6 C 1

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND

DICTIONAIRE HISTORIQUE

DE Mre. LOUÏS MORERI.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION.

TOME PREMIER.

Lettre A.

Digitized by Google

LE GRAND

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE Mrs. LOUIS MORERI.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION.

TOME TROISIEME.

Lettre A

Digitized by Google

LE GRAND
DICTIONAIRE
HISTORIQUE,
OU
LE MÊLANGE CURIEUX
DE
L'HISTOIRE
SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréſiarques & des Schiſmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuſtres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philoſophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables en toutes ſortes de Profeſſions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De pluſieurs Familles illuſtres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Iſles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux conſidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la ſituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiſtratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & ſolemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe; & autres Choſes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiſtoire des Conciles Généraux & Particuliers, ſous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuſes, pour l'éclairciſſement des difficultez de l'Hiſtoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. **LOUÏS MORERI,** Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très conſidérablement.

TOME PREMIER. Lettre A.

A AMSTERDAM { Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORE & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, { Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NE'AULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.

} *LIBRAIRES.*

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

Digitized by Google

PREFACE

DE LOUÏS MORERI.

ON a tellement décrié depuis quelque tems les Préfaces des Livres, que divers Auteurs ſe ſont diſpenſez d'en mettre au commencement de ceux qu'ils ont donnez au Public. J'ai pourtant cru que je ne les devois point imiter en cela; & qu'il y a bien des choſes, dans mon Ouvrage, qu'il étoit important de faire remarquer à ceux qui ſe donneront la peine de le lire. Je dois avouer de bonne foi, que ce n'eſt point une vaine démangeaiſon d'écrire, qui m'a engagé à compoſer ce Dictionaire. Ce ſont mes Amis ſeuls, qui l'ont voulu abſolument, qui m'y ont forcé, & qui ont eu aſſez bonne opinion de moi, pour croire que je pourrois réuſſir dans cette ſorte de travail. L'amitié préoccupe furieuſement: elle ſe fait fête de rien, & elle ſe croit tout permis, quand il s'agit de diſpoſer du loiſir des perſonnes qu'elle engage. Ceux avec qui je ſuis uni par ce doux lien, parurent ſatisfaits de quelques Piéces que j'ai déja données au Public; & ayant vû des Remarques de l'Hiſtoire que j'avois faites pour mon uſage, ils s'imaginérent que je n'aurois pas bien de la peine à les ranger par ordre Alphabétique, & en former le Livre que vous voyez. L'inclination particuliére que j'ai toujours eue à connoître les grands Hommes, qui ont vécu dans chaque Siécle; & l'étude des Conciles, & des affaires Eccléſiaſtiques, où ma profeſſion m'a engagé, perſuadoit encore à mes Amis qu'il me ſeroit facile de compoſer un Dictionaire, qu'un d'eux nommoit l'Encyclopédie de l'Hiſtoire; & que ce mélange curieux des choſes ſaintes & profanes, ſeroit extrémement utile au Public. Je donnois dans leur ſens, pour ce dernier point; mais l'exécution d'un deſſein ſi vaſte & ſi univerſel me faiſoit peur. Je ne pus pourtant me diſpenſer de l'entreprendre. C'eſt preſentement à vous, MON CHER LECTEUR, à juger ſi j'ai bien réuſſi. Je ne m'en flate pas: je ſai que le plus parfait des hommes a ſes défauts, & le Soleil même ſes taches. Un Livre, pour excellent qu'il ſoit, n'a pas le privilége de la Manne d'être agréable à toute ſorte de goûts: & ſouvent de certains endroits, qui plaiſent aux uns, ſont tout à fait inſupportables aux autres. Si cela eſt indubitable pour les Ouvrages ordinaires qui ne traitent qu'un ſujet en particulier, il l'eſt bien davantage pour un Dictionaire Hiſtorique, où l'on eſt obligé de parler de tant de choſes différentes. Il faut pourtant avouer que cette ſorte de Piéce eſt bien utile & bien néceſſaire, même pour les gens de Lettres. C'eſt pour cette raiſon que divers Auteurs anciens y ont travaillé, même devant S. Iſidore & Suidas; mais leurs Ouvrages ne ſont pas tous venus juſques à nous. Dans le XVI. Siécle, Thomas Eliot, Gentilhomme Anglois, célébre par l'amitié de Thomas Morus, eut la curioſité de faire un Recueil de tous ceux qui ont compoſé des Dictionaires, dans un Traité intitulé *Bibliotheca Dictionaria*. C'eſt ce que nous apprenons du docte Pitſéus, dans ſon Livre des illuſtres Ecrivains d'Angleterre; car je ne penſe pas que cette Piéce ait jamais été imprimée.

Mais peut-être que les Curieux ſeront bien aiſes de ſavoir quelle a été la deſtinée des Dictionaires Hiſtoriques; & qui a été le premier dans le XVI. Siécle, qui s'eſt donné la peine d'y travailler. Eraſme avoue, en quelque part, qu'il avoit eu deſſein d'en compoſer un, pour le ſoulagement de ceux qui commençoient à lire les Poëtes: mais il n'exécuta pas ce deſſein. Un Auteur anonyme, qui ſe dit des amis d'Eraſme, en publia un vers l'an 1534. Cette Piéce imprimée à Bale, ne fut pas beaucoup eſtimée; auſſi n'étoit elle qu'un Recueil de quelques mots tirez du Dictionaire d'Ambroiſe Calepin, qu'on avoit réimprimé à Veniſe, avec une augmentation conſidérable. Quelque tems après, Jean Cibenius, Allemand, publia un Dictionaire intitulé, *Lexicon Hiſtoricum ac Poëticum*. Cet Ouvrage eſt très bien conduit, & il fut imprimé à Lyon, chez Geofroi Beringue en 1544. Depuis Charles Etienne en compoſa un nouveau, qu'il rendit auſſi Géographique; & comme l'on en fit diverſes éditions, on ſe donna la peine de l'augmenter toutes les fois qu'on le mit ſous la preſſe. Mais comme ce Livre avoit été mis en un Volume *in quarto*, on le trouva trop incommode pour les écoliers, & c'eſt ce qui donna la penſée d'en faire un Abrégé, ſous le nom d'*Amalthæum Poëticum & Hiſtoricum*, tel que nous l'avons aujourd'hui. Cependant le Dictionaire d'Etienne étoit eſtimé. Le Sr. de Juigné Broillíniere, Angevin, en fit une traduction en François, avec des additions, ſelon les connoiſſances qu'il pouvoit avoir, & pour s'accommoder à notre uſage. Mais comme preſque toutes ces additions ſont tirées des Ouvrages de Magin & de Sebaſtien Munſter, qui ſont des Auteurs peu eſtimez, pour avoir trop donné dans les fables, ce nouveau Dictionaire eſt peu utile pour les jeunes gens, qui ne ſavent pas faire la différence de ce qui eſt véritable, d'avec ce qui ne l'eſt pas. C'eſt ce que mes Amis me diſoient, pour me perſuader d'entreprende cet Ouvrage. Nous en avons un, qui eſt appellé Bibliothéque Univerſelle, compoſé par le Sr. Boyer. C'eſt un gros Dictionaire *in folio*, qui contient pluſieurs noms propres d'Hommes, de Païs, de Villes, d'Animaux, de Plantes & d'autres choſes expliquées aſſez au long, en quelques endroits de ce Livre. Il y a ceci de particulier, que ces noms ſont rangez ſelon les terminaiſons, de ſorte que c'eſt proprement un Dictionaire de rimes. Les verbes s'y trouvent dans tous leurs tems & leurs perſonnes; avec tous les mots François qu'on peut former, comme les compoſez, les dérivez & les diminutifs. Cet ordre renverſé eſt plaiſant à conſidérer.

Outre ces Dictionaires dont j'ai parlé, nous en avons d'autres qui ſont excellens, comme le Poëtique de Robert Etienne, celui des Villes d'Etienne de Byzance, ou, comme les doctes le nomment, de Stephanus, & le Géographique d'Ortelius & de Ferrari, tel que nous l'avons, augmenté par Mr. le Prieur Baudrand; ſans parler du Philoſophique de Goclenius, du Chimique de Rutlandus, du Mathematique de Daſypodius & de Vitalis, & de quelques autres pour la Juriſprudence, pour la Médecine, & des Vocabulaires pour les mots Grecs & Latins. Ces Livres ſont d'une merveilleuſe utilité, & les gens de Lettres en ont fait une eſtime particuliere. Celle qu'on a eu pour les Ecrivains célébres, a donné la penſée à ceux qui les ont ſuivis, d'en dreſſer des Catalogues, pour conſerver leur mémoire à la poſtérité. C'eſt ce qui a été heureuſement exécuté par pluſieurs Auteurs de toute ſorte de Nations, comme ſaint Jérôme, Gennade, Honoré d'Autun, S. Ildefonſe, S. Iſidore, Sigebert, Henri de Gand, Trithéme, Sixte de Sienne, le Cardinal Bellarmin, & divers autres. Quelques Auteurs ont dreſſé des Catalogues de tous les Ecrivains Grecs & Latins. Conrad Geſner de Zurich a ſervi de guide à tous ceux qui aiment ces Ouvrages, dans la Bibliothéque des Auteurs qui ont vécu juſques à ſon tems. Elle fut ſi bien reçûe que Lycoſthene, Antoine du Verdier Vauprivas, & quelques autres tâchérent d'acquérir de l'honneur, en y ajoûtant le nom de quelques Piéces qui y manquoient. Joſias Simler en fit un Abrégé. Le docte Antoine Poſſevin, Jéſuite, a ſuivi le même deſſein de Geſner, dans ſon excellent & curieux Apparat Sacré. Ce qui eſt bon & utile eſt

preſque

preſque toujours l'objet de beaucoup de perſonnes. Ainſi on entreprit en France le même deſſein, afin de montrer les richeſſes de notre Langue. Le Sr. de la Croix du Maine publia une Bibliothéque, où il parle de tous les Auteurs qui ont écrit en François, depuis plus de cinq cens ans, juſques à lui. Cela fut imprimé à Paris, chez Abel Angelier, en 1584. L'année d'après, Antoine du Verdier Sr. de Vauprivas donna au Public un Ouvrage d'un ſemblable Projet, ſous le même nom de Bibliothéque. Il fut imprimé à Lyon, chez Barthélemi Honorat. L'un & l'autre parlent des Auteurs qui ſont venus à leur connoiſſance, & nomment ſouvent les mêmes: mais leur méthode eſt différente. La Croix du Maine nomme plus d'Auteurs connus que du Verdier, & rapporte ſouvent des Piéces entiéres des Auteurs. Le P. Louïs Jacob, Carme, qui nous a donné un Traité des plus belles Bibliothéques du Monde, nous promettoit un grand Ouvrage, utile, comme il le diſoit, à la Nation Françoiſe, & ſouhaité avec paſſion des étrangers. C'étoit une Bibliothéque univerſelle de tous les Auteurs de France, qui ont écrit en quelque ſorte de Science & de Langue que ce ſoit. Il la promettoit en quatre Volumes *in folio*, deux en Latin, & deux en François. C'eſt un grand malheur, pour les Curieux, que cet Ouvrage n'ait pas été imprimé. Le P. Jacob ne manquoit pas d'érudition, il a publié divers Traitez qui le témoignent. C'eſt lui qui dreſſoit, il y a vint ans, le Catalogue des Livres qui s'imprimoient en France, ſous le nom de *Bibliographia Gallica Univerſalis*, & qui a écrit *Bibliotheca Pontificia*, & *Bibliotheca Fœminarum*.

Ce ſoin de conſerver la mémoire des Auteurs, a été commun à toutes les Nations, & il y en a peu qui n'ait eu quelque Savant, qui ſe ſoit donné la peine de recueillir ces noms illuſtres. Bal ou Baleus & Pitſeus ont travaillé pour les Anglois: Jaques Waréus pour ceux d'Irlande: Le Mire, François Swert, Valére André, &c. pour ceux des Païs-Bas: Corneille Callidius & quelques autres pour ceux d'Allemagne, auſſi bien que Melchior Adam, qui nous a donné les Vies des Théologiens, des Philoſophes, des Juriſconſultes & des Médecins de ce païs, qui vivoient dans le XVI Siécle. Suffridus Petri a recueilli les noms des Auteurs de Friſe: Simon Starovolſcius ceux de Pologne: Le P. André Schot, Alfonſe Garcias, & Nicolas Antoine de Seville, ceux d'Eſpagne: Uberto Folieta, Raphaël Soprani, & Michel Juſtiniani, ceux de la Côte de Génes & de toute la Ligurie. Pluſieurs ont travaillé au Recueil des Auteurs des Villes: comme Jaques Thomaſin de ceux de Padoue, Jean Antoine Bumaldi de ceux de Bologne, Jerôme Rubei de ceux de Ravenne, Coria & Ripamonte de ceux de Milan, Hugolin Verrin de ceux de Florence, Sandere de ceux de Gand, Jule du Pui des Juriſconſultes de Verone, le P. Louïs Jacob, dont j'ai déja parlé, de ceux de Châlon ſur Saône, le Sr. Pitton de ceux d'Aix en Provence, &c. Les Hiſtoriens des Provinces particuliéres ont auſſi parlé des Hommes de Lettres qui y ont fleuri; & c'eſt ce que nous voyons obſervé, avec aſſez d'exactitude, dans l'Hiſtoire de Dauphiné écrite par Sr. Chorier; dans celle de Languedoc, par le Sr. Catel; dans celle de Provence, du Sr. Bouche; & ainſi de grand nombre d'autres. Je dis le même pour les Ordres Religieux, qui ont tous eu quelqu'un qui a fait des Bibliothéques & des Recueils de leurs Ecrivains. Pour les Bénédictins, Trithéme, Arnoul Wion, &c. Pour les Chartreux, Pierre Dorland & Theodore Petreius. Pour les Dominicains, Léandre Alberti, Antoine de Sienne, Alfonſe Fernandes, Ambroiſe Gorzée, Pierre Malpæus, &c. Pour les Carmes, Arnoul Boſtius, Pierre Luce, Marc-Antoine Alegre, &c. Pour les Religieux de l'Ordre de S. François, Henri Willot, Wadinge, &c. Pour ceux de Prémontré, Jean le Page. Pour les Jéſuites, Pierre Ribadeneira & Philippe Alegambe. Ce qu'on peut encore aſſûrer de preſque toutes les autres Congrégations Religieuſes. Dans les Profeſſions illuſtres, dans les Académies, & dans les Chapitres, il y a eu des Curieux qui ont recueilli les noms de leurs Confréres. Ainſi Bernard Rutilius, Bernardin Gaſneri, Jean Forſter, Jean Neviſan, Jean Fichard, Wolfgangus Freimonius, Jean Bertrand, &c. ont travaillé au Recueil des Juriſconſultes celébres; & celui des Médecins a été fait par Simphorien Champier, Jean George Schenk, Remacle Fuſch, Pierre Caſtellan, Vander Linden, &c. Nous avons auſſi les Vies de divers Académiciens, comme de ceux de l'Académie Françoiſe, dans l'Hiſtoire de cette célébre Compagnie, écrite par M. Peliſſon; de quelques autres Académies d'Italie: des Profeſſeurs des Univerſitez de Leiden, de Groningue, &c. Des Peintres par Vaſari, par le Chevalier Ridolfi, & par M. Félibien, dans les Entretiens curieux de ceux de cette Profeſſion. Les Vies des Evêques ſont recueillies dans les Hiſtoires des Egliſes particuliéres, que nous avons en grand nombre. Elles ont été aſſemblées, pour la France, dans la *Gallia Chriſtiana* de MM. de Sainte Marthe: Pour l'Italie, dans l'*Italia Sacra* de l'Abbé Ughel: Pour l'Angleterre, dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicolas Harpsfield: Pour le Païs-Bas, dans Gazey, Le Mire, Sandere, &c. Enfin, ce ſoin a été ſi fort du goût de quelques Ecrivains du XVII. Siécle, qu'Antoine Sandere a fait un Recueil de tous les Auteurs qui avoient nom Antoine: Le P. Théophile Rainaud, des Théophiles: Le P. Philippe Labbe, des Philippes: M. André de Sauſſai, des Andrés: Jean Meurſius, des Antigones, des Ariſtoxénes, des Nicomaques, des Philoſtrates, &c. Léon Allatius, des Siméons, des Philons, des Pſelles, des Methodius, &c.

Je ne dis rien des Vies particuliéres de grands Hommes, quoi qu'elles ſe rapportent au même deſſein; comme des Papes & des Rois, dans les Hiſtoires particuliéres des Miniſtres d'Etat de France, dans le Traité publié par M. le Comte d'Auteuil: Des Cardinaux, par Ciaconius, Auberi, &c. & ceux de France par Du Cheſne & Frizon: Des Hommes illuſtres & des grands Capitaines, par Mr. de Brantôme: De pluſieurs grands Capitaines François, par M. le Baron de Fourquevaux, & ainſi de quelques autres. Mais je ne me ſaurois diſpenſer de dire un mot de divers Eloges que nous avons, & qui ont été dreſſez par Paul Jove, par Thevet, par Papyre Maſſon, par Le Mire, & par Scevole de Sainte Marthe, qui a compoſé ceux des doctes François. Nous avons auſſi les Portraits des Hommes illuſtres par Théodore de Beze, & des gens de Lettres de toute ſorte de Nations par Laurent Craſſo. Ce dernier Ouvrage eſt en Italien. Janus-Nicius Erythræus, dont le véritable nom eſt Jean Victor Roſſi, a écrit en Latin ceux des Hommes d'eſprit, qui ont vécu de ſon tems, dans ſon Livre intitulé, *Pinacotheca Imaginum illuſtrium.* Jean Bocace, Joſeph Betuſſi, Pierre Paul de Ribera, François Serdonati, François Auguſtin della Chieſa, Jaques Philippe de Bergame, Bernardin Scardeoni, Jules Céſar Capacio, Charles Pinto, le P. Hilarion de Coſte, &c. ont écrit l'Eloge des Dames illuſtres; & M. de Brantôme a compoſé les Vies de celles qui vivoient en France de ſon tems. Lilio Giraldi, Crinitus, Scaliger, & Voſſius, ont fait des Recueils des Poëtes. Ce dernier a fait des Traitez des Mathématiciens, des Philoſophes, des Orateurs, & des Hiſtoriens Grecs & Latins. La Popeliniere a parlé des Hiſtoriens: Noſtradamus a laiſſé les Vies des Poëtes Provençaux: Martin Zeiller a écrit un Traité des plus célébres Hiſtoriens, Chronologues & Géographes: Jean-André Quenſtedt a compoſé un Ouvrage du lieu de la naiſſance des gens de Lettres, intitulé, *de patriis illuſtrium doctrina & ſcriptis Virorum*; Et enfin, le Pére Labbe nous a donné un Recueil de tous les Auteurs qui ont écrit des Eloges, des Vies, des Dictionaires, des Bibliothéques, &c. dans un Volume *in octavo*, intitulé, *Bibliotheca Bibliothecarum.*

Tous

Tous ces Ouvrages ſont, en certain ſens, des Dictionaires, dont je me ſuis ſervi pour compoſer celui que vous voyez. Je n'y rapporte rien, dont les Auteurs que je cite ne me ſoient garans. J'ai tâché de n'y rien mettre d'inutile, & de n'y rien oublier de tout ce qui pouvoit ſatisfaire la curioſité des Lecteurs. A la vérité, je pouvois compoſer un plus gros Volume, bien qu'il le ſoit beaucoup: Mais ſi je prens garde que cette ſorte de travail plaiſe au Public, il ne me ſera pas difficile de le faire dans une ſeconde édition. On me perſuade qu'on ne tardera pas long-tems d'y travailler. J'ai été aſſez exact pour la Chronologie; & je me ſuis attaché au ſentiment des Auteurs qui ſont les plus doctes, les plus raiſonnables, & les mieux ſuivis. En parlant des Villes, je rapporte les Conciles qu'on y a aſſemblez, commençant par les Géneraux; & ſouvent je remarque les Canons qui me plaiſent davantage. En cela je ne me ſuis point fait d'ordre particulier; & j'ai ſuivi mon inclination & mon génie. Quelquefois je fais de petites Diſſertations, pour éclaircir les difficultez de Chronologie, & pour terminer les Controverſes Hiſtoriques. Ces Diſſertations ſont ordinairement marquées par une main de cette façon ☞. Je ne décide pourtant pas en maître, & je rapporte ſeulement les différentes opinions des Auteurs. Les Lecteurs s'attacheront à celle qui ſera le plus de leur goût. En parlant des Nations, je diſtingue mon ſujet par Articles, qui ſont la diviſion du Païs, les coûtumes des Habitans, leur Gouvernement & leur Religion; ce que je termine par la citation des Auteurs qui en font mention, ou qui en ont écrit l'Hiſtoire. En parlant des Auteurs, je remarque les plus beaux Ouvrages qu'ils ont laiſſez. En nommant les Héréſiarques, je rapporte leurs principales erreurs: Et en mettant les Philoſophes, je mets auſſi leurs opinions les plus importantes. J'ai tâché de parler des Villes Epiſcopales, & de marquer leur nom Latin, ancien & moderne. Pour les Perſonnes illuſtres, voici l'ordre que je me ſuis propoſé. Je commence par mettre les Papes, les Rois de France, les Empereurs & les autres Princes. Enſuite, je parle des gens de Lettres; & à la fin je remarque encore en abrégé & tout de ſuite, ceux qui ſont le moins connus. J'obſerve pourtant toûjours l'ordre alphabétique. Je ne dis rien des Saints qui n'ont pas écrit, parce que ce n'eſt pas un Martyrologe que je compoſe. Je fais ſeulement mention de ceux qui ont eu part aux affaires importantes de l'Egliſe, des Evêques des quatre Egliſes Patriarchales; des Cardinaux & des Prelats célébres; & des Fondateurs des Ordres Religieux & Militaires. Les différens ſentimens des Auteurs m'ont ſouvent bien donné de la peine, quand il s'eſt agi de ſe fixer à quelque choſe, & de faire choix des matiéres. Je dis le meme pour la Géographie, où les Auteurs ſont ſi partagez, & ſi peu d'accord entre eux.

Après tout, ma conſolation eſt que cet Ouvrage peut être utile à toute ſorte de perſonnes, & que s'il n'eſt agréable par la dignité de quelques-unes de ſes matiéres, ou par la grace du langage, il le pourra être par ſa diverſité & par la nouveauté de ſa méthode & de ſon ordre. J'oubliois de dire que j'y parle des Dames illuſtres & ſavantes, & des Héros de l'Antiquité Payenne & Idolâtre. Souvent j'explique cette Théologie ingénieuſe des Anciens, que nous nommons Mythologie. Je prie les Lecteurs de ne m'imputer pas toutes les fautes qu'ils trouveront dans ce Livre. Je l'eſpére de ceux qui ſavent la difficulté qu'il y a de les éviter, dans les Livres d'Hiſtoire & de Chronologie, où il y a une infinité de noms propres & extraordinaires aux Compoſiteurs, & un ſi grand nombre de chiffres & de citations. Après ces excuſes, par leſquelles je travaille peut-être en vain à me préparer des Lecteurs favorables, je dois les avertir que cet Ouvrage a demeuré trés longtems ſous la Preſſe; & que ſouvent j'y parle de choſes comme nouvelles, qui ne le ſeront plus aujourd'hui. Ceux qui voudront voir l'Hiſtoire des Hommes de Lettres, ou de quelques autres Perſonnes illuſtres, la chercheront par le nom propre, & s'ils ne la trouvent pas, ils viendront au nom appellatif. Je m'attache pour l'ordinaire à celui qui eſt le plus connu. Voilà, MON CHER LECTEUR, ce que j'avois deſſein de vous dire. Je ne demande rien de déraiſonnable; & à parler de bonne foi, il y auroit de l'injuſtice à condamner celui qui ne réuſſit pas dans un bon deſſein, & qui fait mal ce qu'il a eu deſſein de bien faire. J'ai commencé cet Ouvrage à l'âge de vingt-cinq ans; & Dieu me donnera peut-être encore aſſez de vie, pour le revoir plus d'une fois, & y corriger les fautes qu'on m'y fera remarquer. Je recevrai avec plaiſir & avec gratitude les avis qu'on me donnera pour cela. Je ſerai auſſi beaucoup obligé à ceux qui me voudront fournir des Mémoires. Ils pourront s'adreſſer au Libraire. En attendant ces faveurs, il faut que je diſe encore, que ſi je n'ai pas le bonheur de plaire à tout le monde, du moins je n'ai point eu deſſein d'offenſer perſonne. Car il eſt ſûr que je n'ai rien écrit contre ma conſcience, ni contre la vérité qui m'ait été connuë. Auſſi je me ſoûmets au jugement d'un équitable Lecteur, ayant appris de Clement Alexandrin à ne me ſoucier guére d'être repris, pourvû que je ne le puiſſe pas être avec raiſon. Je ſoûmets auſſi cet Ouvrage au jugement de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, que je reconnois pour ma bonne & unique Mére, & pour ma Maîtreſſe. Je ſouſcris par avance à toutes ſes cenſures; parce que je fais gloire de dire avec un S. Evêque de Barcelonne, que Chrétien eſt mon nom, & Catholique mon ſurnom. *Chriſtianus mihi nomen eſt, Catholicus verò cognomen: illud me nuncupat, iſtud oſtendit.*

l. 1. Strom.

S. Patient. *Epiſt. ad Sympron.*

PREFACE.

TOutes les Préfaces que l'on a miſes juſques à préſent à la tête des différentes éditions du Dictionaire que l'on appelle ordinairement le *Dictionaire de Moréri*, & qui ont été compoſées par de très habiles gens, ont aſſez fait voir l'utilité & même la néceſſité d'un tel Ouvrage, dont toutes ſortes de perſonnes peuvent tirer du profit. Il ſeroit donc ſuperflu de s'étendre ici ſur une matiére ſi ſouvent rebattue, & de laquelle tout le monde convient. C'eſt pourquoi en renvoyant les Lecteurs à tout ce qui a déja été dit ſur ce ſujet, on ſe contentera de rapporter ici quels ſont les avantages que la préſente édition, qui eſt la dix-huitiéme, a par deſſus toutes les précédentes.

Le premier eſt ſon étendue. Elle contient plus de onze mille articles nouveaux tant grands que petits, qui ne ſont point dans l'édition de Bâle, & plus de quinze mille qui ne ſe trouvent point dans l'édition de Paris 1732. Elle eſt ſur-tout enrichie d'un très grand nombre d'articles de Géographie, où l'on s'eſt contenté de marquer la ſituation des lieux d'une maniére courte & préciſe, par rapport aux villes capitales des païs qui les renferment, de ſorte que, quoique l'on n'y employe pour l'ordinaire que deux ou trois lignes, le Lecteur pourra ſans peine les trouver dans les Cartes. Dans les autres éditions cette exactitude & cette briéveté n'ont point été obſervées, & l'on y trouve la plupart du tems la ſituation d'un lieu par rapport à un autre plus inconnu que celui qui fait le ſujet de l'article. Dans tous les articles nouveaux de Géographie, on a eu ſoin de marquer la diſtance des Lieux, non par des Milles, qui ſont une meſure itinéraire fort équivoque, mais par des Lieues de 20 au Degré. Pour ne pas trop groſſir ce Dictionaire, on ne donne que des extraits de la plus grande partie des articles ajoûtez. On l'a ſur-tout pratiqué par rapport aux additions tirées du Supplément de Paris des années 1735 & 1736. On imprimoit la fin de la lettre *L* de ce Dictionaire, lorsque ce Supplément parut. Auſſi-tôt les perſonnes intéreſſées à l'édition préſente trouvérent à propos que l'on inſérât depuis la lettre *L* juſqu'à la fin, toutes les corrections contenues dans le Supplément, & des extraits des articles nouveaux qu'il renferme. On a à peu près fait la même choſe par rapport aux autres lettres, depuis *A* juſqu'à *L* incluſivement. Pour ce qui eſt des corrections, on les y a toutes inſérées, mais on n'a donné que quelques extraits des articles nouveaux du Supplément de l'année 1735; premiérement parce que la plupart de ces articles ſe trouvant dans l'édition de Bâle, ont paſſé dans celle-ci; en ſecond lieu, parce que l'on a trouvé à propos de n'y point inſérer les articles des perſonnes vivantes.

Il faut préſentement parler d'une addition toute nouvelle. Voici en quoi elle conſiſte. Premiérement, dans l'Egliſe Romaine on appelle *les quatre livres des Rois*, ceux que les Proteſtans appellent *les deux livres de Samuel & les deux livres des Rois*. En ſecond lieu, dans la premiére on donne le nom de *Paralipoménes* aux livres qui ſont connus chez les autres ſous le nom de *Chroniques*. En troiſiéme lieu, dans la premiére on nomme I. *Eſdras* & II. *Eſdras*, ce que les autres appellent ſimplement *Eſdras* & *Néhémie*. En quatriéme lieu, dans la premiére on compte les Pſeaumes d'une autre maniére que les Proteſtans. Ces derniers ſuivent la diviſion de l'Hébreu, & l'Egliſe Romaine, celle de la Vulgate qui joint enſemble le neuviéme & le dixiéme Pſeaume & qui n'en fait qu'un des deux, mais qui enſuite partage en deux le Pſeaume 147. Pour rendre cet Ouvrage utile aux uns & aux autres, on a eu ſoin de joindre enſemble les deux maniéres différentes dont on vient de parler, afin qu'ils puiſſent également trouver ce qu'ils cherchent.

Le ſecond avantage de cette édition-ci par deſſus toutes les précédentes, conſiſte dans la maniére uniforme dont on s'eſt conformé à l'Epoque de 4035. Si l'on y employe celle de 4004, ce qui n'arrive que fort rarement, on ne manque pas d'ajoûter *ſelon Uſſerius*. On n'a pas obſervé cela réguliérement dans les éditions de Bâle 1731, & de Paris 1732. Par exemple, on trouve dans l'une & dans l'autre, qu'Alcétas Roi de Macédoine & pére d'Amyntas, mourut l'an du Monde 3448, & le 556 avant Jéſus-Chriſt. Ces deux nombres ſont enſemble 4004, en quoi elles ont ſuivi l'époque d'Uſſerius ſans en rien dire; & dans l'article d'AMYNTAS elles diſent toutes deux qu'il ſuccéda à Alcétas l'an 3479 du Monde & le 556 avant Jéſus-Chriſt, en quoi elles ont ſuivi l'époque de 4035, qui eſt celle qui régne dans tout l'Ouvrage. Dans l'article d'ALCIME, Grand-Sacrificateur des Juifs, elles diſent toutes deux qu'Antiochus Eupator fit couper la tête à Onias l'an 3877 du Monde & le 162 avant Jéſus-Chriſt. Ces deux nombres ſont une époque nouvelle de 4039; mais à la fin de l'article elles ſuivent celle de 4035. Dans l'article d'AMAZIAS, elles diſent que Joas ſon pére fut aſſaſſiné l'an du Monde 3204, & le 839 avant Jéſus-Chriſt. Ces deux nombres ſont enſemble 4043, autre nouvelle époque; mais à la fin de l'article, elles ſuivent l'époque de 4035, en diſant qu'Amazias fut tué l'an du Monde 3225, & le 810 avant Jéſus-Chriſt.

Le troiſiéme avantage conſiſte dans la régularité de la ponctuation & de la conſtruction. On a remédié à l'une & à l'autre dans une infinité d'endroits, & ceux qui voudront ſe donner la peine de confronter les précédentes éditions avec celle-ci, s'en convaincront aiſément. La négligence

gence de la ponctuation régne ſur-tout dans les citations, où un point placé mal à propos, d'un Auteur en fait deux; & où tout au contraire l'oubli d'un point, de deux Auteurs n'en fait qu'un. Il y a mille & mille exemples de cette inexactitude. Dans l'article de BRUCE (Thomas) ſur la fin, le défaut de ponctuation renverſe tout le ſens. Il eſt dit là que *Robert, fils de Thomas Bruce, eut de ſa femme Diane, fille de Henri Comte de Stamford, huit fils & huit filles, dont une partie vivoit encore en* 1701 *au commencement du régne de Jacques II. Il fut fait Chambellan.* Si après *en* 1701, on eût mis un point pour finir le ſens, & que l'on eût commencé un nouveau ſens par ces mots, *Au commencement*, & qu'au lieu de *Jacques II*, ſuivi d'un point & d'un nouveau ſens, on eût mis une virgule, ſuivie de *il* ſans capitale, tout eût été dans l'ordre. On ne rapporte point ici d'exemples des conſtructions que les Grammairiens appellent *conſtructions louches*, & qui n'ont pas un rapport net & juſte à ce qui précéde. On les a redreſſées dans une infinité d'endroits & preſque à chaque page. C'eſt encore pour l'obſervation du bon ordre que l'on a mis dans toutes les Généalogies des chiffres devant tous les enfans, nez de celui qui eſt à la tête de l'article, ce qui n'a été pratiqué que rarement dans les éditions précédentes.

Le quatriéme avantage conſiſte dans la correction de plus de cinq mille fautes qui ſe trouvent dans les derniéres éditions de Paris & de Bâle. Elles ont conſervé l'une & l'autre la plupart des fautes de l'édition de Paris 1725. Au reſte, par les *fautes* dont on parle ici, on n'entend pas celles qu'un Lecteur attentif peut corriger de lui-même, mais ſimplement celles qui peuvent l'arrêter & le tromper. Sans s'étendre davantage là-deſſus, il ſuffira de dire que l'on eſt en état de prouver ce que l'on avance à cet égard par rapport aux trois derniéres éditions dont on vient de faire mention. Le Supplément de Paris des années 1735 & 1736, contenant un grand nombre de corrections pour les deux derniéres Editions de Paris, on avoit lieu de s'attendre qu'on y trouveroit la correction des fautes que l'on a corrigées dans l'édition que l'on donne préſentement au Public; cependant on n'y voit la correction de preſque aucune de ces fautes.

Après avoir parlé de tout ce qui doit faire préférer cette dix-huitiéme édition à toutes celles qui l'ont précédée, il ne ſeroit pas hors de propos de parler du ſort qu'a eu le Dictionaire de Moréri depuis qu'il a paru la premiére fois, juſques à préſent. Mais Meſſieurs les Editeurs de Bâle l'ont fait avec tant d'ordre, de juſteſſe & de netteté, que l'on croit ne pouvoir mieux faire que de joindre ici ce qu'ils en diſent.

„ M. Louïs (1) Moréri, Prêtre & Docteur en Théologie, ſe trouvoit à Lyon lorſqu'il con-
„ çut le projet d'un Dictionaire Hiſtorique & Géographique. L'attachement qu'il avoit pour le
„ travail, & ſon penchant pour l'Hiſtoire ſacrée & profane, l'engagérent à faire pour ſon
„ uſage un recueil conſidérable de faits que lui fourniſſoient ſes lectures. Ses amis qui parcoururent
„ ce recueil, crurent que s'il étoit rangé ſelon l'ordre alphabétique, & augmenté à divers égards,
„ le Public le recevroit avec plaiſir & avec reconnoiſſance. Là-deſſus ils ſollicitérent fortement
„ M. Moréri de ſe charger de cet Ouvrage important. Perſuadé par les raiſons de ſes amis, d'au-
„ tant plus fortes qu'elles ſecondoient ſon goût, il commença, à l'âge de vint-cinq ans, l'Ou-
„ vrage dont il s'agit & qui l'a immortaliſé.

Premiére Edition du Dictionaire de Moréri.

„ Dès qu'il eut formé ce deſſein, qui auroit épouvanté un homme moins laborieux que lui,
„ il ramaſſa tous les livres dont il pouvoit avoir beſoin. Il fait dans ſa Préface l'énumération de
„ ces Auteurs anciens & modernes, & il montre qu'il avoit une vaſte connoiſſance des ſources
„ où il pouvoit (2) puiſer ce qui lui étoit néceſſaire. Il paſſa cinq ans dans cette pénible occupa-
„ tion, au bout deſquels il ſe vit en état de mettre au jour un volume *in folio* de ſes compila-
„ tions. Ce livre parut en 1674, * l'Auteur n'ayant alors que trente ans.

* *A Lyon chez Ged. rin.*

„ M. Moréri fut fort loué par pluſieurs Savans, qui lui encenſérent en différentes langues. Le
„ célébre *Spon*, connoiſſeur dans ces matiéres, fit ce Sonnet à ſa louange:

Etre un riche thréſor de ſcience profonde,
Chercher dans les beaux Arts toutes ſes voluptez,
Savoir ceux qui les ont autrefois inventez,
Et porter ſes regards juſqu'au berceau du monde;

Borner tous les Etats ſur la terre & ſur l'onde,
Relever du néant les cendres des Citez,
Etaler aux Mortels leurs anciennes beautez,
Avoir de leurs Héros la mémoire féconde;

Affranchir les Savans des ordres du trépas,
Marquer des Conquérans les vertus & les pas,
Des ſiécles reculez conſerver la mémoire;

Aux récits fabuleux donner un nouveau jour,
N'eſt-ce pas, cher Ami, ſe placer à ſon tour,
Dans le plus bel endroit du Temple de Mémoire?

L'Au-

(1) Né à Bargemont en Provence le 25 Mars 1643.

(2) M. Bayle ne croit pas que Moréri ait conſulté tous ces Auteurs, ni même tous ceux qu'il cite. *Je ſuis ſûr*, dit-il, *qu'à l'égard des Hiſtoriens Grecs & Latins, il n'a conſulté pour l'ordinaire que Voſſius; & qu'à l'égard des matiéres & des Ecrivains Eccléſiaſtiques, il n'a guéres conſulté que Baronius, Spondé, Godeau & le P. Labbe.* * Préface de la ſeconde édition des Remarques Critiques.

„ L'Auteur ne ſe laiſſa point aveugler ſur le mérite de ſon Dictionaire, ni par la vanité, ni „ par les louanges qu'on lui prodiguoit. Il comprit aiſément que cet Ouvrage devoit être retou- „ ché & augmenté. Auſſi déclara-t-il, en donnant la premiére édition, qu'il ſe préparoit à en „ faire paroître dans peu une ſeconde. Il ne perdit point ce projet de vue; & avant que d'entrer „ chez M. de Pompone, & après en être ſorti, il ne ſe donna aucun relâche pour pouvoir pro- Seconde Edition. „ curer inceſſamment une nouvelle édition plus complette que la premiére. Il vit rouler la preſ- „ ſe ſur cet Ouvrage, augmenté d'un volume; mais, épuiſé par l'étude, & ſur-tout par la fati- „ gue que cette pénible compilation lui avoit couté, il mourut avant que le ſecond volume, „ moins rempli que le premier, fût en état de paroître. Cette ſeconde édition fut commencée „ à Lyon en 1681. Le Sr. Pérayre, premier Commis de M. de Pompone, prit ſoin de l'impreſ- „ ſion du ſecond Tome, & dédia tout cet Ouvrage au Roi, en ſon propre nom.

„ Si l'Auteur du Dictionaire n'avoit pas cru ſon Ouvrage ſans défaut, les Savans en jugé- * *Ménagiana t. 1. p. 29.* „ rent de même. M. Ménage diſoit, * *Je ne voudrois point lire le Dictionaire de* Moréri. *Ce* „ *n'eſt pas que je ne l'eſtime fort bon; mais c'eſt qu'il y a beaucoup de fautes, & que ſi je m'en é-* „ *tois mis quelqu'une dans la téte, j'aurois de la peine à m'en deſabuſer.* Cette maniére de raiſon- „ ner paroit originale, mais eſt-elle ſolide? Ne peut-on pas retirer du fruit d'un recueil d'Hi- „ ſtoire, où il y a beaucoup de bon & quantité de fautes? M. Ménage auroit lu peu d'Hiſtoi- „ res, s'il eût toujours été ſi délicat.

Dictionaire d'Hoffman. „ Pendant que M. Moréri étoit appliqué à enrichir le Public d'un thréſor d'Hiſtoire & de „ Géographie, un Bâlois travailloit dans le même deſſein. M. *Jean-Jacques Hoffman*, d'abord „ Profeſſeur en Grec, & enſuite en Hiſtoire, & Docteur en Théologie à Bâle, donna en 1677 „ ſon *Lexicon Univerſel* en Latin, en deux gros volumes *in folio*. Il fut imprimé à Bâle aux dé- „ pens de *Jean-Herman Widerhold*, Marchand Libraire de Genéve, avec un privilége autenti- „ que de l'Empereur & du Roi de France. L'Auteur fit encore paroître en 1683 à Bâle, un Sup- „ plément en trois tomes *in folio*, bien plus conſidérables que les deux premiers. Il eſt étonnant „ qu'un homme ſeul ait pu, dans un ſi court eſpace de tems, ramaſſer un recueil ſi étendu & ſi „ diverſifié. On prétend qu'il a fondu dans ſon Ouvrage le Gloſſaire de *Du-Cange* & le Dictio- „ naire de *N. Lloyd*: l'on ajoûte qu'il n'a pas été aſſez attentif en pillant le dernier, puiſqu'en „ parlant de l'Angleterre, il retient le langage de l'Auteur Anglois qui la nomme ſa patrie. (1)

Troiſiéme Edition du Moréri. „ Malgré les fautes de commiſſion & d'omiſſion qui ſe trouvoient dans les deux premiéres „ éditions du Dictionaire de Moréri, il ne laiſſa pas de ſe débiter avec rapidité. On n'avoit „ alors aucun Dictionaire Hiſtorique qui le valût; car celui de *Juigné Broiſſiniére*, qui fut im- „ primé à Paris en (2) 1664, & qui n'eſt preſque qu'une Traduction Françoiſe de celui de Char- „ les Etienne, étoit incomparablement plus imparfait. On fut donc obligé en 1683 de réimpri- (*) *Bibl. Univ. t. 14. p. 69. &c.* „ mer pour la troiſiéme fois le Dictionaire de Moréri. M. Le Clerc (*) croit que cette édition „ eſt moins correcte que les deux précédentes. Il n'a guéres meilleure opinion de la (3) cinquié- Quatriéme & cinquiéme Edition. „ me édition qui parut à Paris en 1688. Il avoue qu'on y a corrigé quelques-unes des fautes „ qui étoient dans les précédentes, mais il prétend auſſi qu'on y en a gliſſé de nouvelles. C'eſt- „ là le ſort de ces grands Recueils, où il y a tant de matiéres différentes d'Hiſtoire, de Chro- „ nologie, & de Géographie. Comme tous les Réviſeurs ſont faillibles, en ſe corrigeant les „ uns les autres, ils commettent à leur tour de nouvelles fautes. Le meilleur Editeur eſt celui, „ qui introduit moins de fautes dans l'Ouvrage, qu'il n'en retranche.

Premier Supplém. François de Moréri. „ Le Dictionaire de M. Moréri étoit trop incomplet, pour que le Public ne deſirât point de „ le voir & plus correct & plus étendu. C'eſt ſans doute ce qui engagea quelques Savans de Pa- „ ris à travailler à un bon Supplément. Ils le donnérent en (4) 1689. Ils tracent dans la Préfa- „ ce le plan des matiéres qui ſont traitées dans le Dictionaire, en les réduiſant à certains „ Chefs généraux, ce qui en manifeſte la diverſité & l'étendue. Outre cela ils indiquent ce „ qu'ils ont fait dans le Supplément, & comment ils s'y ſont pris. 1. Ils diſent qu'ils ont ampli- „ fié quantité d'articles qui étoient trop abbrégez dans le corps du Dictionaire; qu'ils ont ce- „ pendant évité les répétitions, & que ces additions *ſont très utiles & très curieuſes.* 2. Ils aſ- „ ſurent qu'ils ont compilé un très grand nombre d'articles nouveaux ſur toutes ſortes de ſujets.

„ Comme pluſieurs Savans travailloient à cet Ouvrage, chacun fourniſſoit les articles qu'il é- „ toit le plus capable de recueillir & d'examiner. Cette méthode eſt ſurement excellente. Un „ Auteur ſeul n'eſt pas au fait de tout, & il eſt accablé par la diverſité des matiéres. Si chacun „ ſe bornoit à la branche de l'Hiſtoire ou de la Géographie qui lui eſt la mieux connue, tout le „ Recueil en ſeroit plus exact. Ce premier Supplément parut avec ce titre: *Supplément, ou troi-* „ *ſiéme volume du Grand Dictionaire Hiſtorique, ou Mélange curieux de l'Hiſtoire ſacrée & pro-* „ *fane, qui contient des matiéres de même nature que celles des deux premiers Tomes; & encore*

„ *les*

(1) Le Lexicon d'Hoffman fut réimprimé en Hollande en 1698, en 4 volumes in folio. L'Edition eſt très belle. Le Supplément y eſt rangé ſous le même Alphabet, & l'Auteur y a fait des corrections & des additions conſidérables. Les Créanciers de Widerhold, qui avoit imprimé la premiére édition du Lexicon & du Supplément, intentérent un procès à l'Auteur devant le tribunal de l'Univerſité de Bâle, parce qu'il avoit fourni des additions aux Libraires Hollandois. L'Auteur y fut abſous; mais M. Ritter, qui agiſſoit au nom des Créanciers, en ayant appellé devant le Conſeil, des amis communs procurérent un accommodement.

(2) Il y a eu huit Editions de ce Dictionaire depuis 1664 juſqu'en 1672.

(3) On n'a pu découvrir dans quelle année la quatriéme a paru. Apparemment qu'elle ne valoit pas mieux que les précédentes.

(4) C'eſt un volume *in folio*, imprimé chez *Thierry*; on l'attribue à l'Abbé de S. Uſſin.

„ *les Dignitez, les Magiſtratures, ou Titres d'honneur; les Religions & Sectes des Chrétiens,*
„ *des Juifs & des Payens; les principaux noms des Arts & des Sciences; les Actions publiques*
„ *& ſolemnelles; les Jeux, les Fêtes, &c. les Edits, les Loix dont l'Hiſtoire eſt curieuſe, & au-*
„ *tres choſes & actions remarquables; à Paris* 1689, *in folio, p.* 1238.

„ M. Le Clerc, (a) rendant compte de ce Supplément, déclare qu'il y avoit découvert un très grand nombre de fautes (1). Mais il ajoûte 1. qu'il n'eſt pas ſurprenant que des fautes nombreuſes ſe gliſſent dans des Ouvrages de cette nature. Il indique les principales ſources de cet inconvénient, qui ne ſont pas difficiles à deviner pour peu qu'on y penſe. 2. *Que pour faire quelque choſe d'exact, il faudroit que pluſieurs perſonnes habiles dans l'Hiſtoire & dans la Géographie, & de différentes Nations, entrepriſſent d'abord de réformer ce Dictionaire, & de l'augmenter enſuite. Ce qui demanderoit*, dit-il, *pluſieurs années, & une dépenſe que perſonne ne pourroit faire qu'un grand Prince.* Ce Savant fait mieux que perſonne, que les Libraires ne ſont pas toujours ou en état, ou d'humeur de récompenſer raiſonnablement ceux qui travaillent pour eux; ni de leur fournir tous les ſecours néceſſaires. Il n'eſt plus de *Bomberg* ni d'*Etienne*. 3. M. Le Clerc donne cet avis aux Libraires, que le Public ne laiſſeroit pas de leur être obligé, s'ils entreprenoient, d'un côté, de faire ranger le Supplément dans l'ordre alphabétique; & de l'autre, ſi l'on faiſoit enlever les fautes d'impreſſion, & les plus groſſiéres d'Hiſtoire & de Géographie, répandues dans le Dictionaire & dans le Supplément.

(a) *Bibl. Univ. tom. 14. p. 66. &c.*

„ Les Libraires de Hollande crurent apparemment que l'avis de M. Le Clerc les regardoit. Ils le goutérent; & ils recoururent à celui qui le leur avoit donné, comme au Savant le plus propre à remplir le plan qu'il avoit lui-même conçu. Il faut avouer qu'ils s'adreſſérent parfaitement bien; & que ſi cet Auteur célébre, laborieux, judicieux & ſavant, avoit jugé cet Ouvrage digne de tous ſes ſoins, il lui eût donné dès-lors un degré de perfection dont le Public auroit retiré de grands avantages. M. Le Clerc s'imaginant que la tâche qu'on lui propoſoit étoit peu conſidérable, voulut bien s'en charger, nonobſtant ſes autres occupations; mais dès qu'il eut examiné l'Ouvrage de plus près, il en conçut une autre idée, & il comprit qu'il y auroit une infinité de réparations à faire, qui lui couteroient beaucoup.

„ Voici ce qu'il dit là-deſſus dans le (b) *Parrhaſiana. Quelques Libraires ayant envie d'imprimer en Hollande le Dictionaire de Moréri, propoſérent à M. Le Clerc en* 1689, *de revoir ce Dictionaire; ce qu'il entreprit, dans la penſée que cet Ouvrage ayant déja été imprimé cinq fois en France, il n'y auroit pas grand' choſe à rectifier; mais s'étant engagé dans ce travail, il s'apperçut bien-tôt, qu'il avoit eu meilleure opinion du Sr. Moréri, qu'il ne méritoit. Il vit un peu trop tard, que la réviſion de cet Ouvrage ſeroit pénible, de peu d'honneur, & d'encore moins de profit. Il falut cependant achever ce qu'il avoit commencé.*

(b) *tom. 1. p. 395.*

„ Le travail alla grand train, & la premiére édition de M. Le Clerc, qui eſt la ſixiéme du Moréri, parut en 1692, en quatre volumes *in folio*. Le ſavant Editeur rend raiſon de ſon travail dans la Préface. Après avoir tracé le portrait d'un Réviſeur tel qu'on le devroit ſouhaiter, & où il s'eſt peint ſans y penſer; après avoir montré les difficultez qui ſe rencontrent dans la compoſition d'Ouvrages de la nature de ce Dictionaire, il touche par articles les avantages que cette édition avoit ſur les précédentes. 1. Il y corrigea un grand nombre de fautes de ſtile, ſoit par rapport à la pureté, ſoit par rapport à la juſteſſe & aux bienſéances. 2. Il réforma à divers égards l'Orthographe qui, demeurant comme elle étoit, eût rendu pluſieurs noms-propres entiérement méconnoiſſables. 3. Il corrigea un grand nombre de fautes contre l'Hiſtoire, la Chronologie, & la Géographie; il ajouta quantité d'articles nouveaux, en augmenta d'autres, & cita un plus grand nombre d'autoritez ſur pluſieurs articles, qu'il n'y en avoit auparavant. Il donne dans ſa Préface, en onze ou douze pages *in folio*, un catalogue des corrections & des augmentations qu'il a faites, afin que les Lecteurs ne croyent pas qu'il éléve, ſans de juſtes raiſons, cette édition ſur toutes celles de Paris. 4. Il rangea dans le Dictionaire le Supplément de Paris ſuivant l'ordre alphabétique. Enfin il déclare que l'on ne doit pas mettre ſur ſon compte les fautes des Correcteurs d'Imprimerie; & il avertit les Libraires d'en choiſir d'habiles, qui par leur négligence ne faſſent pas dire au Réviſeur, comme cela arrive ſouvent, le contraire de ce qu'il a écrit.

Sixiéme Edition du Moréri.

„ Dès que cette édition parut, elle fut enlevée: c'eſt ce que M. Le Clerc remarque en donnant une ſeconde édition de ſa façon. *La ſixiéme édition*, dit-il, *ſe débita en moins d'un an.* Un débit ſi rapide donna aux Libraires un nouveau degré d'affection & d'eſtime pour le Moréri. Ils penſérent à le réimprimer au-plutôt. M. Le Clerc ſe chargea encore de cette édition, qui fut finie en 1696. Elle ne différe en rien de la ſixiéme, ſi ce n'eſt dans la correction des fautes d'impreſſion & de quelques inadvertences. On n'y mit aucun article nouveau; d'un côté, parce que le tems qu'on s'étoit fixé étoit trop court; & de l'autre, parce que les Libraires ſe préparoient à donner un Supplément.

Septiéme Edition.

„ M. (c) Bayle préfére ces deux éditions à toutes celles qui avoient paru en France. *Elles ſont*, dit-il, *infiniment meilleures que celles de France, car elles ont été revues par un des plus*
„ *habiles*

(c) *Préface de la premiére Edition du Dict. Hiſt. & Crit. de Bayle.*

(1) L'Illuſtre M. Buddée, parlant de ce Supplément dans la Préface de la premiére édition Allemande du Moréri, dit, que le Dictionaire a été plutôt avili par-là que bonifié; qu'on s'eſt contenté de compiler dans ce Supplément, ſans beaucoup de choix, les Ouvrages de Richard Simon, & quelques autres Livres: & que dans divers Articles on ruïne ce que l'on a établi dans d'autres.

„ *habiles Auteurs de ce ſiécle; par M. Le Clerc, dont toute l'Europe admire la profonde érudi-*
„ *tion, ſoutenue d'un eſprit juſte & pénétrant & d'un jugement exquis. Il y a corrigé un nom-*
„ *bre infini de fautes, & il y a fait de très belles additions; & perſonne n'auroit été plus propre*
„ *que lui à perfectionner cet Ouvrage, ſi des occupations plus relevées & plus importantes lui a-*
„ *voient permis de prendre ce ſoin.*

Diction. de M. Bayle.

„ Puisque le Dictionaire Hiſtorique & Critique de M. Bayle eſt comme un Supplément de celui de Moréri, & qu'on s'eſt ſervi utilement du premier pour corriger & augmenter le ſecond, il eſt naturel de dire ici un mot de l'Ouvrage de ce fameux Auteur. M. Bayle fit publier en 1692, (1) un Projet du Dictionaire qu'il méditoit, dans la vue d'apprendre le ſentiment du Public ſur ſon deſſein. Son but étoit de compoſer un *Dictionaire de fautes*; c'eſt à dire, un recueil de différentes fautes qu'il avoit découvertes, & qu'il pourroit découvrir dans les Dictionaires Hiſtoriques & Géographiques, & ſur-tout dans celui de Moréri. Cet Ouvrage, il eſt vrai, auroit été fort ſec, mais d'une très grande utilité pour les Réviſeurs des autres Dictionaires.

„ Le Public ne goûta pas le Projet. On ſouhaitoit que M. Bayle donnât des articles de ſa façon, & qu'il fît un recueil que tout le monde pût lire avec utilité & agrément. Il plia ſous la
(a) *Préface de la premiére Edition.* „ déciſion ſouveraine d'un Public, qui parle toujours en Maître. *Voici*, dit-il, (a) *de quelle manière j'ai changé mon plan, pour tâcher d'attraper mieux le goût du Public. J'ai diviſé ma compoſition en deux parties; l'une eſt purement Hiſtorique, un narré ſuccinct des faits; l'autre eſt un grand Commentaire, un mélange de preuves & de diſcuſſions, où je fais entrer la cenſure de pluſieurs fautes, & quelquefois même une tirade de Réflexions Philoſophiques, en un mot aſſez de variété pour pouvoir croire, que par un endroit, ou par un autre, chaque eſpéce de Lecteur trouvera ce qui l'accommode.*

„ C'eſt ce déſir de s'accommoder au goût de tout le monde, déſir peu digne de ce grand Philoſophe, qui lui a fait mettre dans ſon livre tant de citations de *Brantome*, de *Montagne*, &c. qui contiennent *des actions & des réflexions trop galantes*, comme il l'inſinue lui-même dans
(b) *pag. 6.* „ ſa (b) Préface. Cette démangeaiſon de vouloir plaire à tout le monde, ne paroit pas aſſortir les grands ſentimens que M. Bayle étale ſur la fin de ſa Préface, pour rendre raiſon de ce que, malgré ſa répugnance, il avoit mis ſon nom à ſon Ouvrage. Moliére s'en trouva mal, d'avoir voulu parler le langage du peuple pour être applaudi du Parterre (2); & la réputation de M. Bayle auroit été plus brillante & plus pure, s'il eût négligé l'approbation des Libertins & des Débauchez.

„ Dans l'examen du Dictionaire de Moréri, M. Bayle ſe fixa à l'édition de Lyon de 1688, qui eſt la cinquiéme, & qui étoit alors la plus complette de toutes celles que les François avoient données. Il n'entreprit pas de ſuivre cet Ouvrage pié à pié; le travail auroit été infini. Il ſe borna à un certain nombre d'articles, ſur leſquels il avoit de nouvelles remarques à communiquer au Public; & il plaça, dans une Note à part, les différentes fautes que Moréri avoit commiſes dans l'article qu'il examinoit. Cette édition parut en 1697, en deux volumes *in folio*, & fut reçue avec cet applaudiſſement que chacun ſait.

„ Cependant on ne doit pas s'imaginer que l'approbation fût univerſelle. Divers articles ſcandaliſérent ceux qui n'aiment point que l'on tourne la Religion en ridicule, ni lire des obſcénitez. Le Synode Wallon examina & cenſura l'Ouvrage. M. Bayle fut cité, il comparut, & promit d'enlever les pierres d'achopement dans une ſeconde Edition, comme il l'écrivoit à
(c) *Mémoires pour ſervir à l'hiſt. des hommes illuſtres, t. 6. p. 290.* „ Mr. D. E. M. S. en 1698. La ſeconde édition parut en 1702, en trois volumes *in folio* (c); mais il ne corrigea que d'une maniére imparfaite les articles qui déplaiſoient, puiſque l'on trouve dans les éditions ſuivantes, tout ce qu'on avoit condamné dans la premiére. L'article de *David* fut corrigé entiérement, mais on eut ſoin de le mettre à la fin, tel qu'il étoit dans la premiére édition. L'Auteur ſavoit trop bien que ces morceaux lui valoient l'eſtime de certaines gens à qui il vouloit plaire, pour qu'il pût ſe réſoudre de les effacer entiérement.

„ Quelques Libraires de Genéve donnérent en 1715, une édition en trois volumes *in folio*, du Dictionaire de Bayle, qui n'étoit qu'une copie de la ſeconde édition de Hollande. L'on ajoûta ſimplement à cette édition la Vie de l'Auteur. Cet Ecrit a paſſé, pendant quelque tems, pour être de M. de la Monnoye; mais M. Des Maizeaux a publié que cette Vie étoit de la compoſition de M. l'Abbé du Reveſt, & qu'elle étoit très fautive (3). L'édition de Genéve fut fort traverſée, d'un côté par la Compagnie des Paſteurs, & de l'autre par les Libraires de Hollande, mais par des motifs bien différens.

„ Les Libraires de Hollande, qui voyoient avec chagrin qu'on avoit contrefait leur Ouvrage à Genéve, réſolurent de faire tomber cette édition qui les choquoit. Dans cette vue ils mirent au jour en 1720, une nouvelle édition du fameux Dictionaire en quatre volumes *in folio*. Ils enrichirent cette édition de quantité de corrections & d'articles nouveaux que M. Bayle, qui étoit mort dès l'année 1706, avoit laiſſés dans ſon cabinet, s'étant propoſé de donner lui-même un Supplément à ſon Ouvrage. Les Libraires de Genéve firent un extrait

„ de

(1) C'eſt un octavo de 400 pages, avec ce titre, *Projet & fragment d'un Dictionnaire Critique.* * Biblioth. Univ. tom. 23. pag. 1.
(2) Voyez ce qu'en dit Boileau dans ſon Art Poëtique, chant 3. v. 393. &c.
(3) Lettre de M. Des Maizeaux à M. de la Motte, qui eſt à la tête de la quatriéme Edition du Dict. de Bayle.

„ de cette nouvelle édition, & formérent un petit volume *in folio*, qu'ils donnérent au Public „ en 1722, comme un Supplément à leur édition de 1715.

„ Toutes ces éditions du Dictionaire Hiſtorique & Critique le cédent à celle qui vient d'être „ publiée en Hollande (1). Outre que tout y eſt rangé dans un meilleur ordre que dans les pré- „ cédentes, on trouve à la fin du quatriéme volume un Recueil des Remarques Critiques d'un „ Anonyme ſur l'Edition du Moréri faite à Paris en 1704 (2), & à la tête du Dictionaire on „ a placé une longue Vie de feu M. Bayle, dreſſée par M. Des Maizeaux, avec cette exactitude „ qui lui eſt propre". [Mais cette Edition même eſt fort inférieure à celle qui ſe fait actuelle- ment en Hollande, & qui paroîtra au commencement de l'année prochaine 1740.]

„ Il n'eſt pas néceſſaire de porter ici ſon jugement ſur l'Ouvrage de M. Bayle. Le Public a „ prononcé. Toutes les voix ſont réunies, ou peu s'en faut, lorsqu'il eſt queſtion de la péné- „ tration, du ſtile, de l'application, & de l'érudition de l'Auteur. Mais quand il s'agit de ſon „ Dictionaire, les ſentimens ſont fort partagez; les uns le louent à perte d'haleine; & les au- „ tres le traitent de Livre pernicieux, où les *Libertins* & les *Pyrrboniens* cherchent & trouvent „ des appuis à leurs ſentimens relâchez. Suivant cette double opinion que l'on a du Dictio- „ naire de M. Bayle, on pourroit appliquer à cet Ouvrage, avec un léger changement, ce que „ le grand Corneille dit après la mort du Cardinal de Richelieu:

Il a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il a fait trop de mal pour en dire du bien.

„ Dès que le Dictionaire Hiſtorique & Critique de M. Bayle parut, les Réviſeurs du Moréri „ comprirent aiſément qu'il leur ſeroit d'un grand uſage. M. Le Clerc s'en eſt ſervi le premier, „ & cela dans l'édition qu'il donna en 1698, qui eſt la huitiéme du Dictionaire de Moréri. Huitiéme Edition du „ Dans la courte Préface qui eſt à la tête de cette édition, le ſavant Réviſeur avoue qu'il a Moréri. „ beaucoup profité de l'Ouvrage de M. Bayle, quoiqu'il ne l'ait pas ſuivi aveuglément, ayant „ remarqué que le Critique s'étoit quelquefois trompé. Cela n'empêche pas qu'il ne donne de „ grandes louanges à M. Bayle, & qu'il n'avance que le Public ſeroit heureux ſi M. Bayle, au-lieu „ de critiquer Moréri, eût compoſé un Dictionaire entier de ſa façon. Il y a dans cette Pré- „ face une petite ſupercherie des Libraires, de laquelle M. Le Clerc ſe plaint dans le *Parrhaſia-* „ *na*. (a) *La dernière Edition de Hollande*, dit-il, *eſt beaucoup plus exacte que les autres, mais* (a) Tom. I. „ *il n'eſt pas abſolument vrai* que le Public puiſſe s'y fier à préſent, *comme les Libraires l'ont fait* p. 396. „ *mettre dans l'Avertiſſement de cette huitiéme Edition, à l'inſu de M. Le Clerc*. Un Marchand „ croit pouvoir louer impunément ſa marchandiſe, & la ſoutenir ſans défaut; mais un Auteur „ doit être plus conſcientieux & plus modeſte.

„ Le débit du Dictionaire de Moréri fut très conſidérable en Hollande. M. Le Clerc nous Ibid. „ apprend, que *depuis l'an* 1690 *juſqu'à l'an* 1698, *il s'en étoit vendu ſept mille exemplaires* (3). „ Un débit ſi rapide, & qui ſurement étoit lucratif, fit ouvrir les yeux aux Libraires de Paris, „ qui ſavent de même que ceux des autres Nations, (b) *quò valeat nummus*. Ils engagérent (b) *Horat. ſatyr. 1.* „ donc M. Vaultier à ſe charger de revoir le Moréri, & à procurer une nouvelle Edition qui ef- „ façât le mérite de celles de Hollande. M. Bayle loue l'eſprit, le ſavoir & l'application de ce „ nouveau Réviſeur. (c) *M. Vaultier*, dit-il, *eſt très habile, la grande vivacité de ſon eſprit ne* (c) *Préface* „ *l'empêche pas d'être fort laborieux, & capable d'une très longue & très profonde application.* *de M. Bayle* „ Ce fut en 1699, que M. Vaultier fit paroître ſa premiére Edition avec ce titre: *Le Dictio-* *ſur la ſeconde Edition* „ *naire Hiſtorique, &c.* par Louïs Moréri, *où l'on a inſéré le Supplément qui avoit été imprimé* *des remar-* „ *ſéparément, dans un même ordre Alphabétique, & quantité d'Articles & de remarques impor-* *ques critiques ſur le* „ *tantes, extraites du Dictionnaire Critique de M. Bayle, de ſes Mémoires particuliers & de* *Moréri de* „ *pluſieurs autres perſonnes, où l'on a poli le langage, & corrigé un très grand nombre de fautes,* 1704. „ *en quatre tomes in folio, à Paris* 1699. Neuviéme Edition du Moréri.

„ Suivant la louable coutume des nouveaux Réviſeurs, M. Vaultier ne manqua pas de dépri- „ mer les éditions précédentes. Il (d) avoue, il eſt vrai, que celles de Hollande, la ſixiéme, (d) *Nouvelles de la Ré-* „ la ſeptiéme, & la huitiéme de Moréri, données par M. Le Clerc, étoient plus ſûres que les *publique des* „ cinq éditions qui avoient été faites en France; mais il ajoute que malgré cela, (e) *elles ſont* *Lettres du* „ *encore ſemées d'un grand nombre de fautes, ſoit dans les faits, ſoit dans le ſtile.* Il donne enſui- *mois de Fé-* „ te un coup de bec à M. Le Clerc au ſujet de la Préface détaillée qu'il avoit miſe au devant *vrier* 1700. „ de la ſixiéme & de la ſeptiéme Edition, oppoſant ſa méthode à celle du Réviſeur Hollandois. (e) *Ib.* „ (f) *Quelque nombreuſes*, dit M. Vaultier en parlant de ſon édition, *quelque nombreuſes que* (f) *Ib.* „ *ſoient les corrections de faits dans cette édition*, le Réviſeur *ſe gardera bien de groſſir ſa Pré-* „ *face de quinze ou ſeize pages, pour s'annoncer ſoi-même, à tous momens, ſous prétexte de les an-* „ *noncer l'une après l'autre*. M. Le Clerc, dans un Ecrit particulier, repouſſe ces deux traits, „ (g) & le coup qui lui étoit porté au ſujet de M. Moréri, duquel on trouvoit mauvais qu'il eût (g) *Ib.*

„ dit,

(1) En 1730, en quatre volumes *in folio*.

(2) Ces Remarques ſont accompagnées de diverſes Obſervations de M. Bayle, & d'une longue Préface de ſa façon, outre pluſieurs Notes que l'on doit à M. Des Maizeaux.

(3) L'Auteur de la Vie de M. Le Clerc, & de l'Hiſtoire de ſes Ouvrages, dit (page 75.) que les Libraires de Hollande avouoient que dans l'eſpace de vint ans, ils avoient vendu environ dix mille exemplaires du Dictionaire de Moréri.

(a) *Ib.* „ dit, (a) *qu'il n'étoit pas fort habile dans les Langues mortes, n'entendant le Latin que médiocrement, & le Grec & l'Hébreu point du tout.* M. Le Clerc accuſe enſuite l'Auteur de l'édition „ de 1699, de n'avoir pas toujours bien compris la nature des corrections qui ſe trouvoient dans „ les éditions de Hollande; d'avoir retranché les critiques de M. Le Clerc, & de s'être con- „ tenté de corriger les Articles en les ſuivant; d'avoir enlevé des Articles & des remarques de „ conſéquence; enfin il aſſûre que les augmentations dont on ſe glorifie dans cette édition de „ Paris, ſont peu conſidérables, & par rapport au nombre, & eu égard à leur nature; & que „ ſouvent on les a puiſées dans de mauvaiſes ſources.

„ M. Vaultier n'étoit pas lui-même content de l'édition qu'il venoit de donner. Dans un (b) *Préface qui eſt à la tête de l'Edition du Moréri de 1712.* „ Projet qu'il publia quelque tems après, il déclare qu'il n'avoit pas pu ſuivre les (b) *idées qu'il* „ *s'étoit faites, parce que l'impreſſion étoit commencée lorsqu'il s'étoit chargé de ce travail, &* „ *parce qu'il avoit trop peu de tems pour corriger tout ce qui méritoit de l'être.*

„ Pendant que ce Savant François projettoit une nouvelle édition, M. Le Clerc en pré- Dixiéme Edition du Moréri. „ paroit une en Hollande, qui parut en 1702, en quatre volumes *in folio.* La courte Préface de „ l'Auteur apprend d'un côté, que ſa diſpute avec M. Vaultier étoit terminée; & de l'autre, „ que cette édition de Hollande, la dixiéme du Moréri, étoit augmentée de ſix ou ſept cens „ Articles nouveaux, & de pluſieurs citations utiles au bas des Articles, afin que les Lecteurs „ curieux, & juſtement défians, puſſent aiſément recourir aux ſources. C'eſt ainſi que par les „ ſoins redoublez de Savans rivaux, ce Dictionaire faiſoit des pas vers la perfection; mais len- „ tement & avec peine, *tanta molis erat, &c.*

Onziéme Edition du Moréri. „ M. Vaultier ne ſe propoſoit pas moins, dans la nouvelle édition qu'il méditoit, que de re- „ fondre tout l'Ouvrage. Tout attira ſon attention, la *Chronologie*, la *Géographie*, la *diſtri-* „ *bution* des Articles, les *noms défigurez*, les *Articles défectueux*, *l'Hiſtoire moderne*, la *Fable*, „ les *Citations* & les *Généalogies;* tout cela paroît au long dans le Projet qu'il publia. Ce qui le „ balança le plus furent les *retranchemens* & les *Généalogies.* Il ſentit, & avec raiſon, que le „ Dictionaire qu'il avoit en main, pouvoit être bonifié par le retranchement des inutilitez, „ tout comme par l'augmentation des Articles eſſentiels. Le nombre des Articles inutiles n'eſt „ pas petit dans ce grand Recueil. Tant de perſonnages dont on ne connoît que le nom; tant „ d'Auteurs qui n'ont rien fait de diſtingué; tant d'Articles qui ſe bornent à de ſimples défini- „ tions & qui n'appartiennent qu'aux Dictionaires des Langues; tant de réflexions & de cir- „ conſtances ſuperflues qui enflent mal à propos pluſieurs Articles; tout cela devroit, ce ſemble, „ être retranché, & céder la place à tant d'Articles eſſentiels qui ſe font deſirer. M. Vaultier „ n'oſa franchir le pas, de peur de faire crier un certain Public. C'eſt la même crainte qui a „ retenu l'Editeur des trois premiers volumes qui paroiſſent aujourd'hui. Un jour quelque Sa- „ vant, autoriſé dans la République des Lettres, s'affranchira de la crainte des clameurs po- „ pulaires, & vangera les Editeurs précédens, en faiſant main-baſſe ſur tant de têtes *ignobles*, „ qui ſe ſont intruſes parmi les Hommes illuſtres.

„ L'autre Article qui tint M. Vaultier en ſuſpens, fut celui des Généalogies. Il voyoit, d'une „ part, quantité de perſonnes qui rebutent ces Articles ſecs où il n'y a que des noms & des da- „ tes; & de l'autre, il apprenoit que pluſieurs étoient charmez de voir l'origine & la ſuite des „ Familles. Il prit donc le parti de conſerver les Généalogies utiles à l'Hiſtoire, & de *retran-* „ *cher quelques familles obſcures, que l'intérêt & la faveur avoient fait gliſſer entre les autres* „ *plus illuſtres.*

„ Ce ſavant & judicieux Editeur croyoit ſans doute, qu'il étoit abſurde que des Familles qui „ n'ont rien de diſtingué que l'ancienneté & des têtres, euſſent place dans un Recueil deſtiné à „ faire connoître l'Hiſtoire générale, ou celle des Sciences, où elles n'entrent pour rien; Famil- „ les que perſonne ne s'aviſe de chercher dans un Dictionaire univerſel, & que tout le monde „ eſt ſurpris d'y rencontrer. C'eſt ſur ce plan que parut à Paris l'édition de 1704. (1)

„ Malgré les lumiéres & les ſoins de M. Vaultier, & du Religieux qui l'avoit ſecondé, il „ reſta un bon nombre de fautes dans le Moréri. Cela n'eſt nullement ſurprenant. Un Ouvrage „ ſi long & ſi diverſifié ne peut pas être ſuivi pié à pié, avec une attention également ſoutenue. „ Tantôt ce ſont les lumiéres & les guides qui manquent, & tantôt l'attention. On ne doit „ point oublier les négligences des Correcteurs & des Compoſiteurs, qui corrompent les noms „ & les dates qui ſe trouvoient juſtes dans les Manuſcrits qu'on leur avoit remis. (2)

„ Un Anonyme fit un long Recueil de Remarques ſur l'édition nouvelle de M. Vaultier. „ Elles furent imprimées à Paris en 1706, ſous ce titre, *Remarques Critiques ſur la nouvelle* „ *Edition du Dictionaire Hiſtorique de Moréri, donnée en* 1704. L'Auteur des Remarques Cri- „ tiques donne d'abord dans ſa Préface une très mauvaiſe idée des éditions de Hollande, pro- „ curées par M. Le Clerc. *M. Le Clerc*, dit l'Anonyme, *n'a fait que nous donner de nouvelles* „ *fautes, ajoutées aux anciennes qu'il ne s'eſt pas donné la peine de corriger, & l'édition qu'il don-* „ *donna en* (3) 1699, *n'eſt exacte, à proprement parler, que dans les Articles qui ont quelque* „ *conformité avec ceux que l'on trouve dans le Dictionaire Critique de Rotterdam.* M. Des Mai-

„ zeaux,

(1) Le P. Ange Auguſtin eut, dit-on, bonne part à cette Edition, ſur-tout par rapport à la réformation de la Chronologie.

(2) M. Bayle dans ſa Lettre à M. D. E. M. S. appelle les Imprimeurs, le *fléau né des Auteurs.* Dict. Hiſt. &c. ſur la fin du quatriéme volume.

(3) Il devoit dire en 1698, car M. Le Clerc n'a donné aucune Edition en 1699.

„ zeaux, dans ſes nouvelles Obſervations ſur la Préface & les Remarques de l'Anonyme, van-
„ ge l'honneur de M. Le Clerc, & montre que ce Savant avoit fait beaucoup de bien au grand
„ Dictionaire Hiſtorique. Si l'Anonyme déprime M. Le Clerc, il exalte de toutes ſes forces
„ le Réviſeur de l'édition qu'il critique. Suivant lui, *cette édition paroit avoir été portée à un*
„ *degré de perfection où un Ouvrage de cette nature peut atteindre* (1). *La Chronologie*, ajoute-
„ t-il, *a été réformée; de variable qu'elle étoit en pluſieurs endroits, elle a été fixée à un ordre*
„ *certain* (2).

„ M. Bayle fit réimprimer ces Remarques du Critique François (3), & les accompagna 1.
„ d'une longue Préface où il donne de bons avis aux Réviſeurs du Moréri, & 2. il joignit des
„ Obſervations ſur les Remarques pour redreſſer le Critique lui-même. Mais M. Bayle ne vou-
„ lut point, par modeſtie, révéler le *Plagiat* de l'Anonyme qui avoit tiré une bonne partie de
„ ſes Remarques du Dictionaire Critique, ſans lui en faire honneur. M. Des Maizeaux n'a pas
„ cru devoir couvrir du ſilence cette eſpéce de vol littéraire; il s'en eſt plaint hautement, &
„ dans de nouvelles Obſervations qu'il a jointes à la troiſiéme édition des Remarques Critiques,
„ il reſtitue à M. Bayle ce qu'on lui avoit furtivement enlevé. M. Des Maizeaux fait plus dans
„ ſes Obſervations, il indique quelles ſont les fautes que l'on a corrigées dans le Moréri, en con-
„ ſéquence des avis de l'Anonyme & de M. Bayle, & celles qui reſtent encore dans l'édition de
„ Paris de 1725. Si l'on eût connu plutôt ces Remarques, on en auroit fait tout l'uſage poſſi-
„ ble, dans les trois volumes du Moréri que l'on publie aujourd'hui: mais l'impreſſion du troi-
„ ſiéme volume étoit avancée lorſqu'on les a reçues. Il ſeroit à ſouhaiter que pluſieurs perſon-
„ nes, en jettant les yeux ſur le Moréri, imitaſſent l'Anonyme & M. Bayle; qu'ils ramaſſaſ-
„ ſent, par ordre Alphabétique, les Obſervations qu'ils ſont ſur un Ouvrage qu'il eſt de l'inté-
„ rêt des Savans de perfectionner; & qu'enſuite on les communiquât à ceux qui entreprennent
„ de nouvelles éditions d'un Livre qu'on a réimprimé ſi ſouvent, & qui ſera réimprimé encore.
„ On ſait de bonne part que feu M. Lenfant avoit chargé les marges de ſon exemplaire d'un nom-
„ bre infini de remarques. Celui entre les mains duquel ce thréſor eſt tombé, ne devroit pas
„ l'envier au Public.

„ Il faut ſans doute que l'édition de 1704 ſe ſoit vendue bien rapidement, puiſqu'il en parut Onziéme Edition du Moréri.
„ une nouvelle à Paris en 1707, dans laquelle, *dit-on*, (a) on inſéra pluſieurs Articles nou-
„ veaux. Un Chanoine d'Orléans fit ſur cette derniére édition quelques Lettres, qu'il publia
„ ſous ce titre, *Lettres ſur la derniére édition de Moréri donnée en* 1707.

(a) *Préface du Moréri de l'Edition de* 1718.

„ L'Anonyme qui avoit fait des Remarques ſur l'édition de 1704, paroiſſoit croire, comme
„ on l'a vu, que cet Ouvrage avoit été porté au degré de perfection auquel il pouvoit attein-
„ dre; tout le monde ne jugea pas comme lui. Le célébre M. Louïs-Ellies du Pin, aidé de M. Douziéme Edition du Moréri.
„ l'Abbé Brochard, l'un des Sous-Principaux du Collége des Quatre Nations, entreprit de
„ revoir le Moréri, & en quelque ſorte de le refondre. Ce projet étoit digne de cet habile &
„ infatigable Hiſtorien. Pour connoître les changemens qu'on fit alors dans le Dictionaire, on
„ n'a qu'à lire ce paſſage, tiré de la Préface du ſavant Editeur. *On auroit ſouhaité*, dit-il, *pou-*
„ *voir donner un ſimple Supplément d'Articles nouveaux; mais il y en a eu tant d'anciens qu'il a*
„ *fallu retoucher ou réformer, qu'il n'a pas été poſſible de ne point refondre tout le corps de l'Ou-*
„ *vrage. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui étoit la partie la plus négligée dans le Dictionaire, & cependant la plus importante, ſe trouvera dans cette édition très fidélement écrite.* (4) *On y*
„ *a réformé & étendu pluſieurs Articles qui la concernent. Les Vies des Péres & des Auteurs*
„ *Eccléſiaſtiques, & les choſes qui regardent leurs Ouvrages, y ſont rapportées avec exactitude;*
„ *celles des Saints, dont il n'y avoit auparavant qu'un petit nombre dans le Dictionaire, y ſont*
„ *inſérées. La Chronologie y eſt réformée en pluſieurs endroits. On y ajoûté quantité d'Articles*
„ *ſur l'Hiſtoire & ſur la Géographie ancienne & moderne; & on y a même inſéré les Antiqui-*
„ *tez Gréques & Romaines. On y a mis des Notes critiques, ſoit pour éclaircir les difficultez qui*
„ *ſe rencontrent dans les faits rapportez, ſoit pour fixer la Chronologie, ſoit pour indiquer ce*
„ *qu'il y a de faux & de douteux dans les Articles. Les Généalogies ont été revues, reſtituées &*
„ *continuées par un homme très habile ſur cette matiére. Le ſtile a été corrigé en pluſieurs en-*
„ *droits.* C'eſt-là l'idée que l'on donne de l'édition qui parut à Paris en 1712, en cinq volu-
„ mes *in folio*. Que les Editeurs ne ſe vantent plus après cela, d'avoir porté le Dictionaire
„ Hiſtorique à ſa perfection, quand on voit combien un nouveau Réviſeur, lorſqu'il eſt habile,
„ trouve à corriger & à augmenter dans les éditions précédentes.

„ Il eſt ſûrement deſagréable pour le Public lettré, lorſque les éditions d'un auſſi gros Livre Second Supplément François.
„ que le Moréri, & d'un prix auſſi conſidérable, ſe multiplient coup ſur coup avec de nom-
„ breuſes additions & corrections. Ceux qui ont les premiéres éditions ſe trouvent dans la fâ-
„ cheuſe alternative, ou de ſe priver des lumiéres d'une nouvelle édition, ou de perdre ce qu'ils
„ ont donné pour l'édition qu'ils ont entre les mains. C'eſt dans la vue de tirer de cet embar-
„ ras les premiers Acheteurs, que l'on a donné des Supplémens de tems en tems. C'eſt ce que
„ l'on

(1) La politeſſe de l'Anonyme trahit ſa Logique dans cet endroit; car enfin ſi cet Ouvrage a toute la perfection qu'il peut avoir, à quoi bon de nouvelles Remarques?

(2) Si ces Remarques ſont du P. Ange, comme on les lui attribue, il ſe loue ici modeſtement, ayant aidé M. Vaultier à corriger la Chronologie.

(3) A Rotterdam en 1706.

(4) La Bibliothéque univerſelle des Auteurs Eccléſiaſtiques, de M. du Pin, a été comme fondue dans cette édition,

* * *

„ l'on fit encore à Paris en 1714, en faveur de ceux qui ſouhaitoient d'avoir les additions & les
„ corrections de M. du Pin. On dit dans l'Avertiſſement de ce Supplément, *qu'il eſt compoſé des*
„ *Articles nouveaux*, (a) *réformez dans la dernière Edition, pour ſervir de Supplément aux é-*
„ *ditions précédentes, afin que ceux qui en ſont fournis ne ſoient pas obligez d'acheter la nouvelle.*

(a) *Préface du Supplément de Hollande de 1716.*

„ Les Libraires de Hollande étoient ſimples ſpectateurs depuis longtems, pendant que les Fran-
„ çois imprimoient & réimprimoient le Moréri. Ils réſolurent donc de rappeller de nouveau chez
„ eux le débit d'un Dictionaire dont ils s'étoient ſi bien trouvez. Pour venir à leurs fins, ils
Troiſiéme Supplément François.
„ prièrent le célébre M. Bernard de compoſer un Supplément. Il y travailla pluſieurs années,
„ & enfin ayant joint à ſon travail le dernier Supplément des François, il publia en 1716, deux
„ aſſez gros volumes *in folio*. Il n'inſéra pas crûment le Supplément de Paris dans ſon propre
(b) *Ib.* „ Ouvrage; il en corrigea un bon nombre de fautes, ſans ſe vanter, (b) *dit-il*, de les avoir
„ toutes ôtées. Comme on avoit négligé de mettre dans l'édition du Supplément de Paris,
„ tout ce qu'il y avoit de nouveau dans le Moréri de 1712, M. Bernard joignit à ſon Supplé-
„ ment ces Articles qui avoient été omis. Il n'eſt pas néceſſaire de dire que M. Bernard don-
„ na un grand nombre d'Articles nouveaux d'Hiſtoire & de Géographie; la choſe parle d'elle-
„ même. Il faut cependant remarquer qu'il ne ſe propoſa point d'allonger, ni de critiquer
„ les Articles qui ſe trouvoient actuellement dans le Moréri. Il laiſſa cette tâche à de nouveaux
„ Réviſeurs. (1)

Treiziéme Edition de Moréri.

„ On ne tarda pas à faire paroître une nouvelle édition à Paris. Comme les Hollandois a-
„ voient profité du Supplément de Paris, les Libraires François, à leur tour, firent uſage du
„ Supplément de Hollande. M. l'Abbé Le Cointe, ſous les yeux de feu M. du Pin, ſe don-
„ na la peine d'extraire du Supplément de 1716, ce qui ne ſe trouvoit pas dans l'édition de
(c) *La Préface du Dictionaire de 1718.*
„ 1712. Il ne ſe borna pas à glaner dans cet unique champ. (c) La Bibliothéque Orientale
„ de M. d'Herbelot lui fournit un très grand nombre d'Articles. Il en trouva encore dans les
„ Dictionaires Chronologiques & Géographiques, ſans oublier pluſieurs Généalogies des é-
„ trangers. Le Réviſeur dit, *qu'on n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre cette édition plus*
„ *complette que les précédentes, & que ſi quelqu'un entreprend d'y ajoûter quelque choſe, on lui*
„ *dira avec raiſon*, in ſilvam ne ligna feras. On va voir cependant que l'on n'a pas cru qu'il
„ étoit abſurde de verſer encore de l'eau dans ce vaſte Océan, & de purifier une bonne partie
„ de celle qui y croupiſſoit depuis longtems.

Quatorziéme Edition.

„ C'eſt ce qui paroît par l'Edition de Paris de 1725, qui eſt en ſix volumes *in folio*. Le ſa-
„ vant Editeur qui en a pris ſoin, déclare d'abord dans ſa Préface, qu'il a adopté un nouveau
„ ſyſtême de Chronologie. M. Vaultier s'étoit fixé au calcul d'Uſſérius, qui compte 4004 ans
„ depuis la Création du Monde juſques à Jéſus-Chriſt; au-lieu que le nouvel Editeur, s'appuyant
„ ſur la Vulgate, fait cette premiére Période du Monde de 4035 ans. Il dit enſuite, qu'on
„ a augmenté cette édition de pluſieurs Articles de Géographie, de l'Hiſtoire de pluſieurs Hom-
„ mes illuſtres, & de différens Ordres; de divers Articles de Mythologie, d'une Table Chro-
„ nologique de tous les Cardinaux, & ſur-tout de l'Hiſtoire de la Bulgarie & de la Dalmatie.
„ Telle eſt l'origine, & tels ſont les progrès du grand Dictionaire Hiſtorique juſques à l'é-
„ dition dont on publie actuellement les trois premiers volumes. Si M. Moréri revenoit dans
„ le monde, il ſe féliciteroit d'avoir tracé le premier plan d'un Ouvrage dont tant d'Auteurs
„ ont pris un ſoin particulier, pour lui donner une étendue & une perfection que ſon premier
„ Auteur ne lui auroit jamais donnée. Mais en même tems il avoueroit de bonne foi, que ce
„ Dictionaire eſt moins à lui, qu'aux divers Réviſeurs qui l'ont rendu ſi différent de ce qu'il é-
„ toit dans ſon origine. C'eſt dans cette vue qu'on a cru devoir changer un peu le titre du
„ Dictionaire, afin que l'on voye d'abord que c'eſt ici l'Ouvrage de pluſieurs Auteurs qui ſe
„ ſont ſuccédé les uns aux autres.

Traductions & Editions Angloiſes.

„ Les Nations qui n'entendent pas la Langue Françoiſe, n'ont pas voulu être privées du
„ grand Recueil Hiſtorique & Géographique commencé par Moréri. Elles s'en ſont procurées
„ des Traductions, auxquelles leurs Savans ont fait des additions & des changemens conſidé-
„ rables. Les Anglois ſont les premiers qui ayent traduit le Moréri. Cette Nation eſt trop
„ portée aux Sciences, pour négliger de ſe fournir de tout ce qui peut ſeconder ſon inclina-
„ tion. D'ailleurs il n'y avoit point de Nation qui eût plus de droit ſur le Moréri François,
„ que l'Angloiſe. L'Editeur de la douziéme édition de Paris aſſûre, que Moréri forma ſon
„ Dictionaire ſur le plan de celui de (2) M. *Lloyd*, ſavant Anglois qui y avoit travaillé pen-
„ dant 30 ans. Il ajoûte que M. Lloyd fit imprimer ſa compilation à Oxford en 1670, & que
„ c'eſt le premier Dictionaire Hiſtorique qui ſoit parvenu à quelque perfection.

„ Quoi qu'il en ſoit, on vit paroître en 1694, une édition Angloiſe du Moréri. Cette
„ Traduction ſe fit ſur la ſixiéme édition Françoiſe, qui eſt la premiére de la Réviſion de M.
„ Le Clerc. L'Editeur Anglois ne ſe fait pas paſſer pour un ſimple Traducteur. On déclare
„ dans la Préface, qu'on a corrigé un bon nombre de fautes qui ſe trouvent dans l'édition

„ que

(1) Il y a une édition de Hollande de l'an 1717, qui porte le titre de dixiéme Edition, pour montrer, apparemment, qu'elle ne différe en rien de celle qui fut revue en 1701 par les ſoins de M. Le Clerc. Peut-être même n'y a-t-il eu que le titre de rafraîchi. Cette Politique n'eſt pas inconnue aux Libraires.

(2) Il eſt vrai que Lloyd avoit tiré parti du Dictionaire de Charles Etienne, qui avoit formé ſa compilation d'après les Mémoires de Robert. Charles fit imprimer ſon Ouvrage pour la premiére fois en 1596. Nicolas Lloyd Maître ès Arts naquit en 1634, & mourut en 1682. Le Dictionaire qu'il entreprit à l'occaſion des défauts qu'il apperçut dans celui de Charles Etienne, eſt un in-*folio* avec ce titre, *Dictionarium Hiſtor. Geogr. Politicum, &c.*

„ que l'on a eu devant les yeux, & qu'on a augmenté le nombre des Articles; ſur-tout, que „ l'édition Angloiſe a été enrichie de l'Hiſtoire & de la Géographie de la Grande-Bretagne & „ de l'Irlande; de même que de la Généalogie de diverſes Familles illuſtres de ces Royaumes.

„ Cette édition n'empêcha pas M. Jérémie Collier, Maître ès Arts, de travailler à en don- „ ner une nouvelle, plus complette & plus correcte. Il s'attacha pour le fonds de ſon Ouvra- „ ge à la huitiéme édition Françoiſe, la meilleure que l'on eût alors. Mais il y fit des chan- „ gemens & des augmentations conſidérables par rapport à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Profane, „ à la Mythologie, à la Géographie, &c. & à l'Hiſtoire d'Angleterre. Suivant ſa ſupputation, „ ſes additions, ſans compter les corrections, vont à plus de 80 feuilles. Au reſte, il avertit „ que dans ſes augmentations ſur l'Hiſtoire moderne, il n'eſt pas allé plus loin que l'année „ 1688.

„ En 1705, M. Collier publia un volume pour ſervir de Supplément à ſon édition. Il y fait „ deux choſes. 1. Il donne plus d'étendue à divers Articles, qui ſe trouvoient dans le Moré- „ ri Anglois auquel il renvoye. 2. Il raſſemble dans ce Supplément quantité d'Articles nou- „ veaux, & ſur-tout des Articles de Philologie. Outre cela, l'Hiſtoire moderne y eſt conti- „ nuée juſques en 1705, mais d'une autre main.

„ Enfin M. Collier publia en 1721 un ſecond Supplément, ſous le titre d'*Appendix*. Ce „ Supplément eſt presque entiérement tiré de celui qui fut imprimé en Hollande en 1716, & „ dont on a parlé ci-deſſus. C'eſt ainſi que les Anglois, en pillant les François & les Hollan- „ dois, mettoient, par leurs corrections, le Dictionaire Anglois en état de pouvoir ſervir à „ de juſtes répreſailles.

„ Les Allemands aiment l'Hiſtoire & les Recueils; ils y ſont habiles. Il ne faut donc pas Traductions & Editions Allemandes. „ être ſurpris, qu'on ait entrepris en Allemagne la Traduction & l'augmentation du Mo- „ réri. La premiére édition fut procurée par *Fritſch* Libraire de Leipzik, & elle parut en „ 1709. Elle eſt ornée d'une belle Préface du célébre M. Buddée, datée de Iéne du neuviéme „ Août 1709. On y apprend au Public, de quelle manière cette édition a été exécutée, & „ qui ſont ceux qui y ont travaillé.

„ Les Editeurs ne ſe contentérent pas de faire les ſimples Traducteurs, ils corrigérent & „ augmentérent conſidérablement l'Ouvrage; ſur-tout par rapport à l'Hiſtoire & à la Géogra- „ phie d'Allemagne. Cette édition, dit la Préface, renferme 2000 Articles nouveaux. M. „ Buddée étoit encore Profeſſeur à Halle, lorſqu'il commença cette Réviſion, & il la conti- „ nua à Iéne. Il eut pour Aides Mrs. *Ferdinand-Frédéric Bresler d'Aſchembourg*, Patricien „ de Breſlaw; *André Ubl d'Uffenheim*; & M. *Burcard Gotthelff Struvius*, Profeſſeur en Hiſ- „ toire à Iéne, qui eut la meilleure part à cet Ouvrage. Tout paſſa ſous les yeux du ſavant „ Buddée.

„ Lorsque cette édition parut, elle ne fut pas approuvée à tous égards. On trouva que les „ Traducteurs avoient fait des fautes ridicules, pour n'avoir pas compris le ſens du (1) Moré- „ ri François; & que dans l'Hiſtoire & la Géographie, on avoit ſouvent bronché. C'eſt ce „ qui fit entreprendre une nouvelle édition, qui parut chez le même Libraire en 1722. On ne „ trouve plus dans cette édition la Préface de M. (2) Buddée. On s'eſt contenté d'un court „ Avertiſſement, où l'on aſſure que l'on a refondu plus de la moitié de l'Ouvrage, & qu'outre „ cela, le Dictionaire a été augmenté.

„ Les éditions de Leipzik avoient deux défauts eſſentiels, elles étoient exorbitamment ché- „ res, & très fautives. Mrs. Brandmuller Libraires de Bâle, ſachant qu'on ſe plaignoit à ces „ deux égards, crurent obliger le Public en faiſant travailler à une édition plus correcte & plus „ ample que les deux d'Allemagne, & en la donnant à un prix très modique. Pour exécuter „ ce deſſein, ils s'adreſſérent à trois ſavans Profeſſeurs de Bâle, bien propres à donner au Dic- „ tionaire Hiſtorique un haut degré de perfection. On en conviendra, lorsque l'on ſaura que „ M. *J. C. Iſelin* Docteur & Profeſſeur en Théologie, & Membre de l'Académie des Inſcrip- „ tions de Paris; M. *J. L. Frey* Docteur en Théologie, Profeſſeur ordinaire en Hiſtoire, & „ Profeſſeur honoraire en Théologie; & M. *J. R. Waldkirch* Docteur & Profeſſeur en Droit, „ ſe chargérent de l'Ouvrage. Le premier prit pour ſa tâche la correction & l'augmentation „ des Articles qui en avoient beſoin. Il ſe propoſa ſur-tout, de retoucher les Articles qui re- „ gardent l'Hiſtoire & la Géographie anciennes; les Antiquitez Romaines & Gréques: matié- „ res où ſes connoiſſances & ſes découvertes étonnent les plus habiles. Le ſecond fut chargé „ de donner la Vie des illuſtres Anglois qui ſe ſont diſtinguez dans les Sciences, & des Auteurs „ Orientaux. Sa profonde érudition, & ſes talens exquis, répondent de la juſteſſe & du choix „ de tous ſes extraits. Le troiſiéme eut pour ſa part l'Hiſtoire & la Géographie de la Suiſſe; ſu- „ jets ſur leſquels il avoit publié des Ouvrages, & qui conſéquemment lui étoient parfaitement „ connus. Ce Savant fournit encore pluſieurs Articles de Géographie & d'Hiſtoire littéraire.

„ Les deux premiers volumes de cette édition ayant paru en 1726, le Libraire de Leipzik „ ſe ſervit de la plume d'un Savant pour décrier cet Ouvrage. On s'attacha ſur-tout à cenſu-

„ rer

(1) On avoit travaillé ſur l'édition de 1708, qui eſt la quatriéme de M. Le Clerc & la dixiéme du Moréri.

(2) On aſſure que ce Savant ſe repentit d'avoir fait une Préface qui annonçoit plus que l'Edition ne renfermoit, & qu'il ne s'étoit porté à donner de tels éloges à cet Ouvrage, que ſur le rapport du Libraire qui lui avoit groſſi les objets. Mais ſi ce grand homme eût écrit ſa Préface ſur de ſimples récits, auroit il marqué qu'il avoit travaillé à cette Réviſion, & que tout l'Ouvrage avoit paſſé ſous ſes yeux? Il y a là un vuide qu'on ne peut ni ne veut remplir.

» rer le ſtyle & la longueur de quelques Articles. M. le Docteur Iſelin ſe vit forcé à prendre » la plume pour relancer le Cenſeur; & dans une (1) Préface, qu'il mit au devant du troiſiéme » volume, il fit comprendre, que le Critique tomboit lui-même en diverſes fautes; que la lon- » gueur des Articles dont on ſe plaignoit, étoit néceſſaire; & qu'il y avoit un nombre prodi- » gieux d'erreurs dans les éditions Allemandes.

» La meilleure Apologie fut le débit rapide de cette édition, l'applaudiſſement avec lequel » elle fut reçue, & l'heureuſe néceſſité où le Libraire ſe trouva d'en commencer une nouvelle, » presque avant que d'avoir fini la premiére (2). On a puiſé abondamment dans cette ex- » cellente édition, pour enrichir la Françoiſe que l'on commence à diſtribuer. Un Traduc- » teur (a) a été chargé de donner la verſion Françoiſe des Articles qui ont paru curieux & im- » portans (3). On n'a pas toujours mis au bas de ces Articles, qu'on les tiroit de l'édition Al- » lemande: on ne l'a fait, le plus ſouvent, que lorsque l'Article n'étoit appuyé que ſur l'au- » torité des ſavans Editeurs.

(a) *M. A. J. Buxtorf Min. du S. Ev.*

Traduction & Edition Hollandoiſe.

» Les Hollandois ne ſe ſont pas contentez d'avoir réimprimé pluſieurs fois le Moréri Fran- » çois; ils ont voulu l'avoir en leur Langue. Pluſieurs Savans de ce Païs-là (4) ont été em- » ployez à cette édition, dont le premier volume a été publié en 1725, & les autres peu d'an- » nées après. Les ſavans Editeurs avertiſſent le Public, qu'ils ont travaillé ſur les meilleures é- » ditions Françoiſes, Allemandes, & Angloiſes; qu'ils ont augmenté l'Ouvrage de pluſieurs » Articles qui ſe faiſoient deſirer, & ſur-tout de la Géographie & de l'Hiſtoire des Provinces-U- » nies, de même que des Généalogies des plus illuſtres Familles des Païs-Bas. Ils remarquent, » que puisque l'édition qu'ils donnent, renferme tout ce qu'il y a de bon dans les autres, » quelles qu'elles ſoient, & même davantage, il ſuit de-là qu'on doit la regarder comme la » meilleure qu'il y ait. C'eſt-là la concluſion de chaque nouvel Editeur; comme il a eu » pour but de renchérir ſur ceux qui l'ont précédé, il croit devoir donner la préférence à ſon » Ouvrage.»

Deux nouvelles Verſions.

» Le Public doit s'attendre encore, ſuivant toutes les apparences, à voir paroître deux nou- » velles Verſions du Moréri, l'une Eſclavonne, & l'autre Italienne. Un Anonyme écrivoit en » 1716, au mois de Septembre, que le Czar, *pour augmenter les lumiéres de ſes Sujets, faiſoit* » *traduire en Langue Eſclavonne*, le Dictionaire de Buddeus (b); *& que quatre Moines fort* » *verſés dans cette Langue y travailloient actuellement à Prague.* Le livre de cet Anonyme eſt » en Allemand avec ce titre, *La Ruſſie métamorphoſée*, & a été imprimé à Francfort ſur le » Mein chez *Nicolas Förſter* en 1721. Pour la Verſion Italienne, voici ce que l'on trouve » dans la Bibliothéque Italique, (c) que Mainardi *Imprimeur de la Chambre Apoſtolique a pu-* » *blié un Avis, par lequel il apprend au Public qu'il imprime actuellement* (*en* 1728) *le Dictio-* » *naire Hiſtorique de Moréri traduit en Italien.* On n'a pas pu apprendre encore ſi ces deux » projets ſont heureuſement exécutez.

(b) *C'eſt le Moréri avec une Préface de ce Savant.*

(c) Tom. 1. p. 292.

(1) C'eſt auſſi à ce célébre Profeſſeur que le Public eſt redevable de la Préface qui eſt à la tête de tout l'Ouvrage.
(2) On vient de voir paroître une nouvelle édition Allemande à Leipzik en quatre volumes, dont le premier a été diſtribué.
(3) C'eſt le même qui a traduit les Articles que l'on a empruntez des éditions Angloiſe & Hollandoiſe.
(4) Voici leurs noms: M. *Herman van de Wall*, Miniſtre à Amſterdam; M. *Gerard Outhof*, Paſteur & Recteur à Kampen; M. *Matthieu Broedrus van Nidek*, Jurisconſulte; M. *David van Hoogſtraten*, Docteur en Médecine; M. *Jean Louis Schuer*, & M. *Arnold Henri Weſterbovius*, Recteur & Miniſtre à Tergou.

AVER-

AVERTISSEMENT.

Lorsqu'on ne trouvera pas ſous la Lettre S, *le mot que l'on cherche, il faut recourir à la Lettre* Z; *& réciproquement, il faut chercher ſous la Lettre* S, *ce que l'on n'aura point trouvé ſous la Lettre* Z. *La même choſe a lieu pour les Lettres* I *&* Y.

Les noms des Cardinaux promus depuis 1733, étant venus trop tard pour avoir place dans les Additions à la Lettre *C*, on a été obligé de les renvoyer ici.

Suite de la Liſte des Cardinaux.

1734. { *Aldrovandi*, né le 13 Septembre 1668.
Cenci, né le 31 Mai 1676.
Lanfredini, né le 26 Octobre 1680.
Piéri, né le 29 Septembre 1676.

1735. { *Spinelli*, né le 2 Février 1694.
Infant d'Eſpagne, né le 25 Juillet 1727.

1737. { *De Almeyda*, né le 5 Octobre 1670.
D'Auvergne, né le 5 Novembre 1671.
De Lamberg, né en 1680.
De Molina, né le 5 Janvier 1679.
Lipski, né le 15 Juin 1690.
Rezzonico, né le 7 Mars 1693.

1738. { *Delci*, né le 7 Mars 1670.
Paſſionéi, né le 2 Décembre 1682.

1739. { *Valenti Gonzaga*, né . . . . . .
Stampa, né . . . . . .
De Tencin, né . . . . . .

PRIVILEGIE.

DE STATEN VAN HOLLAND ENDE WESTVRIESLAND. Doen te weeten. Alſoo ons te kennen is gegeven by *Pierre Brunel*, de *Wetſteins* en *Smith*, *Pieter de Coup*, beneffens *Hendrick van Waasbergen*, als gekogt hebbende de portie van *David Mortier*, alle Burgers en Boekverkopers der Stad Amſterdam; *Samuel Luchtmans* Burger en Boekverkoper der Stad Leyden, als gekogt hebbende de portie van *A. Moetjens*, ſynde de bovengemelde geſamentlyke Compagnons nog Kopers geweeſt van de portie van *L.* en *H. van Dolen*, en nu weſentlyk geſamentlyke beſitters van ons Privilegie aen hen in den jare 1715, als breeder in de Copie, ons geëxhibeert was geſpecificeert, den Supplianten op het Boek genaamt *Le Grand Dictionaire Hiſtorique de Mr. Moréri, ou le Mélange Curieux de l'Hiſtoire Sacrée & Profane &c.* als ook het Supplement daer van apart verleent, nu ſes volle *in folio* te ſamen uytmakende. Dog alſoo het voorſz. Privilegie haeſt ſtont te expireren, en de Supplianten te weeten waeren gekomen, dat hen het voorſz. Werck weſentlyk in Switſerland wierd naegedruckt, en tot hunne merckelyke ſchade en nadeel hier te Lande ſoude werden ingevoert door baatſoekende menſchen, ingevalle de Supplianten in tyds hunne Privilegie, grootgunſtig door ons hen verleend, niet quamen te vernieuwen. Soo was der voorſz. Supplten. oodmoedig verſoek, om Prolongatie van het voorſz. verleende Privilegie op 't voorſz. Boek, genaemt *Dictionaire de Moreri*, breeder in 't hooft vermeld, om 't ſelve Boek met het Supplement, ofte by vernieuwing van Druk, 't Supplement op ſyn plaats in 't Werck ingevoegt, met alle ſulke verbeteringen, door de Supplten., of by hun overlyden, door derſelver Erven, ofte die, ſoo by koop hun regt mogte verkrygen, te drucken, doen drucken, met verbod van de voorſz. gemelde Switſerſe, of eenige andere Druck hier te Landen in te brengen, uyt te geven of te verkopen, of het voorſz. Boek hier te Landen na te drucken, te doen nadrucken, uyt te geven ofte te verkopen, op de verbeurte van alle de naegedruckte, ingebragte of verkogte exemplaren, neffens een boeten van drie duyſend guldens t'elkens te verbeuren, ſoo dikmaals deſelve ſullen werden agterhaald: SOO IS 'T, dat wy de ſaek en 't voorſz. verſoek overgemerckt hebbende, ende genegen weſende ter beede van de Supplten., uyt onſe regte wetenſchap, ſouveraine Magt en Autoriteyt deſelve Supplianten, geconſenteert, geaccordeert en geoctroyeert hebben, conſenteren, accorderen en octroyeren haer by deſen, dat ſy geduerende den tyd van vyftien eerſt agtereen volgende jaren het voorſz. Boek genaemt *le Grand Dictionaire Hiſtorique de Mr. Moréri, ou le Mélange Curieux de l'Hiſtoire Sacrée & Profane &c.* als ook het Supplement daer van apart, nu ſes voll. *in folio* te ſamen uytmakende, in dier voegen als ſulks by de Supplten. is verſogt, en hier vooren uytgedruckt ſtaet, binnen den voorſz. onſen Lande alleen ſullen mogen drucken, doen drucken, uytgeven en verkopen, verbiedende daer omme allen ende eenen ygelyken, het ſelve Boek in 't geheel ofte ten deel te drucken, na te drucken, te doen nae drucken, te verhandelen ofte verkopen, ofte elders naergedruckt binnen den ſelven onſen Lande te brengen, uyt te geven ofte te verhandelen en verkopen, op verbeurte van alle de naegedruckte, ingebragte, verhandelde ofte verkogte Exemplaeren, ende een boete van drie duyſend guldens daer en booven te verbeuren, te appliceren een derde part voor den Officier die de Calange doen ſal, een derde part voor den Armen der plaatſe daer het Caſus voorvallen ſal, en het reſterende derde part voor de Supplianten, en dit telkens ſoo meenigmaal als deſelve ſullen werden agterhaalt: alles in dien verſtande, dat wy de Supplten. met deſen onſen Octroye alleen willende gratificeren, tot verhoedinge van haere ſchade door het naedrucken van het voorſz. Werck, daer door in geenigen deele verſtaan, den innehouden van dien te authoriſeren, ofte te advoueren, ende veel min het ſelve onder onſe protectie ende beſcherminge eenig meerder credit, aanſien ofte reputatie te geven, nemaer de Supplianten, in cas daer inne iets onbehoorlyks ſoude influeren, alle het ſelve tot haeren laſte ſullen gehouden weſen te verantwoorden; ten dien eynde wel expreſſelyk begerende, dat by aldien ſy deſen onſen Octroye voor het ſelve Werck ſullen willen ſtellen, daer van geene geabrevieerde of gecontraheerde mentie ſullen mogen maeken, nemaer gehouden weſen het ſelve Octroy in 't geheel, en ſonder eenige omiſſie daer voor te drucken ofte te doen drucken, en dat ſy gehouden ſullen ſyn een Exemplaer van het voorſz. Werck op groot Papier, gebonden en wel geconditioneert te brengen in de Bibliotheek van onſe Univerſiteyt te Leyden, binnen den tyd van ſes weeken, na dat ſy Supplianten het ſelve Werck ſullen hebben beginnen uyt te geven, op een boete van ſes hondert guldens, na expiratie der voorſz. ſes weeken by de Supplianten te verbeuren ten behoeven van de Nederduytſe Armen van de plaats alwaar de Supplianten woonen; en voorts op pœne van metter daat verſteeken te ſyn van het effect van deſen Octroye. Dat ook de Supplianten, ſchoon by het ingaen van dit Octroy een Exemplaer gelevert hebbende aen de voorſz. onſe Bibliotheek, by ſoo verre ſy geduerende den tyd van dit Octroy, het ſelve Werck ſoude willen herdrucken met eenige obſervatien, noten, vermeerderingen, veranderingen, correctien of anders, hoe genaamt, of ook in een ander formaat, gehouden ſullen ſyn wederom een ander Exemplaar van het ſelve Werck geconditioneert als vooren, te brengen in de voorſz. Bibliotheek, binnen deſelve tyd, en op de boete en pœnaliteyt, als vooren. Ende ten eynde de Supplianten deſen onſen Conſente ende Octroye moge genieten als nae behooren, laſten wy allen ende eenen ygelyken dien het aengaan mag, dat ſy de Supplianten, van den inhouden van deſen, doen, laten ende gedogen, ruſtelyk, vreedelyk ende volkomentlyk genieten ende gebruyken, ceſſerende alle belet ter contrarie. Gegeven in den Hage onder onſen grooten Zegele hier aen doen hangen op den veertienden December, in 't jaar onſes Heere ende Saligmakers, duyſend ſevenhondert en negen en twintig.

J. G. V. BOETZELAER VT.

TER ORDONNANTIE VAN DE STATEN

WILLEM BUYS.

Aan de Supplianten ſyn nevens dit Octroy ter hand geſtelt, by Extract Autenticq, haar Ed. Groot Mog. Reſolutien van den 28 Juny 1715, en 30 April 1728, ten eynde om ſig daer nae te reguleeren.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

ADAM, premier homme de la race humaine, étoit créé le sixième jour du monde, le vingt-cinquième de Mars, selon la supputation des Septante, 5199 ans avant la naissance de Jesus-Christ, & 4004 ans avant l'Ere vulgaire. Il fut créé à l'image de Dieu, c'est-à-dire, qu'il fut créé juste, saint, & sans aucune inclination vicieuse. Dieu le forma du limon de la terre, & lui donna une ame raisonnable, immortelle, & capable de connoître son Créateur, & de l'aimer. Il le mit dans le Paradis terrestre, qui étoit situé en Asie, dans la Mésopotamie, entre le fleuve Euphrate, le Tigre, le Phison & le Géhon. Il lui donna Eve pour femme, & la lui amena. Il lui défendit de manger du fruit de la science du bien & du mal, sous peine de mort. Adam & Eve ne furent pas plutôt dans le Paradis terrestre, qu'ils commencerent à multiplier. Ils eurent Caïn, Abel, & plusieurs autres fils & filles, dont on ne sait point les noms. Caïn tua son frere Abel, & fut maudit de Dieu. Adam & Eve eurent encore un fils, qui fut nommé Seth, environ l'an 230 du monde. Adam

Adam, dans son jeune âge, conserva sa vie, par deux Miracles. Il y a des Auteurs qui prétendent que Dieu lui donna également deux femmes, nommées Lilith & Eve.

Adam & ses deux premieres Femmes.

Quand on montre par Eve ou par Ilgin, dame ou femme de l'A-, on entend parler de la premiere femme d'Adam, selon quelques Auteurs Rabbins. Ceux-ci disent que Dieu créa Adam & Lilith, tous deux de terre, & qu'ils eurent de grandes querelles, parce que la premiere prétendoit être égale à son mari, & ne vouloir point être sous lui. Lilith, voyant qu'elle ne pouvoir vaincre Adam, le quitta, & se retira dans la Mer Rouge, où elle devint mere de plusieurs démons. Adam, abandonné de Lilith, demanda à Dieu une autre femme, & Dieu lui donna Eve. Voyez Lilith.

Adam, Roi de Jérusalem. Adam, Roi de Jérusalem, succéda à Adonibezec. Il régna sept ans, & mourut l'an 1171 avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur Héber, qui régna quatre ans.

Adam, Roi de Sodome. Adam, Roi de Sodome, fut un des cinq Rois qui se révolterent contre Chodorlahomor, Roi d'Elam, l'an du monde 2083, & 1921 avant Jesus-Christ. Il fut défait par ce Roi, & par ses trois Alliés, dans la vallée de Siddim, qui est la même que la mer Morte. Voyez Genese, chap. 14.

Adam

Bibliothèque Numérique

Dans les noms propres A eſt ſouvent mis pour *Aulus*. Mais parce qu'on écrivoit ſans ſéparer les mots, cela a fait quelquefois équivoque. Témoin le mot *Agellius*, dont les uns croyent que l'*A* ſignifie *Aulus*, & les autres que c'eſt ſeulement la premiére lettre du mot *Agellius*.

Deux *aa* de ſuite chez les Latins, vouloient dire *Auguſti* au plurier, & trois *aaa* ſignifioient *Auro*, *Argento*, *Ære*. * Danet, *Diſt. des Ant. Grég. & Rom.*

On ſe ſert de la lettre A chez les Grecs & les Latins dans la compoſition des mots. Les Grecs l'employent ſur tout pour ſignifier une négation ou privation de ce que ſignifie ordinairement le terme à la tête duquel il eſt ajoûté.

* Chez les Grecs la lettre *A* ou *Alpha* eſt une lettre d'ordre pour dire *premier*, & de nombre pour marquer *un*. Lorsqu'elle étoit une lettre numérale, on traçoit deſſus une petite barre, ou un accent aigu, pour le diſtinguer de l'*A* d'ordre. Ils appelloient auſſi cette lettre ἀνὰ, c'eſt à dire *menace*, parce que dans l'Ecriture ſainte les menaces de Dieu commencent ordinairement par un *A* Ils employent auſſi *Alpha* pour déſigner l'imperfection, comme *Oméga* pour marquer la perfection. * Hofman, *Lex. Univ.* Danet, *Diſt. des Ant. Grég. & Rom.*

A dans la Muſique ſert pour la gamme, qui eſt compoſée des ſept premieres lettres de notre Alphabet Souvent *A* ſe met tout ſeul pour dire *Alto* ou *Altus*, c'eſt à dire, Haute-contre. Quelquefois on la met au-deſſus du chant, pour marquer qu'il faut élever ſa voix.

On s'en ſert auſſi dans le Blaſon. Par exemple *A* avec une épée & un poignard, fait les anciennes armoiries de la maiſon de Dieterichſtein; & les Barons & Comtes d'Althan portent un *A* de ſable, c'eſt à dire, noir, ſur une faſce d'argent.

Sur les différentes ſignifications de la lettre A, * conſultez Iſidore, *Etymol. lib.* 1. Pierius, *Hieroglyph lib.* 47. Ludolphus, *Hiſt. Æthiop* Voſſius, Sanctius, la *Méthode Latine du Port Royal*, au *Traité des Lettres*.

A. D. dans les lettres que les Anciens s'écrivoient, ſignifioit *ante diem*. Des Copiſtes ignorans n'en ſachant pas la ſignification, en ont fait *ad*. C'eſt ce qui fait que dans pluſieurs éditions des lettres de Cicéron, on lit *ad iv. Kal. ad vj. Id. ad iij. Non.* &c. au lieu d'*ante diem iv.* &c. comme il faut lire; ainſi que Paul Manuce l'a remarqué. On trouve dans Valérius Probus A. D. P. pour dire *ante diem pridie*.

A A.

AA tiré du mot Grec Ἀα, eſt le confluent ou l'amas de diverſes eaux: car c'eſt ainſi qu'on doit entendre la définition qu'en donne Héſychius, Σύρρυσις ὑδάτων. Ce nom eſt commun à pluſieurs riviéres.

AA *& Alpha*, nom de trois riviéres de Suiſſe.

La premiére, qui eſt dans le païs d'Argow, ſort du mont Brunig, paſſe par le Canton d'Underwald, arroſe le bourg de Sarnen, & ſe perd dans le Lac de Lucerne.

La ſeconde, dans le Turgow, ſort du Lac Pfaffickerſée, & groſſie de pluſieurs ruiſſeaux, entre dans un autre Lac nommé *Greifſeeſée*. La vallée d'Artal, qui eſt traverſée par ce fleuve, en a tiré ſon nom, auſſi-bien qu'une ancienne maiſon de ce païs-là.

La troiſiéme, eſt la Limage, laquelle en ſortant du Lac de Zurich, porte le nom d'*Aa* pendant qu'elle coule dans cette ville, & le perd pour reprendre celui de Limage dès qu'elle a quitté l'enceinte des murailles. * Stumpf. *l.* 6. & 7. Baudrand, *Diſt. Geograph.*

AA, nom de onze riviéres des Païs-Bas.

La premiére a ſon cours dans la province d'Overiſſel, & après avoir baigné la ville de Steenwic, dont elle eſt quelquefois appellée *Steenwicker-Aa*, elle ſe décharge dans le Zuiderzée à Blocziil, forteresſe de la même province, d'où elle tire auſſi le nom de *Blockziller-Aa*.

La ſeconde, dont le nom en Latin eſt *Agnio*, prend ſa ſource dans l'Artois au deſſous de Rumilli-le-Comte, paſſe à Térouanne & à ſaint Omer, & ſe jette dans la Manche ou Mer Britannique, au deſſous de Gravelines ſur les frontiéres de Picardie, dans le lieu où les François furent défaits l'an 1558. après avoir repris Calais. * Strada, *Guerres des Païs-Bas*, l. 1. Baudrand. Apollinaris Sidonius appelle cette riviére *Velicer*: mais il eſt probable que c'eſt une faute d'impreſſion qui s'eſt gliſſée au lieu de *Vel-Nicer*, comme on le peut voir dans les éditions de Sirmond & de Colvius.

La troiſiéme en Brabant, coule à Breda, & s'y décharge dans le Merck.

* *La quatriéme* paſſe à Zwoll, & ſe décharge dans le Vecht.

La cinquiéme qui s'appelle auſſi *Havelter-Aa*, prend ſa ſource au-deſſus du village de Beilen, traverſe le Beilerland, paſſe à Meppel & à Zwarte-ſluys, & ſe joint au Vecht.

La ſixiéme, qui s'appelle auſſi *Walt-Aa*, prend ſa ſource près de Deſſe & ſe perd dans le *Havelter-Aa*.

La ſeptiéme, qui s'appelle auſſi *Reſt-Aa*, a ſa ſource près de Coeverden, & tombe dans le *Havelter-Aa*.

La huitiéme & la neuviéme, qui ſortant du marais de Bortang dans le païs de Drenthe, l'un à l'orient ſous le nom de *Ruten-Aa*, & l'autre à l'occident ſous celui de *Muſſel Aa*, ſe joignent enſuite dans le Weſterwold Quartier des Ommelandes, & prennent le nom de *Weſterwolder-Aa*, qui ſe décharge dans le Dollart ou Dollerj, autrement le Golfe d'Embden.

La dixiéme, appellée auſſi *Aad* ou *Aade*. Voyez *Aad*.

La onziéme, eſt une petite riviére de Friſe.

AA, nom de cinq riviéres de la Weſtphalie.

La premiére paſſe à Munſter, & ſe jette dans l'Ems, deux lieues plus bas.

La ſeconde, qu'on appelle auſſi Alpha, arroſe la petite ville de Stenfort, & deux lieues au deſſous confond ſes eaux dans celles du Vecht.

La troiſiéme, que quelques uns appellent auſſi *Veluer Aa*, prend ſa ſource près de Vélen, coule à Bockholt, & ſe perd dans l'Iſſel au deſſous d'Anholt, petite ville du Comté de Zutphen dans les Païs-Bas.

La quatriéme nait dans le Comté de Lippe, un peu au deſſus de Horn, ſur les frontiéres de l'Evêché de Paderborn; enſuite elle arroſe Dethmold, & entre dans le Wehrn près d'Herford.

La cinquiéme, dans l'Evêché de Munſter, paſſe par la ville d'Aahus, & perd ſon nom dans le Regge.

AA, riviére de Livonie, eſt appellée par quelques-uns *Teyder-Aa*. Elle paſſe par les villes de Adſel, de Wolmar, & de Segevolt, & ſe jette dans le Golfe de Livonie, à douze mille pas de l'embbuchure du fleuve Duna.

* AA, riviére du Duché de Courlande, paſſe à Mittau & s'y rends dans le Muſza.

AA ou Aas, fontaine de Béarn, eſt appellée dans le païs *fontaine des Arquebuſades*, par rapport à la vertu de ſon eau, qu'on prétend être excellente pour la guériſon des bleſſures cauſées par les armes à feu. * Davity, *Deſcription de l'Europe*.

Voyez ſur la différence de toutes ces riviéres * Papyr. Maſſon, *Deſcrip. Flumin. Gall.* Mercator, *in Atlante*. Ortel. *in Theatr.* Ferrari, Sanſon, Duval, Baudrand, &c.

* AA, nom d'une famille illuſtre en Flandres, qu'on appelle *vander Aa*. * Chryſoſtome Henriquez en ſon *Ménologe*. Ménage dans ſes *Origines*, aux additions.

* AA, en Hollandois *bet Huys ter Aa*, eſt le nom d'une ancienne maiſon noble entre Nieuwerſluys & Breukelen ſur le Vecht dans la Province d'Utrecht. Elle eſt preſque entiérement ruinée. Elle fut bâtie en 1159 par un nommé Walker, ou Gauthier. * Smidts, *Schatkamer der Nederlandſche Oudheden*.

* AA, en Hollandois *Ter Aa*, eſt un village proche de Breukelen dans la Province d'Utrecht. Ce village, après avoir été longtems poſſédé par les Seigneurs Vander Aa, eſt paſſé dans la maiſon de Reneſſe. * *Grand Diét. Univ. Hollandois*.

* AA, en Hollandois *Oud Aa* ou *Oudaan*, maiſon ſeigneuriale au deſſus de Breukelen ſur le Vecht. * Smidts, *Schatkamer der Nederl. Oudh*

AACH, petite ville de la Souabe en Allemagne dans le Comté de Nellembourg, ſous la domination de la maiſon d'Autriche. Elle eſt ſituée ſur une colline à ſix mille pas du Danube, au midi, en tirant vers Schaffouſe au nord. * Baudrand.

AAD, riviére. *Cherchez* Adda.

AAD, petite riviére du Brabant, après avoir paſſé à Helmont & à Bolduc, s'unit près de cette derniére ville à la Dommelle, avec laquelle elle forme la Dieſe & ſe perd une lieue plus bas dans la Meuſe. * Dutel. Baudrand.

AADGEMOGLANS. *Voyez* AGIAMOGLANS.

AAFFERDEN. *Voyez* APHERDIANUS.

AAGARD (Chriſtian) Auteur Danois, n'eſt connu que par un ouvrage *in fol.* qu'il publia aux funérailles de Chriſtian IV. Roi de Danemarck en 1648. Il l'intitula *Threni hyperborei, les Plaintes du nord*. Konig en fait mention dans ſa Bibliothéque ancienne & nouvelle. Olaüs Borrichius en fait beaucoup d'eſtime. Il naquit en 1616, & mourut en 1648. Il étoit Lecteur en Théologie & Miniſtre. * *S. Aagardi vita Chr. Aagardi* T. I. *Delic. Poët. Dan.*

AAGARD (Nicolas) compatriote, & apparemment proche parent de Chriſtian, & ſon frére ſelon quelques-uns, floriſſoit en même temps que lui. Il étoit Profeſſeur d'éloquence dans l'Univerſité de Coppenhague, & publia divers Ouvrages; *De ſtilo novi Teſtamenti; de uſu Syllogiſmi in Theologia; de optimo genere Oratorum; Diſputationes in Taciturn; Animadverſiones in Ammianum Marcellinum; de ignibus ſubterraneis; de nido Phœnicis*. Le même Konig qu'on a cité ci-deſſus, eſt celui qui a donné le Catalogue de ces Ouvrages, peu connus en France.

* AAGE. *Voyez* AGE.

AAGRAM. *Voyez* ZAGRABIA ou ZAGRAB.

AAHUS, ville de l'Evêché de Munſter, ſur une petite riviére appellée *Aa*, qui ſe jette dans le Regge. La ville d'Aahus eſt fortifiée d'un bon château, & eſt ſituée à trois milles d'Allemagne de Coesfeld, & à cinq d'Oldenſeel vers le nord. C'eſt là que mourut en 1678 Chriſtophe Bernard van Galen Evêque de Munſter, ſi célébre dans les guerres de Hollande. * Baudrand.

AAIN-CHARIN, village fameux dans les montagnes de la Judée, environ à deux milles de Jéruſalem. On croit que c'étoit le ſéjour de Zacharie & d'Elizabeth pére & mére de S. Jean Baptiſte. * Davity, *Deſcript. de l'Aſie*.

* AALAC, montagne de Syrie. * Holyoke, *Diét. Géogr.* &c.

AALAM, Arabe, eſt auſſi nommé Ebno-la-Alam, fils d'*Aalam*, ou *Ali* Ebno-Hoſain. Ce fut un Aſtrologue très-célébre dans le IX. ſiécle, & fort chéri des Grands de ſa nation, entre autres de l'Emir Adadoddaula. L'indifférence que Sanſon ſucceſſeur de ce Prince eut pour le ſavant Aalam, l'obligea à ſe retirer dans une ſolitude. Il en ſortit pour voyager, & mourut à ſon retour dans la ville d'Aloſayla. * Pocock, *Hiſt. Orient.* D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AALAND, Iſle de Suéde, eſt plus ſouvent appellée ALAN. *Voyez* ALANDT.

AALBOURG, ville de Dannemarck. *Voyez* ALBORG.

AALBRECHT. *Voyez* ALBRECHT.

AALEN, ville de Souabe. *Voyez* AHLEN.

* AALHUYZEN, (Jean d') Recteur du Collége de Thiel, publia entr'autres Ouvrages, une Explication ſur la Rhétorique de Ramus, qui fut imprimée à Thiel en 1664; *Floſculi incorrupta Latinitatis* en 1672. Il a auſſi donné au Public les Pſeaumes de David en vers Latins; & afin qu'ils puiſſent être chantez, on les a imprimez avec la muſique, à Leyde en 1683. * Konig *Bibliotb. vetus & nova*.

AALS en Norvége, ville de la province d'Aggerhus dans le canton appellé *Hallingdal*, vers le mont Sula.

AALST ou AELST, ville. *Voyez* ALOST.

*AALST ou AELST, village dans l'Isle de Bommel proche de la Meuse.

*AALST ou AELST, village de la Mairie de Boisleduc proche d'Eyndhoven.

*AALST (Everard d') né à Delft en 1602. & mort en 1658. étoit un peintre habile, pour représenter des fruits, des cuirasses, des casques &c. *Grand Dict. Univ. Hollandois.* Houbraken, *Schilderkonst. I. Part.*

*AALST (Guillaume d') neveu du précédent, & fils de Jean Aalst Notaire à Delft. Il surpassa son oncle dans l'Art de la Peinture, & après avoir voyagé en France & en Italie, il vint s'établir en Hollande, où il fut admiré de tous les Connoisseurs. * Les mêmes.

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée large de vingt pas seulement, & longue de quinze milles, est extrémement périlleuse. Deux rivières appellées *les mers de Pharaon*, coulent le long de ce passage, dont le sable mouvant se répand sur les eaux voisines, & en couvre tellement la surface, qu'il est souvent impossible de distinguer la terre ferme d'avec leur courant; en sorte que les Voyageurs sont obligez de marcher toûjours la sonde à la main. * *Revolut. de Tunis.*

*AAMACULIANDIN. C'est un Roi d'Ethiopie qui vivoit dans le VIII Siécle, au sentiment de Génébrard qui en fait mention, & de quelques autres Auteurs qui marquent son nom sans parler de ce qu'il a fait.

AANEIA, province d'Ecosse. *Voyez* ANGUS.

AAR, fleuve le plus considérable de la Suisse, connu des Anciens sous le nom d'*Arula*. Il tire sa source du mont saint Gothard, peu éloigné de celles du Rhône & du Tesin. Ensuite il prend son cours au nord dans le canton de Berne, traverse les Lacs de Brientz & de Thun, au sortir desquels il se rend navigable, arrose la ville de Berne, s'accroît des eaux de la Sane, coule à Soleurre, & après avoir reçu l'Emme, passe à Aarbourg & à Aarberg; enfin s'étant grossi des rivières de Russ & de Limath, près de Baden, il perd son nom dans le Rhin, où il se jette sur les frontières de la Souabe & de la Suisse, entre Schaffouse & Bâle, un peu au dessus de Waldshut, l'une des quatre villes Forêtières. Le païs qui est arrosé par l'Aar en tire le nom d'Aargow, & est divisé en haut & bas Aargow. * Stumpf. *lib.* 4. Plantin. *Hist. de Suisse.* Guillelman, *de Rebus Helvetic.* Coulon, *Descr. des rivières.* Baudrand, &c.

AAR, riviére de l'Eifel. *Voyez* AARE.

AAR ou AHR, petite riviére du Landgraviat de Hesse en Allemagne, coule près de Dudinckhausen, d'où elle va se jetter dans l'Eder. * Baudrand.

AAR, riviére, en Latin *Abrinca*. *Voyez* AARE.

AAR, Isle des plus considérables d'entre celles qui dépendent de l'isle de Fuynen en Danemarck. * Pet. *Mant. fur Mercat.*

* AARAF, lieu que les Turcs imaginent entre le Paradis & l'Enfer, pour ceux qui n'auront fait ni bien ni mal. * Thévenot, *Voyages, T. I. l. 1. c. 19.*

AARAK, l'une des principales villes de l'Hyrcanie, province de Perse. *Voyez* HYRCANIE. * Duval.

AARAW, AARAU. *Voyez* AROW.

AARASSUS, ville de Pisidie, selon Strabon, *lib.* 12. qui cite Artémidore pour son garant. On croit que c'est l'Ariassis de Ptolomée: mais cette Ariassis est placée dans la Phrygie, ou dans la Pamphylie, & elle eut un Evêque, dont il est parlé dans les Conciles. * Ortel. *Dict. Geogr.*

AARBERG, ville de Suisse dans le canton de Berne avec un château où réside un Bailly, est située dans une isle que forme la riviére d'Aar. Elle fut entiérement brûlée l'an 1419, & depuis encore l'an 1477, à la reserve de l'Eglise. Cette ville appartenoit autrefois à des Comtes, qui étoient cadets de la maison de Neuf-Chatel. Pierre Comte d'Aarberg vendit sa souveraineté aux Bernois l'an 1351, & ses Descendans se retirérent en Autriche, où ils bâtirent un château, auquel ils donnérent le même nom de Aarberg. En 1382, l'Archiduc Léopold tâcha de nuit de se rendre maître de cette ville par surprise, mais la vigilance du Gouverneur fit avorter son dessein. * Plantin, *Descripts. de la Suisse.* Stumpf. *Chron. l.* 7. Zeileri *Topogr.*

AARBORG. *Voyez* AARBOURG.

AARBOURG, ville, château & Bailliage du Canton de Berne, prend aussi son nom de la riviére d'Aar. Quoique le Bailliage soit de peu d'étendue, & n'ait que quelques villages dans son ressort, il est néanmoins de trés-grande importance, parce qu'il joint le haut Aargow à ce que les Bernois possédent dans le bas Aargow, & qu'il coupe la communication des Cantons de Soleurre, & de Lucerne. La ville est petite, mais agréable & marchande. Le château qui est assez grand & situé sur un roc escarpé, a été fortifié par les Bernois, qui en ont fait une trés-bonne place. Ce château empêche l'union des Cantons Catholiques de Lucerne & de Soleurre. En tems de paix il est toûjours muni d'une bonne garnison. Celui qui y commande gouverne tout le Comté. Anciennement elle avoit ses propres Barons. L'un d'eux appellé Philippe, vivoit en 1039, & sa race fleurissoit encore en 1437. La ville & ses dépendances ont bien autrefois appartenu à la maison d'Autriche, mais elle a passé par conquête sous la domination de Berne. * Plantin. *Descript. de la Suisse.* Stumpf. *Chron. l.* 7. *c.* 33. Pugger *Ebrensp.* Zeileri *Topogr.*

AARDALFFIORRD, *Aardalus Sinus*, Golfe de l'Océan septentrional, qui s'insinue dans les côtes du Gouvernement de Bergen en Norvége, près de la ville de Stavanger. Quelques cartes le nomment *Bukenfiord.* * Maty, *Dict. Geogr.*

*AARDEMBOURG. *Voyez* ARDEMBOURG.

AARNHEM. *Voyez* ARNHEIM.

AARE appellée par les Latins *Abrinca*, est une riviére de l'Eifel, contrée d'Allemagne, située en partie dans l'Electorat de Tréves, & en partie dans le Duché de Juliers. L'Aare après avoir passé à Huynen & à Aldenaer, se jette dans le Rhin à Zinzich, au dessus de Bonne dans l'Electorat de Cologne. * Baudrand.

AARHUS. *Voyez* ARHUS.

AAROE, Isle. *Voyez* ARROE.

AARON, dont le nom signifie *montagne* ou *montagne forte*, premier Grand Pontife des Juifs, sortoit de la Tribu de Lévi, & étoit fils d'Amram & de Jocabed. Amram étoit fils de Caath, Kehath ou Kahath; Jocabed étoit fille de l'oncle paternel d'Amram, l'un des fréres de Caath; & ce dernier étoit fils de Lévi. Aaron naquit en Egypte trois ans avant Moïse, la 83 année avant la sortie des enfans d'Israël d'Egypte, l'an 2461 du monde, 1574 avant Jesus-Christ, 3140 de la Période Julienne. Il épousa Elizabeth fille d'Aminadab sœur de Nahasson, de la Tribu de Juda, & il en eut quatre fils, savoir Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar. Dieu, qui avoit choisi Moïse pour délivrer les Israëlites de la servitude d'Egypte, élut Aaron son frére aîné qui s'exprimoit facilement, pour porter la parole à Pharaon; parce que Moïse étant bégue avoit peine à s'énoncer. Aaron joignit Moïse par l'ordre de Dieu au pié de la montagne d'Horeb, & ils allérent ensemble en Egypte pour délivrer les Israëlites. Aaron accompagna toûjours Moïse, & porta la parole pour lui, tant au peuple qu'au Roi. Ce fut la verge qu'il portoit, qui opéra les premiers prodiges; elle fut changée en serpent, fit changer les eaux en sang, remplit toute l'Egypte de grenouilles, & couvrit ensuite tout le païs de moucherons. En un mot Aaron eut part à tout ce que Moïse fit pour la délivrance du peuple d'Israël: l'Ecriture le nomme *le Prophète de Moïse*. Il continua cette fonction après le passage de la Mer Rouge. Ce fut lui qui recueillit la manne dans un vase qui fut mis depuis dans le tabernacle. Il soutint avec Hur les bras de Moïse, pendant le combat que Josué donna aux Amalécites. Il monta aussi sur la montagne de Sinaï avec ses deux enfans, Nadab, Abiu & 70. anciens d'Israël; mais ni lui ni les autres ne s'avancérent que jusqu'à moitié de la montagne, d'où ils virent la gloire de Dieu. Moïse & Josué seuls montérent jusqu'au sommet de la montagne, & y demeurérent quarante jours. Pendant ce temps-là Aaron se laissant vaincre aux instances des Israëlites, éleva le veau d'or qu'ils adorérent de son consentement. Moïse étant descendu de la montagne lui reprocha cette action, dont il s'excusa sur la violence que le peuple lui avoit faite. Tout ceci se passa le troisiéme mois après que les Israëlites furent sortis d'Egypte. La foiblesse qu'eut Aaron de favoriser la superstition des Israëlites, en leur fabriquant le veau d'or, a fourni matiére à beaucoup de fables. Le Rabbin Salomon croyoit que c'étoit un véritable veau vivant: ce qui s'accorde assez avec ce qui en est dit dans l'Alcoran. D'autres Rabbins pour justifier Aaron, disent qu'il ne fit pas le veau d'or, mais que pour se débarasser de l'importunité du peuple, il ne fit rien autre chose que de jetter l'or dans le feu, & que cet or par l'intervention de quelques Magiciens, prit la forme d'un veau. Cependant l'Ecriture dit positivement que c'étoit un ouvrage de fonte, sur lequel il avoit employé le burin. Plusieurs prétendent qu'Aaron ne fit point de veau, mais qu'il n'en fit que la tête. Dans une Bible Françoise imprimée à Paris en 1538, chez Antoine Bonnemére, il est rapporté que la poudre du veau d'or, que Moïse fit brûler, & mêler dans de l'eau, s'attachoit à la barbe de ceux qui avoient commis cet acte d'idolatrie. Certain Auteur appellé Moncaius publia au commencement du XVII Siécle une Apologie pour Aaron, laquelle fut défendue à Rome, & depuis en 1675 réimprimée à Francfort. Il y soutient qu'Aaron avoit eu dessein de produire aux yeux du peuple, le même objet que Moïse lui présenta dans la suite, savoir un Chérubin dont il dit que les Israëlites adoroient la figure. Ceux qui prétendent que le veau n'étoit fait que de bois doré, ne peuvent guéres appuyer leur sentiment par l'Ecriture, qui dit expressément que c'étoit un veau de fonte: & ce qu'elle ajoûte que Moïse le brûla & le réduisit en poudre, ne prouve pas que cette figure fût faite de matiére combustible, puis qu'on peut fort bien entendre par là que Moïse fit fondre l'or & le partagea ensuite en plusieurs petites parcelles qui étant jettées dans l'eau ne s'appercevoient pas facilement. Au reste ce veau d'or de la façon d'Aaron a donné lieu à François du Jonc ou du Jon, en Latin *Junius*, de le mettre à la tête des anciens Sculpteurs, Architectes & Peintres dont il a donné la liste. Le premier mois de l'année suivante, Aaron, déclaré & consacré Grand Pontife par l'ordre de Dieu, reçut l'onction sacerdotale, & fut revêtu des habits pontificaux. Ses quatre fils furent faits Prêtres en même tems, & ils exercérent depuis les fonctions du sacerdoce; mais peu de tems après Nadab & Abiu fils aînés d'Aaron ayant apporté à l'autel du feu étranger dans leurs encensoirs contre l'ordre exprès du Seigneur, ils périrent par le feu du ciel. Marie & Aaron ayant eu ensuite un démêlé avec Moïse à l'occasion de sa femme Séphora, Madianite, ou, comme dit l'Ecriture, Ethiopienne, c'est-à-dire, d'Arabie; Marie fut frappée de lépre, & cette punition ouvrit les yeux à Aaron, qui reconnoissant sa faute, demanda pardon à Moïse pour lui & pour sa sœur. Coré, Dathan & Abiron, de la Tribu de Lévi, envieux de l'honneur du sacerdoce, s'étant revoltez contre Moïse & Aaron, Dieu fit éclater sa colére contre ces rebelles, en faisant entr'ouvrir la terre, qui les engloutit avec toute leur famille. Ce châtiment fut suivi d'un autre contre deux cens cinquante hommes de ce parti, qui eurent la témérité d'offrir de l'encens à l'autel: il sortit un feu qui les dévora tous. Le lendemain le peuple ayant murmuré de la mort de tant de personnes considérables, & la sédition commençant à se former, Dieu envoya un feu qui consuma le peuple, & qui l'eût entiérement exterminé, si Aaron, ayant pris un encensoir & offert de l'encens, ne se fût mis entre

les morts & les vivans pour appaiſer la colére de Dieu. Le nombre de ceux qui furent frappez de mort fut de quatorze mille ſept cens hommes, ſans compter ceux qui étoient péris dans la ſédition de Coré. Le ſacerdoce fut encore confirmé à Aaron par un nouveau miracle, car après que tous les Princes des Tribus, par ordre de Moïſe, eurent mis dans le tabernacle chacun une baguette, pour reconnoître la volonté de Dieu par la diſtinction qu'il en feroit; lorſqu'on les en tira, on trouva que celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, avoit pouſſé des feuilles & des amandes. Cette verge fut conſervée dans l'Arche en mémoire de la rebellion des Enfans d'Iſraël. Ceci arriva dans le Déſert de Cadés, la troiſiéme année de la ſortie d'Egypte. Depuis ce jour-là, Aaron exerça paiſiblement les fonctions ſacerdotales pendant tout le tems que le peuple fut dans le Déſert. La quarantiéme année après la ſortie d'Egypte, étant proche de la montagne de Hor, ſur les confins de l'Idumée, le troiſiéme jour du cinquiéme mois, dit l'Ecriture, Aaron monta, par ordre de Dieu, ſur le haut de cette montagne; Moïſe le dépouilla en préſence de tout le peuple, de ſes habits ſacerdotaux, en revêtit Eléazar ſon fils aîné d'Aaron, & l'établit ſon ſucceſſeur. Cette cérémonie étant achevée, Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans, l'an 2583 du monde, 1452 avant l'Ere Chrétienne, & 3262 de la Période Julienne. Le peuple pleura trente jours la mort d'Aaron, qui fut privé auſſi-bien que Moïſe du bonheur d'entrer dans la terre de Chanaan, pour avoir douté comme lui de la fidélité & de l'effet des promeſſes de Dieu. Les Juifs font la fête d'Aaron le premier jour de leur cinquiéme mois, qu'ils appellent *Ab*; & les Chrétiens dans leur Martyrologe au premier de Juillet. * *Exode, ch.* 4. 5. *& ſuiv. Nombres, ch.* 16. 27. 33. 38. 39. *Lévitique, ch.* 9. *Deuteronome, ch.* 10. Joſephe, *Antiq. J. ch.* 2. 3. *&* 4. Philon, *de Monarch. lib.* 2. Lactance, *de vera Sapient. lib.* 4. Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Teſtament.*

AARON, fils de *Mahadi*, eſt appellé par les Arabes Haroun Al Raſchid ou Harachid Bila, & par nos Hiſtoriens, Aaron Roi de Perſe ou Aaron Amiras I. Il fut le cinquiéme Calife de la maiſon des Abaſſides, ſur la fin du VIII ſiécle & au commencement du IX. La nuit même où il commença à régner, c'eſt-à-dire, le 14. Octobre de l'an 786, on lui vint annoncer qu'il lui étoit né un fils, qui fut appellé *Mamon*: peu après il paſſa dans l'Aſie Mineure avec une armée de trois cens mille hommes. Il y fit des progrès ſurprenans, & réduiſit l'Empereur Nicéphore à accepter un traité très-honteux, par lequel ce Prince étoit obligé de faire tous les ans au Calife trois cens mille écus de préſent, outre trois mille écus de tribut pour lui, & trois mille autres pour ſon fils. On aſſure qu'Aaron fut en commerce de civilité avec l'Empereur Charlemagne, dont il reçut des préſens, & à qui il en envoya réciproquement de magnifiques, entr'autres un éléphant, & une horloge d'un travail ſurprenant. On ajoûte qu'Aaron, non content d'accorder à cet Empereur la permiſſion qu'il lui avoit demandée d'offrir des préſens dans les lieux ſaints à Jéruſalem, lui envoya les clefs du ſaint ſépulchre. Il ſe brouilla avec l'Impératrice Iréne, de laquelle il prétendoit un tribut plus grand que celui qu'elle payoit à ſes prédéceſſeurs: mais cependant pour n'être pas troublé dans le deſſein qu'il avoit de terminer les diviſions des Mahométans, partagez entre Abubéquer & Ali, il ſe contenta du tribut ordinaire. Ce Calife, dont le régne ne fut qu'une ſuite continuelle de proſpéritez & de conquêtes, mourut l'année de l'Hégire 194, & du Chriſtianiſme 809, après avoir vécu 43 ans, & en avoir gouverné 23. Il s'étoit rendu maître de toute l'Aſie depuis la Romanie juſqu'à l'Oxus: & les Mores d'Afrique, d'Eſpagne & des Iſles de la mer Méditerranée lui étoient ſoumis. On faiſoit la priére, ou *Corbet*, en ſon nom, & l'on frappoit la monnoye à ſon coin dans cette vaſte étenduë de païs. Ce fut environ ſous ſon régne que les Arabes entrérent dans la Chine pour le commerce. Avant ſa mort il partagea ſon vaſte empire à ſes trois fils. Il donna à Amin, ou Hamin, ſon fils aîné, la dignité de Caliſe, avec Bagdad, la Chaldée, l'Arabie, la Méſopotamie, l'Aſſyrie, la Médie, la Paleſtine, l'Egypte & toute cette partie de l'Afrique qui étoit dans ſa dépendance: A Mamon ſon ſecond fils, la Perſe, le Kerhman, les Indes, le Choraſan, le Tabareſtan, le Zabril & le Cabril avec le Mawaralnahar, ou le païs au delà du fleuve Oxus qui porte aujourd'hui le nom de Giehum ou de Gehun: A Metaſſan le plus jeune des trois, qui ne fut pas ſi bien partagé que les deux autres, il laiſſa l'Arménie, la Natolie, la Géorgie, la Circaſſie, & tout ce que les Califes poſſédoient au delà de la mer Noire. On dit qu'il étoit doux, & ami des Gens de Lettres, & qu'il ſe faiſoit un plaiſir d'avoir auprès de ſa perſonne des Poëtes, dont il entendoit volontiers réciter les vers, & qu'il en compoſoit quelquefois lui même. * Paul Diacre. Theophanes, *l.* 23. Abul-Pharrius, *Hiſt. Orient.* Calviſii, *Opus Chronol.* Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire.* * Eginard. *in Carol.* Sigebert, *Chron.* Elmacin. *Hiſt. Sarracen. l.* 2. *c.* 6. D'Herbelot, *Bibl. Orient.* Renaudot, *Relat. des Indes.* &c.

*AARON AMIRAS II. fils de Motaſſem ou de Metuzam appellé par M. Hubner Haron Wacicus, commença à régner l'an 841. Il tint ordinairement ſon ſiége à Bagdad, & après avoir régné 5. ans, 9. mois & 13. jours, il mourut en 846. * Hubn. *Tab.* 114. Calviſii, *Opus Chronol.* Le Sueur, *Hiſt. de l'Egl. & de l'Emp.*

AARON, Martyr Anglois dont on trouve le nom dans Gildas, qui a écrit au V Siécle. Il dit qu'il étoit d'une ville qu'il nomme *Legio*, qui pourroit bien être *Carléon* dans la Principauté de Galles.

AARON BEN-ASER, Rabbin, eſt célébre, pour avoir travaillé à inventer les points & les accens des Hébreux. Jacob Ben-Nephtali a eu part à cet Ouvrage, qui a rendu leurs noms immortels; ils vivoient dans le V ſiécle. * Génébrard. *in Chron. ad an.* 476. Serrarius, *lib.* 1. *c.* 8. *de Rabb.*

AARON ou AHRON, d'Alexandrie, Prêtre & Médecin, vivoit dans le VII. ſiécle. Il écrivit en langue Syrienne un Ouvrage de Médecine diviſé en trente Traités, que Sergius augmenta de deux autres. Maſerjawaih les traduiſit depuis en Arabe. * Pocock, *Hiſt. Orient.* Abulfarag. M. Freind Docteur en Médecine, dit dans une lettre qu'il écrit au ſujet de la petite vérole, que cet Aaron eſt le plus ancien Auteur qui ait parlé de cette maladie. Il fleuriſſoit vers l'an 622. Cela fait ſoupçonner que cette maladie eſt née en Egypte, païs fort ſujet aux maux contagieux, & que les Arabes la prirent des Egyptiens après en avoir conquis le Royaume & la Capitale. Il faut que ce mal fût encore tout nouveau, car Ælius d'Amide n'en a rien dit, quoi qu'il n'ait vécu que dans le ſiécle antérieur à celui du Prêtre Aaron, & qu'il eût fait ſes études à Alexandrie. Il paroit même que la petite vérole n'étoit point encore connue chez les Grecs en 641; car Paul Æginéte n'en parle point dans un ouvrage, où il ſe vante de n'avoir pas oublié une ſeule maladie. Mais dans la ſuite du tems, on trouve par les Mémoires des Médecins Arabes, que cette maladie étendoit de plus en plus ſes conquêtes. En 683, Maſerjawaih, Juif de naiſſance, & Médecin de Baſora, compila les écrits d'Aaron, qu'il traduiſit en Arabe par ordre du Calife Merwan. Le Calife Alſaſſah mourut de cette maladie en 753. Rhaſés qui fleuriſſoit vers l'an 900, né dans la Bactriane, appellée depuis Chorazan, & mort aveugle en 932, âgé de 80 ans, épuiſa tout le ſujet de la petite vérole, & ceux qui vinrent après lui ne firent que le copier. On ne doit pas excepter du nombre de ces Copiſtes, Avicenne qui naquit à Bochera en 980, & qui mourut en 1036. Averroës & Avenzoar, contemporains d'Avicenne, mais nez tous deux en Eſpagne, parlérent de la petite vérole comme d'une maladie, qui étoit ſi commune de leur tems, & dans les lieux de leur naiſſance, qu'au dire d'Avenzoar, ſi quelcun ne l'avoit pas, on regardoit cela comme un prodige. * Joh. Freind *Epiſtola, dans la Bibliath. Angl. T. VI. p.* 352. &c.

AARON (Iſaac) Grec de nation, fut fait priſonnier à Corinthe, lorſque cette ville fut ſoumiſe par Roger Roi de Sicile, vers l'an de Jeſus-Chriſt 1148. Il fut mené en Italie, où il apprit la langue vulgaire; ce qui lui donna lieu d'exercer depuis la fonction d'Interpréte pour l'Empereur Manuel Comnéne. Il cauſa, par ſes calomnies, la diſgrace d'Alexis l'un des principaux Seigneurs de l'Empire, qui avoit épouſé une niéce de Manuel: mais ſa perfidie ne reſta pas longtems impunie; peu de tems après il fut convaincu de s'adonner aux ſecrets de la Magie; & outre un livre attribué à Salomon, qui ſervoit, dit-on, à évoquer les malins eſprits, on lui trouva dans une tortue le portrait d'un homme qui avoit les fers aux piez & l'eſtomac percé d'un clou. Ce crime, quelque grand qu'il parût, ne l'eût peut-être pas perdu dans l'eſprit de l'Empereur, qui avoit une inclination violente pour les Devins; mais on s'apperçut en même tems qu'Aaron trahiſſoit les intérêts de ce Prince, lorſqu'en ſa préſence il expliquoit ſes volontez aux Ambaſſadeurs des peuples d'Occident: ce fut l'Impératrice qui découvrit cette trahiſon, en punition de laquelle Aaron eut les yeux crevez, & tous ſes biens furent confiſquez. Ce ſcélérat ne put même en cet état oublier l'inclination violente qu'il avoit au mal; car entr'autres mauvais conſeils qu'il donna à Andronic Comnéne qui avoit uſurpé le gouvernement, il lui inſinua qu'il ne devoit pas lui ſuffire d'aveugler ſes ennemis, qui, quoique ſans yeux, pouvoient encore lui nuire par la langue. Une des ſuites de ce conſeil barbare fut qu'Aaron dans la ſuite eut lui-même la langue coupée par ordre d'Iſaac l'Ange qui déthrôna Andronic, & ſe mit en ſa place, l'an de Jeſus-Chriſt 1203. * Nicétas, *Hiſt. de Manuel Comnene l.* 4.

AARON CARAITE, ou autrement Rabbi Aaron Ben-Joſeph, célébre Rabbin, vivoit vers l'an 1300. (Les Caraïtes ſont une Secte de Juifs qui s'attachent uniquement à l'Ecriture Sainte, ſans s'arrêter aux Traditions.) Entre les Rabbins on eſtime Aaron comme un des plus ſavans Interprétes de l'Ancien Teſtament; ce que l'on peut connoître par ſon Commentaire manuſcrit ſur le Pentateuque de Moïſe, qui ſe voit dans la Bibliothéque du Roi, & dans celle des Péres de l'Oratoire à Paris. *Voyez* CARAITES. * Le Pére Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Hiſt. Crit.* Hiſtoire des Juifs, ou Continuation de Joſephe, imprimée à Paris en 1710. *Tom. VII.*

AARON HARISCON, ſavant Rabbin de la Secte des Caraïtes, a compoſé une Grammaire Hébraïque, ſous le titre de *Chelil Jophi*, c'eſt-à dire, *excellent en beauté*, laquelle a été imprimée à Conſtantinople en 1581. Quelques Ecrivains croyent que c'eſt le même qu'Aaron Caraïte, dont on vient de parler, & qui a commenté le Pentateuque. * Le P. Morin, *Exerc. Bibl.* M. Simon, *Hiſt. Crit.*

AARROE, Iſle. *Voyez* ARROE.

AARSCHOT & AERSCHOT. *Voyez* ARSCOT.

*AARSEN, AERSEN, AARSSEN, AERSSEN, AARSENS & ARSENS, eſt le nom d'une illuſtre famille de Hollande, qui eſt redevable de ſon plus grand luſtre à la perſonne de FRANCOIS d'AARSEN Seigneur de Sommelsdyk, ou Sommerdic', Spyk, &c. Il étoit fils de Corneille Aarſen, Greffier des Etats Généraux des Provinces-Unies. Comme ce François d'Aarſen a été le premier qui ait porté le caractére d'Ambaſſadeur des Provinces-Unies, on peut bien auſſi le placer parmi les premiers & les plus habiles Miniſtres d'Etat, par rapport à la politique & à l'adreſſe des négociations, ſur tout dans les choſes qui regardent le devoir des Ambaſſadeurs. Ses plus envenimez ennemis qui ont taché de le noircir, n'ont pu s'empêcher de lui rendre cette juſtice. Son pére qui étoit en état de l'avancer, & de lui procurer un bon emploi, le mit quelque tems auprès de Du Pleſſis-Mornay, par où il eut moyen d'apprendre le François, & d'aquérir une grande connoiſſance des affaires du Royaume de France. Depuis cela, par l'entremiſe de Jean d'Oldenbarnevelt qui avoit alors le principal maniement des affaires des

des Provinces-Unies, il fut envoyé en 1598 comme Reſident à la Cour de France, à la place de Levyn Caluard, qui étoit mort en France en cette qualité. Mais dans l'an 1609, lorſque pour conclurre une tréve de 12 ans, le Roi d'Eſpagne traitta avec la République, comme avec un Etat libre & indépendant, il eut le nom & le rang d'Ambaſſadeur après celui de Veniſe. Il fit ſa premiere Ambaſſade chez les Vénitiens, & enſuite à la Cour de France, où il apprit à négocier avec ces grands Maitres Henri IV. Villeroi, Rôni, Silleri, Jeannin &c. & ſe conduiſit de maniére à mériter leur approbation. Il fut très agréable à Henri le Grand, ſans doute à cauſe de ſon extréme habileté dans les affaires, quoique quelques-uns en ayent voulu donner une autre raiſon. Le Roi l'anoblit lui & ſes Deſcendans, & c'eſt pour cette raiſon qu'il a été admis dans le Corps des Nobles de Hollande. Il fut auſſi gagner les bonnes graces de la Reine, & en lui faiſant ſa cour, il trouva moyen de s'inſtruire de preſque toutes les affaires ſecrettes de France, & ſut dans la ſuite ſe ſervir de cet avantage au profit de ſes Maîtres. Mais à la fin, il ne fut plus en Cour regardé de ſi bon œil, parce qu'il la traverſoit de tout ſon pouvoir dans ce que Mrs. du Maurier & de Boiſſiſe avoient à négocier à la Haye. Auſſi en l'an 1620, lorſqu'à l'occaſion des mouvemens de Bohême, il fut envoyé par la République pour entrer en traitté avec pluſieurs Princes d'Allemagne & d'Italie, le Roi Louis XIII. ordonna à ſes Ambaſſadeurs de ne recevoir aucune viſite de lui, non par rapport aux Etats Généraux, avec leſquels il vouloit vivre en bonne amitié, mais par rapport à la perſonne même d'Aarſen, parce qu'il avoit agi contre ſon ſervice & ſa dignité. Quelques-uns ont taxé Aarſen d'ingratitude envers le Roi de France: mais ceux qui lui intentent cette accuſation, doivent ſe ſouvenir que nul ne peut ſervir à deux Maîtres, & qu'il étoit obligé de préférer l'interêt de ſa patrie à tout autre. Il fut encore revétu de pluſieurs Ambaſſades extraordinaires en France & en Angleterre. En 1624, il revint en France avec le même caractére, & le Cardinal de Richelieu, ce Miniſtre conſommé, l'eſtimoit beaucoup, & diſoit que de ſon tems il n'avoit connu que trois grands Politiques, ſavoir, François Aarſen, Oxenſtiern Chancelier de Suede, & Trajano Viſcardi Chancelier de Montferrat. Auſſi peut-on dire qu'il a fait honneur à l'Etat dans toutes ſes Ambaſſades, auſſi bien qu'au caractére dont ſes Souverains l'ont revétu. En 1641, il retourna en Angleterre, où il fut le ſecond des trois Ambaſſadeurs extraordinaires que les Etats y envoyérent pour négocier le mariage du Prince Guillaume, fils du Prince d'Orange, avec la fille du Roi Charles I. Il fit des recueils fort exacts & très judicieux de toutes ſes Ambaſſades. On peut y remarquer que toutes les inſtructions que l'Etat lui donna, & toutes les lettres de créance qu'il emporta en ſes derniéres Ambaſſades, ſont toutes de ſa façon: ce qui nous donne lieu de croire, qu'il étoit l'homme de tout le païs, qui ſavoit le mieux, non ſeulement négocier, mais auſſi inſtruire l'Ambaſſadeur de ce qu'il doit négocier. Il a été grand partiſan du Prince d'Orange, ce qui le fit regarder de travers par ceux du parti oppoſé: mais il ſut toujours ſe tirer d'affaire. Il mourut fort âgé & fort riche, laiſſant un fils qui a paſſé pour le plus riche de la Hollande, & qui fut connu ſous le nom de Sommerdic. * Wiquefort, *l'Ambaſſadeur & ſes fonctions. Mémoires de* du Maurier. Bayle *Dict. Crit. Mémoires du tems.*

*AARSEN, fils du précédent, connu ſous le nom de Sommerdic, Gouverneur de Nimégue pour les Etats, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, laiſſa deux fils, dont l'aîné nommé François Seigneur de la Plaate, ſe noya en 1659, paſſant d'Angleterre en Hollande, après un voyage de huit ans en divers endroits de l'Europe. L'autre nommé Corneille a porté le nom de Sommerdic, a été Colonel dans les armées de Hollande, puis Gouverneur de Surinam. Il a eu en propre le tiers de cette Colonie, lequel appartient encore aujourd'hui à M. François d'Aarſen, Vice-Amiral de la chambre d'Amſterdam. Les deux autres tiers ſont poſſédez par la ville d'Amſterdam & par la Compagnie des Indes Occidentales. Mais il y fut malheureuſement tué par la garniſon mutinée. Il avoit épouſé la fille ainée du Marquis de S. André Montbrun, laquelle mourut à la Haye environ l'an 1695, & dont il eut beaucoup d'enfans outre le Vice-Amiral dont nous avons parlé. Il eut ſept filles dont trois ont été mariées à des perſonnes de qualité, & les quatre autres ſe ſont jettées dans la petite ſociété de Labadie. L'une d'elles a épouſé Pierre Yvon ſucceſſeur de ce Sectaire. * Les mêmes.

AARSEN (François d') fils du précédent. *Voyez* cy-deſſus.

AARSEN, (Corneille d') frére du précédent. *Voyez* cy-deſſus.

AARSEN, (François d') fils du précédent. *Voyez* cy-deſſus.

AARSEO ou AARZEO. *Voyez* ARZEO.

AARWANGEN. *Voyez* ARWANGEN.

AAS, en Latin *Aaſa*, forteresſe du Gouvernement d'Aggerhus en Norvége, eſt ſituée à l'extrémité de la preſqu'iſle méridionale de ce Royaume, & a un bon port à l'embouchûre de la riviére de Lindals. * Maty, *Dict. Géogr.*

AAS, fontaine de Béarn. *Voyez* AA.

*AASAR, ville de la Tribu de Juda. Il y a à préſent un grand village de ce nom, que l'on montre à ceux qui vont d'Azot à Aſcalon. * Hofman. *Lex. Univ.*

AASBAI, fils de Machati ou Mahacati, pére d'Eliphélet, l'un des braves qui accompagnoient David. * II. *Samuel* ou II. *Reis. ch.* 23. *v.* 34.

*AASCHOUR, fête de la mort du Prophéte Huſſein parmi les Perſans. On en trouve la deſcription dans Thévenot, *Suite du Voyage du Levant*, *l.* 2. *c.* 3.

AASOUR. *Voyez* MOSUL.

*AASSE, petite riviére du Comté de la Mark, dans le Cercle de Weſtphalie. Elle coule au midi de la Lippe, où elle entre à Hamm, capitale du Comté.

*AASTARI & HAHASCTARI, fils d'Aſſchur & de Nahara. * *I. Chron.* ou *Paralipomènes*, *ch.* 1. *v.* 6.

*AATAR, nom d'office à la Cour du Roi de Perſe. Il répond à peu près à ce qu'on appelle en France, le Chevalier du guet. * Thévenot, *Voyages. l.* 2. *c.* 11.

AATH, & AETH. *Voyez* ATH.

*AATTER, contrée de l'Arabie Heureuſe vers le Nord. * Baudrand.

*AATTU, lieu de l'Arabie Heureuſe à l'oueſt de Médine, dont elle eſt éloignée d'environ 22. lieues.

*AAVAILLE, nom d'une famille noble en Flandres. * Hofman. *Lex. Univ.*

*AAVANE, nom de ville dans Ptolomée.

AAZIR, ville de l'Arabie Heureuſe, dans le païs de Baarim, à deux lieues de la ville d'Hems, vers le Nord-Oueſt. * *Dict. Anglois.*

ABA.

AB. C'eſt le nom du cinquiéme mois des Hébreux, qui étoit de 30. jours, & qui répond aux mois de Juillet & d'Août. Il étoit conſidérable par un jeûne, dont parle le Prophéte Zacharie, inſtitué pour faire ſouvenir les Juifs du murmure qui avoit empêché leurs péres d'entrer dans la terre promiſe. Ce fut lorſque Moiſe eut envoyé de Cadesbarné des Eſpions dans la terre de Chanaan. Les Juifs diſent auſſi que les deux temples ont été ruinez en ce mois: ils tiennent que leur grande ſynagogue d'Alexandrie fut auſſi diſperſée dans ce même mois: on a remarqué qu'ils avoient été chaſſés en ce mois d'Angleterre, de France & d'Eſpagne. * *Nombres*, *ch.* 13. & 14. *Deut.* 1. *Zachar. ch.* 7. *Calend. Judaïc.*

AB en langue Syriaque eſt le nom du dernier mois de l'Eté. Le premier jour de ce mois eſt nommé dans leur calendrier *Sanc Miriam*, *le jeûne de Notre-Dame*, parce que les Chrétiens d'Orient jeûnoient depuis ce jour-là juſqu'au 15, qu'ils nommoient *Fithr Miriam*, *la ceſſation du jeûne ou la Pâque de Notre-Dame.* Le ſixiéme jour du même mois eſt appellé *Tegialla*, c'eſt-à-dire, *la glorification*, ou comme nous l'appellons, *la tranſfiguration du Seigneur*; & le vint-neuviéme porte le nom de *Meſtel-Jabia*, qui eſt la décollation de St. Jean-Baptiſte. * D'Herbelot. *Bibliotb. Orient.*

AB chez les Hébreux ſignifie *pére*, d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *Abba*, & d'*Abba* les Grecs ont formé *Abbas*, que les Latins ont conſervé; & c'eſt enfin de-là qu'eſt venu le nom d'*Abbé* en notre langue. Saint Marc & ſaint Paul ont gardé le mot Syriaque ou Chaldaïque *Abba*, pour dire *pére*, parce qu'il étoit alors commun dans les Synagogues & dans les premiéres aſſemblées des Chrétiens. C'eſt pourquoi *Abba*, *pére*, *ch.* 14. de ſaint Marc, *v.* 36. eſt le même mot expliqué, comme s'il diſoit, *Abba*, c'eſt-à-dire, *Pére.* Ce terme ſe trouve auſſi employé dans le même ſens au *ch.* 8. *de l'Epître de* ſaint Paul *aux Romains*, *v.* 15. & au *ch.* 4. *de l'Epître aux Galates*, *v.* 6. Les Evangeliſtes & les Apôtres ont ainſi conſervé dans leurs Ecrits pluſieurs mots Syriaques qui étoient en uſage; & comme ils écrivoient en Grec, ils ont en même tems ajoûté l'interprétation de ces mots en Grec, comme ſaint Jérôme le remarque dans ſon Commentaire ſur le *ch.* 4. *de l'Epître aux Galates*, où il dit que c'eſt un uſage aſſez ordinaire aux Ecrivains ſacrez, dont il cite les exemples ſuivans. *Bartimée*, *fils de Timée: Aſer*, *richeſſes*, *bonheur*, ou *heureux: Tabita*, *Dorcas*: & dans la *Genèſe*, *Meſech*, *domeſtique.* Ce Pére pouvoit encore ajoûter *Elimas*, *Magicien*, dont il eſt parlé dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 13. *v.* 8. Car ſaint Luc ajoûte que *c'eſt ce que ſignifie ce nom d'Elimas.* Ce nom d'*Abba* qui ſignifioit un *pére naturel*, a été pris dans la ſuite pour un pére d'affection & de reſpect, & enfin pour un pére en dignité, comme auſſi celui de *Tata*, ainſi que l'enſeigne Joſeph Scaliger *Auſoniarum Lect.* l. 1. c. 29. Les Docteurs Juifs le prenoient par orgueil; ce qui fait dire à Jéſus-Chriſt, dans ſaint Matthieu *ch.* 23. *v.* 9. *N'appellez perſonne ſur la terre votre pére, parce que vous n'avez qu'un Pére qui eſt dans le ciel.* Les Chrétiens ont donné communément le nom d'Abbé aux Supérieurs des monaſtéres. Il a été auſſi quelquefois attribué en France à des Seigneurs temporels, ſous les ſucceſſeurs de Charlemagne, parce qu'ils poſſédoient de grandes Abbaïes. On les appelloit *Abbates Comites* ou *Abbates milites.* Chez les Génois il y avoit un principal Magiſtrat que l'on appelloit, *Abbé du peuple.*

ABA ou ABBA, en Syriaque & en Ethiopien ſignifie *péres*: c'eſt le titre que les Egliſes Syriennes, Cophtes & Ethiopiennes donnent à leurs Evêques, & leurs Evêques le donnoient à leur Patriarche. Les peuples commencérent à donner le titre de *Baba* ou *Papa*, c'eſt-à-dire, *grand-pére*, au Patriarche d'Alexandrie, qui l'a porté le premier entre tous les autres Patriarches.

ABA, fille de Xénophanès, l'un des Tyrans de la ville d'Olbe en Cilicie, fut mariée dans la famille des Teucers ſouverains & grands Pontifes d'Olbe, & à la faveur de cette alliance trouva le moyen d'établir ſa domination dans cette ville, & ſur le païs qui en dépendoit. Marc Antoine & Cléopatre en conſervérent depuis la propriété à Aba, qui leur fut parfaitement bien faire ſa cour: mais après la mort d'Antoine, qui arriva l'an 724. de Rome, 30. ans avant Jéſus-Chriſt, la ſouveraineté & le grand pontificat d'Olbe rentrérent dans la famille des Teucers. * Strabo, *lib.* 14.

ABA, Roi de Perſe. *Voyez* SCHACH-ABAS.

*ABA ou ABAN, (que d'autres appellent auſſi *Albinus*, ou *Albuin*, *Ubanus*, *Oton* & *Onon*), troiſiéme Roi Chrétien de Hongrie, qui avoit épouſé la ſœur d'Etienne premier Roi de Hongrie, uſurpa la couronne en 1042. Dès qu'il fut monté ſur le thrône, il livra bataille à Pierre l'Allemand qui avoit ſuccédé à Etienne & l'obligea de ſe retirer en Baviére. Après qu'il eut régné environ deux ans, Pierre qui étoit fugitif, ſe prépara avec le ſecours de l'Empereur Henri III. à faire une invaſion en Hongrie: mais

Aba après avoir en vain tâché d'appaiſer l'Empereur, mit ſur pié une armée, avec laquelle il ſe rendit maître de l'Autriche & de la Baviere. Enſuite il ſe retira avec un conſidérable butin, & envoya une autre armée contre la Carinthie: quoi que Hermannus Contractus rapporte qu'Albert Marquis d'Autriche battit la premiére armée de Hongrois. Cependant on réſolut à Cologne, où l'Empereur célebroit la fête de Paques, d'attaquer vigoureuſement les Hongrois, & quoi qu'Aba fît promettre par des Ambaſſadeurs que non ſeulement il donneroit la liberté à tous les priſonniers qu'il avoit faits, mais auſſi de ſe conformer en tout à la volonté de l'Empereur, s'il vouloit le laiſſer paiſiblement jouïr de la Couronne de Hongrie, néanmoins le Marquis d'Autriche fut diriger l'affaire de telle ſorte que l'Empereur perſiſta dans la réſolution qu'il avoit priſe. Il avança juſqu'à la ville de Raab & réduiſit Aba à une telle extrémité, qu'il le contraignit à demander la paix. Aba pour l'obtenir envoya à l'Empereur de magnifiques préſens, & l'obligea par là à retourner en Allemagne. Aprés que l'Empereur ſe fut retiré, Aba ſe mit à opprimer les premiers Seigneurs du Royaume, & les força par là à jetter les yeux ſur leurs premiers Maîtres, & à demander du ſecours à l'Empereur, qui leur en donna en 1044. Dés le premier combat Aba fut défait, & aprés avoir traverſé le Danube, il fut tué par ſes gens dans le village de Scope. Auſſi tôt l'Empereur rétablit le Roi Pierre ſur le thrône, & aprés avoir fait prêter aux Hongrois le ſerment de fidélité, il s'en alla à Ratisbonne. Le corps d'Aba fut enterré dans une chapelle prés d'un petit village appellé Sébe, Slébe, ou Stébe, & l'on dit que quelques années aprés, en fouillant la terre, on trouva ſon corps enveloppé de ſon ſuaire, non ſeulement tout entier, mais même ſans aucune cicatrice des playes qu'il avoit reçues. On le tranſporta de là dans l'Egliſe du Monaſtére de Saran qu'il avoit fait bâtir. Rabus dans ſon Dictionnaire remarque que ce Prince eut ſelon toute apparence des amis parmi les Eccléſiaſtiques qui auroient volontiers fait trafic de ſes reliques, mais il dit en même temps que l'on ne ſait pas ſi cela leur réüſſit. * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Herman. Contr. *ad ann.* 1041. *&* *ſeq.* Marian. Scotus, *ad ann.* 1042. *&* *ſeq.* Lambert Schaffnab. *ad ann.* 1043. *&* *ſeq.* Sigebert *ad ann.* 1042. *&* *ſeq.* Thwrocz. *Chron. Hung. p.* 2. Bonfinius, *Rer. Hungar. Decas* 2. Rewa, *de Hungar. Cent.* 1. Nadainyi *Florus Hungar. l.* 2.

ABA, ville de la Phocide. *Cherchez* ABE'E.

ABA, Royaume dans l'Inde. *Cherchez* AVA.

* ABA, ville de l'Arabie Heureuſe. * Ptolomée.

* ABA, ville de Carie. * Stephanus.

* ABA, ville de Lycie, où il y avoit un temple d'Apollon. * Le Scholiaſte *ſur l'Oedipe de Sophocle.*

* ABA, l'un des quatre Royaumes de l'Iſle de Xicoco qui fait le tiers du Japon. * Turſell. *l.* 4. *c.* 1.

ABA, montagne. *Voyez* AGA.

ABA, montagne de l'Arménie Majeure, ainſi appellée par Pline, fait partie du mont Taurus, & c'eſt là qu'eſt la ſource de l'Euphrate & de l'Araxe. Elle eſt nommée *Abus*, Ἄβος, par Ptolomée & par Strabon: c'eſt auſſi la même, ſi on en croit Thevet, que les Géorgiens appellent aujourd'hui Caicol. * Pline, *lib.* 5. *cap.* 24. Ptolom. Strab. *l.* 11.

ABAB. *Voyez* HOBAB.

ABABA ou ABAQUA, Alaine de nation, fut mariée dans la Thrace à un certain Goth, nommé Micca ou Mecca. Elle fut mére de Maximin, qui fut fait Empereur, aprés la mort d'Alexandre Sévére, en 235, Ababa accoucha l'an 173, dans un village de Thrace, où Maximin fut Berger avant que de faire le métier de la guerre. * Herodian. *lib.* 7. *&* 8. Jornandés, *in Getic. cap.* 15. Jul. Capitolin, *in Maxim. &c.*

ABABA. *Voyez* Pénée riviére de Gréce.

* ABABILO, ſorte d'oiſeau fabuleux dont il eſt fait mention dans l'Alcoran, au chap. de l'*Elephant*. L'Auteur rapporte que l'année de la naiſſance de Mahomet Dieu envoya contre les Abyſſins qui étoient venu aſſiéger la Méque, les oiſeaux nommez Ababis qui leur jettérent des pierres, faites d'une certaine terre endurcie au ſoleil, & ſur leſquelles ſe trouvoient les noms de ceux qui en étoient atteints. Les Savans ne ſavent quelle ſorte d'oiſeaux ſont ces Ababis, & ils ne le ſauront jamais. Said Ben Gabir ſoutient qu'ils ſe tiennent entre le ciel & la terre, qu'ils y font leurs petits, & qu'ils ont le bec d'un oiſeau & les pattes d'un chien. Mais Achrama prétend que c'eſt un oiſeau verd qui tire ſa naiſſance de la mer, & qui a une tête de lion. Ibnoabas dit qu'il reſſemble à un .... qui eſt une ſorte de héron. Ibada Ben Muſa conjecture que ces oiſeaux ſont des étourneaux, & Aiſa une ſorte d'hirondelles pareilles à celles qui ſe tiennent dans le temple de la Méque. Qui ſait, dit Bochart, s'il n'a pas entendu par là des huppes, que les Eſpagnols aprés les Maures appellent *Abubillas?* * Bochart, *Hieroz. part. poſt. l.* 6. *c.* 24.

ABACA, Iſle. *Cherchez*, ABUIO.

ABACAO. *Voyez* ABACOA.

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, prés du fleuve Madére, qui ſe décharge dans la riviére des Amazones, vers la Guyane ou Guajane. * Texeira.

* ABACENE, ancienne ville de Sicile.

* ABACENE, ancienne ville de la Médie.

* ABACENE, ancienne ville de la Carie dans l'Aſie Mineure.

ABACH, bourg d'Allemagne, ſitué dans le Duché de Baviére & ſur le Danube, à deux lieues d'Allemagne au deſſus de Ratisbonne, en tirant vers Munich du côté de l'occident d'hiver. Il y a un château. * Baudrand.

ABACHES, peuple de l'Afrique dans la Lybie, diviſé en cinq cantons ou communautez. * Marmol, *liv.* 8. *chap.* 1.

ABACISTES, que les Italiens nomment aujourd'hui *Abbacchiſtes*, & que les Grecs appelloient anciennement *Logiſtiques*, étoient ceux qui faiſoient leurs comptes ſur une table nommée en grec Ἄβακος. On la tenoit ſuſpendue à la muraille, à peu prés comme ces tables d'ardoiſe que les marchands ont dans leurs comptoirs, ſur leſquelles ils Marquent & ſupputent de certaines ſommes avec de la craye. Cette table étoit auſſi quelquefois horiſontale, comme nos tables ordinaires, & couverte d'une legére pouſſiére, ſur laquelle les arithméticiens & les géométres traçoient leurs figures. * Guill. de Malmesbury, *lib.* 2. *ch.* 10. *de l'Hiſtoire d'Anglet.* Urſin, Ciaccomius.

ABACOA, l'une des iſles Lucayes dans l'Amérique ſeptentrionale: elle a environ douze lieues de longueur, & n'eſt éloignée que de 18. lieues de la Lucayonéque, entre Jabaquem & les écueils de Bimini. Les Anglois ſont aujourd'hui les maîtres d'Abacoa. * Oviedo, *liv.* 2. *chap.* 6. Herrera. Sanſon. Duval, &c.

ABACU. *Cherchez* BACU.

ABACUC ou HABACUC, dont le nom ſignifie *lutteur*, eſt le huitiéme des douze petits Prophétes. Quoique quelques-uns ayent écrit qu'il étoit de la Tribu de Siméon, l'Ecriture ne le marque en aucun endroit. Le tems auquel il a prophétiſé n'eſt pas même certain. Les Juifs diſent qu'il a prophétiſé ſous Manaſſé ou ſous Joachim, peu de tems avant la premiére captivité. Saint Epiphane le place ſous Sédécias avec Jérémie. Saint Jérôme le confondant avec Abacuc, à qui l'on attribue l'hiſtoire de l'idole de Bel & du Dragon, le fait vivre juſqu'au tems de Daniel. L'opinion la plus probable eſt qu'il a vécu ſous Manaſſé, qui a commencé à régner 698 ans avant Jéſus-Chriſt, & dont ce Prophéte ſemble décrire les crimes, *ch.* 1. *v.* 3. *&* 4. Avant que les Chaldéens euſſent emmené les Juifs en captivité, Abacuc leur prédit ce malheur, *v.* 6. *&* *ſuiv.* mais il les conſola enſuite en les aſſurant qu'ils ſeroient rétablis, & les Chaldéens exterminés. On pourroit auſſi néanmoins adapter ces choſes au tems de Joachim ou de Sédécias, avant la derniére captivité des Juifs en Babylone. Il appelle ſa prophétie *charge* ou *fardeau*, comme on le traduit ordinairement: mais comme le mot Hébreu *Maſſa* qui y répond, vient d'un verbe qui ſignifie non ſeulement *porter*, mais auſſi *diſcourir*, on pourroit le traduire également bien par *diſcours*. Cette prophétie n'a que trois chapitres, dont le dernier a pour titre, *Diſcours pour les ignorances*; c'eſt-à-dire, en ſtile de l'Ecriture, pour les crimes, principalement d'idolatrie & de ſacrilége. Sozoméne rapporte que le corps du Prophéte Abacuc, & celui du Prophéte Michée furent trouvez du tems de Théodoſe l'*Ancien*, vers la fin du IV ſiécle, par Zébéne Evêque d'Eleuthéropole dans la Paleſtine: mais ces perſonnes ſi éloignées du tems de ces Prophétes, n'en ſavoient pas plus que nous.

ABACUC, différent du précédent, & qu'un Ange enleva, lorſqu'il avoit préparé à dîner à ſes moiſſonneurs, pour lui faire porter cette viande dans la foſſe où Daniel étoit enfermé. Saint Jérôme, aprés Apollinaire, attribue à cet Abacuc l'hiſtoire de Suſanne inſérée dans la prophétie de Daniel. On ne voit point d'autre raiſon qui les ait pu déterminer à avoir cette penſée, ſi ce n'eſt à cauſe d'un titre Grec qui ſe trouve à la tête de l'hiſtoire de Bel, conçu en ces termes, *Prophéte d'Abacuc fils de Juda, de la Tribu de Levi*: mais ce titre ne regarde que l'hiſtoire de Bel, qui étoit autrefois à la fin du livre de Daniel, au lieu que l'hiſtoire de Suſanne étoit à la tête; & l'on ne ſait de quelle autorité eſt cette inſcription, ni quel eſt ce Prophéte Abacuc. * S. Jérôme, *Praef. in Danielem.* Bellarmin, *de Script. Eccléſ.* Sozom. *lib.* 7. *cap.* ult. Martin de Roa, *in Habac.* Ribera, Sanctius, Pontanus, & Maldonatus, *in quod. Propb. Minor.* M. le Clerc. Dupin, *Diſſert. préliм. ſur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Teſtament.* Cocceii *Dict.*

* ABACUC & ABACUM, Martyr Perſan ſous l'Empereur Claude. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABACUS, capitale de Cepola ou Cevola, dans les Indes. Cette ville s'appelle plus communément *Grenade.* * Hofman. *Lex. Univ.*

ABADAN, ville de l'Iraque Babylonienne, ſituée ſur le Golfe Perſique, à l'embouchure du Tigre, à une journée & demie de la ville de Baſſora, ſelon le Géographe Perſien. Naſſireddin détermine mieux ſa poſition: Abadan & Baſſora, ſelon lui, ſont au quatre-vingt-quatriéme degré de longitude; mais Abadan un peu plus méridional eſt au vingt-neuviéme degré vingt minutes de latitude, & Baſſora ſeulement au trentiéme degré. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ABADANI, homme illuſtre en ſavoir & en piété parmi les Muſulmans, étoit natif d'Abadan, dont on vient de parler. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AB-ADDIR, (ſi l'on en croit les fictions des poëtes) eſt le nom de cette pierre enveloppée de langes, que Saturne dévora au lieu de ſon fils Jupiter. On avoit prédit à Saturne que ſes fils le dépoſſéderoient; pour prévenir ce malheur, il réſolut de tuer tous les enfans mâles qui lui naîtroient. Il le fit à l'égard des premiers; mais Rhée ſon épouſe le trompa dans la ſuite, en lui donnant, non des pierres emmaillotées, mais des enfans qui n'étoient pas d'elle, & qu'il faiſoit tuer, croyant que ce fuſſent ceux de ſa femme. Ces myſtéres ſe découvrent par le moyen de la langue Phénicienne, qui étoit alors en uſage. En Phénicien *aben*, en mettant un *aleph* devant *ben*, comme font les Arabes, ſignifie également un *fils*, & une *pierre*. Le mot *achal* dans les langues orientales ſignifie *tuer* & *manger*; de ſorte que pour dire que Saturne *tuoit les enfans* que Rhée lui faiſoit remettre entre les mains, on a dit qu'il *mangeoit des pierres*. On a appellé ces prétendues pierres *ab-addir*, ce qui eſt un mot formé de ces deux *Aben-dir*, qui ſignifient *l'enfant d'un autre*; car *dir* peut être la même choſe que *zar*, c'eſt-à-dire, *alienus*, parce que le *daleth* & le *zain* ſe changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voyelles dans les étymologies orientales. Les Grecs nommoient cette pierre Βαιτύλος: ce mot vient de *batal* ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *mepriſe*; ce qui convient fort bien avec l'hiſtoire que l'on vient de rapporter, puiſque les enfans

que

que Saturne faiſoit mourir n'étoient pas de Rhée, mais apparemment de quelque eſclave. Ceux qui cherchent quelque moralité dans cette fable, croyent que Saturne déſigne le Tems qui dévore & conſume tous les corps: car Κρόνος ſignifie chez les Grecs Saturne, & χρόνος ſignifie le Tems. Chez les Latins le Tems eſt auſſi appellé *Saturnus*, parce que, comme dit Cicéron, *ſaturatur annis*, il ſe raſſaſie d'années; ou bien de ſes propres enfans, qui ſont toutes les choſes que le tems produit & conſume. Lactance dit que cette pierre étoit le Dieu *Terminus*: ce qu'Héſychius dit auſſi; & ſelon Lactance, le Dieu *Terminus* eſt le même que *Jupiter*. Pauſanias dit que la pierre Ab-addir étoit gardée dans le temple qu'Apollon avoit à Delphes.

Priſcien, & Iſidore dans ſes Gloſes, font mention d'Ab-addir, & Papias dans ſon Gloſſaire témoigne que ce terme de Mythologie a autrefois ſignifié Dieu; puiſqu'*Ab addir* veut autant dire que *ſuper magnificus*. C'eſt pourquoi ſaint Auguſtin écrivant à Maxime de Madaure, dit que les Carthaginois avoient des Dieux nommés *Ab-addires*, & leurs Prêtres *Succoddires*: *In ſacerdotibus Succoddires & in nominibus Ab addires*. Ainſi les Dieux Ab-addires des Carthaginois étoient ſans doute ceux que les Grecs & les Latins nommérent autrefois, *magnos, potentes, ſelectos deos*. * Cicero, *de Natura Deor.* Priſcian. *lib.* 1. & 7. Lactant. Firmian. *de falſ. Relig. l.* 1. *cap.* 11. Cartari, *de Imag. Deor.* &c. Bochart, *in Canaan, lib.* 2. Pauſanias, *in Phocicis.* M. le Clerc.

ABADDON, nom que ſaint Jean dans ſon Apocalypſe donne au Roi des ſauterelles, Ange de l'abyme, & qu'il explique par le mot Grec Ἀπολλύων, c'eſt-à-dire, *qui fait périr*, en Latin *exterminans*, qui ſignifie *exterminateur*. Ce Roi Ange eſt la figure de Satan ou du Démon. * S. Jean, *Apocal. ch.* 9. *v.* 11.

ABADI ou EBNAL-ABADI, fut Auteur d'un livre Arabe, intitulé *Aatab-Alhetab*, où il eſt traité des différens degrez de peines, dont les pécheurs ſont menacez dans l'Alcoran. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ABADIR. *Voyez* AB-ADDIR.

ABAELARD. *Cherchez* ABAILARD.

ABAFFI ou APAFFI, (Michel) Seigneur Tranſſylvain, fut élu Prince de Tranſſylvanie par les Etats du païs l'an 1661, ſur le choix d'Ali Baſſa, Général des armées du Sultan Mahomet IV. en Hongrie. Lorſqu'Ali envoya chercher Abaffi, ce dernier crut que c'étoit pour le faire mourir, & ſa femme qui étoit proche de ſon terme, en eut une telle altération, qu'elle accoucha d'un fils avant qu'on emmenât ſon mari. Jean Kéméni protégé par l'Empereur Léopold I. faiſoit alors tous ſes efforts pour ſe rendre maître de tout ce païs; mais le Comte de Montécuculi, Général des Impériaux, qui étoit à la tête d'une armée, ne jugea pas à propos de combattre, & le Prince abandonné perdit la vie dans une bataille contre les Turcs auprès de Schesbourg en Tranſilvanie le 23 Janvier 1662. Abaffi joignit alors ſes armes à celles des Turcs, dont il ſuivit la fortune; & pendant la tréve conclue entre les deux Empires l'an 1664, il régna paiſiblement ſous la protection de la Porte, & aquit même les villes de Clauſembourg & de Zathmar. Dans l'année 1676, un certain Pédipold tâcha par ſes intrigues auprès du grand Vizir, de débuſquer Abaffi de la Principauté, & de s'en emparer, mais cette tentative ne lui réuſſit pas. En 1677, il découvrit une conſpiration contre ſa perſonne, & comme il en ſoupçonnoit quelques Allemans, qui depuis un certain tems s'étoient habituez à ſa Cour, cela le fortifia dans le deſſein d'aſſiſter les Mécontens de Hongrie en faveur deſquels il ſe déclara en 1681 contre l'Empereur. Il demeura fidéle au Sultan, tant que ſes armes proſpérérent, c'eſt-à dire, juſqu'au ſiége de Vienne; mais lorſque la fortune eut changé, Abaffi & les Etats de Tranſilvanie firent un traité avec l'Empereur en 1687, par lequel il fut accordé que le Prince de Tranſſylvanie auroit la même autorité & conſerveroit la même puiſſance qui lui avoit été accordée par le Grand-Seigneur & par les Etats; à la charge qu'il l'exerceroit ſelon les loix & les coutumes du païs, & qu'il y auroit entre les Impériaux & les Tranſſylvains une alliance défenſive Il mourut en 1690, à ce qu'on croit le 18 Avril, à Weiſſembourg, autrement *Albe Jule*, que les Hongrois nomment encore *Fejervar*. Les uns diſent que ce fut après une longue maladie, & les autres ſubitement, lorſqu'il aſſiſtoit à l'aſſemblée des Etats de Tranſſylvanie.

ABAFFI II. (Michel) ſon fils, fut reconnu par l'Empereur pour Prince de Tranſſylvanie; mais cette Principauté lui fut diſputée par le Comte de Tékéli, qui s'empara de pluſieurs places en 1690, avec le ſecours des Turcs, qui de leur part l'avoient nommé à cette Principauté. Dans la campagne de 1690, le Grand Viſir Coprogli commandant leurs troupes, battit l'armée impériale, & reprit pluſieurs places que l'Empereur avoit conquiſes ſur eux, entre leſquelles étoient Niſſa, Widin, Semendria, Belgrade & quelques autres; mais depuis, la déſunion ayant continué dans l'Empire Turc, le Comte Tékéli ne put conſerver ſa domination en Tranſſylvanie, & les Impériaux reprirent tout ce qu'ils avoient perdu dans cette Principauté, qui leur demeura par la paix de 1698. L'Empereur ayant trouvé moyen d'attirer à Vienne le jeune Prince Michel Abaffi, qui s'étoit attiré ſon indignation par ſon mariage avec la fille de George Bethlem, on l'obligea de renoncer à ſon élection & d'y vivre en particulier, avec une penſion de quinze mille florins que la Cour lui donnoit. Il mourut le 1. Février 1713, âgé de 36 ans, ſans poſtérité. Les Etats de Tranſſylvanie prétendant que l'abdication de ce Prince les mettroit en état de procéder à une nouvelle élection, ils la firent en 1704. en faveur du Prince Ragotski. * *Mémoires du tems.* Johannes Betlenius, *Rer. Tranſſylv. l.* 3. *Hiſtoire des troubles de Hongrie.* Ricaut, *Hiſt. de Mahomet IV.* J. Bunonis *Nota ad Cluver. Geogr. l.* 4. *c.* 19. *La vie du Comte de Tékéli. Mémoire Hiſtorique du mois de Mai* 1690. Gualdo Priorato, *Vita di Leopoldo. Inſtr. Pacis Cart. art.* 1. Bayle, *Dict. Crit.* Rabus, *Nuembech.* Laur. Toppelrin, *Orig. & occaſ. Tranſſyl.*

ABAGA, Roi des Tartares, ſur la fin du XIII. ſiécle, attaqua les Perſes, qu'il ſoumit, & ſe rendit redoutable par ſes victoires ſur les Chrétiens établis dans la Terre-Sainte. Il envoya des Ambaſſadeurs au II. Concile général de Lyon en 1274. * Génébrard. Calviſius, *in Chron* Sabellic. &c.

ABAGAMEDRI, grand païs de l'Ethiopie, qui fait une partie des Etats du Roi des Abyſſins entre le Nil, la riviére d'Abanhi & la côte de Zanguébar. * Sanut, *liv.* 2.

ABAGARE. *Cherchez* ABGARE.

* ABAGAS-CAN ou KHAN, Roi des Tartares, ayant recouvré l'Empire des Turcs, que les Tartares avoient conquis en 1280, & qu'il avoit perdu par la faute de Parvana qu'il y avoit établi pour Gouverneur, il le punit de ſa trahiſon d'une maniére très cruelle. Il le fit couper en deux, & ayant fait cuire ſa chair, il la fit ſervir ſur ſa table, & s'en reput avec ſes Courtiſans. Avec tout cela il trouvoit que cette punition n'étoit pas encore capable de ſatisfaire ſa vengeance. * Fulgoſe, *l.* 9.

* ABAGES, peuple de la Scythie, en deça du mont Imaüs, voiſins des Saces. Ils furent convertis à la Foi Chrétienne ſous le régne de l'Empereur Juſtinien dans le VI. ſiécle. * Zonaras, Evagrius, *l.* 4. *c.* 22.

* ABAGI, iſle & Royaume du Japon, dans la dépendance de Xiphon. * Sol. *Hiſt. Eccl. Japon. l.* 1. *c.* 1.

* ABAHUIS, ABBAHUIS, & ABANHI, eſt un des noms du Nil, ainſi que le dit Paul Jove dans le 18. livre de ſes hiſtoires, comme ſi l'on diſoit, *le pére des fleuves*, parce que le Nil après un long cours ſe décharge dans la mer avec violence par pluſieurs embouchures. D'autres le nomment Abbahujus; mais Lelius Biſcola, homme d'une grande érudition, l'appelle Abachius, & dit que ce mot eſt en partie Hébreu ou Syrien, & en partie Grec, parce qu'*Ab* ſignifie en Hébreu *Pere*, & qu'en Grec χέειν veut dire *verſer*, répandre, parce que le Nil eſt le *pére des rivières*: mais cette recherche paroit plus curieuſe que ſolide. * Hofman. *Lex. Univ.* Voyez *Nil.*

ABAGTHA. *Voyez* ABGATHA.

* ABAIBE. *Voyez* ABAIMBE.

ABAI-HOUSSAIN. *Voyez* ABAZ-HOUSSAIN.

ABAILARD ou ABAELARD, (Pierre) en Latin *Abaelardus*, a été l'un des plus fameux Docteurs du XII. ſiécle. Il naquit au village de Palais ou Palets, à trois lieues, ou environ, de Nantes en Bretagne. Sa famille étoit noble. Son pére s'appelloit *Bérenger*, & ſa mére *Lucie*. On dit qu'ils étoient Seigneurs de la Paroiſſe de Palais, & qu'ils moururent ſaintement en Religion. Il eut une ſœur nommée *Denyſe*, & des fréres, dont l'un s'appelloit *Raoul*. Abailard, après avoir étudié les belles lettres, ſe ſentit entraîné par la ſubtilité de ſon eſprit à s'appliquer ſur tout à l'étude de la Logique. Il voyagea en divers lieux, par la ſeule envie de ſe perfectionner dans cette ſcience, diſputant par-tout, & cherchant avec ardeur les occaſions de ſe ſignaler. Abailard eut pour maître à Paris un célébre Profeſſeur en Philoſophie nommé Guillaume de Champeaux, qui devint bientôt jaloux du ſavoir de ſon diſciple. Abailard prit le parti d'ouvrir lui même école à Melun, où la Cour réſidoit alors; il y enſeigna avec tant de ſuccès, qu'il obſcurcit la réputation de ſon maître. Quelque tems après il tranſporta ſon école à Corbeil, toûjours acharné à la diſpute contre Champeaux; mais ſa trop grande application à l'étude lui cauſa une maladie qui l'obligea d'aller prendre l'air en Bretagne: il y demeura quelques années, & trouva, lorſqu'il fut de retour à Paris, que Champeaux avoit cédé ſa chaire à un autre, & s'étoit retiré à ſaint Victor, où il continuoit d'enſeigner. Il diſputa contre lui avec tant de force touchant la nature des univerſaux, qu'il l'obligea d'abdiquer ſon ſentiment. Cet avantage fit déſerter l'école de Champeaux, & attira dans celle d'Abailard le Profeſſeur même, que Champeaux s'étoit choiſi pour ſucceſſeur. Un nouveau Profeſſeur fut mis en la place de ce dernier. Abailard ſortit de Paris, & s'en alla à Melun pour y enſeigner encore la Dialectique: il n'y demeura pas long-tems; car dès qu'il eut appris que Champeaux s'étoit retiré dans un village avec toute ſa Communauté, il vint demeurer au mont ſainte Geneviéve, & y établit ſon école auprès du nouveau Profeſſeur qui enſeignoit à Paris. Champeaux voyant ſon élève aſſiégé dans ſon école, ramena les Chanoines Réguliers à leur couvent; mais au lieu de dégager ſon ami, il fut cauſe que ſes écoliers l'abandonnérent: cette déſertion fut ſuivie quelque tems après de l'entrée de ce Philoſophe dans un couvent. Depuis ce tems le débat ne fut plus qu'entre Abailard & Champeaux, qui eut toûjours du deſſous. Ce choc ſubſiſtoit encore, lorſqu'Abailard fut obligé d'aller voir ſa mére, laquelle, à l'exemple de ſon mari, vouloit entrer en Religion. Etant revenu à Paris, il trouva ſon émule élevé à la dignité d'Evêque de Châlons: ainſi pouvant renoncer à ſon école, ſans qu'on pût le ſoupçonner d'avoir quitté le champ de bataille, il ne ſongea qu'à étudier la Théologie. Pour cet effet il ſe tranſporta à Laon, où l'Evêque Anſelme faiſoit des leçons de Théologie, avec beaucoup de réputation. Abailard ne fut pas fort content de la capacité d'Anſelme: au lieu d'aſſiſter à ſes leçons, il entreprit d'en faire à ſes condiſciples. Il leur expliqua les prophéties d'Ezéchiel d'une maniére qui leur fut ſi agréable, qu'il y eut bientôt grande affluence dans ce nouvel auditoire. La jalouſie d'Anſelme ne le permit pas long-tems; il fit défendre à ce nouveau maître de continuer ſes leçons, pouſſé par Albéric de Rheims & par Lotulphe, ou Leutalde de Novare. Abailard revint à Paris, & fit paiſiblement des leçons publiques ſur l'Ecriture Sainte. Outre le gain qu'il y fit, il ne s'aquit pas moins de réputation comme Théologien, qu'il s'en étoit aquis comme Philoſophe. Son application à l'étude ne put le défendre d'une paſſion qui fut la ſource de tous ſes malheurs. Il devint amoureux d'Héloïſe, niéce de Fulbert Chanoine de Paris. Ce Chanoine aimoit ſa niéce tendrement, & ſouhaitoit qu'elle fût ſavante. Abailard ayant prié l'oncle de la prendre en penſion,

ſous prétexte, qu'étant logé chez lui il pourroit donner plus de tems à l'inſtruction de ſa niéce; ce bon homme qui ne ſe défioit ni de la vertu de ſa niéce, ni de la ſageſſe d'Abailard, qui juſques-là avoit vécu d'une maniére très-réglée, accepta volontiers cette propoſition, & lui confia Héloïſe, à laquelle Abailard fit l'amour d'autant plus facilement, que le prétexte de l'étude lui fourniſſoit l'occaſion d'être ſouvent ſeul avec elle. *Sub occaſione diſciplinæ amori penitùs vacabamus, & ſecretos receſſus, quos amor optabat, ſtudium lectionis offerebat. Apertis itaque libris plura de amore quàm de lectione verba ſe ingerebant, plura erant oſcula quàm ſententia.* Elle répondit à ſon amour, & en peu de tems la choſe fut ſue de tout le monde, à l'exception de l'oncle d'Héloïſe, qui fut le dernier à l'apprendre: mais il n'en fut pas plutôt informé, qu'il chaſſa Abailard de ſa maiſon. La niéce ſe ſentit groſſe quelque tems après, & l'écrivit à ſon Amant, qui l'envoya en Bretagne chez ſa ſœur nommée Denyſe, où elle accoucha d'un fils, auquel on donna le nom d'*Aſtrolabe*. Pour appaiſer le Chanoine, Abailard lui offrit d'épouſer ſecrétement Héloïſe. Il fit goûter beaucoup plus facilement cette propoſition à l'oncle qu'à la niéce; car un excès de paſſion fort ſingulier faiſoit qu'Héloïſe aimoit mieux être la maîtreſſe que la femme d'Abailard. Enfin elle conſentit à ce mariage ſecret; mais elle proteſtoit ſouvent, même avec ſerment, qu'elle n'étoit point mariée; ce qui la fit maltraiter par Fulbert, qui avoit mieux aimé couvrir la honte de ſa famille en divulguant ce mariage, que de tenir la parole qu'il avoit donnée à Abailard de n'en point parler. Héloïſe fut envoyée par ſon mari dans le monaſtére d'Argenteuil où elle avoit été élevée; elle y prit l'habit de Religieuſe, au voile près. Les parens d'Héloïſe s'imaginant qu'Abailard leur jouoit un ſecond tour de perfidie, ils en furent ſi irritez, qu'ils envoyérent chez lui des gens qui entrérent de nuit dans ſa chambre, & le punirent en le privant des parties dont il s'étoit ſervi pour les offenſer. Ce malheur le couvrit de honte; & pour la cacher, il ſe retira dans l'abbaye de S. Denys où il prit l'habit de Religieux. Abailard y voulut faire le critique & le cenſeur; ce qui le rendit ſi odieux, qu'il fut obligé de ſe retirer ſur les terres du Comte de Champagne. Il y établit une école, & y attira un ſi grand nombre d'auditeurs, que les autres Maîtres, qui ſe voyoient abandonnez par leurs écoliers, lui ſuſcitérent de nouvelles perſécutions à l'occaſion d'un livre qu'il dicta ſur le Myſtére de la Trinité. Ses ennemis prétendirent y avoir découvert une héréſie effroyable, & ils obtinrent par le moyen de l'Archevêque de Rheims la convocation d'un Concile à Soiſſons, environ l'an 1121. Ce Concile, ſans avoir donné lieu à Abailard de ſe défendre, le condamna à jetter lui-même ſon livre au feu, & à s'enfermer dans le cloître de ſaint Médard. On lui ordonna peu après de retourner à ſaint Denys. La liberté qu'il s'étoit donnée de cenſurer les actions & les mœurs de l'Abbé & des Religieux, l'avoit expoſé à leur haine. Il lui échappa de dire qu'il ne croyoit pas que leur ſaint Denys fût Denys l'*Aréopagite*, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres: cela lui attira une nouvelle perſécution, & l'obligea de ſe retirer une ſeconde fois en Champagne. Il obtint, après la mort de l'Abbé, la permiſſion de vivre monaſtiquement où il voudroit. Il ſe choiſit une ſolitude dans le diocéſe de Troyes, & y bâtit un oratoire qu'il nomma *le Paraclet*. Une grande multitude d'écoliers l'y allérent joindre de toutes les provinces de l'Europe, préférant le plaiſir de demeurer pauvrement avec lui à la campagne, à celui d'être bien logez, & nourris délicatement dans les villes. Les Moines de l'Abbaïe de Ruys au diocéſe de Vanne, l'élurent pour leur Supérieur. Il eſpéra que ce ſeroit pour lui un aſyle; mais les mœurs incorrigibles des Moines, & la violence d'un Seigneur qui leur raviſſoit la meilleure partie de leurs revenus, l'expoſérent à mille chagrins & aux plus grands dangers. Ce fut alors que Suger Abbé de ſaint Denys, perſuadé que les Religieuſes d'Argenteuil ne vivoient pas avec toute la régularité convenable à leur état, les fit ſortir de ce monaſtére, où il établit des Moines de ſaint Denys. Abailard offrit le Paraclet à Héloïſe, qui s'y retira avec diverſes filles, & entr'autres avec Agnès & Agathe niéces d'Abailard. L'établiſſement de ce monaſtére fut confirmé par une Bulle d'Innocent II. Héloïſe y vécut ſaintement, & elle reçut de diverſes perſonnes des bienfaits qui enrichirent ſon Abbaïe. C'eſt ce qu'Abailard a écrit dans la premiére de ſes lettres. Il ajoûte qu'Héloïſe par ſa vertu s'aquit des protecteurs ſi illuſtres, que les Evêques la conſidéroient comme leur fille, les Abbés comme leur ſœur, les Laïques comme leur mére; & que tous admiroient ſa prudence, ſa douceur & ſa piété. Ces louanges ſont d'autant plus ſincéres, qu'Abailard ne voyoit plus Héloïſe. Ce ſavant homme établit alors avec elle un commerce de lettres, où il lui preſcrit des régles pour la vie religieuſe, & où il répond à toutes les difficultez qu'elle trouvoit dans la lecture des livres ſacrés. On fit encore à Abailard un nouveau procès pour crime d'héréſie devant l'Archevêque de Sens. Il demanda qu'il lui fût permis de juſtifier ſa doctrine dans une aſſemblée publique, ce qui lui fut accordé. On convoqua un Concile à Sens en l'année 1140, auquel le Roi Louïs VII. voulut aſſiſter en perſonne. Saint Bernard y aſſiſta auſſi. On lut d'abord à l'aſſemblée les propoſitions qui avoient été extraites des livres d'Abailard. Cette lecture lui fit tant de peur, qu'il interjetta appel au Pape. Le Concile ne laiſſa pas de condamner les propoſitions; mais il n'ordonna rien contre l'accuſé, & rendit compte au Pape Innocent II de ſes motifs de condamnation. Le Pape la confirma, & ordonna que les livres d'Abailard fuſſent brûlez, & qu'il fût enfermé, avec défenſe d'enſeigner. Innocent s'appaiſa quelque tems après, à la ſollicitation de Pierre *le Vénérable*, qui avoit reçu Abailard fort humainement dans ſon Abbaïe de Cluny. Il lui avoit donné l'habit de Religieux, perſuadé de ſa ſoumiſſion pour l'Egliſe, & il l'avoit même réconcilié avec ſaint Bernard. La retraite de Cluny fut la derniére d'Abailard. Il y trouva toutes ſortes d'exemples de charité; il y fit des leçons aux Moines; il y fut également humble & laborieux, s'affoibliſſant tellement de jour en jour par ſes grandes abſtinences & par ſes auſtéritez, que l'Abbé fit tout ce qu'il put pour l'obliger à les modérer. Enfin étant devenu très-infirme, on l'envoya dans le Prieuré de ſaint Marcel, lieu très-agréable ſur la Saone auprès de Chalons. Il y mourut le 21. d'Avril 1142, à l'âge de 63 ans. Son corps fut envoyé à Héloïſe qui l'avoit demandé. Elle le fit enterrer au Paraclet, où l'on mit cette Epitaphe, compoſée par Pierre le Vénérable.

Petrus in hac petra latitat, quem mundus Homerum
Clamabat, ſed jam ſydera ſydus habent.
Sol erat hic Gallis, ſed eum jam fata tulerunt:
Ergo caret regio Gallica ſole ſuo.
Ille ſciens quidquid fuit ulli ſcibile, vicit
Artifices, artes ubique docente docens.
Undecimæ Maiis Petrum rapuere Calendæ,
Privantes Logices atria Rege ſuo.
Eſt ſatis: in tumulo Petrus jacet Abaelardus,
Cui ſoli patuit ſcibile quidquid erat.

Il compoſa encore celle-ci, qui eſt un témoignage du reſpect qu'on avoit pour la mémoire de ce grand homme, que de méchans eſprits ont voulu noircir par des contes fabuleux & criminels.

Gallorum Socrates, Plato maximus Heſperiarum,
Noſter Ariſtoteles, Logicis (quicunque fuerunt)
Aut par, aut melior; ſtudiorum cognitus orbi
Princeps, ingenio varius, ſubtilis & acer,
Omnia vi ſuperans rationis, & arte loquendi
Abelardus erat: ſed nunc magis omnia vincit
Cum Cluniacenſem Monachum, moremque profeſſus,
Ad veram Chriſti tranſivit Philoſophiam;
In qua longæva bene completus ultima vita
Philoſophis quandoque bonis ſe commerandum
Spem dedit, undenas Majo renovante kalendas.

François d'Amboiſe, Conſeiller d'Etat, fit imprimer l'an 1616. en un volume in 4. les Oeuvres d'Abailard, qui contiennent ſes épîtres & celles d'Héloïſe; l'hiſtoire de ſes malheurs, avec les Notes d'André du Chêne Hiſtoriographe de France; des Commentaires ſur l'Epître de S. Paul aux Romains, &c. C'eſt la ſeule édition qui en ait été faite. On en promet une nouvelle édition très augmentée. * Saint Bernard, *in Epiſt.* Pierre de Cluny, *lib. 4. Epiſt.* Vincent de Beauvais, Paul Emile, du Haillan, Belleforeſt, Vignier, Geſner, Trithême, &c. citez par François d'Amboiſe, *in Vita Abailardi.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Louïs Jacob, *de Script. Cabilon.* Camuſat, *in Antiq. Tricaſſ. &c.* M. Bayle, *Diction. Critiq* M. Du Pin, *Bibliotb des Aut. Eccl. XII. ſiécl.*

* ABAINBE, ABAIBE & ABIBE, *Abaiba*, Montagnes de l'Amérique méridionale dans la Province de Carthagéne, & près du golfe d'Uraba.

ABAKA-KHAN, huitiéme Empereur des Mogols, de la Race de *Gengbiskhan*, étoit fils de *Hulagou* ſon prédéceſſeur, & lui ſuccéda l'an 663 de l'Hégire, qui eſt le 1264 de *Jéſus-Chriſt*. Dès qu'il fut aſſis ſur le thrône de ſes péres, il envoya un de ſes frétes à Derbent, ſur la mer Caſpienne, & un autre à Khoraſan, pour fermer aux Deſcendans de *Giagathai* fils de *Gengbiskhan*, qui régnoient dans les païs ſeptentrionaux de l'Aſie, le paſſage de ſes Etats. Il déclara *Soungiak Nouian* Général de ſes armées & ſon Lieutenant dans tout l'Empire; & donna la charge de grand Viſir & de Chef de ſes Conſeils à *Schamſeddin Mohammed*: celui-ci fit *Baha-eddin* ſon fils Viſir d'Iſpahan, & *Ala-eddin Atha Al-molk* ſon frére Viſir de Bagdet.

Sous le régne de ce Prince, les Muſulmans jouïrent d'un grand repos, les ruïnes de Bagdet furent réparées, & *Abaka* faiſant vivre ſes Mogols en diſcipline, faiſoit auſſi jouïr tous ſes autres Sujets des fruits de ſa ſageſſe & de ſa clémence. *Atbalmolk* ſecondoit fort bien les intentions de ſon Prince dans toute l'étendue de la juriſdiction de Bagdet: ce qui fut cauſe que les peuples y accoururent de toutes parts pour la retablir dans ſon premier luſtre, qu'elle avoit perdu lorſqu'elle fut ſaccagée par *Hulagou*: en ſorte qu'elle fut non ſeulement repeuplée en fort peu de temps, mais que l'on y vit auſſi refleurir les Sciences & les beaux Arts. Au contraire, *Baha-eddin*, qui étoit Chef de Juſtice & de Police dans Iſpahan, n'imitoit pas le procédé d'*Atbalmolk*, car il exerçoit une ſi grande rigueur envers les Habitans, qu'il enveloppoit ſouvent les innocens avec les coupables, de ſorte que tous généralement ſe plaignoient de ſa trop grande ſévérité. Ces plaintes venoient juſqu'aux oreilles de *Schamſeddin* ſon pére, qui l'exhortoit ſouvent de modérer ſa rigueur & d'épargner le ſang de ſes citoyens: mais les bons avis qu'il recevoit de ſon pére ne le firent point changer de conduite: il falut que la Juſtice Divine s'en mêlât en abrégeant ſes jours & le faiſant mourir fort jeune.

Au commencement du régne d'*Abaka*, *Barcab-Khan* un des Deſcendans de *Giagathai* voulut entrer en Perſe par les détroits du Mont Caucaſe. *Schamat* frére d'*Abaka*, qui étoit poſté à Derbent, lui diſputa ce paſſage, & après une bataille qu'il gagna ſur lui, le fit retirer en déroute l'an de l'Hégire 664, & de J. C. 1246. Mais cette défaite ne fit qu'irriter le Prince; car il mit peu après une armée d'environ trois cens mille chevaux en campagne, avec laquelle il menaçoit la Perſe d'une entiére déſolation, ſi *Abaka* n'eût marché de ſon côté avec toutes les forces de ſon Empire. *Barca-Khan* avoit conduit ſa grande armée par les vaſtes plaines qui ſont au nord de la Mer Caſpienne, & qui portent le nom de Kapgiak. Il avoit déja forcé les paſſages étroits qui ſont entre cette Mer & le Mont Caucaſe, que l'on appelle communément *les Portes de fer*, & étoit déja arrivé ſur les bords du fleuve *Kur* ou *Cyrus*, lors qu'*Abaka* ſe préſenta à Téflis capitale du Gurgiſtan ou Géorgie, & la bataille étoit déja prête à ſe donner

donner entre ces deux puiſſantes Armées; ſi un coup heureux pour la Perſe n'eût enlevé *Barka* de ce monde. Sa mort fit que ſon Armée ſe diſſipa, & que tous les Tartares de Giagathai & de Kapgiak ſe retirérent chez eux.

L'an 666 de l'Hégire, qui fut l'an 1267 de l'Ere commune, *Borak-Oglan*, qui étoit auſſi de la race de Giagathai-Khan, envoya à la Cour d'*Abaka* un nommé *Maſſoud-Beg*, lequel en apparence venoit ſeulement pour le complimenter de la part de ſon Maître; mais qui effectivement n'avoit autre deſſein, que d'épier l'état de ſes affaires, & reconnoître le chemin qu'il falloit prendre pour l'attaquer. Il ne put le faire ſi ſecrétement qu'un Soldat ne s'en apperçût, & n'en donnât avis à *Schamſeddin*, Chef des Conſeils d'*Abaka*. Ce ſage Miniſtre profita de cet avis, ſans en faire rien connoître à *Maſſoud*, lequel fut reçu avec toute ſorte de civilité. Après quelque temps l'Envoyé prit congé de la Cour, & s'en retourna en tres-grande diligence, faire à *Borak-Khan* le rapport de tout ce qu'il avoit appris. *Schamſeddin* le fit ſuivre par des gens apoſtez: mais ils ne purent jamais l'atteindre, car il avoit eu la précaution de diſpoſer des chevaux de poſte en poſte pour ſon retour, ce qui lui donna lieu d'échaper des embuſcades que le Viſir lui avoit dreſſées. *Borak*, après avoir appris de la bouche de ſon Eſpion tout ce qu'il lui importoit de ſavoir, diſpoſa toutes choſes, pour faire réuſſir l'entrepriſe qu'il méditoit depuis long-temps. Il mit ſur pié cent mille chevaux, & vint l'an 667 de l'Hégire, & 1268 de J. C. paſſer le Fleuve Amou ou Gihon. Il s'empara auſſi-tôt de toute la grande Province de Khoraſan, où il ne trouva qu'une foible réſiſtance, & pouſſa juſqu'à l'Adherbigian, où *Abaka* avoit le gros de ſes forces. Les Tartares qui s'étoient le plus avancez furent bien-tôt repouſſez, & les Armées des deux Sultans ſe trouvérent en préſence l'une de l'autre aux environs de la ville de Hérat l'année ſuivante. Ce fut là que la bataille ſe donna, & la victoire, après avoir long-temps balancé, ſe déclara enfin en faveur d'*Abaka*, qui gagna le champ de bataille, & ſe rendit maître de tous les bagages, & de tout le butin de ſes Ennemis. *Borak*, après cette défaite, fut obligé de repaſſer l'Amou, & *Abaka* ayant laiſſé ſon frére *Benkin* avec des Troupes ſuffiſantes pour la garde du Khoraſan, retourna en la Province d'Adherbigian.

Ce fut cette même année qu'il envoya un autre de ſes frères nommé *Mangou-Timur* en Syrie, pour ſe vanger des affronts & des pertes que les Rois d'Egypte & de Syrie avoient fait ſouffrir aux Mogols. Pour bien entendre le ſujet de cette guerre, il faut ſavoir, qu'après la mort de *Malek Saleh* dernier Roi d'Egypte de la Maiſon de *Saladin*, *Codouz* un des Mamelucs ou Eſclaves du Roi défunt s'empara de la Couronne, & ſe fit proclamer Roi d'Egypte & de Syrie, prenant le titre de *Malek Modhaffer*. *Holagou* Empereur des Mogols & Pére d'*Abaka*, après avoir pris Bagdet, envoya contre lui *Kelt-Bega* un de ſes Généraux, qui fut entiérement défait par ce nouveau Sultan, lequel cependant ne jouit pas long-temps de ſa victoire; car *Bondocdar* autre Eſclave du feu Roi d'Egypte, nommé *Malek Saleh*, ſe ſouleva contre lui, le défit, & prit ſa place. Ce nouveau Prince, avant que de meſurer ſes armes avec celles des Mogols, voulut connoître par lui-même l'état & la qualité de leurs forces. Il parcourut donc avec trois ou quatre perſonnes choiſies tout le païs que les Mogols poſſédoient au deça de l'Euphrate; & après ſon retour en Egypte, il fit une galanterie à *Abaka*, qui avoit ſuccédé depuis peu à *Holagou* ſon Pére. Il lui dépêcha un Courier, par lequel il lui faiſoit ſavoir que s'étant promené par divertiſſement dans ſes Etats, il avoit laiſſé dans une hôtellerie qu'il lui marquoit, pour gage de la dépenſe qu'il y avoit faite, une bague de prix, qu'il le prioit de lui renvoyer. *Abaka* répondit fort civilement au Sultan d'Egypte, & lui envoya ſa bague par un Exprès, lequel lui porta auſſi des lettres fort obligeantes de ſa part.

Les choſes s'étant donc ainſi paſſées ſans guerre entre ces deux Princes, *Bondocdar* mourut; & ſon fils *Malek-Saleh* n'ayant régné après lui que l'eſpace de deux ans, *Seifeddin Kelaoun* ſurnommé *Alfi*, lui ſuccéda. Sous le régne de ce Sultan, *Abaka* envoya ſon frére *Mangou-Timur* avec une groſſe Armée en Syrie l'an de l'Hégire 669, & de l'Ere Chrétienne 1299: mais il ne fut pas plus heureux que ſon Pére: car l'Armée des Tartares fut entiérement défaite par les Egyptiens, & leur Général y fut tué.

Peu après cette diſgrace, il arriva de grands troubles dans la Cour d'*Abaka*: car un nommé *Magdelmalk Jezdi* ayant rendu, de concert avec quelques-uns des plus grands de la Cour, de très-mauvais offices auprès du Prince, à *Schamſeddin* ſon premier Miniſtre; ce Miniſtre perdit de jour en jour beaucoup de ſon autorité, & il arriva même que ſon frére *Athalmalk* fut arrêté & recherché pour les affaires du Prince. Les choſes étoient en cet état lors qu'*Abaka* étant à Hamadan, y mourut l'an 680 de l'Hégire, & 1281 de l'Ere Chrétienne, d'une mort aſſez prompte; & l'on crut qu'elle avoit été avancée par un breuvage que *Schamſeddin* lui avoit fait donner.

Abaka, ſelon quelques Auteurs, étoit Chrétien, au moins célébra-t-il la Pâque avec les Chrétiens, dans la ville de Hamadan, un peu avant ſa mort. Son régne fut de 17 ans, & *Ahmed Kan* ſon frére lui ſuccéda. Ce Prince poſſédoit les Provinces ſuivantes: le Khoraſan, dont la ville capitale étoit pour-lors Niſchabur; car cette Province a eu ſucceſſivement quatre villes capitales, ſavoir Balkhe, Méru, Niſchabur, & Hérat: l'Iraque Perſienne, dont la capitale étoit Iſpahan: l'Iraque Arabique ou Babylonienne, dont la capitale étoit Bagdet: l'Adherbigian ou Médie, dont Tauris étoit la métropole: la Province de Fars ou la Perſe proprement dite, dont la ville principale étoit Schiraz, que l'on croit être l'ancienne Perſépolis: le Khuziſtan ou la Suſiane, dont Schuſter, ou l'ancienne Suſe étoit la capitale: la Province de Diarbékir ou Méſopotamie, avec ſa métropole Muſſal ou Moſul: la Province de Rum ou Aſie Mineure, dont la capitale étoit pour-lors Conia ou Iconium. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABAL. *Voyez* ABAR.

ABALA, port de mer, où Céſar aborda avec un ſeul homme de ſa ſuite, après avoir eu un échec contre Pompée. Appien qui en parle, *liv. 5. de la Guerre Civ.* ne le fait connoître qu'en diſant qu'il étoit près de Sicile.

ABALA, en Afrique près de la Mer Rouge, au païs des Troglodytes. * Pline, *liv. 6. ch. 9.*

* ABALES, Peuple dans les Indes. * Pline, *l. 6. c. 19.*

* ABALGARIS, ville d'Aſie dans le Païs des Médes. Hofm. *Lex. Univ.*

* ABALITE & AVALITES, Golfe de la Mer des Troglodytes. * Pline, *l. 6. c. 29.*

* ABALITES, ville marchande, nommée aujourd'hui Zeila, ville forte du Royaume d'Adel.

ABALLABA, nom ancien de la ville d'Appleby. *Voyez* APPLEBY.

ABALLON ou AVALLON, contrée de l'Iſle nommée *Terre-Neuve*, dans l'Amérique ſeptentrionale. Les Anglois y ont une colonie qu'ils nomment *Ferreyland*. Maty, *Diſt. Geogr.*

ABALLON, ville. *Voyez* AVALLON.

ABALUS, Iſle de la mer d'Allemagne, ſur les arbres de laquelle quelques-uns ont cru que l'ambre croiſſoit. * Pline, *liv. 37. ch. 2.* Timée la nomme *Baltia*. Si quelqu'un ſe noyoit près de cette Iſle, & ne paroiſſoit plus au deſſus de l'eau, les anciens Payens employoient cent ans à appaiſer ſes manes. * *Diction. Anglois.*

* ABALUS, en Grec ἄβαλος, étoit adoré à Solyme pour un Dieu. Plutarque l'appelle Arbalus dans ſon Traité * *De Oraculorum Defectu.*

* ABAMOTH-BAAL, & BAMOTH-BAAL, ville dans la Tribu de Ruben. * *Joſué, ch. 13. v. 17.*

ABAN ou ABAN LA VILLE, eſt un village du Comté de Bourgogne autrement dit la Franche-Comté. Il eſt au Sud-Oueſt de Beſançon, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

ABAN, Roi de Hongrie. *Cherchez* ABA.

ABANA, fleuve qui prend ſa ſource au pié du mont-Liban, traverſe les plaines de Damas, dont il arroſe les murailles du côté du midi, & ſe jette enſuite dans la mer de Syrie. Naaman, Général de l'Armée du Roi de Syrie, loue la bonté des eaux de ce fleuve, & les préfére à toutes celles qui pouvoient ſe trouver dans le païs des Iſraëlites. Dans quelques exemplaires Hebreux on lit *Amanah*, au lieu d'*Abana*. Ce pourroit être le *Chryſorrhoas* des Grecs; car on tient qu'il ſe trouve de l'or dans cette riviére. * Bellon, *liv. 3. ch. 4.* Davity, *Deſcript. de l'Aſie.* II. ou IV. *Rois, ch. 5. v. 12.*

ABANA ou HAVANA & HAVANE. *Voyez* HAVANA.

ABANBO, ABANHUS ou ABANTIA, fleuve de la haute Ethiope, qui a ſa ſource dans le royaume d'Amara, & qui ſe jette dans le Tagazi au deſſus de Méroé. Les Anciens, auſſi-bien que les Modernes, ſont fort partagez ſur la ſource, ſur le cours, & ſur le nom de ce fleuve. Il eſt nommé *Aſtapus* par Ptolomée, & *Aſtapas* par Strabon, qui tous deux le diſtinguent très-clairement du Nil, dont Pline & Méla ont cru qu'il n'étoit qu'une branche, ou même un ſurnom. Il eſt auſſi différent de l'Aſtaboras, appellé *Tagazi* par les gens du païs, & par d'autres *Tacus* & *Coror*, lequel reçoit dans ſon lit l'Abanbo avant que de ſe décharger dans le Nil. * Ptolomée, *lib. 4.* Strabon, *lib. 16.* Plinius, *lib. 5.* Mela, *lib. 1.* Voſſius, *de Orig. Nili*, & Ludolf. *Hiſt. Æthiop. lib. 1. c. 8.* Marmol, *liv. 10. ch. 10.* Vincent le Blanc. Le Noir. Sanſon.

ABANCAY, fleuve du Pérou, dans l'Amérique méridionale, tire ſa ſource des Monts que les Eſpagnols nomment *Cordilleras de los Andes*, ou *Sierra Nevada*. Il arroſe enſuite le bourg d'Abançay, auquel il donne ſon nom, & ſe jette enfin dans le Xauxa ou Rio Maragnon, en la province de Lima. * Laet.

ABANDO. *Voyez* ABANBO.

* ABANET & ABANETH, nom de la ceinture des Sacrificateurs parmi les Juifs. * Holyoke, *Diſt.* Joſeph, *Ant. Jud. l. 3. c. 8.*

ABANHI. *Voyez* NIL fleuve.

ABANNAS. *Voyez* ABAUNAS.

ABANNES, peuples de la Mauritanie, voiſins des Capratiens. Les uns & les autres furent aſſujettis par le Comte Théodoſe, pére de l'Empereur du même nom. * Ammien Marcellin, *lib. 29.*

* ABANO, eſt un bourg dans le Territoire de Veniſe, à cinq milles de Padoue, recommandable par de beaux bains chauds. La fontaine qui fourniſſoit de l'eau à ces bains, s'appelle en Latin *Aponus*, du Grec ἀπονος, qui ſignifie *ſans travail* & *ſans douleur*, parce qu'elle étoit propre à la guériſon de pluſieurs maux. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit le lieu de la naiſſance de Tite-Live. Il l'a auſſi été dans le XIV ſiécle, de celle d'un célébre Médecin nommé *Pierre Apon*, ou *de Apono*, ou *Abano*, ſurnommé *Concihator*. Claudien fait mention de cette fontaine & de ces bains dans la 49 piéce de ſes Poëſies, intitulée *Aponus*:

Felices, proprium qui te mercere, Coloni,
Fas quibus eſt Aponum juris habere ſui.

Cette piéce qui contient cent vers n'eſt autre choſe qu'une deſcription très agréable de cette fontaine, & mérite d'être lue. On a toujours fort eſtimé ces bains pour la conſervation de la ſanté, & pour la guériſon de pluſieurs maladies. Les Anciens diſent qu'Hercule s'y vint baigner, & s'y délaſſer de ſes travaux. Suétone dit que l'Empereur Tibére fit jetter un ſort dans les eaux de cette fontaine, ſur le bruit qui couroit qu'on pouvoit en tirer quelque connoiſſance de l'avenir. Théodoric Roi des Oſtrogoths fit, ſelon Caſſiodore, entourer ce bourg de murailles, & ayant établi le ſiége de ſon Empire à Ravenne, il fit conſtruire

de beaux édifices aux environs de la fontaine d'Abano, par un célébre Architecte nommé Aloyſius, comme on peut le voir par la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet, & qui ſe trouve dans Scardeonius. Michel de Savonarole, Médecin de Padoue dans le commencement du XV ſiécle, a été, à ce qu'on croit, le premier qui a découvert à quoi les eaux chaudes d'Abano étoient bonnes quand on les buvoit; & Jean de Dondis a fait un Traité exprès, pour montrer comment on pourroit en faire du ſel, ſans le ſecours du feu & ſans la chaleur du ſoleil. * Pline, *l.* 2. *c.* 106. Suétone, *in Tiberio, c.* 14. Lucain, *l.* 7. *v.* 193. Claudien, *Carm.* 49. *v.* 89. 90. De Dondis, *de Fontibus calidis agri Patavini.* Scardeonius, *de Ant. urb. Patav.*

ABANO. (Pierre d') *Voyez* Pierre APON.

* ABANTA, petit païs de l'Empire Turc dans la Province de Caninu.

ABANTA ou ABANTIS, ville près du mont Parnaſſe; c'eſt la même qu'Abée. *Voyez* ABE'E.

ABANTES, peuples originaires de Thracè, qui ſe retirérent dans la Phocide en Gréce, où ils bâtirent une ville appellée Aba du nom de leur chef Abas. *Voyez* ABE'E. Ils pénétrérent enſuite dans l'Iſle appellée alors Eubée, & aujourd'hui Négrepont, ſi l'on en croit quelques Anciens. D'autres diſent que les Abantes de cette Iſle étoient originaires d'Athénes, & qu'ils furent appellez Abantes du nom d'Abas un de leurs Rois. Comme Jupiter que ceux d'Abantis adoroient, avoit le ſurnom de *Cenæus*, & qu'un promontoire de cette Iſle portoit le nom de *Cenæum*, cela fait croire à pluſieurs que les Abantes qui ont peuplé l'Iſle d'Eubée ou de Négrepont, ſont les *Kénéens* ou *Kénites*, dont il eſt parlé au 15. *ch. de la Geneſe*, *v.* 19. & qui furent chaſſez de Canaan, lorſque Joſué mit les enfans d'Iſraël en poſſeſſion de ce païs-là. Les Curétes, anciens peuples de Créte, s'étoient auparavant établis dans l'Iſle d'Eubée, & y avoient, dit-on, introduit la coutume de ne laiſſer croître leurs cheveux que par derriére, parce que leurs ennemis les avoient autrefois terraſſez en les prenant par les cheveux de devant: d'où vient qu'on les nommoit *Curetes*, du nom Grec κουρὰ qui ſignifie *tonſure*, ou l'*action de tondre*. Les Abantes ſuivirent cette coutume; ce qui a donné lieu au Poëte Homére de les appeller ὄπιθεν κομόωντας, c'eſt à dire, *qui n'ont des cheveux qu'en derriére de la tête.* Ces peuples envoyérent une Colonie dans l'iſle de Chio, dont une partie s'y établit, après que l'autre eut été défaite par Amphiclus Deſcendant d'Hercule, qui régnoit dans cette Iſle. Les Abantes étoient très belliqueux; ils joignoient l'ennemi de près, & aimoient à combattre main à main. Bochart remarque qu'il y a du rapport entre le nom d'Abantes & celui d'Eubée, dans leur ſignification; car, dit ce ſavant Auteur, *Abas* ſignifie en Hébreu *engraiſſer*, d'où vient que les Phéniciens ont donné ce nom à ceux qui nourriſſoient & engraiſſoient des bœufs ou d'autres troupeaux, c'eſt à dire, aux Paſteurs & aux Bergers, (tels qu'étoient les peuples dont je parle:) & l'Iſle d'Eubée a été ainſi appellée en Grec à cauſe de ſes excellens pâturages pour les bœufs. * Hérodote, *l.* 1. *ch.* 1. Plutarque, *in Theſeo.* Strabon, *l.* 10. Pauſanias, *in Achaicis.* Stephanus, *de Urbibus.* Euſtathius, *in Homerum.* Bochartus, *in Chanaan.* Apollodorus. Gyraldi, *Hiſt. Deorum.*

* ABANTES, peuples, qui, au rapport de Pauſanias dans le *livre cinquiéme* ou autrement le *premier livre des Eliaques*, étant ſortis de l'Iſle d'Eubée avec huit vaiſſeaux, abordérent vers les monts Cérauniens, & bâtirent là une ville appellée Thronium, & nommérent le païs Abantis. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABANTES, riviére ſur les confins des Apolloniates. * Sabellicus. *l.* 8. de la 6. *Enneade.*

ABANTIAS, Iſle. *Voyez* ABANTIS.

* ABANTIAS, nom patronymique, pour dire, deſcendant d'Abas. Les Poëtes s'en ſervent ordinairement pour déſigner, ou Danaé petite-fille d'Abas par Acriſius, ou Atalante, petite-fille d'Abas par Jaſius. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABANTIDAS, fils de Paſéas, après avoir tué Clinias, pére du célébre Aratus, & premier Magiſtrat de Sicyone, s'empara de la tyrannie la quatriéme année de la CXXVIII Olympiade, qui eſt la 265 avant Jeſus-Chriſt. Il fut tué lui-même par Dinias, & par Ariſtote le *Dialecticien*, dans la place publique, où il avoit coutume de ſe trouver avec eux pour les entendre parler de Philoſophie. Paſéas ſon pére lui ſuccéda dans la tyrannie. * Pauſanias, *in Corinthiacis.* Plutarque, *in Arato.*

Quoique ces Hiſtoriens ne marquent point l'année en laquelle Abantidas ſe fit Tyran de ſa patrie; il eſt ſûr néanmoins que c'eſt en celle qu'on a rapportée, puis qu'Aratus fils de Clinias avoit alors ſept ans, ſelon Plutarque, & qu'il affranchit Sicyone à l'âge de vingt ans, c'eſt à dire, treize ans après qu'Abantidas eut commencé de régner, la premiére année de la CXXXII Olympiade, 252 ans avant Jeſus-Chriſt. * Plutarque, *ibid.* Polybe, *l.* 2.

ABANTIDE, (*Abantis*) ancienne contrée de l'Epire, qui reçut ſon nom des Abantes, peuple dont nous venons de parler. Après la priſe de Troye, les troupes des Locriens & des Abantes, ayant erré long-tems, furent jettées par la tempête dans la Theſprotide, au pié des Monts Cérauniens en Epire, aujourd'hui *Monti della Chimera* dans l'Albanie. Ils s'y établirent; & les Locriens, après avoir nommé *Thronium* la ville qu'ils y bâtirent en mémoire d'une ville de leur païs qui portoit le même nom, conſentirent en faveur des Abantes que tout le païs d'alentour fût nommé Abantide. * Pauſanias, *l.* 5. *in Eliacis.*

ABANTIS, Iſle. *Voyez* EUBE'E.

ABANTIS, ville. *Voyez* ABANTA.

ABANTIS, contrée. *Voyez* ABANTIDE.

ABANTON. *Voyez* AUBANTON.

ABANUS. *Voyez* ABA Roi de Hongrie.

ABANWI. *Voyez* ABANBO.

* ABANWIVAR, château de la Hongrie ſeptentrionale, qui donne ſon nom à tout le Comté. Il eſt à peu près au midi de Caſſovie, dont, ſelon les Cartes de Sanſon & de Viſſcher, il eſt éloigné d'un peu plus de deux lieues.

ABANWIVAR, Comté & principale province de la Haute Hongrie, ſur les frontiéres de Pologne. Caſſovie ou Caſchaw eſt la capitale, vers les monts Carpates ou Krapak. * Baudrand.

* ABAORTES, peuples qui habitoient les rivages de l'Inde ou du fleuve Indus. * Pline, *l.* 6. *c.* 20.

ABAQUA. *Cherchez* ABABA.

ABAQUE, mot Grec qui a pluſieurs ſignifications: on s'en ſert pour exprimer l'A, B, C: quelquefois il ſignifie *une table de nombres* ou *de chiffres* pour compter: cette table étoit d'airain. Les Anciens l'appelloient *Table de Pythagore.* Ce mot déſignoit auſſi les figures des nombres & des calculs arithmétiques que l'on traçoit ſur une table couverte de pouſſiére ou de ſable, ſelon le témoignage de Martius Capella, & de Perſe dans la *Sat.* 1. *v.* 131.

Nec qui abaco numeros & facto in pulvere metas
Scit riſiſſe vafer.

Ce mot ſignifie encore un Buffet que les Italiens nomment *credenza*, ſur lequel on arrangeoit les bouteilles, les caraffes, les pots, les verres, & le deſſert dans un feſtin, ſavoir les ſalades & la pâtiſſerie, & ſur lequel l'Ecuyer tranchant découpoit les viandes & les ſervoit par portions à chacun des Conviez. Dans Vitruve & dans tous ceux qui ont traité de l'Architecture, *abacus* n'eſt autre choſe que cette *table quarrée* qui fait le couronnement du chapiteau des colomnes, & qui dans celles de l'Ordre Corinthien repréſente cette eſpéce de tuile quarrée qui couvre la corbeille ou panier qu'on feint environné de feuilles; mais dans le Corinthien compoſite & l'Ionique moderne qu'on a pris du temple de la Concorde & des autres temples anciens, il eſt creuſé & recoupé en dedans. Le mot *abacus* a été fait par les Latins du génitif Grec ἄβακος, au nominatif ABAE. * Roſin, *Antiq. Rom.*

* ABAQUE ou YABAQUE, l'une des Iſles Lucayes. * Hofin. *Lex. Univ.*

* ABAR, l'un des fils d'Aſer ou d'Aſçer. * Joſeph, *Ant. Jud. l.* 2. *c.* 4.

ABAR, montagne. *Voyez* ABARIM.

ABARA. *Voyez* ABARANER.

* ABARADIRA, Evêché en Afrique.

ABARANER, ville de la grande Arménie, ſur la riviére d'Alingeac. L'Archevêque de Naxivan y fait très-ſouvent ſa réſidence. On dit qu'il y a trois cens familles de Catholiques. Elle eſt à 50 milles de la mer Caſpienne vers le couchant d'hiver, à 20 milles de Naxivan. Abaraner eſt apparemment cette ville d'Arménie que Cédréne nomme *Abara.* * Baudrand.

* ABARANUM, ville de la grande Arménie. * Hofm. *Lex. Univ.*

* ABARATHA, ancienne ville de l'Iſle de Taprobane qui s'appelle aujourd'hui Ceylon. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABARAUS & ABORAAS, ville d'Afrique dans la Guinée ſur la côte d'or & le fleuve de la Volta. Elle eſt environ à 25 lieues de la mer. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABARAZA, ville de Syrie entre Cyre & Edeſſe. * Antonini *Itinerar.*

ABARBANEL. *Voyez* ABRABANEL.

ABARBARE'E, nom d'une Naïade, de laquelle Bucolion fils aîné de Laomédon, eut Etépe & Pédaſe. * Homére, *l.* 6. *de l'Iliade.*

* ABARBINA, ancienne ville d'Hyrcanie. * Ptolomée.

ABARBINEL. *Voyez* ABRABANEL.

ABARCA, ſurnom de Sanche II. Roi de Navarre, ainſi appellé du nom d'une chauſſure dont les Eſpagnols ſe ſervoient pour courir ſur les montagnes. *Voyez* SANCHE.

ABARES, peuples barbares. *Cherchez* AVARES.

ABARIM, montagne de l'Arabie Pétrée, appartenant à la Tribu de Ruben, qui ſéparoit le païs des Ammonites & des Moabites de la Terre de Chanaan. Nabo ou Nébo & Phaſga ou Piſga étoient deux parties de cette montagne, qui fut la 32 ſtation des Iſraëlites après leur ſortie d'Egypte, d'où ils allérent camper, pour la derniére fois, dans la plaine de Moab vers le Jourdain. Ce fut ſur le mont Abarim que Moïſe, après y avoir vu la Terre de Chanaan, mourut, après avoir écrit le Deuteronome. Entre le Jourdain & Jéricho, qui eſt vis à vis ce mont, il y a une vallée nommée *Baaras*, où l'on trouve une plante de même nom, qui paroît toute de feu pendant la nuit, & que l'on prendroit pour un flambeau. On peut remarquer ici qu'Abarim ſignifie *paſſage*, ou les *paſſans*, en Hébreu, parce que le paſſage du Jourdain n'en étoit pas éloigné; & qu'il veut dire les *bleſſez* en Syriaque. * Joſeph, *Antiq. Jud. l.* 4. *c.* 8. Davity, *de l'Aſie*, *num.* 33.

ABARIMON, païs de la Scythie, au pié du mont Imaüs, diviſe la Scythie en Citérieure & Ultérieure. Pline dit qu'on y trouvoit des hommes ſauvages, qui vivoient ſans crainte avec les bêtes les plus féroces, & qui étoient d'une agilité extraordinaire, quoiqu'ils euſſent les piez tournez en arriére, du même côté que les autres hommes ont le gras de la jambe. Ces hommes ne pouvoient être tranſportez dans un autre païs que celui dont nous parlons, ſans mourir auſſi-tôt. * Outre Pline, *l.* 7. *c.* 2. & Ptolomée, *conſultez* encore A. Gell. *l.* 9. *c.* 4. & S. Auguſtin, *de Civ. Dei*, *l.* 26. *c.* 8.

* ABARINA, ville d'Afrique. * Holyoke, *Dict.*

ABARINDE, Promontoire de l'Aſie Mineure, près de Lampſaque ſur l'Helleſpont. Ce fut là où Conon ſe retira avec neuf vaiſſeaux, après avoir été défait par Lyſander. * Plutarque, *dans la Vie de Lyſander.*

ABARIS, fils de Seuthus, étoit Hyperboréen de nation; c'eſt ce qu'aſſurent Hérodote, Diodore, Apollonius, & pluſieurs autres anciens Auteurs. Suidas & Euſébe lui donnent le nom de

de Scythe, parce qu'ils ont confondu le païs des Hyperboréens avec la Scythie. Rien n'eſt plus fabuleux, que la vie de cet Abaris, que l'on dit avoir été Prêtre d'Apollon l'*Hyperboréen*. On ne ſait de quelle partie de la Scythie il étoit. Outre l'eſprit de divination, il avoit reçu d'Apollon une fléche volante, que Jamblicus dit avoir été d'or, ſur laquelle il traverſoit les airs, comme s'il eût été monté ſur un Pégaſe: ce qui lui donnoit cette facilité merveilleuſe avec laquelle il faiſoit les longs voyages qu'on lui attribue. Le plus célébre eſt celui qu'il fit à Athénes en qualité d'Ambaſſadeur de ſa nation, dans un tems où tous les peuples de la terre affligez d'une cruelle peſte, & d'une famine univerſelle, reçurent pour réponſe de l'oracle, que ces maux ne ceſſeroient point, jusqu'à ce que les Athéniens euſſent offert certains ſacrifices dont ils s'étoient chargez pour les autres nations. Il paroit qu'Abaris avoit auſſi été à Lacédémone, puiſque, ſelon quelques-uns, il étoit Fondateur du temple conſacré à Proſerpine Salutaire. Il parloit très-bon Grec, & fut un de ces barbares dont la Gréce admira la ſageſſe & l'équité; d'ailleurs habile Devin, principalement à prédire les tremblemens de terre & les tempêtes, il parcouroit le monde en rendant des oracles. Il avoit l'art de ſurprendre les ſimples, leur faiſant accroire qu'il ſavoit prédire l'avenir, & faire des prodiges. L'on peut dire qu'il a ſervi d'exemple aux Impoſteurs qui l'ont ſuivi, & qui ſous le nom de Sages & de Prophétes ont trompé le monde. Pour dire encore un mot de cette merveilleuſe fléche que poſſédoit Abaris, & ſur laquelle il faiſoit tous ſes voyages, on raconte qu'Apollon, après s'en être ſervi pour tuer les Cyclopes, parce qu'ils avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué Eſculape, l'avoit cachée quelque part dans la Scythie, & qu'étant enſuite rentré en grace, cette fléche lui fut apportée chargée de fruits, tels que la ſaiſon en produiſoit. Il avoit compoſé quelques Ouvrages, dont on nous a conſervé les noms, ſavoir, l'arrivée d'Apollon chez les Hyperboréens, en vers; les noces du fleuve Hébrus; un livre de la génération des Dieux; un recueil d'oracles, & un autre d'expiations. Quant au tems où a vécu cet homme, il n'eſt pas aiſé d'accorder les Auteurs entr'eux; les uns le font vivre avant la guerre de Troye, & diſent que ce fut lui qui fabriqua le *Palladium*, qu'il vendit aux Troyens. Les autres placent le tems de ſon ambaſſade à Athénes vers la cinquiéme Olympiade, c'eſt à dire, vers l'an du monde 3275, avant Jéſus-Chriſt 760. D'autres la rangent 64 ans plus bas, vers la XXI Olympiade. D'autres enfin, & c'eſt la plus commune opinion, croyent qu'Abaris fut contemporain de Crœſus, & de Phalaris; d'où il faudroit conclurre qu'il auroit vécu ſous la LIV Olympiade, c'eſt à dire, vers l'an du monde 3471, & 564 avant Jéſus-Chriſt. Si les lettres qui courent ſous le nom de Phalaris étoient véritables, on ſeroit aſſuré du tems qu'Abaris a vécu; car ſuivant ces lettres ce Tyran vivoit ſous la LII Olympiade, mais on ne peut faire aucun fonds ſur ces lettres qui ſont ſuppoſées. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſelon cette opinion le même Abaris eſt plus ancien que Pythagore, dont néanmoins Jamblique a écrit qu'il fut diſciple. * Hérodote, *l.* 4. *c.* 26. Diodore de Sicile, *l.* 3. *cap.* 11. Pauſanias, *in Laconicis.* Suidas, *in Ἄβαρις.* Euſebe, *in Chronico.* Scholiaſtes Ariſtophanis *in Equitib.* Jamblicus, *in Vita Pythagoræ, cap.* 28. Harpocration. Philoſtrate, *in Vita Apollonii, lib.* 3. Hymerius, *apud Photium, pag.* 1136. Clemens Alex. *l.* 1. *Stromat.* Jul. Firmicus. Maternus, *edition. Scaligerana, l.* 3. *c.* 31. Gregorius Nazianzenus. Valeſii *Notæ in Notas Mauſſaci, in Harp.* Bayle, *Dict. Crit.*

* ABARIS, nom d'un homme tué par Perſée. * Ovid. *Metam. l.* 5. *v.* 86.

* ABARIS, nom d'un homme tué par Euryalus. * Virgile, *Æn. l.* 9. *v.* 344.

* ABARIS, ville d'Egypte. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABARIS, laiſſé pour demi-mort ſur le champ de bataille avec Zetes & Brotés. * Valer. Flaccus, *l.* 3. *v.* 152.

ABARIS. *Conſultez* Milelphus, *l.* 2. *Conviv. p.* 119. *& ſeqq.*

* ABARITES, peuples de cette partie de l'Inde qui eſt en deça du Gange. Q. Curce en fait mention au livre 10. Mais Janus Gebhardus dans ſes exercitations ſur cet Auteur, ſoupçonne qu'il y a quelque tranſpoſition de lettre dans ce mot, & croit qu'il faut lire *Arabites*, au lieu d'*Aborites*. *Voyez* ARABITES.

ABARITH, bourg de Galilée, dont les Habitans ſe rendirent recommandables dans la guerre des Juifs contre les Romains, pillérent un jour tout le bagage du Roi Agrippa leur ennemi, & de la Reine Bérénice ſa ſœur, & y firent un butin conſidérable. * Joſeph. *l. II. ch.* 43. *de la Guerre des Juifs.*

* ABARNUS, ville de la Phocide. * Heſych.

* ABARNUS & ABARNIS, ville & contrée proche de la Propontide, ou Mer de Marmara. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABARO, en Latin *Aburus*, bourg ou petite ville de la Syrie, ſituée dans les montagnes de l'Antiliban. Maty, *Dict. Géogr.*

* ABARON, & AVARON, ſurnom d'Eléazar fils de Mathatias. * I. *Macab. ch.* 2. *v.* 5.

ABARONA. *Voyez* ABARANER.

ABARRAZA. *Voyez* ABARAZA.

* ABARSIS, lieu Epiſcopal dans le Droit Oriental. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABARTHOMIUS. *Voyez* ABDOLONYMUS.

* ABARTUS, un des Deſcendans de Codrus. * Pauſanias, *Achaïc. l.* 7. *c.* 3.

ABARUS, nom d'un Prince Arabe ſelon Appien, ou Syrien ſelon Florus, qui engagea Craſſus à entrer dans le païs des Parthes, où il périt avec ſon Armée. Florus l'appelle *Mezeras*, & Sext. Rufus *Abgare* & *Abagare*. * Appianus, *in Bellis Parthicis.* Florus, *l.* 3. *c.* 11. Plutarque l'appelle Ariamne, *in Vita Craſſi.* *Cherchez* ABGARE.

ABAS, douziéme Roi des Argiens, fils de Lyncée & d'Hypermneſtre, monta ſur le thrône après la mort de ſon pére Lyncée, l'an du monde 2650, de la Période Julienne 3329, & avant Jeſus-Chriſt 1385. Il bâtit la ville d'Aba ou d'Abée dans la Phocide. Il fut pére de Prœtus & d'Acriſius, & eut le premier pour ſucceſſeur, après avoir régné vint-trois ans, ſelon Euſébe. Néanmoins Pauſanias dit qu'Acriſius ſecond fils d'Abas, fut Roi d'Argos après lui, & que l'autre fut Roi de Tyrinthe, & du païs maritime de l'Argolide. L'opinion la plus commune eſt qu'Acriſius ſuccéda à Prœtus ſon frére aîné. * Euſébe, *in Chron.* Pauſanias, *l.* 2. *&c.*

ABAS, fils d'Hippothoon & de Mélanire ou Métanire, fut changé en lézard par la Déeſſe Cérès, offenſée des railleries piquantes qu'il avoit faites de ſes ſacrifices. Elle jetta ſur lui certaines liqueurs mixtionnées avec leſquelles on dit qu'elle imprima ſur ſa peau des taches pareilles à celles des lézards, & qui la rendirent tavelée comme celle de ces animaux. Ovide rapporte que la colére de Cérès vint de ce que ce jeune homme l'ayant vu boire avec trop d'avidité, ſe moqua d'elle. * Ovide, *lib.* 5. *Metam. Fab.* 7. Cœlius Rhodiginus, *lib.* 19. *cap.* 4.

L'inſolence d'Abas exprime la malice de cette ſorte de lézard, dont Pline parle, *l.* 30. *c.* 9. 27. qu'il appelle *ſtellio*, & qu'il nomme l'animal le plus ennemi de l'homme. C'eſt de là que les Juriſconſultes ont tiré le mot de Stellionat, qui ſignifie *tromperie & fraude dans les Actes ou Contrats. Digeſt. lib.* 47. *tit.* 20. *c.* 9. 34.

ABAS I. Roi de Perſe. *Cherchez* SCHAH-ABAS.

ABAS II. Roi de Perſe. *Voyez* SCHAH-ABAS.

ABAS, Centaure, fils d'Ixion, & d'une nuée, grand Chaſſeur. *Voyez* IXION. * Ovide, *lib.* 12. *Metam. v.* 306.

ABAS, Capitaine des Latins en Italie, fit alliance avec Enée, & lui mena des troupes de Populonie, ville maritime de l'ancienne Etrurie, aujourd'hui *Toſcane*, vis à vis de l'Iſle d'Elbe. * Virgile, *lib.* 10. *Æneid. v.* 427.

ABAS, Devin, fils de Lyncée & d'Hypermneſtre fille de Danaüs, Fondateur de la ville d'Abée. Le célébre Lyſander Général des Lacédémoniens ſe ſervoit de lui dans ſes expéditions, & il mérita par ſes ſervices d'être honoré d'une ſtatue qui lui fut élevée dans le temple d'Apollon à Delphes. Elle étoit de la main de Pæſon natif de l'Iſle de Calaurée, appellée aujourd'hui *la Sidra*, ſur la côte du Péloponnéſe ou de la Morée. * Pauſanias, *in Phocicis.*

ABAS, ancien Ecrivain, qui avoit compoſé une Hiſtoire de Troye, que Servius cite (*in lib.* 9. *Æneid.*) ſur la foi d'autrui, ce qui montre qu'elle étoit déja perdue. Je ne ſai ſi cet Abas eſt le même dont Suidas dit, qu'il fut Sophiſte de profeſſion, & qu'outre un Art de parler, il laiſſa des Commentaires hiſtoriques; mais je ne doute pas que celui-ci ne ſoit l'Auteur cité par Photius, (*Bibliath. Cod.* 109.) où il dit que ſuivant cet Ecrivain la femme de Candaule dernier Roi de Lydie de la famille d'Hercule, s'appelloit Abro.

* ABAS, Roi de Toſcane qui régna 15 ans, & qui bâtit la ville des Abiens en Toſcane. * Manéthon.

* ABAS, certain Chef des Sarrazins, qui fut ennemi mortel des Chrétiens. * Paul Diacre, *l.* 22.

* ABAS un Grec qui fut tué par les Troyens la nuit de l'incendie de Troye. * Hofman. *Lex. Univ.* Virgile, *Æn. l.* 3. *v.* 286.

* ABAS, un des compagnons d'Enée. Il en eſt parlé dans la deſcription de la tempête que donne Virgile dans le livre premier de l'Enéïde, *v.* 125.

* ABAS, fils de Mélampus. * Pauſanias, *in Attic. l.* 1. *c.* 43.

* ABAS, fils de Neptune & d'Aréthuſe, l'une des Heſpérides. * Hygin, *Fab.* 157.

* ABAS, Poëte qui bâtit la ville d'Abée. * Holyoke, *Dict.*

ABAS, que Ptolomée appelle *Albanus*, rivière de la grande Arménie, près de laquelle Pompée défit les Albaniens. Elle ſort des montagnes d'Albanie, & tirant vers l'Orient, ſe va rendre vers la mer Caſpienne. * Plutarque, *Vie de Pompée.*

ABAS, montagne. *Voyez* ABA.

ABASA. *Voyez* ABSA.

* ABASA, Iſle proche de l'Ethiopie dans un certain golfe de la Mer Rouge. * Pauſanias, *in Eliac. l.* 6. *c.* 26.

ABASCANTOS, eſt le nom d'un des Eons de l'Héréſiarque Valentin. *Voyez* VALENTIN. Ἀβάσκαντος, ce mot eſt Grec, & ſignifie, *qui n'eſt point ſujet à l'envie*, ou *celui à qui les envieux ne peuvent nuire.* Il ſignifie auſſi, *un préſervatif contre l'envie, ou contre les ſortiléges & les enchantemens.* * Tertullien, *contra les Gnoſtiques, chap.* 10.

* ABASCERIENS, peuple de la Scythie dans Arrian.

ABASCHES, *Abaſſi*, peuples d'Aſie dans la Géorgie, ſur les confins de la Mingrelie au levant. Ils ne vivent que de rapine, & font continuellement des courſes ſur les terres de leurs voiſins pour les endommager; en ſorte qu'on a été obligé de faire une muraille de ſoixante milles de circuit pour les arrêter, ſelon qu'écrit le Pére Archange Lamberti Théatin, qui a demeuré long-tems en ce païs. On les appelle auſſi les *Abaſſas.* Il en eſt fait mention dans la Novelle 142 de Juſtinien & dans Procope, qui dit liv. 2 qu'ils étoient Chrétiens & amis des Romains depuis long-tems. *Voyez* ABCASSES. * Baudrand.

ABASCIE, rivière de la Mingrelie en Aſie. Elle ſe décharge dans le Faſſo, & on prétend que c'eſt la même que les anciens Géographes nommoient *Glaucus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* ABASCIE, Province d'Aſie. *Voyez* AVOGASIE.

* ABASCUS, rivière de la Sarmatie Aſiatique, qui prend ſa ſource vers le mont Caucaſe, & ſe décharge dans la Mer Noire. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABASENES, peuples d'Arabie, voiſins des Adramites, qui eurent pour Chef un certain *Abrahet*, qui, la même année que Mahomet vint au monde, alla avec des forces conſidérables monté ſur un éléphant pour brûler la Mecque. Mais s'il en faut croire l'Alcoran, au *chapitre de l'Eléphant*, Abrahet fut aſſommé en chemin avec tout ſon monde, par une grêle de certaines pierres, que les Arabes croyent ſortir de l'enfer, & qui portoient

chacune le nom de celui sur qui elle devoit tomber, * Stephanus, *de Urbibus*. S. Bochart, *Hierozoicon*, *part. post. lib.* 1. *c.* 10. Alcoran, Azoara 115. *Titre de l'Elephant*. *Voyez* ABRAHAH & ABABILO.

ABASIS. *Voyez* OASIS.

* ABASITIS, contrée de la Myſie en Aſie, où eſt la ville d'Ancyre, aujourd'hui Angouri & Anguri. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABASQUES. *Voyez* ABCASSES.

ABASSARE, un des Capitaines de Cyrus, qui fut envoyé à Jéruſalem pour le rétabliſſement du temple. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 11. *ch.* 1.

ABASSENIE. *Voyez* ABISSINIE.

ABASSES. *Voyez* ABCASSES.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS, peuples. *Voyez* ABISSINIE.

* ABASSI ou ABASSY, monnoye de Perſe qui vaut preſque un tiers d'écu ou de risdale. Il y en a qui valent moins. * Thévenot, *Voyages*, *tome* 3. *l.* 1. *c.* 9.

* ABASSUS, ville de la grande Phrygie. * Tite-Live, *l.* 38. *c.* 15.

ABASTANES, peuple libre d'Aſie, vers le fleuve Indus. Il en eſt parlé dans Arrien, *l.* 6.

ABASTER, c'eſt le nom d'un des trois chevaux qui tirent le char de Pluton, ſelon Bocace. Il ſignifie *noir*. Le ſecond eſt nommé METHEUS, c'eſt à dire, *obſcur*; & le troiſiéme NONIUS, qui ſignifie *triſte*. Claudien, dont l'autorité eſt d'un plus grand poids dans cette occaſion, compte quatre chevaux; ſavoir, ALASTOR, *malfaiſant*; ÆTHON, *ardent*; ORPHNE'E, *obſcur*; & NYCTER, *nocturne*. Claudien en parle au liv. 1. *De Raptu Proſerpinæ*, *v.* 282 *& ſuiv.*

> Orphnæus *crudele micans*, Æthonque *fagittâ*
> *Ocior*, *& flygii ſublimis gloria* Nycteus
> *Armenti*, *Diriſque notâ ſignatus* Alaſtor, &c.

Voici le ſens de cette fable myſtérieuſe, comme le ſont preſque toutes les autres. Cette couleur ſi triſte & ſi lugubre qu'on donne à Pluton, que les Anciens croyoient le Dieu des richeſſes, fait voir dans le ſens moral, qu'il eſt difficile d'aquérir de grands biens ſans inquiétude. *Orphnée*, qui ſignifie *obſcur*, eſt le premier qui traîne ce char, pour exprimer l'aveuglement de ceux qu'une lâche convoitiſe fait agir pour avoir des thréſors. *Alaſtor*, c'eſt à dire, *malfaiſant*, eſt le ſecond, pour faire ſouvenir qu'il n'y a point de crime, que ce déſir immodéré d'avoir du bien, n'inſpire. Ce déſir fait que l'on regarde tout avec une ardeur extraordinaire, ſignifiée par le troiſiéme, *Aethon*, qui veut dire *ardent*. Enfin le dernier *Nyctée*, ou *nocturne*, marque que cette convoitiſe déraiſonnable conduit dans des ténébres, où il n'y a ni innocence, ni probité. * Bocace, *lib.* 8. *cap.* 6. *Geneal. Deor.* Cartari, *in Imagin. Deor. de Plut.*

* ABATHAME, premier Caliſe d'Egypte, après avoir ſubjugué ce Royaume, bâtit la ville du Caire. * Turſellin, *l.* 8. *c.* 16.

* ABATHUBA, bourg de la Marmarique, qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Barca. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABATIA (Bernard) de Toulouſe, Médecin, Juriſconſulte & Mathématicien, qui floriſſoit ſur la fin du XVI ſiécle, enſeigna le Droit, les Mathématiques & les Langues à Paris & ailleurs. Il compoſa auſſi divers Traitez, dont les Auteurs parlent avec éloge, & entre autres la Croix du Maine, *Biblioth. Franç.*

ABATON, édifice à Rhodes, dans lequel il étoit défendu d'entrer. Il fut ainſi nommé du mot Grec ἄβατος qui ſignifie, *où on ne va point*. Voici quel fut le ſujet de la conſtruction de cet édifice. Après la mort de Mauſole Roi de Carie dans l'Aſie Mineure, la Reine Artémiſe ſa femme ayant pris le gouvernement du Royaume, les Rhodiens ne purent ſouffrir qu'une femme régnât ſur toute la Carie, & ils armérent une flotte pour ſe rendre maîtres de ce Royaume. Artémiſe avertie de leur deſſein, fit entrer ſecrétement une armée navale dans le petit port d'Halicarnaſſe, couvert d'une montagne qui déroboit la vue de ce qui s'y paſſoit. Les Rhodiens ayant fait aborder leur armée navale proche du grand port, qu'ils trouvérent vuide, la Reine fit donner un ſignal de deſſus les murailles, pour leur témoigner que la ville vouloit ſe rendre. Alors les Rhodiens ſortirent de leurs vaiſſeaux pour entrer dans la ville; & auſſi-tôt Artémiſe fit ouvrir le petit port, d'où ſortit ſon armée navale qui entra dans le grand port; & trouvant les vaiſſeaux des Rhodiens dégarnis de ſoldats, les emmena en pleine mer. Les Rhodiens hors d'état de ſe retirer, furent tous tuez dans la place publique, où ils ſe trouvérent enfermez. Ce ſtratagême ayant réuſſi, la Reine mit de ſes ſoldats & de ſes matelots ſur les vaiſſeaux des Rhodiens, & alla droit à l'Iſle de Rhodes. Les Habitans voyant venir leurs vaiſſeaux ornez de couronnes de laurier, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens qui revenoient victorieux. Artémiſe, après avoir pris Rhodes, ſe fit élever un trophée dans la ville, avec deux ſtatues de bronze, dont l'une repréſentoit cette Reine, & l'autre la ville de Rhodes en habit d'eſclave. Long-temps après les Rhodiens n'oſant abattre ces ſtatues, parce que les trophées étoient des choſes ſacrées, que leur religion ne permettoit pas de détruire, ils s'aviſérent, pour en ôter la vue, de bâtir autour de ces ſtatues un édifice fort élevé, qu'ils appellérent *Abaton*, parce que l'entrée en étoit défendue à toutes ſortes de perſonnes. La priſe de Rhodes par Artémiſe doit être arrivée la quatriéme année de la CVIII Olympiade, ou la premiére année de la CIX, c'eſt à dire, 345 ou 344 ans avant Jéſus-Chriſt; puiſque Mauſole, après lequel Artémiſe ne régna que deux ans, mourut la premiére année de la CVIII Olympiade, & non pas la ſeconde année de la centiéme, comme on le lit dans Pline, que le P. Hardouin a corrigé ſur cet endroit. M. Chevreau s'eſt trompé, lorſque dans ſon Hiſtoire Univerſelle, il a attribué la priſe de Rhodes à une autre Artémiſe, auſſi Reine de Carie, mais épouſe d'Hécatomne. *Voyez* ARTEMISE. * Vitruve, *l.* 2. *c.* 8. Diodorus Siculus. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 36. *c.* 5. Cœlius Rhodiginus, *l.* 13. *c.* 33.

ABATOS, c'eſt à dire, *inacceſſible*, Iſle d'Egypte dans le Palus de Memphis, ou Lac de Mœris. Elle étoit renommée par le tombeau du Roi Oſiris, & par le fin lin qui y croiſſoit, de même que par les arbriſſeaux que l'on nommoit *papyrus*. De l'écorce de cette plante on faiſoit des tablettes à écrire; & c'eſt d'où eſt venu le nom de papier dont nous nous ſervons à préſent. Lucain en fait mention, *l.* 10. *v.* 323.

> *Hinc* Abaton *quam noſtra vocat veneranda vetuſtas*
> *Terra potens.*

* ABATOS, certain lieu au delà de l'Egypte & de l'Ethiopie. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABAUCAS, certain Philoſophe, qui dans un incendie, aima mieux ſauver ſon ami des flammes, que ſa femme & ſes deux enfans, dont l'un n'avoit que ſept ans & l'autre étoit encore à la mammelle. Ce dernier fut étouffé par la vapeur du feu, & l'autre échappa avec ſa mére. L'ami qu'il avoit chargé ſur ſes épaules, avoit été bleſſé à la cuiſſe le ſoir précédent par des voleurs. Comme on reprochoit à Abaucas qu'il avoit abandonné ſes enfans, pour ſauver un étranger: *J'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres, mais je n'aurois jamais recouvré un ſemblable ami.* Cette penſée eſt fauſſe en plus d'une maniere, comme il ſeroit facile de le faire voir. * Lucien, *au Dialogus de Toxaris* ou *de l'Amitié.*

* ABAUGES, nation des Huns, de laquelle il eſt parlé dans Procope.

ABAVI ou ABANHI. *Voyez* ABANBO.

ABAUNAS ou ABAUNUS, Lac de Turcomanie. *Cherchez* ACTAMAR.

ABA-UYVAR. *Voyez* ABANWIVAR.

ABAWI. *Voyez* ABANBO & NIL.

ABAWIVAR. *Voyez* ABANWIVAR.

ABAZEA ou ABAZEIA, cérémonies anciennes, inſtituées par Denys fils de Caprée Roi d'Aſie, ainſi appellées du mot Grec ἄβαυτος, qui ſignifie *taciturne*; parce que ces fêtes ſe faiſoient dans un grand ſilence. Cicéron en parle dans le *troiſiéme livre de la Nature des Dieux*. *Voyez* SABAZIE.

ABAZ-HOUSSAIN, fils de Beddr, frére d'Abbaz, mourut l'an 981 de l'Hégire. Il eſt l'Auteur d'un livre, qui concilie les contradictions de l'Alcoran, & qui a pour titre, *Aſſar ſil Khoulàſ.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABAZIN, ville de Tartarie. *Cherchez* ALBAZIN.

A B B.

ABBA, mot Syriaque. *Voyez* AB.

* ABBA, ville d'Afrique proche de Carthage. * Polybe, *l.* 14.

* ABBA ou ABBADAL-CURIA, petite Iſle dans la Mer d'Ajan à l'orient de l'Afrique. Elle n'eſt pas éloignée de la Zocotora ou Dioſcotide. On a même cru qu'elle en faiſoit partie.

ABBADAL-CURIA. *Voyez* ABBA, Iſle.

ABBADY. *Voyez* l'Art. d'ABDELMONE.

ABBAHUIS. *Voyez* ABAHUIS & NIL.

ABBAÏE, nom qui fut donné aux monaſtéres d'hommes & de femmes, lorſque leurs Supérieurs prirent le titre d'Abbé ou d'Abbeſſe. Dans l'Empire d'Allemagne on diſtingue les Abbaïes en *ſinguliéres & collégiales*. Les Allemands nomment les premiéres *Gefurſtete Abteyen*, parce que l'Abbé de chacune de ces Abbaïes eſt Prince de l'Empire, & a ſa voix dans le Collége des Princes. L'Abbé de Fulde, qui eſt auſſi Chancelier de l'Impératrice, eſt le plus conſidérable, & comme le Primat de tous les Abbez d'Allemagne: en ſorte que dans les Diétes de l'Empire, il a pluſieurs fois diſputé le rang à l'Evêque d'Hildesheim, & même à l'Archevêque de Cologne.

ABBAÏES SINGULIERES D'ALLEMAGNE.

FULDE.

Kempten.	Pruym.
Saint Gall.	Stavlo, Stavelo, Stablo ou Stabel.
Elwangen.	Weiſſembourg.
Bergtesgaden ou Bertolsgaden.	Luterbourg, Luders ou Lure.
Corvey, ou Corbie.	Morbach ou Murbach.

ABBAÏES COLLEGIALES.

WEINGARDEN.

Salmansweiler.	Urſperg.
Schuſſenriedt.	Quedlimbourg.
Petershauſen.	Eſſen.
Zwyfalten.	Hervorden, Herford ou Herwerden.
Marchtal.	Andlaw.
Saint Peter.	
Saint Heimeran.	

Outre ces Abbaïes, il y en a d'autres qui ont été ſéculariſées & ajoûtées aux Etats de quelques Princes; comme l'Abbaïe d'Hirſeld

feld ou Hirſchfeld, avec le titre de Principauté, qui a été cédée à la maiſon de Heſſe-Caſſel par le traité de Munſter. *Voyez* Othon Mencken dans ſes Notes ſur Hornius, où il remarque que le Grand Maître de l'Ordre de S. Jean a auſſi ſéance avec ces Abbez Princes. A l'égard des Abbez Princes, il faut remarquer, 1. Qu'ils ont entre eux diſpute ſur le rang; 2. Qu'ils font tous profeſſion de la Religion Catholique Romaine; 3. Qu'on leur donne le titre de *tres-digne Grace*; 4. Que dans les Diétes de l'Empire ils prennent ſéance ſur le banc des Princes Eccléſiaſtiques, immédiatement apres les Evêques, & que chacun d'eux a ſa voix particuliére; 5. Qu'ils ſont tous de l'Ordre de S. Benoit, excepté Bergtesgaden qui ſuit la Régle de S. Auguſtin; 6. Que la ſucceſſions des Abbez & Prieurs ſe fait par une libre élection. (Les Abbaïes de Morbach & de Luterbourg, ſont depuis long-tems jointes enſemble ſous la direction d'un ſeul Supérieur: Weiſſembourg eſt incorporé à l'Archevêché de Tréves, & Pruym à celui de Spire.) 7. Que les Abbez qui ont rang de Princes, ont dans les affaires eccléſiaſtiques la même puiſſance que les Evêques, & que dans les *ſeculiéres*, ils jouiſſent des mêmes droits que les Princes de l'Empire, tant par rapport à l'Empereur, & aux autres Membres de l'Empire, que par rapport à leurs Sujets & aux Puiſſances étrangéres. Au reſte ils ſont parvenus à cette dignité ſéculiére & temporelle, par les mêmes degrez par où les autres Membres de l'Empire ſont arrivez à celle dont ils ſont revêtus, & dans laquelle ils ont été confirmez en 1648 par la paix de Munſter. Sous les Colléges des Prélats dans l'Empire, ſont compriſes les Abbeſſes, à qui la bienſéance ne permet pas de ſe trouver en perſonne dans les Diétes, où l'on traite des affaires d'Etat; mais elles y envoyent des Députez qui agiſſent en leur nom. Il y a quinze de ces Abbaïes, que je mets ici ſelon l'ordre où elles ſe trouvent dans Imhoff, *en ſa Notice des Princes de l'Empire, liv. 3. ch. 29.*

Eſſen.	Herford ou Hervorden.	Heggenbach.
Buchauw.	Gerenrod ou Gernrod.	Gutenzell.
Quedlimbourg.	Ratisbonne. 2. Ab.	Rotenmunſter.
Andlaw.	Bortſcheid.	Bainde.
Lindaw.	Gandersheim.	

Cependant les Princes d'Anhalt ſe ſont appropriez les privilèges de l'Abbaïe de Gerenrod.

L'Abbaïe de Lindaw & les quatre derniéres ſont du Banc des Prélats de Souabe: les autres neuf ſont des Cercles du Rhin.

On peut être informé plus amplement de chacune de ces Abbaïes ſur les articles qui les concernent. Il eſt bon cependant de remarquer au ſujet de ces Abbeſſes qui ont le rang de Prince dans l'Empire; 1. Qu'elles ſont toutes profeſſion de la Religion Catholique Romaine, hormis celles de Quedlimbourg, Herford & Gandersheim qui ſont Luthériennes; 2. Qu'elles ſont honorées du titre de *tres-digne Grace*; 3. Que les Députez qu'elles envoyent aux Diétes de l'Empire, n'ont avec tous les Prélats du Banc du Rhin & du Banc de Souabe, que deux voix; 4. Qu'elles ſont élues par les Religieuſes; 5. Qu'elles ont dans l'étendue de leur domination, le même pouvoir que les autres Membres de l'Empire, quoique ſouvent des voiſins plus puiſſans qu'elles, cherchent à les traverſer.

Il y a auſſi des Abbaïes Royales ou Impériales, qui ſont des monaſtéres bâtis & fondez par la libéralité des Rois ou des Empereurs, dont ils dépendent immédiatement, & qui ſont exemts de la juriſdiction des Evêques. Elles ont ce privilège, que les Abbez ne peuvent être nommez ni inveſtis que par les mêmes Princes de qui ils reçoivent la croſſe, comme on voit que cela ſe faiſoit anciennement, par la Charte de l'Empereur Henri II, l'an 1012, & par le témoignage de Suger dans l'Hiſtoire de Louis VI. Roi de France. Suger aprés la mort d'Adam, Abbé de ſaint Denys, fut élu par tous les Moines; mais cette élection n'eut d'effet, qu'aprés que le Roi, qui n'en avoit rien ſu, l'eut établi de ſon autorité, comme une perſonne qui lui étoit agréable. Comme ces Abbaïes étoient l'effet de la libéralité des Rois, les Abbez étoient tenus à de certains ſervices, & ſur-tout d'aller ou d'envoyer quelqu'un pour eux à la guerre: ce que du Frêne nous apprend par pluſieurs exemples des mêmes Abbez de ſaint Denys, & de ceux de ſaint Sulpice de Bourges. Dans la cérémonie de l'hommage qu'ils rendoient au Roi, ils s'exprimoient en ces termes, *Sire, je deviens votre homme lige, & vous promets loyauté juſqu'à la mort.*

Il y a eu en Allemagne quelques Cloîtres, qui depuis la Réformation, ont retenu le nom d'Abbaïes, & leurs Directeurs celui d'Abbez. Ces Cloîtres ont été quelquefois convertis en Séminaires, pour les Etudians en Théologie, comme celui de Bergen prés de Magdebourg, de Riddagshauſen prés de Wolfembuttel, de Marienthal prés de Helmſtad, & quelques autres.

Les Abbaïes de femmes, du moins en France, n'ont commencé que vers l'an 567, aprés que la Reine Radegonde, quatriéme femme de Clotaire I, qui aimoit la ſolitude, eut fondé un monaſtére à Poitiers, ſous le titre de *ſainte Croix*. Cet exemple fut ſuivi de pluſieurs femmes, & peu à peu le Royaume s'eſt rempli d'Abbaïes, parmi leſquelles il y en a de trés-riches & de fondation Royale, comme *Chelles*, *Poiſſy*, &c. Dés le troiſiéme ſiécle il y a eu des filles qui prenoient la réſolution de ne ſe point marier, comme nous l'apprenons de Tertullien & de ſaint Cyprien: mais elles demeuroient dans la maiſon de leurs péres ou de leurs proches parens; elles n'étoient point recluſes à part, & ſe contentant de porter un voile, elles ſe trouvoient aux aſſemblées publiques de piété avec les autres Fidéles. Telles étoient *Paula* & *Euſtochium*, à qui ſaint Jérôme écrivoit ſouvent. Depuis la fin du VI ſiécle ſeulement, comme nous venons de dire, on commença à bâtir des Abbaïes de filles, & on croit que celle de Jouare en France eſt une des plus anciennes, qu'elle fut fondée au commencement du ſeptiéme ſiécle; & que ſa premiére Abbeſſe fut *Telechilde*, qui fut Maîtreſſe de *Bertille* premiere Abbeſſe de Chelles. On a donné des Abbaïes aux femmes mariées, comme l'a remarqué Chriſtophe Juſtel dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne, l. 1. c. 6.* Il en produit pour preuve une Charte du monaſtére de Brioude de l'année 879. " Comme les Seigneurs, " *dit-il*, prenoient alors le nom des Bénéfices eccléſiaſtiques dont " ils jouiſſoient par bénéfice des Rois, & ſe diſoient Abbez, " *Abbates laici*, *Abbates milites*, *Abbatioli*, *Abbatiarii*, quoiqu'ils " n'en euſſent pas le titre, ains la ſeule jouiſſance du revenu; & " comme ceux qui avoient la dignité de Comtes étoient quelquefois appellez *Abbi-Comites* ou *Abba-Comites*, dont l'Hiſtoire " fournit pluſieurs exemples, les Bénéfices ſe bailloient auſſi aux " femmes mariées. Alpais femme de Bégon Comte, fut Abbeſſe " de ſaint Pierre de Reims: Thietberge femme de Lothaire, Abbeſſe d'Avenai l'an 864: Berthe, belle-mére d'Othon premier, " Abbeſſe de Merenſtein, l'an 952: Rothilde, belle-mére de " Hugues le Grand, Abbeſſe de Chelles; Ogine mére de Louis " VI, & Gerberge ſa femme, Abbeſſe de ſainte Marie de Laon." *Voyez* les articles d'ABBE & de FRANCE. Spelman, *Gloſſar. Diſt. de Trevoux.* Pfeffing, *ad Vitriar. l. 1. c. 15. & 16. Autor Vita Ludovici Pii, c. 1. ap. Cujac. l. 1. Feud. c. 1.* Becman, *Sym. Dign. Illuſtr. Diſſert. 18. c. 2.* Ménage. Fauchet. Freherus, *tom. 2. Rer. Francic. & ap. Pithœum, p. 340 ad annum 778.* Baronius, *ad ann. 989.* Du Frêne, *Gloſſar. voce Abt.* Flodoard, *Hiſt. Remenſ. l. 4. c. 17.* Blondeau, *Bibliath. Gen.* Pierre Diacre, *Chron. l. 4.* Hugues, *Moine de Cluny.* Besly, *Hiſt. des Comtes de Poitou.* L'Abbé *Commendataire.* Du Cange, *Gloſſar. Latinitatis. Grand Diſt. Univ. Holl.*

ABBAÏE BLANCHE, fameux monaſtére dans l'Iſle de Marmoutier prés des côtes de Poitou. Il y a un autre monaſtére de ce nom, lés Quimperlai en Bretagne, dans le diocéſe de Vannes; & il appartient à l'Ordre des Fréres Précheurs. Il eſt ainſi nommé par oppoſition à un autre monaſtére de Bénédictins qui en eſt proche, de l'autre côté de la riviére, dans le diocéſe de Cornouaille, & appellé communément *l'ABBAÏE NOIRE*. Ce qui eſt venu apparemment de la différence de couleur des habits des Moines, dont les premiers ſont blancs, excepté leurs chapes, quand ils ſortent en public; & les autres noirs. * Davity, *tome 1.*

* ABBAÏE NOIRE, Monaſtére de Bénédictins dans le Diocéſe de Cornouaille. *Voyez* l'article précedent.

On a trouvé auſſi autrefois dans les Provinus-Unies des Abbaïes, qui étoient plus relevées que les Prieurez & les Monaſtéres ordinaires, & régies par des Abbez ou des Abbeſſes. L'on en voit encore des reſtes, quoique depuis la Réformation elles ſoient employées à d'autres uſages, comme on le dira en ſon lieu aux articles des noms de ces Abbaïes qui ſubſiſtent encore. Comme on ne trouve nulle-part de liſte de ces Abbaïes, & que les tables des livres qui traitent des Antiquitez des Païs-bas Unis ſont trop défectueuſes pour qu'on puiſſe les trouver, on les a avec beaucoup de peine recherchées, dans tous les Auteurs qui en ont parlé, & raſſemblées en un corps. Si aprés une telle recherche, il y manque encore quelque choſe, on le trouvera dans la ſuite ſur l'art. des *Cloîtres*. On peut ſous le nom de chaque Abbaïe voir ſa fondation, & ce qu'elle peut avoir de plus remarquable.

ABBAÏES EN GUELDRE.

Bielbem, *Bethlem*, ou *Bethlehem*, Abbaïe de Moines Auguſtins, prés de Dotekom.

Elten, Abbaïe noble de Chanoineſſes, qui avoit d'abord appartenu au Comté de Zutphen, mais qui fut enſuite aliénée, auſſi bien que tout le Baillage d'*Elten*, par Charles Duc de Bourgogne, & conférée aux Princes de Cléves. C'eſt le plus ancien & le plus riche Monaſtére de toute la Gueldre.

Mariencamerdt, Abbaïe de Prémontrez, entre les villes de Thiel, Buuren, & Cuylembourg.

ABBAÏES EN HOLLANDE.

Bern, Abbaïe de Prémontrez ſur la Meuſe proche de Heusden.

Egmond, premiérement un Monaſtére de femmes, & enſuite une Abbaïe de Bénédictins, dans le Nord-oueſt du Kennemerland prés d'Alkmar.

Koningsveldt, Abbaïe de nobles Demoiſelles de l'Ordre de Prémontrez, ſur la riviére de Schie prés de Delft.

Leeuwenborſt, Abbaïe de nobles Demoiſelles de l'Ordre de Cîteaux, à une lieue de Rynsburg.

Loosduinen, Abbaïe de Nonnes de l'Ordre de Cîteaux, à une lieue de la Haye.

Mariecroon dans la ville de Heusden, Abbaïe de Religieux de l'Ordre de Cîteaux jusques à l'an 1426, & changée enſuite en Prieuré.

Mont de Notre Dame, en Hollandois *Onze lieve Vrouwen berg*, proche d'Iſſelſtein, Abbaïe de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, changée enſuite en Prieuré.

Rynsburg, Abbaïe de nobles Demoiſelles de l'Ordre de St. Benoît, proche de Leyden.

ABBAÏES EN ZELANDE.

L'Abbaïe de Middelbourg dite *de notre Dame*, Abbaïe de Prémontrez.

Jeruſalem de Bieſelingen, Abbaïe de nobles Demoiſelles de l'Ordre de St. Auguſtin, dans le Zuidbéveland, ou Béveland méridional.

ABBAÏES DANS LA PROVINCE D'UTRECHT.

Marienbourg à Zoeſt, Abbaïe de Religieuſes de Ste. Brigitte.

Mariendal ou *ten Dale* ſur le Vecht, proche d'Utrecht, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre de Cîteaux.

Oolsbroek, *St. Laurent* ou *Vincent* dans Ooſt-broek, Abbaïe de Bénédictins.

Oudwyk proche du Bilt, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre de S. Benoît.

St. Paul, dans Utrecht, Abbaïe de Bénédictins.

St. Servaes, dans Utrecht, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre de Cîteaux.

Le Cloître de Notre-Dame, en Hollandois *'t Vrouwen-kloofter*, dans Ooſtbroek, Abbaïe de Bénédictins.

Les Dames Blanches, en Hollandois *Witte Vrouwen*, dans Utrecht, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre des Prémontrez.

ABBAÏES EN FRISE.

Abbaïe à Dokkum, de Chanoines Réguliers, de l'Ordre des Norbertins ou Prémontrez.

Abbaïe à Bergum, de l'Ordre de St. Auguſtin, du reſſort de Bergum, dans la Grietenie de Tiedzerkeradeel.

Betbante ou *Forwerd*, à Ferwerd dans l'Oſtergo, Abbaïe de Frères & Sœurs, de l'Ordre de St. Benoît.

Bloemkamp ou *Vieux Cloître*, en Hollandois *Olde-Cloofter*, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux dans la Grietenie de Wonſeradeel dans le Weſtergo.

Jéruſalem, *Gerricum* ou *Cloître de Gerrik*, en Hollandois, *Gerriks-Cloofter*, à Auguſtinusga du reſſort d'Achtkerſpelen, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux.

Klaarkamp du reſſort de Rinsnageeſt, dans l'Oſtergo, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, la première en rang de toute la Friſe.

Lidlum à Zummarum, dans la Grietenie de Barradeel, Abbaïe de Prémontrez.

Ludinga-kerka, Abbaïe de Chanoines Réguliers de St. Auguſtin, dans la Grietenie de Frankeradeel, dans le *Weſtergo*.

Mariendale, à Nyewier dans la Grietenie de Ooſtdongeradeel, Abbaïe de Prémontrez.

Mariengaarde, dans la Grietenie de Ferweradeel dans l'Oſtergo, Abbaïe de Prémontrez.

St. Odulphe, Abbaïe de Bénédictins, d'abord près de Staveren même, & enfin dans Hemelum, en Gaalterland.

ABBAÏES EN OVERISSEL.

Ter Hunnepe, près de Déventer, Abbaïe de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux.

Marienberg dans le Quartier de Salland, Abbaïe de Bénédictins.

Marienkamp, près de Campen, Abbaïe de Religieuſes de Ste. Brigitte de l'Ordre de St. Auguſtin.

Weerſelo, d'abord une Abbaïe de Bénédictins & enſuite un Prieuré de Nonnes du même Ordre, dans le Quartier de Twente, entre Ootmerſſum & Oldenzeel.

ABBAÏES DANS LA PROVINCE DE GRONINGUE ET LES OMMELANDES.

Adewerd ou *Awwerd*, Abbaïe de l'Ordre de St. Bernard, dans le Quartier de l'Oueſt.

Bloemengaarde ou *Jardin fleuri*, dans le Fivelingo, Abbaïe de Prémontrez.

Rottum dans le Hunſingo, Abbaïe de Bénédictins.

ABBAÏES DANS LE PAÏS DE DRENTHE.

Diklingen, près d'Yhorſt, Abbaïe de Prémontrez.

Notre-Dame de Kampen, en Hollandois, *onze lieve Vrouwe ten Kampen*, Abbaïe de Nonnes de l'Ordre de Cîteaux. Elle a été enſuite transférée à Aſſen.

ABBALATTE, Evêque de Valence en Eſpagne. *Cherchez* ANDRE' d'ABBALATTE.

ABBARE, Grand Sacrificateur. *Voyez* ABBARUS.

ABBARIM. *Voyez* ABARIM.

ABBARUS, Pontife d'Aſtarte à Tyr, ſuccéda à Baal qui avoit régné deux ans dans cette ville, mais il n'eut que le titre de Juge, celui de Roi ayant déplu aux Habitans, & il ne le conſerva même que trois mois. * Joſeph, *contre Apion*, *liv.* 1. *ch.* 7.

ABBARUS & ABBARE. *Voyez* ABGARE.

* ABBARUS, Roi des Arabes. Tacite en parle dans le 12 de ſes Annales, ch. 12. Il faut remarquer que le nom *Abbarus* n'étoit le nom propre d'aucun Roi d'Arabie, mais un nom commun à tous les Rois de ce païs-là, comme celui de Ptolomée pour les Rois d'Egypte. On trouve auſſi *Abgarus* au lieu d'*Abbarus*.

ABBAS, fils d'Abdalmothleb, oncle de Mahomet, fit d'abord la guerre à ſon neveu, qu'il regardoit comme un impoſteur & comme un traître à ſa patrie; mais ayant été vaincu & fait priſonnier en la bataille de Bédir, qui ſe donna la ſeconde année de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 623, il fut mis à une groſſe rançon. Comme il s'en plaignoit à Mahomet, & lui diſoit, *Trouvez-vous qu'il ſoit raiſonnable de réduire votre oncle à une honteuſe pauvreté, & de l'obliger, au grand deshonneur de votre famille, à demander ſon pain de porte en porte?* Mahomet qui avoit appris qu'Abbas avoit de l'argent caché, lui répondit, *Que ſont devenues ces bourſes pleines d'or, que vous avez données en garde à votre Mère, lorſque vous partîtes pour la Mecque?* Abbas bien ſurpris d'apprendre que Mahomet ſavoit une choſe qu'il croyoit extrêmement ſecrette, commença d'avoir meilleure opinion de ſon Neveu, qu'il n'en avoit eu juſques alors, & lui promit non ſeulement de lui payer ſa rançon, mais encore d'embraſſer ſa nouvelle Religion. Il lui déclara même quelques années après, que Dieu lui avoit rendu le centuple de l'argent qu'il avoit alors débourſé, ce qu'il regardoit comme l'effet de la grace du Muſulmanisme. Enſuite il ſe reconcilia avec Mahomet, & devint un de ſes principaux Capitaines; il l'accompagna dans la bataille de Honaïn, qui ſe donna contre les Thakéfites l'an huitiéme de l'Hégire, après la priſe de la Mecque. Mahomet y auroit perdu toute ſon Armée, & peut-être la vie, ſi Abbas d'une voix extrêmement forte n'eût rappellé & ranimé les fuyards, qui retournérent à la charge, & dégagérent leur Prophéte qui alloit tomber entre les mains de ſes ennemis. Abbas fut encore un de ces Docteurs Mahométans qui devinrent ſavans en fort peu de tems; car toute leur ſcience conſiſtoit alors à entendre & à expliquer les verſets de l'Alcoran, & à conſerver dans leur mémoire certaines hiſtoires apocryphes, qui ont paſſé depuis parmi les Turcs pour des traditions prophétiques. Abbas fut toûjours en fort grande vénération auprès des Muſulmans; les Califes Omar & Othman ne paſſoient jamais à cheval devant lui, qu'ils ne miſſent pié à terre pour le ſaluer. Il mourut l'an 32 de l'Hégire, qui répond à l'année 652 de Jéſus-Chriſt. Cent ans après ſa mort, Abulabbas ſurnommé *Saffah*, un de ſes petits-fils, fut proclamé Caliſe, & donna le commencement à la Dynaſtie des Abbaſſides, qui ont poſſédé le Califat l'eſpace de 524 ans. Il y a eu 37 Califes de cette famille, qui ont ſuccédé, ſans interruption, les uns aux autres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* ABBASSIDES.

ABBAS-ABDALLAH, (Ebn-Abbas Abdallah) couſin germain de Mahomet, étoit fils du précédent Abbas. Il eſt un des plus conſidérables entre les Docteurs de la Secte de Mahomet, qui ſont appellez Sahabah, c'eſt à dire, *les compagnons du Prophéte*; & ſon autorité eſt la plus grande de toutes en matière de traditions. L'on rapporte ſans aucun fondement, que l'Ange Gabriel, qu'on prétend avoir apporté l'Alcoran à Mahomet, apparut à Abbas dès l'âge de dix ans, & qu'il lui donna une parfaite intelligence de ce livre: d'où vient qu'il fut qualifié du titre de *Targiuman Alcoran*, c'eſt à dire, *l'Interprète de l'Alcoran*. Il mourut l'an 68 de l'Hégire, ou de Jéſus-Chriſt 687. Les Turcs publiérent alors, que le grand Raabani, c'eſt à dire, *Docteur*, & le grand Maître des Muſulmans, étoit mort. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ABBASSCHES ou ABBASSES. *Cherchez* ABCASSES.

ABBASSA, ſœur de Haroun Raſchid, cinquiéme Calife de la race des Abbaſſides, fut mariée par ſon frére à Giafer, à condition qu'ils ne coucheroient pas enſemble. L'amour fit oublier aux deux époux l'ordre qu'ils avoient reçu; & ils eurent bientôt un fils, qu'ils envoyérent ſecrétement élever à la Mecque. Le Calife en ayant eu connoiſſance, Giafer perdit la faveur de ſon Maître, & peu après la vie; & Abbaſſa chaſſée du Palais, fut réduite à l'état le plus miſérable. Pluſieurs années après une Dame qui la connoiſſoit, touchée de ſon malheur, lui demanda ce qui le lui avoit attiré. Elle répondit qu'elle avoit eu autrefois quatre cens eſclaves, & qu'elle ſe trouvoit dans un état où deux peaux de mouton lui ſervoient, l'une de chemiſe, & l'autre de robe; qu'elle attribuoit ſa diſgrace à ſon peu de reconnoiſſance pour les bienfaits qu'elle avoit reçus de Dieu; qu'elle reconnoiſſoit ſa faute, en faiſoit pénitence, & vivoit contente. La Dame lui donna alors cinq cens dragmes d'argent, qui la rendirent auſſi joyeuſe que ſi elle eût été rétablie dans ſon premier état. Elle avoit beaucoup d'eſprit, dit-on, & faiſoit fort bien des vers. *Ben Abou Agelab* en a donné pour preuve ceux qu'elle écrivit à Giafer ſon époux, avant que d'avoir violé l'ordre rigoureux de ſon frére. Elle exprima ainſi ſa paſſion pour lui dans ce ſixain:

J'avois réſolu de tenir mon amour caché dans mon cœur,
Mais il échappe, & ſe déclare malgré moi.
Si vous ne vous rendez pas à cette déclaration, ma pudeur ſe perdra avec mon ſecret:
Mais ſi vous la rejettez, vous me ſouverez la vie par votre refus.
Quoi qu'il arrive, au moins je ne mourrai pas ſans être vangée,
Car ma mort déclarera aſſez qui a été mon aſſaſſin.

* D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ABBASSES & ABBASCHES. *Voyez* ABCASSES.

ABBASSIDES ou *Deſcendans des Abbas*, oncle & couſin de Mahomet, dont il eſt parlé dans les articles précédens, s'emparérent du Califat la 132 année de l'Hégire, qui répond à la 749 de l'Ere Chrétienne, ou, comme le dit d'Herbelot, la centiéme année de l'Hégire & de J. C. 718. Ce fut Mahomet fils d'Ali & arriére-petit-fils d'Abbas, qui fit le premier valoir ſes prétentions contre les Ommiades qu'il traitoit d'uſurpateurs, titre qui fut auſſi donné aux Abbaſſides par les Alides ou deſcendans d'Ali. Il y a eu trente-ſept Califes de cette maiſon, dont la domination a duré 524 ans Arabiques ou lunaires, deux mois & vingt-trois jours, depuis l'an 132 de l'Hégire, juſqu'à l'an 656. Elle ne poſſéda pourtant pas tout l'Empire pendant cette durée entiére. Dès l'an 358 de l'Hégire, l'Egypte refuſa de reconnoître les Abbaſſides, dont l'autorité n'y fut rétablie que long-tems après Saladin. Depuis que cette famille eut été exterminée par les Tartares, elle ne laiſſa pas de conſerver en Egypte quelque eſpéce d'autorité dans les choſes qui concernoient la Religion; & lorſque Sélim Empereur des Turcs conquit cette province, il y trouva encore un de ces Abbaſſides appellé *Moſtanged'illa*, qu'il emmena avec lui à Conſtantinople.

L'hiſtoire de ces derniers Califes Abbaſſides d'Egypte a été écrite par Diarbecri, & inſérée dans ſa Chronique, intitulée *Al Kbe-*

Khoaiſ; mais pour l'hiſtoire des premiers, elle a été écrite par pluſieurs Auteurs. Abdalla, fils d'Houſſain, fils de Bader Kateb, en a auſſi traité; & Sojouthi a fait un livre particulier de leur excellence, intitulé, *Aſſas pſadhi beni al Abbas.*

Le premier des Califes Abbaſſides portoit le nom d'*Abboulabbas Saffah*, & étoit fils de Mahomet, fils d'Ali, fils d'Abdalla, fils d'Abbas, oncle du faux Prophéte; il régna quatre ans & neuf mois.

Le deuxiéme, *Abougiafar Almanſor*, frére de ſon prédéceſſeur, régna 22 ans.

Le troiſiéme, *Mahadi*, fils d'Almanſor, régna dix ans & un mois.

Le quatriéme, *Hadi*, fils de Mahadi, régna un an & trois mois.

Le cinquiéme, *Haroun Raſchid*, fils de Mahadi, & frére de Hadi ſon prédéceſſeur, régna 23 ans & deux mois & demi.

Le ſixiéme, *Hamin*, fils de Haroun Raſchid, régna quatre ans & neuf mois.

Le ſeptiéme, *Al-Maaton*, fils de Haroun, & frére d'Hamin ſon prédéceſſeur, régna vint ans & huit mois.

Le huitiéme, *Motaſſem*, fils de Haroun, & frére des deux Califes précédens, régna huit ans, huit mois & huit jours.

Le neuviéme, *Vathec*, fils de Motaſſem ſon prédéceſſeur, régna cinq ans, neuf mois & 13 jours.

Le dixiéme, *Motavakkel*, fils de Motaſſem, & frére de Vathec ſon prédéceſſeur, régna 14 ans, neuf mois & neuf jours.

Le onziéme, *Montaſſer*, fils de Motavakkel, régna ſix mois.

Le douziéme, *Moſtain*, fils de Motaſſem, & frére de Vathec & de Motavakkel, régna trois ans, neuf mois & dix jours.

Le treiziéme, *Motaz*, fils de Motavakkel, & frére de Montaſſer, regna trois ans, ſix mois & 21 jours.

Le quatorziéme, *Motbadi*, fils de Vathec, & petit-fils de Motaſſem, régna onze mois & deux jours.

Le quinziéme, *Motamed*, fils de Motavakkel, régna 23 ans.

Le ſeiziéme, *Motadhed*, fils de Moffic, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Motavakkel, régna neuf ans & neuf mois.

Le dix-ſeptiéme, *Moctafi*, fils de Motadhed, régna ſix ans, ſept mois & vint jours.

Le dix-huitiéme, *Moctader*, fils de Motadhed, & frére de Moctafi, régna 24 ans & onze mois.

Le dix-neuviéme, *Cader*, fils de Motadhed, & frére de Moctader & de Moctafi ſes prédéceſſeurs, régna un an, cinq mois & ſept jours.

Le vintiéme, *Radhi*, fils de Moctader, régna ſix ans, dix mois & dix jours.

Le vint & uniéme, *Moſtafi*, fils de Moctader, & frére de Radhi ſon prédéceſſeur, régna ſix ans, onze mois & 15 jours.

Le vint & deuxiéme, *Moſtacfi*, fils de Moctafi, régna un an, quatre mois & deux jours.

Le vint & troiſiéme, *Mothi*, fils de Moctader, & frére des Califes Radhi & Moctafi, régna 29 ans & ſix mois.

Le vint & quatriéme, *Thai*, fils de Mothi, régna 17 ans, dix mois & dix jours.

Le vint & cinquiéme, *Cader*, fils d'Ishac, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Moctader, régna 41 ans & quatre mois.

Le vint & ſixiéme, *Caim* ou *Caiem*, fils de Cader, régna 44 ans & ſix mois.

Le vint & ſeptiéme, *Moctadi*, fils de Mohammed ou Mahomet, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Caim, regna 19 ans & cinq mois.

Le vint & huitiéme, *Moſtedaher*, fils de Moctadi, régna 25 ans, ſix mois & 15 jours. L'Hiſtoire Sarracénique, publiée par Erpénius, finit avec le régne de ce Calife.

Le vint & neuviéme, *Moſteraſched*, fils de Moſtedaher, régna 17 ans & deux mois.

Le trentiéme, *Raſched*, fils de Moſteraſched, régna deux ans.

Le trente & uniéme, *Mottaki*, fils de Moſtedaher, régna 24 ans & onze mois.

Le trente & deuxiéme, *Moſtanged*, fils de Mottaki, régna onze ans.

Le trente & troiſiéme, *Moſtadhi*, fils de Moſtanged, régna trois ans & huit mois.

Le trente & quatriéme, *Naſſer*, fils de Moſtadhi, régna 46 ans & onze mois.

Le trente & cinquiéme, *Daher* ou *Dhaher*, fils de Naſſer, régna neuf mois & 15 jours.

Le trente & ſixiéme, *Moſtanſer*, fils de Daher, régna 18 ans & onze mois.

Le trente & ſeptiéme & dernier, *Moſtazem*, fils de Moſtanſer, régna onze ans & ſept mois.

Trois ou quatre ans après la mort de ce dernier Calife, Moſtanſer, Prince de cette même famille, fut reconnu pour Calife en Egypte, & fonda une ſeconde Dynaſtie des Abbaſſides, qui ne poſſédérent que la ſeule dignité & prééminence du Califat, ſans aucuns Etats. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ABBASSUS. *Voyez* ABASSUS.

ABBATIUS ou ABBOT (Baldus) Anglois, publia un traité ſous ce titre, *Diſcuſſarum concertationum opus*, qui fut imprimé à Piſe en 1594. Il a auſſi écrit un livre de la nature admirable de la Vipére, & de ſes proprietez merveilleuſes, qui fut imprimé à Urbin en 1591. * G. Matth. Konig, *Bibliotb. vet. & nova.*

ABBE'. Nous avons déja remarqué que le nom d'Abbé vient du mot Hébreu *ab*, qui ſignifie *pére*, & du Chaldéen & du Syriaque *abba*, qui a la même ſignification. Il a été donné particuliérement aux Chefs des Communautez de Moines, que les Grecs ont auſſi appellez *Archimandrites*. Ces anciens Abbez étoient des Moines qui avoient établi des monaſtéres qu'ils gouvernoient, comme ont fait ſaint Antoine & ſaint Pacôme, ou qui avoient été prépoſez par les Inſtituteurs de la vie monaſtique dans un païs, ou enfin qui étoient choiſis par les Moines d'un monaſtére. Ces Abbez & leurs monaſtéres, ſuivant la diſpoſition du Concile de Chalcédoine, étoient ſoumis aux Evêques, tant en Orient qu'en Occident. A l'égard de l'Orient, le quatriéme Canon de ce Concile en fait une loi; & en Occident le Canon 21 du premier Concile d'Orléans, le 19 du Concile d'Epaone, le 22 du ſecond Concile d'Orléans, les Capitulaires de Charlemagne & le Canon *monaſteria* 18. *quæſt.* 2. Mais tous ces Canons n'empêchérent pas qu'il n'y eût dès-lors des monaſtéres exemts de la juriſdiction des Ordinaires; & il paroît par le Concile de Carthage, tenu l'an 525 ſous l'Archevêque Bonifface, qu'en Afrique le Fondateur d'un monaſtére, s'il n'étoit pas dans les Ordres ſacrez, le pouvoit ſoumettre à l'Archevêque de Carthage, ou à tel autre d'Afrique qu'il jugeoit à propos, malgré l'oppoſition de l'Evêque diocéſain. Le Concile d'Arles de l'an 455, confirma auſſi le monaſtére de Lérins dans l'exemption de la juriſdiction de l'Evêque de Fréjus. Depuis ce tems-là quelques Abbez ont obtenu des exemptions des Ordinaires pour eux & pour leurs Abbaïes. Ordinairement ce privilége leur étoit accordé du conſentement des Evêques, à la priére des Rois ou des Fondateurs. Les Abbez ont eu ſéance dans les Conciles après les Evêques. Quelques-uns ont obtenu la permiſſion de porter la croſſe & la mitre. Il y en a même qui ont prétendu avoir une juriſdiction épiſcopale. Quelques-uns ont eu le droit de donner non ſeulement la tonſure, mais auſſi les Ordres Mineurs. Innocent VIII. a même, à ce qu'on prétend, accordé à l'Abbé de Cîteaux le pouvoir d'ordonner des Diacres & des Soudiacres, & de faire diverſes bénédictions, comme celles des Abbeſſes, des autels, des calices, &c. Les Evêques s'étant plaints que l'on ne pouvoit diſtinguer les Evêques d'avec les Abbez mitrez dans les Conciles ou dans les Synodes, Clément IV. ordonna que de ces Abbez, ceux qui ſont exempts, c'eſt à dire, dépendans immédiatement du ſaint Siége, porteroient dans les Synodes une mitre avec des franges d'or (d'autres expliquent le mot *auriſrigiatis* par *brodez d'or*), mais ſans perles ou diamans, & ſans plaques d'or ou d'argent; & que ceux qui ne ſont pas exempts, porteroient une mitre blanche & toute ſimple. On ne voit point de ces Abbez mitrez dans l'Ordre de Prémontrez, tous les Supérieurs de cet Ordre ayant renoncé volontairement à ces marques de prééminence, par un principe de modeſtie, & d'une humilité religieuſe. Les biens des monaſtéres étant devenus conſidérables, excitérent la cupidité des ſéculiers pour les envahir. Dès le cinquiéme ſiécle en Italie & en France, les Rois s'en emparérent ou en gratifiérent ceux qui leur rendoient ſervice. Les Papes & les Evêques eurent beau s'y oppoſer, cette licence dura juſqu'au régne de Dagobert qui fut plus favorable à l'Egliſe; mais elle ſe renouvella pendant le régne de Charles *Martel*, ſous lequel les Laïques ſe mirent en poſſeſſion d'une partie des biens des monaſtéres, & prirent même le titre d'Abbez. On voit dans l'Hiſtoire, des Rois & des Seigneurs Laïques qui prennent le nom d'Abbez. Pepin & Charlemagne renouvellérent les défenſes d'uſurper le bien des Egliſes; & néanmoins ces loix n'empêchérent pas que les biens des monaſtéres ne demeuraſſent entre les mains des Laïques, malgré les défenſes & les remontrances des Evêques. Les Princes donnoient eux-mêmes les revenus des monaſtéres à leurs Officiers pour récompenſer leurs ſervices; & de là vint le nom de *Bénéfice*. Charles *le Chauve* fit des loix pour modérer cet uſage, qui ne laiſſa pas de continuer ſous ſes ſucceſſeurs. Les Rois Philippe I. & Louïs VI, & enſuite les Ducs d'Orléans, ſont appellez Abbez du monaſtére de ſaint Agnan d'Orléans, dans l'Hiſtoire de cette Egliſe, compoſée par Hubert. Les Ducs d'Aquitaine prirent le titre d'Abbez de ſaint Hilaire de Poitiers; les Comtes d'Anjou, celui d'Abbez de ſaint Aubin; & les Comtes de Vermandois, celui d'Abbez de ſaint Quentin. Cette coutume ceſſa ſous le régne des premiers Rois de la troiſiéme race. Ces grands Seigneurs ne dédaignoient pas de ſe nommer Abbez, titre qui étoit auſſi honorable que celui de Comte & de Duc. Ils choiſiſſoient un des Religieux pour gouverner les autres, & ce Religieux s'appelloit *Doyen*. Il y avoit des monaſtéres où les Moines ſe choiſiſſoient un Supérieur qu'ils nommoient *Abbé*. Hugues Duc & Gouverneur d'Orléans & de la Marche d'Anjou, qui fut en grand crédit ſous le Roi Charles *le Chauve*, Louïs *le Bégue* & ſes enfans, ſont fort ſouvent nommez Abbez dans l'Hiſtoire de ce tems-là. Le Clergé tâcha d'empêcher ce deſordre; & dès l'an 892, les Prélats de France tinrent un Concile provincial à Reims, où ils menacérent des cenſures eccléſiaſtiques Baudouin Comte de Flandres, qui s'étoit emparé de l'Abbaïe de ſaint Waaſt d'Arras, & qui s'en nommoit Abbé. Dans la ſuite on ne donna plus le revenu des Abbaïes à des Laïques; mais les Clercs ſéculiers les demandérent en Commende, & les obtinrent, du conſentement même des Papes. Ces Commendes naturellement ne devoient être que pour un tems; mais l'uſage les a rendues perpétuelles: le Pape ne les accorde que comme une grace ſinguliére & par diſpenſe, à la charge que l'Abbé nommé ſe fera Prêtre dès qu'il aura atteint l'âge. L'uſage de donner à des ſéculiers des Abbaïes en Commende perpétuelle, qui étoit d'abord plus rare, eſt devenu ſi commun, que la plupart des Abbaïes ſont en Commende; c'eſt à dire, qu'un Eccléſiaſtique ſéculier a le titre d'Abbé, & poſſéde deux tiers des revenus de l'Abbaïe, comme tenant la place de l'Abbé Régulier; ſans avoir néanmoins aucune autorité ou juriſdiction ſur les Moines. Suivant le Concordat de François I & Léon X, les Abbez Commendataires ſont nommez par le Roi, & ſont pourvus des Abbaïes en Commende par les Bulles des Papes.

Quelques Abbez ont été appellez Abbez Cardinaux. Tel étoit un Abbé en Chef, lorſque deux Abbaïes qui avoient été autrefois unies, venoient à être ſéparées, & qu'il en gouvernoit une en particulier. Le titre d'Abbé Cardinal a été accordé par honneur à quelques Abbez. C'eſt ainſi que le Pape Calixte l'accorda par une Bulle expreſſe à l'Abbé de Cluny, qui s'eſt auſſi fait quelquefois appeller Abbé des Abbez. Ce nom fut pris par Pon-

ce Abbé de Cluny, dans le Concile de Rome tenu en 1116: ce que Jean Cajétan, Chancelier du Pape, n'approuva pas, parce que ce titre étoit nouveau, & qu'il appartenoit plus proprement à l'Abbé du Mont-Caſſin; ce monaſtére ayant été le premier où l'on obſerva la Régle de S. Benoît, & cet Abbé ayant été appellé le Vicaire de S. Benoît dans tout l'Ordre par les Souverains Pontifes & par les Empereurs.

Les Chanoines Réguliers ont auſſi donné le nom d'Abbé à celui qui étoit à leur tête. Il eſt fait mention de ces Abbez dans le Concile ſecond d'Aix-la-Chapelle, où ils ſont diſtinguez des Abbez des Moines, & il en eſt parlé en divers endroits des Capitulaires de Charlemagne. Il y a eu même des Chapitres de Chanoines Réguliers, où par honneur on donnoit le titre d'Abbez à des Eccléſiaſtiques qui n'étoient point du Chapitre.

Chez les Grecs il y a eu des Abbez qui ont pris la qualité d'Abbez univerſels, *œcumenicus, univerſalis*, à l'imitation des Patriarches de Conſtantinople. On appelloit Abbé, le Grand-Maître de la Chapelle Royale. Dans la Régle de S. Benoît il eſt parlé de Moines qui ſe veulent arroger la qualité de ſeconds Abbez. Dans l'origine, les Abbez des monaſtéres n'étoient point Prêtres; dans la ſuite il y en a eu qui l'ont été, mais ils ne l'étoient pas tous. On a quelquefois donné le nom d'Abbez aux Curez primitifs: & ſi l'on en croit M. Du Cange, les paroiſſes avoient d'ordinaire trois principaux Officiers; ſavoir, l'Abbé ou le Gardien, qui eſt préſentement le Curé; les Prêtres ou Chapelains; & le Sacriſtain, qui étoit au deſſous de l'Abbé & des Prêtres. Les Prêtres ou Chapelains étoient chargez du ſoin des ames & de l'adminiſtration de la Cure; & la fonction de l'Abbé étoit d'avoir l'œil ſur tous les beſoins de ſa paroiſſe, & ſur la conduite des Prêtres. Il y a eu des Evêques qui, parce que leurs Evêchez étoient originairement des Abbaïes, ont été appellez Abbez, comme l'Evêque de Catane & celui de Mont-Réal en Sicile, qui étoient élus par les Moines.

Les Génois donnoient auſſi le nom d'Abbé au Chef de leur République, comme il paroît par le traité fait entre Charles Roi de Sicile, & cette République, l'an 1307, où Nicolas Fraube eſt ſouvent nommé *Abbas populi*. * Blondeau, *Bibliotb. Can.* Pierre Diacre, *Chron. liv.* 4. Hugues moine de Cluny. Beſly, *Hiſt. des Comtes de Poitou.* L'Abbé Commendataire. Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

ABBEFORT, ABBEFOORT, ou ABBEFIORD, *Abbefortia*, ville de Norvége, avec un aſſez bon port. Elle eſt dans le Gouvernement d'Aggerhus, environ à vint milles d'Ansloye ou Anslo, & à vint-cinq ou trente de Stavanger. * Ortelius. Baudrand.

* ABBENBROEK, beau & ancien village portant le titre de Baronie dans le païs de Putten en Hollande. *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABBENBROEK, ancienne famille noble en Hollande. Dès l'an 1835, il eſt fait mention d'un Jean d'Abbenbroek qui aſſiſta au Tournoi que donna dans Haarlem Floris Comte de Hollande, & qui étoit Seigneur de la Baronnie d'Abbenbroek. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABBENBROEK, château dans l'iſle de Tholen ou ter Tholen. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABBENBROEK, famille ancienne de Zélande, qui n'a avec celle de Hollande, rien de commun que le nom. * Smallegang. *Grand Dict. Univ. Holl.*

ABBEN-EZRA. *Voyez* ABEN-EZRA.

ABBEN-TYBBON. *Voyez* ABEN-TYBBON.

ABBESSALON. *Voyez* ABSALOM.

ABBESSE. Comme on a nommé les Supérieurs des Moines & des Chanoines Réguliers, Abbez, on a donné le nom d'Abbeſſe aux Supérieures des Religieuſes & des Chanoineſſes. Quoique les Communautez de Vierges conſacrées à Dieu ſoient plus anciennes dans l'Egliſe que celles des Moines; néanmoins les Abbez ſont connus long-tems avant les Abbeſſes. Les premiéres Vierges qui ſe ſont conſacrées à Dieu, demeuroient dans leurs maiſons paternelles. Depuis (dans le IV ſiécle) elles s'aſſemblérent dans des monaſtéres; mais elles n'avoient point d'Egliſes particuliéres, & elles alloient à l'Office dans les Egliſes Cathédrales ou Paroiſſiales, avec leurs Supérieures. Du tems de S. Grégoire elles avoient presque toutes des Egliſes dans leurs monaſtéres. L'Abbeſſe étoit autrefois élue par la Communauté. On choiſiſſoit les plus anciennes Religieuſes & les plus capables de gouverner. Elles recevoient la bénédiction de l'Evêque, & étoient Abbeſſes pour le reſte de leur vie. L'élection ſe fait encore en pluſieurs endroits de la même maniére: mais dans d'autres lieux, comme en France, les Princes & les Seigneurs s'arrogent le droit de nomination, qui eſt enſuite confirmée par le Pape. Elles avoient de commun avec les Abbez, l'autorité ſur leurs Religieuſes, & le droit de n'être point ſujettes à la puiſſance Epiſcopale, & on laiſſoit aux Prêtres ce qui regardoit les fonctions Sacerdotales. Il y a eu des Abbeſſes qui ont voulu s'arroger des droits qui ne leur convenoient pas; comme d'exercer la juriſdiction ſur des Clercs, & de confeſſer non ſeulement leurs Religieuſes, mais auſſi les hommes.

ABBEVILLE, *Abbatis villa* ou *Abbatis villa*, capitale du Comté de Ponthieu en Picardie, ſur la riviére de Somme, à cinq lieues de la Mer, au diocéſe d'Amiens, n'étoit autrefois qu'une maiſon de campagne des Abbez de Centule, ou de ſaint Riquier, qui eſt à deux lieues de là. On en fit enſuite un château, & on y fonda un Prieuré dépendant de l'Abbaïe. Mais Hugues Capet en voulant faire une place forte pour arrêter les courſes des Barbares, l'ôta aux Moines de ſaint Riquier, dont il avoit été auparavant Abbé ſéculier; & l'ayant fortifiée, la donna à Hugues ſon gendre, qui prit le titre d'Avoué ou Défenſeur, parce qu'on lui avoit confié la défenſe de ſaint Riquier. Angelram ou Enguerrand ſon fils, après avoir tué le Comte de Boulogne dans une bataille, & épouſé ſa veuve, prit le titre de Comte de Ponthieu, qui eſt demeuré à ſes Deſcendans. Depuis ce tems-là elle eſt devenue une ville conſidérable. Elle eſt la patrie de Nicolas & de Guillaume Sanſon, Géographes, de Pierre Du-Val fils de leur ſœur, & du pére Philippe Briet Jéſuite, auſſi Géographes. La riviére de Somme ſe partage là en divers bras, qui paſſent au dedans & au dehors de la ville: les barques y arrivent de la Mer. Abbeville a un Préſidial, douze ou treize grandes paroiſſes, & pluſieurs maiſons religieuſes. Les plus conſidérables Egliſes ſont celles de ſaint Vulfran, qui a une Chanoinie, S. George, S. Paul, le Sépulchre, Ste. Catherine &c. Il y a cinq portes, qu'on nomme de Paris, de Dolat, de Doquai, de Bois, & de Marcadelle. Cette ville a toujours été féconde en grands hommes. Elle a de très-beaux priviléges; & comme elle n'a jamais été priſe, on l'appelle *la pucelle du païs*, & elle ſe nomme dans ſa deviſe *ſemper fidelis*, toûjours fidéle. Sanſon dit qu'elle eſt ſi grande, qu'à peine dans toute la France trouveroit-on dix ou douze villes qui la ſurpaſſent; & il ajoûte que dans l'année 1636, on pouvoit y compter 35 à 40 mille habitans. Nicolas Sanſon a écrit, touchant Abbeville, des choſes qui ont été refutées par le Pére Labbe Jéſuite. Pour connoître amplement tout ce qui concerne cette ville, les priviléges de ſes Mayeurs ou Maires, les hommes illuſtres qui y ſont nez, ou qui y ont fini leur vie, on peut conſulter l'Hiſtoire Généalogique des Comtes de Ponthieu, imprimée à Paris chez François Clouſier l'an 1657. Les Reliques de S. Vulfran, autrefois Evêque de Sens, y furent apportées l'an 1205 de l'Abbaïe de ſaint Vandrille du païs de Caux, où il étoit mort. On y inſtitua un Chapitre de Chanoines & une paroiſſe en ſon honneur. * Baillet, *Topographie des Saints.* Hariulphus, *in Chron. Centul. lib.* 4. *c.* 12. Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*, & *Hiſtoire de Guienne*, *liv.* 1. Sainte-Marthe *Hiſt. Généalogique de France*, *liv.* 12. Le P. Ignace Joſeph, *Hiſt. Eccl. Abbav.* Sanſon, *qui en a donné les Antiquitez.* Briet. Duval. M. de Valois, *dans ſa Notice des Gaules.* Le Pére Labbe, *Tableau Geographique.* Simond, *Note ſur l'epitre* 36. *d'Alexandre III. Hiſtoire des Comtes de Ponthieu.* Bayle, *Dictionn. Critiq.*

ABBEVILLE, Cardinal. *Cherchez* ALEGRIN.

ABBEXTINE. *Cherchez* ABRETTANE.

ABBINGTON. *Voyez* ABINGDON.

ABBIR-GERMANICIANE, ville d'Afrique dans la Province Zeugitane, dont Succeſſus étoit Evêque du tems de S. Cyprien qui lui a écrit la 80 de ſes lettres.

ABBON, Evêque de Nevers, vivoit dans le IX ſiécle ſous le régne de Charles *le Chauve*, a ſouſcrit au troiſiéme Concile de Soiſſons, tenu en 866; à ceux de Troyes, de 867, & 878; & à celui de Pontion de 876.

ABBON, né en Neuſtrie, & Moine de ſaint Germain-des-Prez de Paris, vivoit dans le IX ſiécle, & fut un des diſciples d'Aimond *l'Ancien*, qui étoit alors en grande réputation. Abbon étoit à Paris en 886 & 887, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Normands. Il écrivit en vers l'Hiſtoire de ce ſiége, dont il avoit été témoin oculaire, & il la dédia à Gozlin Diacre, & non à Goſelin Evêque de Paris, & Abbé de ſaint Germain. Il y a apparence qu'Abbon ne vécut que juſqu'en 890 ou 891. C'eſt ce qu'on peut recueillir de la fin du ſecond livre de ſon Ouvrage, dont Pithou, Du Chêne, Du Bouchet, & le P. du Breuil ont donné pluſieurs éditions, &c. Nous avons auſſi quelques-uns de ſes ſermons qui ont été trouvez dans un manuſcrit de l'Abbaïe de ſaint Germain-des-Prez. Quelques Auteurs ont confondu cet Abbon Moine de ſaint Germain avec l'autre Abbon Abbé de Fleury, dont nous allons parler. Il y a pourtant un ſiécle de diſtance entre l'un & l'autre. * Pithou. Du Chêne. Du Breuil, *in præf. Oper. Abbon.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. lib.* 2. *c.* 38. Dom Mabillon, *in Act. SS. Ordinis S. Bened. &c.* Dom Luc d'Achery, *Spicilegium. tome* 6. M. du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccl.*

ABBON, Evêque de Soiſſons, ſucceſſeur de Rodoin, qui ſouſcrivit au Concile de Troſly en 921, & à celui de Reims en 923, & qui la même année conſacra à S. Médard, Raoul, qu'on éleva ſur le thrône après Charles *le Simple*. Il fut Chancelier de Raoul, & mourut l'an 937. * Flodoard, *lib.* 4. *c.* 20.

ABBON ou ALBON, Abbé de Fleury ou de ſaint Benoît ſur Loire, vivoit dans le X ſiécle. Il naquit à Orléans; ſon pére s'appelloit *Letus*, & ſa mére *Ermengarde*. Ils envoyérent Abbon étudier dans le monaſtére de Fleury, où il apprit les premiers principes des Sciences de deux ſavans Prêtres (Gunbolus & Chriſtianus) qui s'étoient retirez dans cette Abbaïe; y reçut l'habit de Religieux des mains d'Wlfaldus qui en étoit Abbé; fit des progrès extraordinaires dans la Grammaire, l'Arithmétique & la Dialectique; vint à Paris & à Reims, où il s'appliqua à un autre genre de Littérature; alla à Orléans où il apprit la Muſique; paſſa en Angleterre par l'ordre de ſon Abbé, à la ſollicitation d'Oswalde Archevêque de ce païs-là; y reſta pendant deux ans, qu'il employa à inſtruire les Religieux d'une Abbaïe de Bénédictins qu'Oswalde y avoit fondée; reçut des mains de cet Archevêque l'Ordre de Prêtriſe; s'aquit l'eſtime du Roi & des principaux Seigneurs du païs, qui lui firent de riches & de magnifiques préſens; & revint enfin à ſon monaſtére, duquel il fut élu Abbé. Fulbert de Chartres le nomme dans une de ſes épitres, *le Philoſophe très-ſavant*, & *le Maître de toute la France*. Il fut un zélé Défenſeur des droits des Moines contre quelques Evêques qui vouloient uſurper les dixmes monachales; ce qui lui ſuſcita des ennemis, & lui donna occaſion de faire ſon apologie dans ſes lettres; & fit deux voyages à Rome, l'un ſous le Pape Jean XV, & l'autre par ordre du Roi, ſous le pontificat du Pape Grégoire V. Dans le ſecond il accommoda l'affaire d'Arnoul Archevêque de Reims, pour laquelle le Pape menaçoit de mettre la France en interdit: & après avoir obtenu quelques priviléges pour ſon monaſtére, il apporta le *pallium* à cet Archevêque. Il avoit avec lui des Moines ſavans, & entr'autres Aimon, qui l'accompagna dans un voyage qu'il

qu'il fit en Gaſcogne, où il alloit viſiter l'Abbaſe de la Réolle, & où il fut maſſacré dans une émotion populaire, le 13 Novembre 1004, jour auquel les Martyrologes de France & de ſaint Benoît marquent ſa fête.

Abbon avoit écrit l'Abbrégé des Vies de quelques Papes recueillies de l'Hiſtoire d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*; une Apologie adreſſée aux Rois Hugues *Capet* & Robert ſon fils; la Vie de S. Edmond Roi d'Angleterre; diverſes Lettres au Pape Grégoire V; & à d'autres perſonnes; un Recueil de Canons que nous a donné le ſavant Père Mabillon; un Traité des Cycles; & quelques autres petits Traitez. Quelques-unes de ſes Lettres & ſon Apologétique ont été imprimez au Louvre en 1687, à la ſuite du *Codex Canonum vetus.* * *Voyez* la Lettre circulaire des Moines de Fleuri ſur la mort d'Abbon, & ſa Vie écrite par Aimoin ſon diſciple. * Glaber. *l.* 3. Fulbert de Chartres, *in Epiſt.* Sigebert *de Vir. Illuſt. c.* 140. *& in Chron. ad an.* 990. Trithème, *in Chron.* Du Sauſſai. Voſſius. Du Breuil. Dom Jean Mabillon, *Acta Sanct. Benedict. tom.* 1. & *in Analectis.* M. du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. X. ſiecle.* Baillet. *Vies des Saints.*

ABBOT, (Robert) frére aîné de George Abbot Archevêque de Cantorbery, naquit comme lui à Guildfort, & fit comme lui ſes études à Oxford dans le Collége de Bailleul. L'un de ſes premiers emplois fut la charge de Lecteur à Worceſter, d'où il paſſa à celle de Prêtre de la Paroiſſe de Bingham, dans la Province de Northampton. Tout cela ſe fit entre l'an 1581, & l'an 1588. Il fut reçu Docteur en Théologie à Oxford l'an 1597, & il devint Chapelain ordinaire du Roi *Jaques I.* dès les prémiéres années de ſon régne. Il fut fait en 1609 Principal du Collége de Bailleul. Trois ans après il fut élevé à la charge de Profeſſeur Royal en Théologie dans l'Univerſité d'Oxford. Il choiſit pour ſes Leçons une matiére ſi agréable au Roi Jaques, & la traita ſi profondément & ſi doctement, qu'on a cru que ce fut la cauſe de ſa promotion à l'Evêché de Salisbury. La matiére qu'il choiſit fut l'Autorité des Rois, laquelle il mit à couvert de toutes les ſubtiles attaques de *Bellarmin* & de *Suarés.* C'eſt ce qu'on peut voir dans le livre *De ſuprema poteſtate Regia*, imprimé à Londres en 1619. Il avoit publié lui-même en 1613, un livre Latin qui ne fut pas moins agréable que ſes Leçons. Ce fut une réponſe à l'Apologie que le Jéſuite *Eudamon Joannes* avoit publiée, pour ſon Confrére *Henri Garnet.* Il ne joüit pas long-temps de ſa Prélature; car ayant été ſacré le troiſiéme Décembre 1615, il mourut de la pierre le deuxiéme Mars 1618. Il n'y avoit pas encore deux ans qu'il s'étoit marié pour la ſeconde fois, ce qui avoit fort déplu à l'Archevêque de *Cantorbery* ſon frére. On s'eſt étonné qu'ayant fait paroître ſon ſavoir & ſon mérite, tant de vive voix que par écrit, réuſſiſſant à tout, à prêcher, à faire des livres & des Leçons, à diſputer, à ſoutenir une Théſe, à préſider, & développant à merveilles les Queſtions les plus difficiles, il fut monté ſi tard à la Prélature. On en a donné trois raiſons; prémiérement, qu'il n'étoit pas ambitieux; ſecondement, qu'on le ſoupçonnoit d'être Puritain: & enfin, que ſes parens avoient de la peine à conſentir que l'Egliſe fût ornée des dépoüilles de l'Académie, & qu'il quittât la qualité de Profeſſeur, pour prendre celle d'Evêque. Cette derniére raiſon, quoi qu'alléguée par *Fuller*, ſemble très fauſſe. Quoi qu'il en ſoit, ceux qui ont comparé les deux fréres l'un avec l'autre, donnent l'avantage à *George* pour l'Art de prêcher ſavamment. Ils diſent que George étoit plus propre aux affaires, & que Robert étoit plus profond Théologien. Ils ajoûtent que la gravité de George étoit accompagnée d'un air ſévére, & que celle de Robert avoit l'air riant. Voici les Ouvrages de Robert Abbot, outre ceux dont j'ai parlé. *Le Miroir des ſubtilitez Papiſtiques*, à Londres 1594; *Sermons ſur le Pſeaume* 110, au même lieu, 1601; *La Défenſe du Catholique Reformé de Guillaume Perkins, contre le Docteur Bishop; & une Repliſque à la Réponſe du même Docteur*, à Londres 1611: ces quatre Ouvrages ſont en Anglois, & j'en ai abbrégé les titres; *Antichriſti Demonſtratio contra Pontificios*, à Londres 1603; *Exercitationes de Gratia & Perſeverantia Sanctorum*, ibid. 1618; *Animadverſio in Richardi Thomſoni Diatribam de amiſſione Juſtificationis & Gratiæ*, Ibid. 1618. On trouva dans ſon Cabinet un Commentaire en Latin ſur l'Epître aux Romains, qui contient quatre volumes, & qui a été donné à la Bibliothéque d'Oxford par le Docteur *Edouard Corbet*, mari de *Marguerite Brent*, fille de *Marthe Abbot*, laquelle Marthe fut la fille unique & héritiére de notre Robert Evêque de Salisburi. L'Epître aux Romains ne fournit point de ſujet de Controverſe, ſur lequel ce docte Prélat n'ait exercé le grand talent qu'il avoit pour la Polémique. Il paſſe pour un Calviniſte mitigé, car il expliquoit ſelon l'Hypothéſe des Infralapſaires le Dogme de la Prédeſtination. * Bayle, *Dict. Crit.*

ABBOT, (Robert) natif de Cambridge & différent du précédent, a publié divers livres en Anglois. Il a été Miniſtre à Londres, après l'avoir été au Païs de Kent & ailleurs. Le Catalogue de la Bibliothéque d'Oxford a coupé ce Docteur en trois. On y parle de trois Robert Abbot, auxquels on partage les livres, qui n'ont été compoſez que par une ſeule & même perſonne. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ABBOT, (George) Archevêque de Cantorbery, frére du précédent, étoit fils d'un Tondeur de drap, & naquit à Guildfort, dans le Comté de Surrey, l'an 1562. Il fit ſes études à Oxford, & en 1597 il y devint Principal du Collége de l'Univerſité. Deux ans après on lui donna le Doyenné de Wincheſter, qu'il garda juſques à ce qu'en l'an 1609, il ſuccéda à *Thomas Morton* au Doyenné de Gloceſter. Juſques-là ſon élévation n'avoit été, ni fort éclatante, ni fort prompte: mais dans la ſuite, elle fit de très grands progrès en fort peu de temps. Il obtint l'Evêché de Lichfield le troiſiéme Décembre 1609, l'Evêché de Londres au mois de Fevrier 1610, & l'Archevêché de Cantorbery au mois de Mars ſuivant. Son érudition & ſon talent pour la chaire contribuérent moins à ces prompts & grands avancemens, que la faveur du Comte de *Dunbar*, de qui il avoit été Chapelain. Sa conduite ne plut pas à tout le monde. On trouvoit étrange qu'il eût plus de conſidération chez lui pour ſon Secretaire que pour ſes Chapelains, & qu'il fît hors de ſa maiſon plus d'honneur aux Gens du monde, qu'aux Gens d'Egliſe. On crut que n'ayant jamais paſſé par les Bénéfices ſubalternes à charge d'ames, je veux dire que n'ayant jamais eſſuyé les difficultez qui ſe trouvent dans la direction d'une Paroiſſe, il étoit par là de beaucoup moins propre à uſer d'indulgence envers les Prêtres. La ſévérité qu'il avoit pour eux, & ſa connivence ſur la propagation des Nonconformiſtes, étoient deux choſes qui faiſoient parler contre lui. La derniére a été cauſe que *Fuller* a dit, que ſi *Laud* avoit ſuccédé à *Bancroft*, & que le projet de Conformité n'eût pas ſouffert l'interruption qu'il ſouffrit ſous Abbot, il n'y a point de doute qu'on n'eût fait ceſſer le Schiſme d'Angleterre. Abbot devint desagréable au Roi *Jaques I.* pour avoir été contraire au deſſein que ce Prince avoit formé de marier le Prince de *Galles* avec l'Infante d'*Eſpagne.* Les ennemis de l'Archevêque s'étant apperçus de cela, crurent avoir trouvé une occaſion favorable de le perdre, parce qu'ils eſpérérent de ſurprendre la religion du Roi Jaques, en alléguant la ſainteté des anciens Canons. Pour mieux entendre ceci, il faut ſavoir qu'Abbot avoit tué par mégarde le Concierge du parc de Bramzel, qui appartenoit au Lord *Zouch.* L'Evêque de *Lincoln*, qui étoit Garde des Sceaux, fit entendre au Lord *Buckingham*, que l'Archevêque de Cantorbery étoit déchu *ipſo facto* de ſa dignité, par le meurtre qu'il avoit commis. Il allégua les Loix d'Angleterre, & la ſévérité de l'ancienne Diſcipline. Il fit craindre que les Catholiques ne tiraſſent avantage de ce qu'on laiſſeroit exercer les fonctions d'Archevêque & de Primat du Royaume à un homme qui avoit les mains teintes de ſang: en un mot, il fit ſi bien qu'on expédia une commiſſion à quelques Evêques & à quelques autres Seigneurs, pour examiner le fait. L'iſſue n'en fut point agréable aux ennemis de George Abbot; car on jugea qu'il n'étoit point devenu irrégulier par ce meurtre involontaire. Ceci ſe paſſa en 1621. Six ans après il s'éleva contre lui une nouvelle tempête, qui le renverſa. Il ne s'en faut pas étonner, *Buckingham* Favori du Roi lui vouloit du mal, & ne pouvoit digérer que certaines perſonnes qui lui étoient odieuſes, fuſſent trop ſouvent à la table de l'Archevêque, l'une des meilleures de ce temps-là. Le prétexte dont on ſe ſervit, fut que ce Prélat refuſa ſon approbation à un ſermon du Docteur *Sibthorp* ſur l'obéïſſance Apoſtolique, quoi que le Roi lui eût commandé de l'approuver. Alors on le ſuſpendit de toutes les fonctions de la Primatie, & on les fit exercer par quelques Prélats, & entr'autres par *Guillaume Laud*, qui depuis fut ſon Succeſſeur. Abbot ſe retira dans le lieu de ſa naiſſance, & puis au Château de Croyden, où il mourut le quatriéme d'Août 1633. On voit ſon tombeau avec divers ornemens & diverſes Inſcriptions dans l'Egliſe de Guildford. Il fonda un hopital bien renté dans cette ville. Les principaux Ouvrages qu'on a de lui ſont, *Quæſtiones ſex Theologicæ totidem Prælectionibus diſputatæ*, imprimées à Oxford en 1598, *Doctor's Hill's Reaſons for Papiſtry unmasked*, à Oxford 1604, c'eſt à dire, *Les Raiſons du Docteur Hill pour le Papiſme, démaſquées; Sermons ſur le Prophete Jonas; l'Hiſtoire du Maſſacre de la Valteline; Une Géographie*, dont la neuviéme Edition, qui n'a pas été la derniére, eſt de l'an 1607. Ces trois derniers Ouvrages ſont en Anglois, comme auſſi le Traité de la Viſibilité perpétuelle de la vraye Egliſe, imprimé à Londres en 1624, auquel il n'a point mis ſon nom. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ABBOT, (George) différent du précédent, a publié en Anglois une Paraphraſe ſur *Job*; de courtes Notes ſur les Pſeaumes; *Vindicia Sabbathi*, &c. Il vivoit en 1640. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ABBOT. *Cherchez* ABBATIUS.

ABBOT, homme qui n'eſt connu en Angleterre que ſous le nom d'*Abbot of Battle*, *l'Abbé de Bataille*, & qui fit parler de lui dans le quatorziéme ſiécle, ſous le régne d'Edouard III, & de Richard II. Dans ce tems les François firent une deſcente dans le Comté de Suſſex, ſans aucune oppoſition. Ils pillérent le païs & firent priſonnier le Prieur de Lewes. Cela anima notre Abbot, qui, quoique particulier, aſſembla la milice, & marcha à Wincheſcy, qu'il fortifia. Les François l'y allérent aſſiéger, & le battirent avec du gros canon, qui fut le premier que les Etrangers ayent débarqué en Angleterre. Mais les Habitans du païs les obligérent à ſe retirer au plutôt * *Diction. Angl.*

ABBOUL-ABBAS. *Voyez* ABOUL-ABBAS.

A B C.

ABCARE, ABCARUS. *Voyez* ABBARUS Roi des Arabes.

ABCASSES, ABASCHES ou ABASSES, peuples du Mont Caucaſe, au Septentrion & à l'Occident de la Mingrélie. Ils ſont bien faits, ils ont le teint beau, & ſont adroits & vigoureux. Leur païs eſt agréable, & entrecoupé par des collines fertiles. Ils ont des troupeaux nombreux, & ne vivent que de la chaſſe & de laitage; car quoiqu'ils ayent du poiſſon en abondance, ils n'en mangent point, & ſur tout ils ont en horreur les écreviſſes, dont au contraire les Mingreliens font un de leurs mets les plus délicieux. Ils n'habitent point dans les villes ni dans les châteaux; mais pluſieurs de leurs familles s'attroupent enſemble, & ayant choiſi le ſommet de quelque colline, elles y dreſſent des chaumiéres, & les fortifient de hayes & de foſſez pour n'être point ſurpris par ceux mêmes de leur païs; car ils tâchent de s'enlever les uns les autres, & de faire des eſclaves pour les vendre aux Turcs, qui eſtiment beaucoup ceux de cette

nation à cauſe de leur beauté & de leur Induſtrie. Ces peuples ont à l'égard des morts une coutume particuliere ; ils ne les enterrent ni ne les brûlent point, mais ils mettent leurs corps dans un tronc d'arbre creuſé qui ſert de biére, & ils l'attachent avec du ſarment de vigne aux plus hautes branches de quelque grand arbre ; ils y ſuſpendent auſſi les armes & les habits du défunt : & pour lui envoyer ſon cheval en l'autre monde, ils le font courir à toute bride proche de cet arbre, juſqu'à ce qu'il créve. * Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* I.

ABCHA. *Voyez* ACA.

ABCOW, ABCOUW & ABCOUDE. *Voyez* ABKOUDE.

A B D.

ABDA, pére d'Adoniram, Intendant que Salomon avoit établi pour la levée des tributs & des impôts. *Voyez* ADONIRAM. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 6.

ABDAA. *Voyez* ABDAS.

* ABDADA, ville de Galatie. * Ptolomée.

ABDAGESES, homme illuſtre entre les Parthes, ſous le régne de Tibére, devint ennemi du Roi Artaban, & contribua beaucoup à le déthrôner, en livrant les threſors de l'Etat à Tiridate, que les Romains favoriſoient, & à qui Sinnacès ſon fils avoit livré un corps conſidérable de troupes. De ſi grands ſervices furent recompenſez par la confiance que le nouveau Roi donna à Abdagéſes, qui devint bientôt l'objet de la jalouſie des autres Seigneurs. Ils ménagérent adroitement les eſprits des peuples, & leur donnérent de Tiridate une idée qu'il ne confirma que trop par le peu de courage qu'il fit voir, lorſqu'Artaban ſe préſenta ſur la frontiere, pour lui diſputer la Couronne. Abdagéſes & Sinnacès ne purent jamais le raſſurer, il fut long-tems ſans prendre de parti, & ayant donné le tems à ſon rival de pénétrer dans le centre de l'Empire, il fut contraint de s'approcher des frontiéres de l'Empire Romain, d'où il abandonna peu après Abdagéſes, & tous ceux qui lui étoient le plus attachez. Tacite, qui nous apprend (*lib.* 6. *Annal*) ce qu'on vient de dire, ne parle plus enſuite d'Abdagéſes ; mais ſi Artaban lui accorda une amniſtie, il y a bien de l'apparence qu'il ne lui rendit pas le rang qu'il avoit occupé.

ABDI. *Voyez* ABDI.

ABDALA. *Voyez* ABDALLA.

ABDALA-BENI, ville du Royaume de Trémécen en Afrique, qui a ce nom d'un peuple qui l'habite. On la nommoit autrefois *Siſſi*. Marmol, *liv.* 5. *ch.* 37.

ABDAL-ATA. *Voyez* ATA.

ABDALA ELMOHADI, Chef des Almohades qui ont poſſédé le Royaume de Fez. *Voyez* ALMOHADES.

ABDALCADER, ſurnommé *Ghili & Ghilani*, parce qu'il étoit de la province de Ghilan en Perſe, étoit Scheikh ou Docteur d'une trés grande réputation parmi les Muſulmans, pour la ſainteté de ſa vie. Jafei a écrit ſon Hiſtoire dans un Ouvrage particulier & différent de celui où il a ramaſſé la vie des Hommes illuſtres en piété, & il lui a donné pour titre, *Aſſua al mecaſſed*, c'eſt à dire, *l'Hiſtoire excellente*. Nourreddin-al-Kahami l'a auſſi écrite, ſous le nom de *Bahagiat-al-aſrar ; comme qui diroit, les Secrets de la vie ſpirituelle*. Cette Vie a été auſſi compoſée en Turc par Mahammed Ben Aſſan Gian, & par Ebn Hagi Haſſan Edreni, natif d'Andrinople. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDALCAHER, célébre Grammairien Arabe, Auteur des *Amamel*. Ce livre, qui a été commencé par Ebn Heſcham, ſe trouve manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 1086, & a été imprimé à Rome avec la Traduction Latine, ſous le titre de *Coutum Regentes*, c'eſt à dire, les cent particules Arabiques, qui régiſſent après elles des noms de différens cas dans la conſtruction de cette langue. Ce même Auteur a auſſi compoſé un abbrégé du Dictionnaire Arabique de Giauhari, & l'a intitulé, *Mohtaſar al Sehah*, qui ſe trouve auſſi dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 1088. Le nom entier de cet Auteur eſt *M. Ben Aboubeer Ben Abdalcaher al Razi*. Il étoit natif de la ville de Rei. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDALGAFER, Auteur de la Chronique de la ville de Niſchabour. On le nomme auſſi *Ibrahim B. Ibrahim*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDALHOKM, Auteur Arabe d'un livre intitulé, *Fotuh Meſr*, c'eſt à dire, *les differentes Conquêtes qui ont été faites de l'Egypte*. Cet Auteur eſt auſſi quelquefois appellé *Ebn* ou *Ben-Abdalhokm*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDAL-KHALEK. *Voyez* AGDUANI.

SARAZINS D'ORIENT.

ABDALLA, pére de Mahomet, étoit, ſelon quelques Auteurs, un eſclave, qui gagnoit ſa vie à conduire les chameaux des Marchands Arabes, ſur la fin du VI ſiécle. Il n'eſt connu que pour avoir été le pere de ce fameux Impoſteur, Auteur de la Religion des Mahométans. Abdalla étoit Payen : il épouſa Emina ou Emim, Juive. Les Mahométans ont fourré dans la vie de ſon fils quantité de fables ; ſavoir, qu'il avoit été recherché en mariage par une Reine de Syrie, &c. * Paul Diacre. Théophanes. Zonaras. Cedrenus. Baronius, *A.* C. 630. D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABDALLA, fils de Moavie, petit-fils de Giafer, frére d'Ali. Il crut avoir droit au Califat, à cauſe de la proximité de ſon ſang avec la famille d'Ali ; de ſorte que dans le tems que les peuples commencérent à ſe dégoûter du gouvernement des Ommiades, & à jetter les yeux ſur les Abbaſſides, pour les élever à la ſouveraine dignité du Califat, fortifié d'un gros parti qui s'étoit formé dans la ville de Couſah, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération, il ſe fit proclamer Caliſe : mais ceux qui commandoient dans le païs au nom de Mervan, ſecond du nom, l'en eurent bientôt chaſſé. Alors il ſut obligé de s'enfuir dans la Province de Khoraſan, où Aboumoſlem, qui fomentoit le parti des Abbaſſides, le fit bientôt aſſaſſiner. Pendant ſon ſéjour en Khoraſan, on lui demanda comment il avoit joint dans ſa perſonne les noms d'Abdalla & de Giafer, qui étoient héréditaires dans la famille d'Ali, avec celui de Moavie leur ennemi. Il répondit que ſon grand-pére étant en compagnie de Moavie, premier Caliſe de la race des Ommiades, reçut nouvelle de la naiſſance d'un fils, & que Moavie lui dit alors : *Je te ferai préſent de mille dinars ou pieces d'or, ſi tu lui veux donner mon nom ; mon ayeul pour lors conſentit à ce marché, & je fuis ainſi devenu le fils de Moavie.* On lui dit alors, *vous vous êtes chargé d'un vilain nom pour fort peu d'argent*, ce qui a paſſé depuis en proverbe. Ce nom de Moavie qu'Abdalla portoit, étant devenu odieux à tous ceux de la famille & parenté d'Ali, l'emporta ſur le privilége de la naiſſance, & fut la principale cauſe de ſa mort. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABDALLA, fils de Zobaïr. Après la bataille de Kerbela, dans laquelle Houſſain fils d'Ali fut tué, les Habitans de la Mecque & de Médine, voyant que Jeſid II. Caliſe de la race des Ommiades, employoit toutes ſes forces pour exterminer la maiſon d'Ali, ſe ſoulevérent contre lui, & proclamérent pour Caliſe des Muſulmans Abdalla fils de Zobair l'an 62 de l'Hégire, 682 de J. C. Jéſid ayant appris cette revolte, envoya un de ſes Prévôts à la Mecque avec un collier ou joug d'argent, pour dire de ſa part à Abdalla, que s'il vouloit demeurer dans l'obéïſſance, on le laiſſeroit vivre paiſiblement à la Mecque ; mais que s'il refuſoit de le reconnoître pour Caliſe, il lui mettroit ce collier au cou, & le conduiroit en cet état à Damas. Abdalla refuſant ces offres, Jéſid fut obligé d'envoyer en Arabie une groſſe Armée, qui pilla la ville de Médine, & vint aſſiéger la Mecque, où Abdalla s'étoit retiré & fortifié. Cette ville fut alors battue ſi rudement, que le Temple même en fut ébranlé ; mais la mort de Jéſid étant arrivée pendant ce ſiége, ſavoir, l'an 64 de l'Hégire, ſon Armée retourna vers Damas, & Abdalla délivré des attaques d'un ſi puiſſant ennemi, demeura paiſible poſſeſſeur du Califat. Il fut reconnu en cette qualité de toutes les Provinces de l'Empire, à la reſerve de la Syrie & de la Paleſtine, qui rendirent hommage à Moavie fils de Jéſid. Abdalla jouït de cette dignité pendant neuf ans, juſqu'à l'année 73 de l'Hégire, qui étoit la 72 de ſon âge ; car il fut le premier qui naquit à Médine, après l'arrivée de Mahomet en cette ville. Ce fut donc en cette année 73 que le Caliſe Abdelmelik ou Abdumalich fils de Marvan, Succeſſeur de Jéſid, qui régnoit en Syrie, envoya Hegiage Général de ſes Armées, pour former le ſiége de la Mecque, & pour forcer Abdalla, qui s'y étoit renfermé. Abdalla la défendit pendant ſept mois, & donna toutes les marques d'un grand courage, tant à ſoutenir les aſſauts, qu'à endurer les dernières extrémitez de la faim & de la ſoif. Mais enfin, ne pouvant tenir plus long-tems, après s'être préparé par un breuvage de muſc, que ſa mére âgée de quatre-vints-dix ans lui préſenta elle-même, pour l'encourager à la défenſe, il fit un dernier effort pour repouſſer les aſſiégeans. Il en tua véritablement un grand nombre de ſa propre main : mais enfin ſuccombant ſous la multitude de ſes ennemis, il fut obligé de ſe retrancher dans le Temple, où ayant été abattu par un coup de pierre, qui lui ôta la vie, ſa tête lui fut auſſi-tôt coupée & envoyée au Caliſe Abdelmelik. Abdalla étoit trés vaillant, mais avare au dernier point, ce qui fit dire depuis aux Arabes en forme de proverbe, *qu'il n'y a point eu de vaillant homme, qui n'ait été liberal, juſqu'à Abdalla fils de Zobair.* Il fut auſſi fort eſtimé pour ſa piété ; & l'on dit de lui, qu'il demeuroit debout, & tellement immobile pendant ſa priére, qu'un pigeon ſe poſa ſur ſa tête, & y demeura long-tems ſans qu'il s'en apperçût. La famille de Zobair, pére de notre Abdalla, paſſoit parmi les Arabes pour être ſujette à la folie. Cette famille n'étoit pas moins ennemie de celle d'Ali, que de celle d'Ommie ou Ommias. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

Marmol, dont l'autorité ne doit point prévaloir en ce qui regarde les Muſulmans d'Orient à celle des Auteurs extraits par d'Herbelot, fait Abdalla frére de Jéſid, quoiqu'il fût d'une autre maiſon. Il ſuppoſe encore qu'il fut défait ſur les bords de l'Euphrate par un Général d'Abdamalec, qu'il nomme Abdumalic ; qu'il ſe refugia à Damas, enſuite au Caire, de là en Gréce ; & qu'enfin il fut jetté par une tempête dans une Iſle, où il fut tué après avoir régné ſeulement un an. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*. Marmol, *lib.* 2. *cap.* 8.

ABDALLA II, nommé *Al-Manſor* dans la Bibliothéque Orientale, étoit de la race d'Ali, & fut le ſecond Caliſe de la race des Abbaſſides. Ayant appris dans la Mecque que ſon oncle Abdalla avoit été élu Caliſe en Syrie, il fit tous ſes efforts pour s'oppoſer à ſes deſſeins, & pour ſe défaire en même tems d'Amir, qui étoit un autre de ſes compétiteurs, & maître de toute la Perſe. Il engagea le premier à le venir voir ſous prétexte d'une conférence, & il le reçut avec un grand appareil ; mais il le logea dans un appartement dont il avoit fait ſaper les fondemens, ou qui, ſelon d'autres, étoit bâti en partie de pierres de ſel : Abdalla ayant fait couler de l'eau au pié du bâtiment, le mina, & fit ainſi écraſer ſon ennemi. Enſuite, conſidérant la difficulté qu'il auroit de vaincre Amir, il l'envoya reconnoître pour Caliſe, & lui fit préſenter l'épée & les brodequins de Mahomet, qui ſont la marque de cette dignité. Sur quoi l'autre l'étant venu trouver avec cinq mille chevaux, ils ſe retirérent tous deux à l'écart pour conférer enſemble. Alors Abdalla le poignarda, & ayant mis en fuite les Perſes, il ſe rendit maître de leur païs, conquit l'Armenie, la Cilicie, la Cappadoce, & perſécuta cruellement

ſes

ſes *Sujets Chrétiens*, augmenta leurs tributs, vendit les biens ecclésiaſtiques, enleva les meubles ſacrez, défendit aux Prêtres de célébrer la Meſſe, & d'enſeigner la doctrine de Jéſus-Chriſt. En 775, il envoya ſes Armées contre l'Empereur Léon IV, qui avoit ſuccédé à Conſtantin *Copronyme*; ſes troupes firent de grands ravages dans la Romanie & dans la Cappadoce. Abdalla fit un voyage à Jéruſalem, où il ordonna que les Chrétiens & les Juifs ſe mîſent des marques ſur la main pour être reconnus, & que ceux qui ſeroient trouvez ſans cette marque fuſſent mis dans les fers. Il régna 22 ans, & mourut l'an 158 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 776. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 19. *Voyez* d'Herbelot, dont la narration eſt tres-differente de celle de Marmol.

ABDALLA III. ſeptiéme Calife de la maiſon des Abbaſſides, eſt appellé Al-Mamon dans la Bibliothéque Orientale. Il étoit fils du Calife Aaron, & frére du Calife Amin, auquel il ſuccéda. Il battit les Grecs en diverſes rencontres, s'empara d'une partie de la Candie, & porta, dit-on, l'épouvante juſques dans le Royaume de Naples & dans la Calabre. Quelques Auteurs ont cru que c'eſt un des Capitaines d'Abdalla, qui fit mourir ſaint Placide & ſes compagnons, que ſaint Benoît avoit envoyez dans la Sicile: mais cette opinion ne ſauroit s'accorder avec la Chronologie, parce que ce ſaint Religieux fut martyriſé l'année 541 ſous l'Empire de Juſtinien, & que ce Roi des Perſes mourut l'an 218 de l'Hégire, & 833 de Jéſus-Chriſt. * Mircon, *Chronolog.* &c. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA fils d'IBRAHIM, & petit-fils de TAMERLAN, eſt ordinairement qualifié du titre de *Mirza*, c'eſt à dire, fils de Prince, comme tous les autres Deſcendans de la famille de ce Conquérant. Ibrahim ſon pére étant mort, il poſſéda en ſouveraineté la Province de Fars ou de Farſiſtan, qui eſt la Perſe proprement dite, dont Schiras eſt la capitale; mais il en fut dépouillé quatre ans après par Mohammed Mirza ſon couſin germain, l'an de l'Hégire 854. Cet accident l'obligea de ſe refugier auprés d'Ulug-Beg ſon oncle, qui lui donna ſa fille en mariage. Ulug-Beg ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre Abdallathif ſon fils, avec un autre de ſes enfans, & Abdallathif n'ayant joui que ſix mois de ſon parricide, Abdalla fils d'Ibrahim, gendre d'Ulug-Beg, prit poſſeſſion de la Tranſoxane, où régnoit ce dernier. Mais il n'en jouit qu'une ſeule année: car Abuſaïd, ſon couſin germain, qui régnoit dans le Khoraſan, lui déclara la guerre, & le défit dans une bataille rangée, où il périt l'an 855 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1451. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils d'Omar, eſt un des plus ſavans Arabes entre les contemporains de Mahomet, qui ſont qualifiez du titre de *Sahabah*, ou compagnons du Prophéte. Il ſe rendit auſſi très célébre par ſa libéralité; car il donnoit juſqu'à trente mille drachmes en une ſeule fois, & mit en liberté plus de mille de ſes eſclaves. Il mourut l'an 73 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABDALLA, fils de Mobarek, eſt en grande vénération prés des Muſulmans, & eſt enterré dans la ville de Hit, ſituée dans l'Iraque Babylonienne, où l'on viſite ſon ſépulchre. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Saba, porta le reſpect qu'il avoit pour Ali juſqu'à l'adoration. Il fut néanmoins ſuſpect de Judaïſme: en ſorte qu'il eſt également l'horreur des Sunnites & des Schites, c'eſt à dire, des Orthodoxes & des Hérétiques parmi les Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Salam, Auteur des queſtions faites à Mahomet, ſur le ſujet de ſa prophétie, eſt auſſi Auteur d'un Ouvrage tiré d'un livre apocryphe du Prophéte Daniel, dans lequel les livres d'Adam ſont citez ſur l'Hiſtoire de la création du monde. Cet Ouvrage ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, mss. 410. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils d'Abubecr, Arabe, eſt Auteur d'un livre qui a pour titre, *Gianbar-al-naki.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, ſurnommé *Albafedh*, à cauſe de ſon excellente mémoire, étoit très ſavant dans les traditions Mahométanes; il les citoit à point nommé, & attribuoit ce don, quoique naturel, à l'eau du puits de la Mecque appellé *Zemzem*, dont il avoit bu avec une grande dévotion. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Ravend, eſt l'Auteur d'une Secte d'impies parmi les Arabes, qui furent nommez du nom de ſon pére, *les Ravendites.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

SARAZINS D'ESPAGNE.

ABDALLA, fils de *Lope*, Roi de Tolédo, vers l'an 870 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 257, ayant été obligé de ſuivre ſon pére, que Muhomet avoit chaſſé de ſes Etats, reprit Saragoſſe ſur l'Uſurpateur de ſon thrône, où il régna avec ſa poſtérité, malgré les efforts du même Mahomet & d'Alphonſe III. Roi d'Oviédo. Il fit même des conquêtes ſur les Chrétiens. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.*

ABDALLA, fils de *Mahomet*, & frére de Mondir ou Almondir, eſt le ſeptiéme Calife de la race des Ommiades en Eſpagne. Il fut proclamé dans Cordoue l'an 267 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 880, & y régna 25 ans juſqu'à la 73 année de ſon âge. Il ſoumit à ſon obéïſſance la ville de Séville, qui s'en étoit ſouſtraite pendant les troubles de la guerre civile, allumée par Omar. Toute ſa vie fut un cours de guerres continuelles contre les Princes Chrétiens. En 885, il rompit la tréve avec Alphonſe Roi de Léon, ravagea la Caſtille, & prit Salamanque. L'année d'après il s'empara de Pampelune, & remporta devant cette ville une grande victoire, où Dom Sanche Roi de Navarre fut tué. En 899 & 900, il fut vaincu deux fois par Dom Ordogno, fils du Roi Alphonſe. Abdalla mourut l'an de Jéſus-Chriſt 905, & de l'Hégire 293. * Marmol. D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLA, fils de Mondir ou d'Almondir, huitiéme Calife d'Eſpagne, commença à régner l'an 295 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 907, & mourut l'an 300. Son neveu nommé Abdalrahman ou Abdérame, troiſiéme du nom, lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, Général des Sarazins, qui s'empara du Royaume de Tolédo vers l'an de Jéſus-Chriſt 1009, & de l'Hegire 400, épouſa Thérèſe Princeſſe Catholique, & ſœur d'Alphonſe V. Roi de Léon. Cette Princeſſe qui fut ſacrifiée, ſauva ſon païs par cette alliance ſi diſproportionnée; mais elle n'y conſentit jamais, & Abdalla n'en pouvant jouir que par force, fut contraint de la renvoyer à Léon, où elle ſe retira dans un monaſtére pour y paſſer le reſte de ſes jours dans la pratique d'une vertu très exemplaire. Abdalla mourut peu après. * Marmol, *liv.* 2. *c.* 28.

ABDALLA-ABEN-ABO de Médina, fut élu Roi de Grenade par les Maures d'Eſpagne, l'an 1570 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 978. Ces peuples s'étoient revoltez contre Philippe II, & avoient élu Aben-Humeya ſous le titre de Roi de Grenade & d'Andalouſie. Abdalla-Aben-Abo de Médina fut mis en ſa place. Il avoit du courage & de la conduite, ce qui fit qu'on eſpéra beaucoup de lui; & ce ne fut pas en vain: car il commença par aſſiéger la ville d'Orgiva; & non ſeulement il l'emporta en très peu de tems, mais encore il repouſſa les troupes Eſpagnoles, qui furent contraintes de ſe retirer avec beaucoup de perte. Ces premiers avantages lui aquirent tout le païs aux environs d'Almançora, Filabre & le territoire de Baça. Il n'y avoit que les villes de Seros & de Tijola qui reſtoient au Marquis de Villaine; & l'on croyoit que Tijola étoit imprenable par ſa ſituation, mais il y avoit faute d'eau. Seros ſe rendit à Abdalla, qui y trouva quarante piéces de canon, & Tijola ſuivit cet exemple, auſſi-bien que la forte de Malaça. Ce furent presque là les derniéres conquêtes d'Abdalla, qui depuis perdit Guéjar qui étoit ſa place d'armes. Il fit enfin diverſes entrepriſes ſans ſuccès, & périt miſérablement. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.* De Thou, *Hiſt. liv.* 48.

ABDALLA, Roi de Trémécen, vers l'an de Jéſus-Chriſt 1529, & de l'Hégire 936, régna aprés ſon frére Buhamu, que les Eſpagnols avoient remis ſur le thrône, à la charge de leur payer toute ſa vie une reconnoiſſance qu'il leur avoit promiſe. Mais ce Succeſſeur, par les conſeils de quelques Alfaquis, & par celui de Barberouſſe, qui l'aſſûroit de la protection du Grand-Seigneur, rompit ce traité ſans vouloir rien payer. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

ABDALLA, fils du précédent, eut le chagrin, aprés la mort de ſon pére, de voir mettre ſur le thrône Hamet ſon frére puîné. Abdalla eut recours à l'Empereur Charles-*Quint*, & s'offrit d'être ſon vaſſal aux mêmes conditions que ſon ayeul. L'Empereur manda au Comte d'Alcaudéte Gouverneur d'Oran, de lui donner ſix cens ſoldats pour l'accompagner à Trémécen, mais ils furent tous tuez, excepté vingt. Enſuite Charles-*Quint* ayant donné ordre à ce Comte de remettre lui-même Abdalla ſur le thrône, il marcha avec plus de neuf mille hommes; & ayant remporté une grande victoire, il pouſſa juſques à Trémécen qui fut ſaccagée. Depuis, Abdalla pourſuivit les ennemis qui ſe cantonnoient dans les montagnes du Royaume. Mais aprés que le Comte fut retourné à Oran, un jour qu'Abdalla qui étoit ſorti de la ville pour faire quelque courſe, voulut y rentrer, les Habitans indignez des deſordres que les Eſpagnols avoient faits dans tout le païs, lui fermérent les portes. Il s'approcha vainement pour les appaiſer; & voyant que ſes gens même l'abandonnoient, il prit la route des déſerts avec ſoixante chevaux, pour ſoulever les Arabes de ſon parti, qui le tuérent depuis en trahiſon l'an 1546 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 953. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

MAURES D'AFRIQUE.

* ABDALLA, fils d'Aben Maugi, Roi des Sarazins en Afrique, ayant été déthrôné par les armes & les artifices de ſon propre frére, eut recours à la bonté de Charlemagne, qui lui donna le moyen de chaſſer l'uſurpateur de ſon thrône. * Dupleix, *Hiſt. de France.*

ABDALLA, ſurnommé *Muley*, Roi de Fez & de Maroc, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſuccéda à ſon pére *Mahomet* Chérif, Prince admirable pour ſon courage & pour ſa conduite, qui fut tué par la trahiſon des Turcs en 1557. Abdalla ne lui reſſembla point. Aprés avoir perdu diverſes batailles durant la vie de ſon pére, il voulut vivre ſur le thrône dans les plaiſirs & dans l'oiſiveté. Il s'y établit par la mort de ſes proches, & par celle d'Ali Budecar, qui étoit celui des Gouverneurs du Royaume qui avoit le plus d'autorité. Les fréres d'Abdalla avoient du courage & de l'eſprit, mais ils furent malheureux. Ce Roi n'avoit aucune de ces bonnes qualitez; cependant le bonheur l'accompagna toûjours, & il ſe maintint paiſiblement ſur le thrône presque juſqu'au dernier moment de ſa vie: car depuis qu'il ſe fut mis en poſſeſſion de l'Etat, il le partagea entre ſes trois fils, leur aſſignant à chacun un gouvernement. Enſuite il ſongea à ſe défaire d'un de ſes fréres nommé Abel-Mumen ou Abul-Omen; lequel ayant devant les yeux l'exemple de ſon oncle, qui dans un âge décrépit avoit été cruellement égorgé avec ſes fils, & craignant qu'on ne lui en fît autant, s'étoit réfugié à Alger. Quelques-uns diſent qu'un des fils d'Abdalla le fit tuer à Trémécen. C'eſt ce même Roi de Fez & de Maroc qui attaqua & combattit l'Armée d'Eſpagne à ſon retour du Pignon de Vélez en 1564. Deux ans avant ſa mort il entreprit témérairement la guerre contre Mazagan, à la perſuaſion d'un certain Corſe renégat, qui au milieu des femmes & du vin lui conſeilla de ne pas laiſſer vieillir ſa gloire plus long-tems, mais de la renouveller par quelque action

digne d'un grand Prince comme lui. Cette entrepriſe fut mémorable par quantité de rencontres de part & d'autre; mais Abdalla n'en eut aucun ſuccès; il ſe repentit bientôt d'avoir ſuivi trop légérement un conſeil donné à contre-tems. Il revint à Maroc, où il paſſa tranquillement le reſte de ſes jours, & où il mourut l'an 1574 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 981, après un régne de 17 ans. Paul Jove le confond avec ſon frére. Il eut pour Succeſſeur ſon fils Muley Mahomet, à qui auparavant il avoit donné le Gouvernement de Fez. * Diego de Torres, *Hiſt. des Chérifs.* De Thou, *Hiſt. liv.* 20. 36. & 37.

ABDALLA, Prince Mahométan, ſe rendit célébre par ſes entrepriſes & par ſes deſſeins durant la guerre des Chérifs en Afrique. Il fit alliance avec Philippe III. Roi d'Eſpagne, par le moyen de Janeti Mortara Génois, l'an de l'Hégire 1016, & de Jéſus-Chriſt 1607, & il fut aſſaſſiné deux années après par l'artifice d'un Santon ou Religieux Mahométan nommé Sidri Hamet Ben Abdalla, Magicien, que Muley Zidan, oncle & ennemi d'Abdalla, avoit apoſté pour le faire mourir.

ABDALLA Berbére, ſurnommé le *Mohavédin*, natif de Tenmellet en Barbarie, étoit un Maître d'école. Il fut Auteur de la Secte des Mohavédins ou Almohades, qui dans le XII ſiécle ſuivoient en partie la doctrine d'Ali gendre de Mahomet. Il fut eſtimé par ſes Sermons, qui lui aquirent l'affection & l'eſtime des Africains de la Tribu de Muçamuda dont il étoit. Après avoir aſſemblé grand nombre de peuple, il eut l'inſolence de s'attaquer à Abraham Roi de Maroc en Afrique; lequel ayant négligé d'étouffer cette rebellion dans ſa naiſſance, ſe vit arracher & la Couronne & la vie par Abdul-Mumen, Chef des troupes qui avoient embraſſé la créance de cet Impoſteur. Abdalla ne jouït pas de cette victoire: il mourut peu de jours après avoir reçu la tête d'Abraham, que lui avoit envoyé Abdul-Mumen. Ce fut vers l'an de Jéſus-Chriſt 1148, & de l'Hégire 543. * Marmol, *liv.* 2. *chap.* 33. De Thou, *Hiſt.*

* ABDALLA ou ABDELASIS, brave guerrier Maure, donna ſouvent des marques de ſon courage, en combattant pour le Turc l'an 1550. Mais ayant été maltraité par les Gouverneurs des Ottomans, il leur fit une cruelle guerre, & fut enfin tué les armes à la main. * Marmol, *l.* 5. *c.* 68.

ABDALLA, Alfaqui, ou Prédicateur Mahométan, de la Secte des Almohades, ſe ſouleva l'année 1543 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 950, contre le Chérif Mahomet, qui étoit Roi de Maroc, & aſſembla pluſieurs Barbares ſur la montagne de Néfuſa, qui eſt une branche du grand Atlas qu'on nomme maintenant *Derenderen*, ou *Adren*. Le Chérif envoya des troupes contre ce Rebelle, qu'on croyoit un des plus fameux Magiciens de l'Afrique. Les gens de guerre qui montérent ſur le roc où il s'étoit retiré, trouvérent ſur le chemin des moutons égorgez, dont la laine étoit grillée, les piez coupez & enfoncez dans leurs yeux, avec d'autres ſortiléges qui paroiſſoient en pluſieurs endroits. Mais les Chrétiens qui étoient parmi ſes troupes ne s'en étonnérent point, & les brulérent. Ce qui fit dire à Abdalla, lorſqu'il fut pris, que ce n'étoient pas les Maures qui l'avoient vaincu, mais les Chrétiens, parce qu'il n'avoit pas eu la penſée de faire des enchantemens contre eux. On lui promit de le renvoyer dans le Royaume de Fez, avec ſa ſuite & ſes enfans; mais malgré cette promeſſe, le Chérif lui fit couper la tête. * Marmol, *l.* 3. *c.* 43.

ABDALLA, dit *Mohtaſeb Billah*, chaſſa d'Afrique les Aglabites, & mit ſur le thrône un de la famille d'Ali, nommé *Obeidallah*, lequel étant bien établi, le fit mourir. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLA, fils d'Iaſſin, premier Docteur des *Almoravides*, ou *Marabouths*, étoit natif de Cairoan en Afrique. Ce fut lui qui condamna à la mort Giauhar Gedali, premier Chef & Prince des Marabouths, pour avoir contrevenu à la loi qu'il s'étoit impoſée lui-même. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLA, Prince d'une des villes de la presqu'iſle de Malacca dans les Indes Orientales, du tems d'Emanuel Roi de Portugal. Il avoit été élevé à cette dignité par Alphonſe d'Albuquerque Général d'Emanuel, & mis à la place de Ninachetuen. Le Roi de Bantam beau-pére d'Abdalla, ennemi des Portugais, portant envie à ſon gendre Abdalla, ſe laiſſa tellement emporter à la colére, qu'il tâcha ſouvent de le faire mourir par les armes ou par le poiſon. Ces tentatives ne lui ayant pas réuſſi, il vint à bout de ſon deſſein par cette méchanceté. Il ordonna à ſes gens de prendre quelques vaiſſeaux de Malacca & de les emmener à Bantam. Cela ayant été exécuté, il fit ſemblant de le trouver fort mauvais, fit un bon accueil aux priſonniers, les renvoya libres à Malacca avec tout ce qui leur appartenoit, & menaça ſes Officiers de les punir à l'avenir rigoureuſement, s'il leur arrivoit jamais de prendre des Habitans de Malacca. Car, ajouta-t-il, je ſai que mon gendre Abdalla, qui fait que la domination m'en appartient d'ancienneté, me la remettra entre les mains, & les Habitans s'appercevront alors de la grande différence qu'il y a entre mon Gouvernement & celui des Portugais. Les priſonniers de retour chez eux ne manquérent pas de publier ce que le Roi de Bantam leur avoit dit, deſorte que le bruit en vint aux oreilles d'Albuquerque, qui ordonna à Abdalla de venir ſe juſtifier de l'accuſation de vouloir par trahiſon livrer le païs à ſon beau-pére. Barthélemi Péreſtrel, Threſorier d'Emanuel, dit pluſieurs choſes à ſa charge, y étant ſur tout pouſſé par les fils de Ninachetuen, qui cherchoient tous les moyens de ſe venger de l'affront fait à leur Pére. Abdalla ayant la conſcience nette, ſe juſtifia devant Albuquerque du crime qu'on lui imputoit, & demanda ſeulement un peu de délai pour mettre ſon innocence dans un plus grand jour. Il proteſta que c'étoit un mauvais tour que vouloit lui jouer ſon beau-pére, & ſe plaignit hautement du tort qu'on lui faiſoit pour plaire à un traitre & à un ennemi juré des Portugais, qu'il avoit, quant à lui, ſervi toujours fidélement. Cette remontrance d'Abdalla fut vaine, & Albuquerque prévenu contre lui, bien loin de lui accorder le délai qu'il demandoit pour travailler à ſa juſtification, ne voulut pas l'écouter davantage & le fit décapiter en public. Cela arriva l'an 1515. Abdalla étant conduit au lieu du ſupplice, éleva ſes mains au ciel, & pria Dieu de prendre vengeance de ceux qui par leurs accuſations lui faiſoient perdre la vie; & l'on remarqua comme un coup particulier de la Providence, que Péreſtrel mourut de mort ſubite 17 jours après qu'Abdalla eut perdu la tête. Cette cruauté donna aux Portugais une ſi mauvaiſe réputation, que les Indiens les faiſoient paſſer pour des monſtres d'ingratitude & de perfidie, & que pluſieurs Marchands quittérent le païs pour aller s'établir ailleurs, au grand dommage des Habitans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oſorio, *l.* 8.

* ABDALLA, fils de Tomrut, nouveau Prophéte des Almohades en Afrique. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLAH, fils d'Abdallah, Arabe, eſt Auteur d'un livre aſtronomique intitulé, *Ketab Alachran.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLAH, fils de Thaher, troiſiéme Prince de la Dynaſtie des Thahériens. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLA fils d'Abbas. *Voyez* ABBAS ABDALLAH.

ABDALLAS ou ABCAL, Religieux en Perſe. *Voyez* CALENDERS.

ABDALLATHIF, fils d'Ulug-Beg, qui étoit de la race de Tamerlan, fit la guerre à ſon pére lequel fut tué dans la bataille qui ſe donna entr'eux, & prit auſſi-tôt poſſeſſion des Etats de la Tranſoxane; mais il n'en put jouïr que ſix mois, après leſquels il fut tué à coups de fléches par ſes propres ſoldats, ſoit par hazard, ſoit en punition de ſon parricide, l'an de l'Hégire 854 qui eſt de Jéſus-Chriſt 1450. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALLATHIF-KHAN. *Voyez* ABDELATIF.

ABDAL-MAAL, eſt Auteur d'une Géographie univerſelle, écrite en Perſien, & qui a pour titre, *la meſure de la Terre.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALMAGID, Chef de la Secte des Kéramiens, qui ayant été convaincu & rendu confus dans une diſpute par le fameux FAKHREDDIN RAZI, ſuſcita une ſédition populaire, pour le faire chaſſer de la ville. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALMAGID, Auteur d'un livre Arabe, qui traite de la maniére de ſe ſervir de l'arbalête. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALMALEK ou ABDELME'LIK, fils d'ABDALLA, ſurnommé *Albadhrami-Alſabti*, natif de la ville de Ceuta en Afrique, eſt Auteur d'un Commentaire ſur le Poëme d'*En Abdoun.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALMALEK ou ABDELME'LIK, fils de MARVAN, cinquiéme Calife de la race des Ommiades, commença ſon régne l'an 65 de l'Hégire, 684 de Jéſus-Chriſt. On lui donna pour ſobriquet le ſurnom de *Rajeb al begiarath*, c'eſt à dire, *la Sueur de la pierre*, à cauſe de ſon extrême avarice, & celui d'*Aboulzebab*, à cauſe de ſon haleine ſi puante, qu'elle faiſoit mourir toutes les mouches qui s'arrêtoient ſur ſes lévres. Il ſurpaſſa en puiſſance les Califes qui l'avoient précédé: car ce fut ſous ſon régne que les Indes furent conquiſes en Orient, & ſes Armées pénétrérent jusques dans l'Eſpagne en Occident.

Ce fut dans cette Province qu'il fit chercher un château, que l'on diſoit avoir été bâti par les Fées dans les montagnes les plus reculées du païs. La fable porte que ce château fut découvert, & que l'on y trouva ces quatre vers écrits ſur la porte en caractéres fort anciens.

Ce n'eſt pas une entrepriſe facile d'ouvrir la porte de ce château:
La dent de fer que tu y vois, Paſſant téméraire, n'eſt pas celle de la ſerrure, mais bien celle d'un vieux dragon;
Sache donc qu'aucun ne ſera en état de rompre ce charme,
Si le deſtin ne met la clef à la main de celui qui entreprendra de l'ouvrir.

Ce Calife étendit auſſi ſon Empire vers le midi, en ſe rendant maître de la Mecque, où Abdalla, fils de Zobaïr, s'étoit cantonné. Il étoit dans le château de Couſa, quand on lui apporta la tête de Maſaab, qui avoit été défait & tué par ſes troupes, & un de ceux qui étoient près de ſa perſonne lui dit, *Je ſais maintenant réflexion à une avanture qui me paroît fort ſingulière: c'eſt que j'ai vu apporter dans ce même château la tête de Houſſain, fils d'Ali, à Obeidallah, qui l'avoit défait, celle d'Obeidallah à Mokhtar ſon vainqueur, celle de Mokhtar à Maſaab, & celle de Maſaab, que l'on vous préſente maintenant.* Abdalmalek fut ſurpris de ce diſcours, & commanda à l'heure même qu'on démolit ce château, pour en détourner le mauvais augure.

Ce Calife ayant ſongé une nuit qu'il urinoit dans le portique ſacré de la Mecque, & ce ſonge lui étant arrivé quatre fois conſécutivement, Saad, homme excellent dans l'explication des ſonges, lui prédit que quatre de ſes enfans jouïroient du Califat l'un après l'autre, ce qui arriva dans la ſuite. Ce Prince étoit ſi grand ennemi de la maiſon d'Ali, qu'il ne put ſouffrir que Ferozdac, Poëte illuſtre parmi les Arabes, l'eût loué en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Abdalmalek régna vint & un an, & eut pour ſucceſſeur ſon fils *Valid* ou *Guadalid*, qui fut l'aîné des ſeize enfans mâles qu'il laiſſa, dont trois autres, ſavoir Soliman, Jéſid, & Heſchim, régnérent auſſi. Il fut enterré hors de la porte de Damas; & l'on remarque ſa modération, en ce qu'il ne voulut pas ôter aux Chrétiens une Egliſe qu'il leur avoit demandée, & qu'ils lui refuſérent. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABDALMALEK, fils de Noun ou *Noé*, cinquiéme Roi de la Dynaſtie ou Monarchie des Samanides, ſuccéda à ſon pére,

ré, & eut à ſoutenir de grandes guerres contre Rocneddoulas Prince de la Maiſon des Bouides. Après pluſieurs combats celui ci fut obligé de lui payer enfin le tribut de deux cens mille drachmes d'or, qui avoit été autrefois ſtipulé avec Noé ſon père. Sous le régne de ce Prince, Alpteghin ou Olupteghin, duquel les Sultans Gaznévides tirent leur origine, parvint de ſimple ſoldat qu'il étoit d'abord, juſqu'au Généralat des Armées, & obtint le Gouvernement de la Province de Khoraſan. Abdalmalek régna ſept ans, & mourut d'une chûte qu'il fit en travaillant ſon cheval dans le manége, ou ſelon quelques-uns, jouant au mail à cheval dans l'hippodrome, l'an 350 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 961. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALMALEK, fils de *Noub*, eſt le ſecond du nom, & le neuviéme ou dernier Prince des Samanides. Il ſuccéda à ſon frére Manſor ſecond du nom, après qu'il lui eut fait crever les yeux, & ôter la Couronne par le crédit de deux Capitaines Turcs nommez Faik & Tozon, qui avoient toutes les forces de l'Etat entre leurs mains. Cependant Mahmoud fils de Sebekteghin Sultan des Gaznévides, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, s'avança avec une puiſſante Armée juſqu'en la Province de Khoraſan. Faik & Tozon réſolurent d'aller au devant de lui, & de lui demander la paix. Ils menérent avec eux leur Roi Abdalmalek, & ſe tinrent tous deux à ſes étriers marchant à pié pour lui faire honneur. Mahmoud les reçut fort bien, & leur accorda d'abord la paix qu'ils lui demandérent, mais elle ne fût pas de longue durée: car Mahmoud s'étant bien-tôt brouillé avec eux, il leur fit une ſi rude guerre, qu'il les obligea de ſe ſauver, l'un dans la ville de Bokhara, & l'autre dans celle de Niſchabour.

Abdalmalek, à qui Mahmoud n'en vouloit point, demeura paiſible dans ſes Etats ſous la protection du Sultan: mais Ilkhan Roi du Turqueſtan étant entré, ſous prétexte de le ſecourir contre Mahmoud, avec beaucoup de troupes dans ſes Etats, & s'approchant de la ville de Bokhara, qui en étoit la capitale, fut cauſe de ſa ruïne entiére. Car Abdalmalek ſe voyant accablé plutôt que ſoulagé, par un ſi puiſſant ſecours, & n'ayant pas de quoi ſe défendre contre de ſi grandes forces, réſolut de prendre la fuite & de ſe cacher. Ilkhan ſe rendit par ce moyen facilement maître de la ville capitale: & ayant appris le lieu où Abdalmalek s'étoit retiré, il le ſaiſit de ſa perſonne, & l'envoya priſonnier au château de Dizghend, ſitué aux extrémitez du Turqueſtan. Ceci arriva l'an 389 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 999, année fatale à l'Empire des Samanides: car Ibrahim, qui étoit de la même famille royale, courut véritablement encore de province en province pendant ſix ans; mais il n'étoit regardé que comme un Prince dépouillé. En effet, il n'étoit maître que d'un fort petit nombre de troupes, avec leſquelles il fut enfin défait & tué par un des Généraux du Sultan Mahmoud. Abdalmalek n'avoit encore régné que ſix mois & 17 jours, lorſque Mahmoud fils de Sebekteghin fit paſſer ainſi la Monarchie des Samanides, qui avoit donné à l'Orient de très puiſſans & de très vaillans Princes, en celle des Gaznévides cette même année 389. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALMALEK, fils de *Saleh*, fils d'*Abdallah*, fils d'*Abbas*, étoit petit-coufin du faux Prophéte Mahomet. Le Calife Haron lui donna le Gouvernement d'Egypte, & lui dit en l'envoyant pour exercer cet emploi, *Regardez-vous dans cette charge comme un homme qui négocie avec Dieu pour ſes ſerviteurs. Un ſage négotiant, lorſqu'il n'apperçoit point de profit dans ſon commerce, ſe retire avec ſon capital. Lorſque vous ſerez à la tête des troupes, ne leur permettez jamais le pillage que vous ne les ayez miſes en ſureté, & défiez-vous toûjours plus de vos propres ruſes que de celles de vos ennemis.*

Ce Gouverneur demeura en Egypte juſques en l'an 178 de l'Hégire & de J. C. 794, qu'il fut dépoſſédé par le même Calife, parce qu'il le ſoupçonna de briguer l'Empire, & d'être du parti des Barmécides. Il fut fait enſuite priſonnier, & donné à la garde de Fadhel Viſir de Haron, juſqu'à ce qu'Amin ayant ſuccédé à ſon pére, le délivra, & lui donna le Gouvernement de Syrie, où il mourut. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALMALECK. *Cherchez* ABDULMALIC.

ABDAL-MUTALIB ou ABDAL-MOTHLEB, fils de Haſchem, fut ayeul de l'Impoſteur Mahomet. Il laiſſa dix enfans, dont le dernier fut Abdalla pére du faux Prophéte: on dit qu'Abdal-Mutalib étoit l'homme le mieux fait de ſon tems. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALONYME. *Cherchez* ABDOLONYME, Prince Sidonien.

ABDALRACHMAN. *Cherchez* ABDERAME I. du nom.

ABDALRAHIM AFENDI MEULEVI, eſt Auteur d'un livre Arabe, qui contient un Formulaire de lettres miſſives ſelon le ſtile des Arabes. Il ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, num. 1134. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALRASCHID, fils du Sultan Mahmoud. Ce Prince avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie en priſon: mais s'en étant ſauvé, il fut proclamé Sultan des Gaznévides après Ali fils de Maſſoud ſon neveu, & fut le ſeptiéme Prince de cette Dynaſtie, ou le huitiéme, ſi l'on compte Mahomet l'*Aveugle*. Ce fut lui qui donna le Gouvernement de la Province de Ségeſtan à Togrul, qui avoit été nourri à la Cour de Maudoud, fils de Maſſoud Sultan de Gazna. Ce Prince le prit tellement en affection, qu'il lui laiſſa un pouvoir preſque abſolu. Togrul abuſa de cette facilité, agiſſant par tout en Souverain: il pouſſa même l'ingratitude juſqu'à détrôner ſon Maître & ſon Bienfaiteur. Pour faire réuſſir promptement ſon entrepriſe, il vint attaquer Abdalraſchid dans ſa ville capitale de Gazna. Le Prince ſurpris d'une attaque ſi imprévue ſe retira dans le château avec ce qu'il y avoit de gens auprés de lui. Togrul ſe rendit maître en peu de tems de la ville, prit le château d'aſſaut, & maſſacra impitoyablement le Sultan avec ceux de ſa famille, à la reſerve d'Anca fille de Maſſoud, qu'il prit pour femme, & s'empara ainſi de la Couronne & des Etats de ſes Maîtres. Cet Uſurpateur fut ſurnommé par tous les peuples *Kaſermanet*, c'eſt à dire, *l'Ingrat*; & ſa perfidie fut ſi odieuſe à ſes nouveaux Sujets, que Kharkhir, qui gouvernoit les Provinces des Indes dépendantes de la Couronne de Gazna, ayant appris la nouvelle de cette étrange révolution, écrivit ſi fortement aux Grands de cette ville, & même à la Princeſſe Anca, qu'il les ſouleva contre ce Tyran, qui fut peu après mis à mort dans ſon palais & même ſur ſon thrône. On fit ſavoir auſſi-tôt cette exécution à Kharkhir, lequel s'étant rendu à Gazna, fit proclamer du conſentement de tous les principaux Seigneurs de l'Etat, Ferokhzad fils de Maſſoud échappé à la cruauté du Tyran, pour Sultan légitime de ce grand Empire. Abdalraſchid fut dépouillé de ſes Etats l'an 445 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1053, ſelon Khondemir. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALSALAM BEN GENGHIDEST AL-GIABALI, natif de Bagdet, & originaire de la Province nommée Gebal, étoit Philoſophe & Médecin ſous le Califat de Naſſer. Il fut accuſé d'être Motazale, & comme tel on l'empriſonna & ſes livres furent brûlez. Ahmed ſon petit-fils fut un Juriſconſulte célébre, dont nous avons deux livres ſur le Droit des Muſulmans. Il mourut à Damas l'an 847 de l'Hégire & du ſalut 1443. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALSAMAD, oncle des deux premiers Califes de la maiſon des Abbaſſides, a vécu fort long-tems, & n'eſt mort qu'en l'année 185 de l'Hégire, & du ſalut 801, ſous le Califat de Haroun. On dit de lui qu'il ne perdit jamais une dent, parce que ſes deux machoires, tant la ſupérieure que l'inférieure, étoient chacune d'une ſeule piéce. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALVAHED BEN ABDALRAZAK, ſurnommé *Khatib-Neſſavi*, Prédicateur Muſulman, de la ville de Neſſa, en la Province de Khoraſan, eſt Auteur d'un livre ſpirituel intitulé, *Tage Fi Keifet Al Alage*, c'eſt à dire, *De la qualité des remédes de l'ame.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDALVAHED BEN ZEID, homme d'une vie religieuſe & retirée, dont la ſainteté eſt célébre parmi les Muſulmans. Jafel a écrit ſa Vie dans les pages 5 & 6 de ſon Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDAR, nom de l'Officier du Roi de Perſe, qui lui ſert de l'eau à boire, & qui la garde dans une cruche cachetée, de peur que l'on n'y mêle du poiſon. * Oléarius, *Voyage de Perſe.*

ABDARA, ville, *Voyez* ADRA.

ABDARAM, Roi des Sarazins en Eſpagne, eut guerre avec Ramire I. Roi de Galice, pour lequel la victoire ſe déclara toutes les fois qu'ils en vinrent aux mains. * Luitpr. *l. 5. c. 1.*

* ABDARISTIENS, peuple. On les appelle auſſi Adraſſiens & Audraſſiens. * Pline, *l. 4. c. 10.*

ABDAS, Evêque dans la Perſe, vivoit du tems de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, & ſous le régne d'Iſdegerde Roi de Perſe. Les Chrétiens jouiſſoient ſous ce Prince d'un libre exercice de leur Religion, lorſqu'Abdas, animé d'un zéle, peut-être trop ardent, renverſa l'un des Temples conſacrez au feu. Les Mages s'en plaignirent d'abord au Roi de Perſe qui fit venir Abdas, & après l'avoir cenſuré fort doucement, lui ordonna de faire rebâtir le Temple. Abdas n'en voulut rien faire, quoique le Prince lui eût déclaré qu'en cas de desobéïſſance, il feroit démolir toutes les Egliſes des Chrétiens. L'Evêque crut qu'il ne pouvoit obéïr ſans crime. L'Empereur ordonna qu'on le fît mourir, qu'on raſât toutes les Egliſes des Chrétiens qu'il livra aux Mages, leſquels allumérent contre eux une perſécution très cruelle qui dura plus de trente années, ſource d'une longue guerre entre l'Empire & les Perſes. Socrate place l'origine de cette perſécution, mais moins vrai-ſemblablement que Théodoret, ſous le Roi Varanes, fils & ſucceſſeur d'Iſdegerde, qui mourut l'an de Jéſus-Chriſt 420. * Théodoret, *Hiſt. Eccleſ. l. 5. c. 39.* Socrate, *l. 7. c. 18.* Nicéphore, *l. 14. c. 19.* Bayle, *Dict. Crit.*

ABDASTARTE, quatriéme Roi de Tyr, ſuccéda à ſon pére Baléaſar dans le Royaume de Tyr, l'an 3735 de la Période Julienne, 979 avant Jéſus-Chriſt, régna neuf ans, & fut tué à l'âge de 29 ans par les enfans de ſa nourrice, dont l'aîné lui ſuccéda. * Joſeph, *contre Apion, l. 1.*

ABDECALLAS, Martyr, ſouffrit le martyre avec Simon Evêque de Séleucie & de Ctéſiphonte, ſous le régne de Sapor Roi de Perſe, grand ennemi des Chrétiens. * *Hiſt. Tripart. liv. 3. chap. 6.*

* ABDECAMMARNUS, Roi des Sarrazins & des Eſpagnols en 826. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABDE-CHALAAM, Martyr Perſan du IV ſiécle. * Sozoméne, *Hiſt. Eccl. l. 2. c. 10.*

* ABDEDA, ville de Galatie. * Holyoke, *Dict.*

ABDEEL, pére de Sélémias, qui l'aida à mettre Jérémie & Baruch en priſon. *Abdeel*, ſignifie *ſerviteur de Dieu.* * Jerémie *c. 36. v. 26.* Simon, *Dict. de la Bible.*

ABDEGASUS, Général des Armées d'Artabane Roi des Parthes. L'envie qu'il conçut contre le vaillant Aniléus, lui fit concevoir le deſſein de le tuer: mais ſon maître l'empêcha de commettre une action ſi lâche & ſi indigne d'un homme d'honneur. * Joſeph, *liv. 18. ch. 12. des Antiquitez Judaïq.*

ABDELASIS. *Cherchez* ABDALLA.

ABDELATIF ou ABDALLATHIF, Grand Kam des Tartares Usbecks, étoit le dernier de la race de Gengis-Khan, deſcendu de ce fameux Tamerlan, qui fit trembler l'Empire des Ottomans. Abdélatif mourut l'an 1435 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hegire 839. * Texeira, *Hiſt. des Rois de Perſe, l. 2. ch. 58.* D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABDEL-CADER, ſixiéme Roi de Maroc, de la race des Almohades, ſuccéda à ſon neveu Céyed Barrax l'an 1213 de Jé-

ſus-Chriſt & de l'Hégire 610 : mais il fut obligé de partager l'Empire avec d'autres de ſes parens : ce qui fit naître pluſieurs Souverains. Ces Princes Almohades perdirent une bataille contre Abdulac Gouverneur de Fez : & Abdel-Cader fut tué dans Segelmeſſe ville de Numidie par un des Chefs de Mahamet Budobuz, oncle de Céyed, qui prétendoit à la Couronne. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. Garibai, *l.* 26. J. Léon.

* ABDELE, ville de la Meſopotamie. * Hoſman, *Lex. Univ.*

* ABDELES, peuple de Scythie. * Hoſman, *Lex. Univ.*

ABDELLA. *Voyez* ABDALLA, fils d'Aben-Maugi.

ABDEL-MALEK. *Voyez* ABDAL-MALEK.

ABDELMALEC, neuviéme Caliſe des Sarazins après Moavia II, gagna une bataille contre Juſtinien Rhinotmété. Il regna 21 ans, & mourut l'an 706, laiſſant Oelide pour ſucceſſeur.

ABDELMELIK. *Cherchez* ABDULMALIC.

ABDELMELIK. *Voyez* ABDAL-MALEK.

ABDELMESSIAS, Patriarche d'Egypte, publia une profeſſion de Foi, & une députation au Pape Clément VIII, qui ſe trouvent dans Baronius, *tome 6. Annal. ſur la fin.*

ABDEL-MON. *Voyez* ABDUL-MUMEN.

* ABDELMUTLEB, ou ABDELTALIB, Précepteur du faux Prophéte Mahomet. * Chevreau, *Hiſt. du Monde. l. 6. chap.* 1.

ABDELQUIVIR, étoit fils aîné de Haſcen Chérif, ou Mahamet-Ben-Mahamet Numide, natif de la province de Dara. Ce Haſcen Chérif étoit fort verſé dans la Philoſophie & dans la Magie, & voulant aquérir du crédit parmi les peuples, ſe vantoit d'être deſcendu de Mahomet leur Prophéte, & affectoit auſſi une grande ſainteté de vie. Cet Impoſteur avoit trois fils, dont Abdelquivir étoit l'aîné. Il les éleva à ſa mode, & les ayant envoyez à la Mecque, ils témoignérent à leur retour qu'ils étoient dignes ſucceſſeurs d'un tel pére : car feignant d'être tranſportez d'enthouſiaſme, ils attirérent après eux quantité de monde, de ſorte qu'il n'y avoit perſonne qui ne s'eſtimât heureux de baiſer le bas de leur vétement. Environ l'an 1505 de J. C. & de l'Hégire 911, Haſcen conſeilla aux deux cadets d'aller à Fez où régnoit alors Mahamet Oataz. Ils y furent aſſez heureux, l'un pour obtenir une chaire dans le collége de Modaraſe, & l'autre pour être Gouverneur des enfans du Roi. Lorſqu'ils eurent aquis quelque autorité, ils s'adreſſérent au Roi, par le conſeil de leur pére, & lui demandérent permiſſion de marcher avec quelques Gardes, & de faire porter avec eux un tambour & une banniére, pour ligner les Mahometans contre les Chrétiens. Muley-Nacer frére du Roi, n'approuva pas ce deſſein; mais le Roi leur accorda leur demande. Leur premier voyage fut heureux, & les peuples les ſuivirent de tous côtez : mais Yahai-Ben-Tafuf Maure tributaire du Roi de Portugal, & ennemi juré des Chérifs, leur oppoſa les Portugais, qui les chaſſérent. Après divers ſuccés, Abdelquivir fut tué dans un combat devant la ville d'Anega. * Diégo de Torrés. Marmol. De Thou.

ABDEMELECH, Eunuque Ethiopien, de la maiſon du Roi Sédécias, obtint la délivrance du Prophéte Jérémie, que ce Prince aveugle avoit fait jetter dans une priſon affreuſe, pour contenter les ennemis de ce ſaint homme. Dieu recompenſa la généroſité d'Abdémélech, & le délivra lui-même des armes des Chaldéens, dont le Prophéte avoit annoncé la venue. * Jérémie, *ch.* 38. & 39.

ABDEMELECH, MULEIMOLUC ou MOULEY-MOLUC, dépouillé des Royaumes de Fez & de Maroc par Mahomet ſon neveu, mendia le ſecours de Sélim Empereur des Turcs, pour le recouvrer. Mahomet de ſon côté implora celui de Sébaſtien Roi de Portugal, lequel ayant levé une puiſſante Armée, paſſa en Afrique, & aborda à Tanger le neuviéme de Juillet de l'an de Grace 1578, & de l'Hégire 986. La bataille s'étant donnée un Lundi quatriéme d'Août, le Roi de Portugal diſparut, ſans qu'on ait pu ſavoir ce qu'il devint. Les Eſpagnols ont ſoutenu qu'il avoit été tué; d'autres ont prétendu qu'il avoit été fait eſclave. Mahomet expira dans un marais, & Abdémélech dans ſa litiére. * Pétau. Riccioli. *Vie de Dom Barthelemy des Martyrs, &c.*

ABDEMENEPH, ABDIMENEP, ABDEMONAPHES, ABDIMONEPH, & ABDIMONOPLES, Marchand Iſmaélite, conſidéré des ſiens à cauſe de ſes richeſſes. Après ſa mort, Mahomet épouſa ſa veuve, qui ſe nommoit Ladigha, & ſe ſervit de ſes grands biens pour faire réuſſir ſes deſſeins. * Théophanes. Poſtel, &c.

ABDEMON, jeune homme qui avoit, dit-on, le don d'expliquer les énigmes propoſées par Salomon. Ménandre Auteur Grec cité par Joſeph, en parle ainſi : *Il y eut de ce tems un jeune homme nommé Abdémon, qui expliquoit les ſonges que Salomon Roi de Jeruſalem lui propoſoit.* Dion, auſſi cité par le même Auteur, ajoûte qu'Hiram Roi des Tyriens, n'ayant pu expliquer les énigmes qui lui avoient été propoſées par Salomon, lui paya une ſomme très conſidérable ; mais que depuis il envoya à Salomon un Tyrien nommé Abdémon, qui lui expliqua toutes ſes énigmes, & lui en propoſa d'autres, qu'il ne put expliquer. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 2. & *l.* 1. *contre* Apion.

ABDEMON, Tyrien, ami des Perſes, ſe rendit maître de l'Iſle de Chypre, après qu'Evagoras en fut chaſſé : mais Evagoras étant rétabli, Abdémon fut à ſon tour chaſſé la deuxiéme année de la XCVII Olympiade, 391 avant J. C.

ABDEMONAPHES. *Voyez* ABDEMENEPH.

ABDENAGO ou ABEDNEGO ou AZARIAS, l'un des trois jeunes Seigneurs Hébreux, leſquels, pour avoir refuſé d'adorer l'Idole que le Roi Nabuchodonoſor avoit fait élever, furent jettez dans une fournaiſe ardente, & conſervez par les ſoins d'un Ange. Ils en furent enfin retirez par le commandement du Prince. L'Egliſe de Langres prétend poſſéder les reſtes de ces ſaints Confeſſeurs de la Loi Judaïque ; & ſuivant une tradition qu'elle dit avoir depuis long-tems, on tient qu'ils chaſſérent des Eſprits malins qui affligeoient toute cette contrée. On peut conjecturer par la ſuite des événemens rapportez dans la prophétie de Daniel, qu'ils furent jettez dans le feu vers l'an du monde 3434, & avant Jéſus-Chriſt 601. * Daniel, *ch.* 1. & 3. Uſſerius, *in Annalibus.*

ABDEONE. *Voyez* ABEONE.

ABDERACHMON, fut chaſſé de Perſe par Chagan, à qui Muhamet avoit envoyé du ſecours, & qui s'empara du Royaume. * Calviſius, *Opus Chronol. ad ann.* 607.

ABDERAME I. du nom, ou ABDALRACHMAN, Roi des Arabes en Eſpagne, étoit petit-fils du Calife Heſchâm, de la race des Ommiades. Abdérame, après la ruine de ſa famille en Aſie, fut appellé d'Afrique en Eſpagne l'an de Jéſus Chriſt 754, par les Sarazins revoltez contre leur Roi Joſeph. Il vainquit ce dernier en pluſieurs rencontres ; & après l'avoir défait dans un dernier combat où il fut tué, il prit le titre de Roi de Cordoue en 756. Enſuite il ravagea toute la Caſtille avec une Armée de Maures venus d'Afrique, que quelques-uns font monter à trente mille chevaux, & à deux cens mille hommes de pié. Le Roi de Léon n'étant pas aſſez fort pour lui réſiſter, Abdérame recouvra en peu de tems toutes les places que les Chrétiens avoient reconquiſes ſur les Arabes. Après avoir conquis les Royaumes de Caſtille, d'Arragon, de Navarre & de Portugal, & n'avoir épargné que la partie ſeptentrionale d'Eſpagne, qui eſt fortifiée par la nature, il alla aſſiéger Galaïre dans Tolède : mais il fut contraint de lever le ſiége, & fit de ſi grands ravages durant cette campagne, que les Ecrivains le nomment *le ſecond deſtructeur de l'Eſpagne.* Il recommença l'année ſuivante le ſiége de cette ville, qu'il prit, & où il laiſſa ſon fils pour la gouverner. Quelques Hiſtoriens diſent qu'il eut de longues guerres contre Charlemagne, que Pepin ſon pére avoit envoyé en Eſpagne pour s'oppoſer aux conquêtes de ce Barbare. Mais comme ces Mémoires ſont tirez de l'Hiſtoire de l'Archevêque Turpin, on n'y peut faire aucun fond. Il eſt ſeulement vrai qu'il défola preſque toute l'Eſpagne, & que pluſieurs Rois, comme Aurélius & Maurégat, achetérent la paix de lui à des conditions honteuſes; le premier lui payant un tribut de cent jeunes filles tous les ans. Depuis, Abdérame n'ayant plus rien à exécuter, fit bâtir la grande Moſquée de Cordoue, & mourut avant qu'elle fût achevée, après avoir régné 32 ans, trois mois & quatre jours; c'étoit l'année 788 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 172. Il fut ſurnommé *Abdel ou le Juſte*, & laiſſa onze fils & neuf filles. Son fils Osmen lui ſuccéda. * Mariana, *Hiſt. de Rebel. Hiſp.* Marmol, *liv.* 2. *chap.* 20.

ABDERAME II. Roi de Cordoue, fils d'Aliatan, ſuccéda à ſon pére l'an de Jéſus-Chriſt 821, & de l'Hégire 206. Il fit tréve avec Ramire Roi de Caſtille; mais depuis ayant été ſollicité par les Africains de prendre les armes, & en ayant reçu un des plus grands ſecours qui eût jamais paſſé la mer, il ſe mit en état de pourſuivre les Chrétiens. Le Roi Dom Ramire en étant averti, le fit prier de ne pas rompre le traité de paix, qui avoit été obſervé pendant onze ans; mais le Maure ayant demandé cent filles de tribut toutes les années, comme on les avoit données à ſes prédéceſſeurs, Ramire ayant horreur de cette inſolente demande, prit lui-même les armes, & ſe confiant en la bonté de Dieu, vainquit Abdérame par un ſecours extraordinaire du ciel, l'an de Jéſus-Chriſt 834 ou 835, & de l'Hégire 219. Après cette bataille, dans laquelle Abdérame perdit 70000 hommes, il vécut en paix, & ne s'occupa qu'à embellir & fortifier les places de ſon obéiſſance, faiſant conduire de l'eau dans la ville, bâtiſſant des Moſquées, & faiſant venir des ouvriers de Damas pour y faire des manufactures de ſoye. Ce fut le premier qui mit ſon nom ſur la monnoye Arabeſque de ſon tems. Les Anglois étant venus en Eſpagne pour ſecourir les Chrétiens, aſſiégérent Liſbonne ; mais ils furent obligez de lever le ſiége, & allérent prendre Cadis & Séville en 840. Ces deux villes furent priſes la même année par Abdérame, qui mourut quelque tems après en 852, laiſſant la Couronne à Mahomet l'aîné de 42 fils qu'il avoit. D'autres lui donnent 45 fils & 42 filles. * Marmol, *l.* 2. *c.* 23.

ABDERAME III. ſurnommé l'*Exaltateur de la Loi*, fut préféré à ſon aîné pour la ſucceſſion du Royaume de Cordoue, par le crédit du Roi d'Afrique, qui le fit inſtaller l'an de Jéſus Chriſt 912, & de l'Hégire 300. Il fit venir du ſecours d'Afrique à pluſieurs fois. Dans la ſuite attribuant la cauſe de ſes pertes à la permiſſion qu'il donnoit dans ſes Etats aux Chrétiens & aux Mahométans de s'allier enſemble, il voulut que tous les Chrétiens qui avoient fait alliance avec les Maures, fiſſent eux & leurs enfans profeſſion de la loi de Mahomet. Dans cette perſécution qui dura ſept ans, pluſieurs ſouffrirent le martyre, comme ſaint Victor, S. Pélage, &c. Deux ans après, Abdérame fut défait à Talavera par Ordogno Roi de Léon. La guerre continua longtems, mais avec peu de ſuccès pour Abdérame, qui mourut enfin l'an 961 de Jéſus-Chriſt, après avoir régné près de 50 ans. * Mariana, *Hiſt. de Reb. Hiſp.* Marmol, *l.* 2. *c.* 26.

ABDERAME IV. fils d'*Almanſor*, parvint à la Couronne après la mort d'Abdulmalic ſon frére aîné. Il fut le dernier de la race des Abdérames qui régna à Cordoue. Ses débauches lui firent diſcontinuer la guerre. Les Arabes ſe ſoulevérent, & ſe partagérent en deux factions : ceux d'Afrique d'un côté, commandez par Soliman ; & ceux d'Eſpagne de l'autre, par Mahomet. Ce dernier avoit renfermé le Caliſe dans une priſon, ſans que perſonne en murmurât, à cauſe de ſes vices & de ſa lâcheté. Pour faire croire qu'il étoit mort, il fit égorger un Chrétien, dont il fit expoſer le cadavre à la vue des peuples, diſant que c'étoit celui du Roi, ce qui lui réuſſit, & ſervit à le faire mettre ſur le thrône. Cela arriva l'an 1002 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 393. * Mariana. Marmol, *l.* 2. *c.* 28.

ABDERAME, ſe fit Souverain de Zafi dans le Royaume de Maroc, par la mort de ſon neveu Amedux qui gouvernoit cet

Etat

Etat, & qu'il fit aſſaſſiner. Il régna long-tems en paix, & fut aſſaſſiné à ſon tour, lorſqu'il y penſoit le moins : car ayant une fort belle fille aimée d'un jeune homme des principaux de la ville, nommé Ali-Ben-Gueemin, ce jeune homme coucha avec elle par l'entremiſe d'un eſclave & même de ſa mére. Abdérame le ſut, & réſolut de s'en venger ; mais la fille & la femme qui s'en doutoient, en donnérent avis au Galant, qui réſolut de le prévenir. Abdérame qui méditoit ſa vengeance, envoya dire un jour de fête à Ali, qu'il vînt à la Mosquée, & qu'ils iroient de là à la promenade, parce qu'il avoit envie de lui communiquer une affaire de grande importance. Ali y vint avec ſon ami Yahaya, auquel il avoit fait part de ſon deſſein. Alors ſe défiant d'Abdérame, il prit ſon tems lorſqu'il faiſoit ſon oraiſon prés de l'Alfaqui, & le poignarda dans la Mosquée, vers l'an de Jéſus-Chriſt 1505 & de l'Hégire 911. * Marmol, *l.* 3. *c.* 53. NB. Jérôme Oſorio, *l.* 5. rapporte la même hiſtoire pour les faits, mais tous les Acteurs de cette Scéne y ſont introduits ſous d'autres noms. Marmol appelle le Roi, *Abdérame*, & dit qu'il fit aſſaſſiner *Amédux* ſon neveu. Oſorio appelle ce Roi *Abdear Rhamam*, & dit qu'il fit aſſaſſiner *Hamédus* ſon oncle. Marmol nomme *Ali-Ben-Gueemin*, l'amant de la fille du Roi, & Oſorio lui donne le nom d'*Haliadux*. Dans Marmol l'intime ami & le Confident de l'Amant s'appelle *Tabaya*, & dans Oſorio, *Schabentatuf*. Marmol finit ſon hiſtoire par l'aſſaſſinat du Roi, & Oſorio ajoûte que la ſuite d'Abdéar-Rhamam voulut d'abord venger cette mort, mais que ſes gens voyant douze hommes réſolus l'épée à la main, & craignant que le peuple ne fût d'intelligence avec les aſſaſſins, ſe retirérent ſans rien entreprendre : Que là-deſſus Haliadux & Schabentatuf ſe transportérent au marché, & qu'aprés avoir convoqué la multitude, Haliadux lui fit un diſcours pour faire l'apologie du meurtre qu'il venoit de commettre, & pour faire comprendre au peuple qu'il lui avoit rendu un grand ſervice, en faiſant mourir le meurtrier de ſon propre oncle : Enfin, que le peuple ſe rendant à ſes raiſons, choiſit pour les gouverner, ces deux amis, qui s'en aquitérent avec beaucoup de prudence.

ABDE'RAME, nommé par les Arabes *Abdalrahman*, fut Capitaine-général & Gouverneur d'Eſpagne dans le VIII ſiécle pour le Calife Heſchàm, & ſe rendit célébre par les courſes & les conquêtes qu'il fit en France dés l'an 732. C'étoit un des plus grands Capitaines de ſon tems, & ſon Maître ſe flatta qu'Abdérame ſeroit facilement la conquête de la France & de l'Italie. Les Mahométans n'avoient point de Chef qu'ils puſſent lui comparer, & les Chrétiens n'avoient que le ſeul Charles Martel qui pût lui faire tête. Si nous avions une hiſtoire particuliére d'Abdérame, écrite par des gens de ſon parti, on y verroit ſans doute qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de ſatisfaire l'ambition démeſurée de ſon Souverain, & l'on n'y trouveroit que de grands exploits & que des triomphes. Il eſt vrai que les Hiſtoriens Chrétiens en parlent avantageuſement, mais c'eût été tout autre choſe, ſi quelque Auteur de ſa nation & de ſon tems nous en eût donné l'hiſtoire. Les Sarazins s'étoient jettez ſur la Septimanie ou Languedoc, & s'y étoient emparez de Narbonne & de Carcaſſonne. Eudes Duc d'Aquitaine, ſecouru par les François, avoit arrêté leurs progrés devant Toulouſe, & s'étoit au moins conſervé cette ville avec celle d'Uſez. Dans la ſuite craignant de nouvelles irruptions de la part de ces Barbares, & voulant d'ailleurs ſe faire un rempart contre la puiſſance des François qui lui diſputoient ſa nouvelle Souveraineté, il fit alliance avec Munuza Gouverneur de Cerdaigne pour les Sarazins, & lui donna même ſa fille en mariage pour l'obliger à ſe revolter contre le Calife & ſes Généraux. Eudes profitoit de cette diverſion pour attaquer la Neuſtrie, lorſqu'Abdérame paſſa les monts, pouſſa Munuza juſques dans Puicerda, d'où il fut obligé de fuir, pour ſe refugier auprés d'Eudes ſon beaupére, qui de ſon côté avoit été vaincu plus d'une fois par Charles *Martel*. Mais les Sarazins pourſuivirent de ſi prés le malheureux Munuza, qu'il fut contraint de ſe précipiter, pour éviter de tomber entre leurs mains. Sa femme, très-belle Princeſſe, dont on avoit forcé l'inclination en la mariant, fut priſe & envoyée au Calife. Abdérame ne manqua pas d'attaquer Eudes à ſon tour : il entra en France par le païs des Gaſcons, où il prit Bourdeaux ; & de là aprés s'étre avancé juſques à la Dordogne, il paſſa cette riviére, & préſenta la bataille au Duc, qui ſe crut aſſez fort pour l'accepter ; mais il fut vaincu pour n'avoir pas attendu les François, avec leſquels il avoit fait ſa paix, & prit enſuite le parti d'aller au devant de Charles *Martel*, qui étoit prêt de paſſer la Loire pour le ſecourir. Abderame qui le ſuivoit, fit des ravages incroyables dans le Périgord, dans la Xaintonge & dans le Poitou. Pluſieurs villes furent pillées : un grand nombre d'Egliſes furent miſes en cendre, & celle de ſaint Martin de Tours auroit eu le même ſort, ſi Abdérame n'eût trouvé ſur ſa route Charles *Martel*, auquel Eudes s'étoit joint avec des troupes aſſez nombreuſes. Les deux Armées en préſence paſſérent prés de ſept jours à s'éprouver en s'eſcarmouchant : enfin le ſeptiéme on en vint à un combat général, où les Sarazins qui attaquoient avec aſſez peu de précaution, furent entiérement défaits par les François. Abdérame y fut tué avec un très grand nombre des ſiens, que quelques Auteurs font monter fabuleuſement juſqu'à trois cens ſoixante & quinze mille. Il n'y a point de doute que le Duc d'Aquitaine n'ait eu grande part au péril de cette journée, puiſqu'il partagea les riches dépouilles des vaincus avec les François, qui le laiſſérent paiſiblement ſe rétablir dans ſes Etats. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que les anciens Hiſtoriens ne nous ayent pas laiſſé un détail plus exact de cette grande action, qui termina le cours de la proſpérité des Sarazins, & qui commença la ruïne de leur puiſſance en Europe. Cette bataille fut livrée l'an de Jéſus-Chriſt 732, & de l'Hégire 114. * Roderic. Tolet., *Annal. Arab. c.* 10. Marmol, *de l'Afriq. l.* 2. Iſidorus Pacenſis Epiſc. *Annal.* Mézeray. Cordemoy, *Hiſtoire de France.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDE'RAME, ou *Abdalrahman Al Soſ Al Razi.* C'eſt le nom, la qualité, & la patrie d'un excellent Aſtronome, natif de la ville de Rei, Derviſch, ou Religieux de profeſſion, qui fut Maître & Précepteur d'Achadeddoulas Sultan de la race des Bouïdes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDERE, mignon d'Hercule, à qui il donna à garder les cavales de Dioméde qu'il avoit enlevées, pour aller contre les Biſtons, qui avoient pris les armes. A ſon retour, il trouva que les cavales avoient mis Abdére en piéces. Pour ſe conſoler, il bâtit une ville auprés du tombeau de ce jeune homme ; & lui donna le nom d'Abdére. D'autres diſent que c'étoit un Domeſtique de Dioméde, & qu'il fut tué par Hercule, pour faire mourir ce cruel Roi de Thrace, qui avoit accoutumé de nourrir ſes chevaux de chair humaine. On trouve encore de lui pluſieurs contes, qui ne s'accordent pas bien enſemble. * Tzetzés. Apollodore, *Biblioth. l.* 2. Hygini *Fab.* 30. Salmaſii *Exercitationes Plinianæ, p.* 160. Bayle, *Dict. Crit.*

ABDE'RE, ville maritime de Thrace, ſituée prés de l'embouchure du fleuve Neſſus ou Neſtus. Quelques-uns veulent qu'elle ait été bâtie par Abdéra ſœur de Diomédc, ancien Roi de Thrace, qui nourriſſoit ſes chevaux de chair humaine. D'autres croyent qu'elle devoit ſon origine à Hercule, qui, ſelon eux, la ſurnomma Abdére, en faveur d'Abdérus, l'un de ſes compagnons, que Diomède avoit livré à ſes chevaux. Quoi qu'il en ſoit, elle fut rebâtie par Timéſius Chef d'une colonie de Clazoméniens, Habitans d'une ville d'Ionie, la ſeconde année de la XXXI Olympiade, 655 ans avant J. C. Les Clazoméniens ne purent néanmoins jouïr de leur nouvelle fondation ; car avant même que de l'avoir achevée, ils furent chaſſez par les Thraces. Ainſi ce ne fut que 112 ans aprés, qu'Abdére fut véritablement rétablie. Ses nouveaux Fondateurs furent les Teïens, qui voyant leur ville ſur le point d'être priſe par Harpagus, Lieutenant du jeune Cyrus, abandonnérent tous l'Ionie, & paſſérent dans la Thrace, où ils choiſirent Abdére pour ſéjour, la ſeconde année de la LIX Olympiade, 543 ans avant Jéſus-Chriſt. Cette ville eſt célébre dans l'Hiſtoire pour les playes dont elle a été frappée en différens tems. L'air en étoit contagieux, & communiquoit aux hommes une eſpéce de folie extraordinaire ; les bêtes mêmes qui goûtoient les pâturages des environs, & les eaux du fleuve Coſſinite, entroient dans une eſpéce de rage ; fleaux qui peut-être donnérent lieu au proverbe ironique des Grecs ſur le nouvel établiſſement des Teïens : *Ἄβδηρα, κακὸν Τέιοις ἄποικος, Abdére, la belle colonie des Teïens* ; quoique Strabon ſemble néanmoins citer cet éloge très ſérieuſement. On remarque encore que ſous le régne de Caſſander Roi de Macédoine, les Abdéritains furent inondez d'un déluge de grenouilles & de rats, qui les contraignit de déſerter pour un tems ; mais rien n'eſt plus étonnant que la maladie dont ils furent affligez ſous le régne de Lyſimachus dans la Thrace. Un certain Archélaüs excellent Acteur avoit repréſenté à Abdére l'Andromède d'Euripide. Ce ſpectacle qui ſe donna dans l'Eté, remua tellement l'imagination des Abdéritains, qui pendant ſa durée avoient été expoſez à de violentes chaleurs, qu'au ſortir du théatre la plupart furent ſaiſis d'une fiévre ardente. Les ſymptômes en étoient extraordinaires ; car ceux qui en étoient ſaiſis couroient les rues, en déclamant des morceaux entiers d'Euripide à l'imitation d'Archélaüs. Cette maladie, qui ne ceſſoit qu'au bout de ſept jours par une eſpéce de criſe, paſſa des uns aux autres, & régna dans cette ville juſqu'à l'Hiver ſuivant. Si l'on en croit Ovide, les Habitans de cette ville avoient coutume de dévouer à certain jour pour le ſalut de tous les autres, quelques malheureux Citoyens qu'on aſſommoit à coups de pierres. C'eſt dans ſon Poëme *in Ibin* qu'il en parle, *v.* 469 & 470.

Aut te devoveat certis Abdera diebus,
Saxaque devotum grandine plura petant.

c'eſt à dire, *Ou bien qu'à certains jours la ville d'Abdére, ou les Abdéritcs, faſſent des imprécations contre toi, & qu'apres t'avoir maudit de la ſorte, ils faſſent pleuvoir ſur toi des pierres plus dru que de la grêle.*

Les Interprétes gardent le ſilence ſur ce paſſage, parce qu'apparemment on ne trouve ni l'origine ni les circonſtances de cette cérémonie. On verra à l'Art. de Jaſon qu'il y avoit à Abdére un Temple que Parménion fit abbattre. On ſait le jugement peu favorable que pluſieurs Anciens ont porté des Abdéritains, qui paſſoient pour des gens groſſiers & ſans génie, à cauſe, ſans doute, de la groſſiéreté de l'air qu'ils reſpiroient : d'où eſt venue cette expreſſion de Martial, *l.* 10. *Epigr.* 25. *v.* 4.

Abderitana pectora plebis habes.

pour dire, *vous êtes un ſtupide.* Leur ville a néanmoins donné naiſſance à de grands hommes, tels que Démocrite, Anaxarque, Hécatée, le Poëte Nicanetus, &c. * Hérodote, *lib. I. cap.* 2. 168. *l.* 7. *c.* 109. & 126. Solin, *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 2. & 6. Strabon, *l.* 14. Apollodore. Juſtin, *l.* 15. *c.* 2. Pline. Lucien, *in Tractatu quomodo Hiſtoria ſit ſcribenda.* Cicéron, *de Natura Deorum, in Epiſt. ad Attic. l.* 4. *Epiſt.* 16. & *l.* 7. *Epiſt.* 7. Juvenal, *Satyr.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

ABDE'RE, ville d'Eſpagne. *Voyez* ADRA.

* ABDE'RE, ville de cette contrée d'Aſie qu'on appelloit autrefois Ibérie, & qu'aujourd'hui l'on nomme Géorgie.

* ABDE'RIDE, un des noms de Saturne. * Holyoke, *Dict.*

ABDERITES ou ABDERITAINS, peuple. *Voyez* ABDERE, ville de Thrace.

ABDEST, ce mot signifie proprement dans la Langue Perſienne, *l'eau qui ſert à laver les mains:* mais il ſe prend par les Perſans & les Turcs pour la purification légale, & ils en uſent avant que de commencer leurs cérémonies. Ce mot eſt compoſé d'*ab*, qui ſignifie de l'*eau*, & d'*eſt*, *la main*. Les Perſes, dit Oléarius, paſſent la main mouillée deux fois ſur leur tête, depuis le cou juſqu'au front, & enſuite ſur les piez juſqu'aux chevilles. Mais les Turcs verſent de l'eau ſur leur tête, & ſe lavent les piez trois fois. Si néanmoins ils ſe ſont lavé les piez le matin avant que de mettre leurs bas, ils ſe contentent de mouiller la main, & de la paſſer par deſſus leur chauſſure depuis les orteils juſqu'à la cheville du pié. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ABDESTARTE. *Voyez* ABDASTARTE.

ABDETALEB. *Voyez* ABDELMUTLEB.

* ABDI, ABDAI & HABDI, fils de Maloch ou Malluc, & pére de Cis, ou Kis, ou Kiſçi, ou Kuſçaia, ayeul d'Ethan ou de Jeduthun. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 44.

* ABDI ou HABDI, fils d'Elam ou Hélam, & l'un de ceux qui avoient pris des femmes étrangéres contre le commandement de Dieu, & qui s'avouant coupables, promirent de les renvoyer & offrirent un mouton pour expier leur faute. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 26.

ABDI ou HABDI, ſignifie en Hébreu, *un eſclave*, *un ſerviteur*, *eſclavage*, *une nuée abondante.*

ABDI, mot employé par Mahomet, & qui veut dire la même choſe que Alla, c'eſt à dire, *Dieu.* * Hotinan, *Lex. Univ.*

ABDIA, montagne dans la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain, a tiré ſon nom d'un Maître d'hôtel d'Achab, nommé *Abdias*, qui cacha dans une caverne qui eſt ſur cette montagne, cent Prophétes, pour les ſauver de l'impie Jézabel, & les y nourrit à ſes dépens, juſqu'après la mort de cette méchante Reine. Cette montagne eſt toute percée de cavernes, qui, du tems d'Hérode *le Grand*, ſervirent de retraite aux voleurs. Ce Prince les en fit ſortir par la force; & pour empêcher qu'ils n'y puſſent retourner, il les fit preſque toutes combler. * I. ou III. *Rois*, *chap.* 18. Joſeph, *Antiq. Jud.* Simon, *Diſſ. de la Bible.*

ABDIARE, Royaume d'Aſie, dans l'Inde, au delà du Gange, au Nord de celui de Pégu, duquel il dépend. Sa ville capitale, qui porte le même nom, eſt ſituée ſur la riviére de Pégu, environ à vint lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ABDIAS, Maître d'hôtel d'Achab. Outre ce qui en eſt dit ci-deſſus dans l'article Abdia, on peut y ajoûter ce qui en eſt encore dit dans le même chapitre, ſavoir, que comme il s'étoit ſéparé d'Achab, afin de chercher de l'herbe pour les chevaux & pour les mulets, il fit rencontre d'Elie qui lui ordonna d'aller annoncer ſa venue au Roi Achab: mais qu'après lui avoir dit les raiſons pour leſquelles il n'oſoit ſe charger d'une telle commiſſion, il ne laiſſa pas de s'en acquitter, encouragé par la parole que lui donna Elie de ſe préſenter le même jour devant Achab. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 1. *& ſuiv.* juſques au 16.

ABDIAS, Prophéte, dont le nom ſignifie *Serviteur du Seigneur*, eſt le quatriéme de ceux qu'on appelle *petits Prophétes.* Saint Jérôme croit, avec les Hébreux, qu'il eſt ce même Abdias Intendant de la maiſon d'Achab, qui cacha les Prophétes que Jézabel vouloit faire mourir, I. ou III. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 3. L'Auteur du livre intitulé *de Vitis Prophetarum*, qu'on attribue à ſaint Epiphane, aſſure qu'Abdias eſt ce Capitaine auquel Ochoſias commanda de ſe ſaiſir d'Elie, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 1. *v.* 9. D'autres ſoutiennent que cet Abdias avoit été le mari de cette Veuve qu'Eliſée délivra de la pourſuite de ſes Créanciers, en multipliant le peu d'huile qui lui reſtoit, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 2. La plupart des Auteurs tiennent qu'Abdias vivoit en même tems qu'Oſée, ſous les régnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz & d'Ezéchias Rois de Juda, & lorſque Jéroboam régnoit en Iſraël. Ainſi ce Prophéte auroit encore vécu après l'an du monde 3309, & avant Jéſus-Chriſt 726, qui eſt la premiére année du régne d'Ezéchias. Il a prédit la ruïne des Iduméens qui devoient s'aſſocier avec ceux de Chaldée pour faire la guerre aux Iſraëlites, II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 12. * S. Jérôme, *Comment. in Abd.* Le faux Epiphane, *dans le Traité de la Vie des Prophetes.*

* ABDIAS Zabulonite, pére de Jesmaïe. Il en eſt parlé dans le premier Livre des *Paralipoménes* ou *Chroniques*, *ch.* 27. *v.* 19.

* ABDIAS Lévite, des enfans de Mérari, fut employé à la reparation du Temple, ſous le régne de Joſias. II. *Paralipoménes* ou *Chroniques*, *ch.* 34. *v.* 12.

ABDIAS, de Babylone, Auteur fabuleux ſous le nom duquel on lit une Hiſtoire apocryphe, intitulée *Hiſtoria certaminis Apoſtolici*, ou *Hiſtoire du combat des Apôtres*, diviſée en dix livres. Cet Impoſteur ſe vante dans ſon Ouvrage d'avoir vu Jéſus-Chriſt, d'avoir été du nombre des 72 Diſciples, d'avoir aſſiſté aux actions & à la mort de pluſieurs Apôtres, & d'avoir ſuivi en Perſe les Apôtres S. Simon & S. Jude, par leſquels il prétend avoir été ordonné premier Evêque de Babylone. Il ne paroît point qu'Euſébe, S. Jérôme, ni les autres Anciens ayent eu connoiſſance de cette hiſtoire ſuppoſée. On inſére néanmoins d'un paſſage de S. Auguſtin, que les Manichéens s'en ſervoient. Les Manichéens, dit ce Pére *contra Adimantum*, *cap.* 18. liſent des Ecritures apocryphes, qu'ils veulent faire paſſer pour trés-pures: on y voit que l'Apôtre ſaint Thomas fut déchiré & mis en piéces par un lion, peu de tems après avoir maudit un homme. En effet, cette fable ſe trouve encore dans le dixiéme livre du faux Abdias; mais il ſe peut faire qu'elle fut auſſi dans d'autres Actes ſuppoſez & plus anciens, dans leſquels le faux Abdias l'avoit priſe. Son Ouvrage a été déterré dans ces derniers ſiécles par Wolfgang Lazius, qui en trouva le manuſcrit dans une caverne de la Carinthie, & qui le publia à Bâle en 1551. Il en fit tant de cas, qu'il ne feignit point de mettre ſon autorité en paralléle avec celle de ſaint Luc même: mais les plus habiles furent frappez des contradictions groſſiéres, qui ſe rencontrent dans l'Hiſtoire d'Abdias. Cet Auteur qui ſe dit contemporain des Apôtres, cite néanmoins un paſſage du cinquiéme livre des Commentaires d'Hégéſippe, qui n'a vécu qu'environ 130 ans après l'aſcenſion du Sauveur, du tems de S. Juſtin & d'Athénagoras. D'ailleurs il alléguе dans ſon cinquiéme livre un Diſciple des Apôtres appellé Crathon, dont l'Hiſtoire fut, dit-il, miſe en Latin par Africain l'Hiſtoriographe. Ce ne peut être que le célébre Jules Africain: or qui ne ſait que c'étoit un Auteur Grec, qui conduiſit ſa Chronique juſqu'à l'an 221 de Jéſus-Chriſt? On laiſſe à part les Fables dont le livre d'Abdias eſt ſemé, & les fautes qu'y a remarquées Jean Heſſels. Les Critiques les plus éclairez, tant Catholiques que Proteſtans, conviennent unanimement de la ſuppoſition de cet Ouvrage, qui a été rejetté comme apocryphe par le Pape Paul IV. * Abdias, *Hiſtor. certaminis Apoſtol.* Auguſtin, *contra Adimantum*, *c.* 17. Bellarmin, *de Script. Eccleſiaſt.* Poſſevin, *in Apparat.* Joann. Heſſelius, *Cenſura de quibusdam Sanctorum hiſtoriis.* Molanus, *de Fide Hæreticis ſervanda*, *c.* 6. Rivetus, *Critic. Sac. liv.* 1. *c.* 6. Voſſius, *de Hiſt. Græc.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl.* Bayle, *Diſſ. Crit.*

ABDIEL, fils de Guni de la Tribu de Gad. * I. *Chronig.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 15.

ABDIEL, pére de Sélémias. *Voyez* ABDEEL.

* ABDIESU. Il y a eu deux Martyrs de ce nom qui ont ſouffert au IV ſiécle. * Sozoméne, *l.* 2. *c.* 12.

ABDIESU, Patriarche. *Voyez* ABDISSI.

ABDILA, cruel perſécuteur des Chrétiens, en Eſpagne, du tems de l'Empereur Juſtin. * Antonin, *liv.* 15. en fait mention.

ABDILCHAIR, Capitaine des Tartares, qui étant allé au ſecours des Turcs contre Mahomet Hodabenda Roi de Perſe, fut pris par Hémir-Hamet fils d'Hodabenda, & envoyé priſonnier à Casmin, où le Roi de Perſe tenoit ſa Cour. Il y fut très bien traité; & comme il étoit bienfait de ſa perſonne, la Reine Bégума femme d'Hodabenda en devint ſi amoureuſe, qu'il ne fut pas difficile aux Grands de la Cour & au Roi même de s'en appercevoir. C'eſt ce qui fit prendre la réſolution à ce Prince de le renvoyer dans ſon païs, & de lui donner ſa fille en mariage, eſpérant par ce moyen gagner l'amitié des Tartares de Précop. Mais la Nobleſſe de Perſe refuſant de conſentir à ce mariage, & le Roi perſiſtant dans ſon deſſein, les Perſans enfermérent Abdilchair dans le palais royal. Au reſte ce Roi de Perſe qui dans cet article s'appelle *Hodabenda*, porte encore le nom de *Hodabendes* & *Hodabendes* dans Calviſius, de *Kodabendeh* dans Herbelot, de *Chodabenda* dans Chevreau, & de *Codabenda* dans d'autres. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH. * *Diſſ. Anglois.*

* ABDIMELECH, Roi des Sarazins, fut chaſſé d'Afrique qu'il avoit conquiſe, par Jean Général de la Cavalerie. * Emile.

ABDIMENEP. *Cherchez* ABDEMENEPH.

* ABDINGHOVEN, Abbaïe de Bénédictins dans le Diocéſe & auprés de la ville de Paderborn, fut fondée en 1015, par l'Evêque Meinwerk. * Schaten, *Annal. Paderb.*

ABDIR. *Voyez* AB-ADDIR.

ABDIRAN, Roi des Sarazins, réſiſtant vaillamment à Charlemagne, paſſa la Garonne, pilla & ſaccagea la ville de Bourdeaux, s'abandonnant à toutes ſortes de débauches. * Sabellicus.

ABDISSI, ABDISU ou ABDIESU, Patriarche de la ville de Muzal, Muſul ou Moſul dans l'Aſſyrie Orientale, étoit fils de Jean, de la ville de Géſire ſur le Tigre, & avoit été Moine de ſaint Pacôme, ſelon quelques-uns, & de S. Antoine, ſelon d'autres. Il rendit ſes hommages au Pape Pie IV. à Rome, & reçut de lui le *pallium* le 7 Mars 1562. Abdiſſi écrivit, mais n'aſſiſta point au Concile de Trente, où l'on préſenta ſa Confeſſion ou Profeſſion de Foi en la Seſſion XXII, & il promit de faire obſerver les déciſions du Concile dans les Egliſes de ſa juriſdiction. On diſoit que c'étoit le plus grand Patriarche de tous les Orientaux qui ſont au delà de l'Euphrate, parce que ſa juriſdiction s'étendoit juſques dans les Indes. Au reſte, il poſſédoit parfaitement le Chaldéen, l'Arabe, le Syriaque: il répondoit pertinemment aux Queſtions les plus difficiles: il diſoit que ſes ancêtres avoient reçu leur doctrine de ſaint Thomas & de ſaint Thaddée, & de leur diſciple ſaint Marc; que leur créance étoit entiérement conforme à celle des Catholiques Romains: & que leurs ſacremens étoient les mêmes, auſſi-bien que la plupart de leurs cérémonies, qui étoient écrites dès le tems des Apôtres dans les livres qu'ils gardoient depuis ces tems-là. L'Ambaſſadeur du Roi de Portugal fit des proteſtations dans le Concile contre les prétentions que ce Patriarche avoit ſur les Egliſes dépendantes de la domination du Roi ſon maître dans l'Orient. * Thuanus, *Hiſt. l.* 32. Sponde, *ad annum* 1562. Aubert le Mire, *Polit. Eccleſ. l.* 2. *c.* 5. Onuphrius Panvinius, *in Vita Pii IV.* Fra-Paolo, *Hiſt. du Concile de Trente.* Bayle, *Diſſ. Crit. Voyez* HEBED-JESU.

* ABDITA, dans le tems que les Sarazins d'Afrique aſſiégeoient Salerne en Italie, avoit planté ſa tente dans un certain Temple, & comme il vouloit faire violence à une Vierge qui ſe trouvoit là, il fut écraſé par une poutre, qui tomba ſur lui ſans faire de mal à la jeune fille. On choiſit auſſi tôt un autre Chef pour continuer le ſiége, que l'Armée de l'Empereur Louïs II. fit lever bien-tôt après. * Calviſius, *Opus Chronol. ad ann.* 874.

ABDITANE, ville d'Afrique au voiſinage d'Hippone, autrefois Epiſcopale ſuffragante de Carthage. Marmol dit qu'on l'appelle aujourd'hui *Arriana*, & que ce n'eſt qu'un petit lieu

près de Tunis & dépendant du Royaume de ce nom. * Baudrand.

ABDOLLAH. *Voyez* ABDALLA.

ABDOLONYME ou ABDALONYME, Prince Sidonien, quoiqu'iſſu du ſang royal, étoit tombé dans une ſi grande pauvreté, qu'il étoit contraint pour vivre de travailler à la journée dans un jardin des fauxbourgs de Sidon. Alexandre *le Grand* ayant chaſſé de cette ville Straton partiſan de Darius Roi de Perſe, éleva Abdolonyme ſur le thrône. Quelques envieux blâmant le choix qu'il avoit fait, il fit venir le nouveau Roi en ſa préſence; & ayant admiré ſa bonne mine, il lui demanda avec quel eſprit il avoit ſupporté ſa miſére. A quoi Abdolonyme répondit, *Je prie le Ciel que je puiſſe ſupporter de la même façon la grandeur: au reſte mes bras ont fourni à tous mes déſirs, & je n'ai jamais manqué de rien, tant que je n'ai rien poſſedé.* Cette réponſe fit concevoir à Alexandre une ſi grande eſtime de la vertu de ce Prince, qu'outre ſes Etats & les meubles précieux de Straton, il lui fit donner une partie du butin qu'il avoit fait ſur les Perſes, & ajoûta même une des contrées voiſines à ſon Etat. * Quinte-Curce, *l.* 4. Juſtin, *l.* 11. *c.* 10. Diodore de Sicile, qui l'appelle Ballonyme, *l.* 17. *c.* 46. Plutarque, *Oratione ſecunda de Fortuna Alexandri*, lui donne le nom d'Alynome, & le fait Roi de Paphos.

ABDON, ADDON ou JADON, nom que quelques Auteurs donnent à cet homme de Dieu, dont il eſt parlé dans le I. ou III. *livre des Rois*, qui menaça de mort Jéroboam, parce que ce Prince encenſoit & ſacrifioit aux idoles à Béthel, & qui lui prédit que Joſias démoliroit l'autel, & qu'il y immoleroit les Prêtres des faux Dieux. Jéroboam irrité commanda que l'on arrêtât ce Prophéte: ſa main devint ſéche, & ne fut guérie qu'à la priére de cet homme de Dieu. Jéroboam voulant l'engager à recevoir des préſens, & à manger avec lui, l'homme de Dieu refuſa l'un & l'autre, à cauſe de la défenſe expreſſe du Seigneur. Comme il s'en retournoit chez lui, il ſe laiſſa ſurprendre par un faux Prophéte, & mangea avec lui. Dieu, pour le punir de cette desobéïſſance, permit qu'il fût dévoré par un lion; le faux Prophéte l'ayant appris l'alla chercher, le fit apporter à Béthel, & l'enſevelit dans le ſépulchre de ſa famille. Cela arriva la premiére année du régne de Jéroboam, l'an du monde 3061, & avant Jéſus-Chriſt 974. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 13. S. Jérôme.

ABDON, fils de Micha, II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 19. eſt appellé *Achobor*, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 12.

ABDON, ABRAN, Madon, nom d'une ville dans la Tribu d'Aſer, accordée aux Lévites, de la famille de Gerſon. L'on en ignore la véritable ſituation, quoique quelques Géographes la placent, ſans preuve, aux environs de Tyr, à l'Orient de Sarepta. * *Joſué*, *ch.* 21. *v.* 30. Relandi *Paleſtina*.

ABDON, fils d'Illel ou Hillel, de la Tribu d'Ephraïm, né dans la ville de Pharathon ou Pirhathon, fut le douziéme Juge des Iſraëlites, qu'il gouverna pendant huit ans, depuis l'an 2870 du monde, 1165 avant J. C. Il eut quarante fils, & trente petits-fils, qui l'accompagnérent toûjours durant ſa vie, montez ſur ſoixante & dix poulains d'ânesſes: ce qui marque que ce Juge étoit très opulent. Il n'y avoit aucun de ces enfans de morts, lorſqu'Abdon mourut dans un âge fort avancé. Il fut enſeveli à Pharathon, ſur la montagne d'Amalec. * *Juges*, *ch.* 12. *v.* 13. &c. Joſeph. *lib.* 5. *Antiq. Judaïc. c.* 9.

ABDON & SENNE ou SENNEN, qui ſe trouvent dans les Martyrologes au 30 de Juillet, ſont des Saints dont l'hiſtoire n'eſt appuyée ſur aucun monument certain. Elle eſt rapportée dans la premiére partie des Actes de S. Laurent, qui ſont entiérement fabuleux. Il y eſt dit que l'Empereur Déce les prit priſonniers en Perſe; & que les ayant connus pour Chrétiens, il les fit conduire chargez de chaînes à Rome, où ils eurent la tête tranchée en ſa préſence. La fauſſeté de cette hiſtoire paroît en ce que Déce n'a point porté la guerre en Perſe, & que dans les deux ans qu'il a régné, il n'a pas eu même le loiſir de faire un voyage en Orient. Béde, Uſuard, Adon & les autres Auteurs des Martyrologes, ont ſuivi ces Actes, à l'exception de Florus, qui s'eſt contenté de dire, que ces deux Saints étant venus à Rome, y avoient ſouffert le martyre. On tient que leurs corps, qui avoient été enterrez dans la maiſon d'un Soudiacre nommé *Quirin*, furent découverts du tems de Conſtantin *le Grand*, & levez de terre pour être transportez ſur le chemin de Porto, au quartier de l'Ours coëffé; qu'on les mit dans le cimetière de Pontien, qui a depuis été ſouvent appellé de leur nom, & où l'on voit aujourd'hui leurs images avec leur nom: que le Pape Grégoire IV. les fit transferer de là dans l'Egliſe de S. Marc, quoique d'autres prétendent que le Pape Damaſe les avoit donnez à S. Zénobe Evêque de Florence vers l'an 370 ou environ; ce qui ne peut pas être, s'il eſt vrai que les corps de ces deux Saints furent envoyez de Rome à Florence l'an 828, avec celui de S. Tiburce & de pluſieurs autres Martyrs, comme le rapporte Eginhard, & mis dans l'Abbaïe de ſaint Médard de Soiſſons, ſuivant l'hiſtoire qu'en a compoſée le Moine Odilon, au commencement du X ſiécle. Ils ne ſe trouvent plus néanmoins préſentement dans cette Abbaïe, & l'on croit qu'ils ont été brûlez dans le XVI ſiécle par les Proteſtans Reformez. On honoroit ces Saints en France dès le tems de Louis *le Débonnaire*, & à Rome ſur la fin du IV ſiécle. Il y avoit une Egliſe de leur nom à Rome du tems du Pape Adrien I. qui la rétablit vers l'an 780, ſi l'on en croit Anaſtaſe le Bibliothécaire. * *Acta S. Laurentii apud Surium*, 10. *Aug.* Bollandus, *Acta Martii*, *tome* 2. *p.* 27. *Martyrologe* de Florus, d'Uſuard, d'Adon, de S. Jérôme, &c. *Martyrologe Romain* de Baronius. Odilon. Mabillon, *dans le ſiecle IV. part* 1. *Calendrier* dreſſé ſous Charlemagne, *tome* 10. *du Spicilege*. *Ancien Calendrier Romain* rapporté par Bucherius. Areingh, *l.* 2. *c.* 19. & 22. *Le Sacramentaire* de S. Grégoire. *Le Miſſel* de Thomaſius. *Le Calendrier* du P. Fronteau. Du Sauſſay. Tillemont, *tome* 3. *tit. de la perſecution de Déce*, *art.* 11. Baillet, *Vies des SS. du* 30 *Juillet*.

ABD-RABBEHI MOHAMMED, ſurnommé *Al-Cortobi*, Eſpagnol natif de Cordoue, Auteur d'une Grammaire Arabique intitulée, *Erſikat Filogat*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABDUA, riviére d'Italie. *Cherchez* ADDA.

ABDULA, fils d'Almonſtanzer, Calife des Sarazins en Perſe, régna 15 ans & ſix mois, au bout deſquels il fut vaincu & tué par les Tartares conduits par Olacuſan, pour ſe venger de la victoire remportée ſur eux par le pére d'Abdula. Les Tartares, après l'avoir défait, s'emparérent de Bagdet ou Babylone, qui avoit été depuis long-tems le ſiége des Califes. Toute la Perſe fut alors ſous la domination des Tartares, qui leur donnerent de nouveaux Rois, dont le premier fut Ching, ce qui arriva vers l'an 1258. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABDULA, Kan des Tartares, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il ravagea toute la frontiére de Perſe, s'empara d'Heri & de trente-deux autres villes du Khoraſan, entre leſquelles fut Mazed. Il prit néanmoins la fuite, ſachant la venue de Xi Abas Sophi de Perſe; & depuis il revint avec deux cens mille Tartares, & prit Turbeth. Il ne voulut jamais en venir à une bataille déciſive, à laquelle le Perſan tâchoit de l'attirer; mais Abdula répondit qu'il ne vouloit pas changer la coutume de ſes ancêtres. * *Relation* de Dom Juan de Perſia.

ABDULACH, Roi de Fez, de la famille des Béni-Mérinis, très illuſtre parmi les Maures, vivoit dans le XII ſiécle. Il étoit Gouverneur de Fez pour les Almohades; & après avoir pris quelques villes du Royaume de Trémécen, & s'être rendu maître abſolu de Fez, vers l'année 1210, il mit le ſceptre dans ſa maiſon, & étendit fort loin les bornes de ſon Empire.

ABDULACH, Roi de Fez, fut tué par ſes propres Sujets, à cauſe de ſes débauches & de ſa tyrannie, vers l'an de Jéſus-Chriſt 1430, & de l'Hégire 834. Son aſſaſſin, qui fut auſſi ſon ſucceſſeur, étoit un Habitant de Fez appellé le Chérif. Abdulach étoit fils d'Abu-Saïde, qui laiſſa prendre lâchement Ceuta par les Chrétiens, & qui fut aſſaſſiné par ſon Viſir, avec ſix de ſes fils. * Marmol, *liv.* 4. *ch.* 47. & 55.

ABDULASSIS, Gouverneur d'Eſpagne pour les Arabes, établit ſon ſéjour à Séville. Ayant appris la mort de ſon pére Muça, il attira pluſieurs de ſes amis d'Afrique, & ſe fit reconnoître par tout. On croit qu'ayant inutilement fait tous ſes efforts pour chaſſer du païs les Chrétiens, il épouſa la veuve du Roi Rodrigue, qui étoit Africaine. Ce fut elle qui lui conſeilla de prendre la qualité de Roi, & qui lui mit une couronne d'or ſur la tête: mais Abdulaſſis ayant été apperçu avec cet ornement par deux Arabes de condition, ils eurent tellement en horreur une parure défendue par la loi de Mahomet, qu'ils aſſaſſinérent Abdulaſſis & ſa femme dans une Moſquée, vers l'an de Jéſus-Chriſt 723, & de l'Hégire 105. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 12.

ABDULMALIC, ABDELMELIC ou ABDALMALECK, cinquiéme Calife de la race d'Omar, ou des Ommiades. *Voyez* ABDALMALEK.

ABDULMALIC, fils de Marvan, ſeptiéme Calife, ou ſucceſſeur de Mahomet, commença à régner en 687, après avoir gagné la bataille contre Abdalla, qui fut tué dans une Iſle, où la tempête l'avoit jetté pendant qu'il fuyoit en Gréce. Il s'appliqua d'abord à exterminer tout ce qui pouvoit reſter de la famille de Moavia, pére de Jéſid & d'Abdalla, qui avoient régné avant lui; & fit déterrer le corps de Jéſid qu'il brûla, & dont il jetta les cendres dans la riviére. Aben Taamon, qui ſelon quelques-uns étoit frére de Jéſid & d'Abdalla, ſe ſauva en Afrique, & paſſa dans la Barbarie Occidentale, où, comme on ſavoit qu'il étoit de la race des Califes de Syrie, on le reconnut pour Prince. Y ayant établi ſa puiſſance & ſa Secte, il ſe fit appeller *Amir el Moſelémin*, c'eſt à dire, *Empereur des Enfans du ſalut*: & Abdulmalich ne put envoyer une Armée contre lui, parce qu'il étoit occupé à ſe défendre contre Didaco, lequel avoit pris la ville de Damas, & s'alloit faire reconnoître Calife, s'il n'eût été emporté de la peſte qui déſola toute la Syrie. Cependant Muctar, qui s'étoit rendu maître de la Perſe, aſpiroit à l'Empire de tous les Arabes, mais il fut tué dans la bataille qu'il donna contre Abdalla Chef des Sarazins Scénites, c'eſt à dire, *habitans ſous des tentes*. Celui-ci ſe fit appeller Calife de Méſopotamie, & conquit la Perſe, dont il ne jouit pas long-tems: car Abdulmalich l'obligea de chercher une retraite à la Mecque, où il fut pris & tué. Par cette victoire, Abdulmalich ſe vit maître abſolu de l'Arabie, de la Perſe, de la Méſopotamie, & de l'Arménie. L'an 699, il prit Carthage en Afrique, puis Conſtantine, & la plus grande partie de la Mauritanie, où les Arabes ſe fortifiérent tellement contre les troupes de l'Empereur de Conſtantinople, qu'ils s'aſſujettirent toute la Barbarie. En 700, il reconquit l'Arménie, que l'Empereur avoit réduite ſous ſa puiſſance, par la trahiſon des Principaux qui s'étoient revoltez, & avoient maſſacré tous les Arabes qui étoient dans leur Province. Pour punir cette perfidie, il brûla tous les Chefs de la rebellion, dans une grande tour où il les avoit enfermez. Enfin il mourut après avoir régné vint & un an; & ſon fils Gualid lui ſuccéda en 708. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ABDULMALIC, Prince Arabe, s'étant rendu maître du païs que ceux de ſa nation tenoient en Eſpagne, vers l'an de l'Hégire 742, & de Jéſus-Chriſt 1341, paſſa en Afrique pour continuer le ſiége de Tanger. L'ayant priſe il fit main baſſe ſur la plupart des Habitans, & aſſujettit pluſieurs autres villes. Puis ayant ſu qu'Abécl s'étoit fait Roi de Cordoue, il rebrouſſa chemin, & le tua. Il étoit accompagné d'un grand nombre d'Arabes, qui l'avoient ſuivi d'Afrique, leſquels s'habituérent en Eſpagne, & y bâtirent pluſieurs villes. Enſuite il alla aſſiéger Carthagéne, qui tenoit encore pour les Chrétiens; & après l'avoir priſe, il mourut en retournant à Cordoue. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABDULMALIC, ſe fit Caliſe des Arabes en Eſpagne & vainquit Abul-Agek ſon Compétiteur, qui s'étoit emparé de Cordoue: mais Abul-Agek après ſa défaite fit venir un ſi puiſſant ſecours d'Afrique, qu'il fit forcer Abdulmalic par Abdérame un de ſes Capitaines, l'an de Jéſus-Chriſt 1333, & de l'Hégire 734. Abdulmalic eut la tête coupée. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABDULMALIC, fils du Roi de Fez, paſſa en Eſpagne, & débarqua à Algézire pour donner ſecours au Roi de Grenade, contre les Princes Chrétiens de Caſtille & de Léon, dont il ſe fit appeller Roi. Il s'empara d'Oran, & après d'autres exploits il fut rappellé par ſon pére, qui avoit guerre contre le Roi de Trémecen, & qui ayant conquis ce Royaume avec celui de Tunis, devint un des plus puiſſans Princes qui ayent regné en Afrique. Au retour de ſes conquêtes, Abdulmalic repaſſa en Eſpagne: mais après quelques desavantages il fut ſurpris par les Chrétiens dans une attaque, avant que d'avoir le tems de monter à cheval. Il ſe ſauva à pié; & craignant d'être reconnu, il ſe cacha dans des ronces, où ſe voyant découvert, il contrefit en vain le mort: car un Chrétien en paſſant lui donna deux coups de lance, dont il mourut l'an 1339 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hegire 740. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 18.

ABDULMALIC, frére de Mulei Haſcen, ſe rendit maître du Royaume de Tunis vers l'an de Jéſus-Chriſt 1546, & de l'Hégire 953, & en chaſſa ſon neveu, qu'il fit aveugler avec un baſſin ardent, pour le punir de la barbarie qu'il avoit eue de faire ſouffrir la même peine à Mulei Haſcen ſon pére. Abdulmalic ne régna que trente-ſix jours. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 6.

ABDULMIC. *Voyez l'Article d'*ABEN-TAAMON.

ABDULMUMEN, de la Secte des Almohades ou Mohavédites, étoit fils d'un Potier de terre, ou, ſelon d'autres, du Bérebére Abdalla. Ce dernier s'étant ſoulevé contre Abraham Roi de Maroc, fit marcher contre lui Abdul-Mumen, lequel défit ce malheureux Prince, & envoya ſa tête à Abdalla, qui mourut peu de tems après. Alors les Almohades élûrent pour Roi en 1121, leur Général Abdul-Mumen, qui prit le titre d'Amir-el-memunim, (d'où l'on a fait Miramolin) nom qu'Abu-Téchifien avoit pris le premier. Incontinent après ſon élection, il prit d'aſſaut la ville de Maroc, & ſe ſaiſit d'Iſaac fils d'Abraham, ſucceſſeur de la Couronne, qu'il étrangla de ſes propres mains. Et parce qu'il avoit juré qu'il ne quitteroit point cette ville qu'il ne l'eût priſe & criblée, il fit réduire une bonne partie des maiſons en poudre, pour la paſſer par le crible. Il fit auſſi démolir le palais des Rois & les Mosquées, pour ne laiſſer aucune mémoire de leur Fondateur; & porta les choſes juſqu'au point, qu'il fit exterminer ce qui en reſtoit de ſa connoiſſance, ou de celle de ſes Officiers. Ainſi après avoir éteint autant qu'il le put toute la race des Almoravides dans l'Afrique, il ſe rendit maître d'une grande partie du païs, & étendit ſon Empire juſqu'à Tripoli, & ſur toutes les Provinces voiſines des Almoravides. Il fit rebâtir de ſomptueux édifices, auſquels il donna de nouveaux noms. Mais les Vicerois & les Gouverneurs ne voulurent point ſe ſoumettre aux Almohades; ſi bien qu'il s'éleva pluſieurs petits Souverains. Il y avoit des Rois à Alger, à Trémécen, à Tenez, à Tunis, à Tripoli, & en d'autres villes: & outre ceux-là, les Africains des montagnes élûrent des Seigneurs particuliers. Néanmoins Abdul-Mumen s'étant rendu maître de Maroc & de Fez, le fut auſſi en peu de tems de toute la Mauritanie Tingitane, & conquit peu à peu les Royaumes de Tunis & de Trémécen. Cependant la puiſſance des Arabes ſubſiſta toûjours dans une partie du Royaume de Tunis, juſqu'au tems de Jacob Almanſor, quatriéme Roi des Almohades. En l'an 1163 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 558, Abdulmumen mourut, prêt de paſſer en Eſpagne, deſſein qui fut exécuté par ſon fils Joſeph II. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. *ch.* 34.

ABDULUATES, nom d'un ancien peuple originaire d'Afrique, qui ſubſiſta longtems dans le Royaume de Trémécen. Ses Rois, qui avoient été chaſſez par les Romains, furent depuis remis ſur le thrône à la faveur des Goths, juſqu'à ce que les ſucceſſeurs de Mahomet s'emparérent de l'Afrique. Alors s'étant rétablis par leurs propres forces, ils regnérent longtems, & s'étendirent plus loin, après avoir chaſſé les Abdérames de toute l'Afrique, l'an de Jéſus-Chriſt 996, & de l'Hégire 386. On appella pour lors *Abduluates*, ceux de ce peuple qui étoient de la famille des Magraoas. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 28. & *liv.* 5. *ch.* 11.

ABDUN ou EBN-ABDUN, eſt le même qu'*Abdallah-al Adib al Raini*, mort l'an 299 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 911, Auteur de *Eetetal Abi Hamifah*. C'eſt un livre qui critique pluſieurs points de la doctrine du célébre Docteur *Abou Hamifah*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDUN, ou *Ebn-Abdun Abdallah al Hatemi*, Auteur d'un livre intitulé *Adab al hokama*, c'eſt à dire, *des mœurs & des maniéres des Philoſophes & des Médecins*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDUN, ou *Ebn-Abdun Abou Mohammed Abdalhamid*, ou *Abdalmagid*, Auteur d'un Commentaire Arabe ſur le Poëme intitulé *Al-Baſamah*. Il a auſſi compoſé un Poëme fort connu, ſous le nom d'*Abdunia*, qui a été commenté par *Abdalmalek*, fils d'*Abdallah al Hadhrami al Sabri*, originaire de l'Adramyténe, & natif de Ceuta en Mauritanie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDUS, Eunuque Parthe, complice de la conſpiration de Sinnacés contre Artaban, pour faire revenir Phraate de Rome, & le remettre ſur le thrône à la place d'Artaban; mais il fut invité par ce Prince à un feſtin, dans lequel on lui donna du poiſon dont il mourut. * Tacite, *liv.* 6. *Annal. ch.* 31. & 32.

ABE.

ABE'A. *Cherchez* ABE'E.

ABE'AC, Roi des Sirques, peuples qui ſont au-delà du mont Caucaſe. * Strabon, *l.* 11.

ABEATES, peuples d'Achaïe proche des Aliphiréens & des Pyrgiens. * Pline, *liv.* 4. *ch.* 6.

ABE'CI, Maure d'Eſpagne, ſe mit ſur le thrône de Cordoue en l'abſence d'Abdulmalic qui en étoit Roi. Il fit beaucoup de maux au païs, & ſe fit appeller Amir-el-Moſelemin, d'où naquit la guerre des Grands en Eſpagne, parce que tout ce qu'il y avoit d'illuſtre y entra. Son Compétiteur qui alloit en Afrique, ayant rebrouſſé chemin, l'attaqua & le tua. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABECOUR, Abbaïe de l'Ordre de Prémontré, au Diocéſe de Chartres, en Beauce, Province de France, fut fondée en l'an 1180, par Guaſcon de Piſciaco, grand Seigneur du païs, & beau-frére de Burchard de Montmorency, dont il épouſa la ſœur Alix. * Davity, *tome* 5.

ABEDNEGO. *Voyez* ABDENAGO.

ABE'E, ABA ou ABEA, ville de la Phocide en Gréce, fut autrefois fameuſe par les oracles qu'Apollon rendoit dans un de ſes Temples, duquel ce Dieu emprunta le ſurnom d'*Abæus*. Xerxès Roi de Perſe brûla cette ville avec le Temple d'Apollon, la premiére année de la LXXV Olympiade, quatre cens quatre-vints ans avant Jéſus-Chriſt. Depuis, Philippe Roi de Macédoine ruina les villes de la Phocide, parce que les Phocéens avoient pillé le Temple d'Apollon à Delphes, ſous la conduite de Philoméius, & épargna celle d'Abée, dont les Citoyens n'avoient point eu de part à ce ſacrilége. Le peuple de cette ville, que l'on nommoit *Abantes*, paſſa dans l'Iſle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont, & lui donna le nom d'*Abantis*. * Juſtin, *liv.* 8. Pauſanias, *liv.* 10. &c. Strabon, *liv.* 9. *Cherchez* ABANTES.

ABE'E, que d'autres nomment *Hira*, *Thuria*, & *Æpea*, ville du Péloponnéſe, ſur le Golfe Meſſéniaque, dit aujourd'hui *le Golfe de Coron*. Quelques Auteurs placent mal à propos dans cette ville le Temple d'Apollon brûlé par Xerxès, dont nous venons de parler dans l'Article précédent. Cette derniére ville eſt appellée *Æpea* par Strabon, qui a peine à décider quel eſt ſon ancien nom. Pauſanias ne cite qu'une ville appellée *Abia* ſur le Golfe Meſſéniaque. * Pauſanias, *in Meſſeniacis*. Strabon, *liv.* 8. Molétius dit que le nom d'Abée eſt à préſent changé en celui de *Cbiores*. Sophien la nomme *Calamata*. * Pline, *liv.* 1. *ch.* 6. Baudrand.

* ABEELE, ancienne Seigneurie dans l'Iſle de Walcheren en Zélande, entre Middelbourg & Fleſſingue. Elle eut autrefois ſes propres Seigneurs, mais depuis elle eſt devenue partie de la Seigneurie d'Ooſterſouburg. * Smallegang, *Kronyk van Zeeland*, *p.* 664. & 665.

* ABEELE, ancienne famille noble, originaire de Hainaut, & qui a pris ſon nom de la Seigneurie d'Abeele. Il en eſt fait mention dans la *Chronique de Zelande*, p. 525. où elle parle d'un certain Henri d'Abeele, qui fut Bourguemeſtre de Ziriczée en l'an 1401.

ABEILLE, inſecte volant, groſſe mouche, qui a un aiguillon fort piquant, & qui fait le miel & la cire. Swammerdam en fait la deſcription, auſſi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui ſont les mâles. A l'égard des abeilles qui font le miel, qu'il appelle *apes operarie*, il dit qu'on ne peut découvrir ſi elles ſont mâles ou femelles: mais dans le *Roi* & dans les *bourdons* les parties qui ſervent à la génération ſont très perceptibles. Le Roi des abeilles eſt femelle, & ſelon la remarque des Naturaliſtes, jette environ ſix mille œufs par an. Il eſt deux fois plus gros que les autres abeilles: il a les ailes courtes, les jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front, qui lui ſert de diadéme & de couronne. Pline dit que le *Roi* des abeilles n'a point d'aiguillon. Quelques-uns prétendent qu'on remarque parmi les abeilles une eſpéce de République, où il y a une régularité & une ſubordination admirable; qu'on y voit une diſtribution bien réglée des emplois, un ordre & un concert auſſi parfait qu'entre des eſprits qui conſpirent à l'exécution d'un même deſſein: mais ſouvent on ſe répréſente des perfections, là où il n'y en a point. L'hiſtoire des abeilles, de même que preſque toutes les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle, eſt encore bien imparfaite. Ce que Virgile dit que les piquures des abeilles leur coutent la vie, parce qu'elles laiſſent leur aiguillon dans la playe, *animas in vulnere ponunt*, n'eſt point véritable, & les Naturaliſtes n'en demeurent pas d'accord. C'eſt le ſeul inſecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, *liv.* 11: en quoi il ſe trompe, car il devoit du moins ajoûter le ver à ſoye. Il raconte touchant l'œconomie des abeilles, auſſi bien que Mathiole, pluſieurs merveilles, qui ſont telles, que le Philoſophe Ariſtomaque employa ſoixante ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent que l'on peut faire des abeilles par art. Lorſqu'on tue un bœuf en été, & qu'on l'enferme dans une chambre baſſe bien cloſe, pour le laiſſer pourrir dans ſon cuir, ils prétendent qu'au bout de 45 jours il en ſort une infinité d'abeilles. Mais c'eſt une invention qui n'eſt ſoutenue par aucune expérience. Les abeilles, comme tous les autres animaux, ſont formées d'œufs: le concours fortuit des parties de la matiére ne les ſauroit produire. Les principaux des Anciens qui ont parlé des abeilles, ſont Ariſtote, Hyginus, Virgile, Celſe, Marc Varron; & parmi les Modernes, Aldrovandus, Swammerdam, Jonſton.

ABEIN, lieu en France renommé pour ſes bains, au voiſinage d'Iſſoudun, dans la Province de Berri. * Davity, *au volume de la France*.

ABEL, dont le nom signifie *affliction*, étoit le second fils d'Adam & le cadet de Caïn. D'autres l'appellent aussi *Habel*, *Ebel*, & *Eebel*. Caïn s'appliqua à l'Agriculture, & Abel fut pasteur de troupeaux. Il arriva longtems après, que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre, & qu'Abel offrit aussi des prémices de son troupeau, c'est à dire, des premiers-nez, & des plus gras. Le Seigneur regarda d'un œil favorable Abel & son offrande, & ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert: ce qui irrita tellement le dernier, qu'il s'éleva contre son frére & le tua. C'est tout ce que Moïse nous apprend de cette Histoire; mais la curiosité de l'esprit humain a donné lieu de faire sur ce sujet plusieurs questions. On demande premierement quelle sorte de sacrifice Caïn & Abel offrirent. L'Ecriture marque que Caïn offrit *des fruits de la terre*, & qu'Abel offrit *les premiers-nez de son troupeau & de leur graisse*: mais les mots Hébreux se peuvent traduire *des prémices & du lait*. En effet le mot de *Cheleb*, qui est traduit en cet endroit par *la graisse*, est rendu en d'autres endroits dans la Version des Septante par celui de *lait*. Ceux qui expliquent ainsi cet endroit de la Genése, remarquent que comme on ne doit offrir à Dieu que les choses qui sont en usage parmi les hommes, ceux de ce tems-là ne mangeant point d'animaux, il n'y a pas d'apparence qu'ils en ayent offert au Seigneur: outre que la coutume de n'offrir que des fruits de la terre, du lait, de la laine, des herbes, des fleurs, de la farine, du miel, est non seulement la plus ancienne & la plus simple, mais aussi celle qui a duré le plus longtems dans le monde. Pline, dans la préface de son Histoire Naturelle, remarque qu'encore de son tems, elle étoit en usage parmi plusieurs peuples. *Verum*, dit-il, *& Dîis lacte rustici, multaque gentes supplicant, & mola tantum salsa luant.* On peut encore voir Platon, *l.* 6. *de Leg.* Porphyre, *apud Euseb. Prap. l.* 4. Arnobe, *l.* 7. Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 369. & 370.

Lacte mero Veteres usi narrantur, & herbis,
Sponte sua si quas Terra ferebat...

Cependant toutes les Versions & les Interprétes conviennent qu'Abel offrit les premiers-nez de son troupeau: & ce qui est dit ensuite, qu'il offrit de leur graisse, est un Hébraïsme, pour signifier qu'il offrit des plus gras & des meilleurs; car les Hébreux, pour signifier la bonté & l'excellence d'une chose, se servent de cette épithéte: ainsi la graisse du froment, *adeps frumenti*, signifie le meilleur blé. Il est incertain si Abel offrit la victime entiére, ou seulement une partie; si ce fut un sacrifice de paix, ou un holocauste. Les Talmudistes assurent que ce fut un holocauste.

On demande en second lieu, quelle fut la raison pour laquelle Dieu agréa le sacrifice d'Abel, & rejetta l'offrande de Caïn. Plusieurs croyent que ce fut parce que Caïn n'offroit que ce qu'il avoit de plus vil & de plus méprisable, ce qui paroit désigné par ces paroles, *de fructibus terra*: au lieu qu'Abel offroit les premiers-nez & les plus gras de son troupeau. On peut appuyer ce sentiment sur la Version des Septante, qui porte *ch.* 4. *v.* 7. *Si vous avez bien offert, & que vous n'ayez pas bien partagé, vous avez pêché.* Ce que l'on croit avoir rapport au partage que Caïn avoit fait des fruits, dont il n'avoit offert que la moindre portion au Seigneur. Saint Paul dans l'Epitre aux Hébreux nous assure que ce fut la foi d'Abel, qui rendit son offrande préférable à celle de Caïn. *Ce fut*, dit-il, *par la foi qu'Abel offrit une plus excellente*, ou selon la force du texte Grec, *une plus abondante offrande au Seigneur.* Voilà la véritable raison & la plus naturelle.

On demande en troisiéme lieu, de quelle maniére Dieu fit connoître qu'il agréoit les offrandes d'Abel, & qu'il rejettoit celles de Caïn. On croit communément qu'un feu du ciel tomba sur les victimes offertes par Abel, & qu'il ne parut rien de semblable sur les offrandes de Caïn. S. Jérôme a rapporté cette Tradition des Juifs, & la confirme par la Version de Théodotion, qui porte que Dieu consuma par le feu le sacrifice d'Abel, & non celui de Caïn. Cette opinion a été suivie par la plupart des Péres de l'Eglise & des Commentateurs de l'Ecriture. Quoique cela ne soit pas exprimé dans la Genése, les autres occasions où Dieu a témoigné par ce signe qu'il agréoit des sacrifices, ont donné lieu à cette conjecture. C'est ainsi que le sacrifice offert à la consécration d'Aaron fut consumé par un feu céleste: la même faveur fut accordée à Gédéon, à David & à Salomon dans quelques-uns de leurs sacrifices. Elle est certainement plus vraisemblable que ce que quelques-uns ont imaginé, qu'un lion parut au milieu des flammes sur le sacrifice d'Abel. Mais après tout, ce n'est qu'une conjecture, qui n'est point appuyée sur les Livres saints. Peut-être la différence dont Dieu recevoit ces offrandes, ne fut-elle connue que par la prospérité de l'un, & le peu de succès de l'autre. C'est apparemment ce qui chagrina si fort Caïn, qu'il en conçut une animosité cruelle contre son frére, qui le porta à le faire sortir dans un champ pour le tuer. Après cela il est inutile d'examiner quel fut le sujet de leur querelle. Le Targum leur fait tenir une dispute sur la Religion. Eutychius Patriarche d'Alexandrie, dans ses Annales, rapporte sur leur différent une histoire tout à fait fabuleuse. Il dit qu'Eve enfanta avec Caïn une fille nommée *Afrune*, & avec Abel une fille nommée *Owain*: Qu'Adam ayant destiné Owain à Caïn, & Afrune à Abel, Caïn qui aimoit Afrune, se défit de son frére, afin de pouvoir épouser Afrune, parce que le sacrifice qui devoit décider de leur sort, avoit été favorable à Abel. C'est une fable des Rabbins, qu'Eutychius a copiée; & il paroit par le texte, que la seule cause de l'animosité de Caïn contre son frére Abel fut la préférence que Dieu avoit faite du sacrifice de ce dernier.

On demande encore de quelle maniére Caïn commit cet abominable fratricide. Ce fut d'un coup de pierre, selon quelques-uns; d'autres disent qu'il déchira son frére à belles dents; d'autres, qu'il le tua avec une mâchoire d'âne; quelques-uns lui mettent une fourche en main; saint Chrysostome une épée; saint Irénée une faulx; & Prudence un rateau. Ce sont toutes conjectures frivoles. La seule chose que nous apprend l'Ecriture, c'est qu'il mourut d'effusion de sang.

On ne convient pas de l'âge qu'avoit Abel, quand il mourut, & il est impossible de le savoir, parce que le tems de sa naissance n'est point marqué dans l'Ecriture Sainte; cependant quelques-uns veulent que Caïn soit né la premiére année du monde, & Abel la seconde. Quelques Rabbins les font fréres jumeaux. Le tems de la mort d'Abel paroit plus certain; car quoique l'Ecriture ne marque point précisément l'année qu'il fut tué, elle remarque que sa mére ayant depuis sa mort enfanté Seth, dit en le mettant au monde, *Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel que Caïn a tué.* Cela fait voir visiblement que la mort d'Abel étoit toute récente, puisque la naissance de Seth étoit une consolation pour la mére. Or l'année de la naissance de Seth est marquée à l'an 130 du monde, 3995 avant Jésus-Christ, le 809 de la Période Julienne. Jésus-Christ donne à Abel la qualité de premier Juste dont le sang a été répandu; la mort qu'Abel a soufferte étant innocent, lui peut aussi mériter celle de Martyr. Mais on ne voit pas sur quoi est fondée l'opinion de quelques Péres, qui ont assuré qu'il étoit mort vierge: au contraire il est vraisemblable qu'Abel ayant vécu 128 ans, dans un tems où il étoit nécessaire de multiplier le genre humain, a eu une femme & des enfans. Quoiqu'Abel mérite autant qu'aucun autre des Patriarches d'être mis au rang des Saints, & que son offrande soit alléguée dans le Canon de la Messe avec les sacrifices d'Abraham & de Melchisédech, on ne voit pas que dans l'ancienne Eglise on ait célébré sa mémoire. Les Grecs, qui ont honoré par des fêtes particuliéres les Patriarches & les Prophétes, n'ont point mis Abel en ce rang, & son nom ne paroit dans aucun des Martyrologes Latins avant le X siécle, ni même dans le nouveau Martyrologe Romain. Cependant il y a longtems qu'on l'invoque dans les Litanies dressées pour la recommandation de l'ame des mourans. Quelques Martyrologes ont fait mémoire de lui au 25 de Mars, comme ayant été la figure de Jésus-Christ mourant, dont les Anciens avoient fixé la mort en ce jour: il est mis au second jour de Janvier dans le Calendrier Julien. Pierre de Natalibus l'a fixée au 30 de Juillet. * Genése, *ch.* 4. Saint Jérôme, *Tradit. Hebraic. in Genes.* Eutychius Patriarch. Alexand. *in Annal.* Pererius & les autres Commentateurs, *in Genes.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testament.* République des Lettres, d'Avril 1710. *p.* 431.

* ABEL, Roi de Dannemark, fils de Waldemar II, & frére d'Eric VI, qui comme aîné succéda à son pére en 1241. Abel eut du vivant de son pére le Duché de Sleeswyk; mais comme après la mort de Waldemar, il vouloit le posséder en Souveraineté, il s'engagea dans une guerre avec son frére Eric, qui l'obligea à reconnoître ce Duché pour un fief de sa Couronne. Mais dans la suite, Eric étant en guerre avec le Comte de Holstein frere de la femme d'Abel, il lui rendit une visite à Sleeswyk. Abel profitant de l'occasion, le fit prisonnier, & consentit à le faire assassiner par quelques Mécontens, qui jettérent ensuite son corps dans la riviére de Sley. Là-dessus, Abel s'empara du thrône: mais il ne jouit pas long-tems des honneurs de la royauté, ayant été tué deux ans après en 1252, dans la guerre qu'il avoit avec les Frisons. En mourant il laissa deux fils qu'il avoit eus de Mathilde, fille d'Adolphe IV. Comte de Holstein, savoir Waldemar & Eric, qui devinrent Ducs de Sleeswyk. Après sa mort, sa femme accoucha d'un fils qui s'appella Abel comme son pére, & qui eut Schwinborg & quelques autres Terres pour son patrimoine: mais Christophle frére d'Abel monta après lui sur le thrône. Le peuple croit à Sleeswyk qu'Abel, comme meurtrier de son frére, n'avoit point après la mort de repos dans l'Eglise où il est enterré, témoins les spectres qui y revenoient toutes les nuits; qu'à cause de cela on l'a déterré & jetté dans un marais d'une forêt voisine; & qu'on a fermé & bouché son tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantz, *Metrop. l.* 8. Huitfeld, *Chron. Danic.* Pontani *Hist. Danica*, *l.* 7. Meursii *Rer. Dan. l.* 2. Beringii *Herus Danicus.*

ABEL, fils posthume du précédent. *Voyez* ABEL Roi de Dannemark.

ABEL-BETH-MAHACA ou ABEL-MAHACA. *Voyez* ABELA.

ABEL-MACHA ou ABEL-MAHACA. *Voyez* ABELA.

ABELA, ABEL, ABEL-BETH-MAHACA, ABEL-MAHACA, ABEL-MACHA, ABEL-MAÏM & ABEL-MAHACA, ville située au milieu de la Tribu de Nephtali. Cette ville n'étoit pas tant illustre par ses fortifications qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui la délivra d'un grand siége & de sa ruïne, qui remit ses Habitans dans les bonnes graces du Roi, & qui la délivra du dernier malheur. Voici comment la chose arriva. David étant retourné victorieux de la bataille qu'il donna à son fils Absalom, & voyant les Rebelles ou dissipez ou remis dans leur devoir, crut qu'il n'y avoit plus rien à appréhender; lorsqu'un nommé Séba, fils de Bochri, Bichri, ou Bicri, de la Tribu de Benjamin, homme très dangereux & perfide, fit encore revolter les Tribus contre ce Prince, à la reserve de celle de Juda, fonna de la trompette, qui est le signal d'une guerre ouverte & déclarée, & vint s'enfermer en cette ville, à dessein d'y faire périr l'Armée Royale. David, qui vit les suites pernicieuses que cette revolte pouvoit avoir, ne lui donna pas le tems de se fortifier, & le fit suivre de près par toutes les troupes, dont Joab étoit le Général. Le siége fut mis devant Abéla; & comme les Habitans eurent refusé à Joab l'entrée de leur ville, ou de lui remettre le Rebelle, il commença

de faire le dégât dans la campagne, menaça de faire tout paſſer par le fil de l'epée, & de ne laiſſer pierre ſur pierre dans cette grande ville, s'ils s'opiniâtroient à la défendre. Ces menaces auroient eu leur effet, ſi une femme de grand eſprit, voyant le péril où les Habitans s'étoient engagez par leur imprudence, & pouſſée de l'amour de ſa patrie, ne fût montée ſur la muraille, & n'eût demandé à la garde la plus avancée des aſſiégeans de lui faire parler à Joab. Ce Général s'étant avancé, elle lui demanda pourquoi le Roi employoit une puiſſante Armée pour les détruire, lui qui ne devoit porter les armes que pour leur défenſe. Joab répondit, que le Roi n'en vouloit aux Habitans que parce qu'ils donnoient retraite dans leur ville au Rebelle Séba; & que ſi l'on vouloit le lui remettre entre les mains, il léveroit incontinent le ſiége, & les délivreroit de la miſére où ils étoient réduits. Cette femme le ſupplia de ſe donner un peu de patience, & lui dit que dans un moment les choſes tourneroient d'une autre maniére qu'il ne ſe promettoit. Enſuite étant retournée dans la ville, & ayant fait aſſembler les Habitans, elle leur repréſenta ſi bien le tort qu'ils ſe faiſoient de protéger un traître contre le Roi, & d'être à la veille de périr avec leurs femmes & leurs enfans pour l'amour d'un méchant homme que même ils ne connoiſſoient pas, qu'enfin elle les porta à ſe ſaiſir de la perſonne de Séba, & à lui couper la tête, qu'ils jettérent dans le camp de Joab, qui ſurpris & ravi tout enſemble de cette action, leva incontinent le ſiége. Ce fut l'an du monde 3013, & 1022 avant Jéſus-Chriſt. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 20. Cette ville fut détruite vers l'an 3095 du monde, 940 avant Jéſus-Chriſt, par Bénadad Roi de Syrie, fils de Tabermon ou Tabrimmon, qui vint au ſecours d'Aſa Roi de Juda, contre Baaſa Roi d'Iſraël. I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20.

ABELARD. *Cherchez* ABAILARD.

* ABELE, (Chriſtophle Comte d') Seigneur de Hakking, Schillerau, Wintersbach & Engeiſtig, Préſident du Conſeil Aulique, célébre Miniſtre d'Etat, étoit Autrichien de naiſſance & fils de Chriſtophle d'Abele, dont les Ancêtres furent anoblis, en 1547, par l'Empereur Charles-*Quint*. Sous Ferdinand III. & Léopold il fut Conſeiller Aulique, Membre de la Chambre du Commerce, Secretaire du Conſeil Privé, & Référendaire de tous les païs d'Autriche. En l'an 1665, le 3 Nov. il fut fait Chevalier de l'Empire, avec la qualité de Seigneur de Hakking, enſuite Baron, & enfin Comte. Il fut employé par l'Empereur dans les négociations les plus importantes. En 1671, il fut un des Juges des trois Comtes Sérini, Frangipani & Tettenbach; & Commiſſaire lorſque le dernier fut exécuté à Gratz le premier Dec. de la même année. En 1674, il s'aſſura du Grand-Maître-d'Hôtel de l'Empereur & fit l'examen de ſes papiers. En 1680, il fit tant, qu'on ôta au Préſident du Conſeil Aulique la charge dont il étoit revêtu, qu'il l'obtint pour lui-même, & que l'année ſuivante, le 26 Avril, il en fut mis en poſſeſſion par le Grand-Maréchal. Il poſſéda cet emploi juſques à l'an 1683, dans lequel il le réſigna, pour être conféré au Comte André de Roſenberg. Depuis cela, il ne laiſſa pas d'être employé en pluſieurs Ambaſſades, & particuliérement comme Plénipotentiaire conjointement avec le Duc de Lorraine, pour appaiſer les troubles de Hongrie. Alors il fut envoyé à Presbourg pour y publier une amniſtie, & pour aſſurer les Hongrois de la conſervation de leurs priviléges. Il mourut enfin le 12 Oct. de l'année 1685. En l'an 1668, lorſqu'il étoit encore Référendaire, il publia un livre *in folio* pour la défenſe des droits de la Maiſon d'Autriche contre l'Evêque de Bamberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ABELE, (Matthias) frére du précédent, Seigneur de Lilienberg, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Comte Palatin, publia en 1661 un Ouvrage touchant la Pratique du Droit, en deux tomes. En 1668, & dans les années ſuivantes, il donna au jour en cinq tomes un autre livre qui a pour titre *Kunſtlich Verwirrung*, qui a été imprimé pluſieurs fois, & qui a été traduit en François, en Anglois, & en Hollandois. L'Empereur Léopold ſe plaiſoit à la lecture de cet Ouvrage. Il a été Conſeiller & Hiſtoriographe de l'Empereur. Il fut auſſi Membre d'une Société qui s'étoit autrefois formée en Allemagne pour la langue Allemande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABELFEDA & ABELPHEDA. *Voyez* ABULFEDA.

ABELI. *Voyez* ABELLI.

* ABELIA, ville dans les Indes, au rapport de Zonaras. * Hofmanni *Lex. Univ.*

ABE'LIENS, ABELONIENS, ABE'LITES, ABELONITES & ABE'LOÏTES, Secte d'Hérétiques, qui s'établirent d'abord proche d'Hippone en Afrique. Cette Secte ne ſouffroit point que l'homme fût ſeul; il falloit qu'il eût une aide ſemblable à lui; mais il ne lui étoit pas permis de s'unir corporellement avec ſa femme. Ces Hérétiques régloient le mariage ſur le pié du paradis terreſtre, prétendant qu'il n'y a eu entre Adam & Eve qu'une union de cœur. Ils ſe régloient auſſi ſur l'exemple d'Abel, qu'ils prétendoient avoir été marié ſans néanmoins avoir jamais connu ſa femme. C'étoit de lui que leur Secte avoit pris ſon nom. Lorſqu'un homme & une femme étoient entrez dans leur Secte, ils adoptoient deux enfans, un garçon & une fille, qui ſuccédoient à leurs biens, & qui ſe marioient; à condition de ne point avoir d'enfans de leur mariage, mais d'en adopter deux qui fuſſent de différent ſexe. Ils ne manquoient pas de trouver de pauvres gens dans le voiſinage qui leur fourniſſoient des enfans à adopter. Voilà ce que ſaint Auguſtin nous en apprend; & comme il eſt preſque le ſeul qui en parle, il y a apparence que cette Secte ne fut connue qu'en peu d'endroits, & qu'elle ne dura pas longtems. Saint Auguſtin dit que de ſon tems il n'y avoit plus perſonne de cette Secte; & que tous ceux qui en avoient ſuivi les erreurs, & qui ſe réduiſoient aux Habitans d'un ſeul village, s'étoient réünis à l'Egliſe. On croit qu'elle commença ſous l'Empire d'Arcadius, & qu'elle finit ſous celui de Théodoſe *le Jeune*. * Auguſtinus, *de Hæreſ. c.* 87. Bayle, *Dict. Critiq.*

ABE'LIMATES, peuple d'Italie. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 11.

ABE'LITES. *Voyez* ABE'LIENS.

* ABEL-KERAMIM, ou *la plaine des vignes*, eſt le nom du lieu où Jephthé défit les Ammonites. *Juges*, *ch.* 11. *v.* 33. S. Jérôme dit que ç'a été une ville qu'il appelle *Abela*, & qui de ſon tems étoit encore un bourg, à deux petites lieues de Philadelphie.

ABELLA, ville de la Campanie, ſelon Ptolomée & Strabon. Virgile en fait mention dans l'*Enéide*, *l.* 7. *v.* 740.

Et quos malifera deſpectant mœnia Abella.

Il y en a qui prétendent, mais mal à propos, qu'il faut lire *Bella* au lieu d'*Abella*. Sillus Italicus en parle auſſi dans ſon Poëme de la ſeconde Guerre Punique,

Surrentum & pauper ſalci Cerealis Abella.

Juſtin, *liv.* 20, dit que ceux d'Abelle & de Nole ſont une Colonie des Chalcidiens. Servius rapporte ſur le vers de Virgile cité ci-deſſus, qu'il y en a qui diſent qu'elle a été bâtie par le Roi Muranus dont elle fut appellée *Mœra*, mais qu'enſuite elle fut nommée *Abella*: que d'autres prétendent que la nonchalance du peuple & ſon peu d'expérience dans la guerre lui a fait donner le nom d'*Abella*, compoſé de *bellum* qui ſignifie *guerre*, & de l'*a* privatif ou négatif des Grecs. Ambroiſe Léon qui a fait trois livres ſur cette ville, qui étoit ſa patrie, dit que les Grecs l'appelloient Ἄβελλα, parce qu'elle étoit expoſée aux coups de vent, & que les Latins, pour adoucir ce nom, y ont ajoûté un *b*. Ce *b* a été changé en *v*, & on l'appelle vulgairement *Avella*, d'où eſt venu le nom d'*Avelines*, qui ſont une eſpéce de noiſettes très bonnes qui croiſſent dans ſon territoire, ſelon Macrobe dans ſes *Saturnales*, *l.* 2. *c.* 14. *Voyez* AVELLA.

* ABELLA, Riviére de Pologne dans la Samogitie, qui ſe rend dans la riviére de Niewaza dans l'endroit où eſt ſituée la ville de Kicidani.

* ABELLA, nom de la montagne ſur laquelle eſt ſituée la ville d'*Abella*. * Taubman, *ſur le* 740 *vers du* 7. *l. de l'Enéide*.

* ABELLA, lieu dans les Indes, ſelon Zonaras. * Hofm. *Lex. Univ.*

ABELLA pour ABILA. *Voyez* ABILA du mont Liban.

ABELLABA. *Voyez* APPLEBY.

ABELLI, (Antoine) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & Docteur en l'Univerſité de Paris dans le XVI ſiécle, fut Abbé de Notre-Dame de Livri en l'Aunoi, & Confeſſeur de la Reine Catherine de Médicis. Il fit imprimer à Paris, en 1582, des Sermons ſur les Lamentations de Jérémie. C'eſt ainſi qu'en parlent la Croix du Maine & du Verdier. On trouve dans l'acte de ſerment que l'Univerſité prêta à Henri IV l'an 1594, rapporté par M. de Launoi dans ſon Hiſtoire du Collége de Navarre, *tome* 1. *ch.* 7. *p.* 372, un François Abelli, Abbé d'Ivri, Prédicateur & Aumônier du Roi, qui eſt différent d'Abelli.

ABELLI, (Louis) Pariſien, Docteur en Théologie, mais non de la Faculté de Paris, Evêque & Comte de Rhodez, fut nommé à cet Evêché, lorſque M. de Péréfixe paſſa à l'Archevêché de Paris. Il le quitta pour venir finir ſes jours à ſaint Lazare, où il mourut le 4 d'Octobre 1691, âgé de 88 ans. Il a compoſé une Théologie ſous le titre de *Medulla theologica*, qui lui a fait donner par M. Deſpreaux dans ſon Lutrin l'épithéte de *moëlleux*, *chant* 4. *v.* 192; des *Méditations*; *la Vie de M. Vincent de Paul*, Inſtituteur & premier Supérieur général des Péres de la Miſſion, dits de S. Lazare; un livre ſur les Principes de la Morale Chrétienne; un autre ſur les Héréſies; un ſur les Traditions de l'Egliſe; & un autre touchant le culte de la Vierge. * *Mémoires du tems.*

Ce dernier livre contenoit des maximes ſur le culte de la Vierge, bien contraires à celles de l'Auteur des Avis ſalutaires de la ſainte Vierge à ſes Dévots indiſcrets, que cet Evêque combattoit, & qui fut ſoutenu par M. de Choiſeuil du Pleſſis-Pralin, Evêque de Tournay. Ce dernier Ouvrage, imprimé pour la ſeconde fois à Paris l'an 1675, fit un grand plaiſir aux Proteſtans, parce qu'il leur fournit de bonnes armes contre les Convertiſſeurs, qui vouloient leur faire accroire, que s'il y avoit quelque choſe d'exceſſif dans cette eſpéce de dévotion, ce n'étoit que des penſées monachales ou des abus, que les Evêques corrigeoient journellement. Ce même Livre ſervit à ceux de la Religion contre l'*Expoſition de la Doctrine Catholique de M. de Meaux*. En effet Abelli ſe rendit le Protecteur des penſées les plus outrées concernant la dévotion envers la Vierge *Marie*. C'étoit ruïner les efforts de l'autre Prélat, & les vues de ceux qui ont publié ou approuvé les *Avis ſalutaires de la Sainte Vierge à ſes Dévots indiſcrets*. La Théologie d'Abelli eſt fort ſuperficielle, & il y a ſuivi des maximes relâchées ſur la probabilité, ſur l'amour de Dieu & ſur la pénitence. Il étoit fort oppoſé aux Janſéniſtes, & ſe déclare contre eux dans la vie de M. Vincent. Dans cette vie, il découvre un ſecret qui fit plaiſir à bien des gens, ſavoir qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec l'Abbé de S. Cyran, après lui avoir ouï dire que le Concile de Trente n'étoit qu'une cabale & qu'une aſſemblée compoſée de Scholaſtiques & du Pape.

ABELLINAS, *Abellina Vallis*, grande & belle vallée de la Syrie, eſt ſituée entre les montagnes du Liban & de l'Antiliban, eſt arroſée par la riviére de Farfar, & renferme la célébre ville de Damas. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABELLINATES, nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent ſurnommez *Marſes*, les autres *Protropes*, aux environs de la Pouille. * Pline, *l.* 3. *c.* 11.

ABELLION, Divinité dont il eſt fait mention dans quelques inſcriptions trouvées en Aquitaine. Il eſt probable, que c'eſt un nom du Soleil. Les peuples de Pamphylie, & les Habitans de l'Iſle de Créte l'appelloient Abélion, ſi l'on en croit Héſychius: & c'eſt peut-être de là que vient le nom d'Apollon, qui dans les premiers tems étoit appellé Apellon par les Romains. * Voſſius, *de Idol. lib.* 2. *c.* 17.

ABELLIUS. *Voyez* ABILLIUS.

ABELLIUS, nom d'un des Dieux des anciens Gaulois. * Scaliger, *l.* I. *Auſ. lect. c.* 9.

ABEL-MACHA ou ABELMAHACA. *Voyez* ABELA.

ABELMAJA & ABELMAÏM, dans les *Chron.* ou *Paralip.* ou *Abelmes* dans ſaint Jérôme, *in locis Hebraïcis*, eſt une ville de la Paleſtine, entre Néapoli de Samarie, & Scythopolis de Galilée. Il eſt parlé II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 4. d'un autre lieu de ce nom, dit *Abelmaïm* & *Abela*, dont Bénadad Syrien ſe rendit maître pour le Roi Aſa, qui lui avoit donné le commandement de ſon Armée. Il en eſt auſſi fait mention au I. ou III. *liv. des Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. ſous le nom de ABEL-BETH-MAHACA.

ABELMEULA, ABELMAULA, ABELMEHULA, & ABELMEHOLA, ville de la Tribu de Manaſſé, auprès de laquelle Gédéon remporta une célébre victoire ſur les Madianites. Il y a lieu de croire qu'elle étoit conſidérable, puiſque Salomon en donna le gouvernement à un de ſes Favoris. C'étoit le lieu de la naiſſance du Prophéte Eliſée, qui y fut oint par le Prophéte Elie, ſuivant l'ordre de Dieu. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 25. I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 12. *& ch.* 19. *v.* 16.

* ABEL-MITSRAÏM, c'eſt l'Aire d'*Atad* au delà du Jourdain, où les Enfans d'*Iſraël* pleurérent leur pére durant ſept jours qu'ils employérent à ſes funérailles; ce qui donna lieu aux Cananéens de nommer ainſi cette Aire, car *Abel-Mitsraïm* ſignifie *le Deuil des Egyptiens.* * *Geneſe*, *ch.* 50. *v.* 10. & 11.

ABEL-MUMEN & ABEL-OMEN. *Voyez* l'Article d'ABDALA, Roi de Fez & de Maroc.

ABELOÏTES, ABELONIENS & ABELONITES. *Cherchez* ABELIENS.

ABELSATAÏM & ABELSÇITTIM ou SITTIM, grande plaine dans la Tribu de Ruben, où fut fait le quarante-quatriéme campement des Hébreux, qui s'y arrêtérent pour pleurer la mort de Moïſe; ceux de Ruben y bâtirent dans ce tems une ville qu'ils nommérent *Abela.* * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 49.

ABEMERIC, Roi de Spazin en Arabie, prit grand ſoin d'Izate fils de Monobaze & d'Héléne, l'éleva, & lui donna ſa fille la Princeſſe Samacho en mariage, avec une belle Province de ſon Royaume pour ſa dot. * Joſeph, *liv.* 20. *ch.* 2. *des Antiquitez Judaïques.*

ABENAQUIS. *Voyez* ABNAQUIOIS.

ABEN-BOEN & ABEN-BOHEN, c'eſt à dire, *pierre du poüce*, nom que les Iſraélites de la Tribu de Ruben donnérent à la borne qui les ſéparoit de ceux de la Tribu de Juda, du nom de Bohan l'un des Deſcendans de Ruben, à cauſe de quoi on l'appelle auſſi la pierre de Bohan Rubénite. C'étoit une grande pierre qui avoit la forme d'un four, & qui paroiſſoit être de marbre. Elle étoit placée vers l'Orient, ſur le grand chemin qui menoit à l'Adonis, riviére de Phénicie. * Bridenbach, *Itiner.* 6. Hieronymus, *de locis Hebr.* Andr. Maſius, *in Judic. c.* 5. *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 17.

ABENCHAMOT, Capitaine Arabe, & Commandant d'un *Aduard* ou bourg dans la Mauritanie, ſe diſtingua ſouvent par ſa valeur, au commencement du XVI ſiécle, contre les Portugais. Dans une occaſion où l'un de leurs Chefs appellé Nugno Fernand d'Atoye avoit pillé l'Aduard d'Abenchamot, & emmenoit priſonniére une de ſes femmes; ce brave Maure raſſembla quelques-uns des ſiens, pourſuivit les Portugais de près, & les harcelant à tout moment, juſqu'à porter ſa lance dans leurs eſcadrons, conſoloit ſa femme, en lui promettant de la tirer de leurs mains. Mais elle, demandant permiſſion aux ſoldats qui la gardoient, de parler à ſon mari: „ Cavalier, qui t'eſtimes ſi brave, „ lui dit-elle, ſouviens-toi de ce que tu m'as promis tant de „ fois, lorſque tu me contois ton amour: délivre-moi, ou „ meurs en ma faveur, & je ſulvrai ton deſtin; mais il y a „ grande différence entre promettre & tenir. A ces mots A„ benchamot, brandant une lance qu'il portoit, Yoto, lui dit„ il, (car c'eſt ainſi qu'on nommoit la belle Maure) je n'ai „ jamais rien promis que je n'aye exécuté, & je ne change„ rai jamais; le jour eſt encore grand, la victoire eſt en la „ main de Dieu, & la force en ce bras. La Maure déſeſpé„ rée de ces paroles, prend de la pouſſiére, la jette en l'air, „ & lui répond: Tout ce que tu dis là, n'eſt que du vent, „ il n'y a plus d'Yoto pour toi." Alors Abenchamot déchauſſant un de ſes ſouliers, le lui jetta pour gage, & retourna vers ſes gens pour les encourager au combat. Animez par ſes nouvelles remontrances, ils fondent ſur l'arriére-garde des Chrétiens, les obligent plus d'une fois à tourner face, & engagent une furieuſe eſcarmouche. Nugno, Chef des Portugais, preſſé par la chaleur qui étoit grande, avoit détaché ſon hauſſecol; Abenchamot qui l'obſervoit, prend ſon tems, & lui lance dans le goſier un javelot, dont il tomba mort. Les Portugais retirérent auſſi-tôt le corps de leur Général; & pendant qu'ils diſputérent entre eux à qui lui ſuccéderoit, Abenchamot profitant de leur diviſion, enfonce leur eſcadron, délivre ſa chére Yoto, tue les plus braves des ennemis, & en emméne grand nombre d'autres priſonniers. Cette action de valeur fit grand bruit dans le païs, & fut ſuivie de pluſieurs autres ſemblables pendant quelques années, juſqu'à ce que les Maures de Fez tuérent le vaillant Abenchamot d'un coup de javelot. Son corps fut porté à ſa femme, qui ſe laiſſa mourir de faim & de regret, & qui fut miſe avec lui dans un même tombeau. Ce brave homme mourut environ l'an 1524 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 931. * Diégo Torrez, *Hiſt. des Chorifs*, *ch.* 20. 21. *&* 31.

ABEN-DANA, Auteur Arabe qui a fait des remarques ſur un Ouvrage d'Aben-Meleth.

ABEN-EL-HACH, Arabe de Damas, fut élevé ſur le thrône de Cordoue par les Arabes ſes compagnons, qui s'étant revoltez pendirent Alcataran, Souverain légitime de Cordoue. Il défit enſuite les enfans de ſon prédéceſſeur, qui venoient de Narbonne pour venger la mort de leur pére. Aben-el-hach mourut lui-même de fatigue, ou de poiſon, après avoir régné ſix mois, dans le XIV ſiécle. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABENEPH, Hiſtorien Arabe, a écrit un livre des Myſtéres des Egyptiens, dans lequel il prétend montrer que les Hébreux en ont reçu une partie de ces peuples. * Athanaſe Kircher fait ſouvent mention de cet Auteur dans ſon *Oedipus Ægyptiacus*, principalement *tome* 1. *Syntag.* 4. *pag.* 249.

ABEN-EZER ou EBEN-E'ZER, lieu de la Paleſtine, entre Maſpha & Sen, eſt célébre par la victoire que les Philiſtins remportérent ſur les Iſraélites, lorſque ces ennemis du peuple de Dieu prirent l'Arche. Ils furent depuis eux-mêmes battus, & le lieu de leur défaite fut appellé de ce nom, qui veut dire, *pierre de ſecours.* * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 1. *ch.* 5. *v.* 1. *ch.* 7. *v.* 9.

ABEN-EZRA, fameux Rabbin d'Eſpagne (dont le nom propre étoit Abraham, & qu'on appelloit Rabbi Abraham Ben Meir Aben-Ezra) a mérité d'être ſurnommé *le Sage* par les Hébreux ſes compatriotes. Il a compoſé de très bons livres ſur l'Ecriture, ſur la Grammaire, ſur l'Arithmétique, ſur l'Aſtronomie, & ſur pluſieurs autres ſujets. Son ſtile eſt fort concis; ce qui a donné occaſion de faire quelques livres nommez *Bururim* ou *Eclairciſſemens*, pour expliquer ſes Commentaires ſur l'Ecriture. Ces Commentaires ont été imprimez dans les grandes Bibles de Veniſe & de Bâle: & ceux qui en ont lu quelques exemplaires manuſcrits, ont obſervé qu'il y a beaucoup de fautes dans les imprimez. Dans la préface, il fait voir les cinq maniéres que les Juifs employent dans l'explication de la Loi. Ses livres de Grammaire ont été imprimez à Veniſe en 1546, avec ceux de quelques autres Grammairiens. Le plus rare des livres d'Aben-Ezra, qui a auſſi été imprimé à Veniſe, eſt intitulé, *Jeſod mora.* Buxtorf témoigne ne l'avoir jamais vu; mais le Pére Morin & M. Simon en ont vu des exemplaires manuſcrits. Ce dernier dit que ce n'eſt pas un livre de Grammaire, comme Buxtorf l'a cru; mais plutôt un livre de Théologie, dont le but eſt d'exhorter à l'étude du Talmud. Il étoit excellent Philoſophe, Médecin, Poëte, Caballiſte, & Interpréte de l'Ecriture. Ses Commentaires en 24 livres ſur le Vieux Teſtament, ſont fort eſtimez. Il y avance néanmoins quelques ſentimens que les Critiques n'approuvent pas; il prétend que Moïſe ne paſſa pas au travers de la Mer Rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit baſſe, afin que Pharaon fût ſubmergé. Il n'eſt pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans l'Ecriture, & qu'elle eſt contraire aux termes dont Moïſe s'eſt ſervi pour nous rapporter ce miracle. Il avoit une telle habileté dans l'Aſtronomie, que quelques-uns lui attribuent la diviſion du ciel en douze parties égales par le moyen de l'Equateur: ce qui a été ſuivi par les plus ſavans Aſtronomes. Outre tout ce qui vient d'en être rapporté, il poſſédoit pluſieurs langues, & particuliérement l'Hébreu. Il étoit extrêmement adonné à la recherche de toutes les choſes curieuſes, de ſorte qu'il a employé preſque toute ſa vie à voyager. Après avoir parcouru l'Angleterre, la France, l'Italie, la Gréce, & pluſieurs autres païs, il mourut dans l'Iſle de Rhodes dans la 75 année de ſon âge; mais on ne ſait pas préciſément en quelle année. Les uns veulent que ç'ait été en 1174, d'autres en 1194, & ſelon Génébrard en 1217. On transporta ſes os dans la Terre-Sainte. Parmi ſes Ouvrages, il y en a un qui a pour titre, *Poëma Rithmicum de Schahiludio*, c'eſt à dire, *du jeu d'Echecs.* Il a auſſi traduit d'Arabe en Hébreu un livre d'Aſtrologie Judiciaire, dont le titre eſt, *Initium Sapientiæ.* * Ganz, *in Tſemach*, *David.* R. Gbedalia, *in Schalſchel-hakkab*, *f.* 41. Wolfius *Bibl. Rabb. tome* 1. *p.* 36. Génébrard, *in Chron.* Sixt. Senenſis *Bibl. Sacr. l.* 4. Buxtorf, *de Abb. Etv.* M. Simon, *Hiſt. Crit.* Le P. Morin, *Exerc. Bibl.* Nouvelle Hiſtoire des Juifs, ou ſuite de Joſeph, depuis Jéſus-Chriſt juſqu'à préſent. On trouve la vie d'Aben-Ezra dans Reland, *in Anal. Rabb.*

ABEN-HUMEYA, fut élu Roi en Eſpagne par les Maures revoltez, ſous le titre de Roi de Grenade & de Cordoue. Il s'appelloit auparavant *Ferdinand de Valor*, & avoit pris ce nom d'un village où il habitoit, dans la montagne d'Alpuxara; d'ailleurs il étoit eſtimé parmi les ſiens le premier en biens & en naiſſance. Il n'avoit que 25 ans, & étoit courageux, hardi & capable de ſoutenir cette dignité, moins toutefois par ſes mœurs que par ſon audace. Après qu'il eut renoncé à ſon batême, ſon élection ſe fit avec toutes les cérémonies qui ſont obſervées par les Maures. D'abord il ſe cacha, courant de part & d'autre; mais enfin il parut, & marcha avec une pompe royale. Il épouſa trois femmes, & commença la guerre avec aſſez d'ardeur. Ses entrepriſes lui réüſſirent en diverſes occaſions, il eut du pire dans les autres; mais enfin ayant perdu Aben-Xauhar, qui étoit ſon couſin, il ſe vit entraîner dans d'étranges embarras, par la jalouſie des ſiens. Un certain Diego Aguaxil réſolut de le faire périr, non qu'il eût été gagné par la récompenſe que les Eſpagnols promettoient à ceux qui l'aſſaſſineroient; mais parce qu'il ne le pouvoit ſouffrir pour rival dans l'amour d'une femme de condition, qu'ils aimoient l'un & l'autre. Ce Diégo ſuppoſa des lettres, comme ſi elles avoient été écrites par Aben-Humeya, dans le deſſein de faire égorger les Turcs qui étoient dans ſes troupes. Abdalla-Aben-Abo, qui les reçut, le vint ſurprendre, & le fit étrangler. Aben-Humeya deſavoua les faits dont on l'accuſoit; & comme il ſe vit près de ſa fin, il proteſta qu'il mouroit Chré-

tien, & qu'il n'avoit jamais eu deſſein de ſe faire Maure, mais ſeulement d'accepter la qualité de Roi, pour ſe venger des Eſpagnols. Ce fut en l'an 1570 de Jéſus-Chriſt, & 978 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique.*

ABEN-HUT, Maure très ſavant, & des principaux du païs de Grenade, s'étant rendu maître de Cordoue, d'Almérie, & des plus fortes villes de ce Royaume, chaſſa les Almohades, fut élu Roi en leur place, & ſe fit appeller *Reformateur de la Loi de Mahomet.* Il fut depuis tué par un des ſiens, faiſant la guerre aux Chrétiens, l'an 1234 de Jéſus-Chriſt, & 632 de l'Hégire. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 38.

* ABEN-JACOB, appella d'Afrique à ſon ſecours pluſieurs Rois des Sarazins, qui prirent pluſieurs villes en Portugal, & firent de grands ravages dans tout le païs: mais ils furent vaincus par Alphonſe III. Roi de Portugal, qui gagna ſur eux deux grandes batailles, dans l'une deſquelles Aben-Jacob fut tué. * Calviſii *Opus Chronol. ad annum* 1184.

ABEN-JOSEPH, de la race des Béni-mérinis en Afrique, uſurpa le Royaume de Fez & de Maroc ſur les Almohades, après avoir vaincu Mahamet Budobus, & étendit enſuite ſes conquêtes dans toute la Mauritanie. Il ſe fit appeller Roi de Fez, qu'il choiſit pour capitale au lieu de Maroc; & prit encore le nom de Mulei Chec, c'eſt à dire, *Maître & Seigneur*, ou *Roi ancien.* L'an 1275, Aben-Joſeph entra en Eſpagne avec dix-ſept mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pié, & ſe rendit maître de Tariffe & d'Algézire; puis il repaſſa en Afrique. Il fit encore pluſieurs autres expéditions en Eſpagne contre les Chrétiens, ou contre les Maures revoltez, juſqu'en l'année 1285 de Jéſus-Chriſt, & 684 de l'Hégire. Il y mourut, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils *Abu-Said.* * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2.

ABEN-ISMAEL, Roi de Grenade, ſe rendit tributaire du Roi de Caſtille: mais après ſa mort, arrivée l'an 1465 de Jéſus-Chriſt, & 870 de l'Hégire, ſon fils Muley Albohacen rompit la paix: ce qui fut cauſe de la ruïne des Maures: car Ferdinand prit la ville de Grenade en 1492, & mit ainſi fin à la domination de ces Infidèles en Eſpagne. * Davity.

ABEN-MAHAMET, fameux Arabe, ſe fit Roi de Cordoue, de Tolède & de Baëça, l'an 1212 de Jéſus-Chriſt, & 609 de l'Hégire. Il s'oppoſa courageuſement à tous ceux qui voulurent lui diſputer cette Couronne, & qui s'oppoſoient aux Almohades, dont il ſoutenoit le parti. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 38.

ABEN-MELECH, ſavant Rabbin, a enſeigné le ſens grammatical de l'Ecriture, dans un Commentaire ſur toute la Bible. C'eſt un petit *in folio*, intitulé, *Machlal jophi*, c'eſt à dire, *la perfection de la beauté.* Il renferme les interprétations littérales & grammaticales des Rabbins Juda, Jona, Kimhi, & de quelques autres; mais principalement celle du Rabbin David Kimhi, dont il rapporte le plus ſouvent les mots. Il y en a deux éditions; la première à Conſtantinople, & la ſeconde en Hollande. Cette dernière eſt la meilleure, à cauſe de quelques remarques d'Aben-Dana qu'on y a ajoûtées. * M. Simon, *Hiſt. Crit.*

ABEN-NEDIN, Auteur Arabe, qui a fait un Ouvrage de la vie des Philoſophes de ſa nation, dont il allégue fidelement les Ecrits. Ce que le Pére Merſenne a obſervé *dans la préface des Chroniques d'Apollonius.*

* ABENOIA, petite riviére de la Nouvelle Caſtille, qui ſe décharge dans la Guadiane.

ABENOW. *Cherchez* ABNOBE, montagne d'Allemagne.

ABENS. *Voyez* ABENST.

ABENSPERG, en Latin *Abenſina* ou *Aventinum*, ville & Château conſidérables de la Haute Bavière, ſur la riviére d'Abenſt, de laquelle ils ont pris leur nom. Le fameux Comte Bébon ou Babon d'Abenſperg & de Rohr, Burggrave de Ratisbonne, a fait ſa réſidence dans cette ville & en a porté le nom. De ſes fils ſont deſcendues pluſieurs familles illuſtres du Nordgow, de la Franconie, de la Carinthie, de la Baviére & ſur le Rhin, mais la plupart ſont éteintes. Eberhard doit avoir perpétué la famille d'Abenſperg; c'eſt de lui que deſcendent les Comtes de Roteneck & de Hippolſtein. Le dernier d'entr'eux, Nicolas d'Abenſperg, fut tué l'an 1485, par Chriſtophle Duc de Baviére, avec lequel il eut de grands différens. Albert de Baviére frére de Chriſtophle eut la plupart de ſes Seigneuries, & en particulier celle d'Abenſperg. Il les obtint, en partie par la faveur de l'Empereur, & en partie pour de l'argent. Les Comtes de Traun ont toûjours porté le titre d'Abenſperg; ils font deſcendre leur branche de Wolffram un des fils de Bébon. Wolffram eut trois fils: Conrad qui mourut Archevêque de Saltzbourg l'an 1147; Wolffram II dont la branche s'éteignit à la troiſiéme génération; & Othon. C'eſt de cet Othon qu'eſt deſcendu dans la dixiéme génération Wolffgang, pére de Jean & de Michel qui ont donné naiſſance aux branches d'Eſchelberg & de Meiſſau. Jean eut pour arriére-petit-fils Othon Bernard, qui mourut l'an 1605, & qui laiſſa deux fils qui continuérent la branche d'Eſchelberg. La branche de Meiſſau a été continuée par Sigmond Adam arriére-petit-fils de Michel, qui laiſſa trois fils, Jean Chriſtophle, Erneſt & Ehrenreich. Le premier eut pour fils Sigmond Gottfried, qui mourut ſans héritiers. Erneſt étoit fort eſtimé par l'Empereur Ferdinand III, à cauſe des grands ſervices qu'il lui avoit rendus: il le fit Comte de l'Empire, & après qu'Erneſt eut acheté la Baronnie d'Egloff dans la Souabe, la Diéte de l'Empire tenue à Ulme l'an 1662, lui ajugea voix & ſéance parmi les Comtes de la Souabe. Il eut pour ſucceſſeur, l'an 1667, ſon fils Ferdinand Erneſt, qui mourut l'an 1685, & qui laiſſa ſon fils Joſeph mineur: lequel étant mort l'an 1690, ſon couſin Othon Ehrenreich (fils du troiſiéme fils de Sigmond Adam) Comte d'Abenſperg & de Traun, lui ſuccéda. Ce dernier a eu de grands emplois: Il étoit Chambellan de l'Empereur, Conſeiller Privé, Land Morſchall de l'Autriche ſous l'Ens, & Chevalier de la Toiſon d'or. L'an 1709, après que l'Electeur de Baviére eut été mis au Ban de l'Empire, on lui donna la ville & la Seigneurie d'Abenſperg, mais il fut obligé de la remettre à l'Electeur en vertu d'un article de la paix de Bade. Il mourut l'an 1715, le huitiéme Septembre. * Aventin, *l.* 2. *p.* 58. *l.* 5. *p.* 313. Imhof, *Not. Imper. l.* 7. *cap.* 16. Zeiler, *Topogr. Bavar.*

* ABENSPERG, nom de l'illuſtre famille des Comtes d'Abenſperg. On regarde comme ſouche de cette race le célébre Bébon Comte d'Abenſperg ſur la fin du XI ſiécle, ou au commencement du XII. *Voyez* BEBON.

ABENST, en Latin *Ampla*, petite riviére de la Baviére, qui baigne la ville d'Abenſperg, & qui ſe décharge peu après dans le Danube. * Maty, *Dict. Geogr.*

ABEN-TAAMON, Prince de la famille d'Abdalla, ſixiéme Calife de la race d'Ommas qu'Abdulmalic fit mourir, paſſa en Afrique, pour éviter la colére de ce Calife, qui faiſoit main baſſe ſur toutes les perſonnes de ſa famille. Etant arrivé en la Mauritanie Tingitane, il fut élevé ſur le thrône, à cauſe de ſa naiſſance & de ſon mérite, vers l'an de Jéſus-Chriſt 689, & 70 de l'Hégire. Il eut de grandes guerres contre les Romains & les Goths, qui tenoient la côte de Barbarie. Après pluſieurs victoires, il ſe fit appeller *Amir el Moſelemen*, pour braver les Califes d'Arabie. On croit qu'il fit bâtir la ville de Maroc; mais les Arabes diſent le contraire. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 9.

ABEN-TESPHIN. *Voyez* ABU-TECHIFIEN.

ABEN-TIBBON, fameux Rabbin du XIV ſiécle, dit autrement R. *Moſe Aben Tibbon*, ſelon Ganz *in Zemach* ou *Tſemah David*, p. 142, traduiſit Euclide d'Arabe en Hébreu. Il compoſa auſſi une Phyſique Hébraïque, qu'il intitula *l'Eſprit de Grace.* On dit qu'il étoit né en Eſpagne, & qu'il mourut à Rhodes en 1190, ou 1217. * George Matthias Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.* Sixt. Senenſis, *lib.* 4. *Bibl.* Génébrard, *in Chron.* Buxtorf, *de Ab. Ebr. pag.* 34.

* ABEN-TYBBON ou TABBUN, autrement R. Judas Bar Saul Aben-Tybbon, célébre Rabbin de Grenade, vivoit en 1171. C'étoit un grand Philoſophe, Grammairien, Poëte, & habile en toutes ſortes de Sciences. On fait une eſtime particuliére de ſes Poëſies. Il eſt le premier qui ait traduit en Hébreu les livres des Juifs écrits en Arabe, & en particulier le fameux livre de Cotri, comme auſſi la Grammaire de R. Jonas Ben Ganach, & pluſieurs autres. Il a auſſi écrit à ſon fils R. Samuel, Interprète renommé, une Epître qu'il appelle *Epiſtolam Eruditionis diſcalicam.* * *Gr. Diſt. Univ. Hiſt.* R. Ghedalia, *Schalſchelelh*, *p.* 41. Buxtorf, *Bibl. Rabbin.* Bartolocc. *Bibl. Rabb. tome* 3. *p.* 72.

ABEN-VIRGÆ ou ABEN-VERGA, Rabbin, Auteur des Tables Aſtronomiques. * Voſſius, *de Mathematicis*, *c.* 25. §. 50. On ne ſait pas préciſément en quel tems il vivoit.

ABEN-XAUHAR, eſt un de ces malheureux Moriſques d'Eſpagne, qui ſe revoltérent dans le XVI ſiécle, & reniérent leur batême pour relever la Secte de Mahomet. Il fut un des premiers qui conſeilla aux Moriſques de prendre les armes, & il le fit avec plus d'ardeur que les autres. On voulut le faire Roi de Grenade; quelques-uns même l'avoient déja reconnu: mais il aima mieux faire donner cette qualité à ſon couſin Ferdinand de Valor, qu'on nomma Aben-Humeya. Aben-Xauhar fut ſon Lieutenant Général; mais n'étant pas ſatisfait de la conduite du nouveau Roi, il mourut ou de maladie ou de déplaiſir, l'an 1569 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 977. * Thuani *Hiſt. l.* 48.

ABEN-ZOAR. *Cherchez* AVEN-ZOAR.

ABEONE, ABDEONE & ADEONE, nom de deux Divinitez que les Payens avoient en grande vénération, parce qu'elles préſidoient aux Voyages, ou plutôt ce ſont deux noms d'une même Déeſſe qui accordoit la permiſſion d'aller & de venir. * S. Auguſtin, *de Civit. Dei*, *lib.* 4. *c.* 7.

ABER, HABER ou HEBER, Cinéen ou Kénien, deſcendu d'Abab, ou Hobab, allié de Moïſe. Il s'étoit ſeparé des autres Cinéens, & s'étoit campé juſqu'à la vallée appellée Sennim, Tsahanajim ou Tsahanaimmin près de Cedis ou Kédez. Ce fut ſa femme Jaël ou Jahel, qui tua Sizara ou Siſéra Général de l'Armée de Jabin Roi d'Aſor ou de Haſſor, en lui perçant la tête, d'un clou. * *Juges*, *ch.* 4.

* ABER, eſt un grand Lac de la Province de Loch-Aber, ou Lochquabeir, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale. Quelques-uns l'appellent auſſi *Loch* ou *Coch*, & c'eſt apparemment de ces deux noms joints enſemble qu'a été formé celui de la Province. Il a de longueur 15 ou 16 milles d'Angleterre, & a par un canal communication avec la mer d'Irlande. Il y eut autrefois une ville forte ſur ce lac, mais elle a été ruïnée par les Danois & les Norvégiens. * Beeverell, *Delices de la Grande Bretagne*, *p.* 1261

* ABERA ou ABERE, ville de l'Arabie déſerte, ſelon Ptolomée.

ABERAVON, bourg du Comté de Glamorghan en Angleterre. Il eſt à huit lieues de la ville de Cardiffe, du côté de l'Occident, & près de l'embouchure de la riviére d'Avon, qui lui a donné ſon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

ABERBROTOCK, qui, ſelon Buchanan, s'appelloit auparavant *Aberuca*, ville maritime d'Ecoſſe, entre l'embouchure du Tay & celle de la riviére qu'on nomme l'*Eſk-Meridional.* * *Dict. Angl.*

ABERCE ou ABIRCE, Evêque d'Hiéraples en Phrygie, du tems de l'Empereur Marc-Aurèle, ſi l'on en croit Metaphraſte. Son nom eſt célébre parmi les Grecs, qui en font la fête le 22 Octobre, & lui donnent la qualité d'*Iſαπόστολος*, c'eſt à dire, *égal aux Apôtres.* Mais ſa Vie compoſée par Métaphraſte eſt ſi pleine de fables ridicules, que Baronius a été obligé de la condamner; ainſi l'on ne peut y ajoûter foi. On le met entre Papias & Apollinaire, tous deux Evêques d'Hiéraples: mais il eſt fait mention dans ſes Actes d'un ſecond ABERCE ſon ſucceſſeur. Cependant il eſt difficile de trouver un tems aſſez conſidérable entre Papias & Apollinaire, pour y placer ces deux

deux Evêques; & tout ce qu'on dit d'Aberce n'étant fondé que ſur des Actes manifeſtement ſuppoſez, ne mérite aucune croyance. Il eſt parlé dans Euſébe d'un Avircius Marcellus, à qui un Auteur anonyme adreſſe un livre contre la Secte des Montaniſtes; mais on ne ſait rien davantage de cet Avirce ou Abirce, & ce n'eſt que par une ſimple conjecture qu'on le croit le même que ſaint Aberce Evêque d'Hiéraples. Si cela étoit, il faudroit qu'il eût ſuccédé à Apollinaire; car ce dernier a écrit contre les Montaniſtes, dans le tems de la naiſſance de cette héréſie: au lieu que l'Auteur anonyme qui a écrit par ordre d'Avirce Marcelle, n'a compoſé ſon livre qu'après la mort de Montan & de Maximille. * Euſébe, *liv.* 5. *ch.* 16. *& les Notes de Valois.* Les Ménologes des Grecs. La Vie de ſaint Aberce, dans Lippoman. Surius. La même Vie donnée par Halloix. Baronius, *ad annum* 163. Allatius, *de Symeonibus.* Tillemont, *tome* 2. *des Mémoires pour l'Hiſt. Eccleſiaſt.* Baillet, *Vies des Saints.*

ABERCOBAD, ville de la Province d'Arragian, ſituée entre le païs de Fars & d'Ahovaz, fut bâtie par Kaicobad premier Roi de Perſe, de la race des Kaïanides, dont elle porte le nom. Le mot Perſien *Aber* ſignifie *au-deſſus*; ce qui eſt une marque qu'elle eſt ſituée ſur une montagne, de même que les autres villes dont le nom commence par *Aber.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABERCONWEY, qu'on appelle auſſi *Conwey*, en Latin *Aberconovium*, petite ville ou bon bourg d'Angleterre, eſt dans le Comté de Carnarvan, Province de la Principauté de Galles. Il eſt ſitué à l'embouchure du Conwey, dont il a pris ſon nom. On aſſure qu'il a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Conovium*, cité des Ordovices, de laquelle il reſte encore un petit village nommé *Caerbean*, environ à une lieue & demie d'Aberconwey, & ſur la même riviére. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ABERCORN. *Voyez* HABERKORN.

ABERCOUH ou ABERCOUEH, ville de l'Iraque Perſienne, dont le nom ſignifie chez les Perſans *le ſommet d'une montagne.* Elle commande une campagne, qui paſſe pour la plus fertile & la plus riche de toute la Perſe, & qui s'étend juſqu'au territoire d'Iſtekhar, que l'on croit communément être l'ancienne Perſépolis. On compte d'Abercouh juſqu'à Iſpahan vint paraſanges, qui font quatre-vints mille pas. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABERDEEN. *Voyez* ABERDON.

ABERDON ou ABERDONE, *Aberdonia*, *Aberdona*, *Deceana*, *Abredonia* & *Aberdonium*, eſt une ville d'Ecoſſe, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché de S. André, & avec une Univerſité. On peut la regarder comme diviſée en deux parties, car il y a Aberdone à l'embouchure du Don, & Aberdone à l'embouchure du Dée. La premiére s'appelle *Old Aberdeen* ou *Aberdone la vieille*, où ſont l'Evêché & l'Académie. L'Evêché y a été établi depuis l'an 1100, & y fut transporté de Murtlac comme le raconte Hector Boëtius Hiſtorien Ecoſſois. L'Académie y fut fondée en 1480 par l'Evêque Elphingſton. On la nomme le *Collége du Roi*, parce que l'Evêque étant mort ſans avoir pu achever tout l'édifice, le Roi Jaques IV ſe déclara le Protecteur & le Patron de l'Univerſité, & mit la derniére main à ce qui reſtoit à faire. Il y a un Recteur, ou Principal, & huit Profeſſeurs, un pour la Théologie, un pour les Loix Civiles, un pour la Médecine, quatre pour la Philoſophie, & le huitiéme pour les Langues Savantes. L'Egliſe & le Clocher ſont de pierre de taille. Tout joignant, il y a une Bibliothéque publique, qui fut fort enrichie dans le XVII ſiécle par celles du Docteur Patrik Scougal Evêque d'Aberdeen, & du Docteur Henri Scougal ſon fils Profeſſeur en Théologie. La ſeconde partie d'Aberdone n'eſt éloignée de la premiére que d'un mille & s'appelle *New-Aberdeen*, ou *Aberdone la neuve*, ou la *nouvelle* Aberdone. Elle eſt ſur la rive gauche du Dée, & au deſſus de ſon embouchure. Elle eſt beaucoup plus riche que la premiére, & peut être comptée pour la ville du plus grand commerce qu'il y ait dans toute l'Ecoſſe ſeptentrionale. Elle s'eſt aggrandie aux dépens de la vieille Aberdone: mais on peut dire qu'elles ne ſont toutes les deux proprement qu'une ſeule ville, & que comme le ſiége de l'Evêque a été ordinairement dans la vieille, de même le ſiége du Shérif de la Province eſt dans la nouvelle: ainſi l'une a la prééminence dans l'Egliſe, & l'autre dans la police. Elles ont toutes deux part à l'Univerſité, & le Collége de la ville neuve ne fait qu'un ſeul corps avec celui de la vieille. Il s'appelle Mareſchallien, parce qu'il fut fondé l'an 1593 par le Comte Maréchal George Keith. On avoit d'abord eu deſſein de bâtir la nouvelle Aberdone ſur la mer, mais on l'a fait un peu plus avant dans les terres. Elle eſt ſituée ſur trois collines en forme d'amphithéatre, & a une vue fort agréable. Les maiſons y ſont fort propres, ſoit au dedans, ſoit au dehors, la plupart à quatre étages & davantage, & preſque toutes accompagnées de jardins & de vergers. L'Egliſe Cathédrale eſt ſi ſpacieuſe, qu'on l'a autrefois partagée en trois Egliſes. Le port eſt à un mille au deſſous de la ville, & l'on y tranſporte les marchandiſes dans de petites barques. A l'Occident de la ville au pié d'une petite colline ronde, on voit une fontaine d'eau claire, du milieu de laquelle une autre ſource pouſſe à gros bouillons une eau toute différente qui coule avec rapidité comme un torrent. On diſtingue aiſément la fontaine claire d'avec le petit torrent, à la couleur & au goût. L'eau de la fontaine eſt une eau minérale, c'eſt pourquoi on l'appelle *Aberdonian Spaw*, c'eſt à dire, *le Spa d'Aberdeen.* Cette eau eſt bonne pour ceux qui ſont attaquez de la colique, de l'hydropiſie & de la gravelle. Les Pêcheurs de cette ville s'entendent ſi bien à ſaler à propos la merluche qu'on appelle en Hollandois *Cabeliau*, que de là eſt venu le mot Flamand *Aberdaan* qui ſignifie *morue.* On y a autrefois battu monnoye. * Beeverell, *Délices de la Gr. Bret. p.* 1221 & ſuivantes.

ABERDORE & ABIRDOUR, en Latin *Aberdura*, bourg ou petite ville du Royaume d'Ecoſſe, dans le Comté de Buquant ou Bucham, ſur la côte, à onze ou douze lieues de la vieille Aberdone du côté du nord. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ABERDORE, autrement ABIRDOUR & ABYRDOUR, en Latin *Aberdura*, bourg du Royaume d'Ecoſſe, dans le Comté de Fife ſur le Golfe d'Edimbourg, à l'Occident ſeptentrional de cette ville. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ABERFRAW ou ABERFRAW, *Gadica*, ville de l'Iſle d'Anglefey, ſur la côte du païs de Galles en Angleterre. Elle étoit autrefois la capitale de l'Iſle, & le lieu de la réſidence des Rois de Vénédotie, qui prenoient auſſi pour cette raiſon, la qualité de Rois d'Aberfraw. Elle avoit auſſi de magnifiques bâtimens, mais ce ne ſont plus que des maſures. * Camden. Sanſon.

* ABERGELTE, petite ville du Comté de Marr, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale ſur la riviére de Dée.

ABERGEVENNI, ABERGENY, ABERGENNY, ABERGAVENNY, BERGAVENNY, eſt une fort jolie ville connue dans l'Antiquité ſous le nom de *Gobanium*, & qu'on appelle préſentement en Latin *Abergevennium* & *Abergenium*, ſituée dans la Principauté de Galles en Angleterre & dans le Comté de Monmouth, ſur l'Uske à l'endroit où la riviére de Gevenny y tombe entre la ville de Breknok & celle de Caerleon, environ à cinq lieues de la premiére & à trois lieues de la derniére. Elle a pour défenſe une enceinte de murailles & un château qui eſt encore aſſez bon. Il s'y fait grand commerce de flanelles. Cette ville mérite d'être remarquée, parce qu'elle donne le titre de premier Baron d'Angleterre à celui qui en eſt Seigneur. Cette dignité eſt à préſent dans la maiſon des *Nevills*, qui s'appellent originairement *Neuville*, & qui vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. * Camden, *Brit.* Beeverell, *Delices de la Gr. Bret, p.* 448. Maty, *Diſt. Géogr.*

ABERISTIWITH ou ABERYSTWITH, en Latin *Aberiſtivium*, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre. Il eſt dans le Comté de Cardigan, à l'embouchure de la riviére d'Iſtwith dans la Mer d'Irlande. Cette riviére jointe avec le Ridel, y forme un bon havre. C'eſt la bonté de ce havre qui fait qu'Abériſtiwith eſt très bien peuplée, & un lieu de grand abord. Hugues de Clare y conſtruiſit autrefois un château pour ſa défenſe. * Maty, *Diſt. Geogr.* Beeverell, *Delices de la Gr. Bret. p.* 412.

ABE'RITES. *Voyez* ABRITES.

* ABERLIOK, forteresſe de l'Iſle d'Anglefey, au Nord-Oueſt de la Principauté de Galles en Angleterre.

* ABERMAN, (Henri) Auteur Allemand qui a traduit en ſa langue l'hiſtoire de Vienne écrite par Wolfgang Lazius, & après l'avoir amplifiée, il la publia aux dépens de la ville en 1619. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Mich. Hertz, *Bibliotb. Germ.* No. 911.

ABERNETH ou ABERNETHY, *Abernathum* & *Abernethea*, ville de la Province de Strathern dans l'Ecoſſe méridionale ſur la riviére de Tay. Elle a été autrefois capitale des Piétes, & le lieu de la réſidence de leurs Rois, dont l'un nommé Nectanus la donna à un Collége de Religieux par dévotion pour Ste Brigitte. Longtems après elle paſſa dans la maiſon des Douglas Comtes d'Angus, dont quelques-uns y ſont enſevelis. Il y avoit un Evêché qui dans le X ſiécle fut transféré à S. André par Canut III. * Ferrier, *in append. ad Hiſtor.* Boeth. *l.* 2. *Hiſt. Scot.* Camd. *Brit.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* Beeverell, *Delices de la Gr. Bret., p.* 1184. 1185.

ABERYSTWITH. *Voyez* ABERISTIWITH.

ABES ou EBETS, ville de la Tribu d'Iſſachar, dont il eſt parlé dans le livre de *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 20.

ABESAN. *Voyez* ABZAN.

ABESARE. *Voyez* JEZRAËL.

ABESKOUN & ABKOUN ou ABGOUN, Iſle de la mer Caſpienne, qui n'eſt éloignée de la ville d'Eſterabad que de trois paraſanges, & dans laquelle il y a une ville & une riviére qui portent le même nom, ſelon Ebn-Caſſem. Quelques-uns veulent que l'Iſle ſoit ſituée à l'embouchure de la riviére qui porte le nom d'*Abés* & d'*Abeskoun.* Ce fut dans cette Iſle que le malheureux Prince Mohammed Sultan de Khouarezme ſe retira, & mourut après ſa déroute. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABESSALOM. *Voyez* ABISCALOM.

ABESSALON ou ABSALOM, Ambaſſadeur de Judas Machabée vers Lyſias Général des Armées d'Antiochus *Eupator*, l'an du monde 3861. * II *Machabées*, *ch.* 11. *v.* 17.

ABESSAN. *Voyez* ABZAN.

ABETHARIM, qui eſt traduit dans les Verſions Gréques d'Aquila & de Symmaque, & dans la Vulgate, *le chemin des eſpions*, par lequel les Iſraëlites étoient entrez dans les Terres d'Arad Roi des Chananéens, eſt, ſelon ſaint Jérôme, le nom du lieu où ce Roi vint à leur rencontre, & où il fut défait. Le même lieu fut depuis cela appellé *Orma*, c'eſt à dire, *anathéme.* Les Septante ont auſſi pris ce mot pour le nom propre, & ont traduit Atharim. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 1. S. Jérôme, *de Locis Hebr.*

ABEX ou ABECH, (La côte d') en Latin *Abexia Ora*, païs de la Haute Ethiopie en Afrique, s'étend beaucoup le long de la Mer Rouge, qui la borne au levant. Elle a l'Abiſſinie & la Nubie au couchant, l'Egypte au nord, & la côte d'Ajan au midi. On la diviſe en deux parties. La *ſupérieure*, qui eſt au ſeptentrion, porte le nom de *Beglierbey d'Habelab*, & dépend de l'Empire du Turc. Ses principales villes ſont Ercoco, & Suaquem qui en eſt la capitale & le ſiége du Gouverneur. Elle eſt fort ſablonneuſe, manque d'eau, & eſt par conſéquent peu fertile. L'*inférieure*, qui eſt le Royaume de Dancali, l'eſt beaucoup plus. Elle eſt poſſédée par les Maures. Les villes de Degibeldara &

de

de Degibelcora en sont les lieux principaux. Ce païs est une partie de l'ancienne Troglotide, & ses Habitans suivent la Religion Mahométane. * Maty, *Diff. Geogr.*

A B G.

ABGAR, ACBARE, AGBARE, ABGARE, ABAGARE ou AUGARE, nom, ou plutôt titre commun à plusieurs Rois d'Edesse, Arabes d'origine, comme autrefois le nom de Pharao, & ensuite celui de Ptolomée, le fut aux Rois d'Egypte. Quoiqu'on lise *Abgare* dans quelques médailles, on devroit néanmoins préférer la prononciation du terme *Agbar*, parce que c'est le son du mot Arabe, qui signifie *très puissant*; aussi lit-on dans les manuscrits les plus corrects, *Agbar* : mais l'usage contraire semble avoir prévalu. Il y a eu plusieurs Princes de ce nom qui ont régné, non seulement à Edesse, ville de l'Osthoëne dans la Mésopotamie, mais encore sur quelques Tribus ou nations des Arabes.

ABGARE, Roi des Arabes, fut cause par sa perfidie, de la défaite du célèbre Crassus, dans la guerre contre les Parthes, l'an du monde 3983, & avant Jésus-Christ 52. Il avoit été allié des Romains sous Pompée; & dans la suite il trouva l'art de se mettre parfaitement bien dans l'esprit de Crassus, tant par les empressemens d'un zèle affecté, que par sa facilité à lui fournir des secours d'argent; mais il n'entra dans la confidence de ce Général que pour révéler aux Parthes ses desseins les plus secrets. Il eut encore l'adresse de faire improuver à Crassus les conseils salutaires que lui donnoient d'un côté le Questeur Cassius, & de l'autre Artabaze Roi d'Arménie. Enfin, lorsqu'il eut engagé l'Armée Romaine dans des lieux desavantageux, craignant de voir sa trahison découverte, il prit les devants, & se retira parmi les Parthes, sous prétexte de vouloir reconnoître & insulter leur Armée. Ce Prince est nommé par Plutarque *Achare*, dans quelques manuscrits, quoique dans la plupart on lise *Ariamnes*. Les manuscrits de Sextus Rufus ne varient pas moins au sujet du nom de ce Prince; mais dans quelques-uns, aussi bien que dans Appien & Dion, il est appellé *Abgare* ou *Acbare*. * Plutarque, *in Crasso* Sextus Rufus, *in Breviario*. Dio, *lib.* 40. Appian, *in Parthic.* Procope, *Bell. Perſic. lib.* 2. *Cherchez* CRASSUS.

ABGARE, Roi des Arabes, & Souverain d'Edesse, fils d'Ucanie ou d'Ucame, est peut-être le même que Joseph nomme Abia, & est sans doute celui que Procope dit avoir été chéri de l'Empereur Auguste, qui le retint à sa Cour à force de caresses. Eusèbe rapporte que ce Prince, instruit des prodiges que Jésus Christ opéroit dans la Judée, eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuse, dont il étoit tourmenté. C'étoit de la goutte, selon Procope, & de la lépre, selon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes:

ABGARE ROI D'EDESSE,

A JESUS, *Sauveur plein de bonté, qui paroît à Jérusalem,*

SALUT.

ON m'a raconté les merveilles & les cures admirables que vous faites, guérissant les malades sans herbes ni medecines : le bruit est que vous rendez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les estropiez, que vous nettoyez les lepreux, que vous chassez les diables & les esprits malins, que vous remettez en santé ceux qui ont de longues & d'incurables maladies, & que vous redonnez la vie aux morts. Entendant cela de vous, je crois que vous êtes Dieu, qui avez voulu descendre du ciel, ou que vous êtes le Fils de Dieu, qui operez ces choses si miraculeuses. C'est pourquoi j'ai osé vous écrire cette lettre, & vous supplier affectueusement de prendre la peine de me venir voir, & de me guérir d'une douleur qui me tourmente cruellement. J'ai su que les Juifs vous persecutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & tâchent de vous faire périr. J'ai ici une ville qui est belle & commode; encore qu'elle soit petite, elle suffira pour tous ce qui vous sera nécessaire.

JESUS-CHRIST, retenu dans la Judée par la nécessité d'y accomplir les mystères pour lesquels il avoit été envoyé, fit cette réponse par écrit au Roi Abgare:

VOus êtes heureux, Abgare, de croire en moi sans m'avoir vu; car c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vu ne croiront point en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vu croyent & reçoivent la vie. *Quant à ce que vous me priez de vous aller trouver, il faut que j'accomplisse ici toutes les choses pour lesquelles je suis envoyé, & qu'ensuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y serai retourné, je vous enverai un de mes Disciples, afin qu'il vous guerisse de votre incommodité, & qu'il vous donne la vie, à vous, & à ceux qui sont avec vous.*

Abgare ne fut pas longtems sans voir l'accomplissement de la promesse que Jésus-Christ lui avoit faite. Saint Thomas lui envoya saint Thaddée, non celui des douze Apôtres qui est aussi appellé Jude, mais l'un des septante Disciples. Dès qu'il fut arrivé à Edesse il se logea chez un particulier nommé Tobie, où sa réputation éclata bientôt par un si grand nombre de miracles, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du Roi, qui lui demanda s'il étoit le Disciple promis. Thaddée lui répondit que oui, & lui dit qu'il venoit pour récompenser la Foi que ce Prince avoit eue en Jésus-Christ : à quoi le Roi repliqua dans les premiers mouvemens de son zèle, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que sans les Romains il eût voulu tailler en piéces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profession de Foi, saint Thaddée guérit le Prince, en lui imposant les mains; & ce miracle, aussi-bien que les autres qu'il opéra, disposa tellement les Habitans d'Edesse à recevoir la doctrine de Jésus-Christ, qu'ils l'embrassérent dès qu'elle leur eut été annoncée par saint Thaddée, & qu'ils la retinrent depuis très constamment.

Voilà les principales circonstances de la conversion d'Abgare, qu'Eusèbe de Césarée dit être tirées des archives de l'Eglise d'Edesse, & dont il a cru devoir enrichir son Histoire Ecclésiastique. Quant au tems auquel Thaddée fut envoyé à Edesse, il est assez difficile de le déterminer. L'édition d'Eusèbe faite à Genéve, *pag.* 25. & la traduction de Musculus, *pag.* 15. aussi bien que la traduction de Rufin, *pag.* 17. placent cette mission sous l'an 43; date qui devoit marquer les années du régne d'Abgare, puisqu'il paroît que c'étoit celle des Regîtres d'Eusèbe; mais M. de Valois dit que les manuscrits portent l'an 340, & non 43; calcul qui forme une difficulté que nous developperons plus bas.

Quoique l'autorité d'Eusèbe soit d'un grand poids, & que saint Ephrem ait reçu cette histoire après lui, en quoi ils ont été suivis par le Comte Darius dans une Epître à saint Augustin, par Théodore Studite dans une autre au Pape Pascal, par Cédrène, Procope, S. Jean de Damas, Evagre, & par le Pape Adrien dans une Epître à Charlemagne; quelques Modernes n'ont pas laissé d'attaquer la réponse de Jésus-Christ à Abgare, & l'histoire de sa conversion. Tels sont Cataubon, auquel Gretser a répondu; & après lui le Pére Alexandre & M. du Pin, que M. de Tillemont a refutez. Les objections du Pére Alexandre sur la lettre de Jésus-Christ sont, 1. Que si cette lettre étoit véritable, elle eût été reçue dans l'Eglise comme Canonique; au lieu que dans le Concile de Rome sous le Pape Gélase, elle a été mise entre les Ecrits apocryphes. M. de Tillemont, qui avoue que cette difficulté est très considerable, y répond néanmoins, en disant que l'Eglise, qui n'a reçu cette lettre que par une voye purement humaine, comme tirée des archives d'Edesse, n'a pas cru devoir la ranger au nombre des Ecritures sacrées & canoniques, & que par cette raison elle l'a déclarée apocryphe, mais non fausse. Quant à la seconde difficulté, qui roule sur ce que ces paroles de la réponse où il est dit, *c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vu, ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vû, croyent & reçoivent la vie*, ne se trouvent nulle-part dans l'Ecriture, & ne peuvent regarder que les paroles de Jésus-Christ à saint Thomas, prononcées depuis sa résurrection, *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru* : de cette citation on pourroit conclurre que cette lettre est supposée. M. de Tillemont fait remarquer au Pére Alexandre, & à M. du Pin après lui, que les paroles contestées dans la réponse de Jésus-Christ contiennent manifestement le sens de plusieurs Prophéties, telles que sont celles d'Isaïe, *chap.* 52. *v.* 15. & *chap.* 65. *v.* 1. & 2. Les autres difficultez formées par le Pére Alexandre sont moins considérables. *On n'a pas objecté*, dit-il, *cette Epître aux Ariens; est-ce qu'on la croyoit fausse?* Non, puisqu'Eusèbe lui-même l'a autorisée; mais outre qu'elle n'a rien qui prouve la nature divine de Jésus-Christ, où s'engageroit-on, si l'on vouloit rendre compte de cette omission & de mille autres de cette nature? Enfin le Pére Alexandre remarque que saint Augustin, & saint Thomas aprés lui, ont soutenu que Jésus-Christ n'avoit rien écrit, & que saint Jérôme n'a point parlé d'Abgare dans son Traité des Ecrivains illustres. Mais, pour ce qui regarde les Ecrits de Jésus-Christ, qui peut assurer que S. Augustin & S. Thomas eussent pour lors en vue la réponse du Sauveur? & quand même ils l'auroient eue, auroient-ils dû changer de sentiment, puisque cette lettre n'a point de rang entre les Ecritures sacrées, & que d'ailleurs elle ne contient ni dogmes, ni témoignages de la Divinité de Jésus-Christ? Quant à l'objection tirée de saint Jérôme, on ne doit pas être surpris que ce Pére n'ait pas compté le Roi Abgare entre les Ecrivains Ecclésiastiques pour une lettre de quelques lignes seulement : au contraire il y auroit lieu d'être surpris, s'il en eût fait mention.

Venons à M. du Pin. Il abandonne tous les argumens du Pére Alexandre, hors le second, auquel on a répondu. Le dernier de ceux qu'il forme sur la mission de saint Thaddée, est celui qui mérite le plus d'attention. *Il est marqué*, dit-il, *à la fin des Actes de la ville d'Edesse, que cette histoire étoit arrivée l'an* 430 *des Edesseniens; or cette année* 430, *est la* 15 *de Tibere, en laquelle les anciens ont cru que Jésus Christ étoit mort & ressuscité; & il faudroit dire, suivant cette époque, que cela arriva aussi-tôt après la résurrection de Jésus-Christ, & qu'ainsi Abgare & plusieurs autres Gentils d'Edesse ont reçu l'Evangile avant Cornelle; ce qui est manifestement contraire aux Actes des Apôtres, & par conséquent il est comme assuré que cette histoire est fausse, & que ces lettres sont supposées.* Cette date de 430, s'est glissée sans doute par une faute d'impression dans l'objection de M. du Pin, au lieu de 340 qui est la véritable. M. de Tillemont convient avec lui qu'il est hors d'apparence que cette histoire soit arrivée l'an 340 des Edesséniens; ce qui supposeroit que Jésus-Christ est mort la vingt-neuviéme année de l'Ere Chrétienne, contre l'opinion généralement reçue. Aussi, sans s'attacher à soutenir ce calcul, il conjecture qu'il faut lire la 43 année, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, ou bien qu'il s'est glissé quelque erreur de chiffre dans le nombre 340, au lieu duquel il faut lire 346, ou 347: conjecture d'autant plus vraisemblable, qu'Eusèbe, qui étoit habile Chronologiste, n'a pas laissé d'autoriser cette histoire, malgré la difficulté de cette date qu'il ne pouvoit ignorer, puisqu'il a connu l'Ere d'Edesse, & qu'il l'a même citée au sujet de l'hérésie des Manichéens. Les autres objections de M. du Pin paroissent bien moins difficiles à résoudre. *Que peut s'imaginer*, dit-il, *que le Roi d'Edesse, sur le simple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jésus-Christ, soit d'abord persuadé de sa Divinité?* Mais en vérité est-ce une chose impossible, qu'Abgare instruit par la renommée

des

des merveilles éclatantes de la vie de Jéſus-Chriſt, ait cru en lui, lorſque les Démons même publioient qu'il étoit le Fils de Dieu? Prétend-on ainſi borner le pouvoir de la grace ſur les cœurs, & l'effet de ces paroles prononcées par Jéſus-Chriſt lui-même: *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru? Eſt-il quelle extravagance*, pourſuit M. du Pin, *de faire dire à ce petit Roi, qu'il eût fait la guerre aux Juifs ſans la crainte des Romains?* Mais il n'y a rien de cela dans la lettre d'Abgare.

Ce ſont là les réponſes de M. de Tillemont aux conjectures alléguées par M. du Pin. On laiſſe à juger ſi elles lévent entiérement les difficultez propoſées par le dernier. L'autorité d'Euſébe n'eſt pas à conſidérer ſur cette hiſtoire, car il eſt viſible qu'il ne rapporte ce fait que ſur la foi de quelques archives prétendues de l'Egliſe d'Edeſſe: on ſait combien ces ſortes de monumens ſont ſujets à caution dans des hiſtoires de cette nature. Il eſt viſible que ce qui eſt dit dans la lettre attribuée à Jéſus-Chriſt, eſt une alluſion aux paroles de Jéſus-Chriſt à ſaint Thomas, *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru:* & il n'y a rien de ſemblable dans les deux paſſages d'Iſaïe citez par M. de Tillemont; au contraire il y eſt marqué que ceux qui ne connoiſſoient pas le Seigneur, & qui ne le cherchoient pas, l'ont vû, & l'ont trouvé. La reforme de M. de Tillemont de la date de l'an 340 n'eſt fondée ſur aucune autorité, & le texte d'Euſébe porte expreſſément 340. Ce ne peut être que pour accorder cette hiſtoire avec l'Evangile, que les traducteurs ont changé 340 en 43. Quelque bon Chronologiſte qu'ait été Euſébe, il ſe peut faire qu'il n'ait pas fait d'attention à l'anachroniſme du mémoire qui lui avoit été fourni. Ce que l'on fait écrire par Abgare à Jéſus-Chriſt ſur ſe ſimple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jéſus-Chriſt, *Je ſuis perſuadé que vous êtes Dieu, ou Fils de Dieu*, marque viſiblement que c'eſt un Chrétien qui fait parler Abgare à peu près comme il parleroit lui-même; & il n'y a point d'apparence qu'un Prince qui n'avoit point la connoiſſance du vrai Dieu, ait eu ces ſentimens, & ſe ſoit ſervi de ces expreſſions. Quelque zéle que pût avoir Abgare quand Thaddée le vint trouver, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'affectation dans les paroles qu'on lui met en bouche, & qu'elles ne ſoient plutôt de l'invention d'un conteur de fables, que l'expreſſion naturelle des ſentimens d'un Prince.

Reſte à parler d'une Image que l'on prétend avoir été faite de la main de Dieu, & avoir été envoyée par Jéſus-Chriſt au Roi Abgare. Euſébe n'avoit rien trouvé ſur cette Image dans les Actes de la ville d'Edeſſe, & il n'en fait aucune mention dans ſon Hiſtoire. Evagre eſt le premier qui en ait parlé, *l. 4. de ſon Hiſtoire, c. 27*, où il rapporte qu'Edeſſe étant aſſiégée par Cosrhoës, les aſſiegez portérent cette Image ſur les murs de leur ville, d'où elle opéra un miracle en mettant le feu au bois qui ſoutenoit le rempart que les ennemis avoient élevé pour entrer dans la ville. Le P. Combefis nous a donné en Grec un Traité attribué à Conſtantin Porphyrogénéte, dont l'Auteur rapporte la tranſlation de cette Image à Conſtantinople ſous l'Empereur Romain Lecapéne; mais c'eſt une piéce pleine de fables, & qui n'eſt d'aucune autorité. Cependant les Grecs ont inſtitué une fête en l'honneur de cette Image. Le Comte Darius dans ſa lettre à ſaint Auguſtin, parlant de la lettre de Jéſus-Chriſt à Abgare, dit que Notre Seigneur lui avoit déclaré que ſa ville ne ſeroit jamais priſe par ſes ennemis: oracle que Procope prétendoit convaincre de faux dans ſon hiſtoire. Evagre remarque qu'on ne lit point cela dans la lettre de Jéſus-Chriſt à Abgare, quoique les Chrétiens le croyent communément, & que l'événement ait fait voir la vérité de cette prédiction: en quoi Evagre s'eſt trop avancé; car outre que cette ville eſt tombée ſous la puiſſance des Sarazins, & ſous celle des Turcs, elle avoit été priſe & brûlée par les Romains dès l'an de Jéſus-Chriſt 116 ou 117, ſous l'Empire de Trajan. * Joſeph, *Antiq. Judaïques, l. 20.* Euſébe, *Hiſt. Eccleſ. liv. 1. c. 13. & liv. 2. c. 1.* Le Comte Darius, *dans une Epître à S. Auguſtin, p. 230. edit. Bened.* Procope, *de Bello Perſico, l. 2. c. 12.* Dion, *l. 68.* N. Alexandre, *Hiſt. Eccleſ. c. 1.* Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.* Tillemont, *Memoires Eccleſ. tome 1.*

ABGARE, Roi des Arabes, & Souverain d'Edeſſe, ſe joignit ſous l'Empire de Claude aux Seigneurs Parthes, qui avoient député ſecrétement à Rome pour avoir un Roi. C. Caſſius Gouverneur de Syrie, conduiſit par ordre du Sénat, & mit entre leurs mains Meherdate fils de Vonone & petit-fils de Phraate. Abgare, qui favoriſoit ſecrétement le parti de Gotarze Roi des Parthes, amuſa quelque tems Meherdate à Edeſſe, enſuite de quoi ils ſe joignirent avec Izate Roi de l'Adiabene. Mais lorſque Meherdate, après avoir pris Ninos ou Ninive, fut près de livrer bataille à Gotarze, il fut abandonné de ces deux traîtres, qui paſſérent du côté de l'ennemi: perfidie qui cauſa la ruine & la défaite de ce pauvre Prince. * Tacite, *Annal. l. 12. c. 12. 13. & 14.*

ABGARE, Roi des Arabes & Souverain d'Edeſſe, tâcha longtems de ſe ménager entre les Romains & les Parthes. Il vivoit ſous l'Empire de Trajan; & lorſque ce Prince ſoumit l'Arménie l'an 107 de Jéſus-Chriſt, Abgare différa longtems de l'aller trouver en perſonne, ſe contentant de lui envoyer des députez, & de lui faire des préſens. Peut-être en eût-il été puni, ſi le Prince Arbande ſon fils, qui avoit été trouver l'Empereur, & qui s'étoit parfaitement bien mis dans ſon eſprit, n'eût pris ſoin de l'appaiſer. En effet, lorſque cet Empereur vint à Edeſſe après ſa victoire, il reçut les excuſes d'Abgare, & le traita comme ami. * Dion, *l. 68. & 69.*

ABGARE, Roi d'Edeſſe, qui vivoit ſous l'Empire d'Antonin le Pieux, environ l'an de Jéſus-Chriſt 138, eſt peut-être fils du précédent, & le même que le Prince Arbande dont nous venons de parler. Les Auteurs nous le dépeignent comme un Prince très religieux, & l'on dit qu'il défendit aux Syriens de ſe faire eunuques pour ſervir leur Déeſſe Ops, ou Rhea. * Epiphane, *Hareſ. 56. c. 1.* Euſébe, *Præparat. Evang. l. 6.*

ABGARE, Roi d'Edeſſe, qui eſt apparemment ſucceſſeur du précédent, mena du ſecours à l'Empereur Sévére dans ſon expédition contre les Parthes, & lui donna même ſes enfans pour ôtage de ſa fidélité, l'an de Jéſus-Chriſt 197. Six ans après, ce Prince fit un voyage à Rome avec une ſuite ſi magnifique, qu'on ne feignit point de la comparer à celle de Tyridate ſous Néron. Spartien s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que ce Prince avoit été vaincu & ſoumis par Sévére. * Hérodien, *l. 3.* Spartien, *in Vita Severi.* Dion, *l. 79.*

ABGARE, Roi d'Edeſſe & ſucceſſeur du précédent, allié des Romains, fut arrêté en trahiſon par l'Empereur Caracalla, qui l'avoit invité de le venir trouver comme ami. On le dépouilla de ſes Etats, & il fut mené à Rome avec ſes deux fils Abgare & Antonin. L'aîné y mourut à vint-ſix ans, & ſon épitaphe, qui a été faite par ſon frére, eſt venue jusques à nous. Caracalla mit une Colonie à Edeſſe; ainſi l'on pourroit croire que ce Royaume fut éteint dans ce tems-là, c'eſt à dire, l'an 116 de Jéſus-Chriſt.

On trouve encore le portrait d'un Abgare avec une couronne ou thiare en tête, ſur le revers d'une médaille de l'Empereur Gordien, qui régnoit vers l'an 240. D'ailleurs, George le *Syncelle*, après Jules Africain, parle d'un Abgare, qui régnoit encore à Edeſſe du tems d'Héliogabale. Cela pourroit faire conjecturer que le fils du dernier Abgare avoit été rétabli par l'Empereur Macrin. Quoi qu'il en ſoit, dans le IV ſiécle, Edeſſe & toute l'Oſrhoëne étoit abſolument ſoumiſe aux Romains, & n'avoit plus de Princes particuliers. * Dion, *l. 77.* Sidon. Apollin. *l. 2. Epiſt. 8.* Occo, *in Numiſmat.* Syncell. *in Chronograph.* Ezech. Spanheim, *Diſſert. de uſu & præſtantia Numiſmatum.*

* ABGATHA ou *Abagtha*, un des ſept premiers Eunuques d'*Aſſuerus*, dont il eſt parlé dans *Eſther, ch. 1. v. 10.* Son nom ſignifie *un Pere qui touche celui qui rit*, ou *le toucher du Pére riant.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABGILLE, (Jean) nom que s'eſt donné l'Auteur d'un Ouvrage rempli de fables. Suffroy de Pierre, autrement *Suffridus Petri*, qui étoit Friſon, & fort entêté de ſa patrie, en parlant des Ecrivains célébres de la Friſe, n'a pas oublié Abgille. Il étoit, dit-il, fils d'un Roi de Friſe, & mena une vie ſi exemplaire, qu'on lui donna le ſurnom de Prêtre. On doit ſavoir bon gré à cet Auteur, de nous avoir appris que la Friſe étoit gouvernée alors par des Rois; mais il ne ſe borne pas à cette ſeule découverte; il croit fermement ce que l'Impoſteur caché ſous le nom d'Abgille, dit de lui-même, qu'il accompagna Charlemagne dans la Paleſtine, & que de là il paſſa dans les Indes, où il fonda l'Empire des Abiſſins, dont le Souverain à cauſe de lui a été appellé depuis Prête-Jean. Rien n'eſt plus indigne de créance que toute la Rélation d'Abgille, tout y eſt faux, & le fond & les circonſtances.

ABGOUN. *Cherchez* ABESKOUN.

A B H.

ABHER, ville de la Province appellée *Gebal* ou *Iraque Perſienne*, ſituée au quatriéme climat, à 84 degrez 30 minutes de longitude, & à 36 degrez 45 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABHERI, étoit natif de la ville d'Abher. On le nomme autrement *Athir-Eddin Moſadhel ben Omar.* C'eſt le meilleur Auteur Arabe qui ait écrit ſur l'*Iſagoge de Porphyre.* Nous avons auſſi de lui un livre intitulé, *Eſcharat Al Abheri.* Il fut pére de *Saadeddin*, Viſir du Sultan Aliſchah, fils de Tagaſch, de la Dynaſtie des Khouarezmiens. Son Commentaire ſur Porphyre ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 908. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A B I.

* ABI ou ABISA, fille de Zacharie & mére d'Ezéchias, Roi de Juda. Son nom ſignifie *mon Pere.* Il en eſt parlé dans le II ou IV *des Rois, ch. 18. v. 2.*

ABIA. Il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom.

Le premier fut le ſecond fils de *Samuel.* Il fut établi avec ſon frére Joël par ſon pére pour l'aſſiſter dans le gouvernement du peuple & dans l'adminiſtration de la juſtice, l'an du monde 2908. Mais leurs violences & leur lubricité furent cauſe que le peuple ſe ſouleva, & obligea Samuel de lui donner un Roi, qui fut Saül. * I *Samuel* ou I *Rois, ch. 8. v. 2.*

Le ſecond fut le premier fils de *Jeroboam* premier Roi de Samarie, qui fut frappé d'une cruelle maladie pour les péchez de ſon pére. Sa mére voulut conſulter le Prophéte Ahias, & lui demander quelque ſecours du Ciel pour ſa guériſon. Il lui dit qu'elle s'en retournât au plûtôt; qu'à peine auroit-elle le pié ſur la porte de la ville, que ce fils pour lequel elle s'intéreſſoit ſi fort, mourroit, qu'il ſeroit le ſeul de ſa race qui ſeroit inhumé dans le ſépulcre des Rois, & que tous les autres ſeroient ou dévorez par les chiens, ou mangez des oiſeaux. Cela arriva comme l'avoit prédit le Prophéte, l'an du monde 3031. * I *Samuel* ou I *Rois, ch. 14. v. 10.*

Le troiſiéme fut fils de *Becbor.* * I *Chron.* ou *Paralipoménes, ch. 7. v. 8.*

Le quatriéme fut fils & ſucceſſeur de *Roboam.*

Le cinquiéme étoit Roi des Parthes, & vint faire la guerre à Izate Roi des Adiabéniens, à la ſollicitation des Grands de ſon Royaume, qui s'étoient ſoulevez contre lui, parce qu'il avoit embraſſé la Religion des Juifs, & ſelon d'autres, celle des Chrétiens. Il fut auſſi malheureux dans cette guerre, qu'il fut injuſte à

l'entreprendre. Il fut défait; & s'étant enfermé dans un château, il y fut incontinent affiégé par l'Armée d'Izate, qui le preſſa ſi vivement, qu'il fut contraint de ſe tuer de deſeſpoir, de peur de tomber entre les mains de celui qu'il avoit ſi injuſtement attaqué. * Joſeph, *Antiq. Judaïques*, *liv.* 20. *chap.* 2.

ABIA, ABIAH, ABIAM ou ABIJAM, Roi de Juda, étoit fils de Roboam & de Maacha, fille d'Abſalom. Il commença de régner à l'âge de dix-huit ans, & gouverna pendant trois ans. La ſeconde année de ſon régne il remporta une inſigne victoire ſur Jéroboam Roi d'Iſraël, qui avoit levé une Armée de huit cens mille hommes. Abia qui en avoit quatre cens mille, tua cinq cens mille hommes de ſes ennemis. L'Hiſtorien ſacré, dans les *Chroniques* ou *Paralipoménes*, eſt d'accord pour le nombre prodigieux avec Joſeph; mais le livre des Rois nous peint Abia comme un Prince impie, adonné aux vices de ſes péres, au lieu qu'il eſt repréſenté dans Joſeph comme un Prince juſte & craignant Dieu. Abia, aprés ſa victoire contre Jéroboam, emporta enſuite d'aſſaut Béthel, Iſſan, & pluſieurs autres places, & s'empara de tout le païs qui en dépendoit, &c. Il laiſſa de quatorze femmes qu'il eut, vint-deux fils & ſeize filles, & mourut l'an du monde 3080, avant Jéſus-Chriſt 955, aprés en avoir régné trois ſeulement. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 13. Joſeph, *liv.* 8. *Antiq. Judaïques*, *ch.* 11.

ABIA, Chef d'une des 24 Claſſes des Prêtres des Juifs, ſuivant la diviſion qui en fut faite par David. Chacune de ces Claſſes a depuis ſervi ſucceſſivement à ſon tour pendant ſept jours d'un ſabbat à l'autre dans le Temple, & a retenu le nom du Chef qu'elles avoient au tems de David, & le même rang. Le premier échut à la Claſſe de Joiarib, & le huitiéme à celle d'Abia. Les tours de ces 24 Claſſes étoient achevez en 168 jours. La Claſſe de Joiarib entra l'an 4709 de la Période Julienne, le 15 de Juillet. On le prouve parce que ſuivant les Juifs la Claſſe de Joiarib étoient en tour, quand la ville de Jéruſalem fut priſe par Tite l'an 4783 de la Période Julienne, la 70 de l'Ere Chrétienne, le neuviéme ou le dixiéme du mois *Ab*, qui avoit commencé le 27 Juillet au ſoir, ſixiéme férie. Ainſi la Claſſe de Joiarib a dû commencer un jour de ſabbat quatriéme Août. En remontant de cette année 4783 de la Période Julienne, & comptant 161 cycles de tours entiers du ſervice des familles ſacerdotales dans le Temple, de 168 jours chacun, on tombe au 15 Juillet de l'année de la Période Julienne 4709, qui eſt un ſamedi, dans lequel la Claſſe de Joiarib a commencé à entrer en miniſtére. Celle d'Abia qui étoit la huitiéme, y eſt entrée par conſequent 50 jours aprés, le ſamedi deuxiéme Septembre ſelon le Calendrier Julien, ou le 31 d'Août ſelon la réforme d'Auguſte. Cela ſert à fixer le tems de la conception de S. Jean Baptiſte fils de Zacharie, Prêtre de la Claſſe d'Abia, qui étoit entré en miniſtére dans le Temple peu de jours avant que ſa femme eût conçu. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. v. 10. *Luc*, *ch.* 1. *v.* 5. Toinard, *Harmon. Evang. imprimée à Paris en* 1707.

ABIA ou ABIJA, femme d'Hetſron. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 24.

ABIA, fille d'Hercule, nourrice d'Hyllus, qui ſe retira dans la ville d'Ira en Meſſénie, qui fut appellée de ſon nom Abia, où elle bâtit un Temple. Ira étoit une des villes qu'Agamemnon avoit promiſes à Achille dans Homére.

* ABIA, riviére du Zagathai dans la grande Tartarie, qui groſſit la riviére de l'Abiamu à gauche, ou bien la partie ſupérieure de l'Abiamu, qui l'étoit anciennement de l'Oxus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ABIADENE, contrée d'Aſſyrie, dont les Géographes ne nous apprennent guéres que le nom.

ABIAGRASSO, bourg du Milanez, en Latin *Albiatum*, *Albiatum craſſum*, eſt ſur la petite riviére ou canal, qu'on nomme Ticinelle, entre la ville de Milan & celle de Vigevano, à quatre ou cinq lieues de la premiére, & à deux de la derniére. La partie inférieure de ce canal, qui coule vers le midi, s'appelle le canal d'Abia-Graſſo. * Maty, *Dict. Geogr. Schaupf. des Kriegs in Italien*, *p.* 346.

ABIALBON ou ABI-HALBON. *Voyez* ABIEL.

ABIAM, Roi de Juda. *Voyez* ABIA.

* ABIAMU ou ALBIAMU, riviére, ou plutôt confluent des riviéres d'Abia & d'Amus de la région de Zagathai dans la grande Tartarie. *Voyez* GIHON.

* ABIASAPH ou EBIASAPH, fils d'Elcana de la Tribu de Lévi, fut pére d'Aſir ou Aſſir. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. v. 23. Son nom ſignifie *mon pére qui aſſemble*, ou *l'aſſemblée de mon pére*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIASARES. *Voyez* ABISARES.

ABIATHAR, treiziéme grand Sacrificateur des Juifs, étoit fils d'Achimélech, qui avoit poſſédé la même dignité, & avoit reçu David chez lui. Ce procédé parut ſi offenſant à Saül, qui n'aimoit pas David, qu'il fit mourir Achimélech & quatre-vints-cinq Prêtres. Abiathar fut le ſeul qui échappa de ce terrible maſſacre. Il fut depuis grand Sacrificateur, & donna ſouvent à David des marques de ſa fidélité, ſur tout durant la revolte d'Abſalon, lorſqu'il voulut ſuivre le Roi & emporter l'Arche; mais depuis, Abiathar s'étant engagé de ſervir Adonias pour le mettre ſur le thrône de David ſon pére, Salomon irrité contre lui le priva de ſa dignité, & l'envoya en exil l'an du monde 3021, & avant Jéſus-Chriſt 1014. Ainſi s'accomplit en ſa perſonne ce que Dieu avoit prédit à Héli, que ſa poſtérité ſeroit détruite à cauſe des crimes de ſes deux fils. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 22. *v.* 20. & *ſuiv. ch.* 30. *v.* 7. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 15. *v.* 24. &c. *ch.* 20. *v.* 25. I ou III *Rois*, *ch.* 1. *v.* 7. *ch.* 2. *v.* 27. *ch.* 4. *v.* 4. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 11. Joſeph, *l.* 7. & 8. *Antiq. Judaïq.* Uſſerius, *Annal.*

ABIAZARES. *Voyez* ABISARES.

ABIBAL, ou ABIBALE, Roi de Tyr, fut pére de cet Hiram, qui entretint une parfaite intelligence avec Salomon. Joſeph parle de lui dans le premier livre contre Apion, où il rapporte les témoignages de Ménandre & de Dius ſur Abibal & ſur ſon fils, & ſur les autres Rois de Tyr. Abibal régna 53 ans, & commença ſon régne la 65 année avant la fondation du Temple de Jéruſalem, l'an 2962 du monde, 1073 avant Jéſus-Chriſt; car Joſeph nous aſſure que Salomon commença à bâtir le Temple de Jéruſalem la onziéme ou la douziéme année du régne d'Hiram, fils d'Abibalus. * Joſeph, *contre Apion*, *l.* 1. *c.* 5. Marsham. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Profanes.*

ABIBAS ou ABIBON, que l'on prétend avoir été fils de Gamaliel, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, fut batiſé, & élevé dans le Chriſtianiſme, & paſſa ſa vie en priéres dans le Temple. On tient qu'il mourut avant ſon pére Gamaliel, & qu'il fut enterré à Caphargamal dans le même tombeau que ſaint Etienne. Cette hiſtoire n'eſt fondée que ſur une prétendue révélation que Gamaliel fit en ſonge à Lucien, Prêtre de Caphargamal, ſous l'Empire d'Honorius & de Théodoſe, le 3 Decembre 415. Lucien en a écrit la rélation. * Lucien, *de Stephano.* Avitus, *Chronique d'Idace & de Marcellin.* Photius, *Cod.* 171. Bede, *in Acta.* Les Martyrologes. Combefis *de Chryſ.* Pezron, *Défenſe de l'Antiquité des Tems*, *c.* 2. Tillemont, *tome* 2. Baillet, *Vies des Saints*, *en* 3. *Août. Voyez* l'Article de SAINT ETIENNE.

ABIBE. *Voyez* ABAIMBE.

ABI-CUREN, en Latin *Abi-Curenus*, petite riviére de Perſe. Elle coule dans la Province d'Erak-Atzem, & arroſe le territoire de la ville d'Iſpahan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ABIDA, ABIDAH, & ABIDAN. Il y a eu deux hommes de ce nom. Le premier fut fils de Madian, & petit-fils d'Abraham & de Kéthura ſa ſeconde femme. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 33.

Le ſecond fut fils de Guidhoni, ou Gedéon l'Ancien. C'étoit le Prince & le Chef de la Tribu de Benjamin, qui étant ſorti de l'Egypte avec les ſiens, au nombre de 35400 combattans, tous au deſſus de l'âge de 20 ans, fut le neuviéme à offrir ſon préſent au Tabernacle. * *Nombres*, *ch.* 7. *v.* 60. Son nom ſignifie *mon pére ſavant*, ou *la ſcience de mon pere.*

ABIDON. *Cherchez* ABYDE d'Egypte.

ABIDOS. *Voyez* ABYDE d'Aſie.

ABIDUS. *Voyez* ACHAB & SEDECIAS vieillards &c.

* ABIEL ou JE'HIEL, pére de Kis & de Ner, de la Tribu de Benjamin, Ayeul de Saül premier Roi des Juifs. * I *Samuel*, *ch.* 9. *v.* 1. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 35. Son nom ſignifie *mon pére Dieu*, ou, *la Divinité de mon Pére.*

* ABIEL ou ABIALBON, & ABI-HALBON, Harbathite, l'un des trente vaillans hommes de David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 32.

ABIENS, peuples de Scythie, leſquels ayant toûjours conſervé leur liberté depuis Cyrus, ſe vinrent ſoumettre à Alexandre *le Grand*, lorſqu'il étoit à Samarcand. Ce qui fut d'autant plus glorieux à ce Conquérant, que les Abiens extrêmement jaloux de leur liberté n'avoient jamais fait la guerre qu'à ceux qui avoient voulu y attenter. Homére, qui fait mention de ces peuples, témoigne qu'ils ſe nourriſſoient de lait de cheval. * Homére, *Iliade* 2. Quinte-Curce, *l.* 7. Strabon, *l.* 7.

ABIEZER. *Voyez* ABIHE'ZER.

ABIGAÏL, Epouſe de *Nabal*, qui demeuroit dans le deſert de Maon, & qui avoit ſon bien ſur le Carmel, homme avare, brutal & malfaiſant. David, pourſuivi par Saül, avoit toûjours eu de grands égards pour tout ce qui appartenoit à Nabal. Dans une grande néceſſité il lui envoya demander quelques rafraîchiſſemens pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient. Nabal ne répondit que par des paroles offenſantes: ce qui fit prendre à David le deſſein de l'exterminer lui & toute ſa maiſon, pour ſe venger de cet outrage. Mais Abigaïl étant venue au devant de lui avec des vivres qu'elle lui apportoit, calma ſon juſte reſſentiment. David en fut charmé, & lui témoigna bientôt aprés l'inclination qu'il avoit pour elle; car Nabal étant mort, dix jours aprés, il lui manda qu'il la vouloit épouſer. Abigaïl témoigna d'abord qu'elle ſe croyoit indigne de ce bonheur: enſuite elle vint trouver David, qui l'épouſa la même année de la mort de Samuel, l'an du monde 2975, & 1060 avant Jéſus-Chriſt. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 25.

* ABIGAÏL, fille de Nahas, ſœur de David & de Tſéruja qui fut mére de Joab, fut mariée à Jéther Iſmaélite, dont elle eut un fils nommé Amaſa, qui fut depuis Général de l'Armée d'Abſalom. II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 17. *v.* 25. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 17. Pour éclaircir les deux paſſages ici alléguez, il faut remarquer que Nahas, ſelon toute apparence, eſt un nom qui a auſſi été donné à Iſaï ou Jeſſé pére de David, ou que ce doit avoir été le nom de la femme d'Iſaï. Car comme *Abiſcaï*, *Joab*, & *Haſaël* ſont appellez fils de Tſéruja leur mére, de même auſſi Abigaïl qui étoit une fille d'Iſaï peut bien avoir été dite fille de Nahas ſa mére. Ce Jéther qui eſt appellé *Iſmaélite*, I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 17, s'appelle *Jithra Iſraélite*, II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 17. *v.* 25. Cela peut venir, ou, de ce qu'étant *Iſraélite* de religion, il étoit *Iſmaélite* de naiſſance; ou, de ce qu'étant *Iſraélite* de naiſſance, il s'étoit conformé aux mœurs des *Iſmaélites*. Le nom d'*Abigaïl* ſignifie, *mon Pére joyeux*, ou *la joye de mon Pére* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIGAL. *Voyez* ABIGAÏL.

ABIGAS, riviére de Mauritanie, qui ſort du mont *Ariſius*, qui eſt une branche de l'Atlas. * Procope.

* ABIHAÏ, étoit fils de *Huri*, & pére de *Micaël*, de *Meſſullam*, de *Sébah*, de *Jorai*, de *Jabcan*, de *Ziah*, & d'*Heber*, leſquels commandoient les Troupes de Jéroboam premier Roi de Samarie. Il eut encore quatre autres fils, tous Chefs de la République. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABIHAÏL, pére de Suriel, Tſuriel ou Eſuriel, lequel fut Chef de la famille des Mérarites, dont il eſt parlé dans le 3 *ch. des Nombres*, . . v. 35.

ABIHAÏL, fille d'Eliab qui étoit fils d'Iſaï ou de Jeſſé, fut femme de Roboam. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. v. 18.

ABIHAÏL, pére d'Eſther. * *Eſther*, *ch.* 2. v. 15. & *ch.* 9. v. 29.

ABIHAÏL, femme d'Abiſçur, lequel en eut deux fils, Acbam & Molid. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. v. 29.

ABI-HALBON. *Voyez* ABIEL.

* ABIHE'ZER, de la Tribu de *Manaſſé*, dont il eſt fait mention, *Joſué*, *ch.* 12. v. 2. Il y en avoit un autre de même nom de la Tribu de *Benjamin*, natif de la ville d'Anatath. Il fut le neuviéme des trente Vaillans de l'Armée de *David*, & Général de vint-quatre mille hommes. Il entroit en charge le neuviéme mois, que les Hébreux appellent *Caslen* & nous *Novembre*. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. v. 12. Son nom ſignifie *mon Pére fort*, ou *le ſecours de mon Pére*; ou autrement, *mon Pére ſéparé*, ou *la Sanctification de mon Pére*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

ABIHU. *Voyez* ABIU.

ABIHUD. *Voyez* ABIUD.

ABIJAM, Roi de Juda. *Voyez* ABIA.

ABIK, SALAHEDDIN BEN ABIK SAFADI, Auteur d'un Commentaire fort ample ſur le Poëme intitulé *Lamiat Al-Agem*, compoſé par Tograi. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABIL, ancienne Tribu des Arabes, du nombre de celles qu'on nomme *Perdues*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABILA. Il y a eu en Aſie trois villes de ce nom.

ABILA, dans la Pérée qui eſt une partie de la Galilée, eſt une ville au delà du Jourdain. Joſeph en parle dans le ſecond livre *des Guerres des Juifs*, & dans le cinquiéme il la joint avec les villes de Juliade & de Bezimoth qui n'étoient pas loin du Jourdain, dans l'endroit où il entre dans la Mer Morte, appellée autrement, *Mer du Sel* ou *Lac Aſphaltite*. Cette ville d'Abila étoit à environ 60 ſtades du Jourdain: ce que l'on peut inférer de ce que rapporte le même Joſeph dans le *ch.* 7. du *l.* 4. *de ſes Antiquitez*, que Moïſe aſſembla le peuple d'Iſraël dans l'endroit où eſt la ville d'Abila, de laquelle il dit dans quelque autre lieu qu'elle eſt éloignée du Jourdain de 60 ſtades. Etienne de Byzance en parlant d'Abila dit, qu'elle eſt aux environs du Jourdain. Il y a de l'apparence que du tems d'Euſébe & de S. Jérôme cette ville ne ſubſiſtoit plus, puis qu'ils n'en font aucune mention. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Reland, *Paleſt.*

ABILA, dans la Bathanée, contrée de la Trachonite dans la Tribu de Manaſſé. Euſébe dans ſon *Onomaſticon*, ou Vocabulaire des noms de villes & autres lieux de l'Ecriture Sainte, fait mention de cette ville d'Abila, & il ſemble que ce ſoit la même qu'il appelle *Abel Ampelon*, c'eſt à dire, *riche en vignes*; ou *abondante en vignobles*. C'étoit une ville conſidérable, à douze milles de Gadara vers le Levant. Polybe en parle dans le cinquiéme livre de ſon hiſtoire, comme d'une ville conquiſe dans la contrée de Galaad. Joſeph, au *l.* 1. *de ſes Antiquitez*, dit auſſi qu'Antiochus avoit pris les villes de Gadara & d'*Abila*, qui ne peut être que celle dont il s'agit ici. Il en fait auſſi mention parmi les villes de Décapolis, dans une Inſcription de Palmyre. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Reland, *Paleſt.*

ABILA, proche ou ſur le Mont Liban, étoit ſituée au delà des confins du païs de Canaan, & doit être diſtinguée des deux précédentes, car ni l'une ni l'autre n'étoit proche ou ſur le Mont Liban. Dans le Gloſſaire de Papias on lit *Abila*, *Sabei*, *Getuh*, *Libani*. Joſeph dans le 19 & 20 livre *de ſes Antiquitez*, nomme cette ville *Abella*, & *Abella ſur le Mont Liban*: ce que fait auſſi Zonaras, *l.* 4. Dans l'*Itinéraire* d'Antonin Abila eſt placée entre Héliopolis, qui s'appelle aujourd'hui Balbeck, & Damas, en cette maniére:

HEMISA MP XVIII.
LAODICEA MP XVIII.
LYBO MP XXXII.
HELIOPOLIS MP XXXII.
ABILA MP XXXVIII.
DAMASCO MP XVIII.

Dans la table Gréque des Evêques de la Phénicie du Liban rapportée par George Codin Curopalate, elle eſt appellée *Abella*, & ſe trouve, à l'exception de Lybus, placée de même entre Héliopolis & Damas, comme auſſi dans les tables de Peutinger. Cette derniére Abila eſt la même que Ptolomée poſe dans la Cœle-Syrie, c'eſt à dire, *la Syrie creuſe*, & qu'il appelle Abila de Lyſanias, parce que Lyſanias étoit Tétrarque de cette ville, & de toute la contrée qui en dépendoit, nommée à cauſe de cela Abilène de Phénicie. *Luc*, *ch.* 3. v. 1. Etienne de Byzance, & après lui Suïdas donnent à cette ville le nom d'Abila en Phénicie. *Abila*, diſent-ils, *eſt une ville de Phénicie, d'où étoit originaire le célebre Sophiſte Diogéne, qui pour cette raiſon fut appellé Abilénien.* De tout ce qui vient d'être dit il paroît évidemment que cette ville eſt ſituée ſur le Mont Liban, & puis que, ſelon l'*Itinéraire* d'Antonin, elle eſt à 18 milles de Damas au nord, comme le dit auſſi Ptolomée, elle ſe trouve hors du païs de Canaan, & ne doit pas par conſéquent être cherchée parmi aucune de ces villes qui dans la S. Ecriture portent le nom d'*Abel*, ni être confondue avec les deux Abila qui précédent. Cette ville avec toute la contrée qui en dépend fut donnée par Caius à Hérode Agrippa, comme le rapporte Joſeph dans les paſſages alléguez. Il eſt auſſi fait mention de cette Abila dans le Concile de Chalcedoine, car parmi les Evêques de Phénicie on trouve Jordanes Evêque d'Abila. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Reland *Paleſt.*

ABILA ou ABILAP, montagne du Royaume de Fez. *Voyez* ABYLA.

ABILAMERODAC, Roi de Babylone, eſt le même que Evilmérodach. *Cherchez* EVILMERODACH.

ABILE, AVILE ou ALPILE, ſecond Evêque d'Alexandrie, ſuccéda à Annien l'an 85, & gouverna cette Egliſe pendant 13 ans, juſqu'à la premiére année de Trajan, & la 98 de Jéſus Chriſt. * Euſébe, *Hiſt. & Chronique Orientale*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiécles*.

* ABILE'NE, contrée ſur & proche le Mont Liban, de laquelle étoit capitale Abila, qui lui a donné ſon nom, comme on l'a dit dans l'Article d'ABILA. L'Evangéliſte S. Luc, *ch.* 3. v. 1. en fait mention, car voulant marquer le tems du batême de Jean & de celui de Jéſus-Chriſt, il dit que cela arriva *le 15 de l'Empire de Tibére Céſar, lorſque Ponce Pilate étoit Gouverneur de la Judée, & qu'Herode étoit Tétrarque de Galilée, & ſon frére Philippe Tétrarque de l'Iturée & de la contrée de Trachonite, & Lyſanias Tétrarque d'Abilène*: d'où il paroît que dans ce tems-là Abilene étoit une Tétrarchie gouvernée par Lyſanias. *Voyez* LYSANIAS. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ABILFEDA, & ABULPHEDA. *Voyez* ABULFEDA.

ABILLIUS, fils de *Romulus* & d'une Sabine nommée *Herſilie*. Son pére l'appella d'abord *Aollius*, à cauſe du grand amas de citoyens qu'il avoit fait, & ſon nom fut enſuite changé en celui d'*Abellius*. C'eſt l'opinion de Zénodote de Trézéne, qui, à ce que nous dit Plutarque, n'eſt pas reçue de tout le monde. D'autres diſent qu'il fut fils d'Hoſtilius & de la même Herſilie. * Plutarque, *dans la Vie de Romulus*.

ABILON ou ABIDON. *Cherchez* ABYDE d'Egypte.

* ABIMAËL, fils de Joktan. Il en eſt parlé au premier livre des *Chroniques* ou *Paralip. ch.* 1. v. 22. Son nom ſignifie, *mon pere qui eſt de Dieu*, ou *qui écoute Dieu*. * Simon, *Diſſ. de la Bible*.

ABIME'LECH: c'étoit le nom commun à tous les Rois de Gérare, comme le nom de Pharaon aux Rois d'Egypte, & ce nom ſignifie *mon pére eſt Roi*. Achis Roi de Geth, vers lequel David s'étoit retiré, * I ou III *Rois*, *ch.* 21. v. 12, eſt appellé ABIMELECH dans le titre du Pſeaume 33 ſelon la Vulgate, & 34 ſelon l'Hébreu.

ABIMELECH, étoit Roi de Gérare, Gérara ou Guérar, ville entre les Deſerts de *Sur* au couchant, & de *Cadés* à l'orient, dans l'Arabie Pétrée. Abraham s'étant retiré dans ce païs, fit paſſer Sara pour ſa ſœur. Elle étoit alors âgée de 90 ans. Cependant Abimélech la fit enlever pour en jouïr; mais le Seigneur lui apparut en ſonge pendant la nuit, & lui dit qu'il ſeroit puni de mort à cauſe de la femme qu'il avoit enlevée. Abimélech, qui ne l'avoit point touchée, la rendit auſſi-tôt à ſon mari, ſe plaignant de ce qu'il lui avoit diſſimulé qu'elle étoit ſa femme, & de ce qu'il diſoit qu'elle étoit ſa ſœur. Abraham s'excuſa ſur ce qu'elle étoit auſſi véritablement ſa ſœur, étant fille de ſon pére, & non pas de ſa mére, & ſur l'habitude où elle étoit de ſe nommer par tout ſa ſœur. Abimélech en rendant à Abraham ſa femme lui fit des préſens de brebis, de bœufs, de ſerviteurs, de ſervantes & de mille piéces d'argent, & reprocha à Sara la diſſimulation dont elle avoit uſé avec lui. Dieu ayant exaucé la priére d'Abraham, la femme & les ſervantes d'Abimélech furent guéries, & elles conçurent ou enfantérent; car Dieu les avoit toutes rendues ſtériles à cauſe de l'enlevement de Sara. *Geneſe*, *ch.* 20. Abimélech donna dès-lors permiſſion à Abraham de demeurer en tel lieu de ſon païs qu'il voudroit, & fit quelques années après une alliance avec lui à Berſabée, ou plutôt avec ſon fils, accompagné de Phicol Général de ſon Armée. *Geneſe*, *ch.* 21. Joſeph à ſon ordinaire a ajoûté à cette hiſtoire des circonſtances de ſon invention. Il dit que Dieu, pour éteindre l'ardeur de la convoitiſe d'Abimélech, lui envoya une grande maladie qui mit à bout toute la ſcience des Médecins; & qu'averti en ſonge de ne rien faire à cette femme, il déclara à ſes amis la cauſe de cette maladie. Cela ne s'accorde nullement avec la narration de Moïſe, qui ne parle point de cette punition, & dit au contraire qu'auſſi-tôt qu'Abimélech fut éveillé, quoiqu'il fût encore nuit, ce Prince appella tous ſes ſerviteurs pour leur communiquer ce que Dieu lui avoit appris en ſonge pendant la nuit. Il ne paroît pas même par le texte qu'Abimélech ait été frappé d'aucune incommodité: car quoiqu'il ſoit dit dans le verſet 17. *Dieu guérit Abimelech, ſa femme & ſes ſervantes, & elles enfantérent*; il n'eſt fait mention dans le verſet ſuivant que de l'incommodité des femmes: *Conclauſerat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Sarum uxorem Abraha.* La guériſon conſiſte, en ce que les femmes conçurent ou enfantérent comme auparavant; & la maladie, en ce qu'elles ne pouvoient concevoir ou enfanter: je dis l'un des deux, parce que le texte Hébreu peut s'expliquer de l'un & de l'autre. Les Rabbins ont encore enchéri ſur la penſée de Joſeph: ils diſent que tous les hommes du païs d'Abimélech ſe trouvérent non ſeulement hors d'état d'exercer aucune fonction virile, tant envers Sara, qu'envers toute autre femme, mais même que tous les conduits du corps furent bouchez dans les hommes & dans les femmes de la maiſon d'Abimélech: de ſorte que rien ne pouvoit y entrer ni en ſortir; on ne pouvoit plus ni manger ni boire, ni ſoulager les néceſſitez de la nature. En rejettant ces imaginations, il reſte une difficulté, ſavoir comment on connoit que les femmes ne pouvoient plus concevoir ou enfanter. Si l'on entend le texte de la faculté de concevoir, il faudroit que Sara eût demeuré plus long-tems avec Abimélech; ſi on l'entend de la difficulté d'enfanter, il ſemble que l'on devroit ſuppoſer que toutes les femmes de la maiſon d'Abimélech ſe trouvérent groſſes au tems de l'enlévement de Sara. Le moyen le plus facile de réſoudre cette difficulté, c'eſt de dire que Dieu frappa de ſtérilité les femmes de la maiſon d'Abimélech, auſſi-tôt après l'enlévement de Sara: que cette punition dura encore quelque tems, même après qu'il l'eut ren-

rendue, & que la priére qu'il fit à Abraham de leur rendre la fécondité, ne fut faite que quelques mois après qu'Abimélech lui eut rendu sa femme. * *Genese, ch.* 20. Joseph, *ch.* 22. *du l.* 1. *des Antiq. Judaïq.*

ABIMÉLECH, ce nom étant commun à tous les Rois de Gérare, il est difficile de savoir si celui qui vint trouver Abraham avec Phicol Général de son Armée, dans le desert de Pharan pour faire alliance avec ce Patriarche, & qui la consomma à Bersabée, étoit le même que celui dont nous venons de parler, ou s'il étoit son successeur. Ce traité fut fait après qu'Abraham eut renvoyé Ismaël, c'est à dire, environ dix ans après que Sara eut été enlevée par Abimélech. Il se peut faire que pendant ce tems-là le premier Abimélech soit mort, & que son fils lui ait succédé. Ce qui pourroit le faire croire, c'est qu'il étoit accompagné de Phicol son Général d'Armée, qui se trouva aussi présent au traité d'alliance qui fut fait entre Abimélech & Isaac fils d'Abraham; mais Phicol peut bien être le nom commun des Généraux d'Armée de Gérare, comme Abimélech celui des Rois. Pour l'Abimélech qui traita avec Isaac, il est différent de celui qui avoit enlevé Sara, & on ne les doit pas confondre, comme a fait Joseph; car ce traité ne fut fait que longtems après la mort d'Abraham, & est rapporté dans la Genése au tems qui suivit la vente que fit Esaü de son droit d'aînesse à Jacob, & par conséquent 80 ans après qu'Abimélech eut enlevé Sara; car alors Isaac n'étoit pas encore né. Il n'eut Esaü & Jacob qu'à l'âge de soixante ans: & lorsqu'Esaü vendit son droit d'aînesse, il étoit déja grand, puisqu'il alloit à la chasse, & pouvoit avoir l'âge de vint ans. Ainsi, si c'étoit le même Abimélech, il faudroit qu'il eût eu environ six-vints ans, ce qui n'est pas probable: outre qu'il n'y a pas d'apparence qu'il se fût laissé surprendre par Isaac, de la même maniére qu'il l'avoit été autrefois par Abraham, en prenant la femme d'Isaac pour sa sœur, parce qu'il lui donnoit ce nom, comme son pére l'avoit donné à Sara. Saint Chrysostome, qui croit que c'est le même Abimélech qui fut surpris deux fois, lui fait faire des reproches à Isaac de ce qu'il l'avoit trompé de la même maniére qu'avoit fait son pére Abraham; mais c'est un ornement que ce Pére a imaginé pour embellir la narration, qui n'a aucun fondement dans le texte de l'Ecriture. Voici simplement ce qu'elle nous apprend; Qu'Isaac pendant le tems d'une grande famine vint à Gérare avec sa femme Rébecca, & qu'il y demeura par l'ordre de Dieu; Qu'il dit aux Habitans que Rébecca étoit sa sœur, de peur qu'ils ne le fissent mourir à cause de sa beauté; Qu'après y avoir demeuré un tems considérable, Abimélech Roi de Gérare ayant apperçu Isaac & Rébecca, qui en usoient ensemble familiérement comme mari & femme, lui avoit fait des reproches de ce qu'il l'avoit appellée sa sœur, & de ce qu'en lui imposant ainsi, quelqu'un auroit pû abuser de sa femme, & attirer par là un grand crime sur la nation; Qu'en même tems il défendit sous peine de mort à tous ses Sujets de faire aucune injure à Rébecca; Qu'Isaac ayant semé dans ce païs, y fit une abondante recolte, qu'il s'y enrichit, & qu'il y eut un grand nombre de troupeaux, de serviteurs & de servantes; Que les Philistins jaloux de sa prospérité comblérent les puits que les esclaves de son pére Abraham avoient creusez; Qu'Abimélech lui-même dit à Isaac de se retirer; Qu'Isaac ayant quitté ce païs, vint au torrent de Gérare pour y demeurer; Qu'il y fit déboucher les puits que son pére avoit creusez; Qu'il en creusa deux autres dont les Pasteurs de Gérare s'emparérent, & un troisiéme qui ne lui fut point disputé; Qu'il retourna de là à Bersabée, où le Roi Abimélech, Ochozath son favori, & Phicol Général de son Armée vinrent faire alliance avec lui. *Genése, ch.* 26. Ce qu'il y a de remarquable dans ces histoires, c'est qu'il paroit par là que la connoissance du vrai Dieu n'étoit pas encore entiérement éteinte dans cette nation.

ABIMELECH, fils naturel de Gédéon, qu'il avoit eu d'une servante nommée Druma ou Drome. Aprés la mort de son pére il alla à Sichem, lieu de la naissance de sa mére. Ses parens, pour lui faciliter les moyens de régner, lui donnérent une somme d'argent, qu'il employa à attirer les plus méchans hommes du païs. Ensuite étant revenu dans la maison de son pére, il tua soixante & dix fils légitimes, que Gédéon avoit eus de diverses femmes: on cacha Joathan, qui fut le seul qui se sauva. Alors Abimélech usurpa la domination, qu'il exerça avec les derniéres violences. Quelques jours après, le jeune Joathan, ayant appris que les Sichémites étoient assemblez à la campagne, prés de la montagne de Garizim, parut tout à coup sur le haut de ce mont, & leur reprocha leur ingratitude, se servant de la comparaison des arbres d'une forêt, qui voulant avoir un Roi, s'adressérent d'abord à l'olivier, ensuite au figuier, & aprés à la vigne, sans que pas un de ces trois arbres voulût accepter leur demande: ce qui les obligea enfin de s'adresser au buisson, qui accorda toutes choses, & leur promit de les couvrir de son ombre. Il termina son discours, en souhaitant que si Dieu n'approuvoit pas le choix des Sichémites, il sortît d'eux un feu qui dévorât Abimélech, & d'Abimélech un féu qui dévorât les Habitans de Sichem, & la ville de Mello ou Millo. Dieu exauça ses priéres; car trois ans aprés, les Sichémites lassez des cruautez d'Abimélech, le chassérent de leur ville, & crurent être à couvert de son ressentiment, en se mettant sous la protection d'un Seigneur nommé Gaal ou Gabal. Mais Abimélech surprit Gaal, mit son Armée en fuite, passa les Habitans au fil de l'épée, & détruisit cette ville de telle sorte, qu'il sema du sel à l'endroit où elle avoit été bâtie. Ensuite il fit brûler la Tour de Sichem, & le Temple de leur Dieu Bérith, autour duquel Abimélech fit mettre le feu, qui consuma plus de mille personnes, tant hommes que femmes. Il assiégea ensuite une autre ville nommée *Thebes*. Comme il vouloit mettre le feu à une Tour, dans laquelle les plus considérables des Habitans s'étoient renfermez, il fut blessé mortellement d'un morceau de meule de moulin, qu'une femme jetta sur lui, & qui lui fit sortir la cervelle de la tête; mais ne voulant pas qu'il fût dit qu'il étoit mort de la main d'une femme, il commanda à son Ecuyer de le tuer. L'Ecuyer lui obéit, & le tua. Il mourut l'an du monde 2801, avant Jésus-Christ 1234. * *Juges, ch.* 9. Joseph, *l.* 5. *Antiq. Judaïq. chap.* 9. *&c.*

ABIN, château situé à l'orient de la ville d'Aden, dans l'Iémen ou Arabie Heureuse, à douze milles du rivage de la mer. Ses Habitans passent pour de grands Magiciens. On prend ordinairement le chemin de ce château pour aller à Sanaa, ville capitale de l'Arabie heureuse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABINADAB, a été le nom de 4 différentes personnes.

I. ABINADAB ou AMINADAB, Lévite. *Voyez* AMINADAB.

II. ABINADAB, le second fils d'Isaï ou Jessé, & frére de David, dont il est parlé dans le I *Livre de Samuel* ou *des Rois, ch.* 16. *v.* 8. & *ch.* 17. *v.* 13.

III. ABINADAB, un fils de Saül, fut tué avec son pére dans la bataille contre les Philistins sur la montagne de Guilboa. I *Sam.* ou *Rois, ch.* 31. *v.* 2.

IV. ABINADAB, fils d'Iddo, étoit l'un des Commis de Salomon établis à Mahanajim. I ou III *Rois, ch.* 4. *v.* 14.

ABINGDON & ABINGTON, en Latin *Abingdonia*, est une belle ville & bien peuplée, dans la Province de Berkshire, ou Comté de Bark en Angleterre, sur la Tamise, entre Wallingford & Oxford, à 5 milles de cette derniére place. Elle s'appelloit anciennement *Sheovesham*, & étoit en telle considération que les Rois de West-sex, ou des Saxons occidentaux, y faisoient leur résidence. Dans le XI siécle, le Roi Ciffa bâtit dans cet endroit-là une Abbaïe qui fut alors appellée *Abenton* & *Abington*, comme qui diroit *Abbey's Town*, ou *Ville d'Abbaie*. Les Danois la ravagérent, mais elle fut tellement rétablie, qu'elle ne le cédoit ni en grandeur ni en richesses à aucune ville d'Angleterre. La ville même dépendoit autrefois des Abbez; mais elle a présentement un Maire, & a droit de députer au Parlement. Dans la maison de ville bâtie de pierres de taille, se tiennent ordinairement les assemblées publiques qui regardent les intérêts de tout le Comté. Elle a un grand commerce en grains. Le Parlement d'Angleterre y mit garnison en 1644: ce qui incommoda beaucoup Charles I. En 1682, le Roi Charles II. donna le 30 Nov. à Jaques Bartue, autrement Lord Norris, le titre de Comte d'Abington. * Camdeni *Brit.* Beeverell, *Délices de la Gr. Brct. p.* 777. Heylyn's, *help to English history. The Peerage of England.*

* ABINOA ou ABINOAM, pére de Barac, de la Tribu de Nephtali, habitoit en Kedès. *Juges, ch.* 4. *v.* 6. Son nom signifie *l'honneur* ou *le trouble de mon pere.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABINOHAM. *Voyez* ABINOA.

ABIOSO ou ABIOSI, (Jean) natif de *Bagnolo* ou Bagnuola, petite ville ou bourg proche de Naples, fleurissoit sur la fin du XV siécle, environ l'an 1492 ou 1494. Il étoit Docteur en Médecine & Professeur en Mathématiques. Il laissa différens ouvrages, dans lesquels il se trouve un dialogue qu'il a écrit en Latin pour faire l'Apologie de l'Astrologie Judiciaire, avec des prédictions depuis le déluge jusques à l'an 1702 de Jésus-Christ. Il dédia ce livre à Alphonse Roi de Naples, mais on le trouve parmi les livres défendus dans *l'Index Expurgatoire.* On a encore de lui, *Compendium Rhetoricæ, ex optimis utriusque linguæ auctoribus excerptum; Commentaria in opera Claudiani de Raptu Proserpinæ.* * Gesnerus, *in Bibl. f.* 190. Toppi, *Bibl. Napol. p.* 113. Vossius, *de Scient. Mathem. ch.* 35. § 49.

ABIOURD ou ABIURD, ville du Khorasan, qui a donné la naissance à plusieurs grands hommes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABIOURDI, Poëte Arabe, qui se piquoit d'une grande noblesse (puisqu'il se qualifioit *Amoui* & *Maoui*, c'est à dire, de la race d'Ommie & de la famille de Moavie, prétendant descendre en ligne directe d'Othman, troisiéme Calife des Musulmans) étoit natif d'Abiourd en Khorasan; de là vient qu'il porte aussi le titre de *Tage al Khorasan*, c'est à dire, *la gloire de la province de Khorasan.* Il est Auteur d'un Divan, qu'il composa en vers Arabes, & à la tête duquel il y a une préface en prose. Cet Ouvrage est dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1073. La mort de ce Poëte tombe dans l'année 807 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1113. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABIPONES ou AVIPONES, peuple de l'Amérique méridionale dans le Paraguay, entre la riviére dite *Rio Vermejo* au midi, & celle qu'on appelle *Pilcomajo* ou *Rio de la Plata* au nord.

ABIRAM, étoit fils aîné d'Hiel qui rebâtit Jérico, & qui perdit son fils aîné Abiram, lorsqu'il en jetta les fondemens, & Ségub le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes. Cela vérifia & accomplit ce que le Seigneur avoit prédit par Josué, * I ou III Rois, *ch.* 16. *v.* 34. Ce fut Hiel, & non Abiram, qui rebâtit Jérico, & l'événement n'accomplit pas une prediction du Seigneur, mais une malédiction fulminée par Josué. * *Josué, ch.* 6. *v.* 26.

ABIRAM, ou ABIRON, *Voyez* ABIRON.

ABIRCE, Evêque d'Hiérapolis *Cherchez* ABERCE.

ABIRDOUR. *Cherchez* ABERDORE.

ABIRON ou ABIRAM, Rubénite séditieux, s'éleva avec Coré & Dathan contre Moïse & Aaron. Ils vouloient avoir part au gouvernement; & ils furent punis par Dieu même de leur orgueil & de leurs murmures. Moïse les engagea de se présenter avec leurs encensoirs devant l'autel, pour connoître si c'étoit d'eux que Dieu feroit choix. Alors la terre, s'étant ouverte sous les piez de ces mutins, les engloutit avec leurs tentes, & tout ce qui leur appartenoit. En même tems le feu du ciel consuma deux cens cinquante de leurs partisans. Cette punition arriva dans le desert, à la dix-neuviéme station qui fut celle de Ceela-

Cesintha, l'an du monde 2546, & avant Jésus-Christ 1489. * Joseph, *l.* 4. *Antiq. Judaiq. ch.* 2. *Nombres, ch.* 16.

ABISA. *Voyez* ABI.

ABISAG, jeune fille Sunamite, d'une grande beauté, fut choisie pour servir & pour échauffer David en sa vieillesse. Elle dormoit auprès du Roi, qui ne donna aucune atteinte à la chasteté de cette jeune Sunamite. Depuis, Adonias, un des fils de David, demanda permission de l'épouser, comme étant encore vierge; mais Salomon, qui savoit qu'Adonias ne demandoit Abisag en mariage, que dans le dessein d'usurper la Couronne, le fit mourir, l'an du monde 3021, avant Jésus-Christ 1014. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. Joseph, *liv.* 8. & 9. *Antiq. Judaiq.*

ABISAÏ, fils de Sarvia, ou Tséruja, sœur d'Abigaïl, & frére de Joab & d'Azahel, est célébre entre les Braves qui vivoient sous le régne de David. L'Ecriture remarque que lui seul tua de sa lance trois cens hommes. Il fut toûjours dans les intérêts de David, & il ne tint pas à Abisaï que Semeï, ou Sçimhi, ne fût puni des insultes qu'il faisoit au Roi David, & que Saül ne fût tué. Il se trouva à la bataille qui fut donnée contre les partisans d'Isboseth ou Iscboseth, où il se signala par son courage. Depuis, il tailla en piéces dix-huit mille des Idumées dans une bataille, & rendit ce peuple tributaire. Dans une bataille contre les Philistins, il tua un Géant nommé Jesbibénob ou Jisçbibenob, & dans Joseph Acmon, de la race de Rapha, qui avoit une lance dont le fer pesoit trois cens sicles, & une épée qui n'avoit point encore servi, dont ce Géant vouloit tuer David. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 26. *v.* 6. &c. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 16. & 17. *ch.* 23. *v.* 18. Joseph, *liv.* 7. *Antiq. Judaiq. c.* 1. 7. & 10.

ABISAN. *Voyez* ABZAN.

ABISARES, ABISARIS, ABISARUS, ABISSARES & ABIASARES, Roi d'une partie des Indes, au delà de l'Hydaspe, se détacha de Porus son allié, & se soumit par Ambassadeur à Alexandre. Après la défaite de Porus, il fit faire de nouvelles soumissions au vainqueur; mais sans le venir trouver. Alexandre le menaça pour lors de ses armes; mais ayant sçu que ce Prince étoit malade & allité, il le dispensa de ce devoir, & après avoir reçu de lui de grands présens, & entr'autres trente éléphans, il lui laissa son Royaume, & l'augmenta même considérablement. Cette expédition d'Alexandre au delà de l'Hydaspe, se fit la deuxiéme année de la CXIII Olympiade, & avant Jésus-Christ 327. Ce Prince est nommé diversement, *Abisares*, *Embisares*, *Ambisares*, *Biasarus*. * Diodore de Sicile, *liv.* 17. Strabon, *liv.* 15. Arrian, *liv.* 5. Quinte-Curce, *liv.* 8.

* ABISCA, Province de l'Amérique Méridionale dans le Péron, & vers la source de la riviére de Tapi. Les peuples de cette contrée s'appellent *Abisca*, & sont entre les riviéres d'Yetau & d'Amarumaye.

ABISCAÏ. *Voyez* ABISAÏ.

ABISC'ALOM ou ABESSALOM, pére de Maacha ou Mahaca, qui fut mére d'Abiam Roi de Juda. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. *v.* 2.

ABISCUAH. *Voyez* ABISSUAH.

ABISÇUR. *Voyez* ABISUR.

ABISSINIE, pais des ABISSINS, ou HAUTE ETHIOPIE, *Abassia* ou *Abissinia*, Royaume d'Afrique, que quelques-uns nomment encore l'*Empire du Négus*, ou du *Prêtre-Jean*. Plusieurs Auteurs ont écrit *Avassinie*, *Abyssinie* ou *Habissinie*.

SES NOMS, SA SITUATION ET SA DIVISION.

Les Abissins, ou Ethiopiens, prétendent descendre de Habasch, arriére-petit-fils de Noé: car Habasch signifie chez eux l'*Ethiopie*. D'autres soutiennent que ce sont les Egyptiens qui leur ont donné ce nom; parce que dans leur langue ce mot signifie *pais entouré de déserts*. Il y a pourtant plus d'apparence que ce nom est tiré de la côte d'*Abex*. Ludolf, dans son Histoire d'Ethiopie, veut qu'il vienne du mot Arabe *habesch*, qui signifie *mélange*; parce que l'Ethiopie est habitée par un mélange de diverses nations. Ces peuples ne se donnent pas à eux-mêmes le nom d'Abissins, mais celui d'Ethiopiens.

On n'est pas encore d'accord sur le titre de l'Empereur des Abissins, que quelques-uns nomment *Prêtre-Jean*, *Priester-Johan*, par abus, & par corruption du mot *Prête-Jean*. On assure que le véritable Prête-Jan étoit un Prince des Tartares, dans le Royaume de Tenduc en Asie. Mais pour le grand Négus ou Empereur des Abissins, il a le titre de *Beyne-Jan* ou *Betul-Gian*, qui veut dire, *Jean estimé*. D'autres ajoûtent que les Chaldéens le nomment *Jean-Aucune*, c'est-à dire, *précieux & grand*; & qu'à proprement parler, ce titre lui est donné par rapport à un anneau que donna Salomon à la Reine de Saba, & qui est héréditaire dans la famille du Négus. L'Abissinie a été autrefois bien plus grande, plus riche & plus considérable, qu'elle ne l'est depuis environ deux siécles. Car les Arabes, les Turcs, & principalement les Gallois ou Galles, en ont enlevé depuis les meilleurs Royaumes. Les Maures y avoient déja usurpé tout ce qui est le long du Golfe Arabique. On comprenoit autrefois sous le nom d'Abissinie, tous les païs qui s'étendent depuis le Lac Niger jusqu'au Détroit de Babelmandel, en largeur du couchant au levant; & ceux qui sont situez depuis les montagnes de la Lune jusqu'aux cataractes du Nil en longueur, du midi au septentrion. L'Abissinie avoit au midi le Monomotapa; au levant le Zanguébar & la Mer Rouge ou la Mer de la Mecque; au septentrion l'Egypte & la Nubie; & vers le couchant le païs des Négres & le Royaume de Congo. Aujourd'hui les choses sont entiérement changées. Les Abissins n'ont plus de port, & ils ne sauroient aller à la mer sans passer par les terres qui obéissent aux Turcs. Les Etats qui leur restent sont, Tigré, Dambea, Baguamedri, Goyame, Amahara, Narea, Maguza, Ogara, Salaït, Holcaït, Semeh, Segueda, Salao, Ozeca, Doba, & quelques autres Provinces. Ils avoient autrefois Angote, Doare, Adea, Balli, Alemali, Ogge, Gans, Oxello, Botexamora, Curague, Buzama, Bugamo, Marabet, Mantz, Bizamo, Oifate, Gedem, Gambato, Doxa, Aura, Conch, Gumar, Mota, Damut, Holeia, &c. Mais l'an 37 du XVI siécle, les Galles, peuples voisins des Abissiniens, étant entrez dans la Province de Ballé, se rendirent maîtres d'une partie de l'Abissinie. Le Turc y a Suaquen & Arquico, sur la Mer Rouge.

TEMPERATURE DE L'ABISSINIE.

Le païs d'Abissinie est encore fertile en quelques endroits, & l'on y trouve grande quantité de grains, & particuliérement du millet & des légumes; mais cette abondance n'est pas générale dans tout le païs. On dit aussi qu'on y trouve en quelques endroits des vignes qui sont élevées comme des treilles, & qui produisent de bons vins. Cependant la boisson la plus ordinaire des Abissins, dans les païs fertiles, est du cidre, fait de pommes sauvages. Quelques Rélations particuliéres disent, que dans les Provinces fertiles on y moissonne trois fois l'année, parce qu'on y séme d'abord aprés avoir fait la recolte; c'est principalement dans celles qui ne manquent point d'eau. On y fait une certaine boisson qu'ils appellent *Tzed*; elle est très agréable, & c'est proprement de l'hydromel. L'air y est assez tempéré, si ce n'est dans les vallées où il fait ordinairement chaud. Il y a une si grande quantité de mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de soufre, qu'on croit que le grand Négus a assez de trésors pour pouvoir acheter plusieurs mondes; mais les habitans ne savent pas user de ces grands avantages. Dans l'Empire des Abissins, on ne voit aucunes forteresses, parce que ces peuples ne mettent pas, disent-ils, la force d'un païs dans les pierres & dans les murailles, mais dans les bras & dans les armes des combattans; aussi demeurent-ils toûjours à la campagne pour être plus aguerris. Il n'y a dans chaque Province qu'un logis de pierre, qui sert de douane & d'hôtel de ville, où demeure le Gouverneur; & quand il est ailleurs, ce logis demeure ouvert, & personne n'y ose entrer, sur peine d'être châtié comme un rebelle. On trouve en cet Empire, du côté de l'Occident, des mines d'or dans les montagnes le long du Nil.

MOEURS DES HABITANS.

Les Abissins en général sont adroits, vigoureux, & ne manquent pas d'esprit; mais ils sont fort paresseux, & l'oisiveté les rend inutiles presque pour toutes choses. Les Portugais les ont un peu animez pour le commerce. Ils sont ou noirs ou basanez, & vivent longtems. Vincent le Blanc dit qu'ils font un grand trafic de sel, qu'ils portent dans les Provinces voisines, où ils le vendent chérement, & où ils le troquent avec toutes sortes de denrées. Il ajoûte même qu'ils s'en servent comme de monnoye, & qu'ils en ont des piéces quarrées de différent prix, comme l'or & l'argent parmi nous. Les guerres qu'ils ont été obligez de soutenir contre leurs voisins, & principalement contre les Galles, les ont rendus moins oisifs, & leur ont inspiré plus d'ardeur pour l'exercice des armes. Leurs forces consistent en cavalerie. Ils ont coutume d'aller au combat armez de morions, de cottes de maille, de boucliers, & de piques ferrées par les deux bouts. L'infanterie combat avec des fléches & des dards, plusieurs avec des frondes, & d'autres montent des éléphans, d'où ils tirent contre les ennemis. Ils n'ont connu l'artillerie & les armes à feu que par le commerce des Portugais, qui les ont servis utilement dans leurs guerres. On dit aussi que les Abissins sont naturellement bons, & outre cela religieux, jusqu'à la superstition. Ils sont fidéles & soumis à leur Prince, & l'aiment avec beaucoup de tendresse & d'attachement. Ils se piquent de cette même fidélité pour les Prêtres, ausquels ils portent un très grand respect, aussi bien qu'aux Eglises & aux lieux saints. Leur langue leur est particuliére; mais elle est douce à la prononciation, & facile à apprendre. Vincent le Blanc dit qu'il a vu dans la Chine des Abissins, qui se faisoient facilement entendre. Il ajoûte que le Chaldéen est leur langue savante, qu'ils s'en servent dans leur Liturgie, & qu'ils disent la Messe en cette langue.

GOUVERNEMENT D'ABISSINIE.

Les Abissins comptent une très grande suite de leurs Empereurs, même avant la Reine de Saba, qui fut visiter Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de trop de fables, pour en fatiguer l'esprit du Lecteur. Dans le VI siécle, vers l'an 522, & sous l'Empire de Justin, un certain Elesban, Roi des Abissins, fit la guerre à un Prince Juif qui persécutoit les Chrétiens, & il le défit. Les Princes de ce païs se disent descendus d'un David très sage & très puissant. Vers l'an 1265, ou 1270, Jeum Nuamlach se rétablit sur le thrône que la famille de David avoit possédé, & qu'on avoit usurpé sur elle depuis quelque tems. David succéda, en 1507, à son pére Nahu, & se fit admirer par ses victoires & par sa sagesse. C'est lui qui envoya des Ambassadeurs au Pape Clément VII, & à Emmanuel Roi de Portugal. Il prenoit ces titres, selon Marmol, *David, aimé de Dieu, colomne de la foi, du sang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colomne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, Empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les Royaumes & Etats qui en dépendent, &c.* L'Empereur donne ou ôte, quand il lui plaît, le gouvernement des païs de son obéissance. Mais la charge de Viceroi de Tigré est héréditaire: le gouvernement du Royaume de Dambea demeure toûjours dans la famille des Cantibas, qui descendent des Princes à qui ce païs appartenoit anciennement; &

il y a encore quelques autres Provinces, dont les Gouverneurs poſſédent cette qualité par droit de ſucceſſion. L'Empereur vend ordinairement les Gouvernemens; & les Gouverneurs font enſuite d'étranges exactions ſur les peuples, qui n'oſent s'en plaindre. Autrefois les deux Betaudets, ou Favoris, avoient preſque toute l'autorité entre les mains; mais l'Empereur a établi un Raz ou premier Miniſtre en leur place, dont le pouvoir s'étend ſur tous les Vicerois, ſur les Xumos ou Gouverneurs, & ſur les Azages, & les Umbares, c'eſt à dire, *les Conſeillers de l'Empereur, & les Juges Souverains.* Le Généraliſſime même des Armées eſt au deſſous du Raz. L'Empereur prend pour ſes Pages des eſclaves de differentes nations, comme Agaus, Gongas, Cafres ou Ballous, qu'il éleve enſuite aux plus grandes charges de l'Empire; parce que ces gens ſervent avec plus de fidélité, que les Nobles du païs. L'Empereur donne aux Officiers & aux ſoldats, des terres dont ils jouiſſent tant qu'ils ſont à ſon ſervice: c'eſt la ſeule ſolde qu'ils reçoivent. Tous ſes Sujets portent les armes, à la réſerve des artiſans & des laboureurs. Leurs principales armes ſont les zagayes ou demi-lances. Les Gentilshommes portent l'épée, mais ils s'en ſervent peu; la poignée eſt ordinairement d'argent, & le fourreau couvert de quelque riche étoffe: ils tiennent leur épée à la main, pendant qu'ils parlent à quelqu'un, ou lorſqu'ils ſe promènent; mais un de leurs valets la porte ſous le bras, quand ils vont par les rues. Les Armées que l'Empereur d'Abiſſinie met en campagne, ſont ordinairement d'environ trente-cinq mille hommes de pié, & de cinq mille chevaux, dont il y a bien quinze cens de la taille & de la force des genêts d'Eſpagne. On fait état dans ces troupes de mille mousquetaires entretenus; mais il ne s'en trouve gueres que cinq cens quand l'Armée eſt en marche. Le terrain qu'occupe leur camp eſt d'une prodigieuſe grandeur: car le nombre des Vivandiers & des autres gens qui ſuivent l'Armée, eſt deux fois plus grand que celui des ſoldats.

L'Empereur & l'Impératrice vont à la guerre avec toute leur maiſon. Tous les grands Seigneurs & toutes les Dames de la Cour les accompagnent. Les tentes ſont rangées dans un très bel ordre; les quatre ou cinq tentes de l'Empereur ſont dreſſées au milieu du camp, avec deux autres qui ſervent d'Egliſes; plus loin ſont celles de l'Impératrice & des Dames, des grands Seigneurs, des Chefs de l'Armée, des Officiers & des ſoldats, diſpoſées à l'avant-garde, à l'arriere-garde & ſur les ailes. En paix ou en guerre, le camp de l'Empereur eſt comme la ville capitale de l'Empire: car il n'y a point de ville dans l'Abiſſinie où il faſſe ſon ſéjour. Aczum, ou Auxum, y étoit anciennement fort célébre: mais ce n'eſt plus qu'un village d'environ cent feux. Parce que les Empereurs y ont autrefois tenu leur Cour, on les y couronne encore aujourd'hui. Auxum eſt à trois lieues de Fremone, & environ à quarante-cinq de Maçua, ſous la hauteur de quatorze degrez trente minutes. On y voit des ruïnes d'anciens édifices, & d'une Egliſe qui paroît avoir été magnifique, avec des obélisques ou pyramides, qui ſervoient d'ornemens aux ſépulchres des Princes. L'Empereur change preſque tous les ans de demeure: quelquefois pourtant il s'arrête pendant pluſieurs années en un même lieu; lorſqu'il change de ſéjour, on transporte auſſi-tôt tout ce qui ſert à l'Egliſe. Quatre Prêtres ſont employez à porter l'autel ſur lequel on dit la Meſſe. Cet autel a la forme de l'Arche de l'Ancien Teſtament, que les Abiſſins prétendent être encore aujourd'hui dans l'Egliſe d'Auxum. Quoiqu'il n'y ait point de villes dans la Haute Ethiopie, il y a néanmoins un ſi grand nombre de villages dans certaines Provinces, qu'il ſemble que toute la campagne ne ſoit qu'une ville, tant ils ſont bâtis près l'un de l'autre. Les maiſons ou cabanes n'ont qu'un étage, & ces peuples regardent comme une merveille les édifices qui en ont deux. Le Pére Païz Jéſuite fit bâtir un Sacala ou palais de pierre, à la maniére des Européens, ſur le bord du Lac de Dambea, pour ſervir d'Egliſe; & ce bâtiment ne fut pas ſeulement admiré en ce tems-là, mais encore tous les jours les Ethiopiens le vont voir des extrémitez de l'Empire, & l'appellent *Babet Laybet*, c'eſt à dire, *maiſon ſur maiſon.* L'Empereur porte une couronne ou toque couverte d'ornemens d'or ou d'argent, avec quelques perles: car on ne connoit point là d'autres pierreries. Il tient une petite croix à la main, qui n'eſt pas un ſceptre, comme quelques-uns ont dit, mais une marque de l'Ordre de Diacre, qu'il prend toûjours, afin qu'il lui ſoit permis de communier avec les Prêtres dans le chœur des Egliſes, & non dans la nef, comme ſont les ſéculiers. Les grands Seigneurs même portent auſſi cette ſorte de croix pour le même ſujet. Autrefois l'Empereur ne paroiſſoit point devant ſes Sujets, & lorſqu'il mangeoit, il y avoit un rideau tiré devant lui: de ſorte que perſonne ne le voyoit, ſinon deux ou trois Pages qui le ſervoient à table. A préſent le Prince ſe rend viſible, principalement à ſes troupes.

RELIGION DES ABISSINS.

Ces peuples ſe vantent d'avoir été inſtruits en la véritable Religion par deux de leurs Reines, par Macquéda & par Candace.

La premiére, ſous le nom de la Reine de Saba, leur apprit les myſtéres de la Loi Judaïque, & l'autre ceux de la Foi de Jéſus-Chriſt. Jean de Barros, François Alvarez, Ortelius, Vechiet, Malvenda, & quelques autres ont écrit, conformément à la Tradition des Abiſſins, que Macquéda leur Reine eut de Salomon un fils, que quelques-uns nomment David, & d'autres Melic ou Menilehec, & que ce Prince régna après ſa mére. Ils oſent dire que c'eſt de celle-ci dont Salomon a dit dans le Cantique des Cantiques, *Nigra ſum, ſed formoſa, filiæ Jeruſalem; ideo dilexit me Rex, &c.* & que ce Prince la fit accompagner par douze mille Iſraëlites, dont il tira mille de chaque Tribu. Ils ajoûtent, qu'étant accouchée de ce fils nommé *Menilehec, fils du Sage*, elle l'envoya à Salomon, pour le faire élever dans la Religion des Juifs, ce qu'il fit; & qu'enſuite ce Roi le renvoya chargé de préſens, ſous la conduite de Sadoc fils d'Azarias, & de divers autres Rabbins, qui maintinrent la Loi Judaïque parmi les Abiſſins. Ces fables ſont ſoutenues par d'autres auſſi ridicules: & c'eſt avec raiſon que Pinéda blâme Malvenda d'avoir donné dans de ſemblables contes. En effet, outre que ni Joſeph, ni les autres Auteurs anciens, ne parlent point de ces avantures extraordinaires, il eſt certain que les Abiſſins ont été les peuples du monde les plus ſuperſtitieux, & qui ont eu le plus de penchant à l'idolâtrie. Ils adoroient le ſoleil levant, & ils le maudiſſoient à ſon couchant; & on dit même que leurs Prêtres obligeoient juſqu'à leurs Rois de ſe tuer, en leur faiſant croire que Jupiter ne vouloit pas qu'ils vécuſſent davantage. Diodore de Sicile nous apprend qu'un Roi d'Egypte extermina ces miſérables Prêtres. Quoi qu'il én ſoit, s'il eſt vrai qu'ils ayent reçu la Religion des Juifs, ce n'a pas été pour longtems. Il eſt plus probable que l'Eunuque de la Reine Candace, batiſé par le Diacre Philippe, a été leur Apôtre. Divers Auteurs le rapportent. Dans la ſuite des tems ils furent pervertis par des Hérétiques, & ſurtout par ceux de la Secte d'Eutyches & de Dioſcore qui vivoient ſous un Patriarche Jacobite. On dit qu'ils donnoient la circonciſion, même aux femmes; qu'ils batiſoient les enfans mâles à quarante jours, & les filles à ſoixante; que cette cérémonie ne ſe pouvoit faire que le dimanche ou le ſamedi, qui étoient les jours auſquels on diſoit la Meſſe; & qu'on donnoit l'Euchariſtie aux petits enfans. Ils ont ſuivi preſque tous la Foi orthodoxe, aprés avoir été inſtruits par les Miſſionnaires qui ont ſuivi les Portugais dans leurs conquêtes, depuis la fin du XV ſiécle. On aſſure qu'ils avoient parmi eux un très grand nombre de Religieux de ſaint Antoine, & que leurs Egliſes ſont très bien ornées. Vers l'an 1177, les Abiſſins envoyérent des Ambaſſadeurs au Pape Alexandre III. Ils en ont depuis envoyé à Clement V, au Concile de Florence; à Clement VII, & à d'autres Papes, qui ont reçu la ſoumiſſion qu'ils rendoient à l'Egliſe Romaine, & leur ont ordonné des Métropolitains. Jean Bermudes fut fait Patriarche d'Ethiopie, & fut ſacré à Rome à la ſollicitation des Abiſſins. Ils feignirent de ne vouloir plus avoir d'autres Métropolitains à l'avenir que ceux qui leur ſeroient envoyez de Rome; mais auſſi-tôt que leurs affaires furent en meilleur état, ils rejettérent ces Patriarches, pour ſe conformer à leur ancien uſage, ſuivant lequel ils reçoivent leur Métropolitain du Patriarche d'Alexandrie, réſidant au grand Caire, comme il eſt porté dans le Canon Arabe, fauſſement attribué au Concile de Nicée. Ils comptent cent ſeize Métropolitains reçus des Patriarches d'Alexandrie, depuis Frumentius, qui fut envoyé par ſaint Athanaſe. Ils ſuivent la Religion des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte. Ils ont une langue particuliere, qu'ils nomment Chaldéenne, bien qu'elle ſoit fort éloignée du Chaldéen: ils s'en ſervent dans l'Office divin, & elle différe de l'Ethiopien vulgaire. Alexis Menezés, Archevêque de Goa, lequel, en qualité de Primat des Indes, prétendit autrefois étendre ſa juriſdiction juſqu'en Ethiopie, a accuſé les Ethiopiens de judaïſer. Cette erreur, qui lui eſt commune avec pluſieurs autres ſavans hommes, eſt fondée ſur ce que ces peuples obſervent la circonciſion; qu'ils célébrent le ſamedi auſſi bien que le dimanche; & qu'ils s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étouffées. Mais ces pratiques ne prouvent pas qu'ils judaïſent; car la circonciſion des Ethiopiens eſt bien différente de celle des Juifs, qui la regardent comme un précepte, au lieu que les premiers ne la conſidérent que comme une coutume qui n'appartient point à la Religion. Pour ce qui eſt du ſamedi, cela n'eſt point ſingulier aux Abiſſins; toute l'Egliſe Orientale eſt dans la même pratique. A l'égard de ce qu'ils ne mangent point de ſang ni de viandes étouffées, c'eſt un réglement du Nouveau Teſtament, qui a même été longtems en uſage dans les Egliſes d'Occident. D'ailleurs on attribue aux Abiſſins pluſieurs choſes qui ſont fort éloignées de leur créance. Par exemple, il n'eſt pas certain qu'ils conviennent avec les Latins, dans la créance que le Saint Eſprit procéde du Pére & du Fils; & on peut dire qu'en cela ils ſuivent l'erreur des Grecs.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ABISSINIE.

Jean Léon & Marmol, *Deſcription de l'Afrique.* François Alvarez. Balthazar Tellez. Bernard de Alderéte. Louis de Urretta. Pierre de Mesquitta. Pierre Païz. Vechiet. Marianus Victor, &c. *Hiſt. d'Ethiop.* Nicolas Godignus ou Codinho, *de Rebus Abiſſin.* Damien de Goëz, *de Moribus Æthiop.* Jean-Baptiſte Gramaye, *Afric. Illuſt. Voyages* de Vincent le Blanc, de Thomas Herbert, de Jean de Barros. Baronius, *in Annal.* Malvenda, *de Antichriſto, lib. 5. c. 13.* Iſaac Voſſius, *de Orig. Nili.* Ortelius. Sanſon. Du Val, &c. *Geogr. & in Tab. Geogr.* Baudrand. Le P. d'Almeïda Jéſuite, *Hiſt. de la Haute Ethiop. dans le Recueil de Thevenot, vol. 4.* Rich. Simon, *Hiſt. des Religions du Levant.* Ludolf. *Æthiop. Hiſt. Orient des progrez de l'Egliſe Catholique, en la reduction des Chrétiens de ſaint Thomas.* Arnaud, *Perpetuité de la Foi.*

ABISSO, riviére. *Voyez* ATELLARI.

ABISSUAH & ABISSUA, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 4.

ABISSUAH, fils de Balé, grand Pontife des Juifs, fils de Benjamin. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4.

ABISTAME, ABISTAMANES ou ABISTAMENES, établi par Alexandre, Gouverneur de la Cappadoce, dans le tems que ce Prince alloit en Cilicie. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 4.

* ABISUR, fils de Seméï, mari d'Abihaïl, & pére d'Achan & de Molid. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18. Son nom ſignifie, *mon pére mort*, ou *dirigé*, ou *robuſte*, ou *affligé*, ou *qui confeſſe.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

* ABITAL, ſixiéme femme de David & mére de *Sephatias* (ou

(ou *Sephatja.*) * Il *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 4. Son nom ſignifie, *mon pére qui eſt une roſée*, ou *plein de roſée*, ou *qui prend mon pere.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABITEN ou ABTIN, pére de FERIDOUN ſeptiéme Roi de Perſe de la Dynaſtie des Piſchdadiens, prétendoit tirer ſon origine de *Giamſchid* Roi de Perſe de la même Dynaſtie. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

* ABITINE, ville Epiſcopale dans l'Afrique Proconſulaire. Il eſt fait mention de divers de ſes Evêques dans le Concile de Carthage tenu ſous S. Cyprien, & dans la Conférence de Carthage. Elle eſt encore illuſtre par S. Saturnin & les autres Martyrs qui y furent pris au commencement du IV ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta S. Saturnini, apud* Th. Ruinartum.

ABITORVE, riviére d'Aſie dans le Royaume de Perſe dans le Ghilan, coule du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſe jette dans la Mer Caſpienne.

ABIU ou ABIHU & NADAB, fils aînez d'*Aaron*, avoient eu le bonheur de monter avec leur pére ſur le mont Sinaï, & d'y être témoins de la gloire de Dieu. Depuis ils négligérent de prendre du feu ſacré dont Dieu vouloit qu'on ſe ſervît dans les encenſemens; & ils remplirent leurs encenſoirs d'un feu étranger. Cette desobéiſſance fut bientôt punie; car ils moururent ſubitement dans le tabernacle, près du mont Sinaï, l'an du monde 2545, & avant Jéſus-Chriſt 1490. Moïſe fit porter leurs cadavres hors du camp, pour y être enterrez honorablement. Quoique tout le monde pleurât cette mort ſi ſurprenante, il défendit à Aaron, & à ſes deux autres fils, Eléazar & Ithamar, de la pleurer, afin de faire connoître qu'étant honorez de la dignité du ſacerdoce, la gloire de Dieu leur étoit plus ſenſible, que leur affliction particuliére. * *Exode, ch.* 24. *Levitique, ch.* 10. Joſeph, *l.* 3. *Antiq. Judaiq. ch.* 9.

ABIUD, fils de Zorobabel, pere d'Eliacim, que ſaint Matthieu nomme parmi les ancêtres du Sauveur. *Matthieu, ch.* 1.

* ABIUD, fils de Bélah ou Balé, premier fils de Benjamin. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 3. Ce nom ſignifie *la force du pere*, ou *leur pére*, ou *celui qui eſt mon pere.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIUD, fils de Salomi. *Voyez* AHIUD.

ABIURD. *Cherchez* ABIOURD.

A B K.

* ABKOUDE, ABCOUDE, ABCOW, & ABBEKEWOUDE, eſt un beau village dans la Province d'Utrecht, & proche de la Hollande du côté d'Amſtelland, & ſur le canal qui va d'Utrecht à Amſterdam. Au deſſous du village il y a une étendue d'eau qui porte le nom d'*Abkouwer-meir.* On voit encore un peu plus du côté d'Utrecht le château d'Abkoude, mais il eſt ruiné. Les Etats y avoient mis garniſon en l'an 1672. Le village eſt un fief de haubert, & le château une Seigneurie qui donne entrée dans les Etats de la Province. Ce village s'appelloit anciennement *Abchewalde*, comme on le voit dans une lettre de l'Evêque Conrad, écrite en 1085, & de ce nom eſt venu celui d'*Abkoude*, qui a donné le ſien à une très noble & très puiſſante famille, qui après avoir longtems fleuri dans la Province, s'eſt enfin éteinte. Les Etats d'Utrecht acheterent cette Seigneurie en 1472. Depuis ce tems-là, Abcoude a été une des 4 Maréchauſſées de la Province, jusques en 1715, que les Etats l'ont vendue. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABKOUN. *Cherchez* ABESKOUN.

A B L.

ABLABIUS. *Voyez* ABLAVIUS.

ABLAC, petite riviére de Souabe dans la Principauté de Furſtemberg, coule du ſud-oueſt au nord-eſt & ſe rend dans le Danube au deſſous de Scheer.

ABLANCOURT. *Cherchez* PERROT. (Nicolas)

ABLANCOURT. (Frémont d') *Voyez* FREMONT.

ABLAUDUS, Hiſtorien. *Voyez* ABLAVIUS.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, fameux Rhéteur, vivoit ſous Théodoſe *le Jeune*, & avoit été diſciple du Sophiſte Troïle. Chryſanthe, Evêque des Novatiens à Conſtantinople, l'ordonna Prêtre; & dans cet emploi il publia divers ſermons, qui ſe ſont perdus. Il fut depuis Evêque des Novatiens à Nicée, où il enſeigna en même tems la Rhétorique. * Socrate, *Hiſt. Eccleſ. l.* 7. *c.* 12.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, que quelques-uns font Egyptien, mais ſans fondement, fut Préfet du Prétoire ſous Conſtantin *le Grand*, depuis l'an 326, jusqu'à l'an 337. Il parvint à cette dignité, d'un état des plus bas: mais il ne laiſſa pas d'avoir beaucoup de crédit à la Cour de cet Empereur, & il ſe défit de Sopater ſon concurrent. Il avoit quelques charges dans l'Afrique dès l'an 314, s'il eſt vrai que la lettre de Conſtantin, portant ordre d'envoyer les Evêques d'Afrique au Concile d'Arles, lui ſoit adreſſée; mais le manuſcrit porte le nom d'Ælaphius qui eſt plus vrai-ſemblablement Ælianus, alors Proconſul d'Afrique, qu'Ablavius. Ce dernier fut Conſul en 331. Il avoit une maiſon ſuperbe à Conſtantinople, qui fut depuis le palais de Placidie, fille du grand Théodoſe. Conſtantin le laiſſa en mourant pour ſervir de conſeil à Conſtance; mais cet Empereur le dépoſa auſſi-tôt de ſa charge, ſous prétexte de céder aux ſoldats. Ablavius ainſi dépoſſédé, ſe retira dans une maiſon de plaiſance qu'il avoit en Bithynie; mais il n'y demeura pas longtems en repos: car Conſtance lui envoya des Officiers de l'Armée, qui lui rendirent une lettre, par laquelle il ſembloit l'aſſocier à l'Empire; au moins Ablavius ſe l'étant imaginé, demanda où étoit la pourpre qu'on lui envoyoit; d'autres Officiers entrérent en même tems qui le tuérent. Il ſemble même qu'il ait été privé de la ſepulture. Il laiſſa une fille nommée Olympiade, fiancée à l'Empereur Conſtant, qui l'éleva & la conſidéra comme ſa femme, tant qu'il vécut: mais ce Prince ayant été tué en 350, Conſtance la maria dix ans après à Arſace Roi d'Arménie. * Eunape, *c.* 4. Zozime, *l.* 2. Ammian Marcellin, *l.* 20. Tillemont, *tome* 4. *de l'Hiſt. des Emp.*

ABLAVIUS ou ABLABIUS, avoit compoſé une Hiſtoire des Goths, citée par Jornandès, dans ſon Hiſtoire *de Rebus Geticis*, *c.* 4. 14. & 23. On ne ſait pas le tems auquel il a vécu.

ABLAVIUS MURENA, Préfet du Prétoire ſous Valérien, à qui cet Empereur a adreſſé une lettre, rapportée par Trebellius Pollion, *in Claudio*, *c.* 15.

* ABLAY, en Latin, *Ablaya Regio*, Principauté de la Grande Tartarie. On ne la trouve pas dans les Cartes ordinaires; mais dans celles que l'illuſtre M. *Witſen* a données de ce païs, il met cette Principauté entre le 92 & le 97 degré de longitude, & entre le 60 & le 61 de latitude ſeptentrionale, au midi de la Sibérie, dans la contrée qu'il apelle particuliérement Tartarie, entre la riviére d'Irtis & celle de Latiez; & il nomme les Tartares, qui l'habitent, *Borchaers*, qui ſont aparemment les mêmes que les Cartes ordinaires apellent *Buchars*, & qu'elles confondent avec les Tartares de Kalmuk. Cette Principauté n'a ni villes, ni bourgs, ce qui lui eſt commun avec la plupart des païs de la Grande Tartarie. * Witſen. Maty, *Diction. Geogr.*

ABLIS, petite ville de France au païs Chartrain, où commence la Haute Beauce. * Davity.

ABLON, village avec un château, ſur la riviére de Seine, à trois lieues au deſſus de Paris, où les Proteſtans ont eu pendant quelque tems l'exercice de leur Religion, avant qu'ils euſſent leur Temple de Charenton, qui eſt maintenant détruit.

A B N.

ABNAQUIOIS, ou plutôt ABENAQUIS, *Abnaqui*, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, que l'on appelle autrement *Canibas.* Ils ſont entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre, ſur le bord de la mer, à ſoixante lieues de Quebec. On les appelle auſſi ſouvent les *Abenaquis.* D'autres les placent dans la nouvelle Angleterre entre la Mer du Nord, le Lac Champlain & la riviére de St. Laurent.

ABNAQUIS. *Voyez l'Article ci-deſſus.*

ABN-ARRAHEB, c'eſt à dire, en langage Arabe, *fils du Moine*, étoit Egyptien, & de la Secte des Cophtes. Il a compoſé un livre intitulé, *la Chronique Orientale*, qui a été traduit en Latin par Abraham Ecchellenſis, & imprimé à Paris dans l'Imprimerie royale en 1651, avec un ſupplément de l'Hiſtoire des Arabes. * Rich. Simon, *Hiſt. Critiq.*

ABNER, fils de *Ner*, beau-pére & Général des Armées de Saül, ſervit ce Prince dans toutes les occaſions avec beaucoup de fidélité & de courage. Après la mort de ce Prince, Abner mit ſur le thrône Isboſeth, qui étoit reſté ſeul des enfans mâles de Saül, & qui régna deux ans paiſiblement ſur Iſraël; mais après ce tems, la guerre s'étant émue entre Iſraël & la Tribu de Juda, qui avoit choiſi David pour Roi, Abner marcha contre ce Prince avec ſes meilleures troupes, & fut mis en déroute. La principale reſſource d'Isboſeth conſiſtoit en la valeur & en la prudence d'Abner, lequel ayant reçu quelque chagrin de ce Prince, paſſa du côté de David, & lui fit renvoyer Michol ſon épouſe. Enſuite ayant fait aſſembler les Chefs de l'Armée, & les principaux du peuple d'Iſraël, il leur repréſenta que, puiſque Dieu avoit fait ſacrer David Roi, il étoit inutile de réſiſter à ſa volonté, & il les diſpoſa à ſe déclarer pour ce dernier. Il alla auſſi-tôt trouver David, qui le reçut avec tous les témoignages d'affection qu'il pouvoit ſouhaiter. Mais Joab craignant que le mérite d'Abner ne lui fît obtenir le commandement de l'Armée à ſon deſavantage, le ſuivit lorſqu'il retournoit pour achever auprès des Iſraëlites, ce qu'il avoit commencé; & l'ayant tiré à l'écart, ſous prétexte de lui vouloir parler, le tua en trahiſon, l'an du monde 2987, & avant Jéſus-Chriſt 1048. David reſſentit une douleur extrême de cet aſſaſſinat, & proteſta hautement devant Dieu qu'il n'y avoit point de part. Il ordonna un deuil public pour Abner, il lui fit faire des obſéques ſolemnelles, & il lui éleva dans Hébron un magnifique tombeau, ſur lequel on grava une épitaphe que David compoſa à ſa louange. Quelques Auteurs ont même cru que ce fut dans cette occaſion que David compoſa le Pſeaume 138 ſelon la Vulgate, & 139 ſelon l'Hébreu, *Seigneur, vous m'avez éprouvé & vous m'avez connu*, pour témoigner devant Dieu & devant les hommes, qu'il n'avoit point commandé une action ſi infame. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 3. Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 7. *ch.* 1.

ABNOBE, ABENOW ou ABNOBA, montagne d'Allemagne proche la Forêt Noire, dans la Souabe, dans la Principauté de Furſtemberg, à cinq lieues de Fribourg en Brisgaw, où eſt la ſource du Danube. On donne le même nom à des montagnes voiſines de celle-ci, qui s'étendent entre les riviéres du Rhin d'un côté, & du Nécre de l'autre. Les Habitans les nomment en certains endroits, *Die Baer.* * Pline, *liv.* 4. *chap.* 12. Cluvier.

A B O.

ABO, *Aboa*, ville de Suéde, capitale de Finlande, avec Evêché ſuffragant d'Upſal. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la riviére d'Arojoki ſur la mer Baltique, avec un très bon port, mais elle n'a point de murailles. On dit qu'au ſud-eſt de

ce

ce port, dans le golfe de Finlande, il y a un rocher au milieu de la mer, & que les mariniers ont observé que lorsqu'ils passent auprès, l'aiguille de leur bousſole ne regarde plus le nord, comme ſi elle avoit perdu ſa qualité. Ce qui fait croire qu'il y a quelque mine d'aimant dans ce rocher, comme il y en a dans le reſte du païs. L'Evêché y fut établi en 1150, par le Pape Adrien IV, ſous le régne d'Eric II. ſurnommé *le Saint*. L'Univerſité, dont Guſtave Adolphe avoit déja jetté les fondemens, fut en 1640, miſe en un état floriſſant par la Reine Chriſtine. Cette ville a ſouffert beaucoup d'incendies, & entr'autres un ſi terrible en 1678, qu'elle en fut presque toute conſumée. En 1681, il y survint un embraſement qui réduiſit en cendres 900 maiſons, la belle Egliſe cathédrale & la maiſon de ville. Elle fut obligée en 1713 de ſe rendre aux Moſcovites. * Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Hall.*

ABOASSAR, Arabe. *Cherchez* ALBUMAZAR.

ABOBI, pére du traître Ptolomée, qui fit égorger Simon ſon beau-pére dans un feſtin, avec ſes deux fils, Matathias & Judas, l'an du monde 3900, avant Jéſus-Chriſt 135. * 1 *Macchab. ch.* 16. *v.* 11. Son nom ſignifie *un pére embraſſeur*, ou *l'embraſſement du pere*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABOCCIS, ville d'Ethiopie, que Pétrone prit avec pluſieurs autres. * Pline, *l.* 6. *c.* 29. Ortélius croit que c'eſt l'*Abuncis* de Ptolomée.

ABOCHARANA, ville de l'Arabie Heureuſe, ſituée ſur une haute montagne. On n'y peut aborder que par un chemin étroit, qui a ſept mille pas de longueur, & qui peut à peine ſouffrir deux hommes de front. C'eſt le lieu où ſe garde le thréſor du Sultan dans l'Arabie. * Bartholdus Nihuſius, *Hiſt. de l'Arabie Heureuſe*, *l.* 2. *c.* 8.

ABODRITES, peuples d'Allemagne, du tems de Charlemagne. Ce ſont proprement ceux qui habitent préſentement dans le Duché de Meckelbourg, & les environs, près de la mer Baltique. * Bertius, *dans ſa Carte de l'Empire de Charlemagne.*

ABOEOCRITE, Chef des Béotiens, tué avec mille autres Béotiens dans la bataille de Chéronée, contre les Etoliens. * Plutarque, *in Arato.*

ABOI. *Voyez* ABOY.

ABOLA, ville. *Voyez* AVOLA.

ABOLANS, peuple du Latium, voiſin des Albins. * Pline, *l.* 3. *c.* 2.

ABOLIAB. *Cherchez* BESELEEB.

ABOLUS, petite riviére de Sicile, qui, ſelon les apparences, eſt la même que Ptolomée appelle *Alabus*, *liv.* 3. *ch.* 4. entre Catane & Syracuſe, & qui ſe décharge dans la mer Ionienne. Fazel dit qu'elle s'appelle à préſent *Cantaro*. * Plutarque, *en la Vie de Timoléon.*

ABOMASUS, Cosmographe, un peu plus ancien qu'Alhazen ſavant Arabe de l'onziéme ſiécle. * Ricciolus.

ABON, ABONA ou ABONIS, ville & riviére de l'ancienne Albion, vers la mer d'Irlande, vis à vis du lieu où eſt à préſent Briſtol. La ville ſe nomme aujourd'hui *Avington* ou *Avonton*, & la riviére *Avon*, ſelon Camden, les noms de l'une & de l'autre ayant peu changé. Quelques-uns croyent que c'eſt le lieu nommé *Portbus*, à l'embouchure de cette riviére. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ABONDANCE, Abbaïe du Bugey, petite Province de France, autrefois de la Savoye, dans le Diocéſe de Genéve, a été de Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, & eſt aujourd'hui de la Congrégation des Feuillans. * Davity, *tome* 5.

ABONDANCE, petite ville de Savoye dans le Chablais ſur la Drance.

ABONIS. *Cherchez* ABON.

ABONITEICHOS & ABONOTEICHOS, c'eſt à dire, *la muraille d'Abonus*, ville de la Galatie, ou de la Paphlagonie ſur le Pont-Euxin. C'eſt d'où étoit ſorti un fameux Impoſteur, nommé *Alexandre*, dont Lucien fait mention dans ſon dialogue du faux Prophéte. Ses peuples furent nommez *Abonoticéites*, c'eſt à dire, *Habitans du mur d'Abonus*. L'Impoſteur Alexandre demanda à un Empereur Romain qu'on changeât le nom de cette ville, & qu'elle fût appellée déſormais *Ionopolis*. * Ptolomée en fait mention dans la premiére Carte de l'Aſie, *ch.* 6. Elle étoit entre Sinope & Teuthrania. On dit qu'elle s'appelle à préſent *Boli* ou *Bolli*.

ABORAAS. *Voyez* ABARAÜS.

* ABORAS, ABORRAS ou CHABORRAS, que quelques uns nomment *Giulap*, & d'autres *Hormitz*, eſt une riviére de la Méſopotamie.

ABORIGE'NES ou ABORIGINES (Le premier eſt le plus uſité en François) anciens peuples d'Italie dans le Latium. On croit qu'ils furent ainſi nommez, comme qui diroit *ſans origine*, c'eſt à dire, *originaires du païs*. Le Béroſe ſuppoſé par *Annius de Viterbe*, & quelques autres Auteurs, fondez ſur ſon témoignage, croyent qu'ils vinrent en Italie par ordre de Cham fils de Noé. Génébrard ſoutient avec auſſi peu de vraiſemblance, que ceux que Joſué avoit chaſſez de Chanaan, étoient de ces peuples. Tite-Live s'attache au ſentiment de ceux qui les font venir d'Arcadie; & Denys d'Halicarnaſſe ajoûte, que ce peuple fut nommé *Aborigine*, comme qui diroit, *ab origine*, parce que les peuples du *Latium* en tiroient leur origine. Juſtin prétend que Saturne fut leur premier Roi; mais d'autres croyent que Janus avant Saturne, ayant ſéparé ſes Sujets ſelon leurs différentes inclinations, bonnes ou mauvaiſes, nomma Janigénes, ou deſcendans de Janus, ceux qui avoient de la vertu: & qu'au contraire renvoyant au delà du Tibre les vicieux, il les appella *Aborigines*, comme qui diroit peuple déteſtable, *abhorrenda gens*, ou *Aberrigines*, peuples errans & vagabonds, étymologie que ſuit Aurélius Victor. Ce qui paroît de plus vrai-ſemblable, c'eſt ce qu'aſſurent Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe, que les premiers Aborigénes vinrent d'Arcadie. L'on ne ſait point certainement de quelle ville, dans quel tems, ni ſous quel Chef ils entrepriſent cette expédition. Il y a quelques Auteurs qui ont cru qu'ils étoient venus en Italie ſous la conduite d'Oenotrus, fils de Lycaon, & qu'ils apprirent les lettres de l'alphabet à Evander, qui en étoit Roi. Ils furent depuis appellez Latins, du nom de *Latinus* leur Roi; ils ſe joignirent à Enée, & la ville de Rome fut bâtie dans le païs qu'ils habitoient. Salluſte qui eſt dans la même penſée décrit dans la guerre de Catilina les Aborigines, comme une nation ſauvage, ſans loix & ſans gouvernement, *Aborigines, genus hominum agreſte, ſine legibus, ſine imperio, liberum atque ſolutum.* * Juſtin, *l.* 43. Tite-Live, *liv.* 1. Denys d'Halicarnaſſe, *de Orig. Gent. Rom.* &c.

ABONOTIQUE. *Voyez* ABONITEICHOS.

* ABOROUGH. *Voyez* ALBOROUGH, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolk.

ABOROUGH, dans le Duché d'York. *Voyez* ALD-BOROUGH.

ABOTRITES, nommez communément *Prédénécentres*, peuples voiſins des Bulgares, qui habitoient la partie de la Dace la plus proche du Danube. Le Moine anonyme qui a écrit les *Annales des Francs*, en fait mention. Ils ſont mal nommez *Arboriques* dans Procope, mais Adrien Junius prétend que c'eſt la faute du Traducteur.

ABOU-ABDALLA. *Voyez* ABDALLA ſurnommé Mohtaſeb-Billah.

ABOU BACA BEN HOUSSAIN, appellé auſſi *Aſferi* ou *Oſferi*, eſt Auteur d'un Traité d'Arithmétique intitulé *Eſtrab fil Eſſab*. Il mourut l'an de l'Hégire 616, de Jéſus-Chriſt 1219. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUCAIS, montagne à trois milles de la Mecque, où, ſelon les traditions des Muſulmans, Adam eſt enterré. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN BEN OCBAH, Interprète & Commentateur d'Euclide en Arabe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN AL SEGESTANI, Auteur d'un livre Arabe intitulé *Sonan*, qui traite de la pratique & des exercices de la Religion Mahométane. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-FADHL-GIAFAR, fils du Calife MOCTAFI, étoit grand Aſtronome. On prétend qu'il prédit à Adhadeddoulat Sultan de la Dynaſtie des Bouides, pluſieurs choſes qui lui arrivérent. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUGEHEL, un des plus grands ennemis de Mahomet & de ſa Religion. Dans le chapitre de l'Alcoran, intitulé *Anaam*, Dieu dit, *Je ferai revivre celui qui eſt mort.* Les Interprétes diſent que ce verſet fut publié au ſujet de deux Arabes idolatres, dont l'un étoit Abougehel, & l'autre Omar, parce qu'un jour Mahomet les ayant vus enſemble, pria le Seigneur qu'il fît la grace à l'un des deux d'être Muſulman. Omar fut celui qui fut éclairé, & Abougehel demeura dans les ténébres de l'infidélité; l'un fut vivifié, & l'autre demeura mort. Joſeph fils d'Abdelber, dans ſon Traité intitulé *Hegiat-al-megiales*, c'eſt à dire, l'*Entretien des compagnies*, rapporte que Mahomet en révant ſe trouva un jour en paradis, & qu'il y vit d'abord une machine fort uſitée dans le Levant, de laquelle on ſe ſert pour tirer de l'eau d'un puits. Les Latins l'ont appellée *Tollenо*. Elle eſt faite en maniére de bâcule. Mahomet demanda à qui appartenoit cette machine, & on lui répondit qu'elle appartenoit à Abougehel. Mahomet fut ſurpris d'entendre ce nom. *Qu'eſt-ce qu'Abougehel a de commun avec le paradis*, diſoit-il? *il n'y doit jamais entrer.* Il arriva cependant quelque tems aprés ce ſonge, qu'Acramas fils d'Abougehel ſe fit Muſulman: Mahomet en eut une trés grande joye, & comprit alors l'explication de ſon ſonge. Car Abougehel avoit été comme la machine de laquelle Dieu s'étoit ſervi pour tirer ſon fils du fond du puits de l'incrédulité, pendant que lui-même s'y étoit plongé & enfoncé. Les Muſulmans, pour témoigner le mépris qu'ils font de ce perſonnage, appellent la *Coloquinte*, que les Latins nomment *cucumis aſininus*, *le melon* ou *la concombre d'Abougehel*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR ALMANSOR, ſecond Calife de la race des Abaſſides. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR AL-HADDAD, & ABOU-GIAFAR AL SOFFAR, deux grands Maîtres de la vie ſpirituelle, dont l'un étoit Serrurier, & l'autre Chaudronnier, parmi les Muſulmans. Le premier eut pour diſciple le fameux Gioneid. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR BEN ZOBAÏR, Docteur, illuſtre maître d'Ebn Haïan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR AL NAHAS, Auteur Arabe, qui a fait un Commentaire ſur les *Moallacat*. Les Habitans du Caire le précipitérent dans le Nil l'an de l'Hégire 338, & de Jéſus-Chriſt 949. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAFEDH, Arabe, Auteur du livre intitulé, *Hakark-al-mandhoumah*, qui traite des points principaux de la Religion Mahométane en vers Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAGELAH EBN ABI HAGELAH, Arabe, eſt Auteur du livre intitulé, *Succardan*, qui ſignifie proprement en langue Perſienne *un ſucrier*. L'Auteur y traite de pluſieurs choſes différentes, de l'Egypte, du nombre de ſept, &c. Il mourut l'an 776 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1374. Il avoit compoſé un autre Ouvrage ſous le titre de *Thari-dlal Sukkardan*, qui étoit une augmentation ou un ſupplément du premier. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAIAN ou EBN-HAJAN, eſt le même qu'*Athired-*

thireddin Mohammed Ben-Joſeph al Andalouſi, Docteur Arabe, né en Eſpagne, qui a fait pluſieurs Ouvrages ſur la Grammaire Arabique, & qui a travaillé auſſi ſur la langue des Atrâx, ou Turcs orientaux, que nous appellons ordinairement *Tartares*. Ce même Docteur attaqua auſſi les Soïs ou Religieux Mahométans de ſon tems, & fit une ſatyre ſanglante contr'eux. Il mourut l'an de l'Hégire 745, & de Jéſus-Chriſt 1344. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

ABOU-HAMZAH AL-BABELI, Docteur célèbre & grand Prédicateur parmi les Muſulmans. Expliquant un jour le verſet du chapitre *Aaraff* dans l'Alcoran, où il eſt dit, *qu'il faut pardonner à ſes ennemis, faire du bien à tous, & fuir les ignorans*, il aſſura que le plus ignorant de tous ceux dont il falloit éviter la compagnie, étoit l'amour-propre; que c'étoit cependant celui qui s'attache le plus, & qui ne nous quitte presque jamais. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABOU-HAMZAH AL-KHORASANI, homme célèbre par ſa piété parmi les Arabes. Jafei a écrit ſa Vie dans l'Article 118 de ſon Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*

ABOU-HANIFAH, ſurnommé *Al-Noooman*, étoit fils de *Thabet*, & naquit à Couſa l'an 80 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 699. C'eſt le plus célèbre Docteur des Muſulmans orthodoxes ſur les matières de leur loi: car il tient le premier lieu entre les quatre Chefs de Sectes particulières, que l'on peut ſuivre indifféremment dans les déciſions des points de Droit. Il ne fut pas cependant beaucoup eſtimé durant ſa vie; juſques là même que le Calife Almanſor le fit empriſonner à Bagdet, pour avoir refuſé de ſouſcrire à l'opinion de la Prédeſtination abſolue & déterminante, que les Muſulmans appellent *Cadha*: mais Abû Joſeph Juge Souverain, & pour ainſi dire, Chancelier de l'Empire ſous le Calife Hadi, mit ſa doctrine tellement en crédit, que pour être bon Muſulman, il falloit être *Hanifite*, c'eſt à dire, diſciple de Hanifah. Il mourut cependant l'an 150 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 767, dans les priſons de Bagdet, & ce ne fut que 335 ans après ſa mort que Mélikſchah Sultan de la race des Seljucides lui fit bâtir un ſuperbe mauſolée dans la même ville, auquel il joignit un Collége deſtiné particuliérement à ceux qui faiſoient profeſſion de ſa Secte. Ce fut l'an 485 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1092.

Les principaux Ouvrages de ce Docteur ſont le *Meſnad*, c'eſt à dire, l'*Appui*, dans lequel il établit tous les points du Muſulmanisme ſur l'autorité de l'Alcoran & de la Tradition. Un Traité *Filkelam*, c'eſt à dire, *de Theologie ſcholaſtique*; & un Catéchiſme ou Inſtruction, qui porte le titre de *Moallem*, c'eſt à dire, *le Maître*, où il ſoutient que le Fidèle qui ſe maintient dans la foi, ne devient point ennemi de Dieu, quoiqu'il tombe en pluſieurs péchez; que les péchez ne font point perdre la foi, & que la grace n'eſt pas incompatible avec le péché. Ces propoſitions & autres ſemblables donnérent ſujet à Vazaï d'écrire contre lui, & cet Auteur intitula ſon livre, *Ekhtelaf Abi-Hanifah, les Contradictions d'Abou Hanifah*.

Pluſieurs Auteurs des plus illuſtrès ont écrit avec éloge la Vie de ce Docteur; & il y en a même qui ont trouvé ſon nom dans l'Ancien Teſtament, & qui ſoutiennent qu'il a été prédit dans les ſaints livres, auſſi bien que leur Prophéte Mahomet. Tous les Hiſtoriens conviennent qu'il a été excellent, non ſeulement dans la connoiſſance, mais auſſi dans la pratique de la Loi Muſulmane: car ſa vie étoit fort auſtére & détachée des choſes du monde; c'eſt ce qui le fait conſidérer comme le premier Chef & Iman de la Loi Muſulmane par tous les Orthodoxes; & il n'y a que les Schiites, ou Sectateurs d'Ali, qui le rejettent.

On a déja dit qu'il étoit natif de la ville de Couſa; & Malek, Chef d'une autre Secte, étoit natif de celle de Médine. Ces deux Docteurs étant en converſation familiére, Malek dit qu'Ali parlant des Habitans de Couſa, diſoit qu'ils étoient querélleux & ſéditieux. Abou-Hanifah lui repartit auſſi-tôt, que les Médinois étoient taxez d'hypocriſie dans l'Alcoran. Lamaï rapporte cette petite raillerie. Un autre Auteur rapporte ainſi le ſentiment de ce Docteur, touchant l'autorité de la Tradition. „ Pour „ ce qui regarde, *diſoit-il*, les choſes que nous avons reçues de „ Dieu & de ſon Prophéte, nous les reſpectons avec une entié„ re ſoumiſſion. Quant à ce qui nous eſt venu des compagnons „ ou contemporains du Prophéte, nous en choiſiſſons ce qu'il y „ a de meilleur: mais pour ce que les autres Docteurs qui les „ ont ſuivis, nous ont laiſſé, nous le regardons comme venant „ de gens qui étoient hommes comme nous." Houſſain-Vaez expliquant ce verſet du chapitre d'Amram, où Dieu dit qu'il a préparé le Paradis *à ceux qui retiennent leur colere, & qui pardonnent à ceux qui les ont offenſez*, rapporte un fait qui merite d'avoir place ici. Ce Docteur ayant reçu un ſoufflet, dit à celui qui avoit eu la témérité de le frapper: „ Je pourrois „ vous rendre injure pour injure; mais je ne le ferai pas: je „ pourrois auſſi en porter ma plainte au Calife; mais je ne „ m'en plaindrai pas: je pourrois au moins repréſenter à Dieu „ dans mes priéres l'outrage que vous m'avez fait; mais je „ m'en garderai bien. Enfin je pourrois au jour du jugement „ en demander la vengeance à Dieu; mais bien loin de le „ faire, ſi ce jour terrible arrivoit dans ce moment, & que „ mon interceſſion pût avoir lieu, je n'entrerois point en Pa„ radis qu'en votre compagnie." Un Poëte Arabe a dit ſur ce ſujet, *Ne croyez pas que la valeur d'un homme conſiſte ſeulement dans le courage & dans la force; ſi vous ſavez ſurmonter votre colére, & pardonner, vous êtes d'un prix ineſtimable.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

ABOU-HASCHEM, ſurnommé *Soſi*, c'eſt à dire, *Religieux*, à cauſe de la profeſſion qu'il faiſoit d'une vie fort retirée & réguliére, Docteur Arabe. On rapporte de lui qu'il diſoit ſouvent à ſes diſciples: Il eſt plus aiſé de déraciner & d'enlever une montagne avec la pointe d'une aiguille, que d'arracher l'orgueil & la vaine eſtime de ſoi-même du cœur de l'homme. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABOU-HATEM, ſurnommé *Al-Aſſam*, c'eſt à dire, *le ſourd*, Docteur célébre en piété & en doctrine parmi les Muſulmans, étoit natif de la ville de Balkhe en Khoraſan, où il mourut l'an de l'Hégire 237, & de Jéſus-Chriſt 851. Il avoit une femme naturellement ſi honteuſe, qu'elle ne pouvoit parler ſans rougir. Pour la guérir de ce défaut, il s'aviſa de contrefaire le ſourd, & de lui faire répéter pluſieurs fois & à haute voix tout ce qu'elle lui diſoit. Cet artifice lui réuſſit, & le ſurnom de *ſourd* lui demeura. Il étoit fort pauvre, & un de ſes amis lui demandant un jour de quoi il ſubſiſtoit, il lui répondit: Le ciel & la terre ne ſont-ils pas les magaſins & les thréſors de la Providence? mais le malheur eſt que les hommes, faute de confiance, n'y ont pas recours, & ne comprennent pas ce grand myſtére. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

ABOU-JACOB AL-BASRI, natif de Baſſora en Chaldée. Il eſt reputé ſaint parmi les Muſulmans, & Jafei en a écrit la Vie dans la Section 98 de ſon Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

ABOU-JACOB BEN-JOSEPH GEMALEDDIN AL-MAGREBI, ſavant Arabe, Auteur d'un livre intitulé *Dorr al-Fakher*, étoit Africain de nation. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

ABOU-JACOB NEHERGIOUZI, Docteur célébré parmi les Arabes par ſa doctrine & par ſa piété. Il dit ſur le chapitre *Anaam*, page 61, expliquant ce verſet, *Ceux qui prient Dieu ſoir & matin, cherchent ſa face*: „ Voulez-vous ſavoir quel „ eſt celui qui cherche Dieu? ce verſet vous l'apprendra; car il „ ſignifie que ceux qui perſévérent dans la prière, cherchent vé„ ritablement Dieu, & qu'ils s'uniront infailliblement à lui, & „ c'eſt ce qui ſe doit entendre par ſa face." * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABOU-JEZID, Prince de Chaldée, ou Iraque Babylonienne, Arabe de nation, & fils d'*Amrou Ben Hoberrah*. Il vivoit du tems du Calife Mervan, dernier des Ommiades. Il fit bâtir une ville dans la Chaldée, qui a retenu ſon nom; car elle eſt encore aujourd'hui appellée *Caſr Ben Hoberrah*. * *Geogr. Perſ.* D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABOU-JEZID *Mektehdar*, Secretaire d'Etat en Egypte, ſe revolta contre Caiem ſecond Calife de la race des Fathimites. Il ne fut puni de ſa rebellion que par Iſmaël Almanſor fils de Caiem, lequel ayant ſuccédé à ſon pére, & défait Abou-Jezid, le fit priſonnier, & l'enferma dans une cage de fer, où il finit ſes jours. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABOUILLONA, lac, iſle & village de la Natolie, au pié du mont Olympe. Il s'appelloit anciennement ARTYNIA & APHNITIS.

ABOU-JOSEPH, eſt le même que *Jacob Ben Ibrahim Habib al-Kouri*, qui fut compagnon de GIONEID, & diſciple des fameux Docteurs AMASCH & JAHIA BEN SAID AL-ANSARI. Les Califes Hadi & Haron Raſchid le firent grand Juſticier de Bagdet, & ce fut lui qui porta le premier le titre de *Cadhi al-Cadhat*, c'eſt à dire, *Juge des Juges*, qui eſt une dignité approchante de celle de Chef de juſtice & de Chancelier en France. Ce fut auſſi lui qui donna un habit particulier aux Docteurs de la loi, & qui mit en vogue la doctrine & la Secte d'Abou-Hanifah. Il amaſſa de fort grands biens en très peu de tems, & il les devoit plutôt à ſon induſtrie qu'à la fortune; car il étoit déciſif & fertile en expédiens. Voici un exemple de ce qu'il ſavoit faire.

Le Calife Haron Raſchid étant devenu amoureux d'une des eſclaves & concubines de ſon frére Ibrahim, voulut l'acheter de lui à prix d'argent; il lui offrit pour cet effet trente mille dinars ou écus d'or: mais Ibrahim avoit juré qu'il ne la vendroit, ni ne la donneroit à perſonne. Cependant comme le Calife ſon frére le preſſoit fort, & vouloit avoir cette eſclave à quelque prix que ce fût, il conſulta Abou-Joſeph ſur ce qu'il avoit à faire en cette occaſion. Ce Docteur lui dit: Si vous voulez éviter le parjure, donnez la à moitié, & vendez la à moitié au Calife. Ibrahim fut ravi de cet expédient, & envoya auſſi-tôt ſon eſclave à ſon frére, lequel ne laiſſa pas de lui envoyer la ſomme entiére qu'il avoit offerte: mais Ibrahim, qui étoit ravi d'être ſorti d'un ſi grand embarras, en fit préſent auſſi-tôt au Cadhi. Haron ayant en ſa poſſeſſion la fille qu'il avoit tant deſirée, voulut coucher avec elle dès la même nuit; mais la loi s'oppoſoit à ſes deſirs; car ſelon le Droit des Muſulmans, un frére ne peut pas coucher avec la concubine de ſon frére, ſi elle n'a auparavant paſſé par les mains d'un autre. Abou-Joſeph conſulté ſur cette difficulté, conſeilla au Calife de faire épouſer cette femme à un de ſes eſclaves, à condition qu'il la répudieroit auſſi-tôt, & la lui remettroit entre les mains. Ce mariage fut exécuté; mais l'eſclave devenu amoureux de ſa nouvelle épouſe, ne voulut point entendre parler de divorce, & la voulut retenir, nonobſtant l'offre qui lui fut faite de dix-mille dinars. Ce fut alors qu'Abou-Joſeph eut beſoin de toutes les ſubtilitez de ſa Juriſprudence, pour ſatisfaire en même tems à la conſcience & aux deſirs de ſon Maître. Mais il ſortit encore de ce mauvais pas, en lui conſeillant de donner cet eſclave, dont il étoit toûjours le maître, à la femme qu'il avoit épouſée; car par ce moyen le lien du mariage ſeroit rompu, puiſque, ſelon la Loi Muſulmane, une femme ne peut être mariée à ſon propre eſclave. Ceci ayant été exécuté, le divorce ſuivit, & la femme retourna entre les mains du Calife. Ce Prince fut ſi bon gré à ſon Cadhi des expédiens qu'il lui avoit donnez, que les dix mille dinars qu'il avoit offerts à l'eſclave lui furent auſſi-tôt comptez: mais ce ne fut pas là tout le gain que fit notre Docteur dans cette conſultation; car le Calife ayant

fait préſent de cent mille dinars à cette femme, dont il étoit éperdûment amoureux; elle, en reconnoiſſance des offices qu'il lui avoit rendus, la délivrant des mains d'un eſclave, pour la faire paſſer en celles d'un ſi grand Prince, lui fit préſent de dix mille autres dinars; de ſorte que cet habile Juriſconſulte gagna cinquante mille écus d'or en une ſeule nuit. Ce Docteur ayant avoué un jour ſon ignorance ſur une queſtion qui lui fut propoſée, on lui reprocha qu'il recevoit de fort groſſes penſions du thréſor royal, & que cependant il ne s'aquittoit pas de ſon devoir, puiſqu'il ne décidoit pas les points de Droit ſur leſquels on le conſultoit. Il répondit agréablement: *Je reçois du thréſor à proportion de ce que je ſais; mais ſi je recevois à proportion de ce que je ne ſais pas, toutes les richeſſes du Califat ne ſuffiroient pas pour me payer.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOU-ISHAK AL-FARSI, c'eſt le même qu'*Ibrahim, Ebn Al-meskin*, qui étoit un des principaux Officiers de la Cour du Roi de Khoraſan, & qui alla de la part de ſon Maître en ambaſſade à la Chine. Ebn-Alfardi cite la Rélation de ſon Voyage dans le livre qu'il a intitulé *Khezdat al eginib*, où il traite de la Chine. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-ISHAK AL-SCHIRAZI, Docteur inſigne du Collége appellé *la Nezamie*, fondé par Nezam-al-molk dans la ville de Bagdet. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOUKIR, iſle que fait le Nil auprès d'Alexandrie, qu'on appelle aujourd'hui communément le *Biker* & le *Biké*, commença à avoir des Habitans depuis que ceux d'Alexandrie y furent transportez par Thamal Amiral, fils du Calife Moctader, pour ôter à Aboulemſem fils d'Obeidalla, qui s'étoit rendu maître du païs, la commodité d'y rafraîchir ſon Armée. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUL-ABBAS AHMED AL-TENOUCKHI AL-COTHRI, Arabe, Auteur du livre intitulé, *Fadhi al-Kboddam*, c'eſt à dire, *de l'excellence & des privileges des eſclaves noirs, qui ſont eunuques.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUL-ABBAS CASSAB, Docteur Muſulman, célébre pour ſa piété, Supérieur d'une maiſon religieuſe, s'appercevant un jour qu'un de ſes diſciples, qui couſoit ſa robe de Derviche, recommençoit ſouvent ſon ouvrage, parce qu'il ne le trouvoit pas fait aſſez proprement, lui dit tout bas à l'oreille: *Voilà votre idole*; & il s'exprima enſuite plus au long en ces termes: „ Le Religieux qui s'occupe à coudre ſa robe, fait une „ bonne œuvre, s'il le fait par un eſprit de pauvreté; mais ſi „ c'eſt le caprice ou quelque autre paſſion qui donne le mouve„ ment à ſa main, l'ouvrage qu'il fait eſt ſon idole, & le fil „ qu'il employe le tient auſſi fortement attaché à lui-même, que „ pourroit faire la ceinture d'un Payen. " * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOUL-ABBAS BEN MASROUK', homme réputé ſaint parmi les Muſulmans. Sa Vie a été écrite par Jafci, *Section 132 de ſon Hiſtoire.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOUL-ABBAS SCHEHABEDDIN, Auteur d'une Géographie Arabique, intitulée *Maſſalec al-Abſar*, &c. Il la compoſa un peu avant l'an de l'Hégire 700, qui eſt de Jéſus-Chriſt 1300. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULAHAB, oncle de Mahomet, étoit fort riche & grand perſécuteur de ſon neveu. Il alla un jour avec pluſieurs Coraïſchites ſes parens, qui étoient tous idolâtres, à la montagne de Safa, où Mahomet s'étoit retiré pour éviter leur colére. Il ſe l'étoit attirée par les menaces qu'il leur faiſoit des châtimens de Dieu, s'ils ne renonçoient à leur idolâtrie. Auſſi-tôt qu'il les eut apperçus, il leur dit: *Si je vous avertiſſois qu'il y a au pié de cette montagne des gens qui vous attendent, & qui doivent vous aſſaſſiner à votre retour à la Mecque, ne me croiriez-vous pas?* Ils lui répondirent: *Pourquoi non, puiſque vous ne paſſez pas parmi nous pour un menteur?* Mahomet repliqua: *Je ne vous dis pas cela préſentement, mais je vous annonce de la part de Dieu, que ſi vous ne vous convertiſſez, vous tomberez dans le plus grand malheur qui vous puiſſe arriver, qui eſt celui de l'Enfer.* Aboulahab entendant ces paroles, fut tellement transporté de colére, qu'il leva de ſes deux mains une fort groſſe pierre, avec laquelle il prétendoit aſſommer ſon neveu, & lui dit: *Le malheur dont tu nous menaces tombera ſur toi.* Mais, ſi les Muſulmans en doivent être crus, il arriva par la toute-puiſſance de Dieu, qu'en prononçant ces paroles, il tomba mort aux piez du faux Prophéte. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULAINA, Docteur célébre parmi les Arabes, diſoit ſouvent de bons mots. Moïſe, fils du Calife Abdulmalek, ayant fait mourir ſecrétement dans la priſon un des amis de ce Docteur, & ayant fait courir le bruit qu'il s'étoit évadé, Aboulaina étant un jour interrogé ce qu'étoit devenu ſon ami, répondit avec les mêmes termes qui ſont couchez dans l'Hiſtoire de Moïſe le Légiſlateur des Hébreux, lorſqu'il y eſt parlé de cet Egyptien qu'il tua, *Moïſe le frappa, & il en mourut.* Le Prince ayant appris ce qu'Aboulaina avoit dit, le fit venir, & le menaça de le punir, s'il ne retenoit ſa langue. Aboulaina, ſans s'étonner, lui repliqua par cet autre verſet, qui ſuit dans la même Hiſtoire, *Voulez-vous me tuer aujourd'hui, comme vous tuâtes hier cet autre homme?* Le Prince trouva cette citation ſi à propos, qu'il modéra ſa colére, & réſolut de fermer plutôt la bouche de ce Docteur par des préſens, que par des menaces. Une autre fois le Calife ſe plaignit de ce qu'il le faiſoit paſſer pour timide, mais ce Docteur l'appaiſa bien-tôt par ces paroles: *L'homme véritablement noble eſt ordinairement modeſte & retenu: au contraire l'homme vil & de baſſe extraction eſt le plus ſouvent impudent & téméraire.*

Aboulaina étoit fort pauvre, & faiſoit tous les jours ſa cour au Viſir Iſmaël fils de Belal. Un jour ſa fille, d'une beauté exquiſe & de beaucoup d'eſprit, lui dit: *Mon pére, vous allez tous les jours chez le Viſir, ne lui parlez-vous point de vos beſoins?* *Oui,* lui répondit le pére; *mais il n'écoute pas ce diſcours.* *Mais,* lui repliqua-t-elle, *ne voit-il pas votre pauvreté? Comment la verroit-il?* dit le pére, *il ne me regarde pas ſeulement.* Alors ſa fille lui cita fort à propos ce verſet contre les idoles: *Ne ſervez point ce qui n'entend point, ce qui ne voit point, & ce qui ne vous apporte aucun profit.* Il y a des vers Turcs ſur ce ſujet, dont le ſens eſt:

C'eſt une choſe digne d'étonnement, que les gens du monde ſont la cour aux creatures, & abandonnent celle du Createur;
Ils oublient de demander à celui qui eſt riche,
Et ils cherchent à être ſecourus de ceux qui ſont eux-mêmes dans la néceſſité de demander. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULAITH *Cendi*, Imam, & Juriſconſulte célébre parmi les Muſulmans, diſoit que l'homme ſavant ne doit jamais s'aſſujettir à l'homme riche, parce qu'il a reçu beaucoup de Dieu, & que l'autre a reçu très peu; & il fondoit ſa maxime ſur ce paſſage du *chapitre des femmes*, où il eſt dit: *Les biens de la terre ſont peu de choſe; mais celui à qui la ſcience eſt donnée, a reçu un grand don.* Ce Docteur a compoſé un petit livre fort ſpirituel, des préparations à la priére, qui a pour titre *Mocaddemat alſalat*, & qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 626. On lui attribue auſſi un livre intitulé *Boſtan*, qui peut être l'Ouvrage d'un autre Auteur. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULALIAH, Juriſconſulte, dont les déciſions ſont fort eſtimées parmi les Muſulmans. Il eſt cité par les Interprétes du chapitre *Anfal*, où il eſt traité du partage qu'il faut faire du butin remporté ſur les ennemis. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULCASSEM, fils d'Obeidallah premier Calife des Fathimites en Afrique, fut envoyé par ſon pére avec une puiſſante Armée en Egypte pour la conquérir: mais il fut défait par les Généraux de Moctader Calife de la race des Abbaſſides. Il retourna une ſeconde fois en Egypte, & prit la ville d'Alexandrie; mais il ne la put conſerver, car il fut défait une ſeconde fois par Mounas l'Eunuque, & fut contraint de retourner à Cairoan, d'où il étoit parti. Cette ſeconde déroute arriva l'an de l'Hégire 308, ſelon le témoignage d'Ebn Batrik. Cette année Arabique correſpond à la 920 de Jéſus-Chriſt. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULCASSEM *Sofi*, homme fort eſtimé pour ſa doctrine & pour ſa piété, par le Sultan Adhad-eddoulat. Il étoit Chef d'une ſociété de Religieux Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULDEM, eſt le même Auteur Arabe, qui eſt auſſi nommé *Ibrahim Ben Abdallah al-Hamawi*, natif de la ville de Hama en Syrie, duquel nous avons un *Tarikh* ou *Hiſtoire Arabique.* Il mourut l'an de l'Hegire 652, ou 642, & de Jéſus-Chriſt 1254, ou 1244. Cet Auteur eſt auſſi connu ſous le nom d'*Abu Iſhak Ebn Abildem*; & c'eſt ſous ce nom qu'il a compoſé un autre Ouvrage intitulé *Adab al Cadhi*; c'eſt à dire, des devoirs & des obligations d'un bon Juge, ſuivant les principes de la doctrine de Schafci. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULFADHL AHMED BEN MOUSSA AL-ARBE'LI, natif d'Arbéla en Méſopotamie, Auteur de l'Abrégé du livre de Gazali, nommé *Abia al Oloum*, qu'il a intitulé, *Roub al Abia*, ce qui ſignifie *l'eſprit du livre de Gazali.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULFARAGE. *Cherchez* ABULFARAGE.

ABOULFARAH, Poëte Perſien, originaire de la Province de Segeſtan, d'où vient qu'on lui donne fort ſouvent le ſurnom d'*Al Segeſtani*; il étoit très ſavant, particuliérement dans l'Art Poëtique, dont il a compoſé pluſieurs Traitez, & fut maître d'Onſeri, qui paſſe pour le Prince des Poëtes Perſiens. Il s'étoit attaché au ſervice des Princes de la famille de Samgiour, qui commandoient dans le Khoraſan. Cet attachement le mit en un fort grand danger, lorſque Mahmoud eut défait & pris priſonnier Abou Ali dernier Prince de cette famille. Car Aboulfarah, qui avoit compoſé pluſieurs beaux Ouvrages à la louange des Samgiourides, avoit laiſſé échapper pluſieurs traits piquans contre le Sultan Mahmoud, en ſorte que ce Sultan l'ayant entre ſes mains, vouloit le punir de ſon inſolence & le faire mourir. Mais Onſeri, qui avoit beaucoup de crédit auprés du Sultan, obtint ſa grace, & partagea même avec lui un préſent conſidérable, qu'il venoit de recevoir de la libéralité de ce Prince. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULFETAH, ſurnommé *Al Nahvi*, c'eſt à dire, *le Grammairien*, eſt Auteur de la Vie de *Giafar Barmeki.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH, ſurnommé *Al Samari*, c'eſt à dire, *le Samaritain*, eſt Auteur d'une Hiſtoire, qui porte le nom de *Tarikh.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH MOHAMMED BEN BEDREDDIN, qui deſcendoit en droite ligne d'Aoun, un des dix compagnons de Mahomet, eſt l'Auteur d'un livre intitulé *Tofatb al labib*, qui ſignifie *préſent de l'homme d'eſprit.* Il eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1068. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOULFETAH MAHOMET, fils d'*Abdalkerib*, natif de la ville de Schereſtan, Aſchaarien de Secte, homme excellent dans la Scholaſtique des Muſulmans, mourut l'an de l'Hégire 549, & de Jéſus-Chriſt 1154. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH TATAR, ſixiéme Roi des Mamelucs Circaſſiens d'Egypte, qui ne régna que trois mois, l'an de l'Hé-

l'Hégire 824, & de Jéſus-Chriſt 1420. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULFETAH AHMED fils d'*Inal* Roi d'Egypte, & le treiziéme des Circaſſiens, ne régna que quatre mois, l'an de l'Hégire 865, & de Jéſus-Chriſt 1460. Il fut déthrôné par les Mamelucs, qui ne le purent ſouffrir plus longtems, parce qu'il étoit trop homme de bien. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUL-FOTOUH. *Voyez* AGELI.

ABOULGEISCH ABOU ABDALLA MAHOMET, fils de *Houſſain Al-Anſari*, Eſpagnol de nation, Auteur d'un Traité de Proſodie Arabique, qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1144. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULGIOVAL AL-MAGREBI, eſt un de ceux que les Muſulmans révérent comme ſaints. Jafei a écrit ſa Vie dans ſon Hiſtoire, *Sect.* 85. Il eſt ſurnommé *Almagrebi*, c'eſt à dire, l'*Africain*, à cauſe de ſon païs. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULHASSAN, Théologien myſtique parmi les Muſulmans, eſt ſouvent cité dans leurs livres ſpirituels. On a de lui cette ſentence ou maxime ſpirituelle; *Celui à qui Dieu ſe cache, ne peut jamais avoir aucune connoiſſance de lui.* Un Poëte Perſien l'a expliqué ainſi; *Juſqu'à ce que le bien-aimé lève lui-même le voile de ſa face, il n'eſt pas au pouvoir d'aucune créature de le lever; & quand tout l'Univers ſerviroit de voiles pour la cacher, il n'y a rien à craindre pour ceux à qui il la veut découvrir.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULHASSAN AL-KARKHI, maître d'Ahmed al-Razi al-Giaſſas, Auteur du *Mokhtaſſar al-Karkhi*, livre qui a été expliqué par ſon diſciple Razi al-Giaſſas. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULHASSAN BEN-JAHIA AL-ZEIDI, deſcendant de la famille d'Ali, fut deſtiné au Califat par Moazeddoulat, à cauſe de ſon ſavoir & de ſa grande piété. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULHASSAN SARRAGE, c'eſt un des Saints du Muſulmanisme, dont parle Jafei dans ſon Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULHELM, natif de Murcie en Eſpagne, grand Mathématicien, vint s'établir à Damas, où il ſe fit Droguiſte pour gagner de l'argent, & y exerça longtems la Médecine. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUL-HOUSSAIN BEN ALI AL-BASRI, Théologien ſcholaſtique de grande réputation parmi les Muſulmans, mourut l'an 436 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1044. On le ſurnomme *al-Bafri*, à cauſe qu'il étoit natif de la ville de Baſſora en Chaldée. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUL-HOUSSAIN AL-SOFI, Religieux de profeſſion, & natif de la ville de Rei en Perſe, mourut l'an de l'Hégire 376, de Jéſus-Chriſt 986. Il eſt eſtimé un des plus grands Maîtres de la Vie ſpirituelle & dévote parmi les Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULIEMEN, Auteur du livre intitulé *Etbaf Alzaïr*. Il traite des tours & retours qui ſe font, en viſitant le Temple de la Mecque, que les Arabes appellent *Atbuaf*. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULKHAIR, Auteur d'un livre Arabe intitulé *Nouvader al-Akhbar*, où il eſt fait mention de pluſieurs Auteurs fort anciens. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULKHAIR, fils de *Hebat-allah*, Archidiacre de l'Egliſe d'Antioche, & frére d'Ebn al Maſſihi, qui en étoit Patriarche, avoit auſſi un autre frére nommé Saed, & ils étoient tous deux Médecins du Caliſe Naſſer, l'an de l'Hégire 600, & de Jéſus-Chriſt 1203, ou environ. Il eſt Auteur de quelques livres Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULMAALI, le plus éloquent des Perſans ſous le régne de Baharam-Schah fils de Maſſoud, Sultan de la Dynaſtie des Gaznévides. Il traduiſit par l'ordre de ce Prince de l'Arabe en Perſien le livre le plus fameux de tout l'Orient, intitulé *Humaion Nameh*, *le Livre Royal*, & c'eſt cette traduction Perſienne, qui eſt ordinairement appellée *Kalila* & *Damna*. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULMAALI, fils d'*Abouleaſſem*, fut ſurnommé *Seif al Monadherin*, *Hoggiat al-Motekallemin*, *l'Epée des Controverſiſtes & l'arbitre des Docteurs ſcholaſtiques.* Il mourut l'an de l'Hégire 749, & de Jéſus-Chriſt 1348. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULMAHAN & GHIL MIRZAH, derniers Princes de la race de Tamerlan, qui régnérent dans la Province Tranſoxane, & dans celle de Coraſſan, entreprirent mal à propos, avec le ſecours d'Argoun Prince de Candahar, de faire la guerre à Schei-beg, Roi des Uzbeks. Ce Sultan les défit dans une bataille, qu'ils lui livrérent trop legérement: ils y perdirent la vie, & leurs Etats qui paſſérent en la poſſeſſion des Uzbeks. Une autre branche des *Timurides*, c'eſt à dire, de la poſtérité de Tamerlan, ſe retira cependant aux Indes, & y établit la puiſſante Monarchie des Mogols, qui y régnent aujourd'hui. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUL-MIAMEN MOSTHAFA, Médecin célébre parmi les Arabes, qui a travaillé ſur le livre intitulé *Eſchorat val nadhair*, qui eſt un Ouvrage de Phyſionomie. Il mourut l'an de l'Hégire 1015, qui eſt de Jéſus-Chriſt 1606. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULMOUTHI MAKHOUL BEN AL-FADHAL, Auteur d'un livre intitulé *Alradd ala ahel albeda: Réponſe aux Hérétiques*, tels que ſont les *Motazales*, *Cadariens*, *Morgiens*, &c. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULOLA, prénom d'*Ahmed Ben Soliman*, qui eſt auſſi ſurnommé *Al-Tenoukhi*, *Al-Maarri*, parce qu'il étoit d'une Tribu des Arabes nommée *Tenoukh*, dont la plupart étoient Chrétiens, & natifs de la ville de Maarra. On lui donne auſſi le titre d'*Alami*, c'eſt à dire, l'*Aveugle*, à cauſe qu'il étoit aveugle-né, ou que la petite vérole lui fit perdre la vue à l'âge de trois ans. C'eſt le plus habile des Poëtes Arabes, au jugement des Savans en cette langue. Etant venu de ſon païs à la ville de Bagdet, il y ſéjourna un an & demi, & jouit pendant ce tems-là de la converſation des gens ſavans de cette fameuſe Académie; mais il ne ſe fit diſciple d'aucun d'eux, & retourna à Maarra, d'où il ne ſortit plus. Il étoit né l'an de l'Hégire 363, de Jéſus-Chriſt 973. A l'âge de 45 ans, il quitta l'uſage de la viande; peu après, celui des œufs & du lait, & tomba enfin dans la créance des Indiens, qui n'eſtiment pas qu'il ſoit permis de tuer les animaux. Khakani & Feleki Poëtes Perſiens furent ſes diſciples, & il leur lut le principal de ſes Ouvrages intitulé *Setth-al-zend*, Poëme Arabe fort eſtimé dans l'Orient, & qui a été commenté par Khathib al-Tabrizi. Les Muſulmans croyent qu'Aboulola n'étoit pas bon Mahométan, & ils le qualifient du nom de *Sabi*, c'eſt à dire, d'une autre Religion que la Muſulmanne. Quelques-uns même l'ont cru Chrétien. Il diſoit cependant que dans ſon intérieur il étoit Muſulman, quoiqu'il fît paroître au-dehors quelque libertinage. Voici des vers de ſa façon, ſur leſquels on lui auroit pu faire ſon procès.

Iſſa eſt venu qui a aboli la loi de Mouſſa.
Mahomet *l'a ſuivi, qui a introduit ſes cinq prières par jour.*
Ses Sectateurs diſent qu'après lui, il n'y a plus d'autre Prophéte à attendre, & ils s'occupent ainſi inutilement depuis le matin juſqu'au ſoir.
Dites-moi maintenant, depuis que vous vivez dans l'une de ces Loix,
Jouiſſez-vous plus ou moins du Soleil & de la Lune?
Si vous me repondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous:
Mais ſi vous me parlez de bonne foi, je continuerai à parler tout bas.

Mais voici quatre vers, qui déclarent aſſez ouvertement ſon impiété.

Les Chrétiens errent çà & là dans leurs voyes, & les Mahométans ſont tout-à-fait hors du chemin.
Les Juifs ne ſont plus que des momies, & les Mages de Perſe des réveurs.
Le partage du monde eſt donc réduit à deux ſortes de gens, dont les uns ont de l'eſprit & n'ont point de Religion;
Les autres ont de la Religion & peu d'eſprit.

Ce Poëte mourut l'an 449 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1057. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULOLA AHMED BEN ABDALLAH, ſurnommé *Al Meſri l'Egyptien*, eſt l'Auteur d'un livre intitulé, *Adab al-abourin*, & d'un autre nommé *Eſaaf al Seddik*. Il mourut l'an 449 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1057. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULON, Roi des Zenges ou Cafres, qui attiroit les pierres, c'eſt à dire, les cœurs les plus durs, par ſon chant; vivoit ſous Gédéon Abulfar. C'eſt l'Apollon des Grecs, ſelon * d'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULSCHOKR JAHIA BEN MEGMA AL-MAGREBI, Auteur Africain d'un livre intitulé *Eſchtbarat; Jugemens, & élections aſtrologiques.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOULVAFA ALI, Arabe, Auteur d'un Divan en vers Arabes, qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1180. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOU-MAHER MOUSSA BEN JASSER, Maître d'*Ali Ben Abbas*, & Auteur d'un Cours de Médecine, intitulé *Maleki*. Les Orientaux s'en ſont toûjours ſervis, juſqu'à ce que le Canon d'*Avicenne* ait paru. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUMANSOR MAUHOUB, Auteur d'un des trois Poëmes Arabiques, qui portent le nom de *Lamiat*, à cauſe que la lettre finale de chaque vers eſt une L, que les Arabes appellent *Lam*. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOUMASSAB, Poëte Arabe, compagnon d'Abu Nauvas. Il vivoit ſous le Califat de Haroun Raſchid, & demeuroit dans ſon palais. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOU-MOSLEM. *Cherchez* ABUMESLEM.

ABOU-NAIM ALI MOSLEM, Arabe, Auteur de deux Ouvrages, dont le premier porte le titre de *Helat*, & l'autre celui de *Meſtakhrege*. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ABOU-NASSER, fils de *Bakhtiar*, Prince de la race des Bouides, ſe trouva priſonnier avec ſon pere, & cinq de ſes fréres, dont il étoit l'aîné, entre les mains d'Adhadeddoulat leur couſin, qui avoit envahi leurs Etats. Mais leur vainqueur étant mort, Abou-Naſſer le ſauva de la priſon, fit la guerre à Samſameddoulat, qui avoit ſuccédé à Adhadeddoulat ſon pére, & il fut ſi heureux dans cette guerre, que la mort de ſon ennemi le rendit maître de toute la Perſe; mais la fortune ne le favoriſa pas longtems. Il eut à faire à Bahaeddoulat frére de Samſem, qui lui fit une cruelle guerre, & le pouſſa juſques dans le Kerman, Province limitrophe des Indes. Ce fut là qu'il tint pendant quelque tems, & défendit la ville de Gireft, que quelques-uns appellent *Sireft*, contre les attaques des troupes de ſon ennemi. Cette réſiſtance vigoureuſe d'Abou-Naſſer fit réſoudre Bahaeddoulat d'employer toutes ſes forces contre lui, & d'envoyer en Kerman le plus expérimenté de ſes Généraux nommé Mouſik fils d'Iſmaël. Dès qu'Abou-Naſſer apprit la marche de ce Général, il quitta la ville de Gireft, où il ne ſe croyoit pas aſſez fort, pour tenir la campagne. Mouſik étant arrivé à Gireft apprit qu'Abou-Naſſer étoit campé à huit parafanges ou ſeize

lieues Françoises plus loin. Il l'y alla chercher; mais il ne put l'atteindre qu'après plusieurs journées de marche. Enfin se trouvant assez près de son camp, il détacha trois cens chevaux, choisis de toute son Armée, qui surprirent son ennemi si à propos, qu'il eut à peine le loisir de se sauver avec une fort petite troupe de ses gens. Ce fut dans cette retraite précipitée, que ce Prince infortuné trouva la fin de ses jours, car il y fut tué par un de ses propres domestiques. Mousik avoit dans son Armée un Astrologue qui lui avoit prédit depuis longtems qu'un tel jour, qui étoit justement celui qu'Abou-Nasser prit la fuite, devoit être fatal à ce Prince; de sorte que Mousik lui dit: *Vous n'avez pas bien rencontré cette fois-ci, car Abou-Nasser vous est encore échappé.* Mais ayant appris peu après qu'il étoit péri par la perfidie d'un des siens, il connut que la prédiction de son Astrologue avoit été juste. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-NAVAS, régnoit dans l'Iémen ou Arabie Heureuse, avant le tems du faux Prophète Mahomet, & étoit grand ennemi des Chrétiens, dont le nombre s'étoit fort multiplié dans ses Etats. On dit que son fils instruit par un Hermite, embrassa le Christianisme, se rendit célèbre par beaucoup de miracles, & qu'enfin son père le fit mourir. D'autres disent qu'il fit préparer des fosses pleines de feu, pour y jetter les Chrétiens & les autres de ses Sujets, qui ne voulurent pas se soumettre à la loi qu'il avoit fait publier, qu'il seroit permis au frère d'épouser sa propre sœur, loi qu'il n'avoit faite, que pour se mettre à couvert de la honte de l'inceste qu'il avoit commis avec sa sœur. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-NAVAS, & ABOU-NAOVAS, Poëte Arabe de la première classe, aussi nommé *Hassan Ben Abdelcasrmi Ben Ali Al-Hakemi*, naquit dans la ville de Bassora l'an de l'Hegire 145, de Jésus-Christ 762, & mourut l'an 195, de Jesus-Christ 811, sous le Califat d'Amin. Il sortit de son pais pour établir sa demeure à Cousa: mais il n'y fit pas un long séjour; car le Calife Haroun Raschid le voulut avoir auprès de sa personne à Bagdet, & lui donna un appartement dans son palais avec Abou-Mallaah, & Rehaschi, deux autres Poëtes. Le surnom d'Abou-Naovas lui fut donné à cause de deux touffes de cheveux, qui lui tomboient sur le cou. Ses principaux Ouvrages ont été recueillis en un seul corps, que les Arabes appellent *Diuan.* Plusieurs différentes personnes y ont travaillé; ce qui a causé une grande variété dans les exemplaires de cet Auteur. On raconte sur son sujet une histoire, qu'on a jugé à propos d'inserer ici. Le Calife Haroun faisant la ronde autour de son palais pendant la nuit, trouva une des filles de la Reine qui s'étoit endormie. Il voulut profiter de cette occasion pour obtenir d'elle ce qu'elle lui avoit déja refusé plusieurs fois. Cette fille se trouvant à son reveil extrémement pressée par ce Prince, ne put faire autre chose pour s'en délivrer, que de le prier d'attendre jusqu'au lendemain, & qu'elle satisferoit pleinement ses desirs. Haroun la quitta sur sa promesse, & ne manqua pas le lendemain de lui envoyer un message, pour lui demander l'assignation. La fille, qui avoit autant d'esprit que de sagesse, lui envoya pour réponse un vers Arabe, qui a passé depuis en proverbe:

Les paroles de la nuit ne se donnent que pour faire venir le jour.

Le Calife bien surpris de cette réponse, commanda aussi-tôt de ne point laisser sortir du palais aucun des Poëtes qui y demeuroient: puis les ayant fait venir en sa présence, il leur dit ce vers, & leur ordonna qu'ils fissent quelque stance, ou quelque chanson où ce vers fût compris. Chacun des Poëtes y travailla: mais Abou-Naovas y réussit le mieux de tous: car il enchassa si à propos ce vers dans les siens, qu'il sembloit décrire naïvement la chose qui s'étoit passée entre le Prince & cette fille. Son habileté cependant pensa lui couter la vie. Haroun ayant fait des presens aux autres Poëtes, lui dit qu'il méritoit la mort, pour avoir vu ce qui s'étoit passé dans l'appartement secret de son palais entre lui & cette fille. Abou-Naovas bien étonné de ce discours, protesta au Calife qu'il n'étoit point sorti ce jour-là de son appartement, & qu'il pouvoit produire des témoins sur ce fait; les témoins furent écoutez sur sa justification, & le Calife appaisé, lui fit des présens comme aux autres. On raconte aussi que ce Poëte voyageant en Egypte, y fut fort régalé par les principaux Seigneurs de cette Cour: mais qu'un jour ayant présenté un de ses Poëmes au Prince & à Safia sa maîtresse, qui étoit de nation Abyssine, & parfaitement belle, il fut reçu fort froidement & ne remporta aucune gratification de lui. Le Poëte piqué contre l'un & l'autre, & ayant appris que le Prince avoit donné à sa maîtresse une riche robe fort chargée de pierreries, composa des vers, qui disoient au Prince,

Mes vers ont été perdus à votre égard, comme vos pierreries à l'égard de Safia.

Le Prince en ayant eu connoissance, manda le Poëte, pour savoir de lui s'il en étoit l'Auteur. Abou-Naovas lui dit qu'il avoit fait quelques vers à sa louange & à celle de Safia; mais que peut-être ses ennemis les auroient corrompus pour lui rendre un mauvais office, & il récita les mêmes vers, dont le sens étoit, en y changeant seulement une lettre, savoir un *Ain* en un *Hamza*,

Mes vers ont brillé sur votre sujet, de même que les pierreries éclatent sur l'habit de Safia. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-OBEID ALCASSEM BEN SALAM, qualifié, *Allagui*, l'*Humaniste*, c'est à dire, *le Grammairien & le Rhetoricien*, est Auteur du livre intitulé *Amthal al Sarrat*, Apologues ou Fables sur la vie humaine. Il mourut l'an 224 de l'Hégire, de Jésus-Christ 838. Il y en a un exemplaire dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1228. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-OBEIDAH, Général des troupes d'Omar en Syrie, puis en Chaldée, où il fut défait & tué par Ferokhzad, qui commandoit l'Armée de Touran-Dokht Reine de Perse. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-OBEIDAH MAMAR BEN ALMOTHANI, de la Tribu de Teim, & natif de la ville de Bassora, fut célèbre particulièrement dans la Grammaire Arabique, sur laquelle il a composé deux Ouvrages intitulez *Al Moccaddemat*, que le Calife Haroun Raschid voulut se faire expliquer par l'Auteur même. Abou-Othman fut aussi du nombre de ses écoliers. Il a fait un autre Ouvrage qu'il intitula, *Megiaz Alcoran*, c'est à dire, *Traité des metaphores qui se trouvent dans l'Alcoran.* Il passoit pour être libertin, & mourut à Bassora l'an 209 de l'Hégire, de Jésus-Christ 824. Il avoit 99 ans, & personne n'accompagna son cercueil, parce qu'en toute sa vie il n'avoit converti personne au Musulmanisme par sa parole. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-OSSAIBA BEN ABI OSSAIBA, Auteur de l'Histoire des Médecins intitulée, *Oriun al enba fi thabacat al atteibba.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-RIHAN, surnommé *Al-Khovarezmi*, *Al-Birouni*, à cause qu'il étoit natif de la ville de Biroun, située dans la Province de Khovarezme, & non pas de celle qui est dans les Indes, comme quelques-uns l'ont écrit. Il excelloit dans la Géographie & dans l'Astronomie, & avoit voyagé aux Indes pendant quarante ans. Il vint à la Cour des Sultans Mahmoud & Massoud Gaznevides, où il fut envoyé par Maamoun Roi de Khovarezme, en compagnie d'Abou-Nasser & d'Aboulkair. Avicenne devoit aussi être de la partie: mais il s'excusa sur sa santé, qui ne lui permettoit pas de faire un si long voyage, quoique la véritable raison fût pour éviter les contestations qu'il avoit avec ce Docteur, qui le surpassoit en subtilité. En effet Abou-Rihan est qualifié du titre *Al-Mobakkat*, qui signifie *très subtil*, & est estimé par les Musulmans, non-seulement pour son habileté dans les Sciences spéculatives, mais encore dans les pratiques, comme dans la Magie naturelle, l'Astrologie Judiciaire, l'Art des Talismans, &c. On dit que Mahmoud voulut éprouver un jour ce qu'il savoit faire, & lui donna audience au milieu d'un salon, qui étoit ouvert des quatre côtez, & qu'il lui demanda s'il sauroit bien deviner par quel endroit il sortiroit de ce lieu. Abou-Rihan demanda aussi-tôt du papier & de l'encre, & écrivit ce qu'il en pensoit sur un billet qu'il cacha sous le coussin du Sultan. Cela étant fait, le Sultan commanda qu'on abattit une partie de la muraille du salon, par laquelle il sortit, & l'on trouva précisément dans le billet d'Abou-Rihan, que le Sultan devoit sortir de ce salon par une brèche. Aussi-tôt Mahmoud commanda qu'on le jettât par la fenêtre comme Magicien: mais il avoit fait préparer sous la fenêtre du salon un apentis, par le moyen duquel Abou-Rihan glissa jusqu'en bas sans se faire aucun mal: puis l'ayant fait remonter, il lui dit: *je fais assuré que vous n'auriez pas prévû aujourd'hui cet accident;* mais Abou-Rihan ayant envoyé querir ses éphémérides par un des domestiques du Sultan, on trouva dans la direction qu'il avoit dressée de ce jour-là, que ce même accident y étoit marqué. Entre les Ouvrages de ce Docteur, le plus renommé est celui qu'il a intitulé, *Canoun Al-Massoudi*, qui est une Géographie complette, qu'il dédie au Sultan Massoud; & c'est cet Ouvrage, qui est souvent cité par Abulféda & par Aboulmoal. Il publia ensuite la Théorie des étoiles fixes, intitulée, *Tafhim fi Tangim*, l'an de l'Hégire 421, & de Jésus-Christ 1029. Nous avons aussi de lui un *Traité de la Sphère* & une *Introduction à l'Astrologie Judiciaire.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SAHAL, surnommé *Al-Massihi*, c'est à dire, *le Chrétien*, fut Maître d'Avicenne dans la Médecine, & composa un livre, qu'il intitula, *Miat*, c'est à dire, *Centiloquium*, *les cent Traitez.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SAHAL, fils de Naubakht, étoit Persan de nation, & eut la charge de premier ou de grand Astrologue du Calife Abou-Giafar Al-Manfor. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SAID. *Cherchez* ABU-SAID.

ABOU-SALAH, dit *Al-Armeni*, c'est à dire, l'*Arménien*, Auteur de l'histoire des Eglises d'Egypte, de Nubie, d'Ethiopie, de Libye, de Numidie, de Mauritanie, des Indes Orientales, &c. en langue Arabique, depuis l'an 564 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1168, jusqu'en 738 qui est l'année 1054 des Martyrs ou de Dioclétien, & de Jésus-Christ 1337. Ce livre se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SALEM, Médecin Chrétien, Jacobite de Secte, surnommé *Ben Caraba*, natif de Malatie, ou Melitenne en Arménie, servoit Aladin le Selgiucide, Sultan d'Iconie. Il s'empoisonna lui-même par desespoir, croyant avoir perdu les bonnes graces de ce Prince. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SCHAMAH. C'est *Schehabeddin Ben Ismail*, natif de Damas, qui est Auteur des Vies de deux grands Princes; savoir de Noureddin, que nos Historiens appellent Norandin, & de Salaheddin, qui est Saladin. Il a intitulé cet Ouvrage, *Azhar al raoudhatein*, &c. c'est à dire, *les fleurs des deux parterres*, &c. Le même Auteur a fait aussi un *Commentaire sur les sept Poëmes de Sakhaoui.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SEIF, fils de Dhou Izen Roi de l'Iémen ou Arabie Heureuse, peu avant le tems de Mahomet. Il fut chassé de ses Etats par les Abissins, & rétabli par Chosroës, surnommé *Nouschirvan.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-SOLIMAN, Chef des Sofis ou Religieux Musulmans. C'est aussi en Arabe un des noms appellatifs du coq, comme qui diroit l'*oiseau de Salomon.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-TAMAM, c'eſt *Habib Ben Aous-Al-Haretb Ben Cais*, ſurnommé *Al-Thaii*, à cauſe qu'il étoit d'une Tribu des Arabes, ſurnommée *Thai*, de laquelle ſont ſortis trois des plus célébres perſonnages de cette Nation; ſavoir, Hatem, Daûd, & Abou-Tamam. Le premier eſt le modéle de la généroſité & de la libéralité. Le ſecond eſt illuſtre par ſa probité & par ſa piété. Le troiſiéme, dont nous parlons, paſſe pour le Prince des Poëtes Arabes; & il n'y a que Motanabbi qui lui puiſſe conteſter cette prééminence. Ce grand Poëte naquit l'an 190 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 806, à Giaſſem bourgade ſituée entre Damas & Tibériade. Il fut élevé en Egypte, & mourut à Mouſſal ou Moſul, l'an 231 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 845. Sa vie fût courte, comme Filſof lui avoit prédit, diſant que la vivacité de ſon eſprit conſumeroit ſon corps, de même que la lame de ſon épée Indienne mange ſon fourreau. Il fut le Panégyriſte de pluſieurs Califes, deſquels il reçut de grands bienfaits. Il ramaſſa toutes ſes Poëſies dans un volume ou Divan, qu'il intitula *Al-Hamaſſah*. Bakhteri, autre Poëte Arabe fort eſtimé, étant interrogé quel étoit le meilleur Poëte, Abou-Tamam ou lui, répondit, *Ce qui eſt bon dans Abou-Tamam ſurpaſſe ce que j'ai de meilleur, & ce qu'il y a de bas dans mes Ouvrages eſt plus ſupportable que ce qu'il y a de bas dans les ſiens.* Bakhteri vivoit à peu près dans le même tems qu'Abou-Tamam. Il reçut un jour de la main d'un Prince cinquante mille piéces d'or, pour un Poëme qu'il lui avoit préſenté, avec ce compliment, *Mon préſent eſt au-déſſous de celui que vous m'avez fait*; & ayant compoſé une élégie ſur la mort d'un autre, on lui donna cet éloge, *Celui-là n'eſt pas mort, dont les vertus ont été louées par un tel Poëte.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-THAHER, fils d'*Abouſaid*, Prince des Carmathes, ſuccéda à ſon pére, fit une rude guerre aux Muſulmans, & contraignit le Calife Radhi à lui payer tribut. Après avoir coupé les chemins pendant un aſſez long tems aux Pélerins Mahométans, il réſolut enfin d'aſſiéger la Mecque; il la prit, & après l'avoir pillée & ruinée avec ſon Temple, il enleva la pierre noire, qui étoit en ſi grande vénération parmi les Mahométans. Il refuſa les cinq mille piéces d'or, qu'on lui offrit pour ſon rachat, & la retint en ſa puiſſance pendant douze années entiéres. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* C'eſt le même qu'ABUTHAHER. *Voyez ce mot ci-après.*

ABOU-THALEB, pére d'*Ali* gendre du faux Prophéte Mahomet. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-TIGE, ville de la Thébaïde, où il croît beaucoup de pavot noir, dont ſe fait le meilleur *Opium* que les Arabes appellent *Afioun.* C'eſt de ce lieu d'où il ſe transporte dans tout le Levant juſqu'aux Indes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ZACARIA AL-MAGREBI, homme réputé ſaint par les Muſulmans, & dont le ſépulchre fut viſité par Saladin, étoit Africain de nation. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ZOBAID AL-THAII, eſt Auteur d'un Traité ſur les noms différens qu'a le lion dans la langue Arabique, & qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1120. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ZOHAL, Auteur qui a travaillé ſur Euclide, que les Arabes appellent *Oclides.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOY, ATHBOY, & ATHBAY, en Latin *Aboya*, *Atboya*, bourg d'Irlande, ſitué dans le Comté d'Eaſt-Meath en Lagénie, eſt entre la ville de Drogheda & celle de Molingar, à dix lieues de la premiére, & à ſept de la derniére. Il a droit de députer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Geogr. Diſt. Anglos.*

A B R.

ABRABANEL ou ABRAVANEL (Iſaac) Juif Portugais, né à Lisbonne, l'an 1437, ſe pouſſa à la Cour d'Alphonſe V. Roi de Portugal, qui lui confia des emplois très importans. Après la mort de ce Prince, il fut accuſé d'être entré dans une conſpiration, pour livrer le Portugal aux Eſpagnols, & il évita par la fuite le danger qui le menaçoit. Il ſe ſauva en Caſtille l'an 1481, où il enſeigna publiquement, & où il compoſa ſes Commentaires ſur le livre de Joſué, ſur celui des Juges, & ſur ceux de Samuel. Il fut même honoré de la faveur du Roi Ferdinand & d'Iſabelle; mais en 1492, il fut obligé de ſortir d'Eſpagne avec les autres Juifs. Il ſe retira d'abord à Naples, où il s'attacha à Ferdinand Roi de Naples, & après ſa mort à Alphonſe ſon ſucceſſeur, avec lequel il paſſa en Sicile. Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 1495, il ſe retira à Corfou, où il commença ſon Commentaire ſur Iſaïe. De là il repaſſa en Italie l'année ſuivante, & s'alla confiner à Monopoli, ville de la Pouille, où il acheva ſes Commentaires ſur le Deuteronome & ſur Iſaïe, & compoſa deux Traitez, l'un intitulé, *le Sacrifice de la Pâque*; & l'autre, *l'Héritage des Peres.* Quelque tems après il fit un voyage à Veniſe, où il écrivit les Commentaires ſur Ezéchiel, ſur les petits Prophétes, & ſur l'Exode. Il y mourut l'an 1508, à l'âge de 71 ans. Il a fait encore pluſieurs autres livres, dont quelques-uns n'ont pas été imprimez. Il laiſſa trois fils, Juda, Joſeph, & Samuel. L'aîné a été Médecin & aſſez bon Poëte; Joſeph l'accompagna juſqu'à la mort; Samuel embraſſa le Chriſtianiſme à Ferrare, & reçut du Duc de Ferrare ſon parain le nom d'Alphonſe. Abrabanel eſt regardé comme un des plus ſavans Rabbins; il eſt cependant fort emporté contre les Chrétiens. Ses Commentaires ſont recherchez & eſtimez par les Savans; il s'y applique particuliérement au ſens litteral; ſon ſtile eſt fort diffus. On a imprimé à Veniſe ſes Commentaires ſur le Pentateuque, ſur Joſué, les Juges & les Rois, avec le texte Hébreu de la Bible; mais il étoit très difficile de les trouver, ce qui fait qu'on les a réimprimez en Allemagne. Ses Commentaires ſur les Prophétes ne ſont pas rares; parce qu'on en a fait une ſeconde édition en Hollande. Ce Juif paroît en quelques endroits de ſes Ouvrages avoir eu une très grande vanité, & avoir été fort entêté de la nobleſſe de ſa famille, qu'il croyoit venir de David. Il y a des Juifs de la Synagogue Eſpagnole à Amſterdam qui portent le nom d'Abravanel, qui apparemment eſt commun chez eux. * Buxtorf, *de Abbrev. Hebr.* Plantavitius, *Bibl. Rabbinic.* Nicol. Antonio, *Bibl. Hiſpan.* Bartolocci. Rich. Simon, *Hiſt. Crit. du V. T. Journal de Leipſic*, mois de Janvier 1684. & mois de Novembre 1686. Bayle, *Dict. Crit.*

ABRACADABRA, ou plutôt ABRASADABRA; car on le trouve écrit ainſi en caractéres Grecs ABPACAΔABPA, où le C eſt l'ancien Σ qui vaut S. C'eſt un mot myſtérieux, auquel les ſuperſtitieux attribuoient une vertu magique pour chaſſer les maladies, en le portant au cou, écrit de cette maniére.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

Sérénus Sammonicus, ancien Médecin, Sectateur de l'Hérétique Baſilidès, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, a compoſé un livre des préceptes de la Médecine, en vers héroïques, où il marque ainſi la diſpoſition de ces caractéres.

Inſcribes charta quod dicitur ABRACADABRA,
Sapius & ſubter repetes, ſed detrabe ſummam,
Et magis atque magis deſint elementa figuris,
Singula qua ſemper rapies, & cætera fuge,
Donec in anguſtum redigatur littera conum.
His lino nexis collum redimire memento.
Talia languentis conducent vincula collo,
Lethalesque abigent (miranda potentia) morbos.

Wendelin, Scaliger, Saumaiſe, & le Pére Kircher, ſe ſont donné beaucoup de peine pour découvrir le ſens de ce mot. Ce que l'on en peut dire de plus vrai-ſemblable, c'eſt que Sérénus, qui ſuivoit les ſuperſtitions magiques de Baſilidès, forma le nom d'ABRACADABRA ſur celui d'ABRASAX, & s'en ſervit comme d'un préſervatif, & d'un reméde infaillible contre les fiévres. *Voyez* l'Article ſuivant.

ABRACAX, Αβρακαξ, étoit un nom que Baſilidès donnoit à Dieu, voulant marquer par là les trois cens ſoixante-cinq proceſſions divines qu'il inventoit: car A vaut 1. β 2. ρ 100. σ 200. ξ 60.

ainſi A	1
β	2
ρ	100
α	1
σ	200
α	1
ξ	60

fait le nombre de 365.

Pluſieurs Péres de l'Egliſe, comme ſaint Irénée, Tertullien, ſaint Auguſtin, liſent ABRAXAS; ce qui revient au même pour le nombre de 365; mais on trouve fort diſtinctement écrit ABPACAΞ en Grec ſur l'un des deux Talismans qui ont été trouvez dans le XVII ſiécle, & dont le Cardinal Baronius nous a donné la figure dans le ſecond tome de ſes Annales, en l'année 120. L'on en voit un dans le cabinet de ſainte Geneviéve, dont voici l'inſcription.

ABPACAΞ. ΑΔΩΝΑΙ. ΔΑΙΜΟΝΩΝ. ΔΕΞΙΑΙ. ΔΥΝΑΜΕΙC. ΦΥΛΑΞΑΤΕ. ΟΥΛΠΙΑΝ. ΠΑΥΛΕΙΝΑΝ. ΑΠΟ. ΠΑΝΤΟC. ΚΑΚΟΥ. ΔΑΙΜΟΝΟC. c'eſt à dire, *Abraſax Adonai, ou Seigneur des démons, bonnes puiſſances, préſervez Ulpie Paulme de tout méchant démon.*

Saint Epiphane rapporte auſſi qu'il a lu ABPACAΞ, où C eſt un ancien ſigma Grec. L'Héréſiarque Baſilidès, & ſes Sectateurs tiroient de ce nom quantité d'erreurs extravagantes; entr'autres, ils diſoient que Jéſus-Chriſt étoit venu ſur la terre comme un fantôme; non pas qu'il eût fait le monde, mais qu'il étoit envoyé de cet Abraſax. Les ſaints Docteurs ont aſſez refuté les abominations diaboliques de ces Viſionnaires, dont ſaint Auguſtin a fait voir la vanité, en expliquant tout le myſtére des ſept lettres qui forment le mot Abraxas. Il y a grande diverſité de remarques & de ſentimens entre les Savans qui cherchent des myſtéres dans ce mot. Il s'en trouve qui croyent, que par ce mot il faut entendre *le Soleil*, appellé Mithra par les Perſes & les Egyptiens. C'eſt ainſi qu'en parle S. Jérôme ſur *Amos, ch.* 3. *Comme Baſilidès*, dit-il, *qui d'un nom ſacré, appelloit le Dieu Tout-puiſſant* Abraxas, *diſant que ſelon la valeur des lettres Grégques, il renferme le nombre des jours de l'année ou du cours du ſoleil: ce que les Payens ſous d'autres lettres de la même valeur appellent* Mithra. Mais

comme l'année des Perſes étoit de 360 jours, de même que celle des Egyptiens & de tous les autres anciens peuples, il faut que l'Auteur d'où S. Jérôme a tiré ce qu'on vient de dire, ait lu autrement qu'*Abraſax*, ou *Abraxas*, puiſque ces deux mots déſignent également le nombre de 365, comme on l'a remarqué ci-deſſus. Si le mot Grec Μίθρας ſe lit *Mithres*, il en vient le nombre de 367. Si l'on l'écrit Μίθρες, *Mithres*, il en vient 364. Mais ſi avec Kircher on lit Μιθρας, alors ces deux mots de *Meithras* & d'*Abraxas* produiſent chacun le nombre de 365 qui eſt celui des jours de l'année. Quelques-uns font venir ce mot de אברך (*Abrech*) qui ſignifie, *il faut s'agenouiller*, ce mot étant, ſelon Buxtorf, le véritable infinitif en *Hiphil* de ברך *Baruch*, *bénir*, employé par ordre de Pharao dans les honneurs qu'il fit rendre à Joſeph, où l'on crioit devant lui, *qu'on s'agenouille*. Auſſi ces anciens idolâtres s'agenouilloient reſpectueuſement devant le *Soleil*, comme devant le Dieu Souverain, comme le temoigne Schédius dans ſon Traité *de Diis German. c. 4.* Le Moyne dans ſes *Varia ſacra* fait auſſi mention d'une médaille avec cette inſcription, ΑΒΡΑCΑΜ ιαω, *Abraſam iaô*, ce que Scaliger explique par אברהם יהוה: mais Le Moyne montre que cette inſcription n'exprime rien autre choſe qu'*Abraxas* le Dieu de Baſilidès, adoré pour *Mithra*, ou le *Soleil*. Ainſi on donne au *Soleil* différens noms dans leſquels la valeur numérale des lettres produit le nombre de 365 jours, pendant leſquels cet aſtre fait ſon cours. Par exemple, le mot Βελενος, *Beelenos*, nom d'Apollon ou du *Soleil*, & celui de Νειλος, *Neilos*, que les Egyptiens donnent à leur Oſiris, qui eſt la même choſe que le *Soleil*, font de même le nombre de 365 de cette manière:

Α	1	Μ	40	Β	2	Ν	50
β	2	ε	5	ε	8	ε	5
ρ	100	ι	10	λ	30	ι	10
α	1	η	9	ε	5	λ	30
ε	60	ρ	100	ν	50	ο	70
α	1	α	1	ο	70	ς	200
ς	200	ς	200	ς	200		
	365		365		365		365

De tout cela il paroit clairement, que le *Soleil* adoré en qualité de Dieu Souverain, eſt exprimé par tous ces noms. D'autres Savans ſont du ſentiment que ce mot *Abracax* ou *Abraſax* &c. ſelon la nature & la valeur numérale des lettres Hébraïques, renferme des myſtéres du nom de Dieu. Le ſavant Wendelin, comme le rapporte Chiflet dans ſes obſervations ſur ces pierres précieuſes où ſe trouve le nom d'*Abraxas*, prétend que ce mot eſt compoſé en partie de lettres Hébraïques, en partie de Gréques, & même de lettres initiales de différens noms, de ſorte que chaque lettre ſignifie un mot. Voici comme il l'explique:

A. B. R. A. אב בן רוח הקדש

Ab Ben Ruach Hacadoſch,

c'eſt à dire;

Père, Fils & Saint Eſprit.

ΣΑΔ Σωτηρία ἀπὸ δόξης

Soteria apo doxês,

c'eſt à dire;

Le ſalut venant de la gloire.

Selon cette explication, ce ſeroit une invocation de la Trinité, & il faudroit la traduire ainſi, *O Père, Fils, & S. Eſprit, le ſalut vient de la gloire.* Nous n'examinons pas ſi la découverte de Wendelin eſt juſte, & ſi ce mot eſt compoſé de mots Hébraïques & Grecs: mais on peut avec quelque vraiſemblance les y chercher, car nous ſavons que ces pierres ont ſervi d'amulettes qui ſe pendoient au cou, ou que du moins l'on portoit ſur ſoi, pour détourner toutes ſortes de maux, & que ceux qui en étoient munis, ſe croyoient à l'abri des dangers. Les Payens faiſoient grand cas de ces ſortes de pierres, auſſi bien que les Juifs, ſur tout depuis la venue de Jéſus-Chriſt. Ces derniers ſe ſervoient pour cela de quelques-uns des noms de Dieu, écrits ſur un petit morceau de parchemin: nous ſavons auſſi que les Caballiſtes qui cherchent tant de myſtéres dans les lettres, diſent ordinairement que certains mots ſont compoſez des lettres initiales de pluſieurs autres mots, de ſorte que dans un mot il ſe trouve autant de mots qu'il y a de lettres. Il faut maintenant remarquer que les Diſciples de Baſilidès, qui portoient le nom de Chrétiens, & que l'on doit mettre au nombre des Gnoſtiques, ont pris avec eux pluſieurs choſes des Juifs, s'ils n'en ſont eux-mêmes les Auteurs. Voyez Budée *de Hareſi Valentiniana*. Du moins, ce qui eſt inconteſtable, c'eſt que dans leurs Généalogies de Dieu & des écoulemens de la Divinité, on trouve pluſieurs noms qui ſont purement Hébreux, tournez plus ou moins ſelon l'analogie de la langue Gréque, comme l'a fort évidemment montré Fr. de Croi dans ſon petit Traité touchant quelques noms qui ſe rencontrent dans S. Irénée & dans S. Epiphane, & qui concernent les Généalogies des Gnoſtiques. Ce Traité qui étoit devenu fort rare, ſe trouve à la fin des Oeuvres de S. Irénée publiées par Grabe à Oxford. Et pour prouver qu'il y faut conſtamment chercher la langue Hébraïque, je n'allégue que la pierre qui occupe le N°. 19 dans la 5. table de Macarius. On y lit ces mots:

ΙΑΩ

ΑΒΡΑCΑΞ

ΔΟΩΝΑΙ

Que le mot ΙΑΩ ſoit le nom Hébreu *Jehovah*, comme le prononçoient les Grecs dans ces tems-là, c'eſt ce que non ſeulement de Croi, mais auſſi les autres Commentateurs de S. Irénée ont démontré. Perſonne auſſi ne revoquera en doute que le mot ΔΟΩΝΑΙ ne ſoit le mot Hébreu *Adonai*. Il ne s'agit plus que du mot ΑΒΡΑCΑΞ, qui comme les deux autres mots, eſt auſſi écrit en caractéres Grecs. En caractéres Latins on l'écrivoit ainſi:

ABRASAX;

ce que nous remarquons ici, parce que cela viendra à propos dans la ſuite. Si avec Wendelin & d'autres, nous tenons ces lettres, pour des lettres initiales des noms Hébreux qui expriment les noms & les propriétez de Dieu, ces lettres produiront ces mots:

A. B. R. אב בן רוח

Ruach, Ben, Ab,

c'eſt à dire,

Pére, Fils & Eſprit.

A. S. אל שדי

Schaddai El

c'eſt à dire,

Dieu ſuffiſant à ſoi-même.

A. X. אלהים צדיק

ou auſſi

אלהיכם צבאות

Elohim Tſadik,

c'eſt à dire,

Le juſte Dieu;

ou auſſi,

Elohim Tſchaoth

Dieu des Armées.

On objectera peut-être que *El* & *Elohim*, ſe prononçant ſans *A*, ne peuvent par conſéquent pas s'exprimer par la lettre *A*. Mais ceux qui entendent l'Hébreu ſavent que *El* & *Elohim* s'écrivent par *Aleph* qui étant la première lettre de l'Alphabet Hébraïque, peut bien auſſi s'exprimer par *Alpha*, ou par un *A* Latin. Mais ſi l'on s'obſtine à dire que c'eſt ſe donner trop de licence, il n'y a qu'à y ſubſtituer le mot *Adonaï*; & l'on devra alors lire de cette maniére, *Jehovah, Ab, Ben, Ruach, Adonaï Schaddai, Adonaï Tſadik, Adonaï*, de ſorte que le mot d'*Adonaï* y eſt trois fois répété. On s'aheurtera peut-être auſſi au mot *Schaddai* qui s'écrit avec un *ſchin*, au lieu que dans le mot *Abraſax*, il n'y a qu'une ſimple *ſ*, & devroit par conſéquent être un *ſin*. Mais qui ne ſait que les lettres *ſchin* & *ſin* ſont les mêmes parmi les Hébreux & ne différent que par l'addition d'un accent, & par la prononciation, comme on le peut voir dans ces mots de *Schibboleth*, & de Sibboleth, *Juges, ch.* 12. *v.* 6. On trouvera ſans doute ſur tout à redire que le Grec Χ, c'eſt à dire l'*X* Latin, eſt exprimé par un *tſadé*. Mais on doit ſavoir que les Hébreux n'ont pas le ſon de l'*X* Latin, & qu'il doit par conſéquent être exprimé par le ſon le plus approchant, qui eſt le *tſadé*. Ajoûtez à cela que Baſilidès ni ſes Diſciples n'ont pas été des plus habiles en Hébreu. D'ailleurs on pourroit bien mettre un autre mot à la place: mais ce que nous en avons dit ſuffit pour ſervir de preuve. On trouve dans pluſieurs Auteurs la deſcription de cet *Abraxas* ou Dieu de Baſilidès, dont le corps étoit tout parſemé de lettres inintelligibles, & le ſentiment de quelques-uns eſt, qu'ils ſe ſont ſervis de pluſieurs choſes & manières de parler, tirées de la ſainte Ecriture, & que leur but n'a été autre choſe que de faire ainſi un pot-pourri des Religions Chrétienne, Juive & Payenne. Cet Héréſiarque & ſes impies Sectateurs ſe vantoient d'avoir reçu leur doctrine des Apôtres; & c'eſt principalement d'eux que Tertullien diſoit qu'ils étoient de faux imitateurs des Apôtres, puiſqu'au lieu que ces premiers faiſoient revivre les morts, ceux-ci au contraire faiſoient doublement mourir les vivans. *Que ceux-là*, ajoûtoit-il, *qui oſent faire monter leur héréſie juſqu'au tems des Apôtres, afin de la rendre, en quelque façon, Apoſtolique, nous montrent l'origine de leurs Egliſes, & la ſucceſſion de leurs Evêques; & qu'ils nous découvrent quelqu'un des Apôtres qui ait été leur inſtituteur, & dont la doctrine ait paſſé juſqu'à eux, par une ſuite de leurs ſucceſſeurs.* * S. Irénée, *l.* 3. *c.* 2. Tertullien, *de Præſ. c.* 46. Euſébe, *Hiſt. Eccleſ. l.* 4. *c.* 7. S. Jérôme, *adv. Luciferi. l.* 2. *in Amore.* S. Epiphane, *Hareſ.* 24. S. Auguſtin, *de Hareſ. ad Quod vult Deus, c.* 4. 24. Baronius, *anno* 120. Sponde, *Epitome ibid.* Peireſc, *dans la Vie de Gaſſendi.* Chiflet. Goeree, *Hiſt. ſacree & profane*, en Hollandois, *p.* 31. D'Outrein *Introduction*, &c. en Hollandois. G. Outhof, *Explication du livre de Ruth*, en Hollandois, *p.* 149. & 176.

ABRACES, Capitaine Général des Armées d'Artaxerxès, dont il eſt fait mention dans * Xénophon, *Cyropédie, liv.* 1.

ABRACONIS, *Abraconium*, petite ville de la grande Arménie

ménie ou Turcomanie, ſituée ſur la riviére d'Alingeac. On aſſure qu'il y a beaucoup de ces Arméniens, qui reconnoiſſoient le Pape, & qu'on appelle Catholiques. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABRADATE, Roi de la Suſiane, dans l'Empire des Perſes, fut un des Princes alliez de Cyrus, dans la guerre entrepriſe contre les Babyloniens & les Lydiens. Il fut tué dans la premiére bataille, & Panthée ſon épouſe en eut tant de déplaiſir, qu'elle ſe tua elle-même ſur le corps de ſon époux, la premiére année de la LVIII Olympiade, & avant l'Ére Chrétienne 548. Cyrus leur fit des funérailles magnifiques, & leur érigea un ſuperbe tombeau. Xénophon le rapporte ainſi dans ſa Cyropédie, & pluſieurs eſtiment que c'eſt une fiction, auſſi bien que tout cet ouvrage. * Xénophon, *Cyropédie, liv. 6. & 7.*

ABRAHAH, eſt celui que l'on appelle auſſi *Abou Maſſoum*, avec le ſurnom d'*Al-Aſkram*, qui ſignifie en Arabe *le Belatré*, & de *Dhou Alfil*, c'eſt à dire, *Maître de l'Eléphant*. Il étoit Gouverneur ou Prince de l'Iémen ou Arabie Heureuſe, ſous l'Empire de Négiaſchi, Empereur des Abiſſins, du tems d'Abdalmothleb, ayeul de Mahomet. Dans le *chapitre* 105 *de l'Alcoran*, intitulé *Sourat Alfil*, c'eſt à dire, *le chapitre de l'Eléphant*, il eſt parlé de la punition de ce Prince, qui avoit dans ſon Armée pluſieurs Eléphans, lorſqu'il vint aſſiéger la ville de la Mecque. Voici l'hiſtoire entiére de cette expédition, comme elle eſt rapportée par les principaux Interprétes de ce chapitre.

Abrahah, qui commandoit dans Sanaa ville capitale de l'Iémen, voyant que la plupart des Arabes prenoient en une certaine ſaiſon de l'année le chemin de la province nommée *Hégiaz*, ſur les confins de l'Arabie Déſerte, pour viſiter le *Caabah* ou *maiſon quarrée*, qui eſt le *Temple de la Mecque*, crut qu'il falloit détourner ſes Sujets d'un culte, qu'il eſtimoit ſuperſtitieux, en ſubſtituant un autre lieu, qui attirât également leur curioſité & leur dévotion. Il réſolut donc de faire bâtir dans la ville de Sanaa un Temple dont la ſtructure & les ornemens ſurpaſſaſſent de beaucoup celui de la Mecque. Ce Temple étoit une Egliſe magnifique; car les Abiſſins faiſoient profeſſion de la Religion Chrétienne, & l'avoient étendue dans tout leur voiſinage. Cependant le deſſein d'Abrahah ne put réuſſir ſans y employer la force; parce que ceux d'entre les Arabes qui n'avoient pas embraſſé le Chriſtianiſme, avoient une grande pente à l'Idolâtrie, & trouvoient dans les pierres mêmes du territoire de la Mecque & de ſon Temple dequoi nourrir leur ſuperſtition.

Les Coraiſchites cependant, qui avoient l'intendance de ce Temple, voyant diminuer le concours & la dévotion des peuples, & par conſéquent les avantages qu'ils tiroient de leur miniſtére, décriérent tant qu'ils purent le Temple de Sanaa, & uſerent enfin d'une inſigne ſupercherie, pour en bannir le reſpect de l'eſprit des Arabes. Ils envoyérent pour cet effet un homme de la famille de Kénanah, lequel étant devenu Officier de ce Temple, prit l'occaſion d'une fête ſolemnelle, dans laquelle on devoit le parer extraordinairement, pour y entrer de nuit, & le profaner par des ordures. Dès qu'il eut commis cet attentat, il prit la fuite, & publia par tout où il paſſoit la nouvelle de cette profanation. Abrahah ayant appris comment la choſe s'étoit paſſée, fut tranſporté d'une ſi grande colére contre les Coraiſchites, qu'il réſolut, pour venger cette injure, de leur faire la guerre, d'aſſiéger la ville de la Mecque, & d'en démolir le Temple. Pour cet effet il fit marcher ſon Armée, dont les Eléphans faiſoient la principale force, vers la Province de Hégiaz, & ſe mit lui-même à la tête, monté ſur un de ces animaux nommé *Mahmoudi*. Cet Eléphant ſe faiſoit diſtinguer par ſa groſſeur & par ſa blancheur, & ces deux qualitez lui avoient aquis le titre de Chef & de maître de tous les autres. Auſſi tôt que les Coraiſchites eurent appris la marche de ce Prince, & qu'il menoit contr'eux de ſi terribles bêtes, qui n'avoient point été vues dans l'Arabie juſqu'alors, ils deſeſpérérent de pouvoir défendre leur ville ni ſon territoire avec leurs propres forces. Ils réſolurent donc de l'abandonner, & de ſe retirer avec ce qu'ils avoient de meilleur, en la montagne voiſine. Abrahah ne trouvant aucune réſiſtance dans le païs, pilla & ravagea tout ce qu'il rencontra dans ſa marche; & s'étant enſuite approché de la ville, il diſtribua les quartiers à ſes troupes. Mais lorſqu'il voulut s'avancer lui-même pour reconnoître la place, ſon Eléphant à la ſeule vue des murailles de la ville, tourna la tête du côté du camp ſi brusquement, & avec tant d'impétuoſité, qu'il fut cauſe que tous les autres Eléphans de l'Armée, qui le ſuivoient comme leur Chef, firent le même mouvement, & la mirent entiérement en déroute.

Les Coraiſchites retranchez dans des forts eſcarpez ſur la montagne, voyant ce qui ſe paſſoit, ne ſavoient à quoi attribuer cette contremarche de leurs ennemis, lorſqu'ils appercurent une groſſe troupe d'oiſeaux, qui s'élevoit comme une nuée du côté de la mer, & qui vint fondre tout d'un coup ſur l'Armée d'Abrahah. Le plumage de ces oiſeaux étoit noir, le bec verd, & ils étoient ſuivis d'une autre bande dont le plumage étoit verd & le bec jaune. Tous ces oiſeaux étoient armez chacun de trois pierres: ils en tenoient une au bec, & deux autres avec leurs ſerres. On dit que chacune de ces pierres portoit écrit le nom de celui qu'elle devoit frapper, & elles tombérent toutes en même tems avec une telle violence ſur les Abiſſins, qu'ils en furent tous aſſommez, à la réſerve d'Abrahah, qui devoit porter lui-même en Ethiopie la nouvelle d'une ſi terrible défaite.

En effet, Abrahah, après avoir vu ſon Armée périr par un ſi étrange accident, repaſſa la mer, & alla trouver le Négiaſchi pour lui faire ſavoir ſon malheur. Mais la juſtice divine, qui vouloit laiſſer un exemple mémorable de la punition de ceux qui avoient oſé entreprendre la ruine d'un Temple bâti par Abraham, ne quitta pas ce malheureux Prince d'un ſeul pas; car un de ces oiſeaux, exécuteurs de la vengeance du Ciel, le ſuivit dans toute la route avec ſa pierre au bec, de ſorte que lorſqu'il fut devant l'Empereur des Abiſſins, & qu'il lui faiſoit le récit de ſa triſte aventure, ce Prince lui ayant demandé la forme & la figure de ces oiſeaux, Abrahah lui montra celui qui voloit ſur la tête; & dans le même tems cet oiſeau lui lança la pierre, & le fit tomber ſur le champ au pié du thrône de l'Empereur. C'eſt-là une fable des moins ridicules de celles qui ſont rapportées dans l'Alcoran & dans les livres de ſes Commentateurs. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Alcoran, Azoara 115. *titre de l'Eléphant.*

ABRAHAM, nommé d'abord ABRAM, Patriarche, Pére des Croyans, naquit en la ville d'Ur dans la Chaldée, l'an 383 depuis le déluge, du monde 2039, & avant Jéſus-Chriſt 1996, 2718 de la Période Julienne. Il étoit, ſelon le texte Hébreu, le dixiéme depuis Noé par Sem, & le vintiéme depuis Adam: mais ſelon les Septante il étoit l'onziéme depuis Noé, & le vint & unieme depuis Adam. Cela vient de ce que les Septante placent un Cainan entre Arphaxad & Salé. Son pére Tharé étoit âgé de 130 ans accomplis, quand il engendra Abraham; il avoit eu auparavant deux fils, Nachor & Aran: ce dernier mourut avant Tharé. L'Ecriture nous apprend que Tharé & ſes ancêtres avoient adoré des Dieux étrangers, *Joſué, ch.* 24. *v.* 2. Mais Abraham reconnut & adora le vrai Dieu, épouſa Sara en Chaldée, d'où il ſortit par l'ordre de Dieu avec ſon pére Tharé, ſa femme Sara & Lot ſon neveu, & vint s'établir à Haran ville de Méſopotamie. Tharé y mourut âgé de 205 ans, ou de 145 ſuivant le Code Samaritain. Le Seigneur ordonna enſuite à Abraham de ſortir de ſon païs, de ſa parenté, de la maiſon de ſon pére, & d'aller dans le païs qu'il lui montreroit. Abraham obéiſſant à l'ordre de Dieu, ſortit de Haran âgé de 75 ans, emmena Lot avec lui, traverſa le païs de Chanaan, s'arrêta dans un lieu appellé Sichem, étendant ſes tentes juſqu'à la vallée illuſtre. Le Seigneur apparut à Abraham dans cet endroit, & lui promit de donner le païs qu'il habitoit à ſa poſtérité. Paſſant de là vers la montagne qui eſt à l'orient de Béthel, il y dreſſa ſes tentes, ayant Béthel à l'occident, & Haï à l'orient, y éleva un autel au Seigneur, & y invoqua ſon nom. Il s'avança enſuite encore plus loin vers le midi pour y demeurer: mais la famine qui ſurvint, l'ayant obligé de paſſer en Egypte avec ſa famille, prévoyant que la beauté de ſa femme Sara pourroit lui nuire parmi les peuples du païs, qui ne feroient aucun ſcrupule d'ôter la vie au mari pour poſſéder la femme, il conſeilla à Sara de dire qu'elle étoit ſa ſœur; ce qu'elle pouvoit faire ſans menſonge, étant fille de ſon pére, ſelon l'Ecriture: d'ailleurs, c'étoit un uſage dans ce tems-là de donner le nom de frére & de ſœur aux proches parens. Ce qu'Abraham avoit prévu ne manqua pas d'arriver; les plus conſiderables d'entre les Egyptiens, épris de la beauté de Sara, en ayant donné avis à Pharaon, qui étoit Roi du païs, ce Prince fit enlever & emmener Sara à ſon palais: & envoya à Abraham des préſens conſidérables de brebis, de bœufs, d'ânes, de chameaux, de ſerviteurs & de ſervantes. Mais le Seigneur irrité contre Pharaon, frappa ce Prince, & tous ceux de ſa maiſon, de très grandes playes, à cauſe de l'enlévement & de la détention de Sara. Pharaon fit venir Abraham, ſe plaignit de qu'il ne lui avoit pas declaré que Sara étoit ſa femme; & qu'en diſant qu'elle étoit ſa ſœur, il l'avoit expoſé à la tentation d'épouſer Sara. Pharaon la rendit à Abraham, à qui il enjoignit de ſortir de ſes Etats, & ordonna à ſes gens de l'accompagner, & de prendre garde que ce Patriarche ne manquât de rien. Abraham ſortit donc d'Egypte avec Sara ſa femme & Lot, & tout ce qui leur appartenoit, & revint à Béthel, où il avoit demeuré avant cette famine, & s'y établit avec Lot ſon neveu. Comme ils avoient l'un & l'autre de grandes richeſſes & quantité de troupeaux, le païs ne ſuffiſant pas pour les contenir, Abraham ſe ſépara d'avec Lot ſon neveu, qui alla demeurer à Sodome; pour lui il reſta dans le païs de Chanaan. Dieu lui renouvella la promeſſe de lui donner ce païs, & à ſa poſtérité, & de multiplier ſa race comme la pouſſiére de la terre. Il vint demeurer près de la vallée de Mambré, vers la ville d'Hébron, qui étoit au midi, & y dreſſa un autel au Seigneur. Mambré étoit un Amorrhéen, deſcendant d'Amorrhée, quatriéme fils de Chanaan: il avoit deux fréres, Eſcol & Aner: ils firent tous trois alliance avec Abraham. Cependant Chodorlahomor Roi des Elamites, Amraphel Roi de Sennaar, Arioch Roi d'Elaſſar ou du Pont, & Thadal Roi de Goim ou des Nations, étant venus faire la guerre aux Rois de Sodome & de Gomorre, les défirent dans la vallée des Bois: & ayant enlevé tout ce qu'ils trouvérent à Sodome & à Gomorre, ils emmenérent Lot priſonnier, & prirent tout ce qui lui appartenoit. Abraham en ayant été averti, fit armer trois cens dix-huit de ſes domeſtiques, pourſuivit ces Rois juſqu'à Dan, les défit, & ramena Lot ſon neveu avec tout ce qui lui appartenoit, & tous les priſonniers & le butin, dont il donna la dîme à Melchiſédech Roi de Salem, Prêtre du Dieu très haut, & rendit au Roi de Sodome ce qui lui appartenoit. Quelque tems après, Dieu ſe fit entendre à Abraham dans une viſion, & lui promit qu'il auroit un fils, duquel ſortiroit une nombreuſe poſtérité. Il fit alliance avec lui, & lui prédit qu'il mourroit en paix dans le païs de Chanaan; & que ſes Deſcendans, après avoir demeuré quatre cens ans en ſervitude dans un païs étranger, reviendroient dans le païs où il étoit, & qu'ils le poſſéderoient en entier. Cependant Sara n'ayant point encore d'enfans, donna pour femme à ſon mari une eſclave Egyptienne, nommée Agar, qui conçut, & eut un fils appellé Iſmaël. Abraham avoit alors quatre-vint-ſix ans. Treize ans après, la quatre-vint-dix-neuviéme année d'Abraham, Dieu lui apparut encore, renouvella ſon alliance avec lui, & changea ſon nom d'Abram, qui ſignifie *pere élevé*, en celui d'*Abraham*, qui ſignifie *pére de pluſieurs nations*, & lui ordonna de ſe circoncire, lui & toute ſa poſtérité, en ſigne de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il changea auſſi le nom de ſa femme qui s'appelloit *Sarai* en celui de *Sara*, & promit qu'elle auroit un fils qui ſeroit nommé Iſaac. Abraham exécuta l'ordre de Dieu, ſe circoncit lui-même, & circoncit ſon fils Iſmaël, ſes eſclaves & tous les mâles qui étoient

dans

dans sa maison. Le Seigneur apparut encore à Abraham dans la vallée de Mambré, sous la forme d'un homme, accompagné de deux autres. Abraham les reçut dans sa tente, & leur donna à manger; ils lui prédirent que Sara auroit un fils l'année suivante. Deux de ces hommes s'en allèrent de là à Sodome pour en retirer Lot & sa famille; & le Seigneur prédit à Abraham la destruction de cette ville & de celle de Gomorre. Peu de tems après, Abraham fit un voyage à Gérare, où Sara sa femme, qu'il faisoit passer pour sa sœur, lui fut enlevée par Abimélech, Roi de ce pais, qui la lui rendit avec de grands présens, lorsqu'il eut appris qu'elle étoit sa femme. L'année d'après, du monde 2139, & avant Jésus Christ 1896, Isaac naquit, son père étant âgé de 100 ans, & sa mère de 90. Abraham chassa de chez lui Agar & son fils Ismaël. Depuis ce tems Isaac vécut en paix dans la maison de son père, jusqu'à l'âge de 25 ans. Alors Dieu voulant éprouver la fidélité d'Abraham, lui commanda de sacrifier son fils Isaac sur la montagne de Moria. Ce saint Patriarche alla avec son fils au lieu que Dieu lui avoit marqué, & se mit en état d'exécuter ses ordres. Dieu fut touché de la fermeté du père, & de la soumission du fils; & ne voulant pas que ce sacrifice fût teint du sang de l'hostie, il arrêta, par un Ange, la main d'Abraham. Ce Patriarche ayant trouvé près de ce lieu un belier embarrassé par les cornes dans un buisson, il l'offrit à Dieu, & l'immola au lieu de son fils. Le Seigneur renouvella l'alliance qu'il avoit déja contractée avec Abraham, qui revint à Berſabée, où il demeura. Sara mourut quelque tems après, âgée de cent vint-sept ans, dans Arbé ou Hebron, ville du pais de Chanaan, & fut enterrée par Abraham dans le champ d'Ephron près de Mambré. Il envoya ensuite Eliézer, natif de Damas, Intendant de sa maison, dans la Méſopotamie, pour chercher une femme à son fils Isaac, qui avoit alors quarante ans. Eliézer fit heureusement ce voyage, & emmena Rébecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, & de Nachor son mari, sœur de Laban. Abraham prit ensuite pour femme Céthura; il en eut encore quelques autres, que l'Ecriture ne nomme point, dont il eut plusieurs enfans. Enfin Abraham mourut en paix à l'âge de 175 ans, l'an du monde 2213, & avant Jésus-Christ 1822, de la Période Julienne 2892. Il fut enterré avec sa femme Sara dans la caverne d'Ephron, fils de Séhor Héthéen, vis à vis de Mambré, qu'il avoit acheté des enfans de Heth, pour servir de lieu de sépulture.

Après cette histoire véritable, il est inutile de rapporter toutes les fables que les Rabbins ont inventées touchant Abraham. Ils veulent que ce Patriarche ait été élevé dans l'idolâtrie par son père Tharé; qu'il ait reconnu dès l'âge de quatorze ans la vanité des idoles; qu'il les ait briſées à l'insu de son père; qu'il ait été jetté par les Chaldéens dans un feu, d'où il sortit sans être endommagé. Ce qui peut avoir donné lieu à cette dernière fable, c'est que le nom d'*Ur*, qui est celui de la ville des Chaldéens, d'où il sortit, signifie aussi le feu. Ils prétendent qu'il convertit plusieurs personnes à Haran. Ils content aussi des merveilles de sa science. Bérose, si nous en croyons Joseph, en avoit fait un parfait Astronome. On veut aussi qu'il ait enseigné l'Astronomie & l'Arithmétique aux Egyptiens: Joseph l'assure, mais Nicolas de Damas ne le dit pas. Eupolome, Artaban & Alexandre Polyhistor, citez par Eusébe, assurent aussi qu'il enseigna l'Astronomie aux Phéniciens & aux Egyptiens. Mais ces Auteurs ajoûtent beaucoup de fables à ce récit; l'un (Nicolas de Damas) dit qu'Abraham régna à Damas; un autre (Artaban) assure qu'il séjourna vint ans en Egypte; Alexandre Polyhistor lui fait faire un voyage à Heliopolis; Joseph prétend qu'un des motifs de son voyage en Egypte, fut le desir de connoître les dogmes des Egyptiens. * *Geneſe, ch.* 11. 12. 14. 22. 25. Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 1. *ch.* 6. 7. *& ſuiv.* Eusébe, *Præparat. Evangel. l.* 9. *c.* 17.

La plupart des Juifs, & sur tout ceux qu'on nomme Cabalistes, font Abraham Auteur du livre *Sepher Jetsira*, dont il est fait mention dans le Talmud. Ils prétendent qu'Abraham écrivit ce livre à l'occasion des Sages de la Chaldée, qui ne convenoient point entr'eux des premiers principes de la Religion; les uns établissant deux premières Causes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettant jusques à trois. Ce fut, disent les Juifs, ce qui obligea le Patriarche Abraham de composer ce petit Ouvrage *Jetsira* ou *de la Création*, qui a été imprimé à Mantoue, avec les Commentaires de R. Saadias Gaon, de R. Abram Ben-David Rauter, de R. Moïse Botrel, de R. Moïse Bar-Nahman, & de R. Eliézer, en l'année 1562, & après traduit en Latin par Postel dans la même année. Rittangel Juif converti, & Professeur à Konisberg, en a donné depuis une traduction Latine imprimée à Amsterdam, avec des corrections en 1642. Buxtorf remarque dans sa Bibliothéque, que quelques Juifs l'ont attribuée au Rabbin Akiba. Rich. Simon, qui a vu plusieurs exemplaires manuscrits de ce livre, qui est très petit, assure qu'ils varient extremement entr'eux, & qu'ils différent beaucoup de l'imprimé. Il dit de plus, que les minuties de cabale dont il traite, montrent assez qu'il a été composé par quelque Impotteur, qui a emprunté le nom du Patriarche Abraham. Les Hérétiques Séthiens débitérent une Apocalypse d'Abraham, comme le remarque saint Epiphane. Origéne cite un prétendu Ouvrage de ce Patriarche, où un bon & un mauvais Ange disputent du salut d'Abraham. L'*Assomption* de ce Patriarche étoit aussi un Ouvrage supposé; il est cité dans la Synopse attribuée à saint Athanase. Les Mahométans ont aussi débité bien des réveries sur le Patriarche Abraham. Hecatée, si l'on en croit Joseph, avoit composé un livre sur la Vie d'Abraham. Dans le Nouveau Testament, *Luc, ch.* 16. *v.* 22. il est parlé du sein d'Abraham, par lequel les uns entendent la félicité du Paradis, & d'autres le lieu où les ames des justes reposoient en attendant le Messie. Les Martyrologes marquent la fête d'Abraham au 9 d'Octobre. Les anciens Chrétiens avoient bâti une Eglise sur le lieu où l'on prétendoit qu'étoit sa sépulture, & les Turcs l'ont depuis converti en une Mosquée. Le prétendu chêne de Mambré a été honoré par les Payens & par les Chrétiens jusqu'au tems de l'Empereur Constance, comme le témoigne saint Jérôme. Constantin avoit néanmoins défendu les cultes superstitieux qui s'y pratiquoient, & y avoit fait bâtir une Eglise. On a aussi recherché l'endroit où Abraham offrit son fils Isaac; c'étoit, selon les Juifs, sur la montagne de Sion, à laquelle ils avoient donné le nom de Moria; & les Chrétiens ont joint ce Moria au Calvaire, pour raprocher l'immolation d'Isaac de celle de Jésus-Christ sur la croix, c'est à dire, joindre le type ou la figure à la verité. Quelques uns même ont voulu faire croire que l'on avoit conservé la pierre sur laquelle Abraham avoit placé son fils pour être immolé, & ont osé écrire que par les soins d'Hélène elle avoit été portée à Rome, où en effet l'on montre cette espéce de relique, dans l'Eglise de saint Jacques, appellée *Sciolla-Cavalli*. * *Geneje, depuis le ch.* 11. *jusqu'au ch.* 26. *Joſué, ch.* 24. *v.* 2. *&* 24. Philon, *l. de Abrah.* Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 1. *ch.* 6. 7. *& ſuiv.* Eusébe, *Præp. Evangel. l.* 9. *c.* 17. Epiphane. Heidegger. Rich. Simon, *Hiſt. Crit. du V. T.* Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Teſtament.*

ABRAHAM, (saint) Abbé en Auvergne, naquit vers la fin du IV siécle dans la Haute Syrie, sur les bords de l'Euphrate, quitta son pais étant encore fort jeune, & alla en Egypte visiter les Anachorétes. Il fut pris par les Sarazins, qui faisoient alors des incursions dans la Palestine, & en fut fort maltraité. D'abord qu'il se fut échappé de leurs mains, il vint dans les Gaules vers la fin de l'Empire de Valentinien III, il s'arrêta en Auvergne, y fonda un monastére, où il forma & perfectionna plusieurs disciples dans la Vie religieuse, & mourut l'an 472. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Cirgues, une des paroisses de la ville de Clermont, où le culte de saint Abraham subsiste encore aujourd'hui. * Baillet, *Vies des Saints*, 15. *Juin.* Grégoire de Tours, *Hiſt. lib.* 2. *c.* 21. *Vitæ Patrum, c.* 3.

ABRAHAM, Roi d'Ethiopie, dans le cinquiéme siécle, commença à régner en 448, & régna pendant 27 années, savoir, 13 ans avec son frére Azba, & 14 ans seul, selon Marius Victorius. Ce Prince fut très zélé pour la Religion Chrétienne. On tient qu'il fit mettre en lieu d'assurance tous les fils de la famille royale, de peur que l'ambition ne leur inspirât des crimes; & qu'il ordonna que celui qui étoit destiné à régner, seroit le seul qui jouïroit de la liberté. Ce qui s'observe encore, dit-on, en Ethiopie. Les Ethiopiens ont eu plusieurs autres Princes de ce nom. * Génébrard, *in Chron.* Alvarez, *c.* 58. *Hiſt. Æthiop.*

ABRAHAM, Empereur des Maures d'Afrique, vivoit dans le XII siécle. Il succéda à son père Ali, qui étoit mort dans une sanglante bataille, qu'il perdit dans l'Andalousie contre Alfonse VII. Roi d'Espagne, dit *le Batailleur*. La fin d'Abraham fut tragique; car un Etranger nommé *Abdalla Berbére*, de Maître d'école & de Pêcheur qu'il étoit, se mit en état de le déthrôner. Abraham le mépriſa d'abord; mais le voyant soutenu de très fortes troupes, il fut obligé de lui donner bataille. Le sort se déclara contre Abraham: il eut le malheur de la perdre; & les portes d'Agmet lui ayant été fermées après sa défaite, il fut contraint de se réfugier à Oran, ne trouvant point de retraite plus assurée. On l'y poursuivit, & ce misérable Prince, qui s'étoit échappé de nuit, ne sachant à quoi se résoudre, piqua son cheval, & se précipita de desespoir avec sa femme, laissant son Empire à Abdulmumen Général du parti d'Abdalla. * Jean de Léon. Marmol. De Thou, &c.

ABRAHAM, Archevêque de Bassora, a écrit en Langue Syriaque plusieurs Epitres, & un livre sur les mots obscurs, qui se trouvent dans les Ouvrages de Théodore de Mopsueste. * *Voyez* EBED JESU, *dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

ABRAHAM. Il y a plusieurs Rabbins de ce nom, qui se sont rendus célébres par leurs écrits, comme celui qui est Auteur du livre qu'on nomme *Faiſceau de myrrhe*, qui vivoit dans le XV siécle, selon Génébrard, Abraham Lévite dans le XII, Abraham Peritsol dans le XIV, Abraham de Baulmes dans le XVI, aussi bien qu'un autre Lévite, & Auteur du Livre *Abodath Lévi*; Abraham Cal, qu'on fait Auteur de l'Algébre, que Cardan met au nombre des douze esprits subtils du monde. * Cardan, *de ſubtilit. liv.* 16.

ABRAHAM, fils de Zera, ou de Zaraät, surnommé *Al-Soriani*, c'est à dire, *le Syrien*, soixante-deuxiéme Patriarche d'Alexandrie, depuis saint Marc, succéda à Mina, sous le régne de Moëz le Dinillah, premier Calife de la race ou Dynastie des Fathimites en Egypte, & mourut le sixiéme jour du mois Colhak, selon de Calendrier des Cophtes. Ce Patriarche est tenu pour Saint par l'Eglise d'Alexandrie, qui en fait la fête le jour de sa mort. Entre les miracles qu'on prétend qu'il fit durant sa vie, on raconte que par ses prières il transporta une montagne, comme on dit qu'avoit fait autrefois S. Grégoire, surnommé *Thaumaturge*. La Vie de ce Patriarche a été écrite en Syriaque & en Arabe. On trouve celle-ci jointe à celle de Barsuma dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 795. Ebn Amid donne à ce Patriarche le nom d'*Hephrem*; & dit qu'il fut établi Patriarche par les Jacobites, l'an des Martyrs 693, qui est la troisiéme année du régne d'Aziz Billah, fils de Moëz le Dinillah, & la 367 de l'Hégire, qui correspond à l'an 977 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABRAHAM, Hermite, s'étant retiré en Egypte dans un desert, & ses parens étant morts, il ordonna que tout leur bien fût vendu & distribué aux pauvres, ne se reservant de tout un grand héritage, qu'un habit de toile & un cilice. * Marulli, *l.* 1. *c.* 16. Sabellicus, *l* 8. *c.* 5.

Hoffman fait mention dans son *Lexicon Univerſel*, d'un certain ABRAHAM Evêque, qui durant tout le tems de sa prélature, n'usa ni de feu, ni d'eau, ni de pain, ni de vin, ni d'aucune autre boisson, ni de chair, ni de poisson, ni de fruits, ni de légumes, & qui pour toute nourriture ne mangeoit que des herbes crues, quoiqu'il fît d'ailleurs très bonne chere à ceux qui le venoient

noient voir: mais il ne nous dit point d'où il a tiré cet exemple d'une maniére de vivre si auſtére & ſi extraordinaire.

ABRAHAM ECCHELLENSIS. *Voyez* ECCHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, Juif Portugais, a compoſé la fameuſe Bible Eſpagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, & dédiée à Renée de France, Ducheſſe de Ferrare. Elle eſt traduite mot pour mot ſur le texte Hébreu; ce qui la rend très obſcure, parce que les mots n'en ſont pas toûjours purement Eſpagnols, mais d'un certain langage Eſpagnol, qui n'eſt en uſage que dans les Synagogues. Il y en a une ſeconde édition faite en Hollande l'an 1630, qui eſt d'un beau caractére, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & pour les rendre plus intelligibles. Néanmoins la premiére édition, qui approche du Gothique, eſt beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que l'on voit, ſur tout dans cette premiére édition, un aſſez grand nombre d'étoiles marquées ſur certains mots, qui déſignent que ces mots ne s'entendent point dans la langue Hébraïque, & qu'on les peut expliquer en différens ſens. Ceux qui ont fait imprimer pour la ſeconde fois cette Bible Eſpagnole en 1630, ont retranché une partie de ces étoiles. * Rich. Simon, *Hiſt. Crit. du V. T. l. 5. ch. 19.*

ABRAHAM-ZACUT, ſavant Rabbin, a fait un Recueil ſous le nom de *Jubaſin*, ou *Sepher-jubaſin*, c'eſt à dire, *le livre des familles*. Ce Recueil contient pluſieurs piéces qui regardent l'Hiſtoire & la Chronologie, qu'il a jointes enſemble, & dont il y en a quelques-unes qui ont été tirées des livres Arabes. On en voit deux éditions; l'une de Conſtantinople, & l'autre de Cracovie. On juge que la derniére eſt plus correcte; mais il y a bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement dans les noms propres: ce qui arrive ordinairement dans tous les livres des Rabbins. * Rich. Simon, *Hiſt. Critiq. du V. T.*

ABRAHAM, (Nicolas) Jéſuite. *Voyez* ABRAM.

ABRAHAM, (Mar) aprés avoir été ordonné Archevêque par le Pape auquel il avoit tout promis, alla aux Indes vers le milieu du XVI ſiécle. Mais quoiqu'il fût muni de tous les Brefs néceſſaires pour être mis en poſſeſſion de l'Archevêché, les Portugais & les Jéſuites qui ne vouloient point abſolument de Prélat Syrien, l'enfermérent dans un Couvent jusqu'à nouvel ordre. Il eut le bonheur de ſe ſauver, & de pénétrer dans ſon diocéſe, où il ne ſe crut pas obligé de tenir ce qu'il avoit abjuré à Rome: Il ôta le nom du Pape des priéres publiques, & mit à ſa place celui du Patriarche de Babylone, ſon ancien Métropolitain. Il feignit néanmoins dans la ſuite de ſe raccommoder avec les Portugais, afin de mettre ſa vie en ſureté: mais comme il n'y avoit de leur part que de la mauvaiſe foi, il y avoit auſſi de ſa part fort peu de ſincérité. Il ſe maintint dans ſon diocéſe malgré les efforts du Viceroi Portugais & de Dom Alexis de Ménézés, Religieux Auguſtin & Archevêque de Goa. * *Bibliothéque Germanique, tome 7. p. 146. & ſuiv.*

ABRAHAM ABEN-EZRA. *Voyez* ABEN-EZRA.

* ABRAHAM DE STE. CLAIRE, de la famille des Megerlins anoblie par l'Empereur Ferdinand III, ſe mit à l'âge de 18 ans dans l'Ordre des Auguſtins, & aprés avoir achevé ſon noviciat à Marienbrunn, il fut fait Prédicateur pour les jours de fête dans le Monaſtére de Taxa en Baviére. A cauſe de ſes grands talens pour la chaire il fut appellé à Vienne, où il a prêché & s'eſt fait admirer pendant plus de 40 ans. Il fut fait enſuite Prieur Provincial de ſon Ordre. Il naquit, en 1642, à Krahenheimſtat en Souabe, & mourut à Vienne en 1709. Il a donné au jour pluſieurs petits Ouvrages presque tous en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABRAHAM. (riviére d') *Voyez* ADONIS.

ABRAHAMI, (Gérard) Capitaine Flamand, & Lieutenant d'Antoine de Grobendonk, Gouverneur de Bois-le-Duc pour les Eſpagnols, a ſignalé ſon nom par un combat ſingulier, dont voici le ſujet. Bréauté Gentilhomme Normand, qui commandoit, en 1600, une compagnie de François, au ſervice des Hollandois, ſe vanta que vint de ſes ſoldats étoient capables de défaire quarante Flamands. Abrahami piqué de cette bravade, lui fit un défi, & lui marqua qu'il étoit prêt d'éprouver dans un combat ſingulier la force de leurs armes, avec un nombre de ſoldats égal de part & d'autre. Au jour donné, les deux Chefs vinrent ſur le champ, accompagnez chacun de vint deux hommes; & s'y battirent vaillamment. Bréauté y fut tué, avec ſeize des ſiens. Abrahami demeura auſſi ſur la place, avec ſon frére, & deux autres Flamands, & fut enterré magnifiquement à Bois-le-Duc, où l'on voit ſon épitaphe qui contient cette hiſtoire. * Beyerlink, *in Opere Chronogr. ad ann.* 1600. *Hiſtoire des Guerres de Flandre.*

On a cru devoir donner cette hiſtoire, comme les Eſpagnols l'ont décrite; mais il eſt néceſſaire d'avertir qu'il y en a une rélation toute différente, & bien circonſtanciée à l'Article BRÉAUTÉ.

ABRAHAMIENS ou ABRAHAMITES, Secte de nouveaux Hérétiques, que les Arabes nommérent, *Ibrahimiah*, à cauſe de leur Auteur, qui portoit le nom d'*Ibrahim* ou *Abraham*. Cet Héréſiarque renouvella dans Antioche, dont il étoit natif, la Secte des Pauliciens ou Paulianiſtes, & avoit déja corrompu une grande partie des Syriens. Mais Cyriaque, Patriarche orthodoxe de cette Egliſe, lui réſiſta puiſſamment, & fit tant par ſes ſoins, que cette Secte ſe diſſipa. Ces Paulianiſtes reconnoiſſoient, pour Auteur de leur Secte, Paul de Samoſate, qui nioit la Divinité de Jéſus-Chriſt. Le Patriarche Cyriaque, dont nous venons de parler, tenoit le ſiége d'Antioche ſous le régne de Haron ou Haroun, ſurnommé *Raſchid*, Caliſe de la race des Abbaſſides, environ l'an 190 de l'Hégire, qui eſt le 805 de Jéſus-Chriſt. Nicéphore tenoit pour lors l'Empire d'Orient, & Charlemagne celui d'Occident. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABRAHET, & ABRAHETE, certain Arabe monté ſur un Eléphant, qui voulut brûler la Mecque. * *Voyez* ABASENES, ABRAHAH, & ABABILO.

ABRAM, premier nom du Patriarche Abraham. Il porte le nom d'Abram dans les *ch.* 11. 12. 13. 14. 15. 16. & au commencement du 17. dans lequel Dieu change ſon nom d'Abram en celui d'Abraham. *Voyez* ABRAHAM.

ABRAM, (Nicolas) Jéſuite, né au diocéſe de Toul l'an 1589, entra dans la Société en 1606, fit en 1623 profeſſion du quatriéme vœu, & y enſeigna ſes Humanitez. Depuis, aprés avoir occupé une chaire de Théologie dans l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon pendant 17 ans, il mourut le ſeptiéme de Septembre 1655. Ses Ouvrages ſont; des Notes ſur la Paraphraſe de l'Evangile de S. Jean, compoſée en vers Grecs par Nonnus; un Commentaire en 2 vol. in fol. ſur quelques Oraiſons de Cicéron; un Commentaire ſur Virgile; un Recueil de Traitez Théologiques, intitulé, *Pharus Veteris Teſtamenti, ſive ſacrarum quæſtionum libri* 15; les Axiomes de la vie Chrétienne; & une Grammaire Hébraïque en vers Latins. Il a traduit en François, de l'Italien de Bartoli, la Vie de Vincent Caraffa, l'Homme de lettres, & la Pauvreté contente. Son Commentaire ſur Cicéron eſt un Ouvrage d'un grand travail, les Analyſes de Logique y ſont bonnes & exactes; les Notes y ſont remplies de beaucoup d'érudition: mais comme il a verſé là-dedans avec trop de profuſion les fruits de ſes lectures, il eſt tombé dans une longueur, qui rebute les moins pareſſeux. Ce Commentaire ne comprend que les Oraiſons du dernier volume, jusques à la II Philippique incluſivement; & néanmoins il eſt en deux Tomes *in folio*. Ils furent imprimez à Paris l'an 1631. Le Commentaire ſur Virgile eſt beaucoup plus court, ce qui eſt cauſe qu'il a rendu plus de ſervice dans les Ecoles. On voit à la fin de ſon *Pharus Veteris Teſtamenti*, un long Traité de *Veritate & Mendacio*, où il ne donne pas dans les maximes des Caſuiſtes rigides. * Sotwel, *Bibliotheca Script. Societatis Jeſu.* Bayle, *Dict. Critique.*

ABRAMIUS, Martyr Perſan, étoit Evêque & ſouffrit la mort en 343. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire*, à l'année 343.

ABRAN, ville. *Voyez* ABDON.

ABRANDE eſt un des canaux de l'Iſle d'Oléron, près des côtes de Poitou. * Davity, *Deſcript. de la France.*

ABRANTE'S, ABRANTUS, petite ville ou bourg, avec un château. Ce lieu a titre de Duché, & eſt ſitué dans l'Eſtramadure du Portugal, ſur le Tage, entre les villes de Portalégre & celle de Leiria. Alphonſe V. l'érigea en Comté en faveur de LOUP D'ALMEYDE, fils de DIEGO FERNANDES D'ALMEYDE Ricohombre de Portugal, Alcayde Major, & Seigneur d'Abrantès, & de *Thérèſe* de Nogueyra, lequel eut pour femme Doña *Béatrix* de Silva, fille de Don *Pierre Gonzales* de Malafaya, dont il eut pluſieurs enfans.

JEAN d'Almeyde qui en étoit l'aîné, & deuxiéme Comte d'Abrantès, ſe maria avec Doña *Agnès* de Neroyne, dont il eut LOUP d'Almeyde troiſiéme Comte d'Abrantès. LOUP étant mort ſans poſtérité, Abrantès fut érigé en Duché par Philippe IV. Roi d'Eſpagne, en 1645, en faveur de Dom Alfonſe d'Alencaſtro, Marquis de Porto-Séguro, Grand-Juſticier de Portugal, & Grand-Commandeur de l'Ordre Militaire de ſaint Jaques en ce Royaume.

La maiſon d'Alencaſtro eſt ſans contredit la plus illuſtre de tout le Portugal, puiſqu'elle tire ſon origine de GEORGE de Portugal, fils *naturel* de JEAN II. Roi de Portugal. Sa poſtérité prit le nom d'Alencaſtro en mémoire de la Reine Doña Philippa d'Alencaſtro, femme du Roi Jean I, & ſœur ainée d'HENRI IV. Roi d'Angleterre, & biſayeule du Roi Jean II.

XIII. GEORGE, *bâtard* de Portugal, né en 1481, fils *naturel* de Jean II du nom, Roi de Portugal, & d'*Anne* de Mendoza, fut Marquis de Porto-Séguro, Seigneur des Tours-Neuves, d'Aveiro & de Montmajor-le-vieux, Grand-Maître de ſaint Jaques & d'Avis, & épouſa *Béatrix* de Mello & de Portugal, fille d'*Alvarès* de Portugal, Comte de Tentugal, & de *Philippe* de Mello, Comteſſe d'Olivença; dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. ALPHONSE, qui continua la poſtérité *rapportée aprés celle de ſon frére aîné*; 3. LOUIS qui a fait la branche des Commandeurs d'Avis, *rapportée ci-aprés*; 4. *Jaques*, Evêque de Septe; 5. *Héléne*, qui eut la Commanderie du Couvent de l'Ordre des Saints, & trois autres filles Religieuſes à Sétuval ou S. Ubes.

XIV. JEAN de Portugal prit le ſurnom d'Alencaſtro ou de Lancaſtre, qu'il transmit à ſa poſtérité, premier Duc d'Aveiro, Marquis des Tours-Neuves & de Porto-Séguro, & épouſa *Juliene* de Ménéſes, fille de *Pierre* de Ménéſes, Marquis de Villareal, & de *Béatrix* de Lara, dont il eut 1. GEORGE II du nom, qui ſuit; & 2. *Pierre Denis*, qui épouſa *Philippe* de Silva, fille de *Jean* de Silva, dont il eut *Julienne*, morte jeune.

XV. GEORGE d'Alencaſtro II du nom, Duc d'Aveiro, &c. mort en Afrique, en l'an 1578, avoit épouſé *Magdelaine* Giron, fille de *Jean Tellez* Giron, Comte d'Uréna, Seigneur d'Oſſone & de Pennatiel, & de *Marie* de la Cuéva, d'où vint *Julienne* d'Alencaſtro, Ducheſſe d'Aveiro, mariée à *Alvarès* d'Alencaſtro, ſon couſin.

XIV. ALFONSE de Portugal-d'Alencaſtro, ſecond fils de GEORGE *bâtard* de Portugal, & de *Béatrix* de Mello & de Portugal, fut Grand-Commandeur de ſaint Jaques, & épouſa *Iolande* Henriquès, fille de *Jean* Coutinho, Comte de Redondo, & d'*Iſabelle* Henriquès, dont il eut 1. ALVARÈS, qui ſuit; 2. *Manuel*, Grand Commandeur de S. Jaques, & Gouverneur des Algarbes; 3. *Iſabelle*, promiſe à *Roderic* de Mello, Comte de Tentugal; 4. *Béatrix*, qui eut la Commanderie du Monaſtére des Saints; 5. *Héléne*, dont l'alliance eſt ignorée; & trois autres filles Religieuſes à Sétuval ou S. Ubes.

XV. ALVARÈS de Portugal-d'Alencaſtro, Duc d'Aveiro &

des Tours-Neuves, épouſa *Julienne* d'Alencaſtro, Ducheſſe d'Aveiro, ſa couſine, fille de *George* II. du nom, Duc d'Aveiro, &c. & de *Magdelaine* Giron, dont il eut 1. GEORGE III du nom, qui ſuit; 2. ALFONSE, qui a fait *la branche des Ducs* d'Abrantès, *rapportée ci-après*; 3. *Jean* Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dit le *Père Hyacinthe*; 5. *Pierre*, Evêque de Guarda, nommé à l'Archevêché de Braga en 1649, Inquiſiteur-Général du Royaume de Portugal, puis Duc d'Aveiro & des Tours-Neuves en 1665, après la mort de Raymond ſon petit-neveu, mort en 1673; 5. *Antoine Louis*, Meſtre de Camp & Général de l'Artillerie de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, qui ſervit en Italie, en Eſpagne & en Flandre, & mourut en 1664, ſans laiſſer poſtérité de *Thérèſe Marie* de Sauverden; 6. *Marianne* Religieuſe à Notre-Dame de Lisbonne; 7. *Béatrix*, Prieure de ſaint Jean de Sétuval; 8. *Louiſe*, Religieuſe à Sétuval; 9. *Marie*, troiſiéme femme de *Manrique* de Silva, Comte de Portalégre, Grand-Maître d'hôtel de Jean IV. Roi de Portugal; 10. *Iolande*, mariée à *Laurent Perez* de Caſtro, Comte de Baſto; & 11. *Magdelaine* de Portugal-d'Alencaſtro, qui épouſa *Denys*, Comte de Faro, morte en 1680, âgée de 90 ans.

XVI. GEORGE de Portugal-d'Alencaſtro ou de Lancaſtre III du nom, Duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, mort en Septembre 1631, épouſa, 1°. *Anne* Doria-Colonne, fille d'*André* Doria, Prince de Melphe & Duc de Tarſis, & de *Jeanne* Colonne, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne-Marie* Mantique de Cardenas-Lara, fille de *Bernardin* de Cardenas, Duc de Maqueda & de Najara, dont il eut 1. RAYMOND qui ſuit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. *Marie*, Ducheſſe d'Aveiro & des Tours-Neuves, mariée à *Emanuel* Ponce de Leon, Duc d'Arcos; & 4. *Julienne* de Portugal-d'Alencaſtro, morte jeune.

XVII. RAYMOND de Portugal-d'Alencaſtro, Duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, aſſiſta à l'aſſemblée des Etats Généraux de Portugal en 1642, ſe jetta dans le parti d'Eſpagne en 1661, & mourut en Octobre 1665, âgé de 38 ans, ſans poſtérité. Il avoit épouſé le premier Avril 1664, *Claire-Louiſe* de Ligne, fille de *Claude Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau. Elle prit une ſeconde alliance avec Don *Inigo* Vélez-Ladron de Guévarra, Comte d'Ognate, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or.

DUCS D'ABRANTES.

XVI. ALFONSE de Portugal-d'Alencaſtro ou de Lancaſtre, Grand-Commandeur de ſaint Jaques, Marquis de Porto-Séguro, & de Val-de-Fuentès, ſecond fils d'ALVARES, Duc d'Aveiro, & de *Julienne* d'Alencaſtro, Ducheſſe d'Aveiro, fut créé Duc d'Abrantès par Philippe IV du nom, Roi d'Eſpagne en 1645, embraſſa l'état eccléſiaſtique après la mort de ſa femme, & mourut le 28 Mars 1654. Il épouſa *Anne* de Sande-Padilla-Bobadilla, Marquiſe de Val-de-Fuentès, fille unique d'*Alvarès* de Sande, Marquis de Val de-Fuentès en Caſtille, & de *Marie* de Padilla, morte le 26 Janvier 1649, dont il eut 1. AUGUSTIN, qui ſuit; 2. *Louis*; & 3. *Marie* d'Alencaſtro, qui épouſa le 22 Octobre 1654, *Pierre* de Leyva & de la Cerda, Comte de Baños, Marquis de Landrada.

XVII. AUGUSTIN d'Alencaſtro, Duc d'Abrantès, Marquis de Val-de-Fuentès, Comte de Mézarada, Grand d'Eſpagne, fit toûjours paroître beaucoup d'attachement & de zéle pour les Rois d'Eſpagne, & beaucoup de mépris pour la domination du Roi de Portugal: en ſorte que pour ne s'y pas ſoumettre, il ſacrifia de puiſſans Etats qu'il poſſédoit dans le Portugal, & ſe retira à Madrid, où il ne jouïſſoit que d'une penſion de 2000 piaſtres que le Roi lui donnoit, & d'un équipage qu'il lui entretenoit. Il épouſa *Jeanne* de Norogna, fille de *Ferdinand*, Duc de Linarès, dont il eut 1. FERDINAND, qui ſuit; 2. *Jean Emanuel*, qui a embraſſé l'état de l'Egliſe; 3. *Anne-Auguſtine*, Religieuſe de l'Incarnation à Madrid; 4. *Iſabelle*, mariée à *Bernard* de Carvajal, Comte d'Enpeſada; 5. *Emanuele-Françoiſe*, alliée en 1689 à *Jean Bernardin* de Bazan & Bénavidès, Marquis de Sancta-Crux & de Bayone, puis Carmélite déchauſſée à Madrid; & 6. *Joſephe* d'Alencaſtro, mariée en 1686 à *Bernardin* de Carvajal-Sande-& Vivero.

XVIII. FERDINAND de Portugal-d'Alencaſtro, Marquis de Val-de-Fuentès, & Duc de Linarès par la mort de Michel de Norogna, a ſervi en Italie en qualité de Lieutenant-Général, juſqu'à ce que les troupes Eſpagnoles en ſortirent, après la perte du Milanez. En conſidération de ſes ſervices, le Roi d'Eſpagne l'a fait Gentilhomme de ſa chambre, & Gouverneur du Mexique, d'où il a envoyé de puiſſans ſecours pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat. Il épouſa le 26 Janvier 1685, *Eléonore* de Silva, Dame d'honneur de la Reine Marie-Louiſe d'Orléans, & fille d'*Iſidore* de Silva, Marquis d'Oran, morte en 1692, dont il eut *Auguſtin*, mort jeune, & *Ignace*, auſſi morte jeune.

GRANDS-COMMANDEURS D'AVIS.

XIV. LOUIS de Portugal-d'Alencaſtro ou de Lancaſtre, premier du nom, troiſiéme fils de George *Bâtard* de Portugal, Marquis d'Aveiro, & de *Beatrix* de Mello, fut Grand-Commandeur de l'Ordre d'Avis, & épouſa *Magdelaine* de Grenade, fille de *Jean* Infant de Grenade, Gouverneur de Gallice, & de *Béatrix* de Sandoval, dont il eut 1. LOUIS II du nom, qui ſuit; 2. JEAN qui a fait la branche des Commandeurs de Coruche, *rapportée ci-après*; 3. *Beatrix* ſeconde femme de *Théodoſe* de Portugal, premier du nom, Duc de Bragance; 4. *Anne*, qui eut la Commanderie des Saints, de l'Ordre de ſaint Jaques; 5. *Marie*, alliée à *Jean* Gonçales de Camera, Comte de Calheta, Gouverneur de l'iſle de Madére; & 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean* de Silveira, Comte de Sortella.

XV. LOUIS d'Alencaſtro II du nom, Grand-Commandeur d'Avis, mort en 1613, avoit épouſé *Philippe* de Ménéſès, fille de *Jaques* de Silveira, Comte de Sortella, & de *Marie* de Ménéſes, dont il eut 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit; & 2. *Magdelaine* d'Alencaſtro, mariée à *Jean* Lobo, Baron d'Alvito en Portugal.

XVI. FRANÇOIS-LOUIS d'Alencaſtro, Grand-Commandeur d'Avis, Comte d'Alcanéde, mort en 1662, avoit épouſé *Philippe* de Mendoce, fille de *Manuel* Vaſconcellos, & de *Louiſe* de Mendoce, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Antoine*, Religieux de l'Ordre de Chriſt; 3. *Charles*, qui ſuivit l'état eccléſiaſtique; 4. *Verginio*, Archevêque de Braga & de Lisbonne, nommé Cardinal le deuxiéme Septembre 1686, par le Pape Innocent XI, mort le 12 Décembre 1692, âgé de 82 ans; 5. *Joſeph*, Evêque de Leuca en Portugal, Grand-Inquiſiteur du Royaume, mort en Septembre 1706; & 6. *Magdelaine* d'Alencaſtro.

XVII. PIERRE d'Alencaſtro, Grand-Commandeur d'Avis, épouſa *Magdelaine*, fille aînée de *Louis* de Silveira, Comte de Sortella, dont il eut 1. *Joſeph-Louis*; 2. LOUIS, qui ſuit, & 3. *Marie* d'Alencaſtro.

XVIII. LOUIS d'Alencaſtro, Comte de Villanova, a épouſé *Jeanne* de Ménéſès, fille de *N.* Comte de Tavora, & de *Marie* d'Alencaſtro.

COMMANDEURS DE CORUCHE.

XV. JEAN d'Alencaſtro, fils puîné de LOUIS I du nom, Grand Commandeur d'Avis, & de *Magdelaine de Grenade*, fut Commandeur de Coruche, & mourut en 1614. Il épouſa, 1°. *Paule* de Tavora, fille de *Laurent Perez* de Tavora; 2°. *Philippe* de Caſtro, fille d'*Alfonſe* de Caſtelblanco-Mérino, Major de Portugal, & d'*Iſabelle* de Caſtro. Du premier lit vint, 1. *Catherine* ſeconde femme de *Fernand* Martinez-Maſcarégnas; & du ſecond lit ſortirent, 1. *George* tué par les Infidéles à Mozambique, & 2. LAURENT qui ſuit.

XVI. LAURENT d'Alencaſtro, Commandeur de Coruche, épouſa *Agnès* de Norogna, dont il eut 1. RODERIC, qui ſuit; 2. *Pierre*, mort ſans enfans de *Marguerite*, fille de *Ferdinand* Tellez de Ménéſes, Comte d'Uñon; & 3. *Marie-Anne* d'Alencaſtro, mariée, 1°. à *George* de Caſtelblanco, Comte de Villanova; 2°. à *Louis* de Silva-Tellez, Comte d'Aveiro.

XVII. RODERIC d'Alencaſtro, Commandeur de Coruche, épouſa *Agnès* de Caſtro, fille de *Jean* de Silva-Tellez-Ménéſès, Comte d'Aveiro, dont il eut 1. LAURENT II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Viceroi de Breſil en 1699, qui de *Marie* de Portugal-d'Almeida, fille & héritiére de *Pierre* d'Almeida, eut *Pierre* d'Almeida & Portugal; 3. *Jeanne-Louiſe*, mariée, 1°. à *Rodéric* Tellez de Ménéſès, Comte d'Uñon; 2°. à *François* de Saa-de-Ménéſès, Comte de Pénaguſan, Marquis de Fontez; & 4. *Marie-Anne* d'Alencaſtro, qui épouſa *Louis-Céſar* de Ménéſes, Châtelain d'Alenquer.

XVIII. LAURENT d'Alencaſtro II du nom, Commandeur de Coruche, épouſa *Iſabelle* de Ménéſès, fille d'*Antoine-Louis* de Ménéſès, Comte de Cantanhéde, Marquis de Marialva, dont il eut RODERIC II. du nom, qui ſuit.

XIX. RODERIC d'Alencaſtro II du nom, Commandeur de Coruche, a épouſé *N.* ſa couſine germaine, fille de *Rodéric* Tellez-de Ménéſès, & de *Jeanne-Louiſe* d'Alencaſtro. *Voyez* Imhoff, *Regnum Luſitanicum*, le *P. Anſelme*, *Hiſt. de la Maiſon de France*, &c.

En Juillet 1718, le Roi de Portugal donna à Dom Rodrigo de Saa-de-Ménéſès, Marquis de Fontez, qui avoit été Ambaſſadeur à Rome, le domaine de la ville d'Abrantès, avec le titre de Marquis, & celui de Comte de Pénaguian, qui fut affecté aux ainez de ſa maiſon, avec pouvoir de nommer les Officiers de Juſtice, & un Juge de robe dans l'étendue de ce domaine.

* *Mémoires du tems.* *Voyez* PORTUGAL.

La maiſon d'Alencaſtro porte de Portugal, qui eſt d'argent à cinq écuſſons d'azur poſez en croix, chacun chargé de cinq bezans d'argent, mis en ſautoir, chacun ayant un point de ſable: la bordure de l'ecu de gueules, chargée de huit châteaux d'or, l'un briſé en chef d'un lambel à deux pendans.

ABRASADABRA. *Voyez* ABRACADABRA.

ABRAVANEL, Juif Portugais. *Cherchez* ABRABANEL.

ABRAVANNUS, nom d'un promontoire de la Grande Bretagne, ſelon Ptolomée. Camden remarque qu'il eſt compoſé de ces deux mots *Aber* & *Ruan*, comme qui diroit *l'embouchure de Ruan*, petite riviére qui ſe jette en cet endroit-là dans la Mer d'Irlande. Le mot *Aber* dont les François peuvent avoir tiré celui de *havre*, eſt un ancien mot du païs de Galles, qui ſignifie la bouche d'un fleuve, & même le confluent de deux riviéres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sylveſt. Gyrald. *in Itinere.* Camden, *l.* 2. *c.* 1.

ABRAXAS. *Voyez* ABRACAX.

ABRECH, c'eſt le nom que Pharaon donna à Joſeph, lorſque l'événement eut jetté la vérité de l'explication qu'il avoit donnée aux ſonges de ce Roi. Les Interprétes ſont partagez ſur le ſens qu'on doit donner à ce mot. Quelques-uns prétendent qu'il ſignifie *le pére du Roi*, & ils le prétendent avec d'autant plus de vraiſemblance, que Joſeph lui-même dit à ſes fréres, qu'il étoit établi *pére de Pharaon*. D'autres diſent que Pharaon ayant égard en même tems aux ſervices de Joſeph, & à ſa grande jeuneſſe, lui donna ce nom, qui ſignifie *pére tendre*: explication qui a plu à ſaint Jérôme, lequel l'a préférée à une autre qu'Aquila, & l'Interprète de la Vulgate ont embraſſée. Selon ceux-ci, *Abrech* ne ſeroit qu'une acclamation, pour ordonner aux Egyptiens de fléchir le genou devant Joſeph. Jonathan, & l'Auteur de la Paraphraſe de Jéruſalem, reconnoiſſent qu'*Ab* ſignifie *pére*; mais ne pouvant ſe déterminer ſur le choix des deux interprétations qu'on donne

donne de la ſyllabe *Rech*, ils les ont jointes enſemble, comme ſi le mot *Abrech* ſignifioit *le jeune père du Roi*. Cette maniére de concilier deux interprétations ſi différentes, ne plaira pas aux perſonnes de bon goût. C'eſt peut-être trop hazarder que de dire, que du mot *Abrech*, eſt venu celui d'Apis, Divinité Egyptienne, qui n'eſt autre que Joſeph, adoré par les peuples qu'il avoit délivrez de la famine. * *Geneſe, ch.* 41. *v.* 43. *& ch.* 45. *v.* 8. Voſſius, *de Idol. lib.* 1. *c.* 29.

Abrech, n'eſt point un nom que Pharaon ait donné à Joſeph, mais c'eſt ce que les Hérauts crioient devant Joſeph au jour de ſon inſtallation. Ils paroiſſent, par là, ordonner au peuple de s'agenouiller en préſence de celui que le Roi établiſſoit Gouverneur ſur toute l'Egypte. Cela ſe paſſa d'abord après l'explication du ſonge, & non point après que l'événement eut juſtifié l'interprétation. *Geneſe, ch.* 41. *v.* 43. Les taureaux ſacrez, dont l'un étoit à Memphis & ſe nommoit *Apis*, & l'autre à Héliopolis & étoit appellé *Mnevis*, n'étoient pas dédiez au Patriarche Joſeph. 1. Il n'y a nulle apparence que les Egyptiens, qui avoient tant de haine & tant de mépris pour la nation Iſraëlite, euſſent voulu déifier ſon Patriarche. 2. Cela ne peut s'accorder avec ce qui eſt dit *Exode, ch.* 1. *v.* 8. qu'*il s'éleva un nouveau Roi ſur l'Egypte, qui n'avoit point connu Joſeph*. Auroit-on pu méconnoître la Divinité du païs? 3. Les Egyptiens n'auroient pas ſouffert qu'on emportât les os de Joſeph leur Dieu &c. * Jurieu, *Hiſtoire des Dogmes & des Cultes &c.* 3. *part. ch.* 6. Auſſi abandonne-t-on la conjecture de Voſſius dans l'article *Apis*. Il eſt plus vraiſemblable, ſuivant l'opinion de divers Savans qui citent Hérodote & Diodore de Sicile, qu'Apis & Mnevis étoient dédiez à *Oſiris*, duquel, comme le rapporte Diodore de Sicile, on diſoit que l'ame étoit paſſée dans le corps du bœuf Apis. *Marsham* croit qu'Oſiris étoit un nom commun à pluſieurs Divinitez, & il cite ces paroles de Diodore de Sicile, *Oſirin quidam Serapin, alii Bacchum, alii Plutonem, alii Hammonem, nonnulli Jovem, multi Pana eſſe exiſtimant*. Spencer croit qu'Oſiris étoit un ancien Roi d'Egypte, à qui ce païs avoit de grandes obligations, & duquel on croit que l'ame avoit été tranſportée dans le ſoleil; & là deſſus il cite Euſébe, *Prap. Ev. lib.* 1. *c.* 6. Ailleurs Spencer panche à croire que *Cham* étoit l'Oſiris des Egyptiens. *Voyez* Spencer, *de legibus Hebræorum &c. lib.* 3. *c.* 3. *ſect.* 1. *& lib.* 2. *c.* 4. *ſect.* 1. Marsham, *Canon Chron. ad ſeculum I.* Prideaux, *Hiſtoire des Juifs tom.* 1. *part.* 1. *liv.* 3.

ABRECIE ou ABRETANE, ABRITE'NE, ABRITENCE, Nymphe, qui avoit donné ſon nom au païs depuis appellé *Mœſie*, que l'on nommoit auparavant *Abretane*. * Favorin.

ABRECOUH. *Voyez* ABERCOUH.

ABRENER, bourg d'Arménie, à cinq lieues de Naxivan. Ce nom ſignifie *champ fertile*. Les Habitans de ce bourg, & de ſept autres des environs, ſont Catholiques Romains. Leur Evêque, & leurs Curez ſont de l'Ordre de ſaint Dominique; parce que ce fut un Religieux de cet Ordre, natif de Bologne, qui réduiſit ce petit Païs ſous l'obéïſſance du Pape, dans le XIV ſiécle. Plus de vint autres villages circonvoiſins s'y étoient auſſi ſoumis; mais le Patriarche d'Arménie les obligea de reconnoître ſa juriſdiction. Le Pape envoya un Dominicain en Perſe l'an 1664, en qualité d'Ambaſſadeur, pour obtenir que ces Arméniens Catholiques fuſſent déclarez exemts de la juriſdiction du Gouverneur, & des autres Officiers du Naxivan, qui les opprimoient, ſous prétexte d'exiger les tributs & les taxes qu'on levoit ſur eux. Le Roi de Perſe accorda cette grace à ces pauvres gens; mais cela n'empêche pas que les Officiers du Roi ne les perſécutent toûjours, en haine des plaintes qu'ils ont faites au Sophi, & à la ſuſcitation du Patriarche d'Arménie. * Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

ABRENTIUS, Capitaine qu'Annibal laiſſa pour Gouverneur de Tarente en Italie, étant devenu paſſionnément amoureux d'une belle fille, dont le frére étoit dans l'Armée des Romains, livra la ville à Q. Fabius Maximus, à la perſuaſion de ſa maîtreſſe, l'amour l'emportant ſur ſon devoir. * Polyænus, *lib.* 8. *c.* 14. *ex.* 3.

ABREOJOS, ou BAXOS DE BABUECA, BABUECHA & BABUACA, *Aperi oculos Babucca*, ce ſont des écueils de l'Amérique Septentrionale au nord de l'Iſle Eſpagnole ou de S. Domingue, qui eſt une grande Iſle entre le 17 & le 20 degré de latitude. Les Eſpagnols lui ont donné le nom d'*Abreojos*, c'eſt à dire, *ouvrez les yeux*, pour avertir les Mariniers du ſoin qu'ils doivent avoir d'éviter ces écueils, qui ſont tout à fait dangereux.

ABREOJOS, dans l'Amérique Méridionale. *Voyez* ABROLHOS.

ABRES, les ABRES ou les ABREST, bourg de France dans le Dauphiné. Il eſt dans la partie la plus orientale du Viennois & à peu près à l'Eſt de Vienne, dont il eſt éloigné d'environ douze lieues.

ABRETE. Ancien nom de la Mœſie. * Pline, *l.* 5. *c.* 30.

ABRETTANE, ABRETTENE, ou ABBEXTINE, eſt un des noms de la Myſie, qui fut ainſi appellée, de la Nymphe Abretia. De là vient que Jupiter eſt appellé *Abrettanus*; qui eut pour Sacrificateur Cléon, lequel fut un inſigne Voleur, & commanda dans les troupes d'Antoine, puis dans celles d'Auguſte. * Nicol. Lloyd.

ABREU (Alexis) né à Alcaçovas dans la Province d'Alentejo en Portugal, fut un des plus illuſtres Médecins de ce Royaume, à la fin du XVI ſiécle, & au commencement du ſuivant. Dom Alfonſe Hurtado de Mendoça, Viceroi d'Angola, ayant voulu l'avoir auprès de lui, Abreu le ſervit non ſeulement en qualité de Médecin, mais quelquefois en homme de guerre. Il joignit auſſi l'exercice de la Chirurgie à celui de la Médecine: mais enfin s'étant ennuyé de demeurer ſi loin de ſa patrie, il revint au bout de neuf années, en 1606, à Lisbonne, où il fut nommé Médecin du Roi. Ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1622, un Traité *De ſeptem infirmitatibus*. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU (Philippe) né en 1614, de parens nobles, à Torrès Védras en Portugal, entra dans la Congrégation des Auguſtins Reformez, & fut fait Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité d'Evora par ordre du Roi Jean IV. On conſerve dans la maiſon de ſon Ordre à Lisbonne, un Traité où il explique le myſtére de l'Echelle de Jacob, dont il fait l'application à la Morale. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU (Sébaſtien) né à Crato en Portugal, l'an 1594, entra à l'âge de quinze ans dans la Compagnie de Jéſus, où il ſe diſtingua par ſon application à ſes devoirs, & par ſon amour pour l'étude. On l'employa pendant quinze ans à enſeigner la Philoſophie & la Théologie: & on ne le détourna de cette occupation que pour exercer l'emploi d'Examinateur de livres à Rome. Avant que de quitter ſon païs, il avoit fait imprimer, en 1649, à Evora la Vie du P. Jean Cardim, de ſa Société, & un Ouvrage Latin intitulé, *Inſtitutio Parochi*, in fol. 1665. * Sotwel, *Scriptor. Soc. Jeſu. Mémoires de Portugal.*

ABREU DE MELLO (Louis) Portugais, né à Villa-Viçioſa, Ecuyer, Commandeur de l'Ordre de Chriſt, Alcaïde-Major de Melgaço, s'eſt fait un nom dans ſon païs par divers Poëmes ſur la Naiſſance de Notre-Seigneur, ſur l'Aſſomption de la ſainte Vierge, &c. imprimez à Lisbonne en 1621, 1642, & 1659. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU MOSINHO (Manuel) né à Evora, fut Auditeur de la Chancellerie des Indes Orientales, & fit imprimer, en 1607, à Lisbonne une Hiſtoire de la conquête du Royaume de Pégu par les Portugais, depuis 1600, juſqu'en 1603. * *Mémoires de Portugal.*

ABRI, nation des Talantiens ſelon Procope, ou Taulantiens ſelon Pline, ſur la mer Adriatique, proche des Chélidoniens * Stephanus, *de Urbibus*, ſur le récit d'Hécatée.

ABRIL (Pierre Simon) Grammairien, dans le XVI ſiécle, natif d'Alcaraz, village du diocéſe de Tolède en Eſpagne, enſeigna durant près de 25 ans les Lettres Gréques & Latines. Il traduiſit divers Traitez des Anciens, & il en compoſa quelques autres en Latin & en Eſpagnol, dont on pourra voir le détail dans Nicolas Antonio. Il mourut au commencement du XVII Siécle. * *Bibl. Hiſp.*

ABRINATES, peuples du Pont. * Stephanus, *de Urbibus.*

ABRIOLA, petite ville de la Baſilicate, Province du Royaume de Naples. * Davity, *Deſcript. du Monde.*

ABRITES, ARBITES ou ARABITES, nation des Indes, qui prit ſon nom du fleuve *Arbis* ou *Arabius*. Ces peuples occupoient le païs qui eſt entre l'Inde & l'Arbis, & avoient un langage particulier, tout différent de celui des Indiens. Ils chériſſoient ſi précieuſement la liberté, qu'ils aimérent mieux s'enfuir, que de ſe rendre à Alexandre, qui alla juſqu'à eux avec ſon Armée. * Pline. Arrien.

ABRITTUM, lieu dans la Mœſie, où l'Empereur Décius ſe noya dans un marais. * Pomponius Lætus. La Chronique d'Alexandrie parle d'un autre lieu dans la Thrace de même nom & il eſt incertain auquel des deux cet Empereur trouva la mort.

ABROBANIA. *Voyez* ABRUKBANIA.

ABROCONE, fils de Darius. *Cherchez* ABRONOME.

ABROD, montagne de Perſe. *Cherchez* ABROUZ.

ABRODIÆTUS, ſurnom du fameux Peintre Parrhaſius, que l'on appella en Grec Ἁβροδίαιτος, c'eſt à dire, *Qui aime une vie delicieuſe*. Elien dit qu'il portoit une robe de pourpre, & une couronne d'or ſur la tête, que les liens de ſa chauſſure étoient d'or, & que ſon bâton étoit tout couvert de petits clous d'or. * Elien, *Var. Hiſt. lib.* 9. *c.* 11. *Voyez* PARRHASIUS.

ABROLHOS, *Aperi-oculos*, c'eſt à dire, *Ouvrez les yeux*, écueils de l'Amérique méridionale ſur la Mer du Breſil. Les Portugais les ont ainſi nommez, & les François les nomment *Abrolles*. On les rencontre en allant d'Europe au Breſil, vers la Capitanie de Rio Grande, entre la côte occidentale, & l'Iſle que les Portugais nomment *Ilha da Fernando Noronha*, l'Iſle de Ferdinand Norone. Ces écueils d'Abrolhos, qui ſont éloignez de cinquante lieues de la côte du Breſil, ſont d'autant plus à craindre, qu'ils s'étendent l'eſpace de plus de cinquante lieues. Il y en a encore d'autres très dangereux dans la mer du Breſil, entre l'Iſle de l'Aſcenſion & la Capitanie de Porto Séguro. * Maty, *Diſſ. Géogr.*

ABRON, Argien, fit échouer le deſſein que Phidon, Souverain d'Argos, avoit formé de réduire tout le Péloponnéſe ſous ſa puiſſance. Pour y réuſſir, Phidon devoit commencer par affoiblir les Corinthiens; il leur fit demander un ſecours de mille jeunes gens, qui lui furent envoyez ſous la conduite de Dexandre. Cette troupe auroit été maſſacrée en trahiſon, ſi Abron, qui étoit inſtruit de ce complot, ne l'eût révélé à Dexandre ſon ami. Les mille Corinthiens ſe retirérent ſains & ſaufs; & Abron, pour ſe ſouſtraire à la vengeance de Phidon, les ſuivit à Corinthe, où il s'établit peu après, l'an du monde 3241, avant Jéſus-Chriſt 794, puiſque Phidon, comme nous l'apprenons du Scholiaſte de Pindare, eſt celui à qui Caranus céda le Royaume d'Argos. Il eut pour fils Méliſſus, & pour petit-fils Actéon Corinthien, dont il ſera parlé en ſon rang. * Plutarque, *in Amatoriis narrationibus.* Scholiaſte, *ſur Pindare.*

ABRON, Athénien, étoit fils de Lycurgue, l'un des dix Orateurs dont Plutarque a fait un Traité. Sa mére, qui ſe nommoit Caliſto, étoit fille d'un autre ABRON. Le premier mourut ſans enfans, après avoir manié avec beaucoup d'honneur les affaires de la République. * Plutarque, *in decem Orator.*

ABRON, Athénien, compoſa un Traité des Fêtes & des Sacrifices, cité par Etienne de Byzance, qui nous apprend encore (*in voce* Βατη) qu'il avoit commenté les Comédies de Callias. Il eſt aiſé de juger de là qu'il fut Grammairien: ce qu'on apprend encore d'autres endroits, où Etienne lui attribue un Traité des Patronymes, (*in* Αχαΐς, Ἀθῆναι, *&c.*)

ABRON, Grammairien, dont les parens avoient été eſclaves, enſeigna la Rhétorique à Rome. Il étoit ou de Phrygie, ou de l'Iſle de Rhodes, ainſi que l'avoit écrit Hermippe, cité par Suidas; & c'eſt celui de qui Apollonius d'Alexandrie parle ſouvent dans ſes livres de la Syntaxe.

ABRON, Argien très riche, faiſoit une fort grande dépenſe, & ſe traitoit magnifiquement. Quelques-uns croyent qu'il a donné occaſion au proverbe Ἀβρώνιος βίος, *vie Abronienne*, pour ſignifier une *vie molle & délicate*. * Suidas, *in littera* A.

ABRON, Peintre. *Voyez* HABRON.

ABRON, petite riviére de France, qui ſort du Bourbonnois pour entrer dans le Nivernois, où elle ſe joint près d'Aury avec l'Acolin, pour ſe jetter enſemble dans la Loire. * Davity, *tome 5.*

ABRONOME ou ABROCONE, fils de Darius, qu'il avoit eu de Pratogune, fille d'Atarnés ſon frére. Il fut tué par les Lacédémoniens au paſſage des Thermopyles, la premiére année de la LXXV Olympiade, avant Jéſus-Chriſt 480. * Hérodote, *Polyhim. l.* 7.

ABRONUS SILO, *Cherchez* SILO.

ABROTA, Béotienne, femme de Niſus, le dernier des quatre fils d'Egée, fut ſi regretée de ſon mari, à cauſe de ſa prudence & de ſa vertu, qu'il ordonna aux femmes de Mégare de porter toûjours le même habillement qu'elle avoit porté, qui fut appellé *Aphabrone*. Les Mégarides l'ayant voulu changer depuis, en furent empêchez par l'Oracle. * Plutarque, *Quæſt. Grac.*

ABROTONE, mére de Themiſtocle. * Elien. *Var. Hiſt. lib.* 12. *in Themiſtocle.*

ABROTONE, *Abrotonum*, ville maritime d'Afrique ſur la Méditerranée, près de la petite Syrte. Strabon & Pline en ſont mention. Selon le Géographe Etienne, c'eſt la même que *Neapolis*; mais Strabon confond Neapolis avec Leptis. Pline & Méla ſont trois villes de Leptis, de Néapolis & d'*Abrotonum*. Samuel Bochart, dans ſon *Phaleg, ch.* 24. ſoupçonne qu'*Abrotonum* eſt dit pour *Abaritanum*; & que celui-ci vient d'*Abara*, mot Hébreu, qui ſignifie un *gué*, *un trajet*, à cauſe des gues qui ſe trouvoient près du lac voiſin. On peut voir le teſte de ſes Remarques à l'endroit cité. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABROUZ & ABROZ, montagne de Perſe, près de la ville de Hamadan, qui a été autrefois remplie de Pyrées ou Temples, dans leſquels les Mages entretenoient un feu perpétuel, pour lequel ils avoient une ſi grande vénération, qu'on a cru qu'ils l'adoroient. On la nomme communément par corruption, *Alborz*. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABRUKBANIA, contrée de la Tranſſylvanie à titre de Comté, & pour capitale Abrukbania. Ce païs eſt borné au nord par le Comté de Clauſembourg, à l'eſt par celui d'Albe Julie, au ſud & à l'oueſt par des montagnes.

ABRUKBANIA, & APRAGBANIA, *Autariarum*, ville de Tranſſylvanie, ſur la riviére d'Ompay, au deſſus de la ville d'Albe-Julie, dont elle eſt éloigné de neuf à dix lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

ABRUPALIS, allié du peuple Romain, chaſſé par Perſée Roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 2. *decad.* 5.

ABRUSSE. *Voyez* ABRUZZE.

ABRUZZE ou ABRUSSE, en Latin *Aprutium*, Province du Royaume de Naples, entre la Pouille, la Terre de Labour, l'Etat Eccléſiaſtique, & le Golfe de Veniſe. Cette Province faiſoit anciennement la plus grande partie du Samnium & même quelque choſe du Picenum. On la diviſe aujourd'hui en Citérieure & Ultérieure. L'Abruzze Citérieure comprend Chieti, Luciano renommée par ſes foires, Cazoli Principauté, Sulmone, patrie du Poëte Ovide, & quelques autres villes. L'Abruzze Ultérieure contient Aquila, bâtie à cinq milles des ruïnes d'Amiterne, lieu de la naiſſance de Salluſte, Ajello, & pluſieurs autres villes conſidérables. Cette Province eſt fertile, l'air y eſt tempéré, & la terre y eſt très abondante en toutes ſortes de fruits, mais ſur-tout en ſafran, dont on dit que les Habitans des environs d'Aquila tirent tous les ans plus de quarante mille ducats d'or. En 1706, il y eut en ce païs-là un ſi terrible tremblement de terre, que la plupart de ſes villes y périrent, & qu'il y eut plus de 3000 perſonnes écraſées ou étouffées par la chûte des bâtimens. * Mazella, *reg. de Nap.* Mercator. Léandre Alberti. Baudrand.

ABRUZZO. *Cherchez* ARPINO.

A B S.

ABS, riviere. *Voyez* ABENS.

ABS, nom ancien de la ville de Viviers. *Voyez* VIVIERS.

ABSA, gros bourg de la Romanie, près d'Andrinople. Les Turcs y ont une belle Moſquée, & un grand Caravanſerai, couvert de plomb. * Leunclavius. Des Hayes, & J. B. Tavernier, *en leurs Relations.*

ABSAGES, peuples près du mont Caucaſe, dont il eſt parlé dans un Traité de recueils d'Anaſtaſe *le Bibliothecaire*, donné par le P. Sirmond. Le fleuve Abſar a ſa ſource dans leur païs, & court de là dans l'Arménie. * Pline, *liv.* 6. *chap.* 4 & 9.

ABSALOM, fils de David, & de Maacha, fille de Tolomaï, Roi de Geſſur, étoit frére de Thamar, fille de David, laquelle fut violée par Amnon leur frére aîné, mais d'une autre mére. Abſalom irrité de cet outrage, attendit deux ans pour s'en venger, & prit l'occaſion d'un feſtin qu'il fit à tous ſes fréres, enfans du Roi, dans un jour de réjoüiſſance, au milieu duquel il fit aſſaſſiner Amnon. Il ſe retira à Geſſur chez Tolomaï ſon ayeul maternel; & après y avoir demeuré trois ans, il obtint de David, par l'adreſſe de Joab, ſon pardon & ſon retour, à condition néanmoins qu'il retourneroit droit à ſa maiſon ſans ſe préſenter devant lui. Abſalom reſta deux ans à Jéruſalem ſans voir le Roi. Au bout de ce tems il manda Joab pour l'engager d'obtenir de David la liberté de le voir. Joab ne vint pas auſſi-tôt qu'Abſalom l'auroit ſouhaité. Ce Prince fit mettre le feu à un champ de Joab, & conſumer tous les grains qui y étoient. Joab vint trouver Abſalom pour ſe plaindre: Abſalom l'engagea d'aller vers David, & d'obtenir du Roi la permiſſion de le voir. David lui permit de ſe préſenter devant lui: mais à peine Abſalom eut-il eu cette conſolation, qu'il conſpira contre ſon pére. Il feignit d'avoir fait vœu de ſacrifier à Hébron pendant ſon exil, il y alla & engagea les Iſraëlites à ſe revolter contre David. Il étoit très beau, bien fait de ſa perſonne, & avoit de ſi beaux cheveux, & en ſi grande quantité, que lorſqu'on les lui coupoit ils peſoient deux cens ſicles, ce qui fait environ trente onces de notre poids. D'abord il gagna l'affection du peuple, & ſe rendant populaire à ceux qui venoient devant David, pour faire juger leurs différens, il leur faiſoit eſpérer que s'il étoit Roi, il ſauroit bien leur rendre plus prompte juſtice. Lorſqu'il fut arrivé à Hébron, il ſe fit déclarer Roi. David âgé de plus de 60 ans, 40 ans après avoir été ſacré par Samuel, ſe vit obligé de s'enfuir de Jéruſalem, n'ayant avec lui que quelques ſoldats de ſa garde. Il fut accablé d'injures par Séméi; & ce fut alors que ce Prince compoſa le Pſeaume troiſiéme, & le cinquante cinquiéme ſelon la Vulgate, & le cinquante ſixiéme ſelon l'Hébreu. Abſalom vint bientôt après à Jéruſalem, & commença par violer les femmes de ſon pére, ſuivant l'avis d'Achitophel, qui lui conſeilla auſſi de pourſuivre David, pendant que ſes troupes étoient encore foibles & en déſordre. Chuſaï, qui étoit ſecrétement d'intelligence avec David, repréſenta à Abſalom quel danger il y avoit de pourſuivre des gens deſeſpérez, & ſon ſentiment fut ſuivi. Achitophel ſe pendit de deſeſpoir, & Chuſaï fit avertir David de paſſer le Jourdain. L'Armée d'Abſalom, quoique la plus nombreuſe, fut battue dans la forêt d'Ephraïm, vint mille de ſes gens demeurérent ſur la place, & lui-même ayant pris la fuite, ſes cheveux (qui étoient extrêmement grands) s'embarraſſérent dans les branches d'un chêne, où il reſta ſuſpendu. Joab l'ayant trouvé en cet état, lui perça le cœur de trois dards, contre les défenſes expreſſes que David avoit faites de le tuer. Il fut pleuré par ſon pere. Ceci arriva l'an du monde 3012, & avant Jéſus-Chriſt 1023. Joſeph dit qu'Abſalom avoit fait élever dans une vallée, à deux lieuës de Jéruſalem, une colomne avec une inſcription, dans l'intention de conſerver ſa mémoire, ſi ſa race venoit à périr. Il ajoûte, contre ce qui eſt dit II *Samuel, ch.* 18. *v.* 18. qu'il laiſſa trois fils, & une fille appellée Thamar, qui étoit très belle. Elle épouſa le Roi Roboam, fils de Salomon, & fut mere du Roi Abia. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 7.

Il y a, ſur le poids des cheveux d'Abſalom, une difficulté qu'il eſt bon d'éclaircir. Le texte porte qu'ils peſoient deux cens ſicles, ſuivant le poids du Roi, II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 14. *v.* 26. Si l'on prenoit ces ſicles ſuivant le poids que les Juifs leur donnoient, les cheveux d'Abſalom auroient peſé cinq livres douze onces de notre poids. Mais ſi l'on entend ce paſſage des ſicles Babyloniens, leur poids n'étoit que de trente onces, & quelque choſe de plus, ce qui revient à deux de nos livres moins deux onces. Ce poids de cheveux n'eſt pas exorbitant, par rapport à tous les cheveux de la tête d'une perſonne, puiſque l'on trouve encore des femmes dont les cheveux péſent juſques à trente-deux onces. Mais il le ſerout par rapport aux cheveux coupez, particuliérement ſi l'on ſuppoſe qu'il n'en faiſoit couper qu'une partie, ou qu'il ſe les faiſoit couper tous les huit mois, comme dit Joſeph, ou de deux mois en deux mois, ſelon l'Auteur des Queſtions Hébraïques, ou même une fois l'an, comme il eſt porté dans la Vulgate. Mais le texte Hébreu ne marque point de tems précis, & n'exprime point, non plus que la Vulgate, que ce fuſſent les cheveux qu'il faiſoit couper qui fuſſent de ce poids; mais ſeulement que de tems en tems, il faiſoit couper ſes cheveux, quand ſa tête étoit trop chargée, & que leur poids étoit de deux cens ſicles, c'eſt à dire, tant de ceux qui reſtoient à ſa tête, que de ceux qui étoient coupez. * *Diſſertation* de M. Pelletier.

ABSALOM, oncle & beaupére d'Ariſtobule Roi des Juifs, fils d'Alexandre Jannæus & d'Alexandra ſurnommée Saïome. Cet Abſalom fut fait priſonnier par Pompée au ſiége de Jéruſalem, l'an du monde 3974, & 61 ans avant Jéſus-Chriſt. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *c.* 8.

ABSALOM de Jéruſalem fut celui qui pouſſa Manahem à ſe déclarer Roi des Juifs: mais comme il avoit été la cauſe de ſa tyrannie, il reçut auſſi la même punition. * Joſeph, *Guerre des Juifs, l.* 11. *c.* 32.

ABSALOM, pére de Mathatias & de Jonathas, dont il eſt ſouvent parlé dans le I *Livre des Machabées*, *ch.* 11. & 13.

ABSALOM ou AXEL, Evêque de Roſchild en Danemarc, a fleuri dans le XII ſiécle. On ne ſait pas préciſement où il naquit, quoiqu'on ſoit aſſuré qu'il étoit Danois. Son grand-pére eut le nom de *Skialmo-huid*, ou de *Chien blanc*. Quelques-uns diſent qu'il fut premiérement Abbé de Ste. Geneviéve à Paris. Sa doctrine & ſa piété le rendirent célébre, & lui procurérent en 1157 l'Evêché de Roſchild. En 1161, il bâtit à Sora un couvent de l'Ordre de Cîteaux, & en 1167 le château d'*Axelhuys* dans l'Iſle de Zélande, lequel fut depuis appellé *Stegelburg*, d'où la ville de Copenhague a pris ſon origine. Le zéle qu'il fit voir, engagea Waldemar I Roi de Danemarc, à l'employer pour prêcher la Foi dans les païs ſeptentrionaux, & principalement dans l'Iſle de Rugen, que ce Prince avoit nouvellement ſoumiſe. Abſalom s'en acquitta avec beaucoup d'ardeur & d'exactitude. On le transféra enſuite à l'Archevêché de Lunden en 1178: & en 1185, il fut un de ceux que Waldemar, qui avoit pour lui une très haute eſtime, donna pour Tuteurs à ſon fils Canut. Il avoit donné des preuves de ſon attention pour la Diſcipline eccléſiaſtique,

que, quand il étoit Evêque de Roſchild, par la reforme des Chanoines Réguliers de ce diocéſe. Guillaume Chanoine Régulier de ſainte Geneviéve à Paris, qu'il avoit connu dans cette ville, fut celui à qui il confia le ſoin de cette reforme. Abſalom mourut à Sora en 1201, âgé de 73 ans. Il avoit été Archevêque vint trois ans, & Evêque au moins dix; car il l'étoit dès l'an 1168. * Saxon, *le Gramm. hiſt.* 14. 15. Helmoldus, *l.* 2. Arnold. Lubec. *ad Helmold. l.* 3. Crantz, *Dania* &c. *Vandal. l.* 5. Haitfeld. *Chron. Dania.* Cypreus, *Annales Epiſc. Slefwic.* Meurſius, Pontanus & Mollerus, *in Hypomn. ad Barth. Deſcr. Dan.*

ABSALOM, Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dans l'Abbaïe de ſaint Victor-lés-Paris, floriſſoit dans le XII ſiécle, vers l'an 1120. Il fut depuis Abbé de Spinchirbac dans le diocéſe de Tréves. Il écrivit cinquante-un Sermons, que Daniel Scilincus, Abbé du même monaſtére, fit imprimer *in fol.* à Cologne l'an 1534, ſous ce titre, *Sermones feſtivales* 51. * Le Mire, *Bibl. Eccl.*

Il y eut encore ſur la fin du XII ſiécle dans l'Abbaïe de ſaint Victor-lés-Paris, un Abbé de grand mérite nommé ABSALOM, lequel mourut le 17 Septembre 1203. Et le P. Jean de Touloufe, dans un livre intitulé *Fondation de l'Abbaïe de ſaint Victor*, prétend que c'eſt de celui-ci que ſont les 51 Sermons.

ABSALOM, Ambaſſadeur de Judas Machabée. *Voyez* ABESSALON.

ABSANDER, Archonte d'Athénes. *Voyez* APSANDER.

ABSAR ou APSAR, ABSARE ou APSARE, riviére de l'Ibérie, ou de la petite Arménie. Ptolomée l'appelle *Apſorrus*, d'autres *Apſarum* & *Apſorus*. Elle ſe décharge dans le Pont-Euxin. C'eſt auſſi le nom d'une forteresſe, dont parle * Pline, *l.* 6. *c.* 4.

ABSCAI. *Voyez* ABISAI.

ABSCUR. *Voyez* ABISUR.

ABSCHATZ, famille noble, célébre depuis le XII ſiécle dans la Siléſie, & dont les Deſcendans ont été faits Barons. Elle s'eſt partagée en 3 branches; celle d'Abſchatz-Reuthe, celle d'Abſchatz-Sobor, qui ſont toutes deux dans la Principauté de Glogau; & enfin celle d'Abſchatz-Cummerning dans la Principauté de Liegnitz. Dans le XVII ſiécle ont été célébres George d'Abſchatz Cummerning, Conſeiller du Prince d'Oels, l'an 1612; & Jean Eraſme d'Abſchatz-Rauske, qui a eu des emplois auprés du Prince de Liegnitz. * *Luca Chron. Sileſ. p.* 1784.

ABSCHATZ, (Jean Aſsmann Baron d') de la famille dont il eſt parlé dans l'Article précédent, Seigneur de Mærbitz, Nieder-Gulſchau, Barschorf, Petſchkendorf & de Lederoſa, naquit le 4 Février 1646. A l'âge de 5 ans il perdit ſon pére, qui portoit le même nom, & qui avoit un emploi conſidérable dans la Principauté de Liegnitz. Sa mére étoit Marguerite de Kanitz. Il commença ſes études au Collége de Liegnitz, aprés cela il les continua à Strasbourg & à Leyden. Avant que de retourner dans ſa Patrie, il voyagea en Hollande, en France & en Italie. De retour il eut diverſes charges très importantes, & fut deux fois député à l'Empereur Léopold, dont il s'attira tellement l'affection, qu'il le fit Baron. Il mourut l'an 1699, le 22 d'Avril, & laiſſa 3 fils, Wolff Aſsman, Henry Wenceſlas, & Jean Gaſpard, dont les deux derniers moururent ſans héritiers. Le premier laiſſa un fils, Jean Aſsmann. Il vivoit du tems des deux plus grands Poëtes que la Siléſie ait jamais eu, ſavoir Meſſieurs de Hoffmanswaldau & de Lohenſtein. Leur mérite lui donna une noble émulation. Son principal Ouvrage eſt une Traduction du *Paſtor Fido* de Guarini, qui avoit déja été traduit l'an 1663, à Weimar, par Statius Ackermann, avec très-peu de ſuccés. Mais la Traduction de Monſieur d'Abſchatz réuſſit ſi bien que Hoffmanswaldau la préféra à la ſienne. Tous ſes Poëmes ont été imprimez enſemble à Leipzig l'an 1704.

ABSELIUS (Guillaume) de Breda, Chartreux, vécut dans cet Ordre pendant quarante ans. Il fut Prieur de la Chartreuſe de Bruges, & compoſa divers Traitez de piété, comme, *de vera Pace*, un Ouvrage en vers ſur l'Oraiſon Dominicale, des Epîtres, &c. Il mourut l'an 1471. * Boſſius, *de Illuſt. Carth. cap.* 30. Dorlandus, *in Chron. lib.* 7. *c.* 28. Petrelius, *Bibliotb. Carth.* Voſſius, *lib.* 3. *de Hiſtor. Lat.* Valére André, *Bibliotb. Belgica.*

ABSEPHE, riviére de l'Aſie Mineure, qui paſſe prés de Lampſaque, ville célébre par ſes bons vins, & à cauſe de l'infame Priape qu'on y adoroit. * Pline la nomme *Eſepe*, *liv.* 5. *chap.* 32.

ABSEUS, Géant, fils de la Terre & du Tartare. * Hygin. *in præf. Fabul.*

ABSIE, Abbaïe de France en Poitou, dans le diocéſe de la Rochelle, ci-devant de Maillezais, de l'Ordre de ſaint Benoît, fondée l'an 1120, par les Seigneurs de Parthenay, de Chabot, de Châtaignier, d'Apelvoiſin, & autres. Un Hermite, nommé *Pierre de Bust*, en avoit jetté peu auparavant les premiers fondemens. Elle eſt entre la ville de Thouars & celle de Fontenay-le-Comte. * Davity, *Deſcr. de la France.* Sainte-Marthe.

ABSIMARE, ou TIBÉRE ABSIMARE, Empereur d'Orient, étoit un Capitaine fort aimé des ſoldats & du peuple. Lorſque Léonce gouvernoit l'Empire, qu'il avoit uſurpé ſur Juſtinien *le Jeune*, ſurnommé *Rhinotmète*, ce Léonce ayant envoyé contre les Sarazins d'Afrique une Armée navale, à deſſein d'en chaſſer les Barbares, & cette Flotte n'ayant preſque rien fait, les Chefs craignant le reſſentiment de Leonce, ſaluérent en 698 Abſimare en qualité d'Empereur. Celui-ci fit d'abord couper le nez & les oreilles à l'uſurpateur Léonce, & il le confina dans un monaſtére. Les troupes d'Abſimare remportérent enſuite divers avantages ſur les Sarazins en Syrie; ce qui le rendit tout à fait inſolent, ſe faiſant un plaiſir de troubler le repos de l'Italie, & de perſécuter le Pape Jean VI. par le moyen de Théophylacte ſon Exarque. Mais dans le tems que ſes Armées triomphoient en Orient, Juſtinien, qui n'avoit quitté le thrône que par violence, cherchoit des amis pour le ſervir dans la vengeance qu'il méditoit. Il fit alliance avec le Chagan ou Roi des Avares, dont il épouſa la fille, puis il ſe retira auprés de Tarbagl Roi des Bulgares. Ce Prince lui donna des troupes, qui entrérent par un aqueduc dans Conſtantinople, où Juſtinien ſe rendit abſolu. Il ſe ſaiſit d'abord de Léonce, d'Abſimare, d'Héraclius ſon frére, & de quelques autres: & les ayant fait traiter avec ignominie dans la place de l'Hippodrome, il leur fit couper la tête en 705. * Théophane. Cédréne. Zonaras.

ABSINTHIENS. *Voyez* ABSYNTHIENS.

ABSOËS, ou ABSOËDES. *Voyez* ABZOËDES.

ABSOLOM, pére de Mathatias &c. *Voyez* ABSALOM.

ABSOLUTION. On donne ce nom à l'action par laquelle le Prêtre remet aux pénitens leurs péchez, en vertu du pouvoir que Jéſus-Chriſt a donné à ſes Apôtres, & à leurs ſucceſſeurs, de lier & de délier les péchez. Dans l'ancienne Egliſe, on ne l'accordoit guéres aux pénitens qu'aprés une ſatisfaction publique. Il y a eu des lieux où on l'a refuſée pour certains crimes, mais ce n'a jamais été dans les grandes Egliſes, & le Concile de Nicée ordonna qu'on l'accordât aux pénitens coupables de toutes ſortes de crimes; mais juſqu'au ſixiéme ſiécle de l'Egliſe, on ne l'accordoit qu'une ſeule fois. Par cette abſolution les pénitens, qui juſqu'alors avoient été exclus de la communion de l'Egliſe, y étoient rétablis. La forme de l'abſolution a été déprécatoire juſqu'au treiziéme ſiécle. L'indicative dont on ſe ſert à préſent dans l'Egliſe Latine, n'a commencé à être en uſage que dans le treiziéme ſiécle, & la déprécatoire a ſubſiſté longtems, & ſubſiſte même encore à préſent dans l'Egliſe Gréque. On donne communément l'abſolution avant que la pénitence ſecrette ſoit accomplie, quoiqu'on ait laiſſé la liberté aux Confeſſeurs de remettre à la donner aprés la ſatisfaction. Il étoit auſſi ordinaire de remettre aux pénitens publics une partie du tems de leur pénitence, & de leur donner l'abſolution avant que ce tems fût expiré, lorſqu'ils paroiſſoient mériter cette grace. L'uſage de l'Egliſe de Rome, & de la plupart des Egliſes d'Occident, étoit de donner l'abſolution aux pénitens le jour du Jeudi ſaint, appellé à cauſe de cela, *le Jeudi abſolu*. Dans l'Egliſe d'Eſpagne & dans celle de Milan, cette abſolution publique ſe donnoit le Vendredi ſaint; & dans l'Orient, c'étoit le même jour, ou le Samedi ſuivant, veille de Pâque. C'étoit l'Evêque dans les premiers tems qui donnoit l'abſolution aux pénitens; depuis, cette fonction a été communiquée aux Prêtres. * Morin, *de Pœnitentiâ, lib.* 8 9. & 10. Witaſſe, *de Pœnit. Sacram. Quæſt.* 5. *Art. III. & Quæſt.* 6. *Art. II.* Godeau, *Hiſt. de l'Egliſe, l.* 3.

Abſolution de l'excommunication eſt à préſent différente de celle des péchez. C'eſt un acte de juriſdiction dans le for extérieur de l'Egliſe.

Abſolution *ad cautelam*, eſt une abſolution qui ſe donne à une perſonne qui a été excommuniée par une ſentence, dont elle a interjetté appel, afin qu'elle puiſſe être en état de ſe défendre pardevant des Juges ſupérieurs.

On donne encore le nom d'abſolution à une priére que l'on fait à la fin de chaque nocturne & des Heures Canoniales. On le donne auſſi aux priéres pour les morts.

ABSORIS, Iſle. *Voyez* ABSYRTIDES.

* ABSORUS, ville de l'Iſle de même nom ſur les côtes de l'Illyrie, fut bâtie par les ſoldats de Colchos, compagnons d'Abſyrte, qu'Aëtes Roi de Colchos ſon pére avoit envoyez aprés Medée, qui fuyoit avec Jaſon. Ce malheureux Prince ayant été mis à mort par cette cruelle ſœur, les ſoldats bâtirent Abſorus; & comme les ſerpens les incommodoient continuellement dans leur travail, Medée les enchanta ſi bien, qu'ils entrérent tous dans le tombeau de ſon frére. Voilà comme Hyginus le raconte. *Voyez* ABSYRTE. Cette ville s'appelle auſſi Oſero, & Oſoro. Il y a auſſi deux Iſles nommées Abſorus ou Abſoris. *Voyez* ABSYRTIDES.

ABST, riviére. *Voyez* ABENS.

ABSTÉMIUS, (Laurent) né à Macérata dans la Marche d'Ancone, s'attacha à l'étude des belles lettres, & y fit aſſez de progrès. Il les enſeigna dans Urbin, & il y fut Bibliothécaire du Duc *Guido Ubaldo*, auquel il dédia le petit livre où il expliquoit quelques paſſages difficiles des anciens Auteurs. Ce fut ſous le Pontificat d'*Alexandre VI.* qu'il publia cet Ouvrage, & un autre qui a pour titre *Hecatomythium*, & qui fut dédié à *Octavien Ubaldini*, Comte de Mercatelli. La raiſon de ce titre fut tirée de ce que cet ouvrage étoit un recueil de cent fables. Il en doubla le nombre dans la ſuite. On les a ſouvent imprimées avec celles des anciens Faiſeurs d'Apologues, *Eſope*, *Phedre*, *Gabrias*, *Avienus*, &c. que *Nevelet* a aſſemblées en un corps & accompagnées de quelques Notes. Abſtémius ne s'eſt pas toûjours borné à l'idée de ces anciens originaux: il mêle quelquefois parmi ces fables, ce que l'on appelle un conte pour rire, & il n'épargne pas toujours le Clergé. En voici un exemple. La cent quatriéme de ſes Fables eſt, qu'un Prêtre fut commis par ſon Prélat à la garde d'un Couvent, où il y avoit cinq Religieuſes, de chacune desquelles il eut un garçon au bout de l'an. L'Evêque aprenant cette nouvelle s'en fâcha, fit venir le Prêtre, lui fit une rude mercuriale, & le traita de perfide, de ſacrilége, d'homme qui avoit oſé violer le temple du S. Eſprit. *Seigneur*, lui répondit-on, *vous m'aviez commis cinq talens, voici j'en ai gagné cinq autres par deſſus*. Le Prélat prit tant de plaiſir à une réponſe ſi facétieuſe, *dicto tam facto*, qu'il donna pleine abſolution au Prêtre. La moralité que l'Auteur a miſe au bas de la fable, ne vaut pas mieux que la fable même, par raport à de ſemblables profanations de l'Ecriture. *Puis qu'on ne peut pas*, dit-il, *ſe juſtifier d'un crime par de bonnes raiſons, il faut recourir à quelque fineſſe.* On trouve de ſes conjectures ſur quelques paſſages des Anciens, dans

le premier Volume du Thréſor Critique de *Grutérus*; elles ſont ſous le titre d'*Annotationes varræ*. Il eſt vrai qu'elles ſont en petit nombre, & ne rempliſſent pas 15 pages. Il y a une Préface de ſa façon à la tête de l'*Aurelius Victor*, qui fut imprimé à Veniſe en 1505. Je ne ſai pas s'il a ſurvécu de beaucoup à cette édition. Il eſt un de ceux que *Laurent Valle* a cenſurez. Vadianus parle auſſi de lui dans ſes obſervations ſur Pomponius Mela, *p.* 151. * Bayle, *Dictionnaire Critique*. Gruter, *Theſ. Crit.* Geſneri *Epit. Bibl.*

ABSTINENS, nom que l'on donne à certains Hérétiques, qui s'élevérent dans les Gaules & en Eſpagne ſur la fin du troiſiéme ſiécle, dans le même tems que l'Egliſe étoit affligée par la perſécution de Dioclétien & de Maximien, Empereurs. Cette ſecte étoit ſortie des Gnoſtiques & des Manichéens; ceux qui la profeſſoient décrioient le mariage, condamnoient l'uſage des viandes, comme créées par le démon; & mettoient le Saint Eſprit au rang des créatures. Le Cardinal Baronius ſemble croire que ces Abſtinens étoient les mêmes que les Hiéracites, ou diſciples d'Hiérax. Ce que Philaſtre dit des Abſtinens, ne convient pas néanmoins en tout aux Hiéracites, ſelon la deſcription qu'en fait ſaint Epiphane; au contraire, il peut s'appliquer parfaitement aux Encratites, dont le nom ne ſe peut mieux traduire que par celui d'*Abſtinens* ou *Continens*. * Philaſtrius, *c.* 84. Baronius, *A. C.* 228. Pratéole.

ABSYNTHIENS ou ABSINTHIENS, peuples de Thrace qui habitoient vers le Pont-Euxin. Hérodote en fait mention, *liv.* 6. & met en ce païs-là *une montagne nommée* Abſynthe.

ABSYRTE, riviére d'une contrée de l'Illyrie occidentale, appellée autrement *Iſtrie*. Cette riviére, qui ſe décharge dans la Mer Adriatique, tire ſon nom d'Abſyrte frére de Médée, qui fut tué ſur ſes bords par ſa ſœur; & le païs où elle coule a été appellé Colchide, ou parce que Médée & Abſyrte étoient de la Colchide, ou parce que ceux de la Colchide qui furent envoyez à la pourſuite de Médée, s'établirent dans ce quartier-là. * Lucain, *l.* 3. *v.* 190. Grotius, *ſur ce vers de Lucain*. Strabon, *liv.* 5.

ABSYRTE, nommé auſſi ÆGIALE'E, fils d'Aëte Roi de Colchos & d'Ipſée, fut, ſelon quelques-uns, enlevé par ſa ſœur Médée, qui s'enfuyoit avec Jaſon. On dit que le Roi Aëte la pourſuivant, elle déchira par morceaux le corps de ſon frére Abſyrte, & qu'elle le jetta de place en place ſur le chemin, afin que ſon pére, occupé à ramaſſer ces triſtes reſtes, ne la pût atteindre. C'eſt ainſi qu'Apollonius, Cicéron & Ovide rapportent la choſe. Valérius Flaccus, *liv.* 8. *des Argonautes*, dit qu'Aëte envoya Abſyrte avec une Flotte pour pourſuivre ſa ſœur, & que l'ayant atteinte à l'embouchûre du Danube, lorſque Jaſon étoit ſur le point de l'épouſer, il troubla leurs noces, en menaçant de les brûler avec leurs vaiſſeaux. Orphée dit qu'Abſyrte en pourſuivant ſa ſœur, tomba dans le Phaſe où il ſe noya. Pline rapporte qu'il fut tué ſur les côtes de Dalmatie, où ſont les Iſles que l'on appelle *Abſyrtes*. Hygin prétend qu'il ſuivit Medée & Jaſon juſqu'à la mer Adriatique, & qu'il l'atteignit ſur les terres du Roi Alcinoüs; qu'étant prêt d'en venir aux mains, ce Roi ſe rendit médiateur entr'eux, & promit de rendre Médée à ſon pére, ſi Jaſon n'en avoit point joui. Jaſon, averti de cette réſolution, coucha la nuit même avec Médée. Enfin Abſyrte continuant à les pourſuivre, fut tué par Jaſon. Quelques-uns diſent qu'Abſyrte n'étoit pas frére utérin de Médée; mais qu'il étoit né d'Idéa, fille de l'Océan, & premiére femme d'Aëte. Ils ajoûtent que Médée ne le fit point mourir auſſi cruellement qu'Ovide & Apollonius le rapportent: mais qu'il paſſa par le fleuve Iſtre dans l'Illyrie, & puis dans une Iſle dite de Minerve, où les ſoldats de Colchos bâtirent la ville d'Abſorus, que Pline nomme Abſyrtide. Mais au reſte, comme le même Pline aſſure qu'il y avoit un très grand nombre d'Iſles ſur la côte d'Illyrie, celle de Minerve en pouvoit être une. * Apollonius, *l.* 4. *Argon.* Ovide, *l.* 3. *Triſt. Eleg.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 26. Cicéron, *l.* 3. *de Nat. Deor. & Orat.* Le même, *de Lege Manilia*. Hyginus.

ABSYRTE, ſoldat de Nicomédie, qui combattit dans les Armées de Conſtantin *le Grand*, & qui écrivit un livre très utile, du ſoin qu'on doit avoir des animaux, & de l'Art de guérir les chevaux. Cet Ouvrage étoit autrefois dans la bibliothéque des Ducs de Milan. * Suidas. Calepin.

ABSYRTES ou ABSYRTIDES, en général ſont une longue & nombreuſe ſuite de petites Iſles de la mer Adriatique, & qui pour la plupart ne peuvent paſſer que pour des écueils. Elles couvrent toute la côte de l'Illyrie, & appartiennent toutes aux Venitiens, à la reſerve de huit ou dix. Quelques Géographes, & entr'autres Pline, en comptent juſques à mille. Quelques-uns ont donné le même nom aux Iſles que fait le Danube, avant que de ſe décharger dans le Pont-Euxin. * Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 26.

ABSYRTIDES, en particulier, eſt le nom de deux Iſles ſituées dans l'ancienne Liburnie, dans la mer Adriatique, ou golfe de Veniſe, entre la Dalmatie au levant, & l'Iſtrie au couchant. Elles ſont ainſi appellées, ſi l'on en croit quelques Anciens, parce qu'Abſyrte, fils d'Aëte Roi de Colchide, y fut tué, ou par ſa ſœur Médée, ou par Jaſon. Ce fut dans la principale de ces deux Iſles, qui étoit conſacrée à Minerve, & qui a été diverſement nommée par les anciens Géographes, *Abſyrtus*, *Abſoris*, *Abſorus*, *Apſyrtus*, *Aiborrus* ou *Abſirtium*. Les nouveaux Géographes prétendent que l'ancienne Abſoris eſt la petite Iſle appellée *Oſero*, qui dépend aujourd'hui de la République de Veniſe, & qui a une ville Epiſcopale, ſous l'Archevêché de Zara en Dalmatie. L'autre Abſyrtide, eſt la petite Iſle de *Cherſo*, ſi voiſine de la premiére, qu'elle communique avec elle par le ſecours d'un pont. * Strabon, *l.* 8. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *fab.* 23. Ptolomée. Pline, *l.* 3. *ch.* 26. Baudrand.

ABT.

* ABTHARITUS ou ABTHARTIUS, Comte de l'Orient ſous Théodoſe le Jeune, en 435. Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien, *Tit. de Princip. agent. l.* 8.

ABTIN & ABUTIN. *Voyez* ABITEN.

ABU.

ABU. Tous les mots Arabes qui commencent par *Abu* & qui ne ſe trouvent pas ici, doivent ſe chercher ſur ABOU. *

ABU, ABUL-HEUN, & ABUL-HEON. *Voyez* ABUHENUM.

ABU ABDALLAH. Il y a trois ſaints Muſulmans de ce nom, dont Jafei a écrit les Vies. Le premier eſt ſurnommé *Coraiſchi*, parce qu'il étoit natif de la Mecque, & de la famille des Coraiſchites. Le ſecond porte le nom d'*Eskanderi* ou d'*Alexandrin*; & le troiſiéme celui de *Giouaberi*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU AHMED BEN CASSEM, natif de la ville d'Amaſie en Natolie, expliqua publiquement l'an 888 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1483, le livre que ſon pére, nommé *Ahmed Ben Athaalah Al Crimi*, avoit compoſé ſur les points fondamentaux de la Religion Muſulmane. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABU ALI, Géométre Arabe excellent, & qui paſſoit auſſi pour bon Poëte, floriſſoit en Egypte l'an 530 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1135. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI AL-MODHAFFER, ſurnommé *Al Alavi*, Arabe, eſt Auteur de *Nadhrat Al Agridh*, qui eſt un Traité de l'Art. Poëtique. Il eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1143. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ABU ALI AMER, eſt un ſaint parmi les Muſulmans. Jafei en écrit la Vie. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABU ALI ATTALI, Auteur d'un Ouvrage ſur la Grammaire Arabique, qui porte le titre de *Bari*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABU ALI BEN MASSIHI, Médecin Chrétien, fort riche & fort débauché. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABU ALI EMIR, dernier Prince de la Maiſon de Samgiour, qui fut défait & pris par le Sultan Mahmoud *le Gaznévide*. Ce Prince avoit été beaucoup loué par le Poëte Aboulfarah. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI OMAR, eſt le plus ſavant des Grammairiens Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ASCHRAF, Auteur du *Tarikh Al Abbas*, c'eſt à dire, *de la Chronique des Abbaſſides*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABUBABA (fils de Mahamet) ſeiziéme Calife, ou ſucceſſeur de Mahomet, fut élevé ſur le thrône par les Arabes de Syrie, après la mort de Marvan, l'an 754 de Jéſus-Chriſt. Mais il ne poſſéda pas ſeul l'Empire Mahométan: car les Perſes reconnurent Zulcimin, autrement nommé *Soliman*, & ſurnommé *Amir-el-Metelemin*, c'eſt à dire, *Empereur des Enfans du ſalut*. Les peuples d'Arabie élûrent Abdallah, fils de Mahamet. Ceux d'Egypte ſe ſoumirent à Selim *le boiteux*, qui établit le ſiége de ſon Empire au Caire, & fut le premier des Soudans ou Sultans d'Egypte. Abderame demeura Roi d'Eſpagne, où il étoit fort puiſſant. Tous ces Califes néanmoins, à la reſerve d'Abderame, donnérent à Abubaba le titre de Souverain Calife. La premiére année du régne d'Abubaba, les Africains, originaires du païs, prirent les armes contre les Arabes, & fulminant contre la Loi de Mahomet, tuérent tous les Alfaquis ou *Docteurs* qu'ils purent rencontrer; mais Selim, Calife d'Egypte, paſſa en Barbarie, & appaiſa cette rebellion. Abubaba mourut au commencement de l'année 760 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 143. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2.

Cette narration de Marmol n'eſt guéres conforme à ce que nous apprenons de M. d'Herbelot dans ſa Bibliothéque Orientale. On n'y trouve point cette multitude de Califes; c'eſt Saffah-Abdallah, de la race des Abbaſſides, qui ſuccéde à Marvan, le dernier des Saffah Ommiades; & Almanſor, qui ſuccéde à ſon frére. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABU BASCHAR MATTA, Arabe, a traduit du Grec en ſa langue les livres de l'Interpretation & de la Poëtique d'Ariſtote. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ABUBECRE *Mohammed*, fils de Thagage, Turc de nation, ſurnommé *Achſchid*, s'avança ſi fort dans le commandement des Armées de l'Empire des Abbaſſides, que Radhi, vintiéme Calife de cette famille, ne put pas empêcher qu'il ne ſe rendît maître de la Syrie & de l'Egypte. Caher, prédéceſſeur de Radhi, lui avoit autrefois donné le gouvernement d'Egypte, puis l'en avoit dépoſſédé. Mais les forces & l'autorité des Califes s'étant beaucoup affoiblis, Achſchid, qui étoit très vaillant & très vigilant, s'empara de ces provinces, & les gouverna avec un pouvoir abſolu. Il prit le ſurnom d'*Achſchid*, titre que portoient les Rois de Fargana en Turqueſtan, deſquels il prétendoit deſcendre. Quelques-uns même diſent que Radhi le lui donna par une patente expreſſe. Il entretenoit prés de quatre cens mille hommes à ſa ſolde, dont huit mille, qui étoient tous *Mamelucs* ou *Maniucs*, c'eſt à dire, *eſclaves achetez & aguerris*, montoient la garde devant ſon palais. On dit de lui, que pour s'aſſurer contre les embûches de ſes ennemis, il ne dormoit pas deux jours de ſuite dans une même chambre, lorſqu'il étoit dans les villes; & jamais dans ſa tente, lorſqu'il étoit à l'Armée. Il commença à régner l'an de l'Hégire 325, de Jéſus-Chriſt 936; & mourut l'an de l'Hégire 334, de Jéſus-Chriſt 945, en la ville de Damas. Il laiſſa

fut Ti pour ſucceſſeur de ſon pouvoir *Mohammed* & *Ali*, ſes enfans, ſous la conduite & tutele de Cafour Eunuque. Cafour, de Tuteur de ces Princes, devint bien-tôt leur maître: car il ne leur laiſſa aucune autorité, & fut enfin leur héritier & ſucceſſeur. Cependant Cafour étant mort, Ali, petit-fils d'Achſchid, reprit le titre de Prince, que Cafour avoit uſurpé: mais il jouit peu de tems de cette Principauté: car ce fut ſous ſon régne que les Fathimites conquirent l'Egypte. Ce fut ſur Achſchid que Saifeddoulat, Prince de la race de Hamadan, prit Alep, où il établit le ſiége de ſa Principauté, l'an de l'Hégire 333, & de Jéſus-Chriſt 944. Achſchid alla pour le combattre auprès de la ville de Hems ou Emeſſe: mais il fut défait & mis en fuite; ce qui l'obligea de ſe retirer à Damas. Saifeddoulat, après s'être ſaiſi de la ville d'Emeſſe, ſe préſenta devant Damas, qu'il croyoit lui devoir ouvrir ſes portes; mais ſe voyant fruſtré de ſon eſpérance, & n'étant pas en état de l'aſſiéger dans les formes, il prit le parti de retourner à Alep. Toutes ces choſes arrivérent ſous le Califat de Mottaci, que Tozun le Turc avoit mis ſur le thrône, après en avoir fait deſcendre Mottaki, auquel il fit crever les yeux. Mais ce nouveau Calife n'ayant régné que ſeize mois, & Mothi lui ayant ſuccédé l'an 334 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 945, qui fut fatal à Achſchid & à Tozun, Saifeddoulat prit Damas. Cafour, Tuteur des enfans d'Achſchid, ſe trouvoit pour lors en Egypte, où ayant été informé de la nouvelle de la priſe de cette importante ville, il partit auſſi-tôt avec une puiſſante Armée, & en chaſſa Saifeddoulat, avant qu'il eût eu le tems de s'y bien établir. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'CRE. *Voyez* AGIARI.

ABUBE'QUER ou ABUBE'KER, fut le premier Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, dont il étoit beau-pére. Son véritable nom étoit Abdalla, & on l'appelloit Abdalla Ben Othman, avec le ſurnom de *Alteim al-Coraiſchi*, parce qu'il étoit de la Tribu de *Teim*, de la race des Coraiſchites. Mais le nom d'*Abubeker* qui veut dire, *le pére de la vierge*, lui fut donné parce que ſa fille Aiſcha étoit la ſeule de toutes les femmes de Mahomet qu'il épouſa vierge. Mahomet ſur le point de mourir, l'an onziéme de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 632, déclara pour ſucceſſeur ſon gendre Ali, qui avoit épouſé Fatime, ſa fille aînée, ajoûtant que c'étoit un Saint, & qu'il étoit de la race des Prophétes. Il dit qu'Abubéquer, Omar & Osman, Othman, Odman ou Othoman, n'avoient pas moins de ſainteté; mais que l'Ange lui avoit commandé de faire Ali & Fatime les défenſeurs de la Foi, & qu'on le devoit élire après ſa mort, pour maintenir ſa Religion. Mais Abubéquer, qui étoit le plus puiſſant de tous, fut élu par les Docteurs de la loi, & par les Officiers de l'Armée, à la pourſuite même d'Omar & d'Osman, qui favoriſoient par là leurs prétentions, pour pouvoir être élus à leur tour; parce qu'Abubéquer étoit fort vieux. Ali fruſtré de ſon droit, ſe retira dans l'Arabie, qui lui étoit tombée en partage, dans la diſtribution que Mahomet avoit faite des Gouvernemens de ſon Empire. Omar avoit eu la Perſe; Osman l'Egypte & l'Afrique; & Abubéquer l'Aſſyrie & la Babylonie, avec les autres Provinces de l'Empire Mahométan. Abubéquer ſe voyant ſur le thrône, établit ſon ſiége à Cufa, puis a Bagdet. Ce fut le premier qui raſſembla les verſets de l'Alcoran, & les diviſa en certain nombre de chapitres, Ouvrage qu'il nomma *Almoshaf*; c'eſt à dire, *livre par Excellence*. Il fit encore un recueil de la doctrine de Mahomet, lequel fut appellé *Melquia*, du nom d'Ibdil-Méiic, qui la mit en ordre. Omar en fit un autre nommé *Hameia*, ou *Aſatia*, c'eſt à dire, *Loi de dévation & de religion*. Osman en compoſa encore un troiſiéme, qui fut nommé *Coefaya*, ou *Buaneta*, du nom des Auteurs qui l'ont compilé, & réduit en ordre. Ali forma une autre Secte, par le recueil nommé *Hambelia*, d'Hambeli, qui le commenta. Dans la ſuite du tems le recueil d'Abubéquer, & ceux d'Omar & d'Osman, furent ramaſſez enſemble par Leshari, Chef des Théologiens Arabes; & ce nouveau livre fut appelé *Lesteria*, ou l'*Alcoran* de *Lestari*. Après avoir réglé ce qui regardoit la Religion, Abubéquer aſſembla toutes ſes forces, & entra dans la Paleſtine, où il gagna une bataille contre Théodore Logaire, frére de l'Empereur Héraclius. Il mourut enſuite (non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné) lorſqu'il méditoit de plus hautes entrepriſes, & fut enterré en la ville de Médine à l'âge de 63 ans, après un régne de deux ans, & trois mois, l'an 13 de l'Hégire, & de Jeſus-Chriſt 634, ou ſelon d'autres en 640. Il eut pour ſucceſſeur Omar & Osman ou Othman.

Les Perſans ont en horreur ces trois Califes & Interprétes de l'Alcoran, parce qu'ils croyent que la ſucceſſion appartenoit à Ali & à ſes deſcendans. Pour marquer leur haine, ils ont accoutumé, lorſqu'ils célébrent quelques mariages, de mettre les ſtatues de ces trois Docteurs, faites de ſucre ou de pâte, à l'entrée de la chambre des nouveaux mariez, afin que ceux qui ſont conviez aux noces les regardent attentivement, & jettent ſur eux les impreſſions magiques qui pourroient ſortir de leurs yeux, de crainte qu'elles ne nuiſent aux mariez; car ces peuples ſe perſuadent qu'il y a des perſonnes qui ont dans les yeux une vertu naturelle d'enſorceler ceux qu'ils regardent attentivement; & ils craignent que parmi les Conviez il ne ſe trouve de ces ſortes de gens. Lorſque les Conviez ont arrêté leurs yeux ſur ces ſtatues d'Abubéquer, d'Omar & d'Osman, ils les briſent auſſi-tôt, & les mettent en piéces. Peut-être ne pratiquent-ils cette cérémonie, que pour marquer qu'ils ſont profeſſion de la doctrine d'Ali, qui eſt oppoſée à celle de ces trois Califes. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, fils d'Abdalla, ſurnommé *Al Dharir*, c'eſt à dire, l'*Aveugle*, Muſulman, dont la Vie eſt écrite par Jaſei, dans la ſection huitiéme de ſon Hiſtoire. L'Auteur du *Rabialabrar* cite de lui cette ſentence, *Celui qui croit pouvoir contenter ſes déſirs par la poſſeſſion des choſes qu'il ſouhaite, eſt ſemblable à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, Arabe, Auteur d'un livre intitulé, *Tacdim Abubecre*, c'eſt à dire, *le préſent d'Abubécre*; c'eſt un Commentaire ſur un Poëme intitulé, *Al-Bediar.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE AL-DAKKAD, Muſulman, dont Jaſei a écrit la Vie dans la Section 86 de ſon Hiſtoire ou Vies des Saints. C'eſt lui qui, au rapport de Zamakſchari, étant interrogé quelle étoit la plus petite choſe que Dieu eût créée, répondit: *C'eſt le monde, puiſque, ſelon l'Alcoran, il ne péſe pas plus auprès de Dieu, que l'aile d'un moucheron;* puis il ajoûta: *Mais celui qui l'eſtime & qui le recherche, eſt encore plus petit, & plus leger que lui.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE BEN AL BEDR, Médecin des chevaux de l'ecurie de Malec al Naſſer Kélaoun, Sultan d'Egypte. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, *Kamel al Sanateen*, qui eſt un Traité d'Hippiatrique, ou *Médecine des chevaux*, qui eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 940. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, BEN IBRAHIM, Auteur du livre *Akhbar Mouabed al Akhbar*, dans lequel il explique cent trente de ces Traditions ou Hiſtoriettes, reçues de main en main, en remontant juſqu'à Mahomet. Elles avoient été omiſes par les autres Auteurs, qui avoient traité de cette matiére. Ce Docteur mourut l'an 776 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1374. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, BEN OMAR LAMETHOUNI, Prince des Marabouts ou Almoravides, que les Hiſtoriens Arabes appellent auſſi *Molathemin.* Il établit ſon Empire dans cette partie d'Afrique, que les Arabes nomment *Sahra*, c'eſt à dire, *le Deſert*, & que nos Géographes connoiſſent ſous le nom de *Saara.* Les villes de Segelmeſſe & de Sous tombérent ſous ſa puiſſance, l'an de l'Hégire 462, & de Jéſus-Chriſt 1069. Il eut pour ſucceſſeur Joſeph Ben Taſſefin, qui pouſſa ſes conquêtes beaucoup plus loin. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, BENSAAD, ſurnommé *Modhaffereddin*, étoit de la famille nommée *Zenghi*, & Prince de la Dynaſtie des Arabes. C'eſt à lui que Sadi, Auteur célébre parmi les Perſans, dédia ſon livre intitulé, *Guliſtan.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE MIRZA, fils de Miran-Schak, & petit-fils de Tamerlan, fut établi par ſon pére, Seigneur de Bagdet. Ce Prince après s'être délivré de ſon frére, fit la guerre à Carah Joſeph Turcoman, Chef de la famille du Mouton-Noir. Cette guerre ne lui fut pas heureuſe; car il fut défait deux fois ſur l'Euphrate par les Turcomans, dans l'année 810 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1407, & contraint de s'enfuir dans la Province de Kerman, de là en celle de Ségeſtan, où il mourut, après avoir ramaſſé inutilement quelques troupes pour rentrer dans ſes Etats. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE SCHASBANI, nom d'un trés vaillant homme de la Province de Mazanderan, qui naquit dans un village nommé *Schasban.* On le met au nombre des trois Capitaines, qui donnérent le plus de peine à Tamerlan dans la conquête de l'Aſie. Celui-ci étoit craint à un tel point par les troupes de ce Prince, qu'un cavalier Tartare, voyant que ſon cheval apprehendoit de ſe mettre à l'eau, ou ſe retiroit de la mangeoire, diſoit ordinairement: *Il ſemble que mon cheval ait vu Abubecre Schasbani dans l'eau, ou dans ſon avoine.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBUS. *Voyez* ABOBI.

ABUCABIS. *Voyez* ABOUCAIS.

ABUCARA, (Théodore) Métropolitain de la Province de Carie, avoit été ordonné par Méthodius, & eut grande part aux troubles qui agitérent l'Egliſe de Conſtantinople, au ſujet de ſaint Ignace & de Photius. Abucara ſuivit le parti de Photius, & fut envoyé avec Zacharie, Evêque de Chalcédoine, à la Cour de l'Empereur Louis II. Il devoit préſenter à ce Prince les Actes du Conciliabule de Conſtantinople, & la Letre circulaire de Photius contre l'Egliſe de Rome, afin de l'exciter à ſe ſéparer de ſa communion. Mais à peine s'étoient-ils mis en chemin, que Baſile le *Macédonien*, qui avoit uſurpé l'Empire, après avoir fait mourir l'Empereur Michel, rappella ſes Députez. En 869, Abucara ſe préſenta au Concile de Conſtantinople, dans la ſeconde ſéance, & reconnut la faute qu'il avoit faite en ſuivant le parti de Photius. Il obtint le pardon qu'il ſouhaitoit, le Patriarche lui accorda la paix, & lui donna place dans l'aſſemblée.

Gretſer, qui a donné quelques Ouvrages d'un Théodore Abucara, croit qu'ils ne ſont pas du Prelat dont on vient de parler, mais d'un autre, que les uns font diſciple de ſaint Jean Damaſcéne, & que les autres diſent avoir vécu dés le VII ſiécle. Nous avons de cet Abucara divers Traitez ſur différentes matiéres de Théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs, contre les Mahométans, contre les Hérétiques, & ſur d'autres ſujets. Génébrard mit en Latin quinze de ces Dialogues, & les publia. Gretſer les joignit aux autres, que le Pére Turrien ou lui, avoient traduits, & en donna une édition qui ſembloit complette. Mais Arnoldus fit imprimer pour la premiére fois à Paris en 1685, un Traité d'Abucara, qu'il avoit trouvé dans la Bibliothéque d'Oxford. Il ne l'accompagna point de Notes, parce que, comme il le dit dans ſa Préface, il n'oſa toucher au grand Myſtére que l'Auteur examine dans ce Traité, ſavoir, celui de l'Incarnation & de l'Union hypoſtatique. On a inſéré les Oeuvres de cet Auteur dans le Supplément de la Bibliothéque des Péres à l'édition de Paris de 1624, & dans les éditions ſuivantes. Son Traité 25, du Fils de Dieu conſubſtantiel à ſon Pére, contre les Sarazins, a été donné en Grec par M. Cotelier, dans ſes Notes ſur les Con-

ſtitutions Apoſtoliques. * Nicétas Paphlagon. *in Vit. S. Ignatii.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccl. du IX ſiecle.* Bayle, *Dict. Crit.*

ABU-CAUAM THABET, frére de Núreddúlat, ſurnommé *Dobais*, Prince Arabe de la famille & Dynaſtie des Abbaſſides, eut de longs démêlez avec ſon frére pour la principauté de la ville & du territoire de Hellah: car ils étoient fomentez par le Caliſe Caiem, qui lui envoya des troupes ſous le commandement de Beſaſiri. Mais enfin les deux frères s'accordérent aux dépens du Caliſe, l'an de l'Hégire 425, de Jéſus-Chriſt 1033. Les Caliſes Abbaſſides de ce tems-là s'étudioient particuliérement à entretenir des guerres domeſtiques parmi les Princes Muſulmans, qui ne reconnoiſſoient plus en eux que la puiſſance ſpirituelle. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABUDANUS, (Joſeph) eſt Auteur d'une Hiſtoire des Jacobites ou Cophtes d'Egypte, de Lybie, & de Numidie, imprimée à Oxford *in* 12, en 1678. * Georg. Matth. Konig, *Bibliotb. vet. & nova.*

ABUDHAHER ou ABOU-THAHER. *Voyez* ABOU THAHER & ABUTHAHER.

ABUDIACUM, ville ancienne de la Vindélicie. Pluſieurs Géographes diſent que c'eſt le bourg ou village du Duché de Bavière, qu'on nomme aujourd'hui *Apping*. D'autres veulent que ce ſoit celui du même païs qu'on appelle *Abach.*

ABUDIUS RUFO, aprés avoir ſervi ſous Lentulus Gétulicus, qui commandoit les Légions en Allemagne, voulut lui faire des affaires, parce qu'il avoit donné ſa fille en mariage au fils de Séjan; mais au lieu de faire condamner Lentulus, il fut lui-même proſcrit & chaſſé de Rome, aprés avoir été dépouillé de la charge d'Edile. * Tacite, *Annal. l. 6.*

* ABUGANA, région du Royaume d'Angote dans les Etats du Grand Négus. On aſſure que c'eſt là où ſe trouvent pluſieurs Egliſes, & entr'autres une de Chrétiens, qui eſt fort renommée. * Sanut.

ABUGEPHET, nommé auſſi ABDALLAH, Roi des Sarazins, ſuccéda à Abulabas, & régna 22 ans. Il rebâtit Séleucie plus belle qu'elle n'avoit été, & depuis ce tems-là elle a été fort célébre. * Zacut. J. le Sueur, *Hiſtoire de l'Egliſe, & de l'Empire ſur l'an* 753.

ABUHAMA, iſle de la Province de Garéte au Royaume de Fez. * Marmol, *Deſcript. de l'Afriq.*

ABUHENUM, fils d'*Abul-Haſcen*, Roi de Maroc, fit la guerre à ſon pére durant pluſieurs années, & l'ayant vaincu dans quelques batailles, par le ſecours que lui donna Pierre Roi de Caſtille, rendit le Royaume de Tunis & de Trémécen tributaire de ce dernier. C'eſt lui qui, pour ſe venger d'Abdalla de Grenade, l'empoiſonna, par le moyen d'une caſaque empoiſonnée, qu'il lui envoya l'an 1396 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 799, de ſorte qu'il mourut trente jours aprés. Abuhénum eut pour ſucceſſeur ſon fils Mahamet. Pluſieurs Caliſes de Perſe ont porté ce nom d'Abu, ou d'Abul. * Marmol, *liv.* 3.

ABUHINAN ou ABUHINARO, ville de Biledulgérid en Afrique, ou plutôt château, qui eſt ſitué ſur le bord de la riviére de Géhir, à deux journées de la Province de Ségelmeſſe, & environné de quelques maiſons. Sanut le met dans cette Province. Il n'eſt habité que de pauvres Arabes, qui n'ayant ni blé ni orge, ſe nourriſſent de quelques dattes, & de ce qu'ils peuvent voler ſur la frontiére. * De la Croix, *Hiſt. d'Afrique, tome* 2.

ABU-JACOB, Roi de Maroc. *Cherchez* ALMANSOR II. (Jacob)

ABUJAFAR, Caliſe de Perſe, fit tuer Abuſalem, Gouverneur de Khoraſan, qui vouloit ſe revolter, & rendit par cette mort la tranquillité à tout le Royaume. Il mourut l'an 159 de l'Hégire, ſelon Texeira, ou ſur la fin de 158, ſelon Elmacin, & de Jéſus-Chriſt 776 ou 775. * Davity, *Deſcript. de l'Aſie.*

ABUIA ou ABVIA, ABUIO, ABUYO ou ABVIO, & ABACA, l'une des iſles Philippines, dans l'Océan Indien ou Oriental. Elle eſt ſituée entre les grandes iſles de Luçon ou de Manille, & de Mindanao, & près de celle de Cebu, ou les Pintados, de Négoas, de Masbate, de Tandaye & de Matan. Elle eſt fertile, comme les autres iſles de ce nom, en grains, en ris & en fruits. Il y a auſſi du gibier, & diverſes mines.

ABUIO ou ABVIO, petite iſle qui eſt près de la précédente, entre deux autres qui ſont auſſi très peu conſidérables, ſavoir, celle de Bool & de Caburao. * Sanſon. Baudrand.

ABU-ISAAC, BEN-ASSAL, ſavant Maronite, a recueilli les Conſtitutions de l'Egliſe d'Alexandrie en deux livres, dont le premier traite de tout ce qui regarde le Gouvernement de l'Egliſe: & l'autre, de ce qui concerne les Laïques. Abraham Ecchellenſis a cité ce livre, dont il y a un ancien exemplaire dans la Bibliothéque du Collége des Maronites à Rome. Ce Maronite étoit Egyptien, & vivoit dans le XIII ſiécle. * Rich. Simon, *Hiſt. Crit.*

ABULA, ville de la vieille Caſtille. *Voyez* AVILA.

ABULA, & AVILA, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, dans la Province de los Quixos, près du fleuve Napo. Elle eſt éloignée de Quito, en tirant vers l'orient, de trente cinq lieues Eſpagnoles. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ABULFARAGE, (Grégoire) Médecin, fils d'un Médecin Chrétien & Jacobite, nommé Aram ou Aaron, étoit natif de Malatia, ville proche de la ſource de l'Euphrate dans l'Arménie. Il vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme; ce qui n'empêcha point que pluſieurs Mahométans n'étudiaſſent ſous lui. Car il étoit très habile dans la Médecine, qu'il exerçoit auſſi bien que ſon pére. Son nom ſeroit moins célébre aujourd'hui, ſans l'Abbrégé de l'Hiſtoire Univerſelle qu'il compoſa depuis le commencement du monde jusqu'à ſon tems. Sa diviſion eſt en dix parties ou Dynaſties, dont la premiére contient l'Hiſtoire des anciens Patriarches, depuis Adam jusqu'à Moïſe. La ſeconde renferme ce qui s'eſt paſſé ſous Joſué & ſous les autres Juges d'Iſraël. La troiſiéme, ce qui eſt arrivé ſous leurs Rois. La quatriéme comprend l'Hiſtoire des Rois Chaldéens. La cinquiéme, celle des Mages ou Perſans. La ſixiéme, celle des Rois Grecs qui ont été idolâtres. La ſeptiéme, celle des Romains. La huitiéme, celle de l'Empire des Grecs ſous les Empereurs Chrétiens. La neuviéme, celle des Commandans Arabes, ſur laquelle il s'étend plus que ſur toutes les autres. Enfin, la dixiéme Dynaſtie contient l'Hiſtoire des Mogols. Il eſt beaucoup plus exact ſur ce qui regarde les Sarazins & les Tartares, que ſur l'Hiſtoire des autres Monarchies. Edouard Pocock publia ce livre d'Abulfarage en 1663, avec la verſion Latine qu'il en avoit faite. Il mit au jour la même année l'Hiſtoire des Médecins Arabes par Abulfarage. Il avoit déja publié en 1650, avec beaucoup de ſavantes Notes, un petit Extrait de la neuviéme Dynaſtie de cet Auteur. C'eſt ce qu'il intitula, *Specimen Hiſtoriæ Arabum, ſive Gregorii Abul-Faragii, Malatienſis, de origine & moribus Arabum ſuccincta narratio.* On ne ſauroit deviner en vertu de quoi Abraham Ecchellenſis a donné à notre Auteur le nom de *Gregorius Bar Hebræus Syrus.* * Rich. Simon. Pocock. Bayle, *Diction. Critiq.*

ABULFARAGE AL-ESFAHANI, étoit de la race des Ommiades. Cependant rien ne put l'empêcher d'embraſſer la Secte des Schiites, ou partiſans d'Ali, de laquelle les Ommiades avoient été les plus grands ennemis. Il compoſa un livre de Chanſons Arabiques, intitulé, *Ketab al agani*, qu'il préſenta à Seifeddoulat Sultan de la maiſon de Hamadan. Ce Prince le récompenſa de mille dinars ou écus d'or; ce qui n'empêcha pas qu'il ne tombât dans une extréme pauvreté, laquelle jointe à une paralyſie qui lui ſurvint, le contraignit de vendre ſes Ouvrages à Schekiki. Celui-ci les porta en Eſpagne au Caliſe Moſtanſer, fils de Naſſer: c'eſt ce qui les a rendus fort rares, & qui fait qu'on ne les trouve encore aujourd'hui qu'en ce païs-là. Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire 356, de Jéſus-Chriſt 966. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABULFARAGE ou ABOULFARAGE ALI ESFAHANI, natif de la ville de Hiſpahan, a écrit l'Hiſtoire des Barmécides. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABULFARAGE, ſurnommé *Biga*, & ABULFARAGE AL-KHALEDI, noms de deux grands Poëtes, qui tenoient le premier rang dans la Cour du Sultan Seifeddoulat, de la maiſon de Hamadan. Ce Prince fut en ſon tems le Protecteur des Gens de Lettres, auſquels il avoit accoutumé de donner de fort groſſes penſions. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABULFARAGE BEN ALI BEN ALGIOUSI, nom d'un Docteur que l'on qualifie encore du titre ou ſurnom de *Hanbali*, parce qu'il étoit Hanbalite de Secte; & de celui de *Vaez* ou *Predicateur*, parce qu'il l'emportoit ſur tous les autres Prédicateurs de ſon tems. En effet on eſtime fort les Homélies ou Sermons qui nous reſtent de lui. Il naquit l'an de l'Hégire 510, & de Jéſus-Chriſt 1116, & mourut l'an 597, de Jéſus-Chriſt 1200. Omadeddin parlant de lui, dit qu'il a été celui de tous les gens de ſa profeſſion, qui s'eſt trouvé en plus d'occaſions. En effet, il accompagnoit presque toûjours Saladin, & les autres Princes de ſa maiſon, dans leurs expéditions militaires. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABULFARAGE SANGIARI, Poëte Perſien, qui vivoit du tems de la grande irruption que firent les Tartares ſous Genghiskhan. Voici la deſcription de ce ſiécle malheureux. „ Ce fut un tems auquel le ſoleil ne ſe levoit que du côté „ du couchant. Toute ſorte de joye fut alors bannie de l'uni„ vers, & les hommes ne paroiſſoient être faits que pour ſouf„ frir. Dans tous les païs que je parcourus, ou je n'y trouvai „ point d'hommes, ou je n'en rencontrai que de miſérables." * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABULFARAGE SOURI, Auteur du *Sairat el Eskender*; c'eſt la Vie d'Alexandre *le Grand.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABULFE'DA, (Iſmaël ben Naſſer) Auteur Arabe, eſt qualifié Sultan, Roi & Prince de Hama, Hamah ou Hamath, ville de Syrie, où il régna aprés ſon frére Ahmed ſurnommé *Almalek-al-Naſſer*, qui fut dépoſé l'an de l'Hégire 743, & de Jéſus-Chriſt 1342. Abulféda qui en montant ſur le thrône, prit le titre d'*Al-Malek, Al-Saleh*, ne régna que trois ans, & mourut âgé d'environ 72 ans, l'an de Jéſus-Chriſt 1345, ſelon l'opinion de Gravius, qui paroît la mieux établie. Pocock la place à l'an 1335, & d'autres mettent le commencement de ſon régne à l'an de l'Hégire 766, & de Jéſus-Chriſt 1364, & reculent ainſi ſa mort à l'an 1367. Quelques-uns au contraire ont placé cet homme au IV ſiécle; mais contre la vérité. Le principal Ouvrage d'Abulféda eſt une Deſcription géographique de quelques païs d'Aſie, ſituez au delà du fleuve Oxus. Elle eſt diſpoſée par Tables, ſelon l'ordre des Climats, avec les degrez de latitude & de longitude, & quelques Notes aſſez peu correctes. J. Gravius Anglois l'a traduite, & l'a fait imprimer à Londres en 1650. Ce livre a été dans la Bibliothéque d'Heidelberg, & depuis il eſt venu dans celle du Vatican. Poſtel, que François I. envoya de France en Orient, pour y faire la recherche des plus beaux livres qui ſe pourroient trouver, en rapporta cet Auteur, & en laiſſa à Veniſe un Abbrégé que Ramuſius a traduit & non publié: mais il eſt le premier qui ait fait mention de cet Ouvrage, qui depuis a été cité par beaucoup d'autres. Abulféda avoit encore compoſé un Abbrégé de l'Hiſtoire univerſelle, jusqu'à ſon tems, ſous le titre de *Al-Mokhtaſſer fi akhbar albaſcher.* * J. Gravius, *dans la Préf. de ſa Traduction.* Pocock. Bayle, *Dict. Critiq.* D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Voſſius, *de Scient. Mathem. c.* 43. Blancan. *in Chron.* Simler, *in Epit. Bibl.*

ABULFEIRIA. *Voyez* ALBUFEIRA.

ABULGUALID, Calife de Syrie. *Cherchez* GUALID.

ABUL-HEON, & ABUL-HEUN. *Cherchez* ABU-HENUM.

ABULHUSENIENS, peuples du Royaume de Dara en Afrique, voiſins de celui de Maroc. * Hoffman, *Lexicon Univerſ.*

ABULITES, Gouverneur de la Province de Suſiane, la livra à Alexandre *le Grand*, qui fit ſon entrée à Suze, où il trouva des richeſſes immenſes, & cinquante mille talens d'or & d'argent en lingots. Quinte-Curce prétend que Darius avoit donné ordre d'en uſer de la ſorte, pour amuſer Alexandre, qui laiſſa le Gouvernement de la Suſiane à Abulites. * Quinte-Curce, *l.* 5.

ABULLA, une des deux petites rivières faites à la main, qui renferment le terroir des environs de Baſſora ou Balſera, ville de l'Arabie Heureuſe, aux confins de la Déſerte, & aux embouchûres du Tigre & de l'Euphrate, dans le Golfe Perſique. L'autre rivière s'appelle *Moatil*. Le païs que l'Abulla arroſe eſt le plus fertile & le plus délicieux de tous ceux de la domination Ottomane. * Daniel Huët, *Traité de la ſituation du Paradis terreſtre, ch.* 17.

ABULNAGIB AL-BOKHARI, célébre Poëte Perſien. *Voyez* AMAK.

ABULNUS-LIMUS, nom défiguré. *Voyez* ABU-MESLEM.

ABULPHARAGE. *Voyez* ABULFARAGE. (Grégoire)

ABULPHEDA. *Voyez* ABULFEDA.

ABUMA. *Voyez* RUMA.

ABUMALACH, Roi des Maures en Eſpagne, fit alliance avec Charlemagne. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ABU-MESLEM, ABOUMOSLEM & ABUMUSLIMUS, grand Capitaine, ſous les premiers Califes, fit ſoulever le Khoraſan, dont il étoit Gouverneur, contre les Ommiades, ou Deſcendans d'Omar, & fit proclamer pour légitimes héritiers du Califat, les Abbaſſides, ou Deſcendans d'Abbas, oncle de Mahomet, l'an 129 de l'Hégire, & de l'Ere Chrétienne 746. Cette revolte fut ſuivie de celle des autres Provinces de l'Empire: mais ce ne fut pas ſans de grandes guerres, dans leſquelles Abu-Meſlem ſignala ſon courage & ſa conduite en faveur du Sultan Saffah. Lorſque le calme fut établi, il ſe retira dans ſon Gouvernement, où il vivoit comme indépendant, & d'où il ne ſortoit que pour faire le voyage de la Mecque. Un jour il vint à la Cour, & demanda au Sultan la dignité de Chef des Pélerins de la Mecque. Saffah, à qui ſa trop grande puiſſance étoit ſuſpecte, le refuſa, & lui préféra le Prince Abu-Giafar, depuis appellé Almanſor. Abu-Meſlem irrité de cet affront, prit les devans pour piquer Almanſor, avec un équipage ſuperbe, & tint une table magnifique à la Mecque pour les principaux Pélerins. Cette bravade lui couta cher; car après qu'Almanſor fut parvenu au Califat, quoiqu'il eût obligation à Abu-Meſlem de la défaite d'Abdallah ſon oncle & ſon Compétiteur, dans la ſuite, toûjours irrité contre ce Général, qui s'étoit comme cantonné dans ſon Gouvernement, il trouva le moyen de l'attirer à la Cour, & le fit maſſacrer l'an de l'Hégire 137, & de l'Ere Chrétienne 754. On dit qu'Abu-Meſlem avoit cauſé la mort de ſix cens mille hommes. Quelques Auteurs l'ont accuſé de Magie. * Elmacin, *Hiſt. Saracen. l.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Bayle, *Dict. Crit.*

ABUMUSLIMUS ou ABOUMOSLEM. *Voyez* ABU-MESLEM.

ABUNA, qui ſignifie *notre pére*, eſt le nom que les Abiſſins ou Chrétiens d'Ethiopie donnent à leur Métropolitain. Ils reçoivent ce Prélat de la main du Patriarche des Cophtes, qui réſide au Caire, parce qu'ils ſont de même Religion que lui. Les Abiſſins étant dans l'oppreſſion, eurent recours au Pape & aux Portugais pour en être ſecourus, proteſtant de ne plus recevoir de Métropolitain de la part du Patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point: car auſſi-tôt que leurs affaires furent rétablies, ils maltraitérent Jean Bermudés, qui avoit été fait Patriarche, & conſacré à Rome à leur ſollicitation; de ſorte que leur Abuna leur eſt toûjours donné par les Cophtes d'Egypte. * Rich. Simon, *Hiſt. des Religions du Levant.*

ABUNDANTIUS, homme illuſtre dans l'Empire d'Orient, eut de grands Gouvernemens ſous le régne de Théodoſe, qui voulut même qu'il fût Conſul avec lui l'an 393: mais il vint à déplaire à Arcadius ſon fils, qui le rélégua premiérement à Sidon, puis à Pityonte dans la Colchide, où il vivoit encore l'an 400. Aſtére dans l'Homélie ſur les Kalendes, le propoſa avec Ruſin & Timaſe pour exemple de l'inconſtance des choſes humaines. * Pagi, *Critico-hiſtorico-chronol. ad ann.* 395.

* ABUNDIUS, Martyr à Seville, ſous le régne de l'Empereur Maximien. * Baronius.

ABUNDIUS, Evêque de Côme en Italie, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, & fut un des plus pieux & des plus ſavans Prélats de ſon tems. L'Egliſe d'Orient étant troublée par les héréſies de Neſtorius & d'Eutychés, le Pape ſaint Léon choiſit Abundius pour y ſoutenir la Foi Catholique, & pour régler ce qui regardoit l'ordination irrégaliére d'Anatole, Evêque de Conſtantinople. Il l'envoya en qualité de Légat à Conſtantinople, avec Aſtérius, autre Evêque, & deux Prêtres, Baſilius & Sénator. Abundius étant arrivé à Conſtantinople en 450, peu après l'élection de l'Empereur Marcien, aſſiſta au Concile aſſemblé par Anatole, qui s'appuyoit de la faveur de Marcien & de Pulchérie, pour ſe réconcilier avec l'Egliſe Romaine. Anatole y invita les Légats, & y fit lire la lettre de ſaint Léon à Flavien, avec de grands éloges, & il y prononça anathéme avec tout le Concile contre Neſtorius & Eutychés. Lorſqu Abundius fut de retour dans ſon Evêché, il procura, en 451, l'aſſemblée du Concile de Milan, où l'on ſouſcrivit la même lettre de ſaint Léon à Flavien, Evêque de Conſtantinople, touchant le myſtére de l'Incarnation du Verbe, & contre les erreurs de Neſtorius & d'Eutychés. Abundius mourut le deuxiéme Avril 469. * S. Léon, *Epiſt.* 33. *Act. Abundii, apud Baronium, ad ann.* 449. *& ſequent. Acta IV. Concilii Chalcedonenſis.*

ABU-RASCHID, ſurnommé *Abdfebki*, & qui eſt auſſi nommé *Ebn Raſchid*, a compoſé un *Tarikh*, c'eſt à dire, une Hiſtoire marquée par l'ordre des tems. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUS, riviére de l'Epire vers le païs des Apolloniates.

ABUS, ancien nom d'une riviére d'Angleterre appellée aujourd'hui *Humber*; ou plutôt d'une maniére de golfe où ſe jettent pluſieurs petites riviéres, entre les Provinces d'Yorck & de Lincoln.

ABUS, montagne de la grande Arménie, où l'Euphrate prend ſa ſource. Thevet dit qu'elle ſe nomme à preſent *Caicol.* * Mallet, *Deſcript. de l'Univ. tome* 5. *pag.* 124. Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ABUSAC, Soudan d'Egypte, donna bien de l'exercice aux Chevaliers de Rhodes, par une guerre de cinq années. Il mourut l'an 1499 de l'Ere Chrétienne, & de l'Hégire 905. * Elmacin.

ABUSAID, Roi de Maroc & de Fez, paſſa en Eſpagne avec une puiſſante Armée; mais ayant été repouſſé, il fut obligé de repaſſer en Barbarie, où il mourut l'an 1302 de l'Ere Chrétienne, & de l'Hégire 702. * Marmol, & Jean de Léon, *Deſcript. Afric.*

ABUSAID ou ABOU-SAID, fils d'*Algiaptou*, & Sultan des Mogols, de la race de Genghiz-khan, ſuccéda à ſon pére l'an de l'Hégire 717, & de l'Ere Chrétienne 1317. Il choiſit pour Généraliſſime de ſes Armées l'Emir Giouban, auquel il donna ſa ſœur en mariage, après en avoir reçu de très grands ſervices; mais dans la ſuite ce Prince étant devenu amoureux de Bagdad-khatoun, fille de cet Emir, mariée à l'Emir Haſſan Ilkhani fils du Scheickh Houſſain, il demanda vainement qu'Haſſan la répudiât, pour lui laiſſer la liberté de l'épouſer; ce qui étoit permis par la Loi des Mogols. Giouban s'oppoſa à ce divorce; refus qui dans la ſuite couta la vie à ſon fils & à lui. Haſſan prit enfin le parti de céder ſa femme au Sultan qui l'épouſa, & qui lui laiſſa preſque toute l'autorité. Elle s'en ſervit contre lui; car craignant ſon changement, elle lui donna du poiſon, dont il mourut à l'âge de 32 ans, après en avoir régné 19, l'an de l'Hégire 736, & de l'Ere Chrétienne 1335. Elle fut punie de ce crime par Arbah, ſucceſſeur d'Abuſaïd. Selon d'autres Auteurs, Abuſaïd mourut de maladie. Il fut enterré à Sultanie, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire: ſon Empire, après pluſieurs révolutions, fut enfin ſoumis aux Tartares. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID MIRSA, fils de *Mahomet*, fils de *Miranſcha*, fils de *Tamerlan*, ſuccéda dans les Etats de la Province Tranſoxane ou Turqueſtan, à Abdallah fils d'Ulug-Beg. Il poſſédoit déja le païs de Khoraſan: & depuis l'an 855 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1451, juſqu'à l'an 873, qu'il mourut, il étendit ſon Empire depuis Caſchgar juſqu'à Tauris du levant au couchant, & depuis le Kerman & le Multan aux Indes juſqu'en Khovarezmie ſur la mer Caſpienne. Mais après pluſieurs guerres qu'il fit heureuſement, ayant trop pouſſé Haſſan-Beg, que nos Hiſtoriens appellent Uſun-Caſſan, qui lui demandoit la paix, il fut ſurpris & tué en une embuſcade qu'on lui dreſſa dans les montagnes de Carabag près de la ville de Tauris. Il vécut 42 ans, & en régna 20. On peut voir ſon Hiſtoire fort au long dans la *Bibliothéque Orientale* de D'Herbelot, qui nous a fourni ce que nous venons d'en dire.

ABU-SAID ou ABOU-SAID, Chef & Prince des Carmathes. Il ſe nommoit auſſi *Hahab*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID, fils d'Aboulcaſſem, eſt Auteur d'un livre intitulé, *Taarif Lehuſſail.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID ABOULKHAIR, Supérieur d'une maiſon de Sofis ou Religieux Muſulmans, homme fort ſpirituel & dévot, duquel on cite pluſieurs belles ſentences touchant la vie ſpirituelle & la contemplation. Une des plus remarquables eſt celle-ci en langue Perſienne, *Allah u peſt Dieu, & c'eſt aſſez.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHARRAZ, homme reputé pour ſaint par les Muſulmans, duquel Jafei a écrit la Vie dans la *Section* 75 de ſon Hiſtoire. Il eſt beaucoup cité ſur le ſujet de la Prédeſtination. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID SOLTHAN, Général d'Armée de Mirza Babur, tué en bataille par Hindughé. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID, ſixiéme fils de Cara Joſef Turcoman, premier Sultan de la famille du Mouton Noir. Emir Eſcander, ſecond fils de Cara Joſef, & qui avoit ſuccédé à ſes Etats l'an de l'Hégire 824, & de Jéſus-Chriſt 1420. Le fit mourir pour quelque ſoupçon qu'il eut de ſa conduite, l'an de l'Hégire 830, de Jéſus-Chriſt 1426: mais la véritable cauſe de la mort de ce Prince, fut que ſon frére voulut s'emparer de la Province d'Adherbigian, comme il fit; ce qu'il ne pouvoit exécuter ſans la mort d'Abou-Said, qui y commandoit. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHAN, fils de Kouſchangi Roi des Uzbeks, ſuccéda à ſon pére dans les Etats de la Province Tranſoxane, qu'il gouverna pendant quatre ans ſans aucun ſuccès remarquable. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUSAM. *Voyez* ALBUZEME.

ABUSARD. (Mahomet) *Voyez* ALAHAMARE.

ABU-TECHIFIEN, Africain Morabite, ſe ſouleva l'an

Digitized by Google

1051 de Jéſus-Chriſt, dans la partie méridionale de l'Afrique, où eſt le Biledulgérid. Il s'étoit retiré en ces quartiers pour fuir la domination des Arabes, & il attira à lui une infinité de peuples, ſous prétexte de ſecouer le joug, tant des Mahométans de Barbarie, que de ceux d'Eſpagne; & avec une puiſſante Armée, il traverſa les montagnes du grand Atlas, près de la ville d'Agmet, & ſe rendit maître de la Province de Maroc. Puis ayant ſoumis les Arabes, qui poſſédoient quelque partie de la Mauritanie Tingitane, il établit ſon ſiége dans Agmet, & ſe fit appeller *Amir-el-Mocelmin*, c'eſt à dire, Empereur ou Commandant des Fidéles, prétendant que ce nom lui appartenoit, à cauſe de ſa Secte. Ses ſucceſſeurs ont été appellez Almoravides par les Hiſtoriens, parce qu'ils étoient Morabites, changeant le *b* en *v*; & joignant l'Article Arabe *el*. Abu-Téchifien ayant fait une cruelle guerre aux Arabes d'Afrique & aux autres Chefs, & les ayant défaits en pluſieurs batailles, ſe rendit paiſible poſſeſſeur du Royaume de Maroc. Les Sarazins d'Eſpagne l'appellerent à leur ſecours, parce qu'ils ſe ſentoient trop foibles pour ſe maintenir contre les Princes Chrétiens. Mais ce ſecours fut également funeſte aux uns & aux autres; car Abu-Téchifien chaſſa les Chrétiens de Caſtille, de Portugal, & des autres lieux qu'ils avoient repris ſur leurs ennemis. Mais il fit depuis mourir la plupart des Rois Sarazins, & en dépouilla quelques-uns de leurs Etats, & rendit les autres tributaires de ſes enfans, ſous le commandement deſquels il laiſſa l'Eſpagne avant que s'en retourner en Afrique. Il mourut en 1006 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 479, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils Joſeph. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. *ch.* 30. Birago, *Hiſtoire Africaine.*

ABUTHAHER ou ABUDHAHER, Chef d'une Secte d'Arabes, appellez *Carmathes*, qui s'élevérent contre les Mahométans, ſur la fin du IX ſiécle, vers l'an 278 de l'Hégire, 891 de l'Ere Chrétienne. Elle fut établie par un Blaſphémateur & un Impoſteur, qui attira à ſon parti pluſieurs Habitans de la campagne. Ils étoient en petit nombre dans le commencement; mais ils firent de grands progrés, & s'emparérent de la plus grande partie des Provinces d'Erexi & de Héjaci, & pouſſérent leurs conquêtes juſques en Syrie, & juſqu'au grand Caire. Ce Prince, dès l'âge de 18 ans, ſuccéda à ſon pére Abuſaid; il prit les villes de Baſſora, de Cufa, & fit pluſieurs autres conquêtes. Ce fut ſous la conduite d'Abuthaher, que les Carmathes prirent & pillérent la ville de la Mecque, où ils tuérent trente mille perſonnes, l'an de l'Hégire 317, & de Jéſus-Chriſt 929. Ils abattirent la porte du Temple, comblérent de trois mille corps morts le célébre puits appellé Zemzem, maſſacrérent mille ſept cens Pélerins, juſques dans l'enceinte même de la *Caaba*, nom du prétendu Sanctuaire de cette Moſquée, lequel fut profané par le cheval d'Abuthaher qui l'amena là, afin qu'il y fît ſes ordures. Il diſoit aux Mahométans, qu'ils étoient bien fous de donner à ce lieu-là le nom de maiſon de Dieu: *car*, ajoûtoit-il, *ſi Dieu faiſoit cas de ce Temple, il m'auroit déja écraſé de ſa foudre, moi qui ai profané d'une maniére ſi outrée cette maiſon.* Ils emportérent la pierre noire, appellée *Bhamat*, que les Mahométans révérent comme un préſent du ciel. C'étoit dans l'eſpérance d'attirer chez eux les pélerinages des Muſulmans; mais lorſqu'ils virent que le Temple de la Mecque n'en étoit pas moins fréquenté, ils rendirent cette pierre myſtérieuſe, après l'avoir gardée 22 ans. Abuthaher étoit déja mort paiſible poſſeſſeur d'un grand Etat, l'an de l'Hégire 343, & de Jéſus-Chriſt 953. * Pocock, *Not. in ſpecim. Hiſtor. Arab.* Bayle, *Diction. Critiq.* *Voyez* KARMATH.

ABUTICH. *Voyez* ABYDE d'Egypte.

ABUTIN. *Cherchez* ABITEN.

ABUYO. *Voyez* ABUIO.

ABY.

ABYDE, ville d'Aſie & d'Egypte. *Voyez* ABYDOS.

ABYDE'NE. On connoît ſous ce nom Paléphate, l'un des diſciples d'Ariſtote, né à Abydos, & de qui Philon & Théodore d'Ilion ont écrit qu'il plut trop à ce Philoſophe pour ſon honneur. Euſébe en citant Paléphate, le déſigne toûjours par le nom de ſa patrie; & les Copiſtes d'Euſébe ont altéré ce nom en pluſieurs maniéres différentes; ce qui a fait croire à quelques Savans, qu'Abydéne fut différent de Paléphate. Suidas lui attribue des Traitez hiſtoriques de l'Iſle de Cypre, de celle de Délos & de l'Arabie; mais Euſébe ne parle que de ſes Hiſtoires de Chaldée & d'Aſſyrie. On peut voir, ſoit dans la Chronique de cet Auteur, ou dans ſon Ouvrage de la Préparation Evangélique, les fragmens qu'il a conſervez de ces Hiſtoires; & l'on n'aura pas de peine à ſavoir ce qu'on doit penſer de la perte qu'on a fait du reſte. S. Cyrille, dans ſon Traité contre Julien, cite auſſi l'Hiſtoire d'Aſſyrie; & Scipion Tetti a aſſuré qu'il étoit entier en manuſcrit dans quelque Bibliothéque d'Italie, ce qui paroît fort douteux. * Voſſius, *de Hiſtoric. Græc. l.* 1. *c.* 9. & *l.* 3. Philon, *lib. de admir. Hiſt.* Euſébe, *l.* 9. *de Prep. Evang.* & *l.* 1. *Chron.* Scaliger, *in append. de Emend. Temp.*

ABYDON, ville d'Egypte. *Voyez* ABYDOS.

ABYDOS, ville de l'Aſie Mineure ou Natolie, ſur le fameux détroit de l'Helleſpont, ou Boſphore de Thrace, qui ſépare l'Europe de l'Aſie, aujourd'hui Détroit de Conſtantinople. Cette ville, qui, quoique ruinée, retient encore le nom d'Avido, étoit bâtie ſur la côte, vis à vis de celle de Seſtos, dont elle n'étoit ſéparée que par un trajet d'environ une demi-lieue. Aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, près duquel les Turcs, pour garder l'embouchûre de la mer de Marmora, ont fait bâtir un des deux châteaux appellez les Dardanelles (*Voyez* DARDANELLES) ſituation qui eſt néanmoins conteſtée par quelques Savans. Il y a eu Evêché à Abydos, & l'Evêque qui fut d'abord ſuffragant de Cyzique, fut enſuite fait Métropolitain. Longtems auparavant, cette ville avoit été célébre, même du tems des Fables, par l'avanture d'Hellé, & par les amours de Léandre & de Héro. Elle fut bâtie par les Miléſiens, apparemment en même tems que Boryſthéne dans le Pont, autre Colonie du même peuple, c'eſt à dire, du tems de Gygés, alors Roi de Lydie, & Souverain de Pont auſſi bien que de la Myſie, qui régna 38 ans, depuis l'an 716 avant Jéſus-Chriſt, qui eſt la premiére année de la XVI Olympiade. Xerxès, dans ſa premiére expédition en Gréce, joignit par un pont de bateaux les deux rivages de Seſtos & d'Abydos. Cette derniére ville avoit été brûlée autrefois par Darius, pére de ce Prince, & elle fut miſérablement ruinée ſous Philippe Roi de Macédoine. Ce Prince l'aſſiégea la premiére année de la CXLV Olympiade, 200 ans avant l'Ere Chrétienne. Les Abydéniens voyant qu'il refuſoit de les recevoir à compoſition, s'engagérent avec ſerment de périr plutôt que de ſe rendre. Pour cet effet les uns reçurent ordre de ſe faire tuer ſur la bréche, les autres de mettre le feu en divers quartiers de la ville, & les autres de faire main baſſe ſur les femmes & les enfans. Il y en eut qui faillirent leur ſerment, & qui acceptérent le quartier que le Roi de Macédoine leur offrit. Cette foibleſſe redoubla la rage des autres; de ſorte qu'après s'être fait cent reproches, & après avoir injurié leurs Prêtres, ils s'entre-tuérent tous, ſans reſpect d'âge ni de ſexe, & ſans être touchez par la tendreſſe qu'ils devoient avoir pour leurs péres, leurs femmes & leurs enfans. Abydos étoit renommée pour ſes huîtres, qui étoient excellentes. Ses Habitans paſſoient pour grands calomniateurs, d'où naquit le proverbe, *Ne temere Abydum.* * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 4. *c.* 11. Hérodote, *l.* 7. Suidas. Bélon, *l.* 2. *Obſervat.* Sanſon. Le Mire, *Notit. Orbis Epiſcop.*

ABYDOS, ABYDE, ABIDON & ABILON, aujourd'hui *Abutich*, ville d'Egypte. Etienne de Byzance prétend que ç'a été une Colonie des Miléſiens, à laquelle un homme nommé Abydus auroit donné ſon nom; mais cela n'eſt pas vraiſemblable. Ils ont à la vérité fondé pluſieurs Colonies en Egypte, mais c'étoit proche des bouches du Nil. Leur navigation en quoi conſiſtoit toute leur puiſſance, & leur commerce ne demandoit pas de poſte qui fût tellement éloigné de la mer. D'ailleurs ils ne s'établirent en Egypte que du tems de Cyaxare Roi des Médes, & Abyde étoit déja avant ce tems-là conſidérable & fameuſe, puiſque le Roi Memnon y tenoit ſa Cour, & y avoit fait bâtir un palais magnifique, au raport de Strabon qui en parle comme d'une ville ruinée, ajoûtant qu'elle ſembloit avoir été autrefois fort grande, & après Thébes la principale de la Thébaïde, qui eſt maintenant la Haute Egypte. Le Temple & le tombeau d'Oſiris ſervoient d'un grand ornement à cette ville, & la rendoient très eſtimable. Les plus grands Seigneurs d'Egypte vouloient y être enterrez, pour avoir leurs ſépulcres dans le même endroit où Oſiris avoit le ſien. Elle recevoit auſſi un grand luſtre de l'Oracle du Dieu Beſa, que tous les peuples voiſins avoient en grande vénération, & qui répondoit par écrit, quand on n'avoit pas la commodité de le conſulter en perſonne. Dans ce cas on ſe contentoit d'écrire les demandes qu'on vouloit lui faire. Cet Oracle ſubſiſtoit encore du tems de l'Empereur Conſtance fils de Conſtantin le Grand, & cauſoit beaucoup de deſordres. Abyde étoit à 7500 pas du Nil vers le couchant, mais on avoit creuſé un canal pour y porter les eaux de ce fleuve. Elle étoit au deſſous de Dioſpolis & de Tentyris, & au deſſus de Ptolémaïs, qui étoit la plus grande ville de la Thébaïde, & auſſi ſpacieuſe que Memphis. Les Habitans d'Abyde avoient en averſion le bruit des trompettes. On a auſſi beaucoup parlé de l'aubépine ou épine blanche qui croît en abondance dans ſon voiſinage, & qui, à ce qu'on dit, eſt en tout tems chargée de fleurs qui répréſentent une couronne. On croit que cette ville porte préſentement le nom d'*Abutich*. Au reſte Jean Léon ne dit pas, comme quelques-uns le prétendent, qu'Abyde eſt bâtie dans l'endroit où Joſeph avoit été enterré; mais il dit formellement que le tombeau de Joſeph, qui eſt un très ancien bâtiment, ſe trouvoit à Meſre Hatichi, & quelques pages plus loin il ajoûte que ce tombeau eſt ſur un bras du Nil, dans une ville qui s'appelle aujourd'hui *Elfuum.* * Strabon, *l.* 16. & 17. Pline, *l* 5. *c.* 9. Plutarque, *de Iſide & Oſir.* Amm. Marcellin. Berkelius *in Stephanum de Urbibus.* Ælianus, *de Animal. l.* 10. *ch.* 28. Athenée, *l.* 15. *c.* 7. Hellanicus, *in Ægyptiacis*, *apud Athen.* Bayle, *Dict. Crit.* Jean Léon.

ABYLA, montagne d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à l'oppoſite de Calpé, montagne d'Eſpagne, ſur le détroit de Gibraltar. C'eſt ce que l'on appelle *les Colomnes d'Hercule*; parce que ce Héros, comme dit la fable, trouvant ces montagnes unies, les ſépara, & ouvrit par ce moyen un paſſage aux eaux de l'Océan, pour former ce grand golfe, qu'on a nommé la Mer Méditerranée, à cauſe que dans toute ſon étendue elle eſt renfermée entre deux terres. D'autres diſent qu'Hercule croyant que c'étoit-là le bout du monde, y éleva ces deux colomnes. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ces montagnes paroiſſent de loin comme deux colomnes, à ceux qui font voile vers le détroit. Quelques-uns aſſurent que dans l'iſle de Cadis il y avoit deux colomnes d'airain de huit coudées de haut, où ceux qui avoient achevé leur navigation, avoient coutume d'aller ſacrifier à Hercule. Encore aujourd'hui on voit deux tours proche de là, qu'on appelle *Torres di Ercole*. Abyla eſt appellée *Montagne des Singes*, par les François; *Sierra de los Monos*, par les Eſpagnols; & *Schweinckelberg*, par les Flamands, à cauſe de la grande quantité de ſinges qu'on y trouve. Les Anciens lui ont donné le nom d'*Ampelouſia*, à cauſe de la grande quantité de vignes qui s'y trouvent. * Pline, *l.* 3. *c.* 1. Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 5. Strabon, *l.* 3. Stephen. Marmol. Jean de Léon, &c.

ABYLIENS, peuples le long du Nil, voiſins des Troglodytes. * Stephanus, *de Urbib.*

Digitized by Google

ABYNDIENS, peuples des Indes, dans le royaume de Sinda, en deça du Gange, célébres par leur commerce avec les Européens. * Texeira, *l. 1. c. 22.*

ABYRDOUR. *Cherchez* ABERDORE.

ABYSSO, riviére de Sicile. *Cherchez* ATELLARI.

ABYSSINIE. *Voyez* ABISSINIE.

ABYSTÉENS, peuples de Libye. * Favorin.

A B Z.

ABZAN, ou APZAN, ou IBZAN, de la Tribu de Juda, fut Juge des Iſraëlites pendant ſept ans, après la mort de Jephté. Nous ne trouvons rien de remarquable de lui, ſinon qu'il eut trente fils, qui furent tous mariez, & qui demeuroient chez lui avec leurs femmes; & trente filles auſſi mariées, qui demeuroient avec leurs maris hors de la maiſon de leur pére Abzan. Il fut enterré à Bethléem vers l'an du monde 2860, & avant Jéſus-Chriſt 1175. Quelques Rabbins, comme Salomon & le Paraphraſte Chaldéen, ont crû que ce Juge des Iſraëlites eſt le même que Booz: mais ils ſe ſont ſans doute abuſez, ſur ce que l'un & l'autre étoient de Bethléem. * *Juges, ch.* 12. Uſſer. *Annal.*

ABZEL. *Voyez* ADZEL.

ABZOEDES & ABZOES, peuples voiſins de l'Océan de Scythie. * Pline, *l. 6. c. 13.*

A C A.

ACA ou ACCHA, ÆCHA & ARCHA, contrée de la Numidie, qui comprend trois villes ou châteaux, que des peuples appellez Hilels bâtirent, lorſqu'ils furent paſſez de l'Arabie dans l'Afrique, ſous le régne du Calife Caiem. Ce païs étoit autrefois fort riche; mais les guerres civiles le ruinérent. Un Morabite en fut Seigneur, & ſes enfans après lui, ſous l'autorité du Chérif. Ces peuples ſont ſi pauvres, qu'ils ne recueillent que des dattes, qu'ils croquent pour du blé que les Arabes leur portent de Barbarie. * Marmol, *liv. 7. ch. 8.*

ACA, ville. *Voyez* ACRE.

ACA MOHAMMED TEMUR, nom du troiſiéme Prince de la Dynaſtie des Sarbédariens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACABARON, ville de la Haute Galilée appellée autrefois *Petra.* Joſeph la fit fortifier au commencement de la guerre contre les Romains. * *Voyez le chap. 42. du ſecond livre de la guerre des Juifs.*

ACABE, montagne d'Egypte, près du Golfe Arabique. C'eſt auſſi le nom d'une fontaine célébre en Afrique, vers le païs de Cyréne. Ptolomée s'eſt trompé en la nommant Chuzamburi & Cabe, pour Zuchabari & Acabe, ſelon la remarque de Bochart.

ACABENE, païs de Méſopotamie. * Ptolomée. Montanus remarque, après ſaint Jérôme, que les Hébreux l'appelloient *Acad*, & que c'eſt le territoire de Niſibe.

ACACALLIS, Nymphe aimée d'Apollon, qui eut d'elle à Tarrha dans l'Iſle de Créte, deux fils appellez, Philachis & Philandre. Ils furent allaitez par une chévre, dont l'image fut conſacrée à Delphes, par les Habitans d'Elire. * Pauſanias, *l. 10.* C'eſt ſans doute la même Acacallis fille de Minos, dont le même Auteur rapporte, ſuivant la tradition des Habitans de l'Iſle de Créte, qu'elle eut un fils du Dieu Mercure, duquel la ville de Cydonie avoit emprunté ſon nom. D'autres Auteurs diſent que Cydon étoit fils d'Acacallis & d'Apollon. * Pauſanias, *l. 8.* Stephanus, *de Urbibus, in Κυδωνια.*

ACACALLIS, fille de Minos. *Voyez* l'Article précédent.

ACACE, (*Acacius*) ſurnommé *Luſcus*, parce qu'il étoit borgne, fut Evêque de Céſarée dans la Paleſtine, & ſuccéda l'an 338 au fameux Euſébe, dont il avoit été diſciple. Il ne lui céda guéres en érudition, en éloquence & en crédit. Il ſe joignit aux Euſébiens, non qu'il eût un ſincére attachement pour ce parti, mais uniquement pour ſatisfaire ſon ambition: car il ſe rendit odieux à ceux même de ſa Secte, par ſes fréquentes inconſtances en fait de doctrine, toujours prêt à tourner du côté où l'appelloient ſon intérêt & la religion du Prince. Dés l'an 341, il commença à ſe ſignaler au Concile d'Antioche, tenu par les Evêques Euſébiens, qui portoient ce nom, parce que leur Secte, laquelle quoiqu'Arienne au fond, paroiſſoit néanmoins être dans la communion de l'Egliſe, avoit reconnu pour Chef Euſébe, Evêque de Nicomédie. Six ans après, dans le Concile de Sardique, où prévalut l'autorité des Evêques orthodoxes, Acace fut dépoſé avec d'autres Evêques de ſa Secte, qui comme lui s'étoient enfuis de nuit, & avoient abandonné le Concile. Pour ſe venger de ſes anathêmes, ils ſe réunirent à Philippopole dans la Thrace, où ils fulminérent à leur tour contre ſaint Athanaſe, contre Oſius Evêque de Cordoue, contre le Pape Jules, & contre les autres ennemis de leur impiété. Mais dans le feu de la perſécution que les Euſébiens, appuyez de l'Empereur Conſtance, excitérent contre l'Egliſe, ce fut au moins une conſolation aux Orthodoxes de voir que Dieu ſe ſervit de la main d'Acace même pour ordonner ſaint Cyrille Evêque de Jéruſalem, en 351. Acace eut grande part au banniſſement du Pape Libére, & à l'intruſion de l'Antipape Félix. Il ſe brouilla enſuite avec ſaint Cyrille au ſujet de la primauté & de la juriſdiction de leurs Egliſes, & il fit dépoſer ce Saint, dont les ſentimens étoient entiérement oppoſez aux ſiens ſur la Conſubſtantialité du Verbe. Ce fut environ dans le même tems que pour plaire à l'Empereur Conſtance, de peur de ruïner ſon parti, il fut obligé d'excommunier Aëce, Arien comme lui; mais dans ſa même année, il ſe trouva dans un Concile tenu par Eudoxe à Antioche, où l'impiété d'Aëce fut autoriſée. Il eut encore l'adreſſe de faire diviſer le Concile univerſel, indiqué par Conſtance à Nicomédie, de peur que la foi de Nicée ne fût reçue à la pluralité des voix, ſi l'on aſſembloit un trop grand nombre d'Evêques en un même lieu. C'eſt ce qui fit que le Concile pour les Evêques d'Occident fut convoqué à Rimini, & à Séleucie pour les Evêques d'Orient. Ce dernier fut tenu l'an 359. Les Sémi-Ariens s'y trouvérent les plus forts; & Acace, Chef des Euſébiens, s'y déclara hautement pour les Anoméens, ou Ariens purs, dont jusques-là il n'avoit profeſſé la doctrine qu'en ſecret, ou avec pluſieurs déguiſemens. Cette déclaration le fit dépoſer, lui & les ſiens, par les Sémi-Ariens; il s'en plaignit à l'Empereur Conſtance, & ſe fit rétablir en condamnant de bouche les erreurs qu'il embraſſoit dans le cœur. L'année ſuivante Acace, qui vit qu'il falloit ſacrifier Aëce, ou ſe perdre lui-même, devint ſon perſécuteur, le fit excommunier dans le Concile de Conſtantinople, & bannir par Conſtance. Il fit auſſi dépoſer pluſieurs Evêques Sémi-Ariens; & ce qu'il y a de plus ſurprenant, il établit en leur place pluſieurs Evêques Catholiques, tels que S. Pélage & S. Méléce. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après, vers l'an 365. Saint Epiphane nous a conſervé dans l'Héréſie 72, quelques fragmens d'un livre qu'il avoit compoſé contre Marcel d'Ancyre. Quelque tems après qu'il fut Evêque, il fit la Vie d'Euſébe, qui avoit été ſon prédéceſſeur & ſon maître, de laquelle Socrate fait mention, *Hiſt. l. 2. c. 4.* Saint Jérôme dit qu'il avoit fait dix-ſept volumes de Commentaires ſur l'Eccléſiaſte, & ſix volumes de Mélanges ſur diverſes queſtions. Ses Sectateurs eurent le nom d'*Acaciens*; & ils firent à Séleucie un nouveau Formulaire, qui contenoit un Arianiſme raffiné. *Voyez* AECIENS & ANOMÉENS. * S. Epiphan. *Her.* 72. & S. Jérôme, *de Script. c.* 98. & *Ep.* 152. Sozoméne, *l.* 3. & 4. Théodoret. Tillemont, *Hiſtoire Eccléſiaſtique.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléſ. du XI ſiecle.*

ACACE, (*Acacius*) Patriarche de Conſtantinople; dans le V ſiécle, étoit Adminiſtrateur du Collége des Orphelins de cette ville, lorſqu'il ſuccéda à ſaint Gennade, l'an 471. Acace commença par vouloir élever ſon Egliſe au deſſus de celle d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, ſoutenant que la dignité de ville Impériale lui devoit acquérir l'avantage de cette primauté; mais le Pape *Simplicius* s'oppoſa à ſes deſſeins, qui étoient contraires à toutes les anciennes ordonnances des Conciles, & ſur tout de celui de Nicée. Ce fut à cette occaſion que le Pape envoya Probe, Evêque de Canoſa, à Conſtantinople, avec le titre de Légat. Acace ſe ſoumit en apparence & s'oppoſa avec tant de vigueur à l'Empereur Baſilisque, Protecteur des Eutychiens, que Simplicius le nomma Légat en Orient; mais Acace changea bientôt de conduite. Il fit encore des entrepriſes ſur la juriſdiction des Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie; & pour faire reüſſir ſes deſſeins, il n'eut point de honte de ſacrifier ſa réputation, & même ſa conſcience. Zénon avoit fait mourir le Tyran Baſilisque, & s'étoit mis ſur le thrône Impérial. Acace, qui avoit trompé ſi longtems le Pape par ſes artifices, réſolut de s'inſinuer dans les bonnes graces de l'Empereur. Il employa les flateries les plus baſſes, & embraſſa les erreurs de ce Prince, qui favoriſoit les hérétiques. Il lui perſuada qu'il étoit le ſeul qui pouvoit décider les queſtions du tems, & donner la paix à l'Egliſe; & il le porta à publier cette Formule d'union, qu'on appella *Henoticon*, c'eſt à dire, *Edit de pacification.* Il condamnoit ceux qui ne vouloient pas ſigner ce Formulaire, où affectant de rapporter les déciſions des trois premiers Conciles de Nicée, de Conſtantinople & d'Epheſe, il ne parloit point de celui de Chalcédoine, dans lequel les Eutychiens avoient été condamnez. Félix III. qui avoit ſuccédé au Pape Simplicius, condamna ces violences dans un Concile qu'il aſſembla à Rome en 482. Acace y fut cité, & on y dreſſa l'Acte de cette citation, que le Pape lui fit remettre par Vital, Evêque de Truentum, aujourd'hui *Porto d'Aſcoli*, par Miſéne de Cumes, & par Félix, qu'il envoya Légats à Conſtantinople. Acace ayant recours à ſes artifices ordinaires, proteſta qu'il n'avoit eu deſſein que de procurer la paix à l'Egliſe; qu'il deteſtoit les Hérétiques; & ayant même condamné dans un Concile les impiétez de Pierre le Foulon, il envoya cet anathême à Rome, où il prétendoit s'autoriſer par cette démarche, bien qu'il fût toûjours le Protecteur des ennemis du Concile de Chalcédoine. Mais peu après il fit arrêter les Légats du Pape; & après avoir tâché de les gagner par des préſens, il employa toute la violence poſſible pour les porter à favoriſer ſes deſſeins. Le Pape Félix en étant averti, aſſembla, en 484, un Concile à Rome, où Acace fut condamné comme Protecteur des Hérétiques. Cet anathême fut publié en Orient. Alors Acace ne garda plus de meſures; il ne reconnut plus le Pape; il ôta même ſon nom des Dyptiques ou Tables de ſon Egliſe, & perſécuta les Catholiques avec une fureur extraordinaire. Il perſiſta dans ces ſentimens juſqu'à ſa mort, qui arriva en 489. Son nom fut quelque tems dans les Tables de l'Egliſe de Conſtantinople; mais on l'en ôta en 519. * Evagre, *l.* 3. Liberat, *c.* 18. Nicéphore, *in Hiſt. l.* 16. & *in Chron.* Baronius, *in Annal. &c.* Fleury, *Hiſt. Eccléſ.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ.*

ACACE, (*Acacius*) Patriarche d'Antioche, ſuccéda en 458 à Baſile. C'eſt en cette année que pluſieurs villes d'Orient furent preſque entiérement ruïnées par un tremblement de terre. La ville d'Antioche ſouffrit beaucoup. Acacius mourut en 459, & Martyrius lui ſuccéda. * Evagre, *l.* 7. *c.* 22. Baronius, *in Annal. &c.*

ACACE, (*Acacius*) Evêque d'Amide ou de Conſtance ſur le Tigre dans la Méſopotamie, célébre dans le cinquiéme ſiécle, par ſa piété & par ſa charité extraordinaire. En 420, pendant la guerre qu'eut l'Empereur Théodoſe *le Jeune* avec Varanès V. Roi de Perſe, ce ſaint Prélat voyant avec douleur que ſept mille eſclaves Perſes, que les ſoldats Romains avoient pris dans l'Azazéne, mouroient de faim & de miſére, réſolut de travailler à leur li-

berté. Pour cela il vendit tous les vaſes ſacrez de ſon Egliſe, & fit ſervir les richeſſes de ce Temple pour nourrir & pour racheter ces malheureux, qu'il renvoya en leur païs avec quelque argent. Cette action parut ſi extraordinaire au Roi de Perſe, qu'il voulut voir ce ſaint Prélat, dont la charité étoit ſi admirable. Théodoſe lui permit de paſſer en Perſe. Cette entrevue fut ſuivie de la paix entre Théodoſe & le Roi de Perſe. Socrate n'a point nommé ce Roi, mais il y a apparence que ce fut Varanès V. qui ſuccéda à Isdigerdes dont il parle au *chap.* 18. Les Latins n'ont honoré ſa mémoire que depuis le VI ſiécle. Elle eſt marquée au neuviéme Avril. On montre à Bologne en Italie des Reliques, que l'on dit, ſans aucune preuve, être de S. Acace. * Socrate, *l.* 7. *c.* 21. Baillet, *Vies des Saints.*

ACACE, (*Acacius*) Evêque de Bérée en Paleſtine, fut élevé dès ſon enfance dans la vie ſolitaire par Aſtére, diſciple de S. Julien Sabas. Acace étoit Prêtre, & Abbé d'un monaſtére en Syrie, lorſqu'avec l'Abbé Paul il engagea ſaint Epiphane à compoſer ſon Ouvrage contre les Hérétiques. Il fut ordonné Evêque par ſaint Euſébe de Samoſate, après la mort funeſte de l'Empereur Valens en 378. Il aſſiſta au Concile général de Conſtantinople l'an 381; & peu de tems après, Diodore de Tarſe & lui furent comme les Auteurs de la promotion de Flavien ſur le ſiége Patriarchal d'Antioche. Acace étoit ſavant, vertueux & zélé. Theodoret dit qu'il fit paroître une très grande ſageſſe dans le gouvernement de ſon Egliſe, & que pendant ſon Epiſcopat il n'abandonna jamais la maniére de vivre qu'il avoit pratiquée étant ſolitaire. Mais il n'eſt pas aiſé de juſtifier la paſſion violente qu'il avoit fait paroître contre ſaint Jean Chryſoſtome, dont il a été l'un des plus violens perſécuteurs. Il ſe trouva au Synode du Chêne en 404, & contribua beaucoup à faire envoyer ce Saint en exil. Après la mort de ſaint Chryſoſtome, il revint de ſon emportement, & ſe réconcilia avec le Pape Innocent I. par les ſoins d'Alexandre d'Antioche, vers l'an 408. Dans le tems de la querelle de Neſtorius, il prit d'abord le parti de Jean d'Antioche & des Orientaux. Il n'aſſiſta pas au Conciliabule d'Epheſe, tenu en 431; mais il y fit tenir ſa place par Paul Evêque d'Emése, & demeura à Conſtantinople, où il conſeilla à l'Empereur de confirmer la dépoſition de ſaint Cyrille. Il lui écrivit en faveur de Neſtorius, mais depuis il travailla à ramener dans le ſein de l'Egliſe les partiſans de ce Prélat errant. Après ce Concile, ce fut lui à qui on s'adreſſa pour faire la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche: il en fit les propoſitions, & il la fit enfin conclurre. Nous avons une lettre de lui à ſaint Cyrille, dans les Actes du Concile d'Epheſe; & deux lettres à Alexandre, Evêque d'Hiérapples, dans le Recueil du P. Lupus, No. 129, & 149. Il mourut en 436, âgé, à ce qu'on dit, de 110 ans. Innocent I. *Epiſt.* 19. Saint Epiphane, *in Ancorato.* Socrate, *l.* 6. *c.* 18. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 28. *l.* 8. *c.* 20. Théodoret, *l.* 5. *c.* 4. *c.* 8. *c.* 23. *c.* 27. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du V. ſiecle.*

ACACE. *Voyez* ACACIUS.

ACACE, Evêque de Méliténe dans le cinquiéme ſiécle, aſſiſta au Concile d'Epheſe, tenu en 431, & y fit une Homélie, qui eſt rapportée dans ce Concile. On a encore de lui une lettre à ſaint Cyrille, dans le Recueil du P. Lupus. On prétend qu'il a ſouffert le Martyre ſous Décius, & l'on peut voir les Actes de ſa paſſion dans les *Acta ſincera* &c. de Dom Thierry Ruinart. * Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ.*

ACACESIE, ville d'Arcadie bâtie par Acace, fils de Lycaon. * Etienne *le Geographe.* Le ſoin que Mercure prit d'élever cet Acace, lui fit donner l'épithéte d'*Acacéſien.* * Pauſanias, *in Arcad.*

ACACHUMA, que Ptolomée appelle *Acbuma*, ville d'Ethiopie, où, au rapport des Abiſſins, Maquéda Reine de Saba faiſoit ſa réſidence, & où elle gardoit ſes thréſors. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Marmol, *liv.* 10. *ch.* 23.

ACACIA. *Voyez* AKAKIA.

ACACIUS, Rhéteur célébre, qui fleurit dans le tems de Libanius, ſous l'Empereur Julien. * Suidas.

ACACIUS, d'Alexandrie, Général d'Armée ſous l'Empereur Adrien, fut pendu à un noyer, pour avoir confeſſé le nom de Jéſus-Chriſt. * *Hiſt. Tripart. l.* 5. *c.* 10.

ACACIUS, Comte de Macédoine ſous Conſtantin le Grand, en 327. Conſtantin parle de lui dans une lettre rapportée dans ſa Vie, *l.* 3. *c.* 51. & 60.

ACACIUS, Comte des Sacrées Libéralitez ſous Théodoſe *le Jeune.* Il eſt fait mention de ces deux Acacius dans le *Code Theodoſien.*

ACACIUS, nom de différens Prélats. *Voyez* ACACE.

ACAD. *Voyez* ACHAD.

ACADA, fleuve de l'Aſie Mineure. *Cherchez* SANGAR.

ACADEMIE, en général eſt un nom qui ſe donne aux lieux où fleuriſſent les Sciences & les Arts Libéraux, qui s'enſeignent par des Profeſſeurs établis pour cela, ou quelquefois par des Lecteurs, c'eſt à dire, par des Profeſſeurs d'un moindre caractére; & les Etrangers le donnent même aux Univerſitez où l'on obtient les degrez de Docteur, de Licencié, de Maître ès Arts & de Bachelier. Ce nom leur eſt donné à l'imitation de celle de Platon, dont il ſera parlé dans l'Art. ſuivant. On regarde comme une prérogative de Souverain, le droit d'ériger, de fonder, ou d'établir des Académies ou des Univerſitez. *C'eſt*, dit certain Auteur, *une prerogative royale d'ériger des Univerſitez ou des Academies, & les Princes du Sang en France ne l'ont pas. Auſſi Raphael, Barbatias, & Baldus, en faiſant l'enumeration des droits qui appartiennent à la Souveraineté, n'ont pas manqué de faire mention de celui-ci.* Il penſe même que ſi quelcun tenoit en hypothéque quelque grande ville appartenante à un Roi, quand ce ſeroit même ſon frére, il donneroit atteinte aux prérogatives royales, s'il entreprenoit d'y fonder une Académie. Les anciens Grecs ont été les premiers qui ayent établi des Académies, qui ont été fort fréquentées par les Romains. Ils en ont auſſi érigé dans leurs Colonies, comme à Marſeille, à Naples, & dans d'autres lieux. Sous les Romains, l'Empereur Veſpaſien en jetta les premiers fondemens, & donna dans Rome des penſions à des Profeſſeurs. Du tems de l'Empereur Juſtinien, il y avoit dans l'Empire Romain entr'autres trois Académies, ſavoir à Rome, à Conſtantinople, & à Beryte, où on expliquoit particuliérement les Inſtitutes de Juſtinien, mais on n'y donnoit pas encore les différens degrez dont nous avons parlé. Depuis ce tems-là Charlemagne fonda, dans différens endroits de ſon Empire, des Académies où l'on n'enſeignoit que la Philoſophie, (& voilà la cauſe pour laquelle le Recteur de l'Univerſité de Paris eſt toujours pris d'entre les Profeſſeurs en cette Faculté); & ceux qui en faiſoient les fonctions s'appelloient *Maîtres* ſous le régne de l'Empereur Lothaire. Irnerius commença à Bologne, à expliquer les Inſtitutes de Juſtinien, & à faire, avec certaines cérémonies, des Docteurs en Droit. Dans la ſuite on y introduiſit ſucceſſivement les Facultez de Théologie & de Médecine, & on y reçut des Docteurs dans les formes. Enfin tous les Potentats ont établi dans leurs Etats de telles Académies. Les particularitez de chacune trouveront leur place dans les Articles des païs & villes où elles ſont établies. Vous trouverez toutes les plus connues, ſous l'Article d'UNIVERSITE', tant celles de l'Europe que celles des autres parties du monde.

ACADEMIE, eſt le nom qu'on donna au lieu où Platon enſeignoit la Philoſophie à ſes diſciples, qu'on a appellé pour cela *Académiciens.* Horace en parle, *l.* 2. *Epiſt.* 2. *v.* 45 *Atque inter ſylvas Academi quærere verum: S'inſtruire de la verité dans l'Academie, a l'ecole du divin Platon.* C'étoit une maiſon avec des jardins dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athénes, à mille pas de la ville. On lui donna le nom d'*Academie*, parce que c'étoit l'Héritage d'un Athénien nommé *Academus.* Plutarque dit que cet Athénien avoit nom Ecadémus; que l'école de Platon fut d'abord appellée *Ecademie*; & que Cimon la rendit agréable par des fontaines qu'il y fit venir, & par des allées d'arbres qu'il y fit planter pour la commodité des Philoſophes. Cet Ecadémus vivoit du tems de Théſée, & c'eſt lui qui découvrit à Caſtor & Pollux le lieu où étoit cachée leur ſœur Héléne, enlevée par ce Héros. Ce ſervice obligea ſi fort les fils de Tyndare, que les Lacédémoniens conſervérent depuis beaucoup de reſpect pour la mémoire d'Ecadémus; & ce fut à ſa conſidération, que leurs troupes épargnérent l'Académie dans les diverſes courſes qu'ils firent aux environs de la ville d'Athénes. Sylla n'eut pas les mêmes égards; car il mit tout à feu & à ſang dans le Céramique, où étoit l'Académie. C'étoit dans ce quartier qu'on enterroit les grands hommes, & entr'autres, ceux qui avoient rendu des ſervices conſidérables à la patrie, comme Harmodius, Ariſtogiton, Periclès, Thraſybule, Chabrias, &c. Il y avoit encore dans ce fauxbourg un très grand nombre de colomnes, de ſtatues & d'épitaphes, où l'on voyoit l'éloge des perſonnes illuſtres, qui avoient vécu à Athénes. On avoit auſſi bâti près de l'Académie, des Temples dédiez à Bacchus le *Libérateur*, à Diane, à Minerve, &c. * Plutarque, *in Theſeo, in Sylla, in Cimone.* Pauſanias, *in Atticis.* Diogene Laërce, *in vita Platonis.* Meurſius. Guillet, *Athenes ancienne & nouvelle.*

ACADEMIE, nom d'une maiſon de campagne que Cicéron avoit près de Pouzzol. Il l'appella ainſi, parce qu'il s'y retiroit pour philoſopher. Ce fut là qu'il écrivit les Queſtions, qu'il nomme *Académiques.* Pline *le jeune* rapporte une épigramme, que Laurea, affranchi de cet Orateur, compoſa à la louange de cette maiſon de campagne. * Cicero, *in Epiſt. ad Attic.*

ACADEMIE, nom qu'ont porté ſucceſſivement les anciennes Sectes des Platoniciens. On en diſtingue principalement trois, qui dans la ſuite du tems ont formé trois Académies; l'Ancienne, la Moyenne & la Nouvelle.

L'*Ancienne* Académie, qui étoit un mêlange de la Philoſophie d'Héraclite, de Pythagore & de Socrate, fut fondée par Platon. Il eut pour ſucceſſeurs Speuſippe d'Athénes, puis Xénocrate de Chalcédoine, enſuite Polémon, puis Cratés, tous deux Athéniens; & enfin Crantor, qui eut pour diſciple Arcéſilas.

La *Moyenne* Académie fut établie par Arcéſilas. Ce dernier enſeigna, qu'on ne pouvoit rien ſavoir parfaitement, & qu'ainſi en toutes choſes il falloit ſuſpendre ſon jugement ſans rien affirmer; & c'eſt par ce principe qu'il ſe diſtingua de l'Ancienne Académie. Lacydès ſuccéda à Arcéſilas; Télécle & Evander à Lacydès; après leſquels on vit paroître Hégéſippe de Pergame, ſelon Laërce; ou ſelon Clément, Hégéſilaüs, qui fut le dernier de cette Secte.

La *Nouvelle* Académie devoit ſon origine à Carnéadès de Cyréne, lequel rafinant ſur la maxime d'Arcéſilas, ſoutenoit que non ſeulement il y avoit beaucoup de choſes probables, mais auſſi qu'il y en avoit de vrayes, & d'autres fauſſes: il avouoit néanmoins que l'eſprit humain ne pouvoit bien les diſcerner. Cette nouvelle Académie ne ſubſiſta pas longtems; car elle prit fin avec Clitomaque de Carthage, qui enſeigna après Carnéadès.

Quelques-uns font ſuivre une quatriéme Académie, qui eut pour Fondateurs Philon & Charmidès, ſucceſſeurs de Clitomaque, & qui approchoit plus de l'Ancienne que les précédentes: car elle permettoit au Sage d'embraſſer une opinion; & elle tenoit qu'il y avoit bien des choſes qu'il pouvoit comprendre, mais non pas avec la derniére certitude. D'autres enfin ajoûtent une cinquiéme Académie, nommée *Antiochienne*, qu'Antiochus établit, en renouvellant à peu près l'Ancienne, mais en s'approchant des Stoïques. Tous les Sectateurs de Platon qui vinrent depuis, aimerent mieux être appellez Platoniciens, qu'Académiciens. * Voſſius, *de Sect. Philoſoph. c.* 12. 13. 14. & 15. Georg. Hornius, *l.* 3. *c.* 20. *Hiſt. Philoſoph.*

ACADEMIE, nom que l'on a donné à diverſes Aſſemblées ſavantes, qui ſe tiennent en différens Royaumes de l'Europe, & qui

Digitized by Google

qui s'appliquent à faire fleurir les Sciences, ou à conſerver la pureté des Langues. Feu Mr. Dacier, dans ſes remarques ſur l'Art Poëtique d'Horace, prétend que ces Aſſemblées ſavantes étoient anciennement en uſage chez divers peuples. „ En Aſie, „ *Ainſi*, en Grèce, dans la Macédoine, & en Egypte, il y avoit „ depuis un tems immémorial des Aſſemblées de gens choiſis „ pour examiner les Ouvrages de Poëſie, & d'Eloquence. Auguſte, qui vouloit que ſous ſon régne l'Italie ne cédât en rien „ à la Grèce ni à tous les autres Empires qui avoient été les „ plus floriſſans, & qui travailloit de tout ſon pouvoir à donner de l'émulation à tous les Ecrivains, & à les exciter par „ des récompenſes & par des honneurs, en établit auſſi une à „ Rome, & lui donna le Temple & la Bibliothéque d'Apollon „ dans ſon Palais, pour y faire ſes conférences. Si l'on en croit „ *Théodore Marcile*, l'Académie d'Auguſte eut un grand avantage „ ſur toutes les autres, qui n'étoient compoſées que de cinq, ou „ de ſept Juges tout au plus. Suivant cet Auteur, celle-ci en „ avoit vingt, dont il donne les noms, ſans qu'on ſache d'où il „ a tiré ces particularitez. En voici la liſte, ſuivant ce Critique: *Virgile*, *Varius*, *Tarpa*, *Mécénas*, *Plotius*, *Valgius*, *Octavius*, *Faſſus*, *les deux Viſcus*, *Pollion*, *les deux Meſſala*, *les deux Bibulus*, *Servius*, *Furnius*, *Tibulle*, *Piſon le pére*, *& Horace*. Il „ veut même que cet établiſſement d'Auguſte, & la qualité d'Académicien ayent fait naître à Horace l'envie de compoſer une „ Poëtique, & d'aſſembler toutes les régles & tous les jugemens „ qu'on faiſoit dans ce Corps." Il y a peu de villes en Italie où l'on ne trouve des Académies. Ceux qui les compoſent ſe font appellez de divers noms; à Sienne, *Intronati*; à Florence, *della Cruſca*; à Rome, *Humoriſti*, *Lincei*, *Fantaſtici*; à Bologne, *Ozioſi*; à Gênes, *Addormentati*; à Padoue, *Ricovrati & Orditi*; à Vicenze, *Olympici*; à Parme, *Innominati*; à Ferrare, *Elevati*; à Milan, *Naſcoſti*; à Naples, *Ardenti*; à Mantoue, *Invaghiti*; à Pavie, *Affidati*; à Céſéne, *Offuſcati*; à Fabriano, *Diſuniti*; à Fayence, *Filoponi*; à Ancone, *Caliginoſi*; à Rimini, *Adagiati*; à Citta de Caſtello, *Aſſordi ti*; à Pérouſe, *Inſenſati*; à Fermo, *Raffrontati*; à Macérata, *Catenati*; à Viterbe, *Oſſimati*. On trouve outre cela les *Immobili* d'Alexandrie; les *Occulti*, de Breſſe; les *Perſeveranti*, de Treviſe; les *Filarmonici*, de Vérone; les *Humoroſi*, de Cortone; les *Oſcuri*, de Lucques, &c. Outre l'Académie de Florence dont on vient de faire mention, il y en a une de Phyſique nommée *del Cimento*. Elle a été établie par Laurent de Médicis. Il y a quelque tems que l'on a établi à Veniſe une Académie de Savans. On peut auſſi comprendre ſous le nom d'Académie la Société Royale de Londres, dont nous parlerons en ſon lieu, auſſi bien que de pluſieurs autres Compagnies de Savans, qui illuſtrent l'Allemagne dans ce ſiécle; telle eſt celle de Leipſic; celle qui a été fondée par un Prince de la maiſon d'Anhalt, ſous le nom de *Compagnie Fructifiante*, dont les membres ſont occupez à perfectionner la langue Allemande, & à en rendre l'uſage plus étendu. En 1672. on a formé en Allemagne une Société qui s'appelle *Collegium Naturæ Curioſorum*, ou *Societas Leopoldina*, ſur le modéle & le plan de celle de Londres, & dont le but eſt de contribuer à l'intelligence de la Phyſique & de la Médecine. Il s'en eſt auſſi formé quelques-unes en Hollande, ſous le nom de *Kunſtgenootſchappen*, c'eſt à dire, de *Societez* pour l'avancement de la Langue & de la Poëſie Hollandoiſe, &c. * Naudé, *Dialog.* intitulé *Maſcurat*. Jean-Baptiſte Alberti, *della Academia*.

ACADEMIE FRANCOISE. L'Académie Françoiſe doit ſon établiſſement au Roi Louis XIII. qui l'érigea en Compagnie par lettres patentes en l'année 1635, à la priére du Cardinal de Richelieu; mais on peut dire que ſon origine eſt plus ancienne de cinq ou ſix ans. Environ l'an 1629, quelques Particuliers, Gens de Lettres & de mérite, logez en divers endroits de Paris, ayant réſolu de ſe voir un jour de la ſemaine chez l'un d'eux, pour conférer enſemble plus commodément, furent les premiers qui donnérent naiſſance à l'Académie. D'abord ils n'étoient que neuf, ſavoir, M. Godeau, qui n'étoit pas encore dans l'état eccléſiaſtique, M. de Gombaud, M. Giry, M. Chapelain, M. Habert, Commiſſaire de l'Artillerie, M. l'Abbé de Cériſy ſon frére, M. Conrart, chez qui les Aſſemblées ſe tinrent aſſez long-tems, M. de Serizay, & M. de Malleville. A ceux-là ſe joignirent enſuite M. Faret, M. Deſmarets, & M. de Bois Robert, qui ayant entretenu le Cardinal de Richelieu de ce qui ſe paſſoit dans ces ſortes d'Aſſemblées, lui firent venir la penſée de les faire autoriſer par le Roi; & peu de tems après on y admit M. de Bautru, M. du Châtelet, M. Silhon, M. de Sirmond, M. l'Abbé de Bourzeys, M. de Méziriac, M. Maynard, M. Colletet, M. de Gomberville, M. de Saint Amant, M. de Colomby, M. Baudouin, M. de l'Etoile, & M. de Porchéres d'Arbaud. Enfin M. de Baro, M. de Racan, M. Servien, M. de Balzac, M. Bardin, M. de Boiſſac, M. de Vaugelas, M. Voiture, & M. Laugier de Porchéres, y furent encore aſſociez, avant l'expédition des lettres patentes données au mois de Janvier 1635. Ces lettres ne furent vérifiées au Parlement que le dixiéme Juillet 1637, & cependant M. de Montmort, M. de la Chambre, M. le Chancelier Séguier, M. du Châtelet Abbé de Chambon, & M. Grenier, furent reçus pour faire le nombre qui fut fixé à quarante. M. Patru, qui fut reçu en l'année 1640, prononça un fort beau remercîment, dont on fut ſi ſatisfait, que depuis ce tems-là tous ceux qu'on reçoit dans cette Compagnie, prononcent le jour de leur réception un Diſcours, auquel répond celui qui préſide. On délibera dans les commencemens du nom que prendroit la Compagnie, & on choiſit celui de l'*Académie Françoiſe*. Quelques-uns l'ont nommée depuis, l'*Académie des Beaux Eſprits*: quelques autres, l'*Académie d'Eloquence*: & d'autres, l'*Académie eminente*, par alluſion à la qualité du Cardinal de Richelieu, qui ſe déclara le Protecteur de cette Aſſemblée. Mais elle ne s'eſt jamais appellée elle-même que l'*Académie Françoiſe*. Ce nom n'eſt ni ſuperbe ni étrange, comme ceux des Académies d'Italie, qui ſe ſont piquées d'en prendre, ou de myſtérieux, ou d'ambitieux, ou de bizarres. L'Académie Françoiſe étant ſous la protection du Cardinal de Richelieu, fit des Statuts, dont voici les principaux. Elle doit avoir trois Officiers, un Directeur, un Chancelier & un Sécretaire. La fonction du Directeur eſt de préſider aux Aſſemblées, & de recueillir les avis. Celle du Chancelier eſt de garder les ſceaux de l'Académie, & de ſceller les Actes expédiez par l'ordre de l'Académie. La fonction de Sécretaire eſt d'écrire les Réſolutions, d'en tenir regître, de ſigner tous les Actes, & de garder tous les titres & tous les papiers de l'Académie: il doit auſſi écrire les lettres de l'Académie. Le Directeur & le Chancelier ſe tirent maintenant au ſort tous les trois mois, & ſont toûjours hors de charge les trois mois paſſez: ils ont été autrefois juſqu'à deux ans dans la même charge. Le Sécretaire s'élit par les ſuffrages de l'Académie, & pour toûjours; le Directeur préſide aux Aſſemblées de la Compagnie; le Chancelier préſide en l'abſence du Directeur; & par les Statuts le Sécretaire y préſidoit en l'abſence de l'un & de l'autre: mais par un réglement fait après la mort de M. Conrart, l'honneur de la préſidence en l'abſence du Directeur & du Chancelier, fut déféré au Doyen de la Compagnie, le Sécretaire étant conſervé dans les autres prérogatives de ſa charge, qui n'eſt pas d'ailleurs incompatible avec celle de Directeur ou de Chancelier. Tous les autres Académiciens ne prennent point d'autre rang dans les Aſſemblées que celui que le hazard leur donne; mais quand ils vont haranguer le Roi, & dans les autres occaſions publiques, hors du lieu ordinaire des Aſſemblées, le Directeur & le Chancelier marchent les premiers, enſuite le Sécretaire & le Doyen; puis tous les autres ſuivant le rang de leur réception. L'Académie, outre les quarante dont elle eſt compoſée, a un Imprimeur-Libraire, qui eſt élu par les ſuffrages de l'Académie, & reçu avec l'agrément du Protecteur. Cet Imprimeur peut ſe trouver à ſes Aſſemblées, & a ſoin d'imprimer les Ouvrages que l'Académie donne en ſon nom. Les matiéres de Religion ne ſont point agitées dans l'Académie; & ſi l'on examine des piéces de Théologie, ce ne doit être que pour les termes & pour la forme des Ouvrages. Pour les matiéres politiques & morales, les Statuts portent qu'elles n'y ſeront traitées que conformément à l'autorité du Prince, à l'état du Gouvernement, & aux loix du Royaume.

Le jour & le lieu des Aſſemblées de l'Académie ont ſouvent changé, juſqu'à ce que le Roi ayant bien voulu s'en déclarer le Protecteur, après la mort du Chancelier Seguier, qui en avoit été protecteur après la mort du Cardinal de Richelieu, elle a eu un établiſſement fixe pour ſes Aſſemblées dans le Louvre, & dans la même chambre où ſe tenoit autrefois le Conſeil. Elle s'aſſemble trois fois la ſemaine; le lundi, le jeudi & le ſamedi. Lorſqu'un de ces jours tombe ſur une fête, l'Aſſemblée ſe tient la veille. Avant cet établiſſement, les Aſſemblées ont été tenues dans quelqu'une des maiſons de ceux qui ont donné naiſſance à l'Académie, juſqu'en l'année 1643. Enſuite après la mort du Cardinal de Richelieu, M. Séguier, Chancelier de France, permit à la Compagnie de s'aſſembler chez lui.

En Decembre 1637, on fit le projet d'un Dictionnaire, auquel on ſe propoſa de travailler ſérieuſement, le deſſein de l'Académie étant de rendre la langue capable de la derniére éloquence. Il falloit, ſelon la délibération de ces Meſſieurs, dreſſer deux amples Traitez, l'un de Rhétorique, l'autre de Poëtique. Mais pour ſuivre l'ordre naturel, ils devoient être précédez par une Grammaire & par un Dictionnaire, qui fût comme le thréſor des termes & des phraſes reçues. On propoſa de faire un choix de tous les Auteurs morts qui avoient écrit le plus purement en notre langue, & de les diſtribuer à tous les Académiciens, afin que chacun lût les Auteurs qui lui ſeroient échus en partage, pour en extraire les mots & les façons de parler, qu'il croiroit Françoiſes; qu'on y pourroit ajoûter l'interprétation Latine en faveur des Etrangers; qu'il y auroit des Notes pour diſtinguer les termes de la Poëſie, d'avec ceux du ſtyle ſublime, du médiocre & du plus bas; qu'on y obſerveroit les accens aux ſyllabes longues, & qu'on y marqueroit auſſi la différence de l'*e* ouvert & de l'*é* fermé, pour la prononciation: que pour éviter la groſſeur du volume, on excluroit du Dictionnaire tous les noms propres des villes, des montagnes, des mers & des fleuves qui ſe trouveroient pareils en toutes les langues; comme auſſi tous les termes propres qui n'entrent point dans le commerce commun, & ne ſont inventez que pour la néceſſité des Arts & des Profeſſions; laiſſant à qui voudroit la liberté de faire des Dictionnaires particuliers, pour l'utilité de ceux qui s'adonnent à ces connoiſſances ſpéciales. Quelque-tems après, M. Silhon, qui étoit Directeur de l'Académie, propoſa s'il ne ſeroit point meilleur de ſuivre les Dictionnaires communs, en y retranchant & ajoûtant ce que l'on jugeroit à propos; mais on ne réſolut rien ſur cette propoſition, & avant que de commencer à travailler au Dictionnaire, l'Académie fit des remarques ſur le Cid, qu'elle publia par déférence pour le Cardinal de Richelieu: après quoi, & vers l'année 1639, elle commença à s'appliquer au travail du Dictionnaire. M. de Vaugelas, à qui le Cardinal de Richelieu fit rétablir la penſion de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé, fut chargé de faire les premiers projets de chaque mot, pour être examinez par l'Académie; & comme elle ne s'aſſembloit alors qu'une fois la ſemaine, ce travail n'avança pas beaucoup. Il fut enſuite fort interrompu par la mort du Cardinal de Richelieu en 1649, les cahiers du Dictionnaire, dont il étoit chargé, n'ayant pu être retirez que quelques années après. Enfin ces cahiers ayant été retirez, & l'Académie ayant été établie dans le Louvre, ſous la protection du Roi, le Dictionnaire a été achevé d'imprimer en 1694.

Depuis cela, comme une Compagnie ne peut guéres travailler en corps qu'à un Ouvrage dont les parties ne dépendent point néceſſairement l'une de l'autre; & comme on ne ſauroit travail-

ler avec trop d'application à un Ouvrage qui embraſſe tous les termes d'une langue, elle s'eſt appliquée à la réviſion de ſon Dictionnaire; & pour la commodité du public, elle en a donné en 1718, une nouvelle édition par ordre alphabetique de tous les mots, au lieu que dans la premiére elle n'avoit ſuivi que l'ordre alphabétique des mots ſimples, ſous leſquels elle avoit rangé les compoſez & les dérivez. Cependant elle n'a pas laiſſé de faire d'ailleurs quelques remarques ſur la langue; & en 1704 elle a donné des Obſervations ſur les Remarques de M. de Vaugelas. Ces Obſervations rectifient les déciſions que l'uſage auroit pu rendre moins juſtes depuis la mort de cet illuſtre Académicien.

L'Académie donne tous les deux ans le jour de ſaint Louis un prix d'Eloquence, & un prix de Poëſie, dont elle fait publier ordinairement les ſujets un peu après la ſaint Martin. Le prix d'Eloquence, qui eſt une médaille d'or de ſaint Louis, eſt de deux cens livres, & il a été fondé en 1654, par M. de Balzac, qui a laiſſé deux mille livres de fonds pour ce ſujet. Mais cette diſpoſition n'ayant pu être exécutée à cauſe de divers obſtacles qui ſurvinrent, on ne commença qu'en 1671, faiſant le prix de la valeur de 300 livres, parce qu'on avoit fait profiter le fonds qui avoit été laiſſé. La même année, on inſtitua auſſi un prix de Poëſie, qui fut d'abord un lis d'or, au pié duquel étoient des lauriers entrelacez, avec ces mots, *A l'Immortalité*, qui ſont la deviſe de l'Académie: mais enſuite ce lis a été changé en une médaille d'or du Roi, de la valeur de trois cens livres. Trois Académiciens en firent d'abord les frais; un ſeul d'entre eux les fit ſeul enſuite après la mort des deux autres; & après la mort du troiſiéme, toute l'Académie en corps en fit la dépenſe, juſqu'à ce que M. l'Evêque de Noyon, François de Clermont de Tonnerre, ayant été reçu dans l'Académie, fonda ce prix à perpétuité, avec l'agrément de la Compagnie, moyennant la ſomme de trois mille livres, conſtituées ſur l'Hôtel de ville de Paris.

PROTECTEURS DE L'ACADEMIE.

1635. Le Cardinal DE RICHELIEU.
1642. Le Chancelier SEGUIER.
1672. LE ROI LOUIS XIV.
1715. LE ROI LOUIS XV.

LISTE DES ACADEMICIENS REÇUS depuis la fondation de l'Académie.

PREMIERS ACADÉMICIENS en 1629.

Antoine Godeau, depuis Evêque de Vence, mort en 1672.
Jean Ogier, Sieur de Gombaud, mort en 1666.
Louis Giry, qui ſe retira peu après.
Jean Chapelain, mort en 1674.
Philippe Habert, mort en 1637.
Germain Habert, Abbé de Cériſy, mort en 1656.
Valentin Conrart, mort en 1675.
Jacques de Serizay, mort en 1653.
Claude de Malleville, mort en 1647.

Académiciens reçus les années ſuivantes, juſqu'en 1634.

Nicolas Faret, mort en 1646.
Jean Deſmarêts, Sieur de S. Sorlin, mort en 1676.
François Metel, Sieur de Bois-Robert, mort en 1662.
Guillaume Bautru, Comte de Serrant, mort en 1665.
Paul Hay, Sieur du Châtelet, mort en 1636.
Jean Silhon, mort en 1666.
Jean Sirmond, mort en 1649.
Amable de Bourzeis, mort en 1672.
Claude-Gaſpar Bachet, Sieur de Méziriac, mort en 1638.
François Maynard, mort en 1646.
Guillaume Colletet, mort en 1659.
Marin le Roi, Sieur de Gomberville, mort en 1674.
Marc-Antoine Gérard, Sieur de Saint-Amant, mort en 1661.
François de Cauvigny, Sieur de Colomby, mort en 1648.
Jean Baudouin, mort en 1650.
Claude de l'Etoile, Sieur de Sauſſay, mort en 1652.
François de Porchéres d'Arbaud, mort en 1640.
Balthaſar Baro, mort en 1650.
Honorat de Beuil, Marquis de Racan, mort en 1670.

En 1634.

Abel Servien, Surintendant des Finances, mort en 1659.
Jean-Louis Guez, Sieur de Balzac, mort en 1654.
Pierre Bardin, mort en 1637.
Pierre de Boiſſat, mort en 1662.
Claude Faure, Sieur de Vaugelas, mort en 1650.
Vincent Voiture, mort en 1648.
Honorat Laugier, Sieur de Porchéres, mort en 1653.

En 1635.

Henri-Louis Habert de Montmor, mort en 1679.
Marin Cureau de la Chambre, mort en 1669.
PIERRE SEGUIER, Chancelier de France, PROTECTEUR après le Cardinal de Richelieu, mort en 1672.
Daniel Hay du Châtelet, Abbé de Chambon, mort en 1671.
N.... Granier fut reçu le 3 Septembre 1635, & dépoſé ſuivant les intentions du Cardinal de Richelieu, le 14 Mai 1636.
1636. Louis Giry revint & fut reçu, mort en 1665.
1637. Nicolas Bourbon, mort en 1644.
Nicolas Perrot, Sieur d'Ablancourt, mort en 1664.
1639. François Eſprit, mort en 1678.
François de la Mothe-le-Vayer, mort en 1672.
Daniel de Priezac, mort en 1662.
1640. Olivier Patru, mort en 1681.
1643. Claude Bazin, Seigneur de Bezons, mort en 1684.
1644. François Salomon, mort en 1670.
1646. Pierre du Ryer, mort en 1656.
1647. Pierre Corneille, mort en 1684.
1648. Jean Balesdens, mort en 1675.
1649. François de Mézeray, mort en 1683.
Jean de Montreuil, mort en 1651.
François Triſtan l'Hermite, mort en 1656.
George de Scudéry, mort en 1667.
1650. Jean Doujat, mort en 1688.
1651. François Charpentier, mort en 1702.
François Tallemant, mort en 1693.
1652. Armand du Cambout, Duc de Coiſlin, mort en 1702.
1653. Paul Péliſſon Fontanier, mort en 1693.
1654. Hardouin de Péréfixe, depuis Archevêque de Paris, mort en 1671.
Paul-Philippe de Chaumont, Evêque de Dacqs, mort en 1697.
1656. Hippolyte-Jule de la Ménardiére, mort en 1663.
Charles Cotin, Abbé, mort en 1682.
Céſar Cardinal d'Eſtrées, mort en 1714.
1659. Jean-Jacques de Renouard, Sr. de Villayer, Doyen du Conſeil d'Etat, mort en 1691.
Gilles Boileau, mort en 1670.
1661. Jacques Caſſaigne, Abbé, mort en 1679.
1662. Antoine Furetiére, Abbé de Chalivoy, mort en 1688.
Jean Renaud de Segrais, mort en 1701.
Michel le Clerc, mort en 1691.
1663. François de Beauvilliers, Duc de Saint-Agnan, mort en 1687.
1665. Roger de Rabutin, Comte de Buſſi, mort en 1693.
Jacques Teſtu, Abbé de Belval, mort en 1706.
1666. Paul Tallemant, Prieur d'Ambierle, mort en 1712.
Claude Boyer, mort en 1698.
Jean-Baptiſte Colbert, Miniſtre d'Etat, mort en 1683.
1668. Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, mort en 1702.
1670. François-Séraphin Régnier des Marais, Abbé de ſaint Laon de Thouars, Académicien de la Cruſca, & Sécretaire perpétuel de l'Académie, mort en 1713.
Pierre Cureau de la Chambre, Abbé, mort en 1693.
Philippe Quinaut, mort en 1688.
1671. Jean de Montigny, Evêque de Léon, mort en 1671.
François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Paris, mort en 1695.
Jacques-Bénigne Boſſuet, Evêque de Condom, & depuis Evêque de Meaux, mort en 1704.
Charles Perrault, mort en 1703.
1673. Eſprit Fléchier, depuis Evêque de Nimes, mort en 1710.
Jean Racine, mort en 1699.
Jean Gallois, Ancien Abbé de S. Martin de Cores, mort en 1707.
1674. Iſaac de Benſerade, mort en 1691.
Pierre-Daniel Huet, Evêque d'Avranches, mort en 1721.
1675. Touſſaint Roſe, mort en 1701.
Géraud de Cordemoy, mort en 1685.
1676. Jean-Jacques de Meſmes, mort en 1688.
1678. Jacques-Nicolas Colbert, Archevêque de Rouen, mort en 1707.
1679. Louis-Irland de Lavau, Abbé, mort en 1694
Louis Verjus, Comte de Crecy, mort en 1709.
1681. Nicolas Potier, de Novion, premier Préſident, mort en 1693.
1682. Louis de Courcillon de Dangeau, Abbé de Fontaine-Daniel, mort le premier Janvier 1723.
1683. Jean Barbier D'Aucourt, mort en 1694.
1684. Jean de la Fontaine, mort en 1694.
Nicolas Boileau, Sieur Deſpreaux, mort en 1711.
1685. Thomas Corneille, mort en 1709.
Jean-Louis Bergeret, mort en 1694.
1687. François-Timoléon de Choiſy, Prieur de S. Lo, mort en 1724.
1688. Jean Teſtu de Mauroy, Abbé de Fontaine-Jean & de ſaint Cheron, mort en 1706
Jean de la Chapelle, Conſeiller du Roi, mort en 1723.
1689. François de Callières, Sécretaire du Cabinet du Roi, mort en 1717.
Euſébe Renaudot, Prieur de Froſſay, Académicien de la Cruſca, mort en 1720.
1691. Bernard de Fontenelle, Sécretaire de l'Académie des Sciences.
Etienne Pavillon, mort en 1705.
1692. Jacques de Tourreil, mort en 1714.
1693. François de Salignac, de la Mothe-Fénelon, Archevêque Duc de Cambray, mort en 1715.
Jean Paul Bignon, Abbé de Saint-Quentin, Conſeiller d'Etat.
Jean de la Bruyére, mort en 1696.
Simon de la Loubére, mort en 1729.
Philippe Goibaud, Sieur du Bois, mort en 1694.
1694. Jean-François-Paul le Févre de Caumartin, Evêque de Blois.
Charles Boileau, Abbé de Beaulieu, Prieur de Faye, Prédicateur ordinaire du Roi, mort en 1704.
François de Clermont de Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, mort en 1701.
1695. Charles Caſtel de ſaint Pierre, Abbé de Tyron.
Jules-Philippe de Palluau de Clérambaut, Abbé de S. Taurin d'Evreux, mort en 1714.

An-

André Dacier, Garde du Cabinet des livres du Roi, de l'Académie Royale des Inſcriptions, &c. Sécretaire perpétuel de l'Académie, mort en 1722.

1696. Claude Fleury, Prieur d'Argenteuil, ſous-Précepteur du Roi d'Eſpagne, & de Meſſeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry, Confeſſeur de LOUIS XV. mort en 1723.

1697. Louis Couſin, Préſident en la Cour des Monnoyes, mort en 1707.

1698. Charles-Claude Geneſt, Abbé de S Vilmer, Aumônier ordinaire de Madame la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1719.

1699. Jean-Baptiſte-Henry du Trouſſet de Valincour, Sécretaire général de la Marine, Académicien de la Cruſca, mort en 1729.

1701. Louis de Sacy, Avocat au Conſeil, mort en 1727.
Nicolas de Malezieu, Chancelier de Dombes, & l'un des dix honoraires de l'Académie des Sciences, mort en 1727.
Jean Galbert Campiſtron, Sécretaire général des galéres, mort en 1723.

1702. Jean-François de Chanillart, Evêque de Senlis, mort en Avril 1714.
Pierre du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, mort en 1710.

1704. Armand-Gaſton de Rohan-Soubiſe, Cardinal, Grand-Aumônier de France, & Evêque de Strasbourg.
Melchior, Cardinal de Polignac, Commandeur des Ordres du Roi, Archevêque d'Auch.
Gaſpar Abeille, Prieur de Notre-Dame de la Mercy, & Sécretaire général de la Province de Normandie, mort en 1718.

1705. Fabio Brulart de Sillery, Evêque de Soiſſons, mort en 1715.

1707. Camille le Tellier de Louvois, Abbé de Bourgueil & de Vauluiſant, Bibliothécaire du Roi, mort en 1718.
François-Joſeph de Beaupoil, Marquis de ſaint Aulaire, Lieutenant Général au Gouvernement de Limoſin.
Jacques-Louis de Valon, Marquis de Mimeure, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Louis, mort en 1719.

1708. Edme Mongin, ci-devant Précepteur de ſon Alteſſe Séreniſſime Monſeigneur le Duc, & de S. A. S. Monſeigneur le Comte, Evêque de Bazas.
Claude-François Fraguier, de l'Académie Royale des Inſcriptions, &c. mort en 1728.

1710. Antoine Houdart de la Motte, mort en 1731.
Jean-Antoine de Meſmes, premier Préſident du Parlement de Paris, mort en 1723.
Henri de Neſmond, Archevêque de Toulouſe, mort en 1721.
Henri-Charles du Cambout, Evêque de Metz, Duc de Coiſlin, Pair de France, Prince du S. Empire, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit.

1711. Jean d'Eſtrées, Abbé de ſaint Claude, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, nommé à l'Archevêché de Cambray, mort en 1718.

1712. Antoine Danchet, de l'Académie Royale des Inſcriptions, &c.

1713. Bernard de la Monnoye, Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes de Dijon, mort en 1728.

1714. Louis-Hector de Villars, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Provence.
Guillaume Maſſieu, de l'Académie des Inſcriptions, &c. Profeſſeur Royal en Langue Gréque, mort en 1722.
Jean-Rolland Mallet, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel.

1715. Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, mort en 1726.
Victor-Marie d'Eſtrées, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, Grand d'Eſpagne, & Préſident du Conſeil de Marine.
Claude Gros de Boze, Intendant des Deviſes & Inſcriptions des Edifices Royaux, Sécretaire perpétuel de l'Académie des Inſcriptions, &c.

1717. André Hercule, Cardinal de Fleury, Miniſtre d'Etat, Grand-Aumônier de la Reine, ci-devant Evêque de Fréjus.

1718. Marc-René de Paulmy, Marquis d'Argenſon, Conſeiller d'Etat, mort en 1721.
Nicolas Hubert Mongault, Abbé de Chartreuſe & de Villeneuve, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, Sécretaire des Commandemens de Monſeigneur le Duc de Chartres.

1719. Jean-Baptiſte Maſſillon, Evêque de Clermont.
Nicolas Gedoyn, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres.

1720. Jean-Baptiſte du Bos, Chanoine de l'Egliſe de Beauvais, Sécretaire perpétuel de l'Académie.
Henry-Emanuel de Roquette, Abbé de S. Gildas & de Ruis, Docteur de Sorbonne, mort en 1725.
Louis-François-Armand du Pleſſis, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, &c.

1721. Jean Boivin, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, Profeſſeur Royal en Langue Gréque, mort en 1726.
Jean-Joſeph Languet de Gergis, Archevêque de Sens.

1722. Guillaume, Cardinal du Bois, Archevêque Duc de Cambray, Prince du ſaint Empire, premier Miniſtre, mort en 1723.

1723. Claude-François Houtteville.
Charles-Jean-Baptiſte Fleuriau, Comte de Morville, Sécretaire d'Etat, ci-devant Ambaſſadeur du Roi en Hollande, & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, mort en 1731.
Philippe-Nericault des Touches.
Joſeph d'Olivet, Conſeiller d'Honneur en la Chambre des Comptes de Franche-Comté.
Jacques Adam, Sécretaire des Commandemens de M. le Prince de Conti.
Charles-Jean-François Henault, Préſident à la premiere des Enquêtes.
Pierre-Joſeph Alary, Prieur de Gournay ſur Marne.

1724. Antoine Portail, premier Préſident du Parlement de Paris.

1725. Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, Evêque & Duc de Langres, Pair de France.

1726. Jean-Baptiſte Mirabaud, Sécretaire ordinaire de M. le Duc d'Orleans.

1727. Paul Hippolyte de Beauvilliers, Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi.
Jean Bouhier, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Dijon.
Jean-Jacques Amelot de Chaillou, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances.

1728. Charles-Louis Secondat de Monteſquieu, ci-devant Préſident à Mortier au Parlement de Guyenne.
Charles d'Orleans de Rothelin, Abbé de Cormeille.

1729. Michel Poncet de la Riviere, Evêque d'Angers.
Claude Sallier, Profeſſeur Royal en Hébreu, Garde de la Bibliothéque du Roi.

1732. Michel de Buſſi-Rabutin, Evêque de Luçon.
L'Abbé Terraſſon, de l'Académie des Sciences.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'ACADEMIE Françoiſe, depuis ſon établiſſement juſqu'a préſent.

1634. Jean Camuſat.

1639. Du Cheſne, quoiqu'il ne fût ni Imprimeur, ni Libraire, exerça cette charge au nom de la Veuve Camuſat.

1643. Pierre le Petit, Imprimeur du Roi.

1687. Jean-Baptiſte Coignard, Imprimeur du Roi.

1689. Jean-Baptiſte Coignard, fils du précédent, Imprimeur ordinaire du Roi.

1713. Jean-Baptiſte Coignard, fils de ce dernier, reçu en ſurvivance Imprimeur ordinaire du Roi.

ACADE'MIE ROYALE DES INSCRIPTIONS, établie par le Roi au mois de Février 1663. Elle ne fut d'abord compoſée que de quatre ou cinq Académiciens, qui devoient s'appliquer à faire des Inſcriptions, à inventer des types & des légendes de médailles, des deviſes, des jettons & autres monumens à la gloire du Roi & des hommes illuſtres de France. Le nombre de ces Académiciens a été augmenté dans la ſuite; & au commencement de l'année 1701, cette Compagnie étoit compoſée de huit Académiciens tous Penſionnaires, & d'un Préſident. Mais en la même année 1701, le Roi rendit cette Académie beaucoup plus illuſtre, en augmentant le nombre de ſes ſujets, & en lui donnant des Réglemens. Depuis ce tems elle a été compoſée de quarante Académiciens, ſavoir, dix honoraires, dix penſionnaires, dix aſſociez, & dix éléves. Mais par un arrêt du Conſeil du quatre Janvier 1716, ſur lequel ont été données le même jour des lettres-patentes du Roi, vérifiées en Parlement le onze Mars enſuivant, la claſſe des éléves a été ſupprimée, & il a été réglé que cette Académie ſera appellée *Académie des Inſcriptions & des Belles Lettres.* En même tems on a augmenté le nombre des aſſociez de dix, ce qui fait, dix honoraires, dix penſionnaires & vint aſſociez, dont cette Académie eſt à préſent compoſée. Le Préſident eſt toûjours un des honoraires, nommé tous les ans par Sa Majeſté. Ses Aſſemblées ſe tiennent au Louvre les mardis & vendredis après midi, depuis trois heures juſqu'à cinq. Cette Académie ne s'applique pas ſeulement à faire des médailles ſur les principaux évenemens de l'Hiſtoire de France; elle travaille encore à l'explication des médailles anciennes, à la découverte de ce qu'il y a de plus curieux dans les antiquitez Gréques & Latines, & en général à tout ce qui eſt du reſſort des Belles Lettres. Elle fait part au Public de ſes travaux, ſous le titre d'*Hiſtoire* & de *Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres*; il y en a déja (en 1731) 6 volumes, qui vont depuis ſon Renouvellement juſqu'en 1725, & qui contiennent une infinité de recherches auſſi curieuſes qu'utiles: on les réimprime à Amſterdam, chez *Changuion*. Elle a donné l'Hiſtoire du Roi par médailles, ouvrage conſidérable, tant par la beauté des eſtampes & des caractéres, que par le ſujet des médailles qu'elle contient. Cette Hiſtoire a été traduite en Hollandois, publiée avec les eſtampes de J. Goelée, & imprimée en 1712, à Amſterdam.

L'ACADE'MIE ROYALE DES SCIENCES fut établie à Paris l'an 1666, par les ſoins de M. Colbert, Controlleur Général des Finances, à la ſollicitation de M. l'Abbé de Bourzeis & de M. du Clos. Les Académiciens travaillérent depuis très utilement pour les Sciences; mais quoique le ſuccès de leurs travaux fût heureux, & qu'ils s'aſſemblaſſent régulièrement, ce ne fut qu'au mois de Janvier 1699, que le Roi donna un Réglement pour la confirmation de cette Académie. Par ce Réglement compoſé de cinquante articles, l'Académie eſt miſe ſous la protection du Roi. Elle eſt compoſée de quatre ſortes d'Académiciens; ſavoir les honoraires, les penſionnaires, les aſſociez & les éléves: la premiére claſſe eſt compoſée de dix perſonnes qui doivent être régnicoles, & recommandables par leur intelligence dans les Mathématiques, ou dans la Phyſique, deſquels l'un eſt Préſident: aucun d'eux ne peut devenir penſionnaire. Le nombre en a été augmenté juſqu'à douze en 1716. Les penſionnaires doivent être établis à Paris. Il doit y avoir dans cette claſſe trois Géométres, trois Aſtronomes, trois Méchaniciens, trois Anatomiſtes, trois Chimiſtes, trois Botaniſtes, un Sécretaire & un Tréſorier. Lorſque quelqu'un d'entre les pen-

Digitized by Google

penſionnaires eſt revêtu de quelque charge qui demande réſidence hors de Paris, on nomme un nouvel Académicien, comme ſi la place étoit vacante par ſon décès. Il y a auſſi vint aſſociez, parmi leſquels il faut qu'il y ait douze régnicoles, les huit autres peuvent être étrangers & s'appliquent aux Sciences pour leſquelles ils ont le plus d'inclination & de talent. Les éléves doivent être établis à Paris: lorſqu'ils ſont obligez de réſider ailleurs, on remplit leurs places, comme ſi elles étoient vacantes par la mort. Lorſqu'il y a une place d'honoraire à remplir, l'Académie nomme un ſujet qu'elle préſente au Roi pour avoir ſon agrément. A l'égard des places de penſionnaires, l'Académie choiſit trois Sujets, dont deux doivent être aſſociez ou éléves, & les propoſe à Sa Majeſté qui en choiſit un. Le Roi choiſit auſſi de deux perſonnes que l'Académie lui préſente, celui qu'il lui plait pour remplir les places d'aſſociez. Chacun des penſionnaires peut ſe choiſir un éleve, qu'il préſente à l'Aſſemblée: lorſque celui qui eſt préſenté a été reçu à la pluralité des voix, il eſt propoſé au Roi pour en avoir l'agrément. Tous ceux que l'on propoſe doivent être de bonnes mœurs & d'une probité reconnue. Aucun Régulier ne peut parvenir aux places de l'Académie, ſi ce n'eſt à celle d'Académicien honoraire. Ceux qui ſont propoſez pour remplir quelque place de penſionnaire ou d'aſſocié, doivent s'être diſtinguez par quelque Ouvrage imprimé, ou par quelque nouvelle découverte. Il faut avoir vint-cinq ans au moins pour parvenir aux places de penſionnaire ou d'aſſocié, & vint ans pour celle d'eléve. Les Aſſemblées de l'Academie ſe tiennent au Louvre, tous les mécredis & ſamedis de chaque ſemaine: lorſqu'il arrive une fête dans ces jours-là, les Académiciens s'aſſemblent la veille. Les ſéances de cette Aſſemblée ſont au moins de deux heures, ſavoir depuis trois juſqu'à cinq heures du ſoir. Les vacances de l'Académie commencent le huitiéme Septembre, & finiſſent le onziéme Novembre; la quinzaine de Pâques, la ſemaine de la Pentecôte, & depuis Noël juſqu'aux Rois. Les Académiciens ſont obligez de ſe trouver exactement aux Aſſemblées: les penſionnaires ne peuvent s'en abſenter plus de deux mois, pour leurs affaires particulières, hors le tems des vacances, ſans un congé exprès de Sa Majeſté. Chacun des Académiciens ſe choiſit un ſujet pour travailler en particulier, dont il eſt obligé d'avertir la Compagnie au commencement de l'année. Dans chaque Aſſemblée il y a du moins deux Académiciens penſionnaires, obligez à tour de rôle d'apporter quelques obſervations ſur leur Science. Tous les autres Académiciens peuvent faire leurs remarques ſur ce qui eſt propoſé. Les éléves ne le ſont que lorſque le Préſident les y invite. Les Académiciens laiſſent entre les mains du Sécretaire de l'Académie une copie des obſervations qu'ils ont propoſées. Les Académiciens honoraires, penſionnaires & aſſociez, ont voix déliberative lorſqu'il ne s'agit que de Science; mais les ſeuls Académiciens honoraires & penſionnaires ont voix déliberative lorſqu'il s'agit de l'élection ou autres affaires concernant l'Académie: ces ſortes de délibérations ſe font par ſcrutin. Ceux qui ne ſont point de l'Académie ne peuvent y entrer que dans les Aſſemblées publiques qui ſe tiennent deux fois chaque année, ſavoir le premier jour d'après la ſaint Martin, & le premier jour d'après Pâques. Le Préſident eſt placé au haut de la table avec les honoraires, les penſionnaires ſont aux deux côtez de la table, les aſſociez au bas bout, & chacun des éléves derriére l'Académicien dont il eſt éléve. Le Roi nomme le Préſident au premier Janvier. Sa Majeſté peut continuer le même pendant pluſieurs années. Le Roi choiſit auſſi parmi les Académiciens une perſonne pour préſider en l'abſence du Préſident. Le Sécretaire eſt chargé de recueillir la ſubſtance de tout ce qui eſt propoſé, agité, & réſolu dans la Compagnie, de l'écrire ſur le regitre de l'Aſſemblée & d'y tranſcrire les traitez dont on aura fait la lecture dans l'Académie. C'eſt à lui d'expédier tous les Actes de l'Académie. Il eſt obligé de donner tous les ans une Hiſtoire abrégée de ce qui ſe ſera fait de plus remarquable dans l'Académie. Il eſt chargé de tous les titres & papiers de l'Académie. Le Sécretaire eſt perpétuel, & lorſqu'il ne peut y aſſiſter, pour cauſe de maladie, ou pour quelque autre raiſon que ce ſoit, il peut commettre en ſa place quelqu'un des Académiciens. Le Tréſorier a ce même droit; il eſt chargé de tous les livres, meubles, inſtrumens & machines appartenant à l'Académie: il ne peut confier aucune de ces choſes aux Etrangers, ſans une permiſſion expreſſe de l'Académie; mais il lui eſt permis de les montrer à ceux qui ſouhaitent les voir. Le Roi accorde des penſions & des gratifications extraordinaires à ceux qui ſe diſtinguent par leur ſcience & par leurs découvertes. En 1716, le Roi ſupprima la claſſe des vint éleves, & en établit une nouvelle de douze Ajoints aux ſix differens genres de Sciences auſquels s'applique l'Académie. On publie, chaque année, l'Hiſtoire & les Mémoires de cette Académie, où il y a mille choſes curieuſes ou utiles. On les réimprime à Amſterdam chez *Pierre Mortier*. * *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences.*

ACADEMIE ROYALE DE PEINTURE & DE SCULPTURE. Cette Societé, compoſée des plus habiles Peintres & Sculpteurs, doit ſon premier établiſſement à M. des Noyers Sécretaire d'Etat, & Surintendant des bâtimens du Roi, ſous le régne de Louis XIII. Il mit cette Académie ſous la direction de M. Chambray, frére de M. Chantelou. Après la mort de ces Protecteurs, l'Académie demeura quelques années fort négligée: mais elle fut rétablie par le Chancelier Séguier, & par la protection du Cardinal Mazarin. Monſieur Colbert en prit enſuite la protection, & ordonna des penſions à ceux qui ſe diſtingueroient d'entre les autres. Cette Académie obtint un arrêt du Conſeil le vintiéme Janvier 1648, qui fit défenſes aux maîtres Peintres & Sculpteurs de Paris de troubler les Académiciens dans leurs exercices. Ceux qui compoſoient cette Aſſemblée dans ſon commencement, étoient au nombre de vint-cinq perſonnes; ſavoir douze Officiers, que l'on appelloit *Anciens*, & qui, chacun dans leur mois, faiſoient des leçons publiques: onze Académiciens, & deux Syndics. Dès le mois de Février de la même année 1648, cette Compagnie dreſſa des ſtatuts pour ſervir de réglemens aux Académiciens, & à ceux qui y viendroient étudier. Ces ſtatuts ont été augmentez depuis, & homologuez par lettres patentes du Roi. L'Académie choiſit entre ceux de ſon corps, un nombre de Profeſſeurs, qui font des leçons publiques de Peinture & de Sculpture, ce qui eſt défendu à tous autres. Elle peut auſſi établir des écoles Académiques dans toutes les villes du Royaume, ſous ſes ordres. Le Roi en a fondé une pareille à Rome, ou celle de Paris envoye un de ſes Recteurs pour y préſider; & Sa Majeſté donne penſion aux Etudians qui y ont remporté un des prix, que l'on donne tous les ans. Les Officiers de l'Académie royale de Paris ſont, un Directeur, un Chancelier, quatre Recteurs, & deux Ajoints, douze Profeſſeurs qui ſervent par mois, & huit Ajoints, avec un Profeſſeur en Géométrie & en Perſpective, & un autre en Anatomie pour ce qui regarde le deſſein. Il y a auſſi un Thréſorier, & pluſieurs Conſeillers, qui ſont diviſez en deux claſſes, dont la premiére eſt compoſée de ceux qui font profeſſion des Arts de Peinture & de Sculpture dans toute leur étendue; & la ſeconde, de ceux qui n'excellent que dans quelque partie de la Peinture & de la Sculpture, comme à faire des portraits, des païſages, des fleurs ou des fruits, en quoi ils ont un talent particulier. Outre quelques Conſeillers *Amateurs*, ainſi appellez à cauſe de l'amour qu'ils ont pour ces Arts; il y a encore un Sécretaire de l'Académie, qui tient les regîtres, & contreſigne toutes les expéditions. Les habiles Graveurs ſont auſſi reçus dans cette Compagnie. Les Eléves, qui n'ont pas aſſez de capacité pour être reçus Académiciens, peuvent ſe faire recevoir maîtres dans toutes les villes du Royaume ſur le certificat de celui chez qui ils ont demeuré, ſans qu'on leur puiſſe apporter aucun empêchement. Il eſt à remarquer ici, que l'Académie Romaine, dite de ſaint Luc, ſouhaitant de ſe joindre à l'Académie royale de Paris, élut le Sieur le Brun pour ſon Chef. Le Roi agréa la jonction de ces deux Corps, & en accorda des lettres patentes, leſquelles ont été vérifiées au Parlement en 1676. Leurs Aſſemblées ſe font faites à Paris juſques en l'année 1692, au palais royal, dans l'appartement appellé vulgairement *le palais Brion*, où il y avoit auſſi un appartement pour l'Académie royale d'Architecture; mais depuis on les a tranſportez dans les galeries du Louvre.

ACADEMIE ROYALE D'ARCHITECTURE, Compagnie de ſavans Architectes, établie à Paris par Monſieur Colbert Miniſtre d'Etat, en l'année 1671, ſous la direction du Surintendant des bâtimens du Roi. Elle s'aſſemble au palais royal.

Il n'y a point d'Etat en Europe, où l'on trouve un plus grand nombre d'Académies des Arts & des Sciences qu'en Italie: car en France, excepté les Académies dont on vient de parler, auſquelles on peut joindre l'Académie royale de Soiſſons, de Nîmes, d'Arles, d'Angers & de Villefranche en Beaujolois, & la Societé Royale de Montpellier, il n'y en a point de conſidérables. En Angleterre, il n'y a que la Société royale de Londres, dont Sprat a fait l'Hiſtoire, à l'imitation de celle que M. Peliſſon a donnée de l'Académie Françoiſe, celle d'Oxfort, & en Irlande celle de Dublin, qui faſſent quelque bruit. Mais en Italie il y en a une infinité, comme on le peut voir dans le dénombrement qui en a été fait ci-deſſus.

ACADEMIE eſt auſſi un nom qui ſe donne à des lieux deſtinez pour faire apprendre à la Nobleſſe & aux gens de diſtinction, tous les exercices qui conviennent au rang qu'ils tiennent dans le monde.

ACADIE ou ACCADIE, grande presqu'iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dont elle fait la pointe du côté de l'Océan; elle eſt ſituée ſur la côte de la mer de Canada, entre cette mer & la riviére de ſaint Laurent. Elle a environ cent lieues de tour. Elle a eu différens maîtres. Les François en ont été poſſeſſeurs, enſuite les Anglois, qui l'ont nommée *la nouvelle Ecoſſe*, l'ayant priſe ſur les François, à qui ils l'ont rendue par la paix de Breda en 1667. Alors les François y ont mis des Colonies & fait conſtruire un beau port nommé le *Port-royal*, dont le nom eſt aujourd'hui *Annapolis Royale*. Enfin par le traité d'Utrecht, elle appartient à préſent aux Anglois, qui à la fin de la derniére guerre l'ont repriſe ſur les François. Le dedans des terres eſt habité par les Souriçois ou Souriquois, naturels du païs. Les plus remarquables de ſes habitations ſont le Port-royal, Touquechet, la Héve, Paſpay, Port-Roſſignol, Macomode, Martingo & Moſcou. * *Memoires du tems. Relation de la nouvelle France.* Jean de Laet. Baudrand.

ACADINE, fontaine de Sicile, proche de deux lacs de ſouffre & de feu, nommez *Delles*. Elle étoit conſacrée, avec ſes deux lacs, aux deux fréres Paliques, & fameuſe par les preuves de la vérité des ſermens qu'on y faiſoit. On écrivoit le ſerment ſur des planches de bois, qu'on jettoit enſuite dans le reſervoir de la fontaine; & lorſque ces planches alloient à fond, on connoiſſoit le parjure: ſi au contraire elles ſurnageoient ſur l'eau, on ne doutoit plus de la vérité du ſerment. On ajoûte que celui qui ſe parjuroit étoit aveuglé ſur le champ, ou même conſumé par les flammes qui ſortoient des deux lacs. *Voyez* PALIQUES. * Ariſtote, *de mirabil. occult.* Etienne de Byzance. Diodore de Sicile, *l.* 11. M. Le Clerc.

ACADRES, peuples de l'Aſie dans le Royaume de la Chine, où ſont maintenant les Provinces de *Quecheu*, *Huquam*. * Nicolas Sanſon. Baudrand.

ACAFRAN, riviére dans le Royaume de Tremecen en Afrique. On la nommoit autrefois *Celef* ou *Quinalaf*, & aujourd'hui *Vexilef*. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 7. *ch.* 30. 39. & 40.

ACAIRI, Auteur Arabe d'un livre de Géomance intitulé, *Remi Megmun*. Le mot de *Remi* chez les Arabes ſignifie en général du *Sable*, & en particulier un *Sable préparé*, ſur lequel on mar-

marque plusieurs points, qui servent à une espéce de divination, que nous appellons *Geomance*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACAIUS, Roi d'Ecosse. *Voyez* ACHAIUS.

ACAKIA. *Voyez* AKAKIA.

ACALANDRA. *Voyez* SALANDRA.

ACALIS, nom défiguré. *Voyez* ACACALLIS.

ACALZIKE. *Voyez* AKALZIKE.

ACAM. *Voyez* ACHAM.

ACAMANTE ou ACAMAS, à préſent *Chryſocco*, *Cruſſico* & *Capo di S. Epiphanio*, Cap ou Promontoire de l'Iſle de Cypre, du côté de l'occident. Il y avoit autrefois une ville Epiſcopale qu'on appelloit de même, & dont quelques Prélats ont ſouſcrit dans divers Conciles. Cette ville eſt réduite aujourd'hui à quelques maiſons. * Strabon, *liv.* 11. Ptolomée. Etienne de Luſignan. Baudrand.

ACAMANTIDE (*Tribu Acamantide*) l'une des treize Tribus des Athéniens, ainſi appellée d'Acamas fils de Théſée, n'eſt conſidérable que pour avoir été la patrie de Périclès. * Suidas. Héſychius. Stephanus, *de Urbibus.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ACAMANTIUS & ACAMATIUS, Philoſophe de la ville d'Héliopolis, dont parle Suidas.

ACAMAPIXTLI, premier Roi de Mexique. Les peuples de ce païs le reçurent du Roi Culhuacan, pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à ce dernier en la perſonne de la fille de ſon prédéceſſeur, qu'ils avoient égorgée cruellement. Acamapixtli augmenta la ville de Mexique de pluſieurs édifices célébres, & mourut après avoir régné quarante ans, laiſſant la liberté aux Mexicains de ſe choiſir un Roi, bien qu'il eût pluſieurs enfans légitimes. * Acoſta, *l.* 8. *c.* 8. 9. & 10.

ACAMARCHIS, Nymphe marine, fille de l'Océan. * Diodore *de Sicile*, *liv.* 6.

ACAMAS, fils de *Théſée*, ſuivit les autres Princes Grecs au ſiége de Troye. Il fut député avec *Diomede* aux Troyens pour leur demander *Hélene*. Cette Ambaſſade fut inutile, quant au deſſein principal; mais elle valut à Acamas ce qu'on apelle bonne fortune en fait de galanterie. *Laodice* fille de *Priam* devint ſi amoureuſe de lui, qu'ayant apellé en vain à ſon ſecours l'honneur & la honte, elle fut contrainte d'ouvrir ſon cœur à *Philobie* femme de *Perſée*, & de lui demander du ſecours pour un des plus grands beſoins, où l'on ſe pût rencontrer. Philobie touchée de compaſſion pria ſon mari de faire en ſorte que Laodice pût contenter ſon envie. Perſée eut pitié de cette pauvre Demoiſelle; & d'ailleurs ayant de la complaiſance pour ſa femme, il fit amitié avec Acamas, & en obtint une viſite dans la ville dont il étoit Gouverneur. Laodice ne manqua pas de s'y rendre accompagnée de quelques Troyennes. Il y eut un magnifique feſtin, après lequel Perſée la plaça dans un même lit avec Acamas, auquel il dit que c'étoit une des Concubines du Roi. Laodice s'en retourna fort contente, & au bout de neuf mois elle accoucha d'un garçon, qu'elle fit élever par *Aethra*, Ayeule paternelle d'Acamas. Cet enfant eut nom *Munitus*, il ſuivit ſon pére en Thrace & y mourut d'une morſure de ſerpent. Acamas eut enſuite dans la Thrace une avanture aſſez ſemblable à la premiére; mais les ſuites en furent très malheureuſes. *Phyllis* la fille du Roi devint amoureuſe de lui: on paſſa bientôt aux propoſitions de mariage: la belle lui fut promiſe, dotée de la Couronne. Il demanda permiſſion d'aller faire un tour chez lui; Phyllis s'y oppoſa avec toutes les priéres dont elle put s'aviſer; & ne pouvant obtenir de lui qu'un ſerment qu'il reviendroit, elle lui fit préſent d'une boëte conſacrée, à ce qu'elle diſoit, à *Rhea* Mere des Dieux. Elle lui commanda de ne point l'ouvrir, que lorſqu'il n'auroit plus d'eſpérance de revoir la Thrace. Acamas aborda dans l'Iſle de Cypre & réſolut de s'y établir. Phyllis ſe pendit, de deſeſpoir après avoir vomi cent imprécations contre ce perfide. Acamas, de ſon côté, ouvrit la boëte, & ſe trouva ſaiſi d'étranges viſions. Il monta ſur un cheval, & le pouſſa ſi mal à propos, & d'une maniére ſi étourdie, qu'ils furent tous deux renverſez; d'où il avint qu'Acamas s'enferra dans ſon épée. *Tzetzes* raconte cette hiſtoire, mais il a confondu Acamas avec un autre fils de Théſée nommé *Demophoon*, car c'eſt de ce dernier que tous les Auteurs racontent ce qui concerne la malheureuſe Phyllis. D'où vient qu'*Ovide* a fait une Lettre qu'il feint que cette Amante écrivit à Démophoon. Il paroit par cette Lettre que le mariage avoit été conſommé. Une des dix Tribus d'Athénes fut nommée *Acamantide*, du nom de notre Acamas, & cela par la déſignation de l'Oracle. *Etienne de Byſance* le fait fondateur d'une ville nommée *Acamanthium* dans la grande Phrygie, & lui fait avoir une guerre contre les *Solymes*. On ne ſait pas bien ſi la mére d'Acamas étoit *Phedre* ou *Ariadné*. Meſſieurs de *Mezeriac* & de *Valois* ne ſont pas du même ſentiment ſur ce ſujet. * Elmacin, *Hiſtor. Saracen. l.* 2. *c.* 1. & *ſeq.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

Homére fait mention de deux autres ACAMAS; l'un fils d'Anténor, & l'autre Prince de Thrace, qui vint au ſecours des Troyens. * Pauſanias, *liv.* 1. & 10. Parthénius, *in Erotecis*, *c.* 16. Tzetzés, in *Lycoph.* Tryphiodorus, *de excid. Troj.* Suidas. Stephanus, *de Urbibus.* Homere, *Iliade*, *l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ACAMAS, (Cap.) *Voyez* ACAMANTE.

ACAMATIUS. *Voyez* ACAMANTIUS.

ACAMBOU, Royaume d'Afrique ſur la côte de Guinée, à l'oueſt de la Volta. * *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée*, par M. Deliſle.

ACAMPSIS, riviére d'Aſie dans la Colchide, dont Arrien fait mention dans ſon Périple.

ACAN, fils d'Eſer ſorti de Seïr Horréen, duquel il eſt parlé dans la *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 27.

ACAN. *Voyez* ACHAN.

ACANES (Acana) nom de deux villes d'Afrique, aſſez conſidérables dans la Guinée. Elles ſont connues ſous le nom d'ACANES *le Grand* & d'ACANES *le Petit*, que les Portugais appellent *Acanes Pequena*. C'étoit auſſi le nom d'une ville marchande dans l'Ethiopie ſur la Mer Rouge. * Ptolomée, *liv.* 4. Stephanus, *de Urbibus.* Baudrand.

ACANGES, nom des volontaires Turcs, qui ne reçoivent point de ſolde, & qui ne font la guerre que dans l'eſpérance de quelque butin. * Gratiani, *Hiſtoire de Cypre.*

ACANTA LAUNONA. *Cherchez* ACANTHONAULONA.

ACANTHE (Acanthus) que Sophien nomme ERISSO; ville de Macédoine, dans la Province d'Emboli, avec un Evêché des Grecs, ſuffragant de Theſſalonique. Elle eſt prés du mont Athos, entre le Golfe d'Agiomana & celui de Conteſſa, * Pline, *l.* 4. *ch.* 10. Baudrand.

ACANTHE, jeune Prince métamorphoſé en une plante de ce nom, que nous nommons *branche-urſine*, & dont les feuilles ont été employées par les Architectes Grecs, pour ornement du chapiteau de la colomne Corinthienne. * Vitruve, *l.* 4.

ACANTHE, *Acanthus*, du Grec Ἄκανθος, plante qu'on appelle en François *branche-urſine*, parce que ſes feuilles reſſemblent aux pattes d'un ours; & en Grec *acanthe*, parce qu'une de ces eſpéces eſt épineuſe & aſſez ſemblable à un chardon. Il y a deux eſpéces d'Acanthe; une ſauvage qui eſt pleine d'épines; & une autre que l'on cultive, que Virgile appelle *mollis*, parce qu'elle eſt flexible & ſans épines. C'eſt de cette derniére que les Sculpteurs Grecs ont pris les ornemens de leurs Ouvrages, de même que les Sculpteurs Gothiques ont imité l'autre qui porte des épines, non ſeulement dans leurs chapiteaux, mais auſſi dans les autres ornemens. Ce qui donna occaſion à cela, au rapport de Vitruve, c'eſt qu'une jeune fille de Corinthe prête à marier, étant morte, ſa nourrice poſa ſur ſon tombeau dans un panier quelques vaſes, que cette fille avoit aimez pendant ſa vie: & afin que le tems ne les gâtât pas ſi tôt, elle mit une tuile ſur le panier; qui ayant été poſé par hazard ſur la racine d'une plante d'Acanthe, il arriva que lorſqu'au printems les feuilles commencérent à pouſſer, le panier qui étoit ſur le milieu de la racine, fit élever le long de ſes côtez les feuilles de la plante, leſquelles rencontrant les bords de la tuile furent contraintes de ſe recourber en leurs extrémitez, & de faire le couronnement des volutes. Le Sculpteur Callimaque paſſant auprés de ce tombeau vit ce panier, & de quelle ſorte ces feuilles naiſſantes l'avoient environné, & il en imita la maniére dans ſes colomnes qu'il fit depuis Corinthe. * Vitruve, *Antiq. Grégues & Romaines.*

ACANTHINE, Iſle de la Mer Rouge, ſelon Ptolomée. Stuckius l'appelle *Augaine*, & la met prés de Daphnina, entre les Iſles de Magor & d'Ornaon.

ACANTHON, montagne de Gréce dans l'Etolie. * Pline, *liv.* 4. *chap.* 2.

ACANTHONAULONA ou ACANTA LAUNONA, ville de la Tribu de Benjamin, prés de Gaba de Saül, diſtante de Jéruſalem de trente ſtades, & fameuſe pour avoir été la place d'armes des Romains, dans le tems que Tite aſſiégea Jéruſalem. * Joſéph, *Guerre des Juifs*, *liv.* 5. *chap.* 6.

ACAPONETA. *Cherchez* CHIAMETLA.

ACAPULCO, ville de la nouvelle Eſpagne en l'Amérique ſeptentrionale, éloignée de la ville de Mexique d'environ cent lieues. C'eſt où les Eſpagnols qui abordent à *Vera-Crux*, ſur le Golfe de Mexique, vont s'embarquer pour aller aux Philippines dans l'Aſie. Elle eſt défendue par un bon château garni de pluſieurs piéces de canon, & ſon havre eſt fort commode. Mais ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'il faut aller prendre les vivres bien avant dans le païs. Ils y ſont d'autant plus chers, que c'eſt le lieu où s'équipent tous les navires qui traverſent la grande Mer du Sud pour aller aux Iſles Manilles, ou Philippines. * Thomas Gage, *Relation de l'Amérique.* Acoſta.

ACARAGA, ville de l'Amérique méridionale, ſur la riviére de Parana. On l'appelle aujourd'hui *la Nativité de la ſainte Vierge*. Elle eſt environ à ſoixante lieues de Rio de la Plata. * Hoffman. *Lex. Univ.*

ACARASUS ou ACARASSUS, ville de Lycie. *Cherchez* ACRAGAS.

ACARELA. *Voyez* ASARELA.

ACARI, port de Mer de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Pérou dans l'Audience de Lima. Il eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Lima, dont elle eſt éloignée d'environ quatre vint dix lieues.

ACARIE (Marguerite) dite du *ſaint Sacrement*, Religieuſe Carmélite Déchauſſée, étoit fille de M. *Acarie* Maître des Comptes, & de *Barbe* Avrillot, fille de M. Avrillot auſſi Maître des Comptes, laquelle après la mort de M. Acarie ſon mari, entra dans les Carmélites d'Amiens, & y prit le nom de *ſœur Marie de l'Incarnation*. Sa Vie a été écrite par M. Du Val, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne. La mére Marguerite du S. Sacrement prit l'habit à Paris aux Carmélites du Fauxbourg ſaint Jacques, le 15 Septembre 1605, & y fit profeſſion le 18 Mars 1607. Elle fut envoyée en 1615, au couvent de Tours, pour y être ſous-Prieure, & trois ans aprés elle en fut élue Prieure en préſence de M. de Béruſle, l'un des Supérieurs de l'Ordre. En 1620, elle fut choiſie pour aller appaiſer les troubles excitez dans le couvent de Bordeaux, à l'occaſion de la direction des Carmélites, à laquelle les Carmes prétendoient. Elle y ſouffrit durant deux ans de grandes perſécutions, & en fut chaſſée avec une violence qui lui donna lieu de faire des actes héroïques d'une patience chrétienne. Au ſortir de Bordeaux, elle alla à Xaintes avec la Mére Marie de Jéſus Chriſt, mére de M. le Chancelier Séguier. Au mois de Juillet 1624, elle fut élue Prieure des Carmélites de la rue Chapon de Paris, & en fit auſſi-tôt clorre le jardin, & achever les bâtimens. Elle ne ſortit de cette charge qu'en 1631. En 1644, il ſe forma une cabale pour la faire ſortir de cette maiſon, & l'envoyer en Province, ſous prétexte que ſes prétendues révé-

lations n'étoient que des illuſions, & que ſes actions les plus éclatantes ne tendoient qu'à des intérêts humains. En 1650, elle fut encore élue Prieure du même couvent, & dix ans après elle fut attaquée d'une hydropiſie accompagnée de fiévre, dont elle mourut le 24 Mai 1660, âgée de ſeptante ans, dix mois & vint jours, dont elle en avoit paſſé plus de 56 dans la Religion. Sa Vie a été écrite par M. Tronſon de Chenevière, homme de naiſſance, employé autrefois pour le ſervice du Roi de France en des négociations importantes avec les Couronnes du Nord. Cette Vie fut imprimée à Paris *in octavo* en 1690. L'Auteur entre dans un grand détail des actions de cette Religieuſe. Il décrit fort au long ſes jeûnes & ſes veilles, ſon aſſiduité à la priére, ſon ſoin infatigable pour l'avancement des filles qui étoient ſous ſa conduite; la lumiére qu'elle avoit, dit-on, pour découvrir les plus ſecrétes penſées, & ſa pénétration dans l'avenir. Il rapporte des témoignages qu'elle prédit à M. de Gondy Général des galéres, qu'il entreroit un jour dans la congrégation de l'Oratoire, & y recevroit les Ordres; & au Cardinal de Richelieu, que ſi le Roi Louis XIII. aſſiégeoit la Rochelle, il la prendroit infailliblement. On prétend encore qu'elle guériſſoit des maladies par ſon attouchement & par ſa parole: mais l'Auteur de ſa Vie la loue principalement de ſon heureuſe perſévérance dans l'exacte obſervation de tous ſes devoirs. * *Journal des Savans de l'année 1690, tome 18. page 338.*

ACARIE, fontaine du païs de Corinthe, près de laquelle Iolas coupa la tête à Euryſthée. * Strabon, *liv.* 8.

ACARNANIE, Province de l'Epire en Gréce, ſéparée de l'Etolie au Levant par le fleuve Achéloüs, reçut ſon nom d'Acarnas, fils d'Alcméon, duquel nous parlerons plus bas. Elle s'appelle maintenant *la Carnia* & *il Diſpotato*. Les anciens peuples de cette contrée, au rapport de Polybe, ont été célébres par leur adreſſe & par leur politique, & dans les plus preſſans dangers ont toujours préféré la gloire au profit. Thucydide écrit les portes que les Lacédémoniens firent dans cette Province, qu'ils avoient deſſein de ſéparer de l'alliance des Athéniens, & les maux que ces derniers y cauſérent; car Periclès attaqua l'Acarnanie après avoir défait les Sicyoniens près de la riviére de Némée. Ils eurent grande part aux guerres des Etoliens, & des autres Grecs, contre les Romains. On dit que pendant un tems leurs années n'avoient été que de ſix mois. Au reſte, les Acarnaniens étoient accuſez d'être trés laſcifs & très délicats. C'eſt de là qu'eſt venu ce proverbe des Anciens, *Porcellus Acarnanius*. M. Bayle montre l'incertitude d'une telle accuſation, mais il demeure pourtant d'accord que la modeſtie ne régnoit pas dans les habillemens des femmes. On dit que les Taphiens & les Téléboens ont été les premiers maîtres de l'Acarnanie, & que Céphale la ſubjugua, après avoir été établi par Amphitryon pour Souverain des Iſles voiſines de Taphos. On ajoute à cela, qu'Alcméon, fils d'Amphiaraüs, s'en rendit maître après la ſeconde guerre de Thébes, & qu'il lui donna le nom d'*Acarnanie*, de ſon fils *Acarnas* ou *Acarnan*. Il étoit en alliance avec Diomède, & ils firent enſemble la conquête de l'Etolie qui échut en partage à ce dernier. Quelque tems après, ils reçurent ordre de ſe trouver au rendez-vous des troupes deſtinées à l'expédition de la guerre de Troye. L'un d'eux, ſavoir Diomède, alla joindre l'Armée des Grecs, mais Alcméon ſe tint tranquille chez lui. Pluſieurs ſiécles après, les Acarnaniens firent bien valoir cette démarche d'Alcméon, & s'aquirent à Rome une grande eſtime, en repréſentant que leurs Ancêtres étoient d'entre les Grecs les ſeuls qui n'euſſent pas voulu avoir de part à la guerre contre Troye. Les Romains alléguérent cette belle raiſon, lorſqu'ils prirent le parti des Acarnaniens contre les Etoliens: tant il eſt vrai qu'en certaines occaſions, la Politique ne refuſe pas de ſe ſervir des prétextes les plus ridicules. Les Acarnaniens & les Etoliens demeurérent longtems dans une bonne union, tant pour s'oppoſer aux Macédoniens & aux autres peuples de la Gréce, que pour maintenir leur liberté contre les armes des Romains. Mais enfin ils s'épuiſérent & perdirent courage. Il y a pourtant eu ſouvent des guerres entre ces deux peuples, & les Etoliens ont cauſé beaucoup de dommage aux Acarnaniens, qui à la premiére inſtance du Roi de Macédoine leur déclarérent la guerre. Les chevaux d'Acarnanie étoient auſſi très eſtimez. On prétend qu'ils étoient originaires de l'Iſle de Négrepont, & qu'une partie de ces inſulaires, qui avoit eu part au ſiége de Troye, ayant été écartée des autres vaiſſeaux par la tempête, fut jettée ſur les côtes de l'Epire, où elle s'établit. On dit auſſi qu'ils furent appellez Acarnaniens, parce qu'ils ne faiſoient pas couper leurs cheveux; mais rien n'eſt plus incertain que toutes ces étymologies. Les lieux principaux de cette Province ſont Larta, Preveza, Capo-Figalo, Alcippo, Dragomeſtro. * Strabon, *l.* 10. *p.* 317. 318. Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 12. Polybe, *Hiſt. l.* 4. *c.* 30. Pline. Pauſanias. Ptolomée, *l.* 3. Baudrand. Bayle. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACARNAS ou ACARNAN, & AMPHOTHE'RUS, fréres, fils d'Alcméon & de Callirhoé, fille du fleuve Achéloüs, vengérent la mort de leur pére, qui avoit été aſſaſſiné par les fréres d'Alphéſibée ou Arſinoé, ſa premiére femme. Alcméon avoit fait préſent à cette derniére du collier fatal qu'il avoit arraché à ſa mére Eriphyle, lorſqu'il la tua par ordre de ſon pére Amphiaraüs. Depuis, étant devenu amoureux de Callirhoé, il lui donna le même collier, après l'avoir ôté à Alphéſibée. Les fréres d'Alphéſibée indignez de cet affront, & animez par leur pére Phégée, tuérent leur beau-frére Alcméon. Callirhoé ſa veuve, qui étoit aimée de Jupiter, ne reſpirant que la vengeance, demanda à ce Dieu que ſes deux fils, d'enfans qu'ils étoient, devinſſent en un inſtant des hommes faits. Elle obtint l'effet de ſa demande, & auſſi tôt ils allérent chercher Phégée, qu'ils tuérent avec ſon épouſe, & ſes deux fils. Ils conſacrérent à Apollon ce collier fatal à leur famille; & l'on dit qu'Oléc ayant oſé l'arracher du Temple où il étoit conſervé, en fut auſſi-tôt puni par l'embraſement de ſa maiſon. Acarnas mena une Colonie en Epire dans une contrée, qui de ſon nom fut appellée *Acarnanie*. * Thucydide, *l.* 2. Strabon, *l.* 10. Pauſanias, *l.* 8. Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 9.

ACARZERES (Laurent) Portugais, Auteur de quelques Poëſies dans la langue de ſon païs, ſelon Giraldus.

ACAS. *Voyez* ACAXI.

ACASABASTLAN, gros bourg de la Province de Honduras, dans l'Audience de Guatimala, contrée de Mexique ou de la nouvelle Eſpagne, ſur les bords d'une riviére fort poiſſonneuſe, & où ſe tient le Gouverneur Eſpagnol qui commande dans tous les villages voiſins juſques au Golfe Dolce. On y trouve beaucoup de bétail, de cacao, & d'autres épices, mais ſur tout des melons très gros & très délicieux. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACASIB. *Voyez* ACHZIB & ACZIB.

ACASTE, Nymphe ou Naïade, fille de l'Océan, & de Théris. * Héſiode, *in Theogonia.*

ACASTE, fils de *Pelias*, Roi de Theſſalie & d'Anaxabe, fut un des plus fameux Chaſſeurs de ſon tems. Son épouſe, appellée Créthéis, ou ſelon d'autres Atalante, ou Aſtydamie, s'enflamma d'amour pour Pélée, qui refuſa de répondre à ſa tendreſſe. Elle en fut ſi tranſportée de rage, qu'elle l'accuſa auprès de ſon mari, d'avoir attenté à ſon honneur. Acaſte diſſimula quelque tems ſon chagrin; mais depuis ayant fait une partie de chaſſe, il y mena Pélée, & l'ayant attiré juſqu'au mont Pélion, il le laiſſa ſans armes dans un déſert, expoſé à la faim des bêtes ſauvages, & à la fureur des Centaures. Chiron, ou, ſelon d'autres, Mercure, armé de l'épée de Vulcain, délivra ce malheureux, lequel ſe ſervant du ſecours des Argonautes, vint à la cour d'Acaſte, lorſque ce Prince y ſongeoit le moins, & ſe vengea de ſa cruauté, & de la haine de ſa femme Créthéis, en les tuant tous deux, l'an 2773 du monde, 1262 avant Jéſus-Chriſt. Quelques Auteurs ne parlent que de la mort de Créthéis, & diſent qu'Acaſte fut lui-même un des Argonautes. D'autres diſent qu'Acaſte condamna Pélée à être expoſé aux Centaures, mais que Pélée les combattit vaillamment, & qu'après cette victoire, il ſe rendit maître d'Iolcos, puis tua Créthéis pour ſe venger de ſes calomnies, & Acaſte pour punir ſa trop grande crédulité. * Ovide, *l.* 8. *Metam. v.* 306. Valerius-Flaccus, *Argon. l.* 1. Schol. d'Apoll. *l.* 1.

ACASTE, Archonte d'Athenes. *Voyez* AGASTE.

ACATE, d'Argos, fut Auteur d'un Ouvrage, apparemment Poëtique, où il décrivoit la priſe de Troye. Il l'avoit intitulé *Ilioποιΐα*, & il y nommoit de ſuite tous les Grecs qu'on avoit fait entrer dans le fabuleux cheval de bois; ſoin qu'Athénée, de qui on apprend cette particularité, a eu raiſon de railler, *liv.* 13.

ACATHISTE, en Grec Ἀκάθιστος, Fête ou Hymne que le Clergé de Conſtantinople célébroit le ſamedi de la quatriéme ſemaine de Carême: elle étoit ainſi appellée, parce que le peuple ne s'aſſéyoit point pendant tout l'Office de la nuit. L'Hymne, qui faiſoit la principale partie de l'Office, étoit auſſi nommé *Acathiſte*, en l'honneur de la ſainte Vierge, que l'on prétend avoir délivré trois diverſes fois la ville, de l'Armée des Barbares. * Rituel des Grecs. Curopalate en fait mention au *ch.* 12. Baillet, *aux Fêtes mobiles.*

ACATOUI, peuples de l'Amérique dans la nouvelle Angleterre.

ACAXI & AKAS, *Acaxium*, ville du Japon & de la Province de Farima, dans l'Iſle de Niphon. Cette ville eſt à vint-cinq lieues de Méaco vers le couchant. * Baudrand.

ACAXUTLA & ACAXULTA, port fameux en l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne ou Mexique, ſur la Mer du Sud, ſitué entre Léon de Nicaragua & S. Jago de Guatimala.

ACAZIB. *Voyez* ACHZIB, & ACZIB.

A C B.

ACBAM. *Voyez* AHOBAN.
ACBARE. *Cherchez* ABGARE.

A C C.

ACCA, fille d'Alla Roi de Déïre, épouſa Adelfrid Roi de Northumberland. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, l.* 3. *p.* 155.

ACCA. *Cherchez* ACCAS.

ACCA LAURENTIA, femme de Fauſtus ou Fauſtulus, Intendant des troupeaux de Numitor Roi d'Albe, nourrit Rémus & Romulus, qu'on avoit expoſez ſur le Tibre, vers l'an du monde 3241, & avant Jéſus-Chriſt 794. La tradition des Romains portoit que ce fut une louve qui les allaita. Mais il y a apparence que la proſtitution d'Acca Laurentia donna lieu à cette fable; parce qu'on appelloit alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les femmes débauchées du nom de *louves*. Les Romains célébroient au mois de Décembre la fête qu'ils appelloient *Laurentale*, en l'honneur de cette Acca Laurentia. Plutarque prétend que cette Fête ſe faiſoit en l'honneur d'une autre Acca Laurentia, fameuſe Courtiſanne, & depuis épouſe de Tarutius ou Tarrutius, Noble Toſcan, laquelle amaſſa de grands biens par ſes proſtitutions, & qui en mourant, inſtitua le peuple Romain ſon héritier. Le Sénat par reconnoiſſance, dit cet Auteur, inſtitua des Jeux & une Fête à l'honneur d'Acca Laurentia. Acca Laurentia femme de Fauſtulus avoit encore part à cette autre Fête que Romulus inſtitua, & qu'on célébroit au mois de Février ſous le nom de Lupercales. * Ovide, *liv.* 2. *Faſt.* Plutarque,

que, *in Romulo*. Varron, *de L. L.* Macrobe, au livre premier des Saturnales, *chap.* 10. où au lieu de *Laurentia* & de *Tarrutius*, il dit *Larentia* & *Cornutus*. Scaliger, *in Varronem*.

ACCA TARUNTIA, eſt la même que la ſeconde *Acca Laurentia* dont il eſt parlé dans l'Art. précédent.

ACCA, ville. *Voyez* ACRE.

ACCABICONTICHITES, peuples de la Mauritanie au pié du mont Atlas. Ils tiroient leur nom d'*Accabicus Murus*, ancienne ville près des Colomnes d'Hercule, bâtie par les Carthaginois. Etienne & les autres Géographes en font mention.

ACCAD. *Voyez* ACHAD.

ACCADIE. *Voyez* ACADIE.

ACCAIN, ville de la Tribu de Juda, appellée autrement Kajin, comme le marquent quelques Interprétes. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 57.

ACCALUS, neveu de Dédale. *Voyez* CALUS.

ACCAR, fils de Ram, frére de Moos & de Janun. Son nom ſignifie *recompenſe*, *perturbateur*, *tumulte*, *perverti ſſement*, *troublans le peuple*, *le perverti ſſant*. * Simon, *Dict. de la Bible*.

ACCARA & AKARA, *Accara*, petit Royaume de Guinée en Afrique, dans les terres, entre la riviére de Manea & celle de la Volta. Le grand Accara en eſt la ville capitale. * Mary, *Dict. Géogr.*

ACCARA, eſt le nom de deux villes d'Afrique dans la Guinée. L'une a le nom d'Accara la grande, & l'autre celui de la petite. Elles ſont entre la riviére de la Volta & le Fort de S. George de la Mine.

ACCARAIG, ou ACCARIG. *Voyez* ACARAGA.

ACCARISI (François) Juriſconſulte Italien, né à Ancone, fit ſes études à Sienne, où Bargalio & Bénévolente enſeignoient la Juriſprudence avec réputation. Ce dernier fut en grande liaiſon d'étude avec Accariſi, fit ſon éloge dans une harangue publique, & lui commit en mourant le ſoin de faire imprimer ſa belle diſpute *de Dolo*. Accariſi expliqua à Sienne les Inſtitutes pendant ſix ans, & enſuite les Pandectes. Le Grand-Duc Ferdinand I. le nomma Profeſſeur pour expliquer le Droit Civil, comme Cujas l'avoit expliqué, après quoi il fut promu à l'emploi de Profeſſeur ordinaire en Droit, vacant par la mort de Bargalio. Il en remplit les fonctions pendant vint ans, & après avoir refuſé les offres de pluſieurs Univerſitez, il ſe laiſſa enfin attirer par Rainuce Farnéſe, Duc de Parme, qui le fit un de ſes Conſeilliers. Mais le Grand-Duc jaloux de voir Accariſi au ſervice d'un autre Prince, le fit revenir, & lui donna la premiére chaire de Juriſprudence dans l'Univerſité de Piſe. Il y profeſſa juſqu'à ſa mort, qui arriva quatre ans après, le quatriéme d'Octobre de l'année 1622, dans laquelle il mourut à Sienne. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. illuſt. part.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ACCARISI (Jacques) de Bologne, Philoſophe, Docteur en Théologie, qui vivoit en 1627, a publié un volume d'Oraiſons, qu'il avoit récitées à Rome, à Bologne, à Mantoue, & ailleurs; un autre de Lettres; l'Hiſtoire de la propagation de la Foi; & une Traduction Latine de l'Hiſtoire des troubles du Païs-Bas, qu'avoit compoſée le Cardinal Bentivoglio. Il profeſſa la Rhétorique pendant quatre ans à Mantoue, dans l'Académie que le Duc Ferdinand y établit en 1627. * *Conſultez* Bumaldi, *Bibliotb. Bonon.* & le Mire, *de Script. ſæcul. XVII.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACCARON, ACRON & HEKRON, ville de la Paleſtine, étoit autrefois ſous la puiſſance des Philiſtins, & l'une de leurs cinq Satrapies. Elle étoit ſituée entre Azoth & Bethſamès, ſur les frontiéres de la Tribu de Dan, à trois lieues de la mer: depuis elle fut compriſe dans le partage de la Tribu de Juda Aujourd'hui ce n'eſt qu'un grand village, dont le territoire ne porte que des tamarins & des palmiers. La punition que Dieu fit des Philiſtins Accaronites, après la priſe de l'Arche, eſt décrite dans le *premier livre de Samuel* ou *des Rois*. Ils furent affligez d'une maladie au fondement, & de l'incommodité de pluſieurs ſouris; ce qui les obligea de faire forger cinq ſouris d'or, qu'ils mirent en forme d'anathêmes ou d'offrandes dans un coffret à côté de l'Arche, qu'ils renvoyérent aux Hébreux. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 4. & 6. S. Jerôme, *de loc. Hebr.* Joſeph, *l.* 15. & 16. *Antiq. Jud.*

ACCARON, ACHARON, ACHORON, ACHORUS, Dieu des Mouches, ſelon Pline. Pauſanias rapporte dans ſes Elegiaques, qu'Hercule ſacrifiant un jour à Olympe, fut fort incommodé des mouches; mais qu'ayant invoqué Jupiter *Accarien*, ou *chaſſe-mouches*, il en fut délivré, ces inſectes s'étant envolez au delà de la riviére d'Alphée. Depuis ce tems-là les Eléens continuérent de faire le même ſacrifice à Jupiter *chaſſe-mouches*, pour obtenir de lui le même bienfait. On l'appelle auſſi *Actor*, ou *Myagre*, ou *Myodes*. Le Dieu de la ville d'Accaron eſt nommé dans l'Ecriture, *Beelzebub*, qui ſignifie auſſi le *Dieu des Mouches*. * Pline, *l.* 10. *c.* 28. Pauſanias, *in Eliacis*. Gregoire de Nazianze, *Orat.* 1. *cont. Julian.* II *Samuel* ou II *Rois*.

ACCAS ou ACCA, Evêque d'Hagulſtad en Angleterre, dont le ſiége a été tranſporté à Durham, étoit contemporain & ami de Béde, dans le VIII ſiécle. Boſa, Archevêque d'Yorck, le fit élever parmi les Clercs de ſon Egliſe. Depuis il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de S. Benoît, & fut diſciple de l'Evêque Wilfride, auquel il ſuccéda. Cette élevation ne ſervit qu'à le rendre plus humble. Béde lui conſeilla de travailler ſur l'Ecriture, & Acca lui écrivit une lettre ſur les meſures qu'on pourroit prendre pour expliquer l'Evangile, entr'autres celui de ſaint Luc. Il travailla auſſi pour régler le chant de ſon Egliſe; & compoſa la Vie des Saints dont on y gardoit des Reliques, à ce que rapportent Baleus & Pitſeus, qui ont écrit des Auteurs & des Hiſtoriens d'Angleterre: mais on n'a de lui que la Lettre à Béde. Il mourut vers l'an 740. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* M. du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccleſiaſtiques.*

ACCENSES, en Latin *Accenſi forenſes*, Officiers des Magiſtrats Romains, ſavoir des Conſuls, des Décemvirs, des Préteurs, des Proconſuls & des Gouverneurs des Provinces de la République. On les prenoit du nombre des Affranchis, & leurs fonctions étoient plus pénibles qu'honorables, comme le témoigne Cicéron dans une lettre à ſon frére Quintus, Proconſul d'Aſie: *Accenſus ſit to etiam numero, quo eum Majores noſtri eſſe voluerunt; qui hoc non in beneficii loco, ſed in laboris, aut muneris, non temeré niſi libertis deferebant, quibus illi non multò ſecùs quàm ſervis imperabant.* Ils marchoient devant les Magiſtrats, dont ils recevoient & exécutoient les ordres. Leur principal emploi étoit de convoquer le peuple aux aſſemblées; & c'eſt particuliérement de cette derniére fonction, dit Varron, qu'ils ont été nommez, *Accenſi, ab accendo*. Voici la formule dont les Magiſtrats ſe ſervoient pour faire cette convocation: *Accenſe, Vocа ad concionem, omnes Quirites huc adduce*: Accenſe, *appellez, faites venir tous les Romains à l'aſſemblée*. Auſſi-tôt l'Accenſe crioit: *Omnes Quirites ite ad concionem*, c'eſt à dire, *à l'aſſemblée, Meſſieurs les Citoyens*. Leur fonction étoit encore d'aſſiſter le Préteur, lorſqu'il tenoit le ſiége, & de l'avertir tout haut de trois heures en trois heures; ainſi à neuf heures du matin, qui eſt la troiſiéme heure chez les Romains, ils crioient à haute voix qu'il étoit la troiſiéme heure; à midi, qu'il étoit la ſixiéme; & à trois heures après midi, qu'il étoit la neuviéme. *Accenſus inclamabat horam eſſe tertiam, meridiem & nonam.* * *Antiquitez Romaines.*

ACCENSI, dans les Armées Romaines, étoient, au ſentiment de Feſtus, des ſoldats ſurnuméraires, qui ſervoient à remplir la place des ſoldats qui étoient morts, ou qui ſe trouvoient hors d'état de combattre, par quelque bleſſure qu'ils avoient reçue. *Accenſi dicebantur, quia in locum mortuorum militum ſubitò ſubrogabantur; ita dicti, quia ad cenſum adjiciebantur.* Aſconius Pédianus leur donne un rang dans la milice Romaine, ſemblable à celui de nos Sergens, de nos Caporaux ou Trompettes. *Accenſus nomen eſt ordinis in militia, ut nunc dicitur primeſis, aut commentarienſis, aut cornicularius.* Tite-Live nous apprend qu'on faiſoit des compagnies de ces Accenſes, qu'on mettoit à la queue des Armées; parce qu'on ne faiſoit fond, ni ſur leur expérience, ni ſur leur courage. * Jean Roſin, *Antiq. Rom.* Thom. Dempſter, *Paralip.*

ACCENT, ſignifie en Grammaire certaine marque qu'on met ſur les ſyllabes, pour les faire prononcer d'un ton plus fort ou plus foible, ou pour marquer les diverſes inflexions de la voix. Les Savans ont obſervé que l'uſage des accens étoit inconnu aux anciens Grecs. Ils ont été inventez par les Grammairiens, pour fixer la prononciation de la langue Gréque. Si l'on en croit le Cardinal du Perron, les Hébreux appelloient les accens *guſtus*; parce que c'eſt comme le goût & le relief de la prononciation. Il y a trois ſortes d'accens; l'*aigu*, qui reléve un peu la ſyllabe, comme *bonté*; le *grave*, qui la rabaiſſe, comme *là*; & le *circonflexe*, qui eſt compoſé des deux autres, & qui étend le ſon, comme *extrême*. On le met en François ſur les ſyllabes dont on retranche une *ſ*, comme *thrône*, *pâle*. Les Hébreux ont l'accent de Grammaire, de Rhétorique & de Muſique. L'accent en Muſique eſt une inflexion ou modification de la voix ou de la parole, pour exprimer les paſſions & les affections, ſoit naturellement, ſoit par artifice. L'on diſpute entre les Savans ſur les accens qu'on trouve depuis pluſieurs ſiécles dans les livres Grecs, ſoit imprimez ſoit manuſcrits. Iſaac Voſſius, qui a compoſé un diſcours ſur ce ſujet, prétend que ces accens ne ſont point anciens; & qu'autrefois il n'y en avoit point d'autres, que de certaines notes qui ſervent à la Poëſie. C'étoit proprement des notes de Muſique pour chanter les Poëmes, & non pas des notes de Grammaire, telles que ſont celles qui ont été inventées très longtems après. Ariſtophane le *Grammairien*, qui vivoit vers le tems de Ptolomée Philopator, fut l'Auteur de ces notes muſicales. Ariſtarque ſon diſciple enchérit dans cet art par deſſus lui; & tout cela ne ſervoit que pour apprendre plus facilement aux jeunes gens l'art de faire des vers. Le même Voſſius montre par pluſieurs anciens Grammairiens, que l'on marquoit en ces tems-là les accens Grecs ſur les mots tout autrement qu'ils ne ſont préſentement ſur les livres; ce qu'il juſtifie auſſi par des exemples. *Voyez* ſa Diſſertation, *de Accentibus Græcorum*. Henri Chriſtian Hennin, dans une Diſſertation qu'il a publiée pour montrer qu'on ne doit point prononcer la langue Gréque ſelon les accens, a embraſſé le ſentiment d'Iſaac Voſſius, qu'il a pouſſé encore plus loin. Il croit que ce ſont les Arabes qui ont été les inventeurs de ces notes ou points, *numnum*, que l'on voit ſur les mots, & qu'on nomme *accens*, & qu'ils ne s'en ſont ſervis que dans la Poëſie: & appuye ce ſentiment ſur le Traité de Samuel Clarck, *de Proſodia Arabica*, imprimé à Oxford en 1661. Mais il ne paroît pas avoir compris la penſée de cet Auteur. Hennin prétend que ces anciens accens inventez par Ariſtophane, s'accordoient parfaitement avec la prononciation de la langue Gréque, au lieu que ceux d'aujourd'hui la détruiſent. Il ajoûte que les nouveaux Grammairiens Grecs ne les ont inventez que dans le tems où la langue Gréque commençoit à tomber; voulant par là empêcher la mauvaiſe prononciation que les Barbares y introduiſoient, & il ne leur donne qu'environ neuf cens ans d'antiquité; ce qu'il prouve, parce qu'il ne ſe trouve point de plus anciens livres manuſcrits où ces accens ſoient marquez. * *Voyez* ſa Diſſertation imprimée à Utrecht en 1687, ſous le titre de *Diſſertatio Paradoxa*, avec celle d'Iſaac Voſſius qui y eſt jointe.

J. Rodolphe Weſtſtein, Profeſſeur à Bâle en Langue Gréque, a oppoſé aux paradoxes de Hennin une ſavante Diſſertation, où il ſoutient que les accens qui ſont dans les livres, ſoit imprimez, ſoit manuſcrits, ont une bien plus grande antiquité. Il avoue que ces accens n'ont pas toûjours été marquez de la même maniére par les Anciens; il en apporte la raiſon. Comme la prononciation de la Langue Gréque n'a pas été la même chez tous les peuples, il n'eſt pas étonnant que les Doriens les ayent marquez d'une maniére, & les Eoliens d'une autre; de même, ajoûte-t-il, un mê-

me peuple a prononcé differemment ſa langue en différens tems. Cette Diſſertation, qui eſt pleine d'érudition, a été imprimée à Bâle en 1686, ſous le titre de *Diſſertatio Epiſtolica de Accentuum Græcorum antiquitate & uſu*, à la fin de ſes Diſcours Apologétiques pour la veritable prononciation de la Langue Gréque.

Il n'eſt pas impoſſible de fixer autrement le tems auquel les Grecs ont marqué les accens dans leurs livres; mais on peut aſſurer qu'Hennin & Iſaac Voſſius ont un peu outré cette matiére. Wetſtein a auſſi un peu trop étendu quelques-unes de ſes preuves. Les premiers manuſcrits Grecs, où l'on trouve des accens & des eſprits, peuvent être du VII ſiécle. On en peut voir des exemples dans la Paléographie du Pére Dom Bernard de *Montfaucon*. Il y a néanmoins pluſieurs manuſcrits depuis ce tems-là, dans leſquels ils ne ſe trouvent point. Mais il ne s'enſuit pas de là que ces accens ne fuſſent point encore dans ce tems-là en uſage chez les Grecs. Cela prouve ſeulement que la plupart des Copiſtes les ont negligez; c'eſt ce qui fait qu'il eſt très rare de trouver d'anciens manuſcrits où ils ſoient marquez. On les a marquez par des notes différentes, ſuivant les différens tems. Dans les premiers tems on ſe ſervoit de points; depuis le XII ſiécle on s'eſt ſervi de points différens, qui ont encore changé dans la ſuite. L'exemplaire Grec & Latin de Cambridge, qui contient les quatre Evangéliſtes, & les Actes des Apôtres, & qui eſt au moins ancien de mille ans, n'a aucuns accens. L'exemplaire Grec & Latin des Epîtres de ſaint Paul, qui eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, & qui n'eſt pas moins ancien que celui de Cambridge, à la vérité, a des accens; mais il paroit qu'ils y ont été ajoutez après coup, parce qu'ils ne ſont point de la même main que l'écriture de tout le livre. George Syncelle fait mention d'un exemplaire Grec de la Bible, qui étoit écrit avec une grande exactitude, où l'on avoit mis les points & les accens. Syncelle dit que cet exemplaire lui étoit venu de la Bibliothéque de Céſarée en Cappadoce, & qu'on voyoit par l'inſcription qui étoit au devant du livre, qu'il avoit été copié ſur un exemplaire qui avoit été corrigé par le grand S. Baſile.

Hennin ne paroit pas exact, quand il aſſure que les accens ont été inventez par les Arabes; qu'ils furent perfectionnez par Aſchalil, vers le tems de la mort de Mahomet; que les Maſſoréte de Tibériade, au milieu du VI ſiécle, adoptérent cet uſage; & que celui qui perfectionna les accens, fut le Rabbin Juda-Ben-David Ching, natif de Fez, dans l'onziéme ſiécle.

Il ſe peut faire, à la vérité, que les Juifs ayent emprunté leurs points voyelles des Arabes; mais comment auroient-ils pris de ces mêmes Arabes leurs accens, puiſque la langue Arabe n'a aucuns accens, ni dans la parole ni dans les vers? La Poëſie eſt très ancienne chez les Arabes, & longtems avant Aſchalil-Ebn-Atimed, qui l'a ſeulement réduite en Art, marquant la meſure des vers, que nous appellons *pedes*, les piez. C'eſt ce que Samuel Clarck a bien expliqué dans ſon livre intitulé, *de Proſodia Arabica*.

Pour ce qui regarde les accens Hébreux, l'affaire eſt beaucoup plus importante, parce qu'ils ſervent ſouvent à déterminer le ſens. On n'eſt pas d'accord ſur leur ancienneté. Ceux qui veulent que les points qui ſervent de voyelles ſoient anciens, & qui prétendent qu'ils ont été ajoutez aux lettres par les Auteurs ſacrez, ont auſſi la même penſée des accens. Et ils ne peuvent faire autrement, parce que de la poſition d'un accent, dépend ſouvent la poſition ou le changement de la voyelle, de ſorte que l'un ne peut ſe ſoutenir ſans l'autre. On peut croire auſſi que les Maſſorétes de Tibériade ont ajoûté les accens au texte Hébreu de la Bible: mais comme on n'a jamais pu découvrir qui a été dans les derniers tems l'inventeur des *points voyelles*, on n'a pu non plus le faire par rapport aux accens. On ne trouve dans les Ecrits des Juifs rien de particulier ſur cette matiére, mais ſeulement que la poſition des accens & des points voyelles eſt ſuppoſée comme une choſe connue. Cependant comme Elie le Lévite, & Capel, ont commencé à fort revoquer en doute l'ancienneté des points voyelles, la même choſe eſt arrivée à l'égard des accens, pour la même raiſon. Ceux qui diſent que Rabbi Juda de Fez perfectionna les accens, n'ont avancé cela, que parce qu'ils ont cru que ce Rabbin a été le premier Grammairien des Juifs: mais ils ſe trompent; car R. Saadias Gaon, qui vivoit longtems avant Juda Chiug, a compoſé une Grammaire Hébraïque. Les accens des Hébreux ont quelque choſe de commun avec ceux des Grecs & des Latins: & ils ont en même tems quelque choſe de particulier, & qui ne ſe trouve que dans la Langue Hébraïque. Ce qu'ils ont de commun, c'eſt qu'ils marquent les tons, ſavoir, quand il faut élever ou baiſſer la voix ſur certaines ſyllabes. Quand un Juif habile lit le texte Hébreu de la Bible, il chante plutôt qu'il ne lit, parce qu'il le prononce ſelon les tons qui ſont marquez par les accens. Pour ce qu'il y a de particulier à cette langue à l'égard des accens, c'eſt qu'ils y ſont la même choſe que les points & les virgules dans le Latin, dans le Grec & dans le François; ils diſtinguent les ſections, les périodes & les membres des périodes. M. van Alphen, célébre Profeſſeur à Utrecht, a donné à ſes compatriotes un Eſſai de la maniére dont on peut expliquer avec agrément & avec force, le texte ſacré ſelon les accens, & a fait voir l'utilité qu'on en peut tirer. Il faut ſavoir que dans la Poëſie, comme dans le livre de Job, dans les Pſeaumes, dans les livres de Salomon, comme auſſi dans d'autres Poëmes & Cantiques, l'uſage des accens eſt différent de celui des autres livres. C'eſt pourquoi on diſtingue entre *accentus metrici*, & *proſaici*. Le Décalogue a deux ſortes d'accens. * Simon, *Hiſt. Crit. de l'ancien Teſt. Paléogr. Gréque de* D. Bernard de Montfaucon. Wasmuth. Ledebuhr. Reinbecks *over de Hebr. accenten.* Frankius *in Diacritica.* Cooper, *Clavis Domus Mojaica*, & ſur tout le docte Ouzeel, Profeſſeur en Théologie à Francfort ſur l'Oder.

ACCEPTUS, Eccléſiaſtique de Fréjus en Provence, ſur la fin du IV ſiécle, s'accuſa fauſſement de divers crimes, pour empêcher qu'on ne l'élût Evêque ou Prêtre. Comme pluſieurs autres en uſoient de même, un Concile aſſemblé à Valence en Dauphiné l'an 374, fit un Canon, par lequel il ordonna que ceux qui s'accuſeroient eux-mêmes fauſſement ou véritablement de quelque crime, en ſeroient crus ſur leur parole, & reputez criminels. * Pagi, *Crit.* Baronius, *ad an.* 374.

ACCETTURA, ville de la Baſilicate dans le Royaume de Naples. * Davity, *Deſcr. de l'Europe.*

ACCHA, contrée de la Numidie. *Cherchez* ACA.

ACCI ou ACCIA, petite ville de l'Iſle de Corſe, avec Evêché ſuffragant de Gênes. Elle eſt aujourd'hui ruinée, & l'Evêché a été uni à celui de Mariana. Il n'en reſte plus qu'une Egliſe appellée *S. Pietro d'Accia*, qui eſt preſque démolie. * Duval. Sanſon. Baudrand.

ACCI, ou ACCIA, ville d'Eſpagne. *Voyez* GUADIX.

ACCIA ou ACTIA, Dame Romaine, mére de l'Empereur Auguſte, étoit fille de M. Actius Balbus, & de Julie, ſœur de l'Empereur Jules Céſar. Cet Actius Balbus avoit exercé la charge de Préteur; mais on lui reprocha d'avoir eu d'autres emplois qui n'étoient pas ſi honorables. Quoi qu'il en ſoit, Actia fut la ſeconde femme de C. Octavius, & elle eut de ce mariage l'Empereur Auguſte. Les Hiſtoriens, en parlant de la naiſſance d'Auguſte, rapportent qu'Accia s'étant endormie dans le Temple d'Apollon, eut un ſonge par lequel il lui ſembloit qu'elle avoit commerce avec un dragon; & que le tems de ſon accouchement étant arrivé elle eut un autre ſonge, par lequel elle ſe figuroit que ſes entrailles étoient enlevées au ciel & répandues ſur toute la terre: préſage de la puiſſance que ſon fils Auguſte devoit avoir. Après la mort d'Octavius, Accia ſe remaria à M. Philippus, & elle en eut L. Philippus, qui fut élevé avec l'Empereur Auguſte, & que Caligula fit depuis mourir. Accia mourut elle-même durant le premier Conſulat d'Octave-Auguſte ſon fils, l'an 711 de Rome. * Suétone, *in Auguſto.* Dion, *Hiſt. Rom lib.* 45. Appien, *de Bello Civili*, *lib.* 3.

ACCIAIOLI ou ACCIAIVOLI, nom d'une noble & ancienne famille de Florence, qui a été féconde en grands hommes, & a poſſédé Corinthe en Souveraineté, Thébes & Athénes.

ACCIAIOLI (Reinier) Duc d'Athénes, ſe rendit maître de cette ville, après en avoir chaſſé les Arragonnois, au commencement du XV ſiécle. Il fut auſſi Souverain de Corinthe, & d'une partie de la Béotie. Sa femme Eubois ne lui ayant point laiſſé d'enfans mâles, il laiſſa Athénes aux Vénitiens, Corinthe à Théodore Paléologue, qui avoit épouſé l'aînée de ſes filles, & donna la Béotie avec la ville de Thébes à Antoine ſon fils *naturel*; mais celu-ci s'empara d'Athénes, & eut pour ſucceſſeur Nério, fuivi d'Antoine, pére de Franco, ſur lequel Mahomet II. Empereur des Turcs, prit Athénes, l'an 1455. * Chalcondyle, *l.* 4. & 9. Fanelli, *Athene Attica.*

ACCIAIOLI (Angelo) Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaſo*, & Archevêque de Florence, vivoit encore au commencement du XV ſiécle. Urbain VI. le fit Cardinal en 1384. Il rendit un très grand ſervice à ce Pontife, en éludant adroitement les deſſeins du Cardinal *de Prata*, qui vouloit détacher les Florentins de l'obéiſſance d'Urbain, pour les ſoumettre à Clément VII. Ce fut alors qu'Acciaioli compoſa, en faveur du premier, un Ouvrage, où il ne s'amuſoit pas tant à combattre l'élection de Clément, qu'à rechercher les moyens de finir ce Schiſme, qui étoit ſi funeſte à l'Egliſe. Après la mort d'Urbain VI, les Cardinaux du Conclave furent partagez, & de quatorze qu'ils étoient, il y en eut ſix pour Acciaioli, & ſix pour Urſin. Ils demeurérent fermes de part & d'autre dans leur ſentiment, & ne s'accordérent qu'au ſecond ſcrutin, en faveur de Boniface IX, qui donna d'abord de grands emplois à Acciaioli. Car il l'envoya Légat au Royaume de Naples, où il devoit commander des troupes en faveur de Ladiſlas, contre Louis II. Duc d'Anjou & Roi de Naples. Il fut même nommé Régent du Royaume, & Tuteur de ce jeune Prince, qui n'étoit âgé que de ſeize ou dix-ſept ans, & qu'il couronna à Gaiéte le premier jour du mois de Juin de l'an 1390. Ladiſlas ayant pris depuis la réſolution de recouvrer le Royaume de Hongrie, le Cardinal Acciaioli eut ordre de l'accompagner, & fut déclaré Légat en Hongrie, Eſclavonie, Dalmatie & Croatie. Ce voyage fut moins heureux qu'on ne l'avoit eſpéré. Le Légat revint à Rome, où il ménagea la réconciliation de la famille des Urſins & de Boniface. Ce Pape lui avoit donné l'Evêché d'Oſtie, & l'avoit fait Vice-Chancelier de l'Egliſe. Le Cardinal Acciaioli ſe trouva encore à l'élection d'Innocent VII, & ce fut ſous le Pontificat de ce dernier, qu'il reforma le monaſtére de ſaint Paul de Rome. Il mourut à Piſe le 12 Juin, ou, ſelon d'autres, le dernier jour du mois de Mai de l'an 1407. Son corps fut porté à Florence, & enterré dans la Chartreuſe, qu'un Grand-Sénéchal de ſa famille avoit fondée. * Onuphre. Ciaconius. Ughel, *Ital. ſacr. in Archiep. Florent.* Auberi, *Hiſt. des Cardinaux*, *&c.*

ACCIAIOLI (Donat) de la même famille, dans le XV ſiécle, né en 1428, étoit fils de Nério, & fut ſouvent employé dans la République de Florence, pour les affaires publiques, ſans que ſes occupations l'éloignaſſent des Sciences qu'il aimoit paſſionnément. Il avoit été diſciple de Jean Argyropyle de Conſtantinople, qui enſeignoit alors à Florence: & il a donné des Commentaires en Latin ſur les livres de la Morale d'Ariſtote adreſſez à Nicomachus, & traduits en Latin par Argyropyle. Il avoue dans l'épître dédicatoire à Côme de Médicis, qu'il avoit tiré ces Commentaires des leçons d'Argyropyle, & qu'il n'avoit fait autre choſe qu'étendre les explications qu'il lui avoit entendu faire: ainſi c'eſt à tort que Simon Simonius & Gabriel Naudé l'ont accuſé d'avoir été plagiaire, en donnant ſous ſon nom un Ouvrage d'Argyropyle. Il a encore laiſſé quelques autres Ouvrages; ſavoir, les Traductions des Vies d'Alcibiade & de Démétrius, com-

Digitized by Google

compoſées par Plutarque; & les Vies d'Annibal & de Scipion, que quelques-uns ont cru mal à propos traduites ſur le Grec de cet Auteur, puiſque Plutarque ne les a jamais faites. Il faut y joindre un abrégé de la Vie de Charlemagne. Ces Vies ont été imprimées dans un même volume; c'eſt ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que celles de Scipion & d'Annibal étoient auſſi une traduction de Plutarque. Wicelius eſt tombé dans une bévue encore plus groſſière, en attribuant auſſi à Plutarque la Vie de Charlemagne. Acciaioli envoye en France par les Florentins, pour demander à Louis XI. du ſecours contre le Pape Sixte IV, mourut à Milan au mois d'Août 1478, âgé de cinquante ans, & fut enterré aux dépens du public. Chriſtophle Landin fit ſon oraiſon funèbre. Ange Politien fit ſon épitaphe, qu'on voit dans l'Egliſe des Chartreux de Florence. Il auroit aquis une ſcience beaucoup plus grande, s'il n'avoit pas été détourné de l'étude des Belles Lettres, par les affaires d'Etat, & ſi ſon tempérament délicat ne l'eût empêché de jouïr d'une plus longue vie. Sa probité & ſon deſintéreſſement ſe prouvent ſuffiſamment par le peu de bien qu'il laiſſa, de ſorte que ſes filles furent mariées aux dépens du public, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Il étoit fort eſtimé du Cardinal de Pavie, comme il paroît par les lettres que ce Cardinal lui avoit écrites. Par un mémoire dont M. de la Monnoye a fait part à M. Bayle, il paroit que l'Ouvrage que Matth. Paumier a fait touchant l'origine de la famille d'*Acciaioli*, a été traduit du Latin en Italien par un certain *Donat Acciaioli* Chevalier de Rhodes. On n'a pas encore vu l'original, mais la traduction en a été imprimée à Florence en 1588, chez Barthélemi Sermatelli, à la ſuite de l'Hiſtoire des Ubaldini, & de la Vie de Nicolas Acciajoli Grand-Sénechal des Royaumes de Sicile & de Jéruſalem. Il y eſt dit que ce *Donat Acciaioli* qui eſt à la tête de cet Article, naquit l'an 1428, qu'il fut enterré aux dépens du public, & que Chriſtophle Landinus a fait ſon oraiſon funebre. L'hiſtoire Florentine de Leonard Arezzo, ou plutôt Arétin, a été traduite par ce même Donat de Latin en Italien, & imprimée à Veniſe en 1473, ſelon le rapport du Pere Labbe, dans ſon Livre qui a pour titre, *Supplem. nove Biblioth. MSS.* * Volaterran. *l.* 21. Jovius, *in Elog. c.* 16. Voſſius, *de Hiſt. Latin.* Hugolino Verrini, *in Florentia illuſtrata.* Leandre Alberti. Bayle. M. de la Monnoye.

ACCIAIOLI, (Zénobius) Florentin, de l'Ordre de S. Dominique, qui fut fait Bibliothécaire du Vatican ſous le Pape Léon X, l'an 1518 ſur la fin de ſa vie, ſavoit le Grec & l'Hébreu, & a traduit en Latin quelques Ouvrages des anciens Péres, ſavoir, Olympiodore ſur l'Eccléſiaſte; le Traité d'Euſébe contre Hiéroclès; les douze livres de Théodoret, *de Gracarum affectionum curatione;* Juſtin Martyr. Nous avons de lui des Poëmes & des Sermons ſur l'Epiphanie, & des Vers & des Harangues en l'honneur de Léon X. On a publié quelques Lettres qu'il avoit écrites à Pic de la Mirandole, un Traité *de laudibus urbis Romæ;* le Panégyrique de la ville de Naples; & la Chronique du couvent de ſaint Marc de Florence; & ce fut lui qui raſſembla en un volume les Epigrammes Gréques de Politien, & d'Alexandra Scala, femme de Michel Marulle, & les fit imprimer. Il mourut l'an 1520, à l'âge de 58 ans. * Altamura, *Bibliotb. Ordin. Prædic.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ACCIAIOLI, (Nicolas) né à Florence le dixiéme Juillet 1630, de la famille de ceux dont nous venons de parler, ſe diſtingua ſi fort à Rome par ſon eſprit & par ſa vertu, que le Pape lui donna par préférence les charges qui venoient à vaquer. Il fut Clerc, Auditeur de la Chambre Apoſtolique & Légat à Ferrare. Clement IX. l'éleva au Cardinalat le 29 Novembre 1669, & il devint Doyen du ſacré Collége en 1715. Il eſt mort Doyen des Cardinaux, le 23 Février 1719, âgé de 89 ans, & la cinquantiéme année de ſon Cardinalat. Il eſt enterré à Rome en l'Egliſe de ſaint Jean des Florentins. Il étoit ſi eſtimé des Cardinaux, que dans deux Conclaves il eut pluſieurs voix pour le Pontificat. * *Hiſtoire des Cardinaux d'à préſent.*

ACCIAJUOLI, (Nicolas) fameux Général d'Armée dans le XIV ſiécle, étoit né à Florence, & ſa valeur lui aquit une telle eſtime dans l'eſprit de Robert Roi de Naples, que ce Prince l'envoya avec ſon petit-fils Louis de Tarente dans la Morée, pour y appaiſer les troubles qui s'y étoient élevez. Acciajuoli s'aquitta ſi bien de ſa commiſſion, qu'il reçut en propriété une bonne contrée d'Achaïe. Depuis, Louis de Tarente étant devenu Roi de Naples par Jeanne ſa femme, il le fit Grand-Sénéchal du Royaume; & lorſque Louis le Grand, Roi de Hongrie, ſe fut rendu maître du Royaume de Naples, il le choiſit pour le Général de ſon Armée contre ce dangereux ennemi. Auſſi-tôt il reprit Naples, Capoue & beaucoup d'autres villes, chaſſa l'Armée du Roi de Hongrie, remit toute la Pouille ſous l'obéiſſance de ſon Roi, & après la paix faite, délivra le païs des brigandages des ſoldats congédiez. Enſuite, il marcha contre Frédéric d'Arragon Roi de Sicile, & prit Palerme, Syracuſe, Trapano & beaucoup d'autres places: mais au milieu de ſes conquêtes, il fut obligé de revenir pour délivrer Louis de Tarente des perſécutions de quelques Etats de ſon Royaume, qui le tenoient aſſiégé, & vint à bout d'étouffer cette revolte. Quelque tems après, à la prière du Pape Innocent VI, il marcha contre Barnabas Viſconti, & le chaſſa des villes de Fayence, Forli & du Comté de Bologne: en reconnoiſſance de quoi le Pape le fit Gouverneur de Bologne & de toute la Romanie. Cependant les Barons du Royaume de Naples ayant excité une nouvelle ſédition, il prit les armes contre eux avec tant de ſuccès que le trouble fut bientôt appaiſé. Peu de tems après il tomba malade à Naples & mourut l'an 1365, & le 56e. de ſon âge. * Alibrando Caprioli, *Ritratti di Cento Capit. illuſtri, p.* 33. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACCIAIVOLI. *Voyez* ACCIAIOLI, premier du nom.

ACCIAOLI. *Voyez* ACCIAIOLI.

ACCIEN, Prince Mahométan, & Soudan d'Antioche, commença de régner, vers l'an 1079, ſur cette ville que les Turcs enlevérent aux Sarazins. Il travailla à l'embellir & à la fortifier pour la défendre contre l'Armée des Princes Chrétiens, qui étoient avec Godefroi de Bouillon, & qui aſſiégérent cette ville au mois d'Octobre 1097. Elle fut ſurprife par la correſpondance qu'on eut avec un certain Pirrus. Accien craignant qu'il n'y eût auſſi de l'intelligence dans le château, en ſortit déguiſé par une porte qui donnoit à la campagne. Il ſe cacha dans une cabane, où il fut reconnu & tué. * Guillaume de Tyr, *l.* 4. 5. Balderic. Raymond d'Agiles. *Geſta Dei per Francos*, &c.

ACCILIUS. *Voyez* ACILIUS.

ACCIPACIO, (Nicolas di) Cardinal, né à Sorrento, ville de la terre de Labour en Italie, avoit été reçu Docteur en Droit Canonique & Civil, avant que d'avoir l'Evêché de Tropea, d'où il paſſa à l'Archevêché de Sorrento, & enſuite à celui de Capoue. Eugéne IV. lui donna le chapeau de Cardinal en 1439, après l'avoir employé en pluſieurs négociations importantes, dont il s'étoit aquitté avec honneur. Il ſuivit d'abord le parti d'Anjou contre celui d'Arragon, pendant les troubles du Royaume de Naples; mais depuis il ſe rangea du côté du Roi Alphonſe, qui étoit demeuré victorieux. Il mourut l'an 1447. * Ciaconius. Ughellus. Onuphrius. Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

ACCITAINS. *Voyez* ACITAINS.

ACCIUS, (Lucius) Poëte Tragique Latin, fils d'un Affranchi, naquit ſous le conſulat d'Hoſtilius Mancinus & d'Attilius Serranus, l'an 583 de la fondation de Rome, & 171 avant l'Ere Chrétienne, ſuivant S. Jérôme. Cela n'eſt pas néanmoins ſans difficulté; car Cicéron, né l'an 647 de Rome, dit dans ſon Brutus, qu'il avoit eu pluſieurs converſations avec le Poëte Lucius Accius, ami de Décimus Brutus; & d'un autre côté il ſemble dire dans ſa premiére Philippique, que l'on repréſenta, l'année de la mort de Céſar, qui eſt la 710 de la fondation de Rome, une Tragédie d'Accius, ſoixante ans après ſa mort. Il eſt à croire que Cicéron avoit quinze à vint ans, quand il a fréquenté Accius. Ainſi, ſi ce Poëte eſt né l'an 583, comme le marque ſaint Jérôme, il faut qu'il ait vécu plus de quatre-vints ans, ce qui n'eſt pas impoſſible. Mais d'un autre côté, s'il y a eu ſoixante ans depuis la mort d'Accius juſqu'à la mort de Céſar, il faut que ce Poëte ſoit mort l'an 650 de la fondation de Rome, trois ans après la naiſſance de Cicéron. On peut accorder facilement ces contradictions apparentes, en diſant qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les ſoixante ans, dont Cicéron parle dans ſa premiére Philippique, comme s'ils s'étoient écoulez préciſément depuis la mort d'Accius: car Cicéron ne le dit pas, mais ſeulement que l'année de la mort de Céſar, on repréſenta une Tragédie d'Accius, pendant la célébration des Jeux que Brutus devoit donner, auſquels il n'aſſiſta pas, parce qu'il étoit ſorti de Rome depuis le meurtre de Jules Céſar; que cette piéce fut fort applaudie, & que ces applaudiſſemens eurent plus de rélation à Brutus qu'à Accius. La raiſon qu'en rend Cicéron, c'eſt qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on applaudit à Accius après ſoixante ans, *niſi forte Accio tum plaudi & ſexageſimo poſt anno palmam dari putabatis, non Bruto;* ce qui peut avoir rélation au tems que cette piéce avoit été repréſentée la premiére fois, ou au tems qu'Accius avoit fleuri, & non pas préciſément au tems de ſa mort. Cela ſuppoſé, on accorde facilement Cicéron avec l'époque de la naiſſance d'Accius, fixée par S. Jérôme. Ce Poëte ſera né l'an 583 de la fondation de Rome: il aura vécu plus de quatre-vints ans: Cicéron l'aura pu voir étant âgé de quinze à vint ans; & il y aura eu ſoixante ans, depuis le tems qu'Accius faiſoit repréſenter ſes piéces.

Accius, quoique plus jeune que Pacuvius, ſe fit connoître du vivant de ce Poëte; car Cicéron nous aſſure dans ſon Brutus, qu'Accius & Pacuvius firent repréſenter la même année chacun une piéce, & que Pacuvius avoit alors quatre-vints ans. Ce fut apparemment une des premiéres piéces qu'Accius produiſit ſur le théatre; mais on n'en ſait point le nom. Accius continua d'enrichir le théatre de Rome, en y faiſant repréſenter les plus grands ſujets qui euſſent paru ſur celui des Atheniens, comme Andromaque, Andromède, Atrée, Clytemneſtre, Médée, Méléagre, Philoctéte, la Thébaïde, Térée, les Troades, &c. Les noms de ces piéces ſe trouvent dans Varron, Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus. Il n'emprunta pas néanmoins toûjours des Grecs la matiére de ſes piéces, il en fit une dont le ſujet fut entiérement Romain: elle s'appelloit *Brutus*, & traitoit de l'abdication de Tarquin. Manuce a cru que ce fut celle qui fut repréſentée après la mort de Céſar; mais il paroît par les lettres de Cicéron à Atticus, *lib.* 16. *ep.* 2. & 5. que la piéce d'Accius repréſentée en cette rencontre, étoit le *Térée.* Quelques-uns ont cru qu'Accius avoit fait auſſi des Comédies; & Voſſius aſſure que Varron en nomme deux, *les Noces* & *le Marchand.* Cependant cela ne ſe trouve point dans Varron; & les Anciens ont loué Accius comme un Poëte qui s'étoit uniquement appliqué à la Tragédie:

Nil comis Tragicæ mutat Lucilius Accî.
Horat. *Sat.* 10. *lib.* 1. *v.* 53.

Accius avoit encore compoſé d'autres livres, & particuliérement des Annales, que Macrobe, Priſcien, Feſtus & Nonnius Marcellus ont citez. Décimus Brutus, qui fut Conſul l'an 615 de la fondation de Rome, & qui triompha l'an 623 de quelques peuples d'Eſpagne, prit tant de plaiſir aux vers qu'Accius avoit compoſez à ſa louange, qu'il les fit mettre à l'entrée des Temples, & des monumens conſtruits de la dépouille des ennemis, comme Cicéron le rapporte dans ſon Oraiſon *pro Archia Poëta*, & Valére-Maxime après lui. Les anciens Connoiſſeurs ont trouvé Accius très élevé dans ſa Poëſie; & en comparant Pacuvius avec lui, ils ont préféré le premier pour l'érudition, & remarqué que le ſecond excelloit pour la nobleſſe de ſes ex-

pressions. C'est le sens de ces deux vers d'Horace:

Ambigitur quoties uter utro sit prior; ausus
Pacuvius doctî famam sentis, Accius alti.

Quintilien en a jugé de même. *Ceux*, dit-il, *qui se piquent de bien juger des Ouvrages, trouvent qu'Accius a plus de force, & Pacuvius plus d'érudition. S'ils n'ont pas*, ajoûte-t-il, *tous deux cette beauté, cette politesse des siécles suivans, ce n'est pas leur faute, mais celle du tems où ils vivoient; mais ils sont tous deux distinguez par la noblesse des sentimens, par la force des expressions, & par le caractére qu'ils donnent à leurs personnages.* Aulu-Gelle rapporte que Pacuvius s'étant retiré à Tarente sur la fin de ses jours, il fut visité par Accius, qui passant par là en allant en Asie, lui lut sa Tragédie d'Atrée, & que Pacuvius y trouva beaucoup de noblesse & de cadence; mais qu'il lui parut qu'il y avoit des endroits trop durs & trop crus. Accius n'en disconvint pas, & témoigna même qu'il n'en étoit pas fâché, dans l'espérance que ce qu'il écriroit dans la suite seroit plus parfait. *Il en est*, dit Accius, *des esprits comme des pommes, qui ne valent jamais rien, si elles ne sont dures & vertes avant que de mûrir.* Quelqu'un ayant demandé à Accius pourquoi il ne plaidoit pas, lui qui réussissoit si bien pour le théatre; *Dans mes Tragédies*, répondit-il, *je dis ce qui me plaît; mais dans le Barreau, il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas.* C'est Quintilien qui rapporte cette réponse. Accius, quoique très petit de taille, se fit dresser, si l'on en croit Pline, *l.* 34. *c.* 5. une très grande statue dans le Temple des Muses.

Il est incertain si ce fameux Poëte Accius est celui qui, suivant ce que dit Valére-Maxime, ne voulut jamais se lever pour faire honneur à Jules Cesar qui entroit dans une assemblée de Poëtes. Si ce Jules César est celui qui a été Empereur, il est assez difficile que cela convienne à l'ancien Accius: mais il se peut faire que ce soit Sextus Julius César, ou Caius César qui fut tué par les Satellites de Marius. Cicéron dans le premier livre des Loix, parle avec mépris d'un Accius qui avoit fait une Histoire. Et comme ce Poëte Tragique a composé des Annales, quelques-uns on cru que c'est lui que Ciceron a maltraité en cet endroit-là; mais cet Orateur parlant toûjours avec éloge du Poëte Accius, & tous les Anciens en ayant parlé de même, il est à croire que ce n'est pas de lui dont Cicéron parle en cet endroit, d'autant plus qu'il n'y fait mention que des Historiens qui avoient écrit en prose, & n'y dit rien du Poëte Ennius, ce qui a fait conjecturer qu'il y a faute dans le texte de Cicéron, & qu'au lieu d'*Accium*, il faut écrire *Macrum*.

ACCIUS, est aussi le nom d'un assez bon Orateur, contre lequel Cicéron défendit Cluentius. Il étoit de Pisaure; ce qui a fait croire qu'il étoit parent du Poëte Accius, que saint Jérôme dit avoir été mené à Pisaure, lorsque les Romains y établirent une Colonie. * Cicéron, *in prima Philippica, de Oratore l.* 3. *c.* 7. *& de optim. genere Oratorum c.* 6. Nonnius Marcellus. Varron. Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 2. Pline, *l.* 37. *c.* 5. Valére-Maxime, *l.* 3. *c.* 7. Crinitus, *de Poëtis Latin. c.* 5. Vossius, *de Poët. Lat.* Giraldus, *de Histor. Poët. Dial.* 8. Bayle, *Dict. Crit.*

ACCIUS NÆVIUS. *Cherchez* ACTIUS NÆVIUS.

ACCIUS TULLUS. *Voyez* ACTIUS.

ACCIUS, Poëte moderne, vivoit au commencement du XVI siécle, selon Jules Scaliger, ou plutôt avant le XIV, puisqu'on le trouve cité par des Auteurs de ce tems-là. On attribue à cet Auteur une Paraphrase des Fables d'Esope en vers Elégiaques. Jules Scaliger dit que c'est un Poëte tout à fait exact & fort harmonieux. Il ajoûte que ses Maîtres avoient remarqué qu'il n'avoit jamais fait une *ecthlipse*, c'est à dire, une élision de l'*m* dans tous ses vers; mais que pour lui il en avoit trouvé une ou deux. *Voici*, dit ce Critique, *le jugement que je fais de cet Auteur. Il a fi bien dit ce qu'il a voulu dire, que je n'aurois pas pu mieux faire* MOI-MEME. *C'est pourquoi les Poëtes novices doivent l'étudier & l'apprendre, non seulement à cause de l'utilité des fables, mais encore pour la netteté & la pureté des vers. Il ne faut pourtant pas s'assujettir si fort à l'imiter dans l'affectation qu'il fait paroître quelquefois à renfermer beaucoup de sens en peu de mots, & à employer des pointes & des jeux de mots, comme on feroit dans l'Epigramme.* M. de la Monnoye assure que ce Poëte ne mérite pas les éloges qu'on lui donne. * Jules César Scaliger, *Hypercritic. seu l.* 7. *Poëtic. p.* 789. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 7. *p.* 93. & 94. M. de la Monnoye, *Ménagiana, tome* 1. *p.* 173.

ACCLAMATION, cri de joye, applaudissement qu'on donnoit aux personnes & aux choses: ce qui se pratiquoit en diverses rencontres. Le peuple Romain ne manquoit jamais de faire des acclamations, qui renfermoient des vœux & des souhaits avantageux à la personne des Empereurs, lorsqu'ils leur faisoient quelques largesses pour quelque victoire remportée sur les ennemis de l'Empire. Ces acclamations s'exprimoient souvent par un seul mot, *feliciter*, ou par plusieurs,

Di tibi dent quidquid, princeps Trajane, mereris,
Et rata perpetuò, quæ tribuêre, velint.

Et par ces termes,

Augeat imperium nostri Ducis, augeat annos.

On peut voir là-dessus Barn. Brisson, dans son Traité des Formules. Le Sénat faisoit pareillement des acclamations aux Empereurs, soit à leur avénement à l'Empire, soit en reconnoissance de quelques faveurs qu'ils en avoient reçues, les inférant très souvent dans les Registres publics, ou les faisant graver sur des lames d'airain ou sur des tables de marbre. Ils délioient souvent les Empereurs, & élisoient les Magistrats, par de subites acclamations. En voici quelques exemples.

Aurelius Victor rapporte qu'on ordonna des honneurs divins à l'Empereur Pertinax après sa mort, & que tout le Sénat s'éleva en sa faveur par de grandes acclamations: *Acclamatum est, Pertinace imperante, securi viximus, nemini timuimus, Patri pio, Patri Senatûs, Patri bonorum omnium*: c'est à dire: Nous avons été en toute sûreté sous Pertinax, nous n'avons redouté aucun peuple, Pertinax a été pour nous un pére plein de tendresse, le pére du Senat, le pére de tous les gens de bien. Trebellius Pollion rapporte les acclamations qu'on fit à l'élection de Valerien à la charge de Censeur. *Acclamatum est, Valerianus in tota vita sua fuit Censor, prudens Senator, modestus Senator, amicus bonorum, tyrannorum inimicus, hostis vitiorum. Hunc Censorem omnes, Hunc tuitari volumus. Primus genere, nobilis sanguine, emendatus vitâ, ditissimâ claritate, moribus singularis, exemplum antiquitatis*: c'est à dire: On s'éleva par ces acclamations, Valérien a été un véritable Censeur dans toute sa vie, un Sénateur sage, avisé & modeste, ami des gens de bien, ennemi des Tyrans, ennemi des crimes & des vices. Nous l'élisons tous pour être notre Censeur. Illustre par sa noblesse, réglé dans sa vie & dans ses mœurs, recommandable pour sa doctrine, l'exemple de l'antiquité. La même chose arriva dans l'élection de Tacite à l'Empire. Car le premier qui opina l'ayant proclamé Empereur, tout le Sénat se leva en criant, *Omnes, omnes*; & ce bon vieillard tâchant de s'en défendre, à cause de son grand âge, qui le rendoit peu propre à soûtenir le poids de l'Empire, on se récria, *Caput imperare, non pedes; Animum tuum, non corpus eligimus; Tacite Auguste, Dii te servent*: c'est à dire: C'est à la tête à commander, & non pas aux piez; c'est votre esprit que nous élisons, & non pas votre corps: Tacite Auguste, veuillent les Dieux vous conserver longtems. Dans les Armées, les soldats Romains élisoient souvent par de subites acclamations les Empereurs & leurs Généraux, sans attendre ni l'ordre du Sénat, ni l'agrément du peuple Romain, comme il arriva à l'élection de l'Empereur Probus. Car les Colonels ayant exhorté les soldats à élire un Empereur, qui fût homme de probité, *prudens*, il s'éleva tout à coup un bruit de voix confuses, qui declarerent Probus Empereur, *Probe Imperator, Dii te servent.*

Les acclamations étoient encore d'usage aux théatres dans les spectacles, lorsqu'ils étoient du goût du peuple, comme il arriva à une Comédie de Pacuve, jouée devant les Romains, *Qui clamore fere totâ cavea exaudiri sunt in M. Pacuvii nova fabula*: c'est à dire: On entendit souvent de pareilles acclamations dans l'amphithéatre, à la représentation de la nouvelle Comédie de Marcus Pacuvius. Si les Romains avoient accoûtumé de faire des acclamations pour témoigner leur joye, & marquer leur satisfaction, ils s'emportoient aussi en imprécations, pour marquer leur indignation & leur haine, comme ils firent après la mort de l'Empereur Commode. Que l'on dépouille, *s'écrièrent-ils*, de tous honneurs l'ennemi de la patrie; que ce parricide, que ce Gladiateur soit mis en piéces dans le lieu de la dépouille des Gladiateurs. *Hosti patriæ honores detrahantur: parricida, gladiator in spoliario lanietur.* L'acclamation est différente de l'applaudissement, en ce que l'acclamation se faisoit verbalement, en présence des personnes qu'on louoit, & enfin parce que les femmes y avoient part; au lieu que l'applaudissement, *plausus*, consistoit dans un battement de mains, que l'on s'en servoit en l'absence des personnes à la louange de qui on faisoit ces sortes de réjoüissances, en sorte néanmoins que les femmes n'y ont jamais eu part. * *Antiquitez Romaines.*

Les acclamations ont été en usage dans les Conciles, soit pour souhaiter de longues années aux Empereurs, soit pour condamner ou anathématiser des Hérétiques d'un commun consentement, soit pour approuver unanimement l'avis proposé. On voit plusieurs exemples de ces acclamations dans les Conciles, notamment dans le Concile de Chalcédoine, & même dans le Concile de Trente, où après la lecture des Actes, les Péres répondent par un *placet*, & finissent par plusieurs acclamations qui se trouvent à la fin de ce Concile.

ACCO, femme que l'on dit être devenue folle dans sa vieillesse, de ce que s'étant regardée dans un miroir, elle se trouva laide. Sa folie fut de se regarder continuellement dans un miroir, & de s'entretenir avec son image, comme si c'eût été une autre personne: elle parloit, promettoit, menaçoit, rioit, & faisoit toutes sortes de gestes devant ce miroir, s'admirant elle-même; d'où est venu le proverbe Grec, ἐν τοῖς ὅπλοις ἀκκίζεται: *Il se mire dans ses armes, comme Acco dans son miroir.* On dit que cette femme avoit encore une autre folie, qui étoit de refuser les choses dont elle avoit le plus d'envie. C'est de là que l'on a dérivé, comme quelques-uns le veulent, le mot d'*accisme* pour signifier dissimulation. Cicéron se sert de ce terme en ce sens, *liv.* 2. *Epistolarum ad Atticum, Epistola* 19. On se servoit du nom & de la figure d'Acco & d'Alphito, pour faire peur aux enfans; comme le rapporte Plutarque dans le Traité *de Stoicorum repugnantiis.* * Lucien. Olympiodore. Nicol. Lloyd. Bayle.

ACCO, Chef de l'Armée des Gaulois Sénonois. * César, *Comment. liv.* 6.

ACCO, ou ACHO, ou HACO, ville dans la Tribu d'Aser, que les Israëlites ne voulurent pas détruire après la mort de Josué, se contentant d'imposer un tribut à ses Habitans. Hadrien Reland prouve que c'est la même ville qui ensuite a été appellée Ptolemaïs. Il croit qu'il en est parlé, *Machée, ch.* 1. *v.* 10. expliquant ainsi les paroles du Prophete; Ne l'annoncez point en Gath, & ne pleurez point en *Aco* (ובו pour בעכו). Joseph en fait cette description. „ Cette ville qui est en Galilée, as„ sise sur le rivage de la mer dans une grande plaine envi„ ronnée du côté de l'Orient des montagnes de cette Provin„ ce qui n'en sont éloignées que de 60 stades; du côté du „ Midi, du mont Carmel qui en est éloigné de 120 stades; & „ du côté du Septentrion, d'une montagne extrêmement haute „ nom-

„ nommée la montagne des Syriens, qui en eſt éloignée de „ cent ſtades. A deux ſtades de cette ville paſſe une petite „ riviere nommée Pellée, auprès de laquelle eſt le ſepulchre „ de Memnon, ouvrage admirable, dont la grandeur eſt de „ cent coudées, & la forme concave. On y voit un ſable „ qui n'eſt pas moins clair que le verre. Pluſieurs vaiſſeaux „ en viennent querir, & n'en ſont pas plutôt chargez, que „ les vents comme de concert y en poullent d'autre du haut „ des montagnes, qui en remplit la place vuide. Ce ſable é- „ tant jette dans le fourneau ſe convertit auſſi-tôt en verre; „ & ce qui paroit plus admirable, c'eſt que ce verre porté „ en ce même lieu reprend ſa premiere nature & redevient „ un pur ſable comme auparavant." C'eſt dans cette ville que Jonathan fut tué en trahiſon, par Triphon Général des troupes d'Antiochus Théos. Il eſt fait quelquefois mention de Ptolemaïs dans les anciens Conciles, de même que de ſes Evêques: comme de *Clarus* dans les Actes du Concile de Céſarée tenu environ l'an de Jéſus-Chriſt 198; d'*Eucr* qui aſſiſta au Concile de Conſtantinople l'an 325; de *Neftabus* qui ſouſcrivit au premier Concile de Conſtantinople l'an 381; de *Paul* qui ſe trouva au Concile de Chalcedoine l'an 451; de *Jean*, comme cela paroit par les Actes du Concile de Jéruſalem. Les Mahométans qui ſe piquent de retenir les anciens noms des villes ont appellé cette place *Acco*. Dans le tems des Croiſades, elle fut nommée *Acre*; & les matelots Hollandois appellent le Golfe ſur lequel elle eſt ſituée, *de baay van St. Jan d'Acre*. Si l'on veut connoître l'Hiſtoire de cette place, on n'a qu'à conſulter les Notes de Golius ſur Alfraganus; la Bibliothéque Orientale d'Herbelot, & pluſieurs Auteurs modernes. * Hadr. Relandi, *Paleſtina &c. lib.* 3. 1 *Macchabées*, *ch.* 12. Joſeph, *Guerre des Juifs*, *ch.* 17. *Juges*, *ch.* 1. *v.* 31. *Voyez* ACRE & PTOLEMAIS.

AC-COINLU eſt le nom d'une famille de Turcomans, qui a régné en Aſie. Ce mot Turc ſignifie, du *Mouton blanc*, à cauſe que les Princes de cette Dynaſtie le portoient pour Enſeigne. Ils ont régné dans l'Arménie Mineure, & dans la Méſopotamie, & ont ſuccedé à ceux que l'on appelloit *Cara-Coinlu*, c'eſt à dire, du *Mouton noir*.

Le premier de cette Dynaſtie a été *Thour Ali Beg*.

Le ſecond, *Coutlu Beg*, fils de Thour Ali.

Le troiſiéme, *Cara Ilug Othman*. Il conſerva ſes Etats, en rendant hommage à Tamerlan, & mourut l'an de l'Hegire 809, de Jéſus-Chriſt 1406. Il étoit fils de ſon prédéceſſeur.

Le quatriéme, *Hamzah Beg*, fils de Cara Ilug, qui mourut l'an de l'Hégire 848, de Jéſus-Chriſt 1444.

Le cinquiéme, *Gehanghir*, neveu de Hamzah, mort l'an de l'Hégire 872, & de Jéſus-Chriſt 1467.

Le ſixiéme, *Haſſan Al-Thavvil*, ou Haſſan *le Long*. C'eſt Uſuncaſſan frére de Gehanghir. Il mourut l'an de l'Hégire 883, & de Jéſus-Chriſt 1478.

Le ſeptiéme, *Khalil Beg*, fils d'Uſuncaſſan, mort l'an 884 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1479.

Le huitiéme, *Jacob Beg*, frére de Khalil, & fils d'Uſuncaſſan, mort de poiſon l'an 896 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1490.

Le neuviéme, *Maſſib Beg*, frére de Jacob, ou, ſelon les autres, *Baiſancor* fils de Jacob Beg, qui ne régnérent l'un ou l'autre qu'un an & huit mois.

Le dixiéme, *Roſtam-Mirza*, petit-fils d'Uſuncaſſan, qui régna environ cinq ans & demi.

Le onziéme, *Ahmed*, fils d'Ogurlu, & petit-fils d'Uſuncaſſan, qui ne régna qu'un an ou environ.

Le douziéme, *Alvend-Mirza*, petit-fils d'Uſuncaſſan, qui régna auſſi environ un an.

Le treiziéme, *Morad*, fils de Jacob, qui fut dépouillé par Iſmaël Soſi Roi de Perſe, l'an de l'Hégire 914, & de Jéſus-Chriſt 1508.

Les Turcs appellent encore aujourd'hui en leur langue l'Arménie Mineure *Ac-Coinlu Ili*, le païs du *Mouton blanc*; & les Grecs modernes appellent *Aſproprobatada*, les Habitans de ce païs-là.

Cette ſeconde Dynaſtie des Turcomans nommée du *Mouton blanc* a eu, ſelon l'Auteur du Nighiariſtan, neuf Sultans, dont le régne n'a duré que quarante ou quarante-deux ans, ſelon l'ordre qui ſuit.

Uzun Haſſan Beg: c'eſt ainſi que les Turcs nomment ce Prince, que les Arabes appellent *Haſſan Al Thavvil*, & qui nous eſt plus connu ſous le nom d'Uſuncaſſan, qui a régné onze ans.

Khalil, fils de Haſſan Beg, ſix mois & demi.

Jacob, fils de Haſſan Beg, douze ans deux mois.

Baiſancor, fils de Jacob, un an & demi.

Roſtam Beg, fils de Makſud Beg, fils de Haſſan Beg, cinq ans & demi.

Ahmed Beg, fils d'Ogurlu Mohammed, fils de Haſſan Beg, environ un an.

Alvend Beg, fils d'Joſef Beg, fils de Haſſan Beg, environ un an.

Mohammed Mirza, fils d'Joſef Beg, fils de Haſſan Beg, un an & demi.

Sultan Morad, fils de Jacob Beg, régna environ dix ans. Il fut défait & dépouillé de ſes Etats par Schah Iſmaël Roi de Perſe, l'an de l'Hégire 915, & fut tué l'an 920, ce qui revient à 1508 & 1513 de l'Ere Chrétienne. Ainſi finit la Dynaſtie du *Mouton blanc*.

Ce calcul n'eſt pas exact. Cependant Mirkond, qui donne le nom de Baianduriah à cette Dynaſtie, ne la commence auſſi que par Uzun Haſſan Beg. Cet Auteur fait finir la Dynaſtie du *Mouton noir* par la mort de Haſſan Ali fils de Géhanſchah, qui fut défait par Uzun Haſſan l'an de l'Hégire 873, de Jéſus-Chriſt 1468 ou 1469, & marque par ce caractére le commencement de celle du *Mouton blanc*. Khondemir ne parle qu'incidemment de ces deux Dynaſties des Turcomans dans l'Hiſtoire des Timurides, c'eſt à dire, des ſucceſſeurs de Tamerlan. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ACCOLLADE, cérémonie qui a donné le nom à la plus ancienne de toutes les Chevaleries, dans le tems où les Chevaliers étoient reçus en cette qualité par les Princes Chrétiens, avec baiſers & accollades. Cette marque de faveur & de bienveillance eſt ſi ancienne, que Grégoire de Tours écrit que les Rois de France de la premiére race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baiſoient les Chevaliers à la joue gauche, & proféroient ces paroles, *Au nom du Pére & du Fils & du ſaint Eſprit*, & frappoient doucement le nouveau Chevalier du plat d'une épée ſur l'épaule. Ce fut de la ſorte que Guillaume le *Conquérant*, Roi d'Angleterre, conféra la Chevalerie à Henri ſon fils, âgé de dix-neuf ans, en lui donnant encore des armes; & c'eſt pour cette raiſon que le Chevalier de l'accollade eſt auſſi appellé *Chevalier d'armes*, & en Latin *Miles*; parce qu'on le mettoit en poſſeſſion de faire la guerre, dont l'épée, le haubert & le heaume étoient les ſymboles. On y ajoûtoit le collier, comme la plus brillante marque de la Chevalerie. Il n'étoit permis autrefois qu'à eux de porter l'épée & les éperons dorez, d'où ils ont été nommez *Equites aurati*, à la différence de l'Ecuyer, qui les avoit argentez. En Angleterre ils ne peuvent porter que des cornettes chargées de leurs armes; mais le Roi les fait ſouvent Chevaliers Bannerets en tems de guerre, leur permettant de porter la banniére comme les Barons. * Jean de Salisbury. Thomas Smith. Guill. de Malmesbury. Salmonet, *Hiſtoire des Troubles de la Grande Bretagne*.

ACCOLTI, nom d'une ancienne famille de Toſcane, qui a produit de grands hommes.

PIERRE ACCOLTI, Cardinal, fils de BENOIT, Gentilhomme d'Arezzo, & de *Laura* Federica, naquit vers l'an 1455. Il s'attacha à l'étude du Droit, qu'il profeſſa avec applaudiſſement. Depuis il fut créé Vicaire de Rome, par le Pape Jules II, qui le fit Cardinal au mois de Mars de l'an 1511. Il poſſéda ſucceſſivement les Evêchez d'Ancone, d'Arras, de Crémone, de Cadis, & l'Archevêché de Ravenne. Il compoſa quelques Traitez hiſtoriques, & mourut à Rome l'onziéme Décembre 1532.

FRANÇOIS ACCOLTI d'Arezzo a été nommé *le Prince des Juriſconſultes de ſon tems*. Il vivoit dans le XV ſiecle, vers l'an 1469, & il a laiſſé quelques Ouvrages. *Voyez* ARETIN. (François.)

BENOIT ACCOLTI, né à Florence le 29 Octobre 1497, étoit neveu du premier, & fils de *Michel* & de *Lucrece* Alemanni. Il fit un ſi grand progrès dans l'étude du Droit & de la langue Latine, qu'il fut appellé *le Ciceron de ſon tems*. La faveur de ſon oncle, & ſon propre mérite, l'élevérent à la Cour de Rome, où Léon X. lui donna l'Evêché de Cadis. Adrien VI. le pourvut de celui de Crémone, & de l'Archevêché de Ravenne; & Clément VII. le créa Cardinal le troiſiéme Mai 1527. Ce fut à la perſuaſion de ce Pontife qu'il écrivit un Traité des Droits du Pape ſur le Royaume de Naples. Il laiſſa d'autres Ouvrages, & même des Poëſies. Outre les dignitez dont nous avons parlé, il eut encore la Légation de la Marche d'Ancone, le gouvernement de Fano, & mourut à Florence en 1549. On a publié à Parme, en 1689, un petit livre de Benoit Accolti, *de præſtantia Virorum ſui ævi*. Voyez *Biblioth. Univ. tome* 17.

FRANÇOIS ACCOLTI, Evêque d'Ancone, étoit frére de Benoit, depuis Cardinal. Il avoit beaucoup d'eſprit & de mérite, & on attendoit de grandes choſes de lui; mais il mourut de peſte, étant fort jeune, ſous le pontificat d'Adrien VI.

BENOIT ACCOLTI, qui s'eſt rendu célébre pour avoir été le Chef d'une conſpiration contre le Pape Pie IV. avoit pour complices Pierre ACCOLTI, ſon parent, le Comte Antoine de Canoſſa, le Chevalier Péliccione, Proſper d'Ettore, & Thaddeo Manfrédi, tous accablez de dettes, & d'un eſprit peu ſolide. Le motif, ou plutôt le pretexte de cette conſpiration, étoit, ſelon les Conjurez, que Pie IV. n'étoit pas vrai Pape, & qu'il falloit s'en défaire pour en mettre un autre en ſa place. Accolti promettoit à ſes compagnons de grandes recompenſes. Il avoit proteſté de donner Pavie à Antoine, Crémone à Thaddée, Aquilée à Péliccione, & un revenu de cinq mille écus à Proſper. Mais comme quelques-uns de ceux qui s'étoient chargez de faire ce coup, manquérent deux ou trois fois de hardieſſe, bien qu'ils en euſſent l'occaſion, Accolti, qui étoit accuſé d'avoir demeuré à Genéve, commença de devenir ſuſpect au Pape, en demandant trop ſouvent audience, de ſorte qu'il fut pris avec ſes compagnons: ils furent punis de leur crime, auſſi bien que lui, après avoir tous avoué la conſpiration. Cela arriva en 1564. * Jaſon, *in* 2. *ff. de Juriſd. omn.* Bembo & Sadolet, *in Epiſt.* Nardi, *Hiſt. Florent.* Rubei, *Hiſt. Ravenn.* Ughel, *Ital. ſacr.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Pierius Valerianus, *de Infelicitate Literatorum.* De Thou, *Hiſt. l.* 36. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.*

ACCOMBA, *Hyſpania*, ville de Morée, dans le Belvédére, au quartier qu'on nommoit autrefois *Elide*, près de la riviére de Diagon, qui ſe décharge quelques lieues au deſſous dans la riviére d'Alphée. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ACCOR, ville. *Voyez* ACRE.

ACCORAMBONIUS, (Felix) Auteur du XVI ſiécle, a écrit un Commentaire ſur toutes les Oeuvres d'Ariſtote; un Traité du flux & reflux de la mer, imprimé à Rome en 1590; & des Notes ſur Galien *de Temperamentis*. * George Matth. Konig.

ACCORAMBONIUS, (Jérôme) Profeſſeur en Médecine à Padoue, qui floriſſoit vers l'an 1536, a écrit un Traité du Lait. * George Matth. Konig.

ACCORDS, (Etienne Tabouret Seigneur des) Avocat au Parlement de Dijon, & enſuite Avocat du Roi dans le Bailliage & dans la Chancellerie de la même ville. Il naquit l'an 1549. Il

Digitized by Google

a compoſé des Sonnets, des Bigarrures, les Touches & pluſieurs autres Ouvrages Poëtiques, qui à la vérité marquent beaucoup de génie, mais qui, ſuivant le goût de ce tems-là, ſont remplis d'obſcénitez. Pour ce qui eſt du nom de Des Accords, c'eſt un nom de ſa façon, qu'il s'eſt donné lui-même. * Bayle, *Dict. Crit.*

ACCURSE, (François) célebre juriſconſulte, né à Florence, floriſſoit dans le XIII ſiécle. Après s'être appliqué, juſqu'à 37 ans, à diverſes études, il commença à cet âge-là, ou ſelon d'autres, à l'âge de 28, d'étudier le Droit ſous le fameux Azo; & il y fit un ſi grand progrès, qu'il devint un des plus celebres Profeſſeurs de cette Science, qu'il enſeigna à Bologne. Depuis il quitta ſa chaire, & compoſa une Gloſe continue ſur tout le Droit, qui parut ſi commode, qu'elle fit oublier toutes celles qui avoient paru: cependant il y a quelques contradictions, & même depuis elle a eu beſoin d'explications. Ces contradictions viennent ſelon quelques-uns, non pas de ſon inconſtance ou d'un défaut de mémoire: mais de ce qu'en rapportant les diverſes opinions de ceux qui l'avoient precedé, il ne faiſoit connoître les Auteurs que par la premiére lettre de leur nom. Ainſi l'on pretend que cette lettre étant diſparue de divers endroits, a été cauſe que les Lecteurs ont pris pour ſon ſentiment, ce qu'il n'avoit dit que comme temoin de la doctrine d'un autre. Son autorité étoit autrefois ſi grande, que quelques-uns l'ont nommé *l'idole des Avocats*. La plupart des Interpretes ont pris autant ou plus de ſoin d'expliquer ſa Gloſe, que de commenter le texte même des Loix. Louis Vivès & quelques autres Critiques, grands amateurs de la politeſſe du langage, ont horriblement crié contre la barbarie de cet Auteur. Il vécut fort à ſon aiſe, ayant belle maiſon à la ville, belle maiſon à la campagne, & deux fils qui étudioient bien, comme on le verra dans les deux Articles qui ſuivent. Quelques-uns lui donnent une fille fort ſavante, qu'on prétend avoir été inſtallée dans une chaire du Droit Civil. Pancirolle n'en parle que ſur un *on dit*, & dès qu'un fait de cette nature eſt douteux, il s'en faut très peu qu'il ne ſoit faux: car de telles choſes ſont trop ſingulières, pour demeurer dans l'incertitude quand elles ſont véritables. Fréher va encore plus loin, & dit ſur le rapport d'un certain Auteur appellé Jean Frauenlobius, qui a écrit en Allemand un livre *de la louable compagnie des Femmes ſavantes*, qu'Accurſe eut quelques filles qui à cauſe de leur excellente érudition, furent employées à faire des leçons publiques à Bologne. Si l'on en veut croire Pancirolle, & ceux qui le ſuivent, Accurſe eſt mort en 1229. Mais cela eſt contraire à ce que Fréher a cité des Vies de Jean Fichart, ſavoir, qu'Accurſe fleuriſſoit en 1236. Thomas Pope-blount met en 1233, le meilleur tems de ſa vie. Fréher même, qui met à la marge qu'Accurſe eſt mort en 1229, avoue cependant un peu plus bas, que l'on ne ſait point certainement le tems de ſa mort. Il faut donc la mettre au rang des choſes incertaines. Son tombeau ſe voit à Bologne dans l'Egliſe des Cordeliers, avec cette inſcription très courte & très ſimple: *Sepulcrum Accurſii Gloſſatoris legum, & Franciſci ejus filii.* On peut ajoûter ici ce que Bernart dans ſon livre, *de l'utilité qu'on retire de la lecture de l'Hiſtoire*, fait dire au ſujet d'Accurſe au ſavant Guillaume Hulsman. *C'eſt un homme tel, que, s'il eût eu une plus grande connoiſſance de la langue Latine, & ſur tout des Antiquitez, je ne ſerois aucune difficulté de le mettre au deſſus de tous les Commentateurs du Droit, ou Interpretes des Loix, tant Grecs que Latins. Mais privé de cette lumiére, il tombe quelquefois dans de ſi lourdes fautes, qu'il ſe fait moquer non ſeulement des habiles gens, mais des enfans mêmes.* * Bayle, *Dict. Crit.* G. Pancirol. *de claris legum Interpr. l.* 2. *c.* 29. P. Freheri *Theatr.* Poppe-blount, *Cenſ. celebr. Vir.* Crinitus, *de hon. Diſcipl. l.* 15. *c.* 3. & *l.* 17. *c.* 8. Rabus *Naembock.* Forſterus, *Hiſt. Jur. Civ. l.* 3. *c.* 12

ACCURSE, (François) fils aîné du précédent, vivoit dans le XIII ſiécle. Les Habitans de Bologne ſa patrie, ayant appris qu'il devoit ſuivre le Roi d'Angleterre en France pour y enſeigner le Droit, lui défendirent de s'abſenter, ſous peine de voir confiſquer tous ſes biens. Cette menace ne l'empêcha pas de venir à Toulouſe, où il enſeigna: mais lorſqu'il fut que ſes biens avoient effectivement été confiſquez quoiqu'il en eût fait une vente ſimulée à un de ſes amis, il retourna dans ſa patrie, & en obtint la reſtitution. On raconte de lui que, lorſqu'il étoit encore à Toulouſe, il s'étoit un jour trouvé fort embarraſſé, en expliquant la matiére *des Intérêts*. Jaques de Ravaune, l'un des plus doctes Juriſconſultes de ſon tems, ſe fourra parmi les Auditeurs en faiſant l'écolier, & lui fit des objections qui demeurérent ſans réponſe. On dit qu'Accurſe étant de retour à Bologne, y fut Profeſſeur en Droit avec Bartole; & qu'ayant eu diſpute avec lui ſur la leçon d'une Loi, ils envoyérent à Piſe pour y conſulter le manuſcrit. Mais il y a peu d'apparence qu'il ait vécu juſqu'au tems que Bartole étoit Profeſſeur. Il faudroit ſuppoſer pour cela qu'il eût vécu au moins 120 ans. On doit plutôt croire avec Pancirole, que l'Accurſe contemporain de Bartole, étoit fils d'un autre Juriſconſulte de même nom, natif de Reggio, qui enſeignoit vers l'an 1273. * Pancirol. *ibid.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACCURSE, (Cervot) frére puîné du précédent, ſe hâta beaucoup plus que ſon pére de ſe faire graduer; car il voulut être Docteur en Droit avant l'âge de 17 ans, & il vint à bout de ſa demande, après qu'on eut longtems diſcuté, ſi les Loix le permettoient. Il ſe mêla de faire des Gloſes, & les joignit avec celles de ſon pére: mais on n'en fit pas beaucoup de cas. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ACCURSE, (Marie-Ange) un des plus habiles Critiques qui ayent vécu dans le XVI ſiécle, étoit d'Aquila dans l'Abruzze Ultérieure au Royaume de Naples. Il fit imprimer à Rome ſes Diatribes *in fol.* l'an 1524, ſur Auſone, Claudien, Solin, Ovide, & pluſieurs autres. Il avoit fort travaillé ſur Claudien; mais cet Ouvrage n'a point été publié, quoique l'Auteur ait dit qu'il avoit corrigé près de ſept cens paſſages ſur les anciens manuſcrits. Barthius a témoigné du chagrin de ce qu'un pareil Ouvrage n'a point été imprimé, & de ce qu'on ne réimprimoit point les autres. On l'a fait à l'égard d'Auſone dans l'édition d'Amſterdam de 1671, mais non pas ſelon toute l'étendue du titre qui promet les Notes entiéres d'Accurſe. Barthius dit encore que ce Critique faiſoit des vers en Latin & en Italien; qu'il entendoit & la Muſique & l'Optique; & qu'il voyagea au ſeptentrion. Il entendoit auſſi parfaitement les langues Françoiſe, Eſpagnole, & Allemande; il ramaſſa un grand nombre d'antiques, qui furent miſes dans le Capitole, & paſſa trente trois ans à la Cour de Charles-*Quint*, dont il reçut beaucoup de faveurs. Il ne faut pas oublier qu'il publia un Ammien Marcellin, plus ample de cinq livres qu'il n'avoit paru juſqu'alors. Cette édition eſt d'Ausbourg en 1533. Il prétend avoir corrigé cinq mille fautes dans cet Hiſtorien. Il publia dans la même année, & dans la même ville, les Lettres de Caſſiodore en douze livres, accompagnées du Traité de l'Ame; & c'eſt à lui que l'on doit la premiére édition des Lettres de cet Auteur, & quelques autres petits Traitez. Comme il y avoit de ſon tems quelques Ecrivains Latins qui aimoient à ſe ſervir des termes les plus ſurannez, il ſe moque d'eux fort plaiſamment dans un Dialogue qu'il publia en 1531. Il y joignit un petit Traité de Voluſius Metianus, ancien Juriſconſulte. Il a fait auſſi un livre touchant l'invention de l'Imprimerie. On l'accuſa d'être plagiaire au ſujet de ſon Auſone; car on dit qu'il s'étoit approprié le travail de Fabricio Varano, Evêque de Camerino; mais il s'en purgea avec ſerment, & proteſta qu'il n'avoit jamais lu de livre, dont il eût tiré quelque choſe qui pût ſervir à orner le ſien. On auroit vu ſortir de deſſous la preſſe pluſieurs autres Ouvrages de ſa façon, ſi ſon fils Caſimir, qui étoit homme de lettres, avoit vécu plus longtems. * Barthius, *in Statium, tome* 1. *p.* 399. Barthii *Adverſaria XX.* 18. *ad Claudianum p.* 855. Boxhorn. *Theatr. Urb. Holl. p.* 137. Schott *Tulliana Quæſt. l.* 1. *p.* 59. Nicolo Toppi, *Biblioth. Napoletana.* Henric. Valeſius, *Præfat. in Ammian. Marcellin.* Leonardo Nicodemo, *Addizion. alla Bibliot. Napoletana.* Bayle, *Dict. Crit. Dictionnaire* de Rabus qui a pour titre *Naembock.*

A C E.

ACE, ville de Phénicie qui depuis fut appellée Ptolemaïs. Dans l'Ecriture Sainte elle eſt nommée *Acco, Accho, Acchon, Achſaph, Axaph.* * Corn. Nepos, *dans la Vie de Datames, ch.* 5. Santonii, *Geogr. Sacra. Voyez* ACRE.

ACEBLAI. *Voyez* ARREBLAI.

ACEGLIO, *Acellum*, village du Duché de Milan, ſitué vers le Lac Majeur, près de la petite ville d'Arona. * Ferrarius.

ACELA, ville de Lycie, ainſi nommée d'Acelus, fils d'Hercule & de Malide, ſervante d'Omphale. * Etienne *le Geographe.*

ACELDAMA, champ proche de la vallée de Tophet, au midi de la vallée de Joſaphat & du mont de Sion, lequel ſervoit de cimetiére aux Etrangers & aux Pélerins qui mouroient à Jéruſalem. Il fut appellé Aceldama, c'eſt à dire, *champ du ſang*, parce qu'il fut acheté des trente deniers que Judas rendit aux Prêtres de la Loi après avoir trahi Jéſus-Chriſt. Ces hommes, ridicules obſervateurs des minuties de la Loi, pendant qu'ils commettoient le plus grand des crimes en trafiquant le ſang du Juſte, n'oſérent, de peur d'offenſer le Seigneur, remettre dans le thréſor ſacré, les trente deniers qui en étoient le prix, & prirent le parti d'en acheter ce champ, pour ſervir de ſépulture aux pauvres. On l'appelloit auparavant *le champ du Potier*, à cauſe qu'il appartenoit à quelque Potier, ou que la terre qu'on en tiroit, étoit propre à faire des pots de terre. Le Cardinal de Vitry dit que de ſon tems les Hoſpitaliers de ſaint Jean de Jéruſalem y enterroient encore les pauvres Pélerins. A préſent les Arméniens en poſſédent une partie, où ils ont fait un cimetière, dans lequel ils arrangent les corps morts ſur la terre enſevelis de leur ſuaire. Là ils ſe ſéchent en peu de tems ſans ſe pourrir, & ſans exhaler aucune mauvaiſe odeur.

Les Savans ſont en conteſtation ſur le juſte prix de ce champ, & ſur la valeur de ces trente deniers. Les uns diſent que cette terre devoit être d'une grande étendue, puiſqu'elle étoit deſtinée pour ſervir de cimetière à un grand nombre d'Etrangers qui mouroient à Jéruſalem, & qu'elle devoit être d'un grand prix, puiſqu'elle étoit proche de Jéruſalem, & qu'elle appartenoit à un Potier qui en pouvoit tirer beaucoup de profit. Les autres prétendent que ce champ ne contenoit pas un quartier de terre, & qu'il étoit néanmoins ſuffiſant pour ſervir de cimetière, parce que les corps y ſéchoient bien-tôt; que d'ailleurs étant ſtérile, la proximité de Jéruſalem ne pouvoit pas le rendre plus cher, non plus que la terre à Potier qu'on en pouvoit tirer. Ainſi chacun diminue ou rehauſſe la valeur de ces deniers, ſelon l'opinion qu'il eſtime la plus probable. Denys le Chartreux dit que le denier dont il eſt queſtion, étoit une piéce d'argent qui valoit cinquante ſols de notre monnoye, & que trente faiſoient la ſomme de ſoixante & quinze livres. Eſtius croit que chaque denier valoit un écu d'or. D'autres croyent que le denier valoit autant qu'une mine Attique d'argent, qui avoit cours en ce tems-là, c'eſt à dire, vint-cinq livres; & qu'ainſi les trente deniers faiſoient ſept cens cinquante livres. Ménochius & Tirin prennent ces deniers pour des ſicles de vint ſols, & n'eſtiment les trente que dix écus. D'autres enfin ne les font valoir que dix ſols chacun, & cinq écus les trente. Ceux-ci diſent que l'on garde un de ces deniers à Rome, où il n'y a que pour dix ſols d'argent. L'opinion la plus probable eſt que ces trente piéces d'argent étoient trente ſicles, valant chacun environ trente ſols; en ſorte que les trente faiſoient quarante-cinq livres. * *Matth. ch.* 27. Chryſoſt. *in hunc locum.* S. Jérôme, *de locis Hebr.* Eſtius. Menochius. Tirinus, & *les*

*les autres Interprètes de l'*Evangile selon S. Matthieu. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

ACELLARO, rivière. *Voyez* ATELLARA ou ATELLARI.

ACELLE, *Auricella*, grottes fameuses du Comté de Bourgogne, où l'eau qui en découle se pétrifie, & fait voir diverses belles figures de colonnes, d'animaux, de tombeaux, & autres grotesques & jeux de la nature. * Davity, *tome* 5.

ACE'MA, ou, selon d'autres, CEMA, nom de cette partie des Alpes qui donne naissance à la rivière du Var, laquelle sépare la France de l'Italie. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 5.

ACEMCAON. *Cherchez* ASCENSION, Isle.

ACE'METES. *Voyez* ACOEMETES.

ACEMUM. *Voyez* ACHEM.

ACENCHERE'S, fille d'*Orus* Roi d'Egypte, régna après lui douze ans & un mois, & mourut 1131 ans avant l'Ere Chrétienne, de la Période Julienne 3573. Son frère Athotis lui succéda, & régna neuf ans; & à celui-ci succédérent l'un après l'autre deux ACHENCHE'RES, qui régnérent chacun douze ans quelques mois. * Manéthon, *cité par* Joseph, & Africanus, *contra Appian. cité par* Eusèbe.

ACENS. *Voyez* ASSENS.

ACEPHALES, Hérétiques ainsi appellez, parce qu'ils n'avoient point de Chef, du mot Grec ἀκέφαλος. Quelques Auteurs ont ainsi nommé ceux qui ne voulurent adhérer ni à Jean, Patriarche d'Antioche, ni à saint Cyrille d'Alexandrie, dans la dispute qu'ils eurent du tems du Pape Sixte III. après l'Assemblée du Concile d'Ephèse. Mais les Acéphales sont proprement ceux qui s'élevérent après l'an 482, & qui suivirent les erreurs de Pierre Mongus, Evêque d'Alexandrie. Les Acéphales l'abandonnérent, parce qu'il avoit feint de souscrire aux decrets du Concile de Chalcédoine, qu'ils avoient en horreur. La doctrine qu'ils défendoient, combattoit la distinction des deux Natures en Jésus-Christ, avec Eutychès, & s'opposoit au Concile de Chalcédoine, qui avoit condamné cette Hérésie. * Liberatus, *in Brev. c.* 9. Leonce, *de Sect. act.* 5. Baronius, *in Annal. &c.*

ACEPHALES, nom que l'on a donné aux Clercs qui ne vivoient pas sous la discipline ecclésiastique de leur Evêque, qu'ils devoient reconnoître comme leur Chef. On appelloit encore ACEPHALES, les Monastéres ou Chapitres indépendans de la jurisdiction des Evêques; surquoi Geofroy, Abbé de Vendôme, fit cette réponse au commencement du XII siécle, *Nous ne sommes point Acéphales, puisque nous avons Jésus-Christ pour Chef, & après lui le Pape.*

ACEPHALES, dans les loix d'Henri I. Roi d'Angleterre, sont ceux qui n'ayant aucuns domaines, n'étoient soumis comme vassaux, ni au Roi, ni aux Barons, ni à d'autres Seigneurs, qu'ils reconnussent pour leur Chef. * Du Cange, *Gloss. Latinit.*

ACEPSIMAS, ancien Anachorète & reclus du païs de Cyr, passa soixante ans dans une cellule sans parler à personne. On lui apportoit des lentilles & de l'eau, qu'il prenoit par un trou, qui étoit en biais, de peur qu'on ne le vît. Comme il sortoit quelquefois la nuit pour quelques nécessitez, un berger l'ayant rencontré, & le prenant pour un loup, voulut lui jetter des pierres; mais il sentit sa main & sa fronde s'arrêter tout d'un coup, & devenir immobile. Une autre fois un homme eut la curiosité de monter sur un arbre, pour voir par un trou, d'où il recevoit la lumière, ce que ce reclus faisoit dans sa cellule; mais il devint perclus de la moitié du corps, & ne recouvra la santé qu'après avoir fait abbattre cet arbre. Acepsimas ayant prévu sa mort, ouvrit sa cellule cinquante jours auparavant, & se laissa voir à ceux qui le voulurent visiter. Son Evêque y étant venu, il l'ordonna Prêtre, en lui imposant les mains; ce qu'il souffrit, parce qu'il n'avoit que peu de jours à vivre. * C'est ce que Théodoret nous apprend de ce Solitaire de son païs, dans son Histoire intitulée, *Philothée* ou *la Vie Monastique.*

ACEPSIMAS, Evêque & Martyr Persan, qui souffrit la mort en 345. * Sozoméne, *l.* 2. *c.* 12.

ACERATOS, Prêtre & Devin de Delphes, qui resta seul dans cette ville avec soixante Habitans, lorsque l'Armée de Xerxès y entra l'an du monde 3555, & avant l'Ere Chrétienne 480, les autres Habitans ayant pris la fuite pendant le siége. Il fut le premier qui remarqua que les armes sacrées parurent alors à la porte du Temple, sans que personne les y eût portées. * Hérodote, *l.* 8.

ACERBO, (François) Jésuite Italien, natif de Nocéra dans la Calabre Citérieure, se fit Jésuite l'an 1624, âgé de dixhuit ans. Il avoit l'esprit pénétrant & beaucoup d'érudition. Il enseigna quatre ans les belles Lettres, & professa deux cours de Philosophie, l'un à Aquila dans l'Abruzze Ultérieure, & l'autre à Naples, où il enseigna aussi deux ans la Théologie Morale, & neuf ans la Scholastique. Dans ces études sérieuses il n'abandonna pas les Humanitez, qui lui servoient de délassement. Il fit imprimer en 1666 à Naples *in* 4°. un livre de Poésies Latines, intitulé: *Ægro corpori a Musis solatium.* Et *in* 4°. en 1673, *Polypodium Apollineum.* * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

ACERBUS, (Emile) Italien de Bergame, mourut en 1625. Il a écrit quatre livres de Questions de Logique. * George Matth. Konig, *Bibliath. vet. & nova.*

ACERBUS, (P.) Poëte Italien de Mantoue, a fait divers petits Ouvrages de Poëtie, qui ont été assez estimez. * Grég. Léti, *Italia regnante.*

ACERBUS MORENA, Historien qui a continué l'histoire des Actions de l'Empereur Barberousse. *Voyez* MORENA.

ACERE, *Acera*, village du Pavesan, Province du Duché de Milan. *Voyez* GIROLA.

ACERENSA ou ACERENZA. *Cherchez* CERRENZA, ville du Royaume de Naples, dans la Basilicate.

ACERNO ou ACIERNO, *Acernum*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, à l'est-nord-est de Salerne dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, sur les confins de la Principauté Ultérieure. Son Evêque est Suffragant de Salerne. Cette ville est très petite, sans murailles, située dans un fonds, entourée de montagnes. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Mire, *Notit. Episcop.* Duval. Baudrand.

ACERNUS, (Sébastien) célébre Poëte, naquit en Pologne l'an 1551, & mourut l'an 1608. On l'appelloit l'*Ovide Sarmate*, à cause de la grande facilité qu'il avoit à faire des vers, jusques là que, de même qu'à l'Ovide Romain, ils lui venoient naturellement & sans y penser, dans l'entretien avec ses amis. Il mit en vers Latins l'histoire de Susanne: & il employa dix ans à un Poëme intitulé, *la Victoire des Dieux.* Il écrivit aussi en vers Polonois un autre Ouvrage, qui a pour titre, *la Bourse de Judas*, ou *des Diverses sortes d'avarice & de tromperies.* * Starovolscius, *in Hecatomde, p.* 125. Ghilinus, *Theatr. Literatorum, vol.* 2. *p.* 125.

ACERONIE, suivante de Agrippine mére de Néron, qui fut tuée dans un vaisseau, en se faisant passer pour sa maîtresse, qu'on vouloit faire périr. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 5.

ACERRA ou CERRA, que les Anciens ont nommé *Acerræ*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, sur la rivière d'Agno, dans une plaine très fertile, au nord-est de Naples dont elle est éloignée d'environ trois lieues; elle a peu d'Habitans. Son Evêque est Suffragant de Naples. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, &c. Virgile, *l.* 2. *Georg.* Baudrand.

ACERRA, chez les Romains, étoit un petit coffre à mettre de l'encens & des parfums pour les sacrifices, fait en forme de petit vaisseau semblable aux navettes, dont on se sert dans l'Eglise Romaine. C'étoit aussi une *cassolette* à brûler des parfums sur les autels des Dieux, & devant les corps morts. Les riches, dit Virgile, *l.* 5. *Æneid. v.* 745. offroient des cassolettes remplies de parfums exquis à leurs fausses Divinitez,

Et plenâ supplex veneratur acerrâ.

Au lieu que les pauvres, selon Lucien, en étoient quittes pour leur faire la révérence, & jetter quelques grains d'encens dans le feu qui brûloit sur leurs autels. * Rosin *Antiq. Rom.* Hoffman.

ACERRONIUS, (Cneus Acerronius Proculus) l'un des Consuls sous lesquels l'Empereur Tibére mourut. * Suétone *dans la Vie de Tibére, ch.* 73.

ACERVAS. *Voyez* ACHARBAS.

ACES, fleuve dans l'Asie, qui sortoit d'une montagne coupée en cinq endroits & qui arrosoit le païs des Chorasmiens, des Hyrcaniens, des Parthes, des Sarangiens & des Tomaniens. * Hérodote, *l.* 3. ou *Thalie.*

ACE'SAMENE, ville de Macédoine, bâtie par un Prince de même nom, qui régnoit dans un païs appellé *Pieria.* * Etienne *le Géographe.*

ACE'SANDER, ancien Auteur, n'est connu que par les Scholiastes d'Apollonius & de Pindare. Le premier, *lib.* 4, cite le premier livre de l'Histoire de Cyréne, & c'est le même ouvrage dont le second, 4 *Ode Pyth.*, a copié quelques mots touchant Battus; mais ce qu'il a ajoûté peu après touchant la famille d'Eurypyle, pourroit être pris de quelque autre Traité historique. Je croirois volontiers que l'Auteur de l'Histoire de Cyréne appellé ACESTOR dans le second livre des Scholies d'Apollonius, est celui que le même Philologue appelle ailleurs ACESANDER.

ACESAS. *Voyez* ACESE'E.

ACESE, (*Acesius*) Evêque Novatien, fut appellé au Concile de Nicée par l'Empereur Constantin, l'an de Jésus-Christ 325. Et comme il en eut approuvé les décisions sur la Pâque, & sur la Consubstantialité, *Pourquoi donc*, lui dit Constantin, *ne communiquez-vous point avec les autres Prelats?* Acése rapporta ce qui s'étoit passé sous la persécution de Déce, & nia, suivant la prétention des Novatiens, qu'on dût admettre aux Sacremens, ceux qui étoient tombez depuis le Batême. Alors Constantin se moquant de ces gens qui vouloient que l'homme fût impeccable, *Acése*, dit-il, *faites une échelle pour vous, & montez seul au ciel.* * Socrate, *l.* 1. *c.* 7. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 21. Nicéphore, *l.* 8. *c.* 20. Baronius, *A.* C. 325.

ACESE'E, (*Acesius*) fameux Brodeur de Patare en Lycie, fit avec Hélicon Carythien, ce voile sacré que les Grecs nommoient πέπλος, pour la Pallas des Athéniens, appellée *Poliade.* Acésée est appellé *Acesas* par Athénée, qui le fait père d'Hélicon, & leur donne à tous deux pour patrie, Salamine, dans l'Isle de Cypre. On alloit voir à Delphes un de ses ouvrages, qui avoit été offert à Apollon, & dont on avoit été si charmé, qu'on y avoit marqué son nom, & celui de son père, en assurant que Minerve avoit donné une grace divine à leurs mains. * Zenobius, *Centuria* 1. *Proverb.* 56. Athenæus, *l.* 11. *c.* 9.

ACESIAS, Médecin ignorant, lequel ayant entrepris de guérir un pauvre homme travaillé de la goutte, ne fit qu'augmenter sa douleur, & rendre son mal incurable. C'est pour cela que quand les Anciens vouloient se moquer d'un remède mal ordonné, ils disoient qu'*Acesias s'en étoit mêlé.* * Erasm. *in Adag.*

ACESIE, partie de l'Isle de Lemnos, ainsi nommée, parce que Philoctéte y recouvra sa santé. * Philostrate en fait mention.

ACESIEN, surnom d'Apollon, adoré par ceux d'Epidaure dans le Péloponnése. Quelques-uns ont dit que c'étoit un autre Dieu qu'Apollon; que d'autres peuples le nommoient *Telesphore*, & qu'il présidoit à la santé avec Esculape. Nous avons une an-

a composé des Sonnets, des Bigarrures, les Touches & plusieurs autres Ouvrages Poëtiques, qui à la vérité marquent beaucoup de génie, mais qui, suivant le goût de ce tems-là, sont remplis d'obscénitez. Pour ce qui est du nom de Des Accords, c'est un nom de sa façon, qu'il s'est donné lui-même. * Bayle, *Dict. Crit.*

ACCURSE, (François) célebre jurisconsulte, né à Florence, florissoit dans le XIII siécle. Après s'être appliqué, jusqu'à 37 ans, à diverses études, il commença à cet âge-là, ou selon d'autres, à l'âge de 28, d'étudier le Droit sous le fameux Azo; & il y fit un si grand progrès, qu'il devint un des plus celebres Professeurs de cette Science, qu'il enseigna à Bologne. Depuis il quitta sa chaire, & composa une Glose continue sur tout le Droit, qui parut si commode, qu'elle fit oublier toutes celles qui avoient paru: cependant il y a quelques contradictions, & même depuis elle a eu besoin d'explications. Ces contradictions viennent selon quelques-uns, non pas de son inconstance ou d'un défaut de mémoire: mais de ce qu'en rapportant les diverses opinions de ceux qui l'avoient precedé, il ne faisoit connoître les Auteurs que par la premiére lettre de leur nom. Ainsi l'on prétend que cette lettre étant disparue de divers endroits, a été cause que les Lecteurs ont pris pour son sentiment, ce qu'il n'avoit dit que comme temoin de la doctrine d'un autre. Son autorité étoit autrefois si grande, que quelques-uns l'ont nommé *l'Idole des Avocats*. La plupart des Interprétes ont pris autant ou plus de soin d'expliquer sa Glose, que de commenter le texte même des Loix. Louis Vivès & quelques autres Critiques, grands amateurs de la politesse du langage, ont horriblement crié contre la barbarie de cet Auteur. Il vécut fort à son aise, ayant belle maison à la ville, belle maison à la campagne, & deux fils qui étudioient bien, comme on le verra dans les deux Articles qui suivent. Quelques-uns lui donnent une fille fort savante, qu'on prétend avoir été installée dans une chaire du Droit Civil. Pancirolle n'en parle que sur un *on dit*, & dès qu'un fait de cette nature est douteux, il s'en faut très peu qu'il ne soit faux: car de telles choses sont trop singuliéres, pour demeurer dans l'incertitude quand elles sont véritables. Fréher va encore plus loin, & dit sur le rapport d'un certain Auteur appellé Jean Frauenlobius, qui a écrit en Allemand un livre *de la louable compagnie des Femmes savantes*, qu'Accurse eut quelques filles qui à cause de leur excellente érudition, furent employées à faire des leçons publiques à Bologne. Si l'on en veut croire Pancirolle, & ceux qui le suivent, Accurse est mort en 1229. Mais cela est contraire à ce que Fréher a cité des Vies de Jean Fichart, savoir, qu'Accurse fleurissoit en 1236. Thomas Pope-blount met en 1233, le meilleur tems de sa vie. Fréher même, qui met à la marge qu'Accurse est mort en 1229, avoue cependant un peu plus bas, que l'on ne sait point certainement le tems de sa mort. Il faut donc la mettre au rang des choses incertaines. Son tombeau se voit à Bologne dans l'Eglise des Cordeliers, avec cette inscription très courte & très simple: *Sepulcrum Accursii Glossatoris legum, & Francisci ejus fil.* On peut ajoûter ici ce que Bernard dans son livre, *de l'utilité qu'on retire de la lecture de l'Histoire*, fait dire au sujet d'Accurse au savant Guillaume Hulsman. *C'est un homme tel, que, s'il eût eu une plus grande connoissance de la langue Latine, & fut tout des Antiquitez, je ne ferois aucune difficulté de le mettre au dessus de tous les Commentateurs du Droit, ou Interprétes des Loix, tant Grecs que Latins. Mais privé de cette lumiére, il tombe quelquefois dans de si lourdes fautes, qu'il se fait moquer non seulement des habiles gens, mais des enfans mêmes.* * Bayle, *Dict. Crit.* G. Pancirol. *de claris legum Interpr. l. 2. c. 29.* P. Freheri *Theatr.* Poppe-blount, *Cens. celebr. Vir.* Crinitus, *de hon. Discipl. l. 15. c. 3. & l. 17. c. 8.* Rabus *Naemboek.* Forsterus, *Hist. Jur. Civ. l. 3. c. 12*

ACCURSE, (François) fils aîné du précédent, vivoit dans le XIII siécle. Les Habitans de Bologne sa patrie, ayant appris qu'il devoit suivre le Roi d'Angleterre en France pour y enseigner le Droit, lui défendirent de s'absenter, sous peine de voir confisquer tous ses biens. Cette menace ne l'empêcha pas de venir à Toulouse, où il enseigna: mais lorsqu'il fut que ses biens avoient effectivement été confiscquez quoiqu'il en eût fait une vente simulée à un de ses amis, il retourna dans sa patrie, & en obtint la restitution. On raconte de lui que, lorsqu'il étoit encore à Toulouse, il s'étoit un jour trouvé fort embarrassé, en expliquant la matiére *des Intérêts*. Jaques de Ravaune, l'un des plus doctes Jurisconsultes de son tems, se fourra parmi les Auditeurs en faisant l'écolier, & lui fit des objections qui demeurérent sans réponse. On dit qu'Accurse étant de retour à Bologne, y fut Professeur en Droit avec Bartole; & qu'ayant eu dispute avec lui sur la leçon d'une Loi, ils envoyérent à Pise pour y consulter le manuscrit. Mais il y a peu d'apparence qu'il ait vécu jusqu'au tems que Bartole étoit Professeur. Il faudroit supposer pour cela qu'il eût vécu au moins 120 ans. On doit plutôt croire avec Pancirole, que l'Accurse contemporain de Bartole, étoit fils d'un autre Jurisconsulte de même nom, natif de Reggio, qui enseignoit vers l'an 1273. * Pancirol. *ibid.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACCURSE, (Cervot) frére puîné du précédent, se hâta beaucoup plus que son pére de se faire graduer; car il voulut être Docteur en Droit avant l'âge de 17 ans, & il vint à bout de sa demande, après qu'on eut longtems discuté, si les Loix le permettoient. Il se mêla de faire des Gloses, & les joignit avec celles de son pére: mais on n'en fit pas beaucoup de cas. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ACCURSE, (Marie-Ange) un des plus habiles Critiques qui ayent vécu dans le XVI siécle, étoit d'Aquila dans l'Abruzze Ultérieure au Royaume de Naples. Il fit imprimer à Rome ses Diatribes *in fol.* l'an 1524, sur Ausone, Claudien, Solin, Ovide, & plusieurs autres. Il avoit fort travaillé sur Claudien; mais cet Ouvrage n'a point été publié, quoique l'Auteur ait dit qu'il avoit corrigé prés de sept cens passages sur les anciens manuscrits. Barthius a témoigné du chagrin de ce qu'un pareil Ouvrage n'a point été imprimé, & de ce qu'on ne réimprimoit point les autres. On l'a fait à l'égard d'Ausone dans l'édition d'Amsterdam de 1671, mais non pas selon toute l'étendue du titre qui promet les Notes entiéres d'Accurse. Barthius dit encore que ce Critique faisoit des vers en Latin & en Italien; qu'il entendoit & la Musique & l'Optique; & qu'il voyagea au septentrion. Il entendoit aussi parfaitement les langues Françoise, Espagnole, & Allemande; il ramassa un grand nombre d'antiques, qui furent mises dans le Capitole, & passa trente-trois ans à la Cour de Charles-*Quint*, dont il reçut beaucoup de faveurs. Il ne faut pas oublier qu'il publia un Ammien Marcellin, plus ample de cinq livres qu'il n'avoit paru jusqu'alors. Cette édition est d'Ausbourg en 1533. Il prétend avoir corrigé cinq mille fautes dans cet Historien. Il publia dans la même année, & dans la même ville, les Lettres de Cassiodore en douze livres, accompagnées du Traité de l'Ame; & c'est à lui que l'on doit la premiére édition des Lettres de cet Auteur, & quelques autres petits Traitez. Comme il y avoit de son tems quelques Ecrivains Latins qui aimoient à se servir des termes les plus surannez, il se moque d'eux fort plaisamment dans un Dialogue qu'il publia en 1531. Il y joignit un petit Traité de Volusius Metianus, ancien Jurisconsulte. Il a fait aussi un livre touchant l'Invention de l'Imprimerie. On l'accusa d'être plagiaire au sujet de son Ausone; car on dit qu'il s'étoit approprié le travail de Fabricio Varano, Evêque de Camerino; mais il s'en purgea avec serment, & protesta qu'il n'avoit jamais lu de livre, dont il eût tiré quelque chose qui pût servir à orner le sien. On auroit vu sortir de dessous la presse plusieurs autres Ouvrages de sa façon, si son fils Casimir, qui étoit homme de lettres, avoit vécu plus longtems. * Barthius, *in Statium, tome 1. p. 399.* Barthii *Adversaria XX. 18. ad Claudianum p. 855.* Boxhorn. *Theatr. Urb. Holl. p. 137.* Schott *Tulliana Quæst. l. 1. p. 59.* Nicolo Toppi, *Biblioth. Napoletana.* Henric. Valesius, *Præfat. in Ammian. Marcellin.* Leonardo Nicodemo, *Addizion. alla Biblioth. Napoletana.* Bayle, *Dict. Crit. Dictionnaire* de Rabus qui a pour titre *Naemboek.*

A C E.

ACE, ville de Phénicie qui depuis fut appellée Ptolemais. Dans l'Ecriture Sainte elle est nommée *Acco, Accho, Accbon, Achsaph, Azaph.* * Corn. Nepos, *dans la Vie de Datames, ch. 5.* Sanson, *Geogr. Sacra. Voyez* ACRE.

ACEBLAI. *Voyez* ARREBLAI.

ACEGLIO, *Acellium*, village du Duché de Milan, situé vers le Lac Majeur, près de la petite ville d'Arona. * Ferrarius.

ACELA, ville de Lycie, ainsi nommée d'Acelus, fils d'Hercule & de Malide, servante d'Omphale. * Etienne *le Geographe.*

ACELDAMA, champ proche de la vallée de Tophet, au midi de la vallée de Josaphat & du mont de Sion, lequel servoit de cimetiére aux Etrangers & aux Pélerins qui mouroient à Jérusalem. Il fut appellé Aceldama, c'est à dire, *champ du sang*, parce qu'il fut acheté des trente deniers que Judas rendit aux Prêtres de la Loi après avoir trahi Jésus-Christ. Ces hommes, ridicules observateurs des minuties de la Loi, pendant qu'ils commettoient le plus grand des crimes en trafiquant le sang du Juste, n'osérent, de peur d'offenser le Seigneur, remettre dans le thrésor sacré, les trente deniers qui en étoient le prix, & prirent le parti d'en acheter ce champ, pour servir de sépulture aux pauvres. On l'appelloit auparavant *le champ du Potier*, à cause qu'il appartenoit à quelque Potier, ou que la terre qu'on en tiroit, étoit propre à faire des pots de terre. Le Cardinal de Vitry dit que de son tems les Hospitaliers de saint Jean de Jérusalem y enterroient encore les pauvres Pélerins. A présent les Arméniens en possédent une partie, où ils ont fait un cimetiére, dans lequel ils arrangent les corps morts sur la terre ensevelis de leur suaire. Là ils se séchent en peu de tems sans se pourrir, & sans exhaler aucune mauvaise odeur.

Les Savans sont en contestation sur le juste prix de ce champ, & sur la valeur de ces trente deniers. Les uns disent que cette terre devoit être d'une grande étendue, puisqu'elle étoit destinée pour servir de cimetiére à un grand nombre d'Etrangers qui mouroient à Jérusalem, & qu'elle devoit être d'un grand prix, puisqu'elle étoit proche de Jérusalem, & qu'elle appartenoit à un Potier qui en pouvoit tirer beaucoup de profit. Les autres prétendent que ce champ ne contenoit pas un quartier de terre, & qu'il étoit néanmoins suffisant pour servir de cimetiére, parce que les corps y séchoient bien-tôt; que d'ailleurs étant stérile, la proximité de Jérusalem ne pouvoit pas le rendre plus cher, non plus que la terre à Potier qu'on en pouvoit tirer. Ainsi chacun diminue ou rehausse la valeur de ces deniers, selon l'opinion qu'il estime la plus probable. Denys le Chartreux dit que le denier dont il est question, étoit une piéce d'argent qui valoit cinquante sols de notre monnoye, & que trente faisoient la somme de soixante & quinze livres. Eslius croit que chaque denier valoit un écu d'or. D'autres croyent que le denier valoit autant qu'une mine Attique d'argent, qui avoit cours en ce tems-là, c'est à dire, vint-cinq livres; & qu'ainsi les trente deniers faisoient sept cens cinquante livres. Ménochius & Tirin prennent ces deniers pour des sicles de vint sols, & n'estiment les trente que dix écus. D'autres enfin ne les font valoir que dix sols chacun, & cinq écus les trente. Ceux-ci disent que l'on garde un de ces deniers à Rome, où il n'y a que pour dix sols d'argent. L'opinion la plus probable est que ces trente piéces d'argent étoient trente sicles, valant chacun environ trente sols; en sorte que les trente faisoient quarante-cinq livres. * *Matth. ch. 27.* Chrysost. *in hunc locum.* S. Jérôme, *de locis Hebr.* Eslius. Menochius. Tirinus, &

les

les autres Interprètes de l'Evangile selon S. Matthieu. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

ACELLARO, riviére. *Voyez* ATELLARA ou ATELLARI.

ACELLE, *Auricella*; grottes fameuses du Comté de Bourgogne, où l'eau qui en decoule se pétrifie, & fait voir diverses belles figures de colonnes, d'animaux, de tombeaux, & autres grotesques & jeux de la nature. * Davity, *tome* 5.

ACEMA, ou, selon d'autres, CEMA, nom de cette partie des Alpes qui donne naissance à la riviére du Var, laquelle sépare la France de l'Italie. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 5.

ACEMCAON. *Cherchez* ASCENSION, Isle.

ACEMETES. *Voyez* ACOEMETES.

ACEMUM. *Voyez* ACHEM.

ACENCHERES, fille d'*Oros* Roi d'Egypte, régna après lui douze ans & un mois, & mourut 1131 ans avant l'Ere Chrétienne, de la Période Julienne 3573. Son frére Athotis lui succéda, & régna neuf ans; & à celui-ci succédérent l'un après l'autre deux ACHENCHERES, qui régnérent chacun douze ans quelques mois. * Manéthon, *cité par* Joseph, & Africanus, *contra Appian. cité par* Eusébe.

ACENS. *Voyez* ASSENS.

ACEPHALES, Hérétiques ainsi appellez, parce qu'ils n'avoient point de Chef, du mot Grec ἄκεφαλος. Quelques Auteurs ont ainsi nommé ceux qui ne voulurent adhérer ni à Jean, Patriarche d'Antioche, ni à saint Cyrille d'Alexandrie, dans la dispute qu'ils eurent du tems du Pape Sixte III. après l'Assemblée du Concile d'Ephése. Mais les Acéphales sont proprement ceux qui s'élevérent après l'an 482, & qui suivirent les erreurs de Pierre Mongus, Evêque d'Alexandrie. Les Acéphales l'abandonnérent, parce qu'il avoit fermé de souscrire aux decrets du Concile de Chalcédoine, qu'ils avoient en horreur. La doctrine qu'ils défendoient, combattoit la distinction des deux Natures en Jésus-Christ, avec Eutychès, & s'opposoit au Concile de Chalcédoine, qui avoit condamné cette Hérésie. * Liberatus, *in Brev. c.* 9. Leonce, *de Sect. act.* 5. Baronius, *in Annal. &c.*

ACEPHALES, nom que l'on a donné aux Clercs qui ne vivoient pas sous la discipline ecclésiastique de leur Evêque, qu'ils devoient reconnoître comme leur Chef. On appelloit encore ACEPHALES, les Monastéres ou Chapitres indépendans de la Jurisdiction des Evêques; surquoi Geofroy, Abbé de Vendôme, fit cette réponse au commencement du XII siécle, *Nous ne sommes point Acéphales, puisque nous avons Jésus-Christ pour Chef, & après lui le Pape.*

ACEPHALES, dans les loix d'Henri I. Roi d'Angleterre, sont ceux qui n'ayant aucuns domaines, n'étoient soumis comme vassaux, ni au Roi, ni aux Barons, ni à d'autres Seigneurs, qu'ils reconnussent pour leur Chef. * Du Cange, *Gloss. Latinit.*

ACEPSIMAS, ancien Anachorète & reclus du païs de Cyr, passa soixante ans dans une cellule sans parler à personne. On lui apportoit des lentilles & de l'eau, qu'il prenoit par un trou, qui étoit en biais, de peur qu'on ne le vît. Comme il sortoit quelquefois la nuit pour quelques nécessitez, un berger l'ayant rencontré, & le prenant pour un loup, voulut lui jetter des pierres; mais il sentit sa main & sa fronde s'arrêter tout d'un coup, & devenir immobile. Une autre fois un homme eut la curiosité de monter sur un arbre, pour voir par un trou, d'où il recevoit la lumière, ce que ce reclus faisoit dans sa cellule; mais il devint perclus de la moitié du corps, & ne recouvra la santé qu'après avoir fait abbattre cet arbre. Acepsimas ayant prévu sa mort, ouvrit sa cellule cinquante jours auparavant, & se laissa voir à ceux qui le voulurent visiter. Son Evêque y étant venu, il l'ordonna Prêtre, en lui imposant les mains; ce qu'il souffrit, parce qu'il n'avoit que peu de jours à vivre. * C'est ce que Théodoret nous apprend de ce Solitaire de son païs, dans son Histoire intitulée, *Philothée* ou *la Vie Monastique.*

ACEPSIMAS, Evêque & Martyr Persan, qui souffrit la mort en 345. * Sozoméne, *l.* 2. *c.* 12.

ACERATOS, Prêtre & Devin de Delphes, qui resta seul dans cette ville avec soixante Habitans, lorsque l'Armée de Xerxès y entra l'an du monde 3555, & avant l'Ere Chrétienne 480, les autres Habitans ayant pris la fuite pendant le siége. Il fut le premier qui remarqua que les armes sacrées parurent alors à la porte du Temple, sans que personne les y eût portées. * Hérodote, *l.* 8.

ACERBO, (François) Jésuite Italien, natif de Nocéra dans la Calabre Citérieure, se fit Jésuite l'an 1624, âgé de dixhuit ans. Il avoit l'esprit pénétrant & beaucoup d'érudition. Il enseigna quatre ans les belles Lettres, & professa deux cours de Philosophie, l'un à Aquila dans l'Abruzze Ultérieure, & l'autre à Naples, où il enseigna aussi deux ans la Théologie Morale, & neuf ans la Scholastique. Dans ces études sérieuses il n'abandonna pas les Humanitez, qui lui servoient de délassement. Il fit imprimer en 1666 à Naples *in* 4°. un livre de Poésies Latines, intitulé: *Ægro corpori e Musa solatium.* Et *in* 4°. en 1673, *Polypodium Apollineum.* * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

ACERBUS, (Emile) Italien de Bergame, mourut en 1625. Il a écrit quatre livres de Questions de Logique. * George Matth. Konig, *Biblioth. vet. & nova.*

ACERBUS, (P.) Poëte Italien de Mantoue, a fait divers petits Ouvrages de Poésie, qui ont été assez estimez. * Grég. Léti, *Italia regnante.*

ACERBUS MORENA, Historien qui a continué l'histoire des Actions de l'Empereur Barberousse. *Voyez* MORENA.

ACERE, *Acera*, village du Pavesan, Province du Duché de Milan. *Voyez* GIROLA.

ACERENSA ou ACERENZA. *Cherchez* CERENZA, ville du Royaume de Naples, dans la Basilicate.

ACERNO ou ACIERNO, *Acernum*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, à l'est-nord-est de Salerne dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, sur les confins de la Principauté Ultérieure. Son Evêque est Suffragant de Salerne. Cette ville est très petite, sans murailles, située dans un fonds, entourée de montagnes. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Mire, *Notit. Episcop.* Duval. Baudrand.

ACERNUS, (Sébastien) célébre Poëte, naquit en Pologne l'an 1551, & mourut l'an 1608. On l'appelloit l'*Ovide Sarmate*, à cause de la grande facilité qu'il avoit à faire des vers, jusques là que, de même qu'à l'Ovide Romain, ils lui venoient naturellement & sans y penser, dans l'entretien avec ses amis. Il mit en vers Latins l'histoire de Susanne: & il employa dix ans à un Poëme intitulé, *la Victoire des Dieux.* Il écrivit aussi en vers Polonois un autre Ouvrage, qui a pour titre, *la Bourse de Judas*; ou *des Diverses sortes d'avarice & de tromperies.* * Starovolscius, *in Hecatomade, p.* 125. Ghilinus, *Theatr. Literatorum, vol.* 2. *p.* 125.

ACERONIE, suivante d'Agrippine mére de Néron, qui fut tuée dans un vaisseau, en se faisant passer pour sa maîtresse, qu'on vouloit faire périr. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 5.

ACERRA ou CERRA, que les Anciens ont nommé *Acerra*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, sur la riviére d'Agno, dans une plaine très fertile, au nord-est de Naples dont elle est éloignée d'environ trois lieues; elle a peu d'Habitans. Son Evêque est Suffragant de Naples. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, &c. Virgile, *l.* 2. Georg. Baudrand.

ACERRA, chez les Romains, étoit un petit coffre à mettre de l'encens & des parfums pour les sacrifices, fait en forme de petit vaisseau semblable aux navettes, dont on se sert dans l'Eglise Romaine. C'étoit aussi une *cassolette* à brûler des parfums sur les autels des Dieux, & devant les corps morts. Les riches, dit Virgile, *l.* 5. *Æneid. v.* 745. offroient des cassolettes remplies de parfums exquis à leurs fausses Divinitez,

Et pleni supplex veneratur acerrâ.

Au lieu que les pauvres, selon Lucien, en étoient quittes pour leur faire la révérence, & jetter quelques grains d'encens dans le feu qui brûloit sur leurs autels. * Rosini *Antiq. Rom.* Hoffman.

ACERRONIUS, (Cneus Acerronius Proculus) l'un des Consuls sous lesquels l'Empereur Tibére mourut. * Suétone *dans la Vie de Tibére, ch.* 73.

ACERVAS. *Voyez* ACHARBAS.

ACES, fleuve dans l'Asie, qui sortoit d'une montagne coupée en cinq endroits & qui arrosoit le païs des Chorasmiens, des Hyrcaniens, des Parthes, des Sarangiens & des Tomaniens. * Hérodote, *l.* 3. ou *Thalie.*

ACESAMENE, ville de Macédoine, bâtie par un Prince de même nom, qui régnoit dans un païs appellé *Pieria.* * Etienne *le Géographe.*

ACESANDER, ancien Auteur, n'est connu que par les Scholiastes d'Apollonius & de Pindare. Le premier, *lib.* 4, cite le premier livre de l'Histoire de Cyréne, & c'est le même ouvrage dont le second, 4 *Ode Pyth.*, a copié quelques mots touchant Battus; mais ce qu'il a ajoûté peu après touchant la famille d'Eurypyle, pourroit être pris de quelque autre Traité historique. Je croirois volontiers que l'Auteur de l'Histoire de Cyréne appellé ACESTOR dans le second livre des Scholies d'Apollonius, est celui que le même Philologue appelle ailleurs ACESANDER.

ACESAS. *Voyez* ACESE'E.

ACESE, (*Acesius*) Evêque Novatien, fut appellé au Concile de Nicée par l'Empereur Constantin, l'an de Jésus-Christ 325. Et comme il en eut approuvé les décisions sur la Pâque, & sur la Consubstantialité, *Pourquoi donc*, lui dit Constantin, *ne communiquez-vous point avec les autres Prélats?* Acése rapporta ce qui s'étoit passé sous la persécution de Déce, & nia, suivant la prétention des Novatiens, qu'on dût admettre aux Sacremens, ceux qui étoient tombez depuis le Batême. Alors Constantin se moquant de ces gens qui vouloient que l'homme fût impeccable, *Acése*, dit-il, *faites une échelle pour vous, & montez seul au ciel.* * Socrate, *l.* 1. *c.* 7. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 21. Nicéphore, *l.* 8. *c.* 20. Baronius, *A.* C. 325.

ACESE'E, (*Acesius*) fameux Brodeur de Patare en Lycie, fit avec Hélicon Carythien, ce voile sacré que les Grecs nommoient πέπλος, pour la Pallas des Athéniens, appellée *Peplos.* Acésée est appellé *Acesas* par Athénée, qui le fait pére d'Hélicon, & leur donne à tous deux pour patrie, Salamine, dans l'Isle de Cypre. On alloit voir à Delphes un de ses ouvrages, qui avoit été offert à Apollon, & dont on avoit été si charmé, qu'on y avoit marqué son nom, & celui de son pére, en assurant que Minerve avoit donné une grace divine à leurs mains. * Zenobius, *Centuria* 1. *Paræm.* 56. Athenæus, *l.* 11. *c.* 9.

ACESIAS, Médecin ignorant, lequel ayant entrepris de guérir un pauvre homme travaillé de la goutte, ne fit qu'augmenter sa douleur, & rendre son mal incurable. C'est pour cela que quand les Anciens vouloient se moquer d'un remède mal ordonné, ils disoient qu'*Acésias s'en étoit mêlé.* * Erasm. *in Adag.*

ACESIE, partie de l'Isle de Lemnos, ainsi nommée, parce que Philoctéte y recouvra sa santé. * Philostrate en fait mention.

ACESIEN, surnom d'Apollon, adoré par ceux d'Epidaure dans le Péloponnése. Quelques-uns ont dit que c'étoit un autre Dieu qu'Apollon; que d'autres peuples le nommoient *Telesphore*, & qu'il présidoit à la santé avec Esculape. Nous avons une an-

Digitized by Google

cienne medaille que les Nicéens frappérent en l'honneur d'Antonin *le Pieux*, ou *le Débonnaire*. Acésien y est représenté avec un vêtement assez large, qui lui couvre la tête, & qui lui descend jusqu'au genou. * Pausanias, *l.* 2. Tristan, *Comment. tome* 1. *pag.* 599.

ACESINES, rivière qui se décharge dans le fleuve Indus. On croit que c'est le *Ravey* qui arrose le Royaume de Lahor. Quelques Auteurs ont écrit qu'on y trouvoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entrenœuds servoient de petit canot à ceux qui vouloient passer cette rivière. Elle étoit sujette aussi bien que le Nil à des inondations réglées, vers le solstice d'été. * Pline, *l.* 6. *c.* 20. & *l.* 37. *c.* 13. Strabon, *l.* 15.

ACESINES, rivière de la Chersonese Taurique, dont Pline fait mention, *l.* 4. *c.* 12. *Sect.* 26.

ACESINUS, rivière de la Tauro-Scythie. * Pline, *l.* 4. *c.* 12.

ACESINUS, rivière de la Sicile, qui a sa source au septentrion du mont Etna. Son nom moderne est *Alcantara* ou *Cantara*, selon Fazel.

ACESIUS. *Voyez* ACESIEN.

ACESIUS, Evêque Novatien. *Voyez* ACESE.

ACESODORE, ACESTADORE, ACESTODORE ou ACESTORIDE, né à Mégalopoli, dans l'Arcadie, écrivit un Traité des villes, dit Etienne de Byfance, *in voce Μεγαλη*. C'est sans doute de cet Ouvrage qu'il nous reste un beau morceau conservé par le Scholiaste de Sophocle, *in Oedip. Colon.* & je suis bien trompé, si ce n'est pas le même Traité dont Photius fait mention sous un titre un peu différent. ACESTORIDES, dit-il, *Cod.* 189, composa un Traité des choses fabuleuses arrivées dans chaque ville. On y trouve plusieurs narrations véritables, mais il y en a d'autres qui ne le sont pas, & ç'a été pour éviter les reproches qu'on pouvoit lui faire là-dessus, qu'il a donné à son Ouvrage le titre qu'on vient de rapporter. Tzetzès, *Chil.* 7. *Hist.* 144, parle aussi d'Acesiorides, & assure qu'entre autres choses il avoit écrit de la figure extraordinaire & monstrueuse de quelques hommes dans les Indes; mais c'est que le nom de l'Auteur étoit corrompu dès-lors. Il l'est même dans les exemplaires de Plutarque, puisqu'il y est appellé ACESTODORES, *in Themistocle*, & la même altération a été observée dans le grand Etymologique (*in voce Δωδωναιος.*)

ACESSE, (*Acesses*) Pilote peu expérimenté dans la navigation, qui avoit coutume de dire qu'il attendoit des marées plus hautes, un tems plus favorable, & une lune plus douce, pour continuer sa course. C'est de là qu'est venu le Proverbe, *la lune d'Acesses*, pour se moquer des personnes qui sont toûjours dans le doute, lorsqu'il s'agit d'entreprendre quelque chose. * Erasme, *in Adag.*

ACESTADORE. *Voyez* ACESODORE.

ACESTE, ville. *Voyez* EGESTE.

ACESTES, Roi de Sicile. Les Poëtes ont feint qu'il étoit fils du fleuve Criniſe, & d'une Troyenne nommée Egeſte. C'eſt le même qui reçut Enée & Anchiſe dans ſes terres, après l'embraſement de Troye, vers l'an du monde 2859, & avant Jéſus-Chriſt 1176. Ce dernier étant mort chez lui, il l'enſevelit ſur la montagne d'Erice; & lorſqu'Enée fut jetté depuis par la tempête ſur les côtes de ſon Royaume, il lui envoya des rafraîchiſſemens, & le traita toûjours en ami. On croit que c'eſt lui qui fit bâtir en Sicile Aceſta, aujourd'hui Sigeſta. * Virgile, *l.* 1. & 5. *de l'Eneïde.*

ACESTES, rivière navigable des Indes, près de laquelle Alexandre *le Grand* bâtit la ville de Bucéphalie. * *Dict. Angl.*

ACESTODORE. *Voyez* ACESODORE.

ACESTOR. *Voyez* ACESANDER.

ACESTORIDE. (Aceſtoridès) *Voyez* ACESODORE.

ACESTOS ou ACESTIUM, femme Athénienne qui deſcendoit du fameux Thémiſtocle. Elle vit durant ſa vie ſix perſonnes de ſa famille Prêtres d'un Temple de Cérès à Athénes, ſavoir Léonce ſon biſayeul, Sophocle ſon ayeul, Xénocle ſon pére, Thémiſtocle ſon mari, Théophraſte ſon fils, & un autre Sophocle ſon frére. * Pauſanias, *l.* 1.

ACETABULE, *Acetabulum*, petite meſure ancienne, qui contenoit la quatriéme partie de l'héminе, environ deux onces & demie de liqueur ou de choſes ſéches, comme l'enſeigne Pline ſur la fin du livre douziéme. Cette meſure tenoit un cyathe & demi-cyathe, qui eſt notre *demi-poiſſon*, ſervant plus aux Droguiſtes & aux Apothiquaires, qu'aux Cabaretiers, tant pour les choſes liquides que pour les ſéches. C'étoit auſſi une eſpéce de *ſalière*, qui renfermoit toute ſorte d'épiceries, dont les Anciens ſe ſervoient pour faire leurs ſauſſes, & aſſaiſonner leurs viandes avec du vinaigre & du verjus. Elle étoit faite en pyramide, ayant divers compartimens, où l'on mettoit les différentes épices, comme le poivre, la muſcade, &c. * Roſin. *Antiq. Rom.*

ACETES, fils du Soleil & de Perſéis, régna dans la Colchide, où il reçut humainement Phryxus fils d'Athamante, qui fuyoit de ſon païs, & lui donna ſa fille Chalciope en mariage. * Apollod. *Bibliath. liv.* 1.

ACETES, Vieillard qui portoit les armes d'Evandre, & qui aſſiſta aux funérailles de Pallas fils d'Evandre. * Virgile, *Æneid. l.* 11. *v.* 30. &c. & 85. &c.

ACETES ou ACOETES, qui veut dire *ſans lit*, *qui n'a point de lit*, étoit un pauvre homme dont Ovide nous dépeint élégamment la pauvreté dans le 3. *l. des Metam. Fab.* 8.

A C F.

ACFANI AL-SAKHAOVI, Arabe, Auteur du livre intitulé *Erſchad al-Mecaſſed*, &c. mourut l'an 794 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1391. Il s'appelle auſſi *Schamseddin Mohammed Ben Ibrahim Ben Saed Al-Anſari.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A C G.

ACGIAH, Iſle du nombre de celles que les Arabes nomment *Ranege*, qui ſont dans la mer d'Oman ou Océan Ethiopique, vis à vis le rivage du païs des Zenges, que nous appellons vulgairement Zanguébar ou Côte de Cafrerie. Les Habitans de cette Iſle ſont presque tous étrangers & Muſulmans. Elle eſt éloignée de terre ferme d'environ dix lieues, & regarde la ville de Bais. Son circuit eſt de quatre cens milles. Il n'y croît point de froment, & la nourriture de ſes Habitans eſt le mais, eſpéce de blé d'Inde. Auprès de cette Iſle on en trouve une autre, mais qui eſt beaucoup plus petite, au milieu de laquelle il y a une de ces montagnes que l'on appelle ordinairement *Volcains* ou *Volcans*, qui jette du feu avec une fort grande impétuoſité. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACGIA-SARAI, ville très belle, ſituée au nord de la Mer Caſpienne, entre le païs de Bulgar & de Turqueſtan, dont les Habitans ſont en partie Payens & en partie Muſulmans. Elle eſt éloignée de quinze journées de la ville d'Acgia Kermen, que l'on nomme auſſi Sarai Kermen; mais celle-ci eſt ſujette aux petits Tartares, & l'autre ne l'eſt pas. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A C H.

ACH, ville. *Voyez* AIX-la-Chapelle.

ACH, petite ville du païs d'Hégow en Souabe.

ACHA, rivière du Cercle de Bavière, coule du ſud au nord, à l'orient du Lech en ligne à peu près parallèle, paſſe à Rain, & ſe jette à une lieue & demie au deſſous dans le Danube.

ACHA, autre rivière du Cercle de Bavière, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe rend dans le Danube, un peu au deſſus d'une Iſle que ce fleuve forme au midi d'Ingolſtadt.

ACHA, autre rivière du Cercle de Bavière, appellée Aha dans les cartes de Sanſon & de Viſcher, prend ſa ſource dans le Comté de Tirol, & ſe rend dans le Lac de Chiemzée, au ſortir duquel elle prend le nom d'*Achza*, *Alza* & *Alsa*. Elle ſe rend dans l'Inn à environ deux lieues au deſſous d'Oetingen.

ACHA, ACHACHA, & ACHZA, rivière d'Allemagne. Elle a ſes ſources partie dans le Tirol, & partie dans le Diocéſe de Saltzbourg, traverſe le lac de la Bavière, lequel porte le nom de *Chiemzée*, & va ſe décharger dans l'Inn, un peu au deſſus de la rivière de Saltz. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ACHAB & SEDECIAS, c'eſt le nom que quelques Auteurs donnent aux deux Vieillards qui voulurent ſurprendre Suſanne dans le bain. D'autres les nomment Amidus & Abidus. On les appelle *Vieillards*, quoiqu'ils ne fuſſent pas vieux, parce que le nom Hébreu *Zekenim* ſignifie *Anciens*, & marque la dignité plutôt que l'âge; car ils étoient Juges du peuple d'Iſraël. Ainſi γεροντες en Grec ſignifie *Senex* & *Senator*, c'eſt à dire, *Vieillard* & *Sénateur*; πρεσβυτερος, *Senior* & *Presbyter*, c'eſt à dire, *Vieillard* & *Prêtre*. Ainſi, les Latins ont dit *Senior* pour *Seigneur*; & en François même on appelloit *le Vieil de la montagne*, celui qui étoit Roi des Aſſaſſins, quoiqu'il fût encore jeune. C'eſt auſſi pour la même raiſon que parmi les Proteſtans, ſans avoir égard à l'âge, on appelle *Anciens* ceux qui conjointement avec les Miniſtres & les Diacres compoſent les Conſiſtoires. Origéne dit qu'il avoit appris d'un Hébreu, que c'étoit une ancienne tradition parmi les Juifs, que ces Vieillards ou Anciens avoient tâché de perſuader aux filles & aux femmes que le Meſſie naîtroit de l'un d'eux. *Pluſieurs femmes*, dit-il, *ſe laiſſoient ſéduire par ces fourbes, dans l'eſpérance de devenir méres du Sauveur; mais Suſanne ne voulut point écouter ces diſcours, dont elle reconnut l'artifice & la fauſſeté.* Il y en a qui croyent que le Prophéte Jérémie parle de ces deux Vieillards dans le *chap.* 29. *v.* 22. & qu'ils furent brûlez vifs; parce qu'alors dans la Chaldée le feu étoit le châtiment de l'adultére. On ne peut rien aſſurer de poſitif ſur ces différentes opinions, non plus que du tems précis auquel l'hiſtoire de Suſanne arriva; quoiqu'il paroiſſe que ce fut dans la jeuneſſe de Daniel, qui fut emmené captif, étant encore jeune, par Nabuchodonoſor, lorſque ce Prince prit Jéruſalem, l'an 3446 du monde, 589 avant Jéſus-Chriſt. * Origéne, *Epiſt. ad Afric.* P. Daniel Huet, *Demonſtratio Evangelica.*

ACHAB, Roi d'Iſraël, étoit fils d'*Amri*, auquel il ſuccéda l'an 3117 du monde, 918 avant Jéſus-Chriſt. L'Ecriture dit qu'il ſurpaſſa en impiété tous les Rois d'Iſraël qui l'avoient précédé. Il épouſa Jézabel, fille d'Ethbaal Roi des Sidoniens, à la ſollicitation de laquelle il établit le culte de Baal en Samarie. Le Prophéte Elie, après lui avoir prédit qu'en punition de ſes crimes il y auroit une ſéchereſſe ſur la terre, ſe retira. Achab & Jézabel le firent chercher, & perſécutérent les Prophétes du Seigneur. Au bout de trois ans le Seigneur ordonna à Elie de ſe préſenter devant Achab, afin de faire tomber de la pluye. En chemin Elie rencontra Abdias, Intendant de la maiſon du Roi, & lui dit d'annoncer à ſon Prince qu'il le venoit trouver. Elie s'étant préſenté à Achab, fit aſſembler le peuple d'Iſraël ſur le mont Carmel, & 850 Prophétes de Baal; & demanda qu'on donnât deux bœufs, un pour lui, & l'autre pour les Prophétes de Baal. Et pour faire connoître qu'il étoit le miniſtre du véritable Dieu, il propoſa qu'ils mettroient chacun leur bœuf en piéces ſur du bois, ſans y mettre le feu: & que celui dont la victime ſeroit conſumée par le feu, ſeroit reconnu pour l'adorateur du véritable Dieu. Les Prophétes de Baal commencerent les premiers, & invoquérent inutilement leur Dieu; le bois ſur lequel étoit leur hoſtie ne

fut

fut point enflammé; au contraire le bois & la victime du Prophéte Elie furent conſumez par le feu du Ciel, auſſi-tôt qu'il eut invoqué le Seigneur. Le peuple fut converti par ce miracle, & reconnut que le Dieu qu'Elie avoit invoqué étoit le veritable Dieu. Elie ordonna aux Iſraélites de prendre les Prophetes de Baal, & de les paſſer tous au fil de l'épée. Il les fit conduire au torrent de Ciſon, & le peuple fut ſi ponctuel à exécuter les ordres de ce Prophéte, qu'il n'en réchappa pas un ſeul. Enſuite Elie prédit à Achab qu'il tomberoit bien-tôt de la playe; ce qui arriva ſur le champ. Jézabel irritée de ce que les Prophétes de Baal avoient été mis à mort, menaça Elie de le faire mourir; ce qui l'obligea de ſe ſauver une ſeconde fois. Quelque tems après, Benhadad Roi de Syrie vint aſſiéger Samarie. Achab le repouſſa, gagna une grande bataille ſur lui, & l'obligea de faire la paix. Quelque tems après, Achab voulut avoir une vigne qui appartenoit à Naboth, parce qu'elle l'accommodoit pour aggrandir ſes jardins. Naboth la lui refuſa; & Jézabel l'ayant fait accuſer de blaſphéme par deux faux témoins, il fut lapidé & mis à mort. Achab ſe vit ainſi maître de cet héritage; mais Elie lui vint reprocher ſon crime, & lui annoncer la vengeance que Dieu même en prendroit. Trois ans après, Achab ayant recommencé la guerre contre le Roi de Syrie, y engagea Joſaphat Roi de Juda. Quatre cens de ces Prophétes lui promirent la victoire; mais le Prophéte Michée que le Roi de Juda avoit envoyé chercher, dit hardiment qu'Achab ſeroit tué. Ce Prince irrité de cette prédiction, commanda qu'on le gardât en priſon, afin de le faire mourir à ſon retour. Mais ce fut inutilement; car Achab fut tué d'un coup de fléche, quoiqu'il ſe fût déguiſé. Les chiens léchérent ſon ſang, comme ils avoient léché celui de Naboth. Son régne fut de 22 ans, & il mourut l'an du monde 3138, 897 avant Jéſus-Chriſt. Ochoſias ſon fils lui ſuccéda. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. & *ſuiv.* II *Chroniques* ou *Paralipomenes*, *ch.* 17. & 18. Joſeph, *liv.* 8. *Antiq. Judaïq.*

ACHACA, riviére d'Allemagne venant du Tirol. *Voyez* ACHA.

ACHACICA ou ACHACHICA, bourgade de l'Amérique dans la nouvelle Eſpagne, dans la Province du Mexique, où il y a des mines d'argent. Elle eſt à dix-huit lieues de la ville des Anges, qui ſe nomme la *Puebla de los Angeles*, & guéres loin du Mexique. * Thomas Gage, *en ſes Relations*. Jean de Laet, *Deſcription de l'Amerique*. Baudrand.

ACHAD, l'une des villes où Nemrod fils de Chus, & petit-fils de Cham, fils de Noé, régna dans la terre de Sennaar, ou dans la Babylonie. Les anciens croyent que c'eſt Niſibe; mais cette ville eſt trop éloignée de la Babylonie, & des villes d'Arach & de Chalane, qui étoient du Royaume de Nemrod. Les Septante nomment cette ville Arcade, ſuivant l'uſage des Chaldéens, qui ajoûtent une R. quand une lettre eſt doublée. Ctéſias & Elien font mention du fleuve Argade dans la Sitacine, Province de Perſe, ou plutôt, ſelon Strabon, de Babylonie; ce qui peut faire croire que la ville d'Achad étoit ſituée ſur ce fleuve, & que c'eſt celle que l'on a depuis appellée *Citace*, *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 10. Il ne la faut pas confondre avec Atad, ville au delà du Jourdain, où furent célébrées les funérailles de Jacob. * *Geneſe*, *ch.* 50. *v.* 10.

☞ Ferrari & Baudrand diſent qu'*Achad* eſt un lieu de la Paleſtine au delà du Jourdain: mais ils ſe trompent, en prenant *Achad* pour *Atad*, ſur lequel mot les Interprétes ſont partagez. Les uns le traduiſent *des épines*, & entendent par l'aire d'*Atad* une aire environnée d'une haye d'épines. Les autres le regardent comme un nom propre, & entendent par là l'aire d'un certain homme nommé *Atad*. D'autres enfin prennent *Atad* pour le nom d'une contrée.

ACHAD, ville d'Irlande. *Cherchez* AWAGDOUGNE.

ACHÆUS. *Voyez* ACHE'E ci-deſſous.

ACHAÏA, vieille forteresſe abandonnée, ſur une hauteur près de Patras, dans la Morée. * Spon, *Voyage de Grece*.

ACHAÏACAZA, forte place ſur l'Euphrate dans la Méſopotamie, où l'on tenoit ordinairement groſſe garniſon. * Ammian Marcellin. Ortelius.

ACHAÏCARUS, certain Devin du Boſphore, dont Strabon fait mention, *liv.* 16.

ACHAÏE, Province, ainſi nommée d'Achéus ou Achée, fils de Xuthus, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, qui chaſſé de Theſſalie, s'empara du Péloponnéſe, & eut de Créuſe, fille d'Erechthée Roi d'Athénes, Achéus & Ion, dont l'un fut Auteur des Achéens, & l'autre des Ioniens, vers l'an 2685 du monde, 1350 avant Jéſus-Chriſt. Le nom d'Achaïe ſe prend en trois maniéres.

1. ACHAÏE eſt une grande partie de la Gréce que Ptolomée appelle Hellade, & Pline *le Jeune* Gréce. Elle étoit bornée du côté du ſeptentrion par la Theſſalie, de laquelle elle étoit ſeparée par le fleuve Sperche, par le Golfe Maliaque, & par le mont Oeta. Du côté de l'occident, elle touchoit à l'Epire, & en étoit ſéparée par le fleuve Achéloüs. Du côté de l'orient, elle étoit bornée de la mer Egée, & de celle de Myrtos, juſqu'au promontoire de Sunium. Elle avoit au côté du midi le Péloponnéſe, auquel elle tenoit par un iſthme de cinq mille pas. Les Provinces dont elle étoit compoſée, étoient la Béotie, l'Attique, la Mégaride, la Phocide, l'Eolie, la Locride & la Doride.

2. ACHAÏE, proprement priſe, eſt un païs du Péloponnéſe, entre la Sicyonie & l'Elide. Ce ſont les Habitans de ce païs qui compoſoient l'ancienne République des Achéens. Leur principale ville étoit Pallène, & les autres, Ægire, Æges, Bure, Hélice, Ægium, Ripé, Patres, Phares, Oléne, Dymé & Triée.

3. ACHAÏE, eſt auſſi un nom qu'on donne à tout le Péloponnéſe. C'eſt ainſi qu'il étoit appellé quand la Gréce fut ſoumiſe aux Romains; car le Proconſul d'Achaïe gouvernoit tout le Peloponnéſe.

La premiére Achaïe eſt aujourd'hui appellée *Livadie*. *Voyez* LIVADIE. La ſeconde, *Clarence*, à cauſe du château de ce nom; & la troiſiéme, *la Morée*. Le Duc de Savoye prétend que cette derniére lui appartient par le mariage de *Philippe*, fils de *Thomas*, avec *Iſabelle* de Villehardouin, qui étoit fille & héritiére de *Guillaume* Prince de l'Achaïe & de la Morée, veuve de *Philippe* Duc d'Anjou, & de *Florent* Comte de Hainault. Charles Duc d'Anjou obligea, en 1307, Philippe de lui céder ſes droits. Cependant les Deſcendans de Philippe en retinrent le titre. Amédée, petit-fils de Philippe, en traita avec les Vénitiens, en 1387. Amedée VIII. Duc de Savoye, ayant recueilli, en 1418, la ſucceſſion de Louis de Savoye, frére d'Amedée, dont nous venons de parler, a transmis ſes prétentions à ſes ſucceſſeurs. Mahomet II. s'en eſt emparé dans le XV ſiécle ſur Démétrius & Thomas, fils de l'Empereur Grec Conſtantin Dracoſes. Les Vénitiens ont achevé de la réduire entiérement ſous leur domination en 1689, & l'ont perdue depuis. * Pline, *Nat. Hiſt. l.* 4. *c.* 4. Plin. Jun. *l.* 8. *Ep.* 14. *Sect.* 2. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 15. Pauſanias, *l.* 7., Strabon, *l.* 8. Briet, *Geogr.* Baudrand.

ACHAÏE. Les Prêtres d'Achaïe, c'eſt le nom que l'on donne aux Eccléſiaſtiques, leſquels ayant été témoins du martyre de l'Apôtre S. André, en écrivirent l'hiſtoire. On n'ignore pas que la plupart des anciens Péres de l'Egliſe, & même le Pape Gélaſe, ont mis les Actes de S. André parmi les Ouvrages Apocryphes; & c'eſt avec raiſon qu'ils l'ont fait; car il eſt conſtant que dés le commencement de l'Egliſe il y a eu des Actes de cet Apôtre, compoſez par des Hérétiques. Ceux qui approuvent les Actes que nous avons aujourd'hui, ſoutiennent qu'ils ſont les légitimes, & qu'ils ſont différens de ceux qui avoient été fabriquez ou publiez par les Manichéens. Cependant ſaint Epiphane & les autres qui ont condamné ces Actes des Hérétiques, auroient-ils ignoré qu'il y en avoit de veritables? Ils n'en ont point parlé; & c'eſt deja un grand préjugé contre les Actes de ſaint André, qui ſont parvenus juſqu'à nous. Il ſemble qu'ils doivent être aſſez modernes, puiſqu'ils n'ont été citez que par des Auteurs qui ont vécu depuis le VII ſiécle. Tels ont été Ethere, Evêque d'Osme en Eſpagne, Remi d'Auxerre, Lanfranc, Pierre Damien, Ives de Chartres, S. Bernard, &c. D'ailleurs ces Actes n'ont point ce caractére de vérité & d'antiquité, qui diſtingue inconteſtablement les piéces originales. Ils ſont trop fleuris, & n'ont rien de la ſimplicité des tems Apoſtoliques. La confeſſion de la Trinité y eſt trop expreſſe pour ces premiers tems, la Conſubſtantialité du Pére & du Fils trop marquée, & la Proceſſion du Saint-Eſprit expliquée ſuivant l'erreur des nouveaux Grecs. On dit qu'il y a des Manuſcrits, où ces termes embarraſſans ne ſe trouvent point; & on conclut de là que ces termes ont pu y être ajoûtez: mais ne peut-on pas croire, qu'au contraire ils ne manquent dans quelques Manuſcrits, que parce qu'ils en ont été retranchez? Bien plus, à examiner la piéce par elle-même, elle eſt trop obſcure en quelques endroits, pour paroître abſolument vraye; & la narration y eſt mêlée de quelques circonſtances, à peu prés pareilles à celles de Métaphraſte & des Ménées des Grecs. Ces raiſons ont fait rejetter les Actes de ſaint André par d'habiles Critiques, tels que M. de Tillemont & M. du Pin, & n'ont pas empêché qu'ils n'ayent été reçus par Bellarmin, Baronius, le P. Alexandre, &c. * S. Epiphane, *Hæreſ.* 47. Euſébe, *l.* 3. *c.* 25. Surius, 30. *Novemb.* Baronius, *in Martyrol.* Alexandre, *tome* 1. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ. tome* 1. Tillemont, *Memoires Eccléſ. tome* 1.

ACHAÏE, Roi d'Ecoſſe. *Voyez* ACHAÏUS.

ACHAÏQUE, Diſciple de ſaint Paul. Cet Apôtre le recommande, avec Fortunat, très particuliérement aux Corinthiens, & les prie d'avoir pour eux beaucoup d'amour & de charité, comme étant les premiers qui ont reçu la Foi dans cette Province, & ſe ſont conſacrez au ſervice des Saints. * I *Corinth. ch.* 16. *v.* 16.

ACHAÏS, contrée de la Lydie dans l'Aſie Mineure, vers la Mæonie. * Etienne *le Geographe*.

ACHAÏS, ville au levant de la mer d'Hyrcanie ou Caſpienne, près du fleuve Oxus. Elle s'appelloit auparavant Héraclée, juſqu'à ce qu'ayant été rétablie par Antiochus fils de Séleucus, elle prit le nom d'Achaïs. * Pline, *liv.* 6. *ch.* 16.

ACHAÏUS ou ACHAÏE, 63e. Roi d'Ecoſſe, fils d'*Eſus* ou *Eſwin*, commença à régner l'an 787. Il fit la paix avec les Anglois & avec les Piétes, & étant engagé dans la guerre avec l'Irlande, il envoya des Ambaſſadeurs, pour repréſenter aux Irlandois, qu'ils n'avoient nul ſujet de lui faire la guerre, puis que leurs compatriotes, dont ils vouloient venger la mort, s'étoient défaits les uns les autres, pour n'avoir pu s'accorder ſur le partage du butin qu'ils avoient fait. Mais les Irlandois rejettérent cette Ambaſſade; cependant ils furent contraints dans la ſuite de demander la paix, qu'ils avoient d'abord refuſée. Achaïus fut le premier Roi d'Ecoſſe, qui fit une Ligue avec la France. La raiſon en fut, que les Saxons d'Allemagne & ceux qui s'étoient établis en Angleterre infeſtoient les côtes de France par leurs Pirateries. Jamais Ligue ne fut obſervée plus exactement & ne dura plus longtems, de la part des Ecoſſois. Ils témoignérent tant d'empreſſement à ſecourir leurs Alliez, que cela donna lieu à un proverbe, dont le ſens étoit; que quand les François vouloient réuſſir dans une entrepriſe, ils devoient commencer avec les Ecoſſois. Il y avoit beaucoup de liaiſon entre Achaïus & *Charlemagne*, qui, comme quelques-uns le prétendent, lui permit d'ajoûter des fleurs de lis à ſes armes. Ce premier donna un ſecours de dix mille hommes aux Piétes contre les Anglois. Il mourut l'an 819, après en avoir régné 32. * Buchanan.

ACHALAB ou AHALAB. *Voyez* AHALAB.

ACHALDEE ou ACHLADEE, Général d'Armée,

Digitized by Google

qui fut tué par Ariſtoméne, & dont Pauſanias fait mention, *liv. 4. in Meſſeniacis.*

ACHALE, Iſle près de Malaca, dans la Mer des Indes, au delà du Gange. * Sext. Avienus.

ACHALM ou HOHEN-ACHALM, château & très ancien Comté de Souabe, proche de Reutlingen, environ à deux milles de Tubingen. On ne ſait rien de certain touchant l'origine des Comtes de ce nom: mais Léopold Comte d'Achalm doit avoir été, même avant le tems de Charlemagne, & avoir péri en 727, dans la bataille qui ſe donna entre Charles Martel & les Bavarois entre Ingolſtad & Pfaffenhoven. Environ l'an 1036, il y avoit deux puiſſans Comtes, ſavoir Egin & Rodolphe. Egin après avoir donné dans la guerre d'éclatantes preuves de ſa valeur, acheta le Mont Achalm, & commença à y bâtir le château d'Achalm, qui après ſa mort fut achevé par ſon frére Rodolphe, dont ſept fils qu'il laiſſa continuérent la race. L'an 1089, Luithold & Cunus fréres, & Comtes d'Achalm, fondérent le fameux Monaſtére de Zwyfalten de l'Ordre des Bénédictins dans le territoire de Conſtance, trois milles au deſſus d'Ulm. Albert II. Comte d'Achalm fit, en l'an 1274, une alliance avec les Comtes de Montfort, Helffenſtein & Tockenburg, comme auſſi avec Everard de Wirtemberg, & avec pluſieurs autres, contre l'Empereur Rodolphe I: mais tous ces Rebelles furent bien-tôt ſoumis par les armes de l'Empereur & réduits à demander grace. Albert III. fut le dernier Comte de cette famille & mourut en 1387. Ce Comté a longtems auparavant appartenu à la maiſon d'Autriche, qui en 1370 l'engagea à celle de Riedersheim, laquelle l'engagea enſuite à celle de Wirtemberg. Dans la guerre de trente ans, la maiſon d'Autriche en renouvella la demande, mais par la paix de Munſter, celle de Wirtemberg en eſt demeurée en poſſeſſion, ſans préjudice aux droits de la premiére. * Cruſii, *Annal. Suev.* Munſteri *Cosmogr. l.* 5. Bruſchius, *Chron. Monaſt.* Hedionis, *Chron. P.* 4. Imhof, *Not. Proter. l.* 4. Lucæ *Grafenſaal*, *p.* 818. Obregt, *ad inſtr. pac.* Sueder, *Theatr. Prat.*

ACHALY, Roi des Sarazins, qui régna après Mahomet l'an 657 de Jeſus Chriſt. * Hoffman, *Lexicon Univerſale.*

ACHAM, Iſraélite. *Voyez* ACHAN.

ACHAM, Province d'Afrique ſur la côte de Zanguébar, dont les Arabes ſont maîtres, & où l'on trouve du côté du midi des Négres & des Idolatres. * Marmol, *l.* 9. *c.* 27.

ACHAMANTIS, fille de Danaüs, qui tua Echominus. * Hygin, *Fable* 170.

ACHAMI, ville d'Arabie, où Eupolémus dit que David fit équipper une flotte qu'il envoya en Ophir. * Euſébe, *l.* 9. *de la Prép. Evang.*

ACHAMOT, nom que l'Hérétique Valentin donnoit à un de ſes Dieux ou Æons. * Tertullien, *adv. Valentin.* C'eſt un mot Hébreu, qui ſignifie *la ſageſſe.*

ACHAN ou ACHAR, ſelon Joſeph, fils de Charmi, Iſraélite de la Tribu de Juda, & de la famille de Zaré, ſe trouva à la priſe de la ville de Jéricho. Il cacha quelque partie du pillage, contre la défenſe expreſſe que Dieu en avoit faite, & ce péché fut fatal aux Iſraélites: car trois mille hommes que Joſué avoit envoyez contre la ville de Haï, prirent la fuite & furent défaits par les ennemis. Joſué ſe proſterna devant le Seigneur, le pria & le fléchit. Dieu fit ſavoir à Joſué la cauſe de cette déroute, lui dit que c'étoit le péché d'Iſraël qui l'avoit attirée, & lui ordonna de ſanctifier le peuple. Joſué le fit aſſembler, & ayant jetté le ſort ſur les Tribus, il tomba d'abord ſur celle de Juda, puis ſur la famille de Zaré, & enfin ſur Achan. Ce malheureux avoua que lors de la priſe de Jéricho, un manteau d'écarlate l'avoit tenté; qu'il l'avoit pris avec deux cens ſicles d'argent, & une régle d'or, qu'il avoit cachez en terre dans ſa tente. Joſué fit prendre à l'heure même Achan, ſa femme & ſes enfans: on les mena dans la vallée d'Achor, où ils furent tous lapidez, & enſuite on brûla tout ce qui leur appartenoit. Après cette expiation, la ville d'Haï fut priſe, & douze mille des ennemis y furent taillez en piéces. * *Joſué, ch.* 7. & 8. Joſeph, *l.* 5. *Antiq. Judaïq. c.* 1. Uſſerius, *in Annal.*

ACHAN, Iſle. *Voyez* TANDAYA.

ACHAN, ville de l'Iſle Tandaya au nord-oueſt de l'Iſle.

ACHANIENS, anciens peuples de Scythie, que Théopompe nomme Acharniens. * Stephanus, *de Urbibus.*

ACHAR. *Voyez* ACHAN.

ACHARACA ou CHARACA, village près de la ville de Nyſe, célébre par une grotte dédiée à Pluton, avec un Temple conſacré à cette Divinité & à Junon. * Strabon, *liv.* 12. & 14.

ACHARBAS, mari de Didon, ſelon Solin, *ch.* 27; Juſtin, *liv.* 18. *ch.* 4. l'appelle *Acerbas;* Virgile *liv.* 1. & 4. *de l'Enéide*, le nomme *Sichée*, de même que les Grecs: & les Latins lui donnent le nom de *Sicharbas.* * Hoffman, *Lexicon Univerſal.*

ACHARD ou AICARD, Evêque d'Avranches en Normandie, dans le XII ſiécle, étoit Normand, & natif du Comté de Domfront, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors ſoumiſe au Roi d'Angleterre. Il étoit Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & fut le deuxiéme Abbé de ſaint Victor-lés-Paris. Il ſuccéda à Gilduin en 1155. Depuis on l'éleva ſur le ſiége de l'Egliſe d'Avranches en 1162, après la mort d'Herbert. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II. Roi d'Angleterre; & il fut parrain d'Aliénor, fille de ce Prince, depuis femme d'Alfonſe IX. Roi de Caſtille. On a de lui divers Ouvrages, *de Doctrina Anima, de S. Trinitate, de Tentatione Domini in Deſerto; une hiſtoire de la vie de ſaint Gézelin.* Il mourut le 29 Mars de l'an 1172, & fut enterré dans l'Egliſe de la ſainte Trinité de l'Abbaïe de la Luſerne, au Diocéſe d'Avranches. On y voit encore cette épitaphe, *Hic jacet Achardus Epiſcopus, cujus charitate ditata eſt paupertas noſtra.* Le livre des Abbez de ſaint Victor a encore cette inſcription en vers:

Hujus oliva domus, Anglorum gloria Cleri,
Jam pridem dignus cæleſti luce joveri.
Felix Achardus florens ætate ſenili,
Præſul Abrincenſis ex hoc ſignatur ovili.

* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, &c.

ACHARE. *Voyez* ABGARE.

ACHARIUS, un des Deſcendans de Caius Actius. *Voyez* ACTIUS. (Caius)

ACHARNA, ville d'Attique dans la Tribu appellée Oenéide, à ſoixante ſtades, ou près de huit milles d'Athénes, vers l'occident, du côté d'Eleuſis. Les Habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon: ce qui donna lieu au Poëte Ariſtophane de les railler dans la Comédie intitulée de leur nom, *Acharnenſes.* On remarque auſſi que les ânes des environs d'Acharna étoient des plus grands, & que les Habitans paſſoient pour des gens fort groſſiers. * Ariſtophane, *in Acharnenſ.* Pauſanias, *in Atticis.* Stephanus, *de Urbib.* Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

ACHARNIENS, peuple. *Voyez* ACHANIENS.

ACHARON, Dieu des mouches. *Cherchez* ACCARON.

ACHAS, Roi de Juda. *Voyez* ACHAZ.

ACHASIB. *Voyez* ACHZIB.

ACHASSE, ACHASSIA ou ACHASSIUS, riviére de France en Vivarez, a ſa ſource dans les montagnes voiſines de Viviers, paſſe à gauche du village de Teil, & ſe jette peu après dans le Rhône. Elle gâte ſouvent la campagne par ſes inondations. * Chorier, *Hiſt. de Dauph.*

ACHATBALUC ou ACHBALUC, que d'autres nomment *Achbaluc-Mangi*, ou *ville blanche*, petite ville du Royaume de Cathay, dans la Province de Tainfu, proche d'un lac. Elle donne ſon nom au païs d'alentour. Les derniéres rélations ne font point mention de cette ville. * Baudrand.

ACHATES, riviére de Sicile, dite aujourd'hui *il Drillo.* Elle coule dans la vallée de Noto, & ſe jette dans la mer d'Afrique, à ſix milles de Terra-nova, en allant vers Camarana. Les Anciens ont cru que cette riviére produiſoit des agathes. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit préſent à Pyrrhus Roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf Muſes avec Apollon, qui tenoit ſa lyre à la main. * Pline, *l.* 37. Silius Italicus, *l.* 14. Baudrand.

ACHATES, eſt le nom d'un Capitaine de l'Armée d'Enée. Virgile le nomme très ſouvent dans l'Enéide, comme le fidéle compagnon de ce Prince. Ce nom ſignifie proprement *chagrin*, du mot Grec ἄχος, & il marque l'ennui qui accompagne ſouvent les grands emplois. * Virgilius, *paſſim in Æneide.* Servius, *in l.* 1. *Æneid.*

ACHATIUS, ACACE, & ACACIUS, Evêque & Martyr qui a ſouffert ſous Décius. *Voyez* ACACE, Evêque de Méliténe.

ACHATOU, village de l'Iſle de Cypre, ſur la côte ſeptentrionale, étoit autrefois une ville nommée *Aphrodiſium.*

ACHAZ & AHAZ, l'un des Deſcendans de Saül par Jonathan. Il étoit fils de Mica & pére de Jehoadda, ou Joada, qui s'appelle auſſi Jahra. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 35. & 36. & *ch.* 9. *v.* 42.

ACHAZ, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére *Joatham* à l'âge de vint ans, l'an du monde 3293, & avant l'Ere Chrétienne 742. Au commencement de ſon régne il vainquit Razin Roi de Syrie, ſelon la promeſſe de Dieu, qui lui fut annoncée par le Prophéte Iſaïe; mais dans la ſuite ayant délaiſſé le Seigneur, il en fut auſſi abandonné. Ce Prince impie n'eut point de honte de ſacrifier à toutes ſortes d'idoles, de faire fermer le Temple du vrai Dieu, & de faire paſſer ſes enfans par le feu, en les offrant en holocauſte aux idoles, à la façon des payens de Chanaan. Dieu, pour le punir, permit qu'il fût vaincu par Razin Roi de Syrie, & par Phacée ou Phacéa Roi d'Iſraël. Ils l'aſſiégérent dans Jéruſalem; mais la ville ſe trouva ſi forte, qu'ils furent contraints de lever le ſiége. Razin prit enſuite diverſes places, tua un grand nombre de Juifs, & s'en retourna à Damas avec ſon Armée, chargé de dépouilles. Alors Achaz ſe croyant aſſez fort pour battre le Roi d'Iſraël, lui livra bataille, & la perdit avec ſix-vint mille hommes; parce que, ſelon l'Ecriture, Achaz & ſon peuple avoient abandonné Dieu. Ce Prince, loin de s'humilier par toutes ces playes, s'endurcit & s'aigrit de plus en plus contre Dieu. Il eut recours à Théglathphalaſar ou Tiglat-pileſer, Roi des Aſſyriens, à qui il voulut rendre ſon Royaume tributaire, & lui porta tout l'or qu'il avoit dans ſes thréſors, & tout ce qui ſe trouva de plus précieux dans le Temple. Ce fut dans cette occaſion que le Roi d'Aſſyrie emmena tous les Iſraélites qui habitoient au delà du Jourdain. Mais plus Dieu affligeoit l'impie Achaz, plus Achaz le mépriſoit. Non content d'immoler des victimes aux Dieux de Damas, il ordonna au Pontife Urie de bâtir un autel à Jéruſalem, ſemblable à celui de Damas, dont il lui avoit envoyé le modéle. Lorſqu'il fut de retour à Jéruſalem, il pilla les vaſes du Temple, les briſa, fit fermer les portes du Temple de Dieu, dreſſer des autels dans toutes les places de Jéruſalem; & ordonna que l'on en élevât dans toutes les villes de Juda, & que l'on y offrît de l'encens aux idoles. Il attribua les avantages que ſes ennemis eurent ſur lui, non à la colére de Dieu, mais à la puiſſance de leurs idoles, auſquelles il dreſſa des autels dans tous les coins des rues de Jéruſalem, juſqu'à ce que Dieu mit fin à ſes impiétez par ſa mort, qui arriva dans la ſeiziéme année de ſon régne, l'an du monde 3309, & avant l'Ere Chré-

Digitized by Google

Chrétienne 726. * II ou IV *Rois*, *ch.* 16. & 17. II *Paralip.* ou *Paralipomenes*, *ch.* 28. *Ijaïe*, *ch.* 7. Joseph, *l.* 9. *Antiq. Judaïq. ch.* 12.

ACHAZ, c'eſt le nom qu'Eraſme donne au cinquiéme fils de Salomone, mére des Machabées, bien que l'Ecriture, ni Joſeph ne le nomment point. Ce généreux Prince ſouffrit le martyre avec ſes ſix fréres. Ils aimérent mieux mourir, que de violer la loi de leurs péres, comme le vouloit Antiochus *Epiphanes*. Joſeph a écrit le détail de cette Hiſtoire. Leur fête ſe célébre le premier jour du mois d'Août. * Génebrard, *in Chron.* Tornicl & Salian, *in Annal. Vet. Teſt. &c.*

ACHAZ ou AHAZ, autrement Zara, fut fils de Mica & pére de Jehohadda. Il en eſt parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. v. 35. & *ch.* 9. v. 42. Ce nom ſignifie, *Oncle du côté du pere, Couſin germain, fort & qui ſaiſit.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHBALUC. *Voyez* ACHATBALUC.

ACHBAN ou ACHBAM, ou, comme lit M. Simon, *Abihan*, fils d'Abiſçur & d'Abihaïl. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. v. 29. Ce nom ſignifie *epine de Sageſſe.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHBOR. *Voyez* HACBOR.

ACHE, en Latin *Apium*, herbe aquatique qui croît le long des riviéres, devenue célébre parmi les Anciens, depuis l'avanture du petit Achémore, que ſa nourrice Hypſiphile avoit laiſſé deſſus une plante qui porte ce nom, auprés d'une fontaine, ou un ſerpent le mit à mort. On faiſoit des couronnes d'Ache, qu'on donnoit aux victorieux dans les Jeux Néméens, inſtituez en l'honneur d'Achémore. * Philoſtrate. Hygin. Plutarque, dans la troiſiéme queſtion des Sympoſiaques, dit qu'on ſe ſervoit auſſi de cette plante dans les Jeux Iſthmiques, en l'honneur de Palémon: ce qui fit que Timoléon, dans la guerre des Siciliens contre les Carthaginois, prit pour un augure d'une victoire aſſurée, de ce que les ſoldats avoient des faiſceaux d'Ache, puiſqu'on en couronnoit les victorieux aux Jeux Iſthmiques, qui ſe donnoient auprés de Corinthe. Auſſi nommoit-on le vaiſſeau amiral du Roi Antigone, *Iſthmion*, parce qu'une plante d'ache étoit crue d'elle-même ſur la poupe du vaiſſeau. Cette herbe étoit encore particuliérement conſacrée aux feſtins des morts, ſelon le témoignage de Pline, *defunctorum epulis dicatum apium;* & Agrippa, *c.* 25. *du* 1. *livre de la ſecrette Philoſophie*, dit que le cyprés, auſſi bien que l'ache, eſt un arbre funeſte dédié à Pluton, & qu'il n'étoit pas permis de s'en couronner dans les feſtins de réjouiſſance. * *Antiq. Greq. & Rom.*

ACHEDORUS, riviére de la Macédoine, entre Apollonie & Theſſalonique. * Volaterran.

ACHEDRUS ou ACHERDUS, partie de la Tribu Hippothoontide d'Athénes. * Etienne *le Geographe*. Demoſthéne.

ACHEE, fils de *Xuthus* Roi de Theſſalie & de la plus grande partie de la Gréce, ayant commis un homicide involontaire, ſe retira dans la Laconie. Le païs fut nommé de ſon nom *Achaïe*, & les Habitans Achéens. * Apollodore. Strabon, *l.* 8.

ACHEE, fils d'*Andromaque*, couſin germain d'Antiochus III. dit *le Grand*, & Gouverneur de toutes les Provinces qui étoient au delà du Mont Taurus. Il avoit extrêmement étendu les bornes de ſon gouvernement aux dépens d'Attale Roi de Pergame, qu'il avoit réduit à s'enfermer dans ſa ville capitale, lorſque ſes ſuccès lui inſpirérent le deſſein de ſe revolter. Il prit le diadéme la ſeconde année de la CXL. Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 219. Il s'empara d'une partie de la Pamphylie, & continua la guerre contre Attale, paſſa le Mont Taurus, & attaqua Achée, qu'il aſſiégea dans la ville de Sardes. Ce ſiége dura deux années, au bout deſquelles la ville fut priſe. Alors un certain Bolis de Créte trahit Achée, qui s'étoit retiré dans la forteresſe, & le livra à Antiochus, lequel fit attacher ſon corps à un gibet, après lui avoir fait couper les extrémitez de tous les membres, & enſuite la tête, qui fut couſue dans la peau d'un âne. Achée ſouffrit ce ſupplice la ſeconde année de la CXLI Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 215. Prideaux dit qu'Achée, couſin de Séleucus Ceraunus, prit le maniment des affaires délabrées de ce Prince. Seleucus ayant été empoiſonné par deux de ſes Officiers, *Nicanor* & *Apaturius*, Achée vengea la mort du Roi en faiſant mourir les deux principaux auteurs de ce parricide, & tous ceux qui y avoient trempé avec eux. Comme Seleucus étoit mort ſans enfans, l'Armée & pluſieurs des Provinces offrirent la couronne à Achée. Mais il fut aſſez généreux pour la refuſer alors & pour la conſerver à Antiochus frére du Roi défunt, & qui étoit dans ſa quinziéme année. On le fit venir de Séleucie à Antioche, où il monta ſur le thrône & le remplit pendant 36 ans. Antiochus à qui on a donné le ſurnom de Grand, fit Achée Gouverneur des Provinces de l'Aſie Mineure, qui reprit bien-tôt tout ce qu'Attalus Roi de Pergame avoit enlevé à l'Empire de Syrie. Ces heureux ſuccès lui attirérent l'envie d'Hermias premier Miniſtre d'Antiochus, & de pluſieurs autres Courtiſans qui avoient l'oreille du Prince. On ſuppoſa des lettres de lui qui faiſoient voir qu'il travailloit à uſurper la couronne, & qu'il avoit des liaiſons avec Ptolomée Philopator. Achée ayant eu avis de ce qui ſe tramoit contre lui, crut que le ſeul moyen de prévenir ſes ennemis étoit de faire ce dont ils l'accuſoient. Il fut donc obligé pour ſa ſureté de prendre la couronne qu'il avoit refuſée auparavant, & ſe déclara Roi d'Aſie. Quelques années après, Antiochus ligué avec Attalus, engagea Achée à ſe renfermer dans la ville de Sardes, où il fut aſſiégé. Ptolomée chargea *Soſybe* de tirer Achée du château, où il étoit réduit, la ville ayant été emportée. Sofybe s'adreſſa à deux Crétois *Bolis* & *Cambyle*, qui ayant reçu ſon argent, communiquérent le projet à Antiochus, lui promettant de leur remettre Achée entre les mains; ce qu'ils firent, & inceſſamment le Roi lui fit trancher la tête. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *p.* 2. *l.* 2. Polybe, *Hiſt. l.* 8.

ACHEE d'Erétre, Poëte Grec, fils de Pythodore, avoit compoſé quarante-trois Tragedies; quelques uns diſent trente, & d'autres vint-quatre. Il a vécu de la LXXIV à la LXXXII Olympiade. Il ne remporta le prix de Poëſie qu'une ſeule fois; ce qu'on infére d'un paſſage d'Athénée, *l.* 7. qui cite pluſieurs de ſes piéces, où il eſt preſque toûjours parlé des femmes. * Turnébe & Caſaubon, *in hunc locum.* Voſſius, *de Poet. Græc.*

ACHEE, autre Poëte Grec, de Syracuſe, dont Suidas a fait mention, écrivit des Tragédies.

ACHEE, autre Poëte dont Diogéne Laërce fait mention dans la Vie du Philoſophe Ménédéme.

ACHEE, Roi de Lydie, fut honteuſement perdu par ſes Sujets, les piez en haut & la tête en bas, aux bords du Paſtole, dans une émotion populaire, pour avoir voulu mettre de nouveaux impôts. * Ovide, *in Ibin*, v. 219.

More avi intereas capti ſuſpenſus Achæi,
Qui miſer auriferâ teſte pependit aquâ.

ACHE'E, jeune garçon, tua la nuit, ſans le connoître & le prenant pour un autre, Hipparinus tyran de Syracuſe, qui revenant de la guerre & plein de vin, vouloit ſe ſervir de lui pour une action brutale. * Parthenius, *in Amatoriis.*

ACHE'E, ſurnommé *Callicon*, eſprit ſimple & ſtupide, qui ſentant trop dur un pot de terre dont il ſe ſervoit d'oreiller quand il vouloit dormir, le remplit de paille, pour le rendre plus mou. * Euſtathius ſur le livre dixiéme de l'Odyſſée.

ACHE'E ou ACHE'ENNE, nom pris du Grec ἀχέω, que les Anciens ont donné à Cérés, pour marquer la triſteſſe qu'elle eut de l'enlevement de ſa fille Proſerpine: c'eſt ce que nous apprenons de Plutarque. On donnoit auſſi ce nom à Pallas; & Ariſtote remarque dans le *Traité des choſes admirables*, que les Dauniens, anciens peuples d'Italie, avoient un Temple dédié à Pallas Achéenne, où l'on conſervoit les armes de Diomède & de ſes compagnons. Elles étoient gardées par des chiens, qui par un inſtinct naturel, careſſoient les Grecs qui venoient rendre leurs offrandes à cette Deeſſe, & aboyoient contre tous les autres peuples. * Plutarque. Ariſtote, *de Rebus mir.*

ACHE'ENS, nom commun à divers peuples, ſelon *Ptolomée*, *Plutarque*, *Ovide*, *Pline*, *Strabon*, *Etienne de Byſance*, & autres anciens Auteurs, qui en mettent en Theſſalie, vers le Pont Euxin, & dans la Sarmatie d'Aſie. Ce nom-là eſt particuliérement donné aux Habitans des deux Achaïes, deçà & delà l'Iſthme fameux de Corinthe. *Voyez* ACHAÏE.

ACHEIROPOETA, eſt le nom d'une Image de Notre-Seigneur, que l'on conſerve ſoigneuſement à Rome dans l'Egliſe de S. Jean de Latran. Ce mot eſt Grec Ἀχειροποίητος, & ſignifie, *qui n'a point été fait de main d'homme;* parce que l'on prétend que cette Image ayant été commencée ou deſſinée par S. Luc, elle fut miſe en ſa perfection par le miniſtére des Anges. Quelques Auteurs en ont parlé. Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, dans la Vie du Pape Etienne III. Onuphre Panvinius, & Dominicus Macer, font un détail de la vénération que les Papes ont accoutumé de témoigner pour cette Image le jour de Pâques: mais S. Thomas d'Aquin (3. *part. q.* 25.) paroît ne pas ajoûter grande foi à la rélation miraculeuſe de cette Image. * Salmaſius, *in Solinum*, *p.* 806.

ACHELNOT, Archevêque de Cantorbéri en Angleterre, vivoit dans le XI ſiécle. Quelques Auteurs veulent qu'il ait été Bénédictin, & les autres aſſurent qu'après avoir été Doyen de Cantorbéri, il gouverna cette Egliſe avec beaucoup de prudence & de ſageſſe. Il étoit trés bien auprés du Roi Canut *le Grand*, dont il humaniſa l'eſprit barbare & peu civiliſé. Il fit un voyage à Rome. On dit qu'à ſon retour il apporta de Pavie un bras de S. Auguſtin, dont il fit préſent à Léofric Comte de Coventri. Il lui adreſſa même un Ouvrage qu'il avoit fait ſur ce ſujet. Il laiſſa encore un volume d'Epîtres, & un autre à la louange de la ſainte Vierge, qu'il dédia à Fulbert Evêque de Chartres. Ce ſage Prélat mourut en odeur de ſainteté, le 26 Novembre de l'an 1038. Ce qui eſt dit de la Relique du bras de S. Auguſtin, ne peut être vrai, puiſque le Pape Benoît XIII. a prétendu avoir fait la découverte du corps de l'Evêque d'Hippone. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script. &c.*

ACHELOUS, eſt le fleuve célébre de l'Epire en Gréce, qui ſéparoit l'Acarnanie de l'Etolie, Province de l'Achaïe. Il eſt fameux par les fables dont il a été le ſujet. Les Géographes modernes l'appellent *Pachecolmo*, *Aſpri*, *Aſpropotamo*, *Geromeles*, & *Catochi*, qui ſont des noms qu'il peut avoir reçus de divers peuples, qui ont commandé dans ce païs en différens tems. Il a ſa ſource ſur le Pinde, mont fameux dans la Theſſalie; & de là prenant ſa courſe vers le midi, il ſe va décharger dans la mer Ionienne, vers les Echinades, nommées aujourd'hui *Curſolaires*. Les Poëtes ont feint qu'Acheloüs étoit un vaillant homme, fils du Soleil & de la Terre, ou, ſelon quelques autres, de l'Océan & de Thetis: qu'étant devenu amoureux de Déjanire, fille d'Oenée Roi de Calydon, dans l'Etolie, & ayant ſu que ſon pére l'avoit promiſe à celui qui vaincroit dans un combat, il combattit contre Hercule ſon rival: qu'Acheloüs voyant que ſes forces cédoient à celles d'Hercule, prit la figure d'un ſerpent, qui lui fut inutile, & depuis la forme d'un taureau; mais qu'Hercule le défit ſous cette forme, & lui arracha une corne: de ſorte que n'oſant plus paroître, il alla ſe cacher dans le fleuve Thoas, qui porta depuis ſon nom. Pour retirer ſa corne qu'il avoit perdue, il envoya, dit-on, à ſon vainqueur celle d'Amalthée ou de l'abondance. * Strabon, *l.* 10. Ovide, *Metam. l.* 8. & 9. & *Amor. l.* 3. Apollodore. Hygin. Pauſanias, *in Arcadicis.*

Selon ceux qui ſe font une occupation de trouver du myſtére dans les fables, Acheloüs eſt cru fils du Soleil & de la Terre; parce que cet aſtre attirant les vapeurs de la terre, la pluye qui groſſit les riviéres, s'en forme dans la moyenne région de l'air. Il eſt appellé fils de l'Océan & de la Terre; parce que les riviéres

qui coulent dans la mer, en reviennent par les concavitez de la terre, où l'eau perd ſon amertume dans les mines cachées qui y ſont. Le ſerpent exprime le cours tortueux des rivières, au travers des campagnes & des prairies. Pour ce qui eſt du taureau, perſonne n'ignore que les Poëtes ont accoutumé de repréſenter les fleuves ſous la forme de ces animaux: ſoit parce que le bruit de leurs cours a quelque choſe qui reſſemble au mugiſſement des bœufs, ou parce que l'eau ſillonne la terre, comme cet animal le fait avec la charrue. Enfin, la corne d'Amalthée fait voir que les fleuves ſont toûjours des canaux d'abondance, ou par le commerce, à l'égard de ceux qui ſont navigables, ou par les terres qu'ils arroſent & qu'ils rendent plus fertiles. La fable du combat d'Achéloüs & d'Hercule, ſemble être née d'une hiſtoire véritable. Peut-être qu'Hercule rendit le fleuve Achéloüs navigable, en lui ôtant une corne, c'eſt-à-dire, un bras, qui conſumoit une partie de ſon eau, & qu'on a dit, à cauſe de cela, qu'il avoit dompté ce fleuve. L'équivoque du mot κέρας, qui ſignifie *une corne*, & *un bras de riviere*, ſemble avoir auſſi fait que les Peintres ont repréſenté les rivières ſous la figure de bœufs.

ACHELOUS. Outre l'Acheloüs dont nous venons de parler, d'anciens Géographes en mettent, dans le Poloponnéſe, un autre qui paſſoit à Dyma; & dans la Macédoine, un autre qui arroſoit la ville appellée *Lamia*. * Strabon. Pauſanias.

Le nom d'Achéloüs, ainſi qu'Euſtathius l'a remarqué, fut autrefois un nom commun à toutes les rivières; & c'eſt ce qui a autoriſé Virgile à ſe ſervir de ce nom, comme d'un nom général, dans le neuviéme vers du premier livre des Géorgiques,

Poculaque inventis Acheloia miſcuit uvis.

Et ce nom eſt formé de deux mots Grecs, ἀτὸς, de la dialecte Dorique, *égal, uni*, & λόειν, *laver*. * Voſſius, *de Idololatria, lib. 2. c. 77.*

ACHEM & ACHEN, *Achemum*, ville capitale du Royaume du même nom, dans les Indes Orientales, dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Sumatra, qui eſt une de celles de la Sonde dans la mer des Indes, environ à cinq degrez au nord de l'Equateur. Le païs eſt très fertile & abondant, ſur tout en épiceries. Ce Royaume s'appelle *Achem*, du nom de ſa ville capitale. La ville n'eſt qu'un amas confus d'arbres & de maiſons. Elle a un fort bon port, très fréquenté des Indiens, à cauſe de ſon grand commerce; & un château où ſon Roi fait ſa demeure ordinaire. Elle eſt éloignée de quatre cens milles de la ville de Malaca, & de quarante milles de la ville de Pédir. *Imaginez vous*, (écrivoit un Miſſionnaire Jéſuite en 1701) *imaginez vous une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bagnaniers, au milieu de laquelle paſſe une aſſez belle riviere toute couverte de bateaux: mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maiſons faites avec des cannes, des roſeaux & des écorces: diſpoſez ces maiſons de telle maniere qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers ſéparez: coupez ces divers quartiers de prairies & de bois: répandez par tout autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes, lorſqu'elles ſont bien peuplées; vous vous formerez une idée aſſez juſte d'Achem. La ſituation du port de cette ville eſt admirable; le mouillage excellent, & toute la côte fort ſaine. Le port eſt un grand baſſin borné d'un côté par la terre ferme de Sumatra, & des autres par deux ou trois Iſles, qui laiſſent entr'elles des paſſages, l'un pour aller à Malaquie, l'autre pour Bengale, & l'autre pour Surate. Les Achemois ne ſont plus rien. Leur païs ne porte ni froment, ni vigne; le commerce roule ſur le poivre & ſur l'or. On n'y cherche point ce précieux métal dans les entrailles de la terre; on le ramaſſe ſur le penchant des montagnes, & on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entraînent.* Le Roi d'Achem à été Sujet de celui de Pédir: mais aujourd'hui Pédir & Pacem dépendent de lui. Le Roi eſt très puiſſant, Mahométan de religion. Sur la fin du XVI ſiécle il s'oppoſa aux Portugais, qui vouloient s'établir dans l'Iſle de Sumatra. En 1616, il mit en mer ſoixante mille hommes ſur deux cens navires & ſoixante galéres, pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chaſſez du Fort qu'ils avoient à Pacem; & il a même ſouvent aſſiégé Malaca. Linſchoten parle d'une piéce d'artillerie que le Roi d'Achem envoyoit à celui d'Ior ſur la côte de Siam, qui épouſoit ſa fille. Cette piéce étoit d'un ouvrage admirable, & ſurpaſſoit tout ce que nous avons vu en Europe. Elle fut priſe par les Portugais. * Linſchoten, *Navigation des Indes, c. 19.* Spilberg, *c. 14.* Sanſon, *Deſcription de l'Aſie.* Baudrand. *Voyez les lettres des Miſſionnaires Jéſuites imprimées en 1703.*

ACHEME'NE. *Cherchez* ACHIME'NE.

ACHEMENES, père de *Cambyſe* & grand-père de *Cyrus*, ſuivant le témoignage d'Hérodote, *l. 7. c. 11. p. 443.* où il fait tenir ce diſcours à Xerxès: *Je veux qu'on ne me croye pas fils de Darius, fils d'Hyſtaſpe, fils d'Arſanes, fils d'Ariaramne, fils de Tiſpée, fils de Cyrus, fils de Cambyſe, fils d'Achemenes, ſi je ne me venge pas des Atheniens.* Mais le Cyrus dont il eſt parlé en cet endroit, ne peut pas être le fameux Cyrus premier Roi des Perſes, qui étoit fils de Cambyſe; parce que le Cyrus & le Cambyſe, dont il eſt parlé en cet endroit, doivent être beaucoup plus anciens, que Cyrus Roi des Perſes, & Cambyſe ſon père: car les généalogies ſont toutes différentes. Cyrus Roi de Perſe eut pour fils Cambyſe, qui mourut ſans ſucceſſeur. Darius fils d'Hyſtaſpe ne vint point à la couronne par droit de ſucceſſion; mais, comme on le ſait, parce qu'il fut déclaré Roi par les ſept Conjurez, qui avoient tué les Mages. Auſſi Hyſtaſpe, dont il eſt parlé en cet endroit, n'étoit point fils de Cambyſe fils de Cyrus, & n'avoit point Cambyſe premier pour grand père; mais il étoit fils d'Arſanes, & il avoit pour ayeul Ariaramne, pour biſayeul Tiſpée, & pour ancêtres Cyrus, Cambyſe, & Achéménès. Il eſt clair par cette généalogie que ce Cyrus ne peut être le premier Roi de Perſe, ni ce Cambyſe ſon père, & qu'ainſi cet Achéménès eſt beaucoup plus ancien. Auſſi, ſelon le même Hérodote, la nation Perſane étoit diviſée en familles de pluſieurs conditions, dont la plus illuſtre étoit compoſée des Paſargades, ſous leſquels étoient compris les Achéménides, dont les Rois de Perſe deſcendoient. Il introduit ailleurs Cambyſe fils de Cyrus, exhortant au lit de la mort les principaux Seigneurs de Perſe, & ſur tout les Achéménides, à ne point ſouffrir que les Médes recouvraſſent le Royaume. Etienne de Byzance fait mention d'un Achéménès fils d'Egée, qu'il prétend avoir donné ſon nom à la Province de Perſe nommée Achéménie: d'autres font cet Achéménès fils de Perſée; mais cela ſe dit ſans fondement & ſans autorité. Preſque tous les Commentateurs d'Horace veulent que l'Achéménès dont il parle dans l'Ode 12. du *l. 2.* comme d'un homme très riche, ait été un Roi de Perſe: mais ſi cela eſt, il faut qu'il ait régné avant que les Médes euſſent ſubjugué les Perſes. Car depuis que ceux ci eurent fondé cette grande Monarchie, que l'on compte pour la ſeconde Monarchie univerſelle, on ne voit aucun Roi de ce nom-là. Cyrus paſſe conſtamment pour leur premier Roi, & ceux qui veulent qu'il y en ait eu deux avant lui, les diſtinguent fort nettement de ſon père Cambyſe & de ſon ayeul Achéménès. Scaliger croyoit que le nom des Achéménides leur avoit été donné, parce qu'ils avoient inventé les cérémonies, dont les Perſes ſe ſervoient pour honorer le ſoleil. Cette conjecture eſt fondée ſur le nom de *Chams*, qui en Hébreu, ſignifie le ſoleil ou le feu; & ſur le témoignage de Lutatius Placidus, qui en expliquant un endroit du premier livre de la Thébaïde de Stace, dit qu'on appelle Achéméniens, ceux qui prétendent qu'Apollon eſt le ſoleil, & qui ont inventé les cérémonies dont on l'honore. Cependant elle n'a pas plu à Voſſius. La famille des Achéménides a régné en Perſe juſques à Darius Codomannus, & nous trouvons un Achéménès, fils de Darius, fils d'Hyſtaſpe, & un Tigrane Général des Médes, qualifié d'Achéménès. L'épithéte d'Achéméniens eſt ſouvent donnée aux Perſes par les anciens Poëtes Latins, & encore aujourd'hui la Perſe ſe nomme *Acemia*, & les Perſes *Agemis*. * Hérodote, *l. 1. c. 125. l. 3. c. 65. liv. 7. c. 11.* Voſſius, *de Idololatria, lib. 2. c. 9.*

ACHE'MENE'S, fils de *Darius* I. du nom, Roi de Perſe, frére de Xerxès, eut le gouvernement de l'Egypte après que Xerxès l'eut remis ſous ſon obéïſſance, la quatriéme année de la LXXIII Olympiade, & avant Jéſus Chriſt 485. Quelque tems après il commanda la flotte d'Egypte, dans la fameuſe & funeſte expédition contre la Gréce. Inarus Roi de Libye s'étant emparé de l'Egypte après la mort de Xerxès, on y envoya Achéménès pour la remettre dans ſon devoir avec une Armée de 300000 hommes. Cette entrepriſe fut très malheureuſe, car il fut battu par Inarus aſſiſté des Athéniens, & perdit lui-même la vie par la main propre de ce Prince. Il périt auſſi cent mille ſoldats de l'Armée Perſane. Cela arriva la premiére année de la LXXX Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 460. Son corps fut envoyé au Roi Artaxerxès ſon neveu. Quelques Auteurs nomment Achéménidès le Prince qui fut défait par Inarus; mais ils le font frére d'Artaxerxès, & le diſtinguent d'Achéménès, fils de Darius. * Hérodote, *l. 7. c. 97. & liv. 3. c. 12.* Diodore de Sicile, *l. 11.* Créſias. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, 1. part. l. 5.*

ACHEMENIDE, un des compagnons d'Ulyſſe, étoit fils d'Adamaſte d'Ithaque. Il fut abandonné par ce Prince peu ſincére, dans l'Iſle des Cyclopes, où il ſe nourrit d'herbes, de racines & de fruits ſauvages, juſques à ce qu'il vit paſſer la flotte d'Enée, qui le recueillit, & il ſuivit ce Prince en Italie. * Virgile le fait parler, *l. 3. Æneid.* depuis le vers 613 juſques au 689. Ovide, *Metam. l. 14.*

ACHEMON ou ACHMON, frére de Baſalas ou Paſſalus, tous deux Cercopes, c'eſt à dire, Habitans de l'Iſle Pithecuſe, dans la Mer Tyrrhénienne, aujourd'hui Mer de Toſcane. Ils étoient ſi querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Leur mére, nommée Sennon, qui connoiſſoit leur mauvaiſe inclination, & qui ſe mêloit de Magie, les avertit de prendre garde à ne pas tomber entre les mains de Melampyge, c'eſt à dire, de *l'homme aux feſſes noires*. Quelque tems après dans un voyage, ils rencontrérent Hercule qui dormoit ſous un arbre, & l'attaquérent ſelon leur coutume. Mais ce Héros ſe relevant, les prit par les piez & les attachant à ſa maſſue qu'il avoit ſur l'épaule, les porta la tête en bas, comme les chaſſeurs portent un liévre, ou quelque autre gibier pendu à leurs armes. Ce fut en cette plaiſante poſture, que ces frères voyant le derriére d'Hercule noir & velu, ſe ſouvinrent du *Melampyge* dont leur mére leur avoit parlé. Pendant qu'ils s'entretenoient de cette avanture, & qu'ils diſoient, *Voilà ce Melampyge que nous devions craindre;* Hercule qui les entendit, s'éclata de rire à ce nom qu'on lui donnoit, & les laiſſa ſans leur faire aucun mal. C'eſt ce qui a donné lieu au proverbe Grec, *fuir le Mélampyge.* * Suidas. S. Grégoire de Nazianze. Eraſme, *in Adagiis.*

ACHEMUM. *Voyez* ACHEM.

ACHEN, ville & Royaume. *Voyez* ACHEM.

ACHEQUI, Roi du Japon, fit mourir le Prince légitime, qu'on nommoit Nobienanga, parce qu'il vouloit être adoré comme un Dieu. Il fut depuis pourſuivi par un Lieutenant de ce Prince mort, qui avoit le maniment des affaires du Royaume, & qui ſoutenoit le parti d'un fils qui reſtoit du Roi: de ſorte qu'ayant perdu une bataille, il fut aſſaſſiné par des païſans. * Mendoza, *p. 2. l. 1. c. 19.*

ACHERA, ville près de l'Euphrate appartenant aux Arabes, ſituée dans une campagne fertile & de grande étendue. * Carré, *Voyage des Indes Orientales.*

ACHERDUS. *Voyez* ACHEDRUS.

ACHERI (Dom Luc d') Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît de la Congrégation de ſaint Maur, né à S Quentin en Picardie l'an 1609. Sa vertu & ſon érudition l'ont fait conſidérer comme un des grands hommes du XVII ſiecle. Il a mis au jour pluſieurs Ouvrages, qui juſques à lui étoient demeurez manuſcrits dans di-

Digitized by Google

diverſes bibliothéques. En 1645, il fit imprimer l'Epître attribuée à ſaint Barnabé, avec les Notes du P. Menard. En 1647, il donna au public les Oeuvres de Lanfranc Archevêque de Cantorbéri, avec la Chronique de l'Abbaïe du Bec, & quelques autres Monumens avec des Notes. Deux ans après il fit imprimer les Oeuvres de Guibert Abbé de Nogent avec de ſavantes Notes, & de longues obſervations, dans leſquelles il rapporte quantité de monumens anciens, & fait l'hiſtoire de pluſieurs Abbaïes. Il donne dans le même livre quelques Vies de Saints, & pluſieurs autres Monumens, avec la Chronique de Robert du Mont. Le grand nombre d'Ouvrages d'Auteurs, d'Actes & de Canons des Conciles, d'Hiſtoires, de Chroniques, de Vies des Saints, de Lettres, de Poëſies, de Chartes, & d'autres piéces qui n'avoient point encore paru, qu'il trouva dans les Manuſcrits, l'engagérent à en entreprendre un recueil. Il l'a donné au public ſous le nom de *Spicilége*, & l'a conduit juſqu'au nombre de 13 gros volumes *in quarto*, dont le premier parut en 1655, & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des préfaces judicieuſes & bien écrites ſur les Monumens qu'il contient. Mr. de la Barre a donné en 1724 une nouvelle Edition de ce grand Recueil, en 3 volumes *in fol.* Le P. d'Acheri a encore donné *la Régle des Solitaires* imprimée en 1653, compoſée par le Pére Grimlaic, & une table de livres Aſcétiques imprimez en 1648, que D. Jacques Remi, Religieux de la même Congrégation, a donnée de nouveau avec des augmentations en 1671. Il avoit beaucoup travaillé à ramaſſer & à copier les Monumens néceſſaires pour faire les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, que le P. Mabillon a donnez au public depuis ſa mort. On dit qu'il a auſſi donné au public la Vie de S. Auguſtin. Il paſſa toute ſa vie dans une entiére retraite, ne ſortant preſque point, ſe communiquant fort peu, évitant les viſites & les converſations inutiles, parlant modeſtement & avec retenue. Enfin, accablé de travail, de foibleſſe & d'années, il mourut auſſi ſaintement qu'il avoit vécu, en l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez à Paris, le 29 Avril 1685, âgé de 76 ans. * Baillet, *Jugement des Savans.* Journal des Savans, *Février* 1678. M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiecle.*

ACHE'RIMI, peuples de la Sicile, dont parle Cicéron dans ſon Oraiſon cinquiéme contre Verrés.

ACHE'RIUS, nom défiguré. *Voyez* HALERIUS.

ACHERON, fleuve d'Epire en Gréce, aujourd'hui *Fanar* ou *Verſchri Nigro*, a ſa ſource au marais d'Achéruſe, & s'étant groſſi de pluſieurs rivieres, il ſe décharge dans le Golfe d'Ambracie, qu'on nomme aujourd'hui *Golfo di Larta*. Les Poëtes ont feint que c'étoit un fleuve d'Enfer. Ils diſent qu'il étoit né de Cérés; que cette Déeſſe le mit au monde dans une caverne de Créte, & que n'oſant le faire paroître, parce qu'elle craignoit la haine des Titans qui vouloient abolir ſa famille, elle le conduiſit dans les Enfers, où il fut changé en fleuve. Quelques autres le font fils du Soleil & de la Terre, & diſent qu'il fut précipité dans les Enfers par Jupiter, pour avoir fourni de ſon eau aux Titans altérez, ennemis de ce Dieu; & que ce fut pour cette raiſon qu'il devint depuis trés amer. * Strabon, *liv.* 8. Pline, *liv.* 3. *ch.* 5.

Ce mot *Achéron* vient du Grec Ἀχος, *triſteſſe*, & ῥεω, *couler*; ou d'α privatif, & χαιρω, *ſe réjouir*; ou enfin ſelon d'autres, du mot Hébreu *Acheron*, qui ſignifie *le dernier*. En gardant l'origine Gréque, il ſignifie *la perte de la joye*, & *un accablement de douleur*: ce qui exprime l'horreur de la mort. On peut ajoûter que ce fleuve que les ames doivent paſſer après la mort, eſt la fyndéréſe de la conſcience, & ces remords ſecrets que nous avons de nos fautes, lorſqu'il s'agit d'aller rendre compte de tout ce qu'on a fait pendant ſa vie. On dit qu'il eſt né de Cérés Déeſſe de la Terre, parce que tous les grands maux qui nous arrivent viennent de ce funeſte attachement que nous avons pour les biens périſſables. Il donne de ſon eau aux Titans rebelles à Jupiter: ce qui marque la baſſe partie de nous-mêmes, qui ſe revolte contre la raiſon, & s'éloigne de cette régle générale que nous avons de bien vivre. Son eau eſt de mauvais goût, comme la vie eſt accompagnée d'amertumes. On peut conſulter pour les diverſes explications de ce mot, Lilio Giraldi, Carturi, & les autres Mythologiſtes. Les Anciens plaçoient les Enfers en Epire, parce que les premiers Habitans de ce païs-là, travaillant aux mines qui y étoient, faiſoient périr quantité d'eſclaves. C'eſt pour cela que l'on avoit donné à quelques fleuves & à quelques étangs de ce païs-là des noms qui ſignifioient, que ceux qui les traverſoient pour y aller, les paſſoient pour la derniére fois. Les autres noms des riviéres de ce païs-là ſont d'auſſi mauvais augure. * M. le Clerc, *Bibl. Univerſ. tome* 6.

ACHERON, fleuve du païs des Brutiens, dans la Calabre, eſt nommé aujourd'hui *Savuto* & *Campagnano*. Il coule prés des ruïnes de Pandoſe, où eſt Caſtel-Franco, & ſe décharge dans le Golfe de ſainte Euphémie. Alexandre I. Roi des Epirotes le rendit célébre par ſon malheur, lorſqu'allant au ſecours des Tarentins, il y fut tué par les Lucaniens; ce qui fut un accompliſſement de l'oracle de Dodone, qui l'avoit averti d'éviter Achéruſe & Pandoſe: mais ce Prince avoit cru que ces lieux fatals étoient l'Achéruſe & la Pandoſe d'Epire, & ne ſavoit pas qu'il y eût des lieux de même nom en Italie. * Strabon. Diodore de Sicile.

ACHERON, fleuve de la Campagne de Rome, proche de Baïes. Servius, ſur le ſixiéme livre de l'Enéide, en parle auſſi déſavantageuſement que de l'Achéron de l'Epire. Selon lui, cet Achéron étoit un fleuve des Enfers, il le dit tout entouré de montagnes, & ſoutient que les rayons du ſoleil ne peuvent pénétrer juſqu'à lui, que lorſque cet aſtre eſt au midi. On prétend, *ajoûte-t-il*, qu'il eſt plein de feux, parce que tous les lieux voiſins ſont remplis de ſources d'eaux chaudes & ſulfurées. Il y a auſſi un quatriéme ACHERON prés d'Héraclée du Pont, & un cinquiéme dans l'Elide, Province du Péloponnéſe. * Voſſius, *de Iſolch. lib.* 2. *c.* 27.

ACHERONTIA ou ACHERONTIS, ville de l'ancienne Lucanie, ſur les frontiéres de la Pouille, ſuivant ce qu'en dit Horace, qui avoit été élevé de ce côté là, *l.* 3. *Carm. ode* 4. Elle étoit ſituée ſur une haute montagne; de là vient que le même la compare à un nid qu'un oiſeau a perché ſur la cime d'un arbre. On l'appelle aujourd'hui Cerenza, elle appartient à la Province de Baſilicate dans le Royaume de Naples. *Voyez* CERENZA. * Procope, *l.* 3. *de Bello Goth. c.* 23. Cellarius, *Geogr. Antiq. l.* 3. *cap.* 9. Collenut. *Hiſt. Neap.* Miræus, *Notit. epiſt.* Albert. *Ital.*

ACHERRES, Roi d'Egypte, ſucceſſeur, ſi l'on en croit quelques Auteurs, d'un Roi de même nom, que l'Ecriture nomme Pharaon, celui avec qui Moïſe eut tant de démêlez. Il régna ſept ans, ou, comme d'autres prétendent, 12 ans & 3 mois. *Voyez* M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Auteurs profanes.*

ACHERREZ, nom défiguré. *Cherchez* ACENCHERES.

ACHERUSE, marais de l'Epire en Gréce, prés d'Heraclée du Pont. Il y avoit prés de là une caverne de même nom, qui conduiſoit juſques dans les Enfers, ſelon les Poëtes, qui ont même dit que c'étoit par là qu'Hercule en tira Cerbére. On croit que le fleuve Achéron ſe déchargeoit dans cette même caverne: ce qui a donné ſujet à la Fable de dire qu'il deſcend aux Enfers; & ce qui a fait dire au Poëte Sillus Italicus, *liv.* 14. *v.* 613.

Serpit paſcendo creſcens Acheruſia peſtis.

* Xénophon. Euſtathe. Diodore de Sicile. Apollonius Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 19. Pline, *l.* 6. *c.* 1. Strabon. Etienne de Byzance.

ACHERUSE, marais de la Campanie entre Cumes & Baïes. On croit que ſon nom moderne eſt *Colluccia*, Lac de la terre de Labour. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 1. *Bibl. Hiſt. c.* 91.

ACHERUSE, lac auprès d'Héliopolis en Egypte. Diodore de Sicile parlant des ſépultures des Egyptiens, dit que ces peuples paſſoient les corps morts de l'autre côté de ce lac, & que l'on choiſiſſoit pour gouverner la barque un Pilote nommé *Caron* dans le langage du païs. Orphée étant en Egypte, & voyant ces plaiſantes cérémonies, fut depuis Auteur de la fable du nautonier Caron, ſi célébre dans les écrits des Poëtes. Mais on a plutôt ſujet de croire que les Egyptiens avoient pris ces noms des Grecs, depuis que ces derniers furent maîtres de l'Egypte. * Diodore de Sicile, *Rerum Antiq. c.* 5. & 6.

ACHE'SEUS ou AGESEUS OCARAS, vint-uniéme Roi des Thébains en Egypte, ſuivant Eratoſthéne, étoit fils de Phioh ou d'Apaphus, & frére de la Reine Nitocris qui lui ſuccéda, dont le nom ſe trouve auſſi dans la Dynaſtie des Rois Memphites de Manéthon. Cet Ageſeus Ocaras ne régna qu'un an, & on croit que c'eſt le même qui eſt appellé Methuſuphis dans la Dynaſtie de Manéthon. * Eratoſthéne & Manéthon dans la Chronique d'Euſébe. Marſham. M. du Pin, *Bibl. des Aut. Profanes.*

ACHESSARI, c'eſt le ſurnom d'*Ahmed Ben Abdalcader Roumi*, natif de la ville d'Aſpropolis ou Axar. Il eſt Auteur de *Megma Almegiales, ou ahaſſikât*, livre de Morale diviſé en cent conférences ou converſations, qui ſe trouve dans la bibliothéque du Roi de France, No. 607. Il a auſſi compoſé un *Taalik*, c'eſt-à-dire, des Apoſtilles ou Scholies ſur le livre d'Emâdi, intitulé *Erſchad Alacl*, l'*Art pour apprendre à raiſonner*, qui eſt une eſpéce de Logique. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ACHETE ou ACHATE, riviére de Sicile. *Voyez* ACHATES.

ACHEUS. *Voyez* ACHE'E.

ACHIA, ACHIAS, AHIAS, AHIA, & AHIJA, a été un nom commun à beaucoup de perſonnes dans l'Ecriture.

I. ACHIA, fils de Jerahméël, le fils premier-né de Hetſron de la Tribu de Juda. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 25.

II. ACHIA, un des Deſcendans de Benjamin. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 7.

III. ACHIA, fils d'Ahitub, fils de Phinées, fils d'Eli. Il a été le neuviéme ſouverain Sacrificateur. I *Sam.* ou I *Rois. ch.* 14 *v.* 3. & 18.

IV. ACHIA, Pélonite, un des vaillans hommes de David. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 36.

V. ACHIA, fils de Siſa ou Sciſça, Sécretaire du Roi Salomon. I ou III Rois, *ch.* 4. *v.* 3.

VI. ACHIA, Lévite, que David avoit établi ſur les thréſors du Temple, & ſur les vaiſſeaux ſacrez. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 20.

VII. ACHIA, Prophéte de Silo. *Voyez* AHIAS.

VIII. ACHIA, pére de Baaſça, qui fit alliance avec Nadab, fils de Jéroboam Roi d'Iſraël, & qui devint Roi à ſa place, après l'avoir tué au ſiége de Guibbethon. I ou III *Rois. ch.* 15. *v.* 27.

IX. ACHIA, un des Chefs des Iſraëlites, qui furent établis pour ſcéller l'alliance que le peuple avoit faite avec l'Eternel. *Néhémie*, ou II *Eſdras, ch.* 10. *v.* 26.

ACHIA, ſignifie *recompenſe*, ou, *le frére de mon Seigneur*. Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHIACARUS & ACHIOCARUS, ſuivant les Septante; ou Achior, ſelon le Syriaque; & Aaron, ſelon le texte Hébreu, fils d'Anaël ou d'Anaval, frére de Tobie, s'avança à la Cour d'Aſarhaddon, ou Eſarchaddon, Roi des Aſſyriens, & ſucceſſeur de Sennachérib. Il fut Echanſon, Intendant, premier Miniſtre de cet Etat, & enfin la plus conſidérable perſonne du Royaume après le Souverain. Ce fut dans cette élévation qu'il obtint de ſon maître, que ſon oncle Tobie retournât à Ninive, ancienne ville de l'Aſſyrie. Ceci eſt rapporté dans le premier chap. du livre de Tobie, ſuivant la verſion des Septante, la verſion Syriaque,

Digitized by Google

que, & l'Hébraïque; car il n'y a rien de tout cela dans la Vulgate: cela arriva après la mort de Sennacherib, l'an 3323 du monde, 712 avant Jesus-Christ.

ACHIACICA, ville ou bourg du Mexique, *Cherchez* ACHACICA, ou bourg, *Voyez* ACHIA.

ACHIAS. *Voyez* ACHIA, & AHIAS.

ACHICARUS, nom défiguré. *Voyez* ACHIACARUS.

ACHIL, nom de deux petites Iſles ſur les côtes d'Irlande. *Cherchez* AKILL.

ACHILLA, petite montagne dans la Tribu de Juda, de très difficile accès. Hérode *le Grand*, en mémoire d'une victoire qu'il remporta ſur les Parthes & ſur les Juifs qui vouloient l'empêcher de ſe retirer à Maſſada avec ſa famille, fit bâtir ſur ſon ſommet un château très fort, qu'il nomma *Herodium*, & qui paſſoit pour inprenable.

ACHILLAS, l'un des Généraux du dernier Ptolomée Roi d'Egypte, fut un de ceux qui conſeillérent de faire mourir le grand Pompée, & qui eurent part à cette ſanglante exécution. Ce grand homme cherchoit un aſyle en Egypte après la bataille de Pharſale, & Achillas l'aſſaſſina, quoiqu'il lui eût de grandes obligations. Depuis il commanda les troupes des Alexandrins contre Jules-Céſar, & eut la barbarie de faire maſſacrer deux de ſes Députez. Il fut défait en pluſieurs occaſions, & enfin tué par ordre d'Arſinoé, ſœur de Ptolomée, avec laquelle il s'étoit brouillé, pendant le ſiége d'Alexandrie, la deuxiéme année de la CLXXXII Olympiade, & avant Jéſus Chriſt 47. * Plutarque, *in Pompeio*. Lucain, *liv. 8. de la Pharſale*.

ACHILLAS, nommé quelquefois ARCHELAÜS, Patriarche d'Alexandrie, fut élu vers la fin de l'an 312, environ un an après le martyre de ſaint Pierre ſon prédéceſſeur; car S. Epiphane ſe trompe, lorſqu'il dit que le ſucceſſeur immédiat de Pierre d'Alexandrie, fut ſaint Alexandre, & qu'Achillas lui ſuccéda. Saint Jérôme met le commencement de l'Epiſcopat d'Achillas en l'année 311, & ſa fin en 321. S. Epiphane, Théodoret, & d'autres Auteurs ne font durer ſon Pontificat que quelques mois: & il eſt certain qu'Alexandre ſon ſucceſſeur étoit ſur le ſiége d'Alexandrie, l'an 313. Euſébe dit qu'Achillas paroiſſoit déja dans l'Egliſe d'Alexandrie ſous Théonas prédéceſſeur de ſaint Pierre, & qu'on lui avoit confié le ſoin de l'école; qu'il pratiquoit exactement les maximes de la Morale Chrétienne; & que ſa vie étoit très ſainte. Gélaſe *de Cyzique* étend beaucoup ſon éloge; mais le titre que lui donne S. Athanaſe, en l'appellant le grand Achillas, ſuffit pour faire juger de ſon mérite. Sozoméne ſoutient qu'il éleva du Diaconat à la Prêtriſe Arius, qui feignit alors de déteſter le ſchiſme des Méléciens, mais qui affligea depuis l'Egliſe par ſes erreurs. Quoi qu'il en ſoit, il y a apparence que ſon Epiſcopat ne dura que quelques mois. Les Martyrologes font mention de lui le ſeptiéme Novembre. On ne doit pas le confondre avec un autre ACHILLAS Prêtre d'Alexandrie, qui fut excommunié avec Arius, & qui ſe retira avec lui dans la Paleſtine, l'an de J. C. 319. * Euſébe, *l. 7. Hiſt.* Saint Athanaſe, *Orat. 1. contra Arian.* Apolog 2. *Epiſt. ad Solitarios.* S. Jérôme, *dans ſa Chronique*. Ruffin, *liv 1. Hiſt.* Socrat. *liv. 1. Hiſt. ch. 5.* S. Epiphane, *Hæreſ.* 69. Sozoméne, *l. 1.* Gélaſe de Cyzique, *liv. 2. ch. 8.* Eutychius. Pagi, *Critic. Baron. ad an.* 311. Du Pin *Bibliotb. des Aut. Eccléſ.*

ACHILLAS, Prêtre d'Alexandrie. *Voyez* la fin de l'article précédent.

ACHILLE. Il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom. Le premier qui fut fils de la Terre, reçut la Déeſſe Junon dans ſon autre, lorſqu'elle fuyoit les pourſuites de Jupiter, & la fit conſentir à conſommer ſon mariage avec ce Dieu. Jupiter, en reconnoiſſance de ce ſervice, promit à Achille de rendre illuſtres tous ceux qui s'appelleroient de ſon nom. C'eſt pour cela, dit-on, qu'Achille fils de Thétis a été ſi célébre. Le précepteur de Chiron ſe nommoit auſſi Achille; c'eſt de-là que Chiron impoſa le nom d'Achille à ſon diſciple fils de Thétis. Cela ſeul peut ſuffire pour renverſer toutes ces étymologies froides & forcées du mot *Achille*, que l'on fait dépendre des qualitez perſonnelles du fils de Thétis. L'inventeur de l'Oſtraciſme, parmi les Athéniens, s'appelloit Achille fils de Lyſon. Il y eut auſſi un fils de Jupiter & de Lamie qui porta ce nom. C'étoit un ſi beau garçon, que par ſentence du Dieu Pan, il remporta le prix de la beauté, qu'on lui diſputoit. Vénus indignée de ce jugement, rendit Pan amoureux d'Echo, & le changea de telle ſorte, qu'il devint un objet affreux. Un autre Achille, fils de Galatée, vint au monde avec des cheveux blancs. Il y a eu encore cinquante-quatre autres Achilles, tous célébres, deux deſquels ſe ſont diſtinguez par des actions d'une extrême impudence. * Ptolomée. Héphеſtion, *apud Photium*.

ACHILLE, Prince Grec, fils de Pélée & de Thetis, né à Phthia dans la Theſſalie, étoit encore enfant, lorſque ſa mére le plongeant dans le Styx, le rendit invulnérable par tout le corps, à l'exception du talon, par lequel elle le tenoit: c'eſt l'opinion la plus commune. D'autres ont dit que ce fut en le mettant tous les jours ſur la braiſe, & en l'oignant d'ambroſie; mais l'un n'eſt pas moins fabuleux que l'autre. Cependant il y a des Auteurs qui diſent qu'il a été bleſſé en pluſieurs endroits de ſon corps. Quelque tems après elle le mit ſous la diſcipline du Centaure Chiron, ſelon la plupart des Auteurs, ou ſous celle de Phénix, ſelon Homére. Chiron le nourrit de moëlle de lion, ſuivant le témoignage de Libanius, de Stace & de Priſcien; d'autres y joignent celle de cerf, d'ours, de ſanglier, & en général la moëlle de toutes les bêtes ſauvages. Ce qui n'a été imaginé, que pour rendre raiſon de ſon humeur martiale & farouche. Sa mére ayant ſu qu'il devoit mourir au ſiége de Troye, & que Calchas avoit prédit qu'on ne prendroit jamais cette ville ſans Achille; pour le cacher, elle le déguiſa ſous un habit de fille à l'âge de neuf ans, & le mit à la Cour du Roi Lycoméde, dans l'Iſle de Scyros. Achille fut nommé *Pyrrhe*, à cauſe de ſes cheveux blonds; & ce fut ſous ce déguiſement qu'il ſe fit aimer de la Princeſſe Deidamie, fille de Lycoméde, dont il eut un fils appellé *Pyrrhus*. Calchas ayant découvert le lieu de la retraite d'Achille, on envoya Ulyſſe à la Cour de Lycoméde, pour le redemander. Ulyſſe le reconnut malgré ſon déguiſement; car ayant préſenté aux Demoiſelles de la Cour des bijoux & des armes, Achille ſe fit connoître, en préférant les armes aux bijoux. Ainſi il ſe vit obligé de ſuivre les Grecs à Troye, où il fit grand nombre d'actions héroïques pendant le ſiége de cette ville, juſqu'à ce qu'Agamemnon lui ayant enlevé Briſéis, il ſe retira dans ſa tente, ſans vouloir combattre davantage en faveur des Grecs. Patrocle ſon ami, le pria de vouloir du moins lui prêter ſes armes, qui étoient impénétrables, & que Vulcain avoit fabriquées pour lui. Achille y conſentit; mais Patrocle les ayant perdues, lorſqu'il fut tué par Hector, Thétis en obtint de nouvelles de Vulcain, ſous leſquelles Achille combattit Hector, & le tua. Enſuite ayant attaché le cadavre d'Hector à ſon char, il le traîna autour des murailles de Troye, & moyennant une groſſe rançon le rendit à Priam ſon pére, qui le lui vint demander. Depuis, étant devenu amoureux de Polyxéne, il la demanda en mariage; mais Achille étant ſur le point d'être marié avec elle, dans le Temple d'Apollon, Pâris, frére d'Hector, lui tira une fléche par derriére, qui lui perça cette partie du pié, laquelle ſeule n'étoit pas invulnérable. Achille mourut de ce coup: quelques-uns diſent qu'Apollon dirigea la main de Pâris. Il fut enterré au promontoire appellé *Sigée*. Depuis, Pyrrhus ſon fils y immola Polyxéne ſur ſon tombeau: c'eſt dans ce même endroit que l'on voyoit une ſtatue d'Achille, qui avoit un pendant d'oreille. Servius ſur Virgile, & Tertullien, en font mention. Achille, quoique fort colére, n'étoit pas moins diſtingué par ſa bonté que par ſa valeur. Il étoit ſi brave, que lorſqu'on a voulu parler de quelque grand guerrier, on l'a ſurnommé *Achille*. Aulu-Gelle a remarqué que Sicinius Dentatus mérita ce nom, parce que s'étant trouvé à cent vingt batailles, il y avoit reçu quarante cinq bleſſures, toutes par devant; & parce qu'il avoit eu part à neuf triomphes, où il avoit accompagné le Triomphant, après avoir reçu une couronne d'or pour marque de ſa valeur. Capitolin rapporte que Maximin, Capitaine d'une bravoure ſignalée, fut nommé *Achille* par quelques-uns, & *Hercule* ou *Ajax* par d'autres. Plaute donne le nom d'Achille à ſon *Miles gloriosus*. Valére Maxime aſſure que Q. Cotius eut le même nom. Alexandre *le Grand* voyant le tombeau d'Achille, l'honora d'une couronne, & s'écria, qu'Achille avoit été heureux d'avoir trouvé pendant ſa vie un ami comme Patrocle, & après ſa mort un Panégyriſte comme Homére. Achille aimoit la Muſique, la Poëſie, & avoit appris la Médecine de Chiron. Il paſſoit pour le plus bel homme de ſon tems, & il avoit joint la galanterie à la bravoure. * Homére, *Iliade*. Orphée. Pindare, *Od. 3.* Euripide, *Iphigénie*. Platon, *in Hipparcho, de Repub.* Xénophon, *de Venatione*. Pauſanias, *in Laconicis*. Clement Alexandrin, *Stromat. c. 1.* Stace, *in Achilleide*. Ovide, *l. 13. Metam. &c.* Elien. Athénée, &c. Plutarque, *in Apophthegm.* Servius, *ad Æneid.* Tertullien, *de Pallio*. Libanius, *Progymnaſmata*. S. Gregoire de Nazianze, *Orat. 20.* Le Scholiaſte d'Homére. Apollodore, *l. 2.* Philoſtrate. Suidas. Euſtathe. Pline, *l. 25. c. 5.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACHILLE STATIO, Portugais. *Voyez* STATIO.

ACHILLE TATIUS. *Voyez* TATIUS.

ACHILLEA ou ACHILLEE, (*Achillea*) autrement appellée LEUCE, Iſle du Pont-Euxin, en forme triangulaire, ſituée entre les embouchûres du Danube & du Boryſthéne; mais plus proche du Boryſthéne, vis à vis de la Cherſoneſe Taurique. Hérodote l'appelle *la courſe d'Achille*; & Pomponius Méla remarque qu'elle a été ainſi appellée, parce qu'Achille ayant parcouru le Pont-Euxin avec une flotte, vint ſe repoſer en cette Iſle, où il exerça ſes ſoldats à la courſe. Les Anciens croyoient qu'elle étoit le ſéjour des Manes de pluſieurs Héros Grecs, & entr'autres d'Achille, & des deux Ajax. C'eſt ſur ce fondement qu'outre le nom d'Achillée, ils lui ont encore donné celui d'Iſle des Héros, & d'Iſle *Manáyov*, ou *des Bienheureux*. Philoſtrate dit qu'Achille après ſa mort obtint cette Iſle de Neptune à la priére de Thétis, & que depuis il y habita toûjours, & s'y maria avec Hélène; d'autres diſent avec Iphigénie; d'autres enfin avec Médée. On conte des choſes merveilleuſes de cette Iſle: on dit qu'on y voyoit des ſpectres; Qu'on y entendoit un bruit de muſique guerriére, & des hannîſſemens de chevaux; Que ceux qui y abordoient, ſacrifioient, ſans oſer y paſſer la nuit; Que néanmoins ils ne pouvoient faire voile le même jour, mais qu'ils étoient obligez de reſter à l'ancre toute la nuit, pendant laquelle ils recevoient viſite d'Achille & d'Héléne, qui venoient boire avec eux, & chanter dans leurs vaiſſeaux. Achille avoit dans cette Iſle un tombeau vuide, un Temple, un Oracle, & des ſacrifices. On dit même qu'il y faiſoit des miracles, entre leſquels on compte la défaite des Amazones, qui voulurent piller ſon Temple, & la guériſon d'un certain Athléte, appellé *Cléonyme*. Ce dernier fait qui eſt rapporté par Tertullien ſeul, pourroit bien être le même que l'avanture de Léonyme, Général des Crotoniates. Il avoit été bleſſé par une main inviſible dans un combat contre les Locriens, pour avoir attaqué un bataillon où Ajax fils d'Oïlée, protecteur des Locriens, avoit ſa place conſacrée. Après avoir tenté inutilement de ſe faire guérir, il eut recours à l'oracle de Delphes, qui lui ordonna d'aller dans l'Iſle de Leuce, pour y appaiſer les Manes d'Ajax: il y fut, & y trouva la guériſon qu'il avoit ſi longtems ſouhaitée. Voilà de quelle maniére Pauſanias raconte la choſe. Conon dans Photius nomme ce Général Autoléon. * Pline, *l. 4. c. 13.* Pauſanias, *in Laconicis*. Pomponius Mela, *l. 2. c. 7.* Ammian Marcellin, *l. 22.* Maxime de Tyr, *Oratione 27.* Arrianus, *in Periplo Ponti Euxini*. Philoſtrate, *Heroic. in Neoptolemo*. Ptolomée. Héphеſtion, *apud Pho-*

Photium. Tertullien, *lib. de anima. c.* 46. Tzetzès. Lycophron. Bayle, *Dict. Crit.*

ACHILLE'E, nom d'une fontaine qui étoit à Milet, dont l'eau étoit très falée dans sa source, & très douce lorsqu'elle venoit à couler plus loin. On lui donna ce nom, parce qu'Achille s'y lava après avoir défait Strambelus, fils de Télamon, qui menoit du secours aux Lesbiens. Aristobule natif de Cassandrie, avoit parlé de cette merveille, comme on le peut voir dans Athénée, *l.* 2 *c.* 6.

ACHILLE'E. On trouve encore chez les Anciens quatre autres lieux qui portent le nom d'*Achillée.*

I. ACHILLE'E, Château près de Smyrne.

II. ACHILLE'E, port de mer dans la Laconie vers le promontoire de Ténare.

III. ACHILLE'E, port de mer près de Tanagre, ville de Béotie.

IV. ACHILLE'E, ville & promontoire de la Sarmatie Asiatique, sur le Bosphore Cimmérien, nommé aujourd'hui *Capo de Croce.* * Etienne *le Geogr.* Pausanias. Plutarque. On appelle ce dernier lieu en Latin *Achilleum*, c'est à dire, *Achillis Fanum.* * Baudrand.

ACHILLE'E, Général des Armées Romaines dans l'Egypte, se souleva l'an 291, & prit le titre d'Empereur. Selon les médailles on devroit l'appeller Lepidus, ou Lucius Epidius Achilleus; mais elles sont suspectes. On place sa revolte à l'an 291, parce qu'Aurelius Victor & Eutrope assurent que ce fut ce qui engagea Dioclétien à créer deux Césars; ce qu'il fit au mois de Mars de l'an 292. Achillée ne fut pas maître de toute l'Egypte, car on a des médailles qui y furent frappées cette année, & l'année suivante, en l'honneur de Dioclétien & de Maximien. On n'est pas informé de ce qui se passa pendant les cinq années complétes, qu'il régna. Dioclétien étant venu enfin en Egypte, le punit de sa rebellion, après avoir pris la ville d'Alexandrie, où Achillée avoit soûtenu un siége de huit mois, l'an de J. C. 296. * Aurel Victor. Eutrope. Euseb. *in Chron.*

ACHILLE'E & NERE'E, Martyrs du premier siecle, avoient, dit-on, été baptisez par saint Pierre, & eurent ensemble la tête tranchée dans la seconde persécution, sous l'Empereur Domitien; mais certains Actes, qui font mention de ces deux Martyrs, sont sans autorité. *Voyez* NERE'E. * Vincent, *liv. X. chap.* 15. S. Paul, *aux Romains XVI.* 15. parle d'un Nérée qu'il salue, avec d'autres personnes illustres par leur piété.

ACHILLE'E ou ANTIOCHUS, homme de basse naissance. *Voyez* ANTIOCHUS.

ACHILLEUS, Général Romain. *Voyez* ACHILLE'E.

ACHILLIN, soldat de Bélisaire Général des Armées de l'Empereur Justinien, soûtint seul à Rome l'assaut des Goths à la porte appellée *Pinciana*, & les obligea de reculer. Il y en a qui croyent que son véritable nom étoit *Achene.*

ACHILLINI (Jean Philothée). C'est le nom sous lequel a paru un Ouvrage très considérable *de la Jurisdiction Royale & Sacerdotale*, que Melchior Goldast a inséré dans le *premier tome de sa Monarchie du saint Empire, pag.* 528. *&c.* Le véritable Auteur est Philippe Mæserius ou Macerius, qui fut Ministre à la Cour du Pape Grégoire XI, & dans celle de Charles V. Roi de France. * Placcius, *p.* 135. George Matth. Konig. *Bibl. Vetus & Nova.*

ACHILLINI, (Alexandre) Professeur en Philosophie, & Médecin, étoit de Bologne en Italie. Il s'attacha aux sentimens d'Averroès, & fut surnommé *le grand Philosophe*, dans les Universitez de Padoue & de Bologne, où il attiroit des écoliers de toute l'Europe. Pomponace ne fut pas de ses amis, & ils se décrioient l'un l'autre. Achillini publia divers Ouvrages de Philosophie & de Médecine. Il mourut à Bologne en 1512, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin, où l'on voit l'épitaphe que Janus Vitalis lui a faite. * Paul-Jove, *in Elog. Vir. Doct.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidosi, *de Doct. Bonon.*

ACHILLINI (Claude) de Bologne, petit-fils d'Alexandre Achillini, a été dans le XVII siécle, un des plus illustres ornemens de sa patrie. Il a passé pour être grand Philosophe, & docte Théologien, excellent Jurisconsulte, Orateur éloquent, bon Mathématicien, & Poëte très délicat & très ingénieux. Il professa le Droit à Bologne, à Ferrare, & à Parme; puis il fit un voyage à Rome, & s'y donna au Cardinal Ludovisio, qu'il accompagna en Piémont, lorsqu'il y vint en qualité de Légat. Le même Cardinal, qui fut fait Pape sous le nom de Grégoire XV, ayant négligé d'avancer Achillini, ce dernier sortit de Rome très mal satisfait. Ce fut en ce tems-là qu'il eut du Duc de Parme une pension de quinze cens écus d'or, pour professer le Droit dans la capitale de ses Etats. Achillini publia un volume de Lettres Latines, & un autre de Poësies Italiennes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il mourut en 1640, âgé de 66 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. illust.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

ACHILLIUS. *Voyez* AQUILIUS SEVERUS.

ACHILMAR. *Cherchez* AGILMAR, Archevêque de Vienne.

ACHILUD. *Voyez* AHILUD.

ACHIM, fils de Sadoc, comme S. Matthieu le remarque en la Généalogie de Jésus Christ, *ch.* 1. *v.* 14.

ACHIM, ville & Royaume. *Voyez* ACHEM.

ACHIMAAS, fils de Sadoc, Grand-Sacrificateur des Juifs, qui signala sa fidélité envers David, lorsqu'Absalom se revolta contre lui. Il s'offrit à Joab pour porter à ce Prince la nouvelle du gain de la bataille. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 8. Joseph, *Ant. Jud. l.* 7. *ch.* 8. *&* 10.

ACHIMAAS, père d'Achinoa femme de Saül. I *Sam.* ou *Rois, ch.* 14. *v.* 50.

ACHIMAN. *Cherchez* AHIMAN.

ACHIMELECH, fils d'*Achitob*, Grand-Pontife des Juifs, fut tué par le commandement de Saül, avec quatre vint cinq personnes de sa Tribu, qui portoient l'Ephod de lin; parce qu'Achimélech avoit donné à David les Pains de proposition, & l'Epée de Goliath. Les Officiers du Roi n'osant mettre la main sur les Prêtres du Seigneur, Doëg Iduméen eut ordre de faire cette cruelle exécution. Doëg alla ensuite à Nobé, ville habitée par les Prêtres, fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes, tous les enfans, même ceux qui étoient à la mammelle, & tous les animaux. Ce fut l'an du monde 2974, & avant l'Ere Chrétienne 1061. * I *Samuel*, ou I *Rois, ch.* 22.

ACHIME'NE ou ACHEME'NE, fille de Jobate ou d'Ariobate Roi de Lycie, laquelle fut femme de Bellérophon. * Hoffman, *Lexic. Universf.*

ACHIMOLUS. *Voyez* ANCHIMOL.

ACHIMOTH. *Voyez* AHIMOTH.

ACHIN. *Voyez* ACHEM.

ACHINNAS, Roi d'Ethiopie, qui vivoit vers le tems de Pharamond qui passe pour le premier Roi de France. Il ne régna que trois ans. * Davity, *Descr. de l'Afrique.*

ACHINOA, & ACHINOAM, femme de *David* & mére d'*Ammon*, qu'Absalom, autre fils de David, fit assassiner. Elle étoit de la ville de Jezraël, dans la Tribu de Juda, & non pas de la ville du même nom, qui étoit dans la Tribu d'Issachar, & dont il est parlé au livre de Josué. C'est en quoi plusieurs se sont trompez. Achinoam fut faite prisonniére par les Amalécites, & ensuite délivrée par David, l'an du monde 2980, & avant l'Ere Chrétienne 1055. * *Josué, ch.* 19. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 25. *v.* 43. *ch.* 27. *v.* 3. *&* *ch.* 30 *v.* 5.

ACHINOA & ACHINOAM, fille d'Achimaas, étoit l'une des femmes de Saül. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 14. *v.* 50.

ACHIOCARUS. *Voyez* ACHIACARUS.

ACHIOR, Frére de Tobie. *Voyez* ACHIACARUS.

ACHIOR, Chef des Ammonites, parla courageusement à Holoferne de la puissance des Juifs, & de la protection que Dieu leur avoit toûjours accordée, dans un conseil de guerre où il fut appellé & obligé de dire son avis. Il crut qu'il falloit, avant que d'entreprendre le siége de Bethulie, s'informer si les Juifs n'avoient pas offensé le Dieu qu'ils adoroient; que s'ils n'avoient rien fait contre sa Loi, on les attaqueroit en vain, parce que leur Dieu ne manquoit jamais, pour recompenser leur fidélité, de les défendre contre leurs ennemis & de les rendre invincibles. Cet avis ne fut ni goûté ni suivi. Holoferne, & tous les principaux Officiers de l'Armée qu'il commandoit, s'irritérent à un tel point, qu'ils formérent le dessein de tuer Achior. Holoferne commanda à ses gens de le prendre, de le mener à Béthulie, & de le livrer aux Israëlites. N'ayant pu approcher de Béthulie à cause des Frondeurs, qui les obligérent de s'enfuir, ils attachérent Achior par les piez & par les mains à un arbre, le laissérent là, & s'en retournérent vers leur maître. Les Israëlites étant sortis de Béthulie, apperçûrent Achior, le détachérent, l'emmenérent dans leur ville, lui demandérent pourquoi les Assyriens l'avoient traité de la sorte. Il leur apprit ce qui y avoit donné lieu; les Israëlites en furent touchez: ils bénirent Dieu, & consolérent Achior. Ozias, fils de Micha, de la Tribu de Siméon, le reçut dans sa maison. Peu de tems après, Judith ayant coupé la tête d'Holoferne, l'apporta à Achior, qui fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba par terre & s'évanouit. D'abord qu'il fut revenu à lui, il marqua sa joye & sa reconnoissance à Judith, abandonna les superstitions payennes, crut en Dieu, se fit circoncire, & fut incorporé au peuple d'Israël, l'an du monde 3400, & avant Jésus Christ 636 * *Judith, ch.* 5. 6. & 14.

ACHIR & ACHIRA, ville. *Voyez* ACHYR.

ACHIRA, fils d'Enan. *Voyez* AHIRA.

ACHIRAM. *Voyez* AHIRAM.

ACHIROE', femme de Sithon, fils de Mars Roi de Thrace, en eut deux filles, Pallenée & Rhétée. La première bâtit en Thrace une ville, qui porta son nom; la seconde une autre dans la Troade, à laquelle elle donna le sien. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ACHIS ou AKIS, est le nom du Roi de Gath ou Geth, fils de Maoch ou Mahoc, dans la Palestine, vers lequel David se retira deux fois, lorsqu'il fuyoit la persécution de Saül. La premiére fois ne s'y croyant pas en sureté, il feignit d'être insensé, pour s'en retirer. La seconde fois il s'y retira avec six cens hommes, & y demeura quatre mois avec sa famille. Achis lui donna Siceleg, qui appartint depuis aux Rois de Juda, d'où David faisoit des courses sur les Amalécites, faisant croire à Achis que c'étoit sur les terres de Saül. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 27. Achis remporta depuis une grande victoire sur Saül, qui y périt avec ses fils, l'an du monde 2980, & avant Jésus Christ 1055. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 31. On croit que ce fut là que ce Prince, craignant les desseins des Etrangers, composa le Pseaume 55, selon la Vulgate, & le 56, selon l'Hébreu: *Seigneur, ayez pitié de moi, car l'homme m'a foulé aux piez*; & qu'ayant été délivré, il fit le 33, ou 34: *Je benirai le Seigneur en tout tems.* Ce que les Expositeurs concluent des titres de ces Pseaumes; quoique dans le dernier ce Roi qui avoit chassé David, soit appellé *Abimélech*, dans l'Hébreu & dans les Septante, & *Achimelech* dans la Vulgate: mais du tems d'Eusébe on lisoit dans le texte & dans la version des Septante, *Acirimélech*, c'est à dire, *le Roi Achis.* Le premier ne convient pas précisément au tems qu'il étoit arrêté, & qu'il feignit d'être insensé; mais à l'état où il se trouva, quand, renvoyé par le Roi Achis, il fut obligé de fuir de contrée en contrée. * I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 21. *v.* 10. I. *Chron.* ou *Paral p.* Usser. *in Annal.*

ACHISAMECH. *Voyez* AHISAMAC.

ACHISNIT ou ACHTSNIT. *Voyez* AMPELIUS (Martinus.)

ACHITOB, Grand-Prêtre, fils de *Phinées*, frére d'Ichabod, petit-fils du Grand-Prêtre Heli, fut pére d'Achias & d'Achimé-

lech, qui furent auſſi Souverains Pontifes: car les enfans d'Héli, Ophni & Phinées, étant morts avant leur pére, & Ophni n'ayant point laiſſé d'enfans, Ichabod, fils poſthume de Phinées, étant encore trop jeune pour exercer le ſacerdoce, Achitob ſuccéda à Héli. Ces deux enfans, Achias & Achimélech, le ſuivirent l'un après l'autre: car on lit I. *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 3. 18. & 19, qu'Achias étoit Souverain-Pontife la ſeconde année de Saül; & *ch.* 21. que la quinziéme année du régne de ce Prince, Achimélech rempliſſoit cette place. Achimélech ayant été tué par ordre de Saül, ſon fils Abiathar ſe ſauva près de David. Achitob n'eſt point mis au nombre des Grands-Prêtres, parce qu'il exerça ce miniſtére pendant le tems de Samuël, qui avoit toute l'autorité. * I. *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 3. 18. & 19. *ch.* 22. *v.* 9. 11. & II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 17. Torniel, *ad ann.* 2940. No. 2.

ACHITOB, fils d'Amarias & pére du Souverain-Sacrificateur Tſadok. On ne ſait pas certainement ſi cet Achitob a exercé la Souveraine-Sacrificature, mais il eſt conſtant que Tſadok l'a fait ſous David & Salomon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 8.

ACHITOPHEL, après avoir été longtems ami & conſeiller de David, quitta le parti de ce Prince, & ſe jetta dans celui d'Abſalom, à qui il conſeilla de déthrôner le Roi ſon pére, & d'abuſer en public des femmes de David. Le dernier conſeil qu'Achitophel donna à Abſalom n'ayant pas été ſuivi, Achitophel en eut tant de chagrin, qu'il quitta la Cour, ſe retira dans la maiſon qu'il avoit dans la ville de Gilo, & après avoir mis ordre à toutes ſes affaires, il ſe pendit, & fut enſeveli dans le ſépulcre de ſes péres, l'an du monde 3012, & avant Jéſus Chriſt 1023. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 15. 16. & 17.

ACHLADEE. *Voyez* ACHALDEE.

ACHLAÏ, fils de Seſan de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 31.

ACHLAÏ, pére de Zabad, étoit l'un des trente vaillans hommes de David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 41.

ACHLAR, fleuve. *Voyez* ARAXE.

ACHLUM & ACHTELUM, beau village dans la Grietenie de Franekeradeel, & qui a la ſeconde voix dans l'aſſemblée des Etats de Weſtergoo. Autrefois il y a eu du même nom un Monaſtére de Chanoines Réguliers ſur le canal de Harlingen à Franeker. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACHMAS, ville de la Tribu de Ruben. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHMAT ou ACHMET, fils aîné de Bajazet II. neuviéme Empereur des Turcs, fut étranglé par ordre de Selim ſon frére puîné, qui avoit uſurpé l'Empire, l'an 1512, & de l'Hégire 919. * Chalcondyle, *l.* 13. Paul Jove.

ACHMATSKO, Iſle que forme le Wolga entre le 51 & le 52 degré de latitude ſeptentrionale. * *Carte de la Moſcovie méridionale par* M. Deliſle.

ACHMET ou ACHMAT. *Voyez* ACHMAT.

ACHMET, premier de ce nom, Empereur des Turcs, ſuccéda à ſon pére Mahomet III. à l'âge de quinze ans, l'an 1604 de Jéſus Chriſt, & de l'Hégire 1013. A ſon avénement à la Couronne, il ne fit point mourir ſon frére unique, ſelon la coutume des Princes Turcs; mais il l'enferma dans un cloître de Mahométans, après lui avoir fait crever les yeux. Le Sophi de Perſe ſe ſervant de la conjoncture de ſon bas âge, reprit Tauris & Erzerum. Achmet y envoya le Baſſa Cigale, qui ne s'étant pas bien aquitté de ſa commiſſion, fut à ſon retour étranglé par cinquante Capigis, qui allérent au devant de lui à Burſe. Achmet reprit la Tranſſylvanie, la Valachie, & la Moldavie, par le moyen de Boſtkai, Prince de Tranſſylvanie, qui s'étoit revolté contre l'Empereur. Il prit enſuite le parti de Bethlem-Gabor contre Gabriel Batori, ſucceſſeur de Boſtkai. Depuis, ſe voyant attaqué de tous côtez, il mit quatre Armées ſur pié; une contre les Perſes, une contre les Polonois, une autre pour s'oppoſer aux Coſaques, & la derniére pour eſcorter le tribut d'Egypte. Mais toutes ayant eu du malheur, comme il ſe préparoit à de plus grands deſſeins, il mourut le 15 Novembre de l'an 1617, après en avoir regné 14, & vécu 30. Ce Prince avoit fait bâtir une ſuperbe Moſquée dans la plus grande place de Conſtantinople, appellée autrefois l'*Hippodrome*, parce qu'elle ſervoit à la courſe des chevaux; & que les Turcs nomment *Atmeidan*, parce qu'aujourd'hui elle a encore le même uſage. C'eſt un des plus beaux Temples, pour les dehors, que jamais les Turcs ayent élevez; & il eſt le ſeul qui ait ſix Minarets, ou Tours. Ces Minarets ſont fort déliez, & d'une hauteur prodigieuſe; & c'eſt une choſe ſurprenante que le vent ne les ébranle point. Ils ont chacun trois galleries travaillées à jour, quoiqu'elles ſoient d'une pierre dure & blanche, qui approche de la nature du marbre. Le Sultan Achmet n'avoit fait alors aucune conquête, c'eſt pourquoi, ſelon les loix de cet Empire, il ne lui étoit pas permis de faire bâtir une Moſquée; mais voulant éterniſer ſa mémoire, il n'écouta pas le Mouſti, qui lui fit des remontrances ſur ce ſujet, & il fit achever ce bel ouvrage. On nomma cette Moſquée, *Imanſis Giamiſſ*, c'eſt à dire, *le Temple de l'Incrédule*, à cauſe qu'il n'avoit pas voulu croire ce que les Docteurs de la Loi lui avoient dit; & on l'appelle auſſi *la Moſquée neuve*, parce qu'elle eſt une des derniéres faites. * Continuation de Chalcondyle. Baudier, *Inven.* Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

ACHMET II. Empereur des Turcs, étoit fils de Sultan Ibrahim qui en 1648 fut étranglé par les Janiſſaires. Pendant le régne de Mahomet IV. & de Soliman III, il demeura priſonnier; mais lorſque le premier fut dépoſé, & que le ſecond mourut le 22 Juin de l'an 1691, on le tira de ſa priſon, & quoique Mahomet IV. fût encore en vie, on ne laiſſa pas de le faire monter ſur le thrône des Ottomans. Ses ſujets furent contens de ſon gouvernement, parce que pendant ſon régne les Chrétiens ne firent point de conquête conſidérable, & que tous leurs avantages ſe terminérent à la priſe du Grand Varadin en 1692, & des villes de Jeno & de Giula en 1693. D'un autre côté les Vénitiens, en 1692, furent obligez d'abandonner la Canée, & les Impériaux Belgrade. D'ailleurs la forteresſe de Garabuſa en Candie tomba entre les mains des Turcs. Achmet mourut d'hydropiſie en 1695, le 17 Janvier, ou, comme d'autres diſent le 6 Février, & laiſſa pour ſon ſucceſſeur Muſtapha II. fils de ſon frére aîné Mahomet IV, qui étoit mort au commencement de 1693. Trois mois avant ſa mort, une Sultane Circaſſienne lui avoit donné deux jumeaux, ſavoir Ibrahim, & Selim. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACHMET III. Empereur des Turcs, fils de Mahomet IV, monta ſur le thrône en Septembre de l'année 1703, après la dépoſition de ſon frére Sultan Muſtapha II, qui avoit ſuccédé à Achmet II. ſon oncle. Les commencemens de ſon régne ont été tranquilles juſqu'en 1709, qu'il épouſa la querelle du Roi de Suéde, lequel après la perte de la bataille de Pultawa s'étoit retiré en Turquie pour y trouver du ſecours. Achmet reçut ce Prince avec beaucoup de démonſtrations d'amitié: il dépoſa même & fit étrangler les Vizirs qui s'étoient laiſſé corrompre par les ennemis de ce Roi, qu'il déclara en même tems être les ſiens, & rompit pour l'amour de lui avec les Moſcovites qui avoient été compris dans le Traité de Carlowitz. La campagne de 1711 mit fin à cette guerre; l'Armée du Czar ayant été réduite à ne pouvoir plus ſe retirer, & étant comme enfermée derriére la riviére de Prut, le Czar fut obligé de ceder à Achmet, Aſoph avec ſes dépendances, Taiganroch, Karmenski, & le nouveau Fort conſtruit ſur la riviére de Samar, de promettre qu'il évacueroit la Pologne le plutôt qu'il pourroit, & qu'il ne ſe mêleroit plus des Coſaques. Ce Traité fut renouvellé & confirmé, le 16 Avril 1712, par l'entremiſe des Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande. Le ſuccès qu'il avoit eu contre les Moſcovites en ſi peu de tems, le flatta trop pour ne pas tenter la même fortune en tournant ſes armes contre d'autres Puiſſances. Les Vénitiens furent les premiers auſquels il déclara la guerre en 1715. L'arrivée de ſa Flotte ſur les côtes de la Morée fut la marque de ſa rupture avec cette République. Il fit la conquête de la plus grande partie de cette Presqu'Iſle dans la même année. Mais en 1716, ayant rompu avec l'Empereur d'Allemagne, il fut battu en Hongrie le cinquiéme Août à Salankemen. Cette perte entraîna la levée du ſiége de Corfou, & ſes troupes abandonnérent preſque en même tems toute cette Iſle. Il perdit encore cette campagne la forte place de Temeſwar, qui ſe rendit par capitulation aux troupes Impériales. L'année 1717 ne lui fut pas plus favorable. Quelque nombreuſes que fuſſent ſes Armées, elles furent encore battues le 16 Août 1717, devant Belgrade dont les troupes de l'Empereur avoient formé le ſiége. La place tomba quelques jours après, la garniſon de cette ville qui ſe voyoit ſans eſpérance de ſecours, s'étant rendue par capitulation. Après cette importante conquête, la Porte fit tenter à la Cour de Vienne des propoſitions de Paix: mais le Congrès ne s'aſſembla que l'année ſuivante, à Paſſarowitz, où le Traité fut conclu le 21 Juillet 1718, par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande. Achmet profita des malheurs de la Perſe accablée par les rebelles, & parut quelque tems incertain, s'il appuyeroit l'Uſurpateur Miriweis & ſon ſucceſſeur Eſchref. Mais enfin, la face des affaires changea dans ce Royaume: le Prince Thamas ayant repris courage & aſſemblé une Armée aſſez forte pour tenir la campagne, ſe reſſaiſit peu à peu d'une partie des Etats que le Sophi ſon pére avoit perdus, gagna une bataille déciſive, mit ſes ennemis en fuite, & ſe trouva en peu de tems en poſture de faire tête aux Turcs qui le dépouilloient de leur côté. Il leur tailla en piéces huit ou dix mille hommes dans un combat, reprit Tauris, & en paſſa la garniſon au fil de l'épée. Achmet allarmé de cette nouvelle, retira d'Europe une partie de ſes troupes, & y joignit vint mille Albanois & Arnautes. La Cour Ottomane paſſa le Boſphore, & ſe rendit au camp de Scutari. On crut même que le Sultan iroit juſqu'à Alep, pour être plus à portée de donner ſes ordres & d'avoir des nouvelles d'au delà de l'Euphrate. Le camp groſſiſſoit chaque jour. Le Grand-Seigneur avoit envoyé demander au Serraskier les têtes de quelques Bachas, qu'on accuſoit de n'avoir pas fait leur devoir. Mais dans le tems qu'on y penſoit le moins, un homme de la lie du peuple ſe rendit le 28 Septembre 1730, à la place publique, & déployant un étendard tout déchiré, ſe mit à crier, que tous les bons Muſulmans euſſent à le ſuivre. Il ſe fit un attroupement autour de lui. Il paſſa la nuit ſans commettre aucun deſordre. Le lendemain, la populace ſe rangea auprès de lui en plus grand nombre. Le Sultan revint à Conſtantinople. Les Janiſſaires, voyant l'embarras où étoit la Cour, prirent ce tems pour demander qu'on leur ſacrifiât le Grand-Vizir, le Reis-Effendi, & le Capitan-Bacha. On n'étoit pas en état de leur refuſer ces victimes. Ce ſuccès les enhardit, & le nombre des mutins croiſſant à chaque inſtant, ils dépoſérent le Grand-Seigneur & le renfermérent dans la priſon, d'où ils tirérent Sultan Mahomet fils de Muſtapha II.

ACHMET, Gouverneur d'Egypte pour les Saraſins, l'an de l'Hégire 265, & de Jéſus Chriſt 878. prit Antioche. Il affermit ſi bien ſa domination, qu'il laiſſa la Syrie & l'Egypte à ſes enfans, & choiſit la ville de Damas pour le ſiége de ſon Empire. On trouva après ſa mort dix millions d'or dans ſes coffres, outre ſept mille eſclaves, autant de chevaux, & huit mille mulets ou chameaux qu'il laiſſa. Sa famille étoit auſſi nombreuſe que ſes richeſſes: car il eut trente-cinq enfans mâles qui lui ſurvécurent. Au reſte, on vante fort ſes aumônes: il faiſoit diſtribuer tous les jours une grande ſomme d'argent aux pauvres; & une fois entr'autres à Bagdet ou Bagdat, il donna mille ou douze cens piéces d'or, à des perſonnes conſidérables par leur naiſſance, par leur eſprit, ou par leur vertu, qui étoient réduites dans la derniére néceſſité. * Elmacin, *Hiſt. Saracen.*

ACH-

ACHMET, fils de *Seirim*. On a de ſa façon un Livre, qui contient l'interprétation des Songes, ſelon la doctrine des Indiens, des Perſes, & des Egyptiens. Il fut traduit de Grec en Latin, environ l'an 1160, par *Leon Tuſcus* qui le dédia à *Hugues Ecberien*. On le publia en Latin en 1577, ſur un Manuſcrit fort mutilé qu'on trouva dans la Bibliothéque de *Sambucus*; mais on le donna comme un Ouvrage d'*Apomaſares*. *Leunclavius* fit ſavoir lui-même cette mépriſe au Public, dans ſes Annales des Turcs. M. *Rigault* eſt le premier, qui a publié cet Ouvrage en Grec. Il le joignit à cauſe de la conformité des matiéres avec l'*Artemidore*, qu'il fit imprimer à Paris en l'année 1603. Il ne changea rien à la traduction Latine de Leunclavius, & ne fit point de notes ſur le Texte, quoi qu'on dîſe le contraire dans le Catalogue d'Oxford p. 5. Il croit qu'Achmet, fils de Seirim, n'eſt point différent de celui dont *Geſner* a fait mention. Celui de Geſner eſt fils d'*Habraamus*, & Médecin, & a compoſé un Ouvrage diviſé en ſept livres & intitulé *Peregrinantium Viatica*, qui étoit en Grec dans la Bibliothéque de *Don Diégue Hurtado de Mendoza*, Ambaſſadeur à Vienne de la part de l'Empereur, lorſque Geſner compoſoit ſon livre. *Jean Antoine Sarrazin* poſſédoit le même Ouvrage, comme il l'aſſure dans ſes Notes ſur *Dioſcoride*. Les deux Exemplaires Grecs de la Bibliothéque de France, ſur leſquels M. Rigault publia le livre des Songes, ne portent point que l'Auteur ſe nommât *Achmet*, fils de Seirim. Il eſt vrai que comme le commencement y manque, on peut ſoupçonner, que lorſqu'ils étoient entiers, le nom de cet Auteur y paroiſſoit à la tête. Mais enfin ce ne ſont que des conjectures, qui peuvent être fortifiées par une autre conſidération; c'eſt qu'on a écrit d'une main plus fraîche le nom d'Achmet ſur l'un des deux Exemplaires. Ce nom ne paroiſſoit pas dans l'Exemplaire dont Léon Tuſcus ſe ſervit au XII ſiécle, pour faire ſa Traduction: c'eſt ce qu'on infére de la Verſion Italienne que l'on a de cet Ouvrage, compoſée par *Trecaſſo*. M. Rigault en a tiré le Prologue, & l'a donné en Latin; quoi qu'il eſtime que ce n'eſt point Achmet même, mais Léon Tuſcus qui l'a compoſé. *Barthius* avoit la Traduction de ce Léon, & il croit que ſon exemplaire fut écrit au tems même de ce Traducteur. Les échantillons qu'il en donne font voir qu'il n'avoit point traduit à la lettre, & qu'on avoit retranché bien des choſes. Ce qu'il y a de conſidérable, c'eſt que le nom d'Achmet & celui de Seirim ſont au titre du Manuſcrit, avec ceux de *Synacham*, de *Baram*, & de *Torpham*. Le premier de ces trois derniers hommes étoit Interprête des Songes à la Cour du Roi des Indes; le ſecond l'étoit à celle de *Saanijan*, Roi de Perſe; & le troiſiéme à celle de *Pharaon*, Roi d'Egypte. Barthius conjecture de là, qu'Achmet & Seirim étoient auſſi deux Interprétes de Songes dans quelque Cour Barbare. Quoi qu'il en ſoit, l'Ouvrage a été compilé par un Chrétien; car l'Auteur le commence au nom de la Sainte Trinité. M. Rigault ne regarde le texte Grec, que comme une ancienne traduction de l'Ouvrage. L'Original étoit en Arabe. Lambécius dans ſon *Gloſſaire Grec*, ſur le mot *Μανῆν*, dit qu'Achmet floriſſoit dans le IX ſiécle, à la Cour de Mamoun Caliſe de Babylone. * Rigaltii *Præf. libri Achmetis*. Barthii, *Adverſ. l.* 31. *c.* 14. Geſneri, *Bibliotheca. Bibliothéque de* Duverdier, *p.* 240. Syrbocham, *in edit. Rigaltii*. Bayle, *Dict. Crit.*

ACHMET Baſſa, fut fait Grand-Vizir par la dépoſition de Ruſtan: mais il ne jouït pas long-tems de cet emploi, quoique le Grand-Seigneur lui eût promis de ne le jamais dépoſer. Il le condamna à mourir, & Ruſtan fut rétabli. Il ne fut point ému lorſqu'il lui fallut mourir, & ne voulut point que les exécuteurs le touchaſſent; mais il pria l'un de ſes amis de faire l'office de bourreau. * *Dictionnaire Anglois.*

ACHMET COPROGLI PACHA. *Cherchez* COPROGLI.

ACHMET EBN ARABSCHA ou ARABSCHIADES, célébre Hiſtorien Arabe, qui vivoit au commencement du XV ſiécle. Il étoit Syrien, & probablement natif de Damas. Dans pluſieurs voyages qu'il a faits, il s'eſt aquis par ſon érudition l'eſtime de diverſes perſonnes du premier rang: mais ce qui a le plus contribué à ſa réputation, c'eſt ſon Hiſtoire de *Timur* ou de *Tamerlan*, dont il étoit contemporain. Tout ce qu'il rapporte dans ſon Hiſtoire eſt arrivé ſous ſes yeux, ou lui a été rapporté par des perſonnes dignes de foi. Il manifeſte dans tout ſon Ouvrage une haine invincible contre Tamerlan; en quoi il différe beaucoup d'un Hiſtorien Perſan nommé Schéreffeddin Ali, qui a auſſi écrit l'Hiſtoire de *Timur* & qui le repréſente comme un Seigneur fort vertueux: mais au fond ils conviennent tous deux ſur les principaux faits, & paroiſſent avoir été à peu près contemporains. Arabſchiades publia ſon Ouvrage ſeulement 35 ans après la mort de Tamerlan, ce qu'il fit ſans doute par la crainte qu'il avoit de ce Tyran. Son Ouvrage paſſe pour un modéle parfait de l'Eloquence Arabe, & l'Auteur y a ſu faire entrer adroitement tous les treſors de ſa Langue. Jacques Golius qui a fait imprimer cet Ouvrage en Arabe à Leyde l'an 1636, avoit auſſi promis d'en donner au public la Verſion & ſes Notes; mais ni l'un ni l'autre n'ont jamais paru. Comme Golius en promettant ſa traduction en avoit parlé comme d'une entrepriſe extrémement difficile, & pour l'exécution de laquelle il faloit poſſéder la langue Arabe dans toute ſa perfection, il y en a eu qui ont débité ſans aucun fondement, qu'après l'avoir finie il l'avoit jettée au feu. P. Vattier publia une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de Tamerlan, l'an 1658; & Hottinger en a auſſi traduit pluſieurs paſſages fort longs, qui ſe trouvent inſérez dans le XV ſiécle de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique: mais ce n'eſt pas ſans fondement qu'on reproche à l'un & à l'autre d'avoir commis pluſieurs fautes. Entre les livres que Warner a donnez à la Bibliothéque de Leyde, il ſe trouve un Manuſcrit intitulé, *Leunifcus Hiſtor. Achmed ni. Mochammed*, &c. par le moyen duquel on pourroit éclaircir pluſieurs endroits obſcurs du livre d'Ebn Arabſcha. Outre l'Hiſtoire de Timur, il a écrit un autre Ouvrage, auquel il a donné le titre de *Speculum Doctrinæ*; c'eſt un Ouvrage en vers, dont il fait en quelques endroits mention, comme par exemple à la page 58.

ACHMET EBN ZIN ALABEDIN, Gentilhomme Perſan natif d'Hiſpahan, vivoit dans le XVII ſiécle. Il a fait un livre fort travaillé en faveur de la Religion Mahométane contre celle des Chrétiens; en voici l'occaſion. Acbar Grand-Mogol des Indes, déterminé par certaines raiſons d'Etat, témoigna quelque penchant pour le Chriſtianiſme & en écrivit, l'an 1595, à Mathias d'Albuquerque pour lors Vice-Roi des Indes, le priant de lui envoyer quelques Prêtres à Agra où il tenoit ſa Cour. On lui envoya donc trois Jéſuites, *Jerome Xavier*, Recteur du Collége de Goa, *Emanuel Pigneiro* & *Benoit de Goës*, qui furent parfaitement bien reçus du Mogol. Il fit bâtir une Egliſe pour les Chrétiens & la pourvut de beaux priviléges, qui furent tous confirmez par le ſucceſſeur d'Acbar qui mourut l'an 1604. Par ordre d'Acbar, Xavier publia deux Ouvrages; le premier étoit l'Hiſtoire de Jéſus Chriſt, que *L. de Dieu* a traduite en Latin & publiée avec des remarques à Leyde en 1639; l'autre étoit intitulé, *le Miroir de la Verité*, & contenoit une défenſe de la Religion Chrétienne contre le Mahométiſme. Auſſi tôt que ce dernier tomba entre les mains d'Achmet, il lui oppoſa ſon livre qui a pour titre le *Briſe-Miroir*, dans lequel il traita rudement le Jéſuite, & lui montra qu'au lieu de la Religion Chrétienne, il enſeignoit la ſuperſtition & l'Idolatrie. Le Collége *de la Propagande* à Rome en fut fort allarmé, & ordonna d'abord à deux Religieux de répondre au Perſan. Le premier qui parut fut le P. Bonaventure Malvaſia Franciſcain de Bologne, dont la réponſe vit le jour l'an 1628, ſous ce titre: *Dilucidatio Speculi verum monſtrantis*. L'autre fut *Phil. Guadagnolo* auſſi Franciſcain: ſa réponſe parut en Latin l'an 1631, & en Arabe l'an 1637, portant le titre d'*Apologie pour la Religion Chrétienne*. On envoya cette derniére reponſe en Orient, & on la fit diſtribuer parmi les Mahométans.

ACHMETAA, ville de Médie, où on trouva dans le palais un rouleau contenant une ordonnance de Cyrus touchant le rétabliſſement du Temple à Jéruſalem. * *Eſdras*, *ch.* 6. *v.* 2. Remarquez que les uns expliquent le mot Hébreu par celui de *coffre*, & que les autres diſent que c'eſt *Achmetha*, capitale de la Médie, appellée autrement *Ecbatane*.

ACHMON. *Cherchez* ACHEMON.

ACHNE, Iſle de la Mer Carpathienne, depuis nommée *Caſos*, près de l'Iſle de Rhodes. * Pline, *l.* 5. *c.* 30.

ACHO, Roi de Norvége, s'empara de deux Iſles du nombre des Hébrides, qui ſeules étoient reſtées aux Ecoſſois: puis étant paſſé en Ecoſſe avec une Flotte de cent cinquante navires, il emporta d'abord le château d'Air: mais enfin il fut vaincu dans une bataille en 1263, par Alexandre III. Roi d'Ecoſſe, qui lui tua ou fit priſonniers 2400 hommes. Acho ſurpris la même nuit à la rade par une furieuſe tempête, fut contraint de ſe retirer aux Orcades avec quarante vaiſſeaux. Le printems de l'année ſuivante, ſur le point de paſſer en Ecoſſe avec de nouvelles forces, il fut prévenu par la mort, qui délivra ce Royaume d'un ennemi très dangereux. * H. Boëtius, *l.* 13. Buchanan, *l.* 7.

ACHO. *Cherchez* ACCO.

ACHOBAR & AKBER, & ſelon Thevenot ECBAR, Grand-Mogol. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

ACHOBOR. *Voyez* HACBOR.

ACHOLIUS, Archevêque de Theſſalonique. *Cherchez* BASILE.

ACHOLIUS. *Voyez* ACOLE.

ACHOMATE, fils de Bajazet III. *Voyez* ACOMATE.

ACHOMATH, fils de *Cherſech*, Souverain de Montevero dans l'Eſclavonie, avoit été fiancé avec une Princeſſe fille du Deſpote de Servie, l'une des plus belles perſonnes de ſon tems. Il étoit prêt de l'épouſer, lorſque Cherſech ſon pére la lui enleva, & l'épouſa lui-même. Le jeune Prince au deſeſpoir ſe retira chez les Turcs, dont il embraſſa la Religion, quittant le nom d'Etienne, pour prendre celui d'Achomath. Il ſe rendit agréable au Sultan Bajazet II, dont il épouſa la fille. Comme il n'avoit pas tout à fait éteint la Religion Chrétienne dans ſon cœur, il garda toûjours un Crucifix, qu'il adoroit en ſecret; & rendit ſouvent de bons offices aux Chrétiens; car après la priſe de Modon dans la Morée par Bajazet, il ſauva bon nombre de Seigneurs Vénitiens qui alloient être enveloppez dans le maſſacre qu'en ſa préſence l'on fit de pluſieurs priſonniers. Il délivra encore des fers pluſieurs eſclaves par ſon crédit, & même par ſon argent. Ce fut lui qui porta auſſi cet Empereur à faire la paix avec les Vénitiens, & qui obtint de lui un pouvoir pour donner libre entrée à Jean Laſcaris dans toutes les Bibliothéques de la Gréce. Laurent de Médicis, pére du Pape Léon X, y avoit envoyé ce ſavant homme pour faire une recherche exacte de tous les bons livres qui y étoient demeurez comme enſevelis, depuis la conquête de l'Empire par les Infidéles. Achomath ſe diſtingua par ſa fidélité envers Bajazet dans la bataille que ce Prince perdit contre ſon fils Sélim, l'an de Jéſus Chriſt 1511, & de l'Hégire 917. * Paul Jove. Chalcondyle.

ACHONRI, *Achonrita* ou *Athada*, petite ville d'Irlande, dans la Province de Connaught & le Comté de Letrim, ſur la riviére de Shannon, où elle fait le Lac Alline, ſur les confins du Comté de Roſcommon. Elle étoit autrefois épiſcopale ſous la Métropole de Toam; mais depuis l'an 1630, ſon Evêché a été uni à celui de Killalo; & depuis les derniéres guerres qui ont déſolé l'Irlande, elle eſt réduite en village & devenue preſque déſerte. * Baudrand.

ACHOR, ACHORON ou ACHORUS, Dieu des mouches. *Cherchez* ACCARON.

ACHOR, ou HACHOR, vallée de la premiére partie de la Tribu de Benjamin, dont il eſt parlé dans le livre de Joſué, qui étoit au Septentrion de Jéricho, près de Galgala; & fut appellée

pellée de ce nom après le murmure des enfans d'Iſraël, & non pas, comme on l'a cru, à cauſe d'Achan, qui y fut lapidé pour avoir retenu des dépouilles de la priſe de Jéricho. Cependant, à bien examiner le verſet 26 & dernier du ſeptiéme chapitre de Joſué, il peut également ſervir de fondement à ces deux opinions. La vallée d'Achor étoit dans le territoire de Jéricho, dit Euſébe, & elle étoit encore de ſon tems connue ſous ſon ancien nom. Il dit encore qu'Achor étoit un village déſert, dont la place ſe nommoit *Maédommei*, ou comme lit St. Jérôme, Malédommim, où il y avoit ordinairement des Gardes, ſur le chemin de Jéruſalem à Jericho. St. Jérome place la vallée d'Achor au ſeptentrion de Jéricho, & le village d'Achor dans la Tribu de Juda. Il met *Maledommim* ſur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin, & il remarque que c'eſt de ce lieu dont le Sauveur fait mention dans l'Evangile de *St. Luc*, *ch.* 10. *v.* 30. lorſqu'il parle d'un homme qui fut laiſſé pour mort par des voleurs, comme il alloit de Jéruſalem à Jéricho. C'étoit pour la ſûreté des Voyageurs, qu'on avoit bâti dans ce dangereux défilé un petit Fort pour y tenir des ſoldats. Si la vallée d'Achor étoit dans la Tribu de Juda, ou même ſur les confins des deux Tribus, & ſi le village d'Achor étoit ſur le chemin de Jéruſalem à Jéricho, il eſt viſible qu'il étoit plutôt au couchant & au midi, qu'au ſeptentrion de Jéricho, comme le remarque Bonfrerius, & comme il le prouve par Joſué, qui en décrivant la ligne du côté du midi de Benjamin, dit, *depuis la vallée d'Achor qui regarde Galgal du côté du midi, & qui eſt vis à vis la montée d'Adommim. Joſué, ch.* 15. *v.* 7. Quelques-uns ont cru que la vallée d'Achor avoit été appellée ainſi par alluſion au nom d'Achan, qui eſt toûjours nommée *Achar* par les Grecs. Il eſt viſible que cette vallée a tiré ſon nom du trouble que le crime d'Achan cauſa à Iſraël; car *Hachar* en Hébreu ſignifie *il a troublé*, & la vallée d'Achor marque *la vallée du trouble. Joſué, ch.* 7. *&* 15. Sanſon, *dans ſa Carte de Judée.* D. Calmet, *ſur Joſué.*

ACHORUS, nom du troiſiéme & du quatriéme Roi d'Egypte, dont le premier régna douze ans, & l'autre neuf. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ACHQUI, Roi du Japon, fit mourir le Prince légitime, qu'on nommoit *Nobienanga*, parce qu'il vouloit être adoré comme un Dieu. Il fut depuis pourſuivi par un Lieutenant de ce Prince, qui avoit le maniement des affaires du Royaume, & qui ſoutenoit le parti d'un fils de ce Roi: enfin après avoir perdu une bataille, il fut aſſaſſiné par des païſans. * Mendoſa, *part.* 2. *l.* 1. *ch.* 19.

ACHRADINE, nom qu'on donnoit à une partie de la ville de Syracuſe. *Voyez* SYRACUSE.

ACHRAH, l'un des fils de Benjamin, dont il eſt parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 1. Les Interprétes prétendent que c'eſt le même que celui qui dans la *Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 21. porte le nom de *Gueva*, ou ſelon d'autres *Ebi*; & que celui qui, *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 38, eſt appellé *Abiram.* Son nom ſignifie *odeur du frére.* * Simon, *Diſſ. de la Bible.*

ACHREDE, ville. *Voyez* ACHRIDA.

ACHRIANE, ancienne ville d'Hyrcanie, ſur la Mer Caſpienne. * Polybe, *liv.* 10. Etienne *le Géographe.*

ACHRIDA, ACRIDE ou OCRIDA, que les Turcs nomment *Giuſtandil*, ville de la Turquie d'Europe en Macédoine. C'eſt l'ancienne *Achridus* ou *Acbris*, que Ptolomée appelle *Lychnidos*, du nom d'un lac, dans la Province de Coménolitari, ſur les frontiéres de l'Albanie, ou ſur les confins de Macédoine, dans la Province *Prevalitaine.* L'Empereur Juſtinien répara cette ville, qui anciennement s'appelloit *Juſtiniana prima*, étant le lieu où il avoit pris naiſſance, & lui donna le titre de Métropole ſur quelques Provinces, au déſavantage de Theſſalonique. Aujourd'hui même les Evêques Grecs d'Achride prennent le titre de Métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. Cette ville eſt ſituée vers la ſource du Drin, à ſoixante-dix milles de Durazzo, au levant. Depuis plus de deux ſiécles elle dépend des Turcs, & même préſentement elle eſt le ſiége d'un Sangiac. * Code Juſtinien, *Novel.* 119. *Leg.* 508. Theodore Balſamon, *in Rep. de Patriarch.* Le Mire, *Notit. Epiſc. orbis*, *l.* 1. *c.* 9. *l.* 2. *&* *l.* 3. Baudrand.

ACHRIDENUS de Bâle, publia en Grec & en Latin, l'an 1618, un Reſcrit au Pape Adrien IV.

ACHSA, riviére d'Allemagne, venant du Tirol. *Voyez* ACHA.

ACHSA, fille de Caleb, fut promiſe par ſon pére à celui qui prendroit la ville de Kirjath-Sépher. Othniel fils de Kénaz frére de Caleb, s'en étant rendu maître, l'obtint pour femme. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 16. *&* 17. *Juges, ch.* 1. *v.* 12. *&* 13.

ACHSAPH, ville frontiére de la Tribu d'Aſer. * *Joſué. ch.* 19. *v.* 25. On prétend que c'eſt la même qui eſt appellée par S. Jerôme *Chaſalus*, dans une plaine au pié du mont Thabor, à huit milles de Diocéſarée. * Davity, *Deſcr. de l'Aſie. Gr. Diſſ. Univ. Holl.* Sanſon dit que c'eſt la même qu'Acre, Ptolémais, ou S. Jean d'Acre. *Voyez* ACRE.

ACHSCHID. *Voyez* ABUBECRE MOHAMMED.

ACHSIKETH, ville de la Province Tranſoxane, des dépendances de la ville de Fergana, ſituée ſur la riviére de Seihun, & au nord de celle de Schaſch ou Alſchaſch, ſelon Baudrand & Golius dans ſes Notes ſur Al-Fergan; quoique, ſelon quelques-uns, Seihun & Alſchaſch ſoient une même riviére. Quelquefois on la nomme *Achſikath.* Elle eſt dans une plaine fort agréable, qui s'étend juſqu'à la montagne, qui n'en eſt éloignée que de deux lieues. Tous les Géographes Orientaux lui donnent unanimement quarante-deux degrez vint-cinq minutes de latitude; quelques-uns pourtant ne lui donnent que quarante-deux degrez tout juſte. Sa longitude eſt de 91, ou de 101 degrez, vint minutes. Un Docteur célébre natif de cette ville, nommé *Achſikath*, a compoſé un livre de *Schorou*, ou *Loix Muſulmanes*, qui a été commenté par Saganaki. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHSTEEDE, *Aeſteda*, bourg d'Allemagne dans le Duché de Bréme, ſitué ſur la petite riviére de Lun, à cinq milles de Bréme. Le Roi de Suéde en eſt le maître. * Harris. Baudrand.

ACHTELUM. *Voyez* ACHILUM.

ACHTERI, Auteur d'un Dictionnaire Arabe, expliqué en langue Turqueſque. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHUIN, c'eſt le même que *Mohammed ben Mohammed*, qui a écrit ſur le livre que Beidhaoui a compoſé ſur l'Alcoran, ſous le nom d'*Anouar-al tenzil.* Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire, 904, & de Jeſus Chriſt 1498. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHUMA. *Voyez* ACACHUMA.

ACHYR ou ACHYRA, *Achyrum*, petite ville de Pologne dans la Baſſe Volhynie ou Palatinat de Kiow, eſt ſituée ſur la riviére de Worskl'o, a un château, & eſt ſur les frontiéres de Moſcovie. Le Grand-Duc de Moſcovie en eſt le maître. * Le Vaſſeur. Baudrand.

ACHZA, riviére d'Allemagne venant du Tirol. *Voyez* ACHA.

ACHZIB, ville de la Tribu d'Aſer, *Joſué, ch.* 19. *v.* 29. *Juges, ch.* 1. *v.* 31. appellée depuis Ecdippa Au rapport d'Euſébe & de S. Jerôme, elle eſt à neuf milles d'Acco du côté de Tyr: mais d'autres la mettent à douze milles. On trouve encore aujourd'hui des reſtes de l'ancien nom dans une ville nommée *Zib*, à trois lieues d'Acco vers le nord, comme l'a remarqué le docte Maundrell. Les Juifs diſent qu'après la captivité de Babylone cette ville a été frontiére de l'Etat, & que tout ce qui eſt au dela vers le Septentrion porta le nom de Galilée des Gentils. Aſer ne put pas chaſſer les Habitans d'Achzib. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3.

ACHZIB, ville de la Tribu de Juda. *Joſué, ch.* 15. *v.* 44.

A C I.

ACI, nom défiguré. *Voyez* ACIS.

ACIAPONDA, ville de l'Inde au delà du Gange, dans le Royaume de Pégu. Elle a un aſſez bon port, & eſt ſituée ſur la côte orientale du Golfe de Bengale, à plus de quatre vint mille pas d'Arracan, vers le midi. * *Relations nouvelles des Indes.*

ACICHORIUS, Capitaine dont Pauſanias fait mention, lorſque les Gaulois portérent les armes dans la Macédoine

ACIDALIE & ACIDALIENNE (*Acidalia*) eſt un ſurnom que les Grecs, & après eux les Latins, donnérent à Vénus; ou parce qu'elle cauſe des ſoins, en Grec ἀκηδίαι, ou parce qu'on lui avoit conſacré à Orchoméne dans la Béotie une fontaine de ce nom, dans laquelle les Poëtes diſent que les Graces, filles de Vénus, ſe baignoient. * Servius, *in Æneid.*

ACIDALIE, fontaine. *Voyez* l'Article précédent.

ACIDALIUS (Valens) eût été un des bons Critiques de ces derniers ſiécles, ſi une plus longue vie lui eût permis de porter à leur perfection les talens qu'il avoit reçus de la nature. Il naquit à Witſtok dans la Marche de Brandebourg. Son pére qui étoit bon Mathématicien, lui fut enlevé par la mort, lorſqu'il étoit encore fort jeune. Comme il avoit beaucoup de goût pour la Poëſie dés ſon enfance, il compoſa divers Poëmes Latins à l'âge de 17 & de 18 ans, dont il y en a quelques-uns dans le prémier Tome d'un livre intitulé *Delicia Poëtarum Germanorum.* Il avoit outre cela beaucoup de penchant pour la Critique, & à l'âge de 17 ans il tâcha de rétablir quelques endroits de Plaute. Environ le même tems il travailla ſur Apulée. Après avoir vu diverſes Académies d'Allemagne, d'Italie & de quelques autres païs, où il ſe fit fort aimer, il s'arrêta à Breſlaw capitale de la Siléſie, où il paſſa dans la Communion Romaine, & obtint bientôt le Rectorat du Collége de Neiſſe à trois ou quatre lieues de Breſlaw. On dit qu'il n'en jouït pas quatre mois, & qu'alors il lui arriva un étrange accident, ſavoir, qu'étant à la proceſſion du S. Sacrement, il tomba tout d'un coup en frénéſie, qu'on le porta chez lui, & qu'il mourut bientôt après. Quelques uns diſent qu'il ſe tua lui-même. Mais l'un & l'autre eſt faux, puis qu'il eſt mort en ſon bon ſens dans ſon lit, comme le rapporte ſon frére Chriſtian Acidalius, dans la Preface des Lettres de Valens Acidalius qui ont été imprimées en 1606. Il étoit fort attaché au travail, & ſelon toutes les apparences, cette grande application fut cauſe de ſa mort. M. de Thou rapporte que pour avoir trop veillé en compoſant ſes Divinations ſur Plaute, à quoi il travailloit dés l'âge de dix-huit ans, il devint ſujet à un mal qui l'emporta dans trois jours, le 25 Mai 1595. Il ne faiſoit que de commencer ſa 29 année; d'autres diſent ſa 27. L'an 1590, il fit un voyage en Italie avec un Savant de Breſlaw nommé Daniel Rindfleiſch ou Bucretius, & il y reſta environ trois ans. Nonobſtant les fréquentes maladies dont il étoit attaqué, ſur tout pendant ſon ſéjour à Rome, il lia connoiſſance avec pluſieurs Savans, avec *J. Vinc. Pinello*, *Antonio Riccobono*, *Jerôme Mercurialis.* Il a travaillé à des Notes Critiques ſur Sénéque le Tragique, Tacite, Symmaque, Manile, Arnobe, Térence, Auſone, & ſur pluſieurs autres Auteurs Claſſiques. L'an 1591, il publia à Padoue des Notes ſur *Velleius Paterculus*, & quoique tout le monde les approuvât, elles lui déplûrent, ſur tout lorſque l'année ſuivante elles furent imprimées à Paris, où on lui donna le nom de *Vincent* au lieu de *Valens.* Après ſon retour d'Italie en 1593, il s'arrêta à Breſlaw chez ſon ami Bucretius, & travailla à ſes remarques ſur Q. Curce, qui furent imprimées l'an 1594, à Francfort. Il les dédia à André de Jérin Evêque de Breſlaw, qui en reconnoiſſance le régala d'une chaîne d'or. Il commença enſuite à travailler ſur Plaute; mais ce travail fut interrompu par mille chagrins qu'on lui donna à cauſe d'une Diſſertation imprimée à Francfort l'an 1595, dans laquelle on ſoutenoit que les femmes ne faiſoient pas partie du genre humain, & dont on l'accuſoit d'être Auteur; mais c'étoit à tort, car il n'avoit fait que la remettre au Libraire.

Digitized by Google

re. Cependant pour dédommager ce Libraire de la perte que lui avoit causé l'impression de cette Dissertation, il lui donna à imprimer ses remarques sur Q. Curce. Malgré tout cela il parut un grand nombre de Dissertations Théologiques contre lui; & l'on assûre qu'étant un jour à un repas où il se trouva plusieurs Dames, elles le menacérent de leurs assiettes, jalouses à ce qu'il se fut tiré d'affaire en disant, que la Dissertation étoit judicieuse, les femmes étant plutôt de l'espéce des Anges que de celle des hommes. Dès qu'il fut Recteur de l'Ecole de Neisse, il reprit avec chaleur son travail sur Plaute, mais qui fut interrompu par sa mort. Il paroit de ce récit, que ses *Divinationes & Interpretationes Plautinæ*, insérées au sixiéme tome de la *Lampas Critica* de Gruter, sont des Ouvrages posthumes. Il fut fort regretté des Savans, à cause de son érudition. Outre son habileté dans l'explication des Poëtes & des autres Auteurs Latins, il excelloit aussi dans la Médecine, comme le reconnoit Scioppius. Ses Poësies insérées dans les Délices des Poëtes Allemands, contiennent des vers Héroïques, des Odes, des Epigrammes que Borrichius ne trouve que médiocres. Sa Dissertation, *de Vera Carminis Elegiaci Natura & Constitutione*, plait à Barthius. On ne sauroit fixer précisément le tems, auquel il la composa; cependant il est assez probable qu'il la fit, lorsqu'il étoit dans les Universitez de Rostock, de Helmstadt, &c. Ses Oeuvres imprimées sont, *Notæ in Q. Curtium; Notæ in Tacitum; Conjectanea in duodecim Panegyricos veteres; Variæ Lectiones & Castigationes in Velleium Paterculum; Plautinarum Divinationum & Interpretationum lib. 20; Orationes; Epistolæ; Poëmata.* On estime fort son Commentaire sur Quinte-Curce. Lipse, qui lui écrivit quelques lettres remplies d'estime & d'amitié, le regardoit comme un homme qui promettoit beaucoup. * Scioppius, *de Arte Critica.* De Thou, *Hist. l.* 113. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 237. *de l'édition de* 1715. Olaüs Borrichius, *Dissert. 4. de Poët. Lat.* No. 88. *p.* 125. Konig, *Bibliath. Vetus ac Nova.* Gaspard Barthius, *in Claudianum, & l.* 50. *Adversariorum.* Placcius, *de Anonymis.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes modernes. Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Enfans devenus célébres par leurs études.*

ACIERNO. *Cherchez* ACERNO, ville du Royaume de Naples.

ACIKIREL. *Voyez* ADZIGERI.

ACILA, promontoire & ville de l'Arabie Heureuse, vis à vis de Dira, ville & promontoire d'Ethiopie, de l'autre côté du Golfe Arabique. Pline l'appelle *Ocila*, & Ptolomée *Ocelis.* C'est le *Zidem* de *Niger*, & le *Capo Celi* de *Rhamnusius*, où on s'embarquoit autrefois pour les Indes. Il y a aussi eu une ville en Afrique de ce nom. * Hoffman, *Lexic. Universf.*

ACILA, lieu de l'Isle de Sicile, où Marcellus battit le Général Hippocrate. * Plutarque, *Vie de Marcellus.*

ACILENE. *Voyez* ACHILLIN.

ACILIENNE, (*Acilia*) Loi Romaine qui eut pour Auteur Manius Acilius Glabrio, Tribun du peuple en l'année de Rome 652, & avant Jésus-Christ 102. Elle ordonnoit que ceux qui seroient accusez du crime de péculat, seroient absous ou condamnez dans une même séance, sans qu'ils pussent espérer de délai ni de prorogation, pour faire revoir ou pour faire instruire leur procés plus à fond. Elle permettoit aussi à leurs accusateurs de déterrer & de produire contre les accusez toutes les lettres écrites, ou pour des affaires publiques, ou à des particuliers, lorsqu'elles pourroient servir d'indices ou de preuves dans la cause. * Cicero, *in Verrem, action* 3.

ACILINO ou ACILIUS, riviére de Sicile près de Marsalla. Léandre Alberti dit que c'est la même que Ptolomée appelle *Acithius*: mais d'autres soutiennent que ce sont deux riviéres, qui coulent près l'une de l'autre, & que la derniére a aujourd'hui le nom de *Birgi.*

ACILISENE, partie de la grande Arménie, entre le mont Taurus & cette partie de l'Euphrate qui coule d'orient en occident, avant qu'il se détourne vers le midi. * Saumaise *sur Solin.*

ACILIUS, nom de la famille des ACILIENS à Rome. Cette famille prétendoit tirer son origine d'Enée. Elle a été obscure dans ses commencemens: mais dans la suite, quoique Plébeïenne, elle devint très illustre, & produisit de grands hommes que leur mérite a élevez aux premiéres charges de la République. Elle étoit divisée en trois branches principales, savoir, de *Glabrio*, de *Balbus*, & d'*Aviola.* Ces trois branches ont donné ensemble treize Consuls à Rome. On les trouvera ici par ordre.

I. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec P. Corn. Scipion Nasica, l'an de Rome 563, & le 191 avant Jésus-Christ. On en parlera ci-dessous plus amplement.

II. M. ACILIUS BALBUS, fut Consul avec T. Quinctius Flaminius, l'an de Rome 604, & 150 avant Jésus-Christ.

III. M. ACILIUS BALBUS, fut Consul avec C. Porcius Caton, l'an de Rome 640, & le 114 avant Jésus-Christ. Celuici fit la Loi *de pecuniis repetundis*, de laquelle Cicéron parle souvent.

IV. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec C. Calpurnius Pison, l'an de Rome 687, & 67 avant Jésus-Christ. La Province de Bithynie lui échut pour faire la guerre à Mithridate.

V. M. ACILIUS AVIOLA, fut Consul avec Q. Asinius Marcellus, l'an de Rome 807, & le 54 de l'Ere Chrétienne.

VI. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec M. Ulpius Trajan, l'an de Rome 844, & le 91 de l'Ere Chrétienne. Il aura son Article à part.

VII. M. ACILIUS AVIOLA, fut Consul avec P. Cornelius Pansa, l'an de Rome 875, & le 122 de l'Ere Chrétienne.

VIII. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec C. Bullicius Torquatus, l'an de Rome 877, & le 124 de l'Ere Chrétienne.

IX. SEXT. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec C. Valerius Omollus Verianus, l'an de Rome 905, & le 152 de l'Ere Chrétienne.

X. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec l'Empereur Livius Aurelianus Commodus, l'an de Rome 939, & le 186 de l'Ere Chrétienne. Pertinax successeur de cet Empereur témoigne de cet Acilius Glabrio, qu'il étoit le plus excellent d'entre les Patrices, & digne de l'Empire de l'Univers.

XI. M. ACILIUS FAUSTINUS, fut Consul avec C. Cesonius Macer Rufinianus, l'an de Rome 963, & le 210 de l'Ere Chrétienne.

XII. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec M. Valerius Maximus, l'an de Rome 1009, & le 256 de l'Ere Chrétienne.

XIII. M. ACILIUS SEVERUS, fut Consul avec Fl. Junius Rufinus, l'an de Rome 1076, & le 323 de l'Ere Chrétienne.

Plusieurs autres du même nom d'ACILIUS, ont exercé le Tribunat, la Préture, l'Edilité & d'autres hauts emplois. Nous remarquerons entr'autres:

L. ACILIUS GLABRIO, qui fut Tribun du peuple, l'an 485 de Rome, & le 269 avant Jésus-Christ, pour la seconde fois en 489, & pour la troisiéme en 492. Il semble avoir ouvert à ses Descendans le chemin des dignitez: car il étoit l'ayeul du célébre MANIUS ACILIUS GLABRIO, dont on a déja parlé à la tête des Consuls du nom d'Acilius, & dont on parlera encore dans un Article à part.

L. ACILIUS GLABRIO, qui fut Tribun du peuple l'an 567 de Rome. Depuis il commanda la Cavalerie en Espagne sous le Préteur Q. Fulvius Flaccus, & fut enfin créé Pontife.

MANIUS ACILIUS GLABRIO, qui fut Tribun du peuple l'an de Rome 652. Il fut auteur de la Loi *Acilia*, ou *Acilienne*, dont nous avons parlé.

MANIUS ACILIUS AVIOLA, qui, selon Tacite, *dans le* 3. *livre de ses Annales, ch.* 41, eut, en la 7e. année de l'Empire de Tibére, part à la défaite de Julius Florus, & de Julius Sacrovir, qui s'étoient revoltez dans les Gaules. Pline, *l.* 7. *c.* 52. & Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 8. *de Miraculis.* 12. *Ex. Rom.* racontent de cet AVIOLA, qu'après avoir été cru mort, & avoir été mis comme tel sur le bucher, il fut, par l'ardeur du feu, tiré de la léthargie dans laquelle il étoit tombé. Le dernier remarque, que n'ayant pu être secouru, il fut consumé par les flammes.

ACILIUS AVIOLA, qui fut Intendant des Eaux publiques sous les Empereurs Vespasien & Domitien. * Tite-Live, *l.* 35. 36. *& suiv.* Suetone. Tacite. Seneca, *Ludus in morte Claud.* Cassiodore, *in Chron.* Onuphre, *in Fast.*

MANIUS ACILIUS AUREOLUS. Celui ci qui vivoit sous l'Empire de Valérien & de Gallien, ne paroit pas avoir été de cette famille. On trouvera ce qui le regarde, sous AUREOLE.

ACILIUS BUTAS, fut Préfet du Prétoire. Après avoir dépensé son patrimoine qui étoit très considérable, il vint comme reconnoissant sa faute, découvrir son extrême nécessité à Tibére. Vous vous réveillez un peu tard, ô Butas, lui répondit l'Empereur, *Serius, inquit, ô Buta, experrectus es.* Sénéque, *Epist.* 122, en fait mention comme d'un homme qui fuyoit le jour, & qui ne pouvoit souffrir que la lumiére des bougies & des flambeaux. Cet endroit de Sénéque est très agréable.

ACILIUS GLABRIO, de la même famille, fut Questeur d'une Province en 552, & Tribun du peuple, l'an 557 de la fondation de Rome. Il avoit beaucoup d'esprit & de savoir, & écrivit en Grec une Histoire, dont Cicéron parle avec éloge. Il composa aussi des Annales, & on croit que c'est le même qui est cité par Plutarque dans la Vie de Romulus. * Cicéron, *l.* 3. *Offic.* Tite-Live, *l.* 25. & 35. Vossius, *de Hist. Grac. l.* 1. *c.* 27.

ACILIUS GLABRIO, Consul, l'an 563, Antiochus *le Grand* Roi de Syrie ayant déclaré la guerre aux Romains, Acilius lui fut opposé, & il s'aquitta très bien de cet emploi. Il passa dans la Gréce avec dix mille hommes de pié, sept cens chevaux, & quinze Eléphans, qu'il joignit aux troupes qui étoient alors dans la Gréce. Antiochus l'attendit aux Thermopyles en Thessalie, dites aujourd'hui *Bocca di Lupo*, où le Consul le combattit & le força avec un grand carnage des Asiatiques. Ensuite Acilius assiégea Héraclée & l'emporta. Les Etoliens suivoient le parti d'Antiochus; il les obligea de lui abandonner la campagne, & ensuite il les assiegea dans Naupacte ville sur le Golfe de Corinthe, & qu'on nomme à présent *Lepante*, dans la Gréce moderne. Enfin il leur donna la paix à la priére de T. Quintius Flaminius. Ce fut lui qui fit bâtir à Rome, dans *la Place aux herbes*, le Temple de la Piété, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait avant la bataille des Thermopyles. L'on croit que ce Temple fut dédié sous le nom de *Piété* (mot qui en Latin signifie *Amour* ou *Tendresse mêlée de respect*) parce qu'il fut bâti dans le lieu, où auparavant il y avoit eu une prison dans laquelle une fille avoit nourri son pére du lait de ses mammelles, action qui fut trouvée si belle, que les Juges firent grace au pére, & lui pardonnérent le crime pour lequel il avoit été mis en prison, ainsi que Valére Maxime le rapporte amplement. Son fils ACILIUS étant Duumvir, dédia ce Temple, & y fit élever une statue d'un homme à cheval, d'or pur, consacrée à la mémoire de son pére; laquelle fut, dit-on, la premiére de ce précieux métal qu'on ait vue en Italie. * Tite-Live, *l.* 35. 36. *& seq.* Polybe. Justin. Appien, &c. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 5.

ACILIUS, (Caius) vaillant soldat de l'Armée de Jules César, se signala dans un combat naval près de Marseille. Car ayant porté la main droite sur un des vaisseaux des ennemis, qui la lui coupérent, il imita ce fameux Cynégire soldat Athénien; & s'élançant de la gauche sur le tillac, il fit reculer avec son bouclier tous ceux qui oférent se présenter devant lui. * Suetone, *in Julio Cæsare.*

ACILIUS GLABRIO, Consul sous Domitien, l'an de Jésus-Christ 91, avec M. Ulpius Trajan, depuis Empereur, fut obligé par Domitien de descendre dans l'amphithéatre, pour y com-

combattre les bêtes féroces. Il eut le bonheur de tuer un lion des plus grands, sans en avoir été blessé: mais cette adresse lui devint funeste, car la jalousie qu'en conçut l'empereur, le porta jusqu'à bannir Acilius Glabrio sous un autre prétexte. Il le fit même mourir quatre ans après, comme coupable d'avoir voulu troubler l'état. Baronius avance, quoique sans fondement, que ce fut pour avoir professé la Religion Chrétienne. Dion qu'il cite là-dessus, ne dit rien qui puisse autoriser cette opinion. * Juvenal, *Satyre* 4. Dion, *l.* 67. Suetone, *in Domitiano*, *ch.* 10. Baronius, *ad ann.* 64.

ACILIUS STRABON, Préteur, fut accusé par les Cyrénéens par devant l'Empereur Néron, qui en même tems qu'il leur accorda ce qu'ils demandoient, déclara qu'il approuvoit la conduite d'Acilius. * Tacite, *Ann. l.* 14. *c.* 18.

ACILIUS, Poëte. *Voyez* AQUILIUS SEVERUS.

ACILIUS SEVERUS. *Voyez* AQUILIUS SEVERUS.

ACILIUS, rivière. *Voyez* ACILINO.

ACINAX, est le nom que les Scythes donnoient à une vieille lame d'épée qu'ils élevoient sur une pile de bois, pour être comme un simulacre de Mars. Ils lui faisoient tous les ans un sacrifice, dans lequel ils immoloient principalement des chevaux. * Hérodote, *l.* 4.

ACINCUM, ville de Hongrie, qui du tems des Romains doit avoir été un grand passage. Quelques uns croyent que c'est la ville de Bude d'aujourd'hui, mais cela n'est pas certain. Tout ce que l'on peut recueillir d'Ammien Marcellin, *l.* 30. *c.* 20. c'est que cette ville n'étoit pas éloignée du païs des Quades. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACINDYNUS, (Grégoire) Moine Grec, qui florissoit dans le XIV siècle à Constantinople, se joignit à Barlaam contre Grégoire *Palamas*, & d'autres Moines du mont Athos qui soutenoient quelques opinions, que Barlaam & Acindynus ne crurent pas orthodoxes. C'étoit touchant la lumière du Thabor, que ces Moines croyoient voir dans leurs oraisons, & qu'ils soutenoient être incréée. Palamas voulant se venger, accusa lui-même d'erreur Acindynus & Barlaam, comme s'ils confondoient la substance de Dieu incréée, avec ses effets créez. Malheureusement pour la bonne cause, l'Empereur Andronic III. étoit mort, & son fils qui lui succéda le 29 Novembre de l'an 1341, étoit sous la tutelle de Jean Cantacusène, qui se déclara pour Palamas; ainsi les Evêques prononcérent en faveur de cet extravagant, & condamnérent Barlaam & Acindynus. Celui-là, comme on peut le voir à son Article, se retira en Occident, où il fut fait Evêque de Gieraci la même année 1342. Pour Acindynus, il se cacha dans la Grèce, sans cesser d'écrire contre les Palamites, & il ne contribua pas peu par ses Ecrits à maintenir la bonne doctrine. Jean XIV. qui étoit alors Patriarche de Constantinople, la défendoit aussi le mieux qu'il lui étoit possible; il fit même tenir, en 1347, un Concile à Constantinople, où l'erreur fut proscrite; mais Cantacusène le fit déposer aussi-tôt, & lui fit succéder Isidore qui venoit d'être condamné, ce qui causa d'assez grands troubles dans cette Eglise. Calliste qui succéda à Isidore en 1350, tint aussi un Synode avant l'an 1354, où l'Erreur triompha. Il paroît par le Concile même, qu'Acindynus étoit déja mort, aussi bien que Barlaam. Jaques Pontanus, dans ses Notes sur l'Histoire de Cantacusène, & d'autres Auteurs justifient la conduite & les sentimens d'Acindynus, que quelques Ecrivains, comme Stapleton, Prateole, &c. ont condamné comme Hérétique, aussi bien que Barlaam. Le Pére Gretser publia à Ingolstad, l'an 1616, en Grec & en Latin, le Traité d'Acindynus, *de essentia & operatione Dei*. On a encore d'Acindynus un Poëme en vers Iambes contre Palamas, donné par Allatius; & deux fragmens d'un autre Traité contre Palamas, dans l'un desquels il fait mention de cinq volumes qu'il avoit composez contre Barlaam pour défendre la Discipline monastique. * Sponde, *Annal. Epit. A.* C. 1337. *n.* 11. & 1350. *n* 20. Pontanus, *in Hist. Johannis Cantacuzeni*, *l.* 2. *ch.* 40. &c. Leo Allatius, *in Græc. Orthodoxa Scriptor.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du XIV siècle.*

ACINDYNUS, (*Septimius*) fut Consul de Rome avec Valérius Proculus, l'an 340, dans le tems que Constantin, fils du grand Constantin, fut tué auprès d'Aquilée. Il avoit été Gouverneur d'Antioche, & il arriva sous son gouvernement une chose qui merite d'être rapportée. Saint Augustin en fait le récit, *l.* 1. *de Sermone Domini in monte*, *cap.* 16. Un certain homme ne portant pas à l'Epargne la livre d'or à laquelle il avoit été taxé, fut mis en prison par Acindynus, qui lui jura qu'il le feroit pendre, s'il ne lui payoit cette somme le jour qu'il lui marquoit. Le terme alloit expirer, sans que ce pauvre homme se vit en état de satisfaire le Gouverneur: Il avoit à la vérité une belle femme, mais qui n'avoit point d'argent; ce fut néanmoins de ce côté-là que l'espérance de sa liberté lui apparut. Un homme fort riche brûlant d'amour pour cette femme, lui fit offrir la livre d'or d'où dépendoit la vie de son mari, & ne demanda pour toute reconnoissance que de passer une nuit avec elle. Cette femme sachant que son corps n'étoit point en sa puissance, mais en celle de son mari, communiqua au prisonnier les offres de ce galant, & lui déclara qu'elle étoit prête de les accepter, pourvû qu'il y consentît, lui qui étoit le veritable maître du corps de sa femme, & s'il vouloit bien racheter sa vie aux dépens de sa chasteté, qui lui appartenoit toute entiére, & dont il pouvoit disposer. Il l'en remercia, & lui ordonna d'aller coucher avec cet homme. Elle le fit, prêtant même en cette rencontre, comme dit S. Augustin, son corps à son mari; non par rapport aux desirs accoûtumez, mais par rapport à l'envie qu'il avoit de vivre. On lui donna bien l'argent qu'on lui avoit promis; mais on le lui ôta adroitement, & on lui donna une autre bourse, où il n'y avoit que de la terre. Cette femme de retour à son logis, car elle avoit été trouver le galant à sa maison de campagne, n'eut pas plutôt aperçu cette tromperie, qu'elle s'en plaignit publiquement. Elle demanda justice au Gouverneur, & lui raconta le fait d'une maniére fort ingenue. Acindynus commença par se déclarer coupable, reconnoissant que les rigueurs & ses menaces avoient fait recourir ces personnes à de tels remédes; il se condamna à payer au Fisc la livre d'or, & ensuite il ajugea à la femme la Terre d'où avoit été prise celle qu'elle avoit trouvée dans la bourse. S. Augustin n'ose décider si la conduite de cette femme est bonne ou mauvaise, & il penche beaucoup plus à l'approuver qu'à la condamner: ce qui est assez surprenant. * Bayle, *Diction. Crit.*

ACINETOS, l'un des Æons imaginez par l'Hérésiarque Valentin. * Tertullien, *contra Valentin. c.* 7. *Voyez* ÆON.

ACIS, fils de Faune & de la Nymphe Simethéis, s'attira par sa beauté la tendresse de la Nymphe Galatée, qui étoit aimée du Géant Polyphéme. Un jour qu'Acis entretenoit Galatée, le Cyclope en fut si jaloux, qu'arrachant un morceau de rocher du mont Etna, il en écrasa ce malheureux. La Nymphe pénétrée de douleur, métamorphosa son Amant en une fontaine ou riviére, qui fut nommée de son nom *Acis*, & qui coule dans la mer de Sicile. * Ovide, *Metam. l.* 13. Quelques autres disent que Polyphéme tua le berger Acis, parce qu'il refusoit de répondre à son amour.

ACIS, riviére de Sicile, dite aujourd'hui *Freddo*, a sa source assez près de l'embouchure de Cantara. Les Modernes ajoûtent que Freddo coule dans la vallée de Démona, & qu'il se jette dans le Golfe de sainte Tecle, entre le Golfe de Catane & l'embouchure de la riviére de Cantara. Vibius Sequester le fait descendre du mont Etna; *Acis ex monte Ætna in mare decurrit, ex cujus ripis Polyphemus saxum in Ulyssem egisse dicitur.* Si cela est, ce seroit l'*Indicello*. Théocrite en fait mention dans sa premiére Idylle. * Is. Casaubon, *Lection. Theocrit. c.* 2. M. le Clerc. Baudrand. *Voyez* l'Article précédent.

ACIS ou ACI, petite ville en Sicile, située dans la vallée de Demona; elle est un peu à l'occident du Golfe de sainte Técle. Elle a une citadelle sur un rocher escarpé de tous côtez. * Maty, *Dict. Geogr.*

ACISO, (Grégoire) a écrit sur l'*Organum* d'Aristote de l'interprétation de Boëce, & son Ouvrage fut imprimé à Complute en 1556. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ACITAINS ou ACCITAINS, peuple d'Espagne, qui avoit en grande vénération l'idole de Mars toute ornée de rayons, & qu'on appelloit Neton. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *c.* 19.

ACITHIUS, riviére. *Voyez* ACILINO.

A C K.

ACKEN, *Acata*, bourg ou petite ville du Duché de Magdebourg en Basse Saxe, est sur l'Elbe, à deux lieues au dessous de la ville de Dessaw, & à une bonne citadelle. Elle a reçu son nom des gens du Païs-Bas que Henri surnommé *le Lion*, Duc de Baviére & de Saxe, & Albert surnommé l'*Ours*, Marquis & Electeur de Brandebourg, placérent sur les bords de l'Elbe, après en avoir chassé les Vandales. Bernard Duc de Saxe & ses Descendans ont possédé cette ville les premiers, jusqu'à ce qu'en 1277, elle fut engagée par les Ducs de Saxe à Conrad Archevêque de Magdebourg; & quoi que le Duc de Saxe l'ait reprise depuis, les Archevêques s'en rendirent de nouveau les maîtres, & l'ont toujours possédée, jusqu'à ce qu'ensuite, après la mort du dernier Administrateur, elle a été cédée avec tout l'Archevêché de Magdebourg par la Paix de Westphalie, à l'Electeur de Brandebourg. * Baudrand. Becman, *Anhalt. Hist.* Dresserus, *Stadiabuch*, *p.* 106.

ACKEN, ville. *Voyez* AIX LA CHAPELLE.

ACKERHUYS, bourg de Norvege, dans la Province d'Aggerhus, avec un bon port sur l'Océan. * Baudrand.

ACKERSDYCK, (Corneille d') est Auteur d'une Logique imprimée à Utrecht en 1666. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ACKMIN. *Voyez* AKHMIM.

ACKSTEDE. *Voyez* ACHSTEDE.

A C L.

ACLE ou ACLECH, *Aclea*, village sur la riviére de Skern, dans le Diocése, & à 3 lieues de Durham en Angleterre, *Aclea in diœcesi Dunelmensi*, où les Prélats d'Angleterre tinrent un Concile le 26 Septembre de l'an 788, sous Adrien I, & où ils firent des Ordonnances pour la Discipline Ecclesiastique. * Baudrand.

ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI, c'est le même que *Schehabeddin ben Maad*, Auteur d'un livre intitulé, *Anouar, al Asbar fi fadli Nabi al mokhtar*, où il est traité des excellences & prérogatives de Mahomet. Cet Auteur mourut l'an 550 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1155. Il est appellé par quelques uns *Achlisi*. On lui attribue encore un livre, qui a pour titre, *Bakiat al-Salehat*, qui traite à peu près du même sujet. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A C M.

ACMATSKO. *Voyez* ACHMATSKO.

ACME', fille de la plus haute qualité de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut fort estimée de l'Impératrice Livie, femme d'Auguste, qui la voulut retenir à son service, & l'avoit toûjours auprès d'elle. Elle rendit des services très considérables à Anti-

Digitized by Google

Antipater, fils du Grand Hérode. Comme cette fille étoit extrêmement adroite, elle lui en rendit un, qui par malheur lui coûta la vie: car ayant contrefait une lettre, qu'elle écrivit à Hérode, comme venant de la part de ſa maîtreſſe, contre Salomé, ſœur de ce Roi, ſa fourberie fut découverte, & elle fut punie du ſupplice que méritoit un ſi grand crime; ce qui arriva l'an du monde 4035, le premier de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 17. *ch.* 7. *&* 9.

ACMÉ', maîtreſſe de Septimius, de laquelle Catulle fait mention, *Epigr.* 42.

Acmen Septimius, ſuos amores,
Tenens in gremio, mea, inquit, Acme.

ACMODES, *Acmoda* ou *Æmoda*, Iſles de la mer Britannique. Pline parle de ces Iſles, & on a cru que c'étoient les Hébrides; mais on ne doute plus que ce ne ſoient les Iſles de Schetland, que l'on doit plutôt appeller *Hitland*, ainſi que font les Matelots, les Ecoſſois & les Flamands, l'erreur étant venue d'avoir mal écrit le mot s'Hitland: leurs Habitans les appellent *Hitlande*. Elles ſont dans la mer d'Ecoſſe, au delà des Orcades vers le ſeptentrion. Quelques-uns en comptent juſqu'à vint-ſix; mais il y en a vint qui ſont plutôt des rochers déſerts que des Iſles; les ſix autres ſont plus conſidérables: Mainland en eſt la principale. Il n'y a rien dans ces Iſles de remarquable, excepté cependant que les Habitans de ces Iſles ſont ſi robuſtes, qu'ils vivent fort âgez; il y en a même beaucoup qui paſſent cent ans. * Pline, *l.* 4. *c.* 16. Soſin, *c.* 25. Cluvier. Sanſon. Baudrand.

ACMONIE. Il y a eu trois villes de ce nom. *La première* étoit une ville Epiſcopale de la première Phrygie Carpatienne, dont l'Evêché fut fondé dans le cinquiéme ſiécle, & étoit ſuffragant de Laodicée. On croit que cette ville fut bâtie par Acmon, fils de Maneus. * Etienne *le Géographe*. De Commanville, *Tables Géographiq. La ſeconde* étoit dans la Dace ſur le Danube près du pont de Trajan, bâtie par l'Empereur Sévére, dont on lui donna auſſi le nom. On l'appelle aujourd'hui *Severino Mario*. * Ptolomée. *La troiſiéme*, en Latin *Acmonium*, dans l'Aſie Mineure, vers le Thermodoon, que les Amazones ont rendu célébre. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

A C O.

ACOEMETES, Moines qui chantoient nuit & jour continuellement l'Office divin dans leurs monaſtéres, d'où ils ont été appellez par les Grecs ἀκοιμητοι, *gens qui ne ſe couchent point*. Ce n'eſt pas néanmoins que les mêmes Moines fiſſent toûjours l'Office ſans dormir; cela eſt impoſſible: mais ils partageoient leur Communauté en pluſieurs chœurs, & chaque chœur chantoit le même Office l'un après l'autre; enſorte que ſe relayant ſucceſſivement, toutes les heures du jour & de la nuit ſe trouvoient employées au chant des louanges de Dieu. On croit que l'Auteur de ces Acœmétes fut Alexandre Moine de Syrie, qui s'établit à Conſtantinople au commencement du cinquiéme ſiécle, puis obligé d'en ſortir, alla bâtir un monaſtére à l'embouchure du Pont-Euxin, où il mourut vers l'an 430. Après ſa mort ils eurent pour Abbez Jean & Marcel. Celui-ci fonda le grand monaſtére des Acœmétes près de Conſtantinople. Un grand Seigneur nommé Jean Studius en fonda un quelques années après à Conſtantinople, ſous le nom de ſaint Jean-Baptiſte, où les Acœmétes vinrent s'établir vers l'an 463, & furent, à cauſe de cela, appellez *Studites*. Il y eut dans ce monaſtére juſqu'à mille Religieux, & il fut longtems célébre par le grand nombre de ſujets éminens en piété & en ſcience qu'il produiſit. Ces Acœmétes s'oppoſérent à Acacius Patriarche de Conſtantinople, que ſon ambition avoit fait revolter contre l'Egliſe. Ce fut environ l'an 484. Dans le ſiécle ſuivant, ſous prétexte de vouloir défendre la Foi orthodoxe, ils s'engagérent dans les ſentimens des Neſtoriens. L'Empereur Juſtinien les fit condamner à Conſtantinople. Ils crûrent qu'ils ſeroient mieux traitez à Rome, où ils envoyérent deux de leurs Moines, Cyr & Euloge. Le Pape Jean II. aſſembla, en 532, un Concile, & ils y furent condamnez. Car on y définit, qu'on pouvoit dire qu'une Perſonne de la Trinité avoit ſouffert en ſa chair: *Unum de Trinitate paſſum eſſe in carne*. Les Acœmétes diſoient le contraire, & leur opinion étoit la même que les Neſtoriens avoient introduite, pour cacher leurs erreurs. Cet inſtitut de Moines, dont les monaſtéres retentiſſoient ſans interruption des louanges de Dieu, paſſa d'Orient en Occident. Il fut en uſage dans les monaſtéres de l'Egliſe Romaine. Sigismond, Roi de Bourgogne, l'établit dans le monaſtére d'Agaune; le Roi Dagobert dans celui de ſaint Denys; & le Roi Gontran dans celui de ſaint Bénigne de Dijon. Il étoit auſſi établi dans ceux de S. Martin de Tours, de S. Colomban, de Luxeuil, de ſaint Riquier, & dans quelques autres monaſtéres nombreux. Cet Office perpétuel s'appelloit chez les Latins *laus perennis*. * Evagrius, *l.* 3. *c.* 18. *&* 21. Théodore Anagnoſtès *ou* le Lecteur, *l.* 1. Nicéphore Calliſte, *l.* 15. *c.* 23. *l.* 16. *c.* 17. L'Auteur de la Vie de Marcel. La Charte de la fondation du monaſtére d'Agaune. Les Chroniques des monaſtéres de S. Denys & de ſaint Bénigne de Dijon. La Charte de Pepin, & l'Edit du Roi Clovis touchant le monaſtére de S. Denys. La Vie de ſaint Angilbert, Abbé de ſaint Riquier. Surius. Bollandus. Du Cange, *Eſſai de l'Hiſt. Mon. d'Orient.*

ACOETES, eſt un pauvre homme, ainſi que l'étymologie du mot Grec le marque, ſignifiant *qui manque de lit*. Ovide exprime ingénieuſement ſa grande diſette, dans ſes *Métamorphoſes*, *l.* 3. *Fabl.* 8.

ACOLASTRE, petite riviére de France dans le Nivernois, qui vient d'au deſſus d'Aſy-le-vif, fait l'étang de Parenches, & entre dans la Loire près de Jaugenay. * Davity, *tome* 5.

ACOLE, (*Acholus*) Hiſtorien Latin, écrivit avec beaucoup d'exactitude la Vie de l'Empereur Alexandre, qui fut tué par Maximin l'an de Jéſus-Chriſt 235. Il floriſſoit encore longtems après; car il écrivit l'Hiſtoire de Valérien Empereur, qui commença à régner en 253, & dont il fut Officier, *Admiſſionum Magiſter*. Voſſius prétend même qu'il vivoit encore ſous le régne d'Aurélien; mais il n'en donne point de preuves. Lampride parle fort avantageuſement de cet Hiſtorien, dont nous avons perdu les Ecrits. * Lampridius, *in Alexandro Severo*, *c.* 48. Vopiſcus, *in Aureliano*, *c.* 12. Voſſius, *de Hiſt. Latin. l.* 2. *c.* 4.

ACOLIN, petite riviére de Nivernois, qui ſort du Bourbonnois; & après s'être jointe avec l'Abron près d'Auri, elles entrent enſemble dans la Loire. * Davity, *tome* 5.

ACOLYTHES. C'eſt le nom du premier des quatre Ordres Mineurs au-deſſous du Soudiaconat. Le Chef de cet Ordre s'appelloit *Archi-Acolythe*. Le mot Grec ἀκόλουθος ſignifie à la lettre, *un ſuivant* ou *un ſervant*. Cet Ordre eſt très ancien dans l'Egliſe Latine, puiſqu'il en eſt fait mention dans les Epîtres de ſaint Cyprien & du Pape Corneille. Mais on ne trouve point d'Acolythe dans l'Egliſe Gréque. Leurs fonctions dans l'Egliſe étoient d'allumer les cierges, de verſer dans les burettes le vin qui devoit ſervir à la Conſécration, comme il eſt marqué dans le quatriéme Concile de Carthage, & dans les anciens Rituels, qui portent, qu'en les ordonnant, l'Archidiacre leur préſentoit le chandelier & la burette, en leur recommandant de faire ces fonctions. On voit auſſi que dans les premiers tems les Grecs s'en ſervoient comme des autres Clercs, pour porter leurs lettres; mais ce n'étoit pas une fonction qui leur fût particuliére. Le Martyrologe marque qu'ils tenoient autrefois à la Meſſe la paténe enveloppée, ce que font à préſent les Soudiacres: & il eſt dit dans d'autres endroits, qu'ils tenoient auſſi le chalumeau qui ſervoit à la communion du Calice. Ils ſervoient encore les Evêques & les Officians, en leur préſentant les habits ſacerdotaux. Ils ſont appellez *Acolythes*, comme on voit, parce qu'ils ſervoient ceux qui célébroient l'Office. Il y avoit dans l'Egliſe Romaine trois ſortes d'Acolythes; *ceux du Palais*, qui ſervoient le Pape; *les Stationnaires*, qui ſervoient dans les Egliſes; & *les Régionnaires*, qui aidoient les Diacres dans les fonctions qu'ils exerçoient dans les différens quartiers de la ville. Aujourd'hui la fonction des Acolythes eſt de porter des chandeliers avec un cierge allumé à l'Office, & d'accompagner de la même maniére le Diacre, quand il va chanter l'Evangile. Ce nom ſe prend quelquefois en d'autres ſens: les Empereurs de Conſtantinople avoient des Officiers que l'on appelloit *Acolythes*. Dans les Liturgies des Grecs, le nom de ἀκολουθια, eſt donné à la continuation de l'Office, aux cérémonies des autres ſacremens & des priéres. On donnoit le nom d'Acolythe, mais dans un ſens différent, à certains Stoïciens, qui étoient arrêtez à leurs ſentimens. Feſt, dans ſes Notes ſur S. Cyprien *Ep.* 7. dit que dans ce ſiécle la charge d'Acolythe étoit en uſage dans toute l'Egliſe; & il le prouve, par rapport à l'Egliſe Gréque, de ce que le nom lui-même étoit Grec. A cela Bingham (*in Antiq. Eccl. l.* 3. *c.* 3.) répond que la concluſion n'eſt pas néceſſaire; & qu'il ſeroit bien difficile de comprendre pourquoi aucun Auteur Grec n'en auroit fait mention avant le ſiécle de Juſtinien. * S. Cyprien, *Ep.* 7. *de l'édition d'Angleterre*. Cornel. *apud* Euſeb. *l.* 6. *c.* 43. *Concil. Carthag. IV. can.* 2. S. Gregoire, *dans le Sacramentaire*. *L'Ordre Romain*. *Les anciens Rituels*. Morin. Thomaſſin. Du Cange.

ACOMA, ou SAINT ESTEVAN D'ACOMA, en Latin, *Acoma*, *Fanum ſancti Stephani de Acoma*, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. Elle a un bon Fort, ſous la puiſſance des Eſpagnols; & eſt ſituée dans le nouveau Mexique, environ à cinquante lieues de la ville de *Santa Fé*, du côté du couchant ſeptentrional. * Maty, *Diff. Géogr.*

ACOMATE, fils de *Bajazet III.* Empereur des Turcs, ayant perdu la bataille contre ſon frére Sélim, fut étranglé environ l'an de Jéſus-Chriſt 1513. * Paul Jove.

ACOMINAT. *Cherchez* NICETAS, Hiſtorien Grec.

ACON, ville de Syrie. *Cherchez* ACRE.

ACONCE, (*Aconcius*) jeune homme de l'Iſle de Céa, une des Cyclades dans la Mer Egée, étant venu à Delos pour s'y acquitter d'un vœu au Temple de Diane, devint paſſionnément amoureux de Cydippe. Comme il n'étoit pas d'aſſez grande condition pour ſe flatter d'obtenir Cydippe en mariage, il grava ſur une boule ces deux vers ſuivans, par leſquels Cydippe juroit d'être un jour la femme d'Aconce, prenant la Déeſſe à témoin de ce ſerment.

Juro tibi ſanè, per myſtica ſacra Diana,
Me tibi venturam comitem, ſponſamque futuram.

Je te jure par les myſteres de Diane, que je ſerai votre compagne & votre épouſe. Il jetta depuis cette boule aux piez de ſa maîtreſſe, laquelle en liſant ces vers, s'engagea innocemment, par le ſerment qu'ils contenoient. Dans la ſuite, toutes les fois qu'on la vouloit marier, elle étoit attaquée de la fiévre: de ſorte que croyant que c'étoit en punition de ce qu'elle oſoit violer la foi qu'elle avoit donnée, elle épouſa cet Amant paſſionné. * Ovide, *Heroïd.* 19. *&* 20.

ACONCE, (Jaques) en Latin *Aconcius*, Philoſophe, Juriſconſulte & Théologien, naquit à Trente au ſeiziéme ſiécle. Il embraſſa la Réformation, & ayant paſſé en Angleterre du tems de la Reine *Elizabeth*, il reçut mille marques de bonté de cette Princeſſe, comme il le témoigne à la tête de ſon Livre des *Stratagêmes de Satan*, *Stratagemata Satanæ*, qu'il lui dédia, & qui a été ſi ſouvent traduit & ſi ſouvent imprimé. La premiére édition eſt celle de Bâle en 1565. L'Auteur mourut peu de tems après. *Jaques Groſſerus* en procura une ſeconde édition à Bâle l'an 1610,

où

où l'on trouve bien la Lettre d'Aconce, *de ratione edendorum librorum*, dans laquelle il donne des conseils si salutaires à ceux qui veulent s'ériger en Auteurs; mais on n'y trouve pas son Traité de la Méthode, qui est une bonne pièce, quoi que l'Auteur ne l'eût publiée que comme un essai. Il avoit composé en Italien un Ouvrage touchant la maniere de fortifier les villes, lequel il mit lui-même en Latin, durant son séjour en Angleterre; mais, peut-être, n'a-t-il jamais été imprimé. Il travailloit aussi à une Logique, à quoi la mort apparemment l'empêcha de mettre la dernière main. Ce fut dommage, car c'étoit un homme qui pensoit juste, qui avoit beaucoup de discernement, & de pénétration. Il s'étoit formé l'idée la plus raisonnable de cet Ouvrage, & il se croyoit obligé d'y travailler avec d'autant plus de soin, qu'il prévoyoit qu'on alloit passer dans un siécle encore plus éclairé que celui où il vivoit. Sa conjecture étoit bien fondée. Il n'eut pas sur la Religion les mêmes principes que *Calvin*. Il penchoit beaucoup vers la tolérance, & il a eu en général certaines maximes, qui l'ont rendu fort suspect à quelques Théologiens Protestans. On sait peu de chose de ses avantures. Il dit lui-même en passant, qu'il avoit employé une bonne partie de sa vie à l'étude de *Bartole*, de *Balde*, & de semblables Ecrivains Barbares, & plusieurs années à la Cour. * Bayle, *Dictionnaire Critique*.

ACONCE, (Melchior) natif d'Urseren au pié du mont saint Gothard en Suisse, sous le Canton d'Uri, a écrit quelques Poësies qui se trouvent dans les *Delic. Poëtarum Germ. tome 1.*

ACONE, petite ville de Bithynie, avec un port sur la côte du Pont-Euxin près d'Héraclée. Les herbes & les plantes venimeuses, dont ce lieu abonde, entroient dans la composition du poison nommé *Aconites*. * Stephanus. Pline, *l. 6.* Athenée, *l. 3.*

ACONIT, herbe fort venimeuse, dont il y a plusieurs espéces. On dit que son nom vient d'*Acone*, ville de Bithynie, aux environs de laquelle elle croît en abondance. D'autres disent que ce nom vient d'*aconus*, qui signifie chez les Grecs un rocher dénué de terre, où l'*aconit* croît volontiers. On l'appelle aussi *Myotonos*, parce qu'il tue les rats par sa seule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'écume que le chien Cerbére jetta, lors qu'Hercule le retira des Enfers par force: ce qui fait que l'on en trouve quantité auprès d'Héraclée de Pont, où est la caverne par laquelle Hercule y descendit. On dit que tout le venin de l'Aconit est dans sa racine; car ses feuilles ni son fruit ne font aucun mal. La marque de ce poison est de faire venir les larmes aux yeux, de causer une grande pesanteur d'estomac, de faire enfler le corps, & de faire peter souvent. Théophraste dit qu'on le prépare en sorte qu'il fait mourir seulement au bout d'un an ou de deux. Les fléches trempées dans son jus font des playes mortelles. Les Anciens n'ont pas laissé de le faire servir de medicament contre la piquûre du scorpion, laquelle s'amortit dès qu'on y fait toucher seulement l'Aconit.

ACONTE'E, fameux Chasseur dans les Poëtes. Stace, *l. 7.* de la Thebaïde, *v. 590*, & Silius Italicus, *l. 16. v. 564*, en font mention. Il semble avoir été ainsi appellé, de son habileté à lancer des traits.

ACONTIAS, espéce de serpent qui a un peu plus d'un pouce de grosseur. Il est long de trois piez, sa tête est fort grosse & cendrée, le reste du corps est d'une couleur fort obscure, excepté le ventre, qui ne l'est pas tout à fait tant. Quelques-uns l'appellent, *Cenchris*, à cause qu'il tire sur la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il se jette sur un homme aussi roidement qu'une fléche, après s'être entortillé sur un arbre pour s'élancer avec plus de violence. C'est pourquoi on l'appelle aussi *javelot*; & c'est la même raison qui la fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot ἀκόντιον, qui signifie fléche, trait, javelot. Lucain en parlant de cette sorte de serpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACONTISME, nom d'un détroit de montagnes aux frontieres de Thrace & de Macédoine. * Ammian Marcellin, *l. 26.* Antonin, *in Itinerario*.

ACONTIUM, montagne de Gréce, dans la Béotie, qui s'étend l'espace de six stades, jusques aux peuples qui demeurent le long des riviéres de la Phocide, comme l'assure Strabon, *l. 9.* * *Voyez* Plutarque, *en la Vie de Sylla*.

ACONTOBULE, *Acontobulus*, endroit de l'Asie Mineure, qui etoit sous la puissance d'Hippolyte, Reine des Amazones, dans la Leuco-Syrie. * Apollonius, *l. 2.*

ACOPAS. *Voyez* ASOUPAS.

ACOPENDE, en Latin *Olbia*, ville autrefois Episcopale dans la seconde Pamphylie, dans la Natolie sur le Golfe de Satalie, au septentrion occidental de la ville de ce nom, dont elle est éloignée environ de huit lieues. Elle est maintenant presque ruinée. * Maty, *Dict. Géogr.* De Commanville, *Tables Géograph. Chron.*

ACOR, Dieu des mouches, idole que ceux de Cyréne avoient coutume, de même que les Eléens, d'invoquer afin qu'il fît mourir les mouches qui infectoient l'air, & causoient la peste en leur païs. *Cherchez* ACCARON.

ACORE, Roi d'Egypte. *Voyez* ACORIS.

ACORES, AZORES, TERCERES, ou FLAMANDES, Isles de la Mer Atlantique, vers l'Amérique, septentrionale. On les nomme Açores ou Azores, à cause de la grande quantité d'Eperviers qu'on y voit, ce qui leur a fait donner en Latin le nom d'*Insula Accipitrum*; Flamandes ou Flamengues, pour avoir été premiérement découvertes par un Flamand; & Tercéres, de la principale Isle qui porte ce nom, où est la ville d'Angra, capitale de toutes ces Isles, avec Evêché suffragant de Lisbonne. Elles obéissent au Roi de Portugal, qui y envoye un Gouverneur, dont la résidence ordinaire est à Angra. Les Espagnols les appellent *las Açoras*. Ce fut dans la Tercére qu'Alfonse-Henri Roi de Portugal fut conduit l'an 1669, lorsqu'il fut déclaré incapable de régner. Quelques Auteurs croyent que ces Isles sont les *Cassiterides* de Ptolomée, ou les *Cassiterides* de Pline. Ces Isles ont commencé à être habitées vers l'an 1439, selon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que sept, mais il y en a neuf principales, sans parler de quelques autres petites de moindre considération. Ces neuf Isles sont la *Tercere*, (*Cherchez* TERCERE) *saint Michel*, *sainte Marie*, *la Graciosa*, *saint George*, *Pico*, *Fayal*, *Flores*, & *Cuervo* ou *Corvo*, qui sont les deux que les Modernes ajoûtent, un peu éloignées des autres, & fort exposées aux courses des Pirates. Tout le païs est plein de rochers, mais au reste fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent *batatas*, qui croissent dans la terre comme les raves, & qui sont le plus délicat manger du peuple. On y trouve plusieurs animaux, & sur tout des beufs, dont on fait état en Europe, sans parler des blez, du vin & du pastel, dont les Habitans tirent de grands profits. Les Portugais ont observé que, lorsqu'un vaisseau est au méridien des Açores, l'aiguille marine frotée d'aimant, regarde directement le septentrion, sans aucune variation ni vers l'orient ni vers l'occident: mais qu'au delà & au deçà elle incline un peu vers l'une ou vers l'autre partie du monde. C'est ce qui leur a fait placer dans ces Isles le premier méridien par Mercator, au-lieu que nous le posons dans l'Isle de Fer, l'une des Canaries. * Ortelius, *in Theat. Geograph.* Golnitz. Baudrand.

ACORIS, Roi d'Egypte, succéda la seconde année de la XCV Olympiade, 399 avant Jésus-Christ, à Néphérités I. dans le Royaume d'Egypte. Il regna douze ans, & fit alliance contre les Perses avec Evagoras Roi de Cypre, qu'il secourut de vivres & d'argent. Depuis, quoiqu'Evagoras eût fait la paix avec Artaxerxès *Mnemon*, Acoris ne laissa pas de renouveller la guerre contre ce Prince, son ancien ennemi; & entr'autres troupes il enrôlla un grand nombre de Grecs, dont il fit prendre le commandement à Chabrias Athénien; mais ce dernier ayant été rappellé à Athénes, par les intrigues de Pharnabaze Général de l'Armée des Perses, Acoris vit échouer son entreprise, & mourut une année après, la seconde année de la XCVIII Olympiade, & avant Jésus-Christ 387. * Diodore de Sicile, *l. 15.* Théopompe, *in excerptis Photii.* Eusébe, *in Chron.*

ACORUMBONUS, (Fabius) Jurisconsulte Italien, étoit de Gubio, ville du Duché d'Urbin, & mourut l'an 1559. Il a écrit quelques Ouvrages. * Guid. Pancirollus, *in JCtis. lib. 2. cap. 178.*

ACOSTA ou D'ACOSTA, (Gabriel) Professeur & Chanoine de Coimbre en Portugal, où il naquit dans le bourg de Torresvedras, de parens pauvres. Après avoir étudié dans l'Université de Coimbre, il y fut Professeur en Théologie à la place de Louis de Sotomajor, que son grand âge obligea de chercher le repos. Quelque tems après il eut un Canonicat. Il mourut en 1616, dans le tems qu'il se disposoit à publier ses Ouvrages, qui contiennent des Commentaires sur le 49 chapitre de la Genése, sur Ruth, sur les Lamentations de Jérémie, sur Jonas & sur Malachie. On les fit imprimer à Lion en 1641. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hispan.* M. du Pin, *Table Universelle des Auteurs Ecclesiastiques.*

ACOSTA, (Joseph) Jésuite Espagnol, étoit de Medina-del-Campo, ville du Royaume de Léon. Il avoit quatre fréres chez les Jésuites, *Jérôme*, *Jaques*, *Christophle* & *Bernardin*, qu'il surpassa en doctrine & en mérite. Il prit l'habit à Salamanque. Il étoit infatigable au travail, & cette assiduité le rendit habile en toute sorte de Sciences. Il enseigna longtems en divers endroits de l'Espagne, & ensuite il fut employé dans les Missions des Indes occidentales, où il fut Provincial des Maisons que sa Compagnie avoit dans le Pérou. Il y travailla dix-sept ans à la conversion des Indiens; & étant revenu en Espagne, il fit un voyage à Rome pour le même dessein, suivant lequel il publia un Traité intitulé, *de procurandâ Indorum salute*. Le Pére Acosta composa en Espagnol l'Histoire naturelle & morale des Indes, traduite en diverses langues, dont la premiére édition est de 1590. Nous avons encore de lui deux Discours de l'état du Nouveau Monde; quatre livres des Derniers Tems; neuf livres du Christ annoncé, imprimez à Rome en 1590, & à Lion en 1592; & un Traité de la Publication de l'Evangile chez les Indiens, imprimé à Cologne en 1595. Il passe encore pour Auteur des Decrets du Concile de Lima. Il mourut Recteur du Collége de Salamanque, le 15 Février de l'an 1600, âgé d'environ 60 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *Bibliotb. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Bibliath. Hispan.*

ACOSTA, (*Gabriel*, différent du précédent, & parmi les Juifs *Uriel*) Gentilhomme Portugais, né à Porto vers la fin du seiziéme siécle, fut élevé dans la Religion Romaine, dont son pére faisoit sincérement profession, quoiqu'issu de l'une de ces familles Juives, qui avoient été contraintes à vive force de recevoir le Batême. On l'éleva de la maniére que le doivent être les enfans de bonne famille: on lui fit apprendre plusieurs choses, entr'autres la Jurisprudence. La nature lui avoit donné de bonnes inclinations, & la Religion le pénétra de telle sorte, qu'il souhaita ardemment de pratiquer tous les préceptes de l'Eglise, afin d'éviter la mort éternelle, qu'il craignoit beaucoup. Dans cette vue il s'appliqua soigneusement à la lecture de l'Evangile, & des livres spirituels, & à consulter les Sommes des Confesseurs. Mais plus il s'attachoit à cela, plus il sentoit croître ses difficultez, & enfin, elles l'accablérent si fort, que n'y pouvant trouver aucun dénouement, il se vit livré à des inquiétudes mortelles. Il ne voyoit pas qu'il lui fût possible de s'aquitter ponctuellement de son devoir à l'égard des conditions que l'Absolution demande, selon les bons Casuistes, & ainsi il desespéra de son salut, en cas qu'il ne le pût obtenir que par cette voye. Mais, comme il lui étoit difficile d'abandonner une Religion à la-

Digitized by Google

laquelle il étoit accoutumé depuis son enfance, & qui s'étoit profondément enracinée dans son esprit par la force de la persuasion, tout ce qu'il put faire, fut de chercher s'il ne seroit pas possible de s'assurer que ce qu'on dit de l'autre vie est faux. Il avoit alors vint-deux ans ; il se confirma dans son doute, & décida que par la route où l'éducation l'avoit mis, il ne sauveroit jamais son ame. Il étudioit cependant en Droit, & il impetra un Bénéfice à l'age de vint-cinq ans. Or comme il ne vouloit point être sans Religion, il lut Moïse & les Prophétes, & prétendit y trouver mieux son compte que dans l'Evangile. Il se persuada que le Judaïsme étoit la véritable Religion : mais ne pouvant pas le professer dans le Portugal, il résolut de sortir de son païs ; il résigna son Bénéfice, & s'embarqua pour Amsterdam avec sa mére & ses fréres, qu'il avoit imbus de ses opinions. Dés qu'ils furent arrivez à Amsterdam, ils s'aggrégérent à la Synagogue, & furent circoncis, selon la coutume. Il changea son nom de *Gabriel* en celui d'*Uriel*. Peu de jours lui suffirent pour reconnoître que les mœurs & les observances des Juifs n'etoient pas conformes aux loix de Moïse. Il ne put garder le silence sur de telles non-conformitez. Mais les Principaux de la Synagogue lui firent entendre qu'il devoit suivre de point en point leurs dogmes & leurs usages, & que s'il s'en écartoit tant soit peu on l'excommunieroit. Cette menace ne l'étonna point : il trouva qu'il siéroit mal à un homme, qui avoit quitté les commoditez de la patrie pour la liberté de conscience, de ceder à des Rabbins, qui étoient sans jurisdiction, & qu'il ne seroit paroître ni cœur, ni piété, s'il trahissoit ses sentimens dans une pareille rencontre ; c'est pourquoi il continua son train. Aussi fut-il excommunié, & avec un tel effet que ses propres fréres, qu'il avoit instruits au Judaïsme, n'osoient lui parler, ni le saluer, quand ils le trouvoient dans les rues. Se voyant dans cet état, il composa un Ouvrage pour sa Justification, & il y fit voir que les observances & les traditions des Pharisiens sont contraires aux Ecrits de Moïse. A peine l'eut-il commencé qu'il embrassa l'opinion des Saducéens, se persuadant que les peines & les récompenses de l'ancienne Loi ne regardent que cette vie, & se fondant principalement sur ce qu'il croyoit que Moïse n'a parlé ni du Paradis, ni de l'Enfer. Dés que ses adversaires eurent appris qu'il etoit tombé dans cette opinion, ils en eurent une extrême joye, parce qu'ils prévirent que cela leur seroit d'un grand usage, pour justifier auprés des Chrétiens la conduite de la Synagogue contre lui. De là vint, qu'avant même que son Ouvrage s'imprimât, ils publiérent un livre touchant l'Immortalité de l'ame, composé par un Medecin, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit le plus capable de faire passer Acosta pour un Athée. On excita les enfans à l'insulter en pleine rue, & à jetter des pierres contre sa maison. Il ne laissa pas de publier un Ouvrage contre le livre du Médecin, intitulé *Examen Traditionum pharisaïcarum ad Legem scriptam*. Il y combattoit de tout son pouvoir l'Immortalité de l'ame. Les Juifs s'adressérent aux Tribunaux d'Amsterdam, & le déférerent comme une personne qui renversoit tous les fondemens du Judaïsme & du Christianisme. On le mit en prison, d'où il sortit au bout de huit ou dix jours. On confisqua l'édition de son livre, & on lui fit payer une amende de trois cens florins. Il ne s'arrêta point là. Le tems & ses faux raisonnemens le poussérent beaucoup plus loin. Il examina si la Loi de Moïse venoit de Dieu, & il crut trouver de bonnes raisons pour croire que ce n'étoit qu'une pure invention humaine. D'où il conclut qu'il ne devoit pas s'obstiner à demeurer separé du Judaïsme toute sa vie, toutes les Religions étant indifferentes, lui qui étoit dans un païs étranger, dont il n'entendoit point la langue. Il crut qu'il falloit faire le singe avec les singes. Il retourna donc au giron du Judaïsme, quinze ans aprés son excommunication, retracta ce qu'il avoit dit, & signa ce qu'on voulut. Il fut déferé quelques jours aprés, par un neveu qu'il avoit chez lui. C'étoit un jeune garçon, qui avoit remarqué que son oncle n'observoit point les loix de la Synagogue, ni dans son manger, ni sur d'autres points. Cette accusation eut d'étranges suites, car un parent d'Acosta, qui l'avoit réconcilié avec les Juifs, se vit engagé d'honneur à le persécuter à toute outrance. Les Rabbins & tout le peuple se revêtirent du même esprit, & particuliérement lorsqu'ils furent qu'Acosta avoit conseillé à des Chrétiens, qui étoient venus de Londres à Amsterdam, de ne se pas faire Juifs. On le cita au grand Conseil de la Synagogue, & on lui déclara qu'il seroit encore une fois excommunié, s'il ne faisoit les satisfactions qu'on lui prescriroit. Ils les trouva si dures, qu'il répondit, qu'il ne pouvoit pas les subir. Là-dessus ils résolurent de le chasser de leur communion, & l'on ne sauroit répréſenter les avanies qui lui furent faites depuis ce tems-là, & les persécutions qu'il eut à souffrir de la part de ses parens. Ayant passé sept années dans ce triste état, il prit le parti de déclarer qu'il étoit prêt de se soumettre à la sentence de la Synagogue ; car on lui avoit fait entendre qu'au moyen de cette declaration, il se tireroit d'affaires commodément. Mais il y fut attrapé, on lui fit subir à toute rigueur la pénitence qui lui avoit d'abord été proposée. Voici la description qu'il en fait lui-même. Une grande foule d'hommes & de femmes s'étant rendue à la Synagogue pour voir ce spectacle, il entra, & au tems marqué il monta en chaire & lut tout haut un écrit où il confessoit qu'il avoit mérité mille fois la mort, pour n'avoir point gardé le jour du Sabbat, ni la loi qu'il avoit donnée, & pour avoir déconseillé la profession du Judaïsme à des gens qui se vouloient convertir : Que pour l'expiation de ses crimes, il étoit prêt de souffrir tout ce qu'on ordonneroit, & qu'il promettoit de ne retomber jamais dans de telles fautes. Etant descendu de chaire, il reçut ordre de se retirer à un coin de la Synagogue, où il se deshabilla jusqu'à la ceinture, & se déchaussa. Le portier lui attacha les mains à une colomne. Ensuite le Maitre-Chantre ne lui donna que trente-neuf coups de fouet : car en ces sortes de cérémonies on a soin de ne point excéder le nombre prescrit par la Loi. Le Prédicateur vint ensuite, le fit asseoir par terre & le déclara absous de l'excommunication, de sorte que l'entrée du Paradis n'étoit plus fermée pour lui, comme auparavant. Acosta reprit ses habits, & s'alla coucher par terre à la porte de la Synagogue, & tous ceux qui sortoient passérent sur lui. Tout ceci a été tiré d'un écrit composé par Acosta, & publié & refuté par M. Limborch. Il avoit pour titre, *Exemplar humanæ vitæ*. On croit qu'il le composa peu de jours avant sa mort, & depuis qu'il eut résolu de s'ôter la vie. Il exécuta cette étrange résolution, un peu aprés qu'il eut manqué son principal ennemi ; car dès que le pistolet qu'il avoit pris pour le tuer eut fait faux feu, il ferma sa porte, & prenant un autre pistolet, il s'en tua. Cela se fit à Amsterdam ; mais on ne sait pas au vrai en quelle année. Il y a apparence que ce fut peu aprés la cérémonie de son absolution, outré du traitement qu'il avoit souffert contre l'espérance qu'il avoit conçue d'une peine mitigée. On suppose dans la *Bibliotheque Universelle*, *tome 7.*, qu'il se tua environ l'an 1647 ; mais d'autres disent que ce fut en 1640. * Limborch, *Amica Collatio de veritate Religionis Christianæ*. Bayle, *Dictionnaire Critique* ; & pour le tems de sa mort, Joan. Helvicus Willemerus, *in Dissertat. Philolog. de Sadducæis, pag. ult.*

ACOSTA. (George) *Voyez* COSTA.

ACOSTA. (Emanuel) *Cherchez* COSTA.

ACOSTA, Grand-Maître de Malte. *Cherchez* ZACOSTA.

ACOSTA, (Christophle) Médecin Portugais. *Cherchez* COSTA

ACOVANITES, nom qui, selon S. Epiphane, fut donné aux Hérétiques Manichéens de la Méſopotamie, à cauſe d'un certain *Acouan*, diſciple de Manés, qui répandit ſes impiétez en ce païs-là.

ACOUS, bourg de la vallée d'Aſpe en Béarn, où ſe tiennent les Aſſemblées générales du païs. Il eſt à quatre lieues au deſſous de la ville d'Oléron, ſur la riviére que l'on nomme le *Gave d'Aſpe*. Il y a auſſi un beau château de ce nom en Gâtinois, aux frontiéres de la Beauce, à une lieue de Pluviers. * Davity. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

A C Q.

ACQS, ville. *Cherchez* DAX.

ACQUA. *Voyez* AQUA.

ACQUA CHE FAVELLA, en Latin *Thuria*, fontaine célébre de la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples. Elle eſt près de l'embouchure du Crate, & des ruïnes qu'on appelle *Sibari routinata*. Le nom de cette fontaine ſemble indiquer qu'on a cru que ſes eaux avoient la propriété d'embellir ceux qui s'en lavoient. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACQUA NEGRA. *Voyez* AQUA NEGRA.

ACQUARIA, (*Aquarium*) bourg d'Italie, dans le païs de Frignana, au Duché de Modéne, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi, ſur le Panaro, à un mille de Seſtole, en tirant vers Saſſuolo, au pié des montagnes. Elle eſt renommée pour ſes eaux médicinales. * Ortelius. Jaques Cantelli. Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

ACQUA SPARTA. *Voyez* AQUA-SPARTA.

ACQUAVIVA. *Voyez* AQUA-VIVA.

ACQUEDATTO. *Voyez* BEDESE.

ACQUE DI MONDRAGONE, *Aquæ Sueſſanæ* ou *Sinueſſanæ*, bains célébres du Royaume de Naples, qui ſont au bourg de Mondragon, dont ils prennent leur nom moderne, comme ils portoient autrefois celui de la ville de Sinueſſe, aujourd'hui ruinée. On les trouve près de la côte de la terre de Labour, entre les embouchures du Vulturno & du Guarillan. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACQUI, que les Anciens ont nommé *Aquæ Statellæ* ou *Statiellæ* & *Statellii*, ville d'Italie dans le Duché de Montferrat, avec Evêché ſuffragant de Milan, renommée par ſes bains d'eau chaude, que les Romains eſtimoient beaucoup. Ces bains ſont encore beaucoup fréquentez au mois de Mai & de Septembre. Cette ville appartient au Duc de Mantoue ; elle eſt fort ancienne & de grand circuit ; elle a été presque ruïnée dans les derniéres guerres du Montferrat. George Mérula étoit originaire de ce païs, & il prenoit le nom de *Statellenſis*. * Pline, *l. 8. c. 5.* Strabon, *l. 5.* Volaterran, *l 4.* Corio, *Hiſt. Mediol.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Botero, *Relations.* Baudrand.

ACQUIGNY. *Voyez* AQUIGNY.

A C R.

ACRA, une des montagnes de Jéruſalem où étoit bâti le palais du Sénat, qui fut brûlé par les Romains, lorsque Tite prit la ville. Joſeph dit que cette montagne avoit la forme d'un demi-cercle, & que Simon Machabée ayant chaſſé d'Acra les Syriens, l'avoit fait raſer, & qu'il employa trois ans pour applanir cette hauteur. Avec la terre qui en vint il combla la vallée qui étoit au pié de la montagne, afin qu'il n'y reſtât aucune hauteur qui pût commander le Temple. On bâtit depuis dans le même endroit le palais d'Hélène, Reine des Adiabéniens. Quand les Chrétiens s'en furent rendus maîtres, & qu'on y inſtitua des Chevaliers, on leur bâtit ſur cette montagne une maiſon, ou plutôt un hopital, pour loger les Pélérins, qui venoient viſiter la Terre-Sainte ; & c'eſt d'où ils ont tiré le nom de *Chevaliers de S. Jean d'Acre*. Depuis ils donnérent ce nom à Ptolémaïde, qui fut appellée *S. Jean d'Acre*, où ils ſe retirérent, aprés avoir été chaſſez de Jéruſalem & du reſte de la Paleſtine. Reland préſume que la montagne d'Acra fut appellée de la ſorte à cauſe de

la forteresse Acra qu'Antiochus Epiphanès y fit bâtir pour commander le Temple.

ACRA, S. JEAN D'ACRA. *Voyez* ACCO.

ACRA, ville & promontoire d'Italie dans la Grande Grèce, nommé autrement *Japygie & Salentine*, aujourd'hui *Capo di Leuca* & *Capo di S. Maria*, selon *Léandre Alberti*. Les anciens Géographes font mention de plusieurs lieux de ce nom, soit villes, soit promontoires. Ils en mettent un dans l'Isle d'Eubée ou Négrepont, un en Scythie, un en Cypre, un en Syrie près d'Antioche & du bourg de Daphné, un dans l'Acarnanie, un en Sicile, un dans la Chersonèse Taurique à la bouche du Bosphore, un dans la Sarmatie d'Europe, & un en Afrique sur l'Océan Atlantique. Il y avoit aussi une colline de ce nom à Jerusalem, entre la haute & la basse ville. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 11. Ptolomée. Strabon. Etienne *le Géographe*, ou Stephanus Byzantinus, *de Urbibus*.

ACRA SPANDONA. *Voyez* ACRA-SPANDONA après ACRAS.

ACRABATANE, *Acrabatanus*, Lac d'Ethiopie proche la rivière de l'Etbamene ou de l'Astabore, dont les Habitans furent obligez de déserter, par une multitude incroyable de scorpions qui les tuoient, sans pouvoir s'en défendre. C'est pour cela que cette contrée a souvent été appellée, *le païs des scorpions*. Bochart prétend même que ce mot vient de l'Hebreu *Acrab*, qui signifie *un scorpion*, non seulement dans la langue Hebraïque, Chaldéenne & Syriaque; mais aussi dans celle des Arabes & des Ethiopiens. Les Grecs, selon Ptolomée, ont quelquefois appellé une partie de l'Asie le païs des scorpions, à cause de la grande quantité qui s'y en trouvoit. * Etienne *le Géographe*, *de Urbibus*. Ptolomée. Bochart, *Hierozoicum parte poster. l.* 4. *c.* 29.

ACRABATHANE, & ACRABATTENE, ville & contrée de la Tribu de Manassé deça le Jourdain, la troisieme des onze Toparchies de la Judée. Judas Machabée la rasa, parce qu'elle suivoit le parti des Macédoniens, l'an du monde 3875, avant Jésus Christ 160. * I *Machab ch.* 5. *v.* 3.

ACRABIM, AKRABIM ou ACRABIS, est un mot que S. Jérôme traduit par celui d'*ascensus scorpionis*, le scorpion qui monte. C'est une montagne où les scorpions foisonnent, au sommet de laquelle on a bâti une ville sur la frontière de la Tribu de Juda. Cette ville qui est dans les montagnes de Séir, est celle de toutes les villes de la Palestine qui est la plus voisine de la Mer Morte. * Weissemb. Hoffman, *Lexic. Universf.*

ACRABON, ville de la Tribu de Juda. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACRACANE, nom d'un canal dérivé de l'Euphrate, & que le Roi Nabuchodonozor fit boucher avec la petite rivière d'Aracale. * Eusèbe, *Præparatio Evangelica*, *l.* 9.

ACRACARNES, OCRASAPES ou ANACYNDARAXES, Roi d'Assyrie, succéda à Epiachirès ou Ophratanès, & régna 40 ans. Il n'est renommé que pour avoir été le père de Sardanapale. * Eusèbe, *Chron.*

ACRADINE, partie de l'ancienne Syracuse. *Voyez* SYRACUSE.

ACRÆPHIE, ville de Grèce dans la Béotie, d'où Apollon fut nommé *Acréphien*. * Etienne *le Géographe*. Hérodote, *liv.* 8. Strabon, *liv.* 9. On lit *Acraphnium* dans Pausanias. Ptolomée la nomme *Agriphie*. C'est l'*Arène* d'Homère, selon l'opinion de quelques-uns. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ACRAGALLIDES, peuple très méchant, qui habitoit anciennement dans le voisinage d'Athènes. * Eschine, *contre Ctesiphon.*

ACRAGANE. *Voyez* ACRACARNES.

ACRAGAS, Sculpteur Grec qui se rendit célèbre par sa gravûre sur l'or & sur l'argent. Du tems de Pline on voyoit encore dans le Temple de Bacchus à Rhodes, des coupes, sur lesquelles Acragas avoit représenté des Bacchantes & des Centaures. On vantoit aussi beaucoup une chasse qu'il avoit gravée sur d'autres corps. * Pline, *l.* 33. *c.* 12.

ACRAGAS, ACARASSUS ou ACRASSUS, ville de Lycie, dans l'Asie Mineure, qui avoit le titre d'Evêché, sous l'Archevêché de Sardique. Un de ses Prélats, nommé Nicolas, a souscrit au Concile de Chalcédoine, dans la sixième séance. Stephanus dit qu'il y avoit cinq villes de ce nom. La première en Sicile, qui s'appelle autrement Agrigente ou Gergenti: La 2. en Thrace: La 3. dans l'Isle d'Eubée: La 4. dans celle de Cypre, & la 5. en Etolie.

ACRAGAS, rivière. *Cherchez* FIUME DI NARO.

ACRAGAS, ville de Sicile. *Voyez* GERGENTI.

ACRAGAS, nom de plusieurs villes. *Voyez* AGRAGAS.

ACRAS, montagne de Syrie auprès de Laodicée, qui tomba dans la mer l'an 242 de l'Hégire, de Jésus-Christ 856. Cette montagne porte le nom d'*Acras*, qui signifie *chauve*, à cause qu'elle étoit entièrement découverte & sans arbres. Le tremblement de terre, qui la fit tomber, se fit sentir dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Perse, & même jusques dans le Khoraſan. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ACRA SPANDONA, en Latin, *Metapon*, Cap de la Romanie ou ancienne Thrace. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACRASSUS, ville de Lycie. *Cherchez* ACRAGAS.

ACRAT ou ACRATH, ville de la Mauritanie Tingitane du côté de la Mer Ibérique, aujourd'hui *Gomera* ou *Gomère*, ville de la Province d'Errif sur le détroit de Gibraltar du côté de la Mer de Barbarie. * Ptolomée.

ACRATE, Affranchi de l'Empereur Néron, homme toûjours prêt à commettre les plus grands crimes, fut envoyé en Asie & dans l'Achaïe, pour enlever les plus riches statues des Dieux, & les dons qu'on leur faisoit. Mais comme il se disposoit dans la ville de Pergame à emporter les statues & les plus belles peintures, les Habitans s'y opposèrent vigoureusement, & il fut obligé de se retirer sans rien prendre. * Tacite, *l.* 15. *Annal. c.* 45. & *l.* 16. *c.* 23.

ACRATE, Ἄκρατος, Génie ou Divinité de la suite de Bacchus. On en voyoit la représentation à Athènes dans le Temple de *Bacchus chantant*, situé entre le Céramique & la porte qui conduisoit au Pirée: ce n'étoit qu'une tête qui sortoit de la muraille du Temple. * Pausanias, *in Atticis.*

ACRE, S. JEAN D'ACRE, ACCO, ACCHO, ACHO, ACCON, ACON, HACCO, ACHSAPH, ACSCAPH, AXAPH & PTOLEMAÏS, sont tous des noms d'une même ville. Elle étoit de la Tribu d'Azer dans la Palestine. Son nom d'*Acco* ou *Hacco* se trouve au livre des *Juges*, *ch.* 1. *v.* 31. Le docte Reland fait là dessus cette conjecture, que dans *Mathee*, *ch.* 1. *v.* 10. on pourroit trouver Acco, & qu'au lieu de la traduction ordinaire, *Ne l'annoncez point dans Gath, ne pleurez nullement*, on pourroit tourner, *Ne pleurez pas à Acco*, c'est à dire, *Ne faites voir aucune marque de tristesse dans cette ville qui est occupée par nos ennemis vers le nord, comme Gath vers le midi.* Dans la langue originale il y a un jeu de mots, dont l'explication seroit ici inutile. Le nom d'*Acco* a été connu aux Grecs, quoiqu'ils ayent ordinairement employé celui de Ptolémaïs, & ils l'ont appellée *Ace*, Ἄκη, en lui donnant selon leur coutume une origine Grèque, le faisant venir du mot Ἀκεσώ, qui signifie *guérir*, parce, disent-ils, qu'Hercule y fut guéri d'une piquûre de serpent. Dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 21. *v.* 7. cette ville est appellée Ptolémaïs; comme dans presque tous les Historiens de la ville & de l'Empire de Rome, où sur les anciennes medailles, on trouve *Colonia Ptolemais*. Car, au raport de Pline, l'Empereur Claude y avoit fait transporter une colonie. On voit sur de belles médailles des Empereurs Trajan & Adrien, ces lettres COL. PTOL. & une femme assise sur un rocher environne de la mer, représentant la ville, & tenant dans la main trois epics pour marque de la fertilité du païs. A ses piez on voit l'effigie d'un fleuve avec les mains étendues, lequel est constamment la rivière de Belus ou de Padiga qui entre dans la mer proche de Ptolemaïs. Dans le tems des Croisades, *Acre* fut appellée *S. Jean d'Acre*. Les Arabes la nomment aujourd'hui Acca. Cette ville est très ancienne, & Strabon en parloit de son tems comme d'une grande ville où les Perses s'étoient retranchez durant les guerres qu'ils avoient contre les Egyptiens. On la nommoit aussi *Acon*. Ortélius s'est trompé, lorsqu'il a confondu cette ville avec celle d'Accaron. Joseph l'appelle *Arce* & *Aczipus*. Elle fut nommée *Ptolemaïde*, par Ptolomée Roi d'Egypte, & elle devint ensuite le siége d'un Evêché suffragant de Tyr. Sous les Romains, comme nous l'avons dit plus haut, elle avoit été une Colonie de l'Empereur Claude, & le commerce y attiroit alors des marchands de toutes parts. Longtems après, les Arabes la prirent, & ils en demeurérent les maîtres, jusqu'à ce que les Chrétiens qui avoient entrepris la conquête de la Terre-Sainte, prirent Acre en 1104, avec le secours de soixante & dix vaisseaux que les Génois avoient conduits au Levant. Ce fut alors qu'elle devint encore plus florissante qu'elle ne l'avoit été auparavant. L'an 1187, Saladin l'enleva aux Chrétiens, aussi bien que Barut, Giblet & Jérusalem même. Elle fut reprise en 1191. Guy Roi de Jérusalem, l'avoit assiégée depuis plus d'un an, sans espérance de la pouvoir forcer. Philippe-*Auguste*, Roi de France, qui s'étoit croisé pour le voyage d'outre-mer, y étant arrivé avec ses troupes, le siége s'avança bien-tôt. On fit une grande brèche; mais le Roi ne voulut pas faire donner l'assaut, jusques à l'arrivée de Richard Roi d'Angleterre. Celui-ci arriva au mois de Juillet. D'abord il s'opposa aux desseins de Philippe; mais enfin la ville fut emportée d'assaut le 13 jour du même mois pendant qu'on capituloit. Comme Acre fut depuis presque la seule ville qui restoit aux Chrétiens dans la Palestine, elle devint commune à toutes ces nations différentes, qui y avoient leur quartier. Depuis l'an 1191, jusques en 1291, elle fut possédée en même tems par dix-neuf ou vint Souverains, qui y étoient indépendans l'un de l'autre. Ainsi en l'année 1250, elle étoit habitée par Henri Roi de Jérusalem & de Cypre, par le Roi de Naples & de Sicile, par le Prince d'Antioche, par le Comte de Jaffa, par le Comte de Tripoli, par le Prince de Galilée, par le Légat du Pape qui y entretenoit 2500 soldats, par le Prince de Tarente, par le Roi d'Arménie, par le Duc d'Athènes, par les Généraux d'Armée des Vénitiens, des Florentins, des Genois, des Pisans, des Anglois, par le Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, par le Grand-Maître des Templiers, par le Grand-Maître des Chevaliers Teutons, & par le Grand-Maître de saint Lazare, auſquels quelques-uns ajoutent le Patriarche de Jerusalem; & tous ces Souverains avoient chacun leur quartier, où ils formoient autant de partis: ce qui fut cause de la perte de la ville. Le Sultan Mélec-Séraf la prit d'assaut le 19 Mai de l'an 1291. Depuis elle fut ruinée, ensuite rétablie, & aujourd'hui elle est sous la domination du Turc. La ville est presque ruinée & réduite en un village peu habité, & fréquenté seulement de quelques marchands Chrétiens, à cause de la bonté de son port, qui est un golfe fait en arc, dont la rondeur contient cinq lieues, jusqu'à la ville de Caïphas, qui est de l'autre côté à l'ouverture du golfe, & qui n'en est éloignée que de deux lieues par eau en droite ligne. Ce port étoit autrefois un des plus beaux & des plus commodes de la Syrie: mais à présent le mole est renversé, & les écueils y sont fort à craindre. A l'entrée du port il y a une Mosquée, & proche de là une grande quantité de colomnes de marbres de toutes couleurs, couchées par terre, & la plupart brisées ou ensevelies dans le sable. Par toute la ville on voit des ruines des anciennes Eglises, & d'autres bâtiments magnifiques, comme de l'arsenal des galéres, du palais des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem & des Templiers, & de ceux des Rois & des Princes Chrétiens. Au fond du port, à trois cens pas de la ville, est l'embouchûre de la rivière Padiga, ou Belus selon d'autres, qui entre dans la mer. Le sable de cette

cette riviére a ſervi de tout tems à faire du verre: on dit que cette propriété ſe reconnut par des matelots qui prirent de ce ſable avec du nitre, pour faire une maniére de trépié à leur marmite. Ils n'eurent pas plûtôt allumé le feu, qu'ils en virent couler comme du verre fondu; ainſi ils apprirent à faire du verre avec ce ſable & du nitre mêlez enſemble. Quelquefois il y a eu des vaiſſeaux d'Italie qui en ont été charger pour cet uſage. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 19. Etienne *le Géographe*. Guillaume de Tyr. Jaques de Vitri, *Geſta Dei per Francos*. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*. Boſio, *Hiſtoire de Malte*. Baudrand.

ACRATH, ville. *Voyez* ACRAT.

ACREE, *Acræa*, ſurnom donné à Diane, parce qu'il y avoit une montagne parmi les Argiens, ſur laquelle Melampus lui fit élever un Temple, lorſqu'il guérit les filles de Prœtus qui étoient furieuſes. * Heſychius. Sophocle. On y honoroit auſſi Vénus. Ce même nôm fut encore donné à Junon, dont l'Oracle étoit à Mégare. * Strabon, *l.* 8.

ACRES ou ACRE'ES, ſelon Ptolomée, ville de Sicile, des dépendances de Syracuſe. Fazel dit que c'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Palazzolo*. Selon d'autres, c'eſt *Acremont*. Elle eſt nommée *Agres* dans l'Itinéraire d'Antonin. Silius Italicus en fait mention *liv.* 14. *v.* 206.

Non Thapſus, non è tumulis glacialibus Acra.

ACRI, *Agrium*, château du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, ſur une montagne près de Biſignano. * Baudrand.

ACRI, riviére. *Voyez* AGRI.

ACRIA, aujourd'hui *Ormos*, ſelon Molet, ville du Péloponnéſe dans la Laconie, à l'embouchûre de l'Eurotas. * Ptolomée. Il y a auſſi eu en Eſpagne une ville de ce nom.

ACRIDA & ACRIDE. *Voyez* ACHRIDA.

ACRIDOPHAGES, certains peuples d'Ethiopie, d'une légéreté admirable, mais qui vivoient ſi peu qu'ils ne paſſoient pas 40 ans. Ils étoient voiſins des déſerts, & ne mangeoient guéres que des ſauterelles, qui ſont grandes en ces quartiers-là. Au printems, quand le vent d'occident venoit à ſouffler, il s'élevoit une grande quantité de ces inſectes, dont ces peuples faiſoient proviſion pour le reſte de l'année, après les avoir ſalées. Car ils ne nourriſſoient point de bétail, & ne mangeoient point de poiſſon, étant fort éloignez de la mer & des riviéres. On rapporte de ces peuples une choſe ſurprenante, c'eſt que lorſqu'un homme étoit prés de ſa fin, il s'engendroit dans ſon corps une certaine vermine avec des ailes, qui lui rongeoient le ventre, enſuite l'eſtomac, & enfin tout le corps, en très peu de tems. Cette étrange maladie commençoit par une ſorte démangeaiſon; mais bien-tôt aprés le malade ſe déchiroit la peau avec les ongles, & finiſſoit ainſi ſa vie dans les tourmens. Il y a encore aujourd'hui des peuples en quelques endroits de l'Afrique & de l'Aſie, qui mangent de ces ſortes de ſauterelles, mais qui n'en font pas tout leur aliment. * Diodore de Sicile, *l.* 3. *antiquar. rerum.*

Pline parle de certains peuples du païs des Parthes, que nous pouvons nommer *Acridophages*, puiſqu'ils ne ſe nourriſſoient que de ſauterelles. Saint Jérôme dit la même choſe de quelques peuples de Libye & de divers Orientaux. C'eſt ce qui a fait croire à ſaint Auguſtin, au vénérable Béde, & à divers autres ſaints Docteurs, que ce ſont ces ſauterelles qui faiſoient la nourriture ordinaire de ſaint Jean-Baptiſte. En effet le mot ἀκρίδες, dont l'Evangeliſte ſaint Matthieu s'eſt ſervi, ſemble décider la queſtion, quoiqu'il ſignifie auſſi *le bout des herbes*; car cette ſorte de ſauterelles étoit une viande commune aux peuples de la Paleſtine, & Dieu même en avoit permis l'uſage aux Juifs, comme nous le voyons dans l'onziéme chapitre du Lévitique, où ſelon la plupart des Interprétes il eſt parlé de ſauterelles. * Pline, *l.* 11. *c.* 29. S. Jérôme, *l.* 2. *adverſ. Jovin. & cap.* 4. *in Jom.* Saint Auguſtin, *l.* 10. *Confeſſ. c.* 51. Béde, *de locis ſcript. c.* 24. &c. Iſidore de Peluſe, *l.* 1. *ep.* 133.

ACRIENS, aujourd'hui *Montes Syrii*, chaînes de montagnes en Sicile. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ACRIOTERI ou ACRISTERI. *Voyez* TARTA.

ACRISE, ou ACRISIUS, Roi d'Argos, étoit l'un des fils d'Abas, à qui il ſuccéda l'an 2673 du monde, 1362 avant Jéſus-Chriſt, ſi l'on en croit Apollodore & Pauſanias. Le premier de ces Ecrivains dit qu'Acriſius chaſſa du thrône Prœtus, qui étoit ſon aîné: l'autre, que ces deux fréres partagérent entr'eux les Etats de leur pére, & qu'Acriſius eut Argos, Prœtus ayant retenu pour lui Tirynthe, Midée, & d'autres places. Caſtor, ſuivi par Euſébe, ſemble avoir penſé autrement que ces Auteurs; car il donne 17 années de régne à Prœtus, & lui fait ſuccéder Acriſius l'an 2690 du monde, 1345 avant Jéſus-Chriſt; mais il ne l'a peut-être fait que parce que Prœtus, comme l'aîné, étoit le Roi légitime d'Argos, & qu'Acriſius ne lui a paru y avoir de droit qu'après la mort de ſon frére. On ne peut ſe refuſer à cette maniére de concilier les Anciens, ſi l'on prétend que ce qu'on raconte de Danaé, fille d'Acriſius, eſt arrivé, comme il y a bien de l'apparence, lorſque ſon pére régnoit: car autrement on ne peut donner une place raiſonnable à Perſée, & à ſes Deſcendans. Acriſius ayant appris de l'Oracle qu'il mourroit de la main d'un de ſes petits-fils, enferma Danaé ſa fille unique dans une Tour d'airain. Mais Jupiter ſe gliſſa dans la chambre de la Princeſſe, en ſe métamorphoſant en pluye d'or, c'eſt à dire, qu'il corrompit les gardes à force d'argent. Perſée fut le fruit de ces viſites. Acriſe au deſeſpoir de voir que ſes précautions avoient été inutiles, enferma dans un coffre de bois la mére & l'enfant, qu'il expoſa ſur la mer, dont les vagues le pouſſérent heureuſement à Sériphe, qui eſt une des Cyclades dans la Mer Egée. Dictys trouva ce coffre qu'il préſenta au Roi Polydecte ſon frére, lequel devint amoureux de Danaé. Depuis, Perſée ayant vaincu les Gorgones, vint à Argos, avec la tête de Méduſe, dont il ſe ſervoit pour métamorphoſer les hommes en pierres; il fit éprouver à ſon grand-pére cette fâcheuſe deſtinée. D'autres ajoûtent, qu'il le tua ſans le connoître, en jouant à cette ſorte de jeu que les Anciens appelloient *Diſque*, qui eſt ce que nous nommons *le Palet*. Perſée comptoit alors la 49 année de ſon régne depuis la mort d'Abas, & la 32 depuis celle de Prœtus. C'étoit l'an 2722 du monde, 1313 avant Jéſus-Chriſt. * Euſébe, *in Chron.* Servius, *in Æneid.* Apollodore. Pauſanias, *l.* 2. Strabon.

ACRISTERI ou ACRIOTERI. *Voyez* TARTA.

ACRISTIA, bourg qui a été bâti en Sicile ſur les ruines de l'ancienne ville de *Scritbea*, de laquelle Diodore fait mention. * Baudrand ſur *Scritbea*.

ACRITAS, nom de deux Promontoires, l'un en Bithynie, prés du Boſphore de Thrace, aujourd'hui *Capo Negro*, ſelon Stuckius: l'autre au Péloponnéſe dans la Meſſénie entre Modon & Coron, aujourd'hui *Capo di Gallo*, ſelon Sophien. * Pomponius Mela, *liv.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 5.

ACROATHON ou ACROTHON, ſelon Pline, ville de Thrace au ſommet du mont Athos, où l'on dit que les Habitans vivent le double de ceux des autres païs; aujourd'hui *Cima di monte Santo*. * Hérodote, *liv.* 7. Thucydide, *liv.* 4. Pline, *liv.* 4. Ptolomée. Etienne *le Géographe*. Solin. Mela, & autres anciens Auteurs.

ACROBATES, eſpéce de Danſeurs de corde. Il y en avoit de quatre ſortes. *Les premiers* étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de ſon eſſieu, & qui ſe ſuſpendoient par le pié ou par le cou. Nicéphore *Grégoras* dit que de ſon tems on vit à Conſtantinople de ces Danſeurs voltigeans autour d'une corde. *La ſeconde* ſorte étoient ceux qui voloient de haut en bas ſur une corde, appuyez ſur l'eſtomac, les bras & les jambes étendues. C'eſt de ceux-là dont parle Manilius *Nicétas*, & Vopiſcus dans la Vie de Carinus. *La troiſiéme* eſpéce ſont ceux dont le même Manilius fait mention, qui couroient ſur une corde tendue obliquement, ou de haut en bas. *La quatriéme* étoient ceux qui marchoient, non ſeulement ſur une corde tendue, mais qui faiſoient quantité de tours & de ſauts, à peu prés comme auroit fait un Danſeur ſur la terre, au ſon d'une flûte. C'eſt de ceux-là dont Sympoſius veut parler. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter, *Paralipom.* Boulanger, *Traité des Danſeurs.*

ACROCERAUNES & ACROCERAUNIENS, ou MONTS ACROCERAUNIENS, nom d'une chaine de montagnes de l'Epire. On les appelle aujourd'hui *Monti della Chimera*, ou *Chimaroi*, ou ſelon d'autres Géographes, *les Monts du diable*. Le mot d'Acrocéraunien veut dire en Grec, *lieux élevez où régnent les tonnerres*. Les peuples qui habitent ces montagnes, ſont cruels, barbares, & ne s'adonnent qu'aux larcins & aux brigandages par mer & par terre, car leurs montagnes aboutiſſent entre la Mer Ionienne & la Mer Adriatique. L'an 1537, Soliman Empereur des Turcs, ayant campé avec ſon Armée ſur le rivage prochain, ces peuples formérent le deſſein de l'enlever la nuit. Le Chef de cette entrepriſe étoit un certain Brigand, nommé Damien, qui ſavoit parfaitement tous les paſſages. Ces gens deſeſpérez, & qui n'avoient rien à perdre, ſe propoſoient d'aller droit à la tente de Soliman, & s'attendoient à faire un grand butin: mais Damien qui s'étoit poſté ſur un arbre pour reconnoître le camp, ayant été découvert par le bruit d'une branche qui rompit ſous lui, fut d'abord ſaiſi par les Janiſſaires, & fut enſuite forcé par les tourmens de déclarer la conjuration. Auſſi-tôt par l'ordre de Soliman, il fut déchiré en piéces, & l'on envoya des troupes dans les montagnes, pour y détruire cette infame nation. De-là ſortent encore aujourd'hui les Corſaires qui courent ces mers le long des rochers de la Dalmatie, & les brigands qui vont voler dans les forêts, & juſqu'aux bords du Danube. On appelle encore *Acroceraunien*, un cap nommé aujourd'hui *Capo della chimera*, ou *della languetta*, qui s'étend juſques dans la mer Ionienne ſur les confins de l'Albanie proche de Valona. * Strabon. Léandre Alberti. Briet.

ACROCERAUNIE, ville avec Evêché ſuffragant de Durazzo. On la nomme aujourd'hui *Chimera*, & elle eſt ſituée ſur le golfe de même nom, & au pié des monts dont nous venons de parler. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 23. *liv.* 5. *ch.* 27. Le Mire, *Notitia Epiſcop. orbis*, *liv.* 3. *ch.* 1. Ovide, *l.* 2. *de Remed. Amor.* Horace, *l.* 1. *Carm. Od.* 3.

ACROCOMES, peuples de la Thrace, ainſi nommez, parce qu'ils portoient les cheveux longs par devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derriére. Ἄκρος, en Grec, ſignifie *haut* ou *long*, & Κόμη, *cheveux*. * Homére.

ACROCORINTHE, montagne prés de la ville de Corinthe. On y voyoit un Temple de Vénus, qui étoit très célébre. Cette montagne étoit entourée d'une forte muraille, & ſervoit de forteresſe à cette ville. Elle renfermoit quantité de puits d'eau vive, outre la célébre fontaine de Piréne. Pline la nomme la citadelle de Corinthe. C'eſt encore aujourd'hui un lieu de refuge pour les Habitans de Corinthe, quand ils apperçoivent des Corſaires. On va pendant une heure par un chemin fort élevé & fort étroit, juſqu'à ce qu'on vienne à la premiére porte de la forteresſe dont les murs avoient autrefois trois milles d'Italie de tour, & renfermoient une grande multitude d'Habitans. Ci-devant il y avoit trois Mosquées, & outre cela cinq Egliſes pour les Chrétiens. Sur la cime on voit ſourdre la fontaine d'Aſope & de Piréne, dont les eaux coulent en bas vers Corinthe. On a là du côté des golfes de Lépante & d'Engia & vers la Presqu'iſle de la Morée, le plus beau point de vue qu'on puiſſe ſouhaiter. On peut de là contempler à la ronde pluſieurs villes & iſles. Cette forteresſe eſt au ſud-oueſt de la

Digitized by Google

ville, & n'eſt pas ſi eſcarpée du côté de Cenchrée que par tout autre côté. Ce fut auſſi par cet endroit foible que Mahomet II. s'en rendit maître. En 1687, les Vénitiens la prirent avec la ville de Corinthe, mais ils la perdirent en 1715. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *l.* 2. Pline, *l.* 4. *c.* 4. Stace, *l.* 7. *Theb. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACROLISSUS, citadelle ſur un haut rocher, qui commandoit Liſſus ville d'Illyrie, & dont la garniſon tenoit en bride tout le païs d'alentour. * Strabon, *liv.* 17.

ACROLOCHIAS, promontoire d'Egypte, près du Phare du côté de l'Orient. C'eſt, ſans doute, le même que le *Lochias* de Strabon. * Ortelius, *Theſaurus Geogr.*

ACROMERE, Prince des Cattes, dont Tacite fait mention, *Annal. l.* 11. *c.* 16.

ACRON, ville. *Voyez* ACCARON.

ACRON ou AGRON, d'Agrigente, aujourd'hui *Gergenti*, ville Epiſcopale de Sicile, étoit un célébre Médecin, qui vivoit du tems d'Artaxerxès *Longuemain*, Roi de Perſe, qui commença à régner la quatriéme année de la LXXVI Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 473. On dit qu'Acron fut l'Inſtituteur de la Secte des Médecins, appellez *Empiriques*. Il délivra la ville d'Athénes de la peſte, par le ſecret de ſes parfums, avec leſquels il purifioit l'air; ſecret qu'il avoit appris des Egyptiens. Diogéne Laërce dit qu'Acron demanda aux Agrigentins un lieu dans la ville pour s'y bâtir un tombeau: ce qui lui fut accordé, quoiqu'Empédocle ſoutînt qu'on le lui devoit refuſer, puiſque les autres n'avoient pas la même permiſſion. Il ajoûte qu'enſuite Empédocle demanda à Acron, s'il ſe contentoit de cette inſcription pour Epitaphe:

Acronem fumoſum medicum, ſummo patre natum,
Hic ſimul tumulus ſummus habet patriâ.

Suidas dit qu'Acron écrivit en langue Dorique, un Traité de Médecine, & un livre des alimens dont on devoit ſe nourrir quand on étoit en ſanté. * Plutarque, *Lib. de Iſide & Oſiride.* Heſychius, *in Empedocle.* Diogene Laërce, *lib.* 8. *in Empedocle.* Paul Eginéte, *l.* 2. *c.* 35. Actius. *Tarab. l.* 5. *c.* 94. Caſtellan. *in Vitis Medic.* Voſſius, *de Phil. c.* 12. §. 16.

ACRON, Roi ou Général des Céniniens, peuple voiſin de l'ancienne Rome. Romulus, qui venoit de bâtir cette derniére ville, voyant que ni lui ni ſes Sujets n'avoient point de femmes, & que les Sabins, & les autres peuples d'Italie ne lui en vouloient pas donner, réſolut d'en enlever pendant la célébration de la fête de Conſus, Dieu du Conſeil. Il fit publier des Jeux; & ayant attiré un grand nombre de femmes & de filles, les Romains en enlevérent ſix cens quatre-vint-trois. Cette action irrita les peuples intéreſſez, entre autres les Sabins, les Céniniens, les Cruſtuminiens, & les Antemnates. Ces trois derniers peuples pendant que les Sabins s'amuſoient à délibérer, coururent aux armes, ſous le commandement d'Acron, que Romulus tua de ſa main, après avoir défait ſon Armée. Romulus conſacra au Temple de Jupiter *Férétrien* les dépouilles d'Acron, non la premiére année de la fondation de Rome; mais dans la quatriéme, qui eſt celle du rapt des Sabines, ſelon l'opinion la plus certaine; c'eſt à dire, 750 ans avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live. Plutarque, *in Romulo.* Denys d'Halicarnaſſe. Pighius, *in Annal.*

ACRON, Grammairien ou Scholiaſte, qui a fait un Commentaire ſur Horace. On ne ſait pas en quel tems il vivoit; mais ce doit être après Priſcien & Servius, puiſqu'il cite ces Auteurs, dont le dernier floriſſoit au commencement du VI ſiécle. Michel Bentinus publia le Commentaire d'Acron avec les Oeuvres d'Horace à Bâle, en 1527, *in octavo.* * Geſner, *Biblioth.*

ACRON. *Voyez* ACRONIUS.

ACRON, ville de la Paleſtine. *Voyez* ACCARON.

ACRON ou HE'KRON, ville de la Tribu de Dan. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 46. & *ch.* 19. *v.* 43.

ACRONE'E, nom d'un Prince des Phéaques. * Homére, *Odyſſ.*

ACRONIUS, (Jean) que l'on croit natif de Friſe, enſeigna la Médecine & les Mathématiques à Bâle, où il mourut dans la fleur de ſon âge, l'an 1563. On a de lui quelques Traitez, *de Terræ Motu; de Sphæra; de Aſtrolabio & Annuli Aſtronomici confectione.* * Valére André, *Bibl. Belgica.* Bayle, *Dict. Critiq.*

ACRONIUS, (Jean) différent du précédent, & que l'on croit de la Province de Friſe, vivoit au commencement du XVII ſiécle. C'étoit un eſprit inquiet & ſéditieux. Il gouverna d'abord l'Egliſe Proteſtante de Weſel, qu'il abandonna enſuite. Après avoir tenté vainement de ſe faire recevoir Miniſtre à Déventer, il le fut à Groningue, d'où il ſortit aſſez malhonnêtement. Depuis il remplit ſans beaucoup de ſuccès une chaire de Théologie à Franeker. Enfin on le fit Miniſtre de Haarlem, où il vécut à ſon ordinaire, c'eſt à dire, toûjours prêt à ſe faire des querelles avec ſes confréres. Il contrediſoit, il critiquoit tout. Théodore Schrévélius Hiſtorien de cette ville ne lui ôte pas la qualité d'homme fort docte, mais il lui donne auſſi celle d'un eſprit turbulent. Cependant lorſqu'on examine de près & ſes accuſateurs, & les témoignages de pluſieurs grands hommes qui vivoient de ſon tems & qui l'ont connu fort particuliérement, on s'apperçoit aiſément que le zéle qu'il fit paroître pour la Religion établie, contre les ſentimens d'Arminius dans une aſſemblée de Théologiens qui ſe fit à la Haye en 1608 par ordre des Etats Généraux, au ſujet de la tenue d'un Synode national, lui a attiré ce reproche de la part de ſes ennemis. Samuël Ampzing Miniſtre à Haarlem, & Collégue d'Acronius, loue dans ſa Deſcription de Haarlem, le ſavoir & le zéle d'Acron pour la défenſe de la vérité. Quelcun le compare à Heshuſius, contre lequel on fit ce diſtique:

Quæritur, Heshuſi, quarta cur pulſus ab urbe?
In promptu cauſa eſt, ſeditioſus eras.

Mais la comparaiſon n'eſt pas juſte, puis qu'on ne peut prouver qu'il ait jamais été banni d'aucun endroit, comme ce Heshuſius. Il a compoſé en Flamand quatre livres; *de Jure Patronatus*, où il a inſéré pluſieurs citations du Droit Canonique; *Ontmonſtering van verſcheyde doolingen &c. der Lutherſche &c.*; *Apologie of Verantwoording des Edicts der Stad Groeningen &c.*; *Erinnering van de beroepinge der Prediger &c.* On a de lui en Latin, *Problema Theologicum de nomine Elohim*: *Syntagma Theologiæ.* Quelques-uns lui attribuent l'*Elenchus Orthodoxus pſeudo-religionis Romano-Catholicæ*, imprimé à Deventer en 1615. On dit qu'il eſt Auteur du Traité *de Studio Theologico*, que le Sieur Konig attribue à Acronius, qui a écrit de la Sphére. * Theodor. Schrevellius. Schockius, *Exercitat. Sacræ.* Bayle, *Dict. Crit.* Baudart, *Kerkel. en Wereldl. Geſchied.* 1. *partie.* S. Ampzing *Beſchryving van Haarlem.* A. Montanus *Kerkel. Hiſt.*

ACRONIUS ou ACRON, (Ruard) frére de Jean, & Friſon comme lui, habile en Théologie & dans les langues, fut Miniſtre à Schiedam. Il publia *in quarto, Enarrationes Catechetica*, &c. en 1606. Les grandes connoiſſances dont il étoit doué obligérent Gomarus, Profeſſeur Reformé en Théologie à Leyden, à jetter les yeux ſur lui, & à le faire élire pour un des quatre Défenſeurs de la doctrine des Réformez, contre Arminius & ſes quatre partiſans, à la Conférence de la Haye tenue par l'autorité des Etats de Hollande, le 20 Août 1600. Jean Uitenbogaert Miniſtre de la Haye, qui étoit entiérement attaché au parti d'Arminius, n'eut pas plutôt publié au mois de Fevrier 1610, ſon livre qui traite du pouvoir du Souverain dans les affaires Eccléſiaſtiques, qu'Acronius non ſeulement le refuta, mais y joignit auſſi la palpable diſtinction qui pendant ſept ſiécles conſécutifs, avoit été obſervée entre le Droit Séculier, & le Droit Eccléſiaſtique. Enſuite lorſque les Sectateurs d'Arminius eurent, au mois de Juin de l'an 1610, préſenté aux Etats de Hollande cette fameuſe *Remontrance*, qui leur a fait donner le nom de *Remontrans*, les ſix Députez des Réformez, à la tête deſquels ſe trouvoit Acronius, y firent une replique, & il eut encore la premiére place dans la Conférence de la Haye, en préſence des Etats de Hollande, l'onziéme de Mars & les ſuivans en 1611. * A. Montanus *Kerkel. Hiſt.* W. Baudart *Kerkel. en Wereld. Geſchied.* G. Brandt, *Hiſt. der Reformatie*, 1. *Part. p.* 835. 2. *Part. p.* 141. 142. 143. 184. Voetius, *Polit. Eccleſ.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACRONIUS, (Daniel) a écrit une Hiſtoire des villes, imprimée à Erford, en 1651. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACROPOLIS. Ce mot ſignifie en général une citadelle bâtie ſur une hauteur, & nullement celle d'Athénes en particulier: mais comme les Dictionnaires en parlent ſous ce nom-là, nous en ferons de même. Athénes étoit anciennement diviſée en trois parties, qui ſont *Acropolis*, Aſty, & le port de Pirée. Elle fut premiérement appellée *Cecropia*, du nom de Cécrops, premier Roi d'Athénes, & enſuite *ville*; ſans doute, parce qu'Athénes, qui a été nommée *ville*, par excellence, étoit alors renfermée dans l'étendue de cette forteresſe. Depuis, lorſque la ville s'augmentant de jour en jour, fut diviſée en pluſieurs quartiers, on nomma l'ancienne ville *Acropolis*, c'eſt à dire, *citadelle.* Elle eſt bâtie ſur un roc eſcarpé de tous côtez, ſi ce n'eſt au couchant, où ſon entrée eſt moins difficile; ce qui fait que les murailles ſont plus hautes & plus épaiſſes de ce côté-là. Au bas de la colline on voit encore les fondemens d'une autre muraille, qui environnoit preſque toute la forteresſe, & la rendoit moins acceſſible. C'eſt là où étoit le Temple de Minerve, que Pauſanias appelle Παρθενων, c'eſt à dire, *Temple de la Vierge*; parce que cette Déeſſe, ſelon les Payens, faiſoit profeſſion de virginité. Cet édifice, qui eſt encore ſur pié, eſt deux fois plus long que large, & eſt entouré d'un portique ſoutenu de pluſieurs colomnes. Toute la ſtructure de ce Temple au dedans & au dehors eſt magnifique, & ornée de quantité de figures des plus excellens Maîtres de l'Antiquité. Ce Temple que l'Empereur Adrien avoit rétabli, & qui étoit un des plus beaux monumens de l'Antiquité, fut détruit par une bombe, en 1687. Lorsque les Vénitiens eurent pris la ville, les Turcs voulurent ſe défendre dans la forteresſe. Ils avoient mis leur poudre dans le Temple, mais une bombe ayant percé le toit qui étoit de groſſes pierres, mit le feu aux poudres, & fit ſauter ce fameux Temple: ce qui obligea les Turcs à ſe rendre. Cela arriva le 28 Septembre. L'on ne voit plus que les ruïnes de cet édifice, dont on trouve une exacte deſcription dans les Voyages de Spon, de Wheler & de Monfaucon. On voit auſſi dans la même forteresſe un autre Temple plus petit, que Pauſanias appelle le *Temple de la Victoire ſans ailes*, Νικης ἀπτερου, c'eſt à dire, *inviolatæ Victoriæ*, *de la Victoire ſans ailes*, comme Amaſée le traduit. Il eſt bâti près de la muraille de laquelle Egée ſe précipita, croyant que ſon fils Théſée, qui étoit allé combattre le Minotaure de Créte, y avoit perdu la vie; parce qu'il vit ſon vaiſſeau revenir avec des voiles noires, quoique Théſée lui eût promis d'en mettre de blanches, s'il revenoit victorieux. Quelques-uns croyent que c'eſt pour ce ſujet que les Athéniens avoient bâti ce Temple auprès du même lieu; car la Victoire, qui eſt ordinairement repréſentée avec des ailes, ſembloit n'en avoir point eu alors, puiſque le bruit n'en vint point à Athénes avant l'arrivée de Théſée. *Voyez* ATHENES. * Pauſanias, *in Atticis.* Joan. Meurſius, *de Athenarum Antiq.* Guillet, *Athénes ancienne & moderne.* Fazelli, *Athenæ Atticæ.* G. *Dict. Univ. Holl.*

ACROPOLIS. Outre la forteresſe d'Athénes, il y a eu trois villes qui ont porté ce nom; une en Libye, une autre en Etolie, & une troiſiéme dans l'Iberie d'Aſie. * Strabon, & Etienne *le Géographe.*

ACRORION, mont, en Grec Ἀκρώριον ὄρος, *Acrorius Mons*, en

en la Phocide, qu'ils ont depuis appellé *Galate*, au pié duquel étoit le village Phariges. * Lubin, *Tables Géograph. pour les Vies de Plutarque.*

ACROSTICHE. Ce mot, qu'on trouve en Grec dans Cicéron, eſt le nom des vers dont les lettres initiales ſont quelque autre nom ou un ſens. Les Hébreux ont quelques Ouvrages de cette façon, leſquels commencent par les lettres ſelon qu'elles ſont rangées dans leur alphabet. On pourroit les appeller vers Alphabétiques, comme s'ils étoient compoſez & arrangez exprés pour apprendre aux enfans leur A. B. C: ou bien parce que les lettres initiales de ces vers ſervoient à aider la mémoire & à les y inculquer de maniére à les faire apprendre & retenir comme l'A. B. C. Le Pſeaume 119 ſelon les Proteſtans, & le 118 ſelon l'Egliſe Romaine, eſt le plus grand Ouvrage qui ſoit de cette façon dans la Sainte Ecriture, comprenant 22 parties, chacune de huit verſets, de ſorte que les huit premiers verſets du Pſeaume commencent par un Aleph les huit ſuivans par un Beth, & ainſi des autres. D'autres Pſeaumes, comme le 25 ou 24, & le 34 ou 33, n'ont que 22 verſets qui commencent par les 22 lettres de l'alphabet dans leur ordre. Les Pſeaumes 111 & 112, ou 110 & 111, ſont arrangez de telle ſorte que la premiére moitié du verſet commence avec une lettre, & l'autre avec la ſuivante. Les Lamentations de Jérémie ſont compoſées de cette ſorte de vers, comme auſſi les 22 derniers verſets du livre des Proverbes de Salomon, dans leſquels ce ſage Roi décrit les qualitez requiſes d'une vertueuſe femme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACROTATE, *Acrotatus*, fils de *Cléoméne* II. Roi de Lacédémone, s'oppoſa à l'amniſtie que le Sénat de cette ville accordoit à tous ceux qui s'étoient retirez du combat donné ſous le commandement d'Agis II. contre Antipater, Général des troupes d'Alexandre *le Grand*. Cette rigueur ſouleva contre lui la plupart des familles de Lacédémone, ce qui l'obligea de ſe réfugier en Sicile, où il avoit été appellé par les Agrigentins; mais ayant été porté par le vent ſur les côtes de la Mer Adriatique, il aborda à Apollonie, aujourd'hui *Pergo*, dans l'Albanie, & délivra cette ville du ſiége qu'y avoit mis Glaucias Roi d'Illyrie. De-là il fit voile vers Tarente, qui étoit ſituée dans le païs que nous appellons à préſent *terre d'Otrante*, dans le Royaume de Naples, & il perſuada aux Tarentins de ſe joindre à lui, pour ſecourir les Siciliens. Pendant qu'on y équipoit une Flotte, il paſſa à Agrigente, où il s'empara bien-tôt de l'autorité ſouveraine. Son régne ne fut pas de longue durée; ſes déréglemens & ſes cruautez le firent chaſſer par ſes nouveaux Sujets, & lui firent prendre le parti de retourner à Sparte. Il n'a ſurvécu que quelques années au malheureux ſuccés de cette expédition. Car dans une guerre qu'eurent les Lacédémoniens avec Ariſtodéme, Tyran de Mégalopolis en Arcadie, il fut tué devant cette ville, peu de tems avant ſon pére Cléoméne, qui mourut la quatriéme année de la XVII Olympiade, 309 ans avant Jéſus-Chriſt. Arée, fils d'Acrotate, monta ſur le thrône de Sparte, après ſon ayeul Cléoméne, & fut pére d'Acrotate qui ſuit. * Pauſanias, *in Atticis*, *in Laconicis*, *in Arcadicis*. Plutarque, *in Agide & Cleomene.*

ACROTATE, Roi de Lacédémone, étoit petit-fils du précédent, & fils du Roi Arée, à qui ſon oncle Cléonyme diſputa vainement le Royaume de Sparte. Pluſieurs années après, pendant que le Roi étoit allé dans l'Iſle de Créte au ſecours des Corinthiens, Cléonyme outré de ce que Chélidonide ſon épouſe l'avoit quitté pour ſuivre le Prince Acrotate, attira Pyrrhus Roi d'Epire dans la Laconie. Sparte fut aſſiégée avec une Armée de 25000 hommes d'Infanterie, de 2000 hommes de Cavalerie, & de 24 éléphans. Elle étoit ſur le point d'être emportée, & Chélidonide n'attendoit que le moment de ſe donner la mort, lorſqu'Acrotate ſuivi de trois cens jeunes gens, fit une ſortie ſecréte, & ayant pris les ennemis à dos, en tailla un très grand nombre en piéces. Cet exploit donna aux aſſiégez le tems de reſpirer, juſqu'à ce que le Roi, après ſon retour, acheva de faire lever le ſiége, la premiére année de la CXXVII Olympiade, 272 ans avant Jéſus Chriſt. Il ſemble qu'Acrotate épouſa Chélidonide, puiſqu'au milieu des acclamations publiques, avec leſquelles il fut reçu après ſa victoire, les vieillards l'exhortoient d'engendrer de Chélidonide des enfans dignes de Sparte. Il régna après ſon pére 23 années, depuis la CXXII Olympiade juſqu'à la quatriéme année de la CXXVII, qui eſt la 269 avant Jéſus Chriſt. Son fils Arée, qui étoit poſthume, lui ſuccéda, & ne vécut que huit ans. Au reſte Plutarque, qui marque que le Roi Acrotate mourut devant Mégalopolis, ſemble l'avoir confondu avec le Prince Acrotate, fils de Cléoméne II. * Outre Plutarque, *in Pyrrho*, conſultez encore les Auteurs citez à la fin de l'Article précédent.

ACROTHON. *Voyez* ACROATHON.

ACROVENTE, *Acroventum*, aujourd'hui *Governo* ou *Governolo*, village du Mantouan en Italie, ſur la riviére du Mincio, à cinq lieues au deſſous de Mantoue, & à une lieue du Pô. Ce fut là que S. Léon Pape alla au devant d'Attila Roi des Huns, & l'empêcha d'aſſiéger & de détruire Rome, comme il l'avoit réſolu. *Voyez* GOVERNO.

A C S.

ACS. *Voyez* DAX.

ACSA, fille de Caleb. *Voyez* ACHSA.

ACSARAÏ, ACSERAÏ & ACSERA. *Voyez* ANAZARBE.

ACSCAPH. *Voyez* ACHSAPH.

ACS'OR, ville de la Thébaïde Supérieure, ſituée ſur le bord du Nil, à une journée de la ville de Couſs, qui eſt plus méridionale. Son terroir eſt fort cultivé & fertile en palmiers, & ſa terre excellente pour la fabrique des taſſes & des vaſes, dont le débit eſt fort grand; car on les tranſporte de ce lieu par toute l'Egypte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACSU, ville de la grande Tartarie. *Voyez* ACZU.

ACSU, *Aſcania*, riviére d'Aſie dans la Natolie, qu'on nomme aujourd'hui le *Lac d'Iznic* ou *de Nicée*, à cauſe de ſa proximité de la ville de ce nom. Elle forme le Lac d'Acſu, & ſe jette dans le Golfe de Montagna, qui eſt une partie de la Mer de Marmora. * Baudrand.

A C T.

ACT, riviére de Tranſſilvanie. *Voyez* ALAUTA.

ACTA. *Voyez* ACTE.

ACTACOTTES, peuple féroce qui ravagea l'Iſle Britannique, maintenant Angleterre. Ammien Marcellin, *l.* 27. Ce ſont les plus anciens peuples après les Pictes, qui occupoient les païs ſeptentrionaux de la Bretagne. Ammien Marcellin, le premier qui en ait fait mention, dit que c'étoient des peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe ou de la Biſcaye, leſquels étant ſortis de leur païs, ſe jettérent d'abord dans l'Irlande, & qu'enſuite ils fixérent leur demeure dans l'Ecoſſe. * B. Rhenanus, *Rerum German. l.* 1. & Jac. Otton. *Comment. p.* 229.

ACTAMAR & ASTAMAR, *Mantiana palus*, que Marc Paolo de Véniſe nomme *Gelucbalat*, & d'autres *Van*, *Vaſtan*, *Abaunus* ou *Abaunas*, *Arſena*, eſt un grand Lac de l'ancienne Médie, aujourd'hui *Turcomanie*, & le même que Strabon nomme *Mantrana* ſur les confins de l'Arménie. Gillius dit qu'il y a huit riviéres qui ſe perdent dans ce Lac; mais Marc Paolo, que j'ai déja cité, ſoutient qu'il n'en reçoit que quatre. Pline rapporte que rien n'y enfonce & que les choſes les plus peſantes y ſurnagent. Proche de ce Lac il y a une ville qui s'appelle *Van*. On dit que ce Lac eſt ſi grand, qu'il faut pour en faire le tour employer quatre jours. Il y en a qui prétendent, que ce n'eſt qu'un lieu ſitué en Arménie, dans une Iſle du grand Lac de Vaſpuracan, qui a titre d'Archevêché, avec huit ou neuf Evêchez ſuffragans. * P. Gillius. Marc Paolo. Thomas Minadoio. Baudrand. *Voyez* ASTAMAR.

ACTE, partie du Poëme dramatique, c'eſt à dire d'une *Tragédie* ou d'une *Comédie*. Les Actes ſont diſtinguez par des Entr'actes ou Intermédes, qui étoient remplis anciennement par des Chœurs, & qui le ſont aujourd'hui par une ſymphonie de violons. Les anciens Poëtes de la Gréce n'ont point connu ce nom; mais le Prologue, l'Epiſode, & la Cataſtrophe, leur tenoient lieu de diviſion. Quant aux Latins, ils ont employé ce terme dans le ſens que nous le prenons; mais ce n'a pas été de tout tems: car au commencement il ſignifioit tout un Poëme de théatre, comme *Drama* chez les Grecs. Enſuite la Comédie ayant perdu ſes Chœurs, & n'ayant plus pour Intermédes que des danſes mêlées de ſymphonie & de muſique, les Poëtes qui donnérent leurs Ouvrages au public, s'aviſérent d'en diſtinguer les parties par le nom d'Actes, pour en ôter la confuſion dans la lecture. L'uſage des Grecs & des Latins, & la pratique ordinaire des Modernes, ne reçoivent que cinq parties ou Actes dans la Tragédie & dans la Comédie. C'eſt par une licence ſans fondement, que les Italiens, & quelques autres après eux, ſe ſont bornez à trois Actes, & que nos François après Molière ont été juſques à compoſer de petites Comédies d'un ſeul Acte. Chaque Acte eſt maintenant de trois cens vers ou environ: de ſorte que tout l'Ouvrage contient quinze à ſeize cens vers. Les Actes ſe diviſent en pluſieurs Scenes, dont le nombre n'eſt pas limité. * Ariſtote, *Poëtique*. Hedelin, *Pratique du Theatre*. La Ménardiére.

ACTE DE FOI, ou jour de Cérémonie de l'Inquiſition pour la punition des Hérétiques, ou pour l'abſolution des accuſez. On choiſit d'ordinaire pour l'exécution, un jour ſolemnel, afin que la choſe ſe paſſe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'Egliſe; là on lit leur ſentence d'abſolution ou de condamnation. Les condamnez à mort ſont livrez au Juge ſéculier par l'Inquiſition, & elle prie que tout ſe paſſe ſans effuſion de ſang. S'ils perſévérent dans leurs erreurs, ils ſont brûlez vifs, & c'eſt cette ſolemnité que l'on appelle Acte de foi. * *Rel. Hiſt. de l'Inquiſition de Goa.*

ACTE, eſt le nom d'une très belle femme qui fut vendue en Aſie comme eſclave, mais qui fut enſuite affranchie & devint la maîtreſſe de Néron. Sénéque lui-même y contribua, tant pour retirer Néron de ſon inceſte avec Agrippine ſa mére, que pour diminuer l'autorité de cet Empereur. Dans le commencement, afin que la choſe pût demeurer cachée, Annæus Serenus l'un des Confidens de Sénéque, fut obligé d'en faire l'amoureux, & de donner en ſon nom à cette belle perſonne les préſens qu'elle recevoit de l'Empereur en cachette. Mais quelque tems après ne voulant plus ſe contraindre, il n'en fit plus un ſecret, & il s'en fallut peu qu'il ne l'épouſât. Parce qu'elle étoit née en Aſie, il prit de là occaſion d'aſſurer qu'elle deſcendoit d'Attale Roi de Pergame, & voulut ainſi rehauſſer l'éclat de ſa naiſſance. Comme elle ne vouloit tirer aucun avantage de la faveur de l'Empereur, & qu'elle étoit exempte d'avarice & d'envie, il s'en trouva très peu qui lui enviaſſent ſon bonheur. Agrippine ſeule, pour des vues particuliéres, n'en étoit nullement contente, & reprocha ſouvent à ſon fils qu'il s'abaiſſoit honteuſement juſques à aimer une eſclave: mais ces reproches ne firent qu'irriter la haine du fils contre la mére: ce qui dura juſques à ce que Sabine Poppée, femme d'Othon, vint occuper la place d'Acté. Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 3. & 12. *l.* 14. *c.* 1. Dion, *in Nerone.* §. 2. Suétone, *dans la Vie de Neron*, *ch.* 28.

ACTE, eſt auſſi le nom d'une des heures, dont Hygin fait le dénombrement.

ACTE ou ACTA: ce mot eſt proprement un nom Grec appellatif, qui ſignifie *rivage*; mais il ſe prend par excellence pour un païs délicieux ſur le bord de la mer Egée, prés du mont

Athos, où l'on alloit souvent se divertir, & faire de bons repas, à l'ombre d'un bois. Les anciens Auteurs en font souvent mention. * Cicéron, *contre Verrès.* Thucydide, *l.* 4. *vers la fin.* Æmilius Probus ou Cornelius Nepos, *in Agesilao.* Prudence, *contra Symmach.* Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 5. Plutarque, 4. *Sympos. Q.* 4. Saint Ambroise, 5. *Hexaëmeron, &c.* La même raison qui fit donner à ce rivage le nom commun d'*Akté* par excellence, fit aussi que l'Attique, ce beau païs de la Gréce, fut appellé *Akta* ou *Aktè*; parce qu'il s'étend fort le long de la mer, jusqu'au promontoire *Sunium.* Du mot *Akté*, on fit celui d'*Attique.* Strabon dit la même chose dans le *liv.* 9. Hermolaüs sur Pline, *liv.* 4. *ch.* 7. veut que ce païs-là ait été nommé *Akté*, d'Actéon, fils d'Aristée ou de Mélissus de Corinthe; de même que ceux d'Athénes sont nommez *Aktéens*, dans Lycophron & dans Favorin. * Ovide, *Métam. liv.* 1. *v.* 313.

Separat Aonios Actais Phocis ab arvis.

La Phocide sépare les Aoniens, peuples de la haute Béotie, des Actéens, c'est à dire, *des Athéniens*, ou *des Habitans de l'Attique.*

ACTE ou ACTA est aussi le nom d'une contrée du Péloponnése, selon Théophraste, *l.* 8. *Plantar.* & dont Plutarque fait mention *aux Vies de Démétrius & d'Aratus.* Il y a eu dans l'Acarnanie, dans la Magnésie, dans l'Ionie, & au Bosphore, des villes de ce nom. Etienne *le Géographe.*

ACTÉE, que Strabon nomme *Aktéon*, fut le premier Souverain de l'Attique, qui fut d'abord appellé Actée ou Actique de son nom. Il laissa une fille unique, nommée *Aglaure*, qui apporta le Royaume pour dot à Cécrops, que l'on fait premier Roi d'Athénes, bien qu'Actée ait régné avant lui dans ce païs. Sur ce pié, Actée doit être mort vers l'an du monde 2477, & 1558 avant Jesus Christ, qui est l'année où Cécrops commença à régner. * Pausanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 9. *Les Marbres d'Arundel.*

ACTÉE ou ACTEIUS, l'un des six Démons envieux & malins, que les Grecs appellent *Telchines*, qui enforcellent les hommes de leurs regards, & qui, selon la fabuleuse Antiquité, ont coutume d'arroser la terre de l'eau infernale du Styx; & de là naissent la peste, la famine, & les autres calamitez publiques. Strabon, *liv.* 10. fait mention de deux de ces Démons. Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.* *Voyez* TELCHINES.

ACTÉE ou ACTÆUS, montagne de l'Asie Mineure, vers le fleuve Thermodoon. * Lycophron. On nommoit *Aktées* ou *Aktéennes*, toutes les villes de l'Asie Mineure, qui étoient situées sur la mer Egée.

ACTÉON, fils d'Aristée & d'Autonoé, & petit-fils de Cadmus, fut élevé par Chiron, & devint Chasseur de profession. Il fut déchiré par ses propres chiens, pour avoir regardé Diane nue dans le bain, ou, selon d'autres, pour avoir épousé Sémélé, amante de Jupiter. Ovide dit que Diane le métamorphosa en cerf: ce qui empêcha ses chiens de le reconnoître. Peut-être la Fable a-t-elle voulu faire entendre qu'Actéon chasseur déterminé mourut de faim, après s'être ruiné par ses dépenses, en meutes, & en équipages. D'autres rapportent la chose un peu diversement. Anaximéne de Lampsaque l'ancien, & l'Auteur des Commentaires sur Apollonius, disent qu'Actéon fut déchiré par ceux qui célébroient les Orgies de Bacchus au mois de Janvier. Quoi qu'il en soit, cette fable nous apprend que les parasites & les flateurs, qui peuvent fort bien être comparez à des chiens, sont le plus souvent les premiers à déchirer par leur médisance, la réputation des personnes qui leur ont fait le plus de bien. On peut aussi en conclurre, qu'il ne faut jamais que la curiosité d'un honnête homme soit indiscrette, & qu'il ne doit point se mêler des affaires des Grands & des Princes. *Voyez* Palæphate *de Incredib. Hist.* Les Orchoméniens, qui croyoient avoir été tourmentez par son ombre, lui faisoient tous les ans des sacrifices par ordre de l'Oracle d'Apollon. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *Fabl.* 180. & 181. Ovide, *Metamorph. l.* 3. Plutarque, *in Sertorio.* Pausanias, *in Atticis & in Bœotiis.*

ACTÉON, fils de Mélissus, & petit-fils d'Abron, fut aimé d'Archias Corinthien, l'un des Descendans d'Hercule. Archias ne pouvant jouïr de ce jeune homme, le voulut enlever par force, & se rendit chez Mélissus avec un grand nombre de gens. Comme ils s'efforçoient de l'arracher des mains de son pére, ce jeune garçon fut tellement tourmenté, qu'il en mourut. Mélissus porta le cadavre de son fils à Corinthe, & en demanda justice; mais la faction des *Bacchiades*, dont Archias étoit le Chef, étant trop puissante, tout ce qu'il put faire, fut d'exciter les assistans à compassion. Peu après dans les Jeux Isthmiens, il raconta publiquement ce qu'Abron avoit fait en faveur des Corinthiens, cria violemment contre les Bacchiades, & se précipita dans la mer. La sécheresse & la peste ayant affligé ensuite les Corinthiens, il fallut qu'Archias se bannît lui-même, pour faire finir le mal. Il alla en Sicile, où il bâtit Syracuse, la quatriéme année de la IX Olympiade, selon Eusébe, 741 ans avant J. C. * Plutarque, *in Amatoriis & in Sertorio.*

ACTES DES APOSTRES, livre sacré, qui contient l'Histoire de l'Eglise naissante, pendant l'espace d'environ vint-neuf ou trente ans, depuis l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ jusqu'en l'année 63 de l'Ere Chrétienne. Saint Luc est l'Auteur de cet Ouvrage, qu'il adresse au même Théophile auquel il avoit déja dédié son Evangile duquel il fait mention dès l'entrée, & dans lequel il avoit écrit ce qu'il avoit appris des actions & de la doctrine de Jesus Christ jusqu'à son Ascension. Il continue dans les Actes l'histoire des Apôtres & de l'Eglise. On voit dans ce livre l'accomplissement de plusieurs promesses de Jésus-Christ, la preuve de sa Résurrection, son Ascension, la Descente du S. Esprit sur les Apôtres, le changement merveilleux de leurs cœurs & de leurs esprits, les prodiges qu'ils ont operez en annonçant la foi, leur zéle & leur prudence dans le gouvernement de l'Eglise de Jérusalem, l'union, le désintéressement, & la charité des premiers Fidéles; enfin tout ce qui se passa dans l'Eglise, jusqu'à la dispersion des Apôtres, qui se partagérent pour porter l'Evangile dans tout le monde. Depuis le point de cette séparation, saint Luc abandonna l'histoire des autres Apôtres, desquels il étoit trop éloigné, & ne s'attacha plus qu'à celle de saint Paul, qui l'avoit choisi pour disciple, & pour compagnon de ses voyages. Il suivit cet Apôtre dans toutes ses missions, & jusques à Rome même, où il paroît que les Actes ont été publiez la seconde année du séjour qu'y fit saint Paul, c'est à dire, comme nous l'avons déja marqué, la 63 année de l'Ere Chrétienne, & la neuviéme & dixiéme de l'Empire de Néron. Au reste, le style de cet ouvrage, qui a été composé en Grec, est plus pur que celui des autres Ecrivains Canoniques; & l'on remarque que saint Luc, beaucoup plus instruit de la langue Grécque que de l'Hébraïque, s'y sert toûjours de la version des Septante, dans les citations de l'Ecriture. Ce livre est écrit avec élégance & avec art, la narration en est noble, & les discours qui y sont inférez sont éloquens & sublimes. S. Jérôme soutient que toutes les paroles de cet Ouvrage composé par un homme, Médecin de profession, sont autant de remédes pour une ame malade. On croit que le principal but de S. Luc, en composant les Actes des Apôtres, a été de donner une véritable histoire des Apôtres, & des fondemens de l'Eglise Chrétienne, pour les opposer aux faux Actes, & aux fausses histoires, qu'on commençoit déja à répandre dans le monde. L'Eglise a eu une telle estime de la fidélité & des lumiéres de cet Evangeliste, qu'elle n'a eu que du mépris pour tous les Actes des Apôtres qui ont paru avant & depuis ceux dont il est l'Auteur, & s'est attachée uniquement & entiérement à ceux qu'il a lui même dressez. Nous donnerons ci-dessous une liste de ces faux Actes, du moins, de ceux dont les noms sont parvenus jusques à nous. Epiphane dit que ce livre fut traduit par les Ebionites de Grec en Hébreu, c'est à dire, en Syriaque, qui étoit le langage usité dans la Palestine. Mais ces Hérétiques le corrompirent, y mêlant quantité de fauſſetez & d'impiétez qui portoient atteinte à la mémoire des Apôtres. S. Jerôme assure qu'un certain Docteur d'Asie y joignit les voyages de S. Paul, de Ste. Thécle, & l'histoire du prétendu batême conféré à un lion. Tertullien raconte que ce même Docteur convaincu par S. Jean l'Evangéliste, que dans ce fait il avoit altéré la vérité, s'en excusoit, disant qu'il l'avoit fait par un motif d'amour pour S. Paul: mais cette excuse ne l'empêcha pas d'être dégradé. Grabe, dans son livre qui a pour titre *Spicilegium Patrum*, nous donne de Thécle une histoire qu'il croit être la même que celle dont nous venons de parler, mais le cas du *lion baptisé* ne s'y trouve point. Les Actes des Apôtres écrits par S. Luc, ont toujours été reconnus par l'Eglise pour un livre Canonique. Les Marcionites, les Manichéens, & quelques autres Hérétiques, le rejettoient parce qu'ils y voyoient la condamnation expresse de leurs erreurs. S. Augustin dit que l'Eglise reçoit ce livre avec édification, & qu'elle le lit tous les ans dans l'assemblée des Fidéles. J. Chrysostome se plaint que ce livre étoit fort peu connu de son tems, & que la lecture en étoit trop négligée. Il en exalte fort les avantages, & pense avec justice qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile. * *Acta Apostolorum.* Hieronymus, *de Viris illustrib. c.* 7. Chrysostomus, *in Acta homil.* 1. M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur le Nouveau Testament.* Oecumenius, *in Acta*, *p.* 20. S. Jérôme, *Ep.* 103. Tertullien, *de Baptismo, c.* 17. & *l.* 5. *contra Marcion. c.* 1. 2 Augustin, *de utilitate credendi, Epist. olim* 253, *nunc* 237. *n.* 2. *& Epist.* 315. *Nov. Edit. n.* 1.

ACTES DES APOSTRES, Ouvrages supposez & publiez sous ce nom par différens Auteurs, dont la plupart ont été hérétiques. Le premier livre de cette nature que l'on vit paroître, & qui fut intitulé, *Actes de Paul & de Thécle*, avoit pour Auteur un Prêtre disciple de saint Paul. Nous en avons parlé dans l'article précédent. Ces Actes ont été rejettez comme apocryphes par le Pape Gélase. Depuis, les Manichéens, dont parle Philastre, supposérent des Actes de saint Pierre & de saint Paul, où ils glissérent leurs erreurs. Ils faisoient dire aux Apôtres, que les ames des hommes & des bêtes étoient de même nature, & ils rapportoient des miracles pour faire parler des chiens & des moutons. On vit ensuite les Actes de saint André, de saint Jean, & des Apôtres en général, supposez par les mêmes Hérétiques, suivant les témoignages de saint Epiphane, de Philastre & de saint Augustin; les Actes des Apôtres faits par les Ebionites, dont saint Epiphane fait mention dans la description de cette Hérésie; le Voyage de saint Pierre, faussement attribué à S. Clément; l'Enlévement de saint Paul, Ouvrage composé par les Gaïanites, & dont les Gnostiques se servoient aussi; les Actes de saint Philippe & de saint Thomas, forgez par les Encratites & les Apostoliques; la Mémoire des Apôtres, composée par les Priscillianistes; l'Itinéraire des Apôtres, qui fut rejetté dans le second Concile de Nicée; & quelques autres. * Tertullien, *de Baptism.* S. Jérôme, *de Vir. Illust.* Epiphane, *Hæres.* 8. 47. & 61. Augustin, *de Fide contra Manich. & Tract. in Joan.* Philastre, *Hæres* 48. M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

Après avoir parlé en général, dans l'Article précédent, des Actes Apocryphes des Apôtres; pour la satisfaction du Lecteur curieux, on en parlera plus en détail dans les Articles suivans.

1. Les Actes de S. Pierre, appellez *Periodi Petri*, c'est à dire, les Voyages ou les Courses de S. Pierre, que l'on a encore sous le nom des *Recognitions de S. Clément.* Cet Ouvrage est beaucoup plus ample qu'il n'étoit autrefois. On peut voir ce qu'en dit Cotelier dans son livre intitulé *Patres Apostolici.* C'est un livre plein de fictions & d'impertinences qui sont sorties de l'Ecole des Ebionites, & que les Gnostiques mettoient aussi en œuvre. * M. Fabric. *Apocr. N. T. p.* 159. *& seq.*

2. Les Actes de S. Paul, furent composez depuis la mort de cet

cet Apôtre, pour suppléer à ce que S. Luc n'a point écrit de lui; & cela depuis la seconde année de son premier voyage à Rome, jusques à la fin de sa vie. Ce livre doit être presque le double plus gros que celui de S. Luc, puis que dans un manuscrit cité par Cotelier il contient 4560 lignes, au lieu que celui de S. Luc dans le même manuscrit, n'en comprend que 2500. Eusèbe qui avoit vu cet Ouvrage, en parle comme d'une piece supposée, & nullement estimée. * Eusèbe, *Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 25. Cotelier. *Not. in Epist. Barnab.*

3. Les Actes de S. Jean l'Evangéliste, desquels parlent S. Epiphane & S. Augustin, contiennent des histoires incroyables de cet Apôtre. Les Encratites, les Manichéens & les Priscillianistes s'en servoient. Il y a apparence que l'Auteur du *Synopsis*, ou Abregé, attribué à S. Athanase, le cite sous le titre de Voyages de S. Jean. On croit que ce sont ceux que nous avons dans un faux Abdias. * Epiphane, *Hæres.* 47. Augustin, *de Fide c.* 4. & 40. & *contra adversf. Legis & Prophet. l.* 1. *c.* 20.

4. Les Actes de S. André, connus dans S. Augustin, & reçus par les Manichéens, étoient différens de ceux que nous avons présentement sous le nom de Prêtres d'Achaïe. Les Manichéens, les Encratites & les Apotactites recevoient ce livre Apocryphe des *Actes de S. André.*

5. Les Actes de S. Thomas. S. Augustin en cite quelque chose. Il dit que les Manichéens le regardoient comme authentique. On en trouve une partie dans la Vie de S. Thomas, écrite par le faux Abdias. Rich. Simon croit avoir trouvé ces anciens Actes de S. Thomas sous le titre de *Voyages* ou de *Courses*, *Periodi Sancti Apostoli Thomæ*, dans un vieux Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France No. 1832. Il en donne quelques échantillons dans ses remarques sur le texte & sur les traductions du Nouveau Testament. * Augustin, *lib. contra Adimant. c.* 17. & *l.* 22. *contra Faust. c.* 79. & *l.* 1. *de Serm. Domini in monte c.* 20.

6. Les Actes de S. Philippe. C'étoit un livre reconnu pour authentique par les Gnostiques. Le Pape Gélase l'a mis au nombre des livres soupçonnez. Anastase le Sinaïte nous en a conservé quelques fragmens dans son Ouvrage des trois Jeûnes, publié par Cotelier, dans son livre intitulé, *Monumens de l'Eglise Grèque*, *t.* 3. *p.* 248.

7. Les Actes de S. Matthias. On a prétendu que les Juifs ont tenu longtems caché l'original des Actes, ou de la vie & de la mort de S. Matthias, écrits en Hébreu, & qu'un Religieux de l'Abbaye de S. Matthias de Tréves, l'ayant tiré de leurs mains, l'avoit fait traduire en Latin, & l'avoit donné au jour. On les tient pour faux & supposez. Il est vraisemblable que les Juifs se sont jouez de la crédulité & de la simplicité de celui à qui ils les communiquérent. * Tillemont, *tome* 1. *Hist. Eccles. p.* 1186. * J. Albert. Fabricius, *Apocr. N. T. p.* 782.

Ces sept Articles sont tirez *du Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACTES DES MARTYRS, livre que l'Eglise Romaine ne lit point, quoi qu'elle ne doute pas qu'il n'y en ait de véritables: mais parce qu'on ignore les noms de ceux qui les ont écrits. Il y en a même de supposez par des ignorans ou par des infidéles; d'autres pleins de fausletez, tels que sont ceux de S. Quirice, de Ste. Julite, de S. George & de plusieurs autres. Elle reçoit néanmoins les Vies de S. Paul de S. Arsène, de S. Hilarion & des autres Moines: mais celles-là seulement qui sont écrites par S. Jérôme. On lit aussi les Actes de S. Sylvestre en quelques Eglises, quoique l'on n'en sache pas l'Auteur. * *Voyez* le Pape Gelase l. *en son Decret sur les livres Apocryphes.*

ACTES DU CONSISTOIRE, *Acta Consistorii*, étoient les édits, les déclarations du Conseil d'Etat des Empereurs, qui étoient conçus en ces termes.

IMPERAT. DIOCLETIANUS ET MAXIMIANUS. A. A. IN CONSISTORIO DIXERUNT; DECURIONUM FILII NON DEBENT BESTIIS OBJICI.

Les Empereurs Dioclétien & Maximien Augustes, étant en leur Conseil, ont déclaré qu'on ne devoit point exposer aux bêtes feroces de l'Amphithéatre les enfans des Décurions.

Le Sénat & les soldats juroient souvent par flatterie, ou par force, sur les ordonnances des Empereurs. Tacite dit que Néron raya le nom d'Apidius Mérula du tableau des Sénateurs, pour n'avoir pas voulu jurer sur les Actes de l'Empereur. * Danet, *Antiq. Rom.*

ACTEUR, *Actor*, dans les piéces de théatre, est celui qui joue un rôle, & fait quelque personnage dans une Tragédie, ou dans une Comédie. On fit autrefois à Rome plusieurs réglemens touchant leur salaire, & la punition de ceux qui les favorisoient avec trop de licence. Les principaux furent, dit Tacite, qu'un Sénateur ne les pourroit visiter chez eux, ni un Chevalier Romain les accompagner par la rue; qu'ils ne pourroient représenter que sur le théatre public. Le Sénat voulut donner au Préteur le pouvoir de châtier les Acteurs à coups de verges; mais Hatérius Agrippa, Tribun du peuple, s'y opposa, & son opposition prévalut; parce qu'Auguste avoit déclaré les Acteurs exemts du fouet, & que Tibére ne voulut pas enfreindre ses ordonnances. * Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 77.

ACTIA, mére d'Auguste. *Cherchez* ACCIA.

ACTIA, étoit anciennement une ville forte d'Italie; & de ses ruïnes on a bâti la ville de Scarperia entre Florence & Forenzuola, comme quelques-uns le prétendent. * *Delic. d'Italie, p.* 197.

ACTIANUS NONIUS. *Voyez* NONIUS.

ACTIAQUES, Jeux publics qui se célébroient tous les cinq ans dans l'Epire en Gréce, près du promontoire d'Actium. *Voyez* ACTIUM.

ACTIN, *Actius*, fils du Soleil, sortit de Gréce pour aller en Egypte, où il enseigna l'Astrologie. * Diodore de Sicile.

ACTIOLIN, Tyran de Padoue, qui fit grand bruit en Italie, & dont Paul-Jove nous donne l'histoire, *au l.* 1. *des Hommes Illustres.*

ACTIONS. Il est presque impossible, que ceux qui ont vécu dans l'Europe, & même dans les autres parties du monde, en l'an 1719 & 1720, ignorent quels étranges & incroyables mouvemens ont causé les *Actions* dans la premiére de ces deux années, sur tout en France, en Angleterre & dans les Pais-Bas, & quels inouïs & surprenans effets l'on en a vus. Mais chacun ne sait pas de même ce que c'est qu'*Action*, & *trafic ou negoce d'Actions*, dans le sens dont il s'agit ici, quoique la chose ait déja existé depuis plus d'un siécle, & particuliérement dans les Provinces-Unies. Lorsqu'en 1602, quelques Marchands qui se joignirent ensemble, établirent une Société ou Compagnie de commerce à Amsterdam, à Middelbourg, à Delft, à Rotterdam, à Hoorn & à Enkhuïsen, pour trafiquer sur certaines côtes, & dans certaines régions des Indes Orientales, & que dans cette vue ils voulurent équiper quelques vaisseaux, on eut besoin d'une très grosse somme d'argent. On la trouva, & après que la Compagnie eut été autorisée & confirmée par un Octroi des Etats Généraux, les Intéressez consignérent dans une caisse commune chacun la somme de trois mille florins, de laquelle on donna à chaque particulier un *recepissé*, avec promesse de les faire jouïr de la part du gain que l'on feroit. La propriété du capital de trois mille livres qu'on avoit fourni, fut appellé une *Action*. Parmi les Intéressez on en choisit quelques-uns pour Directeurs, qui devoient régler le commerce avec toutes ses dépendances. La plupart ont leur résidence à Amsterdam, & les autres dans les cinq autres villes. On a dès le commencement trafiqué de ces *Actions*, c'est à dire, que quelques-uns de ceux qui formérent les premiers la Compagnie, ou leurs Héritiers, mirent dans la caisse commune ou leur propre capital, ou celui de leurs ancêtres, & qu'ensuite ils vendirent la part qu'ils avoient dans le profit de la Compagnie, ou, pour le dire en un mot leurs *Actions*, à des gens qui les ont revendues à d'autres, qui en ont fait le même trafic. Ceux qui trafiquoient ainsi en *Actions* furent appellez *Actionistes* ou *Actionaires*, par où l'on entend ceux qui font le négoce de les acheter & de les vendre. Le nombre de ces Actionaires a été dès le commencement fort grand, & particuliérement à Amsterdam: à quoi n'ont pas peu contribué les progrès extraordinaires de la Compagnie, dont le commerce est tellement allé en augmentant, que la répartition annuelle du profit, qu'en fille de Marchands on compte ordinairement *par cent*, est montée si haut qu'elle a souvent été à plus de 30, quelquefois à 40, à 50, & même une fois à 75 pour cent d'augmentation: ce qui par conséquent a été cause que le prix de chaque centaine de francs du capital fourni, & par la même raison le droit qu'on a au profit qui en revient, est allé jusques à 890 florins, avant la fureur des *Actions* des derniéres années dont nous parlerons bientôt.

Comme le commerce n'est pas toujours également avantageux, que la Compagnie perd quelquefois des vaisseaux, ou qu'à l'occasion des guerres qu'elle a à soutenir dans les Indes Orientales, ou pour d'autres raisons, elle a du revers & du dommage, on n'a jamais pu savoir d'avance d'une maniere certaine le montant des répartitions annuelles du profit, avant que les Directeurs eussent dressé les comptes des frais & des pertes, & eussent par là reconnu combien de profit clair il revenoit par cent de chaque *Action* pour ceux qui en étoient en possession. Cette incertitude a fait que la valeur ou le prix d'une *Action* a été tantôt plus haut, tantôt plus bas que dans un autre tems, selon les avis que l'on recevoit, ou les bruits que l'on faisoit courir, des avantages du commerce, ou des pertes de la Compagnie, ou enfin d'autres choses qui ont du rapport au bien de la République. De là est sorti une autre espéce de trafic dans les Actions, auquel on ne peut donner le nom ni d'achat ni de vente, & qui consiste à donner & à tirer des primes: ce qui se fait de la sorte. Quelcun s'imagine, par exemple, que le prix des Actions doit bientôt hausser, ou que la répartition des profits de la Compagnie ira pour l'année courante ou pour la suivante, plus haut que la derniére qui a été faite; ce qui régle ordinairement le prix des *Actions*. Mais il n'en est pas assuré, & n'ose à cause de cela hazarder une grosse somme à acheter des *Actions*. Alors que fait-il? Il cherche lui même, ou un Courtier le fait pour lui, (car ce sont ordinairement les Courtiers qui trafiquent en *Actions*,) quelque autre qui n'ait pas pour ce tems-là des pensées aussi avantageuses pour les *Actions*, ou qui pour d'autres raisons, dans l'espérance du gain, veuille négocier en Actions avec lui. La-dessus ils entrent en traité, & le premier donne à l'instant à l'autre une petite somme par cent, laquelle s'appelle *prime*, parce qu'elle se paye premiérement & d'avance. Celui qui reçoit cette prime, s'engage par là à livrer & à transporter à l'autre dans un certain tems determiné une ou plusieurs *Actions*, c'est à dire, la propriété, & par conséquent le droit d'avoir part au gain d'un ou de plusieurs capitaux de trois mille livres à tant par cent, & à le lui payer au tems & de la maniére dont ils sont convenus. Si cependant par les comptes & les déclarations des Directeurs, concernant la répartition qui se doit faire à tant par cent, ou bien par de vrais ou de faux bruits, ou par des conjectures, ou par quelque autre voye que ce soit, le prix des *Actions* vient à hausser dans le tems fixé par les deux parties, celui qui a donné des primes peut demander dans son tems les *Actions* qu'il a marchandées, pourvu qu'en faisant le transport, ou selon qu'ils l'ont arrêté, il paye à l'autre autant par cent qu'ils en sont convenus en dressant le contract, sans compter les primes qu'il a déja données, dont celui qui les reçoit jouït toujours pour le risque qu'il court, & qu'il retient aussi pour rien, si le prix des *Actions* est baissé ou n'est pas monté, puis qu'il ne doit point livrer d'*Actions*, à moins que

que celui qui a donné les primes ne fût assez fou pour les exiger, ou n'eût des raisons pour se les faire donner. On peut aussi agir de la même manière, quand on croit que le prix des *Actions* baissera. En ce cas, celui qui est dans cette pensée, donne à quelcun qui est d'un autre sentiment, ou qui veut negocier avec lui, des primes pour recevoir de lui à tant par cent dans un certain tems limité, une ou plusieurs *Actions*, & l'on procede à cet égard de la même façon qu'il a été dit par rapport aux primes que l'on donne pour livrer des *Actions*. De cette sorte on peut, en achetant ou en vendant des *Actions*, en donnant ou en tirant des primes pour les livrer ou les recevoir, faire tel accord & telles conditions que l'on trouve à propos: ce qui change bien les circonstances, mais non la chose en elle-même, puis qu'elle est toujours un trafic d'*Actions*.

Voilà l'origine, le commencement & le fondement de ce négoce, qui s'est toujours exercé avec beaucoup d'empressement, & avec encore plus de finesses, de ruses, de tours & de tromperies dans les *Actions* tant de la Compagnie des Indes Orientales, que de celle des Indes Occidentales qui s'est établie à peu près de la même sorte que la premiere, & qui a été confirmée par un Octroi de l'Etat: comme aussi dans les *Actions* de toutes les autres Compagnies, qui de tems en tems se sont formées en Angleterre, en France & ailleurs, & dont quelques-unes ont été soutenues par l'autorité du Gouvernement, quoiqu'elles n'ayent pas eu un succès également favorable. Ce commerce ne s'exerce pas seulement à l'égard des *Actions* d'un même païs, mais aussi dans celles d'un païs avec celles d'un autre. En Hollande cela est allé si loin, que les Etats voulant empêcher la ruine de plusieurs familles, y ont pourvu par des placards & par des ordonnances dès l'année 1610, & depuis dans les années 1621, 1623, 1624, & 1677. Les Magistrats d'Amsterdam ont fait aussi là-dessus plusieurs réglemens. Mais ce qui a rempli tout le monde d'étonnement, est ce qui nous reste à dire. ●

A Paris, depuis 1712, après plusieurs changemens & par différens degrez, il s'étoit élevé & formé une Compagnie sous le nom de Compagnie des Indes Occidentales; & au mois de Décembre 1718, fut établie par autorité du Roi certaine Compagnie de commerce sur la riviére de Mississippi, dans la Louisiane, contrée de l'Amérique septentrionale. Le fonds de cette Compagnie consistoit en un capital de cent millions de livres Françoises, divisé en *Actions* chacune de cinq cens livres, que l'on pouvoit avoir pour des billets de monnoye dont le Public étoit alors chargé, & qui au prix courant ne valoient que trente ou quarante pour cent d'augmentation. Cette Compagnie obtint cette confirmation royale presque uniquement par le pouvoir & le crédit d'un certain homme auprès du Duc d'Orleans, je veux dire de *Jean Law* Ecossois, né de parens bourgeois. Il avoit aussi offert, & à l'Angleterre où cependant il n'osoit se montrer, & à la Hollande, de mettre en pratique cette pernicieuse invention de faire circuler du papier pour de l'argent. Il se tenoit alors à Paris, ou à cause de son habileté dans les Finances, il fut employé par le Duc Régent pour redresser & rétablir celles du Royaume qui étoient en décadence & dans une extrême confusion. Il fut aussi par son addresse faire en sorte que dans tout Paris on ne parloit que des profits inconcevables que la Compagnie alloit faire, & qui cependant n'étoient fondez chez les uns que sur la sage conduite de l'habile M. Law, chez les autres sur les plus folles chimères, & chez beaucoup d'autres sur rien du tout. C'étoit comme si tout le monde eût été frappé d'un esprit d'etourdissement. Cela se fit en 1719, sur tout après qu'au mois de Mai les Compagnies des Indes Orientales & de la Chine eurent été réunies avec celle des Indes Occidentales ou de Mississippi, à laquelle on donna le titre de Compagnie des Indes en général, & qu'on eut fait faire plusieurs nouvelles souscriptions de vint cinq & de cinquante millions à la fois, contre d'excessives sommes pour les cent livres du vieux capital; cela fit, dis-je, monter les *Actions* si haut, qu'à la fin elles furent vendues sur le pié de 2050 livres pour cent. Grands & petits, riches & pauvres, marchands & portefaix, la lie du peuple, gens qui n'avoient rien, des Laquais & autres de pareille étoffe, les femmes mêmes, tout le monde en un mot devint Actionaire. On en a vu quantité qui pour avoir donné un jour une petite prime, sont devenus le lendemain possesseurs d'une centaine de mille livres; & peu de jours après, d'un, de deux & de trois millions. On raconte que le Cocher d'un certain grand Seigneur vint trouver son maitre; qu'après l'avoir remercié, il lui dit qu'il vouloit quitter le service; que le maitre lui répondit qu'il y consentoit, pourvu qu'il lui fit auparavant avoir un autre Cocher; & que ce nouveau Crésus repliqua, que cela lui étoit impossible, puisqu'il en cherchoit un pour lui-même & qu'il n'en pouvoit trouver. Cela ne s'arrêta pas aux Parisiens. Il venoit à Paris des Etrangers de tous côtez, de toutes les Provinces & villes du Royaume, d'Angleterre, des Pais-Bas, & de toutes les contrées de l'Europe, comme s'ils ne venoient là uniquement que pour y chercher de l'argent, & en emporter des sommes incroyables. Devant la maison ou plutôt le Palais de M. Law, qu'on élevoit alors jusques au ciel, & dont on faisoit son idole, mais qui quelque tems après devint l'objet de la malédiction publique, on a vû le matin plus de cent carosses, & des Ducs, des Comtes, &c. attendre des heures entiéres pour lui parler. Les lieux publics où l'on trafiquoit en *Actions*, étoient jour & nuit si pleins de monde, que l'on ne pouvoit percer la foule. Il y en eut quelques-uns d'écrasez, & quoique pour prévenir de tels desordres, le Magistrat changeât le lieu de ce négoce, c'étoit toujours la même chose, & les gens étoient toujours également fous. L'endroit où le concours, & par conséquent le desordre étoit le plus grand, s'appelle la rue Quinquempoix, où la foule, la presse, le bruit & les cris étoient aussi excessifs que si l'on y avoit mis un prix. Dans toute la rue, il n'y avoit pas une maison qui ne fût un Bureau d'*Actions*, & qui ne se trouvât si remplie de monde que l'on ne pouvoit ni entrer ni sortir. L'on donna même jusques à plusieurs pistoles pour le louage d'une chambre pendant un seul jour. Il n'y avoit presque point de différence entre le jour & la nuit. Ceux qui n'avoient point d'argent, vendoient tout ce qu'ils pouvoient trouver pour acheter des *Actions* & donner des primes, afin de devenir bientôt riches. Il ne coutoit plus de peine pour le devenir. Ceux qui gémissoient sous le poids de leurs dettes, avoient trouvé le moyen de s'en décharger en un moment. Toute l'application, le savoir, le travail n'étoient plus des moyens propres pour obtenir ce qu'on gagnoit sans peine & en très peu de tems dans la rue Quinquempoix. On comptoit par millions & par milliards, comme si ce n'eût été que des centaines ou des milliers. Les Auberges dans Paris étoient si pleines d'Etrangers, que l'on ne pouvoit se loger: & par la grande affluence de monde les vivres devinrent si chers, que l'on publia une ordonnance pour enjoindre sous de rigoureuses peines, à tous ceux qui n'étoient venus à Paris que pour les *Actions*, de retourner incessamment chez eux. Ceux qui se voyoient élevez en si peu de tems de la poussiére, ne purent avec leur rapide fortune se contenir dans les bornes de la modération. La magnificence & le luxe allerent si loin, que, selon une liste que l'on vit paroître, il se trouva qu'en une demi-année de tems, on avoit vendu plus de joyaux, de galanteries, de tapisseries, & de meubles précieux, que dans les quinze années précédentes. On compta que les Juifs, qui sont en *Actions* les plus habiles Négocians de l'Europe, & les Etrangers qu'elles avoient attirez, avoient dépensé en ces sortes de choses plus de septante millions. Par la liste du Corps des Orfévres, il paroit que depuis le premier Septembre 1719, jusqu'au 29 Février 1720, on avoit fabriqué trente mille, ou comme d'autres le prétendent, trente trois mille douzaines d'assiettes, sans compter les plats, les cuvettes, les cafetiéres, les théieres & autre vaisselle d'argent. Cela fut cause d'un réglement pour empêcher ces excès, & pour limiter cette sorte d'ouvrage chez les Orfévres. Cette fureur dura une bonne année, & elle étoit à son comble lorsque les coffres du Roi furent remplis, & que M. Law & d'autres avec lui eurent amassé grande quantité de millions. Alors les *Actions*, après avoir monté à plus de deux mille livres pour chaque centaine de francs du vieux capital, descendirent dix fois plus vite qu'elles n'étoient montées, & ce ne fut qu'alors que l'on commença à ouvrir les yeux. On s'apperçut enfin de l'extravagance & des chimères où l'on s'étoit laissé emporter, & l'on vit les tristes effets de ce frivole négoce. Combien ne vit-on pas alors de gens, après avoir été debout derriére les carrosses, y être assis à leur aise: pendant que d'autres, qui s'en étoient servis jusqu'à ce tems-là, se trouvoient non seulement obligez d'aller à pié, mais réduits encore à une extrême indigence? En fort peu de tems, tout l'argent monnoyé disparut, & toutes les richesses ne consistoient qu'en *Actions* que personne ne vouloit acheter, en billets de monnoye, en billets de banque, & en d'autres semblables effets de papier. Il est impossible d'exprimer ou de décrire au naturel la confusion où tout étoit, & dans laquelle se trouvoient engagez plusieurs milliers de familles. Les marchands commencérent à fermer leurs boutiques & leurs magasins; mais par un ordre de la Cour ils furent obligez de les rouvrir, & de débiter malgré eux leurs denrées. Il n'y avoit plus de crédit, & même longtems depuis on a eu de la peine à trouver dans les auberges & les boutiques les choses dont on avoit besoin, jusques à ce que l'on fit voir aux Aubergistes & aux Marchands que l'on les payeroit en argent comptant & non en papier. Ceux qui avoient gagné de grands thrésors, & qui les avoient gardez, en furent amplement déchargez par la taxe de quelques millions qu'on les força de payer au Roi.

On n'avoit pas encore achevé de jouer cette Comédie à Paris, lorsque cet esprit de visions & de chimères passa la mer vers la fin de l'an 1719, & vola de France en Angleterre. On avoit déja dans ce Royaume exercé le negoce des *Actions* en differentes sortes de Compagnies; mais alors, à l'imitation de la France, & à la vue des thrésors que l'on y avoit gagnez & dont quelques Anglois avoient eu leur bonne part, on prit un extrême goût aux *Actions*, & l'on s'attacha sur tout à celles de la Compagnie du Sud. Cela commença à Londres par le récit que l'on y fit, sans aucun fondement, du profit & des avantages, qu'on tireroit immanquablement de ce commerce. Les Directeurs d'un autre côté mirent tout en œuvre, & firent tous leurs efforts pour faire prendre feu aux gens, de sorte que les *Actions* de cette Compagnie (& celles de toutes les autres à proportion) monvérent dans l'espace de quelques mois, de cent six livres sterling à 1100. Mais ce fut leur *non plus ultra*, & elles revinrent en très peu de tems à leur ancien prix, tout comme en France, après que les Directeurs eurent préalablement, pendant que les esprits étoient le plus échauffez, fait faire des souscriptions de quelques millions de livres sterling, à raison de 300, 400 & de 1000 pour cent de l'ancien capital. Mais comme on vit que cela alloit trop loin, les derniéres furent réduites à 400. L'emportement, la foule, la fureur, la folie, les effets & les circonstances de ce trafic d'*Actions* furent, à peu près, les mêmes qu'à Paris, aussi bien qu'à Amsterdam, comme on le dira tout à l'heure: avec cette différence seulement, qu'à Londres, lorsque la fureur en fut passée, & que les sens furent un peu raffis, quelques uns des Directeurs & des Officiers de la Compagnie, dont les plus coupables s'enfuirent hors du Royaume, furent accusez & convaincus en plein Parlement, de mauvaise foi, de malversation, & de faussetez. Aussi furent ils poursuivis, & leurs *Actions* de même que leurs autres effets furent confisquez & vendus publiquement, pour réparer, autant que cela pouvoit s'étendre, le dommage qu'ils avoient causé à la nation.

Les Hollandois, (sous lesquels il faut comprendre tous les Habitans des autres Provinces-Unies) qui depuis très longtems sont connus

connus par tout pour des gens très entendus dans le négoce, mais dont les eſprits commencérent alors à s'échauffer, ne voulurent, comme il a paru, le céder ni aux François ni aux Anglois, & font même allez quelques pas plus loin. Ce fut au mois de Juin de l'an 1720, lorsqu'en France ce jeu étoit à peu près fini, & qu'il étoit dans ſa plus grande force en Angleterre, que la maladie des *Actions*, que plusieurs appellent la Petite des *Actions*, vint auſſi tomber ſur la Hollande. Cela éclata d'abord à Rotterdam, où l'on vit un certain ſoir dans les Caffez & ailleurs, un billet imprimé, ſans nom, & ſans rien qui pût faire connoître de qui il venoit, pour inviter ceux qui en auroient envie, de ſigner pour l'établiſſement d'une Compagnie d'Aſſurance à certaines conditions marquées par le billet. Le point principal de ces conditions, & de celles qu'on y ajoûta dans la ſuite, fut que la Compagnie auroit un fonds ou un Capital de douze millions de livres, ou comme on compte auſſi en Hollande, de 120 tonnes d'or, & que perſonne ne pourroit ſigner moins que pour une *Action* qui fut fixée à cinq mille livres, ni plus que pour dix *Actions* ou cinquante mille livres. De cette ſomme on ne fournit pourtant d'abord qu'un cinquiéme de livre par cent, c'eſt à dire, quatre ſous de chaque centaine de livres, ou deux livres de chaque mille: ce qui pourtant après de nouvelles déliberations fut rehauſſé à 5 pour cent, ou à 5 livres de chaque centaine. Avec ce Capital qui fut fourni dans la caiſſe commune, les Directeurs qu'on choiſiroit incellamment parmi les Intéreſſez pour régler & conduire les affaires de la Compagnie, devoient donner comme ils le trouveroient à propos, des Aſſurances pour des vaiſſeaux, des maiſons, des moulins, &c. pour le commerce, pour les Eſcomptes, pour les lettres de change, les engagemens de biens, & autres choſes: de quoi dans le tems d'environ une année, & enſuite tous les ſix mois, ils rendroient un compte exact aux Intéreſſez, pour voir combien il leur reviendroit de chaque *Action* à proportion du fourniſſement. Et ſi pour le maintien, l'avancement & l'augmentation de la Compagnie, on avoit beſoin de plus, on en délibéreroit avec les Intéreſſez, pour conclurre à la pluralité des voix, combien chacun ſeroit obligé de fournir encore par cent. Là-deſſus le lendemain de bon matin il vint à la Bourſe, à la maiſon d'un certain Libraire, une quantité innombrable de marchands & de toute ſorte de gens. La preſſe étoit ſi grande, qu'on avoit bien de la peine à entrer par la porte, & que la plupart en ſortoient par les fenêtres. On y trouvoit des billets imprimez, où l'on ſignoit pour le nombre d'*Actions* qu'on vouloit avoir dans la Compagnie, & l'on mettoit ſon billet dans une boîte de fer blanc fermée. Cela dura depuis ſept jusques vers les dix heures du matin, que l'on ôta la boîte & qu'on fit ceſſer les ſignatures, apparemment parce que ceux qui avoient dirigé cette affaire, comprirent bien par la ſurprenante foule de monde, qu'il y avoit déja des ſignatures pour beaucoup au delà des 12 millions auſquels la Compagnie s'étoit bornée. Après cela, en moins de deux heures de tems on commença déja le trafic des *Actions*, que l'on comparoit aſſez à propos à des champignons, tant à cauſe de leur ſubite naiſſance, que parce qu'on ne ſavoit pas encore ſi elles étoient bonnes ou mauvaiſes, puiſque la Compagnie même n'étoit pas encore connuë. L'empreſſement fut ſi grand, que les uns vendoient aux autres ce qui n'étoit pas encore, & qui ne ſeroit peut-être jamais, & qu'on donnoit & tiroit des primes ſur ces effets imaginaires. Cependant pour employer toutes les précautions poſſibles, on vendit ſeulement autant d'*Actions*, qu'on pourroit en garder en propriété après le réglement général. Avant la fin du jour le prix des *Actions* alla beaucoup au delà de la ſignature, & l'on vit à onze heures du ſoir preſque autant de monde & plus de mouvemens à la Bourſe, qu'il n'y en a ordinairement de midi à une heure, qui eſt le tems marqué pour tous les Négocians qui s'y aſſemblent. Le jour ſuivant toute la ville étoit, pour ainſi dire, en rumeur, & de plus il y venoit d'Amſterdam & d'ailleurs beaucoup de gens attirez par le bruit que faiſoit déja cette Compagnie qui n'étoit pas encore formée, pour y acheter des *Actions*: de ſorte que dans le tems de la Bourſe, elles montérent encore, & que le ſoir, elles étoient parvenues jusques à 180 pour cent. Là-deſſus on commença à parler de la Compagnie, & on dit que la boîte qui contenoit les ſignatures avoit été portée dans le Doele, & que quelques-uns des plus hauts Intéreſſez, dont on choiſit enſuite 10 ou 12 pour être Directeurs, examinoient publiquement tous les billets: & comme il y avoit la moitié trop de ſignatures, ils rejettoient les perſonnes qui leur étoient les moins connues & particuliérement les Etrangers, & diminuérent proportionnellement le nombre des ſignatures des autres, jusques à la concurrence des 12 millions qui étoient le fonds fixé de la Compagnie. Ainſi la Compagnie ſe forma, & fut regardée comme une mine d'or. Les Entrepreneurs auroient bien voulu ſe munir d'un Octroi des Etats de Hollande, ou à ſon défaut, des Magiſtrats de la ville; mais ne pouvant pas l'obtenir, ils furent obligez de s'en paſſer. Quelques jours après on vit s'élever à Delft une Compagnie de la même nature, & enſuite, comme un torrent, à Dordrecht, Ter Goude, Schiedam, la Brille, Alkmar, Hoorn, Enkhuyſen, Edam, Monnikendam, Medenblik, Purmerent, la Haye, Muyden, Weſop, Naarden, Vlardinge, Maaslandſluys & Woerden, toutes villes de Hollande: à Middelbourg, Fleſſingue & Veere, en Zelande: à Utrecht: à Campen, Zwoll, Haſſelt, & Steenwyk dans l'Overiſſel. Cela ſe fit à peu près de la même maniere par tout, & ſeulement avec quelque petite différence dans les conditions d'une ville à l'autre, principalement par rapport à la grandeur du Capital, (qui ne fut nulle part moindre que de quelques millions,) au montant des Actions, à celui du fourniſſement proviſionnel, à la maniére & au tems du payement, à la direction de la Compagnie, & aux choſes qu'on promit d'entreprendre pour faire des profits extraordinaires: en quoi chaque ville en particulier ſe ſignala, & ſelon quoi chacune donna le nom à ſa Compagnie, de ſorte qu'elles ne ſe contentérent pas de s'appeller Compagnies de Commerce, d'Aſſurances, d'Eſcompte & d'Emprunts, mais elles devinrent auſſi Compagnies de Négoce, de Navigation, d'Expédition, de Trafic, de Pêche, de Droits ſur les marchandiſes qu'on tranſporte par mer, de Manufactures, de Plantations & Filage de Tabac, de Conſtruction de Vaiſſeaux, de Corderies, de Sciage, & d'autres choſes qui peuvent être imaginées. Il ne manqua pas non plus à Haarlem, Leyde, Amſterdam & dans d'autres villes, de marchands & d'autres gens, qui euſſent envie d'ériger de telles Compagnies, & qui ne commençaſſent effectivement à les former; mais ils en furent très expreſſément empêchez par les Magiſtrats, & cette précaution avoit déja été priſe à Amſterdam, avant qu'on ſongeât à établir une Compagnie à Rotterdam. D'un autre côté les Etats Généraux, & ceux de quelques Provinces, rejettérent fort ſagement les Projets qui leur furent préſentez de faire dans le même goût des Compagnies générales ou Provinciales. On ne ſauroit exprimer, & il n'y a que ceux qui l'ont vu qui le puiſſent comprendre, quels mouvemens confus, & quelles courſes il y avoit continuellement d'une ville à l'autre, pour ſigner dans les Compagnies de chaque ville, & quelles ſollicitations de bons amis on employoit pour cela: car on regardoit comme un Office & un grand bonheur, de n'être pas rejetté, & de conſerver quelques Actions dans les Compagnies, à cauſe que dans toutes les villes, il y avoit incomparablement plus de ſignatures qu'il n'en faloit pour remplir le fonds deſtiné. La raiſon pour laquelle les gens étoient ſi fous de ces ſignatures, & que ceux qui n'avoient pas un denier, ſignoient pour 50000 & pour 100000 francs, étoit, qu'on ne devoit fournir proviſionnellement que très peu dans chaque Compagnie, & dans quelques-unes même ſeulement 2 ou 3 pour cent; & que ceux qui ne pouvoient ou ne vouloient pas le faire, pouvoient ſur le champ vendre leurs *Actions* avec profit, même dans les Compagnies des moindres villes, à l'exception de quelques-unes, qui ne purent réuſſir à cauſe qu'elles vinrent trop tard, & fort peu avant la chute des *Actions*; & ce fut le parti que prirent la plupart. Cela fit, comme on l'a dit, un grand bruit. Mais ce qui mit tout en mouvement, fut que les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales, (dont les *Actions* étoient depuis longtems baiſſées au deſſous de la moitié, mais qui dans ce tems d'aveuglement étoient remontées juſques à 98,) voyant la folie de tout le monde, & concluant de là que leurs *Actions* ne manqueroient par de monter auſſi bien que celles de toutes les autres Compagnies, demandérent, à la fin du mois de Juillet ſuivant, lorsque leurs *Actions* étoient venues à 200 pour cent, aux Etats Généraux leur conſentement pour faire faire une nouvelle ſouſcription de 1500 ou 1600 *Actions*, de 3000 livres chacune (ce qui étoit la moitié des anciennes) à raiſon de 250 francs pour chaque cent, deſorte que chaque *Action* par cette nouvelle ſouſcription, devenoit de 7500, qui devoient être fournis en cinq termes. Ce conſentement leur ayant été accordé, la choſe fut exécutée avec une ardeur & une influence de monde étonnante, & avec de bien plus preſſantes ſollicitations pour y avoir part, qu'aux *Actions* des Compagnies des villes. Dès que cela fut fait, tout alla à la débandade. Il n'y eut preſque perſonne, de quelque condition que ce fût, qui ne devint Actionaire, & qui ne trafiquât en *Actions*, dans la Compagnie du Sud, & dans les autres Compagnies d'Angleterre, dans les Compagnies des Indes Orientales & Occidentales des Provinces-Unies, ou dans celles des *Bubbels*, nom qui a été donné à toutes les nouvelles Compagnies, quoi qu'établies & autoriſées par les Magiſtrats des villes, & même à celle d'Utrecht quoi que ſous l'autorité des Etats de la Province, à l'imitation de l'Angleterre, où toutes les Compagnies, qui ne ſont pas approuvées par le Parlement qui repréſente toute la nation, ſont appellées *Bubbels*, qui en Anglois veut dire, *petite bouteille*, ou *veſſie* qui ſe forme ſur l'eau pendant une groſſe pluye: par où les Anglois montrent le peu d'eſtime qu'ils font de cette ſorte de Compagnies. Il eſt aiſé de concevoir qu'il y eut alors en Hollande bon nombre de gens qui ſe firent de belles chiméres des avantages & des profits tout extraordinaires, qu'ils feroient dans ces Compagnies. On devoit en très peu de tems équiper de nouveaux vaiſſeaux, faire des canaux d'une extrême longueur, creuſer des ports, applanir toutes les hauteurs qui pourroient empêcher l'arrivée ou le départ des vaiſſeaux, bâtir des moulins, établir des Manufactures & faire pluſieurs autres belles choſes de même nature. L'agitation qui régnoit dans tout le païs, étoit ſurprenante à voir; mais à Amſterdam & à Rotterdam, & ſur tout dans la premiére de ces deux villes, cela ſurpaſſoit tout ce qu'on avoit jamais vu, & tout ce que, peut-être, on verra jamais dans des choſes de cette eſpéce. La Bourſe, quoi que le trafic des Actions en eût chaſſé & banni tout autre négoce, étoit trop petite. Les Actionaires rempliſſoient la place appellée le Dam qui en eſt tout proche, & ſe répandoient de là dans la rue nommée le *Kalverſtraat*, qui fut appellée la rue *Quinquempoix* (qui eſt, comme nous avons dit plus haut, le nom de la rue de Paris, où ſe faiſoit le négoce des *Actions* du Miſſiſippi ou des Indes) & où la foule étoit ſi grande qu'on ne pouvoit pas la percer. On ne pouvoit venir dans les Auberges, & dans les Caffez, & ſur tout dans les Caffez François & Anglois, qui prirent alors le nom de *Quinquempoix*, qu'au riſque d'avoir ſes habits déchirez, & même d'être étouffé, par des eſſains de gens que le deſir du gain y attiroit, & rendoit intraitables, & qui ne connoiſſoient d'autres perſonnes que celles avec leſquelles ils ſe flattoient de gagner de l'argent. La confuſion, le bruit, le tintamarre, les cris, les coups, tout en un mot, alloit dans ces lieux où ſe faiſoit le trafic des *Actions*, tout comme auparavant à Paris & à Londres, tout

comme si on avoit vu assemblez en un même lieu des milliers d'insensez & de furieux. Quelques Marchands Actionaires avoient à leur service des barques de Pêcheurs, qui ne faisoient autre chose que d'aller de Hollande en Angleterre & d'Angleterre en Hollande, uniquement pour porter continuellement de Londres à Amsterdam & d'Amsterdam à Londres le prix des *Actions*. On envoyoit aussi incessamment des Exprès & des Couriers de tous côtez. Les vaisseaux marchands, qui autrement ont accoutumé d'aller dans toutes les contrées de l'univers, demeuroient dans les ports. Tout autre commerce, tout trafic, tout métier, étoit comme éteint, ou du moins endormi, hormis de faire des carrosses & des chaises, de bâtir des maisons, & de faire tout ce que demandent la magnificence & le luxe. Il n'y avoit plus de conversations à avoir sur d'autres sujets : à la Cour, dans les villes, dans les rues, le long des chemins, dans les bateaux, dans les chariots, dans les compagnies, dans les Cafez & les Auberges, en un mot, quelque part que ce fût, on n'entendoit parler que de Compagnies, d'*Actions*, de tonnes d'or, de millions, des fortunes de celui-ci & de celui-là. Si quelcun vouloit examiner par la droite raison, s'il y avoit un certain fonds qui eût fait monter ainsi les *Actions*, & qui dût les faire monter encore davantage, on lui disoit pour toute réponse, (& pendant ce tems-là cela se justifioit par les effets) qu'il ne falloit pas raisonner pour gagner de l'argent, & qu'au lieu d'employer le raisonnement, il falloit négocier à l'étourdie pour devenir puissamment riche. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est qu'on achetoit & vendoit, & qu'on trouvoit mutuellement du crédit pour dix mille fois plus qu'on n'avoit vaillant, & que même dans un seul païs on négocioit en *Actions* pour plus d'argent que toute l'Europe ensemble n'en pourroit fournir. Toutes les *Actions* montoient de jour à autre, & d'heure en heure. Les Directeurs de la Compagnie de Rotterdam, voyant ses progrès, avoient fait faire une seconde souscription, (quoi qu'on n'eût fourni que 5 pour cent dans la première) à raison de 150 pour cent. Chacun y donna tête baissée, & la même chose se fit bien-tôt à Delft. Ceux de la Compagnie des Indes Occidentales, animez aussi par l'heureux succès de leur nouvelle souscription, en firent encore faire une seconde à raison de 450 francs pour cent du vieux Capital : mais quand la fureur fut passée, elle fut réduite à rien : ce qui n'a pas causé peu de disputes & de procès entre ceux qui en avoient vendu & acheté. Pour tout dire en un mot, les *Actions* montérent comme par degrez jusques au plus haut point, savoir celles de la Compagnie des Indes Orientales de 890 pour cent, où, comme on l'a déja dit, elles étoient déja avant ce tems de fureur, jusques à 1210; celles de la Compagnie des Indes Occidentales, de 98 jusques au delà de 600 : celles du Sud en Angleterre, de 106 jusques à 1020, quoi que dans Londres même, elles soient allées jusqu'à 1100 ; celles de Rotterdam jusques à 210 pour cent ; & celles des autres nouvelles Compagnies de plusieurs villes particulières, sans mesure fixe, les unes plus les autres moins. Mais la folie des hommes devoit en Hollande aussi bien qu'ailleurs aller jusqu'à son comble, & tout ce bâtiment sans fondement devoit enfin tomber par terre. Ce fut environ la fin d'Octobre de l'an 1720, que les *Actions* de la Compagnie du Sud à Londres commencérent à baisser, & en même tems celles de toutes les autres Compagnies, sans en excepter aucune, en firent autant. Cela alla le même train que celles de la Compagnie des Indes à Paris, c'est à dire, qu'elles descendirent dix fois plus vîte qu'elles n'étoient montées. Alors tous ceux qui avoient des *Actions* furent d'un étonnement & d'une consternation extrêmes, & quelque riches que fussent quelques-uns d'entre eux, il n'y en eut pas un seul qui ne se repentît plus d'une fois, de ne les avoir pas vendues. Chaque jour on entendoit dire que tel ou tel honnête homme en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs avoit fait banqueroute ; & puis, que tel ou tel autre, quoi qu'il n'eût rien perdu aux *Actions*, étoit par la banqueroute d'un autre obligé d'en faire autant que lui. Alors on vendit les maisons de plaisance, les équipages, les chevaux : & il y a eu, sur tout à Londres & à Amsterdam, des gens qui ont tellement pris leur perte à cœur, que l'esprit leur a tourné, & qu'ils se sont ôté la vie. A combien de personnes n'a-t on pas ouï dire, que s'ils avoient vendu leurs *Actions* à propos, ils auroient gagné des 50000, des 80000, cent, deux cens, trois cens mille livres & plus ? Qui sait combien ce trafic a ruiné de familles ? Les tribunaux de Justice ne furent alors occupez qu'à des procès d'*Actions*, dans lesquels ceux qui n'avoient pas trop l'honneur en recommandation, se servoient des placards, auxquels ils avoient eux-mêmes contrevenu en négociant : ce qui, par une maniére de parler reçue dans le païs, s'appelle *s'aider de Frederic Henri*, apparemment à cause que dans le tems que ce Prince fut Stadhouder, ceux qui avoient vendu ou acheté des *Actions* qu'ils n'avoient pas, ou qui n'étoient pas dressées dans les formes & en leur nom, étant poursuivis pour les livrer ou les recevoir, se fondoient sur ces placards, qui déclaroient de tels marchez nuls & de nulle valeur, & se pourvoyoient contre les poursuites en demandant à la Cour Provinciale de Hollande un Mandement pénal ou quelque autre Acte qui commençoit par ces mots : *Frederic Henri par la grace de Dieu* &c. Pour conclusion on peut dire, que la misére causée par ce trafic d'*Actions*, est inexprimable ; & que par là le commerce a reçu de terribles atteintes dans les villes marchandes de France, d'Angleterre, des Provinces-Unies, & de toute l'Europe. Il est vrai que ce négoce en a enrichi quelques-unes, & même que quelques particuliers y ont gagné des richesses immenses, sur tout ceux qui n'avoient rien à perdre quand ils ont commencé ; mais il est encore plus vrai qu'il en a réduit un infiniment plus grand nombre à la dernière pauvreté. Ceux qui sont du nombre des premiers, doivent se savoir bon gré d'avoir eu la prudence, ou plutôt le bonheur, de vendre les *Actions* qu'ils avoient achetées à un certain prix, ou dont ils avoient comme la propriété par les primes qu'ils donnoient, de les vendre, dis-je, dès qu'elles haussoient, d'en acheter d'autres ou de donner des primes, pour les revendre encore de même que les premiéres, & de faire ce manége tant que les *Actions* continuoient à monter. On dit qu'à Amsterdam un pauvre Juif donna, comme en badinant, quatre escalins de prime à un Juif fort riche, pour lui livrer durant l'année courante des *Actions* de la Compagnie du Sud en Angleterre, à raison de 1000 livres sterling pour cent, & que ce contract a été rompu par un accord moyennant la somme de 18000 francs. Quelques-uns ont gagné de très grosses sommes, en tirant des primes pour livrer des *Actions* à haut prix, pendant qu'ils en avoient qu'ils avoient achetées à bas prix. Mais ceux qui se sont ruinez ne devoient s'en prendre qu'à leur mauvaise conduite, pour avoir pris le contrepié, & n'avoir pas voulu se contenter, je ne dis pas d'un gain médiocre, mais d'un gain exorbitant, & pour avoir voulu tenter la derniere extremité, dans l'espérance qu'elles monteroient toujours davantage, sans songer jamais qu'elles viendroient enfin à leur plus haut point. Ce tems étant venu, elles leur sont demeurées entre les mains, & ils ont tout perdu pour avoir voulu trop gagner. Car quand elles commencérent à baisser, ce fut tout comme si ce négoce eût cessé, & personne ne put vendre ses *Actions* à quelque prix qu'on voulût les donner. Une autre cause de la perte de beaucoup de personnes, a été qu'au contraire des autres, dans l'espérance que les *Actions* baisseroient, ils tiroient des primes pour livrer dans un certain tems à haut prix des *Actions* qu'ils n'avoient pas, dont ils croyoient qu'ils n'auroient pas besoin, & que, le terme étant expiré, ils étoient pourtant obligez de livrer, & par conséquent de les acheter eux-mêmes à beaucoup plus haut prix. Ce sont là les principales raisons pourquoi quelques-uns se sont enrichis dans ce furieux négoce, & qu'un si grand nombre d'autres s'y est ruiné : il y a eu cependant encore beaucoup d'autres moyens & de tours par où des centaines ont fait leur fortune, pendant que des milliers y ont trouvé leur perte ; mais comme cela nous obligeroit à un trop grand détail, & qu'il faudroit raconter des choses qui ne font pas honneur à ceux qu'elles regardent, nous en demeurerons là.

Nous ne dirons plus par rapport à ce trafic qu'une chose, de laquelle il y a sujet de s'étonner, savoir, que ce négoce chimerique a été presque aussi-tôt fini que commencé, particulierement en Hollande, & dans les Provinces voisines, où il n'a pas duré six mois, mais où en recompense il a été plus violent que ni en France ni en Angleterre. La plupart des Compagnies nouvelles des villes particulières ont trouvé leur fin dans celle de ce négoce : ou se sont éteintes elles-mêmes, c'est à dire, qu'on a rendu les fourniflemens ; ou elles se sont insensiblement dissipées, à l'exception de celle de Rotterdam, & de quelque peu d'autres, qui sont demeurées sur pié, & qui ont en quelque maniére donné jusques ici du contentement aux Intéressez. Les *Actions* privilégiées, tant à Paris qu'à Londres & en Hollande, sont retournées à leur ancienne valeur, de sorte que bien-tôt n'entendit plus parler du trafic des *Actions*. Ainsi tout revint dans sa premiere tranquillité, si ce n'est que les presses furent encore occupées quelque tems à donner au public des lettres, des pasquinades, des satires, & des tailles-douces de toutes les sortes, pour tourner ce trafic en ridicule. Toutes ces choses, aussi bien que les Comédies qui furent jouées sur ce sujet, avec les Conditions ou les Plans de toutes ces nouvelles Compagnies, ont été ramassées par les Curieux, chez qui on pourra les voir si l'on en a envie.

Cela peut faire ressouvenir le Lecteur, d'un autre négoce à peu près de la même nature, qui se fit en 1634, 1635, 1636, & 1637, en diverses villes de Hollande, & particuliérement à Haarlem. On voit bien qu'il s'agit ici du trafic des *Tulipes* ; mais on en parlera plus amplement en son lieu. Cet exemple auroit dû servir de miroir aux gens d'aujourd'hui, afin de profiter de l'exemple des autres, & de devenir sages à leurs dépens. Mais ce qui vient d'être rapporté du trafic des *Actions*, fait assez voir qu'on est présentement encore plus fou qu'autrefois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACTISANES, Roi d'Ethiopie, fondit en Egypte avec une grosse Armée, dans le tems qu'Amosis, qui, selon Diodore, en étoit Roi, y exerçoit une tyrannie insupportable. Il gouverna avec beaucoup d'humanité, & de peur d'être obligé de livrer à la mort un grand nombre de criminels, il leur fit couper le nez, & les relégua dans une ville qu'il fit bâtir dans les déserts, entre l'Egypte & la Palestine, & qu'il nomma *Rinocolura*, faisant allusion à leurs nez coupez, du mot Grec *ρὶς*, *nasus*, & *κολόω*, *curtatus*. C'est pourquoi Pline, Strabon, & Sénéque écrivent *Rhinocolura*, au lieu que Diodore, Ptolomée, Etienne *le Geographe*, prononcent *Rinocorum*. Actisanes en usoit ainsi, afin que l'on connût & qu'on évitât ces malfaiteurs, craignant que leur commerce contagieux n'infectât les peuples voisins. Diodore s'est trompé, en mettant cet Actisanes du tems d'Amosis, ou d'Amasis, qui a régné longtems avant Sésostris, quoiqu'il rapporte cette usurpation d'Actisanes aux tems qui ont suivi le régne de Sésostris. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *c.* 60. Strabon, *l.* 16. *c.* 5. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Aut. profanes.*

ACTIUM, ville & promontoire de l'Epire en Gréce. On croit que le nom d'*Actium* fut donné à ce lieu-là par une colonie d'Atheniens, à cause de sa situation au bord de la mer. Philargyre, sur le quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, nous apprend que l'Attique fut nommée autrefois *Actique*, par une semblable raison. Le promontoire d'Actium se nomme aujourd'hui *Capo Figalo*.

Outre le promontoire, il y avoit au même endroit une ville de ce même nom, & un Temple très riche dédié à Apollon *Actien*. C'est ce même Temple que les Pirates pillérent, un peu avant

avant que Pompée *le Grand* les eût défaits. Le promontoire d'Actium eſt célébre par les batailles qui s'y ſont données; mais ſur tout par celle qu'Auguſte y remporta ſur Marc-Antoine & ſur Cléopatre. Agrippa, Général de l'Armée d'Auguſte, étant parti de la rade de Brindes, rencontra à Actium Marc-Antoine & le défit. La fuite de Cléopatre, qui avoit voulu ſe trouver à ce combat, fit retirer Marc-Antoine, & lui fit prendre la route d'Alexandrie en Egypte. Cette bataille, qui fut donnée l'an 723 de la fondation de Rome, 4004 du monde, & 31 avant Jéſus-Chriſt, fait une illuſtre époque dans les Hiſtoires, d'où l'on commence à compter les années Actiaques, qui ſervent beaucoup à l'éclairciſſement de la Chronologie. Elle ſe donna le troiſiéme Septembre, 15 jours apres une éclipſe de ſoleil arrivée à Rome, que la Chronique d'Alexandrie a remarquée. * Philargyrius, *in libr.* 4. *Georg.* Arnobe, *liv.* 6. Diodore de Sicile, *lib.* 1. Suétone, *in Auguſt.* Plutarque, *in Antonio.* Strabon, *lib.* 10. Pline, *lib.* 4. Pagi, *Apparatus ad Baronium*, *n.* 95.

Jeux ACTIAQUES. C'eſt auſſi près de ce promontoire d'Epire qu'on célébroit les Jeux nommez *Actiaques*. On y repréſentoit des combats ſur mer, à cheval, à la lutte, & cela de cinq en cinq ans, ſur le modéle des Jeux Olympiques, & en l'honneur d'Apollon, ſurnommé *Actien*. Etienne *le Géographe*, & quelques autres après lui, ont cru qu'on célébroit ces Jeux de trois ans en trois ans; mais ils ſe trompent, comme on le peut voir dans Strabon, qui vivoit du tems d'Auguſte. Cet Empereur ne fit que renouveller ces Jeux. Virgile ſemble inſinuer qu'Enée les avoit fondez, lorſqu'il dit au 3. *l. de l'Enéide*, *v.* 280.

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.

Mais il eſt ſûr que ce Poëte n'avance cela que pour flatter Auguſte. Une médaille que nous avons de l'Impératrice Fauſtine, femme de l'Empereur Marc-Auréle, ſemble dire qu'elle ſe trouva une fois à la célébration de ces Jeux, & qu'elle y donna le prix. Auguſte en rétabliſſant ces Jeux Actiaques, rétablit auſſi le Temple d'Apollon *Actien*, & le rendit beaucoup plus magnifique qu'il n'étoit. Il aggrandit auſſi la ville d'Actium, & lui donna le nom de *Nicopolis*, ou *ville de la victoire*. Mamertin dit dans ſon Panégyrique à l'Empereur Julien, que ce Prince avoit rétabli ces mêmes Jeux. * Strabon, *l.* 7. Plutarque, *in Auguſto & in Antonio.* Diodore de Sicile, *l.* 1. Suétone, *in Auguſt.* Triſtan, *Commentaire Hiſtorique de l'Hiſtoire Romaine.*

ACTIUS ou ATTIUS LABEO, Poëte Latin. *Cherchez* LABEO.

ACTIUS NÆVIUS, ou ATTIUS NOVUS, NOEVIUS, NEVIUS, NAVIUS & NAVUS, Augure, vivoit du tems de Tarquin l'*Ancien*, Roi des Romains, vers l'an de Rome 150, avant Jéſus-Chriſt 604. Un jour Tarquin ayant voulu joindre quelques compagnies nouvelles de cavalerie à celles que Romulus avoit établies, Actius prit la liberté de lui dire qu'il ne le pouvoit faire, ſans qu'il fût autoriſé par les Augures. Le Roi s'en étant offenſé, voulut le confondre, en faiſant voir que ce qu'il diſoit, étoit faux, & lui demanda, ſi ce qu'il penſoit alors, pouvoit être exécuté. Actius s'étant ſervi des régles de ſon Art pour le ſavoir, lui dit hardiment que cela ſe pouvoit. Tarquin lui répondit qu'il ſongeoit, ſi l'on pourroit couper une pierre à aiguiſer avec un raſoir: Actius, au rapport de Tite-Live, prit ſans s'étonner la pierre que le Roi lui mit en main, & la coupa avec un raſoir. Denys d'Halicarnaſſe & Florus diſent que ce fut Tarquin qui coupa la pierre avec un raſoir, ſur l'aſſurance que l'Augure lui avoit donnée qu'il pouvoit le faire. Ce prodige aquit tant d'honneur à Actius, qu'on lui dreſſa une ſtatue dans l'endroit où la choſe s'étoit paſſée, ſur les degrez du lieu où ſe tenoient les Aſſemblées du peuple. On dit qu'on y conſerva la pierre qu'il avoit coupée, pour ſervir de monument de cette merveille à la poſtérité; & depuis ce tems-là les Augures furent en ſi grande conſidération parmi les Romains, qu'on ne faiſoit plus rien, ſans les avoir conſultez. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit un incident concerté, afin d'augmenter la vénération que le peuple avoit pour cet Art, dans lequel la Reine Tanaquil étoit très expérimentée. Il y a pourtant apparence que ce Roi vouloit détruire l'opinion favorable qu'on avoit des Augures. En effet, Actius Nævius diſparut peu après cette épreuve; & les fils d'Ancus Martius accuſérent Tarquin de ſa mort. * Florus, *l.* 1. *Hiſt.* Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live. Valére Maxime &c.

ACTIUS, ou ACCIUS TULLUS, ou ATTIUS TULLUS, l'un des principaux d'entre les Volsques, anciens peuples du Latium en Italie, reçut chez lui Coriolan, chaſſé de Rome par ſes compatriotes. Ayant conçu le deſſein de faire la guerre aux Romains, il fit en ſorte, pour trouver un prétexte de guerre, que les Volsques ſe rendiſſent aux Jeux Circenſes, qui ſe célébroient à Rome; & y étant venu lui-même, il dit aux Conſuls, qu'ils avoient à craindre que cette multitude de Volsques n'entrepriſſent quelque choſe pendant que le peuple ſeroit appliqué aux Jeux. Sur cet avis, le Sénat ordonna que tous les Volsques ſortiroient de Rome le jour même. Tullus ſe ſervit de cette occaſion pour les exciter à faire la guerre aux Romains, & fut déclaré leur Général avec Coriolan. Ces deux Généraux s'étant mis en campagne prirent pluſieurs villes, & vinrent ſe poſter avec leur Armée juſqu'à cinq milles de Rome. Nous dirons dans l'Article de Coriolan, de quelle maniére, touché de compaſſion pour ſa mére & pour ſa femme, il ſe retira, & quelle fut ſa fin. * Tite-Live, *l.* 2. *ch.* 35. Denys d'Halicarnaſſe. Sabellicus. Plutarque, *in Coriolano.*

ACTIUS, Capitaine que Tibére chargea de la garde & du ſupplice de Druſus, fils de Germanicus. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 23.

ACTIUS, Comédien du tems de Tibére. Depuis que cet Empereur ſe fut vu, pour ainſi dire, contraint de l'affranchir, il ſe trouva rarement aux ſpectacles publics, de peur qu'on ne lui demandât quelque choſe. * Suétone, *dans la Vie de Tibere*, *ch.* 47.

ACTIUS PRISCUS, Peintre célébre, qui vivoit du tems de l'Empereur Veſpaſien, qu'il peignit à Rome dans le Temple de l'Honneur & de la Vertu. Ses Ouvrages étoient plus eſtimez que ceux de ſes concurrens, parce qu'ils approchoient davantage de la maniére des Anciens. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10.

ACTIUS (Caius), quitta Rome pour aller habiter à Eſt, l'an de Jéſus Chriſt 390. Entre ſes Deſcendans on compte un *Foreſtus*, qui défendit Aquilée contre Attila; un *Achartus*, qui commandoit la cavalerie contre les Alains, & qui bâtit la ville de Ferrare; un *Marcelle* ou *Marcelle*, Général d'Armée contre les Vandales, ſous l'Empereur Valentinien III; un *Sabinien*, Gouverneur de l'Illyrie, & quelques autres de ſuite, juſqu'à *Azon*, qu'on fait Auteur de la ſeconde branche des Guelphes. D'autres croyent que la race d'*Actius* fut éteinte en *Valerian*, fils de *Boniface*, qui fut tué dans la bataille que les François donnérent aux Lombards, l'an 590. * Philippe Jaq. Spéner, *Sylloge Genealog. Hiſt. in Fam. Guelph.*

ACTIUS, Prince de Milan. Paul-Jove en fait mention au *liv.* 2. *des Hommes illuſtres.*

ACTIUS (Thomas) Juriſconſulte, a écrit un livre, *de Infirmitate & ejus privilegiis*; & un autre, *de Jeu des Echecs.* On trouve ſon premier Ouvrage au *tome* 7. du *Tractatus tractatuum.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACTIUS (Guillaume), a écrit un Poëme élégiaque des Rois de Jéruſalem, imprimé en 1604. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACTIUS III. Prince d'Eſt, Duc de Modéne, lequel pour ſe rendre maître de la Principauté, eut la cruauté d'étouffer Opiſe II. ſon pere, qui étoit au lit. Enſuite il chaſſa ſes fréres, pour laiſſer la Principauté à Eliſque ſon fils *naturel.* * Fulgoſe, *l.* 9. *c.* 11.

ACTOLIN, Juriſconſulte, a publié des Réſolutions de Droit *in fol.o.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACTON, ville à cinq milles de Londres, remarquable par les eaux minérales qui y ſont. * *Dict. Anglois.*

ACTON (Radulphe), Prêtre Anglois, qui floriſſoit vers l'an 1320, laiſſa des Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul, ſur le Maître des Sentences; des Homélies; & d'autres Ouvrages Théologiques. * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.*

ACTON, Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit vers l'an 1410. C'étoit un ſavant Théologien, ſelon Leland. Il écrivit un Traité *de Pace Eccleſiæ*, des Sermons, & quelques autres Ouvrages. * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.*

ACTOR, né dans la Locride, ou, ſelon d'autres, dans la Theſſalie, étoit fils de Myrmidon, & petit-fils de Jupiter. Il épouſa la Nymphe Egine, fille du fleuve Aſopus, dont ce Dieu avoit déja eu un fils appellé Eacus; & il en eut pluſieurs enfans, entr'autres Menetius, l'un des Argonautes, & pére de Patrocle, & Eutyrion, l'un des Chaſſeurs du ſanglier de la forêt de Calydon. Actor ſoupçonnant ſes fils de le vouloir détrôner, les chaſſa de Phthie, où il régnoit, & donna ce petit Royaume avec ſa fille Polyméne à Pélée, fils d'Eacus, & pére d'Achille. * Scholiaſtes Homeri, *in Iliade*, *l.* 18. Euſtathius, *in Iliade*, *l.* 1. Scholiaſtes Pindari, *in Olympion.* 9. 9. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *Fable* 14.

ACTOR, né dans l'Elide, eut pour pére le Lapithe Phorbas, & pour mére la nymphe Hyrmine. Il eut deux fils, Eurytc & Créate, tous deux ſurnommez *Molionides*, parce que leur mére s'appelloit Molione. Augias, duquel il étoit frére, ſelon Apollodore, l'aſſocia au Royaume d'Elide, avec ſes deux fils. Actor combattit avec eux en faveur d'Augias contre Hercule, qui tua depuis les Molionides à coups de fléches. * Pauſanias, *in Bœoticis & in Eliacis.* Apollodore, *l.* 2.

ACTOR, fils d'Azeus ou d'Azeus, étoit l'un des Deſcendans de Phryxus, & fut pére d'Aſtyoque. Cette Nymphe eut de Mars deux fils, appellez *Aſcalaphe* & *Jalmene*, qui furent Souverains d'Orchoméne dans la Béotie, & qui conduiſirent les Orchoméniens à la guerre de Troye. * Pauſanias, *in Bœoticis.* Homére, *Iliade*, *l.* 2.

ACTOR, fils de Neptune & d'Agaméde fille d'Augée. * Hygin, *Fab.* 157. D'autres diſent qu'il étoit fils de Neptune & de Molione. Homere le dit dans le 4. *l. de l'Iliade*, *v.* 749. * Munkeri *Not. in Fab.* 157. Hygini.

ACTOR, fils d'Hippaſus, fut du nombre des Argonautes.

ACTOR, compagnon d'Hercule dans la guerre des Amazones, mourut d'une bleſſure en retournant dans ſa patrie.

ACTOR, diſtingué par ſa valeur entre les Arunces, peuples d'Italie, * Virgile, *Enéide l.* 12. *v.* 94. Hygin, *Fab.* 14. Carolus Stephanus, *in Dict.* Bayle, *Dict. Crit.* Ces citations ſont pour les trois derniers Articles d'ACTOR.

ACTORIDE, nom donné tantôt à Menetius ſon fils, comme dans Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 407. tantôt à Patrocle, ſon petit-fils & fils de Menetius, comme dans Ovide, *l.* 1. *Triſt. Eleg.* 9. *v.* 29.

ACTORIDES, fréres jumeaux, ainſi nommez de leur pére *Actor.* Ils furent auſſi appellez *Molionides*, de *Molione* leur mére. Ils avoient chacun deux têtes, quatre mains, & autant de piez, & n'avoient qu'un corps. Leur métier étoit de mener un chariot, en quoi ils étoient d'accord, l'un tenant toûjours les rênes, & l'autre le fouet. Hercule ne pouvant les vaincre par force, leur tendit un piége, où il les ſurprit. * Phérécydes. Mnaſeas. Pindare, &c. *Voyez* MOLIONIDES.

ACTORIUS NASON, Hiſtorien Romain, dont il eſt par-

lé dans Suétone, *in Julio Cæsare, c. 9. & 52.* vivoit apparemment du tems d'Auguſte, ou du moins ſous le régne d'Auguſte & de Tibere. * Voſſius, *de Hiſtor. Latin. l. 3. part. 2.*

ACTUARIUS, célébre Médecin Grec, dont nous avons divers Ouvrages. On ne ſait pas poſitivement en quel tems il a vécu. M. Moreau, dans ſon Traité de la Saignée, dit qu'il croit qu'il vivoit environ l'an 1100. Lambécius, ſuivi par M. du Cange, croit qu'Actuarius étoit contemporain de l'Empereur Andronic II. dit *le Vieil*, ou l'*Ancien*, qui commença à regner en 1283. Ses Ouvrages furent imprimez à Paris en 1567, *in fol.* Ils l'avoient été ailleurs en trois volumes *in octavo*. Les principaux ſont; *De actionibus & affectionibus ſpiritûs animalis, cjusque nutritione, libri 11; De urinis, libri 7.*, qu'Ambroiſe Léon traduiſit le premier de Grec en Latin, & qu'il fit imprimer à Veniſe en 1519. Jaques Goupil les a depuis revus, & y a ajoûté des Notes. *De medicamentorum Compoſitione*, Ouvrage traduit en Latin par Ruel; *Methodus medendi*, en ſix liv. traduits par Henri Mathiſius de Bruges, & imprimez à Veniſe en 1554. * Gesner, *Bibliotb.* Merklinus, *in Lindenio renovato.* Du Cange, *Gloſſar. Græcitatis.* Caſtellan, *de Vitâ Medicor.* Moreau, *Traité de la Saignée dans la Pleuréſie.* Bayle, *Dict. Crit.*

A C U.

ACUANS, Hérétiques, Secte ſortie d'entre les Manichéens dans le troiſiéme ſiécle. *Voyez* HERETIQUES du troiſiéme ſiécle. N°. 54.

ACUDIA, petit animal merveilleux des Indes Occidentales. Il eſt preſque fait comme un eſcargot, & eſt un peu plus petit qu'un moineau. Par ſon moyen on voit aſſez clair pour filer, écrire, peindre, & faire autre choſe durant la nuit. Il a deux étoiles près des yeux, & deux autres ſous les alles, qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un ſe frote la main ou le viſage avec quelque humidité qu'il y a dans ces étoiles, il paroîtra tout brillant, tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en ſervoient pour s'éclairer, n'ayant pas eu l'uſage des chandelles ou des bougies avant l'arrivée des Caſtillans. * Herrera.

ACUES, Roi des Arcadiens, uſant de ſtratagémes, tua les Lacédémoniens, qui par trahiſon s'étoient rendus maîtres de la ville de Tégée. * Polyen, *Stratagem. l. 1. c. 11.*

ACUINUS, citoyen Romain, qui ſouhaitoit qu'on le crût complice du meurtre de Jules-Céſar. * Appien, *de Bello Civ. lib. 2.*

ACUMOLI ou ACUMULO, *Acumulum*, bourg du Royaume de Naples, ſitué dans l'Abruzze Ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone & de l'Ombrie, ſur la riviére de Trento, entre la ville d'Aſcoli & celle de Norſia, ou celle de Rieti, au nord-oueſt d'Aquilée dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ACUNA, ACUGNA, & ACUNHA, nom d'une famille illuſtre, ancienne, & de grande étendue dans l'Eſpagne & dans le Portugal, iſſue proprement de celle de Silva, eſt originaire de Portugal. *Ferdinand Paez de Silva* a porté le premier le ſurnom d'*Acuna*. Il vivoit du tems d'Alphonſe I. dans le douziéme ſiécle. Parmi ſes Deſcendans, il y a eu du tems de Ferdinand & de Jean I. au commencement du quinziéme ſiécle un certain *Vaſquez Martinez d'Acuna* qui eut ſix fils, dont deux, ſavoir *Martin Vaſquez*, & *Loup Vaſquez d'Acuna*, allérent, à l'occaſion de la guerre qui ſe faiſoit alors au ſujet de la ſucceſſion, s'habituer en Eſpagne, où leurs Deſcendans ſe ſont juſques ici maintenus d'une maniére honorable. D'un autre fils appellé *Etienne* vient la branche des Seigneurs de Taboa & d'Aſſentar, d'où eſt iſſu *Dom Louis d'Acuna* qui a aſſiſté au Congrés d'Utrecht, en qualité de Plénipotentiaire du Roi de Portugal. Un autre fils, nommé *Vaſquez Martinez*, fut Seigneur de Landoſo, mais on ne peut dire rien de certain de ſa poſtérité. Un autre fils encore, appellé *Pierre Vaſquez*, a pris le nom d'Albuquerque, que ſes Deſcendans ont toujours porté depuis. Enfin ceux de *Gilles* ſe ſont partagez en deux branches, dont l'une porte le titre de Seigneurs de Geſtazo, & l'autre de Seigneurs de Payo, Pérez & Barrero. * Imhoff, *Geneal. Hiſp.*

ACUNA ou ACUGNA (Chriſtophle d'), Jéſuite Eſpagnol, natif de Burgos, entra dans la Société l'an 1612, âgé de 15 ans. Il paſſa dans l'Amérique, & après avoir travaillé aux converſions dans le Royaume de Chili & dans le Pérou, il fut Profeſſeur en Théologie morale, & revint en Eſpagne l'an 1640. L'année ſuivante il publia à Madrid une rélation de ce qu'il avoit découvert de la riviére des Amazones, ſous le titre de *Nuevo deſcubrimiento del gran rio de las Amazonas.* L'Auteur fut dix mois ſur cette riviére, & eut ordre de s'inſtruire exactement de tout ce qui pourroit le mettre en état de faire ſavoir au Roi les moyens d'en rendre la navigation aiſée & avantageuſe. Il s'étoit embarqué au mois de Fevrier 1639, à Quito ville du Pérou, avec Pierre Texeira, pour la parcourir; & n'étoit arrivé à Para qu'au mois de Décembre ſuivant. On croit que les révolutions du Portugal, qui firent perdre aux Eſpagnols le Breſil & Para, à l'embouchure de la riviére des Amazones, furent cauſe qu'on ſupprima la rélation de ce Jéſuite. On craignit que ne pouvant plus ſervir aux Eſpagnols, elle ne fût très utile aux Portugais. Les exemplaires en devinrent extrémement rares, de ſorte que ceux qui en ont donné au public une traduction Françoiſe ont débité qu'il n'en reſtoit plus aucun, excepté celui dont le Traducteur s'eſt ſervi, & peut-être celui de la Bibliothéque du Vatican. On a publié à Paris en 1682, cette verſion faite par M. de Gomberville, & on y a joint une longue Diſſertation qui mérite d'être lue. La Rélation le mérite auſſi beaucoup. Le Pére Acuña fit encore un voyage à Rome, en qualité de Procureur de ſa Province. Il repaſſa enſuite en Eſpagne avec la qualité de Qualificateur de l'Inquiſition, & après y avoir demeuré quelques années, il retourna aux Indes Occidentales. Le Pére Sotwel rapporte en l'année 1675 (lorſqu'il compoſoit à Rome la Bibliothéque des Auteurs de la Compagnie de Jéſus) que le Pére Acuña étoit pour lors à Lima au Pérou. *Conſultez* la traduction de l'Ouvrage d'Acuña, & la Préface qui eſt à la tête. * Chevreau, *Hiſt. du monde, tome 4.* Bayle, *Dict. Crit. Journal des Savans de Paris du 19 Avril 1683. Acta Lipſienſia*, Ann. 1683 *p.* 323. Sotwel, *Bibliotb. Jeſuit.*

ACUPHIS, Ambaſſadeur des Indes, qui fut envoyé à Alexandre le *Grand.* * Plutarque, *en la Vie de ce Prince.*

ACUS, Roi des Huns, peuples de la Sarmatie, fut tué en duel ſur les bords du Danube par Ladiſlas Roi de Hongrie. * Bonfinius, *l. 4. Dec. 2.*

ACUSI, lieu de la Cappadoce, où Baſilisque, qui avoit uſurpé l'Empire d'Orient ſur l'Empereur Zénon, fut rélégué avec ſa femme, & où il mourut. * Nicephore Calliſte, *l. 15. c. 27.* Cédréne le nomme *Cucuſum.*

ACUSILAÜS, d'Argos, fils de Cabas, Hiſtorien Grec, vivoit peu avant l'expédition de Darius contre la Gréce, ainſi qu'on l'apprend de Joſeph (*lib. 1. contra Apionem*) à peu près dans le même tems que Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui ait écrit l'Hiſtoire en proſe. Suidas dit qu'il écrivit les Généalogies des tems fabuleux, que ſon pére avoit trouvées dans ſa maiſon: mais S. Clément d'Alexandrie aſſure (*lib. 1. Στρωμ.*) qu'encore qu'Acuſilaüs ait voulu faire accroire que la recherche étoit de lui auſſi bien que le ſtile, il n'avoit fait que mettre en proſe, ce qu'Héſiode avoit dit avant lui en vers. A ce compte, il eſt le Chef des Plagiaires. Cicéron dit (*lib. 2. de Oratore*) que ſon ſtile étoit ſimple & ſans ornement; & Suidas obſerve que le Sophiſte Sabin, qui vivoit ſous l'Empereur Adrien, éclaircit ſon Ouvrage par des Commentaires; mais il devoit dire en même tems ce qu'il a dit ailleurs, (*in Ἐπιτάφιος, & Συγγραφῶν*) que les Oeuvres d'Acuſilaüs lui paroiſſoient ſuppoſées. Ses Généalogies ſont ſouvent citées par les Anciens. Joſeph (*lib. 1. Antiq. Judaic. c. 4.*) Strabon (*lib. 10.*) le Scholiaſte d'Apollonius (*in lib. 2. & 4.*) le Commentateur des Theriaques de Nicander, l'Auteur de l'Etymologie (*in Κωΐος*) en ont conſervé quelques lambeaux. Harpocration (*in Ὀμφαλίαι*) en cite le troiſiéme livre: mais ſaint Clément d'Alexandrie eſt le ſeul qui ait parlé de ſon Traité des ſept Sages. (*lib. 1. Στρωμ.*)

☞ Il eſt bon d'avertir que dans l'endroit où Suidas parle des Ouvrages d'Acuſilaüs, ſon nom eſt corrompu dans les anciennes éditions, & qu'on y lit AORSILAÜS.

ACUSILAÜS & DAMAGETE, fils de Diagoras, cet Athléte ſi célébre dans l'antiquité. Ils fortirent victorieux des Jeux Olympiques, & en leur conſidération les Grecs firent de grands honneurs à Diagoras leur pére, lui jettant des fleurs, quand ils le portérent dans l'Aſſemblée, & le félicitant d'avoir mis au monde de ſi braves enfans. On ne trouve rien de certain ſur le tems auquel ils vivolent; mais puiſqu'au rapport de Thucydide, Dorieus, le plus jeune des fils de Diagoras, fut couronné pour la ſeconde fois dans les Jeux Olympiques, la premiére année de la LXXXVIII Olympiade, c'eſt à dire, 428 ans avant Jéſus-Chriſt, Acuſilaüs l'aîné peut y avoir été déclaré vainqueur vers le même tems, ou du moins peu d'années auparavant. * Pauſanias, *in Eliacis, l. 2.* Thucydide, *l. 3.*

ACUSILAÜS, certain Rhéteur d'Athénes, qui vint à Rome du tems de l'Empereur Galba. Il y profeſſa l'Eloquence avec tant de ſuccès, qu'il ſe fit riche en peu de tems, & qu'il laiſſa par ſon Teſtament au peuple d'Athénes dix mille myriades, c'eſt à dire, environ cent mille francs de notre monnoye, ſuivant la ſupputation de Gronovius, dans ſon Traité *de Pecun. Græc. & Rom.*

ACUTIA, femme de Publius Vitellius, accuſée de léze-majeſté par Lélius Balbus, & condamnée à mort ſous le conſulat de Cneius Acerronius, & de Caius Pontius. * Tacite, *Annal. l. 6. c. 47.*

A C Y.

ACYLADE, nom d'un Philoſophe qui avoit écrit ſur le Syllogiſme. * Suidas.

ACYLINUS. *Voyez* AQUILINUS.

ACYNDINUS (Gregoire). *Cherchez* ACINDYNUS.

A C Z.

ACZA. *Voyez* ACSA.

ACZIB, ville. *Voyez* ACHZIB.

ACZU ou ACSU, ville de la grande Tartarie, ſituée dans le Turqueſtan, vers le Lac de Kithay, ſelon les Cartes de Sanſon; mais ſelon la Carte toute nouvelle de Witſen, elle eſt ſituée dans le Royaume de Tanguth, & fort près du Lac Chiamoy ou Chimol. Au reſte, on conjecture qu'Acſu pourroit être l'ancienne *Auzacia*, capitale de la Scythie, qu'on appelloit *Imaüs.* * Maty, *Dict. Geogr.*

A D.

AD ou AAD, fils, ſelon les Arabes, d'Amlác ou Amalec, & petit-fils de Ham, qui eſt Cham fils de Noé, & cela ſelon quelques-uns: mais ſelon d'autres, Ad étoit fils d'Aous ou de Hus, & petit-fils d'Aram ou d'Eram fils de Sam, qui eſt Sem fils de Noé, & régnoit dans la Province d'Hadhramout en Arabie,

Digitized by Google

ble, du tems de Héber le Patriarche, que les Arabes appellent Houd. C'eſt de ce Prince, qu'une Tribu des Arabes a pris ſon nom: mais elle ne s'eſt pas conſervée juſqu'à nous; car elle fut exterminée de Dieu, pour avoir refuſé d'écouter le Prophéte Houd, qui lui prêchoit l'unité de Dieu, & la vouloit tirer de l'idolatrie. Il eſt ſouvent parlé dans l'Alcoran, & particuliérement dans les chapitres de l'Aurore & de Houd, de ce peuple ou Tribu d'Ad, que nous pouvons appeller les Adites. La punition qu'ils reçurent de leur infidélité y eſt ſouvent repreſentée, pour donner de la terreur à ceux qui faiſoient difficulté de recevoir la prophétie de Mahomet. Il y a encore aujourd'hui dans la Province d'Hadhramout une ville qui porte le nom de *Caber Houd*, c'eſt à dire, *le ſepulchre de Houd*, où l'on prétend que ce Patriarche eſt enterré. Elle n'eſt éloignée de celle de Hatier que de deux mille pas.

Ad eut deux fils, l'un nommé *Schedâd*, & l'autre *Schedîd*, qui furent tous deux très puiſſans dans l'Arabie; en ſorte qu'ils purent achever ſucceſſivement les bâtimens ſuperbes qu'Ad leur pére avoit commencez. C'eſt à leur ſujet qu'il eſt dit au chapitre 49 de l'Alcoran, *Ne voyez-vous pas ce que votre Dieu a fait à Ad fils d'Aram?* Les Interprétes de ce paſſage diſent des merveilles de cette ville fabuleuſe, où ces Princes, qui étoient des géans d'une énorme grandeur, avoient ramaſſé toutes les richeſſes qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie & des autres Provinces voiſines. Il arriva ſous le Califat de Moavie, premier de la race des Ommiades, qu'un Arabe du Déſert nommé *Colabah* allant chercher ſon chameau dans la plaine de la ville d'Aden, ſe trouva, ſans y penſer, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva perſonne. La crainte le ſaiſit, & fut cauſe qu'il n'y fit pas un long ſéjour. Il ſe contenta ſeulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & s'en revint auſſitôt chez lui. Ses voiſins ne tardérent pas d'avoir la connoiſſance de cette avanture, & en portérent la nouvelle à Moavie, qui voulut apprendre de la bouche même de Colabah, qu'il fit venir en ſa préſence, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce voyage. Cet homme qui étoit fort ſimple, lui raconta naïvement ce qu'il avoit vu de la beauté & de la magnificence de cette ville. Moavie n'ajoûta pas grande foi au récit que lui fit cet Arabe, juſqu'à ce qu'il ſe fût informé des perſonnes ſavantes & verſées dans l'Hiſtoire ancienne, ſi on avoit autrefois parlé de quelque choſe de ſemblable. Il fit venir pour cet effet un Docteur nommé *Caab*, auquel on avoit donné le ſurnom d'*Al-Akhbar*, à cauſe de la grande connoiſſance qu'il avoit des Hiſtoires, & particuliérement des Antiquitez de l'Arabie. Caab lui confirma pleinement la vérité de la rélation de Colabah, en lui alléguant que cette ville ſi merveilleuſe avoit été bâtie par Shedâd, fils d'Ad, dans le païs des Adites; que c'eſt celle-là même dont il eſt parlé dans l'Alcoran au chapitre de l'*Aurore*; & que la cauſe de ſa ruïne fut l'orgueil & l'inſolence de ce Prince, qui après avoir dépenſé des ſommes immenſes à la conſtruire, avoit convié tous les Princes ſes voiſins ou ſes vaſſaux, pour y venir admirer ſa puiſſance; mais que Dieu, qui ſe plaît à humilier les ſuperbes, envoya auſſi-tôt un Ange exterminateur, qui en fit périr tous les Habitans, & la fit diſparoître entiérement aux yeux des hommes, ſe reſervant ſeulement de la faire voir de tems en tems à quelques-uns, comme il étoit arrivé à Colabah, pour conſerver la mémoire de cette vengeance divine. Les Adites furent exterminez par un vent impétueux, qui ſouffla par le commandement du Prophéte Houd. Il en reſta fort peu d'entr'eux qui ayent ſurvêcu à la déſolation générale de leur païs, encore furent-ils changez en ſinges. Lorſque les Arabes veulent faire entendre que quelque choſe eſt fort ancienne, ils diſent qu'elle eſt du tems d'Ad; & lorſqu'ils veulent donner un exemple de la colére de Dieu, ils s'expriment ainſi avec un de leurs Poëtes: *Un ſeul ſouffle de ſa colere fait perir en un inſtant tout un grand peuple.* Edriſſi, dans ſa Géographie, place le païs des Adites au premier climat, & au ſeptentrion de la ville de Haſek. Le Tarike Montekheb veut que Valid, Roi d'Egypte, qui eſt le Pharaon de Moiſe, & qui étoit contemporain de Manougeher Roi de Perſe, de la premiére Dynaſtie, ſoit de la poſtérité d'Ad: ce qui s'accorde aſſez avec les autres Hiſtoriens, qui le font de la race d'Amalec, tels qu'étoient les Géans de la Paleſtine, que les enfans d'Iſraël eurent à combattre. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A D A.

ADA, nom d'une des deux femmes de Lamech, dont il eut Jabel, Auteur de ceux qui habitérent dans des tentes, & des Paſteurs. *Geneſe, ch.* 4. *v.* 20. Si l'on en croit Joſeph, Lamech eut d'Ada, & de ſon autre femme Sella, ſoixante & dix-ſept enfans. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 2.

ADA, fille d'Elon, Prince Héthéen, & l'une des deux femmes qu'Eſaü épouſa à l'âge de quarante ans, l'an du monde 2239, avant Jéſus-Chriſt 1796, enfanta Eliphas. L'Ecriture nous marque que Rebecca étoit fort affligée de ce que ſon fils Eſaü avoit épouſé des filles de Heth, *Geneſe, ch.* 27. *v.* 46. Joſeph dit qu'Eſaü ne conſulta point ſur ce mariage, ſon pére qui n'approuvoit pas qu'il s'alliât avec des étrangers: mais l'Ecriture plus préciſe, aſſure qu'il prit cette alliance pour faire dépit à ſon pére. * *Geneſe, ch.* 36. Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 17.

ADA, Reine de Carie, fille d'Hecatomne, étoit ſœur & femme d'Hydrice Roi de Carie. Après la mort d'Artémiſe ſa ſœur, qui régna deux ans depuis le trépas de ſon époux, Hydrice, frére d'Artémiſe lui ſuccéda, & gouverna pendant ſept ans avec Ada ſon autre ſœur, qu'il avoit épouſée, ſuivant la coutume des Cariens. Il mourut de maladie, & laiſſa la Couronne à ſon épouſe, qui la garda quatre ans, au bout deſquels Pexadore ſon jeune frére la lui enleva. Cet uſurpateur, pour s'affermir ſur le thrône, s'allia avec Orondaobate Satrape du Roi de Perſe, & lui donna en mariage ſa fille Ada. Mais ſept ans après, lorſqu'Alexandre *le Grand*, qui faiſoit la guerre à Darius, fut entré dans la Carie avec ſon Armée, la Reine Ada implora ſon ſecours contre le Satrape Orondaobate, qui s'étoit emparé de la ſouveraineté, après la mort de Pexadore ſon beau-pére. Alexandre accorda ſa protection à cette Reine, qui l'adopta pour ſon fils, & lui remit la ville d'Alinde. Il chaſſa Orondaobate de celle d'Halicarnaſſe, qui fut priſe & raſée. Après avoir ſoumis toute la Carie, il en laiſſa la poſſeſſion & le gouvernement à la Reine Ada, avec un ſecours de 200 hommes de cavalerie, & de 300 d'infanterie, la quatriéme année de la CXI Olympiade, 333 ans avant Jéſus-Chriſt. Cette Reine, pour témoigner ſa reconnoiſſance à Alexandre, lui envoya toute ſorte de rafraîchiſſemens, des pâtez, des viandes & les meilleurs cuiſiniers pour les aſſaiſonner: mais il lui fit répondre qu'il n'avoit beſoin d'aucune de ces choſes, & que ſon Gouverneur Léonidas lui avoit donné un bien meilleur cuiſinier, & lui avoit enſeigné que pour dîner agréablement, il faloit ſe lever matin & ſe promener, & que pour faire un ſoupé délicieux, il faloit faire un ſobre dîné. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Arrianus, *l.* 1. *c.* 7. Strabon, *l.* 14. Plutarque, *in Alexandro.* Quinte-Curce, *l.* 2. *c.* 8.

ADA, fille de Pexadore. *Voyez* l'Article précédent.

ADA ou ADE, unique héritiére & fille de Thierry VII. Comte de Hollande, & d'Adelaïde fille de Thierry IV. Comte de Cléves, après la mort de ſon pére arrivée en 1203, fut, ayant à peine 16 ans, mariée ſecrétement par le moyen de ſa mére & ſans la participation des Etats du Païs, à Louis Comte de Loon, Looz ou Loots, ſur les confins du Païs de Liége, qui au défaut d'héritiers a été réuni à l'Evêché. St. Tron étant la Capitale du Comté. Ce mariage fut trouvé fort mauvais par les Etats, & par Guillaume Comte d'Ooſt-Friſe, & oncle d'Ada, c'eſt à dire, frére de ſon pere: d'autant plus que ce mariage mal aſſorti ſe fit dans le lieu même, où le corps de ſon pere étoit encore ſans être enterré. On diſoit que la mére avoit fait avorter le deſſein que ſon mari dans ſon lit de mort avoit formé, de faire venir ſon frére Guillaume pour lui remettre en main l'adminiſtration de ſes Etats: Qu'en lui faiſant accroire ce qu'elle voulut, elle l'avoit trompé, afin de pouvoir régner elle-même après ſa mort, pendant que les jeunes gens s'oublieroient eux-mêmes dans la jouiſſance des plaiſirs: Que de plus cette ambitieuſe mére avoit conclu ce mariage pendant la maladie de ſon mari & à ſon inſu, & qu'elle avoit en ſecret fait venir le Comte Louis dans le château d'Altena près de Dordrecht, le faiſant demeurer là, juſques à ce qu'elle lui eût donné connoiſſance de la mort du Comte Thierry. Ce ne fut pas auſſi un moindre chagrin pour le Comte Guillaume, de n'avoir pu, lorſqu'il eut appris qu'on devoit enterrer ſon frére à Egmont auprés de ſes Ancêtres, & qu'à cauſe de cela il s'étoit déja avancé juſques dans le Zype pour aſſiſter au convoi funébre, de n'avoir pu, dis-je, obtenir la permiſſion de s'y trouver. Toutes ces choſes jointes enſemble attirérent ſur la mére & ſur les nouveaux mariez, la haine de tous les Habitans du païs, de ſorte que les Etats mirent la jeune Comteſſe, quoique devenue majeure par ſon mariage, ſous la tutele de ſon Oncle Guillaume de Hollande: dequoi les nouveaux mariez ne furent pas plus contents que la mére qui avoit grande envie de dominer. C'eſt pourquoi ſe repoſant ſur le ſecours de l'Evêque d'Utrecht, que le Comte de Loon mit dans ſon parti par la promeſſe qu'il lui fit, en cas qu'on ſe rendît maître de la Hollande, de la tenir de lui à foi & hommage, & ſoutenu d'un gros parti dans le païs même, comme des Seigneurs Jean Perſyn, Jean & Iſenbrand de Haarlem, Gisbrecht d'Amſtel, Adrien & Henri de Ryswyk, Gonthier de Ruven, & Othon de Voorn qui prirent les armes en ſa faveur, il ſe rendit maître de pluſieurs grandes villes de Hollande, & en chaſſa le Comte Guillaume; qui à ſon tour, avec le ſecours des Zélandois qui le reçurent à bras ouverts à Zirikzée, & celui de quantité de Nobles & d'Habitans de Hollande même, & ſur tout des Kenneners, forma une Armée avec laquelle il attaqua ſes ennemis dans Haarlem. Si d'un côté il ne réuſſit pas dans le deſſein de ſurprendre Adelaïde, la Comteſſe Ada & le Comte de Loon, il ne laiſſa pas de faire fuir la belle-mére & le gendre à Utrecht, & ſa niéce Ada dans le Fort de Leyden, où après un court ſiége elle fut obligée de ſe rendre en 1203. Elle fut gardée ſoigneuſement juſques à la venue de ſon oncle, qui arriva incontinent après. A fort peu de tems de là, elle fut miſe en ſureté dans un bourg de l'Iſle du Texel, où, à l'exception d'une trop grande liberté, elle eut tout ce qui appartenoit à une perſonne de ſon rang: mais elle y mourut de chagrin dans l'année, & fut, en 1204, enterrée à Middelbourg en Zélande, n'ayant régné qu'un an. C'eſt pour cette raiſon, auſſi bien que de ce qu'elle ne laiſſa point d'enfans, que quelques Auteurs n'ont pas voulu la mettre au nombre des Comtes de Hollande. * Barland. *Comit. Holland. De groote Chron. dévif.* 15. *ch.* 1. Reygersberg, *Chron. van Zeeland.* Veldenaar, *Chron. van Holland.* Heemskerk, *Batav. Arcad. Goudſche Chronÿkje.*

ADA. *Voyez* BERTHE, fille de Pepin I. Roi d'Aquitaine.

ADA. *Cherchez* ADARGATIS, nom d'une Déeſſe.

ADA, riviére. *Voyez* ADDA.

ADA, grande ville de Turquie dans la Natolie propre, à l'eſt de Conſtantinople dont elle eſt éloignée d'environ vint quatre lieues. Elle eſt à l'orient de la riviére de Zacerat ou de Zagari à la diſtance d'une lieue, & au ſud de la côte méridionale de la Mer Noire. M. Tavernier dit que la plupart de ſes Habitans ſont Arméniens, *tome* 1. *l.* 1. *ch.* 2. *p.* 7. *de l'édition Hollandoiſe de* 1692.

ADA BER-HAHABA, fameux Aſtronome parmi les Hébreux, dont le calcul eſt plus eſtimé que celui de Jarchi. L'Au-

teur du Traité *Juchasim* prétend qu'il y a eu deux Aſtronomes de ce nom. * David Ganz.

ADACHSUNIA, grande montagne du Royaume de Fez en Afrique. On place cette montagne dans la Province de Fez. * Marmol.

ADAD, fils d'Iſmaël. *Voyez* HADAD.

ADAD, fils de Badad, ſuccéda à Huſam au Royaume d'Idumée. Il eut guerre avec les Madianites, qu'il défit dans une plaine, qui s'appelle *le champ de Moab*, & où, en mémoire de cette belle victoire, il bâtit la ville d'Avith, qui veut dire *Monceau*, à cauſe du grand nombre des morts entaſſez les uns ſur les autres. Samla de Maſréca lui ſuccéda. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 35.

ADAD ou ADOD, nom que les Aſſyriens & les Phéniciens donnoient au premier des Dieux, qui ſelon eux n'étoit autre que le Soleil. Ce nom, dit Macrobe, ſignifie *Un*: & la Terre qui eſt unique de même que le Soleil, étoit appellée par ces peuples Ada, ou Adargatis. Mais Selden & d'autres Savans ont remarqué que le mot *Adad* ou *Adod* ne peut pas ſignifier *Un*, de ſorte qu'il faut que Macrobe ait confondu *Adad* avec *Chad* qui ſignifie *Un*, ou que les Copiſtes l'ayent corrompu. On repréſentoit Adargatis avec des rayons tournez en haut: au contraire, les rayons de la ſtatue d'Adad étoient tournez en bas. Sanchoniaton qui l'appelle le Roi des Dieux, en fait un Roi de Phénicie conjointement avec Aſtarte & Jupiter Demaraonte. Quelques Modernes ont prétendu qu'Adad eſt bien une Divinité des Phéniciens, mais que le Dieu d'Aſſyrie doit être appellé Achod. Le paſſage d'*Iſaïe*, *ch.* 66. *v.* 17. qui a donné lieu à cette conjecture, eſt interprété trop diverſement pour lui donner crédit: & le nom d'Ada donné par les Babyloniens à la Terre, aſſure au Soleil celui que nous lui donnons après tous les Anciens. Trois pierres précieuſes étoient appellées, du nom de ce Dieu, l'œil, le doigt, & le rein d'Adod. * Macrobe, *Saturn. lib.* 1. *c.* 23. Pline, *lib.* 37. *cap.* 1. Voſſius, *de Idol. lib.* 1. *c.* 22. *l.* 2. *c.* 6.

ADAD, nom commun aux anciens Rois de Damas de Syrie, comme celui de Pharaon, & depuis celui de Ptolomée, l'ont été aux Rois d'Egypte. * Nicolas Damaſcéne cité par Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 6.

ADAD I. Roi de Syrie & de Damas, ſelon Joſeph, vint au ſecours d'Adarézer ſon allié, à qui David faiſoit la guerre. Ayant donné la bataille à David près de l'Euphrate, il fut vaincu, & ſon Armée défaite, dont il reſta vint-mille hommes ſur la place, les autres furent obligez de prendre la fuite. Cependant Adad fit des actions ſi remarquables, que depuis ce tems-là les Rois de Syrie porterent le nom d'Adad. * Nicolas de Damas, cité par Joſeph, dans l'Hiſtoire des *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 6. Il eſt parlé de cette victoire de David ſur l'Euphrate contre Adarézer Roi de Soba, & les Syriens de Damas qui étoient venus à ſon ſecours, dans le *ch.* 8. *du* 2. *liv. de Samuel* ou *des Rois*.

ADAD, Idumeen, de la race royale, qui étoit dans Edom, s'enfuit, étant encore enfant, avec les Iduméens, ſerviteurs de ſon pére, pour ſe retirer en Egypte, afin d'éviter la perſécution de Joab, lequel étant venu en Idumée pour enſevelir les Iſraëlites qui avoient été tuez, faiſoit mourir tous les enfans mâles d'Idumée. Il vint d'abord à Madian, de là à Pharan, d'où il paſſa en Egypte, & fut bien reçu de Pharaon Roi d'Egypte, qui lui donna une maiſon, lui aſſigna une terre, & pourvut à tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance. Adad s'aquit l'affection de Pharaon, qui lui donna en mariage la ſœur de Taphnés ſa femme, dont Adad eut un fils nommé Genubath, qui fut élevé par Taphnés avec ſes enfans à la Cour de Pharaon. Adad ayant appris que David & Joab étoient morts, voulut s'en retourner dans ſon pais, & ſe joignit avec Razon, fils d'Eliada, qui s'en étoit fui d'auprès d'Adarézer Roi de Soba ſon Seigneur, pour ſe faire Chef des Voleurs dont David s'étoit ſervi pour faire la guerre. Adad & Razon étant allez à Damas, ils y habitérent enſemble. Il fut ennemi déclaré des Iſraëlites pendant tout le régne de Salomon, & régna en Syrie. I ou III *Rois*, *ch.* 11. *v.* 14. *& juiv. juſqu'au* 26. Joſeph donne à cet Adad le nom d'Ader, & dit qu'etant ſorti d'Egypte, il revint en Idumée, pour faire ſoulever ce peuple contre Salomon; mais qu'il n'en put venir à bout, parce qu'il y avoit de bonnes garniſons dans les villes, qui les empêchoient de rien entreprendre; qu'Adad s'en alla en Syrie, où il ſe joignit a Razar, qui s'étoit revolté contre Adrazar Roi de Sophéne, c'eſt à dire, Adarézer Roi de Soba, & qui faiſoit des courſes dans le païs; qu'avec le ſecours de cet homme & de ceux de ſon parti, il s'empara d'une partie de la Syrie, fut déclaré Roi, & fit de fréquentes irruptions dans le païs des Iſraëlites pendant tout le régne de Salomon. * Joſeph, *l.* 8. *c.* 2. *des Antiq. Judaïq.*

ADAD ou plutôt BEN-ADAD, Roi de Syrie, petit-fils d'Adad Roi de Syrie. *Voyez* BEN-ADAD.

ADAD, ou plutôt BEN-ADAD, Roi de Syrie, fils Azaël. *Voyez* BEN-ADAD.

ADAD, ou David, Roi des Ethiopiens Auxumites, fut converti à la foi de l'Evangile ſous le régne de l'Empereur Juſtinien I. depuis lequel tems la Religion s'eſt toûjours maintenue dans l'Ethiopie, au milieu de ces peuples barbares: mais le Chriſtianiſme y eſt bien défiguré par une infinité d'erreurs. * George Hornius, *Orb. Imp.* *Voyez* DAVID, Roi des Auxumites.

ADADA ou HADHADA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 22. Son nom ſignifie *ſon témoin*, *ſon oncle paternel*, *ſon coûſin germain du côté du pere*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADADEZER & ADADHEZER. *Voyez* ADAR-EZER.

ADADREMON ou HADADRIMMON, ville de la Tribu de Manaſſé, deçà le Jourdain, proche de Jezraël, célébre par la victoire que Pharaon Néchao Roi d'Egypte gagna contre Joſias Roi de Juda. Ce dernier fut tué dans la bataille que ces deux Princes ſe donnérent en la plaine de Mageddon, qui eſt dans la même Tribu de Manaſſé, près de la Mer Méditerranée. Elle porte le nom d'*Adadremon*, à cauſe de la quantité de grenades que l'on y cueille, ce mot *Adadremon* ſignifiant en Chaldaïque, *l'honneur des grenades*. On l'appelloit auſſi *Adad*. On changea après ſon nom, & on lui donna celui de *Maximianopolis*, c'eſt à dire, *la ville de Maximien*. * *Zacharie*, *ch.* 12. *v.* 11. *Voyez* Tirin *ſur ce chapitre*.

ADÆUS, en Grec Ἄδαιος, de Mityléne, Auteur Grec. On ne ſait pas en quel tems il vivoit. Il avoit écrit un livre περὶ Ἀγαλματοποιῶν, *des Statuaires*, & un autre de la diſpoſition ou inclination pour les choſes qu'on entreprend. * Athénée, *liv.* 11. & 13. Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 3.

ADAGIATI, nom que prennent les Académiciens de Rimini. * *Voyez* ACADEMIE.

ADAGOÜS, Divinité des Phrygiens, dit Héſychius. Il ajoûte que cet Adagoüs étoit hermaphrodite, & certaines Gloſes manuſcrites en diſent autant: ainſi ce Dieu pourroit bien être le même qu'Attis. * Voſſius, *de Idol. lib.* 1. *c.* 22.

ADAJA, riviére d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille. Sa ſource eſt au haut de Villa Toro; elle traverſe Avila, où elle reçoit le Rio Segnillo; & Arevalo, où le Rio Arevalillo s'y jette; enfin elle coule à Olmédo, & ſe jette dans le Douro, au deſſous d'Amayo. * Baudrand.

ADAJA. Il y a dans l'Ecriture ſix perſonnes de ce nom.

I. ADAJA, de la Tribu de Levi, fut fils d'Ethan & pére de Zara. Il deſcendoit du ſecond fils de Gueriçon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 41.

II. ADAJA, fils de Scimhi de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 21.

III. ADAJA, de la race des Sacrificateurs, fut fils de Jeroham. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12.

IV. ADAJA, pére de Mahaſeja, avec lequel le Souverain Sacrificateur Jehojadah fit alliance. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 1.

V. ADAJA, fils de Botskath, fut le pére de Jédida femme d'Amon Roi de Juda, duquel elle eut Joſias qui ſuccéda à ſon pére. * II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 1.

VI. ADAJA, un des enfans de Bani, qui dans ſa captivité avoit épouſé une femme étrangére. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 6. *v.* 29.

ADALA. *Voyez* l'Article d'ALLEBEN.

ADALAIRE ou ATHALAIRE, un des principaux compagnons de Boniface dans ſon voyage en Friſe pour la converſion des Idolâtres, étoit Anglois de naiſſance, eſt appellé Adalhére par Willibald dans la Vie de Boniface que quelques-uns regardent comme ſecond Evêque d'Utrecht, & ſouffrit avec lui le Martyre. C'eſt pourquoi ſon corps fut transporté à Utrecht, où on l'honora comme un corps ſaint, & fut longtems conſervé dans une châſſe dans l'Egliſe de St. Sauveur. De là on le porta enſuite avec ceux de Boniface & d'Eoban, à Fulde en Allemagne proche du païs de Heſſe, & on le plaça dans le Cloître de Ste. Marie au nord de l'Egliſe, juſques à ce qu'en l'an 1154 le 20 Avril il fut reporté à Erfurt, lorſque le Cloître tomba en ruine de vieilleſſe. * Serrarius, *l.* 1. *Rerum Moguntin. ex Breviario Erfort.* Henſchenius, *ad diem* 5. *Junii.* Joan. Molarius, *in Natal. SS. Belgii.*

ADALBER & ADALBERON. *Voyez* ADALBERON XII. Abbé &c.

ADALBERON, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France, dans le X ſiécle, étoit fils de Geofroy Comte d'Ardenne. Après avoir ſuccédé à Odalric vers l'an 968, il célébra pluſieurs Conciles, fit diverſes fondations, & parut avec éclat, tant dans les occaſions qui regardoient les intérêts de ſon Egliſe, que dans celles qui concernoient l'Etat. Il fut fait Chancelier de France par Lothaire, & il exerça cette dignité ſous ſon régne, ſous celui de Louis V. & ſous celui de Hugues *Capet*. Ce fut lui qui ſacra ce dernier l'an 987. Parmi les Epîtres de Gilbert, auparavant Archevêque de Rheims, pour lors Archevêque de Ravenne, & depuis Pape ſous le nom de Sylveſtre II, nous en avons cinq qui ſont écrites à Adalbéron, & d'autres qu'Adalbéron avoit écrites. Ce Prélat mourut le cinquiéme Janvier de l'an 989. * Alderic, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.*

ADALBERON, XII Abbé d'Elwangen, & depuis XXIII Evêque d'Augsbourg, ville Impériale d'Allemagne en Soüabe, floriſſoit ſur la fin du IX ſiécle, & au commencement du X. Il fut précepteur de Louis IV. fils de l'Empereur Arnould, qui le conſultoit ſouvent ſur les plus grandes affaires. Il écrivit quelques Vies; comme celle de ſaint Arioiphe, premier Abbé d'Elwangen, & mourut l'an 921. Hiltin lui ſuccéda. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 39. Fleury, *Hiſt. Eccl. l.* 55. *n.* 9.

ADALBERT, Archevêque de Saltzbourg en Baviére, fils de LADISLAS Roi de Bohéme. Il fut élû Archevêque en 1168, & reçut le *Pallium* du Pape Alexandre III, après avoir été chaſſé de ſon Archevêché, parce qu'il tenoit le parti du Pape contre Frédéric *Barberouſſe*. Il fit bâtir la forteresſe de Halmburg, pour ſe mettre en ſûreté contre cet Empereur. Il y fut pris par ſes Dioceſains; mais il recouvra la liberté peu de tems après, & mourut en 1200. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *Metropolis Salisburgenſis*, *&c.*

ADALBERT, Archevêque de Magdebourg, élevé dans le monaſtére de ſaint Maximin de Tréves, d'où il fut tiré l'an 961, par Guillaume Archevêque de Mayence, fils de l'Empereur Othon I, pour prêcher l'Evangile aux Ruſſiens, peuples de l'ancienne Sarmatie. Après avoir été ſacré Evêque des Ruſſiens à Mayence, il alla dans ce païs; mais quoique la Reine fût Chrétienne, il trouva ces peuples ſi éloignez d'embraſſer la Religion, qu'il revint à Mayence, ſans avoir tiré aucun fruit de ſa miſſion. L'Empereur Othon le fit Abbé de Weiſſembourg, & enſuite on lui donna, en 968, l'Archevêché de Magdebourg nouvellement érigé,

Digitized by Google

érigé, afin que cet Archevêque pût travailler à la converſion des Sclavons, qui s'étoient établis le long de l'Elbe & de l'Oder. En l'an 983, le 20 Mai, comme après avoir dit la Meſſe à Merſebourg, il vouloit continuer ſon voyage, il fut attaqué d'un ſi grand mal de tête, & d'une ſi grande foibleſſe, qu'il en mourut le lendemain. * *Vie d'Adalbert, dans les Siècles Benédictins* du P. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*. M. du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ. du X ſiecle.*

ADALBERT, ADELBERT & ALBERT, Evêque de Prague, fils de Slawink & de Stréſiſlan, de la première nobleſſe de Bohéme, vint au monde l'an 956. Il fit ſes études à Magdebourg ſous Diethéric, & y fut reçu d'Adalbert, dont nous avons parlé dans l'Article précédent. Après la mort de cet Archevêque, il retourna en Bohéme, où il fut ordonné Prêtre par l'Evêque de Prague Diethmar. Il fut élu en la place de cet Evêque, reçut d'Othon II. l'inveſtiture de cet Evêché, & fut ordonné par l'Archevêque de Mayence l'an 983. Les déréglemens du peuple de Bohéme l'obligérent de quitter bien-tôt ſon Evêché. Trois choſes le portérent principalement à cette réſolution; la première, que ce peuple ne faiſoit point conſcience d'avoir pluſieurs femmes; la ſeconde, que les Eccléſiaſtiques contractoient des mariages impunément; & la troiſiéme, qu'il s'y faiſoit un trafic honteux d'eſclaves Chrétiens, que ceux du païs vendoient aux Juifs. Après s'être démis à Rome de ſon Evêché, il ſe retira pour quelque tems au Mont-Caſſin, & fit enſuite profeſſion de la Vie monaſtique pendant quelques années dans le monaſtére de ſaint Boniface à Rome. Il en fut arraché deux différentes fois par les inſtances de l'Archevêque de Mayence; mais la ſeconde fois les Bohémiens ne l'ayant pas voulu recevoir, il s'en alla prêcher l'Evangile en Pruſſe, & de là en Lithuanie, où ayant beaucoup ſouffert pour la Foi, il reçut enfin la couronne du Martyre l'an 997, percé de coups de lances par les Payens, qui coupérent enſuite ſon corps en piéces & le donnérent à manger aux oiſeaux. * Baronius. Bollandus. Mabillon. M. du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ. du X ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints*. Hoffman, *Lexic. Univ.* Ce dernier Auteur dit qu'il fut auſſi Archevêque de Gneſne.

ADALBERT. *Cherchez* ADELBERT & ALBERT.

ADALBERT & ADELBERT, Hérétique & Impoſteur. *Voyez* ALDEBERT.

ADALDAGUE, Archevêque de Hambourg, ville Impériale & Anſéatique de la Baſſe Saxe, eut un fort grand crédit pendant l'eſpace de cinquante ans à la Cour des trois premiers Othons Empereurs, dont le dernier ceſſa de vivre l'an 1002. Adaldague y exerça la charge de Chancelier, & fut Auteur de la plupart des belles ordonnances que ces Empereurs ont publiées. Après la victoire qu'Othon I. remporta ſur les Danois, il établit trois Evêchez dans le Jutland, Province de Danemarck; à ſavoir, ceux de Sleswick, de Ripen, & d'Arhuſen. Il mena priſonnier à Hambourg, Benoît que les Romains avoient élu contre Léon, & qui finit ſes jours dans ſa priſon en 966. Il baptiſa Haralde Roi de Danemarck, & envoya des Miſſionnaires pour prêcher l'Evangile aux peuples ſeptentrionaux. * Crantz, *l.* 4. *Saxon. c.* 3. *l.* 3. *Metropol. c.* 16. *&* 26. Chytræus, *Sax. p.* 76. Buntings *Lunch. Chron. p.* 105.

ADALGAIRE, *Adalgarius*, Moine Bénédictin dans l'Abbaïe de Corbie, & compagnon de Rembert, dont il fut ſucceſſeur dans le ſiége Epiſcopal. Ayant été cité à Rome par le Pape Formoſe, pour déduire les raiſons du droit qu'il prétendoit ſur l'Egliſe de Bréme, non ſeulement Adalgaire n'y vint pas, mais il n'y envoya même aucun député de ſa part. Par le zéle qu'il avoit d'étendre la religion dans les païs ſeptentrionaux, il établit un ſéminaire de Prêtres. Il mourut l'an de Jéſus-Chriſt 909, après avoir gouverné ſon Egliſe l'eſpace de vint ans.

ADALGISE, qu'on appelle auſſi THEODOSE, fils de DIDIER, dernier Roi des Lombards. Après que ſon pére, vaincu par Charlemagne, eut perdu ſon Etat & ſa liberté en 774, ce Prince ſe retira à Vérone, ville de Lombardie, du domaine de Veniſe ſur l'Adige, puis à Conſtantinople, où il fut revêtu de la dignité de Patrice. En 778, l'Empereur Conſtantin VII, fils de Léon, lui donna des troupes, qui firent une deſcente en Calabre: mais elles y furent entiérement défaites par les François. Adalgiſe ſe ſauvant à peine de la bataille, dans laquelle Jean, l'un des Généraux des Grecs, avoit été pris, ſe retira à Conſtantinople, où il mourut dans ſa dignité de Patrice. * Aimoin, *l.* 4. Théophane. Cédréne.

ADALGISE, Lombard, Prince de Salerne, avoit été chargé par Louis II. fils de Lothaire, de défendre la ville de Bénévent; mais s'étant laiſſé gagner par les promeſſes des Grecs, il quitta le parti de ce Prince pour ſe ranger de leur côté, & entraîna dans ſa revolte toutes les villes du Samnium, de Lucanie & de la Campanie. Mais Louis ayant bien-tôt repris toutes ces villes qui lui avoient manqué de fidélité, Adalgiſe ſe retira dans l'Iſle de Corſe. * *Chron. Pbil.* 4.

ADALGISE, François de nation, Moine du Couvent de St. Théodoric du Mont-Or à Rheims, fleurit environ l'an 1150. Il écrivit l'Hiſtoire des Miracles de S. Théodoric Abbé de Rheims, par l'ordre des Péres du Couvent, auſquels il dédia ſon Ouvrage. Ce livre, tiré d'un manuſcrit du Couvent, ſe trouve dans le Recueil du P. Mabillon *ſac. Benedict. I. p.* 622. Ce ſavant Bénédictin déclare qu'il a omis pluſieurs miracles de petite conſéquence. * Cave, *de Script. Eccl.*

ADALGOTHE, *Adalgotbus*, onziéme Archevêque de Magdebourg, lequel du tems d'Henri IV. Empereur, établit la coutume de donner tous les ans à cent pauvres pendant le Carême, par chaque jour, à chacun un pain & un harang. * Crantzius, *l.* 4. *Metrop. c.* 32.

ADALI, ou *Hadlai*, fut pére de ce brave *Hamaſa* de la Tribu d'*Ephraïm*, qui aſſiſta d'*Ezechias*, d'*Hazaria*, & de *Berechja*, ne voulut jamais permettre que les captifs, que les Iſraëlites avoient faits ſur la Tribu de *Juda* & de *Benjamin*, entraſſent dans leur ville, de peur d'attirer ſur eux la colére de Dieu, ſelon l'avertiſſement du Prophéte *Obed*. Ce refus valut la liberté à ces captifs. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 12. Joſeph, *Antiquit. Judaïq. liv.* 9. *ch.* 12. Cela arriva l'an 3278 du monde, & 727 avant Jéſus Chriſt. Le mot *Adali* ſignifie *Serviteur travaillant* ou *laborieux*. * Simon, *Dictionaire de la Bible.*

ADALJA, cinquiéme fils d'*Haman*, qui périt avec ſes autres fréres, ſon pére, & ſa mére, par la permiſſion qu'*Aſſuérus* donna aux Juifs de ſe venger de leurs ennemis. Son nom ſignifie *Serviteur travaillant* ou *laborieux*. * *Eſther, ch.* 9. *v.* 8. Simon, *Dictionaire de la Bible.*

ADALVALDE, ADALWALDE, ADWALDE, & ADREVALDE. *Adalvaldus*, fils d'*Agilulfe* Duc de Turin, n'étant encore qu'enfant, fut reconnu Roi des Lombards par tout le peuple, & reçut toutes les marques de la royauté dans le Cirque. L'Empereur Héraclius lui envoya un Ambaſſadeur nommé Euſébe, en 626. Cet Euſébe, ſoit qu'il executât les ordres de ſon maître, ou qu'il ſuivît ſon propre mouvement, prit un jour l'occaſion qu'Adalvalde ſortoit du bain, pour lui préſenter d'une liqueur, comme fort bonne & bienfaiſante en cette occaſion. Mais ce jeune Roi ne l'eut pas plutôt bue, qu'il commença à perdre l'uſage de la raiſon. Dès que l'Ambaſſadeur s'en fut apperçu, il pouſſa ce Prince inſenſé, ſous prétexte de mettre ſa perſonne en ſûreté, à faire mourir les plus qualifiez d'entre les Lombards. Son mauvais conſeil fut auſſi-tôt ſuivi, & dix des plus grands Seigneurs furent d'abord mis à mort. Les Lombards prévoyant que le mal n'alloit augmenter, & appréhendant avec raiſon qu'il ne leur en arrivât autant, ſoulevérent le peuple, & chaſſérent ce Prince avec ſa mére Théodelinde. * Sigonius, *l.* 2. *Regni Ital.* Paul Diacre, *Hiſt. Longob. lib.* 4.

ADALULFE, grand Seigneur parmi les Lombards, ayant eu la témérité d'attenter à l'honneur de Gundebergue, épouſe d'Ariolde, Roi des Lombards, elle lui témoigna toute l'indignation que méritoit ſon inſolence. Adalulfe, appréhendant que le bruit n'en vint juſqu'aux oreilles du Roi, & que la Reine elle-même ne s'en plaignît, prit les devans, alla trouver le Roi, & accuſa la Princeſſe de trahiſon. Le Prince le croyant trop légérement, fit enfermer Gundebergue dans une étroite priſon. Elle paſſa trois ans dans ce triſte état, juſqu'à ce que Clotaire Roi de France, touché du ſort de cette Princeſſe, envoya des Ambaſſadeurs à Ariolde, pour lui dire qu'il ne lui étoit pas permis ſur une ſimple accuſation, avancée ſans preuves, de traiter ainſi Gundebergue, ſortie du ſang royal de France, & de la dépouiller ainſi de tous les honneurs dûs à ſa qualité & à ſon rang. Le Roi Ariolde répondit aux Ambaſſadeurs, qu'il avoit ſes raiſons d'en uſer ainſi. Un des Ambaſſadeurs nommé Afoulde, prenant la parole: *Nous ſerons de votre ſentiment*, dit-il au Roi, *ſi vous voulez bien permettre à la Reine de ſe juſtifier par quelqu'un de ſes Officiers qui ſoit dans ſes intérêts, & qui ſe batte en duel avec ſon accuſateur.* La propoſition fut acceptée; & auſſi-tôt Aripert, proche parent de la Reine, fit venir un nommé Pitto pour ſe battre avec Adalulfe, qui accepta le défi; ils combattirent l'un contre l'autre; la vérité fut reconnue, la victoire ſe déclara pour l'innocence. Adalulfe fut tué ſur le champ: Ariolde fit ſortir Gundebergue de priſon, & lui rendit tout le crédit & tous les honneurs qu'elle méritoit, & comme innocente & comme Reine. Cela arriva en l'année 623. C'étoit une ancienne coûtume parmi les Lombards, d'employer le duel pour ſe juſtifier des plus grands crimes; elle a ſubſiſté longtems en Occident, & a été autoriſée par les loix. * Fredégaire, *c.* 51.

ADALWALDE. *Voyez* ADALVALDE.

ADAM, eſt le mot ordinaire dont les Hebreux ſe ſervent pour exprimer l'homme. Il ſignifie *terre rouge*. Mais ce nom ſe donne particuliérement au premier homme que Dieu créa de ſes propres mains le ſixiéme jour de la création du monde, comme il eſt dit dans le *premier chapitre de la Geneſe, v.* 26. *Faiſons*, dit Dieu, *l'homme à notre image & reſſemblance; qu'il préſide aux poiſſons de la mer, aux oiſeaux du ciel, à tous les reptiles qui ſe remuent ſur la terre, & à toute la terre. Dieu créa l'homme à ſon image, il le fit à l'image de Dieu, & il le créa mâle & femelle.* Les circonſtances de cette création ſont rapportées dans le 2. *chap. v.* 7. *de la Geneſe.* Le Seigneur forma l'homme du limon de la terre, ou comme porte l'Hébreu, *de la pouſſiére de la terre, & il ſouffla ſur ſon viſage un ſouffle de vie, & l'homme devint vivant & animé.* Dieu le mit dans un jardin délicieux qu'il avoit planté, rempli de toutes ſortes d'arbres, afin qu'il le cultivât & le gardât. On l'appelle ordinairement *Paradis terreſtre* ou *Jardin d'Eden*. Il lui laiſſa la liberté de manger de tous les fruits des arbres de ce Paradis de délices, à l'exception du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal, dont il lui défendit expreſſément de manger, ſous peine de mourir, c'eſt à dire, de devenir mortel à l'heure même qu'il en mangeroit. Dieu après avoir fait venir auprès d'Adam tous les animaux de la terre afin qu'il leur impoſât des noms, fit tomber ſur lui un profond ſommeil, forma enſuite Eve d'une de ſes côtes & la lui donna pour femme: après quoi il les bénit, & leur dit de croître & de multiplier, & de remplir la terre. Adam connut alors que cette compagne que Dieu lui avoit donnée, étoit os de ſes os & chair deſa chair, & vivoit avec elle, ſans que ni l'un ni l'autre rougît de ſa nudité. S'ils n'euſſent pas contrevenu à l'ordre de Dieu, ils fuſſent demeurez dans cet état heureux, dans lequel ils euſſent été exempts des incommoditez de la vie, & même de la mort. Mais Eve ſéduite par le ſerpent, goûta & mangea du fruit de l'arbre dont Dieu lui avoit défendu de manger, & en donna à Adam qui en mangea à la perſuaſion de ſa femme. Ils reconnurent auſſi tôt leur nudité, ſe firent des ceintures de feuilles de figuier, & ſe cachérent quand ils entendirent la voix du Seigneur. Dieu ayant demandé à Adam pourquoi

il

il avoit mangé du fruit défendu, il rejetta la faute sur sa femme, & la femme sur le serpent. Dieu maudit le serpent, dit à la femme qu'en punition de sa faute elle seroit sujette à plusieurs incommoditez pendant sa grossesse, qu'elle mettroit au monde ses enfans avec douleur, & qu'elle seroit sous la domination de l'homme. Dieu dit à Adam que la terre seroit maudite à cause de sa desobéissance; qu'il n'en tireroit de quoi se nourrir, qu'avec beaucoup de travail; qu'elle ne produiroit que des épines & des ronces; & qu'il ne mangeroit son pain qu'à la sueur de son visage, jusqu'à ce qu'il retournât en la terre, dont il étoit formé. *Car*, lui dit-il, *vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.* Cette malédiction ne regardoit pas seulement Adam, mais aussi toute sa posterité. Dieu lui fit encore sentir sa faute par cette ironie, *Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal;* parce qu'Eve s'étoit laissé séduire par la promesse que le serpent lui avoit faite, que s'ils mangeoient du fruit défendu, ils deviendroient comme des Dieux, sachant le bien & le mal. Dieu leur donna ensuite des habits de peaux, les chassa du jardin de délices, afin qu'Adam cultivât la terre: & après les en avoir chassez, il mit des Cherubins à l'entrée du jardin avec un glaive etincelant pour le garder. La seule consolation qu'il eut dans cette affliction, fut l'espérance du Messie qui lui fut promis pour réparer sa faute, & le remettre en possession du bien qu'il avoit perdu. Adam ainsi banni du Paradis terrestre, connut sa femme, & lui donna le nom d'Eve, parce qu'elle devoit être la mere de tous les vivans. Elle conçut & enfanta un fils qu'elle nomma *Caïn*; elle en eut peu de tems après un second, qui fut nommé *Abel*; & un troisiéme l'an 130 du monde, qui fut appellé *Seth*. Adam vécut encore 800 ans depuis la naissance de Seth, & eut des fils & des filles dont on ne sait point les noms. Il mourut âgé de 930 ans. Voilà tout ce que l'Ecriture nous apprend de la vie d'Adam, depuis le premier chapitre de la Genése jusqu'au sixiéme. Le reste de ce qu'on en dit est ou incertain, ou faux & plein de rêveries & d'erreurs. Il paroît qu'on ne peut pas nier qu'Adam n'ait été créé parfait quant à l'esprit, doué d'un bon sens, & capable de bien raisonner sur toutes choses. Il est à présumer qu'il étoit doué d'une sagesse extraordinaire, si l'on fait réflexion qu'étant seul, & donnant aux animaux des noms qui leur convenoient, il a dû se former à lui-même un langage, & avoir connoissance de la nature des animaux: outre que sans de grandes lumiéres, il n'eût pu faire un usage utile de la domination que Dieu lui avoit donnée sur toutes choses. Mais qu'il ait possédé en perfection toutes les Sciences & les Arts, c'est ce qu'on ne peut assurer, non plus que ce que quelques-uns ont dit de sa beauté parfaite. Il faut mettre au rang des rêveries, ce que les Rabbins, (entr'autres, Manassès-ben-Israël, & Maimonides) ont avancé, qu'il avoit été créé mâle & femelle, c'est à dire, avec deux corps, & que la formation d'Eve n'a été que la séparation du corps de la femme de celui de l'homme; & ce que les Juifs affirent, qu'il a été créé avec la circoncision. Mais rien n'est plus ridicule en ce genre, que ce qu'ont avancé quelques Rabbins, que le corps d'Adam s'étendoit depuis un bout du monde jusqu'à l'autre, ou qu'il étoit d'une taille gigantesque. On ne doit pas ajoûter non plus beaucoup de foi à ce que plusieurs Auteurs Ecclésiastiques, comme Origéne, Tertullien (ou l'Auteur du Poëme contre Marcion qui lui est attribué) saint Athanase, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane, saint Ambroise, *epist.* 71. & saint Augustin, ont avancé, qu'Adam avoit été enterré sur la montagne appellée *Golgotha*, ou le Calvaire, sur laquelle Jésus Christ a été crucifié, afin que l'aspersion du sang du nouvel Adam expiât le peché du vieil Adam; ou qu'au moins sa tête y avoit été apportée. S. Jérôme, *in c.* 27. *Matth.* a regardé cette opinion comme une fable: cependant ce qu'il assure, *epist. ad Pamm. & in c.* 5. *epist. ad Ephes.* qu'Adam a été enterré à Hébron ou Cariatharbé, n'a pas beaucoup plus de fondement: & il y a apparence qu'il a été trompé par un passage de Josué, *ch.* 14. *v.* 13. & 14. où il est dit qu'un grand homme, pére d'Enach, étoit enterré à Hébron. Il a peut-être pris le mot d'Adam appellatif, pour le nom propre du premier homme. On a debité plusieurs erreurs au sujet d'Adam. Premiérement La Peyrére, ne Protestant, dans son Système Préadamitique, prétend qu'Adam n'étoit pas le premier homme; mais qu'il y en a eu d'autres avant lui. La seconde erreur est celle de Tatien, ancien Hérétique, qui a cru qu'Adam n'avoit pas été sauvé. Cette opinion a été rejettée comme une erreur dés le second siécle de l'Eglise, par saint Irénée, *l.* 1. *c.* 30. & 31. *l.* 3. *c.* 33. & 39; ensuite par Tertullien, *Præscript. l.* 52; par S. Epiphane, *hæref.* 46, par saint Augustin, qui assure que la croyance commune de l'Eglise est qu'Adam est sauvé, *epist.* 164; & par plusieurs autres Péres: en sorte qu'il est surprenant que l'Abbé Rupert, Auteur du XII Siécle, ait douté du salut d'Adam, dans son Commentaire sur le *ch.* 3. *de la Genése.* Ce qu'Origéne, saint Athanase, S. Augustin & quelques autres anciens Péres, ont dit qu'Adam fut un de ceux qui ressuscitérent avec Jésus Christ, n'est pas certain. Il est plus probable qu'il a eu le même sort que les autres Patriarches. Rien ne nous oblige non plus à croire que sa repentance l'auroit fait mourir de tristesse, si Dieu ne lui eût envoyé l'Ange Gabriel pour le consoler. Mais la raison veut que sa foi & ses prières lui ayent fait trouver miséricorde, & qu'il soit mort de la mort des Bienheureux. On ne rapportera point ici toutes les impertinences qui se trouvent dans l'Alcoran au sujet d'Adam. On finira cet Article en disant, que l'on prétend qu'Adam est le Saturne des anciens. Les Grecs & les Orientaux célébrent la fête d'Adam & d'Eve le 19 Décembre. Les Martyrologes Latins varient, les uns la mettent au 24 d'Avril, les autres au 24 Décembre, & la plupart dans la veille de la semaine de la Septuagésime, dans laquelle on lit dans l'Office de l'Eglise, l'Histoire de la Création, & celle d'Adam & d'Eve. * Baillet. *Vies des Saints de l'Ancien & Nouveau Testament.*

On a attribué plusieurs livres à Adam. Les Juifs prétendent qu'il avoit fait un livre sur la Création du monde, & un autre sur la Divinité. Un Auteur Mahométan, nommé *Kessas*, rapporte qu'Abraham étant allé au païs des Sabéens, ouvrit le coffre d'Adam, & y trouva ses livres, avec ceux de Seth, & ceux d'Edris ou d'Enoch. Ils disent qu'Adam avoit une vingtaine de livres tombez du ciel, qui contenoient plusieurs loix, plusieurs promesses, & plusieurs menaces de Dieu, & les prédictions de plusieurs événemens. Quelques Rabbins attribuent le Pseaume 92 à Adam, & il se trouve des manuscrits où le titre Chaldaïque porte, que c'est le Cantique que le premier homme récita pour le jour du Sabbat. * Heidegger, *Hist. Patriarch. tome* 1. Hottinger, *Hist. Orient.* Stanley, *Philosoph. Orient. l.* 3.

ADAM, de Brémen, ville Anséatique sur le Wéser, Chanoine de l'Eglise de Brémen dans la Basse Saxe, a vécu sur la fin du XI siécle, en 1070. Il a écrit une Histoire Ecclésiastique, partagée en quatre livres, dans lesquels il traite de l'origine & de la propagation de la Foi dans les païs septentrionaux, & particuliérement dans les diocéses de Brémen & de Hambourg, depuis le régne de Charlemagne jusqu'à celui de Henri IV. Empereur. Il a mis à la fin un petit Traité de la situation du Danemarck, & des autres Royaumes du Nord, de la nature de ce païs, de la Religion, & des mœurs des Habitans. Le Cardinal Baronius le loue comme un Auteur sincére & digne de foi. Il dédia son Ouvrage à Liémar Evêque de Brémen, & il y témoigne dans la conclusion qu'il a faite en vers, qu'il l'avoit composé étant encore fort jeune.

Ergo fave votis, parce & juvenilibus annis.

Cet ouvrage a été donné au public par Lindembrock, & imprimé à Hanau, en 1579; à Leyde, en 1595; & ensuite à Helmstad, en 1670. * Helmoldus, *in Chron. Slav.* Baronius, *A. C.* 980. & 983. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vossius, *de Hist. Latin, &c.* M. Du Pin, *Hist. des Aut. Eccles. du XI siécle.*

ADAM, Abbé de saint Denys, vivoit dans le XI siécle, sous le régne de Louis le *Gros*. Il fut employé dans diverses affaires, & eut avec Matthieu de Montmorency quelques différents, que le Roi Louis *le Gros* se donna lui-même la peine de régler. Adam reçut à saint Denys le Pape Paschal II. qui lui écrivit depuis. Il mourut, en 1122, & eut pour successeur l'Abbé Suger. * Doublet, *Annal. de S. Denys.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Histoire de Montmorency.* Pagi, *Crit. in Annal. Bar. ad ann.* 1120.

ADAM, surnommé d'EVESHAM, Abbé d'un monastére de ce nom en Angleterre, vivoit vers l'an 1160. Pitseus dit qu'il étoit de l'Ordre de S. Benoît; & Possevin le place dans celui de Cîteaux. Il laissa un volume de Sermons, un autre d'Epîtres, un livre du miracle de la sainte Eucharistie, &c. * Pitseus, *de Script. Anglic.* Possevin, *in Apparat. sacro.*

ADAM, Ecossois, Chanoine Régulier de S. Augustin, de l'Ordre de Prémontré, a fleuri vers l'an 1160, & mourut l'an 1180. Il a composé un Commentaire sur la Régle de saint Augustin; un Traité du triple Tabernacle de Moïse; un autre Traité des trois genres de Contemplation; & quarante-sept Sermons. Ces Ouvrages ont été imprimez à Anvers, en 1659. Le Pére Oudin dit qu'il a vu cinquante-trois autres Sermons, & un Soliloque de l'ame, de cet Auteur, dans la Bibliothéque des Péres Célestins de Mantes. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XII siecle.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ADAM, Abbé de Perseigne au diocése du Mans, sur la fin du XI siécle, s'étoit appliqué à la prédication. Il avoit composé plusieurs Discours pour les Religieux; des Homélies sur les Saints, & sur différentes matiéres; & quelques Commentaires sur l'Ecriture, dont Trithéme fait mention, sans les avoir vus. M. Baluze nous a donné dans le premier tome de ses Ouvrages mêlangez, cinq Lettres morales de cet Auteur, addressées à Osmond, Moine de Mortemer en Normandie. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XI siecle.*

ADAM *de saint Victor*, Chanoine Régulier de l'Abbaïe de saint Victor-lés-Paris, dans le XII siécle, vivoit dans ce monastére sous l'Abbé Guérin, avec Richard de saint Victor, Pierre Comestor, & d'autres grands hommes. Il composa quelques Traitez, & mourut le huitiéme Juillet de l'an 1177, ayant fait lui-même son Epitaphe en quatorze vers, que l'on voit encore dans le cloître de saint Victor.

ADAM, dit de Dorham, *Dorensis*, parce qu'il étoit Religieux de ce monastére de l'Ordre de Cîteaux, près d'Hereford en Angleterre, vivoit vers l'an 1200, & écrivit en vers un Traité contre un Ouvrage de Sylvestre Girald, intitulé, *Speculum*, où ce dernier parloit contre les Moines. Adam composa aussi *Rudimenta Musicæ, &c.* * Pitseus. Carol. de Visch.

ADAM, dit *de Barkinge*, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, vers l'an 1217, étoit Docteur d'Oxford, & passoit pour l'un des plus savans hommes de son tems. Il écrivit sur l'Ancien & le Nouveau Testament; *De duplici Christi natura; De serie sex ætatum, &c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Bibliotb. sacr.* Pitseus. Vossius, &c.

ADAM, appellé d'*Arras*, parce qu'il étoit natif de cette ville, vivoit dans le XIII siécle. Gazet & Sainte-Marthe soutiennent qu'il fut Archidiacre de Paris, puis Chanoine d'Illers, & enfin Evêque de Téroüanne, ville fort les frontiéres de Picardie & de l'Artois, que Charles-Quint a détruite. Adam fut élevé sur le siége Episcopal en 1213, & prit l'habit de Religieux en 1229, à Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Il a laissé l'Histoire de cet Ordre * Gazet, *Hist. Eccles. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Locrius, *de Script. Avrit.* Valére André, *Bibliotb. Belgica.* Charles de Visch, *Bibliotb. Cisterc.* Le Mire. Henriquez.

ADAM, Religieux du monastére d'Aldersbac en Baviére, de l'Ordre de Cîteaux, a vécu vers l'an 1250. Il fit un Traité de Théo-

Théologie Morale en vers, dont Caramuel a parlé avec éloge, *in Epiſt. dedic. I. P. Theolog.* Carol. de Viſch, *Bibl. Ciſterc.*

ADAM *de Marisco*, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de ſaint François, & Docteur d'Oxford, étoit de Sommerſet, & s'aquit une grande réputation dans le XIII ſiécle. Il fut en Italie, où il eut beaucoup de part en l'amitié de ſaint Antoine de Padoue. Ce fut à ſa conſidération que Robert Groſſe-tête Evêque de Lincoln, laiſſa en mourant une partie de ſa Bibliothéque aux Cordeliers d'Oxford. Adam de Mariſco l'augmenta par ſes Ouvrages, dignes d'un homme qu'on ſurnomma le Docteur éclairé, *Doctor illuſtratus.* Il écrivit ſur le Cantique des Cantiques; des Queſtions de Théologie; ſur le Maître des Sentences; des Paraphraſes ſur ſaint Denys l'*Aréopagite*, &c. & mourut vers l'an 1257. * Wadingue, *in Annal. Minor.* Willot, *Athen. Franciſc.* Sixte de Sienne. Poſſevin. Pitſeus, &c.

ADAM, dit *le Chartreux*, Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre des Chartreux, ſous le régne d'Edouard III en 1310. Outre la Vie de ſaint Hugues de Lincoln, il écrivit quelques Traitez: *De ſumptione Euchariſtiæ; De patientia tribulationum, &c.* * Petreius, *Bibliotb. Carthuſian.* Pitſeus, *de Script. Anglic.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ADAM, de l'Ordre de Cîteaux, Anglois de nation, Docteur de l'Univerſité d'Oxford, & Abbé de Royallieu, *loci regii*, près de cette ville, écrivit divers Traitez: *De cavendo ab hæreſi; De Ordine Monaſtico; Dialogus rationis & animæ, &c.* Il a fleuri vers l'an 1368. * Pitſeus, *de Script. Anglic.* Charles de Viſch, *Bibliotb. Ciſterc.*

AD'AM, ſurnommé d'*Orleton*, naquit à Héreford, dans le XIV ſiécle. Après avoir été reçu Docteur en Droit, il fut fait Evêque de Héreford, de Worchester & de Winchester. Il fut cauſe de beaucoup de troubles en Angleterre, & fut Auteur de cette réponſe ambiguë, qui couta la mort à Edouard II. *Edwardum regem occidere nolite timere bonum eſt*; qu'on peut expliquer, ou, *Ne tuez pas le Roi Edouard, il eſt bon de craindre*; ou, *N'ayez point de crainte de tuer le Roi Edouard, c'eſt une bonne action.* Il vécut fort longtems aveugle, & mourut en cet état en 1375, ſans être regretté du public. *Dict. Anglois.*

ADAM (Guillaume d'), né à Gallingham, dans la Province de Kent, dans le XVI ſiécle, fut un des plus célébres Pilotes d'Angleterre, & fut le premier Anglois qui découvrit le Japon. Il commença à voyager vers ces Iſles éloignées en 1568, & y mourut environ l'an 1612. *Dict. Anglois.*

ADAM ou ADAMANTIO, ſavant Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dans le XVI ſiécle, étoit de Florence, & ſe rendit célébre par la connoiſſance qu'il avoit des langues Orientales. Son Panégyriſte dit qu'il parloit auſſi facilement l'Hebreu & le Grec, que l'Italien. Il ſe trouva au Concile de Trente en qualité d'Ambaſſadeur des Cantons Suiſſes Catholiques, & il s'y aquit beaucoup de réputation. Le Pape Grégoire XIII. le fit venir à Rome, pour traduire & corriger le Talmud des Hébreux. Adam mourut en travaillant à cet Ouvrage, le 15 Janvier de l'an 1581. * Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. illuſtr. Ordin. Eremit. ſanctiſ. Auguſtini.*

ADAM (François), publia, en 1592, un Ouvrage en deux livres, *De Rebus in civitate Firmanâ geſtis.* * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ADAM (Melchior). *Voyez* MELCHIOR ADAM.

ADAM, Archidiacre de la Chambre Patriarchale, & Supérieur des Religieux de la Chaldée, fut envoyé à Rome au commencement du XVII ſiécle, par Elie, Patriarche Neſtorien de Babylone. Ce Patriarche ayant fait examiner par ſes Evêques la profeſſion de Foi que le Pape Paul V. lui avoit envoyée, chargea Adam de la préſenter au Pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits; & il lui donna ordre d'y corriger tout ce que le Pape n'approuveroit pas. Ce Religieux étant arrivé à Rome, s'aquitta de ſa commiſſion. Il avoit apporté avec lui un Mémoire, par lequel il prétendoit allier la Foi des Orientaux avec celle de l'Egliſe Romaine, & faire voir que leurs différents n'étoient qu'une diſpute de mots. Il avoit d'abord montré cet Ecrit à ſon Patriarche, & puis par ſon ordre à tous les Evêques du parti. Il avoit été un an entier à aller de ville en ville pour le faire approuver à ces Evêques. Pierre Strozza, Sécretaire de Paul V, fut chargé de répondre à cet Ecrit. Il rejetta les explications de l'Envoyé du Patriarche, & l'obligea de renoncer à ſa doctrine, & de ſe ſoumettre non ſeulement aux dogmes, mais auſſi aux expreſſions de l'Egliſe Romaine. Il ſigna tout ce qui lui fut propoſé de la part du Pape; & non content d'avoir abjure toutes les erreurs de ſa nation, il fit des livres, qu'il adreſſa à ſes compatriotes, pour leur communiquer les lumiéres qu'il avoit aquiſes à Rome, & pour les deſabuſer de leurs erreurs. Il partit de Rome au bout de trois ans, & porta à Elie un Bref de Paul V. qui rejettoit les moyens d'accommodement que ce Patriarche avoit propoſez, & l'exhortoit à condamner tous les termes qui pourroient couvrir l'erreur de leur croyance. Adam fut accompagné de deux Jéſuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiére réunion de cette Secte. * Strozza, *de Dogm. Chald.* Aubert le Mire, *de ſtatu Relig. Chriſt.* Moni, (Rich. Simon) *Hiſt. Crit. du Levant.* Bayle, *Dict. Crit.*

ADAM (Jean), Jéſuite François, a été un fameux Prédicateur dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Il étoit du Limouſin, & il entra chez les Jéſuites l'an 1622, à l'âge de quatorze ans. Ses Supérieurs l'ayant trouvé propre à réuſſir dans la Chaire, l'appliquérent à cela, après qu'il eut régenté les Humanitez & la Philoſophie. Il exerça la charge de Predicateur pendant quarante ans, & ſe fit ouïr dans les principales villes de France & au Louvre même. Il commença par les Provinces; mais lorſqu'il s'y fut ſuffiſamment ſignalé, on l'envoya ſur le grand Théatre du Royaume. Les conjonctures du tems le favoriſerent. Les diſputes du Janſéniſme avoient deja fort échauffé les eſprits; & jamais homme ne fut plus propre que le Pére Adam à être détaché contre le Parti, en Avanturier teméraire. Il étoit hardi & bouillant, & avoit toutes les parties néceſſaires à un grand Declamateur. Le Carême qu'il prêcha à Paris dans l'Egliſe de S. *Paul* en l'année 1650, fit du fracas. Le Prédicateur pouſſa les choſes ſi loin, que s'il n'eût pas eu de puiſſans Patrons, on lui eût interdit la Chaire. * Guy Patin, *dans une Lettre du 12 Avril*, 1650. Il eut aſſez de bonne foi pour reconnoître en quelque ſorte que S. *Auguſtin* n'étoit nullement favorable au *Molinisme*, & il s'échauffa fort contre cet ancien Docteur, l'appellant le violent Africain, & le Docteur emporté. Les Janſéniſtes ne laiſſerent pas tomber cette incartade. Ils publiérent un Ecrit contre ſon Sermon, & ne ſe contentérent pas de faire l'Apologie de S. Auguſtin; ils refutérent quelques autres propoſitions de ce Jéſuite, & nommément celle qui ſe raportoit à l'Inſpiration des Ecrivains Canoniques. Le Pere Adam n'eut point d'égard aux plaintes que l'on fit de ſon Sermon, & d'un livre où il avoit débité beaucoup de choſes choquantes contre le même S. Auguſtin. Il ne ſe retracta de rien, & il continua d'écrire ſur le même ton. Les Janſéniſtes renouvellérent leurs plaintes & leurs Ecrits, & il s'éleva un conflict particulier entre eux & le P. Adam. Ils critiquérent les livres qu'il publia, & il en fit quelques-uns à l'uſage des ames devotes, pour contrequarrer les deſſeins de ces Meſſieurs. C'eſt dans cette vue qu'il fit ſortir de deſſous la preſſe les Pſeaumes de *David*, les Hymnes & les Priéres de l'Egliſe, en Latin & en François. Perſonne n'ignore que les Janſéniſtes cherchérent à ſe rendre recommandables par des traductions Françoiſes de cette ſorte de livres. Ils critiquérent les Muſes du P. Adam, je veux dire la verſion qu'il avoit faite des Hymnes en vers François. Mais ce combat de plume ne dura entre eux & lui que fort peu de tems. Ses Ecrits commencérent en 1650, & finirent en 1651. Apparemment on trouva qu'il rendroit plus de ſervice à l'Egliſe & à ſa Société par ſes autres dons, que par ſa plume. Il fut envoyé à Sedan afin d'y établir un Collége de Jéſuites. Il en ſeroit venu difficilement à bout pendant la vie du Maréchal de *Fabert*, l'homme du monde le moins bigot, & le plus ferme ſur le principe de la bonne foi. Ceux de la Religion le trouvoient fort à leur aiſe ſous ſon Gouvernement; les choſes changerent après ſa mort. Ils furent inquiétez en mille manières par ce Jéſuite, & obligez de payer des ſommes & de céder des fonds, qui lui donnerent moyen d'établir le Collége qu'il méditoit. Il publia un Projet auquel M. de *S. Maurice*, Profeſſeur à Sedan, & mort à Maſtricht le 29 Aout 1700, oppoſa une réponſe, qui demeura ſans repartie. Il demeura quelques années à Sedan, & y avança les affaires de ſon Ordre & le projet des converſions autant qu'il put. Mais enfin les Puiſſances mêmes ſe dégoutérent de lui, & ſoit que l'on redoutât ſon eſprit hardi & intriguant, ſoit que l'on vît que ſa maniére de prêcher n'avoit pas toute la gravité requiſe dans un lieu où il y avoit une Académie de Proteſtans, on fut bien aiſe que ſes Supérieurs le retiraſſent; on dit même qu'on en fit quelques inſtances. Il avoit été envoyé à Loudun pour y prêcher, pendant que ceux de la Religion y tinrent un Synode National, ſur la fin de l'année 1659. Ce fut apparemment ce qui l'engagea à la compoſition d'un Ouvrage, qui l'a fait connoître aux Proteſtans de France plus qu'autre choſe, & plus que bien des Auteurs de la premiére volée n'en ſont connus. M. *Cottiby* Minittre de Poitiers ayant changé de Religion peu après la fin de ce Synode, écrivit une lettre, où il critiqua fort malignement le jeûne que cette Compagnie avoit ordonné à toutes les Egliſes Reformées du Royaume. *Jean Daillé*, qui avoit été le Modérateur de cette Aſſemblée, répondit à la Lettre de cet *Ex-Miniſtre*. Celui-ci lui repliqua. Le P. Adam voulut être de la partie, & publia une réponſe à l'Ecrit de Daillé, l'an 1660. Daillé leur répondit à tous deux dans un même livre. Il n'a peut-être jamais fait d'Ouvrage, qui lui ait mieux réuſſi que celui-là, ni qui ait été tant lu par toutes ſortes de gens, parmi ceux de la Religion; & voilà pourquoi le P. Adam, qui s'y trouve preſque à chaque période, & ſouvent ſous un caractére d'eſprit qui fait impreſſion, leur eſt plus connu que cent Auteurs d'un plus grand mérite. Cet Ouvrage de Daillé demeura ſans repartie, & il ne faut pas s'en étonner; ceux qui auroient dû repliquer n'étoient pas de la force d'un tel adverſaire, qui même dans une mauvaiſe cauſe auroit pu les mener battant. Je ne ſai point en quelle année le P. Adam fut le Procureur de la Province de Champagne; le P. Sotwel ne le marque pas: mais il m'apprend qu'en l'année 1674, le P. Adam étoit Supérieur de la Maiſon Profeſſe à Bourdeaux. Il y mourut le 12 Mai 1684. Il avoit publié quelques Sermons de Controverſe ſur la matière de l'Euchariſtie, qui fut l'Evangile du jour par toute la France, pendant la querelle de M. *Arnauld* & de M. *Claude*. Il les avoit, dis-je, publiez depuis l'impreſſion de l'Ouvrage du P. Sotwel, & il les avoit prêchez, je penſe, dans le fort de cette conteſtation. Ils ne ſont pas mal tournez; mais ils tiennent un peu trop du Dramatique, par le perſonnage d'interlocuteur qu'on y donne quelquefois à M. *Claude*. Il a pour titre, *Le Triomphe de l'Euchariſtie*, imprimé à Sedan, en 1671. Il a auſſi compoſé une Octave de Controverſe ſur le même ſujet à Bourdeaux, en 1675, & une Vie de *S. François de Borgia*. Le P. Adam paſſa par les mains du Pére *Jarrige*; mais beaucoup plus doucement que pluſieurs autres, & il en fut quitte à bon marché. Pour revenir à Cottibi, dont nous devons encore parler par rapport au Pére Adam, nous dirons qu'il prit le prétexte du jour de jeûne, pour déclarer qu'il ſe faiſoit Catholique. Le Jéſuite Adam qui avoit abſolument l'eſprit d'un Miſſionnaire, lui inſpira cette raiſon, que puis que les Reformez ordonnoient des jeûnes dans les plus grandes proſperitez de l'Etat, il faloit bien qu'ils en fuſſent naturellement ennemis. Pour ce qui regarde le Jéſuite Adam, il ne ceſſoit point de publier des calomnies contre les Réformez. Il leur reprochoit que les ſoumiſſions qu'ils rendoient au Roi,

n'étoient qu'une pure hypocrisie, qu'il comparoit à celle des Soldats qui s'agenouillant devant Jésus-Christ le soufletoient avec insolence; Qu'ils avoient commis de grands excès en divers lieux; Qu'ils bâtissoient des Temples sur des fonds où ils n'en avoient pas le droit; Qu'ils violoient les Edits, en ne se donnant pas le nom de *Prétendus* Réformez, en donnant à leurs Ministres la qualité de Pasteurs, en parlant avec irrévérence des Mystères de la Religion Romaine; Qu'ils avoient troublé l'Etat en plusieurs manières depuis l'an 1561, jusques à la mort de Louis XIII; Qu'ils avoient été affligez de la paix & du mariage du Roi; Que cette affliction avoit été le motif du dernier jeûne; Qu'ils traitoient en lions furieux ceux qui abandonnoient leur Communion; &, pour les rendre aussi responsables de ce qui arrivoit ailleurs; Qu'ils détrônoient les Rois & les faisoient mourir par justice. Au reste, Cottibi mourut d'une mort subite. Il étoit entré seul dans son cellier pour prendre garde à son vin. Peu après il y fut trouvé mort, sans qu'on sût comment cela étoit arrivé. * Bayle, *Dict. Crit.* Benoit, *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 3. *p.* 323. *&* 324.

ADAM ou ADEM (Mohammed Ben), Auteur Arabe, qui a fait un Commentaire sur le livre intitulé, *Eslah-galath al-Mohadethin*, c'est à dire, *la correction des fautes qui se trouvent dans les Ouvrages des Traditionaires*. Cet Auteur étoit natif de la ville de Hérat en Khorasan. Il y a encore un autre Auteur qui se nomme *Ebn Adam*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ADAM (Jean) de Rugenwald en Poméranie, a composé des Odes, des Parodies & d'autres Ouvrages publiés en 1612. On publia aussi à Francfort sur le Mein en 1616, sous le même nom de Jean Adam, un livre intitulé, *Idea Concentuum Scaleti & Psalmi in Psalmos Davidis*. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vet. & Nova*.

ADAM (Thomas d'), né à Wem en Angleterre, dans le Comté de Shrop, fut Drapier à Londres, & en devint Maire. Le Roi d'Angleterre Charles II. le fit Chevalier à la Haye, avant son rétablissement. Il y avoit été député de la part de la ville de Londres. Il donna la maison où il étoit né, pour en faire une Ecole publique, qu'il dota avantageusement. * *Dict. Anglois.*

ADAM, surnommé l'*Ancien*, qui peut-être est le même que ADAM, surnommé d'EVESHAM, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans le monastère de Killosen en Ecosse, *Killoscusis*. Nous avons de lui des Sermons, & quelques autres Traitez de piété. Le premier Ouvrage est un *in quarto*, imprimé à Paris en 1558. * Maraccius, *in Bibliotb. Marian.* C. de Visch. *in Bibliotb. Cisterc.*

ADAM (surnommé Billaud), appellé communément *Maître Adam, le Menuisier de Nevers*, ou le *Virgile au Rabot*, étoit effectivement Menuisier de Nevers; mais s'étant attaché à faire des vers, il en fit de fort bons, & s'acquit par la beaucoup de réputation. Il vivoit vers la fin du règne du Roi de France *Louis XIII*. Il appelloit ses Ouvrages de Poësie, ses *Chevilles*, son *Vilebrequin*, son *Rabot*, faisant allusion à ses outils de menuiserie. Il avoit l'imagination fort vive & fort prompte, & a été loué des plus habiles gens de son tems. On dit que le Prince de *Condé* passant par Nevers lui promit cent écus, & que Maître Adam les lui alla demander à Paris par ces quatre vers:

Prince plus grand qu'Alexandre,
Tu m'as promis cent écus:
Je suis venu pour les prendre,
Que reponds-tu là-dessus?

Quand il fut à Paris, la première connoissance qu'il voulut faire fut celle du Poëte *Saint Amant*; & sur ce qu'il lui dit qu'il alloit faire imprimer ses Poësies, qu'il avoit nommées ses *Chevilles*, & qu'il le pria de le régaler de quelque Epigramme pour la mettre au commencement de son Ouvrage, Saint-Amant fit l'Epigramme suivante, qui ne pouvoit être accommodée qu'à ce Menuisier:

On peut dire, en voyant les Ouvrages divers
Que le bon Maître Adam nous offre,
Qu'il s'entend à faire des vers,
Comme il s'entend à faire un coffre.

Ce bon homme aimoit fort les louanges, & il mendia de par tout des vers, pour mettre à la tête de son Ouvrage. Chacun s'empressa d'en faire, & ceux qui n'avoient pas le talent propre pour cela, en firent faire par leurs amis. Ses Oeuvres lui ont fait honneur par rapport à sa profession, mais elles ne peuvent lui donner de rang parmi les bons Poëtes. * *Recueil des plus belles pieces des Poetes François, tome* 3. *Chevrœana, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans. Voyez* BILLAUT.

ADAM DE MUREMUTH, Anglois de nation, & Chanoine de saint Paul de Londres, a passé pour savant dans le Droit & dans la connoissance de l'Histoire. Il fut envoyé à Rome par Gaultier Raynaldi, Archevêque de Cantorberi. A son retour en Angleterre, il s'attacha à l'Histoire, & composa deux Chroniques, qui comprenoient l'espace de soixante & dix-huit ans, depuis l'année 1302. Il vivoit vers l'an 1380. Quelques Auteurs ont écrit, que sur la fin de ses jours il prit l'habit de Religieux de Cîteaux. * Pitseus, *de Script. Angl.* Charles de Visch, *Bibliotb. Cisterc.*

ADAM EASTON. *Cherchez* EASTON.

ADAM GODDAM ou WODEAM. *Cherchez* GODHAM.

ADAM HEMLINGTON, natif de Norfolc en Angleterre, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur de l'Université d'Oxford, florissoit dans le XV siecle. Il a laissé un volume de Sermons, un autre intitulé, *Quæstiones ordinariæ*, &c. On dit qu'il mourut en 1420. * Leland & Pitseus, *de Script. Angl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Alegre, *in Parad. Carmel.*

ADAM SAXLINGHAM, de Norwich en Angleterre, où il prit l'habit de Religieux de l'Ordre des Carmes, florissoit vers l'an 1350, & fit estimer son éloquence dans la chaire, & sa subtilité dans la dispute. Il a laissé quelques Sermons, & quelques Ouvrages de Philosophie & de Théologie. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Pitseus, Alegre, *in Parad. Carmel.*

ADAM SCHALL. *Voyez* SCHALL.

ADAM WENTZEL. *Voyez* WENTZEL.

ADAM, ville. *Voyez* ADOM.

ADAMA, est une ville située dans la plaine proche le Jourdain, & l'une des cinq villes qui furent consumées par le feu du ciel, & abîmées dans la Mer Morte, pour avoir eu part aux crimes de Sodome & de Gomorre. Elle étoit la plus orientale; & dans l'ordre où elle est nommée, *Genese, ch.* 10. *v.* 19, on pourroit conclurre qu'elle étoit située entre Gomorre & Tséboïm. Il se pourroit aussi qu'elle n'auroit pas été absolument détruite, ou que les Habitans du pais bâtirent une nouvelle ville de ce nom à l'orient de la Mer Morte, puisqu'Esaïe selon la Version des Septante dit que Dieu détruiroit les Moabites, la ville d'Ar *& les restes d'Adama*: mais les versions Flamande & Françoise le traduisent par *le reste du pais*. * *Josué, ch.* 15. *v.* 9. Reland, *Palæst.* Calmet.

ADAMA ou EDEMA, ville de la Tribu de Nephthali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 36. Les Septante Interprètes l'appellent *Armath*, & le Traducteur Latin *Edema*.

ADAMÆUS (Theodoric ou Thierri), de Swallemberg dans le pais de Gueldre, écrivit des Notes sur le livre de Procope, *de Ædificiis Justiniani Imper.* Il écrivit aussi sur l'Isle de Rhodes, & sur la concorde entre les Chrétiens. Il traduisit & publia en Latin *le Tableau de Cebès*. Il mourut à Louvain l'an 1540. * Swertius, *Athenæ Belgicæ, pag.* 685.

ADAMÆUS ou ADAMUS (Jaques), Frison, Recteur du Collége de Sneek, a donné au public en 1593, des Dialogues Grecs à l'usage de la Jeunesse; & un Poëme intitulé, *Belgica Demologia*. Il raconte dans cet Ouvrage l'Histoire des troubles du Païs-Bas, depuis l'an 1557 jusques à l'an 1595. * Valère André, *Bibliotb. Belgica.*

ADAMAN ou ADAMNAN, surnommé *Cedule*, ou *Celude*, Abbé d'un monastère d'Irlande (qui de son tems s'appelloit Ecosse) vivoit sur la fin du VII siecle, vers l'an 690. Il s'est fait connoître par deux Ouvrages qu'il publia; l'un, qui contient une description des Lieux saints de la Palestine: & l'autre, pour fixer le tems de la célébration de la fête de Pâque. Il a aussi écrit la Vie de saint Colomban, Abbé de Luxeuil. Bède parlant du premier des Ouvrages d'Adaman, dit qu'un Evêque François nommé Arculphe, qui avoit fait le voyage de Jérusalem, étant jetté sur les côtes de l'Irlande, apprit à Adaman tout ce que celui-ci mit par écrit; & il donna quelques extraits de cet Ouvrage, qui fut très estimé en Angleterre. * Bede, *l.* 5. *Hist. Eccles. Angl. c.* 16. Matthieu de Westminster, *ad an.* 701. Sigebert. Tritheme. Baronius. Canisius. Possevin. Vossius, *de Histor. Latin. l.* 1. *c.* 27. *& de Scient. Mathem. c.* 67. §. 15. *c.* 70. §. 2. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du VII siecle.*

ADAMANTE'E, fut, selon les Mythologistes, une des Nourrices de Jupiter dans l'Isle de Créte. Elle le tenoit suspendu au milieu d'un arbre dans son berceau, afin qu'on ne le pût trouver; & de peur qu'on n'entendît les cris de cet enfant, elle assembla les jeunes garçons de l'Isle pour faire un grand bruit autour de l'arbre, en frappant sur des boucliers d'airain. Au lieu d'Adamantée, on doit lire, selon d'autres Auteurs, *Adrastée* ou *Amalthée*. * Hygin, *c.* 139. Apollodore, *l.* 1. Ovide, *Fast. l.* 4.

ADAMANTIA, ville. *Voyez* AMANTHEA.

ADAMANTIO, savant Religieux de l'Ordre de S. Augustin. *Voyez* ADAM.

ADAMANTIUS, Sophiste & Auteur Grec, a écrit deux livres de la Physionomie, dediez à l'Empereur Constance, & que Janus Cornarius a traduits en Latin en 1544. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ADAMANTIUS, nom qui fut donné à Origène, pour montrer comment il étoit dur & infatigable dans ses travaux.

ADAMAR, étant enfant fut fait eunuque par Cotye, Roi de Thrace. Il fut si sensible à cet affront, que dès qu'il fut en âge, il se revolta contre ce Prince. * Aristote. *Pol. l.* 5. *c.* 10.

ADAMI, ville de la Tribu de Nephtali; quelques-uns lisent *Adami Nekeb*, en joignant le nom qui suit; mais les Talmudistes & les Septante en font deux villes. * *Josué, ch.* 19. *v.* 33. Relandi *Palæstina.*

ADAMI (Annibal), Jésuite Italien, né à Fermo dans la Marche d'Ancone en 1626, entra en 1641, chez les Jésuites, chez qui pendant plusieurs années il enseigna les Humanitez & la Rhétorique au Collége Romain, où il fut aussi Professeur en Grec. Il a prêché plusieurs années à Rome & ailleurs. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages de Poëtie & d'Eloquence; il a traduit en Latin l'Ouvrage de Sperelli Evêque de Gabro, intitulé *Episcopus*, Romæ *in fol.* 1670.

ADAMI (Tobie), célèbre Jurisconsulte d'Allemagne. Dès sa jeunesse il témoigna beaucoup d'inclination pour les études, & l'an 1611 il fit un voyage en Gréce, en Syrie, & dans la Palestine, & s'en retourna par Malthe en Italie. Il s'arrêta pendant huit mois à Naples. Le célèbre Thomas Campanella, qui y étoit prisonnier, en fut la cause; Adami en ayant toûjours eu une si haute opinion, qu'il croyoit qu'il n'y avoit personne au monde auprès de qui il y eût plus à profiter en toute sorte de Sciences & sur tout dans la Politique, qu'auprès de Campanella. C'est ainsi qu'il lia une amitié si etroite avec lui, que Campanella lui remit plusieurs de ses Manuscrits, afin qu'il les fît imprimer: c'est ce qu'il a fait à l'égard de plusieurs: car il publia, *Philosophia realis; Prodromus Philosophiæ Campanellæ: De Magia libri IV. &c.* Les autres n'ont jamais vu le jour. Il fut ensuite Conseiller à la Cour

Cour du Prince de Weimar, & mourut le 29 Septembre 1643. * Witte, *Biograph.*

ADAMIRUS (Muhammed), appellé communément *Camir*, qui mourut l'an de l'Hégire 808, compoſa un grand Ouvrage des Animaux, recueilli de plus de vint Auteurs. Samuel Bochart, dans ſa Preface du *Hierozoicon*, dit qu'il a trouvé deux exemplaires de cet Ouvrage, chacun desquels a réciproquement quelque choſe de particulier, qui ne ſe trouve pas dans l'autre.

ADAMITES. Saint Epiphane, après lui ſaint Auguſtin, & enſuite Théodoret, font mention d'une Secte d'Hérétiques infames, qu'ils appellent *Adamites* ou *Adamiens*. On croit que cette Secte étoit un rejetton des Baſilidiens & des Carpocratiens. Car ſaint Irénée, *l.* 1. *c.* 31. *contre les Heréſies*, dit que, *Quelques-uns, fondez ſur les principes de la doctrine de Baſilide & de Carpocrate, ont permis un commerce infame avec toutes ſortes de perſonnes, la multiplicité des mariages, & la liberté de manger des viandes offertes dans les ſacrifices aux Dieux des Payens.* Mais ces erreurs ne ſont pas preciſément celles que l'on attribue aux Adamites. Théodoret fait Prodicus Auteur des Adamites. Il eſt parlé de ce Prodicus dans Tertullien & dans ſaint Clément d'*Alexandrie*; & ce dernier accuſe ſes Diſciples de ſe donner toute ſorte de libertez, de commettre en ſecret des adultéres, & de s'abandonner à toute ſorte de voluptez. Il remarque encore, qu'ils enſeignoient qu'il n'étoit point néceſſaire de prier. * Clement Alex. *l.* 3. & 7. Tertullien le met avec Valentin au nombre des Hérétiques, qui nioient l'unité d'un Dieu, & la néceſſité du Martyre. * Tertullien, *contra Praxeam*, *c.* 3. *in Scorpiaco*, *c.* 15. Clément d'Alexandrie ajoûte encore, que les Diſciples de Prodicus ſe vantoient d'avoir des livres ſecrets de Zoroaſtre, *l.* 1. *Strom.* Mais aucun des Auteurs que nous venons de citer, ne donne aux Diſciples de Prodicus le nom d'Adamites. Saint Epiphane eſt le premier qui en fait mention, ſans dire qu'ils étoient Diſciples de Prodicus. Il les place entre les Alogiens & les Sampſéens, après les Montaniſtes, & avant les Théodotiens, c'eſt à dire, vers la fin du ſecond ſiécle. Les impietez qu'il leur attribue ſont, de tenir leurs Aſſemblées dans un poêle; d'y entrer tout nuds, hommes & femmes, & de s'y aſſeoir pêle-mêle; de faire en cet état leurs lectures & leurs prières. Ils ſe vantoient néanmoins d'être continens, & aſſuroient que, ſi quelqu'un tomboit en faute, ils le chaſſoient de leur Aſſemblée, comme Adam avoit été chaſſé du Paradis terreſtre, pour avoir mangé du fruit défendu; qu'ils ſe regardoient comme Adam & Eve, & leur Temple comme le Paradis. C'eſt de là qu'ils ont été appellez *Adamites*. Voilà tout ce que ſaint Epiphane dit de leurs impietez, dans l'*Heréſie* 52. Saint Auguſtin, *Heréſ.* 31. ajoûte qu'ils avoient le mariage en horreur, parce qu'Adam n'avoit connu ſa femme qu'après avoir péché, & être ſorti du Paradis. Théodoret, *l.* 1. *des Fables des Heretiques*, fait, comme nous avons dit, Prodicus Auteur de cette Secte, & leur attribue de permettre d'avoir des femmes en commun, & d'avoir commerce avec la premiére venue, non ſeulement dans les lieux publics, mais auſſi dans leurs Aſſemblées, où ils étoient initiez par cette cérémonie. Il cite là-deſſus Clément d'Alexandrie; mais il ne parle point de ce que ſaint Epiphane a remarqué particuliérement des Adamites; ce qui peut faire croire que les Diſciples de Prodicus (qui, ſelon ſaint Clément, s'appelloient *Gnoſtiques*) & les Adamites, ſont différens; d'autant plus que Prodicus étoit avant Valentin, & immédiatement après Carpocrate, avant le tems où ſaint Epiphane place l'Héréſie des Adamites. Tout ce que cet Auteur en rapporte eſt ſur la rélation que quelques-uns lui avoient faite, & il doute ſi elle ſubſiſtoit encore de ſon tems. L'infamie dont on accuſe la Secte des Adamites, & le nom même d'Adamites fut renouvellé dans le XII ſiécle par Tandême à Anvers, où ce trompeur inſinua ſes erreurs par ſubtilité & par force, étant ſuivi de 3000 ſoldats qui faiſoient de grandes violences aux femmes & aux filles. Ils avoient même l'effronterie de donner le nom des choſes ſpirituelles à ces actions brutales. Depuis dans le XV ſiécle, un nommé Picard, quittant la Flandre, renouvella encore en Bohéme cette Héréſie, attirant à ſon parti un grand nombre de perſonnes de tout ſexe, & prenant même le nom de Fils de Dieu & de ſecond Adam. *Voyez* PICARDS. * Bayle. Tillemont, *Mémoires Eccleſ. tome* 2. Dom Nourry, *dans l'Apparat de la Biblioth. des Péres, & les Auteurs citez.*

ADAMITES (nouveaux). *Voyez* PICARDS.

ADAMNAM. *Voyez* ADAMAN.

ADAMS-BRUG, nom que les Hollandois ont donné à quelques bancs de ſable. *Voyez* PONT D'ADAM.

ADAMSON (Pierre), a publié des Poëmes ſacrez en 1619. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Adamſon veut dire fils d'Adam.

ADAMS-PIC, *Mons Adami*, montagne de l'Iſle de Ceilon, dans le Royaume de Candea ou Candy, qui s'éléve en pain de ſucre ſur d'autres montagnes, qui lui ſervent comme de baſe. Elle eſt extrêmement haute & fort rude; cependant les Habitans du païs y montent fréquemment par dévotion, pour y voir le veſtige du pié d'un homme. Ils diſent que le premier homme laiſſa ce veſtige en montant au ciel de deſſus cette montagne. C'eſt de cette ſuperſtition que les Portugais prirent occaſion d'appeller cette montagne *Adams-Pic.* * Maty, *Dict. Geogr.* Baudrand.

ADAMUS (Jaques). *Voyez* ADAMÆUS.

ADAN ou ADANI, nom de deux Iſles de la Mer Rouge, près de l'Arabie Heureuſe, dont Pline & Solin ſon copiſte font mention. Ce nom leur fut peut être donné par celui qui en fit la premiére découverte; comme les Iſles du Golfe Arabique & de l'Océan, pour la plus grande partie, ont reçu les leurs des Marchands d'Alexandrie, qui alloient par mer aux Indes, ou des Gouverneurs & Capitaines que les Rois d'Egypte envoyoient pour reconnoître ces païs-là. * Saumaiſe, *ſur* Solin.

ADAN, lieu de Chaldée d'où retournérent pluſieurs Juifs avec Zorobabel. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 59.

ADAN ou HADIN. *Voyez* HADIN.

ADAN. *Voyez* ADDON.

ADANA, ville de Cilicie. *Cherchez* ADENA.

ADANQUIGE. *Voyez* ADAUQUIGE.

ADAOS, *Adaoi*, peuples d'Afrique, qui habitent dans la Guinée propre, le long de la côte des Dents, entre la riviére de Maneu & de grandes montagnes, qui la ſéparent du Royaume de Malaguette. * Baudrand. Olferd. Dapper.

* ADAR, ville de la Tribu de Juda. *Joſue*, *ch.* 15. *v.* 3.

* ADAR, ville dans le voiſinage de Lidda ou Dioſpolis dans la Juriſdiction de Thamna, ſelon Euſébe.

ADAR, Roi des Edomites. *Voyez* HADAR.

ADAR, fils & ſucceſſeur d'Achobor, Roi d'Idumée, bâtit la ville de Pahu. Il épouſa Métabel, Méotabel, ou Méhétabéel, fille de Matred, & petite-fille de Mézaab. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 39.

ADAR, eſt le nom du dernier mois, ou de la douziéme lunaiſon des Hébreux, qui répond en partie à notre mois de Février, & en partie à celui de Mars. Le troiſiéme de ce mois, le Temple fut achevé de bâtir par les ſollicitations d'Aggée & de Zacharie; & on en fit la dédicace, l'an ſixiéme de Darius Roi de Perſe, l'an du monde 3521, & avant Jéſus-Chriſt 514. Le mois d'Adar étoit encore conſidérable par la ſolemnité du 13 jour, que les Juifs célébroient en mémoire de la défaite de Nicanor, Commandant des troupes de Démétrius Roi de Syrie, qui fut tué par Judas Machabée; & par le jeûne du 14 jour, qu'on appelloit *le jeûne de Purim ou des Sorts*, parce que le ſort pour faire périr toute la nation Juive, qu'Aman fit tirer, étoit tombé au 14 jour du douziéme mois; & que cet ordre donné par Aſſuérus, à la ſollicitation d'Aman, fut revoqué par ce Prince à la priére d'Eſther; en mémoire de quoi les Juifs célébrent, ſuivant l'inſtitution qui en fut faite alors par Mardochée & par la Reine Eſther ſa niéce, la fête Purim le 14 & le 15 jour de ce mois; parce que ce fut en ce jour-là même que les Juifs ſe vangérent de leurs ennemis, & que leur deuil & leur triſteſſe furent changez en réjouiſſance publique. Le Pére Calmet place le jeûne d'Eſther au treiziéme. Il y a auſſi parmi les Juifs deux jeûnes en ce mois; l'un le ſeptiéme à cauſe de la mort de Moiſe, & l'autre le neuviéme à cauſe qu'en ce jour commencérent les diſputes touchant l'explication de la Loi entre Scamaï & Hillel célébres Docteurs Juifs. Le 25, ils font mémoire de Jechonias ou Jehojachin Roi de Juda, élevé par Evilmérodach au deſſus des autres Rois qui étoient à ſa Cour. *Jeremie*, *ch.* 52. *v.* 31. & 32. Comme l'année lunaire que les Juifs ont accoutumé de ſuivre dans leur calcul eſt plus courte que l'année ſolaire, de onze jours, leſquels au bout de trois ans font un mois, ils intercalent alors un treiziéme mois qu'ils appellent *Veadar*, ou le ſecond Adar, qui a 29 jours. * *Calendarium Judaic. Eſther*, *ch.* 9. *v.* 21. I *Macbab. ch.* 7. Sigonius, *de la Republique des Juifs.* Torniel, *anno M.* 2545. *n.* 38.

ADARA, ancien lieu de la Paleſtine, entre Aréopolis & Characmobas. * Etienne *le Géographe.*

ADARA, ville de la Tribu d'Ephraïm, ſelon S. Jérôme, in *Locis Hebraicis.*

ADARA ou ADARE, bourgade en Irlande, dans la Province de Monmonie ou Mounſter, ſur la riviére de Mayo, au deſſous de la ville de Kilmalok, à douze milles de Limerick vers le midi, & à trente-trois de Caſſel vers l'occident. Elle diminue tous les jours. * Baudrand.

ADARBASCHT, Perſan, pére d'Adarſchiſt & de Cheſneph, qui avoient le commandement des Armées de Darius, & qui le chargérent lorſqu'il combattoit, dans le deſſein de partager ſes Etats; ce qui obligea ces Princes à prendre la fuite. Alexandre les fit mourir. Cet Article eſt ſuſpect, ne ſe trouvant que dans les Annales d'Eutychius: Arrien, ni Quinte-Curce n'en font point de mention. * Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *liv.* 1. *ch.* 6.

ADARCHIAS, APHARIAS, ATHARIAS & ATARRES, vieillard qui devant Halicarnaſſe, aſſiégée par Alexandre le Grand, ramena au combat la Jeuneſſe qui avoit lâché le pié. Il remporta le premier des prix propoſez par Alexandre aux vaillans hommes de ſon Armée. * Quinte-Curce, *l.* 5.

ADARDA, ville de la Tribu de Juda. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADARE, bourgade d'Irlande. *Voyez* ADARA.

ADAR-EZER, ou, ſelon Joſeph, ADRAZAR, fils de Rehob, que Joſeph appelle ARACH, Roi de Syrie, fut défait par David, comme il eſt rapporté dans le II *livre de Samuel* ou *des Rois.* Cette Syrie eſt la Syrie de Soba, que Joſeph appelle le païs des Sophéniens, & que Strabon nomme Sophéne. *Voyez* SOPHENE. David défit entiérement Adar-Ezer, lui prit dix-ſept cens chevaux & vint mille hommes de pié, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, & n'en reſerva que pour cent chariots. Joſeph fait monter le nombre des chevaux à cinq mille, & celui des chariots à mille, & dit que David ne reſerva que cent chariots, & qu'il brûla le reſte. Cette bataille fut donnée ſur l'Euphrate l'an du monde 2991, & 1044 avant Jéſus-Chriſt. Quelque tems après Adar-Ezer, ſecouru par les Syriens de Damas, ſous la conduite d'Adad leur Roi, fut encore battu par David, qui leur tua vint-deux mille hommes, s'empara de toute la Syrie, y mit garniſon, l'obligea de lui payer tribut, prit les armes d'or des ſerviteurs d'Adar-Ezer, les porta à Jéruſalem, & enleva une prodigieuſe quantité d'airain des villes de Bété & de Béroth, qui appartenoient à Adar-Ezer. C'eſt en cette campagne qu'arriva ce qui eſt marqué dans le titre du 59 ou 60 Pſeaume; ſavoir, que David brûla la Méſopotamie & la Syrie de Soba, c'eſt à dire, quelques villes des plus importantes de ce païs.

* II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 3. Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 5. & 6. & *l.* 8. *c.* 2. Uſſer. *Annal.*

ADARGATIS, ADERGATIS, ATARGATIS ou ATERGATIS, eſt le nom d'une Divinité des Syriens, & des peuples de la Méſopotamie. Ce que les Anciens en ont écrit, la fait regarder ſous deux vues; comme une Divinité animale, s'il eſt permis de parler ainſi, & comme une Divinité naturelle. Sous cette premiére vue, Adargatis fut, ſelon divers Auteurs, une Reine de Syrie, connue auſſi ſous le nom de Derceto, qui n'eſt qu'une altération du premier nom. Strabon l'appelle auſſi Athara. Rien n'eſt plus plaiſant que l'imagination d'Antipater de Tarſe, Philoſophe Stoïcien, cité par Athénée. Cette Reine, dit-il, s'appelloit Gatis; & comme elle étoit friande de poiſſons, elle fit publier un édit, où il étoit marqué que déſormais perſonne ne mangeroit de poiſſons dans la Syrie, hors Gatis, ἀπὸ Γάτιδος. Cette expreſſion, ajoûte le Philoſophe, donna lieu de croire que la Reine s'appelloit Atergatis: il ſuppoſe donc qu'on parloit Grec en Syrie, & l'on n'y parloit que Phénicien. Mnaſéas, cité auſſi par Athénée, la repréſente comme une Princeſſe dure, & il lui donne le même goût pour les poiſſons; d'où vient, dit-il, qu'on porte à ſon Temple des poiſſons d'or & d'argent, & que les Prêtres lui ſervent des poiſſons, qu'ils mangent enſuite ſecrétement. On dit beaucoup de choſes de cette Reine, & l'on y parle toûjours de poiſſons. Xanthus Lydien raconte que Mopſus Roi de Lydie la fit priſonniére de guerre, & qu'irrité de ſon inſolence, il la fit jetter dans le Lac d'Aſcalon, où elle fut dévorée des poiſſons. D'autres ſoutiennent, qu'ayant eu quelque habitude avec un jeune homme, elle en eut Sémiramis; & que honteuſe de cette faute, elle ſe précipita dans le Lac d'Aſcalon, dont les poiſſons la conſervérent. Tous ces contes ſont peut-être allégoriques; & l'on croiroit volontiers qu'ils ſe rapportent à une Divinité naturelle, en qui on conſidéroit la production des plantes, & ce qui donne la vie aux animaux. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que pour honorer cette Déeſſe, qu'on repréſentoit moitié femme & moitié poiſſon, les Syriens s'abſtenoient de manger du poiſſon. Lucien a remarqué fort à propos, qu'on ne doit pas confondre cette Déeſſe avec celle qu'on appelloit par excellence la Déeſſe de Syrie. Atergatis, comme Divinité naturelle, étoit adorée par les peuples de Méſopotamie, qui croyoient qu'Adargatis étoit la femme d'*Adad*, c'eſt à dire, du Soleil. Elle n'étoit autre que la Terre, & ſa faculté productive: ſous cette notion, on l'appelloit auſſi Ada, qui ſignifie *une*; & on la repréſentoit avec des rayons qui s'élevoient en haut, & des lions ſous ſes piez, comme à Cybéle. Si avec ces ornemens, elle avoit le corps d'un poiſſon, c'eſt à dire, couvert d'écailles, comme le croit Voſſius, on peut penſer avec lui, qu'elle ne repréſentoit pas ſeulement la Terre, mais toute la Nature, éclairée & échauffée par les rayons du Soleil, c'eſt à dire, la Terre, la Lune & les Eaux: mais ceux qui lui donnent le corps d'un poiſſon, ne diſent rien des autres attributs; & Macrobe qui parle des rayons & des lions, laiſſe croire qu'il n'y avoit rien de plus qui la fit reconnoître, puiſqu'il n'en fait pas mention. Il ſeroit aſſez naturel de dire que les peuples de Méſopotamie l'honoroient ſous une autre idée que les Syriens, & que de là vient la différence des attributs. Quelques Savans croyent qu'Adargatis eſt un nom formé d'*Addir*, grand, puiſſant, & *Dag*, poiſſon. * Voſſius, *de Idol. lib.* 1. *cap.* 25. *lib.* 2. *cap.* 55. & 76. Kircher, *Oedipus Ægyptiacus.*

ADARI, ſurnom de *Khedher Ben Abdalrahman*, natif de la ville de Damas, qui mourut l'an de l'Hégire 773, de Jéſus-Chriſt 1371. Il eſt Auteur du livre intitulé, *Anis Almocatheen*, qui eſt en ſix volumes. Ils contiennent des Entretiens ſpirituels pour des gens qui vivent en retraite. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ADARSA, ville de la Tribu d'Ephraïm, fameuſe par le campement de Judas Machabée, lorſqu'avec trois mille hommes il remporta cette grande victoire, où Nicanor & trente-cinq mille des ſiens furent laiſſez morts ſur le champ de bataille; de ſorte qu'il n'en reſta pas un ſeul de toute ſon Armée. Ce qui arriva le treiziéme jour du mois d'Adar, qui répond à notre lune de Février, jour heureux pour les Juifs. On appelle auſſi cette ville *Adazer*. * I *Machab. ch.* 7. *v.* 40. Et Joſeph la nomme *Adazo*. * *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 17.

ADASA. *Voyez* ADARSA.

ADASSIN, Auteur Arabe d'un livre de Géomance. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADATHA. *Voyez* ADITHAÏM. Euſébe parle de deux villes qui portoient le nom d'Adatha: l'une aux environs de Gaza, & l'autre près de Lidde à l'orient.

ADAUCTE, d'une race illuſtre d'Italie, étoit Procureur Général ou Intendant des Finances du Domaine Impérial dans une ville de Phrygie. Il fut enveloppé dans le ſort commun des Habitans de cette ville, qui fut réduite en cendres par des ſoldats, dans la perſecution de Dioclétien, vers l'an 303. Dans ce grand nombre de Martyrs, Adauſte eſt le ſeul dont le nom ſoit venu juſqu'à nous. Ce qui a fait croire à Rufin & à quelques-uns après lui, que S. Adauſte avoit été Chef de cette illuſtre troupe. On célébre ſa mémoire & celle de ces Martyrs dans l'Egliſe Gréque & dans l'Egliſe Latine, au ſeptiéme Février. * Euſebe, *l.* 8. *c.* 11 Rufin, *l.* 8. Lactance, *l.* 5. *Inſtitution. c.* 11. *Martyrolog. Rom. Ménologe des Grecs.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints au* 7. *Février.*

ADAUCTE ou AUDACTE, compagnon de Félix Evêque d'Afrique, fut martyriſé avec lui à Venoſa, ville de la Pouille, l'an 303, dans la perſecution de Dioclétien. Cependant ce nom ne ſe trouve point dans les Actes anciens du Martyre de ſaint Felix, Evêque d'Afrique. Il y a d'autres Actes d'un Felix Martyr à Oſtie, où il eſt rapporté que comme on menoit ce Saint au ſupplice, un Chrétien dont on n'a pû ſavoir le nom, le voyant paſſer, cria tout haut, qu'il étoit de la même religion que celui que l'on alloit faire mourir; & que les perſécuteurs l'ayant ſaiſi, lui firent partager avec Felix la gloire du Martyre, d'où il fut appellé *Adauſte*. Mais ces derniers Actes rapportez par Surius, ne ſont pas de grande autorité; & il eſt à croire que c'eſt le même Felix & le même Adauſte dont nous venons de parler, quoiqu'on faſſe leur fête en differens jours; ſavoir, celle des derniers au 30 d'Août, & celle des premiers au 24 Octobre. * Baillet, *Vies des Saints, aux* 7 *Fevrier* & 24 *Octobre.*

ADAUCTE. *Cherchez* FELIX.

ADAUQUIGE, aſſez bon village de la Presqu'île de deça le Gange dans le Royaume de Carnate, ou ſelon Tavernier, de Carnatica. Il eſt à l'oueſt de la côte de Coromandel au ſud-oueſt de Maſulipatan, ou ſelon Tavernier, Maſlipatan, dont il eſt éloigné d'environ 27 lieues. Il y a dans ce village une fort grande Pagode avec quantité de chambres qui étoient faites pour les Prêtres des Banianes; mais aujourd'hui tout eſt ruiné. Il reſte encore dans la Pagode quelques Idoles, mais toutes eſtropiées, & ces pauvres gens ne laiſſent pas de les adorer. * Tavernier, *Voyages, tome* 2. *l.* 1. *ch.* 18. *p.* 187. *de l'édition Hollandoiſe de* 1692.

ADAWALDE. *Voyez* ARIOVALD.

ADAZER & ADAZO. *Voyez* ADARSA.

A D B.

ADBE'EL, troiſiéme fils d'Iſmaël, & Chef d'une Tribu des Iſmaélites. * *Geneſe, ch.* 25. *v.* 13.

ADBIL. *Voyez* ADHIL.

A D C.

ADCANTUAN, Chef des Sontiates, peuples de la troiſiéme Aquitaine où l'on place aujourd'hui l'Evêché de Lectoure en Guyenne, ayant été averti de la venue de Craſſus, que Céſar envoyoit dans les Gaules pour châtier les Rebelles, alla au devant de lui, & defendit ſi courageuſement la capitale de ces peuples, que Craſſus ne put s'en rendre maître que par compoſition. * Jules-Céſar, *de Bello Gallico.*

A D D.

ADDA, AAD ou ADDE, riviére de Suiſſe, & d'Italie dans la Lombardie, que les Latins nomment *Addua*, *Abdua* & *Ada*. Claudien en parle en ces termes, *de ſexto Conſulatu Honorii, v.* 458.

Addua, quo ſciſſas ſpumoſior incitat undas.

Elle a ſa ſource dans le païs des Griſons au mont Braulio, que les Allemands nomment *Wemſerioch*. Elle paſſe dans la Valteline, ſe rend près du Fort de Fuentès dans le Lac de Como qu'elle traverſe; après quoi, elle ſepare l'Etat de Milan de celui de Veniſe, & enſuite elle ſe jette dans le Pô à Maccaſtorna, ſix milles au deſſus de Crémone. Elle a donné ſon nom à la Ghiéra d'Adde. * Pline. Strabon. Polybe. Ortélius. Cluvier. Baudrand.

ADDA, que l'on nomme *la Ghiéra d'Adda*, petit païs de l'Etat de Milan, entre l'Adda & le Serio: là eſt le bourg d'Agnadel, célébre par la victoire que le Roi Louis XII. y remporta ſur les Vénitiens, le 14 Mai de l'an 1509. *Voyez* GHIE'RA D'ADDE. * Cluvier. Sanſon.

ADDA (Ferdinand d'), Cardinal né à Milan, le 27 Aout 1651, après avoir été Archevêque d'Amaſie, & Nonce en Angleterre auprès du Roi Jaques II, fut nommé par le Pape Alexandre VIII. le 13 Février 1690, Cardinal du titre de ſaint Pierre-és-liens. Il fut depuis Evêque d'Albano, & mourut à Rome, le 27 Janvier 1719, en ſa 69 année. *Mémoires du tems.*

ADDA, Royaume d'Afrique. *Voyez* ADEA.

ADDAD. *Voyez* HADAD.

ADDAN. *Voyez* ADDON.

* ADDAR, fils de *Bélah* ou de *Balé*, & petit-fils de Benjamin fils de Jacob. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 3.

* ADDAR, montagne dans l'Idumée.

* ADDAR, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 3.

* ADDAS, que quelques Auteurs nomment Théodulfe & Fréduſe, fut le ſecond Roi Saxon de Northumberland en Angleterre. Il ſuccéda à Ida, & régna 32 ans dans le ſixiéme ſiécle. * Polydore Virgile, *l.* 4. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, l.* 3. *p.* 154. l'appelle Adda, & dit qu'il commença à régner en 559.

ADDEBIL. *Voyez* ARDEBIL.

ADDE'E, Royaume d'Afrique. *Voyez* ADEA.

* ADDEE, Comte des Domeſtiques, & Maître de l'une & de l'autre Milice en Orient, ſous Théodoſe le Grand en 393. Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien. *Voyez* Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theod.*

ADDEPHAGIE, ce que les Latins appellent *Edacitas*, Déeſſe qu'adoroient les Siciliens, & à laquelle ils avoient bâti un Temple. * Elien, *Var. Hiſtor. l.* 3. Cœlius Rhodiginus, *l.* 7. *c.* 11.

ADDI, fils de Coſan & pére de Melchi, dont il eſt fait mention dans la Généalogie de Jéſus-Chriſt. * *Luc, ch.* 3. *v.* 28.

ADDIADA, ADDIDA, ADIDA, ADIDIS, ADDUS & HADIDA, bourg aſſis ſur une montagne, au deſſous de laquelle ſont les campagnes de la Judée. Ce fut là où Simon Macha-

Digitized by Google

Machabée se campa, pour secourir son frére Jonathas que Tryphon avoit arrêté dans Ptolemaïde. Joseph la nomme *Dora*. Cellarius ne la croit pas éloignée de Jericho, mais Reland présume qu'elle étoit au couchant de Jérusalem. * I *Machabées*, *ch.* 12. *v.* 38. & *ch.* 13. *v.* 13. Joseph, *Antiq. Jud. l.* 13. *ch.* 21. Joseph, *dans sa Vie*, *p.* 1000. *de l'edition de* Cologne, *de l'an* 1691. Joseph, *contre Apion*, *l.* 2. *p.* 1067. *de la même édition.* Relandi *Palæstina. l.* 3.

* ADDIR, veut dire, *Pére magnifique*. Ce nom est souvent donné à Dieu. Les Philistins mêmes le lui donnérent, pour avoir frappé l'Egypte de plusieurs playes. * Danet, *Antiq. Rom. & Græc.*

ADDISON (Joseph), fils de *Lancelot Addison* Doyen de Litchfield dans le Comté de *Straffort*, naquit en 1671. Il fit ses premieres etudes dans l'Ecole de la *Chartreuse* à Londres. Apres y avoir appris le Latin & le Grec, il fut envoyé à Oxford, où il prit le degré de *Maître ès Arts* dans le Collége de la *Magdeleine*. Pendant le séjour qu'il fit à l'Université, il y parut d'une maniére très distinguée. La délicatesse de son génie, sa politesse & son savoir lui aquirent beaucoup d'admirateurs. Sa douceur, sa modestie & son humilité lui attirérent beaucoup d'amis. Il faisoit les délices & l'ornement des compagnies savantes. Il évita toûjours la satyre & la médisance; retenue assez rare dans les jeunes gens qui brillent dans les Colléges. Tout le monde l'aimoit, jusqu'aux débauchez qui recherchoient sa conversation, sans avoir le courage d'imiter ses vertus. Etant encore à *Oxford*, il écrivit ses Poëmes Latins qui furent publiez dans le recueil connu sous le titre de *Musæ Anglicanæ*. Il les dédia à Mylord *Halifax* qui honora l'Auteur d'une amitié constante. Il trouva encore un puissant Protecteur dans Mylord *Somers*, qui lui obtint de *Guillaume III.* une pension de 300 livres sterling, pour un Poëme écrit à l'honneur de ce Prince en 1695, pension qui le mit en état de voyager plus commodément. Au retour de ses voyages, il fut fait Secretaire d'Etat sous Mylord *Wharton* en Irlande; il fut choisi Membre du Parlement par la ville de Malmesbury dans la Province de Wilt. Après la mort de la Reine Anne, il eut la charge de Sécretaire de la Régence, & enfin le Roi George le fit Secretaire d'Etat. Son habileté se soutint par tout, & s'il abandonna le Ministére, ce ne fut que par des raisons de santé. Avant que d'être élevé au Secretariat, il épousa Madame la Comtesse Douairiére de Warwick, avec laquelle il n'a pas vécu longtems, & dont il n'a eu qu'une fille nommé *Charlotte*. Après avoir langui dans une maladie compliquée d'Asthme & d'Hydropisie, il mourut dans l'Hôtel de *Holland* près de *Kenfington*, le 17 Juin 1719, & fut enterré dans l'Abbaye de Westminster. Les Ouvrages de ce grand homme sont Latins & Anglois. Les Latins sont un *œuvre*, imprimé chez *Ceul*, avec les traductions en Anglois faites par diverses personnes. Ce volume renferme plusieurs piéces; *la Paix de Ryswick*; *la Résurrection* décrite sur un tableau qui est à l'autel de la Magdeleine; une *Dissertation* sur les plus illustres Poëtes Latins, &c. On a de lui en Anglois des Poësies, des Traductions & des Piéces de Théatre. La Tragédie de Caton représentée pour la premiére fois en 1712 a eu un applaudissement universel. Ses remarques faites dans un voyage d'Italie ont été traduites en François, & jointes aux voyages de Misson. Le livre connu sous le nom de *Freeholder*, c'est à dire, du *Sujet libre* ou de celui qui possède un *franc Fief*, est de sa façon. Il a fait quantité de feuilles volantes qui entrent dans le *Tatler* ou le Babillard, dans le *Guardian* ou le Tuteur, & dans le *Spectateur*. On discerne ses piéces, dans ce dernier Ouvrage, par la lettre C. ou par une de celles qui forment le nom de *Clio*. * Eloge de Mr. Joseph Addison &c. *Biol. Angl. tome* 6. *p.* 213. *&c.*

ADDO. *Voyez* HIDDO.

ADDO. *Voyez* ADON.

ADDON ou ADDUUS, que Strabon appelle *Ador*, est celui qui blessa Cæsius Césas, fils adoptif d'Auguste, dans son expédition d'Arménie, après lui avoir fait une trahison. C'est le même que Florus appellé *Domnes*.

ADDON & JADON *Voyez* ABDON.

* ADDON, ADAN & ADDAN, fut un de ceux qui, sous Esdras, ne pouvant montrer sa véritable origine, fut chassé de la compagnie des véritables Juifs. *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59. Son nom signifie, *leur serviteur*, ou *leur force*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADDORMENTATI, nom que prennent les Académiciens de Gênes. * Naudé, & J. B. Alberti. *Voyez* ACADEMIE.

ADDOU, Isles méridionales, du nombre de celles que l'on appelle Maldives. Elles sont au sud de celles de Souadou.

ADDUA. *Voyez* ADDA riviére.

ADDUS. *Voyez* ADDIADA.

ADDUUS. *Voyez* ADDON.

A D E.

ADE (Guillaume) en Latin *Guillelmus Ade*, François & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit déja Evêque *in partibus* en 1318, puisque Jean XXII. le nomma cette année-là pour sacrer le Pére Franc de Pérouse, que ce Pape venoit de faire Archevêque de Soltania dans la Perse, pour recevoir son serment & pour lui porter le *pallium*. Il fut en même tems un de ceux que le Pape joignit au nouvel Archevêque, pour aller prêcher la Foi dans la Perse, où Usbek, qui s'en étoit rendu le maître, paroissoit assez favorable aux Chrétiens. Fontane rapporte un *Vidimus* de la Canonisation de S. Thomas, fait en 1323 par Guillaume Ade qui s'y qualifie Archevêque de Soltania, ce qui montre que ce Prélat avoit déja succédé à Franc, & qu'il étoit alors en Europe. Ainsi on n'est pas mal fondé à croire qu'il est l'Auteur de la *Relation du grand Khan de Catbay* souverain Empereur des Tartares, que Jean de Long, Moine de saint Martin, traduisit en François en 1351, & qu'il dit avoir été écrite en *Latin par un Archevêque*, *qu'on dit l'Archevêque Saltensis*, *au commandement du Pape Jean XXII.* Cette Rélation fut imprimée en 1529, à Paris, avec la *Peregrination de F. Riault es parties d'Orient*, & le Traité de Guillaume de Bouldeselle *de l'etat de la Terre-Sainte*. * Echard. *Script. Ord. Prad.*

ADEA, ADDE'E ou ADDA, Royaume d'Afrique sur la côte orientale du païs des Abyssins, connu sous le nom de Zanguébar. Son Roi est tributaire du Négus, & Mahométan. Ses Sujets suivent la même Religion; mais dans la Province de Granza, les peuples sont mêlez d'Idolâtres & de Chrétiens. On croit que ce Prince fait sa demeure ordinaire à Barraboa, c'est à dire, *bon rivage*, ville située sur l'un des bras de la riviére de Quilmança. * Sanut, *l.* 12. Robbe, *tome* 2. *de sa Geographie.*

ADE'E de Mityléne. *Voyez* ADÆUS.

ADE'E, *Adæus*, est le nom d'un Athénien, à qui l'on donna le surnom de *Coq*, parce qu'il avoit effectivement une crête à la tête; d'autres disent qu'il en portoit seulement une toute pareille à celle des coqs. * Athénée, *l.* 6. *c.* 8.

ADE'E, Historien. *Voyez* ADÆUS.

ADEL, Royaume d'Afrique dans le païs d'Ajan, avec une ville & une riviére de ce même nom. Quelques Géographes modernes estiment que c'est l'*Azania* de Ptolomée. Il est entre l'Abyssinie, le Royaume d'Adéa, le détroit de Babel-Mandel, & la mer Orientale. Ce Royaume est possédé par un Roi Mahométan, grand ennemi des Chrétiens. Outre la ville d'Adel capitale de ce Royaume, que les gens du païs appellent *Awa Gurrèle*, où est la demeure du Roi, il y a encore Arat, Barbara & Zeila, qui sont des places de grand commerce. Il pleut fort rarement dans ce païs qui ne laisse pourtant pas d'être fort fertile, à cause du grand nombre de riviéres dont il est arrosé, & desquelles la principale est l'Adel. On y nourrit de grands troupeaux de Brebis, & une espéce singuliére de Vaches. Elles sont noires: les unes ont des cornes comme celles des Cerfs, les autres n'ont qu'une corne au front, & recourbée vers le dos. On tire du Royaume d'Adel quantité d'or, d'ivoire, d'encens, de poivre, & d'esclaves. Les Habitans en sont blancs ou basanez: il y en a peu de noirs. Ils suivent la Religion Mahométane, de même que leur Roi. * Urrea, *Hist. Ethiop. l.* 1. *c.* 32. Marmol, *l.* 10. *c.* 7. Baudrand. Jérôme Lobo, *Hist. Ethiop.* Maty, *Dict. Géogr.*

* ADEL, ville capitale du Royaume d'Adel, sur la riviére d'Adel.

* ADEL, riviére du Royaume d'Adel.

* ADEL, fils de la fille du Roi Radbod. * *Antiquitez de Nord-Hollande*, en Flamand.

ADEL I. ou ADOLFE, est le nom d'un de ces anciens Rois, qu'on prétend avoir régné en Suéde avant la naissance de Jesus-Christ. On dit qu'il étoit fils de Gothar, & qu'après avoir remporté une victoire signalée sur les Danois, il mourut, étant tombé de cheval à la porte d'un Temple de Diane Scythique, où il vouloit entrer pour lui rendre graces de sa victoire. * Saxon le *Grammairien*. Jean & Olaüs Magnus *Hist. Succ. Voyez* ADOLPHE, Roi de Suéde.

ADEL II. a régné en Suéde depuis l'an 427 de Jésus-Christ jusques en 433. Il laissa Ostenus qui lui succéda, & qui fut un très méchant Prince. * Olaüs Magnus, *Hist. Succ.*

ADELA. *Voyez* ADELE.

ADELAÏDE, ADELAÏS ou ALIX, Reine de France, femme de Hugues *Capet*. Sa famille n'est pas bien connue. Helgaud dit qu'elle étoit Italienne, ou venue d'Italie. Un fragment de notre Histoire, rapporté dans le troisiéme tome des Historiens de France, marque qu'elle étoit fille du Comte de Poitou. Les Modernes la font fille de *Guillaume* III. dit *Tête-d'Etoupes*, Duc de Guienne. Nous ne savons pas le tems de sa mort; mais elle vivoit encore après le couronnement de Hugues *Capet*, en 987. Elle fut mére de ROBERT Roi de France, & de deux filles. * Gerbert, *Epist.* 120. Mézeray. Du Chêne. *Cherchez* HUGUES CAPET.

ADELAÏDE, Reine de France, deuxiéme femme de *Louis* II. dit *le Bégue*, étoit sœur de *Wilfride*, Abbé de Flavigni en Bourgogne, & fut mére de CHARLES le *Simple*. Dans un titre de l'Abbaie de saint Maurices Fossez de l'an 921, le même Roi Charles *le Simple* dit que le Comte Begon fut son ayeul. On ne sait pas le tems de sa mort. Ce titre est rapporté dans le *Mélange curieux* du P. Labbe, *c.* 9. §. 25.

ADELAÏDE ou ADELAÏS, Reine de France, fille aînée de *Humbert*, II du nom, Comte de Maurienne & de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne-Comté, fut mariée, en 1115, à *Louis* VI. dit *le Gros*, Roi de France, dont elle eut *Philippe*, LOUIS VII. dit *le Jeune*, &c. Depuis, après la mort du Roi son mari, elle prit une seconde alliance avec *Matthieu* I. Seigneur de Montmorency, Connêtable de France. Elle mourut l'an 1154, & fut enterrée dans l'Abbaye de Montmartre près de Paris, qu'elle avoit fondée. * Suger, *Vie de Louis VI.* Du Chêne, *Hist. de Montmorency.* Mabillon, *de Re Diplomatica.*

ADELAÏDE, ADELEÏDE ou ALIX, fille de *Raoul* ou de *Rodolphe*, Roi de Bourgogne, née l'an 931, fut mariée à l'âge de 16 ans à *Lothaire* II. dit *le Jeune*, Roi d'Italie, dont elle eut *Emme*, mariée l'an 966 à LOTHAIRE, Roi de France, & qui fut mére de *Louis* V. surnommé *le Fainéant*, le dernier des Rois de la seconde race. Lothaire Roi d'Italie mourut de poison, le 22 Novembre 950, & laissa Adelaïde veuve à l'âge de 19 ans. Trois semaines après la mort de son mari, Bérenger se fit couronner Roi d'Italie à Pavie le 15 Décembre, avec son fils Adelbert & sa femme Gisle. Bérenger fit renfermer Adelaïde dans une étroite prison, d'où elle se sauva, & ayant rencontré un détachement de l'Armée d'Othon, Roi d'Allemagne, elle fut conduite à Canose, où ce Prince l'épousa, & en eut OTHON II. Em-

pereur; *Henri Brunon*, & une fille de même nom que ſa mére. Othon étant allé en Italie, où il fut couronné Empereur, l'an 962, laiſſa *Adelaïde* Regente de ſes Etats: ſon fils OTHON II. âgé de 12 ans, fut appellé à Rome, & couronné par le Pape Jean XIII. l'an 967. Il épouſa *Theophanie*, fille de ROMAIN Empereur de Conſtantinople. Adelaïde perdit peu de tems après ſon mari Othon I. qui mourut à Magdebourg le ſeptiéme Mai de l'an 973, & l'année ſuivante naquit ſon petit-fils Othon III. Après la mort d'Othon I, Adelaïde eut quelque tems l'adminiſtration des affaires d'Allemagne, mais elle en fut privée par la jalouſie de Théophanie, & elle ſe retira auprès de ſon frére Conrad, Roi de Bourgogne. Son fils la fit revenir peu de tems après, & ſe reconcilia avec elle. Etant mort en 983, Othon III. petit-fils d'Adelaïde fut couronné à Aix-la-Chapelle, à l'âge de 9 ans. Théophanie, qui s'étoit emparée du gouvernement après la mort de ſon mari, mourut en 990. Adelaïde fut rappellée, & eut toute l'autorité. Sur la fin de ſes jours, elle fut obligée de venir en Bourgogne, pour pacifier les troubles de ce Royaume. Elle réduiſit les Rebelles ſous l'obéiſſance du Roi Rodolphe III. ſon neveu: elle ſe retira enſuite au monaſtére de Paternay, dit *Payerne*, qu'elle avoit bâti au delà du Mont Jou, & après avoir achevé de le doter, elle reprit le chemin d'Allemagne, & mourut en revenant dans le monaſtére de Celts ſur le Rhin, le 16 Décembre de l'an 999, âgée de près de 69 ans. C'étoit une excellente Princeſſe, qui mérita par ſa piété les louanges des plus grands Saints de ſon ſiécle. On dit même que Dieu avoit fait des miracles à ſon tombeau, par l'interceſſion de ſes prières. S. Odilon Abbé de Cluny a écrit ſa Vie. Entre les lettres de Gerbert qui fut depuis le Pape Sylveſtre II, il y en a pluſieurs qui ſont addreſſées à Adélaïde. Quelques-unes lui ſont écrites au nom d'Othon qui lui rend graces de ſon Empire. Dans d'autres elle eſt nommée la terreur des Royaumes & la mére des Rois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ditmar, *Chron.* Odilon, *Vita Adelh.* Caniſii *Ant. Lect. T. V. Chron. de Novaleſe.* Hroswitha, *apud Meibomium.* Regino, *ad an.* 951. Sigebert. Gemblac. *ad an.* 954. Luitprand. Léon d'Oſtie. *Les Martyrologes au 16 Decembre jour de ſa fête.* Baillet, *Vies des Saints.*

ADELAÏDE ou ALIX de France, fille du Roi *Robert* & de *Conſtance* de Provence, épouſa, 1°. au mois de Janvier de l'an 1026, *Richard* II. Duc de Normandie: 2°. en 1027, *Baudouin* V. Comte de Flandres. En 1065, elle fonda à Meſſines près d'Ypres, un monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, pour trente Demoiſelles, & une Egliſe pour douze Chanoines. Enſuite ayant fait un voyage à Rome, elle y reçut des mains du Pape Alexandre II. le voile de Veuve, & ſe retira dans le monaſtére de Meſſines où elle mourut, en 1079. * Le Mire, *Notit. Eccleſiaſt. Belg.* L'Auteur de l'Eloge d'Emme, Reine d'Angleterre. Guillaume de Poitiers, *Vie de Guillaume le Conquerant.* Oldéric Vitalis. Guillaume de *Jumieges.*

ADELAÏDE, femme de *Robert*, dit *le Fort*, Duc & Marquis de France, qu'on ſurnomma un *ſecond Machabée*, & mére d'EUDES & de ROBERT, qui furent couronnez Rois de France. Quelques-uns de nos Généalogiſtes modernes diſent qu'elle étoit fille de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*: d'autres en doutent. Il eſt ſûr qu'elle étoit veuve de *Conrad*, Comte en Allemagne. On prétend qu'elle en avoit eu pour enfans, Conrad *le Jeune*, Comte de Paris; Welfe, Abbé de ſainte Colombe de Sens; Hugues Duc de Bourgogne; & une fille nommée Pétronille, femme de Tertulle, qui fut premier Comte d'Anjou. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Genealogique de la Maiſon de France.* Du Bouchet. Dominici.

ADELAÏDE ou ADELE de Normandie, ſurnommée *Gerloc* ou *Guibord*, fille de *Rollon*, Duc de Normandie, & de *Poppé*, & ſœur de *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, qui la maria, l'an 927, à *Guillaume*, ſurnommé *Tête-d'Etoupes*, Comte de Poitiers, & depuis Duc de Guyenne. Vace, Chanoine de Bayeux, la nomme *Elbore* & *Guibore*, dans la Vie du même Duc de Normandie ſon frére.

Le Duc de Normandie avoit une ſerour,
Meſſidine par creue; mais n'avoit pas ſeignour.
Guillaume de Poitiers tourna vers li s'amour,
Li frere li donna, & cil en fit ſoujour.

Elle eut divers enfans de ce mariage: on prétend qu'elle eſt mére d'*Adelaïde*, femme de Hugues *Capet*, dont on a parlé. On voit ſon tombeau à la Trinité de Poitiers.

ADELAÏDE ou ALIX de Flandres, fille de ROBERT I. dit le *Friſon*, & de *Gertrude* de Saxe, épouſa en premiéres noces ſaint *Canut* Roi de Danemarck, & fut mére de CHARLES *le Bon*, Comte de Flandres, qui fut tué à Bruges, l'an 1227. Depuis, Adelaïde ſe remaria avec *Roger*, Duc de Calabre en Italie.

ADELAÏDE, femme de *Frédéric*, Prince de Saxe, fut une Princeſſe fort belle, & de complexion amoureuſe. Elle eut pour amant Louïs, Marquis de Thuringe; & pour cacher ſon crime par un mariage, elle conſpira avec ſon amant contre la vie de ſon époux. Un jour le Marquis, accompagné d'une troupe de Cavaliers, fit appeller Adelaïde pour lui parler. Après s'être entretenus enſemble, il commença à chaſſer dans le bois qui joignoit le Château de Frédéric. Adelaïde, ſelon ce dont elle étoit convenue avec ſon amant, alla trouver ſon époux qui étoit dans le bain, & faiſant ſemblant d'être fort en colére, elle lui reprocha ſa lâcheté, de permettre que le Marquis chaſſât ſur ſes terres. Frédéric ſe ſentant animé par ſa femme, pourſuivit le Marquis, & n'eut pas la précaution de ſe faire bien accompagner: des paroles on en vint aux coups, & Frédéric qui étoit beaucoup plus foible, y fut tué l'an 1065. Après ce meurtre, le meurtrier épouſa Adelaïde. * *Chron. Merſburgenſe, Lib. 2. c. 12.*

ADELAÏDE, Religieuſe de Bingen, ſituée ſur le Rhin, floriſſoit vers l'an 1140. Avant qu'elle fût Religieuſe, elle ſe para un jour magnifiquement pour aller à l'Egliſe. En chemin elle heurta du pié contre la racine d'un arbre, & tomba. Ses ſuivantes l'ayant relevée, elle dit: *Mon corps a heurté & eſt tombé; que cette chûte procure le ſalut & la reſurrection de mon ame.* Dès-lors ayant quitté tous ſes ornemens, elle entra dans une petite maiſon, qui joignoit les murailles de l'Egliſe, & y paſſa le reſte de ſes jours. Elle eut, dit-on, diverſes inſpirations en dormant, & elle apprit diverſes choſes, qu'elle enſeigna aux autres, & dicta même en Latin. On aſſure auſſi qu'elle fit pluſieurs prédictions. * Naucler, *Generatio* 39. *Hiſt. Ulmenſis.*

ADELAÏDE, fille du Roi des Ruſſes. *Voyez* ADELIDE.

ADELAÏDE, Reine de Chypre. *Voyez* ALIX.

ADELAÏDE. Il y a eu pluſieurs autres Princeſſes de ce nom, dont on fait mention en parlant de leurs péres, de leurs fils, ou de leurs maris. N.B. Ce que l'on ne trouve pas ſous le nom d'*Adelaïde*, doit ſe chercher ſous *Adelide*, *Adelais*, ou *Alix*.

ADELAIRE, Religieux de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* dans l'Article d'ADREVALDE.

ADELAÏS. *Cherchez* ADELAÏDE & ALIX.

ADELARD, né l'an 753, dans les Païs-Bas dépendans du Royaume d'Auſtraſie, étoit fils du Comte BERNARD, petit-fils de CHARLES-*Martel*. Il fut élevé à la Cour de Pepin ſon oncle, d'où il ſe retira à l'Abbaye de Corbie. L'amour d'une plus grande retraite le fit aller au monaſtére du Mont-Caſſin; mais Charlemagne l'en fit revenir, l'an 777, & le mit, l'an 796, auprès de ſon fils Pepin, Roi d'Italie, pour être ſon premier Miniſtre. Il fut envoyé, l'an 809, à Rome, avec quelques Prélats, pour terminer la queſtion de la Proceſſion du Saint-Eſprit. Il perdit l'année ſuivante le Roi Pepin, qui laiſſa ſous ſa conduite un fils nommé Bernard, âgé de 12 ou 13 ans. Après la mort de Charlemagne, Adelard fut relégué, l'an 815, par Louïs *le Débonnaire* dans l'Abbaye d'Hére, appellée depuis *Noirmoûtier*; & trois ans après il fut rappellé, & retourna dans l'Abbaye de Corbie, dont il fut Abbé. Il y mourut le deuxiéme Janvier de l'an 826, âgé de 73 ans. Sa fête eſt marquée dans pluſieurs Martyrologes, au deuxiéme Janvier, quoiqu'elle ne ſe trouve pas dans le Romain. *Voyez* ſa Vie écrite par Paſchaſe Ratbert ſon diſciple, par Gerard, Abbé de Sauve-Majeure, dans Bollandus, dans le Pére Mabillon. Baillet, *Vies des Saints.*

* ADELARD, Catanée d'Adelardis, Gentilhomme de Vérone, fut d'abord Chanoine, Séculier dans la ville de ſa naiſſance, mais enſuite à cauſe de ſon ſavoir & de ſa vertu, il fut fait Cardinal par le Pape Luce III. Clement III. l'envoya pour Légat en Orient, où il contribua beaucoup à faire en ſorte que les Rois de France & d'Angleterre repriſſent la ville d'Acre ſur les Infidéles. Dans ſon abſence il fut fait Evêque de Vérone, & travailla fortement dans la ſuite, & par ſon exemple & par ſon application, à réformer les mœurs des Eccléſiaſtiques & des Séculiers. Il mourut vers la fin de 1211, ou au commencement de l'année ſuivante. De ſes Ecrits, dont il a compoſé pluſieurs en Latin & en Italien, on a encore de reſte, *Sermones de tempore, de Sanctis, & ſuper Prophetas Commentaria.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hoveden, *Hiſt. Angl.* Baronii *Annal. tome* 12. Ciaconius. Ughelli. Panvinius.

ADELARD d'Amſterdam. *Voyez* ALARD.

ADELBALDE. *Voyez* ADELBOLDE.

ADELBAUD, Roi de Northumberland en Angleterre, fut tué l'an 788, après en avoir régné treize, & eut Osred pour ſucceſſeur. * J. Le Sueur, *Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire.*

* ADELBERG, ville du Duché de Wittemberg entre Hohenſtauffen & Schondorff, avoit ci-devant un Couvent de l'Ordre des Prémontrez, qui en 1181 avoit été bâti pour les Fréres Gris par un Baron d'Ebersberg, mais dans la ſuite il fut changé en une Académie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lairitz, *Hiſt. Palatinatus*, p. 461.

* ADELBERGE, fille du dernier Roi des Lombards, nommé Didier, & femme d'Aragiſe Duc de Bénévent, fit ſoulever ſon mari contre Charlemagne. Après la mort de ſon mari elle mit en œuvre toute ſorte d'artifices contre Charlemagne, & fit avec tout cela enſorte que ſon fils Grimoald ſuccéda à ſon pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le P. Daniel, *Hiſt. de France tome* 1. p. 469. *& ſuiv.*

ADELBERO, Duc de Baviére, & frére de l'Impératrice *Cunegonde*. * Aventin, *Hiſt. de Baviere.*

ADELBERON, Archevêque de Rheims. *Cherchez* ADALBERON.

ADELBERON, Evêque d'Utrecht. *Cherchez* ADELBOLDE.

ADELBERT, Duc d'Alſace, fils d'ETHICO ou *Athicus*, qui avoit reçu ce Duché du Roi Thierry, faiſant ſon ſéjour dans la ville d'Ehenheimy. Adelbert fit bâtir la magnifique Egliſe de ſaint Etienne de Strasbourg. Il eut pour enfans, *Eberard*, qui fonda l'Abbaye de Murbach, l'an de Jeſus Chriſt 724; & LUITFRIDE, de qui ſont ſortis les Comtes de Neckergaves, Suntgaves & de Maſon. Il eut pour frére un nommé HATTON, d'où, ſelon quelques Auteurs, la Maiſon d'Autriche tire ſon origine. * Jacques Spener, *in Famil. Auſtr.*

ADELBERT, Souverain de Bamberg, fut livré injuſtement entre les mains de Louïs Roi de Germanie, par Hatton Evêque de Mayence, qui lui avoit promis formellement de ne le point trahir.

ADELBERT ou ALBERT, Comte de Baviére, à qui l'Empereur Henri III. donna l'Archevêché de Hambourg & de Bré-

Digitized by Google

Brême, & qui par ce moyen devint le Métropolitain des pais septentrionaux. Comme il gouvernoit tout pendant la minorité de l'Empereur Henri IV, & qu'il prenoit des mesures pour châtier ceux qui avoient attenté à la vie du Prince, ou qui s'emparoient des biens de l'Eglise; les plus grands Seigneurs, & surtout Hannon, Archevêque de Cologne, s'étant liguez contre lui, il fut contraint de quitter la Cour; puis fut dépouillé de tous ses biens par Ordulfe & Magnus Ducs de Saxe. Il vécut dans son exil des seuls secours dont on l'assistoit, & témoigna tant de fermeté dans son malheur, qu'on ne l'entendit jamais se plaindre. Quelque tems s'étant passé dans ce triste état, il rentra en faveur auprès de l'Empereur, se remit bien avec l'Archevêque de Cologne, & fut rétabli dans ses premiers honneurs. Il se laissa bientôt aller à un tel excès de vanité, qu'il ne vouloit plus célébrer l'Office de l'Eglise à la manière des Latins; mais il affectoit d'emprunter je ne sai quelles cerémonies des Grecs pendant la Messe, ne cherchant en tout, dans les choses séculières comme dans les sacrées, que du grand & du merveilleux. Ainsi il aimoit la pompe & le faste, & à faire brûler les parfums rares qui pouvoient flatter l'odorat. Il se plaisoit au grand nombre d'illuminations & de flambeaux, & rien ne lui faisoit plus de plaisir à entendre que certaines grosses voix de tonnerre. Il s'étoit formé ce goût en lisant l'Ancien Testament, où il est dit que la Majesté de Dieu se fit voir avec beaucoup d'éclat sur le mont Sinaï. Ce Prélat se fit encore connoître par plusieurs endroits. Il étoit d'une ambition extrême, & infatigable dans tout ce qu'il entreprenoit. Depuis quelques années, son Eglise de Hambourg étant fort déchue de sa première grandeur, il se donna bien du mouvement pour la remettre dans son premier état. Il essuya quantité de contradictions de la part des Grands, qui s'étoient emparez des plus beaux privilèges de son Eglise; mais enfin il vint à bout de la mettre en liberté, c'est à dire, d'empêcher qu'aucune personne séculière, ni Juge ni Prince, n'eût part à la jurisdiction temporelle ni spirituelle de son Archevêché. Henri IV. Empereur, voyant combien ce Prélat étoit infatigable, voulut l'avoir auprès de sa personne, pour lui servir de conseil, & le fit son premier Ministre. Il accompagna ce Prince dans toutes les expéditions qu'il fit en Hongrie, en Suède, en Italie & en Flandre. Adelbert étoit magnifique dans les édifices; les bâtimens qu'il entreprenoit, égaloient ceux des Rois; & ses équipages étoient d'une magnificence qui ne leur cédoit en rien. Il se témoignoit de la bienveillance qu'aux gens de bien, qu'aux serviteurs de Dieu, qu'aux pauvres & aux étrangers. A la vue de ces personnes il étoit si humble, & devenoit si traitable, que souvent avant que de se coucher, il se mettoit à genoux pour laver les piés à trente ou quarante pauvres mendians; mais ce même homme ne donnoit jamais aucune marque de douceur ni d'humilité aux Grands du monde, ni à ses égaux. Dans une telle conduite il y avoit peut-être plus d'affectation, de vanité & d'ambition, que de vraye humilité. Ce Prélat ayant été attaqué de la dissenterie, devint si atténué, que n'ayant plus que les os, il rendit l'ame, l'an de Jesus Christ 1062. * Crantzius, *l. 4. c. 5. Metropol.*

ADELBERT, Marquis de Lucques, se laissa aller aux conseils de Berthe, femme d'un esprit inquiet & remuant, qui lui mit en tête de se faire Roi d'Italie à la place de Lambert: il s'associa pour cet effet avec le Comte Hildebrand. Lambert ayant eu vent du dessein de son ennemi, & apprenant qu'Adelbert avec des troupes encore foibles, gagnoit le haut d'une montagne, se mit en défense, & pour ne pas perdre de tems à s'assembler une nombreuse Armée, il prit parmi ce qu'il avoit de troupes, cent hommes des plus résolus, & les mena contre Adelbert, dont les gens étant descendus de la montagne, & se répandant dans la plaine, s'étoient retirez dans le bourg de S. Sauveur, où ne songeant qu'à boire & à manger, ils s'étoient ensuite abandonnez au sommeil. Alors Lambert, à la faveur de la nuit, sortit de Plaisance, & ayant avec une diligence extrême ramassé une troupe de gens-d'armes, il vint fondre sur son ennemi, tua la plus grande partie de son monde, mit le reste en déroute, & se saisit de la personne d'Adelbert, qui s'étoit caché dans une étable, & qu'il fit étroitement garder. Après la mort de Lambert en 891, Berenger I. Roi d'Italie mit Adelbert en liberté, & lui promit de lui donner du secours contre Adelbert Marquis d'Ivrée, & contre Louis Boson: mais après qu'ils eurent été repoussez, il les rappella perfidement en Italie, à l'instigation de son ambitieuse femme. Il fit ensuite épouser sa fille Hermangarde à Adelbert Marquis d'Ivrée, qui par là hérita de la haine de son beau-père contre Bérenger. Il mourut en 917, & son fils Guidon lui succéda dans son Marquisat. * Sigonius, *l. 6. Regni Italici.*

ADELBERT, Evêque de Wormes, frère de *Rodolphe* Duc de Souabe, étoit boiteux, & avoit quelque chose de monstrueux dans sa figure. Son appétit étoit surprenant, & à force de manger, il devint si gros & si gras, qu'il faisoit peur à voir. Il mourut de réplétion, l'an de Jesus Christ 1070. * *La Chronique de Reichenau.*

ADELBERT, surnommé l'*Ours*, Duc de l'Esclavonie orientale, ayant vaincu & défait entièrement les Sclavons rebelles qui habitent le long des rivières d'Havel & d'Elbe, il mit en leur place des Hollandois, des Flamands & des peuples qui habitoient le long du Rhin, & leur donna les villes qui avoient appartenu aux Sclavons. * Helmolde, *Chronique des Sclavons*, c. 89.

ADELBERT ou ALBERT, Abbé de Hildesheim, fleurit vers l'an 1160. Il a écrit une Rélation de la restitution de son monastère faite aux Bénédictins sous le Pape Eugène III. donnée par Gretser, & imprimée à Ingolstad, l'an 1617. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclés. du XII. siecle.*

ADELBERT, fils de BERENGER II. fut fait Roi d'Italie avec son père, dès la première année de son régne. Son Père voulut le marier à la veuve de Lothaire, mais comme elle n'y vouloit point consentir, il la persécuta avec violence. Othon *le Grand*, qui l'avoit élevé aussi-bien que son père, fut contraint de prendre les armes, pour arrêter le cours de leurs cabales. Après la prise de Bérenger, Adelbert & Guy son frère, se revoltérent encore, appuyez de quelques Lombards; mais le Duc Burchard, qu'Othon envoya en Italie, les défit dans une bataille sur les bords du Pô, vers l'an 965. Guy y demeura sur la place, & Adelbert s'étant sauvé, recueillit à peine quelques troupes. Il hazarda, en 966, une seconde bataille, dans laquelle il fut entiérement défait. Quelques Historiens rapportent qu'il mourut de déplaisir de l'avoir perdue. D'autres disent qu'il fut tué dans le combat. Depuis ce tems-là l'Italie a toujours été soumise à l'Empire d'Allemagne. * Horn. *Orbis Imperans.* Luitprand. Léon d'Ostie, &c.

ADELBERT, Evêque d'Augsbourg. *Cherchez* ADALBERT.

ADELBERT ou ALBERT, Evêque de Prague. *Voyez* ADALBERT.

ADELBERT ou ALBERT, Marquis d'Ivrée en Piémont, gendre de Bérenger, qui eut de sa fille Gisle, un autre Bérenger, lequel fut Roi d'Italie. Adelbert eut tant de charité pour les pauvres dès son enfance, que lorsqu'il en rencontroit quelcun, & qu'il n'avoit rien pour lui donner, il lui donnoit un riche bijou qu'il portoit au cou, & qu'il rachetoit après pour sa valeur. L'ambition s'étant ensuite emparée de son esprit, il voulut détrôner Lambert, puis son beau-père, & fut chassé par l'Empereur Othon I. * Sigonius, *de Regno Italiæ.*

ADELBERT, Archevêque de Mayence. *Voyez* ALBERT.

ADELBERRT, Marquis de Toscane. *Voyez* ALBERIC, Marquis de Toscane, & MAROSIE.

ADELBERT, Religieux de l'Abbe de Fleury. *Voyez* ADREVALDE.

ADELBERT, Hérétique & Imposteur. *Voyez* ALDEBERT.

* ADELBERT (Saint), nommé *Ambrecht* dans les lettres de S. Boniface, & allégué sous le nom d'*Atwalbert* par Jean Gerbrand de Leyde, étoit originaire d'Angleterre. Il avoit été Moine en Irlande sous Egbert; & dans le tems que cet Abbé envoyoit Wilbrod en Frise en 690, Adelbert eut dix autres l'accompagna dans son voyage. Etant venu à Egmont, il prit la demeure chez un certain *Egbou*, duquel plusieurs prétendent que le nom d'Egmont eût venu. Il prêcha dans ce lieu-là l'Evangile. On dit qu'en partant de là il promit de revenir lorsque les pepins d'une pomme qui avoient été à demi brûlez, viendroient à pousser. Les pepins poussérent, & Adelbert tint sa parole. Il travailla dans ce même endroit, & dans toute la Frise, pendant plusieurs années, savoir, jusques en 743, ou comme d'autres veulent, jusques en 744, qui fut l'année de sa mort. Sa Vie a été écrite par les Bénédictins de Médeloch, monastère fort ancien proche de Treves, à la prière d'Egbert Evêque de cette ville. Cette Vie, qui a été publiée par Laurent Surius avec quelques changemens dans le stile, & quelques retranchemens, ne contient rien qui soit contraire au récit de Bède. Mais la même Vie, réduite en abbrégé, & augmentée par ci par là de quelque piéces, a été dressée par un Moine d'Egmont qui semble avoir frayé le chemin au faux Marcelin. La fête de S. Adelbert se célébre solemnellement à Egmont, dans l'Evêché d'Utrecht, & à Haarlem le 25 Juin, qui dans la Vie est marqué comme le jour de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADELBODE. *Voyez* ADELBOLDE.

* ADELBOLD, second Duc de Frise, commença à régner en 173. Il ne ressembloit nullement à son père qui haïssoit la guerre. Celui-ci au contraire avoit toujours les armes à la main pour tomber sur l'un ou sur l'autre, & s'il entendoit seulement parler de guerre, il couroit au secours de l'un des deux partis. Ce fut de cette maniere qu'il aida les gens du pais de Tongres contre les Romains, les Romains contre les Marcomans, ou, comme d'autres disent, contre les Vandales qui ravageoient & brûloient les bords du Wèser, & qui furent repoussez & défaits par Titus. On croit que sous son régne les Wittes bâtirent la ville de Wiltenburg, qui est présentement Utrecht. Adelbold étant devenu valétudinaire, chercha enfin du repos, & remit, en 187, le Duché à Titus son frére naturel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADELBOLDE, ADELBODE, ALBALDE, ADELBALDE, ATHALBALDE, & selon Baronius, ADELBERON, étoit un Noble Frison. Poussé par un zéle pieux, il se retira dans l'Abbaye de Lobes de l'Ordre de S. Benoît, & située proche la petite ville de Binche: mais il ne voulut pas se couvrir de son capuchon, & demeura dans ce lieu-là comme un simple Clerc. Il étoit dans cet état-là, lorsque l'Empereur Henri II. qui depuis a été mis au nombre des Saints, le choisit pour son Conseiller, & peu de tems après il le fit Evêque d'Utrecht. C'en fut le XIX Evêque. Son crédit à la Cour ne reçut aucune atteinte par cette nouvelle dignité, de sorte qu'il se trouva encore pendant long-tems à la suite de l'Empereur: ce qui fit encore croître son autorité dans l'Eglise. Dans le Nécrologe ou Registre mortuaire de l'an 1015 de la Cathédrale d'Utrecht, on lui donne la louange d'être le restaurateur & le second fondateur de cette Eglise que Wilbrod avoit fondée, que les Danois avoient abbattue, & que Baldéric avoit commencé à réparer. On lui attribue aussi la fondation d'un Chapitre de huit Chanoines dans l'Eglise de St. Walbourg, à Thiel ville de Gueldre. Mais quelque piété qu'il eut, il ne pouvoit modérer sa colére ou ses emportemens, pour quelque injure que ce fût. Ses prédécesseurs, lors qu'on faisoit quelque tort à leur Eglise, ou qu'elle étoit tourmentée par les Infidéles, se contentoient d'implorer le secours des Princes pieux, & tâchoient par de sain-

tes

tes remontrances, par des excommunications, ou par une patience Chrétienne, d'oppoſer une digue à ces maux, & de les détourner. Mais Adelbold fut le premier Evêque d'Utrecht qui endoſſa le harnois, & qui mit tout à feu & à ſang dans les terres de Théodoric ou Thierri III. Comte de Hollande, à cauſe que, ſelon le rapport de Buchelius & du Profeſſeur Matthieu, qui accuſent Beda, Heda & Bokkenberg de partialité & de haine contre les Evêques, le Comte de Hollande avoit chaſſé Théodoric Bavon du Comté de Bodegrave dont l'Evêque lui avoit fait préſent. Nous n'examinerons pas ici, ſi les Apologiſtes des exploits guerriers d'Adelbolde ont raiſon ou tort; quoi qu'à dire le vrai, l'accuſation que l'on forme contre Heda & Beka, d'avoir eu de la haine contre l'Evêque, eſt ſans aucun fondement, puis que non ſeulement ils ont été tous deux Membres du Clergé, mais qu'outre cela, ils n'ont pas épargné les plus baſſes flatteries, quand il s'eſt agi de louer les Evêques. Ajoutez à cela que Barlandus & Pontanus rejettent ſur Adelbolde toute la faute de cette guerre, & que Heda à la reſerve de cette expédition, le loue hautement, & témoigne que dans l'adminiſtration de ſon Evêché il s'eſt conduit avec beaucoup de prudence & de zéle pour la Religion, pour augmenter & étendre tout ce qui y a du rapport, & pour rétablir & réparer tous les lieux ſacrez qui étoient tombez en ruine. Tous les Ecrivains lui rendent unanimement ce témoignage, qu'il poſſedoit à fond les Livres divins, & qu'il étoit d'une extrême habileté dans toutes les Sciences du monde. il a écrit la Vie de l'Empereur; S. Henri, *De laude Sanctæ Crucis; De laude beatæ Mariæ;* Quelques autres Piéces en proſe & en vers, & entr'autres, deux Cantiques à l'honneur de S. Martin. Il mourut le 27 Nov. 1027, ſous l'Empire de Conrad le Jeune, & la 18 année de ſon Epiſcopat, & fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale de S. Martin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heda & Beka *in Adelbold.* Trithéme, *in Catal. de Scriptor. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Molanus, *in Not. ad Uſuard. 4. Julii.* Sigebertus, *de Scriptor. Eccl.* Sulfridus Petri, *Scriptor. Frisia Dec. 3. c. 6.*

ADELDAGUE, *Adeldagus.* *Voyez* ADALDAGUE.

ADELE. *Voyez* ADELAÏDE de Normandie.

ADELE ou ADELA, fille de Louis VII, dit le Jeune, Roi de France, épouſa Richard Roi d'Angleterre, qui la répudia l'accuſant d'adultére. * Polydore Virgile, *l. 13 & 14.* Louis Vives, *de Officio Mariti.*

ADELE, *Adelas.* *Voyez* ADEL I. ou ADOLPHE.

ADELELIN ou ADELIN. *Voyez* ADELHELME.

ADELEN (Saint Frédéric d'), ainſi appellé du château d'Adelen dans la Gueldre, & que quelques-uns font petit-fils d'Adgiſe II. Roi des Frisons, fut le huitiéme Evêque d'Utrecht. Il s'oppoſa vigoureuſement à l'Arianiſme dans la Friſe. Il cenſura fortement Louis le Débonnaire au ſujet de ſon mariage avec ſa proche parente nommée Judith, fille de Welfe Duc de Bavière. Cette liberté lui coûta la vie, & l'Impératrice le fit aſſaſſiner devant l'autel, l'an 839. On dit que depuis ſa mort il a fait pluſieurs miracles. *Voyez* ſa Vie dans Surius au 18 Juillet. Il eſt l'Auteur d'une Oraiſon touchant la ſainte Trinité, & les Friſons s'en ſervoient autrefois contre des Spectres qui leur apparoiſſoient ſous l'apparence de femmes blanches. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 249.*

ADELFRID, Roi de tout le Northumberland, étoit fils d'Athalaric Roi de Bernicie, partie de ce Royaume. Il ſuccéda à ſon pére en 590, & s'empara de l'autre partie du Northumberland appellée Déire, quoiqu'Alla dont il avoit épouſé la fille, eût laiſſé pour lui ſuccéder un fils de trois ans nommé Edwin. Comme il ſe préparoit à faire le ſiége de Chetler, les Gallois pour obtenir la bénédiction de Dieu ſur leurs armes, firent ſortir du monaſtére de Bangor douze cens cinquante Moines, qui eurent ordre de ſe tenir près du champ de bataille, & de prier Dieu pendant le combat. Ces Moines s'étant trop hâtez de ſe rendre à un certain lieu qu'on leur avoit marqué, furent rencontrez par Adelfrid, qui ayant été informé de la cauſe qui les avoit fait ſortir de leur monaſtere les fit tous paſſer au fil de l'épée. Ce maſſacre fut ſuivi d'une grande victoire qu'Adelfrid remporta ſur les Gallois. Sur la fin de ſon régne il fut vaincu par Edwin ſon beau-frére, & il aima mieux mourir que de ſurvivre à la honte de ſa défaite, qui arriva l'an 617. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre l. 3. p. 157. & 159.*

ADELGER, Roi fabuleux des Germains, ſuccéda à ſon pére Ingram. On prétend que ſous ſon régne les Amazones paſſérent de l'Aſie en Europe; mais que ce Prince les força de ſe retirer en leur païs. On lui donne pour ſucceſſeur ſon fils Laërtés. * Henning, *tome 1.* Comme, hormis Aventin, qui étoit un peu fabuleux dans les hiſtoires des anciens Rois des Germains, aucun Auteur digne de foi n'en fait mention, on ne peut pas faire fonds ſur ce qu'il dit d'Adelger & de ſon fils Laërtés. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ADELGERION, petit Prince Allemand, que Clovis le Grand ſoumit, & qu'il obligea de ſe contenter de la qualité de Duc, & d'être Vaſſal de la France. Quelques Auteurs ont écrit que cet Adelgérion a été le premier Duc de Bavière. * Ammien Marcellin. Aventini *Annal. Boj.*

ADELGISE, Chef ou Soudan des Azoréniens, qui ravageoient la Lombardie, perça de mille coups l'Ambaſſadeur de Bénévent & de Capoue, qui s'en revenoit de Conſtantinople, après avoir obtenu du ſecours contre lui de l'Empereur Baſile. * Cuſpinien, *in Baſilio, ex Zonara & Cedreno.*

* ADELGREIFF (Jean Albrecht), bâtard d'un Prêtre proche d'Elbing. Il diſoit que ſept Anges lui avoient révelé, qu'il tenoit la place de Dieu en terre, pour extirper tout le mal du monde, & qu'il devoit châtier les Souverains avec des verges de fer. C'eſt pourquoi il ſe donnoit ce titre, *Nous Jean Albrecht Adelgreiff, Syrdos, Amada, Canameta, Kikis, Schmakthimundis, Eliorix, Archi-Souverain-Pontife, Empereur, Roi de tout le Royaume divin, Prince de paix de tous l'Univers, Juge des vivans & des morts, Dieu & Pére, dans la gloire duquel Chriſt viendra au dernier jour pour juger le monde, Seigneur de tous les Seigneurs, & Roi de tous les Rois.* Dans l'an 1636, on le mena priſonnier à Konisbergen, où il avoua, ſans y être forcé, qu'il avoit été fouetté en Tranſſylvanie pour cauſe d'adultére. On l'accuſoit auſſi de Magie, puis qu'on dit qu'il avoit fait pluſieurs Signes dans l'air. Quand on lui lut ſa ſentence, par laquelle il étoit condamné à avoir la langue arrachée par la main du bourreau, la tête tranchée, & ſon corps brûlé, il l'écouta ſans la moindre émotion, & dit, *Puis que la choſe ne pouvoit pas être autrement, il faloit qu'elle arrivât. Il étoit aſſuré que trois jours après, ſon corps ſortiroit vivant de la pouſſiére:* mais on adoucit ſa peine, de ſorte qu'il fut ſeulement décapité & enſuite brûlé, le 12 Oct. de la même année, après qu'on eut fait des efforts inutiles pour ſa converſion. Il étoit habile en pluſieurs langues. Il entendoit parfaitement la Latine, la Gréque & l'Hébraïque, & parloit bon Polonois, Lithuanien, & Bohémien. Il avoit douze Articles de foi, qui furent ſupprimez, auſſi bien que ſes autres Ecrits. * *Theatrum Eur. tome 3. p. 120. &c. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADELHEIS, femme de Frédéric Prince de Saxe. *Voyez* ADELAÏDE.

ADELHELME, Moine de l'Abbaïe de ſaint Calais, ſuccéda à Hildebrand dans l'Evêché de Séez après l'an 877, & gouverna cette Egliſe juſques vers l'an 910. Il a écrit la Vie de ſainte Opportune, Abbeſſe de Montreuil, & ſœur de Godegrand, premier Evêque de Séez. Elle a été donnée par Surius, par les Bollandiſtes au 22 Avril, & par le P. Mabillon, dans la ſeconde partie du troiſiéme ſiécle Bénédictin. Gilles de By Sieur de la Clergerie, qui dans l'Hiſtoire du Perche a publié le catalogue des Evêques de Séez, & Voſſius, diſent qu'il a ſuccédé à Godegrand: mais il vaut mieux s'en rapporter à MM. de ſainte Marthe, qui le font ſucceder à Hildebrand cinquiéme Evêque de Séez depuis Godegrand, qui ſelon eux eut pour ſucceſſeurs Raganfride, Patratus, Réginalde, Sarobode & Hildebrand. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Voſſius, *lib. 3. de Hiſt. Lat.* La Clergerie, *Hiſt. du Perche.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccleſiaſtiques du IX ſiecle.*

ADELHELME, Evêque Anglois. *Voyez* ADELME.

ADELIDE, fille du Roi des Ruſſes, fut mariée à Henri IV. Empereur, qui conçut une ſi grande haine contre elle, qu'après l'avoir enfermée dans un cachot, il lui fit ſouffrir toutes ſortes d'affronts & de peines; & ne ſe contentant pas de cela, il la proſtitua ſelon la maniére des Nicolaïtes, à pluſieurs perſonnes, ordonnant même à ſon fils de faire la même choſe. Adelide accablée de tant de peines, trouva le moyen de ſe ſauver de priſon, & ſe réfugia en Italie auprés de Mathilde, Princeſſe de Lombardie, ennemie d'Henri, & implora ſon ſecours. Mathilde lui fit un accueil favorable, & la recommanda au Pape Urbain II. qui après l'avoir conſolée par ſes diſcours, l'exhorta de ſe mettre dans un monaſtére. * Sigonius, *l. 9. Regn. Ital.*

* ADELIDE, Ducheſſe de Pologne & de Siléſie, étoit une fille de l'Empereur Henri IV, & non de Henri V, comme on le dit d'ordinaire, ni auſſi de Léopold, Marquis d'Autriche, comme le diſent Rodéric de Fritingue & Gunther. A l'âge de 17 ans elle épouſa Vladiſlas II. fils ainé de Boleſlas III, Duc de Pologne. Lorſque Boleſlas, en 1139, étoit dans ſon lit de mort, il partagea ſes Etats à ſes quatre fils. Adelide qui étoit ambitieuſe, & qui gouvernoit l'eſprit de ſon mari ne fut pas contente de ce partage, & de n'avoir pour elle, qui étoit fille, petite-fille & arriére-petite-fille d'Empereur, qu'une petite partie de la Pologne & de la Siléſie. Elle pouſſa donc ſon mari, à ſe rendre maître de tout le Royaume de Pologne, & elle le fit avec une telle ardeur, qu'elle aſſiſta elle-même en perſonne à l'Aſſemblée des Etats. D'un autre côté elle avoit une haine mortelle contre les Polonois, ne ſe ſervoit que d'Allemans à ſa Cour, & ne confioit aucun emploi aux Polonois, desquels elle diſoit, qu'ils auroient meilleure grace dans des étables à cochons qu'à la Cour: ce qui excita contre elle une haine implacable. La guerre ſe fit donc entre Vladiſlas & ſes fréres, mais il eut du deſſous, & fut chaſſé en 1146, avec ſa femme & ſes enfans; de ſorte qu'il fut pendant 13 ans entiers obligé de ſe tenir chez ſes parens d'Allemagne. Enfin après avoir demandé du ſecours à Conrad III. & Frédéric I, il l'obtint: mais comme il ſongeoit à rentrer en Pologne, il mourut le quatriéme Juillet 1159, à Aldenbourg, ancien Château de Franconie près de Bamberg, & non, comme on le dit ordinairement, à Oldenbourg dans le Holſtein. Sa femme y finit auſſi ſes jours quelque tems après. Preſque tous les Ecrivains donnent à cette Adelide le nom de Chriſtine, & les Hiſtoriens Polonois celui de Chriſtine de Criſta, à cauſe de ſa fierté, & la font fille de Henri V, comme on l'a déja dit. Mais ſon fils Boleſlas Altus, dans les lettres de fondation du monaſtére de Leubus en Siléſie, l'an 1178, dit expreſſément qu'elle s'appelloit Adelide, & qu'elle étoit fille de l'Empereur Henri IV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Roder. Friſing. *de Frid. I. l. 1. c. 2.* Gunther, *in Ligur. l. 5. v. 40.* Dlugoſſus, *Hiſt. l. 4. & 5.* Michovius, *Chron. l. 3.* Cromerus, *l. 6.* Dubravius, *l. 11.* Curæus, *in Annal.* Schickfus, *Chron.* Zepko, *Gynec. Sileſ. p. 66.* Hanckius, *de Silefior. Rebus. c. 11.*

ADELIDE ou ADELAÏDE, Epouſe de Frédéric Prince de Saxe. *Voyez* ADELAÏDE.

ADELIDE, ADELAÏDE & ALIX de Flandres. *Voyez* ADELAÏDE.

* ADELIDE, fille de Wichard ou de Guichard de Pont, premier Gouverneur de Gueldre, & d'une fille de Herman Com-

te

te de Zutphen, seconde femme de Wichard après qu'Agnès fille de Balderic II. onziéme Comte de Cléves, fut morte sans enfans. Adelide préférant le ciel au monde & à sa pompe, servoit Dieu en toute humilité, & avec une ardente piété; & devint Abbesse de Villich proche de Bonne sur le Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, où elle mourut en une telle odeur de sainteté, qu'on l'a mise dans le Catalogue des Saints. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorst, *Histoire de Gueldre en Flamand, l.* 6. Adelheide, *Hist. apud L. Surium SS. tome* 7.

* ADELIDE fille de Wichard III. & de Marguerite fille du Comte de Loots ou Loon proche de Liége, eut un frére, nommé Rotharis, Banneret de Buren, qui ayant été élevé dans le Clergé, devint Evêque de Paderborn. Il est vrai-semblable que ce Rotharis étoit un bâtard: car comment pourroit-on comprendre, s'il eût été légitime, que ses parens, pour la propagation de la race, chose que les Princes ont toujours en singuliére recommandation, ne l'eussent pas élevé dans le monde, pour le rendre capable de gouverner le Comté, puis qu'ils n'avoient qu'une fille outre lui? D'ailleurs de tous les Historiens, il n'y a qu'Yslinge qui en fasse mention, le nommant simplement Banneret de Buren, qui n'est qu'une fort petite partie de la Gueldre, au lieu que s'il eût été légitime, il auroit été héritier de toute la Province. Ce sentiment se confirme par la Chronique de Henri Aquilius, publiée par Scriverius, Auteur exact & savant. L'on y dit très expressément, que Wichard n'eut qu'une fille nommée Adelide, & qu'il n'est fait aucune mention de son fils dans les Histoires de Gueldre. Adelide, après la mort de son pére en 1061, fut reconnue pour Comtesse, & gouverna quelque tems sans être mariée: mais elle épousa dans la même année Othon, Comte de Nassau, qui ayant épousé en 1040, Sophie de Zutphen, en eut un fils nommé Gerlak, qui étant mort en 1076 prés d'Isselmonde, laissa son pére héritier du Comté de Zutphen, qu'Othon remarié à Adelide réunit à la Gueldre. Othon eut d'Adelide un fils nommé *Gerard*, qui fut son successeur dans les deux Comtez; un autre nommé *Henri*, comme l'assurent plusieurs Auteurs dignes de foi, qui fut premier Comte de s'Heerenberg; & un troisieme nommé *Albert* Chanoine de Liége, ou, comme d'autres le prétendent, Prévôt de la Cathédrale d'Utrecht. Adelide mourut en 1075, ou, selon que d'autres le veulent, en 1085. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* H. Aquillus, *Chron. Gelr.* Scriverii *in eum notæ.* Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*, en Flamand, *l.* 5. & 6. Aubertus Miræus, *in Chron. Belg.* J. Velpen, *Remarques sur Slichtenhorst*, en Flamand.

* ADELIDE, fille du Comte Othon de Nassau, cinquiéme Comte de Gueldre & de Zutphen, & de Richarde fille de Gérard Comte de Juliers, fut recherchée en mariage, en 1197, par Guillaume de Hollande frére du Comte Théodoric ou Thierry VII. Elle lui fut accordée alors, mais les noces ne se firent que l'année suivante à Staveren, avec beaucoup de magnificence, & au grand contentement des Frisons & des Gueldrois. Après cela les mariez s'en allérent en Frise pour y établir leur demeure, & ils eurent la satisfaction de voir que leur mariage avoit réconcilié les Comtes de Gueldre & de Hollande, le dernier promettant sa fille au fils du premier, qui mourut fort jeune peu de tems après. Adelide en devenant Comtesse de Hollande, après la mort d'Ada fille de Thierry VII. & cousine de son mari, vit augmenter son lustre & son authorité, qui parvint au comble par sa fécondité, puis qu'elle fut mere de Floris qui succeda à son pére, d'Othon, de Guillaume, d'Ade & de Richarde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Scriverius, *Comit. Holland. Icon. & Hist.* H. Aquilii, *Chronicon Gelriæ.* M. Vossius, *Annales Historiques*, en Flamand. Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*, en Flamand.

* ADELIDE fille de Théodoric ou Thierry V. Comte de Cléves, fut femme de Théodoric ou Thierry VII. Comte de Hollande & de Zélande, & mére de l'infortunée Comtesse Ada. C'étoit non seulement une vaillante femme, mais encore ambitieuse, opiniâtre & artificieuse: ce qu'elle fit bien voir, lorsque son mari étant obligé de marcher contre Baudouin Comte de Flandres, se mit en campagne contre les Frisons de Drecht. Voyant leurs forces, & Guillaume frere de son mari à leur tête, elle mit en œuvre la ruse, gagna les principaux des Frisons, livra ensuite prés d'Alkmaar bataille aux autres qui ne savoient rien de la trahison, & les vainquit entiérement, ceux de Nieudorp & Winkel s'étant venu ranger sous ses enseignes. Ce fut dans cette Princesse une belle action qui l'auroit immortalisée, si l'envie démesurée de dominer ne l'avoit portée à la perte de sa propre fille Ada, dont nous avons parlé en son lieu. *Voyez* ADA. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. Vossius, *Annales Historiques, l.* 2. & 3. J. v. Heemskerk, *Batav. Arkad. p.* 188. *&c.* Melis Stoke, *Chron.* en vers Flamands, *en Thierry VII.* P. Scriverius, *en Ada.*

* ADELIDE, ALYD & ALIDA, sœur de Guillaume II. Comte de Hollande, & Roi des Romains, fut mariée avec le Comte Jean d'Avénes de Hainaut, qui mourut en 1251, la laissant veuve & mére d'un fils aussi appellé Jean, qui étoit encore mineur. Après la mort de son frére Floris, (qui avoit été créé Tuteur du fils mineur de Guillaume, lequel fils fut ensuite le Comte Floris V.) elle fut choisie comme la plus proche parente, par les Etats de Zélande: ce qui ne lui réussit pas de même en Hollande, parce que considérant que ce seroit une honte d'être sous la domination d'une femme, on élut d'abord Henri de Brabant, & puis le laissant là à cause des insolences & des excès de ses Courtisans, on prit Othon de Gueldre de la Maison de Nassau, & fils de la grand' Tante du jeune Comte Floris. De là s'éleva entre la Hollande & la Zélande une grande dispute, qui fut suivie d'une guerre ouverte, de sorte qu'on en vint aux mains prés de Brouwershave, & qu'il y eut bataille, dans laquelle Adelide & ses partisans eurent du dessous. Ainsi elle quitta tout à fait le gouvernement auquel elle avoit tant aspiré. & se retira en Hainaut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Veldenaar, *Fasciculus Temporum.* M. Vossius, *Annales*, en Flamand. Scriverius, *Comtes de Hollande*, en Flamand.

* ADELIDE, ALYD & ALIDA de Poulgeest, fut la Maîtresse d'Albrecht Duc de Baviére, après la mort de Guillaume surnommé l'*Enragé*, Comte de Hollande. *Voyez* POELGEEST.

ADELIDE. NB. Ce qu'on ne trouve pas sous ADELIDE, doit se chercher sous ADELAÏDE, ADELAÏS ou ALIX.

ADELIN. *Voyez* ADELHELME, Evêque de Séez.

ADELINDE, Maîtresse de Charlemagne, de laquelle il eut Théodoric. * Cuspinien.

ADELINGE. *Cherchez* ADELON.

ADELITTES & ALMOGANENS, *Adelitti, Almogaveni*, nom que les Espagnols donnent à certains peuples, qui prétendent par le vol & le chant des oiseaux, par la rencontre des bêtes sauvages, & plusieurs autres choses semblables, devinet à point nommé tout ce qui doit arriver de bien ou de mal à quelqu'un. Ils conservent soigneusement parmi eux des livres qui traitent de cette espéce de science, où ils trouvent des régles pour toutes sortes de pronostics & de prédictions. Parmi ces Devins il y en a de deux sortes; les uns sont Maîtres & Chefs, & les autres compagnons & disciples. Ils ont encore une autre sorte de connoissance, c'est d'indiquer non seulement par où ont passé des chevaux & autres bêtes de somme; mais aussi la route qu'auront tenue un ou plusieurs hommes, jusqu'à spécifier l'endroit par où ils auront fait leur chemin, si c'est une terre dure ou molle, couverte de sable ou d'herbe, si c'est un grand chemin ou quelque petit sentier détourné, si c'est un chemin pavé, s'ils ont passé entre des roches; en sorte qu'ils pouvoient dire au juste le nombre des passans, & dans un besoin les suivre à la piste. * Laurent Valle, *l.* 1. *Histor.*

ADELMAN, Clerc de l'Eglise de Liége, puis Evêque de Bresse en Italie vers l'an 1048, avoit été condisciple de Bérenger, sous Fulbert Evêque de Chartres. Pour ramener Bérenger à la créance de l'Eglise Romaine sur l'Eucharistie, il lui écrivit une Lettre que nous avons sous ce titre: *Epistola de veritate Corporis & Sanguinis Christi in Eucharistia*, qui a été mise dans la Bibliothéque des Peres, & dans le Recueil des Auteurs sur l'Eucharistie, imprimé à Louvain en 1551. Sigebert nomme Adelman Grammairien, & il lui attribue une autre Lettre sur l'Eucharistie, adressée à Paul, Primicier de Metz. Adelman, selon l'Abbé Ughel, mourut l'an 1061. * Sigebert, *de Vir. Illustr. c.* 66. Sixte de Sienne, *lib.* 4 *Bibl. Sacr.* Bellarmin. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du XI siecle.*

ADELME, ADÉMAR ou ADHÉMAR, Religieux de S. Benoît, & Chapelain de l'Empereur Charlemagne, a écrit une Histoire de France, qu'Aimoin a toute transcrite, & qu'il a incorporée dans la sienne, comme il l'avoue *au liv.* 4. * Vossius, *de Hist. Lat.*

ADELME, ADELHELME, ALDHELME, ALTELME, ANTHELME & ALDELIN, Evêque, Anglois de nation, florissoit sur la fin du VII siécle, & au commencement du VIII. Il étoit Prince & fils de *Kenteus*, frére d'*Ina*, Roi des Saxons Occidentaux. Après avoir appris les Lettres Gréques & Latines, sous de bons maîtres, en France & en Italie, il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Benoît, & fut fait en 671, premier Abbé de Malmesbury en Angleterre dans le Comté de Wilt. Il gouverna ce monastére jusqu'en 705, qu'il fut ordonné Evêque de Sherburn, ville des Saxons Occidentaux. Nous avons de lui divers Traitez en vers & en prose; *De celebratione Paschatis contra Britannos; De laude Virginum*; *De Virginitate*, &c. Il a écrit aussi de la Musique, de l'Astrologie, des Enigmes, &c. On a dit de lui:

Adelmus cecinit millenis versibus odas.

Nous avons un double Acrostiche, qu'il composa à la louange des Vierges, adressé à une Abbesse nommée *Maxime*; il contient trente-sept vers, qui commencent & finissent, en descendant & en remontant, par une des Lettres de celui-ci:

Metrica tirones nunc promant carmina cæsi.

Le Pére Martin Delrio, Jésuite, fit imprimer en 1601, à Mayence, une partie des Ouvrages d'Adelme, qu'on a depuis mis dans la Bibliotheque des Péres. Guillaume de Malmesbury a écrit sa Vie, que le Pére Mabillon a donnée dans les Actes des Saints de son Ordre. Il y a lieu de douter si l'Abbé de Malmesbury est l'Evêque de Sherburn, parce que Sigebert parle en deux chapitres différens de l'un & de l'autre, & semble les distinguer. Il attribue au premier le Traité de la Pâque, contre l'usage des Bretons, & deux Traitez de la Virginité, l'un en prose & l'autre en vers, que nous avons encore; & au second, un livre d'Enigmes en vers, à l'imitation de Sympose, dans lequel il y avoit prés de mille vers. Camden dit qu'Adelme est le premier Auteur Anglois, qui ait écrit en Latin, & que c'est lui qui a le premier enseigné la versification à ceux de son Païs. Béde lui rend un témoignage très honorable, le traitant d'Auteur savant en toutes sortes de matiéres, & qui écrit bien. *Vir undecunque doctissimus; nam & sermone nitidus, & scripturarum tam liberalium quam ecclesiasticarum erat eruditione mirandus.* Béde, *l.* 5. *Hist. Eccles. Angl. c.* 19. Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 66. & 132. Sixte de Sienne, *l.* 4. *Bibliotb.* Pitseus. Dempster. Usserius. Meursius. Bellarmin. Baronius. Vossius. *Voyez* Bollandus, 28. *Mart.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccl.*

ADELME, Evêque de Séez. *Voyez* ADELHELME.

ADELON, ADELINGE, est le nom qu'on donne à un certain Frison, qui vivoit du tems de l'Empereur Charlemagne.

& que l'on prétend avoir écrit des mœurs des Indiens. On le fait contemporain de cet Abgille, auquel on attribue une rélation d'un voyage imaginaire que Charles fit en Paleſtine. Voſſius refute ces contes ridicules, *l.* 2. *de Hiſtor. Lat. c.* 32.

ADELPHE, Hérétique. *Cherchez* MASSALIENS.

ADELPHE (Jean) Médecin de Strasbourg, mort dans le XVI ſiécle, a écrit l'Hiſtoire de Frédéric I. Empereur, & un Recueil de bons Contes. Eiſengrinius en fait mention ſur l'année 1515. * *Voyez* auſſi Oléarius, *in Abaco*, *p.* 235.

ADELPHE, Prince des Cauces, peuples de la Baſſe Allemagne, qui revint victorieux de la Grande-Bretagne, où Charlemagne l'avoit envoyé avec des troupes. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ADELPHIENS, Hérétiques. *Voyez* MASSALIENS.

ADELPHIUS, Hiſtorien, fut en crédit auprès de l'Empereur Marc-Antonin, dont il écrivit l'expédition contre les Parthes, y ayant aſſiſté & commandé en perſonne. * Strabon, *l.* 11. Caſaubon croit que ſon véritable nom eſt *Dellius*: c'eſt ainſi que Dion l'appelle, de même que Plutarque dans la Vie d'Antonin.

ADELPHIUS, Conſul Romain avec Aëtius, l'an de Rome 1102. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ADELPHIUS, Proconſul, mari de la ſavante Proba Falconia, dont on a encore aujourd'hui *Virgiliani Centones*. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ADELPHIUS, Evêque de Bâle, aſſiſta au premier Concile qui fut tenu à Orléans l'an 514, après que les François eurent reçu le Chriſtianiſme; & à un autre encore convoqué au même lieu, ſous le régne de Childebert en 537. Le Prêtre Aſclepius, Vicaire d'Adelphius, y ſigna. * Urſtiſius, *Hiſtor. Baſil.*

ADELSHEIM, ADOLTZHEIM & ALSHEIM, famille noble ſur le Rhin. Boppon de Duren qui vivoit environ l'an 1298, a bâti la ville & le château d'Adelsheim dans l'Odenwald, près de Mosbach, & en prit le premier le nom. De ſes fils, Frédéric devint Chanoine de Wirtsbourg, mais Bérenger eut cinq fils qui ont perpétué la race. Frédéric fut Doyen de Mosbach, & Poppon Abbé d'Amorbag. Gotz fut, en 1497, Grand-Maréchal de la Cour de l'Electeur Palatin, & pére de Zeiſolde qui eut l'emploi de ſon pére, & qui mourut en 1579. En 1670, vivoit Jean Chriſtophle qui a eu ſept fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. p.* 111.

ADELSPERG, Bourg d'Allemagne, ſitué dans la Baſſe Carniole, vers les confins de l'Iſtrie, & du Comté de Gorice. On le nomme en Latin *Poſtoina*, *Piſtoina*. * Baudrand.

* ADELSTAN, ADESTAN, & ETHELSTAN, fils d'Edouard I. ſurnommé *le vieux* ou *l'ancien*, & d'Egwine, ſuccéda à ſon pére du conſentement de tous les peuples. Sur les faux rapports de ſon Echanſon, il ſoupçonna ſon frére Edwin d'avoir conſpiré contre lui, & dans cette penſée il le fit expoſer ſur un petit navire ſans voiles & ſans cordages, à la merci des flots. Ce jeune Prince accablé de chagrin, ſe jetta dans la mer & s'y noya. Adelſtan preſſé dans la ſuite des remords d'une telle action, pour appaiſer les manes de ſon frére, fit tuer ſon Echanſon, s'impoſa à lui-même une peine volontaire pour ſept ans, & fit bâtir les deux monaſtéres de Middleton & de Michelneſs, où il ſe retiroit quelquefois. Il donna des marques de ſon eſprit, par l'amour qu'il témoigna pour les Lettres, en attirant les Savans dans ſon Etat; & des preuves de ſa bravoure, ayant recouvré le Northumberland, vaincu Conſtantin Roi d'Ecoſſe, & Ludwal Prince de Galles, & chaſſé les Danois de ſon Royaume. Ogine ou Ogive ſa ſœur, Reine de France, ſe réfugia chez lui avec le Roi Louis d'*Outremer* ſon fils, qu'il remit depuis entre les mains des François. Il mourut un Mécredi 28 Octobre de l'an 941, après un régne de 16 ou 17 ans. Sur la fin de ſa vie, il s'appliqua à corriger quelques Loix qui lui ſembloient trop ſévéres. * Polydore Virgile, & du Chêne, *Hiſt. d'Angl. Abbrégé de l'Hiſt. d'Angleterre.*

ADELULFE. *Cherchez* ETHELWOLF.

ADELWALDE, Roi des Lombards. *Cherchez* ADREVALDE.

ADELWALT. *Voyez* ADLAVE.

ADEM ou *Ben Adam*, Arabe, Auteur d'un *Haſchiat*, ou Gloſe marginale, ſur le livre intitulé, *Adab de Samarcanda*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADEM ou ADAM (Ben Mohammed.) *Voyez* ADAM.

ADEMAR ou AIMAR DE CHABANOIS, Moine de ſaint Cibar d'Angoulême, fils de Raimond, vivoit vers l'an 1010. Il écrivit une Chronique d'Aquitaine, qui commence en 829, & qui finit en 1029, & une Chronologie des Abbez de Limoges, donnée par le Pére Labbe, dans ſa Bibliothéque des Manuſcrits. Il prit ſoin de faire écrire le Traité des Offices d'Amalarius; & quelques-uns lui attribuent le Supplément de cet Ouvrage, qui concerne la Régle de ſaint Benoît, donnée par le Pére Mabillon dans les Analectes, *tome* 1. *p.* 419. *& tome* 2. *p.* 140. quoiqu'il y ait plus d'apparence que c'eſt Amalarius même qui en eſt l'Auteur. Ademar avoit aſſiſté au Concile de Limoges de l'an 1029, & il y ſoutint fortement l'Apoſtolat de ſaint Martial, auſſi bien que dans une Lettre manuſcrite que l'on a de lui. Quelques Auteurs l'ont confondu mal à propos avec Adémar qui lui ſuccéda. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 6. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccleſ. du XI ſiecle.*

* ADEMAR, Evêque du Puy en France, ſe fit le premier marquer d'un ſigne de croix en 1095, au Concile de Clermont, dans lequel le Pape Urbain II. exhortoit les Chrétiens à une expédition dans la Terre Sainte: & à cauſe du zéle qu'il fit paroître dans cette occaſion, le Pape le fit ſon Légat, pour aſſiſter en ſon nom à cette entrepriſe. Il mourut en 1099, dans le tems que les Chrétiens venoient de ſe rendre maîtres de Jéruſalem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Orderic Vital, *l.* 9. *Concil. Clarom. tome* 10. *Concil. Hiſtoria belli ſacri apud Mabillon in Muſæo Ital. tome* 1. *part.* 2. Guibertus, *Hiſt. belli ſacri*, *l.* 7. Fulcher Carnot. *Hiſt. Hieroſol l.* 1. *c.* 21.

ADEMAR ou AIMAR ROBERTI, de Limoges, Cardinal du titre de Ste. Anaſtaſie, vivoit dans le XIV ſiecle. Il fut Evêque de Liſieux, puis d'Arras, & enfin de Térouanne. Aubery prétend que cet Ademar eſt le même que Robert qui fut fait Cardinal par Clément VI. en 1342, qu'il mourut ſous le Pontificat d'Innocent VI. en 1353: mais M. Baluze avance ſa mort d'une année. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Du Chêne. Baluze, *vita Pap. Avenion.*

ADEMAR ou ADEMARE, Evêque de Mets en 1327, ſe ſignala par ſa piété & par ſon courage. Il défit quelques Seigneurs qui ravageoient ſon dioceſe, & entr'autres, le Seigneur d'Aigremont, qu'il fit priſonnier avec quatre-vint-dix autres perſonnes de qualité. Il ſoutint encore la guerre contre le Duc de Lorraine, & fit bâtir le château de Beaurepart, proche de celui de Salins, qui appartenoit à ce Duc. Il prit enſuite Salins, ville de la Franche-Comté, qu'il fit raſer, avec quatre autres forteresſes du Duché de Lorraine. Après avoir fait pluſieurs belles fondations, il mourut à Mets en 1361. * Meurisſe Evêque de Madaure.

ADEMAR. Famille illuſtre de Provence. *Voyez* ADHEMAR.

ADEMAR, Gentilhomme Provençal. *Voyez* ADHEMAR.

ADEMAR, Religieux de ſaint Benoît. *Cherchez* ADELME.

ADEMNAM. *Voyez* ADAMAN.

ADEMON. *Voyez* ÆDEMON.

ADEN, montagne d'Afrique dans le Royaume de Fez, où il y a des mines d'argent. * Marmol, *l.* 4.

* ADEN, *Adenum regnum*, Royaume de l'Arabie Heureuſe. Il eſt ſitué vers la côte méridionale, autour de la ville d'Aden qui en eſt la capitale.

ADEN, ville de l'Arabie Heureuſe, à trente & quelques lieues du détroit de Babel-Mandel en Aſie, capitale du Royaume d'Aden, où quelques Modernes placent l'ancienne contrée des Homérites, & qui appartient aujourd'hui au Prince de la Mecque. Cette ville eſt des plus belles du païs, fermée de murailles du côté de la mer, où elle a un bon port, & couverte de montagnes de l'autre côté de la terre. Elle eſt à l'orient de Mocha, dont elle eſt éloignée d'environ trente lieues. On dit qu'elle renferme ſix mille maiſons. Sa ſituation, qui lui donne la communication de la Mer Rouge & de la Mer d'Arabie, la rend extrêmement marchande, & y établit un commerce avantageux avec l'Arabie, les Indes Orientales, l'Afrique, la Syrie & la Perſe. On dit que les Marchands s'y aſſemblent la nuit, pour éviter les exceſſives chaleurs. Alfonſe d'Albuquerque l'aſſiégea inutilement en 1513, avec vingt navires. Les Turcs l'emportérent en 1538, & y avoient un Bacha; mais depuis ils en ont été chaſſez par les Arabes, & elle a préſentement un Roi, qui eſt auſſi maître de Mocha. * Maffée, *l.* 5. *Hiſtor. Indiar.* Marmol, *l.* 10. *c.* 18. Sanſon. Du Val. Briet. Baudrand.

ADEN, *Adenum Promontorium*, cap de la côte méridionale de l'Arabie Heureuſe: il eſt à l'occident de la ville d'Aden, & on prétend qu'il eſt le même que les anciens Géographes ont appellé *Hammæum Littus*, ou *Ammonium Promontorium.*

ADEN, ADENA, ADANA & ADNA, ville de Cilicie dans l'Aſie Mineure, avec Archevêché ſous le Patriarche d'Antioche. Dion, Ptolomée, Cedréne, Curopalate, Guillaume de Tyr, &c. parlent de cette ville ſituée ſur le fleuve Pyramus, aujourd'hui *Malmiſtra*, ſelon Le Noir, & *Cornui*, traverſé d'un beau pont de pierre, ſelon Belon. Cette ville, depuis qu'elle eſt ſous la domination des Turcs, eſt très diminuée. * Baudrand. Belon, *l.* 2. *Obſerv. c.* 108. Le Mire, *Notit. Epiſcop. Orbis.*

ADENA, riviére de la Natolie, qui a ſa ſource dans la petite Arménie ou Aladuli, traverſe la partie occidentale du Beglierbeglic d'Alep, & ſe décharge dans le golfe de Laiazze, entre l'embouchure du Cydne & celle de Malmiſtra, ou entre les riviéres de Cornui & de Corafu, ſelon Leunclavius. * Maty, *Dict. Geograph.* Baudrand.

ADENDUM, ville du Royaume de Fez en Afrique. Elle eſt dans la Province de Temeſna, près de la riviére d'Ommirabus. * Maty, *Dict. Geogr.*

ADEODAT (*Adeodatus*) ou DIEU-DONNE, Pape, Romain de nation, étoit fils de Jobinien, & Moine de profeſſion. On le tira du cloître pour le mettre ſur le ſiége Apoſtolique, après Vitalien, l'an 671. Il gouverna l'Egliſe avec beaucoup de ſoin & de prudence. On lui attribue une Epître aux Evêques de France pour les libertez de l'Egliſe de S. Martin de Tours, mais elle eſt néanmoins ſoupçonnée de faux. Il mourut le 18 Mai de l'an 676, après avoir tenu le ſiége cinq ans, deux mois & 17 jours. Son ſucceſſeur fut DONNE ou DOMNION. * Anaſtaſe & Platina, *in Adeodato.*

* ADEODAT, fils naturel, que S. Auguſtin eut de ſa concubine en 372. A l'âge de 16 ans il fut batiſé avec ſon pére, & mourut peu de tems après. Il avoit donné des marques d'eſprit, qui lui ont attiré les louanges de ſon pére, qui l'introduit dans ſon livre *de Magiſtro*, & qui aſſure que toutes les raiſons qu'il allégue dans ce Dialogue, ſont de ſon fils, qu'il avoit même vu en lui des choſes plus merveilleuſes, & qu'il avoit été étonné de ſon eſprit extraordinaire. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Auguſtinus, *Confeſſ. l.* 9. *c.* 6. *Vita S. Auguſtini, PP. Benedictinorum*, *l.* 1. *c.* 14. Baillet, *Enfans célebres*, *p.* 62.

* ADEODAT, Evêque Africain, qui ſe trouva dans les Conciles de Carthage & de Milève contre le Pélagianiſme. On trouve ſon nom à la tête des lettres que ces Conciles écrivirent au Pape Innocent. Ce ſont la 175, & la 176, entre celles de S. Auguſtin.

ADEO-

ADEONE, Divinité des Payens. *Cherchez* ABEONE.

ADEPSE, en Grec Ἀδηψος, ou ſelon Etienne *le Géographe*, Ἀδήρβος Ἄδεψσε, ville dans l'Iſle d'Eubée ſur l'Euripe, oppoſée au territoire des Locres d'Opunte. Le même Etienne remarque que les Bains chauds d'Hercule étoient dans cette ville. Elle étoit ſituée ſur une colline, & a été depuis entiérement ruïnée. * Lubin, *Tables Géograph.*

ADER, Prince Idumée. *Cherchez* ADAD.

ADER ou EDER, c'eſt à dire, *Tour du Troupeau*, à un mille de Bethléem dans la Paleſtine. Quelques Auteurs prétendent que le Patriarche Jacob la fit bâtir pour découvrir ce qui ſe paſſoit entre les Bergers de ſon troupeau, qu'il avoit fait conduire en ce lieu. C'eſt en cet endroit que Ruben fils de Jacob eut un commerce criminel avec Bala ou Bilha, concubine de ſon pére. Quelques-uns croyent que ce fut près de là que l'Ange avertit les Bergers, de la naiſſance du Sauveur. Les anciens Chrétiens y bâtirent un Temple, qui ſubſiſtoit du tems de ſaint Jérôme. * *Geneſe*, *ch.* 35. *v.* 22. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* S. Jérôme, *Epiſt.* 27. *Voyez auſſi* EDER.

ADER (Guillaume) Médecin de Toulouſe, a donné au public un livre curieux & qui ne manque pas d'érudition. Il eſt intitulé, *Enarrationes de Ægrotis & Morbis in Evangelio, Opus in Miraculorum Chriſti Domini amplitudinem Eccleſiæ Chriſtianæ climatum*, Toloſæ, 1621, & ſelon Lipenius en 1623. L'Auteur cherche dans cet Ouvrage, ſi l'on auroit pu guérir par l'Art de la Médecine les maladies que Jeſus Chriſt guériſſoit par miracle, & fait voir pour concluſion, que les miracles de Jeſus Chriſt ſont d'autant plus merveilleux, que les maladies dont il a guéri les hommes, étoient incurables. Il y en a qui prétendent qu'Ader n'avoit fait ce livre que pour chanter la palinodie, c'eſt à dire, pour deſavouer un livre qu'il avoit compoſé, tout contraire à l'argument de celui-ci, où il prétendoit faire voir qu'il n'y avoit aucune des maladies dont il eſt parlé dans l'Evangile, que l'on ne pût guérir naturellement en obſervant les régles d'Hippocrate & de Galien. Pour mieux diſſiper les ſoupçons que l'on auroit pu concevoir contre lui à cette occaſion, il prononça en public un Diſcours Latin, dans lequel il montroit que Jeſus Chriſt notre Seigneur eſt le véritable Médecin de toutes les maladies, contre l'opinion de ceux qui enſeignent qu'elles peuvent ſe guérir par les remédes ordinaires ou par l'artifice des Démons: ce qui eſt la Doctrine de Paracelſe. Ce Diſcours eſt imprimé à la fin du livre. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature*, *tome* 3. *p.* 152. *& ſuiv.*

ADERBEGIAN, ADERBEJAN, ADERBIGIAN, ADHERBIGIAN, ADIRBEITZAN, ADILBEGIAN, ADZERBEGIAN & AZERBEYAA, Province de la Perſe, qui correſpond à la Medie des Anciens, & que quelques Géographes regardent comme une partie du Servan ou Schirvan. C'eſt dans cette Province que Cajumarath, qui étoit, ſelon quelques Auteurs, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noé, établit la premiére Dynaſtie des Rois de Perſe. En effet, ce pais eſt fort proche des monts Gordiens, où, ſelon la tradition des Orientaux, l'Arche de Noé s'arrêta; & il y a grande apparence que les premiéres Monarchies du monde ont pris leur origine en ces quartiers-là. Les Perſans eſtiment que le culte du Feu fut premiérement établi dans cette Province par Zoroaſtre, & que le grand nombre de Pyrées, qui ſont des lieux où le Feu ſacré des Mages étoit conſervé, lui a donné le nom d'*Adherbaigiran*, d'où celui d'Adherbigian a été corrompu, le mot *Adher* ſignifiant *le feu* en langue Perſienne. Le Poëte Salman, dans l'éloge qu'il fait de cette Province, dit qu'elle eſt le lieu où la gloire & la magnificence de Dieu a le plus éclaté. On peut comprendre dans l'étendue de cette Province une partie de la Médie & de la Syrie, & de l'Arménie Majeure. Elle eſt toute compriſe dans le quatriéme climat; & ſes principales villes ſont, *Tabriz* ou *Tauris*, *Ardebil*, *Maraga*, *Selmas*, *Nakſchivan*, *Merend*, *Siahkouch*, *&c.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Golius. Baudrand.

ADERBORN, *Aderborna*, petite ville dans la Poméranie Suédoiſe ou Royale, ſur l'Oder, un peu au-deſſous de Stetin, * Maty, *Dict. Géogr.*

ADERBOURG, *Aderburgum*, petite ville d'Allemagne, ſituée ſur l'Oder, dans la Moyenne Marche de Brandebourg, entre Stetin & Francfort ſur l'Oder; mais la longue guerre d'Allemagne l'a preſque ruïnée. * Baudrand.

ADERGATIS, Déeſſe. *Cherchez* ADARGATIS.

ADERNO, en Latin *Adrenum* ou *Hadrenum*, petite ville ſituée au pié du mont Gibel, dans la vallée de Démona en Sicile, proche la riviére de Jaretta, près de Paterno, à dix-huit milles de Catane. * Baudrand. Thomas Fazel. *Voyez* ADRAN.

ADERSLEBEN. *Voyez* HADERSLEBEN.

ADES, Roi des Moloſſiens dans l'Epire. *Cherchez* AIDONEE.

ADESE, *Adeſa*, fleuve de Lycie qui paſſe au travers de la ville de Chome. * Pline, *l.* 5. *c.* 27.

ADESE, fleuve que les Allemans appellent *Etſech*, qui prenant ſa ſource dans les Alpes, va ſe rendre dans le Golfe de Veniſe. * Cluvier.

ADESSENAIRES, ſurnom donné à quelques Hérétiques d'entre ceux qui nioient la Réalité dans le Sacrement de l'Euchariſtie. Pratéole les diſtingue en quatre Sectes. Les premiers diſoient que le corps du Sauveur eſt au pain; les ſeconds, qu'il eſt à l'entour du pain; les troiſiémes, qu'il eſt avec le pain; & les derniers, qu'il eſt ſous le pain. Ce n'eſt pas néanmoins une Secte réelle diſtinguée des Sacramentaires; mais un nom imaginé ſur la doctrine de ces Sectaires, que Pratéole, curieux de multiplier les Héréſies, leur a donné. * Pratéole.

ADESTAN ou ALDESTAN, fils d'*Edouard I.* Roi d'Angleterre. *Voyez* ADELSTAN.

ADEVALDE. *Voyez* ADALVALDE.

ADEUS. *Voyez* ADÉE, Athénien.

A D F.

ADFARI ou ADFERI. Il y a deux Auteurs Arabes qui portent ce ſurnom. *Le premier* eſt Mohammed ben Ahmed, qui mourut l'an 318 de l'Hégire, de Jeſus Chriſt 930. Nous avons de lui un Traité, *Fil Tefſir*, c'eſt à dire, *ſur la maniére d'expliquer l'Alcoran.* Il eſt peut-être auſſi l'Auteur du *Thalé al-Said ſi akhbar al Said*, qui eſt une *Hiſtoire de la Province de Said, ou de la Thébaïde*, que Sojouthi cite & loue dans ſa Préface ſur l'Hiſtoire d'Egypte.

Le ſecond, qui porte le ſurnom d'*Adfari*, eſt Giafar ben Thaleb, qui mourut l'an de l'Hégire 749, & de Jeſus Chriſt 1348. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, *Badr al-Safer*, ou *Almoſſafer*, c'eſt à dire, *le Guide des Voyageurs;* & d'un autre qui a pour titre, *Entetda ſi ahkam al-Semas*, dans lequel il traite des conditions qu'il faut obſerver pour ſe ſervir légitimement de la Muſique, laquelle n'eſt permiſe aux Muſulmans qu'en certains cas, & avec des conditions fort étroites. Sobeki, qui a traité le même ſujet, loue beaucoup & cite ſouvent cet Ouvrage d'Adfari. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ADFERI. *Voyez* ADFARI.

A D G.

ADGANDESTRIUS, Prince des Cattes, peuples de Germanie, vers l'an neuviéme de Jeſus Chriſt, offrit à l'Empereur Tibére, & au Sénat Romain, de faire périr Arminius, Capitaine-Général des Chéruſques & autres peuples de Germanie, ſi l'on vouloit lui envoyer du poiſon de Rome. On lui répondit que les Romains, accoutumez de ſe venger ouvertement de leurs ennemis, n'avoient jamais recours aux lâchetez ni aux artifices. Tibére affecta d'imiter en cela les anciens Romains, qui ne voulurent point ſe défaire de Pyrrhus leur ennemi, par la même voye. * Tacite, *l.* 2. *de ſes Annales*, *c.* 88. *Voyez* ARMINIUS.

* ADGILLE, Roi ou Duc de Friſe, étoit fils de Béroalde, qui avoit épouſé la fille de Ridſard, qui étoit Roi de cette partie de la Friſe qu'on appelle aujourd'hui West-Friſe, ou Nord-Holland. Béroalde après la mort de ſon beau-pére, ne fit qu'un Etat de la Friſe & de la Nord-Hollande. Adgille ſuccéda, en 631, à Béroalde. On lui attribue d'avoir fait faire, en 642, à ſes Sujets, des digues du côté de la mer contre les inondations. * Pierius Winſemius, *Chron. de Friſe*, en Flamand. G. Outhof, *Relation de toutes les inondations*, en Flamand. Ubbo Emmius, dans ſon Hiſtoire de Friſe fait Adgille fils de Ritſard, au lieu que ſelon Pierius Winſemius, Ritſard étoit ſon ayeul maternel.

ADGILLE, Duc de Friſe, ſuccéda à Radbod ſon pére l'an 719. Autant que celui-ci s'étoit montré ennemi de la Religion Chrétienne, autant l'autre l'appuya-t-il, à la ſollicitation de Charles *Martel*, & de Pepin dit *le Bref*, dont il craignoit la puiſſance. Il mourut l'an 737, après en avoir régné 18, & eut Gondebaud pour ſucceſſeur. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire.*

A D H.

ADHAD EDDIN MALEK JEZD, Auteur Arabe d'un Traité de l'unité de Dieu, & de la profeſſion qu'un Muſulman en doit faire. Il a pour titre, *Babagiat al-tauhid.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHAD EDDOULAT, c'eſt le ſurnom de *Fana Khoſrou*, fils aîné de Rokn Eddoulat, ſecond fils de Boviah. Il fut le ſecond Prince ou Sultan de la race des Bouides ou Dilémites, & fut auſſi ſurnommé *Abou Schegia.* Il paſſe non ſeulement pour le plus grand Prince & le plus accompli de cette Maiſon; mais encore pour le plus illuſtre de tous ceux de ſon ſiécle. Il aimoit la vertu.

Il avoit été inſtitué héritier & déclaré ſucceſſeur par Amad-Eddoulat ſon oncle, qui étoit mort ſans enfans: de ſorte que joignant cette ſucceſſion, qui comprenoit le Royaume de Perſe, avec le partage qu'il eut de ſon pere, il devint le plus puiſſant Prince, non ſeulement de ſa Maiſon, mais encore de toute l'Aſie. Il entreprit de faire la guerre à ſon couſin germain Ezeddoulat, fils de Moëz Eddoulat, lequel gouvernoit le Califat avec pleine autorité; & l'ayant défait en deux batailles, il le fit priſonnier, & lui ôta la vie. Il ſe rendit maître par ce moyen du Califat & de la ville de Bagdet, l'an de l'Hégire 367, de Jéſus-Chriſt 977. La victoire de ce Prince fut le bonheur de ces deux grandes villes, je veux dire, de Moſul & de Bagdet: car il en répara les ruines que les guerres précédentes y avoient faites; & l'an 368 de l'Hégire, il fit bâtir dans Bagdet de nouvelles Moſquées & pluſieurs hopitaux pour les pauvres, pour les malades & pour les orphelins. Il ôta le tribut que les Califes avoient accoutumé d'exiger de tous les pélerins de la Mecque, & donna de fortes penſions à grand nombre de Docteurs, de Prédicateurs, de Philoſophes & de Poëtes, dont ſon régne & ſon ſiécle furent ornez.

On compte entre les grands ouvrages de ce Prince, les ſépulchres d'Ali & de Houſſain, bâtis ſur une colline. Cet ouvrage paſſe pour un des plus ſomptueux de l'Aſie. Il fit auſſi fortifier de bonnes murailles la ville de Médine, dont l'enceinte étoit preſque entiérement ruïnée. Il bâtit vis à vis de Schiraz une ville qui eſt maintenant ruïnée, & où l'on ne voit plus qu'un hameau, qui s'appelle *Souk-al Emirs*, c'eſt à dire, *le village du Prin-*

ce. Enfin il rendit navigable la riviére de Bendemir, qui paſſe à Schiraz, en remettant dans ſon lit une grande partie des eaux qui s'étoient perdues dans les champs. Il étoit né à Iſpahan l'an de l'Hégire 324, de Jéſus-Chriſt 935, & mourut d'épilepſie dans la ville de Bagdet l'an 372 de l'Hégire, qui eſt de Jéſus-Chriſt 982, après avoir vécu 47 ans & régné 34. Il ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât auprès du Nagiaf ou ſépulchre d'Ali, où il avoit fait bâtir une Moſquée. Le jour qu'il mourut, il eut ſouvent ces paroles à la bouche : *A quoi me ſervent tous mes grands biens, puiſqu'aujourd'hui ils me manquent?* Ce Prince étoit devenu très riche, par une avanture fort extraordinaire. Il avoit parmi ſes femmes une eſclave, de laquelle un ſoldat de ſa garde étoit devenu amoureux, & avoit déja trouvé le moyen de s'inſinuer près d'elle, ſans que le Prince en ſût rien. Ce ſoldat étant un jour à la chaſſe, pourſuivit un renard, qui s'étant atterri, ôtoit toute eſpérance au chaſſeur de le prendre, s'il ne s'étoit aviſé de creuſer à l'entour du terrier pour en tirer ſa proye. Comme il fouilloit aſſez avant, il rencontra des degrez, qui le conduiſirent dans une grotte, dans laquelle il trouva un grand thréſor, conſiſtant tout en or & en pierreries. Il ſe contenta d'en prendre une médiocre quantité, & de marquer le lieu, après l'avoir bien couvert, pour en venir tirer de tems en tems ce qu'il auroit jugé à propos. Comme il ſe trouva avoir dequoi dépenſer, il régaloit ſouvent ſa maîtreſſe, laquelle fut ſurpriſe d'une ſi grande libéralité, ſachant d'ailleurs le peu de bien qu'avoit ſon amant. Elle ne put à la fin s'empêcher de lui demander d'où lui venoit tout d'un coup une ſi grande abondance, & elle le preſſa ſi fort, qu'à la fin il lui fit part de ſon ſecret.

Cette fille crut qu'elle ſe devoit faire un mérite auprès du Sultan, aux dépens de ſon amant, & qu'en découvrant ce thréſor, elle obtiendroit le pardon de la faute qu'elle avoit faite, & qui ne pouvoit manquer d'être bientôt connue. Elle le lui fit donc ſavoir fort ſecrétement: & le Prince lui fit dire, que pour apprendre le lieu du thréſor, il falloit qu'elle s'y fît mener par le ſoldat, & qu'elle portât avec elle du papier, dont elle laiſſeroit tomber des morceaux par le chemin, afin qu'on en pût ſuivre la trace. La fille exécuta ponctuellement ſes ordres; de ſorte que le Prince avec quelques-uns de ſes plus affidez, eut le moyen de ſe tranſporter à la grotte, où les deux amans s'étoient rendus. Le ſoldat fut bien ſurpris quand il le vit arriver; mais il fut bien-tôt raſſuré par les bonnes paroles que le Prince lui donna, & par les libéralitez qu'il lui fit. La fille ne manqua pas auſſi d'en avoir ſa part, & d'obtenir le pardon de ſa faute.

Le Sultan ayant de ſi grandes richeſſes, en employa une bonne partie à la ſtructure de divers bâtimens. On raconte encore de ce Prince, qu'ayant le deſſein de s'attirer l'eſtime & la vénération des Princes étrangers, & ſur tout de renouveller l'alliance que les anciens Rois de Perſe avoient avec les Empereurs Grecs, il réſolut d'envoyer une Ambaſſade à Conſtantinople. Il choiſit pour cet effet un Marchand, homme d'eſprit, qui avoit beaucoup voyagé, & lui donna les inſtructions de ce qu'il devoit faire, avec pluſieurs ſortes de marchandiſes rares & précieuſes, qu'il tira de ſon thréſor. Cet homme étant arrivé à Conſtantinople, ſe préſenta comme un Marchand particulier à l'Empereur; (c'étoit, peut-être, Nicéphore ſurnommé *Phocas*, qui avoit remporté une très grande victoire ſur les Sarazins en Syrie.) Il gagna d'abord ſes bonnes graces par de fort riches préſens qu'il lui fit; & il acquit auſſi en même tems par les mêmes voyes beaucoup de crédit auprès des plus grands de la Cour. Après que notre Marchand eut fait quelque ſéjour à Conſtantinople, il demanda & obtint la permiſſion de faire bâtir une maiſon. On lui donna une place, où il n'y avoit alors qu'une mazure, pour en faire ce qu'il lui plairoit. Dès qu'il en fut le maître, il y fit enterrer bien avant dans terre un rouleau de parchemin, qui contenoit ce qu'il avoit projetté; & après avoir laiſſé couler un tems conſidérable, il fit creuſer les fondemens de ſon édifice. Lorſque l'on fut arrivé à la profondeur de quelques toiſes, on ne manqua pas de trouver le rouleau de parchemin, que les Ouvriers portérent incontinent à la Cour, ne doutant point que ce ne fût l'inventaire de quelque thréſor caché; mais on y trouva ſeulement quelques lignes écrites en Grec ſur une peau de cerf, dont le contenu étoit, qu'un grand Aſtrologue avoit prédit, qu'en un tel tems, qui ſe rapportoit à celui du régne d'Adhad-Eddoulat, il devoit régner en Perſe un Monarque auſſi puiſſant qu'Alexandre *le Grand*, qui ſeroit le protecteur de ſes amis, le fleau de ſes ennemis, & l'amitié duquel devoit être recherchée par tous les Princes de la Terre.

L'Empereur ayant appris ce que portoit le rouleau, fit appeller le Marchand Levantin, & lui demanda s'il connoiſſoit Adhad-Eddoulat, qui régnoit pour lors en Perſe. Le Marchand lui répondit, qu'il faiſoit profeſſion d'être un de ſes plus grands ſerviteurs. Cette réponſe fit qu'il continua à s'informer de lui, de la puiſſance de ce Prince, & des qualitez qu'il poſſédoit. Le Marchand l'ayant pleinement ſatisfait ſur ce point, l'Empereur ne douta plus que ce ne fût celui duquel la prédiction de l'Aſtrologue parloit, & réſolut en même tems de lui envoyer une célébre Ambaſſade pour faire alliance avec lui. L'Ambaſſadeur qui fut choiſi, fut auſſi chargé de préſens dignes de la grandeur des deux Princes. L'Ambaſſadeur Grec étant arrivé près de Schiraz, apprit que le Sultan étoit à la hauteur de la ſource du Bendemir. Il l'y alla trouver; & après lui avoir expoſé le ſujet de ſon Ambaſſade, il lui fit de très riches préſens de la part de ſon maître. Adhad-Eddoulat le fit loger dans ſon palais de campagne, où il fut régalé magnifiquement.

On compte entre les Ouvrages de ce Prince, le rétabliſſement d'une ancienne ville de la Perſe, proprement dite, qui portoit le nom de *Khoureh Fars*. Elle avoit été autrefois bâtie par Ardeſchir Babegan premier Roi de Perſe de la Dynaſtie des Saſſanides: Adhad-Eddoulat en répara les ruïnes, & lui donna le nouveau nom qu'elle porte encore aujourd'hui de *Khair-Abad*, c'eſt à dire, *le ſéjour de tout bien*. Entre les Gens de Lettres que ce Prince entretenoit à ſa Cour, Aboulhaſſan Al-Salami, Poëte des plus illuſtres de ſon tems, lui préſenta un Ouvrage intitulé, *Meftah al-Mamoul*, c'eſt à dire, *la Clef des eſpérances*. Outre les grands préſens que ce Prince lui faiſoit, il le combloit encore de civilitez & de louanges; juſqu'à dire de lui, que lorſqu'il le voyoit, il lui ſembloit voir Athared ou Mercure, que les Orientaux prennent pour le Dieu des Arts & des Sciences, deſcendre du ciel pour le viſiter. Entre les éloges & les titres d'honneur qu'Adhad-Eddoulat reçut pendant ſa vie, celui de *Tage al-Mellat*, c'eſt à dire, *la Couronne de ſa Nation*, ou *de ſa Secte*, fut perpétué après ſa mort par Ishak Ben Ibrahim Al Sabi, qui compoſa une Hiſtoire de la famille de ce Prince ſous ce même nom.

Adhad-Eddoulat laiſſa quatre enfans. L'aîné, qui portoit le nom de *Sumſam-Eddoulat Abu Kalidjar*, lui ſuccéda dans la qualité de Sultan à Bagdet. Les deux qui le ſuivoient d'âge, nommez *Abul Haſſan Ahmed*, & *Abu Thaher Firuz Schah*, eurent la Perſe en partage; & le cadet nommé *Scharf Eddoulat Abul Fatvarés*, eut la Caramanie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ADHASTA, en Latin *Juvenatium*, autrefois ville de Lombardie, maintenant village du Bergamaſc dans le Domaine des Vénitiens en Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ADHED LEDINILLAH, onziéme & dernier Calife de la race des Fathimites en Egypte, étoit fils de l'Emir Joſeph fils de Hafedh, huitiéme Calife de la même Dynaſtie. Il ſuccéda à Faiz l'an 554, ou 555 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1159, ou 1160, & gouverna ſes Etats en Prince magnifique & libéral. Ce fut de ſon tems que les Francs entrérent en Egypte avec des forces ſi conſidérables, qu'ils obligérent ce Prince à leur demander la paix, & à leur payer pour les frais de la guerre un million de dinars, moyennant laquelle ſomme ils devoient ſe retirer. Les Francs entrérent dans le Caire pour la recevoir, & ils épouvantérent ſi fort les habitans de cette grande ville à leur arrivée, que quelques-uns des principaux d'entr'eux écrivirent du conſentement d'Adhed à Noureddin Mahmoud, que les Hiſtoriens Latins appellent le Sultan Norandin, qui étoit pour lors maître de la Syrie, pour lui faire ſavoir le miſérable état auquel les Francs les avoient réduits, & pour obtenir du ſecours contre de ſi puiſſans ennemis.

Noureddin, qui étoit attaché aux intérêts des Califes Abbaſſides de Bagdet, oppoſez à ceux des Fathimites, n'oublia pas de profiter de cette occaſion, & envoya auſſitôt le plus grand Capitaine qu'il eût dans ſes troupes, qui ſe nommoit en langue Perſienne *Schirgoueh*, c'eſt à dire, *le Lion de la montagne*, & en Arabe *Aſſadeddin*, c'eſt à dire, *le Lion de la religion*. Ce Capitaine menoit avec lui quatre-vingt mille chevaux. Mais les Francs ne l'attendirent pas. Dès qu'ils eurent avis de ſa marche, ils quittérent l'Egypte & ſe rembarquérent. Cependant Schirgouch arriva, & entra au Caire l'an 564 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt, 1168.

Le Calife lui fit de grands honneurs comme à ſon libérateur, & lui donna la charge de premier Miniſtre, & de Général de toutes ſes troupes: mais la mort qui le ſurprit ſoixante-cinq jours après, ne le laiſſa pas jouir long-tems de cette grande autorité. Adhed donna ſa charge à Saladin ſon neveu: mais celui-ci ne ſe contentant pas du pouvoir qu'il avoit dépendamment du Calife, entreprit de le dépouiller entiérement. Cette entrepriſe ayant heureuſement réuſſi à Saladin, il en fit donner avis au Sultan Noureddin, qui lui envoya auſſitôt l'ordre de faire célébrer toutes les cérémonies publiques de la Religion Muſulmane, & même de faire battre la monnoye au nom de Moſtadhi, trente-troiſiéme Calife de la race des Abbaſſides, qui régnoit à Bagdet. Cet ordre fut exécuté l'an 567 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1171, dans le tems que le Calife Adhed étoit fort malade; de ſorte qu'il mourut ſans ſavoir tout ce qui ſe paſſoit contre lui. Après ſa mort, Saladin ſe rendit maître abſolu de l'Egypte, & on n'y parla plus d'autre Calife que de celui de Bagdet: ainſi cette même année finit & termina la Dynaſtie & le Califat des Fathimites.

Ben Schohnah raconte un peu différemment la cataſtrophe de cette Dynaſtie, en traitant l'Hiſtoire de ce dernier Calife. Il dit que Schaour ayant ſuccédé à Thalaï dans la charge de Général des troupes d'Egypte, fut dépoſſédé bientôt après par Dhargam, & contraint de ſe retirer auprès du Sultan Noureddin en Syrie. Les Francs firent dans ce tems-là, qui étoit l'an de l'Hégire 558, & de Jéſus-Chriſt 1162, leur deſcente en Egypte, comme on a dit plus haut.

Cependant Schaour repréſentant à Noureddin le pitoyable état où ſe trouvoit l'Egypte déſolée par les Francs, lui promit le tiers des revenus de ce païs-là, s'il vouloit le rétablir dans ſa charge. Cette propoſition fit réſoudre Noureddin à donner à Schaour une Armée, de laquelle néanmoins il ne lui confia pas le commandement abſolu, car il mit à ſa tête Schirgoueh fils de Schadi, fils d'Ajub, qui défit l'Armée du Calife, commandée par Dhargam, & rétablit Schaour dans ſa charge. Mais Schaour oublia bientôt tout ce qu'il avoit promis à Noureddin, & s'excuſa ſur ſon impuiſſance. Le Sultan irrité envoya ſes ordres à Schirgoueh, qui avoit déja quitté l'Egypte, d'y retourner, pour obliger Schaour à tenir ſa parole. Ce Général étant donc rentré pour la ſeconde fois en Egypte, s'empara auſſitôt des villes de Belbais & de Scharkiah. Schaour eut alors recours aux Francs, qui lui promirent de le défendre contre ſon ennemi. En effet ils allérent tous enſemble aſſiéger la ville de Belbais, où Schirgoueh s'étoit enfermé. Ce ſiége dura trois mois, au bout deſquels les Francs, craignant l'arrivée de Noureddin, qui marchoit à eux avec une puiſſante Armée, ouvrirent un paſſage à Schirgoueh, par lequel lui & ſes troupes ſe ſauvérent de la place aſſiégée.

Ce

Digitized by Google

Ce Capitaine alla auſſi-tôt trouver Noureddin, qui fit une contremarche, & attendit juſqu'à l'an de l'Hégire 562, dans lequel il renvoya Schirgouch en Egypte avec une bonne Armée. Schaour fortifié du ſecours des Francs, alla au devant de lui: mais il fut défait, & ſa déroute fut bien-tôt ſuivie de la perte d'Alexandrie, où Schirgouch, qui s'en étoit rendu maître, mit pour Commandant, Salaheddin Joſeph ſon neveu.

Cette ville fut incontinent aſſiégée par les troupes d'Egypte & par celles des Francs. Elle ſe rendit à eux par compoſition; de ſorte que Schirgouch & Saladin furent tous deux obligez de ſe retirer en Syrie. Ce fut cette même année que les Francs s'accordérent avec les gens du Caire à ces conditions: 1. Que les Francs auroient dans le Caire un Bailli ou Juge de leur nation; 2. Qu'ils tireroient par an cent mille dinars ſur les entrées de toutes les marchandiſes de la ville.

L'an de l'Hégire 564, & de Jéſus-Chriſt 1168, les Francs firent une cruelle guerre aux Egyptiens: ils prirent Belbais d'aſſaut, & vinrent mettre le ſiége devant le Caire, dont les Habitans manquoient à ce qu'ils avoient promis dans le Traité. Schaour, qui n'étoit plus d'intelligence avec eux, craignant qu'ils ne la priſſent, fit brûler le vieux Caire, pour leur ôter les commoditez qu'ils auroient pu y trouver pour aſſiéger le nouveau. On dit que le feu y demeura allumé pendant cinquante-quatre jours. Le Caliſe Adhed demanda à Noureddin du ſecours contre les Francs. Cependant il trouva plus à propos de s'accommoder avec eux, en leur promettant un million de dinars, dont il leur paya cent mille comptant, à condition qu'ils ſe retireroient; & ce Traité fut exécuté de bonne foi. Cet accommodement n'empêcha pourtant pas que Noureddin n'envoyât une très puiſſante Armée contre eux; en ſorte que ne pouvant réſiſter à de ſi grandes forces, ils furent obligez de quitter entiérement le païs & de ſe rembarquer.

Schirgouch, qui étoit pour la troiſiéme fois à la tête de l'Armée de Noureddin, étant entré au Caire, ſe défit bien-tôt de Schaour, & prit ſa place auprès du Caliſe. Ce Prince lui donna le titre de *Malek Al-Manſour*, c'eſt à dire, *Roi victorieux*; mais il ne jouït de cette dignité que deux mois & cinq jours. Il la laiſſa comme par ſucceſſion à ſon neveu, héritier de tous ſes biens.

L'an 567 de l'Hégire, & 1171 de Jéſus-Chriſt, le Caliſe Adhed étant mort, Saladin ſe rendit maître du château du Caire, & établit en Egypte une nouvelle Principauté des *Aioubites* ou *Jobites*; car c'eſt ainſi que la poſtérité de Saladin a été nommée, à cauſe d'*Aiub* ou de *Job* ſon ayeul. Celle des Fathimites avoit commencé l'an 296 de l'Hégire, qui eſt de Jéſus-Chriſt 908, & a duré 272 ans.

Le Nighiariſtan rapporte qu'Adhed avoit ſongé pendant une nuit, qu'un ſcorpion ſorti de la grande Moſquée l'avoit piqué. Ceux qui lui expliquérent ſon ſouge, lui dirent qu'il ſe devoit garder de quelqu'un qui demeuroit dans cette Moſquée. Il fit donc appeller celui qui en avoit la charge, que l'on nommoit *Nagmeddin Al-Khouſchaïſi*, Soſi ou Religieux de profeſſion. Le Caliſe l'interrogea ſur l'état de ſa vie paſſée, ſur la cauſe de ſa demeure au Caire, & ſur la charge qu'il avoit dans cette Moſquée. Ce Soſi lui répondit ſincérement ſur chaque article, & ôta tout ſoupçon à ce Prince, qui d'ailleurs le jugeoit trop foible pour appréhender quelque mal de ſa part. Il lui fit même des préſens & ſe recommanda à ſes prières. Il arriva cependant que dans la ſuite du tems, Saladin voulant ôter le Califat d'Egypte aux Fathimites, qui étoient de la poſtérité d'Ali, pour le réunir à celui de Bagdet, qui étoit entre les mains des Abbaſſides, conſulta tous les Docteurs du Caire, & enfin les aſſembla en maniére de Synode, pour délibérer ſur cette matiére importante. Le Soſi Nagmeddin, dont nous venons de parler, étant un des principaux de cette Aſſemblée, à cauſe de ſon habileté dans la connoiſſance du Droit des Muſulmans, propoſa hardiment que les Alides ou Fathimites étoient indignes du Califat, pour beaucoup d'excés qu'ils avoient commis dans la fonction de cette dignité; il alla même juſqu'à dire qu'on pouvoit les mettre au nombre des Infidéles. Ce ſentiment fut approuvé par l'Aſſemblée, qui prononça en faveur des Abbaſſides, en ſorte que Saladin obtint ce qu'il demandoit; & l'on ne douta plus alors que le ſonge du ſcorpion ne dût être appliqué au Soſi Nagmeddin. Il faut remarquer que cette derniére relation a plus de rapport avec Guillaume de Tyr que la premiére, & qu'elle s'accorde auſſi beaucoup mieux pour la Chronologie avec Grégoire Abulfarage. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHEM, nom d'un Docteur célébre pour les Traditions Muſulmanes, qui étoit contemporain d'Aamaſch, autre Traditionnaire de la premiére claſſe. Adhem eut un fils très illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété; & les Muſulmans le mettent entre leurs Saints, qui ont fait des miracles. Il ſe nommoit *Abou Isbak Ben Adhem*, & étoit natif de Balkhe en Khoraſan: c'eſt pourquoi il eſt ſurnommé *Al Balkhi*. On dit qu'il cultiva la piété dès ſa premiére jeuneſſe, & qu'il s'enrôla dans la compagnie des Soſis ou Religieux ſous la direction de Fodhail, à la Mecque. Il vint de là à Damas, où il mourut l'an 166 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 782. Il entreprit, dit-on, de faire le pélerinage de la Mecque, & de paſſer le Déſert ſeul & ſans proviſions, faiſant mille génuflexions à chaque mille de chemin qu'il faiſoit; & on dit qu'il fut douze ans à faire ce voyage, dans lequel il fut ſouvent tenté & épouvanté par les Démons. Le Caliſe Haroun Raſchid faiſant le même pélerinage, le rencontra dans ſon chemin, & lui demanda comment il ſe portoit: ce Soſi répondit par un quatrain Arabe, dont voici le ſens:

Nous raccommodons les haillons de la robe de ce monde, avec des lambeaux de la robe de la Religion, que nous déchirons pour cet effet:

Et nous faiſons en ſorte par ce vain travail qu'il ne nous reſte rien de celle-ci,

Et que celle que nous raccommodons nous échappe des mains.

Heureux le ſerviteur qui a choiſi Dieu pour ſon Maître, & qui n'employe les biens préſens que pour aquérir ceux qu'il attend.

On rapporte auſſi de lui, qu'il vit en ſonge un Ange qui écrivoit, & que lui ayant demandé ce qu'il faiſoit, cet Ange lui répondit: „ J'écris les noms de ceux qui aiment ſincérement Dieu, „ tels que ſont, *Malec Ben Dinar, Thabet Al-Bendni, Aroub Al-„ Sakhtiani, &c.*" Alors il dit à l'Ange: *Ne ſuis-je point parmi ces gens-là?* Non, lui répondit l'Ange: *Hé bien*, repliqua-t-il, *écrivez-moi, je vous prie, pour l'amour d'eux, en qualité d'ami de ceux qui aiment Dieu.* On ajoûte que le même Ange lui révéla bien-tôt après, qu'il avoit reçu ordre de Dieu de le mettre à la tête de tous les autres. Un Auteur qui a écrit en vers Turcs l'Hiſtoire de Joſeph & de Zoleikha, dit qu'Ebn Adhem quitta la ville de Balkhe par jalouſie, & qu'il ſe donna enſuite entiérement à Dieu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHEMAR, ADEMAR ou ADIMAR, famille illuſtre en Provence, étoit originaire de Toſcane. La Maiſon qui porte aujourd'hui le nom de GRIGNAN, & qui eſt une branche de celle de CASTELLANE, deſcend par les femmes, des Adhémars, dont elle a retenu le nom. *Voyez* GRIGNAN.

ADHEMAR (Guillaume ou Guilhem), Gentilhomme Provençal, célébre par ſon eſprit dans le XII ſiécle, mérita l'eſtime & l'amitié de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, & de l'Impératrice Béatrix ſon épouſe. Ce fut à cette Princeſſe qu'Adhémar dédia un Traité des Femmes illuſtres, qu'il avoit compoſé en vers. Il laiſſa d'autres piéces de Poëſie, & il mourut vers l'an 1190. * Noſtradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas.

ADHEMAR ou ALAMANNO, ADIMARI, Cardinal Prêtre du titre de ſaint Euſébe, étoit de Florence, de l'ancienne famille des Adimari. Après s'être adonné à l'étude des Belles Lettres & du Droit Canon, il s'établit à la Cour de Rome, où il obtint l'Archevêché de Tarente, au Royaume de Naples, enſuite celui de Piſe dans la Toſcane. Le Pape Jean XXIII. l'envoya l'an 1411 en France, & lui donna le chapeau de Cardinal le 6 Juin de la même année. Martin V. qui connoiſſoit ſa capacité, l'envoya Légat en Arragon contre l'Antipape Pierre de la Lune. A ſon retour il mourut de la peſte à Tivoli, ville de la Campagne de Rome, le 17 Septembre de l'an 1422. Son corps fut porté dans l'Egliſe de ſainte Marie la Neuve, où l'on voit ſon épitaphe. * Garimbert, *in Joan. XXIII.* Ughel, *Ital. Sacr.* Jean Juvenal des Urſins, *Hiſt. de Charles VI.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.*

ADHEMAR, Religieux de ſaint Benoît. *Cherchez* ADELME.

ADHERBAL, Roi de Numidie en Afrique, étoit fils de Micipſa. Ce dernier, fils de Maſſiniſſa, étoit reſté ſeul Roi de Numidie. Son frére Maſtanabal avoit laiſſé un fils *naturel* nommé Jugurtha. Micipſa l'envoya en Eſpagne commander les troupes auxiliaires qu'il envoyoit aux Romains. La réputation que s'aquit Jugurtha, fit que Micipſa l'adopta par crainte, & le fit même entrer en partage de ſon Etat avec Adherbal & Hiempſal ſes enfans. Ces petits Rois eurent entr'eux pluſieurs différents. Hiempſal extrêmement fier, voulut agir de hauteur avec Jugurtha, qui le fit aſſaſſiner dans la ville de Thirmida, où il demeuroit ordinairement. Adherbal prit les armes pour venger ſon frére; mais il fut vaincu, & contraint de venir chercher du ſecours à Rome. Alors le Sénat ordonna que la Numidie ſeroit partagée. La Baſſe, qui eſt bornée par la mer, échut à Adherbal; & la Haute, du côté de la Mauritanie, fut laiſſée à Jugurtha. Quelque tems après, ce dernier fit piller les frontiéres du Royaume d'Adherbal, qui envoya des Ambaſſadeurs à Rome, pour ſe plaindre de cette violence. Jugurtha prenant ces plaintes pour une déclaration de guerre, ſe mit à la tête d'une Armée, entra dans les Etats d'Adherbal, & y mit tout à feu & à ſang. Adherbal prit les armes; mais ſon Armée fut défaite, & il ſe vit contraint de s'enfermer dans Cirthe, qui étoit la capitale de ſon Etat. Cependant les Romains firent partir deux fois des Députez, pour ſe plaindre à Jugurtha de ces violences. Mais ce Prince les renvoya la premiére fois avec de feintes ſoumiſſions, & la ſeconde fois ſans leur rendre de réponſe poſitive. De ſorte qu'ayant aſſiégé Cirthe, il y contraignit le malheureux Adherbal de ſe rendre, & le fit mourir lui & ſes plus conſidérables partiſans, l'an 641 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 113 ans. * Salluſte, *de Bello Jugurthino.*

ADHERBIGIAN, Province de Perſe. *Cherchez* ADERBIGIAN.

ADHERGAT, ville de Syrie, fort près de l'Arable, ſituée dans le troiſiéme climat. Le Géographe Perſien dit qu'elle eſt aſſez peuplée, & qu'il y a pluſieurs Marchez & pluſieurs Bains. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHERGENNE, ville du Royaume de Bagamédri en Ethiopie. * Du Val.

ADHERMAR, Religieux de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* ADELME.

ADHHA, fête que les Muſulmans célébrent le dixiéme jour du mois, qu'ils appellent *Dhoulhegiat*, qui eſt le douziéme & dernier de leur année. Ce mois étant deſtiné particuliérement aux cérémonies que les pélerins obſervent à la Mecque, il en a tiré ſon nom; car il ſignifie *le mois du pélerinage.* On ſacrifie ce jour-là ſolemnellement à la Mecque & non ailleurs, un mouton, qui porte le même nom que la fête, que les Turcs appellent communément *le grand Beiram*, pour le diſtinguer *du petit*, qui finit

nit leur jeûne, & que les Chrétiens appellent au Levant *la Pâque des Turcs*. Cette fête eſt encore appellée *Jaum al-corban*, c'eſt à dire, *le jour du ſacrifice & des victimes*. Chaque Pélerin peut immoler ce jour-là autant de moutons qu'il veut, & chacune de ces victimes porte le nom de *Dhabiat*. Les Muſulmans, pour célebrer cette fête, vont hors de la Mecque, dans une vallée qui porte le nom de *Mina* ou de *Muna*; & l'on y ſacrifie auſſi quelquefois un chameau. Les livres qui traitent des cérémonies de ce ſacrifice, qui eſt l'unique que les Mahométans ayent, porte le titre de *Manaſſek*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ADHIL ou ADBIL, *Adbila*, petite ville du Mogol, dans la Province de Tatta, & peu éloignée de l'embouchûre du fleuve Indus. * Hoffman, *Lexic. Univ.* Baudrand.

ADHIR, c'eſt le ſurnom de *Fakreddin Mohammed Ben Haſſan*, Auteur Arabe d'un livre d'Algébre, intitulé, *Bed ilgebr u mokabelah*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

A D I.

ADIA, Royaume. *Cherchez* ADEE.

ADIABANES, ou ADIABATES, ou ADIABORES, peuples d'Afrique dans la Haute Ethiopie, au voiſinage de l'Iſle de Meroé. * Pline, *liv. 6. ch. 30.* On croit que ce ſont les *Megabrodes* de Ptolomée. D'autres les appellent *Megabores*. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ADIABENE, contrée de l'ancienne Aſſyrie, avoit elle-même autrefois porté le nom d'*Aſſyrie*. Elle étoit ſituée entre deux fleuves, auſſi bien que la Métopotamie: ce qui l'a fait confondre avec cette derniere Province par Etienne *de Byzance*. Les peuples y adoroient le Soleil & la Terre, ſous le nom d'*Adargatis*. Caſtalde dit que ſon nom moderne eſt *Botan*, d'autres la nomment *Meſene* & *Sacra*. Ce païs ou Royaume faiſoit partie de celui des Parthes, & s'étendoit le long des bords du Tigre. Ammien Marcellin dit que les Anciens lui donnoient ce nom, parce qu'il étoit difficile d'y voyager à cauſe d'un grand nombre de rivieres dont il eſt arroſé. Les Thalmudiſtes penchent pour ce ſentiment, & diſent que Chabor, dont l'Ecriture fait mention, étoit la riviere de Diabas, & que leurs Ancêtres avoient été transportez par Sennachérib dans l'Adiabéne. * Strabon, *l. 16.* Pline, *l. 5. c. 12.* Ammien Marcellin, *l. 23. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADIABORES. *Voyez* ADIABANES.

ADIAPHORISTES, nom que l'on donna dans le XVI ſiécle, aux Luthériens mitigez qui s'attachérent aux ſentimens de Mélanchthon vers l'an 1525. On les nommoit autrement Semi-Luthériens. Depuis en 1548, on appella encore *Adiaphoriſtes* & Luthériens relâchez, ceux qui ſouſcrivirent à l'*Interim* que l'Empereur Charles-Quint avoit fait publier à la Diéte d'Augsbourg. Sur quoi il y a deux remarques à faire. La premiére, que le mot d'*Adiaphoriſtes*, qui ſignifie *Indifferens*, eſt plutôt une injure qu'un nom de Secte. Parmi les Zelez on appelloit *Indifferens* ceux qui avoient quelque modération, comme ſi toutes les Religions leur avoient été également bonnes. La ſeconde, qu'il n'y a pas eu de gens qui s'attachaſſent également à Luther & à l'Egliſe Romaine, comme l'avance Florimond de Raymond. Ceux qui ſouſcrivirent à l'*Interim* étoient ou Luthériens ou Catholiques, qui déſapprouvoient réciproquement leurs ſentimens, mais qui croyoient devoir ſe ſupporter, & laiſſer les choſes dans l'état où elles étoient, juſqu'à ce qu'on pût mettre ordre aux différents qui troubloient alors l'Allemagne, en convenant de certains points qui n'étoient conteſtez de côté ni d'autre. Les uns reçurent cet *Interim*, les autres le rejettérent. * Florimond de Raymond, *l. 2. de orig. Hæreſ. c. 14. n. 3.* Sponde, *Anno Chr.* 1525. *n. 22 &* 1548. *n. 8.* Chytræus, *Hiſt. Saxon.*

ADIAS, fils de Bani. *Voyez* ADAJA.

ADIATORIX ou ADIATORIGE, fils de Ménéclius, Tetrarque de Galatie, obtint de Marc-Antoine la Souveraineté d'une partie de la ville d'Héraclée dans le Pont. Peu de tems avant la bataille d'Actium, il attaqua de nuit les Romains qui habitoient cette ville, & les fit lâchement maſſacrer, fondé, à ce qu'il prétendoit, ſur un ordre qu'il avoit reçu d'Antoine. Mais Auguſte, après ſa victoire, ayant pris ce perfide, le mena en triomphe avec ſes fils, & le fit punir de mort, avec le puîné, qui ſe fit paſſer pour l'aîné, lequel avoit été condamné. Ce fut l'an de Rome 725, & avant Jéſus-Chriſt 29. * Strabon, *liv. 12.*

ADJAZZO *Voyez* AJAZZO.

ADIB: c'eſt le ſurnom d'*Abou Haſſan Ali Ben Naſſar*, excellent Philoſophe, qui étoit Cadhi ou Juge en Egypte, ſous le Caliſat d'Amer Fathimite. Ce mot *Adib* ſignifie en Arabe, *un Philoſophe Moral, & un homme bien verſé dans les Lettres Humaines*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

* ADICARA, ville d'Arabie ſituée ſur le Golfe Perſique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADIDA ou HADIDA, ville de la Paleſtine au milieu de la Tribu d'Ephraïm. Elle fut rebâtie par Simon Machabée. * 1 *Machabées, ch. 12. v. 38.* *Voyez* auſſi ADDIADA.

ADIDA & ADIDIS. *Voyez* ADDIADA.

* ADIEL ou HADIEL, fils d'Aziel de la Tribu de Juda, dont il eſt parlé * 1 *Chron. ou Paralip. ch. 4. v. 36.*

ADIGE ou L'ADIGE, *Athefis*, *Atagis*, & *Atriamus*, que les Allemands nomment *Etſch*, riviére d'Italie, qui a ſa ſource au mont Brenner, dans le Comté de Tirol, & dans la Province que l'on nomme à cauſe d'elle l'Etſchland, à deux milles d'Allemagne environ, de l'Inn & des confins des Grifons, d'où tirant vers Moran, elle reçoit la riviére d'Eyſoch près de Bolſan, enſuite celle de Noce & de Lanio, paſſe à Trente & vers Roveredi; là elle quitte le Comté de Tirol, entre en l'Etat de Veniſe, paſſe à Vérone, à Légnano, ſépare le Padouan de la Polétine de Rovigo, & ſe jette dans la Mer Adriatique, à environ vint milles au midi de la côte de Veniſe. Cette riviére, comme on le peut voir par cette deſcription, eſt très conſidérable, & fort navigable dans tout l'Etat de Veniſe. * Pline, *l. 3. c. 15. & 16.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Baudrand.

ADIGERMARE, ville de l'Aſie Mineure, & patrie d'Eleuſius, qui a écrit la Vie de ſaint Théodore Archimandrite. * Ortelius, *Theſaur. Geogr.*

* ADIGETTO, eſt un bras de l'Adige. Il commence proche la Badia dans la Poleſine de Rovigo, & ſe rejoint à l'Adige près de la Caverzére. * *Schaupl. des Kriegs in Ital. p. 560. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADILARD. *Voyez* ATHELRED.

ADILBAR, Capitaine Maure, qui fut laiſſé pour Vicerol en Eſpagne ſous le régne de Walid, qui avoit étendu ſes conquêtes depuis les Indes juſques en Afrique. * Chevreau, *Hiſtoire du monde, liv. 6. ch. 1.*

ADILBEGIAN. *Voyez* ADERBIGIAN.

ADILBOGIA, montagne d'Aſie. *Cherchez* ZAGRUS.

ADILRED. *Voyez* AILRE'DE.

ADIM EBN AL ADIM, ſurnommé *Al-Halabi*, c'eſt à dire, *natif de la ville d'Alep* en Syrie, a compoſé l'Hiſtoire de ſon païs en dix volumes, & l'a intitulée *Boghiat al thalab ſi thorikh Halab*. Cette Hiſtoire eſt auſſi ſouvent nommée ſimplement *Tarikh Ebn al-Adim*. Il fut en grand crédit auprès de Naſſer Joſef, Sultan de Syrie & d'Egypte, qui étoit de la race de Saladin. Il raconte dans ſon Hiſtoire le ſaccagement de la ville d'Alep, qui arriva de ſon tems: car les Tartares prirent cette ville l'an 658 de l'Hégire, & 1260 de Jéſus-Chriſt, & la pillérent pendant cinq jours entiers. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ADIMA, riviére de Numidie, & ADIMA, bourgade de Moſcovie ſur la riviére de Mooxa, ou de Mokſcha Reca dans le païs des Morduares, à 70 milles à l'eſt de Moſcou, & à vint de Niſinovogrod. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Baudrand. Le Baron d'Herbeſtein, *Rélation de ſon Voyage à Moſcou*.

ADIMANTE (*Adimantus*), l'un des Généraux de l'Armée navale des Athéniens, fut pris avec toute leur Flotte, hors neuf vaiſſeaux, par Lyſandre Général des Lacédémoniens, près du fleuve *Ægos Potamos*, ou fleuve de la Chévre, vers le détroit de l'Helleſpont, la 4 année de la XCIII Olympiade, 405 ans avant Jéſus-Chriſt. Après le combat, Tydée, Philoclès & Ménandre, Collégues d'Adimante, furent égorgez avec trois mille autres priſonniers, en punition de ce qu'ils avoient réſolu de faire couper les mains aux Lacédémoniens qu'ils prendroient dans le combat. Adimante ſeul fut épargné; Pauſanias l'accuſe de s'être laiſſé corrompre en cette occaſion par l'argent des Lacédémoniens. * Xénophon, *Hellenic. l. 2.* Plutarque, *in Lyſandro & Alcibiade.* Pauſanias, *in Meſſenicis & Phocicis.*

ADIMANTE, frére du Philoſophe Platon. * Diogéne Laërce. Plutarque, *liv. de l'amour frat. ch. 18*

ADIMANTE, *Adimantus*, Général des Corinthiens, reprochant un jour à Thémiſtocle ſon exil, *Croyez vous*, lui répondit Thémiſtocle, *que celui-là ſoit exile, qui commande deux cens voiles?* * Suidas.

ADIMANTE, *Adimantus*, Roi des Philaſiens, fut tué d'un coup de foudre, pour avoir dit que Jupiter étoit indigne de ſes ſacrifices. * Ovide, *in Ibin.*

* ADIMANTE, Manichéen, contemporain de S. Auguſtin, qui l'a refuté par un livre exprès qu'il fit n'étant encore que Prêtre, où il concilie l'Ancien Teſtament avec le Nouveau. Il eſt au 8 tome des Bénédictins.

ADIMAR, famille illuſtre de Provence. *Voyez* ADHEMAR.

ADIMARI. *Voyez* ADHEMAR, Cardinal.

ADIN. *Voyez* HADIN.

ADINOLFE. *Voyez* l'Article d'AQUINO maiſon &c.

ADIOCHUS, Martyr ſous l'Empire de Claudius Flavius, qui le fit mourir cruellement, par diverſes ſortes de tourmens. * Sabellic, *Ennead. liv. 7.*

ADIRBEITZAN. *Voyez* ADERBEGIAN.

ADIRIDA. *Voyez* GUISTANDIL & ACHRIDA.

ADISATHRE, montagne d'Aſie, dans l'Inde deça le Gange, laquelle donnoit ſon nom au peuple voiſin. Les Adiſathres ſont peut-être les mêmes que les Xathres dans Arrien. * Ptolomée

ADITHA ou ADITHAÏM, ville de la Tribu de Juda ſur les confins de celle de Dan. * *Joſué, ch. 15. v. 36.*

ADJUTUS & ADJUTHUS (Joſeph), dit autrement *Hugo Maria*, né en 1602, à Ninive ville d'Aſſyrie, eſt nommé *le Chaldéen* dans une Patente de Baſile Cacacius Archevêque d'Epheſe. Etant demeuré orphelin dès l'âge de quatre ans, des amis de ſon pére prirent le ſoin de ſon éducation, & l'envoyérent à Jéruſalem, où il employa utilement ſes premiéres années dans les études, auprès des Moines conventuels de l'Ordre des Fréres Mineurs, qui ſont établis depuis longtems en ce lieu-là. Ils l'envoyérent à Naples, où il fut reçu dans le même Ordre, & fait Prêtre en 1632. Cinq ans après, le Général J. B. Berardicelli le déclara Docteur en Théologie, au nom du Collége de Bologne. Dans la ſuite, il paſſa en Allemagne, vit les villes de Vienne, de Prague, de Dresde & de Wittemberg Ce fut dans cette derniére qu'il embraſſa la Religion Proteſtante, dont il fit profeſſion juſqu'à ſa mort arrivée en 1668. Il fut Profeſſeur à Wittemberg, & y enſeigna la Langue Italienne. Il a laiſſé des *Maximes politiques*. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

Digitized by Google

ADL.

* ADLAÏ & HADLAÏ, pére de Saphat qui fut commis ſur les troupeaux de David. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 29.

ADLAVE, Roi de Northumberland, dans la Grande Bretagne. On ne trouve point ce nom dans la ſuite des Rois de Northumberland, à moins que ce ne ſoit le fils d'Oswald, fils d'Edwin, ou ſelon d'autres, Ethelfred ou Adelfrid, cinquiéme Roi de cette Province, lequel embraſſa la Religion Chrétienne vers l'an de Jéſus-Chriſt 663. On rapporte de ce Roi, qu'étant un jour ſerré de fort près par l'Armée d'Ethelſtan, Roi d'une Iſle voiſine, il s'aviſa d'un ſtratagéme, pour voir comment les ennemis étoient rangez en bataille. Il ſe déguiſa ſous la figure d'un Baladin, qui divertiſſoit le public au ſon du violon, & arriva en cet équipage traveſti juſqu'à la tente d'Ethelſtan, qui fut ſi ſatisfait de ſa figure & de ſa muſique, qu'il lui fit des préſens. Après quoi Adlave, plus heureux que ſage, s'en retourna ſain & ſauf parmi les ſiens. * Fulgoſe, *l.* 9. *c.* 8. Riccioli. ADLAVE eſt un nom défiguré. C'eſt ANLAF, qui ſe déguiſa en Joueur de harpe, pour reconnoître la diſpoſition du camp d'*Adelſtan* ou *Ethelſtan*, Roi d'Angleterre: mais il ne vit point le Roi, comme il eſt dit ici. Anlaf étoit fils de *Sutbrick* Roi du Northumberland ſeptentrional. Il avoit été dépouillé de la ſucceſſion de ſon pére, par Adelſtan. * Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 338.

ADLZREITER (Jean), de Tettenweiſs, fameux Hiſtorien & Juriſconſulte. Il étoit Chancelier en Bavière, & s'eſt rendu célébre par ſon livre intitulé *Annales Boïca Gentis*, dans lequel il déduit l'Hiſtoire de Bavière, depuis ſon commencement juſques à l'année 1550, ou à la mort de l'Electeur Maximilien. Il y en a qui croyent que Adlzreiter n'a fait que prêter ſon nom, & qu'un certain Jéſuite nommé Warſuſs, ou ſelon Balbin, Jean Ferveaux, Lorrain de nation, eſt le véritable Auteur du livre. Ce qui rend cette opinion aſſez vraiſemblable, c'eſt qu'Adlzreiter interpréte mal toutes les démarches que Louis de Bavière a faites à l'égard du Pape, quoiqu'Aventinus & Herwartus ayent fort bien défendu ce Prince. Il a encore publié, *Aſſertio Electoratus Bavarici pro Maximiliano, necnon tota Guilielmiana Bavarica ſtirpe, contra Vindicias Palatinas Johannis Joachimi à Rusdorff.* Voyez FERVEAUX. * Leibniz, *in Præfat. ad Adlzreiter.* Gundling, *in Præfat. ad Aventinum.* Oldenburg, *ad Inſtrum. Pacis.* Hendreich.

ADM.

ADMA, ville. *Voyez* ADAMA.

* ADMATHA, un des ſept premiers Princes de la Cour d'Aſſuérus. Il en eſt parlé dans le livre d'*Eſther*, *ch.* 1. *v.* 14. Son nom ſignifie *Serviteur qui eſt le Donateur*, ou *qui rend témoignage de la conſommation.*

* ADMET, Empereur des Turcs, ſelon Bembo. Hoffman croit que Bembo a mis *Admet* pour *Achmet*.

ADMETE, homme fort diſtingué entre les Capitaines d'Alexandre *le Grand*, tant pour ſa valeur que pour ſa force extraordinaire. Etant au ſiége de Tyr, comme il repouſſoit vigoureuſement l'ennemi qui venoit fondre ſur lui, il eut la tête fendue d'un coup de hache. * Diodore de Sicile, *l.* 17. *ch.* 45.

ADMETE, fils de Phérès, & Roi de Phérès dans la Theſſalie, fut l'un des Princes Grecs qui s'aſſemblérent pour la chaſſe du ſanglier de Calydon, & eut encore part à l'expédition des Argonautes. Ce fut chez ce Roi qu'Apollon ſe réduiſit à garder des troupeaux, lorſqu'il fut chaſſé du ciel par Jupiter, irrité de la mort des Cyclopes. Admète étoit amoureux d'Alceſte, fille de Pélias; & ce Prince refuſoit de lui donner ſa fille, à moins qu'il ne lui amenât un char trainé par un lion & par un ſanglier. Apollon pénétré de reconnoiſſance pour Admète, lui enſeigna l'art de réduire ſous un même joug deux animaux ſi féroces. Ce Dieu fléchit encore en ſa faveur le courroux de Diane, & il obtint même des Parques, que lorſque ce Prince toucheroit à ſon heure fatale, il pût éviter la mort, pourvu qu'il ſe trouvât quelque perſonne aſſez généreuſe pour s'y ſoumettre en ſa place. Depuis Admète fut attaqué d'une maladie mortelle, & perſonne ne voulant s'expoſer au trépas pour lui, non pas même ſon pére, ni ſa mére, Alceſte ſa femme qui l'aimoit tendrement, fut la ſeule qui s'offrit de le tirer du tombeau, en y deſcendant elle-même. Elle exécuta ce généreux deſſein; mais le Roi ſon époux en témoigna tant de déplaiſir, que Proſerpine ſe laiſſant toucher à ſes larmes, lui rendit cette Princeſſe. D'autres diſent que ce fut Hercule qui la lui ramena des Enfers, après avoir vaincu Pluton. Euripide a tiré de cette fable le ſujet d'une de ſes plus belles Tragédies. Admète fut pére d'Eumelus, l'un des Amans d'Héléne, avant la guerre de Troye. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin. *fabula* 243, & *alibi.* Euripide, *in Alceſte.* Ovide, *l.* 2. *Metam.* Properce, *l.* 2. *Eleg.* 2. & 4. Natal. Com. *Mythol.*

* ADMETE, Roi des Moloſſes, chez qui ſe refugia Thémiſtocle, aprés ſon banniſſement d'Athénes. Comme ce Roi lui en vouloit, parce que dans une certaine occaſion, il s'étoit dans Athénes oppoſé à ſes demandes, il prit, en arrivant dans ſon païs, le plus jeune fils d'Admète entre ſes bras, & s'enfuit avec ce gage dans la Chapelle royale, d'où il ne voulut pas ſortir que le Roi ne lui eût promis toute ſureté & ſa protection. * Plutarque, *dans Thémiſtocle.* Corn. Nepos, *dans Thémiſtocle*, *c.* 8. Thucydide raconte auſſi la même choſe au *l.* 1. de ſon Hiſtoire, mais avec quelque petite différence: car il dit que ce fut par ordre de la Reine qu'il prit le jeune Prince, & qu'elle le fit aſſeoir ſur le foyer comme dans un lieu ſacré. Corn. Nepos dit que ce fut une jeune Princeſſe que Thémiſtocle prit pour gage de ſa ſureté: mais on croit qu'il y a faute dans le texte, & qu'il vaut mieux s'en rapporter à Plutarque & à Thucydide. Depuis, ce Roi n'oſant garder Thémiſtocle à ſa Cour, à cauſe que les Athéniens & les Lacédémoniens le redemandoient, le fit conduire à Pydne, ville de Macédoine, où il s'embarqua pour aller chercher un autre aſyle. * Cellar. *Antiq. Geogr. l.* 2. *c.* 13. *in Epiro.*

ADMETE, Poëte Grec, qui vivoit du tems des Empereurs Trajan & Adrien. Lucien le traite de Poëte mépriſable, au ſujet de l'épitaphe qu'il s'étoit faite à lui-même en ce ſeul vers:

Γαῖα, λαβ' Ἀδμήτου ὀλοὸν, βροτὸν δ' ἐς Θεὸν αἴρεις.

Terre, reçoi les dépouilles d'Admète; pour lui il s'eſt retiré chez les Dieux. * Lucien, *in Vita Demonactis.* Voſſius, *de Poët. Græc.*

ADMETE, fille d'Ariſtée, Prêtreſſe de Junon Argienne, ſe retira après la mort de ſon pére dans l'Iſle de Samos, où elle exerça les mêmes fonctions. Elle y vaqua dans Argos pendant 38 années. Les Argiens comptent leurs années par celles des Prêtreſſes de Junon. * Athénée, *l.* 15.

* ADMINISTRATEUR, titre que l'on donne en Allemagne à un Proteſtant qui poſſéde un Evêché alternativement avec les Catholiques. Alors il n'eſt point reconnu pour ce qui concerne les choſes eccléſiaſtiques, mais ſeulement pour le Domaine temporel; & cependant il ne laiſſe pas d'avoir ſéance entre les Princes Eccléſiaſtiques dans les Diétes de l'Empire. On donne auſſi en Allemagne le titre d'*Adminiſtrateur* à celui qui a la régence des Etats d'un Souverain encore mineur. * Sanſon, *Introduction à la Geographie*, *l.* 3. *ch.* 5. §. 14.

ADMINIUS CINOBELLINUS, fils d'un Roi des Bataves, ſe rendit volontairement à l'Empereur Caligula, & ce fut toute l'expédition que ce Prince fit contre ces peuples belliqueux. * Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *l.* 3. *c.* 7. Suétone dit que cet Adminius étoit fils de *Cunobellinus* Roi des Bretons, *dans la Vie de Caligula*, *c.* 43.

ADMIRAAL ou ADMIRALITEITS EYLAND, c'eſt à dire, *Iſle de l'Amirauté*, petite Iſle de la mer Glaciale, près des côtes de la nouvelle Zemble. Cette Iſle eſt ainſi nommée à cauſe de la découverte que les Hollandois en ont faite il y a plus de cent ans, lorſqu'ils cherchoient une route pour aller aux Indes Orientales par le Nord. Préſentement les Hollandois n'y poſſédent rien. * Voyez *les Rélations des Hollandois.* Baudrand.

ADMIRAL (les Iſles de l'), *Inſulæ Admiralet.* Ce ſont des Iſles d'Afrique dans la mer du Zanguébar, au ſeptentrion de l'Iſle de Madagaſcar, & au levant du Royaume de Melinde. * Maty, *Dict. Geogr.*

ADMIRATI, riviére de Sicile, eſt, ſelon Fazel, l'ancienne Eleuthére; mais Cluvier, Sanſon & les Modernes, ſoutiennent que l'Eleuthére eſt aujourd'hui nommée *Bajaria.* * Sanſon.

* ADMONT, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît dans la Stirie, laquelle fut fondée en 1074, par Gebhard Archevêque de Saltzbourg. S. Gall, Gallenſtein & autres lieux en dépendent. * Mergeri, *Hiſt. Salisb. l.* 6. Tromſd.

ADN.

ADNA, ville. *Voyez* ADEN.

ADNAH, EDNAH, HADNA ou HADNAH. *Voyez* HADNA.

ADNAN, nom d'un des Deſcendans d'Iſmaël, juſqu'auquel les généalogies des Arabes, & même celle de Mahomet ſe terminent. Car depuis Adnan juſqu'à Iſmaël, en remontant, les filiations ſont fort incertaines. Ce n'eſt pas qu'ils ne faſſent remonter la généalogie de Mahomet juſqu'à Adam; mais les plus ſenſez & les plus verſez dans l'Hiſtoire, confeſſent qu'il n'y a rien d'aſſuré au delà d'Adnan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADNEZ, ſurnommé *le Roi*, ou comme on parloit de ſon tems, *Li Rois*, Poëte François, vivoit dans le XIII ſiécle, ſous le régne de Philippe *le Hardi*. Il dit lui-même qu'il avoit été Domeſtique de Henri Duc de Brabant. Il laiſſa divers Romans, & entr'autres celui de Cléomade & celui de Bertin. Marie de Brabant Reine de France, & une Dame nommée Blanche, lui dictérent preſque tout ce Roman de Cléomade, qu'il adreſſa à Robert Comte d'Artois. Il y parle au commencement de quelques autres piéces de ſa façon:

Je qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertin qui fut du bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un autre livre racomplis
Moult merveilleux & moult divers, &c.

* Fauchet, *des anciens Poëtes*, *l.* 2. La Croix du Maine, *Bibliotb. Franç.*

ADO.

ADO, fils aîné d'Authaire, fut fort conſidéré de Dagobert Roi de France. Il fit bâtir le Monaſtére de Jouare. * J. le Sueur, *Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire*, *ſur l'an* 642.

ADOBOGION, Seigneur iſſu des Tétrarques de Galatie, eſt cité par Strabon, entre les plus illuſtres citoyens de Pergame, du tems de Jules-Céſar, qui donna le Royaume du Boſphore à Mithridate de Pergame, & non pas à cet Adobogion, la troiſiéme année de la CXCIII Olympiade, 46 ans avant Jeſus-Chriſt. * Strabon, *l.* 13. Uſſerius, *in Annal.*

ADOD, Roi de Phénicie, que l'Hiſtorien Sanchoniathon appelle Ἀδώδους Βασιλέας Θεῶν, c'eſt à dire, *Adod Roi des Dieux.* *Voyez* ADAD.

ADOLPHE. Ce nom a été commun à pluſieurs Princes Séculiers

Digitized by Google

culiers & Eccléſiaſtiques, que nous ferons ſuivre ici dans leur ordre.

EMPEREUR.

ADOLPHE, Empereur, étoit fils de Waldemar ou Walderame, ou Walrame IV. Comte de Naſſau, & petit-fils de Henri le Riche; & comme en vertu du partage des terres de ſon grand-père, il ne lui revenoit qu'une partie du Comté de Naſſau, avec Wisbaden, Weilbourg, & Idſtein, (*a*) il chercha à pouſſer ſa fortune dans la guerre. Sigefrid Archevêque de Cologne lui en fournit l'occaſion. Il avoit des différents avec la ville de Cologne, & il avoit fait une alliance avec Renaud Comte de Gueldre, contre Jean Duc de Brabant. Adolphe donc ſe laiſſa perſuader, non ſeulement de ſe ranger du parti du Comte Renaud, & de l'Archevêque de Cologne, mais auſſi de prendre ſervice à la guerre auprès du dernier, quoi qu'à ſon malheur: car comme Jean de Brabant à la ſollicitation des Bourgeois de Cologne aſſiégeoit le château de Worang ou Woringen, & que Sigefroi, Renaud, Henri de Luxembourg, le Comte de Meurs, & Adolphe de Naſſau venoient à ſon ſecours, ils furent battus par le Duc Jean, qui fit priſonniers l'Archevêque & Adolphe. (*b*) Ce dernier ayant montré dans cette occaſion & dans d'autres, un grand attachement pour les Eccléſiaſtiques, cette conjoncture ne contribua pas peu à le faire parvenir à la Dignité Impériale, à laquelle il fut élevé dans la ſuite par la faveur de quelques Electeurs. Albert d'Autriche, après la mort de ſon père Rodolphe en 1291, ne doutoit point qu'on ne le fît Empereur, & vint pour cet effet en perſonne à Haguenau, pour être plus voiſin de l'élection qui ſe faiſoit à Francfort: mais il apprit de bonne heure que le choix étoit tombé ſur Adolphe: car les Electeurs Eccléſiaſtiques, pour pluſieurs raiſons, étoient contre la Maiſon de Habsbourg, & fort portez pour Adolphe. Gérard de Mayence étoit ſon proche parent: il avoit rendu de grands ſervices & à la guerre & autrement à Sigefroi Archevêque de Cologne, & il étoit proprement un Vaſſal de l'Archevêque de Tréves. Ainſi les Electeurs Eccléſiaſtiques avoient de bonnes raiſons pour conférer la Dignité Impériale à Adolphe plutôt qu'à tout autre. Mais la difficulté étoit de gagner les Electeurs Seculiers, qui étoient apparentez à Albert d'Autriche. Pour en venir à bout, Gérard alla trouver tous les Electeurs, chacun en particulier, & leur perſuada de lui donner leurs voix pour choiſir celui qu'il trouveroit à propos. (*d*) Il nomma au nom de tout le Collége, Adolphe ſon parent pour Empereur, le 1 Mai 1292. Adolphe auroit mieux fait de refuſer cette Dignité, puiſqu'il n'avoit pas les moyens de la ſoutenir, (*e*) & que les plus puiſſans Electeurs étoient en poſſeſſion des revenus qui appartenoient à l'Empereur. Dès le commencement de ſon régne, on put s'appercevoir de la fin qu'il auroit: car les gens de Francfort lui ayant demandé le rembourſement des frais de l'Election, il ne ſe trouva pas en état de payer 20000 marcs d'argent. Il vouloit bien eſſayer de tirer cette ſomme des Juifs, mais comme ſes Créanciers de Francfort le pourſuivoient ſans relâche, il fut obligé d'engager quelques villes & quelques châteaux, tant pour les contenter, que pour ſatisfaire aux frais de ſon couronnement à Aix la Chapelle. (*f*) Il s'appliqua d'abord à étendre les bornes de l'Empire. Le Comte de Bourgogne, & pluſieurs autres Puiſſances, devoient en qualité de vaſſaux lui faire hommage, & recevoir de lui l'inveſtiture de leurs fiefs (*g*). Mais à l'égard du Royaume d'Arles, il en vint en 1296, avec Philippe le Bel Roi de France, à une guerre (*h*) à laquelle il fut principalement pouſſé par Edouard I. ou IV. Roi d'Angleterre, qui étant en guerre avec la France, ne cherchoit qu'à lui attirer de puiſſans ennemis ſur les bras. Dans cette vue, il envoya en Allemagne l'Archevêque de Dublin & l'Evêque de Dunelm, avec d'autres Ambaſſadeurs, qui firent au nom de leur Maître alliance avec Adolphe, (*i*) & qui lui compterent 30000 marcs d'argent, ou, (*k*) comme d'autres le diſent, cent mille livres ſterling, (*l*) à titre de ſubſides. Mais Adolphe borna tous ſes exploits, à déclarer la guerre à Philippe, (*m*) & à faire eſcarmoucher Théobalde Comte de Pfirt Gouverneur d'Alſace avec les troupes ennemies: (*n*) car le Pape Boniface VIII. s'entremit pour faire la paix entre les trois Rois en guerre. (*o*) On peut donner pluſieurs raiſons pourquoi les Allemans ne firent alors rien d'important. Il n'y avoit aucune union entre la tête & les membres. Pluſieurs Puiſſances tenoient Adolphe pour ſuſpect, parce qu'il avoit reçu d'un autre Roi qui étoit ſon inférieur, les deniers néceſſaires pour faire la guerre: (*p*) du moins Albert d'Autriche en parloit de cette maniére, & diſoit hautement, que l'on avoit encore moins de priſe contre lui, s'il prenoit le parti des François & s'il recevoit des ſubſides de Philippe, (*q*) puiſque ſon Seigneur, ſon Maître & ſon Empereur lui avoit montré par ſon exemple, que cette ſorte de lâcheté n'étoit pas tout à fait mal-ſéante à un puiſſant Prince. L'Evêque de Strasbourg tenoit le parti de la France, & employoit contre Adolphe toutes les ruſes & les machinations dont il pouvoit s'aviſer. Enfin l'Empereur lui-même n'avoit pas beaucoup d'envie de faire la guerre au Roi de France. Auſſi n'employa-t-il pas à cela l'argent qu'il avoit reçu, (*r*) mais il s'en ſervit pour acheter d'Albert Landgrave de Thuringe, le Marquiſat de Miſnie, la Luſace, & la Seigneurie de Pleſſe. Pour bien comprendre cela, il faut faire attention à ce qui ſuit. Albrecht traitoit fort durement ſon épouſe Marguerite, & les deux Princes Frédéric & Dicemannus, qu'il en avoit eus, parce qu'il étoit amoureux de Cunegonde d'Iſenberg de laquelle il avoit eu Apollonius, (*s*) ou plutôt (*t*) Louis, comme d'autres le prétendent avec plus de fondement. Il vouloit faire ce fils naturel héritier de toutes ſes Terres, & en particulier du Landgraviat de Thuringe, & deshériter ſes fils légitimes. Afin donc de porter Adolphe à donner ſon conſentement au tranſport de la Thuringe à ſon bâtard Louis, & d'ôter au contraire à Frédéric & à Dicemannus toute eſpérance de jouïr de quoi que ce pût être des biens de leur pére, il vendit à Adolphe la Miſnie, la Luſace, & la Seigneurie de Pleſſe, 12000 marcs d'argent (*u*). Adolphe envoya tout auſſi-tôt ſon neveu Philippe de Naſſau dans la Miſnie, & fit un traité avec Albert Marquis de Brandebourg & Bernard d'Anhalt. Les villes de Born, Altenbourg, Chemnitz & Zwitkau ſe ſoumirent d'abord à lui, & il fit par trahiſon tomber Fribourg entre ſes mains. D'un autre côté Dicemannus battit près de Lucca les troupes d'Adolphe commandées par Albert de Brandébourg, & Frédéric mit en fuite Bernard d'Anhalt. Philippe de Naſſau lui-même, qui commandoit en Chef l'Armée de l'Empereur, fut fait priſonnier à Born, & ne fut relâché qu'après avoir promis (*x*) de rendre les places qu'il avoit conquiſes. Adolphe eut auſſi bien des affaires à démêler dans l'Alſace, ou Albert d'Autriche avoit excité un ſoulévement. Car comme Théobalde Comte de Pfirt, & les Seigneurs de Gérolſek & de Bergheim, auſquels Adolphe avoit confié la garde du païs, ne faiſoient que chagriner Conrad Evêque de Strasbourg, cet Evêque fit (*y*) avec Albert d'Autriche, & les Comtes de Fribourg, de Deux-ponts & d'Ochſenſtein, contre Adolphe & ſes Partiſans, une alliance (*z*) qui contraignit Adolphe à tourner ſes armes contre eux, & à conquérir la ville de Colmar: (*aa*) mais il fut obligé de quitter l'Alſace pour marcher contre Albert d'Autriche. Les Electeurs qui depuis longtems étoient las d'Adolphe, & n'étoient nullement contens de ſa domination, avoient déja dès le couronnement délibéré d'établir Wenceſlas II. pour Roi de Bohéme (*bb*), & de chercher les moyens de dépoſer Adolphe, pour mettre Albert à ſa place. On fut cependant obligé de s'aſſembler par trois fois, avant que d'avoir mis tout en état. Enfin les trois Electeurs de Mayence, de Saxe, & de Brandebourg, s'aboucherent à Mayence, dépoſérent Adolphe, & élurent Albert pour Empereur; (*cc*) mais les Electeurs abſens n'en furent pas contens. Outre que Rodolphe Comte Palatin du Rhin étoit gendre d'Adolphe, dont il avoit épouſé la fille Meza ou Marguerite, & étoit fort attaché à ſon beau pére (*dd*), on pouvoit tout auſſi peu détacher du parti d'Adolphe les Electeurs de Tréves & de Cologne. En effet quand on péſe mûrement toutes les raiſons de cette dépoſition, il faut avouer qu'elles n'étoient nullement valables (*ee*), puiſqu'on ne lui reprochoit point d'autre faute que d'avoir ſaccagé quelques Egliſes, d'avoir abuſé de quelques Dames d'un haut rang, d'avoir reçu des ſubſides d'un autre Roi ſon inférieur, & d'avoir reſſerré plutôt qu'étendu les bornes de l'Empire (*ff*). Mais les premiéres accuſations ſont de nature à faire douter avec raiſon ſi les Sujets ont droit d'en juger; & d'ailleurs, s'il faloit dépoſer tous les Empereurs qui n'ont pas aggrandi l'Empire, on ne pourroit dans l'Hiſtoire d'Allemagne donner le nom d'Auguſte qu'à très peu d'Empereurs. Mais quoi qu'il en ſoit, Adolphe marcha avec intrépidité contre ſes ennemis & contre l'Empereur qu'on avoit élu à ſon préjudice, les chaſſa d'Ulm juſqu'à Waldshut, de là à Kitſingen, & de Kitſingen à Strasbourg (*gg*). Enfin on en vint en 1298 près de Gellenheim, à une bataille où Adolphe perdit la vie. Il étoit trop bouillant: car quand on lui eut dit que l'Archevêque de Mayence avec ſon monde avoit abandonné Albert; au lieu d'attendre ſon infanterie, il fondit ſur lui avec ſa cavalerie ſeule, & combattit contre lui en perſonne: mais il eut le malheur qu'Albert le bleſſa à l'œil d'un coup de lance, & que les Wildgraves & d'autres ſurvenant là-deſſus l'achevérent. (*hh*) Telle fut la fin d'un vaillant mais malheureux Empereur. Gerard Archevêque de Mayence, qui étoit la principale cauſe de ſa dépoſition, pleura ſa mort & reprocha à Albert d'avoir fait mourir d'une maniére pitoyable un Prince ſi courageux (*ii*). On a remarqué, comme quelque choſe de fort ſingulier, qu'aucun (*kk*) de ceux qui ont eu quelque part à cet attentat, n'eſt mort de mort naturelle. Albert lui-même fut aſſaſſiné par ſon neveu Jean Duc de Souabe (*ll*): les Comtes de Hohenlo & d'Ochſenſtein furent battus: celui de Deux-ponts ſe noya dans un ruiſſeau appellé Gliffe: l'Archevêque de Mayence Gérard mourut de mort ſubite (*mm*), & Conrad Evêque de Strasbourg fut tué près de cette ville par un paſſan. Que l'on penſe ce qu'on voudra de cette remarque; mais on ne ſauroit s'empêcher de demander pourquoi Tritbéme ne fait dans cette liſte aucune mention des Wildgraves, qui, ſelon le témoignage d'Auteurs dignes de foi, ont eu le plus de part à la mort de cet Empereur infortuné (*nn*). On a encore de cet Empereur diverſes Ordonnances, & en particulier celle qui s'appelle *de Injuſtis*, laquelle Marquardus Freherus a éclaircie, en 1611, par de très ſavantes notes. Adolphe y ordonne que les Iſles qui ſe forment dans les rivières, n'appartiendront à aucune perſonne du commun, mais bien plutôt à l'Empire, ou aux Comtes qui en ſont les plus proches. (*oo*)

* *Gr. Dict. Univ. Holl.* (*a*) Imhof *N. P. c.* 6. §. 5. (*b*) *Chronicon M. Belgicum*, *p.* 257. *& ſeqq.* (*c*) Albertus Argentinenſis, *p.* 109. (*d*) *Annal. Colm. ad an.* 1292. *p.* 26. (*e*) *Paralelpomena* Urſperg, *p.* 341. *&* 342. (*f*) *Annal. Colm. c. l.* (*g*) *Chron. Colm. P.* 2. *p.* 51. (*h*) *Idem P.* 2. *p.* 54. 55. (*i*) Matth. Weſtmonaſt. *ad an.* 1294. *p.* 44. (*k*) *Chronic. Colmar. P.* 2. *p.* 85. (*l*) Matth. Weſtmonaſt. *c. l.* (*m*) Adolphi *Epiſt. diffidator. ad Philip. & hujus Reſponſ. apud Leibnitium*, P. 1. *Cod. Dipl. p.* 32. (*n*) *Chron. Colm.* P. 2. *p.* 55. (*o*) *Forma pacis in prodromo Cod. Dipl. Leibnit. n.* 15. (*p*) Sigfrid. Presb. *ad an.* 1296. *p.* 701. (*q*) Albertus Argentinenſis, *p.* 110. (*r*) *Chron. Colm. P.* 2. *p.* 55. (*s*) Jo. Garz. *de geſtis Friderici & Dicemanni.* (*t*) Georg. Fabric. *l.* 6. *Or. Saxon.* Paulus Langius, *Chron. Citizenſe ad an.* 1294. Peccenſtein, *l.* 1. *Theatr. Saxon. p.* 21. (*u*) Paul. Langius, *Chron. Citizenſe ad an.* 1294. *Hiſtoria Landgrav. Thuring. c.* 78. *p.* 932. *Supplem.* Lambert. Schafnaburg. *ad an.* 1294. *ſeq. p.* 261. (*x*) Sigfrid. Presb. *ad an.* 1296. Paullini *Annal. Iſenac. p.* 63 68. (*y*) *Paralipom.* Urſperg. *p.* 342. (*z*) Argentin. *p.* 109. (*aa*) *Chron. Colm. P.* 1. *p.* 31. *&* *P.* 2. *p.* 56. Argentin. *p.* 112. (*bb*) *Chron. Auſtr.*

p. 331.

p. 341. Henric. Stero, *p.* 401. (*cc*) *Chron. Colm. P.* 11. *p.* 58. 59. (*dd*) Argentin. *p.* 109. *Chron. Colm. P.* 2. *p.* 58. (*ee*) Gundlingius, T. 1. *Observ. Select. Latin.* Schurtzfleischius, *p.* 1058. *Operum.* (*ff*) Sigfrid. Presb. *ad an.* 1296. *p.* 701. *Chron. Colm. p.* 56. 58. Goldastus, T. 1. *Constit. p.* 315. (*gg*) *Chron. Colm. P.* 2. *p.* 57. 58. (*hh*) *Chron. Colm. P.* 2. *p.* 6. Argentin. *p.* 110. (*ii*) Albert. Argent. *l. c.* (*kk*) Trithemius, *in Chron.* Hirschaug, *ad an.* 1298. (*ll*) Albertus, *Const. Argent. p.* 114. (*mm*) *Annal. Colm. ad an.* 1299. *P.* 1. *p.* 32. (*nn*) Argent. *p.* 110. (*oo*) Goldast. T. 1. *p.* 315.

ADOLPHE. On donne ce nom à un des Rois fabuleux de Suéde, qu'on prétend avoir vécu avant la naissance de Jésus-Christ. On assure qu'Adolphe ne chassa pas seulement de ses Etats le Roi de Danemarck, qui y étoit entré avec les Saxons & les Vandales, mais qu'il le poursuivit encore jusques dans son Royaume, & qu'il l'obligea de lui payer tribut. Il punit ensuite Toston, qui avoit appellé les Danois dans la Suéde. Quelques Auteurs croyent que cet Adolphe est le même, dont on a parlé sous le nom d'Adel. * Saxon le Grammairien. Olaüs Magnus, *Hist. Suec.*

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

* ADOLPHE I. Archevêque & Electeur de Mayence, étoit Comte de Nassau & Evêque de Spire. Il fut élu en 1373, mais il n'entra qu'en 1380 en possession de l'Archevêché, après s'être démis de l'Evêché de Spire. Car comme on l'accusoit d'avoir fait mourir par le poison le précédent Archevêque Jean I, le Pape voulut à toute force établir dans ce siége l'Evêque de Bamberg. Il a eu aussi beaucoup de démêlez avec la ville de Spire, & eut guerre avec le Landgrave de Hesse. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churf. zu Mainz.* Brusch. *de Episc. Mogunt.* Bucelin, *G. S. P. I.* Serarius, *de Reb. Mogunt.*

* ADOLPHE II. Archevêque, & Electeur de Mayence, descendoit de la Maison de Nassau, & fut élu en 1461, contre Thierry d'Isenburg son compétiteur: mais il survint entre ces deux Archevêques une guerre, dans laquelle toute l'Allemagne prit parti. Thierry eut de son côté la Bavière & le Palatinat, Adolphe eut du sien Deux-ponts, Wirtemberg & Bade avec le Pape & l'Empereur; & quoi qu'Adolphe perdit, le 29 Juin 1462, la bataille près de Sekkenheim, il se rendit cependant la nuit du 27 Oct. de la même année maître de Mayence, & fit beaucoup de ravages dans l'Archevêché, jusqu'à ce qu'en 1463, il fut mis, par un Traité qui se fit à Francfort, dans la paisible possession de cet Etat. Il mourut l'an 1475. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churf. zu Mainz.* Brusch. *de Episc. Mogunt.* Bucelin, *Germ. Sacra* P. 1. Serarius, *de Rebus Mogunt.*

* ADOLPHE I. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit un Comte d'Altena & de la Mark, & fut élu en 1193, après que son cousin Brunon s'en fut démis volontairement. Dans le commencement il étoit attaché à Othon de Brunswick, & fit en sorte que la Dignité Impériale lui échut: mais dans la suite il se laissa gagner par un présent de 5000 marcs d'argent, & mit à Aix la Chapelle, la Couronne Impériale sur la tête de Philippe de Souabe. Le Pape trouva cela si mauvais, que dans l'an 1205 il le fit déposer par des Commissaires qu'il établit pour cela. Luc dit qu'il fut rétabli, mais cela paroit être rapporté sans fondement. Ceci est pourtant certain, que le Pape, en 1207, le releva de l'excommunication par les mêmes Commissaires, & que Philippe lui fit payer tous les ans 4000 marcs d'argent pour son entretien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Grafen-Saal.* Northoff, *Orig. Marc. It. Catal. Archiepisc. Col. c. Not. Methom.*

* ADOLPHE II. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit un Comte d'Altena & de la Marck. En 1363, il fut malgré lui, & sans que le Chapitre y eût donné son consentement, élu par le Pape pour Archevêque de Cologne, après avoir été Evêque de Munster: mais l'année d'après, il s'en démit & se maria pour perpétuer sa race. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Catal. Archiepisc. Col.* Lucæ *Grafen-Saal.* Northoff, *Orig. Marc. Voyez ci-dessous* touchant le même Adolphe, l'Article d'ADOLPHE de la Mark.

ADOLPHE III. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit un Comte de Schaumbourg. Il fut premiérement Coadjuteur de l'Archevêque de Cologne. Il fut fait ensuite Archevêque en 1547, & nommé à cette dignité par Charles-Quint, qui suivant l'ordre du Pape avoit dépossédé Herman pour sa mauvaise conduite, ou selon d'autres, pour avoir embrassé le Luthéranisme. Il eut de la peine à l'accepter, parce qu'il avoit été Coadjuteur de ce Herman, mais enfin il obéit au Pape & à l'Empereur. Il montra beaucoup de zéle contre ceux qui n'adhéroient pas à sa doctrine. Il assista au Concile de Trente l'an 1552, & à son retour il assembla un Synode à Cologne, où il fit plusieurs Decrets contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. Il mourut en 1556, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale, où l'on voit son tombeau de marbre avec son éloge. * Gazey, *Hist. Eccl. des Pays-Bas.* Merlini *Cratepolii Catal. Electt. Eccles.*

DUC DE BAVIERE.

ADOLPHE, Comte Palatin du Rhin & Duc de Baviére, fils aîné de l'Electeur Rodolphe I. fut surnommé *le Simple*, parce qu'il souffrit que ses frères Rodolphe II. & Rupert ou Robert I. eussent la meilleure partie de ses terres & le titre d'Electeur, & qu'il céda une partie de la Basse Bavière à l'Empereur. Il se contenta d'une petite partie du Palatinat du Rhin, lorsqu'il auroit du moins pu posséder conjointement avec ses frères les terres Electorales & Palatines, puis que la Bulle d'or n'étoit pas encore faite. Il fut pére de Robert *le Petit*, & grand-pére de l'Empereur Robert, couronné en 1400.

COMTES ET DUCS DE HOLSTEIN.

* ADOLPHE I. de la famille des Comtes de Schaumbourg, fut en 1106, après la mort du Comte Godefroi, fait Comte de Holstein, du tems de Henri V. Empereur, par le Duc de Saxe qui fut depuis l'Empereur Lothaire: mais ce Comté ne comprenoit pas encore alors la Wagrie ni le Ditmarsen. Il fonda le monastére de Falderen sur les confins de la Wagrie, pour faciliter la conversion des peuples qui demeuroient dans ces quartiers-là. Les uns placent sa mort en 1122, les autres en 1133, mais le plus apparent est qu'elle est arrivée en 1131. Il eut pour successeur son fils cadet Adolphe II. à cause que Hartong l'aîné mourut du vivant de son pére, dans une expédition en Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Helmoldi *Chron. Slav. l.* 1. *c.* 36 Lerbeke *Chron. Schaumb.* ap. Meibom. *tome* 1. *Rer. German. p.* 498. Spandenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 5. *p.* 14. *& suiv.*

* ADOLPHE II. fils du précédent régna du tems que Henri *le Superbe*, & Albert surnommé *l'Ours*, étoient en différent au sujet du Duché de Saxe, & comme il étoit pour le premier, il fut chassé par l'autre qui mit à sa place pour Comte de Holstein Henri de Badewide, qui enleva aux Vandales la Wagrie & Ratsebourg: mais lorsque Henri *le Superbe* reprit le dessus, Adolphe rentra aussi dans la possession du Comté de Holstein: & quoi qu'après la mort de Henri, il fût contraint par sa veuve à céder la Wagrie à Henri de Badewide, cependant, lorsque Henri surnommé *le Lion* fut devenu majeur, on en vint à cet accord, qu'Adolphe retiendroit le Holstein & la Wagrie, & que Badewide n'auroit que Ratsebourg. Depuis cela Adolphe rebâtit la forteresse de Segeberg, qu'il avoit commencée, mais que Badewide avoit saccagée. Il peupla aussi de Flamans, de Westphaliens & de Frisons la ville de Wagern, que les guerres précédentes avoient denuée d'Habitans. Il bâtit aussi Lubek, (qui peu de tems auparavant avoit été ravagée) pas loin de son ancienne assiette, & y transporta le siége Episcopal d'Aldembourg: mais comme la prospérité de cette nouvelle ville étoit préjudiciable à Lunebourg, il se brouilla avec Henri dit *le Lion*, jusqu'à ce que Lubek ayant été de nouveau réduit en cendres, on convint enfin qu'Adolphe abandonneroit la place au Duc pour y bâtir une nouvelle ville du même nom. Dans le tems qu'Adolphe qui étoit allé au secours de Henri, en 1164, contre les Vandales de Poméranie, assiegeoit Demnin, il mourut à ce siége. Son fils & successeur fut Adolphe III. qu'il eut de Mathilde fille de Burchard IV. de Querfurt, laquelle, après la mort de son mari, se remaria avec Henri d'Orlamond. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Helmold. *Chron. Slav. l.* 1. *c.* 56. *& suiv. & l.* 2. *c.* 4. Lerbeke, *Chron. Schaumb. p.* 499. *& suiv.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 7. 8. *p.* 21. *& suiv.*

* ADOLPHE III. après la mort de son pére Adolphe II. fut d'abord sous la tutele de sa mére, & ensuite par ordre de Henri dit *le Lion*, sous celle de Henri d'Orlamond, qui depuis épousa la mére de son pupile. Lorsqu'Adolphe eut atteint la majorité, il aida fidélement Henri contre ses ennemis; mais en 1181, après la bataille de Herfzfeld, il se brouilla avec lui, sur le refus qu'il fit de lui laisser sa part des prisonniers faits dans ce combat, parce qu'il avoit fait cette expédition à ses propres dépens. Là-dessus Henri le chassa du païs: mais il y fut rétabli par l'Empereur Frédéric I. Il eut aussi bien-tôt après quelque demêlé avec Bernard nouveau Duc de Saxe, qui lui demandoit Ratekow & Oldesloe, & vouloit le contraindre de céder à l'Evêque de Bréme le Ditmarsen qu'il avoit pris. Adolphe fit le dernier, mais il retint Ratekow & Oldesloe. Sur ces entrefaites il alla avec Frédéric Barberousse dans la Terre-Sainte, & pendant ce voyage, il perdit ses biens que Henri lui enleva après la mort de l'Empereur: mais étant de retour dans son païs, il reprit avec le secours des ennemis de Henri tout ce qu'il lui avoit ôté; à quoi l'Empereur Henri VI. ajoûta le don de tous les revenus de la ville de Lubek. Il fit une seconde Croisade avec cet Empereur: mais ayant à son retour donné du secours au Marquis de Brandebourg contre les Vandales de Poméranie qui étoient sous la protection du Danemark, & ayant auparavant, fait quelque tort aux Danois, Canut VI. Roi de Danemarck le chassa de son païs, le priva de ses biens, le fit prisonnier à Hambourg, & ne le relâcha qu'au bout de quelques années, & qu'à condition qu'il lui feroit une pleine cession du Holstein. En 1204, il se retira dans son Comté de Schaumbourg, où il mourut sans recouvrer le Holstein, dont les Danois demeurérent en possession plus de 24 ans, aussi bien que du Meckelbourg, de la Poméranie, de la Prusse, & de la Livonie. Ils firent Comte de Holstein Albert d'Orlamond, fils de Henri d'Orlamond qui avoit été Tuteur d'Adolphe. Celui-ci laissa entre autres enfans deux fils, dont l'aîné Conrad fut Comte de Schaumbourg, & le second Adolphe IV. reconquit le Holstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Arnold. Lubec. *l.* 1. 2. 3. 4. Lerbeke *Chron. Schaumb. p.* 503. *& suiv.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 19. *p.* 41. *& suiv.* Danckwerth, *Beschreib. von Schlesw. und Holst. P.* 3. *c.* 2. *p.* 177.

* ADOLPHE IV. second fils d'Adolphe III. auquel les Danois avoient enlevé le Holstein, trouva en 1225, occasion de s'en remettre en possession, lorsque Woldemar II. Roi de Danemark, & Albert d'Orlamond qu'il avoit fait Comte de Holstein, furent faits prisonniers par Henri Comte de Swérin. Woldemar, dès qu'il fut en liberté, tomba de nouveau sur le Holstein: mais il fut battu en 1227 près de Bornhoved, & fut contraint par là de laisser Adolphe en repos. Dans ce tems-là Lubec devint une ville Impériale, & fut par conséquent délivrée de la domination des Danois. Adolphe se voyant paisible possesseur du Holstein, marcha en Livonie contre les Infidéles; & après son retour, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans le combat de Bornhoved, il se retira dans un Monastére de Carmes Déchaussez, & commit à son gendre Abel Duc de Sleswic

la tutele de ſes fils Jean I. & Gérard I. Il témoigna beaucoup de zéle dans l'état de Religieux, jusques-là qu'ayant réſolu de fonder un monaſtere à Kiel, il allorit lui-même de porte en porte recueillir les aumônes. Un jour il rencontra ſon fils, comme il portoit un petit pot de lait dans la rue: d'abord il en fut tout honteux, & cacha ſon petit pot, mais après y avoir réflechi, il verſa le lait ſur lui-même, pour ſe punir par là d'avoir eu honte de porter du lait dans ſes mains pour l'amour de Jéſus Chriſt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lerbeke, *Chron. Schaumb. p.* 512. Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 28. 31. *p.* 65. *& ſuiv.* Danckwerth, *Beſchreib. von Schlesw. und Holſt. l.* 3. *c.* 2. *p.* 179.

* ADOLPHE V. dit de Poméranie, fils de Jean I. Comte de Holſtein, de la branche de Kiel, épouſa la fille de Meſtowin II. Duc de Poméranie, eſpérant après la mort de ſon beau-pére d'hériter de ſes Etats; mais il fut trompé dans ſon attente. Il mourut en 1308, ſans héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenbergs *Chron. Schaumb. l.* 2. *c.* 6. *p.* 86.

* ADOLPHE VI. fils aîné du premier lit de Jean II. Comte de Holſtein, de la branche de Kiel, ſe joignit à ſes fréres, pour contraindre ſon pére de leur partager ſes biens pendant ſa vie, & il eut pour ſa part Segeberg: mais ſa domination fut rude, & elle lui attira la haine de la Nobleſſe, & de plus une mort violente. Car comme il tâchoit de ravir les terres de ſes jeunes neveux Gérard V. & Jean, de la branche de Rendsbourg, ils ſe ſervirent d'un certain Mécontent de Reventlau, appellé Hartwich (dont la ſœur ou la fille étoit la maîtreſſe d'Adolphe, & dont ce Prince avoit fait décapiter le frére ſans aucune forme de procès) pour ſe rendre maître de la perſonne d'Adolphe: mais Hartwich étant entré de bon matin en habit de Chaſſeur dans ſa chambre, lui ôta la vie en 1315. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 2. *c.* 12. *p.* 92. *& ſuiv.* Danckwerth, *Beſchreib. von Schlesw. und Holſt. P.* 3. *c.* 10. *p.* 236.

* ADOLPHE VII. Comte de Holſtein-Kiel, fils unique de Jean III. & le dernier de cette branche qui avoit commencé par Jean I. eut beaucoup de déméiez avec Hambourg au ſujet des priviléges de cette ville: mais l'Empereur Charles IV. accommoda l'affaire, de telle maniére que Hambourg fut obligée de lui faire hommage. Auſſi-tôt qu'il fut mort en 1390, la branche de Rendsbourg des Comtes de Holſtein, & les Comtes de Schaumbourg, comme les plus proches parens, partagérent entre eux ſes Etats: les premiers eurent la Wagrie & Kiel; & les autres eurent 8000 marcs d'argent, & les trois Bailliages de Pinneberg, de Hatsbourg & de Barmſtad. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 2 *c.* 20. *p.* 103. *& ſuiv.* Danckwerth, *Beſchreib. von Schlesw. und Holſt. l.* 3. *c.* 4 *p.* 189. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l.* 9. *p.* 521.

ADOLPHE VIII. dernier Duc de Sleeswik & Comte de Holſtein, de la famille de Schaumbourg, ſecond fils de Gerard VI. naquit en 1401, & fut élevé à la Cour de Frédéric I. Marquis de Brandebourg. Il reçut d'abord pour ſa part Ségeberg & Rendsbourg, mais il ſuccéda à ſon frére Henri III. en 1427, dans la poſſeſſion de Sleeswik & de Holſtein, & ſe trouva par là même engagé dans une guerre contre Eric X. Roi de Danemark, qui enfin, après lui avoir pris Flensbourg, & ſe trouvant par un ſoulevement des Suédois obligé de ſonger à ſe ſauver, fit la paix avec Adolphe en 1435, & lui donna Sleeswik en fief; ce qui fut confirmé & ratifié par ſon ſucceſſeur Chriſtophle III. Quand ce dernier mourut, les Danois offrirent la Couronne à Adolphe, mais il refuſa ces offres, & rendit en cela ſervice à Chriſtian fils de ſa ſœur Hedwige, Comte d'Oldenbourg, qui après la mort de ſon oncle mort en 1459 ſans héritiers, lui ſuccéda dans la poſſeſſion de Sleeswik & de Holſtein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l.* 9. *p.* 602. Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 4. *c.* 8-11. *p.* 192. *& ſuiv.*

ADOLPHE I. Duc de Holſtein, le plus jeune fils de Frédéric I. Roi de Danemark, & de Sophie Ducheſſe de Poméranie, eſt le Chef de la branche de Holſtein-Gottorp, & naquit le 25 Janv. de l'année 1526. Il avoit une forte inclination pour la guerre, & il y paſſa la plus grande partie de ſa vie, ayant été déclaré Général du Cercle de la Baſſe Saxe. En 1544, il fit entre ſes fréres Chriſtian III. Roi de Danemark, & Jean, un partage par lequel il eut pour ſa part Gottorp, Huſum, Stapelholm, Eiderſtede, Hutten, Witzenzee, Mohrkier, Apenrade, Kiel, Neumanſter, Trittow, Oldenbourg, Neuſtad, & les deux Monaſtéres de Cisnar & de Rheinbeck. Il alla depuis à la Cour de l'Empereur Charles-Quint en 1548, & il ſe trouva en 1551 au ſiége de Metz. Quand il fut de retour dans ſes Etats, il fit ſes efforts pour ſe rendre maître du Ditmarſſen, ſur lequel il avoit aquis un nouveau droit, à cauſe que Charles-Quint confirma en 1548 les Lettres patentes qu'il avoit obtenues de Frédéric: mais comme Chriſtian III. ſon frére s'y oppoſa, la choſe ne réuſſit pas. Quand celui-ci fut mort, & qu'il eut, à l'inſu du fils qu'il avoit laiſſé, & de ſon frére Jean, préparé toutes choſes pour la guerre, ils firent avec lui une alliance, en conſequence de laquelle, ſous la conduite de Jean de Rantzau, ils attaquérent le Ditmarſſen, & s'emparérent de pluſieurs places: mais Adolphe fut bleſſé dans un rude combat qui ſe donna entre eux. Enfin on fit la paix, & dans le partage Adolphe eut la partie ſeptentrionale. En 1556, il étoit, par la mort de Frédéric ſon plus jeune frére, devenu déja Evêque de Sleeswik, & avoit accordé au Chapitre de très-avantageuſes conditions: mais il les revoqua en 1563. En 1560, il fit avec grande ſuite le voyage d'Angleterre, où il reçut de la Reine Elizabeth un favorable accueil, une penſion, & l'Ordre de la Jarretiére: ce qui fit croire & ſoupçonner qu'il pourroit bien en réſulter un mariage. En 1568, il ſe trouva au ſiége de Gotha, ſervit Philippe Roi d'Eſpagne contre les Hollandois, rebâtit Gottorp, dont une partie avoit été brûlée le jour de ſes noces, & la fortifia. Il donna à Huſum les priviléges de ville, & y bâtit un château: ce qu'il fit auſſi dans les villes de Kiel, Tonningen, & Rheinbeek. En 1571, il obtint de Maximilien II. à la Diéte de Spire, pour lui, pour ſon frére Jean, & pour Frédéric II. Roi de Danemark fils de ſon frére, des droits ſur les Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorſt. Enſuite il diſſipa toute la meſintelligence qui avoit duré ſi longtems entre lui & le Danemark, par un traité conclu à Odenſée, & reconnut en 1597 qu'il étoit Feudataire de cette Couronne. L'année d'après il partagea avec le Roi Frédéric II. l'héritage de leur frére à Hadersleben, & il eut pour ſa part tous ſes biens meubles, & outre cela le Bailliage de Tonderen, la juriſdiction du Monaſtére de Lohm, les Iſles de Nordſtrand & de Fémeren, le Monaſtére de Bordisholm, & la moitié ſeptentrionale du milieu du Ditmarſſen. La Nobleſſe & les Prélats leur demeurérent en commun. Adolphe mourut le premier d'Oct. 1586. Il avoit épouſé en 1564, Chriſtine fille de Philippe Landgrave de Heſſe, & il en eut trois filles & quatre fils, qui furent; *Frédéric* Evêque de Sleeswik, & ſon ſucceſſeur; *Philippe* qui mourut en 1590, ſans avoir été marié; *Jean Frédéric*, Archevêque de Bréme & Evêque de Lubek; & *Jean Adolphe*, qui fut d'abord Archevêque de Bréme & Evêque de Lubek, mais qui en 1597, ſe démit de tous les deux en faveur de Jean Frédéric, ſe maria la même année & perpétua ſa race. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camdenus. Dankwerth. Loccenius, *Hiſt. Suec.* Thuanus. Chytræus. Spener, *Sylloge Genealogico-Hiſtorica.* Imhof, *Notit. Imp. l.* 4. *c.* 9. §. 13. 14. 15. *p.* 267. *& ſuiv.* Lunigs *Reichs-archiev. P. Spec. Cont. II. von Holſtein*, *p.* 36. 39. 41. 51.

* ADOLPHE, ſecond fils de Jean Adolphe Duc de Holſtein-Gottorp, naquit le onziéme Sept. 1600, & fit en 1615, avec ſon Frére Frédéric, le voyage de France par l'Allemagne: mais comme ils étoient ſur le point d'aller en Italie, ils reçurent en 1616 à Amboiſe la nouvelle de la mort de leur pére. Cela obligea Frédéric à retourner en Holſtein, mais Adolphe continua ſon voyage. Dans ce tems-là il fut fait Coadjuteur de l'Evêché de Lubek par ſon oncle Jean Frédéric, Archevêque de Bréme & Evêque de Ferden & de Lubek. Cela ne l'empêcha pas de ſe mettre au ſervice de l'Empereur Ferdinand II, & dans cette vue il leva un Régiment de cavalerie en 1623. En 1624, il marcha avec ce Régiment en Tranſſylvanie contre Gabriel Bethlem, ou Bethlem-Gabor, & l'ayant congédié la même année, il en reçut de l'Empereur un autre avec lequel il ſe mit en marche en 1626, ſous le Général Papenheim, contre les Païſans d'Autriche, & voulant jetter quelque ſecours dans Lints, que ces Païſans aſſiégeoient, il reçut un grand échec. Il ne laiſſa pas de donner des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions qui s'en préſentérent. Il contribua auſſi beaucoup à réduire ces Rebelles ſous l'obeïſſance de l'Empereur. Lorſque Guſtave Adolphe, Roi de Suéde, étoit en guerre avec Sigismond III. Roi de Pologne, Adolphe reçut ordre de marcher au ſecours du dernier avec dix Compagnies: mais ſe trouvant près de Kreutsberg ſur les frontiéres de Siléſie, il en vint aux mains avec Baudits Colonel Suédois, & perdit quelque monde dans cette rencontre. Il ne laiſſa pourtant pas d'arriver heureuſement avec la plus grande partie de ſes gens en Pologne par la Poméranie. Ce renfort vint fort à propos aux Polonois, qui avoient immédiatement auparavant reçu un échec près de Dirſchau. Là-deſſus Adolphe retourna en Poméranie, demeura quelque tems à Paſſewalk, ſe trouva, en 1628, ſous le Général Wallſtein, au ſiége de Stralſund, & eut le Gouvernement de l'Iſle de Rugen. En 1631, il alla auſſi devant Magdebourg avec le Général Tilly, avec lequel il ſe trouva auſſi dans l'Armée proche de Tangermunde & de Werben. Enfin dans la bataille qui ſe donna près de Leipſik le ſeptiéme Sept. 1631, il combattit vaillamment avec ſon Régiment, mais il fut mortellement bleſſé & fait priſonnier. Guſtave Horn Général de l'Armée Suédoiſe lui ayant alors demandé pourquoi il portoit les armes contre ceux de la même Religion que lui, il dit pour s'excuſer, qu'il n'avoit pas connu les ſentimens de l'Empereur. Il mourut encore ce jour-là même, dans le tems qu'on le portoit à Ellenbourg. * *Theatr. Europ.* Speneri *Sylloge Geneal. Hiſt. p.* 152.

DUCS DE MECKELBOURG.

* ADOLPHE FRE'DE'RIC I, fils aîné du Duc Jean IV, naquit le quatriéme Dec. 1589, & ſuccéda en 1592 à ſon pére, en vertu du Teſtament de ſon grand-pére, où on fit entrer les prérogatives du premier-né. Il fut mis avec ſon plus jeune frére Jean Albrecht II. ſous la tutele de ſon couſin Charles Evêque de Ratzebourg & Duc de Guſtrow. Comme il n'avoit point d'enfans, & que par conſéquent ſa ſucceſſion ne pouvoit manquer de leur échoir, ils prirent le parti de s'accorder entre eux là-deſſus: & cet accord fut, après ſa mort qui arriva en 1611, exécuté de point en point, de ſorte que le Duché de Swérin tomba en partage à Adolphe, & celui de Guſtrow à Jean Albrecht ſon frére. Ce partage fut encore, en 1621, fortifié par cette clauſe, que deſormais ces deux parties ne pourroient plus être partagées en de moindres parts, & demeureroient chacune dans ſon entier. Environ ce tems-là, il ſurvint une guerre qui dura trente ans, & comme le Cercle de la Baſſe Saxe ſe mettoit en état de défenſe après la bataille de Prague, & que l'Empereur en mettoit les Membres au Ban de l'Empire, ce malheur arriva auſſi aux deux Ducs de Meckelbourg, dont les terres furent données en fief par Ferdinand II. en 1628, au Général Wallſtein Duc de Friedland. Dans cette triſte conjoncture, le Duc Adolphe Frédéric ſe retira en Danemark, où vivoit encore la Reine Douairiére Sophie, qui étoit fille du frére de ſon grand-pére. Mais lorſque Guſtave Adolphe Roi de Suéde vint en 1630 dans le Meckelbourg, il rétablit les deux Ducs, qui pour ce bon ſervice lui donnérent la ville de Wismar, laquelle par la paix de Weſtphalie

phalie lui fut cédée en propriété, avec l'Iſle Pohl & le Bailliage de Neukloofter. Mais pour les indemniſer en quelque maniére de cette perte, on ſecularisa les deux Evêchez de Ratſebourg & de Swérin, qui furent transportez à Adolphe Frédéric, & à ſes Deſcendans, ſous le titre de deux Principautez, avec droit de ſuffrage & de ſéance dans les Diétes. Ce Duc jouït encore pendant dix ans des fruits de cette paix, mais par ſon Teſtament ambigu, il donna occaſion à bien des différents parmi ſes enfans. De ſa premiére femme Anne Marie fille d'Ennon Comte d'Ooſt-Friſe, il eut quatre fils, ſavoir *Chriſtian Louis*, *Charles*, *Jean George*, & *Guſtave Rodolphe*; & par ſon premier Teſtament de l'année 1633, il donnoit toutes ſes terres à ſon aîné. En 1635, il épouſa en ſecondes noces Marie Catherine fille de Jules Erneſt de Brunſwik, de laquelle il eut, *Frédéric*, *Bernard Sigismond*, *Adolphe Erneſt*, *Philippe Louis*, *Henri Guillaume*, & *Adolphe Frédéric* II: mais de tous ces fils il n'y eut que l'aîné & le plus jeune de tous qui laiſſaſſent une poſtérité, qui a hérité des terres du Duché de Meckelbourg, & qui s'eſt diviſée en deux branches, ſavoir celle de Swérin & celle de Strélitz. Le pére de tous ces Princes fit, en 1654, un ſecond Teſtament, par lequel il ordonnoit, que quoi que ſon fils aîné l'eût fort offenſé, il ne laiſſeroit pas d'hériter ſeul les terres patrimoniales de Meckelbourg, mais que le ſecond fils auroit la Principauté de Ratſebourg, & le troiſiéme, Swérin; & qu'en cas de décés de l'un d'eux, les plus jeunes ſuccéderoient dans leur rang à la place des autres. Il avoit déja demandé à ſon aîné ſon conſentement pour cette diſpoſition, mais il n'avoit pû l'obtenir, de ſorte qu'il fit là-deſſus de grandes plaintes à la Diéte. Adolphe Frédéric mourut en 1658. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Syllogé*, *p.* 271. Imhof, *Not. Proc. P.* 1. *l.* 4. *c.* 5. §. 7. & 9. Pfanner, *Hiſt. Com. l.* 7. §. 22. 23. Lunigs *Reichs-Archiev. tome* 7. *p.* 523. 532. 541. 546.

* ADOLPHE FRÉDÉRIC II. naquit après la mort de ſon pére Adolphe Frédéric I. Duc de Swérin, de ſa ſeconde femme Marie Catherine fille de Jules Erneſt de Brunſwik, le 19 Oct. 1658. Il fit d'abord ſa réſidence dans le Château de Strélitz, & y vécut des revenus qu'on lui avoit accordez: mais lorſque Chriſtian ſon frére aîné du prémier lit, & Guſtave Adolphe dernier Duc de Guſtrow, furent morts ſans laiſſer d'héritiers mâles, il diſputa à Frédéric Guillaume fils de ſon frére aîné du ſecond lit, la ſucceſſion dans ſes deux parties, en vertu du plus proche degré de parenté, ſe fondant ſur l'injuſtice du partage fait à Meckelbourg: mais en 1701, il fut obligé de faire à Hambourg un accord par lequel il eut pour lui la Principauté de Ratſebourg, la Seigneurie de Stargard, Mirow, & Nemerow, 8000 écus pour lui bâtir une maiſon, & 9000 écus tous les ans à prendre ſur le péage de Boitſenbourg. Il mourut le 12 Mai 1708. Il eut de ſa premiére femme Marie fille du dernier Duc de Guſtrow, Adolphe Frédéric III. qui lui ſuccéda, & Guſtava Charlotte, femme de Chriſtian Louis Prince de Swérin: de la ſeconde, Jeanne, fille de Frédéric Duc de Saxe-Gotha qui mourut en 1704, il n'eut point d'enfans: de la troiſiéme Chriſtine Emilie Antonie, fille de Chriſtian Guillaume Prince de Schwartzembourg Soudershauſen, il eut Charles Louis Frédéric qui naquit le 23 Fevr. 1708. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Not. Proc. P.* 1. *l.* 4. *c.* 5. §. 16. Lunigs, *Reichs-Archiev. P.* 7. *p.* 595.

DUC DE GUELDRE.

* ADOLPHE, ſeptiéme Duc de Gueldre, fils d'Arnoud Duc de Gueldre & de Catherine de Cléves, naquit en 1438. Sa mére qui lui lâchoit la bride pour toutes ſortes de méchancetez, & qui même l'y pouſſoit, l'excita contre ſon pére. A l'âge d'environ 20 ans, il commença à commettre un tel attentat, mais on trouva le moyen d'aſſoupir l'affaire. Ce n'étoit pourtant pas de bon cœur de la part d'Adolphe, qui l'an 1463, ſe rebella ouvertement contre ſon pére, & fit malgré lui trancher la tête à deux fréres qui s'appelloient Warnes & Adrien Frangen, & qui étoient du nombre de ſes Courtiſans. Pendant ces troubles, il fit deux voyages dans la Terre-Sainte, & épouſa le 18 Oct. 1464, Catherine, fille de Charles Duc de Bourbon, & dont la ſœur fut mariée à Charles le Hardi Duc de Bourgogne. Il ſe reconcilia pluſieurs fois avec ſon pére qui lui pardonnoit avec une extrême débonnaireté, juſqu'à ce qu'enfin, de concert avec ſa mére, il alla au commencement de l'an 1465, ſous prétexte de réconciliation, trouver ſon pére dans le château de Grave, où par une infame trahiſon, & avec le ſecours de ceux de Nimégue, il fit ſon pére priſonnier, auſſi bien que Frédéric d'Egmont ſon couſin. Le vieux Duc fut arraché de ſon lit à demi habillé, & fut mené à cheval ſur la glace, premiérement à Lobeth, & enſuite dans le château de Buren, où il fut très étroitement reſſerré, & où ſon fils le perſécuta, juſques à ce qu'il lui fit ceſſion de ſes terres, dont Adolphe ſe mit en poſſeſſion. Guillaume Baron d'Egmont & oncle d'Adolphe, ſe voyant maltraité par ſon neveu, quoi qu'il lui eût ſi ſouvent ſervi de médiateur pour le remettre bien avec ſon pére, ſe rangea, avec ſon fils Frédéric qui s'étoit ſauvé de ſa priſon, du parti de Jean Duc de Cléves, qui étoit auſſi oncle d'Adolphe, & qui depuis quelques années lui faiſoit la guerre à cauſe de ſes mauvais comportemens; juſqu'à ce qu'à la ſollicitation du Pape & de l'Empereur, Arnoud, après une captivité de ſix années, fut enfin relâché, par la puiſſante entremiſe de Charles le Hardi beau-frére d'Adolphe. Le Duc de Bourgogne qui avoit plus d'inclination pour Adolphe que pour Arnoud, voulut lui donner la charge de Gouverneur-général de Bourgogne, & lui faire avoir toute la Gueldre, à la réſerve de Grave, qu'il fit ajuger à Arnoud avec une penſion de 6000 florins d'or, & le titre de Duc de Gueldre. Lorſque cela fut propoſé à Adolphe par Commines & d'autres, au nom du Duc, il leur fit cette réponſe inſenſée: *J'aime mieux précipiter mon pére dans un puits, & m'y précipiter après lui, que de donner les mains à une telle propoſition. Mon pére a déja tenu 44 ans entiers le timon du Gouvernement; il eſt tems, & en même tems il eſt juſte, que j'aye mon tour. Je veux bien ſouffrir qu'il ait une penſion de 3000 florins d'or, mais à condition qu'il ſorte de Gueldre pour n'y jamais rentrer.* Adolphe ajoûta encore à cela pluſieurs autres raiſons de la même nature. Cette inſolence ayant pouſſé à bout la patience de Charles, il fit mettre dans le château de Namur Adolphe, qui s'étoit échapé furtivement de Hesdin, où il ſe tenoit avec ſon pére auprès du Duc, mais qui fut repris proche de Namur ſur la Meuſe, où il fut reconnu quoi que pour ſe déguiſer il ſe fût habillé comme un Prêtre François. De là il le fit tranſporter à Vilvorde, & enfin à Courtrai où il demeura dans une honnête priſon juſques après la mort de Charles, qui perdit la vie dans la bataille qui ſe donna près de Nanci en 1477. Alors 20000 tant Flamans que Gantois que Charles avoit levez contre la France, mirent Adolphe en liberté, & le choiſirent pour leur Général; mais il ne jouït pas longtems de cet honneur. Avec ces forces il aſſiégea Tournai, & le 22 Juillet de la même année, il fut dans une ſortie jetté en bas de ſon cheval, & comme il ſe défendoit à pié, il fut tué par un François nommé Sauvager. En tombant, & ſentant qu'il alloit mourir, il dit à haute voix, *ô Gueldre, ô Gueldre!* Son pére étoit mort en 1473, ayant engagé au Duc de Bourgogne, le Duché de Gueldre pour 92000 florins d'or du Rhin: de ſorte qu'Adolphe malgré ſa déſobéiſſance & ſa rebellion contre ſon pére, n'a jamais été entiérement Duc de Gueldre. Il eſt vrai que pendant la vie de ſon pére il en eut bien le pouvoir, mais il ne put en porter le titre; & depuis ſa mort on peut dire qu'il pouvoit en porter le titre, mais qu'il n'en avoit pas le pouvoir. Il eut de ſa femme Catherine de Bourbon un fils nommé *Charles*, qui fut après lui Duc de Gueldre, & une fille appellée *Philippe* qui fut mariée à René Duc de Lorraine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Hiſt. Gelér.* Henr. Aquil. *Chron. Gelér.* Hedion; *Chron. p.* 4. Slichtenhorſt *Gelderſ. Geſchied. l.* 9.

PRINCES D'ANHALT.

* ADOLPHE I. Prince d'Anhalt, fils d'Albert ſurnommé *le Boiteux* & d'Elizabeth de Mansfeld, fit en 1432 un accord avec la ville de Magdebourg contre la Nobleſſe d'Alvensleben, de Schulembourg & de Veldtheim. En 1445, il obtint de l'Empereur Frédéric III. l'inveſtiture du Comté d'Aſcanie, & mourut en 1473. Sa premiére femme Anne, fille de Brunon Seigneur de Querfort, mourut ſans enfans: mais de la ſeconde nommée Cordule, fille d'Albert Comte de Rupin & de Lindaw, il eut cinq fils & une fille, appellée *Anne*; mais il n'y eut que *Guillaume Magnus* & *Adolphe* II. qui vécurent quelque âge.

ADOLPHE II. Evêque de Merſebourg, étoit fils du précédent Prince d'Anhalt. Il naquit en 1458, & fut envoyé en 1471 à l'Académie de Leipſik, de laquelle il fut fait Recteur en 1475. Enſuite il devint Chanoine de Hildesheim; depuis, Prevôt de la Cathédrale de Magdebourg; & en 1489 il fut établi Sous-diacre par Tilo de Trota Evêque de Merſebourg: bien-tôt après, il fut fait Diacre, & l'année ſuivante, Prêtre. En 1507, l'Evêque Tilo le propoſa pour être ſon Coadjuteur, & il en obtint l'agrément du Pape Jules II. En 1513, il alla à Rome, & l'année d'après il entra en poſſeſſion de l'Evêché. Il chaſſa d'abord tous les Juifs qui demeuroient à Merſebourg. En 1519, il traversa de toute ſa force les conférences de Luther, de Carelſtad & d'Eckius, & fit brûler les écrits de Luther. Ce dernier lui avoit dédié ce qu'il avoit écrit contre les Indulgences, & lui écrivit une Lettre à laquelle Adolphe répondit en 1520, l'exhortant à modérer la violence de ſon ſtile. Dans la ſuite il commença à goûter la doctrine de Luther, & quand il mourut le 24 Mars 1526, il ne voulut entendre parler que des mérites de Jeſus-Chriſt, & nullement du mérite des bonnes œuvres. Au reſte, il étoit bon Prédicateur & ſavant Théologien; mais il n'avoit aucune apparence, à cauſe qu'il étoit fort petit de taille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Langius, *Chron. Citicenſ.* Brotuf. *Anhalt Geneal.* Chytræi *Chron.* Fabricii *Origin.* Schmeideri *Chron. Lipſ.* Seckendorf *Lutheran.* Speneri *Syllogé.* Sagittarii *Hiſt. Anhalt.* Vulpii *Merſeburg.* Becmanns *Anhaltiſche Hiſt. p.* 5.

AUTRES PRINCES QUI ONT PORTÉ LE NOM D'ADOLPHE.

* ADOLPHE, Comte de Meurs, Stadhoudér, ou Gouverneur Général de Gueldre, & Général d'Armée dans la guerre des Païs-Bas, étoit originairement Comte de Nienaar, & il acquit le Comté de Meurs par ſon mariage avec Amélie veuve de Philippe de Montmorency Comte de Horn, & ſœur de Herman Comte de Meurs, qui mourut ſans poſtérité. Lorſque Gebhard Archevêque de Cologne fut, en 1583, mis au Ban de l'Empire, il épouſa hautement ſes intérêts, & cela lui fit perdre le Comté de Nienaar. Dans la même année il battit près de Huiſt les Eſpagnols, dont il demeura 2000 ſur la place. En 1585, il s'empara de la ville de Nuys par ſtratagéme: mais la même année il reçut deux échecs, l'un par le Général Verdugo, & peu de tems après par le Comte de Taxis. Il finit ſa vie en 1589 à Arnhem, par un accident; car ayant voulu faire eſſai d'un petard, il tomba une étincelle dans la poudre volſine, par où pluſieurs maiſons furent renverſées, & lui tellement bleſſé qu'il en mourut bien-tôt après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *l.* 2. *p.* 629. *& ſuiv.* Thuanus, *l.* 96. Chytræi *Saxon.* Buckholtz. *Chronol.*

ADOLPHE, fils de Gérard, ſurnommé *le Belliqueux* ou le Guerrier, Comte d'Oldembourg, périt en 1500 avec ſon frére Otton Chanoine de Bréme & de Cologne.

ADOLPHE, Comte de Berg, tint ſept ans en priſon Sigefroi de Weſterbourg. Celui-ci ayant depuis défait & pris en bataille le Comte Adolphe, il le fit en 1296 enfermer tout nud,

& frotté de miel, dans une cage de fer exposée au Soleil, & l'y laissa mourir de faim, de soif, de chaud, & de la douleur que lui faisoient les mouches par leurs piquures. * *Hist. d'Allemagne.*

* ADOLPHE DE LA MARK, fils puîné d'Everhard Comte de la Mark, & d'Irmgard fille d'Adolphe Comte de Berg, naquit en 1288, & à l'âge de dix ans il fut fait Prévôt de l'Eglise de S. Martin à Worms. Agé de 22 ans il obtint un Canonicat dans l'Eglise Cathédrale de Cologne. Deux ans après, savoir en 1313, comme il étudioit à l'Université d'Orléans, qui pour lors avoit été transférée à Nevers, il fut à la recommandation de Philippe le Bel, Roi de France, établi par le Pape Clément V. pour le 75e. Evêque de Liége, lorsque cet Evêché fut devenu vacant par la mort de Théobalde de Bar, malgré tous les efforts que fit Guillaume de Sulemont, Chanoine de Liége, pour parvenir lui-même à cette dignité. Cet Adolphe a eu avec ses Sujets plusieurs démêlez domestiques, & même des guerres, auxquelles il étoit porté par son inclination naturelle, qui convenoit mieux à un Général d'Armée qu'à un Evêque. Hocsemius qui a écrit sa Vie, lui rend ce témoignage, qu'il surpassa en valeur, & en science militaire, tous ses Prédécesseurs; qu'il a lui-même conduit les guerres qu'il a entreprises, & qu'il en est toujours sorti victorieux. En 1336, lorsqu'il gouvernoit l'Evêché de Liége, Louis Comte de Los mourut sans héritiers, par où, selon une ancienne convention, ce Comté devoit revenir à l'Eglise de Liége. Mais Louis ayant par son Testament déclaré pour son héritier Thierry Seigneur de Heinsbourg, fils aîné de sa sœur aînée, le neveu ne manqua pas aussi-tôt après la mort de l'oncle de prendre, par la connivence du Prélat, possession de son héritage. Cela produisit beaucoup de brouilleries qu'Adolphe auroit pu prévenir, s'il n'avoit mieux aimé favoriser les entreprises du Seigneur de Heinsbourg, que de prendre à cœur les intérêts de son Evêché. Pendant que ce différent duroit encore, Adolphe mourut à Clermont en 1344, le troisiéme Nov. après avoir possédé 31 ans la Dignité Episcopale, n'ayant encore qu'environ 56 ans, & fut enterré à Liege dans l'Eglise de S. Lambert. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hocsemius, *in Gest. Pontif. Leod. Chron. M. Belgicum, p.* 288. Teschenman, *Annal. Cliv. p.* 208. *Edit. ult.*

* ADOLPHE DE LA MARK, second fils d'Adolphe Comte de la Mark, & de Marguerite fille de Thierry X. Comte de Cléves, étant encore jeune, fut en 1357, après la mort de Louis de Hesse, élu tout d'une voix pour trente-sixiéme Evêque de Munster. Il fut confirmé dans cette Dignité par le Pape Innocent VI mais il ne posséda cet Evêché qu'environ 7 ans. Dans les quatre premiéres années de son administration, il aquit beaucoup de gloire, parce qu'il avoit dégagé plusieurs châteaux de son Diocése lesquels étoient hypothéquez, & qu'il en avoit muni d'autres de bonnes fortifications. Mais dans les derniéres années, il s'attira la haine de ses Sujets, parce qu'il se mêla dans les disputes de ses voisins, & surtout des Hekkers qu'il soutenoit contre les Bronkhorst de Gueldre, & fut cause par là que les terres de son Diocése furent ravagées & ruinées par la guerre. En 1362, Guillaume de Gennep Archevêque de Cologne mourut, & après sa mort la plupart des Capitulaires élurent Jean de Virnenbourg Doyen de la Cathedrale de Cologne, n'y en ayant eu que peu qui donnassent leurs voix à Engelbert de la Mark Evêque de Liége. Ensuite Jean de Virnenbourg, & ceux qui avoient voté pour Engelbert de la Mark, étant allez vers le Pape Urbain V. à Avignon pour obtenir de lui son consentement pour l'une ou l'autre élection, il ne voulut confirmer aucune des deux. Mais l'année suivante il établit malgré les Chanoines, Adolphe de la Mark Evêque de Munster, pour Archevêque de Cologne, quoi qu'après avoir déja été sept ans Evêque, il n'eût encore reçu aucune ordination, & il fit Jean de Virnenbourg Evêque de Munster. Adolphe n'avoit encore été que peu de tems Archevêque de Cologne, lorsque les Chanoines portérent au Pape des plaintes contre lui, comme contre un dissipateur, qui avoit contracté sans nécessité quantité de dettes, & engagé plusieurs châteaux: & sur ces plaintes, on l'assigna pour comparoître à Avignon. Mais, soit qu'il crût qu'il auroit de la peine à se justifier, soit qu'il eût du dégoût pour l'état ecclésiastique, il se défit de son Archevêché au bout de dix ou onze mois, & eut encore le bonheur d'obtenir du Pape que son oncle Engelbert de la Mark qui étoit Evêque de Liége, lui succédât dans son Archevêché. Dans la même année 1364, Adolphe se maria avec Marguerite, fille de Gérard de Juliers Comte de Berg, qu'il aimoit depuis longtems, quoique ses parens l'eussent destinée à l'état de Religieuse. En 1368, Jean Comte de Cléves, oncle de sa mére & le dernier de sa race en ligne masculine, mourut sans enfans. Il y eut au sujet de sa succession de grands différents entre Thierry Seigneur de Horn & de Parwys fils d'une sœur du Comte Jean, Othon d'Arkel fils d'Irmgard fille d'Othon Comte de Cléves frére aîné du Comte Jean, & Adolphe de la Mark fils de Marguerite fille de Thierry Comte de Cléves qui étoit aussi un frére aîné du Comte Jean, auquel il succéda dans le Comté de Cléves. En 1392, Engelbert Comte de la Mark, frére aîné d'Adolphe, étant mort sans avoir eu d'enfans de sa femme Ruharde de Juliers, Adolphe hérita le Comté de la Mark, dont il laissa jouir son plus jeune frére Seigneur de Dinslaken, tant qu'il vécut. Après sa mort ce Comté fut possédé par Adolphe, fils aîné de cet Adolphe dont traite cet Article. Enfin Adolphe Comte de Cléves mourut en 1394, laissant plusieurs fils & filles. Adolphe qui étoit l'aîné devint dans la suite premier Duc de Cléves. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. M. Belgic. p.* 303. 313. Arn. de Bevergerne & Matth. Tympius, *in Chron. Monaster. tome* 9. *Annal.* Trithem. *Chron. Hirsfeaug. ad an.* 1362. 1363. 1364. & Teschenman, *Annal. Cliv. p.* 234. 280. *Edit. ult.*

* ADOLPHSEK, château renommé de tout tems & estimé imprenable, près de Swalbach dans le Comté de Nassau, fut bâti sur une roche ronde & haute, par l'Empereur Adolphe de Nassau. Il est entouré de montagnes hautes & escarpées, mais présentement on ne peut en voir que les ruines.

* ADOLTZHEIM. *Voyez* ADELSHEIM.

ADOM, ville qui est le long du Jourdain. Ce fut auprès de cette ville, que les eaux de ce fleuve s'ouvrirent pour faire passage à Josué, & aux autres Israëlites, qui alloient conquérir la terre de Canaan. * *Josue, ch.* 3. *v.* 16. Son nom signifie *rouge* ou *roux*. On l'appelle aujourd'hui *Socoth*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADOM, en Latin *Adoma*, anciennement *Salva*, *Salvum*, bourg avec un château dans la Basse Hongrie, situé sur le Danube, au dessous de la ville de Bude, dont il est éloigné environ de six lieues. Autrefois c'étoit un magazin des Turcs, mais les Chrétiens s'en rendirent les maîtres en 1602. * Maty, *Dict. Geogr.* Ortelius, *Red. p.* 1.

ADOMMIM, montagne dans la Tribu de Benjamin, au pié de laquelle on voit une ville de même nom. Les uns placent cette ville au sud de Jéricho, & les autres au nord. S'il est vrai qu'Adommim étoit sur le chemin de Jerusalem à Jéricho, il faut qu'elle soit à l'occident de Jéricho. Elle est fameuse par les meurtres & les voleries que les Arabes & les autres Voleurs de la Judée y commettoient. On croit que c'est de là qu'elle a pris le nom d'Adommim, qui veut dire, *les Rouges*; parce qu'elle étoit d'ordinaire teinte du sang des passans. Quelques-uns croyent que c'est en cet endroit que Jésus-Christ suppose que fut blessé ce pauvre homme, qui alloit de Jérusalem à Jéricho. * *Josué, ch.* 15. *v.* 7. *ch.* 18. *v.* 17. *Luc, ch.* 10. *v.* 30. Sanson. Simon, *Dict. de la Bible.*

ADOMNAM. *Voyez* ADAMAN.

ADON, petite riviére de France dans la Bretagne, nom défiguré. *Cherchez* DON.

ADON, (*Ado*) ADDO, EDDO, HIDDO, HODED, JEHDO & IDDO, dit *le Voyant*, c'est à dire, *Prophéte*, & Ahias, tous deux Juifs, vivoient vers l'an du monde 3060, qui fut celui de la mort de Salomon, 975 avant Jésus-Christ. Adon avoit écrit deux livres que nous n'avons plus; l'un de Visions, contre Jéroboam Roi d'Israël, où ils avoient aussi joint une partie de l'Histoire du régne de Salomon; & l'autre contenant l'Histoire d'Abia, Roi de Juda. Le premier est cité au II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. & 12; & l'autre au 13 chap. du même livre. * Usserius, *in Annal. Veter. Test.*

ADON, Archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX siécle, né vers l'an 800, dans le Gâtinois. Ses parens le présentérent encore enfant au monastére de Ferriéres, où il fut élevé aux Belles Lettres & dans la piété, & ensuite élu Abbé de Prom au diocése de Tréves; mais il en sortit bien-tôt, & n'osant retourner à Ferrieres, il s'en alla à Rome. Il vint de Rome à Ravenne, où il composa son Martyrologe sur un autre plus ancien. De-là il vint à Lyon, où Remy Archevêque de cette ville le retint, & lui donna à gouverner la paroisse de saint Romain, près de Vienne. Il s'y aquit tant de réputation, qu'après la mort d'Agilmar Evêque de Vienne, il fut choisi, l'an 859, pour remplir sa place, & fut sacré par l'Archevêque de Lyon, & par Ebbon Evêque de Grenoble. Après son élection il fit Constance l'un des Chanoines de son Eglise, son Coévêque. En 860, il se trouva au Concile de Toussy, près de Toul en Lorraine. Il consulta le Pape Nicolas I. sur la conduite qu'il devoit tenir contre ceux qui, sous prétexte des dons des Princes, usurpoient les biens de l'Eglise. La réponse de ce Pape est dans le Decret de Gratien. Nous avons d'Adon *une Chronique universelle depuis le commencement du Monde, jusqu'à la fin de sa vie; un Martyrologe; l'Histoire du Martyre de saint Didier Archevêque de Vienne; & la Vie de saint Theudére Abbé dans la même ville.* Sa Chronique est divisée en six Ages. Le 1 depuis le commencement du Monde jusques au Déluge: Le 2. depuis le Déluge jusques à Abraham: Le 3. depuis Abraham jusques à David: Le 4. depuis David jusques à la Captivité de Babylone: Le 5. depuis la Captivité de Babylone jusques à la Naissance de Jésus-Christ: Le 6. comprend tout ce qui s'est passé depuis Jésus-Christ, jusques à son tems. Guillaume Morel fit imprimer cet Ouvrage à Paris en 1567. Il avoit déja été imprimé à Paris en 1512, & le fut encore à Bâle en 1568. Laurent de la Barre & Marguerin de la Bigne en firent une nouvelle édition, en le mettant, le premier dans l'Histoire des Péres, & le second dans la Bibliothéque des Péres. Adon mourut saintement le 16 du mois de Décembre, de l'an 874. D'autres disent en 875. Oteran successeur d'Adon a souscrit au Concile de Pavie, tenu au mois de Février 876, & au Concile de Ponthyon ou *Pont-yon*, célébré au mois de Juillet de sa même année. Tout ce qui est sous le nom d'Adon dans sa Chronique, depuis 875 jusqu'en 879, n'est qu'une addition faite après sa mort. Vossius remarque l'erreur de Marguerin de la Bigne, qui a écrit qu'Adon avoit continué cet Ouvrage jusqu'en 1353: mais ce peut être une faute d'impression, & l'on a mis CIↃCCCLIII. pour IↃCCLIII, ajoûtant le premier c. Louis Lipoman Evêque de Vérone, & Jaques Mosander Chartreux de Cologne, publiérent encore dans le dernier siécle le Martyrologe d'Adon, sous le nom d'un Adon de Tréves. Aujourd'hui on est détrompé de cette erreur, & on sait qu'il n'y a pas même eu d'Archevêque de Treves de ce nom, mais seulement un Othon ou Udon, vers l'an MLXX, deux siécles après l'Auteur du Martyrologe. En 1613, le Pére Rosweide nous donna une édition plus exacte de ce Martyrologe, qui a été réimprimé à Paris en 1645. * Baronius. Bollandus. Vossius, *de Hist. Lat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Hist. du Dauphiné.* M. Du Pin, *IX siécle.*

ADONAI, est parmi les Hébreux un des noms de Dieu, & signifie proprement *Seigneurs* au pluriel, & vient du singulier *Adon* qui veut dire *Seigneur*. Les Massorétes ont mis sous le nom que l'on

l'on lit aujourd'hui *Jehova*, les points qui conviennent aux conſonnes du mot *Adonai*; parce qu'il étoit défendu chez les Juifs de prononcer le nom propre de Dieu, & qu'il n'y avoit que le Grand-Prêtre qui eût permiſſion de le faire, quand il entroit dans le Sanctuaire. Les Grecs ont auſſi mis le nom d'Adonaï à tous les endroits, où ſe trouve le nom de Dieu. Le mot *Adonaï* eſt derivé d'une racine qui ſignifie *baſe* & *fondement*, & convient à Dieu, en ce qu'il eſt l'appui & le ſoutien de toutes les créatures, & qu'il les gouverne. Les Grecs l'ont traduit par Κύριος, & les Latins par celui de *Dominus*. Il ſe dit auſſi des hommes, comme dans le *v.* 21. du *Pſeaume* 105. ſelon l'Hébreu, & 104 ſelon la Vulgate, *Conſtituit eum dominum domûs ſuæ: Il l'établit pour maître ſur ſa maiſon*, où il y a dans l'Hébreu, *Adonai*. * Génébrard. M. le Clerc. Cappel, *de nomine Dei tetragrammato*.

ADONIAS, ſecond fils de *David* après Abſalom, (David l'avoit eu d'une femme nommée Aggith) étoit un Prince bien fait, mais ambitieux. Après la mort de ſes aînez Amnon & Abſalom, il réſolut de ſe faire Roi, il communiqua ſon deſſein à ſes amis, & engagea dans ſon parti le Grand-Prêtre Abiathar, Joab, & quelques autres perſonnes conſidérables, qui le proclamérent Roi. Mais David s'oppoſa à ſes deſſeins, & ſe déclara en faveur de Salomon. La crainte qu'eut Adonias, lui fit chercher ſon aſyle au pié de l'autel, & il envoya prier le nouveau Roi ſon frére de lui pardonner, & de lui conſerver la vie. Salomon la lui accorda avec beaucoup de bonté, à condition qu'il ſe comporteroit d'une maniére digne d'un homme de bien; mais Adonias, qui étoit naturellement remuant, ne ceſſa point de cabaler parmi le peuple. Après la mort de David, il engagea la Reine Bethſabée à demander pour lui à ſon fils Salomon, la jeune Abiſag, qu'on avoit miſe auprès du Roi ſon pére, peu de tems avant ſa mort. Salomon connoiſſant les mauvaiſes ſuites que pourroit avoir la demande d'Adonias, le fit tuer par Banaïas, Capitaine de ſes gardes, l'an du monde 3021, & avant Jéſus-Chriſt 1014. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. 2. & *ſuiv.* Joſeph, *l.* 7. & 8. *des Antiq. Judaïq.* Salian, & Torniel, *A. M.* 3020.

ADONI-BESEC, c'eſt à dire, *Seigneur de Béſec*, étoit Roi des Chananéens, & rendit ſon nom formidable aux Iſraëlites, après qu'il eut vaincu ſoixante & dix Rois, qu'il retenoit eſclaves, & à qui il faiſoit manger ſous ſa table les reſtes de ce qu'on lui ſervoit. Les Iſraëlites lui firent la guerre par ordre de Dieu; & ayant tué dix mille hommes de ſes troupes, le prirent & lui firent couper les extrémitez des piez & des mains. Ce malheur le fit ſouvenir d'un traitement pareil qu'il avoit fait à d'autres Rois: *J'ai fait couper*, dit-il, *l'extrémité des piez & des mains à ſoixante & dix Rois, qui mangeoient ſous ma table les reſtes de ce qu'on me ſervoit; Dieu m'a traité, comme j'ai traité les autres.* Il ſouffrit ce ſupplice après la mort de Joſué, c'eſt à dire, vers l'an du monde 2611, & avant Jéſus-Chriſt 1424, & mourut à Jéruſalem où les Iſraëlites l'avoient emmené quelque tems après ſa défaite. * *Juges*, *ch.* 1. Joſeph, *Antiq. Jud. l.* 5. *c.* 2.

* ADONICAM & ADONIKAM, un de ceux dont il eſt dit que les enfans revinrent de la Captivité de Babylone. Ils étoient au nombre de ſix cens ſoixante & ſix hommes. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 13.

ADONIES ou ADONIENNES, fêtes durant leſquelles les femmes imitoient les plaintes de Vénus, après la mort d'Adonis ſon Amant. Saint Jérôme expliquant un paſſage du Prophéte Ezéchiel, *au ch.* 8. *v.* 14, *Et voici des femmes aſſiſes qui pleuroient la mort de Thammus*, prend ce *Thammus* pour *Adonis*, & dit que les Payens donnoient ſon nom au mois de Juillet; parce que c'étoit pour lors qu'on célébroit ces fêtes anniverſaires. Cette fête a été en uſage juſqu'au tems de ſaint Cyrille d'Alexandrie. Les Babyloniens, les Syriens & les Egyptiens la célébroient auſſi ſous le nom de *Salambon*, qu'ils donnoient à Vénus. Héliogabale la renouvella, comme Lampridius le témoigne dans la Vie de cet Empereur, *c.* 7, où il dit, *Salambonem etiam omni planctu & jactatione Syriaci cultus exhibuit.* On la faiſoit à Antioche, quand l'Empereur Julien y entra: ce qui parut un triſte préſage, que le jour même que l'Empereur entroit dans cette grande ville, on entendit de tous côtez des cris & des lamentations, comme le rapporte Ammien Marcellin, *l.* 22. *c.* 9. On repréſentoit en cette fête les funérailles de Vénus & d'Adonis, & on couchoit leurs figures dans deux lits de parade. En Syrie les hommes & les femmes ne ſe contentoient pas de pleurer & de jetter des cris, ils ſe fouettoient encore & ſe faiſoient raſer la tête. On faiſoit un ſacrifice des morts pour Adonis, & le deuil finiſſoit par la joye, car on feignoit qu'Adonis avoit recouvré la vie. Théocrite a fait une deſcription de cette fête dans une de ſes Eglogues. * Theocrit. S Hieronym. *in Ezechiel.*

ADONIJA. *Voyez* ADONIAS.

ADONIRAM, Intendant des tributs de Salomon, & Chef de trente mille hommes dont ce Prince envoyoit au Liban, par tour, tous les mois dix mille, pour couper les cédres & les autres arbres néceſſaires à la conſtruction du Temple & de ſon Palais. Il étoit fils d'Abda. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 6. & *ch.* 5. *v.* 14.

ADONIS, jeune homme extrêmement beau, né de l'inceſte de Cynïras, Roi de Cypre, & de Myrrha ſa fille. La Déeſſe Vénus fut charmée de ſa beauté, & l'aima tendrement. Adonis comptant trop ſur ſes forces attaqua ſeul un ſanglier en furie; cet animal l'ayant atteint avec une de ſes défenſes, le tua. Pluſieurs Auteurs rapportent que ce ne fut pas un véritable ſanglier qui le tua, mais un Dieu qui avoit pris la forme de cet animal: les uns diſent que ce fut Mars qui vouloit ſe venger de ce rival: les autres que ce fut Apollon, qui voulut ſe venger de ce que ſon fils Erimanthe avoit été aveuglé, pour avoir vu Vénus entre les bras d'Adonis pendant qu'elle ſe baignoit. Vénus ne pouvant ſe conſoler de cette perte, & cherchant à calmer ſon deſeſpoir par cette vue, changea ſon Amant en fleur dont les feuilles furent rougies du ſang d'Adonis: nous appellons cette fleur *Anemone rouge*. Quelques Auteurs, après Orphée, ajoûtent à cette fable, que Proſerpine touchée des plaintes de Vénus, promit de lui laiſſer Adonis pendant ſix mois de l'année, pourvu qu'elle l'eût pendant les autres ſix mois en Enfer. D'autres rapportent que Proſerpine avoit aimé Adonis, lorſqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'elle avoit eu pour rivale Vénus, qui lui donna cet enfant à garder; que ſur le différent de ces deux Déeſſes, Jupiter avoit ordonné qu'Adonis ſeroit libre les quatre premiers mois de l'année, qu'il paſſeroit les quatre ſuivans près de Proſerpine, & que les quatre derniers ſeroient pour Vénus. Quelques-uns ont fait Adonis hermaphrodite. Plutarque fait voir qu'Adonis a été ſouvent pris pour Bacchus, & que les ſacrifices qu'on leur offroit, avoient quelque choſe de ſemblable. Bochart remarque qu'Adon en langue Phénicienne ou Syriaque, ſignifie *Seigneur*: les Egyptiens le prenoient pour Oſiris. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Metamorph. l.* 10. Plutarque dans les Sympoſiaques. Seldenus, *de Diis Syris.* M. le Clerc. *Bibl. Univerſ. t.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

ADONIS, fleuve de la Phénicie, Province de la Syrie, appellé par ceux du païs *Nahar-alcalb*, c'eſt à dire, *le fleuve du chien*, & par les nouveaux Géographes, *Canis*. Il prend ſa ſource vers le mont Liban, & va ſe rendre dans la mer de Syrie, proche de la ville de Giblet, autrefois nommée *Biblus*. Il eſt ainſi appellé d'Adonis fils de Cynïras, auquel les Payens avoient bâti un Temple ſur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de ſa mort, par des lamentations publiques. Cette riviére devenoit rouge une fois l'an, parce que les vents y tranſportoient beaucoup de pouſſiére qui reſſembloit à du vermillon. Maundrell dit qu'il a remarqué que la pluye y pouſſe cette poudre rouge. Cela a fait dire aux Payens, que c'étoit là le tems auquel Adonis fut bleſſé ſur le mont Liban, & que ſon ſang coula dans cette riviére. Lucien rapporte que le jour de cette fête, les eaux de cette riviére paroiſſoient rouges comme du ſang; Vénus voulant exprimer par cette couleur la mort violente d'Adonis, qui avoit été tué par un ſanglier. Ce fleuve diviſoit le Royaume & le Patriarchat de Jéruſalem, du Comté de Tripoli & du Patriarchat d'Antioche. Près de ſon embouchure, il y a de hautes montagnes eſcarpées, que les Géographes appellent *climats*, c'eſt à dire, *degrez*, parce qu'elles s'élévent les unes ſur les autres. L'Empereur Antonin s'y fit couper un petit paſſage large de deux coudées, & long de quatre ſtades, que l'on appelle *le pas de Canis*, à cauſe de ce fleuve, qui s'y jette dans la mer: & quelquefois *le pas de Payen*, parce que les Payens faiſoient ſouvent des courſes vers ce lieu, pour empêcher le paſſage aux Chrétiens, qui alloient en la Terre-Sainte, par cet endroit. * Euſebius Nieremberg, *lib. de Mirac. Terræ Prom. cap.* 15. Lucien, *de Dea Syria*, *tome* 2. *p.* 659. *de l'édition d'Amſterdam*, 1687. Maundrell, *Voyage d'Alep*, *p.* 58.

ADONISÉDEC ou ADONI-TSEDEK, Roi de Jéruſalem, ayant appris que Joſué & les Hébreux s'étoient rendus maîtres de Jéricho & de Haï, & ſoumis les Gabaonites, craignit que les troupes victorieuſes des Hébreux ne vinſſent fondre ſur ſes Etats. Il mendia le ſecours de quatre Rois ſes voiſins, pour s'oppoſer aux armes des Iſraëlites, & tous cinq aſſiégérent la ville de Gabaon. Joſué étant venu de nuit de Galgala ou Guilgal avec les plus braves de ſon Armée, les obligea de lever le ſiége & de s'enfuir; & il les pourſuivit juſques à la ville de *Maceda*. Lorſqu'ils fuyoient devant les Iſraëlites, le Seigneur fit pleuvoir une grêle de groſſes pierres, qui en tua beaucoup plus que les enfans d'Iſraël n'en avoient paſſé au fil de l'épée. Ces cinq Rois s'étant cachez dans une caverne proche de Maceda, il en fit boucher l'entrée avec de groſſes pierres, pendant qu'il achevoit la défaite de leur armée, dont il n'échapa preſque pas un ſeul homme. C'eſt dans cette fameuſe bataille que Joſué arrêta le Soleil & la Lune par ſes priéres. Adoniſédec & les quatre autres Rois furent mis à mort, & pendus à cinq potences, où ils reſtérent juſques au ſoir; après quoi Joſué les fit jetter dans la caverne où ils s'étoient cachez, & ordonna que l'on en condamnât l'entrée, ce qui fut exécuté ſur le champ, l'an du monde 2584, & avant Jéſus Chriſt 1451. * *Joſué*, *ch.* 10. Uſſerius, *in Annal.*

ADOPTIENS, Hérétiques qui s'étoient répandus en Eſpagne, & qui avoient pour Chefs de leur ſecte les Evêques Félix & Elipand. Ils enſeignoient que Jéſus-Chriſt, qui à l'égard de ſa nature divine eſt véritablement & proprement Fils de Dieu, ne l'eſt que par adoption & par grace à l'égard de ſa nature humaine. Cette Héréſie fut auſſi appellée *Felicienne*, & étoit un rejetton du Neſtorianiſme, puiſqu'elle diviſoit Jéſus-Chriſt en deux Fils, & comme en deux Perſonnes. Elle fut condamnée au Concile de Francfort, convoqué par Charlemagne, l'an 794. * Hornius, *Hiſt. Eccleſ.*

ADOPTION, *Adoptio*, action par laquelle on prend pour fils une perſonne qui ne l'eſt pas naturellement. La coutume d'adopter étoit fort ordinaire aux Romains. Elle ne ſe pratiquoit néanmoins, que pour de certaines cauſes exprimées par les loix, & avec de certaines formalitez uſitées en tel cas. Pour pouvoir adopter quelqu'un, il falloit n'avoir point d'enfans, & être hors d'âge d'en pouvoir avoir. Dans les premiers tems de la République on s'adreſſoit aux Pontifes, pour en avoir la permiſſion ſelon les loix. Ce droit des Pontifes dura peu de tems, après quoi on eut recours aux Magiſtrats, & enſuite au Peuple pour l'obtenir, en préſence du pére de celui qu'on vouloit adopter, auquel on demandoit, s'il vouloit abandonner ſon fils, avec toute l'étendue de la puiſſance paternelle, & donner droit de vie & de mort ſur lui? & cette demande s'appelloit *Ærogatio*. Voici la formule dont les Romains ſe ſervoient dans cette occaſion. *Velitis, jubeatis uti L. Valerius Lucio Titio tam lege jureque filius ſibi ſies, quam ſi ex eo patre matreque familias ejus natus eſſet: utique ei vitæ necisque in eum poteſtas ſit uti paterndo filio eſt. Hoc ita ut dixi, ita vos, Quirites, rogo.* Dans les derniers tems de la République, les adoptions ſe faiſoient par l'autorité ſouveraine des Em-

Empereurs, qui accordoient même cette liberté aux femmes qui n'avoient point d'enfans, par des lettres de conceſſion, dont voici les termes: *Quoniam in ſolatium amiſſorum tuorum filiorum cupis privignum tuum vicem legitimæ ſobolis obtinere, annuimus votis tuis, & cum perinde atque ex te genitum ad vicem naturalis legitimique filii habere permittimus. Imp. Diocletianus & Maximianus, A. A.* „ Puiſque vous deſirez pour vous conſoler de la perte de vos enfans adopter votre beau-fils, nous vous accordons votre demande, & nous vous permettons de le tenir pour votre fils naturel & légitime ". Les adoptions ſe pratiquoient encore dans le teſtament, ſoit pour le nom, ſoit pour les biens: *In ſuâ cerâ C. Octavium etiam in familiam nomenque adoptavit.* „ Il adopta en ſa famille & à porter ſon nom, C. Octavius, dans la dernière page de ſon teſtament." Tite-Live dans ſon Epitome nous dit que Cécilius en mourant adopta Atticus par ſon teſtament, *Cæcilius moriens teſtamento Atticum adoptavit.*

Ceux que l'on adoptoit, prenoient le nom & le ſurnom de celui qui les adoptoit; & pour marquer leurs familles & leur naiſſance, ils ajoûtoient ſeulement à la fin le nom de la famille dont ils deſcendoient, ou le ſurnom de leur famille particuliére, avec cette différence pourtant, *dit Lipſe*, que, s'ils ſe ſervoient de ce ſurnom, ils en faiſoient un adjectif. Par exemple M. Junius Brutus étant adopté par C. Servilius Cœpio Agalo, prit tous ces noms, & garda ſeulement le ſurnom de ſa famille, ſe nommant Q. Servilius Cœpio Agalo Brutus. Octavius au contraire retint le nom de ſa maiſon, le changeant en adjectif, & ſe nomma C. Julius Cæſar Octavianus: ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne pûſſent encore retenir le ſurnom qu'ils s'étoient aquis, comme fit Atticus, lequel étant adopté par Q. Cécilius, fut ſurnommé Q. Cécilius Pomponianus Atticus; ou en aquérir un nouveau par leurs belles actions, comme Octavius qui fut depuis ſurnommé *Auguſtus*. C'eſt à cette régle de l'adoption, qu'il faut rapporter ce que dit Suétone, que Tibére adopté par *M.* Gallius Sénateur, prit poſſeſſion de ſon bien, mais n'en voulut pas porter le nom, parce qu'il avoit ſuivi le parti contraire à Auguſte. Tacite, *l.* 15. *de ſes Annales*, *c.* 8. nous parle des adoptions feintes qui furent condamnées par le Sénat. „ Il s'eſt introduit, *dit-il*, une pernicieuſe coutume, que pluſieurs faiſoient de feintes adoptions, „ quand le tems approchoit d'élire les Magiſtrats, & de tirer au ſort les provinces; & lorſqu'ils avoient obtenu les charges & les emplois, ils émancipoient ceux qu'ils avoient adoptez. Les mécontens vinrent faire leurs plaintes au Sénat, & alleguérent la loi naturelle, les peines de l'éducation contre ces adoptions courtes & frauduleuſes. Il fut donc ordonné qu'on n'auroit point d'égard à toutes ces adoptions frauduleuſes, ni dans les charges, ni dans les ſucceſſions ". Les Patriciens n'avoient pas la liberté d'adopter un Plébeien, quoique les Plébeiens euſſent la permiſſion d'adopter un Patricien. Il y avoit pluſieurs qualitez requiſes dans celui qui vouloit adopter quelqu'un. Il falloit, 1°, comme nous l'avons dit, qu'il n'eût point d'enfans, & ne fût plus en état d'en avoir. 2°. Que cette adoption ne diminuât rien de l'honneur & de l'éclat dont jouiſſoit celui qui adoptoit. Enfin il falloit que la fraude, ni le déſir de nuire à quelque perſonne que ce fût, n'y eût aucune part. Quand toutes ces conditions avoient lieu, on s'adreſſoit au Prêtre, & le Préfet après un mûr examen permettoit ou empêchoit l'adoption. Quand il trouvoit les raiſons d'adoption valables, il falloit enſuite s'adreſſer au Magiſtrat, qui ratifioit l'adoption. Celui qui adoptoit quelqu'un, devoit être âgé de dix-huit ans plus que celui en faveur de qui l'adoption ſe faiſoit. Claudius ſe fit adopter par un Plébeien, afin de pouvoir être Tribun du peuple; mais ſon adoption fut conteſtée. Les premiers Empereurs ont adopté des enfans de leurs femmes & d'un autre mari, quoiqu'ils euſſent des enfans iſſus de leur mariage. * Roſini, *Antiq. Romam.* Dempſter. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* Danet, *Antiq. Rom. & Gr.* ..

ADOR, ADORA & ADORAÏM, paroiſſent être les noms d'une même ville. Adora eſt le nom que lui donne Joſeph qui la joint presque toujours à Mariſſa, la plaçant dans l'Idumée au midi de la Judée. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 8. & 9. Joſeph, *Ant. Judaïq. l.* 13. *c.* 17. I *Machabées*, *ch.* 13. *v.* 20.

ADOR, nom d'homme. *Voyez* ADDON ou ADDUUS.

ADORAM. *Voyez* HADORAM.

ADORAM, Intendant des Finances de David. II. *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 20. *v.* 24.

ADORAM, Intendant des Finances ſous le régne de Roboam, fut lapidé par le peuple, lorſque par ordre de ce Prince il voulut appaiſer le tumulte qui s'étoit élevé au ſujet des nouveaux impôts qu'il avoit établis. Cela arriva l'an du monde 3060. & le 975 avant Jéſus-Chriſt. Il n'y a point d'apparence que ce ſoit le même que celui qui vivoit du tems de David. I ou III *Rois*, *ch.* 12. *v.* 18.

ADORANS (Alfonſe) a écrit de la Diſcipline Militaire. * George Matth. Konig, *Bibl. Vetus & Nova.*

ADORATION, ADORER, culte que les hommes rendent à la Divinité, ou aux Etres qu'ils ont cru avoir quelque choſe de divin. On n'a pas deſſein de s'engager ici dans une Diſſertation théologique ſur cette matiére, on ſe contentera de quelques remarques ſur la maniére dont les anciens Romains adoroient leurs Divinitez. Ils mettoient la main à la bouche, & la baiſoient, comme nous l'apprenons de Pline, *adorare, manum ad os admovere.* Ils adoroient tantôt debout, tantôt à genoux, la tête couverte; & après avoir tourné à droite autour de leurs ſtatues & des autels, ils ſe proſternoient, & portoient la main à leur bouche en la baiſant. Il n'y avoit que le Dieu Saturne qu'ils adoroient la tête découverte; coutume qu'ils avoient priſe des Grecs. Ce qui a fait dire à Feſtus, *Lucem facere Saturno ſacrificantes*; c'eſt à dire, *capita detegere*, ſe découvrir en lui ſacrifiant. Et nous apprenons de Macrobe, dans ſes *Saturnales*, *l.* 1. *ch.* 10. *p.* 164. de l'édit. de Londres 1694, que c'étoit une coutume étrangere de ſacrifier à ce Dieu la tête découverte, *Hinc eſt quod ex inſtituto peregrino, huic Deo ſacrum, aperto capite, facimus.* Car il eſt certain que les Romains ne ſacrifioient jamais à leurs Dieux que la tête couverte & le viſage voilé: de crainte que dans cette principale action de religion ils ne fuſſent ou détournez par la vue de quelque ennemi, ou diſtraits par quelques objets, ou interrompus par quelque augure ſiniſtre. C'eſt ce que nous apprenons de Virgile au troiſiéme livre de ſon Eneide. „ Lorſque „ vos vaiſſeaux auront pris terre, *lui dit la Sibylle*, & que vous „ aurez élevé des autels ſur le rivage pour ſacrifier aux Dieux, „ couvrez votre tête & votre viſage d'un voile de pourpre, de „ peur que dans le ſacrifice vous ne veniez à être troublé par la „ préſence de quelque ennemi. Souvenez-vous de retenir cette „ façon d'adorer les Dieux, & faites-la garder à vos Deſcendans. ".

Quin, ubi tranſmiſſa ſteterint trans æquora claſſes,
Et poſitis aris jam vota in littore ſolves,
Purpureo velare comas adopertus amictu,
Ne qua inter ſanctos ignes in honore deorum
Hoſtilis facies occurrat, & omnia turbet.
Hunc ſocii morem ſacrorum, hunc ipſe teneto:
Hac caſti maneant in religione nepotes.

C'eſt encore ce que nous dit Aurélius Victor, dans ſon *Abregé de l'Hiſtoire Romaine*, où parlant d'Enée, il rapporte, „ que „ ce Prince Troyen ſacrifiant ſur le bord de la mer, apperçut „ venir la Flotte des Grecs, où étoit Ulyſſe, & craignant que la „ vue de ſon ennemi ne le troublât dans cette action, il ſe voila le viſage, & acheva ainſi ſon ſacrifice ſans l'interrompre d'un „ moment. "

En ſecond lieu, les Romains tournoient à droite à l'entour de la ſtatue de leurs Dieux, & à l'entour de leurs autels. Plaute, dans la Comédie intitulée *Curculio*, fait dire à Phédrome, *Quo me vertam neſcio.* „ Je ne ſai de quel côté me tourner ". Palinure lui répond, badinant ſur le mot, *Si Deos ſalutas, dextrò verſum cenſeo*; „ Si c'eſt pour adorer les Dieux, je vous conſeille de „ tourner à droite "; faiſant alluſion à la coûtume des Romains de tourner à droite en adorant leurs Dieux.

Pline dit la même choſe. „ Lorſque nous adorons les Dieux, „ nous portons la main à la bouche, & nous tournons autour de „ l'autel ". *In adorando dextram ad oſculum referimus, totumque corpus circumagimus.*

Les Romains ſe proſternoient enſuite devant leurs Dieux, qui eſt la maniére la plus humble de les adorer. Tite-Live, parlant des Ambaſſadeurs de Carthage, nous dit, „ qu'étant arrivez au „ camp Romain dans la tente du Général, ils ſe proſternérent, „ & ſe jettérent à ſes piez, en la poſture de ceux qui adorent „ les Dieux: *more adorantium procubuerunt*; d'où ſont venues ces expreſſions Latines, *advolvi aris, procumbere ad aras*, ſe proſterner aux piez des autels.

Les Empereurs ſuperbes & orgueilleux exigeoient de pareilles adorations de ceux qui venoient les ſaluer. Mais les Empereurs ſages & modeſtes rejettoient ces ſortes d'adorations, comme fit l'Empereur Alexandre, au rapport de Lampridius; auſſi-bien que Maximianus, qui diſoit: „ A Dieu ne plaiſe qu'on m'adore, en „ ſe proſternant devant moi: " *Dii prohibeant, ut quiſquam vaſtorum pedibus meis oſculum figat.* * Danet, *Antiq. Rom. & Grég.*

ADORATION, une des maniéres d'élire les Papes. L'élection par l'adoration ſe fait lorſque les Cardinaux vont bruſquement & comme inſpirez du S. Eſprit, à l'adoration d'un d'entr'eux, & le proclament Pape. Cette maniére d'élection eſt dangereuſe, parce qu'étant confuſe & tumultueuſe, & n'étant point accompagnée d'une délibération tranquille, il arrive qu'elle ſe fait par ſurpriſe; car les indifférens ſe laiſſent entraîner ſans réflexion dans ces occaſions imprévues; & ceux qui ayant d'autres vues, n'oſent ſe hazarder à être les derniers à donner leur conſentement au Pape, ſe joignent presque malgré eux au torrent qui les emporte. *Hiſt. des Conclaves.* Lorſque le Pape eſt élu, il eſt placé ſur l'autel, & les Cardinaux vont à l'adoration. C'eſt le premier hommage qu'on lui rend. * *Diction. de Furetiére.*

ADOREE, montagne de Phrygie, d'où ſort le fleuve Sangar, qui, après avoir traverſé cette province, va arroſer la Bithynie. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ADORF, petite ville d'Allemagne dans la Miſnie ſur la riviére d'Elſter, dans le païs de Voigtland, à quatre lieues au deſſous de la ville de Plawen. Cette ville appartient à l'Electeur de Saxe; préſentement elle eſt preſque ruinée, à cauſe de la guerre d'Allemagne. En 1711, cette ville a ſouffert un grand dommage par un incendie. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Maty, *Diff. Géogr.*

ADORIAN, *Adorianum*, bourg de la Haute Hongrie. Il eſt un peu au midi de la riviére de Graſna, près de la ville de ſaint Jobs, entre le grand & le petit Waradin. * Maty, *Diff. Géogr.*

ADORNE, nom d'une ancienne famille de Gênes en Italie, de celles qu'on appelle d'aggrégation, étoit populaire d'origine, & fut aggrégée à une famille noble, il y a environ 300 ans: ce fut à celle de Pinelli. Elle a été féconde en grands hommes qui ont très bien ſervi leur République.

ADORNE, (Gabriel) fut élû Doge de Gênes en 1363. & il gouverna juſqu'au 13 Août de l'an 1370. qu'il fut chaſſé par le peuple.

ADORNE, (Antonio) fut élevé à la même dignité en 1383. Il fut dépoſſedé & rétabli trois fois de ſuite: mais en 1394. étant encore rappellé, & ne ſe croyant pas aſſez fort pour réſiſter à ſes ennemis, il céda la ſouveraineté de Gênes à Charles VI. Roi de France, & il en fut Gouverneur juſqu'en 1397, que Valeran de Luxembourg Comte de S. Paul y arriva pour lui ſuccéder.

ADORNE, (George) l'an 1401, commanda dans Gênes, juſ-

jusques à ce que la France y eût envoyé un Gouverneur, qui fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Depuis il fut prisonnier de Théodore, Marquis de Montferrat, à qui Gênes s'étoit donnée. Il laissa en ôtage Pierre son fils, & après son retour à Gênes l'an 1413, le peuple le nomma Doge, à cause de sa vertu, de ses biens, & de ses amis. En 1415, il abdiqua volontairement, après une furieuse guerre civile. Quelque tems après, les Frégoses & les Adornes se rendirent maîtres de Gênes, qui fut soumise ensuite au Duc de Milan; mais ce ne fut que pour quatorze ou quinze ans.

ADORNE, (Raphael) fut élu en 1443, & se démit l'année suivante.

ADORNE, (Barnabé) de la même famille, lui fut substitué; mais comme on sut qu'il avoit cabalé parmi le peuple & pratiqué la démission de Raphaël, on le cassa 27 jours après son élection. Ce coup chagrina les Adornes, qui s'unirent avec le Roi d'Arragon. Pierre Frégose, qui étoit Doge, voyant qu'il lui étoit impossible de résister, soumit en 1458 la ville aux François. Ce peuple inconstant se revolta en 1461.

ADORNE, (Prosper) fut alors élu Doge, mais on le chassa aussi-tôt. Depuis en 1477, il fut nommé Gouverneur par le Duc de Milan, qui avoit soumis Gênes; mais le 25 Novembre de l'année suivante, on le fit sortir de la ville avec les Milanois. Ces derniers y furent rétablis deux ans après.

ADORNE, (Augustin & Jean) qui en 1488 furent nommez par Louis Sforce, gouvernérent pour Jean Galéas son neveu, jusques en 1499, que la ville se donna à Louis XII.

ADORNE, (Antonio) y commanda pour ce Prince en 1513. Après diverses révolutions, ce même Antonio fut élu Doge en 1527; & peu de jours après, chassé au bourg de Hans.

ADORNE, (Jérôme) (frére puiné d'Antonio, qui fut élu Doge de Gênes en 1527) étoit au service de Charles-Quint, en ce qui regarde les affaires d'Italie, & rendit à cet Empereur de grands services dans la guerre & dans la politique, comme il le fit voir lorsqu'il entreprit, en 1522, de conduire un puissant secours de troupes Impériales, du Trentin dans le Milanez. Il alla aussi la même année comme Ambassadeur à Venise, pour détacher cette République des intérêts de la France. Il s'aquitta parfaitement bien de cette commission, & il auroit sans doute été élevé à des postes plus hauts, s'il ne fût mort au commencement de 1523. On lui rend aussi ce témoignage, que malgré sa jeunesse, il a vécu en une haute estime, & qu'il avoit déja une grande expérience. * Guichardin, *l.* 14. & 15.

ADORNE, (François) de la même famille, Jésuite, & Confesseur de S. Charles Borromée; eut divers emplois dans la Compagnie. Saint Charles l'engagea d'écrire un Traité de la Discipline Ecclésiastique: ce qu'il fit. Il composa aussi un autre Traité des Changes, & d'autres Ouvrages, dont on pourra voir les titres dans les Auteurs qu'on citera. François Adorne mourut le 13 Janvier, l'an 1586, âgé de 56. ans.

Nous pourrions encore ajoûter aux personnes illustres de cette famille, la bienheureuse CATHERINE de Fiesque, dite *Adorne*, parce qu'elle avoit épousé *Julien* Adorne. Après la mort de son mari elle passa le reste de ses jours dans l'exercice de la plus solide piété, & mourut saintement en 1510. Elle a écrit des Dialogues. * Augustin Justiniani. Folieta, *Elog.* Stella, *Hist. Genu.* Sansovin, *Orig. delle Case illust. Ital.* Alegambe, *Bibl. Script. Societ. Jesu.* Raphaël Soprani, & Michel Justiniani, *Gli Scrittori della Liguria.*

ADORNE, (Jean-Augustin) Fondateur de la Congrégation des Clercs Réguliers Mineurs, étoit sorti de l'ancienne famille des Adornes. Ce fut à Naples qu'il jetta les premiers fondemens de cette Congrégation, que le Pape Sixte V. approuva en 1588. Et parce que ce Pontife avoit été Cordelier, il voulut qu'on nommât cette Congrégation du nom des Clercs Réguliers Mineurs. Ils ont des Colléges, & ils reçoivent chez eux ceux qui veulent faire des retraites spirituelles. Adorne voulut que ses Clercs imitassent les Acoemétes de Constantinople, & qu'il y eût toûjours quelqu'un d'entr'eux devant le S. Sacrement. Il mourut à Naples en odeur de sainteté, le 29 Septembre 1591. François & Augustin Caraccioli travaillérent après lui à la propagation de l'Institut. * Aubert le Mire, *de Congreg. Cleric. in communi viventi.* Barbosa. Paul Morigia. Justiniani, *de Gli Script. della Ligur. p.* 6.

ADORNIUS, (Opitius) Flamand, de la ville de Bruges, mort en 1610, laissa divers Ouvrages de Poësie, selon Sweertius.

ADORNO, bourg du Milanez dans la Lomelline, à l'ouest de Pavie dont il est éloigné de 4 à 5 lieues.

ADORSES, nom de peuple aux environs du Bosphore. * Tacite, *Annal. l.* 12. *ch.* 16.

ADOUAR, c'est à dire, Capitaine, nom du Chef des Arabes qui s'établirent en Barbarie en 999.

ADOUR, *Aturus* ou *Aturrus*, riviére de France en Gascogne. On la divise ordinairement en trois, qui ont leur source différente, quoique leur nom soit semblable. Elles coulent toutes trois des monts Pirénées sur les frontiéres d'Arragon & du Bigorre, & mêlent dans les plaines de Campan leurs eaux, dont elles ne forment plus qu'une même riviére. La premiére, qui est *le grand Adour*, vient de la haute montagne de Tournalet en Barége: ensuite elle passe à Tarbe, à Aire & à Bayonne, où après avoir été grossie par les eaux de plusieurs riviéres, comme du Lisle, du Lechez, du Larroz, du Lous, du Midou, du Luis, du Gave, de la Nive &c. elle se jette un peu au dessous dans la mer, par le Boucau-neuf, depuis l'an 1579, que Louis de Foix, Parisien, fameux Architecte, ouvrit ce canal du Boucau-neuf: au lieu qu'autrefois elle se rendoit en mer par le Boucau-vieux, à six lieues de là. L'autre riviere de ce nom est l'*Adour de la Scube*, qui a sa source aux confins de la plaine de Campan, & se joint peu après au grand Adour. L'*Adour-Baudéan*, qui se confond aussi dans le grand Adour, a sa source dans la paroisse de Bagnére. Ausone parle de l'Adour, *Parent.* 4. *v.* 11.

Tum profugum in terris per quas erumpit Aturrus.

& *Eid.* 10. *v.* 468.

——— *Tarbellicus ibit Aturrus.*

Lucain en fait aussi mention, *l.* 1. *v.* 420.

Qui tenet & ripas Aturi, qua littore curvo
Mollitur admissum claudit Tarbellicus æquor.

* Papire Masson, *Descr. flum. Gall.* Sanson. Du Val. Baudrand.

A D R.

ADRA. *Voyez* HADRACH.

ADRA, *Abdera*, petite ville avec un petit port & un château assez fort, dans le Royaume de Grenade en Espagne, à huit lieues d'Alméria, & vers Malaga, avoit autrefois un Evêché; qui a été transféré à Alméria. * Maty, *Dict. Geogr.*

ADRAA & ADRACH, ville. *Voyez* EDRAI.

ADRAISTES, peuples de l'Inde qui habitent la partie supérieure du fleuve Indus. * Arrien, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 17. les nomme *Adrestres.*

ADRAMELECH & ADRAMMELEC, fausse Divinité adorée par les Assyriens & par les Habitans de Sepharvaïm, qui s'étoient établis dans le païs de Samarie à la place des Israëlites qui avoient été transportez au delà de l'Euphrate. Ils faisoient passer par le feu leurs enfans à l'honneur de cette fausse Divinité, & d'une autre qu'ils appelloient *Anamelech.* On ne convient point de la figure qu'elle avoit. Quelques Auteurs la représentent sous celle d'un mulet; d'autres croyent qu'elle avoit la forme d'un paon, & que c'étoit la même qu'ANAMELECH. Il est bien plus vrai-semblable de dire qu'*Adramélech* étoit le Soleil, & *Anamélech* la Lune. Le premier signifie *Roi magnifique*, & l'autre *Reine heureuse.* Plusieurs peuples Orientaux adoroient la Lune sous le nom & la forme d'un Dieu, & non d'une Déesse. * II ou IV *Reg. ch.* 17. *v.* 31. Seldenus, *de Dis Syris.* Kircheri *Oedipus Ægyptiacus*, *tome* 1.

ADRAMELECH, fils de Sennacherib Roi d'Assyrie, assisté de son frére Sarasar, tua son pere dans le Temple de Nesroc à Ninive. Quelques Auteurs prétendent que ce qui avoit porté ces deux fils à commettre ce meurtre, c'est qu'ils avoient appris que leur pere avoit promis de les immoler l'un & l'autre aux fausses Divinitez qu'il adoroit, au cas qu'il échappât de la bataille qu'il s'étoit résolu de donner aux Israëlites: que pour se venger de cette résolution, ils l'avoient massacré; & s'étoient enfuis en Arménie pour éviter la punition de leur crime, & que pendant leur absence Asarhaddon, fils de Sennachérib, succéda à son pére l'an du monde 3323, avant Jésus-Christ 712. * II ou IV. *Reg. ch.* 19. *v.* 37. *Isaïe, ch.* 37. *v.* 39. Usserius, *Annal. Vet. & Nov. Testam.*

ADRAMITES, peuples de l'Arabie Heureuse. Ptolomée & Théophraste parlent d'un lieu de la même Arabie, où vient l'encens, la myrrhe & la cannelle.

ADRAMITTE, ADRAMYTTE ou ATRAMYTTE, ville maritime de la Mysie dans la Natolie, auprés du lieu nommé *Caicus*, à l'oppositе de l'Isle de Lesbos. Elle a donné le nom au golfe, au fond duquel elle est située, que l'on appelle à présent *Landramiti.* C'étoit une ancienne Colonie des Athéniens, qui bâtirent la plupart des villes de Ionie. On la nommoit aussi anciennement *Pedasus.* * Lubin, *en ses Tables Geograph. sur Plutarque.* Pline, *liv.* 4. *ch.* 30.

ADRAN, ADRANON ou ADRANIOS, ville de Sicile, près du Mont Etna, nommée aujourd'hui *Aderno*, étoit célébre par un Temple dédié à une Divinité, qui portoit le même nom que la ville. On y nourrissoit plus de mille chiens, accoutumez à caresser les Etrangers, qui venoient durant le jour pour y apporter leurs offrandes. Ils avoient même cet instinct, de conduire les ivrognes en leur maison pendant la nuit; mais ils déchiroient les furieux & les larrons. Cette ville avoit été bâtie par Denys l'*Ancien*, Tyran de Sicile, qui usurpa l'autorité souveraine la troisiéme année de la XCIII Olympiade, 406 ans avant Jésus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 14. Etienne *le Géographe.* Elien, *de Animal. l.* 11. *c.* 20. Cluvier, *Sicil. Ant. l.* 1. *c.* 8.

ADRANIOS & ADRANON. *Voyez* ADRAN.

ADRAON ou ADRATON, nommé depuis *Castrum Bernardi de Stampis*, ville d'Arabie, qui a eu autrefois un Evêché suffragant de Bosra. Il est parlé de cette ville dans la sixiéme Action ou Session du Concile de Chalcédoine, où il faut lire *Adpaων* pour *Σαδραων.* * Guillaume de Tyr, *l.* 16. *c.* 10. Jacques de Vitri. Le Mire.

ADRASE, *Adrasus* ou *Adrassus*, ville de Syrie, qui a eu un Evêché suffragant de l'Archevêché de Seleucie, dans le Patriarchat d'Antioche. * Le Mire, *Notit. Episc. orbis.*

ADRASTE, Roi d'Argos, ville du Peloponnése, fils de Talaüs & de Lysianasse, fille de Polybe Roi de Sicyone, selon Pausanias, aquit une grande réputation dans la fameuse guerre de Thébes. Il fut obligé de quitter Argos, à cause des attentats d'Amphiaraüs, & à cause du renversement de la famille de Talaüs, qui avoit été dépouillée de la souveraine puissance. Adraste se retira dans la ville de Sicyone chez le Roi Polybe, son ayeul maternel, qui lui donna, dit on, en mariage sa fille Ar-

phithée, & lui laiſſa enſuite ſon Royaume; ce qui ne peut être, puiſqu'il y a un intervalle de 48 ans entre la mort de Polybe & le commencement du régne d'Adraſte. Selon la ſuite des Rois de Sicyone donnée par Euſébe, qui l'avoit copiée de Caſtor, Adraſte commença à régner à Sicyone l'an 2756 du monde, 1279 avant Jéſus-Chriſt, & il n'y régna que quatre ans. On dit qu'il embellit la ville de Sicyone, & qu'il y inſtitua les Jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon. Etant de retour à Argos, il conſulta l'Oracle ſur le deſtin de ſa vie, & ſur celui de ſes enfans. La réponſe fut, qu'il ſeroit le ſeul qui reviendroit du ſiége de Thébes en Béotie, & qu'un lion & un ſanglier lui enléveroient ſes deux filles. Quelque tems après, Polynice vint à ſa Cour, revêtu de la dépouille d'un lion, pour lui demander ſecours contre Etéocle, qui s'étoit attribué la Couronne de Thébes, dont ils devoient jouïr alternativement, ſelon l'accord qu'ils avoient fait enſemble; & Tydée, petit-fils d'Oenée, après avoir tué ſon frére Ménalippe, ſe refugia en même tems auprès d'Adraſte, étant couvert de la peau d'un ſanglier. Adraſte voyant ces Princes, leur demanda quel étoit le ſujet d'un habillement ſi extraordinaire. Polynice lui répondit, qu'étant de la race d'Hercule, il en portoit la marque par cette peau de lion; & Tydée lui dit, qu'étant petit-fils d'Oenée, vainqueur du ſanglier de Calydon, il portoit la dépouille de cette bête, comme un témoignage de la victoire de ſon grand-pére. Adraſte ſe reſſouvenant de l'Oracle, accomplit la prédiction, en donnant ſa fille Argia à Polynice, & Déiphile à Tydée. Il eut encore un fils nommé *Egialée*, & un autre nommé *Cyanite*. Il leva enſuite une puiſſante Armée, 37 ans avant la ruïne de Troye, c'eſt à dire, l'an du monde 2784, & avant Jéſus-Chriſt 1251. Il aſſembla ſept Princes pour faire la guerre aux Thébains; ſavoir, Polynice, fils d'Oedipe; Tydée, petit-fils d'Oenée Roi de Calydon; Amphiaraüs, fils d'Oiclès; Capanée, fils d'Hipponoüs; Parthénopée, fils de Méléagre; Hippomédon, & lui-même qui fut élu leur Chef. C'eſt cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'Entrepriſe des ſept Preux*. Tous ces Princes furent tuez au ſiége de Thébes, à la réſerve d'Adraſte, qui défit les Thébains du premier choc; mais qui fut enſuite vaincu dans une ſeconde ſortie des aſſiégez. Lorſqu'il fut de retour en ſon Royaume, il excita les enfans de ces Princes à venger la mort de leurs péres, & fit une nouvelle Armée que l'on nomma *des Epigones*, c'eſt à dire, *de ceux qui ſurvécurent à leurs péres*, qui ne commencérent la guerre que dix ans après. Ces Princes Epigones furent auſſi au nombre de ſept, ſavoir, Egialée, fils d'Adraſte; Therſandre, fils de Polynice; Polydore, fils d'Hippomédon; Théſiméne, fils de Parthénopée; Alcméon, fils d'Amphiaraüs; Diomède, fils de Tydée; & Sthénélus, fils de Capanée. Ils défirent les Thébains, & revinrent tous victorieux, excepté Egialée, dont la mort toucha ſi ſenſiblement Adraſte, qu'il en mourut de douleur, étant déja fort âgé, après avoir régné plus de 50 ans à Argos. Ceux qui ſouhaitent de ſavoir plus de particularitez d'Adraſte, n'ont qu'à conſulter *le Dict. Crit. de* M. Bayle. * Hygin, *Fabl.* 96. Hérodote, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 5. *c.* 69. 6. 7. Pauſanias, *l.* 2. Pindare, *Nem.* 9. *l.* 1. 2. *&c.* Apollodore, *l.* 3. Euripide, *in Phœniſſ.* Clément Alexandrin, 1. *Strom.*

ADRASTE, fils de Midas, & petit-fils de Gordius, Rois de Phrygie, tua ſon frére par imprudence, & vint en Lydie à la Cour de Créſus, qui le reçut avec bonté, & qui uſa envers lui des cérémonies expiatoires, que l'on employoit pour la purification des homicides involontaires. Vers le même tems un ſanglier d'une prodigieuſe grandeur gâtoit tous les bleds des Myſiens, aux environs du Mont Olympe. Atys, fils de Créſus, voulut aller attaquer ce monſtre; mais Créſus qui avoit ſongé qu'on tuoit ſon fils d'un coup de trait, eut peine à le lui permettre. Enfin Atys ayant obtenu par ſes importunitez la liberté d'aller à cette chaſſe, fut malheureuſement tué par Adraſte, qui lançoit un dard contre le ſanglier. Ce Prince infortuné ſe tua depuis de deſeſpoir ſur le tombeau d'Atys. Adraſte s'étant retiré vers Créſus, qui n'a commencé à régner que l'an 3478 du monde, 557 avant Jéſus-Chriſt, dans la LV Olympiade, doit être mort après ce tems-là. * Herodote, *l.* 1.

ADRASTE, Péripatéticien & diſciple d'Ariſtote, a écrit trois livres de l'Harmonie, qu'on voit encore dans la Bibliothéque du Vatican. Il étoit de Philippopolis dans la Thrace. * Théon de Smyrne, *Muſiq.* 6. Porphyre, *in Vit. Plotin.* Stephanus. Voſſius, *de Philoſoph.*

ADRASTE, fils de Percoſius, fut à la guerre de Troye avec ſon frere Amphius, malgré la volonté de leur pére, qui prévoyoit leur perte: car ils y périrent tous deux. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

* ADRASTE, nom de la Déeſſe de la Victoire chez les Gaulois & les anciens Bretons. * Beeverell, *Delices de la Gr. Bretagne*, *p.* 28.

ADRASTE'E, nom de la Déeſſe Néméſis, fille de Jupiter & de la Néceſſité, ou, comme le veut Pauſanias, de l'Océan & de la Nuit. Son emploi étoit de venger les crimes, & de punir l'orgueil de ceux que les biens de la fortune, les forces du corps, & quelques autres qualitez naturelles rendent inſupportables à tout le monde. Les Egyptiens diſoient qu'elle avoit un thrône ſur la Lune, pour découvrir les actions des mortels. Sa ſtatue, que les Athéniens avoient en ſinguliere vénération, étoit ſortie des mains du célébre Phidias. Elle étoit allée comme celle de la Victoire, pour marquer ſa promptitude à pourſuivre les ſcélérats, avec une couronne rehauſſée de cerfs, ſymbole de la crainte qu'elle inſpiroit, & une branche de frêne à la main, arbre qui étoit employé à déſigner la guerre. Quelques Anciens, comme Démétrius de Scepſis, ont prétendu qu'Adraſtée n'étoit pas Néméſis; mais Diane, à qui Adraſte bâtit un Temple. Peut-être ne l'a-t-il cru que parce que Diane, dans ce Temple-là même, avoit l'épithéte d'Adraſtée: peut-être auſſi a-t-il eu d'autres raiſons qu'on ne peut deviner. * Strabon, *l.* 13. Pauſanias, *l.* 7. Stace, *l.* 13. *de la Thébaïde.* Harpocration.

ADRASTE'E ou ADRASTIE, ville de la Troade, dans l'Aſie Mineure. Adraſte, fils de Mérops, la fit bâtir, lui donna ſon nom, & y bâtit un Temple à la Déeſſe Néméſis. Adraſtée n'étoit pas moins célébre par ce Temple, que par un Oracle d'Apollon *Aſtéen*, & de Diane, qui étoit dans une campagne au deſſous de la ville. Cette campagne & le païs d'alentour portoient auſſi le nom d'*Adraſtée* ou *Adraſtie*. * Strabon, *l.* 13. Pauſanias, *l.* 2. Etienne *le Géographe.*

* ADRASTE'E ou ADRASTIE, fontaine de Sicyone. * Hoffman. *Lexic. Univerſ.*

ADRATENES, ville de l'Helleſpont, dont il eſt fait mention dans le Concile de Chalcédoine. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ADRATON, ville d'Arabie. *Cherchez* ADRAON.

ADRAZAR, Roi de Syrie. *Cherchez* ADAREZER.

ADREMMON. *Voyez* ADADREMON.

ADREN. *Voyez* DERENDEREN.

ADRESTE'E, ſervante d'Héléne, dont il eſt parlé dans Homére. * Odyſſée, *l.* 4.

ADRETS (François de Beaumont, Baron des) étoit un Gentilhomme de Dauphiné fort courageux, mais d'un naturel féroce & cruel. Pendant les guerres des Calviniſtes il ſe diſtingua tellement par ſa cruauté, qu'il s'eſt aquis une place bien notable dans l'Hiſtoire. Irrité de ce que le Duc de Guiſe avoit protegé contre lui au Conſeil le Seigneur de Pequigny; il ſe jetta, pour ſe venger de lui, dans le parti des Huguenots en 1562. La Reine Catherine de Médicis, mére du Roi Charles IX. & Régente du Royaume, écrivit une lettre à ce Baron, par laquelle elle lui ordonnoit de détruire par quelque voye que ce fût dans le Dauphiné l'autorité du Duc de Guiſe, qui en étoit Gouverneur. Le Baron des Adrets, qui étoit extrêmement vindicatif, reçut avec joye ces ordres de la Reine: & s'étant mis à la tête d'environ 8000 hommes, il ſurprit Valence en Dauphiné, puis ſe ſaiſit de Vienne, de pluſieurs autres places circonvoiſines, & même de Grenoble. Peu après il s'empara aiſément de Lyon, par l'intelligence des Huguenots, qui y étoient devenus les plus forts. De là il paſſa dans le Lyonnois, le Forez, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence & le Languedoc, ravageant tout ſur ſon paſſage, abattant les Egliſes, pillant les vaſes ſacrez, aboliſſant la Meſſe, & contraignant tout le monde d'aller au prêche, même juſqu'au Parlement de Grenoble, qu'il y mena par force, & comme en triomphe. Il entra dans le Comtat, après avoir pris le Pont Saint-Eſprit, & revint à Grenoble, que les Catholiques avoient repriſe, & dont il s'empara une ſeconde fois. Il retourna dans le Comtat, où il répandit la terreur, & pouſſa ſes exploits juſqu'en Provence. Mais le Duc de Nemours, qui l'avoit vaincu dans deux rencontres, s'appercevant qu'il étoit mécontent, le fit pratiquer, & le rendit ſuſpect aux principaux du parti, qui avoient déja nommé le Sieur de Soubize Gouverneur du Lyonnois, en la place du Baron des Adrets. Ce dernier fut arrêté à Romans le dixiéme Janvier 1563 par Mouvans, l'un des Chefs du parti Calviniſte. Il ſortit de priſon par la paix conclue la même année, & rentra enſuite dans la Religion de ſes péres; mais il ne fit rien pour la défenſe de la meilleure cauſe, qui fût digne de ſes exploits paſſez, & il mourut après avoir perdu tout ce qu'il avoit aquis de reputation. Il étoit naturellement cruel & barbare: on peut dire qu'il étoit pouſſé d'une haine implacable contre les Catholiques; & il étoit tranſporté d'une fureur ſi violente contre eux, qu'après un grand carnage, il obligea ſes deux fils à ſe baigner dans leur ſang, afin de les accoutumer à la cruauté. Auſſi les Catholiques le regardoient comme leur bourreau, plutôt que comme un ennemi de bonne guerre. Il ſe faiſoit un divertiſſement des nouveaux ſupplices qu'il inventoit pour faire périr miſérablement ſes priſonniers de guerre: ce qui parut, lorſqu'il fit ſauter du haut de la tour de Montbriſon, & des rochers de Mornas ſur le Rhône, ſix-vints tant ſoldats que Gentilhommes, & deux cens autres, que ſes gens, qui étoient au pié de la tour & des rochers, recevoient avec des hucs épouvantables ſur la pointe de leurs hallebardes & de leurs piques; à quoi ce Baron prenoit un extrême plaiſir. Il prétendoit, mais vainement, excuſer ſes horribles excés, en ſuppoſant qu'il ne s'y abandonnoit que par droit de repréſailles. * M. Allard, *Vie du Baron des Adrets.* Brantôme, *Eloge de M. de Montluc.*

ADREVALDE ou ADELBERT, Religieux de l'Abbaye de Fleury, vivoit du tems de l'Empereur Arnoul, environ l'an 890. Il a écrit un livre des Miracles de S. Benoît, & un autre petit Ouvrage de la tranſlation du corps du même Saint, qu'Adelaire, autre Moine du même monaſtére, a augmenté. Ces Ouvrages ſe trouvent dans la Bibliothéque du monaſtére de Fleury. * Sigebert, *Catal. c.* 101. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du IX. ſiécle.*

ADREVALDE. *Voyez* ADALVALDE.

* ADRI. Ptolomée place dans l'Arabie Pétrée une ville de ce nom.

ADRI, ville dans le Royaume de Naples. *Voyez* ATRI.

ADRIA, ATRIA ou HADRIA, ville de la Poleſine de Rovigo dans l'Etat de Veniſe, avec Evêché ſuffragant de Ravenne, qui n'eſt aujourd'hui habitée que par des pêcheurs, & à demi ruïnée par les eaux; en ſorte qu'à préſent elle n'eſt plus qu'un village, au lieu qu'autrefois elle étoit une ville conſidérable. Son Evêque fait ſa réſidence à Rovigo. On croit que c'eſt cette ville qui a donné ſon nom à la Mer Adriatique, que nous appellons *Golfe de Veniſe.* ATRI-ADRIA, eſt une autre ville dans le Royaume de Naples. *Voyez* ATRI. * Strabon. Mela. Pline. Cluvier. Baudrand.

ADRIA ou HADRIA, ſelon Stephanus & Ptolomée, eſt une

une Colonie des Romains dans le *Picenum*, (qui eſt aujourd'hui la Marche d'Ancone & une partie de l'Abbruzze) cinquiéme Région de l'Italie, éloignée de douze milles de la Mer. Son terroir eſt renommé pour les vins excellens qui y viennent, & que l'on nomme vin Adrien, *vinum Adrianum. Adrianus ager vino generoſiſſimo nobilis.*

ADRIA, ville de la Gréce proche de la mer d'Illyrie, dont Euſtathe fait mention.

ADRIA, ville proche le Pô, bâtie par ceux de Toſcane, remarquable par la beauté de ſon port. C'eſt peut-être de là qu'a tiré ſon nom la Mer Adriatique, que l'on nomme aujourd'hui *Golfe de Veniſe*. C'eſt de cette mer que les Poëtes parlent, lorſqu'ils la repréſentent comme toûjours agitée par de furieuſes tempêtes.

ADRIA (Pierre d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, fut un des Diſciples de ſaint Thomas d'Aquin, pour la doctrine de qui il prit tant de goût, qu'il conſerva ſes leçons ſur ſaint Matthieu & ſur les dix Préceptes. On lui attribue un Traité de la Vie ſpirituelle, qui n'a pas été imprimé. En 1294, il étoit Vicaire-général de la Province de Sicile; & en 1306, Clément V. lui donna l'Evêché de Vico ſous la Métropole de Sorrento, qu'il gouverna environ dix ans. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ADRIAANSZEN (Alexandre) c'eſt à dire, fils d'Adrien, Peintre d'Anvers, habile à peindre des fruits & des fleurs. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas, en Hollandois, tome 2. p. 216. & 217.*

ADRIAN (Corneille) fameux Prédicateur. *Voyez* HADRIEN.

ADRIANE, ville dans la Province de Cyréne, dont il eſt parlé dans l'Itinéraire d'Antonin, ſous le nom d'*Adrianopolis*. Il y a deux villes qui ont toûjours gardé le nom d'*Adrianopolis*, & qui l'ont conſervé juſqu'aujourd'hui. La ſeconde ville de ce nom eſt celle qui eſt dans la Thrace, qui portoit le nom d'*Uſcudama*, & que l'on appelle encore *Andrinople*, laquelle a ſervi de capitale aux Turcs juſqu'à la priſe qu'ils firent de Conſtantinople ſur les Grecs. Mais il y a eu juſqu'à ſept villes dont les habitans ſe vantoient de porter ce nom. Ces noms viennent pour la plupart de l'Empereur Adrien, lequel n'aimant point les titres, & les ſurnoms dont on vouloit l'honorer dans les Ouvrages publics, aimoit mieux bâtir pluſieurs villes, auſquelles il affectoit de donner ſon nom, *Adrianopolis*. Il tâcha de donner auſſi ce nom à Carthage; mais il ne put jamais en venir à bout. C'eſt ainſi que dans la Vie de cet Empereur, s'en explique Spartien, dont voici les termes: *Et cum titulos in operibus non amaret, multas civitates Adrianopolis nominavit, ut ipſam Carthaginem:* ſur quoi Caſaubon fait cette remarque: *At non obtinuit hac nova appellatio, ne eo quidem vivente.* * Spartianus, *in Hadriano. Voyez* ANDRINOPLE.

ADRIANI (Henri) Prêtre d'Anvers & Curé de Ste. Elizabeth, a publié en Flamand le Martyrologe Romain, & les Vies & les Miracles des Saints. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 341.*

ADRIANI (François) natif de Paris, qui floriſſoit en 1384, écrivit ſur le Symbole de ſaint Athanaſe. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ADRIANI (Matthieu) Médecin Eſpagnol, étoit Chrétien, quoique né de parens Juifs. La connoiſſance qu'il avoit de la langue Hébraïque, le fit eſtimer d'Eraſme & des autres Savans de ſon tems. Il demeura quelque tems en Allemagne, & depuis en 1518, il enſeigna la langue Hébraïque à Louvain. Enſuite étant paſſé en France, il fit imprimer quelques Ouvrages à Lyon. * Le Mire, *Bibliothéque Eccleſiaſtique.*

ADRIANI (Jean-Baptiſte) fils du ſavant Marcel Virgile, né à Florence l'an 1511, d'une famille Patricienne, a écrit en Italien l'Hiſtoire de ſon tems, depuis l'an 1536, où finit celle de Guichardin. Cette Hiſtoire eſt fort exacte, & on croit que Côme, Grand-Duc de Toſcane, lui avoit communiqué ſes mémoires. M. de Thou a beaucoup emprunté du livre d'Adriani, & il a trouvé étrange que les Italiens n'ayent pas pour cet Hiſtorien toute l'eſtime qu'il mérite. Outre cette Hiſtoire, on a ſix Harangues de ſa façon, ſavoir, l'Oraiſon funébre de *Charles Quint*, de l'Empereur *Ferdinand*, d'*Eleonor* de Tolède, femme de Côme Duc de Florence, d'*Iſabelle* Reine d'Eſpagne, de *Côme*, Grand-Duc de Toſcane, & de *Jeanne d'Autriche*, femme de François de Médicis. Il mourut à Florence l'an 1579. On le croit auſſi Auteur d'une longue Lettre touchant les anciens Peintres & Sculpteurs, qui eſt à la tête du troiſiéme volume du Vaſari. * De Thou, *Hiſt. l. 68.* Pocciantius, *de Script. Florentinis.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ADRIANI (Adrien) en Latin *Adrianus ab Adriano*, Jéſuite Flamand d'Anvers, entra en 1544, à Louvain chez les Jéſuites, qu'il gouverna durant pluſieurs années dans cette ville, avant même qu'ils y euſſent un Collége. En 1551, il fit la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux, entre les mains du célébre Ruard Tapper. Après la mort de ſaint Ignace, il fut appellé à Rome pour aſſiſter à la Congrégation générale qui devoit élire le ſecond Général de la Compagnie. Il ſe trouva engagé, ſans le ſavoir, dans des brigues contraires à ſon Inſtitut, & qui auroient pu cauſer du trouble; mais ſi-tôt qu'il s'apperçut qu'on avoit abuſé de ſa ſimplicité, il ſe retira en Flandre, où il continua de ſervir le prochain avec beaucoup de zéle & d'édification. Il mourut à Louvain en 1580, le jour de ſaint Luc, 18 d'Octobre. Nous avons de lui divers Traitez écrits en Flamand, & imprimez pluſieurs fois, *ſur l'Inſpiration, ou le langage intérieur de Dieu*, 1570, *in 8°. & in 4°; Le Mont de piété*, 1548, *in 8°. & in 4°; ſur l'Oraiſon Dominicale*, trois éditions; Trois Traitez, I. *De la Vie active*, II. *Des Biens temporels*, III. *Des Oeuvres de miſéricorde*, 1668. *in 8°. & in 4°. De l'Origine & du progrés de la Vie Cœnobitique*, 1570, *in 8°. & in 4°; De l'Obéïſſance*, &c. 1571, *in 8°. & in 4°; De la pauvreté Evangelique*, 1570, *in 8°. & in 4°. De la Confeſſion*, trois édit. 1573, *in 4°; De la Communion fréquente, ou ſeulement annuelle, & s'il y a du mérite à s'abſtenir de la Communion.* Tous ces livres ont été imprimez à Louvain. Le Traité de l'Inſpiration divine a été traduit en Latin par G. Bruneſius, & imprimé à Cologne en 1601. * Sotwel, *de Script. Societatis Jeſu.*

ADRIANIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

ADRIANISTES. Théodoret met les Adrianiſtes au nombre des Hérétiques qui ſortirent de la Secte de Simon le *Magicien*; mais aucun autre Auteur ne parle de ces Hérétiques. * Theodoret, *l. 1. Hæret. Fab.*

Les Sectateurs d'Adrien Hamſtédius, un des Anabaptiſtes du XVI ſiécle, furent appellez de ce nom. Il enſeigna dans la Zélande, puis en Angleterre, qu'il étoit libre de garder les enfans durant quelques années ſans leur conférer le Baptême; que Jéſus-Chriſt avoit été formé de la ſemence de la femme; & qu'il n'avoit fondé la Religion Chrétienne que dans certaines circonſtances. Outre ces erreurs, & quelques autres pleines de blaſphémes, il ſouſcrivit à toutes celles des Anabaptiſtes. * Pratéole, Sponde. Lindan.

ADRIANUS (Corneille) *Voyez* HADRIEN.

ADRIANUS (Finius). *Voyez* FINIUS ADRIANUS.

ADRIATIQUE (Mer,) en Latin *Mare Adriaticum, Hadriaticus* ou *Illyricus Sinus*, aujourd'hui *le Golfe de Veniſe*. C'eſt cette partie de la Mer Méditerranée, qui s'étend du nord-oueſt au ſud-eſt, entre l'Illyrie & l'Italie. Elle a environ ſix cens milles d'Italie de longueur, & deux cens dans ſa plus grande largeur, & a pris ſon nom de l'ancienne ville d'Adria, au fond du Golfe. Les anciens Géographes l'ont appellée *Mare Superum, Mer Supérieure*. ou *d'en haut*, comme ils appelloient la Mer de Toſcane, *Mare Inferum, Mer Inférieure*, ou *d'en bas*, donnant ordinairement le nom de *deſſus* aux parties du Globe terreſtre qui ſont du côté du nord. Ce Golfe, le plus grand de tous ceux que fait la Mer Méditerranée, en forme pluſieurs autres; comme ſont ceux de *Carnarino*, de *Cattaro*, de *Sainte Croix*, du *Drin*, de *Narenza*, de *Siponte* & de *Trieſte*. Il eſt rempli de quantité d'Iſles & d'écueils du côté de l'Illyrie, qui preſque toutes appartiennent aux Vénitiens. Les païs qui l'environnent, ſelon les noms modernes qu'ils poſſédent, ſont l'Albanie, la Dalmatie, l'Iſtrie, le Frioul, la Marche Tréviſane, le Duché de Veniſe appellé *Il Dogado*, la Poléſine de Rovigo, le Duché de Ferrare, la Romandiole, le Duché d'Urbin, la Marche d'Ancone, l'Abruzze, la Capitanate, la Terre de Bari, & la Terre d'Otrante. On voit dans divers Auteurs, qu'anciennement ſous le nom de *Mer Adriatique*, on comprenoit toute la Mer qui eſt près de l'Italie; & c'eſt ce qui fait que ſaint Luc nous dit, aux *Actes des Apôtres, ch. 27. v. 27*, que le naufrage de S. Paul, qui le jetta dans l'Iſle de Mélite, aujourd'hui *Malthe*, arriva dans la Mer Adriatique. Car la qualité du vent qui pouſſoit le vaiſſeau, & la route que ſaint Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il ait pris terre à l'Iſle de Mélite dans la Mer Adriatique entre l'Italie & l'Illyrie; & moins encore à Mitylène, comme ſaint Jérôme ſemble l'avoir cru, *Epiſt. 30.* s'il n'y a faute dans ſon texte. Quoiqu'il y ait beaucoup de Princes qui ont des terres ſur les côtes de la Mer Adriatique, comme le Grand-Seigneur, l'Empereur d'Allemagne, la République de Veniſe, le Pape, le Roi d'Eſpagne, pour ne rien dire de la petite République de Raguſe, les ſeuls Vénitiens prétendent être les maîtres de cette Mer, & diſent qu'ils s'en ſont aquis le domaine par les armes & par une poſſeſſion de pluſieurs ſiécles. On tient que le Pape Alexandre III. perſécuté par l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ſe retira à Veniſe, & que le Doge Sebaſtien Zani entreprenant ſa défenſe, défit & prit Othon fils de cet Empereur. En reconnoiſſance de ce ſervice, le Pape lui mit un anneau au doigt, le fit Supérieur de la Mer, & ordonna que les Doges ſes ſucceſſeurs épouſaſſent le Golfe tous les ans avec le même anneau; ce qui ſe pratique encore aujourd'hui, comme il eſt dit dans le corps de cet Ouvrage à l'article de VENISE. Les Papes envoyoient tous les neuf ans au Sénat de Veniſe de nouvelles Bulles, par leſquelles ils lui accordoient la continuation des décimes du Clergé, pour la défenſe du Golfe, les Corſaires étant ſouvent venus juſqu'à la Marche d'Ancone, d'où ils ne retournent jamais qu'avec un riche butin, & ſans enlever un grand nombre d'Habitans. * Léandre Alberti, *Deſcription d'Italie.* Juſtiniani & Nani, *Hiſtoire de Veniſe.* Jean Lucius. Moriſot. Sanſon. Du Val. Robe, & *particuliérement* Amelot de la Houſſaye, *dans ſon Hiſtoire du Gouvernement de Veniſe.*

ADRICHEM ou ADRICHUM, famille noble de Hollande, qui doit ſon origine à Dirk ou Thierry II. Seigneur de Bréderode. Le premier qui ait porté le nom d'Adrichem a été Ludolfe d'Adrichem qui vivoit l'an 1086: il eut un fils nommé Goswyn. Vers la fin du XIV ſiécle, il y eut Nicolas d'Adrichem Bourguemeſtre à Harlem. Son frére Simon avoit épouſé Elizabeth de Duivenvoorde & étoit poſſeſſeur de la maiſon d'Adrichem. Cette famille s'eſt éteinte. Le dernier a été Pierre d'Adrichem qui mourut l'an 1528, âgé de 26 ans.

ADRICHEM (Cornélie d') Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dans le XVI ſiécle, étoit fille d'un Gentilhomme Hollandois, de la noble famille d'Adrichem dans le Kennemerland, & aquit beaucoup de réputation par ſes Poëſies. Elle mit les Pſeaumes de David en vers, & compoſa quelques autres Poëmes ſacrez. Jacques le Févre d'Eſtaples étoit un de ſes admirateurs, & Cornelius Muſius eut de grandes liaiſons de piété avec elle. Elle fit pour elle-même cette épitaphe.

Corpus humo, ſuperis animam Cornelia mando:
Pulveruleuta cave vermibus eſca datur.

Non lacrymas, non fingultus, triſticque querelas,
Sed Chriſto oblatas nunc precor Umbra preces.

Il eſt étonnant que Valére André, dont le Recueil des Ecrivains du Païs-Bas eſt beaucoup plus ample que celui de François Sweerts, ne diſe rien de cette illuſtre Hollandoiſe. Il ne pouvoit ignorer ce que cet Auteur en avoit dit. * Bayle, *Dict. Crit.* François Sweerts, *Athen. Belg.* Corn. Suſius. *Oudheden en Geſtichten van Noordholland en Kennemerland.*

ADRICHEM (Chriſtian) dans le XVI ſiécle, né à Delſt en Hollande en 1533, étoit petit-neveu du célébre Dorpius ou van Dorp, Profeſſeur en Théologie à Louvain, & ſon pére Adrien-Nicolas étoit très attaché à la doctrine de l'Egliſe. Après ſes études, il fut élevé au ſacerdoce l'an 1561, & fut chargé de la conduite des Religieuſes de ſainte Barbe à Delft, après la mort de Michel Doenſz. Il vivoit dans une grande familiarité avec Corn. Muſius, & il étoit dans une haute eſtime auprès de Maximilien Marquis de Ter Veere, qui en plaiſantant l'appelloit le Pére des Barbares. Dans les premiers troubles il fut chaſſé de Delft, & il paſſa le reſte de ſes jours à Maſtricht, à Malines & à Cologne, où l'amour qu'il avoit pour les choſes ſaintes, lui inſpira le deſir d'écrire la Vie de Jéſus-Chriſt, qu'il recueillit des quatre Evangéliſtes, & qu'il publia ſous le nom de Chriſtianus Crucius, avec une Harangue *de Chriſtiana Beatitudine*, qu'il prononça en 1570 dans un Chapitre général. On publia après ſa mort le Théatre de la Terre-ſainte, avec des Cartes de Géographie, la Deſcription de la ville de Jeruſalem, & une Chronique de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, en un volume *in folio*. On l'accuſe d'avoir un peu trop donné dans les fables qui ſe ſont répandues & qu'il avoit tirées des ouvrages de Béroſe, de Manéthon, & des autres Auteurs de cette ſorte. Il mourut à Cologne le 19 Juin 1585, & fut enterré chez les Chanoines de Nazareth, dont il avoit été Directeur pendant quelque tems. Il prenoit quelquefois le nom de Chriſtian Crucius. C'eſt à ce nom qu'a fait alluſion celui qui lui a conſacré cette épitaphe:

Illuſtre à CHRISTO ſumptum qui nomen habebam,
Et duplici Delphis qui Cruce notus eram;
Conditus hic jaceo, reliquis cum patribus, olim
Exſurrecturus, cùm tuba clara canet.

* Valére André, *Bibliotb. Belg.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XVI ſiécle.*

ADRICHOMIA & ADRICHOMIUS. } *Voyez* ADRICHEM.

ADRIEL MEHOLATHITE. *Voyez* HADRIEL.

P A P E S.

ADRIEN I. de ce nom, Pape, illuſtre par ſon eſprit, par ſon zéle & par ſa charité, étoit fils de Théodore, & ſortoit d'une des plus nobles familles de Rome. Il fut élu après Etienne III. le neuviéme Février de l'an 772. Didier Roi des Lombards, après avoir eſſayé de l'amuſer par une Ambaſſade, ſe ſaiſit des terres de l'Egliſe au commencement de ſon Pontificat, & ravagea tout le Patrimoine de ſaint Pierre, juſqu'aux environs de Rome. Le Pape, dans cette extrémité, eut recours à Charlemagne, lequel entrant en Italie avec une Armée, força le paſſage des Alpes, prit toutes les villes de l'Etat des Lombards, & emporta Pavie, qui ſe rendit à diſcretion en 774, avec Didier qui fut envoyé en France. Pendant le ſiége de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome, & y fut reçu du Pape & des Romains de la maniére que le méritoit un ſervice auſſi ſignalé que celui qu'il leur rendoit. Non ſeulement il confirma la donation que le Roi Pepin ſon pére avoit faite au ſaint Siége; mais même il l'augmenta. Sigebert, & quelques autres diſent que Charlemagne fit un ſecond voyage à Rome, où dans une aſſemblée du Clergé, Adrien lui donna le pouvoir de créer les Papes; peut-être veut-on dire d'approuver leur élection. Mais Baronius nie abſolument ce voyage. Quelque tems après, Adrien reçut la Confeſſion de Foi de Taraſius, que l'on avoit mis ſur le ſiége de l'Egliſe de Conſtantinople, après la mort de Paul. Il fut dans le même tems que l'Empereur Conſtantin *le Jeune*, & l'Impératrice Iréne ſa mére, avoient réſolu de faire tenir un Concile Univerſel, contre les Iconoclaſtes, ou Briſeurs d'Images. Le Pape approuva ce deſſein, & y envoya ſes Légats Etienne & Théophylacte, avec une Lettre écrite ſur ce ſujet. Ce Concile eſt le ſecond de Nicée, célébré en 787. Adrien envoya encore ſes Légats au Concile que Charlemagne fit tenir à Francfort l'an 794. Il eut pendant ſa vie quelques différents avec Léon Archevêque de Ravenne, avec les Napolitains, & avec l'Empereur Conſtantin; & dans toutes ces occaſions il eut recours à Charlemagne. Il s'appliqua à revoir les titres de ſaint Pierre, & s'employa à réparer ou à faire orner l'Egliſe de la ville de Rome, dédiée ſous le nom de cet Apôtre. Il fit auſſi pluſieurs réparations & édifices conſidérables. L'Hiſtoire n'a pas oublié de parler du chandelier en forme de croix devant l'autel de S. Pierre, ſur lequel on pouvoit mettre ſans confuſion mille trois cens ſoixante & dix cierges. Le Tibre s'étant débordé, de maniére que les maiſons étoient remplies d'eau juſqu'au premier étage, en ſorte que les Habitans ne pouvoient ſortir, ni recevoir les choſes néceſſaires à la vie, Adrien eut ſoin de faire conſtruire des bateaux pour porter de la nourriture à ceux qui en avoient beſoin; fit réparer à ſes frais preſque tous les dégâts que cette inondation avoit cauſez, & dédommagea les particuliers des pertes qu'ils avoient faites par cet accident. Après avoir ſiégé 23 ans dix mois & 17 jours, il mourut le 26 Décembre de l'an 795, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. Charlemagne qui étoit ſon ami intime, verſa des larmes à la nouvelle de cette mort; & pour donner à la poſtérité un témoignage public de la conſidération qu'il avoit pour le Pape Adrien, il compoſa lui-même ſon épitaphe, qu'on voit encore dans l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, en trente-huit vers Latins. Il y joignit même ſon nom à celui d'Adrien dans ces vers, dont le premier eſt le 23. de l'épitaphe:

Nomina jungo ſimul titulis, clariſſime, noſtra;
Hadrianus, Karolus, Rex ego, tuque pater.
Quiſque legas verſus, devoto pectore ſupplex,
Amborum mitis, dic, miſerere Deus, &c.

Nous avons encore divers Ouvrages du Pape Adrien I. *les Lettres à Charlemagne* données par Gretſer, ſur un manuſcrit du Vatican; & pluſieurs autres qui ſe trouvent dans le Livre Carolin, où il y en a auſſi pluſieurs écrites à diverſes perſonnes. Il donna à Charlemagne le Code de Denys le Petit, duquel on a fait un Sommaire, qui porte mal à propos le nom d'Adrien. On lui attribue encore une collection de ſoixante & douze ou quatre-vint Capitules, que l'on ſuppoſa qu'il donna à Ingelram Evêque de Mets, ou qu'Ingelram lui préſenta; mais c'eſt une piéce ſuppoſée dans le tems que l'on a fait les fauſſes Décrétales, & peut-être par le même Auteur; *Defenſio ſeptima Synodi; Reſponſio ad Baſilium Acbridenum*, &c. Il eut pour ſucceſſeur Léon III. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Eginard, *in Vita Caroli Magni.* Sigebert, *in Catal. c.* 79. Baronius. Le P. Sirmond. T. *X. Concil. Gall.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccléſiaſtiques du VIII Siécle.*

ADRIEN II. Pape, Romain de nation, fut élu après Nicolas I. le 14 Décembre de l'an 867, à l'âge de 76 ans. On lui fit accepter malgré lui la Tiare qu'il avoit refuſée deux fois. Le commencement de ſon Pontificat fut troublé par les ſéditions que le Duc de Spoléte excita dans Rome. Mais Lothaire Roi de Lorraine, étant paſſé en Italie les appaiſa, & mérita par ce moyen les bonnes graces d'Adrien, qui leva l'excommunication portée contre ce Prince par ſon prédéceſſeur Nicolas, pour avoir répudié la Reine Thietberge, & épouſé Valdrade. Il eſt vrai que ce ne fut qu'après que Lothaire eut proteſté, avant que de communier de la main du Pape, qu'il avoit quitté Valdrade. Lothaire parjure mourut peu de tems après à Lucques, le ſixiéme Août 868. La même année Adrien tint un Concile à Rome contre Photius, & envoya enſuite deux Légats, Donat & Etienne, pour aſſiſter au Concile Oecuménique qui fut aſſemblé à Conſtantinople en 869. Il approuva ce qui ſe fit dans le Concile contre Photius; mais il ſe brouilla depuis avec l'Empereur Grec, & enſuite avec le Patriarche Ignace, ſucceſſeur de Photius, au ſujet de la Bulgarie, qu'il prétendoit être de ſon Patriarchat. Il eut encore quelques différents avec Charles *le Chauve*, au ſujet d'Hincmar Evêque de Laon, qui avoit appellé au ſaint Siége de la ſentence prononcée contre lui en 869, par le Concile de Verberie, maiſon royale en Valois ſur la riviére d'Oiſe, du diocéſe de Soiſſons. Hincmar eut enfin les yeux crevez, environ cinq ans après qu'il eut été dépoſé dans le Concile de Douzi, tenu en 871. Nous avons trente-ſix ou trente-ſept Epîtres de ce Pontife, écrites ſur différentes affaires de l'Egliſe. Jean VIII. lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *in Vita Nicol.* Platina. Ciaconius. Du Chêne, *Vies des Papes.* Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du IX ſiécle.*

ADRIEN III. Pape, Romain de nation, fut élu deux jours après la mort de MARIN ou MARTIN II. le 20 Janvier de l'an 884. Baſile *le Macédonien*, Empereur d'Orient, le preſſa d'annuller ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, & de recevoir à la communion de l'Egliſe Romaine ce même Photius Patriarche de Conſtantinople, qui avoit ſi ſouvent attiré les foudres des Papes précédens; mais Adrien le refuſa conſtamment. L'Empereur Baſile en eut un dépit extrême, & il éclata en menaces & en injures dans une lettre, qui n'arriva à Rome qu'après la mort d'Adrien. Ce Pontife mourut dans une maiſon de campagne, le neuviéme Mai de l'an 885. Son courage & ſa vertu donnoient de grandes eſpérances au Clergé & aux peuples, ſur ſon heureux gouvernement, puis qu'il fit connoître qu'il avoit réſolu d'élever le Siége de Rome autant qu'il lui ſeroit poſſible, & qu'il fit à ce ſujet une ordonnance qui portoit, que l'on ſacreroit le Pape ſans la préſence de l'Empereur ni de ſes Légats; mais il ne dura qu'un an, trois mois & dix-neuf jours. Il eut pour ſucceſſeur Etienne V. * Du Chêne, *Vies des Papes.* Platina. Baronius.

ADRIEN IV. Pape Anglois, ſuccéda à ANASTASE IV. au mois de Décembre 1154. Son nom étoit Nicolas Huſtifragus ou *Breakſpeare.* Il naquit dans une ferme de Langlay, qui dépendoit de l'Abbaye de ſaint Alban. Son pére, qui étoit un des valets de cette Abbaye, y fut reçu en qualité de Frére Convers, & n'y prit l'habit qu'après la mort de ſa femme, laquelle, dit-on, ne ſubſiſtoit que des aumônes de l'Egliſe de Cantorberi. Pieſeus ajoûte que Nicolas venoit tous les jours à la porte de l'Abbaye de ſaint Alban, recueillir les reſtes que l'on deſſervoit de la table des Moines; que ſon pére l'en ayant chaſſé, il vint en France, & qu'il y étudia dans l'Univerſité de Paris: qu'enſuite ayant eu quelque Bénéfice dans le diocéſe de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier, il y pratiqua les Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin de la Congrégation de ſaint Ruf, & qu'il fit ſi bien qu'on le reçut parmi eux. Mais les Actes du Vatican portent que Nicolas étant ſorti d'Angleterre, vint à Arles en Provence pour y étudier, qu'il s'y fit connoître des Chanoines de ſaint Ruf, & qu'il entra chez eux en qualité de valet. Il parvint à obtenir l'habit de Religieux, & enfin il fut élu Abbé & Général de cet Ordre. L'état où on l'y avoit vu, lui fit des ennemis déclarez de tous ceux qui prétendoient à la ſupériorité. On l'accuſa de divers crimes, dont il ſe juſtifia auprès du Pape Eugéne III. Ce Pape le créa Cardinal & Evêque d'Albe, & l'envoya Légat dans le Danemarck & dans la Norwége, où il travailla très heureuſement à la converſion des peuples barbares. A ſon retour, le ſa-

cré

Digitized by Google

cré Collége l'éleva ſur le ſiége de ſaint Pierre en 1154. Il eut trois importantes affaires ſur les bras, pendant le tems de ſon Pontificat. La premiére fut avec les Romains, qu'il excommunia, & dont il mit la ville en interdit, juſqu'à ce qu'ayant chaſſé l'Héretique Arnaud de Breſſe, & dépoſé leurs Sénateurs, ils lui laiſſérent l'entiére diſpoſition des affaires, & le Gouvernement de Rome. La ſeconde avec Guillaume Roi de Sicile, qu'il excommunia comme uſurpateur des biens de l'Egliſe: depuis il ſe reconcilia avec lui, ſous des conditions avantageuſes au ſaint Siége. La troiſiéme fut avec Frideric I. Empereur. Il transféra le Siége pontifical à Orviette, ville de l'Etat Eccléſiaſtique, d'où il fut rappellé par les Romains. Mais voyant que les Sénateurs vouloient encore entreprendre ſur ſon autorité, il ſe retira à Anagnie, ville Epiſcopale dans la Campanie de Rome, & il y mourut d'une eſquinancie le premier Septembre de l'an 1159, après avoir tenu le Siége 4 ans, 8 mois & 28 jours. Il écrivit diverſes Epîtres, & quelques autres Traitez, avant & depuis qu'il fut Pape. Il eut pour ſucceſſeur ALEXANDRE III. * Guillaume de Tyr, *l.* 18. *c.* 26. S. Thomas de Cantorberi, *l.* 1. *Epiſt.* 24. Guillaume de Neubrige, *l.* 2. *c.* 6. Baronius. Pitſeus. Aubery. Du Chêne.

ADRIEN V. Pape, natif de Gênes, & nommé auparavant *Otthobon de Fieſque*, étoit fils de THEODORE de Fieſque, frére du Pape INNOCENT IV. Ses parens qui l'avoient deſtiné à l'Egliſe, lui procurérent d'abord pluſieurs bénéfices conſidérables; un Canonicat à Plaiſance, & l'Archidiaconé des Egliſes de Rheims, de Parme & de Cantorbéri. Innocent IV. ſon oncle le créa Cardinal Diacre, du titre de ſaint Adrien, en 1251. Depuis il fut Légat en Allemagne & en Angleterre. Après la mort d'Innocent V. il fut élu Pape le 12 Juillet de l'an 1276. Mais lorſqu'il étoit ſur le point de ſe faire ſacrer & couronner, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 18 Août, trente-neuf jours après ſon élection. On dit qu'il répondit à ſes parens qui le félicitoient: *J'aimerois bien mieux que vous me viſſiez Cardinal en ſanté, que Pape mourant.* Il eut pour ſucceſſeur JEAN XXI. * Martin Polonus. Onuphre. Sponde, *A.* C. 1276. *n.* 5. Du Chêne.

ADRIEN VI. Pape, Hollandois de nation, naquit à Utrecht le deuxiéme Mars 1459. Il ſe nommoit avant ſon Pontificat *Adrien Florifz*, c'eſt à dire, *Adrien, fils de Florent*; car ce dernier nom étoit celui de ſon pére. Tifferand de profeſſion; & ſelon d'autres, Braſſeur de biére, ou faiſeur de barques: le ſurnom de leur famille étoit Boyens. Il étudia à Utrecht, puis à Louvain dans le Collége des Portiens, où l'on nourriſſoit de pauvres Ecoliers gratuitement: & il fit un progrès conſidérable en Philoſophie & en Théologie. Lorſqu'il prit le bonnet de Docteur le 21 Juin de l'an 1491, Marguerite d'Angleterre, ſœur d'Edouard IV. Roi d'Angleterre, & alors veuve de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, voulut elle-même faire la dépenſe de cette cérémonie. Quelque tems après on le fit Chanoine de ſaint Pierre, puis Profeſſeur en Théologie, Doyen de l'Egliſe de Louvain, & enfin Vice-Chancelier de l'Univerſité. Pour témoigner ſa reconnoiſſance à l'Univerſité qui l'avoit élevé, il fit bâtir à Louvain un Collége célébre, qui porte ſon nom, & le fonda pour y entretenir de pauvres Ecoliers. L'Empereur Maximilien I. lui fit l'honneur de le choiſir pour être Précepteur de ſon petit-fils l'Archiduc Charles, qui n'étoit alors âgé que de ſept ans, & qui fut depuis Empereur & Roi d'Eſpagne, ſous le nom de Charles-*Quint*. Adrien fut envoyé depuis en Eſpagne en qualité d'Ambaſſadeur auprès du Roi Ferdinand, qui le fit Evêque de Tortoſe, ville de Catalogne. Après la mort du même Ferdinand, Adrien partagea la Régence d'Eſpagne avec le Cardinal Ximénes, & demeura enfin ſeul Viceroi de ce Royaume pour Charles-Quint. Le Pape Léon X. l'avoit créé Cardinal le premier Juillet de l'an 1517. Il lui ſuccéda le neuviéme Janvier de l'an 1522, & fut élû Pape, bien qu'étranger, & abſent de Rome, & quoiqu'il n'eût jamais vu l'Italie. Ce fut en partie la faction de Charles-Quint, qui l'éleva à la Papauté. Adrien prit les habits pontificaux à Victoria en Biſcaye, le lendemain qu'il eut reçu la nouvelle de ſon élection. Il partit peu de tems après pour Rome, y arriva le 30 Août, & fut couronné le lendemain. Il ne voulut point changer ſon nom d'Adrien. Il renouvella l'alliance avec l'Empereur Charles-Quint, pacifia l'Italie, entreprit la réforme de l'Etat, & de la Diſcipline Eccléſiaſtique, envoya Cheregat Evêque de Teramo, en qualité de ſon Nonce, avec de belles inſtructions & un Bref à la Diete tenue à Nuremberg l'an 1522. L'Iſle de Rhodes fut priſe la même année par Soliman, le jour de Noël. Quelques Hiſtoriens ont accuſé Adrien VI d'avoir négligé de la ſecourir, parce qu'il étoit uniquement occupé des intérêts de Charles-*Quint*. On ne peut douter qu'il n'eût de grands deſſeins pour la gloire de Dieu, & pour la réforme des mœurs: car il ne voulut jamais bâtir Sion ſur le ſang, (c'étoient ſes termes) ni avancer aucuns de ſes parens aux dignitez de l'Egliſe. La mort prévint ſes pieux deſſeins, & lui ôta le moyen de les exécuter, en lui ôtant la vie & le Pontificat, dont il ne jouït qu'une année, huit mois & ſix jours. Il mourut le 14 Septembre de l'an 1523, âgé de 64 ans, ſix mois & dix jours. On l'a blâmé d'avoir été trop lent dans ſes entrepriſes, & tout à fait irréſolu, d'ailleurs ennemi des Gens de Lettres, & peu fait aux intrigues & à la politique de la Cour de Rome: ce qui a fait dire de lui au Cardinal Palavicin, *Fu Eccleſiaſtico ottimo, Pontefice in verita mediocre.* Mais Palavicin, en parlant ainſi, écrit plutôt en politique qu'en Cardinal: car on ne peut douter qu'Adrien VI. n'ait été un très-bon Pape, & que dans le peu de tems qu'il fut ſur le ſaint Siege, il n'ait travaillé très utilement à la réforme de pluſieurs des abus de la Cour de Rome, & qu'il n'eût fait plus de bien à l'Egliſe, ſi ſon Pontificat eût duré plus longtems. Il ne fut pas aimé des Romains, parce qu'il fuyoit le luxe & les grandes dépenſes, qu'il n'étoit point accoutumé aux maniéres des Italiens, & qu'il vouloit établir la réforme. Son épitaphe apprend à la poſtérité, que le plus grand malheur qu'il ait éprouvé dans le monde, c'eſt d'avoir été obligé de commander: *Hadrianus VI. hoc ſitus eſt, qui nihil ſibi infelicius in vita, quam quod imperaret, duxit.* Ce Pape avoit écrit divers Ouvrages; *Quæſtiones Quodlibetica*, imprimées à Louvain en 1515, & à Paris en 1516, & 1531; *Diſputationes in lib. quartum Magiſtri Sententiarum; Epiſtolæ, &c.* Il a fait réimprimer, étant Pape, ſon Commentaire ſur le quatriéme livre du Maître des Sentences, ſans y rien changer de ce qu'il avoit écrit, que le Pape peut errer, même dans ce qui appartient à la Foi. CLEMENT VII. lui ſuccéda. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Apparatu Sacro.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Le Mire, *in Biblioth. Eccleſ. & Elog Belg.* Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Vies des Papes, &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. du XVI ſiecle.*

ADRIEN de Corneto ou Caſtelleſi, Cardinal. *Cherchez* CORNETO.

ADRIEN ou HADRIEN, (P. Ælius) Empereur, étoit fils d'Ælius Adrianus, ſurnommé *Afer* ou *Africain*, non qu'il fût Africain, comme quelques anciens Auteurs l'ont cru: mais parce qu'il avoit été Gouverneur d'Egypte. Il avoit été Préteur. Adrien naquit à Rome, ſelon quelques Auteurs, & dans la ville d'Italica, ſelon d'autres, le 24 Janvier, l'an de Jéſus-Chriſt 76, d'une famille originaire d'Adria, maintenant Atri, dans le Royaume de Naples, & établie à Italica en Eſpagne. Sa mére avoit nom Domitia Paulina. Son pére le laiſſa orphelin à l'âge de dix ans, ſous la tutele de Trajan, & de Cælius Tatianus Chevalier Romain. Adrien dans ſa jeuneſſe fit de très bonnes études. Il ſervit de très bonne heure, & il étoit Tribun d'une Légion, avant la mort de Domitien. Ce fut lui que l'Armée de la Baſſe Méſie deputa pour apprendre la mort de Nerva à Trajan, qui fut ſon ſucceſſeur. Les dépenſes exceſſives de ſa jeuneſſe lui avoient fait perdre l'eſtime de cet Empereur; il la recouvra, & épouſa Sabine, petite-niéce de Trajan, femme d'un caractére hautain. Il eut dans la perſonne de l'Impératrice Plotine, un patron d'un grand crédit. On le trouva ſi groſſier dans la harangue qu'il récita devant le Sénat pendant qu'il étoit Queſteur, qu'il fut ſiffié: ce qui fut cauſe que s'appliquant beaucoup à la connoiſſance de la langue Latine, il y devint très habile & très éloquent. Depuis, il accompagna ce Prince dans la plupart de ſes expéditions, & il ſe ſignala ſur-tout dans la ſeconde guerre contre les Daces, par des actions ſi éclatantes, qu'après avoir été déja Queſteur, & Tribun du peuple, il fut encore ſucceſſivement Préteur, Gouverneur de la Pannonie, & Conſul. Après la levée du ſiége d'Atra en Arabie, Trajan, qui lui avoit déja donné le gouvernement de Syrie, lui laiſſa le commandement de l'Armée. Enfin cet Empereur ſe ſentant à l'extrémité, l'adopta par les intrigues de Plotine ſon épouſe. Mais ſoit que cette adoption fût véritable ou feinte, ce qu'il y a de bien ſûr eſt qu'Adrien ayant reçu à Antioche preſque en même tems la nouvelle de ſon adoption, & celle de la mort de Trajan, il ſe fit déclarer Empereur le onziéme Août de l'an 117. Il fit d'abord la paix avec les Parthes, & leur céda une partie des conquêtes de ſon prédéceſſeur. Soit par bonté, ou par politique, il remit les dettes du peuple Romain, leſquelles, ſelon le calcul des plus habiles, étant réduites à la valeur des monnoyes de notre tems, montoient à 22 millions & 500 mille écus d'or. Il fit auſſi brûler dans la place publique de Trajan, toutes les obligations, afin qu'on ne craignît point d'en être recherché à l'avenir, & entreprit de viſiter toutes les provinces de l'Empire. Il ne revint à Rome qu'en l'année 118, il refuſa le triomphe, qu'il fit donner à l'image de Trajan, & l'année ſuivante il marcha contre les Sarmates dans la Méſie. On fit mourir à Rome pendant ſon abſence pluſieurs perſonnes du premier mérite, & quoi qu'il proteſtât qu'il n'en avoit point donné les ordres, il ne laiſſa pas d'être chargé de la haine publique pour toutes ces violences. Jamais Prince ne voyagea autant que lui: il n'y eût preſque point de Province dans l'Empire qu'il n'honorât de ſa préſence, & comme il étoit magnifique, & qu'il vouloit connoître tout par lui-même, il laiſſoit par tout des marques de ſa libéralité, & de ſon exactitude à examiner la conduite des Gouverneurs des Provinces. On croit qu'il commença ſes voyages en 120. Depuis ſon expédition en Méſie, il entra dans les Gaules, & paſſa dans la Grande Bretagne, où il fit tirer un mur de quatre vingt mille pas entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, pour empêcher les courſes des Barbares. Il repaſſa dans les Gaules en 121. Il apprit en Languedoc la mort de Plotine, veuve de ſon prédéceſſeur, & fit bâtir dans Nîmes un Temple à ſon honneur. De là, il alla en Eſpagne, dans la Mauritanie, & enfin en Orient, où il appaiſa les troubles excitez par les Parthes. Après avoir viſité les Provinces d'Aſie, il revint à Athénes en l'année 125, où il paſſa l'hiver, & après s'être fait initier aux myſtéres de Cerès Eleuſine, il vint en Sicile où il viſita le mont Etna. Il étoit à Rome au commencement de l'an 129. Il fit un voyage en Afrique, & peu après ſon retour, il paſſa encore en Orient, ſéjourna en Egypte l'an 132, repaſſa l'an 133 en Syrie, revint l'an 134 à Athénes, & retourna enfin l'an 135 à Rome. La perſécution qui s'étoit élevée contre les Chrétiens ſous ſon empire fut très violente, & elle n'avoit été ſuſpendue, que ſur les remontrances de Quadrat Evêque d'Athénes, & d'Ariſtide, tous deux Philoſophes Chrétiens, qui préſentérent à l'Empereur des livres en faveur de la Religion Chrétienne: ce qui fit qu'il promit de ne punir les Chrétiens que pour des crimes, & non pour la Religion. Adrien vainquit deux fois les Juifs; il fit bâtir Jéruſalem, & la fit nommer *Ælia* de ſon nom. Il érigea un Temple à Jupiter ſur le Calvaire, & plaça une ſtatue d'Adonis ſur la créche de Bethléem, faiſant élever des images de porcs ſur les portes de Jéruſalem, pour inſulter les Juifs, qui avoient cet animal en horreur. Au ſurplus, ce Prince avoit de grandes vertus & de grands dé-

fauts. Il étoit libéral, laborieux, civil, exact; il maintenoit l'ordre & la diſcipline, ſoulageoit les peuples, rendoit juſtice avec une application ſinguliére, & puniſſoit, rigoureuſement ceux qui ne s'aquittoient pas bien de leurs charges. Il avoit infiniment d'eſprit, beaucoup de mémoire: il étoit verſé dans la plupart des Sciences & des Arts, qui ſervent à polir l'eſprit. Il ſavoit l'Aſtrologie, & avoit beaucoup d'inclination pour la Poëſie, pour la Philoſophie, & pour la Medecine. Il a été d'ailleurs cruel, envieux, impudique, ſuperſtitieux & adonné à la Magie. Quoi de plus abominable que ſa paſſion pour Antinoüs? Pour ne pas trop allonger cet Article, nous renvoyons le Lecteur curieux à celui d'Antinoüs. Il ſe divertiſſoit quelquefois à compoſer des piéces d'éloquence, & des vers Grecs & Latins. Nous en avons des preuves dans l'Anthologie, & dans la réponſe qu'il fit à Florus. Ce dernier écrivit familiérement à l'Empereur ces vers, ſur le ſujet de ſes voyages continuels:

Ego nolo Cæſar eſſe,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

L'Empereur lui envoya ſur le champ cette réponſe:

Ego nolo Florus eſſe,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati rotundos.

Depuis, étant au lit de la mort, il fit encore ces vers, en parlant à ſon ame:

Animula, vagula, blandula,
Hoſpes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut ſoles, dabis jocos.

Adrien avoit fait un Poëme Grec intitulé, l'*Alexandréide*. Photius avoit lu quelques Declamations d'Adrien. Spartien cite de lui un premier livre de Diſcours, & ce qu'il en a rapporté, regarde la Grammaire Latine. Il avoit prononcé une belle harangue dans le Sénat pour ceux d'Italica. Quelques-uns lui attribuent un Ouvrage ſur la maniere de ranger les Armées en bataille. Froben a imprimé, en 1551, un Dialogue entre l'Empereur Adrien, & le Philoſophe Epictéte, contenant des queſtions qu'Adrien propoſe à ce Philoſophe, & que ce Philoſophe réſout. On croit qu'Adrien eſt Auteur de ſon Hiſtoire, qui portoit le nom de Phlégon ſon Affranchi.

Suidas dit que la paſſion qu'eut Adrien de paroître docte, fut ſi grande, qu'il conçut même de la jalouſie contre le Philoſophe Favorin. Il étoit très ſuperſtitieux, & il apporta à Rome le culte d'Iſis & de Sérapis, Divinitez Egyptiennes. Il voulut paſſer pour un Dieu, & il ſe fit élever un autel à Athénes, & des Temples dans quelques villes d'Aſie. Les voyages continuels ruinérent la ſanté d'Adrien: il fut attaqué d'un flux de ſang, qui ne put jamais être arrêté, bien qu'il ſe ſervit des plus habiles Médecins. Le chagrin de ſa maladie lui rendit la vie ſi odieuſe, qu'il chercha toute ſorte de moyens pour ſe faire mourir, ſans en pouvoir venir à bout. Ainſi fut exaucée la priére que ſon beau-frére Severianus fit en mourant. *Dieux immortels*, s'écria-t-il, *témoins de mon innocence, je n'ai qu'une grace à vous demander, c'eſt qu'Adrien ſouhaite paſſionnément de mourir & ne le puiſſe.* Cette imprécation a du rapport avec ce qui eſt dit dans l'*Apocalypſe*, *ch.* 9. *v.* 6. *En ces jours-là, les hommes chercheront la mort, & ne la trouveront point; & ils déſireront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.* Il ſe ſervit de divers charmes pour calmer ſon mal; mais ces ſortiléges n'eurent point d'effet; ce qui l'obligea de ſortir de Rome, & d'aller à Bayes, ancienne ville dans la Campanie, où mépriſant les conſeils des Médecins, il mourut le dixiéme Juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, cinq mois & 17 jours, ayant régné 20 ans & onze mois moins un jour. Il fut enterré à Pouzzoles dans ſa maiſon. Il n'eut point d'enfans de l'Impératrice Sabine ſa femme, & il adopta, l'an 135, Lucius Aurelius Annius Cejonius Commodus Verus, qui à tous ces noms ajoûta encore celui d'Ælius. Après cette adoption Adrien ſe retira à Tivoli, où il fit faire de ſuperbes bâtimens, & où il s'abandonna à la molleſſe, & puis à la cruauté. Entr'autres il fit mourir Severianus ou Servianus ſon beau-frére, âgé de 90 ans. Lucius Verus étant mort le premier Janv. de l'an 138, Adrien adopta Titus Antonin, & le chargea d'adopter Marcus Annius Verus & le fils de Lucius Verus. Antonin ſon ſucceſſeur, connu ſous le nom d'Antonin *le Pieux* ou *le Débonnaire*, fit l'Apothéoſe d'Adrien, & lui fit bâtir un Temple à Pouzzoles. * Spartien, *in Adriano.* Xiphilin. Dion. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs, tome* 2.

Les anciennes Médailles & les Hiſtoriens nous apprennent qu'Adrien étoit bien fait & d'une taille dégagée: il avoit la tête médiocrement groſſe, un peu pointue, & les cheveux bouclez. Il étoit d'un tempérament ſi robuſte, qu'il n'avoit jamais la tête couverte, & qu'il fit à pié pluſieurs des voyages qu'il entreprit dans toutes les provinces de l'Empire. C'eſt le premier des Empereurs Romains qui ait porté de la barbe. Il introduiſit cette mode, pour cacher des porreaux qu'il avoit au menton; mais ſes ſucceſſeurs s'en firent un ornement. Son tempérament ſanguin, bilieux, & peut-être les fatigues qu'il avoit eſſuyées dans ſes voyages, l'avoient rendu ſujet à des ſaignemens de nez, qui lui étoient ſalutaires; mais ils lui cauſérent enfin le flux de ſang, dont il mourut. Après ſa mort, Antonin *le Pieux* le fit mettre au nombre des Dieux. * J. Spon, *Recr. Cur. des Antiq.*

ADRIEN de Phénicie, Syrien de nation, enſeigna dans la ville d'Athénes, où il vivoit avec beaucoup de ſomptuoſité. Il fut chéri de Marc-Antoine, qui le mena à Rome. Il fut diſciple d'Hérode *le Philoſophe*, & rival d'Ariſtide. * Suidas. Voſſius, *l.* 3. *c.* 6. *de Hiſt. Lat.*

ADRIEN, martyriſé à Céſarée dans la perſécution de Galére Maximien, par ordre du Gouverneur Firmilien, étoit venu de Manganée avec Eubule en cette ville, pour voir les Confeſſeurs. Adrien fut expoſé aux lions le cinquiéme de Mars, & enſuite percé d'une épée par le Confeſſeur commis pour achever de faire mourir les bêtes, ou ceux que les bêtes avoient bleſſez dans les ſpectacles publics. Sa mort arriva le cinquiéme de Mars, jour auquel on fait ſa fête dans l'Egliſe Latine. * Euſébe, *de Martyribus Paleſtinæ.* Baillet, *Vies des Saints, au* 5 *Mars.*

ADRIEN, eſt le nom d'un Martyr de Nicomédie, vers l'an 307, dont on marque la fête dans le Martyrologe Romain au 8 Septembre. Mais ſes Actes ſont ſi fabuleux, qu'on ne peut y ajoûter aucune foi. On célébre encore des fêtes de ſaint Adrien en d'autres jours, comme chez les Grecs, & même dans le Martyrologe Romain le 26 Août, dans celui de Jérôme au quatriéme Mars; dans celui de Florus au 16 Juin. Mais on voit par les circonſtances de l'Hiſtoire, ou par les noms des compagnons qu'on donne à ces Adriens, que c'eſt toûjours le même Adrien, dont on a voulu parler. * *Actes de ſaint Adrien, dans* Montbritius & *dans* Surius. *Les Martyrologes.* Tillemont, 5. *tome.* Baillet, *Vies des Saints, au* 8 *Septembre.*

ADRIEN, Auteur Grec, a écrit au commencement du VI ſiécle, puiſqu'il eſt cité par Caſſiodore, dans le *chap.* 10. du *livre des Lettres Divines.* Il a compoſé une Introduction à l'Ecriture Sainte, dont Photius fait mention au ſecond volume de ſa Bibliothéque. Elle a été imprimée en Grec à Augsbourg en 1602, & dans le huitiéme tome des Critiques d'Angleterre. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccléſiaſt. du VI ſiécle.*

ADRIEN, Africain de naiſſance, Abbé du monaſtére de Néridan, fut choiſi par le Pape Vitalien, pour aller en Angleterre: il y accompagna Théodore, que le Pape avoit nommé Archevêque de Cantorbéri, au refus d'Adrien. Ils vinrent en France l'an 669, & de là paſſérent en Angleterre, où Adrien fut établi Abbé du monaſtére de ſaint Pierre de Cantorbéri, vacant par la ceſſion de ſaint Benoît de Biſcop. Il travailla avec Théodore à la réunion des anciens Bretons, à l'inſtruction des peuples, à la reformation du Clergé, & de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Il ſurvécut quelque tems à Théodore, & ne mourut que le neuviéme de Janvier 709. Son nom ſe trouve dans pluſieurs Martyrologes. * Béde, *Hiſt. d'Anglet.* D. Mabillon, *ſecond ſiécle Benédictin.* Bollandus, *au neuviéme de Janvier.* Baillet, *Vies des Saints, au* 19 *Septembre.*

ADRIEN *le Chartreux*, Flamand, a fleuri au commencement du XV ſiécle, & compoſa, à l'imitation de Pétrarque, un Traité des remédes de l'une & l'autre fortune, imprimé à Cologne l'an 1471. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XIV ſiécle.*

ADRIEN, Sophiſte, qui a vécu ſous l'Empire de Marc Antonin & de Commodus ſon fils, écrivit quelque choſe dont Suidas fait mention.

ADRIEN (Jean Baptiſte). *Voyez* ADRIANI (Jean Baptiſte).

ADRIEN (Corneille). *Voyez* HADRIEN (Corneille).

ADRIEN HAMSTEDIUS. *Voyez* HAMPSTEDIUS, & l'Article d'ADRIANISTES.

ADRIEN, Auteur du XVI ſiécle. *Cherchez* FINIUS ADRIANUS.

ADRIEN DE VIEUX BOIS, Moine Flamand, Auteur d'une Chronologie, dont Voſſius fait mention, *de Hiſt. Lat. lib.* 3. *cap.* 6.

ADRIEN (Saint), en Flandre, petite ville de la Flandre Impériale, ſur la riviére de Tenre ou Dendre, à quatre lieues de Gand, à deux lieues d'Aloſt & d'Oudenarde. C'eſt celle qui s'appelloit auparavant *Geersberg* en Flamand, ou *Gérahmont* en François. Elle a changé ce nom depuis qu'en 1110, on y a transporté de Raucourt en Hainaut le corps de S. Adrien, envoyé de Rome dans l'onziéme ſiécle. On y a bâti une Abbaye de Bénédictins du nom de ſaint Adrien. * Baillet, *Topographie des Saints.*

ADRIENNE, Ducheſſe d'Eſtouteville. *Cherchez* ESTOUTEVILLE.

* ADROBE, riviére de la Tartarie Moſcovite, prend ſa ſource près de la petite ville de Simberska, prend le nom d'Uſa, après s'être jointe à la riviére de Soofek, & ſe décharge dans le Wolga. * *Rélation de l'Empire de Moſcovie* en Allemand.

ADRON, ville d'Arabie, dont il eſt fait mention dans le cinquiéme Concile de Conſtantinople.

ADROTTE, ville maritime de la Lybie. * Etienne *le Géographe.*

ADRUMETE, ville d'Afrique dans la Province Byzacéne ſur le bord de la mer, colonie des Phéniciens, ville Epiſcopale, ſuffragante de Carthage. Elle eſt nommée *Adrume* par Strabon; *Adrumes* par Etienne, & *Adrumetos* par Ptolomée. Les autres Auteurs Latins, comme Salluſte, Pline, l'appellent *Adrumetum.* Il s'y eſt tenu un Concile en 394. On croit que c'eſt cette ville que l'on appelle aujourd'hui *Mahometta*, nommée par les Arabes *Hamamet*, dans le Royaume de Tunis, ſur la côte de la Mer Mediterranée. * Salluſte, *in Bello Jugurth.* Pline, *l.* 5. *c.* 4. Ptolomée. Strabon, *l.* 7. Etienne, *le Geographe.* Baronius, *Notice de l'Afrique, dans la derniére edition d'Optat, par* M. Du Pin.

A D S.

ADSEL, ville. *Voyez* ADZEL.

AD-

ADSON, surnommé Hermirie, Abbé de Luxeuil, de l'Ordre de S. Benoît en Franche-Comté, fleurissoit vers la fin du X siécle, auquel vivoient plusieurs autres Abbez du même nom. Celui-ci dès son enfance fut élevé à Luxeuil, où vers 984, il succéda à Aalonce dans la dignité d'Abbé. Nous avons de lui un livre des Miracles de saint Walbert ou Wandalbert, troisiéme Abbé du même monastére, & cet Ouvrage est dans le premier tome des siécles Bénédictins. Adson l'écrivit à la priére de ses Religieux, à qui il le dédia par une préface, où il promet de donner aussi la Vie de saint Eustase, autre Abbé de Luxeuil. Mais on ne trouve nulle part qu'il ait tenu sa parole. * D'Acheri & Mabill. *Secul. III. Benedict. 2. part.* Mabill. *Annal. Bened. tome 4. ad an.* 984.

ADSON, ou AZON, Abbé de Montier-en-Der, au Diocése de Châlons-sur-Marne, & non pas de Deuvre au diocése de Bourges, où il n'y eut jamais de monastére de ce nom, qui a été purement inventé par les Auteurs qui l'ont avancé, est différent d'un autre Adson Abbé de saint-Bâle, qui vivoit en même tems, & qui souscrivit les Actes du Concile du Mont-Notre-Dame sous Adalberon Archevêque de Reims. Peut-être aussi le doit-on encore distinguer d'un autre Adson ou Azozes, que Brunon Evêque de Langres appella à saint Bénigne de Dijon pour reformer ce monastere. Celui qui fait le sujet de cet Article, étoit né d'une famille noble dans la Bourgogne Transjurane. Dès sa plus tendre jeunesse il fut envoyé au monastére de Luxeuil, où il fit de très grands progrès dans la piété & dans les Sciences. La réputation de son savoir & de sa probité pénétra jusqu'à Toul, & porta l'Evêque & le Clergé à l'y appeller pour rétablir dans les Abbayes de saint Evre & de saint Mansui ou Mansuit, la pureté de la Régle de saint Benoît dont il faisoit profession. Là, à la priére de l'Evêque saint Gérard, il écrivit un Traité des Miracles de saint Mansui, la Vie & les Miracles de saint Evre, que Dom Martenne & Dom Durand ont publiez, dans leur Thrésor d'Anecdotes. De Toul, Adson fut obligé de passer à Montier-en-Der, où il succéda à l'Abbé Albéric peu avant 984, & où il établit une exacte reforme. Son mérite étant connu de Manassé Evêque de Troyes, ce Prelat le prit en une singuliére affection, & lui confia le gouvernement d'une partie de son diocése. Mais Adson ayant entrepris le voyage de Jérusalem avec le Comte Hilduin, frére de Manassé, qu'il avoit retiré du desordre, à peine se fut-il embarqué, qu'il mourut au mois de Juin 992. Outre les Ouvrages que nous venons de nommer, nous avons encore de la composition de ce grand homme, un livre de l'Ante-christ, qu'il dédia à la Reine Gerberge; les Actes de saint Berchaire, de saint Bâle ou Baitole, Confesseur; l'Histoire de la translation & des Miracles de ce dernier; la Vie de saint Frobert ou Fredbert Abbé de Celles, avec l'Histoire de la translation de ses Reliques. Tous les Ouvrages d'Adson, à l'exception de la Vie de S. Mansui, sont dans le second & dans le quatriéme siécle des Bénédictins. Il laissa aussi plusieurs piéces de Poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de disposition. * Anonymus, *de diversis tasib. Dero. sac. 11. Benedict.* Mabillon, *Annal. Benedict. tome 4. Thesaur. Anecd. tome 3.* M. Du Pin, *Bibliath. Eccles. sac X.*

ADSTAT ou ASTAT, *Adistatum* ou *Astatum*, bourgade dans la partie septentrionale d'Islande, prés du golfe de Skage, à trois milles d'Allemagne de la ville de Hola. Cette bourgade est sous la domination du Roi de Dannemarck. * Angrimus Jahas. Baudrand.

ADU. ADV.

ADUA, riviére. *Voyez* ADDA.

ADUATIQUES, peuples de la Gaule Belgique, qui tiroient leur origine des Cimbres, & qui furent ensuite appellez *Betrusii*, occupoient cette partie du Brabant qui est entre le Démer, le Dender & la Gête, avec la Province ou Comté de Namur, un petit coin de la Flandre prés de Dendermonde, & un autre petit coin du Hainaut sur la rive gauche de la Sambre. * Jul. Cæsar, *de Bel. Gall.* Sanson. Baudrand.

ADVENT. *Voyez* AVENT.

ADVENTIUS, Evêque de Metz dans le IX siécle, fut celui qui fit la cérémonie, lorsque Charles *le Chauve* fut couronné Roi de Lorraine dans cette ville. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, tome 7. pag.* 122.

ADUI, surnom de *Borhan-eddin Ibrahim*, qui est encore surnommé *Al-Kbalai*. C'est l'Auteur du Supplément des neuf derniers chapitres qui manquoient à l'Ouvrage de Ben Schohnah, intitulé *Lessan al-bekkam*, c'est à dire, *la langue des Juges*: de la maniére dont les Juges doivent prononcer leurs sentences & leurs arrêts. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ADULA, ADULE ou ADUALLAS, montagnes des Alpes, qui comprennent le mont saint Godard ou Gothard en Suisse, dans le Canton d'Uri; les monts Crispal & Vogelsberg, où sont les sources du Rhin; le mont Furk ou de la Fourche, d'où sortent le Rhône & le Tesin; & le mont Grimsel, duquel coule la Russe, riviére de la Suisse. * Ptolomée. Strabon. Sanson. Baudrand. &c.

ADULLAM. *Voyez* HADULLAM.

ADULTERE. Le crime d'adultére a toûjours été detesté presque de tous les hommes, & même des plus barbares: les Grecs & les Romains avoient établi des peines contre les personnes qui en seroient coupables, ainsi qu'Horace nous l'apprend *dans son Art Poëtique, & liv. 1. Sat.* 3.

Fuit hæc sapientia quondam
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,
Oppida moliri; leges incidere ligno . . . .
Ne quis fur esset, neu latro, neu quis adulter.

Autrefois on ne reconnoissoit d'autre sagesse, que de reprimer la fureur des hommes, qui croyoient avoir droit de disposer de toutes les femmes; de donner des régles aux gens mariez, pour les faire bien vivre dans leurs familles; de bâtir des villes & d'établir des loix... & qu'il n'y eût ni larron, ni brigand, ni adultére. Solon le Législateur des Lacédémoniens, vouloit qu'on punît une femme surprise en adultére, par le dépouillement des ornemens de sa condition, par le bannissement de toutes les Assemblées de la Religion & de la Société des femmes d'honneur. Les Thuriens ordonnérent par une Loi expresse, que les personnes qui seroient trouvées coupables de ce crime, fussent représentées sur les théatres, pour les exposer par là à une infamie publique. Parmi les Loix Romaines, il y en a une célébre, appellée la Loi *Julia*, faite par Auguste, & non par Jules-César, comme quelques-uns se sont imaginé, trompez par le mot *Julias*; puisqu'il est constant qu'Octavius, qui fut surnommé *Auguste*, ayant été adopté par le Testament de son grand-oncle, fut depuis appellé *Jules-César*, suivant la coutume dans les adoptions, de prendre le nom des péres adoptifs. Cette Loi ordonnoit des peines très rigoureuses contre les adultéres, les condamnant à l'amende & au bannissement dans quelque Isle déserte, au fouet, & à être faits eunuques; comme on peut l'apprendre de ces vers d'Horace, *dans la seconde Satyre du livre premier.*

Hic se præcipitem tecto dedit: ille flagellis
Ad mortem cæsus; fugiens hic decidit acrem
Prædonum in turbam; dedit hic pro corpore nummos;
Hunc pernascentem Calones: quin etiam illud
Accidit, ut cuidam testes, caudæque salacem
Demeteret ferrum:

Celui-ci se voyant surpris en adultére, s'est précipité; l'autre a été fouetté jusques à rendre l'ame; celui-ci a racheté sa vie à force d'argent; l'autre a été deshonoré par des polissons; & enfin il est arrivé qu'on en a fait quelques-uns entiérement eunuques. Lucien, dans la mort de Peregrinus, dit que ce Philosophe ayant été surpris en adultére, fut contraint de se jetter du haut en bas d'une maison, avec une rave dans le derriére, après avoir été bien frotté.

Les Loix declaroient les adultéres infames & incapables de pouvoir rendre aucun témoignage en Justice. Celles d'Athénes permettoient au pére de la femme, au mari, & même au frére, de tuer impunément un homme surpris en adultére. On a sur cela un discours fort éloquent de Lysias, qu'on peut consulter.

Tacite rapporte qu'Emilia Lepida étant accusée d'adultére, fut condamnée à l'interdiction de l'eau & du feu, qui étoit une espéce d'exil. Le même Auteur nous apprend encore qu'Auguste donnoit aux adultéres des Princesses, le nom de crime de lézemajesté & de sacrilége.

Le même Auteur dit aussi que l'adultére étoit rare parmi les Allemands; & quand il s'en trouvoit, on le punissoit sur le champ: le mari rasoit sa femme, & l'ayant dépouillée en présence de ses proches, il la chassoit de chez lui à coups de bâton, la promenant ainsi ignominieusement par toute la ville. La Loi de Moïse vouloit qu'on lapidât la femme surprise en adultére. Les Loix Romaines ne donnoient la liberté de tuer l'adultére qu'au pére de la femme: „ & si le mari se laissoit aller dans sa juste „ douleur à venger son deshonneur par la mort du corrupteur de „ son épouse, & par celle même de son épouse, on lui pardon„ noit sa faute, sans punir comme meurtriers ni lui, ni ses escla„ ves". *Si maritus in adulterio deprehensam uxorem occidat, quia ignoscitur ei; non tantum maritis, sed etiam uxoris servos pœnâ liberavit, si justum dolorem exequenti Domino non restitissent.* * Danet, *Ant. Gréq. & Rom.*

ADUMMIM. *Voyez* ADOMMIM.

ADUNICATES, peuples de la Gaule Narbonnoise, dont Pline fait mention, *liv. 3. c. 4.*

ADVOCATUS (Jaques), de Bergame, qui vivoit dans le XV siécle, a écrit un Traité, *de Legibus Cæsarea Majestatis, juxta earum vim ubique observandam.* * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ADVOCATUS (Faustin), Poëte Italien. On voit de ses Ouvrages dans le tome premier des Délices des Poëtes Italiens. George Matth. Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

ADVOUEZ des Eglises, en Latin *Advocati*, nom que l'on donnoit à ceux qui défendoient en Justice les Droits des Eglises, dont on leur avoit confié le soin; emploi qui leur fit aussi donner le titre de *Défenseurs*. Les Advouez n'étoient au commencement que de simples Avocats, ou autres gens de Justice. Dans la suite on chargea de leurs fonctions les Seigneurs les plus braves & les plus puissans, qui étoient bien plus en état de résister par les armes aux violences que l'on pouvoit exercer contre l'Eglise. Ainsi l'Eglise Romaine, opprimée par la tyrannie des Lombards, choisit les Rois de France, & les Empereurs d'Occident, pour Advouez, Avocats, ou Défenseurs & Protecteurs. Il est dit dans la Vie de Charlemagne, que les Romains prêterent Advoué de saint Pierre contre les Rois Lombards; & que le Pape Léon III. lui envoya une banniére & des clefs, en lui donnant cette qualité. Henri II. Empereur reçut le même titre d'Avocat de saint Pierre, lorsqu'il fut couronné par le Pape Benoît. Les Advouez ou Avocats des Eglises furent élus d'abord par les Evêques & les Abbez, en présence des Comtes, suivant le pouvoir que les Rois ou les Princes leur en donnoient. Quelquefois on les demandoit au Roi ou au Prince, qui les nommoit, & quelquefois au Pape. Souvent aussi les fondateurs d'Eglises se reservoient le titre & le pouvoir d'Advoué, pour eux & leurs héritiers.

Il arriva dans la suite des tems, que ceux qui poursuivoient en

Digitized by Google

Juſtice les Droits des Egliſes, rendirent eux-mêmes la Juſtice aux vaſſaux & ſujets de ces Egliſes, & s'établirent des juriſdictions. Les Egliſes auſſi leur donnerent quelque partie de leur domaine en fief, pour les engager plus fortement à leur défenſe.

Lorſqu'il falloit arrêter les oppreſſions par la force des armes, les Advouez aſſembloient tous les vaſſaux des Egliſes, & les mettoient en campagne. Ils portoient encore l'étendart de l'Egliſe, dont ils étoient les Défenſeurs. Ainſi le Comte de Vexin étoit Advoué de l'Abbaye de S. Denys en France, & Porte-Oriflame: & Guillaume Vicomte de Marſeille, Advoué de l'Abbaye de S. Victor de cette ville, en portoit auſſi l'étendart.

Les premiers Advouez établiſſoient ſous eux d'autres Advouez, qui avoient ſoin des principales dépendances de l'Egliſe ou Abbaye; mais à cauſe de leurs exactions & de leurs injuſtices, ils furent ſupprimez au Concile de Reims en 1148.

L'Hiſtoire nous apprend auſſi qu'il y a eu des Advouez des villes & des provinces, ſoit qu'ils euſſent le gouvernement général, ou qu'ils fuſſent ſeulement les Défenſeurs de toutes les Egliſes ou Abbayes qui y étoient ſituées. Les Suiſſes appellent leurs juges *Avoyers*, c'eſt à dire, *défenſeurs de la juſtice & du peuple opprimé.* * Du Cange, *Gloſſarium Latinit.*

ADURA. *Voyez* ADOR.

ADURAM. *Voyez* ADORAM.

* ADURNE (Tertius Anſelme Opitius), né à Bruge en Flandre, étoit originaire de Gênes en Italie. Il étoit Chevalier, & fut ſouvent revêtu de la premiére charge de Magiſtrature, dans la ville de ſa naiſſance. Il entretenoit une étroite amitié avec Juſte Lipſe & Janus Lernutius excellent Poëte Latin. Il entendoit à fond l'hiſtoire & la conſtitution de ſon païs, & ſa prudence égaloit ſon ſavoir. Il étoit d'ailleurs d'une conduite irréprochable. Il a fait pluſieurs piéces de Poëſie & de beaucoup de différentes eſpéces, dont une partie a vu le jour. Il mourut à Bruges à la fleur de ſon âge, & fut honoré d'une belle & ample épitaphe, où il eſt nommé non ſeulement Chevalier de la Toiſon d'or, mais auſſi Seigneur de Nieuwvliet, Marke, Marquillies, Ronſele, Nieuwenhove & Poelvoorde, & où il eſt marqué qu'il eſt mort à l'âge de 40 ans, le 14 Nov. de l'année 1610. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert. *Athen. Belg.* D. Hardewyn, *de viris in Flandr. eruditione illuſtr. Catalog.*

ADUSE, riviére de l'Epire, prés de la ville d'Apollonie. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

A D W. A D Y.

ADWALDE. *Voyez* ADALVALDE.

ADYLISE, montagne de Béotie. Il en eſt parlé dans Pline. Il y a quelques exemplaires où l'on lit *Adiliſa*. Mais le véritable nom de cette montagne eſt *Hadylius*. * Pline, *l.* 4. *c.* 7.

ADYRMACHIDES, peuples de Libye. Les femmes de ce païs portoient des cuiſſars de cuivre, & laiſſoient croître extraordinairement leurs cheveux. Les filles qu'on marioit étoient préſentées à leur Roi, qui avoit droit d'habiter avec elles. La peine du talion étoit ſcrupuleuſement obſervée parmi ces Barbares. * Hérodote, *l.* 4. ou *Melpomène.*

A D Z.

ADZEL, petite ville de la Livonie, ſous la domination du Roi de Suéde, dans la Lettonie, ſituée ſur la riviére de Tyder-Aa, entre Derpt & Riga, au deſſous de la ville de Walmer: quelques-uns l'appellent *Abzel.* * Baudrand.

ADZERBEGIAN. *Voyez* ADERBEGIAN.

ADZIGERI, ACIKIREL & EZIGEREI, nom d'un des Grands-Cams des Tartares, qui régna dans une profonde paix. Son fils aîné Haider lui ſuccéda l'an de Jéſus-Chriſt 1446. * Neugebau, *l.* 6. Michow, *l.* 1. *c.* 16.

Æ.

LEs noms qui commencent par *æ* diphtongue, doivent être diſtinguez de ceux qui commencent par *aë* ſéparé, & qui fait deux ſyllabes, comme auſſi de ceux ou *Æ* ſe met pour *Ae*, & ne fait qu'une ſyllabe. On met ici de ſuite tous les mots qui commencent par la diphthongue, après quoi viennent *Aë*, & *Ae* pour *Ae*.

Comme la diphthongue *Æ* n'eſt pas en uſage en François, il faut chercher ſous la lettre E les mots Grecs ou Latins qui s'écrivent en Latin par *Æ*, & qui ne ſe trouvent point ici.

Æ A.

ÆA ville, & jeune fille. *Voyez* EA.

ÆA, ou ÆAS, riviére. *Voyez* ÆAS.

ÆACE. *Cherchez* AETIUS.

ÆACIDE. *Cherchez* EACIDE.

ÆANTIDE. *Cherchez* EANTIDE.

ÆANTIUM, ÆANTIRNA, *Æantæ*, ville d'Aſie dans la Troade ſur le rivage de la mer, dans le païs appellé *Sigée*, fut ainſi nommée d'Ajax qui y avoit ſon tombeau. * Pline, *l.* 5. *c.* 30. Saumaiſe, *ſur Solin.*

ÆANTIUM eſt auſſi, ſelon Pline, *l.* 4. *c.* 9. un Promontoire de la Magneſie, & le nom d'une Iſle prés de la Cherſonéſe de Thrace.

ÆANTIUM, dans Ptolomée eſt une ville du païs des Pélasgiotes en Macédoine.

ÆAQUE. *Voyez* EAQUE.

ÆAS, riviére de l'Epire, qui ſort des montagnes de Macédoine, appellées *Candaves*, prés d'Apollonie. Le ſeul Ovide dans la fable d'*Io*, dit que ce fleuve ſe joint avec d'autres au Pénée, dans le vallon de Tempé. Parce qu'il avoit lu que cette riviére & quelques autres venoient du mont Pindus, il a cru qu'ils devoient tous ſe joindre avec le Pénée; & il eſt conſtant que l'Æas gardoit ſon nom juſqu'à la mer d'Ionie Il paſſoit prés des murs des Apolloniates, ſelon Méla, & non des Epidamniens. Cette riviére eſt auſſi nommée *Aous*. On croit que ſon nom moderne eſt *Vojuſſa*. * Iſaac Voſſius. Hoffman, *Lexic. Univ.* Pline, *l.* 3. *c.* 23. Strabon, *l.* 6. & 7. Ovide, *l.* 1. *Metam.*

ÆATE, *Æatus*, fils de Philippe, ennemi capital des Béotiens. *Voyez* EATE.

Æ B.

ÆBUTIA, famille Patricienne. *Voyez* EBUTIA.

ÆBUTIUS. *Voyez* EBUTIUS.

Æ C.

ÆCANIENS, *Æcani*, peuples de la Toſcane, que Camille vainquit, & dont enſuite il ravagea la ville. * Plutarque, *in Camillo*, *p.* 145. *de l'edit. de Franfort* 1519. Les Æcaniens ſont les mêmes que les Eques.

AECE. *Voyez* avec les autres noms de cette eſpéce, après ÆZMA.

ÆCHMACORAS, fils d'Hercule, qu'il eut de Phillone, fille d'Alcimédon, laquelle s'étoit laiſſé gagner par ſes empreſſemens. Cet enfant ne fut pas ſi-tôt venu au monde, qu'Alcimédon indigné de l'action de ſa fille, le fit expoſer avec ſa mére ſur une montagne voiſine, afin qu'ils fuſſent dévorez par les bêtes. Une Pie ſe trouva par hazard dans le même endroit, qui contrefaiſoit la voix d'un enfant qui crie; Hercule paſſant alors par là, reconnut la fille & l'enfant qu'il avoit eu d'elle, leur ôta leurs liens, & les délivra par ce moyen du malheur dont ils alloient périr. * Pauſanias, *in Arcadicis.*

ÆCHMALOTARQUES ou ÆCHTARQUES. *Cherchez* ECHMALOTARQUES.

ÆCHMIS, Roi d'Arcadie, ſuccéda à ſon pére Polymeſtor, pendant que Théopompe étoit Roi des Spartiates. * Pauſanias, *in Arcadicis.*

ÆCHMIS, fils de Briace, fit la guerre aux Lacédémoniens. * Pauſanias, *in Arcadicis.*

ÆCHTARQUES. *Voyez* ECHMALOTARQUES.

* ÆCLUS & COTHUS Athéniens, après la guerre de Troye, ſortirent de leur païs, & allerent, l'un dans l'Erétrie, & l'autre dans la Chalcide. * Strabon, *l.* 10.

Æ D.

ÆDE'MON, ADE'MON, Affranchi de Ptolomée, lequel voulant venger la mort de ſon maître, que l'Empereur Caligula avoit fait mourir, tâcha de faire ſoûlever les peuples de la Mauritanie; mais cette entrepriſe lui couta la vie. * Sueton. *in Caligul. c.* 35. Pline, *l.* 5. *c.* 1. Dion, *l.* 60.

* ÆDEPSE, ville de l'Iſle d'Eubée, que les Bains d'Hercule rendoient célébre. * Pline. Strabon, *l.* 10. Etienne *le Géographe.*

ÆDESIE. *Cherchez* EDESIE.

ÆDESIUS, compagnon de Frumence. *Cherchez* FRUMENCE.

ÆDESIUS, Edéſe de Cappadoce, ſuccéda à Jamblichus dans la charge d'enſeigner publiquement. Il étoit d'une très illuſtre famille parmi les ſiens; mais il avoit peu de biens. Son pére l'envoya en Gréce pour y apprendre quelque choſe qui pût l'aider à ſubſiſter, mais il n'en fut pas content à ſon retour, parce qu'il ne s'étoit applique qu'à la Philoſophie. Cependant à la fin il en fut ſatisfait. Là-deſſus Ædeſius ſe rendit auprés de Jamblichus. Après qu'il eut appris de lui tout ce qu'il put, il ſe mit à garder les brebis, voulant vivre dans la retraite: mais la multitude de ceux qui l'importunoient inceſſamment pour recevoir ſes enſeignemens, l'obligea enfin de s'établir à Pergame. Eunapius de Sardes a écrit ſa Vie, que l'on peut conſulter.

ÆDESIUS, Martyr. *Voyez* EDESE.

ÆDESSE ou EDESSE, ville de Macédoine, capitale de l'Emathie, ſur la riviére d'Erigon, à huit lieues de Pella du côté d'occident, & à quatorze de Theſſalonique. Juſtin dit au liv. VII. que Caranus s'empara de cette ville, ayant pour guide un troupeau de chévres, que le mauvais tems faiſoit retirer, & à la faveur d'un épais brouillard mêlé de pluye, qui le cacha aux Habitans. De là vint qu'il nomma cette ville Egée, d'un mot Grec, qui ſignifie *une chévre*. Les Roiſ de Macédoine furent longtems enſevelis dans cette ville, fondez ſur un prétendu Oracle, que tant que cette ville ſeroit le tombeau de ceux de la race de Perdiccas Roi de Macédoine, ſa famille auroit toûjours ſon Royaume pour héritage. On prétend que cette famille s'éteignit en Alexandre *le Grand*; parce que, comme chacun ſait, ce Prince ne fut pas enſeveli dans cette ville. On la nomme maintenant *Vodena*, & la riviére qui y paſſe, *Viſtriſa*. * Ptolomée. *Voyez* VODENA.

ÆDGERUS (Cornelius), ou Cornelius Ædgerus d'Engenhuis. *Voyez* ENGENHUIS.

ÆDON,

Digitized by Google

ÆDON, fille de Pandarée d'Ephéſe, épouſa Polytechne Charpentier de Colophon. Leurs avantures fabuleuſes ſont aſſez ſemblables à celles de Progné & de Terée, racontées ſi ſpirituellement par Ovide dans ſes Métamorphoſes. * Antonius Liberalis, *ex Boei Ornithogonia.* Il paroît qu'une de ces fables a été forgée ſur l'autre.

ÆDUI, nom de peuples de la Gaule Celtique, qui occupoient une grande partie du Duché de Bourgogne entre la Saone & la Loire, où ſont préſentement, l'Autunois, le Charolois, l'Auxois & le Châlonnois. Ces peuples dont la Capitale étoit *Auguſtodunum*, aujourd'hui *Autun*, étoient fort puiſſans, & à cauſe de leur vaillance, les Romains recherchérent leur alliance. * Cæſar, *de Bello Gall.*

Æ E.

ÆELNOTHE, Moine de S. Auguſtin à Cantorbéri, qui a fleuri au commencement du XII ſiécle, a paſſé une partie de ſa vie en Danemarck, où l'on dit qu'il demeura vint-quatre ans. Il a écrit, vers l'an 1120, la Vie & la Paſſion de Canut Roi de ce païs, donnée par Arnoul Huitfeld l'an 1602, & avec les Notes de Meurſius, à Hanaw en 1631. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

ÆELRÉDE, AILRE'DE ou ETHELRE'DE, de l'Ordre de Cîteaux, Abbé de Rieval ou de Reverby au diocéſe d'Yorck en Angleterre, fleuriſſoit vers le milieu du XII ſiécle, & mourut l'an 1166. Il étoit illuſtre par ſa naiſſance, & même, à ce qu'on dit, allié à la Maiſon royale d'Angleterre. David Roi d'Ecoſſe lui offrit des Evêchez, qu'il refuſa par humilité. Il s'appliqua à la ſpiritualité, & tâcha d'imiter ſaint Bernard dans ſa manière d'écrire. On a de lui trente Sermons ſur le 13 *chap. d'Iſaïe*, touchant les malheurs de Babylone, des Philiſtins & des Moabites; un Traité intitulé, *le Miroir de charité*, diviſé en trois livres, avec l'abbrégé de ce Traité; trois livres *de l'Amitié ſpirituelle*; un Diſcours ſur ces paroles de ſaint Luc, *Jeſus-Chriſt étoit âgé de douze ans*; un fragment de ſon Hiſtoire d'Angleterre; & vint-cinq Sermons imprimez dans la Bibliothéque de Cîteaux. Son *Miroir de charité* eſt un très bel Ouvrage, plein de maximes ſolides ſur l'amour de Dieu, & ſur les autres vertus Chrétiennes. Le *Traité de l'Amitié* eſt compoſé en forme de Dialogue; il y fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les perſonnes Chrétiennes & vertueuſes. Il eſt encore Auteur de la Vie de ſaint Edouard, rapportée par Surius au cinquiéme de Janvier. La Régle de ſaint Auguſtin pour les hommes, que l'on nomme la ſeconde Régle, ſe trouve ſous le nom de S. Ælréde, dans le Recueil des Régles donné par Holſtenius. Quelques Oeuvres d'Ælréde ont été données au public par le Jéſuite Gibbon, & imprimées à Douay l'an 1631, & dans la Bibliothéque de Cîteaux, & dans la derniére Bibliothéque des Péres. Il y a eu vers l'an 1220, un autre ÆELRE DE ou ETHELRE DE, Abbé de l'Ordre de Cîteaux en Angleterre, qui commenta quelques paſſages de l'Ecriture, & fit d'autres Ouvrages, comme *de Vinculo perfectionis, de tribus hominibus*, &c. * Trithéme. Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

ÆERE DE. *Voyez* ÆELRE'DE.

ÆE'TA, EE'TES, Roi de Colchos, fils du Soleil & de Perſa ſelon Hygin, ou Perſeis ſelon Héſiode, fille de l'Océan, eut pour enfans Médée, Abſyrte & Calciope. Phryxus, fils d'Athamas, vint trouver Æéta, & lui rapporta la Toiſon d'or, qu'il garda ſoigneuſement. Les Argonautes vinrent pour la lui enlever; ils n'en ſeroient pas venus à bout, ſans la trahiſon de ſa fille Médée, qui indiqua à Jaſon, Chef des Argonautes, qu'elle aimoit, le lieu où étoit la Toiſon, & endormit le Dragon qui la gardoit. Médée s'en alla avec Jaſon. Æéta ſe mit en mer pour les ſuivre; mais Médée ayant coupé Abſyrte en morceaux, jetta les membres l'un après l'autre ſur ſa route; & Æéta s'étant arrêté pour les recueillir, donna lieu à Jaſon & à ſes compagnons de ſe retirer. Voilà la fable. L'Hiſtoire eſt que Phryxus fils d'Athamas, monté ſur un vaiſſeau nommé *le Bélier*, apporta en Colchide de grands thréſors; les Argonautes étant venus pour les enlever, & n'ayant pas réuſſi par la force, les ſurprirent par la trahiſon de Médée. L'expédition des Argonautes doit être fixée à la 18 année du régne d'Egée, neuviéme Roi d'Athénes, 79 ans avant la priſe de Troye, l'an 2773 du monde, & 1262 avant Jéſus-Chriſt. * Apollodore. Diodore de Sicile. Cæl. Rhodiginus, *l.* 21. *c.* 25. Valerius Flaccus, *des Argonautes*, *l.* 1. *v.* 43. & *l.* 3. *v.* 495. Catulle, *in Argonaut.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hiſtoriens.*

ÆETES. *Voyez* ÆE'TA.

Æ G.

ÆGA, *Iſola delle Capre*, l'Iſle des Chévres, Iſle de la Mer Egée, vers les côtes de l'Aſie, entre Chio & Ténédos: on croit que c'eſt de cette Iſle que cette mer a pris ſon nom. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Il y a encore dans la Mer Egée proche de l'Ionie d'autres Iſles de ce nom.

ÆGA, ſelon Strabon, nom d'un promontoire dans l'Eolide, près de l'embouchure du Caïque; & une riviére & une ville dans la Theſſalie.

ÆGA. *Cherchez* EGA, & ÆDESSE.

ÆGA, ÆGE'A, ou ÆGE', Reine des Amazones, qui périt dans la Mer Egée, d'où cette Mer tire ſon nom, ſelon Feſtus Pompeius. *Voyez* EGE'E.

ÆGALE'OS ou ÆGALE'E: c'eſt le nom de deux montagnes de Gréce, l'une dans l'Attique, à l'oppoſite de Salamine, de laquelle Hérodote & Thucydide font mention; l'autre dans la Meſſénie, dont parle Strabon.

ÆGALLA. *Voyez* AGALLA.

ÆGALLIM. *Voyez* AGALLA.

ÆGATES. *Cherchez* EGATES.

ÆGE'AS, EGE'E, Proconſul pour les Romains dans l'Achaïe, lequel, après avoir fait ſouffrir le Martyre à l'Apôtre S. André, ayant été poſſédé du malin eſprit, mourut auſſi-tôt, ſi l'on en croit les Actes de la paſſion de S. André, qui ſont ſuppoſez, auſſi bien que le nom & l'hiſtoire de ce Gouverneur.

ÆGEATES (Jean), Héretique. *Cherchez* JEAN ÆGEATES.

ÆGE'E, Roi de l'Attique. *Cherchez* EGE'E.

ÆGE'E, EGEE, que l'on appelle communément *Archipelage* ou *Archipel*, & les Turcs *Acdeniz*, c'eſt à dire, *Mer Blanche*, par oppoſition au Pont-Euxin, que les mêmes Turcs appellent *Garadeniz*, c'eſt à dire, *Mer Noire*. C'eſt une partie de la Mer Méditerranée qui ſépare l'Europe de l'Aſie, & où ſont pluſieurs Iſles que l'on nomme *Cyclades* & *Sporades*. * Dionyſius, *v.* 133. Quant au nom *Ægée*, que porte cette Mer, Pline, *l.* 4. *c.* 11. dit qu'il lui vient d'un rocher qui eſt entre les Iſles de Chio & de Ténédos, lequel ſe nomme ainſi. Feſtus dit que ce nom lui a été donné à cauſe de pluſieurs petites Iſles qui paroiſſent de loin comme autant de chévres, (c'eſt ce que ſignifie le mot Egée) ou à cauſe d'*Egée* Reine des Amazones qui y fut ſubmergée. *Voyez* ARCHIPEL.

ÆGELION, ville de Macédoine près de la Mer Egée, qui fut priſe par Attale Roi de Pergame. * Tite-Live, *liv.* 31. *ch.* 46.

ÆGE'ON ou BRIARE'E. *Voyez* EGEON.

ÆGE'RE. *Voyez* EGERY.

ÆGE'RIE. *Voyez* EGE'RIE.

ÆGES: les anciens Géographes parlent de deux villes de ce nom. L'une eſt en Macédoine; ce fut là où Philippe fut tué, & où étoient les tombeaux de ſes ancêtres. Etienne *le Géographe* dit qu'elle s'appelloit *Meloboteira*, qui ſignifie *le paſſage des troupeaux*. Elle étoit ſituée dans la partie de ce Royaume, dite proprement *la Macedoine* ou l'*Emathie*, ſur le fleuve Aliacmon. *Voyez* Plutarque en la Vie de Pyrrhus. L'autre étoit dans l'Eolie, & le même en fait mention dans la Vie de Thémiſtocle. Pline en parle auſſi, *liv.* 5. *ch.* 30. *Myrina*, dit-il, *qui ſe fait nommer* Sebaſtopolis, *& dans ſon enceinte Æges.* Elle faiſoit donc, ſelon cet Auteur, une partie de la ville dite *Myrina*: mais Hérodote les diſtingue *au liv.* 1. *ch.* 149. Myrina étoit ſur la côte de la Mer.

ÆGESTA, EGESTE, SEGESTE, & ACESTA. *Voyez* EGESTE.

ÆGESTANS. *Cherchez* EGESTANS.

ÆGIALE, EGIALE, une des ſœurs de Phaëton, leſquelles à force de verſer des larmes, furent changées en peupliers. Leurs larmes, d'abord humides, durciſſoient & ſe changeoient en ambre. On les appelle auſſi *Heliades*.

ÆGIALE'E, fils d'Æéta. *Cherchez* ABSYRTHE.

ÆGIALE'E, premier Roi des Sicyoniens. *Voyez* EGIALE'E.

ÆGIALE'E, fille d'Adraſte. *Voyez* EGIALE'E.

ÆGIALEUS, fils d'Adraſte & de Démonaſſa, un de ces ſept que les Grecs appellent *Epigones*, c'eſt à dire, enfans des Capitaines qui furent tuez à Thébes, & qui y allérent pour venger l'injure faite à leurs péres, que les Thébains n'avoient pas voulu laiſſer enterrer. Ægialeus fut le ſeul des ſept qui y périt par la main de Laodamante, les ſix autres revinrent victorieux. * Hygin, *Fable* 71. Apollodore, *l.* 3. *Bibl. Cherchez* EPIGONES.

ÆGIALIE ou ÆGILE, Iſle de la mer de Créte. *Voyez* CECERIGO.

ÆGIDE. *Cherchez* EGIDE.

ÆGIDIANUS (André), Auteur Flamand, qui a écrit en vers héroïques le Panégyrique de Charles Maſius Evêque de Gand. * George Matth. König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ÆGIL, AIGIL ou EGIL, Abbé de Fulde, qui vivoit ſous Louis *le Debonnaire*. *Voyez* EGIL.

ÆGILA, ville de Lacédémone, qui du tems de la ſeconde guerre Meſſéniaque fut attaquée pendant que les femmes mariées célébroient la fête de la Deeſſe Cérès: protégées de leur Divinité, & avec le ſecours des couteaux & des broches dont elles ſe ſervoient dans leurs ſacrifices pour égorger les victimes & pour rôtir les viandes, elles ſe défendirent courageuſement, repouſſérent l'ennemi, & firent même Ariſtomene priſonnier, après l'avoir maltraité à coups de flambeaux & de torches. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.*

ÆGILE, Iſle à l'entrée de la Mer Egée, à 15 milles de Cithére & à 25 de Créte. Dion en fait mention.

ÆGILE, lieu dans le païs Attique, où demeuroit une des Tribus des Athéniens; ce nom lui fut donné par Ægilus, célébre parmi eux. * *Athénée.*

ÆGILIE. *Voyez* EGILE.

ÆGIMIUS. *Cherchez* EGIMIUS.

ÆGINE, Iſle proche d'Athénes. *Cherchez* ENGIA.

ÆGINE, ville de la Paleſtine, nommée auparavant *Hyperaſie*. * Etienne *le Géographe* en fait mention.

ÆGINE, femme d'Ariſtodéme Roi de Sparte. * Hérodote, *liv.* 6.

ÆGINE, fille d'Aſope Roi de Béotie. *Voyez* EGINE.

ÆGINE'TA (Paul). *Voyez* PAUL.

ÆGINE'TA, EGINE'TE, Roi des Arcadiens, ſuccéda à Pompus, ſous lequel Lycurgue publia ſes loix dans Lacédémone. Son fils Polymeſtor lui ſuccéda. * Pauſanias, *in Arcadicis.* Archélaüs & Charillus de ſon tems régnoient à Sparte.

ÆGINETES, peuples. *Voyez* EGINE'TES.

ÆGIOCHUS, mot qui vient du Grec *αἰγίοχος* ſurnom de Jupiter, eſt le même que celui d'Ægioque dont on parlera ci-deſ-

Digitized by Google

deſſous. Nous avons des médailles des Empereurs Philippe & Valérien, ſur le revers d'une desquelles on voit répréſentée une chévre, avec cette inſcription, JOVI CONSERVATORI AUGUSTI; & ſur l'autre une chévre qui porte ſur ſon dos un Jupiter enfant, avec ces mots, JOVI CRESCENTI. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ÆGION, en Grec Αἴγιον, & en Latin *Ægium*, ville de l'Achaïe maritime ſur le bord du Golfe de Corinthe, entre Patras à l'occident & Ægire à l'orient. Strabon dit au *liv.* 8. qu'elle fut compoſée par l'aſſemblage de ſept bourgs: dans les derniers ſiécles elle a été appellée *Voſtitza*; mais les Turcs l'ont depuis entiérement détruite. * Plutarque, *en la Vie de Cléoméne.* Le P. Lubin, *dans les Tables Géographiques ſur cet Auteur.*

ÆGIOQUE, *Ægiochus*, ſurnom qui fut donné à Jupiter, parce que dans la revolte des Titans il combattit contr'eux, ayant pour bouclier la peau d'une chévre. D'autres diſent que ce nom lui fut donné, parce qu'étant enfant, il ne fut nourri que du lait de cet animal. * Lactance, *l.* 1. *Inſt. c.* 21. Nicol. Lloydius.

Il eſt auſſi le nom du lieu de Créte, où Jupiter fut nourri par une chévre. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Voyez* EGIOQUE.

ÆGIPAN, ſurnom que les Poëtes donnoient au Dieu Pan, parce que, ſelon eux, il avoit des piez de chévre; car αἴξ, αἰγὸς, en Grec ſignifie *Chévre*. Enſuite on appella *Ægipans* les Sylvains ou Satyres, que les Anciens répréſentoient auſſi avec des piez de chévres, & auſquels le Dieu Pan commandoit. D'autres diſent que les Ægipans étoient des Satyres qui avoient une tête & un viſage de chévre, avec une queue de poiſſon; & que le premier qui eut ce nom, étoit fils de Pan & de la Nymphe Æga; qu'il inventa la trompette faite d'une conque marine; & que pour cette raiſon on lui donna une queue de poiſſon. Dans les anciens monumens des Egyptiens, on voit quantité de ces Ægipans qui ſont différens des Satyres ordinaires. * Saumaiſe, *in Notis ad Solinum.* Hygin.

ÆGIRCIUS, en François *le Gers*, riviére de France en Gaſcogne. *Cherchez* GERS.

ÆGIRE. *Voyez* HE'GIRE.

ÆGIS, l'une des Gorgones. *Voyez* EGIDE.

ÆGISTHE. *Cherchez* EGISTHE.

ÆGITHARSE, promontoire de Sicile, entre Drepane & Egeſte, aujourd'hui *Capo di S. Vito*, ou, ſelon Briet, *Capo di S. Theodoro.*

ÆGIUCHUS. *Voyez* AEGIOCHUS, AEGIOQUE & EGIOQUE.

ÆGLA. *Voyez* AËGLA avec les autres de la même nature après ÆZMA.

ÆGLE'. *Cherchez* EGLE'.

ÆGLOGE, EGLOGE, nourrice de l'Empereur Néron. * Suet. *in Neron. c.* 50.

ÆGLON, Roi des Moabites. *Voyez* EGLON.

ÆGOBOLE, *Ægobolus*, Bacchus étoit honoré dans la Potnie ſous ce nom, dont voici l'origine. S'étant pris de vin, & ayant entiérement perdu la raiſon, il commit pluſieurs cruautez; & les Habitans du lieu célébrant un jour la fête de Bacchus, tuérent le Sacrificateur de Bacchus. Ce Dieu en fut ſi irrité, que pour les en punir, il frappa de la peſte tous les Habitans. Ils conſultérent l'Oracle d'Apollon, qui leur fit réponſe qu'ils ne pouvoient ſe garantir d'un ſi grand malheur, qu'en immolant à Bacchus le plus bel enfant qui ſe pourroit trouver parmi eux. Les Potniens pendant pluſieurs années continuérent ce ſacrifice; mais Bacchus lui-même leur ordonna de ſubſtituer une chévre à la place de l'enfant; & c'eſt de-là que ce Dieu porte le ſurnom d'*Ægobule.* * Giraldi, *Syntagma de Diis Gentium.*

ÆGOCEROS, EGOCEROS ou CAPRICORNE, c'eſt à dire, *portant des cornes de chévre.* Les Poëtes aſſurent que dans le combat où les Dieux eurent à ſe défendre contre les Titans, Pan s'aviſa, pour ſe mieux déguiſer, de ſe cacher ſous la figure d'une chévre fort cornue; ſtratagéme dont il fut contraint de ſe ſervir pour ſe tirer des mains du géant Typhon, le plus terrible ennemi des Dieux. Jupiter admirant ſon adreſſe, voulut, pour l'en récompenſer, placer cette chévre dans le ciel au rang des aſtres ſous le nom de *Capricorne.* * Lucréce, *l.* 5. *v.* 613. &c.

Nec ratio ſolis ſimplex, nec certa pateſcit
Quo pacto æſtivis e partibus, Ægocerotis
Brumales adeat flexus.

Et Lucain, *liv.* 6. *v.* 213.

Rapidos qua Sirius ignes
Exerit, & variis mutatur circulus annis
Ægoceron, Cancrumque tenet.

ÆGOCORIS, ancienne Tribu de l'Attique, dont Etienne *le Géographe* & Pollux font mention. D'autres l'appellent *Ægicorée.*

ÆGOLIUS. *Cherchez* EGOLIUS.

ÆGON, premier Roi des Argiens, après l'extinction de la famille des Héraclides, d'où ces peuples avoient de tout tems tiré leurs Rois. Les Argiens ayant conſulté l'Oracle, pour ſavoir qui ils prendroient pour leur Roi, il leur fut répondu qu'un aigle le leur feroit connoître. Quelques jours après un aigle vint ſe poſer ſur la maiſon d'Ægon, qui auſſi-tôt, d'un conſentement unanime, fut proclamé Roi. * Nic. Lloydius.

ÆGON, Prince qui commandoit dans Caryſte ville de l'Eubée.

ÆGON, eſt le nom d'un berger, dans Théocrite & dans Virgile, *Eclog.* 5.

ÆGON, nom d'un promontoire de l'Iſle de Lemnos.

ÆGON, certain Athléte de l'Iſle de Zanthe, qui, après avoir pris par les piez de derriére un taureau furieux, l'entraina du haut d'une montagne jusques dans la ville, pour en faire préſent à la bergére Amarillis. Il mangeoit facilement lui ſeul quatre vint gâteaux. * Théocrite, *Idyll.* 4.

* ÆGON. Quelquefois les Poëtes ſe ſervent de ce mot pour marquer la Mer Egée, comme Stace dans le 5. *l. de la Thébaïde*, *v.* 88.

Ventisque abſentibus Ægon
Motus & ingenti percuſſit littora Ponto.

Et Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 629.

Vix litore puppim
Solvimus; en! quanto fremitu ſe ſuſtulit Ægon.

ÆGOPHAGE, c'eſt à dire, *mangeuſe de chévres*, ſurnom que les Lacédémoniens donnoient à Junon, parce qu'on lui ſacrifioit des chévres à Sparte. * Cælius Rhodiginus. Athénée, *l.* 15. Meurſius, *Miſcell. Lacon. liv.* 1. *ch.* 5.

ÆGOSAGES, peuples qui habitoient une contrée de la Galatie, & dont le Roi Attale ſe ſervit dans ſes guerres d'Aſie, comme nous l'apprenons dans le livre cinquiéme de Polybe, qui en d'autres endroits les appelle *Rhiſoſages.* Ortélius aime mieux que l'on diſe par tout *Tectoſages.*

ÆGOS-POTAMOS. *Cherchez* EGOS-POTAMOS.

ÆGREZ, en Latin *Ægritia*, riviére de Suiſſe dans le Canton de Bale. Elle paſſe à Liechtſtall; & après s'être groſſie de pluſieurs ruiſſeaux, elle entre dans le Rhin près du vieux Bâle. * Ortélius, *Abregé de l'Hiſtoire de Bale, ch.* 2.

ÆGUS & ROSCILLUS, deux fréres Allobroges, fils d'Abducillus. Ils étoient extrêmement vaillans, & Céſar s'en ſervit dans toutes ſes guerres des Gaules. Ils le quittérent enfin pour aller ſervir Pompée. * *Hiſt. de Bello Civili, lib.* 3.

ÆGYPANES, peuples d'Afrique, à demi ſauvages, qui habitent les contrées les plus reculées. On les nomme *Ægypanes*, parce qu'ils marchent tout nuds, & qu'ils ſont ſi légers & ſi alertes, qu'ils ſemblent avoir des piez de chévres. * Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 8.

ÆGYPIUS, fils d'Anthée, petit-fils de Nomion, qui demeuroit ſur les confins de la Theſſalie, ayant acheté à prix d'argent d'une veuve nommée *Timandre*, la liberté de jouir d'elle quand il voudroit, Néophron fils de Timandre fut piqué de cette convention. Comme il étoit à peu près du même âge qu'Ægypius, il trouva auſſi le moyen de ſon côté par des préſens de gagner Bulis, mére d'Ægypius, & de l'engager à venir paſſer la nuit chez lui. Enſuite, bien informé de l'heure & du moment qu'Ægypius devoit venir trouver Timandre ſa mére, il la fit ſortir de la maiſon, & mettant à ſa place la mere d'Ægypius, la laiſſa ſeule, l'aſſurant qu'il alloit revenir dans un inſtant. Dans l'intervalle Ægypius arrive, qui ne ſe doutant point du tour que Néophron lui avoit joué, coucha, ſans le ſavoir, avec ſa propre mére, croyant qu'elle étoit la veuve Timandre: Bulis croyoit auſſi être avec le ſeul Néophron. Bulis éveillée, reconnoiſſant ſon fils Ægypius encore endormi, fut ſi ſurpriſe & ſi outrée, qu'ayant ſaiſi une épée, elle vouloit arracher les yeux à ſon fils, & ſe tuer elle-même. Là-deſſus Ægypius ſe reveille, & reconnoiſſant que Néophron n'avoit que trop bien réuſſi en lui donnant le change, élevant de deſeſpoir les yeux au ciel, il ne demandoit qu'à être exterminé ſur le champ. Mais Jupiter changea en oiſeaux appellez *Vautours* ces deux jeunes garçons, Ægypius & Néophron, avec cette différence, que Néophron a le corps plus petit. Bulis fut changée en *Plongeon*, Jupiter lui marquant pour nourriture, de ne rien manger de ce qui vient ſur terre, & de ne prendre pour pâture ordinaire, que des yeux de poiſſons, d'oiſeaux & de ſerpens. Timandre fut métamorphoſée en un oiſeau nommé en Latin *Parus.* On ne voit jamais ces oiſeaux enſemble dans un même endroit. * Anton. Liberalis, *in Metamorph.*

ÆGYPSUS, ville des Gétes près du Danube, ſur la croupe d'une montagne. Mérula croit prouver par Pline, *liv.* 7. *ch.* 7. que ſes Habitans ſe nommoient *Gypſes.* Ortélius la prend pour l'*Ægiſe* d'Antonin, & l'*Ægiſſe* de Procope, qui la met dans la Thrace. Quelques-uns croyent que c'eſt la même qu'*Ægyſſus*, que le *liv. des Not.* met dans la Baſſe Méſie, laquelle fait une partie de la Thrace, où les Gétes ont autrefois habité. * Ovide en fait mention, *lib.* 1. *de Ponto. Epiſt.* 8. *v.* 11. *& ſuiv.*

Stat vetus urbs, ripa vicina bimembris Iſtri,
Mœnibus & poſitu vix adcenda loci.
Caſtrus Ægyſſos (de ſe ſi creditur ipſi)
Condidit, & proprio nomine dixit opus.

* *Voyez* Nicolas Heinſius ſur ce paſſage d'Ovide.

Æ I.

ÆIANES ou ÆNIANES, ſelon Ortélius, peuple de la Gréce dans la Phocide, vers le mont Cnémis. * Pauſanias.

Æ L.

ÆLANA, ville de l'Arabie Pétrée, au fond du Golfe Arabique, à ſoixante milles du mont Sinaï. Ptolomée & Etienne

ne *le Géographe* en font mention. * Bochart, *Geogr. Sacr. Lipenius, de Navigatione Salomonis Oplirritica, Sect.* 2. *p.* 115.

ÆLETANS ou LALETANS, anciens peuples d'Eſpagne, habitans entre l'Ebre & les monts Pyrenées. * Strabon, *liv.* 3.

ÆLHUYSEN. *Voyez après* ÆZMA.

ÆLIA CATULA. *Voyez* CATULA.

ÆLIA LÆLIA CRISPIS, premiers mots d'une célébre Inſcription qui ſe voit dans la maiſon de campagne du Sénateur Volta, proche de Bologne en Italie, & qui a exercé quantité de Savans, qui ſe ſont mêlez de l'expliquer. Elle porte qu'Ælia Lælia Criſpis n'étoit ni homme, ni femme, ni hermaphrodite; ni vierge, ni jeune, ni vieille; ni impudique, ni chaſte; mais qu'elle étoit tout cela: qu'elle n'étoit morte ni par la faim, ni par le fer, ni par le poiſon, mais par tout cela enſemble; qu'elle n'étoit ni dans les eaux, ni au ciel, ni en terre; mais en tous ces lieux. Cette Epitaphe fut conſacrée par Lucius Agatho Priſcus, qui n'étoit ni ſon mari, ni ſon galant, ni ſon parent; ni affligé, ni joyeux, ni pleurant; mais tout cela à la fois. Voici l'Inſcription Latine pour les Savans.

Ælia Lælia Criſpis
Nec vir, nec mulier, nec androgyna,
Nec puella, nec juvenis, nec anus,
Nec meretrix, nec pudica,
Sed omnia.
Sublata neque fame, nec ferro, neque veneno,
Sed omnibus.
Nec cœlo, nec aquis, nec terris,
Sed ubique jacet.
Lucius Agatho Priſcus
Nec maritus, nec amator, nec neceſſarius,
Neque mœrens, neque gaudens, neque flens,
Sed omnia.
Hanc neque molem, nec pyramidem, nec ſepulchrum,
Sed omnia,
Scit & neſcit quid poſuerit.
Hoc eſt, ſepulchrum intus cadaver non habens;
Hoc eſt, cadaver ſepulcrum extrà non habens;
Sed cadaver idem eſt, & ſepulchrum ſibi.

Marius Michaël Angelus, Profeſſeur de Padoue, prétendant expliquer cette énigme, a dit que c'étoit *l'eau de la pluye*; Joannes Turius Flamand, que c'étoit *la matiere premiere*; Ricardus Vitus Anglois, que c'étoit *Niobé*, ou *l'ame*, ou *l'idée*; Nicolas Barnaud François, que c'étoit *le mercure*; Gaſpard Gerarts Hollandois, que c'étoit *l'amour*; André Scot d'Anvers, que c'étoit *un Eunuque*; André de Nesmond François, que c'étoit *le habit*, & *les tours des Avocats*; Ovide Montalban de Boulogne, que c'étoit *le chanvre*; Fortunius Licetus, que c'etoit *la génération* & *l'amitié*; Boxhornius, que c'étoit *l'ombre*; Charles Céſar Malvaſia, que c'étoit *un enfant non encore né*, ou *un avorton*. Gaſpard Gerarts rapporte qu'il s'eſt fait un recueil des raiſons des uns & des autres, imprimé à Padoue & à Dordrecht. M. Spon croit que ces énigmes ſont les penſées ridicules de quelque Moderne, qui a voulu faire le bel eſprit, & que cette piéce-là n'eſt pas antique. Il ajoûte que ce qu'on en montre n'eſt qu'une copie, & qu'il n'a pu apprendre ce qu'étoit devenu l'original. Il remarque encore que celui qui a fait cette Inſcription, n'entendoit pas l'œconomié des noms Latins: car *Ælia* & *Lælia* ſont deux familles différentes; & *Agatho* & *Priſcus* ſont deux ſurnoms, ſans avoir aucune famille jointe. * Jacob Spon, *Voyage d'Italie en* 1675. Miſſon dans le ſupplément de la rélation de ſes Voyages, a traité de cela fort amplement, & réfuté les ſentimens de Spon.

* ÆLIA, eſt le nom qu'ont porté autrefois pluſieurs villes, parce que l'Empereur *Ælius Adrianus*, ou *Adrien*, les fit ou bâtir ou rétablir. La plus célébre étoit *Ælia Capitolina*, ou Jéruſalem.

ÆLIA, eſt le nom de la famille des Eliens, de laquelle on parlera ci-deſſous.

ÆLIA, eſt le nom de pluſieurs Dames Romaines. Xiphilin nous parle d'une.

ÆLIA PETINA, de la famille des Tubérons, femme de l'Empereur *Claude*, de qui elle eut *Antone*, & que ce Prince répudia pour épouſer Meſſaline.

ÆLIA CATILLA ou CATULLA, qui étoit d'une très noble & très riche famille, & qui à l'age de 80 ans danſa en public à des fêtes inſtituées par Néron.

* ÆLIA, eſt le nom d'une très ancienne famille plébeïenne, & fort illuſtre par les grands hommes qu'elle a produits. Le vieux Pomponius dit, mais ſans aucun fondement, que ç'a été une famille patricienne, puis que dans l'hiſtoire Romaine on trouve beaucoup de Tribuns du peuple, de cette famille. Elle ſe diviſe en pluſieurs autres familles qui ſont, de Pætus, de Catus, de Tubéro, de Gallus, de Stilo, de Præconinus, de Séjan, & de Lamia: & c'eſt de ces Eliens qu'étoient ſortis les Antonins. P. *Ælius Pætus* a été le premier de cette famille qui ait obtenu le Conſulat. Ce fut l'an 417, ou 418 de Rome. Le fils de A. Q. Ælius Pætus, fut *Sextus Ælius Pætus*, ce grand Juriſconſulte à qui Ennius donne le ſurnom de *Catus*, c'eſt à dire, ſage & prudent, & ce ſurnom eſt demeuré à ſes Deſcendans. *Q. Ælius Pætus* fils de P. Ælius Catus fut Conſul l'an de Rome 586, ou 587, & gendre du grand Paul Emile qui ſoumit la Macédoine. On prétend qu'il avoit auparavant le nom de *Tubéro*. Avant ſon mariage avec la fille de Paul Emile, il ſe trouva ſeize Eliens qui demeuroient enſemble dans une petite maiſon, qui n'avoient pour eux tous qu'une place dans les ſpectacles publics, & qui vivoient entre eux d'un petit bien qu'ils avoient à la campagne, dans le territoire de Veyes.

* ÆLIA, nom d'une Loi faite par Q. Ælius Tubéron Tribun du peuple l'an de Rome 559, pour le transport de deux Colonies: comme auſſi d'une autre Loi faite par Q. Ælius Pætus Conſul l'an de Rome 598, pour employer les Augures dans les Aſſemblées du peuple. Il y en avoit une troiſiéme qui s'appelloit Ælia Sentia, de S. Ælius Catus, & de C. Sentius Saturninus Conſuls, l'an de Rome 756, touchant les eſclaves. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ÆLIANUS MECCIUS, nom d'un certain Médecin d'Italie, qui pendant que la peſte faiſoit mourir bien du monde, fut le premier qui fit prendre de la thériaque contre ce mal contagieux: ce qui fut aux uns un remède contre ce mal, & un préſervatif aux autres. Galien, dans ſon Traité de la Thériaque, loue ce Médecin, à cauſe de ſon habileté à bien traiter les malades.

ÆLIEN, Proconſul d'Afrique, ſous Conſtantin *le Grand*, en ccexiii. Il fut commis par cet Empereur pour informer des mœurs de Félix d'Aptunge, accuſé par les Donatiſtes. * *Optat* de Miléve, *liv.* 1. *Conference de Carthage*, 3 *Jour.* Jacobi Gothofredi *Prolegom. Cod. Theodoſiani.*

ÆLIEN. Il y a eu deux Gouverneurs de Province ou Généraux d'Armée, de ce nom. Ils ſe firent tumultuairement ſaluer Empereurs par les Soldats; le premier du tems de l'Empereur *Gallien*, le ſecond ſous l'Empire de *Maximien*. * Chevreau, *Hiſtoire du Monde.*

ÆLIEN. *Voyez* ELIEN.

ÆLIUS, nom propre de pluſieurs anciens Romains, & qui étoit premiérement particulier à une ſeule famille. On a parlé ci-deſſus de la famille en général: à preſent on parlera, ſelon l'ordre alphabétique, des *Ælius* qui ont le plus de réputation.

ÆLIUS ADRIANUS, ſurnommé *Afer*, fut le pére de l'Empereur Adrien. Il eut de ſa femme Domitia Paulina, native de Cadis, outre Adrien qui ſuccéda à Trajan, une fille nommée Pauline, qui fut mariée à Julius Servianus. * Spartien, *in Adriano*, *c.* 1.

ÆLIUS ADRIANUS, fils du précédent. *Voyez* ADRIEN Empereur.

ÆLIUS CELSUS, du nombre des Nobles & des Sénateurs que l'Empereur Sévére fit mourir, & dont Spartien fait le dénombrement dans la Vie de ce Prince.

ÆLIUS CESETIANUS, Préfet de Rome ſous l'Empereur Tacite. * Flavius Vopiſcus.

ÆLIUS CORDUENUS, dont Spartien nous parle en *Peſcennius Niger*. Il étoit un des Généraux d'Armée de l'Empereur Commode.

ÆLIUS CORDUS. *Voyez* CORDUS.

ÆLIUS DONATUS, Grammairien. *Voyez* DONAT.

ÆLIUS GALLUS, Médecin, dont parle Galien au *liv.* 2. *des Antidotes.*

ÆLIUS GALLUS (L.), Juriſconſulte, a écrit douze livres, *de Significatione verborum ad Jus pertinentium*, dont on trouve des fragmens dans *les Pandectes*. Jean Bertrand, dans les *Vies des Juriſconſultes*, croit que c'eſt de cet Ælius Gallus dont veut parler Aulu-Gelle, *liv.* 16. *ch.* 5.

ÆLIUS GALLUS, Chevalier Romain, fut le premier qui ſoumit l'Arabie Heureuſe, y ayant été envoyé par l'Empereur Auguſte. * Pline, *l.* 6. *c.* 28. Le fameux Géographe Strabon eut part à ſon amitié, & il fit avec lui le voyage du Nil, & parcourut toute l'Egypte, & une bonne partie de l'Afrique. C'eſt Strabon lui-même qui parle ainſi de ce Chevalier dans ſon Traité de Géographie.

ÆLIUS GRACILIS, ou, ſelon Juſte Lipſe, ÆLIUS GRACCHUS, & ſelon Muret, A. GRACCHUS, fut envoyé dans la Gaule Belgique du tems de Néron. * Tacite, *l.* 13. *c.* 53.

ÆLIUS LAMIA, premier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par l'ordre de Domitien, qui avoit débauché ſa femme. Il prit pour prétexte de ce cruel arrêt, des bagatelles & des paroles qui ne tiroient point à conſéquence.

ÆLIUS LAMIA, étoit Gouverneur de Syrie, mais l'Empereur Tibére l'appréhendant, le retint à Rome, & lui en donna le gouvernement. Il mourut âgé, ſur la fin de l'année du conſulat de Servius Galba & de Lucius Sylla. Ses funérailles furent faites aux dépens des Cenſeurs. * Tacite, *l.* 6. *Annal. c.* 27.

ÆLIUS LAMPRIDIUS, Hiſtorien. *Voyez* LAMPRIDE.

ÆLIUS MANTIA, de Formiano, fils d'un Affranchi, accuſa en ſon extrême vieilleſſe L. Libon devant les Cenſeurs. Pompée qui y prenoit interêt, en étant piqué, lui reprocha & ſa baſſe extraction & ſon extrême caducité, lui diſant: Qu'il étoit nouvellement revenu des Enfers pour venir à Rome former des accuſations. A quoi Mantia répondit: *Tu dis vrai, Pompée, je viens des Enfers pour accuſer ce coupable; mais tandis que j'y ſéjournois, j'y ai vu un Domitius Enobarbus, dégoutant de ſang, & ſe plaignant d'avoir été tué par tes ordres à la fleur de ſon âge, ſans que ni ſa nobleſſe, ni ſa vertu, ni l'amour qu'il avoit toûjours porté à ſa patrie, l'ayent pu garentir de ton attentat inhumain. J'y ai vu Brutus, perſonnage d'auſſi bonne maiſon que lui, couvert de playes, qu'il diſoit être l'ouvrage de ta perfidie & de ta cruauté. J'y ai vu Cn. Carbon, cet homme illuſtre, qui avoit ſi ſoigneuſement appuyé ton enfance, & ſi fidelement gouverné le bien que tu avois eu de la ſucceſſion de ton pére: je l'ai vu, dis-je, chargé de chaînes en ſon troiſiéme conſulat, & ſe plaindre, que nonobſtant ſa qualité & la tienne, (car tu n'étois encore que Chevalier Romain) tu l'avois fait mourir, contre tout droit, contre toute raiſon, & ſans avoir aucun égard à ſes prieres. J'y ai vu en ce même état Perpenna, qui eut autrefois l'honneur d'exercer la Préture, & de jouïr de tous les privileges de Rome. En un mot, lui & tous les autres, te reprochoient que n'étans preſque pas encore ſorti de l'enfance, tu avois été leur bourreau, & que jamais tu ne les avois daigné voir dans leurs défenſes.* * Valére Maxime, qui rapporte ce qui

vient d'être dit, *l. 6. c. 8.* exemple 8. l'appelle HELVIUS MANCIA.

ÆLIUS MARTIANUS, Jurisconsulte que l'Empereur Didius Julianus avoit condamné à la mort ; mais qui s'étant sauvé, servit depuis dans le Conseil de l'Empereur Alexandre. Il a beaucoup écrit sur la Jurisprudence, & florissoit depuis l'an de Jésus-Christ 193, jusqu'à 222.

ÆLIUS MAURUS, Affranchi de Phlegon. *Voyez* MAURUS.

ÆLIUS MELISSUS, a tenu du tems d'Aulu-Gelle un rang considérable à Rome parmi les Grammairiens. Il avoit plus d'airs de suffisance que de véritable savoir ; plus de pédantisme & de sophistiquerie, que de Belles Lettres. Il a écrit plusieurs Traitez, entr'autres un livre de la propriété des termes, & de la différente signification des mots, *De loquendi proprietate*, dans lequel il remarque que *Matrona* est celle qui n'a enfanté qu'une fois ; que *Mater-familias* est celle qui a eu plusieurs enfans, comme on appelle *porcetra*, une jeune truye qui n'a porte qu'une fois ; & *scrofa*, une truye qui a cochonné plusieurs fois. * Aulu-Gelle, *l.* 18. *Noct. Attic. c.* 6.

ÆLIUS PÆTUS, fils de Sextus ou de Publius, s'aquit l'estime du peuple Romain par un endroit assez singulier. Un pivert s'étant perché sur la tête de ce Préteur, comme il rendoit justice dans son tribunal, les Aruspices ou Devins, qui par l'inspection des entrailles des animaux, prédisoient les choses à venir, furent interrogez sur cette avanture ; & sur ce qu'ils assurérent que s'il conservoit la vie à cet oiseau, l'état de sa famille seroit très heureux, & celui de la République très misérable ; mais que s'il le tuoit, l'un & l'autre éprouveroient un sort tout différent ; Ælius Paetus prit à l'heure même le pivert avec les dents, & le déchira en morceaux en présence du Sénat. Aussi depuis, conformément au présage, ce Préteur perdit en la journée de Cannes, dix-sept hommes de sa maison, tous vaillans hommes ; & la République au contraire, par succession de tems, parvint au plus haut comble de sa grandeur. * Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *exemple* 4.

ÆLIUS PÆTUS, voulant faire lever le siége d'Aretium en Toscane, aujourd'hui *Arrezzo*, y perdit, à la vue des Assiégez, son Armée & la vie. * Danet, *Antiq. Greq. & Rom.*

ÆLIUS PERTINAX, Empereur. *Voyez* PERTINAX.

ÆLIUS PROCULUS. *Voyez* PROCULUS.

ÆLIUS SABINUS, Historien dont parle Jules Capitolin dans la Vie de Maximin le Jeune.

ÆLIUS SATURNINUS. *Voyez* SATURNIN.

* ÆLIUS SCORPIANUS, Consul. Flav. Vopiscus en fait mention dans la Vie de Probus.

ÆLIUS SEJANUS. *Voyez* SEJAN.

ÆLIUS SERENIANUS, Jurisconsulte, un des disciples du fameux Papinien, & du nombre de ceux qui étoient du Conseil de l'Empereur Alexandre *Sévére*. Lampridius, dans la Vie de cet Empereur, dit qu'il étoit cousin de l'Empereur, & un des plus savans & des plus vertueux hommes de son tems. Baronius prétend que c'est le Gouverneur de la Cappadoce, duquel Firmilien Evêque de Césarée, fait mention dans une de ses Lettres à saint Cyprien. * Casaubon, *ad Lamprid. loco citato.*

ÆLIUS SPARTIANUS, Historien. *Voyez* SPARTIEN.

ÆLIUS STILO, de Lanuvium, ancienne ville du Latium, dite aujourd'hui *Indovina*, dans le voisinage de Rome, eut pour disciple M. Térence Varron ; ce qui nous marque le tems auquel il a vécu. Aulu-Gelle dit qu'il étoit estimé le plus savant de tous les Romains ; Suétone en parle aussi avantageusement. Il composa quelques Ouvrages, & entr'autres deux livres *de Ratione vocabulorum*, & un autre *de Prolaquiis* ; où, par modestie, il semble moins chercher à instruire les autres, qu'à être lui-même instruit par les bons avis qu'il souhaite qu'on lui donne. * Ausonius Popma, *in Notis ad Varronem.*

ÆLIUS SUCCESSUS, surnommé *Pertinax*, c'est à dire, *opiniâtre*, pour s'être opiniatrément attaché à un négoce de bois, fut pére d'Ælius Pertinax, créé Empereur après la mort de Commode. * J. Capitolin.

ÆLIUS TUBERO, gendre de L. Paulus. *Voyez* TUBERON.

ÆLIUS VARRO, Auteur dont parle Flav. Vopiscus dans la Vie de Firmus.

ÆLIUS VERUS CESAR. *Cherchez* VERUS.

ÆLIUS XIFIDIUS, Intendant des Finances sous l'Empereur Valérien. Flavius Vopiscus, en la Vie d'Aurélien, a inséré une Lettre de Xifidius au même Valérien.

* ÆLIUS (Sextus Catus), ancien Jurisconsulte de Rome, parvint aux principales charges de la République ; car il fut Edile l'an 541, après la fondation de cette ville, puis Triumvir, ensuite Consul, & enfin Censeur. Exerçant cette derniere charge avec M. Cethegus, il ordonna que les Senateurs & le peuple auroient des places séparées dans les spectacles, où ils avoient été toujours mêlez auparavant. Ennius à fait son eloge en ce vers :

Egregiè cordatus homo Catus Ælius' Sextus.

On voyoit encore du tems de Pomponius un livre de Droit, que ce grand homme avoit composé sous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de son nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainsi dire, la naissance du Droit. * Ciceron, *lib. 1. de Orat.* Tite-Live, *lib. 4. decad. 4.* Ce qu'on trouve dans Pline, *l.* 33. *c.* 11. d'un certain Ælius Catus, ne convient point à celui-ci, mais à Q. Ælius Tubero, qui portoit aussi le surnom de Catus. Cela paroit clairement par un passage de Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 3. & 7.

ÆLLO. *Voyez* AËLLO, avec les autres nom de cette espéce, apres *Ægmas*.

ÆLNOTHE. *Voyez* ÆTLNOTHE.

ÆLREDE, Abbé de l'Ordre de Cîteaux. *Cherchez* ÆLREDE.

ÆLUEONS dans Ptolomée, ou HELVECONS dans Tacite, anciens peuples d'Allemagne dans la Prusse, vers la Mer Baltique ; car alors les Borusses étoient comptez entre les peuples de la Germanie. Leur ville capitale étoit celle que nous appellons aujourd'hui *Elbing*, à neuf lieues de Dantzic.

ÆLURES, peuples de la Gaule Cisalpine, au voisinage des Alpes. Zonare & Suidas en font mention. Leur païs étoit plein de châteaux, dont les Goths se saisirent pour garder les passages & faire des courses.

Æ M.

ÆMATHIE. *Voyez* EMATHIE.

ÆMATHION, Roi d'Ethiopie, qui fut vaincu par Hercule. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

* ÆMILIA, nom d'une Loi faite par le Dictateur M. Æmilius l'an de Rome 309, touchant le tems & la durée de la charge de Censeur. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* ÆMILIA, nom d'une autre Loi faite par L. Æmilius Mamertinus Consul, touchant la cérémonie de *fixer le clou*, c'est à dire, de marquer une année.

* ÆMILIA, nom d'une troisiéme Loi faite par M. Æmilius Lépidus après la mort de Sylla, touchant les vivres.

* ÆMILIA CLARA, mére de Didius Julianus Empereur. * Spartien, *in Didio Juliano.*

ÆMILIA VIA. *Voyez* EMILIENNE, sur le mot EMILIENNE.

ÆMILIANI. *Voyez* EMILIANI.

ÆMILIEN. *Voyez* EMILIEN.

ÆMILIUS. *Cherchez* AIMILIUS, EMILE & EMILIUS.

* ÆMINIUM, étoit le nom d'une ville dans la partie la plus méridionale de Portugal, que Valæus prend pour *Agueda*, & Varrerius pour *Coimbre*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ÆMNESTE, tyran d'Enna, ville de Sicile, fut chassé de son païs par Denys l'*Ancien*, tyran de Syracuse. * Diodore de Sicile, *l.* 14.

ÆMON. *Voyez* HEMON.

ÆMONA. *Voyez* LABACH ou LAUBACH.

ÆMONIE. *Voyez* HÆMONIE.

ÆMUS. *Voyez* HEMUS.

Æ N.

ÆNEAS GAZÆUS, ou de GAZE. *Voyez* ENEE DE GAZE.

ÆNEAS SILVIUS, ou SYLVIUS, quatriéme Roi des Latins depuis Enée, ou septiéme depuis Picus fils de Saturne. * Tite-Live, *l.* 1. *c.* 3. Il étoit fils de Silvius & petit-fils d'Enée.

ÆNEAS SILVIUS, Pape. *Cherchez* PIE II.

ÆNEE, de Lacédémone. *Voyez* ENEE.

ÆNEE, Evêque de Paris. *Voyez* ENEE, Evêque de Paris.

ÆNESIDEME, &c. *Cherchez* ENESIDEME.

ÆNETE, certain Grec, qui remportant pour la cinquiéme fois le prix des Jeux Olympiques, mourut de joye en recevant la couronne que l'on donnoit aux Vainqueurs. On voyoit sa statue dans Amycles du tems de Pausanias, qui nous en parle dans ses *Laconiques*.

ÆNETE, au rapport de Polyænus au *livre* 5. de ses Stratagémes, commandoit dans Ephése pour Démétrius, & perdit la ville par la ruse d'Andron & de Lycus.

ÆNIANES, peuples de la Gréce, qui ayant été chassez de leur païs, & s'étant arrêtez dans celui des Molosses vers le fleuve Abus, furent appellez *Peraves*. * Plutarque, *in Quæst. Græc.* Strabon & Héliodore les mettent dans la Thessalie ; & le premier parle d'autres peuples de ce nom dans la Médie. Etienne *le Géographe*, qui cite le même Strabon, *liv.* 14. les appelle *Perséens*. *Voyez* ÆIANES. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ÆNIUS, nom de deux fleuves, l'un au païs des Perrhébiens, vers le mont Pindus en Thessalie, selon le Géographe Etienne ; l'autre dans la Troade, selon Strabon, *liv.* 13.

ÆNOBARBE. *Voyez* DOMITIENS, famille.

ÆNONE, ville. *Voyez* NONA.

ÆNOS, ville libre de la Thrace, que Sophien appelle *Enos* ; & Apollodore, dans Etienne *le Géographe*, *Polymbria*. Méla dit qu'elle fut bâtie par Enée ; mais elle est plus ancienne, puisqu'elle envoya du secours à Troye. Callimaque & Euphorion disent qu'elle eut son nom d'un des compagnons d'Ulysse, qui y eut sa sépulture, comme le rapporte Servius. On y voyoit aussi le tombeau de Polydore tué par Polymnestor, qui étoit de la Chersonese Taurique. Cette ville subsista jusqu'aux derniers tems de la Gréce, comme nous l'apprenons de Ptolomée. *Voyez* Saumaise sur Solin. Aujourd'hui les Grecs l'appellent *Eno*, & les Turcs *Ignos*. Elle donne son nom au Golfe d'Eno, qui est la partie occidentale de celui de Mégarise. Etienne le Géographe fait mention de plusieurs villes qui portent le nom d'Ænos. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Baudrand.

ÆNOTHERE, certain Géant né dans un village de Souabe, qui servoit dans les troupes de Charlemagne en qualité de Cavalier. On raconte, entre ses autres exploits, qu'il passoit les riviéres à pié, conduisant son cheval par la bride : qu'il moissonnoit comme du foin les Vénédes & les Avares ses ennemis ; & qu'a-

Digitized by Google

qu'après les avoir tuez, il les enfiloit à ſa lance, comme des alouettes, & les portoit ainſi ſur ſon dos. * Aventin, *liv.* 4. *Annal. Bojorum.*

Æ O.

ÆOLE, Dieu des Vents. *Cherchez* E'OLE.
ÆOLIDE. *Voyez* E'OLIDE.
ÆOLIE. *Voyez* E'OLIE.
* ÆOLIPYLE, boule d'airain, qui eſt creuſe, & qui n'a qu'un trou très petit, par lequel on l'emplit d'eau: puis on la met devant le feu. Cette boule étant échauffée, pouſſe un vent impétueux, qui fait admirablement bien voir que le vent eſt un flux de l'air agité d'un mouvement inégalement violent, lequel ſe fait, lorſque la chaleur agiſſant ſur l'humidité, elle produit par ſon action impétueuſe une grande quantité d'air nouveau, qui pouſſe l'autre avec violence. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 6

ÆONS. Les anciens Hérétiques, ſavoir les Gnoſtiques, les Valentiniens & leurs diſciples, admettoient pluſieurs Æons, dont ils compoſoient la Divinité, qu'ils appelloient *Plerome* ou *Divinité entiere, complete & parfaite.* Pour entendre ce que c'eſt que ces Æons, il faut ſavoir que cette doctrine eſt tirée des principes des Platoniciens, qui admettoient diverſes idées en Dieu, leſquelles, ſelon quelques-uns, étoient reelles & diſtinctes Ces Hérétiques les réaliſoient & les perſonifioient, pour ainſi dire, en les conſidérant comme des êtres produits & émanez de Dieu, & de ſa même ſubſtance: différens ſeulement en grandeur, mais non pas en nature, comme ſaint Irénée le remarque dans les chapitres 23 & 24, contre les Héréſies. Simon eſt le premier des Hérétiques qui ait inventé ces Æons. Cette ſcience s'eſt appellée *Gnoſe;* & de là ſont venus les Gnoſtiques. Valentin a perfectionné ce Syſtéme, & ſes diſciples y ont ajoûté & changé pluſieurs choſes: car comme il dépendoit de l'arrangement de ces idées imaginaires, chacun les rangeoit & les combinoit ſuivant ſa fantaiſie. Les premiers Gnoſtiques ne connoiſſoient que huit Æons, en quatre combinaiſons; la 1e. le *bythos* & la *ſige*, la *profondeur* & le *ſilence;* la 2e. l'*eſprit* & la *vérité;* la 3e. le *verbe* & la *vie;* la 4e. l'*homme* & l'*Egliſe.* Les Gnoſtiques qui ont ſuivi en ont ajoûté pluſieurs autres; & enfin Valentin a compoſé ſon *Plérome* de trente *Æons*, auſquels il a donné différens noms de divers attributs de la Divinité. La *Sophie*, qui eſt le dernier de ces Æons, a produit hors du *Plérome*, Achamot; & dans le *Plérome* le Chriſt & le Saint-Eſprit, & tous les Æons enſemble ont formé le Sauveur. Des paſſions d'Achamot ſont ſortis tous les êtres matériels & ſpirituels, même le Démiurgue ou le Fabricateur du monde. De tous les diſciples de Valentin, il n'y eut qu'Accionique, qui conſerva le Syſtéme de ſon maître, ſans altération. Les autres y ont changé pluſieurs choſes, ſoit dans le nombre, ſoit dans l'arrangement, ſoit dans les noms des Æons. * Saint Irenée, *l.* 1. & 2. *des Hereſ. c.* 24. Tertullien, *contre les Valentin.* S. Epiphane, *Hereſ.* 31. Baronius, *anno Chriſti* 145. & 175 Tillemont, *Mem. Eccleſ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſ.* 2e. *partie, des trois premiers ſiécles.*

ÆORE, en Grec Αἴωρα, fête que les Grecs célébroient en l'honneur d'Erigone fille d'Egyſthe & de Clytemneſtre, comme nous l'apprenons, entr'autres, de l'Auteur du Grand Dictionnaire Etymologique. Quelques-uns veulent que cette fête ait été célébrée en l'honneur d'une autre Erigone, fille d'Icarius, qui pour ſa pieté envers ſon pére, fut enlevée dans le ciel, & changée en la conſtellation qu'on appelle *la Vierge.* Hygin, *Fabl.* 139. Heſychius, *au mot* Αἴωρα. Voſſius, *de orig. & progreſ. Idololatr. liv.* 1. *chap.* 13. Meurſius, *Græcia feriata, liv.* 1.

Æ P.

ÆPEA ou ÆPEIA, ville. *Voyez* ABE'E.
ÆPIE, Αἰπεία, en Grec, ville de l'Iſle de Cypre, que Philocyprus Roi fit appeller *Soles* en l'honneur de Solon, comme on le peut voir chez Plutarque dans la Vie de ce dernier Prince. Pline l'appelle *Solœ* & *Solus.* Elle étoit ſituée au nord de l'iſle de Cypre, au lieu où eſt à préſent une ville dite *Alexandrette.* * Lubin, *Tables Geographiques ſur les Vies de Plutarque.*

ÆPIUS, certain Athlete, dont Plutarque blâme la vanité & découvre la foibleſſe, au traité *de la louange de ſoi-même.*

ÆPY, ville forte, qui appartenoit à Neſtor, & dont Homére fait mention au 2. *liv. de l'Iliade.* Elle n'étoit pas éloignée de Thryus, ville de l'Elide dans le Péloponnéſe. Stace en parle au *liv.* 4. de la Thébaïde, *v.* 180.

Quos Thryon, & ſummis ingeſtum montibus Æpy.

Strabon en parle auſſi au *liv.* 9. Etienne *le Géographe* la met dans la Meſſénie, & cite pour cela un vieux Poëte.
ÆPYSE. *Voyez* EPITE.

Æ Q.

ÆQUES. *Voyez* EQUES, peuple.
ÆQUIMÉLIE, *Æquimelium*, grande place de Rome, devant le Temple de la Déeſſe Tellus, à l'un des bouts de la rue *Exécrable.* Cette place a été ainſi nommée de Septimus Mélius, Chevalier Romain, qui y avoit ſa maiſon, laquelle fut démolie & raſée par ſentence du Dictateur L. Quintius Cincinnatus: parce que ce Chevalier avoit voulu s'emparer du gouvernement ſouverain par des largeſſes faites au peuple. Lucius Minutius, Commiſſaire général des vivres, ayant découvert les ſecrets menées de Mélius, en donna avis au Sénat, qui jugea l'affaire d'une telle conſéquence, que l'on créa ſur le champ un Dictateur: ce fut Cincinnatus. Le lendemain on cita Mélius pour répondre à l'accuſation; mais il refuſa de comparoître, & voulant s'enfuir, il fut pourſuivi & tué par Servilius. Le Dictateur ordonna que ſa maiſon ſeroit raſée, & que la place demeureroit ſans aucun bâtiment: & pour conſerver la memoire de la perfidie de Mélius & de ſa punition, on apella depuis cette place ÆQUIMELIUM, *quaſi ab æquatâ domo Melii.* Cicéron rapporte ainſi cette hiſtoire dans l'oraiſon, *pro domo ſua;* Sp. MELII, *regnum appetentis, domus eſt complanata: & quid aliud æquum arcuiſſe Melio populus Romanus judicavit? Nomine ipſo Æquimelii ſtultitia pœna comprobata eſt.* * Tite-Live rapporte cette hiſtoire amplement, *l.* 4. *de ſa premiére Dec.*

Æ R.

ÆRE. *Voyez* ERE.
ÆRED. *Voyez* ÆLRE'DE.
ÆRES. Ptolomée nomme ainſi certains peuples de la Carmanie. Etienne *le Géographe* parle de trois villes de ce nom, l'une en Macédoine, la ſeconde en Ionie, & la troiſiéme près de l'Helleſpont.

AËRIAS. *Voyez* avec les autres de même eſpéce, après ÆZMA.

ÆRODIUS, ſavant Juriſconſulte du XVII ſiécle. *Cherchez* AIRAULT.
ÆROMANCE. *Cherchez* E'ROMANCE.
ÆROPAS ou ÆROPE, Roi. *Cherchez* EROPE.
ÆROPE, Reine. *Voyez* EROPE.
AERRA. *Voyez après* ÆZMA.
AERSEN. *Voyez* AARSEN.

Æ S.

ÆSAPUS, riviére. *Voyez* SPIGA.
ÆSAQUE. *Cherchez* ESAQUE.
ÆSCHARDUS (Jean), a écrit un Traité des Temples, imprimé in 8o. en 1617. George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ÆSCHATIUS (Iſaac), publia des Notes en 1667, ſur le livre de Grotius *de Jure Belli & Pacis.*

* ÆSCHECHER. *Leucopolis, Aeſara, Aſyropolis*, ville de la Natolie ſituée ſur le golfe de S. Petro, en la contrée d'Aldinelli, où étoit autrefois la Carie. * Maty, *Dict. Geogr*

ÆSCHELIUS (Jérémie), Juriſconſulte, a publié un livre intitulé *Panſophia*, imprimé en 1666. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ÆSCHRYON. *Cherchez* ESCHRYON.
ÆSCULANUS. *Cherchez* ESCULANUS.
ÆSEPE. *Voyez* ESEPE.
ÆSERNINUS. *Voyez* ESERNINUS.

* ÆSGO, un des ſept prétendus fils de Friſo, que quelques Auteurs, & l'opinion commune, regardent comme le Fondateur de la Friſe, fut, ſelon leur ſentiment, établi par ſon pére, pour juger de tous les différents civils & de tous les procés, & les terminer ſelon les loix de l'équité. On met ſa mort 160 ans avant Jéſus-Chriſt, & un an avant ſon frére Adel, qui paſſe pour avoir vécu le plus longtems de tous les fils du Prince Friſo. Quoi qu'aucun Ecrivain ne faſſe mention des Ecrits de Friſo, & ne diſe en avoir jamais vu, cependant Suffridus Petri lui donne les quatre ſuivans, écrits par Æsgo, ſans ſe mettre en peine de dire ou de montrer comment il en a fait la découverte; *Leges Politicæ; De ordine judiciorum; De gradibus dignitatum; De officio Judicis.* Pour ſavoir ce qu'il faut croire ſur ce Friſo & ſur ſes fils, on doit conſulter le ſavant Antiquaire, Henri van Rhyn, dans ſes préliminaires du Traité des Antiquitez & des bâtimens de ſa Friſe, premiére partie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winſemius, *Chron. van Vriesl.* Suffrid. Petr. *de Scriptor. Friſ. Dec.* 1. *p.* 8.

ÆSION, Noble Athénien, qui eſtimoit ſi fort Démoſthéne, qu'il publioit hautement que cet Orateur faiſoit plus d'honneur à Athénes ſa patrie, qu'elle ne lui en pouvoit faire à lui-même. * Plutarque, *dans la Vie de ces Orateurs.*

ÆSIS, riviére. *Voyez* ESINO.
ÆSIS, ville. *Voyez* ESIS.
ÆSON. *Cherchez* ESON.

* ÆSTIENS. ÆSTUES ou ÆSTIES, en Latin *Æſtiæ* & *Æſtii*, peuples de la Sarmatie d'Europe entre la Viſtule & le golfe de Finlande. Ils habitoient les païs connus ſous le nom de Pruſſe & de Livonie. C'eſt de là vraiſemblablement que l'Eſtonie, partie de la Livonie, a pris ſon nom. Tacite dit qu'ils avoient les mœurs des Suéves, & leur maniére de s'habiller; & que leur langue approchoit le plus de celle des Bretons. C'étoit le ſeul peuple qui s'occupât à chercher l'ambre. Jornandès rapporte qu'Emeric, Roi des Goths, les ſoumit par ſa valeur. Dans la ſuite ils ont été abſolument exterminez par les Sarmates. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tacite, *in Germ.* Jornandès, *de Reb. Get. c.* 25. Cluverius, *Germ. Ant. l.* 3. *c.* 44. Hartknoch, *Pruſſ. Chron. P.* 1. *c.* 1.

ÆSUVIEN (le Pré), nommé autrement *Prata Junia*, étoit dans le territoire de Rome près de Veies dans l'ancienne Etrurie. Plutarque *en fait mention dans la Vie de Publicola.*

ÆSYETE, nom d'un homme dont le tombeau étoit élevé près des murs de Troye, & d'où Polités, fils de *Priam* & d'*Hécube*, découvroit tout ce que les Grecs faiſoient dans leurs vaiſſeaux. * Homére, *Iliade, l.* 2. *dans l'énumeration des vaiſſeaux de la Flotte des Grecs, v.* 792.

Digitized by Google

ÆSYME, ville de Thrace, d'où étoit Caſtianire, de laquelle Priam eut Gorgythion, qui fut tué par Ajax, au ſiége de Troye. * Heſychius. Homère, *Iliade*, *l.* 8. *v.* 303.

ÆSYMNE. *Cherchez* ESYMNE.

ÆSYMNETES, c'eſt ainſi qu'on appelloit anciennement parmi les Grecs ceux qui étoient établis pour gouverner abſolument, ou à vie, ou pour un tems, ou pour certaines ſortes d'affaires, comme le dit Ariſtote, *Polit. l.* 3. *c.* 14. Denys d'Halicarnaſſe compare le pouvoir des Dictateurs Romains aux *Æſymnetes*, & il croit que les Romains établirent les premiers ſur le modéle des ſeconds. *Antiq. Roman. lib.* 5. *c.* 73. * Alexander *ab Alexandro*, *lib.* 4 *c.* 3. Heſychius. C'eſt auſſi un des ſurnoms de Bacchus, dont Pauſanias *aux Attiques* rapporte au long les raiſons.

Æ T.

ÆTA. *Voyez* ÆETA.

ÆTERNUS FRONTO, commandoit les deux Légions, qui furent envoyées d'Italie pour le Siége de Jéruſalem ſous Tite, & fit des merveilles à ce Siége. * Joſeph, *Guerre des Juifs.*

AETH pour AATH. *Voyez* ci-deſſus avec les noms de la même eſpéce après AETIUS.

ÆTHALIDE. *Voyez* ETHALIDE.

ÆTHER, pris par les Payens pour Jupiter, eſt la plus ſubtile partie de l'air, qui, ſi l'on en croit les Payens, s'enflamme aiſément, & où ſe forment le tonnerre & les foudres, des matiéres ſubtiles qui s'y enflamment. De là vient que les Poëtes diſent que Jupiter fait gronder le tonnerre, & lance les foudres ſur la terre. Ce mot vient d'*Aiow*, *brûler*. C'eſt peut être pour cela qu'on nommoit auſſi Jupiter Zeus, parce que ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *Zaw*, *vivifier*. * Danet, *Antiquitez Gréques & Romaines.*

ÆTHERIUS, célébre Architecte, ſous le régne d'Anaſtaſe I. Empereur d'Orient au commencement du VI ſiécle. Il occupoit une des premiéres places dans le Conſeil de ce Prince, qui lui donna ordre de bâtir dans le grand palais de Conſtantinople un édifice nommé *Chelcas*. Il y a apparence que ce fut lui qui éleva auſſi cette forte muraille qu'on fit de ſon tems, pour empêcher les courſes des Bulgares & des Scythes, & qui s'étendoit depuis la mer juſques à Selymbrie. * Cedrenus, *Hiſt. Compend.* Pomponius Lætus. M. Félibien, *Vies des Architectes.*

* ÆTHERIUS, Poëte, qui au rapport de Suidas, fit un très ingénieux Epithalame ſur les noces de ſon frére Simplicius. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ÆTHES, Général des Armées de Dromichéte, Roi de Thrace, ſe vint rendre à Lyſimachus, qui le reçut de bonne foi, ſur la parole qu'il lui donnoit de ne plus vouloir ſervir ſon Prince, de qui il ſe plaignoit d'avoir été maltraité. Les Macédoniens s'endormant ſur les faux avis qu'il leur donnoit, Dromichéte les ſurprit au dépourvu, & en tua un grand nombre. * Polyænus, *l.* 7. *c.* 25.

ÆTHON, nom d'un des quatre chevaux du Soleil. Le premier s'appelle PYROIS, c'eſt à dire, *rouge*, parce que le ſoleil montant ſur notre horizon, environné des vapeurs de la terre, paroît rouge. Le ſecond ſe nomme EOUS, qui veut dire *luiſant*, parce que le ſoleil s'étant élevé, & ayant diſſipé ſes vapeurs, paroît clair & brillant. ÆTHON eſt le troiſiéme qui ſignifie *ardent*, ce qui arrive au ſoleil en ſon midi & au milieu de ſa courſe, lorſqu'il fait ſentir ſes ardeurs & ſon feu. Le quatriéme eſt appellé PHLEGON, c'eſt à dire, de *couleur rouſſâtre*, comme eſt le ſoleil lorſqu'il ſe couche. C'eſt ce qu'Ovide exprime dans ces vers du ſecond livre des *Metam. v.* 153. *& ſuiv.*

Interea volucres Pyroeis, Eous, & Æthon,
Solis equi, quartusque Phlegon, hinnitibus auras
Flammiferis implent . . . .

* Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ÆTHRA. *Voyez* ETHRA.

ÆTHUSE. *Voyez* ETHUSE.

ÆTION, pére d'Andromaque femme d'Hector. C'eſt ainſi que Danet l'écrit dans ſon Dictionnaire : mais il ſe trompe doublement, puis qu'il ne fait ce mot que de trois ſyllabes, au lieu qu'il doit être de quatre, & que d'ailleurs il faut l'écrire Eetion, comme on le peut voir dans Homére de l'Edit. de Sebaſtien Henricpetri à Bâle en 1606. *p.* 113. *Voyez* EËTION.

AËTIUS, de quatre ſyllabes, ou AËCE. *Voyez* avec les autres de même eſpéce, après ÆZMA.

ÆTNA, montagne de Sicile. *Cherchez* ETNA.

ÆTOLIE, Province de Gréce. *Cherchez* ETOLIE.

ÆTUS. *Cherchez* ETUS.

Æ V.

ÆVEENS, peuple de la Paleſtine, ou du païs de Canaan, & du nombre de ceux qui devoient être exterminez ſelon l'ordre de Dieu, dont la ville capitale étoit Gabaon, à 50 ſtades de Jéruſalem. * *Joſué, ch.* 11. *v.* 19. S. Jérôme, *de Locis Hebraicis.*

ÆVITERNE. *Cherchez* EVITERNE.

ÆVOLUS (Céſar), Neapolitain, a écrit un livre des cauſes de la ſympathie & antipathie des effets naturels, publié en 1580, & un autre Ouvrage intitulé *Septiratb*, ou *des Attributs divins*, imprimé à Veniſe. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

Æ X.

ÆX, Iſle environnée d'écueils, dans la Mer Egée, entre Ténédos & Chio. On lui a donné ce nom à cauſe de ſa figure, qui reſſemble à une chévre. Pline dit que la Mer Egée a tiré ſon nom de cette Iſle, *liv.* 4. *ch.* 11.

ÆX, ville au païs des Marſes.

ÆX, jeune homme dont parle Plutarque, dans le livre des *Queſtions Gréques*, *queſt.* 12.

ÆX, Nymphe & nourrice de Jupiter, qui la plaça entre les aſtres. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ÆXONIENS. *Cherchez* EXONIENS.

Æ Z.

ÆZMA (Foppius Schettenus d'), Juriſconſulte, publia l'an 1605, les Poëſies compoſées dans ſa jeuneſſe, *Juvenilia*, & en 1607, deux livres in 4°. de Diſſertations ſur le Droit Civil. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

AEC. AED. AEG.

AECE. *Cherchez* AETIUS.

AEDON. *Voyez* EDON.

AEGLA, ville. *Voyez* AGLA.

A E L.

AELEN, village du païs de Vaud. *Voyez* AIGLE.

AELHUIZEN. *Voyez* AALHUIZEN.

AELLO. C'eſt le nom d'une des Harpyes. Ce nom eſt Grec, & ſignifie *celle qui prend ce qui appartient à autrui.* C'eſt auſſi le nom d'un des chiens d'Actéon dans Ovide, qui peut venir d'un mot Grec, qui ſignifie *la tempête*, pour marquer ſa viteſſe à courir. *Cherchez* ELLO & HARPYES.

AELST. *Voyez* AALST.

A E N.

AEN, ville de la Tribu de Siméon, ſur les confins de celle de Juda, ſelon Sanſon dans ſa carte de la Terre-Sainte. *Joſué*, au *ch.* 15. de ſon livre, la donna à la Tribu de Juda, & cette Tribu la céda enſuite à celle de Siméon. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 32.

A E R.

AER & AERE, riviére de l'Eifel. *Voyez* AARE.

AERBERG. *Voyez* AARBERG.

AERBOURG & AERBORG. *Voyez* AARBOURG.

AERDEMBOURG. *Voyez* ARDEMBOURG.

AERE DE. *Voyez* ÆELRE DE.

AËRIAS, certain Roi de Cypre, qui fonda le Temple de Paphos. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 62. *Hiſt. l.* 2. *c.* 3.

AERIUS, Héréſiarque du IV ſiécle, avoit d'abord été engagé dans le parti des Ariens, & fut compagnon d'Euſtathe dans la vie monaſtique. Il brigua l'Evêché de Sébaſte en Arménie, qu'Euſtathe emporta ſur lui vers l'an 355. Euſtathe, pour l'appaiſer, le fit Prêtre, & lui donna l'intendance de ſon hopital: mais Aërius ne pouvant ſouffrir Euſtathe, ſe retira, & ſe fit Chef d'une Secte particuliére. Saint Epiphane, qui vivoit de ſon tems, rapporte avec ſaint Auguſtin, qu'outre les erreurs d'Arius qu'il ſuivoit, il ſoutenoit encore qu'il n'y avoit point de différence entre les Evêques & les ſimples Prêtres : qu'il ne falloit point prier pour les morts : que les jeûnes établis par l'Egliſe, & ſurtout du Mécredi, du Vendredi & du Carême, étoient ſuperſtitieux : qu'il falloit plutôt jeûner le Dimanche, & qu'on ne devoit plus célébrer la Pâque. Ils appelloient *Antiquaires*, les Fidéles qui ſuivoient les cérémonies établies par l'Egliſe, & qui s'attachoient à ſuivre les Traditions eccléſiaſtiques. Ces erreurs furent également mépriſées & combattues par les Ariens, & par les Orthodoxes. Il eut quelques diſciples, qu'on nomma Aëriens. * Saint Epiphane, *Har.* 751. Saint Auguſtin, *de Har. c.* 53. Onuphre, *in Chron. A.* C. 349. Sandere, *Har.* 69. *V. Aër.* Tillemont, *tome* 9. *Mémoires Eccléſiaſtiques.*

AËRRA & ERRACA, ville de Portugal dans l'Eſtremadure, ſur la riviére de Zatas entre le bourg de Montargil & celui de Coruche. * Maty, *Dict. Géogr.*

AERSEN, AERSSEN, & AERSSENS. *Voyez* AARSEN.

A E S. A E T.

AESWYN. *Voyez* ASEWYN.

AETH. *Voyez* ATH.

AETLIUS, de Samos, fut Auteur d'un Ouvrage où il décrivoit ſa patrie. Athénée, *liv.* 14. en cite deux fois le cinquiéme livre ſous deux titres différens. Il l'appelle d'abord Ὅσα Σαμίοις, *ſes Samiis*, ce qui donne l'idée d'une deſcription exacte de cette Iſle; puis il le fait reparoître ſous le titre d'Ἱστορία Σάμου, *les*

Digitized by Google

les beautez ou *les délices de Samos*. Il doute au prémier endroit, & l'Ouvrage qu'il avoit entre les mains étoit d'Aëthlius, question qu'on ne peut décider, l'Ouvrage, quel qu'il fût, n'étant pas venu jusqu'à nous.

AETIENS, Hérétiques, disciples d'Aëtius surnommé l'*Impie*. Ils formoient le parti de ceux qu'on nomma *purs Ariens*, & leur impiété fut embrassée par Eunome, le plus fameux disciple d'Aëtius, & autorisée par Eudoxe, par Acace de *Cesarée*, par George d'*Alexandrie*, & par la plupart des Ariens d'Occident. Outre le nom de purs Ariens, on leur donna assez indifféremment celui d'*Eunoméens*, à cause d'*Eunome*; ou d'*Anoméens*, parce qu'ils tenoient le Fils de Dieu ἀνόμοιον, *dissemblable à son Pére* en essence & en tout le reste; ou d'*Hétérousiens* parce qu'ils le croyoient d'une autre substance que son pére, ἑτερούσιον. On les appella encore depuis *Exoucontiens*, parce qu'ils soutenoient que le Fils de Dieu n'étoit fait d'aucune substance, ou étoit créé de rien, ἐξ οὐκ ὄντων; & *Troglytes* ou *Troglodytes*, parce qu'ils tenoient, dit Théodoret, leurs assemblées dans les maisons secretes & à l'écart, du Grec τρώγλη, *caverne*. Mais comme cette secte ne posséda jamais la faveur & la protection de la Cour, elle s'éteignit peu à peu, sans faire beaucoup de bruit. *Cherchez* AE'TIUS, ANOMEENS & EUNOMEENS.

AETION, fameux Peintre de l'antiquité, qui nous a laissé un rare tableau des amours de Roxane & d'Alexandre, qu'il exposa publiquement aux Jeux Olympiques. Il représente une chambre magnifique, où l'on voit Roxane assise sur son lit toute éclatante de gloire; mais plus brillante encore par sa beauté, quoiqu'elle baisse les yeux de honte, pour la présence d'Alexandre, qui est debout devant elle. Mille petits Amours voltigent autour, dont les uns lévent son voile par derriére, comme pour la montrer au Prince; les autres la deshabillent; quelques-uns tirent Alexandre par le manteau, comme un jeune époux plein de pudeur, & le présentent à sa maitresse. Il met à ses piez sa couronne, accompagné d'Ephestion, qui tient un flambeau à la main, & s'appuye sur un beau garçon, qui représente l'Hymenée. A côté sont d'autres petits Amours, qui folâtrent avec ses armes. Les uns portent sa lance, tout courbez sous un fardeau si pesant; les autres son bouclier, sur lequel il y en a un d'assis, qu'ils portent comme en triomphe, pendant qu'un autre est en embuscade dans sa cuirasse, qui les attend au passage pour leur faire peur. Ce tableau mit Aëtion en une si grande reputation, que celui qui présidoit aux Jeux lui donna sa fille en mariage. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

AËTION pour EËTION. *Voyez* EËTION.

AE'TIUS, Hérétique connu sous le nom d'*Impie*, fut dans le IV siécle un des plus zélez défenseurs de l'Arianisme. Il étoit natif de la Cœle-Syrie, & Socrate semble dire qu'il étoit d'Antioche même. Son pére, qui étoit soldat de la garde du Gouverneur, ayant été condamné à perdre la vie, tout son bien fut confisqué, de sorte que cet accident ayant réduit son fils à la derniére pauvreté, il servit d'abord la femme d'un vigneron; & ensuite il apprit le métier de Forgeron. Philostorge son admirateur, dit qu'il apprit celui d'Orfévre. Saint Grégoire de *Nysse* remarque qu'ayant rendu un colier de cuivre à une femme, qui lui en avoit donné un d'or à racommoder, il fut convaincu & puni en justice de cette friponnerie. Il se mit ensuite avec un Charlatan nommé *Sopole*, qui couroit le pais: & ayant appris quelques secrets de Médecine, il voulut passer pour Médecin; de sorte qu'il se trouvoit même dans les Assemblées de ceux de cette profession, où il n'étoit pas des derniers à disputer, & à parler bien haut. La doctrine d'Arius faisoit alors du bruit dans le monde; Aëtius la goûta, & devint un de ses Sectateurs. Paulin qui de l'Evêché de Tyr, ville de Phénicie, étoit passé à celui d'Antioche, fut le premier qui lui en donna des leçons, vers l'an de Jésus-Christ 330. Mais après la mort de Paulin, ayant été chassé d'Antioche par Eulalius, il se retira à Anazarbe en Cilicie, où un Maitre de Grammaire le prit chez lui en qualité de valet, & lui apprit d'abord son Art, mais il le congédia bientôt après. Athanase Evêque Arien d'Anazarbe le reçut chez lui. Ce fut là qu'il eut quelque liaison avec deux disciples du saint Martyr Lucien. De là il passa à Tarse dans l'Asie Mineure, où il demeura chez un Prêtre Arien nommé Antoine, depuis Evêque de Tarse; il revint à Antioche, où Leonce, alors Prêtre & puis Evêque de cette Eglise, lui expliqua les Prophétes. Il fut encore chassé d'Antioche & retourna en Cilicie, où il eut une dispute avec les Hérétiques appellez *Borborins*, branche des Gnostiques. Enfin il vint à Alexandrie, où ayant joint à son impiété la subtilité de la Dialectique, dont un Sophiste de la Secte d'Aristote lui donna des leçons, il débita ses erreurs contre le Verbe divin, & contre le Saint Esprit. Il trouva le moyen peu après de s'insinuer dans les bonnes graces de Gallus César, & dans celles de Léonce Evêque d'Antioche, qui l'ordonna Diacre de son Eglise, & qui fut obligé de le déposer presque aussitôt. Il demeura encore quelque tems à Antioche, mais il en sortit quelque tems après, & s'en alla une seconde fois à Alexandrie, où George de Cappadoce, qui s'étoit emparé du Siége de cette ville, le remit & lui laissa faire ses fonctions de Diacre. Il y demeura jusqu'à ce qu'Eudoxe fût établi, l'an 358, sur le Siége d'Antioche. Alors il revint dans cette ville; mais Eudoxe ne put venir à bout de le rétablir, & il fut condamné la même année dans un Concile tenu à Ancyre par les demi-Ariens. Peu de tems après, il fut accusé d'avoir été complice des desseins de Gallus César, & il fut relégué en Phrygie par l'ordre de l'Empereur. Il fut excommunié par les Anoméens mêmes, & déposé dans le Concile de Constantinople de l'an 360. Cependant il vint à Séleucie, où il disputa dans le Concile contre les Evêques Semi-Ariens; & l'année suivante, les Acaciens le condamnérent malgré eux dans le Concile de Constantinople. Ensuite il fut banni à Mopsueste en Cilicie, puis à l'Amblade, qui est un lieu sur les confins de la Pisidie, de la Phrygie, & de la Carie, au pié du mont Taurus. Julien l'*Apostat* le rappella, lui fit l'honneur de lui écrire, & lui envoya même une commodité publique, pour le faire venir à la Cour. Aëtius fut alors ordonné Evêque par Eudoxe, qui avoit passé d'Antioche sur le Siége de Constantinople. Cependant sous l'Empire de Jovien, se voyant abandonné par le même Eudoxe, il forma une Secte particuliére, & ordonna même des Evêques pour son parti. Enfin il fut encore condamné sous l'Empire de Valens, & après s'être retiré à Lesbos, il revint à Constantinople, où il mourut l'an de Jésus-Christ 367. Son talent étoit de disputer effrontément, sans ordre & sans honnêteté. Cependant il avoit l'impudence de dire, de lui & de ses disciples, qu'ils connoissoient Dieu très clairement, & mieux qu'ils ne se connoissoient eux-mêmes; parce que Dieu leur avoit révélé tout ce qu'il avoit caché aux autres, depuis les Apôtres jusques à leur tems. Saint Epiphane témoigne avoir appris de plusieurs personnes, qu'Aëtius considéroit les actions infames comme les nécessitez naturelles les plus innocentes, & qu'il enseignoit à ses disciples, que Dieu ne demandoit de nous autre chose que la foi: de sorte qu'il ne leur parloit jamais ni de jeûner, ni d'observer les commandemens, ni de mener une vie sainte & exemplaire. Théodoret nous apprend qu'Aëtius, qui étoit très peu versé dans l'Ecriture & dans la Théologie, avoit fait un Traité intitulé *Théologie* ou *Art de sophistiquer*. Cet Ouvrage contenoit environ trois cens propositions, qu'Aëtius croyoit contenir des difficultez indissolubles contre le Mystére de la Trinité. Saint Epiphane dans l'Hérésie 76, nous a conservé quarante-sept propositions de cette nature. Celles qui suivent, feront juger des autres. *Est-il possible à Dieu de faire qu'une personne engendrée ne soit pas engendrée?.... Si Dieu n'est pas engendré selon son essence, comment peut-on dire que ce qui est engendré, soit de son essence?.... Une même essence peut-elle être engendrée, & non engendrée?* * Saint Athanase, *de Synod.* Saint Grégoire, *de Nysse, l. 1. cont. Eunom.* S. Epiphane, *Hær.* 76. Philostorge, *l. 3. 4. & suiv.* Socrate, *l. 2. & 3.* Sozoméne, *l. 3. 4. & 5.* Theodoret, *l. 2. & 3.* Baronius, *A. C. 356. & suiv.* Hermant, *Vies de saint Athen & de saint Basile.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléf. du IV. siécle.* Tillemont, *Mem. Eccléf. tome 6.*

AE'TIUS ou AE'CE, Comte de l'Empire, Patrice des Gaules, & un des plus grands Capitaines de son tems, étoit fils du Comte *Gaudence*. Dès l'an 408, il étoit en ôtage à la Cour d'Alaric, Roi des Goths, où il passa trois années. En 424, il entra en Italie à la tête d'une Armée de Huns, qu'il conduisoit au secours de Jean le premier des Secretaires de l'Empire, qui s'étoit mis sur le thrône après la mort d'Honorius. Jean fut défait en 425, par Aspar Général de l'Armée de Théodose, & Valentinien III. qui demeura maître de l'Empire d'Occident, sous la tutele de sa mére Placidie, retint Aëtius à son service. Ce fut le seul Général qu'il opposa heureusement à tout le grand déluge de Barbares, qui pilloient l'Empire d'Occident, & qui faisoient leurs efforts pour le démembrer. Deux ans après, Aëtius qui venoit d'être envoyé dans les Gaules en qualité de Général, défit Théodoric Roi des Visigoths, & fit lever le siége d'Arles. Sur l'avis qu'il reçut que le Comte Boniface, qui commandoit en Afrique, avoit ordre de faire la guerre aux Vandales en Espagne, poussé de jalousie, il repassa en Italie, trouva moyen de rendre ce Général suspect à l'Impératrice, & l'engagea par ses artifices dans une revolte, qui fit passer dans les mains d'Aëtius la charge de Maître de la milice. L'année suivante ce dernier défit deux fois les Francs dans les Gaules, & obligea Clodion leur Roi de repasser le Rhin; mais la trahison qu'il avoit fait au Comte Boniface, ayant été découverte en 431, il fut disgracié, & prit le parti de disputer à la tête de ses troupes, la dignité de Maître de la milice, qui venoit d'être rendue au Comte Boniface. Ce dernier demeura vainqueur, après avoir reçu une blessure, dont il mourut l'année d'après. Aëtius, qui avoit été chercher une Armée de Huns pour soutenir ses droits, défit le Comte Sébastien gendre de Boniface, & se rendit si redoutable, que Placidie fut obligée de le rappeller, & de l'envoyer dans les Gaules, revêtu de la dignité de Patrice, pour y faire tête aux Barbares. Il remporta deux victoires, en 436, sur Gondicaire Roi des Bourguignons; & dans la suite il lui donna la paix, pour résister plus facilement aux Visigoths & aux Francs. Ce fut la même raison qui l'obligea à faire venir dans les Gaules une multitude de Huns, qu'il partagea en trois Armées; mais après de legers combats, il fut obligé de traiter avec ces différentes nations, pour assurer le repos de l'Empire. Ces succès aquirent à Aëtius, le titre glorieux de défenseur de l'Empire. Il le mérita sur tout en s'opposant à Attila Roi des Huns. Ce Roi Barbare, qui se faisoit nommer *le fleau de Dieu*, entra dans l'Empire l'an 447, avec près de sept cens mille hommes, & porta la desolation dans toutes les Gaules. Aëtius, qui étoit adroit & politique, réunit les François, les Bourguignons & les Visigoths, contre ce commun ennemi. Les Romains & les Visigoths attaquérent les Huns devant la ville d'Orléans, que le courage de ses Habitans, & la vertu de saint Agnan leur Evêque, avoient défendue, jusques à l'arrivée de ce secours. Attila fut obligé de lever le siége de la ville & de se retirer, selon Grégoire de Tours, *in campum Mauriacum*; selon Isidore, Jornandès & Idace, *in campos Catalaunicos*; où après cette grande victoire, Aëtius joint aux Francs & aux Goths lui donna bataille, & le défit entiérement. Théodoric Roi des Goths fut tué dans le combat. Quand la bataille fut finie, Aëtius persuada à Thorismond fils de ce Roi de se retirer dans son Royaume, de crainte que ses fréres ne s'en emparassent. Il se servit d'un semblable prétexte, pour obliger le Roi des Francs à se retirer; & demeura ainsi seul maître du champ de bataille & de la plus grande partie du butin. Cette bataille fut donnée l'an 451. On ne convient pas de l'endroit. La plus commune opinion, & qui paroit la plus veritable, est que ce fut dans les cam-

Digitized by Google

pagnes de Châlons; d'autres prétendent que c'eſt en Sologne proche d'Orleans; d'autres en Catalogne; quelques-uns en Auvergne proche de Moriac; M. de Valois près de Méry, ville ſur la Seine, proche de Troyes en Champagne. Après cette grande victoire, Aëtius, loin de ruïner Attila, prit le parti de le laiſſer échapper avec ce qui lui reſtoit de troupes, de peur qu'en abattant entiérement ſa puiſſance, il n'accrût celles des autres nations qui avoient contribué à la défaite de ce formidable ennemi. Il revint enſuite à Rome, où il fut reçu avec des acclamations qui irritérent l'Empereur Valentinien, Prince naturellement jaloux, défiant, & déja prévenu contre Aëtius, au ſujet de l'évaſion des Huns; de ſorte qu'il tua ce grand homme de ſa propre main l'an 454. La nouvelle de cette mort ſurprit toute la terre; & on s'étonna de voir l'ingratitude de ce Prince pour un homme, qui l'avoit fait régner dans la douceur & dans le repos, pendant qu'il s'expoſoit à toutes les fatigues & à tous les périls de la guerre contre les Barbares. Aëtius fut bientôt vengé, & par ſa mort l'Empire tomba dans une ſi grande décadence, que depuis il ne put jamais ſe relever. * Caſſiodore. Proſper, *in Chron.* Idace. Victor. Procope. Grégoire de *Tours*. Jornandès. Paul Diacre. Almoin.

AE'TIUS, Chef des Eunuques du Palais de l'Impératrice Iréne, partageoit la confidence de cette Princeſſe avec Stauratius, ſeul Miniſtre qui contrebalançât ſon autorité. Ces deux rivaux voyant que la Maiſon Impériale étant détruite, l'Empire ſeroit à celui qui pourroit s'en rendre maître, formérent chacun de leur côté un ſi puiſſant parti pour s'entre-ruïner, qu'Iréne, qui avoit été malade à l'extrémité, étant revenue en convaleſcence, ſe trouva eſclave de tous les deux. Elle diſſimula ſon reſſentiment; mais elle envoya à l'Empereur Charlemagne des Ambaſſadeurs, pour lui demander la paix, & pour lui propoſer de l'épouſer. Stauratius étoit mort, & Aëtius étoit devenu ſi inſolent, qu'il cabaloit ouvertement, pour faire monter ſur le thrône un de ſes fréres nommé Léon. Ce fut dans ce tems que Charlemagne, après avoir entendu les propoſitions que lui firent les Ambaſſadeurs d'Iréne, lui envoya à Conſtantinople Jeſſé Evêque d'Amiens & le Comte Helingaud, pour confirmer la paix & pour traiter de ce mariage. Il ſe ſeroit très aſſurément conclu, ſi Aëtius, qui avoit alors la ſuprême autorité, ne s'y fût oppoſé, afin de faire réuſſir le deſſein qu'il avoit formé en faveur de ſon frére. Mais ce miſérable Eunuque s'étoit rendu tellement inſupportable aux Officiers de l'Empire & aux Patrices, qu'ils s'unirent tous pour le perdre. Ils en vinrent à bout, en proclamant Empereur, en 802, Nicéphore, qui étoit Grand-Chancelier de l'Empire. * Eginard, *in Annal. Vit. Caroli Magni.* Théophane. Cédrène.

AE'TIUS, Archidiacre de l'Egliſe de Paris, Eccléſiaſtique de grande piété, a fleuri dans le VI ſiécle. Prétextat, Evêque de Reims, étoit parrain de Merouée fils du Roi Chilperic; & on l'accuſoit non ſeulement d'avoir marié Merouée avec Brunehaud, mais même d'avoir conſpiré contre le Roi. Il fut cité dans un Concile tenu à Paris en 577. Aëtius s'y trouva, & adreſſa des paroles très touchantes aux Prélats, par leſquelles il les conjuroit de défendre un de leurs confréres innocent. Il fut preſque le ſeul qui parlât avec courage. Grégoire de *Tours* témoigne néanmoins qu'il ſeconda les ſoins d'Aëtius. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. *c.* 19.

AETSMA (Léon) Poëte Friſon a fait imprimer ſes vers Latins faits en ſa jeuneſſe, à Franeker en 1617. D'autres prétendent que cet Aetſma eſt le même que l'Hiſtorien Aitzema. * Bayle, *Dict. Crit.*

A F C.

AFCASBI ou AFKAHASBI, ſurnom d'*Ahmed Ben Omad*, Auteur d'une explication ou correction du livre des animaux compoſé par Demiri. Ce Commentaire eſt intitulé *Alhejan al Tacrirs ſi Taichtat al Kemal al Demiri*. Il a auſſi compoſé en vers un ouvrage, qui a pour titre *Ek teſſad n Kefaiat al ekbad*, c'eſt à dire, *de la moderation que les hommes doivent garder dans l'aquiſition des poſſeſſions*. Il mourut l'an de l'Hégire 808. de Jéſus-Chriſt 1405. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

A F D.

AFDIME, eſt, ſelon Luſignan, le nom moderne d'une ville de Cypre qui s'appelloit anciennement Arſinoé. C'étoit une ville maritime, ſituée entre l'ancienne & la nouvelle Paphos.

A F E.

AFER, fils de Madian. *Voyez* HE'PHER.

AFER, (Domitius) célébre Orateur ſous Tibére & ſous les trois Empereurs qui lui ont ſuccédé, natif de Nîmes en Languedoc, parut avec ſuccès dans le bareau de Rome. Mais il étoit moins célébre par la profeſſion d'Orateur, que redoutable par celle de Délateur, qu'il exerça contre les perſonnes les plus qualifiées. La premiere accuſation qui le mit en crédit, & qui le rendit agréable à Tibére, fut celle qu'il intenta contre Claudia Pulchra couſine d'Agrippine. Il la fit condamner l'an de Rome 779, après Jéſus-Chriſt 26, & ſous le conſulat d'Appius Junius Silanus, & de Publius Silius Nerva: & l'année d'après il ſe porta encore pour accuſateur contre Quintilius Varus, fils de Claudia. Sous l'Empire de Caligula, Afer courut riſque de la vie, pour avoir mis dans l'inſcription d'une ſtatue qu'il dreſſa à l'honneur de ce Prince, qu'à l'âge de 27 ans il étoit conſul pour la deuxiéme fois. Caligula, qui ſe mit en tête que c'étoit lui reprocher ſa trop grande jeuneſſe & l'inobſervation des loix, accuſa lui-même Afer en plein Sénat; mais celui-ci loin de ſe défendre, ſe mit à répéter avec des cris d'admiration, la harangue de l'Empereur, proteſtant à genoux qu'il craignoit bien plus la force de ſon éloquence, que celle du ſouverain pouvoir. Cette flatterie le ſauva, & lui valut même le Conſulat, auquel on l'éleva par la deſtitution de ceux qui l'exerçoient. Dans la ſuite, quoique ſon grand âge eût extrêmement affoibli le talent qu'il avoit pour parler en public, il continua de plaider aux dépens même de ſa réputation. Il mourut enfin ſous l'Empire de Néron, l'an de Rome 814. & après Jéſus-Chriſt 60, ſous le conſulat de C. Caſonius Pétus, & de C. Pétronius Turpilianus. Quintilien dans ſa jeuneſſe avoit été ami & diſciple de ce Domitius, dont il parle ſouvent. Il dit qu'on voyoit dans ſes plaidoyers pluſieurs narrations agréables; & qu'il y avoit des recueils publiez de ſes bons mots: il parle auſſi de deux livres que cet Auteur avoit publiez ſur les Témoins. Afer qui n'avoit point d'enfant, adopta deux fréres qui furent nommez l'un Domitius Afer, & l'autre Domitius Lucanus. * Pline. Tacite, *Annal. lib.* 14. Dion, *l.* 59. Suétone, *in Claudio.* Quintilien, *l.* 5. *c.* 7. Euſébe, *in Chron.* Bayle, *Dict. Crit.*

AFEYRA, en Portugal. *Cherchez* FEYRA.

A F F.

AFFA, ville. *Cherchez* ANAFE.

AFFAN, Arabe, fut pére d'Osman ou Ottoman, gendre de Mahomet. Nous n'en apprenons autre choſe de l'Hiſtoire des Arabes. * Chevreau, *Hiſtoire du monde.*

AFFAYDATI (Fortunat) Philoſophe & Théologien Italien, publia à Veniſe en 1549, des Conſidérations Phyſiques & Aſtronomiques. * George Matth. Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

AFFELMAN (Jean) naquit en 1588, à Soeſt en Weſtphalie, où ſon pére Henri d'Affelen étoit Conſeiller. Après avoir fait ſes études dans la ville de ſa naiſſance, à Dortmont, à Corbach & à Lipſtad, il alla en 1603 à Marpurg, & lorſqu'en 1605 on y introduiſit la Réformation, il ſe retira à Gieſſen avec ſes Profeſſeurs Winkelman & Menzerus. En 1607, il ſe tranſporta à Roſtok, où deux ans après, il fut fait Docteur, & obtint une place de Profeſſeur en Théologie. Il mourut le 28 Février 1624, & laiſſa les écrits ſuivans; *Syntagma Exercitationum Academicarum de articulis fidei inter Pontificios & Calvinianos controverſis; Conſtitutus Anti-Jeſuitici tres, item Cenſura cenſura Lampadiana Theologica & Scholaſtica; de omnipotentia Chriſti ſecundum naturam humanam; Illuſtres Quæſtiones de Jeju Chriſto; de peccato in Spiritum ſanctum; de Philippiſmo fugiendo; de ferendis Hæreticis, non auferendis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Theol. Dec. II.* Freher, *in Theatro p.* 422. Hendreich.

AFFELN (Jean d') publia l'*Homme Politique* en 1620. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* AFFENTHAL, dans la Souabe, pas loin de Strasbourg, eſt un lieu fort renommé à cauſe de l'excellent vin qu'on y recueille. * Zeiler, *Itiner. German.*

AFFIDATI, c'eſt le nom que prennent les Académiciens de Pavie. * Naudé & J. B. Alberti.

AFFIDEZ, en Latin *Affidati*. C'eſt ainſi que les Ecrivains de la Baſſe Latinité appelloient ceux qui s'étoient mis ſous la protection de quelque Seigneur, en lui prêtant ſerment de fidélité. * *Coutumes de Sicile, l.* 3. *tit.* 7. & 8. *Gloſſaire* de Charles du Freſne Ducange, *aux mots* affidare & affiduciare.

AFFIRMATIFS, *Affirmativi*; nom qu'on donne dans le tribunal de l'Inquiſition Romaine, aux Hérétiques, qui avouent de parole ou d'effet qu'ils ont dans l'eſprit, l'erreur dont on les accuſe, & qui, étant interrogez dans les formes à l'Inquiſition, ſoutiennent avec opiniâtreté leur erreur. * *Emericus Directorii Inquiſitorum, parte* 2. *queſt.* 34.

AFFLEGHEM ou AFFLIGHEM, la plus conſidérable Abbaye du Brabant, de l'Ordre de S. Benoît, proche de Bruxelles. L'Abbé en tient le premier rang parmi les Eccléſiaſtiques du Brabant. Elle a été fondée par Henri III. Comte de Leeuwe, en 1136. & Godefroi le Barbu, Duc de la Baſſe Lorraine, y eſt enterré. Lors que le Pape Paul V. érigea de nouveaux Evêchez dans les Païs-Bas, cette Abbaye fut compriſe ſous l'Archevêché de Malines, & eſt à préſent gouvernée par un Prévôt. *Gr. Dict. Univ. Holl. Grammaye Antiq. Brab.*

* AFFLEGHEM (Simon d') Beurriſot en 1290. C'étoit un Bénédictin très habile dans l'étude des livres ſacrez, & de plus recommandable par ſa piété, & par ſon application qui a produit les livres ſuivans; *Moralia Gregorii Pontificis ad numerum X. lib. & lib. Job moraliter expoſita; Sermones in Cantica Canticorum; Commentarius in Ezechielem ex Sermonibus B. Gregorii; Sermones & Epiſtola ad diverſos; Viſio cujuſdam Converſi Ordinis Præmonſtratenſis; De collationibus SS. Patrum; de XII. Patriarchis & contemplatione, & ex variis varia non ſpernenda.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Franc. Sweerts, *Athen. Belg.*

AFFLICTO, Juriſconſulte. *Cherchez* MATTHIEU de AFFLICTO.

AFFLIGHEM. *Voyez* AFFLEGHEM.

* AFFRA, Roi d'Ethiopie qui vivoit dans le neuviéme ſiécle, ſelon le témoignage de Génébrard dans ſa *Chronique.* * *Gr. Dict. Univ Holl.*

AFFRANCHI, en Latin *Libertus*. C'eſt ainſi que les Romains appelloient les eſclaves, à qui ils avoient donné la liberté. Ils faiſoient diverſes claſſes de ces Affranchis: les uns étoient nommez *Ingenui*, dont les péres & méres étoient nez de perſonnes Affranchies; *Libertini*, qui étoient nez de péres & de méres Affranchis; & *Liberti*, qui avoient été Affranchis eux-mêmes. La diſtin-

distinction de *Liberti* & de *Libertini* cessa après la Censure d'Appius Cœcus. Les *Liberti* ou Affranchis devenoient Citoyens Romains, mais on ne les admettoit qu'à des charges de peu de conséquence, & ceux qui furent intrus dans le Sénat durant les guerres civiles, en furent tous chassez sous le consulat de Pison, comme nous l'apprenons de Dion, *liv.* 40. On ne s'en servoit pas non plus à la guerre, si ce n'est dans une extrême nécessité; au lieu que les Parthes n'avoient presque que des esclaves dans leurs Armées, comme nous l'apprenons de Justin, *liv.* 41. On se servit deux fois d'Affranchis dans la guerre, sous l'Empire d'Auguste. Il envoya quelques troupes d'Affranchis, pour garder les frontiéres d'Illyrie, & d'autres pour la défense du Rhin. * Suétone, *in Augusto*, *ch.* 25. Appien d'Alexandrie, *de Bell. Civil. lib.* 1. & Hirtius, *de Bell. Afric. cap.* 2. Les Affranchis n'étoient pas seulement distinguez des Patriciens, en ce qu'ils ne pouvoient posséder les charges importantes; ils l'étoient encore par leurs habits, sur tout ceux qui n'étoient que *Libertini*. Outre cela les *Ingenui* & les *Libertini* n'étoient point dispensez de porter la marque des Affranchis, à qui on perçoit l'oreille, comme nous l'apprenons d'un Scholiaste de Juvénal sur la *Satyre première* v. 104.

Natus ad Euphratem, molles quod in aure fenestræ
Arguerint, licet ipse negem.

Dans la suite des tems & du mauvais gouvernement des Empereurs, les Affranchis devenus insolens & abusant du crédit qu'ils s'étoient aquis par leurs flatteries & par leurs lâches complaisances auprés de plusieurs de ces Princes efféminez, se crurent tout permis, & montérent à un haut point de puissance & de richesse, comme Tacite s'en plaint au premier livre de son Histoire. Tels furent Licinius & Pallas sous l'Empereur Claude; Carus & Matta sous Néron; Atticus sous Vitellius; Parthénius sous Domitien, &c. Mais ceux qu'on nomme *Ingenui*, desquels au moins l'ayeul avoit été affranchi, ou qui tiroient de plus loin cet avantage, avoient quelque prerogative sur les Affranchis du second ordre, & même leurs enfans pouvoient être faits Chevaliers Romains. Au reste, les simples Affranchis n'avoient pas anciennement la permission de se marier avec la fille d'un de ceux qu'on nommoit *Ingenui*, ni même de faire un testament, jusques à ce que cela leur fût accordé par la loi *Papia Poppæa*, comme le montre Barn. Brissonius, *lib. de Jure connub.* mais ils pouvoient hériter & avoir part aux legs des Testateurs. * Rosin. *Antiq. Roman. lib.* 1. *cap.* 20. Symmachus, *l.* 10. *epist.* 54. Thom. Dempster, *in Paralip.*

Quant à la maniére de donner la liberté aux esclaves, ce que les Romains appelloient *manumission*, elle est un peu différente parmi ces peuples & parmi les Grecs, & elle n'étoit pas aussi toûjours la même. Car, ou l'esclave, du consentement ou par l'ordre de son maître, qui lui avoit fait du bien, alloit déclarer sa liberté & donner son nom sur le regitre des citoyens, & cette manière d'aquérir la liberté tiroit son origine, selon Ulpien, de Servius Tullus, sixiéme Roi des Romains: Ou l'esclave étoit déclaré libre par l'imposition d'une verge, qu'on appelloit *vindicta*, que le Préteur portoit sur sa tête; & l'on tient que l'Auteur de cette seconde maniére fut Valérius Publicola, qui l'introduisit la premiére année après que l'on eut chassé les Rois de Rome: Ou enfin, un esclave aqueroit la liberté par le testament de son maître, qui la lui donnoit apres sa mort. La seconde de ces trois maniéres étoit la plus ordinaire. Quand un maître vouloit donner la liberté à son esclave, il le menoit devant le Préteur, ce qui s'étoit fait anciennement devant le Consell, & le prenant par la tête, ou par quelque autre partie du corps, après avoir prononcé ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, il retiroit sa main, pour marquer qu'il le laissoit aller où il vouloit; & c'est d'où le mot de *manumission* tire son origine. Alors le Préteur tenant la verge sur la tête de l'esclave, après avoir prononcé ces paroles, *je declare cet homme-là libre*, il retiroit sa main, pour marquer qu'il le laissoit aller où il vouloit; & c'est d'où le mot de *manumission* tire son origine. Alors le Préteur tenant la verge sur la tête de l'esclave, après avoir prononcé à son tour ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, la présentoit à un Officier de Justice, qui la prenoit & en donnoit un coup sur la tête de l'esclave; après quoi il le frappoit de la main sur la joue & sur l'épaule. C'est de là peut-être qu'est venue la même coutume, que quelques Princes & Grands-Seigneurs ont aujourd'hui, quand ils envoyent la premiére fois à la guerre les jeunes Gentilshommes, qui les ont servis; ce que les Allemands appellent *Wehrhafft machen*. Il n'étoit pas nécessaire, que la cérémonie dont on vient de parler, se fit toûjours devant le tribunal du Préteur; elle se pouvoit aussi faire à son passage, quand il sortoit pour aller aux bains, aux Jeux publics, ou ailleurs. Ceux qui étoient ainsi mis en liberté, avoient la tête rase, & portoient un certain bonnet, qui étoit la marque de cette liberté qu'ils avoient aquise, & qui les mettoit au rang des citoyens. Tertullien dit dans le Traité *de la Résurrection de la Chair*, que de son tems les esclaves qui devenoient Affranchis, recevoient de leurs maîtres une robe blanche avec un anneau d'or, & qu'on ajoûtoit un nouveau nom à celui qu'ils avoient auparavant: & même les trois noms, que chaque Romain portoit, n'étoient pas tant une marque de noblesse que de liberté. Il y avoit aussi d'autres sortes d'Affranchissemens ou de manumissions, qu'on appelloit conditionnelles & imparfaites, lorsque le maître se reservoit de certains services, jusques à sa mort, apres laquelle la liberté demeuroit entière & pour toûjours. A ce que l'on vient de dire il faut ajoûter deux remarques considérables. La premiére est que lorsque l'esclave, durant le tems de sa servitude, avoit commis quelque crime, pour lequel il avoit été châtié ou par la prison, ou par le fouet, ou par quelque note d'infamie, qui lui demeuroit au front, étant rentré en grace auprés de son maître, il ne pouvoit aquérir que la plus basse liberté, & il étoit distingué des autres Affranchis par le nom de *Libertus deditinius*: ce qui fut ordonné par la loi *Ælia Sentia*. La seconde remarque est, qu'il y avoit diverses peines ordonnées pour les Affranchis, qui se montroient ingrats envers leurs maîtres, qui manquoient pour eux de respect, qui se rendoient leurs délateurs, qui les outrageoient de coups ou d'injures, ou qui refusoient de les assister, s'ils venoient à tomber dans la pauvreté ou dans quelque autre disgrace. Ces Affranchis ingrats étoient punis, ou par l'exil, ou en les envoyant aux mines, ou en perdant de nouveau leur liberté. Cicéron, *liv.* 1. *des Epîtres à Atticus. Epît.* 12. se plaint d'un Affranchi en ces termes, *libertum ego habeo, sanè nequam hominem. J'ai un Affranchi, qui est un pendard.* Il en étoit des esclaves parmi les Grecs, à peu près comme parmi les Romains; à la reserve qu'ils ne donnoient pas d'abord à leurs esclaves le droit de bourgeoisie avec la liberté, & que cette liberté se pouvoit acheter, malgré la volonté des maîtres, pour une somme d'argent. C'est ce que dit Plaute dans la Comédie intitulé *Casina. Acte* 2. *Scene* 5. v. 7.

Vobis invitis, atque amborum ingratiis,
Una libellâ liber possum fieri.

Outre les Auteurs déja citez, *Voyez* pour tout cet Article, * Marculf. *liv.* 2. *c.* 33. Jacob Raevard, *Variar. l.* 4. *c.* 9. Adr. Turnebus, *Adverf. lib.* 18. *cap.* 3. & Sam. Petit, *Comment. in Leges Atticas, lib.* 2. *tit.* 6.

AFFRINGUES (Bruno d') Général des Chartreux. *Cherchez* BRUNO D'AFFRINGUES.

A F L.

AFLAS, surnom d'*Ahmed Ben Maah*, Auteur d'un livre intitulé *Euba fi Scherh al-fafal-u el-esma*. C'est une explication des attributs & des noms de Dieu. Cet Auteur mourut, l'an de l'Hégire 550, de Jésus-Christ 1155. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A F R.

* AFRA, femme de la Province de Rhétie, qui après avoir été de mauvaise vie, se convertit & souffrit le martyre. *Voyez* les *Acta Sincera* &c. du Pére Ruinart. Marcus Velserus a donné au public avec une savante explication un ancien Ecrit Latin, qui traite de la conversion & des souffrances de quelques saintes Martyres, à la tête desquelles se trouve Afra, qui souffrit le Martyre a Augsbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AFRA, château sur la frontiére de Zaara en Afrique, bâti par le Chérif Mahamet, Roi de Sus. Il y avoit toûjours de l'artillerie, & l'on y entretenoit une garnison de cavalerie & d'infanterie, pour arrêter les courses des Arabes du Desert, parce que c'est l'entrée de la Numidie de ce côté-là. Le pais est abondant en dattes & en chévres, mais peu fertile en grains. * Marmol, *l.* 7. *c.* 20.

* AFRANIA, nom d'une famille très illustre dans les anciens Historiens. On ne sait pas si elle étoit *patricienne* ou *plebeienne*, quoique le second soit le plus vraisemblable, parce qu'en l'an de Rome 693 ou 694, au Consul Q. Cecilius Métellus Celer qui étoit patricien, on donna pour Collégue L. Afranius, & que c'étoit un usage & un accord établi que l'un des deux Consuls fût pris du peuple. On trouve pourtant dans les Fastes du Capitole que, l'an de Rome 581, tous les deux Consuls furent pris d'entre les Plébeiens. Parmi les médailles de C. Patin, il y en a trois où se trouve un *Spurius Afranius*; & sur une autre, *Lucius Afranius* Lieutenant de Pompée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AFRANIA, femme de Licinius Buccio, Sénateur Romain, aimoit extrêmement les procès, & plaidoit elle-même les siens devant les Préteurs, avec une hardiesse ou plutôt une effronterie qui passa depuis en proverbe, de sorte qu'on appelloit *Afranes*, les femmes trop hardies & trop libres. Elle vivoit encore sous le premier consulat de J. César l'an de Rome 695, & avant Jésus-Christ 59. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 3. *ex.* 2. Erasme, *in Adagiis.*

AFRANIUS, Poëte Comique, a composé des Comédies en Latin, à l'exemple de Ménandre. Cicéron qui loue la subtilité de son génie, & le style éloquent de ses piéces, marque qu'il affectoit d'imiter C. Titius, Chevalier Romain. Quintilien, en lui donnant les éloges que son esprit mérite, lo blâme d'avoir souillé ses piéces par des sujets deshonnêtes. *Togatis excellit Afranius, utinamque non inquinasset argumenta fuerorum fœdis amoribus, mores suos tassus.* On s'est étonné que Volcatius Sedigitus allégué par Aulu-Gelle, ait oublié ce Comique, en faisant mention de dix autres de sa profession. C'est d'Afranius que Suétone parle en la vie de Néron, lorsqu'il dit: *On joua aussi une Comédie d'Afranius, dont le sujet étoit Romain, & qui étoit intitulé* l'Embrasement: *& dans cette représentation le pillage de la maison qui brûloit, fut donné aux Comédiens.* Il vivoit l'an de Rome 654, cent ans avant Jésus-Christ. Robert Etienne a ramassé avec toute la diligence & le soin imaginable ce qui peut être resté de ses Ouvrages, & après les avoir mis en bon ordre, il les fit imprimer par Henri Etienne. * Cicéron, *in Bruto c.* 45. N°. 167. *Edit. Gronov. p.* 158. 2 *Col.* Quintilien, *l.* 10. *Institut. c.* 1. Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 11. & *l.* 15. *c.* 24. Horace, *l.* 2. *Ep.* 1. v. 57. Vossius, *de Poët Lat.* Sagittarius, *in Tr. de Script. Rom. p.* 56. Delrio s'est trompé en le mettant au nombre des Poëtes Tragiques.

AFRANIUS (*Lucius*) célébre dans les guerres civiles de Rome,

Digitized by Google

me, avoit été Conſul avec Q. Cécilius Métellus Céler, l'an de Rome 694, & 60 ans avant Jéſus-Chriſt. Lorſque la guerre fut déclarée entre Pompée & Céſar, il fut défait par ce dernier près d'Ilerda, aujourd'hui *Lerida* en Catalogne, & perdit l'Armée qu'il commandoit avec Pétreius. Ses ennemis l'accuſérent d'avoir trahi les intérêts de Pompée dans cette occaſion. Il ne laiſſa pas de le ſuivre à Pharſale, où il fut un de ceux qui opinérent à livrer bataille. Lorſque Pompée l'eut perdue, il ſe retira avec les autres Chefs auprès de Caton dans l'Iſle de Corfou, & paſſa avec eux en Afrique. Enfin après la défaite de Scipion & de Juba près d'Utique en Afrique, l'an de Rome 708, & avant Jéſus-Chriſt 46, il ſe tua lui-même à l'exemple de Caton, de peur de tomber entre les mains de Céſar. * J. Céſar, *de Bello Civili.* Hirtius, *de Bello Africano.* Plutarque, *in Pompeio.* Dion Caſſius, *l.* 43. *in Julio Cæſare, p.* 218. *de l'édit. de* Francfort, in 8°. 1592.

AFRANIUS (Quinctianus) Sénateur Romain, extrêmement décrié par ſes débauches, contre lequel Néron compoſa une Satire en vers. Pour ſe venger, il entra l'an de Rome 818, dans cette fameuſe conſpiration de Piſon, à laquelle Sénéque fut accuſé d'avoir part. Il ſe défendit longtems d'être du nombre des Conjurez; mais après l'avoir avoué, dans l'eſpérance d'obtenir ſa grace, il fut condamné au dernier ſupplice, qu'il ſouffrit avec une conſtance digne d'une vie moins efféminée que la ſienne, l'an de Rome 820, & de Jéſus-Chriſt 67, ſous le conſulat de L. Fonteius Capito, & de C. Julius Rufus. * Tacite, *Annal. l.* 15. *cap.* 49. 56. 70.

AFRANIUS BURRHUS. *Voyez* BURRHUS.

AFRANIUS POTITUS, Plébeien, étant venu voir l'Empereur Caius Caligula malade, dit qu'il mourroit volontiers pourvû que l'Empereur revînt en ſanté. Caligula voulut qu'il confirmât par ſerment ce qu'il venoit de dire, & étant revenu en ſanté, il fit mourir cet homme, pour l'empêcher, diſoit il, d'être parjure. Que ne traite-t'on de même tous les lâches flatteurs! * Dion Caſſius, *in Caligula, l.* 59. *p.* 642. & 643. *de l'édit. de* Francfort, *in* 8°. 1592.

AFRASIAB, neuviéme Roi de Perſe de la premiére Dynaſtie, qui porte le nom de *Piſchdadiens*, étoit Turc de naiſſance, & Roi de tout le païs qui s'étend au delà du fleuve Oxus ou Gihon, vers l'orient & le ſeptentrion. On appelloit autrefois ce païs-là Touran: mais il a eu depuis le nom de Turqueſtan. Quoique ce Prince fût Turc de naiſſance, il deſcendoit néanmoins de Tour, fils de Feridoun Roi de Perſe, & prétendoit par conſéquent avoir de grands droits ſur ce Royaume. Il commença donc à les faire valoir contre Mamougcher qui y régnoit, & lui fit une guerre ſi opiniâtre, qu'il le contraignit enfin de s'enfuir dans les montagnes du Thabareſtan, qui eſt l'Hircanie. Il accorda néanmoins quelque tems après la paix à ce Prince fugitif, & il lui permit de rentrer dans ſes Etats, a condition que le fleuve Gihon ou Oxus ſerviroit de ſéparation entre les deux grands Etats d'Iran, c'eſt à dire, de Perſe, & de Touran, c'eſt à dire, du Turqueſtan.

Cette paix dura autant que la vie de Mamougcher; mais Naudar ſon fils qui lui ſuccéda, ne put s'empêcher d'avoir de grands démêlez avec Afraſiab. Ces démêlez lui attirérent ſur les bras une Armée effroyable de Turcs, qui paſſérent le Gihon & vinrent fondre ſur lui. Afraſiab, qui étoit à leur tête, livra bataille à Naudar, & le tua de ſa propre main. Ce coup ſeul termina la guerre: car l'Armée Perſienne dépourvue de Chef ſe mit en déroute, enſorte que le Turc devint maître de la Perſe, & y régna paiſiblement pendant douze ans. Il y avoit alors dans ce Royaume un Seigneur de marque, qui paſſoit pour un des plus anciens & des plus vaillans Héros de Perſe, & que l'on nommoit *Sam Nerman*: mais il mourut dans cette conjoncture fatale pour ſon païs. Sam laiſſa pour héritier de ſes biens & de ſa valeur un fils nommé *Zal Zer*, lequel ne pouvant ſouffrir les dégâts & les cruautez que les Turcs exerçoient dans ſon païs, ramaſſa un corps de troupes aſſez conſidérable, avec lequel il entreprit de faire la guerre à Afraſiab, & ſon deſſein lui réuſſit ſi bien, qu'en effet il le chaſſa de la Perſe, & le repouſſa juſqu'au delà du Gihon. Ce grand homme, après avoir délivré ſon païs d'un joug inſupportable, au lieu de s'emparer du thrône, chercha dans la famille royale quelque perſonnage qu'il pût y élever. Il trouva enfin un Prince de cette maiſon, nommé Zou ou Zab, fils de Tahamasb, qu'il fit couronner. Il rétablit par ce moyen l'honneur de ſa nation, & répara la bréche qu'un uſurpateur étranger avoit faite à la Monarchie des Piſchdadiens.

Kiſchtasb fils de Zou, qui ſuccéda peu après à ſon pére, ne fut pas ſi heureux que lui; car il fut auſſi dépouillé & chaſſé de ſes Etats par Afraſiab, lequel ſe rendit ainſi maître pour la troiſiéme fois de toute la Perſe. Cette conquête des Turcs termina en même tems & la vie de Kiſchtasb & la Monarchie des Piſchdadiens.

Zal Zer cependant, qui s'étoit cantonné & fortifié dans le païs du Midi, que l'on appelle *Siſtan* ou *Segeſtan*, avec ſon fils Roſtam, ſongeoit continuellement à délivrer ſon païs de ces hôtes farouches & cruels qui le déſoloient de plus en plus; lorſqu'il s'éleva tout d'un coup un Prince vaillant & vigoureux, qui leva l'étendart contre les Turcs.

Ce Prince ſe nommoit *Kaicobad*, que l'on reconnoit pour le Fondateur de la ſeconde Dynaſtie ou famille régnante des anciens Rois de Perſe. Ce Prince n'eut pas été plutôt proclamé par les peuples, qu'il appella auprès de lui Zal Zer & Roſtam ſon fils, & leur confia le commandement de ſes Armées. Ils marchérent auſſi tôt tous deux contre Afraſiab; ils le défirent entiérement, & le chaſſérent tout à fait de la Perſe. Cette diſgrace ne l'empêcha pas de remettre encore ſur pié de nouvelles troupes, & de faire un dernier effort contre les Perſans, ſous le régne de Kaikhoſrou, petit-fils de Kaicobad: mais cette derniére guerre lui fut fatale; car ayant été pouſſé lui & Gharſchiavez ſon frére dans les montagnes d'Adherbigian ou de Médie, ils y furent tous deux pris & mis à mort. C'eſt ce que raconte Khondémir.

Mais comme il faudroit qu'Afraſiab eût vécu au moins trois ou quatre cens ans, pour avoir pu faire toutes les expéditions militaires que nous avons vues; quelques Hiſtoriens ont écrit que tous les Rois du Turqueſtan qui ont remporté de ſi grandes victoires dans ces anciens tems, prenoient le titre d'*Afraſiab* ou de *Farſiab*, qui ſignifie *Conquérant de la Perſe*. Le Poëte Ferdouſi dit dans ſon *Schah-nameh* ou Hiſtoire des Rois de Perſe en vers, que tout le tems du régne d'Afraſiab peut être comparé à une nuit fort obſcure qui a couvert toute la Perſe, juſqu'à ce que le ſoleil de la famille royale de cette Nation l'ait diſſipée.

Ce Prince n'a pas manqué néanmoins de laiſſer des monumens de ſa gloire à la poſterité, car le Tarikh Montekheb dit qu'il eſt le Fondateur de la ville de Bagdet, qui n'étoit avant lui qu'un village, & que cette ville étoit encore retournée à ſon premier état, lorſque le Calife Almanſor la rebâtit. Toutes les familles Turques qui ont fait du bruit dans le monde, prétendent deſcendre de ce grand Conquerant. Selgiuk, Fondateur de la Monarchie des Selgiucides, vouloit que l'on crût qu'il étoit le trente-quatriéme de ſes Deſcendans en ligne droite & maſculine: & les Monarques Othomans, qui prétendent toucher aux Selgiucides par la famille d'Ogouz khan, prennent volontiers dans leurs titres celui d'Afraſiab, tant pour marquer leur nobleſſe que pour faire eſtimer leur valeur, particuliérement depuis que dans les derniers tems ils ont remporté de grands avantages ſur les Perſans. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AFRICAIN, ſurnom de deux Scipions. *Voyez* SCIPION.

AFRICAIN (*Africanus*) Conſeiller d'Alexandre Céſar, très habile dans la Juriſprudence, & diſciple de Papinien. * Lampridius, *dans la Vie d'Alexandre Sévére, ch. dernier.* Il étoit auſſi fort verſé dans les lettres ſacrées, ſelon Eutrope, *l.* 6. Cujas ſoutient que Lampridius ſe trompe, & pour le redreſſer il fait voir en quel tems ce Juriſconſulte a vécu.

AFRICAIN (Jules) Hiſtorien, né dans la Paleſtine, a vécu dans le troiſiéme ſiecle, ſous l'Empire de Macrin, d'Héliogabale & d'Alexandre Sévére. Il étoit Chrétien, & l'on croit qu'il fut diſciple d'Héraclas Evêque d'Alexandrie. On le députa vers l'Empereur Héliogabale, pour demander le rétabliſſement d'Emaüs dans la Paleſtine, & il obtint cette grace de l'Empereur Alexandre Sévére, qui venoit de monter ſur le thrône, en faveur des Habitans d'Emaüs, qu'on appelle aujourd'hui *Nicopolis*, & dont quelques-uns diſent qu'Africain lui-même étoit natif. Il compoſa une excellente Chronique depuis le commencement du monde juſques en l'année 221 de Jéſus-Chriſt, ſous le conſulat d'Annius Gratus & de Claudius Séleucus. Cet Ouvrage, que nous n'avons plus que dans la Chronique d'Euſébe, étoit diviſé en cinq livres, & Africain y comptoit 5500 ans depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Quelques-uns ont cru qu'il étoit Auteur du livre intitulé Κεστοι, *Ceſtorum*; mais d'habiles Critiques l'attribuent à un Sextus Africanus, dont nous parlerons dans l'Article ſuivant. Jules Africain écrivit une Lettre à Origéne, touchant l'Hiſtoire de Suſanne, qu'il croyoit ſuppoſée. Origéne dans ſa réponſe l'avertit de ne pas rejetter, ou par imprudence, ou par ignorance, des livres qui étoient reçus généralement dans l'Egliſe. On a fort eſtimé la Lettre qu'Africain écrivit à Ariſtide, pour accorder la contradiction apparente qui ſe trouve dans la Généalogie de Jéſus-Chriſt, entre S. Luc & S. Matthieu, dont l'un fait Joſeph fils d'Héli, & l'autre fils de Jacob. Jules Africain dit que Mathan, qui deſcendoit de Salomon fils de David, épouſa une femme nommée Eſtha, dont il eut Jacob; mais qu'après la mort de Mathan, cette même femme épouſa Melchi, (ou plutôt Mathat) deſcendu de Nathan fils de David, dont elle eut un fils nommé Héli; & qu'ainſi Jacob & Heli étoient fréres utérins. Héli étant mort ſans enfans, Jacob fut obligé, ſuivant la loi, d'épouſer ſa veuve, dont il eut Joſeph l'époux de Marie, lequel étoit par conſéquent fils de Jacob ſelon la nature, & fils d'Héli ſelon la loi. Pour comprendre facilement cette Généalogie, qui eſt très-importante, je vais la repréſenter dans une table.

DAVID.

SALOMON,		NATHAN,
& ſes Deſcendans, rapportez par S. Matthieu,		& ſes Deſcendans, rapportez par S. Luc,
	ESTHA.	
MATHAN, premier mari.	Femme des deux,	MELCHI, ou plutôt MATHAT, ſecond mari.
JACOB, fils de Mathan, premier mari.	*LEUR FEMME commune.* Dont on ne ſait point le nom, mariée premiérement à Héli, dont elle n'a point eu d'enfans; puis à Jacob ſon frére.	HELI,
Fils de Jacob par ſa naiſſance.	JOSEPH,	Fils d'Héli ſelon la loi.

Il ne faut pas confondre l'Auteur dont nous venons de parler, avec un AFRICANUS, qui ſuit.

AFRICANUS (Sextus ou Ceſtus), étoit de Libye. Il eſt apparemment l'Auteur des livres qui étoient intitulez *Ceſtes* & *Ceſte Veneris*,

Veneris, & qui traitoient des herbes & des philtres, qui peuvent porter à l'amour. Suidas confond ces deux Auteurs; Syncelle, Photius & Euſèbe même attribuent le livre *des Ceſtes* à Jules Africain; mais ſon ſujet paroît indigne de la piété dont il faiſoit profeſſion, & il convient mieux à un Payen, tel qu'étoit Sextus Africanus. Photius compte 24 livres *des Ceſtes*, Suidas n'en met que 14. Il y a dans la Bibliothéque du Roi de France, un autre livre appellé *Ceſte*, & attribué à un Africanus par Politien, que la reſſemblance du titre pourroit bien avoir trompé. Ce livre a été imprimé depuis peu.

Nous ne parlons point ici de la traduction du faux Abdias, dont on a cru trop légérement que Jules Africain étoit l'Auteur. *Voyez* ABDIAS. * Euſébe, *in Chron. l.* 6. S. Auguſtin, *l.* 2. *Retract. c.* 7. Photius, *Bibliotb. cod.* 34. Suidas. Scaliger. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Valois. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.* Ces citations regardent les deux Articles de Jules & de Sextus Africain.

* AFRICANUS (Julius) ou JULE AFRICAIN, qui vivoit du tems de Tibére, fut du nombre de ceux dont l'innocence ſuccomba ſous les calomnies des Délateurs. * Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 7. Il étoit de Xaintonge.

AFRICANUS (Julius). *Voyez* JULIUS AFRICANUS, ou JULE AFRICAIN, autre que l'Hiſtorien dont on vient de parler.

* AFRICANUS, Préfet du Prétoire à Conſtantinople en 316 ſous Arcadius. S. Grégoire de Nazianze lui a écrit ſa 65e. Lettre. * Jac. Gothofredi *Prolopogr. Cod. Theod.*

* AFRICANUS, Officier de Conſtantin *le Grand*. Là même.

AFRICANUS (Pætius). *Voyez* PÆTIUS AFRICANUS.

AFRICANUS (Victor). *Voyez* VICTOR DE VITE.

* AFRICANUS (Sextius) jeune homme Romain, de noble extraction, voulant épouſer Junia Silana, que Silius avoit répudiée par ordre de Meſſaline, en fut empêché par Agrippine mére de Néron, laquelle pour l'en détourner lui avoit repréſenté qu'elle étoit galante & d'un âge trop avancé. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 19. Il fit environ ſix ans après la revue générale des Gaules. *Annal. l.* 14. *ch.* 46.

AFRIQUE: le nom d'Afrique dans les Anciens, ſe prend ou pour la troiſiéme partie du Monde ſéparée de l'Aſie par l'Iſthme de Suès ou par les embouchures du Nil, & du reſte entourée de tous côtez de la mer; ou pour le païs qui s'étend le long des côtes, depuis le détroit de Gibraltar juſqu'à la grande Syrte, dans le lieu que les Anciens appellent *Ara Philenorum*. En ce ſens c'étoit un Diocéſe diſtingué de l'Egypte, qui comprenoit la Mauritanie, la Numidie, la Tripolitaine & la Zeugitane, à qui l'on donnoit ſpécialement le nom d'Afrique. Autrefois le nom d'Afrique étoit plus commun dans le ſecond ſens: préſentement on le donne plus ordinairement à tout le païs, qui fait la troiſiéme partie du Monde.

ORIGINE DES PEUPLES D'AFRIQUE.

L'Afrique a été habitée par les Deſcendans de Meſraïm fils de Cham, qui peuplérent l'Egypte, la Libye, & s'étendirent peu à peu juſqu'aux extrémitez de l'Afrique. On croit auſſi que les Deſcendans de Phut, autre fils de Cham, s'établirent en Libye & en Mauritanie. Pour Chus, premier des fils de Cham, il eſt Auteur des Ethiopiens; mais ces Ethiopiens ne ſont pas d'Afrique. C'eſt un peuple d'Arabie. Il eſt certain que non ſeulement l'Egypte & les côtes de l'Afrique, mais auſſi l'intérieur juſqu'à l'extrémité, a été dès les premiers tems peuplé par quantité de différens peuples, qui ont été fort peu connus. Les Libyens en occupoient une grande partie, les Nazamones une autre: & le reſte étoit habité par quantité de peuples, dont on peut voir les noms dans Hérodote, dans Pline & dans les anciens Géographes. Les Phéniciens & les Grecs établirent des colonies en différens endroits, le long des côtes de la mer Méditerranée. La plus fameuſe eſt celle de Carthage, bâtie par Didon, venue de Tyr en Afrique la ſeptiéme année de Pygmalion Roi de Tyr, l'an du monde 3153, 882 avant Jéſus-Chriſt, l'an 3832 de la Période Julienne.

SES NOMS ANCIENS ET MODERNES.

Cette partie du Monde que nous appellons *Afrique*, eſt nommée *Africa* par les Latins, par les Italiens, par les Eſpagnols, par les Anglois & autres peuples de l'Europe; *Ephrikia* par les Turcs; *Alkebulan* par les Arabes; *Befecath* par les Indiens; & *Iphrikia* ou *Aphrikia* par les peuples du païs. Les Grecs l'ont nommée *Libye*, de la fille d'un certain Epaphe fils de Jupiter. Puis *Afrique*, du nom d'Afer fils ou compagnon d'Hercule le Libyen. Ibni-Alraquiq ou Ibni-Alrabiq, Auteur Arabe, dans ſon livre intitulé l'*Arbre de la Généalogie des Africains*, dit qu'elle a pris ſon nom d'un Roi de l'Arabie Heureuſe, appellé *Melec Ifriqui*; & que les Etrangers changeant l'I en A, l'ont nommée Afrique. Quelques Auteurs du païs veulent que ce mot ſoit corrompu, & qu'il vienne de *Faracha*, qui veut dire en Arabe *détaché* ou *diviſé*, parce que c'eſt une partie de terre que la mer ſépare de l'Europe; comme le Golfe d'Arabie & le détroit qui eſt entre la mer Rouge & la Méditerranée, la ſéparent de l'Aſie. Joſeph aſſure que le mot d'Afrique vient d'*Afer*, petit-fils du Patriarche Abraham. D'autres le tirent d'*Afrigia* ou *Aphrigia*, qui ſignifie *expoſée au ſoleil & au grand air*. Il s'en eſt même trouvé qui ont dit que ſon nom a rapport avec le mot François *affreux*, toute cette grande partie du Monde étant véritablement effroyable, à cauſe des Déſerts & de la grande multitude de monſtres qui l'habitent. Bochart dans ſon livre intitulé *Canaan*, *l.* 1. *c.* 25. dérive le mot d'Afrique de l'Arabe *Pherik*, qui ſignifie *un épic*, & fait voir que ce païs étoit célébre pour ſa fertilité en grains.

SA FIGURE, SES BORNES ET SA SITUATION.

L'Afrique eſt une très grande preſqu'Iſle, en forme de cœur; d'une figure inégale, environnée de la Mer Rouge, de l'Océan & de la Mer Méditerranée, ſi ce n'eſt du côté de l'Aſie, à laquelle elle touche par un Iſthme ou détroit de terre appellé de Suès, du nom de la ville qui s'y trouve. Cet Iſthme eſt d'environ dix-neuf lieues, ſelon d'autres de trente lieues de large, & les Rois d'Egypte & les Sultans Turcs ſe ſont vainement efforcez de le creuſer, pour faire la communication des deux mers. Strabon & Pomponius Méla ont ſemblé vouloir borner l'Afrique par le Nil. Et même quelques Géographes Arabes l'ont voulu reſſerrer entre la Mer Méditerranée, l'Océan & les riviéres du Zaire & du Nil; mais ces ſortes de diviſions ne ſont pas ſûres, & celle des Mers eſt plus naturelle. La longueur de l'Afrique, du couchant au levant, ſe peut prendre depuis les Iſles du Cap Verd, juſqu'au Cap de Guardafui, vis à vis de l'Iſle de Zocotora, & près du détroit de Babelmandel, à l'entrée de la Mer Rouge. Cette longueur eſt d'environ douze cens lieues d'Allemagne, ou de 4800 milles d'Italie. Les autres prennent la longueur de l'Afrique du ſeptentrion au midi, depuis le détroit de Gibraltar, en paſſant par le Royaume de Fez & de la Libye, & en deſcendant juſqu'à la pointe de la côte des Caffres, ou Cap de Bonne Eſpérance: ce qui revient à peu près à la même choſe. Sa latitude va juſqu'au 35 degré vers le midi, où eſt ce Cap, & juſqu'au delà du 35 vers le nord, où ſont les parties les plus ſeptentrionales de la Barbarie. On donne à l'Afrique cinq mille lieues de tour. Elle a pour bornes à l'orient la Judée, l'Arabie, la Mer Rouge & la Mer des Indes. Ses limites du côté du midi, où elle fait une pointe vers le Cap de Bonne-Eſpérance, ſont la Mer d'Ethiopie, qui la borne encore en partie du côté du levant. Elle a vers l'occident l'Océan Atlantique ou Occidental, qui la diviſe de l'Amérique; & du côté du nord, la mer Méditerranée.

SA DIVISION.

L'Afrique, ſuivant ce que nous avons dit, étant priſe pour la troiſiéme partie de l'Europe, peut ſe partager par rapport à l'antiquité en trois parties; ſavoir, l'Egypte, qui comprend la Libye & la Thébaïde; l'Afrique, qui comprend tout le païs qui eſt le long des côtes depuis la grande Syrte juſqu'au Détroit, & s'étend plus ou moins, ſuivant que les côtes ſont avancées ou reculées vers la Libye intérieure, dont elle eſt ſéparée par des montagnes; & la troiſiéme partie, qui comprend tout le reſte de l'Afrique, depuis ces montagnes & les extrémitez de l'Egypte, juſqu'à la pointe de l'Afrique. Les anciens Géographes Romains partageoient ce qu'ils appelloient proprement Afrique, en trois Provinces, la Mauritanie, la Numidie & l'Afrique; mais chaque partie fut diviſée depuis en deux, ſavoir, la Mauritanie en *Tingitane* & *Céſarienne*; & l'on fit d'une partie de la Numidie une Province ſéparée, appellée *Mauritanie Sitiphienne*. L'Afrique fut auſſi partagée en trois, ſavoir, la Province Proconſulaire, la Byzacéne & la Tripolitaine. Telle étoit la diviſion de l'Afrique du tems de l'Empereur Théodoſe, ſi ce n'eſt que la Mauritanie Tingitane fut ſéparée du corps des Provinces d'Afrique, pour être jointe à celles d'Eſpagne. L'Egypte étoit partagée dès ſes premiers tems en trois parties, la Haute & la Baſſe Egypte, & la Thébaïde. La Libye extérieure, qui comprend la Cyrénaïque & la Marmarique, y fut jointe. Le reſte de l'Afrique étoit diviſé en deux ou trois parties; la Libye intérieure, la Haute & la Baſſe Ethiopie. Les Géographes modernes la partagent différemment: il y en a qui ont fait deux parties de l'Afrique, par le moyen du Nil; l'une orientale, & l'autre occidentale. D'autres, ſuivant la ligne équinoctiale, l'ont encore diviſée en ſeptentrionale & méridionale. Il y a auſſi des Modernes qui la conſidérent d'une maniére très-ingénieuſe, par rapport à quatre parties, qui ſont le païs des Blancs, le païs des Noirs, l'Ethiopie & les Iſles. Le païs des Blancs comprend la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid & le Zaara. Le païs des Noirs ou Négres, a trois parties, qui ſont la Nigritie, la Nubie & la Guinée. L'Ethiopie, ſelon eux, eſt de deux ſortes; la Haute ou l'Abiſſinie, au dedans du païs; & la Baſſe, le long de la mer, qui comprend le Congo, la Caffrerie & le Zanguébar. D'autres néanmoins croyent que pour comprendre plus aiſément quelles ſont les Provinces de l'Afrique, il faut la diviſer en ſept Régions, ſans y comprendre les Iſles, qui ſeront comme une huitiéme partie.

La premiére eſt l'Egypte, que ſes Habitans appellent *Chibili*, & les Arabes *Bardamaſſer*. Elle embraſſe les deux côtez du Nil, qui la traverſe & la rend féconde par ſes inondations. Sa ſituation eſt entre la Mer Méditerranée vers le ſeptentrion, & la Mer Rouge vers l'orient, l'Abiſſinie & la Nubie vers le midi, le Biledulgerid & la Barbarie vers l'occident.

La ſeconde partie de l'Afrique eſt la Barbarie, aujourd'hui la plus conſidérable. La Mer Méditerranée la baigne au ſeptentrion, & la Mer Atlantique au couchant. Elle a l'Egypte au levant, le mont Atlas & le Biledulgerid au midi. Les parties de la Barbarie ſont les Royaumes de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & le païs de Barca.

Le Biledulgerid eſt la troiſiéme partie de l'Afrique; la mer Atlantique eſt à ſon couchant, le Zaara ou Deſert au midi, l'Egypte au levant, & la Barbarie au ſeptentrion. Ses principales parties ſont Sous ou Sus, Teſſe, Dara ou Darha, Tafilet, Touet ou Tuath, Tégorarim, Ségelmeſſe, le Biledulgerid propre, Zeb, Feſſen ou Fezzen, & le Déſert de Barca.

Digitized by Google

La quatriéme partie de l'Afrique eſt le Zaara ou Déſert, entre la Mer Atlantique à l'occident, le Bilediulgerid au ſeptentrion, la Nubie à l'orient, & le païs des Négres au midi. Il comprend les païs ou Déſerts de Zanhaga, de Zuenziga, de Targa, de Lempta, de Berdoa, de Gaoga.

La cinquiéme partie eſt la Nigritie ou païs des Négres, qui a la Mer Atlantique au couchant, la Guinée & le Congo au midi, la Nubie vers le levant, & le Zaara au ſeptentrion. On y trouve au deçà du Niger les Royaumes ou peuples nommez Fouli ou Foules, Genehoa, Gaalata, Canvia, Tombut, Agades, Cano, Caſſena, Gangara, Borus ou Bournou; en ſuivant ſon cours, Zanfara ou Pharan, Zegzeg: au delà du Niger, Guber, Bangana, Gago, Caragolis, Mandinga, Souſos, Cantory ou Biguba, Melli & Beccabina: entre les bras des embouchûres du Niger, Gambia, les Biafares & les Jaloſes. Ceux qui établiſſent cette diviſion de l'Afrique, ajoûtent à cette partie la Nubie & la Guinée. La Nubie a pour bornes au ſeptentrion le Déſert de Barca & l'Egypte; à l'orient vers le nord la côte d'Abe, & une partie de l'Abiſſinie; & à l'occident, le païs des Négres & le Zaara. Les principales villes de ce païs ſont Nubia, Dancala, Gorham, Saſout, Demba, Zigide, &c. avec les Déſerts de Gorham & de Zeu. La Guinée a vers le ſeptentrion le païs des Négres, à l'orient le Royaume de Biafara, au midi, & à l'occident l'Océan Atlantique. Les plus conſidérables païs de cette partie de l'Afrique, ſont la Guinée propre, Malaguette ou Mallaguette & Benin. Les villes les plus célébres ſont Benin, Ardra & Fetu ou Futu, qui ſont auſſi capitales des Royaumes de même nom.

La ſixiéme partie de l'Afrique eſt l'Abiſſinie ou Haute Ethiopie, dont les bornes ſont au ſeptentrion, l'Egypte & la Nubie; à l'orient la Mer Rouge & la Mer des Indes; au midi le Monomotapa; à l'occident le Congo. On y comptoit vint-quatre Royaumes, dont les principaux étoient Dafila, Guéguére, Barnagaſſe, Tigre, &c. Mais ſuivant les nouvelles découvertes, les Géographes y comptent aujourd'hui trente Royaumes, ſavoir, Magaza, Tigre, Dambea, Gojame, Amara, Angote, Cafates, Alamale, Fatigar, &c. outre les côtes d'Abe, d'Ajan & de Zanguebar.

Enfin la ſeptiéme partie de l'Afrique eſt la Baſſe Ethiopie, qui comprend le Monomotapa, la Cafrerie, le Congo, où l'on trouve les Royaumes d'Angola, de Cacongo, de Loango, de Biafara, les Anzicains. D'autres mettent le Congo dans la Haute Ethiopie.

Les Iſles qui ſont à l'entour de l'Afrique, forment comme une huitiéme partie. Les principales ſont les Canaries, Madére, les Iſles du Cap Verd, ſaint Thomas, ſainte Héléne, dans l'Océan occidental; Madagaſcar dans l'Océan méridional, & un très-grand nombre d'autres; entre leſquelles ſont Zocotora & Babelmandel, vers la Mer Rouge; & Malthe dans la Méditerranée.

Voici une autre diviſion de l'Afrique, que l'on trouvera peut-être plus juſte, parce qu'elle concilie la moderne avec l'ancienne. On diviſe l'*ancienne Afrique* en deux grandes parties; l'une vers le ſeptentrion & l'occident, nommée *grande Libye*: l'autre vers le midi & l'orient, que l'on appelle *grande Ethiopie*. La *grande Libye* eſt citérieure ou ultérieure. La citérieure comprend la Mauritanie, la petite Afrique, la petite Libye & l'Egypte. La Mauritanie (qui étoit dans la partie occidentale) étoit diviſée en Céſarienne & Tingitane. La petite Afrique (au milieu de la côte) comprenoit la Numidie, l'Afrique propre ou Carthaginoiſe, la Byzacéne & la Tripolitaine. La petite Libye (vers l'orient) contenoit la Cyrénaïque, la Marmarique & la Libye propre. L'Egypte (dans la partie orientale) étoit diviſée en Baſſe Egypte ou Delta; Moyenne Egypte ou Heptanomide; & Haute Egypte ou Thébaïde. La grande Libye ultérieure avoit la Gétulie & la Libye déſerte, ou le païs des Garamantes vers le ſeptentrion, les Nigrites & les Pérorſes, &c. vers le midi. La Gétulie comprenoit les peuples Getules, les Autolates, les Naſamones, &c. & la Libye déſerte contenoit les Garamantes, les Linxamates, &c. Les Nigrites étoient aux environs du fleuve Niger; & les Perorſes, &c. vers la côte méridionale. La grande Ethiopie eſt Haute ou Baſſe. Dans *la Haute* ou *Citérieure*, étoient les Troglodytes, l'Azanie, la Barbarie, les vrais Ethiopiens, les Nubiens, les Heſpériens. Dans *la Baſſe* ou *Inférieure*, étoient Agiſamba, les Iéthyophages, les Anthropophages, &c. L'*Afrique moderne* ſe diviſe en ſeptentrionale & méridionale. La ſeptentrionale contient la Barbarie, l'Egypte, le Bilediulgerid, le Zaara, la Nigritie, la Guinée. Dans la Barbarie étoient autrefois la Mauritanie, la petite Afrique & la petite Libye. Le Bilediulgerid, le Zaara & la Gétulie, étoient vers l'occident; la Libye déſerte, ou le païs des Garamantes vers l'orient. Dans la Nigritie étoit le païs des Nigrites; & dans la Guinée les Perorſes, &c. L'Afrique méridionale eſt diviſée en Haute & Baſſe Ethiopie. La *Haute Ethiopie* comprend les côtes d'Abe, d'Ajan & de Zanguébar, l'Abiſſinie ou Ethiopie propre, la Nubie, le Congo, où étoient anciennement les parties de l'Ethiopie citérieure, ſavoir, les Troglodytes, &c. La *Baſſe Ethiopie* contient le Monomotapa & la Cafrerie, où étoient Abyſamba, les Iéthyophages & les Anthropophages, &c.

MONTAGNES, RIVIE'RES, GOLFES, & Caps d'Afrique.

Les montagnes les plus conſidérables de l'Afrique ſont, l'Atlas & celle des Lions. L'Atlas eſt au midi de la Barbarie, & dans le Bilediulgerid, où il s'étend, ſéparé en diverſes branches, depuis la Mer Atlantique, à laquelle il donne ſon nom, juſqu'aux confins de l'Egypte. Il a divers noms, ſelon la diverſité des lieux où s'éleve cette chaîne de montagnes. On les appelle grand & petit Atlas, *Montes Claros*, Monts d'Aiduacal ou Idevacal, de Tenſif, de Deules, de Zizi, &c. Les montagnes des Lions ou *Sierra Liona*, ſont dans la Guinée; les montagnes de la Lune, dans l'Abiſſinie, &c. Les principales riviéres ſont le Nil, qui a ſa ſource en Abiſſinie, qu'il traverſe ainſi que l'Egypte, où il ſe rend dans la Mer Méditerranée; le Niger, qui traverſe tout le païs des Noirs, & ſe jette dans la mer par pluſieurs embouchûres fort larges vers le Cap Verd; le Zaire; enfin les riviéres du Saint-Eſprit, de l'Infant, de Zambéſe en Cafrerie; il y a encore d'autres riviéres qui ſont de peu de conſéquence. La premiére reçoit le Gema, le Kelti, le Branti, le Maleg, le Tacazi, le Jalac, &c. Le Niger forme trois principales branches, le Rio grande, le Gambia, le Sénéga. Les Golfes de l'Afrique ſur la Mer Méditerranée, ſont les Seiches de Barbarie (que les Eſpagnols nomment *Baxos de Barberia*; & les Italiens, *Golfe de Sidra*, *Golfe de Machomete*, ou *Hamameth*) les Golfes de Bone, de Tunis, de Colle, de Store, &c. Sur l'Ocean il y a les Golfes de Salé, de Saint Thomas, de Melinde, de la Mer Rouge, de Suës, &c. Les principaux Caps ou Promontoires, ſont ceux de Guer, de Non, de ſainte Marie, du Cap Verd, du Cap Roxo, de Verga, de Palmes, des trois Pointes, de Cap Formoſo, de Cap de Lapo, de Cap Noir, de Cap de Bonne-Eſperance, das Anguilhas, das Vacas, de Talhado, de S. André, de Falco, das Baixas, de Guardafui, qui eſt le plus oriental de toute l'Afrique, &c.

LES QUALITEZ DE CE PAYS.

Les Anciens ont peu connu ce grand Continent, & même tout ce qui eſt au delà des ſources du Nil & des montagnes de la Lune, n'a été découvert que depuis deux cens ans. Comme la plus grande partie de l'Afrique eſt ſituée ſous la Zone torride, on s'imaginoit autrefois que les païs qui ſont ſous cette Zone, étoient inhabitables, à cauſe de l'ardeur exceſſive du Soleil: ce préjugé empêcha de travailler à la découverte des parties de cette preſqu'Iſle, qui ſont éloignées de la Mer Méditerranée. Il y a eu pourtant des Anciens qui ont cru que le dedans de l'Afrique étoit habité; mais ils ont peuplé ce païs de monſtres ſi étranges & de nations ſi ſauvages, qu'à peine les peut-on mettre au rang des hommes. Tels ſont les Gymnétes, au rapport de Pomponius Méla, qui alloient tout nuds, & qui ignoroient entiérement l'uſage des fléches & des autres armes: c'eſt pourquoi ils fuyoient devant ceux qu'ils rencontroient, & ne ſe laiſſoient voir qu'à ceux de leur nation. Tels ſont auſſi les Cynocéphales, qui avoient, dit-il, une tête & des pattes de chien, & aboyoient comme ces animaux; les Sciapodes qui ſe couvroient de l'ombre de leurs piez, contre l'ardeur du ſoleil; les Blemmyes, qui étoient ſans tête, & avoient les yeux & la bouche ſur l'eſtomac, & autres peuples fabuleux. La navigation & les nouvelles découvertes ont fait connoître l'erreur de ces Anciens; & l'on a trouvé que la plupart des païs au dedans de l'Afrique ſont bien peuplez, & que la grande chaleur du jour eſt modérée par la fraîcheur de la nuit, par les brouillards, & par les vents frais qui s'y élévent. Il eſt vrai que l'Afrique eſt pleine en quelques endroits de Déſerts ſablonneux; mais ailleurs, & même vers la Ligne Equinoctiale, les terres y ſont auſſi abondantes en riviéres, en fontaines, en bois & en arbres fruitiers, que les païs les plus tempérez. Sous la Zone torride on a toute une autre ſaiſon que ſous les autres Zones. Dans nos païs, le ſoleil en s'éloignant de nous, cauſe le froid & la pluye; & lorſqu'il s'en approche, il produit la chaleur & la ſéchereſſe. Le contraire arrive ſous la Zone torride. C'eſt aux ſavans à en chercher la cauſe. Les peuples qui demeurent ſous l'Equateur, ont toutes les années deux hyvers ou ſaiſons pluvieuſes; ſavoir, lorſque le Soleil eſt dans l'équinoxe de Mars, & lorſqu'il eſt dans l'équinoxe de Septembre. Mais les montagnes apportent quelque changement à cette loi de la nature, parce que leur cime arrête le cours de l'air qui ſe meut d'orient en occident. L'air ainſi repouſſé ſe condenſe en nuées, & les nuées ſe fondent en pluyes, pendant que le tems eſt clair & ſerein de l'autre côté des montagnes. Pour appuyer cette raiſon, l'on rapporte que ſur les côtes de Malabar, dans la preſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange, l'hyver, c'eſt à dire, la ſaiſon des pluyes, régne depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Septembre; & que l'été y dure depuis le commencement d'Octobre juſqu'à la fin de Mars. Et au contraire ſur les côtes de Coromandel, qui ſont ſituées ſous la même Zone, l'été commence avec le mois d'Avril, & finit avec le mois de Septembre; après quoi l'hyver commence & finit au mois de Mars. Cette diverſité de ſaiſon eſt, dit-on, cauſée par les montagnes de Gate, qui diviſent ce païs en oriental & occidental. Les Portugais & les Hollandois ont découvert pluſieurs païs de cette nature dans le Royaume de Congo. Tout ceci montre clairement que les Anciens ont eu peu de connoiſſance du dedans de l'Afrique. Hanno, fameux Carthaginois, découvrit autrefois par ordre de la République, une grande partie des côtes occidentales de l'Afrique; mais il n'entra pas dans le païs; & d'ailleurs la deſcription de ſon voyage demeura inconnue aux Romains, parce qu'elle étoit écrite en langue Punique. La navigation de quelques Phéniciens, du tems de Néco Roi d'Egypte, n'eut pas plus de ſuccés. Ils s'embarquérent ſur la Mer Rouge, & ayant côtoyé l'Afrique juſqu'à l'embouchûre du détroit de Gibraltar, ils s'en retournérent en Egypte le long de la Mer Méditerranée, ſi l'on en croit Hérodote. Outre qu'ils ne virent que les côtes, le récit de leur navigation eſt plein de menſonges. La poſtérité n'a pas tiré plus d'éclairciſſement du voyage que Sataſpe fit autour de l'Afrique du tems de Xerxés Roi des Perſes. L'expédition des Naſamones, anciens peuples du Royaume de Tunis, ne fut pas plus heureuſe. Ce ſont les Portugais, qui les premiers ont découvert ce qui étoit inconnu aux Anciens. Henri Duc de Viſeo, le plus jeune des Enfans de Jean I. Roi de Portugal, découvrit, l'an 1420, l'Iſle de Madére; l'an 1428, l'Iſle de ſaint Port; l'an 1440, les Iſles du Cap-Verd; & l'an 1450, les côtes de la Guinée. Après la mort de ce Prince

Digitized by Google

ce en 1463, cette entrepriſe demeura ſans effet l'eſpace de vint années. Jean II. la reprit, & par le moyen de Diégo Kon, découvrit, l'an 1488, les Royaumes de Congo & d'Angola, & l'Iſle de ſaint George. Barthélemi de Diaz paſſa enſuite le Cap-Verd, prit terre à l'Iſle du Prince, & avança vers le midi juſqu'à l'extrémité de l'Afrique, dont la pointe fut depuis appeliée *le Cap de Bonne-Eſperance*, par Vaſquès de Gama, lequel ayant paſſé ce Cap, & laiſſé l'Afrique à gauche, découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Mombaze & de Mélinde, dans la Baſſe Ethiopie. Les Hollandois & les Anglois ont fait auſſi depuis de nouvelles découvertes dans cette partie du Monde.

L'Afrique eſt très fertile dans les lieux où elle eſt cultivée, principalement le long du rivage de la mer, où l'on trouve le plus d'Habitans. Mais en beaucoup d'endroits on la voit couverte de ſablons ſtériles, & il y a pluſieurs degrez inhabitez; ſoit parce que le païs eſt couvert de ces ſablons ardens; ſoit parce qu'il n'y a point d'eau; ou enfin à cauſe de la grande multitude de monſtres & d'animaux nuiſibles aux hommes qu'on y trouve. Les animaux ſont le Chameau, le Cheval domeſtique, le ſauvage & le marin, le Dante, que les Africains appellent *Lampt*, le Guahex, la Gazelle, le Bœuf marin, l'Ane ſauvage, le Lion, le Léopard, la Panthére, le Dabuth, l'Eléphant, le Singe, le Tigre, le Rhinocéros, la Licorne, l'Autruche, le Caméléon, le Dromadaire, le Crocodile, & une grande multitude de Serpens de diverſes eſpéces. On trouve encore en ce païs pluſieurs mines d'or & d'argent, & même de fer: des fruits rares, des drogues utiles, & quelques plantes venimeuſes, comme l'Addad, dont l'herbe eſt amére, & la racine ſi dangereuſe, qu'une dragme de ſon eau diſtillée, a la force de faire mourir un homme dans une heure. On croit que le grand nombre de monſtres qu'on y trouve, vient du mélange des animaux qui ſe rencontrent dans les abreuvoirs publics. Ce n'eſt pas, comme je l'ai dit, qu'elle n'ait de certaines contrées ſi fertiles, que le grain y rapporte le centuple, & que les ſeps de vigne n'y ſoient auſſi gros que nos plus gros arbres. Cette fertilité ſe trouve dans la Barbarie. On en eſtime extrêmement les moutons, qu'on appelle *moutons de cinq quartiers*, à cauſe de leur queue extraordinaire. L'Egypte eſt auſſi très fertile; & on dit même que c'eſt le païs du monde le mieux peuplé, & que les femmes y portent quatre ou cinq enfans à la fois. Quelques Auteurs ont dit que l'Egypte a renfermé autrefois juſqu'à vint mille villes. Les Anciens, à cauſe de ſa fertilité, l'ont appellée *le grenier public du Monde*, parce que l'abondance ou la diſette de l'Empire Romain en dépendoient. Le païs eſt encore très fertile en quelques endroits de l'Abiſſinie, qui eſt entrecoupée de montagnes & de rivières; mais les Habitans ne ſavent pas uſer des mines d'or, d'argent & de cuivre qu'ils y ont en ſi grand nombre, qu'on dit que le Grand-Négus ſeul auroit dequoi acheter des Mondes entiers. Ils ſe contentent ſeulement d'amaſſer ce que les pluyes détachent, & ce qu'ils en trouvent parmi les ſables des torrens & des rivières. A l'égard des Déſerts, comme celui de Barca & de Zaara, les voyageurs ſont obligez de faire leurs proviſions avant que d'y entrer; & ſur tout pour l'eau, parce que les maiſons & les puits y ſont ſi éloignez les uns des autres, qu'on y fait quelquefois cent lieues ſans y en trouver. On rapporte qu'un marchand que la ſoif preſſoit avec une extrême violence, donna dix mille ducats d'une taſſe d'eau, & encore ne laiſſa-t il pas de mourir, auſſi bien que celui qui la lui avoit vendue.

MOEURS DES AFRICAINS.

Les Africains ſont pour la plupart baſanez, noirs ou jaunâtres. Les Anciens les ont toûjours eſtimez traîtres & de peu de foi. Salvien dit dans ſon Traité *de la Providence*, *l.* 7. qu'il eſt difficile de trouver quoi que ce ſoit en eux qui ne ſoit mauvais; qu'ils ſont cruels, amateurs du vin, perfides, avares & ſans pudeur; & que leur lubricité & leurs blaſphémes ſurpaſſent tout ce qu'on pourroit exprimer. On a auſſi dit d'eux que l'Afrique ne produiſoit que des choſes extraordinaires; c'eſt à dire, qu'elle faiſoit voir des hommes qu'on pouvoit conſidérer, ou comme des monſtres par leurs crimes, ou comme des prodiges par leur eſprit & par leur vertu. Nous avons l'exemple de ces derniers dans Tertullien, ſaint Cyprien, ſaint Auguſtin, ſaint Fulgence, Victor de Vite, Arnobe, le Pape Gélaſe I. & pluſieurs autres, recommandables par leur érudition & par leur ſainteté. Les principaux des peuples qui habitent aujourd'hui l'Afrique, ſont ceux qu'on appelle originaires du païs, les Ethiopiens & les Arabes, dont il y en a de pluſieurs ſortes; comme de ceux qui vivent dans les villes, de ceux qui habitent les Déſerts, les Errans, les Paſteurs, &c. Les Africains dans le général ne ſont ni ſi généreux, ni ſi bons guerriers, que les Habitans des autres parties du Monde: & ſi leurs Princes ont des Armées très nombreuſes, elles ne ſont pas pour cela meilleures; auſſi n'obſervent-ils ni ordre, ni rang en leurs combats qu'ils font ordinairement à cheval, & avec la lance. Les Arabes qui ſe ſont établis dans le païs ſe confient en leur nombre. Ils ſont auſſi plus adroits que les autres, & leur endurciſſement au travail auſſi bien que leur expérience dans les combats, les fait redouter de leurs voiſins. Il y a en certains endroits des peuples qui ſont tout à fait barbares & qui ne ſavent preſque pas parler, comme ces Cavariens dont parle Pline: ce qui eſt conforme à des Rélations modernes.

Vincent le Blanc rapporte qu'il y a des Africains tout à fait barbares, & qui ſont ſi brutaux, qu'ils reſſemblent plutôt à des chiens affamez qu'à des hommes raiſonnables. (*Voyez* CAFRES.) Les peuples de la côte de Barbarie ſont grands Pirates & Ecumeurs de mer. Le commerce y fleurit, ſur tout pour les chevaux barbes, pour les maroquins & pour d'autres denrées du païs. Les Egyptiens ſont les premiers nageurs du monde, enjouez, plaiſans & ingénieux. Leur païs a été autrefois le ſéjour des Sciences. Les Numides ſont ordinairement peſans & groſſiers; ils ont la vue courte, à cauſe du vent & du ſable; & on dit même que leurs dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Les Habitans de Zaara ſont preſque tous Paſteurs, fort adroits à la chaſſe & grands coureurs. Les Nubiens ſont aſſez civiliſez. Un Roi de Nubie y a eu autrefois une Armée de cent mille chevaux. Aujourd'hui les Habitans y trafiquent de l'or, de la civette, du bois de ſandal rouge & blanc, de l'yvoire, du muſc, de l'ambre gris, du poivre, du ſucre, du tabac, du coton, de la cire, du miel & du blé. Ceux de Guinée ſont vains, larrons, jaloux, idolâtres & ſuperſtitieux, auſſi bien que ceux de Monomotapa. Les armes de ces derniers ſont des piques, des arcs & des fléches. Leurs femmes y ſont guerriéres, & ſe font admirer dans les Armées.

En général on ſait que les Africains n'ont aucune expérience des armes, & qu'un petit nombre de Portugais a ſubjugué pluſieurs de ces nations; qu'une ſeule Forteresſe avec une petite garniſon tient toute une Province en bride; & qu'un régiment de ſoldats d'Europe mettra en fuite une Armée d'Africains. Le Turc fait continuellement la guerre au Roi des Abiſſins, & prend ſur lui de tems en tems des places d'importance, ou les reçoit en ſa protection, ſans que le Prêtre-Jean oſe entreprendre de reconquerir ce qu'il a perdu. Il eſt vrai qu'en quelques endroits il y a des peuples féroces; mais comme ils ne ſavent pas tirer l'épée ni manier les armes, cette férocité eſt de peu d'uſage pour conſerver un grand Royaume. La Barbarie eſt la plus belliqueuſe de toutes ſes Provinces d'Afrique, parce que les armes des Chrétiens l'ont aguerrie. Avec ſes Turcs & ſes Arabes originaires, elle ſe défend courageuſement contre ceux qui l'attaquent. Cependant ces peuples ſe laiſſent dompter par les Chrétiens, qui bâtiſſent des Forteresſes ſur leurs côtes, d'où ils les incommodent beaucoup.

LANGAGE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains, appellez *Bérébéres*, quoiqu'ils ſoient diviſez en pluſieurs peuples, & répandus en pluſieurs Provinces, parlent tous une même langue, qu'on appelle, *langue d'Abimalic*, qu'on tient être l'Auteur de leur Grammaire. On ſe ſert encore en Afrique d'une autre langue fort ancienne, que les Arabes appellent *langue Barbare*, par rapport à la Province de Barbarie. Jean Léon dit qu'on l'appelle *aquel nario*, c'eſt à dire, langue noble. Cette langue barbare qui étoit la langue naturelle des Africains, a maintenant grande affinité avec l'Arabe, parce que ceux qui ont commerce avec ces peuples, mêlent quantité de mots Arabes, & de ceux de la langue d'Abimalic dans leur ancien idiome. L'Ethiopien eſt un Arabe corrompu. Le Zungal & le Gaber ſont des langues particuliéres à certains peuples de la Nigritie. Le Zinch eſt en uſage dans les Provinces ſituées le long du fleuve Niger; & l'Abés parmi les Abiſſins. On parlera de la langue Egyptienne dans l'Article d'EGYPTE. La plupart des Livres & des Actes publics s'écrivent en la langue d'Abimalic, ou en bon Arabe. A l'égard de l'écriture, il y a des Auteurs célébres qui aſſurent que quand les Mahométans s'emparérent de la Barbarie, ſes Habitans ſe ſervoient de caractéres Latins, parce que les Romains ayant ſubjugué l'Afrique, détruiſirent toutes les inſcriptions anciennes, afin d'abolir la mémoire des exploits des vaillans Africains, & en mirent d'autres en leur langue. Mais les Caliſes ou Empereurs Arabes s'étant emparez de ce païs, firent brûler tous les Livres d'Hiſtoires & de Sciences qu'ils y trouvérent, & ne permirent la lecture d'aucuns livres que de ceux de leur Secte; de ſorte que les caractéres Africains ſe ſont enfin perdus, & qu'on y écrit aujourd'hui en lettres Arabes.

GOUVERNEMENT.

L'Afrique a eu au commencement divers Princes qui y régnérent aſſez longtems, depuis que les enfans de Caïn, & enſuite ceux de Cham s'y furent établis, comme dit Joſeph. La République de Carthage y étoit puiſſante, & les Rois de Numidie l'étoient auſſi. Les Romains ſoumirent ces derniers, & détruiſirent Carthage. Ils y avoient des Colonies & des Gouverneurs; ils la réduiſirent en forme de Province, gouvernée par un Proconſul; & les Empereurs en furent les maîtres juſques dans le cinquiéme ſiécle. Genſeric Roi des Vandales, appellé en Afrique par le Comte Boniface, y paſſa d'Eſpagne en 427 ou 428, ſous l'Empire de Valentinien III. Il prit depuis Carthage, & y établit le Royaume des Vandales. Huneric ſon fils lui ſuccéda. Ganthamond & Thraſamond, fréres d'Huneric, régnérent enſuite. Hilderic, fils de ce dernier, ſuccéda à Thraſamond, & Gilimer le détrôna en 531. Quelque tems après, l'Empereur Juſtinien envoya en Afrique Bélifaire, qui prit Carthage, fit priſonnier Gilimer en 534, & abolit le Royaume des Vandales. Ainſi l'Afrique retourna ſous la domination des Romains, qui la diviſérent en ſept Provinces. Dans le VII ſiécle les Arabes Mahométans s'y établirent. Vers l'an 647, ils y défirent le Gouverneur Grégoire, & impoſérent un tribut aux Africains. Le Caliſe Odman y envoya une Armée de près de quatre-vint mille hommes, qui ravagérent tout le païs. En 697, ces Infidéles chaſſérent d'Afrique le Patrice Jean, & y envoyérent ſouvent de nouveaux ſecours; ainſi preſque tous ces grands païs devinrent le partage des Mahométans, qui s'y ſont maintenus durant plus de neuf ſiécles, & qui de là ſe ſont répandus dans l'Europe. Quelques Auteurs ont cru que l'eſclavage continuel des Africains a été une punition de leurs crimes & de leurs déſordres. Aujourd'hui l'Afrique eſt ſoumiſe à divers Princes. Le Grand-Seigneur eſt maître de l'Egypte & de la plus grande partie de la Barbarie, où il y a le Chérif ou Roi de Maroc & de Fez, & divers autres petits Princes. Dans le Biledulgerid le Roi de Tafilet eſt très puiſſant; mais il

Il y a auſſi des Chekes Arabes, comme dans le Zaara. Les autres Princes Souverains ſont le Roi de Tombut dans la Nigritie, de Dancala dans la Nubie, d'Ardres dans la Guinée, &c. le Grand Negus d'Ethiopie, le Mani ou Roi de Congo, l'Empereur de Monomotapa, &c. Outre ces Rois & Princes différens, le Roi d'Eſpagne y poſſede ou y a poſſedé ſur les côtes de Barbarie, Mahmore, Larache, Ceuta, Oran, Marzalquivir, Pennon de Velez, & Melille. Il a encore ſur la Mer Méditerranée l'Iſle de Pantalarée; & en la Mer Atlantique les Canaries. Pour ce qui regarde la premiére, comme elle eſt de la dépendance de la Sicile, qui appartient préſentement à l'Empereur, il y a lieu de croire qu'elle eſt au même maître que la Sicile. Les Portugais ont Alcacer & Mazagan en Barbarie; Carigueſſem dans le Biledulgerid; le fort ſaint Philippe en Nigritie; Cachieu, le château d'Agien & le fort de Cama dans la Guinée, ſaint Paul, & les forts de Maſſagan & d'Angola dans le Congo; Sofala & le fort de Tête dans la Cafrerie; Mozambique, les châteaux de Quiloa & de Melinde, avec Mombaze ſur la côte de Zanguébar. Ils y ont encore les Iſles Terceres, de Madére, de Porto-Santo, du Cap-Verd, de San-Thomé, du Prince, de Fernando-Pao, d'Anobon & de ſainte Héléne. Ils avoient encore dans la Barbarie, Tanger, qu'ils ont cédée aux Anglois, & que Charles II. Roi d'Angleterre abandonna en 1682. Le Roi de France y a une fortereſſe, dite le *Baſtion de France*. Les François s'étoient établis dans la Guinée avant les Portugais & les Hollandois, mais ils s'en ſont retirez. Ces derniers ont en Afrique Arguin, & Goerée, ſur la côte de Nigritie; les forts de ſaint George de Mina, & de Naſſau, dans la Guinée; & Pavoaſan, en l'Iſle de S. Thomas.

VILLES D'AFRIQUE LES PLUS CONSIDERABLES.

La principale & la capitale des villes d'Afrique, étoit autrefois la ville de Carthage, fondée par les Tyriens, qui diſputa longtems de l'Empire avec Rome, juſqu'à ce qu'elle fût ruinée & brûlée par Scipion, ſous le Conſulat de Cornelius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608 de la fondation de Rome. Elle demeura vint-deux ans ſans être habitée. La vint-troiſiéme année les Romains y envoyérent une Colonie, mais ſans ſuccès. C. Julius Céſar y envoya, deux cens deux ans après ſa ruine, l'an 810 de la fondation de Rome, une ſeconde Colonie qui lui rendit le nom de Carthage, & la rétablit preſque dans ſon premier luſtre. Depuis ce tems elle fut la capitale de l'Afrique, & l'une des premieres villes du Monde, juſqu'à ce qu'ayant été priſe par les Saraſins, elle fut entiérement ruinée, & tous ſes Habitans & ſes richeſſes tranſportez à Tunis l'an 515 de Jéſus-Chriſt.

Utique étoit la premiére ville après Carthage. Ces deux villes étoient ſituées dans des promontoires, entourez de Golfes. Les autres villes conſiderables de la Province Proconſulaire, ſont Adrumete, Hippozaritos & Tabraca, ſur la mer; dans la Province Byzacéne, Byzacium, Thiſdraus & Tinès, ſur la mer; Sufietul, Tapſe, Telepte, Ruſpe, Capſa, Tiſur & Tuburbes, dans les terres; dans la Tripolitaine, Tacape, Sabrata, Oëa, Abrotonon & Leptis, le long des côtes; dans la Numidie, Hippo-regius ou Hippone, Ruſſicade, ſur le bord de la mer; Syrte ou Conſtantine, Miléve, Bagais, Tagaſte, Madaure, Sicca, Lambeſe & Tebeſte, dans les terres; dans la Mauritanie Sitiphienne, Igilgilis, aujourd'hui *Gigeri*, ſur la mer; Sitiphe, dans les terres; dans la Mauritanie Céſarienne, *Julia Cæſarea*, Tipaze, Rufuccurra, ſur les côtes; dans la Tingitane, Tingis, aujourd'hui *Tanger* ſur le promontoire du Détroit, Lixa, Banaſa, & Sala, ſur les côtes de l'Océan, Ruſſicadire, ſur la Méditerranée, Volubilis & Tocoloſide, dans les terres.

A préſent les principales villes d'Afrique ſont Maroc, Fez, Alger, Tunis, Tripoli, Barca; en Egypte, Alexandrie, le grand Caire, Zuide, Damiette; dans les pais le long des côtes de l'Océan occidental, Darra, Téſete, Zuenſiga, Genehoa, Tombut, Cano, Caſena, Gangara, Mandinga, Guber, Zegzeg, Zanfara, Bénin, Biafara, Medras, Salvador, Engazſe de Dongo, le Cap de Bonne-Eſperance; ſur la mer Rouge, Suaquem, Ercoco, Adel; le long des côtes de la mer de Zanguébar, Magadozo, Melinde, Monbazza, Quiloa, Mozambique, Mongalo: dans l'Empire des Abiſſins, Barva, Chaxumame, Angote, Beleguanze, Ambiancativa, Sova, Amara, Ambian, Gorga, Zet, Tirut, Caphat ou Cafates; dans l'Empire de Monomotapa, Zambre, Bagametro, Butua, Monomotapa.

RELIGION ANCIENNE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains ont tous été Idolâtres Ceux de la Barbarie adoroient le Soleil & le Feu. Ils avoient dreſſé à ce dernier des Temples, où cet élément étoit conſervé avec autant de ſoin, que parmi les Veſtales de Rome. Les Numides adoroient les Planétes. Les Négres adoroient quelqu'un des Aſtres ou des Elémens, ou même la premiére choſe vivante qu'ils rencontroient en ſortant de chez eux. La ſuperſtition des Egyptiens étoit incroyable: car ils adoroient juſqu'à des Raves & des Oignons. Tous ces peuples reçurent depuis les Dieux des Romains. Jupiter avoit un fameux Temple dans les deſerts de Barca, ſous le nom de *Jupiter Ammon*. Les peuples de la haute Ethiopie adoroient le Dieu du ciel ſous le nom de *Guiguemo*. On prétend, mais ſans fondement, qu'ils embraſſérent la Religion des Juifs, à la ſollicitation de Maqueda, qu'on dit être la Reine de Saba, qui fut viſiter Salomon; & qu'ils eurent pour Apôtre de la foi Chrétienne, cet Eunuque de la Reine Candace, que ſaint Philippe Diacre batiſa, comme il eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, *ch.* 8.

Quoique Salvien diſe, *l.* 7. *de la Providence*, que l'Egliſe de Carthage a été fondée par les Apôtres, il eſt certain néanmoins que ſaint Auguſtin reconnoît dans ſon livre de l'*Unité de l'Egliſe*, *c.* 15. que les Africains n'ont reçu la Religion qu'après pluſieurs autres peuples. On ne peut donc pas dire que les Apôtres ayent prêché dans l'Afrique, & il y a de l'apparence qu'elle n'a reçu la Religion Chrétienne qu'environ cent ans après la mort de Notre Seigneur, par des Miſſionnaires envoyez de Rome, comme ſaint Auguſtin & le Pape Innocent I. l'aſſurent. Mais ſi cette partie du Monde n'a pas eu le bonheur d'être ſitôt éclairée des lumiéres de l'Evangile, elle a eu celui d'en profiter en peu de tems; car le Chriſtianiſme y fut promptement établi & répandu dans les païs ſoumis à l'Empire Romain, & l'on y vit bien-tôt un grand nombre d'Egliſes, & une infinité de Chrétiens. Les perſécutions en enlevérent pluſieurs; mais le ſang de ces Martyrs fut comme une ſemence qui multiplia les Chrétiens, ſuivant ce beau mot de Tertullien: *Plures efficimur quoties metimur a vobis, ſemen eſt ſanguis Chriſtianorum.* Quand les perſécutions furent finies, l'Egliſe d'Afrique fut diviſée par le Schiſme des Donatiſtes, qui commença l'an 311, & dura plus de trois cens ans, malgré les Jugemens Eccléſiaſtiques, les Conciles, les Loix des Princes, les Conférences & les Ecrits dont on ſe ſervit pour l'étouffer. La diviſion des Provinces Eccléſiaſtiques d'Afrique étoit conforme à celle des Provinces Civiles dès le tems de ſaint Cyprien; mais à l'exception de l'Evêque de Carthage, le droit de Métropole Eccléſiaſtique n'étoit point attaché à la Métropole Civile; le plus ancien Evêque de la Province étoit le Primat ou Metropolitain. Pour l'Evêque de Carthage, il étoit comme le Patriarche de toute l'Afrique, & avoit des droits & des prérogatives de dignité & d'autorité ſur toutes les Provinces. Comme l'Afrique étoit très peuplée, & qu'il y avoit un grand nombre de villes, de bourgs, de villages & de châteaux, il y avoit auſſi un très grand nombre d'Evêques; & l'on en mettoit non ſeulement dans les villes, mais même dans des villages & dans des châteaux. C'eſt pourquoi les Conciles d'Afrique ont toûjours été compoſez d'un grand nombre d'Evêques. Il en parut 470 à la Conférence tenue à Carthage en 411, & il y en a 458 dans la Notice des Evêques d'Afrique, dreſſée du tems d'Huneric Roi des Vandales. Ils furent tous chaſſez ſous ce Prince Arien; néanmoins, il reſta pluſieurs Egliſes Catholiques: en ſorte que quand Juſtinien eut reconquis l'Afrique, Reparatus de Carthage tint encore un Concile de 217 Evêques. Le nombre des Evêchez d'Afrique, tiré des anciens monumens, ſe monte juſqu'à 690. Mais quand les Saraſins ſe furent emparez du païs, l'Egliſe fut entiérement déſolée, & reduite en un tel état, qu'il n'y avoit pas du tems de Grégoire VII. trois Evêques dans toute l'Afrique. Les Arabes, qui entrérent en Afrique dans le VII ſiécle, y ſemérent le Mahométiſme: & bien que les naturels du païs, laſſez de leur domination, les ayent chaſſez dans les déſerts, ils n'ont pas laiſſé de retenir leurs erreurs.

RELIGION MODERNE.

Aujourd'hui l'Afrique a cinq ſortes d'Habitans, fort différens en créance, ſavoir les Mahométans, les Cafres ſans loi, les Idolâtres, les Juifs, & les Chrétiens. Les MAHOMETANS, qui poſſédent une grande partie de l'Afrique, ſont diviſez en plus de ſoixante & douze Sectes, comme de ceux qui ſuivent l'Alcoran ſans gloſe & à la lettre; des autres qui y ajoûtent les interprétations de divers Marabouts, &c. Les CAFRES ſans loi n'ont aucune connoiſſance du vrai Dieu. Les IDOLATRES ſont en grand nombre dans le païs des Noirs, dans la Baſſe Ethiopie, & même dans la Haute, ſur tout parmi ceux qui vivent dans les déſerts. Il y a auſſi pluſieurs JUIFS en divers Royaumes. Les naturels du païs qui ſe diſent deſcendus d'Abraham, & qu'on trouve dans l'Egypte & dans les Etats des Abyſſins, ſont aſſez puiſſans. Les autres ſont venus d'Aſie après la priſe de Jéruſalem ſous Veſpaſien, & après la ruine entiére de la Judée par les Romains, les Perſans, les Chrétiens & les Saraſins. Il y a enfin des Juifs qui s'y ſont refugiez de l'Europe, d'où ils ont été chaſſez, comme de quelques endroits d'Italie en 1342, de France en 1395, d'Angleterre en 1490, & d'Eſpagne en 1492. Ils vivent diverſement & ont différentes Synagogues; mais ils ſont pauvres & mépriſez de tout le monde. Pour les CHRETIENS d'AFRIQUE, il y en a d'étrangers, comme les eſclaves; & d'originaires, dont pluſieurs ſont Catholiques Romains, comme les Sujets des Rois d'Eſpagne & de Portugal, & une grande partie des Abiſſins. Les autres ſont Schiſmatiques, épars dans le païs, comme les Maronites, les Géorgiens, les Grecs, les Arméniens, & les Chrétiens de ſaint Thomas. Entr'eux, les uns reconnoiſſent le Patriarche d'Alexandrie, les autres leurs Prélats en particulier, & les Grecs le Patriarche de Conſtantinople. Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir dans ce païs la Religion Chrétienne, & ſur tout dans le païs de leurs conquêtes. Ils y ont même divers Evêchez. Les Eſpagnols y ont auſſi les Evêchez de Ceuta en Barbarie, de ſaint Salvador dans le Congo, d'Angra dans l'Iſle Tercére, de Funchal en celle de Madére, de ſaint Jago & de ſaint Thomé dans les Iſles du Cap-Verd. Tous ces Evêchez ſont ſuffragans de Lisbonne. Il y en avoit un à Tanger, qui a été uni à celui de Ceuta: Il étoit ſuffragant d'Evora. Les Eſpagnols ont dans les Canaries un Evêché ſuffragant de Seville. Celui de Malte eſt ſous la Métropole de Palerme en Sicile.

CONCILES D'AFRIQUE.

En Afrique il y avoit deux ſortes de Conciles de chaque Province, & des Conciles de pluſieurs Provinces ou de toutes les Provinces d'Afrique. Les Africains donnoient à ceux-ci le nom de Conciles univerſels ou de Conciles généraux. L'Evêque de Carthage, qui étoit le Primat de toute l'Afrique, le convoquoit.

Agrip-

Digitized by Google

Agrippin en célébra un sous le Pontificat de saint Zéphyrin, au commencement du troisiéme siécle pour le Batême des Hérétiques, qu'il crut qu'on devoit réitérer. Il assembla pour cela les Evêques d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie au nombre de 70, & aprés qu'ils eurent deliberé tous ensemble, ils ordonnérent qu'il falloit rebatiser les Hérétiques. Saint Cyprien parle de ce Concile dans ses Epitres, & aprés lui saint Augustin en plusieurs endroits. Depuis ce tems-là jusqu'à présent, dit saint Cyprien, on a vu dans nos Provinces des milliers d'Hérétiques, lesquels revenant à l'Eglise, ont demandé avec joye d'être régénérez par la grace de l'eau salutaire du Batême; mais ces expressions sont outrées, puisque ce ne fut que du tems de saint Cyprien que l'usage de rebatiser prévalut en Afrique, comme on le prouve à l'Article d'AGRIPPIN. S. Cyprien célébra depuis l'an 250, jusqu'à l'an 257, plusieurs Conciles des Evêques de toutes les Provinces d'Afrique à Carthage, tant sur la discipline de l'Eglise, à l'egard de la pénitence, & de la réconciliation, que sur la rebatisation des Hérétiques. Il y a eu dans la suite plusieurs autres Conciles généraux d'Afrique; mais comme ils ont été tenus à Carthage, à Milève ou en d'autres villes, nous en parlerons sous leurs titres. L'Afrique a donné à l'Eglise trois grands hommes, Tertullien, saint Cyprien & saint Augustin; sans parler d'Optat de Milève, de Minutius Félix, de saint Fulgence, de Facundus: & parmi les profanes, Apulée de Madaure est celebre.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AFRIQUE.

Ptolomée. Strabon. Pline. Du Val. Sanson. Baudrand. Robbe. Martineau Du Plessis. Le Noble, &c. *in Geograph.* Tacite. Tite-Live. Florus. Salluste. Dion. Appien Alexandrin. Quinte-Curce, &c. *in Hist.* Procope, *de bello Vandal.* Gregoire Abulpharange, publié par Edouard Pocock, *Hist. Orient.* Jean Léon. Dapper, *Descript. d'Afr.* Victor de Vite, ou d'Utique, *Hist. Pers. Vand.* François Alvarez, *Hist. Æthiop.* Diego de Torrez, *Hist. des Chérifs.* Jean-Baptiste Gramaye, *Afr. illust.* Marmol, *Descr. générale de l'Afrique.* Jean-Baptiste Birago, *Hist. Afr.* Balthasar Tellez, *Hist. d'Etiopie.* Bernard d'Aldercte, *Antiq. d'Afr.* Damien de Goez, *de morib. Æthiop. &c.* Louis de Urreta, *Hist. d'Ethiopie.* Nicolas Godinho, *de Reb. Abiss.* Pierre de Mesquita & Pierre Paez, *Hist. d'Ethiopie.* Voyages de Thomas Herbert en Afrique, de Vincent le Blanc, de Linschoten, de Mocquet, de Jannequin, de Montconis, de Jean de Barros, de George Sandis, &c. & Isaac Vossius, *de orig. Nili.* Ludolfe, *Hist. d'Ethiop.* M. Du Pin, *de la Geographie d'Afrique & de l'Hist. des Donatistes.*

AFRIQUE ou AFRICA, que ceux du païs appellent *Mahadia*, ville d'Afrique, en Barbarie, & dans le Royaume de Tunis. C'est l'*Aphrodisium* des Anciens. Elle est à vint lieues de Mahometta, Adramete ou Hamaméthe. Marmol s'est trompé croyant qu'Afrique est la même que cette derniére ville. Il en parle assez au long dans le sixiéme livre de la description de l'Afrique; & aprés avoir fixé sa situation selon le sentiment de Ptolomée, il ajoûte: *Le Calife Mehedi de Carvan ayant pris la ville d'Afrique, la fortifia & la nomma de son nom. Elle etoit bâtie comme une Isle, sur une pointe de terre qui avance dans la mer, avec un beau port & un fort château. Quelques Corsaires de Sicile l'ayant conquise, lui donnerent le nom d'Afrique. Un Roi de Maroc s'en rendit depuis le maître. Enfin lorsqu'elle fut tombée sous la puissance de l'Empereur Charles-Quint, il en fit démolir les fortifications & l'abandonna aux Maures.* Ptolomée. Marmol, *l. 6. c. 28.* Jean-Christophle Calvet, *de Aphrodis. expugn. comment.* Baudrand.

AFRODISSIOUN. *Voyez* l'Article précedent.

AFSCHIN (Haidar fils de Kaous), étoit Turc de nation, & de condition servile. Son mérite l'éleva jusqu'au commandement général des Armées du Calife Motassem l'Abbasside. * D Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

A G A.

AGA, nom qui signifie *Seigneur* en langue Turque, se donne à la plupart des Officiers de la Cour du Grand-Seigneur & de ses Armées, & aux Gouverneurs de places sous les Bachas. Ainsi on appelle le Grand-Ecuyer *Bunuk Imrakor Aga*; le Gouverneur des Pages, *Capi Agasi*; le Général de la Cavalerie, *Spahilar Agasi*, &c. Remarquez que quand le mot *Aga* est joint à un génitif, on y ajoûte *si*; comme *Capou Agasi*, c'est à dire, le Seigneur ou maître de la porte, parce que *capou* qui signifie *porte*, est un génitif.

AGA des Janissaires (*Janisser Aga*), dont les fonctions sont à peu prés les mêmes qu'étoient celles du Colonel-Général de l'Infanterie en France. C'est un des plus puissans Officiers de la Porte. Il n'est point du corps des Janissaires comme les autres Officiers; c'est le Grand-Seigneur qui le nomme, & qui choisit une de ses créatures pour être informé de ce qui se passe dans ce corps, & pour tenir la milice dans le devoir. Quoique l'Aga n'ait que cent aspres de paye par jour, il ne laisse pas d'être trés riche, parce qu'il est héritier de tous les Janissaires qui meurent sans enfans, & que tous les Capitaines de ce corps, lorsqu'ils prennent possession de leur emploi, sont obligez de lui faire présent de quatre bourses, valant cinq cens écus chacune. Il a seul le privilége de paroître devant son Prince avec une contenance libre, sans avoir les bras croisez sur l'estomac, comme tous les autres Officiers. Sa charge lui attribue encore l'autorité de la police, à la Cour, à la ville & à l'Armée, où il fait tous les jours sa ronde avec un cortége de trois cens Janissaires. Il est tellement redouté, que tout le monde fuit & ferme sa porte lorsqu'il passe. Quand l'Aga des Janissaires meurt, ses thrésors & ses biens appartiennent aux Janissaires. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Tavernier, *Hist. du Serrail.* M. de la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

* AGA & AGAG, ville & Royaume de la Haute Ethiopie, ou Abissinie, vers le lac de Zaire, entre le Nil & les Provinces d'Ambian & de Nove.

* AGA, nom d'une montagne, d'où l'Araxe & l'Euphrate prennent leur source, & que Strabon & Ptolomée appellent *Abo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hermolaüs, *sur Pline, l. 6. c. 9.*

AGABA, forteresse pres de Jérusalem, que Galette, qui en étoit Gouverneur, remit entre les mains d'Aristobule, fils d'Alexandre *Jannæus*, & d'Alexandra surnommée *Salomé*, & frére d'Hircan, pour lui servir de retraite. * Joseph, *Antiq. Judaiq. liv. 13. ch. 24.*

AGABANA. *Voyez* AGAMANA.

AGABARE. *Voyez* ABGARE.

AGABE, *Agabus*, l'un des septante-deux disciples de Jésus-Christ, selon les Grecs, vint de Jérusalem à Antioche, lorsque saint Paul y étoit avec saint Barnabe, & annonça qu'une grande famine affligeroit bien-tôt toute la Terre: prophétie qui fut accomplie la quatriéme année de l'Empire de Claude. Les Auteurs profanes font aussi mention de cette famine dans la quatriéme année du régne de cet Empereur, & la 44e. de Jésus-Christ. Suétone raconte qu'à cette occasion le peuple lui jettant des morceaux de pain, l'accabla d'injures, en plein marché, de sorte qu'il eut de la peine à se sauver dans son palais par une fausse porte. Comme cette famine se faisoit sentir particuliérement dans la Judée, & que les freres d'Antioche eurent appris à quelles extrémitez on y étoit réduit, ils résolurent de contribuer à son soulagement par des charitez dont ils chargérent Paul & Barnabas. Le même Agabe vint encore de Judée trouver saint Paul à Césarée, & lui prédit que s'il alloit à Jérusalem, il y seroit pris par les Juifs & même livré aux Gentils: ce qui arriva effectivement. On tient qu'Agabe mourut à Antioche, & ce fut en souffrant la peine du Martyre, si l'on s'en rapporte aux Grecs, qui fixent la fête de ce Saint au huitieme de Mars. Les Latins dès le IX siécle la célébroient le 13 Février. * *Actes, ch.* 11. & 21. Bollandus, 13 *Feb.*

* AGABO, certain Roi d'Ethiopie qui fit mourir son frére Ames. Les Historiens de ce païs-là disent qu'il régna 200 ans, & en content de plaisantes choses. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AGACLYTE, Historien Grec, qui a écrit un Traité des Olympiades. * Suidas.

AGACLYTE. *Voyez* AGAILYTE.

AGAD, ville de la Tribu d'Issachar, au plé du mont Hermon. * S. Jérôme, *in locis Hebraïcis.*

AGADA. *Voyez* AGEDA.

AGADES, Royaume d'Afrique dans la Nigritie, vers le Lac de Guarda, entre le Zaara au septentrion, la riviére de Niger au midi, le Royaume de Cano au levant, & celui de Tombut au couchant. Ce Royaume est fort étendu, & a quelques villes. Il y a aussi une ville de ce nom, dont les maisons sont bâties à la Moresque. Le païs est fertile en manne, que les Habitans conservent dans des courges, pour vendre aux Marchands qui y abordent pour en avoir. Le Seigneur de cette Province tire de grands droits des marchandises étrangéres; mais il est obligé de payer cent cinquante mille ducats par an au Roi de Tombut. * Jean Léon. Marmol, *l. 9. c. 9.* Baudrand.

* AGADES, petite ville du Zaara en Afrique. Elle est située dans le desert de Lempta sur la riviére de Nubia vers sa source, environ à 40 lieues de la ville de Lempta vers le midi. * Jean de Leon. Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

AGAG, Roi des Amalékites. Les Habitans de ce païs avoient maltraité les Israëlites, lorsqu'ils sortirent d'Egypte, & s'opposérent à leur entrée dans la terre de promission. Dieu, pour venger son peuple, ne se contenta pas de faire remporter à Josué sur ce Roi une victoire signalée dans le même désert, mais 400 ans aprés il commanda à Samuel d'ordonner à Saül d'exterminer entiérement les Amalékites, & de ne faire grace à qui que ce fût, pas même aux enfans qui étoient encore à la mammelle, mais d'égorger les hommes, les femmes & les enfans, d'exterminer les bœufs, les brebis, les chameaux, & généralement tous les animaux qui appartenoient à ce peuple idolatre. Saül ayant assemblé les Israëlites, trouva dans la revue qu'il en fit, deux cens mille hommes de pié, & dix mille hommes de la Tribu de Juda. Il marcha avec cette Armée contre la ville d'Amalec, ravagea le païs, ruïna les villes, tailla en piéces toute l'Armée, prit le Roi Agag, à qui il fit grace, & épargna ce qu'il y avoit de plus gras dans les troupeaux, de meilleur & de plus beau dans les meubles, sous prétexte d'en faire un sacrifice au Seigneur. Dieu marqua son indignation de ce procédé, se plaignit à Samuel de la desobéissance de Saül. Ce Prophéte vint trouver Saül, qui sacrifioit à Galgala, le reprit de sa désobéissance, lui déclara la vengeance que Dieu vouloit en tirer; l'obligea pour réparer sa faute de lui livrer Agag, que Samuel coupa en morceaux à Gulgala devant l'autel du Seigneur, vers l'an 2971 du monde, & avant Jésus-Christ 1064. * *Exode, ch. 17. v. 8. & suiv.* I *Sam.* ou I *Rois, ch. 5.* Joseph, *Antiq. Judaiq. l. 6. c. 8. & 9.* Usserius, *in Annal.*

AGAG, ville & Royaume. *Voyez* AGA.

AGAGAMMATES, ou selon d'autres, *Agamantes* ou *Agacimates*, certains peuples vers les Palus Mæotides, dont il est fait mention dans Pline, * *liv. 6. c. 7.*

AGAGES ou JACCHÆ, peuples trés féroces du fond de l'Afrique, ayant porté la guerre dans le Royaume de Congo, s'en rendirent maîtres, l'an de Jésus-Christ 1560, aprés l'avoir entiérement ruïné par une infinité de massacres: ce qui arriva sous leur Roi Alvarez I. Roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient restez des siens, s'étant sauvé dans une petite Isle du fleuve *Zaï-*

ve, y ſouffrit des miſéres extrêmes, pendant que les Barbares mettoient dans ſon Royaume tout à feu & à ſang. Le bruit en étant venu juſqu'aux oreilles de Dom Sebaſtien Roi de Portugal, il y envoya François de Govia avec de bonnes troupes. Govia fit la guerre aux Agages avec tant de ſuccès, qu'il les chaſſa entiérement du Royaume. Alvarez leur Roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la cauſe de leurs maux paſſez & l'irruption des Agages à la Religion Chrétienne, qu'ils avoient reçue ſous Jean II. Roi de Portugal; mais les Portugais à bien plus juſte titre l'attribuoient au mépris & à l'indifférence, que ceux de Congo avoient pour cette même Religion. * George Hornius, *Orb. imp. p.* 567.

AGAI, lieu de la Paleſtine, qui n'eſt pas fort éloigné de Béthel. Il s'écrit *Ai* en Hébreu. S. Jérôme, *in locis Hebraïcis*, rapporte que de ſon tems l'on n'en voyoit preſque que les ruines.

AGAILYTE, ou plutôt AGACLYTE, Affranchi de Verus, avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit de ce Prince. Capitolin dans la Vie de l'Empereur Marc-Antonin, *c.* 15. *Multum jam potuerunt liberti ſub Marco & Vero, Geminus & Agaclytus, cui patronus dedit, invito Marco, Libonis uxorem*, c'eſt à dire, que ces deux Affranchis Geminus & Agaclytus pouvoient tout ſur l'eſprit de leurs Maîtres, & même l'Empereur Verus donna à ce dernier, qui étoit ſon favori, la femme de Libon, contre la volonté de Marc-Antonin. * Le même Capitolin, *ſur Verus*, *c.* 9.

AGALASSES, peuples des Indes habitans dans la partie ſupérieure du fleuve Indus, vaincus par Alexandre *le Grand*, au rapport de Diodore de Sicile, *l.* 17.

AGALLA, ville d'Arabie dans la Tribu de Ruben, qu'Alexandre *Janneus* premier du nom, Roi des Juifs, prit ſur Arétas Roi des Arabes, avec pluſieurs autres. Quelques années après, ſon fils Hircan les rendit à ce Roi Arabe, pour lui avoir donné du ſecours contre ſon frére Ariſtobule, qui lui diſputoit la Couronne & le Pontificat, ce qui arriva l'an du monde 3972, avant Jéſus-Chriſt 63. Reland croit qu'Agalla eſt la même qu'Eglaïm dont il eſt parlé dans *Iſaïe*, *ch.* 15. *v.* 8. Dans le ſiécle d'Euſébe, elle étoit nommée Agallelin, diſtante d'Aréopolis de huit milles du côté du midi, & par conſéquent dans le païs de Moab. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *ch.* 2.

AGALLE. *Voyez* AGALLIS.

AGALLIAS, ancien Auteur, dont il eſt parlé au ſujet d'Ariſtophane dans les petites Scholies ſur l'Iliade d'Homére, *pag.* 320.

AGALLIEN, un des Généraux d'Armée de Léon d'Iſaurie, à qui cet Empereur donna l'an 727, le commandement de ſon Armée navale. Mais s'étant revolté contre ſon Prince avec un certain Etienne, qui lui avoit été donné pour compagnon, & tous les vaiſſeaux ayant été brûlez ou coulez à fond, on fit mourir tous les rebelles qu'on put prendre de la faction d'Agallien; & lui-même ne voyant plus de reſſource, ſe précipita dans la mer. * Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *liv.* 4.

AGALLIS ou ANAGALLIS, fille ſavante, dont les Anciens parlent avec éloge, étoit de l'Iſle de Corfou, & ſavoit très bien la Rhétorique. Quelques Auteurs lui ont attribué l'invention d'une ſorte de jeu de paume uſité parmi les Grecs. Ce jeu conſiſtoit à prendre la bale avant qu'elle eût touché la muraille, comme Meurſius l'a remarqué en ſon Ouvrage *des Jeux des Grecs*. On aſſure auſſi qu'Agallis faiſoit des leçons de Grammaire, & qu'elle en avoit écrit quelques Traitez. * Athénée, *l.* 1 *c.* 8. Suidas. Pierre Paul de Ribera, *l.* 13. *Art.* 380. Antonius Auguſtinus, *in Theat. Fœmin. Litt.* Meurſius, *de Lud. Græc. p.* 5. *Vide Aurras*, *p* 5. *Cœlius Rhodiginus*, *l.* 8. *c.* 1. Voſſius, *de Philol. c.* 2. Soprani, *gli Scrut. della Ligur. p.* 2.

AGAMANA, ville de la Méſopotamie, ſelon Ptolomée; c'eſt peut-être la même que l'Agabana d'Ammien Marcellin.

AGAME, ville de l'Aſie Mineure dans le Royaume du Pont, au voiſinage d'Heraclée. * Etienne *le Geographe*.

AGAMÉDE, frére de Trophonius, & fils d'Erginus, Souverain d'Orchoméne dans la Béotie, fit de grands progrès, auſſi bien que ſon frére, dans la Sculpture & dans l'Architecture. Entre autres Ouvrages de leur façon, on vantoit le lit d'Amphitryon & d'Alcméne à Thebes; un Temple de Neptune au pic du mont Aléſe dans l'Arcadie, dont l'entrée, quoique défendue par un cordon de laine ſeulement, ne pouvoit être forcée ſans une punition ſubite; un autre Temple à Delphes érigé en l'honneur d'Apollon: & enfin une chambre qui ſervoit de thréſor à Hyriée. Les deux fréres, dans un mur de cette chambre, avoient diſpoſé une pierre avec tant d'artifice, qu'ils pouvoient y entrer ſans qu'on les remarquât: mais Hyriée, qu'ils avoient volé pluſieurs fois par cette voye, s'étant apperçu du vol, ſans pouvoir deviner de quelle part il venoit, tendit des filets à l'ouverture des vaſes où il conſervoit ſon argent, dans leſquels Agaméde ſe trouva pris. Trophonius craignant que ſon frére ne le déclarât, ſe délivra de cette crainte en lui coupant la tête, & fut englouti tout vif par la terre, qui s'entr'ouvrit ſous ſes piez, dans un petit bois près de Lébadie. Voilà ce que Pauſanias nous apprend du ſort de ces deux fréres, dont le crime n'empêcha pas qu'ils ne fuſſent depuis révérez comme des Dieux par les Thébains. Cicéron & Plutarque content diverſement la mort d'Agaméde & de Trophonius. Si l'on en croit ces Auteurs, lorſque ces deux fréres eurent achevé le Temple d'Apollon à Delphes, ils prièrent ce Dieu de leur donner pour recompenſe ce qui étoit le plus utile à l'homme. Apollon leur promit de les exaucer dans trois jours, au bout deſquels on les trouva morts. D'autres Auteurs, & Pauſanias lui-même, font Trophonius fils de Neptune. *Voyez* TROPHONIUS. Il ne faut pas confondre cet Agaméde avec un autre AGAMÉDE ARCADIEN, frére de Gortys, & de Stymphale. * Pauſanias, *in Arcadicis*. Strabon, *l.* 9. Cicéron, *Tuſculan. queſt.* Plutarque, *in Conſolat. ad Apollonium*.

AGAMEMNON, fils d'Atrée & d'Erope, ſelon Homére, ou fils de Pliſthéne, & petit-fils d'Atrée, comme veulent Héſiode & Clement *Alexandrin*, étoit Roi de Mycénes dans le Péloponnéſe, lorſqu'il fut élu Général de l'Armée des Grecs contre les Troyens. Il commença à régner l'an 2839 du monde, 1196 avant Jéſus-Chriſt, & régna quinze ans. Quelques Anciens lui donnent vint-ſept ou vint-huit ans de régne, parce qu'ils lui donnent les 12 ans que Thyeſte gouverna pendant ſon bas âge. Les Poëtes diſent que pendant le ſiege de Troye Achille l'obligea de lui rendre Briſéïs, qu'il lui avoit enlévée, & que Caſſandre, fille de Priam, qui fut ſa priſonniére après la priſe de Troye, lui prédit vainement la mort qu'il reçut bien-tôt après; car dès qu'il fut de retour dans ſes Etats, il fut aſſaſſiné par Egiſthe, fils de Thyeſte, (d'autres diſent fils de Pliſthéne) amant de Clytemneſtre, femme d'Agamemnon, l'an du monde 2852, & avant Jéſus-Chriſt 1183. Egiſthe, après avoir épouſé Clytemneſtre, s'empara du Royaume; mais il ne le conſerva que ſept ans, au bout deſquels Oreſte le tua, ſans même épargner Clytemneſtre. Outre Oreſte, Agamemnon eut encore d'elle trois filles, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres, deux ſeulement, ſavoir, Electre & Iphigénie. Les Poëtes ont feint qu'il ſacrifia cette derniére à Diane. Il y a apparence que cette fable a été tirée d'une vérité, en ce qui arriva à la fille de Jephté, que ſon pere fut obligé de ſacrifier pour accomplir un vœu un peu indiſcret. Dictys de Créte raconte encore d'autres actions d'Agamemnon, mais on n'y ajoûte point de foi, parce qu'on tient ce livre pour ſuppoſé. Pauſanias dit qu'Agamemnon étoit adoré comme un Dieu à Clazoméne. Ces hiſtoires ont fourni aux Poëtes des ſujets de Tragédies; comme l'Electre de Sophocle, l'Oreſte d'Euripide, & l'Agamemnon de Sénéque. Agamemnon eſt appellé par Homére & par les autres Poëtes, *le Roi des Rois*, parce qu'il étoit le Général de tous les Princes de la Gréce, qui allérent faire le Siége de Troye, ſuivant ce que dit Sénéque:

Rex ille regum, ductor Agamemnon ducum,
Cujus jacuta mille vexillum ratis, &c.

* Homére. Thucydide Plutarque. Denys *d'Halicarnaſſe*. Euſébe. Pauſanias. Virgile. Ovide. Apollodore, &c. Louis Cappel, *de Vero Jephtæ*. Petau, *Ration. temporum*, *premiére partie*, *l.* 1. *c.* 6.

AGAMEMNONIA, rade dans le païs Attique, où la Flotte des Grecs s'aſſembla pour porter la guerre contre la ville de Troye.

AGAMESTOR, l'onziéme Archonte perpétuel d'Athénes, dont le gouvernement commence à l'année 3238 du monde, 797 avant Jéſus-Chriſt. Il fut Archonte pendant 20 ans, & eut pour ſucceſſeur *Eſchyle*. * Euſébe, *Chronic.*

AGAMESTOR, Philoſophe Académicien, ſe rencontra avec quelques perſonnes dans un feſtin, où par un jeu de débauche, on convint que celui qui boiroit, ordonneroit aux autres d'imiter la ſituation dans laquelle il ſe trouveroit en buvant, à peine d'une amende. Quand ce fut le tour d'Agameſtor, qui avoit une cuiſſe & une jambe étiques & très menues, il obligea les autres à boire en même poſture que lui, qui mit ſa jambe dans un vaſe très étroit; les autres ne le purent faire, & furent contraints de payer ce qui avoit été ordonné. * Plutarque, *aux Queſt. de Table*, *Queſt.* 4. §. 4.

* AGAMIDIDE, arriére-petit-fils de Cléſippe qui étoit fils d'Hercule, fut Roi d'une partie de la Gréce. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pauſanias, *in Laconicis*, *ou l.* 3.

* AGAMIE, Promontoire & port de mer dans la Troade, ſelon Hellanicus cité par Suidas & Etienne *le Geographe*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGAMNESTOR, Archonte. *Voyez* AGAMESTOR.

AGAN ou PAGAN, une des Iſles des Larrons, dans l'Océan oriental, où Magellan fameux Capitaine Portugais fut aſſaſſiné, en allant chercher les Iſles Molucques par la Mer du Sud. Elle eſt entre les Iſles de Chomocoan & de Guagan. * Baudrand.

AGANAGARE, AGANARA ou AGONARA, ville des Indes en deça du Gange. Caſtaldi & Moletius en font mention après Ptolomée, & diſent qu'elle eſt ſur la mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGANARA. *Voyez* AGANAGARE.

AGANESTOR. *Voyez* AGAMESTOR.

AGANICE. *Voyez* AGLAONICE.

AGANIPPE, fontaine du mont-Hélicon, dans la Béotie, dont les eaux avoient une vertu ſouveraine pour inſpirer les Poëtes. Pauſanias dit qu'Aganippe étoit fille du fleuve Termeſſus, qui coule autour de l'Hélicon. * Pauſanias, *in Bœoticis*.

AGAOS, ou autrement AGAOUS & AGOASI, peuples de l'Abiſſinie, dans le Royaume de Bagamedri, vers la riviére de Tacaze. * Grégoire l'Abiſſin. Il y a auſſi en quelques autres endroits de l'Abiſſinie de ces peuples nommez *Agaous* & *Agawi*, & entre autres dans la Province de Sacahala, proche des montagnes où ſont les ſources du Nil, ſelon la deſcription du P. Jérôme Lobo. Baudrand.

* AGAPE, Vierge & Martyre Theſſalonicienne ſous l'Empereur Maximien. * Th. Ruinarti *Acta ſincera*, *&c. ad annum* 304.

AGAPE (Saint), Martyr de la Paleſtine, fut expoſé à Céſarée aux bêtes, l'an 306, par ordre de Céſar Maximin Daia, déchiré par un ours, rapporté enſuite dans la priſon, & jetté dans la mer. * Euſébe, *dans les Actes des Martyrs de la Paleſtine*.

AGAPE (Saint), Martyr, ſous Galére ou Valére Maximien, par ordre du Gouverneur Dulcetius, & exécuté avec ſainte Chionie ſa ſœur, ſur la fin du mois de Mars de l'an 306. On en fait la fête au premier jour d'Avril, jour auquel ſainte Irène leur ſœur fut martyriſée. Neanmoins dans la plupart des Martyrologes, elle

Digitized by Google

elle eſt marquée au troiſiéme Avril. On a les Actes de ſon Martyre & de celui de ſes compagnes, qui paroiſſent anciens. Le Cardinal Sirlet les a donnez le premier, traduits du Grec en Latin ſur un ancien manuſcrit du monaſtére de *Crypta-Ferrata*. Le Cardinal Baronius les a enſuite inſérez dans ſes Annales. Et le Pere Ruinart les a donnez dans ſa Collection. Henſchenius en a produit d'autres, mais qui ſont viſiblement ſuppoſez. * Baillet, *Vies des Saints*, 1. *d'Avril*.

AGAPE, Dame Eſpagnole de grande maiſon, qui donna dans les erreurs des Gnoſtiques avec le Rhéteur Elpidius, du tems de l'Empereur Théodoſe. * Hornius, *Hiſt. Eccleſ. pag.* 97. *Voyez* AGAPETES.

AGAPENOR, fils d'Ancæus, petit-fils de Lycurgue, & Roi d'Arcadie, revenant avec les Grecs du ſiége de Troye, qui fut priſe l'an du monde 2851, & avant Jéſus-Chriſt 1184, fut jetté par la tempête dans l'Iſle de Cypre, où l'on croit qu'il bâtit la ville de Paphos, & le Temple de Vénus, qui fut depuis ſi célébre. * Pauſanias, *in Arcadicis*.

AGAPES, du mot Grec Ἀγάπη, *amour*. L'on a donné ce nom aux *feſtins de charité* que les Chrétiens faiſoient entr'eux dans leurs Aſſemblées eccléſiaſtiques. C'étoit un repas qui ſe faiſoit le ſoir en mémoire de la derniére Céne que Jéſus-Chriſt avoit faite avec ſes diſciples; & il ſe faiſoit au commencement de l'Aſſemblée avant la Communion. Les riches fourniſſoient à la dépenſe, & y convioient les pauvres; mais l'abus commença de s'y gliſſer du tems même de ſaint Paul: ce qui l'obligea de changer la pratique de ces feſtins, en les remettant après la célébration des ſaints myſtéres, ſuivant la remarque de M. de Tillemont. Ce changement n'en corrigea point l'abus; de ſorte que les Prélats furent contraints dans la ſuite de les interdire, premiérement dans les Egliſes, & puis ailleurs: cependant on obſerve encore tous les ans le Jeudi ſaint cette coutume en quelques diocéſes. Les anciens Péres parlent ſouvent de ces Agapes, comme Tertullien, Minutius Félix, Clément *Alexandrin*. On les pratiquoit principalement dans les jours de naiſſance, de funérailles & de mariages, ſelon ſaint Grégoire de *Nazianze*. Le Concile de Gangres les défendit, à cauſe des abus; & ſaint Auguſtin avoue que S. Ambroiſe ne les approuva jamais, & lui-même les fit défendre, lorſqu'il aſſiſta depuis au troiſiéme Concile de Carthage. Nous trouvons pourtant que ſaint Grégoire le *Grand* permit aux Anglois nouvellement convertis de faire des feſtins ſous des tentes, ou ſous des feuillages, au jour de la dédicace de leurs Egliſes, ou des fêtes des ſaints Martyrs, auprés des Egliſes, mais non pas dans leur enceinte. * Tertullien, *Apolog. c.* 39. Origéne, *l.* 7. *ſur Joh.* Clément d'Alexandrie, *Pædag.* 12. Minutius Félix. S. Grégoire de Nazianze. *Le Concile de Laodicée. Les Conciles* 5 *&* 6 *de Conſtantinople. Conſtitut. Apoſt. c.* 44. S. Auguſtin, *Epiſt.* 64. Saint Chryſoſtome, *Homil.* 32. *ſur S. Matth.* S. Jérôme, *Epiſt.* 22. S. Grégoire, *l.* 2. *Epiſt.* 54. *&* *l.* 9. *Epiſt.* 71. Baronius, *A. C.* 57. 377. 384. *&c.* Korthold, *de Agapis.* Arnold, *Afbeelding der eerſte Chriſtenen.* Cave, *du premier Chriſtianiſme*, *ch.* 11.

* AGAPET, Métropolitain de l'Iſle de Rhodes, floriſſoit l'an 457. L'Empereur Léon lui ayant demandé par lettres, ce que lui & les Evêques de ſa Province penſoient du Concile Oecuménique de Chalcédoine, Agapet ſoutint fortement, dans ſa réponſe à l'Empereur, la cauſe du Concile, contre Timothée Ælurus. * Cave, *de Script. Eccl.*

AGAPET, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, vivoit dans le VI ſiécle, du tems de Juſtinien. Quelque tems après le couronnement de cet Empereur, il lui écrivit une excellente Lettre, où il lui donnoit des avis pour régner en Prince Chrétien. Les Grecs eſtimoient beaucoup cette Lettre, qu'ils appelloient *la royale*. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, ſous ce titre: *Agapeti, Conſtantinopolitanæ eccleſiæ Diaconi, ad Juſtinianum Imperatorem Oratio Paranetica; quâ cum monet, quomodo in imperio ſe gerere debeat.* On a été longtems en peine de ſavoir qui étoit le véritable Auteur de cette Lettre. Quelques Modernes l'ont attribuée à celui qui fut depuis Pape ſous le nom d'Agapet I. Mais elle eſt écrite ſi purement en Grec, qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Romain en ait été l'Auteur. D'autres ont jugé qu'elle pouvoit être l'Ouvrage de l'un de ces deux Agapets, qui vivoient ſous l'Empire de Juſtinien, & dont il eſt trés ſouvent fait mention dans les Actes du Concile de Conſtantinople, aſſemblé en 535, du tems de Mennas. Mais ce ſentiment eſt peu vraiſemblable: car ces deux Agapets étoient Archimandrites, ou Abbez de deux monaſtéres de cette ville; & l'Auteur de la Lettre à Juſtinien étoit Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople. * Baronius, *A. C.* 527. Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.*

AGAPET, en Latin *Agapetus*, *de duro Cornu*, Abbé de Campredon, avoit aſſemblé une nombreuſe Bibliothéque qui fut entiérement brûlée par le feu d'une chandelle, que l'on y avoit laiſſée par mégarde. Il en eut tant de chagrin, qu'il en mourut de regret l'an de Jéſus-Chriſt 817. * Bruſchius, *in Monaſteriis.*

AGAPET, Evêque de Synnade, ville de la Phrygie *Pacatiane*, étoit attaché à la Secte de l'héréſie de Macédonius; mais il fut converti à la Foi orthodoxe. * Socrate, *l.* 7. *c.* 3.

PAPES DE CE NOM.

AGAPET, I de ce nom, Romain de nation, & fils du Prêtre *Gordien*, ſuccéda à JEAN II. le 28 Avril de l'an 535. Auſſitôt après ſon élection, il reçut des Lettres & une Confeſſion de Foi, que l'Empereur Juſtinien I. envoyoit à Jean ſon prédéceſſeur. Il lui fit une réponſe très orthodoxe, n'approuvant pas, comme l'Empereur le demandoit, qu'on laiſſât les Ariens en poſſeſſion des dignitez de l'Egliſe, ſous prétexte de ménager leur réunion. Les conquêtes de Bélſaire avoient allarmé Théodat Roi des Goths en Italie, qui obligea le Pape par ſes menaces d'aller à Conſtantinople pour y demander la paix. Agapet ne la lui put obtenir; mais il y ſignala ſa vigueur pour les intérêts de la Religion: car il refuſa d'y communiquer avec Anthime Eutychien, & diſciple de Sévére. Cet homme, auparavant Evêque de Trébiſonde, s'étoit introduit ſur le ſiége de Conſtantinople, par la faveur de l'Impératrice Théodore, qu'il avoit empoiſonnée de ſes erreurs. L'Empereur qui ne le connoiſſoit pas bien, vouloit obliger le Pape de le recevoir à ſa communion, en le menaçant de l'exil. Agapet lui répondit: *Je croyois avoir trouvé un Empereur Catholique; mais, à ce que je vois, j'ai en tête un Dioclétien: ſachez pourtant que je ne crains point vos menaces.* Cette réponſe généreuſe obligea Juſtinien d'examiner la doctrine d'Anthime, qui fut chaſſé, n'ayant pas voulu confeſſer qu'il y eût deux natures en Jéſus-Chriſt. Mennas fut mis en ſa place, & fut ſacré par Agapet, qui mourut quelques jours après, lorſqu'il ſe diſpoſoit à ſon retour, le 17 Avril 536, après avoir tenu le ſiége onze mois & 18 jours. Outre l'Epître à Juſtinien, nous en avons encore quatre de lui, deux à Céſaire, Evêque d'Arles, & deux à Réparat, Evêque de Carthage. Il eut pour ſucceſſeur SILVERE. * Anaſtaſe. Nicéphore, *l.* 17. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 535. *&* 536. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du VI ſiecle.*

Du Haillan & Gaguin ſont les premiers qui ont écrit que ce Pape voulut excommunier Clotaire I. Roi de France, pour avoir tué Gauthier d'Yvetot, le jour du vendredi ſaint, dans l'Egliſe de Soiſſons, au moment qu'on alloit adorer la croix: & que pour ce ſujet la terre d'Yvetot en Normandie, qui eſt depuis paſſée dans la maiſon des Comtes de Bellai, fut exempte de la Juriſdiction de la Couronne de France. Baronius & Génébrard rapportent aſſez au long cette hiſtoire de du Haillan: mais pluſieurs grands hommes la conſidérent comme une fable faite à plaiſir, & dont on n'a ouï parler que 900 ans après la mort de ceux qui y avoient quelque part. * Baronius. Génébrard. Dupleix. Mézeray. *Voyez* YVETOT.

AGAPET II. tint le ſiége après MARTIN III. en 946. Il fit aſſembler divers Synodes, & entre autres un en 946, où il ſe trouva. Il appella à Rome l'Empereur Othon contre Bérenger II. qui ſe vouloit faire Roi en Italie, & qui exerçoit ſa tyrannie contre les Eccléſiaſtiques. Il mourut l'an 955, après avoir gouverné l'Egliſe neuf ans, ſept mois & dix jours. JEAN XII. lui ſuccéda. Il régla par une Lettre que nous avons, le différent qui étoit entre l'Egliſe de Lorche & celle de Saltzbourg, touchant le droit de Métropole. Quelques Auteurs ſe ſont trompez en mettant deux autres Papes de ce nom; & leur autorité a entraîné dans la même erreur pluſieurs des Modernes. Marianus Scotus dit qu'Agapet ſuccéda à Marin I. ou Marin II. mort en 884. Nous ſavons pourtant que ce fut Adrien III. & que même le Siége ne vaqua que deux jours. Cet Auteur met encore un Pape imaginaire nommé Baſile après cet Adrien à qui Etienne V. ſuccéda. Sigebert a fait la même faute. Peut-être ont-ils pris Marin I. pour le deuxiéme de ce nom, après lequel on élut Agapet II. comme je l'ai dit. Bennon, que l'Antipape Guibert fit Cardinal, met un Agapet après Sylveſtre II. à qui Jean XVIII. ſuccéda. * Léon d'Oſtie, *l.* 1. *&* 2. Flodoard. Baronius, *A. C.* 946. *&* 955. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du X ſiécle.*

AGAPETES. On donnoit ce nom à des Vierges qui vivoient enſemble dans la primitive Egliſe, ainſi appellées du mot Grec Ἀγάπη, qui veut dire, *amour*, *charité* & *alliance*. Mais comme dans la ſuite on s'apperçut qu'elles ne vivoient pas avec toute la modeſtie & la bienſéance que des Vierges doivent obſerver, on abolit entiérement ces ſortes de ſociétez. Saint Jean *Chryſoſtome* ayant été fait Patriarche de Conſtantinople, s'employa avec un ſoin tout particulier à corriger les abus qui ſe rencontroient dans ces aſſociations de piété, & il compoſa deux petits Traitez ſur cette matiére. Le Concile général de Latran, ſous Innocent II. en 1139, abolit cette Aſſemblée de Vierges, qu'on appelloit *Religieuſes*, bien qu'elles ne fiſſent point de vœux, & qui n'avoient point de honte de tenir des maiſons où elles recevoient les paſſans, ſous un faux prétexte de Religion & d'hoſpitalité. On nommoit ces prétendues filles *Agapetes*, c'eſt à dire *Chéres*, par une mauvaiſe imitation de S. Jean qui nomme ainſi Gaius dans ſa troiſiéme Epître. On les nommoit auſſi συνεισακτοὶ, *introduites*, parce qu'elles entroient dans les chambres & dans les lits de leurs fréres. On donnoit auſſi le nom d'*Agapétes* aux Clercs qui fréquentoient ces femmes ou filles dévotes. Quelques Eccléſiaſtiques vivoient & couchoient ſans être mariez, avec de certaines filles qui ſoutenoient qu'elles demeuroient vierges. Il eſt défendu dans la Novelle 6, aux Diaconeſſes d'avoir avec elles de ces Ἀγαπηταὶ, avec leſquels elles vivoient comme avec leurs fréres ou parens. *Voyez* S. Epiphane, *Héréſie* 63 *&* 79. S. Jérôme, *Epiſt.* 2. *ad Euſtochium &* *ad Cteſiphontem in Pelagium.* Palladius, *in Vita S. Chryſoſtomi.* Sandere, *Héréſ* 79. Prateole, au mot *Agapétes.* Dodwel, 3 *Diſſertat. Cyprianique.*

* AGAPITUS, Architecte. Pauſanias en parle dans *les Eliaques*, & dit qu'il avoit vu parmi les Eliens un portique que l'on nommoit encore du nom de cet Architecte. * Felibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*, *l.* 1. *p.* 46. *de l'édition de Trevoux*, *tome* 5.

AGAPIUS, Philoſophe d'Alexandrie, élevé dans l'étude de l'éloquence, a fait des Commentaires ſur la Médecine, & ouvrit une école dans Byſance, où il s'aquit beaucoup de réputation par la ſubtilité de ſon eſprit. * Voſſius, *de Philoſoph. c.* 13.

AGAPIUS, Philoſophe d'Athénes, diſciple de Marin de Naples. * Suidas.

AGAPIUS, Evêque de Céſarée en Paleſtine.

AGAPIUS, Moine Grec du mont Athos, ou *monte Santo*, dans la Macédoine, s'eſt aquis de la réputation dans le XVII ſiécle par ſes Ecrits. M. Arnaud a cité dans ſon livre de la Perpétuité de la Foi, le témoignage de ce Grec, qui, à ce qu'il prétend, établit formellement la Tranſubſtantiation dans ſon livre intitulé, Ἀναπαλὴ ψυχῶν; c'eſt à dire, *le ſalut des pécheurs*, im-

Digitized by Google

imprimé à Veniſe en 1641. Voyez la réponſe que M. Claude fait à M. Arnaud au ſujet de cette allégation. Depuis ce tems-là Rich. Simon a cité une autre édition de ce même Ouvrage à Veniſe en 1664. Il eſt écrit en Grec vulgaire; & il eſt ſi eſtimé parmi les Grecs, que le P. Nau Jéſuite, qui a demeuré dans le Levant en qualité de Miſſionnaire, l'a traduit en Arabe ſous le nom d'*Agabius*: car c'eſt ainſi que les Arabes prononcent & écrivent le nom Grec Agapius. * Rich. Simon.

AGAPIUS, de la Secte des Manichéens, vivoit ſur la fin du IV ſiécle. Il avoit écrit un livre diviſé en 23 parties, & en 302 chapitres, adreſſé à une femme nommée *Uranie*, de ſa Secte, contenant les impiétez des Manichéens, dont Photius donne un extrait, *Cod.* 197.

* AGAPIUS, Martyr de Numidie, ſouffrit à Cirte vers l'an 259. *Voyez* la Paſſion de *Jacob*, *Marien*, &c. parmi les *Acta ſincera*, &c. du Pere Ruinart.

AGAPIUS, Martyr de la Paleſtine. *Voyez* AGAPE (Saint).

AGAR, Egyptienne, mére d'Iſmaël, ſervante d'Abraham & de ſa femme Sara. Sara n'ayant point d'enfans, engagea ſon mari à prendre Agar afin qu'il en eût des enfans. Abraham ſe rendit aux priéres de ſon épouſe. Agar ayant conçu, commença à mépriſer ſa maîtreſſe. Sara s'en plaignit à Abraham, qui lui permit de chaſſer Agar. Cette eſclave irritée de la ſévérité de Sara, s'enfuit dans le déſert proche d'une fontaine qui étoit ſur le chemin de Sur, où un Ange lui ordonna de retourner dans la maiſon d'Abraham, de s'humilier & de ſe ſoumettre à ſa maîtreſſe, lui prédiſant que ſa poſtérité ſeroit très nombreuſe, & qu'elle auroit un fils, à qui il lui ordonna de donner le nom d'Iſmaël. Agar retourna chez Abraham, qui étoit âgé de 86 ans lorſqu'elle lui enfanta un fils, qui fut appelé *Iſmaël*, l'an du monde 2125, & avant Jeſus-Chriſt 1910. Iſmaël fit quelque choſe qui déplut à Sara. Le texte Hébreu porte ſimplement qu'il ſe jouoit, ou qu'il ſe moquoit. La Vulgate & les Septante prétendent que cette raillerie tomboit ſur Iſaac. Quoi qu'il en ſoit, Sara irritée obligea Abraham d'éloigner Agar & ſon fils. Le ſaint Patriarche eut peine à s'y réſoudre; mais Dieu lui ayant fait connoître que c'étoit ſa volonté, il prit du pain & de l'eau qu'il donna à Agar, & la renvoya avec ſon fils âgé pour lors d'environ 18 ans. Agar s'enfuit dans le déſert de Berſabée, où l'eau lui ayant manqué, elle laiſſa ſon fils ſous un arbre, & ſe retira ſous un autre, pour s'abandonner aux ſoupirs & aux plaintes. Alors un Ange l'encourageant, lui commanda d'avoir ſoin de ſon fils, & lui prédit qu'il ſeroit Chef d'un grand peuple. Dieu ayant ouvert les yeux d'Agar, elle vit un puits plein d'eau; elle y alla, remplit ſon vaiſſeau & donna à boire à ſon fils Iſmaël, à qui elle fit épouſer une femme du païs d'Egypte. Joſeph ajoûte à ce que nous venons d'extraire de l'Ecriture Sainte, une circonſtance touchant Agar. Il dit, que des bergéres la ſecoururent dans cette grande extrémité. * *Geneſe*, *ch.* 16. & 21. Joſeph, *liv.* 1. *Antiq. Judaïq. c.* 10. & 12. Uſſerius, *Annal.*

* AGAR, ville de la Tribu de *Juda*, qui prend ſon nom d'*Agar* ſervante d'*Abraham*. On voit, dit-on, près de là la fontaine miraculeuſe, que l'Ange lui montra pour éteindre la ſoif ardente de ſon fils *Iſmaël*, lorſqu'il étoit ſur le point de mourir. * Simon, *Dictionaire de la Bible.*

AGARENIENS ou AGARE'ENS, peuples de l'Arabie Heureuſe ou de la Sabée, qu'on dit être deſcendus d'Iſmaël fils d'Abraham & d'Agar. On croit auſſi qu'ils ont donné leur nom au païs & à la ville d'*Agramum*, que Strabon appelle *Agarena*. Ce ſont ces mêmes peuples que la Vulgate corrigée nomme *Agaréens*, & qui eurent guerre avec ceux des Tribus de Ruben, de Gad & de Manaſſé, ſous le régne de Saül. L'Empereur Trajan les pourſuivit, & le ciel ſe declara en leur faveur. Voici ce qu'en rapporte Xiphilin après Dion. „ Enſuite Trajan marcha dans l'Ara„ bie contre les Agaréniens qui s'étoient revoltez. Leur ville „ capitale n'eſt ni grande ni riche; & tout le païs des environs „ eſt déſert, parce qu'il ne s'y trouve que peu d'eau, & encore „ très mauvaiſe; & il n'y a d'ailleurs ni bois ni fourrage: ce qui „ fait qu'une Armée n'y ſauroit ſubſiſter longtems; outre que la „ chaleur du climat y ſert de défenſe contre les Etrangers. Ainſi, ni Trajan alors, ni Sévére depuis, ne purent jamais la prendre, bien qu'ils euſſent abattu une partie des murailles. Tra„ jan ayant fait reconnoître une bréche par quelques cavaliers „ qui revinrent au camp fort maltraitez, y alla lui-même; & bien „ qu'il eût quitté toutes les marques d'Empereur pour n'être pas „ connu, à peine put-il échapper ſans être bleſſé. Car les Bar„ bares le reconnoiſſant à ſes cheveux blancs, & à ſon air majeſtueux, tiroient inceſſamment ſur lui, de ſorte qu'ils tuérent „ un cavalier à ſes côtez. Enſuite on entendit gronder le ton„ nerre, & on vit paroître l'arc-en-ciel. Les Romains ſe voyoient „ accablez de foudres, de tempêtes, de pluye & de grêle, tou„ tes les fois qu'ils vouloient donner l'aſſaut. Outre cela, ſoit „ qu'ils buſſent, ſoit qu'ils mangeaſſent, ils trouvoient leur vian„ de & leur boiſſon remplies de mouches: ce qui les incommo„ doit extrêmement. Ces raiſons ayant obligé Trajan de lever „ le ſiége, incontinent après il tomba malade ". Les Agaréniens ont vû naître Mahomet parmi eux, ſe ſont attachez à ſa doctrine, & l'ont ſoutenue ſous le nom de Sarrazins. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. Xiphilin, *in Trajano.* Baudrand. *Voyez* ARABIE.

* AGARIC, riviére de l'Amérique Méridionale, qui roule l'or, & qui va ſe jetter dans le grand fleuve des Amazones. * Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *l.* 9.

AGARISTE, d'une grande beauté, étoit fille de Cliſthéne Tyran de Sicione, qui après avoir gagné le prix de la courſe des chariots dans les Jeux Olympiques, offrit ſa fille à celui d'entre les Grecs qui en ſeroit le plus digne. Pluſieurs jeunes gens des plus illuſtres maiſons de la Gréce, ſe rendirent à Sicyone, où il les avoit invitez. Ils y demeurérent un an, pendant lequel Cliſthéne eut le tems de les examiner. Il la donna à Mégaclés Athénien. * Hérodote, *Terpſichore*, *ou l.* 5.

AGARISTE ou AGARISTIE, fille d'Hippocrate, qui étant mariée à Xantippe, s'imagina en ſonge qu'elle enfantoit un lion: quelques jours après elle mit au monde Périclés. * Plutarque, *in Pericle.* Hérodote, *l.* 6. Suidas.

AGARUS, fleuve de la Sarmatie en Europe, dont Ptolomée a fait mention, & qu'Ovide nomme *Sagaris*, aujourd'hui *Sebiret*, ſelon Ortélius, ou *Malowoda*, ſelon d'autres, dans la Tartarie Précopite, ſe décharge dans la mer de Zabaché, nommée anciennement *Palus Mæotis*. C'eſt de ce fleuve qu'on a tiré le nom de l'Agaric, eſpéce de champignon ou de potiron, qui eſt l'un des plus excellents purgatifs qu'employe la Médecine. Il y a une grande abondance d'Agaric aux environs de ce fleuve Agarus, où il croît ſur le tronc de l'arbre, qu'on appelle en François *Meleſſe*. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 18. Pline, *l.* 25. *c.* 9.

* AGASIAS, vaillant homme qui ſe ſignala beaucoup à la guerre, étoit de Stymphale ville d'Arcadie. * Xénophon, *l.* 6.

AGASICLES, Roi des Lacédémoniens, fils d'Archidamus, & pére d'Ariſton, de la famille des Proclides, eut le bonheur de jouïr d'une longue paix, durant tout le tems de ſon régne. Ce grand repos lui inſpira de la paſſion pour les Belles Lettres; & comme quelqu'un s'étonnoit un jour de ce qu'il avoit renvoyé Philophanès Sophiſte étranger, il lui répondit: *Qu'il ne devoit être diſciple que de ceux dont il étoit le fils.* Il répondit à un autre, qui lui demandoit comment un Prince pouvoit s'aſſurer dans ſes Etats, *Qu'il en viendroit à bout s'il traitoit ſes Sujets comme un pére traite ſes enfans.* Pauſanias, qui nous a donné la ſuite des Rois de Lacédémone, ne marque point les années de leur régne. Ce qu'on peut recueillir de ſon récit, c'eſt qu'Archidamus, pére d'Agaſiclés, régnoit après la ſeconde guerre des Lacédémoniens & des Meſſéniens. Ces derniers furent entiérement vaincus par les Lacédémoniens, la premiére année de la XXVIII Olympiade, qui eſt la 668 avant Jéſus-Chriſt. Agaſiclés régnoit en même tems qu'Anaxandride, de la race des Euryſthénides, vers l'an 650 avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias, *in Laconicis.* Plutarque, *Apophthegm. Lacon. c.* 48.

AGASIE, fille d'un Roi des Bretons, qui fut mariée à Durſton Roi d'Ecoſſe, & bien-tôt après répudiée ſur de faux ſoupçons. * H. Boëth. *lib.* 2.

* AGASISTRATE, Architecte dont parle Vitruve dans la Préface du livre ſeptiéme, a écrit touchant l'Architecture. * Felibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célebres Architectes*, *l.* 1. *p.* 57. *de l'édit. de Trevoux*, 1725. *tome* 5.

AGASSAMENE, Roi de l'Iſle de Naxos, dans la Mer Egée, fut élu par les Thraces qui s'établirent dans cette Iſle, que l'on nommoit alors *Strongyle*. Ils y étoient venus ſous la conduite de Butès, fils de Borée Roi de Thrace, lequel devint furieux, & ſe précipita dans un puits. Agaſſaméne épouſa la Princeſſe Pancratis, fille d'Aloëus, un des Géants: mais quelque-tems après, les deux Aloïdes, c'eſt à dire, Otus & Ephialtès fils d'Aloëus, & fréres de Pancratis, ôtérent la couronne à Agaſſaméne. * Diodore de Sicile, *Rer. Antiq. l* 5. *c.* 12.

AGASTE, ſecond Archonte perpétuel d'Athénes, ſuccéda à Médon l'an 2987 du monde, & eut Archippe pour ſucceſſeur. Il régna trente-ſix ans. * Chevreau, *Hiſt. du Monde.*

AGASTHENE, Roi d'Elide, fils d'Augias, trouva la ſouveraine autorité diviſée par ſon pére, & il entretint fidélement les traitez faits par ce Prince; car il régna conjointement avec Amphimaque & Talpius petit-fils d'Actor, avec Diorés fils d'Amarynceus, & peut-être avec Polyxéne ſon propre fils, dont Homére a célebré la beauté. Au moins ce jeune Prince ſuccéda depuis à ſon pére. Agaſthéne étoit un des quatre chefs des Eléens à la guerre de Troye, & commandoit dix galéres, pendant que Diorés en commandoit autant, & que les vint autres étoient commandées par Amphimaque & Talpius. Agaſthéne régnoit encore pendant la guerre de Troye, qui commença vers l'an du monde 2841, & 1194 avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias, *in Eliacis.* Apollodore. Homére, *Iliade*, *l.* 2.

AGASTROPHE, fils de Péon, un des plus fameux défenſeurs de la ville, durant le Siége de Troye, ayant reçu une bleſſure à la cuiſſe de la main de Diomède, en mourut. * Homere, *Iliade*, *l.* 11.

AGATHARCHIDE, de Gnide, Hiſtorien Grec, s'attacha à la Philoſophie des Péripatéticiens, & compoſa divers Ouvrages hiſtoriques, qui ſont ſouvent citez par Strabon & par Photius, qui a extrait quelques-uns de ſes Traitez. Il en écrivit un de la Mer Rouge, & des choſes qu'on a peine à croire, dix livres de l'Hiſtoire d'Aſie, quarante neuf livres de l'Hiſtoire d'Europe, & d'autres alléguez par Plutarque, par Athénée, par Pline, par Elien & par Joſeph. Ce dernier rapporte deux fragmens de lui. Le premier eſt au commencement du douziéme livre de l'Hiſtoire des Juifs. *Agatharchide Gnidien, qui a écrit l'Hiſtoire des Succeſſeurs d'Alexandre, nous reproche ſur cela notre ſuperſtition, diſant qu'elle nous a fait perdre notre liberté. Un peuple*, dit-il, *qui porte le nom de Juif, & qui habite une grande & forte ville nommée Jeruſalem, n'ayant pas voulu par une folle ſuperſtition prendre les armes, a ſouffert que Ptolomée s'en ſoit rendu le maître.* L'autre fragment eſt dans le premier livre contre Apion, où il eſt dit que Stratonice, après avoir abandonné le Roi Démétrius ſon mari, vint de Macédoine en Syrie, dans l'eſpérance d'épouſer le Roi Séleucus; que ce deſſein ne lui ayant pas réuſſi, elle excita dans Antioche une revolte contre lui, lorſqu'il étoit à Babylone avec ſon Armée; qu'à ſon retour il prit Antioche; que Stratonice s'enfuit en Cilicie; & qu'un ſonge qu'elle eut l'ayant empêchée de continuer ſon voyage, elle fut priſe, & mourut. Agatharchide vivoit ſous Ptolomée *Philometor* Roi d'Egypte, dont le régne, qui fut de trente-cinq ans, commença la premiére année de

de la CL Olympiade, 180 ans avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de Sicile, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline. Lucien. Joſeph, *Hiſt. des Juifs, l.* 12. *& contre Apion.* Voſſius &c.

* AGATHARCHIDE, de Samos, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il vivoit. Les Anciens citent de lui une Hiſtoire de Perſe, & une autre de Phrygie. Peut-être eſt-ce le même qu'Agatharchide de l'Article précédent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGATHARQUE (*Agatharchus*), de Samos, fils d'Eudémus, Peintre, floriſſoit à Athénes vers la LXXV Olympiade, c'eſt à dire, environ l'an du monde 3555. & avant Jéſus-Chriſt 480. Il a été le premier Peintre qui ait travaillé aux embelliſſemens de la Scéne, ſelon les régles de la Perſpective. Ce fut à la ſollicitation d'Eſchyle, par les avis duquel il ſe rendit ſi habile en décorations, qu'il en laiſſa même un Traité. Alcibiade, qui l'avoit fait mettre en priſon, l'employa depuis à peindre chez lui, & le recompenſa magnifiquement. On dit que ce Peintre ſe vantant un jour de la facilité qu'il avoit à peindre les animaux, Zeuxis lui répondit froidement qu'il louoit ſa diligence: mais que pour lui, il employoit plus de tems pour les rendre plus parfaits. * Plutarque, *in Pericle & in Alcibiade.* Vitruve, *in Præfat. libri ſeptimi.* Suidas.

AGATHE (Sainte), née dans le troiſiéme ſiécle à Palerme, ville capitale du Royaume de Sicile, étoit extrêmement belle, & d'une maiſon très noble. Quintien, Gouverneur de cette Iſle pour l'Empereur Déce, étant à Catane, en devint amoureux, & n'épargna rien pour s'en faire aimer; mais voyant que ſes artifices étoient inutiles, & qu'il ne pouvoit l'attirer à l'idolâtrie, il la fit cruellement tourmenter; & après lui avoir fait couper les mammelles, il commanda à ſes bourreaux de la rouler toute nue ſur des charbons ardens, & ſur des pointes de pots caſſez. La Sainte fut enſuite ramenée en priſon, où elle mourut le cinquiéme Fevrier, l'an 251, ſous le troiſiéme conſulat de l'Empereur Déce. Depuis ce tems-là, lorſque le Mont-Etna, maintenant appellé le Mont-*Gibel*, vomit des flammes de feu qui ſe répandent juſqu'à la ville de Catane, les Habitans courent au ſépulchre de ſainte Agathe, & prennent le voile qui couvre ſon corps; pour l'oppoſer aux flammes. On fait ſa fête le cinquiéme de Février. Son culte eſt ancien à Catane: il s'eſt de là répandu dans les autres païs, où il y a des Egliſes très anciennes d'une ſainte Agathe. Les Actes qui ſont dans le Métaphraſte, ſont viſiblement ſuppoſez; & les Latins donnez par Bollandus, ſont ſuſpects ou corrompus. On a une Hymne ſur ſainte Agathe, attribuée au Pape Damaſe, qui ſeroit le plus ancien titre, ſi elle étoit inconteſtablement de ce Pape. * Hymne du Pape Damaſe. Thomas Faſele, *Hiſt. de Sicile.* Acta Bollandi. Metaphraſte. Baillet, *Vies des Saints.* Tillemont, *tome* 3.

AGATHEMERUS ORTHON, en Grec *Ἀγαθήμερος ὁ Ὄρθων*, a écrit une Hypotypoſe de Géographie, miſe au jour par les ſoins d'Iſaac Voſſius, comme ſon pére l'avoit promis, *chap. onziéme de la Philologie.* Nous en avons une édition d'Amſterdam de 1671, avec des Notes, par les ſoins de Samuel Tennulius.

AGATHIAS, dit *le Scholaſtique*, c'eſt à dire, *Avocat*, Hiſtorien Grec, a vécu dans le VI ſiécle, ſous l'Empire de Juſtinien, qui monta ſur le thrône l'an de Jéſus-Chriſt 527. Agathias dit lui-même dans la Préface de ſon livre, qu'il étoit de Myrine dans l'Aſie Mineure, laquelle il diſtingue d'une autre ville de ce nom, qui étoit dans la Thrace. Son pére s'appelloit *Memnonius*, & étoit Avocat à Smirne. Il avoit appris la Juriſprudence dans ces Académies de Droit, qu'on appelle *Ecoles*: d'où il a pris le ſurnom de *Scholaſtique*. Il fréquenta aſſez longtems le Barreau à Smyrne, où Memnonius ſon pére s'étoit aquis beaucoup de réputation: ce qui a fait croire à quelques Auteurs, comme à Chriſtophle Perſonne, qu'Agathias étoit natif de cette même ville; peut-être parce que Suidas le nomme Scholaſtique, ou Avocat de Smyrne, Σχολαστικὸς Σμυρναῖος. Agathias dit qu'il compoſa en vers hexamétres quelques Poëmes qu'il publia ſous le nom de *Daphniques.* Il fit auſſi un Recueil d'Epigrammes, dont nous avons encore pluſieurs dans l'Anthologie. Eutychien, Secretaire d'Etat, lui conſeilla d'écrire l'Hiſtoire que nous avons en cinq livres. Il la commença à la 26 année du régne de Juſtinien, où Procope a fini la ſienne. Son ſtile eſt fleuri, coulant, & toujours égal. Nous avons une traduction de l'Hiſtoire d'Agathias, par M. Couſin Préſident en la Cour des Monnoyes à Paris. Le Texte Grec, avec la Verſion Latine & les Notes de Bonaventure Vulcanius, a été imprimé deux fois à Leyden en 1594. in 4°. & à Paris dans l'Imprimerie royale en 1660 in fol. Au reſte, la maniére dont Agathias parle, fait connoître qu'il étoit Payen. * Suidas, *in Agathia.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 22. La Mothe le Vayer, *Jug. des Hiſt.*

AGATHOBULE. *Voyez* ARISTOBULE, frére d'Epicure.

* AGATHOBULE, Philoſophe, vivoit ſous l'Empire d'Adrien & des Antonins. Euſébe de Céſarée en fait mention *dans ſa Chronique* ſous l'an 122.

AGATHOCLE, Iſle. *Voyez* AGATHOCLIS.

AGATHOCLE'E ou AGATHOCLIE, Courtiſane & joueuſe d'inſtrumens, célébre par ſa beauté. Ptolomée *Philopator*, Roi d'Egypte, en devint ſi amoureux, que pour l'épouſer, il fit mourir la Reine Eurydice ſa femme, qui étoit auſſi ſa ſœur, & dont il avoit eu Ptolomée Epiphanés. Cette Princeſſe infortunée, qui eſt nommée *Arſinoe* par Polybe, & *Cleopatre* par Joſeph & Tite-Live, périt la deuxiéme année de la CXLIII Olympiade, 207 ans avant Jéſus-Chriſt. Agathoclée, ſecondée d'Agathoclès ſon frére, & d'Oenanthe ſa mére, gouvernoit abſolument le Royaume. Ils cachérent la mort du Roi, pillérent ſes thréſors, & voulurent même faire mourir le jeune Ptolomée, qui n'étoit agé que de quatre ou cinq ans: mais le peuple d'Alexandrie le délivra de ce danger, & Agathoclée fut miſe en piéces avec ſa mére & ſon frére, la même année que mourut Philopator, 204 ans avant Jéſus-Chriſt. * Polybe, *l.* 15. Plutarque, *in Cleomene.* Juſtin, *l.* 30. & 31. Athenée, *l.* 6.

AGATHOCLE'E, Iſle. *Voyez* AGATHOCLIS.

AGATHOCLES, Tyran de Sicile, & fils d'un Potier de terre nommé Carcinus, de la ville de Regge en Italie, ſuccéda à la grandeur du premier Denys. Après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans la débauche, il donna de grandes preuves de valeur dans la guerre que ceux de Syracuſe eurent contre les Etnéens, fut nommé Général de leur Armée, & après la mort de Damaſcon, dont il épouſa la veuve, qu'il avoit débauchée longtems auparavant, il attaqua les Carthaginois dans cette Iſle, & remporta quelques avantages ſur eux, la troiſiéme année de la CXVI Olympiade, 314 ans avant Jéſus-Chriſt; mais l'année d'après il fut défait près du fleuve Himére, dit aujourd'hui *Termini.* Ce malheur ne lui fit pas perdre courage; il mit de nouvelles troupes en campagne; & au bout de deux ans il faillit à être accablé dans une ſédition militaire. Il ſe tira adroitement du danger; puis ayant pris Meſſine & quelques autres villes, il s'établit Tyran de Syracuſe, & enſuite de toute la Sicile. Il avoit déja paſſé en Afrique, où il avoit ſouvent vaincu les Carthaginois; & il y avoit même pris la ville d'Utique, où il laiſſa ſon fils Archagathe, qui y fut aſſiégé par ſes propres ſoldats. Agathoclès ſe mit en mer pour le venir dégager; mais voyant que les choſes ne lui réuſſiſſoient pas, il voulut prendre la fuite, & fut arrêté, puis relâché. Ses enfans furent égorgez ſans pitié. Lorſqu'il fut de retour en Sicile, il vengea cette mort par celle des femmes & des enfans de ces perfides ſoldats. Quelque tems après il délivra la ville de Corfou aſſiégée par Caſſander, & brûla tous les vaiſſeaux des Macédoniens. A ſon retour il rencontra les troupes qui avoient tué Archagathe & ſes autres enfans, & les fit toutes paſſer au fil de l'épée. Il ravagea enſuite la côte d'Italie, & prit la ville d'Hipponium, qu'on croit être aujourd'hui Monte-Leone dans la Calabre. Il y laiſſa une garniſon que ſes Habitans égorgérent, après avoir retiré les ôtages qu'ils lui avoient donnez. Agathoclès mourut du poiſon que lui fit donner ſon petit-fils Archagathe, en la troiſiéme année de la CXXII Olympiade, l'an 464 de Rome, du monde 3745, & avant Jéſus-Chriſt 290, étant alors âgé de 72 ans, dont il en avoit régné 28. Juſtin rapporte diverſement cette mort. On dit qu'Agathoclès vouloit être ſervi à table avec de la vaiſſelle d'or, & avec de la vaiſſelle de terre, pour conſerver la mémoire de ſa naiſſance, & pour apprendre aux ſiens que la vertu peut élever à une haute fortune. * Diodore de Sicile, *l.* 19. & 20. *& in fragm.* Juſtin, *l.* 22 & 23. Plutarque, *Apophthegm.* 26.

AGATHOCLES, né à Babylone (on ne ſait en quel tems,) vint s'établir à Cyzique, & compoſa une Hiſtoire de cette ville, qu'Athénée cite pluſieurs fois. Athénée rapporte de lui que Cyrus donna ſept villes à Pytharque de Cyzique qu'il aimoit beaucoup, & que cette élévation le rendit ſi inſolent qu'il ſe fit le Tyran de ſa patrie. Cicéron, Solin, Feſtus, ſe ſervent du témoignage de cet Auteur ſur divers ſujets; ce qui montre que c'eſt lui qui fut l'Auteur des Commentaires Hiſtoriques citez ſous le nom d'Agathoclès par le Scholiaſte d'Apollonius.

AGATHOCLES, fils de *Lyſimaque*, fut fait priſonnier dans la guerre qu'il faiſoit conjointement avec ſon pére contre les Gétes; mais Lyſimaque ſe ſauva. Agathoclès ayant été rendu quelque tems après à ſon pére, épouſa Lyſandra, fille de Ptolomée *Lagus* & d'Eurydice; & ayant paſſé avec une Flotte en Aſie, il ſe rendit maître du Royaume d'Antigone. Il bâtit outre cela la ville d'Ephéſe ſur le bord de la mer, & força les Colophoniens & les Lébadiens, dont il détruiſit les villes, d'y venir habiter, comme le témoigne le Poëte Phénix de Colophon dans un Poëme qu'il fit en vers Iambiques, ſur la ruine de ſa ville & de ſon païs. Mais l'an 285 avant Jéſus-Chriſt, Agathoclès fut empoiſonné par ſon pére, parce que ſa belle-mére Arſinoé, ſœur de ſa femme, l'avoit accuſé d'inceſte. * Pauſanias, *in Atticis.* Appien. Juſtin. Reineccius, *Familiæ Reg. Pontic. tome* 1. *p.* 133.

* AGATHOCLES, un des Généraux d'Alexandre, natif de l'Iſle de Samos, courut à Babylone péril de la vie aux obſéques d'Epheſtion, qui avoit été le Favori d'Alexandre, & que pour plaire à ce Prince, les flatteurs de la Cour avoient reconnu pour un Dieu. Car Agathoclès fut accuſé par ſes ennemis d'avoir pleuré Epheſtion en paſſant auprès de ſon tombeau: ce qu'il n'étoit pas permis de faire pour une Divinité. C'eût été fait de lui, ſi Perdiccas un des Généraux d'Alexandre n'eût adroitement déclaré, que comme il étoit à la chaſſe, Epheſtion lui étoit apparu, & l'avoit aſſuré par ſerment qu'Agathoclès avoit verſé des larmes ſur lui, non comme ſur un ſimple mort, & comme s'il avoit douté de ſa divinité, mais comme ſur un intime ami. * Freinshemius, *Supplem. lib.* 10. *c.* 4. No. 30. & 31. Lucien, *dans le Diſcours qu'il a fait pour montrer qu'il ne faut pas croire légérement.*

* AGATHOCLES, de Chio, a écrit un Ouvrage des choſes ruſtiques, dont Varron & Columella font mention, *lib.* 1. *de Re Ruſtica*, & Pline, *lib.* 22. *c.* 22.

* AGATHOCLES Atracien, c'eſt à dire, d'Atrace ville de Theſſalie, écrivit un Traité des Poiſſons, comme nous l'apprenons de Suidas.

* AGATHOCLES de Samos, Hiſtorien cité par Plutarque.

* AGATHOCLES de Samos, Auteur d'un Traité des fleuves. * Plutarque.

AGATHOCLES de Milet. * Plutarque.

* AGATHOCLES, Philoſophe Péripatéticien, dont Lucien fait mention dans la Vie de Démonax, qui, comme il ſe vantoit d'être le premier & le ſeul Dialecticien, lui répondit, *Si vous êtes le ſeul, comment pouvez-vous être le premier; & ſi vous êtes le premier, comment pouvez-vous être le ſeul?*

* AGATHOCLE'S, Philoſophe Stoïcien. Lucien dans l'Icaroménippe dit qu'il appella en juſtice un de ſes diſciples, pour être payé de ſon ſalaire.

* AGATHOCLES, homme qui étoit en grande conſidération, & qui poſſédoit de grands biens à Alexandrie en Egypte, fut élu pour être Tuteur du Roi: mais peu de tems après il fut tué dans une émotion populaire. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Byz.*

AGATHOCLIS, AGATHOCLE ou AGATHOCLEE. Il y a deux Iſles de ce nom dans le Golfe Arabique, ſelon Ptolomée, & un lieu en Afrique, dit *la Tour d'Agathocles* à 30 milles d'Utique, ſelon Appien.

AGATHON, fils de Priam, s'employa avec empreſſement, pour retirer le corps de ſon frère Hector des mains d'Achille. * Homére, *Iliade, livre dernier.*

AGATHON, Poëte Grec, Tragique & Comique, floriſſoit vers la XC Olympiade, dans la quatrieme année de laquelle il fit repréſenter en préſence de trente mille hommes ſa premiére Tragédie, & donna enſuite un feſtin magnifique aux principaux aſſiſtans. Il avoit compoſé pluſieurs Piéces, entre autres Théleſte & Téléphe. Ariſtote & Athénée en ont allegué quelques ſentences, qui font connoître que les Poëſies d'Agathon étoient pleines d'antithéſes. Il étoit fort ami de Pauſanias de Cramine, & le ſuivit à ſa Cour d'Archelaüs, Roi de Macedoine. Elien rapporte que ces deux amis ſe brouilloient ſouvent; & qu'Agathon diſoit, qu'il ne ſe brouilloit avec ſon ami que pour avoir le plaiſir de ſe raccommoder. Il reſta à la Cour d'Archelaüs juſqu'à la mort de Pauſanias, & mourut peut-être en Macédoine. Voſſius, Hoffman, & quelques autres faiſeurs de Dictionnaires, font, ſans aucune néceſſité, deux perſonnes de cet Agathon, diſant que l'un a été un Poëte Tragique, & l'autre un Poëte Comique. On croit que ce vers, cité par Ariſtote & par Simplicius, eſt de cet Agathon,

Τέχνη τύχην ἠγάπησε, καὶ τύχη τέχνην.
Fortunaque artis, atque eſt fortuna amans.

* Platon, *in Convivio.* Elien, *Var. Hiſt.* Scholiaſtes *Ariſtophanis.* Ariſtote, *Ethic. l. 5. c. 4.* Athénée, *l. 5.* Simplicius, *in 2. cap. lib.* Suidas. Voſſius, *de Poët. Græc.* Philoſtrate, *l. 1. de Vit. Sophiſt. in Gorg. p. 497. edit. de Paris*, 1608.

* AGATHON, fort chéri de Platon, doit avoir été beaucoup plus jeune que le précédent, puis que Platon n'étoit âgé que de 14 ans, lorsque le Poëte Agathon remporta le prix de la Tragédie.

Les citations ſuivantes ſont pour les deux précédens Articles d'Agathon. * Platon, *Dial. de Protagoras* & dans *le Feſtin.* Le Scholiaſte d'Ariſtophane, *ſur la Com. des Grenouilles Act. 1. ſc. 2.* Athénée, *l. 5.* Ælien, *Var. Hiſt. l. 2. c. 3. & l. 14. c. 13.* Ariſtoph. *in Theſmaphoriazuſis.* Ariſtote, *Eroticorum, l. 5.*

AGATHON, Muſicien, chantoit ſi agréablement, qu'on ne pouvoit réſiſter aux charmes de ſa voix; d'où eſt né le Proverbe, *les chanſons d'Agathon*, pour exprimer une choſe qui eſt plus agréable qu'utile. On dit qu'il a été le premier qui a inventé les chœurs dans la Tragédie. * Eraſme, *in Adag.*

AGATHON, Diacre de Conſtantinople, écrivit ſous l'Empire d'Anaſtaſe II. vers l'an 715, les Actes du ſixiéme Concile, & mit à la tête un Mémoire de la fortune qu'avoient couru ſes Actes ſous les derniers Empereurs. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VIII ſiécle.*

AGATHON ou AGATHION, Athénien, homme d'une force extraordinaire & d'une prodigieuſe taille, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, & d'Hérodie d'Athénes. *Voyez-le dans Philoſtrate au mot* Atticus.

AGATHON, Philoſophe Pythagoricien, ſe plaiſoit fort aux antithéſes. Le Roi Archélaüs, auprès duquel il avoit beaucoup d'accès, l'ayant un jour fait mettre à ſa table, ce Prince lui demanda ſi un homme de quatre-vints ans comme lui, pouvoit encore avoir des forces: *Oui ſans doute*, repartit Agathon, *ce n'eſt pas le printems ſeul, mais encore plus l'automne, qui fournit les biens & l'abondance.* Elien, *Var. Hiſtor. l. 3. c. 4.*

AGATHON eſt le nom d'un Abbe, qui apprit, dit-on, à garder le ſilence & à ſe taire, en mettant une petite pierre ſur ſa bouche: ce qu'ayant pratiqué l'eſpace de trois ans, il perdit entiérement la liberté de parler, quelque beſoin & quelque envie qu'il en eût. * Marullus, *l. 4. c. 6.*

AGATHON, l'un des Capitaines d'Alexandre, ayant été établi Gouverneur de la forteresſe de Babylone par Alexandre *le Grand*, fut empriſonné par ordre de ce Prince, à cauſe de ſon avarice & de la cruauté qu'il exerçoit envers le peuple. * Quinte-Curce, *l. 5. c. 1. & l. 10. c. 1.*

* AGATHON, Confeſſeur de Theſſalonique, duquel il eſt fait mention dans l'Acte de la Paſſion d'Agape, de Chionie &c. qui eſt entre *les Acta Sincera* du Pére Ruinart *ad ann.* 304.

* AGATHON d'Alexandrie, ayant repris certaines gens qui traitoient avec indignité les corps morts des Martyrs, irrita contre lui le peuple, qui le préſenta aux Juges; & comme il perſévéra dans la foi Chrétienne, il fut condamné à mort. * Henri Erford. Hoffman, *Lexic. Univ.*

PAPE DE CE NOM.

AGATHON (Saint), eſt né à Palerme en Sicile. Ce ſentiment eſt conteſté par quelques-uns: mais il paroit aſſez par les Ecrivains anciens & modernes, que la Sicile le reconnoit pour un homme à qui elle a donné le jour. Il eſt certain que l'Egliſe de Palerme conſerve la mémoire de ce brave citoyen, comme d'un des principaux Protecteurs de la ville. Quoi qu'il en ſoit, il naquit de parens fort riches & fort craignans Dieu. Si-tôt qu'ils furent morts, il diſtribua tout ſon bien aux pauvres, ſe retira dans le monaſtére de ſaint Hermés à Palerme, & prit l'habit de Religieux Benedictin. Il s'aquit une ſi haute réputation de piété, que l'an 678 le Pape l'honora de la Prêtriſe. Il fit éclater de plus en plus la vertu qu'il pratiquoit depuis ſi longtems, & fut élevé au Pontificat après Donnus ou Dompion, le onziéme Avril 679, & ſacré le 29 de Mai. Il étoit doux, charitable, bienfaiſant, très zélé pour les interêts de l'Egliſe, qui étoit alors troublée par l'héréſie des Monothélites. Il les condamna à Rome dans un Synode de plus de ſix-vints Evêques. Enſuite il travailla à la convocation du ſixiéme Concile Oecuménique à Conſtantinople, en 680 & en 681, & il y envoya quatre Légats avec des lettres de l'Empereur Conſtantin *Pogonat* aux Evêques. Il en écrivit d'autres à Ethelréde Roi des Merciens, & à Théodore Archevêque de Cantorberi; mais il y a de l'apparence que ces derniéres ſont ſuppoſées. Avant que d'être Pape, il avoit exercé l'Office de Threſorier de l'Egliſe Romaine. Il fit ôter le tribut que le ſaint Siége payoit aux Empereurs à la reception de chaque Pape; tribut qui avoit été impoſé par les Rois des Goths en Italie, & qui avoit été continué par les Empereurs de Conſtantinople, &c. Il mourut le dixiéme Juin 682, ſelon quelques Auteurs, ou le dix Janvier de la même année ſelon d'autres, & fut enſeveli dans l'Egliſe de ſaint Pierre à Rome. L'Egliſe Latine célebre ſa mémoire le dixiéme Janvier, que l'on croit avoir été le jour de ſa ſépulture; mais les Grecs la ſolemniſent le 20 Février, qui fut apparemment le tems où l'on reçut la nouvelle de ſa mort. Il eut ſaint LE'ON II. pour ſucceſſeur. * Anaſtaſe. Platine. Du Chêne. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſiaſt.* Baillet, *Vies des Saints.* Mongitor, *Bibl. an. Sicul.*

* AGATHONYME, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il a écrit une Hiſtoire des Perſes. Elle eſt citée par Plutarque, *lib. de Fluminibus.*

AGATHOPE, célébre dans l'Iſle de Crete par ſa foi en Jéſus-Chriſt. Baronius le nomme avec pluſieurs autres dans ſes Annales.

* AGATHOSTHENE, Hiſtorien Grec, laiſſa un Ouvrage *de l'Aſie*, qui eſt allégué par quelques Auteurs. Voſſius dit que cette Hiſtoire eſt auſſi citée par Tzetzés, *Coil. 7. Hiſt.* 144. Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

AGATHOSTRATE, Rhodien, à ce que l'on croit, remporta une célébre victoire ſur le Général de la Flotte de Ptolomée Roi d'Egypte. * Polyen, *l. 5. c. 18.*

* AGATHUS, Martyr Egyptien, dont on voit la Paſſion, avec celle de trente-ſix autres, parmi les *acta Sincera* du Pére Ruinart.

* AGATHUS-DÆMON d'Alexandrie, Hiſtorien & Géographe, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. S. Iſidore de Damiéte lui écrit une de ſes Lettres. Il compoſa des Tables Géographiques ſelon le ſentiment de Ptolomée. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. de Mathem. & Philolog.*

AGATHYLLE, Poëte Grec ſurnommé Arcas, s'adonna ſurtout aux Elégies. Il n'eſt connu que par Denys d'Halicarnaſſe, qui nous apprend qu'il étoit né dans quelque lieu de l'Arcadie. Il cite quelques-uns de ſes vers. Agathylle eſt un de ceux qui ont écrit que Rome fut bâtie par Romus, fils d'Enée, dans le ſecond Age, c'eſt à dire, un peu plus de trente ans après la deſtruction de Troye. Denys d'Halicarnaſſe approuve ce qu'Agathylle a écrit de l'arrivée d'Enée en Italie. * Voſſius, *de Hiſtor. Gr. & Poet. Gr.*

AGATHYRSE, AGATHYRSUM, AGATIRNA, ou AGATIRNUM, a été autrefois une ville & un promontoire de Sicile, près de l'ancienne Tyndare. Diodore de Sicile dit que la ville avoit été bâtie par Agathyrſe fils d'Eole. Fazel ſoutient que les ruïnes où étoit Agathyrſe, ont aujourd'hui le nom de *Campo di San Martino*, & que ce promontoire eſt le même qu'on nomme *Capo d'Orlando.* * Strabon, *l. 6.* Ptolomée. Pline. Silius Italicus, *l. 14. v. 207.*

——— Agathyrna mamus, geminoque Lacuna
Tyndaris attollens ſeſe affluit.

AGATHYRSES, peuples voiſins de la Sarmatie Européenne, ſelon le Pére Briet; ainſi appellez d'Agathyrſe, fils d'Hercule le *Libyen.* Il dit qu'ils habitoient le païs où ſont aujourd'hui les Provinces de Cargapol & de Vologda en Moſcovie. Hérodote rapporte qu'ils étoient magnifiques & qu'ils portoient ordinairement de l'or ſur leurs habits; que les femmes étoient communes entre eux, afin que par ce moyen ils fuſſent tous parens, & pour ainſi dire, d'une même famille; qu'ils n'avoient ni haine ni envie les uns contre les autres; & qu'ils vivoient dans une profonde tranquillité, ſans avarice & ſans ambition. On a cru que les Agathyrſes étoient dans la Scythie d'Europe & dans celle d'Aſie vers le mont Imaüs. C'eſt le ſentiment de Ptolomée. Virgile en fait mention, *lib. 4. Æneid. v. 146.*

Cretesque, Dryopesque fremunt, pictique Agathyrſi.

Pline, Ammien Marcellin, Pomponius Mela, Solin, Sidonius Apollinaris, & quelques autres Auteurs anciens & modernes ont cru que ces Agathyrſes, auſſi nommez *Pictes*, vinrent dans la Grande Bretagne, & que de-là paſſant en France, ils donnérent leur nom à la Province de Poitou, & à Poitiers ſa capitale. Mais cette opinion reſſent trop la fable; car ces peuples n'ont paru en Occident que l'an 87 de Jéſus-Chriſt, ſous l'empire de Domitien: & Jules-Céſar longtems auparavant parle des Pictes dans ſes Commentaires. Il ſemble que le ſentiment de S. Iſidore eſt plus raiſonnable, lorſqu'il en attribue la premiére fondation aux Gaulois. * Hérodote, *l. 4. c. 12.* Briet, *Geogr.* Iſidore, *l. 16. Etym.* Jules-Céſar, *l. 3. & 7.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.*

AGA-

Digitized by Google

AGATONISI, Iſle de l'Archipel. *Cherchez* GATTONISI.

AGAVE, fille de Cadmus & d'Hermione, fut femme d'Echion, & mére de Penthée Roi de Thébes, qu'elle fit mourir avec le ſecours de ſes ſœurs, parce qu'il mépriſoit les fêtes de Bacchus. Ce Dieu les aveugla ſi fort, pour ſe venger de l'impiété de Penthée, qu'elles le mirent en pieces, le prenant pour une bête féroce. * Ovide, *Metamorph. l.* 3. *fab.* 7. & 8. Plutarque, *de Superſt. c.* 8. *Voyez* PENTHE'E.

AGAVE, un des neuf fils de Priam, qui lui reſtérent après la mort d'Hector. * Homére, *au dernier livre de l'Iliade.*

AGAVES, peuples ſeptentrionaux, dont Homére fait mention au commencement du *livre troiſieme de l'Iliade.* Il les repréſente comme une nation non malfaiſante, ſans richeſſes, & qui ne vivoit que de lait de jument. *Voyez* les Scholiaſtes ſur Héſychius, au mot Ἀγαυοὶ ἵπποι Σκυθικοὶ.

AGAUNE ou AGAUNUM, eſt l'ancien nom de l'Abbaye de ſaint Maurice en Chablais, entre Sion & Genéve. *Cherchez* S. MAURICE. Venance Fortunat donne le nom d'Agaunienne à la Legion Thébaine qui y fut martyriſée avec S. Maurice, qui en étoit le Chef, *l.* 8.

& Legio felix
Agaunenſis adeſt.

Voyez Acta Sincera Martyrum, ſur l'an 286.

AGAURES, peuples qui habitent les montagnes de Bagamédri, Royaume de l'Abiſſinie en Afrique. Ils ſont Chrétiens, & ne pouvant ſouffrir le changement de Religion que les Jéſuites leur vouloient faire faire, ils ſe revoltérent contre le Roi d'Abiſſinie; & invitant à les ſecourir un certain Mélacaxus de la famille royale, ils réduiſirent le Roi à de telles extrémitez, qu'il fut obligé de confirmer leur ancienne Religion. Ce Prince avoit été gagné par les Jéſuites. * Ludolph, *Hiſtoire d'Ethiop. liv.* 3. & 11.

* AGAW, peuples que Ludolphe, dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie, appelle Habitans du Royaume de Bagamédri en Abiſſinie. *Voyez* AGAURES.

AGAWI. *Voyez* AGAOS.

* AGAZES, peuple de l'Amérique méridionale le long de la riviére de Paraguay.

A G B.

AGBARE, Roi des Oſtroëniens ou d'Edeſſe. *Cherchez* ABGARE.

* AGBE, certain Roi d'Ethiopie qui vivoit dans le I ſiécle, ſelon Génébrard, *in Chron.*

A G D.

AGDE, à l'embouchure de l'Atraut ou l'Eraut, ville de France dans le Bas Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Narbonne. Son ancien nom eſt *Agatha*, dans la Gaule Narbonnoiſe, & non *Agathopolis*, qui étoit proprement celui de l'ancienne Maguelonne. Agde a été une colonie de Marſeillois. Elle n'eſt pas grande, mais elle eſt très forte & très commode, à cauſe de ſa ſituation ſur la riviére, où les barques arrivent facilement, & où elles apportent diverſes marchandiſes, en échange des bons vins qu'elles y viennent chercher. La Cathédrale, qui porte le nom de ſaint Etienne, a douze Chanoines, entre leſquels il y a quatre Dignitez, l'Archidiacre, le Sacriſtain, le Précenteur ou Préchantre, & le Chambrier. L'Evêque en eſt Seigneur temporel, & prend le titre de Comte d'Agde. Le plus ancien Evêque dont on ait connoiſſance, eſt Béticus, qui vivoit vers l'an 456. Sophrone ſon ſucceſſeur ſe trouva au Concile d'Agde en 506. Cette Egliſe a eu d'autres grands Prélats; comme Léon, qui vivoit dans le VI ſiécle, & dont parle Grégoire *de Tours*; Philippe de Lévis Cardinal, qui fut depuis Archevêque d'Auch; Claude de la Guiche, &c. Agde a eu autrefois des Seigneurs qui en étoient Vicomtes. Ceux de Nîmes & de Carcaſſonne en furent maîtres. Bernard Arton, fils d'un Vicomte de Nîmes de même nom, voulant être Chanoine de la Cathédrale de ſaint Etienne, fit don de la Vicomté d'Agde à Pierre, qui en étoit Evêque. L'Acte rapporté par le Sieur Catel, eſt du mois de Juin de l'an 1187. Cependant Pierre en reçut l'inveſtiture des Comtes de Toulouſe. Depuis, les Evêques partagérent cette Seigneurie avec les Comtes de Montfort; ce qui changea par le Traité d'échange fait entre le Roi Louis VIII, & Amaury de Montfort. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Grégoire de Tours, *l.* 16. *Hiſt. c.* 1. & *l.* 1. *de glor. Mart. c.* 79. Catel, *Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baudrand.

CONCILE D'AGDE.

Il fut aſſemblé le onziéme Septembre 506, ſous le régne d'Alaric. Ce Prince, quoi qu'Arien, permit aux Evêques Catholiques qui étoient dans les Etats des Viſigoths, de s'aſſembler: ce qu'ils tirent dans l'Egliſe de ſaint André d'Agde, au nombre de trente-cinq; & S. Céſaire d'Arles y préſida. Nous avons dans la derniére édition des Conciles, une de ſes Epîtres écrite à ce ſujet à Ruricius Evêque de Limoges, avec la réponſe de ce dernier. Nous avons auſſi ſoixante & onze Canons de ce Concile d'Agde, quoiqu'on n'en trouve que quarante-huit dans quelques anciens Manuſcrits. Ils ſont tous importans pour la Diſcipline Eccléſiaſtique. Le dix-huitiéme Canon ordonne aux Fidéles, de communier trois fois l'année, à Pâques, à la Pentecôte & à Noël, & porte que ceux qui y manqueront, ne ſeront pas tenus pour Catholiques. Depuis, en 1215, l'Egliſe, dans le Concile de Latran tenu ſous Innocent III, a réduit l'obligation de ces trois Communions à une ſeule. Il y a d'autres Canons, qui ordonnent aux Fidéles de ne point ſortir de la Meſſe avant la bénédiction du Prêtre; que le jeûne du Carême ſoit obſervé religieuſement, &c. *Voyez* les éditions des Conciles du P. Sirmond, du P. Labbe, &c.

AGDESINDE, petit païs de Norwége dans le gouvernement d'Aggerhus, entre la Manche de Danemarck & le Gouvernement de Bergen, eſt diviſé en quatre parties ou vallées; mais il n'y a point de villes, & c'eſt la partie la plus méridionale de la Norwége. * Sanſon. Baudrand. Bourgon, *Géographie Hiſtorique.*

AGDESTE ou AGDISTE, montagne de Phrygie, prés de Peſſin ou Peſſinus, aujourd'hui Poſſéne, ſelon Thevet. Attis y fut enſeveli, ſelon Pauſanias dans les Attiques. Heſychius nous apprend que Cybéle, mére des Dieux, fut auſſi nommée Agdeſte ou Agdeſtis. Il eſt parlé dans Arnobe de la fureur d'Agdeſte. * Voſſius, *de l'Idolâtrie, ch.* 20.

AGDUANI, ſurnom d'un Docteur & Directeur de Sofis, nommé *Abdal Kbalek.* Il eſt fort eſtimé parmi les Muſulmans. Huſſain Vaez rapporte à ſon ſujet une ſentence tirée de la tradition & conçue en ces termes: *Craignez la préſence d'un véritable Fidéle: car il poſſéde l'art de la phyſionomie en perfection, & pénétre, par un diſcernement tout particulier, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes.* L'exemple qu'il donne enſuite de ce Docteur en eſt un aſſez bon témoignage. Il raconte qu'Agduani ſe trouvant un jour en conférence avec ſes diſciples, un jeune homme, qui paroiſſoit par ſon extérieur faire profeſſion d'une vie retirée, ſe préſenta avec une robe de Dervis, portant ſous ſon bras un de ces petits tapis qui ſervent aux Muſulmans pour ſe mettre à terre lorſqu'ils font leurs priéres. Il entra avec cet équipage dans la ſalle de la conférence; & ayant pris ſa place en un coin, il fut pendant quelque tems attentif aux diſcours & aux entretiens qui ſe faiſoient dans cette Aſſemblée. Enfin il rompit ſon ſilence & demanda au Docteur qui y préſidoit, l'explication de la ſentence qui a été rapportée. Agduani le regarda d'abord fixement, puis lui dit ces paroles, *Le ſens de cette propoſition eſt, que vous quittiez la ceinture, marque de votre infidélité, que vous portez ſous la robe de Dervis, & que vous faſſiez une profeſſion ſincére de la foi.* Le jeune homme nia d'abord la choſe: mais ayant été dépouillé de ſa robe, & la large ceinture qu'il portoit comme Mage de religion, & adorateur du Feu, venant à paroître, il admira le diſcernement merveilleux du Docteur, & fit en coupant lui-même ſa ceinture, une profeſſion ſolemnelle du Muſulmaniſme.

Un fait ſi ſurprenant donna occaſion à notre Docteur de faire une exhortation pathétique à ſes Diſciples. Voici entre autres choſes ce qu'il leur dit: *Venez, mes chers amis, & tenons tous compagnie à ce Neophyte; il a coupé la ceinture extérieure que le tenoit lié à l'infidelité, & pour nous, qui ſommes depuis longtems éclairez par la foi, coupons nos ceintures interieures, qui nous tiennent attachez à nos mauvaiſes inclinations & à nos paſſions.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGDUS, rocher ſur les frontiéres de la Phrygie, dans l'Aſie Mineure, d'où les anciens ont feint que Deucalion & Pyrrha arrachoient des cailloux, ſelon le commandement de la Déeſſe Thémis, pour les jetter en arriére, afin qu'étant changez en hommes & en femmes, ils puſſent repeupler le monde, rendu deſert par le déluge. D'autres diſent que c'étoit un champ rempli de pierres. * Arnobe, *l.* 5. *contre les Gentils.* Voſſius, *de Theol. Gentil.* Ovide, *Metam. l.* 1.

A G E.

AGE, *Ætas*, Age en général, Siécle, qui ne comprenoit d'abord que vint-cinq & trente ans; mais depuis il a été de cent ans. Servius remarque que le Siécle, ou l'Age s'eſt pris quelquefois pour l'eſpace de trente ans, pour cent dix ans, & quelquefois pour mille. Les Poëtes Grecs & Latins diſtinguent quatre âges du Monde, qu'ils réduiſent quelquefois à deux; L'AGE D'OR, L'AGE D'ARGENT, L'AGE D'AIRAIN, & L'AGE DE FER. * Ovide, *l.* 1. *des Metamorph. v.* 89, *& ſuiv.*

Aurea prima ſata eſt ætas, quæ vindice nullo
Sponte ſua, ſine lege, fidem rectumque colebat. &c.
——— *Subiit argentea proles,*
Auro deterior, &c.
Tertia poſt illas ſucceſſit ætas proles,
Savior ingentis &c.
——— *De duro eſt ultima ferro &c.*

Virgile n'a diſtingué que deux Ages; l'un avant le régne de Jupiter, dans lequel on commença à partager & à labourer la terre; & l'autre depuis. Sénéque a ſuivi ce ſentiment, en ne diſtinguant que les deux Ages de l'homme juſte & heureux, & de l'homme injuſte & malheureux, c'eſt à dire, l'Age d'or & l'Age de fer. Juvénal fait la diſtinction des quatre Ages; mais il les réduit lui-même à deux, quand il dit que les adultéres commencérent dès l'Age d'argent, ſous Jupiter, qui en fut lui-même l'Auteur. Héſiode avoit précédé de pluſieurs ſiécles tous ces Poëtes Latins, & il avoit diſtingué avant eux cette diverſité d'Ages; il repréſente les trois premiers d'une maniére qui approche fort de celle d'Ovide. Il les nomme auſſi Siécles d'or, d'argent & d'acier; du quatriéme il en fait un Siécle de juſtice & de valeur. Si l'on conſulte néanmoins les Hiſtoriens profanes ſur les mœurs des anciens

Digitized by Google

peuples, ils nous les dépeignent comme des barbares, ſans foi, ſans loi, ſans demeure aſſurée, toujours prêts à attaquer & faire mourir impitoyablement leurs voiſins, s'entretuant les uns les autres, n'ayant ni mariages réglez & légitimes, ni police, ni Magiſtrats, enfin vivans comme des bêtes feroces; en ſorte que ce que les Poëtes nous ont dit de l'ordre des différens Ages, doit être renverſé, & qu'il faut convenir que le premier Age eſt un Age de barbarie & de violence, que l'on peut plutôt appeller l'Age de fer que l'Age d'or; & que dans la ſuite les hommes commençant à ſe défaire de la barbarie, établirent des villes, des Etats, des Républiques. On peut dire que c'eſt alors que le Siécle d'argent a commencé. Diſons enfin, que les hommes étant inſtruits par les Sciences & les Arts, & conduits par les loix, ils ſont parvenus à un degré de perfection dans la conduite de la vie, dans la juſtice, dans l'honnêteté des mœurs, & dans les vertus morales; ce que l'on peut appeller l'Age d'or. En cela l'Hiſtoire eſt contraire, non pas à l'ancienne Fable, qui s'accorde avec elle, mais à la fiction de quelques Poëtes, à qui il a plu d'arranger ainſi les Ages du Monde, en leur donnant ces noms arbitraires & ſans fondement.

On diſtingue ordinairement la vie de l'homme en quatre âges ou en quatre différens tems qui la compoſent, ſavoir, l'*enfance*, ou l'âge de puberté, qui dure depuis la naiſſance juſqu'à quatorze ans; l'*adoleſcence*, juſqu'à vint-quatre; la *jeuneſſe*, juſqu'a ſoixante; & la *vieilleſſe*, depuis ſoixante juſqu'à la fin de la vie.

L'âge ou le tems de la vie qu'un homme étoit capable des charges, a été fixé différemment dans la République Romaine, & ſous les Empereurs. Pour être ſoldat, il falloit avoir au moins dix-ſept ans; on n'obtenoit la Queſture qu'à vint-ſix ans; on accordoit le Tribunat du peuple à trente ans. Les Patrices entroient auſſi dans le Sénat à cet âge. La Préture ſe donnoit à 40 ans, & l'Edilité n'étoit accordée qu'à ceux qui avoient trente-ſept ans pour le moins. Pour être Conſul il falloit avoir atteint l'âge de quarante-trois ans.

On devoit avoir un certain âge chez les Romains, pour pouvoir contracter ou parvenir aux charges. Il ſuffiſoit d'abord pour pouvoir ſe marier, d'être en état d'avoir des enfans. Cette capacité n'étoit préſumée que quand on étoit parvenu à l'âge de quatorze ans pour les hommes, & à douze accomplis pour les femmes. L'une & l'autre des parties n'avoit aucun droit de tester ou d'agir, que lorſqu'elles avoient cet âge complet. On ne laiſſoit pas de diſpenſer quelquefois du tems ainſi marqué, principalement ſous les Empereurs. On voit dans Tacite qu'au commencement on n'avoit point d'égard à l'âge, non pas même pour les dignitez les plus éminentes; & il ſe trouve des jeunes gens qui ont été Conſuls & Dictateurs. Il ne paroît pas que l'âge ait été déterminé juſqu'en l'année 574, ſous le conſulat de Poſthumius Albinus, & de C. Calpurnius Piſon, que le Tribun L. Julius, au rapport de Tite-Live, fit paſſer une loi qui régloit l'âge pour les charges. * Danet, *Antiq. Greq. & Rom.*

AGES DU MONDE. *Voyez ci-deſſous entre* AGERONA & AGESANDRE.

AGE'DA, village de Portugal ſitué dans la Province de Beira, ſur la petite rivière d'Agéda, entre la ville de Porto & celle de Coimbre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AGE'DA, rivière d'Eſpagne qui coule dans le Royaume de Léon, qui paſſe à Ciudad Rodrigo, & ſe jette dans le Douro ſur les frontiéres de Portugal. * Sanſon, *Cartes Geogr.*

AGE'LAS, Statuaire habile, qui fut maître de Polycléte.

AGE'LAS, Roi des Corinthiens. *Cherchez* AGE'LAUS.

AGE'LASTE, eſt le ſurnom qu'on donna à Craſſus, ayeul de celui qui fut tué par les Parthes. Ce mot Grec ἀγέλαστος, ſignifie, *qui ne rit point*. Craſſus fut ainſi appellé, parce qu'il étoit ſi ſérieux, qu'il ne rit jamais qu'une fois en ſa vie, voyant manger des chardons à un âne: il dit alors en riant, *qu'une telle bouche meritoit une pareille ſalade. Similes habent labra lactucas.* On a auſſi donné le ſurnom d'*Agéläſte* à Héraclite Philoſophe, qui pleuroit toûjours, à Anaxagoras de Clazoméne, & à Ariſtoxéne. * Cicéron, *de Fin. bonor. & malor. l.* 5. Pline, *l.* 7. *c.* 19.

AGE'LASTE, nom d'une pierre, qui ſelon les Schollaſtes d'Ariſtophane, *Equit. p.* 335. eſt dans l'Iſle de Salamine: ſelon d'autres, c'eſt un rocher dans l'Attique, proche le puits de Callichorus. Cette pierre eut ce nom, parce que Théſée s'y aſſit ſur le point de deſcendre aux Enfers; ou bien, parce que Cérès cherchant en vain avec un flambeau nuit & jour ſa fille enlevée par Pluton, repoſa quelque tems ſur cette pierre: & qu'enfin ayant appris des Hermioniens le deſaſtre arrivé à ſa fille, elle en fut ſi irritée contre les Dieux, qu'elle abandonna le Ciel; & prenant la figure d'une femme, elle vint à Eleuſine, où elle s'aſſit ſur une roche dans l'Attique, qui depuis s'eſt appellée *Agélaſte*, c'eſt à dire, *ſans ris.*

AGE'LAUS I. ou AGE'LAS, de la race des Héraclides, Roi des Corinthiens, ſuccéda à ſon pére Ixion: il régna 37 ans, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils Prumnis: il a commencé à régner l'an 2977 du monde, 1058 avant Jeſus-Chriſt.

AGE'LAUS II. ou AGELASTE, de la même famille, ſixiéme Roi des Corinthiens, ſuccéda à ſon pére Bacchis, d'où le nom de Bacchiades eſt demeuré à ſa poſterité. Il régna 30 ans, & eut Eudémus pour ſucceſſeur, ſelon Euſébe & Pauſanias. Il a commencé à régner 107 ans après le premier Roi de ce nom, l'an 3084 du monde, 951 avant Jéſus-Chriſt.

AGE'LAUS, fils de Damaſtor, amant de Pénélope. * Homére, *Odyſſée, l.* 20. *v.* 321.

AGE'LI, ſurnom d'*Aboul fotouh Aſad Ben Mahmoud al Eſfahani*, c'eſt à dire, *natif d'Iſpahan*, Auteur qui mourut l'an 600 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1203. Il a compoſé un livre, qui a pour titre, *Afat al Vaadh*, c'eſt à dire, *des dommages cauſez par les conſeils.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGE'LIUS, Evêque de la Secte des Novatiens, ſe trouva au Concile qui fut aſſemblé à Conſtantinople par l'Empereur Théodoſe *le Grand* en 383, pour réunir ou pour faire condamner les différentes Sectes d'Hérétiques, qui diviſoient alors l'Egliſe. Nectaire, qui étoit alors ſur le Siége de Conſtantinople, s'appuya du ſecours d'Agélius, pour défendre la Conſubſtantialité du Verbe, à laquelle cet Evêque & ceux de ſon parti croyoient auſſi bien que les Catholiques. Mais comme Agelius n'étoit pas naturellement éloquent, ce fut Siſinnius qui fut chargé de parler. Depuis ce tems-là les Novatiens jouïrent d'une profonde paix ſous Théodoſe. * Socrate, *liv.* 5. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 12. Baronius, *A.* C. 383.

* AGE'LIUS ou AGELLIUS (Antoine), étoit d'une Congrégation de Clercs Réguliers, & fut fait par ſon ſeul mérite Evêque d'Acerno dans le Royaume de Naples. Il floriſſoit au commencement du XVII ſiécle. On trouve ſon Eloge dans les Lettres de *Pierre Morin*, imprimées à Paris en 1675. Il eſt l'Auteur d'un Commentaire ſur les Pſeaumes, où il s'eſt principalement appliqué à éclaircir la Vulgate, & en même tems le Grec des Septante, en quoi on prétend qu'il a réuſſi. Il a auſſi fait des Commentaires ſur les Cantiques, ſur les Lamentations de Jérémie & ſur Habacuc. Il fut employé par le Pape *Grégoire* XIII. à cette belle Edition Gréque des Septante, de Rome. Il y a deux Editions de ſon Commentaire, l'une de Rome de 1607, & l'autre de Paris de 1611. Il étoit Membre d'une eſpéce d'Ecole ou Académie compoſée de ſix perſonnes appellées *Scholaſtici*, leſquelles prenoient ſoin de tout ce qui s'imprimoit dans l'Imprimerie Vaticane, & qui revoyoient les Livres ſur de bons Manuſcrits. * Richard Simon, *Lettres Critiques.* Aubert Le Mire. M. Du Pin, *Table des Auteurs Eccleſ.*

AGELLIUS. *Voyez* AULU-GELLE.

AGEM AL-ROUMI, ſurnom de *Mohammed ben Adel*, Auteur d'un livre intitulé, *Ergta al chm.* Il mourut l'an 900 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1494. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGE'MAQUE, AGEMACHUS, Général des Meſſéniens, qui reprit la ville de Phérès dans le Péloponnéſe, ſur le Pirate Nycon, qui s'en étoit emparé, & qui cauſoit de grands dommages aux Meſſéniens. * Polyen, *lib.* 2. *c.* 35.

AGE'MON, frére d'Ariſtodéme, VIII Roi des Corinthiens de la famille des Héraclides. Ariſtodéme étant mort, Agémon prit le Gouvernement du Royaume pendant ſeize ans, à la place de Téleſte, qui étoit trop jeune pour régner. Il commença à gouverner l'an 3174 du monde, 861 avant Jéſus-Chriſt. Alexandre qui s'empara du Royaume après lui, fut tué par Téleſte. * Diodore, *apud Syncell.* Pauſanias. Euſébe, *dans ſa Chronique*; & *Diodore*, qui prétend qu'Agémon étoit oncle de Téleſte.

* AGEMYTHE, ville d'Aſie au delà du Gange. * Ptolomée.

AGEN, ville de France près de la Garonne, dans la Guienne, avec Préſidial, Sénéchauſſée, & Evêché ſuffragant de Bourdeaux; capitale de l'Agennois. Elle a été nommée diverſement par les Anciens, *Agenno*, *Agennum*, & *Agennum Nitiobrigum*. Agen a été la ville capitale de ces anciens Nitiobriges, qui étoient ſi conſidérables parmi les Gaulois. Ce ſont ceux-ci que nous devons regarder comme les véritables fondateurs de cette ville, ſans les chercher, avec des Auteurs fabuleux, dans les ruïnes de Troye, en la perſonne ou d'Agénor fils d'Anténor, ou d'Agénor petit-fils d'Ajax, ou enfin en celle d'Agénides de Sparte. Il eſt certain qu'Agen eſt une des plus anciennes villes de France & des plus conſidérables. Elle eſt grande & bien peuplée. L'Egliſe cathédrale de ſaint Etienne a un Chapitre compoſé de quatorze Chanoines, entre leſquels il y a deux Dignitez, le grand Archidiacre & le Chantre ou Préchantre. La Collégiale de ſaint Caprais eſt très belle. Ce Saint eſt le premier Evêque d'Agen, qui fut martyriſé vers l'an 303, ſous Dacien Préfet des Gaules. Cette ville a eu d'autres illuſtres Prélats, comme S. Phébade, qui étoit dans une extrême vieilleſſe en 392; S. Dulcidius, qui avoit déja ſuccédé à Gavide en 405; Bébien, qui ſe trouva au Concile d'Orléans en 549; Polémius, qui a ſouſcrit à celui de Paris de l'an 573; Antidius, qui aſſiſta au II. de Mâcon en 588; Gombaud de Gaſcogne, qui fut depuis Archevêque de Bourdeaux en 992; (on croit que c'eſt lui qui obtint pour les Evêques d'Agen le pouvoir de faire battre monnoye;) Elie de Caſtillon, qui fut un des Prélats nommez par le Pape Eugéne III. pour la diſſolution du mariage de Louïs le *Jeune* Roi de France, & d'Eléonore d'Aquitaine: Guillaume de Pontoiſe, qui travailla beaucoup pour la foi dans le XIII ſiécle; Simon de Cramaud; Léonard de la Rovére, & Jean de Lorraine, Cardinaux, &c. Agen renferme les paroiſſes de ſainte Foi, de S. Hilaire, outre des Maiſons Eccléſiaſtiques, & pluſieurs Monaſtéres de l'un & de l'autre ſexe, avec un Collége de Jéſuites. La Sénéchauſſée & le Préſidial y ſont établis depuis l'an 1558. Il y a même une Cour des Aydes. On y voit diverſes antiquitez, & des veſtiges, qui font croire que la Garonne arroſoit autrefois les murailles d'Agen. L'ancien Château de Montravel eſt aujourd'hui le Palais royal, & le Siége du Préſidial. On y voit encore les ruïnes d'un autre Château, dit *de la Saigne*. Au reſte la deſtinée de cette ville a été fort diverſe. Des Gaulois elle paſſa aux Romains; les Goths & les Viſigoths l'enlevérent à ces derniers; elle fut depuis ſouvent pillée par les Huns, par les Vandales, par les Bourguignons, par les Sarrazins, par les Normands, & par d'autres Barbares, qui la ruïnérent pluſieurs fois. Agen fut du partage des Rois d'Aquitaine. Elle paſſa aux Ducs de ce païs & à ceux de Gaſcogne. Enſuite elle vint aux Comtes de Toulouſe. Depuis, les Anglois en furent les maîtres; ils la redonnérent aux mêmes Comtes de Toulouſe; ils la reprirent encore, & elle fut ſouvent un ſujet de guerre entre eux & la France, à laquelle elle a été enfin réunie. Agen ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, durant les guerres civiles. En 1589, elle ſe revolta en faveur du parti de la Ligue.

Au

Au mois de Février 1591, le Comte de la Roche, fils du Maréchal de Matignon, & S. Chamaran la prirent sur les Ligueurs. Faget, fameux Petardier, & Lieutenant de ce Comte, y entra déguisé en paisan, chassant un âne chargé de choux. Il remarqua les lieux les plus foibles, & ayant fait sauter la porte avec un petard environ sur les deux heures du matin, il donna entrée aux autres qui surprirent la ville. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ausone, *Epist.* 23. Sidonius Apollinaris, *l.* 8. *Epith.* 11. *ad Lupum.* Grégoire de *Tours.* Papire Maison. Elie Vinet. Scaliger. Sainte-Marthe. Jean d'Arnalt, *Antiq. d'Agen.* Du Chêne, *Description de la France.* Sincerus. Mérula. Baudrand.

AGENNA. *Voyez* ACRAT.

AGENOIS, Province de France dans la Guienne, avec titre de Comté. Les anciens Nitiobriges de César y habitoient, & cette Province est située entre le Quercy, le Périgord, le Bazadois, & l'Ausois ou païs d'Auch. La ville capitale est Agen. Les autres sont Villeneuve, Clérac, Tonein, Marmande, Castel-Moron, le Mas, Sainte Foi & Cassaneuil. C'est dans la dernière de ces villes que Charlemagne allant l'an 778 en Espagne, laissa la Reine Hildegarde son épouse, qui y accoucha de Louis *le Débonnaire*, & de Lothaire, lequel mourut peu de tems après, & fut enterré dans le même lieu. Le Comté d'Agennois étoit uni au Royaume d'Aquitaine, & depuis il fut possédé par les Comtes de Toulouse. Guillaume II. le donna pour dot à sa sœur Rogelinde, qu'il maria à Wigrin Comte d'Angoulême. Guillaume, le second des fils sortis de ce mariage, fut Comte de Périgord & d'Agennois. Ce païs passa depuis dans la maison des Ducs de Guienne & de Gascogne. Eléonor d'Aquitaine le porta avec ses autres Etats à Henri II. Roi d'Angleterre. Richard leur fils mariant sa sœur Jeanne avec Raimond VI. Comte de Toulouse, lui donna l'Agennois & le Quercy; & ces païs revinrent à la France par le traité de mariage de Jeanne de Toulouse & d'Alfonse de France. Le Roi saint Louis promit aux Anglois l'Agennois, par le traité de 1259: ce qui fut confirmé par Philippe *le Hardi* en 1279, & par Philippe *le Bel.* Mais Edouard I. Roi d'Angleterre, par sa félonie, perdit la Guienne & l'Agennois, qui furent confisquez & unis à la Couronne en 1293. Raoul de Nêle Connêtable de France, s'en rendit maître. Dans le XVI siécle l'Agennois fut donné en appanage à la Reine Marguerite de Valois. *Voyez* le Fragment de l'Histoire d'Aquitaine, imprimé par les soins du Sieur Pithou & du Sieur du Chêne. Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.* Du Puy, *Droits du Roi.* D'Arnalt, *Antiquitez d'Agen.* Baudrand.

AGENOR, fils de Bélus & pére de Phenix, lequel aprés avoir régné à Thebes ville d'Egypte, vint demeurer à Sidon ville maritime du païs qui de son nom fut depuis appellée Phénicie. Quelques-uns font Cadmus fils d'Agénor, & quelques autres disent qu'il étoit son petit-fils, lequel venant en Gréce chercher sa sœur Europe, y apporta le premier l'usage des Lettres. Consultez Eusebe & les Marbres du Comte d'Arundel. Plutarque parle souvent de cet Agénor que ceux de Tyr considéroient comme un Dieu.

☞ On tient qu'Agénor & Bélus étoient fils de Libye & de Neptune, & que cette Libye étoit fille d'Io, fille d'Iasus, descendant d'Inachus; qu'Agénor étant allé en Europe, épousa Thelephassa, dont il eut trois ou quatre fils nommez *Phenix, Cilix, Cadmus & Thasus*, & une fille appellée *Europe*, que quelques-uns croyent petite fille de Phénix; d'autres donnent pour fils à Agénor, Crotopus Roi d'Argos. C'est ce qu'Apollodore & la fable nous apprennent d'Agénor. Cadmus bâtit Thébes, l'an 2545 du monde, 1490 avant Jésus-Christ; Phénix & Cilix donnérent leurs noms à la Phénicie & à la Cilicie, & Thasus à la ville & Isle de Thase. Vers le même tems Danaüs fils de Bélus, frére d'Agénor, vint, à ce qu'on prétend, d'Egypte en Gréce. Plusieurs Auteurs croyent qu'Agénor, Cadmus & Danaüs n'étoient point Egyptiens, mais Phéniciens d'origine. D'autres font Agénor fils de Triopas Roi d'Argos, & prétendent qu'il a été quelque tems sur le thrône d'Argos, & que son fils Crotopus lui a succédé. Les généalogies de l'Histoire de ces anciens tems étant fort brouillées, il est difficile de les établir sûrement. * *Marbres* d'Arondel. Apollodore. Eusebe. Plutarque. Pausanias.

AGENOR fils d'Anténor, dont il est fait mention dans Homére, *Iliade*, *l.* 21.

* AGENOR, Roi des Argiens, selon Pausanias, & pére de Crotopus, qui succéda à Jasus son oncle paternel. La Chronique d'Eusébe n'en parle point, faisant succéder ce Crotopus à Phorbas, ayeul de celui dont nous parlons. * Pausanias, *l.* 2.

AGENORIA. Les Anciens donnoient ce nom à la Déesse de l'industrie. Le mot Grec Ἀγηνορία, signifie *vaillance, vigueur.* S. Augustin lui donne une origine Latine, & dit que cette Déesse a été appellée *Agenoria*, parce qu'elle excitoit les hommes à *agir.* On l'appelloit encore STRENUA, du Latin *strenuus*, agissant, pour exprimer cette force qui suit l'action, selon la remarque de Varron. On lui opposoit la Déesse Murcie, ou *de la lâcheté:* & ce nom fut donné à Venus, parce qu'elle rend les hommes lâches & efféminez. Les Romains avoient élevé à l'une & à l'autre un Temple sur le mont Aventin. * Tite Live, *l.* 2. Pline, l. 15. *c.* 29. S. Augustin, *l.* 4. *de civitate Dei*, *c.* 16.

AGENS, de Change & de Banque, sont des Officiers établis dans plusieurs villes de Commerce, pour le faciliter entre les Marchands. On les nomme aussi Courtiers à Paris & en d'autres villes de la France. Mais par Arrêt de Louis XIII. de 1639, ils furent appellez *Agens de Change & de Banque*, & le nombre en fut fixé à 30. Ils furent créez en titre d'office par Charles IX. en Juin 1572. Le nombre en fut fixé par Henri IV. en 1595. Il a fort varié depuis. Ils font un corps qui élit ses Syndics. En Provence on les appelle *Censals.* Leur droit est un quart pour cent, dont la moitié est payable par celui qui donne son argent, & l'autre par celui qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne sont pas établis en titre d'office, ils sont choisis par les Consuls, Maires & Echevins, devant lesquels ils prêtent le serment. Les Agens de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan sur place. Ils doivent avoir un livre paraphé d'un Consul, coté & numéroté, par l'ordonnance de 1673. * Furetiére, *Dict.* Aprés la mort de Louis XIV, pendant la Régence du Duc d'Orléans, il s'est fait divers changemens dans le nombre & les fonctions des Agens de Change.

AGENS généraux du Clergé: ce sont ceux qui sont chargez des affaires du Clergé de l'Eglise Gallicane. Il y en a deux. Ils font au Conseil toutes les affaires de l'Eglise. On les charge de cinq en cinq ans, & à chaque Assemblée du Clergé si elle le trouve à propos. Les Assemblées du Clergé ayant été réglées sous le régne de Charles IX, on laissoit à la suite de la Cour, aprés qu'elles étoient finies, des personnes qui prenoient le soin des affaires, à qui on donnoit le nom de *Syndics.* Mais en 1595, on établit des Agens fixes, avec un pouvoir bien plus étendu que celui que l'on donnoit à ces Syndics. En les établissant, on régla 1. leurs gages: 2. Qu'ils seroient nommez alternativement par les Provinces, à savoir, l'un par celles de Lyon, Sens, Ambrun, Rheims, Vienne, Rouen, Tours; & l'autre de même par les Provinces d'Auch, Arles, Narbonne, Bourges, Bourdeaux, Thoulouse, Aix: 3. Que ceux que l'on nommeroit seroient actuellement Prêtres, qu'ils posséderoient un Bénéfice payant décimes dans la Province. Les Agens généraux ont droit de *Committimus.* * Furetiére. *Dict.*

AGENT, est une personne au service d'un Prince ou d'une République, qui veille sur les affaires de son Maître afin qu'elles soient expédiées. Les Agens n'ont point de lettres de créance, mais simplement des lettres de recommandation. On ne leur donne pas audience comme aux Envoyez ou aux Résidens, mais il faut qu'ils s'adressent à un Sécretaire d'Etat, ou à tel autre Ministre chargé de certaines affaires. Ils ne jouissent pas non plus du privilége que le droit des Gens donne aux Ambassadeurs, aux Envoyez & aux Résidens.

* AGER, petite ville de Catalogne en Espagne, est située entre les deux riviéres qui portent le nom de Noguéra. Elle est à peu prés au nord de Balaguer, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

AGERENTHAL. *Voyez* GERENTHAL.

AGERIE ou AGRI, Evêque de Verdun. *Cherchez* AIRY.

AGERIN, *Agerinus*, affranchi d'Agrippine ayant été envoyé par cette Princesse vers Néron son fils, pour lui parler de sa part, on lui jetta, pendant qu'il s'aquitoit de sa commission un poignard entre les jambes sans qu'il s'en apperçut, afin de faire croire qu'il étoit venu armé dans le dessein d'attenter à la vie de l'Empereur. Sur cette supposition on le mit en prison pour lui faire son procès comme à un assassin envoyé par Agrippine pour donner la mort à son fils. Tacite, *Ann. l.* 14. *c.* 6. & 7.

AGERONA. *Voyez* AGENORIA.

AGES DU MONDE. On donne ce nom à certaines différences ou bornes des tems, distinguées par rapport à la vie des hommes. La plupart des Chronologistes en comptent sept; mais d'une durée différente.

Le Pére PETAU compte 3984 ans, depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne; & on en doit compter 1732, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à maintenant; ce qui fait 5716 ans.

Il divise le premier de ces deux intervalles en six autres.

Le premier comprend depuis la Création du monde jusqu'au Déluge, 1656 ans.

Le second, depuis le Déluge jusqu'à la 75 année d'Abraham, 366 ans.

Le troisiéme, depuis la 75 année d'Abraham, jusqu'à la sortie des Hébreux hors d'Egypte, 430 ans.

Le quatriéme, depuis la sortie des Hébreux hors d'Egypte, jusqu'à la fondation du Temple de Jérusalem, 519 ans.

Le cinquiéme, depuis la fondation du Temple de Jérusalem, jusqu'à ce que Cyrus rendit aux Hébreux la liberté, que Nabuchodonosor leur avoit fait perdre, 474 ans.

Le sixiéme, depuis la liberté des Hébreux jusqu'à l'Ere Chrétienne, 558 ans. Ce qui fait 3983 ans, depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne, qui commence en l'an 3984.

De sorte que si l'on ajoûte les 1732 que nous tenons présentement de la même Ere, on en trouvera 5716.

Le Pére LABBE compte aussi sept Ages.

Le premier, depuis la création d'Adam jusqu'au Déluge de Noé, comprend 1656 ans.

Le second, depuis le Déluge de Noé, jusqu'à la naissance d'Abraham, 382 ans.

Le troisiéme, depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors de l'Egypte, 505 ans.

Le quatriéme, depuis la sortie de Moïse hors de l'Egypte, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon, 479 ans.

Le cinquiéme, depuis la fondation du Temple de Salomon, jusqu'au regne du Roi Cyrus à Babylone, 493 ans.

Le sixiéme, depuis le régne de Cyrus à Babylone, jusqu'à la venue du Messie, 538 ans.

Le septiéme, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, 1732.

Ainsi, selon le Pére Labbe, on doit compter depuis la Création du monde jusqu'à l'Ere Chrétienne, 4053 ans, & jusqu'à cette année 1732, on trouvera 5776 ans.

Il prouve la durée du premier Age par l'Histoire de la Genése, prenant les années qu'Adam & ses Descendans ont vécu, avant que d'être péres des enfans qui font la suite des Patriarches jusqu'à Noé. Adam eut Seth à l'âge de 130 ans. Seth lorsqu'il fut

Digitized by Google

pére, en avoit 105; Enos 90; Caïnan 70; Malaleël 65; Jared 162; Enoch 65; Mathuſalem 187; Lamed 182. Ces nombres joints enſemble ſont 1056; & y ajoûtant 600 qu'avoit Noé lorſque le Déluge arriva, il trouve 1656 ans depuis la Création du monde juſqu'au Déluge.

Il montre la durée du ſecond Age, par la ſupputation des années de Sem depuis le Déluge, d'Arphaxad, du jeune Caïnan, de Salé, de Hébei, de Phaleg, de Réhu, de Sârug, de Nachor & de Tharé, juſqu'à la naiſſance de leurs fils nommez dans cette Généalogie. Sem eut Arphaxad deux ans après le Déluge; Arphaxad avoit 35 ans lorſqu'il fut pére; le jeune Caïnan 30; Salé 30; Héber 34; Phaleg 30; Réhu 32; Sarug 30; Nachor 29; Tharé 130 ans; ce qui fait 382 ans, depuis le Déluge juſqu'à la naiſſance d'Abraham.

La durée du troiſiéme Age ſe prouve ainſi. Abraham âgé de cent ans fut pére d'Iſaac, lequel à l'âge de 60 ans, eut Eſaü & Jacob. Celui ci âgé de 130 ans entra en Egypte. Ces trois nombres ſont 290 ans. Les Iſraëlites ont demeuré en Egypte 215 ans. Cela fait 505 ans, depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la ſortie de Moïſe hors d'Égypte.

Voici les deux preuves de la durée du quatriéme Age, qui eſt de 479 ans. L'Ecriture-ſainte, au I. ou III. *livre des Rois*, nous aſſûre que l'an quatriéme du régne de Salomon, auquel furent jettez les fondemens du Temple de Jéruſalem, étoit le 480, depuis la ſortie de Moïſe & des Iſraëlites hors d'Egypte. Les régnes des Princes & des Rois qui ont gouverné les Iſraëlites pendant ce tems-là, font juſtement le même nombre de 479, depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du Temple de Salomon.

La durée du cinquiéme Age eſt établie ſur cette preuve. La ville de Jéruſalem a été priſe par Nabuchodonoſor Roi des Babyloniens, & le Temple ruiné, 423 ans après la fondation de ce ſuperbe édifice. Alors commença la Captivité des Juifs à Babylone, qui a duré 70 ans, juſqu'au tems que Cyrus ſubjugua les Babyloniens, & renvoya les Iſraëlites en Judée. Ces deux nombres de 423 & de 70, font celui de 493.

On prouve la durée du ſixiéme Age par le calcul des Olympiades, & des années de la fondation de Rome. Cyrus prit la ville de Babylone l'an 215 de Rome, & la troiſiéme année de la LX Olympiade. Jéſus-Chriſt eſt né l'an 753 de Rome, & la quatriéme de la CXCIV Olympiade. La diſtance eſt de 538 ans.

Quant au ſeptiéme Age, tous les Chrétiens, d'un commun conſentement, comptent 1732 ans juſqu'à préſent.

Les CHRONOLOGISTES modernes, qui ſuivent la Verſion des Septante, diviſent auſſi la durée du Monde en ſept Ages.

Le premier Age ſe termine au Déluge, & comprend 2256 ans.

Le ſecond juſqu'à la Vocation d'Abraham, 1257 ans.

Le troiſiéme, juſqu'à la ſortie d'Egypte, 430 ans.

Le quatriéme, juſqu'à la fondation du Temple de Salomon, 873.

Le cinquiéme, juſqu'à la deſtruction du Temple ſous Nabuchodonoſor, 470.

Le ſixiéme, juſqu'à la venue du Meſſie, 586.

Et le ſeptiéme, juſqu'au tems de l'année préſente, 1732.

C'eſt preſque la même diviſion pour les Ages; mais la durée en eſt bien plus étendue: car ils comptent 5872 ans, depuis la Création juſqu'à l'Ere Chrétienne, & 7604 juſqu'à cette année 1732.

Pour prouver la durée du premier Age, ils ſe réglent ſur la Verſion des Septante, qu'ils diſent être conforme à l'ancien original Hébreu, que les Juifs ont corrompu & altéré depuis. Suivant la ſupputation des Septante, Adam lorſqu'il eut Seth, avoit 230 ans: Seth fut pére à 205 ans; Enos à 190; Caïnan à 170; Malaleël à 165; Jared à 162; Enoch à 105; Mathuſalem à 187; Lamed à 182. Noé avoit 600 ans, quand le Déluge arriva. Toutes ces années jointes enſemble, font le nombre de 2256.

Voici la preuve qu'ils rapportent du ſecond Age. Sem, fils de Noé, eut Arphaxad deux ans après le Déluge. Arphaxad, lorſqu'il fut pére, avoit 135 ans; Caïnan 130; Salé 130; Héber 134; Phaleg 130; Réhu 132; Sarug 130; Nachor 129; Tharé 130. Abraham avoit 75 ans, quand il entra au païs de Chanaan. Ces nombres aſſemblez ſont 1257.

Ils prouvent ainſi la durée du troiſiéme Age. Abraham avoit 75 ans, lorſqu'il entra dans le païs de Chanaan. Il étoit âgé de 100 ans, lorſqu'il eut Iſaac, 25 ans après ſon entrée dans la terre de Chanaan. Iſaac âgé de 60 ans, eut Eſaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130 ans, paſſa en Egypte avec toute ſa famille. Les Iſraëlites demeurérent en Egypte 215 ans. Cela fait 430 ans, depuis la Vocation d'Abraham juſqu'à la ſortie de Moïſe hors d'Egypte.

La durée du quatriéme Age ſe prouve ainſi. Moïſe étant ſorti d'Egypte, conduiſit les Iſraëlites pendant quarante ans dans le deſert d'Arabie, & mourut ſur la montagne de Nebo, âgé de 120 ans, ſans entrer dans la Terre promiſe. Joſué gouverna le peuple 27 ans. Caleb & les autres Anciens de Juda, 50 ans. Enſuite il y eut une Anarchie de 35 ans, (c'eſt à dire, un tems, pendant lequel la République des Juifs demeura ſans Chef;) puis une Servitude des Iſraëlites, ſous le Roi de Méſopotamie, pendant 8 ans. Othoniel premier Juge, gouverna 40 ans. Depuis il y eut une ſeconde Anarchie de 33 ans, & une ſeconde Servitude ſous les Moabites, qui dura 18 ans. Ahod, ſecond Juge, gouverna 80 ans. Son régne fut ſuivi d'une troiſiéme Anarchie de 37 ans, & d'une troiſiéme Servitude ſous Jabin Roi des Chananéens, pendant 20 ans: Debora & Barach, troiſiéme Juges, gouvernérent enſemble 40 ans; puis il y eut une quatriéme Anarchie d'environ 18 ans, & une quatriéme Servitude ſous les Madianites, durant 7 ans. Gédéon, quatriéme Juge, gouverna 40 ans; Abimélech, cinquiéme Juge, 3 ans; Thola, ſixiéme Juge, 23 ans; Jaïr, ſeptiéme Juge, 22 ans. Il y eut enſuite une cinquiéme Anarchie d'environ 30 ans, & une cinquiéme Servitude ſous les Philiſtins & les Ammonites, qui dura 18 ans. Jephté, huitiéme Juge, gouverna 6 ans. Abeſan, neuviéme Juge, 7 ans; Ahialon, dixiéme Juge, 10 ans. Abdon, onziéme Juge, 8 ans; puis il y eut une ſixiéme Anarchie d'environ 50 ans; & une ſixiéme Servitude ſous les Philiſtins, pendant 40 ans. Samſon, douziéme Juge, gouverna 20 ans; Héli Pontife & treiziéme Juge, 40 ans. Son régne fut ſuivi d'une ſeptiéme Anarchie ou Servitude, ſous les Philiſtins durant 20 ans. Samuël Prophéte & quatorziéme Juge, gouverna 20 ans. Saül établi Roi par Samuël, régna 20 ans. David, premier Roi de Juda, après la mort de Saül, regna 40 ans. Salomon régna trois ans avant que de commencer le Temple de Jéruſalem. Tous ces nombres font 873, depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du Temple. Ce qui fait la principale différence de ce calcul, d'avec celui des autres Chronologiſtes, c'eſt que l'on y compte les Anarchies & les Servitudes, que la plûpart renferment ſous les années des Juges.

Voici les preuves de la durée du cinquiéme Age. Salomon vécut ſaintement 37 ans après la fondation du Temple; après quoi il s'abandonna à l'Idolatrie. Il régna durant 40 ans. Après la mort de Salomon, le Royaume fut diviſé en ceux de Juda & d'Iſraël. Le Royaume d'Iſraël ou de Samarie fut détruit par Salmanaſar Roi des Aſſyriens, après avoir ſubſiſté 260 ans; mais celui de Juda ou de Jéruſalem, dura juſqu'au tems de Nabuchodonoſor Roi des Chaldéens, qui ruïna le Temple, 470 ans après ſa fondation.

La durée du ſixiéme Age, depuis la deſtruction du Temple ſous Nabuchodonoſor, juſqu'à la venue du Meſſie, eſt ainſi prouvée. La Captivité des Juifs à Babylone dura 50 ans. La Monarchie des Perſes commencée par Cyrus, l'année qu'il délivra le peuple Juif, a duré 205 ans juſques à Alexandre *le Grand*, qui établit la Monarchie des Grecs. Séleucus, nommé *Nicanor*, établit en Syrie, 18 ans après, le Royaume des Séleucides, qui a ſubſiſté près de 250 ans, & qui fut détruit par Pompée *le Grand*, lequel en fit une Province Romaine, 63 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Toutes ces années ſont 586 ans; & par conſéquent, comme nous l'avons déja dit, 5872, ans juſqu'à l'Ere Chrétienne; & 7604, juſqu'à la préſente année 1732.

USSERIUS compte ſept Ages, auſſi-bien que les autres Chronologiſtes: & après avoir établi que le Monde fut créé le 23 Octobre de l'an 710 de la Période Julienne; voici l'étendue qu'il aſſigne à chacun de ces Ages.

	Ans.	Mois.	Jours.
Le premier, depuis le jour de la Création juſqu'au Déluge, comprend,	1656	0	0
Le ſecond, depuis le Déluge juſqu'au Voyage qu'Abraham commença le 15 jour du ſeptiéme mois, pour s'établir dans la terre de Chanaan, après la mort de ſon pére Tharé,	426	6	12
Le troiſiéme, juſqu'à la ſortie des Hébreux hors de l'Egypte, le 15 jour du premier mois,	430	0	0
Le quatriéme, juſqu'à la fondation du Temple de Salomon, le ſecond jour du ſecond mois,	479	0	16
Le cinquiéme, juſqu'à la deſtruction du Temple de Dieu par Nabuchodonoſor, le dixiéme jour du cinquiéme mois,	424	3	6
Le ſixiéme, juſqu'au jour de la naiſſance de notre Sauveur Jéſus-Chriſt, le 25 Décembre de l'an 4709 de la Période Julienne, qui répondoit au cinquiéme jour du neuviéme mois de l'an 4000 du Monde, ſi l'on avoit ſuivi juſqu'à préſent le calcul de l'ancien Calendrier, comprend,	583	3	28

Ainſi depuis le ſoir qui ouvrit le premier jour du Monde, juſqu'à l'heure de minuit que commença le 25 jour de Décembre, auquel Jéſus-Chriſt naquit, on trouve 3999 années Juliennes, deux mois de 30 jours, deux jours & ſix heures; & juſqu'au premier jour de Janvier de l'an 4714 de la Période Julienne, d'où l'on commence l'Ere Chrétienne, appellée vulgaire, on trouvera 4003 ans, deux mois, neuf jours & ſix heures.

La juſteſſe de ce calcul dépend de la certitude des Epoques générales, ou Ages du Monde, dont on vient de parler.

Le premier & le ſecond Age contiennent le tems des Patriarches, dont la ſuite eſt marquée dans les 5 & 11 chapitres de la *Geneſe*.

Le troiſiéme & le quatriéme Age fondent leur durée ſur le 12 chapitre de la *Geneſe*, & ſur le I ou III. *livre des Rois*, *ch.* 6.

Le point fixe du cinquiéme Age ſe prend en partie du nombre entier de 390, énoncé dans le quatriéme chapitre d'*Ezéchiel*, & en partie des années des Rois d'Iſraël & de Juda, conciliées entr'elles.

Enfin l'étendue du ſixiéme Age, & ſes preuves ſe tirent, tant de l'Hiſtoire ſacrée, que de l'Hiſtoire profane, exactement liées, des anciens monumens les plus inconteſtables, & du calcul aſtronomique des Eclipſes.

On ne s'eſt écarté de ce ſyſtême que pour ce qui concerne Caïnan le jeune, fils d'Arphaxad, qu'Uſſérius rejette de la ſuite des Patriarches, & que nous croyons né lorſque ſon pére avoit trente ans accomplis, d'où vient que nous marquons 4034 ans depuis la Création du Monde juſqu'à la premiere année de l'Ere Chrétienne. * Petav. *de Doctr. temp.* P. Labbe, *Hiſt. Chronol.* Paul Pezron, *Antiq. des tems.* Uſſerius, *Chronol. Sacr.*

AGESANDRE RHODIEN, célébre Sculpteur, travailloit conjointement avec Polydore & Alexandre *de Rhodes*. Ils travaillérent enſemble à Rome dans le Palais de l'Empereur Veſpaſien à la ſtatue de Laocoon, Sacrificateur d'Apollon, & firent d'une

Digitized by Google

d'une ſeule pierre ce groupe admirable, compoſé de Laocoon, de ſes deux enfans, & des deux ſerpens. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Cette ſtatue, l'un des plus beaux morceaux qui nous ſoient reſtez de l'Antiquité, fut trouvée à Rome dans les ruïnes du Palais de Veſpaſien, ſur la fin du XVI ſiécle. Elle eſt à préſent dans le Palais Farnéſe. * *Monumens de Rome, par l'Abbé Rogquet*, où il fait dans ſon ſtile une deſcription un peu trop affectée de cette ſtatue.

AGE'SEUS OCARAS. *Cherchez* ACHESEUS.

* AGESIANAX, Poëte qui a fait des vers ſur le viſage apparent de la Lune. Plutarque en fait mention au Traité qu'il a compoſé ſur le même ſujet. C'eſt ſans doute le même qui a fait un Commentaire ſur Aratus. * Voſſius, *de Mathefi*, *c.* 33. §. 21.

AGESIANAX d'Alexandrie. *Voyez* HEGE'SIANAX.

AGESIAS, Philoſophe de la Secte des Cyrénéens. *Voyez* HEGE'SIAS.

AGESIAS, Archonte d'Athénes, régnoit l'an premier de la CXIV Olympiade.

AGESIAS (de Syracuſe,) fils de Soſtrate. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

AGESIDAME, de Locres, vainqueur aux Jeux Olympiques. On trouve dans Pindare une Ode à ſon honneur.

AGE'SILAUS, ſurnom que les Anciens donnoient à Pluton Dieu des Enfers. C'eſt un nom Grec qui eſt compoſé d'ἄγειν, *conduire* ou *mener*; & de λαὸς, *peuple*: il lui convenoit, parce que ces Payens croyoient qu'il attiroit les morts, & les faiſoit conduire dans les Enfers par Mercure. * Callimaque, *Hymne ſur le bain de Pallas*. Athénée, *Remarques tirées d'Eſchyle*.

AGESILAUS, I. du nom, fils de Doryſſus, & petit-fils de Labotas, étoit le cinquiéme Roi de Lacédémone, depuis Euryſthéne. Son régne fut très court, au rapport de Pauſanias, qui prétend que Lycurgue donna dans ce tems-là ſes loix aux Lacédémoniens. Meurſius a prouvé le contraire dans les Antiquitez de Sparte. Euſébe, bien différent de Pauſanias, donne à ce Prince 44 années de régne, dont la premiére a dû commencer l'an du monde 3107, & avant Jéſus-Chriſt 928. Ceux qui le font contemporain de Lycurgue ſe ſont trompez: car Lycurgue n'a commencé à régner que 57 ans après le commencement du régne d'Agéſilaüs, & a été contemporain de ſon fils Archélaüs. * Pauſanias, *in Laconicis*. Euſebe, *in Cbronico*.

AGE'SILAUS II. Roi de Sparte, étoit fils d'Archidamus, de la famille des Eurypontides, ou Proclides. Après la mort d'Agis ſon frére, il fut élevé ſur le thrône des Lacédémoniens, au préjudice de Léotychide, qui paſſoit pour fils d'Agis, mais qu'on croyoit être né du célébre Alcibiade. Agéſilaüs étoit de fort mauvaiſe mine, & boiteux; mais brave, vigilant, prompt, très prudent, très ſobre & très réglé dans ſes mœurs. Il ménageoit bien ſes avantages: il profitoit bien des occurrences: il entendoit toutes les ruſes de la guerre, & il s'étoit mis ſur un pié qu'il trompoit ſes ennemis, lors même qu'il leur faiſoit ſavoir ſes véritables intentions. Il n'étoit pas bien aiſe qu'ils ignoraſſent le métier des armes, car il ne ſavoit alors comment les faire donner dans le piége. Il ſavoit auſſi tromper ſes propres ſoldats, en ſubſtituant aux mauvaiſes nouvelles qu'il recevoit, une rélation ſuppoſée, d'un grand triomphe. Cela vaut la peine d'être remarqué, afin de deſabuſer ceux qui croyent que ce n'eſt que depuis l'invention de la Gazette que l'on trompe le public. On apprit que le Roi de Perſe mettoit ſur pié une puiſſante Armée, pour ôter aux Lacédémoniens la ſouveraineté de la Mer. Agéſilaüs fut élû Général, pour aller s'oppoſer à ce Roi, la quatriéme année de la XCV Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 397. L'année ſuivante Tiſſaphernès, l'un des Généraux de l'Armée de Perſe, ayant voulu tromper Agéſilaüs par le faux prétexte d'une tréve, ſe vit lui-même abuſé par une feinte de ce Roi, lequel faiſant ſemblant d'entrer dans la Carie, ſe jetta dans la Phrygie. Il paſſa enſuite dans le plat païs, où étoit ſituée Sardes, ville royale de la Lydie, & ayant donné bataille aux ennemis qui étoient venus au ſecours, il les mit en déroute au premier choc, & remporta la victoire. Le Roi de Perſe fut ſi étonné de ce coup, qu'il fit tuer Tiſſaphernès, par Titraustès ſucceſſeur de ce Chef. Ce dernier demanda la paix à Agéſilaüs, qui lui accorda une tréve de ſix mois. Dans le même tems les Lacédémoniens élurent Agéſilaüs Général de l'Armée de mer, comme il l'étoit de celle de terre: ce qui l'obligea de paſſer dans les Provinces du gouvernement de Pharnabaze, par la Paphlagonie, où il fit alliance avec Cotys, qui en étoit Souverain. Lorſqu'il étoit ſur le point d'entrer dans la Perſe, il reçut ordre des Ephores de retourner en Gréce, parce que les Athéniens & les Béotiens avoient déclaré la guerre à la République de Lacédémone. Alors Agéſilaüs paſſa l'Helleſpont avec ſes troupes, & preſſa ſi fort ſa marche, qu'il fit en trente jours le même chemin, qui avoit couté un an entier à Xerxès. Il paſſa dans la Béotie, où il défit les Thébains & leurs Alliez à Coronée. Depuis il ſe rendit maître de Corinthe, défit les Acarnaniens, ruïna une ſeconde fois la Béotie, prit une ville ſur les Mantiniens, & mit au pillage toutes leurs terres; mais il eut le chagrin de voir pendant le cours de ſes victoires, les Athéniens & les Thébains remporter de grands avantages ſur les Lacédémoniens. Enfin à l'âge de 80 ans & plus, il entreprit de mener du ſecours à Nectanébe Roi d'Egypte contre Tarachus Roi d'Ethiopie. Il tomba malade en retournant de cette expédition, & mourut dans la Cyrénaique, âgé de 84 ans, dans le 41 de ſon régne. Ce fut la premiére année de la CVI Olympiade, 3679 du monde, 356 avant Jéſus-Chriſt. Etant prés de mourir, il défendit qu'on lui dreſſât aucune ſtatue pour honorer ſa mémoire, ne voulant point d'autres monumens de ſa gloire que ſes ſeules actions. Jamais perſonne n'a vécu dans une plus grande ſimplicité que lui. Non ſeulement il n'étoit pas magnifique; mais on peut dire qu'il étoit trop ſimple dans ſes habillemens, & dans ſon logement, ne prenant des préſens qu'on lui envoyoit, que ce qu'il y avoit de moindre, & ſe moquant de ceux qui lui offroient des honneurs divins. Mais il ſavoit très bien loger l'eſprit, le cœur, & la Religion d'un Souverain, ſous cet extérieur de reforme & ſous cette frugalité philoſophique. Il avoit une ſi grande tendreſſe pour ſes enfans, qu'il s'amuſoit avec eux aux exercices les plus puériles, comme eſt celui d'aller à cheval ſur un bâton. On peut bien en paſſant remarquer combien peu de cas il faiſoit de ceux qui faiſoient conſiſter leur gloire à nourrir & à exercer des chevaux pour aller diſputer les prix des Jeux Olympiques. Il voulut leur faire voir, que ce n'étoit pas une ſi grande affaire, & que c'étoit plutôt une diſſipation qu'une preuve de leur mérite & de leur vertu, & dans cette vûe il perſuada à ſa ſœur Cyniſca, d'aſpirer auſſi à cette gloire. Cette Princeſſe donc ayant bien exercé ſes chevaux, entra en lice avec les autres, & remporta le prix. La femme d'Agéſilaüs s'appelloit Cléore, & ſes deux filles Apolie & Prolyte. * Xénophon, *dans l'Eloge qu'il a fait de ce Roi*. Cornélius Népos, & Plutarque, *en ſa Vie*. Diodore de Sicile, *l.* 14. & Juſtin, *l.* 6. Pauſanias, *l.* 3. Cicéron, *Epiſt. ad Familiar. l.* 5. *ep.* 12. Apuleius, *in Apologia*.

AGESILAUS, qu'on nomme l'*Athénien*, pour le diſtinguer des autres, étoit fils de Néoclés, & frére de Thémiſtocle. Il fut commis pour reconnoître la marche de l'Armée de Xerxès, lequel avec plus de huit cens mille hommes, venoit pour ſe rendre maître de la Gréce. Il s'aquitta ſi bien de ſa commiſſion, qu'ayant paſſé en habit de Perſan dans quelques quartiers de l'Armée, il vint juſques à celui où étoit le Roi, & y tua un de ſes Favoris nommé Mardonius, croyant que ce fût ce Prince. Ayant été conduit à Xerxès, qui faiſoit un ſacrifice au Soleil, il mit ſa main droite dans le feu avec un courage intrépide, lui diſant, *Que les Athéniens étoient tous comme lui; & que s'il ne le vouloit pas croire, il mettroit encore la main gauche dans le feu, pour le lui perſuader*. Cette action ſurprenante donna tant d'admiration au Roi de Perſe, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner à Agéſilaüs, qu'il fit garder avec ſoin. C'eſt ce que nous apprenons de Plutarque dans cet Ouvrage, où il compare la vertu des Grecs à celle des Romains. Il cite l'Hiſtorien Agatharchide, & oppoſe l'action d'Agéſilaüs à celle de Mutius, qu'on ſurnomme *Scevola*, qui tua l'un des Officiers de Porſenna, qu'il prenoit pour Porſenna même. * Plutarque, *Parallel.* 2.

AGESILAUS, oncle d'Agis III. & frére d'Eudamidas Roi de Sparte, ſe voyant chargé de dettes, applaudit pour s'en dégager, au changement que ſon neveu vouloit introduire dans l'Etat, en arrêtant le luxe & le faſte, & en introduiſant l'épargne & la ſobriété. Agis fit d'abord un Edit, qui aboliſſoit toutes les dettes, & ordonnoit que l'on feroit un partage égal des terres à tous les citoyens. Agéſilaüs fit auſſi-tôt apporter toutes les obligations & toutes les promeſſes des créanciers au milieu d'une cour, & y fit mettre le feu. Alors ſa joye éclata, & il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vu une lumiére ſi agréable. A l'égard du partage des poſſeſſions, Agéſilaüs fit différer l'exécution de l'Edit, parce qu'il avoit pluſieurs belles terres, & qu'il n'avoit fait ordonner ce partage que pour amuſer le peuple par cette eſpérance. Ainſi les créanciers étant irritez par la perte de leurs dettes, & la populace par le refus qu'on leur faiſoit de partager les terres, ſe réſolurent de rappeller Léonidas, lequel étant revenu exerça ſa vengeance ſur Agis & ſur toute ſa famille, qu'il fit condamner à la mort par le jugement des Ephores, vers la CXXXV Olympiade, 238 ans avant Jéſus-Chriſt. Agéſilaüs ſe ſauva dans le Temple *de la Peur*, après avoir été bleſſé, & il obtint la vie, de ſes ennemis. * Plutarque, *in Agide*.

AGE'SILAUS, Hiſtorien Grec, a écrit une Hiſtoire d'Italie que nous n'avons plus. Plutarque le cite, & il rapporte après lui la fable de Fulvius Stellus. Ce Stellus aima, dit-on, une jument dont il eut Hipponne qui fut miſe parmi les Dieux, & qu'on reconnut pour la Déeſſe des chevaux. * Plutarque *in Parallel. c.* 29.

* AGE'SILAUS, Hiſtorien qui a vécu avant Hérodote, & dont Suidas parle; mais il y a apparence que ce n'eſt pas celui-ci, comme Voſſius l'a remarqué, & il croit même, que dans ce paſſage de Suidas il faut lire Acuſilaüs pour Agéſilaüs. * Plutarque, *in Parall. minor. c.* 29. Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 1. *c.* 2. & *l.* 3. Suidas.

AGESIPOLIS, I. de ce nom, Roi de Lacédémone, & fils de Pauſanias, de la race des Euryſthénides, régna 14 années, & monta ſur le thrône la deuxiéme année de la XCVI Olympiade, & 395 avant Jéſus-Chriſt. Il demeura longtems à Lacédémone pendant qu'Agéſilaüs ſon Collégue commandoit les Armées: enfin il entra dans l'Argolide, & déſola toute la campagne. Il aſſiégea depuis, & ruïna tout à fait la ville de Mantinée. Quelques années après, faiſant la guerre aux Olynthiens, il ſe vint camper prés de cette place, & ne voyant paroître perſonne, il acheva de piller ce qui reſtoit dans ce miſérable païs, & paſſa ailleurs. Mais comme c'étoit dans la plus grande chaleur de l'été, il fut attaqué d'une fiévre ardente, & révant toûjours à la fraîcheur des eaux d'un certain Temple de Bacchus, qui étoit à Aphyte ville de Thrace, il s'y fit porter, & mourut le ſeptiéme jour de ſa fiévre, après être ſorti de ce Temple, pour ne le point profaner par ſa mort. Il fut embaumé dans le miel, ſelon la coutume des Lacédémoniens, & fut porté à Sparte. Cette mort arriva en la premiére année de la centiéme Olympiade, & la 380 avant Jéſus-Chriſt. * Xénophon, *lib.* 4. & 5. *Hiſt. Grac.* Pauſanias, *l.* 3.

AGE'SIPOLIS II. Roi de Lacédémone, étoit fils de Cléombrote, frére du précédent, auquel il ſuccéda la deuxiéme année de la CII Olympiade, & la 371 avant Jéſus-Chriſt. Il ne régna qu'une année, & ſon régne n'eſt illuſtre par aucune action mémorable. Il eſt plus remarquable par ſes apophthegmes que par ſes exploits. Quelcun lui reprochoit un jour qu'il avoit été en

ota-

Digitized by Google

otage dans ſa jeuneſſe : *C'eſt*, lui répondit-il, *parce qu'il eſt juſte que nous portions nous mêmes les peines de nos fautes.* Pauſanias, *in Laconicis.* Euſébe, *in Chron.* Plutarque, *in Apophth. Lacon. c.* 24.

AGE'SIPOLIS III. Roi de Sparte, prit le titre de Roi, après que Cléoménés eut été tué à Alexandrie la deuxieme année de la CXL Olympiade, 219 ans avant Jéſus-Chriſt. On ne ſait pas la durée de ſon régne. * Pauſanias, *in Laconicis.* Euſébe, *in Chron.*

AGE'SISTRATE ou AGESISTRATA, Princeſſe de Lacédémone, mére d'Agis III. Roi de Sparte, fut très illuſtre par ſa vertu & par ſon courage, & très renommée par ſes richeſſes. Elle fut étranglée en priſon avec ſon fils dans la CXXXV Olympiade, vers l'an 238 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque, *in vita Agidis.*

AGESISTRATE, AGESISTRATUS, a compoſé un Ouvrage touchant la maniére de conſtruire des machines de guerre. Vitruve en fait mention dans ſa préface du ſeptiéme livre.

AGESIUS (Thaddée) natif de Bohéme, a écrit un livre de la Bliére, un Traité *de Metopoſcopia, ſive Frontiſpicina*; un livre d'*Aphoriſmes metopoſcopiques*, c'eſt à dire, concernant la Phyſionomie. * Ghilinus, *in Theatro Homin. Litterator.*

AGESSE, ancienne ville de Thrace, dont Etienne *le Géographe* fait mention. Goltzius parle des Ageſſiens dans une médaille de Gordien.

AGE'TES, fils d'Apollon & de Cyréne, fille que ce Dieu enleva ſur le Pélion, montagne de Theſſalie. Il étoit frére d'Ariſtée. * Juſtin, *l.* 13. *c.* 8.

A G G.

* AGGAÏ, nom que les LXX Interprétes donnent à la ville de Haï. *Voyez* HAÏ.

AGGE'E, (dont le nom ſignifie *joye*) l'un des douze petits Prophétes, vivoit du tems de Darius fils d'Hyſtaſpe, Roi de Perſe. Il commença à écrire ſa Prophétie en la ſeconde année du régne de ce Prince, vers l'an 3515 du monde, & 520 ans avant la naiſſance du Fils de Dieu. Il joignit ſon zéle à celui du Prophéte Zacharie, pour exciter les Juifs à continuer l'édifice du Temple qu'ils avoient commencé de rebâtir : & il leur prédit qu'il ſeroit plus illuſtre que le premier. Ce qui ſe doit entendre, non pas de la ſtructure de ce Temple matériel, mais d'un autre Temple ſpirituel, qui eſt Jéſus-Chriſt, comme ſaint Auguſtin l'a remarqué : ou bien, à cauſe que le Fils de Dieu l'a honoré de ſa préſence en pluſieurs occaſions qui ſont rapportées dans les Evangiles. En parlant de lui même, il dit, *Matth. ch.* 12. *v.* 6, *Il y a ici quelcun plus grand que le Temple.* D'autres expliquent ce texte au pié de la lettre. Un Rabbin nommé Abraham a écrit que ce Prophéte mourut dans le tems qu'Alexandre le Grand vint à Jéruſalem : ſuivant ce ſentiment, il faudroit qu'Aggée eût vécu plus de deux cens ans. Les Septante attribuent quelques Pſeaumes à ce Prophéte, ainſi qu'à Zacharie. La mémoire du Prophéte Aggée ſe célébre le 16 de Décembre chez les Grecs. Les Latins ont joint ſon culte à celui d'Oſée au quatre Juillet. * S. Auguſtin. *l.* 18. *de civitate Dei. c.* 45. S. Jérôme. Sixte de Sienne. Uſſer, *Annal.* M. Du Pin, *Diſſertations preliminaires ſur l'Ancien Teſtament.* Baillet, *Vies des Saints.*

* AGETOR de Byſance fut l'inventeur d'une ſorte de bélier dont Vitruve fait une longue deſcription, *l.* 10. *c.* 22.

AGGENUS URBICUS eſt un des Auteurs Latins qui ont écrit touchant les bornes des champs. Turnébe eſt le premier qui publia ſes Ouvrages avec ceux de Siculus Flaccus, de Jules Frontin, d'Hygin, & de quelques autres que Nicolas Rigault a enrichis depuis de belles remarques. * Voſſius, *de Scient. Mathem. c.* 27. §. 10.

AGGERE forteresse. *Voyez* AGGERHUS.

AGGERHUS, en Latin *Aggerhuſia*, forteresse de Norwége, appartenante au Roi de Danemarck, ſituée au fond du Golfe d'Anſlo, commande la ville d'Opilo, nommée auſſi *Anſloye*. Cette ville eſt capitale du gouvernement d'Aggerhus.

AGGERHUS, qui eſt un des cinq Gouvernemens de Norwége, & qui tire ſon nom de la forteresse dont on vient de parler, eſt aſſez conſidérable par le revenu qu'on y tire de la pêche. Il eſt au Roi de Danemarck, & eſt ſitué dans l'endroit le plus méridional de la Norwége. * Schorter, *Hiſt. mund.* Ortelius, *in Theatro Geogr.* Du Val & Sanſon, *in Tabulis Geographicis.* Baudrand.

AGGI-SOU, riviére d'Aſie dans la Perſe, vient des montagnes du nord, paſſe à une demi-lieue de Tauris, & va ſe rendre dans le Lac de Roumi à treize ou quatorze lieues de Tauris. On l'appelle *Aggi-ſou*, à cauſe de l'amertume de ſes eaux, qui ſont fort mauvaiſes, & qui ne nourriſſent point de poiſſon. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *ch.* 4. *p.* 62. *de l'édition de* 1692.

AGGIUL FELLANOS, en Latin *Philomelium*, petite ville autrefois Epiſcopale, dans la Natolie vers la ſource du Madre. * Maty, *Dict. Geogr.*

AGGRAMME, AGGRAMON, AGGREMME ou ANDRAME, ſelon Diodore, Roi des Gangarides & des Pharraſiens ou Praſiens dans les Indes, près du Gange, n'étoit que le fils d'un Barbier, qui s'étant fait aimer de la Reine, s'empara du Royaume, après avoir aſſaſſiné le Roi & ſes enfans. Il laiſſa la Couronne à Aggramme, qui étoit mépriſé de tous ſes Sujets. Lorſqu'Alexandre paſſa dans les Indes, il apprit que ce Roi ſe preparoit à défendre l'entrée de ſes Etats avec vint mille chevaux, & deux cens mille hommes de pié, fortifiez encore de deux mille chariots, & de deux ou trois mille éléphans. Les plaintes ſéditieuſes de l'Armée d'Alexandre l'empéchérent d'entrer dans le Royaume d'Aggramme. Il fut obligé de ramener ſon Armée la deuxiéme année de la CXIII Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 327. * Quinte-Curce, *l.* 9. *c.* 2. Diodore de Sicile, *lib.* 17. l'appelle Xandrame.

AGGRINES, certains peuples de Gréce, dont Cicéron parle dans l'Oraiſon contre Piſon, & qu'il dit avoir paſſé dans le païs des Dolopes.

A G H.

AGHER & AGBER, *Agiera, Agbera*, bourg du Comté de Tirone dans l'Ultonie, Province d'Irlande. Ce bourg eſt dans la contrée & à une petite lieue de la ville de Clogher. Il a le droit de députer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AGHVANS, peuple originaire du Szirvan ou Scirvan, Province du Royaume de Perſe. Tamerlan aprés l'avoir ſubjugué, voyant qu'il ſe ſoulevoit ſans ceſſe, crut ne pouvoir mieux s'en aſſurer qu'en le transportant dans une autre contrée. Il les plaça entre la Perſe & les Indes, ſur les confins de ces deux Empires qu'il avoit ſoumis à ſa puiſſance. On prétend qu'ils étoient autrefois Chrétiens du Rit Arménien, mais que privez du ſecours & des inſtructions de leurs Prêtres & de leurs Docteurs que Tamerlan leur avoit enlevez, ils s'étoient laiſſez aller peu à peu au Mahométiſme. La capitale du païs où ils furent transportez, s'appelle Candahar, ville riche & bien fortifiée, & frontiére de la Perſe du côté des Etats du Grand-Mogol. Les Aghvans étoient répandus dans la Province dont cette ville eſt la capitale, vivant pour la plupart ſous des tentes à la maniére des Tartares. C'eſt au milieu de cette nation qu'eſt né le célébre *Myrr-Weis* dont la rebellion, & le ſuccés dont elle a été ſuivie, a fait tant de bruit dans le monde ; & ce fut avec une Armée d'Aghvans, peuple ci-devant inconnu, qu'il a fait de ſi grandes choſes. * *Hiſtoire de la derniére revolution de Perſe. Bibliot. Raiſonnée, tome* 2. *partie* 2. *p.* 402. *& ſuiv.*

A G I.

AGIA PARASCE'VE, fauxbourg de la ville de Conſtantinople, dont il eſt ſéparé par un petit golfe, qui ſert de port à cette ville. * Maty, *Diction. Geogr.*

AGIAL JAHIA BEN ABIBECR BEN AGIAL, Auteur Arabe, qui a compoſé un livre intitulé, *Idhah el Nesb*, c'eſt à dire, *Eclairciſſement ſur les Généalogies.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIALI, ſurnom d'*Aſaad Ben Mohammed al Elſahani*, c'eſt à dire, d'*Iſpahan*, mort l'an 600 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1203. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, *Tetmat al-Tetmat*, *Addition aux additions*, qui ont été faites au livre intitulé, *Jetimat al dehr.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIALOUI, ſurnom de *Schamſeddin Mohammed Ben Ali*, qui a abrégé le livre de Gaſâli, intitulé, *Ahia al oloum.* Cet Auteur mourut l'an 813 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1410. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIALOUN, EBN KADHI AGIALOUN, Auteur Arabe d'un livre intitulé, *Tashib*, c'eſt à dire, *Corrections d'un livre de Nouaui*, qui porte le titre de *Menhage al-Thalebin*, c'eſt à dire, *la Méthode des curieux*, ou *de l'acquiſition de la ſcience.* C'eſt un livre de Théologie Scholaſtique, traité ſelon la méthode des Muſulmans, & compoſé par Mohieddin Nouaui Docteur Schafeïen. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIAM-OGLANS ou AZAMOGLANS, en Turquie, ſont de jeunes eſclaves pris à la guerre, ou achetez des Tartares, ou des enfans de Chrétiens, que l'on arrache d'entre les bras de leurs parens à l'âge de dix ou douze ans, dans la Morée, dans l'Albanie & ailleurs. Le nombre que l'on en emmene de ce païs-là monte tous les ans à environ deux mille. Lorſqu'ils ſont arrivez à Conſtantinople, on les préſente au Grand-Vizir, qui les fait mettre en divers endroits ; quelques-uns dans le Serrail de Galata ; d'autres dans celui de l'Hippodrome ; & d'autres dans le Serrail d'Andrinople. On en laiſſe quelques-uns dans la ville, que l'on occupe à divers métiers ; & ceux qui ſont bien faits, ſont placez dans le grand Serrail du Sultan, pour y ſervir de valets dans les cuiſines, dans l'écurie, dans les jardins, & ailleurs. Le mot d'*Agiami Oglous* ſignifie en Général *des enfans étrangers ou barbares à l'égard des Turcs* ; & on pourroit donner ce nom aux Ichoglans ; mais il eſt demeuré propre à ceux qui ſont employez aux fonctions les plus baſſes : au lieu que les Ichoglans ſervent dans des emplois plus relevez. *Agiam* ſignifie *étranger*, & *Oglan* un *enfant*, un *valet.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

AGIARI, ſurnom d'*Abubecr Mohammed Ben Huſſain*, qui a compoſé l'Hiſtoire d'Omar Ben Abdalaziz, Calife de la race des Ommiades, ſous le nom d'Akhbar. Cet Auteur mourut l'an 360 de l'Hegire, & de Jéſus Chriſt 970. Nous avons encore de lui un livre ſur les quarante Traditions. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIAS, Auteur Grec. *Voyez* AGIS.

AGIDES, nom des Princes de la famille d'Agis Roi de Sparte, qu'on appelloit auſſi Euryſthénides, d'Euryſthéne pére d'Agis. Ils régnoient bien en même tems que ceux d'une autre famille royale qu'on appelloit *Proclides* & *Eurypontides*, mais ils tenoient en tout le premier rang, parce qu'Euryſthéne avoit été le frere aîné. *Voyez* EURYSTHENE. * Herodote, *l.* 6. Pétau.

AGIGE ou OGIAIGE, ſurnom de *Mohammed Al Baſri*, natif de Baſſora, qui a ramaſſé les Poëſies de pluſieurs Auteurs Khovarezmiens, ſous le titre d'*Alchaar al-Khovarezmiah.* Il mourut l'an 320 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 932. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

Digitized by Google

AGILA ou AGUILANE, Roi des Viſigoths en Eſpagne, fut mis ſur le trône vers l'an de Jéſus-Chriſt 550, après la mort de Theudiſicle, Prince vicieux, que ſes Sujets avoient fait mourir. La fin d'Agila ne fut pas plus heureuſe, ni ſon nom plus illuſtre que celui de ſon prédéceſſeur. Athanagilde ſe ſouleva contre lui l'an 552, aſſiſté des troupes de l'Empereur Juſtinien, qui lui envoya le Patrice Libérius. Avec ce ſecours il dém.t près de Cordoue l'Armée d'Agila, qui y perdit ſon fils & ſes threſors, & qui ſe retira à Mérida, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Neuve. Il y fut aſſaſſiné par ſes Sujets mêmes, que ces guerres civiles ruïnoient, & qui ne pouvoient plus ſupporter les vices d'un ſi méchant Prince. Ce fut l'an 554 de Jéſus-Chriſt, & la cinquiéme de ſon régne. Athanagilde lui ſuccéda. * Iſidore, *in Chron.* Procope. Grégoire *de Tours*. Vaſée. Grotius, *Præf. in Hiſtoriam Vandalo-Goth.*

* AGILBERT, Evêque de Paris, ville de ſa naiſſance, fut un homme d'une rare vertu & d'un grand ſavoir. Il étoit allé chercher une retraite en Irlande, où il exerça pendant quelque tems la fonction de Lecteur de l'Ecriture ſainte. Enſuite il alla en Angleterre, où Kenevalk Roi des Saxons occidentaux lui perſuada d'accepter l'Evêche de Dorceſter. Mais ce Roi ayant dans l'abſence & à l'inſu d'Agilbert diviſé cet Evêché pour en faire un nouveau à Wincheſter, Agilbert crut que cette démarche faiſoit tort à ſa dignité Epiſcopale, & en montra du reſſentiment. Il quitta l'Angleterre, & s'en retourna à Paris; & ayant été connu pour ce qu'il étoit, il fut bientôt élevé à l'Evêché de cette ville. H. van Ryn, *in zyne Aantekeningen op de Kerkel. Hiſt. P. 1. p. 27.*

AGILE ou AILE. *Voyez* AYLE (Saint).

AGILES (Raimond d'), dit *de Podio*, parce qu'il étoit Chanoine du Puy en Velay, fut fait Prêtre dans le voyage de la Terre-Sainte de l'an 1096, où il avoit ſuivi Aimar de Monteil ſon Evêque, qui y étoit allé en qualité de Légat Apoſtolique. Il lui ſervit de Chapelain, & à Raimond IV. dit de ſaint Gilles, Comte de Toulouſe. Il ſe trouva à la tranſlation de la Lance avec laquelle on avoit percé le côté du Fils de Dieu, & à la priſe de Jéruſalem, dont il écrivit l'Hiſtoire à la priére de Ponce de Baladun, ami du Comte de Toulouſe, qui fut tué au ſiége d'Arcas: elle eſt adreſſée à l'Evêque de Viviers, & eſt imprimée dans le Recueil de Bongars, intitulé, *Geſta Dei per Francos*.

AGILMAR, AGLIMAR ou EGILMAR, Archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX ſiécle, ſuccéda en 852 à Bernard, que l'Egliſe de Vienne honore comme un ſaint. Il fut un des trois Métropolitains qui préſidérent en 855 au Concile de Valence, & quatre ans après il aſſiſta à celui de Langres. Charles *le Chauve*, à ſa conſidération, fit de grands dons à l'Egliſe de Vienne. *Agilmard*, dit l'Hiſtorien de Dauphiné, *a été un grand Prélat, digne de ſuccéder à S. Bernard, & d'avoir pour ſucceſſeur ſaint Adon.* Il mourut ſur la fin de l'an 859. * Sainte Marthe, *Gallia Chriſtiana*. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*.

AGILULPHE ou AGON, Duc de Turin, épouſa l'an 592 Theudelinde, fille de Garibald Roi de Bavière, veuve d'Antharide Roi des Lombards. On eſt obligé au ſoin de cette vertueuſe Princeſſe, de la converſion de ce Roi Arien, ou même Payen, ſelon quelques autres, & de celle de ſes Sujets. Agilulphe reçut le nom de Paul au batême. Ce Prince fut ſi puiſſant, que toute l'Italie lui fut ſoumiſe, à l'exception de Ravenne & de Rome. Il avoit quelque deſſein ſur cette derniére ville; ce qui obligea ſaint Grégoire *le Grand* d'interrompre ſes explications ſur le Prophéte Ezéchiel en 594, pour obſerver les démarches de ce Prince, qui venoit de reprendre Pérouſe & d'autres places, que l'Exarque de Ravenne lui avoit enlevées. Ce fut alors que les Lombards firent aux environs de Rome les ravages que ſaint Grégoire déplore. Ils firent auſſi grand nombre de priſonniers, qu'ils vendirent aux François. Agilulphe prit enſuite les villes de Pérouſe, Cortone, Padoue, Mantoue, Crémone & pluſieurs autres, qui reſſentirent les effets de la cruauté des Lombards. En 603, il eut un fils nommé *Adrevalde* ou *Adelvalde*, qui fut batiſé le ſeptiéme Avril. On le déclara ſucceſſeur de l'Etat de ſon pére, en préſence des Ambaſſadeurs de Théodoric II. Roi d'Auſtraſie, qui promirent à ce petit Prince une des filles de leur Roi. C'eſt celle que Thierry ſon oncle voulut depuis épouſer. Agilulphe mourut l'an 616. * Paul Diacre, *l.* 3. & 4. S. Grégoire. Aimoin. Baronius, *in Annal.*

* AGINATIUS, Gouverneur de la Province Byzacéne, en Afrique, ſous Julien *l'Apoſtat* en 363. Il fut depuis Vicaire de la Ville de Rome, comme *Ammien Marcellin* le témoigne, dans ſon Livre 28.

* AGINNIENS ou AGINOIS, Secte d'Hérétiques, qui s'élevérent dans l'Egliſe ſur la fin du VII Siécle durant le Pontificat du Pape Sergius I. Ils improuvoient l'uſage des viandes & le mariage, comme ſi Dieu n'en étoit pas l'Auteur. Cette Secte n'eut pas de ſuite. * Prateole, *v. Agnus.*

AGINCOURT. *Voyez* AZINCOURT.

AGIRO ou AGIRA, ville de Sicile, près du mont Etna, que Ptolomée, Pline & Diodore nomment diverſement, *Agurium*, *Agyrium*, *Argyra*, *Argirium* & *Urbs Agyrina*, eſt appellée aujourd'hui *San Filippo d'Argirone*, ou *d'Agirone*, près du mont Etna. Elle eſt célébre, pour avoir été le lieu de la naiſſance de Diodore de Sicile. * Diodore, *l.* 1. *c.* 4. *Bibl. Hiſtor.* Cluvier, *Deſcript. Ital.*

AGIS I. ſecond Roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Eurysthénides, ou Agides, ſuccéda à ſon pére Eurysthéne, & ne régna qu'un an, qui fut le 3005 du monde, & le 1030 avant Jéſus-Chriſt. Pauſanias dit que c'eſt d'Agis que ſes ſucceſſeurs furent nommez Agides. Ils avoient auſſi le nom d'Eurysthénides, de celui d'Eurysthéne pére d'Agis. Il étoit fort haï du peuple, parce qu'il avoit ôté l'égalité que ſon pére Eurysthéne avoit miſe entre les ſix Tribus du Royaume. Il mit un nouvel impôt ſur les Eléens: mais eux ne voulant pas ſe ſoumettre à ſes ordres, ſe ſouleverent contre lui & lui firent la guerre. Ils furent vaincus par Agis qui les ſoumit aux loix des Lacédémoniens. * Pauſanias, *l.* 3. Hérodote. Diodore de Sicile. Strabon. Euſébe, *in Chron.*

AGIS II. de ce nom, dix-neuviéme Roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, ou Eurypontides, c'eſt à dire des Deſcendans de Proclus & d'Eurypon qui étoient deux hommes différens, ſouches de la même famille, ſuccéda à ſon pére Archidamus, & eut pour Collégue Pauſanias, de l'autre famille des Rois de Sparte. Il ravagea le païs d'Argos durant la guerre des Lacédémoniens contre ceux d'Epidaure, ville du Péloponnéſe, après avoir beaucoup contribué à la victoire que les Lacédémoniens remportérent à Mantinée contre les Athéniens & les Argiens, & qui fut ſuivie d'une tréve que les Athéniens rompirent bientôt. Agis les en fit repentir; car il entra dans leur païs la 19 année de la guerre du Péloponnéſe, la quatriéme année de la XCI Olympiade, 413 ans avant Jéſus-Chriſt. Il fortifia Décelée qu'on leur avoit enlevée, & engagea divers peuples à ſe revolter contre les Athéniens. Agis ménagea très prudemment les Alliez de Sparte, & ce fut par ſa prudence & par ſa conduite que, durant la célébre guerre du Péloponnéſe, les ennemis des Lacédémoniens eurent preſque toûjours du pire. Il eſt vrai que Thraſylle, Général des Athéniens, les chaſſa de l'Attique, où ils faiſoient des courſes; mais la priſe de Pylos dans la Morée conſola les Lacédémoniens de ce petit deſavantage. Agis diſoit ordinairement qu'il trouvoit les envieux bien malheureux, d'être tourmentez par le bien des autres comme de leur propre mal. Un Orateur ennuyeux lui demandant à la fin de ſa harangue, quelle réponſe il vouloit faire à ceux qui l'avoient envoyé, *Dis leur*, répondit Agis, *que je t'ai laiſſé dire tout ce que tu as voulu.* Et à un autre, *Dis leur que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre.* Quelqu'un parlant magnifiquement de la liberté des diſcours: *On a beſoin*, répliqua Agis, *de forces & d'argent pour les ſoutenir.* Ce Prince mourut la quatriéme année de la XCV Olympiade, 397 ans avant Jéſus-Chriſt. Son fils Léotychide fut exclus de la Royauté, & on lui préféra Agéſilaüs frére d'Agis. * Thucydide, *l.* 4. 5. & 8. Diodore. Juſtin.

AGIS III. fils d'Archidamus Roi de Sparte, qui fut tué en Italie, où il étoit allé ſecourir les Tarentins, la quatriéme année de la CXI Olympiade, 333 ans avant Jéſus-Chriſt. Son fils, animé par la valeur d'Alexandre *le Grand*, ſollicitoit les Lacédémoniens de ne pas ſouffrir plus longtems que la Gréce fût opprimée ſous la tyrannie des Macédoniens. Enſuite il fut trouver Pharnabaze & Autophradate, Gouverneurs des Provinces frontiéres pour le Roi de Perſe, & en obtint du ſecours contre leurs communs ennemis; après quoi il ſit ſoulever preſque tout le Péloponnéſe. Mais Antipater l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, lui fit tête devant Mégalopolis en Arcadie, & battit les Lacédémoniens dans un combat, où Agis perdit la vie la neuviéme année de ſon régne, la premiére année de la CXIV Olympiade, 324 ans avant Jéſus-Chriſt. * Quinte-Curce, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 17. Juſtin, *l.* 12.

AGIS IV. vint-ſixiéme Roi de Lacédémone, de la même famille des Eurypontides, ſuccéda à ſon pére Eudamidas, la premiére année de la CXXII Olympiade, 292 ans avant Jéſus-Chriſt. Ce Roi forma dès-lors le deſſein de remettre Sparte dans ſa premiére égalité, & de rétablir l'ancienne diſcipline, en renouvellant les loix de Lycurgue, en aboliſſant les dettes, & en rendant communs tous les biens des Habitans. Les plus conſidérables des jeunes gens & du peuple y donnérent les mains, & approuvérent cette réſolution; mais les riches & les femmes s'y oppoſérent. La plus grande difficulté paroiſſoit devoir venir du côté des derniéres. Elles avoient alors plus de crédit que jamais: car leur régne n'eſt jamais plus grand, que lorſque le luxe eſt à la mode dans une ville. La mére d'Ageſilaüs ne trouvoit nullement ſon compte à cette reforme: elle y auroit perdu ſes richeſſes qui la faiſoient entrer de part dans mille ſortes d'intrigues. Ainſi elle s'oppoſa d'abord au deſſein d'Agis & le traita de chimérique: mais Ageſilaüs qu'Agis ſon frére avoit engagé dans ſes intérêts, la ſut tellement manier, qu'elle promit de ſeconder l'entrepriſe. Elle tâcha de gagner les femmes, mais au lieu de ſe laiſſer perſuader, elles s'addreſſerent à Léonidas l'autre Roi de Lacédémone, & le ſuppliérent très humblement de faire avorter les deſſeins de ſon Collégue. Léonidas n'oſa point s'y oppoſer ouvertement, de peur d'irriter la populace, à qui la reforme étoit agréable, parce qu'elle devoit lui être utile. Il ſe contenta de la traverſer par des intrigues, & en ſemant des ſoupçons, comme ſi Agis eût aſpiré à la Tyrannie par l'abaiſſement des riches, & l'élévation des pauvres. Agis ne laiſſa point de propoſer au Sénat ſes nouvelles loix qui portoient l'abolition des dettes & un nouveau partage des terres. Léonidas ſoutenu par les gens riches s'oppoſa ſi fortement à ce projet, qu'il y eut un ſuffrage de plus pour la rejection que pour l'admiſſion. Il paya chérement le ſuccès de ſon affaire: Lyſander l'un des Ephores, qui avoit été le grand promoteur de la reforme, le mit en Juſtice, allégua les ſignes céleſtes (voyez là-deſſus les remarques de M. Bayle) & pouſſa un Prince du ſang royal qui s'apelloit Cléombrotus, & qui étoit gendre de Léonidas, à s'aſſurer du Royaume. Léonidas tranſi de peur ſe refugia dans un Temple, où ſa fille, femme de Cléombrotus, l'alla joindre. On le cita, & parce qu'il ne comparut point, on le déclara déchu de ſa dignité, & on la conféra à Cléombrotus. Les nouveaux Ephores firent un procès d'innovation à Lyſander & à Mandroclidas. Ceux-ci perſuadérent aux deux Rois de s'unir, & de caſſer les Ephores: la choſe fut exécutée, mais non pas ſans que la ville fût dans un grand trouble. Agéſilaüs, l'un des Ephores ſubſtituez à ceux qu'on venoit de caſſer, auroit fait mourir Léonidas ſur le chemin de Tegée, où il

Digitized by Google

obtint permiſſion de ſe retirer, ſi Agis ne lui eût envoyé une bonne eſcorte. La réformation auroit pu alors s'établir, ſi Agéſilaüs n'avoit trouvé le moyen d'eluder les bonnes intentions des deux Rois. Sur ces entrefaites les Achéens ayant demandé du ſecours aux Lacédémoniens, Agis leur en mena & gagna une bataille, où il aquit beaucoup de gloire. A ſon retour il trouva la ville très brouillée par la faute d'Agéſilaüs ſon oncle, & ne put empêcher qu'on ne rappellât Léonidas, qui réſolut de ſe venger d'Agis. Celui-ci ſe jetta dans un Temple; mais en étant ſorti pour aller au bain, un Ephore, qui devoit de grandes ſommes à ſa mère, l'entraîna dans une priſon. Archidamie ayeule & Agéſiſtrate mére d'Agis ayant ſu qu'il étoit arrêté, vinoient le voir dans la priſon, où elles arrivérent au moment qu'on le faiſoit mourir. Cet Ephore les ayant fait entrer ſans leur rien dire, les fit étrangler par la main du même exécuteur qui avoit étrangle le Roi. On dit que ce Prince ayant vu quelqu'un qui pleuroit lorſqu'on l'alloit faire mourir, *Ne me pleure point*, lui dit-il, *car puiſqu'on me fait mourir avec une injuſtice ſi criante, je ſuis d'un ſort grand mérite que les auteurs de ma mort.* Sa femme nommée Agiatis, fort belle & fort riche, fut arrachée de ſon logis par Léonidas Roi de Lacédémone & Collégue d'Agis, & fut contrainte d'épouſer Cléoménе fils de ce Roi, qui lui ſuccéda, & qui eut une fin auſſi tragique que celle d'Agis. Ce Prince malheureux mourut ſous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque, *in vita Agidis.*

* AGIS ou AGIAS, Auteur Grec qui a compoſé une Hiſtoire des Argiens, qui n'eſt pas venue juſques à nous, bien qu'elle ſoit alleguée par Athenée, *l.* 3.

AGIS, Poëte originaire d'Argos, ſuivoit la Cour du Roi Alexandre *le Grand*. Quinte-Curce dit de lui, qu'il fut après Chérile, le plus mechant faiſeur de vers qu'on vit jamais. Agis ſe joignant à Cléon Cilicien, & à quelques autres flatteurs de cette trempe, s'aquit plus de crédit auprès du Roi que les Généraux mêmes de ce Prince. C'etoient ces ſortes de gens qui le mettoient dans le ciel, & qui publioient par-tout qu'Hercule, Bacchus, Caſtor & Pollux céderoient la place à ce nouveau Dieu. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 5. Arrien, *in Exped. Alex.*

AGIS, eſt le nom d'un de ces Capitaines Grecs qui combattirent pour Cyrus contre ſon frére Artaxerxès. Ayant ete fait priſonnier par Tiſſapherne, il fut envoyé au Roi. * Polyen, *l.* 7. *c.* 18.

AGIS, fut Auteur d'un *Art de la Curſine*, dit Athénée, *l.* 12. Ceux qui ſe mêloient anciennement d'ecrire ſur ces matiéres, n'étoient pas des valets comme ceux de ce tems; c'étoient des gens qui aimoient les bons morceaux, qui ſe piquoient de les connoître, & qui ne rougiſſoient pas de paſſer pour gourmans. Agis fut de ce nombre, & ſon avidité étoit ſi connue, qu'un Poëte de ſon tems le railla dans une Epigramme, en recommandant à ſes valets de tenir tout ſous la clef, de crainte qu'Agis les ſurprenant ne dégarnît les plats. On peut voir cette Epigramme dans le même Grammairien, *l.* 8.

AGISULFE, Roi des Lombards. *Voyez* AGILULPHE.

AGISYMBE, *Agiſymba*, grand païs de l'Afrique du côté du midi, qui s'étend au-delà de l'Equateur, & qui comprend pluſieurs contrées. * Ptolomée. On l'appelle aujourd'hui le *Zanguébar*, car le mot *zangue* ſignifie *noir*, parce que les Habitans ſont de cette couleur. Marc Paul Vénitien en fait mal à propos une Iſle qu'il nomme *Zanzibat*, & dit qu'elle eſt au midi de l'Iſle de Madagaſcar. Sanſon dit avec plus de vraiſemblance, qu'Agiſymbe eſt ce qu'on nomme aujourd'hui les Royaumes de Monoëmugi & de Monomotapa. M Maty, *dans ſon Dict. Géogr.* dit qu'Agiſymba eſt une ville du Royaume de Congo en Ethiopie, & qu'elle eſt dans le Duché de Batta ſur la riviere de Lelunda, au deſſus de la ville de S. Salvador, dont elle eſt éloignée de 20 lieues. Il a ſuivi en cela la Carte de la Baſſe Ethiopie de Sanſon *dans ſon Atlas*, publié en 1677, laquelle eſt la 20e. *du tome I. Joan. Boroſo & Garcia ab Horto.* *Voyez* ZANGUEBAR.

AGISYMBE, ville du Royaume de Congo. *Voyez* l'Art. précédent.

* AGITAKI, gros bourg dans la Guinée propre en Afrique, à ſept milles du Cap des trois pointes, où il ſe fait un bon commerce. Les Portugais l'appellent *Aldea del Forto*, & les Hollandois *Commando*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGITATEURS, Officiers créez par les ſoldats de l'Armée d'Angleterre, pendant les troubles de ce Royaume en 1643, pour ſoûtenir les intérêts de la Milice. Cromwel ſe lia ſecretement avec cette eſpéce de gens, qui avoient plus de pouvoir que le Conſeil de guerre. Ils ſe mêlérent même de faire des propoſitions pour reformer l'Etat & la Religion. * Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne.*

AGITH. *Voyez* HAGGITH.

AGIURD, promontoire ou cap de la Province de Zanguébar, qui s'avance entre les villes de Baïs & de Tahana. Il a la premiére de ces villes au midi, & la ſeconde au ſeptentrion, en tirant vers Sofala. Ce cap eſt fort dangereux, à cauſe des gouffres qui attirent les vaiſſeaux, ſi l'on n'a le ſoin de les en éloigner. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A G L.

AGLA, AEGLA, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Fez, ſituée dans la partie méridionale de la Province d'Hasbat, ſur la riviére de Guarga, entre la ville de Fez & celle d'Azille. * Baudrand. Marmol. Jean Léon *l'Africain.*

AGLAB, IBRAHIM BEN AGLAB, fut envoyé par le Caliſe Haroun Raſchid pour Gouverneur en Afrique, l'an de l'Hégire 184, de Jéſus-Chriſt 800. Mais il ſe comporta plutôt en Prince abſolu qu'en Gouverneur, & conquit un fort grand païs pour lui & pour les ſiens, qui ne relevoient du Calife que par bienſéance. Ses ſucceſſeurs demeurérent maîtres d'une grande partie de l'Afrique, ſous le nom d'*Aglabites* ou *Aglébites*, juſqu'en l'année 296 de l'Hégire, qui eſt l'an de Jéſus-Chriſt 908. Alors Ziadat Allah, dernier Prince de cette Dynaſtie, fut dépouillé de ſes Etats par Abou Abdallah, ſurnommé *Molvaſſeh Billah*, qui fut, pour ainſi dire, le précurſeur des Fathimites. Ainſi les Aglébites ne demeurérent maîtres en Afrique qu'environ 112 ans, & leur Dynaſtie ſe termina en la perſonne du même Ziadat Allah, qui ayant été tué dans un combat, ne laiſſa point de poſtérité dont on ait parlé. Il faut cependant remarquer que les Aglébites ne poſſédoient en Afrique que les païs qui s'étendent depuis l'Egypte juſqu'à Tunis: car les Adareſſah ou Edriſſites tenoient pour lors le reſte de la Barbarie, avec Sebre, Fez, Tanger, & tout ce qui appartient aux Provinces de Mauritanie & de Numidie, d'où ils furent auſſi chaſſez par les Fathimites. Novairi compte onze Princes de la famille des Aglabites. Ebn Batrik écrit que Ziadat Allah ayant été défait, s'enfuit en Egypte, d'où il ſe rendit avec ſa famille à Ramla, ville de la Paleſtine, où il mourut. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGLABITES. *Voyez* AGLAB.

AGLAIDE, fille de Mégacle, avoit un appétit devorant: à un ſeul de ſes repas elle mangeoit dix livres de viande, autant de pain, & buvoit à proportion. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 5. *c.* 19.

AGLAIE, une des Graces, qui a pour compagnes Euphroſyne & Thalie. On les fait toutes trois filles de Jupiter & d'Eurynome, & ſuivantes inſéparables de Vénus, ou de la beauté. Aglaïe eſt un mot Grec qui ſignifie *joye*, comme pour dire qu'il faut faire du bien de bonne grace, & que nous devons être joyeux, quand l'occaſion ſe préſente de faire plaiſir. * Héſiode *en ſa Theogonie.* *Voyez* GRACES.

AGLAÏS. *Voyez* AGLAÏDE.

AGLAIUS. *Voyez* AGLAÜS.

AGLAONICE ou AGANICE, fille d'Hégétor, ou d'Hégémon ſelon le Scholiaſte d'Apollonius & Eraſme dans ſes Adages, Seigneur Theſſalien, étoit ſavante en la connoiſſance des aſtres. On dit que lorſqu'elle prévoyoit quelque Eclipſe, elle ſe vantoit ridiculement qu'elle feroit deſcendre la Lune du ciel. C'eſt apparemment la même que cet Auteur appelle ailleurs *Aganice.* La vanité de cette fille aſtrologue a donné lieu au proverbe Grec, *Vous attirez la Lune à votre confuſion.* * Eraſme, *in Adag. l.* 4. Plutarque, *Traité du ſilence des oracles. Traité des préceptes du mariage.*

AGLAOPHON THASIEN, Peintre, vivoit ſous la XC Olympiade, environ 420 ans avant Jéſus-Chriſt. Pline le range entre les plus célébres de ſon ſiécle. Ses ouvrages étoient très recherchez, quoique de ſon tems on n'eût pas encore une grande intelligence du coloris. Il fut pére & maître de Polygnote & d'Ariſtophon, auſſi célébres que lui dans leur Art. * Pline, *l.* 35. *c.* 9. Dion Chryſoſtome, *Orat.* 50. Quintilien, *l.* 12. *c.* 10. Suidas. Cicéron, *l.* 3. *de Orat.*

AGLAOSTHENE, Auteur d'une Hiſtoire de Naxe, eſt cité par Germanicus ſur les Phénoménes d'Aratus, & par Hygin dans ſon Aſtronomie Poëtique. Lactance cite auſſi cet Auteur, mais en copiant Germanicus. Ce qu'ils en ont pris, ne peut ſe ſupporter que dans un Ouvrage Poëtique; & auſſi l'on croit que tel étoit l'Ouvrage d'Aglaoſthéne. Ne ſeroit-il pas le même que l'Agathoſthéne dont Germanicus cite les vers Aſiatiques? Ce ne ſeroit pas la ſeule maniére dont on auroit altéré ſon nom; & ce qui fortifie notre conjecture, c'eſt que l'Agathoſthéne de Germanicus a dit la même choſe que l'Aglaoſthéne d'Hygin: outre que ce que Pline cite d'Aglaoſthéne, n'a pas plus de rapport à l'Iſle de Naxe, qu'aux autres Iſles de l'Aſie. On n'oſe pourtant pas dire qu'Agathoſthéne, de qui Tzetzés écrit qu'il a dit quelque choſe des figures d'hommes extraordinaires, eſt l'Aglaoſthéne dont on parle ici. * Germanicus. Hygin. Pline, *liv.* 4.

AGLAURE, fille d'Actée premier Roi de l'Attique, porta ce Royaume en dot à Cécrops ſon époux. Elle en eut un fils appellé Erechthon, qui mourut avant ſon pére. Leurs filles furent Aglaure, Herſé, & Pandroſe. Apollodore donne le nom d'Agraule à Aglaure & à ſa fille. * Pauſanias, *in Atticis.* Apollodore.

AGLAURE, fille de Cécrops Roi d'Athénes, promit à Mercure de le ſervir dans ſes amours auprès de ſa ſœur Herſé, & lui tint parole, moyennant recompenſe; mais Pallas, indignée de cette lâcheté, verſa dans le ſein d'Aglaure une ſi forte jalouſie contre Herſé, qu'elle mit tout en uſage pour la brouiller avec Mercure: ce qui fâcha ſi fort ce Meſſager des Dieux, qu'il la métamorphoſa en rocher. Voilà ce qu'en rapporte Ovide. Pauſanias au contraire, dit que Pallas donna en garde aux trois ſœurs, Aglaure, Herſé & Pandroſe, un panier où étoit enfermé le petit Erichthonius, & leur fit défenſe de l'ouvrir. Pandroſe obéït; mais ſes ſœurs plus curieuſes qu'elle, n'eurent pas plutôt vu cet enfant, qu'étant agitées de furie, elles ſe précipitérent elles-mêmes. Apollodore dit qu'Aglaure eut du Dieu Mars une fille appellée Alcippe. * Ovide, *Metamorphoſ. l.* 2. *fabul.* 12. Pauſanias, *in Atticis.* Apollodore, *l.* 3.

AGLAUS ou AGLAIUS, né dans la ville de Pſophide en Arcadie, quoique fort avancé en âge, ſe contentoit d'un petit champ qu'il cultivoit lui-même. Gyges Roi de Lydie, Royaume puiſſant en armes & en richeſſes, conſultant Apollon *Pythien*, lui demanda, *s'il y avoit quelqu'un au monde, qui fût plus heureux que lui*: à quoi l'Oracle répondit, qu'*Aglaüs le ſurpaſſoit en bonheur*,

Digitized by Google

leur, parce qu'il étoit content de son sort. Pausanias attribue ce trait de vanité à Crœsus. * Valere Maxime, *lib.* 7. *c.* 1. *Ex.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 47. Pausanias, *in Arcadicis.*

AGLEBERTUS *Voyez* AGLAB.

* AGLIARDO (Boniface) de Bergame en Italie, né en 1612. a écrit un Ouvrage qui a pour titre, *Diversarum Scientiarum Lectiones.* * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AGLIBERT (S.) & S. AGOARD, sont mis au nombre des Martyrs dans le Martyrologe d'Usuard au 24 de Juin. On prétend qu'ils ont été martyrisez à Creteil proche de Paris, où l'on tient que leurs corps reposent. Leurs Actes rapportez par Surius ne sont d'aucune autorité, & il n'est parlé de ces Saints dans aucun Auteur ancien. * Baillet, *Vies des Saints.*

AGLIBOLUS, ancien Dieu que les Syriens Idolâtres adoroient particuliérement dans la ville de Palmyre, près de l'Arabie Deserte. C'est aujourd'hui *Amegara*, selon Ortélius, & *Emd* au rapport de Sanson. Ils adoroient aussi un autre Dieu nommé *Malach-Belus.* Quelques-uns croyent qu'il faut lire *Agli Belus*, & que ces deux noms sont composez de Belus Dieu des Payens. Mais les Auteurs ne sont pas d'accord, lorsqu'ils expliquent quelle Divinité étoit ce Bélus. Hésychius dit que c'étoit le Ciel ou Jupiter, & que le Soleil étoit appellé *Bela.* Saint Jérôme & saint Isidore croyent que Saturne fut nommé *Bélus.* Hérodien assure que ceux d'Aquilée en Italie nommoient le Soleil *Belen.* Quelques Manuscrits & quelques Inscriptions en marbre, l'appellent *Belenus* & *Belenus.* Le Dieu Baal, Beel-Phégor ou Bahal-Péhor, dont parle l'Ancien Testament, étoit le même: *Bélus* & *Baal* ou *Bahal* en Syriaque, signifient Seigneur. La plupart des Savans disent qu'Aglibolus étoit l'Idole du Soleil; & Malach-Bélus celle de la Lune. Saumaise au contraire dit qu'il ne doute pas que Malach-Bélus ne soit le Soleil, & Aglibolus la Lune. Mais ce qui semble détruire cette dernière opinion, c'est que la figure de Malach-Bélus porte un Croissant sur le dos, ce qui ne peut convenir qu'à la Lune: & d'ailleurs Aglibolus est toûjours nommé le premier, & tient le côté droit dans les marbres anciens. Il ne faut pas s'étonner, si la Lune est peinte & vêtue en homme: car dans la Syrie & dans la Mésopotamie on la tenoit pour un Dieu. Ce que Spartien rapporte sur ce sujet, est assez plaisant. Après avoir parlé du Dieu *Lunus*, il dit que les Savans ont laissé par écrit, & que ceux de Carrhes en Mésopotamie croyoient constamment, que ceux qui prenoient cet astre pour une Déesse & non pour un Dieu, seroient toute leur vie esclaves de leurs femmes, mais qu'au contraire ceux qui le tiendroient pour un Dieu, seroient toûjours les maîtres: il ajoûte, qu'encore que les Syriens & les Egyptiens l'appellassent d'un nom féminin, ils ne laissoient pas de faire connoître dans leurs mystéres, qu'ils l'adoroient comme un Dieu. Il reste encore plusieurs médailles Gréques, qui font voir la Lune représentée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Arménienne. Les Allemands encore aujourd'hui donnent le genre féminin au Soleil, *die Sonn*; & le masculin à la Lune, *der Mond.* Un Savant a cru qu'Aglibolus étoit un nom formé d'αγλαὸς, qui signifie en Grec *lumiere* ou *éclat*, & de βάλλω, qui veut dire *jetter*, comme qui diroit, *le Dieu qui jette la lumiere.* Pour Malach-Bélus, on le compose de *Malach*, c'est à dire, *Roi*, en Syriaque; & *Baal* ou *Beel*, Seigneur; ce qui peut convenir à la Lune, que le Prophéte Jérémie, parlant d'une superstition des Anciens, appelle la Reine du ciel. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquitez.*

AGLIE, château célébre au Canavois, ancien Marquisat dépendant de celui d'Yvrée, dans les Etats du Duc de Savoye. C'est le nom d'une des plus illustres Maisons de ce païs-là, laquelle a eu pour Chef dans le siecle passé OCTAVE de S. Martin d'Aglié, Marquis de saint Germain & de saint Damien, Maréchal de Camp, & Grand-Ecuyer de son Altesse Royale de Savoye, Gouverneur de Turin, & Grand-Amiral de la Religion de S. Maurice & de S. Lazare. Cette maison porte écartelé au 1 & 4 d'azur à 9 lozanges d'or, ou selon d'autres au 1 & 4 d'or, à 9 lozanges d'azur, au 2 & 3 de gueules. On dit que les Maisons de S. Martin & de Valpergue sont issues du Roi Ardouin, & qu'elles ont autrefois possédé plus de cinquante Châteaux dans le Canavois & dans le Marquisat d'Yvrée, où elles en possédent encore un bon nombre. Comme elles ont été très puissantes, & qu'elles ont eu autrefois de l'émulation pour leur grandeur: la premiére tenoit le parti des Guelfes, & l'autre celui des Gibelins. * Sainte-Marthe. Davity.

AGLIMAR. *Voyez* AGILMAR.

AGLIO, *la Cava dell' Aglio*, ruïnes de l'ancienne ville d'*Algidum.* Elles sont dans la Campagne de Rome, près de la ville de Frescati, sur la montagne d'Aglio, & près du bois qu'on nomme *la Selva d'Aglio.* * Maty, *Diff. Geogr.*

* AGLOPHON, Peintre qui florissoit du tems de la XC Olympiade, passa de son tems pour habile dans son Art. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres Anciens & Modernes*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 38.

A G M.

AGMAT, Province d'Afrique, qui a fait une partie de l'ancienne Mauritanie. Elle comprend une partie des collines & des vallées du Mont-Atlas, qui sont très fertiles, & où l'on jouit d'un air très pur: au lieu que celui de Maroc & des autres villes de ces quartiers-à est fort mal-sain. Il y a dans cette Province une ville qui porte aussi le nom d'*Agmat* ou d'*Agmet. Voyez* AGMET. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGMAT & AGMET, ville dans la Province de Maroc, à huit lieuës de la capitale de cet Etat. C'est peut être l'ancienne *Basilica Hortensium.* Marmol en parle ainsi. „ Agmet est bâ-„ tie sur la pente d'une des montagnes du grand Atlas; elle étoit „ autrefois le siége de l'Empire, avant que Maroc fût batie; & „ elle avoit du tems du Prince Muachidin, plus de sept mille „ maisons, & étoit ceinte de hautes murailles, avec une bonne „ forteresse." Tout autour, dans le voisinage il y avoit d'agréables jardins, & les côteaux & les vallées réjoüissoient la vue, par la verdure de leurs vignobles abondans. Ce qui contribuoit encore beaucoup à l'avantage & au plaisir de cette ville & de cette contrée, étoit une petite riviére fort poissonneuse, dont l'eau paroit toute blanche, & qui prenant sa source au Mont-Atlas, aprés avoir arrosé le pié de la montagne où Agmet étoit bâtie, se jette après un long cours dans la riviere de Tensift. Aujourd'hui cette ville est toute ruinée, & n'a point d'autres habitans que toutes sortes de bêtes sauvages. Elle a été réduite en cet état par les guerres intestines, & par l'elevation de la ville de Maroc. Ptolomée la nomme *Emera*, dans la Carte de la Libye, & la met à 9 degrés 20 minutes de longitude, & à 29 degrés 30 minutes de latitude. Le Géographe Persien la place dans le troisiéme climat. Ce fut en ce lieu-là qu'Ebn Tomroat qui a fondé l'Empire des Almohadis se retira après avoir disputé contre les Docteurs Maraboutbs du Prince Ali. * Marmol, *l.* 3. *c.* 41. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* J. Leon Africain, *Descript. Afric. tome* 1.

AGMUNDERSHAM. *Voyez* AMERSHAM.
AGMUNDESHAM. *Voyez* AMERSHAM.

A G N.

AGNADEL, que les Italiens appellent *Agnadello* & *Anadilla*, est un village dans le Duché de Milan, sur les frontiéres de l'Etat de Venise & du Crémasque, situé dans un petit païs qu'on nomme *la Giera d'Adda* entre Lodi & Bergame, célébre par la victoire que Louis XII. Roi de France, y remporta sur les Vénitiens l'an 1509. * Baudrand.

AGNAH. Edrissi écrit que c'est une des principales villes de l'Isle de Serandib ou Ceilan aux Indes, où le Roi de cette Isle fait son séjour. Il la place dans le troisiéme Climat. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGNAN (S.) Evêque d'Orléans, que l'on croit natif de Vienne sur le Rhône, ou de Maubec en Viennois, étoit frére de S. Mamert Archevêque de Vienne. Il s'étoit retiré dans un vieux château prés d'Orléans, où il passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Euverte Evêque d'Orléans, informé de sa piété, l'ordonna Prêtre, & l'établit Abbé de S. Laurent des Orgerües, dans les Fauxbourgs de la ville. On croit que cet Evêque, avant que de mourir, fit élire S. Agnan en sa place. Quoi qu'il en soit, S. Agnan lui succéda en 391. S'il est vrai qu'il ait été successeur immédiat d'Euverte, il faut qu'il ait été prés de 63 ans Evêque, car il n'est mort qu'en 453. En l'année 451, dans le tems qu'Attila étant entré en France, ravageoit le païs, & menaçoit la ville d'Orléans, il alla à Arles demander du secours à Aëtius, qui le lui promit. L'ennemi étant arrivé, & attaquant la ville, saint Agnan, pour relever le courage des Habitans, avertit que le secours venoit, comme il l'avoit prédit. Attila fut obligé de lever le siége, & fut ensuite défait, comme nous l'avons dit dans l'Article d'AETIUS. S. Agnan mourut fort âgé peu de tems après, le 17 Novembre 453. & fut enterré dans l'Eglise de saint Laurent, d'où il a été transféré depuis dans l'Eglise de saint Pierre, à présent de saint Agnan. Les Martyrologes mettent sa fête au 17 de Novembre. Il y avoit au tems de saint Grégoire de *Tours* une Vie de S. Agnan qui est perdue; celle qu'en a composée Charles de la Saussaye, est peu fidéle. On dit qu'au commencement de l'Episcopat de saint Agnan, Agrippin Gouverneur d'Orléans ayant recouvré la santé par l'intercession de ce Prélat, lui accorda la liberté de tous les prisonniers, avec lesquels saint Agnan fit son entrée; & qu'en mémoire de cette action, (par un privilége particulier accordé depuis) les Evêques de cette ville ont droit de delivrer tous les Criminels le jour de leur entrée. Dans la suite, cette entrée est encore devenue plus célébre; quatre Barons du Duché d'Orléans, étant obligez d'y porter sur leurs épaules l'Evêque assis dans une chaire; ce qui lui est commun avec les Evêques de plusieurs diocéses, comme Angers, Senlis, &c. * Grégoire de *Tours*, *lib.* 2. *c.* 7. *Gallia Christ.* Baillet, *Vies des Saints.*

AGNANE, Ville & Abbaye, sur l'Eraut en Languedoc, prés de Montpellier. * Davity.

* AGNANI (Jean d') ou d'Ananie, Archidiacre de Bologne & Professeur en Droit Canonique, fleurissoit dans le XV siécle. Ceux qui nous parlent de lui, nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire, que son savoir étoit profond. Il mourut en 1455, & laissa deux fameux Ouvrages, qui sont des Remarques sur les Décrétales, & des Consultations. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valer. Forster. *l.* 3. *Hist. Jur.* Bumaldi *Bibliotb. Bonon.*

AGNANO, i Bagni d'Agnano, *Aquæ Thermæ*, Bains renommez & fort fréquentez dans la terre de Labour, Province du Royaume de Naples, entre Cumes & Bayes. Maty, *Diff. Geogr.*

AGNANO, *Agnanus Lacus*, Lac de la Terre de Labour, Province du Royaume de Naples, à quelques milles de la ville de ce nom. Ce Lac est tout environné de Montagnes, extrêmement profond & plein de serpens. Sur le bord de la mer on voit le Bain de S. Germain, qui est d'une telle force que dès qu'on y est descendu trois ou quatre degrez, on y sent une vapeur chaude & soufrée, de sorte qu'on y sue dans un moment: ce qui est fort salutaire à ceux qui sont travaillez du scorbut ou de

Digitized by Google

la goute. Auprès de ce Lac, il y a cette fameuse *Grotte du chien* dont parlent les Voyageurs. Il en sort une exhalaison pénétrante, qui quoique sans odeur, est si venimeuse, qu'elle peut en un instant étouffer les gens & les bêtes. On en fait ordinairement l'épreuve sur un chien: ce qui l'a fait appeller *la Grotte du chien*. Dès qu'il est à l'endroit d'où sort cette maligne vapeur, il devient tout roide: mais si dans le même instant on le jette dans le Lac d'Agnano, qui n'en est qu'à 20 pas, il en revient. Peut-être que toute autre eau pourroit bien avoir la même vertu. * Maty, *Dict. Géogr.* Kircher, *Mund. Subter. tome* 1. Counor, *de mirris lettsjeris Differt.* 1. Meads, *Relat. de l'eruns.* Misson, *Voyage d'Italie.*

AGNEAU PASCHAL. C'étoit l'Agneau que les Juifs immoloient & mangeoient tous les ans pour faire la Pâque, suivant qu'il étoit ordonné par la Loi. Cet Agneau ou Chevreau, (car l'un & l'autre pouvoient servir à la Pâque) devoit être de l'année, mâle & sans défauts. Chaque famille en choisissoit un; & si le nombre des personnes d'une famille n'étoit pas suffisant pour le manger, il étoit permis d'y admettre des voisins. On l'immoloit au soir, ou entre les deux soirs, c'est à dire, l'après-midi du 14 jour du mois de *Nizan*. On le faisoit rôtir, & on le mangeoit la nuit avec du pain sans levain, & avec des herbes amères ou des laitues sauvages. On le mangeoit tout entier, & sans qu'il en restât rien pour le lendemain. La première fois que les Juifs mangérent l'Agneau Paschal, fut la nuit qu'ils sortirent d'Egypte. Il leur fut ordonné, pour cette fois, d'être en posture de voyageurs, de le manger étant debout, ayant les reins ceints, un bâton à la main, & des souliers à leurs piez, & de le manger à la hâte. Mais ces cérémonies n'étoient prescrites, comme remarque Maimonides, que pour cette première Pâque, & n'ont plus été pratiquées depuis; non plus que celles de préparer l'Agneau dès le dixiéme jour du mois, & d'asperger de son sang le haut de la porte & les deux poteaux avec un faisceau d'hyssope. Avant même que le Temple fût bâti à Jérusalem, il étoit défendu aux Juifs d'immoler l'Agneau Paschal dans un autre endroit que dans celui que Dieu auroit choisi pour y invoquer son nom, comme il est prescrit dans le Deuteronome, *ch.* 16. *v.* 5 & 6. Maimonides prétend que tous les Agneaux qui devoient servir à la Pâque, étoient immolez par les Prêtres dans le Temple. Philon dit au contraire, que dans cette solemnité, il étoit permis à chaque particulier d'immoler sa victime. C'est ce qui a donné lieu à une grande & longue contestation entre le Pére Lamy de l'Oratoire, qui tient le sentiment de Maimonides, & ses adversaires. Les étrangers, & même les Prosélytes, qui n'étoient point circoncis, ne pouvoient manger l'Agneau Paschal; mais les esclaves en pouvoient manger. Il étoit défendu de porter de la chair de l'Agneau hors de la maison, ni de rompre aucun de ses os. A présent les Juifs n'ayant plus de Temple, & ne pouvant s'assembler à Jérusalem comme autrefois, ne mangent point l'Agneau Paschal; ils mettent seulement dans un plat quelque morceau d'Agneau, préparé avec des azymes, & des herbes ameres; comme du celeri, de la chicorée, ou des laitues, du pain sans levain, & de la sausse dans un plat. Ils servent aussi sur la table de la brique, en mémoire des briques qu'on leur avoit fait porter dans l'Egypte, & récitent pendant le repas l'*Hagada*, ou l'Histoire de l'Institution de la Pâque, & de ses significations, avec des prières & des bénédictions. L'Agneau Paschal a toûjours été considéré dans l'Eglise comme la figure de Jésus-Christ crucifié. Cet Agneau est choisi sans tache, immolé, attaché à une broche: on n'en rompt point les os, & il n'est mangé que par les seuls circoncis. Presque toutes ces circonstances ont rapport à celles de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. Saint Justin remarque dans son dialogue contre Tryphon, que les Juifs, pour cuire l'Agneau, l'attachoient à deux broches, dont l'une traversoit depuis la tête jusqu'aux pieds de derriére; & l'autre croisoit la premiére d'une extrémité à l'autre des piez de devant: ce qui représente Jésus-Christ crucifié. Maimonides dit que les Juifs se servoient d'une broche de bois, qui traversoit le corps depuis les mâchoires jusqu'au fondement, & qu'ils le suspendoient en l'air sur le feu. * *Deuteronome*, *ch.* 12. *Exode*, *ch.* 12. Léon de Modéne. Maimonides. Le Pere Lamy, *Traité de la Pâque*, & ceux qui ont écrit contre lui. *Continuation de l'Histoire des Juifs*, *imprimée à Paris en* 1710.

AGNELLE, autrement ANDRE', Abbé de Sainte-Marie des Blanchemes, & de saint Barthélemi de Ravenne, natif de cette derniére ville, a vécu dans le IX siécle du tems de Louis le Débonnaire. Il étoit encore fort jeune, quand ces deux Abbayes lui furent confiées, quoiqu'il ne fût pas Religieux. Il occupoit la dixiéme place parmi les Prêtres du tems de Pétronace, qui remplit le siége de Ravenne, depuis l'an 821, jusques vers l'an 837; mais il n'a point lui-même été Archevêque de Ravenne. A la priére des Prêtres de cette Eglise, il entreprit d'écrire la Vie des Evêques de Ravenne. Cette piéce étoit reliée en manuscrit, jusqu'à ce que l'Abbé Bacchini la publia sous ce titre, *Agnelli, qui & Andreas, Abbatis sanctæ Mariæ ad Blanchernas, & sancti Bartholomæi Ravennatis, Liber Pontificalis, sive Vitæ Pontificum Ravennatum. D. Benedictus Bacchinus, Abbas sanctæ Mariæ de Lacroma O. S. B. Congregat. Casinensis, ex Bibliotheca Estensi eruit, dissertationibus & observationibus, necnon appendice monumentorum illustravit & auxit.* &c. A Modéne, en 1708. L'Editeur ne nous donne pas une grande idée, ni du style de l'Auteur, ni de l'habileté du Copiste qui a écrit le manuscrit dont il s'est servi. *Quæ*, dit-il, *barbarè scripta fuerant, corruptissimè descripta inveni.* * *Journal des Savans*, *Novembre* 1710. *pag.* 562. &c.

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maison. On croit qu'il a été Evêque de Ravenne, depuis l'an 558 jusqu'à l'an 566, & qu'il est Auteur d'une Lettre à Arménius touchant la Foi, qui se trouve dans la Bibliothéque des Péres, dont Théodulfe Evêque d'Orléans fait mention dans son Traité du Saint Esprit, aussi bien qu'Ence Evêque de Paris, dans son Traité contre les Grecs. Cette Lettre est fort peu considérable: l'Auteur y assure que le Saint Esprit procéde du Pére & du Fils. * Trithéme. Aubert le Mire. Rubeus, *l.* 5. *Ravenn.* Ughel. Vossius.

AGNELLUS ou AGNESLE. *Voyez* AGNELLE.

AGNELLUS (André). *Voyez* AGNELLE.

AGNES (Sainte), est du nombre de ces Saintes, dont le nom est célébre, quoique leur histoire soit incertaine. Les Actes que nous avons de son Martyre sous le nom de saint Ambroise, étant supposez, nous ne pouvons rien savoir d'elle, que ce qui en est rapporté par Prudence dans l'Hymne 14. & par saint Ambroise, *dans son livre des Vierges*. Cela se réduit à dire que cette jeune Vierge, âgée de 12 à 13 ans, ayant confessé généreusement à Rome la Foi de Jésus-Christ, souffrit plusieurs tourmens, & qu'elle fut ensuite exécutée à mort. Prudence ajoûte que le Juge voyant que les tourmens ne l'ébranloient point, la condamna à être exposée dans un lieu public; mais qu'elle fut préservée par un miracle; parce que le premier qui la regarda, perdit la vue, & tomba à demi mort. On tient que cette persécution lui fut suscitée par une personne qui la recherchoit en mariage, & qu'elle avoit refusée, ne voulant point avoir d'autre époux que Jésus-Christ. On ne sait point précisément le tems du Martyre de cette Sainte. Bollandus croit que ce fut sous Aurélien, dans le troisiéme siécle. Le Pére Ruinart, Bénédictin, estime qu'il est plus probable que ce fut en 304. Saint Jérôme, dans l'Epître à Démétriade, dit que cette bienheureuse Martyre étoit demeurée victorieuse, & de son âge & du Tyran, & qu'elle avoit scellé par son Martyre le titre de sa chasteté: *Beata martyr Agnes quæ ætatem vicit & tyrannum, & titulum castitatis martyrio consecravit.* Il ajoûte que sa vie a été louée dans les Eglises de toutes les nations, en toutes sortes de langues. En effet, saint Ambroise, au commencement de son livre des Vierges, dit qu'il est heureux que le jour qu'il a à parler des Vierges, se trouve être le jour de la naissance de sainte Agnès; & saint Augustin, *dans le Sermon* 273, dit qu'il faisoit ce Discours le jour de la Passion de sainte Agnès, jour auquel on célébroit aussi la naissance de saint Fructueux, de saint Augure & de saint Euloge, martyrisez le 21 Janvier à Tarragone en Espagne. On a aussi fait la fête de sainte Agnès à Rome en ce jour. En France saint Martin Evêque de Tours honoroit la mémoire de sainte Agnès, comme Sulpice Sévére le rapporte. Dans les Martyrologes on en fait deux fêtes; l'une au 21, l'autre au 28 de Janvier. Les Grecs, dans leurs Ménées, la font au 14 & au 21 du même mois, & encore au cinquiéme de Juillet. On tient que son corps a été enterré à Nomento, où il est encore, à l'exception de sa tête, qu'on prétend que le Pape Honorius I. transporta dans l'Eglise de S. Jean de Latran. Théodore le *Lecteur* a écrit que ses Reliques ont été transferées à Constantinople sous le régne de Théodose; d'où quelques-uns ont soutenu qu'elles avoient été apportées en France, & de là à Manreza en Catalogne. On croyoit aussi les avoir à Utrecht: d'où Du Saussay dit, mais sans fondement, qu'elles ont été transportées en Normandie, au monastére du Breuil-Benoît, & de là à S. Magloire à Paris, & enfin dans l'Eglise de saint Eustache, laquelle dans son commencement portoit le nom de sainte Agnés. * Prudence, *l. περὶ στεφάνων, Hymne* 14. S. Ambroise, *l.* 1. *de Virginibus*, *c.* 2. S. Jérôme, *Epist. ad Demetriad.* S. Augustin, *Serm.* 273. & 354. Bolland, *Act. Mens. April.* Saint Maxime de Turin. Les Martyrologes. Les Ménées des Grecs. Baronius. Du Saussay. *Acta Mart. Sinc.* de Ruinart. Baillet, *Vies des Saints*, 21 *Janvier.*

AGNES (Sainte), de Monte Pulciano en Toscane, née dans cette ville l'an 1274, entra à l'âge de 14 ans dans le monastére des Sœurs, qu'on appelloit *Sachites*, à cause d'un scapulaire de grosse toile qu'elles portoient. Elle fut Celleriére de ce monastére à Monte Pulciano, ensuite Abbesse d'une autre maison du même Ordre à Poceno, ville du Comté d'Orviéte. Elle établit ensuite un monastére à Monte Pulciano, suivant la Régle de saint Augustin, & l'Institut de S. Dominique, où elle mourut le 20 Avril, l'an 1317. Ce monastére étant déchu depuis par la miziére des tems, ce qui y reliort de Religieuses fut transferé au couvent de S. Paul d'Orviéte, qui fut donné, l'an 1435, à des Religieux de saint Dominique, & où le corps d'Agnés fut transporté. Le Pape Clément VII. permit aux Habitans de Monte Pulciano de faire la fête d'Agnés, même avant sa canonisation. Clément VIII. approuva l'Office particulier de cette Sainte, permit d'en faire la fête, & la fit inférer dans le Martyrologe Romain au 20 d'Avril. * Raimond, *Vie de sainte Agnés*, *dans* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

IMPERATRICES.

AGNES, Impératrice, fille de *Guillaume* V. dit *le Grand*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, & de sa troisiéme femme *Agnès* de Bourgogne-Comté. En 1043 ou 1045 elle fut mariée, à Ingelheim, à l'Empereur *Henri* III. surnommé *le Noir*, veuf d'*Eulphrude* ou *Cunegonde* d'Angleterre, & fut mére de *Henri* IV. & de *Conrad* Duc de Baviére. Elle fut couronnée à Mayence en 1046. Henri mourut en 1056, & Agnès devint Tutrice de l'Empereur Henri IV. son fils. Quelques Seigneurs se servant de l'intelligence qu'ils entretenoient avec Conrad, Gouverneur de Henri IV, enlevérent l'Empereur à sa mére, pour le conduire dans la Saxe. Agnès de chagrin renonça au monde, & se fit Religieuse à Frutelles en Lombardie & ensuite à Rome. Pierre Damien lui a écrit diverses lettres. Grégoire VII. l'obligea de faire un voyage en Allemagne, pour tâcher de calmer l'esprit de l'Empereur

Digitized by Google

pereur ſon fils, mal intentionné pour le ſaint Siége. Ses ſoins furent inutiles, & elle mourut à Rome en odeur de ſainteté l'an 1197 le 14 Déc. * l'Abbé d'Urſperg. Bertolde. Lambert. Betli. Baronius, *An.* C. 1056. 1074. 1077.

AGNÈS de France, Impératrice de Conſtantinople, étoit fille de LOUIS dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, & ſœur de *Philippe*, ſurnommé *Auguſte*. En 1179, elle fut accordée en mariage à *Alexis* Comnène, dit *le Jeune*, fils de l'Empereur Manuel: & quoiqu'elle n'eût que huit ans elle fut envoyée à Conſtantinople, où les noces furent célébrées avec beaucoup de magnificence le douzième de Mars de l'an 1180. *Andronic* Comnène ayant depuis fait mourir Alexis, & uſurpé l'Empire, épouſa cette Princeſſe, dont il n'eut point d'enfans à cauſe de ſon extrême jeuneſſe. Andronic mourut en 1185, & Agnès étant reſtée à la Cour de Conſtantinople, devint amoureuſe de *Théodore* Branas, homme de qualité, Seigneur d'Andrinople & de Didymotique. Albéric rapporte que ce Seigneur l'épouſa enfin, & qu'il en eut une fille, qui fut mariée à *Narjeaud* de Toci, Baile ou Régent de l'Empire de Conſtantinople, père d'une fille, que *Guillaume* de Ville-Hardouin épouſa depuis. * Guillaume de Tyr, *l.* 22. Nicétas. Roger de Houvéden. Albéric, *in Chron. A.* C. 1104. & 1185.

AGNÈS, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, puis Impératrice de Conſtantinople, fille de *Gui* I de ce nom, Comte de Nevers & d'Auxerre, & de *Mahaud* de Bourgogne. Le Roi Philippe-*Auguſte* la maria en 1184, à *Pierre* II. Seigneur de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, à qui elle porta les Comtez de Nevers & d'Auxerre, dont elle avoit hérité en 1181, par la mort de *Guillaume* V. ſon frère. Elle ſuccéda auſſi pour le Comté de Tonnerre à *Renaud* de Nevers ſon oncle, qui mourut ſans enfans au Siége d'Acre, ville de Phénicie, l'an 1191. Agnès ne laiſſa qu'une fille, *Mahaud* de Courtenay, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée l'an 1193 à *Philippe* de Hainaut, puis mariée en 1199 à *Hervé* IV. Seigneur de Donzi. Mais après la mort de ce dernier, elle prit une ſeconde alliance avant l'année 1226, avec *Guigues* IV. Comte de Forez; enfin elle ſe fit Religieuſe à Fontevraud, où elle mourut après l'an 1254. De ſon premier mari elle eut *Agnès* de Donzi, Comteſſe de Nevers, &c. qui fut promiſe à *Henri*, fils aîné de *Jean* Roi d'Angleterre; mais le Roi Philippe-*Auguſte* empêcha l'exécution de ce mariage. En 1217, elle épouſa *Philippe* de France, fils de *Louis* VIII. frère aîné de ſaint LOUIS. Ce Prince étant mort peu de tems après, elle fit une ſeconde alliance avec *Gui* de Châtillon I du nom, Comte de ſaint Paul, & elle fut mère d'*Iolande*, femme d'*Archambaud* IX, Sire de Bourbon, ayeul de *Beatrix*, mariée à *Robert* de France Comte de Clermont. * Du Bouchet, *Hiſt. de la Maiſon de Courtenay.* Le P. Anſelme, *Hiſt. Geneal. de France.*

* AGNÈS, appellée autrement *Iſabelle*, ou *Elizabeth*, ſeconde femme de Rodolphe I. fille d'Othon Comte de Bourgogne, étoit une Princeſſe extraordinairement belle & chaſte. L'Empereur dans ſa 66 année l'épouſa à Bâle en 1281, quoi qu'elle n'eût encore que 14 ans. Il n'en eut point d'enfans: c'eſt pourquoi après ſa mort, elle ſe retira en Bourgogne, & bien qu'elle ne fût alors âgée que de 21 an, elle voulut pourtant demeurer Veuve pour faire honneur à ſon Epoux. * Bircken, *Ehren-ſpiegel, l.* 1. *c.* 14. *Annal. Colmar. ap. Urſiſium.* Albert. *Argentin.*

REINES.

AGNÈS de *Méranie*, Reine de France, fille de *Berthold* IV. Duc de Méranie, que Blondel & quelques autres prennent pour la Voigtlande, dans la Haute Saxe. Le Roi Philippe-*Auguſte* ayant répudié *Ingelburge* de Danemarck, l'épouſa en 1196, & il en eut *Philippe*, dit *Hurepel*, Comte de Boulogne, & *Marie*. Mais ce Monarque ſe vit contraint par les cenſures de l'Egliſe, d'abandonner Agnès, qui en mourut de déplaiſir au château de Poiſſi en 1201. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe.* David Blondel, *de Formul. Regn. Chriſt.* Le P. Anſelme.

AGNÈS de *Poitiers*, Reine d'Arragon, fille de *Guillaume* IX. Duc de Guyenne, Comte de Poitiers, & de *Philippe* ou *Mahaud* de Toulouſe ſa ſeconde femme. Quelques Auteurs la nomment *Ive* ou *Mahaud*. Elle fut fut mariée 1°. à un Vicomte de Thouars: 2°. à Dom *Ramire* II. Roi d'Arragon, que les Eſpagnols ſurnomment *le Moine*, parce qu'il avoit été tiré de l'Abbaye de ſaint Pons de Tomiéres, pour être mis ſur le thrône. Il laiſſa de ce mariage une fille unique nommée *Perronelle* ou *Urraque*, qui fut mariée à *Raimond* IV. Comte de Barcelone, & Roi d'Arragon. D'autres parlent de quatre filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* de la Faye, Grand-Sénéchal de Guienne.

AGNÈS, nom que quelques Auteurs ont donné à la femme d'*Alfonſe* VI. Roi d'Eſpagne. Elle étoit fille de *Gui Geofroi*, dit *Guillaume* VIII. Duc de Guienne, Comte de Poitiers, & de ſa ſeconde femme *Marthe* ou *Matrône*. Betli dit qu'Agnès épouſa en ſecondes noces *Elie* I. Comte du Mans. GUILLAUME VIII. prit une troiſiéme alliance avec *Aldeaide*, fille de *Henri* de Bourgogne, petite-fille de *Robert* de France Duc de Bourgogne, & il en eut AGNÈS de Poitiers, femme de *Pierre Sanchez* Roi d'Arragon. Elle fut mere de PIERRE, d'*Elizabeth*, &c.

AGNÈS, fille d'*Albert* I. Empereur, femme d'*André* III. Roi de Hongrie. Après la mort de ſon père, elle paſſa une partie de ſa vie dans les Cantons Suiſſes, & fut ſouvent médiatrice de la paix entre l'Armée de ſon frére Albert, & les Suiſſes. Comme elle étoit fort adroite, dès qu'elle voyoit que ſon frere n'étoit pas en état de continuer la guerre contre les Suiſſes, elle moyennoit une tréve ou une paix, afin que dans cet intervalle il pût ramaſſer des troupes, & ſoumettre les Suiſſes: elle repréſentoit toûjours que ce qu'elle en faiſoit n'étoit que pour le bien de la paix, & par une compaſſion extrême qu'elle avoit des miſéres que la guerre cauſoit aux Suiſſes. * Simler, *Helvet.* Spener, *Syſtem. Genealog.*

DUCHESSES.

* AGNÈS, née Ducheſſe de Franconie, & devenue enſuite par mariage, premiérement Ducheſſe de Souabe, & en ſecond lieu Marquiſe d'Autriche, étoit fille de l'Empereur Henri IV. & de Berthe ſa premiére femme, la plus belle & la plus vertueuſe Princeſſe de ſon tems. En 1080, Agnès fut mariée à Frédéric de Hohenſtauffen, Duc de Souabe, pour le recompenſer des ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur Henri IV, contre Rodolphe Duc de Souabe, qui vouloit ſe faire déclarer Empereur. De ce mariage naquit en 1090, Frédéric Duc de Souabe, Pére de l'Empereur Frédéric I; & en 1093, Conrad III. qui parvint à l'Empire en 1139, après Lothaire Comte de Supplinbourg. En 1105, elle devint veuve, & épouſa l'année ſuivante, Léopold IV. ſurnommé *le Saint*, Marquis d'Autriche, avec lequel elle eut 18 enfans, dont deux Princes & cinq Princeſſes moururent en bas âge: mais les autres parvinrent tous à un âge de maturité, & s'allièrent à des maiſons d'Empereurs, de Rois & de Princes. Ainſi cette Princeſſe fut tout à la fois, arriére-petite-fille, fille, ſœur, mére, grand-mére, biſayeule, triſayeule, & ſi l'on oſe ſe ſervir de ce mot, *quadriſayeule* d'Empereur, & réunit en une les deux ſouches des Princes de Souabe & d'Autriche, juſques à la ſixiéme génération. Peu de tems après ſon mariage le Marquis Léopold forma le deſſein de bâtir une Egliſe & un Monaſtére, & comme un jour il s'entretenoit avec elle dans ſon château de Kalenberg proche de Vienne, de la place propre à l'exécution de ſon projet, le vent lui emporta ſon voile, que neuf ans après elle retrouva dans le bois ſur un ſureau. Ce fut dans cet endroit qu'elle commença en 1114 à bâtir le célébre Monaſtére de Neuhourg ſur le Danube. Elle mourut en 1143. * Birken, *Ehrenſp. l.* 2. *c.* 2. Scharrer, *Leben des Heil. Leopoldi. Chronographe. Sax. ad ann.* 1143.

* AGNÈS, Ducheſſe de Méran, étoit femme d'Othon II. Comte d'Orlamond, duquel elle eut un fils & une fille: mais ayant en 1293 perdu ſon mari, & ſe tenant dans ſon château de Plaſſenbourg, elle conçut de l'amour pour le Burgrave de Nuremberg qui s'appelloit Albrecht *le Beau*. Comme il lui faiſoit comprendre qu'il n'auroit point de répugnance à l'épouſer, ſi quatre yeux n'y formoient un obſtacle, elle crut qu'il vouloit dire par là, qu'elle ſe feroit aimer de lui, ſi elle ſe défaiſoit de ſes deux enfans, & dans cette penſée elle leur enfonça à tous les deux une aiguille dans le cerveau: ce qui les fit mourir ſur le champ. Mais ce crime ne demeura pas longtems caché, & eut pour elle une telle ſuite, qu'au lieu du mariage qu'elle s'étoit propoſé, elle eut pour partage une priſon perpétuelle. Les corps des enfans furent enterrez dans le Couvent de Hemelskroon, où, ſi l'on veut en croire la Chronique, on les vit tout entiers encore dans le XVI ſiécle. * Bruſchius, *Chron. Mon. Germ. p.* 131. 134.

AGNÈS de *France*, Ducheſſe de Bourgogne, fille du Roi ſaint LOUIS & de *Marguerite* de Provence, fut mariée en 1279 à *Robert* II. Duc de Bourgogne. C'étoit une Princeſſe très vertueuſe: elle eut de ſon mariage cinq fils & quatre filles, dont nous faiſons mention en parlant de ROBERT II. Elle mourut en 1327, & fut enterrée à Cîteaux près du Duc ſon mari.

AGNÈS de *Bourgogne*, Ducheſſe de Bourbon, fille de *Jean*, dit *Sans-peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviére, fut mariée à Autun le 17 Septembre 1425, à *Charles* I de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont. Elle eut de ſon mariage ſix fils & cinq filles. La Ducheſſe Agnès avoit beaucoup de vertu & de piété, & eſt morte fort âgée à Moulins en Bourbonnois, le premier Décembre 1476.

AGNÈS de *Vermandois*, Ducheſſe de Lorraine, fille d'*Herbert* de Vermandois Comte de Troye, & de la Reine *Ogive* ou *Ogive*, fut mariée à *Charles* de France, I de ce nom, Duc de Lorraine, dont elle eut quelques enfans qui moururent jeunes. Elle fut priſe à Laon avec ſon mari, & demeura dans la priſon avec lui. *Voyez* CHARLES I. Duc de Lorraine.

COMTESSES.

AGNÈS de *Bourbon*, Comteſſe d'Artois, fille d'*Archambaud* IX. dit *le Jeune*, Sire de Bourbon, & d'*Iolande* de Châtillon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, fils de *Hugues* IV. Duc de Bourgogne, & d'*Iolande* de Dreux. Mais ce Prince étant mort peu de tems après, elle prit une ſeconde alliance, en 1277, avec *Robert* II. Comte d'Artois, petit-fils de *Louis* VIII. Roi de France. Elle mourut en 1283, ſans poſtérité de ſon ſecond mariage; mais elle laiſſa de ſon premier, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon & de Charolois, mariée à *Robert* de France, Comte de Clermont, *duquel ſont deſcendus les Ducs de* BOURBON.

AGNÈS de *Navarre*, Comteſſe de Foix, fille de *Philippe* III. Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France Reine de Navarre, fille unique de *Louis* X. dit *Hutin*, Roi de France, fut mariée à *Gaſton-Phœbus* III du nom, Comte de Foix, & Vicomte de Béarn. Le traité eſt du cinquiéme Juillet 1348. Elle eut de ce mariage le célébre *Gaſton* de Foix. *Voyez* CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, & GASTON de Foix.

AGNÈS de *Savoye*, Comteſſe de Longueville, fille puînée de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, fut mariée par contract paſſé à Montargis le deuxiéme Juillet 1466, à *François* d'Orleans I du nom, Comte de Dunois & de Longueville. Elle mourut le 16 Mars 1508. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Cléry, & ſes entrailles à ſainte Geneviéve de Paris. Nous nommons les enfans en parlant du Comte *François* ſon mari.

Digitized by Google

AGNES, fille d'*Ottocare* Roi de Bohême, refuſa d'être femme de l'Empereur *Frederic* II, & ſe fit Religieuſe de ſainte Claire, dont elle prit l'habit en 1234. * Sponde, *A. C.* 1234.

AGNES, il y a eu pluſieurs autres Princeſſes illuſtres de ce nom, dont nous faiſons mention en parlant de leurs familles.

AGNES SOREL, ſurnommée *la belle Agnes*. *Cherchez* SOREL.

AGNES DE CASTRO. *Voyez* CASTRO (Agnès de).

AGNES ou AGNESI (Aſtorgo), Cardinal, à qui Sigonius donne le ſurnom de *Spathafaca*, étoit de Naples, d'une famille noble & ancienne. Martin V. le pourvut de l'Evêché d'Ancone, & du gouvernement de la Province de la Marche. Eugéne IV. lui donna enſuite celui de Bologne; & il paſſa de l'Evêché d'Ancone à l'Archevêché de Benévent. Nicolas V. le créa Cardinal en 1449, pour reconnoître les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe. Il les continua avec le même zéle, & mourut le dixiéme Octobre 1450 à Rome, où l'on voit ſon tombeau dans le cloître de l'Egliſe de la Minerve. * Onuphre. Ciaconius. Blondus.

AGNES (Sainte), Iſle. *Voyez* SAINTE AGNES.

AGNESI (Aſtorgo). *Voyez ci-deſſus* AGNES (Aſtorgo).

AGNESIO ou AGNES (Jean-Baptiſte), Prêtre, Eſpagnol de nation, natif de Valence, où il eut un bénéfice dans l'Egliſe Métropolitaine. Il vivoit vers l'an 1550, & écrivit divers Ouvrages en proſe & en vers, une Apologie pour ſaint Jérôme, deux livres d'Epîtres, &c. * André Scot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script. XVI Sæcul.*

AGNESLE ou AGNELLUS; c'eſt le nom d'un Evêque des Chrétiens dans le Royaume de Fez & de Maroc, ſous Miramolin, l'an de Jéſus-Chriſt 1233. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Sponde, *A. C.* 1233. n. 2.

AGNESLE ou AGNELLUS (André). *Voyez* AGNELLE.

AGNETTIN ou AGNETTEN, en Latin *Agnettinum*, bourgade de Tranſſylvanie, près de la riviére d'Herpach, à une journée d'Hermanſtat. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Baudrand. Jean Sambuck.

AGNI (Thomas), de Léontini en Sicile, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique vers l'an 1220, jetta vers l'an 1231 les fondemens de la maiſon de cet Ordre à Naples, & gouvernoit la Province de Toſcane en 1255, lorſqu'Alexandre III. le fit Evêque de Bethléem. Agni eut avec cet Evêché le titre de Légat du ſaint Siége dans la Terre-Sainte, & ſe fit tellement eſtimer, que Clément IV. lui donna, en 1267, l'Archevêché de Coſenza dans le Royaume de Naples, qu'il quitta en 1272, pour le Patriarchat de Jéruſalem & l'Evêché de ſaint Jean d'Acre unis. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette derniére ville, qu'il lui ſurvint une affaire trés difficile. Hugues Roi de Cypre & Marie fille du Prince d'Antioche, prétendoient au Royaume de Jéruſalem: le nouveau Patriarche décida en faveur de Hugues, ce qui fâcha le Pape Grégoire X. qui auroit ſouhaité qu'on eût laiſſé l'affaire indéciſe; mais il ſe rendit enſuite à la raiſon, & conſerva l'eſtime de ce Pape & de ſes ſucceſſeurs. Agni mourut à S. Jean d'Acre en 1277, & laiſſa quelques Ouvrages, dont il n'y a que la Vie de ſaint Pierre Martyr d'imprimée. Elle eſt dans les Actes des Saints, au troiſiéme tome du mois d'Avril, & on a eu ſoin de diſtinguer ce qu'Agni a écrit d'avec ce qu'un Auteur poſtérieur y a ajoûté. Thomas avoit dans l'Ordre de ſaint Dominique un frére nommé Regnauld, que Clément IV. eſtimoit beaucoup. Ce Pape écrivit en 1267, à Raoul d'Albano ſon Légat en Sicile, de ſacrer Evêque de quelque lieu vacant de ſa Légation; mais ſa lettre n'eut point d'effet, & Regnauld ou Régnier, car il y en a qui l'appellent ainſi, demeura dans l'Ordre juſqu'en 1272, qu'il ſuccéda à Barthélemi Pignatelli Archevêque de Meſſine. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

AGNIFILO (Amicio), Cardinal, natif d'Aquilée, étudia à Bologne, où il fut Profeſſeur en Droit Canon. Quelque tems après il eut à Rome un Canonicat dans l'Egliſe de ſainte Marie-Majeure. Alfonſe & Ferdinand, Rois de Naples, le choiſirent pour un de leurs Conſeillers. Pie II. le nomma Evêque d'Aquila dans le Royaume de Naples, & Paul II. le fit Cardinal en 1464. Il travailla utilement pour l'Egliſe, & mourut le neuviéme Novembre 1476. * Urbanius Filicius, *S. Indicis Congreg.* Cenſor.

AGNITA ou AGNITAS, ſurnom que les Lacédémoniens donnoient à Eſculape, parce qu'ils le repréſentoient ſous la figure d'une plante appellée *agneau*. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 5.

AGNO ou CLANIO, autrefois *Clanius*, petite riviére du Royaume de Naples, dans la Campanie ou Terre de Labour, qui a ſa ſource au Mont de S. Nicolas, paſſe entre Avella & Nole, & va baigner Acerra & Averſe, & près des ruines de l'ancienne Lanterne, dite aujourd'hui *Terre di patria*, forme le Lac de Patria, & de là ſe jette dans la mer. * Virgile parle du *Clanius*, *l.* 2. *Georg. v.* 227.

Vacuis Clanius non æquus Acerris.

Quelques Cartes appellent cette riviére *Patria*. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 7. Léandre Alberti. Baudrand.

AGNO, AGNOS ou HAGNO, une des Nymphes, qui, ſelon les Anciens, eut ſoin de l'éducation de Jupiter. C'eſt auſſi le nom d'une fontaine dans le Lycée, dont on prétend que les eaux avoient une vertu extraordinaire. Dans un tems de ſéchereſſe, le Prêtre de Jupiter *Lycée*, après pluſieurs cérémonies & quelques priéres, prenoit une branche de chêne, avec laquelle il remuoit l'eau de cette fontaine, ſur laquelle il s'élevoit une petite vapeur dont il ſe formoit un nuage très épais, qui ſe reſolvoit peu de tems après en une pluye tres abondante, qui donnoit à la terre une fécondité que l'on prétend qu'elle n'avoit pas auparavant. * Pauſanias, *in Arcadicis*. Cœlius Rhodiginus, *l.* 13. *c.* 17.

AGNODICE, jeune fille d'Athénes, ſouhaitant avec paſſion de ſavoir la Médecine, ſe déguiſa ſous l'habit d'un garçon, & fréquenta l'Ecole d'Hierophile, ſavant Médecin, où elle apprit cette Science. Elle la mit en pratique à l'égard des femmes groſſes, qu'elle accouchoit heureuſement. Les Médecins qui faiſoient alors l'office de ſages-femmes, perdant beaucoup de leurs pratiques, l'accuſérent dans l'Aréopage de n'exercer cette profeſſion que pour corrompre les femmes. Mais elle s'en juſtifia, en déclarant ſon ſexe aux Juges, qui permirent aux femmes libres d'exercer à l'avenir cette profeſſion. * Hygin, *in Fab.* 174.

AGNOËTES. *Voyez* AGNOÏTES.

AGNOÏTES ou AGNOËTES, Secte d'Hérétiques, qui ſuivoient l'erreur de Théophrone de Cappadoce: ſavoir, que la ſcience de Dieu, par laquelle il prévoit les choſes futures, connoît les préſentes, & ſe ſouvient des choſes paſſées, n'eſt pas la même: ce qu'il tâchoit de prouver par quelques paſſages de l'Ecriture. Les Eunomiens ne pouvant ſouffrir cette doctrine, le chaſſérent de leur communion, & il ſe fit Chef d'une Secte, à qui on donna auſſi le nom d'*Eunomiophronites*. Ils changérent auſſi la forme du batême, en ne batiſant plus au nom de la Trinité, mais au nom de Jéſus-Chriſt. Ce Théophrone avoit compoſé un livre de l'Exercice de l'eſprit, où il ſoutenoit ſes nouveaux ſentimens, pour leſquels il fut chaſſé par les Eunomiens, ſous l'Empire de Valens vers l'an 370, que Théophrone ſe fit Chef d'une Secte particuliére. * Socrate, *l.* 5. *c.* 24. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 26. & *l.* 7. *c.* 27. Nicéphore, *l.* 12. *c.* 30. Pratéole, au mot AGNOÏTES.

AGNOÏTES ou AGNOËTES, nom d'une autre Secte d'Eutychiens, dont Thémiſtius fut Auteur dans le VI ſiécle. Ils ſont ainſi appellez, parce qu'ils ſoutenoient que Jéſus-Chriſt avoit ignoré, comme homme, le Jour du Jugement, & qu'il avoit paru lâche & timide dans le tems que ſa paſſion approchoit. Théodoſe, Chef du parti des Théodoſiens, écrivit contre eux, & Euloge, Patriarche d'Alexandrie, ſur la fin du VI ſiécle, avoit envoyé à ſaint Grégoire un Traité contre les Agnoïtes, dont ce Pape approuve la doctrine dans la réponſe qu'il fait à ce Patriarche. Photius, *cod.* 230, a donné un abrégé du Traité d'Euloge contre l'erreur des Agnoïtes, dont il faiſoit Auteurs quelques Moines de Paleſtine, qui habitoient dans une ſolitude proche de Jéruſalem. * Léontius, *de Sectis, actione* 5. Gregoire le Grand, *l.* 8. *Epiſtolar. Epiſt.* 42. Jean Damaſcéne, *in libro de Hæreſibus*. Baronius, *ad ann.* 535. Sanderus, *Hæreſ.* 101.

* AGNOLO GADDI, Peintre Italien qui vivoit dans le XIV ſiécle. * Félibien.

AGNOLUS (Michel), a écrit de l'Interdit de Paul V. Cet Ouvrage eſt imprimé à Francfort *in quarto*.

AGNON, *Morgantium*, ville ruinée, dont on voit à peine les veſtiges. Elle étoit en Sicile, ſur la riviére de Jaretta, entre la ville de Léontini & celle de Catania. * Maty, *Diction. Geogr.*

AGNON, fils de Nicias, Général dans la guerre de Samos, dans le tems que cette Iſle fut priſe par Périclès. Dans la guerre du Péloponnéſe, étant parti avec une bonne Armée contre Potidée, il fut contraint de s'en revenir, & d'abandonner ſon entrepriſe, à cauſe d'une violente maladie dont il fut attaqué. Agnon bâtit Amphipolis; mais dans la ſuite les Amphipolitains pendant la guerre, ſe rangérent du parti de Braſidas, & attribuérent à ce dernier, comme au fondateur, la colonie; & ayant détruit tous les monumens, ils en rapportérent tout l'honneur à Braſidas. * Thucydide, *l.* 2.

AGNON, Philoſophe Académicien, n'eſt connu que par Athénée, qui, *liv.* 13. lui fait dire une choſe qu'on a peine à croire. On décrira en ſon lieu les loix de Lacédémone; & par le détail qu'on en donnera, on convaincra tout Lecteur ſenſé, que le Légiſlateur a voulu que la pudeur & l'honnêteté fuſſent gardées inviolablement entre ſes citoyens. Cependant, ſi l'on en croit Agnon, les filles, dont ces vertus ſont le principal ornement, étoient autoriſées par les loix de cette ville à ſe prêter à la brutalité des hommes, pour des débauches contraires à la nature. Tout ce qu'on peut dire pour excuſer cet Ecrivain, c'eſt que, peut-être, ce déſordre étoit ſouffert de ſon tems à Lacédémone; mais il n'en devoit pas dire davantage; & il y a de l'extravagance à aſſurer que les loix permettent ce qui ne demeure impuni, que parceque le Magiſtrat néglige les loix.

AGNON, riviére. *Voyez* AGNO & CLANIO.

AGNON, nourrice de Jupiter. *Voyez* AGNO.

* AGNONE, petite ville d'Italie dans l'Abruzze Citérieure, Province du Royaume de Naples. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Aquilonia* dont Tite-Live, Pline & Ptolomée font mention. * Holſtenius, *in Theatro Geogr. Ortelii*. Leander Alberti. Ligorius, &c.

AGNONIDE, Rhéteur d'Athénes, s'étant laiſſé gagner par quelques envieux de la vertu de Phocion, accuſa ce grand homme d'avoir livré le port de Pirée à Nicanor, l'un des Généraux de Caſſandre. Phocion, quoiqu'innocent, fut condamné la troiſiéme année de la CXV Olympiade, 318 ans avant Jéſus-Chriſt, & abandonné aux onze Exécuteurs, qui, ſelon les loix d'Athénes, avoient coutume de punir du dernier ſupplice les Criminels: mais cet injuſte accuſateur fut lui-même enſuite condamné à mort. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie de Phocion.*

AGNUS, bourg dans l'Attique, qu'Etienne *le Géographe* dit avoir été de la Tribu Démétriade. Suidas le met dans la Tribu Acamantide, Phrynicus dans l'Attalide. Plutarque, dans la Vie de Théſée, appelle un habitant de ce Bourg Ἀγνούσιος, c'eſt à dire,

Digitized by Google

dire, Agnuſien, ou Habitant d'Agnus. * Lubin, *Tables Géographiques.*

* AGNUS (Jean), un Dominicain, natif de Gand à qui on attribue pluſieurs miracles, eſt mort en 1296. Il a écrit un livre qui a pour titre, *Formula vitæ cujuslibet Chriſtiani.* * Joan. Bunderii, *Index.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

AGNUS-DEI, nom que l'on donne aux pains de cire que le Pape benit le Dimanche *in Albis*, après ſa conſécration; il fait enſuite cette cérémonie de ſept ans en ſept ans: on imprime ordinairement une figure d'agneau ſur ces petits pains. L'origine de cette cérémonie vient d'une coutume ancienne de l'Egliſe Romaine. On prenoit autrefois le Dimanche *in Albis* le reſte du Cierge Paſchal, béni le jour du Samedi ſaint, & on le diſtribuoit au peuple par morceaux. Chacun les brûloit dans ſa maiſon, dans les champs & dans ſes vignes, & les regardoit comme un préſervatif contre les preſtiges du Démon, & contre les tempêtes & les orages. Cela ſe pratiquoit ainſi hors de Rome; mais dans la ville l'Archidiacre, au lieu du Cierge Paſchal, prenoit d'autre cire, ſur laquelle il verſoit de l'huile, la béniſſoit, & en faiſant divers morceaux en figures d'agneau, les diſtribuoit au peuple. C'eſt-là l'origine des Agnus-Dei que les Papes ont depuis bénis avec plus de cérémonie: le Sacriſtain les prépare longtems avant la bénédiction. La troiſiéme férie d'avant Pâques, le Pape, revêtu de ſes habits pontificaux, les trempe dans l'eau bénite & les bénit: après qu'on les en a retirez, on les met dans une boëte qu'un Soudiacre apporte au Pape à la Meſſe du Samedi ſaint après l'Agnus-Dei, & les lui préſente, en diſant par trois fois, *Ce ſont ici de jeunes agneaux qui vous ont annoncé l'Alléluia: Voilà qu'ils viennent à la fontaine pleine de charité, Alleluia.* Le Pape les prend, les diſtribue aux Cardinaux, aux Evêques & aux Prélats. On croit qu'il n'y a que ceux qui ſont dans les Ordres ſacrez qui les puiſſent toucher; on les enveloppe dans des morceaux d'étoffe proprement travaillez pour les donner aux Laïcs. Quelques Auteurs en rendent bien des raiſons myſtiques, & leur attribuent beaucoup d'effets. * *L'Ordre Romain.* Alcuinus, *de Divinis Officiis.* Amalarius. Walafrid. Strabon. Durand. Sirmond, *dans ſes Notes ſur Ennodius.* Panairius. Sicarelli. Theophile Raynaud.

A G O.

AGOARD (Saint), Martyr. *Voyez* AGLIBERT (Saint), ſon compagnon.

AGOASI, peuples de l'Abiſſinie. *Cherchez* AGAOS.

AGOBALD. *Voyez* AGOBARD.

AGOBARD, AGOBALD, AGOBERT, AGUEBAUD, Archevêque de Lyon, a été l'un des plus célébres & des plus doctes Prélats du IX ſiécle. Il étoit né en 779, ſelon qu'il eſt marqué de ſa main dans un Martyrologe de Béde, qui eſt dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Rome. On le croit François; néanmoins dans ce même Martyrologe, il dit qu'il paſſa d'Eſpagne en France l'an 782. Leidrade Archevêque de Lyon le fit Prêtre en 804, & neuf ans aprés lui fit partager la conduite de ſon Diocéſe, en qualité de Coadjuteur. Lorsque Leidrade ſe fut retiré l'an 816 à ſaint Médard de Soiſſons, on voulut, mais vainement, trouver à redire à l'ordination d'Agobard. Il écrivit contre l'uſurpation des biens d'Egliſe, aprés s'y être déja oppoſé dans le Concile d'Attigni en 822. Jusques-là toute la conduite d'Agobard avoit été très édifiante; mais en 833, il oſa ſe ſoulever contre Louïs *le Débonnaire* ſon Bienfaicteur, en faveur de Lothaire fils rebelle de ce Prince. Il fut même un des Prélats qui dépoſérent Louis dans l'Aſſemblée de Compiégne. Lorsque ce Prince eut été remis ſur le thrône en 834, il fit l'année d'aprés dépoſer dans le Concile de Thionville, Agobard qui s'étoit retiré en Italie prés de Lothaire. Son affaire fut encore miſe ſur le tapis l'an 836, dans une Aſſemblée tenue à Stramiac proche de Lyon, & y demeura indéciſe à cauſe de l'abſence des Evêques. Enfin les enfans de Louïs *le Débonnaire* ayant fait leur paix avec lui, il fut rétabli dans ſon Siége, & aſſiſta, l'an 837, à une Aſſemblée qui ſe tint à Paris par ordre de Louïs *le Débonnaire.* Il rentra même dans les bonnes graces de cet Empereur, auprés duquel il mourut en Xaintonge l'an 840, le cinquiéme de Juin. Son Egliſe lui donne le titre de Saint. Cet Evêque n'a pas eu moins de part aux affaires de l'Egliſe de ſon tems, qu'à celles de l'Empire; & a montré par ſes Ecrits & par ſa conduite, qu'il étoit plus ſavant Théologien qu'habile Politique. Il a écrit contre le culte des Images, & ſemble même croire qu'il eût été à propos de les ſupprimer tout à fait. Il a combattu dans un Traité l'erreur de Félix d'Urgel, qui croyoit que Jéſus-Chriſt pouvoit être appellé Fils adoptif. Il demanda juſtice à l'Empereur contre les Juifs par une requête & par des lettres: il demanda auſſi la révocation de la loi de Gondebauld qui permettoit de vuider les differents par un combat ſingulier, ou par l'Epreuve qui ſe faiſoit du feu & de l'eau, dont on ſe ſervoit alors pour ſe juſtifier. En ce ſiécle-là, lorsqu'une perſonne étoit accuſée de quelque crime, on l'obligeoit de ſe battre contre ſon accuſateur, ou d'empoigner un fer chaud, ou de ſe jetter dans l'eau. Le peuple s'imaginoit que ceux qui étoient innocens étoient toujours vainqueurs, que le feu ne les brûloit pas & qu'ils ne pouvoient ſe noyer. Il défendit les droits du Sacerdoce dans un Ecrit, où il juſtifie que quoiqu'il ſoit à ſouhaiter que tous les Miniſtres de Jeſus-Chriſt mênent une vie conforme à la ſainteté de leur miniſtére, cependant les méchans Prêtres ont le pouvoir d'adminiſtrer les ſacremens. Il a travaillé dans un autre Ouvrage à détromper le peuple d'une erreur commune alors, qu'il y avoit des Sorciers qui excitoient des tempêtes. Il y rapporte pluſieurs raiſons pour prouver qu'il n'eſt pas au pouvoir des Sorciers de changer l'ordre de la nature. Frédégiſe Abbé de ſaint Martin de *Tours*, ayant trouvé à redire à quelques endroits d'un Ecrit d'Agobard, celui-ci ſe juſtifia. Il couroit en ce tems-là un certain mal épidémique, qui prenoit ſubitement aux perſonnes, & les faiſoit tomber comme des épileptiques. On ſe ſervoit de cet accident pour attirer des donations à l'Egliſe. Agobard ne pouvant ſouffrir cette avarice, écrivit contre cet uſage. Il compoſa encore des Ecrits touchant les devoirs des Paſteurs & la diſpenſation des biens Eccléſiaſtiques, & ſur pluſieurs autres points de Diſcipline. Papire Maſſon a publié pour la premiére fois ſes Ouvrages en 1606, après les avoir recouvrez par hazard. Etant à Lyon dans la rue Mercière, où il cherchoit des livres, il y trouva les Oeuvres d'Agobard, qu'un Relieur alloit déchirer, pour s'en ſervir à couvrir des volumes qu'il relioit. Il achera ce manuſcrit qui eſt encore dans la Bibliothéque du Roi de France. Baluze s'en eſt ſervi dans l'édition qu'il nous a procurée en 1666. Elle eſt très belle, très exacte, & enrichie de remarques curieuſes: il l'a augmentée d'un Traité d'Agobard, contre le livre des Offices d'Amalarius, Diacre de Metz. Voici les Traitez qu'elle contient. *Liber adverſum dogma Felicis; Liber de inſolentia Judæorum; De Judaicis ſuperſtitionibus; De Baptiſmo Judæorum mancipiorum; Epiſtola ad Nibridium Narbonenſem; Liber adverſus legem Gundobadi; De privilegio & jure Sacerdotii; De grandine & tonitruis; Contra objectiones Fredegiſi Abbatis; Epiſtola ad Proceres Palatii; Ad Bartholomæum Narbonenſem; Ad Matfredum; Ad Lugdunenſes; Liber de Imaginibus; De diſpenſatione Eccleſiaſticarum rerum, contra judicium Dei; De præ veritate; Agobardi flebilis Epiſtola; De comparatione utriuſque regiminis; Epiſt. Gregorii IV. ad Epiſcopos regni Francorum; Liber Apologeticus, pro filiis Ludovici Imperatoris, adverſus patrem; Cartula parœcia Lotharii, in Synodo Compendienſi; Epiſtola ad Ebbonem Epiſcopum Remenſem; Liber de divina Pſalmodia; De correctione Antiphonarii; Liber adverſus Amalarium; Agobardi carmina.* On a ajoûté à ces Ouvrages d'Agobard, deux Epîtres de Leidrade; deux Epîtres & de petits Traitez d'Amulon Archevêque de Lyon; & un Livre de Florus Diacre de la même Egliſe: ce qu'on remarque plus particuliérement lors qu'on parle de ces grands hommes, en leur rang. * Vie de Louïs le *Débonnaire*, *ad ann.* 835. & 836. Adon de Vienne, *in Chron. A. C.* 810. & 815. Flodoard, *l.* 2. *Hiſt. Rom. c.* 20. Hugues de Flavigni, *in Chron.* Walafridus Strabo, *in carm. apud Camiſium, Antiq. Lect.* Papire Maſſon & Baluze, *in edit. Agob.* Baronius & Sponde, *in Annal.* Severt. *Chron. Hiſt. Archi. Lugdun.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Le P. Théophile Rainaud, *in Indic. SS. Lugd.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccleſ. du IX ſiecle.*

AGOBEL, ville dans le Royaume de Trémécen, qui fait maintenant partie de celui d'Alger en Afrique. Marmol croit que c'eſt la même que les Anciens nommoient *Victoria*, & que Ptolomée met à 14 degrez, 30 minutes de latitude. Mais Sanſon ſoutient que l'ancienne *Victoria* eſt *Moaſcar*, place qui eſt aujourd'hui aſſez conſidérable. * Marmol.

AGOBEL, autre ville d'Afrique dans la Province de Hea au Royaume de Maroc. * Marmol, *Deſcription de l'Afrique, l.* 3. *c.* 4. & *l.* 5. *c.* 15. Sanſon.

AGOBERT. *Voyez* AGOBARD.

* AGOL, ville d'Afrique dans la haute Ethiopie vers le Mont Amaza. * Du Val & Sanſon, *Tabl. Geogr.*

AGON, Duc de Turin. *Cherchez* AGILULPHE.

* AGON eſt un mot Grec, qui ſignifie *Exercice* ou *Combat*, comme ceux d'Androgée, ceux d'Actium, les Jeux Iſthmiques, & les Olympiques. Il y avoit un lieu à Rome pour les exercices de cette nature, qu'on appelloit le Cirque Flaminien. L'Agon Neméen fut premiérement inſtitué par les Argiens ſous Archémore, dans la LIII Olympiade. Il y a eu à Athénes un Agon Gymnique, appellé autrement Panathénée. L'Agon d'Androgée étoit de l'inſtitution du Roi Minos, qui donnoit pour prix de la victoire quelques jeunes garçons Athéniens. Un de ceux qui entroient dans la lice par ordre de Minos, terraſſoit ordinairement tous ceux qui ſe préſentoient au combat; mais il fut enfin vaincu par Théſée, qui délivra les Athéniens de ce tribut de jeunes garçons, qui leur avoit été impoſé. C'eſt ſur cette Hiſtoire que les Poëtes ont forgé la Fable du Minotaure. Hercule inſtitua auſſi un Agon Olympique, depuis lequel jusques à la premiére Olympiade, la Chronique d'Euſébe compte 430 ans. L'Agon Capitolin eſt dû à Domitien, qui l'inventa à l'imitation de l'Agon Olympique environ l'an de Jéſus-Chriſt 88. L'Agon du Soleil fut établi enſuite par Aurélien l'an 275, au raport d'Euſébe. L'Agon Actiaque fut ordonné par Auguſte ſur le rivage d'Actium, après la victoire qu'il remporta ſur Antoine. Les Romains célébroient des Fêtes Agonales à l'honneur de Janus, ce qu'ils avoient accoutumé de faire tous les ans au mois de Janvier qui lui étoit dédié, comme Ovide le remarque. Feſtus dit que c'étoit à l'honneur du Dieu *Agonius*, qui préſidoit aux affaires & à toutes les entrepriſes. Ce jour-là on immoloit un bélier, au rapport de Varron. * Plutarque. Cenſorin, *ch.* 18. Ovide, 1. *Faſt.* Varron, *l.* 5. Heſychius, *des Dieux Agoniens.*

AGONALES, fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Janus trois fois par chaque année, ſavoir le neuf de Janvier, le vint-un Mai, & le onze Décembre, & qui furent inſtituées par Numa Pompilius. Feſtus dit que c'étoit en l'honneur des Dieux *Agoniens* que l'on croyoit préſider à toutes les actions. Ce jour-là le Prêtre, que l'on appelloit *le Roi des choſes ſacrées*, immoloit un bélier, au rapport de Varron. Dans ce ſacrifice le Miniſtre tenant un couteau tout prêt pour égorger la victime, demandoit *Agone? Agirai-je?* c'eſt de-là qu'on tire l'origine du nom d'Agonales. C'eſt la penſée d'Ovide au premier livre des Faſtes, *v.* 319. & *ſuiv.*

Nominis eſſe potes ſuccinctus cauſa Miniſter
Hoſtia Cœlitibus quo feriente cadit.

Qui celido ſtrictos tinctorum ſanguine cultros,
Semper Agone? rogas, nec niſi juſſus agis.

D'autres la dérivent du Mont-Agon, qui fut depuis appellé *Quirinal*; & quelques-uns plus ſimplement la tirent du mot Grec ἀγων qui ſignifie *jeux & combats*. Il y avoit à Rome la Porte Agonale, dite depuis *Quirinale* & *Colline*, *Porta Agonenſis*, & aujourd'hui *Porta Salara*; & le Cirque Agonal, qui eſt *la Place Navone* d'aujourd'hui. * Varron, *l.* 5. *de L. L.* Feſtus. Macrobe. Blondus. Roſin. *Antiquit. Romen. Les Commentateurs d'*Ovide, *in lib.* 1. *Faſt.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

AGONALES, Saliens ou Prêtres que Numa Pompilius conſacra au Dieu Mars, dit *Gradive*, au nombre de 12. On les appelloit auſſi Palatins ou Quirinaux. *Voyez* SALIENS.

AGONARA. *Voyez* AGANAGARE.

AGONAX, AZOMAX ou AZONACH, l'un des diſciples de Sem ou d'Héber, s'attacha à la connoiſſance des aſtres & à rétablir les Sciences qui s'étoient perdues par le déluge. On dit qu'il eut pour diſciple Zoroaſtre Roi de la Bactriane, qui a paſſé pour un très grand Magicien : peut-être parce qu'il étoit ſavant dans l'Aſtrologie. Delrio prétend que le véritable nom d'Agonach étoit Noach, dont Pline a fait celui d'Azonach; & que ce Noach étoit père de Zoroaſtre : tout cela eſt fort incertain. * Pline, *l.* 5. & 30. *c.* 1. Delrio, *Diſq. Magic. l.* 1. Naudé, *Apologie des grands hommes accuſez de Magie*, *c.* 8.

AGONES, nom de ceux qui frappoient la victime. On les appelloit ainſi, parce qu'ils avoient coutume, avant que de l'égorger, de ſe tourner vers le peuple, & de leur crier *Agon'*? c'eſt à dire, *Ferai-je*. *Voyez* AGONALES. * Varron. Feſtus. Heſychius, *de Dits Agon.* Roſin. *Antiquit. Roman.*

AGONES, peuples d'Inſubrie, aujourd'hui le *Milanez*. Leur païs étoit ce qu'on appelle aujourd'hui *la vallée Diegogna* dans le territoire de Pavie, ſelon Merula; mais Polybe les place entre le mont Appennin & le Pô

AGONIDE, accuſateur de Phocion. *Voyez* AGNONIDE.

AGONIS, Affranchie de Vénus Erycine. * Cicéron, *Verr.* 1.

AGONISANS (Confraternité des), eſt une Société de Pénitens qui portent dans les cérémonies un ſac blanc avec une moſette violette ſur laquelle il y a un écuſſon repréſentant la Nativité de Jéſus Chriſt. Il n'y a de ces Pénitens qu'à Rome. Leur principale obligation eſt de prier & de faire prier pour ceux qui ſont condamnez à mort par la Juſtice. La veille de l'exécution ils en donnent avis à pluſieurs monaſtéres de Religieuſes. Le jour qu'elle doit ſe faire ils expoſent le ſaint Sacrement dans leur Egliſe, où ils font célébrer un grand nombre de Meſſes pour le Criminel : & le Dimanche ſuivant ils aſſiſtent à l'Office des morts.

AGONISTARQUE, *Agoniſtarcha*, dans les anciens Gymnaſes ou lieux d'exercice, étoit celui qui avoit ſoin de faire exercer les Athletes avant qu'ils combattiſſent. Il eſt fait mention de cette charge dans une inſcription rapportée par Ligorius en ces termes.

APOLLINI INVICTO
SACRUM.
M. AURELIUS. M. AUG.
LIB. APOLLONIUS.
AGONISTARCHA. COM
MODIANUS.

L'Agoniſtarque étoit différent du Gymnaſiarque & du Xyſtarque, dont le premier tenoit le premier rang entre les Officiers du Gymnaſe, & l'autre le ſecond. Il différoit auſſi du Préſident du jeu, *Præfectus ludi*, du Gymnaſte, du Progymnaſte, du Pædotribe. On peut conſulter ſur tous ces emplois, Mercurialis, *de Arte Gymnaſtica*, *lib.* 1. *c.* 12.

AGONISTIQUES, branche de la Secte des Donatiſtes qui s'étendit en Afrique, où ils commettoient pluſieurs crimes, ſous prétexte de faire obſerver la juſtice dans les villes & autres lieux, au tems des foires & des marchez publics. *Optat de Milève* en fait mention en ces termes : *Præcones per vicina loca & per omnes mundinas miſit Circumcelliones*, Agoniſticos *nuncupant. Liv.* 3. On donna le même nom aux Manichéens, parce qu'ils ſe vantoient de combattre contre la nation des ténébres & contre le Diable, qui en eſt le Prince, par leur vie, par leur doctrine, & par leurs préceptes. * Daneau.

* AGONIUS ou AGONUS, étoit tenu chez les Romains pour un Dieu qui avoit l'œil ſur les entrepriſes & la conduite des hommes & qui en avoit ſoin. Feſtus, comme on l'a déja dit, prétend que c'eſt de ce Dieu que les fêtes Agonales tirent leur nom. Parmi les Savans il y en a qui regardent Janus & Agonius comme un même Dieu, & ſoutiennent que c'eſt à ſon honneur qu'on célébroit ces fêtes. Et il paroît aſſez vraiſemblable qu'avant qu'on bâtit un Cirque à l'honneur de *Janus* ſurnommé *Agonius*, on avoit déja célébré des Jeux, ſelon l'inſtitution de Numa, dans l'endroit où depuis on bâtit un Cirque qui fut appellé *Agonalis*, quoiqu'il ſervît à d'autres Jeux. * Feſtus. Fulvius, *l.* 4. Donatus, *de Urbe Roma*, *l.* 3. *c.* 14. Nardin, *Roma Vet. l.* 6. *c.* 5. Borrichius, *Ant. Urb. Fac. c.* 11. §. 6. Fabricii *Deſcr. Urbis Roma*, *c.* 12. Faunus, *Antiq. Urbis Roma*, *l.* 4. *c.* 20.

* AGONNA, Royaume ſur cette côte de Guinée, qu'on appelle côte d'or, ayant à l'occident le Royaume d'Acron, & à l'orient celui d'Aquamboe. Le païs eſt très fertile, & a toute ſorte de gibier. Il eſt arroſé d'une belle & grande riviére d'eau douce, remplie de différentes eſpéces de poiſſons, & d'huitres fort délicates. Agonna ſurpaſſe Acron en grandeur & en puiſſance, & l'on dit que le Mont du Diable qui à cauſe de ſa grande hauteur s'apperçoit de loin en mer, renferme beaucoup d'or, & que les Négres d'Agonna, après les pluyes qui entraînent l'or avec la terre de la montagne, en font de bons amas. En 1694, les Anglois bâtirent un petit Fort avec quatre batteries à Simpa, ou Wimpa, beau village, bien ſitué, & habité pour la plupart par des pêcheurs; & cela du conſentement de la Reine du Païs qui par la mort du dernier héritier mâle eſt montée ſur le thrône. * Guill. Bosman, *Deſcription de la Côte d'or*, *&c. de Guinée*, *en Hollandois*, *p.* 65. *& ſuiv.*

AGONOTHETE, étoit chez les Grecs celui qui avoit la direction des Jeux publics, & qui étoit le Préſident & le Juge des combats & des autres exercices appellez *Agons* : c'eſt un mot Grec Ἀγωνοθέτης, compoſé d'ἀγων *combat*, & de τιθημι, *mettre*, *propoſer*. A Athénes les Archontes étoient les Agonothétes des Jeux qui ſe faiſoient en l'honneur de Bacchus. Les Agonothétes avoient un habit particulier & différent, ſelon les différens Jeux que l'on repréſentoit. Lorſqu'il préſidoit aux Jeux, il étoit revêtu d'une robe rouge. Il partageoit à ſon gré les dépouilles que l'on avoit remportées ſur l'ennemi. Perſonne n'étoit admis dans les Jeux, qu'il ne leur en eût donné la permiſſion. Il n'y en avoit d'abord que deux : mais dans la IV Olympiade on augmenta leur nombre juſqu'à ſept, dont trois furent chargez de la courſe des chevaux, trois autres avoient inſpection ſur les Athlétes, les autres avoient ſoin des autres combats. Ces Agonothétes paroiſſoient en public dans un char de triomphe, & portoient à leur main un ſceptre d'ivoire, au haut duquel il y avoit la figure d'un aigle. Dans les Jeux communs de toute la Gréce, il n'y avoit point d'Agonothéte. Pour ce qui regarde les Romains, dans le commencement de leur domination, les Rois étoient toujours *Agonothétes*. Cette prérogative fut depuis donnée auſſi au Préteur, dans l'abſence duquel on en revêtoit un Dictateur qu'on faiſoit pour cela. Enfin l'Empire ayant aquis toute ſa grandeur, non ſeulement les Empereurs, mais auſſi les Conſuls & les autres Magiſtrats régalérent le Public de pareils ſpectacles, lorſqu'ils entroient en poſſeſſion de leurs charges. Les Romains y prirent tant de goût, qu'ils y paſſoient quelquefois des jours & des nuits entiéres : à quoi contribuérent beaucoup les feſtins que donnoient ſouvent au peuple, ceux qui faiſoient célébrer ces Jeux. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* Lucien, *dans Anacharſis.* Argol. *in Pancin. l.* 12. Buleng. *ibid. c.* 40. Juvénal, *Sat.* 11. *v.* 192.

AGONUS. *Voyez* AGONIUS.

AGONUS, riviére d'Ethiopie. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

AGONYCLYTES, Hérétiques dans le VIII ſiécle, qui ne faiſoient leurs priéres que debout, & ne ſe mettoient jamais à genoux Ce nom vient d'α privatif, de γονυ *genou* & de κλινω *incliner*, *courber*, *plier*. * S. Jean Damaſcéne, *de Hæreſ.* Prateole. Sander. On tint en 726 un Concile contre eux à Jéruſalem.

AGORA, ville de la Thrace dans la Cherſonéſe ſur les côtes de l'Helleſpont, eſt appellée aujourd'hui *Malagra*, au rapport de Leunclavius. Lorſque Xerxès attaqua la Gréce, il traverſa cette ville avec cette prodigieuſe Armée, que l'on dit avoir tari le fleuve Mélaſe en buvant. * Hérodote, *l.* 7. Etienne, *le Géographe.*

AGORACRITE, natif de Paros, & diſciple du célébre Phidias, étoit un des plus fameux Sculpteurs de ſon tems. Il fit une Vénus pour les Athéniens, en concurrence avec Alcménès Athénien, auſſi diſciple de Phidias, qui en fit une autre. La faveur l'emporta, & l'ouvrage de ce dernier fut préféré par ſes citoyens à celui d'Agoracrite. Ce ſavant Ouvrier irrité de cette injuſtice, vendit ſa Vénus, à condition qu'on ne la porteroit jamais à Athénes. Elle fut placée à Rhamnus, bourg de l'Attique, & il la nomma *Nemeſis*, pour exprimer la vengeance qu'il prétendoit tirer de ce peuple, qui avoit fait plus d'état d'un citoyen ignorant que d'un habile étranger. Il floriſſoit environ la LXXXIII Olympiade, vers l'an 448 avant Jéſus Chriſt. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. *Voyez* RHAMNUS.

AGORANOMES, eſt le nom que les Athéniens donnoient aux Magiſtrats qui avoient inſpection ſur les poids & ſur les meſures des denrées. Cette charge étoit à peu près la même que celle des Ediles Curules chez les Romains. Plaute cite ſouvent ce nom dans ſes Comédies, comme dans celle qui a pour titre, *Captivi.*

Euge, ædilitiam hic quidem habet,
Mirumque adeo eſt, ni bunc fecêre filii Aſotæ.
Agoranomum.....

Ce nom eſt formé de deux mots Grecs ἀγορα, *marché*, & νεμειν *diſtribuer*. Ariſtote diſtingue deux ſortes de Magiſtrats, les Agoranomes qui avoient l'intendance ſur les marchez; & les Aſtynomes, ἀστυνομοι, qui avoient le ſoin des édifices. Les premiers étoient au nombre de dix, cinq dans la ville même, & cinq au Pirée. S. Paul dans ſon *Ep. aux Rom. ch.* 16. *v.* 23. les appelle *Oeconomes* de la ville. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

* AGORE ou AGORO, en Latin *Agorum*, petite ville d'Italie ſur le Cardevol ou Cardivol, dans cette partie de l'Etat de Veniſe, qui s'appelle le Bellunois. * Sanſon, *Cartes Géogr.*

AGORE'E, l'un des ſurnoms de Minerve chez les Lacédémoniens. Mercure étoit auſſi nommé *Agorée*, de même que Jupiter & les autres Dieux, lorſque leurs ſtatues étoient au milieu des places publiques. Ce mot vient d'ἀγορα, *place*, *marché* ou *aſſemblée publique*. * Pauſanias, *in Laconicis.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 5.

* AGORE'E, riviére de Thrace ſur laquelle l'Empereur Juſtinien fit bâtir un pont près d'Agora. * *Hiſt. Miſcell. l.* 16.

AGOSTA. *Voyez* AGOUSTE.

AGOSTINI (Etienne), natif de Forli dans la Romagne, Archevêque d'Héraclée, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent

Digitized by Google

cent XI le premier Septembre 1681, & mourut à Rome le 21 Mars 1683, âgé de 68 ans.

AGOUGES ou D'AGOUGES, petite riviére de France en Auvergne, se jette dans la Siole avant que de se joindre à l'Allier, un peu au-dessous de Saint Porçain. * Papire Maſſon, *Descript. flum. Gall.*

AGOULT (Guillaume), Gentilhomme Provençal, dans le XII siécle, vivoit vers l'an 1198, & composa plusieurs Ouvrages en vers, qu'il dédia à Ildephonſe I de ce nom, Comte de Provence. La Maison d'Agoult est des plus anciennes de la Provence & du Dauphiné. L'Empereur Henri II inféoda la terre de Sault en Provence, à Agoult de Wolfe ou de Loup, Maréchal de l'Empire en 1004. Laugier Evêque d'Apt vers l'an 1108, & Jean Archevêque d'Aix, mort en 1394, sortoient de cette Maison. * Jean Noſtradamus, *Hiſt. de Provence.* Cesar Noſtradamus, *Vie des Poëtes Provençaux.* Du Verdier, & la Croix du Maine, *Bibliotb. Franc.*

AGOUSTE (*Auguſta*), petite ville de Sicile, dans la vallée ou Province de Noto, mais très forte, sur la côte orientale de cette Isle, fut bâtie en 1229, dans une presqu'isle par l'Empereur Frédéric, qui y fit faire en 1232 une citadelle pour sa défense. Elle est située dans un canton très fertile, lequel, pour rendre cette place encore plus forte, fut dans le XVI siécle, séparé du continent, auquel il communique par un pont de pierre. Cette ville a encore un port fort vaſte, dans lequel les vaisseaux sont en assurance, parce qu'il est défendu par trois Forts qui sont bâtis dans la mer sur des écueils. Les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem s'y sont retirez, lorsque les Turcs les eurent chassez de Rhodes, & avant que Charles-*Quint* leur eût donné l'Isle de Malte. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle fut emportée en 1675 par les François, qui l'abandonnérent de leur propre volonté au Roi d'Espagne l'an 1678. Cette ville fut presque entiérement abîmée par un tremblement de terre arrivé le onziéme Janvier 1693, & les maisons que le tremblement avoit épargnées, furent renversées par la poudre du château, à laquelle le feu se mit. * Cluvier. Baudrand. On trouve dans les anciens livres écrits il y a 600 ans, *Aguſta* au lieu d'*Auguſta*, d'où est dérivé le nom de *Famagoſta*, ville d'Espagne, qui autrefois s'appelloit *Fama Auguſta*. *Voyez* Saumaiſe *ſur* Solin, *p.* 45.

AGOUSTE, *Sinus Auguſtanus*, petit Golfe de la Mer de Sicile, qui a pris son nom de la ville d'Agoulte, qui étoit bâtie sur ses bords, & qui est maintenant ruinée. * Maty, *Diction. Géogr.*

* AGOUSTE, est une fort petite Isle, ou plutôt un rocher occupé par environ mille Habitans. Il y a autour de ce lieu, des endroits où les vaisseaux peuvent être en sureté, & sur tout dans un port commode qu'ils appellent Marzera. Il dépend de la République de Raguſe, contre laquelle ils se sont souvent rebellez, particuliérement en 1602, & au commencement de l'année d'après, lorsqu'ils arborérent l'étendart de S. Marc, se plaignant que par toutes sortes de nouveautez on avoit violé leurs priviléges. Là-dessus le Sénat de Veniſe y envoya Bernard Vénier Gouverneur du Golfe avec ses galéres, non pas tant pour prendre poſſeſſion de cette Isle, que pour y appaiſer les troubles, à cause que les Voisins, par la jonction des Uſcoques avec les Rebelles, souffroient de grandes incommoditez. * Moroſini, *Hiſt. Ven. l.* 16. Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. des Uſcoques.*

AGOUT, en Latin *Acutus* ou *Agotius*, riviére de France dans le haut Languedoc, a sa source dans les montagnes de la Caune aux Cévennes, entre le Diocese de Caſtres & le Rouergue. Elle passe à Fraiſſe, à Braſſac, à Roquecourbe, à Caſtres, à Lanciate, à Lavaur; & ayant reçu le Caudet, le Tauret, la Durenque, le Dadou, & quelques autres petits ruiſſeaux, elle se décharge dans le Tarn, au-dessous de Rabasteins, 7 ou 8 lieues au dessus de Montauban. * Papire Maſſon & Coulon, *Deſcr. flum. Gall.*

A G R.

AGRA, Royaume de l'Inde propre, au milieu des Etats du Grand-Mogol, entre les Royaumes de Delli, de Semball, de Narvar, de Gualéor, de Malvay, & de Bando: il est des mieux peuplez de ces païs-là, quoiqu'il ne soit pas des plus étendus. Il avoit son Roi particulier avant qu'Ekebar s'en emparât, & l'unît à ses Etats. Il est ainsi nommé du nom de sa ville capitale, qui est aussi capitale de l'Inde propre, ou de l'Indoſtan & de l'Empire du Grand-Mogol.

* AGRA, capitale du Mogoliſtan & en particulier du Royaume d'Agra, est située au-dessus du Gange, sur le fleuve Gemini. Cette ville étoit le séjour de l'Empereur, avant que Cha-géhan eût fait bâtir la ville de Gehan-abab, où il établit sa réſidence, parce que le climat y est plus tempéré. Agra est très grande, mais mal bâtie. Elle est environnée d'une forte muraille faite de pierres de taille rouges, & d'un foſſé large de cent coudées. Elle est comme la Reine des villes de l'orient, & l'on ne sauroit en faire en un jour le tour à cheval. Ses rues sont fort longues, pleines de boutiques & de magasins. Il y a 15 Marchez, & 80 Caravanſeras, ou lieux à loger les Caravanes. Devant la ville il y a de magnifiques jardins, qui ont à leur nord le Palais du Roi. Les maisons des Grands sont belles & bien baties, mais celles des particuliers n'ont rien de beau, non plus que dans toutes les autres villes des Indes. Elles sont écartées les unes des autres, & environnées de hautes murailles, de peur qu'on ne puiſſe voir les femmes. Tout ce qu'il y a de remarquable à Agra, c'est le Palais du Roi, avec quelques tombeaux près de la ville & aux environs. Le Palais est ferme d'une double muraille terraſſée en quelques endroits. Il y a trois cours ornées de palmiers. La premiére cour est environnée de portiques, comme est à Paris la Place royale & le Palais de Luxemboourg. La seconde cour est encore environnée de galeries. De-là on paſſe dans une troiſiéme cour, où est le quartier du Roi. Cha-gehan avoit entrepris de couvrir d'argent toute la voûte d'une grande galerie qui est à main droite; & un François, nommé Auguſtin de Bordeaux, devoit faire cet ouvrage. Mais le Grand-Mogol n'ayant perſonne qui fût auſſi capable que lui, pour envoyer à Goa traiter quelque affaire avec les Portugais, cette entrepriſe ne fut point executée. Cette Galerie est peinte de feuillages d'or & d'azur, & le bas est tout couvert de tapis. Du côté qui regarde la riviére, il y a un Divan ou Belvéder en ſaillie, où le Roi vient s'asseoir lorsqu'il veut avoir le plaiſir de voir le combat des Elephans. Avant que d'y entrer, on trouve une galerie qui lui sert de veſtibule. Le deſſein de Cha-gehan étoit de la revêtir par tout d'une treille de rubis & d'émeraudes, qui auroient repréſenté au naturel les raiſins verds, & ceux qui commencent à rougir: mais ce deſſein qui a fait grand bruit par tout le monde, demandoit plus de richeſſes que ce Roi n'en peut fournir, & l'execution n'en a été que commencée. Il n'y a que deux ou trois ſeps d'or avec leurs feuilles, émaillez de leurs couleurs naturelles, & chargez de grappes faites d'émeraudes, de rubis & de grenats. De toutes les ſépultures qu'on voit à Agra, celle de la femme de Cha-gehan est la plus ſuperbe. Afin que tout le monde la vît & en admirât la magnificence, il la fit bâtir proche du Taſimacan, qui est un grand marché public, compoſé de grandes tours entourées de portiques, qui servent de boutiques & de magasins aux marchands de toile. La ſépulture de cette Sultane Reine est dans une grande place fermée de murailles, sur lesquelles régne une petite galerie. Cette place est pavée de marbre blanc & noir, par compartimens. On y voit trois plateformes élevées l'une sur l'autre, avec quatre tours aux quatre coins de chacune; la derniére est couverte d'un dôme qui est fort ſuperbe. Il est revêtu dedans & dehors de marbre blanc, le milieu n'étant que de brique. Sous ce dôme est un tombeau vuide fort magnifique: car le corps de la Princeſſe est enterré ſous la voute de la premiére plateforme. On a employé à cet ouvrage vint mille hommes pendant vint-deux ans; ce qui peut faire juger combien la dépenſe en a été grande. Un Eunuque qui commande deux mille hommes, est commis pour la garde de la ſépulture & du Taſimacan. Lorsqu'on arrive à Agra du côté de Delli, on trouve un grand marché, proche duquel il y a un jardin, où le Roi Géhanguir pére de Cha-géhan est enterré. Au-deſſus du portail de ce jardin on voit la repréſentation de ſon tombeau, couvert d'un grand voile noir, avec pluſieurs flambeaux de cire blanche, & deux Jéſuites qui sont aux deux bouts. On s'est étonné de ce que Cha-gehan avoit ſouffert cette peinture contre la coutume des Mahométans, qui ont les Images en horreur. Ce ne peut être qu'en conſidération de ce que le Roi ſon pére & Cha-géhan lui-même avoient appris des Jéſuites les principes de Mathématique & d'Aſtrologie. Cette ville est à cent cinquante lieues de Lahor, & à quarante de Jehanabad, ſuivant François Bernier, *dans ſa Deſcription de l'Inde.* Tavernier, *Voyage des Indes, tome* 2. *l* 2. Baudrand.

* AGRAGAS ou AGRAGAS. Il y a eu cinq villes de ce nom, ſelon Etienne *le Géographe.* La premiére dans la Sicile, appellée aujourd'hui *Gergenti.* La ſeconde dans la Thrace. La troiſiéme dans l'Eubée. La quatriéme en Cypre. La cinquiéme en Italie. On ne ſait presque rien de ces quatre derniéres.

AGRAGAS, ville de Sicile. *Voyez* GERGENTI.

AGRAGAS, riviére. *Voyez* FIUME DI NARO.

AGRAK, c'est le nom que quelques Voyageurs donnent à ce que les Anciens appelloient le païs des Parthes: & que d'autres appellent *Zil-Gebal*, *Arakel-Aizem*, *Hierak-agemi.* Elle avoit pour ſa capitale Hecatompyles, que quelques uns prennent pour Iſpahan, qui l'est aujourd'hui de la Perſe. * Chevreau, *Hiſt. du Monde.*

AGRAM, autrement ZAGRAB, ZAGRABIA, ZAGABRIA, ZAGROD, & SAGRAB, capitale de l'Eſclavonie proche le Save, est eſtimée par Lazius la *Soraja* de Ptolomée; par Schönleben la *Quadrata* des Anciens, & par Maty pour l'ancienne *Siſopa* ou *Vicus Italicus.* Elle est à trois lieues des frontiéres de la Croatie: un petit ruiſſeau la partage en deux, dont la partie ſupérieure est une ville libre & royale, dont les priviléges furent confirmez dans la Diéte qui se tint à Presbourg en l'an 1715, en même tems que les démêlez ſurvenus entre le Sénat & la Bourgeoiſie furent aſſoupis. Les Jéſuites y ont un beau Collége. La partie inférieure ou baſſe ville s'appelle en langage du païs *Kaptelano* ou *Coſſalan*, c'est à dire, *ville de Chapitre*, parce que la Cour de l'Evêque, & les maiſons des Chanoines s'y trouvent. On dit que le Roi Etienne, autrement dit Geyſa, y transporta de Sisleh le Siége Epiſcopal qui est ſuffragant de l'Archevêché de Colocz. Sa Cathédrale qui est magnifique a été bâtie par le Roi Etienne. Il y a deux foires célébres. Après la mort de Mathias Corvin qui s'y tenoit en 1466, cette place ſe rendit à l'Empereur Maximilien I. & fut enſuite priſe par les Hongrois, & jamais par les Turcs, quoiqu'ils en ayent en 1556 ravagé ſouvent les environs. Cette ville donne le nom au Comté de Zagrab. * Lazius, *Rep. l.* 12 *Sect.* 5. *c.* 3. Schönleben, *in appar. t.* 176. Valvaſor, *Carniole, l.* 2. *c.* 1. Szentyvani, *Miſcell. Dec.* 3. *part.* 1. *p.* 8. *Articuli Poſon. an.* 1715. *Art.* 126.

AGRAMMON. *Voyez* AGGRAMME & FRISE OCCIDENTALE.

* AGRAMONT ou AGRAMUNT, petite ville d'Eſpagne en Catalogne ſur la petite riviére de Sio à l'eſt-ſud-eſt de Balaguer dont elle est éloignée d'environ ſept lieues.

* AGRAMONT, en Latin *Agramontum*, bourg de Catalogne dans la plaine d'Urgel, & ſur la riviére de Sio, entre Solſona & Lerida. * Baudrand.

AGRARIA. On appelloit ainſi chez les Romains les loix qui regardoient le partage des terres priſes ſur les ennemis. La ſte-

première fut publiée par Spurius Caſſius, lorſqu'après avoir vaincu les Volſques & les Herniques, & avoir été élu Conſul pour la troiſiéme fois, il aſpira à la royauté l'an 269 de Rome, c'eſt à dire, 485 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis cela, Tibérius Gracchus Tribun, voulut perſuader au peuple Romain de faire une loi, par laquelle perſonne ne pourroit poſſéder plus de 500 arpents de terre. Ce fut l'an 621 de Rome, 133 avant Jéſus-Chriſt. Jules-Céſar aſpirant à la Souveraineté, publia une loi ſur le partage des terres nouvellement conquiſes l'an de Rome 695, & 59 avant Jéſus-Chriſt. Pour la faire paſſer il empêcha Bibulus ſon Collégue de parolure en public, & il fit mettre en priſon Caton qui s'y oppoſoit. Le Digeſte parle encore de deux loix Agraires; l'une par Jules-Céſar, & l'autre par Nerva; mais elles ne regardent que les limites des champs, & ſont différentes de celles-ci. * Tite-Live, Florus & Appien, *lib. de Bell. Civil.* Digeſte, *ff.* 47. *tome* 1. *l.* 3. *Antiq. Gr. & Rom.*

AGRAULAS, bourg & château dans le Condomois en Guienne, aux Comtes de Béſoles, près de Gondrin. * Davity, *Deſcription de la France.*

AGRAULE, en Grec Ἀγραυλος, bourg de l'Attique auprès d'Athénes, de la Tribu Erechthéïde, auquel Agraulos fille de Cécrops donna ſon nom. * Lubin, *Tables Géographiques.*

AGRAULOS ou AGRAULE, fille d'Actée. *Cherchez* AGLAURE.

AGRAULOS, fille de Cécrops. *Cherchez* AGLAURE.

AGRECULE (Saint). *Voyez* AGRICOLE (Saint).

AGREDA, bourg d'Aragon ſur la riviére de Queiles, & ſur les frontiéres de Caſtille *la vieille*. On croit que c'eſt la *Cracuris* ou *Gracburis* des Anciens. Il y a des Auteurs qui ſoutiennent que Gracuris eſt aujourd'hui *Cagurria* dans la Navarre, & qu'Agreda eſt l'*Auguſtobriga* des Anciens. * Ambroiſe Morales, *de las Antiguedades de las Ciudades de Eſpagna.* Cluverius. Nonius. Briet. Sanſon. Baudrand, &c.

AGREDA, petite ville des Eſpagnols, ſituée au pié des Montagnes dans le Royaume de Popayan, Province de l'Amérique Méridionale. Agréda eſt environ à quarante lieues de la ville de Quito du côté du Nord, & à trente-cinq de la Mer du Sud, du côté du Levant. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AGREDA (Marie d'), ainſi nommée, pour avoir pris naiſſance dans la ville de ce nom, ou plutôt pour y avoir été Abbeſſe, vint au monde l'an 1602. Son pére ſe nommoit *François* Coronel, & ſa mére *Catherine* d'Aréna. Ils eurent de leur mariage deux garçons, morts dans l'Ordre de ſaint François, & deux filles, dont Marie fut l'aînée. La mére de ces quatre enfans croyant avoir eu une révélation, qui lui ordonnoit de fonder un couvent de Religieuſes de l'Immaculée Conception, preſſa ſon mari d'y conſentir, & d'un commun accord ils convinrent d'en jetter les fondemens dans leur propre maiſon; ce qui ſe fit le 13 de Janvier de l'an 1619, jour auquel la mére & les deux filles prirent en même tems l'habit. Le pére entra auſſi dans le même couvent de l'Ordre de ſaint François, où ſes deux fils étoient déja Religieux: il y prit l'habit, & y mourut d'une maniére ſainte & exemplaire. L'année ſuivante 1620, jour de la Purification, Marie & ſa mére prirent le voile; & la profeſſion de la ſeconde fille fut retardée, parce qu'elle n'avoit pas encore l'âge. L'an 1627, Marie étant âgée d'environ 25 ans, fut revêtue de la charge de Supérieure; & bien qu'elle n'eût pas l'âge, on eut recours pour cela à une diſpenſe, à laquelle elle ſe ſoumit par obéïſſance. Si on l'en croit, elle reçut pendant les premiéres années de ſupériorité, pluſieurs commandemens de la part du ciel, d'écrire la Vie de la ſainte Vierge; ce qu'elle commença de faire l'an 1637. L'ayant achevée, elle la brûla par l'avis d'un Confeſſeur, qui la dirigeoit alors en l'abſence de ſon Confeſſeur ordinaire. Ce dernier étant de retour, lui ordonna de travailler une ſeconde fois à cet ouvrage, ſur lequel elle a écrit qu'elle avoit reçu de nouvelles lumiéres. Elle recommença cet ouvrage le huitiéme Dec. en 1655. Si-tôt qu'il parut en public, il s'éleva des Cenſeurs en Eſpagne, en Portugal, à Rome & en Allemagne qui le condamnérent. Les partiſans de cette Abbeſſe, l'ont voulu ſoutenir, comme fondé ſur des révélations qui ne l'ont pas garanti des cenſures de la Faculté de Théologie de l'Univerſité de Paris en 1697. Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties, contenues en huit livres, & a été intitulé, *la Myſtique Cité de Dieu, &c.* Il a été imprimé après ſa mort à Lisbonne, à Madrid & à Perpignan. La premiére partie a été traduite de l'Eſpagnol en François ſur l'Edition de Perpignan, par le Pére Croiſet Recollet, dont la verſion a été imprimée à Marſeille en 1696. Ce livre eſt plein de viſions, de fables & de réveries, que l'Auteur débite comme des révélations. Il fut cenſuré à Rome en 1680, & la verſion de la premiére partie ayant été déférée, en 1696, à la Faculté de Théologie de Paris, cette Compagnie, après l'avoir fait examiner par des Députez, cenſura, en 1697, pluſieurs propoſitions tirées de ce livre. Marie d'Agréda mourut au mois de Mai 1675 âgée de 73 ans. On a déja depuis quelque tems travaillé à Rome à la canoniſation de Marie d'Agréda. * *Mémoires du tems. Journal des Savans* du 16 Janv. 1696 & du 26 Nov. de la même année. Bayle, *Diſt. Crit.*

AGREMME, Roi. *Voyez* AGGRAMME.

AGRES, Ἀγρεῖς, Habitans d'un terroir de l'Attique aux portes d'Athénes. On dit que ce canton étoit ſi propre pour la chaſſe, que Diane s'y établit, après qu'elle ſe fut retirée de Délos: enſuite de quoi on lui bâtit dans cet endroit un petit Temple, auquel on donna le ſurnom d'*Agrotera*. Ce temple eſt aujourd'hui une petite Egliſe appellée par ceux du païs *Stauromenos Petros*, c'eſt à dire, *le crucifiement de ſaint Pierre*, où il ſe voit encore un ancien pavé à la Moſaïque. Les Anciens appelloient ce païs *Agra* ou *Agre*. On dit que dans ce Canton-là, il y a encore de nos jours aſſez de lievres pour donner de l'occupation à un chaſſeur. * Pauſanias, *in Atticis.* Meurſius, *Athenæ Antiq.*

AGRESPHON, ancien Auteur qui a écrit touchant les hommes illuſtres qui ont porté le même nom. * Suidas, *in voce* Ἀριστοκλῆς.

AGRESTIN, Moine de Luxeuil en Bourgogne, où il entra après avoir été Sécretaire du Roi Thierri, troubla la paix de l'Egliſe de France dans le VII ſiecle: car ayant fait un voyage en Italie, & s'étant arrêté quelque tems à Aquilée, dont le peuple s'étoit ſéparé de l'Egliſe, pour l'affaire des trois Chapitres du Concile de Chalcedoine, il ſe laiſſa infecter de ces nouvelles opinions qu'il voulut publier en ſon païs; mais la réſiſtance de S. Euſtaſe ſucceſſeur de S. Colomban l'ayant aigri, il n'y eut rien qu'il ne tentât pour le perdre. Abellin Evêque de Genéve, ſon parent, lui prêta ſa faveur auprès du Roi Clotaire, qui pour les contenter, fit aſſembler en 624 ou 627 le troiſiéme Concile de Macon. Agreſtin y fit tous ſes efforts pour décrier la régle de ſaint Colomban; il attaqua tous les uſages ſinguliers qu'elle avoit introduits, ſoit dans les choſes indifférentes, ou dans l'Office divin; mais ils furent encore mieux défendus par ſaint Euſtaſe. Agreſtin obligé de donner des marques de réconciliation avec ſon Abbé, ne rentra pourtant pas dans ſon monaſtére; mais il alla dans ceux où elle étoit ſuivie, pour l'y abolir, s'il étoit poſſible. Une régle moins auſtére n'auroit pas plu davantage à un homme d'auſſi mauvaiſes mœurs. Dans le tems qu'il vouloit paroître ſi zélé pour le bon ordre, il avoit un commerce criminel avec la femme d'un homme qui le ſervoit. Celui-ci s'en apperçut enfin, & vengea ſon deshonneur par la mort de l'adultére, qu'il tua d'un coup de hache en 628. Cette mort rétablit la paix dans les monaſtéres. * Baronius, *A. C.* 627. Jonas, *in Vita S. Euſtaſii.* Chifflet, *in cap.* 26. *Chr. Benig.* Mabillon, *Ann. Bened. tome* 1.

AGRESTIS (Julius). *Voyez* JULIUS AGRESTIS.

* AGRESTIUS, Proconſul de la Paleſtine ſous Théodoſe le Grand en 384. * *Cod. Theod. Tit. de appellat. l.* 42.

AGRETIUS, ancien Grammairien, a écrit de l'Orthographe, de la propriété & des différences des mots Latins. George Fabrice en a procuré l'Edition. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AGREVE, ville de France. *Cherchez* SAINT AGREVE.

AGRI, Evêque de Verdun. *Cherchez* AIRY.

AGRI, riviére du Royaume de Naples. Elle prend ſa ſource dans le Mont Apennin aux confins de la Principauté Citérieure, paſſe à Marſico, traverſe toute la Baſilicate, & ſe décharge dans le Golfe de Tarente, entre l'embouchure du Sino & celle de la Salandrella. * Maty, *Diſt. Geogr.*

AGRIA, que les Allemands nomment *Eger*, & les Hongrois *Eſlaxe*, ville de la Haute Hongrie, ſur une riviére du même nom, & à trois lieues de la riviére de Teiſſe, dans le Comté de Barzod, eſt le Siége d'un Evêque ſuffragant de Strigonie; & quoique petite, elle eſt très bien fortifiée. L'Armée de Soliman II. aſſiégea inutilement en 1552, pour la premiére fois, avec une Armée de ſoixante & dix mille hommes. La garniſon qui étoit dedans, & qui ne conſiſtoit qu'en deux mille Hongrois, & ſoixante Gentilshommes de la premiére nobleſſe du païs, s'y défendit avec une extrême intrépidité. Les Turcs battirent la ville quarante jours ſans diſcontinuer, avec cinquante piéces de canon: ils donnérent même trois aſſauts en un jour; mais ils furent toûjours repouſſez, & perdirent juſqu'à huit mille hommes. Dans un combat ſi cruel, la valeur des femmes éclata. Il y en eut une entre autres qui combattoit en préſence de ſa mére & de ſon mari qui fut tué auprès d'elle. Sa mére lui diſant d'emporter le corps pour le faire enterrer: *A Dieu ne plaiſe*, lui répondit-elle, *que je l'enterre ſans l'avoir vengé.* Auſſi-tôt ſe ſaiſiſſant de l'épée & du bouclier de ſon mari, elle ſe jetta au milieu des ennemis, & ne ceſſa point de combattre, qu'elle n'eût vengé ſa mort par celle de trois Turcs. Une autre femme qui portoit une groſſe pierre pour la jetter ſur les ennemis, ayant été tuée d'un coup de canon qui lui emporta la tête; ſa fille qui la ſuivoit, ſans s'amuſer à ſe plaindre, prit cette pierre, & toute rougie qu'elle étoit du ſang de ſa mére, la jetta ſur la foule des ennemis, qui s'efforçoient de monter ſur la muraille. Les Turcs étonnez d'une réſiſtance ſi extraordinaire, furent contraints de lever le Siége le neuviéme d'Octobre, après deux mois de tranchée ouverte. Les Aſſiegez les pourſuivirent, taillérent en piéces un grand nombre de ces Infideles, & prirent la plus grande partie de leur bagage. Mahomet III. fut plus heureux que Soliman, il l'aſſiégea en 1596; mais il ne la prit qu'après avoir perdu ſoixante mille hommes au ſiége de cette place, & à la bataille qui le termina le 12 Octobre de la même année. Les Turcs l'ont toûjours poſſédée depuis juſqu'en 1687, que la ville d'Agria a été reprife ſur eux par les Impériaux au mois de Décembre. Comme cette place étoit bloquée depuis trois ans, plus de dix mille perſonnes y moururent de faim & de maladie. Enfin le Gouverneur n'eſpérant aucun ſecours, & manquant de tout, fut contraint de ſe rendre. Il demanda que l'Empereur ſignât la capitulation, afin qu'elle fût inviolable; parce qu'il craignoit que les Chrétiens n'en uſaſſent de la même maniére qu'avoient fait les Turcs, après la priſe de cette ville par Mahomet III. en 1596. Ces Infidéles, ſans avoir égard aux conditions du traité, avoient maſſacré tous les ſoldats de la garniſon à deux lieues du camp. Ainſi les Impériaux envoyérent à Presbourg, où l'Empereur étoit alors pour faire couronner Roi d'Hongrie l'Archiduc ſon fils. La capitulation fut ſignée, & les Turcs ſortirent le 16 Décembre. Huſſein Bacha, Commandant de la place, étoit précédé du bagage & des Janiſſaires ſans tambour, & avec leurs enſeignes pliées, & ſuivi des Spahis au nombre de ſept cens. On battoit devant lui une petite caiſſe. Il y eut auſſi près de quatre mille habitans qui abandonnérent la ville, & trois cens y demeurérent, demandant le batême. On y trouva cent cinquante piéces de canon de tou-

Digitized by Google

toutes grandeur, ſept mortiers & quantité de proviſions de guerre. Un grand nombre de Chrétiens eſclaves y furent mis en liberté. Tous les Comtez, bourgs & villages qui ſont de la dépendance de la place, rentrérent ſous l'obeïſſance de l'Empereur: mais en 1704, les Mécontens s'en rendirent maîtres. * Continuateur de Chalcondyle, *Hiſt. Turc.* De Thou, *Hiſt. l.* 10. *Memoires du tems.* Baudran I.

* AGRIA, petite riviere de Hongrie, coule de l'oueſt-nord-oueſt à l'eſt-ſud-eſt, & après avoir arroſé la ville d'Agria, ſe jette dans la Teiſſe.

AGRIAINS. *Voyez* AGRIENS.

AGRIANE, ville de l'Aſie Mineure dans la Cappadoce, près du fleuve Iris. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

AGRIASPES ou ARIASPES, peuples d'Aſie. *Voyez* ARIASPES.

AGRICIUS (Matthieu), qui floriſſoit vers l'an 1570, & qui étoit fort ſavant en Grec & en Latin, enſeigna quelque tems à Cologne. Nous avons de lui en vers les Antiquitez du Monaſtère d'Emmenrode. Cet Ouvrage contient en particulier la Vie de pluſieurs Moines & Freres Lais ou Convers, qui ſe ſont diſtinguez dans ce monaſtère par leur ſainteté. On y voit ſur tout la Vie du bienheureux David, diſciple de S. Bernard. * Charles Viſch, *pag.* 241. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AGRICOLA. Comme il y a pluſieurs hommes de ce nom, on a cru que pour la commodité du Lecteur, il falloit les diſpoſer ſelon l'ordre alphabétique de leurs noms de batême: mais on les fera précéder par quelques-uns plus anciens qui ont vecu ſous les Empereurs Romains.

* AGRICOLA (Calpurnius ou Calphurnius), un des Généraux de Marc Aurèle, fut envoyé par cet Empereur en Angleterre pour y faire la guerre. Outre le témoignage de Jules Capitolin dans l'hiſtoire de Marc-Aurèle, *ch.* 8. on a encore celui d'un autel, dont, ſelon Camden, l'inſcription garde encore le nom de ce Général en ces termes *Calpurnii Agricola Legati Auguſti.* * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* AGRICOLA (Calpurnius), fut Conſul avec Clementinus ou Clemens, l'an 230 du ſalut.

* AGRICOLA, Préfet des Gaules, ſous les Empereurs Honorius & Théodoſe le jeune, eſt apparemment le même qui a été Conſul avec Euſtathius l'an 421.

AGRICOLA, Martyr ſous Dioclétien. On trouve l'Eloge de ce Martyr dans S. Ambroiſe, *de Exhortatione virginitatis.*

AGRICOLA (Cn. Julius), natif de la ville de Frejus en Provence, vivoit ſous l'Empire de Néron, & exerça les emplois les plus importans de la République, juſqu'à celui de Domitien. Dès l'an 815 de Rome, & 62 après Jéſus-Chriſt, on le nomma Queſteur ou Tréſorier de l'Aſie, où il ſe gouverna avec beaucoup d'intégrité, ſans ſe laiſſer corrompre par le mauvais exemple de ſon prédéceſſeur Lucius Salvius Otho Titianus, qui déſola cette Province par ſes vexations. Un an après, Agricola fut élu Tribun du peuple, puis Préteur. Enfin ſous l'Empire de Veſpaſien, il fut Lieutenant de Bolanus dans la Grande-Bretagne, où il commanda depuis en Chef. Il s'y rendit fameux par ſes exploits; & pouſſant ſes conquêtes juſqu aux extrémitez de l'Ecoſſe, il trouva qu'elle ne faiſoit qu'une même Iſle avec l'Angleterre, au lieu qu'auparavant on avoit cru que c'étoit un nouveau monde. Il alla même juſqu'aux Orcades, qui ſont des Iſles au delà d'Ecoſſe, tirant vers le nord, leſquelles furent ajoûtées à l'Empire Romain. L'an 83, & le deuxiéme du régne de Domitien, il paſſa dans l'Hibernie, qu'on appelle aujourd'hui *Irlande*, païs inconnu pour lors aux Romains: il la ſoûmit & aſſujettit à l'Empire. Trois ans après, la guerre s'étant allumée en Angleterre, & les peuples de cette Iſle ayant rallié toutes leurs forces pour faire un dernier effort, à deſſein de recouvrer leur ancienne liberté, Julius Agricola y courut, & les défit en bataille rangée avec tant de ſuccès, qu'après avoir couché dix mille hommes des ennemis ſur la place, il mit les autres en fuite, & acheva par cette victoire l'entière réduction de cette Iſle. Il en donna avis à Domitien, qui en témoigna une joye apparente, mais qui en effet conçut une extrême jalouſie contre Agricola. Il permit néanmoins au Sénat de lui décerner les ornemens du triomphe, au lieu que Titus lui en avoit accordé les honneurs: il ſe contenta de lui faire élever une ſtatue, ajoûtant qu'il le vouloit pourvoir du gouvernement de Syrie, vacant par la mort d'Atilius ou Largus. Lorſqu'Agricola revint à Rome, Domitien ne voulut point qu'il entrât de jour dans la ville, de peur qu'il ne fût honoré d'un triomphe public. C'eſt ainſi que ce Prince s'efforça d'étouffer le mérite de ce grand homme que Veſpaſien & Titus avoient plus dignement reconnu que lui. Si l'on en croit Tacite, le premier de ces Empereurs le fit Conſul, & lui promit alors ſa fille en mariage. On ne trouve pas néanmoins le nom d'Agricola dans les Faſtes Conſulaires, d'où l'on doit conjecturer qu'il n'a été que Conſul ſubrogé. Ce grand homme acheva ſes jours dans la tranquillité d'une vie privée, & mourut vers l'an de Jéſus-Chriſt 93. Il avoit donné ſa fille en mariage à Corneille Tacite. * Tacite, *in Agricola Vita.* Xiphilin, *in Tito.*

*Liſte de ceux qui ſont les plus connus ſous le nom d'*Agricola *depuis le milieu du* 15 *ſiecle.*

* AGRICOLA (Adam Chrétien), a écrit en Allemand un livre qui a pour titre: *Reponſe aux argumens de Luc Baumeiſter.*

* AGRICOLA (Bart....), a écrit en 1617 un Traité *des Devoirs d'un bon Avocat.*

* AGRICOLA (Chrétien), a donné au public en 1592, *la Defenſe de l'Anti-Piſtorius.*

* AGRICOLA (Chrétien Gerkentrot), a compoſé des *Aſſertions Théologiques ſur le mariage* imprimées à Mayence en 1582.

* AGRICOLA (Conrad), eſt l'Auteur des *Concordantiæ Bibliæ* qui ont paru en 1610.

* AGRICOLA (Daniel), de l'Ordre des Freres Mineurs, eſt Auteur d'un livre de la paſſion de Notre Seigneur imprimé à Bâle en 1514.

AGRICOLA (François), natif de Léonen, petit village dans le Duché de Juliers, a été célébre par ſa piété & par ſes écrits. Il fut Chanoine & Curé de Rodinge, païs de Sittaiden dans le même Duché de Juliers, où il mourut le ſixiéme Decembre de l'an 1621. Nous avons de lui, *Commentarium de Verbo Dei ſcripto & non ſcripto; De lectione ſacræ Scripturæ ejusque interpretibus; Demonſtrationum Evangelicarum; De Chriſto Salvatore; De Primatu divi Petri; De Sanctorum Reliquiis. De veneratione & imaginibus Sanctorum; Speculum parentum; Evangelica demonſtratio de damnatiſſimo ſtatu Concubinariorum Ordinis Eccleſiaſtici; Apodixis Evangelica de periculoſo ſtatu Concubinariorum impœnitentium; De æterno & vero Deo, nec non inhabitato Chriſto atque Meſſia Chriſtianorum; De ampliſſimis privilegiis & certiſſimis ſignis vera Chriſti in terris Eccleſia Tractatus.* Il a auſſi écrit en Allemand contre les Anabaptiſtes, & du ſacrement de l'autel. On a auſſi de lui en Latin & en Allemand un Entretien &c. ſur Luther. * Valére André, *Bibliotb. Belg.* Sweerts, *Athen. Belg.*

* AGRICOLA (François Thomas), a mis au jour en Allemand un Ecrit qui a pour titre, *Reputation de IX predications injurieuſes à l'honneur de Dieu & des Saints, publiées en* 1579. *par Conrad Wolf Platzen.* Lipenii *Bibliotb. Real. Philoſ.*

AGRICOLA (Gaſpar), Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Heidelberg, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & fut conſidére comme un des plus habiles Juriſconſultes de ſa nation. Il mourut à Heidelberg le neuviéme Mai 1597, agé de 73 ans, après en avoir paſſé 42 à profeſſer le Droit dans l'Univerſité de la même ville. * Melchior Adam.

* AGRICOLA (Gédéon), a publié en 1618 en Allemand un Ecrit qui tend à prouver que ceux qui parlent contre les erreurs des Calviniſtes ſont les predicateurs du Seigneur.

AGRICOLA (George), Medecin Allemand, né à Glauch ou Glaucha dans la Miſnie le 24 Mars 1494. Il apprit d'abord les premiers élémens des Lettres humaines en Allemagne. Il eut pour maître à Leipſic Pierre Moſelle, l'un des plus ſavans de ſon ſiecle. Il fit un voyage en Italie, où il eut pour maîtres les plus doctes perſonnages de ſon tems. Après ſon retour en Allemagne, il y pratiqua la Medecine à Joachimſtal, ville de Miſnie, & il s'appliqua ſurtout à la connoiſſance des métaux, des mines & des animaux ſouterrains. Il s'y rendit ſi habile, qu'il ſurpaſſa tous les Anciens en ce genre, & fraya le chemin aux Modernes qui en ont écrit depuis lui. Il examina auſſi & critiqua les Traitez de Guillaume Budé, de Léonard Portius & d'André Alciat, ſur les poids, les meſures, & ſur le prix des métaux & des monnoyes. Voici ce que de Thou dit de ce docte Médecin, en parlant des hommes de Lettres qui moururent en 1550. *Je mettrai parmi eux George Agricola natif de Glauca en Miſnie, qui a écrit des métaux, des mines, des animaux ſouterrains avec tant d'exactitude qu'il a ſurpaſſé tous les Anciens en ce genre, & éclairci cette partie de l'Hiſtoire naturelle, non ſeulement par l'explication de ce que les Anciens ont dit, mais en trouvant pluſieurs choſes que les autres Siécles n'avoient point trouvé. Il a fait auſſi, après Guillaume Budée, Leonard Portio & André Alciat, un Traité fort exact des poids, des meſures, du prix des métaux & des monnoyes. Il mourut le* 21 *Novembre de cette année* 1555, *âgé de* 61 *an. Ce fut à Chemnitz en Miſnie, près de ces fameuſes mines de l'Electeur de Saxe.* Les Traitez qu'on a de lui ſont, *De Ortu & Cauſis ſubterraneorum; De natura eorum, quæ effluunt ex terra; De Natura foſſilium; De Medicatis Fontibus; De Subterraneis Animantibus; De Re Metallica; De veteribus & novis Metallis; De Pretio Metallorum & Monetis*, & quelques autres ſur divers ſujets, comme *De Bello Turcis inferendo; De Romanorum & Græcorum menſuris & ponderibus; De Peſte; De Traditionibus Apoſtolicis*, &c. Quoique dans ſa jeuneſſe il eût ſouhaité quelque réformation, il ne laiſſa pas de mourir dans le ſein de l'Egliſe Romaine le 21 Novembre 1555. Les Luthériens, le firent porter à Zeits, où il eſt enterré. George Fabricius fit ſon Epitaphe, & compoſa ſur ſes Ouvrages ces épigrammes qui meritent d'avoir ici leur place.

Agricola è terris theſauros eruit omnes:
Quoque jovent uſu, quæ ſit retiove, docet.
Debuit in terris vir tantus vivere; quo non
Ingenium majus patria noſtra tulit.
Urbe jacet Citio, cujus quam tangit Elſter:
Fama viri terris intumulata manet.

Vidrat Agricola, Placbo monſtrante, libellos
Jupiter, & tales edidit ore ſones:
Ex ipſo his terra thefauros eruet Orco:
Et patris pandet tertia regna mei.

* Gesner, *Bibl.* De Thou, *Hiſt. l.* 6. Melchior Adam, *in Vitis Germ. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* AGRICOLA (Gilles), Juriſconſulte & Profeſſeur à Altorf, mourut en 1643, laiſſant un livre de ſa façon intitulé *Varia Conſilia.* * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AGRICOLA (Gilles), différent du précédent, Juriſconſulte & Profeſſeur à Altorf, mourut en 1696.

* AGRICOLA (Henri), a donné au public un livre qui a pour titre. *Collatio Veteris & Novi Teſtamenti de ſalute per Chriſtum promiſſa*, & qui a été imprimé à Nuremberg en 1554.

* AGRICOLA (Henri François), a écrit en Allemand un

livre intitulé *le Miroir du Mariage* &c. & imprimé à Cologne en 1599.

AGRICOLA (Jean), Allemand, surnommé *Islebius*, parce qu'il étoit d'Islébe ou Eisleben, dans le Comté de Mansfeld, naquit le 20 Avril de l'an 1492. Après avoir étudié en Théologie à Wittemberg, il y donna dans les sentimens de Luther son concitoyen. Il s'aquit beaucoup de réputation par ses prédications, pendant la Conférence de Spire, où il suivit l'Electeur de Saxe avec le Comte de Mansfeld, dont il étoit Ministre. Peu après il se brouilla avec Mélanchthon, contre lequel il écrivit en 1527, & il quitta son païs pour se retirer à Wittemberg, où il obtint une chaire de Professeur & de Ministre. Là il enseigna une nouvelle doctrine touchant l'usage de la Loi sous l'Evangile, & fut attaqué par Luther, qui étoit sur le point de le faire condamner, lorsqu'il se retira à Berlin, où on lui donna l'emploi de Ministre en 1548. L'Electeur de Brandebourg fit ce qu'il put pour le reconcilier avec Luther; mais il falut pour cela qu'il retractât ce qu'il avoit écrit contre lui, & les erreurs où il étoit tombé : ce qu'il fit dans un livre qui a été imprimé à Berlin. On le choisit pour accommoder les Controverses de la Religion, & il travailla avec Jules Pflug, Evêque de Naumbourg, & avec Michel Helding, à ce fameux *Interim*, qui ne contenta ni les Protestans, ni les Catholiques. Agricola mourut à Berlin le 22 Septembre de l'an 1566. Il écrivit des Commentaires sur l'Evangile de S. Luc : il fit un Recueil de 700 Proverbes Allemands, & laissa d'autres Ouvrages. Dans ce Recueil de provertes, il maltraita Ulric Duc de Wirtemberg, & on l'obligea à reconnoître sa faute dans une Lettre très soumise qu'il écrivit au Duc, qui n'étoit pas tout à fait content de cette satisfaction. * Chytræus, *Saxon.* De Thou, *Hist. l.* 5. Sleidanus, *in Comment. l.* 13. Melchior Adam, *in Vita Germ. Theol.* Sponde, *in Annal.*

* AGRICOLA (Jean George), a composé un livre *de l'usage de la viande de Cerf, dans la Médecine*, imprimé en 1603.

* AGRICOLA (Magnus), a composé en Allemand un livre pour prouver qu'il n'est pas vrai que par la Confession d'Augsbourg on donne lieu au rétablissement du Paganisme, & un autre aussi en Allemand qui a pour titre *de la Catholique Confession d'Augsbourg*. * Lipen. *Bibliath. Real. Philos.*

* AGRICOLA (Melchior), Poëte Allemand, né en 1581.

AGRICOLA (Michel), Ministre Luthérien à Abo dans la Finlande, est le premier qui ait traduit le Nouveau Testament en la langue de ce païs. Il mourut en 1556, & son Nouveau Testament & le Pleautier de sa traduction furent imprimez dès l'an 1548. * Le Long, *Bibl. Sacr.*

* AGRICOLA (Nicolas), a fait un gros *Commentaire sur les Oraisons de Cicéron*, imprimé à Bâle en 1553. 2 *vol. fol.*

AGRICOLA (Rodolphe), célébre pour avoir fait renaître le goût des Belles Lettres en Allemagne & dans les Païs Bas, naquit vers l'an 1442 à Baffion, qui est un petit bourg près de Groningue, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *Rodolphe de Groningue*. Il étudia à Louvain, où il parut comme un prodige d'esprit, & où ses maîtres mêmes le consultoient sur leurs difficultez. Depuis il voyagea en France & en Italie, & il se fit par tout des admirateurs & des amis. Il voulut être disciple de Théodore de Gaze qui enseignoit le Grec à Ferrare, où le Duc Hercule d'Est l'arrêta deux ans par ses offres obligeantes & par ses libéralitez. Lorsqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, il vit à Déventer le célébre Erasme, qui étoit encore fort jeune; & après l'avoir bien considéré, il prédit qu'il deviendroit un grand homme. On tâcha de l'arrêter dans sa patrie par des emplois importans. Il y exerça le Syndicat pendant deux années, dont il employa six mois auprès de l'Empereur Maximilien : mais ces sortes d'occupations étoient trop contraires à son inclination, pour s'y attacher plus longtems. Il les quitta; & ayant refusé les offres de l'Empereur Maximilien qui le vouloit avoir auprès de lui, & celles qu'on lui faisoit à Anvers, où l'on tâchoit de l'attirer, il se retira à Heidelberg, où il professa la Philosophie. Il passa le reste de ses jours, ou en cette ville, ou à Wormes, ville dans laquelle il avoit un ami intime en la personne de l'Evêque Jean de Dalburg, auquel il avoit montré le Grec. Ce Prélat avoit chez lui un Juif de qui Agricola apprit la langue Hébraïque; & cependant à la priére de Philippe Electeur Palatin, il composa un Abbrégé de l'Histoire, & travailla à perfectionner divers autres de ses Traitez. Ce sont ceux qu'Alard d'Amsterdam recueillit depuis en deux volumes *in octavo*, que Gymnicus imprima à Cologne en 1539. Agricola avoit aussi appris la Musique, & il se connoissoit en Peinture : il dessinoit assez bien; il étoit Poëte & Orateur, & les Arts & les Sciences n'avoient rien d'inconnu pour lui. Il étoit grand Jurisconsulte, & pour le dire en un mot, il n'y avoit point de Science cachée pour lui, de sorte qu'il pouvoit être mis en parallèle avec les plus renommez. Parmi les modernes qui se méloient d'écrire en Grec & en Latin, il tenoit le premier rang. S'il écrivoit en vers, c'étoit un autre Virgile, & en prose, un autre Politien, qu'il surpassoit encore dans la majesté du style. C'est là, à peu près, le jugement qu'en ont fait Louis de Vivès, Erasme, Nonnius & d'autres. Il mourut à la fleur de son âge à Heidelberg, où il voulut être enterré en habit de Cordelier, dans l'Eglise des Religieux de S. François le 28 Octobre 1485, âgé de 42 ans. Sa Vie est à la tête de ses Ouvrages publiez par Alard d'Amsterdam en deux volumes *in octavo* imprimez à Cologne l'an 1539. Voici l'Epitaphe qu'un savant Vénitien, nommé Hermolaüs Barbarus, fit en son honneur.

Invida clauserunt hoc marmore fata Rodolphum
Agricolam, Frisii spemque decusque soli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania, laudis
Quidquid habet Latium, Græcia quidquid habet.

On pourra voir son éloge dans * Erasme, *in Cicer. & in Adag.* 1. *Edit.* Paul Jove. Suffridus Petri. Aubert le Mire. Gesner, *in Bibliath.* Possevin, *in Apparat.* Trithéme, *in Script.* Jac. Philip. Britan. *in Chronol.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Latin.* Valére André, *Bibl. Belg.* Melchior Adam, *in Vita Germ. Philosoph.*

* AGRICOLA (Wolfgang), a publié en Allemand un livre sur le mariage, intitulé, *la Fiancée Catholique*, à Cologne en 1609; & un autre sur l'*inconstance des choses humaines*, à Ingolstad en 1578. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGRICOLANUS, a vécu sous Constantin le Grand. *Voyez Code Theodosien, Tit. de accusat. l.* 3. *& les Notes de* Jaques Godefroi.

AGRICOLE (Saint), ou AGRE'CULE, en Latin *Agræculus*, fut Evêque de Chalon sur Saône, depuis environ l'an 530, jusques vers l'an 580. Saint Grégoire de Tours nous apprend qu'il étoit d'une race de Sénateurs, c'est à dire, des anciennes maisons Gauloises ou Romaines du païs. Ce même Auteur le loue comme un homme poli, civil, prudent, d'une grande abstinence, & qui étoit d'ailleurs habile & éloquent. Il rapporte encore qu'il fit bâtir plusieurs édifices & une belle Eglise dans la ville de Chalon. Il assista aux Conciles 3, 4, & 5 d'Orléans des années 538, 541, 549; à celui de Clermont de 549; au second Concile de Paris de l'an 555; & au troisiéme Concile de Lyon de l'an 567. Il mourut la 83 année de son âge, & la 48 de son Episcopat. Le Martyrologe Romain marque sa fête au 18 Mars. * Gregoire de Tours, *l.* 5. *c.* 46. *de Gloria Confessorum, cap.* 86. Fortunat, *l.* 3. *Carm.* 22. Sainte Marthe, *Gallia Christiana.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AGRIENS, nommez aussi *Agréens*, peuples de cette contrée de la Thrace, qu'on appelloit Péonie, entre les monts Hémus & Rhodope. * Robbe, *en sa Géographie.*

AGRIGAN, Isle que les Espagnols appellent Isle de S. François Xavier, a seize lieues de tour. C'est une des Isles Marianes ou des Larrons. Elle est située à dix-neuf degrez quatre minutes de latitude méridionale, à dix lieues de l'Isle de Pagon, & à vint de celle d'Assonsong. Cette Isle est fort peuplée, suivant le Pére Louïs San-Vitores. * Charles le Gobien, *Histoire des Isles Marianes* Baudrand.

AGRIGENTE, ville de Sicile. *Cherchez* GERGENTI.

AGRIM, n'est qu'un petit bourg de la Conacie en Irlande. Il est devenu fameux par la défaite totale de l'Armée de Jaques II. Roi d'Angleterre, qui après s'être retiré en France, à l'arrivée du Prince d'Orange à Londres, se transporta en Irlande avec les secours que Louïs XIV. lui donna. L'Armée de ce Roi infortuné consistoit en Irlandois nouvellement levez & dans les troupes auxiliaires du Roi de France, sous le commandement du Général de S. Ruth. La bataille se donna le 22 Juillet 1691, & fut gagnée par la prudence & par la valeur du Général Ginkel. Ce fut en recompense de cette victoire, & de la conquête qui en fut le fruit que le Roi Guillaume le fit Comte d'Athlone & Vicomte d'Agrim. * Smids *Oorlogend Europa* 1691. N. Chevalier, *Hist. Metall. du Roi Guillaume.*

AGRIMONTE ou AGROMONTE, *Grumentum*, est un château d'Italie, dans la Basilicate, Province du Royaume de Naples, proche la riviére d'Agri. C'a été autrefois une ville assez considérable, avec un Evêché qui a été uni à celui de Marsico. Saint Grégoire parle de l'Eglise d'Agrimonte, & nous avons une Lettre du Pape Pélage à Julien qui en étoit Evêque. * Ivo, *in Decr. p.* 6. *c.* 112. Gratien, *Dist.* 76. *c.* 12. Holstenius, *in Not. Geogr.* S. Gregoire, *Regist. l.* 10. *Ep.* 47.

AGRIODES, selon Ovide, est un des chiens d'Actéon, ainsi nommé, parce qu'il étoit cruel & farouche. * Ovide, *Metamorph. liv.* 3. *v.* 223.

AGRIOMELA ou SELAMBRIA, en Latin *Sperchius*, riviére de la Gréce, qui a sa source au mont de Mezzovo. Elle coule dans la Thessalie ou Janna, près des frontiéres de la Livadie, & se décharge au fond du golfe de Négrepont, au lieu appellé *le Golfe de Zeiton.* * Maty, *Dict. Geogr.* Nicolas Sophian.

AGRIOMONTE. *Voyez* AGRIMONTE.

AGRIONIES, fêtes qu'on célébroit toutes les années dans la Béotie en l'honneur de Bacchus. Pour comprendre l'origine de ce nom, il faut savoir qu'on donnoit plusieurs épithétes à cette fausse Divinité; les unes à sa louange, & les autres à son desavantage, apparemment pour marquer les effets différentes que le vin peut produire. Au premier égard ils l'appelloient μειλίχιος, c'est à dire, *doux*; χαρίδοτος, *qui donne de la joye.* Au second égard ils l'appelloient Ὠμήστης & Ἄγριος, c'est à dire, *cruel & farouche.* Plutarque a fait un joli usage de ces deux différentes espéces d'épithétes dans la Vie d'Antoine. *Quand il fit*, dit-il, *son entrée dans Ephése, les femmes allérent au devant de lui habillées en Bacchantes; les hommes & les enfans se déguisérent en Faunes & en Satyres, & on ne voyoit autre chose par la ville que javelines entortillées de lierre, que psaltérions, que flûtes, que hautbois. Dans leurs cantiques, ils appelloient Antoine Bacchus, & le pére de la joye.* En effet, *il étoit doux & benin à quelques-uns; mais il étoit cruel & inhumain à la plupart.* Plutarque parle de cette fête des Agrionies en deux endroits, savoir, *liv.* 8. *Symp. Quæst.* 1. *& in Quæst. Græc.* Nous apprenons par ces deux endroits, que durant cette fête les femmes cherchoient Bacchus, comme s'il s'en étoit fui; & qu'après s'être lassées de le chercher, elles disoient qu'il étoit allé trouver les Muses; qu'il se tenoit caché chez elles. Après le souper, elles se proposoient des énigmes à expliquer. * Lloyd.

AGRIOPAS, est le nom d'un Auteur qui a dressé une Histoire à l'honneur de ceux qui avoient remporté le prix dans les Jeux Olympiques. * Pline, *l.* 8. *c.* 21.

AGRIOPAS, est aussi le nom de ce Cynare, qui a trouvé non seulement l'invention des tuiles, des métaux & des tenailles, mais encore du marteau, du levier, & de l'enclume. * Pline, *l.* 7. *c.* 56.

AGRIO-

Digitized by Google

AGRIOPHAGES, & MOSCOPHAGES, peuples fabuleux vers le couchant de l'Ethiopie, qui ne vivoient que de la chair des panthères & des lions, & qui étoient commandez par un Roi qui n'avoit qu'un œil. Ptolomée met ces peuples dans l'Inde, au deçà du Gange. * Solin. Ptolomée.

AGRIPPA, surnom de quelques hommes célébres à Rome, & dans la Judée. Les Grammairiens ne sont pas tout à fait d'accord sur son Etymologie. Pline, Solin, Aulu-Gelle & Nonius Marcellus le dérivent *ab ægre partu*; & se fondent sur ce qu'on le donnoit à ceux qui naissoient les piez devant, qui est une maniére d'accouchement fort périlleux & trés douloureux. Voici les paroles de Pline, *l.* 7 *c.* 8. *In pedes procedere nascentem, contra naturam est; quo argumento eos appellavere* Agrippas, *ut ægrè partos, quidam M. Agrippam* (c'est le favori d'Auguste) *ferunt genitum.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 16. cite Varron, & assure qu'il y avoit à Rome deux autels consacrez aux deux Déesses Carmenta, l'une appellée *Postvorta*, l'autre nommée *Antevorta*, pour détourner de dessus les femmes enceintes le péril de cette sorte d'accouchement. Mais il se trouve de savans Critiques qui rejettent cette étymologie Latine d'Agrippa, parce qu'ils rencontrent ce nom dans les anciens Auteurs Grecs; ils le dérivent donc de ἀγρεὺς & de ἵππος deux mots Grecs, dont l'un signifie *aller à la chasse*, & l'autre signifie *cheval*. Quoiqu'il en soit, ce mot a été en usage chez les Romains, d'abord en qualité de nom, & puis de surnom. * Saumaise, *Exercit. Plinian. pag.* 31. L. P. Hardouin, *in Plinium, tome* 2. *p.* 22.

ROIS DU NOM D'AGRIPPA.

AGRIPPA (Silvius), Roi des Latins, succéda à Tibérinus, l'an du monde 3133, & avant Jésus-Christ 902. Son régne, qui n'est remarquable par aucun événement important, fut de quarante & un an. *Allade* ou *Alladus*, que les autres nomment *Aventinus* & *Aremulus*, lui succéda. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. l.* 1.

AGRIPPA, surnommé *Hérode*, fils d'Aristobule & de Bérénice & petit-fils d'Hérode *le Grand* & de Mariamne, naquit l'an du monde 4024, & le onziéme avant Jésus-Christ. Après la mort de son pére, Hérode son grand-pére se chargea de son éducation, & l'envoya à Rome, pour faire sa cour à Tibére. Cet Empereur avoit de l'inclination pour Agrippa, & le mit auprés de son fils Drusus, avec qui il lia bien-tôt une grande amitié aussi bien qu'avec Antonia femme de Drusus frére de Tibére, laquelle l'estimoit à la considération de Bérénice sa mére. Mais Drusus étant mort subitement en l'an 23 de l'Ere Chrétienne, & Tibére ayant ordonné que tous ceux qui avoient été avec son fils, sortissent de Rome, afin que leur vue & leur présence ne renouvellassent point sa douleur, Agrippa qui avoit suivi son humeur bienfaisante & généreuse, avoit par là contracté de si grandes dettes qu'il fut obligé de se retirer en Judée, où il menoit une vie privée dans le château de Malatha en Idumée. Hérode le Tétrarque, son oncle, qui avoit épousé Hérodias sa belle sœur, le secourut pendant quelque tems. Il lui donna le gouvernement de Tibériade avec une bonne somme d'argent: mais tout cela ne suffisoit pas pour satisfaire aux dépenses & au luxe d'Agrippa; de sorte qu'Hérode, las de lui faire du bien, lui reprocha son peu de conduite. Agrippa en fut si vivement touché, qu'il résolut de quitter la Judée, & de retourner à Rome l'an 35 de Jésus-Christ. Mais comme il n'avoit point d'argent, Marsyas son Affranchi alla trouver Protus, un des Affranchis de Bérénice. Protus, sous la caution de Marsyas, voulut bien lui prêter 17500 dragmes, à condition qu'Agrippa, qui lui étoit déja redevable, lui donneroit une obligation signée de sa main pour la somme de vint mille dragmes. Il emprunta de plus deux cens mille dragmes d'Alexandre, le Chef des Juifs d'Alexandrie, à condition que Cypros sa femme en seroit répondante. Encore Alexandre ne voulut-il lui donner à Alexandrie qu'une partie de cet argent, & lui fit compter le reste en Italie, lorsqu'il y fut arrivé.

L'Empereur Tibére se tenoit alors dans l'Isle de Caprée, & Agrippa, avant que d'aller plus loin, lui donna connoissance de sa venue, & lui fit demander, s'il lui seroit agréable qu'il vint le saluer. Tibére, à qui le tems avoit fait oublier la mort de Drusus, lui fit témoigner, qu'il étoit bien aise de son retour, & qu'il le verroit volontiers. Il prit donc le chemin de Caprée, & Tibére, pour marque de son estime, lui donna un appartement dans son palais, & le combla de bienfaits.

Le lendemain l'Empereur reçut des lettres d'Hérennius qui avoit soin des affaires de la Judée, par lesquelles il apprit qu'Agrippa ayant enlevé du thrésor trois cens mille piéces d'argent, s'en étoit enfui de la Judée sans payer. Cette nouvelle mit en colere l'Empereur & l'irrita tellement contre Agrippa, qu'il lui fit ordonner de quitter le Palais, & de payer sa dette. Agrippa alla trouver Antonia & la pria de lui prêter cette somme. Antonia qui avoit de l'amitié pour lui, comme on l'a dit plus haut, ne put lui refuser cette grace, qui le mit en état de sortir de son embarras. Tibére aprés cela lui rendit ses bonnes graces, & lui commanda de suivre Tibére Néron fils de Drusus. Agrippa ayant plus d'inclination pour Caïus Caligula fils de Germanicus & petit-fils d'Antonia, s'attacha à lui plus qu'à Tibére Néron, comme s'il eût eu un pressentiment de la prochaine élevation de Caïus qui étoit alors aimé de tout le monde. Les services & l'agréable conversation d'Agrippa gagna tellement le cœur de Caïus, qu'il ne pouvoit plus vivre sans lui. Un jour qu'ils étoient tous deux assis dans une même chaise, Agrippe dit à Caïus, Quand verrai-je le jour heureux que ce vieillard (par où il entendoit Tibére) partira pour l'autre monde, & vous laissera maître de celui-ci. Que toute la terre aura de joye, & avec quel plaisir ne verrois-je pas ce moment-là! Ce discours fut entendu par Eutychus Affranchi d'Agrippa, mais il n'en fit rien paroître. Quelque tems aprés, croyant avoir sujet de mécontentement contre Agrippa, il demanda à parler à l'Empereur, à qui il fit dire qu'il avoit à lui communiquer des choses de la derniére importance qui regardoient Agrippa. Tibére, qui avoit beaucoup de lenteur dans tout ce qu'il faisoit, se contenta pour lors d'ordonner qu'on mît Eutychus en garde. Cependant Agrippa, qui ne savoit ce que pourroit dire cet Affranchi, & se croyant entiérement innocent, pressoit Tibére de lui donner audience, & de terminer cette affaire. L'Empereur qui aimoit Agrippa, ne se hâta point d'approfondir cette accusation. Enfin Agrippa employant le crédit d'Antonia, força, pour ainsi dire, l'Empereur à faire venir Eutychus devant lui, & à écouter ce qu'il avoit à dire contre son Maître. Aussi-tôt aprés Agrippa fut chargé de chaînes, & donné en garde à un Capitaine, qui le gardoit étroitement à la vérité, mais qui d'ailleurs le traitoit bien à la considération d'Antonia qui le lui avoit recommandé. Tibére étant mort quelque tems aprés, & Caïus Caligula étant monté sur le thrône, combla Agrippa de biens & de faveurs, changea ses chaînes de fer en chaînes d'or, lui mit la couronne royale sur la tête & lui donna la Tétrarchie qu'avoit possédée Philippe fils d'Hérode *le Grand*, savoir la Bathanée & la Trachonite. Il y joignit la Tétrarchie de Lysanias. Agrippa retourna bien-tôt en Judée pour y prendre possession de ses Etats.

La vue du bonheur de ce Prince, ayant réveillé la jalousie d'Hérodias sa sœur, femme d'Hérode le Tetrarque, elle obligea le Roi son Epoux d'aller à Rome, dans l'espérance d'obtenir aussi pour lui de Caligula le titre de Roi. Mais à peine fut-il venu en Italie, que Fortunatus Affranchi d'Agrippa, y vint aussi, avec des Lettres de son maître, par lesquelles il accusoit Hérode son oncle d'avoir eu des intelligences secrettes avec Séjan, & d'en avoir encore actuellement avec Artaban Roi des Parthes, & pour preuve de ce qu'il avancoit, il assuroit que dans ses Arsénaux on trouveroit des armes pour 70000 hommes. Dans le tems qu'Hérode parloit encore avec Caligula, Fortunatus arriva & présenta à l'Empereur les Lettres d'Agrippa. Il les ouvrit à l'instant, & aprés les avoir lues, il demanda à Hérode, s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Hérode n'ayant pu le désavouer, fut envoyé en exil dans les Gaules, & sa Tétrarchie fut donnée à Agrippa, l'an 40 de Jésus-Christ. L'Empereur Caligula ayant résolu de se faire adorer, & voulant passer pour un Dieu, voulut faire élever sa statue dans le Temple de Jérusalem. Mais les Juifs s'y opposérent avec un telle fermeté, que Pétronius n'osa passer plus loin, & écrivit à l'Empereur la résistance qu'il avoit trouvée de la part des Juifs. Agrippa qui étoit alors à Rome, venant auprés de l'Empereur qui venoit de lire la lettre de Pétronius, il lui dit, que les Juifs étoient les seuls de tous les hommes qui ne voulussent pas le reconnoître pour Dieu, & qu'ils s'étoient opposez à ses desseins. A ces paroles Agrippa pâlit & tomba comme en défaillance. On le porta dans son appartement où il demeura sans sentiment & sans connoissance jusques au soir du jour suivant. Dès qu'il fut revenu à soi, il écrivit une ample Lettre à Caligula pour tâcher à l'émouvoir. Ses raisons firent quelque impression sur l'esprit de l'Empereur qui se désista, du moins pour quelque tems & en apparence, du dessein qu'il avoit formé de faire dresser sa statue dans le Temple de Jérusalem. L'année suivante Caligula ayant été tué par Chéréas & les autres Conjurez, Agrippa qui se trouvoit à Rome, contribua extrêmement par ses conseils, à affermir Claudius dans la possession de l'Empire auquel les soldats l'avoient élevé. Mais dans cette affaire Agrippa joua un rôle, dans lequel il fit voir plus de capacité & de finesse, que de sincérité & de bonne foi. Dans le même tems qu'il faisoit semblant d'être dans les intérêts du Sénat, il exhortoit Claude en secret de tenir bon, & de ne pas laisser échapper son bonheur. L'Empereur pour reconnoître ses bons services, lui donna toute la Judée, & la Samarie, de sorte qu'Agrippa se vit tout d'un coup un des plus puissans Rois de l'orient, possédant autant & même plus qu'Hérode le Grand son ayeul. Il retourna en Judée, où il régna d'une maniére satisfaisante pour les Juifs: mais l'envie de leur plaire, & le zéle mal entendu qu'il avoit pour la Religion, le porta à commettre une injustice dont l'Ecriture Sainte nous a gardé le souvenir.

Environ la fête de Pâques, il fit prendre S. Jaques le Majeur fils de Zébédée & frére de S. Jean l'Evangeliste, & aprés l'avoir fait décapiter, il fit mettre S. Pierre en prison, attendant pour le faire mourir que la fête de Pâques fût passée. Mais Dieu ayant miraculeusement délivré cet Apôtre de la prison, les mauvaises intentions d'Agrippa n'eurent à cet égard aucune suite. Après la fête, Agrippa alla de Jérusalem à Césarée, & y célébra des Jeux publics à l'honneur de l'Empereur Claude. Ceux de Tyr & de Sidon s'y rendirent pour lui demander la paix. Ce Prince étant le lendemain monté sur son Siége judicial pour leur donner audience, il y parut avec un habit royal tissu d'argent, & travaillé avec tant d'art, que lorsque le soleil le frappa de ses rayons on avoit de la peine à en soutenir l'éclat. Dans le tems qu'il parloit aux Députez de Tyr & de Sidon, le peuple & les flatteurs s'écriérent que c'étoit la voix d'un Dieu, & non celle d'un homme. Au lieu de rejetter ces flatteries qui étoient une véritable impiété, Agrippa les reçut avec joye, & en même tems il vit un hibou sur une corde. Il avoit déja vu un tel oiseau, huit ans auparavant lorsqu'il étoit dans les fers sous l'Empire de Tibére, & on lui dit alors qu'il seroit bien-tôt mis en liberté, mais que quand il verroit la même chose une seconde fois, il n'auroit plus que cinq jours à vivre. Il fut donc saisi d'une extrême frayeur, & un Ange du Seigneur le frappa en même tems, parce qu'il n'avoit pas donné gloire à Dieu. Il falut le porter dans son Palais, où il mourut au bout de cinq jours, consumé par de violentes douleurs dans les entrailles, & rongé de vers. Telle fut la fin d'Hérode Agrippa à l'âge de 54 ans, aprés un régne de sept ans,

Digitized by Google

l'an 43 de Jéſus-Chriſt. Il laiſſa un fils âgé de 17 ans, nommé Agrippa comme lui, & trois filles, ſavoir *Bérénice* qui fut mariée à Hérode ſon oncle, frère de ſon père; *Mariamne* qui fut promiſe à Julius Archelaüs fils de Chelcias; & *Druſille* promiſe à Epiphanès fils d'Archelaüs Roi de Comagéne. * *Actes*, *ch.* 12. Joſeph, *Hiſt. des Juifs*, *l.* 18. *ch.* 7. 8. *&c. l.* 19. *ch.* 4. 7. *Guerres des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 15. Dion, *l.* 59. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGRIPPA II. fils d'Hérode, a été le dernier Roi des Juifs. Il étoit à Rome, élevé dans la maiſon de l'Empereur Claude, & il n'étoit âgé que d'environ 17 ans, lorſque ſon père mourut, l'an de Jéſus-Chriſt 43. On détourna l'Empereur ſous prétexte de ce bas âge, de l'envoyer prendre poſſeſſion de ſon Royaume, & on lui perſuada d'en commettre l'adminiſtration à Cuſpius Fadus. L'année ſuivante, le Gouverneur de Syrie étant venu à Jéruſalem, voulut obliger les Juifs de remettre entre les mains de Fadus les ornemens pontificaux, pour les garder dans la Tour d'Antonia, comme cela s'étoit fait avant que Vitellius en eût laiſſé la garde aux Juifs. Mais eux après avoir donné des ôtages, obtinrent la liberté d'envoyer à Rome des Députez, qui par le crédit & les bons offices du jeune Agrippa furent confirmez dans la poſſeſſion où ils étoient, de garder les ornemens pontificaux.

Après la mort d'Hérode Roi de Chalcide, frére d'Agrippa I. l'Empereur Claude donna ſon Royaume à Agrippa II. mais il le lui ôta quatre ans après, & lui donna d'autres Provinces en échange; à quoi Néron ajoûta enſuite quatre villes. Avec tout cela il ne paroît pas que le pouvoir d'Agrippa, ſur la nation Juive, ait été comparable à celui qu'avoient les Gouverneurs envoyez de Rome. Son autorité ſemble ne s'être étendue que ſur ce qui regarde la Religion, & il la fit valoir par la deſtitution fréquente des Souverains Sacrificateurs. Après avoir ôté à Joſeph Cabée la ſouveraine Sacrificature, il en revêtit Ananus, qui étoit fils de cet Anne dont il eſt parlé dans les Evangiles & dans les Actes des Apôtres. Il fut ſouverain Sacrificateur & beaupére de Caïphe. Il fit mourir à Jéruſalem S. Jaques le Mineur pendant la fête de Pâques: mais cette action déplut tellement à tout le monde, qu'Agrippa le priva de la ſouveraine Sacrificature qu'il n'avoit exercée que trois ans; pour la donner à Jéſus fils de Damnée. Quelque tems après, Agrippa accorda aux Lévites établis pour chanter dans le Temple, le privilége de porter la robbe de lin, qui juſques là n'avoit été que pour les Sacrificateurs. Et comme il n'y avoit qu'une partie des Lévites employez au chant, & que les autres étoient occupez à d'autres ſervices dans le Temple, il leur permit d'apprendre auſſi à chanter afin d'avoir part au privilége qu'il avoit accordé aux autres; mais il étoit peu abſolu ſur la ville de Jéruſalem, & ſur la Judée proprement dite. Auſſi ne put-il jamais empêcher par ſa fidelité pour les Romains, & par ſes preſſantes exhortations, que les Juifs ne ſe ſoulevaſſent, & ne s'attiraſſent leur ruine entiére. Ainſi n'ayant pu rien faire pour le bien de cette nation, de laquelle il avoit reçu mille mauvais traitemens en ſa perſonne, en celle de ſes Ambaſſadeurs & en ſes biens, il joignit ſes forces avec celles de Néron pour la châtier. Il fut même bleſſé au Siége de Gamala. Après la mort de Néron il vint à Rome, & ayant découvert qu'on ſongeoit à élire Veſpaſien pour Empereur, il partit pour le joindre en Judée, & pour être des premiers à le féliciter. C'eſt ce que le Cardinal Baronius n'a pas aſſez examiné, lorſqu'il aſſure qu'Agrippa étant venu à Rome ſous l'Empire de Galba, ne retourna plus en Judée. Ce Prince ſe trouva depuis avec Tite au Siége de Jéruſalem, comme nous l'apprenons de Tacite. Après la fin de cette guerre il revint à Rome avec ſa ſœur Bérénice; mais on ignore l'endroit où il paſſa le reſte de ſes jours. Quelques-uns diſent qu'il n'eſt mort que la troiſiéme année de Trajan, & la centiéme de Jéſus-Chriſt. Mais il eſt plus vrai-ſemblable qu'il eſt mort la 14 année de l'Empire de Domitien, la 94 de Jéſus-Chriſt, après avoir régné 45 ans. C'eſt de lui qu'il eſt fait mention aux *ch.* 25. & 26 *des Actes des Apôtres*, où l'on voit ce que le Gouverneur Feſtus dit dans Céſarée au Roi Agrippa touchant ſaint Paul, & le diſcours que ſaint Paul fit en leur préſence. Cet Agrippa étoit doué de grandes qualitez; mais il a été ſoupçonné d'un commerce inceſtueux avec ſa ſœur Bérénice. * Joſeph, *Antiq. l.* 19. *c.* 7. & *l.* 20. *c.* 1. 8. *&c.* & *de la Guerre Judaïq. l.* 2. *c.* 21. 22. 23. Hégéſippe, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 13. & *Hiſt. l.* 2. & 5. Xiphilin, *in Veſpaſiano.* Photius, *c.* 33. *Actes des Apôtres*, *ch.* 25. *v.* 13. 14. *&c.* & *ch.* 26. *tout entier.* Tillemont, *Ruine des Juifs*, *art.* 83. *p.* 159. & *art.* 14.

* AGRIPPA, fils de Félix & de Druſille, & petit-fils d'Agrippa premier, périt avec ſa femme dans l'embraſement du mont Véſuve ſous le régne de Tite. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ROMAINS.

AGRIPPA (Ménénius), fut Conſul l'an de Rome 252, & avant Jéſus-Chriſt 502. Les Sabins firent alors des courſes juſqu'aux portes de Rome, & mirent en déroute les troupes de Poſthumius Tubertus, qui étoit l'autre Conſul, & qui ſe vit contraint de ſe retrancher dans un poſte avantageux. Agrippa vint ſecourir ſon Collégue; & enſuite ayant défait les ennemis, il entra en triomphe dans Rome. Onze ans après, ſon éloquence fut auſſi favorable à la Répuolique durant la paix, que ſon courage lui avoit été utile en tems de guerre. Le peuple accablé de dettes & de miſéres, s'emporta furieuſement contre les riches uſuriers, excita une ſédition, & ſe retira enfin ſur le Mont ſacré. Agrippa pour l'appaiſer, ſe ſervit d'une fable ou apologue, où il ſuppoſoit que les membres du corps humain, ayant un jour conſpiré contre le ventre, s'étoient abſtenus de manger; mais qu'enſuite la langueur dans laquelle ils tombérent, les en fit repentir. Il leur remontra que toute la République n'étoit qu'un grand corps, dont le Sénat étoit la tête & l'eſtomac, qui ſembloient ſeuls engloutir tout ce que les autres parties pouvoient acquérir; mais que dans le fond ce n'étoit que pour le diſtribuer au reſte du corps, afin de le nourrir & de le fortifier. En effet, ajoûta-t-il, ſi ces membres ceſſoient de fournir les alimens accoutumez, tout le corps ſeroit bien-tôt ſans force & ſans vigueur. Cette comparaiſon adoucit le peuple, qui écouta des propoſitions d'accommodement. On conclut l'accord peu de tems après, à condition qu'on créeroit des Magiſtrats populaires, qui furent appellez *Tribuns*. Agrippa mourut fort âgé; & bien que les grands emplois qu'il avoit eus dans la République, euſſent pu l'enrichir, il étoit néanmoins ſi pauvre, que le peuple fut obligé de faire la dépenſe de ſes funérailles. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Rom. l.* 6. Tite-Live, *Hiſt. l.* 6. Florus, *l.* 1. *c.* 22. Plutarque, *in Coriolano.* Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 4. Eutrope. Sabellicus.

AGRIPPA FURIUS FUSUS MEDULLINUS, fut Conſul l'an de Rome 310, & avant Jéſus-Chriſt 444, avec T. Quinctius Capitolinus. Ce fut ſous ce conſulat que les Volſques & les Eques qui ravageoient le territoire de Rome, furent repouſſez juſques chez eux, & que les Romains élus arbitres par les Arriciens & les Ardéates, s'ajugérent à eux-mêmes les terres conteſtées. * Tite-Live. Glandorpius, *Onomaſticon*, *p.* 361. & 362. Pighius, *in Annal.*

AGRIPPA (Menenius Lanatus), petit-fils d'Agrippa Menenius, fut Conſul l'an 317 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 437, avec T. Quinctius Capitolinus. Sous ſon conſulat, arriva la conſpiration de Spurius Mélius, qui pour s'aquérir la bienveillance du peuple, & parvenir à la royauté, voulut faire de grandes diſtributions de blé. On élut pour Dictateur L. Quinctius Cincinnatus, qui élut pour Colonel de la Cavalerie Servilius Hala ou Ahala. Celui-ci tua Sp. Mélius dans ſa maiſon, & les troubles qu'on craignoit s'appaiſérent. Agrippa avoit été fait Triumvir quelque tems auparavant, pour conduire une colonie dans Ardée, & il fut deux fois Tribun Militaire, *conſulari poteſtate.* Au reſte le ſurnom de *Lanatus* a été donné à ſon ayeul, & a été commun à la famille Patricienne des Ménéniens. Valére Maxime fait mention d'un L. Ménénius Agrippa; mais ſans marquer ni ſes emplois, ni le tems où il a vécu. * Tite-Live, *l.* 4. Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 8.

AGRIPPA (Marcus Vipſanius), Conſul Romain, favori & gendre de l'Empereur Auguſte, s'éleva par ſa valeur aux premiéres dignitez de l'Empire Romain. Sa famille étoit obſcure, & ſon pére avoit nom Lucius. Pline dit qu'on le nomma Agrippa, parce qu'il ſortit du ſein de ſa mére les piez les premiers. Il fut trois fois Conſul, il exerça la charge de Cenſeur avec Auguſte, & fut deux fois Tribun avec lui pour cinq années chaque fois, après l'avoir été déja avec L. Caninius Gallus. Agrippa étoit un des plus ſages & des plus prudens Capitaines de ſon ſiécle, & Auguſte lui devoit l'Empire du monde par les victoires qu'il remporta ſur Marc-Antoine, & ſur le jeune Pompée. Il fit trois voyages en Aſie: dans le troiſiéme qu'il entreprit l'an 14 avant Jéſus-Chriſt, Hérode, qui l'avoit prié de venir à Jéruſalem, lui fit une entrée magnifique, & n'épargna rien pour le bien traiter. Agrippa offrit une hécatombe, c'eſt à dire, un ſacrifice de cent victimes, fit un feſtin à tout le peuple, & parut très ſatisfait de la maniére dont il avoit été reçu. Hérode alla depuis le trouver dans le Pont, avec une Flotte dont il renforça ſon Armée. Les Juifs ſe plaignirent à lui de ce que les Grecs les troubloient dans la jouïſſance de leurs priviléges; & Agrippa leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Auguſte après la défaite de Marc-Antoine, ſe voyant le maître de l'Empire, avoit conſulté ſes amis Agrippa & Mécénas, ſur le parti qu'il devoit prendre, ou de remettre le gouvernement au Sénat & au peuple, ou de le garder pour lui-même. Agrippa, dit-on, ſoutint qu'Auguſte devoit rétablir la République; & Mécénas fut d'avis qu'Auguſte conſervât l'état Monarchique. L'Empereur ſuivit ce dernier conſeil. Cependant il étoit ſi perſuadé de la fidélité, du mérite, & de l'amitié d'Agrippa, qu'étant malade à l'extrémité, il témoigna qu'il vouloit qu'il fût ſon ſucceſſeur à l'Empire. Depuis il le fit ſon gendre l'an 21 avant Jéſus-Chriſt, & lui donna pour femme ſa fille Julie, dont les débauches furent une ſource de chagrin pour Agrippa. Il avoit été marié à Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, & il eut de ce mariage Agrippine femme de Tibére. Il épouſa en ſecondes noces Marcella, fille de C. Marcellus & d'Octavie, & Auguſte l'obligea de la quitter pour épouſer ſa fille Julie, de laquelle il eut trois fils, Caïus, Lucius, Agrippa poſthume, & deux filles: Julie mariée à Lucius Paulus: & Agrippine femme de Germanicus. Les deux premiers fils d'Agrippa, Caïus & Lucius, furent adoptez par Auguſte, qui les fit déclarer Princes de la jeuneſſe & Conſuls déſignez. Ils lui auroient infailliblement ſuccédé; mais Lucius qui étoit le puîné, mourut à Marſeille: & Caïus, après avoir réduit l'Arménie, mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une entrevue avec le Roi des Parthes. *Voyez* CAIUS & LUCIUS. Nous parlerons plus bas du troiſiéme Agrippa leur frére. Agrippa mourut dans la Campagne de Rome âgé de 51 ans, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à paſſer dans la Pannonie, douze ans avant la naiſſance du fils de Dieu. Il avoit lui-même écrit ſa Vie, mais cet Ouvrage s'eſt perdu.

Nous avons dans des médailles anciennes une peinture ingénieuſe des belles actions d'Agrippa. Dans l'une il eſt répréſenté couronné d'un cercle de proues de galéres, avec ces paroles, *M. Agrippa, L. F. Coſ. III.* & au revers on voit un Neptune tenant un Dauphin & un trident, avec les lettres S. C. qui ſignifient *Senatus-conſulto*, ou *de l'ordonnance du Sénat.* Cette médaille étoit un monument de l'honneur qu'il eut d'accompagner Auguſte en ſon triomphe, après la victoire d'Actium. Il y parut avec une couronne compoſée de proues de galéres, & avec l'étendart bleu de Neptune. Virgile en fait mention dans l'*Enéide*, *l.* 8. *v.* 684.

Vel-

Velleïus Paterculus ſoutient qu'Agrippa fut le premier des Romains qu'on honora de cette couronne à proues ; mais Pline a remarqué que le grand Pompée en avoit déja donné une à M. Varron, après la guerre contre les Pirates. Dans l'autre médaille, Agrippa y eſt repréſenté avec Auguſte. Celui-ci eſt couronné de laurier, & l'autre de proues avec ces mots; *Imp. P. L. Div. F.* Le revers eſt un Crocodile attaché à un palmier avec ces mots, *Col. Nem.* que quelques-uns ont expliquez, *colligavit nemo*, pour marquer qu'Agrippa étoit le premier qui avoit ſoumis l'Egypte: mais il eſt certain qu'ils ſignifient *Colonia Nemauſenſium*, & que cela marque que la Colonie de Nîmes avoit fait frapper cette médaille en l'honneur d'Agrippa. Pendant qu'il fut Edile, & encore depuis, il orna Rome de divers ouvrages magnifiques, comme de thermes ou bains publics, de voutes ou cloaques, d'aqueducs, de chemins publics, & d'autres édifices conſidérables qu'il avoit tous faits à ſes dépens. On a vanté ſur tout la fameuſe galerie de Neptune (où étoient peintes les conquêtes des Argonautes ſous la conduite de Jaſon) & le Panthéon. Ce dernier étoit un Temple de forme ſphérique bâti en l'honneur de tous les Dieux. Dans la ſuite des tems le Pape Boniface IV. le purifia l'an 607, & le conſacra ſous le nom de tous les Saints. Il a aujourd'hui le nom de *Notre-Dame de la Rotonde*. Philoſtrate parle auſſi dans la Vie du Sophiſte Alexandre, d'un Temple qu'Agrippa avoit fait bâtir à Athénes, & qu'on nomma *Agrippæum*. * Suétone, *in Auguſt.* Velleïus Paterculus, *Hiſt. l.* 2. Dion, *l.* 49. 53. & 54. Pline, *l.* 3. 4. 6. 7. &c. Joſeph, *l.* 15. & 16. *Hiſt.* Philon, *in Legat.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. p.* 88.

AGRIPPA (Marcus) troiſiéme fils de *M. Vipſanius Agrippa*, fut ſurnommé *Poſthume*, parce qu'il naquit après la mort de ſon pére. Auguſte l'avoit adopté l'an de Rome 756 ; mais ſes mauvaiſes qualitez dégoûtérent ſi fort cet Empereur & lui cauſérent tant de chagrin, qu'il le fit réléguer par arrêt du Sénat dans l'Iſle de Planaſie, que l'on nomme aujourd'hui *la Pianoſa*, entre l'Iſle d'Elbe, & celle de Corſe. Agrippa étoit brutal & emporté ; mais il n'avoit été convaincu d'aucun crime. On a même dit qu'Auguſte ſongeoit à le rappeller, & qu'il avoit été ſecretement le voir dans ſon exil ; mais que Livie ayant pénétré ce myſtére, avoit pris des meſures pour rompre le deſſein de l'Empereur, qui auroit détruit les prétentions de ſon fils Tibére. Quoiqu'il en ſoit, la premiére action de Tibére, après ſon avenement à l'Empire, fut de faire mourir Agrippa l'an 14 de Jéſus-Chriſt. * Tacite, *Annal. l.* 1. Suetone, *in Tiberio.* Dion, *l.* 55.

AGRIPPA, ou *le faux Agrippa*, eſclave du précédent, que l'on nommoit *Clement*, entreprit de ſe faire paſſer pour ſon maître, auquel il reſſembloit. Sa hardieſſe auroit pu troubler la tranquillité publique, ſi Tibére, prenant le parti de la ruſe, plutôt que celui de la violence, n'eût trouvé moyen de le faire arrêter. Car, ſoit par crédulité, ou par mauvaiſe intention contre le gouvernement, on ajoûtoit foi dans Rome au bruit qu'on faiſoit courir dans l'Italie, & par tout ailleurs, qu'Agrippa avoit été conſervé par une faveur particuliere des Dieux. Cet impoſteur fut mené à Tibére, & ne put être contraint par aucune menace à découvrir ſes complices. Il eut même l'audace, lorſque Tibére lui demanda, *Comment il étoit devenu Agrippa*, de lui répondre, *de la même maniere que tu es devenu Ceſar.* Tibére n'oſant le faire mourir en public, commanda qu'on l'exécutât dans quelque lieu retiré du palais, & qu'on enlevât ſon corps ſecretement. * Tacite, *Annal. l.* 1. & 2. Dion, *l.* 57. Velleïus Paterculus, *l.* 2.

ARGIPPA (D. Hatérius) fut Conſul avec Sulpitius Galba l'an 22 de l'Ere Chrétienne. Il avoit été Tribun du peuple & Préteur, & comme il étoit parent de Germanicus, il y a quelque apparence qu'il étoit fils d'une fille de Vipſanius Agrippa, & de Marcella ſa ſeconde femme, & que le ſurnom d'*Agrippa* lui fut donné à cauſe de ſon ayeul maternel. Tacite en parle comme d'un grand débauché. * Tacite, *l.* 1. 2. 3. & 6. *Annal.*

AGRIPPA (M. Afinius) fut Conſul avec Cotïus Cornelius Lentulus Iſauricus, l'an 25 de Jéſus-Chriſt, ſous lequel les livres de Crémutius Cordus furent condamnez au feu. Agrippa mourut en l'année qui ſuivit ſon conſulat, après avoir vécu d'une maniére digne de ſes illuſtres ancêtres. Lipſe croit qu'il étoit fils d'Aſinius Gallus, & d'une fille d'Agrippa, que Tibére avoit répudiée. * Tacite, *Annal. l.* 4.

AGRIPPA (Vibulénus) Chevalier Romain, étant accuſé ſous l'empire de Tibére l'an 56 de Jéſus-Chriſt, ſous le conſulat de Q. Plautius & de Sex. Papinius, craignant les brigues qui ſe commettoient dans les procès criminels, ne voulut pas attendre ſa ſentence; mais s'empoiſonna lui-même en préſence des Juges, dès que les accuſateurs eurent achevé leur plaidoyer. Le peuple fut très-touché de cette action; mais plus encore de ce qu'Agrippa, tout mourant qu'il étoit, ne laiſſa pas d'être traîné en priſon, où il fut étranglé. * Dion, *l.* 58. Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 40.

AGRIPPA (Fonteius) fut Gouverneur de Méſie, après avoir été Proconſul d'Aſie pendant un an, vers le tems que Vitellius & Veſpaſien ſe diſputoient l'Empire de Rome l'an 70 de Jéſus-Chriſt. Il fut tué par les Sarmates dans ſon gouvernement. Peut-être eſt-ce le même *Fonteius Agrippa*, qui fut un des accuſateurs de Scribonius Libo, & dont Tibére dota la fille que ſon pére avoit offerte pour être Veſtale, & à laquelle une autre fut préférée. * Joſeph, *de Bello Judaïc. l.* 7. Tacite, *Hiſtor. l.* 3. *Annal. l.* 2.

AGRIPPA (Julius) eſt un de ceux que Néron après la conſpiration de Piſon, envoya en exil dans les Iſles de la Mer Egée. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 71.

HOMMES DE LETTRES.

AGRIPPA, Mathématicien, vivoit du tems de Domitien. Ce fut lui qui obſerva dans la Bithynie la Lune jointe aux Pleïades le 29 Novembre, dans la quatriéme année de la CCXVII Olympiade, qui étoit la 840 de Nabonaſſar, & la 92 de Jéſus-Chriſt. * Ptolomée, *Almag. l.* 7. *c.* 3. *p.* 170. *edit. de Baſle* 1538.

AGRIPPA, Philoſophe Sceptique, non content des dix moyens de l'*Epoche*, c'eſt à dire, des dix argumens dont les Pyrrhoniens ſe ſervoient pour ſe diſpenſer d'affirmer aucune choſe, en inventa cinq autres, pour embraſſer davantage les diſputes, & pour avoir plus de prétextes de douter de tout. * Diogéne Laërce rapporte ces argumens dans ſon livre 9.

AGRIPPA, dit CASTOR, Ecrivain eccléſiaſtique, vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Adrien. Il écrivit contre les Traitez que Baſilidès avoit publiez, un excellent Ouvrage, où il découvroit toutes les impoſtures de cet Héreſiarque, & les combattoit avec beaucoup de ſcience & d'érudition. Cet Ouvrage d'Agrippa-*Caſtor* n'eſt pas venu juſqu'à nous, & nous ne le connoiſſons que par les citations des Anciens. * Euſébe, *l.* 4. *Hiſt. c.* 7. S. Jerome, *de Script. Eccleſ.* Honoré d'Autun, *de lumin. Eccleſ.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des III. premiers ſiecles.*

AGRIPPA (Henri Corneille) de l'illuſtre famille de Nettesheim, naquit à Cologne le 14 Septembre 1486. Il donna dès ſa plus tendre jeuneſſe de ſuffiſantes preuves d'un eſprit ſublime, & étant devenu plus grand il fit voir qu'il ſavoit ſe ſervir de l'épée auſſi bien que de la plume. Ses ancêtres ayant été attachez depuis long-tems à la Maiſon d'Autriche, il entra de bonne heure au ſervice de Maximilien I. Il fut d'abord un de ſes Sécretaires; mais comme il aimoit la profeſſion des armes, il alla ſervir ce Prince pendant ſept ans dans ſes Armées d'Italie. Il ſe ſignala en pluſieurs occaſions ; ce qui lui acquit le titre de Chevalier. Enſuite il ſe fit recevoir Docteur en Droit & en Médecine. Il vint en France vers l'an 1506, fit enſuite un voyage en Eſpagne, & revint à Dole en Franche-Comté en l'année 1509. Il y eut une chaire de Profeſſeur des Lettres Saintes, & il y expliqua, à la priére de quelques perſonnes de qualité, le livre *de Verbo Mirifico*, de Jean Capnion ou Reuchlin. Cela lui fit des affaires avec les Zélez, & donna occaſion au Pére Jean Catelinet Cordelier, d'écrire contre lui. Il fit depuis le voyage d'Angleterre, d'où il revint à Cologne faire des lecons de Théologie, nommées *Quadlibétales*. Enſuite il repaſſa en Italie, où il ſervit encore dans l'Armée de l'Empereur Maximilien I. Il y eut de l'emploi, & s'y diſtingua par ſa bravoure. Le Cardinal de Sainte-Croix, connoiſſant ſon mérite, l'appella au Concile de Piſe, où il devoit être Théologien du Concile. Comme il s'expliquoit en huit langues, & qu'il avoit une grande connoiſſance des Sciences, il ſe fit des amis des grands hommes de ſon tems. Trithéme, Eraſme, Mélanchthon, Jacques le Févre d'Eſtaples, & quelques autres furent charmez de ſon mérite. Il enſeigna la Théologie à Pavie, & vers l'an 1515 à Turin, d'où il fut obligé de ſe retirer. Il alla à Mets & y fut Syndic, Avocat & Orateur de la ville : mais comme il ſe brouilla dans cette ville avec les Moines dont il étoit le fleau, il fut obligé de ſe retirer de cette ville en 1520, tant pour avoir écrit contre l'opinion commune en ce tems-là des trois maris de ſainte Anne, que pour avoir protégé une paiſanne accuſée de ſorcellerie. Il ſe retira à Cologne ſa patrie. L'année ſuivante il alla à Genéve, dans l'eſpérance d'y obtenir une penſion du Duc de Savoye: mais cela ne lui réuſſit pas. De Genéve il alla à Fribourg, où il fit profeſſion de la Médecine. En 1524, il vint à Lyon. Le Roi François I. lui donna penſion, & il fut Médecin de Louïſe de Savoye, mére de ce Roi ; mais il encourut bientôt la diſgrace de cette Princeſſe ; tant pour n'avoir pas voulu chercher par les régles de l'Aſtrologie l'événement des affaires de France, que pour avoir fait des prédictions en faveur du Connétable de Bourbon, ennemi de la Princeſſe. Il revint donc à Paris, d'où il alla à Anvers; mais en 1529, il fut appellé en même tems par Henri VIII. Roi d'Angleterre, par Gattinara Chancelier de Charles *Quint*, par un Seigneur d'Italie, & par Marguerite d'Autriche, ſœur du même Charles-*Quint*, alors Gouvernante des Païs-Bas. Il accepta les offres de cette Princeſſe, qui lui fit donner le titre d'Hiſtoriographe de l'Empereur ſon frére. Il publia en cette qualité, pour prélude, la relation du couronnement de ce Prince; & bientôt après il fit l'oraiſon funébre de Marguerite. Après la mort de cette Princeſſe, les ennemis d'Agrippa firent ce qu'ils purent pour lui nuire auprès de l'Empereur. En 1530, il fit imprimer à Anvers ſon Traité de la Vanité des Sciences, & ſa Philoſophie occulte ; ce qui le fit mettre en priſon l'année ſuivante à Bruxelles. Après en être ſorti, il paſſa dans le païs de Cologne à Bonne, où il demeura juſqu'en en 1535, qu'il revint en France, dans la réſolution de demeurer à Lyon. Il fut empriſonné pour avoir écrit contre Louïſe de Savoye, mére de François I, & dès qu'il fut élargi il alla à Grenoble, où il mourut la même année, & non à Lyon, comme Paul Jove le dit, après avoir éprouvé des malheurs continuels, que lui attirérent ſon inconſtance & ſa trop grande hardieſſe à parler, & à écrire ſur les matiéres les plus délicates. Grand nombre d'Auteurs l'ont accuſé de Magie. Paul Jove, Delrio, Thevet, & quelques autres, le traitent fort mal, & diſent qu'il fut chaſſé de tous les lieux où il voulut s'établir. Paul Jove ajoûte qu'il avoit un chien noir qui lui apprenoit tout ce qui ſe paſſoit dans le monde; & qu'étant près de mourir, comme on le preſſoit de ſe repentir, il ôta à ce chien un collier garni de clous, qui formoient des inſcriptions négromantiques, & lui dit avec chagrin : *Va-t'en, malheureuſe bête, qui es cauſe de ma perte totale.* „ Abi, perdita beſtia, „ quæ me totum perdidiſti ! " & qu'enſuite ce chien ſut ſe précipiter dans la Saône, ſans que jamais on l'ait vu depuis. Un Poëte, fondé ſur ce conte, a fait ce diſtique, par rapport à ſon Traité de la vanité des Sciences,

Sint vana hæc humana licet ; ſed vanius illud,
Hæc à latrante te didiciſſe Sopha.

Mais

Mais ce n'eſt qu'un conte fait à plaiſir. Agrippa n'eſt point mort à Lyon, où Paul Jove ſuppoſe que cette hiſtoire eſt arrivée ; & ce chien, ſuivant le témoignage de ſon domeſtique, étoit un vrai chien, qu'Agrippa avoit depuis long-tems. Le ſeul attachement qu'Agrippa eut pour les Sciences cachées, donna ſujet à toutes ces calomnies. Sa pauvreté, ſa miſére & ſa conduite, font aſſez voir qu'il n'étoit pas grand Sorcier. Il a toujours vécu, & eſt mort dans la communion de l'Égliſe Romaine ; & il s'eſt declaré contre la doctrine de Luther, quoiqu'il ait ménagé ſa perſonne. Au reſte, il faut avouer qu'il avoit de grandes qualitez, & qu'on a eu raiſon de l'appeller le *Triſmégiſte* de ſon tems ; parce qu'il étoit ſavant en Théologie, en Médecine & en Juriſprudence. Paul Jove, qui eſt un de ceux qui le traitent le moins favorablement, avoue néanmoins qu'il avoit de l'eſprit juſqu'au prodige, *portentoſum ingenium*. Jacques Gohori le place entre les plus brillantes lumiéres de ſon ſiécle, *inter clariſſima ſui ſæculi lumina* : & le docte Louis Vivès le nomme le miracle des Lettres & des Doctes, & l'amour des Gens de bien, *Venerandum dominum Agrippam, litterarum litteratorumque omnium miraculum, & amorem bonorum.* Ses Oeuvres ſont imprimées en deux volumes *in octavo*, *De Occulta Philoſophia ; Commentaria in artem brevem Raimundi Lulli ; De triplici ratione cognoſcendi Deum ; Deſtortatio d Theologia Gentili ; De Vanitate Scientiarum ; Expoſtulatio cum Joanne Catlineto. Epiſtolarum libri VII ; De præſtantia ſexûs fœminini ; De peccato originali ; De ſacramento Matrimonii*, & quelques Sermons. Agrippa avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition. Il écrivoit bien, & compoſoit des piéces aſſez juſtes ; mais il étoit grand déclamateur, ſatyrique, emporté, trop libre & trop hardi ; il ſe plaiſoit à avancer des paradoxes, comme celui de la préférence des deux ſexes. L'opinion la plus extravagante qu'il ait ſoutenue, eſt de la nature du péché d'Adam, dont il dit des choſes, que l'on devroit s'appliquer à oublier, ſi on les avoit apprifes. Le plus conſiderable de ſes Ouvrages, eſt ſon Traité *de la vanité des Sciences*, & *de l'Excellence de la Parole de Dieu*, dans lequel il entreprend de prouver ce paradoxe, qu'il n'y a rien de plus pernicieux ni de plus dangereux pour la vie des hommes, & pour le ſalut de leur ame, que les Sciences & les Arts. Wier, qui avoit été ſon domeſtique, & qui entreprit de le juſtifier, prouve que le Traité *De cæremoniis Magicis*, n'eſt pas de lui. Voici ce que les Railleurs ont écrit d'Agrippa :

Inter Divos, nullos non carpit Momus.
Inter Heroas, monſtra quæque inſectatur Hercules.
Inter Dæmones, rex Erebi Pluto traſcitur omnibus Umbris.
Inter Philoſophos, rides omnia Democritus.
Contrà deflet cuncta Heraclitus.
Neſcit quæque Pyrrho :
Et ſcire ſe putat omnia Ariſtoteles.
Contemnit cuncta Diogenes.
Nullis hic parcit Agrippa.
Contemnit,
Scit, neſcit, dellet, rides, iraſcitur, inſectatur, carpit omnia.
Ipſe Philoſophus, Dæmon, Heros, Deus, & omnia.

* J. Wier. *de Præſt. Dæmon.* Paul Jove, *in Elog. Doct. Vir.* Delrio, *Diſquiſ. l.* 2. *quæſt.* 12. *& ſeq.* Thevet, *Eloges des Hommes Illuſt.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Naudé, *Apologie des grands Hommes accuſez de Magie, c.* 15. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XVI ſiécle.*

AGRIPPIADE, ville de la Tribu de Siméon, qu'Hérode *le Grand* fit rebâtir de nouveau, lui donnant le nom d'*Agrippiade*, pour honorer la mémoire de ſon grand ami Agrippa. * Joſeph, *liv.* 13. *ch.* 21. Elle s'appelloit auparavant *Anthedon*, & enſuite elle a été nommée *Daron* ; elle étoit Epiſcopale ſous le Patriarche de Jéruſalem. Elle eſt ſur le rivage de la mer de Syrie, & près des confins de l'Idumée, à quatorze ſtades de Gaza, & à dix mille pas d'Aſcalon. Quelques-uns penſent que c'eſt celle que les livres des Conciles nomment *Majuma*. Elle fut démolie par Alexandre Prince des Juifs, & rebâtie par Gabinius.

AGRIPPIADE ville dans l'Aſie, étoit Epiſcopale, & ſuffragante de l'Archevêque de Sergiopolis, ſous le Patriarchat de Conſtantinople. * Miræus. Baudrand.

AGRIPPIN, fils de Démétrius Alabarche d'Alexandrie, & de Mariamne, fille du grand Agrippa, & ſœur du jeune. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 20. *ch.* 5.

AGRIPPIN (Paconius) Philoſophe Stoïcien, vivoit ſous l'empire de Néron. Epictéte & Arrien font mention de lui, & donnent des louanges à la tranquillité d'eſprit qu'il fit paroître lors qu'il fut accuſé de crime d'État en même tems que d'autres grands hommes, & en particulier le fameux Thraſéas. Agrippin ne fut condamné qu'au banniſſement, quoiqu'il eût hérité de la haine que ſon pére avoit témoignée contre les méchans Princes, & pour laquelle il avoit été mis à mort ſous l'empire de Tibére. * Tacite, *Annal. liv.* 16. *vers la fin.* Suétone, *in Tiberio, cap.* 61. Lipſe, *in Tacit. Annal.*

AGRIPPIN, Evêque de Carthage, vivoit apparemment à la fin du ſecond ſiécle, quoiqu'on ne ſache pas préciſément en quelle année il fut élevé à l'Epiſcopat, ni le tems de ſa mort. Quelques-uns le croyent prédéceſſeur de ſaint Cyprien, qui aſſure lui-même qu'il eſt bien plus ancien que lui. Il tint un Concile à Carthage, dans lequel il fut reſolu que les Hérétiques qui reviendroient à l'Egliſe, quoique batiſez par les Hérétiques, ſeroient batiſez de nouveau. *Apud nos*, dit S. Cyprien in Epiſt. 73 ad Jubaïanum, *non nova aut repentina res eſt, ut baptizandos conſentamus eos qui ab hæreticis ad Eccleſiam veniunt, quando multi jam anni ſint, & longa ætas ex quo ſub Agrippino bonæ memoriæ viro convenientes in unum Epiſcopi plurimi hoc ſtatuerint.* De ce paſſage G. Cave conclut que ceux qui fixent le Synode d'Agrippinus à l'an 215, ſe trompent, & qu'il a du ſe tenir ſur la fin du ſecond ſiécle. Mais cette pratique, qui étoit établie en Aſie, ne put l'être généralement en Afrique ; & lorſque ſaint Cyprien ordonna la même choſe qu'Agrippin, il déclara bien qu'il y avoit long-tems que pluſieurs Evêques aſſemblez avec ce Prélat, avoient ordonné la rebatiſation ; mais en même tems Jubaïen lui objecta qu'il introduiſoit une nouveauté, & qu'il n'y avoit que les Donatiſtes qui rebatiſaſſent en Afrique. A quoi il répondit avec les autres Evêques, que la raiſon & la vérité devoient être préférées à la coutume ; & que rien n'empêchoit qu'une même pratique ne fût commune aux Catholiques & aux Hérétiques. Saint Denys d'Alexandrie remarque auſſi que les Africains n'avoient introduit la rebatiſation que de ſon tems ; & Firmilien, zélé rebatiſant, aſſure dans ſa Lettre à ſaint Cyprien, qu'ils n'avoient pas l'avantage de joindre la coutume à la vérité, parce qu'ils ne faiſoient que de quitter, ce qu'il regardoit comme une erreur. * Saint Cyprien, *Epiſt.* 71. *&* 72. S. Auguſtin. *l.* 3. *de Baptiſmat.* Vincent de Lérins, *Commonit. c.* 9. Baronius, *A. C.* 217. *Annal. Cyprian. ad an.* 248. §. 3. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. des III premiers ſiecles.*

AGRIPPIN ſuccéda l'an 167 à Céladion dans le Siége d'Alexandrie, & gouverna cette Egliſe pendant douze ans, ſelon tous les Auteurs, ou onze ans ſept mois, ſelon la Chronique Orientale, & eſt parvenu à la fin de l'année 179, ou au commencement de 180, ſelon Euſébe. Il eut pour ſucceſſeur Julien. * *Succeſſion des Evêques d'Alexandrie des trois premiers ſiecles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl.*

AGRIPPINE (Vipſania) fille de *M. Vipſanius Agrippa*, & de *Cecilia Attica* ſa première femme, fut mariée à *Tibére* qui l'aimoit, & dont elle eut *Druſus* ; mais il fut obligé de la quitter, pour épouſer *Julie* fille d'*Auguſte*, veuve du même *Agrippa*. Alors Agrippine ſe remaria à *Aſinius Gallus*, fils d'*Aſinius Pollion*, & eut de lui pluſieurs enfans. Elle fut la ſeule des enfans d'Agrippa qui mourut de mort naturelle. Son alliance avec Aſinius Gallus déplut à Tibére, qui aimoit toûjours Agrippine. Il ne s'accommodoit pas auſſi de la liberté que Gallus ſe donnoit de parler du gouvernement & des affaires d'Etat. C'eſt pourquoi il le fit condamner, & le retint toute ſa vie dans une priſon, où il mourut de faim, avant que ſa cauſe eût été jugée. * Dion, *l.* 54. 57. *&* 58. Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 12. *l.* 3. *c.* 19. *& l.* 6. *c.* 23

AGRIPPINE, fille de *M. Vipſanius Agrippa* & de *Julie*, petite-fille d'*Auguſte*, & femme de *Germanicus*. Son ambition étoit extraordinaire, & ſon courage indomptable ; mais ces paſſions étoient comme conſacrées par ſa chaſteté, & par l'amour qu'elle portoit à ſon mari. Elle l'accompagna en Allemagne & en Syrie, où elle faiſoit ſouvent l'office de Général. Elle accoucha plus d'une fois dans les Armées d'Allemagne. Germanicus étant mort en Syrie, Piſon ayant été ſoupçonné de l'avoir empoiſonné, Agrippine revint à Rome, où protégée du peuple, qui aimoit ce grand homme, à cauſe de ſon pére Druſus, elle pourſuivit le meurtrier de ſon mari, & contraignit enfin Piſon de ſe donner la mort. Tibére qui la haiſſoit à cauſe de ſa vertu, l'accuſa de pluſieurs crimes, & la relégua dans l'Iſle de Pandataire, qui étoit extremement deſerte. Et comme cette Princeſſe lui reprochoit ſes cruautez, il lui fit tant donner de coups par un Centurion, qu'elle en perdit un œil, dont elle eut tant de déplaiſir, qu'elle ſe laiſſa mourir de faim l'an 33 de Jéſus-Chriſt, & le cinquiéme de ſon exil. Elle finit ainſi ſa vie & ſes malheurs ; mais la haine que cet Empereur avoit conçue contre elle ne finit pas ; car il la perſécuta même après ſa mort, juſqu'à vouloir que le jour de ſa naiſſance fût mis entre les jours malheureux. Agrippine avoit eu neuf enfans. Les trois premiers moururent jeunes. *Druſus* & *Neron* enveloppez dans la même perſecution que leur méte, furent condamnez, reléguez ou détenus en priſon, & y moururent de faim. Les quatre autres furent *Caligula* Empereur, *Agrippine*, dont nous parlerons dans la ſuite, *Druſille* & *Livie*, dite auſſi *Liville* & *Julie*. * Tacite, *Annal. l.* 1. 2. 3. *& ſeq.* Suétone, *in Tiberio & Caligula.*

AGRIPPINE, fille de *Germanicus* & de *Julie Agrippine*, dont nous venons de parler dans l'article précedent, fut mariée trois fois ; la premiére, avec *Domitius Ahenobarbus*, dont elle eut *Néron*, qui fut depuis Empereur ; la ſeconde, avec *Criſpus Paſſienus* Orateur, qui avoit été deux fois Conſul ; & enfin, avec l'Empereur *Claude* après la mort de Meſſaline. Il étoit ſon oncle, frére de ſon pére ; elle alloit ſouvent le voir ; elle étoit belle, leurs viſites ſe paſſoient ſeul à ſeul, & elle n'épargnoit point ſes careſſes pour s'attirer l'affection de ce Prince, qui l'épouſa. Elle ne fut pas plutôt ſur le thrône, qu'elle ſe fit des créatures pour mieux venir à bout du deſſein qu'elle avoit d'y placer ſon fils Neron, & de régner par ſon moyen. Ce fut alors qu'elle ſe défit de Lollia Paulina ſa rivale, de Julius Silanus Proconſul d'Aſie, & de Narciſſe, Affranchi de Claude. Elle employoit un autre Affranchi nommé Pallas, qu'elle avoit mis dans ſes interêts par des faveurs criminelles. On l'aſſura que ſon fils Néron, pour lequel elle commettoit tant de crimes, la ſeroit mourir un jour. „ N'importe, *répondit Agrippine*, qu'il me tue, pourvu qu'il régne : " *Occidat, dum imperet.* Après avoir perſuadé à Claude d'adopter Néron, elle ſe défit bientôt de ce malheureux Empereur, qu'elle empoiſonna avec des champignons. Elle temoigna publiquement une très grande douleur de cette mort : mais c'étoit une douleur affectée. Elle avoit fait inſtruire Néron avec beaucoup de ſoin, & elle avoit fait rappeller d'exil le célébre Sénéque, qu'elle chargea du ſoin de ſon éducation. Elle gouverna d'abord avec une entiére autorité ; elle répondoit aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers, & envoyoit les ordres dans les provinces de l'Empire : mais dans la ſuite Néron lui ôta la connoiſſance des affaires. Ce changement la mit au déſeſpoir ; & l'ambition ſe renouvellant dans ſon eſprit, il n'y eut rien qu'elle n'entreprit pour ſe maintenir dans le gouvernement. On dit même qu'elle voulut donner de l'amour à ſon fils ; & que par une con-

conduite abominable, elle ſervit à ſes débauches. Quelques Auteurs ont ſoutenu que Néron répondit à ſes avances. Depuis il ne chercha qu'à s'en défaire; & ayant manqué de la faire noyer, par l'artifice d'un vaiſſeau qui ſe démontoit, & qui avoit été inventé par Anicet Affranchi de Néron, (*Voyez* ANICET) il la fit poignarder dans ſa chambre le dixiéme Juin de l'an 59 de Jéſus-Chriſt. Ce fut alors qu'elle connut le monſtre qu'elle avoit produit; car comme un Centurion la pourſuivoit l'epée à la main, elle cria montrant ſon ventre, *Ventrem feri, C'eſt ceci qu'il faut frapper.* Agrippine étoit née dans une ville des Ubiens, qu'elle aggrandit depuis, & qu'elle fit nommer la Colonie d'Agrippine, *Colonia Agrippina.* Nous l'appellons aujourd'hui *Cologne.* Cette Princeſſe avoit l'eſprit délicat & ſolide. Elle compoſa même des Mémoires très curieux, où elle décrivoit ſes propres avantures; & Tacite avoue qu'il avoit tiré de ſes Mémoires des choſes très particuliéres pour ſon Ouvrage. Pline en fait auſſi mention. * Tacite, *Annal. l.* 12. 13. & 14. Suétone, *in Claudio*, & *in Nerone.* Dion. Pline, &c.

AGRIPPION, *Agrippeum*, nom du grand appartement du Palais qu'Hérode le Grand fit bâtir à Jéruſalem, à l'honneur de ſon ami M. Vipſanius Agrippa. * Simon, *Dict. de la Bible.*

AGRIPPUS, fameux Bâteleur, ſurnommé *Memphis*, que l'Empereur Vérus avoit amené de Syrie, & qu'il comptoit entre ſes plus précieuſes dépouilles. * Capitolin, *dans la Vie de cet Empereur.*

AGRIRETH, frere d'Afraſiab, Roi du Turqueſtan, & Conquérant de la Perſe. Ce Prince paſſe pour un grand Prophéte parmi les nations Turqueſques, qui habitent au delà du fleuve Oxus ou Gihon. Après qu'Aſfendiar eut tué Argiasb Roi du Turqueſtan, il établit en ſa place un des enfans d'Agrireth, pour commander à tous ces peuples. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

* AGRITIUS (S.) premier Archevêque de Tréves, étoit né en Gréce & fut premier Patriarche d'Antioche: mais comme les Ariens ne vouloient pas l'y ſouffrir, Héléne mére de Conſtantin le Grand, le recommanda au Pape, qui l'envoya à Tréves, & lui donna la Primatie de l'Allemagne & de la France. Il fonda le fameux Monaſtére qui s'appelle aujourd'hui de ſaint Maximin près de Tréves, & l'on dit qu'il mourut en 360. L'Impératrice Héléne lui fit préſent d'un des cloux de la croix, & de la robbe de Jéſus-Chriſt, que l'on conſerve encore aujourd'hui à Tréves. * Imhof, *N. P. l.* 2. *c.* 2. Brouwers, *Annal.* Buccelin, *G. S. P. J.*

AGROETAS eſt un Auteur qui a écrit des guerres des Scythes. Le Scholiaſte d'Apollonius en fait mention, *liv.* 2. *liv.* 3. & *liv.* 4. Stéphanus en fait mention au mot Ἀμαζόνες.

AGROLAS, & Hyperbius, ayant établi leur demeure au pié de la citadelle d'Athénes, conſtruiſirent tout le tour des murs qui environnoient cette citadelle, à l'exception de l'endroit que Cimon, fils de Mithridate, fit fortifier. * Pauſanias, *in Attic.*

AGROMONTE, Château du Royaume de Naples. *Cherchez* AGRIMONTE.

AGRON, fils de Pleuratus, & Roi de cette partie d'Illyrie, qui avoit autrefois obéi à Pyrrhus, leva plus de troupes qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'en avoit jamais entretenu. Il ſe rendit redoutable à ſes voiſins, & donna du ſecours aux Mydioniens contre les Etoliens, peuples des plus puiſſans de la Gréce, qui avoient aſſiégé la ville capitale des Mydioniens. Il fit armer cent barques pour faire lever le ſiége; & dix mille Illyriens ayant pris terre, combattirent les aſſiégeans, & les défirent entiérement. Le ur Roi fut ſi charmé de ce ſuccès, qu'il fit un grand feſtin à toute ſon Armée. Il y but avec excès, & fut attaqué d'une pleuréſie, qui l'emporta, l'an 524 de la fondation de Rome, 230 avant Jéſus-Chriſt. Teuta ſon épouſe lui ſuccéda. Ce fut cette Princeſſe qui fit mourir les Ambaſſadeurs des Romains, dont les Habitans de l'Iſle d'Iſſa avoient imploré le ſecours contre elle. * Polybe, *l.* 2. *Hiſt. c.* 4.

AGRON ou plutôt ARGON eſt le premier des Héraclides qui régna à Sardes. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* 22. *Voyez* ARGON.

AGRON, nom donné au fils de Ninus parce qu'il avoit pris naiſſance dans les champs. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 23. *c.* 3.

AGRON, Médecin d'Agrigente. *Cherchez* ACRON.

AGROPOLI, qui eſt l'*Acropolis* des Anciens, bourg ou plutôt Château du Royaume de Naples, ſur une montagne & ſur la côte de la mer de Naples, & du Golfe de Salerne dans la Province dite, *Principato citra*, ou la Principauté Citérieure. C'étoit autrefois le Siége d'un Evêché, même il donne le nom de Golfe d'Agropoli à la partie orientale du Golfe de Salerne. * Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Holſtenius. Baudrand.

AGROSUS, nom de la montagne où eſt maintenant Rome. Faunus ayant été chaſſé d'Arcadie par Evandre, s'y retira, & la nomma *Palatin.*

AGROTAS, de Marſeille, Orateur Grec cité par Sénéque le Rhéteur *Controverſiarum l.* 1. *Controv.* 14 où il dit que cet Orateur ſembloit par ſon ſtyle peu poli n'être pas né parmi les Grecs; mais que par ſes belles & graves ſentences on l'auroit cru né parmi les Romains.

AGRYLE, c'eſt une des Colonies fondées dans l'Ionie par les Athéniens. * Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *l.* 7.

A G T.

* AGTSCHELLINGS (Luc) Peintre & Diſciple de Louis de Vadder, étoit de Bruxelles. Il excella ſur tout dans les Païſages. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres Anciens & Modernes*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 5.

A G U.

AGUADA, village & riviére. *Voyez* AGEDA.

AGUADO (François) Jéſuite Eſpagnol, natif de Torrejon, village près de Madrid, prit à Alcala l'habit de Religieux l'an 1588, âgé de 22 ans, étant Maître-ez-Arts. Il gouverna pluſieurs maiſons de ſon Ordre en Eſpagne, & deux fois la Province de Tolède, & fut député deux fois à Rome aux Congrégations. Le Roi d'Eſpagne Philippe IV. le choiſit pour ſon Prédicateur, & le Comte Duc d'Olivarès premier Miniſtre de ce Prince l'eut pour Confeſſeur durant 14 ans. Après nous avoir laiſſé pluſieurs Ouvrages de piété, il mourut à Madrid le 15 Janvier 1654. Ses ouvrages ſont les *Traitez*, *du Parfait Religieux*, en Eſpagnol, in fol. 1629; *du Sage Correcteur*, 1638 in fol. & 1653; *du Sacrement de l'Euchariſtie*, in fol. 1640; *Diverſes exhortations ſur les matiéres de la foi*, in fol. 1641; *des Sermons pour le Carême & pour l'Avent*, 1643 in fol; *ſur les Myſteres ou ſur les Fêtes de Notre-Seigneur*, & *de la ſainte Vierge*, in fol. 1646; *la Vie du Pére Goudin de la Compagnie de Jeſus*, in octav. 1643. Tous ces Traitez ont été imprimez à Madrid. Il a laiſſé outre ceux-ci un grand nombre d'Ouvrages qui n'ont point encore été imprimez. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.* Alegambe, *de Scriptt. S. J.* Sotwel, *Bibl. Scriptt. Soc. J.*

* AGUALVA & AGUA DE MOURA, riviéres de Portugal qui ſe jettent dans le Cadaon près des ruines de l'ancienne ville dite Cæciliana dans l'Eſtremadure. * Vaſconceſſo. Vaſæus. Nonius &c. *in Deſcr. Hiſp.*

AGUANES, peuple. *Voyez* AUGANS.

AGUAS, la Province de las Aguas, ou des Hamagazites, *Provincia Aquarum*, *ſive Hamagazitarum*, païs de l'Amérique méridionale, qui prend ſon nom des principaux peuples qui l'habitent & a plus de deux cens lieues d'étenduë, du couchant au levant, entre la riviere des Amazones au midi, & celle du Putomayo au nord. Depuis les frontiéres du Pérou & du Popayan, juſqu'au confluent de ces deux riviéres, ce païs eſt bon & fertile, & ne dépend point des Eſpagnols. * Maty, *Dict. Geogr.*

AGUATULCO. *Voyez* AQUATULCO.

AGUAZZARI (Alphonſe) Jéſuite, natif de Sienne en Toſcane, étoit entré fort jeune dans une Congrégation de Prêtres à Breſſe; mais excité par le bruit que répandoit la nouvelle Société établie par Ignace de Loyola, il voulut y être reçu avec tous les Compagnons de ſon premier inſtitut en 1567. Il gouverna le premier, le Collége des Anglois à Rome, puis celui des Allemands. Il fut auſſi Recteur à Sienne & à Naples, & Supérieur de la maiſon Profeſſe de Rome. On a de lui *la Vie d'un jeune Anglois* nommé *Edouard Trogmorton*, qui avoit été ſon penſionnaire au Collége des Anglois à Rome. Le P. Aguazzari mourut en 1602, au Collége Romain. * Sacchin, *Hiſt. Soc. J.* Sotwel, *Scriptt. Soc J.*

AGUCCHIO (Jérôme) fut un Prélat qui trente ans de ſuite, rendit de grands ſervices au Siége de Rome. Clément VIII. le fit Cardinal en 1604, mais il mourut peu de tems après dans un tems, auquel il étoit en état de ſervir l'Egliſe avec encore plus de fruit. Le jour de ſa mort qui arriva le 27 Avril de l'an 1605, fut le même auquel mourut le Pape Leon XI. * Thomaſin, *Elog. Vir. Ill.* Bumaldi, *Bibliotb. Bonon.* Erythræi *Pinacotheca.*

AGUCCHIO (Jean-Baptiſte) de Bologne, Archevêque d'Amaſia dans la Natolie, naquit le 20 Novembre 1570, & eut l'avantage d'être élevé auprès de deux grands hommes, qui furent tous deux Cardinaux, Philippe Séga ſon oncle, & Jérôme Agucchio ſon frére: la mort de Jérôme, toucha ſenſiblement Jean-Baptiſte, qui ne put trouver de conſolation que dans l'étude & dans l'entretien des Gens de Lettres. Il ſervit de Secretaire ſous les Cardinaux Aldobrandin & Ludoviſio, neveux de Clément VIII, & de Grégoire XV, & ſe tira avec honneur des autres emplois qui lui furent confiez. Grégoire avoit réſolu de recompenſer les ſervices & le mérite d'Agucchio; & la mort ſeule l'empêcha de lui donner le chapeau de Cardinal. Urbain VIII. envoya, en 1624, Agucchio Nonce à Veniſe, où il ſe fit des amis de tous ceux qui le connurent; quoiqu'il ſoutint les droits du ſaint Siége avec beaucoup de force. La maladie contagieuſe qui affligea l'Italie en 1630, obligea Agucchio de ſe retirer dans le Frioul, où il mourut à la Motte en 1632. Ses connoiſſances étoient aſſez univerſelles. Il étoit Théologien, Philoſophe, Mathématicien, & avoit compoſé un Traité des Cométes, des Météores, la Vie du Cardinal Séga, celle de Jérôme Agucchio ſon frére, les Antiquitez de la ville de Bologne, &c. * Philippus Thomaſinus, *in Elog. Viror. Illuſt.* Bumaldi, *Bibliotb. Bonon.* Nicius Erythræus, *Pinac. III. imag. illuſt.*

* AGUE, Hararite, pére de Sçamma l'un des trente vaillans de l'Armée de David. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 11.

AGUEBAUD, Archevêque de Lyon. *Cherchez* AGOBARD.

AGUEDA, village & riviére. *Voyez* AGEDA.

AGUER, ville d'Afrique dans le Royaume de Maroc, eſt ſituée au pié du mont Atlas, ſur un promontoire qui ſe nommoit anciennement *Viſygre.* Les Portugais la prirent dans le XVI ſiécle, & Gutierrez de Monrol y commandoit pour eux en 1536. Le Chérif Mahamet la fit aſſiéger par ſon fils avec une Armée de cinquante mille hommes, & y arriva bientôt après avec de nouvelles troupes. La place fut emportée: mais on dit qu'il perdit en ce ſiége plus de dix-huit mille hommes. Pour s'en venger, il paſſa au fil de l'épée tout ce qui ſe rencontra dans la ville, ſans épargner ni âge ni ſexe. Le Gouverneur fut fait priſonnier avec tous ceux qui s'étoient retirez dans les tours. Sa fille, nommée *Donna Mencia*, étoit très belle, & Mahamet en devint éperdûment amoureux; mais elle ne put ſouffrir que la perte de ſon honneur fût le prix de la liberté de ſon pére: de ſorte que ce Barbare tranſporté de rage, commanda qu'elle fût expoſée à la lubricité des Négres. Lorſqu'elle ſe vit réduite à cette extrémi-

Digitized by Google

té, elle promit à Mahamet de se donner à lui, pourvu qu'il la tînt pour sa femme légitime, & qu'il lui laissât professer sa Religion en liberté. Le Chérif y consentit. Bientôt après Mencia étant devenue grosse, les autres femmes de Mahamet poussées par la jalousie, l'empoisonnèrent avec son enfant. Lorsqu'elle fut morte, le Chérif mit son père en liberté, & le renvoya en Portugal comblé d'honneurs & de présens. * De Thou, *Hist. liv.* 7.

AGUERRO (Barthélemi Hidalguo d') Médecin Espagnol. *Cherchez* HIDALGUO de AGUERRO.

AGUI ou SULTAN AGUI, Roi de Bantam dans l'Isle de Java, fils du Sultan Agoum, lequel étant las de porter la couronne, remit le gouvernement entre les mains du Prince son fils, vers la fin du XVII siécle, pour ne plus s'occuper que de ses plaisirs. Ce jeune Roi ayant exilé deux Seigneurs que son père lui avoit principalement recommandez, & se rendant d'ailleurs odieux à ses peuples, le Sultan Agoum prit les armes, pour rentrer par force dans un Royaume qu'il venoit de quitter de son bon gré, & il assiégea la ville de Bantam. Agui implora le secours des Hollandois, par un Javan fidèle, qui se sauva à Batavie à la faveur de la nuit. Le Général Spelman, homme d'un esprit vif, & qui aimoit les grandes entreprises, résolut de secourir le Sultan Agui, malgré l'avis contraire du Conseil qui vouloit demeurer neutre. Après avoir fait lever le siége, se voyant maître de la capitale, il forma le dessein de subjuguer tout le Royaume, & de s'assurer de la personne de ces deux Rois. Il donna une garde Hollandoise au Sultan Agui, & la lui fit agréer, sous prétexte de le mettre hors d'état d'être insulté par ses ennemis; puis il prit le vieux Sultan, qui fut renfermé dans une prison. Quelques jours après le jeune Roi donna ordre aux troupes étrangéres de se retirer, parce qu'on lui avoit dit qu'elles favorisoient le parti du Roi son père, & se mit ensuite en paisible possession de son Royaume, tenant toûjours son père prisonnier. Le Père Tachard, *Voyage de Siam.*

AGUIGUAN, ou l'*Isle de S. Ange*, l'une des Isles Marianes ou des Larrons. Elle est située sous le quatorziéme degré, 43 minutes de latitude septentrionale, à treize lieues de la ville d'Aguiguan, & à une lieue de celle de Tinian. * Charles le Gobien, *Hist. des Isles Marianes.*

AGUILA, ville de la Province de Habat, dans le Royaume de Fez en Afrique, sur le bord de la riviére d'Erguille. Elle est ruinée en partie, & les environs en sont très agréables. Il y a quantité de lions dans les forêts voisines, mais si laches, qu'un enfant les fait fuir; & l'on dit communément à Fez, pour désigner un poltron: *Qu'il est comme les lions d'Aguila, à qui les veaux rongent la queue.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

AGUILANE, Roi des Visigoths. *Cherchez* AGILA.

A-GUI-L'AN-NEUF, qu'on écrit aussi en un seul mot AGUILANNEUF, nom d'une cérémonie des anciens Druïdes, Prêtres des Gaulois, qui cueilloient le Gui de Chêne le premier jour de l'an, & alloient par les campagnes voisines de leurs forêts, criant à haute voix: *A Gui l'an neuf*, ou *Au Gui Druïde l'an neuf.* Dans quelques endroits des Provinces de Bretagne, de Bourgogne & de Picardie, qui ont le plus retenu des anciennes coutumes des Gaulois, les enfans chantent encore ces mots la veille du jour de l'an pour souhaiter une bonne année. Voici quelle étoit autrefois la cérémonie de cueillir le Gui. Les Druïdes marchoient les premiers avec les taureaux du sacrifice, suivis des Bardes qui adressoient des cantiques & des hymnes à leurs Divinitez, & de leurs disciples initiez aux mystéres. Ensuite venoit un Héraut vêtu de blanc, avec le chapeau de même, & le caducée en main, qui étoit une branche de verveine, entortillée de la figure de deux serpens joints ensemble. Après le Héraut, marchoient trois Druïdes de front, dont le premier portoit le vin dans un vase, le second le pain pour le sacrifice, & le troisiéme la main ou le sceptre de Justice. Ces trois étoient suivis du Chef ou Prince des Druïdes, qui marchoit seul, vêtu d'une robe blanche, & par dessus d'une robe de fin lin, avec la ceinture d'or, le chapeau blanc en tête, la houpe de soye blanche, & les bandes pendantes derriére. Si le Roi étoit dans le païs, il marchoit avec le Prince des Druïdes, suivi de la Noblesse & du peuple. Alors le Chef des Druïdes montoit sur l'arbre, & avec une faucille d'or coupoit le Gui, que les autres Druïdes, vêtus d'aube de lin, recevoient dans une nape blanche. On ne le cueilloit qu'au mois de Décembre, qu'on appelloit *Sacré* pour cette raison. On l'envoyoit aux Grands, & on le distribuoit au peuple pour étrennes au premier jour de l'an, comme une chose très sainte, & un remède à tous maux. De là vient qu'on le portoit pendu au cou, & à la guerre & ailleurs. L'on en mettoit aussi sur les portes des maisons, & on en gardoit toûjours dans les temples. C'étoit le Gui de Chêne dur appellé *robur*, & par les Latins *viscum*, qui ne naît que de la fiente & émoûssement des ramiers ou grives qui s'en repaissent. * Pline, *Hist. l.* 16. *c.* 44.

On a depuis donné le nom d'*A Gui-l'an neuf*, à une quête qu'on faisoit en quelques diocéses, le premier jour de l'an pour les cierges de l'Eglise. Elle se faisoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Ils choisissoient un Chef qu'ils appelloient leur *Follet*, sous la conduite duquel ils commettoient, dans l'Eglise, des extravagances qui approchoient de celles de la fête des fous. Cette mauvaise coutume fut abolie dans le diocése d'Angers l'an 1595, par une ordonnance synodale; mais on la pratiqua ensuite hors des Eglises; ce qui obligea un autre Synode, en 1668, de défendre cette quête que l'on faisoit dans les maisons avec trop de licence & de scandale, les garçons & les filles y dansant & chantant des chansons dissolues. On donnoit aussi le nom de *Bachelettes* à cette folle réjoüissance, peut-être à cause des filles qui s'y assembloient, & que l'on appelloit *Bachelettes.* * Thiers, *Traité des Jeux.*

AGUILAR (*Alonso*) Cardinal de Cordoue, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 Juillet 1697, puis grand Inquisiteur d'Espagne, & mourut à Madrid le 19 Septembre 1699, avant que d'avoir reçu ses bulles, âgé de 46 ans.

AGUILAR, *Aguilaria*, bourg d'Espagne situé dans la partie méridionale du Royaume de Navarre, près de la Biscaye & de la riviére de l'Ebre, entre la ville de Logrono, & celle de Salvaterra. * Maty, *Dict. Geogr.*

AGUILAR DEL CAMPO, *Aguilaria Campestris*, bourg d'Espagne situé dans la Castille Vieille, à quinze lieues de la Ville de Burgos vers le Nord, & à cinq de la source de l'Ebre. Ce bourg est assez considérable & donne le nom à la Famille des Marquis d'Aguilar. * Baudrand.

AGUILAR DEL CAMPO, *Aguilaria Campestris*, située dans la Castille vieille en Espagne, à quatorze ou quinze lieues de la ville de Burgos, est vers les confins de la Navarre, sur la riviére d'Alhama, entre la ville de Calahorra & celle de Soria, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr. Cherchez* MANRIQUEZ.

AGUILAR TERRONE DEL CAGNO (François) Evêque de Léon en Espagne, étoit d'Illiturgi ou Anduxar, dans le Diocése de Jaën. Il enseigna la Théologie, & fut Prédicateur de Philippe II. On lui donna la Théologale de Grenade, ensuite l'Evêché de Tuy, & enfin celui de Léon. Il composa une Instruction pour les Prédicateurs, outre quelques autres Ouvrages, & mourut le 13 Mars 1613. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hispan.*

AGUILHA. *Voyez* AGULHA.

AGUILLAR, (Jean d') Espagnol, de Rute, dans le Diocése de Cordoue, s'est aquis beaucoup d'estime au commencement du XVII siécle par la connoissance qu'il a eue des belles Lettres. Il enseigna assez longtems la Grammaire & la Rhétorique, & il laissa divers Traitez en prose & en vers. Il est mort en 1634.

AGUILLON (François) Jésuite. *Voyez* AIGUILLON.

* AGUILLON, est l'un des lieux où les Européens vont trafiquer dans le Royaume de Maroc. Cette place est dans le Royaume de Sus au midi de l'embouchure de la riviére de Sus. * Noblot, *Geogr. Univ.* Sanson, *Cartes Géogr.*

AGUIRRE (Michel) fameux Jurisconsulte, étoit natif d'Aspeitia au Diocése de Pampelune, dans la Province de Guipuscoa. Dans le tems qu'il étoit à Bologne, il écrivit pour les prétentions de Philippe II. Roi d'Espagne, sur la Couronne de Portugal, un livre intitulé, *Responsum pro successione regni Portugallia pro Philippo Hispaniarum rege, adversus Bononiensium, Patavinorum & Perusinorum Collegia*, qui fut imprimé à Venise en 1581. Il fut Juge en divers Tribunaux du Royaume de Naples; & après son retour en Espagne, il fut Conseiller au Conseil de Grenade, & mourut en 1588. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hispan.* Bayle, *Dict. Crit.*

AGUIRRE (Joseph Saënz d') Bénédictin, depuis Cardinal, étoit issu de la même famille que le précédent, aussi bien que quatre ou cinq autres Ecrivains Espagnols, dont il est parlé dans la Bibliothéque de Nicolas Antonio. Il entra jeune dans l'Ordre de saint Benoît, & y fit un si grand progrés, non seulement dans la piété, mais encore dans toutes les Sciences convenables à son état, qu'après avoir été plus d'une fois Abbé du Collége de saint Vincent à Salamanque, il fut nommé premier Interprête de l'Ecriture dans cette fameuse Université, puis Censeur & Sécretaire du Conseil suprême de l'Inquisition en Espagne. Enfin le Pape Innocent XI. lui donna le chapeau de Cardinal en 1686, en considération du livre qu'il avoit écrit contre la déclaration de l'Assemblée du Clergé de France tenue l'an 1682. Cette nouvelle dignité ne lui fit en rien interrompre ses études, & ne l'empêcha pas de continuer les Ouvrages qu'il avoit commencez, & de les donner au public, savoir une Histoire des Conciles d'Espagne, bien plus ample & plus recherchée que celle que Garcias Loaïsa publia dans le XVI siécle; & une Théologie prise des Oeuvres de saint Anselme Archevêque de Cantorberi, où ce savant Cardinal a fait voir qu'il avoit très bien lu les Ouvrages de cet Auteur. Sa vie fut toûjours exemplaire, & la pourpre dont il se vit revêtu, diminua si peu sa simplicité naturelle, qu'il ne se fit pas de peine, par un exemple de modestie bien rare dans ces derniers tems, de retracter par écrit l'opinion de la probabilité qu'il avoit soutenue, ayant reconnu qu'elle n'étoit pas conforme à la pureté de la Morale Chrétienne. Il naquit le 24 Mars 1630, à Logrogno ville d'Espagne & mourut à Rome le 19 Août 1699. Son premier Ouvrage est intitulé, *Lucubrationes Salmanticenses:* ce sont des Dissertations Théologiques, qu'il composa selon l'usage de l'Université de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de Docteur, & qu'il fit imprimer en 1668. En 1671, il donna trois tomes de Philosophie. En 1675, il publia un Ouvrage sur les livres de la Morale d'Aristote; & en 1677, un Traité des vertus & des vices. Dans les années suivantes, il donna trois gros volumes de la Théologie de saint Anselme. Il composa aussi, comme nous l'avons dit plus haut, un livre qui fut imprimé en 1683, contre la déclaration de l'Assemblée du Clergé de France de 1682, touchant la puissance Ecclésiastique & politique, sous le titre de la *Defensa de la Chaire de saint Pierre*, & on lui en attribue un autre intitulé, *de Libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ;* mais ce dernier n'est pas du Cardinal d'Aguirre, mais de Charas. Enfin après avoir donné en 1686, une table & une notice d'une nouvelle collection des Conciles d'Espagne, il fit imprimer cette collection à Rome en 1693 & 1694. Avant que de mourir il se fit cette Epitaphe.

Josephi Saënz de Aguirre, natione
Hispani,
Patria Lucronensis, vitâ peccator,
Appellatione Monachus S. Benedicti,
Studio Theologus,
Miseratione divinâ

S. R. E.

Digitized by Google

S. R. E. Cardinalis Tit. S. Mariæ ſuper Minervam
Protector Regni Siciliæ.
Orate Deum pro eo.
Obiit die 19. Auguſti anno Domini
M. DC. XCIX.
Miſerere mei Domine, quia peccavi ſuper numerum
arenæ maris.

* *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccléſ. du XVII ſiecle.* Bayle, *Dict. Crit.*

2° Ceux qui voudront ſe former une juſte idée de l'Ouvrage qu'il a entrepris, & auquel la dignité de Cardinal ne l'empêchoit pas de s'appliquer tout de bon, doivent lire le Prodrome qu'il en publia à Salamanque l'an 1686, ſous ce titre, *Notitia Conciliorum Hiſpaniæ atque novi Orbis, Epiſtolarum Decretalium & aliorum Monumentorum Sacræ Antiquitatis ad ipſam ſpectantium, magna ex parte hactenus ineditorum, quorum Editio paratur Salmanticæ cum Notis & Diſſertationibus, ſub auſpiciis Catholici Monarchæ Caroli II. Studio & Vigiliis M. Fr. Joſephi Saenz de Aguirre Salmanticenſis, apud Lucam Perez, Univerſitatis Typographum.* 1686. *in* 8°. On peut auſſi conſulter, le Journal de Leipſic du mois de Février 1688, & celui de Paris du 13 Janvier 1687. On a cru ce Cardinal pendant quelque tems l'Auteur d'un Ouvrage fort ſavant contre les Déciſions du Clergé de France de l'an 1682, ſous ce titre, *Tractatus de libertatibus Eccleſiæ Gallicanæ continens amplam diſſuſionem declarationis factæ ab illuſtriſſimis Archiepiſcopis & Epiſcopis Pariſiis mandato Regio congregatis anno* 1682. *Auctore M. C. S. Theologiæ Doctore. Leodii, apud Matthiam Hovium* 1684. *Superiorum permiſſu.* Mais on a ſu enfin que c'étoit un Religieux François. Les conjectures qui le donnoient au Cardinal d'*Aguirre* n'étoient pas ſans apparence, vu l'attachement de ce Cardinal aux doctrines des Ultramontains, qui lui a aquis le chapeau de Cardinal; & l'ardeur avec laquelle il a taché d'éloigner l'accommodement de la Cour de Rome avec la France, qui a pourtant enfin été conclu au mois d'Octobre, 1693

AGULANS, eſt le nom de ces peuples dont les Hiſtoriens des guerres de Jéruſalem font mention, & qui obéiſſoient aux Saraſins & aux Turcs, lorſque les François entrérent en Syrie. On ne ſait pas au vrai ſi ce nom marque une ſecte ou une nation; mais on les voit mêlez avec les Publicains & les Azymites, qui ſont inconteſtablement des noms de Sectaires. Voici la ſeule choſe que Guibert l'Hiſtorien en rapporte. On dit que ceux que l'on nomme *Agulans*, étoient au nombre de trois mille; ce ſont gens qui n'appréhendent ni l'epée, ni les fléches, ni la lance, ni les hallebardes, parce qu'eux & leurs chevaux ſont tout couverts de fer de pié en cap; & à la guerre ils n'ont pour toute arme qu'un poignard. Voici les termes de Guibert, *Eorum ſiquidem quos Agulanos appellant tria numero millia exiſtiſſe feruntur, qui neque gladios, neque lanceas, aut ſagittas, nulla penitus arma formidant, quia omni ex parte cum ipſi, tum equi eorum, ferro adoperiuntur; nihil armorum prorſus in bellis, præter enſes, uſui habent.* * Guibert, *Geſtorum Dei, l.* 3. *c.* 8. Robert du Mont, *l.* 6. & Baldricus, *l.* 5. en diſent la même choſe.

AGULHA, l'AIGUILLE ou l'ISLE DE GALE, en Latin, *Acus*, Iſle de la mer d'Ethiopie ou de Barbarie, ainſi appellée par les Portugais qui l'ont depuis recouverte, & appellée l'*Aiguille* par les François, eſt ſituée au nord-eſt de la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Madagaſcar, à la hauteur de la ville de Quiloa ſur la côte de Zanguébar. Elle eſt au 85 degré de longitude & au neuvieme de latitude méridionale, ſelon la Carte de Sanſon.

* AGUR. On lit dans le livre des Proverbes un chapitre avec ce titre: *Paroles d'Agur fils de Jake*, que l'on peut traduire ainſi ſelon la force des termes, *Paroles de celui qui aſſemble, fils de celui qui vomit:* Ou, ſelon Louïs de Dieu, *Paroles de celui qui eſt recueilli, fils de l'obéiſſante.* La plupart des Péres & des Commentateurs veulent que Salomon ſe deſigne lui même ſous ce nom d'*Agur fils de Jake.* D'autres conjecturent qu'Agur de même que Lamuel au *ch.* 31. *v* 1. étoient des ſages qui vivoient du tems de Salomon, & qui furent ſes Interlocuteurs dans le livre des Proverbes: ſentiment qui n'a pas la moindre probabilité. Ce livre n'eſt rien moins qu'un dialogue. Il y a aſſez d'apparence qu'Agur eſt un Auteur inſpiré, différent de Salomon, dont on jugea à propos de joindre les ſentences à celles de ce Prince à cauſe de la conformité de la matiére. Qu'eſt-ce qui auroit pu obliger Salomon à déguiſer ſon nom en cet endroit? Pourquoi changer même ſon ſtile & ſa maniere d'écrire dans ce ſeul chapitre. Car il eſt certain que le *chap.* 30 des Proverbes eſt d'un goût aſſez différent du reſte du livre. De plus, convenoit il à Salomon de dire, comme fait cet Auteur au *verſet* 2. *Je ſuis certainement le plus inſenſé des hommes;* & de parler ainſi à Dieu, *Seigneur, ne me donnez ni la mendicité, ni les richeſſes?* Ces paroles certainement ne ſont pas de la dignité d'un Roi comme Salomon. Mais qui étoit donc *Agur*, d'où étoit-il, quand vivoit-il? C'eſt ce que perſonne n'a encore pu nous apprendre. * Calmet, *Dict. de la Bible.*

AGURANDE, ville de France ſur la Creuze, dans la Province de Berry, aux confins de la Marche, à quatre lieues de la Châtre, & à 19 de Bourges. Il y a dans cette ville un Fauxbourg appellée *Agurandele.* * Davity, *Deſcript. de la France.* Baudrand.

AGURIUM. *Voyez* AGIRO.

AGUSTA, LAGUSTA, LAGOSTA & LASTRE, *Ladiſta* & *Celadiſſa*, Iſle du Golfe de Veniſe. Elle eſt près du Golfe de Raguſe, au midi de l'Iſle de Curzola, du Duché de laquelle elle dépend. * Maty, *Dict. Geogr.*

AGUSTA. *Voyez* AGOUSTE.

AGUSTINI, bourg de l'Iſle de Candie, ſitué dans le territoire de la ville de ce nom, environ à ſept lieues de Caſtel Giropétra, vers le couchant. On croit communément que ce bourg eſt l'ancienne ville de *Lyctus* ou *Lychſum.* Il y a pourtant quelques Géographes qui diſent que Lyctus eſt entiérement détruite, & qu'on en voit les ruines près de Girapétra. * Maty, *Dict. Geogr.*

AGUVANES, peuple. *Voyez* AUGANS.

AGUYAR, Duché en Eſpagne, dans les montagnes de Bonal au Royaume de Léon. Le dernier qui le poſſéda fut Alvare Pérez Oſorio. Il fut réüni à la Couronne, comme l'on croit, par Henri IV. Roi de Caſtille, l'an 1465. * Sainte Marthe, *Etat de l'Eſpagne.*

A G Y.

AGYIE'E, Ἀγυιεὺς, nom propre des colomnes pyramidales, que les Athéniens élevoient dans les rues devant la principale porte de leurs maiſons. Il y avoit auprès de ces colomnes, des autels appellez *Agyiées* Ἀγυιαὶ. Les uns & les autres étoient conſacrez à Apollon, ſelon quelques Auteurs; ſelon d'autres, à Dionyſus; & peut-être à l'une & à l'autre de ces deux divinitez. Il ſemble que la répréſentation du Soleil ou d'Héliogabale chez les Phéniciens, n'étoit rien autre choſe qu'une telle pierre. * Harpocrat. Suidas. Hérodien. Aléander, *Tab. Hel. explic. Theſaurus Ant. Roman. Græca. tome* 5. *p.* 726. C'eſt peut être de-là que vient le nom Italien *Aguglia*, & le François *Aiguille*, déterminez à ſignifier une pyramide. Horace, *liv.* 4. *Od.* 6. *v.* 28. appelle Apollon *Agyieus*, ſans doute par rapport à ces autels.

AGYLÆUS (Henri) né à Boiſſedac, s'appliqua à l'étude des langues, & ſur tout à celle du Grec. Il donna en 1561, une traduction Latine du *Nomo-Canon* de Photius, aprés Gentien Hervet. Ces deux Verſions parurent d'abord en Latin ſans être accompagnées du texte Grec. Mais la derniére, qui eſt celle d'Agylée, eſt préferable à l'autre pour deux raiſons; elle eſt beaucoup plus ample & plus fournie, ayant été faite ſur un exemplaire Grec fort entier; outre cela elle approche beaucoup du ſtile des Juriſconſultes. Ainſi quoique le Nomo-Canon ait été imprimé d'abord à Paris en Grec & en Latin avec la verſion d'Hervet, & les Commentaires de Balzamon, de l'imprimerie du Louvre; dans la ſuite Henri Juſtel, dans ſa Bibliotheque du Droit ancien, a donné ce même *Nomo-Canon* en Grec & en Latin, de la traduction d'Agylée, accompagnée des Prolegoménes de Photius, que l'on cherchoit depuis longtems, & qui ont été trouvez par le ſavant Uſſerius, Archevêque d'Armach. Juſtel a cité dans cette nouvelle édition les différences des autres manuſcrits qu'il a pu conſulter; en ſorte néanmoins qu'il a ſuppléé par une nouvelle Verſion ce qui pouvoit manquer dans le Grec, qu'il a corrigé: ce qui ne s'accordoit pas tout à fait avec ce même texte, & qu'il a même changé quelques termes qui n'exprimoient point aſſez au juſte les matiéres de Théologie. Il compoſa encore quelques autres Ouvrages, & mourut au mois d'Avril 1595, âge de 62 ans. * Juſtel, *in præfat.* Gerhard von Maſtricht, *Hiſt. Juris Eccl. n.* 244.

AGYLAUS, ſeptieme Roi de Corinthe, de la race des Héraclides, ſuccéda à Ixion, & régna 37 ans comme ſon prédéceſſeur. * Pauſanias, *in Lacunicis.* Hérodote, *lib.* 6. Thucydide, *lib.* 1. & Diodore, *lib.* 4.

AGYLLA, ville de Toſcane, très-ancienne, ainſi nommée de ſon Fondateur venu de Lydie, ſuivant Virgile dans ces vers, *Æneid. l.* 8. *v.* 479. &c.

Haud procul hinc ſaxo incolitur fundata vetuſto
Urbs Agylla ferox, ubi Lydia quondam
Gens, bello præclara, jugis inſedit Etruſcis.

Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 3. & 4. dit que cette ville fut bâtie par les Pelaſgiens venus de Theſſalie. Elle étoit riche & puiſſante, comme le témoignent Lycophron, Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe: on l'a depuis appellée *Cæ*, on la nomme à preſent *Cervetere.* *Voyez* CERVETERE.

AGYLLEUS, Gladiateur Cléonien, dont il eſt parlé dans la Thébaïde de Stace en ces vers, *l.* 6. *v.* 832. & *ſuiv.*

—— —— —— *Levat ardua contra*
Membra Cleonæa ſtirpis jactator Agylleus
Herculea non multo minor . . . . .

AGYNIENS, Hérétiques qui parurent vers l'an de Jéſus-Chriſt 664. Ils ne prenoient point de femmes, & prétendoient que Dieu n'étoit pas Auteur du mariage. Ce nom vient d'ἀ- privatif, & de γύνη femme. * Pratéole.

AGYRIS, Roi de Cypre, & Allié des Perſes, fut tué par Evagoras. * Diodore de Sicile, *l.* 14. *fol.* 457.

AGYREUSE. *Voyez* AGIRO

AGYRIS, Roi des Agyrénens, avec leſquels les Meſſiniens firent la paix, étoit aprés Denys *le Tyran*, le plus puiſſant Prince de la Sicile. Il avoit en ſa diſpoſition les meilleures forteresſes du païs, & commandoit abſolument dans Agyreuſe ou *Agyrium*, ville alors très peuplée. L'on y comptoit au moins vingt mille Habitans; outre cela ce Tyran conſervoit dans la citadelle de grandes richeſſes envahies ſur les citoyens les plus opulens, qu'il faiſoit mourir. Denys l'*Ancien* l'attira dans ſon parti, & ſe ligua avec lui pour ſe défendre contre Magon Carthaginois, qui étoit entré dans la Sicile avec une Armée de quatre-vints mille hommes, la premiére année de la XCVII Olympiade, 392 avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de Sicile, *l.* 4.

AGYRIUM. *Voyez* AGIRO.

AGYRIUS, fut déclaré Général d'Armée par les Athéniens à la place de Thraſybule qui fut tué par les Aſpendiens, proche

Digitized by Google

le fleuve Eurymédon, dans la troiſiéme année de la XCVII Olympiade, 390 avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de Sicile, *l.* 14. Ovide, *Metam. l.* 13. *fab.* 1.

A H A.

AHA, Rabbin célébre, qui vivoit dans le VII ſiécle, a compoſé le *Seeliath*, c'eſt à dire, *les Queſtions ſur les commandemens de la Loi*, qui eſt un Ouvrage très eſtimé. * Génébrard, *in Chron.*

* AHALAB, AHLAB ou ACHALAB, ville de la Tribu d'Aſer, dont on ne ſait pas la ſituation. * *Juges*, *ch.* 1. *v.* 3. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* AHARA, troiſiéme fils de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 1. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* ACHRAH.

* AHAREEL, AHAREHEL, AHARHEL, fils d'Arum. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 8.

* AHAREHEL, eſt un nom qui eſt auſſi donné à Jethro beaupére de Moïſe. * *L'ancienne Bible aux Dictions Hebraiques. Dict. de la Bible.*

AHARTARI. *Voyez* AHASTARI.

AHASBAÏ. *Voyez* AASBAÏ.

AHASA, AHASSA & AHSA, ville d'Arabie, ſituée dans la Province de Baharem, éloignée de la ville de Sémamah d'environ quatre journées de chemin. Son terroir eſt fort bon, & produit d'excellentes dattes. Il y a de cette ville jusqu'à El-Catif, autre ville qui eſt ſur le rivage du Golfe Perſique, deux journées de chemin. Elle eſt dans le ſecond climat, à 83 degrez, 30 minutes de longitude, & 27 degrez de latitude. Naſſiredin dit que la ville d'Ahaſſa eſt dans une Iſle: ce qui ſe peut entendre ou d'une Iſle du Golfe Perſique, ou de l'Arabie entiére, qui eſt appellée *Gezirat al Arab*, c'eſt à dire, *l'Iſle ou la presqu'iſle des Arabes.* Abdalmoal dit dans ſa Géographie Perſienne, que toutes les fontaines de cette ville ſont chaudes. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AHASTARI, fils d'Aſſur & de Naara, dont il eſt parlé dans les Chroniques des Rois des Juifs. Ce mot eſt Hébreu, & il ſignifie un *courier* ou *la diligence de la tourterelle.* * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4.

AHAVA, fleuve près de Babylone, où Esdras aſſembla les Juifs pendant la captivité, & les porta à faire un jeûne de trois jours, afin d'obtenir de Dieu leur affranchiſſement & un heureux retour dans leur païs. Ces trois jours étant expirez, ils en partirent le douziéme jour de la premiére lune, qui eſt Niſan, & qui répond à notre mois de Mars. Le P. Calmet croit que le fleuve d'Ahava eſt celui qui couloit dans l'Adiabéne, où l'on connoit le fleuve Diava ou Adiava ſur lequel Ptolomée met la ville d'Abane, ou d'Aavane. C'eſt apparemment ce païs qui eſt nommé *Hava* & *Havva* dans le II ou IV *livre des Rois*, *ch.* 17. *v.* 24. *ch.* 18. *v.* 34. *ch.* 19. *v.* 13. d'où les Rois d'Aſſyrie avoient transporté dans la Paleſtine les peuples nommez Haviens ou Havviens dans le même *livre des Rois*, *ch.* 17. *v.* 31. & où ils avoient mis en leur place des Iſraëlites captifs. Esdras dans le deſſein de ramaſſer autant d'Iſraëlites qu'il pourroit pour les ramener en Judée, s'arrêta dans le païs d'*Hava* ou d'*Ahava*, d'où il envoya dans les monts Caſpies, pour inviter les Juifs qui s'y trouvoient à ſe joindre à lui. L'Hiſtoire d'Izate Roi des Adiabéniens, & d'Héléne ſa mére, qui ſe convertirent au Judaïſme quelques années après la mort de Jéſus-Chriſt, fait juger qu'il y avoit encore beaucoup de Juifs dans ce païs-là. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 15. & 17. II ou IV *Rois.* Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 2. Calmet, *Dict. de la Bible.*

AHAUSEN ou AHUIS, en Latin *Ahuſa*, petite ville de Suéde dans la Province de Bleking. Quoique petite, elle eſt forte par ſa ſituation à l'embouchûre de la riviére de Helles ou Hellig, ou Helia, dans la Mer Baltique, avec un port très commode ſur les frontiéres de la Province de Schonen, à quatre lieues de Chriſtianſtad. Les Suédois en ſont les maîtres depuis 1658. Ci-devant elle appartenoit aux Danois. * Baudrand.

AHAZ, fils de Mica. *Voyez* ACHAZ.

A H C.

AHCAF, contrée de l'Arabie, qui s'étend depuis Hadramouth jusqu'en Oman, & dont toutes les campagnes ſont couvertes de petites collines de ſable mouvant. Lorsque les vents méridionaux ſouffient dans ce païs-là, ils y excitent des tempêtes ſi furieuſes, que ſouvent les Caravanes entiéres en ſont renverſées, & y demeurent enſevelies. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

A H E.

AHENOBARBUS ou BARBE-ROUSSE, eſt le ſurnom qu'on donna à une branche de la famille des Domitiens. *Cherchez* DOMITIUS.

* AHER, de la Tribu de Benjamin fut pére de Huſeim. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 12. Son nom ſignifie *ombrage* ou *fierté.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHER, ville de la Province d'Adherbigian ou Médie. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

A H I.

* AHI, fils de Sçemer ou Semer de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 34. Son nom ſignifie, *fraternité, vallée, queſtion.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHIA. *Voyez* ACHIA.

AHIALON, AIALON, ELON ou HELON, de la Tribu de Zabulon, Juge des Iſraëlites, ſuccéda à Abeſan l'an du monde 2860, & 1175 avant Jéſus-Chriſt. Il gouverna le peuple durant dix ans, pendant leſquels il ne fit rien qui fût digne de mémoire. Euſébe l'a retranché de ſa Chronique, parce qu'il avoit donné 27 ans de regne à Joſué, qui ne gouverna pourtant que 17 ans. * *Juges*, *ch.* 12. Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *c.* 10. Euſébe, *in Chron.* Uſſerius, *in Annal. Vet. Teſtam.*

AHIALON, ville. *Voyez* AJALON.

* AHIAM, fils de Sçarar Hararite, fut un très vaillant homme de l'Armée de David. * II *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 23. *v.* 33.

AHIAM, AHIJA, & ACHIA, fils de Sua ou Sçiſça. *Voyez* ACHIA.

AHIAM, pére de Baaſça. *Voyez* ACHIA.

AHIAM, fils de Samidah. *Voyez* AHIN.

AHIAS ou ACHIAS, Prophéte, natif de la ville de Silo, rencontra Jeroboam à la campagne près de Jéruſalem, déchira ſon manteau en douze piéces, & lui commanda de la part de Dieu d'en prendre dix, pour marque qu'il le vouloit établir ſur dix Tribus; ce qui arriva comme il l'avoit prédit. Après la mort de Salomon, Roboam ſon fils ayant mécontenté le peuple, dix des Tribus l'abandonnérent, & prirent pour Roi Jéroboam. Mais celui-ci ſe rendit indigne des bontez du Ciel; car ſon fils Abia étant extrêmement malade, il ordonna à la Reine ſa femme de prendre l'habit d'une perſonne du commun, & ſous l'apparence d'une étrangere d'aller conſulter le Prophéte ſur l'infirmité de ce fils, qui devoit être le ſucceſſeur de ſa Couronne. L'homme de Dieu inſpiré du Ciel la reconnut, blâma ſa feinte, & lui prédit non ſeulement la mort d'Abia, mais encore la ruine & la déſolation de ſa maiſon, en punition de l'ingratitude de Jéroboam, qui ayant été élevé de la pouſſiére ſur le thrône, avoit mépriſé les faveurs du Ciel pour ſacrifier aux idoles. Ahias, après avoir prédit à Jéroboam ſon élevation ſur le thrône qu'il occupa 22 ans, vivoit encore peu avant la mort de ce Prince, qui arriva l'an 3081 du monde, & 954 avant Jéſus-Chriſt. * I ou III *Rois*, *ch.* 14. *v.* 12. & II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. & 10. Sixte de Sienne. Bellarmin. Tornel, &c.

AHIAS. *Voyez* ADON, dit *le Voyant.*

AHIAS. Ce que vous ne trouvez pas ſous Ahias, *cherchez le ſous* ACHIAS.

AHICAM & AHIKAN, fils de Saphan, & pére de Godolias, fut envoyé par Joſias Roi de Juda à la Prophéteſſe Holdan pour la conſulter ſur l'explication du livre de la Loi, que le Sacrificateur Helcias avoit trouvé dans le Temple. C'eſt cet Ahicam qui ſe déclara pour Jeremie & qui obtint ſon élargiſſement ſous *Jeroïakim* fils de Joſias. *Jerem. ch.* 26. *v.* 24. Ahicam avoit pour fréres *Gemaria*, *Jeremie*, *ch.* 36. *v.* 10. *Eloeus*, *Jeremie*, *ch.* 29. *v.* 3. & *Jaazania*, *Ezechiel*, *ch.* 8. *v.* 11. qui faiſoient qu'il avoit beaucoup de crédit parmi les Principaux & le peuple. * II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 12.

AHIEZER ou AHIHEZER, fils d'Ammiſadaï, de la Tribu de Dan, ſortit de l'Egypte avec ceux de ſa Tribu, au nombre de 62700 hommes, tous au deſſus de vint ans, ſans comprendre les jeunes, qui n'avoient pas encore atteint cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le dixiéme à faire ſon offrande. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 38. & 39. *ch.* 7. *v.* 66. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* AHIEZER ou AHIHEZER, l'un des parens de Saül qui ſe rangea du parti de David à Tſiklag. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

AHIHUD. *Voyez* AHIUD.

AHIJA, ACHIA & AHIAM, Secretaire de Salomon. *Voyez* ACHIA.

AHIJA, Pére de Baaſça. *Voyez* ACHIA.

AHIJA, Prophéte de Sçilo. *Voyez* AHIAS.

AHIJA, Chef de famille * II *Esdras* marqué autrement *Nehemie*, *ch.* 10. *v.* 26.

AHIKAN. *Voyez* AHICAM.

* AHILUD ou ACHILUD, pére de Joſaphat ou Jehoſçaphat, qui fut Sécretaire de David. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 16. Son nom ſignifie, *noble vallée* ou *le frére illuſtre.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHIMAAS, AHIMAATS, AHIMAHATS. *Voyez* ACHIMAAS.

AHIMAN ou ACHIMAN, fils d'Enac ou de Hanak, de la race des Géans, habitoit en la partie méridionale de la terre de Chanaan. Sa taille prodigieuſe, & qui ſurpaſſoit de beaucoup la taille ordinaire des autres hommes, donna de l'épouvante à la plupart de ceux que Joſué envoya pour reconnoître ce païs. Il en fut chaſſé par Caleb après la priſe d'Hébron. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 23. *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 14. Son nom ſignifie, *quelle vie*, ou *quel frére.* Simon, *Dict. de la Bible.*

* AHIMOTH ou ACHIMOTH, fils d'Elkana, de la Tribu de Lévi, frére d'Amaſai & d'un autre Elkana. * I *Chron.* ou *Paralip.* Son nom ſignifie *mon frere mort*, ou, *la deſolation de mon frére.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHIN ou AHIAM, fils de Sçimidah de la Tribu de Manaſſé. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 19.

* AHINADAB, fils de Hiddo ou d'Addo, étoit Gouverneur de Mahanajim ſous le régne de Salomon. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 14. Son nom ſignifie *frére de gré.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHINAON. *Cherchez* AINAON.

AHINOA, AHINOHA, & AHINOHAM. *Voyez* ACHIMOA ou ACHINOAM.

AHIO & ſon frére OSA, avoient ſoin de conduire l'Arche du Seigneur, lorsque David la retira de la maiſon d'Abinadab, pour la transporter à Jéruſalem. Ce fut alors qu'arriva la puni-

tion

tion terrible d'Oſa, qui voyant que les bœufs qui traînoient le chariot où elle étoit, s'écartoient & faiſoient pancher l'Arche, eut la témérité de la toucher & de la ſoutenir, de crainte qu'elle ne tombât. Dieu irrité de ce qu'Oſa s'étoit donné une liberté qui n'appartenoit qu'aux Sacrificateurs, le fit mourir ſur le champ. Le lieu où il fut puni a toûjours gardé le nom. David fut tellement épouvanté d'un châtiment ſi prompt & ſi rigoureux, qu'il n'oſa faire emmener l'Arche dans la ville, de peur qu'il ne lui arrivât quelque choſe de ſemblable. Il la fit mettre à la campagne dans la maiſon d'un ſaint homme de la race de Lévi, appellé *Obed Edom*, qui étoit de Geth, où elle demeura trois mois. Elle le combla lui & toute ſa famille de tant de benédictions, que de fort pauvre qu'il étoit auparavant, il devint ſi riche, qu'il s'attira l'envie de bien des gens. Une telle proſpérité diſſipa les appréhenſions de David: il ſe réſolut de la faire conduire à Jéruſalem; & pour ce ſujet il aſſembla tous les Sacrificateurs & les Lévites, qui la portérent ſur leurs épaules dans le lieu que ce Prince lui avoit fait préparer. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 6.

* AHIO ou AHION, fils d'Abi-Gabaon, c'eſt à dire, *mon père Gabaon*, & de Maacha. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 31. & *ch* 9. *v.* 37.

* AHIO, AHION, AION, & HIJON. C'eſt une ville de la Terre-Sainte que Bénadad fils de Tabremon Roi de Syrie, prit ſur Baaſa Roi d'Iſraël, à la priére d'Aſa Roi de Juda, qui vouloit par cette diverſion faire ceſſer les ouvrages que Baaſa faiſoit faire à la ville de Rama. * Calmet, *Dict. de la Bible.*

Les uns placent cette ville dans la Tribu d'Aſçer, les autres dans celle de Ruben. Le Pere Calmet la met dans la Tribu d'Ephraïm, & Sanſon dans celle de Nephthali. Ce dernier ſentiment me paroît plus conforme aux paſſages du I ou III *livre des Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. du II ou IV *livre des Rois*, *ch.* 15. *v.* 29. & du II *livre des Chron.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 4.

AHIRA, fils d'Enan, Chef de la Tribu de Nephthali, ſortit d'Egypte à la tête de cinquante-trois mille quatre cens hommes, au deſſus de vint ans, ſans compter ceux qui n'y étoient pas encore arrivez, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le douziéme à faire ſon offrande. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 15. *ch.* 2. *v.* 29. *ch.* 7. *v.* 78. *ch.* 10. *v.* 27.

* AHIRAM, de la Tribu de Benjamin, Chef de la famille ou race des Ahiramites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 38. Les Interprétes prétendent que c'eſt le même qui eſt appellé *Achrah.* I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 1. *Voyez* ACHRAH.

* AHISAMAC ou ACHISAMECH, pére de ce fameux Aholiab qui fut employé par Moïſe à conſtruire le Tabernacle. * *Exode*, *ch.* 31. *v.* 6.

* AHISCAHAR ou AHISAHAR, fils de Balan de la la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

AHITOPHEL. *Voyez* ACHITOPHEL.

AHITUB. *Voyez* ACHITOB.

* AHIUD, fils de Sçelomi ou de Salomi de la Tribu d'Aſçer, fut choiſi par ceux de ſa Tribu pour travailler au partage de la terre de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 27.

* AHIUD, fils de Nahaman & frére d'Huza de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 7.

A H L.

AHLAB, AHALAB & ACHALAB. *Voyez* AHALAB.

AHLAÏ. *Voyez* ACHLAÏ.

AHLBURG, ville de Danemarck. *Voyez* ALBORG.

AHLEFELD. *Voyez* ALFELD.

AHLEN ou AWLEN, *Alenas*, ville de Souabe en Allemagne, fut miſe en 1360 par l'Empereur Charles IV, au nombre des villes Impériales: elle en conſerve encore les priviléges, quoiqu'on n'y compte plus qu'environ trente familles. Les Ducs de Wirtemberg l'ont poſſédée; & ce fut Eberard III, dit le *Querelleux*, qui la perdit. * Ortélius.

A H M.

AHMED, Baſcha ou Paſcha; c'eſt le même que HERGEK ou HERZEK OGLI. Il étoit fils d'un Duc de la Boſſine, ou de ſaint Sabas, que l'on appelle encore du Mont noir. Son pére nommé Etienne, piqué de jalouſie, ou porté par la vengeance qu'il vouloit tirer de ſes proches, dont il avoit été maltraité, ſe jetta entre les bras de Bajazet II. Empereur des Turcs. Ce Sultan lui donna une de ſes filles en mariage, après qu'il eut embraſſé le Mahométiſme. De ce mariage naquit *Hergek Ogli*, qui devint un fort grand Capitaine. Bajazet le fit Beghilerbegh ou Gouverneur de la Romanie, où il ſoutint toûjours ſes intérêts contre le Sultan Sélim ſon fils. Il combattit cependant malheureuſement contre le Sultan d'Egypte Kélaun, qui avoit joint ſes troupes à celles d'Uſun Caſſan auprés de Tarſe en Cilicie, l'an de l'Hégire 880, & de Jéſus-Chriſt 1484: car il demeura priſonnier de ce Sultan. Quelques-uns veulent que le Duc Etienne fut dépouillé de ſes Etats par Mahomet II, & que Herzek Ogli ſon fils ſe fit Mahométan, étant déja avancé en âge. Ahmed étoit fort bon Poëte. Etant un jour entré dans un bain public, où il y avoit déja quelques jeunes gens; ceux-ci ſe voyant au milieu de pluſieurs eſclaves jeunes & bienfaits, uſérent de la liberté que donne ce lieu-là, & firent deux vers Turcs, dont voici le ſens:

Le ciel eſt maintenant bien deshonoré,
Puiſque les Anges ſont obligez de ſervir le diable.

Ce Baſcha ne ſe vengea de ces vers piquans que par d'autres qu'il fit ſur le champ en la même langue, & dont le ſens étoit:

Le ciel étoit aveugle, & il eſt maintenant devenu ſourd;
Car il n'eſt plus reſté de muets dans le monde, depuis que chacun ſe mêle de faire des vers.

* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, ſurnommé *Al Katebi*, c'eſt à dire, *le Secretaire*, Géographe, duquel Abulfeda fait ſouvent mention. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, fils de Mobarezeddin, quatriéme Prince de la Dynaſtie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, ſurnommé *Gheduc* ou *Gedic*, c'eſt à dire, en Turc, *Brébe-dent*, fut élevé par Mahomet II. Empereur des Turcs, aux plus grandes charges de l'Empire Ottoman. Il n'étoit que ſimple *Solak*, c'eſt à dire, du nombre de ces gardes à pié qui ſont toûjours autour du cheval du Sultan quand il marche, & que quelques-uns confondent avec les Peïks, qui ſont les valets de pie. La cauſe de ſa fortune fut un bon mot qu'il dit à ce Sultan, qui s'entretenoit avec lui en chemin: il lui dit qu'un Prince n'étoit jamais véritablement grand, s'il ne ſavoit pas de petites choſes en faire de grandes, & de grandes en faire de petites. Il devint enfin par la faveur de ſon maître, & par le mérite qu'il aquit dans les grands emplois qu'il exerça, un des premiers hommes de l'Empire Ottoman. Ce fut lui qui prit la ville d'Otrante en Calabre l'an 885 de l'Hégire, qui eſt de Jéſus-Chriſt 1480, & qui dêfit entiérement Gem frére de Bajazet II, & le contraignit de s'enfuir en Italie. Mais la jalouſie que Bajazet conçut de lui, voyant que les Janiſſaires, qui l'avoient menacé de rappeller ſon frére Gem, fréquentoient trop ſa maiſon, lui fit prendre la réſolution de le tuer de ſa propre main: ce qu'il exécuta dans un grand feſtin qu'il avoit fait à tous les Viſirs dans ſon Serrail. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, ſurnommé *Adherbigani*, peut-être parce qu'il étoit de la Province d'Adherbigian en Perſe, Auteur Arabe, duquel nous avons une Grammaire Arabe, intitulée *Eksir al Saadet*, mourut l'an 800 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ABI KHALED, ſurnommé *Ahwal*, parce qu'il étoit borgne, fut Viſir des Califes Mamon & Motaſſem, & ſuccéda à Fadhel fils de Sahal. Le Calife Motaſſem liſant la dépêche d'un Gouverneur, y trouva le mot Arabe de *kala*, qu'il n'entendoit pas; & il en demanda l'explication à ſon Viſir Ahmed, qui ſe trouva court: ſur quoi Motaſſem dit ces paroles: *Khalifah omnis u Lexi amis*, c'eſt à dire, *le Calife eſt ignorant, & le Viſir n'y voit goute*: puis faiſant chercher quelqu'un dans l'antichambre, & Ben Zaïât, homme ſavant, s'y étant trouvé, on le fit entrer pour expliquer le mot de *kala*. Ce Docteur dit que ce mot ſignifioit en Arabe, du fourage qui eſt encore verd; & cette explication lui valut la charge de Viſir, qui fut ôtée à Ahmed le borgne. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN AEM AL COUFI, c'eſt à dire, *natif de la ville de Couſah* en Chaldée, Auteur du *Tarikh Eſtoub*, qui eſt *l'hiſtoire des premieres conquêtes des Muſulmans.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ALI, ſurnommé *Al-Monaggem*, l'*Aſtronome*, Auteur d'un Traité fort ample de Chronologie, qu'il a intitulé, *Beïan an Tarikh ſem al Zaman*, c'eſt à dire, *démonſtration des caractéres chronologiques des années.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN AL THABIB, c'eſt à dire, *fils du Médecin*, eſt un Auteur qui a travaillé ſur le livre de l'interprétation. Il étoit grand Philoſophe & ſubtil Logicien. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ARABSCHAB, Auteur de deux Ouvrages, dont le premier eſt intitulé, *Merat al-adab, miroir des bonnes mœurs & des Lettres humaines.* Le ſecond eſt, *Agiaïb al Mackdur fi Akhbar Timur*, *les merveilleux effets de la providence, qui ſe reconnoiſſent dans l'hiſtoire de Tamerlan.* Ce livre a été imprimé en Arabe, & traduit en François par Pierre le Vattier, Docteur en Médecine. Les Savans dans la langue Arabe, trouvent beaucoup de fautes dans cette traduction. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ATHA, Poëte, qui a fait de fort beaux vers Arabes ſur la vie ſolitaire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN AVIS. *Voyez* AVIS.

AHMED BEN CASSEM AL ANDALOUSI, Maure de Grenade, qui vivoit l'an de Jéſus-Chriſt 1599, & qui a écrit un Ouvrage, où il cite un Manuſcrit Arabe de S. Cæcilius Archevêque de Grenade. Il fut trouvé, dit-on, avec ſeize lames de plomb gravées en caractéres Arabes, dans une grotte proche la même ville. Dom Pedro de Caſtro y Quinones, pour lors Archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb, que l'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen qui a duré pluſieurs années, elles furent enfin condamnées comme Apocryphes ſous le pontificat d'Alexandre VII. Elles contiennent pluſieurs hiſtoires fabuleuſes touchant l'enfance & l'éducation de Jéſus Chriſt, & la Vie de la ſainte Vierge. Il y a entre autres choſes, que Jéſus-Chriſt étant encore enfant, & apprenant à l'école l'alphabet Arabique, il interrogeoit ſon maître ſur la ſignification de chaque lettre; & qu'après en avoir appris de lui le ſens & la ſignification grammaticale, il lui enſeignoit le ſens myſtique de chacune de ces lettres. Ce Manuſcrit eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1143.

AHMED BEN CASSEM, Auteur de l'*Hiſtoire des Médecins*, ſous le titre d'*Akhbar al Atibebba.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN FARES BEN ZAKARIA, surnommé *Al Razi*, Auteur d'un Dictionnaire Arabe intitulé *Mogmal* ou *Mugmel Allogat*. Ce Razi étoit natif de la ville de Rei, située dans le Gebal, qui est la partie montueuse de la Perse. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN HANBAL, Docteur Musulman, vivoit sous Moatassem, huitiéme Calife de la race des Abbassides. Ce Prince le tourmenta beaucoup, parce qu'il ne voulut point souscrire au formulaire qu'il avoit fait publier touchant la création de l'Alcoran. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN HASSAN AL-KHATHIB, Docteur qui faisoit la charge de Prédicateur à Constantinople l'an 712 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1312, est l'Auteur d'un Poëme en vers libres sur la Médecine. Les Arabes appellent cette sorte de Poëme *Agiouzah*. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN JAHIA, nom d'un homme de la ville de Damas, donné & consacré à Dieu par ses parens, après qu'ils eurent ouï l'histoire du sacrifice qu'Abraham vouloit faire de son fils. Ahmed, qui lisoit cette histoire, après avoir entendu l'offrande & le vœu de ses parens, sortit incontinent du logis, & dit à Dieu: *Seigneur, vous me tiendrez lieu desormais de pere & de mere.* Il alla de ce pas à la Mecque, où il se dédia au service du Temple. Après vint ans d'absence, il lui prit envie d'aller voir ses parens à Damas. Etant arrivé à la maison de son pére & de la mére, il voulut se faire reconnoître pour être leur fils Ahmed: mais ces bonnes gens lui dirent, *nous avions à la vérité autrefois un fils qui portoit ce même nom, & que nous donnâmes à Dieu: maintenant nous ne connoissons plus ni Ahmed ni Mahomet.* Un Poëte Persan a exprimé ce sentiment dans les vers suivans.

Nous vous avons donné, Seigneur, tout ce que nous possédions,
Et nous nous sommes engagez nous-mêmes, en qualité d'esclaves, dans vos liens.
Mais si nous vous avons fait un abandon de nous-mêmes, & de tout ce que nous avions de plus cher,
Nous vous declarons, Seigneur, que nous ne l'avons fait que par le pur motif de votre amour.

* D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN JOSEF ABUL ABBAS, surnommé *Al-Damaschi*, parce qu'il étoit natif de la ville de Damas, est Auteur d'une Chronique ou Histoire universelle, intitulée, *Akhbar al Duval*, &c. laquelle finit dans l'an 1008 de l'Hégire, qui est l'an 1599 de Jésus-Christ, sous Schah Abbas, premier du nom, Roi de Perse. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN ISMAIL AL-SAMANI, succéda à son pére Ismaël, fondateur de la Dynastie ou Empire des Samanides. Ce Prince possédoit, outre le Corasan, la plus grande partie de la Perse, sur tout après qu'il eut défait Amrou Ben Laith, qui lui en disputa pendant quelque tems la possession. Ahmed n'ayant plus ce puissant ennemi sur les bras, apprit que Hassan Ben Ali, qui étoit des Descendans du grand Ali gendre de Mahomet, avoit fait soulever la Province de Thabarestan contre lui. Ce mouvement l'obligea à preparer des forces considérables pour le ranger à la raison. Il étoit à la chasse lorsqu'il reçut la nouvelle de cette revolte, & avoit déja commandé qu'on brûlât son camp pour chasser ailleurs. Mais dès qu'il eut reçu cet avis, il fut obligé de retourner au même camp, qu'il avoit quitté, & qui se trouva, dit on, encore en même état. Il fut donc penser à toute autre chose qu'à la chasse, & disposer ses troupes à marcher contre l'ennemi: mais à peine y fut il rentré, que le feu y prit, & consuma tout ce qui ne put pas être sauvé en diligence. Les Astrologues de sa Cour furent consultez sur cet accident, & tous furent d'accord qu'il étoit d'un très mauvais présage pour sa personne. En effet son Armée n'avoit pas encore marché deux cours, qu'il fut assassiné dans sa tente par ses propres esclaves, peut être pour justifier la prédiction; ce qui arriva l'an de l'Hégire 301, & de Jésus-Christ 923, ou, l'an de l'Hégire 301, & de Jésus-Christ 913, après avoir regné six ans & six mois ou environ. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN ISRAIL, Astrologue de grande réputation, qui vivoit sous le Califat de Vathek Billah. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED BEN NASSER, ou, selon quelques autres, *Ben Nasr*, *Ben Malek*, surnommé *Al-Khoras*, est l'un des plus célebres Auteurs des traditions Musulmanes. Il vivoit sous le régne du Calife Vathek-Billah, qui le fit mettre en prison & mourir ensuite, tant pour n'avoir pas voulu conseiller que l'Alcoran fut créé, que pour avoir été destiné au Califat par ceux qui avoient conjuré contre sa personne. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED KHAN, Seigneur & Prince de la ville & de la Province de Samarcand, fut étranglé par sentence des Docteurs de cette ville, à cause de la profession publique qu'il faisoit de mépriser la Loi Musulmane, l'an de l'Hégire 488, de Jésus-Christ 1095. Massoud son neveu lui succéda dans sa Principauté, quoiqu'il eût laissé deux enfans; dont l'un nommé Dekak, commanda dans Damas, & l'autre nommé Redhuan ou Rizuan, devint Seigneur d'Alep. Ce Prince étoit de race Turquesque, & vouloit renouveller la Religion des Carmathes. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AHMED KHAN, fils de Holagu, & frére d'Abaka, auquel il succéda, fut le neuviéme Empereur des Mogols de la race de Genghis Khan. C'est le même qui portoit le nom de *Nicoudar Oglan*: mais après avoir le premier de tous les Mogols embrassé le Mahométisme, il prit le nom d'*Ahmed*. Il écrivit fort au long au Sultan nommé *Al-Malek Al-Mansur Kelaoun* Roi d'Egypte & de Syrie, qui étoit pour lors le plus considérable de tous les Princes Musulmans, pour lui donner part de sa conversion au Musulmanisme, qu'il vouloit professer publiquement, & offrir ses bonnes graces à tous les Musulmans, qu'il entreprit de protéger & de favoriser en toutes choses. Il succéda à Abaka son frére aîné au préjudice du fils qu'Abaka avoit laissé, & qui avoit nom *Argoun*, & confirma Schams-eddin & Athalmole son frére dans toutes leurs charges, leur remettant entre les mains Magdelmolk Jezdi leur ennemi capital, pour en faire ce qu'ils voudroient. Le changement de Religion de ce Sultan excita de grands troubles dans sa famille, & dans tout l'Etat, parce que les Mogols ou Tartares de ce tems-là avoient une grande inclination pour les Chrétiens, & une aversion extrême pour les Mahométans: en sorte que ce Prince, quoique doué de qualitez très louables, ne put jamais les gagner.

Ce fut dès la premiére année de son régne, qui est le 681 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1282, que ces troubles commencérent, & qu'Athalmole frere de Schams-eddin mourut. Argoun fils d'Abaka, qui souffroit avec peine de voir Ahmed sur un thrône qu'il prétendoit lui appartenir, se retira en la Province de Corasan, où il fit tous les préparatifs qu'il jugea nécessaires pour lever l'étendart de la revolte contre le Sultan son oncle. Il ne commença pourtant à se déclarer ouvertement qu'en l'an 683 de l'Hégire, lorsqu'il vint camper à Damegan.

Ahmed ayant apris ces mouvemens à Bagdet où il étoit, fit marcher ses troupes, sous la conduite d'*Alinak* sage & vaillant Capitaine, lequel eut bien-tôt dissipé les troupes ramassées d'Argoun. Ce jeune Prince se trouvant sans Armée fut obligé de reprendre la route du Khorasan, & de s'enfermer enfin dans le Château de Burdeh, où Alinák ne manqua pas aussi-tôt de l'aller trouver. Il n'employa plus la force pour le tirer de-là: mais il le fit si bien cajoler par les assurances qu'il lui donna de le faire rentrer dans les bonnes graces du Sultan son Oncle, qu'il le porta à sortir du lieu de sa retraite, & le conduisit lui-même au camp Impérial. Mais dès qu'il y fut arrivé, le Sultan le fit enfermer & garder par quatre mille hommes.

Ahmed se croyant ainsi délivré de toutes sortes de dangers, résolut de retourner à Bagdet, pour s'y abandonner aux plaisirs, & goûter les douceurs de la paix. Avant que de partir, il avoit donné ordre à l'Emir Bouga, qui gardoit Argoun, de ne le laisser vivre que sept ou huit jours: mais le même Emir Bouga, avec plusieurs autres Seigneurs de la Cour, qui ne s'accommodoient point du tempérament mou & délicat du Sultan, résolurent de mettre Argoun en liberté, & de se jetter sur le quartier d'Alinak. Cette résolution fut aussi-tôt exécutée que prise. Alinak fut surpris & tué avec les principaux Officiers du Sultan, qui étoient demeurez à l'arriére-garde de l'Armée qui marchoit. Argoun se mit à la tête des plus hardis, & poursuivit le Sultan, qui ayant eu avis de ce qui s'étoit passé, se sauva de la ville d'Esfarain, où il étoit encore au camp de sa mére, nommé *Koutai-Khatoun*, qui étoit du côté de Serab, dans la Province d'Adherbigian. Mais les coureurs d'Argoun le poursuivirent si vivement, qu'ils l'atteignirent en peu de tems, en un lieu où il leur fut fort facile de l'enlever, & de le conduire jusqu'au camp d'Argoun.

Ce Prince le mit aussi-tôt entre les mains de la Sultane Kongurtai sa belle-mére, dont il avoit fait mourir les enfans. Cette Princesse ne manqua pas de lui ôter la vie pour se venger de celle qu'il avoit ôtée à ses enfans; ce qui arriva l'an de l'Hegire 683.

Khondemir qui rapporte cette histoire, la finit par des vers Persans, dont le sens est: „ Qu'en déchirant la peau de ce Sul-„ tan en vertu du talion, on avoit déchiré le cœur de tous les „ Musulmans, qui eurent grand regret de voir périr un Prince „ qui avoit fait triompher leur Religion: mais tel est le sort de „ ce monde: en un moment il change de couleur, & l'on voit „ souvent la même peau, tantôt dessus, & tantôt dessous le fié-„ ge. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AHMED BEN EDRIS, Théologien Mahométan, qui, il y a quelques Siécles passez, a écrit un livre de disputes contre les Chrétiens dans lequel on trouve plusieurs choses fabuleuses & ridicules. * Hottinger, *Bibliotheque Orientale, l. 2. c. 2. §.*

AHMED ou MOHAMMED EBN COTHAIR AL-FARGANI. *Voyez* ALFRAGANUS.

AHMED, Jurisconsulte. *Voyez* l'Article d'ABDALSALAM.

AHMEDI (Abulbaka Mohammed), est l'Auteur d'un livre de Grammaire Arabique, intitulé *Aarab*, où il ne traite que des voyelles qui terminent les mots Arabes. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AHMEDI KERMANI, Poëte Persan, natif de la Province de Kerman, qui est la Caramanie Persique, mourut l'an 815 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1412. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AHMET, Gouverneur d'Egypte. *Cherchez* ACHMET.

AHMOLA. *Voyez* AMOL.

A H N.

AHNAF BEN CAIS BEN MOAVIAH. On le met entre les Docteurs Musulmans de la seconde classe, qui portent le nom de *Tabein*, mot qui signifie *les suivans*, à cause qu'ils suivent immédiatement ceux de la première, que l'on nomme *Sanabah*, c'est à dire, *les compagnons & les contemporains du Prophete.* Ce n'est pas qu'Ahnaf n'ait vécu du tems de Mahomet; mais il ne l'a ni vu ni entendu parler: c'est pourquoi il ne jouit pas de la prérogative de ceux du premier rang, qui ont eu tous cet avantage. Cet homme étoit principalement estimé pour sa patience & pour sa débonnaireté. On rapporte de lui entre autres choses, qu'ayant rencontré en chemin un homme qui l'accom-

Digitized by Google

compagna pendant un assez longtems, en lui faisant sans cesse des menaces & lui disant des injures ; lorsqu'il fut près du lieu où il alloit, il lui dit : „ s'il vous reste encore quelque chose à dire „ contre moi, dites-le avant que nous entrions dans ce village, „ de crainte que quelqu'un ne vous entende, & ne vous rende „ injure pour injure". Cette disposition d'ame fut trouvée si belle par Mahomet, qu'il pria Dieu pour lui, disant ces paroles : *Seigneur, ayez pitié d'Ahnaf, puisqu'il ne souhaite que du bien à tout le monde ;* & ce fut cette prière qui obtint pour lui la grace du Musulmanisme, comme disent ces conteurs de fables dans les Vies de leurs Saints prétendus. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A H O.

* AHOBAN, fils d'Abisur & d'Abihaïl. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 29.

AHOD, troisiéme fils de Siméon. *Voyez* OHAD.

AHOD, Juge des Israélites. *Voyez* AOD.

* AHOE, AHOAH ou AHOHE, sixiéme fils de *Belah* ou *Bale*, & petit-fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4.

* AHOHI, Pére de Dodo & ayeul d'Eléazar, un des Preux de David. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 9.

AHOHIMAN. *Voyez* HOMAM.

AHOLA & AHOLIBA, ce sont deux noms supposez, que quelques-uns ont pris pour deux femmes débauchées, qui sont la figure de Samarie & de Jérusalem, qui ont abandonné le vrai Dieu, pour adorer les Idoles. Le premier de ces noms signifie *son Tabernacle*, & le second *mon Tabernacle en elle*. Il en est parlé * *Ezechiel*, *ch.* 23. Sur quoi on peut consulter les Commentateurs.

AHOLAÏ. *Voyez* AHLAÏ.

* AHOLIAB, fils d'*Ahisamac*, Israélite de la Tribu de *Dan*. Il fut employé avec *Beseléel* à la construction du Tabernacle & des Vaisseaux sacrez, parce que c'étoit un très habile Ouvrier. * *Exode*, *ch.* 36. *v.* 1.

* AHOLIBAMA, fut le quatriéme Duc d'Idumée des Descendans d'*Esaü*. Il succéda à Jéreth, & eut pour successeur *Elo*. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 52.

* AHOLIBAMA, fille de *Hana*, & petite-fille de Tsibhon Hévien. Elle fut femme d'*Esau*, & mére de *Jehus*, de *Jahlam*, & de *Korah*. * *Genese*, *ch.* 36. *v.* 5.

A H R.

AHRENBERG. *Voyez* ARENSBOURG.
AHRENSBOCKE. *Voyez* ARNSBOCKE.
AHRON, Médecin. *Cherchez* AARON.

A H U.

AHUAZ, en Latin *Abuza*, ville de la Province de Chusistan, qui est l'ancienne Susiane, est considérable par sa grandeur, & par celle de son territoire, qui fait une petite Province qui porte son nom. On la met communément au 85 degré de longitude, & au 31 de latitude septentrionale. Elle est éloignée de la ville de Vasseth, située sur le Tigre, de cinquante lieues Persiennes, & de 80 de la ville d'Ispahan. La Province qui porte aussi le nom d'Ahuaz, comprend les villes de Toster, Carcoub, Daourac, Asker Mocrem & Ram Hormoz & se trouve entiérement comprise dans le troisiéme climat. Quelques-uns ajoûtent encore au nombre de ces villes celle de Tsib. Il y a eu plusieurs Ecrivains célébres originaires de ce païs, c'est pourquoi on les surnomme *Abuazi*. Un d'eux a travaillé sur Euclide. Un autre nommé *Mohammed Ben Houssain*, est Auteur du livre intitulé *Feraid u Kelaid*. C'est un recueil de sentences morales & politiques, qui se trouve en la Bibliothéque du Roi de France, No. 925. Hassan Ben Tamali, qui vivoit l'an 446 de l'Hégire, Auteur du livre qui a pour titre *Acnas pl Kerat*, qui est une méthode pour bien lire l'Alcoran, est aussi nommé *Abuazi*. On peut assurer que les Arabes appellent Ahuaz la même Province, que les Persans nomment *Chussistan*. Car les histoires de Moezeddoulat & de Solthaneddoulat nous apprennent que Touster ou Souster, qui est l'ancienne ville de Suze, passe pour sa capitale. * Baudrand. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHUD. *Voyez* AOD.

AHUIS, ville. *Cherchez* AHAUSEN.

* AHUMAI, fils de Jahath, de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2.

AIUN, en Latin *Agedunum* & *Acedunum*, bourg de France, avec un vieux château ruiné, dit *le Château-Rocher*, & une Abbaye, est dans la Marche du Limousin, sur la Creuse, à trois lieues de la ville de Guéret du côté du levant, & à douze de Limoges. * Davity, *Descript. de la France.* Baudrand.

AHUS ou AHUSEN. *Voyez* AAHUS.

AHUSSEN, & AUHUSSEN, Monastére de l'Ordre de S. Benoit, dans le village de Langenau, qui est dans le territoire d'Ulm, fut fondé par un Comte de Tubingen en 1125. Par la paix de Munster, il est demeuré à la maison de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Marian. *T. S. Document. rediv. Monast. Wirtemb.*

* AHUZAM, ou, comme on lit dans la Vulgate, *Oozam*, fils d'*Asbur* & de *Nabara*, de la Tribu de *Juda*. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 6.

* AHUZAT, Ami d'*Abimelec*, Roi des Philistins, accompagna ce Prince lorsqu'il alla trouver le Patriarche *Isaac*. * *Genése*, *ch.* 26. *v.* 26. *Oolcelos* prend le mot d'*Abuzat*, pour un nom appellatif, mais il est refuté par *Jean le Clerc*, sur cet endroit de la Genése.

A I.

AÏ ou HAÏ, ville de la Tribu de Benjamin. *Voyez* HAÏ

AÏ, *Ageium*, gros bourg de France en Champagne sur la Marne, renommé pour son grand vignoble, & pour ses vins, qui sont délicats. Il est presque à l'oppositе de la ville d'Epernay, qui est à la gauche de cette riviére. Il faut prononcer *Aï* en deux syllabes.

AI, riviére de Normandie. *Voyez* AY.

A I A. A J A.

AJA, pére de Respha ou Ritspa, concubine du Roi Saül, dont les enfans furent pendus par les Gabaonites, en vengeance de ce que ce Prince leur avoit fait. Ce fut David qui les leur livra. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 8.

* AJA, fils de *Tsibbon*, ou *Sebeon*, un des Descendans d'*Esaü*, & frére de *Hana*, qui trouva les mulets au désert, quand il paissoit les Anes de son Pére. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 24.

* AIA, *Hmella*, petite riviére de la Terre Sabine dans l'Etat de l'Eglise. Cette riviére se jette dans le Tibre près de Maglia-no. * Baudrand.

AIA, que les Latins appelloient *Allia*, petite riviére d'Italie qui se décharge dans le Tibre, près d'un château nommé *Mons Rotundo*, dans l'Etat Ecclésiastique. Il est célébre dans l'Histoire, qui nous apprend que ce fut sur ses bords que les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois, conduits par Brennus l'an de Rome 364, & avant Jésus-Christ 390. * Baudrand. *Voyez* ALLIA.

* AIA, est le nom que les Hébreux donnent à une espéce d'Epervier que l'on appelle Emerillon, ou à un Vautour. Les Syriens le traduisent par le mot de *corbeau*, & les Arabes par celui de *bibon*. Bochart croit que c'est le premier des quatre.

AIA pour HAÏ. *Voyez* HAÏ.

AIABIRA & AYABIRA, ville ou plutôt bourgade de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le gouvernement de Lima, entre la ville de Cusco & le lac de Titicaca, à trente-cinq milles de cette ville vers le midi. * Baudrand. Hoffman, *Lexic. Univers.*

AJAC, petite ville de France en Languedoc, avec un Presbytérat dans le Diocése de Narbonne. * Davity.

AIACCIO, ville de Corse. *Cherchez* AIAZZO.

AIADH BEN MOUSSA AL JAHASSI, surnommé encore *Al-Sebti*, parce qu'il étoit de la ville de Sebtah, que nous appellons aujourd'hui Ceuta en Afrique. On l'appelle aussi fort souvent *Cadhi Aiadh*, parce qu'il étoit Cadi. On le surnomme aussi *Al-Magrebi*, parce qu'il étoit Africain. Il naquit l'an 479 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1077, & a fait une Histoire de Cordoue, intitulée *Akhbar Al Corthobin* ; un livre de devotion, nommé *Azhar al Riadh*, *les fleurs des prairies*, comme qui diroit, *le Pre spirituel* ; un autre intitulé, *Schifa ; tarrif houcouc al Mostafa*, qui traite des prérogatives de Mahomet. Ce livre est fort estimé parmi ceux de sa Religion, & a été commenté par Schemeni. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 582. Aiadh mourut l'an 544 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1149, & fut enterré dans la ville de Maroc, selon les Chronologistes. Ben Schonah compte encore parmi les Ouvrages de ce Docteur, *Akmal fi fehrech Moslem*, c'est à dire, *des perfections qu'enferme le mot de Moslem* ou de *Musulman*, qui est la même chose ; celui de *Meschareek Alanuar*, *la naissance*, ou, pour expliquer mot à mot, *le lever* ou *le soleil levant des lumieres*. Le but de ce livre est d'expliquer les traditions les plus rares & les plus curieuses. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AJAJOUNI ou AJAJUNI. *Voyez* AJALUNI.

AJALA ou MARTIN PEREZ DE AJALA, Archevêque de Valence en Espagne, né en 1504 à Hiesle, village du Diocése de Carthagéne, fut d'abord contraint d'enseigner la Grammaire aux enfans de son village pour avoir de quoi nourrir sa mére. Quelque tems après il étudia à Alcala, puis à Salamanque ; il fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, & s'y étant fait ordonner Prêtre, il entra chez François de Mendoza Evêque de Jaën, qui le choisit pour être son Confesseur & son Grand-Vicaire. Il suivit ce Prelat en Italie ; & de là étant passé dans les Païs-Bas, il s'arrêta quelque tems à Louvain pour y apprendre les langues Orientales. Lorsqu'il eut perdu l'Evêque de Jaën, qui étoit son patron, il accompagna un Docteur de Louvain à Wormes, où il disputa souvent contre les Luthériens. L'Empereur Charles-Quint lui commanda d'aller au Concile de Trente, où il assista à la VI Session, qui est celle de la Justification. A son retour en 1548, l'Empereur le nomma à l'Evêché de Guadix au Royaume de Grenade, & le renvoya au Concile de Trente. Quelque tems après on lui donna l'Evêché de Segovie, & enfin l'Archevêché de Valence. Il remplit les devoirs d'un Evêque, par les visites continuelles qu'il fit dans son Diocése, par les Synodes qu'il y tint, & par le soin qu'il eut d'y faire refleurir la vertu & les Sciences. Le plus important de ses Ouvrages est intitulé, *de Divinis Traditionibus*, *lib* 10. Il en composa plusieurs autres, comme *Commentaria in universalia Porphyrii*, &c. & il

Digitized by Google

mourut en 1586. * Medina, *de vetla in Deum fide*, *l.* 1. *c.* 4. Arias Montanus, *in Itin. Benjam. Tudelen.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.* &c.

AJALA (Balthazar) fils de Jacques, étoit d'Anvers, & originaire d'Eſpagne. Il fut Intendant de Juſtice dans les Armées d'Eſpagne, ſous le Duc de Parme. On lui donna depuis une charge de Conſeiller à la Cour de Malines, mais il l'exerça peu de tems; car il mourut à Aloſt au mois d'Octobre l'an 1584, âgé ſeulement de 36 ans. Il laiſſa un Traité *de Jure & Officiis Bellicis, ac militari diſciplina*, qu'il dédia au Duc de Parme. * Valére André, *Bibliotb. Belgica.* Beyerlink, *in Chron.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

AJALA (Gabriel) Médecin d'Anvers & Docteur de l'Univerſité de Louvain dans le XVI ſiécle, étoit parent, & peut-être frére de Balthazar. Il a écrit, *Popularia Epigram. De Lue peſtilenti*, &c. * Vander Linden, *de Script. Medic.* Valére André, *in Append. Bibliotb. Belgica.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

AJALA. *Cherchez* SANGAR, riviére de l'Aſie mineure.

AJALA (Diégo d'Ajala Lopez,) *Cherchez* LOPEZ.

AJALA (Luc Fernandez d') *Voyez* AYALA.

AJALLE, village de l'Iſle de Ceylan ſur la côte méridionale à l'eſt de Mature dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

AIALON, Juge des Iſraélites. *Cherchez* AHIALON.

AJALON, ville de la Tribu de Dan, donnée aux Lévites de la famille de Caath. On la trouve auſſi ſouvent ſous le nom d'Elom ou d'Ailom. Euſebe dit que de ſon tems on montroit un bourg appellé Ajalon, à l'orient & à 3 milles de Béthel, pas loin de Gibha & de Rama villes de Saül: mais ce ne peut être la célébre Ajalon dont il eſt parlé dans Joſué, *ch.* 10. *v.* 12, ni celle qui étoit dans la Tribu de Dan. Bethel étoit trop éloignée de cette Tribu. Il y a encore une autre Ajalon, dont parle S. Jérôme, éloignée de Sichem de deux milles, du côté de Jéruſalem. Il dit ailleurs que S. Paul allant de Sichem à Bethoron vit à ſa gauche Ajalon & Gabaon. Dans le ſecond livre des Chroniques, on trouve une Ajalon placée entre Bethſémés & Timna. Enfin il y a encore une ville de ce nom dans la Tribu de Zabulon, *Juges*, *ch.* 12 *v.* 12.

De tout cela il faut conclurre qu'il y a eu quatre villes qui ont porté le nom d'*Ajalon*. Les voici par ordre.

I. AJALON, ville de la Tribu de Dan entre Timna & Bethſémés paroit avoir été celle, dont il eſt parlé dans Joſué, qui, combattant contre les cinq Rois qui étoient venu aſſieger Gabaon, commanda à la Lune de s'arrêter ſur la vallée d'Ajalon, pour ne pas lui dérober le tems d'achever de ſe venger de ſes ennemis. Ce fut auſſi dans cette vallée que Jonathan, fils de Saül, remporta une grande victoire ſur les Philiſtins. 1 *Samuel*, ou 1 *Rois*, *ch.* 14. *v.* 31.

II. AJALON, ville de la Tribu de Benjamin à trois milles & à l'orient de Béthel. Elle fut rebâtie par Roboam après la revolte des dix Tribus, II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 10 Elle fut enſuite priſe & entiérement ruinée par les Philiſtins du tems d'Achaz Roi de Juda. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 18.

III. AJALON, ville de la Tribu d'Ephraim à deux milles de Sichem du côté de Jéruſalem, à l'orient de Béthoron.

IV. AJALON, ville de la Tribu de Zabulon, & dont on ne ſait pas bien la ſituation. * S. Jérôme, *in locis*, & *in Epitaph. Paulæ.* Reland, *Palæſt.* Ajalon ſignifie *vallée d'admiration.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AJALUNI & AJALVAY, bourg ou petite ville de la Natolie entre la riviére de Madre & l'Iſle de Rhodes, dans l'ancienne Carie qui s'appelle préſentement *Aidinelli.* * Maty, *Dict. Géogr.*

AJALVAY. *Voyez* AJALUNI.

AJAN ou COTE D'AYAN, AZANIA, païs d'Afrique. *Cherchez* AYAN.

AIANTIDE. *Voyez* EANTIDE.

AJAS, ville de l'Arabie Heureuſe, à deux journées d'Aden, eſt ſituée entre deux collines, au milieu deſquelles eſt un beau vallon, où l'on tient le marché & les foires. Sanſon & de Wit la nomment *Hagiar* dans leurs Cartes. Thevet l'appelle *Hegras*, & en fait un Royaume: ſur quoi il eſt bon de remarquer que les Voyageurs, dans leurs Relations, forment ſouvent en Afrique & en Aſie des Royaumes de peu d'étendue, & qui ne valent pas la moindre des Provinces de l'Europe. * Davity.

AIASALOUK, nom que les Turcs donnent à la ville d'Epheſe. * Spon, *Voyage du Levant*, *tome* 1. *p.* 324.

AIASCH, JAHIA BEN AIASCH BEN SALEM AL-ASSEDI, à qui l'on donne encore le nom d'*Aboubecr Schaabab*, eſt un Docteur fort eſtimé par les Muſulmans. Ils diſent qu'il avoit lu vint-quatre mille fois l'Alcoran, & qu'il ſortoit de ſa poitrine un rayon de lumiére que l'on prenoit au commencement pour une tache de lépre. Sa vie étoit très-autiére, puiſqu'il avoit couché pendant cinquante ans ſur la dure. Il mourut l'an de l'Hégire 193, & de Jéſus-Chriſt 814. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AJATH. *Voyez* HAÏ.

AJAX, fils d'*Oilée* Roi des Locriens, fut l'un des Princes Grecs qui formérent le ſiége de Troye. Il étoit ſi adroit à tirer de l'arc, à darder un javelot, & ſi leger à la courſe, qu'il y en avoit peu dans l'Armée qui puſſent l'égaler dans ces ſortes d'exercices. Après la priſe de Troye, il viola Caſſandre, fille de Priam, dans le Temple même de Minerve, où elle s'étoit refugiée, & dont quelques Auteurs diſent qu'elle étoit Prêtreſſe. La Déeſſe fut ſi indignée de cette action, qu'elle foudroya depuis ce ſacrilege, & excita une furieuſe tempête, pour faire périr la Flotte ſur laquelle il étoit. Les circonſtances de ſa mort ſont différemment rapportées. Homére dit qu'après que Minerve eut fait périr ſon vaiſſeau par la tempête, il ſe ſauva ſur un rocher, & qu'il s'écria, *malgré les Dieux j'en rechapperai*; que Neptune indigné de cette audace, fendit le rocher en deux avec ſon trident, & fit tomber dans la mer le côté ſur lequel Ajax étoit aſſis. Virgile & Hygin ne font agir que Minerve toute ſeule; & le premier dit qu'elle perça Ajax d'un coup de foudre, & qu'elle attacha ſon corps à un rocher; néanmoins Lycophron dit que ſon corps fut porté dans l'Iſle de Délos, où Thétis l'enterra. Timée le *Locrien*, Pauſanias & quelques autres Hiſtoriens ſoutiennent qu'Ajax ſe ſauva du naufrage avec quelques autres Locriens, & qu'il arriva à bon port à Locride. Philoſtrate aſſure qu'Ajax ne fit aucune violence à Caſſandre, que ce fut Agamemnon qui la lui enleva de ſa tente; qu'Ajax s'enfuit auſſi-tôt, & qu'il fit naufrage. Voici l'Hiſtoire entiére, telle que la Princeſſe Eudocia l'a décrite. Ajax de Locres, l'un des Héros Grecs qui firent le ſiége de Troye, eſt repréſenté par Homére comme le plus fier de tous les Grecs. Il étoit d'une naiſſance Illuſtre dans ſon païs, qui n'ayant jamais dépendu des Rois de Mycénes & d'Argos, paroiſſoit plus libre que tout le reſte de la Gréce: auſſi dans l'Armée même d'Agamemnon, il ſe conſerva toûjours en quelque ſorte indépendant de ce Prince. Troye étant priſe, Ajax enleva Caſſandre du Temple de Minerve, dont elle étoit Prêtreſſe, & la conduiſit dans ſa tente, où malheureuſement elle fut vue par Agamemnon, que ſa beauté charma. Il avoit tant de fois éprouvé ſon pouvoir ſur l'eſprit des Grecs, qu'il crut pouvoir ſe contenter aux dépens d'Ajax. Il lui demanda ſa captive, & ne l'ayant pu obtenir, il l'accuſa d'avoir commis un ſacrilége horrible, & capable d'attirer la colére des Dieux ſur toute la nation, s'il n'étoit expié par la mort du coupable. Cette calomnie effraya juſtement Ajax, & il ne trouva point d'autre parti que de prendre la fuite; mais la barque ſur laquelle il ſe jetta ne put réſiſter à la tempête, & fut jettée dans le paſſage des Iſles d'Androſce, de Tenoſcontre, & des roches appellées Gyres, *Γύραι*. On dit qu'après le débris de la barque, Ajax ſe tint longtems à un de ces rochers, juſqu'à ce qu'une partie en fut détachée par un coup de vent. Il fut regretté par tous les Grecs, & les peuples qui lui avoient été ſoumis en portérent longtems le deuil. Ils envoyérent même chaque année faire un ſacrifice en mer. * Eudocia Macrem Beletiſſa MS. Homére donne à Ajax l'Epithéte de *ταχὺς*, *velox*, prompt, leger, agile, alerte. * Virgile, *l.* 1. *de l'Eneid. v.* 43. *& ſuiv.*

Pallasne exurere claſſem
Argivûm, atque ipſos potuit ſubmergere ponto,
Unius ob noxam, & furias Ajacis Oilei?
Ipſa Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem
Diſjecitque rates, evertitque æquora ventis:
Illum expirantem trans ſo pectore flammas
Turbine corripuit, ſcopuloque infixit acuto.

* Homére. L'Auteur des Topiques. Ovide. Sénéque le Tragique, *in Agamemnone.* Euſébe, *en ſa Chron.*

AJAX, fils de *Telamon*, & de Péribée fille d'Alcathoüs, auquel il ſuccéda, étoit, après Achille, le plus vaillant Capitaine de tous ceux qui ſe trouvérent au ſiége de Troye: il étoit invulnérable comme lui, à une partie de ſon corps prés; mais d'ailleurs extrémement impie & emporté. Entre autres preuves de courage qu'il donna dans cette guerre, il ſoutint contre Hector Prince Troyen, un combat d'un jour entier, dont ils ſortirent tous deux avec égal avantage. Ils eurent tant d'admiration l'un pour l'autre, qu'ils ſe firent mutuellement des préſens, qui dans la ſuite leur devinrent funeſtes. Hector offrit une épée à Ajax, & Ajax lui donna un baudrier. Depuis, le même Hector ayant été tué par Achille, fut attaché par ſon vainqueur à ce baudrier, & traîné au tombeau de Patrocle. Après la mort d'Achille, Ajax & Ulyſſe diſputérent ſes armes: l'affaire fut longtems débattue; mais enfin Ulyſſe l'emporta par la faveur des Grecs, qui firent plus d'état de ſa prudence & de ſes bons conſeils, que du courage & de la force de ſon concurrent. Ajax fut tellement outré de cet affront, qu'une nuit, tranſporté de fureur, il ſe jetta ſur tous les troupeaux du camp, & en fit un carnage effroyable, croyant ſacrifier à ſa vengeance Ulyſſe & les autres Princes Grecs. Mais lorſqu'il fut rentré dans ſon bon ſens, & qu'il eut reconnu ſon erreur, il tourna contre ſoi-même l'épée fatale qu'il avoit reçue d'Hector, & ſe l'enfonça dans le ſein. Le ſang qui coula de ſa playe fut changé en cette fleur que nous appellons hyacinthe. * Diodore de Sicile dit qu'Alexandre *le Grand* viſita le tombeau d'Ajax, qui étoit ſur le promontoire de Rhætée avec celui d'Achille, *l.* 17. *c.* 17. Ovide, *l.* 13. *Metam.* Reineccius, *in Æacid.* Homere. Plutarque, *in Sympoſio.*

AJAX, fils de *Teucer*, bâtit un Temple en l'honneur de Jupiter dans Olbe ville de la Cilicie. Le Prêtre de ce Temple étoit Seigneur du païs qu'on appelloit *Trachiotide.* Pluſieurs Tyrans taché rent d'envahir ce païs, & de s'y maintenir. Aprés qu'on les eut exterminez, il fut appellé le païs de Teucer, & la Prêtriſe. La plupart des Pontifes qui y ont régné, ont porté le nom de Teucer, ou celui d'Ajax. Aba fille de Zénophanès, l'un des Tyrans, ayant épouſé un Seigneur de cette famille, ſe rendit maîtreſſe du païs. Après ſa mort le païs revint au pouvoir de ceux qui en devoient être les poſſeſſeurs légitimes. *Voyez* ABA. * Strabon, *l.* 14. Bayle, *Dictionn. Crit.*

AJAX, Eccléſiaſtique, recommandable par ſon zéle & par ſes bonnes mœurs, vivoit dans le IV ſiécle, ſous l'Empire de Théodoſe, vers l'an 394 de Jéſus-Chriſt. Il avoit un frére nommé *Zénon* Ces deux fréres menérent une vie religieuſe, non dans une ſolitude, mais dans la ville de Gaza, proche de la mer, dans un quartier appellé *Maiuma.* Ils défendirent la Foi Chrétienne, & confeſſérent généreuſement la Foi de Jéſus-Chriſt, ayant été ſouvent cruellement maltraitez par les Payens. On dit qu'Ajax épouſa une très belle femme, dont il eut trois enfans. S'étant en-

enſuite ſéparé d'elle, il embraſſa la vie monaſtique, éleva deux de ſes enfans dans l'étude des choſes divines & dans le celibat, & il deſtina le troiſiéme au mariage. Il gouverna avec beaucoup de ſageſſe & de moderation l'Egliſe de Botolium, dont il étoit Evêque. Son frére Zenon ayant renoncé jeune au Siécle & au mariage, ſervit Dieu toute ſa vie. Il étoit Moine & Evêque de l'Egliſe de Maiuma; il vécut juſqu'à cent ans, & ne ceſſa point juſqu'à ſa mort d'aſſiſter à tout l'Office Divin, & de travailler de ſes mains, en faiſant de la toile pour gagner ſa vie & aſſiſter les pauvres. Sozoméne dit qu'il a fait mention de ces deux Evêques, pour faire connoître quelle étoit la vie des Evêques de ce tems-là. * Sozoméne, *l.* 7. *c.* 28.

AJAX, ſurnom de MAXIMIN, qui, au rapport de Jules *Capitolin*, fut ainſi nommé par les ſoldats Romains, qui, à cauſe de ſon courage & de ſa valeur extraordinaire, l'élûrent Empereur. Capitolin, *in Maximinis*, *c.* 4. en parle en ces termes: *Tunc ille .... militiâ abjectiſſi, & tamen retentus eſt per amicos Heliogabali, ne hoc quoque illius fama accederet, quod virum temporis ſui fortiſſimum, & quem alii Herculem, alii Achillem, alii Ajacem vocabant, ab exercitu ſuo dimoveret.*

* AJAX, titre d'une Tragédie compoſée par l'Empereur Auguſte, qui répondit à ceux qui lui en demandoient des nouvelles, que ſon Ajax s'étoit jette le corps ſur ſon éponge, ou s'étoit paſſé ſon éponge au travers du corps, faiſant alluſion à l'action d'Ajax qui ſe tua lui-même. * Suétone, *dans la Vie d'Auguſte*, *ch.* 85.

AIAZZO ou AJACCIO, *Adjacium*, ville de l'Iſle de Corſe en Italie, qui eſt ſituée ſur le bord de la mer, au pié d'une montagne, a un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Piſe, un bon port dans le golfe de même nom, & un château ſous l'obéiſſance de la République de Gênes. Elle paſſe pour avoir été autrefois capitale de l'Iſle de Corſe. Pierre Filipini dit qu'elle eſt aſſez peuplée. Il y a près de cette ville un golfe de même nom. * Baudrand. Pierre Filipini, *Hiſtoire de Corſe.*

AIAZZO, ville d'Aſie. *Cherchez* LAIAZZO.

A I B.

AIBERT, Eſpagnol de nation, & Abbé de Cîteaux, eſt Auteur d'un Ouvrage des hommes illuſtres de ſon Ordre. Il eſt cité par * Henriquez, *in Menolog.* & par Charles de Viſch, *in Bibliath. Ciſterc.*

AIBERT (Saint), Bénédictin. *Voyez* AYBERT.

A I C.

AICARD. *Cherchez* ACHARD.

AICELIN. *Cherchez* MONTAIGU.

* AICHA ou AICHACH, petite ville de Baviére à trois ou quatre milles d'Augsbourg, tirant vers le nord-eſt, ſur la riviére de Par. Elle eſt paſſablement bien bâtie, & munie d'un double foſſé avec un ancien château. Les Anglois la prirent en 1704 & elle fut alors brûlée pour la plus grande partie. * *Gr. Dict. Univerſ. Holl.*

AICHARD, Saxon, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, liſoit les Sentences à Paris, lorſque le différent entre Boniface VIII. & Philippe le Bel ſurvint. Le Pape qui le rappella alors, lui donna le bonnet de Docteur en 1302, & depuis il fut Provincial dans ſon païs, & s'aquit tant de réputation, qu'il fut choiſi ſeul pour rétablir l'obſervance dans la Bohême, avec plein pouvoir. Un excès de zéle lui fit avancer pluſieurs propoſitions qui parurent dangereuſes, & Jean XXII les condamna en 1429, mais en même tems il déclara qu'il ne prétendoit point flétrir la mémoire de celui qui étoit déja mort, dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe. Ceux qui ont eu occaſion de parler des erreurs d'Aichard, qu'ils appellent Eccard, ont eu moins de modération que le Pape. On a quelques-uns de ſes Aſcétiques entre les Ouvrages de Taulere, & Trithéme donne le dénombrement de ſes autres Ouvrages qu'il avoit vus. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

Entre les Epîtres de Taulére, la XXXV eſt d'un autre AICHARD, auſſi Saxon, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, qui mourut en 1337, au retour du Chapitre général, où il avoit été Définiteur de ſa Province. * Le même.

* AICHER (Othon), Religieux de l'Ordre de S. Benoit, fut Profeſſeur en Morale & en Hiſtoire à Saltzbourg. Il a écrit *Iter Poëticum; Hortus variarum Inſcriptionum; de Comitiis Romanorum.* * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

AICHSPALT. *Voyez* PIERRE AICHSPALT.

AICHSTAT (Philippe dit), Evêque de cette ville. *Cherchez* PHILIPPE, dit AICHSTAT.

AICHSTAT, AICHSTET ou EICHSTED, *Aiſtadium*, & *Alа Naviſca*, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, ſur les confins de la Baviére, avec Evêché ſuffragant de Mayence. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Altmul, & dépend de ſon Evêque. Quelques-uns croyent que c'eſt la ville d'*Aureatum*, nommée dans les anciennes inſcriptions, & dans l'Auteur de l'Itinéraire d'Allemagne, *l.* 4.

Aureati veteres à culmine cernо ruinas,
Mœnia priſcorum diruta Marte Ducum.

Gaſpard Bruſchius eſt de ce ſentiment; mais Lazius eſtime qu'*Aureatum* eſt le bourg de *Naſſaveis*; & d'autres, que c'eſt *Aurach*, dans le Duché de Wurtemberg en Souabe. L'an 740, ſaint Boniface de Mayence commit aux ſoins de ſaint Guillebaud ſon parent ce lieu où il ne reſtoit alors que peu de maiſons & une chapelle, depuis que la ville avoit été ruïnée par les Huns. Quinze mois après il érigea ou rétablit l'Evêché dans cette ville. Il donna l'ordination Epiſcopale à ſaint Guillebaud, qui a paſſé auſſi pour le premier Evêque d'Aichſtet, quoique d'autres prétendent qu'avant que les Barbares euſſent détruit la ville, elle avoit déja eu un Siége Epiſcopal ſous le nom d'*Aureatum*. Gebhard Comte de Hirſeberg, dernier de ſa famille, légua à cet Evêché, vers l'an 1300, le Comté de Berchingen. On admire dans cette Egliſe un ſoleil fabriqué pour enfermer le ſaint Sacrement dont Jean Conrad de Gemmingen, Evêque de cette ville, fit préſent l'an 1611. C'eſt un Ouvrage d'une beauté extraordinaire, du poids de quarante marcs d'or, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 250 rubis, & de pluſieurs autres pierres précieuſes, le tout eſtimé plus de ſoixante mille florins. Cet Evêché a deux places conſidérables par leurs fortifications, ſavoir celle d'Eichſted ſur la riviére d'Altmul, & à demi lieue de-là le Fort de Wilibaldberg, ſitué ſur un roc, environné de huit jardins très agréables, où l'Evêque fait ſa réſidence. Il a plus de quarante mille écus de revenu par an. Aichſtet *porte de gueulle à une croix Epiſcopale d'argent.* Bruſchius loue les Evêques d'Aichſtet plus que tous les autres de l'Empire, de ce qu'ils n'ont jamais reſpiré que la paix & l'union. Ils ont pour Vaſſaux pluſieurs Gentilshommes, des Princes & des Comtes; leur Juriſdiction Eccléſiaſtique s'étend par tout le Palatinat ſupérieur & inférieur. Cet Evêché a pluſieurs charges héréditaires; celle de Maréchal étoit autrefois dans la famille des Chevaliers de Kuttenheim; enſuite dans celle des Chevaliers de Dorner, & aujourd'hui les Barons de Schenk, Comtes de Caſtel en ſont en poſſeſſion. Les Chevaliers d'Oetingen étoient autrefois Chambellans, mais aujourd'hui ceux de Schaumberg ont ce privilége. La charge de Sénéchal étoit autrefois héréditaire dans la famille des Chevaliers de Mur, préſentement elle l'eſt dans la maiſon noble de Léon Roth. Enfin le titre d'Echanſon apartenoit ci-devant aux Chevaliers d'Arberg & à préſent à ceux d'Eybe. Voici le Catalogue de tous les Evêques d'Aichſtet.

1. Saint Guillebaud depuis 745, juſques à 781.
2. Géroche, mort l'an 802.
3. Agane ou Agame, mort en 819.
4. Adelunge, mort en 841.
5. Attin ou Altune, mort en 858.
6. Otker, mort en 880 ou 881.
7. Gottſchalck, mort en 882.
8. Erichenband, un des Deſcendans de Charlemagne, mort en 902.
9. Udalfried, mort en 933.
10. Stargand, mort en 955.
11. Reginald, mort en 989.
12. Meingoſe ou Megingaud, Comte de Lechsmund, parent de l'Empereur Henri II, mort en 1014.
13. Guntzo ou Gundaker I, mort en 1019.
14. Walther, mort en 1021.
15. Héribert, mort en 1042.
16. Gottsman, frére du précédent, mort en 1042.
17. Gebhard I, Comte de Calw, ou de Tollnſtein & de Hirſperg, mort en 1057.
18. Gundaker II, mort en 1075.
19. Udalric I, mort en 1099.
20. Eberhard, Marggrave de Steinfurt, mort en 1111.
21. Udalric II, mort en 1125.
22. Gebhard II, Comte de Hirſperg, mort en 1149.
23. Burckard, dépoſé en 1153.
24. Conrad de Marſperg ou de Morſpach, mort en 1171.
25. Egilolphe, réſigna la charge.
26. Othon, mort en 1196.
27. Herdovic, Comte de Sultzbach ou de Hirſperg, mort en 1233.
28. Frédéric de Hauenſtatt, mort en 1226.
29. Henri de Zipplingen, mort en 1229.
30. Henri Seigneur de Tiſchingen, mort en 1234.
31. Henri de Ravenſperg, mort en 1237.
32. Frédéric de Parſperg, mort en 1246.
33. Henri, Duc de Wirtemberg, mort en 1259.
34. Engelhard ou Eckard, mort en 1261.
35. Hildebrand de Mern, mort en 1279.
36. Reinbott de Mulnhard, mort en 1297.
37. Conrad de Pfeffenhauſen, mort en 1305.
38. Jean de Dierpheim, accepta un autre Evêché, en 1307.
39. Philippe de Rothshauſen, de l'Ordre de Cîteaux, mort en 1322.
40. Marquard de Haglen, mort en 1324.
41. Gebhard de Greisbach, mort en 1327.
42. Frédéric, Landgrave de Leuchtenburg; le Chapitre élût à ſa place, contre la volonté du Pape, Frédéric Bourggrave de Nuremberg.
43. Henri Echanſon héréditaire de Rheineck, mort en 1343.
44. Albrecht de Hohenfels, mort en 1355.
45. Berthold, Bourggrave de Nuremberg, mort en 1365.
46. Raban de Willburgſtetten, mort en 1383.
47. Frédéric, Comte d'Oetingen, mort en 1415.
48. Jean, Baron de Heydeck, mort en 1429.
49. Albrecht de Rechberg, mort en 1445.
50. Jean d'Aych, mort en 1464.
51. Guillaume, Seigneur de Reichenau, mort en 1496.
52. Gabriel d'Eyb, mort en 1535.
53. Chriſtophle, Maréchal de Pappenheim, mort en 1539.
54. Maurice de Hutten, mort en 1552.
55. Eberard de Hirnheim, mort en 1560.
56. Martin de Schaumberg, mort en 1590.
57. Gaſpard de Seckendorff, mort en 1595.

58. Jean Conrad de Gemmingen, mort en 1612.
59. Jean Chriſtophle de Wetterſtetten, mort en 1637.
60. Marquard Schenk de Caſtel, mort en 1685.
61. Jean Euchaire de Caſtel, mort en 1697.
62. Jean Martin d'Eyb, mort en 1704.
63. Jean Antoine Knebel de Catzenellenbogen, élu le neuviéme Fevrier 1705, & mort le 27 Avril 1725.
64. François Louis Baron Schenck de Caſtel, élu le troiſiéme Juillet 1725.

* Willibald, *in Vita Bonifacii.* Otho, *l.* 1. *c.* 45. *Annal. Franc. Fuldenſ.* Rebdorf. *in Annal.* Marianus Scotus, *ad an.* 746. Hermannus Contractus 745. Adelbertus, *qua ratione ſub Eugenio* III. *P. M. Monaſt. Heidenheim ad ordinem S. Benedicti redierit.* Philippus Epiſcopus Aichſted. *de Patron. Eccleſ.* Aventin, *Annal. Bojor.* Bruſchius, *de Epiſc. Germ.* Gretſer. *Catal. Epiſc. Aichſted.* Spangenberg, *in Bonif.* Zeileri, *Topogr. Franc.* Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 6. Speneri *Opus Her. ſpec. l.* 3. *c.* 42. Sagittarii *Antiq. Thuring. c.* 18. Baudrand. Baillet, *Topographie des Saints.* Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, l.* 6.

* AICHSTAT, *Aiſtadienſis* ou *Quercopolitanus Epiſcopatus.* Petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne. Il s'étend d'Orient en Occident le long de la riviére d'Altmul, l'eſpace de dix-huit lieues. Sa largeur n'eſt pas grande. Il a environ cinq lieues vers l'Orient & trois du côté de l'Occident. Ce païs eſt aſſez fertile, quoi que couvert de bois en quelques endroits. Il eſt environné du côté du Couchant par le Marquiſat d'Anſpach, & vers le Levant par le Duché de Neubourg & le Palatinat de Baviére. Ses villes principales ſont Guntzenhauſen, Dolnſtein, & Aichſtat, qui en eſt la Capitale. Celle de Weiſſembourg, qui y eſt enclavée, n'en dépend pourtant pas, elle eſt Impériale & libre. L'Evéché d'Aichſtat eſt ſuffragant des Archevêques de Mayence, qui le fondérent l'an 748. Son Evêque eſt Prince de l'Empire, & a un Chapitre compoſé de ſeize Chanoines Capitulaires, & onze domiciliez, entre leſquels il y a un Prévôt, un Doyen, un Cuſtode, un Chantre, un Ecolâtre, & un Cellerier. * Maty, *Diſt. Geogr.*

A I D.

AIDAN, fils de *Gontran* ou *Gorance* Roi d'Ecoſſe, vainquit les Saxons & les Pictes qui lui faiſoient la guerre, & gouverna ſon Royaume avec beaucoup de prudence, par les conſeils de ſaint Colomban Irlandois, depuis Abbé de Luxeuil. Il mourut l'an 604 ou 606. Chennet lui ſuccéda. * Béde, *l.* 3. *Hiſt. Angl.*

AIDAN, natif d'Irlande, Evêque de Lindisfarne en Angleterre, fut appellé par Oswald Roi de Northumberland, qui demanda à Ségéne, Abbé du monaſtére d'Hy, dans une Iſle entre l'Irlande & l'Ecoſſe, des Religieux de ſa maiſon, pour travailler à la converſion des Anglois. Cet Abbé mit Aidan à leur tête, & lui fit recevoir l'ordination Epiſcopale. Il n'y avoit plus d'Evêché à Yorck. Oswald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, dans une preſqu'Iſle, au nord de ſon Royaume, du côté de l'Ecoſſe, où le Siége Epiſcopal d'Yorck fut transféré. Il établit dans cette nouvelle Egliſe la diſcipline monaſtique, ſuivant la Régle de ſaint Colomban, & les uſages des Irlandois. Après la mort d'Oswald, qui fut tué l'an 642, à la bataille que lui donna Penda Roi de Mercie, le Royaume de Northumberland fut partagé entre Oswy ſon frére, & Oswin, tous deux fils d'Osrich, qui avoit régné auparavant dans le païs. Aidan fut en grande conſidération auprés de ce dernier. Il prédit ſa mort, & ne ſurvécut que de douze jours, étant mort le dernier Août 651. * Béde, *Hiſt. d'Angleterre, l.* 3. *c.* 2. *&* 14. Baronius, *A. C.* 634. *&* 651. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Août.*

AIDEM BEN ALI, ſurnommé *Al-Gialdeki* ou *Gialbeki*, à cauſe de la groſſeur de ſa corpulence ou de ſa voix, eſt Auteur d'un livre conſidérable pour ſa matiére & pour ſa groſſeur; car il contient quatre volumes aſſez gros. Il a pour titre, *Borhan fi Afzar ilm alebdan*, & il y eſt traité de toutes les parties de la Philoſophie. Ce Docteur dit qu'il a compoſé cet Ouvrage pour ſervir de Commentaire aux livres de Belinas & de Giaber. Nous avons encore de cet Auteur un livre touchant la priére, dont le titre eſt, *Boghiat al-Kbabir.* Il mourut en la ville de Damas l'an 740 de l'Hegire, & de Jéſus-Chriſt 1339. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDES, nom que l'on a donné autrefois à toutes ſortes de deniers, & autres droits équivalens, que le Roi levoit en ſon Royaume, pour ſubvenir aux néceſſitez de l'Etat, auſquelles le revenu de ſon domaine ne pouvoit ſuffire. Dans ce ſens on comprenoit ſous le nom d'Aides, tout ce qui s'appelle communément deniers extraordinaires; comme les tailles, les gabelles, les décimes, & tout ce qui ſe paye ſur les denrées & marchandiſes. Ces ſortes d'Aides ont commencé à être levées ſous la troiſiéme race des Rois, & ſur tout depuis Philippe *le Bel.* On prend aujourd'hui le nom d'Aides pour les deniers que le Roi léve ſur les marchandiſes qui ſe débitent, ou ſe transportent; de ſorte qu'elles ſont diſtinguées des tailles & des gabelles. Elles ſe levoient au commencement à raiſon du ſol pour livre, & quelques-uns croyent qu'elles furent établies ſous le régne de Charles V, vers l'an 1370. La Gabelle ſe prend ſur le ſel, la taille ſur les perſonnes, & l'aide ſur les marchandiſes transportées ou vendues en gros & en détail, principalement ſur le vin & les autres boiſſons. * Des Maiſons, *Traité des Aides.*

AIDES, eſt auſſi un droit établi par pluſieurs Coutumes. Il étoit dû autrefois par le Vaſſal au Seigneur féodal, & étoit différent ſuivant les lieux. Il ſe payoit principalement en trois cas; lorſque le Seigneur faiſoit ſon fils aîné Chévalier, lorſqu'il marioit ſa fille aînée, & lorſqu'il étoit priſonnier des ennemis, pour payer ſa rançon: c'eſt ce que l'on appelloit *loyaux* ou *loüaux*, *Aides & devoirs*, ou *Aides coutumiéres & communes*; ou *Aides chevels*, ou *Aides de nobleſſe, qui étoient dues de droit, & par la coutume.* Il y avoit auſſi des Aides raiſonnables qu'on accordoit au Seigneur en cas de néceſſité, & qu'on taxoit ſelon les facultez de chaque Noble & Roturier. On appelloit auſſi *Aides nobles ou gracieuſes*, celles qui étoient offertes volontairement au Seigneur par ſes Sujets, dans les néceſſitez imprévues. Il y a des Lettres du Roi Jean de l'an 1353, par leſquelles il déclare qu'il tient pour ſubſides & Aides gracieuſes, certaines ſommes levées ſur les Nobles, le Clergé & le peuple. On a ajouté aux Aides loyaux, celles qu'on a appellées pour l'allée d'Outremer, enſuite d'une Aide qu'établit Louis VII. pour le voyage de la Terre-Sainte, qui fut payée par toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction de ſexe, d'âge, ni de dignité.

On payoit encore une Aide au Seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en ſa vie. Il y avoit des Aides pour la fortification des places & des maiſons royales; d'autres pour la défenſe de la terre du Seigneur contre les ennemis; d'autres pour faire un voyage à la Cour de l'Empereur. Il y avoit des Aides de l'Oïl & de Chevauchée qu'on devoit au Seigneur, lorſqu'on ne pouvoit pas lui rendre ſervice en perſonne à l'Armée.

Les Evêques ont auſſi levé des Aides ſur les Eccléſiaſtiques, qu'ils appelloient *Coutumes Epiſcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Pâques.* On les payoit au tems de leur ſacre & *joyeux avenement*; ou quand ils recevoient les Rois chez eux; ou lorſque les Papes les exhortoient de venir à Rome, ou d'aſſiſter à quelques Conciles; ou enfin lorſqu'ils alloient prendre à Rome le *Pallium.* Les Archidiacres exigeoient auſſi des Aides des Prêtres de leurs Archidiaconez. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

AIDHAB, ville d'Egypte, que quelques-uns mettent dans la Province de Samár. Les Pélerins de la Mecque, qui ſortant du Caire, prennent le chemin de la Mer Rouge, & ſuivent ſes bords, ſans la traverſer, marchent vers le midi, & paſſent par cette ville. Le Géographe Perſien, dans ſon ſecond climat, place cette ville un peu en deçà de Souaken & de Dahalak. Quelques autres la nomment *Gaidhab*, & la mettent ſur la côte de la Mer Rouge, vis à vis de Gidda, port de la Mecque en Arabie. C'eſt ce qui fait que pluſieurs ne comptent pas cette ville au nombre de celles d'Egypte, mais de celles d'Ethiopie & des dépendances de l'Empire du Négiaſchi, qui eſt l'Empereur des Abyſſins. C'eſt apparemment la raiſon pour laquelle la caravane des Pélerins du Caire ne prend plus cette route-là, mais celle de Suès, dans laquelle ils ne traverſent aucuns païs des Chrétiens, & marchent toûjours ſur les terres des Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDI, SCHEHABEDDIN IAHIA BEN AIDI, eſt un Auteur qui a traduit pluſieurs Ouvrages de Syriaque en Arabe, & entre autres la Poëtique d'Ariſtote, & l'Iſagoge de Porphyre. Il faut remarquer que la plupart des livres Grecs ont été traduits en Syriaque longtems avant que de l'être en Arabe. Notre Auteur a laiſſé les titres Grecs à ſes traductions; mais ils ſont un peu traveſtis à la Syriaque. Le premier a pour titre *Abotika*, que les Arabes ont encore plus corrompu en l'appellant *Anotika.* Le ſecond a le nom d'*Iſſagougi*, qui n'eſt pas tellement déguiſé qu'on ne le reconnoiſſe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDIN, nom d'un capitaine Turc, lequel étoit Gouverneur de cette partie de l'Aſie Mineure, qui comprend la Carie & la Lydie, ſous les premiers Sultans Ottomans. C'eſt de lui que ce païs-là a retenu le nom Turc qu'il poſſéde aujourd'hui; car on l'appelle *Aidin eli*, c'eſt à dire, *le païs d'Aidin*, que nos Géographes nomment par corruption *Aldinelli.* Le mot *Aidin* en Turc ſignifie *lumiére*, & devient le nom propre d'une perſonne; comme *Aidegdi*, qui ſignifie dans la même langue *la lune naiſſante* ou *nouvelle*, eſt le nom ou ſurnom de *Savigati*, l'un des enfans d'Ortogrul pére d'Othman premier Sultan des Turcs de Conſtantinople. *Gundogdi*, qui ſignifie *le jour naiſſant* ou l'*aurore*, eſt le nom d'un des fréres d'Ortogrul. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDINELLI, AIDIN-ILI, ou ALDINELLI, *Aidinis Caria*, nom que les Turcs donnent aujourd'hui à l'ancienne Carie; ou, pour mieux dire, le païs qu'ils nomment ainſi, & qui eſt dans la Natolie, répond preſque entiérement à cette ancienne Province de l'Aſie Mineure. Il a la riviére de Madre & le Germian au nord, le Menteſelli au levant, l'Archipel & la Mer Méditerranée le baignent au couchant & au midi. On n'y voit rien de remarquable que la ville de Melazzo, & celle d'Aidinelli, qui a donné le nom à tout le païs. Cette Province eſt ſous la domination des Turcs depuis le XIV ſiécle. Anciennement on y trouvoit les villes de Magnéſie, d'Alabanda, de Stratonice, de Mindus, de Priéne, de Milet, ou, comme on l'appelle aujourd'hui, de Malazo, ou Milaſſo, &c. Le mont Ladmus qui eſt dans cette contrée a donné lieu à la fable d'Endymion & de la Lune. Les Macedoniens en 361, y tinrent un Concile compoſé de 34 Evêques qui rejettoient le mot de Conſubſtantiel, & qui recevoient les confeſſions de foi dreſſées à Antioche & à Seleucie. * Strabon, *l.* 14. Mela, *l.* 1. Sozoméne. Baronius, *ad an.* 366. Baudrand. Leuvenclau.

AIDINGIK ou AIDINGIUK, c'eſt à dire, *le petit Aidin*, Province compriſe dans l'ancienne Troade, qui s'étend autour d'Abydos, que les Turcs appellent aujourd'hui *Aidos.* C'eſt là qu'il y a un des deux châteaux des Dardanelles, qui ſont à l'entrée de l'Helleſpont. On l'appelle ordinairement le *Château d'Aſie.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Leuvenclau. Baudrand.

* AL-

* AIDIUS (André), Ecoſſois de naiſſance, a écrit un livre qui a pour titre *Commentarius in Nicomachia, ſive Clavis Philoſophiæ moralis* 1614. Thomaſius l'accuſe d'être plagiaire, & dit de plus, qu'Aidius parloit toujours des autres avec beaucoup de mépris; mais de lui-même, ou de ce qu'il faiſoit, avec de grands éloges. * Thomaſius, *l. de Plagio*, §. 349. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AIDMERIN, ALI AL-GIALDEKI, Auteur d'un livre de Chymie, intitulé, *Bedr Almonir ſ Khowas al Ekſir*, où il traite des propriétez de la pierre Philoſophale. Entre les différens noms que les Chymiſtes donnent à leur pierre, ou à leur poudre de projection, celui d'*Ekſir* ou *Iksir*, d'où vient notre mot d'*Elixir*, eſt des principaux. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AIDOGMISCH MOSTAFA BEN ZAKARIA, BEN AIDOGMISCH AL-CARAMANI, Auteur d'un Commentaire, qu'il appelle *Taoudhih*, qui ſignifie éclairciſſement ſur le livre intitulé, *Mocaddemat al ſalat*, *Préparation à la prière*, qui eſt d'Aboul Laith Al-Candi. Il ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 606 *D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

* AIDON-CASTLE, bourg d'Angleterre dans le Northumberland, entre la Tyne, & la muraille qui eſt au nord de l'Angleterre. On y a déterré une piéce de marbre, où l'on voyoit en relief la figure d'un homme couché, avec l'inſcription ſuivante:

NORICI. AN. XXX.
. . . . ESSOIRUS MAGNUS
FRATER EJUS
DUPL. ALÆ
SABINIANÆ. &c.

* Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome 1. p. 245.*

AIDONE. *Voyez* AIDUNI.

AIDONÉE, *Aidoneus*, Roi des Moloſſiens, peuples de l'Epire, avoit une des plus belles filles qui fût alors dans toute la Gréce. Ce Prince publia qu'il la donneroit à celui qui pourroit vaincre le chien Cerbére. Depuis, ayant ſu que Theſée & Pirithoüs étoient venus pour ſurprendre & enlever la Princeſſe, ſans ſe mettre au hazard d'un combat, il les fit arrêter tous deux, & fit déchirer le dernier par Cerbere. Il retint Theſée priſonnier, juſques à ce qu'Hercule le pria de lui donner la liberté. Selon d'autres, c'étoit la femme, & non la fille d'Aidonée, que ces deux Princes ſe propoſérent d'enlever. * Plutarque, *in Theſeo.*

* AIDONEUS, nom de Pluton, que l'on nommoit autrement *Ades*, du mot Phénicien *Aid*, qui ſignifie *perte*, *malheur*; parce que ceux que Pluton tenoit étoient perdus pour jamais. Il les faiſoit travailler dans les Mines de l'Epire, où ils mouroient bien-tôt. La reſſemblance de ces noms a fait que l'on a dit que Pirithoüs avoit voulu enlever *Proſerpine*. Voyez *la Fable de Cérés*, dans le 6 tome de la *Bibliotheque Univerſelle.*

AIDOS ou AIDOUS, c'eſt ainſi que les Turcs appellent un des deux châteaux des Dardanelles, qui eſt ſitué dans la Troade en Aſie; ce mot eſt corrompu de celui d'*Abydos*. Ce lieu donne auſſi le nom à un petit païs d'alentour, que les Turcs appellent *Aidingik*, c'eſt à dire, *le petit Aidin*, pour le diſtinguer de l'autre Aidin, qui comprend une partie de la Lydie & la Carie toute entiére. *Voyez* AIDIN. Cependant il eſt plus vraiſemblable que le nom de ce païs vient d'Aidin Beg, qui fut un des ſept Capitaines d'Ortogrûl, leſquels diviſérent entre eux la Natolie ou Aſie Mineure, qu'ils avoient ſubjuguée. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Baudrand.

AIDOUN ABOUL HASSAN AL MOKHTAR BEN AIDOUN, Médecin de Bagdet, eſt Auteur du *Takvim al-Sehat*, qui eſt un Traité des maladies & de leurs remédes, rédigées par ordre alphabétique, & ſeparées en diverſes claſſes, à la maniére d'un Zige, c'eſt à dire, de Tables Aſtronomiques. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AIDUACAL, montagne. *Voyez* ANCHISE, montagne.

AIDUNI ou AIDONE, en Latin *Aidonum*, petite ville, ou plutôt château ſitué ſur une haute montagne, dans la vallée ou Province de Noto en Sicile. Elle eſt vers les confins de la vallée de Démona, au pié des montagnes, entre la riviére de Jaretta & celle de S. Paolo. * Baudrand. Thomas Fazel.

A J E.

AJELLO, *Tiyella*, *Tyllefium*, Duché du Royaume de Naples, appartient au Prince de Maſſe. Il eſt ſitué dans l'Abruzze, ou Calabre citérieure. * Baudrand. Gabriel Barrio.

AIEUL (Saint). *Voyez* AIGULFE (Saint).

A I G.

AIGE, bourgade du territoire de Schiraz en Perſe, d'où eſt ſorti Noureddin Mohammed Ben Abdallah, ſurnommé *Aigi*, Auteur d'un Commentaire Perſan, ſur les quarante traditions appelées ordinairement *Arbain*. Il y a un autre AIGI, dont le nom propre eſt Adhadeddin Ben Ahmed, qui mourut l'an 756 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1355. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages de ſa façon, dont celui qui eſt intitulé, *Macvakef*, *les Articles*, eſt le plus conſidérable. C'eſt un Traité de Théologie Scholaſtique des Muſulmans, où tout eſt examiné à la rigueur, mais ſur les principes de l'Alcoran. Ce livre a été commenté par Alaeddin Thouri, qui mourut l'an 887 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1482. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 701. Nous avons encore de cet Auteur deux livres de Morale, dont l'un eſt intitulé *Akhlac*, & l'autre *Adab*, & enfin un Ouvrage hiſtorique, qui a pour titre *Eſchrah al Tavarikh*, traduit en langue Turquesque par Ali al-Schacr. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AIGE, eſt encore le nom d'une famille Chrétienne, de laquelle étoit un Vſir Cophte, qui a bâti pluſieurs Egliſes pour les Chrétiens de ce païs-là. * Le même.

AIGEL. *Voyez* AIGLE, village ſur la Moſelle.

AIGIL. *Cherchez* EIGIL.

AIGLE, le Roi des oiſeaux. C'eſt le plus grand, le plus fort & le plus vif des oiſeaux, & celui qui vole le plus haût. Il a un bec long & crochu, & les jambes jaunes, couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands, & la queue courte. Son plumage eſt châtain, brun, roux & blanc. Son bec eſt noir par le bout & bleuâtre par le milieu, & en quelques autres, jaune: il a du duvet ſous ſes grandes plumes, dont le tuyau eſt ordinairement de neuf lignes de grandeur. Il fait ſon aire ſur les plus hauts rochers, nourrit ſes petits juſques à ce qu'ils puiſſent voler, & alors il les chaſſe. Il ſe nourrit de la chair des oiſeaux, des liévres ou des autres animaux qu'il prend. Il vit fort longtems, il a la vue perçante. Il ne peut tenir longtems ſur aîle dans les plaines. Il eſt foible quand il ſe rabbat. Ariſtote & Pline font ſix eſpéces d'Aigles, *le vocalet*, qui eſt roux; *le noir*, qui eſt le plus petit de tous & le plus vigoureux: *le blanc*, qui a la queue blanche; *l'Aigle à la grande queue*; *l'Aigle de mer* ou *orfraie*, *qui éprouve les Aiglons aux rayons du ſoleil*; & *l'Aigle barbu.* * Aldovrand. *l. 1. Ornitholog.*

L'Ecriture fournit pluſieurs emblémes pris de la nature & des propriétez de l'Aigle. Elle dit, *Levit. ch. 11. v. 13.* & *Deuter. ch. 14. v. 12.* que toutes ſortes d'Aigles étoient impures pour les Iſraëlites, & defendues par la Loi. David dans le Pſeaume 103 ſelon l'Hébreu, ou 102 ſelon la Vulgate, en rendant graces à Dieu de ſes bienfaits, dit entre autres, que *ſa jeuneſſe eſt renouvellée comme celle de l'Aigle.* Les Interprétes ont fait diverſes conjectures ſur ce renouvellement de la jeuneſſe de l'Aigle. Rabbi Saadias a dit que de dix ans en dix ans, l'Aigle s'éléve dans la région du feu élémentaire, que de là il ſe précipite dans la mer, & qu'il ſe renouvelle, quittant ſes premiéres plumes, & en prenant de nouvelles. S. Auguſtin & S. Epiphane diſent, que quand cet oiſeau eſt vieux, ſon bec devient ſi crochu qu'il ne peut plus manger, mais qu'à force d'en donner des coups contre un rocher, il rompt ce qu'il y a de trop crochu, & qu'il ſe rajeûnit, en prenant de nouvelle nourriture. D'autres qui demeurent d'accord que l'Aigle vieillifſant, ſon bec devient ſi crochu que cela l'empêche de manger, diſent en même tems qu'il ſe nourrit en buvant, & que de là eſt venu le Proverbe, *Aquila ſenectus.* Mais ce ſentiment eſt contredit par d'autres Philoſophes, qui ſoutiennent que les Aigles ne boivent point, non plus que les autres oiſeaux qui ont des griffes ou des ſerres. Enfin il y en a qui croyent que l'Aigle ne ſe rajeunit pas d'une autre maniére que les autres oiſeaux, qui pendant le tems de la mue perdent leurs plumes & en aquiérent de nouvelles: & cette explication paſſe pour la plus ſimple, & la meilleure. On peut auſſi donner ce ſens aux mots Hebreux, *qui te renouvellera, & rendra ta jeuneſſe comme celle de l'Aigle.* On lit dans l'*Exode*, *ch. 19. v. 4.* que Dieu fit dire par Moïſe à Iſraël, qu'*il les avoit portez ſur des aîles d'Aigles.* Le même Moïſe *Deuter. ch. 32. v. 11. 12.* dit touchant Iſraël, *comme l'Aigle emeut ſa nichée, couve ſes petits, etend ſes aîles, les accueille, & les porte ſur ſes aîles; L'Eternel ſeul l'a conduit, & il n'y a point eu avec lui de Dieu étranger.* On dit, en effet que lorſque l'Aigle voit que ſes petits ſont aſſez forts pour entreprendre de voler il s'éleve au deſſus du nid, battant des aîles, & les excite à le ſuivre, & à prendre leur vol en montant, & que quand il les voit ou las ou effrayez, il les prend ſur ſon dos & les porte, de ſorte que les Chaſſeurs ne peuvent tirer ſur les petits qu'au travers du corps de l'Aigle. Salomon dit, *Prov. ch. 30. v. 18. 19.* qu'il y a quatre choſes, qu'il ne connoit point, ſavoir, *la trace de l'Aigle dans l'air, la trace du ſerpent ſur un rocher, le chemin d'un navire au milieu de la mer, & la trace de l'homme dans la verge.* Ce paſſage ne fait aucune difficulté pour les trois premiers ſujets, puis qu'ils ne laiſſent aprés eux aucune trace, ni dans l'air, ni ſur un rocher, ni dans la mer. Pour ce qui regarde le quatriéme, on prétend que l'Hébreu ne ſignifie rien autre choſe, ſinon que les ſignes de la virginité dans une fille ſont fort douteux, & difficiles à diſcerner. *Michée, ch. 1. v. 16.* de ſes prophéties, ſemble dire que l'Aigle ſe dépouille de ſes plumes dans le deuil, *ſois pelée au long & au large comme un Aigle*: mais cela ſignifie ſeulement, que ceux auſquels le Prophéte parle, doivent ſe couper les cheveux dans le deuil, & demeurer tondus comme un Aigle qui mue. On dit que dans ce tems-là, l'Aigle perd preſque toutes ſes plumes, & qu'il tombe en langueur, ce qui eſt cauſe qu'il ne peut pas chaſſer comme à l'ordinaire, ni ſe faire craindre des autres oiſeaux. On trouve dans *Job*, *ch. 39. v. 30. 31. 32. 33.* une deſcription de l'Aigle, laquelle finit par ces mots, *& où il y a des corps morts, elle s'y trouve*: Et *ch. 9. v. 26.* il eſt dit *que l'Aigle vole aprés la proye.* A cela ſe rapporte ce que Notre Seigneur dit par alluſion, que *là où ſera le corps mort, là auſſi s'aſſembleront les Aigles.* Les Aigles ordinaires ne ſe repaiſſent point de cadavres, mais il y en a une eſpéce qui en mange. Il n'y en a aucun qui ne mange de la chair crue, mais ils n'en mangent pas de toute ſorte indifféremment, ni des animaux qui ſont morts d'eux-mêmes, mais ſeulement de ceux qui viennent d'être tuez tout fraichement. Job le donne expreſſement à connoître en ce qu'il dit de l'Aigle: mais le Sauveur y faiſant alluſion, déclare ſeulement, qu'où il y auroit de mauvais Juifs, il y auroit auſſi là des Romains (dont l'Aigle étoit le principal étendart) pour exécuter la vengeance divine ſur eux. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Auguſtin, *ſur le Pſeaume 102.*

ou 103. v. 5. Epiphane, *Physiolog.* Bochart, *de Animal. Sacr. seconde partie, l. 2. ch. 1.* Théodoret, *sur Michée, ch. 1. v. 16.* Grotius. Menochius. Aldrovandus, *l. 1. Ornithol.*

Quelques Rélations appellent *Pierre d'Aigle*, certaine pierre creuſe & ſonnante, à cauſe d'une pierre intérieure qui eſt dedans. Les Italiens la nomment *pietra d'aquila*, parce qu'on la trouve quelquefois dans les nids d'Aigles. Dioſcoride dit qu'elle ſert à découvrir un larron, & que ſi on la met dans ce qu'il mangera, il ne pourra jamais avaler. Mathiole ajoûte, que les oiſeaux de proye ne peuvent jamais faire éclorre leurs petits ſans cette pierre, & qu'ils la vont chercher juſqu'aux Indes. La principale propriété qu'on attribue à cette pierre, c'eſt d'avancer les accouchemens: mais tout ce qu'on dit de ſes effets eſt fabuleux.

AIGLE, ſigne céleſte, dont l'aile droite touche l'équinoctial, & la gauche n'eſt pas éloignée du ſerpent; pour le bec, il eſt comme diviſé du reſte du corps, par la ligne oblique qui va d'un Tropique à l'autre. Il ſe léve avec le Capricorne, dans le temsque le Lion ſe couche. Cette conſtellation n'a que quatre étoiles, une à la tête, une à chaque aile, & une à la queue. La fable veut que l'Aigle ait été reçu entre les aſtres, en reconnoiſſance du bon office qu'il rendit à Jupiter, qui ayant été caché pendant ſon enfance dans une caverne, de peur qu'il ne fût dévoré par ſon pére Saturne, fut nourri par un Aigle, au rapport de Méro de Byzance femme ſavante, & qui excelloit dans la Poëſie. D'autres diſent que ce fut en mémoire de ce que l'Aigle fut un préſage de la victoire que Jupiter remporta dans l'iſle de Naxos contre les Titans; ou bien parce qu'il lui avoit fourni des armes dans la guerre qu'il eut contre les Titans qui avoient enchaîné ſon pére. C'eſt pourquoi Jupiter voulut qu'à l'avenir cet oiſeau lui fût particuliérement conſacré; & dans toutes ſes expéditions militaires il porta la figure d'un Aigle dans ſes drapeaux. Les Naturaliſtes prétendent que l'Aigle peut regarder fixement le ſoleil ſans ſe bleſſer la vue, & qu'il n'eſt jamais frappé de la foudre: ce qui a fait dire à Horace que Jupiter l'avoit établi Roi ſur tous les oiſeaux. Quelques-uns veulent auſſi que l'Aigle ait été transporté au ciel, en mémoire de l'enlevement de Ganymède, dont la fable eſt connue. D'autres diſent encore que ce ne fut pas un Aigle qui enleva Ganymède, mais que ce fut Jupiter lui-même transformé en Aigle, qui le prit dans un bois près des champs de Priape & de Cyzicéne; d'où vient que ce lieu fut nommé depuis *Harpagia*, ſelon Strabon, *l. 13.* *Voyez* GANYMEDE. Quelques Mythologiſtes racontent que cet Aigle naquit de Tryphon & d'Echidne; qu'il rongea ſur le Mont-Caucaſe le cœur & le foye de Prométhée fils de Japet, à qui ſon pére Oſiris ou Miſraim avoit donné le gouvernement d'une partie de l'Egypte: & que depuis, Hercule perça cet oiſeau de ſes fléches. Il y a eu entre quelques Auteurs entre les Anciens, qui ont feint que l'ame de Platon avoit été transformée en cet Aigle céleſte; & c'eſt le ſujet de cette épitaphe qu'on a traduite de Grec en Latin, & que l'on attribue à Speuſippus Philoſophe Athénien, neveu du même Platon.

Cur Aquila, *ad tumulum hunc volitas? dic numquid ab Aſtris*
Hic habitare Deum ſorte aliquem intuita es?
Imò anima *extincti ſum diva Platonis; Olympum*
Qua colo: ſed corpus terrigenum Attica habet.

* Apollonius, *l. 2. des Argonautes.* Héſiode, *en la Théogonie.* Lucien, *Diſcours de Prométhée & Dialogues des ſacrifices.* Alexander *ab Alexandro, l. 2. c. 2.*

Quelques Auteurs diſent que Mercure étant épris de la beauté de Vénus, & ne pouvant obtenir d'elle aucune faveur; un jour que la Déeſſe ſe baignoit dans le fleuve Achéloüs, Jupiter lui fit enlever un de ſes brodequins par un Aigle, qui le porta à Mercure; mais que pour le recouvrer elle ſatisfit la paſſion de ſon amant.

L'Aigle paſſoit pour un oiſeau de bon augure, lorſqu'il venoit en volant du côté droit, ayant les ailes étendues. Ainſi le Devin Ariſtandre aſſura qu'Alexandre ſeroit victorieux, parce qu'il avoit vu un Aigle qui paſſoit de l'Armée ennemie dans la ſienne. Lorſque Lucumon appellé *Tarquin* vint s'établir à Rome avec toute ſa famille, un Aigle ſervit de préſage de la fortune qu'il devoit faire; car Lucumon étant prés du Janicule, un Aigle vint fondre ſur lui & lui enleva ſon bonnet, qu'il vint enſuite remettre ſur ſa tête. Tanaquille femme de Lucumon, appellée depuis *Caia Cæcilia*, Toſcane de nation, & fort verſée dans la Science des Augures, interpréta ce prodige favorablement pour ſon mari, & l'aſſura qu'il ſeroit Roi: ce que l'évenement juſtifia. * Tite-Live, *Hiſt. Rom.* Danet, *Antiq. Gr. & Rom.*

AIGLE, ENSEIGNE MILITAIRE.

Pluſieurs nations ont pris l'Aigle pour enſeigne militaire. Les Perſes & les Epirotes, ſont les premiers qui s'en ſont ſervis: enſuite les Romains ont pris les Aigles pour enſeignes de leurs Légions: peut-être avoient-ils tiré cet uſage des Toſcans. Cette enſeigne qui étoit déja ancienne parmi les Romains, fut la ſeule qu'ils retinrent pour ſervir à chaque Légion. Sous le ſecond conſulat de Marius, cette Aigle, qui étoit d'or ou d'argent, repréſentée les ailes déployées, & tenant un foudre dans ſes ſerres, comme étant ſur le point de le lancer, étoit poſée ſur la pointe d'une hallebarde, que l'on fichoit en terre, au milieu du quartier où ſe repoſoit la Légion. En marche elle étoit portée par le Capitaine de chaque Légion. En tems de paix on la gardoit au thréſor qui étoit dans le Temple de Saturne, & on ne l'en tiroit que lorſqu'il falloit aller à la guerre. Alors on la plantoit en terre, ſoit dans le camp, ſoit dans le champ de bataille. S'il arrivoit qu'on eût peine à l'arracher en changeant de lieu, cela étoit pris pour un mauvais augure, comme il arriva à Craſſus, lorſqu'il voulut paſſer l'Euphrate. Au reſte, les Romains avoient une grande vénération pour ces enſeignes militaires, & ils leur bâtiſſoient une eſpéce de Temple à part, ainſi que le témoigne Denys d'Halicarnaſſe. Tacite appelle les Aigles Romaines, *les Dieux des Légions*, & l'on voit dans quelques médailles d'Auguſte une Aigle avec un autel brûlant. Il y en a auſſi de ſculptées dans la colonne de Trajan, avec des lances & des boucliers au bout, & des buſtes d'Empereurs. Les Aigles de chaque Légion étoient ſimples; mais quelquefois quand deux Légions étoient campées enſemble, on faiſoit une Aigle double: c'eſt de là que ſont venues les doubles Aigles de l'Empire. Les Paléologues ont commencé à ſe ſervir de ces armes: elles ont enſuite paſſé aux Empereurs d'Allemagne, qui prennent une double Aigle pour leurs armes: le Roi des Romains ne porte que l'Aigle ſimple. Jean Baſile Grand-Duc de Moſcovie, qui vouloit qu'on le crût deſcendu des Empereurs Romains, prit auſſi l'Aigle double pour armes de l'Empire de Ruſſie; mais avec cette différence, que l'Aigle Moſcovite a les ailes baiſſées vers la terre, & que l'Aigle Romaine les a élevées vers le ciel. Au reſte, & les Romains & les Grecs ont cru que les ames des Rois & des Princes étoient portées après leur mort ſur des Aigles dans le ciel: & cet oiſeau étoit la marque de leur conſécration. *Voyez* APOTHEOSE. Et de là vient qu'on ajoûte ordinairement un Aigle à leurs Images. * Artémidore, *l. 2. c. 20.* Xénophon, *Cyropæd. l. 7.* Dion, *l. 4.* Denys d'Halicarnaſſe, *l. 6.* Tacite, *l. 2. c. 17.* Olearius, *Voyage de Perſe.* Teſchius, *Diſſertation des Armoiries.* Roſſæus.

AIGLE, de l'Empire Romain. Elle eſt repréſentée à deux têtes dans les armoiries: mais il eſt difficile de ſavoir le tems & la cauſe de cette diviſion. Lipſe a remarqué que dans la colonne Trajane, il y a un ſoldat qui porte ſur un bouclier une Aigle à deux têtes; & c'eſt le ſeul exemple que l'on ait de ces deux têtes dans l'Antiquité. Les Savans croyent que l'Aigle de ce ſoldat marquoit la réünion de deux Légions en une, ou une Légion commandée par deux chefs. Quelques uns diſent que Conſtantin *le Grand* prit l'Aigle à deux têtes pour armoiries de l'Empire, après s'être rendu maître de l'Empire d'Orient & d'Occident, l'an 325, pour montrer qu'encore que l'Empire ſemblât diviſé, ce n'étoit néanmoins qu'un corps. Triſſino veut que la tête de l'Aigle n'ait été diviſée qu'après le partage de l'Empire, fait l'an 395 entre Arcadius & Honorius, fils de Théodoſe *le Grand*. Le Cardinal Bellarmin eſt de cette opinion. Quelques-uns attribuent l'origine de cet uſage à Charlemagne; d'autres à Sigismond, fils de Charles IV, après qu'il fut parvenu à l'Empire Romain en 1410. Leur raiſon eſt que depuis cet Empereur on trouve des monumens, où elle eſt de cette forme, & qu'il ne s'en voit point de plus anciens: car dans la Bulle d'or même, faite par Charles IV. l'Aigle n'a qu'une ſeule tête. Néanmoins il y a une petite monnoye d'argent de Robert de Bavière Empereur, qui régna avant Sigismond, laquelle a d'un côté une fleur de lys de Florence, & de l'autre côté un ſaint Jean-Baptiſte, avec deux écuſſons de Bavière, & une petite Aigle à deux têtes. Le Pére Ménétrier dit que les Empereurs d'Orient ont été les premiers qui ont porté l'Aigle à deux têtes, & que l'origine en eſt la même que celle des croix doubles, que l'on voit dans leurs monnoyes. Car la croix étant devenue le ſceptre des Empereurs Chrétiens de Conſtantinople, lorſqu'ils étoient en même tems deux Empereurs ſur le thrône, ils ſe faiſoient repréſenter tous deux ſur un même côté, avec une croix à double traverſe, que chacun d'eux tenoit d'une main. Il y a apparence qu'ils firent la même choſe à l'égard de l'Aigle de leurs armoiries, & qu'ils en joignirent deux en un, ou lui donnérent deux têtes: ce que les Empereurs d'Occident imitérent quelque tems après. Cuſpinien dit, que ce n'eſt pas une Aigle ſeule à deux têtes, mais deux Aigles, dont l'une couvre l'autre de ſes ailes étendues; cependant les anciens Blaſonneurs la nomment au *Chef Party.* * Le Pére Menétrier, *Orig. des Armoiries.*

AIGLE BLANCHE, nom d'un Ordre Militaire qu'on prétend que l'Empereur Albert, comme Archiduc d'Autriche, conféra à un certain Gentilhomme Eſpagnol. Il eſt certain que l'Autriche ne fut érigée en Archiduché que cinquante ans après la mort d'Albert, & ainſi il y a au moins une faute dans cette narration: le reſte n'eſt peut-être pas plus exact. Il y a des Auteurs qui veulent que ULADISLAS V. Roi de Pologne ait inſtitué un Ordre de ce nom en 1325, lorſqu'il fit marier ſon fils Caſimir avec une fille du Duc de Lithuanie; mais s'ils ne ſe trompent point en cela, on peut au moins ſe défendre de croire ce qu'ils ajoûtent du nid d'Aigions trouvé par Léchus, premier Prince de Pologne, lorſqu'il faiſoit creuſer les fondemens de la ville de Gneſne. Cet Ordre, s'il a jamais exiſté, étoit tombé en oubli juſqu'en 1705, que le Roi Auguſte le renouvella. Ce fut pour rendre plus mémorable la paix conclue entre lui & le Roi de Suéde. Il le conféra aux principaux Seigneurs de ſa Cour, qui y avoient contribué le plus par leurs ſervices pendant la guerre, & dans l'adminiſtration des affaires d'Etat. Le Czar ſon Allié & le Prince Héréditaire de Moſcovie voulurent auſſi le recevoir. La marque de dignité des Chevaliers de l'Aigle blanc d'aujourd'hui eſt une croix émaillée de gueules à huit pointes entourée d'un cercle d'argent, chargée d'un côté de l'Aigle Blanc, qui a ſur l'eſtomach une autre croix de même environnée des armes & des trophées de l'Electorat de Saxe: de l'autre côté eſt le nom du Roi deſigné par ces deux lettres initiales A.R. avec cette deviſe, *pro Fide, Rege & Lege*, le tout ſurmonté d'une petite couronne enrichie de diamans, & pendant à un cordon bleu. * Michow, *Hiſt. Pol. l. 4.* Cromer, *l. 10.* Favin, *Théatre d'honneur.* Gryphii *Entwurff der Ritter Ord. p. 171. & ſeq. Souverains du monde. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AIGLE NOIRE, nom de l'Ordre de Chevalerie inſtitué le 18 Janvier 1701, par Frédéric Marquis de Brandebourg, Electeur de l'Empire, pour rendre plus remarquable la Cérémo-

nie

nié de Von couronnement en qualité de Roi de Prusse, qui se fit à Konisberg le même jour. Le collier est une croix bleue entourée d'Aigles noires, & attachée avec un ruban orangé, qui de l'épaule gauche passe sous le bras droit. Les Chevaliers portent aussi sur le devant de leur habit au côté gauche une grande croix brodée d'argent, dans laquelle il y a une Aigle noire sur un fonds orangé, laquelle dans une serre tient une couronne de laurier, & dans l'autre la foudre, portant aussi sur la tête une couronne avec ces mots au dessus, brodez en argent, SUUM CUIQUE, *à chacun le sien.* On en a imprimé les Statuts en Allemand *in folio*, où l'on voit aussi des Estampes, de tous les Habits & Ornemens des Chevaliers de l'Ordre, des Armes, du Seau, &c. Ce Prince nomma en même tems vint Chevaliers, qui étoient les Princes & les plus Grands de sa Cour. * *Mémoires du tems.*

AIGLE, sur la Rille, *Aquila* ou *ad Aquilas*, petite ville de France en Normandie, au païs d'Ouche sur la petite riviére de Rille, avec titre de Baronie, à douze lieues de Dreux, à huit lieues de Seez, & à cinq de Mortagne, est connue pour les bonnes aiguilles que l'on y fait. En 1563, elle fut prise de force & pillée par le Vicomte de Dreux, un des Chefs des Huguenots. * Sanson. Baudrand.

* AIGLE (la Forêt d') au nord de l'Isle de France, à deux lieues de Compiégne.

AIGLE, *Ad Aquilas*, *Aquila*, village d'Allemagne dans le Diocése de Trèves sur la Moselle, vis à vis de l'embouchure de la Sare, à deux lieues au dessus de la ville de Tréves, dont on assure qu'il étoit autrefois un Fauxbourg. On voit dans ce village un Mausolée fort ancien, élevé de soixante-dix piez en forme de pyramide posée sur un plan quarré. * Maty, *Dict. Geogr.*

AIGLE, *Aquila ad Aquilas*, bourg ou petite ville de Suisse, située dans le païs de Vaud, près de celui de Valais & du Lac Leman, est chef d'un gouvernement, qu'on appelle *les quatre Mandemens d'Aigle*, & qui appartient au Canton de Berne. * Maty, *Dict. Geogr.*

AIGLE, *Catharistes*, cap de la côte de Provence, est environ à une lieue de la petite ville de la Ciotat, entre celles de Marseille & de Toulon. * Maty, *Dict. Geogr.*

AIGLIER (Bernard) Cardinal & François de nation. Il fut premiérement Abbé de Savignac au diocése de Lyon, & ensuite Abbé de la maison Religieuse que les Bénédictins ont dans l'Isle de S. Honoré. Charles d'Anjou le prit avec lui, lorsqu'il alla se mettre en possession des Royaumes de Naples & de Sicile. Ce Prince estima si fort ce Religieux à cause de son esprit & de sa piété, qu'il tâcha de le faire connoître à la Cour de Rome. Urbain IV, quoique contre son gré, le fit Abbé de Mont-Cassin. Cette Abbaïe avoit beaucoup perdu de ses revenus, de ses fonds & de ses droits sous Frédéric II, sous Conrad IV, & sous Manfrede. Mais Aiglier répara tous ces torts, & obtint encore de nouveaux avantages à l'Abbaïe de Mont-Cassin. Il assembla un Synode général à S. Germain, où il fit plusieurs Constitutions très utiles. Après qu'il eut possédé pendant vint ans la dignité d'Abbé, le Pape Clément IV. l'honora de celle de Cardinal, & l'envoya en qualité de Légat en France contre les Albigeois. Il fut aussi envoyé à Constantinople pour y conclurre une alliance contre les Sarrasins. Pendant cette dernière Légation, Charles Roi de Naples & de Sicile, dont il est parlé ci-dessus, avoit porté de nouvelles atteintes à l'Abbaïe de Mont-Cassin; mais le Cardinal y remédia à son retour. Il mourut au Mont-Cassin le cinquiéme Avril de l'an 1282. On a plusieurs Ecrits de sa façon, comme *de Collationibus; de Beneficiis & Officiis; in Regulam D. Benedicti; Speculum Monachorum*, &c. * *Chron. Cassin. Chronol. SS Lerinensium.* Scipio, *in Elog. Abbat. Cassin* Ciaconius. Oldoin. Ughelli. Wion. Frizon. Roberti *Gall. Christ.*

AIGNAN LE FEUGET, ville de France du Gouvernement de Guienne, dans le bas Armagnac. * Davity, *Descript. de la France.*

AIGNAN (Saint) Evêque. *Cherchez* S. AGNAN.

AIGNAN (Duc de saint). *Cherchez* BEAUVILLIER.

AIGNAN (Saint) ville de France. *Cherchez* S. AIGNAN.

AIGNANI. *Voyez* ANGRIANI.

AIGRE, riviére de France dans le Comté de Dunois, sort de l'étang de Verde, près de Châteaudun. * Davity, *Descript. de la France.* Papire Masson.

AIGREFEUILLE, ancienne maison noble du Bas Limosin, tire son origine de la terre d'Aigrefeuille en Languedoc, à laquelle fut jointe la terre de S. Sébastien, près de la ville d'Anduse, dans les Sévennes, qui s'appelle depuis ce tems-là saint Sébastien d'Aigrefeuille, ou Aigrefeuille. La branche qui s'établit en Limosin, s'allia à celle des Rogers, Seigneurs de Rosiers & de saint Supery, de laquelle sont issus les Papes Clément VI. & Grégoire XI. son neveu, & aux plus anciennes maisons de cette Province. Il y a eu de cette maison trois Cardinaux & d'autres Prélats, à savoir, *Guillaume* d'Aigrefeuille, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, connu sous le nom de Cardinal de Saragosse. *Guillaume II.* son neveu, *dont il sera parlé aussi ci-après. Faydit*, frére de Guillaume premier, qui fut Evêque de Rhodez, ensuite d'Avignon, & enfin Cardinal, & eut pour frére *Raymond* d'Aigrefeuille, Evêque de Rhodez; *Pierre* d'Aigrefeuille, successivement Evêque de Clermont, d'Uzès, & de Mende; *Etienne* d'Aigrefeuille Abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne; *Bernard* d'Aigrefeuille, Prieur de saint Martin des Champs lez-Paris, Evêque de Viviers; & *Aimar* d'Aigrefeuille, Chevalier, Maréchal de l'Eglise Romaine, qui étoit Seigneur de Lafont & de Tudel en Limosin, Baron de Gramas & de Soubetsal en Quercy. Il fut pere de *Jean* d'Aigrefeuille, Chevalier Seigneur des mêmes Seigneuries. *Elziar* d'Algrefeuille Damoiseau, fils de Jean, mourut sans enfans vers l'an 1407, & fit son héritier *Hugues* d'Aigrefeuille son neveu, lequel n'ayant point eu d'enfans de *Jacquette* de saint Julien sa femme, fit son héritier universel le Baron de Faudoas, fils de *Douce* d'Aigrefeuille, laquelle étoit fille du Maréchal de l'Eglise Romaine. Il est fait mention de ce Hugues & de Jacquette de saint Julien sa femme dans le testament de *Jean*, Seigneur de Faudoas & de Barbasan, fait au mois de Juin de l'an 1478, & c'est de lui que vint *Catherine* Barbasan, Dame de Faudoas & de Barbasan, mariée en l'année 1517, à *Antoine* de Rochechouard de Chandenier, Baron de saint Amand, Sénéchal de Toulouse & Lieutenant de Roi en Languedoc. Ainsi la branche des Seigneurs d'Aigrefeuille finit en la personne de ce *Hugues*. En Limosin sa souche subsiste encore. Elle étoit établie au Bas Languedoc à Anduse dans les Sévennes dès l'an 1042, & a donné son nom à saint Sébastien, qui s'appelle encore aujourd'hui *S. Sebastien d'Aigrefeuille.* Cette terre a été dans cette maison jusqu'en l'an 1516, qu'elle fut aliénée par *Jean* d'Aigrefeuille, frére d'Antoine, tris-ayeul de Jean-Pierre d'Aigrefeuille, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Fosse, & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier. *Jean* d'Aigrefeuille dans le dénombrement qu'il rendit au Roi de ses biens nobles devant le Sénéchal de Beaucaire & de Nimes, le 21 Février 1539, déclara avoir aliéné son titre de Seigneur de *saint Sébastien d'Aigrefeuille*, qui étoit le principal titre. * *Voyez, Archives des Abbaïes de saint Guillême & de Sauve.* Baluze, *Epîtres d'Innocent III. & Vies des Papes d'Avignon.* La Faille, *Annales de Toloſe.* Baudin, *Chronique Manuscrite.* Catel, *Histoire de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Auberi. Frison. Du Chêne. Ciaconius. *Hist. des Cardinaux. Gallia purpurata. Archives du Collége de saint Martial d'Avignon, du Comté de Foix, du château de Faudoas, de la Vicomté de Turenne, de l'Evêché de Rodez & du château* de saint Sébastien d'Aigrefeuille. *Nobiliaire de Guienne. Hist. de la maison de Cardaillac. Genéal. de la maison de Castillac & de Berail, Marquis de Sessac. Registres des Chartres du Thresor royal. Archives de la ville de Montpellier. Registres de la Cour des Comptes, Aides & Finances & du Bureau des Finances de Montpellier. Montres du ban & arriere-ban. Registres du Thresor du Roi de la Province de Languedoc.*

AIGREFEUILLE (Guillaume) premier de ce nom, Cardinal François & proche parent du Pape Clément VI, prit l'habit de Religieux parmi les Bénédictins de la Congrégation de Clugny, & fut Prieur de S. Pierre d'Abbeville. Clément VI ayant été élevé au Pontificat, lui donna l'Archevêché de Saragosse dans le Royaume d'Arragon, ce qui a fait croire à Martin Carillos Auteur de l'Histoire des Prélats de cette ville, qu'il se nommoit d'Aigrefeuille, & qu'il étoit Espagnol. Le même Pape le fit Cardinal en 1350, & l'employa en diverses affaires. Urbain V. qu'il suivit à Rome, l'envoya Légat à Naples, & il mourut à Viterbe le quatriéme Octobre 1369. * Auberi. Frison, &c.

AIGREFEUILLE (Guillaume) dit *le Jeune*, aussi Cardinal, natif de la Province du Limosin, étoit neveu du précédent. Son air, ses manières, & sur tout le grand progrès qu'il fit dans la Jurisprudence Civile & Canonique, le fit considérer à la Cour de Rome. Le Pape Urbain V, qui avoit beaucoup de considération pour le Cardinal son oncle, voulut l'obliger en la personne de son neveu, qu'il honora aussi de la pourpre le douze May 1367, quoiqu'il ne fût âgé que de 28 ans. Il suivit depuis le parti du Pape Clément VII, auquel il rendit de grands services, fut Légat en Allemagne, & mourut à Avignon le 13 Janvier 1401. * Frizon, *Gall. purpur.* Bosquet, *in Urb. V.* Arnold Wion, *in lig. vita, lib. 2. c. 9. &c.*

AIGREMONT, est une des quatre anciennes Baronies du Duché de Langres.

AIGREMONT, Baronnie en Languedoc, dans le Duché d'Usez. * Davity, *Descript. de la France.*

AIGUE. *Cherchez* EIGUES.

AIGUE-BELLE, c'est à dire, *Belle-eau*, village du Dauphiné, Province de France, est situé dans le Valentinois, sur la petite riviére de Berre, à deux lieues de la ville de saint Paul-Trois-Châteaux, capitale du Tricastin. Aigue belle a une Abbaïe, qui est la seule chose qui rend ce village considérable. * Maty, *Dict. Geogr.*

AIGUE-BELLE, bourgade de Savoye, située au pié des Alpes sur la riviére d'Arche, à la frontiére de la Maurienne, entre la ville de Chambery & celle de Moustier. On voit à une lieue de cette ville, de l'autre côté de l'Arche, en tirant vers le midi, un lieu nommé *la Charbonniere*, qui étoit autrefois un bon Fort, situé sur le sommet d'une montagne, & qui présentement est rasé. * Maty, *Dict. Geogr.*

AIGUEPERSE, en Latin *Aqua Sparsa*, ville capitale du Duché de Montpensier, & du Dauphiné d'Auvergne, dans la Limagne, située sur le ruisseau de Buron, à cinq lieues de Clermont, à deux petites lieues de Gannat, & à cinq lieues de Saint-Pourçain, a sous son ressort toutes les terres des environs. L'ancien château de Montpensier, si considérable par son assiette & par ses fortifications, étoit au dessus de cette ville, & fut démoli l'an 1634. * Maty, *Dict. Geogr.*

AIGUES, riviére. *Voyez* EIGUES.

AIGUES-MORTES, ville du Bas Languedoc, au Diocése de Nimes, près de la mer, à deux lieues du Rhône & de l'Etang de Péraut, sur le canal de Bourgidon, à une lieue de l'Etang de Mauguio, en allant vers le Fort du Pécai, & à cinq lieues de Montpellier, est un des endroits où l'on fabrique le sel. Il y a un phare pour faire signal aux vaisseaux. On a cru que Marius avoit fait bâtir cette ville, & qu'il y avoit fait passer le bras du Rhône, qu'on nomme *Fossa Mariana*: mais le nom d'Aigues-Mortes a été donné à cette ville à cause de ses eaux dormantes, *aquæ mortuæ*: car pour le fossé que Marius fit creuser, il passoit sans doute au village de Provence, qui porte encore aujourd'hui le nom de Foz, & qui est entre Arles & Martigues. Il y a à Aigues-Mortes une Tour appellée *Carbonniére*, qui fut prise en 1562 par les Huguenots. Cette ville étoit autrefois un bon port de

mer, & l'on voit par l'Hiſtoire que ſaint Louïs en fit nettoyer le port, & qu'il s'y embarqua pour ſes deux voyages de la Terre-Sainte & d'Afrique, dans les années 1248 & 1269: mais la mer s'en étant éloignée d'une bonne lieue depuis longtems, & l'air y étant mauvais à cauſe des marais, elle eſt devenue preſque déſerte. * Bourgon. *Géogr. Hiſt.*

AIGUES-VIVES ou AIGUEVIVE, *Aquæviva*, village de la Touraine en France, eſt à deux lieues de la ville de Mont-Richard, du côté du midi. Ce village a une Abbaïe, qui eſt la ſeule choſe qui le rende conſiderable.

AIGUILLE (L') *ou* la montagne inacceſſible, *Acus, mons inacceſſus*, petite montagne, ou plutôt rocher médiocrement haut, fait en forme de pyramide renverſée, plus large vers le ſommet que vers le pié. Il eſt dans le Dauphiné, au quartier qu'on nomme le *pais de Triéves*, à quatre lieues du bourg de Mens, du côté d'occident, & à cinq de la ville de Die du côté du nord. Ce rocher eſt une des fameuſes merveilles du Dauphiné; mais fort petite merveille. Il ſeroit ſans doute difficile de grimper juſques au ſommet de ce roc; mais il eſt ſi peu de choſe, que je doute que l'envie en ait jamais pris à perſonne; & tout ce qu'on en dit, n'eſt que pure fable. * Maty, *Diſt. Géogr.* Chorier. Baudrand.

AIGUILLE, Iſle. *Voyez* AGULHA.

AIGUILLES ou CAP DES AIGUILLES, *Agulha caput*, que les Portugais nomment *Capo de Agulhas*, eſt un promontoire d'Afrique, à la pointe la plus avancée du Cap de Bonne-Eſperance. On dit que l'Aiguille de la bouſſole n'a aucune variation en ce lieu, & qu'elle regarde directement le nord. * Baudrand.

AIGUILLON, *Aiguillonum*, ville de France, dans l'Agénois en Guienne, avec titre de Duché, eſt ſituée ſur le confluent du Lot & de la Garonne, entre Agen & Tonneins. Les Habitans d'Aiguillon ſoutinrent un ſiége de quatorze mois en 1346, contre Jean Duc de Normandie, depuis Roi de France, qui fut contraint de le lever. Cette ville fut pillée en 1430. Aiguillon fut érigée en Duché Pairie en 1599. pour la maiſon de Lorraine-Mayenne, par lettres vérifiées le deuxiéme Mars 1600, & depuis en 1638, par lettres vérifiées le dix-neuf May. Cette terre a été longtems poſſédée par Marie de Vignerod, niéce du Cardinal de Richelieu, connue ſous le nom de Ducheſſe d'Aiguillon, & auparavant ſous celui de Madame de Combalet, morte à Paris le 27 Avril 1675. Cette Ducheſſe légua par ſon teſtament ſa terre d'Aiguillon, à Marie-Magdelaine-Thérèſe de Vignerod ſa niéce, ſœur du Duc de Richelieu. * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* Bayle, *Diſt. Critq.* Baudrand.

AIGUILLON (François) natif de Bruxelles, entra en 1586 à l'âge de 20 ans, chez les Jeſuites, chez qui il enſeigna la Philoſophie & la Théologie durant pluſieurs années, à Douay & à Anvers. Il fut le premier de ſa Compagnie qui fit fleurir les Mathématiques dans les Païs-Bas. Nous avons de lui ſix livres d'Optique, imprimez à Anvers, chez Plantin, *in fol.* en 1613. Il avoit commencé à écrire ſur la Catoptrique & la Dioptrique, lorſqu'il mourut à Anvers, âgé de 51 an, le 20 Mars 1617. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſu.*

AIGULFE (S.) ou S. AOUST, en Latin *Agiulfus, Angulfus, Aulfus*, vulgairement *S. Aoû, S. Au, ſaint Hou, S. Aoul, S. Ayeul.* Après avoir paſſé les premiéres années de ſa vie dans la ſolitude, il fut élu Archevêque de Bourges vers l'an 811, après la mort d'Ebroin, ou d'Elboin, qui avoit rempli ce Siége. Il aſſiſta en 829 au Concile de Touloufe, & fut depuis l'un de ceux qu'Ebbon Archevêque de Reims choiſit pour Juges dans le Concile de Thionville, tenu l'an 835, & qui le condamnérent ſur ſa confeſſion à être dépoſé pour avoir dégradé Loüis *le Debonnaire*. Il mourut le 22 May ſuivant dans une ſolitude de ſon dioceſe où il s'étoit retiré. * Théodulphe d'Orléans, *Carm. 4. l. 4.* Labbe, *Bibliotb. des Manuſcrits.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Henſchenius. Bollandus. La Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berry.*

AIGULPHE (S.) Abbé de Lérins, vulgairement *S. Ayou*, né à Blois vers l'an 630, prit l'habit de l'Ordre de S. Benoît au monaſtére de Fleury, & fut choiſi par l'Abbé Mommole, pour déterrer les reliques de ſaint Benoît & de ſainte Scholaſtique, de deſſous les ruïnes du Mont-Caſſin, & les apporter en France; ce qu'il exécuta. Il fut envoyé par Clotaire III. pour mettre la reforme & la paix dans l'Abbaye de Lérins, dans laquelle le deſordre s'étoit mis après la mort de l'Abbé Vincent. Il en fut élû Abbé en 661, & il réünit la plupart des eſprits, & rétablit l'obſervance monaſtique dans l'Abbaïe. Arcade & Colomb Moines rebelles, ayant formé un parti contre lui, & aidez par Mommole Evêque d'Uzez, le jettérent dans une priſon, où ils lui coupérent la langue & lui crevérent les yeux. Enſuite ils le livrérent entre les mains de certains pirates, qui lui tranchérent la tête dans l'iſle d'Amatis, ou ſelon d'autres, Amatune entre l'Iſle de Corſe & la Sardaigne. Il eut 33 compagnons de ſon martyre, qui étoient des Religieux de Lérins qu'on avoit enlevez avec lui. Le corps de ſaint Ayou fut transfére, vers l'an 675, dans l'Abbaïe de Lérins, par Rigomir ſon ſucceſſeur. Saint Ayou & ſes compagnons ſont qualifiez du titre de Martyrs dans le Martyrologe Romain, où leur fête eſt marquée au troiſiéme de Septembre. * Adrevalde, *Vie de ſaint Ayou dans les ſiécles des Benedictins du P Mabillon.* Bulteau, *Hiſtoire Monaſtique.* Bernier, *Hiſt. de Blois.* Baillet, *Vies des Saints.*

AIGUR. *Cherchez* IGUR.

A I J.

AIJALON. *Voyez* AJALON.

AJIS D'ANGILLON, ou plutôt AIS, &c. autrefois *Ajacta*, ville & château de Berri entre Bourges & Sancerre ſur le Colin, d'où elle eſt éloignée de ſix lieues, tire ſon nom d'Angillon d'un Dom Gillon, qui en fut autrefois Seigneur. C'eſt une des plus anciennes villes de France, & qui ſouffrit beaucoup durant les guerres de Céſar dans les Gaules, lorſque Vercingentorix Chef des Berruyers, y mit le feu, pour empêcher les Romains d'approcher de Bourges; & durant les guerres des Anglois & des Bourguignons, ſous Charles VII. * Davity, *Deſcript. de la France.*

A I L.

AILA, petite ville de l'Arabie deſerte, ſur la côte de la Mer Rouge avec un port & un château au pié d'une montagne, ſous la puiſſance des Turcs, à l'orient ſeptentrional de la ville d'El Tor, près de la Province Hegiaze & des frontiéres de la Sourie. C'eſt celle que les anciens Géographes ont appellée *Elana*. On l'appelle auſſi *Eilon* ou *Eylon*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Baudrand. Maty, *Diſt. Geogr.*

☞ AILA, ville de l'Idumée. Elle eſt appellée *Elath* dans le II ou IV. *livre des Rois*, *ch.* 16. *v.* 6. & dans Joſeph, *Antiq. Jud. l.* 9. *c.* 12. où il dit que Razin prit Elath ſituée ſur le bord de la Mer Rouge, qu'il en fit tuer tous les Habitans, & qu'il y établit une Colonie de *Syriens*. D. Calmet, dans ſes Commentaires, prétend qu'il faut lire les *Idumeens*, & non les *Syriens*, comme il y a dans le texte de la Bible & dans Joſeph; mais cet habile Bénédictin n'établit pas aſſez ſolidement ſon hypothéſe, pour que l'on croye qu'une faute s'eſt gliſſée dans l'Hébreu & dans l'Hiſtorien Juif. *Aila* étoit conſtamment ſur le bord de la Mer Rouge, ſuivant l'opinion de Théodoret, *Quæſt. 44. in lib. 4. Reg.* & ſur le 49. de *Jérémie*, où il dit qu'*Aila eſt ſituée ſur le bord de la Mer Rouge, qu'autrefois c'étoit une ville tres marchande, & que l'on avoit encore accoutumé de faire voile de ſon port aux Indes.* „ Aila urbs eſt in ore Maris Rubri ſita; olim erat emporium ce„ lebre, & nunc quoque hinc in Indiam navigare ſolent." S. Jérôme donne à cette ville la même ſituation, *ad cap. 47. Ezech.* & il dit qu'alors les Romains y avoient une Legion en garniſon. On peut encore conſulter Procope, *lib. 1. de bello Perſico, c.* 19. où il fait une deſcription exacte de la ſituation de cette ville. Euſébe ſur le mot d'*Elath* dit qu'elle eſt éloignée de dix milles de la ville de *Petra* du côté de l'Orient. S. Epiphane, *lib. 2. adv. hær.* aſſure qu'*Aila* eſt un des trois ports de la Mer Rouge, que les deux autres étoient ſituez l'un vers le *Caſtrum Clyſmatis* ἐπὶ τὸ κατὰ τὸν τῆς ἐρυθρᾶς, & l'autre vers Bérénice. Il paroît par le *II. liv. de Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 14. 15. comparé avec II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17. que David & Salomon ont poſſédé cette place après que le premier eut taillé en piéces dix huit mille Idumeens. Les Idumeens l'ayant recouvrée, elle fut de nouveau ſubjuguée par Azarias Roi de Juda II ou IV. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 22. Mais finalement Razin Roi de Syrie l'enleva aux Juifs qui n'en ont plus joui. Aila fut une ville Epiſcopale & elle étoit rangée dans la troiſiéme Paleſtine. *Pierre* ſouſcrivit au premier Concile de Nicée de la ſorte entre les Evêques de la Paleſtine. *Petrus Abilo. Beryllæ* un des Péres du Concile de Chalcédoine tenu l'an 451 contre Eutyche, eſt appellé l'Evêque d'*Aila de la troiſiéme Paleſtine*. Cette ville chez les anciens Géographes eſt nommée *Ælana*. * Relandi *Paleſtina lib.* 3.

AILAKI, diſciple d'Avicenne, Auteur d'un livre intitulé, *Asbab u Alamat: les cauſes & les ſignes ou pronoſtics des maladies.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AILBEB (P.) Poëte Allemand, dont on lit les Poëſies au * *tome* 1. *Del. Germ. pag.* 174.

AILE ou AILIALL. *Voyez* AILZAL.

AILE, *Ala*, dans les Armées Romaines, étoit compoſée de la cavalerie & de l'infanterie des Alliez, & couvroit le corps de l'Armée Romaine. Il y avoit l'aile droite, & l'aile gauche, dont on nommoit les troupes *alares*, ou *alares copiæ*. Ces ailes étoient compoſées chacune de quatre cens cavaliers, diviſez en dix eſcadrons, & de quatre mille deux cens fantaſſins. On ne ſait pas bien qui eſt l'Auteur de cette maniére de ranger une Armée en bataille: quelques-uns croient que Pan l'*Indien* Capitaine de Bacchus en a été l'inventeur. C'eſt, dit-on, pour cela que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient *cornes*, ce que nous appellons *ailes*. Selon Bochart, le mot d'*aile* vient d'*alauda*, qui ſignifioit une Légion Gauloiſe, ainſi nommée à cauſe de la figure des caſques que portoient les ſoldats qui étoient crêtez comme des alouettes. * Danet, *Antiquit. Greq. & Rom.*

AILE, Abbé de Rebais. *Cherchez* AYLE (S.)

AILESBURY, AYLESBURY ou ALESBURY (Comte d') en Angleterre. Cette dignité eſt poſſédée par la famille de Bruce qui doit ſon origine au Lord Schelton de Kleveland en Yorkshire, ou Duché d'York. C'eſt de là qu'étoit iſſu Edouard Bruce de Kinlos, qui fut envoyé par Jaques VI. Roi d'Ecoſſe en ambaſſade à la Reine Elizabeth avec le Comte de Marr. Comme le Roi le regardoit comme le principal inſtrument qui avoit ſervi à le faire monter ſur le thrône d'Angleterre, par la bonne intelligence qu'il entretenoit avec Robert Cécil Sécretaire d'Etat, il le diſtingua toujours des autres par ſes faveurs. Il le fit membre du Conſeil ſecret auſſi bien en Angleterre qu'en Ecoſſe, & le fit Pair d'Ecoſſe ſous le titre de Lord Bruce de Kinlos. Il mourut le 14 Janvier de l'an 1610, dans la 62 année de ſon âge. Il eut de Madeleine, fille du Chevalier Clarke 1 *Chriſtine*, qui épouſa Guillaume Comte de Devonshire. 2. *Edouard*, Chevalier du Bain, qui peu de tems après la mort de ſon pére fut tué en duel par le Chevalier Edouard Sackville, depuis, Comte de Dorſet: 3. *Thomas*, qui ſuivoit ſon frére & qui, en 1611, le 21 Juin, fut fait Comte d'Elgin en Ecoſſe par Jaques I. Roi de la Grande Bretagne; & depuis en 1641, le Roi Charles I. le fit Pair d'Angleterre, ſous le titre de Lord Bruce de Whorlton en Yorkshire. Il mourut en 1663 Il ne laiſſa point d'enfans de ſa ſeconde femme

me Diane fille de Mylord Guillaume de Burleigh, fils du Comte d'Exceder, & de la Veuve de Henry Comte d'Oxfort. Mais de ſa première femme Anne fille du Chevalier Robert Chichetter, il eut *Robert* qui lui ſuccéda. Comme ce dernier en qualité de Lord Lieutenant de Bedfordshire, avoit fidélement ſervi le Roi Charles I, & qu'il n'avoit pas peu contribué au rétabliſſement de Charles II. ſur le thrône, ce Roi le fit le 18 Mars 1664, Baron de Schelton, Vicomte d'Ampthill & Comte d'Ailesbury. Il devint enſuite Lord Chambellan de Jaques II. mais il mourut trois mois après, ſavoir le 20 Octobre de l'an 1685. Sa femme Diane, fille de Henry Comte de Stamford, lui avoit donné huit fils & neuf filles. Cinq fils & trois filles moururent jeunes: les trois autres fils qui reſtoient, s'appelloient *Thomas*, *Robert* & *Jaques*. Les ſix filles furent mariées, ſavoir, 1. *Diane* au Baronnet Seymour Shirley & après ſa mort, à Mylord Roſſ (Jean) depuis Duc de Rutland; 2. *Anne* au Chevalier Guillaume Rich de Sanning; 3. *Chriſtine* à Jean Rolls, & après ſa mort à Robert Guyer de Stoke Chevalier du Bain; 4. *Marie* au Chevalier Baronnet Jean Walter: 5. *Anne Charlotte* à Nicolas Bagenall Irlandois; 6. *Henriette* à Thomas Ogle. Thomas, le fils aîné, épouſa Elizabeth qui deſcendoit de Marie Reine de France & qui étoit ſœur Cadette de Henry VIII. puis qu'elle étoit fille de Henry Lord de Beauchamp, & ſœur auſſi bien qu'unique Héritière de Guillaume Duc de Sommerſet. Il eut d'elle, outre quelques enfans qui moururent jeunes; 1. *Charles* qui épouſa Anne Savill, fille aînée de Guillaume Marquis de Halifax, de laquelle il eut en 1707. un fils nommé Robert. 2. *Elizabeth* mariée avec George Comte de Cardigan: 3. *Marie*, dont la naiſſance cauſa la mort à ſa mére, le 12 Janvier 1697. Thomas devenu veuf, épouſa une Comteſſe de Sannu en Brabant, & en eut *Charlotte Marie*. * *Peerage of England*, 1. *partie*, *p.* 282. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AILESBURY, *Aylesburgus*, bourgade de l'Angleterre mitoyenne, eſt dans le Comté de Buckingham, ſur la riviére de Tame, à cinq lieues de la ville d'Oxford du côté d'Orient. * Maty, *Dict. Geogr.* Jean Speed.

* AILESFORD, grand bourg d'Angleterre dans la Province de Kent ſur la riviére de Medway, pas loin de Maidſtone. Il y eut là dans le cinquiéme ſiécle un ſanglant combat entre les Bretons & les Saxons, où les Généraux des deux Armées demeurérent ſur la place. On dit que celui des Bretons, appellé Catigerne fut enterré là auprés avec beaucoup de magnificence, & l'on y voit encore quatre grandes pierres, couvertes de quatre autres de pareille grandeur Le menu peuple appelle ce monument *Kit-Cotsbouſe* ou *Keith-cotyhouſe*, & a grand rapport avec ce qu'on trouve en Wiltshire, & qui s'appelle *Stone bouge*. * Camden. *Britann.* Beeverell. *Del. de l'Angl.*

AILESHAM. *Voyez* AYLESHAM.

AILFRED. *Voyez* ÆELREDE.

AILHALL. *Voyez* AILZAL.

AILLAS, petite ville du Gouvernement de Guienne dans le Bazadois. * Davity, *Deſcript. de la France.*

AILLY, fief & Seigneurie dans la Picardie, a donné ſon nom à la famille d'Ailly, qui eſt des plus nobles, & des plus anciennes de cette Province. ROBERT d'Ailly qui vivoit vers l'an 1091, en eſt la tige. Elle a produit divers grands hommes, & eſt paſſée dans celle d'Albert Luines par le mariage de CHARLOTTE d'Ailly, fille unique héritiére de PHILIBERT-EMMANUEL d'Ailly, Seigneur de Pequigny, de Raineval, & Vidame d'Amiens, Chevalier de l'Ordre du Roi; & de LOUISE d'Ongnies Comteſſe de Chaulnes, & Dame de Magni, qui épouſa en 1619, HONORE d'Albert Duc de Chaulnes, Maréchal de France, frére du Duc de Luines, Connétable de France, &c. & mourut en 1681, âgée de 75 ans. *Voyez* ALBERT.

AILLY (Pierre d') Cardinal & Evêque de Cambray, né à Compiégne en 1350, de parens qui n'étoient pas riches, mais qui eurent grand ſoin de ſon éducation, acheva ſes études à Paris, où il fut reçu Bourſier au Collége de Navarre en 1372. Après avoir pris le bonnet de Docteur dans l'Univerſité de cette ville en 1380, il fut pourvu d'un canonicat à Noyon la même année. Il fut Profeſſeur en Philoſophie, & en Théologie; & étant déja Grand-Maître du Collége de Navarre, il fut choiſi en 1387 par l'Univerſité, pour pourſuivre auprés du Pape Clément VII. la punition de Jean de Monçon Dominicain, qui avoit avancé quelques propoſitions trop hardies touchant la conception de la Vierge. L'Univerſité fut ſi ſatisfaite de ſon zéle, qu'à ſon retour il fut élu Chancelier de l'Univerſité de Paris. Charles VI. Roi de France le voulut avoir pour Confeſſeur & pour Aumônier en la même année 1389. Bientôt après il fut nommé Tréſorier de la ſainte Chapelle, puis Archidiacre de Cambray, enſuite Evêque du Puy en Velay, & enfin Evêque de la ville de Cambray en 1396. Le Roi l'employa en diverſes affaires, ſur tout au ſujet du ſchiſme qui diviſoit les Fidéles, & l'envoya à Rome & à Avignon, où il s'expliqua avec une liberté Chrétienne. En 1405, il prêcha à Gênes ſur le myſtére de la Trinité, & fut cauſe que le Pape Benoît XIII. en inſtitua la fête. Il ſe trouva depuis au Concile de Piſe en 1409. Jean XXIII. le créa Cardinal en 1411. Il fut auſſi un des plus célébres Prélats du Concile de Conſtance, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y paſſa d'important. On le nomma avec les Cardinaux des Urſins, d'Aquilée & de Florence, pour rechercher les cauſes des héréſies de ce tems-là, & pour propoſer enſuite des remédes ſalutaires pour en empêcher le progrés. Il donna dans cette occaſion des marques de ſa grande ſuffiſance, & il nous a laiſſé des preuves de ſa capacité dans divers Traitez que nous avons de lui, & dont le plus conſidérable eſt celui de la reforme de l'Egliſe. Le Cardinal d'Ailly mourut à Avignon, où il étoit Légat de Martin V. le huitiéme Août de l'an 1425. Quelques-uns diſent, mais ſans aucun fondement, qu'il mourut en Allemagne en 1416. Quoi qu'il en ſoit, ſon corps fut porté à Cambray, & enterré dans la Cathédrale; on lui donne le titre d'*Aigle des Docteurs de la France*, & de *Deſtructeur des héréſies*. Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, & Nicolas de Clémangis ont été ſes diſciples. Le Cardinal en mourant laiſſa ſa Bibliothéque au College de Navarre. On a mis cette Epitaphe ſur ſon tombeau.

Mors rapuit Petrum, petram ſubit ſancta corpus,
Sed petram Cœlum, Spiritus ipſe petit.
Quiſquis ades, precibus ter opem, ſemperque memento
Quod pretet mores omnis morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria darent,
Alpheus; hæc aderant tunc mihi, nunc aderunt.

M. de Launoy n'oublie pas de faire remarquer, comme une tache ſur un beau corps, la doctrine du Cardinal d'Ailly touchant la puiſſance Eccleſiaſtique, & l'attribue au malheur des tems. Malgré ſes ſentimens ſur ce point, & ſur d'autres qui marquent ſon attachement à l'Egliſe Romaine, on n'a pas laiſſé de le mettre dans le *Catalogue des témoins de la vérité*, comme un Précurſeur de Luther & de Calvin. * Froiſſart, *l.* 4. Jean juvénal des Urſins, *in Carol. VI.* Monſtrelet, *Hiſt.* Trithéme. Du Boulay, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris.* M. du Pin, *Bibliothéq. des Aut. Eccléſ. du XVe ſiécle. Edition nouvelle des œuvres de Gerſon, dans le Gerſoniana*, *l.* 2. où l'on trouve ſa Vie & ſes Oeuvres parmi celles de Gerſon. Bayle, *Dict. Crit.*

* AILLY (la Forêt d') au midi de la Picardie à une lieue d'Amiens vers l'oueſt.

AILMER, (Jean) troiſiéme Evêque de Londres ſous le régne d'Elizabeth, naquit d'une très bonne famille dans le Comté de Norfolk, environ l'an 1521. Après avoir fait ſes études à Cambridge, il entra dans la maiſon du Duc de Suffolk, en qualité de Précepteur de ſa fille *Jeanne Grey*, qui fut proclamée Reine après la mort d'Edouard VI. Cette Ecoliére fit de très grands progrès ſous un Maître qu'elle goûtoit beaucoup. Elle ſe rendit très habile dans les langues Latine & Gréque. Elle liſoit & entendoit très bien Platon & Démoſthéne. Ailmer ſe diſtingua par ſon habileté dans la Litérature. S'étant enſuite attaché à l'étude de la Théologie, il fut, pendant quelque tems, le ſeul Prédicateur dans la Province de Leiceſter, dont il convertit les Habitans. Il obtint en 1553, la dignité d'Archidiacre de Stow dans le Comté de Lincoln. La premiére année du régne de Marie, il aſſiſta à l'aſſemblée du Clergé, où, conjointement avec cinq autres Théologiens, il offrit hardiment, malgré cent Halebardiers dont ils étoient environnez, de diſputer ſur la Religion avec tous les ſavans Catholiques d'Angleterre. Ailmer fut privé de ſon Archidiaconat; & pour éviter la perſécution, il ſe réfugia en Allemagne. Il fit ſa réſidence à Strasbourg, & enſuite à Zurich. Il aſſiſta aux leçons de Pierre Martyr, qui avoit été, un peu auparavant, Profeſſeur en Théologie à Oxford. Ailmer viſita la plupart des Univerſitez d'Italie & d'Allemagne, & y fit connoiſſance avec pluſieurs Savans. Il eût été Profeſſeur à Jéne, s'il n'étoit pas retourné en Angleterre. Il y revint, après avoir fait imprimer, à Strasbourg, un livre Anglois, dans lequel il refutoit un Ouvrage de *Jean Knox* Réfugié Ecoſſois, qui ſoutenoit qu'il n'étoit pas permis aux femmes de régner, & que Dieu l'avoit défendu dans ſa parole. L'an 1562, Ailmer fut fait Archidiacre de Lincoln, & il aſſiſta au fameux Synode de ce tems-là, dans lequel on établit la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe Anglicane. L'an 1573, il fut admis aux degrez de Bachelier & de Docteur en Théologie. Enfin Ailmer fut fait Evêque de Londres en 1576. Il prêchoit ſouvent dans la Cathédrale, & il avoit l'art de ſe faire écouter. Il eut ſoin de conférer les Ordres à des perſonnes, qui euſſent du ſavoir; *car* (dit *Jean Strype*, Auteur de cette Vie) *pluſieurs anciens Curez étoient plus propres à battre la caiſſe, & à jouer de la flute, qu'à prêcher la parole de Dieu.* La Reine Elizabeth étant incommodée d'un violent mal de dents, craignoit la main de l'arracheur. Ailmer, pour encourager cette Princeſſe, lui dit que cette opération n'étoit pas fort douloureuſe; & pour l'en convaincre, il ſe fit arracher une dent en préſence de ſa Majeſté. Cet exemple fut perſuaſif; la Reine ſubit l'opération. Cet Evêque mourut en 1594, âgé de 73 ans. * *Les Memoires Litt. de la Grande Bret. dans l'extrait du livre de Jean Strype, tome 16. pag. 517.* &c.

AILREDE. *Voyez* ÆELREDE.

AILZAL & AILZE, petite Iſle ou plutôt rocher, ſur lequel on a bâti une tour. Il eſt dans le golfe de Cluyd, au midi occidental de l'Ecoſſe, entre l'Iſle d'Arren & les côtes du Comté de Galloway. * Maty, *Dict. Geogr.*

AILZRED. *Voyez* ÆLREDE.

AIM.

AIMANT, AIMAN ou AYMAN, pierre minérale ou plutôt eſpéce de métal, ou fer imparfait, dont la peſanteur & la couleur aprochent fort de celle du fer. Il eſt pourtant plus peſant & plus dur, & on en peut faire de fort bon acier. On le trouve pour l'ordinaire dans les mines de fer, & il ſe rencontre ſouvent des morceaux, qui ſont moitié Aiman & moitié fer. Pour expliquer avec ordre ce qui concerne cette pierre merveilleuſe; je parlerai, mais en peu de mots, premiérement des noms qu'on lui donne, en ſecond lieu de ſes principales qualitez, en troiſiéme lieu des cauſes qui peuvent produire des effets ſi ſurprenans, en quatriéme lieu de la variation de l'Aiman, en cinquiéme lieu des machines faites avec cette pierre, & enfin des Auteurs, qui en ont écrit.

1. *Des noms de l'Aiman & de leur origine.*

Les

Les Grecs ont appellé cette Pierre *Siderites*, à cauſe qu'elle attire le fer, qu'ils nomment *Sideros*, qu'elle eſt, comme nous avons dit, à peu près de ſa nature & de ſa couleur, & qu'on la trouve dans les mêmes mines que le fer. Ils l'ont auſſi nommée *pierre Lydienne* ou *Héraclienne*, parce qu'on l'a premiérement trouvée dans Héraclée ville de Magnéſie, qui faiſoit partie de la Lydie. Les mêmes Grecs l'ont auſſi apellée *Siderodamas*; & *Androdamas* a été pris par les Anciens pour une ſorte de pierre aimantine. Voici ce qu'en dit Pline, *liv.* 36. *ch.* 20. *Sotacus quinque genera hamatitarum tradit præter magnetem &c. Alterum Androdamanta dicit vocari, colore nigro, pondere ac duritia inſignem, & inde nomen traxiſſe: trahere autem in ſe argentum, æs, ferrum, &c.* Enfin, les Grecs ont auſſi apellé cette Pierre *Magnes*, parce, dit-on, que c'eſt le nom du Berger, qui la découvrit le premier au mont Ida, avec le fer de ſa houlette, ſelon le témoignage de *Nicander*. Les Latins ont donné à cette pierre les mêmes noms que les Grecs. Les François l'apellent *Aiman*, *Ayman* ou *Aimant*. Le Pére *Fournier* en ſon *Hydrographie* dit que cette pierre a été ainſi nommée, pour l'amour que lui portent tous ceux qui en connoiſſent les effets: ou parce que tournant toûjours un de ſes côtez vers un Pole du monde, & l'autre vers le Pole oppoſé, elle ſemble avoir de l'inclination plutôt pour ces deux points du monde que pour tous les autres. *Gaſſendi* croit, au contraire, qu'elle a été ainſi appellée de l'amour qu'elle a pour le fer, & il cite ſur ce ſujet ces deux vers de Claudien, *Carm.* 48. *v.* 43. 44.

Flagrat amicta ſilex, & amicam ſaucia ſentit
Materiam, placidoſque chalybs agnoſcit amores.

Mais *Gilles Ménage*, dans ſes *Origines*, ſoutient que les François ont ainſi nommé cette pierre de *Adamante*, ablatif d'*Adamas*, dont on a uſé en cette ſignification. *Raymond Lulle*, en ſon Livre *de Aſcenſu & deſcenſu Intellectus*, en parle ainſi, *potentia viſûs verè videt, quòd adamas attrahit ferrum*, marque que le mot *Adamas*, qui ſignifie un Diamant a auſſi été pris pour l'Aiman. Dans une vieille Verſion Françoiſe du Livre *de Lapidibus de Marbodus*, qui ſe trouve manuſcrite à Paris dans la Bibliothéque de S. *Victor*, le Diamant, que les Latins nomment conſtamment *Adamas*, eſt auſſi apellé Aiman: ce qui ne laiſſe preſque aucun lieu de douter de la ſolidité de l'Etymologie alléguée par Ménage. Auſſi les autres paroiſſent-elles un peu badines. Il eſt pourtant étrange qu'on ait apellé du même nom deux pierres, qui ne ſe reſſemblent que par la dureté; j'ajouterois, & qui ſont ſi contraires, que l'une empêche les effets de l'autre, comme pluſieurs l'ont écrit; ſi ce préjugé n'étoit démenti par l'expérience. D'*Adamante*, les Eſpagnols ont auſſi fait *Imam* & *Couarravias* ſe trompe, qui le dérive de *Magnes*. Les Ecoſſois l'apellent encore aujourd'hui *Adamant*. Je me diſpenſe, pour éviter la longueur, de parcourir les autres Langues vivantes. J'ajouterai ſeulement qu'en vieux François, l'Aiman a été nommé *Marinette*, mot fait de celui de *Marine*, à cauſe de l'uſage qu'il a dans la Marine, pour connoître le Nord & le Sud, par le moyen de la Bouſſole. C'eſt ce dont on trouve une preuve dans une Satyre de *Hugues de Bercy*, vieux Poëte François, contre les vices de ſon tems.

Mais celle eſtoille ne ſa muet,
Un art ſont, qui mentir ne puet,
Par vertu de la Marinette,
Où li fers volontiers ſe joint, &c.

Voyez *H. Etienne* dans ſon Traité de *la Précellence de la Langue Françoiſe*, *pag.* 159.

2. *Des deux principales Propriétez de l'Aiman.*

La premiére de ces propriétez c'eſt que ſi l'Aiman & le fer ſont en liberté, ils s'aprochent l'un de l'autre, pourvu qu'ils ſoient dans une certaine diſtance. Cette vertu eſt réciproque; car comme, ſi le fer eſt en liberté, & que l'Aiman ſoit fixe, le fer s'ira joindre à l'Aiman; de même, ſi l'Aiman eſt en liberté & que le fer ſoit fixe, l'Aiman s'ira joindre au fer. La ſeconde propriété, & qui eſt plus utile que la premiére, c'eſt que ſi l'Aiman eſt en liberté, il tourne une de ſes parties vers le Pole du Nord, & par conſéquent la partie oppoſée vers le Pole oppoſé. La premiére de ces propriétez a été connue des Anciens; mais la ſeconde ne nous eſt connue, que depuis trois ou quatre ſiécles; quoi qu'on aſſure que les Chinois en ont eu connoiſſance longtems auparavant. On prétend que c'eſt un certain *Jean de Goya* de Melphi, qui fut l'inventeur de l'Aiguille aimantée, dans le treiziéme ſiécle. Cette vertu, qu'on nomme la direction de l'Aiman, eſt d'un merveilleux uſage, puis qu'en quelqu'endroit du Monde que l'on ſoit, & quelque tems qu'il faſſe, par le moyen de la Bouſſole & de ſon Aiguille Aimantée, on peut toujours connoître le Nord & le Sud, & par conſéquent les principaux points de l'Horizon. C'eſt par ſon moyen qu'on a découvert le Nouveau Monde, & tant d'autres terres inconnues. L'Aiman ſe trouve par tout où il y a des mines de fer, de la nature duquel il participe, ce qui le fait mettre par quelques Phyſiciens au nombre des métaux imparfaits. Mais il n'a pas la même couleur par tout. On en voit de couleur de fer qui n'eſt pas encore travaillé, on en trouve de rougeâtre & de noirâtre; & il eſt rare d'en rencontrer, qui ait beaucoup de force. Le bon Aiman eſt fort ſolide, peu poreux, homogéne, de couleur d'eau & d'un noir luiſant, & quelquefois de couleur perſe ou bleu obſcur, ou tirant ſur le roux. C'eſt une viſion de croire qu'il y ait de l'Aiman blanc. Celui des Indes Orientales, de la Chine, & de Bengale eſt de couleur de fer non poli, ou livide. Celui qui vient de Macédoine & d'Arabie tire ſur le noir. Dans le Nord, de même qu'en Pologne & en Hongrie, il eſt comme aux Indes, de la couleur de fer brut. J'ai dit que la premiére propriété de l'Aiman étoit de ſe joindre au fer; ce qu'on a apellé ſa *vertu attractrice*, parce qu'on a cru que cela ſe faiſoit par attraction; au lieu qu'il n'y a point de véritable attraction dans le monde, qu'on ne ſauroit concevoir cette vertu, & que tout ſe fait par impulſion. Si *Pline* en eſt cru, la découverte de cette premiére propriété de l'Aiman ſe fit par hazard, & il y a bien de l'apparence; quoi que, peut-être, la choſe ne ſe ſoit pas tout à fait paſſée, comme le raporte cet Auteur. Un Berger, à ce qu'il dit, s'aperçut que les cloux de ſes ſouliers & le bout de ſon bâton, qui étoit ferré, s'attachoient à une roche d'Aiman, ſur laquelle il paſſoit. De cette premiére propriété, il en réſulte pluſieurs autres. En voici quelques unes. L'Aiman peut tenir le fer ou l'acier ſuſpendu à certaine diſtance, quoi qu'il ne le touche pas. Prenez pour cet effet une aiguille fine enfilée, tenez-la par le fil, & préſentez-la par la pointe, à un Aiman qui ſoit au deſſus, vous la verrez ſuſpendue. *Pline* a dit que *Dinocrates*, Alexandrin, avoit commencé de vouter d'Aiman le Temple d'*Arſinoë*, afin d'y faire tenir ſuſpendue en l'air ſon image, qui étoit toute de fer. On a fait croire la même choſe du Cercueil de *Mahomet*: mais ce ſont de pures fables. Le tombeau de ce faux Prophéte eſt en terre, au milieu de la Moſquée. L'union du fer à l'Aiman eſt réciproque, comme on l'a dit ci-deſſus. L'Aiman préſente toûjours le même côté au Nord, & le côté oppoſé au Sud. Il ſemble qu'on ne peut avoir découvert cette proprieté que par hazard, en le laiſſant floter ſur l'eau dans une petite gondole; & cela a pû ſe faire fort naturellement, parce que ſachant que l'Aiman ſuivoit le fer, on aura voulu le faire floter ſur l'eau, pour avoir le plaiſir de le voir ſuivre le fer de quelque côté qu'on le lui préſente: ou en mettant une aiguille ſur un Aiman, on aura vu qu'elle ſe ſera diſpoſée ſelon la longueur de cette pierre, ce qui aura pû faire découvrir ſa direction. Ordinairement les poles de l'Aiman ſont inégaux en force, & le plus ſouvent dans ces païs ſeptentrionaux, le Pole, qui ſe tourne vers le nord, & qu'on apelle le pole méridional de l'Aiman, a plus de force, que celui qui ſe tourne vers le ſud, & qu'on apelle ſon pole ſeptentrional. On peut encore reconnoître les poles de l'Aiman, en l'enchaſſant dans un Carton & jettant tout autour de la limaille d'acier. Car à l'endroit des poles, elle ſe diſpoſe perpendiculairement à ces poles; au lieu que dans les endroits qui en ſont le plus éloignez, elle ſe range paralléiement à l'Aiman. Ordinairement les poles de cette pierre ſont diamétralement oppoſez, quoi qu'il arrive quelquefois, qu'ils ſont ſituez aſſez irréguliérement. On appelle l'Axe de l'Aiman, la ligne droite, qui va d'un pole à l'autre: & ſon Equateur, un Cercle que l'on conçoit autour de cette pierre coupant l'axe perpendiculairement & étant également éloigné des deux poles. L'Aiman étant armé, c'eſt à dire, étant garni de deux piéces de fer bien polies aux deux bouts, ſoutient une bien plus grande quantité de fer, que quand il n'eſt pas armé: jusques-là qu'on a vu des piéces d'Aiman ſoutenant trois cens fois plus de fer étant armées, que quand elles ne l'étoient pas; un Aiman armé en ſoutient pourtant plus ou moins, ſelon la bonté naturelle de la pierre. Que ſi l'on met quelque corps que ce ſoit, comme une ſimple feuille de papier, entre le fer & l'Aiman armé, il n'a pas plus de force, que s'il n'étoit point armé. L'Aiman communique ſa vertu au fer, quand on le frote à cette pierre, ou qu'on le paſſe ſeulement à quelque diſtance. Alors le fer a ſes poles, ſon axe, & toutes les propriétez de l'Aiman. Mais ſi on le frote à la même pierre en un ſens contraire, il perd la force qu'il avoit aquiſe, ou en aquiert une toute contraire, c'eſt à dire, que le pole méridional devient ſeptentrional, & ainſi réciproquement. Quand un Aiman a été coupé en deux parties ſuivant ſon axe, & qu'on veut les rejoindre, en tenant une partie ſuſpendue ſur l'autre avec un fil, on remarque que cette partie, avant que de ſe rejoindre, tourne d'elle-même, pour ſe joindre à ſa partie dans un ſens contraire à celui auquel elle lui avoit été naturellement unie. Si on coupe un Aiman perpendiculairement à l'axe, il ſe fait de nouveaux poles aux faces de la ſection. L'Aiman ne ſe tourne pas ſi directement vers le nord & le ſud, qu'il ne s'écarte en quelques endroits de la terre de quelques degrez, vers l'orient ou vers l'occident. C'eſt ce qu'on apelle la *Declinaiſon* de l'Aiman. Cette déclinaiſon n'eſt pas la même dans tous les endroits de la Terre, ni toujours la même dans les mêmes païs. Il y a des endroits où l'Aiman ne décline point. Quand l'Aiman a tourné un de ſes poles vers le nord & l'autre vers le ſud, on remarque dans les parties ſeptentrionales du monde que le pole tourné vers le nord incline vers la terre, comme ſi cette partie étoit devenue plus peſante que l'autre. Auſſi a-t-on ſoin dans les aiguilles aimantées ſuſpendues ſur un pivot de faire plus peſante la partie, qui eſt tournée du côté du Midi, afin que cette aiguille demeure paralléle à l'Horiſon. Mais il faut diminuer de cette inégalité à meſure qu'on aproche de l'Equateur; & quand on eſt ſous ce cercle, il faut que les deux parties ſoient également peſantes. On remédie à cet inconvenient en ajoutant un peu de cire à la partie, qui devient trop legére. Enfin, pour ne pas trop s'étendre ſur les merveilleuſes propriétez de cette pierre, on en peut augmenter ou diminuer la force par divers moyens; mais s'il l'a perdue entiérement, il eſt difficile de la lui rendre; je dis difficile & non pas impoſſible, comme ſe l'imaginent quelques-uns. Car il peut arriver qu'en aprochant une pierre bien foible d'une autre beaucoup plus forte, la foible perdra entiérement ſa vertu: mais ſi on l'éloigne, quelque tems après elle la recouvrera d'elle-même entiérement. De même ſi une pierre d'Aiman ſe rouille, elle peut perdre toute ſa vertu: mais ſi on en ôte tout ce qui eſt rouillé, le reſte, qui n'aura pas été atteint de la rouille, aura encore ſa vertu.

3. *Ex-*

Digitized by Google

5. *Explication des Cauſes des effets de l'Aiman.*

On ne doit pas être ſurpris ſi, dans une matiére ſi difficile, les Philoſophes ne ſe trouvent pas tous d'un même ſentiment. Il ne faut pas d'ailleurs s'attendre ici à des démonſtrations. On ne peut alléguer tout au plus que des conjectures; & pourvu qu'elles s'accordent avec les phénoménes, il ſemble qu'on doit avoir lieu d'en être content. Celle de *Deſcartes* paroit la plus claire, la plus ingénieuſe & la plus ſatisfaiſante. Il ſuppoſe donc qu'il ſort continuellement des poles de la Terre une matiére très ſubtile, dont les parties ſont ſtriées en telle ſorte, que celles qui entrent par le pole méridional, pour ſortir par le ſeptentrional, ſont tournées en un ſens contraire au ſens de celles qui entrent par le pole ſeptentrional, pour ſortir par le méridional. Cette matiére circule autour de la Terre ſur le plan des Méridiens, y rentre par le pole oppoſé à celui d'où elle eſt ſortie, & paſſe par les pores paralléles à ſon axe, & qui ſont formez en écroues propres à les recevoir. L'Aiman a deux poles comme la Terre, & il en ſort une pareille matiére. Cela étant, en quelque ſituation qu'on mette un Aiman, pourvu qu'il puiſſe ſe mouvoir avec liberté, il ſera bientôt tourné par cette matiére qui coule ſur la ſurface de la terre d'un pole à l'autre, juſqu'à ce qu'elle ait rendu ſon axe paralléle à celui de la Terre, pour pouvoir facilement paſſer par ſes pores. Par la même raiſon, quand on lui préſentera du fer, qui n'eſt qu'un Aiman imparfait, la matiére magnétique ſortant avec impétuoſité de l'Aiman, pour couler dans les pores du fer, parce que ſon paſſage eſt plus libre par là que partout ailleurs, chaſſera tout l'air & toute autre matiére qui ſera entre l'Aiman & le fer, laquelle matiére prenant le fer par derriére, parce que tout eſt plein dans la Nature, le déterminera par une véritable impulſion à s'aprocher de l'Aiman. Qui aura une fois bien compris ce Syſtême, expliquera ſans beaucoup de peine tous les autres effets merveilleux de cette pierre.

4. *De la Variation de l'Aiman, & de la Déclinaiſon de l'Aiguille aimantée.*

J'ai dit un mot ci-deſſus de cette proprieté de l'Aiman, & j'aurai encore occaſion d'en parler ci-aprés au mot *Bouſſole.*

5. *Des Machines faites avec la pierre d'Aiman.*

J'ai mis ci-deſſus au rang des fables la voute d'Aiman, commencée par Dinocrate dans le Temple d'Arſinoé, pour tenir ſuſpendue ſon image, qui étoit de fer; & le ſépulcre de Mahomet, que des ignorans ont publié être ſuſpendu par le même artifice. Il n'y a pas lieu d'ajoûter plus de foi à ce que dit Rabbi *Kimchi* ſur le *verſet* 30. *du ch.* 12. *du* 2. *liv. de Samuel*, de la couronne du Roi des Ammonites, qui fut miſe ſur la tête de *David* après ſa victoire; c'eſt qu'entre les pierres précieuſes dont elle étoit enrichie, il y en avoit une d'Aiman, qui la tenoit ſuſpendue en l'air. On lit quelque choſe de ſemblable & d'auſſi fabuleux du Veau de *Jéroboam*, dans le *Sanhédrin*, *ch.* 11. Mais on voit à Rome, dans le fameux Cabinet du P. *Kircher*, des machines admirables, qui ſurprennent les yeux & démontrent clairement les vertus & les effets de l'Aiman, les plus merveilleuſes ſont celles qu'on nomme l'Autel Magnétique, la Colombe d'Architas, le Bateau animé, l'Horloge, le Typhis, & la Statue devineresſe; ce qui donne de l'exercice aux Eſprits des curieux. Voyez *George de Septibus in Collegii Rom. S. J. Muſæo, cap.* 14.

6. *Auteurs, qui ont écrit de l'Aiman & de l'Art Magnétique.*

Outre les Auteurs anciens que j'ai citez, & qui ont dit quelque choſe, comme en paſſant, des vertus de l'Aiman, ſelon la connoiſſance qu'ils en avoient; nous en avons, entre les Modernes, qui ont fait des Traitez exprés ſur cette matiére, leurs lumiéres ayant beaucoup ſurpaſſé ſur ce ſujet celles des Anciens. *Bettinus*, *Cabeus*, *Gilbert*, *Grandami*, *Schottus*, un Anonyme dont l'Ouvrage a été imprimé à Amſterdam chez *Weſtein* in 12, en 1687, ont traité cette matiére. Le P. *Lieutaud* a donné un nouveau Syſtême de l'Aiman; Deſcartes & Rohault en ont expliqué très nettement & par les mêmes principes la plupart des propriétez; mais celui qui en a écrit le plus à fond eſt le célébre Jéſuite Athanaſe Kircher. Son Livre intitulé *Ars Magnetica* eſt plein de curieuſes expériences ſur ce ſujet. Il a été imprimé à Rome & à Cologne *in* 4. & puis dans cette premiére ville en 1654, *in folio*, augmenté de beaucoup.

AIMAR de Chabanois. *Cherchez* ADEMAR.

AIMAR, Evêque d'Orange, fut un de ceux qui accompagnérent Godefroi de Bouillon à la conquête de la Paleſtine. * Chevreau, *Hiſt. du monde, liv.* 5.

AIMAR ROBERTI. *Voyez* ADEMAR.

AIMAR-VERNAY (Jacques) païſan de ſaint Véran, près de ſaint Marcellin en Dauphiné, s'eſt rendu fameux par l'uſage de la baguette, avec laquelle on dit qu'on l'a vu découvrir les eaux ſouterraines & les métaux enterrez. Il a cru depuis pouvoir étendre cette faculté, qu'on prétend lui être commune avec beaucoup d'autres perſonnes, juſques ſur les choſes cachées ou dérobées, ſur les cadavres des gens aſſaſſinez & furtivement enterrez, & ſur les aſſaſſins mêmes. On dit qu'il les pourſuivoit à la piſte, conduit par la ſeule agitation de la baguette courbe qu'il tenoit à la main, & par les émotions violentes qu'il reſſentoit dans les endroits par leſquels ces ſcélérats avoient paſſé. Quelques Philoſophes ont traité cette vertu occulte de chimére & d'impoſture. D'autres ont ſoutenu qu'elle étoit naturelle, & ont eſſayé de le prouver par des raiſons de mouvement & de tranſpiration. Quoi qu'il en ſoit, la réputation que Jacques Aimar s'étoit faite dans ſa Province, n'a pu ſe ſoutenir à Paris, où l'on aſſure qu'il a échoué à l'hôtel de Conde, & dans quelques autres endroits. * *Phyſique occulte* de Vallemont. *Mercure de* 1692, & 1693. Bayle, *Dictionn. Crit.* 1. & 2. *edition.*

AIMARGUES. *Voyez* AYMARGUES.

AIME. *Voyez* AYME.

AIME', nom d'un homme. *Cherchez* AMATUS.

AIME'E, nom de femme. *Cherchez* AMATA.

AIMEN, fleuve de l'Arabie proche de l'Egypte, duquel il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Moïſe. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AIMER ou EIMER, Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, floriſſoit dans le XII ſiécle, & mourut vers l'an 1130. Il laiſſa divers Ouvrages. *De Inquiſitione Dei; De abſentia vultûs Dei*, &c. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

AIMERIC, Patriarche de l'Egliſe d'Antioche, ſuccéda l'an 1152 à Rodolphe. Il fut Légat du ſaint Siége en Orient, ſous le Pontificat d'Alexandre III. Pluſieurs Pélerins d'occident vivoient alors dans la Paleſtine en divers hermitages, & étoient expoſez à la violence & aux inſultes des Barbares. Aimeric les raſſembla ſur le Mont-Carmel; & l'on dit que c'eſt de là que ſont venus les Carmes. Il mourut l'an 1180. * Guillaume de Tyr. Génébrard, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

AIMERY de Pavie, Capitaine Lombard, étoit au ſervice du Roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais en 1348. Quelques Seigneurs François qui commandoient en Picardie, voulant ſe ſaiſir de Calais pendant la tréve, propoſérent vint mille écus de recompenſe au Gouverneur pour leur livrer cette ville; mais il ne les écouta que pour les ſurprendre, & en avertit le Roi Edouard, qui paſſa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne pas manquer un ſi beau coup; de ſorte que, quand on en vint à l'exécution, les François ſe trouvérent pris au piége qu'ils avoient tendu. Ils étoient mille hommes d'élite, dont cent s'étoient engagez eux-mêmes dans une tour du château: les autres qui attendoient le ſignal pour y entrer, furent chargez & taillez en piéces, aprés une vigoureuſe défenſe. Trois ans aprés, les priſonniers qui avoient été faits dans cette ſurpriſe ayant été délivrez, ſurprirent aux environs de ſaint Omer, le Lombard qui les avoit ſi vilainement trahis, & le firent écarteler tout vif. * Mézeray, *au régne du Roi Jean.*

AIMILIUS ou ÆMILIUS, ſecond fils d'Aſcanius, de qui l'on croit que ſont deſcendus les Æmiliens, famille de l'ancienne Rome, illuſtre & du premier ordre, qui a donné à la République un Grand-Pontife, deux Chefs du Sénat, cinq Dictateurs, quatre Maîtres de Camp, ou Généraux de la Cavalerie, quatre Conſuls, quinze Cenſeurs, autant de Triomphes, & douze Tribuns militaires, revêtus de l'autorité conſulaire. *Voyez* EMILES, EMILIENS.

AIMMOIN, natif de Libye, fut pére de l'Héréſiarque Arius, & n'eſt connu dans l'Hiſtoire que par cet endroit.

AIMOIN, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît dans l'Abbaïe de S. Germain des Prez de Paris, a fleuri dans le IX ſiécle, vers l'an 870. du tems d'Abbon qui fut ſon diſciple, & qui parle ainſi de lui.

O Padagoge facer meritis
Aimoine pius radians,
Digneque ſidereo decore:
Perrogitat matbites limens
Ore prées dignoſque tuos
Cernuus Abbo tuus jugiter, &c.

Ces vers ſont écrits vers l'an 891. Aimoin ſouſcrivit en 872, une chartre rapportée par Dom Jaques du Breuil. Celui-ci, & preſque tous les Auteurs qui ont vécu devant le tems d'André du Chêne, avoient attribué à Aimoin de S. Germain des Prez l'Hiſtoire de France que nous avons ſous ſon nom; mais elle eſt d'Aimoin Moine de Fleuri. Celui dont nous parlons compoſa un Traité de la Tranſlation du corps de ſaint Vincent Martyr, & un autre des Miracles de ſaint Germain Evêque de Paris. * *Voyez* les Auteurs citez à l'Article ſuivant. *Conſultez le IX ſiécle de* M. Du Pin.

AIMOIN, Religieux de l'Abbaye de Fleuri ſur Loire, de l'Ordre de ſaint Benoît, étoit d'Aquitaine, fils d'*Ameutrude*, parente de *Géro* Seigneur d'Aubeterre, & fut reçu par Oibolde ou Ojolbaud dans cette Abbaye vers l'an 970. Il s'attacha à l'étude, & y réuſſit parfaitement. Abbon qui ſuccéda à l'Abbé Oibolde, eut auſſi beaucoup de confiance en Aimoin, qui l'accompagna dans le voyage que cet Abbé fit en Gaſcogne. Ils s'arrêtérent quelque tems après chez Annentrude mére d'Aimoin, & enſuite ils allérent à l'Abbaye de la Réole, où Abbon fut maſſacré en 1004. L'année d'après Aimoin compoſa la Vie du même Abbon, qu'il dédia à Hervé Thréſorier de S. Martin de Tours. Il publia auſſi un Ouvrage des Miracles de ſaint Benoît, & il l'adreſſa à Gozelin Abbé de Fleuri, & depuis Archevêque de Bourges. On lui attribue encore des Vers touchant la fondation de Fleuri, publiez dans le troiſiéme volume des Ecrivains de l'Hiſtoire de France par Du Chêne, & un Sermon pour les fêtes de ſaint Benoît. Mais le plus célébre des Ouvrages d'Aimoin eſt une Hiſtoire de France qu'il dédia à l'Abbé Abbon, comme on le voit dans la préface. Il eſt ſûr qu'il la fit un peu avant le voyage de Gaſcogne. Cette Hiſtoire eſt diviſée en cinq livres; mais il n'y a d'Aimoin que les trois premiers livres, & les quarante & un premiers chapitres du quatriéme, qui finit à la fondation du monaſtére de Fleuri. Le reſte qui conduit l'Hiſtoire juſques à l'an 1165, n'eſt qu'une compilation de quelqu'autre Hiſtoire. * Sigebert. *de Script. Eccl. c.* 101. Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Du Chêne. Valois. Du Breuil. Labbe, *Judicium de Aimoino*, &c. M. Du Pin, *Bibl. des Auteurs Eccl. des IX & X ſiécles.*

AIMON, Prince des Ardennes, fut le pére de ces quatre

Preux, qu'on appelle ordinairement *les quatre fils Aimon*, & que nos vieux Romans ont tant chantez. Ils n'avoient à eux quatre, qu'un cheval nommé *Bayard*. Quoi que ce ne soit-là que des fables inventées à plaisir, on n'a pas laissé de les introduire dans la Religion, & si quelcun avoit dit à ces premiers Ecrivains indiscrets, *Ha nuga ferta ducent in mala*, il n'auroit pas été un mauvais Devin. L'Histoire de Luxembourg compotée par Jean Bertels Abbé d'Epternach nous apprend que Renaud l'aîné de ces quatre fils, après avoir été un grand Guerrier sous Charlemagne, se fit Moine à Cologne; qu'il a été martyrisé pour le nom de Jésus-Christ; qu'il a été canonisé; que l'Eglise célébre sa fête; & qu'à cause des miracles qu'il fit après sa mort, on lui a consacré des Temples, & entr'autres l'Eglise de S. Renaud dans le païs de Cologne, à laquelle est annexé un couvent de filles. On voit aussi à Cologne l'Eglise du même Saint auprés de celle de S. Maurice, & dans cette Eglise, l'image des quatre fréres sur la muraille. Ils sont sur le même cheval, & l'aîné Renaud a un diadéme autour de sa tête, comme une marque de sa sainteté. * Joh. Bertels, *Histor. Luxemb. in descr. oppidi Chimiaci.* Ferrarius, *in Catal. Sanctorum. ad 7. Januar.* Voet, *Disput. Theolog. tom.* 3. *p.* 508. Bayle, *Dict. Crit.*

AIMON, AYMON ou HAIMON & HEMMON, Evêque d'Halberstadt dans la Basse Saxe, a vécu dans le IX siécle. Quelques Auteurs soutiennent qu'il étoit Anglois, & d'autres disent qu'il naquit en Allemagne. Quoi qu'il en soit, après avoir été disciple d'Alcuin, il fut Moine de Fulde, & ensuite Abbé ou plutôt Moine d'Hirsfeld, & enfin Evêque d'Halberstadt en 841. En 848, il se trouva au Concile assemblé à Mayence contre Godescalque; & il mourut le 27 Mars de l'an 853. Il écrivit à la façon de son tems, *des Commentaires sur les Pseaumes, sur Isaïe & sur l'Apocalypse; des Sermons sur les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année*, imprimez à Cologne en 1536; & *un Abregé de l'Histoire sacrée*, intitulé, *de Christianarum rerum memoria*, & divisé en dix livres. * Sigebert, *de Vir. illust. c.* 135. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 7. les Annales de Fulde. Trithéme. Possevin. Bellarmin. Vossius, &c. Bulteau, *Hist. Monast.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclés. du IX siecle.*

AIMON, Moine de l'Abbaye de Savigni, de l'Ordre de Cîteaux, étoit Breton, & natif de Landacob. Il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Savigni, au diocése d'Avranches en Normandie, différente de l'Abbaye de ce nom qui est dans le diocése de Lyon, de l'Ordre de saint Benoît. Il écrivit divers Ouvrages de piété, & mourut en odeur de sainteté vers l'an 1174. * Seguin, *de Vir. Illust. Ord. Cister. l.* 3. *c.* 67. Manriquez, *tome* 2. *Annal. ad ann.* 1147. *c.* 7. *num.* 6. & 7. Carolus de Visch, *Biblioth. Cister. &c.*

AIMONIUS, riviére. *Voyez* AMONDE.

A I N.

AIN (L') ou riviére d'Ain ou Ains, *Ens*, *Indus*, *Indis*, *Danus* & *Idanus*, riviére de France qui coule entre la Bresse & le Bugey. Elle tire sa source du mont Jura près de Nozeroi, au val de Miége dans le Comté de Bourgogne, à demi lieue au dessus de la célébre fontaine de Séros. Elle passe à Châteauvilain, la Chaux, Monsaugeon, sous le pont de Poëte, à Condes, à Conslens, Poncin, le pont d'Ains, Varembon, Chasey, & à Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, à cinq lieues au dessus de Lyon, après avoir reçu le Surant, l'Arbelaine, & divers autres ruisseaux. * Goulut, *Memoires de Bourg. l.* 2. *c.* 12. Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Merula, *Cosmogr. P.* 2. *l.* 4. Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey*, P. 1. *c.* 11. Baudrand.

AINA. *Voyez* HAÏ.

AINADEKL. *Voyez* AYNADEKL.

AINAON, ou selon quelques autres, AHINAON, Isle de l'Asie sur la côte méridionale de la Chine. On dit que sa ville capitale est appellée de ce nom.

AINAY, Abbaye. *Voyez* AISNAY.

AINAY-LE-DUC. *Voyez* AISNAY-LE-DUC.

AINDRE *(Antrum)* est le nom d'une Isle qui étoit autrefois dans la Basse Bretagne, trois lieues au dessous de la ville de Nantes, à l'embouchure de la Loire, dans la mer. Saint Hermeland s'y retira pour y vivre dans la solitude; il y fit même bâtir un monastére qui a été abîmé par les eaux avec l'Isle toute entiére. * Baudrand. Argentré.

AINDRE, riviére. *Voyez* INDRE.

AINE, riviére. *Voyez* AISNE.

AINI (Ben Abdalrahman) Auteur d'un Commentaire sur l'Ouvrage d'Abou Hafan, qui a pour titre, *Bogbiat aldhaman men fauaid Abi Hatan*, c'est à dire, *Recueil de ce qu'on a trouvé de plus utile dans l'Ouvrage de ce Docteur.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AINOUARDAH, lieu de Mésopotamie, où les gens du païs prétendent que Noé s'embarqua dans l'Arche un peu avant le déluge. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* AINRICK, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans le Comté de Lenox, coule à peu près de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, tombe dans le Lac Lomond, arrosant le château de Buchanan.

AINS, riviére. *Voyez* AIN.

AINSA, ville d'Arragon. *Cherchez* AIZA.

AINSEMES. *Voyez* ENSEMES.

AINSWORTH, (Henri) Anglois, célébre Commentateur de l'Ecriture Sainte, qui vivoit au commencement du XVII siécle. Il possédoit parfaitement l'Hébreu, tant celui de la Bible que celui des Rabbins. Il s'est donné beaucoup de peine pour expliquer les expressions de l'Ecriture Sainte, par la confrontation de differens passages. Il a fait imprimer des Notes sur le Pentateuque, sur les Pseaumes & sur le Cantique des Cantiques, qu'il a tirées, pour la plupart, des anciennes Versions Gréque & Chaldaïque, & des écrits des Rabbins. Il a publié, outre cela, quelques petites Dissertations: *de sinceritate Textus Hebraici; de Allegationa Rabbinorum; de Jabalom*, &c. Ses Commentaires ont été traduits en Hollandois. Quelques-uns accusent Lightfoot d'avoir pillé dans Ainsworth ses meilleures observations, ce qui pourroit paroître assez vraisemblable, si l'érudition consommée de Lightfoot dans ce genre d'étude n'étoit pas généralement reconnue. *Ex ejus operib. &c.*

AINSWORTH, (Henri) différent du précédent, & un des Chefs des Brownistes ou Indépendants. Il s'étoit établi à Amsterdam avec François Johnson, & y avoit publié une Confession de Foi l'an 1602. L'union de ces deux personnages ne dura pas longtems; ils commencérent bientôt à se séparer & à s'excommunier réciproquement. Là dessus Johnson se retira à Emden, & Ainsworth après avoir fait quelques Sectateurs pendant un court séjour en Irlande, revint à Amsterdam & y mourut. Hornbeek, *Summ. Controvers.* Nichols, *Apol. Eccl. Angl.*

AINULPHE, Hermite, sorti de la famille royale d'Angleterre; mais qui mépriſant les vanitez du siécle, s'engagea volontairement dans la vie solitaire. On ne sait pas precisément en quel tems il vivoit. Mais ce qu'on donne pour sûr, c'est que la ville d'Anulphsbury, sur les frontieres de Bedfort & du Comté de Huntington, fut bâtie à son honneur, quoique dans la suite elle ait été appellée par corruption *Aimsbury.* * *Dict. Angl.*

AINZA, ville. *Voyez* AIZA.

AINZIA, petit païs de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Buquan, aux confins de Murray, & vers l'embouchûre de la riviére de Spey. Il n'y a que quelques châteaux de peu de considération, avec une ville: mais beaucoup de bois & de montagnes. * Baudrand.

A I O.

AJOMAMA, *Toronæ*, petite ville de Romélie dans la Macédoine, sur le fond du golfe d'Ajomama. * Maty, *Dict. Geogr.*

AJOMAMA, (le golfe d') ou *le Golfe de sainte Anne*, autrefois *Toronæus Sinus*, Golfe de l'Archipel dans les côtes de Macédoine, au nord de celui de Salonichi, dont il n'est séparé que par une petite presqu'Isle, qu'on nomme *Capo Canistro.* Il prend son nouveau nom de la ville d'Ajomama, qui est située sur les côtes. * Maty, *Dict. Geogr.*

AION, Duc du territoire de Bresse, & pére de Rotharis qui fut Roi des Lombards après Arioualde, l'an 638 de Jésus-Christ. * Paul Diacre, *Hist. Longob.*

AION, fils d'*Arichis* Duc de Bénévent, auquel le même Rotharis fit donner un poison lent qui le rendit insensé. * Le même.

AION, Religieux Anglois, vivoit du tems de l'Empereur Othon II. dans le X siécle. Il a écrit les choses mémorables de son monastére de Croïland, par ordre de son Abbé, nommé *Turketule.* Cet Ouvrage contient le tems d'environ 270 années, c'est à dire, depuis l'année 700, jusqu'à l'année 970, en laquelle Edgar régnoit en Angleterre. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 5. Pitseus, &c.

AIORA (Gonsalve) de Cordoue, après avoir porté les armes en France, en Italie, & en Afrique au siége de Mazalquivir & d'Oran, laissa des Ouvrages très ingénieux, & fut Historiographe d'Espagne. Il vivoit encore au commencement du XVI siécle. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hispan.*

AIOSSA (Antoine) Clerc Regulier de Naples, Auteur de plusieurs Traitez différens, dont l'un a pour titre, *Disp. de SS. Trinitatis mysterio*, imprimé à Rome en 1631. &c.

AJOTH. *Voyez* HAÏ.

AJOUB. *Voyez* AJUB.

AJOUI (S.) *Voyez* S. AIGULFE.

AIOUEZ, peuple sauvage qui habite les bords d'une petite riviére qui vient de l'est-nord-est, & se déchange dans le Missouri par le 43 degré de latitude septentrionale. On trouve chez eux une carriére à une pierre rouge fort belle & fort aisée à tailler; ces Sauvages en font leurs beaux columets. * Le P. de Charlevoix, *Voyage dans l'Amérique Septentrionale.*

A I R.

AIR. Il étoit pris par les Anciens pour une Divinité. Anaximene Milésien & Diogéne Apolloniate le prirent pour leur Dieu. Cicéron & S. Augustin les ont refutez par des raisons fort solides. Ce dernier nous apprend que ces deux Philosophes ne donnoient de la Divinité, à l'Air que parce qu'ils le croyoient rempli d'une Intelligence infinie, & d'une infinité de Génies particuliers qui y faisoient leur séjour. Ce qui revient à l'idée des Platoniciens, qui croyoient que Dieu étoit l'Ame du Monde, & que toutes les parties de ce Monde étoient pleines de Génies & de substances vivantes. Les Assyriens & les Africains donnoient à l'Air le nom de Junon ou de Vénus Uranie & Vierge, comme nous l'apprenons de Julius Firmicus, *Lib. de Errorib. Profan. Relig.* Les Egyptiens lui donnoient celui de Minerve, & l'honoroient du même culte que cette Divinité; témoin ces paroles d'Eusébe; *Or on dit qu'ils appellent l'Air Minerve.* Mais Diodore de Sicile est celui qui a le mieux développé cette doctrine, en parlant des Egyptiens. „ On a, dit-il, donné à l'Air le nom „ d'Athéne ou de Minerve, que l'on croit fille de Jupiter, & „ vierge; parce que l'Air de sa nature n'est point sujet à corrup-

„ tion,

Digitized by Google

„ tion, & qu'il occupe la plus haute partie du monde. D'où eſt „ venue la fable, que Minerve étoit ſortie du cerveau de Jupi„ ter. On l'appelle engendrée par trois fois; parce qu'elle chan„ ge trois fois l'an, au printems, en été, & en hiver. On lui „ donne des yeux bleus, parce que l'Air paroît de couleur bleue.

Les Grecs & les Romains donnérent à l'Air les noms de *Jupiter* & de *Junon*. Ils diſtinguoient dans l'Air deux vertus, l'une active & maſculine, l'autre paſſive & féminine; comme nous l'apprenons de Sénéque dans ſes Queſtions naturelles, *Aera marem judicant, quod ventus eſt; fœminam, quia nebuloſus & imber.* Il faut néanmoins avouer que c'eſt Junon qu'on a priſe plus ordinairement pour l'Air. L'on prétend que le nom Grec de *Junon*, Ἥρα, n'eſt qu'une tranſpoſition d'ἀὴρ. Cicéron explique de cette ſorte la fable de Junon, *Aër, ut Stoici diſputant, interjectus inter mare & cœlum Junonis nomine conſecratur, quæ eſt ſoror & conjux Jovis, quod ei ſimilitudo eſt Ætheris, & cum eo ſumma conjunctio.* Voilà donc la raiſon de l'alliance & du mariage entre Jupiter & Junon, c'eſt à dire, entre le Ciel & l'Air, c'eſt que le Ciel & l'Air ſont unis & d'une nature ſemblable. Il n'y a pas moins d'évidence dans une autre Fable d'*Homére*, où il dit que Jupiter ſuſpendit Junon à une chaîne, ayant deux enclumes, qui pendoient à ſes piez; car ce n'eſt que pour exprimer la dépendance de l'Air par rapport au Ciel, & de la Mer & de la Terre par rapport à l'Air. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

AIRACK. *Voyez* YERACK.

* AIRAINES, bourg de Picardie, au ſud-ſud-eſt d'Abbeville, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

AIRAS, Hérétique, ſous l'Empire de *Valentinien*, enſeigna vers l'an 377, que le S. Eſprit n'étoit point conſubſtantiel au Pére & au Fils. S. *Athanaſe* combattit cette erreur, qui fut condamnée par le Pape Libére & par un Concile des Evêques d'Aſie. * Davity, *Recueil des Hereſies.* Nicephore. Pratéole.

AIRAULT (Pierre) Lieutenant-Criminel d'Angers, naquit en cette ville en 1536. Après avoir fait ſes Humanitez à Paris, il alla étudier en Droit à Toulouſe, puis à Bourges, ſous Cujas, Daarenus & Doneau. Enſuite il revint à Paris, où il exerça longtems la profeſſion d'Avocat dans le Parlement de cette ville: enfin il retourna à Angers pour y remplir la charge de Lieutenant-Criminel. Il fut auſſi Maître des Requêtes du Duc d'Anjou, depuis nommé Henri III. Un de ſes fils s'étant fait Jéſuite à ſon inſçu, il employa l'autorité de ce Prince pour le retirer. Le Roi écrivit deux lettres à Rome en ſa faveur, pour obliger les Jéſuites de lui rendre ſon fils, qui avoit déja paſſé trois années chez eux. C'eſt de là qu'Airault prit la réſolution d'écrire ſon Traité de la puiſſance paternelle, qu'on a imprimé pluſieurs fois & dont nous parlerons plus au long dans l'Article ſuivant de René Airault ſon fils aîné. Il eſt encore Auteur d'un livre fort curieux intitulé, *L'ordre & inſtruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont uſé dans les accuſations publiques, accommodé à l'uſage de France.* Il avoit épouſé à Paris en 1564, *Anne* Des-Jardins, fille de *Jean* Des-Jardins, Médecin de François I. Il en eut quinze enfans, dont dix étoient en vie lorſqu'il mourut à Angers le 21 de Juillet 1601, âgé de 65 ans.

AIRAULT (René) fils aîné du précédent, né à Paris le onziéme Novembre 1567, fut mis au Collége à Paris chez les Jéſuites. Pierre Airault les eſtimoit alors, & les aimoit, & n'auroit pas accepté de plaider contre eux pour les Curez de Paris, comme il l'avoit accepté en l'année 1564. Ayant vu dans ſon fils aîné un eſprit fort vif, beaucoup de mémoire, & pluſieurs qualitez aimables, il pria très inſtamment le Provincial des Jéſuites & le Recteur du Collége de Clermont, lorſqu'il leur mit cet enfant entre les mains, qu'on ne le ſollicitât en aucune maniére à entrer dans leur Religion; il leur dit qu'il avoit d'autres enfans à conſacrer à l'Egliſe; mais qu'il deſtinoit celui-là à remplir ſa Charge, & qu'il en vouloit faire le ſoutien de ſa famille. On lui promit tout ce qu'il voulut. Néanmoins les grands talens de ce jeune homme firent ſouhaiter aux Jéſuites d'avoir un ſujet de cette importance dans leur Société; de ſorte qu'après qu'il eut étudié deux années en Rhétorique ſous le Pére *Jaques Sirmond*, ils lui donnérent l'habit de leur Ordre en l'année 1586. Son pére, ſans l'avis duquel cela s'étoit exécuté, fit beaucoup de bruit. Il les accuſe de plagiat, & les ſomme de lui rendre ſon enfant. Ils répondent, qu'ils ne ſavent ce qu'il eſt devenu. Airault impétre chefs de Monitoire, & obtient un Arrêt du Parlement, qui ordonne aux Jéſuites du Collége de Clermont de ne point recevoir dans leur Ordre René Airault, & de notifier aux autres Colléges cette défenſe. On n'obéit pas à cet Arrêt, on tranſporte le jeune homme de lieu en lieu, on lui change de nom, on l'envoye en Lorraine, en Allemagne, en Italie. *Henri III.* fait agir ſon Ambaſſadeur & le Protecteur de ſes affaires auprés du Pape; Airault en écrit à Sa Sainteté, le Pape ſe fait montrer le rôle de tous les Jéſuites du Monde; René Airault revêtu d'un autre nom ne paroît pas dans ce rôle. Trois ans de peines & de recherches n'ayant rien produit, le Pére recourt à ſa plume, fait un Livre de la puiſſance paternelle, & l'adreſſe à René ſon fils. René y fit une réponſe; mais ſes Supérieurs ne trouvérent pas à propos de la publier. On aima mieux que *Richeome*, Provincial des Jéſuites de Paris, refutât l'Ouvrage de Pierre Airault. La Réponſe de Richeome n'a point été imprimée. Voyons préſentement les avantures de René. Il entra dans l'Ordre à Tréves le 12 Juin 1586. Il paſſa enſuite à Fulde, où il répéta ſes études de Rhétorique. Il voyagea en Allemagne, & y fut pris par les Proteſtans. Enſuite il étudia à Rome en Philoſophie, ſous Mutius Vitelleſchi, depuis Général des Jeſuites. Au ſortir de là il fut à Milan, puis à Dijon. Après avoir régenté les claſſes dans cette ville pendant quatre ans avec beaucoup de ſuccès, il en ſortit l'an 1594, lorſque les Jéſuites furent bannis du Royaume, & s'en alla dans le Piémont, où il régenta deux ans: de là il vint à Avignon, où il étudia en Théologie pendant quatre ans; après quoi il retourna à Rome, d'où il fut envoyé à Milan pour y enſeigner la Rhétorique. Lorſqu'il fut revenu en France, il fut Préfet du Collége de Paris, Recteur à Reims, à Dijon, à Sens, à Dole, à Beſançon; Aſſiſtant du Provincial, & Procureur de la Province de Champagne, & puis de celle de Lyon à Rome. On dit que quelques années avant ſa mort, il eut du regret de s'être fait Jéſuite, ſoit à cauſe du chagrin qu'il avoit donné à ſon pére, ou pour quelqu'autre raiſon. Enfin il mourut à la Fleche le 18 Decembre 1644. Son pére, par Acte paſſé devant Notaire & témoins, le priva de ſa bénédiction l'an 1593; mais il ne perſévéra pas juſqu'à la mort dans ſa colére, car on trouva parmi ſes papiers un Ecrit ſigné de ſa main, où il lui donnoit ſa bénédiction. * Ménage, *dans la Vie de Pierre Airault & ailleurs.* Bayle, *Dict. Crit.*

AIRAULT (Pierre) ſecond fils de *Pierre*, ſuccéda à ſon pére & fut Préſident en la Sénéchauſſée d'Angers, Conſeiller de ville, & Maire. Ce fut lui qui procura, en 1604, une chaire de Droit dans l'Académie d'Angers, à Guillaume Barclai. Il harangua Marie de Médicis, mére de Louis XIII. à Angers le 16 Octobre 1619. Il fut député à l'aſſemblée des Notables convoquée à Rouen en 1617. Il a laiſſé poſtérité. *Guyonne* Airault, l'une de ſes ſœurs, épouſa *Guillaume* Ménage, Avocat du Roi au Préſidial d'Angers. De ce mariage eſt ſorti feu M. Ménage, l'un des plus ſavans hommes de France. * Menage, *in vit. P. Ærodii.* Bayle, *Dict. Crit.*

AIRAUT, riviére. *Voyez* ERAUT.

AIRE, ſur l'Adour, ville de France en Gaſcogne, avec Evêché, ſuffragant d'Auch. Elle a des noms différens dans les anciens Auteurs, & dans les Itinéraires, où elle eſt nommée diverſement *Aturum, Aturus, Aturenſium* ou *Atyrenſium civitas, Vico-Julium, Martianum*, &c. Aire eſt du reſſort de la Sénéchauſſée de ſaint Séver, & du Parlement de Guienne. Elle eſt ſituée dans un païs fertile, & a été ſous les Rois Viſigoths, qui y faiſoient leur ſéjour, plus grande & plus belle qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. On y voit encore ſur le bord de l'Adour les ruïnes du Palais d'Alaric. C'eſt ce même Prince qui fit publier, en 506, à Aire, le Code Théodoſien, qu'Anien ſon Chancelier avoit revu, & auquel il avoit même ajoûté des éclairciſſemens ſur les queſtions qui ſembloient les plus difficiles. Depuis ce tems-là Aire a été ſouvent ruïnée par les Saraſins, & brûlée par les Normands. Elle ſouffrit auſſi beaucoup dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. Toutes ces calamitez l'ont rendue bien différente de ce qu'elle étoit autrefois. Les lieux les plus conſidérables du Diocéſe ſont Saint Séver, dit *Cap de Gaſcogne*, où il y a une riche Abbaye, & qui eſt la capitale de la Gaſcogne proprement dite; le Mont de Marſan & Sainte Quitere, illuſtre par le martyre de la Sainte de ce nom, dont l'Egliſe a eu juſqu'en 1704, les droits de cathédrale auſſi bien que celle d'Aire, qui reconnoît S. Jean-Baptiſte pour patron. Le Chapitre a deux Archidiaconez, & le diocéſe eſt diviſé en ſix Archiprêtrez. Le plus ancien Evêque, dont nous ayons connoiſſance, eſt Marcel, qui envoya, en 506, un de ſes Prêtres au Concile d'Agde. Il y a eu entre ſes ſucceſſeurs deux Cardinaux, Louis d'Albert, & Pierre de Foix. * Sidonius Apollinaris, *l. 2. Epiſt. 1.* Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidonium.* Joſeph Scaliger, *in Lect. Auſon. l. 2. c. 7.* Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.* Arnauld. Oihenard, *Notit. utriuſq. Vaſcon.* De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Du Chêne, *Antiquité des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana.* Baudrand.

AIRE, ſur la riviére de Lis, *Æria, Aëria, Agria, Aria, Ariatum & Heria*, ville des Païs-Bas dans l'Artois, ſur les frontiéres de Flandres. Cette ville qui eſt fortifiée d'un bon château, eſt beaucoup augmentée depuis que Térouane a été ruïnée. Sa ſituation dans les marais l'a rendue preſque inacceſſible. Elle eſt à trois lieues de la ville de ſaint Omer, avec laquelle elle a commerce par le moyen d'un canal. La riviére de Lis la ſépare en deux, & on y voit de belles Egliſes, de grandes rues, & quelques places. Les François prirent Aire que les Flamands nomment *Arien*, en 1641, après un ſiége célébre; mais les Eſpagnols la reprirent bientôt après. Elle eſt à préſent ſous la domination du Roi de France. Louis XIV. s'en rendit maître le 31 Juillet 1676, par un ſiége de dix jours, après cinq jours de tranchée ouverte. Elle a été aſſiégée par les Alliez au mois d'Octobre 1710, & pour ſa défenſe on a conſtruit le Fort de S. François qui eſt auprés: mais elle fut de nouveau cédée à la France par la Paix d'Utrecht. La principale Egliſe qui eſt la Collégiale, eſt très ancienne: c'eſt celle de S. Pierre, autrefois de ſaint Jaques. Baudouin de l'Iſle, Comte de Flandres, y fonda, en 1064, quatorze prébendes pour les Chanoines. Ce qui eſt ainſi marqué ſur une vitre de cette Egliſe, par ce vers chronographique.

bIs ſeptenas prabendas tV beaLdVIne dedIſtI.

Il faut remarquer que dans ce vers la lettre *d* n'eſt comptée pour rien. Philippe d'Alſace y augmenta depuis le nombre des Chanoines en 1186. Pierre Galand, qui a enſeigné à Paris dans le Collége de Boncourt, étoit natif d'Aire. * Mayer & Marchantius, *in Annal. &c. Faſtes de* Louis le Grand. Baudrand.

AIRE, AYR ou AIRTH, *Æres*, ville d'Ecoſſe, dans la partie méridionale, eſt dans la Province de Kile. Elle eſt vis à vis de l'Iſle d'Arren, & ſur la riviére d'Aire ou Airu. Elle a un port à l'embouchûre de cette riviére, avec une forteresſe bâtie par Cromwel en 1653. * Camden.

AIRE ou AIRU, riviére de la Province de Kyle dans la partie méridionale de l'Ecoſſe. Elle traverſe cette Province dans toute ſa largeur de l'orient à l'occident, & la partage en deux parties preſque égales. Sa ſource eſt dans un païs de montagnes, ſi hautes & ſi ſerrées qu'elles ne laiſſent que deux chemins, ou deux défilez étroits où l'on ne peut paſſer qu'un à un. * Beeverell, *Délic. de la Gr. Bret. p.* 1110.

AIRE ou AIRU, riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui prend ſa ſource dans la montagne de Granzebain, ou Grensbenhills en Latin *Grampius mons*, dans la Province de Marr, & qui ſe joint au Spey dans la Province de Buquan.

AIRI ou AIRY, *Airiacum*, village & château près de la petite ville de Clamecy dans le Diocéſe d'Auxerre en Bourgogne. En 1020, on y célébra ſous Benoit VIII, un Concile national, où Robert Roi de France ſe trouva avec Gozelin Archevêque de Bourges, & Léoteric qui l'étoit de Sens. La Chronique de ſaint Pierre-le-Vif de Sens en fait mention. * Baudrand.

* AIRON, petite riviére de France dans le Nivernois, coule d'abord à peu près du nord au ſud juſques à Cercy la Tour, & de là de l'eſt-nord-oueſt à l'oueſt-ſud-oueſt, juſques à Décize où elle entre dans la Loire.

* AIRONO, petite ville d'Italie dans le Milan, ſur les confins du Bergamaſc, eſt au nord-nord-eſt de Milan dont elle eſt éloignée de huit lieues.

* AIROU & AYROU, petite riviére de France, en Normandie dans le Coutantin, coule du midi au nord & ſe jette dans la Souille.

AIRTHREY. *Voyez* ARTHREY.

AIRU, riviére. *Voyez* AIRE.

AIRU, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* AIRE.

AIRVAUT ou OIRVAL, *Aurea-valtis*, Abbaye de France, ſituée dans le Poitou, à dix lieues de Poitiers vers le couchant. * Baudrand.

AIRY (S.) ou AGRI, en Latin *Agerius*, naquit vers l'an 517, dans le Diocéſe de Verdun, en la ſixiéme année du régne de Thierry Roi de Metz ou d'Auſtraſie, fils de Clovis. Après avoir vécu 30 ans dans le monde, il reçut la tonſure cléricale de Déſidérius ou Didier, Evêque de Verdun; & ayant été promu aux ordres ſacrez, fut élu ſon ſucceſſeur vers l'an 550. Grégoire de Tours & Fortunat en font l'éloge. Le premier rapporte que du tems de cet Evêque, il y eut à Verdun une femme poſſédée, qui ſe mêlant de deviner, gagnoit par ce moyen beaucoup d'argent; qu'Airy l'exorciſa, & que n'ayant pu chaſſer le démon, il chaſſa cette femme, qui ſortit du Royaume d'Auſtraſie, & ſe retira auprès de la Reine Fredegonde. Saint Airy eut beaucoup de crédit auprès du Roi Childebert, & obtint de lui la grace de Gontran Bozon. Il refuſa de lui rendre Berthefroi, qui s'étoit retiré dans ſon Egliſe, où il fut tué. Saint Airy touché de cet accident, mourut le premier jour de Décembre de l'an 588, jour auquel on célébre ſa fête. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 35. *l.* 7. *c.* 44. *l.* 9. *c.* 12. & 13. Fortunat, *l.* 3. *Carm.* 29. & 30. *Antiq. des Gaules Belg.* par Richard de Wasbourg. Baillet, *Vies des Saints.*

A I S.

AIS D'ANGILLON. *Voyez* AJIS D'ANGILLON.

AISANCE, petite riviére de Normandie, ſe joint à celle de Coëſnon, au deſſous d'Autrain. * Papire Maſſon, *Deſcript. fluv. Gall.*

* AISCHA, riviére de la Franconie, qui prend ſa ſource au deſſus de Winsheim, & qui ſe jette dans le Rednitz au deſſous de Forcheim.

AISCHAH, fille d'*Abubecre*, fut la troiſiéme femme que Mahomet épouſa, & la ſeule qu'il prit, lorſqu'elle étoit encore fille; de là vint qu'Abdallah ſon pére fut nommé *Abubecre*, c'eſt à dire, *Pére de la pucelle.* Elle ſurvécut longtems à Mahomet, puiſqu'elle ne mourut que l'an 58 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 678. Son autorité étoit fort grande parmi les Muſulmans, même en matiére de doctrine & de religion: car on recouroit ſouvent à elle, pour apprendre quelque tradition du Prophéte ſon mari: de ſorte qu'elle eſt même quelquefois honorée du titre de *Nabiah*, c'eſt à dire, la *Prophéteſſe.* Quant à ce qui regarde le gouvernement de l'Etat, elle entreprit de condamner elle même le Calife Othman d'impiété, & cependant elle déſapprouva enſuite ſa mort, & fit la guerre à Ali, pour venger le ſang d'Othman. On la vit à la tête de trente mille hommes donner une bataille à Ali. Elle fut cependant défaite & faite priſonniére. Mais Ali, après lui avoir fait quelque reproche, la renvoya à Medine, où elle mourut & fut enterrée auprès de Mahomet ſon époux. Suivant Prideaux, qui a écrit exactement la Vie de Mahomet, il ne paroit pas que ce faux Prophéte ait pris aucune femme pendant la vie de *Cadigha* qui avoit fait ſa fortune, Mais dès qu'elle fut morte, il prit *Aiſchah* & *Sevda.* La derniére étoit fille de *Zama*; Aiſchah n'avoit que ſix ans quand il l'épouſa, c'eſt pourquoi il ne coucha avec elle que ſix ans après. C'eſt la coutume dans ces pais chauds, comme dans toutes les Indes, qui ſont dans le même climat que l'Arabie, que les femmes ſont prêtes à marier à cet âge-là, & qu'elles ont auſſi des enfans l'année ſuivante. Aiſcha étoit celle de toutes les femmes de Mahomet qu'il aimoit le plus. Quoique ce fût une femme galante, toûjours occupée de quelque intrigue, il ne put jamais ſe réſoudre à la renvoyer. Il compoſa même le *ch.* 24. de l'Alcoran pour juſtifier ſa femme, & pour ſe diſculper de ce qu'il la gardoit. Il prit ſoin de la faire inſtruire dans toutes les Sciences qui avoient cours en Arabie, ſurtout dans la politeſſe du langage, & dans la connoiſſance de leurs Antiquitez. Elle profita extrémement des ſoins de ſon mari, & devint polie & ſavante. Elle haiſſoit *Ali* avec fureur, parce que ce fut lui qui découvrit ſon incontinence & ſes déſordres à Mahomet. Elle ſurvécut 48 ans à ſon Mari. Elle jouït d'une grande réputation dans ſa Secte qui l'appelloit la *Prophéteſſe* & la *Mere des Fidéles.* On la conſultoit ſur tous les points difficiles de la Loi, ſes réponſes paſſoient pour des oracles. Les traditions qui compoſent le *Sunnach*, viennent ſelon les Arabes d'*Aiſchah*, ou de quelqu'un des dix Compagnons de Mahomet. C'eſt ainſi qu'ils appellent ces dix hommes qui ſe joignirent les premiers à ce Séducteur. Le témoignage d'*Aiſchah* eſt tenu pour le plus authentique. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Prideaux, *Vie de Mahomet.*

AISCHAH AL SCHEIKHAH BEN JOSEPH AL-DEMESCHKIAH. AISCHAH, qui porte la qualité de Docteur parmi les Muſulmans, étoit fille de *Joſeph*, & native de la ville de Damas. Elle a compoſé un livre, qui a pour titre, *Eſcharat al Khaſiab fil menan al altiab*, de la crainte que nous devons avoir au ſujet des graces que Dieu nous a faites. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AISCHAN BEN MOHAMMED AL-MONAGGEM AL BOKHARI, Auteur d'un livre intitulé *Al ahkam alnoyum*, des Jugemens Aſtrologiques en général. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

* AISE, petite riviére de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux, coule du ſud au nord, & tombe dans l'Orne, environ trois lieues au deſſus de Caen.

* AISEY-LE-DUC, petite ville du Duché de Bourgogne ſur la Seine, au ſud de Châtillon ſur Seine, à la diſtance de deux lieues & demie.

* AISIER, bourg de Normandie ſur la rive gauche de la Seine, au ſud eſt de Quillebœuf, dont il eſt éloigné de près de deux lieues.

AISME. *Voyez* AYME.

AISNAY, ancienne Abbaye dans la ville de Lyon, au confluent de la Saône & du Rhône. C'étoit autrefois une célébre Académie d'éloquence, nommée par les Anciens, *Athenæum*, d'où eſt dérivé le nom d'*Aiſnay*, qu'elle porte aujourd'hui. C'étoit l'Empereur Caligula qui l'avoit inſtituée en cette ville. Ce lieu eſt devenu célébre aux fauxbourgs de Lyon, à cauſe des illuſtres Martyrs du tems de Marc-Aurele, qui ont été ſouvent nommez de ce lieu, *Martyres Athenacenſes.* Brunehaud, Reine de Bourgogne, y fit bâtir une Abbaye dans les commencemens du ſeptiéme ſiécle: elle fut depuis donnée aux Bénédictins, & dédiée ſous le nom de *ſaint Martin.* Cette Abbaye a été ſécularisée par Innocent XI. en 1685, & eſt préſentement un Chapitre de Chanoines. Avant Brunehaud, les Chrétiens y avoient bâti une Egliſe magnifique en l'honneur des quarante-huit Martyrs. * Baillet, *Topogr. des Saints.* *Voyez* LYON.

* AISNAY-LE DUC, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, au ſud-eſt de Châtillon ſur Seine, à la diſtance d'environ cinq lieues, ſur les confins de Champagne.

AISNE ou AYNE, *Axona*, riviére de France, dont il eſt ſouvent parlé dans les Commentaires de Céſar. Elle prend ſa ſource à Somaisne, petit village à deux lieues de l'Abbaye de Beaulieu en Argone au deſſous de Clermont, dans le Duché de Bar. L'Aiſne paſſe à ſainte Menehould, à Rétel, à Chateau-Portien, à Soiſſons, qu'elle diviſe en deux parties inégales, & ayant reçu l'Auve, la Vêle, la Bionne, la Tourbe, & quelques autres, elle ſe joint à l'Oiſe peu au delà de Compiégne. * Papire Maſſon, *Deſcript. fluv. Gall.* Auſone en fait mention, *in Moſel. Ed.* 10. *v.* 461.

Non tibi ſe Liger anteferet, non Axona præceps.

AISO, *Oaſo* & *Olarſo*, ville ruinée d'Eſpagne, dans le Guipuſcoa à deux lieues de Fontarabie, & à trois de S. Sébaſtien, qui a été bâtie de ſes ruines. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AISSELIN (Pierre), Religieux de l'Ordre de S. Benoit, & depuis Evêque de Laon en France & Cardinal. Il fut élevé à cette dignité par Clement VII, qui avoit Urbain VI. contre lui. C'étoit un homme d'un grand mérite; mais cela n'empêcha pas que lorsque par ſon conſeil Charles VI. Roi de France prit en 1383 les rênes du gouvernement, les oncles du Roi qui juſques là avoient été ſes Tuteurs, ne fiſſent, à ce qu'on croit, empoiſonner ce Prélat la même année. * Mezeray, *Abbregé de l'Hiſt. de France, tome* 3. *p.* 137. *de l'Edition d'*Amſterdam 1688.

AISTULFE ou ASTOLFE, Roi des Lombards, ſuccéda à ſon frére *Rachis* en 750. Il commença ſon régne par une grande irruption ſur les terres de l'Egliſe. Le Pape Etienne III. l'alla trouver, & par des préſens il obtint la paix pour 48 années. Mais ce Prince barbare oublia bien-tôt ce qu'il avoit promis: car après avoir pris Ravenne, & tout le reſte de l'Exarchat, il menaçoit encore Rome, & le reſte des terres du domaine de l'Egliſe. Alors Etienne appella à ſon ſecours Pepin Roi de France, qui envoya des Ambaſſadeurs à Aiſtulfe, lorſqu'il alloit aſſiéger Rome. Ce Prince leur promit de ne pas pourſuivre cette entrepriſe. Cependant le Pape, en 754, vint lui-même en France, où le Roi, après lui avoir fait tous les honneurs imaginables, voulut être ſacré de ſa main, avec ſes deux fils, Charles & Carloman. Pepin ayant appris qu'Aiſtulfe étoit peu diſpoſé à tenir la parole qu'il avoit donnée à ſes Ambaſſadeurs, ſe mit à la tête d'une puiſſante Armée, & paſſa en Italie. D'abord il ſoumit toutes les garniſons qui s'oppoſoient à ſon paſſage; & ne trouvant perſonne qui oſât lui faire tête dans toute la Lombardie, il alla aſſiéger Pavie, où Aiſtulfe s'étoit renfermé. Ce Roi, preſſé par les armes des François, fit la paix avec le Pape, auquel il promit de rendre tout ce qu'il avoit uſurpé ſur l'Etat Eccléſiaſtique. Mais le Pape ne fut pas plutôt à Rome, & Pepin en France, qu'il reprit les armes, & aſſiégea la ville de Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, ſans épargner les Egliſes & les tombeaux des Martyrs. Alors Etienne, ſe voyant réduit à la derniére extrémité, eut recours à ſon Protecteur, & lui écrivit même au nom de ſaint Pierre. Pepin ſe mit en campagne, & paſſa encore en Italie. Aiſtulfe, ayant levé de devant Rome, le Siége qui avoit duré trois mois, ſe renferma dans Pavie. Le Roi de France l'y aſſiégea, & l'obligea de remettre entre les mains

Digitized by Google

mains de Fulrade, Abbé de saint Denys, qu'il nomma son Commissaire pour ce traité, les terres qu'il avoit usurpées, c'est à dire, *l'Exarchat, & tout ce qui est contenu entre le Pô & l'Apennin, depuis Plaisance jusqu'aux marais de Venise, avec tout ce qui est compris entre la riviere de Foghe & la mer Adriatique : ce qui fut donné au saint Siege.* Quelques tems après Aistulfe, étant à la chasse, fut tué en 758. * Paul-Emile. Anastasius, *in Zachar.* Paul Diacre, & Baronius, *A. C.* 750. 754. & 756.

AIT.

* AITHALAS, Martyr Persan, qui souffrit en 345. * Sozomène, *l.* 2. *c.* 12.

AITON ou ATTON, Evêque de Bâle. *Cherchez* HATTON.

AITON, Religieux Prémontré. *Cherchez* HATTON.

AITON, Roi d'Arménie. *Voyez* HATTON.

AITON, ville de Gréce. *Cherchez* AYTON.

AITONA & AYTONA, *Iltisona*, bourg & château d'Espagne, situé dans la Catalogne, sur la riviére de Ségre, à une lieue de Lérida, & un peu plus de Méquinença. Elle porte le titre de Marquisat, & a déja appartenu plus de 400 ans à la maison de Moncade. *Voyez* MONCADE. * Baudrand. Imhof, *des Grands d'Espagne. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AITZEMA (Léon Van), Gentilhomme de Frise, né à Dockum l'an 1600, fut Conseiller des villes Anséatiques, & leur Résident à la Haye. Il étoit fils de Meinard d'Aitzéma Bourguemestre de Dockum & Secretaire du Collége de l'Amirauté à Dockum, d'où il a depuis été transporté à Harlingen; & de Catherine fille d'Epo de Jukkema Seigneur de Serbierum, Bourguemestre de Franeker &c. Il a compilé une Histoire des Provinces-Unies des Pais Bas, qui comprend les traitez de paix; les instructions & les mémoires des Ambassadeurs; les Lettres & les réponses des Souverains: les capitulations des villes, & autres Actes publics. Quelquefois ces Pieces s'y trouvent dans la Langue, dans laquelle elles ont été écrites, avec une traduction Flamande; quelquefois on les y trouve en une autre Langue, sans qu'on sache, si c'est une Traduction, ou l'Original, car souvent l'Auteur ne prend pas la peine d'en avertir. L'Histoire elle-même est écrite en Flamand. On en a fait deux Editions, la premiére comprend quinze Volumes *in quarto*, qui ont été imprimez l'un après l'autre. Le premier en 1657, & le dernier en 1671. Le premier commence à la cessation de la Tréve, qui avoit été conclue par les soins de *Henri* IV. Roi de France, entre l'Espagne & les Provinces-Unies, & s'étend depuis l'année 1621, jusques à l'année 1625. Le dernier comprend l'Histoire de l'année 1668. La seconde Edition est en sept Volumes *in folio*, qui ont été imprimez en 1669 & 1671. Le dernier de ces Volumes contient une Table générale des six autres, avec la Rélation de la Paix de Munster & un Traité qui a pour titre, *Le Lion rétabli*. C'est un récit des choses qui se passérent dans les Provinces-Unies en 1650 & 1651, par raport à quelques Charges importantes, dont la vacance fut remplie. Ce Traité avoit déja paru *in quarto* l'an 1652. La Rélation de la Paix de Munster avoit été imprimée en Latin en 1654. *Wiquefort*, dans son Traité de l'*Ambassadeur*, *tome* 1. *p.* 172, a porté un jugement d'Aitzema, qui n'est que trop véritable. *Son Histoire*, dit-il, *peut servir comme d'Inventaire à ceux qui n'ont point d'acces aux Archives de l'Etat : mais ce que l'Auteur y a ajoûté du sien ne vaut pas la Gazette, de quelque façon qu'on le puisse prendre. Il n'a point de stile, son langage est tout à fait barbare, & ce n'est qu'un Cahos, que tout le compose de son Ouvrage. Cela lui est commun avec la plupart de ceux qui en ce Pais* (en Hollande) *se mêlent d'écrire l'Histoire sans ordre & sans permission, & presque toûjours sans jugement & sans verité.* Il est sûr, pour ce qui concerne l'ordre, que la plupart des Piéces ne sont point à leur place. Il paroît que cet Auteur les mettoit dans son Livre à mesure qu'elles lui tomboient entre les mains, sans se mettre en peine de la date, ou si elles se rapportoient à l'année à laquelle il en étoit. Ce Livre sera néanmoins toûjours très utile & par conséquent très recherché, jusques à ce que quelcun se soit avisé de mieux faire. On dit qu'Aitzema parle d'une maniére desintéressée de ce qui regarde les Disputes de Religion. *Valére André* parle d'un *Léon Aitzema*, Frison, qui fit imprimer ses vers Latins de jeunesse à Franeker l'an 1617. Quelques-uns croyent que ce Poëte ne différe pas de l'Historien, dont je parle dans cet Article. Léon d'Aitzema mourut à la Haye le 23 de Février 1669, après y avoir exercé environ quarante ans la Résidence des villes Anséatiques, qui lui avoit été procurée par *Foppius van Aitzema* son oncle, Résident de Hollande à Hambourg. Sa devise étoit, *Pax & Libertas*. On trouve son tombeau dans la grande Eglise de la Haye, avec cette inscription:

D. O. M.
Si Pacem Quæris Libertatemque,
Viator,
Aut Nusquam, Aut Tali Sub Lapide Invenies.
LEO AB AITZEMA
Natus 1600. 19 *Novembr.*
Defunctus 23 *Februarii* 1669.
Hic P & L exspectat.

Notre Léon étoit un fort honnête homme, affable, officieux, libéral envers les pauvres, & très verse dans la Politique. Il parloit plusieurs langues, l'Allemand, le François, l'Italien, l'Anglois. Je ne dois pas oublier de dire qu'on a déja imprimé divers Volumes *in folio*, qui servent de continuation à l'Histoire d'Aitzéma, & qui la conduisent jusqu'à l'année 1697, & il y a apparence que l'on continuera de même. * Bayle, *Diction. Crit.* Bernard, *dans la Table Alphabétique des Livres mise au devant du Recueil des Traitez de Paix en 4 Volumes, in folio.*

* AITZEMA, est aussi le nom d'un Ministre qui a écrit en Hollandois sur les Sibylles. * Bayle, *Dict. Crit.*

AITZINGER (Michel), mit au jour une description de la Terre promise, imprimée *in quarto*, en 1581. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AIU.

AIUB ou AIOUB BEN SCHADHI, c'est à dire, *Job, fils de Schadhi*. C'est celui duquel descendent les Aiubites ou Jobites, que l'on appelle autrement la postérité de Saladin. Ce personnage étoit Curde d'origine, & Ben Athir est celui qui nous a donné une plus grande connoissance de l'origine de cette famille. Il dit que Schadhi étoit d'une Tribu de Curdes, nommée *Ravadiah*, qui n'étoit pas des plus considérées parmi eux. Il eut deux fils, l'un nommé *Schirgoueh*, & l'autre *Aiub*. Etant tous deux d'une humeur guerriére, ils vinrent à Bagdet du tems que Baharouz y commandoit de la part des Sultans Selgiucides. Ils offrirent leur service à ce Commandant, qui les ayant fort bien reçus, les envoya en garnison au château de Takrit. Mais Schirgoueh ayant tue un homme, il fut obligé de sortir de cette place avec son frére, & de se retirer à Mosul auprés du Sultan Omadeddin Zenghi, qui en étoit le maître. Ils servirent pendant quelque tems ce Prince, qui ayant reconnu beaucoup d'habileté & de prudence dans Job, que quelques-uns veulent avoir été l'aîné des deux fréres, lui confia le gouvernement de la ville de Baalbek, qui avoit été prise depuis peu. Le Sultan ayant été tué quelque tems après, la ville de Baalbek fut reprise par l'Armée de Damas. Aiub fut obligé d'en sortir; mais il alla s'établir à Damas, où il tint toûjours un rang considérable. Pour ce qui regarde Schirgoueh son frére, il prit parti auprés de Noureddin, fils d'Omadeddin, lequel devint Seigneur des villes de Damas, d'Alep & de la plus grande partie de la Syrie.

En ce tems-là Adhad, l'onziéme & dernier Calife de la race des Fathimites en Egypte, ayant envoyé du secours à Noureddin contre les Francs qui le pressoient fort, ce Prince dépêcha aussitôt Schirgoueh, & lui donna le commandement d'une Armée, capable non seulement de secourir l'Egypte, mais encore de la subjuguer. Aiub ou Job fut surnommé *Nagmeddin*, & eut pour fils Salaheddin Josef, premier Roi d'Egypte de cette famille. Car Bouranschah, surnommé *Malek Moadham*, en fut le dernier. Il y a eu aussi une branche de ces Aiubites ou Jobites, qui a régné dans l'*Iemen*, ou Arabie Heureuse, depuis l'an 560, jusqu'en l'an 600 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIUB SELIM BEN AJUB AL-RAZI, qui mourut l'an 599 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1202, est l'Auteur du livre intitulé, *Eschbarab fil forum*, qui est une instruction sur le Droit des Musulmans. GEMALEDDIN ABDALLAH BEN AIUB est aussi l'Auteur d'un livre de la guérison des Venins, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 945. MOHAMMED BEN AIUB ALA THABARI a composé un livre intitulé *Elbtiarât*, qui traite des Jugemens Astronomiques. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIUB BEN MOSSAILEMAH, Auteur d'un *Ketab elanouar*, livre des Lumiéres, qu'il a écrit pour le Calife Abdalmalek, fils de Maruan, de la race des Ommiades. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIUBIAH, les AIUBITES, ou JOBITES, Dynastie établie en Egypte par Saladin, après la mort du Calife Adhed, qui arriva l'an de l'Hégire 567, de Jésus-Christ 1171. Voici la famille de ces Princes.

SALAHEDDIN JOSEF, fils d'Aiub, fils de Schadi, commença à régner l'an 567, & mourut l'an 589, laissant plusieurs enfans, dont les principaux qui régnérent, furent:

NOURREDDIN ALI, surnommé, *Malek Al Afdhal*, l'aîné de tous, qui succéda à son pére, dans la Syrie & dans la Palestine, puis en Egypte, après la mort de son frére Malek al Aziz. Il mourut l'an 621 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1224, après avoir été dépouillé de la Syrie & de l'Egypte, & réduit à la seule ville de Samosate, par son oncle Malek Al Adel.

MALEK AL AZIZ OTHMAN, second fils de Saladin, succéda à son pére dans le Royaume d'Egypte. Il mourut l'an 595 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1198; & eut pour successeur son frére aîné Al Afdhal, qu'il avoit auparavant dépouillé de la Syrie.

MALEK AL DHAHER, troisiéme fils de Saladin, succéda à son pére dans la Principauté d'Alep & ses dépendances. Il mourut l'an de l'Hégire 613, de Jésus-Christ 1216; & laissa pour successeur son fils *Malek al Aziz*, qui n'étoit pas encore âgé de trois ans.

AL MALEK AL ADEL, frére de Saladin, n'eut pour tout partage de la succession de son frére, que le château de Karak ou Crak; mais il sut fort bien se faire un grand Etat; car il chassa Malek Afdhal son neveu, de l'Egypte, & mourut l'an de l'Hégire 615, de Jésus-Christ 1218, laissant après lui plusieurs enfans.

MALEK AL KAMEL, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pére au Royaume d'Egypte. Il céda l'an 625 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1227, Jérusalem, dont il s'étoit emparé, aux Francs, sur lesquels il avoit repris Damiette dés l'an 618, & mourut l'an 635, laissant pour successeur Malek Saleh son fils.

MALEK AL MOADHAM, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pére Damas. Il mourut l'an de l'Hégire 624, & laissa pour successeur Malek al Nasser Salaheddin Daud son fils.

MALEK AL ASCHRAF, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pére aux Etats de la Mésopotamie, savoir à Roha, Harran, &c.

& mourut l'an 635 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1237.

MALEK AL MODHAFFER, fils de *Malek al Adel*, ſuccéda à ſon pére aux Etats de Miafarekin, &c. Il y eut encore pluſieurs autres enfans de Malek al Adel, qui régnérent en différens lieux, comme Malek al Saleh Iſmaël à Boſra, Malek al Aouhad à Akhlat, &c.

MALEK AL AZIZ, fils de *Malek al Dhaher*, fils de *Saladin*, Roi d'Alep & de ſes dépendances, mourut l'an 634 de l'Hégire, & 1236 de Jéſus-Chriſt, & eut pour ſucceſſeur Malek al Naſſer Salaheddin, dernier Prince des Aïubites.

MALEK SALEH, fils de *Malek al Kamel*, fils de *Malek al Adel*, commença à régner en Egypte l'an 635, & mourut l'an 647 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1249, la même année que ſaint Louïs prit Damiette.

MALEK AL MOADDHAM, fils de *Malek al Saleh*, ſuccéda à ſon pére au Royaume d'Egypte l'an 647, ſous la tutele de ſa mére nommée *Schagr al Dorr*, & d'*Ezzeddin Ibek*, Turcoman, Chef des Mamluks. Il fut défait par ſaint Louïs l'an 648, mais il défit peu après ſaint Louïs, & le fit priſonnier. Moaddham fut enſuite tué par les Mamluks, & Ezzeddin Ibek fut proclamé Roi à ſa place.

Schagr al Dorr, mére de Malek al Moaddham, qui gouvernoit l'Etat depuis quelque tems, fit tuer Ibek, puis fut tuée elle-même par les Mamluks, qui proclamérent Roi Cothouz, un de leur nation, & lui donnérent le titre de Malek al Modhaffer: ainſi finit la Dynaſtie des Aïubites ou Jobites en Afrique.

MALEK AL NASSER, fils de *Malek al Aziz*, qui régnoit dans Alep, ſe rendit cependant maître de Damas, & fut appellé par une faction pour régner en Egypte, après la mort de Malek al Moaddham. Il s'étoit même déja transporté ſur les lieux; mais ſa faction s'étant trouvée trop foible, il fut obligé d'en ſortir à la hâte & de retourner en Syrie. Ce Prince fut tué par Holagou, Empereur des Mogols ou Tartares l'an 648 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1259, deux ans après la priſe de Bagdet, avec ſon frére Malek al Dhaher, & autres de ſa famille, lorſque la ville d'Alep fut priſe & ſaccagée par Holagou dans la même année.

La Dynaſtie des Aïubites finit dans la Syrie en la perſonne de ce Prince, quoiqu'il y eût encore quelques-uns de la famille diſperſez dans des lieux qui n'étoient pas conſidérables. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AJUBITES. *Cherchez* AIUBIAH.

AÏUS ou LOCUTIUS, comme l'appelle Tite-Live, qui veut dire *parlant*, du Latin *Aio* ou *loquor*, *je parle*. C'eſt une Divinité, en l'honneur de qui les Romains élevérent un autel dans la rue neuve, ſelon Cicéron & Aulu-Gelle, ou un petit Temple, ſelon le ſentiment de P. Victor. Voici ce qui y donna lieu, ſelon Cicéron & Tite-Live. „ Un nommé Marcus Ceditius, homme de baſſe extraction, alla donner avis „ aux Tribuns, que, paſſant la nuit par la rue neuve, il avoit „ entendu une voix plus qu'humaine au deſſus du Temple de „ Veſta, qui avertiſſoit les Romains de l'arrivée des Gaulois devant Rome". Cet avertiſſement fut négligé, à cauſe de la perſonne qui le donnoit; mais l'événement le juſtifia. C'eſt pourquoi Camille fut d'avis, qu'afin d'appaiſer les Dieux irritez, il falloit reconnoître cette voix, comme une nouvelle Divinité, ſous le titre du *Dieu parlant*, lui dreſſer un autel, & lui faire des ſacrifices. Depuis, la ville ayant été ruïnée, comme les Sénateurs délibéroient s'ils la devoient abandonner pour s'aller établir dans la ville de Veies en Etrurie, ou s'ils y demeureroient pour la rétablir, il arriva que les troupes vinrent à paſſer, & qu'un Capitaine cria d'une voix haute au même lieu: *Porte-enſeigne, plante ici ton étendart, nous y ſerons mieux qu'ailleurs.* Cette avanture inopinée fut cauſe qu'on eut encore plus de vénération pour ce Dieu *Aïus*, tutélaire de la ville. * Tite-Live, *l.* 5. *c.* 50. Cicéron, *l.* 2. *de la Divination*, *c.* 69. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 5. *ex.* 1. Plutarque, *en la Vie de Camille.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 17. Saint Auguſtin, *l.* 4. *de la Cité de Dieu*, *c.* 21. Nic. Lloyd.

AIX.

AIX, ville de France, capitale de la haute Provence, avec Archevêché, dont le Prélat eſt Chancelier né de l'Univerſité. Cette ville eſt ſituée à cinq lieues de Marſeille, vers le nord, à douze lieues au levant d'Avignon, ſur la petite riviére d'Arc, dans une plaine très agréable. Les anciens Auteurs en font ſouvent mention. Ptolomée la nomme Ὕδατα Σέξτια Καλύνια, & preſque tous les autres Auteurs Latins, *Aqua Sextiæ*, ou *Aquenſis civitas*, nom qu'elle a pris de ſes bains d'eau chaude. Ce fut autrefois une illuſtre Colonie des Romains établie par Veſpaſien. C. Sextius Calvinus, Conſul Romain, en fut le Fondateur, l'an de Rome 630, environ 124 ans avant la venue de Jéſus-Chriſt. Il lui donna ſon nom, qu'il joignit à ſa ſituation dans un lieu rempli d'eaux chaudes, tiédes & froides, & en forma ces deux mots, *Aqua Sextia*. Mais il y a apparence, ſuivant quelques Hiſtoriens, qu'elle eſt plus ancienne, & que ce Conſul ne fit que la rétablir, après qu'elle eut été détruite par les Barbares. Les inſcriptions qu'on y trouve, & les autres monumens de la magnificence des Romains, ſont des preuves inconteſtables de ſon ancienneté. C'eſt près de cette ville que Marius remporta la premiére victoire ſur les Teutons, peuples de Germanie, & ſur les Ambrons, peuples de la Gaule Lyonnoiſe. Dans les ſiécles ſuivans, elle a été déſolée par les Lombards, par les Sarafins, & par les autres Barbares que la fertilité de la Provence, & les richeſſes de cette ville y attiroient. Les Comtes de Provence y ont fait leur ſéjour ordinaire, & ont commencé à l'aggrandir & à la rendre régulière. Dans le XVI ſiécle elle fut preſque ruïnée par l'Empereur Charles-*Quint*; mais dans ce ſiécle, elle paſſe avec raiſon pour une des plus belles de la France, tant par la magnificence des maiſons, qu'on a eu ſoin d'y faire bâtir, que par la grandeur de ſes rues, de ſes places, & par les autres ornemens qu'on y ajoûte tous les jours; & s'il y manque une riviére, on y trouve de belles fontaines, qui ne ſont pas moins utiles aux Habitans, & qui ſont un des plus beaux ornemens de la ville. Conſtantin le *Grand* érigea ſon Egliſe en métropole, qui eſt dédiée ſous le nom de ſaint Sauveur, & a une haute tour hexagone. On voit dans cette Egliſe diverſes choſes qui méritent d'être remarquées. Le Baptiſtére eſt une piéce de ſtructure admirable. Il eſt tout de marbre blanc, ſoutenu par des colonnes fuſelées, autour des fonts baptiſmaux, & en façon de petit dôme. La Chapelle de Notre-Dame d'Eſpérance y eſt très belle & très riche. Celle de ſaint Maximin eſt auſſi très ancienne. On voit dans le chœur le tombeau de Charles II. dernier Comte de Provence. Le Chapitre de cette Egliſe a un Prévôt, un Archidiacre, un Capiſcol, un Sacriſtain & quinze Chanoines, entre leſquels eſt le Théologal. Il y a auſſi des Bénéficiers ou Prébendiers, & muſique. La même Egliſe de ſaint Sauveur eſt encore paroiſſe. Il y en a deux autres, ſainte Magdelaine & le ſaint Eſprit, avec un Collége de Jéſuïtes, & un grand nombre de maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes. L'Archevêché d'Aix a pour ſuffragans, Apt, Riez, Fréjus, Gap & Siſteron. On a cru longtems, mais ſans preuves, que ſaint Maximin en avoit été le premier Evêque. Quoi qu'il en ſoit, il y en a eu de très illuſtres. Entre ceux-là, il y en a deux qui ſont reconnus pour Saints; huit Cardinaux, un qui a été Pape; un Patriarche de Jéruſalem, & pluſieurs qui ont écrit divers Ouvrages, comme Pierre Aureolus, Génébrard, & de nos jours Jérôme Grimaldi, Cardinal, mort en 1685. Le Parlement d'Aix fut établi par Louïs XII. en 1501, car Louïs XI. n'avoit fait que régler la Juſtice. Outre cette Cour ſouveraine, il y a celle des Aides & Finances de la Province; une Chambre des Comptes; une Généralité des Thréſoriers de France, & une de la Monnoye, qui s'y marque à la Lettre (*Ø*). Il y a encore des Juſtices ſubalternes, auſquelles préſident le Lieutenant-Général du Grand-Sénéchal de la Province, un Juge ordinaire de la ville, & un autre pour le Roi, nommé *Viguier*. Les Conſuls de la ville d'Aix ſont Procureurs de la Provence. Le premier eſt toûjours un Gentilhomme poſſédant fief. L'Univerſité d'Aix fut établie par le Pape Alexandre V. en 1409. Louïs III. Comte de Provence, confirma cette fondation en 1413. Depuis, elle a reçu un nouvel éclat par les libéralitez des Rois Henri IV. en 1603, & de Louïs XIII. en 1622. En 1660 lorſque le Roi Louïs XIV. vint à Aix, il confirma les Priviléges de cette ville, dont tous les anciens Auteurs parlent très avantageuſement. Les Modernes en font auſſi mention, & ſurtout les Hiſtoriens de Provence, comme * Noſtradamus. Bouche. Ruſi. Jean Scholaſtique Pitton, Docteur en Médecine, a écrit l'Hiſtoire de cette ville, & en a auſſi publié les Annales Eccleſiaſtiques. Baudrand.

CONCILES D'AIX.

Les Evêques de la Province ont fait ſouvent des Aſſemblées Synodales en cette ville. La plus remarquable eſt celle qui ſe tint l'an 1585. Alexandre Canigien, Archevêque, y préſida, pour le réglement des cérémonies de l'Egliſe, pour la reforme des mœurs, & pour la propagation de la foi: elle fut confirmée par le ſaint Siége. L'Archevêque Paul Huraut aſſembla auſſi ſes Suffragans en 1612, pour cenſurer le livre de la Puiſſance Eccléſiaſtique & politique d'Edmond Richer.

AIX-LA-CHAPELLE, ville libre d'Allemagne, ſur les frontiéres du Duché de Juliers & de Limbourg, dans le Cercle de Weſtphalie. Les Allemans la nomment *Ach*; ceux des Païs-Bas *Aken*, & les Auteurs Latins *Aquiſgranum*, & *Aqua Grani*. Munſter s'eſt imaginé qu'elle avoit été bâtie par Gran, frére de Néron; & quelques Auteurs Allemans ont donné dans ces fables, auſſi ridicules que l'opinion qui tire le nom d'*Aquiſgranum*, de celui d'Apollon, ſurnommé *Granius*. C'eſt le ſentiment de Conradus Celtes:

Fumat aquis calidis Granno urbs ab Apolline dicta,
Corpora quæ morbis tacta liquore lavant.

Et ils ajoûtent que les anciens bâtimens de ce lieu-là ont été détruits par Attila Roi des Huns. D'autres croyent que Serenius Granus, ou Granianus, la fit bâtir du tems de l'Empereur Adrien. Mais il eſt bien difficile d'établir quelque vérité ſur des conjectures ſi foibles, & ſi peu aſſurées. D'autres enfin diſent qu'elle fut bâtie par Charlemagne, quoi qu'il ne ſoit pas vraiſemblable qu'il n'y ait pas eu longtems auparavant une ville dans un lieu ſi commode, & pourvû de tant de fontaines ſalutaires. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que Charlemagne l'a embellie de pluſieurs beaux bâtimens publics, dont le principal eſt l'Egliſe de Notre-Dame, à la dédicace de laquelle il invita en 804, le Pape Léon III, les Cardinaux, les Evêques d'Italie & de France, & tous les grands Seigneurs de ſon Royaume. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que le nom d'*Aque* lui vient de celui de ſes eaux minérales, & que celui d'*Aix-la-Chapelle* lui a été donné à cauſe que ſon Egliſe Collégiale eſt bâtie en forme de chapelle. Aix eſt ſituée entre des montagnes, dans un vallon ſi agréable que l'Empereur Charlemagne la choiſit pour y faire ſon ſéjour ordinaire. Il rétablit & orna cette ville, qui avoit été ruïnée par Attila. Il y fit bâtir un ſuperbe Palais, auſſi bien qu'une magnifique Egliſe, & il la mit en état d'être le Siége de l'Empire d'Occident. C'eſt ce que marque cette inſcription, qu'on liſoit ſur une des portes du Palais:

Hic ſedes regni trans Alpes habeatur,
Caput omnium civitatum, & provinciarum Gallia.

On

On voyoit auſſi ces vers ſur la porte du Palais :

Carolus inſignem reddens, hanc condidit urbem,
Quam liberavit poſt Romam conſtituendo,
Quot ſit trans Alpes, hic ſemper regna ſedes,
Ut caput urbs hanc quaque colas & Gallia tota;
Gaudet Aquis-Granum pra cunctis munere clarum,
Qua prius Imperii Reges nunc laureat almi.

Ce Palais fut depuis ruiné par les Normands vers l'an 881. On voit encore à Aix-la-Chapelle dans l'Egliſe de Notre-Dame, le tombeau de Charlemagne, mort en 814, ſoutenu par quatre Anges. En l'an 1002, l'Empereur Othon III. étant venu à Aix, fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, & en fit enlever la croix d'or qui lui pendoit au cou, & une partie de ſes habits qui n'étoient encore que très peu endommagez. Les Bains y ſont célébres, & il y en a où on deſcend par des degrez de marbre. Les plus renommez ſont le Bain de l'Empereur, ceux de S. Corneille & de la Roſe. Il y a auſſi des Bains chauds à Bortſcheit, ou Borſette, village qui n'eſt qu'à la portée du mouſquet de la ville d'Aix, dans ſon endroit le plus élevé. La ville eſt dans un beau vallon, entouré d'agréables côteaux, & fait comme une ville intérieure & extérieure, dont chacune eſt environnée de murailles & de foſſez. La ville intérieure a dix portes, & l'extérieure onze, desquelles il y en a une qui ne s'ouvre point. On trouve dans Aix 27 Egliſes, dont il y en avoit trois Collégiales : mais préſentement il n'y en a plus que deux, celle de Notre-Dame, & celle de S. Adelbert. La ville eſt traverſée de trois ruiſſeaux, qui s'uniſſent auprès de la Tour de l'eau. On y compte 3000 maiſons, & aſſez de terrein vuide pour y en bâtir encore bien autant. La Maiſon de ville eſt un bâtiment conſidérable, qui fut, à ce qu'on prétend, conſtruit en 1353. On y travaille fort bien en piſtolets, en cuivre, en draps & autres choſes : il y a une fameuſe manufacture d'aiguilles à coudre. Les Bourgeois d'Aix ſont exempts de péage par tout l'Empire. Sa Juriſdiction, qu'on appelle ordinairement en Allemand l'Empire d'Aix, s'étend autour de la ville, une lieue à la ronde, & comprend 21 tant villages que hameaux. La ville eſt gouvernée par le grand & le petit Conſeil, dont le premier eſt compoſé de 120 membres, & l'autre de 41. Dans les Diétes la ville d'Aix a ſa place ſur le banc du Rhin, & eſt la première après Cologne. Ceux d'Aix doivent hommage à la maiſon d'Autriche, en vertu du Gouvernement-général du Brabant : d'un autre côté l'Electeur de Cologne, & l'Electeur Palatin, qui comme Duc de Juliers en eſt le Protecteur, y tiennent un Directeur. En 1574 on admit quelques Luthériens dans le Conſeil : ce qui cauſa quelques différents, qui en 1581, furent ſuivis d'un grand tumulte. En 1598, l'Empereur Rodolphe II. mit au ban de l'Empire les Luthériens qui étoient dans le Conſeil, & il chargea de l'exécution l'Electeur de Cologne, qui rétablit la même année le Magiſtrat Catholique. Mais lorſque le gouvernement du pais de Juliers changea, il y eut de nouveaux troubles à cauſe de la Religion. Car comme les Proteſtans exigeoient des Catholiques pluſieurs privilèges, tant dans les affaires de la Religion, que dans la diſtribution des charges, l'Empereur publia pluſieurs Ordonnances par leſquelles il étoit enjoint rigoureuſement de remettre tout dans le premier état. Les Proteſtans pour leur conſervation eurent recours à l'Electeur Palatin, qui à la vérité les prit ſous ſa protection, mais qui cependant ne put pas empêcher que la ville ne fût miſe par l'Empereur en 1614 au ban de l'Empire, & que l'Electeur de Cologne, & l'Archiduc Albert Gouverneur des Païs-Bas, ne fuſſent chargez de l'exécution. Le dernier envoya de ce côté-là une Armée ſous la conduite de Spinola, qui ſe rendit maître de la ville, & remit le Conſeil Catholique & les Officiers ſur l'ancien pié. Depuis ce tems-là juſques en 1632, la ville d'Aix a toujours eu garniſon Eſpagnole, & eut beaucoup à ſouffrir dans les guerres des deux Partis. En 1656, elle fut preſque entiérement réduite en cendres ; mais elle fut paiſiblement rétablie, lorſqu'en 1668 la paix y fut conclue entre la France & l'Eſpagne. Outre la réputation que les Bains de cette ville lui ont donnée, elle eſt encore fameuſe pour avoir été longtems le lieu où l'on couronnoit les Empereurs : ils ne peuvent même ſe faire couronner à Francfort ou ailleurs, qu'avec le conſentement des Habitans d'Aix, qui envoyent au lieu du couronnement, l'épée de Charlemagne, ſon baudrier, les reliques de ſaint Etienne, & un livre d'Evangiles en lettres d'or, dont cet Empereur ſe ſervoit. Le Magiſtrat d'Aix-la-Chapelle, qui en eſt le dépoſitaire, les envoye, comme on vient de le dire, au lieu du ſacre, & l'Archevêque de Mayence eſt obligé d'en répondre, & de les lui remettre après la cérémonie. Au couronnement de Charles VI, en 1711, la ville d'Aix a fait les proteſtations accoutumées. Pour prouver qu'elle a le droit d'être le lieu du couronnement des Empereurs, elle allégue celui d'Albert d'Autriche qui ſe fit dans ſon enceinte, & où il y eut un ſi prodigieux concours de monde que le Duc de Saxe fut étouffé dans la foule : & celui d'Othon I. ſurnommé *le Grand*, qui y fut ſacré par l'Archevêque de Mayence. Au reſte, il faut remarquer que l'Empereur eſt toujours Chanoine de la Cathédrale d'Aix. * Pertz. *Caroli M. ap. Gold. tome* II. *Conſt. &c. ap. Napp. l.* 3. Eginardi *Vita Caroli.* Conr. Celt. *l.* 3. *Amor. Iren. Exeg. Germ. l.* 2. Manſſeri *Coſmograph. l.* 3. Guicciard. *Belgium.* A Bek, *Aquagr.* Nopp. *Alter C nopk.* Brouwerii & Maſſenii *Annal. Trevir.* Lemmæus, *de Jur. pl.* 7. Knipſchild, *de Civit. Imper. l.* Coning. *de Urb. Germ.* Zeileri *Topogr.* Ludolfs *Schaub. ann.* 1614. Coning. *de Orig. Jur. c.* 12. Ditmar, *Chron. l.* 4. Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Bertii *Deſcr. Germ.* Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, tome* 2. *Gr. Dict Univ Holl.*

CONCILES D'AIX-LA-CHAPELLE.

Le ſéjour ordinaire que Charlemagne faiſoit à Aix, rendit cette ville ſi célébre, que les Evêques y tenoient ſouvent des Conciles. En 789, on y publia un Capitulaire compoſé de 82 Articles. Depuis on y en ajoûta 16, qui ſont proprement pour les Moines, & 21 pour diverſes affaires eccléſiaſtiques & politiques. Les Prélats s'y aſſemblérent l'an 799, & Alcuin y diſputa contre Felix d'Urgel, qu'il convainquit d'héréſie. Charlemagne après être revenu d'Italie l'an 802, y fit célébrer un autre Concile. En 809, les Evêques s'y aſſemblérent encore par ordre du même Empereur. L'on y traita de la proceſſion du Saint-Eſprit, & l'on députa deux Evêques, Bernier de *Wormes*, & Jeſſé d'*Amiens*, avec Adelard Abbe de Corbie, pour aller trouver le Pape. Un autre Concile s'y aſſembla en 812. Louis *le Débonnaire* y en fit tenir un autre en 816, où Amalarius Diacre de Mets fit des régles pour les Chanoines & pour les Religieuſes. Celui de l'an 817 fut tenu dans un appartement du Palais, nommé de *Latran*, pour la réforme des mœurs, & le réglement des Religieux. Il contient 80 Articles. On en célébra un en 819, pour ouïr ceux qui avoient eu ordre de travailler à la réforme des monaſteres. Pluſieurs Auteurs ne font qu'un ſeul Concile de ces deux derniers, & le placent en 817 ou en 819. En 828 & 829, le troiſiéme Capitulaire de Louis *le Débonnaire* y fut compoſé. Nous avons les Actes d'un Concile qui y fut convoqué l'an 836, contre les uſurpateurs des biens d'Egliſe ; & les Evêques en firent un Traité qu'ils envoyérent à Pepin Roi d'Aquitaine, qui reſtitua ce que lui & les ſiens avoient pris à l'Egliſe. En 842, il y fut tenu un Concile contre l'Empereur Lothaire. En 860 & 862, les Evêques s'aſſemblérent pour l'affaire de Thietberge & de Lothaire, Roi de Lorraine. En 937, ils ſe trouvérent à Aix-la-Chapelle pour le couronnement de l'Empereur Othon I. qui fut ſacré & couronné par Hildebert Archevêque de Mayence. L'an 1000, Othon III. y aſſembla pluſieurs Evêques & Prélats pour examiner l'affaire de Vifclerus, qui poſſédoit deux Evêchez contre les Conſtitutions canoniques. Enfin l'an 1022, on y travailla dans un Synode d'Evêques, à terminer les différents de Pélegrin Archevêque de Cologne, & de Durand Evêque de Liege.

AIX, (*Aqua Gratianæ*), ville ou bourgade du Duché de Savoye, ſur le Lac du Bourget, avec titre de Marquiſat, eſt ſitué au pied des montagnes, entre Chamberi, Anneci & Rumilli. Cette ville eſt ancienne, quoique petite & mal bâtie ; les inſcriptions qu'on y trouve en ſont un témoignage. Elle eſt renommée par ſes eaux d'alun & de ſoufre, qui ſont que ſes Bains, qui ſont l'ouvrage des Romains, & qui furent réparez par l'Empereur Gratien dont elle porte le nom, ſont fréquentez. * Baudrand.

AIX d'Angillon. *Voyez* AJIS d'ANGILLON.

AIX (Guillaume dit d'), Chanoine d'Aix-la-Chapelle. *Cherchez* GUILLAUME dit d'AIX.

AIXIONIDE ou AIXONIDE, étoit une Tribu d'Athénes, dont les particuliers étoient fort décriez pour leur médiſance & leur malignité, d'où vient le verbe Grec Αἰξωνίζειν, qui ſignifie *accuſer, médire, mordre.* Il eſt parlé de cette Tribu dans le *Lachès* de Platon, où Lachès parle ainſi à Socrate : *Quoique j'aye bien de quoi vous répondre, je ne veux pas le faire de peur que vous ne me preniez pour un homme de la Tribu Axionide*, c'eſt à dire, *de peur que vous ne m'accuſiez d'être un malin & un médiſant.*

AIZ.

AIZA ou AINSA, petite ville d'Arragon, & capitale du petit païs de Sobrarbe, qui eut autrefois titre de Royaume, eſt ſur la riviére de Cinca, qui y reçoit l'Ara près des Pyrénées, à ſix lieues de Balbaſtro vers le nord. * Baudrand. Jerôme Zurita.

AIZAR, Roi d'Ethiopie au IX ſiécle, fut trompé par une femme artificieuſe nommée *Sabata*, laquelle ayant déja trompé pluſieurs autres Rois, ſe mit ſur le thrône. * Génébrard.

AIZO, Seigneur Goth, illuſtre par ſon courage, & par le bonheur qu'il eut de remporter des avantages contre Louis *le Débonnaire.* S'étant retiré mal content de la Cour de cet Empereur en 826, il ſe ſaiſit de la ville d'Oſſone en Catalogne, & fit ligue avec le Roi des Sarazins, qui lui donna un puiſſant ſecours. Il preſſa ſi vivement les Gouverneurs des places tenues par les François, que les uns les abandonnérent, & les autres ſe mirent de ſon parti. Il ravagea enſuite les Comtez de Barcelone & de Girone, & l'Armée que Louis *le Débonnaire* avoit envoyée à Pepin, ne put s'oppoſer à ſes courſes. * Mezeray, *Abbrege de l'Hiſt. de France, tome* 1. *de l'edit. d'*Amſterdam 1688, *p.* 295. ſur l'année 826.

AIZU, *Aizua*, Province du Japon dans l'Iſle de Niphon, vers la terre de Jedzo, entre les Royaumes de Nambo & de Vozo, avec un bourg de ce nom, qui eſt la capitale du païs. * Sanſon. Baudrand. François Antoine Cardin.

AKA.

AKAKIA, fut Profeſſeur en Médecine dans le XVI ſiécle. Il étoit de Châlons en Champagne, & portoit le nom de *ſans malice* qu'il changea dans la ſuite en celui d'*Acacia*, qui ſignifie la même choſe en Grec, & que ſes Deſcendans ont retenu. Etant venu à Paris, il y fut diſciple du fameux Pierre Briſſot, & profeſſa enſuite lui-même avec beaucoup de réputation. Il eſt mort en 1551. En 1538, il donna une traduction Latine des deux livres de Galien, *de ratione curandi*, & il l'accompagna d'un Commentaire. Après cela il traduiſit l'*Ars Medica quæ & Ars parva* du même Galien. Cet Ouvrage fut imprimé à Lyon en 1548. Il eſt auſſi l'Auteur d'un livre imprimé à Paris ſous le titre de *Synopſis*

Digitized by Google

nonſis eorum quæ quinque prioribus Libris Galeni, de facultatibus ſimplicium medicamentorum, continentur. On lui attribue ordinairement les deux livres *de Morbis Mulebribus & Conſilia Medica*, qui ſont de ſon fils appellé Martin comme lui. *Voyez* l'Article ſuivant. * Juſtus, *in Chron. Medic. ad ann.* 1538. René Moreau, *de Miſſione ſang. in pleurit.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Quenſtedt, *de patria Doct. Vir.* Gesner, *in Bibliath.* Bayle, *Dict. Crit.*

AKAKIA (Martin), fils du précédent, fut reçu Docteur en Médecine de la Faculté de Paris l'an 1572. Tritan de Roſtaing, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, & Amyot Evêque d'Auxerre, furent ſes patrons, & lui firent donner par Charles IX, en 1574, la charge de premier Lecteur & Profeſſeur Royal en Chirurgie. En 1578, il fut fait ſecond Médecin de Henri III. Comme cet emploi lui donnoit beaucoup d'occupation, il pria le Roi de donner ſa charge de Profeſſeur Royal à Jean Martin, homme fort capable & digne de remplir ce poſte; mais ce dernier ayant d'autres emplois qui ne lui permettoient pas de donner tout ſon tems à faire des leçons à ſes écoliers, remit cette charge entre les mains d'Akakia, qui la donna enſuite à *Pierre* Seguin ſon gendre, & mourut peu de tems après en 1588, âgé d'environ 49 ans. Il laiſſa deux fils, & une fille qui fut mariée à *Pierre* Seguin, l'un des plus habiles Médecins de la Faculté de Paris, qui exerça cette profeſſion dans le Collége Royal depuis l'an 1588, juſques en 1599. Martin Akakia a compoſé un Traité, *De morbis mulebribus*, & *Conſilia medica*, que l'on a auſſi attribuez à ſon pére. * René Moreau, *Prælectiones in librum Hippocratis*, &c. Bayle, *Diction. Crit.*

AKAKIA (Martin), fils du précédent, fut reçu Docteur en Médecine à Paris en 1598, & fut auſſi Profeſſeur Royal en Chirurgie l'année d'après, par la démiſſion de Pierre Seguin ſon beau frére. Il fit un voyage à Rome, & mourut à Paris ſans laiſſer d'enfans, l'an 1605.

AKAKIA (Jean), frére du précédent, fut reçu Docteur en Médecine à Paris en l'année 1612. Il fut Médecin de Louis XIII, & mourut en Savoye l'an 1630. Il laiſſa pluſieurs enfans, entre autres, MARTIN AKAKIA; une fille mariée à M. le Vayer de Boutigni, Conſeiller au Parlement de Paris; ROGER, CHARLES, SIMON, NICOLAS, & d'autres encore. * *Conjultez* René Moreau, que nous avons déja cité. Bayle, *Dict. Critiq.*

AKAKIA (Martin), fils du précédent, fut fait Profeſſeur Royal en Chirurgie vers l'an 1644. Il ſe démit de ſa charge en faveur de Matharin Denyau, & mourut quelques années après, laiſſant un fils qui a été Commis du Contrôle Général des Finances. * Les mêmes.

AKAKIA (Roger), frére du précédent & fils de Jean Akakia, fut employé à diverſes négociations importantes. Etant Sécretaire de l'Ambaſſade de Pologne, il tâcha de porter les Polonois à élire le Duc de Longueville pour leur Roi, lorſqu'ils vouloient dépoſer le Roi Michel. Il contribua beaucoup à la concluſion de la paix d'Oliva, & mourut en Pologne. * Les mêmes.

AKAKIA (Charles), autre fils de Jean Akakia, fut un Eccléſiaſtique fort pieux, & attaché à Port-Royal. * Les mêmes.

AKAKIA (Simon), dit Du Pleſſis, autre fils de Jean Akakia, étoit Agent des Dames de Port-Royal. * Les mêmes.

AKAKIA (Nicolas), autre fils de Jean Akakia, eſt connu ſous le nom de M. Du Lac. C'eſt lui qui a pris ſoin de l'édition des livres de feu M. de Saci ſur l'Ecriture Sainte. * Les mêmes.

AKALZIKE, forteresſe bâtie ſur le mont Caucaſe, avec un double foſſé, flanqué de tours à crenaux, à quoi eſt jointe une ville, compoſée de quatre cens maiſons habitées de Turcs, d'Armeniens, de Géorgiens, de Grecs & de Juifs, eſt ſur la riviére de Kur, & elle eſt le ſiége d'un Bacha. Elle a été bâtie par les Géorgiens; mais les Turcs la leur ont enlevée. * *Dict. Anglois.*

AKAM, pais de Guinée au nord, vers les confins de la Nigritie.

AKANGES. *Voyez* ACANGES.

AKANSAS, ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent ſur une riviére qui porte leur nom, aſſez près de ſa decharge dans le fleuve Miſſiſſipi. Il y en a même un village ſur les bords de ce fleuve; leur païs eſt très beau, & fort tempéré. * Le P. de Charlevoix, *Voyage dans l'Amérique ſeptentr.*

AKARA, Royaume de Guinée. *Cherchez* ACCARA.

AKARA. *Voyez* ACCARA.

AKAS, ville. *Cherchez* ACAXI.

AKAS. *Voyez* ACAXI.

A K B.

AKBER ou ACHOBAR. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

A K E.

AKELDAMA. *Voyez* ACELDAMA.

AKEN, ville. *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.

AKEN, ville de l'Archevêché de Magdebourg. *Voyez* ACKEN.

AKEN (Jean van), Peintre. *Cherchez* DAC.

AKEN (Matthias van). *Voyez* AQUENSIS.

AKEN (Jean van). *Voyez* AQUENSIS.

AKEN (Jooſt van). *Voyez* AQUENSIS.

AKENT, petite ville d'Ethiopie à demi ruinée, ſituée ſur la Mer Rouge, eſt éloignée d'environ quatre journées de chemin de la ville de Mancona, & de cinq de celle de Bacthi. Elle n'a point de port, mais ſeulement une méchante rade: car le côté de la Mer Rouge qui borde l'Ethiopie, n'eſt pas preſque navigable, à cauſe des rochers & des bancs de ſable, qui empêchent les vaiſſeaux d'en approcher. Il n'y a que l'Iſle de Suaken, & le port d'Arkiko, que l'on puiſſe aborder. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKERMAN ou AKIERMAN, ville capitale de la Beſſarabie, ſur la côte de la Mer Noire. * Baudrand. *Voyez* BIALOGROD.

AKERSDYK. *Voyez* ACKERSDYK.

AKERSONDT ou AKERSUND, *Acherſunda*, Iſle de Norvége, dans le gouvernement d'Aggerhus, peu conſidérable, ſituée entre Friderickſtad & Tonsberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

AKERTEWE, ville dans l'Iſle de Maragnan, l'une de celles qui ſont compriſes dans le Breſil. * Sanſon, *t.* 31.

AKERZUND. *Voyez* AKERSONDT.

A K H.

AKHAF, ABDALLAH BEN AL-AKHAF, homme qui paſſe pour ſaint parmi les Muſulmans, & dont Jafei a écrit la Vie en la Section 127 de ſon Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHFASCH, un des premiers Grammairiens des Arabes, qui fut maître de Sibovieh le plus célébre de tous. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHIGIUK, Prince de l'Adherbigian ou Médie, fut attaqué par le Sultan Avis, qui le défit en bataille rangée l'an de l'Hégire 759, de Jéſus-Chriſt 1357, & le chaſſa enſuite de Tauris, d'où il fut obligé de fuir en Arménie. Un autre Prince nommé *Mohammed Almodhaffer*, Chef & Fondateur d'une Dynaſtie qui porte le nom de *Modhaffériens*, & qui régnoit en Perſe, ſe déclara auſſi contre lui, & le défit une ſeconde fois. Nonobſtant tous ces malheurs, Akhigiuk ne laiſſa pas de remettre ſur pié une bonne Armée, avec laquelle il vainquit à ſon tour le Sultan Avis, & l'obligea de ſe retirer en déroute à Bagdet. Mais l'été ſuivant Avis ayant pris ſon tems, ſurprit Akhigiuk dans la ville de Tauris ſa capitale, & lui fit couper la tête. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AKHI-ZADEH, eſt le ſurnom d'*Iabia Ben Ali Al-Halim*, qui eſt mort l'an 1020 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1611, & a compoſé le livre intitulé *Bahriah*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AKHLATH, ville d'Arménie, que l'on appelle auſſi *Khalath*. Naſſireddin & Ulug Begh la placent au cinquiéme climat, & lui donnent 75 degrez, 40 minutes de longitude, & 39 degrez, 20 minutes de latitude ſeptentrionale. Il y a des Auteurs qui mettent cette ville entre celles de l'Adherbigian ou Médie. Après qu'elle eut été longtems diſputée entre les Grecs & les Arméniens, Schah Armen s'en rendit le maître vers l'an 578 de l'Hégire, 1182 de Jéſus Chriſt. Après la mort de celui-ci, ſes eſclaves devinrent les maîtres de la ville. Saladin les en voulut chaſſer en 581, & n'y réuſſit pas: mais ſon neveu, nommé *Almalek Al Aubad*, fils de *Malek Al Adel*, frére du même Saladin, les ſubjugua entiérement l'an de l'Hégire 604, & 1207 de Jéſus-Chriſt.

Gelaleddin le Khuarezmien la prit de force ſur Malek Al Aſchraf, autre fils de *Malek Al Adel*, l'an 627 de l'Hégire; mais Malek Al Aſchraf la reprit bien-tôt ſur lui, après l'avoir défait en bataille rangée, & l'avoir obligé de s'enfuir en Perſe. Alaéddin ou Aladin, Sultan de Roum, c'eſt à dire, *de la Natolie*, qui étoit de la maiſon des Selgiucides, avoit été en perſonne au ſecours de Malek Al Aſchraf avec des forces conſidérables, & avoit beaucoup contribué à cette victoire. Cependant après avoir conſidéré la grande puiſſance que les Mogols ou Tartares établiſſoient en Aſie ſur la ruïne des Khuarezmiens, dont ils avoient défait ou tué le Sultan Gelaleddin, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que d'envoyer des Ambaſſadeurs à Oktai, qui avoit ſuccédé à Genghiz-Khan ſon pére, mort dès l'an 624 de l'Hégire, & de ſe déclarer ſon vaſſal. Sa ſoumiſſion ayant été acceptée l'an 630, il ſe prévalut de cette nouvelle alliance, & prit la ville d'Akhlath ſur Malek Al Aſchraf. Cette ville demeura ainſi un peu plus d'un ſiécle entre les mains des Selgiucides de Roum, d'où elle a paſſé avec tous les autres Etats de ces Sultans dans celles des Othmanides ou des Turcs, qui la poſſédent encore aujourd'hui. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHMIM, ou peut-être plutôt *Akmin*, ville de la Thébaïde appellée Moyenne, pour la diſtinguer de la Haute & de la Baſſe. On y voit encore des reſtes admirables de Palais, d'obélisques & de ſtatues coloſſales de pierre ou de marbre appellé *Granite*. Cette ville avoit autrefois la réputation d'être la retraite ou demeure des plus grands Magiciens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHSEBKI. *Voyez* ABU-RASCHID.

A K I.

AKIBA, Rabbin qui vivoit dans le ſecond ſiécle de l'Egliſe, étoit en grande réputation parmi les Juifs, & ſurtout parmi ceux de la Paleſtine: car il fut environ quarante ans maître du Collége qu'ils avoient à Jafné, ou à Tibériade, proche le Lac de Génézareth. Les Docteurs Juifs le ſuivent dans les explications qu'il a données des Tables de la Loi. Le P. Pezron prétend qu'il a altéré le texte Hébreu de l'Ecriture Sainte ſur les années des Patriarches, pour faire croire que le tems de la venue du Meſſie n'étoit pas encore arrivé, parce que ſelon la tradition des Juifs, le CHRIST ne ſe devoit manifeſter qu'après le cours d'environ ſix mille ans; mais c'eſt une conjecture fort incertaine. Akiba ſe dé-

Digitized by Google

déclara pour l'Impoſteur Barcochébas qui vouloit paſſer pour le Meſſie, & fit revolter les Juifs; mais l'Empereur Adrien, après avoir vaincu les Juifs fit mourir cruellement Akiba la 19 année de ſon Empire, 135 ans après Jeſus-Chriſt. Il avoit vécu ſelon les Juifs 120 ans, & fut enterré à Tibériade. On écrit qu'il a ſuppoſé à Abraham le livre de la création, & qu'il eſt le premier compilateur des *Deuteroſes* ou *Traditions Judaïques*. Il eut pour diſciple Aquila, Auteur d'une verſion de la Bible en Grec. *Voyez* le titre DURÉE du Monde, dans l'Article MONDE. * Saint Jérôme, ſur *Iſaïe* & *Zacharie*. Baronius, *A.* C. 137. *Voyez* Aquila de Pont. Paul Pezron, *Antiquité des tems. Continuation de l'Hiſt. des Juifs en* 1710.

AKIERMAN ou AKERMAN. *Voyez* BIALOGROD.

AKILE, Roi d'Ethiopie, qui régna treize années avec tranquillité; ſi c'en eſt une que de paſſer la vie dans l'oiſiveté & le commerce du vice. * Génébrard, *in Chron.*

AKILL ou ACHILL, *Achilia*, deux petites Iſles d'Irlande, dans la Province de Connaught ou Conacie, & vis à vis du Comté de Majo. Elles ne ſont ſéparées que par un petit canal. * Baudrand.

* AKIM, Royaume de l'Afrique dans la Guinée, & au païs appellé la Côte d'or.

AKIMITOS, lieu ſur le rivage de la Natolie, entre Scutaret & la Mer Noire, tire ſon nom d'un monaſtère de Moines Grecs, que l'on appelloit *Akoumtes*, à cauſe qu'ils ſe relevoient les uns les autres, pendant le jour & pendant la nuit pour pſalmodier, ce qui faiſoit croire qu'ils ne dormoient point. Cette maniére de pſalmodier s'appelloit autrefois dans quelques anciens monaſtéres de l'Occident, *Laus perennis*, la louange perpétuelle. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*. *Voyez* ACOEMETES.

AKINGIS. *Voyez* ACANGES.

* AKIS, Roi de Gath. *Voyez* ACHIS.

AKISSAR, ville de la Natolie en Aſie. Elle eſt au nord-eſt de Smyrne, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

A K L. A K M.

AKLAT. *Voyez* AKHLATH.

AKMAL-EDDIN ou KEMALEDDIN, Docteur Muſulman, qui a écrit un Traité de Théologie Scholaſtique, intitulé, *Enaiat* ou *Hedaiat al-Hoſſoulat*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

A K O.

AKOUAN, nom d'un Démon ou Géant, avec lequel Roſtam combattit longtems, & par lequel même il fut précipité dans la mer: mais enfin ce Héros en remporta la victoire & le tua. Ces Géans ou cette eſpéce de Démons, que les Perſans appellent *Divs*, étoient fréquens dans les tems fabuleux, auſquels les Héros de Perſe vivoient. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

A K R.

AKRABIM. *Voyez* ACRABIM.

AKROCZIM, ville dans le Palatinat de Mazovie, en Pologne, avec un château aſſez fort, eſt du reſſort de Varſovie. * Ortélius, *in Theat. Geogr.*

A K S. A K Z.

AKSA ou AKZA, *Akza*, riviére d'Aſie dans la Géorgie ou Gurgiſtan, ſe jette dans la mer Caſpienne, qu'on nomme de *Sala* ou de *Bacu*, auprès de la ville de Zitrach, dans la Province de Zuirie. * Baudrand. Le P. Archange. Lamberti.

AKSTEEDE ou ACKSTEDT, *Acſteda*, bourgade d'Allemagne dans le Duché de Brémen, appartient aux Suédois, & eſt ſituée ſur la riviére de Lun. * Baudrand. Harties.

AKZA. *Voyez* AKSA.

A L.

AL, riviére de Pruſſe. Quelques Auteurs croyent que c'eſt le *Gurtalus* de Pline: mais d'autres ne ſont pas de ce ſentiment. *Cherchez* ODER.

A L A.

ALA, ville de Cilicie, entre les fleuves de Cydne & de Sinare. * Strabon. Arrien. Pline & Euſtathe. Tzetzès l'appelle Alaïus.

ALAARD. *Voyez* ALARD.

ALABA. *Cherchez* ALAVA.

ALABA ESQUIVEL (Diégo), Evêque de Cordoue, natif de Vittoria, ville capitale d'Alaba ou Alava en Eſpagne, étudia à Salamanque, & fit un ſi grand progrès dans la connoiſſance du Droit Eccléſiaſtique, qu'après avoir exercé diverſes commiſſions, il eut une charge de Préſident à la Cour de Grenade. Dans la ſuite il fut nommé Evêque d'Aſtorga, & en cette qualité il ſe trouva au Concile de Trente. A ſon retour on lui donna l'Evêché d'Avila, puis celui de Cordoue, & mourut le 14 Mars de l'an 1562. Nous avons de lui un Ouvrage intitulé, *De Conciliis univerſalibus, ac de his quæ ad Religionis & Reipublicæ Chriſtianæ reformationem inſtituenda videntur.* Martin. Aſpilcueta, *de Reſcript. num.* 104. Nicolas Antonio, *Bibliot. Hiſp.*

ALABANDA. Il y a deux villes de ce nom dans la Carie, Province de l'Aſie Mineure. *La premiere* avoit emprunté le nom d'Alabanda, d'Alabandus fils d'Exippe. *La ſeconde* bâtie par Car ou Carès, fut auſſi nommée Alabanda du nom de ſon fils, qui, ſelon le témoignage de Cicéron, *en livre* 3. *de la Nature des Dieux*, étoit plus honoré par les Habitans qu'aucune des autres Divinitez. Etienne de Byzance prétend que cet Alabandus fils de Car, ſe rendit célébre pour avoir remporté le prix d'une courſe de chevaux; & que c'eſt de là que vient le nom de la ville. Il ajoûte, que dans la langue de ces peuples, *Ala* veut dire *Cheval* & *Banda* victoire; & que les Romains ſe ſont ſervis de ce même mot *Banda*, pour ſignifier *Victoire*. Strabon fait mention de quatre Orateurs célébres natifs d'Alabanda, qui allérent demeurer à Rhodes; Menaclès & Hieraclès qui étoient fréres, Apollonius & Molo. Car, comme le remarque judicieuſement Caſaubon dans ſes Commentaires ſur ce Géographe, il ne faut pas douter que dans les endroits de Quintilien & de Suétone, où il eſt fait mention d'Apollonius Molo, il ne ſe ſoit gliſſé quelque faute, & qu'on n'ait confondu deux perſonnes en une. *Voyez* l'Article APOLLONIUS D'ALABANDE. Les Habitans d'Alabanda ont été les premiers qui ayent mis la ville de Rome au nombre des Divinitez: exemple qui fut depuis ſuivi de pluſieurs autres villes. Ils envoyérent aux Romains, pour leur faire ſavoir l'an de Rome 583, qu'ils avoient fait bâtir un Temple conſacré à leur ville, à laquelle ils avoient voué des Jeux anniverſaires. Les ouvrages qu'on faiſoit en cette ville étoient d'aſſez mauvais goût, d'où vint le Proverbe, *Alabandicum opus*. L'une de ces villes ſe nomme aujourd'hui *Eskihanda*. Il y a eu Evêché ſuffragant de Stauropolis. * Ptolomée. Pline Strabon.

ALABANDUS, fils de Car, qui donna ſon nom à la ville d'*Alabande*, dans l'Aſie Mineure, étoit honoré comme un Dieu par les Habitans de cette même ville: c'eſt ce que Cicéron nous apprend. Les Alabandiens, dit-il, élevent au deſſus de tous les autres Dieux, leur Dieu Alabandus qui a été fondateur de leur ville. *Alabandenſes quidem* (car il vaut mieux rapporter ſes propres termes) *ſanctius Alabandum colunt, a quo eſt urbs illa condita, quam quemquam nobilium Deorum; apud quos non inurbane Stratonicus, ut multa, cùm quidam ex malefico, Alabandum Deum eſſe convinceret, Herculem negaret; ergo, inquit, mihi Alabandus, tibi Hercules ſit tratus.* La plaiſanterie eſt ingénieuſe dans le Syſtême du Paganiſme, ſelon lequel la Divinité d'Hercule étoit inconteſtablement reconnue, & par conſéquent ſa colére fort à craindre. * Cicéron, *de Natur. Deor. l* 3. *c.* 15.

ALABARCHE ou ALABARQUE. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Ecriture, mais Joſeph s'en ſert plus d'une fois, pour exprimer le Chef des Juifs d'Alexandrie. Philon nomme *Génarque*, & Joſeph *Ethnarque*, cette eſpece de Regent. Ces deux derniers mots ſignifient, le Chef d'une nation. Mais on ne convient pas de la ſignification du mot *Alabarche* ou *Alabarque*. Il y en a qui croyent que ce nom a été donné par dériſion au Chef des Juifs d'Alexandrie, par les Payens de la même ville, qui haiſſoient les Juifs & les mépriſoient. D'autres dérivent ce mot d'*Alaba*, qui ſignifie, *encre* pour écrire, de ſorte que le mot *Alabarque* ſignifieroit proprement celui qui préſide aux écritures, aux péages, & aux droits ſur la ſortie des bêtes. Fuller le fait venir des mots Hébreux ou Syriaques *Halap*, & *Arem*, comme qui diroit, *Inſpecteur*, ou autoriſé par le Roi: car dans les lieux où les Juifs étoient en grand nombre, ils avoient par deſſus eux un Chef de leur nation, ou quelque autre, auquel ils avoient recours dans leurs affaires, ſans aucune dependance des Gouverneurs que les Princes envoyoient pour gouverner leurs autres Sujets. Mais cette derniere dérivation, ne ſatisfait pas plus que les précédentes. Il eſt certain que la dignité d'Alabarque étoit commune en Egypte, comme on le voit dans Juvénal, *Sat.* 1. *v.* 129. 130.

Inter quos unſus habere
Noſtro quos titulos Ægyptius aut Alabarches.

Il eſt auſſi certain que les Empereurs Valens, Gratien & Théodoſe parlent du péage ou des droits qu'on appelle en Egypte Alabarchie, *Uſurpationem totius licentiæ ſummovemus circa vectigal Alabarchiæ per Ægyptum.* Il y a de l'apparence qu'on appelloit Alabarques, les *Intendans des Salines*, & que depuis on l'a donné par mépris au Chef des Juifs dans Alexandrie. Alexandre, frére de Philon, étoit l'Alabarque des Juifs dans cette ville. En ce ſens le mot d'Alabarque pourroit venir du mot Grec ἅλς qui ſignifie *ſel*, & d'ἀρχὴ qui ſignifie *commandement*, ou *domination*. * Joſeph, *Antiqu. Judaïq. l.* 18. *c.* 8. *&* 20. *l.* 19. *c.* 4. *l.* 20. *c.* 3. Philon, *in Flaccum.* Valeſii *Not. in Euſebium, l.* 2. *c.* 5. Turnebi *Adverſaria, l.* 27. *c.* 25. Cujas, *l.* 8. *Obſerv. c.* 37. Fuller, *l.* 4. *Miſc. Theol. c.* 16. Martinii *Lexicon.* Juvénal, *Sat.* 1. *v.* 129. 130. *De Vectig. & Commiſſ. l.* 9. *c.* 11.

ALABASTER (Guillaume), Théologien Anglois, naquit à Hadley, dans le Comté de Suffolk. Il fut un des Docteurs du Collége de la Trinité à Cambridge, & il accompagna le Comte d'*Eſſex*, en qualité de Chapelain, à l'expédition de Cadis, ſous le régne d'*Elizabeth*. On veut que les premiéres penſées de changer de Religion lui ſoient venues pour s'être laiſſé éblouir à la pompe des Egliſes de la Communion Romaine, & au reſpect qu'il lui ſembla qu'on rendoit aux Prêtres; & qu'ayant paru chancelant, il ait trouvé des perſonnes, qui ménagérent ces diſpoſitions, & qui profitérent ſi bien des plaintes qu'il faiſoit d'avoir été peu avancé en Angleterre, qu'il ne heſita plus à paſſer dans

l'Eglise Romaine, dès qu'il eut bien considéré que l'espérance d'un meilleur avancement ne seroit pas trop bien fondée. Quoi qu'il en soit, il s'agrégea à la Communion Romaine & n'y trouva point ce qu'il avoit espéré. Il s'en dégoûta bien tôt: il ne s'accommoda point d'une Discipline qui ne lui passoit en compte aucun des degrez, où il avoit déja monté: aparemment il ne s'accommodoit pas mieux de ce culte des créatures, que les Protestans sont accoutumez de regarder avec horreur; ainsi il repassa en Angleterre, pour y reprendre sa première religion. Il y obtint un Canonicat dans l'Eglise de *S. Paul*, & puis la Cure de Thurfield dans la Province de Hartford. Il entendoit fort bien la langue Hébraïque; mais il se gâta l'esprit par l'étude de la Cabale, dont il s'entêta. On en vit des preuves dans le Sermon qu'il fit quand il fut reçu Docteur en Théologie à Cambridge. Il prit pour texte le commencement du premier Livre des Chroniques, *Adam, Seth, Enos*, & après avoir touché le sens litéral, il se jetta dans le mystique, soutint qu'*Adam* en cet endroit signifioit malheur & misére, & ainsi des autres. Sa manière d'expliquer l'Ecriture ne fut point au goût des Catholiques Romains. *François Garasse*, Jésuite, le refute avec raison dans la *Doctrine curieuse*, *pag.* 593. *imprimée en* 1623, sur la manière dont il se tire de l'objection que l'on fait sur les trois jours & les trois nuits, que *Jésus-Christ* devoit demeurer dans le ventre de la terre, comme *Jonas* au ventre de la baleine. „ L'exposition d'Alabaster, *dit ce Jésuite*, est encore plus éloignée du sens commun, „ car il s'en va ravaudant sur des fantaisies Rabinesques, qui „ sont à la vérité plaisantes si elles étoient aussi solidement fondées, comme elles sont subtilement controuvées. Il dit „ dans son *Apparat*, *ch.* 9. que Jonas & Notre Seigneur ont „ demeuré ponctuellement trois jours & trois nuits, l'un „ dans le ventre de la terre, & l'autre dans le ventre de la „ baleine, en la façon qui s'ensuit. Jonas, dit-il, fut porté jusques au centre du Monde, comme il le dépose lui-même; *ad extrema montium descendi, terra vectes circumdederunt me.* „ Or est-il qu'étant en cet endroit il avoit le jour & la nuit tout „ à la fois, car regardant vers notre hémisphére, il avoit le jour „ en face & la nuit à dos, & puis le lendemain tout au contraire; de façon que n'ayant que demeuré un jour & demi, il y a „ demeuré trois jours entiers, d'autant qu'il faut doubler l'espace, pour ce qu'il avoit tout à la fois ce que nous avons successivement. Ainsi Notre Seigneur étant dans le ventre de la „ terre a eu, comme Jonas, le jour & la nuit tout à la fois, „ d'autant que son ame s'en est allée jusques au centre de la terre, afin d'avoir le jour d'un côté & la nuit de l'autre, & par „ ainsi accourcir le terme de sa demeure sans forcer la vérité, „ tant il avoit d'impatience de laisser ses Disciples désolez. Je „ dis, *continue le Jésuite*, que cette invention fait tort à l'Ecriture Sainte, d'autant qu'elle est trop contrainte & sophistiquée, „ & ressemble justement aux fantaisies des Rabins, & partant ce „ n'est pas sans sujet que le Livre d'Alabaster a été condamné à „ Rome; mais il fut si idolâtre de ses inventions, qu'il fit encor pis qu'*Héliodore*, pource qu'il quitta sa Religion, pour ne „ pas quitter les grotesques dangereuses qu'il a fait sur l'Ecriture Sainte". *Bonfrerius*, dans les Prolégoménes de son Commentaire sur le Pentateuque, imprimé en 1625, ne condamne pas moins Alabaster sur ses explications ridicules. Mais si on le mépriſoit par cet endroit-là, on faiſoit en récompense un très grand cas de ses vers. Il fit une Tragédie Latine, intitulée *Roxana*, dont la représentation, dans un Collége de Cambridge, fut accompagnée d'un accident très remarquable. Il y eut une Dame, qui fut si épouvantée du dernier mot de la Tragédie *sequar*, *sequar*, tant il fut prononcé d'un air furieux, qu'elle en perdit l'esprit toute sa vie. Alabaster vivoit encore en l'année 1630. Son *Apparatus in Revelationem Jesu Christi* fut imprimé en vers en l'année 1607. Quant au *Spiraculum Tuborum, seu sons spiritualium expositionum ex aquivocis † Pentaglotti significationibus*, & son, *Ecce Sponsus venit, seu Tuba pulchritudinis, hoc est, demonstratio quod non sit illicitum nec impossibile computare durationem mundi & tempus secundi adventus Christi*; ils sont imprimez à Londres. On peut juger par ces seuls titres, quel étoit le goût du personnage; mais si on en veut encore mieux juger, il faut lire ce qu'*André Rivet* en a dit dans son *Isagoge ad Scripturam Sacram*, *ch.* 15. & qui est trop long pour être raporté ici. Il publia aussi, selon la coutume, ses motifs de conversion après qu'il eut embrassé le Catholicisme. Il fut refuté par *Roger Fenton*. * Fullerus, *Worthies of England*. Bayle, *Diction. Crit.*

† C'est ainsi que porte le Catalogue d'Oxford. Il falloit dire *Pentateuchi*.

ALABASTRA, ville d'Egypte du côté de l'Orient, près de l'Arabie, fut ainsi nommée à cause de certaines boëtes à baume ou onguent aromatique appellées *Alabastres*, qui se faisoient en ce lieu, qui approchoient de l'onyx, & que l'on tiroit d'une montagne voisine. Saumaise, dans ses observations sur Solin, observe que quelques-uns attribuent faussement l'invention de l'Alabastre à une ville de Phrygie. Depuis on donna le nom d'*Alabastres* à toutes sortes de vases ou boëtes propres à tenir du baume ou autre chose semblable, de quelque matière qu'elles fussent être, ou de pierre rare, ou d'argent, ou même de verre ou de bois. Saint Epiphane croit que le vase d'onguent précieux Ἀλάβαστον μύρου qui fut rompu pour l'épandre sur la tête de Jésus-Christ, étoit de verre ou d'une autre matière fragile. Et puisqu'il fut rompu, comme l'enseigne saint *Marc*, *ch.* 14. *v.* 3. on doit inférer, qu'on en vouloit imposer grossiérement à *Constantin*, quand on lui voulut faire croire, qu'un vase qu'on lui présenta, comme une précieuse relique, étoit celui dont nous parlons: puis que tout au plus, il n'en pouvoit rester que des morceaux, à moins que depuis on n'eût eu l'art & le soin de les bien rejoindre. De là vient que *Théodose le Grand*, comme nous l'aprenons de *Suidas*, fit ôter de devant les yeux du peuple cette prétendue relique, & d'autres faux monumens, dont on l'abusoit. Ce n'étoit pas seulement aux vases ou boëtes propres à tenir des liqueurs que l'antiquité donnoit le nom d'Alabastres, mais aussi aux colomnes & aux pavez où l'on employoit l'onyx, le jaspe & le porphyre. *Voyez* Pline, *liv.* 36. *ch.* 8. & *liv.* 37. *ch.* 22. Autrefois les Alabastres les plus estimez étoient de certaine pierre jaunâtre. Aujourd'hui nous appellons *Albâtre* une sorte de marbre très blanc dont on fait plusieurs vases ou figures, la matière prénant le nom de la forme. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* ALACENUS ou ALHAZENUS, est le nom d'un Auteur Anglois, savant Mathématicien. On ne sait point en quel tems il a vécu, mais il y a apparence que c'est des plus anciens. Il a laissé deux Traittez, *Perspectiva; & de ascensu nubium*. * Leland. Baleus & Pitseus, *de Script. Angl.*

ALACRANES, Iles de la nouvelle Espagne, ainsi nommées à cause de la quantité de scorpions qui s'y trouvent. Elles sont au nord & à vint lieues de la presqu'isle de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. * Sanson.

ALADE, Roi des Latins. *Cherchez* ALLADE.

ALADIN, Soudan d'Egypte & de Damas, étoit fils de ce Saladin qui fit tant de maux aux Chrétiens dans la Palestine. Après la mort de Saladin arrivée en l'an 1193 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 589, les Chrétiens prirent quelques places sur les ennemis, comme Béryte & Jafa, & rabaissèrent l'orgueil des Infidéles, par le secours des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem & de ceux du Temple. Cependant ils ne furent pas profiter autant qu'ils l'auroient pu, de la division qui troubla la famille de Saladin, dont tous les enfans, hors Noradin, périrent par les intrigues de leur oncle Saphadin. * Sanutus, *l.* 3. Jacob. de Vitriac. *l.* 2. Baronius, *A. C.* 1195. Marmol, *l.* 2. *c.* 35.

ALADIN ou ALAEDDIN BEN KAIKHOSROU, surnommé *Kaicobad*, Sultan, dixiéme Prince de la branche des Selgiucides, qui a régné dans le païs de Roum, c'est à dire, dans la *Natolie & païs circonvoisins*. Ce Sultan est celui de toute sa race qui a aquis le plus de réputation, & qui a passé pour un des plus grands Princes de son tems. Il soutint plusieurs guerres dans la Syrie contre les Rois d'Egypte, & contre les Khovarezmiens, dans lesquelles il remporta presque toûjours quelques avantages; mais il fut enfin obligé de reconnoître les Mogols pour ses maîtres, & mourut empoisonné, comme l'on croit, l'an 636 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1238, après avoir régné vint-six ans, & déclaré son fils Galatheddin Kaikhosrou pour successeur. L'Auteur du *Tage al tauarickh*, qui est une Histoire des Monarques Othomans écrite en Turc, dit que ce Prince envahit la Caramanie, & qu'il y bâtit les villes de Sivas & de Coniah; mais il est plus probable que ce Sultan ne fit que rebâtir ces villes qui étoient fort anciennes, & qui portoient le nom de Sébaste & d'Iconium. Ce Prince prenoit le titre de *Schahgehan*, c'est à dire, *Roi du monde*: mais il se trouva fort humilié lorsqu'Oktai, Khan des Tartares ou Mogols dans la Haute Asie, lui offrit une charge dans son Palais. Abulfarage écrit qu'il mourut subitement, au moment qu'il se glorifioit de la grandeur de ses Etats, l'an 634 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1236. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALADIN ou ALAEDDIN KUGIUK, quatorziéme Roi d'Egypte de la Dynastie des Mamlucs, surnommez *Babarites*. Il étoit fils de Kélaoun, lequel eut huit enfans qui lui succédérent tous l'un après l'autre. Celui-ci n'avoit que sept ans lorsqu'il fut proclamé Roi; & il ne jouit de cette dignité que pendant cinq mois, au bout desquels il fut dépossédé l'an de l'Hégire 742, de Jésus-Christ 1341. Il porta le surnom de *Malek Al Aschraf*, & eut pour successeur Malek Al Nasser Ahmed son frére. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALADIN ou ALAEDDIN MOHAMMED, fils de Gelaleddin Hassan, fut le septiéme Prince des Ismaëliens de l'Irán ou de la Perse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALADIN ou ALAEDDIN GIOVINI, Auteur d'une Histoire écrite en langue Persienne, intitulée *Giehan Kusthai*, c'est à dire, *la Découverte du monde*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALADIN ou ALAEDDIN MALEK TERMEDI, homme de grande réputation, qui vivoit sous le régne de Mohammed, Roi des Khovarezmiens. Ce Prince, irrité contre le Calife Nasser, fit un schisme dans la religion des Musulmans: car il lui refusa l'obéissance & convoqua une Assemblée d'Imans, c'est à dire, *de gens qui ont l'intendance & le gouvernement des mosquées, & qui sont les Chefs & comme les Pontifes de la religion Mahometane*. Dans cette Assemblée il fit créer un autre Calife, & ce fut notre Alaeddin. Quelques Auteurs Musulmans attribuent toutes les disgraces de ce Prince, qui fut défait par Genghis Khan, à cet attentat sur l'autorité spirituelle des Califes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALADIN ou ALAEDDIN (*Mohammed Ben Mohammed*) qui prétendoit être de la race des Sultans de Khovarezme, a composé en langue Persienne un Abbrégé du livre de *Fakhreddin Razi*, intitulé: *Ekhtarat al negroumiah*, c'est à dire, *des jugemens & prédictions astronomiques*. Il écrivit ensuite ce même Abbrégé en Arabe, & lui donna le titre de *Alkam al alemiah*, c'est à dire, *jugement des choses supérieures & élevées au dessus de nous*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALADULET ILI, ou *Aladulie*. Les Turcs appellent souvent ainsi dans leurs Histoires une petite Province, qui est plus connue sous le nom de *Dulgadir*. *Voyez* ce mot.

ALADULIE, *Aladulia*, Province de la Natolie en Asie. Ce pais est situé entre les Montagnes qu'on appelle l'Antitaurus, & qui la séparent de l'Amasie au nord, & de la Caramanie au couchant. Il a la Mer Méditerranée au midi, & à l'orient; l'Euphrate & le Mont Aman le séparent de la Turcomanie, du Diarbeck & de la Syrie. Il comprend la petite Arménie des Anciens & la partie orientale de la Cilicie. L'Aladulie eut autrefois ses Rois

Rois particuliers. Selim I. Empereur des Turcs, s'en empara, après avoir fait couper la tête à *Uſſiagel* ſon dernier Roi, qui, étant trahi par le Général de ſes Troupes, tomba entre les mains de cet Empereur. Aujourd'hui l'Aladulie eſt diviſée en deux parties; la Septentrionale, renfermée entre le Taurus, l'Antitaurus & l'Euphrate, eſt un Beglierbéglic ou Gouvernement, qui porte le nom de Maraſch, ſa ville Capitale; & la partie Méridionale, ſituée entre le Taurus & la Mer Méditerranée, où l'on remarque les villes d'Ajazzo & d'Adena, eſt jointe au Beglierbéglic d'Alep. * Maty, *Diſt. Géogr.*

Le mot d'*Aladulie*, eſt mis pour *Aladoulat-Ili*, ou *Aladulet-Ili*, qui veut dire le païs d'Aladoulat, ou Alaeddoulat. Les Turcs l'appellent auſſi *Dhulkadir*, ou *Dulgadir*. *Voyez* DULGADIR.

ALAEDDIN. *Voyez* ALADIN.

ALAEDDOULAT MIRZA, nom d'un Prince qui étoit fils de Baiſancor, fils de Scharokh, fils de Timur ou Tamerlan. Ce Prince ayant appris la mort de Scharokh ſon ayeul, s'empara de la ville de Hérat, capitale de la Province de Coraſan, ſous prétexte d'y commander de la part d'Ulug Beg, fils de *Scharokh* ſon oncle. Il y trouva de grands thréſors qu'il pilla, & ſe ſaiſit même de la perſonne d'Abdallathif, fils d'*Ulug Beg*, qu'il tint longtems priſonnier. Mais Ulug Beg ayant paſſé le fleuve Amou avec une puiſſante Armée, défit Alaeddoulat, & l'obligea de fuir vers Mirza Rabor ſon frére. Ces deux Princes ayant joint leurs forces, ſe trouverent en état de reſiſter à Ulug Beg, lequel ne jugeant pas que la partie fût égale, les laiſſa tous deux en poſſeſſion de la ville de Hérat, & ſe retira à Balkh. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALAEDDOULAT, Prince Turcoman qui commandoit dans une partie de la Cappadoce, ſous le régne de Bajazet ſecond Empereur des Turcs, à laquelle il a laiſſé ſon nom: car les Turcs appellent encore aujourd'hui une partie de la Province de Dhulkadir, qui eſt enfermée dans les montagnes de Cappadoce, *Aladoulat-Ili* ou *Aladulet-Ili*; *le païs d'Alaeddoulat*: c'eſt ce que nous appellons l'*Aladulie*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALAF, Roi des Sarrazins en Aſie, ayant ſu que les Chrétiens avoient remporté quelque avantage ſur les Turcs, leva une puiſſante Armée, & vint aſſiéger la ville d'Edeſſe; & après l'avoir battue rudement, l'emporta d'aſſaut la nuit de Noël de l'an 1145. Cette perte & celle de Foulques Roi de Jéruſalem, qui étoit mort à la chaſſe en 1142, réveillérent le zéle des Princes Chrétiens, qui ſe croiſérent à la perſuaſion de ſaint Bernard, & firent le voyage d'outremer avec aſſez peu de ſuccès. On croit que c'eſt ce même Alaf, Alaph, Aſaf ou Ba'ach, qui prit Baudouin II. Roi de Jéruſalem, & qui le tint trois ans en priſon, l'an 1121 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 515. * Guillaume de Tyr, *Hiſt.* Baronius, *A. C.* 1146. Marmol, *l.* 2. *c.* 34.

ALAGABALE. *Voyez* ELIOGABALE.

ALAGON (Claude Alagon de Merargues), Gentilhomme Provençal, originaire par ſes ancêtres, du royaume de Naples, d'où le Roi René avoit amené ſon triſayeul en Provence. Quelque reſſemblance de ſurnom lui avoit donné la vanité de croire qu'il étoit de la maiſon d'Arragon & ſur cela il s'étoit mis en la tête de faire une grande fortune du côté d'Eſpagne: tellement que pour la mériter par quelque action ſingulière, il avoit entrepris d'introduire les Eſpagnols dans Marſeille. La charge de Procureur Syndic du païs, & ſes grandes alliances du côté de ſa femme, qui étoit parente du Duc de Montpenſier & de la maiſon de Joyeuſe, le rendoit fort conſidérable; le commandement de deux galeres entretenues pour le ſervice du Roi, ſembloit lui faciliter le moyen de ſe rendre maître du port; & la charge de Viguier, qui lui étoit aſſurée pour l'année ſuivante, lui donnoit une grande autorité dans la ville. Il avoit toutefois ſi peu de gens pour exécuter ce grand deſſein, qu'il fut contraint de le communiquer à un forçat d'une de ſes galeres qu'il y vouloit employer. Le forçat le découvrit au Duc de Guiſe, & le Duc de Guiſe en écrivit à la Cour, où Alagon fit un voyage peu après pour quelques affaires de la Province. Il fut ſi bien épié, qu'on ne put plus douter de la conſpiration, de ſorte qu'on l'arrêta priſonnier. Bruneau Secretaire de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne fut en même tems trouvé ſaiſi d'un écrit qui étoit caché ſous ſa jarretiére, & qui découvrit tout le myſtére. Les deux priſonniers furent interrogez, & le Secretaire confeſſa tout: enſuite dequoi il fut renvoyé à l'Ambaſſadeur avec une copie du procés. Pour Alagon, aprés qu'il eut été pleinement convaincu, il fut condamné par un arrêt du 19 de Février 1605, à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté en la place de Gréve à Paris. Son corps fut mis en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales portes de la ville, & ſa tête fut envoyée à Marſeille, pour y être miſe ſur une des portes. * Mézeray, *dans la Vie d'Henri* IV. Robert, *Noblaire de Provence.* Le P. Daniel Jéſuite, *Hiſt. de France, édit. nouvelle, in quarto.*

ALAGON, *Alavona, Allabona*, petite ville d'Eſpagne, dans le diocéſe de Saragoſſe en Arragon, ſur la riviére de Xalon, un peu au-deſſus de ſon embouchûre dans l'Ebre. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* ALAGON, riviére de l'Eſpagne dans l'Eſtrémadure. Elle a ſon cours du nord au ſud, paſſe à Coria, & va ſe décharger dans le Tage dix ou douze lieues au deſſus d'Alcantara.

* ALAGONA (Pierre), Sicilien de naiſſance & Docteur en Droit Canonique, a écrit, *Compendium Manualis Navarri; Summa Thome; Jus Canonicum*, en deux tomes. Il eſt mort l'an 1624. * Alegambe, *p.* 370. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALAHAMARE, autrement nommé *Mahomet Abuſer*, a été le premier Roi de Grenade. Comme il vit que ſur le déclin de l'Empire des Almohades chacun ſe rendoit maître de ſes Gouvernemens, il ſe fit élire Roi par ceux d'Archone, dont il étoit Gouverneur, & ſe ſaiſit adroitement des villes de Jaën, de Cadix & de Grenade, où il établit le Siége de ſa domination l'an 1237, qui étoit le 635 de l'Hegire. Ses Succeſſeurs y regnérent plus de 250 ans, ſous le nom d'*Alahamares*, juſqu'à ce qu'ils furent dépoſſédez par Ferdinand & Iſabelle l'an 1492. * Mariana, *lib.* 13. *cap.* 19. Marmol, *l.* 2. *c.* 38.

ALAHAN, bourgade de l'Arabie, ſituée entre les villes de Sanaa & de Zebid, que l'on appelle vulgairement *Zebit*. Tous ces lieux appartiennent à l'Iémen ou Arabie heureuſe. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALAHIS, un des trente-ſix Adminiſtrateurs du Royaume des Lombards en Italie, & qui gouvernoit le païs de Breſſe durant l'interrégne de dix ans, après la mort de Cléphis deuxiéme Roi, qui ne régna que trois ans & ſix mois. Il ſe révolta contre Pertharit ſon Roi, fit la guerre à Cunibert, & fut enfin tué & toute ſon Armée taillée en piéces. * J. le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire, aux ans.* 687. 691. & 694. Chevreau, *Hiſt. du monde, liv.* 4.

ALAIGNON, riviére de France, qui prend ſa ſource dans le Liouran en Auvergne, paſſe au pont de Vernet & à Maſſiac, & ſe jette dans l'Allier. * Davity, *Deſcript. de la France.*

ALAIN (Jean), *Johannes Alanus*, Danois, naquit en 1563, & mourut en 1630. Il publia un Traité de l'origine des Cimbres & de leurs divers établiſſemens: un ſecond de la Logique naturelle & artificielle: un troiſiéme de la Prononciation de la langue Gréque, & une Apologie pour Saxon le Grammairien contre Goropius Becanus. * Vindingius, *in Reſcript. Hafn. pag.* 308. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALAIN, Auteur d'un Traité du païs des Santons, ou de Xaintonge, Province de France, & un Traité *de ſalturo ſalis*, imprimé en 1598. * *Idem ibid.*

ALAIN, Evêque d'Auxerre dans le XII ſiécle, natif de l'Iſle, ville de Flandre, ſe fit Religieux à Clairvaux du tems de ſaint Bernard. Il fut enſuite Abbé de la Rivoire au Diocéſe de Trévés; enfin il fut élevé ſur le Siége Epiſcopal d'Auxerre, après la mort de Hugues. Ce fut en 1151 ou 1152, ſelon Albéric. Le Pape Anaſtaſe IV. écrivit à Alain qui acheva diverſes affaires avantageuſes pour ſon Egliſe. Mais auſſi il n'oublia pas ſon Abbaye, à laquelle il fit de grands biens. La ſolitude étoit l'objet de ſes deſirs, & il ſouhaitoit d'y paſſer le reſte de ſes jours. Il demanda avec tant d'inſtance au Pape Alexandre III. la permiſſion de quitter ſon Evêché, qu'elle lui fut enfin acordée en 1167. Il ſe retira à Clairvaux, où il mourut ſaintement vers l'an 1182. Il compoſa un abbrégé de la Vie de ſaint Bernard donnée par le Pére Mabillon, & quelques autres Traitez. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres une Epître de Pierre de Celles à Alain, laquelle eſt un témoignage de l'eſtime qu'il faiſoit de ce grand homme. * Albéric, *in Chron.* Robert, *in Chron. Altiſſ.* Henriquez, *in Menol. Ciſt.* Manriquez, *tome* 3. *Annal. Ciſt.* Nicol. Camuſat. *in Miſcell. & Notis ad Chron. Rob. Altiſſ.* Sainte-Marthe, *Gal. Chriſt.* Valére-André, *Bibliotb. Belgica.* Carolus de Viſch, *Bibliotb. Ciſterc.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XII ſiecle.*

ALAIN, Abbé du monaſtére de Tewksburi, de la Congrégation de Clugni, & Docteur en l'Univerſité de Paris, fut ami de S. Thomas de Cantorberi, & compoſa l'Hiſtoire de l'exil de ce Saint. On a encore dans les Bibliothéques quelques Ouvrages de lui, la plupart manuſcrits. Les principaux ſont, *Acta Claredonenſia; Problematum, l.* 1; *Sermones; Epiſtola*, &c. Il mourut en 1201. * Pitſeus. Baleus. Leland, *de Script. Angl.* Du Boulai, *Hiſt. Univerſit. Pariſ. tome* 3. &c.

ALAIN, dit *Beuclef*, *Bellocivus* ou *Becolles*, Anglois, natif du Comté de Suſſolc, & l'un des plus ſavans Théologiens de ſon tems, a fleuri vers l'an 1230. Il enſeigna dans l'Univerſité d'Oxfort en Angleterre, puis dans celle de Paris. * Matthieu Paris, *in Hiſt. ad Ann.* 1229. Pitſeus, *de Script. Angl.* Du-Boulay, *Hiſt. Univerſit. Pariſ. tome* 3. Gesner. Poſſevin.

ALAIN DE L'ISLE, *de Inſulis & Inſulenſis*, a porté ce nom, ſoit qu'il fût natif de l'Iſle en Flandre, comme preſque tous les Auteurs le diſent, ſoit que ce fût le nom de ſa famille, comme Manriquez & Jongelin le prétendent. Il fut un des plus illuſtres ornemens de l'Univerſité de Paris, dont il ſe vit le Chef en qualité de Recteur, & mérita le nom d'*Univerſel*, parce qu'il étoit également habile dans la Théologie, dans la Philoſophie & dans la Poëſie. Cependant comme il étoit perſuadé que ſouvent la Science enfle, & qu'elle eſt contraire au ſalut, il réſolut de s'aller cacher dans une ſolitude. On prétend que ce grand homme vécut juſqu'à la fin du XIII ſiécle, & qu'il mourut âgé de plus de cent ans. Il compoſa un très grand nombre d'ouvrages en vers & en proſe, *Commentarius in Cantica Canticorum, ad laudem B. Virginis*, Paris 1540. 8°.; *Summa de Arte predicandi; Penitentiale Opus de Parabolis*, Daventriæ 1492; Lipſiæ 1499. *fol.*; 1416. 4°. Lugduni 1536. 8°.; *Liber Sententiarum & dictorum memorabilium; Anti-Claudianus, ſeu de Vero optimo & in omni virtute perfecto, libri duo* en vers, Baſileæ 1536. Antverpiæ 1621.; *De planctu Naturæ contra Sodomiæ vitium; Contra Albigenſes & Waldenſes, libri duo; Sermones duo de variis argumentis; Libri de ſex alis Cherubin;* (Ce livre ſe trouve mal à propos parmi les Oeuvres de S. Bonaventure.) *Rythmus de Chriſti Incarnatione*, & un autre *de fragilitate humanæ naturæ*. Charles de Viſch a fait imprimer tous ces Ouvrages, *in folio*, l'an 1653. Alain a encore écrit *Commentaria in Prophetias Merlini Angli*, Francofurti 1608.: *Dicta de Lapide Philoſophico*, Lugd. Batav. 1600. Charles de Viſch a donné les deux derniers livres de l'Ouvrage contre les Vaudois, les Albigeois, les Juifs, & les Payens, dans ſa Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux, *Colonia* 1656. *in quarto*, & c'eſt là qu'il parle de pluſieurs Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Ce dernier ſe trouve parmi les Oeuvres de ſaint Bonaventure; mais on l'attribue à Alain. Le P. Charles de Viſch a publié l'an 1653 à Anvers les Ouvrages d'Alain de l'Iſle

en un volume *in folio*. C'eſt de lui qu'on a dit, *Sufficiat vobis videſſe Alanum*. Voilà ce qu'on ſait de plus aſſuré touchant la Vie d'Alain. Ceux qui veulent qu'il ait été Moine de Cîteaux, ſe fondent ſur le récit qui ſuit. Ils diſent qu'Alain ayant à prêcher un Sermon de la Trinité dans une des premiéres Egliſes de Paris, y rêvoit un jour ſur le bord de la Seine, lorſqu'un petit enfant qu'il trouva ſur le bord de l'eau, lui fit la même réponſe qu'on prétend qu'un Ange fit autrefois à ſaint Auguſtin en pareille occaſion, & ſur le même ſujet. Ils ajoûtent qu'Alain perſuadé que les lumiéres de notre eſprit, quelque brillantes qu'elles paroiſſent, ſont néanmoins des ténébres devant Dieu, quitta l'Univerſité de Paris pour travailler à ſon ſalut, dans l'état d'une ſainte ignorance, qu'il entra comme inconnu à Cîteaux, & qu'il y fut reçu en qualité de Frére Convers, & chargé du ſoin de garder les brebis de l'Abbaye. Les Religieux admiroient ſa fidélité & ſon exactitude. On dit que l'Abbé qui avoit pris ce Religieux en affection, le mena avec lui au Concile de Latran, que le Pape Innocent III. célébra en 1215, & que dans cette Aſſemblée le Frére Convers voyant qu'on ne répondoit que foiblement aux fauſſes ſubtilitez d'un Sophiſte, diſciple d'Amaury, prit lui-même la parole & convainquit ſi bien cet Hérétique, que l'Hérétique lui dit, ou qu'il étoit Alain, ou un démon: qu'Alain lui répondit qu'il n'étoit pas un démon, mais Alain: ce qui rendit l'Hérétique ſi confus, qu'il n'oſa plus ouvrir la bouche pour diſputer. Les Péres du Concile, ajoûte-t-on, ne furent pas ſurpris de voir tant de doctrine dans un ſimple Frére Convers, lorſqu'ils ſurent ſon nom, dont la réputation étoit bien plus connue que ſa perſonne. Le Pape lui commanda alors d'écrire. Il le fit par obéïſſance, mais il réfuſa des emplois conſidérables & de grandes dignitez qu'on lui offrit. Enfin l'on produit l'épitaphe ſuivante qui eſt à Cîteaux, & que l'on dit être pour Alain de l'Iſle.

Alanum brevis hora, brevi tumulo ſepelivit,
Qui duo, qui ſeptem, qui totum ſcibile ſcivit,
Scire ſuum mortem dare vel retinere nequivit.
Latentis ſacli contemptis rebus egens ſit,
Terra converſus, gregibus commiſſus alendis,
Mille ducenteno nonageno quoque quarto,
CHRISTO devotus mortales exuit artus.

Il y a néanmoins d'habiles Auteurs qui ſoûtiennent que cette épitaphe n'eſt point pour Alain, ſurnommé *l'Univerſel*; mais pour un autre qui a mérité le même titre. En effet, il faut qu'il y ait eu plus d'un Alain qui ait été ſurnommé *l'Univerſel*, non ſeulement dans ce ſiécle, mais dans le précédent & dans le ſuivant: ſi pourtant on doit s'en rapporter aux Auteurs que nous allons citer. Albéric, qui étoit lui-même Moine de Cîteaux dans l'Abbaye de Trois-Fontaines, & qui vivoit dans le XIII ſiécle, dit qu'Alain *l'Univerſel* mourut en 1202. L'Auteur de la Chronique du Païs-Bas, intitulée, *Chronicon magnum Belgicum*, qui vivoit à la fin du XV ſiécle, aſſure la même choſe. Il diſtingue Alain de l'Iſle mort en 1202, d'un autre dit auſſi *Univerſel*, qui a fleuri du tems de Scot & de Jean André, Juriſconſulte de Bologne dans le XIV ſiécle: ce qui ne peut convenir à Alain de l'Iſle, qui enſeigna dans l'Univerſité de Paris dans le XIII ſiécle. Quant aux inductions que l'on tire du livre intitulé, *Commentaires ſur les Prophéties de Merlin*, pour prouver qu'Alain de l'Iſle a vécu dans le XII ſiécle, & non dans le XIII, elles ne ſont de nulle autorité; car quoique cet Ouvrage ait été publié à Francfort ſous le nom d'Alain de l'Iſle, il eſt viſible qu'il eſt ſuppoſé, quoique l'Auteur ait voulu rendre ſa ſuppoſition vrai-ſemblable. Car il parle de l'Ordre de Cîteaux comme de ſon Ordre: de l'Iſle, comme du lieu de ſa naiſſance: & d'une femme qui y fut accuſée de magie, lorſqu'il n'étoit encore qu'un enfant. Il ajoûte que ce fut lorſque Thierry ſe fit Comte de Flandres: *Tempus illud fuit, quo Comes Theodoricus ab Inſulanis, Gandavenſibus & Brugenſibus advocatus erat è terra ſua in Flandriam, tanquam legitimus Flandriæ hæres, &c.* Ce Comte eſt Thierry d'Alſace, fils de Thierry I. Duc de Lorraine, ſurnommé *le Vaillant*, & de Gertrude, fille puînée de Robert *le Frizon* Comte de Flandres. Il fut ſollicité par quelques villes de ſe rendre maître de la ſucceſſion de Charles *le Bon* ſon couſin germain, qui avoit été tué en 1127: ce qu'il fit l'année d'après. Sur ce pié Alain de l'Iſle, qui eſt mort en 1294 auroit vêcu dès l'an 1127, impoſſibilité qui ſuffit ſeule pour détruire l'artifice de l'Auteur des Commentaires. * Albéric, *in Chron.* Henri de Gand. Jaques-Philippe de Bergame. Trithéme & le Mire. Henriquez, *in Menol. Ciſt.* Manriquez, *in Annal. Ciſt.* Carolus de Viſch, *in præf. Oper. Alani, & in Bibliotb. Ciſterc.* Du Boulay, *Hiſt. Univerſit. Pariſ. tome* 2. & 3. Valére André, *Bibliotb. Belgica.* Ludovicus Jacob, *l.* 3. *Scriptor. Cabil.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XIII ſiecle.*

ALAIN, dit DE LYNNA, Carme Anglois, dans le XV ſiécle, natif du village de Lynna dont il porta le nom, dans le Comté de Nortfolk, enſeigna dans les plus célébres Univerſitez d'Angleterre. Il mourut vers l'an 1420, & laiſſa quantité d'Ouvrages, dont les plus utiles ſont, *Elucidarium ſacræ Scripturæ; Moralia Bibliorum; De variis Scripturæ ſenſus; Prælectiones Theologicæ, &c.* * Sixte de Sienne, *in Bibliotb. Sacra.* Lucius, *in Bibliotb. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALAIN dit *de Rupe*, DE LA ROCHE, célébre Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit en Bretagne vers l'an 1418, & fit ſon ſéjour ordinaire dans les Païs-Bas, où il demeuroit dès l'an 1459: Néanmoins il lut les Sentences quelque tems à Paris. Il prêcha avec beaucoup de zéle & rétablit la dévotion du Roſaire. Son zéle pour l'obſervance régulière & pour le culte de la ſainte Vierge, lui attira beaucoup de conſidération dans ſon Ordre, où il enſeigna quelque tems. Le peuple aimoit à l'entendre, à cauſe des hiſtoires merveilleuſes, mais feintes, dont il entremêloit ſes Sermons; & l'on avoit tant de goût pour lui, qu'il fallut à Roſtock, où il ne pouvoit ſe faire entendre parce qu'il ne ſavoit pas parler Allemand, que ſon Prieur ſe donnât la peine de répéter au peuple ce que le Prédicateur venoit de prononcer dans ſa langue naturelle. Alain mourut le huitiéme Septembre 1474, à Zwol dans l'Over-Iſſel, & ne laiſſa aucun Ouvrage; mais les Supérieurs de l'Ordre ayant ordonné à ceux qui l'avoient entendu, d'écrire tout ce qu'ils avoient retenu, on vit en peu de tems ſous ſon nom pluſieurs Traitez, qui après avoir demeuré quelques années dans l'oubli, parurent en partie par les ſoins de Jean André Coppenſtein, qui ſe donna la liberté d'y faire des changemens dans le ſtile, & d'en retrancher quelque choſe. On y trouve entre autres, *Pſalterii Mariani Compendium; De Miraculis S. Roſarii; In Cantica Canticorum*, &c. Il eſt néceſſaire d'avertir que dans toutes les narrations d'Alain, il n'y a rien qui mérite la moindre créance. Tout ce qu'il dit de ſaint Dominique, de ſes compagnons, de ſes miracles, eſt contraire à ce qu'on en lit dans les meilleurs Auteurs: il a imaginé des gens qui ne furent jamais; il a attribué à ceux qui ont exiſté véritablement des choſes qui ne leur conviennent pas; & dans ſes transports il lui a échappé des choſes qui paroiſſent même contraires à la foi. * Echard. *Script. Ord. Prad.*

ALAIN (Guillaume), Cardinal du titre de S. Martin aux Monts, appellé depuis *le Cardinal d'Angleterre*, étoit né d'une famille très noble dans la Province de Lancaſtre en Angleterre. Après avoir étudié au Collége d'Orial dans l'Univerſité d'Oxford, il fut pourvu d'un Canonicat de l'Egliſe Métropolitaine d'Yorck. Elizabeth, fille de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & d'Anne de Boulen, étoit montée ſur le thrône, & avoit ordonné au Clergé de la reconnoître pour Chef de l'Egliſe Anglicane. Alain s'y oppoſa vigoureuſement; mais craignant la rigueur des édits, il ſe retira à Louvain ſous la protection du Roi d'Eſpagne; où s'étant rendu très ſavant dans la Théologie, il écrivit des livres de controverſes contre les Proteſtans Anglois, & un Traité du Purgatoire contre Juël. Il retourna à Oxford, & y compoſa trois livres; l'un du Sacerdoce, l'autre des Indulgences, & le troiſiéme de la Verité infaillible de la Foi Catholique Romaine. Ces nouvelles productions irritérent ſes Adverſaires, & le contraignirent une ſeconde fois de quitter ſon païs. Il repaſſa dans les Païs-Bas, & y enſeigna la Théologie dans un monaſtére à Malines. Quelque tems après il alla à Rome avec Jean de Vandeville, Profeſſeur du Droit dans l'Univerſité de Douay, & depuis Evêque de Tournay. Ce Prélat lui fit prendre à ſon retour le bonnet de Docteur en Théologie dans cette Univerſité: il le fit encore pourvoir d'un Canonicat de l'Egliſe de Cambray, & l'aida puiſſamment à rétablir à Douay un Séminaire pour les Anglois exilez de leur patrie à cauſe de leur religion. Alain ne ceſſa point d'écrire contre les Reformez par de nouveaux Traitez qu'il mit au jour touchant la Prédeſtination, les Sacremens & les Images. Il trouva le moyen de fonder encore un Séminaire à Rome, où il fit un ſecond voyage. Il en fit deux en Eſpagne; & à ſon retour en France, pendant les troubles des Païs-Bas, il établit un autre Séminaire à Reims, qui fut fondé par la libéralité d'un Cardinal de Guiſe, lequel donna un Canonicat dans ſa Cathédrale au ſavant Alain. Ce fut là qu'il publia une ſavante Apologie pour les Catholiques que l'on perſécutoit en Angleterre. Dans un troiſiéme voyage qu'il fit à Rome pour régler un différent qui s'étoit élevé entre les Jéſuites & les écoliers Anglois, le Pape Sixte V. qui ſe ſervoit de lui pour exciter des troubles en Angleterre, l'honora du chapeau de Cardinal en l'an 1587, pour le récompenſer des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe, & aux Catholiques d'Angleterre. Le Roi d'Eſpagne Philippe II. lui donna une riche Abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût maintenir ſa dignité, & le nomma encore à l'Archevêché de Malines: mais il n'y put venir réſider, le Pape ne voulant pas le laiſſer ſortir de Rome, où il s'étoit rendu néceſſaire dans les Conſiſtoires. Il travailla auſſi avec le Cardinal Colonne & avec Bellarmin à la réviſion de la Bible, qui fut imprimée par l'ordre de Sixte V, & revue par les ſoins de Clement VIII. Il avoit entrepris de revoir tous les Ouvrages de ſaint Auguſtin; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce deſſein. Il mourut d'une rétention d'urine l'an 1594, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de la nation Angloiſe, où l'on voit ſon épitaphe. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Iſaac Bullart, *Acad. des Sciences.* Sanderus, *Elog. Card. Dec.* 4. *p.* 245.

ALAIN de *Solminihac*, Abbé de la Chancelade, puis Evêque de Cahors, fils d'un Gentilhomme de Périgord, né en 1593, vint étudier en Théologie à Paris en 1618, & après avoir reçu, en 1625, la bénédiction abbatiale, il retourna dans ſon Abbaye, où il établit une réforme très auſtére, malgré les obſtacles des anciens Religieux, qui ſe retirérent dans des Prieurez. En 1636, il fut nommé à l'Evêché de Cahors, dont il prit poſſeſſion en 1639. Il travailla fortement à régler ſon diocéſe; mais ſa ſévérité lui attira des perſécutions qui furent appaiſées par l'autorité d'Anne d'Autriche, Régente de France. En 1652 & 1653, la peſte ayant fait de grands ravages dans ſon diocéſe, il ſe conſacra au ſervice des malades, leur portant lui-même les Sacremens. Il fut un des Evêques qui cenſurérent l'Apologie des Caſuiſtes: Il tomba malade dans le cours de ſes viſites en 1659, & ayant été reporté dans ſon château, il y mourut de défaillance de nature, & fut enterré ſans aucune pompe dans la chapelle des Chanoines Réguliers qu'il avoit fondée à Cahors. * Godeau, *Eloge des Evêques, Eloge* 102.

DUCS DE BRETAGNE DE CE NOM.

ALAIN I de ce nom, ſurnommé *le Fainéant*, Duc ou Roi de Bretagne, régna depuis l'an 660, juſqu'à 604. Le ſurnom qu'on lui donna, témoigne aſſez qu'il aimoit l'oiſiveté, & qu'il avoit

avoit peu d'inclination pour les grandes choſes. * D'Argentré, *Hiſt. de Bretagne.*

ALAIN II. dit *le Long*, vivoit dans le VIII ſiécle, & régna avec honneur depuis l'an 760, juſqu'en 790. Il prit ſouvent les armes, & remporta des avantages conſidérables ſur ſes ennemis. * D'Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Pierre le Baud, *Hiſt. de Bretagne.*

ALAIN III. fils de *Pasquitan*, vivoit dans le IX ſiécle, & partagea la Bretagne avec Juhel, après la mort du Duc Salomon, vers l'an 874. En 800, les Normands qui avoient attaqué Paris une troiſiéme fois, ſe voyant contraints de prendre la fuite, fondirent ſur les côtes de Bretagne, & ſur celles de Neuſtrie, à préſent *Normandie*, où ils prirent le château de ſaint Lo, & tuérent même Juhel, un des Ducs de Bretagne. Alain ſe mit en campagne, & fit vœu de donner la dixiéme partie de ſes biens à ſaint Pierre, ſi Dieu lui faiſoit la grace de remporter la victoire ſur ces peuples infidéles. Il obligea les Bretons à faire le même vœu, & chargea ſi rudement les Normands, que de quinze mille il n'en reſta qu'environ 400. Alain mourut peu de tems après. * D'Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Reginon. Baronius, &c.

COMTES DE BRETAGNE DE CE NOM.

ALAIN I de ce nom, dit *Barbe-torte*, premier Comte de Bretagne dans le X ſiécle, gouverna avec aſſez de bonheur. Il rebâtit diverſes Egliſes que les Normands avoient ruinées, & mourut en 952, ou en 959 ſelon d'autres Auteurs, *ne laiſſant que deux fils naturels*, Hoël, *mort ſans lignée*; & Guéric, *tige des Comtes de Nantes.* * D'Argentré & Pierre le Baud, *Hiſtoire de Bretagne.*

ALAIN II. dit *le Rebru*, fils de GEOFROY I. & de *Hedwige* de Normandie, ſuccéda à ſon pére en 1008. Il fit bâtir l'Abbaye de ſaint George de Rennes pour ſa ſœur *Adelais*, qui y mourut vers l'an 1067. Depuis il fit la guerre à Robert II. Duc de Normandie, & mourut de poiſon le premier Octobre 1040. *Cherchez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * *Hiſt. de Bretagne.*

ALAIN III. dit *Fergent*, fils de *Havoiſe*, héritiére de Bretagne, & de Hoël, Comte de Cornouailles & de Nantes auquel il ſuccéda en 1084. Il ſe croiſa pour le voyage d'outre-mer, où il ſe trouva à la priſe de Nicée, d'Antioche, & de Jéruſalem. A ſon retour il gouverna ſes Sujets avec beaucoup de douceur & de piété. Il fonda en 1112 l'Abbaye de ſaint Sulpice près de Rennes, puis ſe retira à celle de Redon, où il mourut l'an 1120. *Cherchez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article BRETAGNE. * D'Argentré & Pierre le Baud, *Hiſtoire de Bretagne.* Le P. Lobineau, *Hiſtoire de Bretagne, à Paris* 1704.

ALAIN IV. dit *le Noir*, porta le titre de Comte de Bretagne, & épouſa *Berthe*, fille & héritiere de CONAN III. dit *le Gros*. Hoël, fils du même Conan, fut privé de l'héritage. Alain, qui étoit Seigneur de la Roche-de-Rien, & Comte de Richemont en Angleterre, étoit fils puîné d'ETIENNE, Comte de Ponthiévre. Il mourut le 30 Mars de l'an 1146, & eut pour enfans 1. CONAN IV. dit *le Petit*; 2. *Euguen*, ſeconde Abbeſſe de ſaint Sulpice: & 3. *Conſtance*, femme d'ALAIN III. Vicomte de Rohan. La Comteſſe *Berthe* ſa femme, prit une ſeconde alliance avec Eudes II. Vicomte de Porhoët, dont elle n'eut point de poſtérité. * Guillaume de Jumiéges, *l.* 7. *c.* 41. D'Argentré, *Hiſtoire de Bretagne.*

ALAIN, Roi ou Chef des Goths. *Voyez* ALAVIN.

ALAINE, petite riviére de France dans le Nivernois, vient de Luzi, paſſe à Tais, & ſe jette au deſſous de Terci-la-Tour dans l'Aron, qui ſe joint à la Loire près de Déciſe. * Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.*

ALAINS, peuples Barbares, qui ſe répandirent dans l'Europe, puis dans l'Afrique, ſur la fin du IV ſiécle & au commencement du V. Ammien Marcellin croit qu'ils ſortoient des anciens Maſſagétes, peuples de la Scythie en deçà du mont Imaüs. Pline les place dans l'Europe au-delà des embouchûres du Danube: Cluvier les met dans la Moſcovie ſur le bord ſeptentrional du Doniec; d'autres dans la Lithuanie: mais Joſéph les met proche du Tanaïs, & des marais Mæotides. Il rapporte *au l.* 7. *c.* 29. *des guerres des Juifs*, que les Alains firent une furieuſe irruption dans l'Arménie, ſous l'Empire de Veſpaſien. Dans ce tems-là Vologéſe Roi des Parthes, demanda du ſecours à cet Empereur contre les Alains, avec un de ſes fils, pour être le Général de ſon Armée. Claudien en fait ſouvent mention, comme quand il parle des victoires de Stilicon, *Carm.* 26. *v.* 583.

mortemque petendam
Pro Latio docuit Genti pralatus Alanus.

ou ſelon d'autres,

Gentis præclarus Alanus.

C'étoient les peuples du monde les plus cruels & les plus ſanguinaires. Ils ſe joignirent aux Vandales, aux Suéves, aux Bourguignons, & s'avancerent en l'année 406, depuis les bords du Danube juſqu au Rhin, ſans trouver aucune réſiſtance. Ils prirent Mayence, Wormes, Reims, Amiens, Arras, & pluſieurs autres villes, qu'ils ruinérent avec une étrange barbarie, & ayant été joints par les Vandales, échappez de la bataille qu'ils avoient perdue contre les Francs, ils entrérent dans les Gaules. Leur Roi s'appelloit *Reſpendial*. Une partie des Alains ſous la conduite d'Utace: qui avoit ſuccédé à Reſpendial, paſſa en Eſpagne en 409, & s'établit dans la Province de Carthagéne & dans la Luſitanie. L'autre partie tint bon dans les Gaules ſous la conduite de deux Rois. Les Alains d'Eſpagne défaits par Vallia Roi des Wiſigoths, près de Mérida en 418, furent contraints de ſe ſoumettre à Honorius. Leur Roi Vatace perdit la vie dans le combat. On voit encore que les Alains en 464, ſe revoltérent contre les Huns, après la mort d'Attila, & entrérent en Italie, où ils furent défaits par Ricimer. Tant de Barbares ſembloient ne s'être élevez contre les Chrétiens, que pour les punir de leurs infidélitez & de leurs déſordres. C'eſt la réflexion que faiſoit alors le docte Salvien, dans le ſeptiéme de ſes livres de *la Providence*. Ammien Marcellin prétend qu'ils ont demeuré dans les grands déſerts de Scythie, qu'ils communiquérent leur nom aux peuples qu'ils ſubjuguérent, & que de cette maniére ce nom s'étoit étendu juſqu'au Gange. Ils n'avoient point d'autres maiſons que leurs chariots ſur leſquels ils chargeoient leurs enfans, & les nourriſſoient. Ils ne s'arrêtoient dans un lieu qu'autant de tems qu'ils y trouvoient de la pâture. Ils ne mangeoient que de la chair & du lait, & ils ne cultivoient point les terres. Ils s'accoutumoient dès leur plus tendre jeuneſſe à aller à cheval, & regardoient comme une lâcheté d'aller à pié. Ils aimoient la guerre ſi paſſionnément, qu'ils eſtimoient heureux ceux qui y perdoient la vie, & qu'ils traitoient comme des lâches, ceux qui mouroient de vieilleſſe ou de maladie. Ils mettoient leur plus grand honneur à tuer un homme. Ils coupoient la tête à ceux qu'ils avoient tuez, les écorchoient, & employoient leurs peaux pour orner leurs chevaux. Ils n'avoient point de Temples & ils ne rendoient de culte religieux qu'à une épée nue qu'ils fichoient en terre. C'étoit là leur Dieu Mars, Protecteur des païs qu'ils habitoient. Ils prédiſoient l'avenir, par le moyen de certaines verges choiſies, accompagnées de conjurations. Quoi qu'Ammien Marcellin nous les repréſente comme des hommes cruels & féroces, il ne leur attribue pourtant pas la même inhumanité qu'aux Huns. * Proſper, & Caſſiodore, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 30. *c.* 3. & *l.* 31. *c.* 2. Pline, *lib.* 4. *c.* 12. Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 9. Oroſe. Bede. Cluvier. Baudrand. Cordemoi, *Hiſt. de France.* Suétone, *dans la Vie de Domitien.*

ALAIRAC, *Caſtrum alarici*, village du Bas Languedoc, entre la ville de Narbonne & celle de Carcaſſonne. *Maty, *Dict. Geogr.*

ALAIRAC, montagne en Dauphiné.

ALAIS ou ALETS, ſur le Gardon, *Alefia*, ville de France dans le bas Languedoc, avec titre de Comté. Cette ville qui eſt à deux lieues d'Anduſe & à cinq lieues d'Uſez, appartenoit autrefois à la maiſon de Pelet, ſortie des Vicomtes de Narbonne, qui ont été Comtes de Melgueil ou Maugulo, petite ville proche de Montpellier. Ce Comté a depuis été poſſédé par CHARLES de Valois Duc d'Angoulême, fils naturel de *Charles* IX. Son fils *Emmanuel* de Valois, Colonel de la Cavalerie Légére de France, & Gouverneur de Provence, s'appelloit *le Comte d'Alais*. La fille de ce dernier, *Marie-Françoiſe* de Valois, ayant été mariée à *Louis* de Lorraine Duc de Joyeuſe, porta le Comté d'Alais dans la maiſon de Lorraine établie en France. Alais eſt le Siége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêché de Narbonne, & eſt ſituée au pié des montagnes des Sévennes. C'eſt une des villes qui ſe revoltérent du tems de Louis XIII. pendant les troubles de la Religion; mais elle ſe ſoumit en 1629. après la priſe de Privas. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, comme il y avoit un grand nombre de nouveaux Catholiques dans les Sévennes, éloignez de toutes les villes Epiſcopales, le Pape Innocent XII, à la priére de Louis XIV, érigea cette ville en Evêché le 26 Mars 1694. Elle faiſoit auparavant une partie du Diocéſe de Nîmes; on y a uni l'Abbaye de Pſalmodi. François de Saulx en fut facré premier Evêque le 29 Août 1694. * Catel, *Hiſt. de Languedoc.* Papire Maſſon, *Deſcr. flum. Gall.* Baudrand.

ALAIS (Jean) ou, ſelon quelques-uns, JEAN DU PONT ALAIS, étoit de Paris, où il fut Maître des Comédiens dans le XII ſiécle. Il prêta une ſomme d'argent au Roi; & pour en être rembourſé, il eut permiſſion de lever un denier ſur chaque panier de poiſſon qu'on vendoit aux Halles. On dit qu'il tâcha enſuite de faire abolir cet impôt; mais que n'en ayant pu obtenir la ſuppreſſion, il en mourut de déplaiſir. Il ordonna qu'après ſa mort on l'enterrât ſous l'égoût des Halles, proche de la chapelle de Sainte Agnès, qu'il y avoit fondée, & qui eſt aujourd'hui dans l'Egliſe de Saint Euſtache. Il y avoit encore il n'y a pas longtems une longue pierre élevée ſur deux autres, que l'on dit repréſenter ſa tombe: elle formoit une eſpece de pont, par deſſus lequel on traverſoit le ruiſſeau. On appelloit cette pierre le *pont-Alais*. * Antoine du Verdier, *Bibliotb. Antiq. de Paris.*

ALALCOMENE, *Alalcomena* & *Alalcomenium*, petite ville de Béotie, ainſi nommée d'Alalcomenée, pere nourricier de Minerve; ou d'Alalcoménie, fille d'Ogygès & nourrice de la même Déeſſe. Cette ville étoit ſous la protection de Minerve, qui y étoit née, & qu'on y adoroit dans un Temple célébre, ſous le nom d'*Alalcomenienne*, avec une ſtatuë d'ivoire qui y étoit en grande vénération. Ce reſpect, ſelon Strabon, fut cauſe, que quoi qu'elle fût aiſée à prendre, elle ne fut jamais pillée: mais Sylla ayant enlevé cette ſtatue, ſon Temple fut depuis négligé. Pauſanias qui nous raconte cette derniére circonſtance, ajoûte que de ſon tems, les murs en étoient crevez par un gros tronc de lierre, qui avoit pouſſé ſes branches entre les pierres. Parmi les titres qu'Homére donne à Minerve, le plus glorieux eſt celui d'*Alalcomenienne*. Le tombeau de Tirésias n'étoit pas loin de cette ville, près de la fontaine de Tilphuſe. Plutarque raconte qu'Ulyſſe, qui avoit auſſi pris naiſſance dans Alalcoméne, fit par réconnoiſſance, porter le même nom à une ville de l'Iſle d'Ithaque. M. Bayle remarque que ce fut la ville d'Ithaque elle-même, à laquelle Ulyſſe fit porter le nom d'Alalcoméne en mémoire de ce qu'il y étoit né. * Pauſanias, *l.* 9. Strabon, *l.* 7. & 9. Plutarque, *Quæſt. Græc.* 43. Homére, *Iliade*, *l.* 4. *v.* 8. Stace, *Theb. l.* 7. *v.* 330.

Ducit Itbomaes & Alalcomenas Minerva.

ALAM EBN AL ALAM, grand Mathématicien, qui vivoit ſous le régne d'Adhaeddulat, Sultan de la Dynaſtie des Bouides. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ALAMAGAN, ou l'ISLE DE LA CONCEPTION, une des Iſles Marianes ou des Larrons, a ſix lieues de tour. Elle eſt ſous le dix-huitiéme degré dix minutes de latitude ſeptentrionale, à trois lieues & demie de l'Iſle de Guguan, & à dix de celle de Pagon. * Charles le Gobien, *Hiſt. des Iſles Marianes.*

ALAMAH EBN ALAMAH BEN ASSAD, Médecin célébre, qui mourut l'an 652. de l'Hégire, de Jéſus Chriſt 1254. Il a écrit ſur les médicamens ſimples, ſous le titre d'*Eſchorat Almorſchedat.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

ALAMAN, Seigneurie du païs de Vaux au Canton de Berne, près du Lac Léman, dit aujourd'hui de Genève, duquel cette Seigneurie a pris ſon nom. On croit qu'anciennement il y a eu un Roi en ces quartiers-là nommé *Léman*, dont le nom eſt demeuré au Lac & à cette Seigneurie. * Plantin, *Deſcr. de la Suiſſe.*

ALAMAND (Joſſelin) Seigneur de Château-neuf dans le IX ſiécle, étoit de l'illuſtre maiſon de Touraine, Souveraine de Foucigni. Il paſſa dans le Levant avec quantité de Nobleſſe Françoiſe; & après y avoir ſervi utilement l'Empereur de Conſtantinople contre les Infidéles, il ne demanda pour toute récompenſe, que les oſſemens du corps de ſaint Antoine, qu'il dépoſa dans l'Egliſe de l'Albéne. C'eſt en cette conſidération que le jour de l'Aſcenſion l'on a accoutumé d'appeller trois fois à haute voix, le Seigneur Baron de Château-neuf, pour porter à la proceſſion qui ſe fait autour de l'Egliſe de ſaint Antoine dans la ville qui en porte le nom, la châſſe où ſont les Reliques de ce Saint. Ce même Baron de Château-neuf a auſſi la liberté de prendre trois poignées d'argent au baſſin, dans lequel on met les offrandes de cette fête; & il doit être nourri trois jours par l'Abbé de ſaint Antoine, avec toute ſa famille & ſa ſuite. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

ALAMANDER. *Voyez* ALAMUNDAR.

ALAMANDUS. *Voyez* ALEMAN. (Louïs) Cardinal.

ALAMANNI, (Luigi ou Louïs) d'une maiſon illuſtre de Florence, de la faction des *Paleſchi*, qui tenoit pour les *Medicis* contre les *Poppoloni* partiſans de la liberté, naquit en 1495. de Pierre Alamanni & de Geniévre Paganelli, tous deux de familles nobles. Il fit ſes études dans ſa patrie ſous François Cattani de Diacetto. Il fut fort avant dans la faveur de *Jules de Medicis* connu dans la ſuite ſous le nom de *Clément VII.* Une injure prétendue l'ayant aliéné de ce Prince, il entra dans une conjuration contre lui. Elle fut bientôt découverte, ſon frére fut décapité avec ſon ami *Jac. Diacetto*, & lui ſe ſauva avec *Boudelmonte*, tous deux mis à l'amande de 500 florins d'or & bannis à perpétuité. Il ſe retira à *Veniſe* & delà en France. Florence reprit, après le ſac de Rome, ſon ancienne forme de République qu'elle ne conſerva qu'autant qu'il faloit pour mieux ſentir la perte de ſa liberté. Elle fut la victime de la confédération formée à Barcelone entre l'Empereur & le Pape, & de la paix faite le cinquiéme d'Août 1529, à Cambrai entre l'Empereur & François I. Alamanni qui brilla dans ces conjonctures difficiles, par ſon deſintéreſſement & par ſa ſageſſe, ſacrifia encore près de 40000 écus pour ſecourir ſa Patrie, avec laquelle il ſuccomba. Il fut rélégué en Provence d'où François I. le tira bientôt en faveur de ſon eſprit & de ſa vertu. Ce Prince lui donna le collier de S. Michel, avec un emploi conſidérable chez la Princeſſe *Catherine de Médicis*, qui fut enſuite Reine de France. En 1544, il l'envoya en Ambaſſade à Charles V. & ce fut alors qu'il lui arriva ce que Jérôme Ruſcelli rapporte dans ſes *Impreſe illuſtri*, *p.* 208. Parmi les Poëſies qu'Alamanni avoit compoſées à la louange de François I. étoit un Dialogue Satyrique où le coq faiſoit entre autres ce reproche à l'Aigle.

Aquila Grifagna
Che per divorar due becchi porta.

L'Empereur avoit lu cette piéce, & ſe ſouvint à propos de cet endroit. Car Alamanni ayant paru devant lui, & lui ayant fait un Diſcours, où il s'étendoit fort ſur ſes louanges, & dont toutes les périodes commençoient par le mot *Aquila*, ce Prince qui l'avoit écouté avec beaucoup d'attention, ſe contenta de lui dire, lorsqu'il eut fini,

Aquila Grifagna
Che per piu divorar due becchi porta.

Ces paroles ne démontérent point Alamanni, qui reprenant la parole, lui dit, *Seigneur, quand j'ai écrit ceci, je l'ai fait en Poëte, à qui il eſt permis de mentir; maintenant je parle en Ambaſſadeur qui doit ne dire que la vérité: Je parlois alors en jeune homme, je le fais préſentement en homme mûr: Le chagrin d'être éloigné de ma patrie, m'animoit alors, mais je ſuis maintenant exempt de paſſion.* Une réponſe ſi ſage plut extrémement à l'Empereur, qui ſe leva auſſi-tôt & lui frappant de la main ſur l'épaule, lui dit que ſon exil ne devoit point lui faire de peine, puis qu'il avoit trouvé un Protecteur tel que le Roi de France. Alamanni fut depuis bien venu à la Cour de l'Empereur dont il obtint tout ce qu'il voulut, & s'en retourna en France chargé d'honneurs & de préſens. François I. étant mort en 1547, Henri II. qui lui ſuccéda ne témoigna pas moins de bienveillance à Alamanni. Il l'envoya en 1551 à Gênes, pour engager cette République à recevoir ſes vaiſſeaux dans ſes ports, & à donner un libre paſſage aux troupes qu'il avoit deſſein d'envoyer en Italie. Il l'avoit outre cela chargé d'une commiſſion ſecrette de voir les Sénateurs qui étoient attachez aux intérêts de la France, & de ménager par leur moyen quelque ſoulévement qui retirât la République du parti de l'Eſpagne, & la ſoumit à la France. Il fit tout ce qu'il put pour y réuſſir, mais quelques ſoins & quelques peines qu'il ſe donnât pour cela, il eut le chagrin de n'en pouvoir venir à bout. François I. étant mort, Alamanni ſe retira en Provence, où la Poëſie avoit déja fait & fit encore ſes délices. Il avoit dedié ſes Elégies & ſes Eglogues à François I. & c'eſt dans l'Epître dédicatoire de cet ouvrage intitulé *Opere Toſcane* imprimé à Lion en 1532, qu'il parle de la ſorte, „ On me blâmera peut-être d'avoir employé des vers „ non rimez contre l'uſage des meilleurs Poëtes en nôtre langue. „ Mais je répondrai que dans les ſujets qui demandent des interlocuteurs, comme l'Eglogue, la rime eſt tout à fait à contretems, puis qu'elle donne au dialogue une affectation ridicule.... Dans les ſujets plus élevez, la rime qui tient plus de „ l'agréable & du tendre que du majeſtueux, enléve au Poëme „ un caractére de grandeur qui en devroit être inſéparable. Elle „ arrondit périodiquement les phraſes, elle apporte une uniformité ennuyeuſe, elle empriſonne, pour ainſi dire, la penſée, „ & ne laiſſe plus de lieu à la nobleſſe, à l'étendue & la variété." Alamanni & le *Triſſino*, contemporains, ont fait uſage de ces vers non rimez, ſans qu'on puiſſe décider, bien ſûrement, qui des deux en eſt le premier inventeur, quoiqu'il y ait quelque vraiſemblance en faveur du *Triſſino* dont la *Sophonisba*, dédiée à Léon X. en 1520, a été compoſée avant la *Coltivazione* d'Alamanni, qui ne fit ce Poëme que dans ſa vieilleſſe, & avant celui du *Diluvio* qui décrit l'inondation du Tibre arrivée en 1531. Toutes les autres Poëſies d'Alamanni furent compoſées en France, dès 1522, qui fut l'époque de ſon exil. Pluſieurs beaux Eſprits ont préféré ce Poëme du *Diluvio Romano* à la ſeconde Ode d'Horace. Ses Satyres ſont d'un ſtile trop élevé au jugement de Mr. *Bianchini*. Ses *Hymnes* ſont des imitations heureuſes de *Pindare*; ſa *Coltivazione* rappelle Homére & Virgile, & ſes Epigrammes ſont fort dans le gout de *Martial*. En 1540, il entra dans l'Académie des *Infiammati* de Padoue. Il a eu deux femmes, toutes deux Florentines & de familles nobles. Il épouſa la premiére nommée *Aleſſandra Serriſori*, à Florence en 1516, avant ſon exil, & la ſeconde appellée *Madeleine Buonajuti*, en France. Cette derniére étoit Dame d'atour de la Reine Catherine de Médicis, & elle ſe maria en ſecondes noces, après la mort d'Alamanni en 1558, à Jean Batiſte de Gondi. Il doit avoir eu de la premiére ſes deux enfans qui ſont les plus connus, *Nicolas* & *Batiſte*. Nicolas a été Capitaine aux Gardes, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Il ſe maria avec *Anne de Briqueville* dont il eut *Louïs* & *Henri*, morts ſans poſtérité, & *Catherine* qui étant allée en Italie, y fut Dame d'honneur de la Grande Ducheſſe de Toſcane, & épouſa en 1595 *Philippe del Migliore* dont elle n'a eu qu'une fille. On parlera de *Batiſte* dans l'Article ſuivant. Alamanni mourut à Amboiſe où il étoit avec la Cour, le 18 Avril 1556, dans ſa 61 année. Ses Ouvrages ſont, *Opere Toſcane; La Coltivazione; Gyrone Corteſe; La Avarchide; Flora, Comedia; Epigrammi; Orazione & Selva; Rime; Lettera alla Marcheza di Peſcara; Lettera a Pietro Aretino; Canzone; Delle lodi di Filippo Saſſetti.* On a des *Scholies* de ſa façon *ſur l'Iliade & ſur l'Odyſſée d'Homére.* Celles qui ſont ſur l'Iliade ont paru pour la premiére fois dans l'édition de ce Poëme faite à Cambridge, l'an 1689, in 4°. * *Biblioth. Italique, tome* 1. *p.* 263. *& ſuiv.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 13. *p.* 53. *& ſuiv.*

ALAMANNI (Batiſte) fils aîné du précédent, naquit en Italie, le 30 Octobre de l'an 1519. Il vint en France avec ſon pére, & fut d'abord Aumonier de la Reine Catherine. En 1555, il fut fait Evêque de Bazas, puis de Macon. Il mourut le 13 Août 1581. On a en manuſcrit quelques Lettres de Batiſte Alamanni, entre autres une de Lyon du 29 Mai de l'an 1545, où il marque que le Roi lui avoit donné un mois auparavant l'Abbaye de Belleville dans le Beaujolois, de mille écus de rente. * Le P. Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 13. *p.* 68. *& 69.*

ALAMANNI ou plutôt ALEMANNI, (Côme) Jéſuite, natif de Milan, étoit fils de Benoît Alemanni, qui en 1564, reçut chez lui les Jéſuites à Milan, lorsqu'ils vinrent s'y établir, & qui leur prêta la maiſon, où il les nourrit pendant un tems conſidérable. Côme Alemanni entra dans la Compagnie de Jéſus en 1575, âgé de 16 ans; il y enſeigna pluſieurs années la Philoſophie & la Théologie. Il étoit ſi attaché à la Doctrine de ſaint Thomas, qu'il ne s'en écarta jamais en rien. Nous avons de lui une Philoſophie tirée des Ouvrages de ce S. Docteur, imprimée *in* 4°. à Paris en 1618, ſous ce titre, *Summa totius Philoſophiæ, è D. Thomæ Aquinatis Doctoris Anglici doctrina.* Côme Alemanni mourut à Milan le 24 Mai 1634. Il avoit quatre de ſes fréres auſſi Jéſuites. L'aîné, Joſeph Alemanni, mourut à Aſt dans le Piémont, l'an 1630, âgé de 74 ans. Il a laiſſé divers Traitez, *de Chriſtiana ſapientia; Hiſtoria miraculoſæ imaginis B. Virginis, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Sacchin, *Hiſt. Soc.* J. Sotwel, *Script. Soc. Jeſu.*

ALAMANNI (Nicolas) Grec de nation, quoique Siberus diſe qu'il a peut-être été Vénitien, & qu'on lui donna apparemment le nom de Grec, parce qu'à Rome il étudia dans le Collége Grec. S'étant élevé par ſon eſprit & par ſa doctrine, il fut Secretaire du Cardinal Borgheſe, & depuis Garde de la Bibliothéque du Vatican, après la mort de Balthaſar Anſideus. Il tâcha de ſe faire encore aimer davantage à la Cour de Rome par ſes écrits, comme par exemple, par le livre qu'il publia en 1625. & qui a pour titre, *Syntagma de Parietinis Lateranenſibus a Cardinale Barberino reſtitutis.* Dans cette vue, il diſputa aux Empereurs deſcendus de Charlemagne la Souveraineté dans Rome: mais le Blanc l'a refuté dans ſa Diſſertation *De nummis Caroli M., Lotharii, Ludovici & ſuccedentium Regum Roma percuſſis.* On a de plus de lui *Diſſertatio de dextra tota-que manus prærogativa ex antiquis Pontificum nummis, Paulum Petro Apoſto-*

Apoſtolo anteponentibus. Mais il ſe rendit ſur tout célébre en publiant au commencement du XVII ſiécle, l'Hiſtoire de Procope, à l'occaſion de laquelle Gab. Trivor en 1631. à Paris, Th. Rivius en Angleterre & Jean Eichel à Helmſtad, ont écrit des apologies dont la derniére a rudement attaqué Alamanni. Il fit auſſi une deſcription de S. Jean de Latran. Quelque tems après, pendant qu'on travailloit à l'Egliſe de Saint Pierre, il eut ordre de prendre garde qu'on n'y profanât aucun tombeau des Martyrs. Il le fit avec tant de ſoin & d'aſſiduité, qu'il y fut ſurpris d'une maladie dangereuſe, dont il mourut peu de tems après. Mais on ne ſait pas en quelle année. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt. P.* 1. *c.* 70.

ALAMANNO. *Voyez* ADHEMAR, Cardinal.

ALAMAT, fut le ſixiéme & le dernier Roi de Perſe, de la lignée d'Uſun-Caſſan, qui ne dura que 21 années; car Uſun-Caſſan mourut l'an 1478, & Alamat en 1499. Il fit mourir Chec-Aidart, qui s'efforçoit de remonter ſur le thrône. Mais ſon fils Iſmaël, qu'on avoit élevé en ſecret, prit la ville de Tauris; & ayant vengé la mort de ſon pére, il fut le premier de la famille des Sophis, qui ont donné depuis tant de peine aux Othomans, * Mirkond, *Hiſt. de Perſe.* Marmol, *l.* 2. *c.* 39. Sponde, *A. C.* 1499.

ALAMATH, ALAMETH, ALMATH & HALEMETH. *Voyez* HALEMETH.

ALAMBRA. *Voyez* ALHAMBRA.

ALAMIR, Prince de Tarſe, prit le nom de Caliſe dans le IX ſiécle. Il entra dans les Provinces de l'Empire à la tête d'une formidable Armée de Saraſins, qui y commirent de grands excés. André Scythe, Gouverneur du Levant, ſe voulant oppoſer à leur furie, ce Prince barbare lui envoya dire, que s'il lui donnoit bataille, le fils de MARIE ne le ſauveroit pas de ſes mains; blaſphéme qui ne demeura pas impuni. Car au jour du combat, ce Gouverneur prit la lettre du Saraſin, & l'ayant fait attacher à une image de la Vierge, pour ſervir d'étendart, il vainquit les ennemis, dont il fit un grand carnage; Alamir fut pris, & eut la tête tranchée. * Marmol, *l.* 2. *c.* 26.

ALAMMELEC ou ELMOLAC. *Voyez* ELMELECH.

ALAMOS (Balthaſar) naquit à Médina del campo dans la Caſtille. Ayant étudié en Droit à Salamanque, il entra au ſervice d'*Antonio Pérez* Secretaire d'Etat ſous le Roi *Philippe II.* Il eut part à l'eſtime & à la confidence de ſon Maître. De là vint qu'après la diſgrace de ce Miniſtre, on s'aſſura de la perſonne d'Alamos. On le détint en priſon onze ans. *Philippe III.* parvenu à la Couronne le mit en liberté, ſuivant les ordres que ſon Pére lui en donna dans ſon Teſtament. Alamos mena une vie privée, juſques à ce que le Comte Duc d'*Olivarez* Favori de *Philippe IV.* l'appellât aux emplois publics. On lui donna la charge d'Avocat-Général dans la Cour des cauſes criminelles, & dans le Conſeil de guerre: enſuite il fut Conſeiller au Conſeil des Indes, & puis au Conſeil du Patrimoine Royal, & Chevalier de l'Ordre de S. Jaques. Il étoit homme d'eſprit & de jugement, & avoit la plume meilleure que la langue. Il vécut 88 ans & ne laiſſa que des filles. Sa traduction Eſpagnole de *Tacite* & les Aphoriſmes Politiques, dont il en borda les marges, lui ont aquis beaucoup de réputation; mais non pas ſans que les ſentimens ſoient partagez là-deſſus. Cet Ouvrage publié à Madrid l'an 1614, devoit être ſuivi d'un Commentaire, qui n'a jamais été imprimé, que je ſache. L'Auteur avoit compoſé le tout pendant ſa captivité, & il avoit même travaillé en cet état à obtenir un privilége. Il laiſſa quelques autres Ouvrages, qui n'ont pas été imprimez, *Advertimientos al Governo*, adreſſez au Duc *de Lerme* vers le commencement du régne de Philippe III; *El Conquiſtador*, ou Conſeils touchant des conquêtes à faire dans le Nouveau Monde; *Puntos Politicos o de Eſtado.* Dom Garcias Tellode Sandoval, Chevalier de Calatrava, Gendre d'Alamos, a donné connoiſſance de ces Manuſcrits à Dom *Nicolas Antonio.* * *Voyez Biblioth. Scriptor. Hiſpan. tom.* 1. *p.* 141. Bayle, *Dict. Crit.*

ALAMOUT. *Voyez* ALMOUTH.

ALAMUNDAR, Roi des Saraſins, fit des courſes dans la Paleſtine, vers l'an 509, & fit mourir pluſieurs des Solitaires qui vivoient dans le deſert, & dont le Martyrologe Romain célébre la mémoire au 19 de Février. Les miracles qu'il vit opérer par les Chrétiens, le touchérent ſi fort, qu'il demanda d'être reçu parmi eux. Lorſqu'on le préparoit à recevoir le batême, les Acéphales, diſciples de l'Héréſiarque Sévére, réſolurent de l'attirer à leur Secte. Ces Hérétiques confondoient les deux natures en Jéſus-Chriſt, d'où il s'enſuivoit que la nature divine avoit ſouffert, & étoit morte ſur la croix. Ils envoyerent à Alamundar des Evêques de leur parti, pour l'obliger à recevoir le batême de leurs mains; mais le nouveau Catéchuméne mépriſa leurs perſuaſions, & ſe ſervit d'un trait tout à fait ingénieux pour les railler de leurs erreurs. Il feignit d'avoir reçu des lettres, par leſquelles on lui apprenoit la mort de l'Archange ſaint Michel, & leur envoya des gens pour apprendre d'eux ce qu'ils penſoient de cette nouvelle. Comme elle leur parut autant impoſſible, qu'elle ſembloit ridicule; il leur répondit ces belles paroles: *S'il eſt donc vrai qu'un Ange ne ſçauroit ni ſouffrir, ni mourir, comment voulez-vous que* JESUS-CHRIST *ſoit mort ſur la croix, ſi, ſelon vous, il n'a qu'une nature, qui étant divine, eſt impaſſible.* * Anaſtaſe. Cédréne. Nicéphore. Baronius. *Anno Chriſti.* 509. & 513.

ALAN, riviére d'Angleterre dans la Province de Cornouaille ou Cornwal, ſe jette dans la mer à l'entrée du Golfe de Briſtol, près des villages de Camelſort & de Paſtow. * Camden. Baudrand. *Dict. Geogr.*

ALAN, ville du Turqueſtan; différente de celle que l'on nomme *Allan.* Celle dont il eſt ici queſtion, donne ſon nom à une Province, qui comprend dans ſon enceinte les villes de Billcan & de Caoubari: & c'eſt peut-être de là que ſont ſortis les Alains, qui ſe ſont fait connoître dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Cependant il ſe pourroit bien faire que les Alains du mont Caucaſe fuſſent venus originairement de la ville d'Alan en Turqueſtan. Il eſt parlé d'un Roi d'Alan dans le titre d'*Jagiouge.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Baudrand.

ALAN, petite ville de France dans le Comté de Cominge au nord-eſt de Saint-Bertrand de Cominges, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

ALAN, (Guillaume). *Voyez* ALAIN (Guillaume) Cardinal.

ALANCHES, petite ville de France dans la Haute Auvergne, au nord-nord-oueſt de Saint Flour, dont elle eſt éloignée de près de cinq lieues.

ALANCON. *Voyez* ALENCON.

ALANCOVA. *Voyez* ALANKAVA.

ALAND. *Voyez* ALANDT.

ALANDON, petite riviére de France, dans le Bailliage de Gex, ſort de la longue chaîne du Mont-Jura, près du paſſage de Saint-Claude, & ſe rend dans le Rhône deux lieues au-deſſous de Genéve. * Davity.

ALANDRIANA, ville de Gréce en Epire, près de la ville de Sopoto, & des montagnes de la Chimera, en Latin *Meandria.* * Maty, *Diſt. Géogr.*

* ALANDROAL, petite ville de Portugal dans la Province d'Alentejo, ſituée ſur une hauteur près d'une petite riviére fort poiſſonneuſe, pas loin de la Guadiana entre Elvas & Evora, & munie d'un fort château, dans lequel on trouve une ancienne Inſcription Romaine; ce qu'on remarque comme quelque choſe de ſingulier, parce qu'il y eſt parlé d'un Dieu étranger, nommé *Endovellicus.* * Colmenar, *Delic. de Portugal. p.* 798.

ALANDT, iſle de la Mer Baltique dans les Etats du Roi de Suéde, entre ce Royaume & la Finlande, avec titre de Comté. Les Moſcovites la prirent en 1714. Elle eſt abondante en poiſſons & en bêtes fauves; & cependant on n'y voit ni loups ni daims. Ce qui pourroit être cauſe que ce Comté a pour blaſon deux dains, entre neuf roſes qui bordent l'écu. La Forteresſe qui défend cette Iſle eſt appellée *Caſtel-Holm.* * Du Val, *Rélation de Suéde.* Michel Vexion, *Deſcr. de Suéde.* Baudrand.

ALANGON. *Voyez* LANGON.

ALANGUER, *Alanguera, Alanguerum*, petite ville de Portugal, qui eſt dans l'Eſtramadure proche du Tage, entre la ville de Lisbonne & celle de Leira, donne ſon nom à un grand territoire, dans lequel la ville de Lisbonne eſt renfermée. On croit communément qu'Alanguer eſt la ville qu'on nommoit autrefois *Ferabrica*, quoique quelques Géographes la mettent à *Ponos*, village qui eſt environ à une lieue d'Alanguer. * Michel Vaſconcellos. Maty, *Diſt. Géogr.*

ALANIS, *Ancanicum*, autrefois ville, maintenant château d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, vers les confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne, à quatorze lieues de la ville de Seville, vers le ſeptentrion. Ce château a été fort, mais il eſt préſentement preſque ruiné. * Baudrand.

ALANKAVA ou ALANCOVA, fille de Gioubiné, fils de Boldúz Roi des Mogols, de la Dynaſtie ou famille de Kiat, la ſeconde qui a régné parmi eux dans l'Aſie ſeptentrionale, après le rétabliſſement de cette nation. Cette Princeſſe avoit épouſé ſon couſin germain, nommé *Doujoun*, Roi pour lors des Mogols, duquel elle eut deux enfans, nommez *Belgtedi* & *Bekgtedi.* Après la mort de Doujoun, Alankava gouverna ſes Etats, & éleva ſes enfans avec beaucoup de ſageſſe.

On raconte ſur le ſujet de cette Princeſſe une Hiſtoire merveilleuſe, qui a été inventée pour faire honneur à l'origine de ces grandes familles de Turcs, de Mogols & de Tartares, qui ont gouverné tour à tour en Aſie. Mirkond rapporte donc, ſuivant les traditions des peuples de la Scythie, que cette Princeſſe étant éveillée dans ſa chambre pendant la nuit, une grande lumiére l'inveſtit tout d'un coup, lui entra dans le corps par la bouche, deſcendit dans ſes entrailles, & ſortit enfin par les voyes ordinaires de la génération.

Ce phénoméne ayant peu après diſparu, Alankava ſe trouva fort ſurpriſe de cette apparition; mais elle le fut encore beaucoup plus, lorſqu'elle ſe trouva groſſe, ſans qu'elle eût connu aucun homme. Le trouble que lui cauſa cet événement lui fit auſſi-tôt convoquer une aſſemblée de ſes Sujets, qui étoient tous très-perſuadez de ſa ſageſſe. Cependant comme elle les trouva fort étonnez de la nouveauté de ce fait, & qu'ils en parloient diverſement entr'eux, Alankava, pour diſſiper tous les ſoupçons que l'on pouvoit former contre ſa vertu, fit venir les principaux d'entr'eux, & les enfermant dans ſa chambre, les rendit témoins oculaires de ce qui s'y paſſoit toutes les nuits. Ces Seigneurs virent donc cette lumiére, qui l'inveſtiſſoit de la maniére que nous avons déja dit: de ſorte que par ce moyen ils la jugérent pleinement de tous les mauvais bruits qui commençoient déja à ſe répandre contre elle parmi le peuple.

Enfin le terme de cette groſſeſſe étant arrivé, elle accoucha de trois enfans. Le premier fut nommé *Bouloun Cubuc*, duquel les Tartares nommez *Cabakin* & *Capgiak*, ſont deſcendus: le ſecond eut nom *Boukin Salegi*, duquel les Seljucides ont tiré leur origine; & le troiſiéme fut appellé *Bouganzir*, lequel eſt reconnu pour un des ayeuls de Genghiskhan & de Tamerlan.

Khondemir ajoûte à cette narration, que la merveille qui arriva dans la groſſeſſe d'Alankava, eſt la même qui s'eſt rencontrée dans celle de Miriam mére d'Iſſa, c'eſt à dire, de Marie mére de JESUS; ce qui pourroit faire croire que cette tradition des Mogols eſt une marque du Chriſtianiſme que ces nations du ſeptentrion ont autrefois profeſſé, & qu'ils ont beaucoup corrompu dans la ſuite. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALANUS. *Voyez* ALAIN, preſque pour tous ceux qui portent le nom d'Alanus dans les autres langues.

* ALANUS, Sicilien de naiſſance. On ne connoit ni la ville où il eſt né, ni le ſiécle où il a vécu. Geſner en fait mention

tion dans sa Bibliothéque, *p.* 17, & dit qu'il a écrit *in Ciceronis Rhetoricam secundam.* Simler, *in Ep. Bibl. Gesn. p.* 4. lui attribue aussi un livre qui a pour titre, *De planctu Naturæ*: mais on croit que ce dernier Ouvrage est d'Alain de l'Isle. * Cave, *Hist. lit. Script. Eccl. t.* 1. *p.* 492. Trithemius, *de Script. Ecclesiast. p.* 305. *Bibliath. Sweda.*

ALAP ou ALAPH. *Voyez* ALAF.

ALAR, riviére de Perse dans l'Hircanie, se jette dans la mer Caspienne, dite *Mer de Sala* ou *de Jicen.*

ALARBES ou ALARABES, nom des Arabes qui se sont établis en Barbarie, & qui ne s'adonnent qu'au brigandage. * Marmol, *Descript. de l'Afrique.* Baudrand.

ALARCON ou ALARCO, *Illarco*, petite ville d'Espagne dans la Castille Neuve sur la riviére de Xucar, & au quartier dit *la Sierra.* Quelques Auteurs croyent qu'Alarcon est l'ancienne ville de Lacuris, d'autres prétendent que c'est Loqueta, bourg de la Castille nouvelle, aux confins de la Murcie. Elle est sur les confins du Royaume de Valence. Elle fut bâtie en 1178, & vint ans après, les Maures la ruinérent. Alphonse X. la reprit avec le secours de Ferdinand Martinez de Zevallos, & fut alors appellée Alarcon. Alphonse VIII. Roi de Castille fut battu dans son voisinage par les Maures le 19 Juillet de l'an 1195, avec grande perte. * Colmenar, *Delic. d'Espagne.* Maty, *Dict. Geogr.*

ALARCON (Diego de) Jésuite Espagnol, mort à Madrid le 28 Octobre 1624, a laissé une Théologie Scholastique imprimée à Lyon en 1633. & la Vie du P. Diégo Daza. * Alegambe.

* ALARCON (Jean Suarez d') Portugais, & un autre de ce nom Comte de Torresvedra, ont écrit quelques Ouvrages: ce qu'on pourra voir dans la Bibliothéque d'Espagne de Nicolas Antonio, où il parle de quelques autres Ecrivains de ce nom.

* ALARCON (Ferdinand d') Espagnol, & l'un des principaux généraux de Charles Quint. Il commanda l'Infanterie Espagnole de cet Empereur dans les guerres d'Italie, & fit plusieurs beaux exploits, parce qu'il étoit d'une si rare valeur & d'une si extraordinaire bravoure, qu'il tua bien deux cens des ennemis de sa propre main. De plus il étoit tellement aimé de ses soldats, qu'ils combattoient sous lui avec une fermeté extrême. Ce fut à lui qu'on commit la garde de François I. qui fut pris devant Pavie, & qu'on donna la charge de le reconduire jusques aux frontieres de son Royaume. Ce fut aussi à lui qu'on donna Clément VII. à garder, lorsque les Impériaux & les Espagnols le firent prisonnier en 1527. L'Empereur pour le recompenser de ses fidéles services, lui fit présent de deux Seigneuries dans le Royaume de Naples, savoir de *Valle Siciliana & Scicala*, dont il érigea la premiére en Marquisat. Comme il n'eut qu'une fille nommée Isabelle, mariée à D. Pedro Gonzales de Mendoza, ce Marquisat est venu dans la famille de son Gendre: mais pour honorer la mémoire de ce grand homme, tous ceux qui l'ont possedé depuis, ont porté le nom de Ferdinand. * *Leben Kayfers Caroli V.* Imhof. *Genealog.* 20. *Famil. Hispan. p.* 203.

ALARD, ALAARD ou ADELARD, dit d'*Amsterdam*, parce qu'il étoit natif de cette ville en Hollande, vivoit dans le XVI siécle. Il écrivit un très grand nombre d'ouvrages, dont on pourra voir ici ceux qui ont été imprimez. *De Eucharistia Sacramento liber unus*, Lovan. 1537. *in* 8°; *Parasceve ad S. S. Eucharistiæ perceptionem; Orationes duæ de passione Christi, & Panegyris Caroli V. versis Heroico dicta*, Col. 1561; *Selectarum super Breviarium sive Collationum tomi tres*, Colon. Paris. & alibi; *Ecclesiastes sive Concionator*, Colon. & Paris. *apud Wechel, Descriptio Hæresis*, 1539. *in* 8°; *Ritus edendi agnum Paschalem cum X. plagis Ægypti, carmine Heroico*, Amstel. 1523; *Baptismus Christianus & Matrimonium*; *Disceptatiuncula tres adversus Hæreticos*, Antverp. 1541, *in* 8°; *Enumerum Sepulchralitatis Abrahæ cum aliquotis Peccatis*; *Paræmiæ de Eleemosyna*; *Situla Contorum pœnitentialium*; *De miraculis S. S. Eucharistiæ Bruxellis frequentatæ*; *Rodolphi Agricolæ opera, Scholiis aucta*, Colon. 1539. *in* 4°. En voici encore trois, dont on ne sait point s'ils ont été imprimez, *De peccato originali*; *De Justificatione*; *De Justorum operibus.* Alard étoit un peu sourd, défaut dont il avoit lieu de se consoler, par toutes les belles qualitez qu'il possedoit d'ailleurs. Il mourut à Louvain en 1541, ou 1544, & composa pour lui-même cette épitaphe, faisant allusion au mot, *Alardt*, qui en sa langue naturelle, signifie *toute la terre.*

Tota tegit tellus, qui tellus tota vocatur.

* Mirræus, *in Elog. Belg.* & P. 2. *Icon.* Melchior Adam, *in Vit. Pied. Germ.* Valere André, *Bibliath. Belgica.* George Matth. Konig, *Bibliot. Vetus ac Nova.*

* ALARD (Claude) naquit à Lyon en France l'an 1641. On a de lui, une traduction Françoise de l'Espagnol, d'un *Traité de Francois Arias, touchant la grandeur du péché mortel de Roderic*; & une autre traduction de l'Espagnol qui a pour titre *l'aimable Jesus-Christ, & la maniere de l'aimer, par Jean Eusébe Nieremberg.*

ALARD (Claude) Religieux de l'Ordre de S. Antoine de Viennois. *Voyez* ALLARD (Claude).

* ALARD (François) d'une naissance distinguée. Il embrassa l'état Ecclésiastique, mais ayant du penchant pour les opinions de Luther, il sortit de son couvent, & se tint quelque tems à Wittemberg, aux dépens d'un bourgeois pieux de Hambourg. Il s'employa à la predication à Norden & à Anvers, mais pour se dérober aux cruautez du Duc d'Albe, il revint dans le Holstein & servit pendant quelque tems l'Eglise de Kellinghausen. La persecution venant cependant à cesser, il fut une seconde fois appellé à Anvers pour Prédicateur, & en étant chassé pour la seconde fois, il se retira dans la Stormarie Province du Duché de Holsteyn, où il enseigna pendant dix ans à Wilster. Il prit une femme de son pais nommée Gertrude Bening, qui vecut jusqu'à l'age de 94 ans, & de laquelle il eut trois fils, *Thomas*, *Guillaume* & *François*, dont les deux derniers ont été Prédicateurs. Il a défendu de vive voix & par écrit la Doctrine Evangelique. Il avala sans le savoir & sans en être incommodé, du poison qui lui avoit été donné par les Catholiques. Par un avertissement divin qui lui fut donné par trois fois en songe, il echappa le bucher qui lui étoit préparé, & où sa propre mére avoit mis le feu. Il fit embrasser la Religion Lutherienne à son pére qui ayant ouï parler de lui, étoit venu le voir à Anvers, & qui après en être parti, fut obligé d'y retourner, à cause qu'il s'étoit cassé la jambe. Il mourut enfin a Wilster le dixiéme Julliet de l'an 1578. comme on le voit dans son épitaphe. Les Ouvrages qu'il a composez en Flamand & en Allemand, sont, Confession d'Anvers; Cyr. Spangenberg qui ne parle pas favorablement de lui, dit qu'il n'en est pas seul l'Auteur de ce livre, & qu'il l'a fait avec l'aide de quelques autres; Exhortation des Ministres de Jesus Christ à l'Eglise d'Anvers, &c: Agenda ou Discipline Ecclésiastique d'Anvers; Apologie de la Confession des Ministres de Jesus-Christ, de la Confession d'Augsbourg à Anvers, &c; Catéchisme fait en forme de Dialogue entre un pére & son fils; un Traitté du péche original. * Nicolai Alardi *Decas Alardorum.*

* ALARD (Guillaume) fils de François né l'an 1572. le 22. Novembre. Apres avoir reçu le batême, il perdit son pére, n'ayant encore que 6 ans. Il alla jusques dans sa 16 année au Collége de Itzehoe, & ensuite cinq autres années dans celui de Lunebourg, d'où il alla a Wittemberg, où il soutint publiquement des theses, & fit une Oraison en vers. En 1595. étant rappellé dans son païs, il devint Conrecteur du Collége de Krempen. Pour s'exercer, il s'aquitta par tour de la fonction de prêcher, parce que le Pasteur de l'Eglise du lieu, en étoit dispensé à cause de son grand âge, & fut mis enfin à sa place par les Magistrats, du consentement du Roi. Il eut souvent occasion de changer de place, & on le demandoit de bien des endroits, mais il ne voulut point quitter son poste. Ses écrits en prose & en vers furent cause que les Théologiens & les Poëtes entretenoient commerce avec lui. En 1598. il se maria pour la premiére fois avec Wolbera d'Anken, fille d'un Conseiller de Krempen, de laquelle il eut cinq fils & deux filles. En 1608, il se remaria, & prit pour femme Anne Both fille d'un honnête Bourgeois, de laquelle il eut onze fils & deux filles. Ces deux mariages lui ont tourné si avantageusement qu'il a vu vint de ses propres enfans, & 42 enfans de ses enfans. En devenant vieux il eut de la peine à marcher, mais il conserva toujours un esprit vif & une bonne vue, jusques a la fin de sa vie. Il la finit tranquillement le huitiéme Mai de l'an 1644, à l'âge de 72 ans & six mois, & après avoir fait le service de Pasteur pendant 45 ans. Ses Ouvrages Latins sont, *Christianus, hoc est, de nomine, ortu, augmento, cruce, cura, vita, dignitate &c. Christianorum, ex PP. Hist. Ecclesiastica præsertim Libri IX.* Lipsiæ, 1627. 1640. 8°; *Anagrammata Germanico Latina. MS.*; *Memor a Jesu orum. MS.*, *Quæstiones aliquot Communes. MS.*; *Pœnitentiaria Davidica*, Lipsiæ, 4°; *Perioda Pentateuchi Biblica, triglossometrica, qua singulorum quinque Librorum Mosis capitum hypothesis, inclusa distichis, promitur*, 1618. 4°; *De diversis Monstrorum gradibus contra Bezam. Defensio tractationis de diversis Monstrorum Evangelii gradibus contra rejectum D. Theod. Bezæ*, Francofurti ad Mœnum 1600.

* ALARD (Jean) Jésuite qui mourut le 13 Mars de l'an 1641. Ses Ouvrages sont, *Devotio hebdomadaria ad S. Michaelem*; *Vita Nicolai Radzivilii*; *De Miraculis in ade S. Michaelis prope Nervisium patratis*; *Pia aliquot opuscula S. Augustini ex Latino Polonice reddita.* * Henninii Wittenii *Diar. biogr.*

* ALARD (Lambert) natif de Krempen petite ville dans la partie occidentale du Holstein. Il étoit fils de Guillaume Alard & de Wolbera d'Ancken, & naquit l'an 1602. Pour lui faire faire ses études, on le plaça premiérement à Krempen, ensuite à Soltquelle, & enfin à Hambourg. A l'âge de 19 ans, il alla à l'Academie de Leipsik, où il s'appliqua tout à fait à la Théologie & à la Politique. En 1624, il fut honoré du titre de Philosophe, & il passoit son tems à faire des démonstrations, à disputer & à enseigner. Dans le tems qu'il étoit prêt de retourner dans son païs, on le gratifia, au mois de Septembre de la même année du titre honorable de Poëte, à cause de ses talens pour la Poësie. L'année d'après, on le fit Diacre à Krempen, & à la sollicitation de son pére, il se chargea de cet emploi, dont il s'aquitta fidélement pendant cinq années. Depuis cela le Roi de Danemark lui fit avoir la charge de Ministre à Brunswik, celle d'Inspecteur des Ecoles, & celle d'Assesseur dans le Conseil de Meldorf. En 1643, le huitiéme Août, il fut par ordre de l'Empereur, fait Maître ès Arts & declaré Poëte: & ne pouvant pas aller en Saxe qui pour lors étoit troublée par la guerre, on le fit Licentié en Théologie, & on lui en envoya la bulle chez lui. A cette occasion il publia sa dedicace *touchant la toute-cy rejeuce de Jesus Christ.* Voulant se mettre en ménage, il épousa *Anne* Veuve de Dethlef Wolder Diacre à Krempen & son Prédécesseur. En secondes noces, *Marguerite* fille du Sieur Steenhuyzen, Conseiller & Secretaire de Flensbourg; & en troisiémes la plus jeune fille du Sieur Hintzen, Bourgeois & Architecte de Heiden. De ces trois mariages il eut onze enfans. Il a vecu 70 ans & servi l'Eglise pendant 47: car il mourut en 1672 le 29 Mai. Il a écrit les livres suivans, *Delicæ Atticæ*, Lipsiæ, 1624. 12°; *Heraldus Saxonicus in Deorum concilio Chattium, hoc est, Trium flatuum Hierarchicorum miserum hoc tempore conditionem exponens, &c.* Lipsiæ, 1624. 12°; *Græcia in nuce seu Lexicon novum omnium Græcæ linguæ primogeniarum, &c.* Lipsiæ, 1628. 1632. 12°; *Promptuarium Patbologicum Novi Testamenti &c.* Lipsiæ, 1635. 1663. 12°; *Epiphildes Philologicæ, comprehendentes varias vocum, rerum & vitium tam sæcularium quam sacrarium Observationes, &c.* Schleusingæ, 1636. 12°. *De veterum Musica liber singularis, &c.* Schleusingæ, 1636. 12°; *Nordalbingia seu Historia rerum præcipuarum in Nordalbingia a temporibus Caroli M. ad A.* 1637. *gestarum*; *Commentarius perpetuus in C. Valerii Flacci Setini Balbi Argonauticon Lib. VIII.*

Les

Les Savans trouvent beaucoup à redire dans ce livre de Lambert Alard, dont ils ne font pas grand cas. On peut-là-dessus voir Barthius, *ad Stat. Theb. p.* 78. *Téch. 4. p.* 1256. Gronovius, *l. 4. Obſ. c.* 15. *p.* 237. *c.* 21. *p.* 327. Broukhuſius, *ad Propert. p.* 44. 6. & 108. *a.* Ce dernier en parle comme du plus infame de tous les Plagiaires. Mais Nicolas Alard ſon parent, ſans ſe mettre en peine de tels témoignages, s'en rapporte principalement à Th. Crénius, *de Furibus literariis. p.* 14. *& ſuiv. Laurifolia ſive Poëmatum Juvenilium apparatus*, Lipſiæ, 1627. 12°; *Amorum lib.* 1. *&* 2. Lipſiæ, 1636. 12°; *Poëma Regnum Davidis in laudem Jeſu Chriſti, metro Latino donatum*, Hamburgi, 1659. 12°; *Cato Chriſtianus; Poſſeſſa Evangelia correcta & notis illuſtrata; Judicium divinum de ſortuna ſpurtorum; Centuria Epigrammatum Sacrorum; Fax Helicona; Carmen de vera ſapientia, cujuque fructu; Aſſaphi ſummam bonum ex Pſ.* 73; *Rachelis puerperium, ex Geneſi, cap.* 35; *Corona anni, ex Pſ.* 65; *Ephraim querulans ex Jeremia, cap.* 31; *Anthonius mortis ſeu de præparatione ad mortem.* Il a auſſi publié en Allemand un livre qui a pour titre *Memorial de Holſteyn*, en quatre parties, compoſé de pluſieurs prédications qu'il a renduës à Krempen.

ALARD (Nicolas) ſavant homme né en 1644, la nuit du 17 au 18 Décembre. Après avoir juſqu'à l'âge de 14 ans étudié à Krempen, il alla en 1659 à Herford en Weſtphalie, pour y continuer ſes études. Quelques années après il alla à Hanovre, & de là à l'Académie de Gieſſen, où il profita des inſtructions des habiles Profeſſeurs de cette ville. L'année d'après il ſoutint des Théſes de Métaphyſique. En 1666. il quitta l'Académie de Gieſſen pour aller dans celle de Marpurg; mais ſix mois après il retourna à Gieſſen pour y ſoutenir une théſe, afin de ſe faire recevoir Maître ès Arts. En 1667, il paſſa à Francfort ſur le Meyn, & ſe rendit de là chez lui, & enſuite à Hambourg. Il y apprit l'Hébreu du fameux Eſdras Edzardi, & s'adonna pendant quelques mois à la prédication. Au Printems de l'année 1668, il alla de Hambourg à Helmſtad, pour y profiter des inſtructions du ſavant Gebard Titius, ſous lequel il ſoutint des théſes touchant *la Morale Chrétienne*. En 1669, il retourna de Helmſtad à Hambourg d'où il ſe tranſporta à Lubek & de là à Coppenhague, où il vécut familierement avec Wendelin, Evêque de Coppenhague, Voſſius, les Bartholins, & les autres Profeſſeurs, & où il prêcha ſouvent devant les Principaux de la ville. En 1670, il quitta Coppenhague, & retourna auprès de ſon pére, pour l'aider dans la fonction de prêcher, que ſon grand âge & ſa foibleſſe lui rendoient trop pénible. Son pére étant mort au mois de Mai de la même année, il prêcha là pendant une année. En 1671, il retourna à Hambourg; & en 1674, il entra au ſervice du Sécretaire de la Cour de Gottorp. En 1675, il fut appellé pour Miniſtre à Tonningen à la place du Docteur Brummer, & il fut confirmé dans ſa vocation par le Duc de Sleeswyk & de Holſtein. Il accepta cette place, quoique dans le même tems il fût appellé en deux autres endroits différens. Il épouſa Elizabeth fille de Henri Moorman, de laquelle il eut deux fils, *Chriſtian-Albert* & *Nicolas*, & une fille nommée *Marie Elizabeth*. En 1679, le troiſiéme Juillet, il ſoutint une Théſe de Théologie, touchant *Chriſt Dieu & homme*, par rapport au *premier chap. de l'Epître de St. Paul aux Hebreux*, & le cinquiéme Juin ſuivant il fut reçu Docteur en Théologie. En 1682, le ſeptiéme Février, il fut élu pour premier Miniſtre ou Intendant d'Eiderſtad. Ce fut là qu'il entreprit de défendre la cauſe de Jéſus-Chriſt, contre les Partiſans de David Joriſſon, ſans ſe laiſſer ébranler ni par priéres, ni par menaces, ni par perſécutions. Auſſi ſes Auditeurs qui veilloient à ſa ſûreté, ne le laiſſoient jamais ſeul la nuit quand il alloit viſiter les malades & ils le faiſoient toujours accompagner par deux hommes. Malgré de ſi ſages précautions, ayant été appellé hors de la ville, & ſe trouvant à cheval, on tira ſur lui, mais les coups ne le touchérent pas. En 1686, Chriſtian V. Roi de Danemark le fit Sur-Intendant des Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, & l'année d'après il le fit Supérieur du Cloître de Blankenbourg. Il s'aquitta ſi bien de toutes ces charges que cela fit venir envie au Comte d'Oofk-Friſe, de lui en offrir autant dans ſes terres, & de le faire outre cela Prédicateur de la Cour: mais il refuſa ſes offres, comme il avoit auparavant refuſé la vocation d'Amſterdam, lorſqu'il étoit à Tonningen. Après s'être longtems aquitté de tous ces emplois, il lui ſurvint une paralyſie à la langue, qui cependant ne l'empêcha pas de continuer: mais ce mal revenant deux ans après dura plus longtems. En 1699, il eut une troiſiéme attaque de la même maladie, tomba en même tems en léthargie, & mourut enſuite le troiſiéme Octobre. Il vécut en tout 55 ans, dont il en avoit employé 24 au ſervice de l'Egliſe. On l'enterra avec beaucoup de ſolemnité dans l'Egliſe Cathedrale. Les Ouvrages qu'on a de lui en Latin, ſont, *Idea Theologiæ* &c; *Tabulæ Grammaticam Hebraicam, Chronologiam &c. exhibentes.* Il fit ces deux livres à l'uſage de ſes fils. Les autres livres qu'il a écrits ſont en Allemand. Les voici, *Catéchiſme d'Oldenbourg; Livre de Cantiques d'Oldenbourg; Reflexions Théologiques ſur le nouveau ſerment de Religion &c.* Une Prédication faite à l'inſtallation du Paſteur de Weſterſtein, & qui a pour titre, *Paroles de conſolation de la part de Dieu à Ephraïm; Avertiſſement ſur les ſuites de la dangereuſe Apoſtaſie des Evangeliques;* Un autre *Avertiſſement* à peu près de la même nature: *Etat corrompu de l'Egliſe Reformée: Corruption de l'Egliſe Reformée.* Il a auſſi publié une Bible.

ALARD ou ALLARD (Nicolas) tout autre que le précédent. On n'a de lui que le livre intitulé, *Entrée du Roi à Toulouſe*, imprimé en 1622.

ALARDIN (Gaſpard) né à Bréme, fut de bonne heure deſtiné par ſes parens au ſervice de l'Egliſe. Il commença ſes études dans ſon païs, & les acheva dans les Provinces-Unies. A l'âge de 23 ans, il fut appellé à l'Eciuſe en Flandre. Les brouilleries que Koelman avoit excitées dans le troupeau, & ce fardeau trop peſant pour de jeunes épaules comme les ſiennes, le retinrent quelque tems avant que de vouloir répondre à cette vocation: mais pour pluſieurs raiſons il fut obligé de s'y réſoudre & de l'embraſſer. Il travailla avec fruit à remettre la tranquillité dans l'Egliſe, mais il nuiſit en même tems à ſa ſanté. De là il fut appellé à Wezel en 1685, pour y prêcher en Hollandois. En 1688, il reçut une vocation pour Arnhem, où, après avoir été quelque tems d'une grande foibleſſe, il mourut en 1692. Il étoit aimable, d'une humeur douce, humble, ſavant, & pathétique dans la prédication. Il eut d'*Anne Corſelis* ſa femme trois fils, dont l'un eſt Miniſtre à Haarlem. Après ſa mort on a donné au public quelques-uns de ſes Sermons, qui font voir le naturel de l'Auteur, & dont on a fait pluſieurs éditions. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALARDIN (Jean) né à Bréme le 12 Novembre 1639. En 1666, après que la peſte eut ceſſé, il fut choiſi pour Miniſtre ordinaire d'Embden, à la place de Jean Lampe. Il mourut en 1707. âgé de 67 ans, après avoir ſervi l'Egliſe d'Embden pendant 40 ans, & avoir été, à cauſe de ſes rares qualitez, revêtu de la charge de Préſident de l'Aſſemblée d'Embden, où ſon portrait pend encore. Il n'a laiſſé qu'une fille, qui a épouſé M. Arnoud Blum, Conſeiller de la Régence, dans le Comte d'Oofk-Friſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALARES, anciens peuples de la Pannonie, ſelon Tacite. Ortélius croit que ce n'eſt pas le nom d'une nation, mais plutôt d'une ſorte de ſoldats, qui tiroient leur nom d'*Ala*, qui ſignifie aile, à cauſe de leur légéreté à combattre. * Tacite, *Annal. liv.* 15.

ALARIC I. de ce nom, Roi des Goths, fut l'un des plus cruels ennemis de l'Empire Romain, ſur la fin du IV ſiécle, & au commencement du V. Ruſin, Tuteur d'Arcadius, après la mort de Théodoſe *le Grand*, en 395, l'excita à venir en Orient, où il déſola pluſieurs Provinces. Quelque tems après Alaric, attiré par l'eſpérance d'un plus grand butin, paſſa en Occident, attiqua l'Italie l'an 402; mais il fut vaincu par Stilicon, qui lui donna la liberté de ſe retirer. Depuis, Stilicon traita avec Alaric, & lui promit une grande ſomme d'or, à condition de le ſervir dans le deſſein qu'il avoit de détrôner l'Empereur Honorius, & de mettre ſon fils Euchérius en ſa place. Cependant le Roi Goth menaçant d'attaquer Rome, Stilicon obligea deux fois l'Empereur de l'en détourner à force d'argent, & en lui cédant quelque portion des Gaules. Ce qui fit dire à Lampadius, homme Conſulaire, qu'on ne cherchoit pas à faire la paix, pour aſſurer la liberté de l'Empire; mais à traiter pour le jetter dans la ſervitude. En 408, Stilicon, dont on avoit découvert les perfidies, fut tué à Ravenne, peu après avoir attaqué le jour de Pâque l'armée d'Alaric, qui venoit prendre poſſeſſion des païs qu'on lui avoit accordez. Alaric ſortit de cette emouſcade avec gloire; mais il conçut tant de dépit de la trahiſon qu'on lui avoit faite, qu'il retourna ſur ſes pas, porta le fer & le feu dans toute l'Italie, & ſaccagea Rome l'an 409. Tout y ſentit les effets de ſa fureur, hors les ſaints lieux, auſquels il ne toucha point. L'année ſuivante Alaric, après avoir dépoſé Attale, qu'il avoit nommé Empereur, prit le chemin de la Campanie, & s'avança juſqu'à Reggio; mais n'ayant pu pénétrer juſqu'en Sicile, il mourut à ſon retour à Coſence, & fut enterré avec de grands tréſors au milieu d'une riviére, l'an de Jéſus-Chriſt 410. ATAULPHE lui ſuccéda. * Zoſime, *l.* 5. *c.* 8. *&* 9. Oroſe, *l.* 7. Idatius. Proſper, *in Chron.* Olympiodore. Baronius, *in Annal.*

ALARIC II. Roi des Wiſigoths, ſuccéda à ſon pére Evaric ou Euric l'an 484 ou 485. Le traité de paix que ſon pére avoit fait avec les François fut continué; & ce Prince ne chercha que les moyens de l'entretenir. Siagrius, fils de Gilon, après avoir été vaincu par Clovis dans la bataille de Soiſſons en 485, s'étoit retiré à Toulouſe. Alaric le mit entre les mains de Clovis, de peur d'attirer la guerre chez lui. Quoique ce Prince fût Arien, il permit aux Prélats Catholiques de célébrer le Concile d'Agde en 506. On y pria pour lui, dans le même tems qu'il fit publier à Aire en Gaſcogne l'Abbrégé des ſeize livres du Code Théodoſien fait par Anien. Il y fit quelques changemens, afin que ce Code pût ſervir de loi commune aux Wiſigoths, qui vivoient ſous ſa domination. Pendant qu'Alaric goûtoit les fruits d'une paix de vint années, Clovis, qui ne ſongeoit qu'à s'aggrandir, méditoit la conquête de ſes Etats. Il y eut néanmoins une entrevue entre ces Princes, qui ſe jurérent une paix éternelle: mais elle ne fut pas de longue durée: car peu après Clovis déclara la guerre à Alaric, lui donna bataille, & le tua de ſa propre main l'an 507. près de Vouillé & de Civeau ſur le Clain, à cinq lieues de Poitiers. Après cette victoire Clovis ajoûta l'Auvergne & toute l'Aquitaine à ſon Etat, avec les villes de Toulouſe & d'Uzez, laiſſant aux Wiſigoths la Septimanie dans la Gaule Narbonnoiſe. Alaric avoit épouſé *Theodegote*, fille de *Theoderic* Roi des Oſtrogoths en Italie, & il en eut *Amalaric*. Mais auſſitôt qu'il fut mort, *Géſalic* ſon fils *naturel* ſe mit ſur le thrône. Le régne d'Alaric fut de 23 ans. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 35 36. *&* 37. Procope. Frédegaire. Rodéric. Iſidore, &c.

ALARO, *Sagra*, riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, ayant ſa ſource au Mont-Apennin, & ſe décharge dans la Mer Ionienne, au midi du bourg d'Arucito. Elle baigne le bourg de Caſtelvétéré, & n'eſt remarquable que par une grande victoire que les anciens Locriens y remportérent ſur les Crotoniates. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALASCHEHIR ou UPSU, ville de la Turquie en Aſie dans la Natolie, & dans la Province de Germian. C'eſt le nom moderne de l'ancienne *Hypſus*, ou Hypſopolis ſelon quelques Auteurs, ſituée dans la grande Phrygie; ſelon d'autres c'eſt l'ancienne Philadelphie. C'étoit autrefois le ſiege d'un Evêché. * Maty, *Dict. Geogr.* Leuvenclau.

ALASCO ou de LASKI. *Voyez* LASKI.

ALASTOR, un des quatre chevaux du char de Pluton, ſelon Claudien. * *Voyez* ABASTER.

Digitized by Google

ALASTORES, nom de certains Eſprits, qui ne cherchoient qu'à naire aux hommes, & qui excitoient des orages, des peſtes & des famines. On appelloit ainſi les Telchines, qui étoient des Magiciens, que Jupiter changea en rochers; le nom Grec Ἀλάστωρ, ſignifie *malfaiſant*, ou *celui qui fait des maux qu'on ne peut oublier*. * Ovide, *Metam. l. 7. fab. 6.* Voyez TELCHINES.

ALATOF, OLOTIEF & ANÆTOA, *Alatoja, Alatiefa, Anatoa*, grande chaîne de montagnes, que M. Witſen met dans ſa nouvelle carte de la Tartarie. Elle s'étend depuis le païs de Paſcatir vers les ſources du Jaick, preſque juſqu'à ſon emboûchure, tout le long de ſa rive orientale. Elle a divers noms, ſelon les diverſes contrées. Dans le Paſcatir on l'appelle *Ocralsk, Oclotawa, Ural* ou *Ufer Geberchte*, c'eſt à dire, *la montagne de fer*. Vis à vis du Lac de Jaick, il lui donne le nom de *Soratowa*: au midi de celle-ci, il place la montagne propre d'Alatof, qui eſt la plus étendue. Après deſcendant toûjours vers le midi, il met le *Sout Bergen*, c'eſt à dire, *les montagnes de ſel*; & enfin celle d'Urack. Au reſte, M. Witſen marque que la partie ſeptentrionale de ces montagnes eſt un païs fort fertile, & qu'on y trouve du fer, du cryſtal, des grenats faux, & des carriéres d'albâtre; & il y place les montagnes que les Anciens nommoient *Rhamnici* ou *Rhamnici Montes*.

ALATRI, *Alatrium* ou *Aletrium*, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, ſur une colline au pié des monts, avec Evêché, dépendant immédiatement du ſaint Siége. Pline & Strabon parlent de cette ville, qui eſt ancienne; & Tite-Live en fait auſſi mention. Ignace Dantès, Evêque d'Alatri, y publia en 1584 des ordonnances ſynodales. * Tite-Live, *l. 9. Hiſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Mirmus, *Not. Epiſc. orbis.* Baudrand. La ville d'Alatri a eu deux Cardinaux qui ont porté ſon nom.

ALATRI (Hugues d') Cardinal créé par le Pape Paſchal II. fut employé en différentes négociations, & mourut ſous le Pontificat de Calixte II. au commencement du XII. ſiécle.

ALATRI (Geoffroi d') Cardinal, nommé par Urbain IV. au mois de Décembre de l'an 1261, fonda l'Egliſe de ſaint Etienne d'Alatri, & mourut de peſte l'an 1287. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, *Hiſt. des Cardinaux.*

ALAVA, (L') ou ALABA, petite Province d'Eſpagne, qui a été de la Navarre, puis de la Biſcaye, fait préſentement partie de la Vieille Caſtille. Elle eſt terminée au ſeptentrion par la Province de Guipuſcoa: au levant par la Navarre; au couchant par la Biſcaye; & au midi par la Province de Rioja ou Rioxa. Elle s'étend le long de la riviére de l'Ebre, eſt aſſez fertile, & étoit autrefois bien plus étendue; car elle comprenoit la Biſcaye, le Guipuſcoa, & une partie de Rioja; mais depuis elle fut plus reſſerrée, & a même fait partie du Royaume de Navarre, juſqu'au tems du Roi Sanche le dernier. Alfonſe XI. Roi de Caſtille s'en rendit le maître, vers l'an 1342, & l'unit à la Caſtille. Ses villes ſont Vittoria, capitale du païs, que Dom Sanche Roi de Navarre fortifia, pour ſervir de barriére contre le Roi de Caſtille, Trévigno & Salvatierra, avec quelques autres places moins conſidérables, ſuivant Jérôme Zurita, & Rodrigo Mendez Silva. * Garibay. Boudrand. Mariana, *l. 8. c. 1.*

ALAVA, ALABA, autrefois ville des Celtibériens en Eſpagne, maintenant village de l'Arragon, ſitué ſur la riviére de Xiloca dans l'Evêché de Tervel à 5 ou 6 lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALAUDA. Voyez ALOUETTE.

ALAVIN, Chef des Goths qui avoient été chaſſez de leur païs par les Huns, ſupplia l'Empereur Valens de leur laiſſer habiter les rives du Danube, ſur les frontiéres de ſon Empire, & de les recevoir au nombre de ſes Sujets. Valens accorda cette grace aux Goths, dans la penſée qu'ils lui ſerviroient de remparts contre ceux qui attaqueroient l'Empire de ce côté-là. Depuis étant tyrannifez par les Lieutenans de cet Empereur, qui les chargérent de ſubſides, ils prirent les armes pour s'en délivrer, & combattirent Lupicien, l'un des Généraux de Valens. Ce Prince, qui croyoit les épouvanter en marchant lui-même contre eux, perdit la bataille, & fut brûlé dans une cabane, l'an 378.

La plupart des Auteurs donnent pour Rois à ces Barbares, Fritigernes Arien, & Athanaric Payen. * *Hiſtoire tripartite, l. 8. c. 34.* Paul Diacre, *l. 1. &c.*

ALAVONA. Voyez ALAGON, ville d'Eſpagne.

ALAUT, ALAUTA, ALUTA, grande riviére de la Turquie en Europe, prend ſa ſource dans les Monts-Krapacks, dans la partie ſeptentrionale de la Tranſſylvanie, près de la petite ville de Czyck qu'elle baigne. Enſuite elle paſſe près de Braſſow & d'Hermanſtad; & entrant dans la Moldavie, elle arroſe la petite ville d'Alauta, & va décharger ſes eaux, & celles qu'elle a reçues de pluſieurs petites riviéres, dans le Danube, entre la ville de Widdin & celle de Nicopolis. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ALAWAY, ou plutôt ALLOWA, ALLWA & ALWAY, eſt une ville médiocre de l'Ecoſſe méridionale, dans une agréable ſituation ſur la rive gauche du Forth. C'eſt la capitale du Bailliage de Clackmannon, & quelques-uns croyent qu'elle eſt l'ancienne Allauna, ou Alauna, dont le Géographe Ptolomée fait mention. Elle a un bon port, & l'on y voit ordinairement pluſieurs vaiſſeaux marchands, qui y vont charger du ſel & du charbon. Le Comte de Marr, Chef de la famille des Areskins, a dans cette ville une belle maiſon accompagnée d'une agréable forêt. La plupart des Auteurs la mettent dans la Province de Fife, mais Beeverell qui eſt plus exact la place dans la Province de Mentheit. Il eſt vrai qu'elle eſt ſi voiſine de la frontiére de Fife, qu'on a de la peine à diſtinguer dans les cartes, à laquelle des deux Provinces elle appartient. * Beeverell, *Del. de l'Ecoſſe. p. 1181. & 1182.*

ALAX, Roi des Sarazins. Voyez ALAF.

ALAYMUS (M. Antoine) de Sicile, a écrit un Traité, *de Medicamentis ſuccedaneis*, imprimé en 1637. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALAZON, riviére d'Aſie qui tombe du Mont-Caucaſe, ſe jette dans le Cyrus, & ſépare l'Albanie de l'Ibérie. Valérius Flaccus en fait mention, *Argonaut. l. 6. v. 100.*

Hiberni qui tempa Nox, geliduſque ſeverî,
Eruit, & tota non audit Alazona rupa.

ALAZON, dans Etienne le Géographe, eſt auſſi le nom d'un peuple voiſin des Scythes.

ALAZLAM. Voyez BELOMANCE.

A L B.

ALB, *Alba*, païs ou contrée de Souabe dans le Duché de Wirtemberg.

ALBA, ville d'Italie. Voyez ALBE.

ALBA, célébre Théologien. Cherchez ALBI (Jean d').

ALBA, Sylvius. Cherchez SYLVIUS ALBA.

ALBACETE, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle, au nord-eſt de Murcie, dont elle eſt éloignée de 27 ou de 28 lieues.

* ALBADA (Aggée d') très ſavant homme natif de Friſe, Partiſan de Zwenkveld, & banni de ſa patrie à cauſe de ſes ſentimens par rapport à la Religion. On peut voir touchant lui la Lettre de Daniel Heinſius, miſe à la tête des Lettres des Hommes illuſtres, leſquelles il a données au public. On trouve huit Lettres d'Albada dans le recueil des Lettres publiées par Simon Abbes Gabbema, depuis la page 557 juſques à la 583, & l'on y voit un grand amour pour ſa patrie & une grande connoiſſance des affaires politiques. Depuis la page 762 juſques à la fin du livre, il y a encore de lui huit autres Lettres qui ne regardent preſque que des matiéres de Théologie. * *Gr. Diét. Univ. Holl.*

ALBAIN. Voyez BRAID-ALBAIN ou BROAD-ALBAIN, & ALBANIE priſe pour l'Ecoſſe, &c.

ALBAIN. Voyez ALBANIE, priſe pour Ecoſſe.

ALBAINS, peuple. Voyez ALBE-LA-LONGUE.

ALBALATE (André d') né en Arragon, & frére de Pierre d'Albalate Archevêque de Tarragone, étant entré vers l'an 1240, dans l'Ordre de ſaint Dominique, s'y diſtingua tellement par ſa vertu, que le ſiége de Valence étant vacant, il fut le premier des neuf ſur qui le Chapitre de cette Egliſe jetta les yeux, pour en donner le choix à ceux en qui il avoit compromis. Les trois Compromiſſaires étoient l'Archevêque de Tarragone ſon frére, Martin Archidiacre de Valence, & Dominique Cabiſcol, ou Maître des Ecoles. Ils élurent André le 29 Octobre 1240, & il ne fut pas plutôt ſacré, que D. Jayme ou Jacques I. Roi d'Arragon le fit ſon Chancelier. Les occupations de cette dignité ne furent pas capables de diminuer l'attention qu'il devoit à ſon diocéſe; il fonda dans ſon Egliſe douze pavordes ou prébendes; il mit le couvent des Dominicains dans la ville, en faiſant reculer les murailles à ſes dépens, il attira les Chartreux dans ſon diocéſe, & bâtit pour eux & dota le magnifique couvent qui fut appellé *Porta cœli*. Il traita avec le Roi pour les décimes de ſon Egliſe, à laquelle il l'engagea de donner de grands revenus pour faire ceſſer les conteſtations. Enfin il tint pluſieurs Synodes, & il y fit de très beaux réglemens qui n'ont pas été imprimez, mais dont on a le précis dans le troiſiéme livre de la premiére Décade de l'Hiſtoire de Valence, écrite par Gaſpar Eſcolane, qui avoit eu communication des Archives de cette Egliſe. Cet Ecrivain dont eſt tiré tout ce qu'on dit ici, ainſi que de l'Hiſtoire d'Arragon de Diégo, dit que ces Synodes furent tenus dans les années 1255, 1256, 1262, 1263, 1267, 1269, 1273, en préſence de l'Evêque; ce qui prouve ſon attention à ſes devoirs. Il fut à la Cour d'Urbain IV. en 1265, & obtint de lui qu'on prêcheroit une Croiſade contre les Rebelles & contre les Maures. En 1274, il fut un des Péres qui aſſiſtérent au Concile de Lyon, & il ne retourna point depuis dans ſa patrie, mais il ſuivit les Papes, & mourut à Viterbe le 24 Mars de l'an 1277. * Echard. *Script. Ord. Prad.*

ALBALDE. Voyez ADELBOLDE.

ALBAN, Anglois, Religieux de S. Benoît en l'Abbaye de S. Alban. On le ſurnomma le Prophéte, parce qu'il écrivit en vers un grand nombre de prédictions, *Carmina Vaticinalia Prophetarum. lib. 1. &c.* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALBAN, dit *Landal* ou *Langdal*, Anglois, qui a vécu ſur la fin du XVI ſiécle, étoit Docteur de Cambridge, & Archidiacre de Chicheſter. Son zéle pour la foi Catholique l'engagea très ſouvent à diſputer contre ceux qu'il appelloit Hérétiques. Il écrivit même divers Traitez contre eux, vers l'an 1584. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALBAN (Saint) honoré du titre de premier Martyr de la Grande Bretagne, a vécu ſous les Empereurs Aurélien & Probus, juſqu'au tems de Dioclétien. On tient qu'il fut converti au Chriſtianiſme par un Eccléſiaſtique qui ſe retira chez lui pendant la perſécution: que l'ayant fait ſauver, il fut arrêté en ſa place; & qu'après avoir confeſſé devant le Juge la Religion de Jéſus-Chriſt, il fut condamné à mort, & conduit au lieu de l'exécution à travers la riviére de Cole, que l'on dit avoir été rendue guéable par la priére du Saint. Il eut la tête tranchée, avec le ſoldat qui lui devoit ſervir de bourreau, qui ſe convertit en le conduiſant au ſupplice. Le Martyrologe, qui porte le nom de ſaint Jérôme, lui donne près de neuf cens Martyrs pour compagnons. Quelques-uns diſent qu'il fut martyriſé dans le tems de la perſécution de Dioclétien; mais en ce tems-là les Egliſes des Gaules & de la Grande Bretagne jouiſſoient de la paix ſous la domination

Digitized by Google

tion de Conſtantius *Chlorus*. C'eſt ce qui a fait placer le martyre de ſaint Alban, vers l'an 287, ſous l'Empire de Maximien. On fait la fête de ſaint Alban le 22 de Juin. * Béde, *Hiſt. d'Angl. l.* 1. *c.* 7. Gildas, *de Excidio Britannia, cap.* 7. & 8. Uſſerius, *Antiquitatum Eccl. Britan.* Tillemont, *tome* 4. *des Mémoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

Offa Roi de Mercie, fit bâtir, vers l'an 790, un célébre monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, dont l'Egliſe fut dédiée à ſaint Alban. Il eut onze monaſtéres, & deux fameux hopitaux dépendans de cette Abbaye. L'Abbé prenoit le titre de premier Abbé d'Angleterre. * *Monaſt. Angl. tome* 1. Mabillon, *Ann. Bened.* 8. *ſæc. V. S. Alban.*

ALBAN (Saint-) ville d'Angleterre. *Cherchez* SAINT-ALBAN.

ALBAN (Saint-) terre de Languedoc. *Cherchez* SAINT ALBAN.

ALBAN (Gautier de Saint-). *Cherchez* GAUTIER.

ALBANA, ville d'Albanie en Aſie, ſur la Mer Caſpienne. Quelques uns croyent que c'eſt la ville appellée aujourd'hui *Bacbu*, dans la Géorgie; d'autres que c'eſt *Zitrach*, dans le Daghеſtan; d'autres enfin que c'eſt *Scamachie*, dans le Schirvan, ſous la domination du Roi de Perſe, à l'embouchure du fleuve Albanus, aujourd'hui *Cohan*. * Ptolomée. Briet.

ALBANA, ville du Royaume de Naples. *Voyez* ALBANO.

ALBANACTE, Roi fabuleux des Ecoſſois, qu'ils tiennent pour leur premier Roi, & qu'ils diſent avoir régné du tems de David. * Génébrard.

ALBANE (François l') né à Bologne en 1578, eut pour pére un Marchand de ſoye, qui voulut inutilement lui faire embraſſer ſa profeſſion: car le penchant de l'Albane le portant à la Peinture, il ſe mit d'abord chez Denys Calvart, où étoit le Guide. Celui-ci, qui étoit déja fort avancé, enſeigna à ſon camarade les principes du deſſein; & étant ſorti de chez ſon maître pour ſe mettre ſous les Caraches, il l'y attira auſſi. Aprés que l'Albane y eut fait un progrés conſidérable, il s'en alla à Rome, où l'étude des belles choſes le fortifia tellement dans ſon Art, qu'il devint un des plus ſavans & des plus agréables Peintres d'Italie. Etant de retour à Bologne, il épouſa en ſecondes noces une femme qui lui apporta pour dot une grande beauté, & beaucoup de complaiſance. Ainſi il trouva dans ſa perſonne le repos de ſa maiſon, & un modéle parfait pour les femmes qu'il avoit à peindre. Elle eut de beaux enfans dans la ſuite, & l'Albane prit autant de plaiſir à les peindre, que ſa femme en avoit à les tenir, ou dans ſes mains ou ſuſpendus avec des bandelettes, ſelon l'attitude dont il avoit beſoin. C'eſt ce qui lui a donné occaſion de peindre tant de ſujets, où Venus, les Amours, les Nymphes, & les Déeſſes, ont toûjours beaucoup de part. Il ſe ſervoit utilement & ingénieuſement des lumiéres qu'il avoit reçues des Belles Lettres, pour enrichir les inventions ou fictions de la Poëſie. On lui reproche ſeulement de n'avoir pas aſſez varié ſes figures, & d'avoir donné preſque par tout le même air & la même reſſemblance. Ce qui vient de ce qu'il ſe ſervoit toûjours des mêmes modéles, & qu'il en avoit l'idée remplie. On voit fort peu de grandes figures de ſa main; & comme il a peint ordinairement en petit, ſes tableaux ſe ſont diſperſez comme des pierres précieuſes par toute l'Europe. Ils ont été payez fort cher, ſur tout dans ces derniers tems; & ils ſont devenus fort à la mode, parce qu'étant également ſavans & agréables, ils plaiſent à tout le monde. Ce Peintre a paſſé quatre-vint-deux ans dans une vie paiſible, qu'il changea pour une meilleure en 1660. Francifco Mola, & Jean-Baptiſte Mola, ont été ſes diſciples. * M. de Piles, *Vies des Peintres.*

ALBANEL (Garceran) Archevêque de Grenade, Eſpagnol de nation, étoit de Barcelone. Aprés avoir été choiſi pour être Précepteur de l'Infant d'Eſpagne, qui fut depuis le Roi Philippe IV, on le recompenſa de l'Abbaye d'Alcala-Réal, puis de l'Archevêché de Grenade. Ce Prélat, qui mourut le dixiéme May de l'an 1626, avoit compoſé un Abbrégé de l'Hiſtoire d'Eſpagne, & quelques autres Ouvrages. Nous avons encore de lui un Panégyrique qu'il prononça au mariage du Roi Philippe IV. avec Eliſabeth de France. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

ALBANESIUS (Gui Antoine) publia à Pavie en 1649 des Obſervations ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBANI (Barthélemi) Médecin Italien de Bergame, a écrit un Traité, *de Balneis Tranſiberii*, imprimé en 1582. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBANI, Juriſconſulte de Bergame, dans la Seigneurie de Veniſe, naquit en 1504, & mourut en 1591. Il a écrit les livres ſuivans en Latin, *un Commentaire ſur Bartole; De la dignité du Cardinalat & de l'immunité des Egliſes; Des Conciles, &c.* * Gui Pancirol. *in Juriſconſultis, pag.* 376. Ghilinus, *vol.* 2. *pag.* 134. & Donatus Calvus, *in Bergomatibus, pag.* 246.

ALBANI (Jean) de Bologne, Médecin, qui floriſſoit en 1614. a écrit un livre, *de Syllogiſmo Ariſtotelico*; & un Traité, *de Convaleſcentibus.* * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBANI (Jean-Jerôme) Cardinal, étoit de Bergame, & fils du Comte *François* Albani, qui le fit élever avec ſoin dans l'étude des Belles Lettres & dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Il s'y rendit ſi ſavant, qu'il eut la réputation d'être un des plus habiles de ſon tems dans cette ſorte de connoiſſance; cependant ſa naiſſance l'ayant engagé dans les armes, il ſervit la République de Veniſe. Pour reconnoître ſes ſervices, on lui donna la principale Magiſtrature de Bergame, où il ſe maria. Le Cardinal Alexandrin, qui étoit alors Inquiſiteur de la foi dans l'Etat de Veniſe, eut occaſion d'y connoître le Comte Albani. Il admira ſa capacité dans la ſcience du Droit, & ſon zéle pour la Religion, qu'il fit éclater contre un de ſes plus proches parens accuſé d'héréſie. Lorſqu'Alexandrin eut été fait Pape en 1566, ſous le nom de Pie V, il appella à Rome Albani, qui avoit déja perdu ſa femme, & le fit Cardinal en 1570. Ce bon Pontife étoit perſuadé qu'un ſujet de cette importance ne pouvoit être que trés utile à l'Egliſe. On étoit même ſi perſuadé de ſa probité & de la droiture de ſes ſentimens en toutes choſes, qu'aprés la mort de Grégoire XIII. en 1585, on l'eût élevé ſur le Siége Pontifical, ſi l'on n'eût appréhendé de voir régner avec lui les enfans qu'il avoit eus de ſon mariage, ſur un Siége qui ne devroit être occupé que par des Melchiſedecs ſans généalogie. Ce Cardinal mourut en 1591. Nous avons de lui un Traité, *de Immunitate Eccleſiarum*, qu'il avoit dédié au Pape Jules III. en 1553; *De poteſtate Papæ & Concilii*, imprimé à Lyon en 1558, & à Veniſe en 1561; *De Donatione Conſtantini; De Cardinalibus, &c.* * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

ALBANI (Jean-François) né à Pezzaro, ou Peſaro dans le Duché d'Urbin, le 22 Juillet 1649, aprés avoir été Sécretaire des Brefs, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 Février 1690, fut élu Pape le 23 Novembre 1700, & prit le nom de CLEMENT XI. *Cherchez* CLEMENT XI. Pape.

ALBANI, c'eſt le nom d'une des premiéres familles de l'Italie, qui étoit autrefois établie dans l'Albanie, mais la puiſſance des Turcs les obligea à l'abandonner & à ſe retirer en Italie. Cette famille ſe diviſa alors en deux branches; l'une s'établit à Urbin & l'autre à Bergame. Dans ces deux villes les Albani furent aſſociez à la Nobleſſe & parvinrent aux premiers emplois. C'eſt de la branche de Bergame qu'eſt ſorti le fameux Cardinal Jean Jérôme Albani, dont il a été parlé ci-deſſus. Pendant ſon mariage qui précéda ſon Cardinalat, il eut trois fils, *Jean Baptiſte, Jean François* & *Jean Dominique*, qui tous furent reçus parmi la Nobleſſe Romaine l'an 1571. Le Comte François Albani étoit fils d'un de ces trois fréres. Ce Comte eut deux fils, *Théodore* & *Jean.* L'un & l'autre ſe ſont rendus célébres par leur érudition & ont tous deux été Chefs de l'Académie des *Ecctuti.* Jean a publié quelques Poëſies. Pour ce qui eſt de la branche d'Urbin, un de ſes Deſcendans s'avança tellement ſous le Pontificat d'Urbain VIII, qu'il fut fait Sénateur de Rome. Un de ſes fils, qui étoit très ſavant, & fort verſé dans les Langues, a été Bibliothécaire du Vatican. L'autre fils, le Comte Charles Albani, fut Maître de Chambre du Cardinal Charles Barberini, & ſe fit aimer de tout le monde à cauſe de ſes bonnes qualitez. Il eut deux fils, 1. Jean François Albani, né le 22 Juillet l'an 1649, qui fut fait Cardinal l'an 1690, par Alexandre VIII, le 23 Novembre de l'an 1700, qui fut élu Pape ſous le nom de Clément XI. & qui mourut le 29 Mars de l'an 1721; 2. Horace Albani, que les Vénitiens & les Génois aggrégérent à leur Nobleſſe, avec ſes trois fils & toute ſa famille, d'abord aprés l'élévation de ſon frére au Thrône Pontifical. Il mourut le 23 Janvier de l'an 1712. L'un de ſes fils, nommé Hannibal né l'an 1687, alla en 1710 à Vienne, en qualité de Nonce extraordinaire; & en partit aprés la mort de l'Empereur Joſeph, arrivée en 1711. Aprés avoir viſité pluſieurs Cours d'Allemagne il alla à Francfort où l'on commençoit à travailler à l'élection d'un nouvel Empereur; de là il s'en retourna à Rome, où ſon oncle l'honora du chapeau de Cardinal le 23 Décembre de l'an 1711, & le pourvut de bons Bénéfices. Le ſecond fils d'Horace Albani, appellé Charles, épouſa en 1714, la fille du Prince Borromée; & en 1715, il acheta la Principauté de Soriano dont il a pris le nom & les titres. Alexandre troiſiéme fils d'Horace ſe fit Religieux. * Don Calvi, *degli Scrit. Berg.* Lehmannus.

ALBANICIUS, appellé ordinairement *Albanicius ab Albano*, Juriſconſulte Sicilien, dont on ne ſait ni le lieu où il eſt né, ni le tems où il a vécu. On a de lui un livre intitulé, *Conſilium in diverſorum illuſtrium ſapientiſſimorum Sicilorum conſiliis a Petro de Luna collectis*, Panormi apud Eraſm. de Simeone 1627. in *fol.* * *Bibliotb. Sicula.*

ALBANIE, ancienne Province d'Aſie, ſur la mer Caſpienne, eſt célébre par le fleuve Cyrus, aujourd'hui Cur ou *Chur*, qui s'y jette dans la même mer Caſpienne; & elle comprend aujourd'hui la Zutrie ou Daghеſthan dans la Géorgie, le Chipicche & le Zitrachan. * Pline, *lib.* 1. *c.* 10. Strabon, *lib.* 1. Cluvier. Baudrand.

ALBANIE ou l'ALBANIE, Province de la Turquie en Europe, qui avoit le nom de Royaume il y a cinq ou ſix cens ans, ſur le Golfe de Veniſe; & qui étoit anciennement une partie de la Macédoine, ſous le nom d'Epire, vers la mer Adriatique. L'Albanie eſt fameuſe par la valeur & l'adreſſe des gens de cheval qui en ſortent, & qui ont ſouvent donné la victoire aux Armées des Empereurs Turcs. On remarque à ce ſujet que leurs chevaux, comme la plupart de ceux des Turcs, ſont tellement accoutumez à partir du côté du montoir, & à aller d'eux-mêmes gagner la croupe de l'ennemi, auſſi-tôt que le cavalier lance le coup, qu'il eſt impoſſible de le faire tourner de l'autre côté. De ſorte que rompant le cheval à la demie volte, ou ſurprenant ſon homme, lorſqu'il ſe leve pour appuyer ſon coup, il faut que l'un ou l'autre tombe par terre. Ces peuples, qui vivent ſous la domination du Turc, depuis que Mahomet II. enleva ce païs aux enfans du brave George Caſtriot, dit *Scanderbeg*, ſont la plupart Chrétiens, les uns Schiſmatiques Grecs, & les autres Catholiques Romains. Cette Province a vers le ſeptentrion, la Servie & la Dalmatie; du côté de l'orient, la Macédoine; vers le midi l'Epire; & à l'occident le Golfe de Veniſe, & la Mer Ionienne. Ses villes principales ſont Scutari, Antivari, Croye ou *Croya*, Cataro, Drivaſto, &c. La ville d'Antivari, qui eſt ſous la domination du Turc, eſt le ſiége d'un Archevêque, qui a pour ſuffragans les Evêques de Scutari, de Drivaſto, &c. La ville de Cataro eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêché de Bari en Italie, & eſt très-conſidérable. C'eſt de ce païs que viennent les Arnautes, peuples vagabonds & errans, dans tous ces païs

Digitized by Google

que l'on comprenoit autrefois ſous le mot de *Grèce*. Les ſoldats Albanois ſont connus ſous le nom de *Capelets*. * Volaterran, *l.* 8. *Geograph.* Chalcondylus, *in Mahum. II.* Sanſon, *in Tab. Geog.* Briet. Baudrand.

ALBANIE (*Albain*) eſt le nom qu'on a donné quelquefois à toute l'Ecoſſe; mais plus ordinairement à une Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui a titre de Duché. Les Ecoſſois la nomment *Braid-Albain*, c'eſt à dire, *la plus haute partie d'Ecoſſe*; & *Drum-Albain*, c'eſt à dire, *le dos de l'Ecoſſe*. C'eſt un païs rempli de montagnes, & dont les Habitans, nommez *Clannes*, étoient autrefois de grands voleurs, & tout à fait ſanguinaires. Leurs voiſins pendoient à un arbre ceux de ces Clannes, qui étoient ſurpris en dérobant, ou bien obligeoient les autres de réparer les maux qu'avoient faits leurs compagnons. Ce païs a été plus connu par ſes Ducs que par ſes places, & par ſes qualitez qui ſont peu conſidérables: car il eſt extrémement ſtérile. Souvent les fils des Rois d'Ecoſſe ont porté le titre de Ducs d'Albanie. On dit que ce nom a été donné à ce païs à cauſe des montagnes qui y ſont fort blanches, du Latin *Albus*, qui ſignifie *blanc*: c'eſt de là qu'eſt venu le nom d'*Albion*, dont pluſieurs ſe ſont ſervis pour déſigner *l'Angleterre*, à cauſe des rochers de couleur blanche, qui la font découvrir de loin. * Buchanan, *l.* 1. *Hiſt. Scot.* Camden, *Deſcript. Magn Britan.* Baudrand.

ALBANIE, eſt le nom d'un Fort que les François avoient en Amérique, dans l'Iſle dite *de Terre Neuve*, & que les Anglois firent ſauter en 1693, ſous le commandement du Chevalier Wheler. * *Mémoires du tems.*

ALBANIE (la Mer d') *Mare Albanie*; c'eſt la partie orientale du Golfe de Veniſe, vers les côtes de l'Albanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALBANINS ou BALBANINS, nation qui prétend deſcendre des anciens Grecs, qui ont poſſédé l'Egypte depuis Alexandre, & n'a maintenant aucune demeure fixe; mais ſubſiſte ſeulement par les courſes fréquentes qu'elle fait ſur les Nubiens & ſur les Abyſſins. Ils ont une langue tout à fait différente de celle des Arabes, des Cophtes, & des Abyſſins. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALBANO (Nep. de) Juriſconſulte, a écrit un Traité des Témoins. * George Matth. Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBANO (*Albanus*) Lac & Montagne dans la Campagne de Rome. Strabon en fait une deſcription aſſez exacte, & dit que la montagne étoit couverte de maiſons, de vignes & de belles forêts. Martial en fait auſſi mention, *l.* 4. *Epigr.* 64. *v.* 13.

Albanus quoque Tuſculoſque colles.

C'eſt où l'on célébroit anciennement les Féries Latines. Le Lac eſt auſſi très renommé dans les Ecrits des Anciens. Plutarque rapporte comme une choſe ſurprenante, & qui tient du miracle, que ſes eaux s'accrurent ſi fort dans une nuit, qu'elles s'élevérent au deſſus de la montagne. Ce Lac eſt appellé aujourd'hui *Lago di Caſtel Gandolfo*. Properce parle du Lac Albano, *l.* 3. *Eleg.* 22. *v.* 25.

Albanuſque lacus ſocii Nemorenſis ab unda.

Albe la longue étoit bâtie entre le Mont Albano & le Lac. * Cluvier.

ALBANO, petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Elle eſt dans la Campagne de Rome, au ſud-eſt de Rome dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues. Elle a titre de Principauté & appartient à la maiſon de Savelli. Elle a auſſi un Evêché qui eſt toujours poſſedé par un des ſix plus anciens Cardinaux. Elle a été bâtie des ruïnes d'Albe la longue, ville fort ancienne du Latium, qui fut détruite par Tullus Hoſtilius Roi de Rome, après avoir ſubſiſté cinq cens ans. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALBANO & MONTE ALBANO, *Albanum*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Baſilicate, avec titre de Principauté, eſt ſituée entre la riviére d'Agri, & celle de Salandrella, à deux lieues environ de la ville de Turſi. Elle eſt renommée par la fertilité de ſon terroir, & par diverſes familles nobles qui l'habitent.

ALBANO. *Voyez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANO, ville & Principauté. *Voyez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANOIS, nom d'un Evêque ſurnommé *de Feu*, parce qu'il avoit ſoutenu l'épreuve de paſſer par le feu, ſans en recevoir aucune incommodité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hotoman, *de Feudis*, *c.* 44.

ALBANOIS, Hérétiques qui s'élevérent dans le VIII ſiécle pour troubler la paix & la tranquillité de l'Egliſe. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des Manichéens, & des autres Hérétiques, qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiére réverie conſiſtoit à établir deux Principes; l'un bon, pére de Jéſus-Chriſt, Auteur du bien & du Nouveau Teſtament; & l'autre mauvais, Auteur de l'Ancien Teſtament, qu'ils rejettoient, en s'inſcrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moïſe ont pu dire. Ils ajoûtoient que le Monde eſt de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les ſacremens, à la réſerve du batême, ſont des ſuperſtitions inutiles; que l'homme a la puiſſance de donner le S. Eſprit; que l'Egliſe n'a point de pouvoir d'excommunier; & que l'Enfer eſt un conte fait à plaiſir. * Pratéole, *V. Alban.* Gautier, *dans ſa Chronologie.*

ALBANOPOLI, *Albanopolis*, ville de Gréce dans la Macédoine, ſelon Moletius. Strabon en fait mention. C'eſt cette ville qui a donné ſon nom à toute l'Albanie. * Baudrand.

ALBANS (Saint-) *Fanum ſancti Albani*, bourg d'Angleterre, au païs d'Eſſex, ſur la Tamiſe, accrue des ruïnes de l'ancienne ville de *Verulamium*, dans le Comté d'Oxford. Sa premiére origine n'étoit qu'un monaſtére de Bénédictins. Elle a pris ſon nom de S. ALBAN. Au tems du ſchiſme & de la Réformation Proteſtante, les Moines en furent chaſſez avec la Religion Catholique; & l'on vouloit abattre cette Egliſe, mais les bourgeois la rachetérent, & conſervérent ainſi ce monument de la piété de leurs ancêtres. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ALBANS (Henri Jermin Comte de Saint). *Cherchez* JERMIN.

ALBANUS, riviére. *Voyez* ABAS riviére.

ALBANY, *Albania nova*, *Albania Colonia*, Fort, avec un grand nombre d'habitations, appellé autrefois *le Fort d'Orange*, lorſqu'il appartenoit aux Hollandois. Ce lieu eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, au païs nommé *la nouvelle Torck*, & autrefois *le nouveau Pais-bas*, ſur le fleuve du Nord vers ſa ſource. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALBANYNS. *Voyez* ALBANINS.

ALBARAZIN ou ALBARACIN (*Lobetum*, *Albaracinum*, & *Turia*) ville d'Eſpagne dans l'Arragon ſur les frontiéres de la Caſtille neuve, avec Evêché ſuffragant de Saragoſſe, dont elle eſt éloignée de vint-ſix lieues, vers le midi. Elle eſt ſituée ſur une montagne, qui eſt environnée de la riviére de Guadalaviar, & paſſe pour une des plus anciennes villes d'Eſpagne. Elle eſt peu peuplée, & a été conquiſe ſur les Maures par ceux de la famille d'Azagra. * Baudrand.

ALBARINE, petite riviére de France dans le païs de Bugey, a ſa ſource entre les montagnes de Nantua, près de Brenod, & ſe rend dans l'Ain. * Davity, *Deſcr. de la France.*

ALBASEQUIA, ville de la Sarmatie d'Aſie, que Moletius croit être *Ampſalis*, dont Ptolomée fait mention.

ALBASTI ou ALBESTI, Auteur de pluſieurs Ouvrages ſur la Zairagie, Science ſuperſtitieuſe. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALBASTRE. *Cherchez* ALABASTRA.

ALBATE'GNE (*Albategnius*) Aſtronome Arabe, & chez les Arabes, *Mohammed Ben-Giaber Al-Batani*, c'eſt à dire, de *Batan en Méſopotamie*; & quelquefois *Harrani*, par rapport à la ville de Harran, ville des Sabiens, dont il ſuivoit la Religion; car il n'étoit pas Mahométan. Il a laiſſé des Obſervations très curieuſes touchant le Soleil, la Lune, les Etoiles fixes, & la figure oblique du Zodiaque. Ce fut à Racah en Méſopotamie qu'il fit ſes Obſervations, vers l'an de Jéſus-Chriſt 912, & de l'Hégire 300. * Genebrard, *in Chron.* Voſſius, *de Scientia Mathem.* D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALBATRE, eſpéce de pierre moins dure que le marbre; mais plus dure que le platre, & qui eſt ſi unie, que les mains gliſſent deſſus ſans pouvoir s'y attacher. On en trouve de toutes ſortes de couleurs. Il y en a qui eſt très blanc & luiſant, c'eſt le plus commun: & d'autre qui eſt rouge comme du corail. Comme l'Albâtre eſt aiſé à tailler, on en fait de petits vaſes, des ſtatues & des colomnes. L'Albâtre ſe trouve à Alabaſtra ville d'Egypte. *Cherchez* ALABASTRA. * *Relation d'Egypte.*

ALBAYEN (Saint). *Voyez* ALBANS (S.)

ALBAZIN & LABAZIN, *Albaſinum*, *Labaſinum*, ville de la grande Tartarie, ſituée ſur la riviére d'Amur ou Yamour, dans la Province de Dauria, eſt au 122 degré de longitude, & au 54 de latitude; à trois mois de chemin de la ville de Moſcou, & ſeulement à trois ſemaines de celle de Peking, ſelon la rélation du Pére Avril Jéſuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de M. Witſen. Cette ville appartenoit aux Moſcovites; mais par le traité de paix de 1685, le Grand-Duc de Moſcovie l'a cédée aux Chinois. Sa ſituation eſt ſur un des chemins, par lequel les Marchands vont de Moſcou à Peking par terre. Elle a une bonne Forteresſe pour ſe défendre contre les Tartares-Monguls, & contre les Chinois.

ALBE, *Alba*, nom donné à trois ou quatre villes, dont la principale étoit ALBA-LONGA, *Albe-la-Longue*, ainſi nommée par les Anciens à cauſe de ſon aſſiette en long dans la Campagne de Rome, & bâtie par Aſcagne ou Aſcanius, fils d'Enée, environ l'an 2885 du monde, avant Jéſus-Chriſt 1150. Ses Habitans furent nommez *Albains*. Aſcagne la fonda dans l'endroit que lui avoit marqué la Laye blanche, 30 ans après la fondation de *Lavinium* que ſon pére avoit bâtie; ce nombre d'années lui ayant été ſignifié par les trente petits marcaſſins que cette Laye nourriſſoit alors. Il en fit la capitale de ſon petit Royaume, ſelon Denys d'*Halicarnaſſe*, & voulut faire tranſporter dans cette nouvelle ville les Dieux de Troye, qu'Enée y avoit apportez; mais on les trouva le lendemain rapportez à *Lavinium*: ce qui fit qu'Aſcagne les y laiſſa. Albe ſe rendit depuis très-puiſſante, eut pluſieurs Rois, & fut le ſéjour ordinaire du Roi des Latins. Elle ſoutint de fortes guerres contre les Romains, qui ne ceſſérent qu'après le combat des trois Curiaces du côté des Albains, & des trois Horaces du côté des Romains. Les trois Curiaces y furent tuez, & aſſervirent par leur mort leur païs aux Romains, comme les deux peuples en étoient demeurez d'accord avant le combat. Tullus Hoſtilius, Roi des Romains, détruiſit la ville d'Albe, & tranſporta à Rome ſes richeſſes & ſes Habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains. C'eſt auprés des ruïnes d'Albe, qu'on a depuis bâti la ville d'Albano, Principauté qui appartenoit à la maiſon de Savelli. C'eſt auſſi un des ſix Evêchez ſuffragans de Rome, & affectez aux ſix plus anciens Cardinaux. Ce lieu eſt aſſez recommandable par ſon bon vin; mais peu renommé pour le reſte. * Strabon, *l.* 1. Denys d'*Halicarnaſſe*. Tite-Live & Florus, *Hiſtoire Romaine*, *l.* 1. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* Baudrand.

ALBE (*Alba-Pompeia*) ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché ſuffragant de Milan. Elle appartenoit autrefois au Duc de Mantoue; mais l'an 1631, il la céda par la paix de Quiérasque au Duc de Savoye. Elle eſt ſur la riviére de Tanaro, & eſt aſſez bien fortifiée: mais elle eſt commandée par des collines voiſines.

Al-

Albe n'eſt plus aujourd'hui ſi conſidérable qu'elle l'a été autrefois. * Clavier. Baudrand.

ALBE-ROYALE (*Alba Regalis*), que les Allemans nomment *Stuhweiſſenburg*; les Eſclavons, *Stolni Biograd*; & les Hongrois, *Eſzkes Fejervar*, eſt une ville dans la baſſe Hongrie, où l'on avoit coutume de couronner les Rois dans la même Egliſe où l'on voyoit leurs tombeaux, ce qui l'a fait nommer *Royale*; elle eſt bien bâtie, grande & très forte. Amurat II. Empereur des Turcs, ayant paſſé en Hongrie après la mort d'Albert d'Autriche, l'aſſiégea inutilement. Elle fut néanmoins emportée par ces Infidèles l'an 1543. Le Duc de Mercœur, qui fit de ſi belles actions en Hongrie au commencement du XVII ſiécle, la reprit l'an 1601. Les Turcs s'en rendirent encore maîtres en 1602. La même année le Comte de Salms Gouverneur de Javarin avoit traité avec le Juge d'Albe-Royale, qui lui devoit rendre la place. Mais l'Empereur Rodolphe, qui avoit envoyé à Conſtantinople George Hozzathoti pour y parler de la paix, craignant de la ruiner par cette action, fit commander au Comte de Salms d'abandonner cette entrepriſe. Quelque tems après le Grand-Seigneur ayant découvert ce deſſein, fit empaler quarante habitans qui en étoient complices. Le Juge d'Albe-Royale ſe retira à Palota, puis à Vienne avec ſa famille, ſous la protection de l'Empereur. Les Turcs l'ont poſſedée juſqu'en 1688; mais depuis, les Impériaux l'ont repriſe, & elle leur eſt reſtée par la paix. * Boiſſard, *Hiſt. Hunger.* Vigénére, *Comm. Hiſt. Turc.* De Thou. Baudrand.

ALBE ou ALVA DE TORMES (*Alba*), ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Léon, avec titre de Duché, à quatre lieues de Salamanque ſur la riviere de Tormes. C'eſt le titre des aînez de la maiſon de Tolède, de laquelle étoit le Duc d'Albe Gouverneur du Païs-Bas. *Cherchez* TOLÈDE.

ALBE-GREQUE, ville. *Cherchez* BELGRADE.

ALBE-JULE, ville. *Cherchez* WEISSEMBOURG.

* ALBE (Ferdinand Alvarez de Tolède), premier du nom, Duc d'Albe, naquit en 1508, de *Garſias* Duc d'Albe, & de *Béatrix de Pimentel*, fille du Comte de Benevent. Ce Garſias qui étoit Amiral de la Flotte Eſpagnole, fut tué en 1510, dans une bataille contre les Maures. Il étoit petit-fils de Frederic (fils de la Sœur de Ferdinand le Catholique) qui commanda en Chef dans la guerre contre Grenade, qui défendit ſouvent contre les François Perpignan & ſes dépendances, & qui enfin ſoumit le Royaume de Navarre au Royaume d'Eſpagne. Après la mort de Garſias, Ferdinand ſon fils fut élevé par ſon Ayeul, qui n'épargna rien pour cette éducation. Il s'attacha peu à l'étude de la Langue latine. Il craignit que cette étude n'emouſſât ſon eſprit, & qu'il ne devînt terrible à quelques Grands, dont la Science faiſoit tout le mérite, & qui languiſſoient dans l'oiſiveté. Tout ſon penchant étoit du côté des armes. Les Rélations de combats lui faiſoient plaiſir; le récit des périls les plus affreux ne l'épouvantoit point. Etant encore enfant, il fut mené par ſon Ayeul à l'Armée, que ce Général commandoit contre les François, & contre les Sujets du Roi de Navarre, & ce fut au milieu de l'Armée, qu'il apprit tous ſes exercices. Il fit ſa premiere campagne à l'âge de ſeize ans, ſous le Connétable de Caſtille, qui aſſiégeoit Fontarabie ſur les François. Il contribua beaucoup à la priſe de cette place, & il en eut le Gouvernement. Il perdit ſon Ayeul en 1527, & l'année ſuivante il épouſa *Marie Henriquez*, fille de *Don Diégue Henriquez* Comte d'Alba-d'Aliſte, & de *Catherine de Tolède*, ſa premiére femme. En 1531, il ſuivit *Charles-Quint* en Allemagne, où ce Prince alloit s'oppoſer aux progrès de Soliman. S'étant rendu en Hongrie, il s'attacha uniquement au Comte *Nadaſti*. il ſuivit par tout ce grand Capitaine, & en apprit ce qu'il ſavoit de la guerre. Soliman étant chaſſé de Hongrie, le Duc repaſſa en Eſpagne avec l'Empereur. Il s'attacha à l'éducation de *Frederic* ſon Fils aîné, juſqu'à ce qu'il le mena avec lui à la conquête de Tunis, où il eut ordre d'accompagner Charles-Quint, & où il contribua beaucoup à faire cueillir à ce Prince les lauriers, dont il fut couronné dans cette expédition. L'Empereur entreprit peu de tems après le Siége de Marſeille, contre les avis du Duc, qui vouloit qu'on formât auparavant celui de Lyon, ville riche, peuplée, & fort ſaine, mais foible; & dont la conquête auroit contraint ſelon toutes les apparences le Roi de France *François* I. à faire la paix, aux conditions qu'on lui auroit preſcrites. Les ſentimens du Duc n'étant pas goûtez, il fallut obéir. Il paſſa les Alpes à la tête de la Gendarmerie, & fut bien-tôt ſuivi de toute l'Armée. Arrivé devant Marſeille, il reconnut la place, & prédit des ce jour-là qu'elle ne ſeroit point priſe. Il fit de nouvelles tentatives, pour détourner l'Empereur de ce deſſein. Il ne put réüſſir, le ſiége fut commencé & levé enſuite, à cauſe des maladies qui ſe mirent dans l'Armée, & en qui emportérent une bonne partie. L'Empereur ſe retira en Italie en déſordre, & repaſſa en Eſpagne, après avoir vu François I. à Aigues-Mortes. Le Duc le ſuivit par tout, & lui fut d'une grande utilité par ſes conſeils, que Charles-Quint goûta d'autant plus, qu'il eut ſujet de ſe repentir de ne les avoir pas ſuivis auparavant. Réſolu de partir pour l'Allemagne, que les ſentimens de *Luther* avoient partagée, & qui ſe voyoit à la veille d'une guerre civile, il laiſſa le Duc en Eſpagne; tant parce qu'il craignoit quelques mouvemens du côté de la France, que parce qu'il crut néceſſaire de mettre un homme de cette importance, près de *Philippe* ſon fils. Ce Prince fut chargé en même tems de déférer aux avis du Duc, comme à des ordres ſouverains. Les premiers troubles d'Allemagne furent bien-tôt appaiſez, & donnérent lieu à Charles-Quint d'entreprendre la fameuſe expédition d'Alger. Le Duc eut ordre de l'y accompagner, & de préparer toutes choſes pour cet effet. Il obéit avec une exactitude ſi prompte, qu'il ſe vit en peu de tems une Flotte de deux cens voiles & une Armée nombreuſe, dans laquelle on comptoit cinq mille jeunes Gentilshommes. Mais heureuſement cette Armée ne partit pas. Elle étoit peu diſciplinée, le Duc y voulut établir la diſcipline, & le tems qu'il y employa, fit qu'il ne put ſuivre ſi tôt Charles-Quint. La Flotte de ce Prince ayant fait naufrage, & lui étant contraint de revenir avec moins de dix mille hommes, de vint-quatre mille qu'il en avoit menez, il fut bien aiſe que les Troupes, qui devoient le ſuivre ſous les ordres du Duc, euſſent évité ſon malheur, par leur retardement. François I. ayant déclaré la guerre à Charles-Quint en 1542, le Duc d'Albe fut fait Général des Troupes deſtinées contre la France. Il mit la Catalogne hors d'inſulte, conſerva par ſes ſoins Perpignan, & avec une poignée de gens rendit inutiles tous les efforts des François. De retour à la Cour, il maria Frédéric de Tolède Marquis de Coria ſon fils aîné avec *Hieronime d'Arragon*, fille du Duc de Cordoue. Le mauvais ſuccès du ſiége de Perpignan ne ralentit pas l'ardeur des François, & les Princes d'Allemagne menaçoient d'un prochain ſoulevement. Charles Quint réſolut de paſſer dans l'Empire. Il laiſſa le Gouvernement de ſes Royaumes à Philippe ſon fils, & confia la défenſe de l'Eſpagne & le Généralat de ſes troupes au Duc d'Albe. Il voulut auſſi que ce Duc eût la premiére place dans les Conſeils, & que Philippe s'arrêtât à ſes avis, comme à des déciſions. Mais l'Eſpagne ne jouït pas longtems des ſoins d'un ſi habile Général; les troubles d'Allemagne augmentérent tellement, que Charles Quint le crut néceſſaire près de ſa perſonne. Il lui ordonna de l'aller joindre en Flandre, où il le fit Grand-Maître de ſa Maiſon, le nomma Généraliſſime de ſes Armées, & lui en dut en partie les heureux ſuccès. La guerre s'étant allumée en Allemagne, les Proteſtans, qui avoient une Armée formidable, pendant que Charles-Quint étoit presque ſans Troupes, commirent tant de fautes, & le Duc en ſut ſi bien profiter, qu'avant l'hiver l'Empereur ſe vit presque auſſi ſupérieur à ſes Ennemis, qu'il leur avoit été inférieur à l'entrée de la campagne. Il leur enleva diverſes places par la force, & en obligea pluſieurs autres à ſe ſoumettre ſans attendre d'être attaquées. Il n'y avoit plus que le Duc de Wirtemberg, qui n'eût point fait de ſoumiſſions. Le Duc d'Albe eut ordre de l'y contraindre, & à la tête d'un gros détachement, il mit tout le Wirtemberg à feu & à ſang, & en retira un butin ineſtimable, dont il remonta & habilla ſes ſoldats, leur paya ce qui leur étoit dû, & leur avança pluſieurs mois. Le Duc de Wirtemberg conſterné de cette déſolation, offrit de ſe ſoumettre; le Duc d'Albe opinoit à ne lui point faire de grace; mais ſon avis ne fut pas ſuivi. L'Empereur voulut donner à ſon Général le Duché de Wirtemberg, qu'il refuſa, & conſeilla à ſon Maître d'en inveſtir un Prince de la Maiſon d'Autriche, ce que Charles-Quint ne voulut point faire. Ainſi le Duc de Wirtemberg demeura maître de ſon Duché, en donnant en dépôt, pour gages de ſa fidélité, les trois principaux Châteaux de ce Païs. Ce fut au Duc d'Albe, que l'Empereur fut principalement redevable du gain de la Bataille de Mulberg. Ce Général, qui juſques alors avoit prudemment refuſé le combat, conclut cette fois-là, qu'il faloit paſſer l'Elbe au delà duquel le Duc de Saxe s'étoit retranché. Il fut un des premiers à ſe jetter dans l'eau & à animer les troupes par ſa préſence. Le Duc de Saxe fut battu & pris, & le gain de cette bataille mit les affaires de l'Empereur en état de donner entiérement la loi à ſes Ennemis. On dit qu'il arriva pluſieurs prodiges le jour de cette bataille & un peu auparavant. D'où vient, que le Duc étant depuis à la Cour de France, *Henri* II. lui demanda s'il s'étoit apperçu, que le Soleil eût retardé ſon cours ce jour-là; à quoi le Duc répondit, *qu'il étoit alors ſi attaché à ce qui ſe paſſoit ſur la Terre, qu'il ne ſongeoit point à ce qui pouvoit arriver au Ciel.* L'Empereur voulant priver l'Electeur de Saxe de ſa dignité & de ſes Etats, ſe diſpoſa à les donner au Duc Maurice de Saxe à qui il les avoit promis. Le Duc d'Albe fit ce qu'il put pour l'en diſſuader. Il lui fit voir que ce Prince étoit indigne de ſes bontez; il lui dit, qu'il falloit n'être pas Politique, pour croire que le Duc ſeroit reconnoiſſant & fidele; puis qu'ayant pris le parti de l'Empereur, il avoit manqué à ce que ſa conſcience & ſa Religion exigeoient de lui. Il lui prédit, en un mot, tout ce que Maurice fit depuis contre Charles-Quint. Mais ce Prince avoit donné ſa parole, il crut être indiſpenſablement obligé de la tenir. La paix étant faite en Allemagne, l'Empereur réſolut de faire venir d'Eſpagne Philippe ſon fils, & le Duc fut chargé de cette conduite. Ce Prince eut ordre, qu'en paſſant en Italie, où les Princes de ce Païs le recevroient dans leur Palais, toutes les fois qu'il admettroit quelcun d'eux à ſa table, il y admît auſſi le Duc. Mais cet habile Politique affecta de ne point paroître dans les villes, où les Princes d'Italie mangeoient avec Philippe; ſoit qu'il craignît que, malgré les ordres de l'Empereur, Philippe ne lui refuſât cet honneur, ſoit qu'il voulût par cette modération impoſer ſilence à l'envie, & ne pas s'attirer l'inimitié des Grands. Philippe retournant en Eſpagne, le Duc eut ordre de l'y accompagner. Cela fit, qu'il n'eut pas le malheur de ſe trouver à la fuite de Charles-Quint devant Maurice Electeur de Saxe. Arrivé en Eſpagne, il ſe retira ſur ſes Terres, ne pouvant s'accommoder de l'humeur d'un Prince auſſi plein de lui-même, que Philippe, ni ſe réſoudre à flater ſes paſſions. Mais il en fut bien-tôt rappellé, pour ſe rendre avec des forces conſidérables près de l'Empereur, qui avoit extrêmement beſoin de ſon ſecours. Ce Prince informé de l'arrivée du Duc dit, en ſoupirant profondément, aux Officiers & aux Grands qui l'environnoient: *Vous avez été les fidéles compagnons de ma fuite; mais ſi le Duc d'Albe s'y étoit trouvé, il auroit été le compagnon de ma victoire.* L'Empereur ayant fait la paix à Paſſau, tourna toutes ſes forces contre la France. Il entreprit le ſiége de Mets, contre tout ce que put lui dire le Duc pour l'en détourner; & après des efforts inutiles, où ce Général fit tout ce qu'on pouvoit attendre de ſon habi-

leté & de ſon courage, on fut contraint de lever honteuſement le ſiége. Le Duc paſſa l'hiver à Bruxelles près de l'Empereur, qui continua de faire la guerre à la France par ſes Généraux, ſans que le Duc ſe trouvât à l'Armée; des affaires preſſantes l'ayant retenu près du Prince, juſques à ce qu'il le renvoya en Eſpagne, pour aſſiſter Philippe de ſes conſeils, & le conduire en Angleterre, où il alloit épouſer la Reine *Marie*. Il fut enſuite envoyé dans le Milanez & dans le Royaume de Naples, pour y commander les troupes, & il s'y ſignala en diverſes occaſions. Il y avoit alors deux Partis à la Cour de Philippe, à qui l'Empereur avoit cédé les Royaumes de Naples & de Sicile, & le Duché de Milan. Le Duc d'Albe étoit à la tête de l'un de ces Partis. *Rodéric Mendez de Silva*, Prince d'Eboli, étoit à la tête du ſecond. C'étoit un eſprit ſouple, adroit, inſinuant, flateur, & aſſez éloquent. Il avoit gagné le cœur de ſon Maître par la plus baſſe de toutes les complaiſances, s'il eſt vrai, comme le rapportent quelques Hiſtoriens, qu'il ne devoit ſa faveur, qu'à l'amour du Prince pour ſa femme, & à leur mauvais commerce, qu'il tâchoit d'entretenir avec ſoin. Les manieres du Duc d'Albe, au contraire, étoient libres, fermes, & incapables de flaterie; ſon humeur brusque & fière n'étoit pas du goût de ſes Ennemis & déplaiſoit ſouvent à Philippe. Comme le Duc paroiſſoit au Prince d'Eboli un Concurrent à redouter, ce Prince fit toujours ſi bien, qu'il éloigna le Duc par des prétextes honorables. Les François faiſoient de grands progrès dans le Milanez. Rodéric fit donner la conduite de cette guerre au Duc: on lui conféra la Viceroyauté de Naples, le Gouvernement du Milanez, & le Généralat des Troupes qui devoient agir en Italie, avec des pouvoirs beaucoup plus amples, que n'avoient eu juſques alors les Vicerois & les Généraux. Les affaires du Milanez étoient fort délabrées. L'argent qu'on avoit promis au Duc ne lui fut point envoyé, les intrigues du Prince d'Eboli l'ayant empêché. Les Allemands ſe mutinérent, il ne put rien exécuter de conſidérable, & ne s'oppoſa que foiblement aux armes des François, qui prirent encore Vulpian, ſans que tous les efforts du Duc puſſent empêcher la perte de cette place. Il ſe diſpoſoit à reparer tous ces affronts la campagne ſuivante, lorſqu'il apprit que l'Empereur, l'Angleterre & la France avoient conclu une trêve pour cinq ans. Philippe II. devint en même tems Roi d'Eſpagne par l'abdication de l'Empereur ſon Pére. Paul IV. s'étant brouillé peu de tems après avec le Roi Catholique, & ayant engagé le Roi de France Henri II. dans ſes intérêts, la guerre recommença en Italie, & la conduite en fut commiſe au Duc d'Albe, qui ſe rendit pour cet effet dans le Royaume de Naples, contre lequel les Ennemis devoient faire leurs plus grands efforts. Il engagea dans les intérêts de l'Eſpagne le Grand-Duc de Toſcane, en obligeant Philippe à lui céder Piombino. Il ne négligea rien pour porter le Pape à la paix: mais n'ayant pu réüſſir, il crut devoir prévenir les François. Il entra avec une Armée dans les Terres de l'Egliſe, prit Agranie, Tivoli, Oſtie, & diverſes autres places; ce qui jetta la conſternation dans la ville de Rome, où l'on penſa à ſe fortifier. En 1557, la France envoya le Duc de *Guiſe*, commander l'Armée qu'elle avoit en Piémont. Après avoir tenté inutilement le Pont de Sture, il aſſiégea Valence & la prit, & ayant traverſé le Milanois, il ſe joignit aux troupes du Pape, raſſura Rome, reprit Oſtie, & diverſes autres places, que le Duc d'Albe avoit conquiſes la Campagne précédente, & dont celui-ci punit ſévérement les Gouverneurs, pour n'avoir pas fait leur devoir. Il ſe diſpoſa cependant à s'oppoſer vigoureuſement à ſes ennemis, pour qui la fortune ſembloit s'être déclarée. Il remplit de munitions toutes les places les plus expoſées, & fit lever des troupes, pour pouvoir tenir la Campagne. De trois millions d'écus, que le Tiers Etat du Royaume de Naples lui fit offrir, il n'en prit que la moitié: mais, non content de recevoir ce que les Grands Seigneurs lui préſentérent, il les taxa à de certaines ſommes; afin qu'étant devenus pauvres, ils fuſſent moins en état de ſe révolter. Pour retenir le Grand-Duc dans les intérêts du Roi ſon Maître, il porta encore Philippe II. à lui céder la ville de Sienne, & ſes dépendances. Il fut ſi bien temporiſer, que les Ennemis qui s'étoient flatez de la conquête du Royaume de Naples, ne firent que très peu de progrès. Ces mauvais ſuccès mirent de la diviſion entre eux. Le Duc de Guiſe en rejetta toute la faute ſur les Caraffes Neveux du Pape. Il aſſiégea inutilement Civitella; un des détachemens de ſon Armée fut battu. Tout cela le détermina à quitter le Royaume de Naples. *Colonne*, un des Chefs de l'Armée Eſpagnole, délit peu à peu les Troupes de l'Egliſe, & prit enſuite Ségni, où les Soldats firent un butin conſidérable; car la place s'étant rendue à diſcretion, elle fut pillée. Ces malheurs conſternérent les Romains, qui demandérent la paix. Le Duc d'Albe entra en même tems ſur les Terres de l'Egliſe, réſolu de finir au plutôt la guerre. Après divers autres avantages, il ſe détermina à la priſe de Rome. Tout étoit prêt pour cette conquête, la nuit deſtinée pour l'attaque étoit arrivée; les Coureurs envoyez pour en examiner l'état avoient raporté que tout y étoit dans une profonde ſécurité: lorſque le Duc changea tout d'un coup de ſentiment; ce que ſon Hiſtorien attribue à la pieté de ce Général, qui ſe réveilla dans ce moment. Le ſac d'une ville ſainte, mille ſacriléges, profanations, & incendies, la priſon, & peut-être, la mort du Pére commun des Chrétiens, & d'un nombre infini d'Eccléſiaſtiques, le firent trembler. Colonne & les autres Officiers de ſon Armée eurent beau le preſſer, ils ne purent le déterminer à une attaque dont il voyoit tant de funeſtes ſuites. Son repentir, ajoûte le même Hiſtorien, eut ſa récompenſe, les Coureurs avoient rapporté faux, ou peut-être que le Duc fut informé d'ailleurs du véritable état des choſes. Les Romains étoient en état de le bien recevoir, & s'il les eût attaquez, il eût couru, pour le moins, la moitié du risque. Il décampa dès le lendemain, & ſe retira à cinq milles de Rome. Dans le même tems arriva la fameuſe bataille de S. Quentin, où les François furent défaits. Ce malheur détermina Henri II. à rappeller d'Italie le Duc de Guiſe, & les Caraffes à faire la paix, qui fut conclue immédiatement après. Le Duc d'Albe ſe rendit enſuite à Rome, où il fut parfaitement bien reçu du Pape, duquel il obtint la collation des Bénéfices, & la libre diſpoſition des biens d'Egliſe, ſituez dans les terres du Duc, avantage, dont ſes Succeſſeurs jouiſſent encore à préſent. Il paſſa peu après dans le Milanez, où il rétablit les affaires, qui étoient extrémement délabrées, & ſe rendit de là en Flandre, où la guerre continuoit avec chaleur, & aux événemens de laquelle il eut beaucoup de part. La paix s'étant faite à Château-Cambreſis, elle fut confirmée par le mariage de Philippe II. avec Elizabeth de France. Le Duc fut nommé pour l'aller épouſer au nom de ſon Maître. On lui fit de grands honneurs à la Cour de Henri II. Ce Prince voulut même lui faire des préſens conſidérables, que le Duc ne voulut jamais accepter, craignant que ſes Ennemis n'en priſſent occaſion de le rendre ſuſpect auprès du Roi ſon Maître. Mais il reçut avec empreſſement tous ceux que voulut lui faire la Princeſſe, qu'il venoit d'épouſer au nom de Philippe, parce qu'ils n'étoient pas ſujets aux mêmes inconvéniens. Les troubles des Païs-Bas continuant, le Duc d'Albe fut nommé pour les appaiſer, & en obtint pour cet effet le Gouvernement. Cette partie de l'Hiſtoire de ce Duc eſt ſi connue, qu'on s'y arrêtera peu: mais on ne doit pas oublier ſon entrevue avec *Don Carlos* fils de Philippe, lorſqu'il alla prendre congé de lui, avant que de partir pour les Païs-Bas. Le Duc lui ayant dit qu'il alloit punir les Flamands de leur revolte & de leur impiété, ce Prince lui repartit en colére & le poignard à la main, *Je te porterai ce fer dans le ſein, plutôt que de ſouffrir que tu ailles, comme un Ennemi, ruiner des Provinces qui me ſont ſi chéres.* Don Carlos ſe jetta en même tems ſur le Duc, qui l'embraſſa ſi fortement, qu'il n'en put être bleſſé. Le Prince, voyant ſes efforts inutiles, ſe mit à crier que le Duc le vouloit aſſaſſiner: mais le Roi n'en crut rien, & ſe contenta de louer la modération de ſon Miniſtre. Perſonne n'ignore les cruautez, qu'il commit dans les Païs-Bas. Il y établit d'abord un Conſeil Souverain de douze Juges, dont il ſe fit le Chef, & dont tous les Membres étoient des gens de robe de petite naiſſance, & de peu de mérite, excepté de *Barlemont* & de *Noircarme*, Gentilshommes qualifiez. Ses ſentences n'étoient ſouvent données, que par deux ou trois Juges de ce Conſeil; telle fut la ſentence contre le Bourguemeſtre d'Anvers, nommé Strale, qui ne fut ſignée que par *Vargas*, & par deux autres Eſpagnols. Ce Conſeil fut nommé par le Duc le Conſeil des troubles, & par ſes Ennemis le Conſeil de ſang. Ce Conſeil étoit Souverain, & jugeoit en dernier reſſort, le Duc ayant ôté tout pouvoir aux autres Conſeils des Païs-Bas, dont les Sujets furent privez de toutes appellations, ſans excepter qui que ce ſoit, non pas même les Chevaliers de la Toiſon d'or, qui par les Statuts de l'Ordre ne pouvoient être jugez que par leurs Confréres en préſence du Roi. Le premier & le ſecond de Juin de 1568, il ſe fit une horrible exécution à Bruxelles de dix-huit Seigneurs & Gentilshommes, qu'on exécuta au ſon des tambours, pour empêcher qu'on n'entendît ce qu'ils diroient en mourant, & que le peuple touché de compaſſion ne fût tenté de ſe revolter. Après avoir attiré auprès de lui les Comtes d'Egmond & de Horne, ſous prétexte de les conſulter ſur les affaires du Païs, il les fit mettre en priſon, & ſans avoir égard à l'interceſſion des Princes d'Allemagne & même de l'Empereur, il les fit décapiter, & fit expoſer leurs têtes deux heures après. Il fit citer Guillaume Prince d'Orange, les Comtes de Naſſau, de Hoogſtraten, de Cuylembourg, de Berg &c. & les fit, faute de comparoître, déclarer criminels de leze-Majeſté: mais ils furent plus prudens qu'il n'auroit voulu, & ſe tinrent en ſûreté. Il fit abbattre la maiſon des Comtes de Cuylembourg, deſarma les Bourgeois dans les villes, leur ôta les clefs des portes, & fit bâtir à Anvers & ailleurs de fortes citadelles. Par là, il fit enfoncer que pluſieurs Nobles & des Principaux du païs, abandonnérent leur patrie; & la choſe alla même ſi loin que la Ducheſſe de Parme Gouvernante des Païs-Bas, qui ne pouvoit approuver les entrepriſes du Duc d'Albe, ſe retira fort mécontente en Italie, avant l'exécution des Comtes d'Egmont & de Horne. Alors le Duc d'Albe commença à s'abandonner tout de bon à ſa fureur, & à commettre ſans aucune retenue les plus grandes cruautez. Il déclara dans ſon Conſeil de ſang, que tous les Habitans des Païs-Bas étoient déchus de tous leurs priviléges & de toutes leurs immunitez, & qu'à cauſe du crime de leze-Majeſté, leur vie & leurs biens étoient confiſquez au Roi. Il fit planter des gibets par tout le païs & il fit mourir par le fer & par le feu un très grand nombre de perſonnes. Il tomba ſur le Comte Louïs de Naſſau qui après la victoire qu'il avoit remportée ſur le Comte d'Aremberg, avoit aſſiégé Groningue, & le mit en fuite. Il évita prudemment le Prince d'Orange qui s'avançoit contre lui avec une puiſſante Armée qu'il avoit amenée d'Allemagne, & ne voulut point à cauſe de ſon infériorité hazarder le combat. Mais l'année d'après en 1569, le Prince s'approcha encore plus de lui, & l'attaqua par terre & par mer. Il équippa pluſieurs vaiſſeaux contre les Eſpagnols, & la néceſſité les obligea à pirater ſur les côtes de France & d'Angleterre, où ils firent beaucoup de butin & prirent quantité de vaiſſeaux. Les Eſpagnols par dériſion appelloient ces gens-là *Gueux de Mer*. Ils ſurprirent la Brille à l'embouchure de la Meuſe, s'en rendirent les maîtres, & battirent le Comte de Boſſu que le Duc d'Albe avoit envoyé pour dégager cette ville des mains des ennemis, & pour la reprendre. D'un autre côté, le Duc d'Albe s'empara de Rotterdam par ſtratagéme, & fit mourir environ 400 Bourgeois qui furent trouvez en armes. Outre toutes ſes cru-

Digitized by Google

crusutez, il se rendit encore plus haïssable par l'imposition du dixiéme denier de la vente des biens meubles, le vintiéme des immeubles, & le centiéme de ce que chacun possédoit. Tout cela ensemble poussa les villes de Flessingue, d'Enkhuysen, & plusieurs autres à secouer le joug des Espagnols, & à se joindre aux Confedérez. Son fils Frédéric de Tolède, qu'il fit venir d'Espagne n'étoit pas plus humain que son pére, comme l'éprouvérent à leur malheur les villes de Zutphen, de Naarden & de Haarlem, où, sans aucun égard pour la parole qu'il avoit donnée, & pour la capitulation, il fit inhumainement égorger les Soldats & les Bourgeois. Après la prise de Haarlem, qui se rendit à lui à discrétion, il envoya plus de deux mille hommes au supplice. Le Pére se vantoit d'en avoir fait mourir plus de dix-huit mille par la main du bourreau, en six ans de tems. Après qu'il eut gouverné de cette maniere pendant ces six années, le Roi qui voyoit bien qu'il avoit empiré les affaires, & qu'il les avoit mises dans un état désespéré, le rappella, & mit à sa place Dom Louis de Requesens: mais le Duc d'Albe avant que de partir, se fit élever une statue de bronze dans la place d'armes de la Citadelle d'Anvers, construite par ses ordres. Mais si son dessein fut d'immortaliser sa mémoire par cette action, il y réüssit assez mal; puisque sa statue fut renversée & mise en pieces, après qu'il eut quitté les Païs-Bas. On en garde par rareté plusieurs morceaux pour conserver la mémoire de son orgueil & des monumens de sa tyrannie. Entre autres piéces, on trouve un pouce de cette statue dans le Cabinet de M. Jean van de Poll Bourguemestre de la ville d'Amsterdam. Etant de retour en Espagne, il eut une affaire, qui lui causa bien du chagrin. *Frederic de Tolede* Marquis de Coria, fils de ce Duc, étoit de complexion fort amoureuse. Il aima une des filles d'honneur de la Reine, il en fut aimé, & la Reine favorisa leur passion. Mais les feux de l'Amant ne durérent pas autant que ceux de la Maîtresse. Chagrine de se voir abandonnée, elle soutint, que le Marquis lui avoit promis de l'épouser. Le Marquis s'en défendit, l'affaire fut poussée. Le Roi & la Reine s'en mêlérent; on voulut contraindre le Marquis à conclurre. Il tint ferme; on ordonna au Duc d'Albe de commander à son fils d'obeïr. Le Duc qui croyoit que cette alliance faisoit quelque tort à sa famille, ne fut pas plus obeïssant que son fils. Celui-ci fut envoyé au Château de Tordesillas, où il fut gardé à vue, & le Roi fit connoître au pére, qu'il pouvoit se retirer. Il partit le même jour pour la ville d'Albe, où, dés qu'il fut arrivé, il manda à son fils de le venir joindre en poste, lui fit épouser le même jour *Marie de Tolede* sa Cousine, le mariage fut consommé la nuit suivante; & sûr de ne pouvoir plus être forcé à une alliance qui lui déplaisoit, il s'en retourna le lendemain dans la prison. Le Roi outré de la hardiesse du Duc & de celle de son fils, ordonna que celui-ci fût gardé plus étroitement, & fit conduire le pere dans la Citadelle d'Uzeda. Le Pape & divers autres Princes sollicitérent sa liberté. Philippe fut inflexible, & il falut que la succession du Portugal vînt à être vacante, par la mort du Roi *Henri*, pour procurer la liberté de ces deux prisonniers. Il y avoit beaucoup de Prétendans. Les prétentions du Roi d'Espagne n'étoient, peut-être, pas les mieux fondées; mais il étoit le plus en état de les faire valoir. Il crut ne pouvoir confier ses armes à personne, qui s'acquittât mieux de cette commission, que le Duc d'Albe. Il le retira de prison & lui donna la liberté de son fils, sans qu'il la lui eût demandée. Les Portugais se défendirent peu & mal. Le Duc conquit tout le païs, presqu'en moins de tems qu'il n'en faut pour le parcourir. A peine eut-il ajoûté cette Couronne à celles du Roi son Maître, qu'il mourut dans la ville de Thomar, entre les bras de Philippe, qui y avoit convoqué les Etats du païs. Ce fut le 12 de Janvier 1582, dans la 74 de son âge. Son corps fut transporté dans l'Eglise de S. Etienne de Salamanque, où il fut mis dans les tombeaux des Ducs d'Albe. Plusieurs Historiens ont parlé de lui. On peut consulter entre autres, * Strada. Du Maurier, *dans ses Mémoires. L'Histoire de ce Duc imprimée à Paris en deux volumes in 12 en 1698. ou l'Extrait de cette Histoire, qu'on trouve dans les Nouvelles de la Republique des Lettres du mois de Janvier 1699 pag.* 50.

ALBECK. *Voyez* ALBEK.

ALBEGNA, riviére d'Italie dans la Toscane, *Albinia*, *Albiniana* & *Amiana*. Elle a sa source dans le Siénois, prés du château de la Rocca-d'Albégna, d'où coulant au midi, elle se jette dans la Mer Méditerranée, entre Talamone & Orbitello. * Baudrand.

ALBEJED, *Albejeda*, riviére de Zagathay dans la grande Tartarie, entre la riviére du Gihan & la ville de Samarcand. C'est peut-être la même que *Nojet* ou *Keregt*. * Baudrand. Gollius.

ALBEK, petite ville & Seigneurie dans la Souabe à deux milles d'Ulm dont elle dépend. C'étoit anciennement la demeure de la famille des Comtes qui en portent le nom: mais elle s'est éteinte dans le XIV siecle: par où le Comté d'Albek vint entre les mains des Comtes de Werdenberg, & fut vendu à la ville d'Ulm par le Comte Conrad. * Lucæ *Graven Saal*, P. 2. *Beschreib. des Rheinstroms.*

ALBELDA, *Albelda*, village de la Castille-Vieille, dans la contrée de Rioja, sur la riviére d'Iregua. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALBELL, *Albula*, riviére du Païs des Grisons, coule dans la Ligue Caddée ou de la Maison-Dieu, & se décharge dans le Bas-Rhin, entre le bourg de Tusis & celui de Furtlenauw. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALBEMARLE, Seigneurie en Normandie. Guillaume I. Roi d'Angleterre donna le titre de Comte d'Albemarle à Odon fils de Henri Etienne, Comte de Champagne. Richard II. créa longtems après, Duc d'Albemarle, Edouard d'Yorck. Celui-ci mourut sans héritiers & depuis sa mort on ne trouve que Thomas Duc de Clarence second fils de Henri IV, mort à la guerre l'an 1421, & Richard de Beauchamp Comte de Warwick mort l'an 1439, qui ayent porté le titre d'Albemarle. Ce ne fut que l'an 1660, que Charles II. rétablissoit ce titre pour en honorer George Monck, ce fameux General Anglois qui avoit le plus contribué au rétablissement de Charles. Mais le fils de Monck étant mort en 1688, ce titre s'éteignit encore. Henri second fils naturel de Jaques II. & de Madame Churchil, porta ensuite le nom de Duc d'Albemarle; il étoit Chevalier de Malthe, avant cela Grand-Prieur d'Angleterre, & à la fin Lieutenant Général des Galéres de France. Il mourut dans ses terres en Dauphiné l'an 1702, sans laisser d'enfans de son mariage avec Madame de Lussan. Mais avant sa mort l'an 1697, Guillaume Roi d'Angleterre avoit fait Comte d'Albemarle Arnold Jolle de Keppel, Vicomte de Buri, Baron d'Ashford, Capitaine de la premiére Garde du Corps & Général Major, qui mourut de la petite vérole, & laissa le titre de Comte d'Albemarle à son fils unique qui a épousé la fille du Duc de Richemond.

ALBEMARLE, *Albemala*, c'est le nom de la partie la plus septentrionale de la Caroline, une des Provinces de l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont des habitations. Il y a une riviére de ce nom en Amérique qui arrose le Comté d'Albemarle, & se rend dans la mer du Nord vers le Cap Hartmas. * *Diff. Angl.* Baudrand.

ALBEN, *Albanum*, (*Albias* & *Albium*), montagne de la Carniole, Province d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. On y trouve des mines de vif argent dans l'étendue de quarante milles, entre Laubach, capitale de la Carniole & Capo d'Istria, ville principale d'Istrie.

ALBEN, bourg de la Carniole, situé sur la montagne d'Alben à laquelle il donne son nom. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALBENAS (Jean Poldo d'), natif de la ville de Nîmes en Languedoc, qui vivoit en 1560, traduisit en François l'histoire des Taborites d'Æneas Silvius, outre un Ouvrage des antiquitez de Nîmes, & quelques autres Traitez. * La Croix du Maine & du Verdier, *Biblioth. Franc.*

ALBENGA ou ALBENGUE, ville & port de mer de la République de Gênes, est nommée diversement dans Ptolomée, dans Pline, dans Strabon & dans Pomponius Mela, *Albiga*, *Albingaunum*, *Albia* & *Alba Ingaunum*. C'est une ville ancienne, belle & grande, mais déserte, parce qu'elle est mal saine. Ce qui fait dire aux Italiens, *Albenga piana, fe fosse sana, fe dimandarebbe Stella: Dove.* Les Pisans la brûlérent en 1175, mais elle fut bien-tôt rebâtie, & Alexandre III. y établit le siége d'un Evêché vers l'an 1179. Titus Ælius Proculus, qui fut salué Empereur du tems de Probus, étoit d'Albenga. Il est fait mention de cette ville dans les Actes de sainct Second d'Asle & de Colobére, qui souffrirent le martyre l'an 121. Il y a vis à vis de cette ville la petite Isle d'Albenga, dite *Gallinaire* & que ceux du païs nomment *Isoletta d'Albenga*. On y publia en 1620 des ordonnances Synodales. * Tite-Live, *l.* 28. *&* 40. Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Augustin Justiniani, *Hist. de Genes.* Baudrand.

ALBENGA, Isle. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

ALBENTON, petite ville de la Tiérache, dans le gouvernement de Picardie. * Davity, *Descript. de la France.*

ALBERCHE, riviére d'Espagne dans la Castille Nouvelle prend sa source vers la Sierra de Tablada, coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du nord au sud, & tombe dans le Tage à dix ou onze lieues au dessous de Tolède.

ALBERGATI (Nicolas), Cardinal du titre de Sainte-Croix, & Evêque de Bologne, naquit dans cette ville l'an 1375. Après avoir étudié en Droit, il entra dans l'Ordre des Chartreux, chez lesquels il fut Prieur à Florence. Il fut ensuite élevé l'an 1417, à l'Evêché de Bologne, & réconcilia ses diocésains avec le Pape Martin V. Depuis il fut envoyé Nonce en France l'an 1422, & s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il en fut recompensé, en 1426, par un chapeau de Cardinal qu'on le força d'accepter. Le Pape Martin V. le nomma Légat en forme l'an 1431, & Eugéne IV. lui donna ordre d'aller présider au Concile de Bâle. Mais les Péres assemblez en cette ville, ne l'ayant pas voulu reconnoître, il se retira auprés du Pontife, qui lui donna encore la Légation de France; & depuis le mena au Concile qu'il avoit convoqué à Ferrare, où il disputa doctement contre les Grecs. Il fut encore Legat en Allemagne; & fut nommé à son retour grand Pénitencier de l'Eglise. Il mourut peu de tems après à Sienne le neuvieme Mai 1423, avec cet avantage d'avoir eu parmi ses domestiques Thomas de Sarzane & Enée Silvius, qui furent depuis tous deux Papes. Ce Prélat étoit fort laborieux, & employoit ses heures de loisir à composer des Sermons, ou à dicter des lettres. Il rétablit & embellit extrémement son Eglise & son Palais Episcopal, qu'il orna d'une Bibliothéque. Dans le Pontifical de Bologne que le Cardinal Paléotti publia dans le XVI siécle, & qui est intitulé, *Archiepiscopale Bononiense*, Nicolas Albergati est mis entre les Bienheureux titulaires de cette Eglise. * Sigonius, *en sa Vie.* Ciaconius, *en sa Vie.* Platine. S. Antonin. Dorland, *l.* 3. *Cron. Carth.* Bossius, *c.* 22. *de Vir. Illust. Ord. Carth.* Petreius, *in Bibliotb. Carth.* Auberi, *Hist. des Card* Baillet, *Vies des Saints du mois de Mai.*

ALBERGOTTI (François), d'Arezzo dans l'Etat de Florence, fils d'Albéric, célebre Jurisconsulte, fit en peu de tems un merveilleux progrès dans les Sciences, & entre autres, dans la Philosophie & dans la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il étudia sous le célebre Balde. Il exerça assez longtems la profession d'Avocat à Arezzo: mais ses amis, qui connoissoient son talent, lui persuadérent d'aller à Florence en 1349. Les services qu'il y rendit à la République, le firent annoblir lui & sa famille. Quelque tems après, les Florentins étant en différent avec ceux de Bologne pour les bornes de leurs Etats, chargerent François Al-

Albergotti de les régler en 1358. On dit qu'il professa le Droit à Bologne, & qu'il s'y fit admirer, non seulement par sa grande érudition, mais encore par l'intégrité de ses décisions, qui lui aquirent le titre de Docteur de la vérité solide, *solida veritatis Doctor*. Bartole parle très avantageusement de lui. Nous avons encore ses Commentaires sur le Digeste & sur quelques livres du Code & des Consultations. Il mourut à Florence l'an 1376 & laissa trois fils.

* ALBERGOTTI (Louis), fils du précédent, célèbre Jurisconsulte, eut des emplois importans dans la Republique de Florence.

* ALBERGOTTI (Marcellin), Evêque d'Arezzo, & Légat dans la Marche d'Ancone, rendit de grands services au Pape Innocent IV. contre l'Empereur Frédéric II.

* ALBERGOTTI (Jean), aussi Evêque d'Arezzo, fut employé par le Pape Grégoire XI. contre Galeas Visconti Duc de Milan. Voyez pour ces 3 Articles, les Auteurs citez dans celui qui les précède.

* ALBERGOTTI, Lieutenant-Général dans le service de France, Gouverneur de Sar-Louis, & puis, en 1714, de Valenciennes, mourut le 23 Mars 1717, dans la 63 année de son âge. Il étoit de la famille des Albergotti d'Italie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERI (Claude), mort en 1596, a écrit sur Hippocrate & sur Aristote, & de la *resurrection des morts*. * Casaubon, *Epist.* 59. George Matth. Konig, *Bibl. oth. Vetus & Nova.*

ALBERIC, Marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Marozie* dans le X siècle, fut très puissant à Rome, où il commandoit en qualité de Patrice. Marozie avoit eu du Pape Serge III. un fils qu'elle fit élire Pape en 931 sous le nom de JEAN XI. Depuis elle se maria à Guy Marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Berthe*; & enfin elle épousa *Hugues* Roi d'Arles en Italie, fils du Comte *Thibaud* & de la même *Berthe*. Elle n'aimoit pas Albéric qui avoit fait mettre en prison JEAN XI. & qui étoit trop puissant. On dit qu'Albéric donnant à laver à Hugues, Roi d'Arles & d'Italie, & versant l'eau un peu trop fortement, Hugues lui donna un soufflet. Albéric pour venger cette injure, fit revolter la ville de Rome, & se mit en campagne pour lever des troupes. Hugues en avoit déja, & vint assiéger Rome: mais il fut obligé de quitter cette entreprise, & de s'accorder avec Albéric. Il lui donna en mariage *Alde* sa fille, qu'il avoit eue d'une autre *Alde* Princesse Allemande. D'autres disent que ce ne fut pas Albéric qui épousa Alde, mais un de ses fils de même nom que lui. Quoi qu'il en soit, celui dont nous parlons traita depuis indignement le Pape Etienne IX, & mourut selon quelques-uns peu de tems après; selon d'autres vers l'an 950. * Luitprand, *Hist.* 2. *l.* 3. & 5. Léon d'Ostie, *l.* 1. *Hist. Casin.* Flodoard. Baronius.

ALBERIC, Cardinal, Religieux du Mont-Cassin, a été un des plus doctes personnages de son tems. Il écrivit contre Bérenger sur la matière du Sacrement de l'Eucharistie, & quelques piéces historiques. Il vivoit vers l'an 1050. * Léon d'Ostie, *l.* 3. *Chron. Cass. c.* 33. Platina, *in Nicol. II.* Sigonius, *l.* 9. *de regno Ital.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat.* Ughel. Onuphre. Auberi, *Hist. des Card.*

ALBERIC, Abbé de Cîteaux, que sa grande piété a fait mettre au nombre des Saints, succéda à Robert l'an 1099, & fut imitateur de ses vertus. Il avoit été auparavant Prieur de Molesme, & ayant voulu obliger les Religieux à observer leur Régle, il avoit été maltraité & mis en prison; mais ayant été élargi peu après, il s'étoit retiré dans un désert, d'où il avoit suivi son Abbé, premiérement à son ancien monastère, & ensuite à Cîteaux. Aussi-tôt qu'il en eut été fait Abbé, il députa deux de ses Religieux au Pape Paschal II, qui l'année suivante mit le monastère sous sa protection: & il travailla ensuite aux premières constitutions de Cîteaux, qui ne furent proprement des réglemens que pour cette seule Abbaye. Albéric gouverna ce monastère neuf ans & demi, & mourut le 26 Janvier de l'an 1109. * Henriquez, *in Menol. Cisterc.* Manriquez, *in Annal. Cister.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

ALBERIC, Archevêque de Bourges, vivoit dans le XII siécle. Après avoir été Ecolâtre de l'Eglise de Reims, puis Evêque de Châlons, il obtint l'Archevêché de Bourges en 1136, eut part aux grandes affaires de son tems, & mourut en 1140. * Robert, *in Suppl. Chron. Sigebert.* Joan. Chenu, *in Chron. Antiss. Gall.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

ALBERIC, Cardinal Evêque d'Ostie, étoit du diocése de Beauvais. Il prit l'habit de Religieux de Clugni, & fut fait Abbé de Vézeluy vers l'an 1124. Le Pape Innocent II. le créa Cardinal & Evêque d'Ostie en 1138, & l'envoya Légat en Angleterre, où il assembla un Concile à Londres. A son retour il fut encore Légat en Sicile & puis en Orient. Le Pape Eugene III. l'envoya avec le même titre en France contre l'Hérétique Henri. Albéric mourut en 1147. * Guillaume de Tyr, *l.* 15. Frizon, *Gallia purpurata.* Baronius. Auberi, *Hist. des Card.*

ALBERIC, surnommé *de la Porte de Ravenne*, Jurisconsulte de Bologne, vivoit vers la fin du douziéme siécle, & fut un disciple de Bulgar; & quoiqu'il fût un zélé partisan des sentimens de son Maître, soutenant qu'un homme dont la femme meurt en laissant des enfans, étoit obligé de rendre à son beau-pére la dot qu'il avoit reçue; cependant il changea de sentiment à son avantage lorsque sa femme mourut. Il étoit fort addonné au vin, & un jour quelques-uns de ses auditeurs l'ayant bien fait boire, ils lui firent passer une caution qui lui étoit très préjudiciable. Il avoit un grand concours de monde à ses leçons & se montra toujours un zélé défenseur des sentimens de Bulgar contre Martin & Placentin. Il a écrit, *Glosse in Digesta & Codicem.* * Pancirollus, *l.* 2. *c.* 12. Gravina. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERIC, Moine & Diacre du Mont-Cassin, & ensuite Cardinal, florissoit vers l'an 1057. Ce fut Etienne IX. ou Alexandre II. comme quelques-uns le croyent, qui l'éleva au Cardinalat. Dans un Synode tenu à Rome l'an 1059 ou 1079 sous Grégoire VII. contre Berenger, Albéric fut chargé de disputer contre l'accusé. C'est pourquoi il continua de l'attaquer & de vive voix & par écrit, ayant composé, dans l'espace d'une semaine, un livre à ce sujet, touchant le corps de Jésus-Christ. Pierre le Diacre dans ses Hommes illustres, témoigne qu'Albéric a laissé *Librum disputationum & salutationum; Hymnos in S. Nicolaum; de Musica dialogum; de virginitate S. Mariæ; contra Henr. Imp. de electione R. Pontificis; Hymnos de Paschate; de Ascensione; de Cruce; de die Judicii; de pœnis Inferni; de gaudio Paradisi; de assumptione B. Mariæ; de S. Paulo; de S. Apollinare; passionem S. Modesti & S. Casarii; vitam S. Dominici Abbatis; S. Scholasticæ, & homiliam in eandem; de die mortis; de Monachis; de Astronomia; de Dialectica;* & quantité de Lettres. J. B. Marus assure que tous les ouvrages manuscrits d'Albéric se trouvent à Florence dans la Bibliothéque des Freres Mineurs de la S. Croix. Pour la Vie de S. Dominique, elle se trouve dans *Bollandus, tome* 2. qui confond Albéric Cardinal avec un autre Albéric Moine du Mont-Cassin qui vivoit vers l'an 1123, & qui a composé un livre de ses Révélations. Possevin, Arnold Wion, Ciaconius, & quelques autres font tombez dans la même mépriſe. * Léon d'Ostie, *l.* 3. *Chron. Cas. c.* 53. Platina, *in Nicol. II.* Sigonius, *l.* 9. *de reg. Ital.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat.* Ughel. Onuphre. Auberi, *Hist. des Card.* Cave, *de Script. Eccl.*

ALBERIC ou ALBRICE, Anglois, natif de Londres, florissoit vers l'an 1217. Il s'occupa à lire les Ecrits des Anciens, & composa divers Ouvrages qu'on estima beaucoup. Les plus importans sont, *Virtutes Antiquorum; Cantones speculativi; De origine Deorum.* * Leland. Pitseus & Balæus, *de Script. Angl.* Voyez ALBRICUS.

ALBERIC, 9e. Evêque d'Utrecht. Voyez ALFRIC.

ALBERIC, dit *Humbert*, Archevêque de Reims, après avoir été Archidiacre de Paris, fut mis sur le Siége pontifical de l'Eglise de Reims en 1207. C'étoit un Prélat d'un rare mérite, grand Prédicateur, & extrémement zelé pour la Foi orthodoxe. Il se croisa contre les Albigeois & contre les Sarazins, & se trouva en 1215 au Concile de Latran. Depuis étant passé en Espagne, il fut pris à Lisbonne par les Infidéles, & délivré par les Chevaliers de Calatrava. A son retour il mourut à Pavie l'an 1218. * Albéric, *in Chron.* Mariot, *Hist. Rhem. Arch.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

ALBERIC, Moine de l'Abbaye de Trois-Fontaines, de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocése de Châlons en Champagne, écrivit divers Ouvrages de Poësie, & une Chronique depuis le commencement du monde jusques en l'an 1241, auquel il vivoit. * Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat.* De Visch, *in Bibliath. Cist. &c.*

ALBERIC, dit *Thosanus*, Moine de Cîteaux, dans l'Abbaye de Capella Thosan en Flandre, vivoit en 1272. Il a écrit ou traduit en Latin une Chronique qui contient l'Histoire de la Croisade sous Louis *le Jeune*. Elle est intitulée, *Vox de cœlo, per os boni Patris nostri S. Bernardi facta in cordibus principum & Baronum Christianorum.* * De Visch, *Bibliath Cister.*

ALBERIC, dit *de Rosate* ou *Roxiati*, Jurisconsulte de Bergame en Italie, vers l'an 1350, fut un des savans hommes de son tems, & eut beaucoup de part en l'amitié de Barthole. Il écrivit sur le VI livre des Décrétales, des Commentaires que l'on a souvent imprimez. On lui attribue encore un Dictionnaire du Droit, un Traité *de statutis*, & des Commentaires sur les Pandectes, sur le Code & sur les Poëſies de Dante.

ALBERIC (Jaques), Hermite de saint Augustin, natif de Bergame, publia en 1625 un Catalogue des Ecrivains illustres de Venise en Italien; mais cet Ouvrage ne fait pas beaucoup d'honneur à son Auteur. * Fischard, *in Vit. Jur.* Leandr. Alberti *Descript. Ital.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccles. du XIV siécle.*

ALBERIC VEER, Anglois, de la famille des Comtes d'Oxford & de Clarence, a été illustre parmi les Chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, vers l'an 1250. Il a composé un Traité de l'Eucharistie, la Vie de saint Osithe, & les Antiquitez de son monastère, qui portoient le nom de ce Saint. Sa Vie est dans Surius au 7 d'Octobre. * Leland. Pitseus, *de Script. Angl.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccles. du XIII siécle.*

ALBERMONT (Frédéric), publia en 1675 un Traité intitulé, *Symmetria Juridico-Austriaca.* * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ALBERSTROF, *Alberstrophia*, bourg de Lorraine dépendant de l'Evêché de Metz, & situé à quatre lieues de la ville de Marsal, vers le septentrion oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBERT. Ce nom est commun à quantité d'Empereurs, de Rois, de Princes, de Prélats, & d'Hommes de Lettres. Nous les distinguerons par ordre, pour la commodité du Lecteur.

EMPEREURS du nom d'ALBERT.

ALBERT I. fils aîné de l'Empereur Rodolphe I. & d'Anne Comtesse de Hohenberg. Depuis que Rodolphe eut repris sur Primislas Ottocare, Roi de Bohéme, l'Autriche, la Stirie & la Carinthie dont il s'étoit remparé, il donna l'Autriche & la Stirie en fief, du consentement des Electeurs, à Albert son fils aîné, qui depuis cela fut appellé Albert d'Autriche. Il donna la Carinthie à Meinhard Comte de Tirol, mais afin de conserver l'espérance de voir rentrer cette Province dans sa Maison, il fit épouser à Albert, Elizabeth fille du Comte Meinhard, & lui donna en

en même tems l'inveſtiture de ce Duché. Rodolphe qui étoit fort avancé en âge, ne ſouhaitoit rien davantage que de voir ſes Electeurs donner leurs voix à Albert, pour l'élire Roi des Romains. Il avoit lieu de croire que ce choix pourroit ſe faire, car les Electeurs ſeculiers étoient tous beaux freres d'Albert & gendres de Rodolphe. Cet Empereur mourut à Germersheim en 1291, avant que ſon deſſein fut exécuté. Les Electeurs aſſemblez à Francfort avoient réſolu de donner l'Empire à Albert: mais Gérard d'Eppenſtein Archevêque de Mayence, tourna ſi bien les eſprits depuis Colmar que qu'il obtint leurs ſuffrages, & s'en ſervit pour faire Empereur Adolphe de Naſſau ſon parent. Albert en eut du reſſentiment, mais il ne le témoigna pas d'abord. Il reçut d'Adolphe l'inveſtiture de l'Autriche, mais il étoit ſon ennemi en ſecret. Quand il vit que trois des Electeurs n'étoient pas contens du gouvernement d'Adolphe, & qu'ils commençoient à parler de le dépoſer, il entretint de ſon mieux la diviſion. Pluſieurs Electeurs, quantité de Princes & de Prélats lui promirent de mettre tout en œuvre, pour faire deſcendre Adolphe du trône & pour le faire monter. L'Archevêque de Mayence lui même qui auparavant avoit réüni tous les ſuffrages en faveur d'Adolphe, lui tourna le dos, & fut ſon plus grand adverſaire, malgré les liens du ſang qui les uniſſoient. Il ſolicita Albert à faire la guerre à Adolphe, & à ſe rendre maître de l'Empire. On tacha de faire entrer le Pape dans ce projet, & de le porter à y donner ſon conſentement: mais Boniface VIII. ſe conduiſit dans cette affaire de telle maniére, qu'on ne pouvoit dire de quel côté il penchoit. On a pourtant lieu de croire que c'étoit plutôt pour Adolphe, puis que ce ne fut que longtems après la mort de cet Empereur infortuné, qu'il reconnut Albert, & qu'il lui donna ſa bénédiction. Quoi qu'il en ſoit, Albert voulant à quelque prix que ce fût, ſe faire Empereur, marcha contre Adolphe vers la Souabe, pour l'empêcher de mettre le pié dans ſes pais héréditaires. Dans le commencement, la fortune ne fut pas favorable à Albert. Adolphe le chaſſa d'Ulm à Waldshut, de Waldshut à Kuſingen, & de Kuſingen à Strasbourg. Le pis étoit qu'Albert s'étant rendu odieux aux villes Impériales, cette ville ne voulut lui fournir aucuns vivres, même en payant. Adolphe lui fermoit de tous côtez le paſſage, de ſorte qu'il l'empêchoit de faire la jonction de ſon Armée avec ſes troupes auxiliaires. Albert s'ouvrit enfin un chemin vers Mayence, où ſe fit ſon élection pour remplir la place d'Adolphe qui fut dépoſé. Ce qui mit le comble au bonheur d'Albert, fut l'heureux ſuccès de la bataille qu'il livra à ſon Compétiteur en 1298 le deuxiéme Juillet, & dans laquelle il lui ôta la vie de ſa propre main, en lui diſant, *C'eſt ici où il faut que vous m'abandonniez l'Empire & la vie*: à quoi Adolphe répondit, *Cela eſt entre les mains de Dieu*. Les Hiſtoriens parlent diverſement de l'endroit où ſe donna ce combat déciſif. M. Heiſs dans ſon *Hiſt. de l'Empire*, *l.* 2. *c.* 23. ſur l'année 1298, dit que ce fut entre Geinheim, & le cloître de Roſendal: *Le Grand Dict. Univ. Hollandois*, dit près de Gellenheim: M. Chevreau, *Hiſt. du monde*, *l.* 5. dit à Haſenphüet près de Spire: M. Puffendorf dit auſſi près de Spire: D'autres enfin veulent que ç'ait été près de Worms. Ces deux derniers ſentimens ne peuvent aiſément ſe concilier, puis que ces deux villes ſont à dix lieues l'une de l'autre, à moins qu'on ne diſe que la bataille ſe donna à une égale diſtance de l'une & de l'autre. L'Archevêque de Mayence qui en dernier lieu s'étoit déclaré contre Adolphe ſon parent, témoigna à Albert beaucoup de mécontentement de ſa mort, & lui en fit de ſanglans reproches. Mais Albert craignant que cet Electeur ne voulût abandonner ſon parti, le retint priſonnier juſqu'à ce que ſon élection fût approuvée de tous les Electeurs, & Princes de l'Empire. Pour ne rien confondre dans l'Hiſtoire d'Albert, il faut faire de la différence entre ſes deux élections. L'une ſe fit avant la mort d'Adolphe & l'autre après: la premiére à Mayence, & l'autre à Francfort. Dans la premiére il n'eut les voix que de quatre Electeurs, ſavoir de Mayence, de Bohême, de Saxe, & de Brandebourg: mais dans la ſeconde il eut auſſi celles des Electeurs de Tréves & de Cologne, & de l'Electeur Palatin. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, & l'Impératrice à Nuremberg. Dans la premiére de ces deux villes, cette céremonie ſe fit avec tant de magnificence, & un concours ſi extraordinaire de peuple qu'Albert II. Duc de Saxe, beau-frére de l'Empereur, y fut étouffé dans la foule. Dès qu'Albert fut monté ſur le trône, il ſuſcita beaucoup de troubles en Allemagne à l'occaſion de la ſucceſſion de Jean Comte de Hollande qui mourut en 1299 à la fleur de ſon âge, & non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné. Comme il mourut ſans laiſſer d'héritiers, il n'en avoit naturellement point d'autre que ſon oncle Jean Comte de Hainaut, dont la Mére Adelaïde étoit née Comteſſe de Hollande. Mais comme ce Comte voulut ſe mettre en poſſeſſion des deux Comtez de cette ſucceſſion, l'Empereur Albert ſe les appropria, & ordonna à Jean de les évacuer, & de l'en laiſſer le maître. Pour ſoutenir cette ordonnance, il s'avança vers Cologne avec une Armée. Les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, & l'Electeur Palatin, ſe déclarérent pour Jean Comte de Hainaut, contre Albert qui fut obligé de ſe retirer, mais qui en même tems réſolut de ſe venger de ceux qui l'avoient empêché de ſe rendre maître de ces deux Comtez. Ces quatre Electeurs, pendant la vacance de l'Empire, & dans d'autres tems, s'étoient emparez par force de quelques péages ſur le Rhin, & tenoient les autres en vertu de certains engagemens faits par les Prédéceſſeurs de l'Empereur. Albert les redemanda, & porta en même tems ſes plaintes au Pape contre les Archevêques, & à la Diéte contre l'Electeur Palatin. Il ſe donna pour cela tous les mouvemens poſſibles; mais un jour l'Archevêque de Mayence qui ſe trouvoit par hazard à la chaſſe avec l'Empereur, lui en témoigna ſon mécontentement, & prenant ſon cor, il lui dit en ſouriant, qu'il y avoit encore pluſieurs Empereurs dans ce cor, & qu'il pourroit, quand il voudroit, en faire ſortir un autre Empereur pour mettre à ſa place. Cela perça juſqu'au cœur Albert, qui voyant qu'il ne pouvoit rien faire par la voye de la douceur, réſolut de tenter celle de la force. L'Archevêque de ſon côté entreprit Albert, lui reprocha qu'il étoit le meurtrier d'un Empereur, le déclara inhabile pour gouverner, & le cita devant l'Electeur Palatin, pour y venir rendre compte du meurtre d'Adolphe. Mais il ne ſe laiſſa pas jouer impunément, il tomba ſur ces quatre Electeurs tout à la fois, & les mit tous à la raiſon les uns après les autres dans les années 1301, 1302, & 1303. Il les obligea à remettre les péages ſur l'ancien pié, & de payer outre cela de groſſes ſommes pour les frais de la guerre. Il auroit encore pouſſé ſa pointe beaucoup plus loin, & percé juſques en Hollande, ſi la guerre avec Wenceſlas Roi de Bohême ne l'en eût empêché. Comme il avoit à faire à forte partie, il n'en retira aucun avantage, & fut obligé de faire la paix avec Wenceſlas, & de laiſſer les différents qui leur avoit fait prendre les armes, à l'arbitrage du Comte de Henneberg & du Burggrave de Magdebourg. Après la mort de Wenceſlas II, & de ſon fils Wenceſlas III, Albert rentra en Bohême, & contraignit les Etats du Royaume, de choiſir pour Roi ſon fils Rodolphe. Après avoir ainſi remis ce Royaume à ſes Etats, il tâcha d'étendre de plus en plus ſa puiſſance, & fit tout ce ſoumettre à ſa domination la Misnie & la Lusace dont il ſoutenoit qu'Adolphe ſon Prédéceſſeur avoit fait l'achat pour les annexer au Domaine de l'Empereur. Il y envoya donc pour Gouverneur le Seigneur de Wildenaw & ſuivit de près avec une Armée, qui conſiſtoit principalement en ſoldats tirez de la Souabe: mais l'Frédéric Landgrave de Thuringe alla du côté de Lucca à ſa rencontre avec tant de courage, & le défit ſi entiérement, qu'il y eut peu de ſes gens qui puſſent penſer à la retraite. Il eut encore moins de ſuccès, dans ce qu'il entreprit en Suiſſe. Il y poſſédoit déja beaucoup de terres comme Comte de Habſbourg, mais il vouloit en augmenter le nombre, & ajoûter à ſes pais héréditaires, les villes libres d'Uri, de Schweitz, d'Underwald, de Zurich &c. & faire de la Suiſſe un Royaume ou un Duché. Mais pour parvenir à ſes fins, il fit par le moyen des Gouverneurs, traiter les Suiſſes avec tant de rigueur, que les Cantons d'Uri, de Schweitz, & d'Underwald, chaſſerent ſes Officiers, firent une confédération pour dix ans, & montrérent aux autres Saiſſes l'exemple de ſe mettre comme eux en liberté, & de jetter les fondemens de celle dont ils jouiſſent.

Au reſte, le Pape Boniface tâcha d'engager Albert contre Philippe le Bel Roi de France, dont il lui offrit le Royaume. Mais Albert ne voulut point ſe charger d'un ſi dangereux emploi: au contraire il s'aboucha avec le Roi de France à Vaucouleurs en Lorraine, où l'on conclut au mois de Dec. 1299, le mariage de Blanche ſœur du Roi avec Rodolphe fils de l'Empereur. Ce dernier n'ayant pu être Roi de Hongrie, le fut de Bohême après la mort de Wenceſlas: mais il ne vécut pas longtems. L'Empereur qui marchoit à la tête de ſes troupes pour recueillir cette ſucceſſion, & mettre un autre de ſes fils nommé Frédéric à la place de Rodolphe, en ſortant d'un bateau fut tué à Rhinfeld, où il avoit paſſé le Rhin, par Jean Duc de Souabe ſon neveu, dont il étoit Tuteur. Le Duc de Souabe fut porté à cela, non ſeulement parce qu'Albert lui retenoit ſes biens, mais ſur tout à cauſe de l'affront qu'il lui fit lorsqu'il les lui redemandoit. Albert ſe moquant de lui, lui mit une couronne de roſes ſur la tête, & lui dit que cette couronne lui convenoit mieux qu'un bonnet ducal. Cet affront lui fit prendre la réſolution de ſe défaire de ſon oncle, comme on vient de le dire. Pluſieurs perſonnes de conſidération entrérent dans cette conſpiration, entre autres, Rodolphe de Wart, Ulric de Palm, Gauthier d'Eſchenbach & Henri de Finſtingen. Mais tous ces Conjurez reçurent avec le tems la recompenſe de leur crime. Dès que Henri VII. ſucceſſeur d'Albert fut monté ſur le thrône, il n'eut rien plus à cœur que de pourſuivre les meurtriers de ſon prédéceſſeur. Le Duc de Souabe fut obligé de s'enfuir en Italie, où il paſſa fort miſérablement le reſte de ſes jours. Eſchenbach de deſeſpoir fut réduit à garder les cochons. De Wart fut le plus malheureux, puiſque ſans être entendu dans ſes défenſes, il fut roué vif. Le corps de l'Empereur Albert fut enterré dans le lieu même où ce meurtre avoit été commis, & où en mémoire de cet évenement on bâtit le Monaſtére de Konigsfeld. Mais dans la ſuite on le tira de là par ordre de l'Empereur Henri VII. pour être transporté à Spire. Albert eut de ſa femme 21 enfans, mais il n'y eut que ſix Princes & cinq Princeſſes qui ayent vécu quelque tems. Les ſix Princes furent, Rodolphe Roi de Bohême, Frédéric le Beau Empereur, Léopold Duc de Souabe, Albert II, Henri le Bon, & Othon le Joyeux. Les cinq Princeſſes furent, Agnès qui épouſa André III. Roi de Hongrie, Elizabeth alliée à Frédéric III. Duc de Lorraine, Anne femme de Herman Marquis de Brandebourg, & en ſecondes noces de Henri VI. Duc de Breſlaw, Catherine qui fut fiancée à Henri VII, & mariée avec Charles Duc de Calabre, & Guthe qui fut mariée à Louis VII. Comte d'Oetingen. * Albertus Argentinenſis, *Chronicon Magnum Belgicum. Paralelpom.* Urſperg, *Chronic. & Annales Colmar.* Fugger, *Ehren-ſpiegel.* Stero Althuenſis, *ad ann.* 1300. *Hiſt. Landgr. Touringiæ.* Sigfridus Presbyter. Paulini *Annales Iſenac.* Fabricius, *l.* 6. *Orig. Sax.* Guilliman, *de Rebus Helvet. l.* 2. *c.* 15. Leibnitz, *in Cod. Dipl. P.* 1. *n.* 22. *p.* 39. *& n.* 25. *p.* 48. Fratres Sammarthani. Nic. Vignier. Du Puy, *des Droits du Roi de France*, *p.* 455. Henr. Rebdorffienſ. *p.* 413. Benevenutus a Rambaldis, *p.* 13. S. Antonin, *tit.* 21. *c.* 1. §. 4. Spondе, *in Annal.* Heiſs, *Hiſt. de l'Empire*, *l.* 2. *c.* 23. *&* 24. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERT II. comme Empereur & ALBERT V. comme Archiduc d'Autriche, ſurnommé le *Magnanime*, étoit fils d'Albert IV. Archiduc d'Autriche qui fut ſoupçonné d'avoir été empoiſonné en 1404, faiſant la guerre à Joſſe Marquis de Moravie, & de Jeanne Ducheſſe de Bavière. Il naquit le premier Janv. 1394. Il n'avoit que dix ans, quand ſon pére mourut, & par

Le cette

cette mort il vint sous la tutele de ses oncles Ernest & Léopold, dont il ne put supporter les mauvais traitemens, qui déplaisoient aussi aux Etats du Païs. Cela fit prendre à un Gentilhomme nommé Rembregt de Waldzée la résolution de le délivrer d'une si fâcheuse tutele. Pour cet effet il transporta Albert dans le château de Starkenberg, & lui procura par la la tranquille possession de la succession de son pere. Lorsque l'Empereur Sigismond étoit en guerre contre les Hussites, Albert vint à son secours avec 4000 hommes, mais ils eurent le malheur d'être battus près de Kuttenberg. Cependant il soumit dans la suite à la domination de Sigismond, les Moraviens qui tenoient le parti des Hussites, & leur fit promettre qu'ils se soumettroient au Concile général qui étoit sur le point de se tenir. Les services qu'Albert rendoit à Sigismond, firent un tel effet sur son esprit, qu'il lui donna en mariage sa fille unique Elizabeth, & lui promit en même tems, la Bohéme, la Hongrie, la Moravie & la Silesie, mais à condition que si lui Sigismond venoit à avoir encore une Princesse, Albert n'auroit qu'un des deux Royaumes, mais qu'il en auroit le choix. Ce partage chagrina beaucoup la seconde femme de Sigismond, l'impudique Barbe de Cilly. Elle vouloit non seulement, après la mort de Sigismond, exclurre Albert de la possession de ces deux Royaumes, mais même du vivant de son mari faire tomber ces deux couronnes entre les mains de Casimir frére du Roi de Pologne. Sigismond dans son lit de mort s'apperçut de l'infidélité de sa femme, & la fit mener prisonniére à Grand Varadin, où elle demeura après sa mort, & où elle eut le chagrin de voir que les Etats de Hongrie, assemblez à Albe Royale, mirent la couronne sur la tête d'Albert, malgré tous les efforts & toutes les intrigues d'Ulric Comte de Cilly frére de Barbe. Albert eut plus de peine avec la Bohéme, où il y avoit un gros parti de Mécontens, mais Tascon leur Chef ayant été battu, Albert n'eut plus de difficulté à se faire recevoir Roi de Bohéme. Après avoir hérité cette année deux couronnes, on lui en offrit une troisiéme, savoir, celle de l'Empire d'Allemagne: car les Electeurs assemblez à Francfort après la mort de Sigismond, élurent Albert pour Empereur. Mais comme ce Prince, à son élévation sur le thrône de Hongrie promit aux Etats, que si on lui offroit l'Empire, il ne l'accepteroit pas, cette élection rencontra des difficultez. Pour les lever, Albert convoqua à Vienne les Etats du Royaume de Hongrie, & obtint enfin d'eux leur consentement pour l'acceptation de la Couronne Impériale. Cette élevation étonna ceux qui auroient voulu exciter des brouilleries dans les Etats de Hongrie & de Bohéme. Il fut, selon la coutume de ses Prédécesseurs, couronné à Aix-la-Chapelle sur le thrône de Charlemagne. Ensuite il songea à régler les affaires importantes qui lui survinrent. Il commença par faire agir les mêmes Ambassadeurs que son Prédécesseur avoit envoyez au Concile de Bâle, & il approuva ce qui avoit été ordonné dans cette assemblée. Son premier dessein avoit été de calmer les orages qui troubloient le repos de l'Eglise. Mais comme Amurat II. Empereur des Turcs délibéroit d'entrer en Hongrie avec une puissante Armée, il se vit obligé de s'opposer à lui, sur tout lorsque George Despote de Servie lui vint demander du secours pour dégager son fils qui étoit assiégé dans Sidéravie, ville sur le Danube. Il se mit donc en campagne, & il étoit déja arrivé à Bude nonobstant les ardentes chaleurs de l'été, durant lesquelles ayant mangé des melons avec excès, il fut attaqué d'un flux de sang qui lui fit reprendre le chemin de Vienne: mais avant que d'y être arrivé il mourut le 27 Oct. 1439, dans un village appellé *Longue* ou *Langendorff*. Il laissa Elizabeth son épouse grosse de Ladislas qui fut Roi de Hongrie, & qui fut surnommé *Posthume*. Il avoit eu auparavant un autre fils nommé *George* qui mourut jeune, & deux Princesses, savoir Elizabeth qui en 1454 fut mariée à Casimir IV. Roi de Pologne, morte le 30 Août 1505; & Anne qui en 1446 épousa Guillaume Duc de Saxe, morte en 1461. Albert étoit un bon Prince, doux, patient & libéral, & avoit des desseins extrêmement avantageux pour l'Eglise & pour l'Empire. Son régne fut court, puis qu'il ne tint les rênes de l'Empire qu'un an & presque neuf mois. Cependant dans un si petit intervalle de tems, il fit de salutaires ordonnances pour le bien de l'Empire qu'il divisa en dix Cercles, dont chacun avoit un Prince de l'Empire pour Directeur. Il y a en Allemagne une espéce de Jurisdiction composée de Juges qu'on appelle *Austregues*, qui sont précisément ce que nous appellons *Arbitres*. Les Electeurs, Princes, Comtes, Prélats, la Noblesse immédiate, & quelques Villes Impériales ont le privilége de ne répondre en leurs causes que devant cette sorte de Juges. Ce privilége fut renouvellé par Albert, qui ordonna que les différents qui surviendroient entre les Princes de l'Empire, seroient remis à l'arbitrage de ces Juges, au lieu d'être décidez à la pointe de l'épée, comme la coutume s'en étoit introduite; & que si l'on ne pouvoit terminer l'affaire de cette maniére, elle seroit portée devant le plus haut tribunal de l'Empire. * Imhof, *N. P. l. 1. c. 4. §. 4. & 5. p. 10.* Fugger, *Ehren-spiegel.* Æneas Silvius, *Hist. Bohem.* Leibnitz, *tome 2. Cod. Dipl. n. 28. & seqq. Chron. Magnum Belg. p. 376. Paraleip. Ursperg. p. 398. Acta Electionis Frid. III. ap. Boecl. in docum. p. 183. Alberti II. Constit. de IV. Circ. ap. Schilterum, tome 2. Instit. J. P. p. 446.* Gerardus de Roo. Dubravius, *l. 28.* Bonfinius, *l. 3. d. 4.* Sponde, *An. C. 1437. n. 12. 1438. n. 17. &c. 1439. n. 49.*

ROI DE POLOGNE.

ALBERT, Roi de Pologne. *Cherchez* JEAN ALBERT.

ROI DE SUEDE.

ALBERT, Roi de Suéde, & auparavant Duc de Meckelbourg, fut élevé sur le thrône en 1363, par la Noblesse du païs, qui ne pouvoit pas supporter la tyrannie & les vexations de MAGNUS II. & de Haquin son fils. Il étoit fils d'ALBERT I. Duc de Meckelbourg & d'EUPHEMIE, sœur de ce Magnus, auquel il laissa de grands biens, qu'il reprit depuis, pour reprimer les cabales qu'il entretenoit. Après s'être défait de ce Concurrent, il se porta lui-même à ces excès de tyrannie qui avoient perdu son prédécesseur. La Noblesse qui l'avoit élevé entreprit de le détruire, & lui fit une cruelle guerre. Marguerite fille de Valdemar Roi de Danemarck, Souveraine de cet Etat & de la Norwége, & veuve de Haquin, se servant de cette conjoncture favorable, attaqua Albert, le vainquit en 1387 dans une furieuse bataille, le prit, & le retint sept ans en prison. Pour en sortir il fut obligé de céder ses Etats à cette Princesse, dont la prudence est si vantée, & de renoncer à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le Royaume. Ainsi dans une assemblée générale tenue à Colmar en 1394, Marguerite réunit en sa personne tous ces grands Etats du septentrion, qu'elle laissa en mourant à ERIC son neveu en 1396. Albert n'avoit d'abord pas grande envie de s'en tenir à l'accord qu'il avoit été obligé de faire: mais son fils Eric étant venu à mourir, il renonça à toute entreprise, abandonna la Suéde, & se retira dans le Meckelbourg, où il passa le reste de sa vie, & où il mourut en 1412. Il étoit porté par l'accord, que si Albert y contrevenoit, il payeroit 60000 marcs d'or, & les Historiens remarquent que toutes les Dames nobles de Meckelbourg vendirent leurs joyaux pour lui faire cette somme. Albert, en reconnoissance d'un tel service, fit une loi qui permettoit aux femmes de recevoir des fiefs. Il avoit épousé Richarde fille unique d'Othon dernier Comte de Swérin, après la mort duquel ce Comté & la ville de Domitz échut aux Ducs de Meckelbourg. Outre cet Eric dont on a parlé, il laissa encore un fils nommé Albert, qui avec son oncle Jean fonda l'Université de Rostok, & mourut sans enfans. Albert avoit régné 25 ans, depuis 1363. * Messenii *Scandia illustrata.* Magnus, *l. 21.* Loccenius & Puffendorf, *Hist. Succ.* Spener, *Syllege, p. 711.* Imhof, *Notit. Proc. Imp. l. 4. c. 5.* Lindenberg, *Chron. Rostock. l. 2. c. 11. Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUCS D'AUTRICHE.

ALBERT, I de ce nom, Duc d'Autriche. *Voyez* ALBERT I. Empereur.

ALBERT II. Duc ou Marquis d'Autriche, fut surnommé *le Sage*, puis *le Contrefait*; parce qu'un poison lent qu'on lui avoit donné lui avoit rétréci tous les membres. Il étoit le dernier des fils de l'Empereur ALBERT I. & fut d'abord pourvu d'un Canonicat à Passaw: mais ses frères Frédéric, Rodolphe, Léopold, Othon & Henri étant morts, il recueillit leurs successions, & continua la postérité. C'étoit un Prince sage, prudent & judicieux, que les maladies continuelles n'empêchérent point de gouverner heureusement ses peuples. Il mourut le 18 Juin de l'an 1358, & fut enterré au monastére de Gemming, qu'il avoit fondé. De son épouse *Jeanne*, fille & héritiére d'ULRIC Comte de Ferrette, morte en 1353, il eut quatre fils & trois filles, 1. RODOLPHE, qui mourut à Milan l'an 1365, âgé de 26 ans, sans avoir eu d'enfans de *Catherine* fille de CHARLES IV. Empereur, morte en 1360, ni de *Marguerite* sa seconde femme, fille de HENRI Duc de Carinthie, puis Roi de Bohéme, morte en 1373; 2. ALBERT III. dont nous allons parler; 3. LEOPOLD; 4. FREDERIC; 5. *Marguerite* femme de Mainard Comte de Tirol, & en secondes noces d'Othon Marquis de Brandebourg; 6. *Agnés*, mariée à HENRI Duc de Jawer: & 7. *Catherine*, Religieuse de sainte Claire à Vienne en Autriche. Albert eut guerre avec la Bavière pour la Carinthie, & contre la ville de Zurich. * Bertius, *Rer. Germ. l. 6.* Gans, *in Arb. Geneal. Dom. Austr.*

ALBERT III. que quelques-uns surnomment l'*Astrologue*, parce qu'il aima fort l'Astrologie, & d'autres *cum trica*, étoit fils d'ALBERT II. Il possédoit la Stirie & l'Autriche, mais il fut contraint de céder à son frére Léopold, la premiére avec une partie de la Carinthie & de la Marche Trévisane. Il se vit obligé de faire la guerre, & la fit assez heureusement, en faisant avec Charles IV. & la maison de Lutzelbourg une alliance réciproque d'héritage, dans lequel pourtant la Hongrie n'entroit pas. En 1365, il rétablit l'Université de Vienne en Autriche, puis il bâtit la forteresse de Laxembourg: mais la trop grande ardeur qu'il eut pour l'exercice de la chasse, lui causa une incommodité qui le mit dans le tombeau le 18 Août 1395. On l'enterra dans l'Eglise de saint Etienne de Vienne, où étoit le tombeau de ses prédécesseurs. Les Historiens parlent avantageusement de ce Prince. De sa premiére femme Elizabeth fille de l'Empereur Charles IV. il n'eut point d'enfans: mais de sa seconde qui étoit *Beatrix* fille de FREDERIC Burggrave de Nuremberg, il eut ALBERT IV. qui lui succéda; & *Anne* d'Autriche, mariée à HENRI Duc de Bavière. * Joan. Gans, *in Arb. Gen. Dom. Austr.* Bertius. Sanfovin. Cuspinien.

ALBERT IV. dit *le Patient*, Duc d'Autriche, succéda à son pére en 1395. Quelques Auteurs l'ont surnommé *Mirabilia mundi*; parce qu'ayant fait un voyage dans la Terre-Sainte, il avoit eu le plaisir de voir une partie des merveilles du monde. C'étoit un Prince très clément & très pieux. Il étoit d'ailleurs fort habile en Architecture & en Sculpture: il aimoit les Savans & les Ecclésiastiques. Il se vit obligé de prendre les armes contre Josse Marquis de Moravie; & mourut du poison qu'on lui donna pendant cette guerre, le 25 Août de l'an 1404, à Neubourg, âgé de 27 ans. En 1400, il acheva à Vienne la Tour de S. Etienne, à laquelle on avoit travaillé plus de 60 ans. Il épousa en 1390, *Jeanne* de Bavière, fille d'ALBERT de Bavière Comte de Hollande; & il en eut ALBERT, qui fut second Empereur de ce nom. Ce Prince prit une seconde alliance avec *Mathilde* fille de Louis Duc de

Digitized by Google

de Bavière : mais il n'en eut point de postérité. * Bertius. Sansovin. Gans, *Arb. Gen. Dom. Aust.* Cuspinien. Roo. Birken, *Ehrensp. l. 4. c. 2.*

ALBERT V. Duc d'Autriche. *Voyez* ALBERT II. Empereur.

ALBERT VI. surnommé *le Prodigue*, Archiduc d'Autriche, fils d'ERNEST Prince de Stirie, de la branche d'Inspruck ou de Tirol, dont LEOPOLD fils d'*Albert*, dit *le Sage*, fut la tige. Il eut de grands démêlez avec l'Empereur FREDERIC III. son frére, sur tout à cause de la succession de Ladislas. Lorsqu'il eut dépensé tout son bien, il dépouilla les Habitans de Vienne de leurs biens, sous prétexte qu'ils prenoient le parti de l'Empereur. Après une guerre de six ans, il fut mis au ban de l'Empire à la diéte de Ratisbonne tenue en 1463. Frédéric fut ensuite son héritier. Il mourut subitement le deuxiéme Dec. de l'an 1463, à l'âge de 45 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Il épousa en 1452, Mathilde sœur de Frédéric Comte Palatin, & veuve de Louis Comte de Wirtemberg. A sa sollicitation, il fonda l'Académie de Fribourg dans le Brisgaw. Il n'eut point d'enfans de sa femme. *Voyez* ses ancêtres à l'Article d'AUTRICHE. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Roo. Cuspin. Birken, *Ehren-spiegel, l. 5.*

* ALBERT VII. Archiduc d'Autriche étoit le sixiéme fils de l'Empereur Maximilien II. & de Marie d'Autriche. Il naquit en Autriche le 13 Nov. de l'an 1559. Il reçut son éducation du célébre Busbec, & fut, en 1570, envoyé en Espagne, où il se comporta si bien, que le Roi le prit en affection. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, le Pape lui donna en 1577 le chapeau de Cardinal; & le Roi lui conféra, en 1594, l'Archevêché de Tolède. En 1584, il fut fait Vice-Roi de Portugal, & il occupa ce poste jusques en 1595, que le Roi lui donna le Gouvernement des Païs-Bas, persuadé que par la douceur de sa régence en Portugal, il se feroit aimer des Habitans des Païs-Bas. Dés qu'il fut revétu de cette charge, il demanda & obtint que l'on relâchât les Pilotes des Païs-Bas qui avoient été arrêtez dans les ports d'Espagne, & qu'on mît en liberté Philippe Prince d'Orange. Ensuite il se rendit en Italie pour aller de là dans les Païs-Bas. En chemin, il forma le dessein d'augmenter en France les troubles de la Ligue, mais cela ne lui réüssit pas. Il arriva à Bruxelles le onziéme Févr. 1596, comme on le voit dans ce distique numéral ou chronostique dans lequel, non plus que dans les trois autres Distiques qui suivront, la lettre *D* n'est comptée pour rien.

Undenos febrUo dUM soL ConCIUderet ortUs,
brUXeLLa aLbertUs regIa teCta tenet.

Par le conseil de Rônai, il assiégea & prit les villes de Calais, d'Ardres & de Hulst. Rônai fut tué au siége de cette derniére place. Maximilien Vriens ou Vrientius, Poëte estimé en ce tems-là, célébra ces victoires par des distiques numéraux dont chacun contient séparément l'année, en cette façon.

VIrtUte aUstrIaCa LUget prostrata CaLeIs.
LaUs sUperIs, regI LaUrea, paLMa dUCI.

aUspICIIs dUCIs aUstrIaCI doMIta ardea sUppLeX
TradIdIt hesperIo CoLLa tereuda JUgo.

aLbertUs sUperat, CUstodIt bICCIUs bULLUM,
sLaudrIa jeCUrIs otIa rebUs agat.

Au commencement de l'an 1597, ses gens furent battus par le Comte Maurice; mais la même année il se rendit maître d'Amiens par le moyen de Portocarrero Gouverneur de Dourlens, le onziéme Mars, lorsque tout le monde étoit au sermon. Le Roi Henri le Grand la reprit le troisiéme Sept. suivant, malgré les efforts du Cardinal Albert qui fit ce qu'il put pour la secourir. En 1598, ayant rendu au Pape son chapeau de Cardinal, il épousa Isabelle Claire Eugénie d'Autriche, fille du Roi Philippe II. & d'Elizabeth de France. Cette Princesse lui porta en dot les Païs-Bas Catholiques & la Franche-Comté. Le Roi Philippe II. crut ramener par ce moyen les Habitans des Pais-Bas, qui ne pouvoient souffrir la domination des Espagnols. Mais l'Archiduc Albert ne gouvernoit qu'en apparence, & il parut dans la suite que tout étoit encore dirigé par la Cour d'Espagne, & que la cession que le Roi avoit faite des Païs-Bas étoit réglée de telle sorte, qu'il étoit aisé de s'appercevoir que les Espagnols en demeuroient toûjours les maîtres. On croit même qu'on avoit ôté à l'Infante la faculté de concevoir, afin que les Païs-Bas retournassent d'autant plus tôt sous la domination d'Espagne. Albert fut reconnu pour Seigneur de ces Provinces à Bruxelles, après avoir renoncé dans l'Eglise de Notre-Dame de Hal à l'état ecclésiastique & à l'Archevêché de Tolède, dont il se reserva pourtant une rente annuelle, de 50000 ducats. Ensuite, après avoir mis à sa place pour Régent, André Cardinal d'Autriche, il s'en alla en Espagne, pour y consommer son mariage. En passant par l'Italie, il épousa au nom du Roi Philippe III. l'Archiducheſſe Marguerite, & la conduisit en Espagne, où le mariage du Roi & le sien furent célébrez le 13 Avril 1599. Les deux mariez étant venus à Bruxelles au mois de Septembre de la même année, les affaires de la guerre reprirent leur train. La paix entre la France & l'Espagne conclue à Vervins, lui étoit avantageuse pour tourner l'effort de ses armes contre les Hollandois. Il renouvella la guerre, & le deuxiéme Juillet 1600, il donna la bataille de Flandre près de Nieuport. Il tua d'abord huit ou neuf cens hommes qu'on avoit commandez pour la garde d'un certain pont, & sans laisser reprendre haleine à ses soldats fatiguez du long chemin, il alla affronter les ennemis : mais le Comte Maurice de Nassau le reçût vigoureusement & le défit. Albert s'y exposa de telle maniére, qu'il fut presque fait prisonnier. En 1601 il forma le siége d'Ostende, qui ne fut prise que le 22 Sept. 1604. Ce siége si mémorable dura trois ans, trois mois & trois jours. Il n'eut pour fruit de sa victoire qu'un monceau de terre qui avoit couté la vie à plus de cent mille hommes, des sommes immenses & la perte de trois villes considérables, savoir Rhinberck, Grave & l'Ecluse. Jusques là Albert par ses entreprises avoit appaisé les murmures de ses troupes, mais leur mutinerie vint enfin à éclater, de sorte que quelques mille d'entre eux se joignirent en un corps, prirent quelques villes fermées, & firent de là des courses dans le plat païs. Comme on les menaçoit d'employer la force pour les réduire, & qu'on les traitoit de scélérats, ils se joignirent au Prince Maurice, de sorte qu'Albert fut enfin contraint de faire un accord avec eux & d'en passer par où ils voulurent. Cela en arriva 1604. En 1605, il ne se passa rien d'important, & en 1606 Spinola vint d'Espagne dans les Païs-Bas avec de telles forces que l'Archiduc en conçut de la jalousie: mais malgré ce renfort, les Espagnols ne firent rien autre chose que de prendre Grol & Rhinberck. Alors on commença à parler de paix. Elle commença en 1607 par une tréve de huit mois, & on conclut enfin en 1609 une tréve de douze ans, par laquelle Albert & les Espagnols reconnurent les Provinces-Unies pour un Etat libre. L'Archiduc employa ce tems-là à policer les Provinces qui lui étoient soumises, où sa bonté & sa douceur lui avoient gagné le cœur de tout le peuple. La tréve étant finie, Albert se prépara vigoureusement à la guerre, mais il mourut alors sans postérité le 13 Juillet 1621, âgé de 62 ans. C'étoit un Prince d'esprit, vigilant, bon & pieux. On lit quelque part qu'il a une fois aspiré à la Couronne Impériale, & que du vivant de Rodolphe II, à l'instigation du Prince de Mansfelde, il en avoit voulu traiter avec l'Electeur de Brandebourg, par l'entremise d'un certain Capitaine, nommé Moltzer: mais l'Electeur ne voulut pas y entrer. C'est pourquoi l'Auteur anonyme de sa Vie, qui d'ailleurs est assez mal écrite, avance une fausseté, lorsqu'il dit que l'Empire lui a deux fois été offert par les Electeurs, mais qu'il l'a refusé toutes les deux fois. * Le Mire, *in Elog. Alb.* Beverlinch, *in Chronogr.* Thuldenus, *Hist. nostri Templ.* De Thou *Hist.* Grotius, *de Bell. Belg.* Sponde, *in Annal Eccl.* Meteren, *Sleydanus continuatus; Theatrum Europæ, tome 1.* Birken, *Ehren spiegel. Histoire de l'Archiduc Albert. Memoires de Louise Juliane de Nassau.*

DUCS DE BAVIERE.

ALBERT, I de ce nom, Duc de Bavière. *Cherchez ci-après* ALBERT DE BAVIERE, Comte de Hainaut, Hollande, Zélande, &c. sous le titre des COMTES DE HAINAUT.

ALBERT II. Duc de Bavière, étoit fils d'ALBERT I. & de *Marguerite* de Cléves. On espéroit beaucoup de lui; mais il mourut sans postérité avant son pére, le 18 de Janvier de l'an 1399. * Hundius, *in Chron.* Radcrus.

ALBERT III. surnommé *le Dévot* & *le Débonnaire*, né en 1396, étoit fils d'ERNEST. Il commença de régner en 1436, & fut obligé de prendre les armes pour se faire raison de quelques terres qu'on lui retenoit & qu'il reprit. Sa prudence & sa douceur lui aquirent l'affection de tous les peuples d'Allemagne. Les peuples de Bohéme, qui l'avoient vu jeune à la cour de l'Empereur Wenceslas, lui offrirent la couronne de Bohéme, après la mort de l'Empereur Albert en 1440. Mais le Duc la refusa généreusement, croyant qu'elle appartenoit avec plus de justice à Ladislas, fils posthume du même Empereur. Il aimoit fort les Ecclésiastiques & en particulier le Cardinal Nicolas Cusani. Il chassa les Juifs de Munick, & il fit de leur Synagogue une Eglise. Il châtia sévérement les voleurs de grand chemin. Dans sa jeunesse il voulut épouser la fille d'un Barbier : mais le pere d'Albert la fit noyer dans le Rein. Ensuite il épousa Elizabeth fille d'Everard Comte de Wirtemberg, & en secondes noces Anne fille d'Eric Duc de Brunswik. Il mourut de la goutte le premier Mars 1460, laissant d'*Anne* fille d'ERIC Duc de Brunswick; 1. *Jean*; 2. *Sigismond*; 3. *Christophle*; 4. ALBERT IV. qui lui succeda; 5. *Elizabeth*, femme d'Adolphe Duc de Bergen, ou, selon d'autres, d'ERNEST Electeur de Saxe, morte en 1484; 6. *Marguerite*, mariée en 1462 à FREDERIC de Gonzagues Marquis de Mantoue, morte le 14 Octobre 1480; 7. *Barbe* qui se fit Religieuse à Munick en 1472. * Hundius & Sansovin, *in Chron.* Dolion, *in Ampbit. Princip.* Geuvold. Bertius, Reuner. Gans. Spener, *Sylloge.*

ALBERT IV. surnommé *le Sage*, quoique le troisiéme des fils d'ALBERT III, resta néanmoins seul Duc de Bavière. Jean son frére aîné gouverna quelque tems avec Sigismond, lequel se voyant seul Souverain par la mort du premier, arrivée en 1453, fit part du gouvernement à Albert. Sigismond mourut peu de tems après; & par sa mort Albert n'eut plus à combattre que les prétentions de son frére Christophle, contre lequel il prit les armes. Après plusieurs rencontres Albert fit Christophle prisonnier: mais il eut ensuite à faire à Wolfgang qui avec le secours de quelques Alliez tâcha de délivrer son frére. L'Empereur Frédéric IV. l'aida dans cette entreprise, & fit dire à Albert qu'il eût à relâcher son frére. Alors Albert fit un accord avec lui, & lui donna Landsberg pour son entretien & pour sa demeure. Mais cela ne dura pas longtems: car en 1485, comme Christophle chargeoit d'impôts excessifs les Bourgeois de Landsberg, ils furent obligez d'avoir recours à Albert. Là-dessus ils en vinrent aux mains, & le résultat en fut que les deux frères remirent la décision de leurs différents aux Etats qui s'assemblérent pour cela à Munick : mais avant que les Etats en jugeassent, ces Princes en vinrent à un accord, par lequel Albert donnoit à Christophle Schongau & Weilheim au lieu de Landsberg. Aussi-tôt après que cela fut fait, Albert persuada à la ville de Ratisbonne de se soumettre volontairement à lui. L'Empereur Frédéric trouva fort mauvais ce pro-

procédé d'Albert, & se mit encore en plus grande colére contre lui l'année suivante, lorsque sans son consentement il épousa sa fille Cunegonde, qu'il faisoit élever chez son frére Sigismond Archiduc d'Autriche, qui donna les mains à ce mariage, & qui n'ayant point d'héritiers donna pour dot à sa niece le Comté de Tirol. Et quoique Maximilien Roi des Romains mît tout en œuvre pour appaiser l'Empereur, il ne voulut se rendre qu'à condition qu'Albert rendroit à Ratisbonne sa liberté. Albert refusant de le faire, l'Empereur ordonna à tous les Membres du Corps de la Souabe, auſquels se joignirent Christophle & Wolfgang, de marcher contre Albert & contre son Allié Robert Comte Palatin du Rhin. Ils le chargérent de telle maniére, que pour avoir la paix il fut obligé de rendre Ratisbonne à l'Empire, sans préjudice à ses droits. A peine fut-il délivré de cette guerre, qu'il survint d'autres troubles. Le bruit s'étant répandu que George *le Riche* Duc de Landshut avoit établi par testament pour son unique héritier, son Gendre Robert Comte Palatin du Rhin, Albert fit faire à George des propositions, pour le porter avec l'aide de l'Empereur à changer de sentimens. Mais George persista dans sa volonté, & à cause de cela, il y eut, après sa mort, une guerre entre les Prétendans. L'Empereur se rangea du côté d'Albert, & mit Robert au ban de l'Empire: mais ce dernier fit tant qu'il obtint par accord le Duché de Neubourg comme il eſt aujourd'hui. Albert eut le reste, hormis ce qui en revint à l'Autriche & au Wirtemberg. Il s'accommoda avec son frére Wolfgang, & ils convinrent par un écrit passé entre eux, qu'à l'avenir le droit d'aîneſſe auroit lieu. Albert mourut le 17 Mars 1508, laissant de sa femme Cunegonde, 1. GUILLAUME III; 2. ERNEST, Archevêque de Saltzbourg, puis Comte de Glatz dans la Bohéme, où il mourut le 7 Decembre 1560; 3. LOUIS, qui mourut sans alliance le 21 Avril 1545; 4. *Sidonie*, promise à Louïs Palatin du Rhin, morte avant la consommation du mariage en 1505; 5. *Sibylle*, épouse du même Louïs, morte le 18 Avril 1519; 6. *Susanne*, mariée 1. à CASIMIR, Marquis de Brandebourg; 2. à OTHON Henri Palatin du Rhin, Electeur de l'Empire, morte en 1543; 7. *Sabine*, femme d'ULRIC Duc de Wirtemberg, morte le 29 Août 1564. Après la mort d'Albert, Cunegonde son épouse se fit Religieuse à Munick, où elle mourut en odeur de saintété le 5 Août 1520. * Gans, *in Arb. Geneal. Dom. Auſt. c.* 7. Sanſovin. Geuvold. Aldzreiteri, P. 2. *l.* 9. *Germ. Princ. l.* 4. *c.* 1.

ALBERT V. fils de GUILLAUME III, né le premier Mars 1528, succéda aux Etats de son pére en 1550. Le quatriéme Juillet 1546, il épousa *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* d'Autriche depuis Empereur. Albert fut un des principaux défenseurs de la Religion Romaine en Allemagne, & il s'opposoit de toutes ses forces aux progrés de la Reformation. Pour cette raison il fonda dans son Etat divers colléges de Jésuites, & voulut qu'on y élevât la jeuneſſe. Quelques-uns pourtant croyent qu'il avoit quelque inclination pour la Religion Protestante, parce qu'il permit à ses Sujets la communion sous les deux espéces. Il représenta au Concile de Trente les abus du Clergé, & ce qu'il pensoit de la Communion sous les deux espéces: mais il ne voulut pas s'opposer lui seul aux décitions du Concile, & remit tout dans son païs sur l'ancien pié. Mais la Noblesse de Baviére voulut maintenir par les armes la liberté de conscience, & se souleva contre Albert qui tâcha d'étouffer cette revolte, avant que d'autres se missent de la partie. Il eut guerre avec Joachim Comte d'Ortenburg qui ne laissa pas de conserver la liberté de conscience, à condition qu'en personne il la demandât au Duc. Il avoit entretenu une telle amitié avec la maison d'Autriche, qu'elle prenoit en lui une entiére confiance, & que Ferdinand I. en 1556 & Maximilien II. en 1567, voulurent qu'en leur nom il présidât aux Diétes d'Augsbourg. Après la mort de Ladiſlas Comte de Haag & de Hohenſwangaw, Albert se trouvant le dernier de sa race, annexa en 1567, avec le bon plaisir de l'Empereur, à ses biens héréditaires tous les Etats de ce Comte qui lui étoient déja engagez auparavant. Il faut enfin remarquer touchant Albert, que ses Députez au Concile de Trente eurent un différent pour le rang avec ceux de Veniſe, & y firent enregistrer leur protestation. En 1556, il se trouva au nom de l'Empereur son beau-pére, à la Diéte de Ratisbonne, & mourut le 24 Octobre 1579, après avoir eu six fils & deux filles, qui sont 1. *Charles*, né en 1547, mort la même année; 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, qui lui succéda; 3. *Ferdinand*; 4. *François*; 5. *Frédéric*, mort jeune en 1554; 6. *Ernest*, Archevêque de Cologne, mort le septiéme Février 1612; 7. *Marie-Maximilienne*, née en 1552, morte le onziéme Juillet 1614; & 8 *Marie*, qui naquit le deuxiéme de Mars l'an 1553, & fut mariée en 1571, à *Charles* II. Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur FERDINAND I. & pére de FERDINAND II. & mourut le 29 Avril 1608.

ALBERT VI. Duc de Baviére, fils puîné de Guillaume, & de Renée fille de François Duc de Lorraine, naquit le troisiéme Avril 1584 à Munick. Il a fondé la branche Albertine, & Maximilien son frére, la branche Electorale. Comme son pére qui mourut en 1626, remit de son vivant ses Etats à Maximilien son fils aîné, on lui donna pour son partage quelques emplois considérables. Il fit sa résidence à Munick dans un Palais magnifique, où son pére après son abdication avoit tenu sa Cour. Il épousa en 1612, Mathilde fille de George Louïs Landgrave de Lichtemberg, de laquelle il eut le 24 Juillet 1616, 1. Marie Renée qui mourut le 19 Fevr. 1630; 2. le sixiéme Nov. 1618, le Duc Jean François Charles, qui du vivant de son pére mourut le 23 Avril 1640; 3. en 1620, Ferdinand Guillaume, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Magdebourg qui mourut en 1630; 4. le 8 Oct. 1621, Maximilien Henri Archevêque & Electeur de Cologne; & 5. le 15 Août 1623, Albert Sigismond Evêque de Ratisbonne & de Friſingue. Lorsque l'Empereur Ferdinand II. fut couronné à Augsbourg, Albert fut présent à cette cérémonie, & quand son frére aîné fut, en 1623, revêtu de la dignité Electorale, il reçut le droit de survivance. Le 22 Mai 1634, il perdit sa femme à Lauffen dans l'Archevêché de Saltzbourg où il s'étoit retiré la même année, à cause de la peste & de l'invasion des Suédois. En 1635, il se trouva au second mariage de l'Electeur son frére avec la fille aînée de l'Empereur Ferdinand II. Lorsque la race des Comtes de Luchtenburg s'éteignit par la mort du Landgrave Maximilien Adam, ce Landgraviat revint à lui & à ses fils, mais il le céda à son frére aîné l'Electeur à des conditions raisonnables. En 1651, il devint Tuteur des deux enfans mineurs de son frére l'Electeur, & en même tems Administrateur de Baviére. En cette derniére qualité, il ordonna en 1653 la Diéte à Ratisbonne, & il aida, par le moyen de ses Députez, à faire élire à Augsbourg pour Roi des Romains Ferdinand-François, qui étoit fils de l'Empereur Ferdinand III, & qui mourut l'année d'après. Albert étoit un Prince d'un naturel doux & tranquille: il aimoit les Ecclésiaſtiques, & prenoit grand plaisir à la chasse. Il mourut le 25 Juin 1666, à Munick, après une maladie de quelques jours. Son corps fut transporté le 29 Juin au vieux Oettingen, où il fut enterré auprés de sa femme à laquelle il avoit survécu l'espace de 32 ans. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Aldzreiteri *Annal. Theatr. Eur. Gr. Diét. Univ. Hall.*

DUCS ET ELECTEURS DE SAXE du nom d'ALBERT.

ALBERT I de ce nom, dit le *Superbe*, Duc de Saxe, Marquis de Misnie, &c. étoit fils d'OTHON *le Riche* & d'*Edwige*, fille d'*Albert* Electeur de Brandebourg. Il succéda à son pére en 1189. Son humeur violente & emportée lui fit trouver mauvais que sa mére eût fait donner le Marquisat de Misnie à *Diteric* son cadet. Il s'en plaignit hautement: & ne trouvant pas Othon son pére disposé à lui faire raison, il prit les armes contre lui; & s'étant saisi de sa personne vers l'an 1195, il le retint prisonnier dans le château de Duben. Cette violence fut desapprouvée de tout le monde: mais Albert ne s'en mit pas en peine. Au contraire, après la mort de son pére, il dépouilla son frére Diterie de tout ce qu'il possédoit, à la réserve de Weissenfels qu'il assiégea. Comme Diteric ne pouvoit pas résister lui seul à son frére Albert, il appella à son secours Herman Landgrave de Thuringe, duquel il épousa la fille. Albert fut obligé de lever le Siége de Weissenfels, & même de faire un accord avec son frére, quand il vit qu'Herman s'étoit posté devant Leipsik. Mais l'année d'après ayant remarqué que le Landgrave étoit occupé ailleurs, il assiégea de nouveau Weissenfels, & se mit à piller la Thuringe, mais le Landgrave vint l'y chercher & lui livra bataille à son desavantage. Quand il vit que l'Empereur Henri VI. à qui son pére avoit fortement recommandé de tirer vengeance de l'injure qu'Albert avoit faite à son pére Othon, sembloit faire des préparatifs contre lui, il tâcha de se mettre en état de défense en fortifiant Leipsik, Meissen & Cambourg: mais il mourut comme il étoit en chemin pour se faire transporter de Friberg à Meissen. Cela arriva en 1595. On croit que l'un de ses Domestiques, nommé Hugold dans les Annales, l'empoisonna, & qu'il s'étoit laissé corrompre pour cela par Henri VI, ou, parce que cet Empereur avoit grande envie des mines de Misnie, ou, comme d'autres estiment, pour rétablir le repos dans le païs. Son corps rendit une odeur si puante, qu'on fut obligé de contraindre les fossoyeurs à l'enterrer. Ainsi le ciel ne laissa point impunie la perfidie de ce Prince, qui ne laissa point de postérité de *Sophie* son épouse, fille du Duc de Bohéme. * Bertius, *l.* 2. *Rer. Germ.* Bange. Albin. Binhard.

ALBERT II. surnommé *le Dénaturé*, parce qu'il deshonora sa race par ses vices, étoit fils de *Henri*, auquel il succéda vers l'an 1288. Il épousa en 1256, *Marguerite*, fille de l'Empereur *Frédéric* II, dont il eut FREDERIC, dit *le Fort* ou *le Mordu*; & *Diteman*. Cette Princesse qui lui avoit apporté une dot considérable, ne manquoit ni de vertu ni de beauté. Mais Albert, qui étoit devenu éperdûment amoureux de Cunegonde, fille de basse naissance, résolut de l'épouser & de se défaire de Marguerite. Le poison ne lui ayant pas réussi, il voulut gagner un muletier qui lui fournissoit du bois pour sa cuisine, & lui faire étrangler sa femme. Le Muletier eut horreur du dessein de son maître, & en avertit adroitement la Duchesse, qui connoissant que sa patience étoit trop foible pour ramener un brutal, résolut de prendre la fuite. En embrassant ses enfans les larmes aux yeux, elle mordit si fort la joue du petit Frédéric, que la marque y demeura toute sa vie. Elle se fit descendre dans un panier d'osier par une fenêtre de son appartement qui donnoit sur la campagne, & se retira à Francfort dans un monastére de Religieuses, où elle mourut de chagrin en 1270. Cette perte fut peu sensible à Albert. Il épousa *Cunegonde*, & il en eut un fils nommé *Louïs*, qu'il destinoit pour être héritier de ses Etats. Frédéric *le Mordu* & *Diteman*, qui étoient élevez chez leur ayeul Henri, songeoient continuellement à venger l'injure faite à la Duchesse leur mére. Aussi-tôt après la mort de leur ayeul, qui les fit héritiers de divers Etats, ils prirent les armes contre leur pére, lui enlevérent ses Etats, & le firent lui-même prisonnier. L'Empereur Rodolphe I. & quelques autres Princes lui ayant procuré la liberté, il s'en servit pour reprendre les armes contre ses enfans, & engagea dans sa querelle Jean Marquis de Brandebourg, & Eberard Duc d'Anhalt. Cette guerre fut terminée en 1290, par une paix conclue entre le pére & les enfans. Albert vendit peu de tems après la Thuringe à l'Empereur Adolphe de Nassau. Il employa tout ce qu'il tira de cette vente pour mettre de nouvelles troupes en campagne contre ses enfans. Mais ses desseins ne réussirent pas; la protection du même Adolphe & celle d'Albert I. son successeur, lui furent inutiles. Après la mort de Cunegonde Albert épousa Adelaïde, Comtesse de Castel & veuve du dernier Com-

Digitized by Google

Comte d'Arnshaug. Cette Princeſſe eut un tel chagrin de la conduite de ſon mari, qu'elle s'engagea à Frédéric de lui livrer Albert entre les mains. Cela l'obligea à ſe retirer dans un monaſtére à Erfort, où il mourut en 1314 ou 1315, ſans biens & ſans honneur. FREDERIC ſon fils aîné lui ſuccéda. *Dicenum* qui n'avoit jamais abandonné ſon frére, fut aſſaſſiné dans une Egliſe à Leipſic en 1307, par un ſoldat de Philippe de Naſſau, qu'Adolphe ſon couſin avoit laiſſé dans la Miſnie pour y continuer la guerre en faveur d'Albert. * Bertius, *l.* 2. *Rer. Germ.* Joan. Bangius, *in Chron. Thuring.* Hagelgans, *in Geneal. Duc. Saxon.* Heydenreich, *in Chron. Lipſien.* Spangenberg, *in Chron. Mansfeld.* Siffr. Presbyter, *ann.* 1275. 1292. Albert, *Argent. p.* 109. *Chron. Colm. ann.* 1294. 1295. Langius, *Chron. Citizenſ. ann.* 1294. Garzo Bononienſis, *de factis Friderici.* M. Fabricii, *Orig. Dom. Saxon. l.* 6. Reuſneri, *Stemma Wittekind.*

ALBERT I. de ce nom, Electeur de Saxe, de la famille d'Anhalt, étoit fils de BERNARD, & petit-fils d'ALBERT l'*Ours* duquel il ſera parlé ſous le titre ſuivant des *Markgraves & Electeurs de Brandebourg.* L'Empereur Frédéric I. mit cet Electorat dans leur famille en 1180, lorſque Henri *le Lion* fut mis au ban de l'Empire. Albert fut auſſi Duc de Weſtphalie & d'Angrie. En 1212, il ſuccéda aux Etats de ſon pére, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & d'équité. En 1223, il ſe laiſſa perſuader par Volquin, Evêque dans la Livonie, de faire une expédition contre les Infidéles de ces quartiers-là. Il fut fort conſidéré de l'Empereur Frédéric II. qu'il ſuivit dans ſes voyages & dans ſes entrepriſes. Il ſe croiſa pour le voyage d'Outre-mer, & il l'aida à combattre vigoureuſement proche de Péluſe, les ennemis du nom Chrétien. De ſon épouſe *Héléne*, fille de l'Empereur *Othon* IV, il eut divers enfans, & entr'autres, Jean qui fut la ſouche des Ducs de Saxe, & ALBERT II. qui lui ſuccéda. Albert I. mourut l'an 1260. Il a été mis par les Hiſtoriens d'Allemagne au nombre des bons Princes. Il ſe trouva à la bataille qui ſe donna cette année-là entre Ottocare Roi de Bohéme & Béla Roi de Hongrie. * Hagelgaus, *in Geneal. Duc. Saxon.* Spangenberg. Bertius. Bangius.

ALBERT II. ſuccéda en 1260 à ſon pére ALBERT I. Il aimoit la paix & la tranquillité, & ſe vit néanmoins contraint de prendre les armes. Il les tourna d'abord contre Gonthier Archevêque de Magdebourg; mais des amis communs ayant terminé leurs différents, Albert reprit les armes en faveur de ſon beau-frére Albert d'Autriche, contre l'Empereur Adolphe. Il eut en partage la Haute Saxe & Wittenberg, & outre cela le Palatinat de Saxe qui lui fut conféré par ſon beau-pére l'Empereur Rodolphe I. en 1288. On dit qu'il a aſſiſté à l'Election des quatre Empereurs Rodolphe I, Adolphe, Albert I, & Henri VII. D'autres diſent qu'il fut étouffé dans la preſſe au couronnement d'Albert I. Ce qui ne s'accorde pas avec le tems de ſa mort, tel qu'il eſt marqué par d'autres Hiſtoriens. On prétend qu'il eſt mort entre l'an 1302 & l'an 1308, & Brottuf dit que ce fut en 1312. Après la bataille de Spire, donnée en 1298, Albert I. Archiduc d'Autriche fut élû Empereur, & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie ſe fit avec un ſi grand concours de peuple, qu'Albert Electeur de Saxe fut étouffé dans la preſſe. Il avoit épouſé *Agnes* d'Autriche, fille de l'Empereur *Rodolphe* I, & ſœur d'*Albert* I. Empereur, & il en eut RODOLPHE I. Electeur de Saxe, qui lui ſuccéda, Albert qui devint Evêque de Paſſau, & Wenceſlas. * Bertius, *l.* 2. *Rerum German.* Ganz, *in Arb. Geneal. Dom. Auſt.* Spangenberg. Fabricius, *de Elector. Saxon. p.* 16. & *in Orig. Saxon.* Peckenſtein. Brottuf, *l.* 4. *c.* 3. *l.* 5. *c.* 3. Mansfeld, *Chron.* Birkens, *Ebrenſp.* Becmans *Anhalt. Hiſt. l.* 5.

ALBERT III. fils de WENCESLAS, ſuccéda à ſon frére *Rodolphe* III. l'an 1419. Il fut en 1420 confirmé dans l'Electorat par l'Empereur Sigiſmond à Breſlau. En prenant poſſeſſion de ſa dignité, ſa caiſſe étoit tellement épuiſée par les guerres précédentes, qu'il pouvoit à peine entretenir quatre Domeſtiques. Il mourut d'une maniére tragique. Il aimoit fort la chaſſe, & c'étoit ſon divertiſſement ordinaire. *Offége* ſa femme, fille de *Conrad* Duc d'Olſt en Siléſie, l'y accompagnoit par complaiſance, ou par inclination. Un jour l'ardeur de la chaſſe les ayant fait pénétrer trop avant dans un bois, la nuit les y ſurprit. Ils la paſſérent dans la chaumiére d'un païſan, où le feu s'étant mis par hazard, Albert en ſortit en chemiſe. La peur le ſaiſit ſi fort, qu'il en mourut peu de tems après en 1422. Il ne laiſſa point d'enfans. Eric V. de la famille des Princes d'Anhalt qui lui devoit ſuccéder, étoit ſon plus proche parent & ſon héritier légitime; mais l'Empereur Sigiſmond lui préféra FREDERIC *le Belliqueux*, Marquis de Miſnie. * Ganz, *Arb. Geneal. Dom. Auſt.* Bertius, *l.* 2. *Rerum German.* Bangius. Fabricius, *de Elect. Saxon. p.* 19. & *in Orig. Saxon.* Brottuf, *Geneal. Anhaltina, l.* 4. *c.* 15. Spangenberg. Peckenſtein. Spener, *in Syll. p.* 775. Becmans *Anhalt. Hiſt. P.* 5. *p.* 47.

ALBERT, Duc de Saxe, Gouverneur de la Province de Friſe dans les Païs-Bas au XV ſiécle, étoit fils de FREDERIC II. qu'on ſurnomma *le Débonnaire*; & frére d'*Erneſt* Electeur de Saxe. Un certain Kaufung qui prétendoit avoir été maltraité par l'Electeur Frédéric, enleva ces deux Princes qu'on élevoit dans le château d'Altenbourg à la campagne, & les mena dans un bois. Quelques ſoldats qu'il avoit avec lui, paſſérent d'un côté avec Erneſt qui étoit l'aîné; & Kaufung conduiſit lui-même Albert, lequel ayant rencontré quelques charbonniers, leur demanda du ſecours, & fut délivré. Son frére fut auſſi ramené dans le même tems. Depuis Albert ſe rendit illuſtre par ſa prudence & par ſa bravoure. C'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de *Courageux.* D'autres lui donnérent celui de *Bras droit de l'Empire*; & dans les Païs-Bas les ſoldats le nommérent *le Roland.* A l'âge de 17 ans, il épouſa Zédéne fille de George Podiebrad Roi de Bohéme, & ce mariage ſe célébra à Eger avec une grande ſolemnité. Après la mort de ſon beau-pére, il fut proclamé Roi de Bohéme par les principaux du Royaume. Il alla à Prague avec 5000 hommes, mais les Bohémiens ayant changé de ſentiment, & quelques uns jettant les yeux ſur le Roi de Pologne, auroient bien voulu être débarraſſez d'Albert. Il fut averti de ce qui ſe paſſoit, & ayant appris qu'ils en vouloient à ſa vie, il n'en témoigna rien, mais pour faire ſortir ſa cavalerie de la ville de Prague, il fit ſemblant de vouloir lui faire faire l'exercice hors de la ville à la maniére accoutumée, & fit monter à cheval tout ſon monde. Quand il fut venu au lieu deſtiné aux exercices & aux revues, il leur déclara, que de preſſantes affaires l'appelloient inceſſamment en Miſnie, & ſe mettant en chemin avec eux, il y arriva en 16 heures de tems. Depuis cela, il fit un voyage dans la Terre Sainte. A ſon retour il viſita les mines de Miſnie, entre autres celles d'argent de S. George, & prit ſon repas ſur un morceau d'argent qui peſoit 400 quintaux. Enſuite il donna du ſecours à Erneſt Archevêque de Magdebourg, fils de ſon frére Erneſt, contre les villes de Halle, d'Halberſtad & d'Erfort, qui s'étoient ſoulevées contre lui; chaſſa l'Electeur de Cologne, & Charles le Hardi Duc de Bourgogne qui avoient aſſiégé la ville de Nuys; ſervit en Hongrie l'Empereur Frédéric III; partagea le patrimoine avec ſon frére; eut pour lui la Miſnie; fut honoré de l'Ordre de la Toiſon d'Or; aſſiſta l'Empereur Maximilien en Hongrie contre le Roi Matthias; & aquit, même parmi ſes ennemis, la réputation d'un vaillant Général. Il donna en particulier des preuves de ſa valeur dans la guerre des Païs-Bas pour le ſervice de l'Empereur Maximilien, en mettant à la raiſon ceux qui s'oppoſoient à ſa nouvelle domination. Pour le récompenſer de ſes fidéles ſervices, non ſeulement on lui engagea les Duchez de Cléves, de Juliers & de Berg, mais pour le payer des 300000 livres qu'il avoit débourſées pour les frais de la guerre, on lui donna le Gouvernement héréditaire de la Friſe, dont il revêtit ſon fils Henri lorſqu'il en partit pour retourner en Miſnie. A peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que les Friſons s'étoient rebellez contre ſon fils, qu'ils l'avoient mis en priſon, & qu'ils le menaçoient d'une mort infame. Cette nouvelle l'obligea de voler à ſon ſecours avec des forces conſidérables. On en vint à une bataille où pluſieurs des mutins furent tuez, & qui procura la liberté au jeune Prince. Mais comme le Duc Albert vouloit continuer vigoureuſement le ſiége de Groningue qu'il avoit commencé, il fut bleſſé d'un coup de mouſquet, & une groſſe fiévre étant ſurvenue, il ſe fit tranſporter à Emden où peu de tems après il mourut le 12 Septembre de l'an 1500. D'autres diſent qu'il mourut de maladie. Il laiſſa de *Zédéne* ſa femme, *George* & HENRI. Ce George, qui fut un des plus grands protecteurs de Luther, ſes enfans étant morts, laiſſa pour héritiers, HENRI ſon frére avec ſes deux fils, *Maurice* & *Auguſte*, à condition qu'ils ne changeroient point de Religion. * Belleforêt, *aux additions ſur les Pais-Bas de* Guichardin. Ganz, *Geneal. Dom. Auſt.* De Thou, *Hiſt. l.* 2. Bertius. Bangius. Bojemus, *Vita Alberti III.* Fabricii, *Orig. Sax.* Spangenberg, *Manſfeld Chron.* Birkens, *Ebrenſp.* Reuſneri, *Stemma Wittikind.* Mulleri *Annal. Sax.*

* ALBERT, fils d'*Erneſt*, Electeur de Saxe, fut Electeur de Mayence; mais fort peu de tems, puis qu'il mourut à l'âge de vint ans, en 1484. * *Hoffm. Lexic. Univerſ.*

* ALBERT, fils de *Jean*, Duc de *Saxe-Weimar*, faiſoit ſa réſidence à Iſenac. * *Hoffm. Lexic. Univerſ.*

* ALBERT, le ſecond des ſept fils d'*Erneſt*, Duc de Saxe-Gotha, & l'un des trois Régens de cette Branche, fait aujourd'hui ſa réſidence à Cobourg en Franconie. C'eſt un Prince très-religieux, magnifique, & libéral, & qui aime les Savans. Il a rétabli l'Académie de Cobourg, & l'a pourvue d'habiles gens en toutes profeſſions. * *Mémoires du Tems.*

MARKGRAVES & ELECTEURS DE BRANDEBOURG, DUCS DE PRUSSE, du nom d'ALBERT.

ALBERT I. de ce nom, ſurnommé l'*Ours* & *le Beau*, Markgrave & Electeur de Brandebourg, Prince d'Anhalt, Comte d'Aſcanie, de Wolpe & de Bernburg, étoit fils d'*Othon le Riche* Marquis de Soltwedel, & naquit en 1106. Il aſſiſta l'Empereur contre les Bohémiens qui le firent priſonnier. En 1133, il recouvra la Luſace qu'il s'étoit déja appropriée en 1124 après la mort de Vipert, & qu'il avoit poſſedée juſques en 1131. En 1137, le Duché de Saxe fut enlevé à Henri *le Hardi*, par l'Empereur Conrad III. & promis à Albert. Conrad prit auſſi Lunebourg, Bréme, & Bardewik, & donna en fief le Holſtein à Henri de Bardewide. Mais Henri *le Hardi* lui reprit bientôt ce qu'il lui avoit enlevé. Là-deſſus on fit, à Quedlimburg un traitté par lequel Albert cédoit de bon gré la Saxe à Henri, parce que dans ce tems-là l'Empereur Conrad III. le fit Markgrave de Brandebourg vers l'an 1150, la maiſon de Staden qui avoit longtems poſſedé cet Etat ayant défailli. Quelques uns diſent que ce fut en la perſonne de Primilaus qui fit Albert héritier en 1142. Quoiqu'il en ſoit, tout le monde avoua qu'il étoit digne de cette élévation. Après la mort de Henri *le Hardi*, qui arriva en 1139, l'Empereur Conrad conféra encore une fois le Duché de Saxe à Albert: mais les Saxons, loin de le recevoir, le chaſſérent de la Marche qui fut reprſe par Rodolphe II. de Stade: mais en 1142 on fit la paix, & Albert fut confirmé dans la poſſeſſion de la Marche & du Comté d'Anhalt. En 1147, il ſe trouva avec pluſieurs autres Princes dans l'expédition contre les Eſclavons Idolatres. On prétend qu'en 1152, il reçut à la Diéte de Merſebourg de l'Empereur Frédéric Barberouſſe la dignité d'Electeur de Brandebourg; mais on eſt encore aujourd'hui en diſpute là-deſſus. En 1157, il ſe trouva apparemment à la priſe de la ville de Brandebourg, & depuis ce tems-là, il fit ſa réſidence à Soltwedel: c'eſt pourquoi il porte ſouvent le nom de Markgrave de Soltwedel. En 1158, il fit un voyage dans la Terre-Sainte. La Marche de Brandebourg

n'étoit preſque alors qu'une grande forêt: Albert eut ſoin de faire défricher ce pais, d'y bâtir des villes, & de les peupler d'Habitans qu'il fit venir de Hollande, de Flandre & de Friſe. Il peupla auſſi le reſte du Brandebourg, que les courſes des Suédois & des Danois avoient déſolé, & y fonda par tout des Egliſes, des monaſtéres & des colléges, pour l'inſtruction de la jeuneſſe de ſes Etats. On croit auſſi qu'il a ou bâti ou repare les villes de Landsberg, de Francfort ſur l'Oder, de Berlin, de Bernau, de Bernburg, de Bernwalde & d'Anhalt. Ainſi ſa vie a été remplie d'inquiétudes & de troubles, ayant preſque toujours eu la guerre, particuliérement avec Henri *le Hardi*, Henri *le Lion*, & les Eſclavons. Il mourut en 1170, & fut enterré à Brandebourg, ou, comme d'autres veulent, à Ballenſtet. De ſa femme Sophie, fille d'Othon Comte de Reinek, il eut pluſieurs enfans & entre autres OTHON, qui ſuccéda au Markgraviat de Brandebourg; & BERNARD, qui fut Duc & Electeur de Saxe: de ſorte qu'on vit deux Electorats dans la famille des Princes d'Anhalt. * Andreas Angelus, *in Chron. Holſat. & March.* Henricus Sebaldus, *in Brev. Hiſt.* Micrælius. Bertius. Sagittarius, *Hiſt. March. Soltwedel.*

ALBERT II. étoit fils d'OTHON I. & frére d'OTHON II. auquel il ſuccéda vers l'an 1206. Il eut beaucoup de démêlez avec ſon frére au ſujet de la ſucceſſion de leur pére. Othon le battit & le fit priſonnier: mais enfin il le relâcha, & comme il n'avoit point d'enfans, il l'établit pour ſon ſucceſſeur dans l'Electorat. Il fut des amis particuliers de l'Empereur Frédéric II, qu'il ſervit en diverſes occaſions, & ſur tout contre les Sarrazins & les Eſclavons. Il mit à la raiſon Rodolphe Archevêque de Magdebourg, & fortifia contre lui Wolmerſtad. Il eut auſſi la guerre avec Bogiſlas & Caſimir Ducs de Pomeranie, & fortifia contre eux Oderberg. On dit qu'il mourut l'an 1221, laiſſant de *Mathilde*, fille de *Conrad* III. Markgrave de Luſace, 1. JEAN I. qui n'eut que deux filles; 2. OTHON III. Markgrave & Electeur aprés ſon frére; 3. *Mathilde* femme d'*Othon*, Duc de Brunſwick; 4. *Anne*, mariée à *Nicolas* Prince de Suéde. * Sebaldus, *in Brev. Hiſt.* Bertius, *l.* 2. *Rer. Germ.* Brottuf, *Geneal. l.* 2. *c.* 8. Angeli *Mark. Chron.* Reuſner Spener, *Sylloge.*

ALBERT III. Electeur de Brandebourg, étoit le plus renommé Général de ſon tems, & il donna tant de marques de valeur, d'éloquence, de force & de grandeur que les Papes Paul II. & Pie II. le nommoient l'*Achille* & l'*Ulyſſe* de l'Allemagne. Il naquit à Tangermund le 24 Novembre de l'an 1414. Il étoit le troiſiéme fils de Frédéric I. qui reçut en 1417 de Sigiſmond la dignité Electorale. Il donna au ſervice de l'Empereur les premiéres preuves de ſa vaillance contre les Bohémiens & les Polonois, & ſe ſignala en qualité de Général contre les derniers en 1418. Il ſe trouva au Tournoi mémorable qui ſe fit en 1442, & parmi tant de Seigneurs qui y aſſiſtérent, il fut le ſeul qui pût ſe vanter de n'avoir pas été démonté. Aprés la mort de ſon pére, en 1440, il eut par teſtament le Burgraviat qui eſt au bas de la montagne. En 1444, il aſſiſta Louis Duc de Baviére que ſon pére Louis *le Barbu* vouloit diffamer au ſujet de ſon mariage avec la ſœur d'Albert, & s'avança avec une puiſſante Armée dans la Baviére, enleva au pére la plupart des villes qui étoient ſituées ſur le Danube, le fit lui même priſonnier, & le mit entre les mains de ſon oncle Henri de Landshut, qui pour cela paya les frais de la guerre. En 1448, il acheta du Comte de Hardek les Seigneuries de Braunek, Cregling, & Erlach. Dans le tems que les Princes de Franconie, aprés la guerre des Huſſites, étoient en different avec les villes Impériales, qui refuſoient de fournir leur contingent, Albert de ſon côté avoit de grands démêlez avec la ville de Nuremberg, & comme leur différent ne put être accommodé en 1449, par la médiation de quelques Princes aſſemblez à Bamberg, on en vint de côté & d'autre à une guerre ouverte, qui dura deux ans, au grand dommage des terres des deux partis. On peut à peu prés s'imaginer avec quelle violence les choſes alloient de part & d'autre, quand on conſidérera qu'Albert avoit dans ſon parti 17 Princes, 15 Evêques, & preſque toute la Nobleſſe de la Franconie, & que ceux de Nuremberg avoient pour eux toutes les villes Impériales & une partie des Suiſſes. Aprés neuf batailles qu'Albert gagna toutes à l'exception d'une, on fit la paix à Bamberg en vertu d'une Commiſſion Impériale. En 1460, Albert ſe vit engagé dans les troubles de Mayence, & ſe rangea du parti du nouvel Archevêque Adolphe de Naſſau, qui avoit été établi par le Pape Pie II. contre Thierry d'Iſenburg qui avoit été dépoſé: ce qui le brouilla avec Louis *le Riche*, Duc de Baviére qui tenoit le parti de Thierry. On fit la paix la même année, mais elle ne fut pas ſtable, parce que l'Empereur Frédéric III. le chargea de l'exécution du ban de l'Empire contre lui. Par là il cauſa beaucoup de dommage au Duc, ſans en retirer aucun avantage pour lui même, puis que non ſeulement ſes terres furent ravagées, mais qu'il eut du deſſous dans un combat qui ſe donna prés de Giengen, & qui fut incontinent ſuivi de la paix, par laquelle chacun rendit ce qu'il avoit pris. Ce fut en 1462. En 1464, par la mort de ſon frére Jean l'Alchymiſte, il hérita l'autre partie du Burgraviat au delà des monts; & en 1470, ſon autre frére Frédéric II. ſe voyant âgé & foible, lui donna l'Electorat & la Marche de Brandebourg. Cela lui fit avoir d'abord des démêlez avec la Poméranie: mais ils furent en quelque maniére aſſoupis en 1474, par le mariage de Marguerite fille de Fréderic II. avec Bogiſlas. En 1473, Albert alla à conclurre la ſucceſſion entre la Saxe, le Brandebourg & la Heſſe. L'année d'aprés il eut le commandement de l'Armée de l'Empire contre Charles Duc de Bourgogne qui avoit aſſiégé Nuys dans l'Archevêché de Cologne: mais on n'en vint pas à un combat, parce que l'affaire fut heureuſement terminée. En 1476, il donna à ſon fils Jean le gouvernement de la Marche, & s'en alla en Franconie: mais il retint pour lui la dignité Electorale. Il eut enfin des differens avec l'Evêque de Bamberg qui l'excommunia: mais il ne ſe mit guere en peine de cette excommunication. Il ſe trouva en 1471, à la Diéte qu'on tint à Ratiſbonne pour y conclurre la guerre contre le Turc. Il mourut à Francfort ſur le Meyn le premier Mars 1486, dans le tems que Maximilien I. fut élu Roi des Romains, & il étoit âgé de 72 ans. Il épouſa Marguerite fille de Jaques Marquis de Bade, & depuis il prit une ſeconde alliance avec Anne fille de Frédéric Electeur de Saxe, & alors veuve de Louis Landgrave de Heſſe. Jean le Grand qu'il avoit eu de Marguerite de Bade, & qu'on appelloit le Ciceron d'Allemagne, lui ſuccéda. * Albert Crantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 48. Æneas Silvius, *Europ. c.* 39. Trithéme, *in Chron. Campanus*, *in Epiſt. l.* 6. Bertius, *Scriptores Brandeburg. Gr. Diſſ. Univ. Hall.*

ALBERT, Markgrave de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, puis premier Duc de Pruſſe, né le 17 Mai 1490, étoit fils de FREDERIC Markgrave de Brandebourg, & petit-fils d'ALBERT l'*Achille*. Il fut élu Grand-Maître aprés Frédéric de Saxe en 1512. Le refus qu'il fit de rendre hommage pour la Pruſſe à ſon oncle Sigismond Roi de Pologne, lui attira la guerre, qu'il ſoutint avec le ſecours que le Général Schomberg lui amena d'Allemagne. Il tâcha de ſurprendre quelques places; mais tout lui réüſſit ſi mal, qu'il fut obligé de recourir à la bonté de Sigiſmond, qui lui accorda une tréve de quatre ans. En 1522, il ſe tranſporta à la Diéte de Nuremberg, pour demander du ſecours à tous les membres de l'Empire; mais ce fut en vain parce que Maximilien I. avoit déja en 1515, promis au Roi de Pologne, de ne point aſſiſter le Grand-Maître contre lui. La ſeule choſe qu'Albert fit à la Diéte, fut que l'on réſolut de tenir une aſſemblée à Presbourg en Hongrie pour y terminer les différens: ce qui cependant n'eut aucune ſuite. Quelque tems aprés, à Breſlaw, où l'on travailloit en vain à faire une paix durable, le Roi de Pologne fit cette propoſition, qu'Albert poſſéderoit la Pruſſe comme un fief du Royaume de Pologne. Après quelques délibérations avec les Membres & les villes de l'Ordre, Albert accepta la propoſition, alla lui même à Cracovie, & conclut en 1525 une paix perpétuelle dont les principales conditions furent, que le Grand-Maître poſſéderoit la Pruſſe comme un fief de Pologne, & non ſeulement lui, & ſes héritiers mâles, mais à leur défaut, ſes trois fréres George, Caſimir & Jean, & leurs héritiers mâles: mais que ſi la poſterité de ces quatre Marquis venoit à s'éteindre entierement, ce fief retourneroit à la Pologne: Que le nouveau Duc auroit en Pologne la premiére place aprés le Roi: Qu'il ne vendroit rien qui appartint à la Pruſſe, ſans l'offrir au Roi une année d'avance. Qu'il ſeroit obligé en tems de guerre de fournir cent chevaux au Roi: Enfin que le Roi ni le Duc ne pourroient ſans un commun conſentement établir de nouveaux péages dans la Pruſſe. Albert reçut l'inveſtiture le dixiéme Avril, & prêta ſerment d'être toujours fidéle aux Rois & à la Couronne de Pologne. Le Roi le créa Chevalier & lui donna l'inveſtiture de ce nouveau Duché par un drapeau de guerre. Il eut pour ſes armes un aigle noir couronné avec la premiére lettre du nom de Sigiſmond ſur la poitrine. Albert y trouva ſon avantage, & tout l'Ordre Teutonique y trouva ſa perte; parce que ſa qualité de Grand-Maître de Pruſſe, qui étoit élective, fut changée en qualité ſéculiére, & érigée en titre de Duché héréditaire, à condition d'en faire hommage au Roi & à la Couronne de Pologne. Albert ne changea pas ſeulement de titre & d'habits, mais auſſi de ſentimens à l'égard de la Religion. Il embraſſa la Luthérienne, dont il avoit déja, en 1522, eu quelque connoiſſance à Nuremberg. Il ſe fit par ce changement beaucoup d'ennemis. Entre autres Eric Duc de Brunſwik qui vouloit lui diſputer par les armes les revenus de la ville de Memmel, & qui pendant quelques années s'étoit contenté d'une penſion annuelle, marcha en 1563 avec une Armée de 14000 hommes contre Albert; mais cette guerre finit avec l'automne, ſans qu'on eût rien fait de part ni d'autre. Les Chevaliers de l'Ordre choiſirent à Mergentheim en 1526 un autre Grand-Maître, ſavoir Walther ou Gauthier de Cromberg qui fut confirmé dans cette dignité, à la Diete d'Augsbourg par l'Empereur Charles Quint. Cette même année l'Empereur annulla l'accord qu'Albert avoit fait avec le Roi de Pologne, comme ayant été fait contre le Pape, l'Empereur, l'Empire, l'Ordre Teutonique, & la Nobleſſe dont il eſt compoſé. En 1532, Albert fut mis au ban de l'Empire, & enſuite ſes Sujets, faute d'obeïſſance aux ordres de l'Empereur. Il diſoit pour s'excuſer, qu'il avoit été obligé de faire cet accord avec le Roi de Pologne, parce qu'il n'avoit trouvé nulle part de ſecours pour le maintenir. Mais Sigiſmond fit dire par ſes Ambaſſadeurs à l'Empereur, que la Pruſſe, depuis qu'elle avoit embraſſé la Foi Chrétienne, avoit appartenu à la Pologne, & n'avoit eu rien à démêler avec l'Empire, à l'excluſion de ce que les Grand-Maitres de l'Ordre avoient uſurpé contre tout droit & raiſon; Que l'Empereur Maximilien l'avoit reconnu & avoit aſſuré Sigiſmond qu'il n'aſſiſteroit jamais les Chevaliers contre lui; Enfin que quiconque entreprendroit quelque choſe contre Albert ſon neveu, & ſon ſujet, il auroit à faire à lui Roi de Pologne. Ce qu'il y eut d'avantageux pour Albert en tout ceci, c'eſt que l'Empereur avoit tant d'affaires ſur les bras, que le Duc, malgré ſon ban, vivoit tranquillement, & pouſſa vigoureuſement les changemens au ſujet de la Religion. En 1530, il introduiſit en Pruſſe la Confeſſion d'Augsbourg, abolit les Evêchez & les Cloîtres, fonda à Konigsberg un Collége en 1541, & trois ans aprés une Académie, à laquelle il joignit une belle bibliothéque. Quand il commença à devenir vieux, il cauſa bien de la peine à ſes Sujets. Paul Scaliger, & quelques autres qui avoient de l'aſcendant ſur ſon eſprit, faillirent à ruiner la Pruſſe, par les conſeils qu'ils lui donnérent, d'éloigner de la Province les plus grands Seigneurs. En 1566, Sigiſmond II. Roi de Pologne, crut qu'il étoit de ſon interêt & de celui de ſon Etat, de ne pas ſouffrir qu'un Prince ſon vaſſal oſât violer les loix qu'on lui avoit impoſées

Digitized by Google

ſées en ſe faiſant Souverain, & qu'il entreprit de régler à ſon gré le gouvernement, dont il étoit devenu incapable à cauſe de ſon grand âge & de la foibleſſe de ſon eſprit: car Albert étoit alors âgé de 76 ans. Ces differens furent réglez dans une aſſemblée à Lublin tenue en 1566. Il épouſa en 1525. Dorothée fille de Frédéric I. Roi de Danemark, morte le 11. Avril 1547. Il en eut trois fils qui moururent en bas âge, & une fille qui fut mariée avec Jean Albert Duc de Meckelbourg. En 1550, il épouſa Anne Marie fille d'Eric Duc de Brunswik, de laquelle divers Auteurs ont parlé comme d'une Princeſſe d'une grande vertu & d'un rare mérite. Il eut d'elle un fils & quatre filles. Il mourut le 20 Mars 1568, & ſa ſeconde femme mourut le même jour. * Alexandre Guagnini, *Hiſt. Pol.* Hennenberger, *Deſcr. Boruſſiæ* Starovolſius. De Thou, *Hiſt. l.* 37. Surius. Bertius. Sponde. *Script. Pruſſici & Brandenburg. Sigiſmundi Leben-brief in Ludwigs Reichs Archiv. P. ſpec. c.* 4. *fol.* 3. *n.* 21. *ibid. n.* 22. Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, tome* 2. *l.* 6. *c.* 5. Hubner, *Tab.* 180.

ALBERT-FREDERIC de Brandebourg, Duc de Pruſſe, fils d'ALBERT, & d'*Anne-Marie* de Brunswick, né le 29 Avril 1553, fut ſolemnellement inveſti de la Pruſſe par *Sigismond* II. dit *Auguſte*, Roi de Pologne, aux Etats de Lublin, tenus en 1569. Deux ans après il ſuccéda à ſon pére, & épouſa le ſeptiéme Février 1573, *Marie-Eleonore* de Cleves, fille de *Guillaume* Duc de Cléves, de Juliers, &c. & de *Marie* d'Autriche. Il lui ſurvint une profonde mélancolie dans le tems qu'on lui amenoit ſa femme, dont le pére fut obligé de s'arrêter avec elle dix jours à Francfort ſur l'Oder. Cependant comme malgré cela la Princeſſe conſervoit pour lui la même inclination, le mariage ne laiſſa pas de ſe faire. Ce Prince étant tombé en démence, *Etienne* Batori Roi de Pologne, lui donna en 1577, pour Curateur de ſa perſonne & de ſes Etats, *George-Frédéric* de Brandebourg ſon couſin, qui prit le titre de Duc de Pruſſe, pour lequel il prêta ſerment de fidélité, à condition de n'employer dans les dignitez que des Officiers de la Province, d'avoir ſoin du Duc malade, de lui reſtituer ſes Etats en cas qu'il revînt en convaleſcence, & de conſerver le droit des enfans qu'il pourroit avoir de *Marie-Eleonore* ſon épouſe, à laquelle il s'obligeroit de reſtituer ſa dot. *George* étant mort en 1603. *Joachim-Frédéric* Electeur de Brandebourg eut l'adminiſtration de cette curatelle, & après lui *Jean Sigiſmond* ſon fils aîné qui fit entrer le Duché de Pruſſe dans la ligne Electorale. Ce fut de ſon tems que mourut Albert Duc d'Anſpach, légitime Duc de Pruſſe. La Nobleſſe du païs remontra que la ſucceſſion du Duché ne regardoit que cette branche d'Anſpach; cependant les Etats tenus à Varſovie l'an 1611, décidérent en faveur de *Jean Sigiſmond*. Albert mourut le huitiéme Août 1618, & la Ducheſſe Marie-Eléonore en 1608. * De Thou, *Hiſt.* Hennenberger, *Deſcript. Bor.* Sebaldus, *in Brev. Hiſt. Scriptores Brandeburg. & Pruſſ.* Hartknoch, *Pruſſ. Chron. P.* 2. *c.* 2. Rentſchens Cedern hayn, *p.* 864. Hubner. *Tab.* 180. & 286.

ALBERT, Markgrave de Brandebourg, ſurnommé l'*Alcibiade d'Allemagne*, né le 28 Mars 1522, fils de CASIMIR de Brandebourg, Markgrave de Culembach, & de la Princeſſe Suſanne de Bavière. Après la mort de ſon pére, il fut mis ſous la tutelle de ſon oncle George Markgrave d'Anſpach, juſqu'à ce qu'en 1541. il fut mis en poſſeſſion de la Principauté. Il eut beaucoup de part, dans le XVI ſiécle, aux guerres qui affligérent longtems l'Allemagne. En 1544, il ſe conduiſit avec beaucoup de valeur dans la guerre contre la France. En 1547, l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya dans la Saxe, où il reçut de Maurice qui en étoit Electeur, la ville de Roclitz. Mais quelque-tems après il y fut ſurpris & fait priſonnier, dans le tems qu'il s'amuſoit à faire ſa cour à Eliſabeth de Heſſe, jeune veuve. Il fut bientôt mis en liberté, & ſe ligua contre Charles-*Quint* avec les Princes confédérez. En 1550, il ſe réconcilia avec Maurice Electeur de Saxe, avec Joachim Electeur de Brandebourg, & avec Henri Duc de Brunswick, & les aida à aſſiéger Magdebourg. En 1552, il commença par publier un manifeſte contre l'Empereur; & depuis croyant que Maurice Electeur de Saxe ſongeoit à la paix, il ſe mit en campagne à la tête d'une petite Armée, toûjours prêt de tout entreprendre. En effet, après avoir pillé & ſaccagé une partie de la Pruſſe, & tiré du Duc Albert une grande ſomme d'argent, il vint vers Nuremberg, où il prit le cinquiéme Mai par compoſition, la ville & le château de Lichtenaw. Enſuite il écrivit aux Magiſtrats de Nuremberg; mais n'étant pas ſatisfait de leur réponſe, & ayant d'ailleurs quelque ſujet de ſe plaindre de leur conduite, & de celle des Confédérez, il pilla la ville & le château de Lichtenaw, y mit le feu, le ruïna entiérement, & traita de la même maniére cent villages & 70 châteaux. L'Evêque de Bamberg fut contraint de lui céder vingt villes, par accord fait le 19 Mai: & l'Evêque de Wirtsbourg, outre deux cens mille écus comptant qu'il lui donna, ſe chargea d'aquitter pour neuf cens mille livres de dettes. Après cela, les villes de Souabe lui envoyérent des Députez; & celle de Nuremberg qu'il avoit aſſiegée, promit de lui fournir deux cens mille écus avec ſix groſſes piéces de canon, & leur attirail. Il vint enſuite ſur les terres des Electeurs de Mayence & de Tréves, & y porta par tout la déſolation. Il s'avança juſques ſur le Rhin, où il prit Spire & Wormes: Il courut même la Lorraine & le Luxembourg, pillant & brûlant par tout. Il voulut ſurprendre le Duc de Guiſe qui étoit dans Mets, & ſe trouva au ſiége de cette place avec l'Empereur, après s'être accommodé avec lui. Le Duc d'Aumale ayant appris cet accommodement, livra bataille à Albert: mais il fut lui-même fait priſonnier & tranſporté enſuite dans la forteresſe de Blaiſemberg en Franconie. Au commencement de l'an 1553, étant rentré en Allemagne, il y continua ſes violences, & y perſécuta les Evêques & les villes qui avoient traité avec lui. L'Evêque de Bamberg, ayant obtenu contre lui des lettres de la Chambre de Spire, s'efforçoit de les faire valoir. Albert, après avoir pris de bonnes places, comme Bamberg, Schweinfut, &c. voyant qu'on s'aſſembloit contre lui, ſe jetta dans la Saxe & dans le païs de Brunswick, où il mit tout à feu & à ſang. Maurice Electeur de Saxe lui déclara la guerre, & lui donna bataille le ſeptiéme Août de la même année 1553. Albert y fut entiérement défait; & Maurice y reçut une bleſſure, dont il mourut peu de jours après. L'Armée de Maurice y perdit deux jeunes Ducs de Brunswick, un Duc de Lunebourg, 14 Comtes & 300 Gentilshommes. Le Duc de Brunswik pourſuivit Albert, & lui livra un ſecond combat près de Brunswik où il remporta auſſi la victoire. Le crédit & les forces d'Albert diminuérent de telle ſorte par cette bataille, qu'il ne put depuis aſſembler que des troupes très médiocres. Il eut même le chagrin de ſe voir mis au ban Impérial par la Chambre de Spire, & par l'Empereur; & ayant été mis en déroute à Schweinfurt le 2 Juin 1554. il ſe vit dépouiller de ſes Etats, & fut juſtement puni de ſes cruautez & de ſes crimes. Alors il prit le parti de ſe retirer en France. Sur la fin de l'an 1556. ayant obtenu qu'il pourroit venir en Allemagne pour défendre ſa cauſe, il mourut à Pforzheim le 8. Janvier 1557 chez Charles Marquis de Bade, d'une maladie contractée par l'intempérance de ſa vie paſſée, & par le chagrin que lui cauſoit l'adverſité. Ses vertus étoient mêlées de beaucoup de défauts: ce qui apparemment lui fit donner le nom d'Alcibiade, duquel Corn. Nepos dit que tous ceux qui ont écrit ſon Hiſtoire, demeurent d'accord que jamais homme ne ſe ſignala plus que lui par ſes vertus & par ſes vices. Il avoit beaucoup de valeur & poſſedoit l'art de gagner les gens de guerre par ſes prodigalitez: mais il étoit prompt, violent, cruel, uniquement occupé des événemens préſens, & incapable de prévoir l'avenir: défauts qui s'augmentoient chaque jour par le penchant exceſſif qu'il avoit pour le vin, & qui furent la cauſe de toutes les infortunes dont il fut accablé. * De Thou, *Hiſt. l.* 4. 10. 11. 12. 13. & 19. Davila. Sleidan, *l.* 18. *juſques au* 25. Surius. Hortleder, *von den Teutſchen Kriege, l.* 6. *c.* 28. 30. Winteri *Hiſt. pugnæ inter Mauric. & Albert. ap. Schardium. tom.* 2. *p.* 560. *Scriptores Brunsuicenſes. Die Kayzerlichen achts-erklarungen und executorialen in Ludwigs R. Archiv. part. ſpec. contin. II. cap.* 4 *f.* 3. *n.* 12. *ſeqq.* Corn. Nepos, *in Alcibiade, c.* 1. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALBERT V. ſurnommé *le Pieux*, fils de Joachim Erneſt Markgrave d'Anſpach, & de Sophie fille de Jean George Comte de Solms-Laubach naquit à Onolzbach le 16 Sept. 1620. Son pére étant mort en 1625, ſa mére prit les rênes du gouvernement, & fit voyager Albert en France & dans d'autres lieux, ſous la conduite de Jean Limneus. Pendant ſa minorité, l'Evêque de Wirtsbourg lui enleva, en 1629, la ville de Kitzingen. En 1631, on fut obligé de mettre Wirtsburg entre les mains des Impériaux qui la gardérent, juſques à la paix de Munſter. Depuis qu'il fut rentré en poſſeſſion de cette place, il la fit rebâtir & la mit en meilleur état. La même année on laiſſa entrer dans Anſpach les Impériaux, qui pillérent le magaſin. Ils épargnérent la ville, qui fut pillée en 1634. En 1639, il prit lui-même l'Adminiſtration de ſes Etats, qu'il gouverna avec ſageſſe & prudence, joignant une grande piété à beaucoup d'eſprit. On remarque que jamais on n'entendit ſortir de ſa bouche aucun juremens. Il épouſa en premiéres noces Henriette Louïſe fille de Louis Frédéric Duc de Wirtemberg, de laquelle il eut trois filles, dont l'ainée & la troiſiéme moururent peu de tems après leur naiſſance, mais la ſeconde née en 1646, ne mourut qu'en 1670 dans la 24 année de ſon âge. Il prit en ſecondes noces Marguerite Sophie fille de Joachim Erneſt Comte d'Oetingen, de laquelle il eut 1. *Jean Frédéric* qui lui ſuccéda; 2. *Albert Erneſt* qui ne vecut que 15 ans; 3. *Louiſe Sophie* qui mourut dans ſa ſeiziéme année, en 1668; 4. *Dorothée Charlotte* née en 1661, le 19 Novembre, mariée le prémier Dec. 1687 à Erneſt Louïs Landgrave de Heſſe-Darmſtad, & morte le 15 Nov. 1705; 5. *Eleonore Jolienne* née le 13 Oct. 1663, & mariée à Frédéric Charles Duc de Wirtemberg le 28 Oct. 1682. Après la mort de ſa ſeconde femme, arrivée en 1664, il fit un voyage en Italie. Il en revint en 1665, & épouſa en troiſiémes noces Chriſtine fille de Frédéric Marquis de Bade Dourlach, qui après la mort d'Albert ſe remaria à Frédéric Duc de Saxe-Gotha. Il mourut de la petite vérole le 22 Oct. 1667, ſans avoir eu d'enfans de ſa troiſiéme femme. * *Script. Brandenburg.* Hubner, *Tab.* 182. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUCS DE BRUNSWIK.

ALBERT I. dit *le Grand*, & *le Lion* Duc de Brunſwik & de Lunebourg, fils du Duc Othon ſurnommé *l'Enfant*, prit lui ſeul, après la mort de ſon pére, la conduite du gouvernement; mais enſuite il la partagea. En 1252 (Bunting dit en 1260), il marcha contre Béla Roi de Hongrie, au ſecours d'Ottocare Roi de Bohéme, & la valeur qu'il fit éclatter dans le combat, lui acquit la dignité de Chevalier. A ſon retour, il rebâtit Harburg & Ottersburg, contre la promeſſe qu'avoit faite ſon pére, & donna par là lieu à de nouveaux différens avec l'Archevêché de Bréme. En 1255, il attaqua à l'improviſte les Seigneurs de Wolfembuttel, raſa leur citadelle, & prit auſſi à l'Evêque d'Hildesheim qui voulut ſe mêler de cette affaire, Sarſtatt, Rhede & Roſendaal. En 1556, commencérent les mouvemens auſquels ceux d'Alſeburg donnérent lieu. Entre autres injures qu'ils firent à la maiſon de Brunſwik, on remarque que dans leurs armes qui portoient un loup, ils avoient fait peindre le Lion de Brunſwik, que le loup tenoit par les oreilles. Le Duc s'en trouvant offenſé, aſſiégea leur château, dont cette famille porte encore aujourd'hui le nom: mais parce qu'il étoit ſur une hauteur fort élevée, ce Siége dura trois ans. Pendant cela Gérard Archevêque de Mayence, à la ſollicitation de Thierry Comte d'Ebertſtein, qui ſe joignit à lui, fit à l'improviſte une invaſion dans le païs de Gottingen, s'en rendirent les maîtres, le mirent à feu & à ſang, & en emportérent un grand butin, ſans qu'on put les atteïn-

Digitized by Google

teindre dans leur retraite. Willike Gouverneur du païs de Kerkllingeroda, s'en vengea sur les villages de l'Archevêque, perça jusques à Erfort & retourna chargé d'un riche butin. L'Archevêque & le Comte qui se mirent à le poursuivre, furent si malheureux, que Willike les surprit, les fit prisonniers & les amena au Duc dans son Armée qui étoit devant Alfeburg. L'Archevêque demeura pendant un an entier prisonnier à Brunswik, & ne put se racheter qu'en lui cédant Gutzwerd & sa jurisdiction, & en lui donnant 10000 marcs d'argent. On dit que cette somme fut payée par Richard Comte de Cornouaille, afin de pouvoir d'autant plutôt par le moyen de l'Archevêque, emporter la couronne impériale sur son Compétiteur Alphonse Roi de Castille. Pour ce qui regarde le Comte d'Eberstein, il fut, comme un vassal traître, pendu à un gibet par les piez, & ne mourut que le troisiéme jour. Après cela, Albert fut mêlé dans les troubles de Thuringe, parce qu'il vouloit s'en emparer pour son beau-frére Henri I. Landgrave de Hessen, & pour Sophie mére du Landgrave, & femme de Henri V. ou II. Duc de Brabant. En 1259 il prit la ville de Kreutsberg, mais il ne put se rendre maître du château. Dans la même année ayant guerre avec Wittikind Evêque de Minden au sujet de la ville de Hameln, il fut vaincu dans une bataille; mais il conserva pourtant la ville, à laquelle il confirma ses priviléges. Ce fut aussi dans la même année, qu'il assista ceux de Lubec contre Jean Comte de Holstein & de Schawembourg. Othon son frére ayant été élu Evêque d'Hildesheim à la place de Jean, il promit que si longtems que son frére seroit Evêque il laisseroit la ville de Peine dans la dépendance de l'Evêché, mais qu'ensuite elle retourneroit à lui & à ses héritiers. Dans la guerre qu'il entreprit pour ceux de Lubec, il eut occasion de faire connoître ses bonnes qualitez en Danemarc. Marguerite Veuve du Roi Christophle, le fit Tuteur de son fils nommé Eric Glipping. En conséquence de cet emploi dont il voulut bien se charger, non seulement il délivra en 1262, & la mére & le fils de la détention où les tenoit Eric Duc de Sleeswik, mais il alla aussi avec eux en Danemarc, où il s'aquit par ses vaillans exploits une si haute estime auprès de la Reine, que non seulement elle lui donna le gouvernement de quelques Provinces, mais aussi, qu'elle lui fit entendre que comme il étoit veuf, elle n'auroit point de répugnance, en cas qu'il voulût demeurer en Danemark, à s'unir avec lui d'une maniére plus étroite. Mais il aima mieux retourner chez lui, & dés qu'il y fut arrivé, il célébra un Tournoi à Lunenberg, & se servit de cette occasion, pour s'engager avec plusieurs Princes & Seigneurs à faire une seconde expédition en Thuringe en faveur de son beau-frére Henri Landgrave de Hesse. Mais elle ne lui fut pas favorable: car après avoir ravagé pendant quelque tems la Thuringe & la Misnie, Rodolphe de Vargel, Banneret & Grand Echanson de Thuringe, marcha contre lui, & lui donna bataille le 28 Oct. 1263, proche de Wettin. Albert la perdit, fut blessé, & mené prisonnier à Merseburg. Il demeura en prison un an & demi, & ne put s'en délivrer qu'en rendant quantité de villes & de châteaux, & en payant 8000 marcs d'argent que son frére Jean avoit ramassez. Henri Marquis de Misnie rendit à Henri Landgrave de Hesse, les villes qui venoient de lui être cédées, moyennant quoi le Landgrave se désista de toute prétention sur la Thuringe. En 1265, il marcha avec Othon Marquis de Brandebourg, & avec Albert Landgrave de Thuringe pour aller au secours des Chevaliers de l'Ordre Teutonique contre les Infidéles de Prusse. En 1266, il obtint de Henri III. Roi d'Angleterre pour la ville de Hambourg, que les Hambourgeois pourroient avoir des Comptoirs dans toute l'Angleterre. En 1269, il entra en alliance avec quelques Princes de Saxe à Quedlimbourg, pour le maintien de la paix dans le païs. En vertu de cette alliance, on le chargea d'une exécution contre Guntzel Comte de Swérin, accusé de concussion & de violences envers les Marchands. Il le chassa de son païs au delà de l'Elbe, & l'annexa alors au Duché de Luneburg. En cette année Albert partagea avec son frére Jean, ce que jusques-là ils avoient possédé en commun. Albert eut pour lui les Duchez de Brunswik & de Gottingen, & Jean le Duché de Lunebourg. En 1270, il ôta à ceux de Gruben leur château de Grubenhagen, & y tint dans la suite son domicile. En 1272, les Habitans d'Eymbek se plaignant que le Comte Bernard de Dassel les opprimoit, Albert les prit sous la protection, & depuis ce tems-là, ils sont demeurez constamment attachez à la Maison de Brunswik. En 1278, il secourut Othon Marquis de Brandebourg contre l'Archevêque de Magdebourg, & se brouilla par là avec son frére Othon Evêque d'Hildesheim qui tenoit le parti de l'Archevêque, & qui mourut le quatriéme Juillet 1279. Albert, après la mort de son frére, ne put pourtant recouvrer la ville de Peine, comme cela avoit été stipulé. Il mourut 40 jours après son frére, le 15 d'Août suivant. Il eut deux femmes. La premiére fut Elizabeth fille de Henri V. ou II. Duc de Brabant, & de Sophie fille de Louis VI. Landgrave de Thuringe & de Hesse. La seconde fut Adelaide fille d'Othon Marquis de Montferrat, ou, selon d'autres, Alexie fille d'Aldobrandin II. Marquis d'Est. De la premiére il eut Guillaume mort sans enfans & Albert le Gras, qui lui succéda. Il eut encore d'autres enfans, entre autres Henri *le merveilleux*. * *Script. Brunsv.* Letzner, *Chron. Dassel. l.* 3. Buntinus, *Chron. p.* 213. *& suiv.* Feller, *Genealogia des Braunschw. hanjes*, *c.* 14. Bertius, *de Germ. l.* 2. Albert Crantz. Spangenberg, *Cyprees.* Hubner, *Tab.* 187. Heiss, *Hist. de l'Emp. tome* 2. *l.* 6. *c.* 14. *Gr. Diff. Univ. Holl.*

ALBERT II. Duc de Brunswick, surnommé *le Gros* ou *le Gras*, fils puîné d'ALBERT I. succéda à son frére *Guillaume*. Ce Prince naturellement pacifique gouverna longtems avec prudence, & se fit aimer de tous ses Sujets. Son frére Henri se souleva contre lui; mais Albert sut le ranger à son devoir. Albert mourut l'an 1318, laissant de *Rena*, *Rixa* ou *Richse*, fille du Prince des Wandales divers enfans, & entr'autres MAGNUS qui lui succéda. * Albert. Crantz, *Metrop.* Bertius, *l.* 2. *de Germ.*

DUCS DE MECKELBOURG.

ALBERT I. fils de Henri *le Lion*, Duc de Meckelbourg & de Stargard, & d'Anne fille d'Albert II. Duc de Saxe, étant encore jeune fut envoyé en ambassade auprés de l'Empereur Louis de Bavière, de la part de Magnus Roi de Suéde dont il épousa ensuite la fille, mais en chemin il fut pillé & fait prisonnier. L'Empereur le remit bien tôt en liberté. En 1329, il prit en main l'administration des affaires, & céda à son frére la Seigneurie de Stargard, qu'il avoit eue en partage de son pére. Dans les troubles de Brandebourg survenus à l'occasion des faux Voldemar, il fut se comporter si bien au gré de l'Empereur Charles IV. qu'en 1348, ou, comme d'autres veulent, en 1349, il le fit Prince de l'Empire, & Duc de Meckelbourg, aussi bien que son frére Jean, & leur confirma cette dignité en 1377. Albert eut la guerre contre Louis Romain Marquis de Brandebourg, au sujet de Stargard, qui avoit auparavant appartenu au Brandebourg: mais ce différent fut terminé par le mariage du Marquis avec Ingelbourge fille du Duc, à qui Stargard demeura, pour être annexée au Duché de Meckelbourg. Il fut aussi en guerre avec les Ducs de Poméranie Barnime, Bogislas, & Wratislas, pour l'Isle de Rugen, & avec Magnus surnommé Torquatus Duc de Brunswik qui leur donnoit du secours. Il eut encore la guerre contre Eric Duc de la Basse-Saxe, qui donnoit azyle aux voleurs de grands chemins. Albert aidé d'Othon Duc de Brunswik, tâcha de les exterminer, & détruisit les châteaux qui leur servoient de retraite. Toutes ces guerres lui réüssirent heureusement. De sa premiére femme, qui étoit Euphémie, Sœur de Magnus II. & fille d'Eric, Rois de Suéde, il eut 1. ALBERT II. qui suit; 2. *Magnus* I; & 3. *Henri* III; 4. *Anne* mariée à Adolphe Comte de Holstein, & 5. *Ingelburge* mariée à Louis Romain Electeur de Brandebourg. De sa seconde femme qui fut Adelaïde Comtesse de Hohenstein, il n'eut qu'un fils, nommé Albert qui mourut en bas âge. Albert mourut en 1379 ou 1380. Son fils Albert II. devint Roi de Suéde, mais Magnus I. son second fils continua la postérité des Ducs de Meckelbourg: & le troisiéme Henri eut pour fils Albert III. & pour petit-fils Eric Roi de Suéde, de Danemarc & de Norwége, qui ne laissa point d'enfans. * Loccenii *Hist. Sueticæ*. Buntings *Chron.* Cranzii *Pom. Chron.* Spineri *Sylloge*, *p.* 711. Heiss, *Hist. de l'Empire*, *tome* 2. *l.* 6. *c.* 15. Hubner, *Tab.* 194.

ALBERT II. fils du précédent, fut Roi de Suéde. *Voyez* ALBERT, Roi de Suéde.

* ALBERT III. fils unique de Henri dont on a parlé dans l'Art. d'ALBERT I. & d'Ingelbourge fille de Valdemar III. Roi de Danemarc, & sœur de Marguerite Reine des trois Couronnes du nord. Il avoit espérance d'avoir celle de Danemarc, parce que sa mére Ingelbourge étoit l'aînée de sa tante Marguerite, qui après la mort de son fils Olaüs VI. l'auroit déclaré son héritier, s'il ne fût mort la même année qu'Olaüs en 1387. La mort fraya à Eric de Poméranie, son neveu, fils de sa sœur Marie, le chemin au Thône de Danemarc, de Suéde & de Norwége. Sa femme Elizabeth fille de Nicolas Comte de Holstein, ne lui donna point de postérité. * Pontani *Hist. Danica. l.* 8. & 9. Spener, *Sylloge*.

ALBERT IV. le plus jeune fils d'Albert II. Duc de Meckelbourg, qui fut Roi de Suéde, & d'Hiléne fille de Magnus Torquatus Duc de Brunswick, seconde femme d'Albert. Albert IV. eut, après la mort de son pére, part au gouvernement des Etats de Meckelbourg, & fonda avec son oncle Jean II. l'Académie de Rostok. Il mourut l'an 1423, sans laisser d'enfans de sa femme Marguerite fille de Frédéric I. Electeur de Brandebourg. * Lindenbrog, *Chron. Rostoch.* Gundlings, *Leben Fried. I. Brand.*

* ALBERT V. fils aîné de Henri *le Gras*, différent de *Henri le Gros*, dont on a parlé plus haut, & qui étoit fils d'Albert I. au lieu que le pére d'Albert V. étoit fils de Jean II. Duc de Meckelbourg. En 1480, il eut dans le partage qu'il fit avec son frére, la Principauté de Wenden: mais comme il mourut avant lui en 1483, sans laisser d'enfans de Catherine fille de Wichman Comte de Rupin, ces terres retournérent aux héritiers & sur tout à Magnus II. * Spener, *Sylloge*. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. §. 4.

ALBERT VI. surnommé *le Beau*, étoit le plus jeune fils de Magnus II. Duc de Meckelbourg, & de Sophie Princesse de Poméranie, qui avoit été fiancée à Jean son frére, & qui étoit fille d'Eric II. Duc de Poméranie, naquit le troisiéme Mai 1487. Dans le commencement, c'est à dire, en 1503 il gouverna en commun avec ses deux frères aînez, Henri le Pacifique & Eric: mais Eric étant mort en 1505 sans enfans, il souhaitta d'entrer avec Henri dans un juste partage, & il eut pour sa part la Principauté de Wenden & les Seigneuries de Stargard & de Rostok. Il prit aussi le titre de Duc de Swérin; mais le gouvernement demeura en commun. En 1506, il fit avec son frére Henri la guerre contre ceux de Lubec, laquelle fut appellée *la guerre des Enfans*. Ensuite il servit l'Empereur Charles-Quint contre Charles Duc de Gueldre, & se trouva au siége de cette ville. En 1530, il fut proposé avec d'autres Princes de l'Empire pour assoupir les différens de Religion. En 1536, il vint avec Christophle Comte d'Oldenbourg, au secours de Christierne II. Roi de Danemarc détenu prisonnier, & dont les cruautez avoient obligé les Danois de faire Roi Frédéric I. son oncle. Ils défendirent Coppenhague contre Christian ou Christierne III. fils & successeur de Frédéric; mais cela ne lui servit de rien, & il fut enfin obligé de demander grace à Christian III. Il mourut le dixiéme Janvier 1547. âgé de 60 ans. De sa femme Anne fille de Joachim I. Electeur de Brandebourg, il eut 1. *Jean Albert* qui continua la postérité, 2. *Ulric*, surnommé *le Nestor de l'Allemagne*, qui fut premiérement Evêque de Swérin, & ensuite Duc de

Digitized by Google

de Guſtrau; 3. *George*, qui fut tué à la guerre le 13 Juillet 1552, âgé de 33 ans, & de près de 5 mois; 4. *Chriſtophle*, Evêque de Ratſebourg; 5. *Louis* qui mourut en 1584 devant Coppenhague; & 6. *Charles* qui fut Duc de Guſtrau après la mort de ſon frére. De ces ſix fils, il n'y eut que Jean Albert qui eût des enfans mâles. Albert eut auſſi une fille appellée *Anne* comme ſa mére, & qui fut mariée à Godard Ketler de Neſſelrod, premier Duc de Courlande. * Spener, *Sylloge*. Imhof, N. P. *l.* 4. *c.* 5.

PRINCES D'ANHALT.

ALBERT I. ſurnommé l'*Ours*. *Voyez* ALBERT I. Markgrave & Electeur de Brandebourg.

ALBERT II. fils d'Othon I. *Voyez* ALBERT II. Markgrave & Electeur de Brandebourg.

ALBERT I. *l'Ancien*, duquel eſt ſortie la branche de Zerbſt, étoit fils de Sifroy Prince d'Anhalt, & de Catherine Comteſſe de Gleichen. En 1288, il étoit le Chef de tous les Princes de l'Empire qui s'unirent pour exterminer les voleurs de grands chemins. En 1290, il alla au ſecours de Jean Markgrave de Brandebourg contre Frédéric Thierry Marquis de Miſnie; mais il fut vaincu entre Torgau & Wittemberg, & fait priſonnier; mais ſur la promeſſe que Jean fit à Thierry de lui donner ſa fille Hélene en mariage, il fut remis en liberté. En 1293, ſoutenu de Bernard II. Prince d'Anhalt, & de Conrad Abbé de Neubourg, il abolit dans tous les tribunaux la langue des Wendes, & y ſubſtitua la langue Allemande. Enſuite dans la guerre entre Voldemar Markgrave de Brandebourg, & Frédéric Markgrave de Miſnie ce dernier fut pris & ne put être relâché qu'en donnant par écrit pour aſſurance quelques villes, & qu'en promettant de donner ſa fille à Albert. Mais comme ceux de Miſnie enlevérent de force aux Brandebourgeois leur Markgrave, dans le tems qu'il alloit être échangé à Altembourg, Albert fut fait priſonnier avec quantité de Gentilshommes de Brandebourg, & ne fut mis en liberté qu'après s'être déſisté de la Princeſſe qu'on lui avoit promiſe, & avoir payé une groſſe ſomme. Il mourut en 1316, laiſſant de ſa femme Elizabeth fille de Conrad I. Electeur de Brandebourg, quatre fils qui furent, Albert II, Waldemar, Sifroy & Henri, dont les deux derniers embraſſérent l'état Eccléſiaſtique; & une fille qui fut mariée à Louis de Hakkeborn. * Garzo, *de Reb. Saxon.* Fabricii *Orig. Saxon. l.* 6. *p.* 597. & *in Annalib.* Spangenberg, *Manuſ. Chron.* Brottuf, *Anhalt. Geneal.* Spener, *Sylloge*. Sagitt. *Hiſtor. Anhalt. c.* 13. Becman. Hubner, *Tab.* 234.

ALBERT II. ſurnommé *le Jeune*, de Zerbſt, fils du précédent fut élevé ſous la tutelle de Voldemar Electeur de Brandebourg. En 1320, il reçut avec ſon frére Voldemar, des aſſurances ſur le Palatinat de Saxe, & l'inveſtiture de la Marche de Landsberg, & des châteaux d'Hofhauſen & d'Altſtad En 1322, il tâcha d'avoir l'Electorat de Brandebourg, qui pour lors étoit vacant; mais cela ne lui réuſſit pas, parce que l'Empereur Louis de Baviére, le donna à Louis ſon fils aîné. Enſuite, comme le plus proche parent de Bernard III. ſurnommé le *Dépouillé*, il reçut de l'Empereur l'inveſtiture de la Principauté d'Anhalt, & du Comté d'Aſcanie. En 1341, il bâtit avec ſon frére le château d'Anhalt. Enſuite il eut guerre avec Thierry Evêque de Brandebourg: mais elle fut étouffée par l'entremiſe d'Othon Archevêque de Mayence, avec lequel auſſi bien qu'avec Rodolphe Duc de Saxe, & le Duc de Poméranie, il fit alliance, contre Louis Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1362, laiſſant de ſa premiére femme Agnès fille de Wratiſlas Duc de Poméranie, *Jean* qui lui ſuccéda. De ſa ſeconde femme Béatrix fille de Rodolphe I. Electeur de Saxe, il eut *Albert* qui mourut avant ſon pére; *Rodolphe* qui fut fait Evêque de Swérin, & deux filles. * Crantzii *Metrop. l.* 4. *c.* 48 Brottuf, *Geneal.* Sagittarius, *c.* 15. Becman.

ALBERT III. ſurnommé *le Boiteux* duquel eſt ſortie la branche de *Katen* ou de *Cothen*, étoit fils de Jean I. & petit-fils du précédent Albert. Il gouverna pendant pluſieurs années, en commun avec ſon frére Sigiſmond, juſques à ce qu'enfin en 1396, ils ſouhaitérent d'en venir à un partage. En 1404 & 1405, il eut avec Gonthier Comte de Swartsbourg & Archevêque de Magdebourg, une fâcheuſe guerre, qui fut terminée en 1407 par l'intervention de Bernard Duc de Brunſwick. En 1413, il eut de Robert de Schierſtat le château de Dornbourg par voye d'engagement; & en 1415, il reçut de l'Abbeſſe de Quedlimbourg le château de Roſlau en fief. En 1417, il ſe déſiſta & pour ſa perſonne & pour ſes héritiers de toutes les prétentions qu'il avoit ſur l'Electorat de Brandebourg pour la ſomme de 60000 florins, qui lui furent payez & à ſon frére Sigismond par Frédéric Burgrave de Nuremberg, qui fut fait Electeur de Brandebourg par l'Empereur Sigismond Albert mourut en 1424. Il eut de ſa premiére femme Elizabeth fille de Gonthier II. Comte de Manſfeld, *Waldemar*, *Albert*, & *Adolphe* avec une fille. De ſa ſeconde, Elizabeth Comteſſe de Hohenſtein & veuve de Brunon, Seigneur de Querfurt & d'Eglen, il eut *Albert* IV. & deux filles. * Brottuf, *Geneal* Spener, *Sylloge*. Sagittarius, *c.* 17. Becman.

ALBERT IV. fils du précédent, eut de ſon mariage avec Elizabeth fille de Gonthier III. Comte de Manſfeld, quatre filles, ſavoir, *Marie*, qui ſe fit Religieuſe; *Madeleine*, qui fut Abbeſſe de Quedlimbourg; *Anne* Prieure de Gendersheim; *Dorothée*, Epouſe du Comte d'Oetingen: & un fils nommé *Philippe*, qui mourut en 1500. Albert mourut en 1475. * Heiſs, *Hiſt. de l'Emp. tome* 2. *l.* 6. *c.* 22. Hubner, *Tab.* 234.

COMTES DE HOLSTEIN.

* ALBERT, fils d'Adolphe II. ou IV. Comte de Holſtein & de Schawembourg, & de Mathilde fille de Burchard IV. Comte de Querfurt, devint Comte de Holſtein en 1204, & le fut juſques en 1225. * Hubner, *Tab.* 234.

* ALBERT, Comte de Holſtein, ſecond fils de Henri II. dit *de fer*, & frére de Gérard VI. eut pour ſon partage, après la mort de Nicolas ſon oncle, frére de Henri II. ſon pére; la troiſiéme partie du Holſtein. A l'occaſion d'une invaſion faite par Eric IV. Duc de Saxe-Lawenbourg, & gendre de Nicolas, dans le Ditmarſche, il eut une grande guerre à ſoutenir, dans laquelle il fut tué l'an 1404, ſans laiſſer d'enfans. Spangenberg. Schaumburg, *Chron. l.* 3. *c.* 32. *p.* 151. *& ſuiv.*

COMTES DE NASSAU.

ALBERT fils de GEORGE & d'*Anne-Amélie* de Sarbruck, ſa premiére femme, naquit à Dillembourg l'an 1596. Après avoir bien fait ſes études, il prit le parti des armes, & fut tué d'un coup de mouſquet en 1626, au ſervice des Provinces Unies.

ALBERT, fils de PHILIPPE Comte de Weilbourg, & d'*Anne* fille d'*Albert* Comte de Manſfelt, réünit la Seigneurie de Sarbruck, dont il étoit légitime héritier, par la mort d'Adolfe, le dernier de cette branche, à celle de Weilbourg, qui en avoit été ſéparée depuis l'an 1429, que Philippe & Jean, fils de Philippe Comte de Weilbourg & Sarbruck partagérent l'héritage. Il mourut l'an 1616, laiſſant un grand nombre d'enfans d'*Anne* ſa femme, ſœur de *Guillaume* I. Prince d'Orange, & fille de Guillaume Comte de Naſſau-Dillenbourg. Il en eut trois fils & cinq filles, ſans compter ſept enfans qui moururent en bas âge. *Voyez* NASSAU. * Hoffman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 255.

COMTE DE HAINAUT.

ALBERT de Baviére, Comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. étoit ſecond fils de l'Empereur Louis de Baviére & de *Marguerite* fille & héritiére de *Guillaume* II. Comte de Hainaut, &c. & frére de *Guillaume* III. dit l'*Inſenſé*, qui chaſſa ſa mére en 1351. Ses Sujets en 1358, donnérent le gouvernement à ſon frére Albert, ſous le nom de Tuteur, & retinrent Guillaume priſonnier au Quênoi, où il mourut l'an 1377. Albert gouverna avec beaucoup de ſageſſe, de douceur & de modération. Il porta ſouvent les armes contre les Friſons, qu'il vainquit; & il inſtitua, en 1382, un Ordre de Chevaliers de Notre-Dame & de ſaint Antoine. Il mourut le 25 Janvier 1404, & fut enterré à la Haye en Hollande Il épouſa 1. *Marguerite* de Silésie, fille du Duc de Brieg, dont il eut 1. GUILLAUME IV. qui lui ſuccéda, & 2. *Marguerite*, mariée le 12 Avril 1385, à *Jean*, ſurnommé *ſans Peur*, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, morte le 23 Janvier 1423. Depuis il épouſa *Marguerite*, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, & il en eut 3. *Albert* de Baviere; 4. *Jean*, qui quitta l'Evêché de Liége, & ſe maria avec *Elizabeth* de Luxembourg; 5. *Catherine*, mariée à *Edouard* Duc de Gueldres; 6. *Anne*, premiére femme de l'Empereur *Wenceſlas*; 7. *Jeanne*, qui épouſa *Albert* IV. Duc d'Autriche. * Boxhornius & Grotius, *Hiſt. Holl.* Chapeauville, *in Annal.* Dom Pierre de Sainte-Catherine, *in Tab.* Rittershuſius.

COMTES DE VERMANDOIS.

ALBERT I. de ce nom, Comte de Vermandois, étoit fils de HERBERT II. auquel il ſuccéda l'an 943. Cet Herbert avoit beaucoup contribué à la dépoſition de Charles *le Simple*, Roi de France. Louis d'*Outre-mer*, fils & ſucceſſeur de ce Prince, en conçut un extrême reſſentiment. Mais Albert trouva le moyen de faire ſa paix avec Louis & avec Richard I. Duc de Normandie, auquel il envoya Dudon, Doyen de Saint-Quentin. Il mourut fort âgé l'an 988, après avoir eu de *Gerberge*, fille de *Gilbert* Duc de Lorraine, 1. HERBERT III; 2. *Eudes*, mort ſans poſtérité; 3. *Ludulphe* ou *Ludolphe*, Evêque de Noyon, mort en 986; 4. *Gay*, Comte de Soiſſons, pére de *Renaud*; 5. *Grille*, femme du Comte *Arnoul*, & mére de S. *Thibaud*.

ALBERT II. Comte de Vermandois, qui fonda l'Abbaïe de Bucilli, étoit fils d'HERBERT III. Il mourut ſans laiſſer d'enfans d'*Emme* ſon épouſe, qui étoit veuve en 1035. OTHON ſon frére lui ſuccéda, & eut HERBERT IV. dont la fille unique *Alix* de Vermandois fut mariée 1. à *Hugues*, dit *le Grand*, fils de *Henri* I. Roi de France; 2. à *Renaud* Comte de Clermont en Beauvoiſis, & vivoit encore en 1108. * Flodoard, *in Chron.* Hemeré, *Antiquitez de Saint-Quentin.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal. de France.* Le P. Anſelme.

ORIGINE DES DUCS DE CHAULNES.

ALBERT, autrefois ALBERTI, illuſtre maiſon, qui s'étoit établie dans le Comté d'Avignon, & qui s'eſt extrémement élevée dans le XVII ſiécle.

1. THOMAS d'Albert, ou ſelon pluſieurs titres ALBERTI, que quelques Hiſtoriens ont cru ſans fondement, être deſcendu d'un frére du Pape Innocent VI, vint s'établir au Pont S. Eſprit en 1414, où il vécut plus de quarante ans, & où ſa poſtérité demeura juſqu'au Connétable de Luynes. Ce Thomas fut Seigneur de Boutſargues, Pannetier du Roi, Bailly d'épée du Vivarais & Valentinois, Viguier Royal du Pont S. Eſprit en 1416, & de Bagnols en 1420, & mourut en Août 1455. Il épouſa *Paulette* Champelle, dont il eut 1. HUGUES, qui ſuit; 2. JEAN *qui fit la branche des Seigneurs de Boutſargues & de Saint-André, dont la poſtérité eſt finie*; 3. *Jean*, dit *le Jeune*, Seigneur de Monclus en Languedoc, Ecuyer du Roi, & Gouverneur du Pont S. Eſprit, & Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de ſaint Michel, vers le tems de l'inſtitution, mort ſans poſtérité; 4. *Jacques*, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Viviers, mort en 1505; 5. *Pierre*, vivant en 1499; 6. *Claude*, Prieur de S. Martin de Peyre, & Chanoine de Viviers; 7. *Charles*, Religieux de Cluny, & Sacriſtain de Tullette; 8. *Catherine*, mariée à *Godefroy* de Bon-

dilhon; 9. *Delphine*, alliée à *Pierre* de Marroan, du bourg de Saint Andéol; & 10. *Louïse* d'Albert, mariée à *Jean* de Blari, morte en 1454.

II. HUGUES d'Albert, Seigneur de Bouſſargues, de Sabran & de Sagriez, fit ſon teſtament en 1479. Il avoit épouſé par contract du huitiéme Octobre 1450, *Catherine* de Malingris, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac, & *Antoinette* de Cadix, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; & 2. *Guillaume* d'Albert.

III. JACQUES d'Albert, Seigneur de Bouſſargues, de Sabran, &c. fit ſon teſtament en Mars 1528. Il épouſa par contract du 12 Octobre 1492, *Douce* de Sarrat, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontarache, dont il eut 1. LEON, qui ſuit: & 2. *Louis* d'Albert.

IV. LEON d'Albert, Seigneur en partie de Luynes en Provence, &c. fit ſon teſtament le 24 Mars 1544, & fut tué peu de jours après à la bataille de Cériſolles. Il avoit épouſé par contract du 21 Septembre 1535, *Jeanne* de Ségur, Dame de Luynes en partie, fille d'*Antoine* de Ségur, Seigneur de Ribert, & de *Jeanne* de Glandéves, dont il eut HONORE', qui ſuit.

V. HONORE' d'Albert, Seigneur de Luynes, de Brantes, de Cadenet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Beaucaire, & du Pont-Saint-Eſprit, fit ſon teſtament le ſixiéme Février 1592, mourut à Melun, & y eſt enterré. Il épouſa le ſixiéme Mars 1573, *Anne* de Rodulf, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, & de *Louïſe* de Beimaud de Ville-neuve, dont il eut 1. *François*, mort jeune: 2. CHARLES qui ſuit; 3. HONORE', Seigneur de Cadenet, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 4. *Marie*, alliée à *Claude* de Grimoard-de-Beauvoir, du Roure, Seigneur de Bonneval & de Combalet; 5. *Antoinette*, mariée, premiérement à *Barthelemy*, Seigneur de Venet: ſecondement à *Henri Robert* de la Marck, Duc de Bouillon, Comte de Braine, Capitaine des cent Suiſſes de la garde, mort le 22 Mai 1644; 6. *Louïſe*, femme d'*Antoine* de Ville-neuve, Marquis de Mons, premier Maître d'Hôtel de Gaſton de France Duc d'Orléans, & Gouverneur de Honfleur; 7. *Anne*, Religieuſe; & 8. LEON, Seigneur de Brantes, puis Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde, & Gouverneur de Blaye, mort le 25 Novembre 1630, laiſſant de *Marguerite-Charlotte*, Ducheſſe de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri*, Duc de Luxembourg, Pair de France, & de *Marguerite* de Montmorency, Dame de Thoré, qu'il avoit épouſée en 1620, *Henri-Leon* d'Albert, Duc de Luxembourg & de Piney, né le cinquiéme Août 1630, qui céda ſon Duché & ſes biens à ſa ſœur utérine, en prénant les Ordres de Prêtriſe, & mourut le 19 Février 1697; & *Marie-Louïſe Claire-Antoinette* d'Albert, Princeſſe de Tingri, Dame du Palais de la Reine, morte le 26 Juillet 1706.

VI. CHARLES d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Connétable & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, épouſa en Septembre 1617, *Marie* de Rohan, fille aînée d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbaſon, Pair & Grand-Veneur de France, & de *Magdelaine* de Lénoncourt. Etant reſtée veuve, elle prit une ſeconde alliance avec *Claude* de Lorraine, Duc de Chevreuſe, Pair, Grand-Chambellan & Grand-Fauconnier de France, & mourut le huitiéme Août 1679, ayant eu de ſon premier mariage 1. N. d'Albert, mort jeune; 2. *Anne-Marie* d'Albert, morte ſans alliance le 21 Septembre 1646. & LOUIS-CHARLES qui ſuit.

VII. LOUIS-CHARLES d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Pair de France, Marquis d'Albert, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Fauconnier de France, né en Décembre 1620, mort le 20 Octobre 1690. Il épouſa premiérement *Marie* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, Marquis d'O, & de *Marguerite* de la Guéle, morte en 1651: ſecondement par diſpenſe du Pape, *Anne* de Rohan, fille puînée d'*Hercule*, Duc de Montbaſon, & de *Marie* de Bretagne, ſa ſeconde femme, morte en Juillet 1684: troiſiémement *Marguerite* d'Aligre, veuve de *Charles-Bonaventure* Marquis de Manneville, & fille puînée d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, Chancelier de France, morte ſans enfans de ce mariage le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans. Du premier lit ſortirent trois fils morts jeunes 4. CHARLES-HONORE' d'Albert, qui ſuit; 5. *Marie-Louïſe*, Religieuſe en l'Abbaye de Jouarre, puis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torcy; 6. *Henriette-Thérèſe*, Religieuſe en la même Abbaye, morte; & 7. *Françoiſe-Paule-Charlotte*, mariée le 3. Février 1667 à *Henri-Charles* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte en couche en 1670. Du ſecond lit ſont iſſus; 8. *Louis-Joſeph* Comte d'Albert, Colonel du Régiment des Dragons de Monſeigneur le Dauphin, puis Grand-Ecuyer de l'Electeur de Baviére, & Grand-Bailly de Liége, qui a épouſé le 17 Mars 1715, *Marie-Honorine* de Berghes de Montigny, Chanoineſſe de Mons, fille de *Philippe-François* Prince de Berghes, & de *Jacqueline* de Lalain; 9. *Charles Hercule* d'Albert, Chevalier de Luynes, Capitaine de vaiſſeau, puis Chef d'eſcadre en Mai 1722; 10. *Marie-Anne*, mariée en Février 1678 à *Charles* de Rohan, Prince de Guimené, morte le 21 Août 1679, en ſa dix-ſeptiéme année; 11. *Charlotte-Victoire*, mariée en Août 1682 à *Alexandre-Albert François-Barthélemy*, Prince de Bournonville, morte le 22 Mai 1701; 12. *Catherine-Angélique*, mariée en Janvier 1694 à *Charles* Gouffier, Marquis de Heilly, Guidon des Gens-d'Armes du Roi, & Maréchal des Camps & Armées de ſa Majeſté; 13. *Jeanne-Baptiſte*, mariée en Août 1683 à *Joſeph-Ignace-Auguſte-Manfroy-Jerôme* de Scaglia, Comte de Verrue; & 14. *Jeanne-Thérèſe-Pélagie* d'Albert, mariée en Mars 1698 à *Louïs* de Gilhem-de-Caſtelnau-de-Clermont-Lodéve, Marquis de Seſſac, Maître de la Garderobbe du Roi.

VIII. CHARLES-HONORE' d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuſe, & de Chaulnes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de ſa Garde, Gouverneur de Guienne, né le ſeptiéme Octobre 1648, mourut le cinquiéme Novembre 1712, âgé de 67 ans. Il épouſa le troiſiéme Février 1667, *Femme-Marie* Colbert, fille aînée de *Jean-Baptiſte* Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Miniſtre & Secretaire d'Etat, Grand Threſorier des Ordres du Roi, Contrôleur Général de ſes finances, & Sur-Intendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, & de *Marie* Charon de Ménars, dont il eut 1. *Charles-Jean-Baptiſte* Comte de Montfort, né en 1667, mort le troiſiéme Août 1672; 2. HONORE-CHARLES Duc de Luynes & de Montfort, qui ſuit; 3. N. Marquis d'Albert, mort jeune; 4. *Paul*, Comte de Château fort, mort jeune; 5. LOUIS-AUGUSTE d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaulnes, qui a fait branche, & *dont il ſera parlé ci-après*; 6. *Louis-Nicolas* Comte de Château-fort, dit le Chevalier d'Albert, Colonel d'un régiment de Dragons, à la tête duquel il fut tué au combat donné le neuviéme Juillet 1701, à Carpy prés de l'Adige; 7. *Marie-Thérèſe*, née en 1668, morte en 1670; 8. *Marie-Anne*, mariée le 28 Août 1686 à *Charles-François-Frédéric* de Montmorency, Duc de Luxembourg, Gouverneur de Normandie, morte le 17 Septembre 1694; 9. *Marie-Thérèſe*, mariée, 1°. en Avril 1693, à *Michel-Adalbert*, Comte de Mortlein de Château-villain, &c. Colonel du Régiment de Hainault: 2°. en Août 1698, à *Iſmidon-René* Comte de Saſſenage, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur le Duc d'Orleans: & 10. *Marie-Françoiſe* d'Albert, mariée en Janvier 1698 à *Charles-Eugene* Duc de Lévis, Pair de France.

IX. HONORE'-CHARLES d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort, né le ſixiéme Décembre 1669, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, ayant été commandé pour eſcorter un convoy dans Landau, fut bleſſé au retour d'un coup de carabine dans les reins le neuviéme Septembre 1704, & porté à Lankendal où il mourut le même jour. Il avoit épouſé en Février 1694, *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, fille unique de *Philippe* de Courcillon, Marquis de Dangeau, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine, Conſeiller d'Etat d'épée, &c. & fille de *Françoiſe* Morin, ſa premiére femme, morte le 28 Juin 1718, en ſa 47 année, dont ſont iſſus 1. CHARLES-PHILIPPE, Duc de Luynes, qui ſuit: 2. *Paul* Comte de Montfort, né le cinquiéme Janvier 1703; 3. *Charlotte-Melanie*, née le dixiéme Septembre 1696 Religieuſe; & 4. *Marguerite-Euſtachie* d'Albert, née le deuxiéme Octobre 1697, auſſi Religieuſe.

X. CHARLES-PHILIPPE d'Albert, Duc de Luynes, & de Chevreuſe, Pair de France, &c. né le 30 Juillet 1695, épouſa le 24 Février 1710, *Louïſe-Leontine Jacqueline* de Bourbon, fille unique de *Louïs-Henri*, légitimé de Bourbon-Soiſſons, dit le Prince de Neuf-Châtel, Comte de Noyers, &c. & d'*Angelique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, morte le onziéme Janvier 1721, âgée de 24 ans, dont il a eu 1. MARIE-CHARLES-LOUIS, qui ſuit: & 2. *Eliſabeth-Angelique* d'Albert, née le 28 Juillet 1715, morte le deuxiéme Janvier 1722.

XI. MARIE-CHARLES-LOUIS d'Albert, Duc de Montfort, né le 24 Avril 1717.

BRANCHE DES DERNIERS DUCS DE CHAULNES.

IX. LOUIS-AUGUSTE d'Albert d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame d'Amiens, &c. cinquiéme fils de CHARLES-HONORE' d'Albert, Duc de Luynes, &c. & de *Jeanne-Marie* Colbert, né le 20 Décembre 1676, étant devenu le ſecond fils, par le décés, ſans enfans de ſes aînez, s'eſt trouvé ſubſtitué au bien du Duc de Chaulnes, à la charge de porter le nom & les armes d'Ailly, & a été pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde en 1704, après la mort de ſon frére aîné. Il a épouſé le 21 Janvier 1704, *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, fille de *Henri-Charles* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louïſe-Anne* de Noailles, ſa ſeconde femme, dont il a 1. LOUIS-MARIE d'Albert d'Ailly, qui ſuit; 2. *François* d'Albert d'Ailly, Comte de Pequigny, né le ſixiéme de Septembre 1707; 3. *Michel-Ferdinand*, Comte de Chaulnes, né le 31 Decembre 1714; 4. *Marie-Thérèſe*, née le dixiéme Février 1709, alliée le 26 Janvier 1722 à *Louis* de Rougé, Marquis du Pleſſis Belliére; & 5. *Marie-Françoiſe de Sales* d'Albert d'Ailly, née le quatriéme Août 1710.

X. LOUIS-MARIE d'Albert d'Ailly, Vidame d'Amiens, né le 31 Juillet 1705, a été reçu Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde ordinaire du Roi, en ſurvivance de ſon pére, dont il a prêté ſerment le cinquiéme Avril 1717.

*DUCS DE CHAULNES SORTIS de la Maiſon d'*ALBERT.

VI. HONORE' d'Albert, Seigneur de Cadenet, troiſiéme fils d'HONORE' d'Albert, Seigneur de Luynes, &c. & d'*Anne* de Rodulf, s'inſinua dans la faveur du Roi Louis XIII, avec le Seigneur de Luynes ſon frére. Il fut fait Maréchal de France en 1619, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre de la même année, créé Duc de Chaulnes, Pair de France en 1621, & mourut le 31 Octobre 1649, en ſa 69 année, laiſſant de *Claire-Charlotte* d'Ailly, Comteſſe de Chaulnes, Dame de Pequigny, Vidame d'Amiens, &c. fille unique & héritiére de *Philippe-Emmanuel* d'Ailly, Seigneur de Pequigny, & de *Louïſe* d'Ognies, Comteſſe de Chaulnes, qu'il avoit épouſée en 1619, morte le 17 Septembre 1681, quatre fils, qui furent obligez de porter le nom & les armes d'Ailly, & quatre filles, 1. HENRI-LOUIS d'Ailly, Duc de Chaulnes, qui ſuit; 2. *Charles* d'Ailly, Marquis de Rayneval,

Digitized by Google

val, mort sans alliance en 1637 ; 3. *Charles* d'Ailly, Duc de Chaulnes, après la mort de son frère aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & trois fois Ambassadeur extraordinaire à Rome, mort le quatrième Septembre 1698, âgé de 74 ans, sans laisser de postérité d'*Elisabeth* le Féron, veuve de *Jacques* Ellain, Marquis de Saint-Megrin, & fille unique de *Hiérôme*, dit *Dreux* le Féron, Seigneur de Savigny, & de *Barbe* Servien Montigny, qu'il avoit épousée en 1655, morte le sixième Janvier 1699 ; 4. *Armand*, dit l'Abbé de Chaulnes, mort le 29 Avril 1650, 5. *Anne* d'Ailly, Abbesse de S. Pierre de Lyon, morte le quatrième Février 1672 ; 6. *Marie-Magdelaine-Urbaine-Therèse* d'Ailly, Abbesse de l'Abbaye aux Bois, morte le 15 Février 1687 ; 7. *Charlotte*, Prieure de Poissy, morte en 1707 ; & 8. *Antoinette* d'Ailly, Abbesse de S. Pierre de Lyon, après sa sœur, morte en 1708.

VII. HENRI-LOUIS d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame d'Amiens, &c. mourut le 21 Mai 1653. Il avoit épousé le 3. Mai 1646. *Françoise* de Neuf-ville, veuve de *Julle-Louis*, Comte de Tournon, & fille aînée de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine* de Crequy. Elle prit une troisième alliance avec *Jean* Vignier, Marquis de Hauterive, & mourut à Paris le onzième Mai 1701, âgée de 76 ans, ayant eu de son second mariage 1. *Magdelaine-Charlotte* d'Ailly, mariée en Janvier 1664 à *Jean-Baptiste* de Foix, Duc de Randan, morte en couche le troisième Janvier 1665, âgée d'environ 16 ans ; 2. *Catherine* d'Ailly, morte jeune en 1662. *Voyez* le Père Anselme.

ALBERT (Charles) Duc de Luynes, Pair, Connétable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1578, fut Page de la Chambre du Roi Henri IV, qui le donna ensuite au Roi Louis XIII, lors Dauphin, dont il gagna les bonnes graces dès l'enfance. Il le fit Gentilhomme de sa Chambre, le pourvut en 1615 du Gouvernement d'Amboise, le fit Capitaine des Tuileries, Conseiller d'Etat, & premier Commandant des Gentilshommes, & fut pourvu, en 1616, de la charge de Grand-Fauconnier de France. La mort tragique du Maréchal d'Ancre, dont il eut la confiscation des biens, le mit, en 1617, à la tête du Gouvernement des affaires de l'Etat. Il fut premier Gentilhomme de la Chambre, & Lieutenant au gouvernement de Normandie & du Pont-de-l'Arche, Capitaine de cent hommes des ordonnances, Capitaine du Château de la Bastille, & obtint lettres pour avoir rang, séance & voix déliberative au Parlement de Paris. Il se démit, en 1618, de la Lieutenance Générale de Normandie, fut pourvu de celle de l'Isle de France, avec reserve du Gouvernement de Paris, pour y être réuni, & de celui de Picardie : fut fait Chevalier des Ordres du Roi le dernier Décembre de la même année, & fut honoré de la charge de Connétable de France le 22 Avril 1621. Il exerça la charge de Garde des Sceaux de France, depuis le troisième Août de la même année jusqu'au 15 Décembre suivant, qu'il mourut à l'âge de 43 ans, & est enterré à Maillé, près de Tours : terre qui avoit été érigée en Duché-pairie en sa faveur, dès le 14 Novembre 1619. * *Voyez* le Père Anselme.

Les armes d'Albert sont d'*or au lion de gueules, couronné de même, écartelé de* Rohan.

PRELATS ET AUTRES GRANDS HOMMES de ce nom.

ALBERT naquit à *Castro-di-Guallefieri* en Italie, dans le diocèse de Parme, & se fit Chanoine Régulier de Sainte-Croix de Mortara. Il fut élu Prieur de cette maison. On le choisit ensuite pour être Evêque de Bobio, mais il préfera l'Evêché de Verceil, dont il prit possession l'an 1184. Il fut employé à diverses négociations, sous le Pontificat de Clément III, & d'Innocent III. Enfin il fut nommé Patriarche de Jérusalem en 1204, & alla faire sa résidence à Acre, qui avoit pour lors un Evêque particulier, dont l'Evêché fut uni au Patriarchat par Urbain IV. Ce fut lui, qui environ l'année 1209, dressa une régle tirée de saint Basile pour les Hermites du Mont-Carmel, & qui les établit en Congrégation. Elle consistoit en seize articles, dont on a fait depuis dix-huit chapitres. Il fut assassiné dans une procession le jour de la fête de l'Exaltation de sainte-Croix, l'an 1214 ; les Carmes font sa fête le huitième Avril. * Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Poissevin, *in Apparat. sacro.* Luca, *Bibliothec. Carmelit.* Spondе, *A. C.* 1203. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

ALBERT I. fils d'Ernest Electeur de Saxe, fut élevé par Dieterie d'Yenbourg Archevêque de Mayence, qui dans son lit de mort, le recommanda pour être son successeur. Il fut élû par le Chapitre à l'âge de 18 ans, & Sixte IV. confirma son élection. Il ne tint de cette dignité que deux ans, & mourut d'une fièvre maligne le premier Mai de l'an 1482. * Brusch, *de Episc.* Mersæi Cratep. *Catal. Electt. Eccles.* Chytræus, *l.* 2. *Chron. Saxon. pag.* 50.

ALBERT II. Cardinal du titre de S. Chrysogone, Prêtre, Electeur & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, fils de Jean Electeur de Brandebourg & frére de l'Electeur Joachim, naquit le 28 Juin de l'an 1490. Dès son bas âge il fut destiné à l'Eglise & aux études. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il fut fait Chanoine de Mayence & de Trèves. L'an 1513, le 31 d'Août il fut élu Archevêque de Magdebourg & Administrateur d'Halberstadt. L'année suivante mourut Uriel de Gemmingen Archevêque de Mayence, & le neuviéme Mars le Chapitre élut Albert pour son successeur, avec cette condition qu'il payeroit de ses propres deniers les frais du Pallium, parceque la bourse du Chapitre étoit épuisée, ayant eu à soutenir la même dépense trois fois dans peu de tems. Leon X. y consentit, quoique jusques alors c'eût été une chose inouïe, en Allemagne, que la même personne possédât deux Archevêchez. Cependant comme Albert n'avoit pas tout prêts les frais du Pallium, qui montoient à 30000 ducats, les Fuggers les lui fournirent, & pour en faciliter le remboursement, Léon permit à Albert de négocier en Indulgences ce qu'il fit par le moyen de Jean Tetzel, Dominicain chargé de les prêcher. Luther s'opposa à ce Religieux en 1517, & Albert fit tous ses efforts pour attaquer Luther. Ce fut aussi pour recompenser son zéle que le Pape lui envoya le chapeau de Cardinal & un cimeterre bénit, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg le premier Août de l'an 1518, par les Cardinaux Cajétan & Lange. D'abord il eut le titre de S. Chrysogone & ensuite celui de S. Pierre aux Liens. Après la mort de l'Empereur Maximilien, Albert & Frédéric Electeur de Saxe firent en sorte que Charles-Quint, fut élu Empereur. Lorsque les disputes à l'occasion de la doctrine de Luther, augmentérent, Albert écrivit à Luther & s'intéressa beaucoup pour l'Eglise Romaine ; cependant à la fin il fut obligé de permettre le libre exercice de la Religion aux Habitans des païs de Magdebourg & d'Halberstadt. La même chose fut aussi introduite à Halle. Il étoit fort porté à la paix & a souvent tâché de réunir les Protestans avec l'Eglise Romaine. Albert étoit fort assidu à célébrer le service divin, & faisoit un grand cas, des reliques & des ornemens des Eglises ; de là vient qu'il avoit souvent ces paroles à la bouche, *Dilexi decorem domus Dei.* Ses talens particuliers pour l'Eloquence & son amour pour les Savans ont fait qu'Erasme de Roterdam, & Ulric de Hutten se font fort empressez à publier ses louanges. L'an 1506, il fonda, avec son frére Joachim, l'Université de Francfort sur l'Oder. Il avoit dessein de faire la même chose à Halle ; il en avoit même obtenu les priviléges de Clément VII. l'an 1531. Mais les troubles qui agitérent alors l'Allemagne empêchérent l'exécution de ce projet. Ce fut Albert qui reçut & protégea le premier, en Allemagne, les Jésuites, dont la Société ne faisoit que de naître. Il mourut à Mayence le 24 Septembre de l'an 1545. * Tritheme, *Hist. S. Maxim.* Serrarius, *Hist. Mogunt.* Brutchius, *de Archiep. & Episc. Germ.* Mersæi Cratep. *Elect. Eccles. Cat.* Chytræi, *Chron. Sax.* Manlii, *Hist. investit. Cardin. dignit. Alberto Mogunt. collatæ &c. in Freheri S. R. G. tome* 2. *p.* 397. Neofanii, *Catal. Episc. Halb.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Maimbourg & Seckendorf, *Hist. Lutheran.* Rentsch, *Cedern-bayn. p.* 868. Cellarii *Inaug. Acad Frider.*

ALBERT, de *Louvain*, Cardinal Evêque de Liége, frére de *Henri*, Duc de Lorraine, fut élu Evêque en 1191. Son élection fut confirmée par le Pape Célestin III, malgré l'opposition de Baudouin Comte de Haynaut, & celle de l'Empereur Henri VI. qui avoit mis des gens sur les chemins pour l'empêcher d'aller à Rome. Albert passa déguisé sous l'habit d'un valet, accompagné de deux ou trois Liégeois, & se présenta en cet équipage au Pape Célestin, qui, après avoir confirmé son élection, le fit Cardinal en 1192, & écrivit en faveur de ce Prélat à plusieurs Princes de l'Europe. L'Empereur avoit nommé à l'Evêché de Liége Lothaire, Prévôt de l'Eglise de Bonn ; & Albert qui avoit été ordonné Prêtre & sacré Evêque au retour de Rome, se refugia en France, dans l'espérance d'appaiser, par son absence, la colére de l'Empereur. Mais Lothaire, du consentement de l'Empereur, envoya à Reims trois Allemands qui assassinérent Albert, & le percérent cruellement, en 1193, de treize coups d'épée ou de 19, comme le rapporte Mezeray qui ajoûte ce qui suit. Quatre cent vint ans après savoir l'an 1612, l'Archiduc Albert d'Autriche & son Epouse l'Infante Claire Eugénie obtinrent permission du Roi très-Chrétien Louis XIII. d'enlever le corps du Cardinal Albert, de l'Eglise Cathédrale de Rheims où il étoit demeuré en dépôt jusques à ce jour-là, & le firent porter en grande pompe à Bruxelles. Paul V. mit le comble à sa gloire, en le canonisant comme Martyr des libertez de l'Eglise. On célébre sa fête au 21 Novembre, quoiqu'il ne soit mort que trois jours après. * Joan. Chapeauville, *de Pontif. Leod. Tung.* Baillet, *Vies des Saints.*

* ALBERT I. ou ADALBERT, premier Archevêque de Magdebourg, n'étoit d'abord, qu'un simple Religieux dans le Monastére de S. Maximin de Tréves, & fut envoyé en Russie l'an 961, pour y travailler à la conversion des Payens, mais il en revint sans avoir eu de succés de cette mission, & à son retour il fut fait en 966 Abbé de Weissembourg. Lorsque l'Empereur Othon I. fonda l'année suivante l'Archevêché de Magdebourg, Albert en fut fait premier Archevêque, & l'on mit sous lui six Evêchez, savoir Merseburg, Meissen, Zeits, Havelberg, Brandebourg & Posnan. Il travailla avec grand soin à l'établissement de ces Eglises, & à la conversion des Wendes. En 983, après avoir dit la messe à Merseburg, comme il vouloit continuer son voyage, il fut attaqué d'un grand mal de tête, & en même tems d'une si grande foiblesse qu'il en mourut le lendemain. On le transporta à Gibichenstein, & de là par eau à Magdebourg, où il fut enterré. * Ditmar, *l.* 3. Krantz, *Saxon. l.* 4. *c.* 14. Brouweri *Ann. Trevir. tome* 1. *l.* 10. Strevesdorf, *Primas Magdeb. in Anonymi Chron. Archiep. Magdeb.* Meibom, *Rer. Germ. tome* 2. *p.* 274. Werneri *Magdeb. Chron.* Sagittarii *Antiq. Magdeb.*

* ALBERT II. Comte de Kevernberg ou Kirberg, succéda dans l'Archevêché de Magdebourg à Ludolphe de Koppenstad. En 1206, il assista à la Diéte que l'Empereur Philippe tenoit à Osnabrug, & secourut le château de Lichtenberg que Guillaume Duc de Brunswick avoit assiégé. En 1207, Philippe vint à Magdebourg, où il fut bien reçu de l'Archevêque qui s'empressa à le reconcilier avec le Pape. En 1211, il excommunia l'Empereur Othon, mais Henri Comte Palatin du Rhin, frére de l'Empereur, & d'autres Princes avec lui, en ayant porté leurs plaintes à la Diéte d'Halberstadt, on se réunit contre Albert, qui fit tous ses efforts pour appaiser l'Empereur, suivant les conseils de son fidéle ami Gebhard de Querfort, mais qui pourtant n'en put venir à bout. En 1213, Othon entra dans le païs de Magdebourg.

Albert lui oppoſa ſes forces, mais il fut vaincu dans la bataille de Rembersleben, & il eut bien de la peine à ſe ſauver par la fuite dans le château de Bergen. Là-deſſus l'Empereur alla à Brunswick, & peu de tems après l'Archevêque fut pris par Frédéric de Kare, & mené priſonnier à Gronberg. Alors Burchard Burgrave de Nuremberg, & Seigneur de Querfort, & les Bourgeois de Magdebourg aſſiégérent Gronberg, le prirent en ſix jours, & délivrérent l'Archevêque. L'Empereur ſe mit en devoir de ſecourir Gronberg, mais il arriva trop tard. Pour s'en venger, il mit le feu à tous les environs de Magdebourg, & inveſtit Halle. En 1216, le Général de l'Empereur fit l'Archevêque priſonnier dans la forteresſe de Quedlimbourg, & le tranſporta dans le château de Wedeſdorf. Mais Hoyer de Friedsburg, Burchard Comte de Mansfeld, & ceux de Seebourg & de Freskeleben, aſſiégerent ſi vigoureuſement cette place qu'on fut obligé de leur rendre l'Archevêque. Albert fut en faveur auprès de l'Empereur Frédéric II. qui ſuccéda à Othon, & cela alla ſi loin, que l'Empereur, que ſes affaires appelloient en Italie, & qui avoit réſolu de marcher contre les Turcs, lui confia dans ſon abſence tout le gouvernement, le fit Stadhoudter de Saxe, & ordonna aux Princes de s'addreſſer à lui. En 1229, les Markgraves de Brandebourg Jean & Othon lui firent une forte guerre, & ſes troupes furent défaites. Il mourut en 1233, & Burchard lui ſuccéda. * Krantz, *Metrop. l. 7. c. 35.* Anonymi *Chron. Arch. Magd. ap.* Meibom, *tome 2.* Spangenberg, *Manſf. Chron.* Werner. Meibom, *Apol. pro Ottone IV. Imp. t. 3.*

ALBERT III. de Sternberg, Gentilhomme de Moravie fut fait, en 1371, Archevêque de Magdebourg, où il ne tint le ſiége que trois ans & demi. Il avoit un train magnifique, & vivoit fort ſplendidement. Il vendit à l'Empereur Charles IV. cette partie de la Luſace qui auparavant appartenoit à l'Archevêché. Se trouvant incapable de gouverner une ſi grande Egliſe, parce qu'il étoit devenu paralytique, il retourna, de l'avis de l'Empereur & avec le conſentement du Pape à Leitomiſchel en Bohême, ſon premier Evêché, & Pierre de Brunna qui en étoit Evêque fut appellé en ſa place à Magdebourg. * Anonymi *Chron. Arch. Magdeb. p.* 346. & 347. Krantz, *l.* 10. *Metrop. c.* 1. & 7. Werner.

ALBERT IV. fils aîné de Gebhard XVIII. Seigneur de Querfort, fut élevé dans les études dès ſa jeuneſſe & devint Chanoine premiérement à Merſebourg, & enſuite à Magdebourg. En 1382, Frédéric Evêque de Merſebourg, ayant été appellé à l'Archevêché de Magdebourg, à la place de Louis, Albert alla à Rome, pour tâcher d'obtenir l'Evêché de Merſebourg, mais il ne put en venir à bout, parce que le Pape l'avoit promis à Duba, & que le Chapitre avoit élu Burchard de Querfort oncle d'Albert. Dans le tems qu'Albert étoit à Rome, l'Archevêque vint à mourir, & Albert fut d'un commun conſentement élu pour remplir ſa place. Il réſolut de réunir à l'Archevêché les biens qui en avoient été aliénez, & il gouverna fort bien ſon Diocéſe pendant 20 ans. En 1385, les Habitans de la Marche lui firent la guerre; il alla à leur rencontre juſques à la riviére de Havel, & fit un retranchement à Mylau. Il réjoignit auſſi alors à l'Archevêché le Comté d'Altenhayſen. En 1386 il fut conjointement avec Othon Duc de Leina, & Henri Comte de Hohenſtein établi pour exécuter contre Théodore Comte de Wernigorde, qui violant la paix du païs étoit tombé ſur Buſſen Comte de Rhynſtyn, & qui à cauſe de cela fut condamné à mort. Enſuite il eut la guerre avec Rodolphe Duc de Saxe, mais il eut du deſſous. En 1396, l'Empereur Wenceſlas l'envoya vers Charles VI. Roi de France, pour moyenner un accord entre les Papes Boniface IX & Benoit XIII. Ernest Evêque d'Halberſtadt ayant été trois ans après excommunié par Boniface, & privé de ſon Evêché, on en donna proviſionnellement l'adminiſtration à Albert. Enſuite il eut de grands démêlez avec la ville de Magdebourg au ſujet de la monnoye, & mourut de la goute en 1402 à Gibichenſtein. Il eut pour ſucceſſeur Gonthier de Zwartsbourg ſon Coadjuteur. * Krantz, *in Sax. l.* 2. & *Metrop. l.* 10. *c.* 35. Anonymi *Chron. Arch. Magdeb. p.* 350. & 351. Spangenbergi *Querf. Chron. l.* 4. *c.* 31. 40. 41. 42. *Manſfeld. Chron. f.* 348. & *ſuiv.* Pomarii & Werneri *Magdeb.* Olearius, *Helliſche Chron.*

ALBERT V. Archevêque de Magdebourg. *Voyez* ALBERT de Brandebourg ci-deſſus, dans cette Liſte des Prélats du nom d'Albert.

* ALBERT I. ou ADALBERT, Archevêque de Bréme & de Hambourg fut établi en 1043, par l'Empereur Henri III. après la mort de Béſelin. Il étoit de naiſſance Comte dans la Baviére, & petit-fils de l'Empereur. C'étoit un homme d'un grand eſprit, d'une rare éloquence, & d'une taille majeſtueuſe. Il fit bâtir un ſomptueux Cloître à Hambourg qu'il chériſſoit par deſſus toutes les autres villes, il y établit un ſervice magnifique, & s'étudia à rendre à ſon Egliſe ſa premiére liberté. Pour en venir à bout, il tâcha de gagner l'Empereur par la complaiſance qu'il eut de le ſuivre en Italie, en Flandre, en Hongrie &c. & par l'adreſſe qu'il eut de ſe rendre par ſes conſeils néceſſaire dans tout ce qu'on entreprenoit. Lorsqu'il étoit à Rome, il auroit été élu Pape, s'il n'avoit lui même propoſé Suidger Evêque de Bamberg, qui le fut ſous le nom de Clement II. En 1051 il donna des marques de ſon zéle dans le Concile de Mayence. Il y travailla à faire de ſon Archevêché un Patriarchat, avec douze Evêques ſuffragans. Pour cet effet il partagea le païs d'Oldenbourg en trois diocéſes: ce qu'il pouvoit faire d'autant plus facilement, que l'Empereur & le Pape étoient ſes bons amis, & qu'il étoit en grande conſidération auprès des Rois du Nord, en qualité d'Archevêque & de Légat du Pape. Outre cela, il tâchoit à ſe rendre maître abſolu des Comtez qui relevoient de ſon Egliſe, afin de pouvoir, à l'exemple de l'Evêque de Wirtsbourg, en être Duc. Il promit beaucoup d'argent à ceux qui en étoient les poſſeſſeurs, & pour le leur fournir plutôt, il toucha au thréſor de la ville de Bréme. A cauſe de cela on voulut le faire paſſer pour Hérétique, auſſi bien que ceux qui tenoient ſon parti; mais il ne s'en mit pas beaucoup en peine. Cependant Henri III. étant venu à mourir, ſon fils Henri IV. qui lui ſuccéda, fit Albert ſon Miniſtre ſecret d'Etat. Dans ce poſte, il irrita l'Empereur contre Hannon Archevêque de Cologne, qui avoit auparavant été revêtu de cet emploi, flatta ſon maître dans ſes inclinations puériles pour ſe conſerver ſes bonnes graces, & s'aquitta fort mal de ſa charge. Il voulut faire punir les Princes & les Evêques qui avoient choqué l'Empereur & l'Egliſe; mais ils le prévinrent, s'aſſemblérent à Tribur prés de Francfort, & propoſérent à l'Empereur l'alternative, ou d'éloigner de lui l'Archevêque Albert, ou de renoncer à l'Empire. L'Empereur demanda du tems pour délibérer ſur leur propoſition & l'Archevêque lui perſuada de s'eſquiver la nuit ſuivante avec les joyaux de l'Empire. Mais comme l'Archevêque étoit occupé à tout empaqueter, le bruit s'en répandit à la Cour. Auſſi-tôt on ſe ſaiſit du Palais de l'Empereur, & il en auroit coûté la tête à l'Archevêque, ſi l'Empereur n'eût intercedé pour lui: mais il fut obligé de ſe retirer de la Cour, & de renoncer au gouvernement. Ordolphe Duc de Saxe, & Magnus ſon fils, ayant appris cette révolution, ſe reſſouvinrent de leur ancienne inimitié, & firent la guerre à l'Archevêque qu'ils réduiſirent à une telle extrémité, qu'il conſerva à peine le tiers de ce qui lui appartenoit: de ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer à Bréme & d'employer à ſa ſubſiſtance les aumônes pour les pauvres. Trois ans après qu'il eut perdu ſa charge de Miniſtre d'Etat, il y remonta, mais il ſe conduiſit plus prudemment qu'il n'avoit fait par le paſſé. Cependant il ne perdit point de vue le projet du Patriarchat, & le deſſein d'enrichir ſon Egliſe, à laquelle il ajoûta pluſieurs places. Il recouvra auſſi ce que Magnus, lui avoit enlevé. Il avoit une grande autorité, & quoi qu'il fut Valétudinaire, il adminiſtroit toujours les affaires de l'Empire: de quoi les Princes n'étoient pas fort contens. Comme la fin de ſa vie approchoit, il tomba dans une profonde melancholie, parce qu'il n'avoit encore pu recouvrer les autres biens de ſon Diocéſe, ni exécuter ſon projet. A la maladie de l'ame ſe joignit auſſi celle du corps, qui le conſuma. Il travailla aux affaires juſques aux derniers momens de ſa vie & mourut à Goſlar le 16 Mars 1072, après avoir temoigné un ſérieux repentir de ſa conduite paſſée. * Albert. *Stad. ad an.* 1072. Krantz, *Metrop. l.* 4. & 5. Wolteri, *Chron. in Meibom. Rer. Germ. tome* 2. *p.* 35. & *ſeqq.* Spangenberg, *Manſf. Chron. f.* 181.

* ALBERT II. Archevêque de Bréme, fils de Magnus *le Pieux*, Duc de Brunswik, eut bien des broüilleries avec les Habitans de Bréme. Jean de Setterflet ſon Doyen le fit paſſer pour un hermaphrodite: mais après la viſitation faite, cette accuſation fut trouvée fauſſe, & le Doyen, qui cependant s'étoit retiré à Verden, fut obligé de venir lui demander pardon en préſence de cent Gentilshommes. Albert mourut en 1395, après avoir tenu le ſiége pendant 33 ans. La ſeule choſe qu'on puiſſe lui reprocher, eſt d'avoir, par ſa grande profuſion & ſes ſomptueux repas, dans leſquels il faiſoit en une fois des dépenſes qui auroient pu ſuffire pour un mois, il réduiſit ſon Diocéſe à une telle pauvreté, qu'on étoit obligé d'engager les maiſons & les terres. * Krantz, *l.* 9. *Metrop.* Wolters, *Chron. in Meibom. Rer. Germ. tome* 2. *p.* 66. & 67. Buntings *Chron. p.* 261.

ALBERT ou ADALBERT, Archevêque de Mayence, s'eſt rendu illuſtre ſous le régne de l'Empereur Henri V. dont il fut Chancelier, & qu'il porta à rompre avec le Pape. On aſſure que l'Archevêché de Mayence, qu'il obtint en onze cens dix, fut le prix de ſa lâche flaterie. Dieu toucha néanmoins ſon cœur, & il s'oppoſa depuis à la violence de cet Empereur, dont il avoit ſi ſouvent flaté les paſſions. Il ſuccéda à Ruthard vers l'an 1110. En 1112. il rompit entiérement avec Henri, & conſpira même contre lui. L'Empereur l'ayant ſu, le fit mettre dans une priſon, d'où il ne ſortit que par les preſſantes ſollicitations de Bruno Archevêque de Cologne, qui voulut bien être ſa caution. Ces diſgraces jettérent Albert dans le parti du Pape Calixte II. qui le nomma même ſon Légat en Allemagne. En 1131, il célébra un Concile à Mayence, & mourut le 14 Juillet de l'an 1137. Quelques Auteurs ſoutiennent qu'Albert étoit de la maiſon de Lorraine: mais il y a plus d'apparence qu'il ſortoit de celle de Sarbruck. Adelbert ſon neveu lui ſuccéda, & mourut peu de tems après en 1138. * Othon de Friſingen, *l.* 7. *c.* 14. & 21. Dodachin, *in Chron.* Serrarius, *Hiſt. Mogunt.*

ALBERT, de Parme, Légat du Saint Siége dans le XIII Siécle. Le Pape Innocent IV. l'envoya en 1254 en Angleterre & en paſſant à Paris il y travailla pour terminer le différent qui étoit depuis longtems dans l'Univerſité, entre les Mendians & les autres Docteurs. Il y avoit aſſez bien réüſſi, mais les premiers voulurent aller à Rome, où ils ſavoient par expérience qu'ils pouvoient mieux trouver leur compte. * Thomas de Cantipré, *l.* 2. *de Apib. c.* 10. *n.* 32. Du Boulai, *Hiſt. Univerſ. Pariſ.*

ALBERT, Evêque de Friſingen, ville de la Haute Baviére, étoit de la maiſon des Comtes de Hohenberg. Le Pape Clément VI. le nomma Evêque de Wirtzbourg, dans la Franconie l'an 1345, après la mort d'Othon Wolfskel; & depuis en 1352, il eut l'Evêché de Friſingen. Il ſecourut Albert d'Autriche au ſiége de Zurich, & mourut l'an 1395. On lui attribue quelques Ouvrages. * Bertius, *lib.* 3. *de urbibus German.* Simler, *Bibliotheca.*

ALBERT, Evêque de Paſſaw en Baviére, fils des Barons de Winez, illuſtre & ancienne famille d'Autriche, fut nommé à l'Evêché de Paſſaw en 1362, & en eut la conduite pendant l'eſpace d'environ 18 ans. Les Habitans ſe revoltérent contre ce Prélat, qui les défit dans un combat très-ſanglant. L'Empereur les condamna à une amende de trois mille marcs d'argent, qu'ils payérent à leur Evêque, en punition de leur revolte. Il mourut en 1380. * Wiguleus Hund à Sultzennos, *Metropolis Salisburgenſis.*

* AL-

Digitized by Google

* ALBERT II, Evêque d'Halberſtad, fils d'Albert *le Gras* Duc de Brunſwick, fut après la mort d'Albert I. d'Anhalt, élu en 1324 par quelques Chanoines, & confirmé par l'Archevêque de Mayence. Et quoique les autres Chanoines euſſent élu Louis de Stendorff, & que le Pape voulût leur faire prendre un Gentilhomme de Holſtein, nommé Gœfeler, cependant Albert demeura en poſſeſſion, augmenta ſon Diocèſe de pluſieurs chateaux, & lui rendit ſujette la ville de Quedlinbourg. Il eut avec le Markgrave de Miſnie, une diſpute qui fut ſuivie d'un combat, dans lequel le Duc Erneſt frère d'Albert fut fait priſonnier, auſſi bien que ſon oncle Guillaume. Il fit la guerre aux Comtes de Regenſtein & de Mansfeld, à cauſe que Clément VI. avoit donné à Albert de Mansfeld, l'Evêché d'Halberſtad depuis la mort de Giſeler. Les Bourgeois de Halberſtad à l'inſtigation du Doyen de la Cathédrale, l'attaquérent un jour ſi vertement, qu'il fut obligé, pour ſe ſauver, de ſauter par deſſus les murailles. Etant parvenu à une grande vieilleſſe, il céda ſon Evêché à Louis Markgrave de Miſnie, que le Pape avoit nommé depuis la mort d'Albert de Mansfeld. Après y avoir tenu le Siége pendant 30 ans, & donné vint batailles où la plupart du tems il avoit remporté la victoire, il mourut l'an 1358. * *Scriptor. Halberſtad.* Budæus, *vom Leben und Thaten Alberti von Braunſchweig.*

* ALBERT *Krummedikenus*, Allemand de Holſtein, & d'une noble extraction, devint en 1466 Evêque de Lubek, à la recommandation de Chriſtian I. Roi de Danemarc, qui ſe ſervoit ſouvent de lui, & qui l'envoya pluſieurs fois en ambaſſade; en 1466 & 1467, au Roi de France, & à Charles Duc de Bourgogne; en 1469, à Edouard Roi d'Angleterre; & en 1477; à Erneſt Electeur de Saxe. Pour s'aquitter honorablement de toutes ces ambaſſades, il y employa tous ſes propres revenus, & ceux de ſon Evêché. Il mourut en 1489, & laiſſa par écrit une *Chronique des Evêques de Lubek*, & de leur origine jusques en 1465, qui eſt l'année de la mort de ſon prédéceſſeur. Cet Ouvrage a été continué jusques en 1505, par un Auteur Anonyme, & publié par Henri Meibom le jeune dans la ſeconde Partie *des affaires d'Allemagne.* * Krantz, *Metrop. l.* 12. *c.* 4. Bonno, *l.* 2. *Chron. Lubec.* Hattfeld, *Chron. P.* 5. *p.* 909. 910. 923. 953. Molleri *Introd. ad Hiſt. Cherſon. P.* 4. *c.* 3. §. 3. Cave, *Hiſt. Liter.*

ALBERT PIO, Prince de Carpi. *Chevebez* PIO.

HOMMES DE LETTRES.

ALBERT, *dit de Mets*, parce qu'il étoit Moine de cette ville, vivoit vers l'an 1290 ſelon Trithéme. Il écrivit l'hiſtoire de ſon tems qu'il dédia à l'Evêque de Mets. C'étoit Thierri ou Théodoric de Luxembourg, Evêque de Mets. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 145. Trithéme. Gesner. Voſſius.

ALBERT ou ALBERIC, d'Aix, *Aquenſis*, a été Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe d'Aix-la-Chapelle dans le XII ſiécle, avoit fait le voyage de la Terre-Sainte, & en compoſa une Hiſtoire en douze livres, ſous ce titre: *Hiſtoria expeditionis Hierosolymitanæ, ſuper transitu, ſive paſſagio Godofredi Bullionii.* Il conduiſit cet Ouvrage jusques à la troiſiéme année du régne de Baudouin II, c'eſt à dire, jusques à l'an 1120. Reiner Reineccius le fit imprimer en 1602, ſans nommer l'Auteur; mais on le lui attribue dans le Recueil des Auteurs de l'Hiſtoire Orientale, intitulé, *Geſta Dei per Francos.* * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 6.

ALBERT ou OLBERT, dit *de Lobes*, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît dans le monaſtére de Lobés, depuis Abbé de Gemblours, fut élevé dans le premier de ces deux monaſtéres ſous la diſcipline d'Hériger, vers la fin du X ſiécle. Il étoit de Ledero, petit village dans le Païs-Bas. Il fut envoyé d'aſſez bonne heure à Paris dans le monaſtére de Saint-Germain des Prez, où il fit de grands progrès dans les Sciences & dans la piété. Il étudia enſuite trois ans à Troye, d'où il alla à Chartres, & ayant pris les leçons du célébre Fulbert, il retourna à Lobés. En l'an 1009, Baudri Evêque de Tongres le donna à Burchard pour l'aider dans ſes études, & ce fut alors qu'il eut part à cette belle Collection de Canons, qui a toujours paru ſi utile à l'Egliſe. Il s'étoit ſéparé de Burchard dès l'an 1012, puiſque cette année-là il fut fait Abbé de Gemblours. En 1021, on lui confia auſſi le gouvernement de la nouvelle Abbaye de ſaint Jaques de Liége, qu'il prit ſans quitter celle qu'il tenoit déja. C'eſt dans celle de ſaint Jaques qu'il mourut en 1048. Il écrivit l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, quelques Vies des Saints, & d'autres Ouvrages en vers & en proſe. Sigebert dit qu'il a été illuſtre par ſa Science dans les Belles Lettres & dans les matiéres Eccléſiaſtiques, & par ſon zéle pour la Religion; & qu'il a rendu ſon nom immortel, en écrivant quelques Vies des Péres, & en compoſant des Hymnes en l'honneur des Saints. * *Libel. de Geſt. Abb. Gemblac. tome* 2. *Spicil. Annal. Ord. S. Bened. tome* 4. *pag.* 491. 492. Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 142. *& de Abbat. Gemb.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Aubert le Mire, *in Schol. ad Sigeb.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Trithéme. Gesner. Poſſevin.

ALBERT DE PADOUE, Moine de la Congrégation de Clugny, a vécu dans le XIII ſiecle. Il compoſa vers l'an 1230, les Vies de ſaint Amant, de ſainte Béatrix, de ſainte Aldegonde, &c. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ALBERT, Abbé de Staden, de l'Ordre de ſaint Benoît, dans l'Archevêché de Brême, vivoit dans le XIII ſiecle. Quelques Auteurs diſent qu'il étoit natif de la ville de Piſe, mais Arnoul Wion & d'autres ſoutiennent qu'il étoit Allemand de nation. Il tâcha d'introduire la Régle de Cîteaux dans ſon Abbaye, qu'il avoit deſſein de reformer; & il obtint pour cela une Bulle du Pape Grégoire IX. en 1236; mais n'ayant pu la faire exécuter, il prit, en 1240, l'habit de Religieux de l'Ordre de ſaint François, dont il fut enſuite élu Général. Il avoit compoſé une Chronique, depuis le commencement du monde jusques en 1250 ou 1256, auquel il vivoit encore. Cet Auteur a été inconnu à Trithéme, à Gesner & à Simler; mais il ne l'a pas été à Albert Crantz, qui le cite avec éloge, & qui a même pris de lui une bonne partie des choſes qu'il rapporte. Henri Rantzovius d'Helmſtad avoit cette Chronique manuſcrite, & Reiner Reineccius la publia en 1587, avec des Notes. * Arnolph. Wion, *l.* 2. *ligni vitæ, c.* 62. Albert. Crantz, *in Metrop. & in Hiſt. Saxon.* Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat.* Mireus, *in Auct. de Script. Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſiaſt. du XIII ſiécle.*

ALBERT, dit *le Grand*, ſorti de l'illuſtre famille des Comtes de Bollſtad, étoit de Lawingen ſur le Danube dans la Souabe, & il naquit en 1205; d'autres diſent en 1195. On l'éleva avec beaucoup de ſoin, & on l'envoya à Pavie, où ayant ouï prêcher le P. Jourdain, de l'Ordre de S. Dominique, il en fut ſi touché, qu'il prit l'habit de Religieux dans le même Ordre vers l'an 1223. Quelque tems après la mort de Jourdain, il fut ſucceſſivement Vicaire-général, & Provincial de ſon Ordre, & vint enſeigner à Cologne, où il s'aquit beaucoup de réputation, & eut un grand nombre d'écoliers. Il fit auſſi un voyage à Paris, où il enſeigna trois années de ſuite, c'eſt à dire, l'année 1245, & les deux ſuivantes; & l'on dit que la claſſe n'étant pas aſſez grande pour contenir tous les écoliers qui le venoient écouter, il fut obligé de faire ſes leçons au milieu de cette place, qui en a retenu le nom de *Place Maubert*, comme qui diroit de *Maître Aubert.* Au bout de ces trois années il fut reçu Docteur. Depuis, il revint à Cologne, & ayant été appellé à Rome par le Pape Alexandre IV, il y enſeigna, & y exerça quelque tems l'office de Maître du ſacré Palais. Ce fut en ce tems là qu'il diſputa contre Guillaume de ſaint Amour. En 1260, il fut élû Evêque de Ratisbonne; mais l'amour de la ſolitude le preſſant continuellement de retourner dans le Cloître, il quitta cette dignité, & ſe contenta de reprendre ſes exercices ordinaires dans les Univerſitez. Le Pape Grégoire X. lui fit commander de ſe trouver au Concile général de Lyon en 1274. Albert mourut à Cologne le 15 Novembre de l'an 1280, âgé de 77 ou ſelon d'autres de 87 ans. Saint Thomas d'*Aquin*, & pluſieurs autres Savans, qui ont été ſes Diſciples, font par cela même ſon éloge On apprend le tems de ſa mort de ſon épitaphe, où il eſt dit qu'il étoit âgé de plus de 80 ans. La connoiſſance qu'il avoit des ſecrets de la Nature, lui a fait inventer des machines très ingénieuſes, & lui a fait mériter cet éloge,

Inclytus Albertus, doctiſſimus atque diſertus
Quadrivium docuit, ac totum ſubtile ſcivit.

Trithéme témoigne qu'Albert le Grand étoit un homme incomparable, & qu'après lui on n'en avoit point vu de ſa force ni qui égalât ſon ſavoir, *Et non fuit ex eo poſt eum vir ſimilis ei, qui in omnibus literis, ſcientiis & rebus, tam doctus, eruditus & expertus fuerit.* Mais ſes connoiſſances l'ont expoſé en même tems à des accuſations ridicules, comme d'avoir uſé de magie, d'avoir ſu le ſecret de la pierre philoſophale, d'avoir inventé la poudre à canon, & d'avoir formé un *Androide*, c'eſt à dire, *une tête d'airain forgée ſous certaines conſtellations*, qui répondoit à ſes demandes. On a dit qu'il avoit exercé le métier de ſage-femme, & l'on a trouvé fort mauvais qu'un homme de ſa profeſſion s'érigeât en Accoucheur. Le fondement de ce conte, eſt qu'il a couru un livre ſous le nom d'Albert le Grand, où il y a pluſieurs inſtructions pour les Sages-femmes, & tant de connoiſſance de leur art, qu'il ſemble qu'afin d'y être ſi habile, il ait fallu l'exercer. Mais les Apologiſtes d'Albert le Grand ſoutiennent qu'il n'eſt point l'Auteur de ce livre, non plus que de celui *de Secretis Mulierum*, où il y a bien des choſes qui n'ont pu être exprimées qu'en termes ſales & vilains. Ils ne peuvent pas toujours recourir à la négation du fait, & ils avouent qu'on trouve dans ſon commentaire ſur le Maître des Sentences quelques queſtions touchant la pratique du devoir conjugal, où il a fallu ſe ſervir des mots qui choquent le plus les chaſtes oreilles; mais ils alléguent, ce qu'il obſerva lui-même pour ſa juſtification, que l'on apprenoit tant de choſes monſtrueuſes au Confeſſional, qu'il étoit impoſſible de ne pas toucher à ces queſtions. On raconte que naturellement il avoit l'eſprit fort groſſier, & tellement incapable d'inſtruction, qu'il étoit ſur le point de ſortir du Cloître, parce qu'il deſeſpéroit d'apprendre, ce que ſon habit de Moine demandoit de lui; mais que la Sainte Vierge lui apparut, & lui demanda en quoi il aimoit mieux exceller, ou dans la Philoſophie, ou dans la Théologie; Qu'il choiſit la Philoſophie; Que la Sainte Vierge l'aſſura qu'il y deviendroit incomparable, & qu'en punition de n'avoir pas choiſi la Théologie, il retomberoit avant ſa mort dans ſa premiére ſtupidité. On ajoûte qu'après cette apparition il eut infiniment de l'eſprit, & qu'il profita dans toutes les Sciences avec une promtitude qui étonna tous ſes Maîtres: mais que trois ans avant ſa mort il oublia tout d'un coup ce qu'il ſavoit, & qu'étant demeuré court en faiſant une leçon de Théologie à Cologne, & ayant tâché en vain de rappeller ſes idées, il comprit que c'étoit l'accompliſſement de la prédiction. On prétend qu'un grand miracle a parlé pour ſa juſtification, & ce miracle conſiſte en ce que ſon corps a été preſervé de corruption pendant près de 300 ans. On remarque qu'Albert le Grand, étoit de ſi petite taille, que le Pape après l'audience qu'il lui donna, le croyant à genoux, quoi qu'il fût déja debout, lui commanda de ſe lever. Il fut béatifié par le Pape Grégoire XV, en 1622. Le P. Pierre Jammi Dominicain fit imprimer, en 1651, les Oeuvres d'Albert *le Grand* à Lyon, en vint-un tomes *in folio*; mais il y a mis quelques Traitez qui ne ſont pas de ce grand homme, & a oublié d'y en mettre d'autres qui lui ſont attribuez. * Pierre de Pruſſe. Rodolphe de Nimégue. Seraphice Caponi. Pierre Jammi. Henri de Gand, *de Vir. Illuſtr. c.* 43 Trithéme. Bellarmin. Léandre Alberti. Razzi. Bailliet, *Vies des Saints.* Altamura.

mura. Sixte de *Sienne*. Bzovius. Sponde. Raderus. Voſſius. Du Boulay. Naudé, *Apologie des grands hommes accuſez de magie*. Le Mire. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XIII ſiécle*. Echard, *tome* 1. *p.* 162.

ALBERT de PADOUE, Religieux de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin dans le XIV ſiecle, naquit à Padoue, où il prit l'habit de Religieux en 1293. On l'envoya en France, où il fit un très grand progrès dans l'Univerſité de Paris, ſous Gilles de Rome, & où il enſeigna lui-même avec applaudiſſement. Les talens naturels qu'il avoit pour l'éloquence, le firent rechercher par le Pape Boniface VIII. qui l'appella en Italie : mais ce Pape étant mort peu de tems après, Albert revint en France, & mourut à Paris le 28 Mars de l'année 1328. Le Mire dit que ce fut à Lyon en la 46 année de ſon âge : d'autres diſent dans la 49. Il a écrit des Commentaires ſur les cinq livres de Moïſe, ſur les quatre Evangiles, ſur les Epîtres de ſaint Paul, un Commentaire ſur le livre des Sentences, & cinq volumes de Sermons, qui ſeuls ont été imprimez à Paris en 1544. On voit à Padoue ſa Statue, avec une inſcription en forme d'éloge, que le public lui a fait dreſſer. * Trithéme, *de Script.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Bibliath.* Pamphilus, *Bibliotb. Auguſt.* Corn. Curtius, *in Elog. Vir. Illuſt. Ordinis S. Auguſtini.* Cruſenius, *part.* 3. *c.* 12. I. Frilius Le Mire.

ALBERT, dit *Argentina* ou *Argentinenſis* a été ainſi ſurnommé, ſoit qu'il ſortit de la noble & ancienne famille de Bâle qui porte le ſurnom d'*Argentina*, & qui a produit pluſieurs grands hommes ; ſoit qu'il fût de Strasbourg ; ſoit qu'il y eût été Docteur ou Prêtre, ce que l'on pourroit conclurre de ce qu'on l'appelle *Magiſter* & que ſous le régne de Louis IV. il fut envoyé à Avignon par l'Evêque de Strasbourg. Il a vêcu dans le XIV ſiécle, & a compoſé une Hiſtoire ou Chronique, qui contient ce qui s'eſt paſſé depuis l'empire de Rodolphe I, juſques à Charles IV, c'eſt à dire, depuis l'an 1270, juſques en 1378. Cuſpinien le cite ſouvent, & en a même publié un fragment dans ſes Conſuls Romains. Mais depuis, Urſticius a donné cet Ouvrage entier, dans le Recueil des Auteurs qui ont écrit de l'Allemagne. On y joint ordinairement un fragment de Chronique qui commence en 631, & qui finit en 1267, comme auſſi une Hiſtoire des faits de Bertholde Evêque de Strasbourg qui vivoit du tems de l'Empereur Louis IV, laquelle eſt ordinairement attribuée à Albert Argentinenſis. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.* On peut voir ſes autres Ouvrages dans *la Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XIV ſiecle* de M. Du Pin.

ALBERT, ſurnommé le Saint, célébre Carme du mont Trapano, dont les Hiſtoriens Catholiques ont raconté ce qui ſuit. On ne ſait pas quelle ville lui a donné la naiſſance. Ceux de Trapano en Sicile le reclament comme leur citoyen. Tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il eſt d'une noble extraction. Ses Parens qui étoient Benoit Adalbati & Jeanne Paliſſi, en 26 ans de mariage n'avoient point eu d'enfans, mais dès qu'ils eurent fait vœu de conſacrer à la Sainte Vierge dans l'Ordre des Carmes le premier enfant qui leur naîtroit, ſa mére ne manqua pas de concevoir. Un flambeau brillant que les Parens virent en ſonge comme ſortant du ventre de la Mére, leur fut un préſage de l'éclat de la ſainteté de leur fils futur. Il naquit ſur la fin du régne de Pierre d'Arragon, lorſque Frédéric II. étoit Roi de Sicile vers l'an 1220. Ce jeune enfant, n'eut point de goût pour les plaiſirs de ceux de ſon âge, & en apprenant ce qu'on lui montroit, il pratiquoit auſſi les leçons de la piété. Ayant fû le vœu que ſes Parens avoient fait, il ſe hâta d'être reçu dans le Cloître des Carmes, qui n'eſt pas éloigné de Trapano, & où il entra avec un grand zéle dans le chemin d'une ſainte vie. Si d'un côté il brilloit par la pratique de toutes les vertus, de l'autre il s'avança tellement dans la connoiſſance de la Théologie, qu'il ſe faiſoit diſtinguer parmi les plus Savans de ce tems-là. S'étant chargé de l'emploi de la prédication, il tira une infinité de gens, hors du bourbier du péché dans la voye ſalutaire de la repentance, & convertit à la Religion Chrétienne quelques Payens & quelques Juifs. Sa ſainteté fut confirmée par pluſieurs miracles. Ceux qui ont écrit ſa Vie, rapportent comme quelque choſe de mémorable, que dans le tems que Robert Roi de Naples étoit en 1301 devant Meſſine avec une puiſſante Flotte, qui ſelon toute apparence devoit reduire cette ville à une extrême famine, Albert à la priére des Bourgeois obtint de Dieu que quatre vaiſſeaux chargez de grain, paſſaſſent au travers de la Flotte, & arrivaſſent juſques dans la ville pour la nourrir. Il eut auſſi le don de la prophétie, de ſorte qu'étant éclairé de Dieu même, il voyoit les plus ſecrettes penſées des cœurs, & faiſoit d'autres merveilles qui relevoient ſa ſainteté, & qui donnoient du luſtre à ſa réputation. Il fut élu Provincial de ſon Ordre en Sicile. Enfin s'étant retiré du commerce des hommes dans le Cloître de Meſſine, comme il avoit atteint un grand âge, il commença à ſouhaiter de ſe voir dans ſa celeſte patrie. Le jour de ſa mort approchant, il fit venir auprés de lui les Religieux, & leur prédit l'heure de ſa mort, & de celle de ſa ſœur qui mourroit le même jour. Etant prêt à quitter cette Vie, il pria Dieu à genoux, & aprés avoir invoqué la Vierge, il dit ces derniéres paroles, *Seigneur, je remets mon eſprit entre vos mains*, & mourut le ſeptiéme Août 1307. D'autres mettent ſa mort en 1292, mais cela ne ſauroit s'accorder avec ce qui eſt dit ci-deſſus, du ſecours que ſes priéres donnérent à Meſſine en 1301. Son ame s'envola droit au ciel, ſous la forme d'une colombe, en préſence des Religieux, pendant que le corps couvert d'un rude cilice, exhaloit une odeur extraordinairement agréable. Le peuple de Meſſine apprit ſa mort par le ſon des cloches qui ſe firent entendre d'elles mêmes. Le corps fut porté avec pompe dans la cathédrale, où, il s'éleva une diſputez entre le Clergé & le peuple, ſavoir, ſi on chanteroit la priére ou le cantique pour les morts, ou bien, l'hymne pour les Confeſſeurs : mais on en laiſſa la déciſion à Dieu, & l'Archevêque de Meſſine ordonna au peuple de prier Dieu qu'il lui plût de faire connoître ſa volonté. Cela eut ſon effet, car deux Anges tout reſplendiſſans d'une lumiére celeſte, deſcendirent du ciel, & aprés avoir dit ces paroles, du *Pſ.* 37. *v.* 30. (ſelon l'Hébreu, ou *Pſ.* 36. *v.* 30. ſelon la Vulgate) *La bouche du Juſte proférera ſageſſe*, ils diſparurent tout d'un coup. Dieu ayant de cette maniére fait connoître ſa volonté, on fit la cérémonie pour les Confeſſeurs, pendant que chacun verſoit des larmes de joye. Le corps qui fut depoſé dans l'Egliſe des Carmes opéra une infinité de miracles. Voilà pourquoi le Pape Sixte IV. canoniſa Albert par une bulle publiée à Rome le 31 Mai 1476. Pluſieurs ſe ſont mêlez d'écrire la Vie de ce Saint, & ſur tout Vincent Barbarus de Trapano. Cette Vie a été imprimée à Palerme en 1536, & reimprimée là même en 1608. Parmi ceux qui ont publié cette Vie on compte encore Octave Caëtan dans ſa ſeconde partie des Saints de Sicile ; Jean Marie Politien ; Théodore Arian à Meſſine en 1656 ; Thomas Cantom à Bologne en 1679 ; l'Abbé Laurent en vers Italiens à Florence ; Baptiſte Mantouan en vers Latins ; Pierre Ribadineira dans ſes Vies des Saints ; Placide Saumer ; Jean Marie Fornari. Bzovius en fait auſſi mention dans ſes Annales Eccleſiaſtiques, de même que Jean Baptiſte Lézana dans les Annales des Carmes ; Michel Mugnos ; Marc Antoine Allégre ; Théophile Raynaud ; André Bruner ; Daniel de la Vierge Marie, & pluſieurs autres. Il en eſt auſſi parlé dans le Martyrologe des Carmes, de Pierre Thomas Sarazin, dans la Bibliothéque des Carmes de Pierre Lucius, & dans le livre des hommes illuſtres de l'Ordre des Carmes, écrit par Arnoud Boſtius. Selon le témoignage de Jean Marie Politien dans ſa Vie, de Gesner dans ſa Bibliothéque, *p.* 19, & de Coronelli N°. 3254, Albert a écrit, *De ſuis moribus ; De timore Dei ; De Amore fraterno ; De patientia ; De Munds contemtu ; De fallaciis Diaboli ; Homilia ad populum.* Outre tous les Ecrivains de ſa Vie, nommez ci deſſus, on peut encore ajoûter Baronius, & Baillet Vies des Saints. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERT (Jean), natif de Haarlem en Hollande, & non pas d'Italie, comme Marc-Antoine Alégre l'a écrit, a vêcu dans le XV ſiécle. Il prit l'habit de Religieux chez les Carmes, & fut Docteur de Louvain. Il compoſa divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires ſur la premiere Epître de ſaint Jean ; des Sermons : *Quæſtiones in Magiſtrum Sententiarum ; Lectura in Eccleſiaſtem*, &c. & mourut à Malines l'an 1496. * Valére André, *Bibliath. Belgica.* Marc-Antoine Alégre, *in Parad. Carmel.*

ALBERT de *Sarziano*, ville de Toſcane en Italie, Religieux de l'Ordre de ſaint François, vivoit dans le XV ſiécle, fut un des plus habiles Prédicateurs de ſon tems, & ſut allier d'une maniére édifiante la Science avec la piété. Il laiſſa quelques Ouvrages, comme un Traité de la Pénitence, & un Diſcours ſur divers points de Morale, & mourut en 1450. * Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Wading. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccleſ. du XV ſiécle.*

ALBERT, Baron de Bonſteten, Allemand, Chapelain de l'Empereur Maximilien I. & Doyen des Hermites en Suiſſe, fleurit vers l'an 1491. Il compoſa la Vie de *Nicolas Tolentin* Moine de l'Ordre des Hermites, duquel on dit qu'il a vêcu pluſieurs années ſans manger. *Surius* a publié cette Vie. Albert a encore compoſé une Hiſtoire qu'il a intitulée *Auſtriacam* & qu'il dédia à Charles VIII. Roi de France. Pierre Lambecius *Commentar. tome* 2. en fait mention ; il avoit même promis de la publier, mais la mort en prévint l'exécution. *Dan. Neſſelius* ſon ſucceſſeur fit la même promeſſe dans un projet imprimé en 1692. * G. Cave, *de Script. Eccleſ.*

ALBERT (Philippe), Carme Allemand, eut le ſurnom de *Naſſia*, lieu de ſa naiſſance, qui eſt un village près de Francfort, & vivoit ſur la fin du XV ſiécle vers l'an 1495. Il profeſſa la Théologie à Paris & à Cologne ; & écrivit ſur le Cantique des Cantiques ; ſur le Maître des Sentences : un volume de Sermons, &c. * Trithéme, *de Vir. Illuſt.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Lucius, *Bibliotb. Carmel.* Marc-Antoine Alégre, *in Parad. Carmel.*

ALBERT de *Breſſe*. *Cherchez* MANDUGASINO.

ALBERT, ARNEMIUS ou KIVET, Chartreux. *Voyez* KIVET.

ALBERT DE SAXE, célébre Profeſſeur en Philoſophie dans l'Univerſité de Paris, floriſſoit vers le milieu du XIV ſiécle. On garde chez les Jacobins de Boulogne un Commentaire écrit de ſa main en 1332, ſur les Tables Aſtronomiques d'Alfonſe ; & l'on a en Sorbonne un autre manuſcrit de ſes Sophiſmes, qui a été fini par le Copiſte en 1389. George Lokert Ecoſſois, Profeſſeur en Philoſophie au College de Montaigu, fit imprimer, en 1516 à Paris, les Commentaires d'Albert ſur les huit livres de Phyſique, les trois livres du Ciel & du Monde, & les deux livres de la Génération & de la Corruption. On a auſſi imprimé, en 1496 à Veniſe, ſon petit Traité des Proportions, qu'un Jacobin s'eſt aviſé d'abréger, & il y a d'autres Ouvrages du même Auteur dans les Bibliothéques. Elliſius a prétendu qu'Albert étoit Auguſtin, mais il n'en a donné aucune preuve ; & ceux qui en ont voulu faire un Dominicain n'en avoient pas davantage. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ALBERT LEWEN ou LEONIN, Mathématicien. *Cherchez* LEWEN.

ALBERT ou ROBERT DE SAINT-REMY, Bénédictin. *Voyez* ROBERT DE S. REMY.

ALBERT (Laurent), publia une Grammaire Allemande à Augsbourg *in* 8°, en 1573.

ALBERT (Léon-Baptiſte), mit au jour à Amſterdam, en 1643, un Traité de la Peinture en trois livres.

ALBERT ou ALBERTI (Valentin), mort le 15 Septembre 1697, âgé de 62 ans, aprés avoir exercé la charge de Profeſſeur en Philoſophie & en Théologie à Leipſik l'eſpace de trente-quatre ans, a compoſé une Explication & Apologie de la Con-

Confeſſion d'Augsbourg, publiée en 1690, & l'examen du Concile de Trente & de l'expoſition de la Foi Catholique de Jaques Bénigne Boſſuet, Evêque de Meaux. Valentin Albert, à qui Konig attribue dans ſa Bibliothéque un Abbrégé du Droit de la Nature & des Gens, imprimé à Leipſic en 1676, eſt apparemment le même. Il eſt auſſi l'Auteur d'une Harangue qui a pour titre *de Pratio Lignitenſi cum Tartaris*, imprimée à Leipſik en 1664 in 4°. * *Conſultez l'Indice general des Actes de Leipſic.*

ALBERT (Salomon), Médecin, a publié une Hiſtoire du ſcorbut, qui fut imprimée en 1594. Il eſt auſſi Auteur d'une Hiſtoire des parties du corps humain. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERT. *Voyez* ADELBERT.

ALBERTANUS, a fait un Traité de l'Art de parler & de ſe taire. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERTET, Mathématicien & Poëte, Gentilhomme Provençal né à Sitteron, vivoit vers l'an 1290. D'autres diſent qu'il étoit de Taraſcon, & de la maiſon de Maleſpine. Mais il y a plus d'apparence qu'il ne fit que demeurer dans la derniére de ces villes. L'amour honnête étoit alors l'occupation des perſonnes de qualité, qui ſe plaiſoient à ſervir une Dame, & à faire de cette occupation le ſuiet des vers qu'ils compoſoient. Albertet, ſuivant la coutume de ſon ſiécle, & pouſſé ſans doute par ſon inclination, fit beaucoup de galanteries pour la Marquiſe de Maleſpine; & c'eſt peut-être ce qui a fait croire qu'il étoit de cette maiſon. Elle lui marqua ſa reconnoiſſance par des préſens de drap, de chevaux & de quelques bijoux. Mais comme ces aſſiduitez pouvoient faire tort à ſa réputation, elle le fit prier de ne la plus voir. Il obéït & ſe retira à Taraſcon, où l'on dit qu'il mourut peu de tems après. Il avoit écrit quelques traitez de Mathématiques, & diverſes piéces de Poëſie à l'honneur de la Marquiſe de Maleſpine. En mourant il pria Pierre de la Valiére ou de Valerne de les remettre entre les mains de cette Dame: mais cet infidéle ami les vendit à un certain Poëte d'Uzés, qui oſa publier ces Poëſies comme des Ouvrages de ſa façon. La peine du fouet étoit celle dont on puniſſoit alors ces Plagiaires; & ce fut celle que ſouffrit celui qui s'érigea en Auteur aux dépens d'Albertet. * Noſtradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

ALBERTI ou ALBERT, famille établie en France depuis le Pape Innocent VI. *Voyez* ALBERT, famille après les Comtes de Vermandois du nom d'Albert.

ALBERTI (Audouin), Cardinal, natif du Limoſin, neveu du Pape Innocent VI qui étoit ſur le ſaint Siége en 1352, étoit ſavant dans la Juriſprudence Civile & Canonique, dans les Belles Lettres & dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; & il fut élevé en 1349 ſur le Siége Epiſcopal de l'Egliſe de Paris, en 1350 ſur celui d'Auxerre, & en 1352 ſur celui de Maguelone. Quelques Auteurs ont douté qu'il ait été Evêque de Maguelone, parce que nommant dans ſon Teſtament les Egliſes de Paris & d'Auxerre, il ne parle point de cette derniére. Mais il y a de ſi fortes preuves de cette vérité, qu'il eſt impoſſible d'en douter. Le Pape Innocent VI. le fit Cardinal Prêtre du titre de S. Jean & de S. Paul, le 15 Février de l'année 1353, & le mit en état de protéger les perſonnes de mérite, & ſur tout les Gens de Lettres, dont il recherchoit l'entretien avec un ſoin extrême. Depuis, ce Cardinal opta l'Evêché d'Oſtie; & après la mort d'Innocent VI. ſon oncle, arrivée le 12 Septembre 1362, il ſacra Urbain V. qu'on venoit d'élever ſur le Siége Pontifical. Il ne ſurvécut pas longtems au Pape ſon oncle; car il mourut le neuviéme Mai de l'an 1363, & fut enterré comme lui dans l'Egliſe de la Chartreuſe de Villeneuve-lés-Avignon, où il ordonna qu'on mît cette épitaphe: *Lapide ſub hoc modico jacent omnia triſtera dicti Oſtienſis Audoini dum viveham in vita mea.* Ce Cardinal fit de grands biens à la Chartreuſe de Villeneuve, fondée par Innocent VI, &, ſi l'on en croit Victorel, ce fut auſſi lui qui fonda l'Hopital qui eſt dans la même ville d'Avignon près de la pointe du pont du Rhône. En mourant il fit divers legs pieux, & fonda un anniverſaire dans les Egliſes de Paris & d'Auxerre. Ayant enſuite conſidéré que l'Egliſe & l'Etat perdoient beaucoup, en ce que pluſieurs jeunes gens d'eſprit leur demeuroient inutiles, faute de moyens pour étudier, il voulut contribuer à l'avancement des pauvres écoliers. C'eſt pour cela qu'il fonda dans l'Univerſité de Toulouſe un collége, auquel il laiſſa tous ſes biens, & où l'on entretient un nombre de jeunes gens pendant le tems qu'ils étudient les Humanitez, la Philoſophie & les Arts Libéraux. * Bosquet, *in Vita Innocent. Pap. VI.* Ciaconius. Victorel, *in Innocent. VI.* Catel, *Mémoires de Languedoc, l.* 2. Gariel, *de Epiſcop. Magal.* Frizon, *Gallia Purpur.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

ALBERTI (Arnaud). *Voyez* AUBERT.

ALBERTI (Etienne), Cardinal, Evêque de Carcaſſone, natif de la Province de Limoſin, & petit-neveu du Pape Innocent VI. lequel ayant eu grand ſoin de le faire élever dans la Science & dans la piété, lui donna l'Evêché de Carcaſſone; & enſuite le créa Cardinal Diacre, du titre de ſainte Marie *in Aquiro* en 1361. Quelques-uns diſent que Jean III. du nom, ſuccéda en 1361 à Geofroi de Vairolis Evêque de Carcaſſone; mais il y a lieu de croire que le Cardinal Alberti fut en effet le ſucceſſeur de Géofroi; & que peu de tems après il remit cet Evêché à ce Jean III, qui, ſelon les Actes de ce tems-là, étoit Evêque de Carcaſſone en 1366. Quoi qu'il en ſoit, après la mort d'Innocent VI, arrivée en 1362, il fut très eſtimé du Pape Urbain V, qu'il ſuivit en Italie l'an 1367. L'année d'après ce Pape le fit Prêtre aux Quatre tems de Septembre, & lui changea ſon titre de ſainte Marie *in Aquiro* en celui de ſaint Laurent *in Lucina.* Il mourut le 28 Septembre 1369 à Viterbe, où il fut enterré dans l'Egliſe cathédrale. * Onuphrius, *in Innocent. VI. & Urbano V.* Bosquet, *in Vit. Innocent. VI.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.*

ALBERTI (Jaques), de Bologne en Italie, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1320. Il compoſa un Traité de la différence du Droit Civil & du Droit Canon, que nous avons parmi les Ouvrages de Barthole. * Alidoſi, *de Doct. Bonon.* Bumaldi, *Minerval, ſeu Biblioth. Bonon.*

ALBERTI (Leon-Baptiſte), de Florence, vivoit dans le XVI ſiécle, & mourut en 1540, ſelon Riccioli. C'étoit un ſavant homme & un habile Architecte, qu'on ſurnomma l'*Archimède* & le *Vitruve* de ſon tems. Il compoſa divers Ouvrages, *de Pictura; de Architectura civili; de Statuis; Monas*, &c.

ALBERTI (Nicolas), Jéſuite, Allemand de nation, enſeigna la Philoſophie à Wirtsbourg dans la Franconie: publia quelques Traitez, & mourut le 18 Janvier de l'an 1641. * Alegambe, *Biblioth. S. J.*

ALBERTI (Léandre), de Bologne, ville d'Italie, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né le onziéme Décembre 1479, travailla avec une très grande application pour le public & pour ſon Ordre, où il remplit ſouvent les charges de Prieur & de Provincial. L'an 1517, il publia un Ouvrage des Hommes Illuſtres de ſon Ordre en 4 livres. Depuis il donna encore l'Hiſtoire de Bologne, & quelques Vies; comme celles de ſaint Raimond de Pennafort, du P. Jourdain, &c. Enfin en 1550, il fit imprimer la Deſcription d'Italie, qu'il dédia à Henri II. Roi de France, & à la Reine Catherine de Médicis ſon épouſe. Cet Ouvrage ſeroit excellent, ſi ce Pére n'eût donné trop aveuglément dans les contes ridicules de ſon confrére Annius de Viterbe. Il le reconnut lui-même dans la ſuite, & témoigna la juſte douleur qu'il avoit de s'être laiſſé abuſer par ce célébre Impoſteur. Guillaume Kyriander traduiſit d'Italien en Latin cet Ouvrage d'Alberti, qui publia, en 1552, une Chronique ſous le nom d'*Ephémerides.* Il y parle de ce qui s'étoit paſſé en Italie depuis le voyage du Roi Louis XII. en 1499, juſqu'en 1552. Quelques Auteurs diſent qu'il mourut ſur la fin de la même année 1552, & d'autres ſoutiennent que ce fut dans la ſuivante, qui étoit la 74 de ſon âge. * Gesner, *Biblioth.* Simler, *in Epit. Biblioth. Gesner.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat.* Miræus, *in Auct. de Scriptoribus Eccleſiaſticis, & de Scriptoribus ſæculi decimiſexti* Bumaldi *Biblioth. Bonon.*

ALBERTI (Jean), Juriſconſulte Allemand, natif de Widmanſtat, floriſſoit dans le XVI ſiécle. Il étoit ſavant dans les langues Gréque, Hébraïque & Arabeſque. Il apprit auſſi la Syriaque de Siméon Evêque, Syrien de nation, de Thrée Ambroiſe & de quelques autres qu'il connut à Rome. Depuis, étant revenu en Autriche, il en fut Chancelier; & quelque tems après il fut nommé Chevalier de l'Ordre de ſaint Jaques. En 1543, il publia à Nuremberg un Abbrégé de l'Alcoran, avec des Notes ſur les impoſtures que Mahomet y a renfermées. L'an 1556, il fit imprimer à Vienne en Autriche, & aux dépens de l'Empereur Ferdinand I, le Nouveau Teſtament en langue & en caractére Syriaque, dont Moïſe, Prêtre de Méredin, lui avoit fourni un exemplaire manuſcrit, à l'uſage des Jacobites, dans lequel la ſeconde Epître de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de ſaint Jean, l'Epître de ſaint Jude, ni l'Apocalypſe ne ſe trouvoient pas. Il donna auſſi une Grammaire facile pour apprendre la Langue Syriaque. La Préface eſt très curieuſe, & il a eu ſoin d'y marquer les progrés des langues orientales parmi les Latins. * Miræus, *de Script. Sac. XVI.* Simon.

ALBERTI ou DE ALBERTIS (Albert), Cardinal. *Cherchez* ALBERTIS.

ALBERTIN (François), Eccléſiaſtique de Florence, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il étoit Domeſtique d'un Cardinal, & publia un Traité des Merveilles de l'ancienne & de la nouvelle Rome, qu'il corrigea depuis, & qu'il dédia au Pape Jules II. en 1509, avec un autre petit Traité, *de laudibus Florentiæ & Savonæ.* * Simler, *in Epit. Biblioth. Gesner.* Onuphrius, *Pratus Comment. de Repub. Romanor.* Voſſius, *l.* 3. *Hiſt. Lat.*

ALBERTIN (Arnaud), de Majorque, Evêque non de Badajoz, *Tacenſis*, comme Poſſevin & le Mire l'ont cru; mais de Patti, *Pactenſis*, qui eſt une ville de Sicile, ſous la métropole de Meſſine. Il eut un Canonicat à Majorque, où il fut depuis Inquiſiteur de la foi, & exerça cette même dignité dans le Royaume de Valence en Eſpagne, & puis en Sicile, où ſon mérite l'éleva ſur le Siége Epiſcopal de Patti. En 1538, Ferdinand de Gonzague, Vicerot de Sicile, l'y laiſſa ſon Lieutenant, & il s'acquitta de cette nouvelle charge avec un ſoin & une aſſiduité qui lui aquirent l'eſtime de tous les Siciliens. Arnaud Albertin compoſa divers Ouvrages, *Repetitio nova, ſive Commentaria Rubricæ & cap. 1. de Hæreticis, lib. 6; Quæſito de ſecreto, quando debeat & non debeat revelari; De agnoſcendis aſſertionibus Catholicis & hæreticis*, &c. Il mourut l'an 1545. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Rocchus Pyrrhus, *Notit. Eccleſ. Sicil. in Pactenſi.* Miræus, *de Script. Sac. XVI.* Nicolas Antonio, *de Script. Hiſp.*

ALBERTIN (Pierre), Profeſſeur en Droit Canon à Rome, a fleuri ſur la fin du XVI ſiecle, & au commencement du XVII. C'étoit le fils d'un pauvre homme qui s'étoit reduit à ſervir pour gagner de quoi faire étudier ſon fils; ce qui lui réüſſit ſi bien, que les Jéſuites choiſirent ce jeune homme pour enſeigner le Droit dans le Collége des Allemands, où le Pape Clément VIII. voulut qu'on mît un Profeſſeur. Depuis Albertin fut Domeſtique du Cardinal Farnéſe, & enfin Profeſſeur dans le Collége Romain. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 3. Imag. Illuſtr. c.* 52.

* ALBERTINE AGNES, née Princeſſe d'Orange, fille de Frédéric Henri, Prince d'Orange, & d'Amélie Comteſſe de Solms-Braunsfelt, naquit le 29 Avril 1634 à la Haye. Elle étoit la troiſiéme fille & le cinquiéme enfant de ſes illuſtres Parens. C'étoit une Princeſſe accomplie, & elle n'ignoroit rien de ce qu'une perſonne de ſon rang peut ſavoir. Elle ſe faiſoit diſtinguer par ſes vertus, ſa piété & ſes connoiſſances. Elle entendoit

Digitized by Google

doit la Politique & l'Hiſtoire, & parloit pluſieurs langues. A l'âge de 14 ans, elle perdit ſon pére, & trois ans après, ſon frére. En 1652, le deuxiéme de Mai, elle épouſa à Cléves, Guillaume Frédéric, Comte de Naſſau, Stadhouder de Friſe. Après douze ans, cinq mois & quelques jours de mariage, elle perdit malheureuſement ſon Epoux, qui mourut le 21 Oct. 1664, d'un coup de piſtolet dont il s'étoit bleſſé lui-même à Leeuwarden le 13 du même mois. Elle reſta veuve avec trois enfans, ſavoir, 1. *Amélie* née le cinquiéme Dec. 1655, & depuis mariée à Jean Guillaume Duc de Saxe-Eyzenach; 2. *Henri Caſimir* Stadhouder de Friſe né le 18 Janvier 1657; & 3. *Sophie Guillemine* née à Honſlardyk le 29 Juin 1664, & morte le 13 Juin 1667. Comme l'aîné de ſes enfans n'avoit que neuf ans lorsque leur pére mourut, elle fut leur Tutrice, & ſa tutelle dura pendant 15 ans jusques en 1679, dans le tems que finit la minorité de ſon fils. Lorsqu'il n'avoit encore que quinze ans, elle voulut bien, à la priére des Etats de Friſe, le mettre comme Capitaine Général à la tête des troupes de Friſe. Elle avoit pour Neveux, Guillaume III. Prince d'Orange & enſuite Roi d'Angleterre, fils de ſon frére; Frédéric Electeur de Brandebourg, fils de ſa ſœur ainée; Léopold Prince d'Anhalt, fils de ſa ſœur cadette. Avant que de mourir, elle eut la ſatisfaction de voir deux Princes & ſix Princeſſes à ſon fils Henri Caſimir, & un Prince & une Princeſſe à ſa fille Amélie: mais elle eut la douleur de ſurvivre à ſa fille unique Amélie qui mourut en 1695, & à ſon fils mort en 1696, le 25 Mars. Elle mourut à Oranjewout le 26 Mai 1696, âgée de 62 ans & un mois moins cinq jours. Le 25 Juin elle fut transportée ſans pompe à Leeuwarde, où elle fut miſe dans la tombe des Stadhouders de Friſe. * *Oraiſon funébre d'Albertine* &c. par Henri Aug. Steenbergen. Hubner, *Tab.* 256 & 259.

ALBERTINI (François) Jéſuite, illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, étoit de Catanzaro dans la Calabre, ville Epiſcopale du Royaume de Naples. Ses parens, qui l'avoient deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, lui avoient procuré une riche Abbaye, qu'il quitta pour entrer chez les Jéſuites; ce qu'il fit en 1578, étant âgé de 16 ans. Il profeſſa la Philoſophie & la Théologie à Naples pendant neuf ans avec applaudiſſement, & mourut le 15 Juin de l'an 1619. Entre autres Ouvrages, on a de lui une Théologie en deux volumes *in folio*, ſous le titre de *Corollaria Theologica ex principiis Philoſophicis deducta*, imprimée à Naples en 1606 & 1610, & à Lyon en 1616. * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Mireus, *de Script. XVII Sæc.* Sotwel, *Script. Soc. J.*

ALBERTINI (Nicolas), né vers l'an 1250, à Prato en Toſcane, dont on dit que Facio Albertini ſon frére étoit Comte: d'où vient qu'on l'appelle quelquefois Nicolas de Prato, entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il prit le degré de Docteur dans l'Univerſité de Paris. On le vit ſucceſſivement Profeſſeur en Théologie dans les premiéres chaires, Provincial dans ſon païs & Procureur Général de ſon Ordre. Il exerçoit cette derniére charge lorsque Boniface VIII. lui donna le premier Juin 1299, l'Evêché de Spolète, avec l'emploi de Vicegérent dans la ville de Rome. Quelque tems après, envoyé par le même Pape en qualité de Nonce auprès des Rois de France & d'Angleterre, il eut l'adreſſe de gagner les bonnes graces de l'un & de l'autre Prince, & de rétablir la bonne intelligence. Le Pape Benoît XI. qui le connoiſſoit particuliérement, le fit Cardinal & Evêque d'Oſtie au mois de Décembre de l'an 1303, & le fit ſon Légat *à Latere* en Toſcane pour y appaiſer les troubles. Mais comme les Guelphes y étoient les maîtres alors, le Cardinal qui étoit d'une famille Gibelline ne put ſe faire écouter: & il fut même obligé de ſe retirer précipitamment à Pérouze, ſur l'avis qu'on lui donna que ſa vie étoit en danger. Le malheureux ſuccès de cette Légation ne diminua rien du crédit d'Albertini. Ce fut lui qui après la mort de Benoît XI, concilia les eſprits des Cardinaux, dont les uns étoient attachez à la mémoire de Boniface VIII. & les autres engagez au Roi Philippe *le Bel*; & qui de concert avec ce Prince, les engagea d'élire Clément V. Ce fut lui enſuite qui tira adroitement ce Pape des engagemens qu'il avoit pris avec le Roi, ſans le choquer. Il eut auſſi beaucoup de part à l'élection de Jean XXII, & il fut l'ame de ce pontificat tant qu'il vécut, de même qu'il l'avoit été du précédent. Les grandes affaires que les Papes lui confiérent, ne lui firent point oublier l'obligation qu'il avoit à l'Ordre de ſaint Dominique; il le combla de biens, fit rebâtir quelques-uns de ſes Couvens, qui étoient en mauvais état, & voulut être enterré dans celui d'Avignon. Il mourut le premier Mars 1321, & avant ſa mort il avoit fait diſtribuer tous ſes effets aux pauvres, qu'il avoit toûjours beaucoup aimez. Il avoit compoſé un Traité du Paradis, & un autre de la maniére de procéder à l'élection des Papes; mais ils n'ont pas été imprimez, non plus que les Actes de ſes Légations, qui devoient être très curieux. * Echard, *Script. Ord. Pred.*

ALBERTINUS (Edmundus). *Voyez* AUBERTIN (Edme).

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, Cardinal Diacre du titre de *Saint Euſtache*, né à Florence, & originaire d'Arezzo, eut un Canonicat dans l'Egliſe de Florence, puis fut pourvu par le Pape Eugéne IV. de l'Evêché de Camérino dans la Marche d'Ancone, & enſuite fut crée Cardinal en 1439. Eugéne IV. l'employa en diverſes négociations importantes, & l'envoya en qualité de Légat dans le Royaume de Naples, où il mourut dans le monaſtére de Grota Ferrata le onziéme Août 1445. Une partie de ſon corps fut portée à Rome, & fut enterrée dans l'Egliſe de ſaint Jean de Latran. L'autre eſt dans celle de Sainte-Croix de Florence, de l'Ordre de S. François, où les Seigneurs Albertis lui élevérent en 1573 un nouveau tombeau. Mais ils ſe ſont aſſurément trompez, en lui attribuant dans ſon épitaphe l'honneur d'avoir commandé l'Armée navale des Princes Chrétiens liguez contre le Turc. * Blondus, *Hiſt. Dec.* 3. *l.* 11. Saint Antonin, *tit.* 22. *c.* 10. §. 5. Ughel, *Ital. Sacr.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

ALBERTIS (Albert de), de Trente, eſt Auteur de divers Ouvrages, *Vindicia adversus Gasp. Scioppium*, en 1649; *Thesaurus eloquentiæ ſacræ & profanæ*, en 1669; *Paradoxa Moralia de ornatu mulierum*, en 1650. * Alegambe, *pag.* 9. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBERTISTUS (Marius Salomonius), Juriſconſulte de Rome, mort l'an 1530, a laiſſé un Commentaire, *de Probationibus.* * Guid. Pancirol, *in Juriſconſultis*, *lib.* 2. *cap.* 136.

ALBERTOMA (Albert), de Groningue né le 23 Nov. 1644 fut d'abord Miniſtre dans le bourg d'Appingandum, & appellé à Emden en 1683. D'Emden il fut appellé à Groningue où il eſt mort en 1720.

ALBERTON, *Albertonium* & *Paretonium*, petite ville ſur les frontiéres du Royaume de Barca en Afrique, prés de l'Egypte, à cent cinquante mille pas d'Alexandrie. Elle eſt ſur la côte de la Méditerranée, ſous l'obéiſſance des Turcs, dans un païs aſſez inculte, & a un port aſſez fréquenté, que les François appellent ſouvent le *Port-Albert.* * Baudrand.

ALBERTONIUS (Alexandre), a raſſemblé des déclarations & réſolutions de Droit en vint livres. Cet Ouvrage fut imprimé à Veniſe *in folio*, en 1585.

ALBERTUCCIO BURSELLI, ou ALBERTUCCI DE BORSELLES (Jérôme), de Bologne en Italie, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a vécu dans le XV ſiécle. C'étoit un eſprit doux & facile, qui aimoit la ſolitude, & qui ſe faiſoit un plaiſir de l'étude de l'Hiſtoire. Il compoſa une Chronique depuis le commencement du monde, jusqu'en 1491; les Annales de ſon Ordre; & quelques autres. On aſſure qu'il mourut le 25 Novembre de l'an 1497. * Leandre Alberti *Deſcr. Ital. & l.* 4. *de Vir. Illuſt. Dom.* Seraphin. Razzi, *Hiſt. de gli Huomin. illuſtr. Dom.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ALBESAN & ALBESANO, *Albenſis Tractus*, petit païs d'Italie, eſt dans le Montferrat, autour de la ville d'Alba, qui en eſt la capitale. Ce païs étoit autrefois au Duc de Mantoue: mais il a été cédé au Duc de Savoye par le Traité de Quierasque en 1631, & lui appartient à préſent. * Baudrand.

ALBESTI. *Voyez* ALBASTI.

ALBI, *Alba Marſorum*, petite ville d'Italie à demi ruinée, dépendante du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, à deux petites lieues du Lac de Celano, du côté de l'occident. * Baudrand.

* ALBI, Forêt de l'Abbruzze Ultérieure, entre la petite ville d'Albi & le Lac de Celano.

ALBI ou ALBY, ſur le Tarn, *Alba*, *Albia*, & *Albiga*, ville de France dans le Haut Languedoc, avec Archevêché, ci-devant Evêché ſuffragant de Bourges. Cette ville, capitale de l'Albigeois, eſt très ancienne; & il en eſt fait mention dans Ptolomée, dans la Notice de l'Empire, dans Grégoire de *Tours*, &c. Son Egliſe Cathédrale, ſous le nom de ſainte Cécile, a l'un des plus beaux chœurs de France; & ſon Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Chantre, d'un Sous-chantre, de quatre Archidiacres, d'un Sacriſtain, d'un Théologal, & de vint Chanoines, tous à la nomination de l'Archevêque, qui eſt auſſi Seigneur temporel de la ville. Ce Chapitre a été autrefois compoſé de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & fut ſécularisé par le Pape Boniface VIII, en 1297. On prétend que ſaint Clair Martyr eſt le plus ancien Evêque d'Albi; & Grégoire de *Tours* parle de ſaint Salvius, qui vivoit dans le VI ſiécle. Il y en a eu d'autres très illuſtres, & entre ceux-ci, divers Cardinaux; comme Bernard de Caſſanet, Bertrand de Bordis, Guillaume Curti, Pictain de Montesquieu, Jean Joſroy, deux Louïs d'Amboiſe, Adrien & Aimar Gouffier, Antoine du Prat, Jean & Louïs de Lorraine, & Laurent Strozzi. Comme l'Evêché d'Alby, eſt un des plus riches du Royaume, il fut érigé en Archevêché l'an 1678 le troiſiéme Oct. par le Pape Innocent XI. à l'inſtance de Louis XIV, qui y a nommé pour premier Archevêque, Hyacinthe Serroni Gentilhomme Romain, auparavant Evêque d'Orange, & depuis Evêque de Mende. Les Evêchez ſuffragans ſont ceux de Caſtres, de Mende, de Rhodez, de Cahors & de Vabres, qui étoient auparavant ſous la Métropole de Bourges, laquelle en compenſation a une augmentation de revenus à prendre ſur l'Archevêché d'Albi. Elle a réſervé par le Concordat le Droit de primatie ſur la Province d'Albi, dans la poſſeſſion duquel elle a été maintenue par arrêt du Parlement de Paris donné en la grande chambre au mois d'Avril 1710. Au reſte, c'eſt d'Albi que le nom d'Albigeois fut donné aux Vaudois dans le XIII ſiécle. L'Auteur qui nous a laiſſé une continuation de l'Hiſtoire d'Aimoin, dit que Charlemagne ayant érigé le Royaume d'Aquitaine pour ſon fils Louis *le Debonnaire*, y laiſſa dans les principales villes des Comtes, avec autorité de Gouverneurs, qui devoient avec les Evêques aſſiſter le jeune Prince de leurs conſeils. Enſuite il nomme divers de ces Comtes, & entre autres Aimoin, qui le fut d'Albi. Le même Auteur parle ailleurs d'Ermengaud, auſſi Comte d'Albi. Ce Comté dans le dixiéme ſiécle paſſa dans la maiſon des Comtes de Toulouſe, ſoit par le mariage de Gurſende ou Gerlinde avec Raimond Pons Comte de Toulouſe, ſoit par la femme de Pons, fils ou petit-fils du même Raimond-Pons: on ne ſait pas le nom de cette femme. Depuis, les biens des Comtes de Toulouſe ayant été ajugez à Simon Comte de Montfort, ſon fils Amauri les céda au Roi Louïs VIII: ce qui fut confirmé par le Traité de paix fait avec le Roi ſaint Louïs. Ce Prince étant à Saumur l'an 1241, y fit Chevalier ſon frére Alphonſe; & lui ayant donné les Comtez de Poitiers, d'Auvergne & d'Albigeois, fit célébrer ſon mariage avec Jeanne, fille & héritiére de Raimond *le Jeune*, Comte de Toulouſe. Mais Alphonſe étant mort ſans poſtérité, le Comté d'Albi fut encore réüni à la Couronne. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 13.

Digitized by Google

c. 13. l. 5. & 7. &c. Aimoin, l. 2. & 5. Pierre des Vaux de Cernai, *Hiſt. Albig.* Catel, *Mémoires de Languedoc*, & *Hiſt. des Comtes de Toulouſe.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.*

CONCILES D'ALBI.

Les ſentimens des Albigeois faiſoient un ſi grand progrès dans le Languedoc, ſur la fin du XII ſiécle, que les Prélats pour s'y oppoſer, célébrérent divers Conciles, & en 1176 s'aſſemblerent à Albi. Giraud ou Gerard Evêque de cette ville s'y trouva, & les Albigeois y furent accuſez de ſept ou huit erreurs capitales. Ils y prirent trois Abbez pour Arbitres; & ſe voyant ſur le point d'être condamnez d'héréſie, ils déſavouérent les Articles où leur créance étoit contenue. Mais lorſqu'on les preſſa de ſouſcrire avec ſerment à la Confeſſion de Foi qu'on leur préſenta, ils le refuſérent: & c'eſt pour cette raiſon qu'ils furent condamnez par les Evêques & par les Arbitres. Vers l'an 1254, Zoën Evêque d'Avignon, & Légat du ſaint Siége, aſſembla à Albi les Prélats des métropoles de Narbonne, de Bourges & de Bourdeaux, & ils firent enſemble divers réglemens contre les mêmes Albigeois. Il y en a qui diſent que Zoën Evêque d'Avignon, aſſembla contre eux un Concile en 1228; mais ils ſe trompent, puiſque Zoën n'ayant été mis ſur le Siége d'Avignon qu'en 1250 ne pouvoit avoir préſidé en 1228 au Concile d'Albi. Ce fut par ordre du Roi S. Louis, comme il eſt marqué dans les Actes, *Concilium Albienſe factum à Domino Zoën Avenionenſi Epiſcopo, ſedis Apoſtolicæ Legato, multis Epiſcopis, Narbonenſis, Bituricenſis & Burdigalenſis provinciarum, &c. congregatum apud Albiam 1254 juſſu Ludov. Francorum regis, &c.* * Roger de Hoveden, *ad ann.* 1176. Bini. Labbe, &c. *in Concil. Collect.* Dom Luc d'Achéri, *Spicileg. tome* 2. Nouguier, *Hiſt. des Evêques d'Avignon.* De Marca, *Hiſt. de Béarn, l.* 8.

ALBI ou ALBIE, petite ville du Génevois, dans les Etats du Duc de Savoye, entre Annecy & Aix, eſt peu conſidérable. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'un mont, qui a au pié un torrent fâcheux. * Baudrand.

ALBI (Bernard d'), Cardinal Prêtre du titre *de ſaint Cyriaque*, né dans le Diocéſe de Pamiers en Languedoc, a fleuri dans le XIV ſiécle. Il fut élevé ſur le Siége de l'Egliſe de Rhodez, après Pierre de Châteauneuf le huitiéme Février 1336, & il remplit ſi bien les Devoirs de ſon Miniſtére, que le Pape Benoît XII. le créa Cardinal le huitiéme Décembre 1337. Depuis il fut Evêque de Porto après le Cardinal de Comminges: & c'eſt en cette qualité qu'il ſacra Etienne Evêque de Rhodez au mois de Janvier 1349: ce qu'on doit remarquer pour fixer le tems de la mort de Bernard d'Albi. Clément VI. qui avoit ſuccédé à Benoît, ſe ſervit de ce Cardinal pour négocier une affaire très importante & très délicate. Pierre IV. dit *le Ceremonieux*, Roi d'Arragon, & Jaques Roi de Majorque, ſe faiſoient la guerre à toute outrance; & on n'avoit pu encore ni les accorder, ni même leur perſuader de ſonger à une tréve. Le Pape le chargea de cette commiſſion, & l'envoya en Eſpagne avec la qualité de Légat Apoſtolique. Il fut ſi bien tourner l'eſprit des deux Rois, qu'il leur fit accepter, en 1347, une tréve pour ſix mois. Onuphre & Ciaconius trompez par une inſcription qu'on voit à Avignon au-deſſous de l'Epitaphe du Pape Benoît XII, ont cru que Bernard d'Albi étoit mort en 1344, & Frizon a fixé cette mort en 1348; mais il eſt conſtant qu'il mourut le 13 Novembre 1350. L'inſcription d'Avignon eſt en ces termes: *Is vero qui jacet ante pedes* Benedicti, *creditur eſſe Bernardus, &c. Obiit Avenione ſub Clemente VI. anno* 1344. Ce Cardinal avoit beaucoup d'eſprit & de doctrine, & ſur tout un génie ſi facile pour la Poëſie, qu'il compoſoit plus de trois cens vers en moins d'une heure. C'eſt le témoignage qu'en rend Pétrarque qui étoit ſon ami. * Surita, *in Annal. Arrag. l.* 7. *c.* 69. Onuphrius & Ciaconius, *in Bened. XII.* Bosquet, *in Vit. Bened. XII.* Frizon, *Gall. Purpur.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Ughel, *Ital. Sacra de Epiſcop. Portuenſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Ruten.*

ALBI ou DE ALBA (Jean), Chartreux, Eſpagnol de nation, a été très eſtimé dans le XVI ſiécle pour ſa piété & pour ſa doctrine. Après avoir appris parfaitement la Théologie, les Langues orientales, & ſur tout l'Hébraïque, il prit l'habit de Religieux dans la Chartreuſe dite la Vallée de Jéſus-Chriſt, près la ville de Ségovie, au Royaume de Valence, où il mourut le 27 Décembre 1591, après vint-ſept ans de profeſſion. Ce ſavant homme infatigable dans le travail, laiſſa pluſieurs Ouvrages ſur l'Ecriture-Sainte. Les Chartreux de ſon Monaſtére qui en firent imprimer un l'an 1610, ſous ce titre, *Sacrarum Simoſeon, Animadverſionum & Electorum ex utriuſque teſtamenti lectione Commentarius & Centuria*, témoignent dans la Préface qu'ils avoient encore de lui un très grand nombre d'autres Ouvrages ſur le même ſujet. Le Mire parle d'un autre imprimé en 1613, intitulé, *Selecta Annotationes & Expoſitiones in varia utriuſque Teſtamenti difficilia loca.* * Miræus, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *1. P. Bibliotb. Script. Hiſpan.*

ALBIA TERENTIA, Dame Romaine de très illuſtre famille, fut femme de L. Salvius Othon, & mére de l'Empereur Othon, qu'elle mit au monde le 28 Avril l'an 34, de l'Ere commune. * Chevreau, *Hiſt. du Monde, l.* 3.

ALBIAMU. *Voyez* GIHON.

ALBIAS, petite ville de France dans le Quercy, près de Négrepeliſſe, eſt ſéparée en deux par l'Aveyrou, qui ſe jette dans le Tarn. * Davity, *Deſcript. de la France.*

ALBICELLA. *Voyez* AVILA, ville d'Eſpagne.

ALBICERIUS, devin qui devinoit les penſées, ſi l'on en croit S. Auguſtin qui en rapporte des exemples ſurprenans, *contra Academ. l.* 1. *c.* 6.

ALBICI. *Cherchez* ALBIZZI.

ALBICI (Barthelemy). *Cherchez* BARTHELEMY.

ALBICIA & ALBUZA, *Montanates*, village du Duché de Milan, ſitué à huit ou neuf lieues de cette ville en tirant vers le Lac Major.

ALBICUS, Archevêque de Prague, natif d'Unczow en Moravie fut en 1411, élevé à cette dignité par Wenceſlas Roi de Bohéme. Il eut autant de facilité à l'égard de Jean Hus & des autres diſciples de Wiclef, que ſon prédéceſſeur Stanon avoit témoigné d'ardeur & d'empreſſement pour s'oppoſer à leurs progrès. Mais il ne poſſéda par longtems cet Archevêché: car ne pouvant s'accommoder des grandes dépenſes qu'il falloit faire dans ce poſte éminent, il l'échangea avec Conrad Evêque d'Olmutz & Comte de Wegra, contre le Prieuré de Wilherad, que Jean Patriarche d'Antioche avoit poſſédé & qu'il avoit cedé à l'Evêque d'Olmutz. Au reſte ſon avarice étoit ſi extraordinaire, qu'il ne vouloit pas même confier la clef de ſa cave à qui que ce fût. Il n'avoit pour tout domeſtique qu'une vieille ſervante, qu'il faiſoit mourir de faim, il n'oſoit entretenir des chevaux pour ſon uſage parce qu'ils mangeoient trop, & il avoit ſoin de faire vendre tout ce qu'on lui apportoit, pour ſatisfaire l'avidité qu'il avoit pour les biens de la terre. Mais quelques-uns croyent qu'il en eſt accuſé à tort, ſur tout par ceux qui lui font un crime d'avoir été pour Jean Hus & les Wiclefites, c'eſt à dire, de ne les avoir pas perſécutez comme avoit fait ſon Prédéceſſeur. Il ne manquoit ni d'eſprit ni de ſavoir. Il compoſa deux ou trois Traitez de Médecine, ſavoir, *Præſes medendi; Regimen ſanitatis; Regimen peſtilentiæ*, imprimez à Leipſic l'an 1484. Il étoit mort longtems auparavant. * Spondé, *A. C.* 1412. Vander Linden, *de Script. Medic.*

ALBIE, ville de Savoye. *Voyez* ALBI.

ALBIGEOIS, *Albigenſis Tractus*, Province de France en Languedoc, autrefois plus étendue; mais à préſent plus reſſerrée, étant bornée par le Rouergue, par le Querci, par le haut Languedoc propre, par le Lauraguais, & par le bas Languedoc; entre les Diocéſes de Toulouſe, de Vabres, de Lavaur & de Rhodez. C'eſt le païs des anciens Héleuthériens, dont parle Céſar; & non pas des Helviens, qui ſont ceux de Vivarais, le long du Rhône. Ce païs eſt fort peuplé & très fertile, arroſé de pluſieurs rivières; entre autres du Tarn, de l'Agout & du Dadou. Ses principales villes ſont Albi, qui eſt la capitale de la Province; Caſtres, Villefranche, Gaillac, Réalmont, Monteſtier, Lautrec, Briatexte & Rabaſtens. * Du Chêne, *Deſcript. des Pays de France.* Catel, *Hiſt. de Languedoc.* Mémoires. Sanſon. Briet. Baudrand.

ALBIGEOIS. C'étoit une Secte compoſée de pluſieurs Hérétiques qui s'élevérent dans le XII ſiécle, dont le principal but étoit de détourner les hommes de la réception des Sacremens, de renverſer l'ordre hiérarchique, & de troubler la diſcipline de l'Egliſe. Pierre de Bruys & Henri furent les premiers qui publiérent ces erreurs, qui ſe répandirent dans la Provence, & pénétrérent juſques dans l'Allemagne, dans l'Italie, & en Angleterre: Arnauld de Breſſe les fomenta. Ces Héretiques ſont connus ſous différens noms; comme celui d'Henriciens, Petrobuſiens, d'Arnaudiſtes, Cathares, Piffres, Patarins, Tiſſerans, Bons-Hommes, Publicains ou Poblicains, Paſſagiens, &c. Il y avoit parmi ces Héretiques des erreurs communes à toutes ces Sectes, & d'autres particuliéres à quelques-unes d'entre elles. Leurs erreurs communes regardoient les Sacremens, les pratiques de l'Egliſe, & l'Ordre Hiérarchique, contre leſquels ils avoient tous conjuré. Les particuliéres étoient le Manicheïſme, l'Arianiſme, & quelques autres impiétez, dans leſquelles pluſieurs de ces Hérétiques furent entraînez par un aveuglement étrange. Leurs erreurs furent condamnées d'abord dans un Concile tenu à Toulouſe l'an 1119, canon 2, qui fut répété dans le Concile de Latran de l'an 1139, & dans le Concile de Tours de l'an 1163. Vers la fin de ce même ſiécle, les Diſciples de Pierre Valdo, appellez *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, ſe joignirent à ces Hérétiques, & toutes ces Sectes furent généralement appellées du nom d'*Albigeois*, de la ville d'Albi, où ils s'étoient établis. Mais ceux que l'on appelle proprement *Albigeois*, renouvellerent l'héréſie des Manichéens, & y ajoûtérent des héréſies encore plus ridicules. Ils établiſſoient deux principes de toutes choſes, Dieu & le Diable; aſſûrant que le premier a créé les ames, & l'autre les corps. C'eſt ſur ce fondement qu'ils nioient l'Ancien Teſtament, & la doctrine des ſaints Patriarches, ne voulant recevoir que le Nouveau Teſtament, & ſoutenant néanmoins opiniâtrement l'inutilité des Sacremens. Ils nioient l'infuſion des nouvelles ames, en défendant ridiculement la Métempſychoſe des Pythagoriciens: & c'eſt pour cela qu'ils rejettoient la priére pour les morts, niant la réſurrection, l'Enfer & le Purgatoire. Ils ſoutenoient encore quelques erreurs, ou plutôt des blaſphémes exécrables contre la perſonne ſainte & ſacrée du Fils de Dieu, diſant que le veritable Rédempteur des hommes n'eſt point né en Bethléem, ni mort ſur le Calvaire; mais qu'il n'a été en ce monde que ſpirituellement en la perſonne de ſaint Paul. M. Boſſuet Evêque de Meaux a prouvé dans le XI livre des Variations, que les Vaudois étoient en tout différens des Albigeois, ceux-ci étant proprement des Manichéens, ce que les Vaudois n'ont jamais été. Les Albigeois étoient venus de Bulgarie. Les Cathares furent leur tige. Les erreurs dont les accuſent Alanus Moine de Cîteaux, & Pierre Moine des Vaux-de-Cernay, qui écrivirent contre eux en ce tems-là, ſe rapportent à ces cinq chefs. 1°. De reconnoître deux Principes ou deux Créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, Createur des choſes inviſibles & ſpirituelles: le ſecond, Créateur des corps, & Tuteur de l'Ancien Teſtament. 2°. D'admettre deux Chriſts, l'un méchant, qui eſt celui qui a paru ſur la terre; & l'autre bon, qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la réſurrection de la chair, & de croire que nos ames ſont des démons qui ſont précipitez dans nos corps en punition de leurs péchez. 4°. De condamner tous les Sacremens de l'Egliſe, de rejetter le Batême comme inutile,

Digitized by Google

d'avoir l'Euchariſtie en horreur, de ne pratiquer ni confeſſion ni pénitence, de croire le mariage défendu. 5°. De ſe mocquer du Purgatoire, des priéres pour les morts, des images, des croix, & des autres cérémonies de l'Egliſe. Quant à leur maniére de vivre, il y avoit deux ſortes de gens parmi eux, les Parfaits & les Croyans. Les Parfaits ſe vantoient de vivre dans la continence, ne mangeoient ni chair, ni œufs, ni fromage: ils avoient en horreur le menſonge, & ne juroient jamais. Les Croyans étoient déreglez dans leurs mœurs; mais ils étoient perſuadez qu'ils étoient ſauvez par la foi des Parfaits, & qu'aucun de ceux qui recevoient l'impoſition de leurs mains, n'étoit damné. Les Albigeois portérent d'abord le nom de *Bons-hommes*, & Gilbert de Lyon les condamna pour la premiére fois dans un Concile tenu à Lombès en 1176. Deux ans aprés, Pierre Cardinal, accompagné des Archevêques de Bourges, de Narbonne, & de divers autres Miſſionnaires, vinrent dans le Languedoc, à deſſein de les ramener à leur devoir; & l'année ſuivante le Concile général de Latran employa encore les foudres de l'Egliſe contre ces Novateurs. Le mal s'étoit longtems caché: l'héréſie s'étoit couverte d'une fauſſe apparence de piété; & lorſqu'on voulut s'y oppoſer, elle avoit déja pris de ſi fortes racines, qu'il fallut employer le fer & le feu pour l'exterminer. En 1206, Diego Evêque d'Osme en Eſpagne, ſuivi de ſaint Dominique ſon Diocéſain, d'Arnaud Abbé de Cîteaux, de Pierre de Châteauneuf Evêque de Carcaſſonne, & d'autres, entreprirent de prêcher contre les Albigeois; quoique ceux-ci euſſent pour Protecteurs le Comte de Toulouſe, & tous les Princes voiſins, qui les ſoutenoient, ou par intérêt, ou par inclination, ou par politique. Pierre de Châteauneuf avoit le titre de Légat du ſaint Siége. Raimond Comte de Toulouſe le chaſſa du Languedoc, & le fit aſſaſſiner, lorſqu'il ſe jettoit dans un bâteau pour paſſer le Rhône. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes. Le Pape excommunia le Comte, & publia en 1210 une Croiſade, dont Simon Comte de Montfort fut le Chef, & l'on courut aux armes contre les Albigeois. Les Croiſez s'aſſemblérent à Lyon; & étant entrez dans le Languedoc, prirent Béziers & Carcaſſonne, & puis Minerbe, Lavaur, & d'autres places. On fit divers ſiéges, on donna divers combats; & cette guerre fut extrémement ſanglante, comme le ſont celles qu'on fait pour la Religion. En 1213, Pierre Roi d'Arragon, les Comtes de Toulouſe, de Foix, de Comminges, avec Gaſton, Vicomte de Béarn, avoient aſſiégé Muret ſur la Garonne. Le Comte de Montfort les ſurprit, & leur défit plus de cent mille hommes dans une bataille, où le Roi d'Arragon fut tué. Louis VIII. Roi de France fit depuis aux Albigeois une guerre qui ne finit qu'en 1228, dans laquelle Raimond *le Jeune* X de ce nom, fils de celui qu'on ſurnomma *le Vieux*, ſe reconcilia à l'Egliſe & fit ſa paix avec S. Louis, à Melun, & puis à Paris. Cette paix fut ſuivie de l'établiſſement de l'Inquiſition contre ces Hérétiques à Toulouſe l'an 1229, & d'une déclaration du Comte Raimond, publiée contre ces Hérétiques Albigeois, qui furent depuis abandonnez aux Inquiſiteurs, qui achevérent de détruire les reſtes de ces malheureux Hérétiques, ſi ce n'eſt que quelques-uns ont pu ſe joindre aux Vaudois retirez dans les vallées de Piémont, de France, & de Savoye, où ils fomentérent longtems leurs erreurs. Dès que Zuingle eut publié les ſiennes, ils lui envoyérent des Députez, pour le prier de leur donner quelques-uns de ſes Diſciples, & le reconnurent pour Réformateur de leur Secte. Le Parlement de Provence diſſimula quelque tems cet attentat; mais auſſi tôt que le Roi de France eut confirmé par ſa déclaration le Décret des Théologiens de Paris, qui condamnoit les nouveaux Hérétiques; le Subſtitut du Procureur Général du Parlement de Provence, & un Officier d'Avignon ſe transportérent à Mérindol, à Cabriéres, & dans d'autres petites villes de la Provence & du Comté d'Avignon, où s'étant informez de la créance des Habitans de ces lieux, ils firent leur rapport au Parlement, qui condamna ces Hérétiques à ſe faire Catholiques dans trois mois, faute de quoi les forces de la Province ſeroient employées pour les exterminer. Pendant que l'on différoit à exécuter cet arrêt, ces peuples renvoyérent les Miniſtres Zingliens, & firent venir quelques Diſciples de Calvin, qui réglerent les Egliſes des Albigeois ſur le modéle de celle de Geneve. Le Parlement de Provence, offenſé par cette nouveauté, eut recours au Roi, qui fit chaſſer les Sectateurs de Calvin, & procura deux miſſions pour inſtruire ces Hérétiques. Ces moyens ayant été inutiles, le Baron d'Oppéde, à qui le Roi confia le gouvernement de Provence, en l'abſence du Marquis de Grignan, obtint un ordre du Conſeil pour exécuter l'arrêt du Parlement. Il fit périr par le fer ou par le feu plus de quatre mille de ces Albigeois, & abandonna tous leurs biens au pillage.

On a imprimé à Amſterdam, en 1692, un Regiſtre des Sentences rendues à l'Inquiſition de Toulouſe, depuis l'an 1307, juſques en 1323. Outre quelques erreurs qu'il attribue en commun aux Albigeois & aux Vaudois, il impute en particulier à ces derniers celles de nier l'autorité légitime des Magiſtrats, le Purgatoire & la priére pour les morts. * Jean Paul Perrin, *Hiſt. des Vaudois.* Pierre Moine des Vaux-de-Cernay, *Hiſt. des Albigeois.* Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe.* Guillaume le Breton. Guillaume de Puilaurent. Sandére. Pratéole. Baronius. Sponde. Bzovius. Raynaldus. De Marca, &c. M. Boſſuet Evêque de Meaux, *Hiſtoire des Variations.* M. Du Pin, *Bibliothéque Eccléſiaſtique des ſiécles XII & XIII.*

☞ Après avoir entendu les accuſateurs des Albigeois, il eſt juſte d'entendre auſſi leurs Apologiſtes, afin que le Lecteur ſoit mieux au fait pour en juger.

Les Catholiques & les Proteſtans conviennent que les Albigeois, que de leur tems on appelloit auſſi *Albigeſes*, ont été des gens qui dans le XII ſiécle & dans les deux ſuivans, ont vigoureuſement attaqué l'Egliſe Romaine, & dans la doctrine, & par rapport aux cérémonies: particuliérement au ſujet de la primauté du Pape, de l'autorité des Eccléſiaſtiques & de leurs mœurs. Leurs ſentimens les ont fait regarder comme des Hérétiques par cette Egliſe, qui les a condamnez & perſécutez par le fer & par le feu.

Pour ce qui regarde l'accuſation de Manichéiſme, M. Basnage les en juſtifie dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, *l.* 24. *c.* 5. *p.* 1410 & 1411. On demeure à la vérité d'accord que parmi les Albigeois, il s'étoit caché des gens coupables des ſentimens des Manichéens & des Ariens, afin de combattre l'Egliſe Romaine de concert avec eux, mais qu'à le prendre en gros les Albigeois étoient très éloignez de ces ſentimens, & que pour l'eſſentiel, leur doctrine étoit conforme à celle des Vaudois, & des Proteſtans, ſur tout ſur le point de l'Euchariſtie. Ils prouvent ce qu'ils avancent, par rapport à cette accuſation, 1°. par le ſilence de la Chronique de Toulouſe, d'une infinité d'écrits publiez contre eux, & même des Conciles de Toulouſe en 1119, de Tours en 1163, de Lavaur en 1213 &c.

2°. Par le ſoin que les Hiſtoriens de ce tems-là ont pris de les juſtifier à cet égard. Ecoutons ce qu'en dit Guillaume de Puy-Laurens qui a vécu dans le tems que les Albigeois étoient le plus perſécutez par l'Inquiſition. *Il y avoit dans ce tems-là*, dit-il, *pluſieurs ſortes d'Héretiques. Les uns étoient Ariens, les autres Manichéens; d'autres étoient Vaudois. Ils ſe joignirent tous enſemble pour combattre l'Egliſe Romaine: mais ils ne laiſſoient pas d'être fort oppoſez entre eux, & les derniers ont ſoutenu diſputé contre les Manichéens. Ces diſputes des Vaudois couvroient de confuſion les Prêtres, & allumoient leur haine. Ils avoient pour les Manichéens plus d'indulgence que pour eux. C'étoit en ce tems-là une grande honte d'être Prêtre, & cela les obligeoit à couvrir leur tonſure. Les Evêques s'aquittoient de leur charge comme ils pouvoient, & ils étoient tellement decheus de leur crédit que les Gentilshommes & les Gens de guerre s'attachoient ouvertement au parti de ces Heretiques. L'oppoſition du Clergé étoit inutile, & l'on avoit un profond reſpect pour ces Sectaires. On leur donnoit des cimetieres pour enterrer leurs morts. Ils recevoient plus de preſens que le Clergé* &c. Bernard Guidon de l'Ordre de S Dominique, qui avoit longtems exercé à Toulouſe, la charge d'Inquiſiteur contre les Albigeois, & qui par conſéquent devoit bien les connoître, écrit à peu prés la même choſe dans ſa Chronique de Toulouſe. Et quoi qu'on ait accuſé de Manichéiſme le Comte de Toulouſe, Protecteur des Albigeois, cependant le fameux Juriſconſulte Bertrand qui vivoit, il y a environ deux cens ans, dit qu'il a vu une ancienne hiſtoire manuſcrite, qui juſtifie entiérement ce Comte de ce qu'on lui imputoit, & déclare que cette accuſation ne lui étoit intentée que par les Princes, qui portoient envie à ſa vertu, & qui cherchoient à s'enrichir de ſes depouilles.

3°. Par les confeſſions mêmes des Albigeois, dont les unes ont été produites par leurs propres ennemis, & les autres ont été trouvées dans de vieux Ecrits. Par les ſentimens des Chefs d'une Secte, on peut juger de la Secte même. Pierre de Bruys n'a jamais été accuſé de Manichéiſme, & on ne lui impute que cinq choſes, ſavoir, *de rejetter le bâteme des petits enfans parce qu'ils n'ont pas la foi; d'avancer que l'on n'a beſoin ni d'Egliſes ni d'autels; de ſoutenir qu'il ne faut point adorer la croix, puiſqu'elle avoit été l'inſtrument de la paſſion de Jeſus-Chriſt; que la Meſſe n'etoit rien, & qu'il ne s'y faut point de conſécration du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt; enfin qu'il ne faut point prier pour les morts. Voyez l'Hiſtoire Eccleſiaſtique* de l'Abbé Fleury, *tome* 14. *p.* 638. Henri de Bruys, autre Docteur des Albigeois, dont il eſt fait une affreuſe peinture dans la vieille Chronique du Mans, n'y eſt pourtant pas accuſé de Manichéiſme. Arnaud, qui étoit encore un autre de leurs Docteurs, dans une conférence qu'il eut avec l'Evêque d'Osma & qui dura quelques jours, n'avança & ne ſoutint que deux propoſitions, l'une que Rome n'étoit point l'épouſe de Jéſus-Chriſt, mais la Babylone dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe de S. Jean, & que la Meſſe, telle qu'elle ſe pratique, n'a point été inſtituée par Jéſus-Chriſt. Pierre Moran eſt juſtifié de Manichéiſme par S. Bernard Abbé de Clairvaux, qui rapporte ſon procès, comme il ſe trouve dans Baronius ſur l'année 1178, mais on l'accuſa d'Arianiſme: de quoi il ſe défendit avec beaucoup de force. Aux interrogations qu'on lui fit au ſujet de l'Euchariſtie, il répondit, qu'*il ne croioit pas que le corps de Jeſus-Chriſt fut reellement & actuellement dans l'hoſtie aprés la conſecration.* Cette réponſe lui attira le fouet, le banniſſement & la confiſcation de ſes biens. Durand d'Oſca a laiſſé une Confeſſion de Foi dont les Articles s'accordent avec la doctrine des Reformez, & qui eſt diamétralement oppoſée au Manichéiſme. Tels qu'étoient les ſentimens des Chefs, tels étoient auſſi ceux des membres, comme cela paroît par la Confeſſion de Foi des Albigeois au Concile de Lombès en 1176. Ils ne voulurent pas reconnoître l'aſſemblée des Prélats pour leur Juge, mais ils firent cette confeſſion devant le peuple *qu'il y a un Dieu en trois perſonnes, Pere, Fils & S. Eſprit; Que Jeſus-Chriſt a pris notre chair, qu'il a ſouffert & qu'il eſt mort; Que celui qui ne mange pas le corps de ce Sauveur, ne ſauroit être ſauvé; Que la conſécration doit ſe faire dans l'Egliſe par un Prêtre, quel qu'il ſoit, bon ou mauvais; Que le Bâteme nous ſauve; Qu'un legitime mariage eſt permis; Et qu'il faut ſe repentir de ſes pechez.* Ce ne ſont pas là des Manichéens. Cela ſe prouve encore par un ancien manuſcrit qui contient pluſieurs procédures de l'Inquiſition contre les Albigeois, & dont feu M. Graverol Avocat à Nîmes étoit en poſſeſſion. On n'y voit aucune accuſation de Manichéiſme ou d'Arianiſme: mais on y trouve par tout le contraire. Pour en donner une preuve, on peut produire l'interrogatoire ſubi par Guillaume de Maunheac, & les réponſes qu'il y a faites, en préſence de cinq Moines Inquiſiteurs, & d'un Notaire qui en dreſſa l'acte. L'Accuſé refuſa de faire le ſerment qu'on exigeoit de lui, parce que les Albigeois ne juroient pas. On lui demanda, „ Si „ le Pape Martin qui occupoit le ſiége de Rome, avoit la puiſ-

„ ſance

„ ſance de lier & de délier? Reponſe: *Non.* „ Si le Pape qui „ gouverne l'Egliſe Romaine, étoit le Chef de la Foi? Reponſe: *Je ne reconnois point d'autre Chef de la Foi que Jeſus-Chriſt; aucun homme ſur la terre, n'ayant la puiſſance de s'attribuer ce droit: Aucune Egliſe n'a le droit de maîtriſer les autres.* „ Si les Prélats „ de l'Egliſe Romaine avoient la puiſſance de lier & de délier? Réponſe: *Non.* „ Si le batême conſere par un Prêtre qui dit *je* „ *te baptiſe*, opére la rémiſſion des péchez? Réponſe: *Aucun homme charnel ne peut conférer le batême avec la rémiſſion des péchez, laquelle ne depend que de Dieu.* De plus il rejetta *l'extreme-Onction & la Confirmation*, ne voulant reconnoître ni l'une ni l'autre pour ſacrement, non plus que *les Ordres, & la Penitence.* Il croyoit que *dans l'Euchariſtie, le pain demeuroit pain après la conſecration, & que l'on fait tort à Dieu quand on dit que le pain eſt changé au corps de Chriſt.* Ajoûtez à cela la Confeſſion de Foi des Albigeois, laquelle ſe trouve dans l'Hiſtoire des Vaudois par Leger p. 26. Le Traité *de l'Antechriſt*, écrit en 1120, & par conſéquent avant que Pierre *Valdo* ou *de Vaud*, duquel M. Boſſuet prétend que les Vaudois ont tiré leur nom, fût au monde, donne auſſi une vive deſcription des ſentimens des Albigeois, conformes à ceux de l'Egliſe Reformée.

4°. Par le témoignage de ceux qui eurent alors à faire avec les Albigeois, ou qui en avoient appris quelque choſe, & que l'on cite d'ordinaire pour montrer qu'ils étoient Manichéens. Je mets à la tête S. Bernard, qui alla à Toulouſe pour convertir ces prétendus Hérétiques, mais dont les ſoins n'eurent aucun ſuccès. Il reconnoit qu'aux environs d'Albi & de Toulouſe il y avoit diverſes ſortes d'Hérétiques qui différoient de ſentimens, quoiqu'ils fuſſent tous contre l'Egliſe Romaine. Il n'accuſe de Manichéiſme aucun de ceux auſquels il a eu à faire. La diſpute qu'il avoit avec eux, rouloit principalement ſur les Sacremens, & l'on doit avouer qu'il les juſtifie entiérement de cette accuſation, lorſqu'il dit, *Toutes les héréſies ont leur pére auquel elles doivent leur origine: Les Neſtoriens ont Neſtorius, les Ariens Arius, les Manichéens Manés: mais cette Secte ne ſauroit montrer ni ſa ſource ni ſon pére.* Il eſt vrai que dans ſes prédications ſur le Cantique des Cantiques, il paroit attaquer les ſentimens des Manichéens, mais il ne dit en aucun endroit que les Albigeois y euſſent part. Voyez auſſi la Lettre d'Everswyn Prieur de Steinfelt en Weſtphalie de l'Ordre des Prémontrez dans l'Archevêché de Cologne, écrite à S. Bernard & qui ſe trouve dans les *Analecta* du Pére Mabillon, *tome* 3. *p.* 456. L'on y voit qu'à la réſerve du batême des enfans, & du ſerment les Albigeois étoient dans les mêmes ſentimens que les Reformez. Auſſi le docte Mabillon dans ſes Notes dit expreſſément qu'il faut diſtinguer les ſentimens de Pierre de Brays de ceux des Manichéens. Cela ſe peut voir plus au long dans l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* de l'Abbé Fleury, *tome* 14. *p.* 637. *& ſuiv.* Dans le Concile d'Oxfort en Angleterre, tenu en 1160, on parle des Albigeois, à la vérité comme d'anciens Hérétiques, répandus en différens païs, mais n'ayant rien de commun avec les Manichéens. De là il eſt aiſé de conclurre combien peu de créance méritent Alanus & Pierre des Vaux-de-Cernay, ayant commis de ſi grandes fautes dans l'hiſtoire de leur tems.

5°. Enfin par les témoignages des Hiſtoriens Catholiques Romains qui ont écrit depuis, & qui ne ſont nullement ſoupçonnez de vouloir plaire aux Proteſtans. Leger dans ſon hiſtoire des Vaudois en donne une liſte à laquelle on peut joindre Mézeray qui dans ſon hiſtoire de France à la Vie de Louis le Jeune, dit *Il y avoit en Languedoc deux principales ſortes d'héretiques: les uns ignorans &c. Les autres plus ſavans, moins déréglez & fort éloignez des turpitudes des premiers tenoient à peu près les mêmes dogmes que les Calviniſtes.* Gaguin, *in Phil. Aug. p.* 104, les purge de tout ſoupçon de Manichéiſme. Ajoûtons ici le témoignage de *Du Tillet* dans ſon livre des Guerres des Albigeois. Cet Ecrivain qui étoit Greffier du Parlement de Paris, & qui témoigne qu'il a compoſé ſon Hiſtoire ſur les Archives du Roi, les juſtifie bien clairement du mal qu'on leur impute, & croit qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens que les Reformez, & que par conſéquent c'étoit avec grande raiſon qu'on leur faiſoit la guerre. De Serres, dans ſon hiſtoire de France ſur Louis VIII, quoi qu'il les blâme de s'être oppoſez à l'Egliſe Romaine, déclare pourtant que leurs ſentimens étoient les mêmes que ceux qui ont été renouvellez par Wiclef & par Luther. Il dit qu'ils ne vouloient pas reconnoître la primauté du Pape, ni le regarder comme Evêque œcuménique ou Univerſel: Qu'ils rejettoient le culte des Images, le Purgatoire, le mérite des œuvres, les indulgences, les pélerinages, les vœux, l'invocation des Saints, la Simonie, & le célibat des Prêtres. Vignier dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique ſur l'an 1206, declare ſur une ancienne Confeſſion de Foi des Albigeois qu'il avoit trouvée, qu'ils n'étoient point entachez de Manichéïſme, & qu'ils n'en avoient été accuſez que parce qu'ils avoient trop frondé le Clergé. On ne peut pas non plus tenir pour ſuſpect le témoignage de M. de Marca Archevêque de Toulouſe, qui après avoir curieuſement conſulté les Archives de Toulouſe & de tout le Languedoc pour compoſer ſon hiſtoire de Béarn parle des Albigeois à peu près de la même maniére que les Reformez. Car en parlant des Hérétiques du XIII ſiecle, il les partage en trois claſſes, ſavoir de Manichéens venus de Bulgarie, d'Ariens & de Vaudois. Il dit que cette derniére Secte n'étoit pas fort éloignée de la Religion Romaine, mais que cependant en qualité d'hérétique, elle avoit mérité les anathémes des Conciles. A cette Secte à laquelle il donnoit le nom d'Albigeois, de Vaudois, de Cathares & de Puritains il attribue les cinq Articles attribuez à Pierre de Bruys, Que le batême n'étoit d'aucune utilité aux enfans: qu'il ne faloit point bâtir d'Egliſes; qu'il faloit briſer les Images; que le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt n'étoit point préſent dans l'Euchariſtie, & que l'Euchariſtie n'étoit point un ſacrifice; que les aumones, les priéres & les offrandes ne ſervoient de rien aux morts. Dans un autre endroit rapportant la Confeſſion d'un Miniſtre des Vaudois, il ajoûte, qu'ils rejettoient les fêtes, l'interceſſion des Saints, l'uſage de l'Ave Maria, les indulgences, les traditions, les décrétales & réglemens de l'Egliſe. Enfin il dit qu'on ne leur a point imputé de rejetter le Nouveau Teſtament.

ALBIGERIUS, mot corrompu pour *Albiterius*. *Voyez* ALBICERIUS.

ALBIIS (Thomas *de*). *Voyez* ANGLUS (Thomas).

ALBIMA & ALBIMAÏDES, Grecs de la poſtérité de ceux qui demeuroient en Egypte, lorſque les Arabes conquirent ce païs ſous le Califat d'Omar. Ces gens s'étoient fort multipliez ſous le Califat d'Almamon, & cauſérent de fort grands troubles en Egypte. *Voyez ci-deſſus* ALBANIN. Ebn Batrikh qui les appelle *Abel Albima*, dit qu'ils ſe révoltérent dans la Baſſe Egypte & qu'ils furent entiérement défaits par les Capitaines d'Almamon. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBIN, *Albinus*, nom commun à pluſieurs Romains ſortis d'une famille Plébeienne, appellée *Gens Albinia*. Dès l'an de Rome 265, & avant Jéſus-Chriſt 489, L. ALBINUS fut Tribun du peuple: il le fut encore deux fois depuis, & exerça auſſi deux fois la charge d'Edile. En l'année de Rome 377, avant Jéſus-Chriſt 377, M. ALBINUS fut l'un des ſix Tribuns Militaires, dont la dignité fut ſubſtituée pour un tems à celle des Conſuls. En 563, & avant Jéſus-Chriſt 191, on trouve un A. ALBINUS au nombre des Queſteurs ou Threſoriers des Provinces. On croit que c'eſt ſon nom que porte une piéce de monnoye d'argent, où l'on voit trois cavaliers accompagnez d'un piéton, & courans rapidement, avec cette Légende, A. ALBINUS, & à l'Exergue une Diane en équipage de chaſſe, avec ce mot ROMA, ſoit que ces trois cavaliers deſignaſſent les trois premiéres centuries de Chevaliers Romains inſtituées par Romulus, entre leſquels A. ALBINUS étoit peut-être alors le plus diſtingué; ſoit que ce fût ſimplement un monument de quelque exploit célébre, par lequel cet ALBINUS ſe ſeroit ſignalé avec d'autres Chevaliers Romains. En l'an 568, & avant Jéſus-Chriſt 186, Sp. Poſthumius ALBINUS fut Conſul, & depuis lui pluſieurs autres Poſthumiens qui portent le ſurnom d'ALBINUS, ont exercé le conſulat; mais il les faut rapporter à la famille des Poſthumiens, qui étoit Patricienne, & diviſée en pluſieurs branches, l'une deſquelles avoit adopté le ſurnom d'ALBINUS. Sous les Empereurs, D. CLODIUS ALBINUS qui avoit pris le titre d'Empereur, fut Conſul avec l'Empereur Sévére l'an de Jéſus-Chriſt 194. NUMMIUS ALBINUS Conſul en 246 de Jéſus-Chriſt, avec Brutius Præſens. Un autre NUMMIUS ALBINUS en 263, avec Maximus Dexter. En 335 de Jéſus-Chriſt, C. CEIONIUS ALBINUS avec FL. Valerius Conſtantius. En 345, RUFIUS ALBINUS, avec Amantius Ceſonius. En 493, D. ALBINUS, avec Euſébius Tranio. * Tite-Live, en pluſieurs endroits. Idatius. Caſſiodore. Pighius, *in Ann. Rom.*

ALBIN, (*Albinus* (Lucius), ayant apperçu le Prêtre de Romulus, & les Veſtales qui emportoient à pié les Images des Dieux après que Rome eut été priſe par les Gaulois, l'an 364 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 390, fit deſcendre ſa femme & ſes enfans d'un chariot qu'il conduiſoit. Il y fit monter ces perſonnes auguſtes par leur profeſſion; & préférant le bien de la Religion au ſalut de ſa famille, il quitta ſon chemin pour les conduire au bourg de Céré, où ils ſe retiroient. * Plutarque, *in Camillo.* Valere Maxime, *l.* 1. *c.* 1. *ex.* 10.

ALBIN, (A. Poſthumius) ALBINUS, fut Conſul avec L. Licinius Lucullus l'an 603 de la fondation de Rome, avant Jéſus-Chriſt 151. Il avoit écrit en Grec une Hiſtoire Romaine, dans laquelle il prioit le Lecteur de l'excuſer, s'il ne parloit pas bien cette langue. Ce qui donna ſujet à Caton de ſe moquer de lui de ce qu'il aimoit mieux excuſer ſes fautes, que de s'exempter d'en faire, en n'écrivant point. * Cicéron parle de lui dans ſon Traité des Orateurs. * Plutarque, *dans la Vie de Caton.* Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 8. Il avoit auſſi écrit les Annales en Latin, ſelon le témoignage de Macrobe, qui parle de lui dans la Préface de ſes Saturnales, *& au liv.* 2. *c.* 16.

ALBIN, (*Albinus*), Poëte & Hiſtorien Latin, a vécu vers l'an 44 avant Jéſus-Chriſt, & de Rome 710. Il écrivit en vers des Annales, dont Priſcien rapporte ces vers, *lib.* 7.

Ille, cui ternis Capitolia celſa triumphis
Sponte Deûm patuére, cui freta nulla repoſtos
Abſcondére ſinus, non tuta mœnibus urbes.

Albin parloit des trois victoires que remporta Pompée, en Eſpagne ſur Sertorius, en Afrique ſur Jarbas, & en Aſie ſur Mithridate & ſur les Pirates. Gesner confond cet Albin avec Poſthumius Albinus, qui avoit écrit des Annales en Grec, & qui fut Conſul. * Voſſius, *de Hiſt. & Poët. Lat.*

ALBIN, (*Albinus*), Gouverneur de Judée ſous Néron, ſuccéda à Feſtus l'an 60 de Jéſus-Chriſt. Lorſqu'il alloit prendre poſſeſſion de ſon gouvernement, ayant ſu qu'Ananias *le Jeune*, Grand-Prêtre, avoit fait lapider ſaint Jaques, que le texte ſacré nomme frére du Seigneur, pour lors Evêque de Jéruſalem, il écrivit avec menaces au Grand-Prêtre, que cet attentat fit dépoſer trois mois après. Il s'employa d'abord avec ſoin pour remettre le calme dans la Province, & la délivrer des bandits qui la déſoloient. Mais il la déſola lui-même par ſes concuſſions & par ſes injuſtices. Lorſqu'il ſut que Florus étoit nommé pour lui ſuccéder en l'année 65, il jugea tous les criminels enfermez dans les priſons de Jéruſalem, condamnant à mort les plus coupables, & ſe contentant de punir la plus grande partie par quelque a-

Digitized by Google

mende, ce qui remplit la Judée de scélérats & de voleurs. * Joseph, *liv. dernier des Antiq. Judaïq. ch.* 8.

ALBIN (Decimus Clodius), fils de Ceïonius Posthumius Albinus & d'Aurelie Messaline, Africain, natif de la ville d'Adrumète, étoit d'une famille noble sortie de Rome, ayant la blancheur des Européens, & la barbe frisée comme ceux du païs. Après la mort de l'Empereur Pertinax il se fit proclamer Empereur l'an de Jésus-Christ 193, par les troupes qu'il commandoit dans la Grande Bretagne. Alexandre Sévére lui accorda la dignité de Césat, & l'assura même qu'il l'avoit destiné pour être son successeur; mais il haïssoit trop cet usurpateur pour vouloir exécuter cette promesse. En effet, ayant vaincu l'année suivante Niger, qui s'étoit fait déclarer Empereur par les troupes d'Orient, il accusa Albin de tyrannie, & fit entendre au Sénat que ce dernier avoit eu dessein de se saisir de Rome, & de ravir à tant de gens qui l'avoient suivi en Orient, le fruit de leurs victoires. Albin se prépara à se défendre, & fit venir ses troupes à Lyon qui tenoit son parti, & où Sévére vint l'attaquer. Albin eut l'avantage dans les premiers chocs, & Sévére même étant tombé de cheval y pensa demeurer dans une rencontre; mais enfin Albin fut vaincu. La bataille fut si sanglante que les eaux du Rhône & de la Saône furent enflées du sang qui y fut répandu. Sévére entra dans Lyon qui fut saccagé & brûlé; & Albin assiégé dans une maison prés du Rhône, ne voyant plus rien à esperer, se passa son épée au travers du corps environ l'an 198. Sévére en usa de la maniére du monde la plus brutale; car il fit passer son cheval sur le cadavre d'Albin, lui fit couper la tête qu'on porta au bout d'une lance, & se fit un plaisir de proférer contre lui plusieurs paroles offensantes, comme s'il eût été encore vivant. Néanmoins Albin fut plaint & regretté du Sénat qui le trouvoit d'une humeur plus accommodante que celle de Sévére. Il étoit grand de taille, il avoit le teint extrémement délicat pour un Africain; la voix si claire qu'il sembloit que ce fût celle d'une femme; la physionomie avantageuse; d'ailleurs il étoit emporté, courageux, & fin bon gladiateur, qu'on appelloit *le Catilina de son siecle*. Il bûvoit trés peu: mais il mangeoit avec tant d'excès qu'au rapport de Jules Capitolin au *ch.* 11. de la Vie de cet Empereur il mangeoit quelquefois à son déjeuner, ou 500 figues, ou cent grosses pêches, ou dix melons, ou vint livres de raisins, ou cent becfigues, ou quatre cens huitres. Jules Capitolin raconte cela de maniére qu'il semble dire qu'Albin mangeoit à son déjeuner toutes les choses dont nous venons de faire l'énumeration. Voici ses termes: *Nam & quingentas ficus passarias, quas Graci calliſtruthias vocant, jejunum comedisse dicit (Cordus) & centum Persica Campana, & melones Hosticenses decem, & uvarum Laviacmarum pondo viginti, & ficedulas centum, & ostrea quadringenta.* Mais il est indubitable que Cordus a simplement eu dessein de raporter différens exemples de ce qu'Albin a mangé en plusieurs déjeunez. Il étoit extrémement exact à faire observer la discipline militaire, & cette exactitude alloit jusques à la sévérité. Il aimoit les Lettres, & avoit composé des Fables & des Géorgiques en vers assez coulans. Enfin Jules Capitolin nous apprend que Commode l'avoit cru digne de lui succéder. * Jules Capitolin. Dion. Herodien. Lampridius. Xiphilin.

ALBIN, Grand-Pontife des Payens à Rome vers l'an 385 de Jésus-Christ, fut si touché de la piété & de la vertu de sa fille Læta, qui avoit épousé Toxace, fils de sainte Paule, qu'il se fit batiser à son exemple. * Saint Jérôme, *Epist.* 7.

ALBIN de VALSERGUES (Jean d'), dit *de Serres*, Archidiacre de saint Etienne de Toulouse, fameux Prédicateur. On peut voir dans Catel, *Mémoires du Languedoc*, *liv.* 2. *pag.* 167, un effet de son éloquence, qu'on auroit de la peine à croire, si cet Auteur n'assuroit l'avoir appris de gens de son tems, qui en avoient été les témoins oculaires. Nous avons de lui sur les matiéres de controverse un livre, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiére en 1566, sous le titre, *du Sacrement de l'Autel, pour la confirmation du peuple François;* avec trois lettres écrites à une Dame de qualité pour la détourner de se faire de la Religion reformée; & une quatriéme adressée à Robert Prévôt, Ministre de Genéve, qui se disoit Ministre de Paris. Il écrivoit fort bien pour ce tems-là. Il mourut à Toulouse le 17 Août 1566, & est enterré au cloître de saint Etienne. Voici l'Epitaphe, que ceux de Toulouse mirent sur son Tombeau:

Joanni Albino de Seres, Nobiliſſ. Valſergorum Familiâ
Orto, Viro integerrimo, Pauperum Ægrorumque
Patri Pientiſſ. Canonico & Archidiacono, ac Eccleſiaſta
Toloſano Sanctiſſ. qui Toloſanæ Cathedræ turbulentis
Temporibus Præfectus, Hæreticorum errores facundâ
Prædicatione ſcriptisque immortalibus convinceus,
Catholicos confirmans, perſtitutem Tectoſagum Reipub.
Sartam, tectam conſervavit, ſaptus ſeptemo vitæ anno,
Cum omnium bonorum mœrore, cunctorumque Ordinum
Luctu, vivis erepto, Pii Cives ſua hoc in illum
Pietatis & Obſervantiæ Monumentum P. C.
Obiit XIII. Kal. Septemb. CIↃ. IↃ. LXVI.

* De la Faille, *Ann. de Toulouſe, partie* 2. *pag.* 209.

* ALBIN (*Ceionius Rufius*), Vicaire des Espagnes sous Constant en 345. Il eut encore d'autres dignitez sous les Empereurs suivans. Voyez la *Prosopographie du Code Théodosien* par Jaques Godefroi.

* ALBIN (*Cæcina Decius Aginatius*), Gouverneur de Rome sous Honorius en 414. Macrobe l'introduit parlant dans ses Saturnales &c. Rutilius Numatianus en parle dans son Itinéraire, *l.* 1.

* ALBIN, Préfet du Prétoire sous Valentinien III. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

ALBIN (Jean de S.), naquit à Bourbon d'une famille noble l'an 1587, & entra dans la Société des Jésuites l'an 1606, où il a enseigné la Rhétorique & prêché. Il mourut à Lyon l'an 1660, & laissa une histoire de la ville & Chapitre de Lyon écrite en François. Il a fait, dans la même langue, une Paraphrase en vers du Livre de *Job* & de l'*Ecclesiaste*. * Sotwel, *Bibl. S.* Hendreich.

ALBIN. NB. Ce que l'on ne trouve pas sous *Albin* il faut le chercher sous *Albinus*.

ALBINACT, fils de Brutus, prétendu fondateur du Royaume d'Angleterre. On dit qu'aprés la mort de son pére, il eut pour son partage, l'Albanie, qui est l'Ecosse d'aujourd'hui. Mais Humbert, Roi des Huns, ayant fait une invasion dans son païs, il fut défait dans un combat, & son peuple obligé de se retirer dans le païs nommé *Leogria*, où régnoit son frére Locrine. Humbert ayant marché de ce côté-là, fut rencontré par Locrine & par son frére Camber, qui le défirent entiérement, & Humbert se noya dans une riviére, qui a depuis porté son nom, & qui le porte encore aujourd'hui. * *Dict. Angl.*

ALBINE, illustre Romaine, & mére de Marcelle, vivoit au milieu du IV siécle. Elle consultoit souvent saint Jérôme sur les difficultez qu'elle rencontroit en lisant l'Ecriture Sainte. Ce grand homme avoue néanmoins qu'elle ne s'attachoit pas si fort aux explications qu'il lui donnoit des passages difficiles, qu'elle n'examinât sérieusement, s'il avoit raison de donner ce sens au texte qu'elle n'entendoit pas bien. C'est pour cela que dans la Préface de l'Epitre aux Galates, il témoigne qu'il la regarde autant comme son Juge, que comme son Ecoliére. Il parle encore ailleurs de cette sainte femme, & de Marcelle sa fille, dont il nous a laissé la Vie. * Saint Jérôme, *sur l'Epître aux Galates, & dans ses Lettres.*

ALBINE, fille de Rufius Ceïonius Albinus, épousa, vers l'an 387 de Jésus-Christ, Publicola fils de sainte Mélanie l'ancienne, & en eut une fille nommée aussi Mélanie, qu'on maria avec Pinien. Depuis, toute cette famille se consacra au service de Dieu. Palade Evêque d'Hélénopolis qui étoit venu à Rome pour les affaires de saint Jean *Chrysostome*, en parle ainsi dans la Vie de sainte Mélanie la jeune. „ Sa mére Albine est avec elle, „ s'exerce comme elle dans la vertu, & employe comme elle „ tous ses biens en charitez, & en aumônes. Elles demeurent „ aux champs, tantôt en Sicile, & tantôt dans la Campagne de „ Rome, n'ayant pour tout train que quinze Eunuques, quelques filles & quelques servantes. Pinien, auparavant son mari, & maintenant son associé dans les œuvres de charité, pratique aussi de son côté la vertu en la compagnie de trente Solitaires, lisant l'Ecriture Sainte, s'occupant au soin du jardinage, & à des conférences de piété. Lorsque nous fûmes à Rome, ils nous reçurent avec toute sorte d'honneur, en considération du bienheureux Eveque Jean, &c. * Palladius, *Historia Lausiaca.*

ALBINEUS (Nathanaël), publia une Bibliothéque Chymique en 1666. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBINI ou AUBIN (Philippe), Anglois, célébre Mathématicien & bon Philosophe, a publié *Canones Tabularum, &c.* Leland & Pitseus parlent de lui, mais sans marquer en quel siécle il a vécu: ce doit être apparemment dans le XVI. * Leland. Pitseus.

ALBINIA. *Voyez* AUBAGNE.

ALBINOMAN, Isle de la Mer des Indes, située au midi d'une autre, que l'on nomme *Remi*, & qui n'est éloignée que de trente milles de celle de Ceilan. Ses Habitans ne vivent que du fruit d'une espéce de palmier nommé *Cocos*. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALBINOVANUS (Pédo), Poëte Latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste, quelques années avant Jésus-Christ, & du tems d'Ovide, qui le nomme *Divus* dans la derniére de ses Elégies *de Ponto*. Albinovanus avoit écrit des Epigrammes, le Voyage de Mer de Germanicus, & quelques autres piéces: mais il ne nous reste plus de lui qu'une Elégie à Livie, femme d'Auguste, sur la mort de Drusus son fils. Ovide lui adresse une de ses Elégies; c'est la dixiéme du même livre. Martial & Sénéque parlent de lui. M. Le Clerc sous le nom de *Theodorus Gorallus* en 1703, a publié cette Elégie avec les Notes de Jos. Scaliger & de Nic. Heinsius, & les siennes propres. Il a accompagné le texte d'une interprétation perpétuelle, qui devroit servir de modéle à ceux qui se mêlent d'en faire. * Jul. Scaliger, *in Poët.* Jos. Scaliger, *in Catalectis.* Joh. Henr. Meiboom, *in calce vitæ Mecenatis.* Vossius, *c.* 2. *de Poët. Lat.*

ALBINUS (Ambroise), de Bologne a écrit des Epigrammes. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBINUS (Jean), de Saxe s'appliqua à la Poësie, on ne sait pas précisément le tems dans lequel il a vécu. * *Delic. Poët. Germ. tome* 1.

ALBINUS (LUCEIUS). *Voyez* LUCEIUS ALBINUS.

ALBINUS (Pierre), bon Poëte & célébre Historien du XVI siécle, étoit natif de Sneeberg dans la Misnie, & changea son nom de famille *Weiss* qui veut dire *blanc*, en celui d'*Albinus*. Il se tint d'abord à Francfort, mais dans la suite il fut Professeur en Poësie & en Mathématiques dans l'Académie de Wittemberg, où il eut outre cela le titre honorable d'Historiographe de l'Electeur de Saxe. Ensuite il fut appellé à Dresden pour y remplir la charge de Sécretaire & de Régistrateur de l'Electeur. Il y donna une seconde édition fort augmentée de la Chronique de Misnie, qu'il avoit déja publiée à Wittenberg en 1580, sous le titre de *Meissenſche Land en Berg Chronyk*. Il a fait outre cela six autres Chroniques de Misnie, par rapport *aux Princes, aux armoiries, au langage, à la Noblesse, à la ville de Meissen & au Diocese de*

Digitized by Google

de Meiſſen; & une qui a pour titre *Annales de Miſnie.* Ses autres Ouvrages ſont, *Familia Merovingia, Carolina, Beringia, Eſtenſis: Quatuor Henrica: Progymnaſmata nova Saxon. Hiſtoriæ: Specimen nov antiqua Thuring. Hiſtoriæ.* * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus ac Nova.* Beemans, *Anhalt. Hiſt. P.* 7.

* ALBINUS (Bernard) petit neveu du précédent, & l'un des plus fameux Médecins de nôtre tems, naquit le 7 Janvier 1653 à Deſſau, où ſon pére Chriſtophle Albinus étoit Bourguemaître. Après l'avoir fait étudier quelque tems dans la maiſon ſous un précepteur, on l'envoya au Collége dont le ſavant Henri Alers étoit alors Recteur, & qui peu de tems après fut appellé dans l'Ecole illuſtre de Bréme, où le jeune Albinus âgé de 16 ans, le ſuivit du conſentement de ſon pére. De Bréme, où il avoit fait de grands progrès, ſur tout dans la Philoſophie & dans la Médecine, il ſe tranſporta à Leyde, où il profita ſi bien des leçons de Charles Drelincourt, de Théodore Kranen, & de Luc Schacht, qu'il eſt devenu un des plus habiles Médecins que cette Académie ait produits. Cependant ſes parens ſouhaitant impatiemment de le voir, il alla en 1676 leur rendre une viſite, mais ſa mére étant morte peu de tems après, il retourna à Leyde l'année ſuivante. Enſuite il ſe mit à voyager dans les Païs-Bas, en France & en Lorraine & retourna dans ſa patrie en 1680. La même année il fut appellé Profeſſeur en Médecine à Francfort ſur l'Oder. Sa renommée s'étendit de là ſi loin, que Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg l'invita à venir à ſa Cour, où il le fit ſon Médecin, & Conſeiller privé. Il exerça dignement ces deux emplois juſques à la mort de l'Electeur, laquelle arriva le 29 Avril 1688. Il ſe retira alors à Francfort, où il reprit ſa charge de Profeſſeur. Environ ſix ans après, les Curateurs de l'Académie de Groningue, lui offrirent la dignité de Docteur Provincial, & de Profeſſeur en Médecine. Il étoit aſſez diſpoſé à accepter ces offres, mais l'Electeur Frédéric pour l'en empêcher, lui augmenta ſa penſion, le combla de bienfaits, & lui fit de belles promeſſes par écrit s'engageant outre cela de lui donner la premiére place de Chanoine qui viendroit à vaquer à Magdebourg. Ces promeſſes furent accompiies trois ans après: car en 1697, l'Electeur l'appella à Berlin, pour le faire ſon Médecin, & il eut la même année un Canonicat à Magdebourg: mais comme il ne pouvoit vaquer à tous les devoirs de Chanoine, il le vendit à un autre avec l'approbation de l'Electeur. Cinq ans après, le Comte de Waſſenaar ayant au nom de l'Académie de Leyden réitéré les inſtances qu'il avoit faites auprès du Roi de Pruſſe deux ans auparavant, pour avoir M. Albinus en qualité de Profeſſeur en Médecine, il réuſſit dans cette derniére tentative, & obtint pour cela le conſentement du Roi de Pruſſe, qui ne le laiſſoit aller que malgré lui. Il entra dans ſon Profeſſorat à Leyde en 1702, & il s'en aquitta pendant 19 ans, c'eſt-à-dire, juſques à ſa mort, avec toute l'application poſſible. Il mourut le ſeptiéme Septembre 1721, à l'âge de 68 ans & 8 mois. Il épouſa en 1696, Mr. Suſanne Catherine fille de M. Thomas Sifroi Rings, Profeſſeur en Juriſprudence à Francfort ſur l'Oder. Il en eut onze enfans, quatre fils & ſept filles. Les deux ainez de ſes fils ſont M. Bernard Sifroi, & M. Chriſtian Bernard, qui marchent dignement ſur ſes traces. Le premier eſt Profeſſeur en Médecine à Leyde, & le ſecond Profeſſeur extraordinaire dans la même Faculté à Utrecht. M. Bernard Albinus a écrit entr'autres livres, *de Corpuſculis in ſanguine contentis; de Tarantula mirabi: De ſacro Frezenwaldenſium fonte.* * Herm. Boerhaave, *Oratio Acad. de vita & obitu Bernhardi Albini.*

ALBINUS (Flaccus). *Voyez* ALCUIN.

ALBINUS. Ce que l'on ne trouve pas ſous *Albinus*, il faut le chercher ſous *Albin.*

ALBION, Chef des Saxons conjointement avec Wittikind, fit revolter ſa nation contre Charlemagne l'an de Jéſus-Chriſt 981. Mais ces deux chefs ayant été battus en pluſieurs rencontres, ſe ſoûmirent enfin en l'an 785 & étant venus trouver Charles à Attigny, ils y reçurent le batême. De cet Albion ſont iſſus les Princes d'Anhalt qui depuis plus de 700 ans ſe ſont toujours rendus redoutables par leurs armes. * Fleury, *Hiſt. Eccleſ. l.* 44.

ALBION, Géant, fils de Neptune, & frére de Bergion, avec lequel il fut accablé ſous une grêle de pierres que Jupiter fit pleuvoir ſur eux, parce qu'ils s'oppoſoient à Hercule, qui vouloit paſſer le Rhône, & qui manquoit de fleches pour combattre ſes ennemis. * Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5.

ALBION. On donnoit anciennement ce nom à la *Grande Bretagne*, à cauſe de ſes falaiſes ou rochers ſur les côtes de la mer, qui paroiſſoient blancs à ceux qui s'en approchoient, & qui faiſoient découvrir cette iſle de loin. Quelques autres ajoûtent fabuleuſement qu'elle avoit pris ſon nom d'un fils de Neptune, qui s'appelloit Albion. Voici la deſcription que nous en donne Céſar. *l.* 5 *c.* 12. 13. & 14. *de la Guerre des Gaules*, ou le *ch.* 3. dans la Traduction de M. d'Ablancourt. L'Angleterre eſt habitée par des gens du païs & la côte par des Gaulois, qui gardent encore leur nom pour la plûpart. L'Iſle eſt fort peuplée, & les maiſons y ſont à peu près ſemblables à celles des Gaules: il y a quantité de bétail. On s'y ſert de monnoye de cuivre, & d'anneaux de fer au poids, faute d'argent. Il y a des mines d'étain au milieu du païs, & de fer ſur la côte qui ne ſont pas de grand revenu. Mais le cuivre dont ils uſent leur eſt apporté de dehors. Toute ſorte de bois y vient comme en France, hormis le hêtre & le ſapin. Le peuple y fait ſcrupule de manger des liévres, des oyes, des poules, quoiqu'ils en nourriſſent pour le plaiſir. L'air y eſt plus tempéré qu'en Gaule, & le froid moins violent. L'Iſle eſt triangulaire. Le côté qui regarde les Gaules a plus de ſix vints lieues d'étendue, depuis le Comté de Kent qui eſt à l'un des bouts vers l'orient, & où abordent preſque tous les vaiſſeaux Gaulois juſques à l'autre qui eſt au midi: le côté occidental regarde l'Eſpagne, & c'eſt de ce côté-là qu'eſt l'Irlande. L'Irlande eſt plus petite de la moitié que l'Angleterre. Au milieu eſt l'Iſle de Mone (aujourd'hui l'*Iſle de Man*) où quelques-uns prétendent qu'il y a trente jours de nuit en hiver, ce qui n'eſt pas certain; on remarque ſeulement par des horloges d'eau, que les nuits ſont plus courtes en ces quartiers-là qu'en Gaule. Quant aux mœurs des Habitans, les plus civiliſez des Anglois ſont ceux du Comté de Kent, qui s'étendent le long de la côte. Le dedans du païs n'eſt pas cultivé par tout, & la plûpart des Habitans y vivent de laitages, & de la chair de leurs troupeaux, & s'habillent de leurs peaux. Ils ſe teignent le corps de paſtel qui leur rend la couleur perſe, & les fait plus effroyables dans les combats. Ils ſe raſent tout le poil hormis les cheveux & les mouſtaches. Les femmes y ſont communes à dix & à douze hommes; mais les enfans appartiennent à ceux qui les ont épouſées les premiers.

Tacite *dans la Vie d'Agricola ch.* 10. 11. & 12. ou le 3. de la Traduction de M. d'Ablancourt décrit ainſi l'Iſle de la grande Bretagne. *Elle eſt*, dit-il, *la plus grande de toutes les Iſles qui ſont venues à notre connoiſſance. Elle a l'Allemagne à l'orient, & l'Eſpagne à l'occident; la France au midi; & au ſeptentrion une vaſte mer, qui eſt ſans bornes & ſans limites. Fabius & Tite-Live, les deux plus éloquens de nos Hiſtoriens, tant anciens que modernes, l'ont comparée à un bouclier long, ou au fer d'une hache, parce que le côté de deça en a la figure. On a connu de notre tems que c'étoit une Iſle après en avoir fait le tour du côté du ſeptentrion, où l'on a découvert encore d'autres Iſles plus éloignées, qu'on appelle* Orcades, *& l'Irlande même, qu'un éternel hiver dérobbe à notre vue. On ne ſait pas bien l'origine des Habitans de cette Iſle, ni s'ils ſont naturels ou étrangers. Les Ecoſſois ont le poil & la taille des Allemands. Ceux qui regardent l'Eſpagne ont les cheveux friſez, & la couleur baſanée. Les autres reſſemblent aux Gaulois dont ils ſont voiſins. Le tems y eſt toujours couvert & pluvieux, mais le froid n'y eſt pas violent. Les jours y ſont plus longs que parmi nous, & la nuit fort claire, principalement vers le bout de l'Iſle, où il y a peu de diſtance entre la fin d'un jour & le commencement d'un autre. On dit même qu'en un tems clair & ſerein, on ne perd pas tout à fait la lumiére, & qu'on la voit tourner ſur l'horiſon; de ſorte qu'à le bien dire, on n'y voit jamais lever ni coucher le ſoleil en été. On n'y voit ni vignes, ni oliviers, ni les autres arbres fruitiers qui viennent aux pais chauds, quoique d'ailleurs elle ſoit aſſez fertile. Les fruits y viennent aſſez-tôt, mais ſont longtems à mûrir à cauſe du défaut de chaleur, & de leur humidité.* Cherchez ANGLETERRE. * Pline, *l.* 4. *c.* 16. Ptolomée.

ALBION NOUVELLE, partie de l'Amérique ſeptentrionale, dont nous n'avons connoiſſance que par quelques rélations des Anglois, qui la nomment *New Albion.* Les uns diſent qu'elle eſt au deſſus de l'Iſle de Californie, & les autres la mettent vers le païs de Quivira, entre le nouveau Mexique & la Floride. Jaillot & le P. Hennepin dans leurs cartes, la mettent dans l'Iſle de Californie, vers la côte occidentale, pas fort loin du Détroit d'Anian. Elle fut ainſi nommée par François Drack Anglois, qui la découvrit le premier l'an 1578. Le Roi de ce païs ſe ſoumit avec tous ſes Sujets à Eliſabeth Reine d'Angleterre, & pour en donner des marques, il mit ſa couronne ſur la tête de Drack; mais Hornius nous aſſure que les Anglois depuis ce tems là ont abandonné ce grand païs, tant à cauſe qu'il eſt très-éloigné de l'Europe qu'à cauſe de la miſére qu'on y ſouffre. * George Hornius, *Orbis Imperans, p.* 483. & 484. Sanſon.

ALBION, nom d'une ville que Strabon met au pié des Alpes & qui eſt ſelon l'opinion la plus ſuivie, Vintimiglia, ville Epiſcopale en la côte de Gênes. * Strabon, *l.* 4.

ALBIPHEDE, Géographe. *Cherchez* ABULFEDA.

ALBISINDE ou AUBISINDE, fut fille d'ALBOIN ou d'AUBOIN, premier Roi des Lombards, & de *Clodoſvinde*, fille de *Clothaire*, premier du nom. * Chevreau, *Hiſt. du monde, liv. IV.*

ALBISOLA. *Albiſola & Alba Docilia*, village d'Italie, ſur la côte de Gênes, à une petite lieue de la ville de Savone du côté de l'orient. Ce petit lieu eſt fort remarquable pour avoir donné deux Papes à Rome, ſavoir Sixte IV. de la maiſon de la Rouere originaire de Savone, & Jules II. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALBISTAVERATI. *Olbaſa.* C'étoit autrefois une ville de la Cilicie: maintenant ce n'eſt plus qu'un village ſitué en Natolie, au pied du mont Taurus, ſous la puiſſance du Turc, entre la ville de Satalie, & celle de Tachio ou Antioche. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) d'une famille très noble à Florence, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſous le pontificat de Léon X, fut Religieux, puis Abbé de Saint-Sauveur de Septici près de Florence. Il étoit très-habile Mathématicien, & écrivit même des Commentaires ſur Euclide, & ſur d'autres ouvrages de cette nature. Il étoit modeſte & ne travailloit que pour ſon divertiſſement; c'eſt ce qui l'empêcha de publier ſes productions. Il mourut l'an 1532, après avoir refuſé toutes les dignitez Eccléſiaſtiques, auſquelles on avoit voulu l'élever. Dans le XVII ſiécle un autre ANTOINE ALBIZZI de Florence a écrit, *Stemmata principum Chriſtianorum.* Dans le même ſiécle le Cardinal FRANÇOIS ALBIZZI, natif de Céſana dans la Romagne, promu à cette dignité par Innocent X. en 1654, a paſſé pour un des plus habiles Juriſconſultes de l'Europe. Il avoit été marié avant que d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, & a vu les enfans de ſes petits-fils, avant ſa mort arrivée le cinquiéme Octobre 1684, lorſqu'il étoit âgé de 91 ans. * Charles de Viſch, *Bibliath. Ciſtercien.* Martin. Zeiller, *de Hiſt. part.* 2. & 3.

ALBIZZI, (Antoine) Gentilhomme de Florence, né l'an 1547. Dans ſa cinquiéme année, ſon pére le mit en penſion chez un Prêtre pour y apprendre la Grammaire & la Muſique. Mais comme le Prêtre n'avoit pas de grandes lumiéres, on envoya le jeune Albizzi à Veniſe, où il étudia ſous le fameux *Sigone*, avec lequel il alla enſuite à Padoue, & y étudia le Droit ſous

Digitized by Google

Montagnan, *Décien* & *Panciroll*e. Il paſſa à Piſe & à Bologne, & après ſon retour à Florence l'an 1568 on l'obligea à expliquer les livres de la Rhétorique d'Ariſtote, que Hannibal Caro avoit peu auparavant traduits en Italien, pour la Grande Ducheſſe Jeanne, fille de l'Empereur Ferdinand. Elle l'envoya l'an 1570 à l'Empereur Maximilien; mais comme cet Empereur mourut le 12 Octobre, Albizzi partit de Ratisbone pour Inſpruck, & de-là il alla à Rome avec l'Archiduc André qui venoit d'être fait Cardinal. Deux ans après il revint à Inſpruck avec le même Cardinal, qui l'employa dans pluſieurs Légations & s'en ſervit pendant 16 ans, au bout deſquels le Cardinal mourut. L'an 1585 Albizzi fut attaqué de la fièvre & comme elle traina pendant quelque tems, il eut ſoin de ſe faire lire tous les jours quelques Chapitres de l'Ecriture Sainte. Il en fit de même à Clauſen où il joignit à la lecture de la Bible, celle des Commentateurs, particuliérement de S. Auguſtin & de S. Baſile; de Maldonat ſur les Evangiles, de Pérére ou Pereira ſur l'Epitre aux Romains, & de Ribera ſur les douze petits Prophétes. Il alla, quelque tems après, dans ſa patrie, pour s'accommoder avec ſes fréres, & pour tirer d'eux une ſomme d'argent, afin de pouvoir vivre dans quelque ville Proteſtante. De Florence il retourna encore à Inſpruck; mais comme l'Archiduc Maximilien ne ſouffroit de Conſeillers que de la Religion Catholique, il alla deux ans après à Auguſte, où il publia ſes Généalogies des Rois & des Princes, qu'il avoit compoſées dans la Bibliothéque du Château d'Ambras près d'Inſpruck, ſous le titre de *Stemmata Principum Chriſtianorum*. Mais voyant qu'à Auguſte il n'étoit pas en ſureté à cauſe de la Religion, il paſſa à Kempten l'an 1606. Il y vécut pendant 20 ans & légua à l'Ecole de cette ville 400 florins, outre une autre ſomme d'argent qu'il lui avoit donnée. Il paſſa ſon tems dans la ſolitude vaquant à la priére & à l'étude; il donna chaque jour quelques heures à la lecture de l'Ecriture ſainte; il en examina toutes les expreſſions & ſe ſervit des meilleurs Commentateurs Proteſtans. Il mit par écrit ſes propres penſées ſur les paſſages les plus difficiles, comme il paroit par ſon Traité *De Principiis Doctrinæ Chriſtianæ*, & par ſes *Exercitationes Theologicæ*. Pendant tout ce tems là ſes parens lui écrivirent pluſieurs fois & l'exhortérent fort à revenir dans ſa patrie ou pour le moins à envoyer une confeſſion de ſa foi à Rome. Le Nonce du Pape, lui remit à Lucerne une lettre pour l'y ſolliciter, en l'accompagnant de grandes promeſſes. Mais rien ne fut capable de le déterminer à la rétractation, c'eſt pourquoi on afficha aux portes des Egliſes, dans les environs de Kempten, une citation, qui le ſommoit de comparoitre devant le tribunal de l'Inquiſition à Rome, au bout de trois mois à compter du 4 Juin de l'an 1626 qui étoit la date de la citation. Mais lorſqu'elle fut publiée, Albizzi étoit malade depuis ſix jours, ſe préparant à la mort, & ne s'entretenant que de la joye de la vie éternelle, avec ceux qui le venoient voir; il mourut dans ces diſpoſitions. * Lambec, *l.* 2. *comment. de Biblioth. Vindob.* Elias Veiel, *in Hiſtor. & neceſſit. reform. Luther. ex ſcript. Georgii Princ. Anhalt.* Tenzel.

ALBIZZI, (Barthelemi) Religieux de l'Ordre de S. François, étoit natif de Piſe, & porte ſouvent à cauſe de cela le nom de *Barthelemy de Piſe*. Il a laiſſé pluſieurs écrits, parmi leſquels ſe trouve le livre ſi connu, *des Conformitez de S. François*, dans lequel non ſeulement il le met au deſſus de tous les Saints, mais avance auſſi qu'il a fait d'auſſi grandes choſes que le Fils de Dieu. Ce livre a été deſapprouvé de bien des gens: mais il eſt d'ailleurs certain que lorſqu'en 1399 il l'eut préſenté dans un Chapitre général de l'Ordre, non ſeulement il fut approuvé, mais on lui donna pour recompenſe l'habit de S. François. Il mourut l'an 1401. * Trith. *de Script. Eccl.* Alberti Anton. *Seneuſis* & Alb. Fernandez *de Vir. Ill. Dominc.* Poſſevin. *Appar.* Willot *in Athen. Franc.* Wading *Annal. Minor.* Bellarm. *Script. Eccl.* Cave. *Voyez* auſſi BARTHELEMI ALBIZZI.

ALBIZZI, (François) natif de Cleſana, où il faiſoit le métier d'Avocat. Mais un Gentilhomme, à qui il avoit perdu un procès, l'ayant récompenſé à grands coups de bâton, il ſe retira à Rome. Il y fut d'abord Sécrétaire de quelque Prélat, & obtint enſuite une Prélature. Il étoit bien avec les Jéſuites. Ce fut lui qui fit la Bulle contre les Janſeniſtes ſous Urbain VIII. Il leur fut fort contraire dans tout le procès ſur les 5. propoſitions. On ne ſait pas bien par quels ſecrets reſſorts il fut fait Cardinal ſous Innocent X. Il étoit d'un naturel fort gay, mais en même tems fort ſatirique, de ſorte que ſouvent il ne menageoit pas même le Gouvernement du Pape. Il y en a qui aſſurent que n'étant pas riche de lui-même, il avoit été obligé, après la mort d'Innocent X. d'accepter des penſions de la part de la France & des Jéſuites. * *Etat du Siege de Rome tome* 1. *p.* 45. *ſeq. Journal de S. Amour.*

ALBLAS, *Tabla*, ancien bourg des Bataves dans la Hollande méridionale, entre la Merwe ou Meuſe & le Lek, un peu au deſſus de leur confluent, à une lieue de la ville de Dordrecht. Il donne le nom d'*Alblaſſer Waard*, à un petit païs, qui eſt à ſes environs.

ALBLASSERDAM, qui tire ſon nom d'Alblas, ci-deſſus, eſt renommé par un fameux marché de chevaux qui s'y tient le jour de S. Jaques. C'eſt une Seigneurie qui a autrefois appartenu à la famille de Koebel. * L'Auteur des *Antiquitez de la Hollande méridionale*, en Hollandois.

ALBLASSERWAART, eſt un petit païs entre les riviéres du Lek & de la Merwe. Cette contrée a des prairies, du chanvre & des cerceaux. Quoi que ce canton ne ſoit pas d'une grande étendue, on y trouve pourtant, environ une quarantaine de villages ou autres lieux. * Oudenhovens, *Hollande méridionale*, en Hollandois. *p.* 281. *& ſuiv. Handveſten, Privilegien, Keuren en Reglementen van den Alblaſſerwaart.*

ALBOFLEDE, dite *Blanchefleur*, ſœur du Roi Clovis I. reçut avec ce Monarque le batême le jour de Noël 496. Enſuite elle conſacra ſa virginité à Dieu, & mourut peu de tems après. Le Roi qui l'aimoit beaucoup, ne put être conſolé que par les lettres de ſaint Remi. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 31. Du Chêne, *Antiq. Hiſt. Franc. tome* 1.

ALBOGNA. *Voyez* ALBONA ou ALBONO.

ALBOHOZEN ou ALBOHAZEN HALI, fils d'Abenragel Arabe, vivoit dans le XIII ſiécle. Il compoſa un livre du jugement qu'on doit faire des aſtres, qu'Alphonſe X. Roi de Caſtille, ſurnommé l'*Aſtronomie*, fit traduire en Eſpagnol, & qui depuis fut mis en Latin. * Voſſius, *de Math. c.* 35. § 27. & *c.* 37. §. 14.

ALBOIN, Roi des Lombards, ſe rendit redoutable par les différentes alliances qu'il contracta avec les François en épouſant *Clothoſinde*, fille de *Clotaire*; avec les Huns, auſquels il céda la Hongrie; & enfin avec les Bulgares, les Sarmates, & les autres peuples les plus à craindre de ſon tems. Clothoſinde ou Clodeſinde nous eſt connue par la lettre que ſaint Nizier, Archevêque de Tréves lui écrivit, pour l'encourager à convertir ſon mari. Alboin épouſa en ſecondes noces *Roſimonde* fille de *Cunimond* Roi des Gépides. Il avoit fait mourir ce Roi, & ſe ſervoit de ſon crane garni d'or, au lieu de taſſe. On dit que l'Eunuque Narſes extrêmement irrité contre l'Empereur Juſtin, & contre l'Impératrice Sophie de qui il avoit été raillé un peu trop fortement, fit quitter à Alboin la Pannonie, qu'il avoit autrefois envahie, & dans laquelle il avoit régné 42 ans. Il l'abandonna aux Huns ſes Alliez, & fortifié du ſecours que pluſieurs Princes lui envoyérent, & principalement des François, parmi leſquels il avoit pris femme, il envahit l'Italie & s'en rendit le maître en 568 au mois d'Avril. C'eſt-là le commencement du Royaume des Lombards en Italie, qui prit fin l'an 774, par la conquête que Charlemagne en fit. Alboin prit Milan, puis Pavie après un long ſiége, & enfin les villes les plus conſidérables, ſi l'on en excepte Rome, Ravenne, & quelques autres qui étoient ſur la côte. Enſuite les Lombards voulurent entrer dans les Gaules, & défirent le Patrice Amatus qui s'oppoſoit à leur paſſage; mais ils furent vaincus par Mummiol prés d'Ambrun. Paul Diacre remarque une choſe conſidérable d'Alboin, qui eſt, qu'à ſon entrée en Italie, Felix Evêque de Tréviſi, qui eſt ſi célébre par les Vers de Fortunat, lui fut au devant, & que lui ayant demandé une ſauvegarde en faveur de ſon Egliſe, il l'obtint: & même qu'Alboin lui accorda par ſes Lettres Patentes, la confirmation de tous les Priviléges & immunitez de ſon Egliſe. Il mourut enfin l'an 571, au commencement d'Octobre, après avoir heureuſement terminé le ſiége de Pavie, laquelle ſe rendit à lui, après trois ans de réſiſtance; mais il arriva que comme il vouloit entrer dans la Ville par la porte appellée de S. Jean, ſon cheval tomba au beau milieu de la porte, en ſorte qu'il ne fut pas poſſible de le faire relever. Alors un de ſes Sujets lui dit, *Seigneur, vous ſavez le vœu impie que vous avez fait, de paſſer par le fil de l'epée tous les Habitans de cette ville, a cauſe qu'ils vous ont longtems réſiſté; retractez ce vœu, en faveur de ce peuple qui eſt véritablement Chretien, & vous entrerez dans la ville.* Il ſuivit ce conſeil & pardonna aux Habitans, & ſon cheval s'étant levé, il entra dans la ville, & alla loger au Palais que Théodoric y avoit fait bâtir. Sa mort fut un effet de la méchanceté de ſa ſeconde femme, nommée Roſimonde, qui le regardoit moins comme ſon époux que comme le meurtrier de ſon pére. Irritée de ce que dans un repas à Vérone, il lui avoit fait donner à boire dans le crane du Roi Cunimond ſon pére, avec ce mot de raillerie, *Buvez joyeuſement avec votre pére*, elle le fit tuer, par deux de ſes Officiers, après avoir commis adultére avec l'un d'eux, nommé Helmiges pour l'engager à cet attentat. Elle ſe retira à Ravenne avec de grands threſors, ſuivie d'une partie de l'Armée, l'an 574 ou 572, ſelon Paul Diacre. Cléphis lui ſuccéda. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 35. Paul Diacre *l.* 1. & 2.

ALBON, Abbé de Fleury. *Voyez* ABBON.

ALBON, (Claude d') fut conſidéré dans le XV ſiécle entre les Avocats du Parlement de Dauphiné. En 1575, il donna au public un Ouvrage Hiſtorique & Politique, où il traite de la Majeſté Royale, de la création des Empereurs, de l'Inſtitution des Electeurs & de leurs droits. * Du Verdier Vauprivas, *Bibliath. Franc.* Chorier, *Hiſt. du Dauph. tome* 2.

ALBON, eſt une terre de Dauphiné dans le Viennois. Les Comtes de Greſivaudan qui ont auſſi pris le titre de Princes de Grenoble, ayant été chaſſez de leur Comté par les Maures, deſcendirent à Albon & y habitérent près de deux cens ans. De là ils prirent le nom de Comtes d'Albon; & Albon celui de Comté. Leur origine eſt très-illuſtre. Le plus ancien de ces Comtes eſt GUIGUES I. qui ſe trouva, l'an 889, à l'aſſemblée qu'Hermengarde veuve de Boſon fit de tous les Grands de ſon Etat à Varennes, pour délibérer avec eux des moyens de conſerver la Couronne d'Arles & de Bourgogne à Louis Boſon ſon fils. Iſarne Evêque de Grenoble, qui avoit chaſſé les Maures de ſon diocéſe environ l'an 967, voulut après cette victoire diſpoſer de toutes les terres qui en dépendoient, prétendant qu'elles lui appartenoient par droit de conquête. Mais GUIGUES VI. dit *le Vieux*, rentra dans ſon bien, & s'oppoſa à la ſouveraineté que les Evêques s'attribuoient. Il mourut l'an 1075. GUIGUES VII. dit *le Gras*, ſon fils, marchant ſur les mêmes traces, alla plus loin. Il contraignit ſaint Hugues, Evêque de Grenoble, de s'accommoder avec lui, & fit valoir ſon droit par la force. Dans les anciens titres ces Comtes d'Albon ont auſſi celui d'Albis, d'Albonne, & d'Albion, nom qui leur fut ſi cher, qu'ils le préférérent à celui de Comtes de Greſivaudan, & qu'ils l'égalérent même à celui de Comtes de Vienne, qu'ils acquirent depuis. Un d'eux s'étant fait appeller DAUPHIN, ſes deſcendans l'imitérent, & préférérent au titre de Comte celui de Dauphin de Viennois. Car les Comtes d'Albon ont fait la première race des Dauphins de Viennois. * Chorier, *Hiſt. de Dauph.*

AL-

ALBON, (Antoine d') Archevêque de Lyon, étoit fils aîné de GUILLAUME d'Albon IV. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, Lieutenant de la compagnie des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi, & de *Gabrielle* de ſaint Prieſt, qui le mit au monde en 1507, au château de ſaint Forgeux dans le diocéſe de Lyon. Dès l'âge de douze ans, ſes parens le deſtinérent à la vie Religieuſe, & il en prit l'habit en 1519, dans l'Abbaye de Savigny, que François d'Albon, ſon grand oncle, qui en étoit Abbé, lui reſigna l'année ſuivante. Il fut encore pourvu de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe, par la faveur de Jean d'Albon, Seigneur de ſaint André, pére du Maréchal de ce nom. Après avoir fait ſes études dans l'Univerſité de Paris, il lia une étroite amitié avec ſon couſin Jacques d'Albon, favori du Dauphin, qui parvint enſuite à la couronne ſous le nom d'Henri II. Pour ſe produire en cour avec plus de liberté, il obtint de Rome la diſpenſe de ſes vœux, & fit ſéculariſer ſon bénéfice. Après s'être fait connoître ſous le nom d'Abbé de Savigny, il commença d'être employé, lorſque ſon couſin Jacques d'Albon, alors Maréchal de France, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnois, fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin. Le Comte de Grignan, nommé par le Roi pour commander dans Lyon en ſa place, étant venu à mourir, l'Abbé de Savigny fut ſubſtitué en ſon lieu l'an 1558, & il prit poſſeſſion de ſon gouvernement dans un tems où il y avoit beaucoup à craindre de la part des Proteſtans, qui n'épargnoient rien pour s'emparer de Lyon, comme ils avoient fait de Genéve. Ce ſage & vaillant Gouverneur ſut ſi bien prévenir leurs menées, qu'ils ne purent jamais avoir la liberté d'y bâtir un Temple, quoique leur parti y fût fort nombreux. La prudence & la généroſité de l'Abbé délivra encore cette ville en 1560, de l'entrepriſe de Maligny Gentilhomme Mâconnois, qui y avoit fait prendre les armes aux Proteſtans, croyant s'en rendre le maître par force; mais il fut repouſſé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de ſe ſauver, en ſautant les murailles de la ville, pour éviter le ſupplice qu'endurérent les complices de ſon attentat. Après cette action, on tira l'Abbé de Savigny de ſon gouvernement de Lyon, & on lui donna l'Archevêché d'Arles, qu'il permuta contre celui de Lyon, par un accommodement qu'il fit avec le Cardinal de Ferrare, ſucceſſeur du Cardinal de Tournon. Ce changement fut un ſujet de terreur pour les Proteſtans, leſquels pendant l'abſence de cet Archevêque s'étoient rendus les maîtres de Lyon, par la faveur du Comte de Sault, nouveau Gouverneur de cette ville, qui ſe déclara ouvertement pour eux. Les premiers ſoins de ce Prélat le portérent à faire punir les Auteurs de la revolte, & à rendre au Clergé la liberté de vaquer à ſes fonctions. Dans le deſir qu'il avoit d'abolir même, s'il eût pu, la doctrine des Religionnaires, il fit une exacte recherche de tous leurs livres; & en ayant ramaſſé autant qu'il lui fut poſſible, il les fit brûler publiquement. Enfin, après que ce Prélat eut ſervi utilement ſon Egliſe pendant pluſieurs années, il mourut le 24 Septembre 1574, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Forgeux dans le tombeau de ſes ancêtres. * Le Laboureur, *Hiſtoire des Abbez de l'Iſle-Barbe.*

MAISON ILLUSTRE DE CE NOM.

ALBON, famille & Maiſon d'Albon qui ſubſiſte encore en diverſes branches, eſt très ancienne & très illuſtre.

I. ANDRE' d'Albon, Seigneur de Curis au Mont d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épouſa 1°. *Sibylle*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moiſſons en Dauphiné, & d'*Anne* de Vaſſalieu. 2°. *Marguerite* de Suvre, dont il eut un fils poſthume. Ses enfans du premier lit furent 1. GUI, qui ſuit; 2. GUILLAUME, qui fit la tige des Seigneurs de Baignols *rapportée ci-apres*; & 3 HENRI, qui fit la branche des Seigneurs de Pouillenay, *auſſi mentionnée ci-apres.*

II. GUI d'Albon, Seigneur de Curis, Couvrier ou Juge de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épouſa le 28 Décembre 1288, du vivant de ſon pére, *Marguerite* d'Yoing, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Arnaud* de Rouſſillon, dont il eut 1. *Jean*, Camérier de l'Egliſe de ſaint Paul de Lyon; 2. HENRI qui ſuit; 3. *Louis*, Chanoine de Troye; 4. *Gui*, Chevalier de Rhodes; 5. *Agnés*, mariée en 1303 à *Jean* d'Azergues, dit *de Faverges*; 6. *Sibylle*, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigny; & 7. *Charlotte* d'Albon, qui épouſa en 1313 *Gaudemar* de Revois, Seigneur du Fail.

III. HENRI d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois, en 1343, fit ſon teſtament le onziéme Août 1361, en allant à l'Armée. Il épouſa par contract du 21 Novembre 1327, *Blanche Richarde* de Saint-Prieſt, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Prieſt en Dauphiné, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Henri*, Religieux de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe; 3. *Gilles*, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427; 4. *Amarde*, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazettes en Beaujolois; & 5. *Agnes* d'Albon, mariée en 1349 à *Matthieu* de Talaru, Seigneur de la Grange & de Nouailly.

IV. GUILLAUME d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit ſon teſtament l'an 1404. Il épouſa l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Eſpinaſſe & de Saint-André près de Roanne, à condition que le ſecond fils de ſon mariage porteroit le nom de l'Eſpinaſſe, & ſeroit Seigneur de Saint-André. Il laiſſa de ce mariage, 1. *Guichard*, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui ſervit l'an 1413 en l'Armée dreſſée contre le Duc de Bourgogne, qui fut l'un des Députez que le Roi envoya à Chambery en 1423, pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne, & qui épouſa l'an 1400, *Philiberte* de Sémur, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne* de Cercy, Dame de Savigny, dont il eut vint enfans morts au berceau; ce qui l'engagea à marier ſes neveux, & à leur partager ſes biens l'an 1440; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Guillaume*, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigny en 1415, mort l'an 1455; 4. *Henri*, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Conſtance; 5. *Renaud*, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon; 6. *Blanche*, Prieure de Saint-Symphorien de Nevers; 7. *Perronne*, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429; 9. *Catherine*, morte jeune; 10. *Alix*, mariée à *Antoine* de Talaru, Seigneur de la Grange & de Nouailly; 11. 12. *Jeanne* & *Jeannette* d'Albon, mortes jeunes.

V. JEAN d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Saint André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme ſecond fils de ſes pére & mére; ce qui avoit été ſtipulé par leur contract de mariage, & n'alla pas plus loin. Il fut Capitaine Châtelain de Beſſenay, & ſervit dans l'Armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, deſquels il demeura priſonnier en 1417. Pendant ſa priſon le Chapitre de Lyon l'élut, en 1420, Bailli & Gouverneur de toutes les terres de l'Egliſe de Lyon. Il tint ce Bailliage & Gouvernement juſqu'à ſa mort, & fit ſon teſtament le 22 Septembre 1442. Il épouſa *Guillemette* de Laire, fille de *Rodolphe* de Laire, & de *Beatrix* de Salzat, Dame de Cuzieu; dont il eut 1. GUILLAUME II. du nom, qui ſuit; 2. *Guichard*, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461; 3. *Jean*, Abbé de Savigny après ſon oncle en 1455; 4. GILLES, qui fit la branche des Seigneurs de Saint-André, *rapportée ci-apres*; & 5. *Guichardе* d'Albon, Abbeſſe de ſaint Pierre de Lyon.

VI. GUILLAUME d'Albon II. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit ſon teſtament en 1488. Il épouſa le 21 Février 1436, *Marie* de la Paliſſe, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigny, dont il eut 1. *Guillaume* d'Albon III. du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1474, ſans enfans de *Marguerite* de Lévis, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, Dame de Couſan; qu'il avoit épouſée en 1471; 2. HENRI II. du nom qui ſuit; 3. *François*, Abbé de Savigny en 1493, mort en 1520; 4. *Antoine*, Religieux de Savigny, Prieur de ſaint Clement; & 5. *Catherine* d'Albon, née en 1444, mariée 1°. en 1463, à *Claude* de Lavieu, Seigneur de Poncins: 2°. à *Jean* de Bourguignon, Sécretaire du Chapitre de Lyon.

VII. HENRI d'Albon II. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, ſervit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épouſa du vivant de ſon pére, le 28 Décembre 1475, *Anne* de Montmorin, fille de *Charles*, Seigneur de Montmorin, & de *Philippe* de l'Eſpinaſſe, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. GUILLAUME IV. du nom qui ſuit; 3. *Antoine*, Chanoine, puis Prevôt & Doyen de l'Egliſe de Lyon; & Abbé de l'Iſle-Barbe, mort en 1525; 4. *Sibylle* & 5. *Marie*, Religieuſes à ſaint Pierre de Lyon; 6. *Guillemette*, mariée à *Iſraël* de la Tour, Seigneur de ſaint Vidal; & 7. *Guichardе* d'Albon, alliée l'an 1500 à *François* de Saſſenage, Seigneur du Pont de Royan; morte en 1523.

VIII. GUILLAUME d'Albon IV. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. Gentilhomme de la maiſon du Roi, & Lieutenant des cent Gentilshommes en 1555, fit ſon teſtament en 1560. Il épouſa par contract du dernier Août 1505, *Gabrielle* de Saint-Prieſt, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne* de Tournon, dont il eut 1. *Antoine* d'Albon, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574, *dont il eſt parlé cy-deſſus dans un article ſeparé.* 2. CLAUDE qui ſuit; 3. *Henri*, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon; Prevôt de l'Iſle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodéve; 4. *René*, Chanoine & Comte de Lyon. 5. BERTRAND; qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux *rapportée cy-apres*; 6. *Anne*, mariée 1°. en 1526 à *Hector* l'Hermite, Seigneur de la Faye: 2°. à *Jean* Maréchal, Seigneur de Fourchaut: 3°. à *Jean* de Marconnay, Seigneur de Montare; 7. *Guichardе*, alliée à *Pierre* d'Eſpinac; Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bourgogne; 8. *Françoiſe*, qui épouſa *Antoine* de la Tour, Seigneur de Saint-Vidal; & 9. *Gabrielle* d'Albon, mariée 1°. à *Amblard* de Chalus; Seigneur de Cordaix: 2°. à *René* de Bron, Seigneur de la Liegue.

IX. CLAUDE d'Albon, Seigneur de Chazeul, commanda une compagnie de deux cens Chevaux-legers au voyage d'Ecoſſe, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au ſiége de Mets l'an 1552. Il épouſa du vivant de ſon pére, le 14. Mars 1543, *Françoiſe*, Dame de Sugny; fille de *Mathieu*, Seigneur de Sugny, & d'*Antoinette* de Marconnay, dont il eut pour fils unique GUILLAUME V. du nom, qui ſuit.

X. GUILLAUME d'Albon V. du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Grégnieu & Paniſſieu, né poſthume, Capitaine de cinquante hommes d'armes, ne ſuccéda point à ſon ayeul, contre le teſtament duquel il voulut ſe pourvoir, par lequel il donnoit tous ſes biens à *Bertrand* d'Albon, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or une fois payez à ſon petit-fils; mais ce fut inutilement, le teſtament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon ſon parent, après la diſgrace duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 21 Avril 1622, laiſſant de *Catherine* Roybons, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madeleine* de Montmajour; 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de Montaut, *rapportée cy-apres*; 3. *Pierre*, mort ſans alliance; 4. *Claude* & 5. *Balthaſar*, Chevaliers de Malthe; 6. *Diane*, Prieure de la Voire-Près-Maligné; 7. *Iſabelle*, mariée 1°. à *Claude* Popillon, Seigneur d'Avrilly: 2°. à *François* de Chantelot, Seigneur de Beaupoirier; & 8. *Marie* d'Albon, alliée à N. Comte de Copoli, Florentin.

XI. FRANÇOIS d'Albon, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gendarmes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épouſa par contract du 14 Décembre 1609, ratifié le dixiéme Décembre 1613;

Antoinette de Bigny, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainay, & d'*Antoinette* Popillon-du-Ruau, dont il eut 1. GILBERT-ANTOINE qui ſuit; 2. *François*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705; 3. *Perronelle-Claude*, mariée en 1642 à *Albert* de Grillet, Comte de ſaint Trivier, puis Religieuſe à la Viſitation de Macon; & 4. *Marie* d'Albon, alliée en 1628 à *Philibert* de Rebé.

XII. GILBERT-ANTOINE d'Albon, Comte de Chazeul, &c. Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé le deuxiéme Août 1644, *Claude* Bouthillier, veuve de *René* d'Averton, Comte de Belin, & fille de *Denys*, Seigneur de Rancé, &c. Sécretaire des commandemens de la Reine Marie de Médicis, dont il eut 1. *Catherine*, mariée à *François-Chriſtophle* Seigneur de la Barge; 2. *Henriette*, Religieuſe à la Viſitation de Tours; & 3. *Claire* d'Albon, alliée à *Louis* de Hoſtun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

SEIGNEURS DE MONTAUT.

XI. GUILLAUME d'Albon VI du nom, ſecond fils de GUILLAUME d'Albon V du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine* Roybons, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu du Prieuré de Nouailly, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte* le Brun, Dame de ſaint Dizier, dont il eut N. Chanoine & Comte de Lyon, & BALTASAR qui ſuit.

XII. BALTASAR d'Albon, Seigneur de Montaut, Chef de la maiſon d'Albon, a épouſé *Claude* d'Apchon, dont il eſt venu des enfans.

SEIGNEURS DE SAINT FORGEUX.

IX. BERTRAND d'Albon, dernier des enfans mâles de GUILLAUME d'Albon IV du nom, & de *Gabrielle* de Saint-Prieſt & de Saint-Chamond, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été inſtitué héritier univerſel de ſon pére après la mort de ſon frére aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de la Compagnie d'ordonnance du Duc de Savoye. Il tint conſtamment le parti du Roi contre la Ligue au pais de Lyonnois, étant demeuré ſeul de la Province fidéle à ſon Prince, qui le fit Chevalier de ſon Ordre; & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épouſa le deuxiéme Novembre 1572, *Antoinette* de Galles, fille unique & héritiére de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne* de Bron-de-la Liégue, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit. *François*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623; 2. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après; 3. *Guillaume*, Chanoine, Comte & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Prieur de Tarrare; 4. *Bertrand*, Chevalier de Malthe, Meſtre de camp en France, en Italie & en Lorraine, où il fut tué en 1636; 5. *Gabrielle*; 6. *Anne*; & 7. *Françoiſe*, mortes ſans alliance; 8. *Guicharde*, mariée à *Pierre* Seigneur d'Eſpinac; 9. *Claudine*, alliée en 1598 à *Renaud* de Nanton, dit *de Sainte-Colombe*, Seigneur de Piſey en Beaujolois; 10. *Catherine*, Prieure de Leignieu en Forez; 11. *Marguerite*, qui épouſa *Chriſtophle* de Foudras, Seigneur de Contenſon; 12. *Iſabelle*, mariée à *Hugues* de Rougemont, Seigneur de Pierreclos & de Buffiéres, morte en 1671; & 13. *Anne* d'Albon, Religieuſe à Leignieu.

X. PIERRE d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye, mort en 1635, épouſa 1°. *Anne* de Gadagne, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* de Sugny; 2°. Le troiſiéme Septembre 1620, *Marthe* de Saſſenage, fille d'*Antoine* Baron de Saſſenage, & de *Louiſe* de la Baume-Suſe. Du premier mariage vinrent 1. *Antoinette*, mariée 1°. en 1626 à *Geofroy* de la Guiche, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628: 2°. à *François* Baron de Saſſenage, Marquis du Pont de Royan; & 2. *Hilaire* d'Albon, alliée par contract du 17 Juillet 1630 à *Gaſpard* de Vichy, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-ſaint-Eſprit. Et du ſecond ſortirent 3. GASPARD qui ſuit; 4. *Claude*, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigny; & 5. *Suſanne* d'Albon, mariée en 1646 à *François* de Sainte-Colombe, Baron de Laubepin.

XI. GASPARD d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c. épouſa par contract du 17 Janvier 1646, *Françoiſe* de Damas, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* de la Chambre, dont il eut 1. *Claude-Joſeph*, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon; 2. CAMILLE qui ſuit; 3. *Claude*, mort jeune; 4. *Bertrand-Antoine*; 5. *Jeanne*, mariée à *Jaques* d'Amanzé, Seigneur de Choſſailles; 6. *Marthe*, alliée à *Joachim* de la Baume, Comte de Suſe; 7. *Hilaire*; & 8. *Antoinette* d'Albon.

XII. CAMILLE d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, &c. épouſa *Françoiſe-Julie* de Crevant, Princeſſe ſouveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu 1. *Louis*, mort jeune; & 2. *Françoiſe* d'Albon.

SEIGNEURS DE SAINT MARCEL.

X. CLAUDE d'Albon, troiſiéme fils de BERTRAND d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette* de Galles, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit ſon teſtament le ſixiéme Janvier 1635. Il épouſa le deuxiéme Mars 1619, *Bénigne* de Damas, fille de *François*, Seigneur de la Baſtie, & de *Melchionne* Nagu, dont il eut 1. JEAN-PIERRE qui ſuit; & 2. *Marie* d'Albon, alliée à *Thomas* Meſchatin, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN-PIERRE d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit ſon teſtament le 24 Février 1661, & laiſſa de *Charlotte* de Namy, fille de *Claude*, Seigneur de la Forêt-Namy près de Thiſy, & de N. de Damas, 1. THOMAS qui ſuit; 2. *Claude*, Prieur de Salt en Forez; 3. *Gaſpard*, Chevalier de Malthe; 4. *Raymond*, Chanoine de Brioude; 5. *Claude*, Chevalier de Malthe; 6. *Alexandre*, Prieur de Crouzieu; 7. *Agathe*; & 8. *Marthe*, Religieuſes à Leignieu; 9. *Bénigne*, mariée à *Salomon* de Digoine; & 10. *Marie* d'Albon, Religieuſe à Marcigny.

XII. THOMAS d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-legers, &c.

SEIGNEURS DE SAINT-ANDRE'.

VI. GILLES d'Albon, fils puîné de JEAN d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, & de *Guillemette* de Laire, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épouſa le 21 Février 1436, *Jeanne* de la Paliſſe, fille puînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigny, dont la fille aînée *Marie* de la Paliſſe, Dame de Chazeul, épouſa le même jour *Guillaume* d'Albon II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, frére aîné de *Gilles*. De ſon mariage vinrent 1. GUICHARD qui ſuit; 2. *Philibert*, Chanoine & Comte de Lyon; 3. *Jean*, Sacriſtain de l'Abbaye de Savigny; 4. *Jean* d'Albon *le Jeune*, Prieur de Tarrare; 5. *Antoine*, Camerier de l'Abbaye de Savigny, Abbé de l'Iſle-Barbe, & de Saint-Jean-au-Mont près de Thérouanne; 6. *Robinet*, Prieur de Mornan, mort l'an 1502; 7. *Louis*, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491; 8. *Guy*, Chanoine & Comte de Lyon; 9. *Guillemette*, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le dixiéme Juin 1503; & 10. *Marguerite* d'Albon, alliée 1. à *Louis* de Ryvoire, Seigneur de Gerbais; 2. à *Jean* d'Urſé, Baron d'Auroſe.

VII. GUICHARD d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'eſprit duquel il ſe mit ſi bien, qu'il lui donna la Lieutenance de ſa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Païs de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lancy. Ayant été envoyé en Guienne, il y réduiſit en l'obéïſſance du Roi, pluſieurs places qui favoriſoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant paſſé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il ſe joignit à l'Armée du Roi, commandée par le Sire de la Tremoille, & ſe trouva à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier. Après la paix il ſe retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur de Languedoc, & ſurprit la ville de Salces en Rouſſillon ſur le Roi d'Arragon, & mourut en 1502. Il épouſa 1°. *Anne* de Saint-Neſtaire: 2°. *Catherine* de Talaru, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiére furent, 1. *Louis*, mort ſans alliance; 2. JEAN, qui ſuit; 3. *Guy*, Chanoine & Comte de Lyon; 4. *Claude*, mort jeune; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Laire, Seigneur de Cornillon, & 6. *Françoiſe* d'Albon, alliée à *Artaud* Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Ampuis.

VIII. JEAN d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, Haute & Baſſe Marche, & Païs de Combrailles, ſuivit en Italie le Sire de la Tremoille l'an 1512, & l'Amiral Bonnivet au Siége de Fontarabie en 1521. Deux ans après étant paſſé en Picardie, il défendit la ville de S. Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui aſſiégeoient Thérouanne, & mourut en Août 1550. Il épouſa du vivant de ſon pére, *Charlotte* de la Roche, fille unique de *Jean*, Sire de Tournoüelles, & de *Françoiſe* du Bois, dont il eut 1. Jaques qui ſuit; & 2. *Marguerite* d'Albon, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, Baron d'Aychon, &c. laquelle devint héritiére de ſon frére.

IX. JAQUES d'Albon, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de ſaint Michel & de la Jarretiére, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnois & Maréchal de France, eſt connu ſous le nom de *Maréchal de Saint-André*, & s'eſt rendu célébre par ſa naiſſance, par ſes emplois, par la faveur du Roi Henri II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un eſprit adroit, civil & inſinuant: qualitez qui lui aquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi, (ſous le nom d'Henri II.) combla ce Favori d'honneurs & de bienfaits. Saint-André avoit déja donné des preuves de ſon courage à la bataille de Cériſoles, & au ſiége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ſes efforts pour ſe jetter dans la place. Henri II. en 1547, l'honora de la charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de ſa Chambre. Brantome en parle en ces termes: Or ſi mondit Sieur le Maréchal ſe montra un vrai Luculus en luxes, bombances & magnificences, il s'eſt montré durant les guerres au camp & aux Armées tout pareil en valeur, en cœur & en réputation de grand Capitaine. Etant jeune, il fut eſtimé des Galans de la Cour, en tout & ſi bien qu'il fut élu de Monſieur le Dauphin pour un de ſes plus grands Favoris. Il le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre quand il fut Roi, qui eſt un des grands honneurs qui ſoit dans la maiſon du Roi, pour coucher dans ſa Chambre & être près de lui à ſon lever & à ſon coucher. Si bien qu'en toutes heures il en avoit l'oreille, en quoi il fit très bien ſes beſoignes, tant par les grandes dignitez, que pour les biens qu'il eut & qu'il aquit à foiſon. Il fut fait Maréchal de France, & eut la place de Monſieur le Maréchal de Biez qui venoit de bonne maiſon; auſſi tomba-t-elle en bonne maiſon, & s'étonne-t-on à la Cour comment il eut cette charge ſi jeune, laquelle ne ſe donnoit qu'aux plus anciens Chevaliers, &c. Au ſacre du même Roi, Saint-André avoit fait l'office de Grand-Maître de France; & en 1549, il

Digitized by Google

il fut un des tenans au célébre tournoi qu'on fit à Paris. L'année ſuivante le Roi le choiſit pour porter le collier de ſon Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de celui de la Jarretiére. A ſon retour il eut le commandement de l'Armée de Champagne en 1552 & en 1554. Il contribua beaucoup à la priſe de Mariembourg, ville des Païs-Bas. L'année ſuivante il ruïna le Câteau-Cambreſis, & aquit une grande gloire à la retraite du Quênoy. Il ſe trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillérent le plus à la paix de Câteau-Cambreſis, qui fut ſuivie d'une avanture funeſte pour la France & pour le Maréchal de ſaint André: ce fut la mort du Roi Henri II. Lorſque François II. parvint à la Couronne, le Maréchal à cauſe des dettes dont il étoit accablé, & de la peur qu'il eut, qu'on ne lui fit rendre compte, s'attacha à Meſſieurs de Guiſe. Il promit de donner à un des fils du Duc ſa fille unique qu'il avoit eue de Marguerite de Luſtrac ſon épouſe, avec tous ſes biens, dont il ne ſe réſerveroit que l'uſufruit, & qu'il s'engageoit d'affranchir de toutes dettes, dans l'eſpace de 5 ou 6 ans. Lorſqu'en 1560, on eut découvert une entrepriſe que les Huguenots avoient formée ſur Lyon, on l'envoya de ce côté-là, comme Gouverneur du Lyonnois, pour examiner cette affaire, & pour vexer les Mécontens du Languedoc, de la Provence, & du Dauphiné. Il ſe ſervit de cette occaſion pour amaſſer de l'argent par les moyens les plus injuſtes. On dit qu'avec le Cardinal de Lorraine, il donna conſeil de ſe défaire du Roi de Navarre. En 1561, au Sacre de Charles IX. il fit l'office de Grand-Maître de France, comme à celui de Henri II. Il ſe ligua avec le Maréchal de Montmorency & le Duc de Guiſe, & contribua beaucoup à cette union que les Huguenots appellérent le Triumvirat. Il perſuada au Roi de Navarre d'abandonner le parti des Huguenots, & propoſa de tuer la Reine mére. Il ne ſurvêquit pas à la premiére guerre des Huguenots, car après leur avoir repris Poitiers, les avoir chaſſez du Païs d'Aunis, de l'Anjou & de la Xaintonge, avoir aidé à la priſe de Bourges, & avoir défendu Corbeil contre le Prince de Condé, il fut pris à la bataille de Dreux en 1562, & tué de ſang froid d'un coup de piſtolet par Bobigni de Mézières, qu'il avoit autrefois eu à ſon ſervice, mais qu'il avoit contraint de le quitter, non ſeulement en lui faiſant des injures accompagnées de piquantes railleries, mais auſſi en le dépouillant de ſes biens, qu'il eut le crédit de faire confiſquer à ſon profit. La raiſon d'une telle conduite, étoit que ſon pére qui étoit Sécretaire à Paris, & fort riche, après avoir demeuré ſouvent ſon répondant, refuſa à la fin de le faire, à cauſe du peu d'ordre que le Maréchal tenoit dans ſa maiſon. Sa fille qu'il avoit promiſe au Duc de Guiſe, ne l'épouſa pas, comme cela avoit été réſolu, mais elle ſe maria à Melchior de Prez-Montpeſat. Ce Maréchal étoit un des plus fins Politiques, & un des plus grands Capitaines de ſon tems: mais il étoit méchant, prodigue, & d'une conduite déréglée qui l'ablma de dettes. Brantome dit que les Huguenots ne l'aimoient point, & qu'ils l'appelloient *Arquebuſier du Panant*. Voici comme il parle du preſſentiment que Saint-André eut de ſa mort. *Le matin avant la bataille, il vint trouver M. de Guiſe dans ſa chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelion, brave Gentilhomme qui en ſortoit, ce que M. de Guiſe faiſoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouir la Meſſe & de faire ſes Pâques, & qu'il vouloit déjeûner pour monter à cheval. Ah! Dieu, ce dit-il, (car je l'ouis & y étois) je ſuis bien malheureux que je n'en aye autant fait, & ne me ſois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne ſai quoi, &c.* Il épouſa *Marguerite* de Luſtrac, laquelle ſe remaria à *Geofroy* Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568, ayant eu de ſon premier mariage, *Catherine* d'Albon, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, morte fort jeune au Monaſtére de Long-Champ, du poiſon que lui fit donner ſa mére, dans l'eſpérance d'épouſer le Prince de Condé, auquel elle donna ſa terre de Vallery, avec tous les riches & précieux meubles, dont le château étoit garni. * Brantôme, *Vies des hommes illuſtres*. Le P. Anſelme. *tome* 3. Le P. Daniel, *Hiſt. de France, édit. in* 4°. 1722. Godefroy, *Grands Officiers de la Couronne*. Davila. Mézeray, *Hiſtoire de France*.

SEIGNEURS DE BAIGNOLS.

II. Guillaume d'Albon, ſecond fils d'André, Seigneur de Curis, & de *Sibylle* de Moiffons, fut Seigneur de Baignols, & de Châtillon-d'Azergues par le mariage qu'il contracta le même jour que ſon frére en 1288, avec *Eleonore* d'Yoing fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux &c. & d'*Artaude* de Rouſſillon, dont il eut 1. Etienne, qui ſuit; & 2. *Guy* d'Albon vivant en 1309.

III. Etienne d'Albon, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laiſſa de *Jacqueline* de Saint-Germain, fille d'*Artaud*, Seigneur de Montrond, 1. Jean, qui ſuit; 2. Thibaut, qui continua la poſtérité; 3. *Etienne* Camérier de l'Abbaye de Savigny, Prieur de Mouvans, vivant en 1369; & 4. *Jacqueſte* d'Albon, Religieuſe à ſaint Pierre de Lyon.

IV. Jean d'Albon, Seigneur de Baignols, &c. mort avant l'an 1361, laiſſa de *Marguerite*, fille de *Guy* Seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-lys* de Varey, *Etienne* d'Albon, qui demeura ſous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux, ce qui cauſa pluſieurs différents, qui furent terminez par ſa mort arrivée en 1370.

IV. Thibaut d'Albon frére de *Jean* Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Coſeigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme N. de *Theſis*, & pour enfans 1. Thibaut II. du nom, qui ſuit; 2. *Bertrand*; 3. *Etienne*; 4. *Theode*; 5. *Hugues*, Prévot de ſaint Jean; & 6. *Jaques* d'Albon.

V. Thibaut d'Albon II. du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit ſon teſtament en 1416, & laiſſa de *Catherine* de Varey, 1. *Guichard*, qui fut deshérité par ſon pére, & plaidoit contre ſes neveux en 1418 & 1434; 2. Amédée, qui ſuit; & 3. *Guillaume* d'Albon Religieux de Savigny.

VI. Amédée d'Albon, mourut du vivant de ſon pére à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant de N. ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. Antoine, qui ſuit, & 2. *Guillaume* d'Albon, âgé de quatre ans en 1417 vivant en 1434.

VII. Antoine d'Albon, Seigneur de Baignols, &c. fut inſtitué héritier de *Thibaut* II. du nom, ſon ayeul par ſon teſtament, au préjudice de *Guichard* ſon oncle, & vivant en 1464. Il épouſa N. dont le nom eſt inconnu, dont il eut *Jeanne* d'Albon, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roſſet* Seigneur de Baſſac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

SEIGNEURS DE POUILLENAY.

II. Henri d'Albon, troiſiéme fils d'André d'Albon, Seigneur de Curis, & de *Sibylle* de Moiffons, traita de ſes droits avec *Guillaume* ſon frére, acheta la terre de Pouillenay, & laiſſa de *Marguerite* de Fuer ſa femme, 1. *Simon*, mort ſans enfans; 2. Humbert, qui ſuit; 3. *Nicolas*, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon; & 4. *Louis* d'Albon, qui laiſſa de *Marguerite* de Maubec, *Humbert*, vivant en 1346; & *Blanche* d'Albon, mariée à *Artaud* de Nerpo, Seigneur de Chalamon.

III. Humbert d'Albon, Seigneur de Pouillenay, ſe trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Brignais, & à la priſe de la ville d'Ance, demeura priſonnier en ces trois rencontres & pour avoir donné des vivres aux ennemis en payement de ſes rançons, il obtint rémiſſion par lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laiſſa de N. ſa femme, dont le nom eſt inconnu, *Humbert* d'Albon, qui vendit la terre de Pouillenay à Claude de Pompierre. * *Voyez* Le Laboureur, *maſure de l'Iſle-Barbe*. Le P. Anſelme, *Hiſt. des grands Offic. &c.*

ALBONA, & quelquefois ALBONO, *Albona*, *Alcum*, *Alvona*, petite ville d'Italie dans l'Iſtrie, ſituée ſur une colline près du Golfe de Carnero, ſous la domination des Vénitiens, environ à deux lieues de l'embouchure de la riviére d'Arſa, vers le ſeptentrion oriental. On remarque que cette ville eſt la patrie de Matthieu Flaccus, Flaccius ou Flacius, ſurnommé *Illyricus*, c'eſt à dire, Sclavon ou Dalmate. Cette ville eſt très peu conſidérable, & n'eſt plus qu'un bourg. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

ALBONA, riviére. *Voyez* ALBONO.

ALBONA ou ALBONO, ville. *Voyez* ALBONO.

ALBONESIUS, (Théſée Ambroiſe) célébre Juriſconſulte Italien, étoit de Pavie, & mourut en 1540. Il publia une Introduction aux langues Chaldaïque, Syriaque, Arménienne, & dix autres langues: outre pluſieurs Traitez de cabale, & la deſcription d'un inſtrument de muſique, que les Italiens appellent *Il fagotto*. * Ghilin, *vol.* 2. *pag.* 230. Hottinger, *au XVI. ſiécle*, *p.* 207. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

ALBONO, ALBONA & ALBUNEA, riviére de l'Italie. Elle coule dans le Duché de Milan près de la ville de Novare du côté du couchant, & ſe décharge dans le Po entre l'embouchure de la riviére de Tordoppio, & celle de Gagna dont quelques Cartes lui donnent le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALBONO, ville. *Voyez* ALBONA.

ALBOR, *Alborium*, montagne du Royaume des Algarbes en Portugal, eſt près de la côte, à une lieue de la ville de Lagos, & il y a un vieux château dans lequel mourut Jean II. Roi de Portugal l'an 1495. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBORAC; c'eſt le nom que les traditions fabuleuſes des Arabes, donnent au cheval blanc ou au mulet, qui porta Mahomet de la Mecque à Jéruſalem, dans la dixiéme partie d'une nuit. Elles ne marquent pas ſi ce fut en été ou en hiver. De là il fut enlevé au ciel, & eut un long entretien avec Dieu & avec les anciens Prophétes, d'où il retourna à la Mecque. Ces conteurs de fables ajoûtent que cet animal, quel qu'il fût, ne ſe laiſſoit pas facilement approcher, n'ayant jamais encore été monté d'aucun homme. La plus commune opinion entre eux, eſt qu'il avoit déja ſervi à Abraham, à Iſmaël, & à quelques Prophétes. Mais comme il s'étoit paſſé près de ſix cens ans entre Jéſus-Chriſt & Mahomet, & que le cheval s'étoit longtems repoſé, il ne ſe ſeroit pas laiſſé dompter ſans le ſecours de l'Ange Gabriel, qui ſe mit en croupe: ce que d'autres nient, pour laiſſer à Mahomet ſeul le privilége de l'avoir monté. C'eſt du même cheval, dont il doit ſe ſervir le jour de la réſurrection générale. On peut voir plus au long cette fable dans Samuel Bochart. *Hieroz. Part. II. lib.* 6.

De nuit, dit Prideaux, *dans la Vie de Mahomet*, *pag.* 54. 55. lorſque cet impoſteur étoit couché avec *Ayeska*, celle de ſes femmes qu'il aimoit le plus, il entendit heurter à ſa porte; s'étant levé, il y trouva l'Ange Gabriel, avec 70 paires d'ailes étendues à ſes côtez, plus blanches que la neige, & plus claires que le cryſtal, & la bête *Alborac*, ſur laquelle avoient accoutumé de monter les Prophétes, lorſqu'ils alloient exécuter les ordres de Dieu. Mahomet décrit cette bête blanche comme du lait, & d'une nature mêlée de l'âne & du *mulet*, d'une grandeur moyenne entre ces deux eſpéces d'animaux, & de la viteſſe de l'éclair, & c'eſt de-là qu'elle a le nom d'*Alborac* qui ſignifie *éclair* dans la langue des Arabes. Dès que Mahomet parut, l'Ange l'embraſſa tendrement, le ſalua au nom de Dieu, & lui dit qu'il étoit envoyé pour le mener au ciel, où il verroit d'étranges myſtéres, qu'il n'étoit permis à aucun homme de voir, & ſur cela il lui ordonna de monter ſur l'Alborac. Comme elle avoit vécu dans le repos depuis Jéſus-Chriſt à Mahomet elle étoit indomptable, & Mahomet ne l'auroit jamais ſoumiſe, s'il ne lui eût promis une place en Paradis. Alors la bête ayant reçû Mahomet, l'Ange marcha devant tenant la bride, & ils arrivérent à Jéruſalem en un clin d'œil.

ALBORAN, que d'autres mal à propos nomment *Albuſama*, puiſqu'elle en eſt éloignée de près de cinquante milles vers le

levant, *Erroris insula*, petite isle d'Afrique dans la Mer Méditerranée, sur les côtes du Royaume de Fez. Il y a quelques villages, avec un château bâti contre les Pirates. * Baudrand. Maty, *Diff. Géogr.*

ALBORG ou AHLBORG, *Alborgum*, *Albergum*, ville du Royaume de Danemark, située dans la partie septentrionale de la Jutlande, sur le Golfe de Limfiord & d'Ahlborg, à onze lieues de la ville de Wiborg, & environ à seize de celle d'Aarhus. Alborg est la capitale du Diocése qui porte son nom: son Evêché est suffragant de Lunden, & son nom qui signifie *la ville aux anguilles*, lui vient de la grande quantité d'Anguilles que l'on y prend. * Maty, *Diff. Géogr.*

ALBORG, *Alburgensis Episcopatus*. C'est une des quatre Provinces de la Jutlande septentrionale, partie du Royaume de Danemarck. On la nommoit autrefois le diocése de Burglaw. Elle est presque toute renfermée entre le Golfe d'Alborg, la mer d'Allemagne, & le Categat. On la divise en treize Bailliages, ou treize Châtellenies, qui contiennent soixante & dix-sept Paroisses. Outre sa ville capitale qui est de même nom & où Jean I. Roi de Danemarck mourut en 1513, on y remarque encore celles de Wensussel & de Tystedt. * Maty, *Diff. Géogr.*

ALBORG, le Canal d'Alborg ou de Limfiord, *Lymicus Sinus*, Golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de Canal, parce qu'il n'est pas large; mais fort long, s'étendant depuis le Cattegat, où il a son entrée, jusqu'à une lieue de la Mer d'Allemagne, & séparant presqu'entiérement la presqu'Isle de Wensussel du reste de la Jutlande. Le Canal d'Alborg est ainsi nommé pour la même raison que la ville d'Alborg. * Maty, *Diff. Géogr.*

ALBORIO DE GATTINARA. *Voyez* GATTINARA.

ALBORNITIUS, (Gilles) Espagnol. *Voyez* ALBORNOS ou ALBORNOZ (Gilles Alvarès Carillo).

ALBORNITIUS (Barthelemi) Portugais. *Voyez* ALBORNOS ou ALBORNOZ.

ALBORNO, *Alburnus*, montagne du Royaume de Naples dans la Lucanie. Quelques-uns la nomment *monte de Postiglione*, & d'autres *Montagna della Petina*. * Virgile, *l.* 3. *Georg. v.* 147. Cluvier, *Ital. Antiq. lib.* 4. *cap.* 14.

ALBORNOS (Gilles Alvarès Carillo) Cardinal, Archevêque de Tolède, a été l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait produits. Il naquit à Cuença ville du Royaume de Tolède, de parens très-illustres, car ALVAREZ Albornos son pére descendoit des Rois de Léon; & *Thérése* de Luna sa mére, de ceux de Castille. Ses parens le firent étudier à Toulouse, où il fit un merveilleux progrès dans la connoissance du Droit Canon. Ensuite, après avoir pris les Ordres sacrez, il fut Aumônier d'Alfonse XI. Roi de Castille, Archidiacre de Calatrava, & enfin Archevêque de Tolède. Albornos rendit de très-grands services à Alfonse, dans les guerres qu'il fut obligé de soutenir contre Alboazen, le plus puissant des Rois Maures. Car non seulement il dégagea de la mêlée ce Prince qui s'étoit trop avancé; mais il tira une somme considérable du Pape Clément VI, & de Philippe *de Valois* Roi de France, pour le siége d'Algézire, ville & port de mer sur le détroit de Gibraltar, qui fut emportée, & où les Infideles furent battus. Après la mort d'Alfonse en 1350, les mauvais desseins que son successeur Pierre *le Cruel*, avoit formez contre la vie de ce Prélat, l'obligérent de venir chercher un azile à la Cour du Pape Clément VI. qui étoit pour lors à Avignon. Ce Pape le fit Cardinal la même année. Innocent VI. son successeur envoya Albornos en Italie avec la dignité de Légat, & de Général dans la guerre qu'il entreprit contre les ennemis de l'Eglise, & les Usurpateurs du Patrimoine de saint Pierre. Ce Cardinal s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il réduisit toute l'Italie sous l'obéissance du Pape. Ensuite il fit revenir à Rome le Pape Urbain V. qui avoit été nouvellement créé: puis il se retira à Viterbe, pour ne plus songer qu'aux choses de l'éternité. Il fonda par son testament le magnifique Collége des Espagnols à Bologne, & mourut l'an 1367. Son corps fut porté à Assise, & déposé dans l'Eglise de saint François, qu'il avoit fait réparer, & de là transporté à Tolède. Le Pape témoigna une douleur extrême de cette mort; il accorda même des indulgences à ceux qui porteroient durant quelque tems le brancard sur lequel on avoit mis le corps de ce grand homme: fonction dont se chargerent Henri Roi de Castille, & presque tous les grands Seigneurs de sa Cour. Lorsqu'Albornos avoit été fait Cardinal, il avoit quitté l'Archevêché de Tolède, disant à ceux qui n'approuvoient pas sa démission, qu'il ne seroit pas moins blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvoit pas servir, que l'étoit le Roi Dom Pierre de quitter Blanche de Bourbon son épouse, pour caresser Marie de Padille sa maîtresse. La sainte liberté avec laquelle il avoit parlé à ce Roi de ses amours, l'avoit fait disgracier. On dit aussi qu'un jour le Pape Urbain V. demanda compte au Cardinal Albornos des grandes sommes d'argent, qu'on lui avoit fait tenir pour la conquête d'Italie. Mais le Cardinal, ayant fait amener un chariot chargé de clefs & de ferrures; *Saint Pére*, dit-il, *donnez-vous la peine de regarder dans la cour de votre palais, vous verrez à quoi j'ai employé votre argent.* Ensuite, voyant le Pape à la fenêtre, *j'ai dépensé*, ajoûta-t-il, *les sommes dont il s'agit, à vous rendre maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs & les ferrures dans ce chariot.* Le Pape charmé de la générosité d'Albornos, l'embrassa, & conclut en le remerciant des grands services qu'il avoit rendus à l'Eglise. * L'Escale, *en sa Vie.* Onuphre. Ciaconius. Bzovius. Sponde. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

ALBORNOZ (Barthélemi Frias) Jurisconsulte Portugais, étoit de Taléga, & vivoit dans le XVI siécle. On l'envoya dans le Mexique en Amérique, où il enseigna le Droit qu'il avoit appris sous Diégo Covarruvias, auquel Albornoz dédia en 1573 un Ouvrage intitulé, *Arte de los contratos*, dont Ignace de Lopés de Salcéda Professeur en Droit Canon dans l'Université d'Alcala, & d'autres ont parlé avec assez peu d'estime. On a de lui un autre Traité sous le titre *de la conversion y debelacion de las Indias*, où il parle avec beaucoup de franchise, ce qui ne plut pas à tout le monde. * Andreas Schottus. Nicolas Antonio, *Bibliath. Hisp.* Augustin. Davila Padilla, *Hist. Mexic. Ordin. Prad. l.* 1.

ALBOROUGH, petite ville ou gros bourg sur la mer, en Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Suffolk, qu'on appelle *Plumsgate*. Elle est située presque à l'orient de la ville d'Ipswich, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & dans une vallée agréable, ayant la mer à l'orient, & la riviére d'Ore à l'occident. Ce lieu eût renommé pour la pêche: il a une bonne rade & a droit de députer au Parlement. * *Dictionnaire Anglois.*

ALBOUIN. *Voyez* ALBOIN.

ALBOUNI, est le surnom d'*Aboul Abbas Ahmed Ben Ali Ben Josef*. Il étoit Coraïschite de race, & faisoit profession de la Secte de Malec: les Musulmans le regardent comme un homme de grande dévotion & spiritualité. Il a composé plusieurs Ouvrages sur des matiéres de piété; mais il est souvent sorti de son sujet, & a passé jusqu'à la superstition. Ses principaux livres sont, *Schams al Maaref*, &c. sur les mystéres des Lettres de l'Alphabet Arabique. *Scharb Esma al-Hasna*, qui est une explication des noms de Dieu. *Latheif al-Esharat*, rencontres agréables sur la signification des lettres & des mots: & enfin *Asrar al-azouar*, sur les Talismans. Cet Auteur est aussi nommé par quelques-uns *Mobieddin*, & par d'autres *Tabieddin*, avec le titre ou qualité de *Mocri*, c'est à dire, de *Lecteur de l'Alcoran*. Il y a plusieurs de ces sortes de gens dans les Mosquées, qui ont des revenus fondez pour y lire continuellement l'Alcoran. Il y a aussi un Ouvrage de cet Auteur dans la Bibliothéque du Roi de France, num. 687. Il porte le titre, de *Lamaah alnouraniah fi sourad al rabbaniah*, rayons de lumiére sur les priéres qu'on récite par nombre pour honorer Dieu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBOUNIA, païs des Indes, dont le Roi fit la guerre à la Reine nommée *Radbiah*, puis l'épousa. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBRAUNES, chez les anciens Allemans, étoient certaines Prêtresses & Devineresses, qui couroient avec les jambes nues, leurs cheveux gris pendans, & une chemise blanche, qui étoit fermée & liée par le bas, & portoient autour du corps une ceinture d'airain. Les hommes, avant que d'aller à la guerre, les consultoient, pour savoir quelle en seroit l'issue, & quand ils ramenoient chez eux des prisonniers, ces femmes tomboient sur eux comme des furies, leur coupoient la gorge, recevoient le sang dans des tasses de cuivre, & s'en servoient pour prédire l'avenir. C'est apparemment de ces Albraunes qu'est venue la superstition, qu'ont quelques-uns d'entr'eux d'avoir toujours, pour se porter bonheur, une Mandragore à la maison. * *Franciſci Schambuhne.*

ALBRECHT, Comte de Hollande. *Voyez* ALBERT sous le titre de *Comtes de Hainaut.*

ALBRECHT (G.) Allemand, Docteur en Théologie, naquit en 1601, & mourut âgé de quarante-six ans. Il composa un livre, intitulé, *Antibellarminus Biblicus.* * De Wite, *in Vitis Theolog. p.* 665. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBRECHT. *Voyez* ADELBERT (Saint.)

ALBRET, païs de Gascogne dans les Landes de Bordeaux & dans le diocése de Bazas, avec titre de Duché. La ville capitale est Albret; les autres sont Nérac, Montréal, Casteljaloux, &c. Ce païs a été possédé pendant plusieurs siécles, par les Seigneurs de la maison d'Albret, auxquels il donnoit son nom. En 1556, le Roi Henri II. l'érigea en Duché pour Antoine de Bourbon Roi de Navarre & Jeanne d'Albret son épouse mére de Henri *le Grand*. Depuis, ce Duché a été cédé à la maison de Bouillon, en échange de la Principauté de Sedan, que Frédéric Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, remit en 1642 au Roi Louis XIII. Les Ecrivains Latins ont nommé le lieu d'Albret *Leporetum*, *Lepretum*, *Albretum*, & ils ont appellé le païs d'Albret *Pagus Leporetanus*, &c. Ceux du païs se sont autrefois servis du nom de *Labrit* ou *Lebret*, dont l'Etymologie vient apparemment de la grande quantité de lievres & de lapins, dont ce païs est rempli, à cause des Landes dont il est environné. * Valesius, *Notitia Galliæ.* Baudrand.

ALBRET (Louis d') Cardinal, fils de CHARLES II. Sire d'Albret & d'*Anne* d'Armagnac, né en 1422, fut Evêque de Cahors & d'Aire. Il fut nommé Cardinal du titre de *saint Pierre & de saint Marcellin*, en 1461, par le Pape Pie II. Le Cardinal de Pavie témoigne qu'il étoit savant & modeste, & dit qu'il étoit l'amour & les delices de Rome & du Sacré College. Le Cardinal d'Albret mourut le quatriéme Septembre 1465 en cette ville, & fut enterré en l'Eglise d'*Ara-Cœli*, ou l'on voit encore son Epitaphe. * Sainte Marthe, *Hist. Genealog. de la maison de France, lib.* 28. Ciaconius, *in Vit. Pont.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Du Chêne, *Hist. des Cardinaux.* Frizon, *Gallia purpur.*

ALBRET (Alain Comte d') étoit un de ceux qui sous le régne de Louis XI. Roi de France, prirent les armes sous le nom de *Ligue du bien public*: & quoiqu'en 1465 il fût obligé avec le Duc de Bourbon de se soumettre au Roi à Riom, il retourna dans cette Ligue, mais il fut compris dans la paix générale qui se fit bientôt après. Après la mort de Louis XI, il rentra dans le parti du Duc d'Orléans, contre la Régence sous la minorité de Charles VIII; mais en 1484, il fut obligé de mettre bas les armes. Cependant sur l'espérance que lui donnoit François II. Duc de Bretagne, de lui accorder en mariage, sa fille qui étoit héritiére présomptive de ce Duché, & sur la parole du Duc d'Orléans qui lui promettoit son assistance, il voulut encore tenter la fortune, & à donner du secours au Duc de Bretagne, en cas que le Roi de France vînt à lui faire la guerre. Mais Candale lui en

ôta

ôta les moyens & l'obligea à promettre de ne plus ſervir contre le Roi. Cela ne l'empêcha pourtant pas de mener par mer 4000 hommes au Duc de Bretagne dans le tems qu'il ſe trouvoit réduit à l'extrémité. Il eſt vrai que par là, il obtint la concluſion de ſon mariage avec Anne de Bretagne; mais cela lui fit en même tems perdre ſon païs. Et comme il étoit veuf & avancé en âge, la Princeſſe, après la mort de ſon père, ne voulut point de lui, & ſe maria avec Charles VIII. Roi de France. * Le Pére Daniel, *Hiſt. de France, tome 2. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBRET (Amanieu d') Cardinal, étoit fils d'ALAIN, Sire d'Albret, & de *Françoiſe* de Bretagne, frére de *Jean* Roi de Navarre, & de *Charlotte*, femme de *Ceſar* Borgia, Duc de Valentinois, fils du Pape *Alexandre VI.* Par le traité qui fut fait pour ce mariage, ce Pontife donna en 1408, ou 1500 ſelon d'autres, le chapeau de Cardinal à Amanieu d'Albret, qui alla en Italie; mais il ſe vit contraint d'en ſortir, à l'élection de Jules II. ennemi des partiſans d'Alexandre. Il eut l'Evêché de Pamiers, puis celui de Cominges, enfin celui de Pampelune, capitale du Royaume de Navarre, au ſujet duquel Jules le chagrina encore. Il n'en fut paiſible poſſeſſeur, que ſous le Pontificat de Léon X. & il mourut le deuxiéme Septembre 1520, à Catteljaloux en Bazadois, où il fut enterré. Il n'étoit pas trop ſavant, & le bon Roi Louis XII. l'en railloit quelquefois. On dit qu'un jour ayant ouï dire que les anciens Prêtres fuyoient les chiens: Cette coutume, ajouta-t-il, ne ſeroit pas le fait du Cardinal d'Albret qui a toujours une meute de chiens à ſa ſuite. * Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

ALBRET (Charlotte d') Dame d'Avénes, Ducheſſe de Valentinois, fille d'*Alain* Sire d'Albret, Comte de Dreux, &c. & de *Françoiſe* de Bretagne. Elle épouſa le neuviéme Décembre 1495, *Charles* de Croy Prince de Chimay. C'étoit une Princeſſe moins illuſtre par ſa beauté & par ſon eſprit, que par ſa ſageſſe & par ſa piété. Le Roi Louis XII. la maria à *Céſar Borgia*, fils du Pape *Alexandre VI.* Elle prit part aux malheurs de ſon mari, ſans en prendre à ſes déſordres, ni à ſa conduite. Leur fille unique nommée *Louiſe* de Borgia, fut mariée à *Louis* de la Tremoille, veuf de *Gabrielle* de Bourbon; & après la mort de ce Seigneur, elle prit une ſeconde alliance avec *Philippe* de Bourbon Baron de Buſſet. Charlotte, Ducheſſe de Valentinois, ſe retira dans le Berri, au château de la Mothe-Feuilly, près de la Châtre, où elle vécut dans l'exercice de la piété la plus exemplaire, viſitant très ſouvent la B. Jeanne de France, Fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade. Les Auteurs parlent tres avantageuſement de cette Dame illuſtre, qui mourut le onziéme Mars de l'an 1514. Le Pére Hilarion de Coſte a fait ſon éloge parmi ceux des femmes illuſtres.

ORIGINE DE LA MAISON DE CE NOM.

ALBRET, maiſon qui a toûjours été une des plus nobles & des plus illuſtres de la France, tire ſon origine de

I. AMANIEU, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, & que l'on croit pére de AMANIEU II. du nom, qui ſuit.

II. AMANIEU II. du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, l'an 1096, & fut pére d'AMANIEU III. du nom, qui ſuit.

III. AMANIEU III. du nom, vivoit en 1130, & laiſſa pour fils BERNARD du nom, qui ſuit.

IV. BERNARD, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & l'on le croit pére d'AMANIEU IV. qui ſuit.

V. AMANIEU IV. du nom, Sire d'Albret, fit ſon teſtament l'an 1209, & laiſſa d'*Almodie* ſa femme, que l'on croit fille de *Guillaume* IV. du nom, Comte d'Angoulême, 1. AMANIEU V. du nom, qui ſuit; 2. N. mariée à *Roger Bernard* Comte de Fézenzac, & 3. *Mathe* d'Albret, alliée à *Raimond-Bernard* Vicomte de Tartas.

VI. AMANIEU V. du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laiſſant d'*Aſſalide* de Tartas, fille de *Diégue* Vicomte de Tartas, AMANIEU VI. qui ſuit.

VII. AMANIEU VI. du nom, Sire d'Albret, &c. vivoit en 1272. Il épouſa *Mathe* de Bordeaux fille de *Pierre* de Bordeaux, Seigneur de Puyguilhem, vivante en 1281. dont il eut 1. BERNARD EZY. I. du nom, qui ſuit; 2. AMANIEU VII. du nom, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Arnaud-Amanieu*, qui fut d'Egliſe; 4. *Mathe*, alliée à *Guillaume* Seguin, Seigneur d'Aurions; & 5. *Aſſalide* d'Albret, mariée par contract du premier Mai 1278, à *Comule* III. du nom, Comte d'Aſtarac.

VIII. BERNARD EZY I. du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épouſa *Jeanne* de Lézignan, fille de *Hugues* Comte de la Marche, & d'Angoulême, & de *Jeanne* Dame de Fougers, dont il eut 1. *Mathe* Dame d'Albret, Vicomteſſe de Tartas, morte ſans lignée; & 2. *Iſabelle* Dame d'Albret, morte ſans enfans de *Bernard* VI. du nom Comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU d'Albret, fils puîné d'Amanieu VI. Sire d'Albret, fut Seigneur de Varennes, devint Sire d'Albret après la mort de la Comteſſe d'Armagnac ſa niéce, & vivoit en 1324. Il épouſa en 1288, Roſe du Bourg, Dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gerard*, Seigneur de Verteuil, & de *Thomaſſe* Gombaut, Dame de Veyres, dont il eut 1. *Amanieu*, mort l'an 1309; 2. BERNARD EZY II qui ſuit; 3. *Guitard*, Seigneur de Verteuil, Vicomte de Tartas, qui épouſa l'an 1321 *Maſcarоſe* d'Armagnac, fille de *Gaſton*, Vicomte de Fézenzaguet; 4. *Arnaud* pére d'*Amanieu*, Vicomte de Tartas, mort ſans poſtérité; 5. *Bernard*, qui fit la branche des Seigneurs de Verteuil; 6. *Aſſalide*, mariée le onziéme Août 1323 à *Raymond*, Seigneur de Fronſac; 7. *Mathe*, alliée, 1°. l'an 1308, à *Arnaud Raymond* III. du nom, Vicomte de Tartas: 2°. l'an 1314, à *Raimond Rudel* de Pons, Seigneur de Bragerac, vivante en 1338; 8. *Thomaſſe*, qui épouſa *Guillaume* Maingot VII. du nom. Seigneur de Surgéres; 9. *Marguerite*, dont l'alliance eſt ignorée; & 10. *Jeanne* d'Albret, mariée l'an 1319 à *Renaud* V. du nom, Sire de Pons.

IX. BERNARD EZY II. du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358. Il épouſa, 1. l'an 1318, *Iſabelle* de Gironde, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde, & de *Taloſſe* de Caumont, morte ſans enfans: 2°. l'an 1321, *Mathe* d'Armagnac, fille de *Bernard* VI. du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cecile* Comteſſe de Rhodez, dont il eut 1. ARNAUD AMANIEU VIII. qui ſuit; 2. *Bernard* qui ſe rendit Cordelier; 3. *Bérard*, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui épouſa l'an 1357. *Helene* de Caumont, Dame de Sainte Bazeille, dont il eut *François* d'Albret, Seigneur de Sainte Bazeille, mort ſans poſtérité l'an 1435; 4. & 5 *Geraud* & *Guitard*, dont on ne trouve que les noms; 6. *Roſe*, mariée à *Jean* IV. du nom, Seigneur de Grailly & Captal de Buch, morte ſans enfans; 7. *Souveraine*, alliée à *Jean* de Pommiers, Seigneur de Leſcun; 8. *Jeanne*, qui épouſa le huitiéme Juillet 1350 *Jean* I. du nom, Comte de l'Iſle-en-Jourdain; 9. & 10. *Marguerite* & *Ciſe*, Religieuſes de l'Ordre de ſainte Claire; 11. *Taladie*, mariée le ſeptiéme Mars 1362 à *Barthelemy*, Seigneur de Puis, vivante en 1410; & 12. *Geraude* d'Albret, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de la Mothe.

X. ARNAUD AMANIEU VIII du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. Grand-Chambellan de France, ſe trouva engagé dans le parti d'Edouard III du nom, Roi d'Angleterre après la mort de ſon père; mais le Roi Charles V. trouva moyen de l'en retirer, en lui faiſant épouſer la ſœur de la Reine ſa femme. Il ſe trouva à la bataille de Roſebeque contre les Flamands en 1382, fut nommé Grand Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épouſa par contract du quatriéme Mai 1368, *Marguerite* de Bourbon, fille de *Pierre* Duc de Bourbon, & d'*Iſabelle* de Valois, dont il eut 1. CHARLES I du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, mort jeune, & 3. *Marguerite* d'Albret, alliée par contract du dixiéme Avril 1410, à *Gaſton* de Foix, Captal de Buch, Comte de Bénaugés, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES I du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. Connétable de France, obtint du Roi Charles VI. ſon couſin en 1389, permiſſion pour lui & pour ſes Deſcendans d'écarteler ſes armes de celles de France. L'année ſuivante il accompagna Louis II. Duc de Bourbon au voyage d'Afrique, & ſe trouva au ſiége de Thune. En 1402, il fut nommé Connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne, mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 25 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'Armée Françoiſe. Il épouſa le 27 Janvier 1400, *Marie* Dame de Sully & de Craon, veuve de Gui, Sire de la Tremoille, & fille unique de *Louis*, Sire de Sully, & d'*Iſabelle* Dame de Craon, dont il eut 1. CHARLES II. qui ſuit. 2. *Guillaume*, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvray en 1419; 3. *Jeanne*, ſeconde femme de *Jean* Comte de Foix; & 4. *Catherine* d'Albret, mariée à *Charles* de Montagu, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonois.

XII. CHARLES II du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne* d'Armagnac, ſeconde fille de *Bernard* VII du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne* de Berry, qu'il avoit épouſée le 28 Octobre 1417. 1. JEAN qui ſuit; 2. *Louis*, *dont nous avons parlé ci-deſſus*; 3. ARNAUD AMANIEU, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, *rapportée ci-après*; 4. *Charles*, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le ſeptiéme Avril 1473, pour avoir trahi Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu, & l'avoir livré és mains du Comte d'Armagnac; 5. *Marie* d'Albret, Comteſſe de Dreux, alliée en 1456 à *Charles* de Bourgogne, Comte de Nevers; & 6. *Jeanne* d'Albret, mariée en Juillet 1442, à *Artus* de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France, morte en 1444. *Il eut auſſi pour fils naturel*, Gilles, *Seigneur de Caſtelmoron, mort avant ſon pere, laiſſant un fils nommé* Etienne.

XIII. JEAN d'Albret, Vicomte de Tartas, mourut avant ſon pére, laiſſant de *Catherine* de Rohan, veuve de *Jaques* de Dinan, Baron de Châteaubriant, & fille d'*Alain* IX du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne ſa premiére femme, 1. ALAIN qui ſuit. 2. *Louis*, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape Sixte IV, mais ſans preuve; 3. *Marie*, alliée en 1480 à *Bonfile* de Juge, Comte de Caſtres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à *Alain* d'Albret ſon beau-frére en 1494; & 4. *Louiſe* d'Albret, mariée en 1480 à *Jacques*, Sire d'Eſtouteville, Comte de Tancarville.

XIV. ALAIN, Sire d'Albret, ſurnommé *le Grand*, Comte de Gaure, de Périgord, & de Caſtres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épouſa en 1470, *Françoiſe* de Bretagne, Comteſſe de Périgord, Vicomteſſe de Limoges, Dame d'Avénes, fille aînée & héritiére de *Guillaume* de Châtillon, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges, & d'*Elizabeth* de la Tour, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Amanieu*, *dont nous avons parlé ci-deſſus*; 3. *Pierre*, Comte de Périgord, mort ſans alliance; 4. *Gabriel*, Seigneur d'Avénes, Viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503; 5. *Louiſe*, Dame d'Avranches, mariée le neuviéme Decembre à *Charles* de Croy, Prince de Chimay; 6. *Iſabelle*, alliée en 1494 à *Gaſton* de Foix II. du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte de Bénauges; 7. *Charlotte*, mariée à *Céſar* Borgia, Duc de Valentinois, vivante en 1513; & 8. *Anne* d'Albret, nommée dans le teſtament de ſa mére.

XV. JEAN, Sire d'Albret, &c. fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cauſe de ſa femme, & mourut le 17 Juin 1516. Il épouſa par contract du mois de Janvier 1484, *Catherine* de Foix, Reine de Navarre, fille de *Gaſton*, Prince de Viane, & de *Magdelaine*

delaine de France, morte de triſteſſe de la perte de ſon Royaume le 12 Février 1517, dont il eut 1. *Jean-André Phœbus*, 2. *Martin-Phœbus*, & 3. *Bonaventure* morts jeunes; 4. HENRI, qui ſuit; 5. *Charles*, Prince de Navarre, mort au ſiége de Naples en 1528 ſans alliance; 6. *Anne*, mariée à *Jean* de Foix-Candale, Comte d'Attarac, mort ſans poſtérité; 7. *Iſabelle*, alliée en 1536 à *René* I. du nom, Vicomte de Rohan; 8. *Catherine*, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532; 9. *Quitterie*, Prieure de Prouille en Languedoc; & 10. *Magdelaine* d'Albret, Religieuſe.

XVI. HENRI d'Albret II. du nom Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c. né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555, épouſa le troiſiéme Janvier 1526. *Marguerite* d'Orleans-Angoulême, ſœur de *François* I. du nom Roi de France, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; & 2. JEANNE, qui ſuit.

XVII. JEANNE d'Albret, Reine de Navarre, &c. épouſa le 20 Octobre 1548, *Antoine* de Bourbon Duc de Vendôme, qui fut, à cauſe d'elle, Roi de Navarre, & qui mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Rouen le 17 Novembre 1562. La Reine ſa veuve, qui embraſſa la religion & le parti des Huguenots, mourut le neuviéme Juin 1572, en ſa 44 année; ayant eu entre autres enfans HENRI IV. du nom, Roi de France & de Navarre, qui a tranſmis ce Royaume à ſes ſucceſſeurs Rois de France.

SEIGNEURS D'ORVAL.

XIII. ARNAUD AMANIEU d'Albret, troiſiéme fils de CHARLES II. du nom Sire d'Albret, & de *Marie* d'Armagnac, fut Seigneur d'Orval & des châteaux de Bruyéres, Eſpineul, Châteaumeliand, Saint-Amant, Lailliet, Monrond, Boisbelle, &c. Lieutenant Général pour le Roi en Rouſſillon; & mourut en 1463. Il épouſa le 25 Novembre 1457, *Iſabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* de la Tour, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut 1. JEAN qui ſuit: 2. *Gabriel*, Baron de l'Eſparre, Lieutenant-Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limoſin, mort ſans alliance; & 3. *Françoiſe* d'Albret, mariée en Mars 1479 à *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. dont elle fut la troiſiéme femme, morte le ſixiéme Mars 1521.

XIV. JEAN d'Albret, Sire d'Orval, &c. fut Gouverneur de Champagne, & mourut le dixiéme Mai 1524. Il épouſa le 25 Avril 1486, *Charlotte* de Bourgogne, Comteſſe de Rhetel, ſeconde fille de *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, & de *Paule* de Broſſe ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Marie* d'Albret, Comteſſe de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504 à *Charles* de Cléves, Comte de Nevers ſon couſin germain: 2. *Charlotte*, alliée à *Odet* de Foix, Vicomte de Lautrec; & 3. *Hélène* d'Albret, accordée à *Louis* de Cléves, Comte d'Auxerre, morte avant l'accompliſſement du mariage. *Il eut auſſi pour fils naturel* Jaques *Evêque d'Auxerre, mort le* 12 *Février* 1559.

COMTES DE MIOSSANS.

Les Comtes de Mioſſans qui étoient de la maiſon d'Albret, & qui en portoient le nom & les armes, deſcendoient d'

I. ETIENNE *Batard* d'Albret I. Sénéchal de Foix, Chambellan de *Jean* d'Albret Roi de Navarre, qui épouſa *Françoiſe* de Béarn, Dame de Mioſſans, fille & héritiére de *Pierre* Baron de Mioſſans, dont il eut JEAN, qui ſuit.

II. JEAN d'Albret, Baron de Mioſſans, Lieutenant-Général d'Henri d'Albret Roi de Navarre, en ſon Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn & Comté de Foix, épouſa *Suſanne* de Bourbon, Gouvernante de la perſonne d'Henri IV. Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre Batard* de Bourbon, Seigneur de Buſſet, & de *Marguerite* d'Alégre, dont il eut 1. HENRI I. du nom, qui ſuit; & 2. *Anne* d'Albret, mariée à *Joſeph* de Cocheſilet.

III. HENRI d'Albret I. du nom, Baron de Mioſſans, de Coarraſe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de ſa Compagnie de 200 Hommes d'Armes, épouſa *Antoinette* Dame de Pons, fille aînée & héritiére d'*Antoine* Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie* de Montchenu ſa ſeconde femme, dont il eut 1. HENRI II. qui ſuit; & 2. *Apollon* d'Albret, Protonotaire du ſaint Siége.

IV. HENRI d'Albret II. du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Comte de Marennes, épouſa par contract du troiſiéme Janvier 1611, *Anne* de Gondrin, fille d'*Antoine Arnaud* Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, Capitaine des gardes du corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* du Maine ſa premiére femme, dont il eut 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE qui ſuit; 2. CESAR-PHOEBUS qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *François Amanieu*, Comte de Mioſſans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eliſabeth* de Pons-du-Bourg, morte le 23 Février 1714; 4. *Antoinette* d'Albret *l'aînée*, mariée le ſixiéme Avril 1637 à *René* Gruel de la Frette, Marquis de Lonzac en Saintonge; 5. *Diane*, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680; 6. *Paule*, Prieure de Notre-Dame de Paſſy, morte le deuxiéme Février 1683; 7. *Antoinette* d'Albret *la jeune*, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682; 8. *Jeanne*, mariée à *Claude*, Marquis de Rebé, Baron d'Arques & de Cornuſſan; & 9. *Françoiſe* d'Albret, alliée à *Henri Bernard* de Mioſſans, Comte de Sauſſons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, mourut en 1648. Il épouſa le 16 Octobre 1644, *Anne* Pouſſard, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur du Vigean, dont il eut pour fils unique *Charles Amanieu* d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, dit le Marquis d'Albret, Meſtre de camp du régiment de Navarre, tué au château de Piron en Picardie le cinquiéme ou ſixiéme Août 1678, ſans laiſſer de poſtérité d. *Marie* d'Albret ſa couſine, fille de *Céſar-Phœbus*, Maréchal de France.

VI. CÉSAR-PHOEBUS d'Albret, fils puîné d'HENRI d'Albret II. du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, fut Comte de Mioſſans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guienne, & mourut le troiſiéme Septembre 1676, âgé de 62 ans. Il épouſa le ſixiéme Février 1645, *Magdelaine* de Guénegaud, fille puînée de *Gabriel* de Guénegaud, Seigneur du Pleſſis Belleville, Threſorier de l'Epargne, & de *Marie* de la Croix, Vicomteſſe de Semoine, dont il eut pour fille unique, *Marie* d'Albret Dame de Pons, Princeſſe de Nortagne, Souveraine de Bedeille, & mariée 1°. le deuxiéme Mars 1662 à *Charles Amanieu* d'Albret, Sire de Pons ſon couſin germain: 2°. En Mars 1683, à *Charles* de Lorraine, Comte de Marſan, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 13 Juin 1692, âgée de 42 ans, ſans poſtérité.

C'eſt une choſe digne de remarque, qu'il ne reſte plus de mâle de cette grande maiſon depuis que Charles Amanieu Marquis d'Albret fut tué en Picardie dans la maiſon de Buſſi-Lamet. Il avoit épouſé avec diſpenſe du Pape, la fille unique du Maréchal d'Albret ſon oncle l'an 1662, mais il ne vint nuls enfans de ce mariage. Apparemment le Maréchal conſulta plus les intérêts de ſa maiſon que l'inclination du couſin & de la couſine, car on dit qu'il n'y eut guéres de bonne intelligence entre le mari & la femme. Elle s'eſt remariée, comme on l'a dit plus haut, avec le Comte de Marſan, l'un des fils du Comte d'Harcourt. Le Marquis d'Albret ſon premier mari étoit en état d'arriver aux premieres charges de la guerre. Il étoit déja Maréchal de Camp; & il devoit achever la campagne de 1678, ſous le Maréchal de Schomberg, qui fut envoyé ſur les frontiéres de Champagne au commencement du mois d'Août. Pendant que ſon camp volant s'approchoit de Charleville, le Marquis d'Albret lui demanda congé pour quelques jours. On n'a point douté que ce ne fût pour une affaire de galanterie. Quoi qu'il en ſoit, il fut tué chez le Gentilhomme ci-deſſus nommé, qui ſe tira fort bien d'affaire en juſtifiant ſon *alibi*. Voilà le lit d'honneur où périt le ſeul rejetton qui reſtât de tant de Héros. Sa famille avoit mérité de finir dans une occaſion plus glorieuſe. * Sainte-Marthe, *Hiſt. de la Maiſon de France*. La Periére. Olhagaraï. De Marca, *Hiſt. de Navarre & de Bearn*. Bayle.

ALBRICE, ALBRICUS ou ALBRICIUS, qu'on croit avoir été Anglois, & avoir vécu dans le XIII ou dans le XIV ſiécle, a écrit des Images des Dieux. * Gaſpard Barthius, *in notis majoribus ad Claudianum, pag.* 167. Cet Auteur l'appelle un ſubtil Mythologiſte. Cet Albrice pourroit bien être le même qu'Albéric ou Albrice. *Voyez* ALBERIC. Commelin le met parmi les Auteurs Latins de fables, mais Barthius fait voir que ce n'eſt pas un Auteur fort ancien.

* ALBRICE ou ALBRE'CUS, que Guill. Héda appelle Albert, 48. Evêque d'Utrecht, étoit, ſelon le témoignage d'Héda & Béka, un Anglois né dans la ville d'York: Ubbo Emmius dans le 5. *l.* de ſon Hiſt. de Friſe dit qu'il étoit né dans la Saxe Angloiſe: & les Bollandiſtes affirment poſitivement qu'il n'a pas été Anglois, puis qu'au rapport d'Altfride il étoit couſin de Grégoire qui étoit apparenté au Roi de France. A cauſe de ſa louable conduite, il fut fait Chanoine d'Utrecht, & élevé enſuite à la dignité Epiſcopale, après la mort de Grégoire, & inſtallé à Cologne. Mais Héda ſe trompe, lorſqu'il écrit qu'Albrice a été depuis Archevêque de Cologne, puis qu'il ne ſe trouve pas un ſeul Auteur digne de foi, par le témoignage duquel on puiſſe confirmer cette particularité. * *Kerk. Hiſt.* of *Batavia Sacra. P.* 1. *p.* 484. *Gr Dict. Univ. Holl.*

* ALBRICE, ALBRICUS ou ADELBRICUS d'Adelen, troiſiéme Podeſtat de Friſe, dignité qui, après les Stadhouders François, s'introduiſit dans le païs, & commença l'an 809 en la perſonne de Magnus Foeteman. Les Friſons, ayant été reconnus pour un peuple libre par des Lettres patentes de Charlemagne à Aix en 802, & en recompenſe des ſervices qu'ils lui avoient rendus de tems en tems, auſſi bien qu'à ſes prédéceſſeurs, Pepin & Charles Martel, moyennant une petite reconnoiſſance à l'Empire, il leur accorda en même tems le pouvoir d'élire leurs propres Podeſtats. Albrice étoit par ſa mére, du ſang royal de Friſe, & un arriére-neveu d'Albrice & de Frédéric Evêques d'Utrecht. Il ſignala ſon gouvernement, en chaſſant les Normans qui avoient fait une irruption en Friſe, & qui ravageoient le païs, dont ſans compter ceux qui ſe noyérent, il tua 14000 prés du village de Collum & de la petite riviére de Lauwers. * Winſ. *Chron. van Vriesl.* Haut. *Friesl.* Schotan. *Vriesch. Geſchied.*

ALBRIZUS, (Aloyſius) a publié un Traité de Sermons en trois parties, imprimé à Mayence en 1669. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBS ou IL SAVIO, *Sapis* & *Iſapis*, riviére d'Italie dans la Romagne, ſe jette dans le Golfe de Veniſe, entre Cervia & Ravenne. Lucain en parle *l.* 2. *v.* 406.

Cruſtumiumque rapax, & junctus Iſapis Iſauro

Silius Italicus en fait auſſi mention, *l.* 8.

Hoc Æſis Sapisque lavant.

* Pline. Léandre Alberti. *Voyez* SAVIO.

ALBUCASA ou ALBUCASSIS, Médecin Arabe, vivoit dans le XI ſiécle, du tems de l'Empereur Henri IV, vers l'an 1085. Il compoſa pluſieurs excellens Ouvrages que nous avons encore; & entr'autres, une Méthode pour guérir les maladies. Elle eſt diviſée en trois livres, avec des figures d'inſtrumens

Digitized by Google

mens de Chirurgie, qui eſt la partie de la Médecine qu'il étudia avec le plus de ſoin. * Juſtus, *in Chron. Medic.* Caſtellan, *in Vit. Illuſtr. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* ALBUCH, Contrée de Souabe, montagneuſe, & ſtérile en grains, mais fort abondante en gibier & en beſtiaux. La rivière de Bren la ſépare de Hertfeldt près du village d'Albach. * Zeiler, *Itiner. Germ.*

ALBUCI (Aurèle) Auteur Italien, publia à Veniſe en 1534, des Inſtructions Chrétiennes diviſées en trois livres, *in* 8°. * George Matth. Konig. *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* ALBUCIEN, Vicaire de Macédoine ſous Theodoſe le Grand en 380. * Cod. Theodoſ. Tit. *de Quadrivibus. l.* 4.

ALBUCILLE, femme perdue de reputation pour ſes impudicitez & dont Tacite fait mention, *liv.* 6. *c.* 47. & 48.

ALBUDIN, *Albudinus fons*, nom d'une fontaine à Rome. L'Empereur Claude la fit conduire dans la ville par un aqueduc de pierre. * Suetone, *in Claudio*, *c.* 20.

ALBUFEIRA, bourg ou château de Portugal, dans le Royaume des Algarves ſur la côte, au midi de la ville de Silves. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALBUFERA, Golfe ou Lac de Valence en Eſpagne; c'eſt celui que Pline nommé *Amenum Stagnum.* * Baudrand. Zurita, *Ann. d'Aragon.*

ALBU-HASCEN, Roi de Fez, & ſucceſſeur de *Jacob*, envoya un ſecours très-conſidérable à Albu-Hagez Roi de Grenade, contre les Chrétiens. Depuis ayant eu guerre contre le Roi de Trémécen, il rappella ſes troupes, & détrôna ſon ennemi après une guerre de trois années. Il ſe rendit auſſi maître du Royaume de Tunis, & devint un des plus puiſſans Princes qui ayent régné en Afrique depuis le déclin de l'Empire des Califes. Il conçut une ſi furieuſe haine contre les Chrétiens qui avoient tué ſon fils aîné, qu'il paſſa la mer avec une Armée de près de cinq cens mille hommes, & qu'il attaqua Tariſe, qui fut défendue vaillamment, & devant laquelle plus de deux cens mille Maures furent tuez par les troupes des Chrétiens l'an 1430 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 844. Albu-Haſcen ayant repaſſé la mer, fut chaſſé par un de ſes fils qui portoit le même nom que lui, & qui avoit obtenu du ſecours de Pierre de Caſtille. * Marmol, *l.* 2. *c.* 28.

ALBULA, eſt l'ancien nom du *Tibre*, appellé de ce dernier nom depuis la mort de Tibérinus Roi des Latins, qui s'y noya après la perte d'une bataille l'an du monde 3150, & avant Jéſus-Chriſt, 885. * Euſébe, *in Chron.* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1.

ALBULA. Outre le Tibre, qui étoit anciennement appellé de ce nom, il y a eu une rivière appellée *Albula* dans l'ancien *Picenum*, aujourd'hui la Marche d'Ancone. Blondus & Léander croyent que c'eſt la même qu'on appelle aujourd'hui *Liberata*, entre les villes d'Aſcoli & de Téramo, & qui ſe jette dans le Golfe de Veniſe.

ALBULA, eſt auſſi le nom d'une fontaine, dont l'eau étoit ſouveraine pour la guériſon des playes, & qui étoit dans le territoire de Tivoli. Martial en fait mention, *l.* 1. *Epigr.* 13.

Itur ad Herculei gelidas qua Tiburis Arces
Canaque ſulphureis Albula fumat aquis.

Il en eſt parlé dans Strabon. D'autres croyent que cette Albula étoit une petite rivière d'eaux minérales, qui tiroit ſon origine de la fontaine Albunée, dont on parle ci-deſſous & qui ſe décharge dans l'*Anio*, qui eſt le *Teverone* d'aujourd'hui. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit. à la remarque G. ſur l'Art. de Tibur*, & *l'Art. d'Albunée ci-deſſous.*

ALBULA & ALBUNA, *Albuneus Mons*, *Albunea Sylva*, montagne & forêt de même nom: on les trouve près de la ville de Tivoli dans la Terre Sabine, Province de l'Etat de l'Egliſe. * Maty, *Dict. Geogr. Voyez* ALBUNÉE.

ALBULCASIS BEN ABERAZERIM, ſavant Médecin Arabe, contemporain de Jean Meſué, a écrit des préparations des Médicamens. * Spizelius, *in Spec. Bibl. Univ. pag.* 47. George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBUM, étoit, ſelon l'opinion de Julius Pollux, une table enduite de plâtre blanc, ſur laquelle les Préteurs de Rome montroient au peuple les Loix en entrant en charge. Suidas & ceux qui le ſuivent, Accurſe & Gravina entendent par *Album* une paroi blanchie ſur laquelle les Préteurs faiſoient écrire & publier leurs Edicts; mais cette dernière opinion eſt tout à fait erronée & Gravina l'a enſuite abandonnée dans ſes Origines du Droit Civil, parce qu'Ulpien *l* 7. §. 5. *de jurisdictione* a dit, que celui qui ôteroit l'Album de ſa place étoit ſujet à la même peine, que celui qui le gâteroit. Dans la ſuite les Edicts des Préteurs ſe gravoient ſur des tables de cire, ou s'écrivoient ſur du papier & on les conſervoit dans les Bibliothéques publiques. * Gellius, *l.* 11. *c.* 17. Suidas. Pollux. Polletus, *in Hiſt. Fori Romani.* Balduinus, *ad* §. 12. *l. de actionibus.*

ALBUMAZAR ou ABOASSAR, Arabe très renommé, vivoit dans le IX ou, ſelon d'autres, dans le X ſiécle. Son Ouvrage de la révolution des années, l'a fait regarder comme un des grands Aſtronomes de ſon tems. * Joſeph Blancanus, *in Chron. Mathem.* Voſſius, *de Mathem. c.* 35. §. 4.

ALBUNA. *Cherchez* ALBULA.

ALBUNEA, rivière du Milanois. *Voyez* ALBONA ou ALBONO.

ALBUNÉE, en Latin *Albunea*, Déeſſe qui avoit un Temple à Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, dans la Campagne de Rome. Quelques Auteurs ont ainſi nommé la Nymphe de ces eaux Minérales qu'on voyoit à Tivoli, admirables pour la guériſon des playes, ſi l'on en croit Pline. D'autres l'ont priſe pour la dixiéme Sibylle nommée *Tiburtine*, & née à Tivoli. D'autres enfin l'ont confonduë avec Ino, fille d'Athamas, qui ſe précipita dans la Mer avec ſon fils Mélicerte, pour ſe dérober à la fureur de ſon époux. * Ovide, *Metam. l.* 4. *Fast.* 13. Pauſanias, *l.* 1. Pline, *l.* 31. *c.* 4. Lactance, *l.* 1. *c.* 6.

* ALBUNÉE, eſt auſſi le nom d'une forêt, & d'une fontaine de la colline de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, en Italie. Dans la forêt d'Albunée il y avoit un oracle, comme on peut le voir dans Virgile, *l.* 7. *de l'En. v.* 81——91.

At Rex ſollicitus monſtris, oracula Fauni
Fatidici genitoris adit, lucoſque ſub alta
Conſulit Albunea, nemorum quæ maxima ſacro
Fonte ſonat, ſævamque exhalat opaca Mephitim.
Hinc Italæ gentes, omnisque Oenotria tellus
In dubiis reſponſa petunt: huc dona Sacerdos
Cum tulit, & caſarum ovium ſub nocte ſilenti
Pellibus incubuit ſtratis, ſomnosque petivit,
Multa modis ſimulacra videt volitantia miris
Et varias audit voces, fruiturque Deorum
Colloquio, atque imis Acheronta ægatur Averniis.

De ce paſſage on apprend que le Prêtre ou le Sacrificateur couchoit ſur les peaux des victimes, & qu'il attendoit & recevoit en dormant les réponſes qu'il devoit rendre.

ALBUQUERQUE, petite ville de l'Eſtremadure d'Eſpagne ſur les confins de Portugal, avec titre de Duché. Henri II. Roi de Léon & de Caſtille, érigea Albuquerque en Comté pour *Sanche* ſon frére, qui ne laiſſa qu'une fille unique & poſthume, mariée à *Ferdinand* de Caſtille Roi d'Arragon, mort en 1416. Cette ville paſſa depuis dans la Maiſon de la Cueva, & fut érigée en Duché en 1464, en faveur de Bertrand de la Cuéva; *dont les ancêtres & la poſtérité ſeront rapportez ci-après. Cherchez* CUEVA (Bertrand de la). En Portugal il y a auſſi eu une famille de ce nom, iſſue du ſang royal, dont ceux qui en ſont deſcendus portent le titre de Ducs d'Albuquerque; mais la premiére branche maſculine en eſt éteinte, & le titre en eſt paſſé, dans le commencement du XV ſiécle, à Vaico Martinez d'Acunha, ou Acugna par Thérèſe derniére héritiére de cette maiſon, dont les héritiers males ayant auſſi failli, le titre en eſt enfin venu aux Seigneurs de Villaverde par le mariage d'Eléonore, derniére héritiére. Parmi ſes deſcendans, on trouve le fameux Alfonſe d'Albuquerque, à qui ſes belles actions ont mérité le nom de *Grand*. Emmanuel Roi de Portugal, l'envoya dans les Indes Orientales, où il ſuccéda à Almeida en qualité de Viceroi. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de fidélité, & de prudence, avec un très-grand ſuccès pour l'exaltation de la Foi, & pour l'avantage de ſon Prince, au nom duquel il fit pluſieurs conquêtes dans ce païs, & auquel il procura l'alliance du Roi de Perſe. Il mourut l'an 1515, dans un navire au port de Goa, en revenant d'Ormus. On dit que ce fut de déplaiſir de ce qu'on lui envoyoit un ſucceſſeur. Le Roi extrémement affligé de cette mort, engagea Blaiſe d'Albuquerque, fils de ce Duc, né près de la ville d'Alvéria l'an 1500, à prendre le nom d'*Alfonſe*, pour conſerver la mémoire de ce grand homme. Enſuite il le nomma Capitaine d'un des vaiſſeaux de guerre qui ont conduit l'Infante Dona Béatrix en Savoye, dont elle alloit épouſer le Duc; le maria avec Dona *Maria* de Noronha, fille du premier Comte de Linhares, nommé Dom Antonio de Noronha, & l'éleva aux premiéres charges, & entre autres à celle d'Intendant Général des affaires du Royaume, que les Portugais appellent *Vedor da facenda*. Blaiſe d'Albuquerque écrivit en langue Portugaiſe des Mémoires de ce que ſon pére avoit fait. Ils furent imprimez à Liſbonne l'an 1576, ſous ce titre, *Commentarios do grande Alfonſo de Albuquerque Capitan General da India, &c.* Il eſt mort en 1580, & eſt enterré au grand-autel des Auguſtins reformez de Liſbonne. * Jean de Barros. Maffée. Marmol. Vaſconcellos. Nicolas Antonio. Baudrand.

ALBUQUERQUE (André d'), Portugais, né à Cintra en 1621, de parens nobles, étoit très habile dans l'Art Militaire. Nous avons de lui une Deſcription de la bataille qu'il gagna contre les Eſpagnols entre Arronches & Aſſumar le huitiéme Novembre 1653, imprimée par ordre du Roi Dom Jean IV. à Liſbonne ladite année, *in* 4°. Il eſt mort le 14 Janvier 1659, d'un coup de mouſquet au ſiége de la ville d'Elvas, fait par les Eſpagnols, après avoir ſignalé ſon courage. * *Memoires de Portugal.*

ALBUQUERQUE COELHO (Edouard d'), Portugais, né dans le Brezil, étoit Marquis de Baſto, Comte & Seigneur de Pernambuco, Chevalier de Chriſt en Portugal, &c. Gentilhomme de la Chambre de Philippe IV. Roi de Portugal, & Conſeiller d'Etat. Il s'eſt diſtingué par ſa valeur durant la guerre que les Hollandois faiſoient à la Bahia contre les Portugais. Il a écrit un journal de la guerre du Brezil commencée en 1630, intitulé, *Memorias Diarias de la guerra del Brezil por diſcurſo de nueve años empeçando desde el año de* 1630, imprimé à Madrid *in* 4°. en 1654. Il eſt mort à Madrid le 24 Septembre 1658, & eſt enterré dans le couvent de ſainte Barbe des Mercénaires Déchauſſez. * *Mémoires de Portugal.*

ALBURGIUS (Jean), Danois, publia en 1572 des Notes ſur le Traité de Cicéron *de Senectute.* * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALBURNIUS ou EBURNIUS VALENS, que Jules Capitolin nommé *Salvius Valens*, Juriſconſulte célébre, qui vivoit du tems d'Antonin *le Debonnaire*, dans le ſecond ſiécle, laiſſa ſept livres *de Fideicommiſſis*, &c. * Jules Capitolin, *in Antonino Pio*, *c.* 2. Rutilius, *in Vitâ Juriſc.*

ALBURNUS, l'un de ces Dieux particuliers qu'adoroient les Romains, & dont Tertullien fait mention, * *Apol. c.* 5. *in Marc. l.* 1. *c.* 18.

* ALBURNUS, montagne de la Lucanie dont le Dieu Alburnus a tiré son nom. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* ALBURNUS, nom d'un Orateur ou Rhéteur célébre. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ALBURQUERQUE. *Voyez* ALBUQUERQUE.

ALBUTIUS, Prince des Celtiberes, affligé de voir emmener ſa femme captive par les ennemis, eut recours à la générosité de Scipion l'Africain, qui la lui fit rendre. * Plutarque l'appelle *Lucius*, & Valére Maxime, *Indibilis*, *liv. 4. ch. 4.*

ALBUTIUS SILUS (Caius), Orateur, natif de Novare, fut très eſtimé à Rome, où il vécut avec L. Munatius Plancus, Diſciple de Cicéron. Albutius avoit quitté ſa patrie, où il étoit haï, outré d'un affront que lui avoient fait quelques plaideurs, en le tirant de ſon tribunal par les piez. Il s'en alla à Rome où il s'aſſocia avec l'Orateur Munatius Plancus. L'émulation les ayant brouillez, il dreſſa un auditoire à part, & enfin il ſe hazarda à plaider des cauſes. Il lui arriva quelques disgraces dans le barreau, qui l'obligérent à y renoncer. Lorsqu'il commença de vieillir, un abcés qu'il eut dans la poitrine, l'obligea de retourner au lieu de ſa naiſſance. Peu après ayant fait aſſembler ſes amis, il leur déclara qu'il avoit deſſein de ſe procurer la mort, pour éviter les maux qu'il ſouffroit. Ce qu'il exécuta, ſous l'Empire d'Auguſte ou de Tibére, quelques années après Jéſus-Chriſt, en ſe privant des alimens néceſſaires à l'entretien de la vie. * Suétone, *in Fragmens. de claris Rhetoribus.*

ALBUTIUS TITIUS ou TITUS, Philoſophe Epicurien, dont parle Cicéron *au liv. 1. de la Nature des Dieux*, *au 5 livre des Tuſculanes*, & au commencement *du 1 livre des Fins.* Il alla dans ſa jeuneſſe faire ſes études à Athénes, & prit un tel goût aux maniéres Gréques, qu'il aimoit mieux paſſer pour Grec que pour Romain; ce qui donna lieu à Scévola de le ſaluer & de le faire ſaluer en Grec, lorsqu'il le venoit voir. Albutius ne fut pas ſeulement Philoſophe, mais encore Orateur: il exerça auſſi des charges de ſa République. Il fut Propréteur en Sardaigne; mais il ne put obtenir du Sénat les honneurs des ſupplications qu'il demandoit, en action de graces de ſes exploits, contre quelques brigands de Sardaigne. Il fut accuſé de concuſſion & banni: il ſe retira à Athénes, où il ſe donna tout entier à la Philoſophie.

ALBUTIUS qu'Horace raille, étoit ſi dur à l'égard de ſes domeſtiques, qu'il avoit coutume de les châtier avant qu'ils entrepriſſent ce qu'il leur commandoit, de peur, diſoit-il, qu'il n'eût pas le loiſir de le faire, s'ils oublioient de ſe bien aquitter de ce qui leur étoit ordonné. Quelques-uns croyent qu'il eſt le pére de l'empoiſonneuſe Canidie; mais cela eſt fort incertain. * Hor. *l. 2. Sat. 2.*

ALBUTIUS, Médecin célébre, dont Pline parle, *l. 29. c. 1.*

ALBUZA. *Cherchez* ALBICIA.

ALBUZEME, *Albuſama*, petite Iſle, ou plutôt rocher de la Mer de Barbarie, eſt ſur la côte de l'Errif, Province du Royaume de Fez, vis à vis du bourg d'Albouzéme. On la place dans les Cartes au ſeptentrion du Cap des trois Pointes, où Baudrand aſſure qu'il faut mettre l'Iſle d'Alborain, & non pas celle-ci. * Baudrand.

ALBY, ville de Languedoc & de Savoye. *Voyez* ALBI.

A L C.

ALCAÇAR, nom que les Rois Maures donnoient à leur palais, comme à celui de Tolède, qui a été réparé & embelli par Charles-*Quint*. On y voit une machine qui fait monter l'eau du Tage, pour la départir à toute la ville par le moyen de divers canaux. * Ambroiſe Moralés, *Antiq. des villes d'Eſpagne.*

ALCAÇAR, ſurnommée *Quivir* ou *la Grande*, ville capitale de la Province d'Asgar, ſur les côtes de Barbarie dans le Royaume de Fez, eſt fameuſe par la journée d'Alcaçar, où en 1578 Sébaſtien Roi de Portugal & les deux Rois Maures, qui diſputoient le Royaume de Maroc, perdirent la vie dans une bataille. Cette ville fut bâtie par Jacob Almanzor Roi de Fez, pour ſervir de havre d'où l'on pût paſſer à Grenade. Alfonſe V. Roi de Portugal s'en rendit maître en 1471. Les Maures qui l'attaquérent onze ans après, furent obligez de ſe retirer avec honte. Il n'y a dans Alcaçar ni puits ni fontaines, & l'on n'y boit que de l'eau de pluye que l'on recueille dans des citernes. Cette ville autrefois conſidérable eſt à preſent dechue de ſon ancienne grandeur; de quinze Mosquées il n'en reſte plus que deux, qui tombent même en ruïne. Sa ſituation n'a pas peu contribué à ſa décadence. Brûlée l'Eté par d'affreuſes chaleurs, & tous les Hyvers inondée, il eſt étonnant que qui que ce ſoit puiſſe y tenir. La ſuperſtition fait croire que ce lieu n'eſt ſi malheureux qu'en vertu de la malédiction d'un certain Saint qui prédit aux Habitans, qu'ils éprouveroient le feu & l'eau tour à tour. Les cigognes y ſont en grand nombre. Elles y vivent familiérement avec les Habitans, elles ſe promènent dans les rues; on les y regarde comme un oiſeau ſacré que l'on ne doit point inquiéter. * Jean de Léon. Marmol, *l. 1. c. 6. & l. 4. c. 41.* Sanut, *l. 4.*

ALCAÇAR (Louïs), Jéſuite Eſpagnol naquit à Seville l'an 1554. En 1569, il entra chez les Jéſuites, malgré la réſiſtance de ſa famille qui poſſédoit de grands biens. Après avoir régenté la Philoſophie, il enſeigna la Théologie à Cordoue & à Seville pendant plus de 20 ans. Il s'appliqua ſur tout à la recherche des ſecrets de l'Apocalypſe & il employa prés de 20 bonnes années à ce travail. L'ouvrage qu'il a compoſé là-deſſus eſt un des meilleurs que les Catholiques Romains ayent produit ſur l'Apocalypſe. Cet Ouvrage eſt intitulé *Veſtigatio arcani ſenſus in Apocalypſi*, & a été pluſieurs fois imprimé. L'Auteur ſoutient que l'Apocalypſe y eſt parfaitement accomplie jusqu'au 20 ch. & il y trouve deux témoins ſans parler d'Elie ni d'Enoch. Il ne fait aucune difficulté d'abandonner les Anciens Péres, & comme ſes principales études, n'avoient pour but que l'explication de ce livre, l'autre Ouvrage qu'on a de lui n'eſt qu'un Commentaire des endroits du V. Teſtament qui ont du rapport aux révélations de S. Jean. Il fut imprimé aprés ſa mort ſous ce titre, *In eos Veteris Teſtamenti partes quas reſpicit Apocalypſis*, *nempe Canticа Canticorum*, *Pſalmos complures*, *multa Danielis*, *aliorumque librorum capita*, *lib. 5.* voilà donc deux volumes in folio qui ne ſont proprement qu'un Commentaire ſur l'Apocalypſe: mais il y a un *appendix* à chacun, celui du premier volume eſt un Traité *de ſacris ponderibus & menſuris*, & celui du ſecond un Traité *de malis Medicis*. Louïs d'Alcaçar mourut à Séville le 16 Juin 1613, âgé de 60 ans. On voit dans l'Ouvrage qu'Heidegger publia à Leyde en 1687, l'examen de quelques propoſitions Apocalyptiques, ſous le titre de *Myſterium Babylonis Magna Diſſert. 1 & 2.* * Sotuel, *Bibl. Script. Societ. Jeſu*, *p. 657.* Boſſuet Evêque de Meaux, *Preface de l'Apocalypſe.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hiſp. tome 2. p. 14.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALCAÇAR DO SAL, *Salacia*, petite ville de l'Eſtramadoure en Portugal ſur la riviére de Cadaon ou Zadan entre les villes de Sétuval & d'Ebora. Elle a de riches ſalines, & un fort château ſur la cime d'une montagne eſcarpée de tous côtez. Aux environs de cette ville il croît quantité de joncs dont on fait des nattes que l'on envoye par tout. * Baudrand. Colmenar, *Délic. d'Eſp. p. 805.*

* ALCACAR & ALCACER, petite ville de la Caſtille Vieille à l'orient de Segovie.

ALCACAR-QUIVIR. *Voyez ci-deſſus* ALCAÇAR ſurnommée QUIVIR ou la GRANDE.

ALCACAR-ZEGUER, c'eſt à dire, *le petit palais*, ville de la Province de Habat dans le Royaume de Fez en Afrique, eſt ſituée vers le détroit de Gibraltar, qui n'a en cet endroit que trois lieues de trajet, vis à vis de Tariſſe. Elle fut bâtie par Jacob Almanzor Roi de Maroc, qui la nomma ainſi, pour la diſtinguer d'*Alcaçar-Quivir*, c'eſt à dire, *le grand palais*. Alfonſe V. Roi de Portugal conquit la ville d'Alcaçar Zéguer en l'année 1471: mais le Roi Jean III. l'abandonna en 1549, parce qu'elle lui étoit inutile. * Marmol, *de l'Afrique*, *l. 4.*

ALCACOVA CARNEIRO (Pierre), Portugais, Comte d'Idanha, Préſident du Conſeil des Finances du Roi D. Sébaſtien, & ſon Ambaſſadeur à la Cour de Philippe II. eut depuis le malheur de déplaire au Roi ſon maître, qui l'exila. On dit que le Roi étant en Afrique lui écrivit pour avoir ſon avis ſur une affaire importante; & que le Comte ſe contenta de lui répondre par ce mot qu'il écrivit à la marge de la Lettre; *Sire*, *un homme mort ne parle point.* * *Memoires de Portugal.*

ALCADIN, fils de *Garſin*, natif de Saragoſſe en Sicile, fut Philoſophe, Médecin & Poëte ſur la fin du XII ſiécle, & au commencement du XIII. Aprés avoir profeſſé la Philoſophie & la Médecine dans l'Univerſité de Salerne, il fut choiſi par l'Empereur Henri VI. pour être ſon Médecin ordinaire. Il guérit cet Empereur d'une maladie très dangereuſe, ce qui le mit en crédit. Henri VI. étant mort en 1198, Alcadin ne fut pas moins eſtimé de Frédéric II. grand Amateur de la Poëſie, auquel il dédia un Traité en vers, *des Bans de Pourpel.* Avant Alcadin, d'autres Savans, comme Démocrate, Philon, Nicander, Q. Sérénus & Andromachus, avoient fait autrefois pluſieurs Poëmes ſur des Sujets empruntez de la Medecine. * Scipio Mazella, *Addit.*

ALCAEA (Pierre de), Eſpagnol, a compoſé un Dictionnaire Arabe & Eſpagnol, qui a été mis par ordre alphabétique par Sébaſtien Tegnagelius. Il eſt dans la Bibliothéque de Vienne.

ALCAFORADO (François), Portugais, Ecuyer de l'Infant D. Henri, fils du Roi D. Jean I. le ſuivoit quand on fit la découverte de l'Iſle de Madére; & il donna une relation également exacte & bien écrite de cette découverte. * *Memoires de Portugal.*

ALCAI, vaſte montagne fertile en orges, vins, fruits, huiles, &c. dans le Royaume de Fez, à douze lieues de la capitale. Ses Habitans ſe piquent de nobleſſe & d'indépendance: ils ſont riches, & ne payent point de tribut; parce que les Rois de Fez n'ont jamais pu les réduire ni les forcer dans leurs retraites inacceſſibles. * Marmol, *l. 4. c. 22.*

ALCAIDE, eſt le nom qu'on donne en Barbarie à celui qui eſt Juge & Gouverneur d'une ville. Sa juriſdiction eſt ſouveraine, tant au Civil qu'au Criminel: & les amendes lui appartiennent. Les Eſpagnols appellent auſſi leurs Juges, *Alcaldes.* * Marmol, *l. 4. c. 22.*

ALCAIME (Marc-Antoine), Médecin natif de Sicile, floriſſoit en 1630 & 1635. Il a compoſé quelques Ouvrages, comme *Conſultatio pro ulceribus &c.* * Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

ALCALA, ville d'Eſpagne dans la Caſtille-Neuve, eſt ſurnommée *de Henares*, à cauſe d'une riviére de ce nom, qui paſſe tout prés. Les Latins la nommoient *Complutum*. Elle portoit autrefois le nom d'*Alcala de S. Juſte* qui avec ſon frére S. Paſteur ſouffrit le Martyre ſous Dacian Gouverneur d'Eſpagne pour les Empereurs Dioclétien & Maximien. Elle dépend de l'Archevêché de Tolède depuis qu'Alphonſe VI. Roi de Caſtille & de Léon, eut enlevé Tolède aux Maures, & y eut établi pour Archevêque un ſaint homme nommé Bernard. Les Archevêques de Tolède étoient obligez de paſſer à Alcala quelque tems tous les ans. Elle eſt célébre par ſon Univerſité, fondée par le Cardinal Ximénés l'un de ſes Archevêques qui du conſentement de la Reine Iſabelle,

Digitized by Google

le, la fonda en 1517, & la pourvut de bons revenus. Les Profeſſeurs qu'il y établit au nombre de 46, s'appellent *Cathedratici*, comme à Salamanque. La Théologie & la Philoſophie y fleuriſſent principalement, comme la Juriſprudence à Salamanque. Ce même Cardinal y fit imprimer la Bible Polyglotte, qui porte encore le nom de cette ville, qui eſt ſituée dans une plaine; il y a une fort belle place & un beau palais. Elle eſt de forme ovale & a de belles rues. Jean I. Roi de Caſtille, y mourut en l'année 1390, le neuviéme Octobre; & l'Empereur Ferdinand y naquit l'an 1503. Elle eſt à ſix lieues de Madrid, & à quinze de Tolède. Cette ville étoit très floriſſante du tems des Goths, & il y avoit un Evêché ſuffragant de Tolède. Prudence en fait mention dans une de ſes Hymnes en l'honneur de S. Juſt & de S. Paſteur, *Peri Stephan. Hymno* 4. *v.* 43. * Middendorpius, *de Academ.* Melchior de la Cerda, *l. de Appar. Latin. Serm.* Schottus, *Biblioth. Hiſpan.* Merula, *Coſmogr. Hiſt. d'Eſp.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

ALCALA DE LOS GAZULES, ville fort ancienne d'Andalouſie à l'orient de Medina Sidonia, ſur les confins du Royaume de Grenade, eſt ſituée ſur une montagne dans une contrée fertile en grains. Elle a le titre de Duché, que l'illuſtre famille de Henriquez de Ribéra, a longtems porté. Pérafanus Henriquez eſt le premier qui en ait été mis en poſſeſſion en 1558, par Philippe II. qui le fit auſſi Viceroi de Catalogne & enſuite du Royaume de Naples. Il exerça cette derniére Viceroyauté depuis 1558 juſques en 1571, & fit éclatter ſon zéle contre les Habitans de la Calabre, qui avoient ſecrétement embraſſé la Réformation, & fait venir de Genéve pluſieurs Miniſtres, & il en fit mourir un grand nombre. Comme il ne laiſſa point d'enfans mâles, le titre de Duc revint à ſon frére Ferdinand que Philippe II. choiſit pour faire transporter de Grenade à l'Eſcurial les corps de la famille royale qui ſe trouvoient dans la chapelle du château. A celui-ci ſuccéda ſon petit-fils Ferdinand, Duc d'Alcala, Viceroi de Navarre, de Catalogne & de Sicile. Mais comme il étoit prêt de prendre poſſeſſion du gouvernement du Milanez en 1635, lorſque la guerre s'alluma contre la France, le Roi trouva plus à propos de mettre à ſa place le Marquis de Leganez & d'envoyer le Duc en qualité de Plénipotentiaire au Congrés de Cologne. Mais il mourut en chemin, l'an 1636, & comme ſes enfans moururent ſans héritiers, toutes ſes charges & ſa dignité Ducale tombérent ſur la fille unique de ſon frére D. Pédro Henriquez, Anne Marie Louiſe, qui apporta tout à ſon mari Antoine Jean de la Cerda, Duc de Médina Celi. * Imhof, *Hiſtor. Ital. & Hiſp. & des Grands d'Eſpagne. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALCALA DE GUADAIRA, en Latin *Hienipa*, petite ville d'Andalouſie ſur la riviére de Guadaira, à deux milles de Seville, ſituée ſur un coteau, a pluſieurs fontaines dont on conduit les eaux dans le fameux Aqueduc de Seville. Elle a un bon château. * Baudrand. Maty. Colmen. *Délices d'Eſp.*

ALCALA E HERRERA (Alfonſe de), né à Lisbonne le 12 Septembre 1599, s'appliqua beaucoup à la Poëſie; & pour juger de ſon goût, il ne faut que lire les titres de ſes Ouvrages, *Viridarium anagrammaticum, floribus Luſitanis, Caſtellanis & Latinis conſtans*, 683 *Anagrammata compleCtens; Pſalterium quadruplex anagrammaticum, Angelicum, Immaculatum, Marianum, Deiparæ dicatum*, 60 *Anagrammata latina compleCtens.* Ces deux Recueils furent imprimez à Lisbonne, le premier en 1654, & le ſecond dix ans après. L'Auteur mourut le 21 Novembre 1682, dans un âge extrémement avancé. * *Mémoires de Portugal.*

ALCALA REALE, en Latin *Alcala Regalis*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontiéres du Royaume de Grenade, à neuf lieues de la ville de Grenade, a été autrefois plus forte & plus peuplée.

ALCALA DEL RIO, qu'on nomme auſſi *Séville la Vieille*, en Latin *Italica*, bourg d'Andalouſie ſur la riviére de Guadalquivir, un peu au ſeptentrion de Séville. L'ancienne *Italica*, qui eſt la même que ce bourg, étoit une Colonie Romaine & ville Epiſcopale. Elle a été célébre pour avoir donné la naiſſance aux Empereurs Trajan, Adrien, Théodoſe *le Vieux*, & au Poëte Silius Italicus. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALCALADIE, Province du Royaume de Fez, dans la partie ſeptentrionale qui s'approche le plus du Royaume d'Alger, le long de la côte de la Mer Méditerranée. On l'appelle autrement *Garet*; & il y a la ville de Cuiviane, & la forteresſe de Mélilla. * Baudrand

ALCALTHEE. *Voyez* ANCHITE'E.

ALCAMAH, Seigneur Arabe, fut pére d'*Emine*, femme de *Hacen* & mére de *Marwan* ou *Merwan*, un des ſucceſſeurs de Mahomet. * Chevreau, *Hiſt. du Monde, liv. 6. ch. 1.*

ALCAMENE, Général des Achéens dans la guerre que les Romains firent aux Grecs ſous le Conſul Lucius Mummius & ſous le Préteur Quintus Cæcilius Metellus. * Chevreau, *Hiſt. du Monde, liv 7.*

ALCAMENE, fils de *Sthenelidas*, Général des Lacédémoniens Commandant une eſcadre de vaiſſeaux fut tué dans un combat naval contre la Flotte d'Athénes. * Thucydide, *l. 8. c. 3. 5. 8. 10.*

ALCAMENE, neuviéme Roi des Lacédémoniens, de la race des Agides ou Euryſthénides ſuccéda à ſon pére *Teleclé* l'an du monde 3235, & avant Jéſus-Chriſt 800. Un jour qu'on demandoit à Alcaméne *quel étoit le moyen le plus ſûr de conſerver la République*; il répondit, *que c'étoit de ne rien faire en vue de l'intérêt.* On l'interrogeoit *pourquoi il vivoit ſi pauvrement, quoiqu'il fût riche; c'eſt*, dit-il, *parce qu'un homme riche a plus de gloire en vivant ſelon la raiſon, qu'en ſe laiſſans aller à ſa cupidité.* Il répondit à ceux qui ſe moquoient de ce qu'il avoit refuſé un préſent des Meſſéniens, *qu'il n'auroit pu avoir la paix avec les loix, s'il eût accepté cette libéralité des ennemis de ſa patrie.* * Plutarque, *Apophthegm. Lacon. c.* 32. Pauſanias, *in Lacon. & in Meſſenic.* Euſébe, *in Chron.* Meurſius, *de Regno Laconico, c.* 9.

ALCAMENE, fameux Sculpteur d'Athénes, l'emporta par faveur ſur Agoracrite, au ſujet d'une Vénus qu'ils firent en concurrence l'un de l'autre. Il le diſputa même à Phidias ſon maître, ſi l'on en croit Tzetzès, qui pourroit bien avoir confondu ces deux combats. Les Ouvrages d'Alcaméne étoient très célébres dans la Gréce: on admiroit entre autres une Vénus, un Vulcain à Athénes, &c. Alcaméne floriſſoit vers la LXXXVIII Olympiade, 428 ans avant Jéſus-Chriſt. Plutarque parle de cet Alcaméne dans ſon Traité qui a pour titre, *Préceptes pour bien gouverner la République, ch.* 12. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Pauſanias. Tzetzès, *Chiliad.* 8. *Hiſt.* 193.

ALCAMO, en Latin *Alcamus*, ville de Sicile dans la vallée de Mazare, au pié du mont Bonifati, à ſeize milles de la ville de Palerme.

ALCANDRE, femme de *Polybe* Roi d'Egypte, dont parle Homére en ſon Odyſſée, en racontant que Ménélaüs & Héléne revenant de Troye, furent jettez par la tempête ſur les terres de ce Prince. * Homére, *Odyſſée, l.* 4. *v.* 126.

ALCANDRE, jeune homme de Sparte, creva un œil à Lycurgue en le pourſuivant dans une ſédition qui s'étoit élevée contre ce Légiſlateur, qu'on vouloit faire paſſer pour le plus ſévére de tous les hommes, à cauſe des loix qu'il venoit de publier vers l'an du monde 3151, & avant Jéſus-Chriſt 884. Il prouva pourtant le contraire; car ayant pris ce jeune homme auprès de lui, bien loin de le faire punir, il le traita comme ſon propre fils: ce qui toucha ſi fort Alcandre, qu'il fut le plus ardent des amis de Lycurgue. * Plutarque, *dans la Vie de Lycurgue, & dans les Apophthegmes Laconiques, c.* 89. Pauſanias, *l.* 3.

ALCANDRE, qui étoit ami de Sarpédon, fut tué par Ulyſſe. * Ovide, *Metam. l.* 15. *v.* 258.

ALCANDRE, dont parle S. Clément d'Alexandrie, avoit écrit que les Muſes étoient filles de Jupiter & de Mnémoſyne. On croit que cet Alcandre fut un Poëte Grec très ancien. * Clément Alexandrin, *in Protrepti.*

ALCANDRINUS, Aſtrologue Arabe. *Cherchez* ARCANDAM.

ALCANIZ, *Alcanitium*, bon bourg du Royaume d'Arragon avec un château. Il eſt dans le Diocéſe de Saragoce ſur la Guadaloupe, environ à quatre lieues de ſon embouchure dans l'Ebre, autant de Caſpe & un peu moins des frontiéres de Catalogne, & à neuf de Tortoſe. Quelques Géographes croyent que ce bourg eſt l'ancienne ville Epiſcopale d'*Ergavica*, laquelle d'autres placent à *Penna Eſcrita* ou *Santavar*, village de la Caſtille Vieille, vers les frontiéres de l'Arragon. Alcaniz a autrefois été la capitale d'un Royaume des Maures, mais quand on l'eut repriſe ſur eux, on en fit une Commanderie de l'Ordre de Calatrava. * Maty, *Diſt. Géogr.* Colménar, *Délices d'Eſp. p.* 650.

ALCANIZES, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, proche la frontiére de Portugal, avec un bon château, & à quatre lieues de la riviére de Douro. * Baudrand.

ALCANTARA, ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure ſur le Tage, eſt la *Norba Cæſarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus* des Anciens. Ce dernier nom lui a été donné d'un pont de pierre que les Habitans de ce païs-là bâtirent ſur le Tage du tems de l'Empereur Trajan, & qui eſt élevé de 200 piez au deſſus de l'eau, avec ſix arches qui ont 666 piez de longueur & 28 de large. La commodité de ce pont fut cauſe que les Maures y bâtirent une ville, à laquelle ils donnérent le nom d'Alcantara, qui en leur langue ſignifie *un pont.* Elle fut priſe ſur les Maures l'an 1212, par Alphonſe IX. Roi de Caſtille, qui en confia la garde aux Chevaliers de Calatrava: & deux ans après elle fut reniſe aux Chevaliers dits de ſaint Julien *du Poirier*, ou de Pereyra, dont l'Ordre avoit été inſtitué l'an 1176, par Gomés Fernand, & approuvé par le Pape Alexandre III. l'an 1177, ſous la Régle de ſaint Benoît. Ils prirent depuis ce tems le nom de Chevaliers d'Alcantara. Ils ſe réünirent alors avec l'Ordre de Calatrava, & s'y ſoumirent: mais dans la ſuite ils ſouhaitérent de redevenir libres & indépendans, & obtinrent dans cette vue une Bulle de Jules II. à laquelle les Chevaliers de Calatrava n'ont pas beaucoup déféré. L'ancienne marque de leur Ordre, étoit un poirier verd, qui leur donna d'abord le nom de Chevaliers *du poirier*: mais depuis ils portérent une croix verte fleurdeliſée. Cet Ordre auſſi bien que celui de Calatrava ont été réünis à la Couronne de Caſtille ſous le régne de Ferdinand & d'Iſabelle, après la défaite des Maures & la priſe de Grenade, & le Roi d'Eſpagne en eſt le Grand-Maître. Cet Ordre poſſéde 33 Commanderies, quatre Prieurez & vint *Alcaydias.* En 1540, ils demanderent la permiſſion de ſe marier & ils l'obtinrent. Cette ville eſt fortifiée à l'antique, de fortes murailles & de tours, & en 1706, au mois d'Avril elle fut priſe par les Portugais ſous la conduite du Comte de Galloway, & repriſe l'année d'après par les Eſpagnols, ſous le commandement du Marquis de Bay. * Mariana, *l.* 12. *Hiſt. c.* 3. *Definiciones y eſtablecimientos de la Orden de Alcantara.* Gutierez, *del Origen. de Alcantara.* Dam. a Goes, *in Hiſp.* Miræus, *Origin. Equeſt.* Gryphii *Ritter-orden.*

* ALCANTARA, petit bourg de Portugal à un quart de lieue de Lisbonne. Il y a dans ce bourg un beau Palais royal, avec de beaux jardins ſur les bords du Tage. * Colmenar, *Délices d'Eſp. p.* 450.

* ALCANTARA ou ALCANTARILLA, bourg d'Andalouſie près de la mer entre Séville & Cadix, a ſur le marais de la riviére Palacios, ou plutôt, de Guadalquivir, un grand & haut pont, aux deux côtez duquel les Romains ont bâti des tours ornées de colomnes & de chapiteaux de Jaſpe. Il y a auſſi une ancienne Mosquée, qui ſert préſentement d'Egliſe aux Chrétiens. * Colmenar, *Délices d'Eſp. p.* 766.

ALCANTARA, riviére. *Voyez* ACESINES.

ALCANTARA, riviére de Sicile. *Voyez* CANTARA.

ALCANTARA (S. Pierre d'). *Cherchez* PIERRE D'ALCANTARA.

ALCANTARA (François d'), Eſpagnol, a écrit un livre de la priére & de la méditation, imprimé à Cologne en 1607. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALCARAZ, *Alcaratius Mons*, montagnes d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, entre les ſources de la Guadiane, & de la Guardaména, & les Royaumes d'Andalouſie & de Murcie, prennent leur nom de la ville d'Alcaraz. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALCARAZ, en Latin *Alcaratium*, ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la petite riviére de Guardaména. L'on y voit un ancien aqueduc qui eſt encore fort remarquable; elle eſt ſur une montagne & toute environnée d'autres montagnes que l'on appelle *la Sierra d'Alcaraz*, & le païs ſe nomme le *Camp de Montiel*. Elle eſt défendue par un château aſſez fort. * Rodrigo. Mendez Silva. Baudrand.

ALCASAR DO SAL. *Voyez* ALCAÇAR.

* ALCASAR ou ALCAZAR, ville d'Afrique en Barbarie & ſur le détroit de Gibraltar, eſt au Roi de Portugal.

ALCASAR (André), Médecin Eſpagnol, a publié ſix livres de Chirurgie imprimez à Salamanque *in fol.* en 1575. * George Matth. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALCASAR. *Voyez* ALCAÇAR (Louïs).

ALCASSIR, ou plutôt AL'CHASIR, ville ſituée ſur la Mer Rouge, où les Marchands Européens qui viennent du Caire, s'embarquent pour l'Abyſſinie. * *Diction. Anglois.* Baudrand. *Voyez auſſi* COSSIR.

ALCATARAN, fut mis ſur le thrône de Cordoue par les Arabes après la mort d'Abdulmalic vers le milieu du XIV ſiécle. Mais la trop grande complaiſance qu'il eut pour les Mahométans étrangers, & ſur tout pour ceux de Damas, irrita tellement ceux qui lui avoient mis la Couronne ſur la tête, qu'ils prirent deſſein de la lui ôter. Ils furent pourtant vaincus près de Tolède par Alcataran, qui ſe repentit d'avoir ſi fort élevé ces perfides Arabes. Depuis, ces ingrats s'étant encore raſſemblez, l'aſſiégérent dans la forteresſe de Cordoue, & le pendirent à l'un des creneaux. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ALCATH, nom de ville. *Voyez* HALCATH ou HELCATH.

ALCATHE'E, femme de Cléombrote Roi de Sparte. *Voyez* ANCHITE'E.

ALCATHOÜS, fils de *Pélops*, étant ſoupçonné d'avoir fait aſſaſſiner ſon frére *Chryſippe*, chercha un aſyle chez les Mégariens, où ayant tué un lion qui avoit déchiré le fils du Roi Mégareus, & un grand nombre de ſes Sujets, il épouſa la Princeſſe & régna à Mégare, qui fut depuis appellé *Alcathoé* de ſon nom.

ALCATHOÜS, frére d'*Oenée* Roi de Calydon, fut tué par ſon neveu Tidée, qui fut exilé pour cette action. * Apollodore, *l.* 1. Pauſanias, *in Atticis.*

ALCAUDETE, en Latin *Alcadeta*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur une hauteur, avec un château proche des deux petites riviéres de Vivoras & Cigarrales, à ſix lieues de Jaën. * Baudrand.

ALCAZAR, ville d'Afrique. *Voyez* ALCASAR.

ALCE', ancienne Ville d'Eſpagne dans la Celtiberie, dont parle Tite-Live.

ALCE, eſt le nom d'un chien dans Xénophon, *de Venatione*, & Ovide donne ce nom à un de ceux d'Actéon.

Et Dromas, & Canache, Stictique & Tigris & Alce.

Metamorph. liv. 3. *v.* 217.

ALCE', eſt auſſi le nom d'une femme débauchée. * Aulugell. *Noct. Attic. liv.* 4. *c.* 2.

* ALCE'E Athénien, Poëte Tragique, fut le premier, ſelon quelques-uns, qui compoſa des Tragédies. Si l'on en croit *Suidas*, il eſt différent d'*Alcée* Poëte Comique, dont il eſt fait mention dans l'Article ſuivant. Ce dernier fut le cinquiéme de l'ancienne Comédie & fils de *Micon*. Il renonça, ce ſemble, à ſa Patrie, qui étoit la ville de Mityléne, & ſe dit Athénien. Il laiſſa dix piéces, dont l'une étoit intitulée *Paſiphaé*. Ce fut celle qu'il produiſit, lorſqu'il diſputa avec *Ariſtophane*, en la quatriéme année de la XCVII Olympiade. Athénée cite quelques-unes des autres. On ne ſait pas bien ſi l'*Endymion* cité par *Pollux* appartient à Alcée le Tragique ou à Alcée le Comique: mais on ne doit pas douter que la piéce intitulée *Cœlum* ne fût du premier, puiſque *Macrobe* la cite comme une Tragédie. * Macrobe, *Saturn. l.* 5, *c.* 20.

ALCE'E, Poëte dont Plutarque fait mention, vivoit ſous la CXLV Olympiade, l'an de Rome 555, comme il paroît par la chanſon qu'il compoſa ſur la bataille que Philippe Roi de Macédoine perdit dans la Theſſalie. Cette chanſon faiſoit fuir Philippe plus vîte qu'un cerf, & amplifioit le nombre des morts, afin de lui faire plus de dépit. Néanmoins Plutarque aſſure que Titus Flaminius, qui avoit gagné cette bataille, ſe trouva plus choqué des vers d'Alcée que Philippe, à cauſe que la chanſon nommoit les Etoliens avant les Romains, & ſembloit par-là donner aux premiers le principal honneur de cette victoire. Philippe ſe défendit contre la chanſon d'Alcée par une autre chanſon que voici.

Ἄφθονος καὶ ἄφυλλος, ἐδωκάθην τῷ δ' ἐμὶ πάππῳ
Ἀλκαίῳ σαυρὶς πέντοντα ἐλάφοιτος.

Qu'Amiot a traduit ainſi.

Sans feuille aucune & ſans écorce auſſi,
Ains paſſant, on a fait ici tendre,
Sur ce coteau cette potence-ci,
Expreſſément pour Alcaus y pendre.

ALCE'E Meſſénien, vivoit ſous l'empire de Veſpaſien & ſous celui de Titus. Il y a quelques-unes de ſes Epigrammes dans l'Anthologie.

Je ne ſai lequel du précédent ALCE'E ou de celui-ci ſouffrit la peine des adultéres pour ſes impudicitez, comme il paroît par une Epitaphe Gréque rapportée par Voſſius. Cette peine étoit une eſpéce d'empalement. On leur ficholt dans le fondement une des plus groſſes raves que l'on trouvât. Au défaut des raves on prenoit un poiſſon qui avoit la tête fort groſſe. Voſſius a cru que celui qui ſouffrit cette peine, eſt celui qui offenſa Philippe Roi de Macédoine. Il le prend pour le Comique, & ſe trompe en cela, puiſque le Comique étoit contemporain d'Ariſtophane. * Bayle, *Diff. Critiq.*

ALCE'E, illuſtre Poëte Lyrique originaire de l'Iſle de Leſbos, & natif de la ville de Mityléne, vivoit ſous la XLIV Olympiade, vers l'an 604 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Sapho, qui étoit de même païs que lui. Alcée fut ennemi zélé des tyrans, & entre autres de Pittacus & de Périandre, qui n'ont pas laiſſé d'être mis tous les deux entre les Sages que l'ancienne Gréce a tant célébrez. Hérodote raconte que ce Poëte prit la fuite dans une bataille qui ſe donna entre les Athéniens & ceux de Mityléne, & que les ennemis ayant trouvé ſes armes, les attachérent dans le Temple de Minerve à Sigée. Il laiſſa des Ouvrages, dont il ne nous reſte que très peu de fragmens, qui nous en font regretter la perte. Horace faiſant allusion à la haine qu'Alcée avoit témoignée contre les Tyrans, appelle ſes Muſes menaçantes, *l.* 4. *Od.* 9. *v.* 7.

——— *Et Alcæi minaces,*
Stesichorique graves Camœnæ.

Dans l'Ode 13. du *l.* 2. Horace lui attribue le *plectre d'or* parce, dit M. Dacier, qu'il faiſoit allusion à cette partie de ces Ouvrages où Alcée décrivoit les guerres civiles de Mityléne, & les diverſes factions des Tyrans Pittacus, Myrſilus, Megalagyrus, des Cleonactides & de quelques autres. Ces Poëſies étoient appellées Διχοστασιωτικὰ τοιήματα, Poëſies ſur les ſéditions. Un paſſage de Quintilien *lib.* 10. *c.* 1. appuie cette explication. *Alcæus in parte operis aureo plectro merito donatur, quâ Tyrannos inſectatur multùm etiam moribus confert, in eloquendo brevis & magnificus, & diligens, plerumque Homero ſimilis, ſed in luſus & amores deſcendit, majoribus tamen aptior.*

C'eſt de cet Alcée que nous eſt venue cette eſpéce de vers que nous appellons *Alcaïques*, & qui paſſent pour être des plus beaux & des plus agréables dans le genre Lyrique. Synéſius, rapporté par Giraldi, remarque qu'il n'avoit pas coutume d'employer des perſonnages feints, ni des matiéres Chimériques ou inventées à plaiſir, comme les autres Poëtes ont coutume de faire; mais que les perſonnes & les choſes y étoient véritables; de ſorte qu'il ne trompoit perſonne. Sa dialecte étoit Eolique, comme celle de Sapho. * Hérodote, *l.* 3. ou *Terpſichore.* Diogéne Laërce, *l.* 1. *in Pittac.* Cicéron, *in libris de natura Deor. item in Quæſtion Tuſcul.* Horace, *l.* 1. *Od.* 32. *ad Lyram*, & *l.* 4. *Od.* 9. *ad Lollium.* Denys d'Halicarnaſſe, *in judic. de Poët. p.* 10. *edit. in* 8°. *inter Opuſcula Critica.* Fabius Quintilianus, *Inſtitut. Oratoriar. l.* 10. *c.* 1. Lilius Greg. Gyrald. *de Hiſtor. Poëtar. dialog.* 9. *p.* 272. *edition. in* 8°. Olaus Borrichius, *Diſſertatio de Poët. p.* 23. Laurent Craſſo, *de Poët. Græc.* Euſébe, *in Chron.* Suidas, *in* Ἀντίμαχος. S. Cyrille, *l.* 1. *adverſus Julianum.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 5.

ALCE'E, Philoſophe dont parle Elien, fut chaſſé de Rome avec Philiſque, parce qu'ils débauchoient la jeuneſſe. Ils étoient du nombre de ceux qui ont deshonoré par leurs débauches la Secte d'Epicure, d'ailleurs pleine de gens très réglez, comme le remarque Gaſſendi dans la Vie de ce Philoſophe, *l.* 3. *c.* 5. * Elien, *l.* 9. *c.* 12. *Var. Hiſt.*

* ALCE'E, Roi de Lydie, & fils d'*Hercule* & d'*Omphale*, étoit preſque auſſi robuſte & vaillant que ſon pére. Ce fut le premier des Héraclides, qui régnérent dans la Lydie. * Hérodote, *liv.* 1.

ALCE'E, fils de Perſée, épouſa Hipponome fille de Menéce, & fut pére d'Amphitryon & ayeul d'Hercule, ſelon Apollodore, Diodore de Sicile, & Euſébe. Hérodote parle d'un autre de ce nom, fils du même Hercule, de qui Candaule étoit ſorti, *lib.* 1. ou *Clio.*

ALCENOR, vaillant Argien. *Voyez* ALCINOR.

ALCENSIA, ou DE ALCENSIA (Nicolas), Allemand, & Religieux de l'Ordre des Carmes, floriſſoit ſur la fin du XV ſiécle. Il écrivit divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires ſur l'Exode & ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean; *Sermones de tempore; de Officio Miſſæ, &c.* il vivoit vers l'an 1495. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Alégre, *in Paradiſo Carmelit. &c.*

ALCESTE ou ALCESTIS, fille de Pélias, épouſe d'*Admète* Roi de Theſſalie. Ce Prince étant tombé dangereuſement malade, l'Oracle conſulté ſur l'évenement de cette maladie, répondit, qu'Admète mourroit, à moins que quelqu'un de ſes amis ne voulût ſubir le même ſort en ſa place. D'autres diſent qu'Apollon avoit fait ce pacte avec les Parques, en faveur d'un Roi qui l'avoit reçu avec tant de bonté. Quoiqu'il en ſoit aucun des amis d'Admète n'ayant voulu lui rendre ce ſervice, Alceſte,

Digitized by Google

ceſte, pour lui conſerver la vie, ſe donna elle-même la mort. Euripide rapporte qu'Hercule étant arrivé chez Admète, le jour même qu'Alceſte s'étoit donné la mort, fut bien reçu d'Admète, qui le logea dans un appartement ſeparé, pour ne pas bleſſer l'hoſpitalité par un objet ſi triſte. Hercule paya bien ſon hôte; car il entreprit de combattre la Mort, qui enlevoit l'ame d'Alceſte, la mit en fuite, ramena cette ame dans ſon corps, & rendit à Admète ſa femme.

La Princeſſe Eudocia raconte cette Hiſtoire d'une maniére très-vrai-ſemblable. ALCESTIS, fille de Pélias, ayant été accuſée avec ſes autres ſœurs d'avoir fait mourir ſon pére, fut obligée de prendre la fuite, & ſe retira à Pheres, où Admète qui étoit le Roi de cette ville, l'épouſa. Ce mariage fut bien-tôt troublé. Acaſte fils de Pélias, voulant venger ſa mort, alla mettre le ſiége devant Phéres, & Admète ayant fait une ſortie pendant la nuit, eut le malheur d'être fait priſonnier de guerre. Ce malheur donna occaſion à un événement des plus remarquables de l'Hiſtoire. Admète priſonnier pouvant racheter ſa liberté aux dépens d'Alceſtis n'y voulut jamais conſentir, & celle-ci ſachant qu'on menaçoit ſon mari de mort, alla ſe livrer elle-même pour le délivrer de ce danger. Leur vertu fut recompenſée. Hercule étant venu peu après à Phéres, apprit d'Admète juſqu'où Alceſtis avoit pouſſé l'amour pour lui, & charmé d'un ſi grand exemple, la redemanda à Acaſte qui refuſa de la rendre: & par-là s'attira la guerre. Acaſte fut défait, & ſa ſœur rendue à Admète, avec qui elle jouit dans la ſuite d'une parfaite tranquillité. * Eudocia Macrembolitiſſa. MS.

Ovide, *l.* 3. *de l'Art d'aimer*, v. 19. donne à Alceſte le ſurnom de *Pagaſée*, comme étant de Pagaſis ville de Theſſalie.

Fata Pheretiade conjux Pagaſæa redemit,
Prope viri eſt uxor funere lata ſui.

Juvenal fait auſſi mention d'Alceſte, *Sat. 6. v. 653.*

. . . . *Spectant ſubeuntem fata mariti*
Alceſtira; &, ſivis ſi permutatio detur,
Morte viri cupiant animam ſervare catellæ.

Voyez ADMETE. * Euripide, dans l'*Alceſte*. Apollodore. Hygin.

ALCETAS, Roi de Macédoine, fils d'Erope, & pére d'Amyntas, régna 29 ans, & mourut l'an du monde 3479, & avant Jéſus-Chriſt 556. Euſébe en fait mention, & Juſtin l'a oublié dans le dénombrement qu'il fait des ayeuls d'Alexandre *le Grand*. * Euſébe, *in Chron.*

ALCETAS, Roi des Epirotes, & fils d'*Arybbas*, fut ſi violent & ſi cruel, que ſon pére même ne le pouvant ſouffrir, le chaſſa du Royaume. Il y revint après ſa mort, & lui ſuccéda; mais ſa fureur augmentant de jour en jour, ſes Sujets le ſurprirent pendant la nuit, le tuérent avec ſes enfans, & mirent Pyrrhus fils d'Eacide en ſa place, la ſeconde année de la CXXI Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 295. * Pauſanias, *l.* 1.

ALCETAS, Roi des Moloſſes entre l'Epire & la Theſſalie, fut chaſſé de ſes Etats dans une rebellion de ſes Sujets. Bientôt après il fut remis ſur le thrône par le ſecours des Illyriens & de Denys Tyran de Sicile, auprès duquel il s'étoit retiré. Ce rétabliſſement ſe fit l'an quatriéme de la XCVII Olympiade, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 5.

ALCETAS, Capitaine ſous Alexandre *le Grand*. Suidas en fait mention.

ALCETAS, Hiſtorien Grec, a écrit du Temple de Delphes, ſelon Athénée, *l.* 13. où cet Auteur cite le ſecond livre de ſon Traité des choſes offertes à Apollon, & placées à Delphes, περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων. Cet endroit mérite d'être remarqué, parce que rien ne montre mieux quelles étoient alors les mœurs des Grecs. Toute cette nation n'ayant que trop admiré la beauté de Phryne, femme publique, les Peréſtyones pouſſérent la folie juſqu'à lui ériger une ſtatue d'or dans le lieu où ils adoroient Apollon, & l'on ne crut pas deshonorer Archidamus Roi de Lacédémone, & Philippe Roi de Macedoine en plaçant cette ſtatue entre les leurs.

ALCE'TE, fille de Pélias. *Voyez* ALCESTE.

ALCHABAR, *Circeſium*, *Circeſum*, *Circuſium*, & *Conſtantina*. Ville du Diarbeck, ſituée à l'embouchure de la riviére de Chabur dans l'Euphrate, entre la ville de Rahabath & celle de Rixa. On la nomme *Chabur* ſur les grandes Cartes de *Sanſon*: *Golius* aſſure, ſelon *Baudrand*, que les Turcs l'appellent aujourd'hui *Kirkiſia*. Cependant ces deux villes ſont diſtinguées dans ces Cartes, & cette derniere y eſt ſituée ſur l'Euphrate, vis à vis de la ville de Rahabath. On voit à Alchabar le Tombeau de l'Empereur *Gordien*. * Maty, *Diction. Geogr.*

ALCHABITIUS, Aſtrologue Arabe, vivoit dans le XII ſiécle, ſelon qu'on le peut conjecturer, quoique l'on ne puiſſe pas marquer poſitivement en quel tems il a vécu. Il a compoſé une *Introduction à la connoiſſance des influences celeſtes*. Il a auſſi écrit *de la conjonction des Planetes*, & un Traité d'Optique, qui fut trouvé dans un couvent d'Allemagne, & apporté à l'Auteur du livre *de humanæ animæ*. Ses Ouvrages d'Aſtrologie traduits par Jean de Séville furent imprimez à Veniſe en 1491, avec l'expoſition de Jean de Saxe, & en 1521, avec les corrections d'Antoine de Fantis Médecin de Treviſe en Italie. * Bayle, *Dict. Crit.* Voſſius, *de Mathem. c.* 62. §. 4. & *c.* 64. §. 1.

ALCHABUR. *Voyez* CHABUR.

ALCHASIR. *Voyez* ALCASSIR.

ALCHAZAR, petit païs de la grande Arménie, où l'Euphrate prend ſa ſource. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ALCHILDE de Rhodes, fut ſi amoureux d'un Cupidon de marbre, qu'il ne put jamais s'empêcher de lui donner des marques de ſa paſſion, comme s'il en eût eſperé quelque retour. * Pline, *l.* 36. *c.* 5.

ALCHINDE, Médecin & Aſtrologue Arabe, très ingenieux, a compoſé un livre des quantitez, & pluſieurs autres. Cardan en fait tant d'état, qu'il le met au nombre des douze eſprits ſubtils du monde. On peut juger de ſon eſprit & de ſon érudition par les deux livres imprimez qu'on a de lui, *De temporum mutationibus*; & *De gradibus medicamentorum compoſitorum inveſtigandis*. On en trouve beaucoup d'autres citez ſouvent par les Auteurs ſous les titres, *De ratione ſex quantitatum*; *De quinque eſſentiis*; *De motu diurno*; *De vegetabilibus*; *De Theorica Magicarum artium*. Ce dernier Ouvrage a donné ſujet à tous les Démonographes de parler d'Alchindus, comme d'un pernicieux Magicien. François Pic & Conrad Wimpina ont diſcouru amplement des hereſies, des blaſphémes, & des abſurditez qu'on remarque dans ce livre. Le fameux Jean Pic ne paroit pas en avoir jugé ſi deſavantageuſement, puiſqu'il a dit qu'il n'avoit reconnu que trois hommes qui euſſent effleuré la Magie naturelle & permiſe, ſavoir, Alchindus, Roger Bacon, & Guillaume Evêque de Paris. On ne ſait pas au vrai en quel tems a vécu Alchindus, mais puis qu'Averroës fait mention de lui, il faut qu'il ait vécu, il y a cinq ou ſix cens ans.

ALCHINDE, Philoſophe & Médecin Arabe, vivoit en 1445. Wolfgang. Juſt. *apud Meraldin.*

ALCHYMIE. On donne ce nom; 1. à l'Art de préparer & de purifier les métaux; 2. à l'Art de transmuer les métaux moins parfaits en or & en argent; 3. à l'Art de tirer les eſſences & les eſprits des minéraux & des plantes. Le mot d'*Alchymie* eſt un mot compoſé de l'Article Arabe *Al*, & du nom Grec χυμὸς *ſuc*, derivé de χέω *fondre*. Quelques-uns néanmoins veulent que ce ſoit un mot purément Arabe, que les Grecs ont emprunté, & qu'il eſt formé de l'Article *Al*, & de *chema*, qui veut dire *Art occulte*. D'autres enfin avancent fabuleuſement que cet Art a été ainſi appellé de *Cham* fils de Noé, & premier Roi d'Egypte, qui l'enſeigna aux Egyptiens: ce qui ne pourroit s'entendre que de l'Alchymie priſe dans le premier ſens, laquelle ne conſiſte qu'en la préparation des métaux. Elle étoit en uſage dès le commencement du monde; puiſque nous apprenons de la Geneſe, que Tubalcain s'occupoit à forger de l'airain & du fer. A l'égard de l'Alchymie, par laquelle on prétend faire de l'or, les Egyptiens n'ont point eu ce ſecret; & ceux qui prétendent le découvrir ſont dans une illuſion très dangereuſe. M. Arnaud remarque fort judicieuſement, qu'il y a quatre grands ſujets qui occupent depuis longtems les Philoſophes & les Mathématiciens, ſans qu'ils y puiſſent réüſſir; le premier eſt la quadrature du cercle; le ſecond, une machine qui ait un mouvement perpétuel; le troiſiéme, une lampe inextinguible, par le moyen d'une huile & d'une meche qui ne ſe conſument point; le quatriéme, eſt la pierre Philoſophale, ou l'Art de faire de l'or & de l'argent par la transmutation des métaux. Ceux qui s'addonnent à cet Art, en font remonter l'origine juſques à Adam, qui enſeigna, diſent-ils, ce ſecret à Enoch. Ils ajoûtent qu'après le déluge, Cham fils de Noe, exerça l'Alchymie en Egypte: qu'Hermés Philoſophe Egyptien en fit un livre écrit en Lettres Hiéroglyphiques; que Pythagore n'ignoroit pas ces myſtéres; que Moïſe inſtruit dans la Science des Egyptiens, ſavoit cet Art; & que pluſieurs grands hommes l'ont pratiqué fort heureuſement, comme Hippocrate, Ariſtote, Albert *le Grand*, & pluſieurs autres. Ils ne manquent pas non plus d'attribuer à Salomon la connoiſſance de cet Art, qu'ils diſent être renfermé dans le livre ſuppoſé, auquel on a donné le nom de *Clavicule*; mais ſi cela eût été, Salomon n'auroit pas fait tant de dépenſe, pour tirer de l'or du païs d'Ophir. Leur impiété va juſques à oſer dire que le Cantique des Cantiques eſt comme un épithalame du Soleil & de la Lune, où Salomon a décrit les myſtéres de l'Alchymie. Tous ces moyens extravagans, dont ils ſe ſervent pour donner quelque crédit à leur profeſſion, ne font que découvrir leur ignorance & leur témérité: car il eſt certain qu'il ne ſe trouve aucun Auteur avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt qui ait parlé de cet Art. Pline dit que l'Empereur Caligula fut le premier qui prépara de l'arſénic naturel, pour en faire de l'or, & qu'il ceſſa d'y travailler, parce que la dépenſe ſurpaſſoit le profit. Cet Empereur néanmoins n'avoit pas la pierre philoſophale; car il faiſoit l'or, non par transmutation des métaux, mais par la ſéparation de l'or mêlé avec l'arſénic. Ils diſent que Julius Firmicus qui vivoit dans le IV ſiécle, fait mention de l'Alchymie; mais ce mot ne ſe trouve point dans les manuſcrits de la Bibliothéque Vaticane; & s'il ſe trouve en quelques autres, il a été ajoûté par les nouveaux Alchymiſtes, pour établir l'antiquité de leur Art. Suidas rapporte que l'Empereur Dioclétien, ſur la fin du III ſiécle, fit rechercher dans l'Egypte tous les écrits de ceux qui avoient traité de l'Art de fondre l'or & l'argent; & qu'il les fit brûler, pour ôter aux Egyptiens le moyen d'amaſſer des richeſſes, qui les portoient à la revolte. Mais cet Art de fondre l'or & l'argent n'étoit pas la pierre philoſophale des Alchymiſtes: & ſi cela eût été, ce n'auroit pas été un grand ſecret, puiſqu'il auroit été commun en Egypte. Il eſt vrai que les Egyptiens ſavoient tirer l'or en ſéparant par le feu les métaux ou les minéraux, auſquels il étoit attaché; mais ils ne ſavoient pas changer le cuivre ou l'argent en or. Nicéphore Blemmida, qui vivoit dans le XIII ſiécle, fit un Traité de la Chymie, où il ne parle point de la transmutation des métaux. Ce furent les Arabes qui inventérent depuis cet Art myſtérieux; & ils furent ſuivis par Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Jean Azot, Paracelſe, & pluſieurs autres Viſionnaires, qui ayant bien ſouffié, n'ont trouvé que des cendres dans leurs fourneaux, après avoir diſſipé en fumée tout ce qu'ils y avoient mis. * Pline. Suidas. Le P. Athanaſe Kircher, *Mundus ſubterraneus*, *tome* 2.

ALCIAME, troiſiéme Roi de Lydie de la race des *Niniades*,

deſcendus de *Nimes*, ſelon le compte d'Adam Rupert, contre le ſentiment d'Ubbo Emmius & de Scaliger.

ALCIAT ou ALCIATO (André), très habile Juriſconſulte, à qui le public a l'obligation d'avoir banni la barbarie d'entre les Interprétes du Droit, & d'avoir remis cette Science dans ſon luſtre, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit fils d'un riche Marchand de Milan, ſelon Panzirole, & d'un Gentilhomme, ſelon d'autres. Après avoir étudié le Droit ſous Jaſon du Maine à Pavie, & ſous Charles Ruinus à Bologne, il enſeigna à Avignon, & à Bourges, où il fut attiré, en 1529, par les libéralitez du Roi François I. Il n'y demeura pas plus de cinq ans, & il paroît avoir toûjours eu beaucoup de peine à ſe fixer; car étant allé à Pavie au ſortir de France, il quitta cette ville pour aller à Bologne, où il enſeigna quatre ans; & étant retourné à Pavie en 1543, il en ſortit encore pour aller enſeigner à Ferrare, où il ne demeura que quatre ans; après quoi il alla pour la troiſiéme fois revoir Pavie, où il mourut âgé de 57 ans & quelques mois, l'an 1550, honoré des dignitez de Protonotaire & de Comte Palatin par le Pape Paul III. & de celle de Sénateur par l'Empereur, & favoriſé de préſens par les Rois de France & d'Eſpagne, mais en réputation d'homme extrémement avare, & de grand mangeur. Il nous a laiſſé pluſieurs Ouvrages de Droit & des Emblêmes, imprimez à diverſes fois, qui font voir qu'il n'ignoroit rien des Sciences humaines. C'eſt à ſes Emblêmes qu'Alciat eſt redevable du rang qu'on lui donne parmi les Poëtes, & l'on peut dire que ce rang n'eſt pas un des derniers, quoiqu'il ſoit rare d'être tout à la fois grand Juriſconſulte & grand Poëte. Ses Emblêmes ont de la douceur, de l'élégance & de la force; & les Sentences y ſont aſſez belles pour pouvoir ſervir à la conduite & au règlement de la vie. On en a fait grand nombre de verſions & d'éditions. Jean Impérialis met ſa mort en 1559; mais il y a apparence que c'eſt une faute d'impreſſion: car ſon Epitaphe qu'on voit à ſaint Epiphane de Pavie, marque ſa mort en 1550. Elle eſt conçue en ces termes, *Andreæ Alciato Mediolanenſi J. C. Comiti, Protonotario Apoſtolico, Cæſareoque Senatori, qui omnium doctrinarum orbem abſolvit, primus Legum ſtudia antiquo reſtituit decori. Vixit annos LVII. m. VIII. d. IV. Obiit pridie Idus Januarias, anno* M. D. L. M. De Thou, qui s'eſt trompé ſur pluſieurs faits de la Vie d'Alciat, met ſa mort en l'année 1551. Voici comme il en parle. „ Ce fut auſſi cette année que mourut André Alciat Milanois, qui unit le premier la Juriſprudence avec „ la connoiſſance des Belles Lettres & de l'Antiquité. Il enſei„ gna premiérement le Droit à Bourges & puis à Avignon, où „ il excita les François par ſon exemple à illuſtrer cette Science. „ Sur le déclin de ſon âge il quitta la France pour s'en retourner „ en Italie, & après avoir enſeigné publiquement à Bologne & „ puis à Ferrare, où le Duc Hercule II. l'avoit invité de ve„ nir par des libéralitez conſidérables, il ſe retira enfin à Pavie „ où il mourut le douziéme Janvier âgé de 58 ans, huit mois „ & quatre jours, comme il paroît par ſon horoſcope, que fit „ Cardan, & fut enterré à ſaint Epiphane". Nous avons diverſes éditions de ſes Ouvrages, qui ſont entre autres, *Comment. in Pand. & Cod. in Codicem, in Decretal. Greg.; Conſilia de formula Romani Imperii; De Veterum ponderibus & menſuris; De Magiſtratibus civilibus & militaribus officiis.; De præcedentia; De ſingulari certam.; Diſputation.; Paræmiarum Libri duo; Paurygon Lib. XII; De verborum ſignificatione, Lib. IV; &c.* On a toutes ſes Oeuvres en quatre volumes *in folio*. On a imprimé à Utrecht en 1697 un Recueil de Lettres, dans lequel il y en a quantité d'Alciat, par leſquelles on peut apprendre diverſes circonſtances de ſa Vie. Ceux qui voudront ſavoir le Catalogue des Ouvrages d'Alciat n'ont qu'à conſulter les Eloges des Savans de M. De Thou par Teiſſier, *tome 1. p. 72. de l'édit. de 1715.* * Foriter, *in Vit. Juriſc.* Joannes Imperialis, *in Elog. Doct.* De Thou, *Hiſt. l. 8.* Jules Céſar Scaliger, *l. 6. Poëtices ſive Hypercritic. pag. 795. 796.* Joann. Matth. Toſcan, *in Pepl. Ital.* Laurent Craſſo, *in Poet. Græc. Ital. Deſcript. ord. alphab. pag. 33. in fol.* Boſſius, *in Orat. funebri Alciati, & apud Craſſum.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome 7.*

ALCIAT (François), de Milan, Cardinal, éléve & parent du célébre Juriſconſulte André Alciat, fut comme lui un des plus grands ornemens du Droit, qu'il enſeigna à Pavie dans la même chaire qu'André, & où il eut ſaint Charles Borromée pour diſciple. Ce Cardinal le fit venir à Rome, où le Pape Pie IV. après l'avoir pourvu d'un Evêché, ſe ſervit de lui dans l'emploi de Dataire, & enſuite le nomma Cardinal en 1565. Muret dans une de ſes oraiſons qu'il fit ſur l'excellence des Sciences, aſſure que les Cardinaux Alciat & Sirlet étoient l'ornement du ſiécle, le ſoutien des Lettres, & le véritable modéle de la vertu & de l'érudition. Le Cardinal Alciat mourut à Rome l'an 1580, âgé de 58 ans & fut enterré dans l'Egliſe des Chartreux, où l'on voit ſon portrait & ſon Epitaphe. Il avoit été Protecteur de leur Ordre & de celui de ſaint François. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt. p. 2. c. 47.* Le Mire.

ALCIAT (Jean Paul), Gentilhomme Milanois, ſuivit la profeſſion des armes; puis s'étant retiré à Geneve avec George Blandrata, Valentin Gentilis, Fauſte Socin, & divers autres, pour y embraſſer la nouvelle Reforme, il tomba d'abîme en abîme, juſques à s'engager dans les erreurs de Socin ſur le myſtére de la Trinité. La ſévérité dont on uſa à Genéve à l'égard de Gentilis, épouvanta ces Unitaires qui ſe refugiérent en Pologne. Gentilis, dont les opinions ſur la Trinité étoient différentes des leurs, les y ſuivit; & Jean Paul Alciat, qu'on a publié s'être fait Turc, mourut Socinien à Dantzic vers l'an 1565. *Voyez* SOCIN & GENTILIS. * Beza, *in Vita Calv. Hiſt. Reformat. Vol. Bibliob. Antitrinit.*

ALCIAT (Térence), Jéſuite de la famille des Juriſconſultes de ce nom, naquit à Rome en 1580. Après cinq ans d'étude en Droit, il entra dans la Société des Jéſuites en 1591, où il exerça ſucceſſivement les emplois de Préfet du Collége de Rome, de Profeſſeur en Philoſophie, & en Théologie, de Sous-Supérieur de la maiſon profeſſe, & de Sous-provincial juſqu'en l'année 1651, qu'il mourut d'apoplexie. C'eſt lui que le Pape Urbain VIII. avoit choiſi pour oppoſer une Hiſtoire du Concile de Trente à celle du célébre Frapaolo; mais la mort le prévint, & lui fit laiſſer l'exécution de ce deſſein au pére Sforce Palavicin, depuis Cardinal. Alciat écrivit la Vie du Pére Fabri Jéſuite. * *Bibliorb. Aut. Societ. Jeſu.*

ALCIAT (Melchior), Juriſconſulte, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *De acquirenda poſſeſſione; De novi operis nunciatione; In Cæſareas conſtitutiones ſtatus Mediolanenſis.* * Ghilin, *vol. 1. pag. 171.* George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ALCIBIADE I du nom, fils d'Æantide, ſe joignit à Cliſthéne, fils de Mégaclès, pour chaſſer d'Athénes Hippias, fils de Piſiſtrate, la premiére année de la LXVII Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 512. Mais s'étant rendu trop puiſſant dans Athénes, il en fut banni par la loi de l'Oſtracisme. Il laiſſa un fils nommé *Alcibiade* II. * Thucydide, *l. 3.*

ALCIBIADE II. fils d'Alcibiade I. refuſa dans Athénes aux fils des Lacédémoniens le droit de domicile, que ſon fils Clinias leur accorda depuis. Il fut deux fois banni par la loi de l'Oſtracisme. * Thucydide, *liv. 3.*

ALCIBIADE, fils de Clinias, Capitaine Athénien, fut Diſciple de Socrate, qu'il ſuivit à Potidée ville de Macédoine. La nobleſſe de ſa famille lui donnoit autant d'avantage par deſſus tous les autres Athéniens, qu'Athénes l'emportoit par deſſus toutes les autres villes de la Gréce. On remarque qu'étant jeune, il refuſa d'apprendre à jouer de la flûte, diſant qu'il étoit né pour recevoir du plaiſir, plûtôt que pour en donner. Comme il étoit un des jeunes hommes des mieux faits d'Athénes, il étoit très bien reçu dans toutes les compagnies, & préféroit ſouvent les appas de la volupté, aux charmes de la Philoſophie. Depuis ayant commencé de porter les armes, il ſe ſignala dans toutes les occaſions, & remporta le prix aux jeux Olympiques. Durant la guerre du Péloponnéſe, les Athéniens le déclarérent avec Nicias & Lamachus, Général de leur Armée de mer, contre les Syracuſains, ſous la XCI Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 416. Ses envieux le rendirent ſuſpect au peuple pendant ſon abſence, & prirent occaſion de l'accuſer de Sacrilége; parce que tout ce qu'il y avoit dans la ville de ſtatues élevées en l'honneur de Mercure, ſe trouva renverſé la nuit qui précédoit le jour de ſon départ: impiété dont on le ſoupçonna; de ſorte qu'il fut rappellé l'année ſuivante, pour venir répondre à ces accuſations: mais connoiſſant la cruauté & la légéreté de ſes Citoyens, il ſe déroba des Gardes qui le conduiſoient à Thurium ville d'Italie, & s'en alla dans l'Elide, puis à Thébes. Ayant appris qu'il avoit été condamné, & que ſes biens avoient été confiſquez, il ſe jetta dans le parti des Lacédémoniens, leur fit contracter alliance avec le Roi de Perſe, leur perſuada d'aſſiéger la ville d'Athénes, & les unit avec les Ioniens. Il ſe retira enſuite vers Tiſſaphernès Général de Darius, parce que les Lacédémoniens, qui craignoient qu'il ne les abandonnât, avoient réſolu de le faire mourir. En effet il fut rappellé dans ſa patrie; & avant que d'entrer à Athénes, il obligea les Lacédémoniens, qui avoient été vaincus cinq fois ſur terre & trois fois ſur mer, à demander la paix: il ſe rendit maître de Ionie, prit Byſance, & pluſieurs autres villes ſur les frontiéres de l'Aſie. A ſon retour il fut reçu en triomphe par ſes Citoyens, qui lui rendirent ſes biens, & le comblerent d'honneur. Ce fut la deuxiéme année de la XCII Olympiade, 411 ans avant Jeſus-Chriſt. Peu de tems auparavant Piſandre avoit fait ordonner que le gouvernement populaire ſeroit abrogé, & qu'on eliroit quatre cens perſonnes pour gouverner la République. Mais ces quatre cens, qui en avoient uſé très violemment, furent ſoupçonnez d'aſpirer à la tyrannie, & furent depoſez l'année ſuivante. On deſtina cinq mille perſonnes pour gouverner en leur place; & ce fut pour lors qu'on fit une loi pour le rappel d'Alcibiade, & qu'il fut élû General, avec Thraſybule & Théraméne. Il partit de Samos avec vint-deux vaiſſeaux, & y retourna après quelques exploits. Les deux années ſuivantes il eut très grande part aux victoires qui furent remportées contre Mindare & les Syracuſains; il vainquit encore Pharnabaze, & ravagea les Provinces dont ce dernier étoit Gouverneur pour le Roi de Perſe. En l'année 407, avant Jéſus-Chriſt, après s'être fait déclarer Generaliſſime à Athénes, il s'embarqua ſur une Flotte très puiſſante; mais pendant qu'il étoit allé au devant de Thraſybule, Antiochus ſon Lieutenant ſe voyant prés des Lacédémoniens, oſa leur livrer bataille, quoiqu'il eût des ordres contraires. Elle fut très-ſanglante, & les Athéniens y furent entiérement défaits. Les ennemis d'Alcibiade ſe ſervirent de cette nouvelle occaſion pour le faire depoſer, & l'obligerent de ſe retirer du côté de Périnthe, où il fortifia trois places. Tous les chagrins qu'il avoit reçus de la part de ſes Citoyens, ne purent le faire renoncer à l'amour qu'il avoit pour ſa patrie. Il ſe vint offrir à Philoclès pour combattre Lyſander, Général des Lacédémoniens; mais Philoclès, craignant qu'il n'acquît toute l'autorité parmi les troupes, refuſa ce ſecours, & fut vaincu, pour avoir mépriſé ſes conſeils. Alors Alcibiade ſe retira vers Pharnabaze, qui lui donna Grunium, forteresſe conſidérable en Phrygie, qui lui valoit toutes les années cinquante talens de revenu. S'il eût aimé la vengeance, il avoit de quoi ſe ſatisfaire; puiſque les Lacédemoniens ſe voyant maîtres de la campagne, vinrent aſſiéger Athénes, & la prirent. Mais il avoit des ſentimens plus genéreux, & ne pouvant ſouffrir que ſa patrie, toute ingrate qu'elle étoit, reſtât plus longtems eſclave de Sparte, il fit deſſein de s'unir avec le Roi de Perſe, pour détruire les Lacédémoniens. Critias, & les autres Tyrans d'Athénes, qui s'en doutoient, en avertirent Lyſander, lui jurant qu'il n'y avoit que la mort d'Alcibiade qui pût donner des fers à Athénes.

Ly-

Lyſander pratiqua Pharnabaze, qui envoya Suſamithres & Magæus, ou Bagoas pour tuer Alcibiade, lorſqu'il alloit trouver le Roi de Perſe. Ils le ſurprirent la nuit dans une cabane, & y mirent le feu, afin de s'en défaire par cet incendie. Ce grand homme s'étant éveillé, ſortit de la maiſon où on l'avoit enfermé, & fut tué à coups de fléches, après avoir évité les flammes. Ce fut la premiére année de la XCIV Olympiade, l'an 404 avant Jéſus-Chriſt, & environ la 50 de l'âge d'Alcibiade. Sa ſtatue, comme d'un des plus vaillans des Grecs, fut miſe par une ordonnance du Sénat dans la place publique de Rome, ſuivant l'Oracle Pythien. On rapporte d'Alcibiade qu'étant un jour entré dans un lieu où l'on inſtruiſoit la jeuneſſe, & n'y ayant point trouvé l'Iliade d'Homére qu'il demanda, il donna un rude ſoufflet au maître, lui diſant qu'il n'étoit qu'un ignorant, & tout propre à rendre des jeunes gens auſſi ignorans que lui-même. Plutarque a écrit fort au long la Vie d'Alcibiade en Grec, & Cornelius Nepos l'a écrite en Latin d'un ſtyle fort élegant. * Plutarque & Corn. Nepos, *en ſa Vie.* Thucydide, *l.* 5. 6. 7. 8. Xénophon, *Hiſt. Greq. l.* 1. Diodore de Sicile, *Olymp. XCIV.* Juſtin, *l.* 5. *c.* 8.

* ALCIBIADE, l'un des Martyrs Lyonnois qui ſouffrirent en 177 avec S. Pothin leur Evêque. *Voyez* la Lettre de l'Egliſe de Lyon dans Euſébe, *Hiſt. Eccleſiaſt. l.* 5. *ch.* 1. *& ſuivans.*

ALCIDAMAS d'Elée, Diſciple de Gorgias Léontin, s'adonna à la Philoſophie, & compoſa un Traité de Muſique. Quelques Auteurs diſent que c'eſt le même qui vivoit ſous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 422 avant Jéſus-Chriſt. Diogéne Laërce parle de lui dans la Vie de Protagoras, comme d'un habile Rhéteur. Quintilien & Suidas en font mention, auſſi bien que Plutarque, *dans le Traité des Orateurs.* On croit auſſi que c'eſt cet Alcidamas dont parle Cicéron, & qui avoit écrit un éloge de la mort. * Quintilien, *l.* 3. *c.* 1. Cicéron, *Tuſc. l.* 1.

ALCIDAMIDAS, Général des Meſſéniens, abandonna Itome, que les Lacédémoniens ruinérent, & alla chercher fortune dans l'Italie. Il ſe retira à Reggio, vis à vis de la Sicile, ſous la XIV Olympiade, l'an 723 avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias, *l.* 4.

* ALCIDAS, Capitaine des Lacédémoniens fut envoyé avec quarante deux vaiſſeaux au ſecours de Mitylène. * Thucydide, *l.* 3. *c.* 8.

ALCIDE, eſt le nom qu'on donna à Hercule, pour exprimer ſa force, ſelon la ſignification du mot Grec, ἀλκὴ, *robur*, ou bien à cauſe d'Alcée qui fut ſon ayeul, ſelon la penſée d'Hérodote. Apollodore, dans le 2 livre de ſa Bibliothéque, dit qu'il ſe nommoit Alcide; mais Diodore, dans le premier de la ſienne, le nomme Alcée, qui approche du nom Hébreu *Elias*, que l'on trouve II *Samuel* ou *Reis*, *ch.* 23 *v.* 25. ou de *El-chai*, qui ſignifie *le Dieu vivant.* Les Anciens avoient accoutumé de mettre le nom de Dieu dans leurs noms. Hercule n'étoit qu'un ſurnom, qui ſignifie *le Marchand.* *Voyez* HERCULE.

ALCIDE, l'un des noms de Minerve, en Latin *Alcis.* * Tite-Live, *l.* 42. *c.* 31.

ALCIMAQUE, Peintre fameux dont Pline fait mention, *liv.* 35. *ch.* 11.

ALCIME, de Sicile, a écrit des choſes d'Italie, & eſt cité par Athénée, *liv.* 10. & par Feſtus Pompeius.

ALCIME, Grand-Sacrificateur des Juifs, que Joſéphe nomme auſſi *Jacim*, ſuccéda à Onias, ſurnommé Ménélaus, auquel Antiochus Eupator fit couper la tête à Beroé en Syrie l'an 3873 du monde, & 162 avant Jéſus-Chriſt. Alcime ſe ſouilla lui-même pour plaire à Antiochus Epiphane en mangeant des viandes défendues: ce qui irrita ſi fort les Machabées contre lui, que ne pouvant ſouffrir un Pontife profane, ils le dépoſérent. Depuis, après la mort d'Antiochus Epiphane, il fit quelques préſens de ce qu'il avoit dérobé dans le Temple à Démétrius *Soter*, afin d'être rétabli, & accuſa de revolte toute la nation, & principalement Judas Machabée & ſes fréres. Il diſoit que ces Défenſeurs des Juifs avoient tué tous ceux du parti du Roi, qui étoient tombez entre leurs mains, & qu'ils avoient ainſi contraint les autres d'abandonner leur païs, pour chercher ailleurs leur ſûreté: ce qui les obligeoit à le ſupplier d'envoyer quelqu'un en qui il ſe confiât, pour s'informer des choſes dont ils accuſoient Judas & ſes fréres. Démétrius animé par ce diſcours, fit de grandes careſſes à Alcime, & envoya Bacchide avec des troupes, pour le conduire en Judée, & pour le rétablir dans ſa dignité. Il commença à ravager le païs, & à ſe rendre redoutable par ſes cruautez & par ſes volcries. Mais Judas voyant qu'il ſe fortifioit tous les jours, ſe mit en campagne pour le combattre. Alcime ſe voyant le plus foible, retourna vers le Roi Démétrius, & l'irrita encore davantage contre Judas, qu'il accuſa de pluſieurs crimes. Ce fut alors que ce Roi envoya Nicanor en Judée, qui fut tué dans une bataille. Le Roi envoya Bacchide & Alcime en Judée avec une nombreuſe Armée, compoſée des plus robuſtes & des plus forts hommes du païs. Ils prirent pluſieurs villes, tuérent un grand nombre d'hommes, vinrent juſqu'à Jéruſalem, dont Alcime fit abattre les murailles de la partie intérieure du Temple, & détruire tous les Ouvrages des Prophétes. Dieu pour le punir de toutes les cruautez qu'il avoit exercées contre ſon peuple, le frappa de pluſieurs playes, en lui ôtant entiérement l'uſage de la parole, l'affligeant d'une paralyſie qui le rendit perclus de tous ſes membres, & lui faiſant ſentir des douleurs ſi vives qu'il en mourut l'an du monde 3875. & avant Jéſus-Chriſt 160, après avoir exercé le Pontificat durant deux ans. Le peuple d'un conſentement général, choiſit pour lui ſuccéder Judas Machabée, lequel fut le premier de la race des Aſſamonéens, qui réünit en ſa perſonne l'autorité de Prince du peuple, & celle de Souverain Pontife. * I *des Machabées, ch.* 7. *&* 9. Joſeph, *l.* 12. *Antiq. Judaiq. ch.* 15. 16. *&* 17.

ALCIME, Roi des Lydiens, célébre par ſa piété, & par une douceur ſi engageante qu'il étoit aimé de tout le monde. * Cœlius Rhodiginus, *lib.* 19. *c.* 2.

ALCIME, Orateur Grec, duquel Diogéne Laërce parle dans la Vie de Stilpon de Mégare, *l.* 2. Il en nomme un autre dans la Vie de Platon, au *l.* 3. Athénée fait auſſi mention d'un Hiſtorien de ce nom, originaire de Sicile, qui avoit écrit de l'Italie, au *liv.* 10.

ALCIME, (Latinus Alcimus Alethius), qu'Auſone met au nombre des Profeſſeurs en Rhétorique de Bourdeaux, étoit natif d'Agen, qui eſt aujourd'hui une ville Epiſcopale de France. Il a écrit l'Hiſtoire de ſon tems, ou plutôt l'Hiſtoire de l'Empereur Claudius Julianus, qui aprés avoir été déclaré Auguſte ne vécut pas neuf mois entiers, ayant été tué dans la guerre de Perſe l'an 360, à l'âge de 32 ans. Or comme Julien dans ſon quatriéme Conſulat, eut pour Collégue Secundus Salluſtius, dont Ammien Marcellin fait mention au commencement du livre 22 & du 23, il y a apparence qu'Alcime auroit parlé dans ſon Hiſtoire de ce Conſul Salluſte, comme le donnent à connoître ces vers de la 2. Epigr. d'Auſone, touchant les Profeſſeurs de Bourdeaux.

Et Julianum tu magis fama dabis
Quam ſceptra, quæ tenuit brevi:
Salluſtio plus conferent libri tui
Quam conſulatus addidit.

„ Votre Hiſtoire contribuera plus à illuſtrer le nom de l'Empe-
„ reur Julien, que le ſceptre qu'il a eu ſi peu de tems entre les
„ mains, & votre ouvrage fera plus d'honneur à Salluſte qu'il
„ n'en a pu aquérir dans ſon Conſulat". Cette penſée d'Auſone n'a pas eu ſon accompliſſement, puis que les écrits de cet Alcime n'ont encore été trouvez nulle part, & qu'ils ſont eſtimez perdus. Ceux qui portent le nom d'Alcime ſont d'autres que de celui-ci. S. Jérôme fait mention du nôtre dans ſes additions à la Chronique d'Euſébe ſous l'an 360. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Alcimus Avitus, mais il y a eu plus d'un ſiécle de l'un à l'autre. Sidonius en parle dans l'épitre 10. du livre 5. * Scalig. & Vinet. *ad Auſonium. Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ALCIME Avitus, Archevêque. *Cherchez* AVITUS (Sextus Alcime Edicius).

ALCIMEDE. *Voyez* ALCYMEDE.

ALCIME'DON, célébre Ouvrier pour les Ouvrages en relief, dont Virgile fait mention dans ſa troiſiéme éclogue, *v.* 36.

——————— *Poculo ponam*
Fagina, cælatum divini opus Alcimedontis.

ALCIMENES, Poëte Tragique de Mégare dont il eſt fait mention dans Suidas, *tome* 1; dans Lil. Greg. Gyraldus, *de Poët. Hiſt. Dial.* 7; & dans Craſſus, *de Poëtis Græcis;* mais aucun ne parle ni de ce qu'il a écrit, ni du tems où il a vécu. C'eſt pourquoi Voſſius dans ſon livre *de Poëtis Græcis*, le met parmi les Poëtes dont le tems n'eſt pas connu. Aucun des Auteurs alléguez ne marque s'il eſt de Mégare de Sicile, ou de Mégare de Gréce. Mais il y a quelque apparence qu'il eſt Sicilien, & le même dont Jean Vigintimille fait mention dans le Catalogue des Poëtes de Sicile. * *Bibl. Sicula. Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ALCIMENES, Poëte Comique, cité par Suidas.

ALCIMENES, Capitaine, qui, ſelon Plutarque, s'intéreſſoit pour la gloire de ſa patrie. * Plutarque, *Vie de Dion.*

ALCINOE, femme d'un certain Amphilochus, & fille de Polybe Corinthien, avoit retenu le ſalaire d'une pauvre Ouvriére. En punition de cette injuſtice, Diane lui fit quitter ſon mari & ſes enfans, pour ſuivre l'objet de ſa nouvelle paſſion. Le repentir ſuccéda dans la ſuite à ſon crime, mais ce fut trop tard; & malgré les conſolations de ſon amant, pouſſée de déſeſpoir, elle ſe précipita dans la mer. * Parthenius, *in Eroticis, c.* 27. Bayle, *Diſt. Crit.*

ALCINOR, Argien, fut un des vainqueurs qui échappérent de la bataille que les Argiens donnérent contre les Lacédémoniens pour la ville de Thyrée. Ces deux peuples ſe diſputant cette ville, il fut réſolu entre eux qu'il n'y en auroit que trois cens qui combattroient de chaque côté, & que la ville, qui étoit le ſujet de la guerre, demeureroit aux vainqueurs. Ceux qui avoient été choiſis, combatturent avec une fortune ſi égale, que de ſix cens hommes qu'ils étoient, il n'en demeura que trois ſeulement; ſavoir Alcinor avec Chramius du côté des Argiens, & Othryade du parti des Spartiates. * Hérodote, *l.* 1. ou *Clio.*

ALCINOÜS, fils de *Nauſithoüs*, & Roi des Phéaques, peuples voluptueux de l'Iſle de Corcyre, aujourd'hui *Corfou.* Il épouſa Arête ſa niéce fille unique de Rhexénor, & en eut cinq fils & une fille nommée Nauſicaa dont Homére dit beaucoup de bien. Il loue encore davantage la mére & en fait une Héroïne. Il fait auſſi de fort longues deſcriptions du palais & des jardins d'Alcinoüs, qui aimoit extraordinairement l'Agriculture: ce qui lui fit cultiver avec grand ſoin les jardins qui ont rendu ſon nom ſi célébre. Homére a feint que leurs arbres y produiſoient des fruits tous les mois de l'année; en ſorte que dès qu'on en cueilloit, il en croiſſoit un autre. La tempête ayant jetté Ulyſſe ſur les côtes de Corcyre, Alcinoüs le reçut avec affection, & lui fit trés bonne chére. Ce qui donna occaſion à ce proverbe des anciens, qu'Erasme n'a pas oublié, *la Table d'Alcinoüs.* Outre cela, il lui offrit ſa fille, & le fit mener à Ithaque chargé de préſens. * Homére, *l.* 7. *de l'Odyſſée.* Ovide, *l.* 2. *Metam.* Julius Pollux, *l.* 6. Virgile, *Georg. l.* 2. *v.* 87. Pline, *l.* 19. *c.* 4.

ALCINOÜS, Philoſophe Platonicien fort renommé chez les Anciens, nous a laiſſé un abbrégé de la Philoſophie de Platon, que Marcile Ficin traduiſit en Latin, & que Jaques Charpentier a depuis corrigé & donné au public, avec un commentaire ſavant & curieux. Euſébe cite une bonne partie de l'Ouvrage d'Alcinoüs

ſous le nom de Didyme, *au liv.* 11. *de la préparation évang.* On dit que Socrate ſe trouvant un jour embarraſſé dans un endroit obſcur & difficile, ſouhaitoit d'avoir un Interpréte tel qu'Alcinoüs. Barthius, dans ſes Notes ſur Stace, aprés la lecture des livres ſacrez recommande celle du bel Ouvrage d'Alcinoüs. Th. Cren. P. 8. *Animadv.*

ALCIONE. *Voyez* ALCYONE.

ALCIONÉE. *Voyez* ALCYONÉE.

ALCIONIUS (Pierre), Italien de nation, Correcteur de l'imprimerie d'Alde Manuce à Veniſe, & depuis Profeſſeur à Florence, vivoit dans le XVI ſiécle. Il avoit quitté le poſte qu'il occupoit à Florence pour chercher fortune à Rome; mais il y perdit tout ce qu'il avoit, durant les troubles excitez par les Colonnes; & même quelque tems aprés, lorſque Rome fut priſe par les troupes Impériales l'an 1527, il fut bleſſé en ſe ſauvant dans le Château-Saint-Ange. Dans la ſuite il quitta lâchement Clément VII. ſon bienfaiteur, pour ſe retirer auprés du Cardinal Pompée Colonne, qui étoit ennemi de ce Pontife, & chez lequel il mourut bien-tôt aprés de maladie. Il étoit aſſez ſavant en Grec & en Latin; mais vain & médiſant. Quelques-uns ont dit qu'ayant entre les mains le Traité de Cicéron *De Gloria*, il brûla ce ſeul original qui fut au monde, aprés y avoir pillé tout ce qui lui convenoit pour ſon Ouvrage *de Exilio*; d'autres en ont accuſé Philelphe; les uns & les autres paroiſſent l'avoir fait ſans fondement. Il a laiſſé quelques traductions d'Ariſtote aſſez médiocres. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 122. Pierius Valérian, *de Liter. infelicit.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALCIPHRON, célébre Philoſophe de Magnéſie, qui floriſſoit du tems d'Alexandre *le Grand*, ſelon Suidas. Il eſt différent d'un autre ALCIPHRON, Auteur de quelques épitres. * Barthius, *in Adverſ. l.* 3. *c.* 17.

ALCIPO & TRIGOLDON, *Alcipus*, *Trigoldonium*, anciennement, *Halyzia*, *Alyſia*, *Halyſea*, petite ville de Gréce dans l'Epire, ſur la côte orientale d'un petit golfe nommé *Porto-Figo*, entre la ville de ſaint Maure & la riviére d'Aſpri. * Baudrand.

ALCIPPE, fille d'Aglaure & de Mars, fut pourſuivie par un fils de Neptune, nommé *Halirrothius*, qui la voulut forcer & qui fut tué par Mars. Ce Dieu, diſent les Poëtes, fut enſuite accuſé par Neptune devant douze Dieux, dont les voix allérent à l'abſoudre. Le lieu où les Dieux rendirent ce jugement dans Athénes, fut depuis appellé *Aréopage* ou *champ de Mars*, & les Juges *Aréopagites*. * Pline, *l.* 7. Apollodore, *l* 3.

ALCIPPE, fille d'Oenomaüs, & femme d'Evénus, fut mére de Marpeſſe. Cette fille ayant été enlevée par Idas, Evénus ſon pére pourſuivit le raviſſeur; mais ne le pouvant atteindre, il ſe jetta dans le fleuve Lycornas, & devint immortel. * Plutarque, *aux Paralleles*, *c.* 40.

ALCIPPE, fille du Géant Alcion. * Rhodigin, *l.* 4. *c.* 11. Suidas. *Voyez* l'Article d'ANTHE'.

ALCIPPE, qui enfanta un Eléphant. * Pline, *l.* 7. *c.* 3.

ALCIPPE, Lacédémonien, fut exilé de ſa patrie par la cabale de quelques envieux, qui l'accuſérent de vouloir renverſer la République. Sa femme Démocrita, qui avoit deſſein de le ſuivre, en fut empêchée par le Magiſtrat, qui fit vendre ſes biens, & lui ôta le moyen de marier deux filles qu'ils avoient, craignant qu'elles ne miſſent des enfans au monde qui puſſent un jour venger le tort qu'on faiſoit à leur ayeul. Démocrita outrée de déſeſpoir, épia le tems où les femmes les plus conſidérables de la ville étoient dans un petit Temple pour célébrer une fête. Alors, ramaſſant pluſieurs monceaux de bois qu'on avoit préparez pour des ſacrifices, elle brûla ce Temple avec toutes les perſonnes qui étoient dedans; & lorſqu'elle vit le peuple accourir pour éteindre le feu & punir les incendiaires, elle ſe tua avec ſes deux filles. Les Lacédémoniens pour ſe venger, firent jetter les corps de Démocrita & de ſes filles hors des frontiéres de leur païs: ils en furent punis par une cruelle peſte. * Plutarque, *dans ſes Evénemens Tragiques cauſez par l'amour.*

ALCIRA, ville d'Eſpagne. *Voyez* ALZIRA.

* ALCIS, nom d'une Divinité adorée par les Anciens Allemans, autrement Germains. * Tacite, *Germania*, *c.* 43.

ALCISTHE'NE, femme Gréque, qui peignoit des Ouvrages fort eſtimez. * Pline, *l.* 35. *c.* 11.

ALCITHOE', fille de Minée, mépriſoit, auſſi bien que ſes ſœurs, les Orgies qu'on célébroit à Thébes, en l'honneur de Bacchus. Un jour qu'elles étoient occupées à travailler, lorſque toute la ville ſolemniſoit cette fête, elles furent ſaiſies d'une ſi violente frayeur, qu'elles s'imaginérent être pourſuivies par des bêtes féroces. Elles ſe cachérent dans les endroits les plus écartez de leur maiſon, & furent métamorphoſées en chauve-ſouris. Leurs Ouvrages furent changez en lierre & en feuilles de vigne. * Ovide, *Metam. l.* 7.

Ceux qui ſe plaiſent aux Allégories peuvent tirer une vérité ſolide de cette fable. En effet elle nous fait voir, que ce n'eſt pas aſſez de fuir l'oiſiveté, ſi le travail n'eſt réglé, & ſi on ne lui fait ſuccéder un ſaint repos pour la gloire du Souverain Maître. Les Minéïdes qui mépriſoient les fêtes croyoient être pourſuivies par des animaux farouches, pour nous exprimer que le ver de la conſcience eſt un Tyran ſecret, qui nous effraye continuellement par ſa ſyndéréſe, lorſqu'on ne s'aquitte pas de ce devoir envers celui qui veut qu'on lui rende particuliérement hommage aux jours qu'il a lui-même ſanctifiez. Si les perſonnes, qui ſont criminelles en ce point, évitent ces reproches ſecrets, elles ſe cachent ordinairement dans les endroits les plus retirez de l'erreur & de l'impoſture; & il eſt à craindre qu'elles ne ſoient changées en chauve-ſouris, c'eſt à dire, que l'Athéïſme, l'héréſie ou l'impénitence, ne deviennent la ſuite de leurs déſordres & la punition de leurs impiétez; puiſque c'eſt principalement en cet état déplorable qu'on devient ennemi du Soleil de juſtice, comme ces animaux noctürnes le ſont de l'Aſtre du jour. Enfin le travail des Minéïdes eſt changé en lierre & en feuilles de vigne, qui étoient les ſeules couronnes de Bacchus, pour faire voir que Dieu peut tirer des ſujets de gloire, des actions les plus impies qu'il punit.

ALCKEN, ville. *Voyez* ALKEN.

ALCMAER, la principale ville de la Hollande ſeptentrionale, autrement Nordhollande & Weſt-Friſe, ou Friſe occidentale, à cinq lieues d'Amſterdam, eſt l'une des plus agréables du païs. Une preuve de ſon ancienneté, c'eſt qu'elle ſoutint autrefois la guerre contre les Friſons, qui l'aſſiégerent pluſieurs fois. L'an 1238 elle fut brûlée toute entiére avec l'Egliſe. Environ ce tems-là Florent V. Comte de Hollande fit faire une digue depuis la ville juſqu'aux extrémitez du païs, pour reprimer les courſes des Friſons. En 1517, les Habitans de la Gueldre la prirent, & elle fut expoſée au pillage huit jours de ſuite. Depuis elle fut ſoumiſe à ceux qui établirent la République des Hollandois, environ l'an 1572. L'année ſuivante, les Eſpagnols ayant pris Harlem, vinrent aſſiéger Alcmaer; entrepriſe qu'ils furent obligez d'abandonner. Les voyageurs vantent la propreté des maiſons & des rues de cette ville, & diſent qu'elle eſt la plus grande de la Hollande ſeptentrionale. La Régence de cette ville conſiſte, 1°. en un Grand Bailliſ pris de la Magiſtrature, & établi pour trois ans; 2°. en quatre Bourguemeiſtres pour deux ans; 3°. en ſept Echevins auſſi pour deux ans; 4°. enfin, en vingt-quatre autres Magiſtrats. On prétend que c'eſt aux environs de cette ville que ſe fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande. Elle eſt proche du Schermer, qui étoit, avant que d'être deſſéché, le plus grand lac de cette partie ſeptentrionale. Les batteaux paſſent de là dans l'Y pour ſe rendre à Amſterdam. Alcmaer a été une des premiéres villes du païs qui ayent embraſſé la Réformation, ayant, dés l'an 1564, appellé pour Miniſtre un certain Pierre Cornelïz. Cette ville a eu quatre aggrandiſſemens, le premier en 1254, du tems de l'Empereur Guillaume Comte de Hollande. On ne ſait pas quand s'eſt fait le ſecond. Le troiſiéme eſt arrivé en 1527; & le quatriéme en 1575, lorſque le Voormeer fut compris dans l'enceinte de la ville. Ce lac fut comblé & couvert de bâtimens en 1612. Cette ville a produit de grands hommes; comme Pierre Nannius, qui vivoit dans le XVI ſiécle, Pierre Foreſtus, Adrien Metius, Caſtricomius, Deſſennius, &c. * Nannius, *l.* 10. *Miſcel. c.* 2. Zuerius, *Théatre Hollandois.* Guichardin, *Deſcript. du Pais-Bas.*

ALCMAN, de Lacédémone, ou de Sardes, ſelon d'autres, eſt un des plus anciens Auteurs de la Gréce. C'étoit un Poëte Lyrique, qui vivoit vers la XXVII Olympiade, du tems de Manaſſés Roi de Juda, environ l'an 672 avant l'Ere Chrétienne. On croit qu'il a le premier compoſé des Poëſies amoureuſes; mais il ne nous reſte rien de lui, que quelques petits fragmens que les Auteurs ont citez. Il aima Mégaloſtrate, femme d'eſprit, qui faiſoit fort bien des vers. Pauſanias parle du tombeau d'Alcman; & Plutarque rapporte une Epigramme, de laquelle il faudroit conclurre, qu'Alcman ou ſes ancêtres étoient de Sardes, & qu'ils furent chaſſez de leur païs, d'où ils ſe refugiérent à Sparte. Ce qu'il y a de bien ſûr, c'eſt qu'il a eu droit de Bourgeoiſie dans Sparte, & que les Lacédémoniens ſe font fait honneur d'avoir fourni à la Gréce un bel eſprit comme celui-là. Alcman a été un des grands mangeurs de ſon ſiécle. Il mourut d'une maladie pédiculaire, à ce que prétendent quelques-uns. Ce Poëte eſt confondu par M. Bayle avec Alcméon, autre Poëte, & Alcman, qui ſuit. * Huet, *Not. ad Autbol. p.* 37. Politianus Naſtrio, *p.* 610. Braſſicanus, *p.* 108. Suidas. Athénée. Elien, *l.* 1. *c.* 27. Plutarque, *dans la Vie de Sylla.* Pline, *l.* 1. *c.* 33. Fabricii *Bibliotb. Græca*, *l.* 2. *c.* 15. Pauſanias, *l.* 3. Euſébe, *in Chron.* Velleius Paterculus, *l.* 1. *Hiſt.* Voſſius, *l.* 1. *de Poët. Græc.* Tanaquil le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Laurent Craſſo, *de Poët. Græc. &c.* Baillet, *Jugem. des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 5.

ALCMAN, Meſſénien, autre Poëte Lyrique, vivoit vers la XLII Olympiade, 612 ans avant Jéſus-Chriſt, ſelon la Chronique d'Euſébe. Les Anciens ont parlé d'un Poëte Lyrique de ce nom, qui mourut de la maladie pédiculaire. On ne ſait, ſi c'eſt le Spartiate ou le Meſſénien. * Plutarque, *en la Vie de Scylla.* Pline, *l.* 11. *c.* 33.

ALCMAR. *Voyez* ALCMAER.

ALCME'NE, fille d'Electrion Roi de Mycénes, épouſa Amphitryon, à condition qu'il vengeroit la mort de ſon frére, que les Téléboens, peuples d'Etolie, avoient fait mourir. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Jupiter, amoureux d'Alcméne, prit la forme de ſon mari, & lui ayant rendu viſite, elle en conçut Hercule. Plaute en a fait un ſujet de Comédie, ſous le nom d'*Amphitryon*, qui a été traité très heureuſement en vers François par Moliére. Ovide ajoûte que Junon ſachant qu'Alcméne étoit en travail d'enfant, fut prier Lucine d'empêcher qu'elle ne pût accoucher d'Hercule; & que Galanthis ſa ſervante s'étant oppoſée adroitement aux preſliges de cette ſage-femme des Dieux, fut changée en belette par Junon. Alcméne ſurvêcut à ſon fils Hercule, & eut le chagrin de voir les fils de ce Héros pourſuivis par Euryſthée, perſécuteur du pére; mais ils trouvérent un azyle à Athénes; & Hyllus ayant tué le tyran, lui coupa la tête, dont il fit préſent à Alcméne, à qui les Thébains & les Athéniens rendirent des honneurs divins aprés ſa mort. Plutarque parle de ſon tombeau, & remarque qu'elle épouſa Rhadamante aprés la mort d'Amphitryon. Pline fait mention d'un Portrait d'Alcméne, fait par Zeuxis, dont ceux d'Agrigente faiſoient grand état. * Pline, *l.* 35. *c.* 9 Diodore de Sicile, *l.* 4. Ovide, *Metam. l.* 9. Plutarque, *in Lyſandro.*

ALCMENE, nom d'homme. *Voyez* ALCAMENE.

ALCMEON, fils d'Amphiaraüs, tua ſa mére Eriphyle, pour obéïr à ſon pére irrité contre elle; parce que s'étant laiſſé gagner aux préſens de Polynice, elle avoit découvert le lieu où il

il s'étoit caché, pour éviter d'aller à la guerre de Thébes. Ce fils criminel, pour avoir été trop obéïssant, fut obsédé des Furies & de l'ombre de sa mére, jusqu'à ce que le fleuve Phégée le punit, en lui donnant sa fille Arsinoé en mariage. Alcméon lui fit présent du collier fatal qu'Eriphyle avoit eu pour prix de sa trahison. Mais dans la suite, ayant contracté un second mariage, du vivant même de sa premiére femme, avec Callirhoé, fille d'Achéloüs, qui exigeoit de lui ce collier: il le reprit sous un faux prétexte, & le lui donna. Cette action lui coûta la vie: car les fréres d'Arsinoé, outrez de l'affront fait à leur sœur, le poursuivirent & le tuérent. Il fut le chef des *Epigones*, c'est à dire, des Princes, qui, pour venger la mort de leurs péres, assiégérent Thébes, & la prirent l'an 2825 du monde, 1210 avant Jésus-Christ. * Ovide, *Metam. l. 9. fabl.* 10. Pausanias, *l.* 8. Natalis Comes. Eusébe. Apollodore.

ALCMEON, fut le dernier des Archontes perpétuels d'Athénes. Après lui Charops, fils d'Eschyle, obtint cette Magistrature Souveraine pour dix ans seulement, ainsi que les autres qui le suivirent. Alcméon commença à gouverner l'an 3281 du monde, 753 avant Jésus-Christ, & il ne gouverna que deux ans. * Eusébe, *in Citron.*

ALCMEON, descendant du précédent, fils de Mégaclés, étoit d'une famille illustre à Athénes: il vivoit au tems de Crésus, & rendit beaucoup de services aux Lydiens qu'il avoit envoyez en Gréce consulter les oracles. Ce Prince voulant lui donner des marques de sa reconnoissance, l'appella à sa Cour, & lui donna ce qu'il pourroit emporter d'or en une seule fois. Alcméon profita de la libéralité de Crésus d'une maniére assez plaisante. Non content d'en remplir les chaussures qu'il se fit faire à dessein d'une grandeur extraordinaire, & une vaste robe qui ne devoit aussi servir qu'à cet usage, il en garnit ses cheveux, & prit encore un lingot entre ses dents. Crésus qui le vit en cet état, plus semblable à toute autre chose, qu'à un homme, ne fit qu'en rire, & lui fit encore d'autres présens. Alcméon devenu un des plus riches d'entre les Grecs, eut encore l'honneur de remporter le prix aux Jeux Olympiques. Il eut un fils nommé Mégaclès, qui tient une place considérable dans l'Histoire d'Athénes. * Hérodote, *l.* 6.

ALCMEON, Philosophe de Crotone, fils de Pirithus, & disciple de Pythagore, a écrit le premier de la Physique, & a cru que la Lune étoit éternelle: que les Astres étoient animez; & que l'ame étant immortelle, elle étoit toûjours en mouvement comme le Soleil. * Phavorin, *cité par Diogéne Laérce dans la Vie de ce Philosophe, au livre huitiéme.* Clément Alexandr. *l.* 1. *Strom.* Plutarque, *en la Vie de Solon*, cite un Historien de même nom.

ALCMEONIDES, ou Descendans d'Alcméon, étoient fort considerez à Athénes. Ils s'opposérent à Pisistrate, & abolirent entiérement la tyrannie dans leur patrie, selon Hérodote, Thucydide & Pausanias. Depuis étant chassez d'Athénes, ils firent marché avec les Amphictyons pour bâtir le Temple de Delphes, qu'ils élevérent avec beaucoup de magnificence. On dit qu'ils gagnérent par argent la Pythie, afin que toutes les fois qu'il viendroit des Spartiates pour consulter l'oracle, on leur persuadât de délivrer Athénes de la tyrannie, comme Hérodote le dit au *livre cinquiéme* ou *Terpsichore*. Plutarque ne tombe pas d'accord de toutes ces choses dans le petit Traité qu'il a fait contre cet Historien.

ALCMON & PASSALUS. *Voyez* ACHEMON.

ALCOBACA, en Latin *Alcobacia* & *Eberobritum*, bourg de la Province de l'Estramadoure du Portugal, situé à deux lieues de la mer, & à cinq de la ville de Leiria vers le midi, entre les deux petites riviéres d'*Alcoa* & de *Baça*, desquelles elle porte le nom. Elle est considérable pour deux raisons, l'une à cause des tombeaux des Rois; l'autre, à cause du riche monastére de l'Ordre de Cîteaux, fondé par le Roi Alphonse I. Les Abbez pour la plupart sont des Princes du sang royal, ou des personnes de la plus haute naissance. Ils ont trente villes sous leur jurisdiction Ecclésiastique & temporelle. Ils sont Conseillers perpétuels du Roi & ses Aumoniers; ils ont rang après les Evêques, & portent les ornemens Episcopaux. * Baudrand. Colménar, *Delic. de Portugal.* Mantiquez, *in Annal. Cisterc. tome* 2. *ad an.* 1147. *c.* 17.

ALCOBENDA. *Voyez* ALCOUENDA.

ALCOC ou ALCOCUS (Simon) Anglois, Docteur en Théologie, Prédicateur & Philosophe, a été en grande reputation dans le XIV siécle. Non seulement il étoit consulté sur les Questions de l'Ecole, mais encore sur les passages difficiles de l'Ecriture. Il laissa divers Ouvrages, dont il y en a encore plusieurs dans diverses Bibliothéques, *De modo dividendi thema pro materia sermonis; Expositiones in Magistrum Sententiarum*, &c. & vivoit encore en 1380, sous le régne de Richard II. Roi d'Angleterre. * Leland & Pitseus, *de Script. Angl.*

ALCOC ou ALCOCUS (Jean) Evêque d'Eli dans le Comté de Cambridge en Angleterre, fut l'un des plus saints & des plus doctes Prélats qui ayent paru dans l'Eglise d'Angleterre au XV siécle. Il naquit à Beverly dans le Comté d'York. Fils d'un pére qui avoit beaucoup de piété, il l'imita parfaitement: car outre qu'il étoit savant Théologien, il se rendit surtout célébre par sa pureté & par sa patience. Il reçut à Cambridge le bonnet de Docteur en Théologie. Tout ce qui pouvoit offenser la virginité lui faisoit peur, & jamais il ne lui échapa de parole qui témoignât de la colére ou du chagrin. Quelque injustice qui lui fût faite, quelque persécution qu'il souffrît, de quelque affliction qu'il fût attaqué, rien n'altéra jamais le calme ni l'égalité de son esprit. Il étoit si bien le maître de ses passions, que tous leurs mouvemens étoient mieux composez, que la Raison même ne l'est dans les autres hommes. Toutes ces vertus le rendoient digne de l'Episcopat. Aussi y fut-il élevé avec l'applaudissement de tous les gens de bien, par le Roi Henri VII. qui le fit aussi Chancelier d'Angleterre, & il aquit à Dieu un nombre infini d'ames. Il employa ses heures de loisir à écrire divers Traitez de piété, comme des Homélies, des Commentaires sur les sept Pseaumes de la pénitence; *Mons perfectionis; Abbatia Spiritus Sancti.* Ce Prélat mourut en odeur de sainteté l'an 1500. Il bâtit quelques édifices sacrez, & fonda quelques chapelles & quelques Ecoles. * Polydore Virgile, *Hist. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl.* &c.

ALCOCER DO SAL. *Voyez* ALCACAR DO SAL.

ALCOLEA (Martin) a publié à Lyon en 1669, un recueil des fautes qu'il a remarquées dans les neuf tomes des Oeuvres d'Antoine Diana. George Matth. Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

ALCOLEA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie sur le Guadalquivir, à sept ou huit lieues au dessus de Seville. C'est le lieu de l'Espagne Bétique, qu'on nommoit autrefois *Arua & Flavium Arvense.* * Baudrand, Maty, *Diff. Géogr.*

ALCOMICEM ou ALCORRUCEM, *Sacilis*, bourg d'Espagne dans le Royaume de Grenade. * Baudrand. Maty, *Diff. Géogr.*

ALCON, fils d'Erechthée, Prince Athénien, ou selon d'autres, Crétois ou Candiot de naissance, tiroit une fléche avec tant d'adresse, que sans aucun danger il pouvoit en la tirant la faire passer au travers d'un anneau fort petit, mis sur la tête d'une personne, & qu'il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de ses fils, & le tua sans blesser l'enfant. Pausanias décrit le tombeau d'un ALCON, fils de Hippocoon, au *l.* 3. *Voyez* Servius sur Virgile, *Ecl.* 5.

ALCORAN est le livre de la Loi Mahométane, & signifie *Recueil* en Arabe. Mahomet qui en est l'Auteur, s'étant associé à Batyras hérétique Jacobite, & à Sergius Moine Nestorien, fit, avec le secours de quelques Juifs, le plan de sa doctrine, fondé sur un nombre infini d'impostures & d'absurditez, compilées dans ce livre. Il le divisa en quatre parties, & chacune en deux chapitres qui ont des titres ridicules, comme *de la Vache, des Fourmis, des Araignées, des Mouches*, & plusieurs autres également extravagans. Ce livre composé de vers Arabes, est assez pur en son style: mais si mal disposé, que c'est un galimathias continuel, sans ordre & sans méthode; l'imposteur qui l'a écrit, parlant tantôt en sa personne, & tantôt en celle de Dieu ou des Fidéles. Tous ses sentimens sont des hérésies empruntées d'Arius, de Nestorius, de Sabellius, ou des pensées erronées qui se réfutent d'elles-mêmes. Il se sert quelquefois des Histoires de la Bible, qu'il falsifie comme il lui plaît, corrompant celles des Patriarches, & ajoûtant des fables à la naissance de Jesus-Christ & de saint Jean-Baptiste son précurseur. Ce livre est en si grande vénération parmi les Mahométans, qu'un Juif ou un Chrétien qui l'auroit seulement touché, seroit mis à mort, à moins qu'il ne changeât de religion; & qu'un Musulman (c'est ainsi qu'ils appellent leurs prétendus Croyans) qui l'auroit touché sans se laver les mains, seroit criminel parmi eux. Le faux Prophéte leur a tellement persuadé que tous les hommes ensemble, ni même tous les Anges, ne sauroient faire un Ouvrage pareil; qu'ils haïssent à mort tous ceux qui osent croire le contraire. C'est pour cela qu'ils disent que Dieu envoya l'Alcoran à Mahomet par l'Ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du mouton qu'Abraham sacrifia en la place de son fils Isaac. Pour ce qui regarde la doctrine de l'Alcoran, il est dit qu'après le châtiment de la premiére postérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des Prophétes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit succédé à ce second; Joseph au troisiéme; qu'un miracle avoit produit & conservé Moïse; qu'enfin saint Jean étoit venu prêcher l'Evangile; que Jesus-Christ, conçu sans corruption dans les entrailles d'une Vierge exempte des tentations du Démon, créé du souffle de Dieu, & animé de son S. Esprit, l'avoit établi; & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le Verbe, la Vertu, l'Ame & la Force de Dieu*; il nie pourtant sa génération éternelle, & mêle des fables extravagantes à toutes les saintes véritez du Christianisme. Il admet la priere pour les morts, & le Purgatoire à la maniére d'Origéne, croyant que les peines des damnez cesseront un jour, & que les démons seront convertis par l'Alcoran. L'ame est, à ce qu'il dit, une portion de Dieu, comme les Gnostiques le croyoient; & en avouant le libre arbitre de l'homme avec les Chrétiens, il reconnoît la puissance inévitable du destin avec les Payens. Quant au Paradis, l'Alcoran dit qu'il y en a sept; & le livre d'Azar ajoûte que Mahomet les vit tous monté sur un animal nommé *Alborac*, qui étoit plus grand qu'un âne & plus petit qu'un mulet. Le premier est de fin argent; & le second d'or; le troisiéme de pierres précieuses, où il y a un Ange, d'une main duquel jusques à l'autre, il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toûjours: le quatriéme est d'émeraudes; le cinquiéme de cristal; le sixiéme de couleur de feu; & le septiéme est un jardin delicieux arrosé de fontaines & de riviéres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toûjours verds, & des pommes dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit crachè dans la mer, son eau n'auroit plus d'amertume. Ce livre ridicule dit encore que ce Paradis est gardé par des Anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui portent des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, & éloignez les uns des autres de quarante journées de chemin. Il y en a d'autres qui ont soixante-dix mille bouches, chaque bouche soixante-dix mille langues, & chaque langue louë Dieu soixante-dix mille fois le jour, en soixante-dix mille sortes d'idiomes différens. Devant le thrône de Dieu il y a quatorze cierges allumez, qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Il n'a pas marqué si ces journées sont d'un homme de pié ou de cheval. Tous les appartemens de ces Cieux imaginaires seront garnis de tout ce qu'on peut concevoir de plus pompeux, de plus riche & de plus

Digitized by Google

magnifique; & les bienheureux y ſeront ſervis des mets les plus rares & les plus délicieux. Outre cela ils doivent épouſer des filles qui reſteront toûjours vierges, faiſant conſiſter leur félicité dans la ſeule brutalité des ſens. L'Alcoran dit que les femmes n'entreront point en Paradis; mais qu'elles regarderont ſeulement de loin les plaiſirs de leurs époux. Pour l'Enfer, il conſiſte en des peines, leſquelles finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les damnez en une fontaine pour leur faire manger les reſtes d'un feſtin qu'il aura fait aux Bienheureux. Voici ce que l'Alcoran & la Suna diſent du Purgatoire. Après la mort deux Anges noirs viennent dans le tombeau & remettent l'ame dans le corps du défunt, qu'ils interrogent s'il a bien obſervé la loi. Si le mort répond qu'oui, & qu'il ne ſoit pas vrai, le membre transgreſſeur répond qu'il en a menti, & lui reproche ſon crime. Alors un de ces Eſprits noirs lui donne un coup de marteau ſur la tête, qui l'enfonce ſept braſſées en terre, où ils le tourmentent aſſez longtems. Au contraire ſi le mort eſt reconnu innocent, deux Anges blancs ſuccédent aux noirs, & conſervent le corps juſqu'au jour du Jugement. La Terre, ſelon ce livre, fut créée en deux jours. Un bœuf, qui eſt au deſſous, la ſoutient; & s'appuyant ſur une pierre blanche, il a la tête en Orient & la queue en Occident, avec quarante cornes & autant de dents, & toutes ces cornes ont de l'une à l'autre autant de chemin qu'en pourroit faire un homme marchant mille ans de ſuite. Mais pour mettre fin à ces ridicules imaginations, il faut dire, outre ce que nous avons remarqué, que l'Alcoran met pour baſe de la loi deux points abominables. Le premier eſt la prédeſtination, qui conſiſte à croire que tout ce qui arrive eſt tellement determiné dans les idées éternelles, que rien n'eſt capable d'en empêcher les effets. Le ſecond eſt, que cette Religion doit être établie ſans miracles, ſans diſpute, & reçue ſans contradiction; de ſorte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort ſans autre forme de procès; & que les Muſulmans qui tuent ces incrédules, méritent le Paradis.

Voici ce qui arriva à ce recueil ſi bizarre après la mort de Mahomet. Comme les Orientaux, auſſi inconſtans que ſuperſtitieux, s'efforçoient de perfectionner cette nouvelle Religion, il ſe trouva plus de deux cens divers Commentaires ſur l'Alcoran. Cette confuſion de préceptes pouvant cauſer une déſolation générale parmi des peuples ſans raiſon, qui vouloient tous faire valoir leurs Commentaires chimériques, Mohavie, Caliſe de Babylone, chercha le moyen d'appaiſer ces troubles, qui avoient enfanté pluſieurs Sectes. Il convoqua une aſſemblée générale dans la ville de Damas, où tous ceux qui avoient quelque écrit du Légiſlateur ou de ſes ſucceſſeurs, eurent ordre de les apporter. Mais la diverſité des opinions fit naître tant de conteſtations entre ces Docteurs, qu'on ne put jamais conclurre. Il en choiſit lui-même ſix des plus doctes, & les renfermant dans un logis, leur commanda de choiſir chacun ſéparément ce qu'ils trouveroient de meilleur. On en compoſa ſix livres, que l'on nomme encore *Alcoran*: & tout le reſte fut jetté dans la riviére. Enſuite on ordonna que nul ne fût ſi hardi de croire ou faire rien au contraire de ce qui étoit écrit dans ce volume, ſur peine d'être déclaré hérétique. Mais quelque diligence que ces Docteurs euſſent apporté à établir un ſeul fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les Auteurs de quatre Sectes différentes. La premiere eſt celle du Docteur Mélich, la plus ſuperſtitieuſe, ſuivie par les Maures & par les Arabes. La ſeconde, qu'on nomme l'*Imémisme*, conforme à la tradition d'Ali, & la plus raiſonnable, eſt ſuivie par les Perſes. Les Turcs s'attachent à la plus libre, qui eſt celle d'Omar; & les Tartares ſuivent la quatriéme, qui eſt la plus ſimple, ſelon le ſentiment d'Odeman. Mahomet eſt néanmoins également conſidéré de ces aveugles, qui le croyent le plus grand des Prophétes. *Voyez* ce que nous diſons ſur la Religion de chacun d'eux en particulier, après avoir parlé de leur païs. Pluſieurs ſaints & doctes perſonnages ont refuté ſolidement les impoſtures de ce recueil extravagant, comme ſaint Jean de Damas, Pierre Paſchaſe, Pierre de Clugny, Jean Cantacuzéne Empereur de Conſtantinople, le Cardinal Jean de Turre cremata, Denys le Chartreux, le Cardinal Cuſa, Jérome Savonarole, Jean de Ségovie &c. Parmi les modernes, on peut particuliérement voir Louis Maracci dans ſes Remarques ſur l'Alcoran, leſquelles il a ajoûtées à la traduction Latine qu'il en a faite, &c. On peut auſſi voir, touchant l'Alcoran, *A. Pfeiffers Theologia Mahammedica, Diſſertatio VI*, où il a recueilli les principales choſes que l'on en dit; *Critica Sacra*, c. 16; D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*; & touchant la religion Turque, *les Remarques* de Rich. Simon, *ſur le Voyage au Mont Liban, du Pére* Dandini.

Il n'eſt pas moins utile de conſulter ſur cette matiére Prideaux *dans la Vie de Mahomet* & Réland *dans ſon Traité de la Religion Mahometane*; d'où nous tirerons les remarques ſuivantes. 1°. Que le Moine Richard qui l'an 1210. alla à Bagdad, dans le deſſein de rechercher le myſtére du Mahométiſme en liſant leurs livres, dit dans le *ch.* 13. de ſa réfutation de la loi Mahométane, que Mahomet avoit été aidé par Abdias Ben Salon Juif Perſan dont il changea enſuite le nom en *Abdalla Ebn Salem*, pour le faire répondre au dialecte Arabe. 2°. Qu'outre ce Juif, Mahomet fut aidé par un *Moine Chrétien*, que *Theophane*, *Zonaras*, *Cedrenus*, *Anaſtaſe*, nomment ſimplement Moine Neſtorien. Mais l'Auteur de la diſpute contre un Mahométan, qui eſt abrégée dans le *Speculum Hiſtoricum* de Vincent de Beauvais, & imprimé à la fin de l'Alcoran Latin de Bibliander, l'appelle *Sergius*; & c'eſt de-là qu'il a été appellé ſi ſouvent de ce nom chez les Ecrivains d'Occident. Mais dans l'Orient on ne le connoit point du tout ſous ce nom. Tous ceux qui parlent de ce Moine l'appellent *Bahira*. 3°. Que Mahomet enſeigna que l'original de l'Alcoran étoit dans les archives du Ciel, & que l'Ange Gabriel lui en avoit aporté la copie, chapitre après chapitre. Même les Mahométans tiennent que les chapitres n'étoient pas toûjours donnez tout entiers à Mahomet à la fois; de-là vient que l'on lit dans une même *Surate* qu'une partie a été donnée à la Mecque, & l'autre à Médine, comme dans la Surate 22. C'eſt par là que l'on rend raiſon du peu de liaiſon qu'il y a entre les différentes parties de l'Alcoran qui demeura 23 ans à deſcendre du Ciel partie après partie. 4°. Que lorſque Mahomet avoit forgé quelque chapitre qu'il avoit deſſein de publier, il le dictoit d'abord à ſon Secrétaire, & le donnoit enſuite à ſes ſectateurs pour qu'ils le luſſent juſques à le ſavoir par cœur, après quoi il ſe faiſoit rendre le papier & l'enfermoit dans une caiſſe, qu'il appelloit la *caiſſe de ſon Apoſtolat*, qu'il laiſſa en garde à une de ſes femmes. 5°. Qu'*Abu-Beker* fut le premier qui recueillit en un volume les prétendues révélations que Mahomet avoit laiſſées, mais qu'*Othman* ayant enſuite revû ce recueil, il en changea la forme & lui donna celle qu'il a aujourd'hui. 6°. Que les Mahométans regardent l'Alcoran comme un miracle, parce, diſent-ils, qu'aucun homme ne ſauroit faire un tel livre, pas même un chapitre. 7°. Qu'il y a une Maſore de l'Alcoran, que Réland avoit manuſcrite dans ſon cabinet, & par où l'on découvre que dans l'Alcoran il y a 99464 mots. 8°. Que l'on impute aux Mahométans pluſieurs erreurs qu'ils n'ont point, comme le célébre Réland le fait voir fort au long.

ALCORAZ, ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, près des montagnes d'Oroſpeda, appellées pour cet effet *Sierra de Alcoraz*, memorable pour la défaite des Maures, qui y arriva en 1094. * *Diſt. Angl.*

ALCORRUCEN. *Voyez* ALCOMICEM.

ALCOSSIR. *Voyez* ALCASSIR.

ALCOSSUA, (les Montagnes d') *Alcoſſua Montes*, montagnes d'Eſpagne, ſont dans le petit païs d'Alava, & ſont partie des monts qu'on appelloit anciennement *Idubeda*. Maty, *Dict. Geogr.*

ALCOUCHETE, château de Portugal, dans l'Eſtrémadure, ſur la rive gauche du Tage, à peu près à l'eſt de Lisbonne dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues. Emanuel Roi de Portugal, fils de Ferdinand, y naquit en 1469.

* ALCOUENDAS, petite ville dans la Caſtille nouvelle, au nord de Madrit dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* ALCOY, petite mais belle ville, & paſſablement forte, ſituée ſur une riviére du même nom dans le Royaume de Valence en Eſpagne entre Xativa & Alicante. Après s'être déclarée pour Charles III. contre Philippe V. ce dernier la fit aſſiéger ſur la fin de 1707; mais la garniſon d'Alicante la dégagea & fit lever le ſiége. L'année d'après elle fut obligée le neuviéme Janvier, de ſe rendre à diſcrétion, après s'être défendue huit jours. Elle eſt renommée pour ſes mines de fer, qui y furent découvertes en 1504, & pour une fontaine, qui tous les 13 ou 14 ans donne de l'eau en abondance, ſe tarit pour 14 années, & fournit de l'eau copieuſement pendant 14 années conſécutives. Les Habitans appellent cette fontaine *Barchel*. * Colménar, *Delic. de l'Eſpagne*, *p.* 551. *Mercure Hiſtorique de l'an* 1707 & 1708. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALCOYTINA, petite ville & paſſablement forte ſur les frontiéres du Royaume d'Algarve en Portugal, à la droite de la riviére de la Guadiane, vis à vis de Xeres de Guadiana, en Andalouſie. Ceux de Villa-Real ſe nomment Comtes d'Alcoytina. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Delic. du Portugal*, *p.* 809. Les Cartes de Sanſon, & de Jaillot l'appellent Alcontin, & Alcontim. Sanſon en deux Cartes différentes la place dans une iſle de la Guadiane.

ALCRED, Roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII ſiécle, immédiatement après Ethelwald, ſur lequel il uſurpa la couronne. Mais après avoir régné neuf ans, il fut dépoſé & contraint de fuir de lieu en lieu avec peu de perſonnes attachées à lui. * *Diſt. Angl.*

ALCUDIA, en Latin *Alcudia*, bourg ou petite ville de Barbarie, dans le Royaume de Fez, dans la Province de Garéta, ſituée ſur le cap des trois Fourches. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ALCUDIA, en Latin *Alcudia*, petite ville fortifiée depuis peu par les Eſpagnols, à qui elle appartient; a un bon port, & eſt ſur la côte orientale de l'Iſle Majorque auprès du petit golfe d'Alcudia. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ALCUDIA, ville du Royaume de Tripoli. *Voyez* ARCUDIA.

ALCUIN, FLACCUS ALBINUS ou ALCUINUS, né en Angleterre, fut diſciple d'Egbert Archevêque d'Yorck, & Diacre de ſon Egliſe. Il lui ſuccéda dans la profeſſion d'enſeigner publiquement les Saintes Lettres dans l'Egliſe d'Yorck. Il fut appellé par Charlemagne, l'an 794, pour venir au Concile de Francfort combattre les erreurs de Félix & d'Elipandus, contre leſquels il avoit déja écrit. Alcuin aſſiſta à ce Concile, où l'Empereur le recommanda, comme un homme très-habile dans les matiéres Eccléſiaſtiques; il dreſſa la Lettre Synodique de ce Concile, qui fait ſon éloge dans le dernier Canon. Quand le Concile fut fini, l'Empereur pria Alcuin de demeurer près de lui: il condeſcendit à cette priére pour deux raiſons qu'il marque lui-même; la premiére, fondée ſur les déſordres du Royaume d'Angleterre; la ſeconde, ſur le beſoin qu'on avoit de lui pour combattre l'erreur de Félix & d'Elipandus. Il demeura donc près de Charlemagne, non en France, mais en Auſtraſie, à Aix-la-Chapelle, où cet Empereur faiſoit ſa réſidence. C'eſt-là qu'il compoſa ſes Lettres & ſes Traitez contre Félix & Elipandus. Il fut en grande conſidération auprès de Charlemagne, qui voulut bien être ſon Diſciple quoi qu'il fût lui-même ſavant, & paſſa pour un des plus habiles hommes de ſon tems. On l'appelloit ordinairement l'homme univerſel, & le Secrétaire des Arts libéraux. Il inſtruiſit les François non ſeulement par ſes écrits, mais encore par les leçons publiques qu'il faiſoit dans le palais de ce Prince, c'eſt à dire, à Aix-la-Chapelle, au moins à ce que prétend M. de Launoy; mais le P. Liron dans ſes Aménitez de la Cri-

Critique, *tome* 1. *p.* 235, paroît bien refuter cette opinion. Charlemagne l'employa auſſi dans des négociations, lui donna pluſieurs Abbayes, & en dernier lieu celle de Saint-Martin de Tours, où il ſe retira ſur la fin de ſa vie, & où il mourut le 19 Mai, jour de la Pentecôte, de l'an 804. Quelques-uns croyent qu'il eſt un de ceux qui ont contribué à l'établiſſement de l'Univerſité de Paris; mais c'eſt une fauſſe prétention, puiſque cette Univerſité n'a commencé que longtems après. Nous n'avons pas deſſein de faire ici un dénombrement de tous les Traitez d'Alcuin. Les Curieux les pourront voir dans le recueil de ſes Ouvrages, qu'André du Chêne fit imprimer l'an 1617, à Paris en un volume *in fol.* On y voit en tête la Vie d'Alcuin. Ses Ouvrages y ſont diviſez en trois parties. La premiére eſt compoſée de divers Traitez ſur l'Ecriture: la ſeconde contient tout ce qui regarde la Théologie, la Philoſophie & les Arts libéraux; & la troiſiéme les Ouvrages Hiſtoriques, les Epîtres & les Poëſies. Le P. Chifflet a publié un Ouvrage intitulé *la Confeſſion d'Alcuin.* Pluſieurs Auteurs, entre autres ceux qui nous ont donné l'Office du Saint Sacrement en Latin & en François, ſoutiennent que cet Ouvrage eſt ſuppoſé, & ont donné ſur ce ſujet des raiſons qui ont beaucoup d'apparence de vérité. Jean Daillé Miniſtre de Charenton eſt du même ſentiment, dans un livre que l'on a imprimé de lui après ſa mort; mais le ſavant P. Mabillon, Religieux Bénédictin, nous a donné des témoignages très authentiques, pour juſtifier que cette Confeſſion eſt d'Alcuin, ainſi que le Pére Chifflet l'avoit reconnu dans un manuſcrit de plus de huit cens ans, que l'on voit encore aujourd'hui à Dijon. Ce Pére donne des raiſons ſi fortes pour appuyer ce témoignage, qu'il n'y a plus aucun lieu de douter de cette vérité; & il prouve que Daillé s'eſt trompé en avançant que l'Auteur de cette Confeſſion vivoit dans le XII ſiécle. On voit dans l'Egliſe de S. Martin de Tours, où Alcuin eſt enterré, ſon Epitaphe en 24 vers qu'il avoit lui même compoſez. André du Chêne en rapporte encore d'autres: mais nous nous contenterons de rapporter celle dont il eſt l'Auteur.

Hic, rogo, pauxillum veniens, ſubſiſte, viator,
Et mea ſcrutare pectore dicta tuo:
Ut tua, deque meis agnoſcas fata figuris,
Vertitur en ſpecies ut mea, ſicque tua.
Quod nunc es, fueram, famoſus in orbe viator,
Et quod nunc ego ſum, tuque futurus eris.
Delicias mundi caſſo ſectabar amore,
Nunc cinis & putris, vermibus atque cibus.
Quapropter potius animam curare memento,
Quam carnem: quoniam hæc perit, illa manet.
Cur tibi rura paras? quam parvo cernis in antro
Me tenet hic requies: ſic tua parva fiet.
Cur Tyrio corpus inbias veſtirier oſtro,
Quod mox eſuriens pulvere vermis edet?
Ut flores pereunt vento vemente minaci,
Sic tua namque caro, gloria tota perit.
Tu mihi redde vicem, Lector, rogo, carminis hujus;
Et dic, da veniam, Chriſte, tuo famulo.
Obſecro, nulla manus violet pia jura ſepulcbri,
Perſonet Angelica donec ab arce tuba:
Qui jaces in tumulo terræ de pulvere ſurge,
Magnus adeſt Judex millibus innumeris.
Alchuin nomen erat, Sophiam mihi ſemper amanti,
Pro quo funde preces mente, legens titulum.

Cette Epitaphe, au rapport du P. Labbe, a été gravée ſur une planche de cuivre, & miſe dans la muraille de l'Egliſe de S. Martin de Tours. Je ne ſai ſi ce Jéſuite l'a fidellement copiée, mais je la donne telle qu'elle ſe trouve dans ſon *Theſaurus Epitaphiorum, parte ſecunda* N°. 6. Pariſiis, 1686. Il y a pluſieurs fautes de quantité qui ſont apparemment d'Alcuin lui-même. On les fait connoître, en mettant en caractére romain le mot où elle ſe trouve. On a fait un changement au vers dixiéme pour rétablir l'ordre, & au lieu de *hæc manet, illa perit*, on a mis, *hæc perit, illa manet.* Le ſens a rendu cette correction néceſſaire. * Le Concile de Francfort de l'an 794. Can. 56. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 2. Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 84. Guillaume de Malmesburi. Roger de Hoveden. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Geſner. Pitſeus. Dempſter. Du Chêne. Voſſius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des VII & VIII ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints*, 19 Mai. Hendreich. Thomas, *Diſſert.* 3. *p.* 19. 20. Ancillon, *Mélange critique tome* 1. *p.* 99.

ALCYMEDE, fille de *Phylax*, fut femme d'*Æſon* & mére de *Jaſon*. Il en eſt fait mention dans Valérius Flaccus, *Argon. lib.* 1. *v.* 297.

Hunc gravis Æſon
Et pariter vigil Alcymede ſpectantque tenentque.

Apollonius la fait fille de Climénes; d'autres donnent d'autres noms à la mére de Jaſon. * Hoffman, *Lexicon. Univerſ.*

ALCYON, oiſeau tant vanté, dont on raconte cette fable. Alcinoé, fille d'Eole, ayant perdu dans la mer le beau Céyx ſon mari, fils de l'Etoile du jour, ſe conſumoit en des regrets ſuperflus, lorſque les Dieux touchez de compaſſion la changérent en oiſeau, qui cherche encore ſur les eaux celui qu'elle a perdu. C'eſt un oiſeau fort petit, & dont le ramage a quelque choſe de lugubre. Pour recompenſe de ſon amour, lorſqu'il fait ſon nid & qu'il couve ſes petits, les vents retiennent leur haleine, & la mer eſt tranquille dans la plus grande rigueur de l'hiver. On nomme ces beaux jours *Alcyoniens*, à cauſe d'Alcyon; & pendant ces jours-là le ciel eſt ſerein, & la face de la mer unie comme une glace. Pline fait la déſcription de cet oiſeau: „ Il eſt, dit-il, un peu plus gros qu'un moi„ neau, & de couleur azurée, ayant néanmoins quelques plu„ mes incarnates & blanches. Les plus petits chantent com„ munément parmi les roſeaux. Ils font leurs petits vers la mi„ Décembre. Leurs nids ſont ronds en forme d'une groſſe bou„ le, n'ayant qu'un petit trou. * Pline, *l.* 10. *c.* 32.

ALCYONE (*Alcyone*) une des Pléïades, étoit fille d'Atlas & de Pléïone. On croit qu'elle étoit la mére de cette autre ALCYONE, qui fut femme de Céyx. Pauſanias dit que Jupiter l'enleva, & que ſa ſœur Taygéte fut enlevée par Neptune. * Pauſanias, *l.* 2. & 3. Aulu-Gelle, *l.* 3. *ch.* 10. & *l.* 13. *ch.* 9. Boccace, *l.* 10.

ALCYONE (*Alcyone*) fille de Neptune ou d'Eole, ſelon le ſentiment de quelques Mythologiſtes, étoit épouſe du Roi Céyx; qui fit naufrage en revenant de conſulter l'oracle d'Apollon. Cette Princeſſe en fut ſi pénétrée de douleur, qu'elle ſe précipita dans la mer auprès du lieu où elle voyoit flotter le corps de ſon mari. Une action ſi généreuſe ne demeura pas ſans recompenſe. Les Dieux touchez de pitié, métamorphoſérent ces époux en Alcyons, oiſeaux de mer qui ne ſe ſéparent jamais, & qui ſe portent même l'un l'autre lorſque le mauvais tems leur ôte la force de voler. La nature leur a, dit-on, donné ce privilége de rendre les ondes calmes dans le tems qu'ils font leur nid, & qu'ils couvent leurs œufs: ce qui arrive ſur la fin du mois de Février. Mais ce ſont des contes qu'on doit renvoyer avec ceux du phénix, de la ſalamandre, de la rémore & autres viſions des Naturaliſtes; à moins qu'on ne veuille dire que l'inſtinct des Alcyons leur fait preſſentir le tems favorable pour leur couvée. * Ovide, *Métamorph. l.* 11. *fable* 10. Etienne le Clerc, *dans ſes Queſtions Academiques*, prouve que ce n'eſt qu'une fable.

ALCYONE, fille d'Evéne Roi d'Etolie. *Cherchez* MARPESSE.

ALCYONE (*Alcyone*) ville de la Theſſalie, qui étoit proche du Golfe de Malée, maintenant appellé *le Golfe de Zeiton*, & ſur les ruines de laquelle fut enſuite bâtie la ville de Méthon, remarquable par la bleſſure de Philippe Roi de Macédoine, qui y perdit un œil. * Juſtin, *l.* 7. *c.* 6.

ALCYONE'E (*Alcyoneus*) Géant, frére de Porphyrion, tua 24 ſoldats d'Hercule qui l'avoient attaqué, & voulut aſſommer ce Héros qui para le coup de ſa maſſue, & le tua lui-même à coups de fléches: ſept jeunes filles qui l'aimoient, en furent ſi touchées, que de déſeſpoir elles ſe précipitérent dans la mer, où elles furent changées en Alcyons. * Apollodore, *l.* 1. Natalis Comes, *l.* 7. *c.* 1. Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 11.

ALCYONE'E (*Alcyoneus*) étoit fils d'Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine. Un Argien lui donna la tête de Pyrrhus qu'il venoit de couper. Antigonus, auquel ce Prince la porta, détourna ſes yeux de deſſus un objet ſi déplorable, & ſe mit en colére contre ſon fils. Le même Antigonus apprenant la mort d'Alcyonée, dit qu'il s'étonnoit qu'Alcyonée ne ſe fût pas fait tuer plutôt dans les dangers continuels, où l'expoſoit ſa bravoure téméraire. Ainſi Alcyonée mourut avant ſon pére, dont on marque la mort la troiſiéme année de la CXLIV Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 242. * Plutarque, *Vie de Pyrrhus, & au Traité de la conſolation à Apollonius, c.* 54.

ALCYONE'E, Lac du païs de Corinthe; dans le Péloponnéſe, aujourd'hui la *Morée*. On l'appelloit auſſi la fontaine d'Amphiaraüs, parce qu'il y avoit tout proche un Temple conſacré à ce fameux Devin. La tradition des Argiens portoit que c'étoit par ce Lac, que Bacchus étoit deſcendu pour ramener Sémelé des Enfers. Ce Lac eſt extrêmement profond, & l'Empereur Néron qui eut la curioſité de le faire ſonder, n'en put jamais trouver le fond, bien qu'on eût attaché quantité de cordes les unes aux autres. Ce Lac n'eſt pas plus grand que le tiers d'un ſtade, & ſes eaux ſont toujours coyes. Anciennement on faiſoit de nuit tous les ans des offrandes ſur ſes bords, & l'on obſervoit dans le temple un culte que l'on cachoit ſoigneuſement au peuple. * Pauſanias, *in Corinth.* Dapper, *Morea.*

ALCYONIUS (Pierre). *Voyez* ALCIONIUS.

A L D.

ALDANA, (Bernard) Capitaine Eſpagnol, étoit Gouverneur de Lippa ſur les frontiéres de Tranſylvanie. Les Turcs avoient aſſiégé Temiswar en 1552. Aldana s'imagina qu'après ce ſiége, ils le viendroient attaquer. Dans cette crainte, il envoya de ſes gens pour apprendre des nouvelles des ennemis. Ils lui en vinrent rendre compte, lorſque par hazard ils furent ſuivis de quelques troupeaux, qui faiſoient lever en marchant de gros nuages de pouſſiére. Les ſentinelles ayant apperçu ces tourbillons, en avertirent Aldana, qui ſe laiſſant ſurprendre par une terreur panique, fit brûler l'arſenal, le château & la ville de Lippa. Les Turcs informez de ce qui s'étoit paſſé dans cette malheureuſe place, ſur laquelle ils n'avoient formé d'abord aucun deſſein, y vinrent en diligence, éteignirent le feu & la rétablirent. Aldana fut pris & condamné à mort: mais Marie Reine de Boheme, femme de Maximilien qui fut depuis Empereur, obtint de Ferdinand ſon beau-pére, qu'en conſidération de la nation Eſpagnole, on changeroit la peine du coupable en une priſon perpétuelle, d'où Aldana ſortit par la même faveur. Il eut depuis de l'emploi dans la guerre d'Afrique à l'expédition de Tripoli. * De Thou, *Hiſt. l.* 9. & 25.

ALDANA (François) autre Capitaine Eſpagnol, eſt Auteur de divers Ouvrages en proſe & en vers. Il ſuivit Dom Sébaſtien Roi de Portugal en Afrique, & y fut tué en 1572, à la bataille d'Alcaçar, dans laquelle ce Prince perdit auſſi la vie. On publia en 1593 à Madrid, diverſes piéces d'Aldana ſous ce titre, *Las O-*

bras

bras que fe au pedido hallar del Capitan Francifco de Aldana. * Nicolas Antonio, *tome* 1. *Bibliot. Hifp.*

ALDAR, (Jean) Hiſtorien Anglois, a laiſſé un Traité Hiſtorique de l'Irlande & de l'Ecoſſe. On ne ſait pas en quel ſiécle il a vécu. * Baleus, *Bibliot. britan.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *p.* 220. de l'*edit.* d'Amſterdam, *in folio*, 1689.

ALDBOROUGH, ancien bourg du Comté d'Yorck en Angleterre, dans le quartier de cette Province nommé *Hangeaſt*, du côté du nord. * *Dict. Angl.*

ALDBY. *Voyez* ALLDBY.

ALDE MANUCE. *Voyez* MANUCE.

ALDEA EL MURO, *Aldea Muri*, bourg d'Eſpagne, qu'on nomme autrement *Aldea del Poco*. Il eſt dans la vieille Caſtille, près de l'Arragon, entre la ville de Soria, & celle de Tarracone. On croit que c'eſt l'ancienne Augaſtoriga, que quelques-uns pourtant placent à Agreda petite ville qui n'eſt pas beaucoup éloignée de ce bourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALDEA EL RIO, *Aldea Rica*, village de l'Andalouſie en Eſpagne, eſt ſur le Guadalquivir, entre la ville de Cordoue, & celle d'Andujar. * Maty, *Dict. Geogr. Voyez* MONTORO.

* ALDEA GALLEGA, gros bourg de l'Eſtremadure de Portugal ſur la rive gauche du Tage. On y voit quantité d'Egliſes, & l'on y fait beaucoup de ſel. * Colménar, *Delic. du Portug. d. Gr. Dict. Univ. Hol.*

ALDEBERG, petite ville ou plutôt bourgade d'Allemagne, dans la Haute Saxe, du côté de Boheme & vers l'Elbe, appartient au Duc de Saxe, eſt aſſez peuplée, & eſt à quatre ou cinq lieues de Dreſde. Son nom Latin eſt *Aldeberga*. * Baudrand.

ALDEBERT ou ADALBERT, eſt le nom d'un impoſteur, Francois de naiſſance, qui ſéduiſoit le peuple par le recit de ſes viſions ridicules dans le VIII ſiécle. Il affecta une dévotion particuliére pour être élevé à l'ordre de Prêtriſe, & devint Evêque. Il employoit ſur tout le ſecours des viſions pour inſinuer ſes erreurs. Il ſe vantoit d'avoir une lettre écrite par Jéſus-Chriſt, & tombée du ciel à Jeruſalem, d'où elle lui avoit été apportée par l'Archange ſaint Michel, outre des reliques d'une vertu admirable qu'il diſtribuoit au peuple abuſé, avec des rognures de ſes cheveux & de ſes ongles. Il ſe mocquoit des Egliſes & des pélerinages, faiſant batir des oratoires à la campagne, & dreſſant des croix au bord des fontaines & dans les bois, où il vouloit qu'on priât Dieu, ſe faiſant invoquer lui même. Il fut dépoſé, & ſes erreurs furent condamnées dans le Concile de Soiſſons, aſſemblé par Pepin, Duc des François en 744, & depuis dans le ſecond Concile de Rome en 745. * Binius & Sammondus, *in Not. Concil. tome* 6. *Concil.* Serarius, *Hiſt. Mogunt.* Baronius, *A. C.* 743. 745.

ALDEBERT. *Cherchez* ADALBERT, Evêque d'Augsbourg.

ALDEBOURG (Jean), ainſi nommé d'une paroiſſe de Flandre, où il naquit, fut Religieux de l'Ordre des Carmes, & vivoit dans le XVI ſiécle. Il laiſſa quelques Traitez de Philoſophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Voſſius, dans Marc-Antoine Méure, & dans Valére André, *page* 448.

ALDEBURG ou ALDEBROUG. *Voyez* ALDBOROUGH.

ALDEGISE, fils de *Didier* Roi des Lombards. *Cherchez* ADALGISE.

ALDEGO (*Aldegus*) riviére de Lombardie dans le Véronois, ſe joint à l'Adige dans l'Etat de la République de Veniſe, ſix lieues au deſſous de la ville de Vérone. * Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

ALDEGONDE (Sainte) vierge en Hainaut, qui étoit fille de *Walbert* ou *Gaubert* Prince du ſang royal de France, & de la B. Bertille, naquit dans la Province de Hainaut en 630. Elle ne voulut point ſe marier, & reçut, en 661, le voile de Religieuſe, des mains de ſaint Amand Evêque de Maſtricht, & de ſaint Aubert Evêque de Cambray. Elle ſe retira enſuite à l'endroit où eſt à préſent Maubeuge. Elle y bâtit un monaſtere, où elle aſſembla pluſieurs Religieuſes, & y mourut le 30 Janvier 684, jour auquel on célébre ſa fête. * Anonyme Auteur de ſa Vie. Huguebald, Moine de Saint-Amand. Autre Anonyme Moine de Saint-Guillain. Baillet, *Vies des Saints*, 30 *Janvier*.

ALDEGONDE (Philippe Marnix de Sainte). *Cherchez* MARNIX.

ALDEGONDE (Sainte) famille fort ancienne & fort conſidérable des Comtes de ce nom à S. Omer en Artois, qui poſſédoient une partie de cette ville, avec les Burgraviats de Wiſque & d'Aquin qui ſont dans le voiſinage, & les Baronnies de Noircarmes, Sadanſque, & autres villages. Les Comtes de cette famille, ont exercé les premiers emplois des Païs-Bas, & ſe ſont alliez avec les familles les plus relevées comme on le peut voir dans la Généalogie ſuivante.

PIERRE de Ste. Aldegonde, Chevalier, épouſa Iſabelle de Blondel, Dame de Genêts & autres lieux, de la maiſon de Noyers des Comtes de Joigny, laquelle dès l'an 1160 paſſoit pour une des plus illuſtres familles de France. De ce mariage vint

NICOLAS de Ste. Aldegonde, Chevalier, qui épouſa Honorine de Montmorenci, de la maiſon des Princes & Ducs de ce nom, fille de Jean de Montmorenci, & de Gondelle de Gand de la maiſon des Princes d'Iſenguien, ou d'Iſeghem. Ils ont laiſſé, outre deux filles,

JEAN de Ste. Aldegonde, Chevalier, qui devint Conſeiller d'Etat, & Grand Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, auſſi bien que Gouverneur & Grand Bailliſ de la ville & Châtellenie de Caſſel. Il épouſa Marie de Rubempré, de la maiſon des Princes de ce nom, & d'Everbergue. Elle étoit veuve du Comte de Rantzendorf, Grand-Maréchal d'Autriche. L'ainée des deux filles, MARGUERITE de Sainte Aldegonde, épouſa Jean de Prandt, Chevalier, Seigneur de Blaasveld, Gouverneur de la ville d'Aire en Artois. La Cadette, ANTOINETTE, épouſa George de Haluwyn, Chevalier, Seigneur de la ville de Comines en Flandre. De ce mariage eſt ſorti Jean de Haluwyn, qui n'eut qu'une fille, qui fut mariée au Duc de Croy & d'Aarſchot, Prince de Chimay & de Portian, Chevalier de la Toiſon d'or, lequel ne laiſſa auſſi qu'une fille, qui apporta en mariage tous ces biens à Charles de Ligne Comte d'Aremberg, duquel ſont deſcendus les Ducs d'Aremberg & d'Aarſchot d'aujourd'hui, le Prince de Chimay & autres, comme auſſi la Princeſſe de la Tour d'Auvergne, Marquiſe de Berg op zoom, mariée au Prince de Sultsbach. Jean de Ste. Aldegonde qui eſt à la tête de cet article, a laiſſé un fils & deux filles.

PHILIPPE de Ste. Aldegonde, Seigneur de Noircarmes, Burgrave de Wiſque & d'Aquin, fils de Jean de Ste. Aldegonde, fut Gentilhomme de la Chambre, de l'Empereur Charles-Quint, Commandeur de l'Ordre de Alcantara, Général d'Armée, Gouverneur & Capitaine Général de la Province de Hainaut, & des villes & châteaux de Cambray, de S. Omer, de Tournay, & de Valenciennes. Il avoit fait la conquête de ces deux dernières villes. Il ſoumit auſſi au Roi d'Eſpagne Maſtricht, Boisleduc, Viane, Amſterdam, Haarlem, Leyde, Delft, avec toute la Hollande, la Zélande, la Friſe, & preſque tous les Païs-Bas. Il devint enſuite Capitaine de la Garde du Roi, Conſeiller d'Etat, Surintendant des Finances des Païs-Bas, & Plénipotentiaire pour changer la Magiſtrature dans toute la Flandre. Il mourut à Utrecht en 1574 des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Haarlem. Il avoit épouſé Bonne de Lannoy, riche héritiére du Baron de Maingoval, Sénéchal du pais d'Ooſtervandt, & niéce par ſon pére du Grand Charles de Lannoy, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'or, Viceroi de Naples, Général des Armées du Roi, & le même à qui François I. Roi de France, ſe rendit priſonnier dans la fameuſe bataille de Pavie. Sa fille ainée, ANNE de Ste. Aldegonde fut mariée à Euſtache de Fiennes, Baron de Querdes, petit-fils de Maximilien de Longueval, Comte de Bucquoy, Général des Armées de l'Empereur. De ce mariage ſont iſſus les Généraux le Comte de Lumbres & ſon fils, le Général Comte de Fiennes, Marquis de Maſtaing, & autres. La Cadette MARIE épouſa Jean de Hoorn, Comte de Boucignies, de qui ſont deſcendus les Comtes de Hoorn & d'autres Princes.

PHILIPPE de S. Aldegonde dont on vient de parler, & connu ſur tout par le nom de Seigneur de Noircarmes, a laiſſé deux fils & une fille.

MAXIMILIEN, le fils aîné, Comte de Ste Aldegonde & de Genêts, Sénéchal d'Ooſtervandt, Burggrave de Wiſque & d'Aquin, Baron de Noircarmes & Maingoval, Seigneur de la ville de Goſſelies, & autres lieux, fut Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Capitaine Général des Provinces de Namur & d'Artois, & des villes de Tournai & de S. Omer, Grand-Maître d'hotel de l'Archiduc Albert & de l'Infante Iſabelle, Conſeiller d'Etat du Roi d'Eſpagne & Capitaine de la Garde de S. M. Il épouſa Alexandrine de Noyelles Dame de Lerbéque & de Tubiſe, fille du Comte de ce nom Gouverneur de la Province de Limbourg, & Surintendant des Finances des Païs-Bas. Le ſecond fils LAMORALD de S. Aldegonde fut Colonel d'un Regiment Wallon au ſervice de la maiſon d'Autriche, avec lequel il ſe trouva avec le Prince de Parme à la levée du Siége de Paris en 1590. La fille, appellée *Anne*, épouſa Jean de Joos Baron de Haine, duquel eſt venu le Baron de ce nom Comte de Voſſtin, Général d'Armée & Gouverneur d'Oudenarde. Notre MAXIMILIEN a laiſſé deux fils.

LAMORALD II Comte de Ste Aldegonde, l'un des plus riches & des plus puiſſans Seigneurs de tous les Païs-Bas, étoit, du côté paternel, Seigneur de Goſſelies, Lerbéque, Tubiſe, Buguicourt, Villerauter, Slichinboncourt, Yvy, Bourdain, Aniche, & Aniberchicourt: Baron de Maingoval en Hainaut, Burggrave de Wiſque & d'Aquin, Baron de Noircarmes, Seigneur de Sudanſque, Bierbiéres & autres lieux en Artois. Du côté de ſa femme, il étoit Seigneur de Spy, Maſy, Onoz, Miremont, S. Martin, Roſignies, Famine, dans le Comté de Namur; de Bois-Seigneur-Iſaac, Ophain, Beaugrenier, la Foſſe Altour & autres lieux en Hainaut, & de Stocle & Witterze en Brabant. Il étoit auſſi Baron d'Autheville en Picardie, Fondateur des Abbayes de Nivelle en Brabant & de Bois-Seigneur-Iſaac en Hainaut, de la Chartreuſe & des couvens de Religieuſes à S. Omer. Il avoit épouſé Agnès de Davre, de la maiſon Souveraine des Comtes de Dammartin, Ponthieu & Boulogne, qui ont donné des Reines à la Caſtille & au Portugal, auſſi bien que des Princes & des Princeſſes à la maiſon royale de France. Mahaud fille de Renaud Comte de Dammartin, fut mariée premiérement à Philippe Auguſte Roi de France, & en ſecondes noces, à Alphonſe III. Roi de Portugal: Simon de Dammartin épouſa Marie héritiere du Comte de Ponthieu & d'Alix de France. Jeanne de Dammartin, ſa fille, épouſa Ferdinand III. Roi de Caſtille & de Léon. Notre Lamorald eut cinq filles, qui héritérent de tous ſes biens qu'elles partagérent entre elles. La fille ainée, ISABELLE CLAIRE, fut la troiſiéme Comteſſe de Ste Aldegonde, & Baronne de Noircarmes. Elle épouſa le fils du Comte de Genêts frére de ſon pére, & elle en eut un fils & une fille, qui moururent ſans enfans. La ſeconde fille, ANNE de Ste Aldegonde fut Chanoineſſe de Nivelle, Dame de Spy, Bois-Seigneur-Iſaac, Ophain, & Beaugrenier en Hainaut, & de Lerbéque & Tubiſe en Brabant. Elle épouſa Joſeph de Mailly-Mamez, Baron d'Ableghem dans la Châtellenie de Caſſel, Seigneur de Cahem, Lamperneſſe, Rie, Wiſque, Nelle, Morkan, Wignacourt, Burggrave de S. Walbourg, de la maiſon des Comtes de Mailly en France. Entre autres enfans ils eurent

MARIE de Mailly-Mamez, ſixiéme Comteſſe de Ste. Aldegonde par ſa mére, Baronne de Noircarmes. Elle épouſa Jean François Comte de la Tour, Chevalier, &c. fils de Corneille & d'Adrienne

Digitized by Google

d'Adrienne d'Aſperen les derniers de la maiſon Souveraine des Seigneurs d'Arkel, le dernier desquels a laiſſé MARIE d'Arkel héritiére des Duchez de Gueldre, de Juliers, & du Comté de Zutphen, qu'elle transporta à ſon fils Arnoud Duc de Gueldre. Elle laiſſa deux fils, & une fille. Le premier fut ALEXANDRE Comte de la Tour ſeptiéme Comte de Ste. Aldegonde, Baron de Noircarmes, Burggrave de Wiſque & d'Aquin, Seigneur de Segherscapelle, Colonel de Cavalerie au ſervice de l'Empereur. Il a épouſé Béatrix Hartopp, d'une noble famille d'Angleterre, ſœur du Colonel Hartopp, au ſervice de Sa Maj. Imper. & Gouverneur de la ville de Lier en Brabant.

Le ſecond eſt FERDINAND de la Tour Chevalier, Colonel d'un Régiment Wallon au ſervice d'Eſpagne, où il eſt mort à Pampelune Capitale de Navarre le 4 Août 1714. La fille eſt MARIE de la Tour, premiére Dame d'honneur de l'Electrice Palatine, morte en 1708.

La troiſiéme fille de Lamorald Comte de Ste. Aldegonde, fut appellée MARIE, & mariée à M. le Marquis de Bournonville, Général & Gouverneur d'Oudenarde, frére du Duc de Bournonville, Vicerοi de Catalogne, Général de l'Armée Impériale. De ce mariage ſont iſſus le Marquis de Bournonville d'aujourd'hui, Général & Colonel d'un Regiment au ſervice de l'Empereur, & deux autres fils, dont l'un eſt Duc de Bournonville, Baron de Capres, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand d'Eſpagne, Général, Capitaine de la Garde du Roi & Gouverneur de Gironne.

La quatriéme fille a épouſé le Comte d'Annapes, Général, & Gouverneur de Dendermonde, & eſt morte ſans enfans, de même que la cinquiéme ſœur.

Le Comte de Genêts, le plus jeune frére de Lamorald Comte de Ste. Aldegonde, étoit Gouverneur de la ville de Binche, & épouſa une Comteſſe d'Oignies, de laquelle il eut quatre fils & une fille, ſavoir,

I. Le Comte de Genêts, pére du Comte de Genêts d'à preſent, qui ſe tient à Lille.

II. Le Baron de Roſimbois, pére du Seigneur d'Aldegonde à Tournay.

III. Le Comte de Noircarmes, Général au ſervice de l'Empereur, Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, qui fut tué dans une bataille contre les Turcs.

IV. Le Baron de Rieulet, pére du Chevalier de Ste. Aldegonde, Colonel d'un Régiment Wallon.

V. N.... de Ste. Aldegonde, mariée au Marquis de Beuchin, proche de Lille, pére du dernier Marquis de ce nom, qui a épouſé la fille & la ſœur des Comtes de Humbre & de Fiennes, tous deux Généraux au ſervice de France. Le ſecond fils de ce Comte de Ste. Aldegonde, fut Comte de Croy, Lieutenant Général des Troupes de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Le troiſiéme fils fut appellé le Chevalier de Croy, & fut Général au ſervice d'Eſpagne, & Gouverneur de Tortoſe. Son quatriéme enfant étoit une fille qui épouſa le Comte de Vleter, Gouverneur & Grand Baillif de la ville & Châtellenie de Caſſel, de la maiſon des Comtes de Wignacourt, qui a produit deux Princes qui ont été Grands-Maîtres de Malthe; & trois filles, dont la premiére a été mariée au Comte de Maitin, la ſeconde au Burggrave Dowardre, & la troiſiéme au Baron de Bouvignies. * Sanderi *Flandr. Illuſtr.* De l'Epinoy, *de la Nobleſſe & des Antiquitez de Flandre.* Strada. Miroit, *de la Nobleſſe d'Heshaye.*

ALDEGONDE, château, dont le véritable nom eſt *Weſterſoubourg*, eſt dans l'Iſle de Walcheren, entre Middelbourg & Fleſſingue. Philippe de Marnix Sieur de Ste. Aldegonde, après que le Duc de Parme eut pris Anvers, où il avoit été Bourguemaître, ſe retira dans ce château auquel il donna le nom d'Aldegonde, & où il s'employa à traduire les Pſeaumes de David en vers Flamands. Après ſa mort, ſa veuve le vendit à la ville de Middelbourg, qui lui redonna ſon premier nom. * Smallegang, *Chron. van Zeeland.* Gargon, *Walch. Arkad. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALDEGRAAF (Albert) Peintre & Graveur, étoit natif de Soeſt, dans la Weſtphalie en Allemagne, à huit lieues de Munſter, & ſe rendit célébre vers l'an 1540. On voit de beaux tableaux de ſa main à Soeſt & à Nuremberg. Mais il excelloit ſur tout à graver des portraits: ce qui paroit dans le ſien qu'il a fait avec beaucoup de délicateſſe, & dans ceux de Jean de Leyden, nommé *le Roi des Anabaptiſtes* de Munſter, & de ſon compagnon Kniperdolling. Il s'aquit auſſi beaucoup de réputation par les deſſeins qu'il fit ſur le papier à la plume, & par les autres de ſa façon qu'il a gravez lui-même, ou qui ont été gravez d'après lui. Il mourut à Soeſt, où un Peintre de Munſter lui fit dreſſer une épitaphe pour immortaliſer ſa mémoire, ceux de ſon pais ne lui ayant pas rendu les honneurs qu'il méritoit, parce qu'il ne laiſſa point de biens. * Sandrart. *Academ. Pict. part.* 2. *l.* 3.

ALDELIN, Evêque Anglois. *Voyez* ADELME.

ALDENACHIUS (Gaſpard) Juriſconſulte, a écrit *Prælectiones in Inſtitutiones Juris*, imprimées en 1606. *in* 4°. * George Matth. Konig. *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ALDENAER, *Aldenarta*, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Cologne ſur la riviére d'Ahr, entre les petites villes de Bruggen & d'Arwiller. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALDENBERG. *Voyez* ALTEMBERG.

ALDENBERGUE, Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux dans le Duché de Berg entre Cologne & Dortmund.

ALDENBOURG ou OLDENBOURG, *Aldeburgum*, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Holſace ou de Holſtein, dans le païs de Wagrie. Charlemagne y fonda un Evêché, qu'on transféra depuis en l'an 770 à Lubeck, dont Aldenbourg eſt éloignée d'environ ſept lieuës d'Allemagne. * Baudrand.

ALDENBURG (Jean) Flamand de naiſſance. *Voyez* ALDEBOURG (Jean).

ALDENBURG, famille. *Voyez ſous* OLDENBOURG N°. 7.

* ALDENHAUZEN, ancien Comté dans le païs de Magdebourg. En 1210, Albrecht Markgrave de Brandebourg enleva la petite ville & le château d'Oſterbourg à Seyfiarth Comte d'Aldenhauzen. En 1352, une guerre étant ſurvenue entre les Chanoines & les Bourgeois de Magdebourg, ces derniers prirent pluſieurs châteaux & entre autres celui Aldenhauzen, & le brulérent. En 1371 l'Archevêque Albert de Sternberg vendit ce Comté, mais ſon ſucceſſeur Albert de Querfort le réunit à l'Archevêché. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. Sax.* Erottuff, *Geneal. Anhalt.* Hippenrod, *Stammbuch.*

* ALDENHOVEN, ville du païs de Juliers près de la ville de ce nom.

ALDEPHONCE, Comte de Toulouſe. *Cherchez* ALFONCE.

ALDEPRAND ou HILDEBRAND, Roi des Lombards. *Cherchez* HILDEBRAND.

ALDERBURY, petite place du Comté de Shrop en Angleterre, qui n'a rien de plus remarquable que d'avoir donné naiſſance à *Thomas Parre*, qui étant né en 1483, mourut en 1635, & vécut ainſi 152 ans, pendant leſquels il vit dix Rois differens ſe ſucceder les uns aux autres. Deux ans avant ſa mort, il fut conduit à Londres & préſenté à Charles I. Il eſt enſeveli dans l'Abbaye de Weſtminſter. * *Diction. Anglois.*

ALDERETE (Bernard d') Jéſuite, né à Zamora en 1594, fut Profeſſeur de Philoſophie à Compoſtelle & à Valladolid, & profeſſa enſuite la Théologie à Salamanque. Il entra chez les Jéſuites en 1613. Il fut le premier des Jéſuites que l'Univerſité de Salamanque ait honoré du bonnet de Docteur, & mourut à Salamanque le 15 Septembre 1657. Nous avons de lui un Traité *de Incarnatione*, en deux tomes, imprimé à Lyon en 1652; & trois autres, *De viſione & ſcientia Dei*; *De voluntate Dei*; *De prædeſtinatione & reprobatione*, imprimé à Lyon en 1662.

ALDERETE (Joſeph) Eſpagnol, natif de Malaga, Docteur en Droit Civil & Canonique, Chanoine & Official de Cordoue, quitta toutes ces dignitez pour entrer chez les Jéſuites. Il fut Recteur du Collége de Grenade, & mourut en 1616, âgé de 56 ans. Il a laiſſé un Ouvrage ſur l'exemption des Réguliers imprimé à Séville en 1605 *in* 4°. & un autre, *De religioſa diſciplina tuenda*, *l.* 3. *ibid. in* 4°. 1615. C'eſt peut-être le même dont parle Nicolas Antonio, ſous le nom de Bernard Alderéte, qu'il dit avoir étudié le Grec & l'Hébreu; avoir écrit divers Traitez en Latin; avoir compoſé en Eſpagnol un Traité de l'origine de la langue Caſtillane, imprimé en 1606, *in* 4°. qui paſſe pour être un des plus ſavans ouvrages d'Alderéte. Nicolas Antonio ajoûte qu'il a auſſi donné les Antiquitez d'Eſpagne, *Quæſtiones, ſive de inventione martyrum*; *Euchariſtica Symbola, deque illis ferris quæſtis ſacrandis*, &c. Bernard & Joſeph Alderéte étoient fréres jumeaux dont les traits de viſage, la taille, la démarche, le ton de voix & les inclinations étoient ſi parfaitement ſemblables qu'on prenoit très ſouvent l'un pour l'autre. Cette reſſemblance fit naître pluſieurs penſées ingénieuſes au fameux Poëte Louis de Gongora. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

ALDERMAN ou EALDERMAN, c'eſt-à-dire, *âgé* ou *ancien* dans la langue des Anglo-Saxons, eſt le nom d'une Magiſtrature en Angleterre. Autrefois on le donnoit généralement à tous les Gouverneurs de Province, & même aux premiers Juges des villes, & à ceux qui commandoient dans les forteresſes, leſquels devoient être tous ſavans dans le Droit. Le même nom fut donné à Athelſtan Chef des Anglois Orientaux, qui, pour ſa grande puiſſance fut auſſi appellé *Halfking*, c'eſt-à-dire, *Demi-Roi*, de même que ſes deux fils Athelvold & Alewin, comme on le voit dans une épitaphe de l'an 969. Il eſt parlé auſſi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*Alderman du Roi*, qui étoit comme un Intendant ou Juge de Province, envoyé du Roi pour exercer la juſtice, & que l'on nommoit autrement *Juſticier*. Il étoit joint à l'Evêque pour connoître des délits: de ſorte néanmoins que la juriſdiction du premier ſe renfermoit dans les loix divines. C'étoit à l'Alderman de lever des gens de guerre dans l'étendue de ſon Gouvernement, & de mettre à la raiſon les rebelles par la force des armes, lorſqu'ils ne vouloient pas ſe rendre à celle des loix. L'Alderman d'une ville, d'un bourg, ou d'un château, faiſoit obſerver inviolablement les loix, les libertez, & les juſtes coutumes du Royaume; & lorſqu'il découvroit quelque entrepriſe contre le bien de l'Etat, il aſſembloit incontinent le peuple au ſon des cloches pour remédier au mal naiſſant. Aujourd'hui l'Alderman eſt comme un Sénéchal ou Bailly. * Spelman.

* ALDERMAN, Anglois de la ville de Londres, Poëte célébre. Il laiſſa un volume de Poëſies diverſes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Giraldi, *l.* 2. *Spec. Eccleſ. c.* 20. Pitſeus, *de Script. Angl. in appendice.*

ALDERNAY, Iſle de la mer Océane, près de la côte de Normandie, dans la Manche près du Coutantin, eſt tenue par les Anglois avec celles de Gerſey & de Guernerſey, & eſt appellée par ſes Habitans *Aurigny*. * Baudrand. Le P. Briet.

ALDERUM. *Voyez* ARUM.

ALDESTAN. *Voyez* ADELSTAN.

ALDHELME, Evêque Anglois. *Voyez* ADELME.

ALDILAZITH, Aſtrologe Arabe, a compoſé un Ouvrage qu'il nomme *Arcbibie*. On ne ſait pas préciſément en quel tems il vivoit. * Voſſius, *de Mathem. ch.* 64. §. 2.

ALDINELLI. *Voyez* AIDINELLI.

ALDOBRANDIN (Jean) Cardinal Florentin, fils de *Sylveſtre* Aldobrandin, & de *Lefa* Detti, fut d'abord pourvu de l'office d'Auditeur de Rote, puis de l'Evêché d'Imola, où ſon zéle & ſa modération lui attirérent l'amour & la vénération de tout le peuple. Le Pape Pie V. l'honora du chapeau de Cardinal en 1570, & le nomma environ deux ans après avec d'autres Cardinaux, pour ménager une ligue contre le Turc; enſuite il lui donna l'office de Grand-Pénitencier, & enfin la char-

ge de Préfet de la Signature des Brefs. Il mourut à Rome en 1573, & eſt enterré à ſainte Marie de la Minerve, où l'on voit ſon effigie en marbre avec ſon éloge. * Cabrera. Victorel. Petramellarius. Ughel. Aubery. *Hiſt. des Cardin.*

ALDOBRANDIN (Hippolyte) frére du précédent. *Voyez* CLEMENT VIII.

ALDOBRANDINI (Jean François) fils de Bernard Aldobrandini Gentilhomme Florentin, naquit en 1546. Le Pape Clement VIII. qui étoit ſon oncle du côté de ſa mére, eut ſoin de l'avancer. Il le fit Gouverneur du Château S. Ange, & du Quartier de Rome appellé *Borgo di S Petro*, Capitaine de ſes Gardes, & Général de l'Etat Eccléſiaſtique. En 1595, il l'envoya en Hongrie au ſecours de l'Empereur Rodolphe II. avec un corps de troupes de ſix à huit mille hommes, après l'avoir l'année d'auparavant envoyé en Ambaſſade en Eſpagne. En 1598, il alla avec le Pape à Ferrare, & reçut là en ſon nom Marguerite Archiducheſſe d'Autriche, qui paſſoit par l'Italie pour aller en Eſpagne, où elle épouſa l'année d'après Philippe III. En 1601, il alla une ſeconde fois en Hongrie, avec un ſecours de dix mille hommes, & comme il ſouhaitoit que l'on reprit ſur les Turcs la ville de Canifche dont ils avoient fait la conquête l'année précédente, on en fit le ſiége, mais il ne réuſſit pas. En ce tems-là, il fut attaqué d'une fiévre chaude qui fut ſuivie d'une longue maladie dont il mourut la même année dans le château de Varadin. L'Empereur ni ſes Miniſtres n'eurent pas beaucoup d'aide de lui. L'année de ſa mort, ſa fille *Marguerite* épouſa Rainuce I. de Farnéſe, Duc de Parme. Son fils *Silveſtre* fut fait Cardinal. Ses autres enfans étoient *Jean George* Prince de Roſſano, *Hippolite*, Cardinal; *Pierre*, Duc de Carpineto; *Octave*, Chevalier & Prieur de Malthe; & *Héléne*, mariée à Antoine Caraffa Duc de Mondragon. Mais toute la famille des Aldobrandini s'eſt éteinte en 1681 dans la perſonne d'Olympia fille du Prince de Roſſano, qui fut premiérement mariée à Paul Borghéſe Prince de Sulmone, & en ſecondes noces à Camille Pamfilio, neveu d'Innocent X. Ainſi les biens des Aldobrandini ſont entrez dans les deux familles de Borgheſe & de Pamfilio. * Gammurcini *delle fam. Toſcane. vol.* 5. Lehmanus Jetzherrſch, *Europa. Lettres* d'Oſſat. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALDRIC (Saint) Evêque du Mans, fils de *Sion* Gentilhomme de Saxe, & de Gerilde Bavaroiſe, tous deux iſſus de ſang royal, n'avoit que douze ans lorſque ſon pére le mena à la Cour de Charlemagne & de Louïs le *Debonnaire*, où il s'aquit l'amitié de ces deux Princes & de tous les Seigneurs. Sa vocation à l'Etat Eccléſiaſtique lui fit renoncer aux premiéres charges que l'Empereur Louïs voulut lui donner dans ſon palais, avec pluſieurs Terres & Comtez. Il quitta la Cour vers l'an 821, & paſſa d'Aix-la-Chapelle à Mets. L'Evêque Gondulfe le reçut dans ſon ſéminaire, lui conféra la tonſure cléricale, & une prébende dans l'Egliſe de ſaint Etienne de Mets, où ſon mérite lui aquit bientôt après les premiéres dignitez de cette Egliſe. Drogon ou Dreux, fils *naturel* de Charlemagne, ſucceſſeur de Gondulfe, l'obligea de recevoir la prêtriſe l'an 826. L'Empereur qui le chériſſoit toûjours, le fit revenir auprès de lui, & le prit pour ſon Confeſſeur. Il fut nommé en 832 à l'Evêché du Mans, dont il jouït aſſez paiſiblement juſqu'à l'an 840, que l'Empereur Louïs mourut. Cette mort cauſa de grands troubles dans le Royaume, pendant leſquels Aldric fut injuſtement calomnié & chaſſé de ſon Egliſe par Lothaire, fils aîné de l'Empereur Louïs: mais il fut rétabli par le Roi Charles II. lequel avec ſon frére Louïs défit ſon autre frére Lothaire en la journée de Fontenay en Auxerrois le 25 Juin de l'an 841. Aldric ayant repris le gouvernement de ſon Egliſe, vaqua plus aſſidûment que jamais aux fonctions de l'Epiſcopat. Il convoqua une aſſemblée d'Evêques à Coulaines près du Mans pour corriger les abus qui s'étoient gliſſez dans la Diſcipline Eccléſiaſtique. Il aſſiſta au Concile de Paris en 846, & à celui de Tours en 849; mais en 853, il tomba dans une paralyſie qui le retint au lit le reſte de ſes jours. Il mourut l'an 856, après avoir tenu le ſiége Epiſcopal plus de 24 ans. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de ſaint Vincent. Outre ſa piété extraordinaire, il avoit encore beaucoup de ſcience, comme on le voit par le livre qu'il a laiſſé, où il a ramaſſé tous les Decrets des ſaints Péres, & tous les Canons des Conciles ſynodaux & nationaux, touchant la Police Eccléſiaſtique. Il y a mis une préface très utile pour l'intelligence de cette matiére. De ſon tems, la fête de la Touſſaints fut inſtituée par Grégoire IV. & l'uſage des orgues inventé: il en établit des premiers dans ſon Egliſe. * Jean Bondonnet, *des Evêques du Mans.* Baillet, *Vies des Saints*, 7 Janvier.

ALDRIC (Saint) Evêque de Sens. *Voyez* AUDRI.

ALDRIC, Juriſconſulte Anglois, avoit écrit quelques Ouvrages que nous n'avons plus, & qui ſont ſouvent citez par Accurſe. Nous ne ſavons pas en quel tems il a vécu. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALDRICHT (Robert) Evêque de Carliſle en Angleterre, ſous le régne d'Henri VIII. Burnham dans le Comté de Buckingham, fut le lieu de ſa naiſſance, & Cambridge celui où il fit ſes études. En 1525, il fut fait Procureur de l'Univerſité de cette ville; & ce fut dans ce tems-là qu'il eut commerce de lettres avec Eraſme ſon intime ami, qui l'appelle un jeune homme d'une douce éloquence, *blanda eloquentia juvenem.* Enſuite il devint Régent, Directeur, & enfin Prevôt d'Eaton, juſqu'en 1537, qu'Henri VIII. le fit Evêque de Carliſle. Il mourut à Horn, château du Comté de Lincoln, dépendant de ſon Evêché l'an 1555, ſous le régne de Marie. * *Dithon. Angl.*

ALDRINGER (Jean) Général de l'Empire, étoit d'une baſſe extraction dans le Duché de Luxembourg, & accompagna en qualité de Domeſtique quelques jeunes Seigneurs, qui alloient à Paris pour y pourſuivre leurs études. Après avoir profité de l'occaſion pour ſe rendre habile dans les Langues & dans les Sciences, il s'en alla en Italie, & il y devint Sécretaire de Jean Gaudence Comte de Madrucci, Colonel d'un Régiment dans le Milanez. Enſuite il eut une place dans la Chancellerie de Charles Madrucci Evêque & Cardinal: mais ayant été débuſqué de ce poſte par des envieux, il alla de là à Inſpruk dans le deſſein d'entrer dans le premier ſervice que la fortune lui préſenteroit; & ayant rencontré des gens qui faiſoient des recrues pour l'Empereur il s'enrôla pour ſimple ſoldat. Mais il s'avança bien-tôt par degrez & devint Capitaine, Maréchal des Logis de l'Armée, Lieutenant-Colonel, & en 1622 Colonel. Ce fut en cette derniére qualité qu'il aſſiſta au ſiége d'Heidelberg. En 1625, l'Empereur le fit Baron de Koſchits & du grand Lipma, & vint en qualité de Commiſſaire-Général dans l'Armée du Duc de Fridland, connu ſous le nom de Walſtein, dans la Baſſe Saxe, lequel le laiſſa pour Commandant dans un Fort près de Deſſau, & le ſecourut en 1626, lorſqu'il fut aſſiégé par Erneſt Comte de Mansfeld. En 1627, on lui donna le Régiment du Colonel Adam Guillaume Schellard Baron de Kortſenich; & en 1628, il fut nommé avec un autre Commiſſaire Impérial pour remettre le Duché de Mekelenbourg entre les mains du Duc de Fridland. Il ſe trouva auſſi aux ſiéges de Crempe & de Glukſtad. En 1629, il fut non ſeulement Commiſſaire Impérial dans le Cercle de la Baſſe Saxe, au ſujet de la reſtitution des biens Eccléſiaſtiques; mais auſſi Ambaſſadeur au Congrès de Lubec. Dans cette même année, il ſervit au ſiége de Magdebourg en qualité de Général-Major ou Maréchal de Camp, & fut employé par le Duc de Fridland dans d'importantes negociations à la Cour de l'Empereur: enſuite de quoi il marcha avec les Comtes de Colalto & de Furſtemberg, contre le Duc de Mantoue auquel il prit Belforte & Gazolo. Dans la derniére de ces deux places, comme on alloit piller l'Egliſe, le Prêtre alla à ſa rencontre avec le Vénérable, & l'obligea par là, non ſeulement à s'agenouiller, mais auſſi à changer de reſolution. En 1631, il revint en Allemagne, ſe jetta avec le Comte de Furſtemberg dans le Duché de Wirtemberg & obligea le Duc de ſe ſoumettre à l'Empereur & de renoncer à la Ligue de Leipſik. Là-deſſus il fit ce qu'il put pour pénetrer juſqu'à l'Armée du Comte de Tilly, mais il ne put venir que juſques à Erfurt, lorſque la bataille de Leipſik ſe donna. Il ſe retira donc, & ſe joignit d'abord à l'Armée du Comte de Fugger, & enſuite à celle du Comte de Tilly près de Fritzlar, & entra dans le territoire de l'Abbaye de Fulde. Il aida alors à prendre Rotembourg & Winsheim, ſe trouva à l'irruption faite dans le païs de Bamberg & fut bleſſé à la tête, à la retraitte qui ſe fit près de la riviére de Lech. Après la mort du Comte de Tilly, il ſe joignit proche d'Egra au Duc de Fridland, & marcha avec lui du côté de Nuremberg contre Guſtave Adolphe: mais il ſe ſépara du Duc près de Coburg, & tourna du côté de la Baviére où il prit Coburg & Landsberg. Environ ce tems-là, il fut fait Veld-Maréchal ou Général d'Armée. En 1633, il reprit les villes de Memmingen, Kempten, Kaufbeuren, Dutlingue & le paſſage de Rayn, fit lever le ſiége de Villingen, tira vers le Lac de Conſtance, pour s'unir avec les troupes auxiliaires d'Italie, commandées par le Duc de Féria, attaqua Neuhourg ſur le Danube, mais ſans ſuccès, & après la jonction du Duc de Féria, il prit Bibrach & les quatre villes Forétiéres. Mais les troupes Eſpagnoles s'étant raſſemblées, & le Duc de Féria, dont l'Armée étoit fort diminuée par les maladies, étant venu à mourir, Aldringer retourna en Baviére: mais l'Empereur ne fut pas content qu'après cette jonction on eût fait ſi peu de choſe. Pluſieurs croyent qu'il avoit un ordre ſecret du Duc de Fridland, de faire échouer les deſſeins du Duc de Féria: ce qui fut cauſe que les villes de Ratisbonne, de Straubingue, de Chamb, & d'autres places, tombérent entre les mains de Suédois. Il fit auſſi cette année décapiter le Colonel Farensbach. En 1634, il reprit les villes de Straubingue, Chamb, Sultsbach, & autres places du Haut Palatinat, & ſe rendit par ſurprite maître de Naburg: ce qui obligea les Suédois à abandonner le Haut Palatinat, où ils ne retinrent que quelque peu de places. Le Duc de Fridland conçut à la fin une forte haine contre lui, & tâcha dans la derniére année de s'aſſurer de ſa perſonne, & de le dépouiller de ſon autorité: mais Aldringer ne ſe preſſa pas de répondre à ſes ajournemens. Après la mort du Duc qui mourut d'une mort violente, l'Empereur ſe mit lui-même en campagne. Aldringer qui venoit de prendre Kelheim, voulut diſputer aux Suédois le paſſage de l'Iſer proche de Landshut; mais ceux-ci ayant pris cette ville d'aſſaut, & les Impériaux ayant pris la fuite, la foule qui étoit ſur le pont de l'Iſer le fit tomber dans l'eau. Sur le pont ou dans l'eau même, il reçut encore une bleſſure. D'autres diſent qu'il reçut deux coups de ſes propres gens, ou d'un Bourgeois de Landshut, ce qui le fit tomber de cheval; & qu'on l'emporta mort de deſſus la place. Son corps fut porté à Ratisbonne, & fut enterré dans le Cloître de Pruel qui n'en eſt pas éloigné. Il mourut en 1634. Il n'a point eu d'enfans de ſa femme, née Comteſſe d'Arch qui mourut à Paſſau peu de tems après lui. Il laiſſa de grands biens, tant en argent comptant qu'en Seigneuries. On dit qu'il aquit toutes ces richeſſes à la priſe de Mantouë, où il eut pour butin le thréſor du Duc. Il s'appropria auſſi alors la Bibliothéque de Mantouë, & pluſieurs manuſcrits, qu'il laiſſa à ſon frére Jean Marc Aldringer Evêque de Seckau. Son autre frére étoit Paul Aldringer auſſi Evêque. * Puffendorf, *de Reb. Succ. l.* 6. Cluvier, *Epit. Hiſt. l.* 1. *app.* Galeat. Gualdo Priorato, *l.* 9. *Guerre d'Allemagne.* Blanc, *Hiſt. de Baviere. Theatr. Europ.* Bayle, *Dict. Crit & Dict. Univ. Holl.*

ALDROVANDUS (Ulyſſe) Profeſſeur en Philoſophie & en Médecine à Bologne ſa patrie, eſt un des Auteurs qui a le plus travaillé à l'Hiſtoire naturelle. Ses ſoins, ſes travaux & ſes dépenſes ſur ce ſujet, ſont incroyables. Il voyagea dans les païs les plus éloignez, ſans autre motif que de s'inſtruire des choſes que la Nature y fait paroître. Les minéraux, les métaux, les plantes, les animaux étoient l'objet de ſes recherches & de ſa curioſité,

Digitized by Google

rioſité ; mais il s'attachoit principalement aux oiſeaux ; & pour en avoir des figures bien exactes & au vif, il employa plus de trente années à ſes propres frais les plus excellens Artiſtes de l'Europe. Voici ce qu'Aubert le Mire (*de Scriptoribus ſæculi XVI. p.* 154.) rapporte de lui : *Pictori cuidam ea in arte unico, triginta & amplius annis annuum ducentorum aureorum ſtipendium perſolvit. Delineatores celeberrimos*, (continue le même Auteur) Laurentium Reiminum *Florentinum*, & Cornelium Suintum *Francofurtenſem*, *are ſuo conduxit*, *necnon* Jacobi Ligotii *Sereniſſimi Etruriæ Ducis Pictoris eximii operâ*, *in hac eadem provincia Florentia quandoque uſus eſt*, *ut quo maximè ſeri poſſet artificio aves ea deſignarentur. Tandem ſculptorem habuit inſignem* Chriſtophorum Coriolanum *Norimbergenſem*, *atque ejus nepotem*, *qui eas adeo venuſtè adeoque elegantèr exſculpſerat*, *ut non in ligno*, *ſed in are factæ videantur*. Ces dépenſes abîmérent Aldrovandus ; il ſe vit enfin réduit à la dernière néceſſité ; & l'on prétend qu'il eſt mort à l'hopital de Bologne, chargé d'années & aveugle l'an 1605. L'Antiquité ne nous fournit peut-être point d'exemple d'un deſſein auſſi étendu & auſſi laborieux que celui d'Aldrovandus, par rapport à l'Hiſtoire naturelle. Pline à la vérité s'eſt repandu ſur plus de ſortes de ſujets ; mais il ne fait qu'effleurer, il ne dit que peu de mots ſur chaque choſe, au lieu qu'Aldrovandus ramaſſoit tout ce qui ſe pouvoit rencontrer. Sa compilation contient 13 volumes *in fol.* dont la plûpart ont été imprimez après ſa mort. Il a donné de ſon vivant l'Ornithologie ou l'Hiſtoire des oiſeaux en trois volumes *in fol.* imprimez à Bologne en 1599 ; ſept livres des inſectes, imprimez en un volume *in fol. ibid* en 1602. Les autres volumes ont paru depuis ſa mort, ſavoir le volume des ſerpens en 1640 ; les trois volumes des bêtes à quatre piez en 1616, 1621, & 1645 ; le volume des poiſſons en 1613 ; celui des animaux qui n'ont point de ſang en un volume en 1606 ; l'hiſtoire des monſtres avec des ſupplemens des animaux en 1642 ; le Traité des métaux en un volume l'an 1648 ; & la Dendrologie ou l'Hiſtoire des arbres en 1668. Mais pluſieurs perſonnes ont travaillé après lui ſur ces ouvrages. Barthelemy Ambroſius Médecin de Bologne, a eu ſoin de l'édition du volume des ſerpens ; Jean Corneille Uterverius & Thomas Dempſter, du volume des quadrupédes au pié fourchu, publié par Marc-Antoine Benia, & par Jérôme Tamburin. Le même Uterverius eut part à celui des quadrupédes au pié continu, & à celui des poiſſons publié par Tamburin. Celui des quadrupédes à doits ou à griſes, a été compilé par Ambroſin, qui a auſſi raſſemblé l'hiſtoire des monſtres, & les ſupplémens à l'hiſtoire des animaux. La Dendrologie eſt l'Ouvrage d'Ovide Montalbanus. Ainſi Aldrovandus ne peut pas paſſer pour ſeul Auteur de ce grand Ouvrage ; mais ſeulement des ſix premiers volumes, les autres ayant été achevez & compilez depuis ſa mort par différens Auteurs, ſur le plan qu'Aldrovandus avoit ſuivi : plan très vaſte ; car il ne rapporte pas ſeulement ce qu'il a lu dans les Naturaliſtes ; il remarque encore ce que les Hiſtoriens en ont écrit, ce que les Légiſlateurs en ont ordonné, & ce que les Poëtes en ont feint. Il ajoûte les différens uſages que l'on peut faire des choſes dont il parle dans la vie civile, dans la Médecine, dans l'Architecture & dans les autres Arts. Enfin il parle des moralitez, des proverbes, des deviſes, des énigmes, des hiéroglyphes, des médailles & de quantité d'autres choſes qui regardent ſon ſujet. Cependant il paroît qu'il ſavoit peu de Grec, qu'il n'étoit pas fort bon Critique, & qu'il compile pluſieurs choſes ſans marquer beaucoup de jugement. Maffée Barberin, depuis Pape ſous le nom d'Urbain VIII. fit l'Epigramme ſuivante à la louange de cet incomparable Naturaliſte.

Multiplices rerum formas, quas ponтus & æther
Exhibet, & quidquid promit & abdit humus,
Mens hausit, ſpectant oculi, dum cuncta ſagaci,
Aldrovande, tuus digerit arte liber ;
Miratur proprios ſolers induſtria fœtus,
Quamque tulit molis ſe negat eſſe parem :
Obſtupet ipſa ſimul rerum fœcunda creatrix,
Et cupit eſſe ſuum quod videt artis opus.

* Aubert le Mire, *de Script. ſæculi XVI. p.* 154. Jean Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Freher, *in Theatro.* Jean Jaques Hoffman. *Journal des Savans de Paris par* M. l'Abbé Gallois, *du* 12 *de Novembre* 1668. *p.* 97.

ALDRUITE Anglois, avoit une grande connoiſſance des ſecrets de la Nature, ce qui le fit paſſer pour Magicien dans l'eſprit des ignorans. Il écrivit un Traité *de quintis eſſentiis.* * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALDUDE (les Monts d') *Alduyda Mons*, *Alduydenſes Montes*, partie des Monts Pyrenées, qui eſt entre la ville de Pampelune & celle de ſaint Jean de Pied-de-Port. Ces montagnes dépendoient autrefois du Comté de Bigorre ; mais elles ſont maintenant de la nation Eſpagnole. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALDUIN, Roi des Saxons Méridionaux, ſuccéda à Brent dans le VIII ſiécle ; mais Ina, Souverain des peuples Occidentaux, le priva de la couronne & de la vie. * Polydore Virgile, *l.* 4.

ALDUIN, Abbé de ſaint Jean d'Angeli en Saintonge, crut avoir trouvé, en 1025, le chef de ſaint Jean-Baptiſte enfermé dans un coffre de pierre. Ce bruit étant répandu par toute l'Europe, Robert Roi de France, Sanche Roi de Navarre, un autre Sanche Duc de Gaſcogne, & pluſieurs autres Princes, le vinrent viſiter, & en félicitérent Guillaume Duc d'Aquitaine, dans les Etats duquel ce précieux thréſor avoit été découvert. Voilà l'opinion commune où l'on a été longtems ſur cette tranſlation. Mais aujourd'hui on eſt perſuadé que ce chef n'étoit pas celui de ſaint Jean Précurſeur du Fils de Dieu, mais celui de ſaint Jean d'Edeſſe, qui ſouffrit le martyre en cette ville avec ſaint Cyre ou Cyr. Leurs corps avoient été portez à Alexandrie & mis, à ce qu'on dit, avec ceux d'Ananias, Azarias & Miſaël, que l'Auteur de la tranſlation de ce chef prétend être trois des ſaints Innocens qu'Hérode fit égorger. Ils furent depuis portez en France du tems de Pepin, qui le donna à cette Abbaye dont on croit qu'il étoit fondateur. Alduin de ſaint Jean d'Angeli, ayant peut-être trouvé le nom de ſaint Jean ſur le reliquaire, ou pouſſé par quelque autre raiſon, ou prévenu par les préjugez de la tradition du païs où il étoit, s'imagina que ce chef étoit celui de ſaint Jean-Baptiſte, comme le plus connu. Les Auteurs mettent d'autres tranſlations plus véritables du chef de ce grand Saint. Les Curieux pourront conſulter ſur ces recherches le Traité Hiſtorique que M. du Cange publia là-deſſus en 1665.

ALDUIN, Gouverneur d'Angoulême ſous le Roi Charles *le Simple*, s'en rendit Souverain. Ses deſcendans la gardérent en qualité de Comtes juſqu'à Aimar. Ce dernier n'eut qu'une fille mariée au Comte de Luſignan & de la Marche, après la mort de Jean *Sans-terre* Roi d'Angleterre, qui l'avoit épouſée, après l'avoir enlevée à Aimar, auquel elle avoit été promiſe. *Voyez* ANGOULEME.

ALDUIN, de Normandie. *Voyez* ARDUIN.

ALDULF, Roi des *Eaſt-Angles*, c'eſt à dire, des *Anglois Orientaux*, ſuccéda à ſon oncle Ethelwald en 664, & fut un bon Prince. * *Diſt. Angl.*

ALDUS MANUTIUS. *Voyez* MANUCE.

* ALDZREITTER ou ADLZREITTER, (Jean) de Tettenweis, célébre Hiſtorien & Juriſconſulte. Il a été Chancelier de Baviére, & s'eſt fait connoître par le livre qui a pour titre *Annales Boïcæ Gentis*, dans lequel il a compris l'Hiſtoire de Baviére depuis ſes commencemens, juſques à la mort de l'Electeur Maximilien, ou juſques en 1650. Il y en a qui croyent que ces Annales ſont d'un certain Warſus Jéſuite, ou comme le penſe Balbin, de Jean Ferveaux de Lorraine & qu'Aldzreitter n'a fait qu'y prêter ſon nom : ce qui eſt d'autant plus vrai-ſemblable, que dans Aldzreitter, les exploits de Louïs de Baviére contre le Pape y ſont blâmez, quoi qu'Aventin & d'autres ayent fait ſon Apologie. Il a publié *Aſſertio Electoratus Bavar. pro Maximiliano* &c. *Voyez* FERVEAUX. * Leibnitz, *in præf. ad Aldzreitt.* Gundling, *in præf. ad Aventin.* Oldenburg, *ad inſtrum. pacis.* Hendreich. *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

A L E.

ALE, Royaume qui appartient aux Barbécians, Négres d'Afrique. Les filles de ce païs font conſiſter leur beauté en de grandes découpures qu'elles ſe font ſur le corps, & qui portent la figure de divers animaux. On dit que le Roi, lorſqu'il veut faire la guerre, aſſemble ſon conſeil dans un bois près de ſon palais, où ils ſont une foſſe, dans laquelle ils baiſſent tous la tête pour y dire leur avis. Puis, quand la réſolution eſt priſe, le Prince les aſſure que la foſſe qu'on fait combler, ne découvrira pas le ſecret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette cérémonie nous fait aſſez connoître quelle eſt la diſcrétion de ces peuples. * Dapper, *de l'Afrique.*

ALEA, *Elea*, *Elea*, étoit autrefois une petite ville de l'Eolide dans l'Aſie Mineure, & donnoit le nom de *Golfe Electique* à toute la partie de la Mer Egée, qui eſt entre l'Iſle de Mételin & la Natolie, & qu'on nomme maintenant le *Golfe de Smyrne.* Elle n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit village, ſitué ſur ce Golfe. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALE'ANDRE (Jérôme) Cardinal, étoit de la Mothe, petite ville ſur les confins du Frioul & de l'Iſtrie, où il naquit le 13 Février de l'an 1480. On dit que ſa famille étoit ſortie de celle des Comtes de Landri, Marquis de Pietra Piloſa. *François* Aléandre, Médecin, ſon pére, l'éleva avec beaucoup de ſoin, & l'envoya étudier à Veniſe & à Porto-Naone, où à l'âge de quinze ans il enſeigna les humanitez, & ſe fit admirer de tout le monde. Depuis il étudia les Mathématiques, la Phyſique, la Médecine, & les langues Gréque & Hébraïque, dans leſquelles il fit un ſi grand progrès, avec le ſecours d'une mémoire prodigieuſe, qu'il les parloit & les écrivoit ſans peine. Le Pape Alexandre VI. inſtruit de ſon rare mérite, le deſtina pour être Secretaire de ſon fils, puis ſon Nonce en Hongrie. Mais une maladie fâcheuſe ayant obligé Aléandre à prendre d'autres meſures, il vint en France, où il étoit appellé par les offres obligeantes du Roi Louïs XII. qui le gratifia de lettres de naturalité. Il fut Recteur de l'Univerſité de Paris, & Profeſſeur en langue Gréque, & depuis il enſeigna encore à Orléans & à Blois. Etienne Poncher Evêque de Paris l'attira chez lui, & le donna à Everard de la Mark Evêque de Liége, qui le fit ſon Chancelier, & qui lui conféra la dignité de Prévôt dans cette Egliſe. Ce même Prélat l'engagea à faire un voyage à Rome, où le Pape Léon X. qui le retint à ſon ſervice, l'envoya Nonce en Allemagne en 1519, & quoiqu'abſent, le fit Bibliothécaire du Vatican en 1520, après la mort de Zénobio Acciaivoli. Aléandre parut dans ſa Nonciature avec éclat, ſoit par ſon rang de Nonce, ſoit par ſa doctrine & ſon éloquence, que l'on admira dans la Diéte de Wormes, où il parla trois heures de ſuite contre Luther avec un grand ſuccès. Il ne put empêcher que Luther ne fût ouï dans cette Diéte, & il refuſa de diſputer avec lui ; mais il obtint que l'on brûleroit ſes livres, & que l'on proſcriroit ſa perſonne ; & il dreſſa même l'Edit qui le condamnoit. A ſon retour Clement VII. lui donna l'Archevêché de Brindes, & le nomma Nonce en France. Il étoit auprès du Roi François I. à la bataille de Pavie, où il fut fait priſonnier. Le même Pape l'envoya encore en Allemagne en 1531, où il trouva un grand changement. Le peuple n'étoit plus, à ce qu'il dit, ſi animé dans les villes Proteſtantes contre le ſaint Siége ; mais dans les villes Catholiques il témoignoit une envie extrême de ſe retirer de l'obéiſſance du Pape, & de s'en-

Digitized by Google

richir des biens de l'Egliſe, comme avoient fait les Proteſtans. Aléandre fit tout ce qu'il put, mais ſans ſuccès, pour empêcher Charles-*Quint* de faire une tréve avec les Princes Proteſtans. Il ſe rendit enſuite à Veniſe, d'où Paul III. le retira pour l'honorer du chapeau de Cardinal en 1536. Il fut encore nommé Légat, pour préſider au Concile qu'on devoit tenir à Vicenze: mais ce deſſein n'ayant pas eu de ſuite, il alla avec la même dignité en Allemagne, où il avoit remporté tant d'avantages ſur les Lutheriens. Après ſon retour à Rome, il y mourut par l'ignorance de ſon Médecin le premier Février 1542, dans le tems qu'il mettoit la dernière main à ſon grand ouvrage contre les Profeſſeurs des Sciences, qui n'a pas paru, & qu'on le deſtinoit à préſider au Concile. Il nous eſt reſté de lui des Poëſies, des Dialogues, &c. Il compoſa ſon Epitaphe en Grec, que nous avons avec un éloge Latin. * Paul Jove, *in Elog. c.* 98. Victorel. *in addit. Ciacon.* Sponde. Aubery, &c.

ALÉANDRE (Jérôme) de la même Famille que Jérôme Aléandre, Archevêque de Brindes & Cardinal, & petit-fils maternel de *Jerome Amalthée*, a été un des Savans du dix ſeptiéme ſiécle. Dés qu'il eut quitté le Frioul ſon païs natal, pour aller à Rome, il trouva chez le Cardinal *Othave Bandini* un emploi de Sécretaire, qu'il remplit avec honneur pendant prés de vint ans. Il avoit commencé de fort bonne heure à ſubir les hazards de l'impreſſion; car à peine avoit-il reçu les degrez de Juriſconſulte, qu'il avoit mis au jour un Commentaire ſur les Inſtitutes de *Cujas*. Il ne laiſſa point engourdir ſa plume à Rome; car s'étant agrégé des premiers à l'Académie naiſſante des Humoriſtes, il avoit toûjours quelque compoſition à y faire voir, & il fit même en Langue Italienne un Traité fort docte ſur la deviſe de cette Aſſemblée. La fécondité de ſon génie & de ſes études ſe montra par divers Ecrits ſur différentes matiéres. Il expliqua des Antiques, dans un *in* 4°. imprimé à Rome en 1616, ſous ce titre, *Explicatio antiquæ Tabulæ marmoreæ Solis effigie Symbolicæ exſculptæ; Explicatio gigillorum zona veterem Statuam marmoream cingentis.* Il écrivit ſur la Queſtion des Egliſes ſuburbicaires, & publia un Ouvrage contre celui que *Saumaiſe* avoit compoſé là-deſſus en faveur des Proteſtans, ſans y mettre ſon nom. Un volume de ſes vers ſortit de deſſous la preſſe, & fut ſuivi d'une Apologie de l'*Adonis* du Cavalier *Marin*, contre les rudes attaques du Cavalier *Sultani*. *Urbain VIII.* lui témoigna avantageuſement ſon eſtime; car il travailla lui-même à le tirer du ſervice du Cardinal Bandini, pour l'attacher à celui des Barberins, de ſorte qu'Aléandre devint Sécretaire du Cardinal *François Barberin*, neveu du Pape Urbain VIII. Il fut du voyage de France, lorſque ce Cardinal y alla avec le caractére de Légat *à latere*. Aléandre avec ſon tempérament délicat & ſa petite ſanté ne ſuccombia point aux fatigues de ce long voyage; il les ſoutint courageuſement, & s'en tira fort bien. Il n'eut pas la même force à l'égard de la bonne chére. Il étoit convenu avec quelques uns de ſes intimes amis, qu'ils ſe régaleroient tour à tour de trois en trois jours. Il ne pouvoit s'empêcher à la vue de tant de bons mets, de manger plus qu'il ne faloit, à l'égard d'un eſtomac auſſi debile que le ſien. Il en tomba malade, & mourut de ſa maladie. Le Cardinal ſon Maître lui fit faire de magnifiques funérailles à l'Académie des Humoriſtes, & les Académiciens ſes Confréres portérent ſon corps au ſépulcre. *Gaſpar de Simeonibus* y prononça l'Oraiſon funébre le 31 de Décembre 1631. Aléandre avoit une maniére d'écrire ſi nette & ſi dégagée, que le compliment que *Nicius Erythræus* lui faiſoit ſouvent ſur ce ſujet mérite d'être raporté. *Lors que je lis vos Ouvrages*, lui diſoit-il, *je me trouve un habile homme; mais quand je lis ceux des autres Ecrivains, qui ſe piquent d'eloquence, je me trouve tres-ignorant; car je n'y entens rien. Erythr. Pinacoth I. pag.* 46. Au reſte il faut remarquer qu'Erythræus ne s'explique pas trop clairement, ſi ce fut à Rome ou à Paris, que la bonne chére fut fatale à Aléandre. M. *Bayle*, qui nous fournit cet Article, prétend que ce fut à Rome, par la raiſon que les conventions de ſe regaler tour à tour deux ou trois fois la ſemaine, ſentent mieux des gens qui ſont en repos chez eux, que des Voyageurs: outre que le voyage que le Légat François Barberin, fit en France l'an 1625, ne dura que peu de mois, & qu'Aléandre ne mourut qu'en 1631. On diſtingue cet Aléandre du Cardinal, en appellant le Cardinal *Aleander Senior*, & l'autre *Aleander Junior*. Outre les Auteurs que nous venons de citer *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *n.* 1420. & Witte, dans ſon *Diarium Biographicum*.

ALEAUME (Louïs) fils d'un Seigneur de Verneuil, vivoit dans le XVI ſiécle. Il paſſa pluſieurs années à Paris, où ſa rare doctrine lui aquit beaucoup de réputation dans le barreau. Enſuite il ſe retira à Orléans, où il fut Lieutenant Général au Préſidial, & où il mourut en 1594, âgé de plus de 70 ans, après avoir exercé pendant vint ans cette charge avec toute la prudence & toute l'intégrité que l'on peut attendre d'un bon Magiſtrat. Il compoſa quelques Poëmes, que ſon fils publia depuis. * Sainte Marthe, *l.* 4. *Elog.*

ALEAUME (Saint) en Eſpagnol ſaint *Eleſme*, Moine de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, Abbé de ſaint Jean de Burgos en Eſpagne, dans le XI ſiécle, fils d'un Gentilhomme de Loudun en Poitou, diſtribua ſon bien aux pauvres après la mort de ſes parens, & ſortit de ſon païs, pour aller faire un pélerinage à Rome. Mais étant arrivé à Iſſoire, il y rencontra Robert, premier Abbé de la Chaiſe Dieu, qui voulut lui perſuader de reſter dans ſon monaſtére: Nonobſtant cela, Aléaume fit le voyage de Rome nuds piez, & il revint au bout de deux ans à la Chaiſe-Dieu, comme il l'avoit promis à Robert, de la main duquel il reçut l'habit de Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît. Il ſe diſtingua par ſa piété, fut chargé du ſoin des Novices, & élu Abbé de la Chaiſe Dieu après Durand ſucceſſeur de Robert, ſelon quelques-uns; ſelon d'autres, il ne voulut point l'accepter, ou ne le fit qu'après la mort de Seguin qui gouverna la Chaiſe-Dieu après Durand. Quoi qu'il en ſoit, Conſtance femme d'Alfonſe VI. Roi de Caſtille & de Léon, l'attira dans ſes Etats, où on lui donna l'Hoſpice & la Chapelle de Saint-Jean l'Evangéliſte près de Burgos. Il y fit bâtir un grand hopital & un monaſtére, dont il fut le premier Abbé, & y mourut vers l'an 1100. La ville de Burgos l'a choiſi pour ſon Patron, & fait ſa fête au 30 Janvier. * Bolland. Yepes. Mariette. Alphonſe Venero. Baillet, *Vies des Saints.*

ALECE, *Alex*, *Halex*, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, & ſe décharge dans la mer de Sicile, près de la ville de Reggio. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALECTON eſt ſœur de Tiſiphone & de Mégere, & l'une des trois Furies, qu'on nomme auſſi ERYNNIES ou EUMÉNIDES. Elles étoient filles de l'Achéron & de la Nuit, ou, comme veulent les autres, de Proſerpine & de Pluton. L'Antiquité Payenne craignoit ſi fort leur vengeance, que, pour ſe les rendre favorables, elle leur élevoit des temples, & leur rendoit un culte particulier. On croyoit d'elles, qu'elles étoient du Conſeil des trois Juges d'enfer, Eaque, Minos & Rhadamante; & qu'elles avoient ordre d'examiner les procès des morts, dans toute la rigueur de la juſtice. On les peint d'ordinaire avec un regard furieux, & une coëffure de ſerpens entrelaſſez les uns dans les autres, tenant en leurs mains des fouets & des flambeaux allumez. * Apollodore. Hygin, *Hiſt. des Dieux.* Virgile, *l.* 3. 6. 8. & 12. *de l'Eneïde.* Suidas. Orphée, *Hymne* 66.

ALECTRYON, jeune ſoldat, confident des amours de Mars, fut mis en ſentinelle par ce Dieu pendant qu'il étoit avec Vénus; mais s'étant endormi, il fut cauſe que Vulcain ſurprit les deux amans, & découvrit aux Dieux ſon infamie par le ſecours du Soleil. Mars en fut ſi piqué qu'il métamorphoſa ſon favori en un oiſeau de ſon nom, c'eſt à dire, en un coq, qui garde encore la créte de l'armet qu'il avoit lorſqu'il fut changé, lequel ſe reſſouvenant de ſa pareſſe, n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance réglée, en annonçant toutes les nuits le lever du ſoleil, par le battement de ſes ailes & par ſon chant. * Lucien, *dans un Dialogue entre Micylle & ſon coq, intitulé le ſonge.*

* ALECTUS, Capitaine d'une Compagnie, voyant que Carauſius s'étoit rendu maître de la Grand' Bretagne, le tua ſix ans après cette uſurpation; mais ſes crimes & ſes emportemens l'ayant rendu odieux à ceux qui lui obéïſſoient, il fut défait par Conſtance Aſclepiodore Capitaine des Gardes de l'Empereur Dioclétien. * Aurelius Victor, *des Cejars.*

ALEDOSI (François) nommé *le Cardinal de Pavie*, naquit à Cattel del Rio, dans la Romagne, où *Louis* Aledoſi ſon ayeul avoit poſſédé la Seigneurie d'Imola. Paul Jove ne parle pas avantageuſement de ce Prélat; car il dit de lui, qu'étant extrémement beau, il préféra la fortune à l'honneur, & ne ſe fit point un ſcrupule de la rechercher par des voyes indirectes. Il s'étoit attaché au Cardinal de la Rovére, qui ayant été créé Pape ſous le nom de Jules II. le pourvut d'un office de Threſorier Général de l'Evêché de Pavie, & lui donna le chapeau de Cardinal au mois de Décembre de l'an 1505. Depuis il l'employa dans les affaires les plus importantes, l'honora des Légations de Viterbe & de Bologne, & lui confia la conduite des troupes deſtinées contre les Vénitiens. Ce fut dans cette occaſion qu'Aledoſi ſe brouilla avec le Duc d'Urbin, qui le tua après la priſe de Bologne par les François en 1511. * Paul Jove *in Elog.* Aubery, *Hiſt. des Cardin.* Guichardin, *l.* 9. *Hiſt.* Rubei, *Hiſt. Ravenn. l.* 8.

ALEGAMBE (Philippe) Jéſuite, né à Bruxelles le 22 Janvier 1592, après y avoir fait ſes études, paſſa en Eſpagne, où il entra au ſervice du Duc d'Oſone, qu'il ſuivit en Sicile. Il prit l'habit de Jéſuite à Palerme le deuxiéme Septembre 1613, fit ſa Philoſophie dans la même ville, étudia en Théologie à Rome, enſeigna la Philoſophie à Gratz, & après quelques voyages, ſe fixa à Rome, où malgré les grandes occupations que lui donnoient ſes emplois, il a augmenté la Bibliothéque des Ecrivains de ſa Compagnie, que le P. Ribadeneira avoit publiée en 1608. Cet Ouvrage eſt conduit avec beaucoup d'exactitude. Alegambe mourut à Rome d'Hydropiſie le ſixiéme Septembre de l'an 1652, où il travailloit à augmenter la Bibliothéque des Ecrivains de ſa Société qu'il avoit déja donnée au public l'an 1643, & dont le Pére Sotwel a donné une nouvelle édition à Rome en 1675, avec les additions qu'Alegambe avoit préparées. * Bayle, *Dict. Crit.*

ALEGRANCA, petite Iſle près des Canaries, qui n'a rien de conſiderable qu'un havre aſſez commode, & un château pour le défendre. * J. Grammaye, *Afriq. Illuſtr. l.* 9. *c.* 5. Sanſon, dans ſa Carte de la Libye Ultérieure, lui donne le nom d'Alegria, auſſi bien que Robbe.

ALEGRANSA. *Voyez* ALEGRANÇA.

ORIGINE DE LA MAISON D'ALEGRE.

ALEGRE, illuſtre & ancienne maiſon d'Auvergne, qui n'eſt pas moins diſtingée par ſes alliances, que par les grands hommes qu'elle a produits, deſcend d'

I. ASAILLY, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & qui ſervit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne ſous le Maréchal de Sancerre en 1386, épouſa *Marquiſe* d'Eſpinchal, fille de *Guillaume* Seigneur d'Eſpinchal, dont il eut 1. MORINOT, qui ſuit; 2. *Cécile*, & 3. *Iſabelle* de Tourzel.

II. MORINOT, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alégre, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & de Jean Duc de Berry, duquel il fut d'abord Echanſon, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui avant cédé au mois d'Avril 1335, tous les droits qu'il avoit aux châteaux, Terres & Seigneuries d'Alégre, de Chamels, Saint-Juſt, Auzelles & dépendances, il aquit depuis ceux

ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi en Mai 1393. Il aquit auſſi de Jean Comte de Bologne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros, & de Livrados: ſervit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1388; fut préſent le cinquiéme Juin de l'année ſuivante, au mariage du Duc de Berry avec Jeanne Comteſſe de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de ſon Conſeil en 1407. Il eſt dit dans un arrêt, que les Officiers du Duc de Berry, ayant conçu haine & jalouſie contre-lui, le firent conſtituer priſonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'hôtel de Neſle, & de là à Dourdan, mais qu'il fut mis en liberté par la Ducheſſe de Berry. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde* de Vichy Dame de Buſſet, Puiſagut & ſaint Prieſt, fille & héritiére de *Guillaume* Seigneur de Vichy, &c. & d'*Iſabelle* de Saligny, qu'il avoit épouſée l'an 1387. 1. YVES, qui ſuit; 2. *Antonette*, mariée 1°. à *Jean* Seigneur d'Apchon; 2°. à *Guillaume* de Tinières, Seigneur de Mardoigne; & 3. *Pierre* Tourzel, Seigneur de Precy, qui ſervit ſous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il épouſa l'an 1400. *Iſabelle*, fille de *Guillaume* Seigneur de la Tremoille, & de *Marie* de Sully, dont il eut pour fille unique *Claude* de Tourzel, Dame de Precy, mariée à *Claude* Seigneur d'Apcher.

III. YVES de Tourzel, Baron d'Alegre, &c. mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois l'an 1442. Il épouſa *Marguerite* d'Apcher fille de *Béraud* Seigneur d'Apcher, & d'*Anne* de la Gorce, dont il eut, 1. JAQUES, qui ſuit; 2. *Gabriel*, Chanoine de Clermont; 3. *Chriſtophle*, Chanoine du Puy; 4. *Marie*, qui épouſa l'an 1448 *Gilles* Brachet, Baron de Magnac; 5. *Anne*, mariée en 1452 à *Antoine* de la Roche, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont; 6. *Louiſe*, alliée en 1459 à *Pierre* Seigneur de Dintevilie; 7. *Antoinette*, qui épouſa en 1465 *Pierre* de la Gorce, Seigneur de la Londe & de Taillac; & 8. *Bertrand* de Tourzel, dit d'*Alegre*, qui fut Baron de Buſſet, de Puiſagut, du Temple & de ſaint Prieſt, & Chambellan du Roi l'an 1474, & qui épouſa 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre* de la Tarliére, de laquelle il n'eut point d'enfans. 2°. *Jeanne* de Lévis, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Florenſac, & d'*Alis* de Couſan, dont il eut 1. *Marguerite*, Dame de Buſſet, mariée 1°. en 1493 à *Claude* Seigneur de Lénoncourt: 2°. à *Pierre* de Bourbon, fils *naturel* de l'Evêque de Liége, dont ſont deſcendus les Comtes de Buſſet; 2. *Catherine*, mariée par contract du 18 Avril 1493, à *Charles* de Bourbon, Seigneur de Carency; & 3. *Anne* d'Alégre, Religieuſe.

IV. JAQUES, Baron d'Alégre, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & épouſa 1°. *Gabrielle*, fille de *Draguinet*, Seigneur de Laſtic, & de *Gabrielle* de Peyrol: 2°. *Iſabelle* de Foix, fille de *Jean*, Seigneur de Rabat, & de *Léonore* de Cominges. Du ſecond lit ſortirent 1. *Mermot*, mort ſans enfans, & 2. *Françoiſe* d'Alégre, alliée 1°. à *Charles* de la Pérouſe, Seigneur de Poſols: 2°. à *Pierre* de Rohanne. Du premier vinrent 1. YVES II. du nom qui ſuit; 2. *Guillaume*, Protonotaire; 3. *Anne*, alliée à *Triſtan* de Langheac; 4. *Marie*, qui épouſa *Antoine* de ſaint Neſtaire; & 5. FRANÇOIS d'Alégre, Comte de Joigny, Baron de Viteaux, Seigneur de Precy, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, Chambellan du Roi, & Grand-Maître & Réformateur Général des eaux & forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs de France qui accompagnérent le Roi Charles VIII. à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec ſon frére au gouvernement de la Baſilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épouſa 1°. *Jeanne* Malet, fille de *Jean*, Seigneur de Graville, & de *Marie* de Montauban, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Charlotte* de Châlons, Comteſſe de Joigny, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrian* de Saint-Maure, Comte de Néelle, & fille de *Charles* de Châlons, Comte de Joigny, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut 1. *Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux, & de Precy, mariée 1°. le 30 Novembre 1527 à *Antoine* du Prat, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris: 2°. à *George* de Clermont, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566; & 2. *Avoye* d'Alégre, mariée le 8 Août 1531 à *Jean* de la Baume, Comte de Montrevel, morte en 1534.

V. YVES II du nom, Baron d'Alégre, Conſeiller & Chambellan de Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, ſuivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi Charles VIII. qui le fit Gouverneur de la Baſilicate, & le Roi Louis XII. qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il aida particuliérement en 1499 & en 1500 Céſar Borgia, à faire la conquête de pluſieurs villes en Italie. Dans ce tems-là il fut appellé dans le Milanez, où il ſe rendit maître de Tortone. Lorſqu'en 1503, les Eſpagnols enlevérent aux François tout le Royaume de Naples, il leur rendit, ſans y être aucunement contraint, la ville de Gaëte, tant il étoit étourdi de la perte de la bataille de Garigliano. Cela le fit tomber en disgrace, mais par l'interceſſion de Louis d'Ars, il obtint ſon pardon, & fut, en 1506, employé contre les Génois qui s'étoient ſoulevez. Il fut fait Gouverneur de Savone, & fit lever le ſiége de Monaco. Il accompagna auſſi le Duc de Nemours lorſqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape Jules II, fut Gouverneur de Bologne en 1512, & mourut la même année, après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épouſa en 1474, *Jeanne* de Chabannes, fille de *Geofroy*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte* de Prie, dont il eut 1. *Jaques* d'Alégre, Seigneur de Viveros, tué à la vue de ſon pére à la bataille de Ravenne l'an 1512; 2. GABRIEL qui ſuit; & 3. CHRISTOPHLE d'Alégre, *dont deſcendent* les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir *rapportez ci-après*.

VI. GABRIEL, Baron d'Alégre, Seigneur de S. Juſt & de Millaut, Chambellan du Roi Louis XII, étoit Maître des requêtes en 1509, Prevôt de Paris en 1513, & Bailly de Caën, où il reçut le Roi François I. en 1532. Il épouſa en 1513, *Marie* d'Eſtouteville, Dame de Blainville, d'Oiſery, de Marcilly, &c. fille de *Jaques*, Baron de Beine, &c. Prevôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivi. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Fages Seigneur du Bouchet, ayant eu de ſon premier mariage; 1. *François* Baron d'Alégre, Seigneur d'Oiſery, qui fut tué en 1542, à l'âge de 27 ans, ſans laiſſer d'enfans de *Magdeleine* de Miolans, Comteſſe de Montmajour; 2. *Gilbert*, Baron d'Alégre après ſon frére, mort en 1552, à l'âge de 30 ans ſans alliance; 3. *Yves*, Baron d'Alégre, en faveur duquel cette Baronnie fut érigée en Marquiſat en 1576 pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus aux Rois Henri II. Charles IX. & Henri III. Ce Prince le choiſit avec le Comte d'Eſcars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des ſommes promiſes au Comte Palatin pour les troupes qu'il lui avoit amenées; mais n'ayant pu faire le voyage à cauſe de ſon âge, il ſubrogea en ſa place le Baron de Millaut ſon neveu, qu'il adopta & inſtitua ſon héritier en 1577. Il fut tué la même année par ſes ennemis particuliers, ne laiſſant point d'enfans de *Jaqueline* d'Aumont, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoiſe* de Sully: 4. CHRISTOPHLE, qui ſuit; & 5. *Antoine* d'Alégre, Baron de Millaut, qui ſervit le Roi Charles IX. & le Duc d'Anjou en pluſieurs occaſions. Il ſe trouva à la bataille de Montcontour; & étant ſur le point de partir pour accompagner Henri Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par Guillaume du Prat, Baron de Viteaux ſon parent. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Mailly, fille de *René*, Baron de Mailly, & de *Françoiſe* de Hangeſt, dont il eut 1. *Iſabelle* d'Alégre, mariée à *Gabriel* du Quênel, Seigneur de Coupigny, qui prit la qualité de Marquis d'Alégre après la mort de ſon beau-frére: 2. *René Angélique*, qui épouſa *George* de Beaufremont, Comte de Cruſilles; 3. *Jeanne*, dont l'alliance eſt ignorée; & 4. *Yves* d'Alégre, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alégre par adoption de ſon oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince Jean Caſimir, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Eſcars, pour aſſurance des ſommes promiſes aux Reîtres, qui offenſez de n'être pas payez, l'empriſonnérent au château d'Heidelberg, où il demeura juſqu'en 1580. Etant de retour, il plaida contre ſes couſins, ſe fit adjuger le Marquiſat d'Alégre, & tous les biens deſquels *Yves*, Marquis d'Alégre ſon oncle avoit pu diſpoſer en ſa faveur. Pendant la Ligue il tua Guillaume du Prat, Baron de Viteaux ſon parent, en vengeance de la mort de ſon pére; & le Roi Henri IV. lui ayant donné le gouvernement d'Iſoire, il y fut tué dans une ſédition populaire en 1592, ſans laiſſer de poſtérité.

VII. CHRISTOPHLE d'Alégre, Seigneur de S. Juſt & d'Oiſery, prétendit le Marquiſat d'Alégre contre ſon neveu, en vertu des ſubſtitutions de ſes prédéceſſeurs, & mourut à Rome en 1580, âge de 55 ans. Il épouſa *Antoinette* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, & d'*Anne* d'Alégre, Baronne de Viteaux, morte en 1598, dont il eut 1. CHRISTOPHLE II du nom, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée 1°. par contract du premier Septembre 1583, à *Paul* de Coligny, dit *Gay* XIX du nom, Comte de Laval: 2°. en 1599, à *Guillaume* de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France; 3. *Marie*, alliée 1°. à *Jerôme* d'Arcona: 2°. à *Jean* de Sabrevois, Baron de Béthomas: 3°. en Novembre 1608, à *Philippe* de Béthune, Comte de Selles & de Charoſt; 4. *Magdelaine*, qui épouſa *François* d'Alégre, Seigneur de Viveros, & de Beauvoir ſon couſin; & 5. *Marguerite* d'Alégre, alliée à *George* du Fay, Seigneur de la Méſangére, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. CHRISTOPHLE, Marquis d'Alégre II du nom, Baron de S. Juſt, &c. ayant tué le Seigneur Hallot en 1593, ſe retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie; d'où étant de retour, il épouſa *Louiſe* de Flageac, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Courcieux, de S. Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite* de Roſtaing, dont il eut 1. CLAUDE-YVES, qui ſuit; 2. *Pierre*, Jéſuite; 3. *Louis*, Seigneur d'Oiſery, mort ſans alliance en la guerre de Lorraine; 4. *Claude-Chriſtophle*, Comte d'Alégre, Seigneur de Ferriéres, &c. mort ſans alliance le 27 Avril 1677; & EMMANUEL, qui continua la poſtérité, *rapportée après celle de ſon frere aîné*; 6. *Anne*, mariée à *Aimé* de la Roche-Aymon, Marquis de S. Maixant: & 7. *Marguerite* d'Alégre, qui épouſa *Emmanuel* de Laſcaris d'Urfé Comte de S. Juſt, Marquis de Baugé, morte le ſixiéme Novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, Marquis d'Alégre, &c. mort le 14 Novembre 1664, épouſa 1°. en 1636. *Louiſe* Echallart, Fille de *Philippe*, Seigneur de la Boullaye, & de *Marie* Hurault-des-Marais, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune: 2°. le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte* de Roqueſeuil, veuve de *Gaſpard*, Comte de Coligny, Marquis de Dorne, & fille unique d'*Alexandre*, Marquis de Roqueſeuil, morte le premier Février 1699, dont il eut 1. *N.* morte jeune; & 2. *Marie-Marguerite*, Marquiſe d'Alégre, mariée par contract du huitiéme Février 1675, à *Jean-Baptiſte* Colbert, Marquis de Seignelay, Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand-Thréſorier des Ordres du Roi, morte le 16 Mars 1678, laiſſant pour fille unique *Marie-Jeanne* Colbert, Marquiſe d'Alégre, morte le 14 Avril 1680.

IX. EMMANUEL, Vicomte d'Alégre, fils puîné de CHRISTOPHLE II du nom, Marquis d'Alégre, ſuccéda à la Marquiſe de Seignelay ſa niéce, au Marquiſat d'Alégre, Seigneuries de Blainville, Oiſery, Flageac, Aurouſe, Lodiéres, &c. Il épouſa *Marie* de Rémond de Modéne, veuve de *Jean-Gabriel* Motier, Seigneur de Campeſtiers, & fille de *François* de Rémond, Baron de Modéne, Grand-Prevôt de France, morte le 12 Janvier 1689, dont il eut 1. YVES, qui ſuit; & 2. *Louiſe-Marie* d'Alégre, alliée en 1683 à *Pierre* du Cambout, Marquis, puis Duc de Coiſlin, Pair de France, morte ſans poſtérité le 15 Septembre 1692.

X. YVES, Marquis d'Alégre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer, & Lieutenant-Général du Haut Languedoc, a épouſé en 1679, *Jeanne-Françoiſe* de Garaud de Caminade, fille de *Jean-George* de Garaud, Seigneur de Do-

neville, Marquis de Miremont, Baron de Mauvesin, Président au Parlement de Toulouse; & de *Marthe* de Caminade, dont il a eu 1. *Yves-Emmanuel*, Comte d'Alégre, Colonel du régiment royal des Cravates, cavalerie, mort sans alliance le neuviéme Mai 1705, âgé de 19 ans; 2. *Marie-Thérèse-Delphine-Euſtochie*, alliée le onziéme Janvier 1696, à *Louis-François-Marie* le Tellier, Marquis de Barbezieux, Ministre & Secretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans; 3. *Marie-Marguerite*, qui épouſa le 25 Janvier 1705; *Philippe-Eugéne-François-Joſeph* de Boulogne, Baron de Liéques, Comte de Rupelmonde en Flandre; 4. *Marie*, alliée le 26 Janvier 1713, à N. Desmarêts, Marquis de Maillebois, Maître de la garderobe du Roi, &c. 5. *Emmanuelle* & 6. *Marguerite-Thérèſe* d'Alégre.

SEIGNEURS DE VIVEROS & de Beauvoir.

VI. CHRISTOPHLE d'Alégre, troiſiéme fils d'YVES II du nom, Baron d'Alégre, fut Seigneur de Viveros, & épouſa *Magdelaine* Loup, fille de *Blain* Loup, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule* du Puy, dont il eut GASPARD, qui ſuit.

VII. GASPARD d'Alégre, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Baſtie, S. Marcel, S. Deſiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, épouſa *Charlotte* de Beaucaire, Dame de Puyguillon de la Creſte, de S. Deſiré & de Chaumédies, fille de *Jean* de Beaucaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, Premier Maître d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne* du Breuil, Dame d'atour de la Reine. Il en eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Marie*, alliée à *Claude* de la Fayette, Seigneur de Hautefeuille; 3. *Gabrielle*, mariée à *Charles* Caponi, Seigneur d'Amblerieux, Chevalier de l'Ordre du Roi; 4. *Guyonne*, qui épouſa *Jean* de Chauvigny de Blot, Seigneur du Vivier; 5. *Louiſe*, mariée à *Louis* de Rollat, Seigneur de Thoury; & 6. *Marguerite* d'Alégre, alliée 1°. à *Iſaac* de Beaucaire, Seigneur de Lieſſe. 2°. à *Gilbert* de Rollat, Seigneur de Brughet.

VIII. FRANÇOIS d'Alégre, Seigneur de Viveros, de Beauvoir, &c. épouſa par contract du 27 Août 1610. *Magdelaine* d'Alégre ſa parente, fille de *Chriſtophle*, Seigneur de S. Juſt, & d'*Antoinette* du Prat, dont il eut 1. GASPARD II du nom, qui ſuit; & 2. *Claude* d'Alégre, mariée 1°. à *Gilbert* de Beaufort, Vicomte de la Mothe-Canillac: 2°. à *Jaques* le Groing, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD d'Alégre II du nom, Seigneur de Beauvoir &c. Gentilhomme de la chambre du Roi, épouſa 1°. *Magdelaine* de Tournon, fille de *Juſt-Louis*, Sire de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans: 2°. par contract du ſix Mars 1628. *Marie* d'Eſtaing, fille de *Jean* Vicomte d'Eſtaing, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; & 2. *Marie* d'Alégre, alliée à *Philippe* de Canillac Montboiſſier Comte de Dienne.

X. CLAUDE d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, &c. Grand-Senéchal d'Auvergne, Gouverneur de la ville & château de Montaigu-lés Combrailles, épouſa par contract du 30 Août 1654, *Marie* Ligondez, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près de Riom, & de *N.* de Rouvignac, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. N. fils; & 3. *N.* d'Alégre, mariée en 1690 à *Timoléon* Damoreſan, Seigneur de Précigny, Conſeiller au Parlement.

XI. JEAN d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, &c. mort le 31 Janvier 1692, avoit épouſé en Juillet 1680. *Marie-Magdelaine-Françoiſe* du Frêney, fille d'*Helie* du Frêney, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbezieux, Miniſtres & Sécretaires d'Etat, dont il eſt venu des enfans. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la maiſon de France*. Le P. Anſelme.

ALE'GRE DE CASSANATE (Marc-Antoine), Eſpagnol, natif de Tarragone en Catalogne, étoit Religieux de l'Ordre des Carmes. Son pére qui étoit très bien auprès de Philippe III. lui avoit obtenu la ſurvivance de la charge de Secretaire du Roi, qu'un de ſes oncles exerçoit. Mais il préféra le repos du cloître à toutes ces eſpérances. Il a compoſé dix ou douze Ouvrages différens; & entre autres celui qui eſt intitulé *Paradiſus Carmelitanus*. C'eſt un volume *in fol.* où ce Pére a mêlé quantité de fables: ce que les Carmes même avouent. Le Pére Jean Chéron de Bourdeaux reconnoit que cet Auteur avoit beaucoup de piété, mais très peu de connoiſſance de l'Antiquité, *pium virum magis quàm Antiquarium*. Alégre eſt mort l'an 1658, âgé de 68 ans. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* Jean Chéron, *in Vind. Scapul.*

ALE'GRE, petite ville, ancienne Baronie, puis Marquiſat dans l'Auvergne, eſt ſituée au pié d'une montagne, où eſt un fort château qui la commande. Sur le ſommet de cette montagne eſt un grand lac qu'on dit être un gouffre. Au pié de cette même montagne coule un ruiſſeau qui naît de pluſieurs étangs & qui ſe rend dans la riviére de Barne. * *Dict. Univ. de la France.*

* ALEGRETE, petite ville de Portugal dans la Province d'Alentejo avec titre de Marquiſat. Le premier Marquis fut Jean Telles de Silva, Comte de Villa-Major, premier Miniſtre d'Etat du Roi D. Pédre II. & auparavant, Ambaſſadeur à la Cour de l'Electeur Palatin. Il fut auſſi connu parmi les Savans par la Vie de Jean II. qu'il a écrite en Latin. Son fils a été Comte de Villa-major, Marquis d'Alégréte & Ambaſſadeur à la Cour de l'Empereur. Son ſecond fils eſt le Comte de Tarocca, ci devant Ambaſſadeur de Portugal en Hollande, où il s'eſt aquitté de cet emploi d'une maniére qui lui fait beaucoup d'honneur. * Colmenar, *Délic. de Port. Rélation de la Cour de Portugal ſous D. Pédre II. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALE'GRIN (Jean), Cardinal & Patriarche de Conſtantinople, étoit d'Abbeville en Picardie, & de la noble famille des Alégrins. Quelques Auteurs le nomment Jean d'Algrain, & aſſurent qu'il fut Moine de Cluni & Prieur d'Abbeville. Après avoir reçu le bonnet de Docteur à Paris, & avoir été élu Profeſſeur en Théologie, il fut Doyen de la Cathédrale d'Amiens: & puis ayant été nommé à l'Archevêché de Beſançon, il y renonça deux ans après, lorſque Grégoire IX. le créa Cardinal Evêque de Sabine l'an 1227. Ce Pape ne voulant pas permettre qu'Alégrin allât à Conſtantinople, dont il avoit été nommé Patriarche par Honoré III. le retint auprès de ſa perſonne, pour ſe ſervir de ſon conſeil. Il fut Légat *à latere* en Eſpagne & en Portugal, où il prêcha la Croiſade avec beaucoup de ſuccès. Depuis il fut envoyé vers Frédéric II. & fit enſorte que cet Empereur conclut le Traité de paix avec le ſaint Siége, & ſe ſoûmit volontairement aux cenſures de l'Egliſe, en cas de contravention à quelque Article du Traité. Frédéric ayant depuis violé ſa parole, fut excommunié par Alégrin, qui en avoit reçu l'ordre exprès de ſa Sainteté. Alégrin mourut l'an 1237, & laiſſa quelques Ouvrages; comme des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, quatre livres de Sermons, &c. * Ciaconius. Onuphrius. Vion. Robert, *Gaule Chrétienne.* Marrier, *Bibliotb. de Cluni.* Frizon, *Gallia purpurata.* Ignace de Jéſus-Maria, Carme Déchauſſé, *Hiſt. Eccleſ. d'Abbeville.*

ALEMAGNE. *Cherchez* ALLEMAGNE.

ALEMAN, Evêque de Paſſau. *Voyez* ALTMAN.

ALEMAN ou ALAMANDI (Louis), Cardinal du titre de ſainte Cécile, & Archevêque d'Arles, a mérité le nom de *Saint* ou de *Bienheureux*. Les Auteurs qui avoient parlé de lui avant Guichenon, Hiſtorien de Breſſe & de Bugey, & dont quelques-uns l'ont nommé le Cardinal d'Arles, s'étoient trompez en pluſieurs choſes qui regardent le païs, la naiſſance & la vie de ce Prélat. Il étoit fils de *Jean* Aleman ou Alamandi, Seigneur d'Arbent & de Mongiſſon, & vint au monde vers l'an 1390, dans le château d'Arbent au païs de Bugey. Il fut d'abord Chanoine & Comte de l'Egliſe de ſaint Jean de Lyon, enſuite Abbé de Tournus ſur Saône; Evêque de Maguelone, & non de Saint-Malo; & enfin Archevêque d'Arles. En 1422, le Pape Martin V. l'envoya à Sienne pour y faire agréer la tranſlation du Concile de Pavie dans cette premiére ville; & peu de tems après il le nomma à la Légation de Boulogne, d'où il alla reformer la police de Forli & d'Imola dans la Romagne. Louis III. Roi de Naples, Comte de Provence, s'eſtima heureux d'avoir dans ſes Etats un Prélat que toute l'Europe regardoit avec reſpect; & à ſa conſidération il confirma les Privilèges que les Princes ſes prédéceſſeurs avoient accordez libéralement à la ville d'Arles. Le Pape de ſon côté nomma Louis Aleman Cardinal en 1426, & le fit Vice-Camerlingue de l'Egliſe. En 1431, il fut nommé pour préſider au Concile de Bâle. Après la mort de Martin V, pendant le Concile de Bâle, le Cardinal Aleman ſe brouilla avec le Pape Eugéne IV. au ſujet du Concile que ce Pontife transféra ailleurs, & que le Cardinal fit continuer à Bâle. Eugéne y fut dépoſé & Amé VIII. Duc de Savoye fut mis en ſa place en 1439, ſous le nom de Félix V. Il a été fort loué par Enée Silvius, comme un homme tout à fait propre à préſider à de telles compagnies, ferme & vigoureux, illuſtre par ſa vertu, ſavant & d'une mémoire admirable pour récapituler tout ce que les Orateurs & les Diſputans avoient dit. Un jour qu'il harangua contre la ſupériorité du Pape ſur le Concile, il ſe fit admirer de telle ſorte que pluſieurs l'allérent baiſer, & que d'autres s'empreſſérent à baiſer ſa robbe. On élevoit ſon habileté juſques au ciel; d'autant plus qu'étant François, il n'avoit pas laiſſé de ſurpaſſer les Italiens, quelque fins qu'ils fuſſent. Il ſavoit fort bien employer les inſtrumens de la dévotion, car un jour de Seſſion, il fit porter par des Prêtres dans l'Aſſemblée toutes les reliques qui purent ſe trouver à Bâle, & les fit mettre à la place des Evêques abſens. Cela produiſit un tel effet, que lorſqu'on vint, ſelon la coutume à invoquer le S. Eſprit, chacun ſe mit à pleurer. Il ne fit pas moins pleurer les Aſſiſtans, lorſqu'il officia le jour d'une autre Seſſion, & que la tête chauve toute nue, il diſtribua la communion à tous ceux qui ſe préſentérent, en leur donnant à tous le baiſer de paix, & les exhortant à communier dignement. Pendant que la peſte ravageoit la ville, il ne voulut jamais abandonner ſon poſte, & ni la mort d'une partie de ſes Domeſtiques, ni les priéres de tout le monde ne le purent obliger à en ſortir. Il aima mieux ſauver le Concile au péril de ſa vie par ſa préſence, que de ſauver ſa vie au péril du Concile par ſon abſence. Il étoit extrémement laborieux, & ſi ſobre qu'il y eut des Conclaviſtes qui ne purent ſoufrir qu'en leur diminuant leur ordinaire, on leur propoſât l'exemple de ce Cardinal. Eugéne de ſon côté excommunia le Cardinal Louis qui préſidoit à cette Aſſemblée, le dégrada du Cardinalat, & le déclara indigne de tous les emplois qu'il exerçoit dans l'Egliſe. Mais après que Félix V. eut renoncé, l'an 1449, à la Papauté en faveur de Nicolas V. légitime ſucceſſeur d'Eugéne, ce Pontife reçut à ſa communion le Cardinal d'Arles, lui aſſura la poſſeſſion de ſes dignitez, & l'envoya en qualité de ſon Légat dans la Baſſe Allemagne. Au retour de ce voyage, Louis ſe retira dans ſon Diocéſe, où il travailla continuellement à la réforme de ſon Clergé, & à l'inſtruction des peuples ſoumis à ſa conduite; & mourut le 16 Septembre 1450, âgé de 60 ans. Les uns diſent qu'il mourut en Savoye dans l'Abbaye de Hautecombe, où les Moines lui bâtirent une chapelle, & l'invoquoient dans la célébration de la Meſſe. Les autres diſent que ce fut à Salon. Quoiqu'il en ſoit, il mourut en odeur de ſainteté, confirmée par tant de miracles, qu'à la requête des Chanoines & des Céleſtins d'Avignon, & ſur les inſtances du Cardinal de Clermont Légat *à latere* de Clément VII. il fut béatifié par ce Pape en 1527, & ſon corps a été porté à Arles, où l'on voit ſon tombeau. * Pie II, *Cosmog. c.* 42. *& in Comment.* Onuphre. Ciaconius. Aubery & Du Chêne,

Digitized by Google

Chêne, *Hiſt. des Card.* Frizon, *Gall. purp.* Suxi, *Pont. Arel.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Du Sauſſai, *in Mart. Gall.* Swert. *in Arch. Arel.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*, *Part.* 3. *p.* 4. Sandere. Chenu, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEMAN (Nicolas), Seigneur du Châtelet, de l'illuſtre maiſon des Alemans de Touraine, & fils de *Rodolphe* Sénéchal de Beaucaire. Il floriſſoit dans le XVI ſiécle ſous le régne de François I. qu'il ſervit en qualité de Gentilhomme de la Chambre. Il fut depuis ſon Ambaſſadeur en Italie l'eſpace de trente-cinq ans. A ſon retour ce Prince l'employa pour faire élever le pavillon d'Ardres, qui ſervit à l'entrevue des deux Rois. Il fonda les Minimes de Châtelleraut, où il eſt enterré. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

ALEMAN ou ALAMANNI (Nicolas), différent du précédent. *Voyez* ALAMANNI.

ALEMAN, Roi des Germains. *Voyez* ALEMANNUS.

* ALEMAN, ancienne famille de Saxe, & en particulier de Magdebourg, où elle étoit connue dès le ſecond ſiécle. De là elle s'eſt répandue, en Italie, en Eſpagne & en France, & a produit pluſieurs grands hommes. A Florence, il y avoit un ALEMAN ou ALEMANNUS, Bourguemaître de la République, où cette famille occupoit les premiers emplois. En 1215, HUGUES ALEMAN étoit Colonel; SILVESTRE, FRANÇOIS & ALEXIUS, Capitaines des Bourgeois; PIERRE & VINCENT, Ambaſſadeurs, le premier en France & en Eſpagne & le ſecond à Milan; ADIMARE, Archevêque & Cardinal, ſans parler de pluſieurs autres qu'on pourroit encore alleguer. Ceux qui ont porté ce nom, ont été connus en d'autres lieux d'Italie, comme ALBERT, qui a été Docteur en Droit & Chevalier, occupoit à Ferrare la place de Préteur ou de Baillif en 1209. FERRIEN, a été au ſervice de Gênes dans le XIII ſiécle; RENAUD, fut Vicerol de Sicile ſous l'Empereur Frederic II; GERAUD, Sécretaire de Martin Roi de Sicile. Il y a un Article à part pour NICOLAS ALEMAN ou ALAMANNI, Bibliothécaire du Vatican. MATTHIEU ALEMAN, a été Secretaire de Philippe II. Roi d'Eſpagne. Il a traduit *Horace* en Eſpagnol & a compoſé la Vie de *D. Guzman d'Alfarache.* LOUIS ALEMAN a été en France Archevêque d'Arles & Cardinal. Il en a été parlé ſous le nom d'ALEMAN (LOUIS). On a eu auſſi de ce nom ANTOINE I. & ANTOINE II. Evêques de Cahors; SYBOND, Evêque de Grenoble en 1451. JEAN-BAPTISTE & LUC, Evêques de Mâcon; LOUIS, un excellent Poëte, & Ambaſſadeur du Roi François I. à l'Empereur Charles-Quint: PIERRE, Grand-Maître d'Hôtel d'Etienne Roi de Pologne. Pour ce qui regarde ceux qui portent le nom d'ALEMAN à Magdebourg, ils ont ſouvent été depuis le XIII ſiécle, Baillifs, Bourguemaîtres, & Echevins, ont poſſédé beaucoup de terres, & ont été mis au nombre des familles nobles. JAQUES ALEMAN, Docteur en Droit Civil & Canonique fut depuis 1603, juſqu'en 1630, Conſeiller de l'Evêque d'Halberſtat; FREDERIC fut Sécretaire de Jean George I. Electeur de Saxe, & JEAN le fut de l'Electeur Jean George II; JEAN GILLES, Banneret du S. Empire, Baron d'Aleman, Seigneur Héréditaire de Schmiedeberg fut Conſeiller des Electeurs Jean George III. & IV. Il y a encore d'autres perſonnages conſidérables, ſortis de cette famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gamarin, *de Hetrur. Famill.* Peccenſtein, *Theat. Saxon. c.* 60. *p.* 341. Siber, *de claris Alemannis.*

ALEMANNI (Gilbert), vivoit dans le XIV ſiécle vers l'an 1334. Il compoſa quelques Ouvrages, & entre autres une Hiſtoire de la Terre-Sainte, qu'il dedia à Talerand de Périgord, Cardinal & Evêque d'Auxerre.

ALEMANNI (Louis), embraſſa dans le XVI ſiécle les opinions de Calvin. Dans la ſuite il s'oppoſa à ſa doctrine, touchant l'Euchariſtie; & vers l'an 1566 il enſeigna à Lyon celle de Zuingle. * Pratéole, *V. Lug. Alem.* Gautier, *Chron. Sac. XVI.* On ſeroit curieux de voir quelle différence trouve l'Auteur de cet article entre les ſentimens de Calvin & de Zwingle au ſujet de l'Euchariſtie, pour dire qu'Alemanni quitta ceux du premier pour ſuivre ceux de l'autre. Il eſt certain que Calvin & Zwingle n'ont différé à cet égard en rien d'eſſentiel, & que s'il y a entre eux quelque différence, elle n'eſt que dans les termes. * Jurieu, *Hiſt. du Calviniſme & du Papiſme mis en parallèle*, *P.* 1. *c.* 4.

ALEMANNI (Côme). *Voyez* ALAMANNI.

ALEMANS (N.), naquit à Bruxelles de parens de baſſe extraction. Dès l'âge de douze à treize ans, il alla en Italie, & ſe mit pour ſubſiſter au ſervice d'un Peintre de Florence qui par compaſſion le prit chez lui, & lui apprit à deſſiner & à peindre. Il demeura chez ce Maître dix ou douze ans, & il en ſortit alors pour aller chercher fortune par le moyen de ſon pinceau. Il eut le bonheur de faire connoiſſance à Rome avec un Peintre en miniature, qui lui conſeilla de s'appliquer à cette partie de la Peinture. Il le fit, & y reüſſit parfaitement bien. Alors il retourna dans ſon pais, mais quand il vit que l'on n'étoit pas d'humeur à payer ſon travail, autant qu'il le méritoit, il quitta ſon ingrate patrie, & retourna en Italie où le merite trouve de dignes recompenſes. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 317. *& ſuiv.*

ALEMANNUS, Roi fabuleux des anciens Germains, régna après ſon pére Teuta. Ce Prince s'aquit une ſi grande réputation par ſa force & par ſon courage, qu'on l'appelloit l'*Hercule Germanique.* C'eſt de lui, ſelon quelques uns, que les Germains furent appellez *Alemands.* Il avoit coutume de ſe faire ſuivre par un lion enchaîné, d'où l'on prétend que les Princes d'Allemagne ont pris la coutume de mettre un lion dans l'écuſſon de leurs armes. On lui dreſſa une ſtatue dans une Iſle nommée alors *Augia*, & depuis *Reichenau*, ſituée dans le Lac de Zell ou de Conſtance, dans la Souabe. Cette ſtatue fut transportée par Maximilien dans une petite ville de Baviére, nommée Oëtingen. Les Allemands eurent une ſi grande vénération pour ce Prince, qu'ils l'invoquérent comme un Dieu après ſa mort. Il laiſſa, dit-on, pluſieurs fils qui régnérent en divers païs d'Allemagne ou Germanie; ſavoir, Noricus, Boius, Dan, Angul, Helvetius & Humnus. Mais on n'auroit pas grand tort de mettre au rang des fables tout ce qu'Aventin ſur tout, a écrit de cet Alemannus & de ſes fils, puis qu'aucun Auteur digne de foi ne fait mention d'aucune de ces circonſtances. * Henning, *tome* 1. *Genéal.* Tacite, *de Mor. German.* Aventinus. Spangenberg, *Mansfeld. Chron. c.* 16.

ALEMDAR, à la Cour du Grand-Seigneur, eſt celui qui porte l'enſeigne ou l'étendart verd de Mahomet, lorsque le Sultan ſe montre en public dans quelque ſolemnité. Ce mot eſt compoſé d'*Alem*, qui ſignifie *étendart*, & de *Dar*, qui ſignifie *avoir, tenir.* * Ricault, *de l'Empire Ottoman.*

ALEMDIN, grande ville d'Afrique & bien peuplée. *Voyez* ELMADINE.

ALEMETH. *Voyez* ALAMATH.

ALEN & ALEM, *Alena* & *Alem*, petite ville de Weſtphalie en Allemagne, eſt ſituée dans le haut Diocéſe de Munſter, ſur la riviére de Werſe, à quatre lieues de la ville de Wolbeck, vers le midi oriental. * Maty, *Diction. Géogr.* Baudrand.

ALEN, ville Impériale d'Allemagne dans la Souabe. *Voyez* AHLEN.

* ALEN (Jean d'), Peintre habile, natif peut-être d'Amſterdam où il a demeuré depuis ſa plus tendre jeuneſſe juſqu'à ſa mort qui arriva en 1698. Il étoit tellement maître de ſon pinceau, qu'il ſavoit imiter toute ſorte de maniére de peindre, particuliérement les piéces de Melchior *de Hondekoeter*, qui conſiſtoient en oiſeaux, qu'il copioit ſi parfaitement, que ſouvent les meilleurs Connoiſſeurs étoient embarraſſez, quand on leur demandoit leur jugement ſur ces piéces. * Houbraken, *Schilderboek*, *P.* 3. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALENCASTRO ou LANCASTRE, tige des Ducs d'Aveiro & d'Abrantès ſortis des Rois de Portugal. *Cherchez* ABRANTES.

ALENÇON (Charles), fils aîné de Charles II. Comte d'Alençon, & frére du Cardinal Philippe d'Alençon, Archevêque de Rouen, dégoûté du ſiécle par les grands troubles qui arrivérent après la mort de ſon pére, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique au couvent de S. Jaques de la ville de Paris. Marie d'Eſpagne ſa mére qui s'oppoſoit à ſon deſſein, en fit de grandes plaintes au Pape, qui députa le Marquis de Montferrat, pour examiner la vocation de ce Novice. Ce Seigneur ayant reconnu qu'elle étoit bonne, Charles d'Alençon fit profeſſion dans cet Ordre, où il vécut avec piété. Il faiſoit deſirer la quête dans la ville de Paris, portant la beſace ſur les épaules. Devenu dans la ſuite habile Théologien & homme d'une ſageſſe extraordinaire, il fut nommé par le Roi ſon parent, Archevêque de Lyon. Il mourut le cinquiéme Juillet 1375, dans ſon château Epiſcopal de Pierre-Anciſe. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. tome* 1. Font. *Theat. Domin. tit. de Archiepiſc. n* 56.

ALENÇON, ſur la riviére de Sarte, *Alenconium*, ville de Normandie, avec titre de Duché & Bailliage. Elle eſt ancienne, & eſt ſituée dans une plaine fertile, entre la forêt d'Eſcouis & celle de Perſeigne, avec un pont ſur la Sarte, où elle reçoit la Briante, qui forme dans la ville une petite Iſle. On voit dans la paroiſſe de Notre-Dame quelques tombeaux des Ducs d'Alençon, qui de leur tems y avoient une Chambre du Conſeil, nommée *Eſchiquier.* Cette Chambre fut depuis ſupprimée par la réünion du Duché à la Couronne. Alençon, dont le Bailliage eſt des plus grands de la Province, ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. M. de Matignon, depuis Maréchal de France, empêcha qu'à la journée de S. Barthelemy l'an 1572, on n'y maſſacrât les Prétendus Reformez. Il prit depuis cette ville en l'année 1575, mais elle fut reprise enſuite par les Ligueurs, ſous le Duc de Mayenne. Les Hiſtoriens de France parlent de quelques Seigneurs d'Alençon; & entre autres de ROBERT Rotrou, dont la ſœur nommée *Elie*, vendit au Roi Philippe *Auguſte* la Seigneurie d'Alençon. Le Roi ſaint Louis la donna avec titre de Comté à ſon fils *Pierre*, qui mourut au retour du voyage d'Afrique le ſixiéme Avril 1283, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Jeanne* de Châtillon, Comteſſe de Blois & de Chartres. Ainſi le Comté d'Alençon revint à la Couronne. Le Roi Philippe *le Hardi* le donna à ſon fils CHARLES *de Valois*; & celui-ci le donna à un autre CHARLES ſon ſecond fils, lequel de *Marie* d'Eſpagne ſa ſeconde femme, eut *Charles*, qui prit l'habit de Religieux de ſaint Dominique, & qui fut Archevêque de Lyon, dont il eſt parlé dans l'Article précédent; *Philippe* Cardinal; & PIERRE, qui continua la poſtérité. Ce dernier laiſſa JEAN I. en faveur duquel le Roi Charles VI. érigea l'an 1414, le Comté d'Alençon en Duché & Pairie. Il eut trois ſucceſſeurs juſqu'à *Charles* III. qui mourut ſans poſtérité en 1525. Ce Duché retourna à la Couronne, & fut donné depuis à FRANÇOIS, fils de Henri II. La mort de ce Prince, qui ne laiſſa point de ſucceſſeur, fit encore réünir Alençon au domaine. Cette ville fit depuis une partie de l'appanage de Gaſton, fils d'Henri IV. Duc d'Orléans, & paſſa en 1660 à *Iſabelle* d'Orléans ſa ſeconde fille, qui fut mariée à *Joſeph* de Lorraine Duc de Guiſe. Après la mort de cette Princeſſe en 1696, le Duché d'Alençon fut encore réüni à la Couronne; &, par Lettres patentes du mois de Juin 1710, vérifiées en Parlement le dixiéme Juillet ſuivant, il fut donné pour appanage à *Charles* de Berry, petit-fils de Louis XIV.

Cette ville eſt auſſi connue par les Diamans, appellez *Diamans d'Alençon*: ils ne ſont pourtant pas proprement d'Alençon, puiſqu'ils croiſſent en un village nommé Hertré à deux lieues de là, dans un terroir ſablonneux & plein de roches, dont les pierres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort laiſant. On y trouve de ces Diamans qui ſont auſſi gros qu'un œuf, & même davantage.

Il

Il y en a de ſi nets & de ſi brillans, que quelques Lapidaires y ont été trompez. * Sanſon. Bourgon, *Géographie Hiſtorique.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des Comtes & Ducs d'Alençon.

XV. CHARLES de Valois II du nom, ſurnommé *le Magnanime*, ſecond fils de CHARLES de France, Comte de Valois, d'Alençon, &c. & petit-fils de PHILIPPE III du nom, ſurnommé *le Hardi*, Roi de France, fut Comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, de Porchoët & de Joigny, &c. & mourut à la bataille de Crecy, donnée le 26 Août 1346. Il épouſa 1°. par contract du mois d'Avril 1314, *Jeanne*, Comteſſe de Joigny & Dame de Mercœur, fille unique de *Jean* II du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Mercœur, & d'*Agnès* de Brienne, morte ſans enfans le deuxiéme Septembre 1336; 2°. par contract du mois de Décembre 1336, *Marie* d'Eſpagne, veuve de *Charles* d'Evreux, Comte d'Eſtampes, & fille de *Ferdinand* d'Eſpagne II du nom, Seigneur de Lara, & de *Jeanne* héritiére de Lara, morte le 19 Novembre 1379, dont il eut 1. *Charles* III du nom, Comte d'Alençon, qui ſe rendit Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut depuis Archevêque de Lyon en 1365, & mourut le cinquiéme Juillet 1375; 2. *Philippe*, Cardinal d'Alençon, Evêque de Beauvais en 1356, Archevêque de Rouen en 1359, Adminiſtrateur de l'Archevêché d'Auſch en 1374, Patriarche de Jéruſalem en .... & créé Cardinal le 18 Septembre 1378, mort à Rome le 15 Août 1397; 3. PIERRE II, qui ſuit; 4. *Robert*, Comte du Perche & de Porchoët, mort en 1377, ayant eu de *Jeanne* de Rohan, fille de *Jean* I du nom, Vicomte de Rohan, qu'il avoit épouſée le cinquiéme Avril 1374. *Charles* d'Alençon, mort jeune; & 5. *Iſabelle* d'Alençon, Religieuſe au Prieuré de Poiſſy.

XVI. PIERRE II du nom, ſurnommé *le Noble*, Comte d'Alençon, du Perche & de Porchoët, &c. mourut le 20 Septembre 1404. Il épouſa le 20 Octobre 1371, *Marie* Chamaillart, Vicomteſſe de Beaumont au Maine, fille & héritiére de *Guillaume* Chamaillart, Seigneur d'Antenaiſe, & de *Marie* de Beaumont, morte le 18 Novembre 1425, dont il eut 1. *Pierre*, mort jeune en 1375; 2. *Jean*, mort jeune en 1376; 3. JEAN I du nom, qui ſuit; 4. *Marie*, morte jeune en 1377; 5. *Jeanne*, morte ſans alliance le ſixiéme Août 1403; 6. *Marie*, alliée par contract du 17 Mars 1389, à *Jean* VII du nom, Comte d'Harcourt & d'Aumale, morte avant l'an 1418; 7. *Catherine*, mariée 1°. en Août 1411, à *Pierre* de Navarre, Comte de Mortain: 2°. le premier Octobre 1413, à *Louis* de Baviére, dit *le Barbu*, Seigneur d'Ingolſtat, morte le 25 Juin 1462; & 8. *Marguerite* d'Alençon, qui paſſa ſa vie en l'Hôtel-Dieu d'Argentan, & y mourut. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon Seigneur d'Asnon, de Feucon & du Goulet.*

XVII. JEAN I du nom, ſurnommé *le Sage*, Duc d'Alençon, Pair de France, &c. né le neuviéme Mai 1385, mourut à la bataille d'Azincourt, donnée le 15 Octobre 1415. Il épouſa par contract du 26 Juin 1396, *Marie* de Bretagne, Dame de la Guerche, fille de *Jean* V du nom, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, morte le 18 Décembre 1446, dont il eut 1. *Pierre*, né le quatriéme Octobre 1407, mort le 16 Mars 1408; 2. JEAN II du nom, qui ſuit; 3. *Jeanne*, née le 17 Septembre 1412, morte le 17 Octobre 1420; 4. *Marie*, qui ne vécut que deux ans; & 5. *Charlotte* d'Alençon, née le 15 Décembre 1413, morte ſans alliance le 24 Mars 1435. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, Seigneur de Gallardon.*

XVIII. JEAN II du nom, ſurnommé *le Beau*, Duc d'Alençon, Pair de France, Chevalier de la toiſon d'or, &c. né le deuxiéme Mars 1409, mourut en 1476. Il épouſa 1°. en 1421, *Jeanne* d'Orleans, fille aînée de *Charles*, Duc d'Orléans, & d'*Iſabelle* de France ſa premiére femme, morte ſans enfans le 19 Mai 1432, en ſa 23 année: 2°. par contract du 30 Avril 1437, *Marie* d'Armagnac, fille de *Jean* IV. du nom, Comte d'Armagnac, & d'*Iſabelle* de Navarre ſa deuxiéme femme, morte le 25 Juillet 1473, dont il eut 1. RENÉ, qui ſuit; & 2. *Catherine* d'Alençon, mariée par contract du huitiéme Janvier 1461, à *François*, dit *Guy*, XIV du nom, Comte de Laval, morte ſans lignée le 17 Juillet 1505. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, 1. Jean *bâtard d'Alençon, vivans en* 1483; 2. Robert, *qui fut preſenté à l'Evêque d'Angers l'an* 1489, *pour adminiſtrer l'Hôtel-Dieu de ſaint Julien-les-Pont de Châteaugontier*; 3. Jeanne, *mariée par contract du* 14 *Novembre* 1470, *à* Guy *de Maumont, Seigneur de ſaint Quentin en la Marche*; & 4. Magdelaine, *bâtarde d'Alençon, qui épouſa* Henri *du Breuil, vivante en* 1487.

XIX. RENÉ, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, &c. mort le premier Novembre 1492, épouſa par contract du 14 Mai 1488, *Marguerite* de Lorraine, fille de *Ferry* de Lorraine II du nom, Comte de Vaudémont, & d'*Iolande* d'Anjou, Reine de Sicile, Ducheſſe de Lorraine & de Bar. Aprés la mort de ſon mari elle ſe rendit Religieuſe aux filles de Sainte-Claire d'Argentan, où elle mourut le premier Novembre 1521, en ſa 58 année, ayant eu pour enfans 1. CHARLES IV du nom, qui ſuit: 2. *Françoiſe*, mariée 1°. par contract du ſixiéme Mai 1505, à *François* d'Orléans II du nom, Duc de Longueville: 2°. le 18 Mai 1513, à *Charles* de Bourbon, Duc de Vendôme, morte le troiſiéme Septembre 1550; & 3. *Anne* d'Alençon, née en Octobre 1492, mariée le 31 Août 1508 à *Guillaume* Paléologue V du nom, Marquis de Montferrat. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, 1. Charles *bâtard d'Alençon, mort avant l'an* 1545; 2. Marguerite, *qui épouſa* 1°. *par contract du* 16 *Juillet* 1485, René, *Seigneur de Boiſguyon*: 2°. Henri *de Bournel*; & 3. Jaquette *bâtarde d'Alençon, mariée à* Gilles *des Ormes, Seigneur de S. Germain, premier Maître d'Hôtel du Roi Louis XI.*

XX. CHARLES IV du nom, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, né le deuxiéme Septembre 1489, mourut le onziéme Avril 1525, ſans enfans de *Marguerite* d'Orléans, fille de *Charles*, Comte d'Angoulême, & de *Louiſe* de Savoye, qu'il avoit épouſée le neuviéme Octobre 1509. Elle ſe remaria l'an 1527, à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, & mourut le 21 Décembre 1549. * La Clergerie, *Hiſt. du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* De Thou, *Hiſt.* Le Pére Anſelme, &c.

ALENÇON. *Cherchez* PHILIPPE d'Alençon, Cardinal.

ALENDORF. *Voyez* ALLENDORF.

ALENGON. *Cherchez* LANGON.

ALENGUER & ALENQUER. *Voyez* ALANGUER.

ALENIO (Jules), Jéſuite de Breſcia dans l'Etat de Veniſe, entra dans la Société l'an 1600. Il paſſa en Orient, & arriva à Macao en 1610, n'étant pas encore Prêtre, où il enſeigna les Mathématiques & fut maître des Novices. De là ayant pénétré plus avant dans le vaſte Empire de la Chine, il cultiva cette terre infidelle durant trente-ſix ans. Il porta le premier la foi dans la Province de Xanſi, & bâtit pluſieurs Egliſes dans celle de Foquien. Il fut Supérieur de pluſieurs Réſidences durant vingt-trois ans, & Vice-Provincial pendant ſept ans. Il mourut au mois d'Août 1649. Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages en Chinois, *La Vie de Jéſus-Chriſt*, en huit tomes; *De l'Incarnation de Jeſus-Chriſt*; *La Vie de Jeſus-Chriſt en eſtampes*; *Du Sacrifice de la Meſſe*; *Du Sacrement de Penitence*; *De l'Origine du monde*; *Preuve de l'exiſtence de Dieu*; *Réfutation des erreurs des Chinois*, & *Réponſes à leurs queſtions*; *Dialogues*; *Dialogue de ſaint Bernard entre l'ame & le corps*, en vers Chinois; *Des Sciences de l'Europe*; *Géometrie Pratique*, en 4. liv. *La Vie du P. Matthieu Ricci. La Vie du Docteur Michel Yam, Chinois converti*; *La Vie d'un jeune Chinois fort vertueux*; *Théatre de l'Univers, ou Coſmographie.* Ce dernier ſe conſerve à Rome chez les Jéſuites à la Maiſon Profeſſe. * Sotwel, *Bibliath. Script. S. J.*

ALENTAKEN ou ALENTAKIA, petit païs de Suéde en Livonie, entre le Lac de Peipus proche de Narva, & le Golfe de Finlande dans l'Ethonie, dont il fait partie. Ce païs a été ci-devant ſous l'obéiſſance du Roi de Suéde, mais il dépend préſentement de la Moſcovie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALENTEJO ou ENTRE TEJO E GUADIANA, *Provincia inter Tagum & Anam*, ou *Tranſtagana Provincia*, eſt la plus grande Province de Portugal, tres fertile, & ainſi nommée, parce qu'elle eſt entre les riviéres du Tage & de la Guadiana. Elle a environ trente-ſix lieues de longueur, & trente-quatre de largeur, ſelon Olivera. Ses principales villes ſont Evora, ſiége des anciens Rois, Elvas, Portalegre, Eſtrémoz, Bexa ou Beja, &c. C'eſt dans cette Province qu'Alphonſe I de ce nom, Roi de Portugal, gagna, en 1139, la célébre bataille d'Orique contre cinq Rois ou Généraux Maures. * Vaſconcellos, *Hiſt. de Portugal.* Mariana, *Hiſt. Hiſp.* Nicolas Olivera, *Grandes de Lisb.* &c.

ALEP, ville de Syrie, entre Alexandrète & l'Euphrate. Les Italiens la nomment Aleppo & d'autres Halep ou Haleb. Léonard Abel Evêque de Sidon, Pierre Gillius, Bellon, & quelques autres eſtiment que cette ville eſt l'ancienne *Berrœa*, qui avoit le ſiége d'un Archevêché ſous le Patriarchat d'Antioche. D'autres, comme Cluvier, Sanſon, Briet, &c. ſoutiennent que c'eſt l'ancienne *Hierapolis*, qui étoit auſſi une ville Archiépiſcopale ſous le même Patriarchat. Il y en a encore qui ſe font imaginez qu'Alep eſt cette *Lariſſa*, une des cinq villes que Marc-Antoine donna à un Parthe; & enfin quelques autres veulent que ce ſoit *Chalybon* ou *Calybon*. Il eſt bien difficile de rien déterminer. Elle eſt belle, riche, & extrémement marchande, étant comme le centre du commerce entre la mer Méditerranée & celle des Indes. Les Perſans, les Arméniens, & les autres peuples Orientaux y portent des ſoyes, des épiceries, des drogues, des pierreries, & d'autres marchandiſes, qu'ils tirent des Iſles de l'Aſie, & d'ailleurs. De l'occident les François, les Anglois, les Venitiens, les Génois, les Hollandois, &c. y portent des draps, des étoffes de ſoye, de l'écarlate, du fer, du plomb, des fourrures, &c. Autrefois, avant que les Portugais euſſent ouvert le commerce des Indes par le Cap de Bonne Eſperance, il n'y en avoit point entre l'Orient & l'Occident que celui d'Alep, ou par la Mer Rouge & l'Egypte. Alep a aujourd'hui ſix milles de tour, avec douze portes, trois fauxbourgs, & un bon château. Elle eſt bâtie ſur quatre collines; le château eſt ſur la plus haute, qui fait le milieu d'Alep, & qui eſt ſoutenue par des voutes en quelques endroits, de peur que la terre ne s'éboule. Hors de la ville il y a une petite riviére nommée Coïc, qui ſert à arroſer les jardins, où il croît d'excellentes piſtaches. Les édifices, tant publics que particuliers, ne ſont beaux que par dedans; les murailles y ſont revêtues de marbre de différentes couleurs, & les lambris ſont enrichis de feuillages & d'inſcriptions en or. Il y a environ ſix-vints Mosquées, dont il y en a ſept qui ſont fort magnifiques, & trois qui ont leur dôme couvert de plomb. La plus grande étoit une Egliſe des Chrétiens, que l'on croit avoir été bâtie par ſainte Hélène. Dans un des fauxbourgs il y a encore une Mosquée qui a été auſſi autrefois une Egliſe des Chrétiens, où l'on voit une choſe remarquable. Dans le mur qui eſt au côté droit de la porte, il y a une pierre de deux à trois piez en quarré, où eſt marquée la figure d'un calice & d'une hoſtie au deſſus de l'ouverture du calice, avec un croiſſant qui couvre l'hoſtie, & dont les deux pointes deſcendent ſur les bords du calice. On croiroit d'abord que ces figures ſeroient des piéces rapportées comme les peintures à la Moſaïque; mais tout y eſt naturel, comme on l'a reconnu en grattant la pierre avec un ferrement en l'abſence des Turcs. Il y a eu pluſieurs Conſuls qui ont voulu acheter cette pierre: quelques-uns en ont offert juſqu'à deux mille

mille écus; mais les Bachas ou Gouverneurs d'Alep n'ont jamais voulu la vendre. A demie-lieue de la ville il y a un coteau très agréable, qui sert de promenade aux Francs. On y voit une grotte où les Turcs disent que le Prophète Ali a demeuré quelques jours; & parce qu'il y a dans le roc l'impression d'une main assez mal dessinée, ils croyent que c'est celle de ce faux Prophète. Il y a trois Colleges dans Alep, où l'on enseigne la Grammaire, la Philosophie & la Religion Mahométane. On y compte quarante Carvansérás pour les voyageurs & les marchands, & cinquante bains publics. Les fauxbourgs de la ville sont grands & peuplez, & presque tous les Chrétiens y ont leurs maisons & leurs Eglises. Il y a de cinq sortes de Chrétiens dans Alep, les Romains ou Catholiques, les Maronites, les Grecs, les Arméniens & les Jacobites. Les Catholiques ont trois Eglises desservies par les Capucins, les Jésuites & les Carmes Déchaussez. Les Maronites dépendent du Pape, & ne sont guéres plus de douze cens: leur Eglise est dédiée à saint Elie. Les Grecs y ont un Archevêque, & sont environ quinze ou seize mille: leur Eglise est dédiée à saint George. Les Arméniens, qui sont à peu prés douze mille, ont un Evêque & une Eglise dédiée à la Vierge. Les Jacobites ont aussi un Evêque & une Eglise sous le titre de la Vierge & leur nombre égale presque celui des Arméniens. Il se fait à Alep grand trafic d'étoffes de soye, de maroquins & de camelots de poil de chévre, de noix de galle, de savons & de plusieurs autres marchandises: & il s'y rend des Négocians de tous les endroits du monde. Sans parler des Turcs, des Arabes, des Persans & des Indiens, il y a toûjours à Alep quantité de François, d'Italiens, d'Anglois & de Hollandois; & chaque nation a son Consul pour soutenir ses droits & ses intérêts. Ce commerce ne se fait pas, comme quelques-uns ont écrit, par les riviéres de l'Euphrate & du Tigre, sur lesquelles ils disent que les marchandises se transportent en descendant & en montant jusqu'au Bir, où on les débarque pour Alep. A l'égard de l'Euphrate, la quantité de moulins qu'on y a bâtis pour tirer l'eau afin d'arroser les terres, en empêche la navigation, & la rend dangereuse. Pour ce qui est du Tigre, il n'est gueres navigable que depuis Bagdat jusqu'à Balfora, la navigation étant empêchée, de Bagdat à Alep, par une digue qui traverse le Tigre au dessus de Mosul ou Ninive. La ville d'Alep est gouvernée par un Bacha qui commande à toute la Province, depuis Alexandrète jusqu'à l'Euphrate. Sa garde est pour l'ordinaire de trois cens hommes. Il y a aussi un Aga ou Capitaine de cavalerie, qui commande environ quatre cens Spahis; & un autre Aga qui a sous lui sept cens Janissaires, & qui est maître des portes de la ville, dont on lui apporte les clefs tous les soirs, de sorte que le Bacha lui-même ne peut y passer sans sa permission. Le château est sous un autre Commandant que le Grand-Seigneur y envoye de Constantinople. Il a sous lui deux cens Mousquetaires, & tout le canon est en son pouvoir. Il y a encore outre cela un Aga avec 300 Mousquetaires & une espéce de Chevalier du guet qui fait la patrouille toutes les nuits. Alep est une ville si peuplée qu'en 1585 il y mourut 120000 personnes de la peste en trois mois de tems. Le Cadi, comme ailleurs, y juge les causes civiles & criminelles; & le Moufty est le Chef & l'interpréte de la Loi de Mahomet. Corneille le Brun qui a séjourné quelque tems à Alep & qui a dessiné le plan de cette grande & importante ville, dit qu'elle est située sur la riviére *Singa* ou *Kouaic*, environ à vint lieues de l'Euphrate; qu'elle est en partie dans la plaine, & en partie sur trois côtaux; qu'elle a dix portes; qu'elle paroit à peu prés ronde, occupant l'espace d'environ trois quarts de lieue de tour. Il remarque qu'avant qu'on eût découvert le chemin des Indes par mer, les marchandises de la Perse & des Indes passoient par Alep. L'air d'Alep est extrémement subtil; il cause à la plûpart des étrangers une grosse galle, ou une pustule, qui dure pendant une année, qui suppure continuellement & que l'on nomme communément le *mal d'Alep*. On fait dans Alep un grand commerce de grains, & le païs des environs produit beaucoup de blez, d'olives, de mûres & de vers à soye. Le port d'Alexandrette est à trois journées d'Alep. En 637, les Mahometans enlevérent cette ville aux Chrétiens. Mango Cham des Tartares la ravagea l'an 1260, & la ruïna entiérement. Selim Empereur des Turcs la prit en 1515, & y trouva des threfors incroyables. Elle passe après Constantinople & le Caire, pour la ville la plus riche de tout l'Empire des Turcs. Les Caravannes pour la Meque & Médine, viennent jusques à Alep, & c'est dans cette ville que le Sultan faisoit sa résidence dans les guerres qu'il a eues avec la Perse. * Texeira, *l. 9. Itin. Orient.* Bellon, *l. 2. Observ. c. 3.* Pietro della Valle, *Relation du Levant.* Aubert le Mire, *Notit. Episc. Orbis.* Sanson. Briet. Tavernier, *l. 2. c. 2.* D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant.*

* ALEPH, est le nom de la premiére lettre de l'alphabet des Hébreux, & de là est venu l'alpha des Syriens & des Grecs. Il signifie, *chef, Prince* ou *mille*. On trouve quelques Pseaumes, & quelques autres piéces dans l'Ecriture Sainte, qui commencent par *aleph*, & dont les autres versets commencent aussi successivement par les autres lettres de l'alphabet. On en a déja parlé à l'Article d'*Acrostiche*. Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres pour exprimer leurs nombres. *Aleph*, veut dire, un: *Beth*, deux: *Gumel*, trois, & ainsi des autres: mais on ne remarque point qu'ils ayent anciennement eu cette coutume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALERAN, fils de la sœur de l'Empereur Othon I. fut créé par lui premier Marquis de Saluces, à ce que disent quelques-uns, quoique dans les Mémoires les plus dignes de foi, on ne trouve rien de sa mére ni de lui.

ALERE (Jean), de Alerio ou de Alerlo, Général de l'Ordre des Carmes, a vécu dans le XIV siécle. Il étoit de Toulouse, & fut élu Général dans un Chapitre tenu à Montpellier l'an 1321. Après avoir gouverné neuf ans avec beaucoup de sagesse, il demanda avec un empressement extrême la grace de pouvoir vivre en simple Religieux le reste de ses jours. On la lui accorda, quoiqu'avec peine; & après avoir fait une abdication volontaire de sa charge, il se retira dans le monastére de Toulouse, où il mourut l'an 1342. Il a écrit sur les quatre livres du Maître des Sentences, sur l'Ecclésiastique, &c. * Sixtus Senensis, *Bibloth. Sacra.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Boërius, *in Catal. Gener. Carmel.* Lucius, *in Bibliotb. Carmel.* Trithéme. Alégre.

ALERED, Roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII siécle, immédiatement après Ethelwald, sur lequel il usurpa la couronne. Mais après avoir régné neuf ans il fut dépossé, & contraint avec peu de personnes attachées à lui de fuir de lieu en lieu. * *Dict. Angl.*

ALERIA, ancienne ville de Corse avec Evêché suffragant de Pise, est aujourd'hui ruïnée, & presque abandonnée à cause du mauvais air. Il n'y a plus que dix maisons & l'Eglise; son Evêque fait sa résidence à Cervioni, qui est au milieu de l'Isle. Les masures où étoit Aléria ont encore aujourd'hui le nom d'*Aleria distructa*. Il y a prés de ces masures une riviére que Moletius nomme *Aleria*, & Léandre Alberti *Tavignano*. C'est l'ancien *Rhotanus* de Ptolomée. * Léandre Alberti. Baudrand.

ALES ou HALES (Alexandre d'), dit le Docteur irréfragable & la Fontaine de Vie. *Voyez* ALEXANDRE ALES.

ALES (Alexandre) d'Edimbourg en Ecosse. *Cherchez* ALEXANDRE ALES.

ALESA, ALAESA & HALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, que l'on croit être aujourd'hui le bourg de *Tojo* dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus* ou *Halesus*, & aujourd'hui *Pettineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires. On dit que dans le tems qu'elle étoit calme, si l'on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu à peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusques à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Prisicien ont marqué.

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit: cantu saltare putatur
Musicus, & ripas latans excurrere plenas.

* Solin, *cap.* 11. *Descript. Sicil.* Cluvier, *Sicilia Antiqua*, *lib.* 2.

ALESBURY. *Voyez* AILESBURY.

ALESHAM, petite ville pauvre, dans le quartier du Comté de Norfolk en Angleterre, appellé *Epingham*, n'est presque habitée que par des faiseurs de bas à l'aiguille. Elle est éloignée de 99 milles de Londres. Il s'y tient un marché tous les Samedis. * *Dict. Anglois.*

* ALESME (Jean), Conseiller au Parlement de Bourdeaux a écrit la Vie du fameux Jurisconsulte Nicolas Boërius.

ALESSANO, *Alexanum*, petite ville du Royaume de Naples, avec titre de Duché, située auprès du cap de *Ste Maria di Leuca*, dans la terre d'Otrante. Elle a un Evêché suffragant de l'Archevêché d'Otrante, & est apparemment la même place que le Prince de Cassano de la maison d'Ajerbe, possédé à titre de Duché. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALESSIO, ALESSO, en Latin *Lyssus* & *Lissum*, ville d'Albanie, située sur la côte du golfe de Venise, près de l'embouchure de la riviére de Drin, est le siége d'un Evêché suffragant de Durazzo, & elle est célébre par le sépulchre du fameux Scanderbeg Souverain d'Albanie, qui y mourut en 1467. Les Turcs s'en étant depuis rendus maîtres, eurent une si grande vénération pour sa mémoire, qu'ils s'estimoient heureux lorsqu'ils pouvoient approcher du tombeau de cet Alexandre Chrétien, dont le nom seul les faisoit fuir pendant qu'il vivoit. Quelques-uns même emportoient de la terre, ou quelque petit morceau de son sépulchre, qu'ils attachoient à leur cou comme une relique précieuse qu'ils croyoient devoir les animer dans un jour de combat. Les anciens Auteurs ont souvent fait mention de cette ville. Lucain en parle *au liv. 5. de sa Pharsale, v. 719.* * Mar. Barlet, *l. 9. & 10.*

ALESSO, riviére. *Voyez* ALE'CE.

ALESTEROSO, LESTEROCORI, *Alethriopolis*, anciennement *Gaforat, Gazorus*, ville autrefois Episcopale, & suffragante de Philippes. Elle est entre cette ville & celle de Salonique dans la Macédoine. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALESTRY (Richard), Docteur en Théologie, né en 1619, à Upington dans le Comté de Shrop en Angleterre, étoit fils de ROBERT Alestry, Gentilhomme de bonne famille du Comté de Derby, fut reçu dans l'Eglise de Christ à Oxford en 1636. Lorsque les guerres Civiles commencérent, il prit les armes pour le Roi Charles I. Quand ce Prince eut choisi Oxford pour son quartier général, Alestry retourna à ses études. Mais dans la suite les affaires du Roi devenant plus mauvaises, il prit parti dans un régiment levé par l'Université pour le service du Souverain. Il continua dans ce poste à s'appliquer à l'étude avec plus d'attachement que la conjoncture ne semblait le permettre. Quand Oxford tomba entre les mains des Parlementaires, Alestry fut un de ceux qui témoignérent le plus d'empressement à faire passer le decret solemnel de l'Université contre le *Convenant*. Oxford ayant été visité par ordre du Parlement, on chassa tous ceux de l'Université qui tenoient pour le Roi, & Alestry perdit sa charge comme les autres. Il se retira d'Oxford dans le Comté de Shrop. Après la bataille de Worcester, ceux qui avoient en main les affaires du Roi, l'envoyérent à ce Prince à Rohan. De retour en Angleterre, il fixa son séjour dans le Comté d'Oxford, où il négocia avec les Royalistes pour le rappel du Roi.

Après le retour de ſa Majeſté, il fut fait Chanoine de l'Egliſe de Chriſt, Chapelain du Roi, Profeſſeur royal & Prevôt d'Eaton. Il étoit d'une vie régulière, ſavant, & bon Prédicateur; & s'aquitta de tous ſes emplois avec réputation. Il mourut le huitieme Janvier 1680, & fut enſeveli dans l'Egliſe Collégiale d'Eaton, où on lui a érigé un tombeau chargé d'une inſcription. Il a laiſſé un volume de Sermons *in folio*, où l'on trouvera l'Hiſtoire de ſa vie plus au long. * *Diff. Anglois.*

ALET (Antoine), Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Noyon, né en 1623 à ſaint Remi en Lo, Diocéſe de Beauvais; fut pourvu de la Cure de Pont-l'Evêque près de Noyon, où il fit éclatter ſa piété & ſon zéle: Calvin avoit été Cure de ce lieu-là. M. de Baradas Evêque de Noyon, qui l'avoit tiré de Pont-l'Evêque pour lui confier l'établiſſement & la direction d'un Séminaire dans ſon Diocéſe, le fit appeller dans ſa derniére maladie, & rendit les derniers ſoupirs entre ſes bras. Quelque tems après, il fut fait Chanoine de la Cathédrale de Noyon, & les Péres de ſaint Lazare furent chargez du ſoin du Séminaire de Noyon. On lui attribue l'établiſſement d'une Congrégation de filles, ſous le titre de *la Sainte Congrégation de la famille de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt*, en faveur de laquelle il obtint des Lettres patentes du Roi en 1679, régîtrées en Parlement en 1687. Il eſt mort en 1693, après avoir paſſé ſa vie à faire des converſions, à inſtruire les gens de la campagne, & à aſſiſter les pauvres.

ALETH, ſur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Narbonne, érigé par le Pape Jean XXII, vers l'an 1317, à Limoux, & transféré deux ans après à Aleth. Cette ville eſt dans le Comté de Razez; elle eſt petite & ſituée dans une vallée aſſez fertile. Son nom Latin eſt *Aleſta* ou *Eleſta*; & il faut prendre garde de ne la pas confondre avec *Alatha*, qui eſt ſaint Malo en Bretagne, ni avec *Aleſia*, Alés ou Alais en Languedoc, ni avec *Aletium*, Lecce, ville Epiſcopale du Royaume de Naples. * Papire Maſſon. Sainte-Marthe. Baudrand.

ALETHES, fils d'*Hippotas*, ſuivit les Deſcendans d'Hercule qui firent irruption dans le Péloponnéſe. Ce fut cent trois ans après celle qu'y avoit faite Hyllus fils d'Hercule & de Déjanire, & cinquante-cinq ans depuis la priſe de Troye. Il ſe ſaiſit de Corinthe l'an 2905 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 1130. Il en fut le premier Roi, & régna 35 ans. * Pauſanias, *l.* 2. Euſébe, *dans ſa Chronique*. *Voyez* HERACLIDES.

ALETHES, Capitaine d'un des vaiſſeaux de la Flotte d'Enée, lorſqu'il alla en Italie. Son vaiſſeau fut du nombre de ceux qui ſouffrirent par la tempête qu'Eole excita contre ce Troyen par ordre de Junon. * Virgile, *Æneid. lib.* 1. *v.* 125.

ALETHIUS (Alcime), Profeſſeur de Rhétorique. *Voyez* ALCIME (Latinus Alcimus Alethius).

ALETIDES, anciens ſacrifices que les Athéniens faiſoient à Icare & à Erigone. En voici l'origine. Icare fils d'Oebalus & pére d'Erigone, ayant reçu de Bacchus un outre plein de vin, en fit boire aux Bergers de l'Attique fort alterez à cauſe des grandes chaleurs de l'Eté. Ils en burent juſques à en perdre la raiſon, & ſe croyant empoiſonnez par cette liqueur, ils ſe ruérent ſur Icare, le tuérent & jettérent ſon corps dans un puits. Il avoit une petite chienne nommée *Mera*, qui vint tirer ſa fille Erigone par le bas de ſa robe, & l'amena juſques à l'endroit où étoit le cadavre de ſon pére. Le voyant en cet état, elle ſe pendit de déſeſpoir, & pluſieurs filles Athéniennes qui l'aimoient extraordinairement ſuivirent ſon exemple. La chienne même mourut de langueur. Jupiter la transporta dans le ciel, où elle eſt ſous le nom de *Canicule*. Icare fut changé en ce ſigne du Zodiaque qu'on nomme *le Bouvier*, & Erigone en celui qu'on appelle *Virgo*. L'oracle d'Apollon ayant été conſulté, ordonna qu'on feroit un ſacrifice ſolemnel aux manes d'Erigone & de ſes compagnes, dans lequel on repréſenteroit des figures ſuſpendues: & il étoit même de cette cérémonie que quelques filles s'attachant à ces cordes fuſſent quelques momens en l'air. Ce nom vient du Grec ἀίσσειν, *vagabonde, errante*, parce qu'Erigone chercha par tout ſon pére Icare, juſques à ce qu'elle le trouva mort. * Hygin, *Fab.* 130. Giraldi *Hiſt. Deorum.*

ALETS. *Cherchez* ALAIS

* ALETUS (Marcus) fut envoyé par Tibére, en qualité de Prétorien, en Aſie, pour remédier aux maux cauſez par un tremblement de terre. * Tacite, *Annal. l.* 2. *ch.* 47.

ALEU, ALLEU, ou ALODES. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées en deux maniéres à l'égard des particuliers; en *Benéfices*, & en *Alodes* ou Aleus. Les Bénéfices conſiſtoient en terres que le Prince donnoit aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un tems fixé. Les *Aleus* étoient des terres qu'on laiſſoit en propriété aux anciens poſſeſſeurs. Dans les Capitulaires de Charlemagne, de Louis *le Débonnaire*, & de Charles le Chauve, on trouve cette perpétuelle oppoſition entre *Benefice* & *Aleu*. Le P. Sirmond en diſtingue de trois ſortes, propres, aquets, & ceux qui provenoient de la libéralité du Prince. Cette prérogative des *Aleus* ſur les Bénéfices, dura juſqu'à la décadence de la deuxiéme race. Alors les *Aleus* changérent de nature. Les Seigneurs féodaux contraignirent les poſſeſſeurs des biens allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne auſſi-bien qu'en France. Il n'y eut que les villes qui ſe conſervérent un peu davantage contre l'oppreſſion; c'eſt pourquoi on y trouve encore plus de francs *Aleus*. Ainſi les *Alodes* ou les *Aleus* dans leur ſignification naturelle, n'étoient autre choſe qu'une propriété héréditaire: mais préſentement ce mot n'eſt plus en uſage qu'en y ajoutant le mot de *Franc*; & alors il ſignifie une terre, Seigneurie, ou héritage ſoit noble ſoit roturier, indépendant de tout Seigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, ni hommage, & qui n'eſt ſujet à aucuns droits, ni devoirs Seigneuriaux. Il eſt ſeulement ſujet à la Juriſdiction Royale ou Seigneuriale. Il ne reconnoit que le Roi à cauſe de ſa Souveraineté. L'uſurpation des Seigneurs féodaux ſur les biens allodiaux alla ſi loin, que preſque tous les Aleus en furent aſſujettis, ou furent eux mêmes convertis en fiefs. De là eſt venue la maxime, *nulle terre ſans Seigneur*. Sur ce fondement la plûpart des Docteurs François tiennent que le *Franc Aleu*, étant un privilége, & une conceſſion particuliére contre le droit commun, tout héritage eſt préſumé tenu d'un fief, à moins que le *Franc Aleu* ne ſoit prouvé par un titre ſpécial. La préſomption générale eſt pour le Seigneur: ſur tout quand ſon territoire eſt continu & uniforme, en ſorte qu'il ne s'y trouve point de terre en *Franc Aleu* qui y ſoit enclavée. En ce cas il faut que celui qui prétend poſſéder un *Franc Aleu*, le juſtifie par un titre particulier. En quelques lieux on diſtingue entre un Franc Aleu *noble* & un Franc Aleu *roturier*. Le *noble* eſt celui qui eſt érigé en *fief*, où il y a juſtice cenſive & fief mouvant de lui, le *roturier* eſt celui qui n'a ni juſtice, ni fief relevant de lui; il ſe partage *roturiérement*, & l'autre *noblement*. *Voyez* du Moulin ſur l'Art. 68. de la Coutume de Paris. * Furetiére, *Dict.*

ALEVAS, fut mis ſur le thrône de Theſſalie par le moyen de ſon oncle, qui fit parler l'oracle de Delphes en ſa faveur, contre le deſſein de ſon pére, qui avoit naturellement de l'averſion pour lui. Ses deſcendans nommez Alevades livrérent depuis la Theſſalie à Xerxès, lorſque ce Prince entreprit de réduire la Gréce. * Plutarque, *Traité de l'amitié fraternelle*. Pauſanias, *in Arcadic.*

ALEUS, Roi d'Arcadie, régna à Tégée, portion de l'Arcadie qui étoit échеue en partage à ſon pére *Aphidas*, auquel il ſuccéda. Il bâtit un Temple & un Palais, & il eut pour fils Lycurgue, Ampidamas & Cephée. Sa fille Augé fut aimée d'Hercule, dont elle eut un enfant. Aleus le fit enfermer dans un coffre avec ſa mére, & les expoſa ſur les flots, qui les pouſſérent vers l'embouchure du fleuve Caycus. Teuthras y épouſa Augé, dont la beauté l'avoit charmé. * Pauſanias, *in Arcadic.*

ALEXANDRA, ſurnommée *Salomé*, Reine des Juifs, étoit femme d'*Ariſtobule*, fils aîné d'*Hircan*. Ce Prince s'étant fait couronner Roi des Juifs, aſſocia à la Couronne ſon frére *Antigone*, fit garder étroitement ſes trois autres fréres, & fit même mourir de faim ſa mére; mais quelque tems après, ayant eu quelque ſoupçon contre Antigone, il le fit mourir, & mourut lui-même de regret. Alors Alexandra mit en liberté les fréres d'Ariſtobule, & établit Roi Alexandre Janneus, qui étoit l'aîné & le plus moderé de tous, l'an du monde 3929, & avant Jéſus-Chriſt 106. Elle n'eut point d'enfans d'Ariſtobule. Il y a des Auteurs qui prétendent que cette Alexandra, veuve d'Ariſtobule, avoit enſuite épouſé Alexandre Janneus, qui, à ce qu'ils diſent, l'avoit priſe ſelon la loi de Moïſe pour ſuſciter Lignée à ſon frére; mais la naiſſance d'Hircan prouve le contraire, car il naquit plus de cinq ans avant la mort d'Ariſtobule. Cela poſé, nous ferons un Article à part d'Alexandra, femme d'Alexandre Janneus, que l'on a mal à propos confondue avec celle ci. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *ch.* 19. & 20. Prideaux, *Hiſt. des Juifs.* P. 2. *l.* 6.

ALEXANDRA, Reine des Juifs, différente de la précédente, femme du Roi *Alexandre Janneus*, fut mére d'*Hircan* & d'*Ariſtobule*, & par ſa conduite conſerva le Royaume à ſes enfans. Le Roi Alexandre Janneus avoit aigri l'eſprit du peuple & des Phariſiens qui étoient très puiſſants. En mourant il ordonna à la Reine ſa femme de ne rien faire ſans l'avis de ces mêmes Phariſiens, & il la laiſſa Régente du Royaume. Cette habile Princeſſe ſuivit ſes conſeils, & elle s'en trouva très bien. Hircan l'aîné de ſes fils étoit peu capable de gouverner, & ne cherchoit qu'à vivre en repos. Ariſtobule au contraire avoit beaucoup d'eſprit, étoit hardi & entreprenant. La Reine qui avoit gagné l'eſprit du peuple, parce qu'elle avoit toûjours témoigné de ſouffrir avec beaucoup de peine les fautes du Roi ſon mari, fit établir Hircan Grand-Sacrificateur, non pas tant parce qu'il étoit l'aîné, qu'à cauſe de ſon incapacité. Elle laiſſoit cependant les Phariſiens diſpoſer de tout, & commandoit même au peuple de leur obéir. Ainſi elle ſe conſerva le Royaume. Elle mourut peu de tems après, l'an du monde 3965, & avant Jéſus-Chriſt 70, dans le tems qu'Ariſtobule voulut ſe mettre ſur le thrône. Joſeph dit qu'elle ne tenoit rien de la foibleſſe de ſon ſexe, & qu'elle fit voir par ſes actions, qu'elle étoit très capable de commander. Elle régna neuf ans depuis la mort de ſon mari, & mourut âgée de 73 ans. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 13. *c.* 23. & 24.

ALEXANDRA, fille d'*Hircan*, épouſa *Alexandre* fils d'*Ariſtobule* II. Roi des Juifs, & fut mére d'une autre *Ariſtobule* Grand-Sacrificateur, & de *Mariamne* femme d'*Herode*. C'étoit une Princeſſe extrêmement ambitieuſe, & dont la vanité contribua beaucoup à la perte de ſa famille. Elle s'adreſſa à Cléopatre, pour la prier de demander à Antoine la grande Sacrificature pour ſon fils. Hérode en fut averti; & feignant de ſe reconcilier avec elle, il donna cette dignité à Ariſtobule. Mais quelque tems après, ayant découvert que la mére & le fils ſe vouloient ſauver dans des coffres faits en forme de biére, pour aller trouver Cléopatre, il fit noyer le Grand-Sacrificateur dans un bain près de Jéricho. Alexandra en fit ſes plaintes à Cléopatre, qui fit en ſorte qu'Antoine ordonna à Hérode de venir devant lui, répondre aux accuſations que l'on faiſoit contre lui. Mais Herode étant allé le trouver fut ſi bien gagner Antoine par ſes préſens, qu'il déclara que le Roi des Juifs n'étoit obligé de rendre à perſonne aucun compte de ſes actions. Le bruit s'étant répandu qu'Antoine avoit fait mourir Hérode, Alexandra & ſa fille Mariamne tachérent de ſe faire mener dans l'Armée Romaine, mais la fauſſeté de ce bruit fit avorter ce deſſein. Alexandra diſſimula, de peur d'un plus grand mal: mais en ſecret elle ſollicitoit Hircan ſon pére de ſonger à quelque changement. Ainſi ce bon Prince s'étant laiſſé perſuader de ſe retirer vers les Arabes, Hérode le prévint & le fit mourir. Le même Roi ſe défit encore de Mariamne. Alors Alexandra oubliant par un chan-

Digitized by Google

changement honteux cette grandeur de courage qu'elle avoit montrée jusqu'alors, fit paroître autant de lâcheté qu'elle avoit marqué d'orgueil. Elle s'emporta violemment contre sa fille; mais cette rage & baſſe diſſimulation ne la mit pas à couvert de la fureur d'Herode. Car ayant ſu qu'elle tâchoit à ſe rendre maîtreſſe de deux forteresſes de Jéruſalem, il la fit mourir l'an 4000 du monde, 28 avant Jéſus-Chriſt. * Joſeph, *Liv.* 14. & 15. *Antiq. Judaiq.* & 1. *des guerres.*

ALEXANDRA, fille d'*Ariſtobule*, & femme de *Ptolomée*, fils de *Ptolomée Menneus*, Roi de Chalcide, Province ſituée ſur le Mont Liban, étoit d'une beauté ſi extraordinaire, que ſon beau-père en devint éperdûment amoureux, fit tuer ſon fils, & l'épouſa. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 4. *ch.* 13.

ALEXANDRA, fille de *Pouzael*, fils de ce *Pouzaël*, qui ſe tua, quand il ſe vit pris par les Parthes avec Hircan & Mariamne fille du grand Herode. Elle épouſa *Timus*, un des plus illuſtres Seigneurs de l'Iſle de Cypre, qui mourut ſans enfans. * Joſeph, *Antiq Judaiq. liv.* 18. *ch.* 7.

ALEXANDRA, eſt le nom d'une des Nourrices de Néron, qui avec Eclogue l'autre Nourrice, & Acté ſa Concubine, eut le ſoin de recueillir les cendres de Néron, après que ſon corps eut été brûlé, pour les enfermer dans le tombeau de la famille des Domitiens. * Suétone, *in Nerone, ch.* 50.

ALEXANDRA DE L'ESCALE. *Cherchez* LESCALE.

ALEXANDRE (Paris), fils de Priam. *Voyez* PARIS.

ALEXANDRE. On trouve quinze Martyrs de ce nom dans les Actes les plus anciens & les plus aſſurez, publiez par le P. Th. Ruinart.

ROIS DE MACEDOINE.

ALEXANDRE I de ce nom, Roi de Macédoine, étoit fils d'*Amyntas I.* auquel il ſuccéda la troiſiéme année de la LXVIII Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 506. Il remporta pluſieurs fois le prix aux Jeux Olympiques. Tandis que le Roi ſon pére vivoit encore, quelques Ambaſſadeurs que Mégabaze Général des Perſes avoit envoyez en Macédoine, s'étant un peu trop licentiez avec les Dames de la Cour, il en eut tant de reſſentiment, qu'ayant fait retirer le Roi, il les fit maſſacrer ſur le champ. Après la mort d'Amyntas il régna heureuſement; & lorſque Xerxès ſe fut rendu maître de la Gréce, il obtint de lui tout le païs d'entre le mont Olympe & le mont Hemus. Les Hiſtoriens diſent qu'il n'aggrandit pas moins ſon Royaume par ſa valeur, que par la libéralité des Perſes. Ce fut ſon mérite & ſon autorité qui mirent en réputation le nom des Macédoniens, qui étoit peu célébre avant lui. Son régne fut d'environ 43 années. Il mourut la premiére année de la LXXIX Olympiade, 464 ans avant Jéſus-Chriſt. PERDICCAS II. ſon fils lui ſuccéda. * Juſtin, *liv.* 7. Euſébe, *in Chron.* Diodore de Sicile.

ALEXANDRE II. fils d'*Amyntas II.* fut aſſaſſiné par ſon frére puîné *Ptolomée*, ſurnommé *Alorites*, qui le porta à cette extrémité pour uſurper la couronne de Macedoine. Cet Uſurpateur n'occupa le thrône que trois ou quatre ans, enſuite de quoi ſes freres Perdiccas & Philippe pére d'Alexandre *le Grand* régnérent l'un après l'autre. Juſtin rapporte diverſement ces avantures; & il aſſure qu'Eurydice mére de ces Princes, & femme d'Amyntas, fut la cauſe de ces malheurs. Le régne d'Alexandre II. ne fut que d'environ une année, & il fut aſſaſſiné la premiére année de la CIII Olympiade, 368 ans avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de Sicile, *liv.* 15. & 16. Juſtin, *liv.* 7. *&c.*

ALEXANDRE III de ce nom, Roi de Macédoine, à qui ſes actions héroïques firent mériter le nom de *Grand*, étoit fils de *Philippe* de Macédoine & d'*Olympias*, ſelon l'opinion la plus commune; car ſon pére même en a douté, ſi l'on en croit quelques Hiſtoriens qui font fort partagez là-deſſus. Il naquit en la premiére année de la CVI Olympiade, l'an 398 de Rome, & 356 avant l'Ere Chrétienne, au troiſiéme mois appellé par les Athéniens *Boédromion*, & la même nuit que le Temple de Diane d'Epheſe fut réduit en cendres: d'où les Mages prirent occaſion de prédire, qu'il s'allumoit un flambeau qui devoit embraſer tout l'Orient. Quelque tems avant ſa naiſſance, ſon pére avoit été déclaré vainqueur aux jeux Olympiques, où il avoit envoyé quatre chariots; & environ le même tems un courier, qui lui vint de la part de Parménion, lui annonça que les Macédoniens avoient remporté une victoire ſignalée ſur les Illyriens. Pour la nouvelle de la priſe de Potidée, que cite ici Plutarque, c'eſt une erreur ſemblable à celle qui lui a fait placer, & à la plupart des Modernes après lui, la naiſſance d'Alexandre ſous le mois appellé *Hecatombæon*: car Potidée avoit été priſe deux ans auparavant, c'eſt à dire, la troiſiéme année de la CV Olympiade. L'enfance d'Alexandre fut célébre par pluſieurs événemens, ſur leſquels on fonda les préſages de ſa grandeur future. Entre autres, ayant dompté dans un âge fort tendre le cheval Bucéphale, qu'il monta depuis, & que les écuyers les plus habiles n'avoient ſu réduire, ſon pére en fut ſi charmé, qu'il avoua, tranſporté de joye, que la Macedoine étoit trop étroite pour un courage auſſi vaſte que celui de ſon fils. Philippe étant obligé d'aller à la guerre, le laiſſa Gouverneur de Macedoine à l'âge de quinze ans: commiſſion dont il s'aquitta ſi bien, qu'il rangea les Medures à la raiſon. Il ſuivit depuis le Roi dans ſes expéditions; & lui ayant ſauvé la vie dans une bataille, il devint l'admiration des Capitaines les plus expérimentez. Cependant Philippe n'étant pas ſatisfait de ſa femme Olympias, la repudia, & épouſa Cleopatre Princeſſe jeune & galante, dont il étoit paſſionnément amoureux. Alexandre n'ayant pas aſſez de complaiſance, pour flatter la paſſion de ſon pére, témoigna quelque reſſentiment du tort qu'on faiſoit à ſa mére Olympias. Il ſe brouilla même avec Attale, qui étoit frére de Cléopatre, & qu'il fit depuis mourir; & il pouſſa ſon dépit ſi loin, qu'il ſe vit contraint de quitter la Cour de Philippe, & de ſe retirer auprès d'Alexandre Roi d'Epire, & frére de ſa mere Olympias: mais quelque tems après il fut rappellé en Macedoine, où il gagna l'affection des peuples par les bons offices qu'il le rendoit, & par ſes libéralitez. Après la mort de Philippe aſſaſſiné par Pauſanias la premiére année de la CXI Olympiade, 336 ans avant Jéſus-Chriſt, Alexandre âgé pour lors de 20 ans monta ſur le thrône, & ſuccéda au Royaume de ſon pére, qu'il trouva ébranlé & chancelant après ſa mort; mais il ſut l'affermir par le ſupplice de ſes meurtriers, & fit punir tous ceux qui furent accuſez d'avoir eu part à cet attentat, quoique ſa mére elle même en fût ſoupçonnée. Ce fut alors qu'étant maître de ſon tort, & ne ſongeant plus qu'à augmenter ſa gloire, il porta ſes armes plus loin qu'aucun autre avant lui. Il conquit la Trace & l'Illyrie, & fit craindre la Gréce par la ruine de Thébes; & après avoir déclaré la guerre aux Perſes, il paſſa en Aſie l'an 334 avant Jeſus Chriſt, & la troiſiéme année de la CXI Olympiade. Darius Roi des Perſes n'y avoit point voulu faire de deſcente, quoique Memnon, l'un de ſes plus habiles Généraux, eut été d'un avis tout oppoſé: au contraire, il mépriſa les deſſeins du Roi de Macédoine, auquel il oppoſa pourtant une Armée qu'Alexandre défit au paſſage du fleuve Granique, dans la Phrygie Majeure. De là, ce jeune Prince côtoyant l'Archipel, emporta les villes d'Epheſe, de Milet, d'Halicarnaſſe, de Sardes, & ſoumit avec une extréme rapidité toute la Lydie & l'Ionie, la Carie, la Pamphylie & la Cappadoce. Enſuite, après avoir coupé le nœud Gordien, qu'il n'avoit pu dénouer, non plus que tous ceux qui l'avoient entrepris avant lui; il défit l'Armée de Darius auprés d'Iſſus, s'empara de ſes threſors, & fit quantité de priſonniers, parmi leſquels étoient la mére, la femme, le fils, & les deux filles de ce Prince infortuné. On ne peut trop louer la maniére reſpectueuſe avec laquelle Alexandre en uſa à l'egard de ces Princeſſes: & cet endroit eſt peut-être le plus beau de ſa vie. La victoire d'Iſſus fut ſuivie de la conquête de la Phénicie, & de la priſe de Sidon, de Damas, de Tyr, de Gaza, & de pluſieurs villes & Provinces importantes. Joſeph ajoûte, que ce Conquérant pendant le Siége de Tyr, écrivit à Jaddus Grand-Sacrificateur des Juifs, pour lui demander les mêmes ſecours qu'il donnoit à Darius. Le Sacrificateur le refuſa; & ce Prince en fut ſi irrité qu'auſſi-tôt après la priſe de Tyr, il marcha contre lui avec ſon Armée. Cependant, Jaddus averti en ſonge de ce qu'il devoit faire, alla au devant d'Alexandre, accompagné des autres Sacrificateurs, tous en habit de ceremonie, & ſuivis de tout le peuple. Le Prince voyant approcher ce Pontife revêtu de ſon Ephod de couleur d'azur, enrichi d'or, & la chiare ſur la tête avec une lame d'or, ſur laquelle le nom de Dieu étoit écrit, adora cet auguſte nom, & ſalua même Jaddus. Il répondit à Parménion ſurpris de ces reſpects, qu'il n'adoroit pas le Grand-Sacrificateur, mais le Dieu dont il étoit le miniſtre, qui lui étoit apparu en ſonge lorſqu'il délibéroit par quel moyen il pourroit conquérir l'Aſie, & qui l'avoit exhorté à paſſer hardiment l'Helleſpont. Le Souverain Pontife lui fit voir enſuite le livre de Daniel, dans lequel il étoit écrit qu'un Prince Grec détruiroit l'Empire des Perſes; & il obtint tout ce qu'il voulut de ce Conquérant. On raconte que le Souverain Pontife, lui ayant fait voir la magnificence du Temple, Alexandre en fut ſurpris & dit, *je veux laiſſer ici un monument de ma pieté, & de ma vénération pour le Dieu que vous adorez. Je ferai donner aux ſculpteurs une grande quantité d'or, pour faire ma ſtatue de grandeur naturelle, afin qu'elle ſoit placée entre l'Autel des holocauſtes, & le Sanctuaire, ou le lieu Saint.* Mais le Souverain Pontife lui répondit qu'il pourroit faire un meilleur uſage de cet or, en le donnant aux Prêtres du Temple pour leur entretien, & au peuple du Seigneur qui venoit l'adorer dans ce ſaint lieu: Que pour ce qui regardoit le monument dont il avoit parlé, il vouloit en élever un plus illuſtre à ſon honneur: *Et quel eſt ce monument*, demanda Alexandre? C'eſt, dit Jaddus, *que tous les fils des Prêtres qui naiſſent cette année & à Jeruſalem & dans toute la Judée, portent le nom d'Alexandre. Ce ſeront autant de monumens vivans, qui feront vivre la memoire de votre nom dans le Temple du Seigneur.* Alexandre ayant offert des ſacrifices à Dieu, & fait des largeſſes au peuple, paſſa en Egypte, qu'il réduiſit ſous ſon obeïſſance. Il alla conſulter l'oracle de Jupiter *Ammon*, qui le nomma ſon fils, & bâtit la ville d'Alexandrie ſur une des bouches du Nil. Enſuite il donna la bataille d'Arbelles contre Darius, qu'il défit entiérement, onze jours après une éclipſe de lune marquée par Diodore de Sicile, par Plutarque, & par pluſieurs autres, la troiſiéme année de la CXII Olympiade, 330 ans avant Jéſus-Chriſt. Ayant ſu que ce Prince fuyoit en Médie, il forma le deſſein de le pourſuivre; mais auparavant il prit Babylone, conquit la Suſiane, paſſa dans la Perſe, ſe rendit maître de Perſépolis, & ajoûta la Medie, l'Hircanie & les autres Provinces voiſines à ſes conquêtes. La mort funeſte de Darius, maſſacré par le traître Beſſus, lui fit verſer des larmes: auſſi en eut-il tant de reſſentiment, qu'il punit ſévérement ſes parricides. Enfin, pour ne point parler ni de Tyr, ni d'Arbelles, ni de la défaite du Roi Porus, il aſſujettit toute l'Aſie juſques aux Indes & les Indes mêmes, & prit l'Océan pour bornes de ſon Empire. A ſon retour il mourut à Babylone de poiſon ou de fiévre, à l'âge de trente-deux ans & huit mois, après en avoir régné douze. Quelques-uns croyent qu'Antipater n'ayant pu ſouffrir qu'il l'eût rappellé de Macédoine, avoit confié à ſon fils Caſſander du poiſon pour le lui donner, avec ordre exprés de n'en informer que ſes frères Philippe & Jean qui le ſervoient ordinairement à table, & qu'ayant mis ce poiſon dans l'eau, ils la verſérent après dans le vin dont ils avoient déja fait l'eſſai. Il avoit reçu peu auparavant des Ambaſſadeurs de preſque toutes les nations du monde, qui venoient ou ſe ſoumettre à ſes armes, ou prendre part au bonheur de ſes victoires. Cette mort arriva en la premiére an-

née de la CXIV Olympiade, 324 ans avant Jéſus-Chriſt. Il eut quatre femmes, ſavoir, 1. Barſine, fille d'Artabaze Capitaine Perſan, de laquelle il eut un fils nommé Hercule; 2. Roxane fille d'Oxyarte Prince Perſan, de laquelle il eut un fils appellé Alexandre comme lui; 3. Pariſatis, fille d'Artaxerxes Ochus; 4. Statira, fille aînée de Darius Codomannus, dernier Roi de Perſe. On parle auſſi de Thaleſtris Reine des Amazones, qui vint le voir pour avoir de ſa race. *Voyez* THALESTRIS. Il eut de Barſine & de Roxane deux fils, qui tous deux périrent avec leurs méres, par la trahiſon de Caſſander & de l'olyperchon.

On ſera peut-être bien aiſe de voir une ébauche de ce fameux Conquerant, tirée de ſes médailles. Il avoit le cou un peu tendu en avant, les yeux fendus à fleur de tête, & le regard élevé (ce qui marque un homme courageux & entreprenant). Il étoit d'une taille médiocre, & plutôt petit que grand; ce qui a donné lieu à ce vers:

Magnus Alexander corpore parvus erat.

Les perſonnes de petite taille ont ordinairement plus de feu que les grandes. Il étoit prompt, vigilant, généreux, libéral, aimant les Lettres, mais ſuperſtitieux, & enflammé d'un deſir inſatiable de gloire; juſques-là qu'étant encore jeune, il verſoit des larmes, lorſqu'il apprenoit les conquêtes de ſon pére, & ſe plaignoit de lui, comme s'il eût dû ne lui rien laiſſer à conquérir. L'ambition ne fut pas ſon ſeul défaut; car, ſans parler de ſon penchant criminel pour l'Eunuque Bagoas, & de ſes 300 Concubines, la colére & le vin le pouſſérent ſouvent à des excès, dont il eut honte lui-même. De là vient qu'un Ancien voulant encenſer un de ſes Héros, lui applique ce trait ingénieux, qui renferme ſeul les éloges les plus magnifiques: *Magno illi Alexandro par; ſed ſobrio nec iracundo.* En effet, à ces vices près, Alexandre étoit le plus accompli de tous les Princes qui ayent jamais régné: Si tant eſt que l'on puiſſe être un Prince accompli, lorſque l'on eſt yvrogne, colére, cruel, impie, ambitieux, injuſte & le fleau du genre humain. Chardin dit que les *Guebres* adorateurs du Feu parmi les Perſes, mépriſent Alexandre, le déteſtent & le maudiſſent, le regardent comme un Pirate, comme un Brigand, comme un homme ſans juſtice & ſans cervelle, né pour troubler l'ordre du monde, & pour détruire une partie du genre humain. Au reſte il eut une vénération toute particuliére pour les Sciences & pour les Savans: il honora toûjours Ariſtote ſon précepteur, qu'il combla de biens; & à la priſe de Thébes, il prit ſoin de faire conſerver la famille & la maiſon du Poëte Pindare. La lecture des Oeuvres d'Homére le charmoit ſi fort, qu'il les portoit ordinairement avec lui; enviant même le bonheur d'Achille, dont un ſi grand homme avoit chanté les actions. Pour faire honneur à l'Iliade, il la mit dans une caſſette couverte de pierreries, qu'il trouva dans les dépouilles de Darius, diſant qu'il ne pouvoit mieux placer l'Ouvrage le plus exquis de l'eſprit humain, que dans un lieu ſi riche, *ut pretioſiſſimum animi humani opus, quàm maximè divitis operis ſervaretur.* Ce ſont les paroles de Pline. Bien plus, dans le fort de ſes conquêtes il envoya à Ariſtote huit cens talens, c'eſt à dire, quatre cens quatre-vint mille écus de notre monnoye, ſelon la ſupputation de Budé, pour fournir aux dépenſes qu'il faiſoit, dans les recherches phyſiques, pour ſon hiſtoire des animaux.

Quoiqu'il ait tant donné de marques de faveur & d'amitié à Ariſtote, on l'accuſe néanmoins d'avoir été cruel à l'égard de ſes amis, qui n'avoient pas aſſez de complaiſance pour le flatter & pour le croire fils de Jupiter. Il fit mourir Clite, parce qu'il n'approuvoit pas qu'il eût pris les coutumes des peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il ſe fit adorer comme un Dieu. Cependant on dit qu'Ariſtobule l'un de ſes Capitaines, liſant un jour à ce Prince, qui navigeoit ſur l'Hydaſpe, ce qu'il avoit écrit de ſa bataille contre Porus, où il mêloit des flatteries extraordinaires, Alexandre jetta le livre dans la riviére, & lui dit qu'il mériteroit un pareil traitement, pour avoir été ſi lâche que d'attribuer de faux exploits à Alexandre, comme s'il n'en avoit pas fait aſſez de véritables. Il rebuta pareillement un Architecte, qui vouloit tailler le mont Athos pour en faire ſa ſtatue, & faire que d'une main il tint une ville, & de l'autre il verſât un fleuve. Il n'a jamais voulu permettre qu'à trois hommes de travailler à ſon portrait, à Praxitéle en ſculpture, à Lyſippe en fonte, & à Apelles en peinture.

Quant à ce qui regarde la naiſſance d'Alexandre, il eſt bon de ſavoir que les Grecs le faiſoient paſſer pour le fils de Jupiter *Ammon*: ce qu'ils inventérent pour flatter l'eſprit de ce Prince ambitieux, & pour ménager la réputation de ſa mére Olympias, qui ne paſſoit pas pour être fort chaſte. Plutarque écrit qu'Olympias avoit elle-même revelé ce ſecret, & avoué qu'Alexandre n'étoit pas fils de Philippe, mais de Jupiter *Ammon*. Arrien, Quinte-Curce & d'autres Hiſtoriens, rapportent la même choſe, & diſent que quand Alexandre eut la curioſité d'aller conſulter l'oracle de ce Dieu, lorſqu'il paſſa en Egypte, le Prêtre le ſalua comme fils de Jupiter. Le Roi Philippe, quelque tems avant que de mourir, avoit même dit publiquement qu'Alexandre n'étoit point ſon fils; & ce fut un des prétextes dont il prétendit autoriſer ſon divorce avec Olympias. Mais Alexandre qui avoit la vanité de vouloir faire croire qu'il étoit ſorti d'un Dieu, ſe ſervit de ce bruit pour y parvenir; & corrompant les Prêtres de Jupiter *Ammon*, il leur fit dicter les réponſes qu'il en attendoit. Il ſe voit d'anciennes petites pierres à porter au doit, où eſt gravé Alexandre avec le Prêtre qui lui montre la tête de Jupiter *Ammon* ſon pére, ſous la figure de celle d'un belier. On voit auſſi dans quelques médailles d'or un Alexandre avec un caſque en tête, & une tête de belier ſur l'eſtomac, & au revers le nom de ce Roi. Après la victoire qu'il remporta ſur la Reine Cléophis & ſur Porus, il porta une couronne de lierre, à l'imitation de Bacchus: ce qui ſe voit dans quelques ſaphirs, où eſt gravée la tête d'Alexandre ornée de lierre; & il ne faut pas s'étonner s'il ſe trouve un grand nombre de ces ſortes de pierres & de médailles qui répréſentent ce Prince, puiſqu'au rapport de Trébellius Pollion, les perſonnes les plus conſidérables ſe faiſoient honneur d'avoir ſur eux l'image d'Alexandre en or ou en argent: & que les femmes même la portoient ſur des bagues, & s'en faiſoient des bracelets & autres ſemblables ornemens. Pour revenir à la naiſſance d'Alexandre, quelques Hiſtoriens qui donnent dans les fables, aſſurent qu'il n'étoit fils ni de Jupiter, ni de Philippe, mais d'un Mage nommé NECTANEBUS ou NECTANABIS, dont Plutarque fait mention, & qui avoit régné en Egypte, d'où il étoit ſorti ſecrettement, après avoir connu par les aſtres, que les Perſes devoient bien-tôt l'en chaſſer. Il vint, diſent-ils, à la Cour du Roi Philippe, où il fut fort bien reçu; & étant devenu amoureux d'Olympias, il prit la figure de Jupiter *Ammon* pour en jouir: ce qui donna lieu de dire qu'il étoit fils de ce Dieu. * Pline, *l.* 11. *c.* 17. & *l.* 29. *c.* 7. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Diodore de Sicile. Joſeph. Spon. Druſius, *Miſcellan.*

ALEXANDRE, fils d'ALEXANDRE *le Grand*, fut aſſaſſiné la deuxiéme année de la CXVII Olympiade, l'an 311 avant Jéſus Chriſt, avec ſa mére Roxane, par Caſſander, qui uſurpa la Couronne de Macédoine. * Juſtin, *l.* 15. *c.* 2.

ALEXANDRE, fils de CASSANDER, Roi de Macédoine, diſputa le Royaume à ſon frére *Antipater* qui étoit l'aîné. *Theſſalonice* leur mére favoriſoit Alexandre: Antipater la tua, & Alexandre leva des troupes pour punir ce parricide; mais ayant déſarmé par le conſeil de Lyſimachus, il fut attaqué depuis, & fut tué la troiſiéme année de la CXXI Olympiade, 294 ans avant Jéſus-Chriſt, par Démétrius fils d'Antigone, qui s'empara de la Macédoine. * Juſtin, *l.* 16. Euſébe, *Chronique.*

ROIS D'EGYPTE.

ALEXANDRE (Ptolomée), trois Rois d'Egypte de ce nom. *Voyez* PTOLOMEE.

ROIS D'EPIRE.

ALEXANDRE I de ce nom, Roi d'Epire, étoit fils de Néoptoleme, & frére d'Olympias, mére d'Alexandre *le Grand*. On dit qu'ayant mal expliqué un oracle, qui lui conſeilloit de fuir le fleuve Achéron, il ſortit de ſon païs, pour éviter ce fleuve qui y couloit; mais il trouva la mort près d'un autre fleuve de même nom, dans le païs des Brutiens en Italie. Il faiſoit alors la guerre aux Lucaniens & aux Samnites, qui ſont aujourd'hui les peuples de l'Abbruzze & de la Baſſilicate. Après les avoir vaincus dans une bataille l'an 332 avant Jéſus-Chriſt, il fit alliance contre eux avec les Romains. Quelques années après il fut défait & tué dans une bataille près du fleuve Achéron par ces mêmes ennemis, l'an de Rome 428, & avant Jéſus-Chriſt 326. Aulu-Gelle dit que ce Prince ſe plaignant de l'inégalité qu'il y avoit entre ſa fortune & celle de ſon neveu, diſoit que pour lui il avoit trouvé des hommes à combattre en Italie, mais que le Roi de Macédoine ne combattoit que des femmes dans l'Aſie. * Juſtin, *l.* 17. Strabon, *l.* 6. Tite-Live, *l.* 9. Oroſe, *l.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21.

ALEXANDRE II. Roi d'Epire, voulut venger la mort de *Pyrrhus* ſon pére, qui avoit été tué faiſant la guerre à Antigone, la premiére année de la CXXVII Olympiade, 272 ans avant Jéſus-Chriſt. Il entra dans la Macédoine en l'abſence de ſon ennemi, qui combattoit pour lors les Athéniens. Démétrius, qui étoit très jeune, ſe montra digne fils d'Antigonus, il remit une Armée ſur pié, chaſſa Alexandre de ſes terres, & le pourſuivant avec vigueur, le dépouilla du Royaume d'Epire. Ce Prince ſe refugia chez les Acarnanes, & fut bien-tôt remis ſur le thrône par leurs ſecours, & par le zéle des Epirotes ſes Sujets, qui ne lui témoignérent pas moins d'affection que ſes Alliez. * Juſtin, *l.* 26. *c.* 2.

ROIS DE SYRIE.

ALEXANDRE I de ce nom, dit *Balès* ou *Balas*, Roi de Syrie, régna après la mort d'Antiochus *Epiphanès*, dont il ſe diſoit le fils, bien qu'il ne fût qu'un impoſteur nommé *Pompée*. Héraclide de Byzance, ennemi juré de Démétrius Soter, qui avoit pris poſſeſſion du Royaume de Syrie, après avoir fait mourir Antiochus Eupator, le fils légitime d'Antiochus Epiphanès, fit ſi bien que le Sénat Romain reconnut Alexandre pour légitime Roi de Syrie, & lui promit du ſecours. Là-deſſus Alexandre mit ſur pié une Armée, entra en Syrie, & après avoir tué Démétrius dans une bataille, il ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume. Il commença par s'emparer de Ptolemaïde, ville de Phénicie, la quatriéme année de la CLVI Olympiade, 153 ans avant Jéſus-Chriſt, & fit alliance avec les Juifs, qui lui donnérent du ſecours contre Démétrius. Alexandre épouſa Cléopatre, fille de Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte, en préſence de Jonathas, Grand-Sacrificateur des Juifs, que ſon pouvoir rendoit conſidérable à tous ces Princes. Dans la ſuite Alexandre s'abandonna aux plus honteuſes débauches, laiſſant le ſoin du gouvernement à Ammonius; mais l'an 148 avant Jéſus-Chriſt, Démétrius ſurnommé *Nicanor*, fils de Soter, leva des troupes dans l'Iſle de Créte où il étoit, & paſſant en Cilicie, y fit la guerre à ſon ennemi, qui étoit alors en Phénicie. Ptolomée ne manqua pas d'armer de ſon côté, en apparence pour ſecourir ſon gendre; mais en effet pour s'emparer de ſes Etats. Il rompit bien-tôt avec lui; & ayant pris pour prétexte qu'il lui avoit fait dreſſer des em-

bûches par Apollonius ſon Général, il lui ôta ſa fille & la donna à Nicanor, & tous deux enſemble chaſſérent Alexandre de la Syrie: de ſorte que ce Prince ayant pris la fuite en Arabie, un Seigneur de ce païs, nommé *Zales*, *Zabdiel*, *Zebel* ou *Diocles*, lui coupa la tête, & l'envoya à ſes ennemis, 146 ans avant Jéſus-Chriſt. Cet Alexandre porte ſur les médailles le nom de Théopator Evergétès. Son régne ne fut que de ſept ans moins cinq mois, & il laiſſa un fils nommé *Antiochus*, *Eutbée* ou *le Divin* ou Dieu, & que Tryphon dans la ſuite plaça ſur le thrône de Syrie. * *Machabées*, *l.* 1. *c.* 17. Joſeph, *l.* 13. *Hiſt. des Juifs.* Juſtin, *l.* 35. Strabon, *l.* 17. Euſébe. Sulpice Sevére, &c. Appian. *in Syriac.*

ALEXANDRE II. ſurnommé *Zébin* ou *Zébinas*, fut fait Roi de Syrie par la faveur de Ptolomée ſurnommé *Phyſcon*, à qui les Syriens, qui ne pouvoient plus ſupporter l'orgueil de Démétrius *Nicanor*, demandoient un Souverain de la famille de Séleucus. Il y fut donc envoyé avec une puiſſante Armée, qui défit Nicanor, & mit Zébin ſur le thrône. Ce dernier régna pendant quatre années avec aſſez de gloire; mais dans la cinquiéme ayant rompu mal à propos avec Ptolomée ſon Protecteur, il fut vaincu & tué par ordre d'Antiochus, ſurnommé *Gryphus*, fils de Démétrius *Nicanor*, l'an 122 avant Jéſus-Chriſt, la troiſiéme année de la CLXIV Olympiade. Porphyre dit qu'il s'empoiſonna lui-même. * Joſeph, *l.* 13. *Antiq. Judaïq. c.* 18. Juſtin, *l.* 39. *c.* 2. Porphyre, *in Exc.* Euſébe.

AUTRES PRINCES DU NOM D'ALEXANDRE.

ALEXANDRE, Tyran de Phérès dans la Theſſalie, ſe rendit redoutable par ſes cruautez, & s'attira la haine de tous les gens de bien. Pelopidas Général des Thébains, que ce Tyran avoit autrefois tenu en priſon, l'attaqua à la tête des troupes de ſa République; mais il y perdit la vie, quoiqu'il remportât la victoire en mourant, la premiére année de la CIV Olympiade, 364 ans avant Jéſus-Chriſt. Sept ans après, Thisbé, femme d'Alexandre, l'aſſaſſina avec l'aide de Tiſiphonus, Lycophron & Pitholaus, frére de ce Tyran. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie de Pelop.* Diodore, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 6.

ALEXANDRE, fils d'*Erope*, ſurnommé *Lyncestès*, fut accuſé d'avoir contribué à la mort de Philippe de Macédoine l'an 336 avant Jéſus-Chriſt, & la premiére année de la CXI Olympiade. Alexandre *le Grand*, qui fit mourir pour ce crime les deux fréres, lui fit grace, parce qu'il l'avoit le premier ſalué du nom de Roi. Depuis il l'envoya dans la Phrygie avec les Theſſaliens qu'il conduiſoit: mais ayant ſu que Darius l'avoit gagné pour le tuer, il le fit arrêter & le fit enſuite mourir, après l'avoir tenu dans les fers plus de deux ans. * Arrien. Freinshemius, *aux Supplémens*, *l.* 1. & 2.

ALEXANDRE, fils de *Polyſperchon*, l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, s'empara de ſa Souveraineté de Sycione dans le Péloponnéſe; & après s'être ſignalé par pluſieurs actions de valeur, il fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée par Alexion l'un de ſes Courtiſans, la deuxiéme année de la CXVI Olympiade, 315 ans avant Jéſus-Chriſt. Il avoit épouſé *Cratéſipolis*, femme d'un courage mâle & héroïque, & qui ſe maintint dans la ſouveraine autorité, même après la mort de ſon mari. * Diodore, *l.* 19.

ALEXANDRE HELIOS, c'eſt à dire, *Soleil*, fils de *Marc-Antoine* & de *Cléopatre*, fut deſtiné par ſon pére au Royaume de Médie & d'Arménie; mais après la défaite de Marc-Antoine dans la bataille d'Actium, l'an de Rome 723, & avant Jéſus-Chriſt 31 ans, il fut mené devant Auguſte, qui le donna à Juba Roi de Mauritanie, ſon beau-frére, lequel avoit épouſé la jeune Cléopatre ſœur d'Alexandre. * Plutarque.

ALEXANDRE, Impoſteur, qui ſe diſoit fils de Perſée, Roi de Macédoine, leva une Armée, avec laquelle il s'empara des environs du fleuve Neſtus; mais Metellus Général des Romains le pourſuivit de ſi près, qu'il le pouſſa juſqu'en Dardanie, où ce fourbe diſparut, la deuxiéme année de la CLVIII. Olympiade, 147 ans avant Jéſus-Chriſt. * Zonare, *ex Dion.* Uſſerius, *in Annal.*

ROIS DES JUIFS.

ALEXANDRE I. de ce nom, Roi des Juifs, ſurnommé *Jannæus*, étoit frére du Roi *Ariſtobule*, & fils d'*Hircan*, Prince des Juifs. Ariſtobule le tenoit en priſon avec ſes autres fréres; mais après ſa mort, Alexandra, ſurnommée *Salomé*, veuve d'Ariſtobule, le délivra, & l'établit Roi. Il fit d'abord mourir un de ſes fréres, qui prétendoit à la couronne, & attaqua Ptolémaïde, que Ptolomée Lathurus Roi d'Egypte défendoit. Ce fut là l'origine d'une longue guerre entre ces deux Princes. La cruauté d'Alexandre irrita tellement ſes Sujets, qu'ils lui ſuſcitérent une guerre, dans laquelle il en périt plus de cinquante mille. Il en fit conduire à Jéruſalem un grand nombre qu'il avoit faits priſonniers; & un jour qu'il faiſoit un feſtin à ſes concubines, il en fit crucifier huit cens devant ſes yeux, & fit égorger en leur préſence leurs femmes & leurs enfans. Enfin, après avoir perdu une grande bataille contre Démétrius Eucerus, & avoir été vaincu par Arétas Roi des Arabes, il s'abandonna à des excès de vin, qui le firent tomber dans une fiévre quarte, laquelle dura trois ans. Sa maladie ne l'empêchant pas de s'expoſer aux travaux de la guerre, il mourut ſur la frontiére des Géraſéniens, pendant qu'il aſſiégeoit le château de Ragaba au delà du Jourdain, l'an du monde 3956, & 79 avant Jéſus Chriſt. Joſeph dit que lorſque ce Roi étoit à l'extrémité, la Reine Alexandra ſa femme, qui étoit une très-habile Princeſſe, outrée de douleur, par rapport à la déſolation où elle ſe voyoit prête de tomber avec ſes enfans, lui demanda quel parti elle pouvoit prendre dans une ſi fâcheuſe conjoncture. Il lui conſeilla de cacher ſa mort, & de gagner l'affection des Phariſiens, en leur donnant quelque autorité. En achevant ces mots, il rendit l'eſprit, étant âgé de 49 ans, & après en avoir regné 27. Ce Prince laiſſa deux fils, *Hircan* & *Ariſtobule*, & ordonna par ſon teſtament que la Reine ſa femme ſeroit Regente. Elle ſuivit les Conſeils d'Alexandre, & s'en trouva très-bien. *Voyez* ALEXANDRA. * Joſeph, *l.* 13. *de l'Hiſt.* & 1. *de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE II. fils d'*Ariſtobule*, ſecond Roi des Juifs, eut part à toutes les diſgraces de ſon pére. Il fut emmené priſonnier à Rome par Pompée avec ſon pére, ſon frére Antigone, & ſes deux ſœurs. Lorſqu'il ſe fut ſauvé de priſon avec ſon pére, ils armérent dans la Judée dix mille hommes de pié, avec quinze cens chevaux; ils fortifiérent le château d'Alexandrion, ſitué près de Corea, comme auſſi celui de Macheron, vers les montagnes de l'Arabie, & firent des courſes dans la Judée, ſans qu'Hircan frére d'Ariſtobule s'y pût oppoſer. Gabinius, Général des Romains, marcha contre eux, & Alexandre ſe retira près de Jéruſalem, où la bataille ſe donna. Les Romains remportérent la victoire, & enſuite ils aſſiégérent Ariſtobule & Alexandre, qui s'étoient enfermez dans Alexandrion. Ces malheureux Princes ſe voyant preſſez, rendirent à Gabinius la place, avec Hyrcania & Macheron, l'an du monde 3979 & avant Jéſus Chriſt 56. Ils furent encore conduits à Rome; mais on donna la liberté à Alexandre, à qui Ceſar ordonna pendant les guerres civiles d'armer dans la Syrie. Il y aſſembla de grandes troupes, courut toute la Province, & tua autant de Romains qu'il en pouvoit rencontrer, marchant à la tête de trente mille hommes. Peu après il hazarda une bataille près du mont Thabor; mais les Romains furent victorieux, & les Juifs y perdirent dix mille hommes. Quelque-tems après Alexandre étant à Antioche, Scipion Proconſul de Syrie lui fit couper la tête par ordre exprès de Pompée, l'an du monde 3986, 49 ans avant Jéſus-Chriſt. * Joſeph, *Ant. Jud. l.* 14. & 1. *de la Guerre des Juifs.* Salian. & Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.*

ALEXANDRE, fils d'*Hérode*, que les Juifs nomment *le Grand*, fut élevé à la Cour d'Auguſte avec ſon frere *Ariſtobule*. Après la mort de ſa mére *Marianne*, il fut marié à *Glaphyra*, fille d'*Archélaüs* Roi de Cappadoce. Mais Hérode prévenu par les ennemis de ſes fils, les accuſa à Rome d'avoir eu deſſein de lui ravir la couronne avec la vie. Alexandre s'étant juſtifié de cette calomnie, l'Empereur Auguſte reconcilia ces Princes avec leur pére, lequel étant depuis entré dans de nouveaux ſoupçons, fit mettre en priſon Alexandre. Il le délivra, à la conſideration du Roi Archélaüs, qui fit ſa paix avec Hérode. Enfin ce pére barbare, qui méritoit plutôt le nom de *Cruel* que celui de *Grand*, ſe laiſſant encore prévenir l'eſprit contre ſes enfans, il les fit condamner à Beryte dans une grande aſſemblée, & les fit étrangler à Sébaſte, l'an du monde 4029, & ſix ans avant la naiſſance du Fils de Dieu. * Joſeph, *l.* 16. *Antiq. Judaïq.* & 1. *de la Guerre des Juifs.*

☞ ALEXANDRE, Impoſteur Juif, avoit été nourri dans Sidon chez un affranchi d'un citoyen Romain. Il entreprit de s'élever ſur le thrône, par la reſſemblance qu'il avoit avec Alexandre, que le Roi Hérode ſon pére avoit fait mourir. Ce rapport étoit ſi grand, que ceux qui avoient connu ce jeune Prince, ſe perſuadoient que c'étoit lui-même. Le faux Alexandre ſe fit inſtruire par un homme, qui avoit une particuliére connoiſſance de tout ce qui s'étoit paſſé dans la maiſon royale. Alors il ſoûtint qu'il étoit Alexandre; qu'un homme qui avoit eu ordre de le faire mourir l'avoit ſauvé; & ayant tiré de l'argent des Juifs des Iſles de Créte & de Mélos, il vint à Rome. Auguſte découvrit la fourberie de ce faux Alexandre, & l'envoya aux Galéres. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 14.

PAPES DE CE NOM.

ALEXANDRE (Saint) I. de ce nom, Pape, Romain de nation, ſuccéda à ſaint EVARISTE vers le 26. d'Octobre ſur la fin de la douziéme année de Trajan, 109 ans après Jéſus-Chriſt. Les particularitez que l'on a débitées de ſon Pontificat, ne ſont fondées que ſur des actes viſiblement faux, & que l'on peut dire avoir été fabriquez dans le VII ſiécle, puiſqu'ils avoient été inconnus juſques-là. Ce qui regarde ſon martyre n'eſt pas plus certain; & ſaint Irénée même eſt contraire à cette opinion; parce que dans le catalogue qu'il fait des premiers Papes, il ne donne la qualité de Martyr qu'au ſeul Téleſphore, & on ne le trouve point au rang des Martyrs dans les anciens monumens. Cependant les Martyrologes marquent ſa fête comme d'un Martyr le troiſiéme de Mai, & lui donnent pour compagnons Evence & Théodule. Dans le Martyrologe attribué à ſaint Jérôme, il eſt placé au 17 de Mars. Il eſt auſſi mis dans le Canon de la Meſſe entre les Martyrs. Mais on peut dire que l'Egliſe a donné ce titre aux anciens Papes qui ont gouverné l'Egliſe ſous les Princes Payens, & pendant les perſécutions, quoiqu'ils n'euſſent pas répandu leur ſang pour la foi de Jéſus-Chriſt. Il mourut le troiſiéme Mai, la troiſiéme année de l'Empire d'Adrien, la 119 de l'Ere Chrétienne, & il eut ſaint SIXTE ou XISTE pour ſucceſſeur. Les Epîtres qu'on lui attribue ſont apocryphes. C'eſt à ce Pape que Platine attribue la priére du Canon de la Meſſe qui commence par ces mots, *Qui pridie quam paterétur*, &c. & l'inſtitution & l'uſage de l'eau benite; la mixtion d'eau dans le calice; la célébration avec du pain azyme, &c. mais ſans aucun fondement. * Saint Irénée, *l.* 4. *c.* 3. Baronius. Tillemont, *Memoires pour l'Hiſt. Eccléſ.* M. Du Pin, *Bibliorh. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.* Platine. Pagi, *Critic. ad an.* 67. & 130.

ALEXANDRE II. nommé auparavant *Anſelme*, fut mis ſur la chaire de ſaint Pierre après la mort de NICOLAS II. l'an 1061. Il étoit Milanois, & Evêque de Lucques, avant ſon élection au Pontificat. Les Evêques Ciſalpins, appuyez de l'autorité de l'Empereur Henri IV. ne purent le ſouffrir ſur le ſiége de

Digitized by Google

saint Pierre. Ils donnérent leur voix à Cadole ou Cadaloüs Evêque de Parme, qui prit le nom d'HONORIUS II. & qui affligea l'Eglise par un long Schisme, jusqu'à ce qu'il eût été condamné dans le Concile de Mantoue en 1064, & qu'il fût mort miserablement. L'année précédente Alexandre avoit tenu un Concile à Rome. Il en tint deux autres l'année suivante contre les Simoniaques & contre les Nicolaites, qui soutenoient que les degrez de consanguinité ne devoient être étendus que jusqu'aux cousins germains. Le Pape se servit de Pierre Damien pour combattre ces erreurs, tandis qu'Hildebrand son Légat, assisté des armes de la Comtesse Mathilde, recouvroit les terres usurpées sur le saint Siége par les Princes Normands. Il favorisa les prétentions de Guillaume Duc de Normandie, qui disputoit le Royaume d'Angleterre à Harauld, & mourut en odeur de sainteté le 22 Avril de l'an 1073, après avoir tenu le siége onze ans, six mois, & 22 jours. Nous avons 45 Epîtres de lui, & des fragmens de plusieurs autres. Hildebrand qui avoit manié les affaires les plus épineuses, pendant le cours de son Pontificat, lui succéda sous le nom de GREGOIRE VII. * Nauclére. Onuphre. Sigebert. Platine. Léon d'Ostie. Génébrard. Baronius, *depuis l'an* 1061, *jusqu'à* 1073. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*

ALEXANDRE III. natif de *Sienne*, succéda à ADRIEN IV en l'année 1159. Son nom étoit *Roland*, celui de son pére *Rainuci*. Comme il étoit Cardinal & Chancelier de l'Eglise de Rome, & fort aimé, il fut élu Pape par vint-deux Cardinaux. Trois Cardinaux mécontens de son élection, quoique Canonique, entreprirent d'en faire une autre, & élûrent Octavien, l'un d'eux, qui prit le nom de *Victor* IV. Cet Antipape s'intitula par force, & fit emprisonner son competiteur; mais le peuple se souleva, & fit couronner Alexandre. L'Empereur Frédéric *Barberousse* étoit pour lors en Italie. On eut recours à lui, & il cita les deux concurrens à Pavie, où il indiqua un Concile pour les juger. Alexandre refusa de s'y trouver: mais Victor y assista; & après avoir fait confirmer son élection, toute irrégulière qu'elle étoit, il fit excommunier Alexandre, qui avoit refusé de venir à ce Concile. Alexandre de son côté excommunia Frédéric, & quelque tems après l'Antipape Victor mourut, après avoir été condamné par les assemblées des Prélats de France & d'Angleterre, dont les Rois reconnoissoient Alexandre. Mais le Schisme ne finit pas avec la vie de Victor: car Guy de Crême dans la suite fut introduit en sa place, sous le nom de *Paschal III.* Cependant le Pape légitime n'avoit pu trouver d'autre retraite que la France, azyle ordinaire de ses prédécesseurs affligez, où Louis *le Jeune* le reçut avec affection avant la mort de Victor. Il convoqua un Concile à Tours contre les Albigeois, & les ennemis du saint Siége: & après une absence de deux ou trois années, les Romains le rappellerent, malgré les efforts de l'Antipape Paschal. Frédéric, appuyé du Roi d'Angleterre, qui s'étoit brouillé avec le Pape au sujet de la mort de saint Thomas de Cantorbéri, défit les Romains dans une bataille, & prit une partie de la ville de Rome. Mais étant contraint de se retirer, par une maladie dont il fut surpris, il fut encore excommunié & déposé par le Pape dans le Concile de Latran tenu l'an 1168. Ensuite Alexandre s'étant retiré à Benevent, après avoir tenté inutilement de fixer son séjour à Rome, Emmanuel, Empereur de Constantinople, lui envoya ses Ambassadeurs en 1170, pour lui offrir ses armes, & lui promettre d'unir l'Eglise Gréque avec la Latine, s'il vouloit réunir lui-même, comme on l'avoit vu autrefois, l'Empire Romain dans un même corps & sous une même tête. Ce Sage Pontife éluda ce coup, & répondit à cette dangereuse demande, qu'il ne pouvoit réunir, sans être blâmé de la postérité, ce que ses prédécesseurs avoient expressément divisé. Quelque tems après l'Antipape Paschal mourut, & ses partisans lui substituérent Jean Abbé de Sturm, sous le titre de *Calixte III.* Enfin, après plusieurs tentatives de guerres & de négociations, Frédéric ménagea avec le Pape Alexandre une entrevue à Venise, où la paix fut conclue. Quelques Auteurs ont dit qu'Alexandre recevant l'Empereur, lui mit le pié sur le cou, & lui dit ces paroles du Pseaume 90 selon la Vulgate, & 91 selon l'Hébreu, *v.* 13. *Vous marcherez sur l'aspic & sur le basilic; vous foulerez aux piez le lion & le dragon;* Que Frédéric repondit. *Ce n'est pas à vous que ces paroles ont été dites, mais à Pierre; non tibi, sed Petro;* Et qu'Alexandre repliqua, *& à moi & à Pierre; & mihi & Petro.* Mais le Cardinal Baronius, & plusieurs autres, ont prouvé que ce n'est qu'une fable, refutée par les lettres d'Alexandre, où il rapporte de quelle maniére se fit cette entrevue. Quoi qu'il en soit, le Pape se sentant redevable à la République de Venise, qui l'avoit protégé contre les persécutions du même Empereur Frédéric, tâcha de lui en témoigner sa reconnoissance. Car non seulement il fut l'Auteur de la cérémonie d'épouser la mer le jour de l'Ascension; mais il accorda encore à Sebastien Zani Doge de Venise, les trompettes d'argent, le parasol, la chaise pliante, les enseignes, &c. Alexandre revint à Rome, où il fut rappellé l'année suivante, & il mourut le 27 d'Août de l'an 1181, après avoir gouverné fainteument l'Eglise durant 22 ans, moins dix jours, & avoit triomphé de trois Schismatiques. Il eut pour successeur LUCE III. * Saint Antonin. Naucler. Volaterran. Onuphre. Platine. Génébrard. Baronius, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du XII siecle.*

ALEXANDRE IV. fils des Comtes de Signy, neveu de Grégoire IX & d'Innocent III, fut mis sur la chaire de saint Pierre, après la mort d'Innocent IV, lorsque l'Eglise étoit persécutée par les entrepriſes des Papes d'Italie, & par la faction des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Raimond*, & il étoit fils de *Philippe*, frére de Grégoire IX. qui le fit Cardinal. Il fut élu Pape le 21 Décembre de l'an 1254. Aussi-tôt après son élection, il s'opposa à Mainfroi, fils *naturel* de l'Empereur Frédéric, & donna l'investiture du Royaume de Sicile à Edmond, fils du Roi d'Angleterre. Il voulut renouveller la guerre contre les Infidéles, si un différent qui arriva entre les Vénitiens & les Génois, ne l'en eût empêché. On tient que ce coup imprévu le fit mourir de déplaisir l'an 1261, après avoir gouverné l'Eglise six ans, cinq mois, & quatre jours. Ce Pape, à l'exemple de Grégoire IX son oncle, prit hautement le parti des Mendians, & à leur sollicitation, il condamna le célebre Guillaume de S. Amour. Il y a trois de ses Lettres dans la derniére collection des Conciles; six autres Lettres adressées à saint Louis, sur les privilèges des chapelles du Roi, *dans le tome 9. du Spicil.* & quantité d'autres en faveur des Ordres Religieux, *dans l'Histoire de l'Université, & dans les Bullaires.* Il ne fit aucune reforme, & accorda au contraire quantité de graces extraordinaires à toute sorte de personnes, créa de nouveaux Officiers dans sa Cour, donna des dispenses contre l'ordre, unit & démembra quantité de Bénéfices, permit d'en posséder plusieurs incompatibles, mit la daterie dans une grande confusion. * Onuphre & Genebrard, *in Chron.* Papire Masson, *Hist. de Episcop. Urbis.* Du Chêne, *Hist. des Papes.* Du Boulay, *Hist. Univ. Paris. tome* II. &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du XIII. siecle.*

ALEXANDRE V. (*Pierre* Philargi ou Philaret) Grec, né dans l'Isle de Candie. Ses parens étoient si pauvres, qu'ils furent contraints de l'abandonner à la merci de ceux qui auroient pitié de lui. C'est pourquoi lorsque la providence divine l'eut élevé sur le Thrône de l'Eglise, il disoit qu'il avoit cet avantage par dessus ses prédécesseurs, qu'il ne pouvoit être tenté comme eux d'aggrandir ses parens, n'ayant jamais connu ni pere, ni mére, ni frére, ni sœur, ni neveu. Comme il étoit encore jeune enfant, & qu'il mendioit dans les rues de la ville de Candie, un Cordelier Italien, voyant que sa Physionomie promettoit beaucoup, le mena au convent pour y servir à l'Eglise, & prit soin de lui enseigner les principes de la langue Latine & de la Gréque: cet enfant réussit si bien, qu'on lui donna l'habit lorsqu'il eut l'âge compétent. On l'envoya dans le couvent d'Oxford en Angleterre, où il commença ses études; puis dans celui de Paris, où il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Etant ensuite retourné dans sa Province de Lombardie, il s'aquit tant d'estime par ses éloquentes prédications, & par ses doctes écrits, que Jean Galéas Visconti, Seigneur de Milan, lui donna la premiére place dans son Conseil, le fit créer Evêque de Novare, puis Archevêque de Milan; & l'envoya en Ambassade vers l'Empereur Wenceslas, duquel il obtint pour Galéas le titre de Duc, & pour soi-même l'illustre qualité de Prince du Saint Empire. Il fut ensuite élevé au Cardinalat par Innocent VII. qui l'envoya Légat en Lombardie. On l'élut Pape au Concile de Pise en 1409, dans un tems où l'Eglise avoit besoin d'un Chef, qui fût capable de redonner la paix à la Chrétienté par l'extinction du Schisme de Pierre de Lune qui affligea tant l'Eglise: mais il mourut en 1410, après avoir confirmé par une Bulle les Actes du Concile de Pise, auquel il avoit présidé, & après avoir été sur le saint Siége seulement dix mois & huit jours. JEAN XXIII fut élu en sa place. Il fut si libéral envers les personnes de mérite & les nécessiteux, qu'il ne se réserva rien que le desir de faire du bien à tout le monde. Aussi il avoit coutume de dire en se divertissant avec ses amis, qu'il avoit été riche Evêque, pauvre Cardinal, & Pape mendiant. * Baronius. Volaterran. Sponde. Onuphre. Génébrard. Papire Masson.

ALEXANDRE VI. ayant changé le nom & les armes de son pére *Geofroi* Lenzoli, sorti d'une des grandes maisons du Royaume de Valence, pour prendre celles de sa mére, sœur de Calixte III. avec le surnom de *Borgia*, s'introduisit au Pontificat par des voyes peu légitimes. La postérité a peine à croire ce qu'on rapporte d'un homme, qui ayant passé par les plus honorables emplois de l'Eglise avant sa promotion, & qui étant doué de toutes les qualitez nécessaires à un illustre Pape, a terni tout cet éclat par les vices les plus affreux. Calixte III. son oncle maternel, le créa Cardinal en 1455. & lui donna l'Archevêché de Valence en Espagne. Sixte IV. l'y envoya Légat, & il parut dans toutes les occasions d'une maniére qui lui fut très-avantageuse; mais son ambition le poussant au Pontificat, il mit toutes choses en usage pour y arriver. Après la mort d'Innocent VIII, il employa dans le Conclave les grands biens qu'il avoit pour se faire des créatures. Il réussit dans ses vues, car il fut élu le onziéme Août 1492. Mais ceux qui le mirent sur le Siége de l'Eglise, payérent même en ce monde une partie de la peine que méritoit leur avarice, comme Guichardin, & les autres Auteurs de ce tems l'ont remarqué. Il prit le nom d'*Alexandre*, & commençant de gouverner avec assez de douceur & de modération, fit d'abord des ordonnances très-saintes pour l'administration de la justice, & pour le soulagement des peuples. Tous les Princes Chrétiens lui firent témoigner par des ambassades solemnelles, la joye qu'on avoit de son exaltation au Pontificat; mais sa conduite fit bientôt changer de sentimens. On dit même que la nouvelle de son élection fit verser des larmes à Ferdinand Roi de Naples, Prince très-expérimenté, qui prévit tout ce qu'on devoit appréhender de ce Pape. N'étant encore que Cardinal, il avoit eu de *Vannoza*, Dame Romaine, femme de *Domenique* Arimano, quatre fils & une fille, 1. *Pierre Louis* Duc de Gandie. 2. JEAN Borgia, Duc de Gandie; 3. CESAR, Cardinal, puis Duc de Valentinois, homme le plus cruel & le plus ambitieux qui ait jamais été, tua son frére, & le jetta dans le Tibre. Ce qui donna lieu à ces deux vers contre Alexandre VI.

Pejorem hominem ne te rem, Sexte, putemus,
Pejoris naturæ crudelis esse fuisse.

4. *Geofroi*, Prince d'Esquilache; 5. *Lucrèce*, pour laquelle on fit cette epitaphe.

Hic jacet in tumulo Lucretia nomine, sed re
Thais, Pompilius filia, sponsa, nurus.

Alexan-

Alexandre, qui avoit une complaiſance aveugle pour ſon fils Céſar, renverſa toutes les loix divines & humaines pour le porter, s'il eût pu, juſques ſur le Thrône des Céſars, dont il lui fit prendre le nom. Il donna le titre de *Catholique* à Ferdinand Vainqueur des Maures, & partagea les Indes entre lui & le Roi de Portugal, pour les rendre favorables à ſes Deſcendans. De ſon tems Charles VIII. Roi de France, réduiſit le Royaume de Naples ſous ſon obéiſſance: & malgré la mauvaiſe foi de ce Pape, il gagna à ſon retour la célébre bataille de Fornoue en l'an 1495. Après la mort de Charles VIII. Louis XII. qui lui ſuccéda, ſe ligua avec Alexandre; & peut-être que cette alliance fit le malheur de ton régne, Dieu ne voulant pas qu'il eût aucune liaiſon avec un homme qui deshonoroit ſa dignité par ſon ambition, par ſon avarice & par mille crimes, ſe faiſant un jeu de vendre les bénéfices, d'uſurper les biens qui l'accommodoient, & de faire mourir les perſonnes qui ne lui plaiſoient pas, ou qui improuvoient ſes déſordres. Excés effroyables dans un Pape, qui donnérent lieu à ces vers,

Vendit Alexander claves, altaria, Chriſtum:
Vendere jure poteſt, emerat ille prius.
De vitio in vitium, de flamma ceſſit in ignem,
Roma ſub Hiſpano deperit imperio.
Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & ipſe:
Semper & à Sextis perdita Roma fuit.

Ces vers ſe trouvent avec quantité d'autres ſur le même Alexandre VI, dans un livre intitulé *Speculum Pontificum*, compoſé par *Stephanus Szegedinus*, ou *Etienne Szegedin*. Mais enfin Dieu ſe laſſa de ſes crimes. Le Pape & ſon fils Céſar avoient réſolu d'empoiſonner quelques Cardinaux dans une maiſon de campagne du Cardinal Adrien de Corneto, qui étoit lui-même du nombre des proſcrits. Alexandre VI. y alloit ſouper avec grande compagnie; & Céſar ſon fils avoit donné à un de ſes gens une bouteille de vin empoiſonné, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui ordonneroit: c'étoit au commencement du mois d'Août. Le Pape y arrivant fort échauffé demanda à boire. Celui qui avoit porté la bouteille empoiſonnée, l'avoit remiſe à un autre, qui en donna à boire au Pape. Céſar en but auſſi, & ils ſe ſentirent d'abord violemment tourmentez du poiſon. Le dernier s'étant fait envelopper dans le ventre d'une mule en réchappa. Mais Alexandre, qui étoit âgé de 72 ans, en mourut le 18 Août 1503, après avoir tenu le Pontificat onze ans & trois jours. PIE III. lui ſuccéda. Voici l'Epitaphe que lui fit Sannazar, *Epigr. l.* 2.

Fortaſſe neſcis, cujus hic tumulus ſiet?
Adſta viator, ut piget.
Titulum quem Alexandri vides, haud illius
Magni eſt, ſed hujus, qui modo
Libidinoſa ſanguinis captus ſiti
Tot civitates inclytas,
Tot regna vertit, tot Duces letho dedit,
Natos ut impleat ſuos.
Orbem rapinis, ferro, & igne funditus
Vaſtavit, hauſit, eruit:
Humana jura, nec minus cœleſtia,
Ipſoſque ſuſtulit Deos:
Ut ſilicet liceret (heu ſcelus) patri
Nata ſuum permiſcere,
Nec execrandis abſtinere nuptiis
Timore ſublato ſemel.
Et tamen in urbe Romuli hic vel undecim
Præſidet annis Pontifex.
I nunc, Nerones, vel Caligulas nomina,
Tuppes vel Heliogabalos.
Hoc ſat Viator; reliqua non finit pudor.
Tu ſuppicare, & ambula.

* Guichardin, *Hiſt.* l. 2. & *ſeq.* Mariana, *Hiſt. Hiſpan. l.* 1. *c.* 2. Raphaël Volaterran, *Anthropologia, l.* 22. Paul Jove, *in Gonſalvo.* Du Prezu, *Hiſt. Eccleſ.* Du Chêne, *Hiſt. des Papes.* Papire Maſſon, *de Epiſc. Urbis.* Grégoire Léti, *Vita di Ceſar Borgia.* Sponde. Platine. Gratian, *de caſibus Viror. Illuſtr. p.* 3. & *ſuiv.* Natal. Alex. *Hiſt. Eccl Sec.* 15. & 16. *Specimen Hiſt. Arc. de Vita Alex. VI. excerpta ex Diario* Joh. Burchardi.

ALEXANDRE VII. (*Fabio* Chigi) né à Sienne le 16 Février 1599, fut mis ſur le ſiége de ſaint Pierre l'an 1655, après la mort d'INNOCENT X. Il avoit été Inquiſiteur à Malthe, Vice-Légat à Ferrare, & Nonce en Allemagne, où il fut Médiateur de la paix de Munſter. A ſon retour il fut fait Evêque d'Imola dans la Romagne; enſuite Cardinal & Sécretaire de ſon prédéceſſeur. Le Pape Innocent X. étant mort en 1655, il fut élu Pape par les voix de ſoixante & quatre Cardinaux qui ſe trouvérent au Conclave. Depuis ſon élection au Pontificat, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit ſervir à la propagation du Chriſtianiſme. Il donna des ſecours d'argent & de troupes aux Vénitiens, pour continuer la guerre contre les Ottomans, & fit de grandes largeſſes au peuple de Rome, que les fleaux de la peſte & des inondations avoient déſolez. Les Corſes de la Garde du Pape ayant inſulté le Duc de Créqui, Ambaſſadeur de ſa Majeſté très-Chrétienne, Alexandre lui en fit toutes les ſatisfactions que méritoit la perſonne d'un Roi de France, conſentant qu'on élevât une pyramide à Rome pour déteſter l'action de cette ſoldatesque, qui fut déclarée incapable de jamais ſervir dans cette ville, & envoyant ſon neveu le Cardinal Chigi Légat *à latere* en France. Il canoniſa ſaint Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence, & ſaint François de Sales, Evêque & Prince de Genéve. Il donna en faveur du ſecond une diſpenſe de treize années, du tems qui eſt porté par le Décret d'Urbain VIII. pour procéder à la béatification des perſonnes qui meurent en odeur de ſainteté. Ce Pontife eut la conſolation de voir la Reine de Suéde, rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine; d'envoyer la bénédiction pour un même ſujet au Duc de Mekelbourg, & à la Princeſſe Louiſe Palatine, fille de la Reine de Bohême; de faire batiſer le Roi de Maroc; & de ſavoir que la Reine de Cinga, dans le Royaume de Congo, avoit quitté l'Idolâtrie. Il confirma la Bulle d'Innocent X. contre les cinq fameuſes propoſitions tirées du livre de Janſénius, & fut Auteur du formulaire qui eſt encore en uſage, ayant été ſubſtitué à celui qu'on avoit dreſſé en France contre le livre de Janſénius. Enfin après avoir publié une Bulle, qui portoit défenſe de rien dire, écrire ni prêcher contre l'immaculée conception de la ſainte Vierge; & après avoir orné la ville de Rome de très-beaux édifices, il mourut l'an 1667, âgé de 68 ans, après en avoir paſſé douze, un mois & quinze jours dans le Pontificat beaucoup plus regretté des Jéſuites que des Janſéniſtes. Ce Pape étoit ſavant, bon Poëte Latin. Nous avons un volume *in folio* de ſes Poëſies imprimé au Louvre en 1656, ſous le titre de *Philomathi Muſa juveniles.* On y trouve des vers Héroïques, des vers élégiaques & des vers lyriques: ceux-ci ſurpaſſent les autres en nombre. On y trouve auſſi une Tragédie intitulée *Pompée.* Il aimoit les Belles Lettres, & à s'entretenir avec des perſonnes doctes ſur la Poëſie, ſur l'Hiſtoire, ſur la Politique. Il acheva de faire bâtir le Collége de la Sapience, & parut toûjours aſſez affectionné aux Gens de Lettres. Il y a des livres imprimez dans leſquels on rapporte, que dans le tems de ſa Nonciature d'Allemagne, il avoit réſolu d'abjurer la Religion Romaine, & d'embraſſer la Proteſtante: mais que la mort du Comte Pompée ſon parent, qui fut empoiſonné en paſſant par Lyon pour ſe retirer en Allemagne, après avoir fait ſon abjuration, lui fit retarder l'exécution de ſon deſſein, & que ſon élevation au Cardinalat, le fit tout à fait changer de ſentimens. On dit qu'il déſapprouva les perſécutions contre les Vaudois des Vallées de Piemont. Il y en a qui prétendent qu'il étoit parent de Mahomet IV. Empereur des Turcs. Il eut pour ſucceſſeur CLÉMENT IX.

ALEXANDRE VIII. (*Pierre* Ottoboni) Vénitien, ſuccéda à INNOCENT XI. le ſixiéme Octobre 1689. Il naquit le dixiéme Avril 1610 de *Marc* Ottoboni, Grand Chancelier de la République de Veniſe, & de *Victoire* Tornielli. Après avoir achevé ſes études à Padoue, & y avoir pris le bonnet de Docteur en Droit Civil & Canon, ſon pére l'envoya à Rome à l'âge de vint ans pour ſe former aux affaires Eccléſiaſtiques, ſous Jean-Baptiſte Coccino Vénitien, Doyen de la Rote. Urbain VIII. alors Pape, le fit quelques années après Prélat & Référendaire, en l'une & en l'autre Signature: il le fit encore Gouverneur de Terni, de Rietti & de Citta Caſtellana, & l'envoya pour ajuſter les différents de ceux de Spolette & de leurs voiſins. Après avoir été fait Auditeur de Rote à la nomination de la République de Veniſe, Innocent X. qui ſuccéda à Urbain VIII. en 1644, le fit Cardinal Prêtre, du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*, le 19 Février 1652. En 1654 il fut fait Evêque de Breſſe. Alexandre VII. qui monta ſur le ſaint Siége en 1655, le nommant Dataire, lui fit quitter ſon Evêché de Breſſe pour l'avoir auprès de lui, & le fit paſſer du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*, à celui de *ſaint Marc.* Il fut depuis de toutes les Congrégations de Rome, comme de celles des Evêques, des Réguliers, &c. Evêque de Freſcati, Sous-doyen du ſacré Collége; & enfin il fut élu Pape le ſixiéme Octobre 1689. La guerre, qui étoit alors violemment allumée entre la Maiſon d'Autriche & la France, ne contribua pas peu à l'élection d'Ottoboni, parce que les Cardinaux neutres craignirent avec raiſon de trop commettre la Religion Catholique, ſi on créoit un Pape, qui fût né ſujet du Roi d'Eſpagne, comme étoit Innocent XI, dont le Pontificat fit par accident de grands biens aux Réformez, en favoriſant la Maiſon d'Autriche, & ne ſuivant pas les mouvemens de la Cour de France. Les Cardinaux neutres crurent donc qu'Ottoboni, qui étoit d'ailleurs un ſujet *Papable*, ſeroit plus propre qu'un autre aux conjonctures d'alors, à cauſe qu'il étoit Vénitien. Le ſeul avantage que la France tira de cette élection, eſt que le Pape Alexandre VIII. anima ſi puiſſamment les Vénitiens à la guerre contre les Turcs, & les aſſura d'un ſi bon ſecours, qu'il fit évanouïr la paix, que l'Empereur auroit ſouhaité de conclurre avec la Porte, pour employer toutes ſes Troupes contre les François. Durant ſon Pontificat il donna des ſommes conſidérables à l'Empereur Léopold I. & aux Vénitiens pour faire la guerre aux Turcs. Du reſte Alexandre VIII. ne ſongea qu'à l'agrandiſſement de ſa famille; & quoi que ce ſoit là une vérité connue de tout le monde, cependant, de peur qu'on ne nous accuſe de médiſance, il ne faut parler que preuves en main. En voici deux entre mille autres qu'on pourroit citer. Voici ce qu'on lit dans le *Menagiana. Alexandre VIII.* diſoit M. *Ménage, élu Pape à 79 ans, & qui en trois ſemaines avoit déja élevé tous ſes Neveux, demanda à quelcun de ſes familiers ce que l'on diſoit de lui. Il lui répondit qu'on diſoit qu'il ne perdoit point de tems ſur l'avancement de ſa famille. Il dit* Oh! oh! ſono vinti tre hore e mezza. *Il eſt vint-trois heures & demi.* Et voici ce qu'on lit dans le *Journal des Savans du* 15. *Décembre*, 1692. *pag.* 731. *Edit. de Holl.* „ Entre les louanges, que (*Jean Palatio*) donne „ à Innocent XI, celle qu'il reléve le plus eſt d'avoir tenu ſes „ Neveux dans une condition privée, à l'imitation du Sauveur, „ qui ne connoiſſoit point d'autres parens, que ceux qui faiſoient „ la volonté de ſon pére. Alexandre VIII. ayant eu des vues „ oppoſées à celles de ſon prédéceſſeur, Palatio a trouvé le „ moyen de juſtifier les ſoins empreſſez qu'il prit de combler les „ ſiens de biens & d'honneurs, & a ſoutenu qu'en cela ce Pape „ avoit ſuivi l'exemple du même Sauveur, qui honora de la com„ munication de ſon Sacerdoce ſes proches ſelon la chair, & les „ chargea de la diſpenſation de ſon Evangile: tant l'éloquence „ eſt fertile en inventions, quand il s'agit de flater les paſſions de

„ de ceux qui commandent, & d'excuſer ce qu'il y a de plus ir-„ régulier dans leur conduite." La France avoit en ce tems-là des démêlez avec la Cour de Rome, touchant les propoſitions de l'aſſemblée du Clergé de 1682, & les franchiſes. Le Roi lui accorda les franchiſes, & le Pape ne fit pas beaucoup d'inſtance ſur la déclaration de 1682. Mais quelque tems avant que de mourir, il publia une bulle contre ce qui s'étoit fait dans l'aſſemblée du Clergé de France en 1682. On voit par toute ſa conduite qu'il n'a fait qu'amuſer les Miniſtres de Louis XIV. Dans l'eſpérance de le trouver favorable on avoit changé de ſtile en France. On avoit dit peu de bien d'Innocent XI, pendant quelque tems, & puis on en avoit dit beaucoup de mal. Les Poëtes & les Orateurs commencérent de reprendre l'encenſoir pour celui qui lui ſuccéda. Mais ils éprouvérent que pour jouer au plus fûr, il faudroit à l'égard des louanges, ſe régler ſur la maxime que *Solon* vouloit que l'on conſultât, pour décider du bonheur d'une perſonne. Le Cardinal Pierre Ottoboni étoit ſi âgé quand on le fit Pape, qu'il ne faut pas s'étonner que ſon régne ait été court. Il mourut le premier Février 1691, âgé de plus de 81 ans, après avoir occupé le ſaint Siége pendant un an, trois mois & vint-ſix jours. INNOCENT XII. lui ſuccéda le 12 Juillet de la même année. * *Mémoires Hiſtoriques.*

EVÊQUES ET CARDINAUX.

ALEXANDRE (SAINT) Evêque de Jéruſalem, eſt célébre dans l'Egliſe par ſa piété & par ſes ſouffrances pour Jéſus-Chriſt. On ne ſait pas le lieu de ſa naiſſance; mais vers l'an 190, il étudia les ſaintes Ecritures à Alexandrie, ſous le célébre Panténe, & depuis ſous ſaint Clément d'Alexandrie: enſuite il fut ſacré Evêque dans la Cappadoce, & fut mis en priſon pour la Foi, ſous la perſécution de Sévére vers l'an 204. Il fut même longtems priſonnier; & ce fut durant ſa priſon que Clément d'Alexandrie, qui fuyoit la perſécution, s'arrêta dans la Cappadoce, & qu'il y travailla utilement pour ſuppléer à l'impuiſſance où étoit alors ſaint Alexandre, d'agir pour la conduite de ſon peuple. C'eſt ce que nous apprenons d'une Epître de ce ſaint Prélat à l'Egliſe d'Antioche, qu'Euſébe nous a conſervée. Depuis les fidéles jouiſſant de la paix ſous l'Empire d'Antonin Caracalla, ſaint Alexandre inſpiré de Dieu, vint à Jéruſalem l'an 212, & il fut aſſocié pour le gouvernement de cette Egliſe avec ſaint Narciſſe, que ſa grande vieilleſſe rendoit incapable des fonctions de l'Epiſcopat. Dieu approuva cette conduite par des miracles. Saint Alexandre écrivant aux Antinoïtes dans l'Egypte, dont l'Egliſe étoit en diviſion, finit ſa lettre que nous avons dans Euſebe, par ce ſalut Apoſtolique, *Narciſſe vous ſalue, lui qui a gouverné avant moi cette Egliſe, & qui la gouverne encore préſentement avec moi par ſes prières, étant âgé de plus de 116 ans.* Saint Alexandre ayant depuis trouvé Origéne dans la Paleſtine, l'engagea à inſtruire publiquement les peuples, & à leur interpréter l'Ecriture. Théoctiſte de Céſarée & les autres Evêques ſurent de ce ſentiment, qui fut improuvé par Démétrius d'Alexandrie, parce qu'Origéne n'étoit encore que Laïque. Mais Démétrius témoigna bien plus d'aigreur, lorſque les mêmes Prélats l'eurent élevé à la dignité du ſacerdoce. Saint Alexandre ſouffrit enſuite le martyre ſous la perſécution de Déce, & mourut de miſére & de langueur à Céſarée en Paleſtine, après une priſon de pluſieurs mois vers l'an 253. Il avoit écrit pluſieurs lettres qui ſont perdues. Euſebe rapporte des fragmens de quatre. Enfin il avoit recueilli à Jéruſalem une très-belle Bibliothéque, dont ſaint Jerôme fait mention, *in Catal. in Chron.* Les Grecs célébrent ſa fête au 12 de Decembre, & nos Martyrologes la placent au 18 de Mars. * Euſébe, *in Chron. & Hiſt. l.* 6. *c.* 8. 11. 14. *&c.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ALEXANDRE (Saint) Evêque de Comane, Martyr, eſt ſurnommé *le Charbonnier*, à cauſe de la profeſſion qu'il faiſoit avant qu'il fût Evêque Son élection à l'épiſcopat fut toute miraculeuſe. Les peuples de la ville de Comane étant venus prier ſaint Grégoire de *Neocéſarée* dit *Thaumaturge*, de venir fonder chez eux une Egliſe, & de leur donner un Evêque, ce Saint alla paſſer quelques jours avec eux vers l'an 248. Lorſqu'enſuite il fallut donner un Chef à leur Egliſe, les principaux de la ville jettoient les yeux ſur ceux qui paroiſſoient les plus ſavans, & en qui l'éloquence ſe trouvoit jointe à la nobleſſe & à tout ce qui éclate davantage dans le monde. Saint Grégoire leur remontra qu'il ne falloit conſidérer que le mérite ſeul, & ne pas rejetter ceux qui étant d'une condition mépriſable, étoient les plus élevez devant Dieu par leur vertu. L'un des principaux de la compagnie n'approuvant pas la conduite du ſaint Prélat, *Si vous voulez ainſi rebuter les plus illuſtres*, lui dit il en riant, *il faut choiſir le Charbonnier Alexandre.* Le choix d'un homme, tout noir de charbon, très-mal vêtu & à demi nud, fit rire la compagnie. Mais ſaint Grégoire inſpiré du ciel, l'ayant fait habiller, le leur donna en effet pour Evêque. Il ne ſe trompoit pas; car c'étoit un homme admirable, qui avoit embraſſé cette vile profeſſion pour ſe cacher aux yeux du monde. Il avoit jugé que cette vie ſeroit très-propre pour ſe conſerver dans la pureté; parce qu'étant dans la fleur de ſa jeuneſſe & très-bien fait, il voyoit ſon innocence expoſée à un continuel péril; qu'ainſi ce métier par ce travail continuel, pourroit mortifier ſon corps, & par la noirceur du charbon couvrir & défigurer ſon viſage. Telle étoit la Philoſophie de ce grand homme, qui n'étant connu que de Dieu, devint utile à l'Egliſe par la raillerie d'un noble orgueilleux qui le vouloit inſulter, en le propoſant pour Evêque. Cependant après ſon élection, ſaint Grégoire ſouhaitant que le peuple ſe détrompât, & qu'il connût ce que valoit ſon Paſteur, obligea ſaint Alexandre de parler en public: ce qu'il fit avec tant de force & de ſolidité, que tout le monde fut charmé de ſa doctrine, qui étoit accompagnée d'une très grande ſimplicité. Baronius rapporte cet événement à l'an 232 ou 233, mais il ſe trompe; car Grégoire *Thaumaturge* n'a été fait Evêque de Néocéſarée qu'en 240. On ne ſait rien davantage de ce ſaint Evêque de Comane, ſinon qu'il fut Martyr de Jeſus Chriſt, & qu'il périt par le feu ſous l'Empire de Déce, à ce que l'on conjecture. Sa fête eſt marquée dans le Martyrologe Romain au onziéme jour d'Août. * Grégoire de Niſſe, *in Vita S. Gregor. Thaum. p.* 993. *& ſuiv.* Baronius, *in Martyr. & Annal. A. C.* 233. 235. *n.* 138. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) Evêque d'Alexandrie, ſuccéda à Achillas l'an 312 de l'Ere Chrétienne. C'étoit un homme, dit Théodoret, qui n'avoit rien que de louable dans ſa vie, ni rien que d'Apoſtolique dans ſa doctrine. Arius, qui étoit Prêtre de la même Egliſe, refuſa ouvertement à la doctrine de ſon Evêque, enſeignant contre le ſaint Prélat, que le Verbe étoit une créature tirée du néant, qui ne ſubſiſtoit point de toute éternité; qu'il n'étoit point de même nature que le Pére, & qu'il ne lui étoit point égal. Saint Alexandre, qui étoit de lui-même un eſprit doux & paiſible, fit tous ſes efforts pour le ramener; il aſſembla ſon Clergé, & lui fit ſigner une Lettre adreſſée à Arius & à ſes partiſans, par laquelle il les exhortoit d'abjurer leur impiété; mais voyant que tous ſes ſoins étoient inutiles, il fut obligé d'en venir à l'excommunication. Ayant donc aſſemblé à Alexandrie, l'an 320 ou 321, un Concile de près de cent Evêques d'Egypte, de la Libye & de la Pentapole, la doctrine & la perſonne d'Arius & de ſes Sectateurs y furent condamnées: en conſéquence Alexandre écrivit une Lettre circulaire à tous les Evêques, pour leur faire ſavoir ſa condamnation. Arius ſortit alors d'Egypte, & s'étant retiré dans la Paleſtine, il trouva des amis & des protecteurs, principalement Euſebe de *Nicomédie*, qui écrivit pluſieurs Lettres circulaires en ſa faveur, & le fit recevoir dans deux Conciles; l'un tenu en Paleſtine, & l'autre en Bithynie. S. Alexandre, pour prévenir les Evêques qui auroient pu être ſurpris, écrivit des Lettres à pluſieurs d'entr'eux contre Arius & contre les Evêques qui l'avoient reçu à leur communion. Il ne nous en reſte qu'une adreſſée à Alexandre de Byzance, rapportée par Théodoret, avec la premiére Lettre circulaire qui ſe trouve dans l'Hiſtoire de Socrate; & une troiſiéme que Cotelier a donnée *dans une note ſur le* 28. *ch. du* 3. *livre des Conſtitutions Apoſtoliques.* La cauſe d'Arius ayant été enſuite portée au Concile général de Nicée, ſaint Alexandre, quoiqu'extrêmement âgé, s'y trouva, & y mena ſaint Athanaſe ſon Diacre. Il eut la conſolation d'y voir triompher la vérité de l'erreur d'Arius & de ſes partiſans: la ſoumiſſion & le retour de Mélece à l'Egliſe, fut encore pour S. Alexandre un ſujet de joye: & étant revenu à Alexandrie, il y mourut environ cinq mois après la fin du Concile, au mois de Janvier de l'année 326. Il choiſit ſaint Athanaſe pour être ſon ſucceſſeur. * S. Epiphanius, *Hær.* 69. Théodoret, *l.* 1. Socrate, *l.* 1. Sozoméne, *l.* 1. & 2. Hermant, *Vie de S. Athanaſe, liv.* 1. 2. & 3. De Tillemont, *Hiſt. Eccleſ.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de S. Athanaſe.* M. Du Pin, *Bibliоth. des Aut. Eccleſ. du IV. ſiécle.* Pagi, *Crit. ad ann.* 311.

ALEXANDRE, Evêque de Byzance, ſuccéda en 313 à Métrophane, ainſi qu'on le prouve à l'Article de celui-ci. Socrate, Sozoméne, Théophane, ſaint Nicéphore de *Conſtantinople*, & Nicéphore Calliſte aſſurent qu'il gouverna cette Egliſe 23 ans; ce qui ne pourroit être vrai, s'il n'avoit été fait Evêque qu'après le Concile de Nicée, ainſi que quelques Modernes le prétendent. Théodoret *dans ſon Hiſt. Eccleſ. l.* 1. *c.* 3. prouve ſans replique qu'il l'étoit longtems auparavant, en aſſurant qu'il l'étoit déja lorſqu'Arius commença à attaquer la divinité du Verbe, & en produiſant une lettre qu'Alexandre d'Alexandrie lui avoit écrite touchant cet Héréſiarque. Sozoméne rapporte qu'après la défaite de Licinius, Conſtantin étant entré dans Byzance, donna audience à des Philoſophes qui venoient ſe plaindre à lui-même de ce qu'il introduiſoit une religion nouvelle, au mépris des anciennes coutumes des Grecs & des Romains obſervées par ſes prédéceſſeurs, & qu'ils lui demandérent d'entrer en conférence avec l'Evêque Alexandre; que la propoſition fut acceptée; & que ces Philoſophes s'étant aſſemblez, Alexandre leur ayant propoſé de choiſir quelqu'un d'entr'eux pour porter la parole pendant que les autres garderoient le ſilence, il dit à celui qui fut choiſi, *Au nom de Jéſus-Chriſt je vous commande de vous taire;* & que ce Philoſophe auſſi tôt demeura ſans rien dire, comme s'il eût eu la bouche fermée. Ce trait d'hiſtoire eſt encore une nouvelle preuve à laquelle on ne peut rien oppoſer de raiſonnable; car on n'y voit rien qui la puiſſe faire revoquer en doute. Le Concile de Nicée ordonna que la ville de Byzance ou de Conſtantinople étant devenue la ſeconde ville de l'Empire, ſon Evêque jouïroit auſſi du ſecond rang: & en conſéquence de ce decret, ſaint Alexandre devint le premier Patriarche de Conſtantinople. Après le Concile de Nicée, il continua de s'oppoſer fortement à l'héréſie d'Arius, & ne voulut jamais recevoir cet Héréſiarque à ſa communion. Cependant ceux du parti d'Arius ayant gagné Conſtantin, tinrent un Concile dans Conſtantinople pour le rétablir. Cet Empereur qu'ils avoient trompé y conſentit; & ſaint Alexandre dans une extrémité ſi preſſante, fit faire pendant ſept jours des jeûnes & des prières publiques, & paſſa lui-même pluſieurs nuits ſous l'autel le viſage contre terre, pour détourner le malheur dont l'Egliſe étoit menacée. Cependant Alexandre eut ordre de l'Empereur de recevoir Arius. Saiſi de douleur il entra dans ſon Egliſe, & demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il falloit qu'Arius fût reçu à la communion. Le lendemain les Euſebiens conduiſoient Arius en pompe à l'Egliſe; mais comme il paſſoit par la place, s'étant trouvé tout à coup preſſé de quelque néceſſité, il entra dans des latrines, où il mourut ſubitement. Il paroit par Sozoméne, *lib.* 2. *c.* 28. que les partiſans d'Arius attribuoient cet accident aux effets de la Magie de ſes ennemis; *qui ejus ſectam ſequebantur præſtigiis magicis cum interfectum ſuiſſe,*

Digitized by Google

rumorem dissiparunt. Sandius dans son *Nucleus Hist. Eccl. lib.* 2. *pag.* 184. paroît adopter ce récit. Pesse, dit-il, *præstigiis magicis effici, ut quis intestina omnia effundat, a viris peritis accepi.* Il va ensuite jusques à avancer que le récit de la mort tragique d'Arius est une fable inventée par quelque mauvais esprit, & que saint Athanase a été le premier qui l'ait divulguée. Zwickerus tâche de refuter le récit de la mort d'Arius, *in hu. comput. Comment.* La mort d'Arius arriva l'an 336. Alexandre ne lui survécut pas longtems, & mourut la même année ou la suivante, ayant désigné Paul pour son successeur. Ceux qui le font vivre jusqu'en 340, ne prennent pas garde que Paul fut exilé du vivant de Constantin, & condamné en 338, dans un Synode d'Ariens. Les Grecs font la fête d'Alexandre au 30 Août, & les Latins au 28. * Saint Athanase, *Epistol. ad Solit. Epistol. ad Serapion.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 27. Russin, *liv.* 1. Saint Epiphane, *Hæres.* 69. Socrate, *liv.* 1. & 2. Sozoméne, *liv.* 3. Théodoret, *liv.* 1. Baronius, *A. C.* 317. 336. 340. Hermant, *Vie de saint Athanase.* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du IV. siecle.* Pagi, *Critic. ad ann.* 340.

ALEXANDRE, Patriarche d'Antioche, fut élu en 414 après la mort de Porphyre. Théodoret, qui lui donne la qualité d'un homme divin, dit qu'il s'étoit rendu recommandable par sa pénitence & par ses austéritez en vivant parmi les Solitaires; & qu'il étoit également vénérable par sa modération, par sa sagesse & par son éloquence. Il aima sur tout la paix, & ses premiers soins furent de l'établir dans son Eglise. Il y avoit plusieurs années qu'elle étoit dans une déplorable division au sujet d'Eustathius, dont le parti, Catholique de créance, avoit son Prélat en particulier: de sorte qu'il y eut très longtems deux Evêques Orthodoxes dans cette Eglise. Alexandre travailla à réunir ces deux partis, & il en vint heureusement à bout; car Dieu donna tant de bénédiction à sa charité & à son zéle, que l'opiniâtreté des Eustathiens se laissa vaincre par la douceur de ses persuasions. Ensuite Alexandre improuvant les emportemens de son Prédécesseur Porphyre contre saint Jean Chrysostome, remit vers l'an 415, le nom de ce Saint dans les Dyptiques ou Tables de l'Eglise d'Antioche, qui lui avoit donné naissance, & qui avoit reçu de sa bouche tant de divines instructions. Depuis il envoya des Députez à Innocent I. & lui demanda sa communion. Le Pape écrivit à Alexandre, qui mourut peu après en 417. * Théodoret, *liv.* 5. *ch.* 35. Innocent I. *in Epist.* Baronius, *A. C.* 408. & 411.

ALEXANDRE, Evêque d'Hiérapole, fut Chef des partisans de Nestorius dans le premier Concile d'Ephése contre saint Cyrille d'*Alexandrie.* Il improuva l'accommodement qu'avoit fait Jean d'Antioche, & se sépara de la communion de ce Prélat, qui employa contre lui l'autorité impériale. Enfin Alexandre, après avoir divisé longtems les Evêques d'Orient par ses intrigues & par son opiniâtreté à défendre la personne de Nestorius, quoiqu'il condamnât la doctrine qu'on lui attribuoit, fut déposé & relégué aux Mines de Famotis, ville d'Egypte, l'an 435. Alexandre est Auteur de vint-quatre Lettres qui se trouvent dans le Recueil du P. Lupus. * *Hist. du Concile d'Ephése.* M. Du Pin, *Bibioth. des Aut. Eccles. du V. siecle.*

ALEXANDRE, Patriarche d'Aquilée, fils de *Ziemovite* Duc de Mazovie, fut nommé Evêque de Trente, puis Patriarche d'Aquilée; & enfin il fut créé Cardinal par Felix V. l'an 1440. Il fut chargé par cet Antipape de la Légation de Pologne, pour tâcher d'y soustraire le peuple de l'obéissance du Pape Eugéne IV; mais il ne put pas venir à bout de ce dessein, à cause des fortes oppositions qu'il y rencontra de la part du Roi & des Seigneurs du Royaume. * Aubery, *Histoire des Cardinaux.*

ALEXANDRE, Evêque de Liége, fils du Comte de Juliers, remporta, en 1130, une grande victoire sur Godefroi Duc de Louvain. Le Duc perdit dans ce combat un très grand nombre de ses soldats avec son étendart, que l'on a longtems porté aux processions de la ville de Liége, en mémoire d'une victoire si avantageuse. Alexandre eut l'honneur de recevoir le Pape Innocent II. lequel en 1131 alla à Liége, où il couronna Lothaire II. Roi des Romains. Le Chapitre de Liége étoit alors très auguste; car on y comptoit neuf fils de Rois, vint-quatre fils de Ducs, vint-huit fils de Comtes, sept fils de Barons, avec plusieurs autres Gentilshommes. Quoique ce Prélat eût toûjours rempli les devoirs d'un bon Pasteur, il eut néanmoins des ennemis qui le firent déposer par le Pape Innocent II. Il en mourut de déplaisir l'an 1135, après avoir gouverné seulement cinq ans l'Eglise de Liége. * Guil. Gazey, *Hist. Eccles. du Pays-Bas.* Chapeauville, *de Episc. Leodiens.*

ALEXANDRE Farnése, Cardinal. *Cherchez* FARNESE (Alexandre.)

ALEXANDRE, fondateur des Acœmétes, né sous l'empire de Constance, fut élevé dans son bas âge dans une des Isles de l'Archipel ou de la Mer Egée, fut envoyé ensuite à Constantinople, & y ayant fait ses études, fut Officier de l'Empereur Théodose. Il quitta bientôt la Cour & se retira dans un monastére de la Syrie, où il servit sous la discipline de l'Abbé Elie pendant quatre ans. De là il se confina dans un desert du côté de l'Euphrate, où il passa sept années. Il alla ensuite prêcher la Foi de Jésus-Christ aux idolâtres à l'extrémité de la Syrie & de la Mésopotamie. Comme on le vouloit faire Evêque d'une de ces villes, il se sauva, & en chemin tomba entre les mains des voleurs, qu'il convertit. Il se rendit sur le bord de l'Euphrate, où il bâtit un monastére dans lequel il fit chanter jour & nuit les louanges de Dieu, divisant ses Moines en plusieurs chœurs. Après avoir établi ce monastére, il se retira dans une solitude avec plusieurs de ses disciples, & tenta de s'établir à Antioche & à Palmyre; mais il fut chassé de ces deux villes, & relégué à Chalcide par le Gouverneur de Syrie. Il vint enfin s'établir à Constantinople, & y fonda un monastére d'Acœmetes. Il fut obligé de se retirer encore de cette ville par les mauvais traitemens qu'on lui fit. Il alla bâtir un monastére de son Ordre vers l'endroit où le Bosphore de Thrace se décharge dans le Pont-Euxin, sur les frontiéres de la Bithynie, en un lieu nommé *Gomon*, où il mourut en paix vers l'an 430. Son corps fut depuis transporté à Constantinople dans le monastére des Acœmétes de Studc. * Bollandus, *au* 15 *Janvier.* Bulteau, *Essai de l'Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, au* 15 *Janvier.*

LES ALEXANDRES MARTYRS.

On trouve quinze Martyrs de ce nom dans les Actes les plus anciens & les plus assurez, publiez par le P. T. Ruinart.

ALEXANDRE Martyr, compagnon de saint Sisinne & de saint Martyr, venus de Cappadoce en Occident, s'arrêta avec eux à Milan pendant le Pontificat de saint Ambroise. Ce Saint les envoya à Vigile Evêque de Trente, afin qu'il les employat à la conversion des Habitans des vallées des Alpes, après avoir ordonné Sisinne Diacre, Martyr Lecteur, & Alexandre Portier. Ils travaillérent avec fruit à cette million, & bâtirent une Eglise dans une bourgade de cette vallée, appellée *Marbon* ou *Medole*, à huit lieues de Trente. Sisinne y fut tué le premier par les Payens, & le lendemain Martyr & Alexandre subirent le même sort. Ce dernier fut jetté vif dans le feu, avec les corps de ses deux compagnons, le 29 jour de Mai de l'an 397. * S. Augustin, *Epist.* 139. Paulin, *in Vita Ambrosii.* Vigile de Trente. *Actes rapportez par* Bollandus & Ruinart. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) Martyr, compagnon d'Epipode, étoit Grec de naissance. Etant venu à Lyon, il se lia d'amitié avec Epipode, & ils y souffrirent tous deux le martyre après saint Potin, l'an 178 de Jésus-Christ. Epipode fut le premier exécuté. Alexandre le suivit deux jours après, ayant été attaché à une croix, après avoir été cruellement déchiré. Leurs corps ont été longtems conservez dans l'Eglise de saint Irénée de Lyon, quoique les Chanoines de Saint-Juste ayent prétendu les avoir. Les Martyrologes placent la mort d'Epipode au 22 Avril, & celle d'Alexandre au 24. Ils donnent à ce dernier plusieurs autres compagnons de son Martyre. * Actes dans Bollandus & Ruinart. Grégoire de Tours, *de gloria Confessorum.* Chiflet. Tillemont, *Memoires pour l'Hist. Eccles.* Fleury. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE, Martyr de Lyon, qui fut martyrisé avec saint Potin, avant celui dont nous venons de parler: il étoit de Phrygie & Médecin de profession, & se déclara lui même pour Chrétien au tribunal du Gouverneur, pendant qu'on interrogeoit les autres Chrétiens. Le lendemain il fut exposé aux bêtes avec Attale. On fait sa fête avec les autres Martyrs de Lyon le deuxiéme Juin. * *Lettre des Eglises de Lyon & de Vienne aux Eglises d'Asie & de Phrygie, dans* Eusébe, *l.* 5. Henschenius. Dom Thierry Ruinart. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE, Juif, fut envoyé l'an de Jésus-Christ 315, par Judas fils du Patriarche Hillel, vers ceux de sa nation, pour en recueillir les dîmes & les prémices, & pour les lui apporter. En exécutant cette commission il communiqua souvent avec les Chrétiens, & s'appliqua à lire les Evangiles: ce qui irrita tellement les Juifs, qu'ils le prirent, & l'ayant maltraité le jettérent dans la riviére de Cydne. Il échappa de ce danger, & vint trouver Constantin, pour lui faire ses plaintes du mauvais traitement que ceux de sa nation lui avoient fait, à cause qu'il avoit embrassé la Religion Chrétienne. L'Empereur lui fit un bon accueil, & lui donna pouvoir de bâtir des Eglises dans la Judée. C'est peut-être ce qui donna occasion à Constantin de faire la Loi que l'on voit dans le Code Théodosien, *l.* 16. *tit.* 8. & *l.* 1. *cod. de pœnis*, par laquelle il condamna au feu les Juifs qui tourmenteroient les Chrétiens. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.* Ce que cet Historien écrit en cet endroit, n'est rapporté par aucun Auteur digne de foi.

HERETIQUES ET MAGICIENS.

ALEXANDRE, Ouvrier en cuivre, fut excommunié par saint Paul, pour avoir apostasié, pour s'être opposé à sa doctrine, & pour avoir enseigné des erreurs dangereuses. Cet Apôtre en parle ainsi dans la premiére Epître à Timothée, *ch.* 1. *v.* 19. & 20. *Conservez la bonne conscience, a laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi: & de ce nombre sont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrez à Satan.* Il ajoûte dans la II. Epître au même Timothée, *ch.* 4. *v.* 14. *Alexandre l'Ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux; le Seigneur lui rendra selon ses œuvres. Gardez vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la doctrine que j'enseigne.*

* ALEXANDRE, dont Eusébe parle, & qui étoit disciple de Simon le Magicien, est, selon quelques-uns, le même Alexandre dont on vient de parler dans l'Art. précédent.

* ALEXANDRE, Hérétique, disciple de Valentinien, prétendoit que la chair de JESUS CHRIST ne pouvoit être humaine, sans être née de la substance de l'homme. Il ajoûte que c'étoit de la chair du péché, qui avoit été condamnée en la personne du Sauveur. Pamélius doute que cet impie ne soit cet ALEXANDRE Evêque d'Hierapolis, dont parle Suidas. Il avoit écrit un Traité qui contenoit en neuf chapitres ce que le Fils de Dieu avoit fait ici-bas, avec des opinions particuliéres. * Tertullien, *de carne Christi. c.* 16. Pamelius, *in Tertul.*

ALEXANDRE *d'Abonotique*, qui se disoit fils de Podalire, étoit de la ville d'Abonotique dans la Paphlagonie, en l'Asie Mineure. Ce fut un insigne fourbe, qui s'attira même des honneurs divins, par des artifices surprenans. Lucien dit qu'il étoit de belle taille & de bonne mine, qu'il avoit l'œil vif, le teint blanc, & la voix claire, avec un ton doux & affable; l'esprit vif, insinuant & très propre à persuader tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit encore jeune, lorsqu'il se joignit à un Charlatan qui contrefaisoit le Magicien; il en apprit plusieurs secrets prétendus, tant

pour faire aimer ou haïr, que pour découvrir des thréſors, & autres choſes ſemblables. Après la mort de ce Charlatan, il s'allia avec un Byzantin nommé Coconas, qui avoit une adreſſe prodigieuſe. Ces deux ſcélérats coururent par tout, pour ſurprendre les eſprits foibles; & enfin réſolurent de faire parler un Oracle parmi les Paphlagoniens, parce que ce peuple étoit fort groſſier, & extrêmement ſuperſtitieux. Pour y réuſſir, ils cachérent dans un vieux Temple d'Apollon qui étoit à Chalcédoine, des lames de cuivre, où ils avoient écrit qu'Eſculape viendroit bientôt avec ſon pére établir ſa demeure dans la ville d'Abonotique. Puis ayant fait en ſorte que ces lames fuſſent trouvées, la nouvelle s'en répandit auſſi-tôt par toute la Bithynie & la Galatie, & particuliérement au lieu déſigné, dont les Habitans réſolurent de conſacrer un Temple à ces Dieux, & commencérent à en creuſer les fondemens. Cependant le Byzantin rendoit des Oracles ambigus à Chalcédoine, où il mourut de la morſure d'une vipére. Après lui, parut Alexandre tenant en ſa main une faulx comme Perſée, duquel il ſe diſoit deſcendu du côté de ſa mére. Il trompa ſi adroitement les Paphlagoniens, que ces peuples ſtupides ajoûtérent aiſément foi aux Oracles qu'il débitoit. Il nourriſſoit deux de ces grands ſerpens de Macédoine, qui étoient ſi privez qu'ils tettoient les femmes, & ſe jouoient avec les enfans, ſans leur faire de mal. Lorſqu'il vit le tems favorable, il ſe tranſporta la nuit dans l'endroit où l'on creuſoit les fondemens du Temple, & y cacha un œuf d'oye, dans lequel il avoit enfermé un petit ſerpent qui ne faiſoit que de naître. Le lendemain il vint dans la place publique, & dit tout haut, que ce lieu étoit heureux d'être honoré de la naiſſance d'un Dieu; puis courant vers le lieu où il avoit caché ſon œuf d'oye, il commença de chanter les louanges d'Apollon & d'Eſculape, & d'inviter celui-ci à ſe montrer aux hommes. A l'inſtant il enfonce une coupe dans un endroit plein d'eau, où il avoit caché l'œuf myſtérieux; & l'ayant retiré, il l'ouvre, puis s'écrie qu'il tenoit Eſculape. Ce petit ſerpent paroît & s'entortille autour de ſes doigts: tout le peuple témoigne ſa joye par ſes acclamations & par ſes louanges. Cependant l'Impoſteur court en ſa maiſon, tenant en ſa main ce nouvel Eſculape. Peu de tems après il montra à une foule de gens aſſemblez chez lui, un de ces gros ſerpens de Macédoine, dont il cachoit la tête ſous ſon aiſſelle, en faiſant paroître une de linge qui avoit la figure humaine: ce qui remplit tout le monde d'admiration; les plus fins même étant ſurpris de voir & de toucher un ſerpent qu'ils croyoient avoir vu naître, & qu'ils s'imaginoient être parvenu en peu de jours à une ſi prodigieuſe groſſeur; outre la tête humaine qui avoit quelque choſe de merveilleux. Il avertit enſuite que ce Dieu rendroit des Oracles dans un certain tems, & ordonna d'écrire dans un billet cacheté ce qu'on lui voudroit demander. Alors s'enfermant dans le ſanctuaire du Temple qui étoit déja conſtruit, il faiſoit appeller par un Héraut tous ceux qui avoient donné leurs billets, chacun à leur rang, & les leur rendoit cachetez comme il les avoit reçus, avec une réponſe qu'il faiſoit paſſer pour celle du Dieu; car il ſavoit l'art de lever un cachet ſans en rompre la cire, ou d'y appliquer le même cacher, après l'avoir rompu. Voici les moyens dont il ſe ſervoit. Il détachoit avec une aiguille chaude la cire qui joignoit le filet au deſſus de la Lettre, ſans rien détaire du cachet; & après avoir mis ſa réponſe, il le rejoignoit de la même ſorte. Quelquefois il faiſoit une boule d'un maſtic compoſé de poix, de cire & de bitume, mêlez avec de la poudre de talc: & cette boule étant encore tendre, & appliquée ſur le cachet, après avoir été frottée de graiſſe de pourceau, recevoit l'empreinte du cachet, puis devenoit tellement dure, qu'elle ſervoit enſuite à recacheter la Lettre. A l'égard de ſes réponſes, elles étoient toutes obſcures & ambiguës, ſuivant la coûtume des Oracles, à la réſerve des remédes qu'il preſcrivoit nettement aux malades, parce qu'il ſavoit pluſieurs beaux ſecrets de Médecine. Il prenoit environ dix ſols pour chaque Oracle, ce qui montoit à une ſomme très conſidérable, puiſqu'il en débitoit près de quatre-vint mille par an: mais tout cela ne tournoit pas à ſon profit: car il avoit ſous lui pluſieurs Officiers, dont les uns mettoient les Oracles en vers, les autres les ſouſcrivoient ou les cachetoient, & d'autres les interprétoient. Sa réputation s'étendit juſqu'à Rome, dont les principaux envoyérent conſulter cet Oracle d'Eſculape. Il eut même entrée à la Cour de Marc Aurèle, vers l'an 174. Enfuite, après avoir trompé une infinité de gens, & avoir prédit qu'il mourroit d'un coup de foudre comme Eſculape, il périt malheureuſement d'un ulcere à la jambe qui lui gagna le petit ventre: ce fut à l'âge de 70 ans, & non pas de 150, comme il l'avoit annoncé. Telle fut la cataſtrophe de ce fameux Charlatan, dont Lucien, qui étoit ſon contemporain, a décrit les impoſtures. * Lucien, *tom.* 1. dans le Traité intitulé *Alexander* ou *Pſeudomantes*. Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.*

EMPEREURS ROMAINS ET GRECS.

ALEXANDRE, qui porte le nom d'*Aurèle* dans quelques inſcriptions, & ſurnommé *Sévére* à cauſe de ſa rigueur envers les ſoldats, ſi l'on en croit Lampridius, mais plutôt à cauſe de l'Empereur Sévére, puiſque ce nom lui eſt donné dans les médailles, lorſqu'il n'étoit encore que Céſar, naquit le premier Octobre l'an 208, dans la ville d'Acre en Phénicie. Il étoit fils de Géneſius Marcianus Syrien, & de Julia Mammea, fille de Julia Maëſa, femme de l'Empereur Sévére; car Maëſa avoit eu deux filles, l'une nommée Soëmias mére d'Héliogabale, prédéceſſeur d'Alexandre, & Mammea mére du dernier. Alexandre fut adopté & fait Céſar par Héliogabale, à la perſuaſion de Maëſa, & lui ſuccéda n'étant âgé que de quatorze ans, le onziéme Mars de l'an 222. On remarqua dans lui tout ce que peut un bon naturel, fortifié par une éducation auſſi noble que celle que lui procura ſa mére, ſecondée par la ſageſſe des grands hommes, qu'il conſidéra comme ſes véritables amis. Ulpien, ſavant Juriſconſulte, tint le premier rang parmi eux, & entra ſi avant dans ſa confidence, qu'Alexandre le fit Préfet du Prétoire & premier Miniſtre. Il permit d'abord aux Juifs de demeurer dans la Paleſtine, & de jouir de leurs privilèges, traita avec douceur les Chrétiens, & donna tant de marques d'équité en toutes les occaſions, qu'il fut aimé de ſes Sujets, & honoré de ſes ennemis. Il garda une ſi grande modeſtie dans une ſi haute élévation, qu'il ne voulut jamais ſouffrir qu'on lui donnât les titres de *Dominus*, d'*Antonin*, de *Grand*, que le Sénat vouloit lui donner, ordonnant qu'on le ſaluât ſeulement par ces mots, *Vive Alexandre*, & condamnant par cette modeſtie ſes Prédéceſſeurs, & principalement *Domitien*, qui vouloit être ſalué ainſi, *Dominus & Deus noſter ſic fieri jubet*, c'eſt à dire, notre Seigneur & notre Dieu le veut ainſi; comme le rapporte Suétone, *dans la Vie de Domitien*, *ch.* 13. Les premiéres années de ſon régne furent agitées par quelques apparences de guerre du côté de la Perſe, & à Rome par les ſéditions de ſes ſoldats, qui tuérent Ulpien, Préfet du Prétoire, en 228. Il eut la même année quelque guerre contre les Allemands, qui furent vaincus en Illyrie; & Artaxerxès Roi de Perſe le fut l'année ſuivante en Arménie. En 232, Alexandre paſſa en Syrie, pour s'oppoſer aux Perſes, & l'année d'enſuite il défit encore Artaxerxes. Le ravage que les Allemands faiſoient dans les Gaules, le rappella à Rome, où il triompha. Il en partit pour s'oppoſer à ces Barbares; mais étant arrivé à Mayence, Maximin, qui régna après lui, le fit tuer à Sichlingen près de Mayence, avec ſa mére Mammea, le 18 jour du mois de Mars de l'an 235, après un régne de 13 ans & neuf jours, âgé de 26 ans, cinq mois & 19 jours. Ce Prince étoit grand, robuſte & beau de viſage. Il aimoit moins la langue Latine que la Gréque, & l'apprit moins bien. Il faiſoit aſſez facilement des vers, & compoſa même des Poëmes ſur la vie de quelques Princes. Il aimoit la Muſique, peignoit très bien, avoit quelque teinture des Mathématiques & de la Geometrie, jouoit des orgues, & touchoit le luth. Il s'appliqua beaucoup à la ſcience des Aruſpices & des Augures, & à toutes les vaines obſervations par leſquelles les Payens s'imaginoient apprendre l'avenir. Il poſſédoit d'ailleurs des qualitez bien plus néceſſaires pour le bonheur de ſes Sujets. Sa modération parut d'abord lorſqu'il refuſa tous les titres magnifiques que le Sénat voulut lui donner; & l'on vit bientôt l'Empire changer de face, & la vertu régner où le vice avoit paru dans toute ſon étendue. L'amour qu'il avoit pour ſes Sujets, le porta à s'obliger par ſerment de ne charger jamais la République, & de retrancher la multitude des Officiers. Il prenoit une particuliére connoiſſance des affaires, qu'il vouloit être examinées par d'habiles gens, dont la fidélité lui étoit connue, afin qu'enſuite on lui en fît le rapport. Pluſieurs Loix furent établies en faveur du peuple, & pour le réglement des Finances; mais il n'en établit aucune, ſans l'avis de vint Juriſconſultes, & de cinquante autres perſonnes dont il connoiſſoit la capacité & l'expérience. Il ôta la vénalité des charges, les donnant au ſeul mérite. Son Conſeil fut compoſé des plus vertueux & des plus habiles Juriſconſultes de l'Empire, entr'autres d'Ulpien, dont il a déja été parlé, de Calliſtrate & de Modeſtin; & il fut ſur-tout amateur des beaux Arts & des Sciences. Il fut libéral ſans profuſion, vaillant ſans cruauté, & un Juge ſévére & équitable tout enſemble. Il fit punir très ſévérement un certain Turinus, qui abuſoit de ſa confidence, & qui exigeoit des ſommes d'argent de pluſieurs perſonnes, ſous prétexte de leur ménager des graces auprès de l'Empereur: car l'ayant convaincu de ce commerce, il le fit attacher à un pieu, autour duquel on mit de la paille & du bois humide qu'on alluma, tandis qu'un Héraut crioit, *Le vendeur de fumée eſt puni par la fumée*. Il diſoit auſſi qu'il falloit changer du foin de la République, non ceux qui le recherchoient avec empreſſement, mais ceux à qui on étoit obligé de faire violence pour leur faire accepter les dignitez. C'eſt pour cette raiſon qu'il établit Préfet du Prétoire un homme qui s'étoit enfui de peur de l'être. Au reſte, il étoit aſſez porté pour les Juifs, & il fit paroître beaucoup de penchant pour la Religion Chrétienne, dont ſa mére Mammea faiſoit profeſſion. Il avoit dans ſon cabinet les portraits de Jéſus-Chriſt & d'Abraham: & on dit même qu'il avoit deſſein de bâtir un Temple à Jéſus-Chriſt, & de le mettre au nombre des Dieux; mais il en fut empêché par ceux qui régloient les affaires de la Religion. L'amour qu'il avoit pour ſa mére Mammea, Princeſſe avare & ambitieuſe, fut ſelon quelques-uns la cauſe de ſa perte. MAXIMIN lui ſuccéda. * Lampride, *in Alexandro Severo*. Capitolin, *in Maximino*. Hérodien, *l.* 5. *&* 6. Euſébe, *Hiſt. l.* 6. Eutrope. Victor. Caſſiodore. Tillemont, *Vies des Empereurs*.

ALEXANDRE II. troiſiéme fils de l'Empereur BASILE *le Macédonien*, & frére de LEON *le Philoſophe*, leur ſuccéda, & prit poſſeſſion de l'Empire d'Orient le onziéme Mai de l'an 911. Il eſt vrai qu'il ſuivit peu l'exemple de leur vie, qui étoit toute modérée; car ſe plongeant dans les crimes les plus infames, il fit profeſſion ſi ouverte d'impiété, qu'il voulut faire adorer Bacchus: & s'étrit même un jour, en voyant de belles ſtatues de Jupiter & de Mars, qu'on avoit apportées de Rome, qu'il ne falloit pas s'étonner que l'Empire eût été ſi fortuné, tandis qu'on leur avoit rendu des honneurs divins. Le Ciel punit ſes blaſphémes par une mort digne de ſa vie: un jour étant gonflé de vin & de viande, il monta à cheval pour aller jouer à la paume; mais ſon cheval vigoureux & plein de feu le ſecoua ſi violemment, qu'il ſe rompit une veine qui lui cauſa une hémorragie par haut & par bas, dont il mourut le ſixiéme Juin de l'an 912. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu CONSTANTIN VIII. ſurnommé *Porphyrogenete*. * Curopalate. Cédréne. Baronius, &c.

ALEXANDRE, né en Phrygie, ſuivant quelques Hiſtoriens, & ſelon d'autres né en Pannonie, parvint par degrez à la dignité de Vicaire du Préfet du Prétoire en Egypte, au commencement

Digitized by Google

cement du IV ſiécle; & il exerçoit cette charge lorſque Galére Maximien mourut en 311. Zoſime aſſure que Maxence qui régnoit alors en Italie, voulant ſe rendre maître de l'Afrique qui devoit appartenir à Licinius, eut le bonheur d'y être reconnu d'abord; mais que comme une partie des troupes de la province paroiſſoit diſpoſée à ſe mutiner, il forma le deſſein d'y paſſer à la tête d'une formidable Armée; ce qu'il auroit fait ſi les Aruſpices ne l'en avoient détourné. La crainte d'une revolte le porta à prendre un autre expédient pour la parer, ce fut de demander à Alexandre qu'il lui donnât ſon fils en ôtage; mais celui-ci croyant devoir tout appréhender d'un Prince également cruel & débauché, ſe ſervit de la diſpoſition où il voyoit les troupes, & ſe revêtit de la pourpre. Il ne la porta pas longtems. Celui à qui il avoit affaire, quelque déréglé qu'il fût, étoit vigilant dans l'occaſion, & il avoit de bons Généraux qui n'eurent aucune peine à défaire Alexandre, homme peu accoutumé à la guerre, & dont les troupes étoient mal-armées. Zoſime ajoûte qu'Alexandre, fait priſonnier, fut étranglé par ordre des Généraux de Maxence. On lui a donné pour fils un Nigrinien dont on a des médailles: mais ce jeune Prince eſt plus ancien qu'Alexandre. On lui a donné auſſi trois années de régne, en ſe fondant ſur de prétendues médailles trouvées par Goltzius; mais il eſt certain qu'il ne régna que peu de mois, puiſque dès le mois d'Octobre 312, Maxence fut défait par Conſtantin dans une bataille où il périt. * Les deux Victors. Zoſime. Banduri *Numiſm. Imp. Rom.*

ROIS D'ECOSSE.

ALEXANDRE I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, dit *le Fort*, étoit frére d'EDGAR IV, auquel il ſuccéda l'an 1095. Dans le commencement de ſon régne, la jeune nobleſſe & les gens accoutumez & adonnez aux deſordres, attentérent à ſa vie, afin de pouvoir, comme auparavant, exercer impunément leurs brigandages. Mais Alexandre les attaqua, & pourſuivit les fuyards juſques dans le Comté de Roſs avec une telle valeur, qu'il traverſa à cheval la riviére de Spey, ſur les bords de laquelle les Mutins s'étoient poſtez, les mit en déroute & fit priſonniers leurs principaux Chefs qu'il fit pendre. Cet heureux ſuccès aſſura au Roi la poſſeſſion tranquille de ſon Royaume. Comme il paſſoit par le Comté de Mernis, une femme ſe plaignit à lui que le Comte de Mernis avoit fait fouetter ſon mari qui lui avoit demandé en juſtice le payement d'une dette. Cela le mit dans une telle colére, qu'à l'inſtant il deſcendit de cheval, & n'y remonta point qu'il n'eût fait traiter en ſa préſence le Comte de la même maniére. Il a fait bâtir pluſieurs Egliſes & monaſtéres. Il eſt illuſtre par ſa piété, & par l'amour qu'il avoit pour la juſtice. Il avoit épouſé Sibylle, fille de Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre, mais il n'en eut point d'enfans. Il mourut en 1114. Après un régne de 19 ans DAVID I. ſon frére fut Roi après lui. * Leſley, *l.* 6. Buchanan Génébrard, *en ſa Chronique. Voyez ſuite Chronologique des Rois d'Ecoſſe.*

ALEXANDRE II. fils de Guillaume ſurnommé *le Lion*, parvint après la mort de ſon pére, à la couronne en 1214, ou 1216, à l'âge de 16 ans, & nonobſtant ſa jeuneſſe gouverna heureuſement le Royaume, affermit les loix de ſon pére, & entra à la priére du Clergé en Angleterre, pour reprimer la tyrannie du Roi Jean. Après cette expédition, il retourna en Ecoſſe; mais il fut bientôt viſité lui-même par le Roi Jean à la tête d'une Armée, avec laquelle il prit Barwick qu'il brûla, & ravagea l'Ecoſſe. Alexandre en tira vengeance, pourſuivit juſqu'à Richemont les Anglois dans leur retraite, ſoumit la Province de Northumberland, prit à ſon retour Carlile qu'il fortifia, & mit tout à feu & à ſang. L'année ſuivante il fut appellé à Londres, pour aſſiſter Louis que l'on vouloit à la place de Jean mettre ſur le thrône d'Angleterre; mais comme ce différent ſe termina ſans beaucoup de difficulté, il s'en retourna bientôt après. Malgré l'accord qui venoit d'être fait, les Anglois, par ordre du Roi Jean, tombérent ſur l'arriére-garde, rompirent les ponts de la Trente & fortifierent de paliſſades les endroits ſecs, de ſorte qu'Alexandre ne ſavoit de quel côté ſe tourner. Mais comme ſur ces entrefaites Jean vint à mourir, Alexandre commença à reſpirer, mena ſes troupes par d'autres chemins, fit un grand butin dans ſa marche, & arriva enfin en Ecoſſe. Là-deſſus, il fut excommunié par les Légats du Pape, qui affermirent ſur le thrône Henri III. fils de Jean: mais enfin la paix ſe fit, par laquelle Alexandre rendit Carlile aux Anglois, qui de leur côté lui remirent Barwick. Il épouſa en premiéres noces Jeanne ſœur de Henri III. Roi d'Angleterre, & en ſecondes Marie fille d'Enguerrand III. Sieur de Coucy. Ce fut de cette derniére qu'il eut Alexandre qui lui ſuccéda. Il mourut en 1249, après un régne de 35 ans, l'an 51 de ſon âge. * Buchan. Leſley, *l.* 6. Polydore Virgile. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALEXANDRE III. fils du précédent, ſuccéda à ſon pére en 1249, n'ayant pas encore huit ans accomplis. Le Royaume fut gouverné durant ſa minorité par la faction nommée des Cuméniens, qui s'enrichit des revenus du public, s'empara des Domaines du Roi, opprima le menu peuple, diſſipa la Nobleſſe, dont elle confiſqua les biens. Cela fut cauſe que l'on fit une alliance avec Henri III. Roi d'Angleterre, que l'on conclut le mariage du jeune Prince avec Marguerite fille de ce Monarque, & qu'on renouvella la paix avec lui. Là-deſſus Henri s'intéreſſa pour ſon Gendre, & cette démarche fut regardée par les Rebelles comme une infraction des Libertez de l'Ecoſſe. Ils pouſſérent même les choſes ſi loin, que lorſqu'ils furent ajournez pour rendre compte de leur conduite, bien loin de comparoître, ils furent aſſez hardis pour enlever du château de Kinros Alexandre dans ſon lit, & le tranſporter à Sterling. Mais après que Gauthier Comte de Taiche eut été mis à mort par ſa propre femme, le Roi fut mis en liberté, & fit grace aux Cuméniens qui ſe soumirent à lui. Lorſque tout fut remis dans un état tranquille, Acho, Roi de Norwége, tailla de la beſogne au jeune Roi, & vint avec une Flotte de 260 vaiſſeaux débarquer 20000 hommes ſur ſes côtes, où il cauſa beaucoup de dommage: mais à la fin on le mit à la raiſon. *Voyez* ACHO. Dans la ſuite Alexandre envoya 5000 Ecoſſois au ſecours de ſon beaupére, qui étoit troublé par des guerres inteſtines: mais ils périrent preſque tous dans une bataille. Henri ne vécut pas longtems après, & Alexandre, après avoir perdu ſa femme & ſes enfans en peu de mois, épouſa Iolette fille du Comte de Druide. Il recouvra pour peu d'argent les Iſles Hébrides, de Magnus ſucceſſeur d'Achon, qui épouſa depuis une des filles d'Alexandre. Cependant le trop de facilité, qu'il eut à croire de mauvais conſeils, le porta à uſurper quelques biens d'Egliſe; mais ayant reconnu ſa faute par les ſoins de l'Evêque de Saint André, il les reſtitua, envoya des troupes à ſaint Louis pour l'expédition de la Terre-Sainte, & établit des Loix très bien concertées & très avantageuſes pour le bien du Royaume. Il mourut le 19 Mai de l'an 1285, d'une chute de cheval, & ne laiſſa point d'enfans. Son régne fut de trente-ſept ans. Sa mort cauſa de grandes diviſions dans l'Ecoſſe, entre Jean de Baillieul de Harcour, & Robert Brus, qui prétendoient tous deux à cette Couronne. * Jean Leſley, *l.* 6. *Hiſt. Scot.* Buchanan, *l.* 7. Boëtius, *l.* 13.

ALEXANDRE, Duc d'Albanie, frére de *Jacques* III. Roi d'Ecoſſe, vivoit dans le XV ſiécle. A ſon retour de France, où il étoit allé viſiter ſon grand-pére maternel, il fut fait priſonnier par les Anglois, & relâché peu de tems enſuite, à la priére des Ecoſſois, qui étoient dégoûtez de leur Roi à cauſe de la baſſeſſe de ſes inclinations, qui lui faiſoit choiſir des Artiſans pour ſes Favoris, & qui vouloient purger la Cour de cette canaille. Les Courtiſans informez de ce qui ſe tramoit, ſe ſaiſirent de Jean, le plus jeune frére du Roi, qui avoit mal parlé des affaires de l'Etat, & le firent condamner à mort. Alexandre ſe vit par là fort en danger, quoiqu'il fît tout ce qu'il put pour éloigner de lui tout ſoupçon. Les Courtiſans ne ſe crurent pas en ſureté tant que ce Prince vivroit, & firent ſi bien, qu'ils l'enfermérent dans le château d'Edimbourg. Mais il en ſortit ſecretement, & ſe ſauva à la Cour d'Edouard IV. Roi d'Angleterre, à qui il fit part de la meſintelligence qu'il y avoit entre le Roi d'Ecoſſe & la Nobleſſe du païs. Il ajoûta que, s'il vouloit profiter de l'occaſion, un grand nombre de troupes ſe joindroit à lui, dès qu'il auroit mis le pié en Ecoſſe. Sur cela le Roi Edouard envoya une Armée ſous le commandement de Richard Duc de Glocеſter ſon frére. Par ce moyen l'Angleterre recouvra la ville de Barwick, & Alexandre fut rétabli dans toutes ſes dignitez, ayant même été déclaré Régent du Royaume dans la premiére aſſemblée des Etats d'Ecoſſe. Pour effacer les reſtes de la haine que ſon frére avoit conçue contre lui, il le retira de la priſon où on l'avoit mis, & le fit remonter ſur le thrône. Mais ce bienfait ne prévalut point ſur les anciennes offenſes. La jalouſie que le Roi conçut contre ſon frére, qui étoit un Prince fort populaire, fut augmentée par les inſpirations des gens malicieux qui s'approchoient de lui, & qui lui faiſoient croire qu'Alexandre avoit deſſein de le ſupplanter. Enfin ayant été averti par ſes amis que la Cour avoit conjuré ſa perte, il s'enfuit en Angleterre, & de-là en France, où il mourut. Il laiſſa deux fils, l'un nommé *Alexandre*, qu'il eut de ſa premiére femme, qui étoit fille du Comte d'Orkney; & *Jaques*, d'une ſeconde femme. Celui-ci fut dans la ſuite Régent d'Ecoſſe pendant pluſieurs années. * Buchanan.

ROI DE POLOGNE.

ALEXANDRE, Roi de Pologne, fils de CASIMIR III. ou IV. & frére du Roi *Jean Albert*, auquel il ſuccéda l'an 1501, étoit auparavant Grand-Duc de Lithuanie; & les peuples de ce Duché, autrefois ſi oppoſez aux Polonois, entrérent dans leurs ſentimens en faveur d'Alexandre, & conſentirent à la réunion des deux Etats, à condition que l'élection des Rois ſe faiſant en Pologne, les Lithuaniens y auroient droit de ſéance & de ſuffrage. C'eſt ce qui fit préférer Alexandre à Ladiſlas Roi de Bohême, & à Sigiſmond. Frédéric, qui étoit Cardinal & Archevêque de Gneſne, le ſacra dans Cracovie: mais on ne couronna point ſon épouſe *Hélène*, fille de *Jean* Grand-Duc de Moſcovie, parce qu'elle ſuivoit la créance de l'Egliſe Gréque. Alexandre contraignit ſon beau-pére à faire une trêve de ſix ans avec la Lithuanie. Il arrêta les courſes de Bogdan, fils d'Etienne, Palatin de Valachie, & celles des Tartares qui couroient dans la Lithuanie. Alexandre, avant que de mourir, eut la conſolation d'apprendre la nouvelle de leur défaite par Michel Glinski, qui tua 20000. de ces Infidéles. Il mourut quelque tems après âgé de 45 ans, le 19 Août de l'an 1506, après avoir regné cinq années. Il ne laiſſa point d'enfans d'Hélène de Moſcovie ſon épouſe. Ce Prince étoit mélancolique & taciturne, mais libéral, juſques à prévenir les deſirs de ceux qui avoient à lui demander quelque grace. Il eut pour ſucceſſeur SIGISMOND I. * Michovius, *l.* 4. *Hiſt. Pol. c.* 82. Alexandre Guagnini, *Hiſt. &c.*

AUTRES PRINCES ET PERSONNAGES ILLUSTRES DE CE NOM.

ALEXANDRE, fils de *Jaſon*, fut envoyé à Rome par Hircan Grand-Sacrificateur des Juifs, pour renouveller l'alliance & l'amitié entre les Romains & les Juifs. Il eſt dénommé dans le Décret du Sénat addreſſé aux Juifs ſous l'an neuviéme du Pontificat d'Hircan. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *chap.* 16. Calmet, *Dict. Hiſt. & Chron. de la Bible.*

ALEXANDRE, fils de *Théodore*, fut auſſi envoyé à Ro-

Digitized by Google

me par Hircan, pour demander au Sénat que les Juifs n'allaſſent point à la guerre l'année ſabbatique, qu'ils ne payaſſent aucune impoſition, & qu'ils jouiſſent de leurs priviléges; ce qui leur fut accordé. Dolabella étoit alors Conſul. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 14. *c.* 17. & 22.

ALEXANDRE, fils de *Phazaël* & de *Salampſo*, laquelle étoit fille d'Hérode *le Grand* & de *Marianne*. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 18. *chap.* 7.

ALEXANDRE, fils d'*Alexandre*, fils d'*Hérode le Grand* & de *Glaphyra*, fille d'*Archélaüs* Roi de Cappadoce. * Joſeph, *Antiq Judaiq. liv.* 18. *chap.* 7.

ALEXANDRE, fils de *Tigrane*, que l'Empereur Néron établit Roi d'Arménie. Ce Tigrane fut fils d'un *Alexandre* qui fut encore fils d'*Alexandre* mari de *Glaphyra*, & fils d'*Hérode le Grand* & de *Marianne*. Cet Alexandre, dont je parle ici, & qui eut pour biſayeul *Alexandre* fils de *Marianne*, épouſa *Jotapé* fille d'*Antiochus* Roi de Comagéne: l'Empereur Veſpaſien lui donna le Royaume d'Eſſa en Cilicie; ſes enfans abandonnérent la Religion des Juifs pour embraſſer celle des Grecs, c'eſt à dire, pour ſe faire Chrétiens. * Joſeph, *Antiq Judaiq. l.* 18. *ch.* 7.

ALEXANDRE, de la ville de Cyréne, capitale de la Libye Pentapolitaine, fort homme de bien & extrêmement riche, fut accuſé par Jonathas Chef des Sicaires, devant Catulus Gouverneur de cette Province, d'avoir voulu faire ſoûlever le peuple; & ſe trouvant accablé par ſes ennemis, il fut condamné à mort avec ſa femme Bérénice, l'an 41. de Jéſus-Chriſt. * Joſeph, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 38.

ALEXANDRE, fils de ce *Simon* le Cyrénien, qui aida Jéſus-Chriſt à porter ſa croix lorſqu'on le menoit au Calvaire. On croit qu'il fut un des ſoixante & dix Diſciples du Sauveur. * Marc, *ch.* 15. *v.* 1.

ALEXANDRE, ſurnommé *Lyſimachus*, de race ſacerdotale & Alabarche d'Alexandrie, c'eſt à dire, *Intendant des Salines*, aſſiſta à l'aſſemblée que les Juifs firent contre S. Pierre & les autres Apôtres, où ils furent interrogez au nom de qui ils prêchoient & faiſoient tant de miracles. Cet Alexandre ayant eu le maniement des affaires d'Antonia, Caligula le fit mettre en priſon, où il demeura juſqu'à ce que Claude, qui ſuccéda à Caligula, l'en fit ſortir. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 19. *ch.* 4.

ALEXANDRE, de la ville d'Epheſe, très ſavant dans la Loi des Juifs qu'il profeſſoit, ſe préſenta devant le peuple que Démétrius qui faiſoit de petits Temples d'argent de Diane, & ceux du même parti, avoient ſoulevé contre S. Paul, pour tâcher d'appaiſer la ſédition: mais le peuple, apprenant qu'Alexandre étoit Juif, ſe mit à crier pendant près de deux heures, *Grande eſt la Diane des Epheſiens*. On ne peut pas, de l'Hiſtoire que S. Luc nous donne, *au* 19. *ch. des Actes*, déterminer ſi Alexandre étoit pour ou contre S. Paul, puis que les cris du peuple l'empêchérent de parler, ni s'il étoit converti du Judaiſme au Chriſtianiſme. Les uns diſent qu'il étoit grand ami des Chrétiens: les autres prétendent qu'il ne voulut parler dans cette ſédition que pour empêcher que le peuple dans ſa fureur ne confondit les Juifs avec les Chrétiens. *Voyez la Note de* M. Martin, *ſur le* 33. *v. du ch.* 19. *des Actes*.

ALEXANDRE, Préfet Auguſtal ſous Théodoſe le Grand, en 309. * Jac. Gothofr. *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

ALEXANDRE, Gouverneur de la Syrie ſous Julien. Libanius en fait mention *dans ſes Epitres.*

ALEXANDRE, dont parle Symmaque, *l.* 1. *lettre* 101. & ailleurs.

ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, au Diocéſe de Châlons, étoit fils puîné de HUGUES III de ce nom, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Lorraine ſa premiére femme, & frére d'*Eudes* III. Duc de Bourgogne. Ce Prince, qui eſt nommé dans diverſes chartres des Abbayes de Cluny & de ſaint Benigne de Dijon, mourut l'an 1205. Il eut de *Béatrix* ſa femme, qu'on croit fille de *Guillaume* II. Comte de Châlons, EUDES I. qui laiſſa poſtérité d'*Elizabeth* de Courtenay; & ALEXANDRE de Bourgogne de Montagu, Doyen de l'Egliſe de Beſançon, & nommé depuis Evêque de Châlons ſur Saône, dans le premier Concile Général de Lyon, tenu en 1245. Alexandre, après avoir très bien rempli tous les devoirs d'un bon Evêque, mourut le 23 du mois de Décembre de l'an 1261, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Notre-Dame de Maiſiéres, où l'on voit ſon épitaphe. * Du Chêne, *Hiſtoire de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de France*, *& Gall. Chriſt.* Le P. Anſelme, *Hiſt. Généal. de France*, *&c.*

ALEXANDRE, bâtard de Bourbon, fils *naturel* de JEAN I du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpenſier & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. avoit été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & avoit même été Chanoine de Beaujeu; mais il quitta ſon canonicat pour embraſſer la profeſſion des armes. En 1439, il ſurprit la ville de la Mothe en Lorraine, & fit ſortir du château de Loches, le Dauphin, depuis Louïs XI. qu'il mena à Moulins, où les Princes l'allérent trouver. Charles VII. en fut tout à fait irrité contre le bâtard de Bourbon, lequel ayant été arrêté, fut noyé par ordre du Roi, à Bar-ſur-Aube, l'an 1440. * Monſtrelet, *Hiſt.* Jean Chartier. Le P. Anſelme, *Hiſt. Généal. de France.*

ALEXANDRE, Prince des Valaques dans le XVI ſiécle, devint l'horreur de ſes propres Sujets par ſes déſordres, & ſur tout par ſes cruautez inouïes. Un certain Jaques, homme de bonne mine, qui s'étoit mis dans les bonnes graces des Polonois, lui fit la guerre, ſe diſant iſſu des anciens Princes de Valachie. Albert Laski prit ſon parti, & dépouilla le cruel Alexandre de ſon Etat. Il en donna la poſſeſſion à Jaques, lequel ayant fait auſſi tôt des profuſions d'argent aux Baſſas, alla à Conſtantinople, & obtint en 1561, du Grand-Turc Soliman II. d'être confirmé, ſelon la coutume, dans la Principauté de Valachie: mais il ne poſſéda cette Principauté que trois ans. Les Valaques ayant conçu quelque ſoupçon de ſa véritable origine, ſe jettérent ſur lui dans ſon palais & le firent mourir. * De Thou, *Hiſt. l.* 28.

ALEXANDRE, Duc de Lithuanie, rendit ſon nom célébre par ſes victoires. Au commencement du XVII ſiécle, il prit Novogrod, ville floriſſante dans le Septentrion, qui payoit cent mille écus d'or de Tribut annuel aux Ducs de Lithuanie. Elle fut repriſe par Jean Baſile, Grand-Duc de Moſcovie. * Crantz, *l.* 13. Cromer, *l.* 29.

ALEXANDRE de Médicis, premier Duc de Toſcane, fils *naturel* de LAURENT de Médicis Duc d'Urbin, épouſa *Marguerite*, fille *naturelle* de l'Empereur *Charles-Quint*, qui l'avoit établi à Florence avec le titre de Gouverneur perpétuel. Alexandre, à la faveur d'un appui ſi puiſſant, devint le maître abſolu du gouvernement; ce qui le rendit extrêmement odieux, même à ceux de ſa famille. Laurent de Médicis ſon couſin le fit tuer le ſixiéme Janvier de l'an 1537, dans ſon palais, où il lui avoit promis de lui mener pendant la nuit une fille des plus belles. Il ne laiſſa point de poſtérité de *Marguerite* d'Autriche ſon épouſe, que l'Empereur ſon pére remaria avec *Octave* Farnéſe Duc de Parme. Alexandre portoit pour deviſe un Rhinocéros, avec ces paroles: *Non Bucivo ſin vincer.* Il faiſoit alluſion, comme dit Paul Jove, à ce vers:

Rhinoceros numquam victus ab hoſte cadit.

Quelques jugemens que les Hiſtoriens ayent fait à ſon deſavantage, ceux de Florence diſent pourtant que ce Prince ne manquoit ni d'eſprit, ni de conduite, & qu'il aimoit la juſtice. Ils en rapportent divers exemples. Un Marchand ayant perdu une bourſe avec ſoixante ducats, en promit dix à celui qui la lui raporteroit. Un Païſan qui trouva la bourſe la rendit de bonne foi, & demanda les dix ducats qu'on avoit promis à celui qui la trouveroit. Mais le Marchand ſoutint, qu'il y avoit ſoixante-dix ducats dans ſa bourſe. Le Duc en étant averti & voulant punir le Marchand de ſon peu de bonne foi, fit donner la bourſe & les ducats au Païſan, & dit en raillant à l'autre, que puiſqu'il y avoit ſoixante-dix ducats dans ſa bourſe, apparemment ce n'étoit pas celle-ci, qui n'en avoit que ſoixante. Une autre fois ayant ſû qu'un Gentilhomme avoit enlevé la fille d'un Païſan & qu'il la tenoit dans une maiſon à la campagne, il y fut & l'obligea d'épouſer cette fille. * De Thou, *Hiſt. l.* 1. Paul Jove, *in Elog. Hiſt. & impr.* Villani, *Hiſt. Flor. &c.*

ALEXANDRE FARNESE, Duc de Parme & de Plaiſance. *Cherchez* FARNESE (Alexandre).

ALEXANDRE de Portugal, fils de *Théodoſe* de Portugal II de ce nom, Duc de Bragance & de Barcellos, Connêtable de Portugal, & d'*Anne* de Vélaſque & de Giron, né l'an 1607, mourut le 31 Mai de l'an 1637. Ce Prince étoit frére de *Jean* IV du nom, dit *le Fortuné*, Roi de Portugal, & d'*Edouard*, que les Eſpagnols retinrent priſonnier à Milan.

ALEXANDRE VITOLDE, Grand-Duc de Lithuanie. *Voyez* VITOLDE.

HOMMES DE LETTRES.

ALEXANDRE d'*Etolie*, qui eſt ce païs de la Gréce, que quelques Géographes modernes nomment *le Deſpotat*, étoit un ſavant Grammairien, qui faiſoit auſſi des piéces en vers, & qui fut même un des Poëtes Tragiques de la Pleïade, au rapport de Suidas. Il vivoit vers la CXXX Olympiade, & vers l'an 260 avant Jéſus-Chriſt. Les Anciens le citent ſouvent. * Parthenius, *Erot. c.* 3. Strabon, *l.* 13. & 14. Suidas. Voſſius.

ALEXANDRE, Philoſophe de la Secte d'Epicure, eſt loué par Plutarque dans le ſecond livre des *Queſtions de table*. C'eſt le premier qui propoſa cette queſtion, ſavoir qui eſt venu le premier, de la poule ou de l'œuf, *Utrum prius, gallina, an ovum?* * Plutarque, *in Sympoſ. l.* 2. *q.* 3. Gaſſendi, *in Vita Epicur. l.* 2. *c.* 6.

ALEXANDRE, ſurnommé POLYHISTOR, Grammairien, Philoſophe, Géographe & Hiſtorien, né à Milet ſelon Suidas, & ſelon d'autres à Cotyée dans la petite Phrygie, floriſſoit vers la *fin de la* CLXXIII Olympiade, environ 85 ans avant Jéſus-Chriſt. On ne ſait par quel hazard cet homme qui étoit né libre devint eſclave: il fut vendu à Cornelius Lentulus, à qui il enſeigna les Belles Lettres. Lentulus ou Sylla l'affranchit, & il prit le ſurnom de Cornélius. Il avoit écrit quarante-deux Traitez ſur divers ſujets. Etienne de Byzance cite ceux qui concernoient la Phrygie, la Bithynie, la Carie, la Lycie, l'Aſie, la Syrie, l'Iſle de Cypre, l'Egypte, la Paphlagonie, la Libye, le Pont Euxin, & l'Europe, à quoi il ajoûte un Traité de ce qu'il y avoit de Géographique dans Aleman. Le Scholiaſte d'Apollonius cite auſſi de lui une Deſcription de l'Iſle de Créte, dont Athénée fait mention. Plutarque le fait encore Auteur d'une Hiſtoire des Muſiciens de Phrygie, & Diogéne Laërce lui attribue deux autres Ouvrages, l'un de l'ordre dans lequel les Philoſophes ſe ſuccédent les uns aux autres, & l'autre des Commentaires de Pythagore. Saint Clément d'Alexandrie qui parle de ce dernier Ouvrage, ſous le titre de Symbole de Pythagore, rappelle auſſi la mémoire d'un autre touchant les Juifs, qu'Euſébe a inſéré preſque entier dans le neuviéme livre de la Préparation Evangélique. Il y eut, au témoignage de ce dernier, peu d'hommes auſſi habiles qu'Alexandre; il ſe ſert quelquefois de lui dans ſa Chronique. Pline l'a employé auſſi en beaucoup d'endroits, & d'autres encore, entre leſquels on ne doit pas oublier ſaint Cyrille, qui dans ſon premier livre contre Julien cite ce que cet Auteur dit du Déluge, & de la Tour de Babel. Suidas, qui lui attribue de plus cinq livres touchant la ville de Rome, dit que le feu ayant pris à ſa maiſon de Laurente, il y périt, & que ſa femme ayant appris

Digitized by Google

pris ce malheur, s'étrangla elle-même. * Voſſius, *Hiſtoricus Græc.* l. 1. ch. 23.

ALEXANDRE d'*Epheſe*, ſurnommé *le Flambeau*, vécut à peu près dans le même tems que celui dont on vient de parler, puisque Strabon le met au nombre de ceux qui vivoient peu avant lui. Il s'appliqua à diverſes ſortes d'études, & il fut Orateur, Poëte, Hiſtorien & Géographe. Son Ouvrage hiſtorique étoit une Deſcription de la Guerre Marſique, qu'Aurélius Victor a citée. Il avoit décrit les Aſtres dans un Poëme, dont Heraclide a cité deux vers touchant l'harmonie céleſte. Etienne de Byzance ſe ſert auſſi de deux Traitez Géographiques de l'Aſie & de l'Afrique qu'il avoit publiez. Quelques vers citez par le même Auteur, montrent qu'Alexandre avoit fait d'autres Poëſies qui ne ſont pas connues. Tous ces Ouvrages ne l'empêchérent pas de prendre part au gouvernement de ſa patrie, dont il fut un des plus grands ornemens. Quelques Modernes croyent que cet Alexandre eſt celui dont Cicéron parle, comme d'un méchant Poëte. Plutarque cite un autre ALEXANDRE de *Mynde*, qui pourroit bien être le même que Diogéne Laërce appelle Alexon, & qui avoit compoſé au moins neuf livres de Fables. * Voſſius, *Hiſtoricus Græc.* l. 3.

ALEXANDRE d'*Egée*, Philoſophe Péripatéticien, fut Précepteur de Néron, comme nous l'apprenons de Suidas. Il n'eut pas le crédit de faire valoir la doctrine d'Ariſtote, dans une Cour où Burrhus & Sénéque, qui étoient Stoïciens l'un & l'autre, avoient tant de pouvoir. * *Voyez* Suidas qui parle de pluſieurs autres de ce nom.

ALEXANDRE d'*Aphrodiſée*, Philoſophe de la Secte d'Ariſtote, natif d'Aphrodiſée, ville de la Carie, dans l'Aſie Mineure, floriſſoit ſur la fin du ſecond ſiécle, & au commencement du troiſiéme. Les Grecs l'ont nommé *le Commentateur*, auſſi a-t-il été le plus illuſtre Interpréte d'Ariſtote. Alexandre fut le premier Profeſſeur de la Philoſophie Péripatéticienne, qui fut établie à Rome par les Empereurs Marc-Aurèle, & Lucius Vérus ſon fils, comme il l'avoue lui-même dans ſes Commentaires. Nous n'avons point ſur la doctrine d'Ariſtote de plus ancien Ouvrage, que celui d'Alexandre d'*Aphrodiſée*; car celui d'Herminus eſt perdu, à quelques fragmens près. Non ſeulement Alexandre éclairciſſoit la doctrine d'Ariſtote, mais il la fortifioit par de nouveaux argumens. C'eſt dans ſes Commentaires que Plotin avoit appris quels étoient les ſentimens des Péripatéticiens. Saint Jérôme dit qu'il les avoit traduits en Latin, pour s'y inſtruire dans la connoiſſance de la Philoſophie. * Porphyre, *in Vita Plotin.* Saint Jérôme, *Epiſt. ad Damaſcen.* Saint Cyrille, *adverſ. Julian.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Bibliotb.* Voſſius, *de Philoſ. c.* 17. §. 16. & 17. & *de Mathem. c.* 59. §. 14. & 16. *&c.*

* ALEXANDRE d'*Apérodiſée*, différent du précédent, Philoſophe Péripatéticien, avoit enſeigné la Philoſophie à Craſſus.

ALEXANDRE *de Tralles*, ou *Trallien*, Médecin & Philoſophe, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit de Tralles, ville de Bithynie, dans l'Aſie Mineure, nommée par les Latins *Tralles*. On ne ſait pas préciſément en quel tems il a vécu. Quelques Auteurs diſent que ç'a été dans le quatriéme ſiécle vers l'an 360: d'autres dans le cinquiéme en 413. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que ce fut dans le VI ſiécle, ſous l'empire de Juſtinien *le Grand*. Il ſemble même que nous n'en devons pas douter, après le témoignage d'Agathias. *Anthémius le Trallien*, dit-il, *a admirablement reuſſi à faire des machines. Son frére Métrodore a été un celébre Grammairien, & Olympius un excellent Juriſconſulte. Diodore a enſeigné la Médecine aux Tralliens, & Alexandre s'eſt établi à Rome, où il a vécu avec honneur.* C'eſt cet Alexandre dont je parle préſentement, qui fut fils & Diſciple de Dioſcore. La plupart croyent qu'il a été Profeſſeur en Médecine à Alexandrie, mais Conringius en doute. Il voyagea en Italie, dans les Gaules, & en Eſpagne, & s'arrêta enfin à Rome. Il écrivit quelques Traitez de Médecine, publiez dans le XVI ſiécle, par les ſoins de Pierre du Châtel Evêque de Mâcon, & Grand-Aumônier de France, qui les tira de la Bibliothéque du Roi de France. Un de ſes Ouvrages qui a pour titre *Therapeutica*, en douze livres, a été traduit par Jean Gunther Andernac, & éclairci par les Notes de Jean *Molinæus* ou *du Moulin*. Ses autres Ouvrages ſont, *De ſingularum corporis partium vitiis, ægritudinibus & injuriis Libri* 5; *Epiſt. de Lumbricis; Tractatus de puerorum morbis; Liber de febribus.* Ses Oeuvres, en Grec & en Latin, ont été publiées à Bâle en 1556. Jutti *Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* Mercini *Linden. renovat.* Agathias, *Hiſt. l.* 5. Voſſius, *de Philoſ. c.* 12. §. 35. Conring. *l.* 1. *Med. Hermet. c.* 9. Caſtellan. *in Vit. Med.*

ALEXANDRE *Trallien*, Auteur moderne qui a écrit en Grec l'Hiſtoire des Turcs.

ALEXANDRE, Abbé du monaſtére d'Anchin près de Douay, vivoit vers l'an 1100. Il a écrit la Vie de ſaint Coswin, que le Pére Richard Gibbon Jéſuite fit imprimer en l'an 1620, à Douay, en un volume *in octavo*. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. c.* 46. & *l.* 3. *c.* 6. Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 41. *&c.*

ALEXANDRE *de Cantorbéri* ou *de Cantorbie*, Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît de la Congrégation de Clugni, du tems de ſaint Anſelme de *Cantorbéri*, dont il fut ami. Il le fut auſſi d'un autre Anſelme, neveu de ce premier, & lui dédia un Recuëil qu'il avoit compoſé de Sentences ou de Penſées de ſon oncle. Il vivoit encore en 1120. * *Dicta Anſelmi Archiepiſc.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALEXANDRE, dit *Celeſtinus* ou *de Céglio*, Abbé d'un monaſtére de ce nom, vivoit dans le XII ſiécle, du tems de Roger Roi de Sicile, qui régna juſqu'en 1154. Il écrivit en quatre livres l'Hiſtoire de ce Roi, que Dominique de Portonari a publiez, & que nous avons dans le troiſiéme volume des Ecrivains de l'Hiſtoire d'Eſpagne, que les Curieux pourront conſulter.

ALEXANDRE, Abbé de l'Ordre de ſaint Benoît, Anglois de Nation, floriſſoit dans le XIII ſiécle. Henri III. Roi d'Angleterre, l'envoya à Rome pour y ſoutenir les Droits de ſon Etat: ce qu'il fit avec zéle. Ce ſoin ne plut pas à la Cour de Rome, qui lui fit éprouver ſon reſſentiment. Pandulphe, Légat du Pape en Angleterre, trouva moyen d'excommunier Alexandre, & de lui faire perdre ſon Abbaye. Cet Abbé mourut peu de tems après vers l'an 1217. Il écrivit divers Traitez, *Victoria à Proteo; de Eccleſia Poteſtate; de Poteſtate Vicariâ; de ceſſatione Papali, &c.* * Baleus, *Bibliotb. Britan.* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALEXANDRE NEKAM. *Cherchez* NE'KAM (Alexandre).

ALEXANDRE, dit *de Sommerſet*, de *Staffort*, & *Eſſebienſis*, Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a fleuri dans le XIII ſiécle, vers l'an 1220, & non dans le XIV ſiécle en 1360, comme l'ont écrit Poſſevin & Gesner. Il a été Prieur dans une maiſon de ſon Inſtitut. Il étoit Théologien & Poëte auſſi bien qu'Orateur, & il a fait un Abregé de l'Hiſtoire de la Bible, & un autre de celle d'Angleterre, outre quelques Vies des Saints, des Poëſies, & d'autres piéces. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Bibliotb.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 58. Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

ALEXANDRE *De Ales* ou *De Hales*, dit *le Docteur irréfragable & la Fontaine de Vie*, étoit Anglois. On lui a donné le nom de *Ales*, qui eſt celui d'un monaſtére dans le Comté de Cheſter, où il avoit été élevé. Il vint à Paris, où après avoir pris le bonnet de Docteur, il profeſſa la Philoſophie & la Théologie. Sa grande doctrine étoit ſoûtenue par beaucoup de piété, & ſur tout par une très grande dévotion à la ſainte Vierge. Crantz dit qu'il s'étoit engagé de ne refuſer aucune des choſes qu'on lui demanderoit au nom de Marie. Les Religieux de l'Ordre de ſaint François profitérent de cet avis, & réſolurent de s'en ſervir pour l'attirer dans leur Ordre. En effet, un bon Religieux lui ayant rendu viſite, lui demanda au nom de la ſainte Vierge de prendre l'habit de ſaint François: ce qu'Alexandre fit, dit-on, avec plaiſir. Quelque peu de foi que l'on doive à cette Hiſtoire, il eſt ſûr qu'Alexandre de Ales a été l'un des grands ornemens de ſon Ordre, où il entra en 1222, & qu'il fut Précepteur de ſaint Bonaventure. Il compoſa par l'ordre d'Innocent IV. un Commentaire ſur les quatre livres des Sentences, ou une Somme de Théologie très ſubtile, imprimée à Nuremberg en 1484, & depuis en deux autres endroits. Il ne la faut pas confondre avec le Commentaire ſur les Sentences imprimé à Lyon ſous le nom d'Alexandre de Hales l'an 1515, qui n'eſt point l'Ouvrage de l'ancien Alexandre de Hales; il n'eſt point non plus Auteur de la Somme des Vertus, ni du *Deſtructorium vitiorum*, imprimé ſous ſon nom. Il avoit compoſé une Poſtille ſur toute la Bible; mais le Commentaire ſur les Pſeaumes, imprimé ſous ſon nom à Veniſe l'an 1496, eſt de Hugues de Saint-Cher Cardinal. Il y a lieu de douter ſi le Commentaire ſur l'Apocalypſe donné ſous ſon nom, eſt véritablement de lui. Le Commentaire ſur la Métaphyſique d'Ariſtote, eſt d'Alexandre d'*Alexandrie*, Docteur de Barcelone. On ne peut porter aucun jugement touchant les Commentaires ſur les Prophétes, ſur les Evangiles & ſur les Epîtres de ſaint Paul, qui ne ſe trouvent que dans les Manuſcrits. On a perdu le Commentaire qu'il avoit fait ſur la Régle des Fréres Mineurs, & un Traité de la Concorde du Droit divin & humain, dont Trithéme fait mention. Enfin, l'on n'a point les Vies de ſaint Thomas de *Cantorberi*, ni de Richard Roi d'Angleterre, non plus qu'un Traité contre Mahomet, que quelques Auteurs diſent qu'il avoit compoſez: de ſorte qu'il ne nous reſte de certain de tous les Ouvrages d'Alexandre de Hales, que ſa Somme de Théologie, dans laquelle il fait paroître beaucoup plus de ſubtilité, que de ſcience dans l'Antiquité Eccléſiaſtique. Alexandre de Hales mourut à Paris le 27 Août de l'an 1245, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers, où l'on voit encore ſon éloge en vers, ſur une table poſée contre le mur, & cette Epitaphe ſur ſon tombeau, que le Pére Bénigne de Gênes, Miniſtre Général de l'Ordre de ſaint François, fit rétablir en 1622.

Clauditur hoc tumulo famam ſortitus abundè,
Gloria doctorum, decus & flos Philoſophorum,
Author ſcriptorum vir Alexander variorum,
Inclytus Anglorum fuit Archilevita, ſed horum
Spretor cunctorum, fratrum Collega Minorum
Factus egenorum, ſit Doctor primus eorum.

* Henri de Gand, *de Scriptor. Eccleſ. c.* 46. Barthélemi de Piſe, *l. Conf. Franc.* Henri Willot, *Athenæ Sodalitii Franciſcani.* Luc Wadingue, *in Annal. Min.* Baleus & Pitſeus, *de Script. Angl.* Du Boulay, *Hiſt. Univerſ. Pariſ. tome* 3. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Gesner, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XIII ſiecle.*

ALEXANDRE *de Ville-Dieu*, connu ordinairement ſous le nom d'*Alexander Dolenſis*, parce qu'il étoit de Dol en Bretagne, a vécu dans le XIII ſiécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut Religieux de l'Ordre de ſaint François, & d'autres de ſaint Dominique. Il eſt ſûr qu'il enſeigna à Paris, & qu'il fut Docteur de cette célébre Univerſité. Il écrivit divers Ouvrages, & un entre autres en vers Léonins, intitulé *Doctrinale puerorum*. C'eſt une méthode pour apprendre la Grammaire aux enfans, dont on s'eſt ſervi juſqu'en 1514, où dans une Aſſemblée de Malines, on ordonna qu'on expliqueroit à l'avenir ce que Jean Deſpautére a publié ſur ce ſujet, comme étant plus facile & plus commode pour la jeuneſſe. Meyer dit que ce fut en 1212, qu'Alexandre de *Ville-Dieu* publia ſon *Doctrinale*. Mais, s'il a été Religieux de ſaint François, il y a apparence que ce fut plus tard, puiſqu'en 1212 cet Ordre n'étoit pas en-

Digitized by Google

encore établi. Trithéme soutient que ce Docteur n'a fleuri qu'en 1240. Outre ce Traité, on lui en attribue encore quelques autres, *De Sphæra; De Computo Ecclesiastico; De Arte numerandi*, &c. * Trithemius, *de Script. Eccles.* Meyer, *in Annal.* Henri de Gand, *de Script. Eccles. c.* 59. Wilot, *Athenæ Sodalit. Franciscani.* Du Boullay, *Hist. Universit. Paris. tome* 3. &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIII siécle.*

ALEXANDRE dit d'*Alexandrie*, dans l'Etat de Milan, qui vivoit dans le XIV siécle, prit l'habit de Religieux de l'Ordre de S. François, & en fut le XVI Ministre général. Il mourut à Rome l'an 1314, après avoir écrit divers Ouvrages de piété & de Théologie, dont Wadingue fait mention. * Wadingue, *in Annal. & Bibl. Minor.* Wilot, *Athenæ Sodalitii Franciscani.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro*, &c.

ALEXANDRE, dit *de Sancto Elpidio*, ville d'Italie près de Rome, élu l'an 1312 Général des Hermites de saint Augustin, & fait l'an 1325 Archevêque d'Amalfi dans le Royaume de Naples, fut célébre par son savoir & par sa piété, & vivoit encore dans un âge très avancé en 1330. Il composa par l'ordre du Pape Jean XXII, un Traité de la Jurisdiction de l'Empire & de l'Autorité du Pape, divisé en deux livres, imprimez à Lyon en 1538, & à Rimini en 1624. On dit que l'on trouve quelques Traitez manuscrits du même Auteur, entre autres un Traité de la Pauvreté Evangelique, & de l'Unité de l'Eglise. * Ughel, *Ital. Sacra.* Pamphile. Possevin. Gesner, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du XIV siecle.*

ALEXANDRE d'Imola. *Voyez* TARTAGNI (Alexandre.)

ALEXANDRE d'*Alexandre* ou *ab Alexandro*, Jurisconsulte de Naples, a fleuri sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, du tems de George de Trébizonde, de Théodore de Gaze, de Domitius Calderinus, d'Hermolaüs Barbarus, de Philelphe, de Pontanus, &c. La famille des Alexandres a toûjours été célébre à Naples par son savoir, par sa probité, & elle a produit de doctes Jurisconsultes. ANGELO *ab Alexandro*, dans le XIII siécle, fut Conseiller de Charles I. Roi de Naples. CHARLES *ab Alexandro* fut employé par le même Prince dans un Office de Judicature. Alphonse & Ferdinand d'Arragon, Rois de Naples, se servirent d'ANTOINE *ab Alexandro*, qu'ils envoyérent Ambassadeur à Rome. Celui dont nous parlons, soutint très bien la gloire des grands hommes de sa famille. On le considéra comme un des plus habiles Jurisconsultes de son tems à Naples & à Rome, où il résidoit ordinairement. Au reste, il aimoit la vie tranquille & le repos. La crainte de l'interrompre lui fit refuser tous les emplois que ses amis lui proposérent. On lui conseilla d'écrire, & il composa l'Ouvrage que nous avons sous le titre de *Dierum Genialium Lib. VI.* Outre cet Ouvrage, il a fait quatre Dissertations, *De rebus admirandis quæ nuper in Italia contigere*, &c. Voici la raison qu'il allégue pourquoi il renonça à la profession d'Avocat. Il dit que ce fut à cause de l'ignorance ou de la méchanceté de ceux qui rendoient la Justice, & qu'il aima mieux vivre en repos, que de prendre beaucoup de peine à bien étudier la Jurisprudence, puisque cette peine ne servoit de rien contre la témérité d'un mauvais Juge. Il avoit vu à Rome bien des exemples de ce desordre, lesquels il cita à Raphaël Volaterran qui lui avoit demandé la cause de sa retraite. Il est un peu surprenant que de ce grand nombre d'hommes doctes qui vécurent de son tems, ou qui ont fait l'éloge des Savans de ce tems-là, il n'y en ait presque aucun qui fasse mention de lui. Nous saurions très peu de chose de sa Vie, s'il n'en avoit touché lui-même quelques particularitez dans son Ouvrage. C'est là que nous apprenons qu'il a été logé à Rome dans une maison où il revenoit des Esprits. Il nous dit aussi qu'étant fort jeune il alloit aux leçons de Philelphe, qui expliquoit à Rome les Questions Tusculanes de Cicéron. Philelphe étoit alors bien âgé. On peut recueillir du chapitre 21 du quatriéme livre, que notre Alexandre étoit à Rome, lorsque Nicolas Perrot & Domitius Calderinus y faisoient des leçons publiques sur Martial. On ne trouve pas qu'il ait parlé de la charge de Protonotaire du Royaume de Naples, que Pancirole nous apprend qu'il a glorieusement exercée. Il a été ensuite Commendataire de l'Abbaye de Carbonne de l'Ordre de S. Basile, dans la Basilicate. Tout le monde l'a blâmé de l'affectation qu'il a témoignée, de ne point citer les Auteurs qui lui fournissoient ce qu'il débite. Tiraqueau a remédié à ce desordre par un docte Commentaire, qui fut imprimé à Lyon en 1587. On l'a rimprimé à Leyde en 2 volumes in 8°. l'an 1673, avec les Notes de Denys Godefroi, de Chrillophle Colerus & de Nicolas Mercerus sur le même texte. Gesner dans sa Bibliothéque dit que l'édition qu'on fit à Paris de l'Ouvrage d'Alexandre, l'an 1532, étoit plus exacte que les autres, & que Gérard Morrhius & Campen qui la corrigea, avoit collationné avec les originaux les endroits que l'Auteur avoit pris d'autrui. Mercerus dit que l'Ouvrage d'Alexandre manque d'exactitude. On a été longtems à ignorer le tems de sa mort. Il y a des gens qui prétendent sans aucune raison qu'il est mort en 1494. Alciat croit que notre Auteur vivoit encore en 1521. Il avoit raison, puisque l'on a trouvé la date de sa mort dans un Manuscrit du Vatican, qui est une espéce de Nécrologe des Savans de ce tems-là. Il y est dit qu'il mourut le deuxieme Octobre de l'an 1523, à l'âge de 62 ans, à Rome, & non à Naples, comme on l'avoit toûjours cru. * Alexander ab Alexandro, *Gen. Dier.* Pancirole, *de Claris Leg. Interpr. l.* 2. *c.* 122. Léandre Alberti, *Descr. Ital. p.* 277. Barclai, *de Regno*, *l.* 6. *c.* 5. Cypræus, *de Sponsal. c.* 13. *n.* 61. Vossius, *de Hist. Lat.* Meibomius, *de Vita Mecenatis* Alciat. Gudii *Epist.* Fulchard, *in Vit. Jurisc.* Possevin. *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Bibliotb.* Simler, *in Epit. Gesn.* Le Mire, *Bibliotb. Eccles.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. liter. P.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

ALEXANDRE *le Charpentier*, ainsi appellé parce qu'il étoit fils d'un Anglois de ce métier, a fleuri vers l'an 1430, & a composé un Traité intitulé, *Le Destructoire des vices*, imprimé à Nuremberg l'an 1496 & à Venise l'an 1582, sous le nom d'Alexandre l'*Anglois*. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du XV siecle.*

ALEXANDRE ALES, en Latin, *Alejus*, Théologien célébre de la Confession d'Augsbourg, étoit né à Edimbourg en Ecosse le 23 Avril 1500. Il fit des progrès admirables dans la Théologie Scholastique, & il se mit de bonne heure sur les rangs afin de rompre une lance avec *Luther*. C'étoit alors la controverse à la mode & le grand champ de bataille, où les Auteurs jeunes & vieux cherchoient à donner des preuves de leur mérite. Il eut peu après sa part à la dispute verbale, que *Patricius Hamilton* eut à soutenir contre les Ecclésiastiques, pour la nouvelle créance qu'il avoit apportée de Marpurg. Il tâcha de le ramener au Catholicisme; mais il ne put rien gagner sur lui, & il ne fit qu'entrer en doute lui-même sur sa propre Religion, par les discours de ce Gentilhomme, & plus encore par la constance qu'il témoigna sur le bucher, où *David Beton*, Archevêque de S. *André*, le fit mourir. Les doutes de notre Ales n'auroient eu, peut-être, aucune suite, si on l'eût laissé jouir en repos du Canonicat qu'il possédoit dans l'Eglise Metropolitaine de S. André: mais on le persécuta d'une maniére si violente, qu'il fut contraint de se retirer en Allemagne, où il acheva de se déterminer. Cette persécution lui fut suscitée à cause qu'il avoit fortement prêché devant un Synode Provincial, en 1529, contre les Prêtres fornicateurs. Le Prévôt de S. André, dont les commerces impudiques étoient connus de tout le monde, se reconnut à ce Sermon, & s'imagina qu'on l'avoit voulu mettre en spectacle à tout l'Auditoire. Il résolut de s'en venger à la premiere ocasion, & comme il étoit d'un tempérament mille fois plus propre à un soldat qu'à un Chanoine, il ne choisit que des manières violentes. Ayant sû que tout le Chapitre s'étoit assemblé pour envoyer porter des plaintes contre lui au Roi *Jaques* V. il se rendit à l'Assemblée avec des gens bien armez, & ordonna qu'on lui saisit Ales, qui lui représentoit de modérer sa colére; il mit même l'épée à la main, pour répondre à cette juste remontrance. Ce pauvre Chanoine fut saisi de tant de peur, qu'il se jetta aux piez du Prévôt, & lui demanda la vie fort humblement. Il en fut quitte pour un coup de pié à la poitrine, dont il demeura quelque tems évanoui, après quoi il fut conduit en prison. Tous les autres Chanoines y furent aussi conduits; mais le Roi ayant sû la chose, les fit mettre en liberté. Il n'y eut qu'Ales qui ne fut point élargi; au contraire on le mit dans un cachot épouvantable, où il demeura vint jours. Sa liberté ne fut pas de longue durée. Il n'avoit pas cru devoir taire au Magistrat le mal qu'il avoit souffert: là-dessus le Prévôt, qui lui avoit défendu de le leur dire, le fait remettre en prison, & représente à l'Archevêque, que c'étoit un Hérétique, comme il l'avoit témoigné dans le Sermon Synodal, & qu'il méritoit cette peine. Il se facha tellement de ce que pendant un voyage qu'il avoit fait, on avoit mis Ales hors de prison, qu'il vouloit à toute force l'y renvoyer, sans lui donner le tems d'achever la Messe, qu'il avoit commencée. Mais enfin, il se laissa fléchir aux priéres des Chanoines, & attendit jusques à la fin de la Messe à renvoyer son homme en prison. Or comme on savoit qu'il le feroit mettre au cachot dès le lendemain, on conseilla au prisonnier de prendre la fuite toute la nuit, & d'abandonner l'Ecosse. Il crut ce conseil, & s'en alla en Allemagne l'an 1532. Il fut d'abord un peu flottant entre les deux Religions, comme on le peut voir par ses réponses à *Cochleus*, mais enfin il embrassa la Luthérienne, & y persévéra toute sa vie, encore que dans les divers partis qui se formérent, il se rangeât quelquefois du parti de ceux qui paroissoient le moins Orthodoxes. C'est ainsi qu'en 1560, il soutint le Dogme de *George Major* touchant la nécessité & le mérite des bonnes œuvres. On ne doit pas oublier, que le changement qui se fit en Angleterre par rapport à la Religion, ensuite du mariage de *Henri* VIII. avec *Anne de Boulen*, fut cause qu'Ales alla à Londres en 1535. Il y fut fort considéré par *Cranmer*, Archevêque de Cantorberi, par *Latimer*, & par *Thomas Cromwel*, qui étoient alors en grand crédit auprés du Roi, & il enseigna même publiquement. La chute de ces Favoris l'obligea de retourner en Allemagne, & l'Electeur de *Brandebourg* le fit Professeur à Francfort sur l'Oder l'an 1540. Ales y eut une dispute deux ans après, sur la question, savoir, *si le Magistrat peut & doit punir la paillardise*. Il étoit pour l'affirmative avec *Mélanchthon*. Je ne sai s'il trouva mauvais qu'on différât à prononcer sur cette dispute, & si ce mécontentement fut cause qu'il sortit de Francfort d'une maniére précipitée; mais il est certain que la Cour de Brandebourg se plaignit de lui, & qu'elle écrivit à l'Université de Wittemberg pour le faire châtier. L'attachement qu'il avoit pour Mélanchthon avoit fait croire qu'il s'étoit retiré dans cette ville: cependant il avoit mieux aimé se rendre à Leipsic; d'où il refusa, en 1543, une Chaire de Professeur, qu'*Albert* Duc de Prusse lui offrit dans l'Académie qu'il vouloit ériger à Konigsberg, & qu'il érigea l'année suivante. On ne sait pas bien si dès-lors il avoit une Profession dans l'Université de Leipsic, ou si seulement on lui faisoit espérer celle de Théologie, qu'il y eut ensuite, & qu'il exerça jusques à sa mort, arrivée le 17 Mars 1565. Il avoit été préservé de la mort par miracle dans sa jeunesse, comme il nous l'apprend dans l'Epître Dédicatoire de son Commentaire sur S. *Jean*. Il s'étoit acquis tant de réputation & d'autorité, qu'il fut nommé plusieurs fois pour assister à des Conférences, qui se tinrent de son tems. Il s'étoit marié avec une Angloise, dont il eut deux filles & un fils. Il ne lui restoit qu'une fille, quand il mourut. Ses principaux Ecrits sont, *Commentarii in Evangelium Johannis, & in utramque Epistolam ad Timotheum; Expositio in Psalmos Davidis; De Justificatione contra Osiandrum; De Sancta Trinitate, cum confutatione erroris Valentini Gentilis; Responsio ad* 32 *Articulos* Theo-

Digitized by Google

Theologorum Lovanienſium, &c. * Jaques Thomaſius Profeſſeur à Leipſic, *dans une Harangue imprimée avec pluſieurs autres à Leipſic l'an* 1683, *in* 8°. Bayle, *Dict. Crit.*

ALEXANDRE (Noël), Dominicain, l'un des plus laborieux Auteurs du XVII ſiécle, naquit le 19 Janvier 1639 à Rouen, où ayant fait ſes études, il entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, ou il fit profeſſion le neuviéme Mai de l'an 1655. Il vint étudier à Paris au grand Couvent, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie pendant douze années. Il fut *le Preſente* de ſon Ordre dans ſa Licence qu'il fit avec ſuccès, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 21 Février 1675. Il a depuis travaillé continuellement à de grands Ouvrages, qui ſont fort utiles aux Bacheliers de Licence, & qui ont été eſtimez dans les païs où ces ſortes d'études n'étoient pas encore connues. Son premier Ouvrage eſt celui où il prouve contre M. de Launoy, que la Somme attribuée à ſaint Thomas eſt véritablement de lui: *Summa S. Thomæ vindicata*, &c. Il le publia à Paris en 1675, & dés l'année ſuivante parut le premier volume de ſa Théologie poſitive en Latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque ſiécle les principaux points de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſous ce titre, *Selecta Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ capita*. Cet Ouvrage eſt en 26 volumes *in* 8°, dont les quatre derniers ne parurent qu'en 1686. Dès l'année ſuivante on fit une nouvelle édition de tout l'Ouvrage dans la même forme; & en 1689 le P. Alexandre en publia un autre de la même ſorte ſur l'Ancien Teſtament; mais en 1699, il joignit ces deux Ouvrages, & les fit imprimer en huit volumes *in fol* ſous ce titre: *Hiſtoria Eccleſiaſtica veteris novique Teſtamenti*, &c. Il en a été fait une édition ſemblable en 1713. On fit contre les premiers volumes de ſon Ouvrage des Remarques critiques qui furent ſupprimées. Le Pére Alexandre, délivré de la néceſſité de répondre à ces Remarques, eut depuis une autre affaire beaucoup plus ſenſible pour lui. Ayant ſoutenu les propoſitions du Clergé de l'aſſemblée de 1682, quelques points des Libertez de l'Egliſe Gallicane & les Droits de Régale, il encourut la diſgrace de la Cour de Rome, & ſes Ouvrages furent proſcrits par un Décret exprés d'Innocent XI, donné le treiziéme Juillet de l'an 1684, dans lequel on défend de les lire, retenir, imprimer, &c ſous peine d'excommunication reſervée au Pape. Cela n'empêcha pas le P. Alexandre de continuer ſon Ouvrage, qu'il n'avoit alors avancé que juſqu'au XIII ſiécle. Il l'a fait ſur les mêmes principes, & la Cour de Rome n'en devoit pas être plus contente: ce qui lui a fait appliquer cette parole d'un ancien Poëte, *potuit ſulmen meruiſſe ſecundum*. Il a entrepris un Commentaire ſur l'Ecriture Sainte, & il l'a commencé par les quatre Evangiles. Enſuite il a donné un Commentaire ſur les Epîtres de S. Paul. Pendant le cours de cette ſuite de volumes, il a fait quelques Diſſertations ſéparées. Il y en a trois ſur les Oeuvres & ſur la perſonne de ſaint Thomas. Il a eu un démêlé particulier avec le Pere Fraſſen, Religieux Cordelier, ſur la Verſion Vulgate de la Bible; & a défendu la Confeſſion ſacramentelle contre le Miniſtre Daillé. La Théologie poſitive fut ſuivie d'aſſez prés de la Théologie dogmatique & morale, qui parut en 1694, en dix volumes *in* 8°.; & dés 1698, on en vit une nouvelle édition *in fol.* à Veniſe; mais l'Auteur y ayant joint, en 1701, un volume de Paralipoménes, on jugea à propos d'imprimer le tout enſemble, & on vit cette Théologie paroître, en 1703, en deux volumes *in fol.* L'année précédente le Pere Alexandre avoit publié des Régles ſur la Prédication, *Inſtitutio Concionatorum*, &c. Il écrivit auſſi quelques Ouvrages en François; entre autres un *Abbregé de la Foi & de la Morale de l'Egliſe*, qui parut en deux volumes *in* 12, en 1686, & pour la ſeconde fois, deux ans après. M. Jaques Nicolas Colbert Archevêque de Rouen, ayant recommandé, en 1696, à ſes Curez la lecture de la Théologie dogmatique & morale du Pére Alexandre, il y eut un Théologien qui dés la même année entreprit ce Prélat, ſous apparence de lui propoſer ſes difficultez: ce qui engagea le P. Alexandre à publier, en 1697, des Eclairciſſemens qui furent ſuivis de quelques Lettres auſquelles on croit que ce ſavant Dominicain n'eut point de part: mais le P. Daniel Jéſuite, qui n'en étoit pas perſuadé, fit paroître ſucceſſivement neuf Lettres contre lui, auſquelles le Pére Alexandre répondit par ſix Lettres adreſſées aux Jéſuites, & qui parurent toutes dans la même année 1697. Cette diſpute auroit eu des ſuites, ſi le Roi n'avoit impoſé ſilence aux deux partis. Les Lettres furent réimprimées, mais tronquées, à Lyon: on en fit en 1698 une édition plus exacte à Delft. Le Pére Alexandre, juſqu'alors attaqué, attaqua à ſon tour. Des Théſes ſoutenues par les Jéſuites de Lyon en 1697, lui donnérent lieu d'écrire deux Lettres à un Docteur de Sorbonne. Il publia encore en 1699, à Cologne, l'*Apologie des Dominicains Miſſionnaires de la Chine, contre la Defenſe des nouveaux Chrétiens de la Chine; Eclairciſſement ſur la dénonciation faite à N. S. P. le Pape ſur les Mémoires de la Chine;* en 1700, il fit paroître la *Conformité des Cérémonies Chinoiſes avec l'Idolatrie Grécque & Romaine;* & il donna encore ſept Lettres ſur la même matiére, adreſſées aux Péres Dez & le Comte Jéſuites. Le Pére Alexandre mourut par la ſeule défaillance de la nature, le 21 Août 1724, dans ſa 86 année. Sa piété, ſon humilité, ſon deſintéreſſement, l'ont rendu recommandable pendant ſa vie. Les plus ſavans Prélats de France l'ont honoré de leur eſtime, de même que le Pape Innocent XI, & Benoit XIII. n'étant encore que Cardinal. Le Pére Alexandre avoit été fait en 1706, Provincial de la Province de Paris, & il conſerva cette dignité pendant quatre ans, ſelon la coutume. * Echard, *Script. Ord. Prad.* M. Du Pin, *Bibloth. des Aut. Eccleſ du XVII ſiecle. Mémoires* du Pére Niceron *pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres.*

ALEXANDRE, Religieux, Grec de nation, Auteur d'un Traité de l'Invention de la Croix, que le P. Gretſer a publié en 1616. * *Tract. de S. Cruce.*

ALEXANDRE *de Paris*, ancien Poëte François, qui vivoit du tems de Lambert-li-Cors au XII ſiécle; fit avec lui le Roman d'*Alexandre le Grand* où on lit ces vers,

Alexandre nos dit, qui de Bernai fut nez
Et de Paris reçus les ſurnoms appellez;
*Quidy a les jeons vers ô * li Lamcert jettez.* * avec.

On dit que que c'eſt de lui qu'eſt venu le nom de *Vers Alexandrins*, ou de douze ſyllabes. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

ALEXANDRE ALLORI. *Voyez* ALLORI.

ALEXANDRE TARTAGNI. *Voyez* TARTAGNI (Alexandre).

ALEXANDRE VERONESE. *Voyez* VERONESE (Alexandre).

ALEXANDRE WENDOC. *Cherchez* WENDOC.

ALEXANDRE, femme de *Carpocrate*, Chef de l'Héréſie des Carpocratiens dans le ſecond ſiecle de l'Egliſe, native de Céphalonie Iſle de Gréce, vivoit vers l'an 130, & eut de Carpocrate un fils nommé *Epiphane*, qui ayant été élevé dans les maximes de la Philoſophie de Platon, ajoûta quelques nouveaux dogmes à ceux de ſon pére, & mourut âgé de 17 ans. * S. Epiphane. Clément Alexandrin, *tome* 3.

ALEXANDRETE, anciennement ville conſidérable de Sourie, connue autrefois ſous le nom de Syrie, eſt préſentement un port de Sourie à l'extrémité de la Mer Mediterranée, où arrivent les Marchands qui vont trafiquer à Alep. Les Turcs, à qui elle appartient, l'appellent *Scanderona* ou *Scandrona*, & les Italiens *Alexandrete*. Il y a un Vice-conſul François, & un Vice-conſul Anglois. Le premier fait ordinairement la fonction de Vice-conſul Hollandois. Ces emplois ſont très lucratifs; mais l'air d'Alexandrete eſt extrêmement mauvais: tous les Habitans y ont un teint olivâtre, & les François y contractent de grandes maladies. On a remarqué qu'un Vice conſul Anglois, nommé le Sieur Philippe, a été le ſeul qui y ait vécu 22 ans: mais il étoit obligé d'avoir un cautére à chaque partie de ſon corps. Ce qui contribue beaucoup à ce mauvais air, c'eſt un amas de pluſieurs marais qui s'étendent dans les plaines voiſines. La plupart des Habitans d'Alexandrete en ſortent dés que les grandes chaleurs approchent, & ſe retirent dans un village appellé *Belan*, ſitué ſur une montagne prochaine, où il y a de bonnes eaux & d'excellens fruits. Environ à demi lieue d'Alexandrete, on voit une Tour où ſont gravées les armes de Godefroi de Bouillon. Selon les apparences, elle a été faite pour défendre le chemin qui eſt borde de marais de côté & d'autre. Il n'eſt pas permis aux Francs d'aller à pié d'Alexandrete à Alep, qui n'en eſt éloignée que de 22 lieues vers l'Orient: ce qui paroit aſſez étrange. Voici le ſujet qui a donné lieu à cette défenſe. Il arrivoit ſouvent que quelques Matelots qui avoient un petit fonds d'environ cent écus, couroient à pié à Alep, où n'ayant pas dequoi faire un long ſéjour, ils ne ſe ſoucioient pas de payer les marchandiſes qu'ils achetoient quatre ou cinq pour cent plus qu'elles ne valoient: ce qui étoit de très dangereuſe conſéquence pour les gros Marchands, qui étoient obligez d'acheter ces ſortes de marchandiſes au prix des premiers acheteurs, ſuivant la coutume du païs: de ſorte que faiſant des achats pour des ſommes très conſiderables, ils avoient interêt que ces Matelots ne priſſent pas les devants pour faire enchérir les marchandiſes. C'eſt pourquoi les Marchands obtinrent que les Etrangers ne pourroient plus aller à pié d'Alexandrete à Alep; mais qu'ils ſeroient obligez de prendre des chevaux, & de payer ſix piaſtres pour chaque cheval; & autant pour le retour. Ainſi, en comptant les frais tant du chemin que du ſéjour à Alep, le voyage ne ſe peut faire à moins de trente piaſtres: ce qui emporteroit tout le profit qu'un Matelot pourroit faire ſur la ſomme qu'il voudroit employer. Par ce moyen le trafic eſt demeuré libre aux gros Marchands. * Tavernier, *Voyage de Perſe.* Baudrand.

ALEXANDRIE, qu'on a ſurnommé *la Grande*, pour la diſtinguer des autres villes de ce nom, *Alexandria*, ville d'Egypte ſur la Mer Méditerrannée, avec titre de Patriarchat. Alexandre *le Grand* la fit bâtir par Dinocrate ou Stéſicrate celebre Architecte, comme un des monumens de ſes conquêtes, dans un endroit où il y avoit auparavant un village appellé Rakotis, la premiere année de la CXII Olympiade, 332 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. On trouve ſouvent dans le texte Latin des livres du Vieux Teſtament, le nom de la ville Alexandrie, quoique ces livres ayent été écrits avant le régne d'Alexandre: mais ce nom ne ſe trouve pas dans l'original Hebreu, *Nahum*, *c.* 3 *v.* 8. *Jérémie*, *c.* 45. *v.* 25. *Ezéchiel*, *c.* 30. *v.* 14. 15. 16. ou on lit *No-Ammon*, qui eſt apparemment la ville de Diolpolis ſituée dans le Delta, entre Buſiris au ſud, & Mendeſa au nord. La ſituation de cette ville étoit des plus avantageuſes; car elle étoit placée entre la mer, & un des bras du Nil. Depuis, Alexandrie devint très célébre; & ce fut non ſeulement la premiére ville de l'Afrique après la ruine de Carthage, mais la premiére du monde après Rome, comme l'appelle Herodien. Ammien Marcellin lui donne le titre de capitale; & à la vérité, ſoit que l'on conſidérât l'avantage de ſa ſituation, la fertilité de ſon terroir, la magnificence de ſes bâtimens, & la commodité de ſon port, ſoit que l'on eût égard aux Sciences & aux Arts qu'on y cultivoit, elle ſembloit l'emporter ſur toutes les autres. C'étoit celle du monde qui étoit la plus féconde en Hommes de Lettres, & ſur tout en Aſtronomes & en Médecins, parmi leſquels on ne conſidéroit preſque que ceux qui ſortoient des écoles d'Alexandrie. Pour l'Hiſtoire, Appien & Hérodien ſont aſſez connus. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, Ptolomée ſurnommé *Soter*, qui avoit été Capitaine de ſes Gardes, fit porter ſes os à Alexandrie, de laquelle il fit la capitale de ſon Royaume. Les Ptolomées ſes ſucceſſeurs y régnérent 283 ans. On peut trouver les noms de ces Rois depuis Alexandre le Grand juſques à la Reine Cléopatre; dans la liſte

des Rois d'Egypte. Ils eurent tant de soin de la rendre illustre, qu'elle ne cédoit qu'à Rome seule. Lorsque les Romains eurent éteint la domination de ces Princes en la personne de Cléopatre, & qu'ils se furent rendus maîtres de l'Egypte après la défaite de Marc-Antoine, ils conservérent cette ville dans la splendeur. La qualité de *Citoyen d'Alexandrie* leur étoit si chére, que les Empereurs en donnoient les Lettres avec plus de précaution & de reserve, qu'ils n'en auroient apporté à donner la qualité de *Citoyen Romain*. Plusieurs de ces Empereurs ajoûtérent de nouveaux ornemens à cette ville, & augmentérent ses priviléges; entre autres, Adrien & Antonin: mais Caracalla ne la traita pas si favorablement. Le peuple d'Alexandrie étoit railleur; il avoit desobligeamment parlé de ce Prince, lequel s'en voulant venger, sous prétexte de composer une phalange des jeunes hommes de cette ville, les fit assembler dans une plaine, où on les massacra de la maniére qu'Herodien le rapporte. Outre que les Alexandrins étoient railleurs, ils étoient encore voluptueux & fourbes. Quintilien & Ammien Marcellin nous l'assurent, en rapportant ce Proverbe des anciens, *Delicia Alexandrinæ*. Ils étoient aussi portez au changement & à la revolte, & élisoient souvent des Empereurs pour ériger leur ville en capitale du monde. Dans la suite des tems, Alexandrie se vit soumise aux Sarazins. Omar leur troisiéme Calife l'emporta, & peu à peu elle a perdu toute sa premiére splendeur. Les Turcs en sont aujourd'hui les maîtres, Sélim la soumit en 1517, avec le reste de l'Egypte & les païs qui composoient l'Empire des Mammelus. La ville est presque toute ruinée, & il n'y a pas plus de huit mille Habitans. Son port est pourtant très beau & très commode.

Quelques-uns y comptent trois ports; mais il n'y en a que deux où les vaisseaux arrivent, le vieux port ne servant plus. Le port de Marsa, que les François nomment *le Port-neuf*, est celui où abordent les gros vaisseaux chargez des marchandises les plus considerables, comme ceux de Venise, de Gênes, d'Espagne, d'Angleterre & de France, & même de Gréce & de Turquie; mais il en vient plus d'Italie que d'ailleurs. L'autre port, nommé *Marsa Corsila*, ou *le Port de la Coûrse*, est à la droite du premier; & c'est-là où arrivent les vaisseaux de Tunis & de toute la Barbarie. Entre ces deux ports il y a un espace de terre d'environ neuf cens pas, qui est fait comme un Mole. Ce fut à la pointe de ce Mole que Ptolomée Philadelphe fit bâtir la Tour du Phare, au haut de laquelle il y avoit un fanal pour éclairer la nuit ceux qui abordoient, parce que l'entrée des ports étoit fort difficile. Ce Phare fut d'abord bâti dans une île; mais depuis il fut attaché au Mole par une digue ou jettée de pierres & de terre, qui forme un quai: de sorte qu'une partie du canal a été comblée, & que sur le reste il y a un pont de pierre, soutenu par quelques arches. Ce fut en cet endroit où Cesar eut un grand combat contre les Alexandrins, & où l'on dit que se voyant trop presse, il se sauva dans une chaloupe, laquelle coulant à fond, il se jetta dans la mer, & nagea deux cens pas, tenant ses tablettes dans une main, de peur qu'elles ne fussent mouillées. Les Turcs ont bâti deux châteaux aux deux côtez de l'entrée du Port-neuf, dont l'un est à la pointe, où étoit la Tour du Phare, & l'autre de l'autre côté; mais la ville est maintenant embarrassée de ruïnes, & mal peuplée. Elle fut ruïnée après la délivrance de saint Louïs en l'année 1250, & les François avec les Vénitiens la démantelerent, & y mirent le feu, voyant qu'ils ne la pouvoient garder. Le Soudan rebâtit les murailles, & les Turcs l'ont réparée depuis; mais elle n'est plus ce qu'elle étoit; & la malignité de l'air, qui y est corrompu par les exhalaisons & les vapeurs des citernes voutées, en a chassé la plupart des Habitans. Quand le Nil croît, l'eau entre par un aqueduc dans la ville par dessous les murailles. De cet aqueduc, que l'on ouvre le premier jour d'Août avec de grandes rejoüissances, on distribue l'eau dans les citernes des particuliers, qui sont si grandes, & en si grand nombre, qu'elles fournissent de l'eau pour toute l'année: mais cette eau contracte une mauvaise odeur & infecte l'air, principalement l'été. Les Marchands de l'Europe ne laissent pas d'y trafiquer malgré le mauvais air, parce qu'ils n'y demeurent pas longtems; & il ne se passe presque point d'années que les Provençaux n'y envoyent quatre-vints ou cent batimens, qui y chargent des étoffes du Levant, des épiceries, des plumes d'autruches, des racines médicinales, des momies, & autres marchandises semblables. On y voit encore les ruïnes du magnifique palais de Cléopatre; & hors de la ville on découvre la colomne de Pompée, dont le fût est haut de six toises, tout d'une piece, & d'un granit admirable, c'est à dire, *d'une pierre aussi exacte*, que l'on croit que les Anciens faisoient à la fonte, & qui ne se polit point. On y remarque aussi le lieu du Conclave, où l'on dit que les septante Interprétes firent la Version Gréque de la Bible Hebraïque, chose que saint Jérôme croit fabuleuse. Quoi qu'il en soit, on dit que les cellules ou cabinets où l'on prétend que ces Interprétes ont été enfermez, sont presque dans leur entier, quoique les Turcs en ayent fait une Mosquée que l'on appelle la *Mosquée du Ponant*. Au milieu de la ville il y a un Turbé ou Chapelle Mahométane, que les Turcs appellent *Scander* ou *Skenderia*; & ils soutiennent qu'Alexandre *le Grand* y est enterré: ce qui y attire une affluence de Pélerins Turcs. La petite Eglise de sainte Catherine y est célébre, parce qu'elle est bâtie au lieu où étoit la prison de cette Sainte: c'est un Chrétien qui en a la clef, & qui l'ouvre aux Pélerins. Près de là est l'Eglise de saint Marc, posſedée par des Cophtes, où l'on voit le sepulchre de cet Evangeliste, dont les Venitiens ont enlevé le corps. Les François y ont leur *Fondego* ou logement, qui a été bâti par l'ordre du Grand-Seigneur, lequel même donnoit tous les ans aux Consuls François 200 écus pour l'entretien de cette maison: mais cette pension ne se paye plus. A un bout de la ville on montre un four, où l'on dit que Jacob Almansor, Roi de Maroc, fit le métier de Boulanger: & l'on y accourt encore de toutes parts par dévotion, parce que les Mahométans croyent qu'il y est enterré. Alexandrie est à quatre journées du Caire; & c'est là que venoient les riches marchandises des Indes & de l'Arabie Heureuse, que l'on debarquoit à Aydeb sur la Mer Rouge, & qu'on menoit ensuite sur des chameaux jusqu'au Caire, & de là par le Nil à Alexandrie, où les Marchands abordoient de toutes parts. Mais depuis que les Portugais ont découvert le chemin des Indes par l'Ocean, le commerce y est fort diminué. La rade du port d'Alexandrie est bonne & sûre: mais l'abord en est dangereux, à cause de deux grands écueils qui sont à l'entrée, dont l'un s'appelle *Diamant*, & l'autre *Girofele*. Les murailles sont fortifiées de plus de six-vints Tours, dont chacune a quatre étages, & est si spacieuse, qu'elle peut contenir une centaine de soldats. Le toit des maisons n'est pas en pente, mais en plate-forme; c'est pourquoi on y mange, & même on y couche en été. Alexandrie étoit autrefois la premiére ville du monde, après Rome, comme nous l'avons dit; & dans les premiers siécles du Christianisme, les Péres de l'Eglise la nommoient le Paradis, parce que la sainteté & la véritable Religion y florissoient. Pendant le régne du Paganisme, il y avoit deux Académies, *le Serapeum*, & l'*Ijeum*, qui portoient les noms du Dieu Serapis & de la Déesse Isis. Ptolomée Philadelphe y avoit fait amasser plus de cinq cens mille volumes, pour former cette belle Bibliothéque, qui est si célébre dans l'Histoire, & que ses successeurs augmentérent encore depuis. Mais ce thrésor inestimable de manuscrits périt par le feu, pendant les guerres civiles de Césat & de Pompée. Césat combattant contre les Habitans d'Alexandrie, fit mettre le feu à leurs vaisseaux, qui se prit à la Bibliothéque, & la consuma toute entiére. Ce Dictateur n'a point parlé dans son Histoire de ce malheur, dont il étoit la cause; mais Plutarque, Dion & Tite-Live ne l'ont pas oubliée. Cléopatre, Reine d'Egypte, dressa une autre Bibliothéque dans le *Serapeum*, & obtint d'Antoine la Bibliothéque d'Attale Roi de Pergame, pour commencer la sienne. Cette Bibliothéque s'enrichit insensiblement, & dura jusqu'au tems des Chrétiens, qui du régne de l'Empereur Théodose, ruïnérent le Temple de Sérapis, & brûlérent la Bibliothéque, dont les livres ne servoient qu'à autoriser la superstition. On trouve dans Hirtius *de Bello Alexandrino*, plusieurs particularitez de cette ville & de ses Habitans. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Dapper, *Description de l'Afrique*. *Voyez aussi* Thévenot, *Voyage*, *p.* 1. *liv.* 1. *ch.* 2. Baudrand.

EGLISES ET CONCILES D'ALEXANDRIE.

Quoique tous les avantages & les priviléges dont jouïssoit Alexandrie, lui eussent aquis le nom de *Ville* par excellence, aussi bien qu'à celle de Rome, néanmoins sa grandeur ecclésiastique étoit encore préférable à son éclat temporel. Saint Marc avoit fondé cette Eglise vers l'an 50 de Jésus Christ, en la dixiéme année de l'empire de Claude. Le nombre des Chrétiens s'y multiplia dés-lors d'une maniére prodigieuse; & Eusébe remarque que saint Marc fut obligé d'y établir plusieurs Eglises, c'est à dire, dit M. Baillet, de diviser la ville par quartiers ou paroisses, comme nous parlons aujourd'hui, ordonnant que ceux de chaque quartier s'assembleroient en un lieu marqué, sous l'Ancien ou le Prêtre qui en seroit chargé, pour y recevoir les instructions de la parole de Dieu, & y rompre ensemble le pain sacré de la communion. C'est au moins ce qui se pratiquoit à Alexandrie dés la fin du troisiéme siécle, ou le commencement du suivant: au lieu que dans la plupart des autres villes, tout le peuple s'assembloit encore alors en un même lieu avec l'Evêque. Cette Eglise fut depuis la seconde; parce que cette ville étoit considérée comme la seconde de l'Empire, & que les Eglises ont suivi dans leur distribution la forme de l'Empire. Ainsi ces Evêques ont eu anciennement le second rang, ne cédoient qu'à celui de Rome, & précédoient celui d'Antioche même. Car outre le soin qu'ils avoient de régler toutes les années le Cycle Paschal, c'est à dire, d'annoncer à quel jour on devoit célébrer la fête de Pâques; ils étoient comme Vicaires-nez du saint Siége, pour les affaires de l'Orient, & leur pouvoir s'étendoit même sur plusieurs Causes temporelles. Le sixiéme Canon du Concile de Nicée soumet l'Egypte, la Libye & la Pentapole à l'Eglise d'Alexandrie, & veut que l'Evêque de cette ville étende son autorité sur ces Provinces, à l'exemple & selon la coutume de celui de Rome. Ce Canon qui a été si célébre dans le XVII siécle, par tant d'écrits & de disputes, est à la verité très avantageux à l'Eglise & aux Evêques d'Alexandrie; mais il n'ôte au Pape, ni le titre de Chef de l'Eglise Universelle, ni les droits qui sont attachez à la dignité de successeur de saint Pierre. On prétend que S. Marc l'Evangéliste y ayant prêché la foi, y établit aussi, pour ainsi dire, un Séminaire, & qu'on en tira les plus savans pour leur donner le gouvernement de l'Eglise. Les plus savans hommes des premiers siécles avoient été instruits dans l'école de l'Eglise d'Alexandrie. Le Patriarchat d'Alexandrie étoit aussi étendu que le Diocése Civil de l'Egypte, qui étoit d'abord partagé en trois Provinces, l'Egypte, la Pentapole & la Libye, ausquelles saint Athanase, *Apolog.* 2. ajoûte la Thébaïde; & Ammien, *l.* 22. l'Augustamnique. On y a ajoûté depuis une Province nommée *Arcadie*. Saint Epiphane, *Hæres.* 68, compte sept Provinces de l'Egypte, savoir, l'Egypte proprement dite, la Libye, la Thébaïde, la Maréotide, l'Ammoniaque, la Maréotide, ou plutôt la Marmarique, & la Pentapole. La Maréotide, qui est deux fois dans la liste de saint Epiphane, n'étoit point une Province, mais un païs où il n'y avoit ni Evêque ni Chorévêque, & qui étoit gouverné par des Prêtres, comme saint Athanase l'assure. La Notice de l'Empire marque six Provinces d'Egypte; savoir, la Libye Supérieure, la Libye Inférieure, la Thébaïde, l'Egypte, l'Arcadie & l'Augustamnique. Du tems de Théodose & de Valen-

Digitized by Google

lentinien, il y avoit en Egypte dix Métropoles qui dépendoient d'Alexandrie; car ces Empereurs ordonnérent à Dioscore Patriarche d'Alexandrie, de se rendre à Ephése avec les dix Métropolitains de son Diocése; cependant on n'en trouve que neuf, après la division de l'Egypte, de l'Augustamnique & de la Thébaïde en deux. En voici la liste, & les noms des villes métropoles de chaque Province.

Noms des Provinces.	*Villes.*
La premiére Egypte.	Alexandrie.
La seconde Egypte.	Cabasés.
La premiére Augustamnique.	Péluse.
La seconde Augustamnique.	Leontopole.
La premiére Thébaïde.	Antinoé.
La seconde Thébaïde.	Ptolémaïde d'Hermiane.
La Libye Supérieure, ou La Pentapolitaine.	Ptolémaïde.
La Libye Inférieure.	Darnis.
L'Arcadie.	Oxyrenque.

On ne sait pas quelle est la dixiéme Métropole; mais il se peut faire qu'il y ait eu en Egypte du tems de Théodose & de Valentinien, quelques villes qui avoient le titre de Métropoles sans avoir de Provinces. Panténe, Clément d'*Alexandrie* & Origéne en avoient été les principaux ornemens. Ammonius, le Diacre Ambroise, dont parle saint Jérôme, Anatolius Evêque de Laodicée, Didyme l'*Aveugle*, & un autre Ambroise son Disciple, n'y avoient pas moins fleuri par la réputation de leur doctrine, que par celle de leur piété. Saint Héracle, saint Denys, Théonas, saint Athanase, saint Cyrille & plusieurs autres, avoient rendu illustre le Siége de cette Eglise par la Science & par la Sainteté qu'ils portérent sur cette chaire Patriarchale. Mélitius, & non pas Mélétius, Evêque en Egypte, commença un Schisme très déplorable à Alexandrie. Il étoit Evêque d'une ville d'Egypte appellée *Lyque* ou *Lycopolis*. Saint Pierre, qui en étoit Evêque, l'ayant convaincu d'avoir sacrifié aux idoles, fut obligé de le déposer dans un Concile. Mais Mélitius, au lieu de se soumettre à cette sentence, se rendit Auteur d'un Schisme pernicieux, & s'emporta à publier beaucoup d'injures & de calomnies contre saint Pierre d'*Alexandrie*. Voilà de quelle maniére saint Athanase rapporte l'origine du Schisme de Mélitius; & c'est en vain que l'on oppose à son témoignage celui de saint Epiphane, qui paroît avoir été trompé par les faux Mémoires de quelques Mélitiens. Car quant à ce que saint Epiphane impute à saint Pierre d'*Alexandrie* d'avoir voulu rétablir les Ecclésiastiques qui étoient tombez dans l'Idolâtrie, contre le sentiment de Mélitius, qui prit de-là sujet de se séparer de sa communion; rien n'est plus frivole que cette accusation formée contre S. Pierre d'*Alexandrie* en faveur de Mélitius; & elle se détruit visiblement par les Canons qui nous sont restez de saint Pierre d'*Alexandrie* dans un Discours de la Pénitence, inféré dans la derniére édition des Conciles. Le dixiéme Canon ordonne positivement que les Clercs qui sont tombez, soient privez de leur ministére, & admis seulement à la communion: ce qui paroît même avoir été statué à l'occasion de la chûte de Mélitius. Quelque tems après la revolte de ce Schismatique, Arius fit une playe encore plus dangereuse à l'Eglise d'Alexandrie, dont il étoit Prêtre, par ses opinions impies contre la divinité du Verbe: & ce fut alors que S. Alexandre Evêque d'Alexandrie, tenta toutes sortes de voyes pour étouffer cette hérésie dans sa naissance, en déposant cet Hérésiarque dans le premier Concile de cent Evêques, qu'il tint à Alexandrie en 322. Constantin fut obligé d'y envoyer le fameux Osius Evêque de Cordoue en Espagne, tant pour réunir les esprits divisez par le Schisme de Mélitius, & appaiser les différents qui s'étoient élevez au sujet du tems de la célébration de la Paque, que pour éteindre le feu de l'Arianisme. La condamnation de Sabellius fut le sujet du deuxiéme Concile d'Alexandrie, tenu par le même Osius en 324. Les Evêques des Provinces de l'Egypte, de la Thébaïde, de la Libye & de la Pentapole s'assemblerent en 340, à Alexandrie, pour la justification de saint Athanase. Ce saint Prélat revenu de son exil de Tréves après la mort de Constantin *le Grand*, se vit encore exposé aux persecutions des Ariens, qui avoient prévenu l'esprit de Constance. Les confréres de ce Saint s'unirent au nombre de cent pour faire connoître son innocence, & écrivirent alors une excellente Lettre qui nous reste, & qui est un des plus célébres monumens de l'Histoire Ecclésiastique. Elle est adressée à tous les Evêques de l'Eglise Catholique, & fut envoyée au Pape Jules. En 350, le même saint Athanase étant encore revenu dans son Eglise, y célébra un Concile, où se trouvérent les Evêques d'Egypte, qui confirmérent ce que les Conciles de Sardique & de Jérusalem avoient décidé en sa faveur. Deux ans après, le Pape Libérius ayant succédé à Jules, & les ennemis de saint Athanase s'étant efforcez de le prévenir au desavantage de ce Saint, soixante-quinze ou quatre-vints Evêques s'assemblérent encore pour justifier son innocence, par une Lettre qu'ils écrivirent au Pape. Saint Hilaire avoit eu dessein de nous la conserver, en l'insérant dans l'un de ses Ouvrages; mais cet endroit a été perdu. L'an 362, saint Athanase étant encore revenu triomphant dans son Eglise après la mort de l'Empereur Constance, assembla un Concile, où assistérent Eusébe de *Verceil*, Astére Evêque de Pétra, & plusieurs autres Prélats très célébres. On y fit des reglemens importans touchant ceux qui étoient tombez dans l'Arianisme. Le Concile résolut que ceux qui avoient été les défenseurs de l'hérésie, & les Chefs, pourroient obtenir le pardon par la pénitence, mais qu'ils seroient retranchez du Clergé; & que ceux qui avoient été entraînez par la violence des autres, seroient conservez dans leur dignité, en souscrivant au Concile de Nicée. Les Evêques écrivirent à Lucifer de Cagliari, touchant l'Eglise d'Antioche, & on y déclara qu'il falloit croire que le Saint Esprit avoit la même substance & la même divinité que le Pere & le Fils, n'y ayant rien dans la Trinité de créé, ni de posterieur, ni d'inférieur. On y agita aussi la question des trois hypostases, & l'on jugea que ceux qui disoient qu'il y avoit trois hypostases dans la Trinité, étoient de même sentiment que ceux qui n'en admettoient qu'une, parce qu'ils entendoient différemment ce terme: enfin, on y parla du mystére de l'Incarnation, & l'on décida que le Verbe avoit non seulement pris un corps, mais aussi une ame & un esprit.

Ce Concile est un des plus considérables du quatriéme siécle, soit qu'on ait égard au merite des personnes qui le composoient, soit que l'on en juge par la qualité & l'importance des decisions qu'on y fit. Quelque tems après la célébration de ce Concile, S. Athanase fut encore chassé de son Eglise, pendant la persécution de Julien l'*Apostat*; mais ce Prince ayant été tué, Jovien qui lui succéda, rappella ce saint Patriarche, & le pria de lui envoyer une instruction sur le parti qu'il devoit prendre pour régler les affaires de l'Eglise. Théodoret nous apprend que saint Athanase assembla les plus habiles des Evêques de l'Egypte, de la Thébaïde, & de la Libye; & qu'enfuite il écrivit à l'Empereur la Lettre que cet Historien rapporte, & que nous trouvons aussi dans les Oeuvres mêmes de ce Saint, & dans les Recueils des Conciles. Celui ci fut célébré l'an 363. Cinq ans après, saint Damase, successeur de Libérius, ayant condamné dans un Concile de Rome, Ursace & Valens Chefs des Ariens, il en écrivit une Lettre à tous les Prélats en général. Ceux d'Egypte assemblez avec saint Athanase, lui récrivirent pour le remercier de ce qu'il avoit fait; & pour lui demander la condamnation d'Auxence, qui s'étoit glissé sur le Siége de l'Eglise de Milan. Outre cette Lettre, ils en écrivirent une autre aux Evêques d'Afrique. En 399, Théophile, Patriarche d'Alexandrie, condamna dans un Concile les erreurs d'Origéne; & prétendant avoir sujet de se plaindre de quelques Solitaires, qui vivoient faintement dans son Diocése, il les condamna comme Origénistes. Saint Cyrille succéda à Théophile. En 430, il assembla à Alexandrie un Concile contre Nestorius. Nous en avons les Actes parmi ceux du Concile général d'Ephése. Dioscore, qui s'étoit élevé sur le Siége Episcopal de l'Eglise d'Alexandrie, ayant fû que le Pape saint Léon, dans un Concile de Rome, avoit condamné les attentats de cette assemblée, qu'on a nommée *le Brigandage d'Ephése*, forgea à se venger, & ayant fait venir en tumulte quelques-uns de ses partisans, il osa prononcer anathême contre saint Léon en 449. Trois ans après on reçut les ordonnances du Concile de Chalcédoine, dans un Concile que Protérius fit tenir. Mais ce Patriarche ayant été massacré par les Hérétiques, Timothée *Elurus* usurpa cette Eglise; & comme il étoit partisan de l'Hérésie, il eut l'impudence de condamner le Concile de Chalcédoine, dans une assemblée de Prélats de son parti, qu'il convoqua en 459. Pierre Mongus, aussi Hérétique, a été un des Usurpateurs du siége de cette ville, où il célébra vers l'an 484 ou 485, deux faux Synodes en faveur de l'Hérésie. C'étoit le malheur de cette Eglise, de se voir désolée par la fureur & par les impiétez de ces faux Patriarches. En 630, elle en eut un très méchant en la personne de Cyrus, qui d'Evêque de Phasidie, fut fait Archevêque d'Alexandrie, comme pour récompense d'avoir trompé l'Empereur Héraclius, en le faisant tomber dans les erreurs des Monothélites. Ce Patriarche célébra au mois de Mai de l'an 635, un Synode où dans ce Décret, qu'on nomme *de fortuitis*, ou *d'accord*, il publia neuf articles, & dans le septiéme il soutint hardiment l'Hérésie des Monothélites, & y menaça d'anathême ceux qui oseroient la combattre.

Saint Jérôme assure que depuis l'Evangéliste S. Marc, jusqu'aux Evêques Héraclas & Denys, les Prêtres d'Alexandrie choisissoient un d'entre eux, qu'ils mettoient dans une place plus élevée, & l'appelloient *Evêque*. Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, pousse la chose plus loin: & après avoir dit que saint Marc établit Anianie premier Evêque d'Alexandrie, il ajoûte, „ qu'il établit avec lui douze Prêtres, qui lorsque le „ Siége viendroit à vaquer, éliroient l'un d'entre eux, & que „ les onze autres imposeroient les mains sur lui, le béniroient, „ & le feroient Patriarche". Cette rélation d'Eutychius, Auteur du X siécle, est peu exacte; & ce que dit saint Jérôme ne doit pas s'entendre de l'ordination, mais de l'élection de l'Evêque d'Alexandrie, qui jusqu'au Pontificat de Denys, n'étoit élu que par les Prêtres. Depuis ce tems-là l'Evêque d'Alexandrie étoit élu par le Clergé & par le peuple, suivant l'usage commun dans l'Eglise.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE

des Patriarches d'Alexandrie.

Nous ne mettons ici que les Patriarches qui ont gouverné jusques dans le VIII siécle, parce que la succession en est assurée & sans interruption. Il seroit difficile, & peut-être même peu utile, de marquer le nom des autres, qui n'ont eu que le titre de Prélats de cette Eglise, durant le tems qu'Alexandrie a été soumise aux Barbares. Nous commençons par mettre l'année de leur élevation sur le Siége Patriarchal, & nous remarquons ensuite le tems de leur Pontificat.

Nombre des Pontifes.	*Années de J. C. Commencement de leur Pontificat.*		*Durée de leur Pontificat.*
I.		S. Marc qui a fondé cette Eglise vers l'an 52, & est mort en 62, selon Eusèbe.	
II.	62.	Anien ou Hananie.	22.
III.	85.	Abilius ou Melianus.	13.
IV.	98.	Cerdon.	9.
V.	107.	Primus.	12.
VI.	120.	Justus.	11.
VII.	131.	Eumène.	12. & *qu. m.*
VIII.	144.	Marc II. ou Marcien.	10.
IX.	153.	Celadion ou Claudien.	14.
X.	167.	Agrippin.	12.
XI.	180.	Julien	9.
XII.	189.	Démétrius.	43.
XIII.	231.	Heraclas.	16.
XIV.	248.	Denys.	17.
XV.	265.	Maxime.	17.
XVI.	282.	Theonas.	19.
XVII.	300.	S. Pierre Martyr.	11.
XVIII.	312.	S. Achillas.	*qu. mois.*
XIX.	312.	S. Alexandre.	14.
XX.	326.	S. Athanase.	47.
XXI.	373.	Pierre II.	8.
XXII.	380.	Timothée.	5.
XXIII.	385.	Théophile.	27.
XXIV.	412.	S. Cyrille.	32.
XXV.	444.	Dioscore chassé, mort en 458.	7.
XXVI.	452.	Protère.	5.

Suite des Patriarches d'Alexandrie, Cophtes, ou Eutychiens, depuis Protère XXVI Patriarche jusqu'à présent.

XXVII.	457.	Timothée *Elurus* III.	20.
XXVIII.	477.	Pierre III. dit *Mongus.*	13.
	482.	Jean I. dit *Talaïda.*	
XXIX.	490.	Athanase II.	7.
XXX.	497.	Jean II. dit *Mela.*	9.
XXXI.	507.	Jean III. dit *Machiota.*	9.
XXXII.	517.	Dioscore II.	2.
XXXIII.	519.	Timothée IV.	16.
XXXIV.	535.	Théodose chassé par Gainas, & rétabli deux ans après, appellé par l'Empereur Justinien à Constantinople, & envoyé en exil, dans lequel il a passé 28 ans, mort en 567.	
XXXV.	567.	Pierre IV.	2.
XXXVI.	569.	Damien, Diacre du Mont Thabor.	24.
XXXVII.	593.	Anastase.	12.
XXXVIII.	604.	Andronic.	6.

Jusqu'ici il n'y a eu qu'un Patriarche à Alexandrie; depuis il y en a eu deux, l'un Melchite, de la communion du Patriarche de Constantinople, & l'autre Jacobite.

Jacobites.		*Melchites.*	
XXXIX.	610. Benjamin. 39.	610. Jean l'Aumonier.	10.
		620. George.	10.
Benjamin se retire, & cède les Eglises à Cyrus.		630. Cyrus, envoyé par Héraclius.	10.

L'année 641. Alexandrie est prise par les Sarazins.

Benjamin rétabli par le Calife.

640. Pierre. 10.

La succession des autres Patriarches Grecs à Alexandrie est peu connue, & depuis l'an 1100, ils ont été soumis au Patriarche de Constantinople; ainsi nous ne continuerons que la succession des Patriarches Jacobites.

XL.	649.	Agathon.	19.
XLI.	668.	Jean.	9.
XLII.	677.	Isaac.	2. & 9. *mois.*
XLIII.	680.	Simon.	23.
XLIV.	703.	Alexandre.	24.
XLV.	727.	Côme.	1 & 2. *mois.*
XLVI.	728.	Théodoret.	11. 7. *mois.*
XLVII.	739.	Chail.	23.
XLVIII.	762.	Minas ou Mennas.	9.
XLIX. *	771.	Jean.	25.
L. *	798.	Marc.	
LI.		Jacob.	10. 8. *mois.*
LII.	836.	Simon.	7. *mois.*
LIII.	836.	Joseph.	18. & 11. *mois.*
LIV. *	850.	Michel.	1. 5. *mois.*
LV.	851.	Côme II.	9. 5. *mois.*
LVI. *	859.	Sanut ou Chenouda.	21. 3. *mois.*
LVII.	880.	Chail II.	27.

Le Siége vaque pendant quelques années.

LVIII.	913.	Gabriel.	11.
LIX.	924.	Côme III.	10.
LX.	934.	Macaire.	24.
LXI.	958.	Théophane.	4.
LXII.	962.	Minas, ou Mennas II.	18.
LXIII.	980.	Ephrem.	2. & *qu. mois.*
LXIV.	982.	Philothée.	24.
LXV. *	1005.	Zacharie.	28.
LXVI. *	1032.	Sanutius.	15.
LXVII.	1047.	Christodule.	30.
LXVIII. *	1078.	Cyrille.	14. 3. *mois.*
LXIX.	1092.	Michel.	9. 8. *mois.*
LXX. *	1102.	Maire.	26. 1. *mois.*
LXXI. *	1129.	Gabriel.	14. 2. *mois.*
LXXII. *	1146.	Michel.	9. *mois.*
LXXIII.	1146.	Jean.	20.
LXXIV. *	1167.	Marc.	22.
LXXV.	1189.	Jean.	27.

Le Siége d'Alexandrie reste vacant pendant vint ans.

LXXVI. *	1235.	Cyrille.	7. *mois.*

Le Siége vaque pendant environ huit ans.

LXXVII. *	1231.	Athanase.	11. *mois.*
LXXVIII. *	1262.	Gabriel, chassé.	1. *mois.*
LXXIX.	1262.	Jean.	29.
LXXX. *	1293.	Théodose.	6. & 6. *mois.*
LXXXI.	1300.	Jean.	20.
LXXXII.	1320.	Jean.	6.
LXXXIII. *	1327.	Benjamin.	11.
LXXXIV. *	1340.	Pierre.	8.
LXXXV.		Marc, mort l'an 1363.	
LXXXVI.	1365.	Jean.	
LXXXVII.		Gabriel.	
LXXXVIII.		Matthieu.	
LXXXIX.		Gabriel.	
XC.		Jean.	
XCI.		Matthieu.	
XCII.		Gabriel.	
XCIII.		Michel.	
XCIV.		Jean.	
XCV.		Jean.	
XCVI.		Gabriel.	
XCVII.		Jean.	
XCVIII.		Gabriel.	
XCIX.	1602.	Marc,	8.
C.		Jean.	
CI.		Jean.	
CII.	1643.	Marc.	
CIII.	1660.	Matthieu.	
CIV.		Jean, qui occupoit encore le Siége d'Alexandrie l'an 1703.	

☞ NB. Les étoiles que l'on a mises dans quelques endroits de cette liste, font pour faire voir qu'il y a quelque erreur dans le nombre devant lequel elles se trouvent. Si l'on avoit pu savoir d'où l'Auteur de cette liste l'a tirée, on n'auroit pas manqué de la consulter, pour voir si par ce moyen on auroit pu redresser les erreurs de calcul.

DU CYCLE, DU CALENDRIER, & de la Chronique d'Alexandrie.

L'année vague des Egyptiens, qu'on nomme aussi *l'année Chaldaïque* & de *Nabonassar*, si célèbre parmi les Astronomes & parmi les Chronologistes, n'étoit proprement ni solaire ni lunaire. Car elle étoit composée de 365 jours, distribuez en douze mois de trente jours chacun, auxquels on ajoûtoit les cinq jours, qu'ils nommoient *Epagoménes*: elle s'approchoit à la vérité en cela du cours du Soleil; mais elle s'en éloignoit aussi, en ce que ses douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Ils changeoient de place, passant de l'hyver à l'automne, & de l'automne à l'été, puis au printems, retrogradant toûjours, & changeant de quatre ans en quatre ans: ce qu'ils appelloient le premier de *Thoth*, c'est à dire, le *premier jour du premier mois.* Ceux d'Alexandrie voulant fixer cette année vague, ajoûtérent de quatre ans en quatre ans un jour à leurs Epagoménes. Pour cela ils commencérent à compter par l'Ere de leurs Martyrs, qu'on nomme ordinairement *de Dioclesien*, en l'année 284 du salut. Ainsi leur année commença avec le Cycle de la lune ou du Nombre d'or, le Vendredi 29 Août, qui se rencontra avec l'année Julienne 329; avec l'Ere d'Espagne 322: & avec celle de Nabonassar 1032. Anatolius d'Alexandrie, Evêque de Laodicée, en l'année 277, inventa un Cycle lunaire de 19 années, ou

Digitized by Google

ou plutôt il corrigea celui que Méton, ſavant Aſtronome d'Athénes, avoit lui-même inventé en la LXXXVI Olympiade, pour tacher de régler le cours de la Lune à celui du Soleil. Anatolius ne corrigea ce Cycle, que pour trouver plus aiſément la fête de Pâques. En effet, depuis ce tems-là, le Concile de Nicée, ayant arrêté le jour du Dimanche pour la célébration de cette fête, ſe rapporta à l'Egliſe d'Alexandrie, pour régler le Dimanche auquel il la falloit célébrer. Comme les Egyptiens avoient alors la réputation d'être plus ſavans en Aſtronomie que ceux des autres Provinces, on ordonna que les Prélats d'Alexandrie manderoient tous les ans au Pape en quel jour la Pâque ſuivante devoit échoir, afin que toutes les autres Egliſes plus éloignées en puſſent avoir connoiſſance. C'étoit ordinairement au jour de la fête de l'Epiphanie ou de la venue des Mages à Jéruſalem, qu'on annonçoit celle de la Réſurrection du Fils de Dieu. Théophile, qui fut depuis Patriarche d'Alexandrie, dreſſa l'année 380, un Cycle Paſchal pour cent ans. Ce Cycle, quoiqu'il ne fût publié qu'en cette année 380, commençoit pourtant avec le nouveau Cycle de la Lune, dès le 29 Août de l'année 379, qui étoit la 96 de l'Ere des Martyrs d'Alexandrie ou de Dioclétien. Saint Cyrille auſſi Patriarche d'Alexandrie, & neveu de Théophile, réduiſit ce Cycle à 95 ans, & il le commença en l'année 437 du ſalut, qui étoit l'an 153 de l'Ere de Dioclétien. Nous avons déja remarqué que le Calendrier d'Alexandrie, c'eſt à dire, leur année ou premier jour de leur mois *Thoth*, commençoit par le 29 de notre mois d'Août. Divers Auteurs ont donné des régles infaillibles pour reduire les jours de l'année d'Alexandrie à notre année Julienne. Les Curieux pourront conſulter les mêmes Auteurs que nous allons indiquer. Quoique la Chronique d'Alexandrie ne ſoit pas exemte de défauts, elle eſt néanmoins d'un grand uſage pour éclaircir quantité de faits d'Hiſtoire & de Chronologie. Pluſieurs Savans croyent qu'elle a été faite du tems de Maurice, de Phocas & d'Héraclius, à la vintiéme année de l'empire duquel elle finit. On trouve dans cette Chronique pluſieurs piéces de Julius Africanus & d'Euſébe, qui ne ſont pas ailleurs. Jerôme Surita eſt le premier qui trouva cette Chronique dans une Bibliothéque de Sicile. Il la porta à Rome, & conféra avec Antonius Auguſtinus, avec qui il convint de donner à cet Ouvrage le nom de *Faſtes de Sicile*. Sigonius & Onuphre la citent ſous ce nom, & en ont imprimé une partie. Joſeph Scaliger en recouvra une partie par le moyen de Caſaubon, & la fit imprimer en Grec l'an 1606, dans l'édition qu'il donna de la Chronique d'Euſébe, ſous ce titre, *Compendium temporum antiquorum, numquam ante editum, ab Adam primo homine ad annum XX Heraclii, cum Conſulibus.* Frédéric de Silbourg ou Silburgius en ayant trouvé une copie écrite de la main d'André Dutmer, qu'il acheta trente-ſix écus d'or, en fit préſent à la Bibliothéque d'Augsbourg. Elle étoit entiére aux deux dernières années près, où la pourriture avoit tellement effacé le caractére, qu'on ne put jamais le déchiffrer. Le Pere Matthieu Raderus Jéſuite Allemand en ayant eu une copie, la traduiſit en Latin, & la publia l'an 1615, à Munich, en un volume *in quarto*, ſous ce titre: *Chronicon Alexandrinum itemque Aſtronomicum & Eccleſiaſticum* (vulgo *Siculum*, vel *Faſti Siculi*) *Græce cum Latina interpretatione.* Il lui donna le nom de *Chronique d'Alexandrie*, parce que le nom de *Pierre d'Alexandrie* paroiſſoit à la tête de la copie dont il ſe ſervoit, quoi que ce ne fût pas le titre de la Chronique, mais ſeulement une citation d'un paſſage fauſſement attribué à Pierre d'Alexandrie. M. Du Cange l'a depuis donnée, en 1688, beaucoup plus correcte, ſous le nom de *Chronique Paſchale*, parce que l'Auteur marque exactement dans chaque année les Mois, les Lunes, & les Jours de la Fête de Pâques. C'eſt la meilleure édition que nous ayons de cet Ouvrage; elle a été imprimée au Louvre. Cette Chronique finit à l'empire d'Héraclius, ce qui a fait croire à Radérus qu'elle étoit de S. Maxime; mais il eſt plus probable que c'eſt un tiſſu de divers Auteurs, recueilli par un Auteur qui vivoit du tems d'Héraclius. Cette Chronique contient, comme les autres, pluſieurs faits qui ne ſont fondez que ſur des monumens apocryphes. * Quinte-Curce, *l.* 4 Plutarque, *in Alexandro.* Diodore de Sicile. Strabon, *l.* 17. Pomponius Mela. Ptolomée. Pline, *l.* 5. *c.* 10. Hérodien, *l.* 4. & 7. Ammien Marcellin, *l.* 22. *ch.* 16 S. Athanaſe, *Apolog.* 2. *Concil. Nicæn. Can.* 6. Théodoret, *Hiſt. l.* 4. *ch.* 3 & 4. S. Epiphane, *Hæreſ.* 68. *Epiſt. Theodoſii & Valentiniani actione prima. Concil. Chalced. notæ. Imp.* Marmol & Jean de Léon, *Deſcr. Afric.* Bellon, *Obſerv. l.* 2. *c.* 19. Sanut, *l.* 9. *ſur le Cycle.* Hermant, *Vie de S. Athanaſe.* Bini. Simond. Labbe. Bucherius. Scaliger. Petau. Guldin. Caiviſius. Riccioli, *ſur les Provinces dependantes d'Alexandrie.* Voſſius, *de Hiſt. Græcis.* Miræus, *Notit. Epiſcop. orbis.* & *Bibliath. Eccleſ.* Carolus à S. Paulo, *Geograph. Sacra. De antiqua Eccleſiæ diſciplina* de M. Dupin. Du Cange, *Præfatio ad Chron Paſchal.*

ALEXANDRIE (le lac d'), *Alexandriæ lacus*, *Marcotis* & *Arapotes Maria* ou *Marea*, grand Lac d'Egypte, environ à ſept lieues de la ville d'Alexandrie, du côté du midi. On l'appelle auſſi le Lac d'*Autaion* & de *Bucheira*, du nom de deux petites villes voiſines.

ALEXANDRIE, ville de ſoixante ſtades de tour, qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir auprés du Tanaïs, fleuve de la Sarmatie Européenne. Il en fit bâtir pluſieurs autres du même nom, une ſur le mont Caucaſe, une dans la Thrace, une dans les Indes, (*Voyez* BUCEPHALIE) une dans la Suſiane, qui fut la patrie de Denys le *Géographe*, &c. * Quinte-Curce, *lib.* 7. Plutarque, *in Alexandro Magno.* Pline, *lib.* 6. Ptolomée. Strabon.

ALEXANDRIE ou ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Stellionum*, que les Italiens nomment *Aleſſandria della Paglia*, ville d'Italie dans le Milanez, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Milan, eſt ſur la riviére de Tanaro. Ceux de Crémone, de Plaiſance, & de Milan, qui ſuivoient le parti d'Alexandre III. contre l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, la bâtirent vers l'an 1158, & 1170 ſelon d'autres. On dit qu'elle eut au commencement le nom de Céſarée, qu'on changea en celui d'Alexandrie pour faire honneur au même Pape. D'autres ſoutiennent que l'Empereur voulut lui faire donner le nom de Céſarée, & que les Habitans s'obſtinant à lui conſerver celui du Pape, il l'appella par moquerie *Alexandrie de la Paille*, peut-être parce que ſes murailles n'étoient que de paille & de bois, enduits de terre. Car c'eſt une fable, que le nom d'*Alexandrie de la Paille* ait été donné à cette ville, parce que les Empereurs y recevoient une couronne de Paille. Le même Frédéric l'aſſiégea; & quoique les murailles de cette ville ne fuſſent que de boue, il fut obligé de ſe retirer après ſix mois de ſiége. Il y avoit dès-lors quinze mille Habitans qui la défendirent avec beaucoup de réſolution & de courage. Ils la mirent ſous la protection du ſaint Siége; & le Pape Alexandre III. y fonda un Evêché. Cette ville a été ſoumiſe aux Ducs de Milan, aux Viſconti, aux Sforces, aux François & aux Eſpagnols. Elle ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle. Aujourd'hui elle eſt forte & bien munie. Le Siége que le Prince de Conty & le Duc de Modéne y mirent en 1657, ne fut pas heureux. Elle fut donnée en 1707 au Duc de Savoye comme un fief de l'Empire, avec toutes les Terres qui en dépendent, par l'Empereur & du conſentement de Charles III. Roi d'Eſpagne, & depuis Empereur ſous le nom de Charles VI. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres, George Mérula, qui eſt différent d'un autre George Mérula, fils de Paul Mérula, de Dordrecht en Hollande. * Blondus, *l.* 15. *Hiſt.* Volaterran, *l.* 4. *Georg.* Platina, *in Alex. III.* Mérula, *Hiſt. l.* 3. Corio, *Hiſt. Mediol.* Léandre Alberti *Deſcript. Ital. &c.* Ghilini *Annali di Aleſſandria.*

ALEXANDRIE, petite ville de Pologne, dans la Haute Volhinie, au Palatinat de Luſuc, ſur la riviére d'Horin, qui fut bâtie à la fin du XVI ſiecle, & qui a été fort maltraitée par les Tartares dans les dernières guerres. * Maty, *Diction. Geogr.* Guillaume le Vaiſſeau.

ALEXANDRIE, ſur la Mer Caſpienne. *Voyez* DERBENT.

ALEXANDRIE, ville des Indes. *Voyez* CANDAHAR.

* ALEXANDRIE (Guillaume d'), natif de Milan, bon Poëte, à écrit en vers héroïques, *Annales de Genuenſis civitatis Antiquitatibus.* * Ghilini *Vol.* 2. *p.* 162.

ALEXANDRIN, *Alexandrinus Tractus*, petite Province du Duché de Milan en Italie: ce païs eſt renfermé entre la Lomelline, le Tortonois, & le Monferrat. Il prend ſon nom de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en eſt la capitale. * Baudrand.

* ALEXANDRIN, ou *Alexandrien*, Officier de l'Empereur Valens, en CCCLXVII. * Jac. Gothofredi *Proſopograph. Cod. Theodoſiani.*

* ALEXANDRIN (Guillaume), a traité en 1528 des anciennes maniéres de parler qui ſe trouvent dans Caton, Varron, & Columelle, qui ont écrit de l'Agriculture. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ALEXANDRIN (Nicolas), Juriſconſulte. *Voyez* ALEXANDRINUS.

ALEXANDRIN (Clément). *Cherchez* CLEMENT.

ALEXANDRIN, Epithéte que l'on donne à une eſpéce de vers dans la Poëſie Françoiſe. Ces vers ſont alternativement de 12 & de 13 ſyllabes; les maſculins ſont de 12, & les féminins de 13. On leur a donné le nom d'*Alexandrins* à cauſe d'un Poëme de la Vie d'Alexandre, qui fut compoſé avec cette meſure de vers par Alexandre Paris, Jean li Nivelois, Lambert li Cors, & autres vieux Poëtes François. Mais cette Poëſie ne fut point approuvée, & l'on en négligea l'uſage. Du tems de Marot ces vers étoient encore ſi peu connus, que quand il s'en ſervoit, il en avertiſſoit le Lecteur en mettant ce titre, *vers Alexandrins.* Baïf & du Bartas en rénouvellérent l'uſage. Ronſard s'eſt vanté de les avoir mis en vogue. Cependant les Poëmes Héroïques étoient encore compoſez de vers de dix & de onze ſyllabes, qu'on nommoit *vers communs.* Mais les meilleurs Poëtes s'apperçurent enfin que les vers Alexandrins ſont les plus propres pour les Poëmes épiques, & pour la Poëſie la plus relevée. C'eſt pourquoi on les appelle vers *Heroïques.* * Furetiére, *Dict. Cherchez* ALEXANDRE PARIS.

ALEXANDRINI ou ALEXANDRINI de NEUSTAIN (Jule), natif de Trente, Médecin de Maximilien II. naquit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1565. Il fut très avant dans les bonnes graces de cet Empereur; & après avoir écrit en vers & en proſe divers Ouvrages; *Salubrium* ou *de ſanitate tuenda; De medicina & medico*, remplis de beaucoup d'érudition; *Annotationes in Galenum*, &c. il mourut à Trente en 1590 âgé de 84 ans. * Juſtus, *in Chron. Medic.* Joan. Sambuc, *in Icon. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Croëlius, P. 2. *Elog. Hiſt.* De Thou. L'on trouve la liſte de ſes Ouvrages dans Teiſſier, ou *Eloges des hommes illuſtr.* de l'*Hiſt. de* M. Thou.

ALEXANDRINUS (Nicolas), Juriſconſulte, gendre de Bartole, a fait quelques répétitions inſérées parmi les Oeuvres de ſon beau-pére. Il vivoit vers l'an 1350. * *Bibliath. Hiſt. des Aut. du Droit, par* Denys Simon, *édit. de Paris, in* 12 1702.

ALEXANDRION, forteresſe dans la Tribu de Manaſſé, deçà le Jourdain, bâtie ſur une haute montagne, par Alexandre I de ce nom, Roi des Juifs, pour empêcher que ſes Sujets ne ſe revoltaſſent contre lui. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *ch.* 10.

ALEXANDRO (Antoine de, ou *Antonius ab*) de Naples, vivoit vers l'an 1430. Il a enſeigné longtems dans ſa patrie, & y a fait la charge de Vice-Protonotaire du Conſeil du Roi. * *Biblioth Hiſt des Aut. du Droit, par* Denys Simon, *édit. de Paris,* in 12. 1702.

ALEXANDROW, en Latin *Alexandrovium*, petite ville;

ou plutôt bourgade de Pologne, dans le Palatinat de Braclaw, à quatre milles de la rivière de Bog, a été presque ruinée par les Coſaques. * Guillaume le Vaſſeur. Maty, *Dict. Géogr.*

ALEXARQUE, eſt le nom d'un Hiſtorien dont Plutarque parle *in Parall. c.* 7. Servius en fait auſſi mention au 3. *liv. de l'Enéide, v.* 334. Il le qualifie du nom d'Hiſtorien Grec, & ſe ſert de ſon autorité pour le nom d'Epire & de Nole. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. p.* 159. *de l'édit. d'Amſt. de l'an* 1699. *in folio.*

ALEXAS de Laodicée, eſt le même que Timogène préſenta à Marc-Antoine, & qui ménagea les amours de ce Romain avec Cléopatre, & ſon divorce avec Octavie ſœur d'Auguſte. Cet Empereur étant maître de la perſonne d'Alexas, le fit punir du dernier ſupplice. On croit que cet Alexas eſt le même que Joſeph appelle *Alexandre*. Il dit qu'Auguſte ne voulut jamais lui pardonner à la priére d'Hérode, qui avoit demandé ſa grace. * Plutarque, *in Vita Antonii.* Joſeph, *liv.* 1. *de la Guerre des Juifs, c.* 15.

ALEXAS, Juif, étoit l'un des favoris du Roi Hérode *le Grand*, qui lui fit épouſer Salomé ſa ſœur. Elle aimoit un Arabe, nommé *Silleus*, qu'elle vouloit épouſer; mais Hérode la contraignit de ſe marier à Alexas: & il employa, pour l'y réſoudre, l'autorité de l'Impératrice Livie, qui lui fit connoître que le Roi ſon frére l'abandonneroit, ſi elle refuſoit ce parti. Elle épouſa Alexas, & cette obéiſſance la remit dans les bonnes graces d'Hérode. Ce Prince étant au lit de la mort, fit venir Alexas & Salomé, & les conjura par toute l'affection qu'ils avoient pour lui, qu'auſſi-tôt qu'il auroit rendu l'eſprit, ils fiſſent égorger grand nombre de perſonnes de condition, qu'il retenoit dans l'Hippodrome. Ils le lui promirent; & cependant avant que la nouvelle de ſa mort fût ſue, ils délivrérent tous ces priſonniers, & dirent même qu'ils le faiſoient par ordre du Roi, l'an quatriéme avant l'Ere vulgaire. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 1. 8. & 10.

* ALEXAS & *Gytheus*, deux très vaillans ſoldats & partiſans de la faction de *Jean de Giſcala*. Ils ſe diſtinguérent au Siége de Jéruſalem par une infinité de maux, qu'ils firent ſouffrir aux Habitans. * Joſeph, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 7. & 12.

ALEXENOR, fils d'Eſculape & de Lampétie.

ALEXICACUS ou CHASSE-MAL (Ἀλεξίκακος), *malorum Depulſor*, eſt le nom que les Athéniens donnérent à Apollon, après qu'il eut délivré de la peſte le païs Attique, que cette maladie avoit entiérement déſolé. C'eſt ce que les Latins appellent *Averruncus*, *in malis adjutor*. Hercule mérita auſſi ce nom, pour avoir purgé la terre de diverſes ſortes de monſtres. On le donna encore à certains bons Génies, nommez *Apompées* ou *Apotropées*, lesquels détournoient les maux des perſonnes qui les invoquoient. * Pauſanias, *in Atticis.* Coelius Rhodiginus, *l.* 2. *c.* 32.

ALEXIE ou ALISE, *Alexia* ou *Alexia*, bourgade de France en Bourgogne, au deſſus du petit bourg de Sainte-Reine, dans le païs Duémois, qui fait partie de l'Auxois, & près de la ville de Flavigni, eſt ſituée ſur la pente d'une colline, près de laquelle les deux ruiſſeaux de Loze & d'Ozerain ſe jettent dans la riviére de Brenne. Cela s'accorde aſſez bien avec la deſcription que Céſar fait dans ſes Commentaires de l'ancienne ville d'Alexie. On croit que celle d'aujourd'hui a été bâtie ſur les ruïnes de cette ville des anciens Mandubiens, ſi célébre par le ſiége que Céſar y mit, environ 52 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il la prit, & la ruïna, malgré les efforts des Gaulois, qui avoient mené de prodigieuſes forces à ſon ſecours, ſous la conduite de Vercingentorix. Diodore de Sicile dit que ce fut Hercule qui bâtit Alexie, pour en faire la capitale des Gaules. * Diodore de Sicile, *Bibliot. Hiſt. l.* 4. *c.* 11. Céſar. Tite-Live. Du Chêne. Sanſon. De Chaſteneu. Paradin, &c.

ALEXINUS, Philoſophe de la Secte d'Euclide de Mégare, étoit d'Elis, capitale de la Province d'Elide dans le Péloponnéſe. Il fut diſciple d'Eubulide, & parut extrémement oppoſé aux ſentimens de Zénon le *Cynique*. C'étoit un homme violent & très vif, & célébre de ſon tems par ſa force extraordinaire. Un jour qu'il ſe baignoit dans le fleuve Alphée, ayant été piqué d'un roſeau, il en mourut. Il vivoit environ la CXX Olympiade. Alexinus fut grand ami du Philoſophe Menédéme. * Diogéne Laërce, *in Menedemo, l.* 2.

ALEXIO (Saint Alexio), Iſle. *Voyez* SAINT ALEXIO.

ALEXIRHOE'. *Voyez* ALYXOTHOE'.

ALEXIS, premier eſclave d'Aſinius Pollio, ſelon Apulée, *Apol.* 1. & *Donat*, ainſi nommé, comme qui diroit, *ſans reponſe*, & *ſuperbe*. D'autres dérivent ce nom du Grec ἀλέξω *curo, avoir ſoin, faire attention*; parce que Virgile étoit, dit-on, tourmenté des ſoins cuiſans de l'amour qu'il avoit pour ce jeune eſclave: c'eſt peut-être ce qui fait dire à ce Poëte, *Eglog.* 2. *v.* 6.

O crudelis Alexi, nihil mea carmina curas!

D'autres tirent ce nom du verbe ἀλέξω *arceo, éloigner, écarter*, parce qu'Alexis rejettoit ce Poëte avec dédain, comme il paroît par le dernier vers de l'Eglogue:

Invenies alium, ſi te hic faſtidit, Alexim.

Martial, *l.* 7. *Epigr.* 28. dit que cet Alexis étoit fils ou Page de Mécénas, Favori de l'Empereur Auguſte:

Et Mæcenati Maro cum cantaret Alexim.

Et *l.* 8. *Epigr.* 56. parlant de la viſite que Virgile rendit à Mécénas, pour lui repréſenter ſa miſére, & la perte de ſes terres aux environs de Crémone:

Jugera perdiderat miſera vicina Cremona,
Flebat & abductas Tityrus ager oves:
Riſit Tuſcus eques, paupertatemque levando,
Repulit, & celeri juſſit abire fugâ.
Accipe divitias & vatum maximus eſto,
Tu licet, & noſtrum, dixit, Alexim ama.

* *Voyez* Servius, ſur la ſeconde *Eglogue de Virgile.* Nicolas Lloyd.

ALEXIS ARISTE'NE, *Alexius Ariſtenus*, Oeconome ou Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, aſſiſta au Synode de Conſtantinople de l'an 1166, & y cita contre Nicéphore, Patriarche de Jéruſalem, le Canon 37 du Concile de Trulle. Il a fait des Notes ſur un Recueil de Canons, imprimées dans les Pandectes des Canons de Beveregius. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XII ſiecle.*

ALEXIS, Evêque de Melfi dans le Royaume de Naples, floriſſoit en 1512. Dans cette année il fit, par ordre du Pape Jules II, un diſcours aux Péres du Concile de Latran, qui devoient aſſiſter à la troiſiéme ſeſſion tenue le onziéme Décembre. Le ſujet de ſon diſcours rouloit *ſur la meilleure maniére de tenir des Conciles, & ſur la néceſſité de l'union; De ratione ſynodorum habendarum optimâ, & concordiæ neceſſitate.* Ce Diſcours, avec la Lettre par laquelle il informe le Pape qu'il s'eſt aquitté de ce dont il l'avoit chargé, ſe trouve *au tome* 14. *des Conciles, p.* 122.

ALEXIS, Poëte Comique Grec, oncle de Ménandre, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXI Olympiade, vers l'an 336 avant Jéſus-Chriſt, & compoſa diverſes piéces, qui ſont ſouvent citées par les Anciens. * Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 8. *de Hiſt. Græc.*

ALEXIS, Hiſtorien, qui a écrit un Ouvrage *de Fontibus Samiorum*, dont parle Athénée, *liv.* 3. 9. 10. & 13.

ALEXIS, Métropolitain de Nicée, a compoſé des Cantiques Eccléſiaſtiques ſur ſaint Démétrius Martyr.

ALEXIS, *Alexius*, tenoit compagnie à Atticus pour l'étude, & étoit ſon Sécretaire. Cicéron en parle dans ſes Lettres.

ALEXIS (Saint), né à Rome vers l'an 350, étoit fils d'EUPHE'MIEN, un des plus illuſtres Sénateurs de cette ville, & d'*Aglaïs*, dont la nobleſſe répondoit à celle de ſon époux. Lorſqu'il fut en âge, ſon pére & ſa mére l'obligérent à épouſer une fille d'une naiſſance très illuſtre; mais le ſoir même du jour de ſes noces, Dieu lui inſpira le déſir de quitter ſa nouvelle épouſe. On dit qu'étant entré dans ſa chambre, il lui donna une bague & une ceinture enveloppée dans un tafetas d'écarlate, lui recommandant de les conſerver avec ſoin; qu'enſuite il paſſa dans ſon cabinet, où il prit de l'argent & des pierreries: & qu'étant ſorti ſecrétement de la maiſon, il s'en alla au port. Y ayant trouvé un vaiſſeau prêt à partir, il fit voile à Laodicée, d'où il ſe rendit par terre à Edeſſe, ville de la Méſopotamie. Là il diſtribua ce qui lui reſtoit aux pauvres, puis il ſe retira ſous le porche de l'Egliſe de Notre Dame, où il vivoit d'aumônes. Cependant ſon pére, ſa mére & ſon épouſe le firent chercher inutilement; de ſorte qu'il paſſa dix-ſept ans en cet endroit. Enſuite il retourna à Laodicée, dans le deſſein d'aller à Tarſe; mais une furieuſe tempête le pouſſa en Italie, & le fit aborder à Rome. Il réſolut alors de demeurer inconnu dans la maiſon de ſon pére. Il l'aborda au retour du palais, & lui demanda quelque endroit pour s'y retirer: ce que ce Seigneur lui accorda, ſans l'avoir pû reconnoître, après une abſence de dix-ſept ans. Lors qu'Alexis fut proche de ſa mort, il écrivit dans un billet ſon nom, ſa famille, ſon mariage, & les principales circonſtances de ſa vie, & tint ce billet dans ſa main juſqu'au dernier ſoupir. L'Hiſtoire de ſa Vie dit que le Pape Innocent I. célébrant la meſſe un jour de Dimanche dans l'Egliſe de ſaint Pierre, en préſence de l'Empereur Honorius, on entendit une voix du haut de l'autel, qui diſoit: *Cherchez l'homme de Dieu, il doit mourir Vendredi prochain.* N'ayant pu découvrir où étoit ce ſaint homme, le Pape & l'Empereur, avec un grand nombre de Prélats & de Seigneurs, ſe trouvérent dans l'Egliſe le Vendredi ſuivant. Alors une voix ſemblable dit hautement, *que l'homme de Dieu étoit dans la maiſon d'Euphémien.* Le Pape & l'Empereur y allérent, & trouvérent le Saint qui venoit d'expirer. On prit le papier, qu'il tenoit en ſa main: & Aëtius, Chancelier de l'Egliſe Romaine, le lut publiquement. Il n'eſt pas difficile de s'imaginer quels furent les transports de douleur que firent éclater en cette rencontre le pére, la mére & l'épouſe de ſaint Alexis. Après avoir donné quelque tems aux premiers mouvemens de douleur, on fit les cérémonies de la ſépulture, & ſon corps fut porté ſolemnellement dans l'Egliſe de ſaint Pierre, ſelon le récit de Métaphraſte, ou dans celle de ſaint Boniface (qui étoit celle où il avoit été marié) ſelon le Martyrologe Romain, Pierre de Natalibus & Baronius. Pour concilier ces Auteurs, on peut dire qu'il y a apparence qu'on le porta premiérement dans l'Egliſe de S. Pierre, & qu'enſuite on le rapporta dans celle de Boniface, où étoit ſon tombeau. La maiſon d'Euphémien, qui étoit ſur le mont Aventin, où pendant le régne du Paganiſme, on voyoit le Temple d'Hercule *le Vainqueur*, fut dans la ſuite changée en une Egliſe, ſous le nom de ſaint Alexis. Le Martyrologe & le Bréviaire Romain mettent ſa mort au 17 de Juillet. Le 17 Mars auquel Metaphraſte la fixe, doit s'entendre du jour que le corps du Saint fut mis dans un nouveau ſépulchre. On croit que ce fut ſous le Pontificat d'Innocent I. qui tint le Siége depuis 402, juſqu'en 417. Non ſeulement le tems de ſa mort eſt très incertain; mais toute cette Hiſtoire même paroît extrémement ſuſpecte. On ne la tient que de Métaphraſte, Auteur peu digne de foi. D'ailleurs cette Vie ne ſemble être qu'une mauvaiſe copie de celle de S. Jean *Calybite*, déja corrompue. Ainſi ſaint Alexis & ſaint Jean *Calybite*, pourroient bien n'être qu'une ſeule perſonne. Les Moines Grecs venus de Conſtantinople, qui firent connoître ce Saint à l'Egliſe Latine en s'éta-

Digitized by Google

s'établissant à Rome, lui donnérent l'épithéte d'*Alexis* ou de *Guérisseur*, à cause des guérisons miraculeuses dues à son intercession. Si cela est, on ne peut lire la Vie de saint Alexis, sans demeurer convaincu, que sous le nom de Rome, il faut entendre Constantinople. * Siméon Métaphraste, *en sa Vie.* Pierre de Natalibus. Baronius, *in Martyrol.* Baillet, *Vies des Saints, au 17 de Juillet.*

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

ALEXIS I. Comnéne, fils de *Jean* Grand-Domestique, & d'*Anne* Dalassene, exerça les premiéres charges sous le régne de Nicéphore Botoniate, qui l'employa dans toutes les occasions où il y eut des soulévemens dans l'Empire; mais après l'avoir délivré de tous ses ennemis, il le devint lui-même, l'enferma dans un cloître, & se fit reconnoître Empereur en 1081. Il étoit neveu d'Isaac Comnéne, qui avoit été Empereur depuis l'an 1057, jusqu'en l'an 1059. A son avénement à l'Empire, il se vit obligé de recompenser ses fréres, qui lui avoient aidé à l'usurper. Il leur en donna à tous quelque portion; partage qui lui étoit très desavantageux, parce qu'il n'avoit pas dans ce qui lui restoit, des revenus suffisans pour entretenir des Armées & payer ses troupes. Pour y satisfaire, il pilla ses Sujets, & usurpa même les biens de l'Eglise. Il est vrai qu'il s'en repentit depuis, & même par des ordonnances publiques; mais il n'y avoit que dissimulation en son fait. Robert Guischard, Duc de la Pouille & de Calabre, ayant sujet de se plaindre d'Alexis Comnéne, passa dans la Gréce à la tête de quinze mille hommes, & en chassa cent soixante-dix mille, que l'Empereur Grec lui opposa. Cette bravoure étonna Alexis, lequel traita avec Henri IV. Empereur d'Occident, pour faire la guerre à Guischard. Il eut de grandes guerres à soutenir avec les Turcs & avec les Patzinacites. Ceux-ci ayant d'abord eu quelques avantages, furent ensuite si maltraitez, qu'Alexis en transporta une partie dans les terres de l'Empire, pour les cultiver. Ceux-là en s'emparant de quelques Isles de l'Archipel, l'effrayérent tellement, qu'il eut recours au Pape Urbain II. qu'il pria de lui ménager le secours des Princes d'Occident; ce qui engagea en partie ce Pape à faire publier la premiére Croisade. Alexis avoit chassé les Turcs des Isles, lorsque les Croisez entrérent de tous côtez dans ses Etats. Il en fut allarmé; & parce qu'il les vit assez forts pour le détrôner, il voulut se persuader qu'ils ne manqueroient pas de l'entreprendre. L'évenement justifia la droiture de leurs intentions; mais l'Empereur ne put jamais se détromper: après avoir conclu avec eux un Traité, suivant lequel ils devoient lui livrer toutes les places dont ils chasseroient les Infidéles, il donna tous ses soins à les faire manquer de vivres; ce qui les obligea enfin de le regarder comme un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il affectoit toûjours de bonnes dispositions à leur égard. Sa mauvaise foi lui fit perdre l'occasion de se rendre maître d'Antioche & des autres places de Cilicie, qu'ils lui auroient rendues, comme ils avoient fait de Nicée, avant qu'il fût connoître. Ses injustes soupçons faillirent à perdre l'Armée des François Croisez pour la conquête de la Terre-Sainte, qui marchoient à cette expédition sous la conduite de Godefroi de Bouillon. Il leur refusa des rafraîchissemens, fit alliance avec les ennemis de la Foi, & obligea enfin les mêmes Croisez de le soumettre à la raison, après avoir gagné une sanglante bataille sur lui près d'Epidamne. Ce fut en 1097. On le traita toûjours avec trop de douceur, & on connut par expérience, que la jalousie de ce Prince fourbe & dissimulé fut un obstacle aux grands progrès que les Chrétiens de l'Europe auroient fait sur les Barbares. Sa mére le gouverna longtems, & l'Impératrice Iréne sa femme eut ensuite toute l'autorité. Il en eut entre autres enfans Jean Comnéne, qui lui succéda; & Anne, mariée à Nicéphore Bryenne, qu'Iréne aima jusqu'à vouloir le rendre maître de l'Empire. Il étoit âgé d'environ 70 ans, lorsqu'il mourut le 15 Août 1118, après avoir régné 31 ans, quatre mois & 15 jours. Son régne fut plus remarquable par ses lâchetez que par de belles actions; & à la fin de sa vie il se vit tellement abandonné de tout le monde, qu'à peine s'en trouva-t-il qui voulussent lui rendre les derniers devoirs, quand il fut mort. Anne sa fille a écrit l'Histoire de sa Vie en quinze livres, & en fait le portrait comme d'un Héros; mais il ne faut pas s'y arrêter. * Zonare. Glycas, *dans les Histoires finissent à cet Empereur.* Baronius, &c. Otho Friling. Utsperg. Bezold. *in Hist. Constant.*

ALEXIS II. Comnéne, surnommé le *Porphyrogénéte*, étoit fils de Manuel Comnéne, à qui il succéda en 1180 sous la tutele de Marie sa mére, qui par son affection pour un Prince de la maison régnante, aussi nommé Alexis, irrita tous les Seigneurs contre elle. Andronic Comnéne, homme ambitieux, ne négligea pas cette occasion de s'aggrandir. S'étant mis à la tête des Mécontens, il entra avec une Armée à Constantinople en 1183 au mois d'Avril; & ayant aussi-tôt chassé Marie, il contraignit le jeune Empereur de se l'associer, & le fit étrangler au mois d'Octobre de l'année suivante. Alexis n'avoit au plus que seize ans alors; car il étoit né en 1167. Cependant il avoit épousé Agnès, fille de Louis *le Jeune*, & d'Alix de Champagne. * Guillaume de Tyr. Baudouin, *Nunnius. Imp. Rom.*

ALEXIS III quitta le nom de l'*Ange* pour prendre celui de *Comnéne* & de *Porphyrogénéte*. C'étoit un très méchant homme, qui avoit arraché les yeux & l'empire à son frére Isaac, quoique ce Prince l'eût tiré des mains des Turcs. Il commença de régner le dixiéme Avril de l'an 1195. Pour faire connoître son caractére, il suffit de dire qu'on le surnomma *le Tyran*, & qu'il fut haï de tout le monde. Il étoit brutal, emporté, & si avare, que cette misérable passion le rendit capable de toute sorte de lâchetez. Isaac avoit un fils nommé *Alexis*, qui mendioit du secours pour remonter sur le thrône. Il vint à Venise, où il trouva les François & les Vénitiens, qui se préparoient à faire voile en Orient, pour le bien de la Religion. Ses malheurs les touchérent de compassion, & il leur persuada de passer à Constantinople, où ayant vaincu les Grecs par mer & par terre, ils prirent la ville après un siége de huit jours, en l'an 1203. Ils tirérent Isaac de prison, & chassérent l'Usurpateur Alexis l'*Ange*. Ce misérable avoit deux filles; *Eudoxie*, qui épousa *Alexis* Ducas; & une autre nommée *Anne*, femme de *Théodore* Lascaris. Il traita très cruellement ses deux gendres; mais le dernier l'ayant surpris, lorsqu'il traitoit avec les Turcs pour son rétablissement, il l'enferma dans un monastére de la ville de Nicée. * Nicetas. Villehardouin, &c.

ALEXIS IV. dit *le Jeune*, ayant eu le plaisir de revoir Isaac son pére sur le thrône, le partagea avec lui, & fut couronné dans sainte Sophie au mois d'Août de l'an 1203; mais il ne régna que jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Isaac mourut sur la fin de ce mois; & peu de jours après, Alexis Ducas surnommé Murtzuphle prit le jeune Empereur & le fit étrangler en prison. * George Logothéte. Nicétas. Grégoras. Spondanus, *A. C.* 1204. *n.* 11. & 12. *etc.*

ALEXIS V. surnommé *Murtzuphle*, Empereur de Constantinople en 1204, étoit de l'illustre maison des Ducas, & proche parent des Empereurs. Il fut surnommé *Murtzuphle*, à cause qu'il avoit les sourcils joints, fort épais, & qui lui pendoient jusques sur les yeux: ce que l'on a cru de tout tems être la marque d'un méchant homme. Quelque signification qu'ait ce mot, il est constant que ce Prince avoit l'ame très cruelle. Il se saisit du Prince Alexis, fils de l'Empereur Isaac, & le fit renfermer dans un cachot; puis il se fit proclamer Empereur par le peuple. Le misérable Isaac qui étoit fort malade, mourut de peur peu d'heures après, ou de douleur, ou même, comme quelques-uns l'ont cru, par la cruauté de Murtzuphle, lequel descendit ensuite dans le cachot du jeune Prince, & l'y étrangla de ses propres mains, voyant que le poison qu'il lui avoit fait donner, ne faisoit pas son effet assez promptement. Quelque tems après étant sorti de Constantinople, avec une bonne partie de son Armée, pour dresser une embuscade aux Princes Latins, qui s'approchoient de la ville pour l'assiéger, il fut défait par le Prince Henri frére du Comte Baudouin. Il laissa vint des principaux de son Armée parmi les morts, & très grand nombre de prisonniers, avec tout son bagage. Les Latins y prirent, avec le grand étendard de l'Empire, cette fameuse image de la Vierge, que les Empereurs Grecs avoient coutume de faire porter devant eux dans les batailles, & que l'Empereur Zimisces, après avoir vaincu les Bulgares l'an 970, fit mettre sur le char de triomphe qu'on avoit préparé pour lui. Les Princes Latins ayant escaladé les murailles de Constantinople, Murtzuphle excita ses gens à défendre un poste avantageux qu'ils tenoient sur une colline, & se retira dans son palais, feignant d'aller prendre quelque repos; mais il se sauva la nuit dans un vaisseau avec l'Impératrice *Eupkrosine* & la Princesse *Eudoxie* sa fille, & se retira à Messinople, où le vieil Alexis s'étoit fait reconnoître Empereur durant le Siége de Constantinople. Mais au lieu d'y avoir un asyle, il y trouva de nouveaux malheurs: car ce vieillard l'ayant invité à un festin, se saisit de sa personne & lui fit arracher les yeux. Peu de jours après, le vieil Alexis prit la fuite, pour éviter l'approche de l'Empereur Baudouin: ce qui donna lieu à l'évasion de Murtzuphle, lequel ayant erré quelque tems en habit déguisé, fut pris & mené à Constantinople, où l'Empereur voulut qu'on lui fît son procès dans les formes. Il fut accusé d'une infinité de crimes, & sur tout du detestable parricide commis en la personne du jeune Empereur Alexis, qu'il avoit étranglé de ses propres mains. Ayant été condamné à mort, il fut conduit dans une grande place, qu'on appelloit *la Place du Taureau*, au milieu de laquelle Théodose *le Grand* avoit fait ériger une colonne de marbre d'une hauteur extraordinaire, au dessus de laquelle il avoit fait mettre sa statue équestre. On fit monter Murtzuphle au haut de cette colonne par un escalier pratiqué en dedans; & à la vue de tout le peuple, on le précipita dans la place. * Nicétas. Grégoras. George Logothéte. Villehardouin. Maimbourg, *Hist. des Croisades. l.* 8.

ALEXIS COMNE'NE, fut le premier Empereur de Trébisonde, & cet Empire demeura toûjours séparé de celui de Constantinople, jusqu'à ce que les Turcs s'emparérent de l'un & de l'autre. L'Empire de Trébisonde se forma de cette maniére. Après que les principaux Chefs des Croisez eurent élu Baudouin Empereur de Constantinople, ils conquirent facilement tout ce que l'Empire Grec possédoit en Europe, & y formérent diverses Principautez. Le Marquis de Montferrat, qui épousa la veuve d'Isaac, eut la Thessalie pour sa part, avec titre de Royaume, moyennant quoi il céda l'Isle de Candie aux Venitiens. Les Princes Grecs se conservérent l'Asie, où ils établirent plusieurs Souverainetez. Théodore se revêtit des ornemens impériaux à Nicée en Bithynie, & eut la domination la plus étendue de la maison des Comnénes; Michel eut une partie de l'Empire: David l'Héraclée, la Pontique & la Paphlagonie; & Alexis son frére eut la ville de Trébisonde, dont il fut couronné Empereur en 1204. * Nicétas. Grégoras. Villehardouin.

ALEXIS, Sicilien, voulut se faire Empereur dans le tems que le Tyran Murtzuphle fit mourir Alexis l'*Ange*, en 1204, mais il fut arrêté & puni. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, surnommé *Ibancus*, s'éleva dans la Mysie dans le même tems que celui dont on vient de parler. Mais il n'eut pas plus de bonheur; car ayant été arrêté, il fut aussi puni du dernier supplice. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, Patriarche de Constantinople, fut élu après Eustathe en 1025. Il répondit aux Evêques ses suffragans, qui le

vouloient chaſſer de ſon ſiége, pour y introduire Jean frére de l'Empereur Michel *Paphlagonien*, que ſi ſon élection n'étoit pas légitime, comme ils le prétendoient, la leur qu'ils avoient faite eux-mêmes, n'étoit pas canonique: de ſorte qu'il leur ferma la bouche par cette judicieuſe réponſe. Il tint le ſiége depuis l'an 1025, juſqu'à 1043, ſelon Baronius, Zonaras, & Curopalate. Il a fait quelques Conſtitutions ſur des matiéres Eccléſiaſtiques, rapportées dans la Collection du Droit Grec-Romain. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XI ſiécle.*

ALEXIS MICHALOUK ou MICHAËLOWITZ, Grand-Duc ou Czar de Moſcovie, ſuccéda à ſon pére *Michel* l'an 1645. Il témoigna d'abord qu'il avoit deſſein de vivre en bonne intelligence avec ſes voiſins, & principalement avec Ladiſlas IV. Roi de Pologne, qui avoit fait un Traité de Paix avec ſon pére Michel. Il en aſſura auſſi Jean Caſimir, frére & ſucceſſeur de Ladiſlas; mais il ne fut pas fidéle à ſa promeſſe. La revolte des Coſaques lui paroiſſoit une occaſion trop favorable pour la laiſſer paſſer ſans s'en ſervir. En 1654, il aſſiegea Smolensko, dans le tems qu'une partie de ſes troupes faiſoit des courſes dans la Lithuanie. Etman, Capitaine Polonois, en ayant ſurpris un parti, le défit entiérement, & ce ne fut pas le ſeul combat qu'on donna. Mais cependant les Moſcovites déſolerent toute la Lithuanie: & ayant pris Smolensko à compoſition, ils ne voulurent pas même obſerver le Traité qu'ils avoient fait avec celui qui commandoit dans la place. Le Grand-Duc Alexis s'efforça de juſtifier ſes armes par des Manifeſtes & par des Ambaſſades qu'il envoya à l'Empereur & à quelques autres Princes; mais on étoit perſuadé de ſes mauvaiſes intentions. Les cruautez de ſes ſoldats faiſoient horreur à toute l'Europe. Ils maſſacroient les enfans, & menoient les hommes & les femmes en eſclavage. Peut être étoit-ce pour repeupler la Moſcovie, où la ſeule ville de Moſcou avoit vu périr prés de quatre cens mille perſonnes par la peſte. Les Moſcovites firent d'autres conquêtes dans la Lithuanie. En 1656, ils la cédérent par un Traité de Paix, & on leur laiſſa Smolensko. Alexis recommença depuis la guerre, tomba ſur la Livonie avec une Armée de 12000 hommes, & y cauſa un dommage inexprimable. Ses troupes eurent pourtant du deſſous en 1661; mais il fit la paix en 1662. Cependant il ne put ſe tenir en repos & recommença la guerre contre les Polonois: mais il conclut bientôt aprés une paix qui lui étoit d'autant plus néceſſaire, que le Rebelle Etienne Radzin avoit déja ſoumis à ſon obéiſſance les deux Royaumes de Caſan & d'Aſtracan. Quelque tems aprés il fit battre, & voulut faire paſſer une monnoye de cuivre; ce qui ſouleva ſes Sujets. Il envoya enſuite des Ambaſſadeurs en France, en Angleterre, & en quelques autres Cours; & mourut au commencement de l'année 1676, aprés un régne de 31 ans. En 1647, il avoit épouſé Marie Iliawna fille ainée d'Elie Danielowitz Miloſlawky, de laquelle il eut quatre Princes & trois Princeſſes. Aprés la mort de cette Princeſſe, il épouſa en 1671 Nathalia Kiriliowna, fille de Kiril Poliugtowitz Nariskin, laquelle en 1672 mit au monde Pierre Alexeowitz, & mourut le 4 Février 1694. * Olearius, *Reiſebſchr.* Viſch, *Lieſl. Chron.* Korbii *Diarium Itin. in Moſcov. Mémoires du tems.*

* ALEXIS ALEXEOWITZ, fils du précédent, naquit en 1653. Lorsque Caſimir Roi de Pologne fit en 1668 ſon abdication, Alexis fut propoſé pour remplir la place, qui à la pluralité des voix fut déférée à Michel Wisniowiczki. Il mourut en 1670. * Les mêmes.

ALEXIS, Piémontois. Il y a un livre de ſecrets qui court depuis aſſez longtems ſous le nom de cet Alexis. Il fut imprimé à Bâle *in octavo* l'an 1563, traduit de l'Italien en Latin par Wecker. Il a auſſi été traduit en François, & imprimé pluſieurs fois avec des augmentations. On y voit une préface, où le Piémontois apprend au public, qu'il eſt né de maiſon noble; que dés ſon enfance il s'eſt appliqué à l'étude; qu'il a appris le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, l'Arabe, & pluſieurs autres Langues; qu'ayant eu ſur tout une extréme paſſion pour les ſecrets de la Nature, il en a ramaſſé autant qu'il a pu pendant ſes voyages, qui ont duré 57 ans; qu'il s'étoit piqué de ne communiquer à perſonne ſes ſecrets: mais qu'à l'âge de 82 ans & ſept mois, ayant vu à Milan un pauvre malade qui étoit mort, lequel il eût pu guérir, s'il eût communiqué ſon ſecret au Chirurgien, il fut touché d'un ſi grand remords de conſcience qu'il ſe fit Hermite. Ce fut dans cette ſolitude qu'il mit ſes ſecrets en état d'être donnez au public. Le recueil entier eſt un gros volume; mais on en a fait un petit recueil, où l'on trouve apparemment l'élite des remédes de cet Alexis, & on en vend beaucoup dans les foires de village. * Mercklin, *in Lindenio Renovato.* Bayle, *Dict. Crit. deuxiéme édition.*

ALEXIUS (Vincent) de Pérouſe, Archiprêtre de la Cathédrale & Profeſſeur en Droit, depuis Auditeur de Rote à Rome, & Evêque de Pérouſe, a laiſſé des lectures, des déciſions & des réponſes. Il eſt mort en 1611. *Bibliotb. Hiſt. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, *édition de Paris*, in 12. 1702.

ALEXIUS. Ce que l'on ne trouve pas ſous *Alexius*, doit ſe chercher ſous *Alexis*.

ALEXIUS (Nicolas) né à Pérouſe comme le précédent, & Chanoine de la Cathédrale, renonça à l'âge de vint ans aux eſpérances que ſa réputation naiſſante pouvoit lui faire concevoir, & ſe conſacra à Dieu dans l'Ordre de ſaint Dominique, où ayant cultivé ſes talens pour la chaire, il devint un des plus célébres Prédicateurs de l'Italie. On aſſure qu'il reçut de grands éloges des Papes Paul III, & Paul IV, qui l'entendirent; & qu'ayant prêché un Carême dans ſa patrie, il toucha le cœur d'un grand nombre de gens, & entre autres de pluſieurs femmes de débauche, à qui il procura une maiſon de retraite, & donna des Conſtitutions; le Cardinal Fulvio Corneo, Evêque de Pérouſe, ayant approuvé ſon zéle. Il fut auſſi premier Profeſſeur du Collége de Pérouſe, où il eut pour Ecolier Michel Bonelli, fils de la ſœur de ſaint Pie V. qui lui offrit divers Evêchez, qu'il refuſa toûjours avec beaucoup de modeſtie. En 1566, il fut fait Inquiſiteur de Pérouſe & de l'Ombrie; & ayant exercé cet emploi dix neuf ans, avec autant de douceur & de bonté, que d'exactitude, il mourut de la mort des juſtes le 28 Février 1585, âgé de 70 ans. Alexius avoit toûjours aimé la Poëſie Latine, & il y donna le tems que lui laiſſoient ſes occupations, & ſes exercices de Religion, auſquels il fut toûjours très exact. On ne connoît de Poëme de ſa compoſition imprimé, qu'un petit Poëme ſur la Peſte, & un autre moindre; mais on garde à Pérouſe l'Hiſtoire des Rois de Juda & d'Iſraël, & les Eloges des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique. On lui attribue des Traitez de la Sainte Trinité, du Souverain bien, & de l'Euchariſtie, & deux volumes de Sermons. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome 2.*

ALEXON, Myndien, a compoſé des livres de récits fabuleux. * Diogéne Laërce, *in Thaleto.*

A L F.

ALFACQS, *Alfaquium*, bourg d'Eſpagne, ſitué en Catalogne, à l'occident de la riviére de l'Ébre, ſur un cap auquel il donne ſon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALFADH ABDALLAH MOHAMMED BEN ALFADH AL-BARID, Auteur de l'Hiſtoire d'Iſfid, fils de Moavie, ſecond Calife de la race des Ommiades. Cet Auteur mourut l'an 313 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt, 925. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALFAGUS, ALPHAGUS, ALFEGE, Archevêque de Cantorberi. *Voyez* ELPHE'SE.

ALFANDE'GUE. (l') On appelle ainſi la maiſon de la Douanne à Lisbonne en Portugal.

ALFANO. *Voyez* ALPHANO.

ALFANUS. *Cherchez* ALPHANUS.

ALFAQUES & ALFACHUSA, *Ruſpa*, petite ville de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du Golfe de Capès, étoit autrefois Epiſcopale & ſuffragante de Carthage. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALFAQUINS, *Alfaquini*, eſt le nom de certaines gens qui ſont encore aujourd'hui cachez en Eſpagne, & qui ſont comme les Prêtres des Maures. Voici ce qu'en dit J. Royas, *de Hæret. part.* 1. §. 552. „ Dans le Royaume de Valence les Inquiſiteurs „ peuvent procéder contre les Juifs & les Sarazins, ou les autres „ Infidéles non baptiſez, qui ſe mêlent de dogmatiſer parmi les „ Chrétiens, particuliérement ſi ce ſont ceux qu'on appelle com„ munément *Alfaquins*, ou qui empêchent l'exercice & la Juris„ diction de l'Inquiſition, ou qui ſollicitent un Chrétien à renier „ la Foi, ou qui l'induiſent à ſuivre leurs coutumes, & à em„ braſſer leurs cérémonies publiques. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ALFARABIUS. *Cherchez* ALPHARABIUS.

ALFARDO (Pierre) Portugais, né à Coïmbre, vint faire ſes études à Paris, où il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Il retourna en ſa patrie, où il trouva Jean Péculiar, Chantre de Coïmbre, avec lequel il avoit contracté une grande amitié pendant ſon ſéjour à Paris. Il entra, à l'imitation de Péculiar ſon ami, dans le couvent de Sainte-Croix nouvellement établi, & fut un des 72 Diſciples de ſaint Théodonius, qui l'élut Prieur da Claustra. Le troiſiéme Prieur de Sainte-Croix étant mort, il fut mis en ſa place par le choix des Religieux & par l'approbation du Roi Dom Alfonſe Henri, l'an 1184. Ce Roi & ſon fils Dom Sancho I. ont enrichi à ſa recommandation ce couvent, dans le tems qu'il étoit Prieur da Claustra, & le Roi Dom Alfonſe l'avoit nommé ſon premier Hiſtoriographe. Il a écrit en Latin par ordre de ſaint Théodonius, l'Hiſtoire de la fondation du couvent de Sainte-Croix, qu'on garde dans les Archives dudit couvent, & eſt mort le 31 Août 1190. * *Mémoires de Portugal.*

* ALFARO, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, ſur les confins de la Haute Navarre, eſt ſituée prés de la rive gauche de l'Elbe, & de l'embouchure de l'Alhama dans ce fleuve. Elle eſt à l'eſt de Calahorra, tirant vers le ſud à la diſtance d'environ cinq lieues.

* ALFAYATES, petite ville de la Province de Tra los Montes en Portugal, prés des frontiéres de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, proche de la ſource de la riviére de Coa. Elle eſt bâtie ſur une hauteur dans les montagnes, & a pour ſa défenſe un paſſablement bon Château. * Colmenar, *Del. du Portugal. p.* 719.

ALFEE, homme. *Voyez* ALPHE'E.

ALFEE, riviére. *Voyez* ALPHE'E.

ALFE'GE, Archevêque de Cantorberi. *Voyez* ELPHE'SE.

ALFELD, nom d'une des plus illuſtres familles du Duché de Holſtein, laquelle a produit des Seigneurs, qui ont poſſédé les plus beaux emplois à la Cour de Danemarck. Les ancêtres de cette famille ont porté le titre de Comtes, & leurs Deſcendans l'ont repris dans le XVII ſiécle. On prétend qu'elle tire ſon origine de Souabe, d'où elle alla premiérement dans le diocéſe d'Hildesheim, & de là dans le Holſtein. Le Chef de cette famille s'appelle *Conrad*, Comte de l'Empire, de Schwabek & de Baldshuſen. Il fut Intendant des grains, & Protecteur de l'Evêché d'Ausbourg, & bâtit dans cette ville l'Egliſe de S. Pierre & quelques autres. L'Hiſtoire nous dit, que lui & ſa femme Richenaja ont été d'une humeur fort libérale. *Hunold*, le plus jeune des fils de Conrad, alla du tems de l'Empereur Henri II. de Souabe dans la Baſſe-Saxe, & établit ſa demeure dans le château d'Alfeld qu'il bâtit prés de la ville d'Hildesheim. Depuis ce tems-là, il ne porta plus le nom de Schwabek, mais d'Alfeld. *Werner* fils de Hunold, établit un Gouverneur dans la ville d'Alfeld, & embellit le château de pluſieurs tours. Son fils *Henri* alla, environ l'an 1121, dans la Terre Sainte avec Henri, ſurnommé *le Lion*. *Conrad* fils de Henri, fut obligé d'abandonner Alfeld, & de chercher vers l'an 1153, une place de refuge, tant à cauſe d'un ſanglant

Digitized by Google

glant combat avec l'Evêque d'Hildesheim, que parce qu'il avoit tué le Comte de Wintfenbourg. A cette occasion cette famille s'établit dans le Holstein, où elle se rendit considérable & où elle acquit de grands biens. Ensuite vinrent successivement *Godeschalc*, *Marquard*, & *Benoît*. Ce dernier eut guerre avec Waldemar Duc de Sleeswik, qu'il chassa de ce Duché & de Langeland avec le secours de Waldemar IV. Roi de Danemark. *Nicolas* fils de Benoît, Chevalier de Danebrog, & Conseiller du Roi, ne s'est pas moins signalé que son père à la guerre. *Benoît* fils de Nicolas eut de *Catherine* de Dosenrad sept fils desquels sont sorties plusieurs illustres familles, comme de Lindau, Koningsforde, Stokfee, Wertenfee, Leenkuhl, Reventlorff, &c dont quelques-unes fleurissent encore aujourd'hui. Mais *Nicolas* le fils aîné qui a perpétué la postérité, a eu de *Catherine* de Rantzau, JEAN qui fut Chevalier de Danebrog, & qui s'est rendu illustre par ses exploits. BENOIT son fils, eut deux fils, BENOIT & JEAN, mais comme le premier mourut sans postérité, JEAN perpétua la race. Il fut Chevalier & Veld-Maréchal dans la guerre qu'on eut contre les Ditmarsiens, & dans laquelle en 1500 il perdit la vie avec dix autres de la même famille. Il laissa deux fils, FREDERIC & CHRISTOPHLE. Du second est issue une ligne particulière des Alfeld de Heiligstad. Du premier sont venus FRANÇOIS & GREGOIRE. Celui-ci fut tué en 1559 dans un combat contre les Ditmarsiens: mais l'autre laissa trois fils qui furent, BENOIT, JEAN & WOLFE, qui ont produit trois nouvelles lignes. Jean est la souche de celle qui est aujourd'hui la plus considérable. Il fut Conseiller du Roi Christian III. Chevalier de l'Eléphant, & Général dans la dernière guerre contre les Ditmarsiens, qui, à ce qu'on croit, l'ont empoisonné. Son fils FREDERIC, Conseiller du Duché de Holstein, & Drossart d'Apenrade, eut un fils aussi appellé FREDERIC qui mourut en 1654. Il avoit épousé *Brigide* fille de Grégoire d'Alfeld, & il en eut trois fils & cinq filles. Des trois fils il n'y eut que FREDERIC qui parvint à un âge parfait. Il fut Grand-Chancelier de Danemark, & fit rentrer dans sa famille la dignité de Comte, puis qu'en 1668. il fut fait par Frédéric III, & peu de tems après par l'Empereur, Comte de Langeland & de Ritzingen. Il étoit né en 1623, & mourut en 1691. Il avoit épousé en premieres noces *Marguerite Dorothée*, fille unique du Comte Christian de Rantzau: & en secondes *Marie Elizabeth* fille du Comte de Leiningen-Dachsbourg. Parmi plusieurs enfans qu'il en eut, on compte FREDERIC qui naquit le 21 Avril 1662, & qui mourut à Ratisbonne. CHARLES son frére de pére, est Conseiller du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Grand-Ecuyer, Stadhouder de Holstein, Surintendant de l'Académie Royale de Coppenhague, & Chevalier de l'Ordre de Danebrog. * Henning, *Geneal. aliquot famil. nobil. in Saxonia.* Angeli *Heldem. Chron.*

ALFELD ou ALVELD, *Alfelda*, petite ville de la Basse Saxe en Allemagne, sur la riviére de la Leyne, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Eimbeck, appartenoit autrefois aux Evêd'Hildesheim: mais elle est possédée présentement par les Ducs de Brunswick. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALFEN ou ALPHEN, est un ancien & grand Bourg du Rhinland dans le Comté de Hollande. Il est situé entre Leide & Woerde, & s'appelle en Latin *Alpheanum*. Il y a une grande dispute entre les Ecrivains Hollandois pour savoir si le nom de ce bourg doit être dérivé d'*Alfenus Varus* Général Romain; ou si selon le sentiment de Peutinger on doit l'appeller en Latin *Albiniana*, ou *Albaniana*, en dérivant son étymologie de *Claudius Albinus*, que l'Empereur Commode envoya en France, & qui, après avoir repoussé les Frisons, qui avoient passé le Rhin, pouvoit aisément avoir formé un Camp à l'endroit où se trouve aujourd'hui ce bourg. En pesant les raisons des deux partis on trouve facilement que le dernier de ces deux sentimens est fondé, parce que les anciennes Cartes Géographiques & les Itinéraires appellent constamment ce bourg *Albiniana*. Il est vrai que l'affinité d'*Alfenus* avec *Alfen* est éblouissante, mais on doit faire attention que la langue Hollandoise change presque toujours le *b.* en *f.* lorsqu'elle emprunte des mots d'une autre langue, de sorte qu'Albina, ou Albiniana a facilement pû se changer en Alfina ou Alfen. La veille du premier de Mai de l'an 1426, *Jacqueline* Comtesse de Hollande livra bataille à Philippe de Bourgogne près d'Alfen & le battit. * Alting, *Notit. German. Inf. P. I. p.* 2.

ALFEN (Guillaume van) Sécrétaire de la Cour de Hollande, de Zélande & de Westfrise, naquit l'an 1608, d'une famille Consulaire & parvint à la Charge de Sécretaire le 20 Septembre de l'an 1631, n'ayant pas encore 23 ans accomplis. Après avoir exercé sa charge avec beaucoup d'intégrité & de distinction pendant 53 ans, il la résigna l'an 1684, en faveur de son Gendre *Pierre van Hunck*. Alfen a ramassé un grand Recueil de Formules de toute sorte de requêtes, de mandemens, de conclusions, & d'autres écrits dont on a tous les jours occasion de se servir dans les différentes Cours, & l'a publié sous le titre de *Papegay*; cet Ouvrage avoit été réimprimé pour la cinquiéme fois l'an 1668. * S. van Leeuwen, *Batav. Illustr.*

* ALFEN, ALFHEIM & ALFHEIN, village de la Baronnie de Breda.

* ALFENIUS, grand Jurisconsulte, surnommé le Jeune, vivoit sous le régne de l'Empereur Alexandre Sévére, & fut disciple de Papinien. * Aulugelle, *l. 6. c. 5.* Rutilius, *en la Vie des Jurisconsultes.* Génébrard, *en celle du Pape Pontien.* Vignier, *an.* 224.

ALFENUS ou ALPHENUS VARUS de Crémone, ayant quitté le métier de Cordonnier qu'il professoit, alla à Rome, & profita si bien auprès de Servius Sulpitius, qu'il devint un grand Jurisconsulte, & fut Consul avec P. Vinicius en la seconde année après la naissance de Jésus-Christ. Aulu-Gelle *l. 6. c. 5.* témoigne qu'il avoit une grande connoissance de l'Antiquité, & rapporte son sentiment touchant un tribut annuel que les Carthaginois payoient en argent aux Romains, qu'il appelle *Argentum pœnum putuin.* Il laissa divers Ouvrages de Droit, comme des livres de Digestes, dont le même Aulu-Gelle cite le trente-quatriéme, &c. C'est le même P. Alfenus Varus qu'Horace raille *dans la troisieme Satyre du l.* 1. *v.* 130. *& suiv.*

> ——— *Ut Alfenus vafer, omni*
> *Abjecto instrumento artis, claustaque tabernâ,*
> *Sator erat: sapiens sic optimus omnis*
> *Est opifex, &c.*

C'est d'*Alfenus* dont il est souvent parlé dans les Pandectes. Mais par tout où il est appellé *Alfenus*, il faut corriger *Alfenus.* C'étoit un des grands amis de Catulle, qui se plaint pourtant de lui dans l'Ode 27, *Alfene immemor* &c. Il étoit aussi intime ami de Virgile; il le servit fort utilement quand il eut la commission d'aller partager aux Soldats les terres de Mantouë, & il lui rendit de très bons offices auprés d'Auguste & de Mécénas. Virgile aussi de son côté n'oublia pas les services qu'il en avoit reçus. Car c'est lui qu'il chante dans la neuviéme Eglogue sous le nom de Varus.

> *Vare tuum nomen (superet modo Mantua nobis,*
> *Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ!)*
> *Cantantes sublime ferent ad sydera cygni.*

Servius dit qu'Alfenus faisoit aussi des vers, *Etiam carmina aliqua composuisse dicitur.* Dacier sur *la Satyre* 3. *du l.* 1. *d'*Horace. Il y a eu plusieurs autres ALFENUS; l'un dont parle Cicéron dans l'Oraison *Pro Quintio;* un autre dont parle Donat, dans la Vie de Virgile; & un autre enfin Général d'Armée, & Préfet du Prétoire sous Vitellius, dont l'Article va suivre. * Cicéron, *Pro Quintio.* Donat, *in Vita Virgil.* Tacite, *Hist. l.* 2. *c.* 29. Bayle, *Dict. Crit.*

ALFENUS VARUS, Maréchal de Camp du parti de l'Empereur Vitellius, Tacite, *Hist. l.* 2. *c.* 29, ensuite Capitaine des Gardes du même Empereur avec Julius Priscus: ayant été défait avec tous ceux du parti de Vitellius, il survécut à son infamie & à son desastre. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 11.

ALFEO, fleuve de Sicile. *Voyez* ANAPE.

ALFERE (Saint) né vers le milieu du X siécle, d'une des plus illustres familles de Salerne, fut employé par les Princes de cette ville en diverses négociations; mais une grande maladie, qui le mit à deux doits de la mort, l'ayant dégoûté du monde, il résolut d'embrasser l'état Ecclésiastique, & aspirant ensuite à une plus grande perfection, il se joignit à Odilon Abbé de Clugny, qui l'emmena dans ce célebre monastére, où Alfére fit profession de la Régle de saint Benoît, au plutôt l'an 991. La réputation de sa sainteté le fit bientôt redemander par Gaimar III. Prince de Salerne pour gouverner les Monastéres de cette ville: après s'en être acquitté quelque tems avec succès, il se retira sur un côteau de montagne, qu'on appelle S. Elie; & ne s'y trouvant pas encore assez solitaire, il alla se cacher au bas d'un rocher affreux, où il ne laissa pas d'être suivi par un grand nombre d'hommes, qui vouloient vivre sous sa conduite, & entre lesquels il en choisit douze. Le lieu de sa retraite fut appellé Cave, parce qu'on en avoit tiré des pierres, dont le vuide formoit une caverne, & il est devenu depuis Chef d'une célebre Congrégation. Mais du vivant de saint Alfére il n'y eut toujours que douze Religieux. L'acte de la donation que Gaimar lui en fit, est de 1025. Le saint Fondateur y vécut jusqu'à l'an 1050 qu'il plut à Dieu de le retirer du monde. * Ughel, *Ital. Sac. tome* 7. *pag.* 515. Bolland, 17. *Janv.* 17. *Feb.* & 14. *Mart.* Mabillon, *Ann. Ord. Bened. tome* 4.

ALFERES, ville du Royaume de Naples. *Voyez* GUARDIA ALFIERES.

ALFERGANUS. *Voyez* ALFRAGANUS.

* ALFERIUS (André) fameux Jurisconsulte Italien, a écrit *Quæstiones & Responsiones*, qui ont été imprimées *in fol.* à Rome en 1585 par les soins de Louis Alférius son arriére-neveu. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALFERTON. *Voyez* ALFRETON.

ALFESIBEE. *Voyez* ALPHESIBE'E.

ALFHEIM. *Voyez* ALFEN.

ALFES ou ALPHES, Rabbin, dans les XI & XII siécles, a composé un Abbregé du Thalmud, intitulé *Sepora* & *Sephré*, fort estimé par les Juifs. Il mourut en 1103. * Génébrard. Buxtorf, *Biblioth. Rabb.*

ALFIDENA, *Aufidena*, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, sur la riviére de Sangro, vers les frontiéres de la Terre de Labour, & du Comté de Molise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALFISSAH, païs de l'Isle de Madagascar, dans la partie méridionale, à l'occident du païs de Manamboule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de soye. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

ALFONSE ou ALPHONSE. Nous partagerons par titres les personnages qui ont porté le nom d'ALFONSE.

EMPEREUR.

* ALFONSE, Empereur, est le même qu'Alfonse X. Roi de Leon & de Castille. On ne rapportera dans cet Article que ce qui le regarde en qualité d'Empereur. Il eut pour mére une des filles de l'Empereur Philippe, & c'est apparemment ce qui fit venir à quelques Princes d'Allemagne la pensée de jetter les yeux sur lui pour remplir le Thrône Impérial. Comme le Pape pressoit les Princes de l'Empire de procéder à l'élection d'un nouvel Empereur, l'Archevêque de Tréves & le Duc de Saxe proposérent Alfonse Roi de Castille, pendant que l'Archevêque de Cologne &

ſont de gueules, au Château ſommé de trois Tours d'or; mais les autres veulent qu'elles ſoient plus anciennes. Il épouſa *Eleonor* d'Angleterre, fille d'*Henri* II. Roi d'Angleterre, & d'*Aliénor* de Guienne, & il eut onze enfans; entre autres ſon fils HENRI I. qui lui ſuccéda, & qui mourut ſans enfans. On prétend que *Blanche*, femme de *Louis* VIII ſurnommé le *Lion*, Roi de France, pére de S. Louis, étoit l'aînée des filles d'Alfonſe, & qu'après la mort d'Henri, reſté fils unique d'Alfonſe, Ferdinand, fils de Bérenguéla, ſeconde fille de ce Roi, fut mis ſur le Thrône; mais d'autres ſoutiennent que Berenguéla étoit l'aînée de Blanche. Alfonſe mourut l'an 1214, âgé de 60 ans, après un régne de 54. * Mariana. Turquet. Génébrard. Marmol, *l.* 2. *c.* 36. & 37. Vaſæus, *Chronol.*

ALFONSE dit IX. par ceux qui ne comptent pas le Roi d'Aragon, étoit fils de FERDINAND II. Roi de Léon & de Caſtille, & d'*Urraque* de Portugal, fille d'*Alfonſe* I. Roi de Portugal. Ce Prince ſuccéda aux Etats de Léon & de Caſtille, & épouſa *Thérèſe* de Portugal, fille de *Sanche* I. frére d'*Urraque* ſa mére. Ce mariage fut déclaré illicite pour cauſe de parenté; & Thérèſe ſe retira dans le monaſtére de Lorvano, où elle mourut en réputation de ſainteté. Alfonſe prit une ſeconde alliance avec *Berenguela* ou *Bérengére*, fille d'*Alfonſe* VIII. ſœur d'*Henri* I. Roi de Caſtille, & de *Blanche* Reine de France. Il y a apparence, comme nous l'avons dit, que Bérengére étoit l'aînée: elle en eut du moins les avantages; car Henri étant mort ſans enfans l'an 1217, Alfonſe lui ſuccéda du chef & ſous le nom de la Reine ſon épouſe. D'autres ne le mettent pas au nombre des Rois de Caſtille, prétendant que cet Etat ne lui appartenoit pas, mais à ſon fils Ferdinand III. On ajoûte même que pouſſé de jalouſie, il l'éloigna des affaires. Il eſt ſûr du moins qu'Alfonſe les gouverna avec beaucoup de probité & de prudence, & qu'il fut aſſez heureux pour régner en paix, & pour augmenter ſes Etats conſidérablement. Quelques Auteurs diſent qu'il mourut en 1226, d'autres ſoutiennent que ce fut en 1227. Mais il y a plus d'apparence que ce fut le 24 Septembre de l'an 1230. Il laiſſa pour ſucceſſeur FERDINAND III. qu'on a mis au Catalogue des Saints, le 15 Février 1671. * Rodéric de *Tolede*, *l.* 8. Mariana, *Hiſt. Hiſp. &c.* Imhoff.

ALFONSE X. ſurnommé le *Sage* & l'*Aſtronome*, ſuccéda à ſon pére FERDINAND III. l'an 1252. Les connoiſſances qu'il avoit aquiſes dans l'Hiſtoire, la Philoſophie & les Mathématiques, lui inſpirérent la penſée de travailler aux fameuſes Tables Aſtronomiques que nous avons de lui, & qu'on nomme *Alfonſines* de ſon nom. Il y employa quelques habiles Juifs de Tolède, & entre autres les Rabbins Iſaac Hazan & Benſud. Elles furent fixées au premier jour du mois de Juin, qui fut celui de ſon avénement à la Couronne; après 1999 ans & 230 jours de Nabonaſſar; après 1575 ans, & 230 jours depuis Alexandre; après 1562 ans & huit mois, de l'Ére des Séleucides; après 1289 ans & cinq mois, de l'Ere d'Eſpagne, la 649 année & 123 jours de l'Hégire des Mahométans, & finiſſent à l'an 5287 du Monde, 1252 de Jéſus Chriſt. Ces Tables ont été originairement compoſées en Hébreu, & traduites en Latin par R. Moïſe Carnathiarim. On aſſure que ce Prince dépenſa jusques à quatre cens mille ducats pour la compoſition de ces Tables. Alfonſe fut moins éclairé dans la Politique, qu'il ne l'étoit dans les Sciences; ce qui parut par les fautes qu'il fit en matiére de gouvernement. Il avoit épouſé en 1246, *Yolande* d'Aragon, fille aînée de *Jaques* I. de ce nom Roi d'Aragon, Princeſſe de grand mérite, mais dont il ne pouvoit avoir d'enfans. Il voulut la répudier pour épouſer Chriſtine de Danemarck. Le Roi d'Aragon s'en ſentant cruellement offenſé, courut aux armes, & le fit prendre à Marguerite de Bourbon, veuve de Thibaud I. Roi de Navarre, mére & tutrice du jeune Thibaud II. De ſorte que toutes choſes ſe préparoient à de cruelles diſſenſions, ſi la prudence des Evêques des trois Royaumes ne s'y fût oppoſée; & ſi dans le tems que la Princeſſe de Danemarck arriva, on ne ſe fût apperçu de la groſſeſſe de la Reine, qui donna neuf enfans à Alfonſe; fécondité que dans la ſuite l'un d'eux fit payer bien cher à ce Prince. Le Ciel ſe déclara pour lui dans la guerre qu'il eut contre les Maures, ſur leſquels il remporta de très grands avantages. Un autre bonheur qui lui ſurvint, & dont il ne profita point, fut d'être appellé à l'Empire. Les Electeurs n'ayant pu s'accorder entre eux, les uns nommérent au mois de Janvier de l'an 1257, Richard Duc de Cornouaille, frére d'Henri III. Roi d'Angleterre, & les autres élurent le 21 du mois de Mars, Alfonſe X. Roi de Caſtille, qui ne ſortit point de ſon Etat, & ſe contenta de porter le titre d'Empereur. Cette négligence d'Alfonſe fit élire après la mort de ſon compétiteur, Rodolphe de Habsbourg, & le réduiſit même à renoncer à l'Empire en 1274, dans une entrevue où l'attira le Pape Grégoire X. On dit que quelque tems après il s'en repentit, & qu'il voulut reprendre le titre d'Empereur & les Armes de l'Empire; mais qu'il en fut empêché par l'Archevêque de Séville, qui avoit ordre du Pape de l'excommunier. Alfonſe eut d'Yolande d'Aragon, FERDINAND & SANCHE. Le premier mourut en 1275, laiſſant de *Blanche* de France, fille de ſaint *Louis*, *Alfonſe* dit *de la Cerda*, & *Ferdinand*. Ces Princes devoient ſuccéder à la Couronne, comme fils de l'aîné, & Philippe *le Hardi* leur oncle en fit des pourſuites très preſſantes; mais ce fut inutilement. Le Roi de Caſtille leur préféra ſon fils Dom SANCHE, qui fut ſurnommé *le Brave*. Mais ce Prince dénaturé dethrôna celui qui lui avoit donné la vie, le contraignit d'avoir recours au Roi de Maroc, & de ſe ſervir de ſes troupes pour attaquer Cordoue. Ce ſiége n'ayant pas réuſſi à Alfonſe, il ſe retira à Séville, où il maudit ce fils ingrat, que le Pape Martin IV. excommunia l'an 1282. Alfonſe mourut de déplaiſir deux ans après, le 21 Avril 1284, après avoir regné 32 ans. Son teſtament inſtituoit héritiers Alfonſe & Ferdinand *de la Cerda*, l'un au défaut de l'autre; & s'ils mouroient ſans enfans, Philippe Roi de France; mais Sanche ne laiſſa pas de conſerver la Couronne. On dit qu'Alfonſe lut quatorze fois toute la Bible avec ſes Gloſes, & que ſes grandes occupations ne l'éloignoient point de l'étude & de ſes obſervations Aſtronomiques. Il diſoit ordinairement, qu'il auroit mieux aimé vivre en ſimple particulier, que de manquer de ſcience & d'érudition. Etant très malade, les Médecins lui ordonnant des remédes, il ſe mit à lire dans Quinte-Curce l'Hiſtoire d'Alexandre; il fut tellement charmé de la beauté de cette lecture, qu'ayant par ce moyen recouvré une ſanté parfaite, il dit: „ Adieu Avicenna, Adieu Hippocrate, Adieu les Médecins: „ vive Quinte-Curce, mon Sauveur & mon Médecin, " *Valeant Avicenna, Hippocrates, Medici cæteri; vivat Curtius, ſoſpitator meus.* On allare encore qu'il avoit de la piété; mais une réponſe qu'on lui attribue, détruit ce ſentiment: car conſidérant en Aſtronome les merveilles de la Création du Monde; il oſa dire que ſi Dieu lui eût fait l'honneur de l'y appeller, il lui auroit donné de bons conſeils. * Rodéric. Mariana. Turquet. Génébrard. Sponde. Bzovius, &c. *Hiſt. des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſques à preſent, Edit. de Paris in* 12. 1710, *corrigée & augmentée par* M. Du Pin: ou plutôt, *Hiſtoire des Juifs par* M. Basnage, pillée & tronquée par M. *Du Pin.* La ſeconde Edition de M. *Basnage* a paru à la Haye en 1716.

ALFONSE XI. fut ſalué Roi dès le berceau, n'ayant encore qu'un an & 25 jours, lorſque ſon pére FERDINAND ou FERNAND IV. mourut ſubitement à Jaën l'an 1312. Son Royaume fut extraordinairement diviſé pendant ſa minorité, par l'ambition de ceux qui vouloient avoir le maniement des affaires. Dès qu'Alfonſe fut en état de gouverner lui-même, il trouva que pluſieurs de ſes ennemis avoient été abattus; & ayant dompté les autres, il ne ſongea plus qu'à faire la guerre aux Maures; mais comme il ne ſe ſentoit pas lui ſeul aſſez fort contre de ſi puiſſans ennemis, il fit une double alliance avec le Portugal & l'Aragon, calma les diſſenſions domeſtiques, ſatisfit tous les mécontens du Royaume, & attaqua enſuite ces Infidéles, ſur leſquels il prit pluſieurs fortes places. Il en perdit lui-même quelques-unes, comme Gibraltar, & il fut obligé de leur accorder une tréve. Enſuite le Roi de Grenade s'étant ligué avec celui de Fez, ce dernier envoya ſon fils Abdulmelic en Eſpagne, qui fut défait & tué. Le pére en fut ſi irrité, qu'il jura d'en prendre vengeance. Il envoya d'abord deux cens ſoixante-dix navires pour garder le Détroit; & on vit paſſer durant quatre mois des gens de tout ſexe & de tout âge; de ſorte que l'on comptoit plus de ſoixante-dix mille chevaux, & quatre cens mille hommes de pié. Le Roi, qui paſſa le dernier avec ſa Cour, aſſiégea Tariffe, défendue par le Comte de Bénavidès. Mais Alfonſe & le Roi de Portugal vinrent attaquer les Maures avec tant de bonheur, que tous les Hiſtoriens tombent d'accord qu'il y en mourut deux cens mille; jusques là que les chemins étoient couverts de morts à plus de trois lieues à la ronde. On y fit grand nombre de priſonniers conſidérables; & le butin en fut ſi grand, que le prix de l'or en baiſſa d'une ſixiéme partie. Cette bataille ſe donna un Lundi 30 Octobre de l'an 1340. Depuis, Alfonſe prit Algézire ſur les Sarazins; & après une tréve de quelques années, il attaqua Gibraltar: mais la peſte s'étant miſe dans ſon camp, il en mourut le 27 Mars de l'an 1350. à l'âge de 38 ans, laiſſant la Couronne à ſon fils Dom PEDRO, ſurnommé *le Cruel*. Il l'avoit eu de *Marie* de Portugal, fille d'*Alfonſe* IV. dit *le Fier*, Roi de Portugal, qu'il avoit épouſée en 1328. Cette Reine ne mourut qu'en 1356, & elle vit une partie des déſordres de ſon fils Pierre *le Cruel*. Alfonſe *avoit eu d'une de ſes maîtreſſes*, *Henri* Comte de Triſtemare, qui s'établit depuis ſur le Thrône. * Mariana, *Hiſt. l.* 15. & 16. Villani, *l.* 11. *c.* 119. Turquet. Génébrard. Sponde, &c.

ALFONSE, Infant de Caſtille, fils de Jean II. Roi de Caſtille & de Léon naquit le 13 Novembre de l'an 1453, d'Iſabelle, fille de Jean, Infant de Portugal, ſeconde femme de Jean II, qui mécontent de ſon fils aîné eût bien voulu nommer Alfonſe pour ſon Succeſſeur, mais ne pouvant le faire, il le déclara Grand-Maître de ſaint Jaques, & mourut en Juillet l'an 1454. Henri IV. ſon fils aîné lui ſuccéda dans les deux Royaumes, & fit élever à ſa Cour Alfonſe, & Iſabelle ſa ſœur. Henri, qui étoit impuiſſant, permit que ſon Epouſe ſe fît faire un enfant par un autre; il reconnut pour fienne la fille qui naquit, & par conſéquent pour héritiére légitime de la Couronne, & fit Grand-Maître de ſaint Jaques Bertrand de la Cueva, celui qui avoit vu la Reine. Les Grands de Caſtille ſe ſoulevérent à la vue de ces indignitez, & ayant à leur tête Jean de Pachéco, Comte de Villéna, ils firent ſi bien qu'on leur remit le Prince Alfonſe l'an 1464, & auſſi tôt ils lui rendirent hommage, comme au légitime ſucceſſeur de la Couronne. L'année ſuivante ils allérent encore plus loin; ils s'aſſemblérent à Avila le cinquiéme Juin, y dépoſérent honteuſement Henri IV. & proclamérent Alfonſe Roi de Caſtille & de Léon. Les villes de Burgos & de Tolède, auſſi bien que pluſieurs autres, tenoient ferme pour Alfonſe; Henri avoit auſſi ſes adhérens, & s'il n'eût pas manqué de courage & de prudence, il lui auroit été facile de calmer ces troubles, d'autant plus que la Cour de Rome étoit conſtamment de ſon côté. Le 20 d'Août de l'an 1467, les deux partis en vinrent aux mains près d'Olmédo ſur les frontiéres de la Caſtille vieille & de Léon. Alfonſe ſe trouva en perſonne à la bataille, il ſe ſignala par ſon courage. Il eſt incertain de quel côté pancha la victoire. Peu après cette action, la ville de Ségovie & en même tems l'Epouſe d'Henri, avec ſa ſœur l'Infante Iſabelle, tombérent entre les mains d'Alfonſe. Mais la ville de Tolède ſe revolta contre lui, parce qu'il avoit eu le courage de lui refuſer pluſieurs choſes injuſtes, qu'elle lui avoit demandées. A ce malheur il s'en joignit un nouveau, la perte du Château de Madrid. Enfin Alfonſe étant en chemin pour aſſiéger Tolède, mourut le cinquiéme Juillet de l'an 1468 dans un bourg appellé Cardennoſa, qui n'eſt pas fort éloigné d'Avila. On

publia

publia qu'il étoit mort de la peſte, qui régnoit alors dans ces quartiers-là: mais on croit communément que le Comte de Villena le fit empoiſonner. On inhuma ſon corps, d'abord à Arevalo dans l'Egliſe des Franciſcains, mais quelques années après on le tranſporta dans la Chartreuſe de Mira flores près de Burgos. * Alonſo de Palencia *al'n de la* 1. *parte de ſis Cronica.* Zurita, *l.* 18. *c.* 16. Mariana, *Hiſt. de Eſpana lib.* 23. *Hiſt. de los Reges Godos, lib.* 4. *diſcurſo* 10. Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne l.* 20. 21.

ROIS DE NAPLES.

ALFONSE I de ce nom, Roi de Naples. *Cherchez* ALFONSE V. Roi d'Aragon.

ALFONSE II. ſuccéda en 1493, à FERDINAND I. fils *naturel* d'*Alfonſe* Roi d'Aragon. Son humeur cruelle & ſauvage le fit haïr de ſes ſujets; ce qui contribua beaucoup à engager Charles VIII. Roi de France, à entreprendre la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince avoit été attiré en Italie par divers Seigneurs de cet Etat, & par Ludovic Sforce, dit *le Maure*, Duc de Milan, qui avoit ravi ce Duché à Jean Galéas ſon pupile, qu'Alfonſe ſon beau-pére vouloit rétablir. Charles prit Naples, & Alfonſe ne voulant pas l'attendre, envoya ſon frére Frédéric à Gênes, avec une Flotte pour ruiner celle de France: mais Frédéric perdit la bataille. Il avoit auſſi envoyé ſon fils Ferdinand juſqu'à Bologne avec une Armée, mais comme le Pape abandonna aux François tout l'Etat Eccléſiaſtique, il fut obligé de ſe retirer. Alfonſe abdiqua le 23 Janvier de l'an 1495, en faveur de Ferdinand II. ſon fils, qui s'étoit retiré dans l'Iſle d'Iſchia. Enſuite il prit l'habit de Moine dans l'Ordre des Olivétains, & ſe retira en Sicile, où il mourut peu de tems après. * Philippe de Commines, *l.* 7. *c.* 11. Paul Jove. Guichardin, &c.

ROIS DE PORTUGAL.

ALFONSE I de ce nom, premier Roi de Portugal, ſurnommé *Henriquez*, naquit à Guimaranez au mois de Juillet de l'an 1110, ou 1094, ſelon Imhoff. Il étoit fils de HENRI de Bourgogne, de la Maiſon de France, & de *Théréſe* de Caſtille. Il n'avoit que deux ans quand il ſuccéda à ſon pére, ſous la tutéle de ſa mére qui ſe remaria avec un Comte, nommé Ferdinand Pérez de Trava, fils de Pierre de Trava, qui pour lors étoit au ſervice d'Alfonſe VII. Roi de Caſtille. Comme Alfonſe VII. avoit déja eu la guerre avec Henri pére de notre Alfonſe, & vouloit en faire ſon Vaſſal, il ſe ſervit de cette occaſion, & tâcha par le moyen de ſon Miniſtre d'Etat le Comte Ferdinand de Trava de ſe rendre maître du Portugal. Mais le jeune Alfonſe, qui étoit à peu près homme fait, s'en étant apperçu, prit les armes, & fut ſi heureux au commencement, que non ſeulement il mit le Comte en déroute & prit ſa mére priſonniere, mais qu'il remporta auſſi la victoire ſur Alphonſe VII. qui venoit à ſa rencontre. Mais l'année d'après il fut ſi malheureux qu'Alfonſe le contraignit de promettre qu'il ſeroit ſon Vaſſal, en poſſédant le Portugal qu'il lui laiſſa. Depuis ce tems-là Alfonſe I. Roi de Portugal fit la guerre aux Maures, & en 1139, il y eut une ſanglante bataille entre eux près d'Ourique. Deux jours avant qu'elle ſe donnât, Alfonſe aſſura ſes Soldats que Jéſus-Chriſt lui étoit apparu & non ſeulement lui avoit promis la victoire, mais lui avoit auſſi ordonné de prendre le titre de Roi, & de porter dans ſes Armes la marque de ſes cinq playes & des trente piéces d'argent pour leſquelles il avoit été trahi. Cette déclaration donna tant de courage aux ſoldats, qu'après l'avoir proclamé Roi, ils fondirent ſur les cinq Maures & eurent le bonheur de le battre, & de les mettre en déroute. Il emporta Lisbonne après un ſiége de cinq mois. Quelques-uns diſent qu'après la bataille d'Ourique il prit dans ſes Armoiries autant d'Ecus qu'il avoit vaincu de Rois Sarazins, & qu'il inſtitua l'Ordre d'Avis. Depuis cette victoire, il ſe fit nommer Roi de Portugal. Alfonſe VII. qui le regardoit comme ſon Vaſſal, n'en étoit nullement content, & il porta le Pape, qui en ce tems-là s'attribuoit à lui ſeul le droit de faire des Rois, à ne le point confirmer dans cette dignité Royale avant l'an 1179. Deux ans après, en 1181, les Etats s'aſſemblérent à Lamégo, ou le titre de Roi lui fut confirmé, & où l'on fit touchant la ſucceſſion à la Royauté des loix qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Il fut obligé de tenir ſa mére en priſon, parce qu'elle vouloit ſe marier avec le Comte de Triſtemare, auquel il donna ſa ſœur *Urraque*; ce qui donna lieu à une cruelle guerre qu'il eut contre Alfonſe VII. Roi de Caſtille. Il la finit pourtant avec honneur, auſſi-bien que celle qu'il eut pour la ville de Badajoz, contre Ferdinand II. Roi de Léon. Ce fut lui qui fonda les monaſtéres de Coimbre, d'Alcobace & de ſaint Vincent près de Lisbonne. Il mourut à Coïmbre le neuviéme Novembre de l'an 1185, en ſa 76 année. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.* Surita, *in Chron. l.* 2. Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Catel, *Hiſt. de Languedoc.* Imhoff, *Regnum Luſitanicum.* Le P. Anſelme, &c.

ALFONSE II. ſurnommé *le Gras*, né le 23 Avril 1185, vint à la Couronne après SANCHE I. ſon pére, en l'an 1212. Il traita ſes fréres avec cruauté; ce qui fut le ſujet de pluſieurs guerres qu'il eut avec le Roi de Léon, qui ne finirent que par les ſoins du Pape Innocent III. Il conquit la ville d'Alcacer-do-Sal ſur les Maures, & ſe rendit redoutable par ſa bravoure. Il mourut en 1233, ſelon Nugnez & Vaſconcellos; mais d'autres aſſurent plus vraiſemblablement que ce fut le 25 Mars de l'an 1223. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Vaſconcellos, *Annoteph. Reg. Luſit.* Imhoff, *Regnum Luſitanicum.* Le P. Anſelme, &c.

ALFONSE III. Roi de Portugal & des Algarbes, né le cinquiéme Mai 1210, ou 1209 ſelon d'autres, ſuccéda à ſon frére SANCHE II. dont il uſurpa les Etats. Il répudia *Mahaud* ou *Mathilde*, fille unique de *Renaud* Comte de Dammartin & de Boulogne, veuve de *Philippe* de France, Comte de Mante, & épouſa en 1253, *Béatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonſe* X. dit *le Sage*, Roi de Caſtille, qui eut pour dot le Royaume des Algarbes. Les Papes Alexandre IV. & Grégoire X. mirent ſon Royaume en interdit; mais il s'en moqua, & ſoutint pluſieurs guerres avec courage. On dit qu'il s'attira les foudres du Vatican, pour avoir répudié Mahaud; mais on ſe trompe, & ce fut uniquement à cauſe des différents qu'il eut avec l'Archevêque de Braga & avec l'Evêque de Porto au ſujet des immunitez Eccléſiaſtiques. Il mourut au mois de Février 1279. laiſſant DENYS ſon ſucceſſeur. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Mariana, *l.* 14. *Hiſtor.* Nugnez Surita. Imhoff, *Regnum Luſitanicum.* Le P. Anſelme, &c.

ALFONSE IV. dit *le Brave* ou *le Fier*, né le huitiéme Février 1290, étoit fils de DENYS, auquel il ſuccéda en 1325, & d'*Eliſabeth* d'Aragon, qui eſt révérée comme Sainte. Lorſqu'il fut Roi, il continua à perſécuter ſon frére naturel qu'il avoit fait ſortir du Royaume du vivant de ſon pére: mais le Roi de Caſtille l'obligea enfin à lui rendre ſes biens. Il fit la guerre aux Maures & aux Caſtillans, & donna ſecours aux derniers, qui remportérent la fameuſe victoire de Tariſſe le 30 Octobre 1340. Il mourut au mois de Mai 1357, à l'âge de 67 ans, & après un régne de 32 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Duard, *Généalogie des Rois de Portugal.* Mariana, *l.* 15. Imhoff. Le P. Anſelme, &c.

ALFONSE V. Roi de Portugal & des Algarbes, naquit à Sintra au mois de Janvier de l'an 1432. EDOUARD ſon pére mourut en 1438, laiſſant ce jeune Prince à l'âge de ſix ans, ſous la tutéle de ſa mére *Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* IV: mais les Etats ayant refuſé de lui obéïr, Pierre, Duc de Coïmbre, fils de Jean I. & oncle d'Alfonſe, fut élu Régent du Royaume. Ce Roi étant venu en âge prit lui-même ſoin des affaires, & fut ſurnommé *l'Africain*, pour avoir pris Tanger, Arzile & Alcazar-Cégaer, villes d'Afrique, en 1471. Ses conquêtes d'Afrique lui ſuſcitérent l'envie des Rois de Caſtille, qui prétendoient que cela leur appartenoit. Mais Alfonſe ſe fit confirmer par le Pape dans la poſſeſſion des terres qu'il avoit nouvellement découvertes. A la fin, la fortune lui tourna le dos. Comme Henri IV. Roi de Caſtille n'avoit point d'héritiers mâles, il rechercha en mariage ſa fille Jeanne, afin de réunir enſemble le Portugal & la Caſtille; mais Ferdinand le Catholique Roi d'Aragon, qui avoit épouſé Iſabelle ſœur de Henri IV, gagna une bataille près de Toro le premier de Mars 1476, ſur Alfonſe qui ſe rendit près de Louïs XI. Roi de France, qui lui avoit promis du ſecours. Quand il vit que ce Roi ne lui tenoit pas la parole qu'il lui avoit donnée, il devint mélancolique, réſolut de faire un pélerinage à Jéruſalem, & écrivit à ſon fils Jean en Portugal de prendre en main l'adminiſtration des affaires: mais il s'en repentit bientôt après. Le Roi Louïs XI. le remena avec une Flotte en Portugal, & ſon fils Jean qui avoit pris le titre de Roi, le quitta à l'arrivée de ſon pére, & remit le gouvernement entre ſes mains. Alfonſe V. fit en 1479 avec Ferdinand une paix, non perpétuelle, mais de 101 an, & qui ne dura ni plus ni moins. On convint encore, à l'égard des conquêtes d'Afrique, qu'à la reſerve des Iſles Canaries qui ſeroient pour la Caſtille, tout le reſte appartiendroit au Portugal. Dès l'année 1447, il avoit épouſé *Eliſabeth* de Portugal, fille de ſon Tuteur *Pierre*, Duc de Coïmbre, qu'il tua dans une bataille en 1449, après qu'il ſe fut revolté. Ses Sujets découvrirent la Guinée; & de l'or qu'on en apporta, il fit battre une eſpéce de monnoye nommée *Croiſats*, à cauſe de la Croiſade accordée par le Pape Nicolas V. Il épouſa en ſecondes noces en 1475, par diſpenſe de Sixte IV, *Jeanne* de Caſtille ſa niéce, fille de *Henri* IV. dit *l'Impuiſſant*. Mais ce Pape ſe plaignit depuis qu'il avoit été ſurpris, & fit mettre cette Princeſſe dans un monaſtére, où elle vécut pluſieurs années. Alfonſe mourut âgé de 49 ans, le 24 Août 1481. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Mariana. Turquet, &c.

ALFONSE-HENRI, Roi de Portugal & des Algarbes, Seigneur de Guinée, né le 21 Août de l'an 1643, ſuccéda à ſon pére JEAN IV, ſous la régence de la Reine *Louiſe* de Guzman ſa mére, en 1656. Il remporta de grands avantages ſur les Eſpagnols dans les années 1659, 1662 & 1664. Le 25 Juin 1666, il épouſa *Marie-Eliſabeth-Françoiſe* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amédée* de Savoye, Duc de Nemours & d'Aumale, & d'*Eliſabeth* de Vendôme. Mais depuis il fut interdit à cauſe de ſon incapacité. Son mariage fut déclaré nul le 24 Mars 1668, à cauſe de l'impuiſſance de ce Prince, & il fut conduit l'année ſuivante dans l'Iſle de Tercére. Son frére Dom PEDRO, qui depuis lui ſuccéda, fut alors déclaré Régent du Royaume, & épouſa la Reine, de laquelle il eut une fille l'année ſuivante, nommée *Eliſabeth-Marie-Louiſe-Joſephe*, Infante de Portugal, morte en 1692. Le Roi Alphonſe repaſſa à Lisbonne; mais il ne s'y montra point. Il mourut le 12 Septembre 1683, au château de Cintra en Portugal.

ALFONSE, Prince de Portugal. *Voyez* JEAN II. Roi de Portugal.

ALFONSE, Cardinal. *Voyez* EMMANUEL, Roi de Portugal.

DUCS DE FERRARE ET DE MODENE.

ALFONSE I de ce nom, de la maiſon d'Eſt, Duc de Ferrare, de Modéne, de Reggio, &c. né le 21 Juillet 1476, étoit fils d'*Hercule* I. & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* Roi de Naples, & ſuccéda aux Etats de ſon pére en 1505. Alfonſe fut Général des Florentins contre les Médicis en 1508, & Vicaire de l'Egliſe. Il épouſa 1°. en 1491, *Anne*, fille de *Galéas* Sforce, Duc de Milan; 2°. en 1501, *Lucrèce* Borgia, fille du Pape *Alexandre* VI. veuve d'*Alfonſe* d'Aragon, Duc de Biſceglia. Il conſentit à cette alliance pour

Digitized by Google

tâcher de se conserver; mais il trouva en la personne de Jules II. un furieux ennemi; & après avoir perdu Modene & Reggio, à peine se conserva-t-il Ferrare. Léon X. le voulut faire périr, pour se venger de ce qu'il avoit soutenu les Florentins. Il évita les embûches de ce Pape; & après la mort de ce Pontife, lorsque le siege étoit encore vacant, il se saisit de Reggio, de Rubiéra & de quelques autres places. Depuis, sous le Pontificat de Clément VII. il fit alliance avec l'Empereur Charles *Quint*, à condition qu'il le protégeroit contre ce Pape, & il persuada au Duc de Bourbon d'aller à Rome. En effet, cette ville ayant été prise, & le Pape étant assiégé dans le château S. Ange, Alfonse reprit Modene; & par le Traité de paix conclu en 1526, entre le Pape & l'Empereur, il fut arrêté que Clément donneroit l'investiture de Ferrare à Alfonse, lequel garderoit Modene & Reggio, comme vassal de l'Empire, & jouiroit aussi de la ville de Carpi. L'Empereur lui devoit aussi donner la citadelle de Novi, pour le mariage d'une de ses filles, qu'Hercule, fils d'Alfonse, devoit épouser; mais comme ce mariage ne se fit pas, le Duc racheta cette place soixante mille ecus de l'Empereur, qu'il servit depuis dans les guerres d'Allemagne. Après la mort de la Duchesse *Lucrece*, il épousa en secret une de ses maîtresses, nommée *Laure* Eufrochia, & il en eut ALFONSE, pere de CÉSAR, qui fut depuis Duc de Modene. Alfonse mourut le 31 du mois d'Octobre de l'an 1534. HERCULE II. son fils lui succéda. * De Thou, *Hist. l.* 1. Jean-Baptiste Pigna. Paul Jove, &c.

ALFONSE II. Duc de Ferrare, de Modene, &c. fils d'HERCULE II. & de *Renée* de France, fille du Roi Louis XII. & d'*Anne* de Bretagne, naquit le 19 Janvier 1533, & succéda aux Etats de son pere en 1559. Il avoit été élevé en France, où il prit des inclinations dignes d'un Prince de sa famille, si feconde en personnes illustres. Durant les guerres de Soliman en Hongrie, il y fut à la tête de plusieurs bonnes troupes s'offrir à l'Empereur, auquel il prêta une somme très considérable. Il épousa 1°. en 1560, *Lucrèce* de Médicis, fille de *Côme* I. Grand-Duc de Toscane: 2°. le premier Décembre 1565, *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. Empereur: 3°. en 1579, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantoue. Mais il mourut sans laisser d'enfans, le 27 d'Octobre de l'an 1597. CÉSAR, fils de cet *Alfonse*, que son ayeul avoit eu de *Laure* Eufrochia, ne lui succéda qu'aux Duchez de Modene & de Reggio: & le Pape Clément VIII. se saisit de Ferrare. * De Thou, *Hist. l.* 24. 38. &c. Jean-Baptiste Pigna. Sponde. Du Chêne, &c.

ALFONSE III. Duc de Modene, de Reggio, &c. fils de CÉSAR & de *Virginie* de Médicis, né en 1591, succéda aux Etats de son pere en 1628. En 1608, il épousa *Isabelle* de Savoye, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc de Savoye. Cette Princesse mourut en 1626, & fut inhumée dans l'Eglise des Théatins en habit de Capucine. Le Duc, extrêmement touché de cette mort, voulut quitter le monde; & ayant remis, en 1629, ses Etats à FRANÇOIS I. son fils, il prit l'habit de Capucin, & le nom de Frere *Jean-Baptiste*. Il mourut dans le même habit à Château-Neuf de Grasiniana, le 23 Mai 1644.

ALFONSE IV. Duc de Modene, de Reggio, &c. naquit le 13 Février de l'an 1634, de FRANÇOIS I. & de *Marie* Farnése, sa premiére femme. Il lui succéda le 13 Octobre de l'année 1658, & commanda les Armées de France en Italie dans diverses occasions. En 1655, il épousa *Laure* Martinozzi, fille du Comte *Jérôme* Martinozzi, & de *Marguerite* Mazarin, sœur aînée du *Jules* Cardinal Mazarin, & il en eut en 1660. 1. FRANÇOIS II. Duc de Modene, & son successeur; & 2. *Marie Eléonore*, née en 1658, mariée en 1673 à Jaques Duc d'Yorck, puis Roi d'Angleterre, mort en 1718. Alfonse IV. mourut le 16 Juillet 1662. *Voyez* ESTE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

ALFONSE de France, Comte de Poitiers & de Toulouse, fils de LOUIS VIII. dit *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, naquit le onziéme Novembre de l'an 1220. En 1224, il fut accordé avec Isabelle, fille d'Hugues X de ce nom, Comte de la Marche; mais il ne l'épousa pas. Depuis, en 1229, il fiança *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Raimond* VIII. Comte de Toulouse, & de *Sancie* ou *Sanche* d'Aragon, sa premiére femme, qu'il épousa l'an 1241. Avant son mariage il avoit été fait Chevalier à Saumur, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste; & le Roi saint Louis son frére lui avoit donné pour appanage le Comté de Poitou. Ensuite le même Roi ayant entrepris le voyage d'Outre-mer, le laissa Régent avec la Reine Blanche leur mere en 1248. Mais l'année d'après il voulut avoir part aux entreprises du Roi, & fut suivi par la Comtesse sa femme en ce voyage. Alfonse se trouva au combat de Pharamie, donné le cinquiéme Avril de l'an 1250, & fut fait prisonnier par les Infidéles. Mais ayant été racheté, il revint en France, & prit possession du Comté de Toulouse le 13 Mai 1251. Il voulut encore accompagner le Roi son frére dans son voyage d'Afrique, & il fit son Testament à Aimargues, près d'Aigues mortes, où il s'embarqua le premier Juillet 1270. A son retour il mourut d'une fiévre maligne, non pas à Sienne, comme on l'a cru; mais au château de Corneto, dépendant de Sienne, le 21 du mois d'Août 1271, sans laisser aucun enfant. Son corps fut porté à saint Denys, & son cœur à Maubuisson. * *La Chronique de* saint Denys. Matthieu Paris. Bernard Guy, *in Chron.* Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis.* Vincent de Beauvais, *Speculum majus, l.* 3. *c.* 89. & 98. Catel, *Hist. de Lang.* Le P. Anselme, &c.

ALFONSE I de ce nom, Comte de Provence. *Voyez* ALFONSE II. Roi d'Aragon.

ALFONSE ou ILDEFONSE II. Comte de Provence & de Forcalquier, second fils d'ALFONSE II. Roi d'Aragon & de *Sancie* de Castille, & frére de *Pierre* ou *Pédro* II. Roi d'Aragon, eut pour appanage le Comté de Provence; & après en être entré en possession l'an 1196, il gouverna avec beaucoup de prudence. Guillaume VI. dit *le Jeune*, Comte de Forcalquier, avoit une fille unique nommée *Garsende*, qu'il maria à *Raimes* ou *Raimer* de Sabran, Seigneur de Castellar. Elle eut de ce mariage un fils qui mourut en enfance, & deux filles, *Garsende* & *Beatrix*. Guillaume VI. maria l'aînée de ses petites-filles à Alfonse, du vivant même du Roi son pére, en 1193, & par le Traité on unit les Comtez de Provence & de Forcalquier. Depuis, Guillaume se repentant de ce qu'il avoit fait, prit les armes contre Alfonse, & assiégea Sisteron. Pierre II. Roi d'Aragon, secourut son frére, & la guerre fut terminée. On fit un nouveau partage du Comté de Forcalquier; & Guillaume donna ce qui étoit dans le Gapençois & l'Ambrunois à *Beatrix* son autre petite-fille, qu'il maria à *Andre* de Bourgogne, Dauphin de Viennois. Le Comte Alfonse fit diverses fondations, & mourut vers l'an 1209, laissant RAYMOND-BERENGER V. & *Garsende* mariée, selon quelques-uns, avec un Comte de Béarn de la Maison de Moncade. * Surita, *l.* 1. Noſtradamus & Bouche, *Histoire de Provence.* Rufi, *Histoire des Comtes de Provence*, &c.

ALFONSE, ILDEPHONSE, ou ALDEPHONS, ou AMPHOS, Comte de Toulouse, étoit fils de *Raimond* de saint Gilles, & de *Gilberte* ou *Elvire* de Castille, fille d'*Alfonse* VI. Roi de Castille. Cette Princesse, qui avoit suivi le Comte Raimond au voyage d'Outre-mer, y accoucha d'Alfonse vers l'an 1103, au Château-Pélerin. Il fut baptisé dans le fleuve du Jourdain, & pour cette raison on le nomma Alfonse *Jourdan* ou *Jourdain*. C'étoit un Prince pieux, courageux, & zélé pour la gloire de Dieu. Après la mort de ses parens, il fut ramené dans le Languedoc, & prit la ville de Toulouse qui étoit occupée par les Comtes de Poitou. Il leur fit la guerre avec divers succés; mais il en sortit heureusement avec le secours du Roi de Castille son ayeul, & avec celui des Habitans de la ville de Toulouse, auxquels il accorda de beaux privilèges. Alfonse épousa *Faidide*, qu'on croit fille de *Gilbert*, Comte de Provence, & sœur de *Douce*, mariée à *Raimond Bérenger*, Comte de Barcelone. Le Comte de Toulouse porta aussi le titre de Marquis de Provence, à cause des terres qu'il avoit au delà du Rhône. Il se croisa pour le voyage de la Palestine vers l'année 1147, & mourut de poison à Césarée. Il laissa RAIMOND VI. dit *le Vieil*, & une fille mariée au Vicomte de Béziers. * Rodéric de Tolède, *l.* 6. *c.* 21. Guillaume de Tyr. Cuspi, &c.

ALFONSE d'*Espagne* ou *de la Cerda*, Seigneur de Lunel, étoit fils de *Ferdinand* Infant de Castille. Alfonse X. dit l'*Astronome*, avoit eu d'Yolande d'Aragon Ferdinand & Sanche IV. Ferdinand mourut à Valladolid en 1275, & laissa de Blanche de France, troisiéme fille du Roi saint Louis, Alfonse & Ferdinand, qui a fait la Branche des Seigneurs de Lara. La Couronne de Léon & de Castille appartenoit légitimement à ces Princes, comme fils de l'aîné; mais le Roi Alfonse leur préféra Sanche le puîné, malgré les pressantes sollicitations de Philippe *le Hardi* leur oncle. Le Roi de Castille fut puni de son injustice par la rébellion de son fils Sanche, qui l'obligea de lui céder la Couronne. Cette ingratitude le toucha; & lorsqu'il mourut en 1284, il fit un Testament, par lequel il nommoit ses Heritiers Alfonse & Ferdinand ses petits fils, l'un au défaut de l'autre: mais c'étoit trop tard, & Sanche IV. étoit trop bien établi. Alfonse vint en France, où Blanche sa mere s'étoit retirée à Paris. Il prit en divers Actes le titre de Roi d'Espagne, & il épousa 1°. *Mahaud*, dont la Maison n'est pas bien connue, & de laquelle il eut LOUIS d'Espagne, Prince des Isles Fortunées & Comte de Talmond, Amiral de France. Depuis, après la mort de Mahaud, il se remaria avec *Isabeau*, Dame d'Antoing & d'Epinoi, dont il eut *Charles* d'Espagne Connétable de France, que Charles II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, fit tuer le sixiéme Janvier de l'an 1354, dans la ville de l'Aigle au Perche, en haine de ce que le Roi lui avoit ôté le Comté d'Angoulême, pour le donner au Connétable. Alfonse de la Cerda mourut à Gentilli près de Paris, l'an 1327. * Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Mariana. Mayerne Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, &c.

ALFONSE de Portugal, douziéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit pour lors à Ptolémaïde ou saint Jean d'Acre, succeda en 1194, à Geofroi de Donjon. Il étoit fils de la Maison des Rois de Portugal; & croyant se faire couronner Roi, il y fit un voyage la même année, mais sans succès. Aussi-tôt qu'il fut élu Grand-Maître, il tint un Chapitre général dans le château de Margat, & fit de très belles loix pour faire observer la discipline, mais un peu trop rigoureuses: ce qui lui attira la haine de plusieurs Chevaliers. Le déplaisir qu'il eut de se voir ainsi mépriſé, fut un des motifs qui le portérent à se démettre de sa dignité pour se retirer en Portugal, où il vécut jusqu'en 1207, & où il périt, dit-on, par l'ordre du Roi Sanche, avec lequel il s'étoit brouillé. Il avoit voulu régler la maison du Grand-Maître, & le réduire à n'avoir qu'un cheval de service, un courtaut, une mule, trois Ecuyers, un Page, un Sénéchal, & deux Chevaliers, qui auroient chacun quatre chevaux. Il avoit ordonné que la Religion ne seroit obligée de recevoir qui que ce soit Chevalier, si on ne le lui avoit promis en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que plusieurs Gentilshommes prenoient l'habit pour faire service à l'Hopital & à la Religion, par dévotion, & sans être reçus au rang des Chevaliers. Il eut pour successeur Geofroi le Rat. * Bofio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

ALFONSE, troisiéme fils de Dom Manuel, Roi de Portugal, & de Dona Marie, naquit à Abrantes le 23 Avril 1509. Il n'avoit encore que sept ans, lorsque le Pape Léon X. lui donna l'Evêché de Guarda. Il y joignit presque aussi-tôt les administrations des Evêchez de Viseu & d'Evora, & des monastéres d'Al-

Digitized by Google

d'Alcobaça, & de sainte Croix de Coïmbre; & en 1517, il le nomma Cardinal & Evêque de Targa. En 1522, Adrien VI. lui donna de plus l'Archevêché de Lisbonne. On assure que ce jeune Prince se rendit encore plus respectable par sa vertu que par sa naissance. Il administroit, dit-on, les Sacremens aux malades, instruisoit les jeunes enfans, & en un mot remplissoit tous les devoirs d'un bon Pasteur. On assure encore qu'à la piété, il joignit l'amour des Belles Lettres, & la libéralité envers les Savans. Il composa plusieurs Ouvrages, tant en prose qu'en vers, & entre autres la Vie du Roi Alfonse-Henri: mais la plupart ont été perdus. Il mourut le 21 Avril 1540, n'étant âgé que de 31 ans & deux jours. * *Mémoires de Portugal.*

HOMMES DE LETTRES.

ALFONSE (Pierre), Espagnol, né de parens Juifs, dans le XII siécle, ayant connu les véritez de la Religion Chrétienne, demanda le batême & eut pour Parrain, Alfonse, dit *le Batailleur*, Roi d'Aragon. Pierre Alfonse écrivit un Traité *de Scientia & Philosophia*, & un Dialogue entre un Juif qu'il nomme *Moïse*, & un Chrétien qu'il introduit sous le nom de *Pierre*. Le premier nom est celui qu'il avoit eu parmi les Juifs, & l'autre est celui qu'il porta lorsqu'il fut éclairé des lumiéres de l'Evangile. Ce dernier Ouvrage fut imprimé en 1536, à Cologne. * Gesner, *in Biblioth.* Genebrard. Le Mire, &c.

ALFONSE, dit *Bonhomme*, Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIV siécle, traduisit en 1339, d'Arabe en Latin, un Traité d'un Juif nommé Samuel, que nous avons sous ce titre, *De adventu* Jesu *veri Messiæ, quem Judæi frustra expectant.* * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.*

ALFONSE, Evêque, dit *de Carthagene*, ou de *Burgos*, parce qu'il fut Evêque de cette ville en Espagne, étoit fils de *Paul* de Burgos, lequel étant encore Juif, avoit eu trois fils, dont cet Alfonse étoit l'aîné. Il fut élevé dans les Sciences & dans le Judaïsme; & depuis, les uns & les autres reçurent le batême. Paul eut un Canonicat à Segovie & fut depuis Evêque de Burgos, après son pére mort en 1435. Il vécut jusques vers l'an 1458, & écrivit divers Ouvrages, entre autres un Abbrégé de l'Histoire d'Espagne, qu'il intitula, *Anacephaleosis Regum Hispaniæ.* * Vasæus, *in Chron. Hisp. c.* 4. Mariana, *Hist. Hisp. l.* 19. *c.* 8. Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* Vossius, *de Histor. Latin. l.* 3. *cap.* 7. *&c.*

ALFONSE à Castro. *Cherchez* A CASTRO.

ALFONSE DE ZAMORA, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville en Espagne, vivoit au commencement du XVI siécle. Il avoit pris naissance de parens Juifs, & étoit un des plus habiles Rabbins. Ses connoissances lui servirent à pénétrer les véritez de l'Evangile; & ensuite il demanda le batême, qu'il reçut avec zéle & avec soumission. Depuis, le Cardinal Ximénès le choisit pour travailler à l'édition des Bibles d'Alcala. Alfonse de Zamora y contribua beaucoup. Lors que ce grand Ouvrage fut achevé, il en composa plusieurs autres de sa façon, comme: *Vocabularium Hebraicum atque Chaldaicum Veteris Testamenti; Catalogus eorum quæ in utroque Testamento aliter scripta sunt, vitio scriptorum, quàm in Hebræo & Græco; Vocabularium breve, &c.* Il mourut vers l'an 1530, ou 1535. * Alvarez Gomez, *in Vita Cardinalis Ximenii.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

ALFONSE DE S. VICTOR, Evêque de Zamora, natif de Burgos en Espagne, se retira parmi les Religieux de saint Benoît & composa en sa Langue naturelle deux volumes *in folio*, sur la Régle de saint Benoît. Ces volumes sont imprimez, l'un à Madrid en 1645, & l'autre à Tolède en 1648. En 1651, Alfonse fut fait Evêque d'Almérie, puis d'Orense en 1653, & enfin en 1659 de Zamora, où il mourut l'année suivante. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ALFONSE SPINA, Espagnol de Nation, & Juif de Religion, non seulement embrassa le Christianisme, mais se fit même Religieux de l'Ordre de S. François, & fut Recteur de l'Université de Salamanque. Il est l'Auteur d'un Livre, qui a pour titre *Fortalitium Fidei contra Judæos, Saracenos, aliosque Christianæ Fidei Inimicos.* Ce Livre fut imprimé à Nuremberg sans nom d'Auteur en 1494, & donné depuis par *Guillaume Toran* de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'an 1511, imprimé à Lyon: mais *Jean Mariana* l'attribue à Alfonse Spina, & l'Auteur marque dans l'Ouvrage qu'il l'a composé l'an 1458, à Vailadolid. *C'est un Ouvrage*, dit Mr. Du Pin, *qui promet plus dans le titre, que dans l'exécution: car il n'est pas bien écrit; il ne contient rien de bien recherché: & il se sert souvent de preuves, de raisonnemens, & de réponses très foibles; cependant il y a quelque érudition, & il peut être de quelque usage.* Il entreprend de prouver dans le premier Livre, que la Foi Catholique est plus ancienne que la Juive: il établit l'accomplissement de toutes les Prophéties, qui concernent Jésus-Christ; mais il mêle bien des fadaises parmi les bonnes raisons, ayant fait vingt-deux Sermons sur les propriétez merveilleuses du nom de *Jésus*. Dans son second Livre, il traite de ce qu'il appelle Hérésie, avec les argumens des Hérétiques, à quoi il joint souvent d'assez foibles réponses. Il reconnoît que la Confession auriculaire n'étoit point en usage dans l'Eglise du tems de S. *Ambroise*. Il insiste beaucoup sur l'extirpation des Hérétiques, qu'il met au rang des plus grands scélérats. Dans le troisiéme Livre, il étale les Argumens des Juifs contre les Chrétiens, & particuliérement contre l'Adoration des Images & contre la Transsubstantiation. Ce sont à peu près les mêmes que ceux dont se servent les Protestans; auxquels notre Alfonse, selon Mr. Cave, ne donne que de foibles réponses. Le reste du Livre concerne la haine des Juifs contre les Chrétiens, leurs grossiers préjugez, la ruine de Jérusalem, & les autres malheurs qui leur sont arrivez depuis. Dans son Livre quatriéme, il explique & refute les dogmes des Mahométans, & il y ajoute une Histoire des Guerres des Mahométans jusques à son tems. Le cinquiéme traite de l'essence des Démons, de leur haine contre le Christianisme, de leur Ordre, de leurs différents, de leur Gouvernement, de leurs artifices, de leur pouvoir, de leur demeure, & de leurs peines. * Du Pin, *Nouvell. Biblioth. Eccles.* Cave, *Hist. Literar.*

ALFONSE VARGAS, Archevêque de Séville. *Voyez* VARGAS (Alfonse).

ALFONSE VARGAS, Cordelier. *Voyez* VARGAS (Alfonse).

ALFONSE VARGAS, fameux par ses cruautez. *Voyez* VARGAS (Alfonse).

ALFORD (Michel), Jésuite Anglois de Londres, né en 1587, entra dans la Compagnie, âgé de 20 ans en 1607. Après ses études de Philosophie & de Théologie qu'il fit partie en Espagne, partie à Louvain, il fut cinq ans Pénitencier à Rome. De là étant envoyé en Angleterre, il fut arrêté à Cantorbéry, & présenté au Magistrat qui l'envoya à Londres. Marie Henriette le délivra. Depuis ce tems-là il cultiva la Mission d'Angleterre durant plus de 30 ans. Il fut deux fois député à Rome pour les affaires de la Société. Nous avons de lui, *Britannia illustrata, sive Lucii, Helenæ, Constantini patria, & actes; cum appendice de tribus locis controversis, de Publicatione Testamentorum, de Clericorum nuptiis, & num olim Britannia coluerit Romanam Ecclesiam*, imprimée à Anvers en 1641, *in* 4°.; *Annales Ecclesiastici Britannorum, Saxonum, & Anglorum, à Christo nato, usque ad annum* 1189, *ibid. en quatre tomes in* 4°. Il mourut à saint Omer l'an 1652. * Sotwel, *Bibliath. Script. S. J.*

ALFORD, *Alfordia*, petite ville du Comté de Lincoln, en Angleterre, est vers la côte, environ à huit lieues de la ville de Lincoln. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALFRAGANUS ou ALPHERGANUS & FARGANI (Mahomet), Mathématicien Arabe, a vécu sur la fin du IX siécle. Le nom d'*Alfragan* est celui de son pais, comme si on eût dit *al Fragan* ou *Fergana*; car il étoit natif d'une ville de ce nom dans la Sogdiane. Il écrivit en Arabe un Ouvrage intitulé, *les Elemens de l'Astronomie*, que Jaques Golius a traduit en Latin, & qu'il a fait imprimer. Outre ce Traité, il en écrivit un autre, *de Scientiis*, & un *de Planisphærii formâ, descriptione atque usu*. Le même Golius prouve qu'Alfragamus vivoit vers l'an 883, au tems d'Almamon, Empereur ou Calife des Sarazins, comme on le peut voir dans l'Histoire de ces peuples. Jim Jonis, Arabe qui florissoit dans le même siécle, cite Alfragamus dans ses Tables qu'il nomme *Hakemites*, parce qu'il les dedia à Hakimus Roi d'Egypte, qui mourut en 960. Cet Auteur est celui que Pierre d'Apon, ou d'Apono, consultoit avec le plus de plaisir; & on assure que ce fut cette lecture qui lui gâta l'esprit. * Joseph Blancanus, *in Chron. Mathem.* Jaques Golius, *in Præfat. ad Alfragan.* Vossius, *de Scient. Math. c.* 36. *§.* 5.

* ALFRANGUES, est un nom par lequel les Asiatiques désignent les Européens. Baudrand dit que cela vient de ce que les François se sont distinguez par leurs exploits en Asie, sur tout dans le tems des Croisades. Les Turcs donnent aussi à l'Europe le nom d'*Alfranck*.

ALFRED, Roi d'Angleterre, quatriéme fils d'Ethelvulfe ou plutôt d'Ethelwolfe, & de la premiére femme *Osburge*, nommé aussi *Dalfred* & *Alured*, succéda l'an 871, à son frére Ethelrede, & mérita le nom de *Grand* par ses belles actions. Dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement, il fit un voyage à Rome, où il fut couronné par le Pape Adrien IV. Il eut plusieurs obstacles à surmonter, avant que de s'affermir sur le Trône. Les Danois le traversoient ouvertement & par des voyes cachées. Il arriva même un jour, que dans le tems qu'il se tenoit dans une maison de plaisance proche de Londres, les Danois qui pour lors étoient à Londres, ayant appris qu'il étoit allé à la chasse, tombérent sur lui avec une grande troupe de monde. Mais avec le peu de gens qu'il avoit auprès de lui, il se défendit si bien qu'il échappa de leurs mains. Ensuite ayant ramassé quantité de monde, il dissipa ces traîtres, & les intimida de telle sorte, qu'ils lui envoyérent des Députez pour lui demander la paix. Il vainquit Gitro Roi des Danois, qui étoit entré dans son Isle avec une puissante Armée, & lui persuada d'embrasser la Religion Chrétienne: ce qu'il fit, changeant au batême son nom en celui d'*Ethelstan*, que plusieurs de ses successeurs portérent depuis. Alfred, outre trois monastéres, fonda l'Université d'Oxford, & attira plusieurs Savans dans son Royaume. Il avoit coutume d'employer huit heures, ou à l'étude ou à la prière, & autant de tems à donner audience à ses Sujets; & pour animer les Gens de Lettres au travail, il composa lui-même un Recueil de Chroniques. Il traduisit en Anglois, ou pour mieux dire en Saxon, le Dialogue de S. Grégoire, le Traité de Boëce de la Consolation de la Philosophie, les Pseaumes de David, l'Histoire d'Orose, & celle d'Angleterre de Béde: enfin il publia des Loix, & quelques autres Ouvrages, & fut regardé comme l'unique Mécéne de son siécle. Il régna pendant 28 ans, selon les uns, ou 29 ans & six mois, selon les autres, & il mourut le 28 Octobre 899. Le P. Cellot a rapporté son Testament. Edouard son fils lui succéda. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article d'ANGLETERRE. Asserius Menevensis a écrit l'Histoire d'Alfred, laquelle est d'autant plus digne de foi, que cet Historien a été témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Si l'on en croit Baleus, Auteur Anglois, & grand Panégyriste de ceux de sa nation, ce Prince étoit Grammairien, Philosophe, Rhéteur, Historien, Musicien, Poëte, outre cela Architecte & Géométre parfait. * Polydore Virgile, *l.* 5. Génébrard, *in Chron.* Mathieu de Westmunster. Baleus & Pitseus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccles. du IX siécle.*

ALFRED, dit *le Bâtard*, Roi de Northumberland en Angle-

Digitized by Google

terre, vivoit au commencement du VIII siécle. Il étoit fils d'*Oswin*, qui l'avoit eu d'une de ſes Maîtreſſes. Le petit Royaume de Northumberland fut preſque entiérement déſolé par les guerres civiles ſous le régne d'Ecfrid, fils du même Oſwin, & frére d'Alfred. Ce dernier ſe retira en Ecoſſe, où il s'occupa à l'étude & à des exercices de piété. Il fit de grands progrés dans l'une & dans l'autre. Depuis, étant repaſſé dans l'Etat de ſon pére, il y fut mis ſur le Thrône, & il gouverna avec beaucoup de prudence. Quelques Auteurs aſſurent qu'il le quitta pour entrer dans un monaſtére; d'autres ajoûtent qu'il fut depuis Evêque. Quoi qu'il en ſoit, Béde nous apprend qu'il aimoit les Lettres & les Doctes, & qu'il compoſa divers Ouvrages. On met ſa mort en 705. * Béde, *Hiſt. Angl.* Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

* ALFRED, Chef des conjurez qui vouloient dépoſſéder Adelſtan, Roi d'Angleterre, & mettre Edwin ſon frére ſur le Thrône. Ayant été découvert & arrêté par ordre du Roi, il ne voulut jamais avouer ſon crime, perſiſta conſtamment à proteſter qu'il n'étoit point coupable, & offrit de ſe purger par ſerment, de l'accuſation, en préſence du Pape. Adelſtan y conſentit & l'envoya à Rome, d'où quelque tems après il reçut nouvelle qu'Alfred ayant fait le ſerment auquel il s'étoit engagé, étoit tout à coup tombé dans une ſyncope qui avoit duré trois jours, & qui n'avoit ceſſé qu'avec ſa vie. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, l. 4. p. 333.*

ALFRED, le plus jeune fils d'*Ethelred*, ſurnommé *le Malheréux*, fut cruellement maltraité par Canut Roi d'Angleterre, de la race des Danois. * *D. A. Angl.*

ALFRED, Evêque Anglois, a fleuri ſur la fin du X ſiécle, vers l'an 990. Il fut Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dans le monaſtére de Malmesbuti, puis Abbé, & enfin Evêque d'Exceſter. Il étoit eſtimé des plus ſavans de ſon ſiécle. Il compoſa un Traité, *De naturis rerum*, l'Hiſtoire de la Vie de ſaint Adelme, & celle de ſon Abbaye de Malmesburi. On dit qu'Alfred eut beaucoup de part en l'amitié de S. Dunſtan. * Guillaume de Malmesburi, *de Geſtis Pontificum ſeu Epiſcoporum Angliæ.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2.*

ALFRED, Chanoine & Threſorier de l'Egliſe d'Yorck en Angleterre, vivoit dans le XII ſiécle, & s'eſt fait connoître à la poſtérité par ſes Ouvrages. Les plus importans ſont, *Deflorationes Gaſfredi, l. 5. De Geſtis Regum Britanniæ. De Geſtis Regum Angliæ, &c.* Il mourut vers l'an 1136. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALFRED, ſurnommé *le Philoſophe*, Anglois, s'eſt attiré les éloges de preſque tous les Gens de Lettres de ſon païs, qui ont vécu depuis le XIII ſiécle. Il ſe diſtingua non ſeulement en Angleterre, mais encore dans les voyages qu'il fit en France & en Italie. Il s'arrêta longtems à Rome; & il y fut domeſtique du Cardinal Ottobon de Fieſque, que le Pape Clément IV. envoya depuis Légat en Angleterre. Alfred l'y ſuivit vers l'an 1268, & mourut peu de tems après. Il laiſſa cinq Livres ſur la Conſolation de la Philoſophie de Boëce, quatre ſur les Météores d'Ariſtote, un ſur les Végétaux: *De naturis rerum; De educatione accipitrum; De motu ſeu vita cordis, &c.* * Roger Bacon, *l. de Util. Ling.* Leland. Baleus & Pitſeus, *de Script. Angl &c.*

ALFREDE, ſeconde femme d'Edgar Roi d'Angleterre. *Voyez* ELFRIDE.

ALFRETON, *Alfertonium*, bourg ou petite ville du Comté de Darbi en Angleterre, eſt à trois lieues de la ville de Darbi, du côté du ſeptentrion. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* ALFRIC, appellé auſſi ALBERIC, ALPHRIC ou ALRIC, fut, ſelon l'opinion la plus ordinaire, neuviéme Evêque d'Utrecht, & par conſequent ſucceſſeur de S. Frédéric. Pour ce qui regarde ſa perſonne, il étoit mal fait de corps; mais il excelloit en toutes ſortes de vertus, étant plein de zéle pour la Religion, extirpateur des Héréſies, ayant du mépris pour les richeſſes. C'eſt le témoignage que lui rendent les Chroniques les plus dignes de foi. De ſon tems les Danois & les Suédois firent une irruption dans le païs des Bataves, avec une quantité innombrable de monde, détruiſant ou pillant tout, violant les femmes, & les traînant en captivité, pendant qu'ils maſſacroient les hommes, & qu'ils brûloient les villes, les villages & les maiſons. D'un autre côté, pendant ſon Epiſcopat l'Egliſe d'Utrecht reçut de grandes gratifications du Comte Rothgaire. De plus Alfric lui-même, en 838, donna à cette Egliſe l'uſufruit de pluſieurs biens qu'il poſſédoit en divers endroits, & après avoir vécu dans une piété exemplaire & s'être aquitté loüablement du devoir d'un Paſteur, il mourut le 15 Août. Les uns diſent qu'il gouverna l'Egliſe d'Utrecht pendant douze ans, & les autres pendant ſept ſeulement. Il fut enterré à Utrecht dans l'Egliſe de S. Sauveur. * Beka & Heda, *in Alfr.* J. Gerbr. à Leyd. *l. 5. Batavia Sacra f. D.*

ALFRIC, ÆILFRIC, ELFRIC, ALVRIC ou ALVRED, dit le *Grammairien*, parce qu'il écrivit divers Ouvrages de Grammaire, vivoit au commencement du XI ſiécle. On ne ſait pas ſon païs; mais on prétend qu'il étoit né de parens trés nobles & très riches. Il fut élevé parmi les Religieux de ſaint Benoît, ſous la diſcipline de ſaint Ethelwalt, dans l'Abbaye d'Abington; enſuite il fut Abbé de Malmesburi; depuis Evêque d'une Egliſe, dont on ne convient pas; & enfin Archevêque de Cantorbéri en 998. Il mourut le 28 Août de l'an 1006, après avoir été huit ans Archevêque de Cantorbéri, & fut enterré dans le monaſtére d'Abington, où il avoit été Religieux, puis transferé à Cantorbéri. Il obtint pluſieurs privileges en faveur de ſon Ordre, d'Ethelréde, pour lors Roi d'Angleterre, à qui il perſuada de faire bâtir deux grands monaſtéres, que ce Prince donna aux Bénédictins. Il compoſa pluſieurs Traitez de Grammaire, un Dictionnaire Latin, une Chronique des Archevêques de Cantorbéri, & d'autres Ouvrages dont les curieux pourront voir le dénombrement dans Pitſeus, *de Script. Angl. pag.* 182. * *Conſultez* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ. du X ſiécle.* Mabillon, *Act. Bened.* Warthon, *de Script. & Sac. Vernac.* Cave.

ALFRIC, dit *de ſaint Alban*, parce qu'il a été Abbé du monaſtére de ce nom en Angleterre, compoſa une Liturgie, & quelques autres Traitez, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Matthieu Paris parle très avantageuſement de lui, *de Reb. Geſt. Abbat. S. Alban.*

ALFRIDE, Evêque de Munſter, a écrit la Vie de ſaint Ludger, premier Evêque de Munſter. Elle ſe trouve dans les *Siecles Benédictins.* Il fut le troiſiéme Evêque de Munſter après ſaint Ludger, ayant ſuccédé à Geofroy, neveu de ce Saint, en 839, & mourut en 849. Orthegrin, Moine de Werthin, avoit écrit avant lui la Vie de ſaint Ludger, qui ſe trouve auſſi dans les *Siecles Bénédictins.* * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ. du IX ſiecle.*

* ALFRIDE, Evêque d'Hildesheim, étoit iſſu d'une famille diſtinguée dans l'Archevêché de Cologne, des Comtes d'Aſnede ou d'Eſſen. Il étoit à cauſe de ſes vertus & de ſa ſcience en une telle eſtime dans l'Abbaye de Corwey ou Corbie, qu'en 848, on l'en tira pour le faire Evêque d'Hildesheim. Entre autres choſes dignes de mémoire, on remarque que dans l'eſpace de 26 ans, il y fit bâtir la Cathédrale & un beau monaſtére; & qu'il fonda deux couvents de Religieuſes à Eſſen & à Aſneden, & un de Religieux à Saligenſtad. Il alla à Rome en 852, avec Ludolphe Duc de Saxe, & s'y aquit une haute eſtime. Il mourut en 877, ou, comme d'autres le prétendent, en 876. * Letzner, *Chron. Corb.* Paullini *Theatr. Ill. Vir. Corbei.* Ejusdem *Hiſt. Virgin. Colleg. Visbeccenſ.*

ALFTAFIORD, *Alta*, Golfe de l'Océan ſeptentrional, ſur la côte méridionale de l'Iſle d'Iſlande. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALFWOLD ou ALPHUALD II. Roi de Northumberland en Angleterre, ſuccéda à *Eardulf* ou *Ardulfe*, & ne régna que deux ans, après leſquels ce Royaume tomba comme en piéces de lui-même, un ſi grand nombre de Rois de ce païs ayant été défaits par leurs Sujets, que perſonne ne fut plus ſi hardi que de porter cette Couronne. Cela donna lieu aux Danois, qui s'étoient contentez juſques-là d'infeſter les côtes, à entrer dans le païs où ils commirent mille ravages. * *Diſt. Angl.*

A L G.

ALGA (S. George *dit* d'), Ordre de Chanoines Réguliers. *Cherchez* GEORGE (Saint *dit* d'Alga).

ALGAGIOLA. *Voyez* ARGOGLIOLO.

ALGARBE. *Voyez* ALGARVE.

ALGARBE, Province du Royaume de Fez. *Voyez* HASBAT.

ALGARRIA, ou la PLAINE, une des quatre parties de la Caſtille Nouvelle, eſt la plus conſidérable de toutes, parce que c'eſt là que ſont Madrid & Tolède. Pour en donner une idée nette, on obſervera qu'en deſcendant la montagne de Somoſierra, qui ſépare les deux Caſtilles, on traverſe de grands bois qui durent cinq ou ſix lieues de longueur, juſqu'à Buitrago, petite ville bâtie ſur un rocher, d'où l'on va à Madrid par dix lieues ou environ de montagnes, & trois de plaines, qu'on commence à trouver à Alcobendas, autre ville peu conſidérable. On ne trouve par tout là que terre ſablonneuſe ou pierreuſe, ou ſouvent l'un & l'autre, & l'on y voit à peine quelques arbres; mais en recompenſe les environs de Madrid ſont aſſez ornez. D'un côté de la ville eſt le Palais ordinaire des Rois d'Eſpagne; & au delà du Mançanares, un autre Palais avec ſon parc, appellé *la Caſa del Campo*; de l'autre eſt le *Buen Retiro*, dont le ſéjour eſt enchanté. De Madrid, en paſſant le Mançanarès, on va à l'Eſcurial, qui en eſt éloigné de ſept lieues: le quartier des environs s'appelle *Real de Mançanares.* C'eſt la ville de Mançanarès qui donne le nom à ce quartier & à la riviére. Elle eſt ornée du titre de Comté: les autres villes ſont Colménar, Guadarrama, Galapagar, Guadalix & Porquerizas. Las Naves de Marques, Marquiſat, eſt auſſi dans ce quartier. Les environs de la riviére nommée Hénarès, ne ſont guéres moins conſidérables: c'eſt-là qu'on trouve Alcala, ſi célébre par ſon Univerſité; Guadalajara, Cité depuis l'an 1460; Brigueha; Siguenza, ville Epiſcopale, avec Univerſité: un peu plus loin eſt Médina-Céli, Duché; & encore plus au nord, Monteagudo, Comté; Uzéda ou Ucéda, Duché, eſt auſſi aux environs de l'Hénarès, à ſept ou huit lieues au nord d'Alcala. Il y a d'autres lieux remarquables au midi de Madrid: Elcalona & Magueda, Duchez; le premier ſur l'Alberche, le ſecond dans une presqu'iſle, entre l'Alberche & la Guadarama; Léganès, Marquiſat fort près de Madrid: ſur le Tage, Tolède, ville Archiépiſcopale, avec Univerſité: Aranjuès, château royal, avec les plus beaux jardins d'Eſpagne; Mora, Comté ſur la Tajuna: & plus haut, à l'orient de Madrid, Paſtrana, Duché. Il étoit d'autant plus néceſſaire d'indiquer ces lieux, que la plupart ne ſe trouvent pas dans les Cartes ordinaires, & que d'autres y ſont marquez dans la Caſtille Vieille, à laquelle elles donnent trop d'étendue vers le midi. Tout ce païs eſt fort inégal: les bords du Tage auprès de Tolède ſont trés fertiles. * Juan Alvarès de Colménar, *Délices de l'Eſpagne.*

ALGARVE, en Latin *Algarbia*, Province d'Eſpagne dans le Portugal, avec titre de Royaume. Elle a le Portugal au ſeptentrion, l'Andalouſie au levant, & la mer Océane au couchant & au midi. Ses villes ſont Faro, Sylves Evêché, Tavila, qui paſſe pour la *Baſſa* des Anciens, & Lagos. Le mot d'Algarve, en Langue Moresque, veut dire *Campagne fertile.* Auſſi cette Province produit-elle des vins très eſtimez, des figues, des raiſins, des olives, des amandes, & une très grande quantité de poiſſons que la mer voiſine fournit. ALFONSE III. Roi de Portugal, eſt le premier qui ait pris le titre de Roi d'Algarve ou des Al-

Algarbes, après son mariage avec *Béatrix* de Castille, fille naturelle d'*Alphonse* X. Roi de Castille, & de *Marie* de Gusman-Villéna. La Province d'Algarve n'étoit auparavant qu'un Comté, qui fut donné en dot à cette Princesse avec titre de Royaume. Béatrix fut mère de *Denys*, dit *le Pere de la Patrie*, qui prit le titre de Roi des Algarbes, & depuis, ses successeurs l'ont toûjours porté. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Portugal.* Montan, *in Merc.* Merula, *Geogr. &c.*

* ALGAZEL, célébre Philosophe & Théologien Arabe, a donné au public une ample explication des Articles de Foi des Musulmans. * Pocock, *Specim. Hist. Arab. p.* 274.

ALGASEL ALGAMATA, a écrit en Arabe un livre intitulé, *les Balances de la Justice*, ou *la Balance Juste*, qui contient des préceptes moraux, & a été traduit en Hébreu par Abraham Bar-Chasdai; & un livre Philosophique intitulé, *la Destruction des Philosophes*. Ce livre a été traduit en Latin, & imprimé à Venise en 1560, avec les Oeuvres d'Aristote. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbinic. Histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'a présent, tome 7. édit. de Paris, in* 12. 1710.

ALGEBRE, cette Science est née en Orient, comme le marque le nom même qui est Arabe, & qui signifie *rétablir* & *réparer*, parce que le but de cette Science est de réduire les parties au tout, ou, comme on parle dans l'Ecole de cet Art, *de réduire les termes de la comparaison, à la forme désirée de l'équation*. Les anciens Persans en ont fort bien écrit, & entre autres le savant *Cosa Nessin*. Cardan dit que l'Auteur de cette Science, lequel étoit Arabe, se nommoit *Mahomet* fils de Moïse; & il le met au neuviéme rang des douze plus excellens hommes qu'il a choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit. *Scriverius* en attribue l'invention à *Diophante* Auteur Grec, dont Régiomontanus a recueilli treize Livres, qui ont été commentez par Gaspard Bachet, Sieur de Méziriac, de l'Académie Françoise. Cette Science qui avoit été tout à fait négligée, a été rétablie dans le XVII siécle par *Viéte*. Descartes a trouvé une autre méthode, qu'on prétend être autant au dessus de celle de Viéte, que celle-ci est au dessus des autres. Wallis & quelques autres ont contesté à Descartes l'honneur de cette découverte, & l'ont attribué à un nommé *Harriot*; mais Mr. Hudde & Mr. Prellet en ont rettitué la gloire à Descartes. * Chardin, *Voyages en Perse*, &c. *tome* 2. *p.* 112. Furetiére, *Dict.*

ALGER ou GEZAIRA, ville d'Afrique dans la Barbarie, belle & grande, avec un très bon port, est la capitale du Royaume d'Alger. C'est l'*Algeria*, *Algerium*, ou *Algaria*, des Historiens Latins. Divers Auteurs se sont imaginé que cette ville est l'ancienne *Julia Cæsarea*, que Juba Roi de Mauritanie fit bâtir à l'honneur de César, dont il voulut que sa ville portât le nom; mais aujourd'hui on est revenu de cette opinion. *Julia Cæsarea* est plus probablement Ténez, dans le Royaume d'Alger. Il y a bien plus d'apparence que la ville d'Alger est le *Rusicurium* ou *Rusuccurum* d'Antonin, de Pline, & de Victor de Vite, que Ptolomée nomme *Rusuccora*. Cette ville étoit le Siége d'un Evêque suffragant de Césarée, & les Prélats de cette Eglise avoient très souvent souscrit aux Conciles d'Afrique. Les Africains l'appellent *Gezeir de Beni Mosgana*, & les Arabes la nomment *Algesir*. Elle est située sur la pente d'une montagne qui s'éleve insensiblement: de sorte que les maisons qui sont bâties sur cette pente, depuis le bord de la mer jusqu'au haut de la montagne, forment une espéce d'amphithéatre d'autant plus agréable à la vue, que chaque maison a son corridor ou sa galerie tout autour, avec une belle terrasse. La plupart sont bâties de brique, & il y a plusieurs palais à la moderne, faits par d'excellens Architectes. Près de la grande Mosquée est la principale Prison des esclaves, appellée *Mahmora* ou *Bagnes*. Ces Prisons sont en tout au nombre de six. Les murailles de la ville d'Alger sont hautes & flanquées de bons bastions. Elles sont faites en partie de brique, & en partie de pierres de taille, ayant de largeur douze piez, & de hauteur 29, du côté qu'elles touchent à la montagne: mais du côté de la mer, elles sont hautes de 40 piez. Autrefois les fossez de la ville n'avoient pas plus de six pas de largeur, & n'étoient remplis que de fange & de broussailles: mais Aramabet les fit nettoyer tout autour du château jusques à la mer, & leur donna la largeur de vint pas, sur sept de profondeur. Pour se mettre à couvert de la chaleur brûlante du Soleil, on y a fait les rues si étroites, qu'à peine deux personnes y peuvent-elles passer de front: mais la rue du rivage est fort large, a 1200 pas de longueur, & s'etend depuis la porte d'orient, qui s'appelle Babasson, jusques à la porte d'occident nommée Babiewet. Les rues sont pleines de boutiques de côté & d'autre. Il n'y a point de fontaines qui ayent leurs sources dans la ville, mais des bassins, où l'on apporte de l'eau. Cependant il y a environ cent fontaines que l'un des Maures chassez d'Andalousie y a pratiquées par le moyen d'un Aqueduc qui entre dans la ville par deux endroits. Alger contient environ 15000 maisons, qui ne sont ordinairement que d'un étage. Au lieu de toits, les maisons sont couvertes de terrasses ou de platteformes, d'où l'on peut voir fort loin sur mer. Les chambres sont pavées de quarreaux de différentes couleurs; & chaque maison, qui a haut & bas quatre galeries, avec une cour au milieu, est habitée par cinq ou six ménages. Tous les jardins sont hors de la ville. Le plus beau bâtiment d'Alger est la maison du Bacha, presque au milieu de la ville, avec deux belles galeries, soutenues de colomnes de marbre. Dans ce Palais il y a encore neuf autres beaux appartemens, dans chacun desquels demeurent cinq à six cens Janissaires qui sont magnifiquement servis par des esclaves. Il y a 62 Bains, dont quelques-uns ont de beaux appartemens avec des pavez de marbre. Les Mosquées, au nombre de 127, sont pour la plupart du côté de la mer. La ville d'Alger a quatre portes principales. Vis à vis de celle qui regarde le septentrion, est le port & une Isle, laquelle est maintenant jointe à la terre-ferme par un Mole, qui rend le port plus sûr, & plus grand qu'il n'étoit auparavant. Dans ce port il y a des chantiers pour la construction des galéres, & il y peut tenir une grande quantité de vaisseaux qui sont à l'abri de tous les vents, hormis de celui de nord-est. Ce port est défendu par deux Forts, bien garnis de canon. Outre cela, il y a plusieurs Forteresses aux environs de la ville, avec de bonnes garnisons & quantité d'artillerie; entre autres, le Fort de Burche, à un quart de lieue du château. Il est défendu par quatre bastions couverts de canons de bronze; & il a une place d'armes capable de tenir mille hommes. C'est une chose assez singulière à remarquer, que dans toute la ville d'Alger il n'y a point d'auberges, de sorte que les Turcs & Maures étrangers sont obligez de loger chez des gens de leur connoissance. Les Chrétiens logent chez les Juifs, qui ont toujours quelques chambres vuides. Les esclaves Chrétiens tiennent aussi quantité de gargottes & de cabarets à boire, & cela rapporte à leurs maîtres un grand profit. Alger avoit autrefois de grands fauxbourgs, mais dans le XV siécle, on les réduisit en cendres dans la crainte d'un Siége de la part des Espagnols. Du côté de la terre, la ville est environnée de rochers, au pié desquels sont de vastes plaines fertiles en blé & en pâturages. Les jardins qui sont, à ce que l'on dit, au nombre de dix-huit mille, rapportent du vin, des grenades, & de toutes sortes de fruits, & il n'y en a presque point où l'on ne trouve une fontaine. Cette ville est aujourd'hui la plus riche de toute l'Afrique, & la Douanne rapporte autant de revenu que tout le Royaume. On y compte environ cent mille Habitans, savoir douze mille soldats, qui sont presque tous Chrétiens renégats, quarante mille esclaves de tous les endroits de l'Europe, outre des Maures, des Turcs & des Juifs. Alger a été soumise aux Rois de Mauritanie, puis aux Romains, aux Arabes, & à d'autres Princes. Dans le XVI siécle Barberousse la prit & la laissa à son fils Asan. Mais aujourd'hui c'est proprement une République sous la protection du Turc, qui y envoye quelquefois des Bachas. La ville est une infame retraite de Corsaires & d'Ecumeurs de Mer. Ils ont de tems en tems été châtiez de leur insolence par les Européens. L'Empereur Charles-*Quint* en 1540 résolut un jour de rendre visite à ces Corsaires, & passa en Afrique avec vint cinq mille hommes de pié & quinze cens chevaux, vint au mois d'Octobre devant Alger, & débarqua son Armée: mais deux jours après il s'éleva une si terrible tempête, qu'il y périt une partie de ses troupes avec environ 140 vaisseaux de sa Flotte, & qu'il fut contraint de repasser en Espagne avec ce qu'il put sauver de son Armée. En 1655, Blake Amiral Anglois vint devant Alger, y prit quantité de vaisseaux, où il donna la liberté à un grand nombre d'esclaves, & il mit le feu aux autres. Thomas Allen, en 1668, les contraignit à faire la paix, laquelle cependant ils rompirent l'année suivante. En 1670, l'Amiral Gent, aidé des Anglois, détruisit six de leurs meilleurs vaisseaux. En 1682, l'Amiral du Quêne bombarda Alger pendant tout le mois d'Août, & recommença la même chose l'année d'après avec encore plus de violence: ce qui obligea Baba Hassin de lui rendre les esclaves François. Mais le peuple, malcontent de cela, massacra Baba Hassan, & mit en sa place l'Amiral Mezzomorto qui se défendit courageusement contre les François. En 1688, la Flotte Françoise sous le Maréchal d'Etrées jetta dans Alger 10420 bombes, qui detruisirent à peu près les deux tiers de la ville, & cinq vaisseaux qui étoient dans le port. Là-dessus les Algériens mirent dans un mortier le Consul François, & le firent voler vers la Flotte Françoise. Mezzomorto jouïa même à ce traitement, que s'il tenoit le Roi de France, il lui en feroit tout autant. Mais l'année suivante la France fit la paix avec les Algériens, pour se servir d'eux contre les Anglois & les Hollandois. * Marmol, *de l'Afrique*. Sanson, *Description d'Afrique*. Mercator. Paul-Jove. Dapper, *Africa*. Daniel, *Hist. de Barbarie*. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*. Le Gendre, *Hist. de Louis XIV. Dialogue de Gênes & Alger*.

* ALGER, le Royaume d'ALGER, dont la ville d'Alger est la capitale, est un des Etats de la Barbarie en Afrique. Il est baigné par la Mer Méditerranée au nord; le mont Atlas le sépare au midi du Biledulgérid; il a au couchant le Royaume de Fez; & au levant celui de Tunis. Ce Royaume peut avoir deux cens quarante lieues d'étendue le long de la côte, mais il n'a pas au delà de soixante ou de soixante & dix lieues dans les terres. Le païs en est fort montagneux, mais il ne laisse pas d'être assez fertile en blé, en fruits & en pâturages. L'air y est fort tempéré; on n'y sent presque aucun froid en hiver, & les chaleurs n'y sont pas excessives en été. Il y a un assez grand nombre de rivières qui coulent toutes du sud au nord, ayant leurs sources au Mont Atlas, & leurs embouchures dans la Mer Méditerranée. Les plus considérables sont, celle qui porte le nom de *Grand Fleuve*, le *Tesnés*, le *Sessis*, la *Mina*, le *Mirou* & la *Sefaya*. Ce Royaume est divisé en cinq contrées qu'on trouve en cet ordre du couchant au levant, Tellenzin ou Trémécen, Tenez, Alger ou Gezaira, Bugie & Constantine. Le Royaume d'Alger est sous la protection du Grand-Seigneur, & il y tient un Bacha qui n'y a aucun pouvoir, non pas même d'entrer dans le Conseil s'il n'y est appellé. Le Gouvernement en est républicain, & à proprement parler, militaire: toute l'autorité réside dans le Conseil d'Etat, qui est composé d'Officiers des Janissaires, & il a pour Président l'Aga des Janissaires. Le Royaume d'Alger renferme l'ancienne Numidie, & la Mauritanie Césarienne avec la Sitifense. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALGERI. *Voyez* ALGUER.

ALGERUS, Prêtre, illustre par son savoir & par sa piété, florissoit au commencement du XII siécle. Il étoit de Liége, où il fit ses études avec succès, & où il passa une partie de sa vie, en qualité de Diacre de l'Eglise de saint Barthélemi, puis de Chanoine de saint Lambert. Il y resta près de vint années, & se fit Religieux de Clugni après la mort de Frédéric Evêque de Liége.

Digitized by Google

Liége. La dernière de Bruxelles existoit sous les Ducs de Lorraine & les trois premiers Empereurs de la Maison d'Autriche. Elle a été supprimée en 1787, & remise en 1788 & 1789, & supprimée de nouveau en 1790. Nous croyons devoir la supprimer encore aujourd'hui, & nous ne pensons pas que la Belgique puisse conserver plus de trois Académies, celles de Louvain, de Liége & de Luxembourg. Nous ne parlerons pas de l'Académie de Louvain, ni de celle de Liége, qui ne sont que des Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine, comme celles de Douai, de Cambrai, &c. Nous ne dirons rien non plus de celle de Luxembourg, qui n'a encore rien produit. Nous nous contenterons de parler de celle de Bruxelles, qui a été la plus célèbre de toutes, depuis que les Ducs de Lorraine & de Bourgogne, & les premiers Empereurs de la Maison d'Autriche, y avoient fixé leur résidence. Nous ferons d'abord connoître les auteurs, les Chroniqueurs & les Historiens qui ont écrit sur cette Académie, & nous donnerons ensuite l'histoire de son origine, de ses progrès & de sa chute. Nous citerons Augustin Gazet, Lovanium, p. 8 imprimé en 1666, un ne volumen le mêlera, & Valerius Andreas, Fasti Academiæ Lovaniensis, p. 1. Nous citerons Trithemius, Chronicon Hirsaugiense, tom. 2, ann. 1425, & Sanderus, Chorographia Sacra Brabantiæ, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi dans la Bibliothèque des Pères Dominicains, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Molanus, Natales Sanctorum Belgii, Supplementum Gilberti, & Gazet, &c. Ils ont écrit à peu près tous après un très-long intervalle de temps, & ils n'ajoutent rien aux autres Historiens. Nous citerons aussi Jean Wilhem, Annales Ducum Brabantiæ, tom. 2, p. 1. Nous citerons aussi Jean Chapeaville, Gesta Pontificum Leodiensium, tom. 3, p. 1. Nous citerons aussi Sanderus, Flandria illustrata, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Foppens, Bibliotheca Belgica, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Paquot, Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, qui quelque fois ne sont pas exacts, mais qui sont toujours très-instructifs. Nous citerons aussi Valère André, Bibliotheca Belgica, p. 1. Nous citerons aussi Foppens, Bibliotheca Belgica, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Sanderus, Bibliotheca Belgica, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XL, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XLIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi L, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi LXXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XC, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi XCIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi C, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXL, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXLIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CL, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CLXXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXC, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CXCIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CC, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXL, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXLIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCL, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCLXXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXC, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCXCIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCC, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXVI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXVII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXVIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXXXIX, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXL, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXLI, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXLII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXLIII, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXLIV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean Le Mire, Scriptores Sæculi CCCXLV, tom. 1, p. 1. Nous citerons aussi Jean

ALGONKINS, nation sauvage de l'Amérique septentrionale autrefois très nombreuse, & aujourd'hui presque anéantie. On les divise en Algonkins supérieurs & Algonkins inférieurs. Les premiers habitoient les environs du Lac supérieur, les seconds étoient le long du Saguenay & à Quebec. Les Outaouaks, Sauteurs, Nipissings étoient des premiers; les autres n'ont point d'autre nom que celui d'Algonkins. On les place au nord des Iroquois dans une grande presqu'Isle formée par la rivière de S. Laurent & par celle des Iroquois. Leur langue est assez étendue, & l'on pourroit par son moyen faire presque le tour de tout ce Continent. * *Relation de la nouvelle France.*

ALGOT I de ce nom, Roi fabuleux de Suéde, succéda à Adolphe, longtems avant la naissance de Jésus-Christ. Son regne fut assez heureux. *Eric* son fils lui succéda. * Eric de Pomérame, *de Orig. Danor.* Saxon le *Grammairien*, &c.

ALGOT II. fils de *Tordus* III. régna vers l'an 582 de Jésus-Christ, jusqu'en 606. On dit qu'il rendit les Russiens tributaires. * Eric de Poméranie, *de Origin. Gent. Danor.* Saxon le *Grammairien*, &c.

ALGOW (l'), en Latin *Algea* & *Algovia*, anciennement *Almengovia*, *Alemannia*, Province d'Allemagne dans la Souabe, dont elle fait une partie fort considérable. Ses bornes sont, au septentrion le Danube; au levant le Leck; au couchant le Hegou & le Lac de Constance; & au midi le Comté de Tirol. Il y a dans ce païs-là le Marquisat de Burgau, & les Comtez de Bregentz & de Montfort, les Terres de l'Évêque d'Augsbourg, de l'Abbé de Kempten, des Comtes de Foucres ou Fuggers de Walbourg, de Konigseck & de Mindelheim, avec les villes d'Augsbourg, de Kempten, de Memmingue, d'Ifne, de Lindaw, Biberac & Wangen: on ne parle point de ce païs dans la plupart des Cartes récentes. * Baudrand.

ALGOZALI ABUD-ACHMAD, Arabe, a écrit un livre en Arabe, intitulé *Mehamenadu*, c'est à dire, *celui qui unit*. C'est un livre de l'unité de Dieu, qui est écrit contre la Trinité, reconnue par les Chrétiens, & a été traduit en Hébreu par R. Moïse Ben-Josué. Ce livre n'est que manuscrit dans la Bibliothéque Vaticane. Algozali a encore écrit un livre de la Providence Divine: un Traité de la Loi; un autre Traité de Morale, & un Ouvrage sur les opinions des Philosophes. Tous ces Traitez ne sont que manuscrits; ce dernier a été traduit en 1307, par Isaac-Albulagh. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbin. Continuation de l'Histoire de Joseph, tome 7. éditions de Paris in* 12. 1710, *corrigée & augmentée par* M. Du Pin.

ALGRAIN. *Cherchez* ALE'GRIN.

ALGUASIL, mot Espagnol, connu depuis quelques années en France, pour signifier un *Sergent* ou *Exempt*. Ce nom est venu des Arabes, parmi lesquels il signifie un *Officier de Justice*, qui exécute les ordres du Magistrat; & on dit communément en Espagne, que l'on a mis à un homme des Alguasils en trousse pour le saisir. * *Relat. d'Espagne.*

ALGUE'CHET, *Alguechetum*, *Alguchetum*, petit païs d'Afrique, dans les déserts stériles de Barca, vers les confins de l'Egypte & de la Nubie; cependant il est très fertile & bien pourvu d'eau. On croit que ce lieu est celui que les Anciens nommoient *Oasis magna*, que Ziegler place pourtant à Gademez, ville & Désert du Biledulgerid. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALGUER ou ALGERI, autrefois *Corax*, ville de l'Isle de Sardaigne, sur la côté occidentale, avec Evêché suffragant de Sassari. Il y a sur cette côte une pêcherie de corail, qui est la plus estimée de toutes celles qui se trouvent dans la Mer Méditerranée. Les autres pêcheries sont sur les côtes de la même Isle de Sardaigne à Boza & proche de l'Isle de S. Pierre, sur les côtes de l'Isle de Corse, de Sicile, d'Afrique, de Catalogne, & de l'Isle de Majorque. Ce sont-là tous les lieux où l'on pêche du corail; car il ne s'en trouve point dans l'Ocean. * Cluvier. Baudrand. Tavernier, *Voyage des Indes.*

ALGUER, ville d'Afrique. *Voyez* ALGER.

A L H.

ALHACA ou ALHARAM, Roi des Maures en Espagne, régna 26 ans, dix mois & 15 jours, & mourut l'an de Jésus-Christ 821, le 206 de l'Hégire. Il laissa vint-une filles & dix-neuf fils, dont l'aîné ABDE'RAME II. fut son successeur. * Mariana, *Hist. Hisp.*

ALHACA, Roi de Cordoue, régna 16 ans, & mourut l'an 366 de l'Hégire, & 976 de Jésus-Christ. *Hissen* son fils âgé de dix ans, lui succéda, sous la tutele de Mahomet Almanfor, qui avoit toute l'autorité. * Rodéric de Tolède, *Hist.*

ALHAMA, ville du Royaume de Grenade, vers la source de Rio-Frio, à égale distance de Loxa sur le Xenil, & de Puerto de Torres sur la Méditerranée, & à sept lieues de Grenade, a été bâtie selon quelques-uns par les Maures, mais d'autres prétendent que c'est l'ancienne *Artigis*. Cette ville est située dans une vallée étroite, au milieu de montagnes fort hautes & extrêmement escarpées: son terroir est fertile en toutes les choses qui servent aux besoins & aux délices de la vie; mais rien ne la rend si célebre que ses Bains, qui sont les plus beaux & les mieux entretenus qu'on voye en Espagne. On les trouve un peu au-dessous de la ville: ce sont plusieurs sources qui jettent une eau si claire & si pure, qu'on verroit une obole sur le gravier; d'une chaleur qui vient de la nature seule, & si moderée qu'on s'y baigne avec plaisir. Elle n'a point de mauvais goût, & on la boit sans peine; & de quelque maniére qu'on en use, on prétend qu'elle fortifie les nerfs foulez, & sert à la guérison de diverses maladies. On prend ces Bains au printems & en automne, particuliérement au mois de Mars & de Septembre. Un peu au-dessus paroissent des rochers effroyables, entre lesquels le Rio-Frio coule à grand bruit, formant plusieurs cascades naturelles: son eau excessivement froide passe à côté des Bains, se mêle avec leur eau, & l'entraine dans la Mer.

ALHAMA en Aragon, est un village situé sur le Xalon, trois ou quatre lieues au dessus de Calataiud à l'ouest, & de ce Diocése. Il y a aussi des Bains, & des eaux minérales, mais moins célébres presentement, que celles d'Alhama dans le Royaume de Grenade. * Juan Alvar. de Colmenar, *Del. de l'Esp.*

* ALHAMA, en Latin *Pbœnicis*, petite ville d'Andalousie entre Cordoue & les confins *de la Mancha*, Province de la Nouvelle Castille. * Colménar, *Delic. d'Esp.*

ALHAMBRA, est le nom du château royal de Grenade, où l'on peut voir les anciens palais des Maures, dans lesquels éclatent avec grande magnificence le porphyre, le jaspe & le marbre. Les murailles, les platfonds, & les tables, couverts d'or, & tracez d'Hiéroglyphes Egyptiens, & de caractéres Arabes, témoignent assez la grandeur des richesses des Maures. Les Chrétiens ont aujourd hui grand soin de conserver ces beaux monumens, & de reparer tout ce que le tems y peut apporter de dommage. De ce château on a une agréable vue sur toute la ville de Grenade, sur les fertiles campagnes qui l'environnent, sur le Parc, & sur les hautes montagnes d'alentour, qui sont couvertes de neige. Il y a aussi une porte par laquelle Chico Roi des Maures sorut, lorsqu'il se rendit prisonnier à Ferdinand Roi d'Espagne, & qu'il lui remit entre les mains la ville & le château. Ce Prince demanda en grace que pour monument de cette conquête, cette porte demeurât toûjours fermée. Le Roi Ferdinand y consentit, & depuis ce tems-là, non seulement cette porte n'a pas été ouverte, mais on a même bâti & dressé un gros bastion tout contre. * Braun, *Theatr. Urb.*

ALHAMBRA, village d'Espagne, dans la Nouvelle Castille. Il est dans le quartier nommé *Campo Montiel*, au pié des montagnes, près de la rivière de Roidera. On croit que c'est en ce lieu qu'étoit la ville qu'on nommoit autrefois *Flavium Laminitanum*. * Baudrand.

ALHAMMA. *Voyez* ELHAMINA ou ELHAMMA.

ALHANGE, ville de l'Estramadoure Espagnole, à cinq lieues de Féria à l'orient, à trois de Merida à l'occident, & à six ou sept de Caseres au midi, & l'une des plus considérables Commanderies de l'Ordre de saint Jaques. Elle est bâtie dans un lieu fort élevé; & au dessus on voit un château bâti sur un Roc, que les gens du païs croyent imprenable. Le grand nombre d'inscriptions qu'on a trouvées dans les ruines des anciens édifices, fait croire que ce sont les Romains qui ont bâti ce château. * Juan Alvarès de Colmenar, *Délices de l'Espagne.*

ALHARAM, Roi des Maures. *Voyez* ALHACA.

ALHARITS, fils de *Muavias*, est le premier parmi les Arabes qui trouva le moyen de faire la chasse avec un oiseau de proye que l'on appelle le *Sacre*: ce nom *Sacre* vient de l'Arabe *Salzara*, qui signifie *acuté videre*, avoir l'œil perçant, & il signifie d'ordinaire une espéce d'épreviers ou faucons, dont la maniére de chasser surpasse celle de tous les autres oiseaux de proye, selon Alkasuinius; car deux Sacres se jettant sur les yeux d'une chévre sauvage, ou la battant des ailes, ne la quittent point qu'elle ne soit tombée entre les mains des chasseurs. Le même Auteur s'étonne, comment un si petit oiseau ose venir fondre sur la grue. * Bochart, *Hierozoic. part. posth. l. 1. c. 19.*

ALHAZEN ou ALHAZON, savant Arabe, qui vivoit dans le XI siecle, nous a laissé divers Ouvrages d'Optique, & quelques autres. Frédéric Risnen a fait de savans Commentaires sur le premier. * Blancanus, *Chron. Math. S. XI.* Vossius, *de Mathem. c. 26. §. 7. & 35. §. 15.*

ALHAZENUS, Auteur. *Voyez* ALACENUS.

ALHAZON. *Voyez* ALHAZEN.

* AL-HILET, Desert de l'Arabie Pétrée, entre Elis, & le Mont de Sinaï. * Baudrand.

A L I.

ALI, Roi de Cordoue, fut tué par Aliatarus, qui par cette action s'attira la haine de tous les Arabes. * Marmol, *l. 2. c. 29.*

ALI, surnommé *Assad Allah al Galeb*, c'est à dire, *le Lion de Dieu toujours vainqueur*, fils d'*Abon-Taaleg*, cousin & gendre de Mahomet, dont il avoit épousé la fille aînée appellée *Fatime*. Lorsque Mahomet fut sur le point de mourir, l'an 632, il nomma pour successeur son gendre Ali, déclarant que c'étoit un Saint, & qu'il étoit de la race des Prophétes; mais Ali fut frustré de ce droit par Abubéquer, soutenu du crédit d'Omar & d'Othman qui favorisérent Abubéquer, parce qu'il étoit vieux, & qu'il leur céderoit bien-tôt la place, au lieu qu'Ali étoit encore jeune. Ali, ayant donc vainement tenté de se faire élire Calife, se retira dans l'Arabie, & fit un Recueil de la doctrine de ce faux Prophéte, qu'il nomma *la Loi Inemta*, ou *Pontificale*, permettant beaucoup de choses qu'Abubéquer, Omar & Othman, ses ennemis, condamnoient dans les autres Recueils qu'ils avoient faits. Celui d'Ali fut ensuite commenté par Hambeli, d'où il fut nommé *Hambelin* ou *Alcoran d'Hambeli*. Par la douceur de cette Loi, il attira quantité d'Arabes, & amassant toûjours de nouvelles forces, il fit une guerre continuelle aux Califes ou successeurs de Mahomet, prenant aussi le titre de Calife. Lorsqu'Othman, troisiéme Calife, fut mort, Ali tâcha de monter sur le thrône, & fut en effet déclaré Calife par les Egyptiens, qui avoient trempé dans l'assassinat d'Othman: ce qui fut confirmé par les Mecquois & par les Médinois. Il vainquit Mahamet fils d'Othman; mais ayant voulu changer les Gouverneurs établis par son prédécesseur, il vit former un parti contre lui, où l'on fit entrer la veuve de Mahomet. Ali le dissipa, & remporta une grande victoire près de Bassora en Arabie, sur l'Armée de ses ennemis, conduite

te par Thaleb & Zobaïr: il y prit même Aïschab, veuve du Prophète, qu'il renvoya avec honneur à la Mecque. Cependant Moavie lui suscitoit de nouvelles affaires en Syrie, dont il étoit Gouverneur. Ali y conduisit une Armée; & après quelques progrès qu'il fit contre son ennemi, il pouvoit se flatter de remporter une victoire complette, lorsque Moavie, de concert avec Amru, Capitaine de l'Armée d'Ali, l'engagea par des motifs de Religion nommez dans l'Alcoran, à remettre la décision de leurs différents entre les mains d'Arbitres dont on conviendroit. Il fallut qu'Ali cédât, quoiqu'à regret, à l'autorité de l'Alcoran, de peur de voir son Armée se soulever contre lui. Le traître Amru, qui s'étoit fait nommer Arbitre avec Abou-Mousa, le fit opiner à la déposition d'Ali, pour mettre Moavie en sa place. Ali ne perdit point courage, il défit même & tailla en pièces une Armée de rebelles commandée par Abdallach Ben-Vaheb. Ses Lieutenans remportérent encore quelques avantages sur ceux de Moavie; mais l'an 40 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 660, après avoir régné quatre ans & six mois, il fut tué par un assassin qui s'étoit dévoué à la Mecque, avec deux autres, pour assassiner les Chefs de parti, Ali, Moavie & Amru. Sa devise étoit, *J'adore Dieu, mon Seigneur, d'un cœur sincére.* Ali laissa quinze enfans, & entre autres deux fils nommez *Hassein* & *Hussein*. Celui-ci eut douze fils, dont le puîné appellé *Mahamet Mohadin*, n'est pas encore mort, selon la ridicule créance des Persans. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALI BEG, premier Interprète de la Porte Ottomane dans le XVII siécle, parloit 17 langues. Il étoit né Polonois, mais les Tartares l'ayant enlevé, le vendirent aux Turcs, qui l'élevérent dans leur Religion. Son vrai nom étoit *Albert Bobowsky*. Il parloit l'Anglois, l'Allemand & le François, comme sa langue maternelle. On dit qu'il a contribué au Traité que Ricaut a donné de l'Etat de la Turquie. Il a même composé plusieurs Ouvrages, comme, *De Turcarum Liturgiâ; De Peregrinatione Meccanâ; De Circumcisione; De agrotorum visitatione*, &c. qui ont été publiez par Hyde. Il a aussi fait une version Turque de la Bible, que l'on conserve encore à Leyde. * Spon, *Voyage d'Italie*. Bayle, *Dict. Crit.*

ALI BEN HUSSAIN, petit-fils du Grand-Ali, gendre de Mahomet, fut surnommé Zin al âbedin, c'est à dire, *l'ornement des serviteurs de Dieu*. On le compte pour le quatriéme Imam. Nous trouvons dans le livre intitulé, *Rabi al abrar*, qu'Ali ayant envoyé Hareth Ben Giaber, pour commander de sa part dans la partie la plus orientale de la Perse, ce Gouverneur y rencontra deux Princesses, filles d'Iezdegerd, dernier Roi de Perse, qui avoit été dépouillé & chassé de ses Etats par les Musulmans, sous le Califat d'Omar. L'aînée de ces Princesses avoit nom *Schéher Banou*, & la seconde, *Keber Banou*. Ali, à qui Hareth les avoit envoyées, donna la premiére en mariage à *Houssain* son second fils, & la cadette fut mariée à *Mohammed* fils d'*Aboubécre*, premier Calife. Houssain eut de cette Princesse un fils, qui est celui dont nous parlons ici, qui naquit l'an 38 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 658, en la ville de Médine.

Il étoit très vertueux, & avoit sur tout beaucoup d'équité & de douceur, dont il donna un exemple signalé dans les contestations qu'il eut avec *Mohammed Ben Hanifa* son oncle. Celui-ci lui vouloit contester la dignité d'Imam, qu'il prétendoit lui devoir appartenir, comme étant sorti immédiatement d'Ali; au lieu que son neveu n'étoit que son petit-fils. L'Imam répondit à son oncle: „ Ayez la crainte de Dieu, & empêchez les hommes de „ vous blâmer, pour avoir soutenu une cause injuste & déraiſ„ sonnable". Mohammed ne laissoit pas d'insister sur son bon droit, & il le faisoit avec tant d'opiniâtreté, qu'il lui dit: *Il faut que la pierre noire en décide, & que nous la consultions pour apprendre d'elle qui de nous deux a tort.* Cette pierre noire est attachée à une des murailles de la *Caabah* ou, *maison quarrée*, c'est ainsi que l'on appelle le Sanctuaire du Temple de la Mecque. Les Musulmans lui attribuent une grande vertu, & il n'y a point de Pélerin qui, pendant le tems qu'il séjourne à la Mecque, ne la baise plusieurs fois, pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchez, & pour gagner de grandes indulgences, qu'ils croyent follement y être attachées. L'Imam accepta cette proposition, quoi que hardie, & alla avec son oncle visiter & révérer cette pierre. Mohammed fit le premier sa priére, mais la pierre ne répondit rien. Mais lors que l'Imam fit la sienne, la pierre s'ébranla, & on entendit distinctement ces paroles, *Ali, Hassan, Houssain, & Ali fils de Houssain, premier, second, troisiéme, & quatriéme Imams.*

Après un miracle si éclatant, Mohammed, qui n'en fut pas peu surpris, céda sa dignité prétendue d'Imam à son neveu. Ce petit-fils d'Ali mourut l'an 75 de l'Hégire, & fut enseveli auprès du Khalife Hassan son oncle. Entre les titres & les éloges dont il est honoré, il y a celui de *Seid-al-abedin*, qui signifie *Seigneur ou Prince des Serviteurs de Dieu*: celui de *Segiadab*, qui est proprement le tapis sur lequel les Musulmans se mettent pour faire leurs priéres; & celui de *Dhoul thafandt*, qui veut dire, *avoir cinq parties du corps endurcies & calleuses*, comme le chameau a ses deux genoux de devant, ceux de derriére, & la poitrine, à cause qu'il se couche toutes les fois qu'on le charge, & que ces cinq parties de son corps touchent la terre. Ces deux derniers titres lui furent donnez à cause de son assiduité à la priére, dans l'exercice de laquelle il se prosternoit fréquemment.

Cet Imam laissa quinze enfans après lui, huit garçons & sept filles. L'aîné des garçons fut *Mohammed*, surnommé *Baker*, qui tient le cinquiéme rang parmi les Imams. Entre ses autres enfans, *Zeid* fut le plus malheureux; car n'ayant pas voulu imiter la modération de son pére, qui avoit refusé le Califat, que les Coufites & plusieurs autres Seigneurs lui avoient offert, il se laissa embarquer mal à propos dans une entreprise contre le Calife Heschâm, où il périt malheureusement, l'an de l'Hégire 122, & de Jésus-Christ 740. *Voyez* HESCHAM. Son petit-fils nommé *Jahia*, fils de ZEID, n'eut pas un meilleur sort dans la Province de Chorazan, où s'étant soulevé contre Valid fils d'Iézid, Calife de la race des Ommiades, il fut défait & tué. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALI BEN MOUSSA AL KADHEM, ou, comme les Persans & les Turcs le prononcent, *Elkazem*, est le huitiéme Imam de la race d'Ali. Il fut surnommé *Radhu*, ou, comme les Persans & les Turcs le prononcent *Riza*, titre que lui donna le Calife Almamoun, lorsqu'il le déclara son successeur, & qui signifie *celui dans lequel Dieu a mis sa complaisance*. Cette déclaration qu'Almamoun fit par le conseil de son Visir, nommé *Fadhel Ben Sahal*, appaisa véritablement tous les troubles que les Alides suscitoient contre les Califes dans plusieurs Provinces de l'Empire; mais elle alluma une guerre intestine & domestique dans sa famille, qui témoigna un grand mécontentement d'un tel choix: en sorte que si la mort de cet Imam, qui fut peut-être procurée par le poison, ne fût arrivée à point nommé, Almamoun se trouvoit en danger de se voir dépouillé lui-même du Califat. La mort de cet Imam arriva l'an 203 de l'Hégire, de Jésus-Christ 818, dans la ville de Thous, une des capitales de la Province de Chorazan.

Cette ville ayant été choisie pour le lieu de la sépulture de l'Imam Riza, a perdu son nom: car depuis qu'il y fut enterré, elle a toûjours été appellée *Mashhad Ali*, ou simplement *Mashhad*, c'est à dire, *le sépulcre d'Ali-Riza*, ou *le Sépulcre par excellence*, ou plutôt *le lieu du Martyre* ou du témoignage de cet Imam. Cette ville est celle que nos Géographes nomment ordinairement *Mexad*, ou *Mexat*, mot que l'on doit prononcer à la Portugaise, c'est à dire, la lettre *x*, comme le *ch* François. Cet Imam qui pendant sa vie étoit fort estimé à cause de son abstinence, & de son application à la priére, est maintenant révéré dans cette ville à un point que les Persans y vont en pélerinage de tous côtez, comme au lieu estimé le plus saint de toute la Perse. Il y a un asyle pour toutes sortes de gens, & pour toutes sortes de crimes, & l'on y défraye tous les pélerins. Khondemir cite un Auteur Persien, qui dit, qu'une seule visite de ce sépulchre est d'un aussi grand mérite que quatre-vints pélerinages de la Mecque entrepris par dévotion au delà de celui dont l'obligation est prescrite par la Loi. Cet Imam né à Médine l'an 148 de l'Hégire, mourut, comme nous l'avons déja dit, l'an 203, les uns disent, pour avoir trop mangé de raisins, & les autres pour en avoir mangé une grape empoisonnée par l'ordre d'Almamoun. Ce qui est certain, c'est que cette mort tira Almamoun d'un fort méchant pas, où il s'étoit engagé, & fit que cet Imam ne joüit de sa dignité de successeur & Coadjuteur nommé au Califat, que pendant deux ans. Les Persans, outre ce nom qu'ils ont donné à la ville où il est enterré, nomment en particulier l'enceinte du lieu où est son tombeau, *Raouzat Thaibat, Jardin odoriférant*, & croyent qu'il avoit la clef & le secret du livre mystérieux appellé *Gefr-u-Giamé*. Le Scheikh Kanaovi met cet Imam dans la liste des Fondateurs ou Instituteurs d'Ordres & de Régles des Sofis, gens retirez du monde, qui vivent religieusement parmi les Musulmans. Thaher premier Prince de la Dynastie des Thahérites, & qui fut surnommé *Dhoul jeminein*, c'est à dire, *Ambidextre*, gouvernoit la Province de Chorasan pendant la vie de notre Imam, au nom du Calife Almamoun. Il disoit souvent, que des deux mains dont il se servoit également bien, l'une combattoit pour Almamoun & l'autre pour l'Imam Riza; qu'il reconnoissoit le premier pour le maître absolu de l'Etat, & qu'il regardoit le second comme le Souverain Chef de la Religion. Daghil Khozai excellent Poëte Arabe, qui accompagna cet Imam dans le voyage qu'il fit en Chorasan, lui lisoit souvent quelqu'un de ses Ouvrages. Un jour qu'il lui lut une Elégie, qu'il avoit composée sur la mort de l'Imam *Mouſſa* son pére, lorsqu'il fut arrivé à un vers, où il parloit de la sépulture de cet Imam à Bagdet, l'Imam Riza en ajoûta sur le champ un autre de sa façon, par lequel il donnoit à entendre que la sienne seroit en la ville de Thous. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, & laissa pour successeur & neuviéme Imam, *Mohammed Giavad* son fils. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

ALI BEN MOHAMMED AL GIAVAD, est surnommé *Askeri*, à cause de la ville d'Asker, qui est la même que Sermenrai & Samarah, où le Calife *Motavakel* le fit transporter de Médine, pour y passer le reste de ses jours. Il étoit né l'an 212 de l'Hégire, de Jésus-Christ 827, & mourut l'an 254 sous le Califat de Motâz. Pendant tout le tems que cet Imam, qui tient le rang du dixiéme entre les douze, demeura à Sermenrai, il ne s'appliqua à autre chose, qu'à la priére & à l'étude, pour ne donner aucune jalousie aux Princes entre les mains desquels il étoit. On ne laisse pas cependant de croire qu'il mourut de poison, comme la plupart de ses prédécesseurs, dans la quarante-uniéme année de son âge. Il porta aussi bien que son pére les titres de Taki & de Zaki, dont le premier signifie *craignant Dieu*, & le second, *pur & innocent*, & obtint en particulier celui de *Hadi*, c'est à dire, de *Directeur*. Il laissa quatre enfans mâles, *Hassan*, qui lui succéda dans la dignité d'Imam, *Houssain*, *Mohammed* & *Giafar*. Ben Schonah fait naître ce dixiéme Imam l'an 214 de l'Hégire, de Jésus-Christ 829, & dit que le Calife Motavakel le fit enlever de Médine par Jahia Ben Harthéma, & le fit garder fort soigneusement dans la ville d'Asker ou Samarah, où il avoit transféré le Siége du Califat, en abandonnant Bagdet. Ce même Auteur dit aussi que le sujet de cet enlevement fut le grand soupçon qu'il avoit conçu contre les Alides, qui étoient favorisez & protegez par son fils Montasser. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALI BEN ABBAS AL-MAGIOUSI, Persan d'origine, & Mage de Religion, Médecin illustre parmi les Musulmans. Il fut disciple de *Mouſſa Ben Jaſſer*, & composa un Cours entier de Médecine fort estimé, & qui porte le titre de *Maleki*. Il dédia son livre au Sultan *Adhaddeddoulat* de la Maison des *Buides*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALI BEN ABDALLAH, homme fort estimé pour sa piété

piété. C'eſt un des Saints Muſulmans, dont *Jafei* a écrit l'Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ALI BEN EDRIS, onziéme Prince des Almohades en Afrique. *Voyez* MOAHEDOUN.

ALI ABOULVAFA, Auteur d'un Divan Arabe, qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1180. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI AL AMEDI, Docteur Muſulman, natif de la ville d'Amed ou Amida, que les Turcs appellent *Caraemid* & *Diarbekir*, a compoſé un livre intitulé, *Ebkam fi oſſoul al ahkam*, ſur les principaux Articles de la Foi des Mahométans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI BEN HAMOUDAH, douziéme Calife des Muſulmans en Eſpagne, qui fut ſurnommé *Motavakel Al Allah.* Il deſcendoit en droite ligne d'Ali, du côté de Haſſan ſon fils aîné. Soliman ſon prédéceſſeur avoit été tué par ſes ordres avec tous les ſiens, ſous prétexte de tirer vengeance de la mort de Moaviad, l'an de l'Hégire 408, & de Jéſus-Chriſt 1017; mais il ne jouït pas longtems du fruit de ſon ambition & de ſa cruauté: car deux ans n'étoient pas encore écoulez, qu'un de ſes parens nommé *Abdalrahman*, le dépouilla entiérement de ſes Etats, & prit la qualité de Calife avec le ſurnom de *Mortadbi* ou *Morthadha.* Peu après cette diſgrace, Ali fut tué par ſes propres eſclaves; & *Caſſem Ben Hamoudah* ſon frére prit le titre & la qualité de Calife, avec le ſurnom de *Catem.* Celui-ci régna juſqu'en l'an 412 de l'Hégire, qui étoit l'an 1021 de Jéſus-Chriſt. Les Hiſtoriens Eſpagnols appellent ce Prince *Ali Ebn Hamid.* Ce fut lui qui fit une interruption à la famille régnante des Ommiades en Eſpagne. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ALI BEN JOSEF. C'eſt le nom du petit-fils de Teſſefin, qui eut le fameux Joſef pour pére, & qui lui ſuccéda dans l'Empire de Maroc. Il étoit de la race des Almoravides ou Marabouths. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI BEN MOAFFEK. C'eſt un des Saints que les Muſulmans révérent, & dont Jafei a écrit l'Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI CHELEBI AL MOUFTI, Auteur d'un Traité ſur la Danſe. Il ſoutient qu'elle eſt permiſe, & fondée ſur l'exemple des Dervis, qui en ont fait une des pratiques de leur dévotion. C'eſt pourquoi il a intitulé ſon Ouvrage, *Giaouaz al rakas.* Le ſentiment de ce Mouſti eſt particulier: car les Muſulmans mettent communément la Danſe entre les choſes défendues par la Loi. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI CURDI, Prince des Curdes du tems de Tamerlan, eſt l'un des trois Capitaines qui fatiguérent & incommodérent le plus les troupes de ce Conquérant, lorsqu'il s'approcha du Tigre: car ce Curde joignit ſes forces à celles du Gebâl, qui eſt l'Iraque Perſienne, ou la partie montueuſe de la Perſe, & fit des courſes continuelles ſur ſon camp. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI JEZDI, ſurnommé *Scherfeddin*, eſt l'Auteur de *Zefer Nameh*, titre qui ſignifie, *Livre des Victoires.* C'eſt l'Hiſtoire de Tamerlan, compoſée d'un ſtile fort élégant en Langue Perſienne, par les ordres d'un des enfans de ce Prince. Ce livre eſt auſſi fort connu ſous le titre de *Sahebkerân*, à cauſe que le titre de *Sahebkerân*, qui ſignifie, *le maître des révolutions du monde*, fut donné à ce grand Conquérant. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MASKVIEH, Auteur d'un livre Perſien intitulé, *Adab al Arab u alfars; les mœurs des Arabes & des Perſans.* Cet Ouvrage eſt ſouvent cité par les Hiſtoriens de Perſe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MESRI, Auteur d'un livre intitulé, *Ekhtiarât*, qui ſont les élections & pronoſtics de l'Aſtrologie Judiciaire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MIRZA, fils de *Baicra* ou *Baicara*, régnoit dans Canuti ou Kannoge aux Indes, lorsqu'un Gioghi ou Bramen lui apporta l'*Anbértkead*, livre des Brachmans ou Bramans, qui contient la Religion & la Philoſophie des Indiens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MOSLEM, appellé autrement *Abu Naim*, Auteur du livre intitulé *Moſtakreg*, où il traite des Traditions Muſulmanes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MUIJAD, douziéme Prince de la race des Sarbedariens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI SCHAER; c'eſt ainſi que l'on appelle ordinairement *Moſtbafa Ben Ahmed*, qui a traduit en Langue Turquesque le livre Arabe d'Aigi, intitulé *Eſchrâk al Tavarikh*; c'eſt une Hiſtoire générale. Ce Traducteur mourut l'an de l'Hégire 1080, de Jéſus-Chriſt 1669. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI-SCHAMSEDDIN-KHUAGE'H, ſixiéme Prince de la race ou Dynaſtie des Sarbédariens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI-THAHERI, Prince qui a régné dans l'Iémen ou l'*Arabie-Heureuſe.* Il étoit de la race des Ajubites, c'eſt à dire, *de la poſtérité de Saladin*, ſelon quelques Hiſtoriens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI-VAFA ou VEFA, Auteur d'un livre intitulé *Vaſſaia*, qui contient des préceptes & des inſtructions laiſſées par Teſtament. Il étoit de la race du Grand-Ali, & prenoit la qualité de Seid, qui eſt attachée à ceux de cette maiſon, que l'on appelle ordinairement au plurier *Sadat*, c'eſt à dire, *les Seigneurs.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI, fils de *Joſeph*, fut le troiſiéme Roi de Maroc, de la lignée des Almoravides. Dès ſon avénement à la couronne, l'an onze cens onze de Jéſus-Chriſt, & 505 de l'Hégire, il fit bâtir la principale Mosquée de Maroc, & pluſieurs autres beaux édifices. En 1114, voyant la guerre allumée entre les Princes Chrétiens, il paſſa en Eſpagne, aſſiégea la ville de Tolède, & ravagea le païs d'alentour, d'où il emmena pluſieurs captifs: mais deſeſpérant de pouvoir prendre la ville, il leva le ſiége, & retourna paſſer l'hiver à Cordoue. L'an 1116 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 510, Alfonſe II. ayant fait publier une Croiſade par le Pape Paſchal II. donna bataille à Ali, qui y fut tué avec plus de trente mille Maures. Ceux qui ſe ſauvérent, retournérent en Barbarie, où ils ſaluérent pour Roi ſon fils *Brahem.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

ALI BASSA, a été l'un des plus grands & des plus expérimentez Capitaines de l'Empire Ottoman. Ayant paru dans le XVII ſiécle, il commença à porter les armes ſous Amurat IV, & fit de ſi belles actions à la guerre de Perſe, que pour récompenſer ſa valeur, cet Empereur lui donna une de ſes ſœurs en mariage, & le fit Bacha général de ſes Armées. Il s'étoit depuis aquis tant de réputation ſous Ibrahim, & ſous Mahomet IV, que ſon grand pouvoir fit ombrage à Mahomet Coprogli Pacha, Grand-Viſir, qui avoit réſolu de lui ôter le commandement de l'Armée de Tranſſylvanie, lorsque la mort du fameux Ali le prévint. Il mourut en 1663, en la 70 année de ſon âge. * *Hiſt. des Grands-Viſirs.*

* ALJAPHEIRA, vieux château dans le Royaume d'Aragon tout proche de Saragoſſe qui en eſt la capitale, & ſur le chemin de la Caſtille Nouvelle. C'étoit dans ce château que les Rois d'Aragon tenoient anciennement leur Cour. Aujourd'hui il eſt occupé par l'Inquiſition qui lui donne le nom de *Santa Fé.* Pour tenir la populace en bride, on l'a fortifié: à quoi n'a pas peu contribué ſa ſituation, puis qu'il eſt ſur une pointe où la riviére de Guerta ſe jette dans l'Ebre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALIAN ou ALION. *Cherchez* APION.

ALIAPTU. *Voyez* ALGIAPTU.

ALIATAN, Roi des Arabes en Eſpagne, mit une puiſſante Armée ſur mer, qu'il envoya courir les côtes d'Italie. Elle pilla les Iſles de Majorque & de Minorque, & prit celles de Corſe & de Sardaigne, l'an 780 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 164. Charlemagne, Roi de France, envoya une Armée navale, qui attaqua celle d'Aliatan, & lui coula à fond onze galéres. Depuis, le même Prince ayant fait joindre ſes troupes à celles d'Alphonſe II. Roi de Caſtille, elles prirent Lisbonne, & tuérent en une autre occaſion ſoixante mille Barbares. Louïs *le Debonnaire*, ſon fils, remporta encore de grands avantages ſur ce Roi Maure, qui fut enlevé par une fiévre l'an 819 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 204, lorsqu'il étoit à la tête d'une Armée, pour venir attaquer Barcelone. Il laiſſa douze fils & vint-deux filles. * Marmol, *l.* 2. *c.* 20. 21. 22.

ALIATTES, Roi de Lydie. *Cherchez* ALYATTES.

ALIBALUCH, Iſle de la Mer Caſpienne ou de Sala, vis à vis de la Province de Tabriſtan, appartient au Roi de Perſe. Elle eſt ſituée vis à vis de l'embouchure de l'Araxe, à côté du Déſert de Mokan. * Olearius. Sanſon. Baudrand. On ne trouve point cette Iſle dans la Carte exacte que M. Deliſle a donnée de la Mer Caſpienne.

ALIBANI ou ALIBAME. *Voyez* AHOLIBAMA.

ALIBINALI, *Alibinalium*, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie, eſt ſituée près de la riviére de Prim, dans la Principauté d'Alibinali, dont elle eſt capitale. Elle eſt environ à ſoixante lieues de la ville d'Amanzirifdin, un peu plus de celle de Fartach, & environ à 25 de Guebelbaman. La Province, à qui elle donne ſon nom, eſt dans la contrée de Séguer, entre les Principautez de Fartach, d'Amanzirifdin, de Jéméni, & de la Mer d'Arabie. Alibinali & Guebelhaman en ſont les lieux principaux. * Baudrand.

ALICAIRES, en Latin *Alicaria*, étoient chez les Romains, certaines femmes débauchées, qui ſe proſtituoient au premier venu. Elles ſe tenoient pendant tout le jour à leurs portes pour attirer quelque paſſant, qui contribuât à leur ſubſiſtance; c'eſt ce qui leur a fait donner le nom d'*Alicaria.* On les appelloit auſſi *Proſtibula*, parce qu'elles étoient toûjours à la porte des *ſtabula* ou des maiſons infames qu'elles habitoient. Souvent elles ſe retiroient dans de petites chambres qui étoient auprès des portes, ce qui les fit auſſi appeller *Sellaria.* * Plaute, *in Pœnul. Act.* 1. *Sc.* 2. *v.* 54. Juvénal, *Sat.* 6. Wouw, *in Plauti Pœnul.*

* ALICAN ou ALICANT, ville de l'Iſle de Ceylan, ſur la rive droite, & à l'embouchure d'une riviére de même nom. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale de l'Iſle, vis à vis d'une petite Iſle appellée l'Iſle de Biribirin ou de Verberin.

* ALICANT, petite riviére de l'Iſle de Ceylan, dans la partie méridionale & occidentale de l'Iſle, coule de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, & ſe jette dans la mer vis à vis de l'Iſle de Verberin.

ALICANTE, ville fort ancienne d'Eſpagne ſur la Mer Méditerranée, dans le Royaume de Valence, avec un bon port renommé par le commerce qui s'y fait des fruits du païs, & ſur tout des vins qui rapportent au Roi un grand revenu, provenant du péage qu'ils payent. Il y a autour d'Alicante quantité de vignes qui doivent leur origine à un certain Pierre Simon qui du tems de Charles-*Quint*, fit venir de deſſus les côteaux qui régnent le long du Rhin, des plants de vigne, & qu'il planta aux environs de cette ville. Le port eſt au pié d'une montagne, où il y a un château aſſez fort que l'on croit presque imprenable: quoique d'autres prétendent qu'à cauſe de ſon élévation il ne peut gueres incommoder les aſſiégeans. Il y a auſſi un Mole qui ſert d'abri aux barques, & de commodité à décharger les marchandiſes des vaiſſeaux qui s'y tiennent à la rade, parce que le port n'a pas aſſez de profondeur. La ville n'eſt pas grande; mais elle eſt riche & bien peuplée. Elle fut enlevée aux Mores l'an 1264, par Jaques I. Roi d'Aragon. En 1706, le huitiéme Juillet, la ville ſe rendit à Charles III. préſentement Empereur, & le château le ſixiéme Septembre: mais en 1708, la ville ſe ſoumit à Philippe V. au mois de Décembre; & en 1709, au mois d'Avril, le château ſuivit ſon exemple. On ne doute point qu'elle ne ſoit plutôt l'*Alone* de Ptolomée & de Méla, que non pas *Illici*, qui

eſt Elche. * Ptolomée. Pomponius Méla. Baudrand.

ALICANTE (le Golfe), autrefois *Illicitanus Sinus*, eſt dans la Mer Méditerranée, & s'étend le long des côtes du Royaume de Valence en Eſpagne, depuis le Cap Martin juſqu'à celui de Palos. Il prend aujourd'hui ſon nom de la ville d'Alicante, comme il le prenoit autrefois de celle d'Illici. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALICATE ou LA LICATA & LEOCATE, en Latin *Leocata*, ville ſur la côte de Sicile. Quelques Auteurs ſe ſont imaginé qu'Alicate a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Géla, mais ils ſe trompent; car c'eſt aujourd'hui *Terra nova* dans la vallée de Noto, comme Cluvier, Léandre Alberti, & d'autres l'ont démontré. * Baudrand.

ALICATE (la montagne d'), autrefois *Elaeuntus Mons*, montagne de Sicile dans la Vallée de Noto, entre les embouchures du Salſo, près de la ville d'Alicate, qui lui donne ſon nom. Il y avoit autrefois ſur cette montagne un château nommé *Dedalion*, où Phalaris Tyran d'Agrigente tenoit le taureau d'airain, fameux inſtrument de ſa cruauté. * Baudrand.

ALICE (le Cap d'), *Alicium Promontorium*, Cap de la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples, eſt à l'entrée méridionale du Golfe de Tarente, à l'orient de la ville d'Umbriatico. Il eſt le même qu'on appelloit autrefois *Crimiſa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALICCUDIE. *Voyez* ALICUR.

ALICUR, *Ericuſa*, une des Iſles de Lipari, ſituée dans la Mer de Toſcane, eſt fort petite, & il n'y a que quelques cabanes de Pêcheurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALIDA, ſœur de Guillaume II. Comte de Hollande & Roi des Romains. *Voyez* ADELAIDE.

ALIDA de Poelgeeſt. *Voyez* ADELIDE.

* ALIDES. On appelle auſſi les Deſcendans d'Ali.

* ALIECUR, ville de Portugal dans le Royaume d'Algarve ſur la côte occidentale, à l'eſt de Silves dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

ALIENOR. *Cherchez* ELEONOR.

ALIENUS CÆCINA, Receveur général de l'Empereur Galba, dans la Bétique, fut nommé par cet Empereur Commandant de la Légion qui étoit en Allemagne, parce qu'il avoit pris ſon parti. Ce Prince ayant été informé peu de tems après, qu'Alienus avoit détourné les deniers publics, il le fit condamner comme coupable de crime de peculat, c'eſt à dire, d'avoir foulé les Provinces. Cæcina en eut tant de dépit, qu'il réſolut de s'en venger par toutes ſortes de voyes, & même aux dépens de la République. On n'eſt pas ſûr qu'il eût *Alienus* pour ſurnom. On le trouve ainſi écrit, *A. Cæcina*, ſur une ancienne pierre de *Fabius Urſin.* * Tacite, *Hiſt. l.* 1. *c.* 52.

ALJEZIRA. *Voyez* ALZIRA.

ALIFE, ville d'Italie dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Bénévent, eſt ſituée dans une plaine, au pié du mont Apennin, & ſur le Vulturne. C'eſt l'*Allifa*, *Alifa* ou *Alifa*, dont il eſt ſouvent parlé dans les anciens Auteurs. Tite-Live parle de la bataille que Fabius Maximus y gagna ſur les Samnites. Aujourd'hui Alife eſt preſque ruinée, & l'Evêque ſe tient, à ce qu'on dit, dans le petit bourg de Pedémonté. * Tite-Live, *l.* 9. *&* 25. Strabon. Ptolomée. Pline. Léandre Alberti *Deſcript. Ital.* Onuphre & Claconius, *in Urbano VI.*

* ALIFI (Forêt d'), dans la terre de Labour, au nord oriental de Capoue.

* ALIGA, riviére d'Aſie dans la preſqu'Iſle de deça le Gange, ſepare le Royaume de Viſapour de celui de Canara, coule de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans la Mer qui arroſe les côtes de Malabar.

ALIGERI (Louis), Juriſconſulte de Vérône, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1530. La famille des Aligeri a produit de grands hommes, & entre autres, le célébre Dante. *Voyez* DANTE. * Jule du Puy, *Elog. Doct. Collég. Verom.*

ALIGERNE, Abbé du Mont Caſſin, élu l'an 949, s'aquit une grande réputation par le rétabliſſement de la diſcipline réguliére dans cette Abbaye, où les Religieux étoient rentrez depuis trois ans, & par le ſoin qu'il prit de faire achever les bâtimens commencez par les Abbez Léon & Jean. Il recouvra auſſi la plupart des biens uſurpez par les Comtes de Téane & d'Aquino; mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine. Adénulphe, Comte d'Aquino, irrité de ce qu'il s'étoit plaint à Landulphe Prince de Capoue, de ſon obſtination à retenir ſes biens, pouſſa l'inſolence juſqu'à faire enlever le pieux Abbé, qu'il expoſa à ſes chiens, couvert d'une peau d'ours; mais cette inſulte fut punie peu après; & Adénulphe ayant été forcé d'aller la corde au col implorer la clémence de Landulphe, il fut livré à Aligerne, qui ſe contenta de lui faire reſtituer les biens de ſon Abbaye, où il vécut tranquillement juſqu'en 986. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*

ALIGRE (Etienne I. d'), Chancelier de France, Seigneur de la Riviére & de Chouvilliers, s'éleva par ſon mérite à la premiére dignité de la Robe. Il étoit originaire de Chartres, & fut Conſeiller au grand Conſeil, Intendant de la maiſon de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, qui le nomma Tuteur honoraire de Louis ſon fils; puis il eut une charge de Conſeiller d'Etat, & il fut fait Garde des Sceaux le dixiéme Janvier 1624. Louis XIII. très ſatisfait de ſa conduite, le nomma Chancelier de France après la mort de M. de Sillery, au mois d'Octobre de la même année; & deux ans après, ayant quitté les Sceaux, il ſe retira dans ſa maiſon de la Riviére au Perche, où il mourut le onziéme Décembre 1635, âgé de 75 ans.

ALIGRE (Etienne II. d'), Chancelier de France, fils du précédent, né à Chartres le 31 Juillet 1592, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le Roi Louis XIII. l'envoya peu après en Ambaſſade à Veniſe; le nomma Conſeiller d'Etat à ſon retour en 1635, & Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen en 1638, & le commit en 1645, pour tenir les Etats de la Province de Languedoc. Il fut reçu Conſeiller d'honneur au Parlement en 1651; exerça pendant dix mois en 1653, la charge de Surintendant des Finances, ſous le titre de Directeur des Finances; & fut établi Chef du Commerce de Marine en 1654. Le Roi Louis XIV. ayant établi en 1661, un Conſeil Royal des Finances, il fut choiſi pour le premier des Commiſſaires qui le devoient compoſer. Etant devenu Doyen des Conſeils; & le Roi voulant lui-même tenir les Sceaux, après la mort du Chancelier Seguier, il fut le premier des Commiſſaires nommez pour y aſſiſter avec voix délibérative; & quelques mois après, Sa Majeſté étant obligée de ſe mettre à la tête de ſes Armées, il le pourvut de la charge de Garde des Sceaux de France, par Lettres du mois d'Avril 1672, dont il prêta ſerment le 24 du même mois; & l'honora, au mois de Janvier 1674, de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ſerment le dixiéme & en jouït juſqu'à ſa mort, arrivée à Verſailles le 25 Octobre 1677, âgé de 85 ans.

I. ETIENNE d'Aligre, I du nom, Seigneur de la Riviére, Chouvilliers, &c. Chancelier de France, dont l'éloge *eſt rapporté ci-deſſus*, mourut le onziéme Décembre 1635. Il épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean-Jaques* Chapelier, Conſeiller d'Etat, & de *Magdelaine* le Boulenger, dont il eut 1. ETIENNE II du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, Seigneur de Chouvilliers, mort ſans alliance; 3. *Nicolas*, Abbé de S. Evroult, mort en Eſpagne le 26 Octobre 1638; 4. N. Religieuſe au Prieuré de Bellomer, Ordre de Fontevrault; 5. *Marguerite*, Prieure de Bellomer: 6. N. Religieuſe en l'Abbaye de Gif; & 7. *Elizabeth* d'Aligre, mariée à *François* de Courcelles, Baron de Rouvray.

II. ETIENNE d'Aligre, II du nom, Chancelier de France, dont l'éloge *eſt auſſi rapporté ci deſſus*, mourut le 25 Octobre 1677, âgé de 85 ans. Il épouſa 1°. *Jeanne* Luillier, fille de *François*, Seigneur d'Intreville, Secretaire du Conſeil, & d'*Anne* Brachet de Portmorant; 2°. *Geneviéve* Guynet, veuve de *Jean* du Gué, Seigneur de Villetaneuſe, Maître des Comptes, & fille de *Nicolas* Guynet, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Geneviéve* Gaſteau ſa premiére femme, morte en Septembre 1657: 3°. *Elizabeth* Luillier, veuve de *Michel* Moreau, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, & fille de *Jerôme* Luillier, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & d'*Iſabelle* Dreux, morte le huitiéme Février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages; mais du premier il en eut 18, ſavoir, 1. *Louis*, Marquis d'Aligre, Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, mort le 12 Août 1654, âgé de 37 ans, ſans alliance; 2. N. mort jeune; 3. *François*, né le 24 Décembre 1620, Abbé de S. Jaques de Provins en 1643, mort le 21 Janvier 1712, en ſa 92 année; 4. MICHEL, qui ſuit; 5. *Etienne*, Chevalier de Malte, tué en 1643, à la priſe du gallion de la Saltane Mére; 6. *Charles*, Abbé de ſaint Riquier en Ponthieu, Conſeiller au Parlement en 1660, puis Conſeiller d'Etat ordinaire en 1672; 7. *Jean*, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lés-Abbeville, mort le 13 Octobre 1710, âgé de 72 ans; 8. *Marie*, née à Veniſe; 9. *Elizabeth*, auſſi née à Veniſe, Abbeſſe de Saint-Cyr près de Verſailles; 10. *Anne*, Religieuſe à Fontevrault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le premier Avril 1669; 11. *Marie*, alliée 1°. à *Michel* de Verthamon, Seigneur de Breau, Marquis de Manceuvre, Conſeiller d'Etat: 2°. à *Godefroy*, Comte d'Eſtrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, &c. vivante en Mars 1723; 12. *Helene*, mariée à *Claude* de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, morte le 16 Mars 1712; 13. *Suſanne*, morte jeune; 14. *Geneviéve*, morte jeune; 15. *Françoiſe*, Coadjutrice, puis Abbeſſe de Saint-Cyr, morte le troiſiéme Février 1719, âgée de 85 ans; 16. 17. N. & N. mortes jeunes; & 18. *Marguerite* d'Aligre, alliée 1°. à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville: 2°. à *Louis-Charles* d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.

III. MICHEL d'Aligre, Seigneur de Villeneſſe, de Boiſlandry, &c. Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant de la Généralité d'Alençon, mourut le dixiéme Août 1661. Il épouſa 1°. en Mars 1651. *Catherine* de Machault, morte le dixiéme Juillet ſuivant: 2°. *Marie* Aragonnet, fille d'*Antoine* Aragonnet, Threſorier des Gardes Françoiſes, & de *Jeanne* le Gendre, morte le 16 Mars 1657, dont eſt venu 1. un fils mort jeune: 3°. *Magdelaine* Blondeau, fille de *Gilles* Blondeau, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Magdelaine* de Boulez, morte le 12 Juillet 1696, dont il eut 2. ETIENNE III du nom, qui ſuit; & 3. *Gilles* d'Aligre, Seigneur de Boiſlandry, Conſeiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épouſé en Août 1686, *Catherine* Turgot, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes. Elle a pris une ſeconde alliance avec N. Haute, Marquis de Chevilly, ayant eu de ſon premier mariage N. d'Aligre, morte jeune.

IV. ETIENNE d'Aligre, III du nom, Seigneur de la Riviére, de Vieuchâteau, &c. a été Conſeiller au Parlement en Mai 1683, puis Maître des Requêtes en 1688, Conſeiller d'honneur au Parlement, & a été reçu Préſident à mortier le 18 Novembre 1701. Il a épouſé 1°. le troiſieme Avril 1684, *Magdelaine* le Pelletier, fille de *Claude* le Pelletier, Miniſtre d'Etat, Surintendant des poſtes, & Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Magdelaine* Fleuriau, morte le 19 Septembre 1702, âgée de 32 ans: 2°. le ſixiéme Août 1708, *Marie-Anne* Fontaine Delmontées, morte en couches le premier Juin 1711, âgée de 31 ans: 3°. le 17. Septembre 1711, *Magdelaine-Catherine* de Boivin, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Bonnetot, premier Préſident en la Chambre

des

des Comptes & Cour des Aydes de Normandie, & de *N.* Mallet de Graville. Du premier mariage il a eu 1. *Etienne*, mort jeune; 2. ESTIENNE-CLAUDE, qui suit; 3. *Magdelaine-Françoise*, née le deuxiéme Avril 1690, Abbesse de saint Cyr; 4. *Marie-Magdelaine-Geneviéve*, née le 19 Mars 1693, Religieuse de Sainte-Marie; & 5. *Magdelaine-Louise* d'Aligre, née le 25 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711, à *Guillaume* de Lamoignon, Seigneur de Blancmênil, Avocat Général au Parlement, morte le huitiéme Janvier 1714. Du second mariage vint 6. *Marie-Anne* d'Aligre, morte 12 jours après sa mére. Et du troisiéme sont issus, 7. *Etienne-Jean-François-Marie* d'Aligre de Boislandry, né le 19 Janvier 1717; 8. *Jeanne-Magdelaine-Catherine*, née le 18 Octobre 1712; & 9. *Marie-Catherine* d'Aligre, née le 30 Décembre 1713.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, né le 26 Mai 1694, a été reçu Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

ALILAT ou ALITTA, nom d'une Divinité des Arabes que l'on croit être la Lune. *Les Arabes*, dit Hérodote, *ne reconnoissent & n'adorent comme Dieu que Dionysius qu'ils appellent Urotalt, & Uranie qu'ils appellent Alilat:* & ailleurs en parlant de la Religion des Perses, *Ils sacrifient*, dit-il, *au Soleil & à la Lune, à la Terre, à l'Eau, au Feu & aux Vents, & anciennement ils ne faisoient des services qu'à ces choses: mais ils ont appris des Assyriens & des Arabes à sacrifier à Uranie. Or les Assyriens appellent Venus* Militta, *les Arabes* Alitta, *& les Perses* Mithra. * Hérodote, *l.* 1. & 3. Scaliger derive le mot *Alilat* d'*Halilath* mot Arabe qui signifie la Lune naissante. De là les Latins ont tiré leur *Lucina* qui n'est autre chose que Diane ou la Lune; & les Juifs leur *Lilith*, ou leur Démon nocturne qu'ils croyent ennemi des accouchées: c'est pourquoi ils écrivent sur les murailles de la chambre de l'accouchée, ces mots, *Adam, Eve, hors d'ici Lilith.* * Seldenus, *de Diis Syris, Syntagm.* 2. *c.* 2. Jurieu, *Histoire des Dogmes, &c. partie* 4. *ch.* 5.

ALIMENTAIRES, nom que donnoient les Romains à des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, que l'on élevoit aux dépens du public, & dont la dépense se prenoit sur le fisc ou sur des fonds que les Empereurs & les particuliers avoient faits & légués par testament pour l'entretien de ces hôpitaux. On appelloit ces enfans *alimentarii pueri*, & les filles *alimentaria puella.* On les nommoit aussi fort souvent du nom de leurs Fondateurs & Fondatrices. Julius Capitolinus, dans la Vie d'Antonin, surnommé *le Pieux*, dit que ce Prince institua une Communauté de filles, qui furent appellées Faustines, *Faustinæ*, du nom de sa femme, *puellas alimentarias in honorem Faustinæ, Faustinianas constituit.* Le même Auteur, parlant de l'Empereur Alexandre *Severe*, nous dit qu'il suivit l'exemple d'Antonin, en instituant une Communauté de filles & de garçons, à qui il donna son nom, & celui de sa mére, les faisant appeller *Mammæens & Mammæennes, puellas & pueros, quemadmodum Antoninus Faustinianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* * Jules Capitolin, *in Antonino & Severo.*

ALIMENTIUS, Historien. *Voyez* CENCIUS.

ALIMIBIG ou ALIMIBECONG, *Alimibigus Lacus.* Lac de l'Amérique septentrionale. Il est dans la Nouvelle France, au septentrion du Lac supérieur, dans le païs des Kiristinous ou Killistinous. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALIMIS, ville de la Tribu de Gad, dont il est parlé I. *Machab. ch.* 5. *v.* 26.

ALINCOURT (Marquis d'). *Voyez* NEUFVILLE VILLEROY.

ALINGE *Kham*, ou *Hingé Kham*, quatriéme Roi des Turcs Orientaux, de la postérité de *Turk*, fils de *Japhet*, à ce qu'on dit. Sous son régne les Turcs vécurent dans une grande abondance de toutes choses, ce qui leur fit oublier peu à peu les instructions de leurs péres; de sorte que n'ayant plus la crainte de Dieu devant les yeux, ils s'abandonnérent à toutes sortes de débauches, & à l'Idolâtrie Ce Prince eut deux enfans jumeaux, qui furent nommez *Tatar* & *Mogul*, entre lesquels il partagea ses Etats, lorsqu'il se vit caſſé de vieillesse. Ces deux Princes vécurent après la mort de leur pére en fort bonne intelligence, & chacun d'eux gouverna ses Etats avec justice & avec prudence. Mais leurs successeurs n'en uſérent pas de même, ce qui fut cause des grandes guerres qui s'émurent entre les deux nations de Tartares & de Mogols, qui tirérent leur nom de ces deux Princes. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALINGES (le Fort d'). *Arx Alingiarum*, Fort de Savoye, situé dans le Chablais, sur une colline, prés de la riviére de Drance, à deux lieues de la petite ville de Thonon. Ce Fort n'est plus qu'un tas de masures. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALIOLA ou ALIOA, *Aliadora*, Isle d'Afrique sur la Mer d'Ethiopie, entre la côte de Zanguébar, & les Isles de Madagascar, & prés de celles du Saint-Esprit, de Comoro, de Saint Christovazon, &c. Baudrand.

ALION. *Voyez* APPION.

ALIOUN ou ELIOUN, *Abûl Thiieb Abdalmûmen Ben Mohammed Ben Alioun* ou *Eloun*, surnommé *Al-Hotaïti*, parce qu'il étoit natif de la ville d'Alep en Syrie, est Auteur du livre intitulé *Erchâd Al Mobtadi.* Sa mort arriva l'an de l'Hégire 580, selon quelques Historiens; mais il y en a d'autres qui la marquent trois cens ans après, savoir, l'an 689, qui est de Jésus-Christ 1290 * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALIPE, *Alipius*, Evêque de Tagaste, ville de Numidie en Afrique, ami de saint Augustin, étoit né comme lui à Tagaste, & avoit quelques années moins que ce Saint, né en 357. Il fut son Disciple pour les Humanitez, & le suivit à Carthage, quoiqu'il se fût brouille avec son pére, & prit ses leçons de Rhétorique. Il l'accompagna à Rome, & fut engagé comme lui dans les erreurs des Manichéens. Il y étudia le Droit, & après avoir fini ses études, il exerça la charge d'Assesseur du Thréſorier-Général de l'Empereur en Italie; mais il quitta sa charge & la ville de Rome, pour suivre saint Augustin à Milan, où il fut encore Assesseur au siége du Vicaire d'Italie. Il reconnut avec saint Augustin la vérité de la Religion Catholique, & fut baptisé le même jour que lui à Milan par saint Ambroise, la veille de Paques de l'an 387. Ils revinrent de là à Rome, & repaſſérent ensemble en Afrique, où ils demeurérent dans une solitude près de Tagaste. Saint Augustin ayant été fait Prêtre d'Hippone, attira Alipe dans le monastére qu'il établit dans cette ville. Alipe fit un voyage en Paleſtine, où il fit connoissance avec saint Jérôme Au retour de son voyage, il fut élu Evêque de Tagaste en 394, deux ans avant que saint Augustin le fût d'Hippone. Il assista à plusieurs Conciles d'Afrique, & fut choisi pour un des sept Evêques qui soutinrent la cause des Catholiques contre les Donatistes dans la Conférence de Carthage, tenue en l'année 411. Il fit encore un second voyage en Italie en 420, pour solliciter l'Empereur contre les Pélagiens, & y demeura quelques années. Il est à croire qu'il survécut S. Augustin, mort l'an 430. Le Martyrologe Romain fait mention de lui au 15 d'Août. * Augustin, *Confes. l.* 6. 7. 8. *Epist.* 22. 23. 24. 25. 27. 28. 82. 123 125. 126. 188. *l.* 1. *ad Bonifac. l.* 2. *Contra duas Epist. Pelagianorum. l.* 1. & 3. *Operis imperf. contra Julian.* S. Jérôme, *Epist.* 82. M. Du Pin, *dans l'Edition d'Optat.* Baillet, *Vies des Saints.*

ALIPE, (*Alipius*) d'Antioche, Auteur d'une Géographie qui contenoit l'ancien Monde, que Jaques Godefroi a publiée en Grec & en Latin, vivoit du tems de Julien l'*Apostat*, & envoya son Ouvrage à ce Prince qui le reçut avec plaisir. On croit que c'est le même qui fut Gouverneur d'Angleterre, & à qui le même Julien avoit donné le soin de rétablir le Temple de Jerusalem. Il fut ensuite exilé en 371, pendant la persécution qui s'étoit élevée contre ceux qui avoient recherché par les voyes de la Magie, quel seroit le successeur de Valens. * Ammien Marcellin, *l.* 23. & 29. Julien, *Epist.* 30 Vossius, *de Mathem.*

ALIPE, surnommé *le Cionite*, ou *le Stylite.* *Cherchez* ALYPE.

ALIPE, Philosophe d'Alexandrie, l'un des plus subtils Dialecticiens de son tems, & contemporain de Jamblique. *Voyez* ALYPIUS.

ALIPE (Flaconius Probus) Préfet de Rome. *Voyez* ALYPIUS.

ALIPIUS. *Cherchez* ANDRONIC.

ALISCHAH MOHAMMED BEN CASSEM, étoit natif de la Province de Khovarezm, ce qui lui a fait donner le surnom de *Al-Khovarezmi.* Il est Auteur d'un livre Persien intitulé *Alshgiar el Abkam*, où il traite des jugemens Astrologiques. Cet Auteur est aussi souvent cité sous le nom d'*Ola Al Bokhari*, parce qu'il étoit de Bokhara ville de la Province Transoxane, païs d'Avicenne. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALISCHAH, Vizir d'Algiaptu & d'Abusaïd Empereurs des Mogols, de la postérité de Genghizkhan. Ce fut lui qui procura la mort de son Collégue le fameux & le savant Raschid eddin, Auteur du *Magmu al Rasjebidiab.* Le nom propre d'Alischah est composé de celui d'*Ali* & de *Schah*, qui signifie en Langue Persienne *Roi*: mais quand il entre en composition pour faire un nom propre, il ne marque point la dignité royale, & se donne indifféremment à des particuliers. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALISCHIR, Lieutenant du Sultan Hussain dans la ville de Samarcand. Tamerlan partagea pendant quelque tems le gouvernement de cette ville avec lui: mais enfin il s'en défit, & demeura ainsi seul Commandant dans cette ville, ce qui lui facilita les moyens de s'en rendre le maître absolu. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALISCHIR, Prince qui commandoit & avoit une très grande autorité dans le Chorasan l'an 904 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1498, étoit savant & curieux. Il ramassa une fort nombreuse Bibliothéque dans la ville de Hérat, & en il donna la charge à Khondémir l'Historien. Il est qualifié par cet Auteur du titre d'*Emir*, & de celui de *Nezam Aldoulet wa eddin, Ornement de l'Etat & de la Religion.* * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALISE, bourg de France en Bourgogne. *Cherchez* ALEXIE.

ALITTA. *Voyez* ALILAT.

ALJUBAROTE, *Aljubarota*, village de l'Estramadure Portugaise, à quatre lieues de la ville de Leiria, du côté du midi occidental. Ce lieu porte aussi le nom d'*Algiberoça*, & il est remarquable par une grande victoire, que Jean Roi de Portugal y remporta contre les Castillans l'an 1386. * Maty, *Diff. Geogr.*

ALIX, Reine de France, cinquiéme fille de *Thibaud* IV. dit *le Grand*, Comte Palatin de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut mariée sur la fin de l'an 1160, à *Louis* dit *le Jeune & le Pieux*, Roi de France, VII. du nom, dont elle fut la troisiéme femme. Après la mort de ce Monarque, elle fut établie Régente du Royaume, conjointement avec son frére Guillaume Cardinal, & Archevêque de Reims, pendant le voyage d'outre-mer, que Philippe *Auguste* son fils entreprit en 1190. Cette Princesse mourut à Paris le quatriéme Juin 1206, & fut enterrée en l'Abbaye de Pontigni, qu'elle avoit choisie pour sépulture * *Voyez* la Chronique de l'Abbé Robert, Religieux d'Auxerre. Guillaume le Breton. Rigord. Le P. Anselme, *&c.*

ALIX, Reine de Cypre, étoit fille d'*Henry* II. surnommé *le Jeune*, Comte de Champagne, & d'*Isabeau* de Jérusalem. Ce Henri se croisa pour le voyage de la Terre Sainte: & étant déja veuf d'*Hermanson*, ou *Hermengere*, fille unique de *Henri* Marquis de Namur, il épousa *Isabeau*, fille d'*Amaury* Roi de Jerusalem, & veuve de *Conrad*, Marquis de Montferrat, qui l'avoit enlevée à *Humfroy* de Toron son premier époux: de sorte que quelques-uns

disoient que ce mariage n'étoit pas légitime. Il en eut deux filles, ALIX & *Philippe* mariée à *Erard* de Brienne. ALIX fut mariée à *Hugues* de Lusignan, I. de ce nom, Roi de Cypre, & elle en eut *Henri* I. aussi Roi de Cypre, & deux filles, *Marie* & *Isabeau*. Le Roi Hugues mourut en 1218. On dit qu'Alix prit une seconde alliance avec *Boëmond* IV. Prince d'Antioche, dont elle fut séparée sous prétexte de parenté; & que s'étant remariée à *Raoul* de Soissons, elle mourut vers l'an 1246. * Sanut, *l.* 3. Etienne de Lusignan, &c.

ALIX de Bourgogne, Duchesse de Brabant, étoit fille d'*Hugues* IV. & d'*Yolande* de Dreux sa première femme. Elle épousa *Henri* III. Duc de Brabant, dit *le Débonnaire*, & fut mère d'*Henri* qui se fit Religieux; de JEAN I &c. Elle mourut le 23 Octobre 1273, & fut enterrée dans l'Eglise des Dominicains de Louvain, qu'elle avoit fondée avec son mari.

ALIX de Vergy, Duchesse de Bourgogne, fille d'*Hugues* Seigneur de Vergy, fut mariée en 1199 à *Eudes* III. Duc de Bourgogne. C'est celle qui fonda l'an 1230, les Dominicains de Dijon. Elle fit aussi de grands biens à d'autres maisons Religieuses, & mourut fort âgée le troisième Mai en 1251. De son mariage, elle eut 1. HUGUES IV; 2. Jeanne, mariée en 1222 à *Raoul* de Lusignan II. du nom, Comte d'Eu, morte peu après sans postérité; & 3. *Béatrix*, Dame de Montréal, mariée à *Humbert* III. du nom, Seigneur de Thoire & de Villards. * Le P. Anselme.

ALIX, Comtesse de Bretagne, fille de *Constance* héritière de Bretagne, & de Guy de Thouars, son troisième mari, épousa en 1213, *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, qui étoit fils de *Robert* II. dit *le Jeune*, Comte de Dreux, & d'*Yolande* de Couci. *Robert* étoit fils de *Robert* I. qui l'étoit de *Louis* VI. dit *le Gros*, Roi de France. Alix mourut en 1221, & fut enterrée dans l'Abbaye de Villeneuve-lés Nantes. Elle eut deux fils, 1. JEAN I; 2. *Artus* mort jeune: & 3 *Yolande* née en 1215 & mariée en 1238 à *Hugues* XI. dit *le Brun*, Sire de Lusignan, Comte d'Angoulême, &c. morte le dixième Octobre 1272. * Sainte-Marthe, le P. Anselme, &c.

ALIX, fille de *Jean* I. Duc de Bretagne, née le sixième Juin 1243, fut mariée en 1254 à *Jean* de Chatillon, I. du nom, Comte de Blois. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte en 1287, & à son retour elle mourut le deuxième Août 1288, & fut enterrée près de son mari dans l'Abbaye de la Guiche, près de Blois, qu'elle avoit fondée en 1277.

ALIX, dite aussi *Adele*, Comtesse de Crépi & de Valois, fille de *Raoul* II. Comte de Crépi & de Valois, & d'*Alix* Comtesse de Bar-sur-Aube, sa première femme, & sœur du *B. Simon* Comte de Crépi, dont le P. Dom Luc d'Achery, Bénédictin, a publié la Vie, épousa 1°. *Herbert*, IV. du nom, Comte de Vermandois. 2°. *Thibaud* III. Comte de Champagne & de Brie. Elle eut d'Herbert, *Alix* Comtesse de Vermandois, de Valois & de Crépi, qui porta toutes ses Terres à Hugues de France, surnommé *le Grand*, fils d'*Henri* I. & *tige des seconds Comtes de Vermandois*. Après la mort de ce Prince, arrivée dans le Levant l'an 1102, elle se remaria 3°. à *Renaud* II. Comte de Clermont en Beauvaisis. Une charte du Prieuré de Crépi témoigne qu'elle vivoit encore l'an 1118. Elle eut sept enfans d'HUGUES; 1. *Simon*, élu Evêque de Noyon en 1121, qui fonda l'Abbaye d'Oreamp, & mourut en Sélencie au retour de la Palestine, le dixième Février 1148; 2. HENRY, *qui a fait la branche des* Seigneurs de Chaumont en Vexin; 3. *Mahaud*, mariée en 1090 à *Raoul* Seigneur de Baugency; 4. N. mariée à *Boniface* Marquis en Italie; 5. N. mariée à *Hugues* I. Seigneur de Gournay; & 6. *Elisabeth*, mariée 1°. à *Robert* Comte de Meulan. 2°. à *Guillaume* de Varenne II. du nom, Comte de Surrey en Angleterre; 7. RAOUL I. qui étoit l'aîné, épousa en secondes noces *Alix*, dite *Petronille*, fille puînée de *Guillaume* X. Duc de Guyenne, & qui fut mère de *Raoul* II. dit *le Jeune* & *le Lepreux*, & de deux filles. On ne sait pas le tems de sa mort. Elle est enterrée à saint Arnoul de Crépi auprès de son mari. * Le P. Anselme, &c.

ALIX, Comtesse de Toulouse, dite aussi *Héle*, *Hélène* ou *Eluse*, fille d'*Eudes* I. surnommé *Borel*, Duc de Bourgogne, & de *Mathilde* de Bourgogne-Comté, fille de *Guillaume* II. surnommé *Tête-hardie*, épousa 1°. *Bertrand* Comte de Toulouse & de Tripoli, *tige des Comtes de Tripoli*: 2°. Guillaume III de ce nom, Comte de Ponthieu, eut GUY II. Comte de Ponthieu, &c. *Hugues* II. frère de cette *Alix*, laissa de *Mathilde*, fille de *Bozon*, premier Vicomte de Turenne, *Eudes* II. qui de *Marie* de Champagne, eut *Alix* de Bourgogne, femme d'*Archambaud* de Bourbon VII, puis d'*Eudes* de Déols, Seigneur de Châteauroux; duquel étant veuve, elle se fit Religieuse à Fontevrault, où elle mourut après l'an 1200. * Le P. Anselme.

ALIX de France, fille du Roi *Louis* VII. dit *le Jeune* & d'*Aliénor* Duchesse de Guienne sa première femme, née au retour du voyage que son père avoit fait en Orient, mariée en 1164 à *Thibaud* I. dit *le Bon*, Comte de Blois, Sénéchal de France, auquel elle donna sept enfans. * Robert, *in Chron.*

ALIX de France, fille du même *Louis* VII. & d'*Alix* de Champagne sa troisième femme, fut fiancée à Richard d'Angleterre, Comte de Poitou; mais le 20 Août 1195, elle épousa *Guillaume* II. Comte de Ponthieu; & elle en eut *Jean* II. mort jeune; & *Marie*, qui épousa 1°. *Simon* de Dammartin Comte d'Aumale: 2°. *Matthieu* de Montmorency, Seigneur d'Attichy.

ALIX. Il y a eu quelques autres Princesses de ce nom, dont nous faisons mention, en parlant ou de leurs pères, ou de leurs maris.

ALIX. *Cherchez* ADELAIDE.

ALIZEES, ou pour mieux dire, vents ALIZEZ. Ce sont des vents réglez & périodiques, qui regnent, ou toute l'année, ou pendant six mois, en divers parages de l'Océan Atlantique & Ethiopique, dans la Mer des Indes, où l'on les nomme *Moussons*, & dans la Mer Pacifique. Edmond Halley en a fait l'Histoire, & en a recherché les raisons, que l'on peut voir dans le quatrième tome de la *Bibliothèque Universelle*.

* ALIZUBEIR, Général du faux Prophète Mahomet, extrêmement courageux; mais du reste si extravagant, qu'il ne souffroit pas qu'on pansât son cheval à l'Armée, ou qu'on nettoyât ses habits durant la guerre: voulant garder la poussière, qu'il faisoit prendre à son retour, pour la mettre dans son tombeau. * Marmol, *l.* 2. *c.* 1.

A L K.

ALKAEST, ou ALKAHEST, nom barbare que Paracelse, van Helmont, & quelques autres Chymistes ont donné à leur prétendu dissolvant universel. Van Helmont se vante d'avoir un dissolvant par le moyen duquel il peut dissoudre, & réduire en leurs premiers principes, les métaux, les pierres, les végétaux, les animaux, & généralement toutes sortes de corps, même le verre. Bien des gens cherchent de quelle maniere on peut tirer l'Alkaest. Les uns le cherchent dans le nitre, d'autres dans le tartre, plusieurs dans le nitre & dans le tartre joints ensemble; d'autres dans ce qu'ils appellent le sel central, & le sel universel du monde. Quelques Chymistes ont donné le nom d'*Alkaest* à la liqueur des cailloux, dont on se sert pour extraire le soufre de plusieurs minéraux. D'autres l'ont donné à la liqueur de nitre fixe, parce qu'ils ont cru qu'elle étoit capable de tirer la substance sulfureuse de tous les mixtes. * Furetiére, *Dict.*

ALKALI, nom qui a été donné premiérement par les Arabes au sel qu'on tire des cendres d'une plante qu'ils appellent *Kali* & les François *Soude*. On l'a donné ensuite à tous les autres sels fixes ou lixivieux, à cause du rapport qu'ils ont avec le sel fixe de la *Soude*. Et parce que ces sels mêlez avec des acides, fermentent, on a appellé Alkali tous les volatiles, & toutes les matiéres terrestres qui fermentent avec des acides. *Tachenius*, *Sinalxe*, & quelques autres Chymistes ont prétendu que le sel *alkali* & *l'acide* étoient les seuls principes de toutes choses, & ils ont voulu expliquer par leur moyen, tout ce qu'il y a de plus difficile dans la nature; mais ce qu'ils ont avancé a paru si défectueux, & si absurde, qu'ils ont trouvé peu de Sectateurs. * Furetiére, *Dict.*

* ALKEBULAN, nom que les Arabes donnent à l'Afrique. * Baudrand.

* ALKEMADE, ancienne famille noble de Hollande, dont les Chroniques du pais font déja mention dans le XIII siécle, descend, aussi bien que celle de Poelgeest, de celle de Wassenaar, selon le sentiment des meilleurs Ecrivains du Païs. Il y a aussi un ancien château d'Alkemade proche de Warmont, & ce qu'il y a de remarquable, c'est que depuis sa fondation, il est toujours demeuré dans la même famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon van Leeuwen, *Batavia Illustrata*. G. Goris, *Délices de la campagne à l'entour de Leyde*.

ALKEN, ville & château sur la Moselle dans l'Archevêché de Tréves.

ALKENDI, grand Philosophe, fut persécuté par Albumasar: nous le connoissons sous le nom d'*Alkindus*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALKIN, *Alkinum*, autrefois grande ville, maintenant bourg de l'Arabie Heureuse en Asie. Ce lieu est dans la Principauté de la Mecque, environ à cinquante lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALKINDE (Jaques) Mathématicien célébre, a vécu dans le XIII siécle vers l'an 1235. Il laissa divers Traitez, & entre autres, un *de Radiis Stellarum*. * Luc Gauric, *In Calend. Eccles.* Vossius, *de Scient. Mathem. c.* 35. §. 30.

ALKINDUS, ALKINDE. *Voyez* ALCHINDE.

ALKMAAR. *Voyez* ALCMAER.

ALKUIN. *Voyez* ALCUIN.

ALKON. *Voyez* ALCON.

A L L.

ALLA, petite ville ou bourg d'Allemagne, sur l'Adige dans la vallée de Trente, aux confins du Véronois, appartient à la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ALLA, riviére de la Prusse Ducale. Elle baigne Allenstein, Gutstadt, Heilsperg, Bartenstein, Fridland, & quelques autres lieux moins considérables. Elle se décharge dans le Pregel à Welaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALLA, second Roi de Northumberland en Angleterre, régna dans le VI siécle. Il succéda en 559 à Ida qui étoit son parent, & porta durant près de trente ans la Couronne avec beaucoup de gloire. Il mourut en 588, ce fut de son tems que saint Augustin, Bénédictin, & Apôtre de la Grande Bretagne, y passa, pour travailler à la conversion des peuples qui y étoient encore Idolâtres. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

ALLA ou ELLY, premier Roi de Sussex ou des Saxons méridionaux en Angleterre, vivoit dans le VIII siécle. On dit que le désir d'aquérir une Couronne, l'ayant fait sortir de la Saxe avec une Armée navale, capable de le soutenir dans ce dessein, il aborda en Angleterre, où il fit des conquêtes considérables. Au bout de neuf ans il prit le titre de Roi; mais n'étant pas satisfait de ses victoires, il se mit encore en campagne. Les naturels du païs lui firent tête, & l'obligérent de se retirer dans les bornes de ses premiéres conquêtes. Trois ans après, ayant reçu un puissant secours qu'on lui envoyoit de Saxe, il entra dans le païs de Kent, s'empara des meilleures places de cette Province, & en auroit encore soûmis davantage, si la mort n'eût mis des

Digitized by Google

des bornes à ſes victoires. CISLE ſon fils lui ſuccéda. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Polydore Virgile, &c.

ALLABONA, ville. *Voyez* ALAGON.

ALLADE, ALLADIUS ou ALADINUS SYLVIUS, Roi, que Caſſiodore & Sextus Aurélius Victor nomment *Aremulus*, & d'autres *Romus* ou *Romulus*, Roi des Latins, fut célèbre par ſes impietez, qui le firent nommer *le Sacrilége*. Son orgueil l'emportoit juſques à s'égaler à Jupiter; & pour lui devenir ſemblable en toutes choſes, il faiſoit contrefaire le bruit du tonnerre par de certaines machines. Mais il périt par des coups de foudre auſſi véritables que les ſiens étoient vains & ridicules. Denys d'*Halicarnaſſe* dit qu'il fut noyé dans le Tibre, environ l'an du monde 3180, & 855 ans avant Jéſus-Chriſt. Allade avoit ſuccédé à Agrippa Sylvius. Aventin fut Roi après lui. * *Voyez* Tite-Live. Denys d'*Halicarnaſſe*. Eutrope. Caſſiodore. Euſébe, *in Chron.* &c.

ALLAH, *ALLAH* en langue Turque, eſt le nom de Dieu répété deux fois. Les Turcs prononcent ces paroles lorſqu'ils ſouhaitent un heureux ſuccès à quelqu'un, & qu'ils implorent le ſecours de Dieu, ſoit pour eux, ſoit pour d'autres. Ils répétent ordinairement le mot d'*Allah* trois fois dans leurs priéres, quelquefois deux, & quelquefois quatre ou cinq, ou même huit. Leur grand cri de guerre eſt *Allah*, *Allah*, *Allaha*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ALLAKI ou OLLAKI, nom d'une ville & d'une montagne du païs des Négres que les Arabes appellent *Soudan*, eſt ſituée en deça de la ville de Gana leur capitale, & peuplée de Juifs, de Chrétiens, & de Muſulmans. Gana eſt ſituée entre l'équateur & le premier climat; mais Allaki eſt compriſe dans le premier climat, au couchant de la ville d'Aſovan, qui eſt la *Syéne* des Anciens, où ils ont marqué le commencement du ſecond climat. La montagne qui porte le même nom, s'éléve aſſez près de cette ville, & eſt fort fameuſe pour ſes mines, où l'on trouve en abondance l'or le plus fin de tout le monde. Au pié de cette montagne il y a une grande plaine fort aride, où il y a auſſi beaucoup d'or, & il ne faut pas fouiller fort avant pour y trouver de l'eau, * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ALLAN, ville d'Aſie, ſituée au pié du Mont Caucaſe, entre la Géorgie & l'Arménie au 83 degré de longitude & au 44 de latitude ſeptentrionale.

ALLANCHES. *Voyez* ALANCHES.

ALLATIUS (Leo). *Voyez* ALLAZZI.

ALLARD (Guy) né en Dauphiné vers le milieu du XVII ſiécle, s'y eſt fait un nom par un aſſez grand nombre d'Ouvrages, qui ont tous rapport à l'Hiſtoire de cette Province. Le premier que l'on connoiſſe, eſt un Nobiliaire du Dauphiné, qui parut en 1671. Il donna l'année ſuivante la Généalogie de la Maiſon de Simiane ſur les Actes d'un Manuſcrit en velin, contenant 128 chartes depuis l'an 802, juſqu'en 1122, & publia auſſi le premier des quatre volumes in 4°. qui contiennent l'Hiſtoire Généalogique des Maiſons du Dauphiné. On prétend qu'on ne doit pas beaucoup compter ſur les recherches d'Allard; & que preſque toutes ſes Généalogies ont été dreſſées ſur les Mémoires de ceux qui y étoient intéreſſez, & imprimées à leurs dépens. Quand il compoſa cet Ouvrage, il ſe procura le titre de Généalogiſte du Dauphiné, & il étoit Préſident en l'Election de Grenoble; mais depuis il fut obligé par ſa mauvaiſe conduite de ſe défaire de cette charge. En 1673, il fit paroître un Ouvrage d'une eſpéce bien différente des premiers, dont voici le titre: *Zizimi, Prince Ottoman, amoureux de Philippine Héléne de Saſſenage.* Il lui coûta d'autant plus, comme il le dit lui-même, qu'il fut obligé de l'écrire d'un ſtile auquel il n'étoit pas accoûtumé; & afin qu'on ne ſe figurât pas que c'étoit un Roman ou une Nouvelle faite à plaiſir, il indiqua dans ſa préface les Auteurs & les endroits où il prétendoit avoir trouvé ce qu'il avoit écrit. L'Hiſtoire des trois Illuſtres du Dauphiné, qui parut en 1675, eſt une piéce plus ſérieuſe: ces trois Illuſtres ſont François de Bauſremont, Baron des Adrets; Charles Dupuy, Seigneur de Monthrun; & Soffroy Calignon, Préſident au Parlement de Grenoble. Il travailla encore depuis à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres de ſon païs, & l'on connoît quatre Ouvrages imprimez qui ſont les fruits de cette étude, ſavoir la Bibliothéque du Dauphiné, où l'on trouve les noms de ceux qui ſe ſont diſtinguez par leur ſavoir dans cette Province; l'Hiſtoire de Humbert II. Dauphin du Viennois; les Préſidens uniques & premiers Préſidens du Conſeil Delphinal, ou du Parlement de Grenoble; les Gouverneurs & Lieutenans au Gouvernement de Dauphiné. Celui-ci, qui parut en 1704, eſt le dernier qu'on ſache qu'Allard ait publié; cependant il ne mourut qu'en 1715, quarante-quatre ans après que ſon premier Ouvrage parut, & il en avoit d'autres prêts depuis longtems; car outre une Hiſtoire complette du Conſeil Delphinal, & du Parlement de Grenoble, il avoit préparé dès avant 1680, un Traité très étendu de la Juſtice, de la Police, & des Finances de France, par Ordonnances, Edits, &c. avec des Remarques Hiſtoriques & Critiques. Outre ces Ouvrages, Allard publia en 1683 les anciennes Inſcriptions de Grenoble; mais le public n'eut pas lieu d'être content du préſent qu'il lui fit, à cauſe du grand nombre de fautes que l'Auteur y fit, ou qui échappérent à l'Imprimeur. Il a donné au public les Ouvrages ſuivans: *MS. de la Juſtice, de la Police, des Finances de France &c. avec des Remarques Hiſtor. & Polit.* 4. *vol.* in folio; *Vie de François de Bauſremont, Baron des Adrets.* Grenoble, 1675. 12°; *Vie de Charles du Puy Seigneur de Monthrun.* Grenoble, 1675. 12°; *MS. Hiſtoire du Conſeil Delphinal ou du Parlement de Grenoble; Les Préſidens uniques & premiers Préſidens du Conſeil Delphinal, ou du Parlement du Dauphiné.* Grenoble, 1695; *Hiſt. de la Vie de Soffroy Calignon, Préſident au Parlement de Grenoble, Chancelier du Roi de Navarre.* Grenoble, 1675; *Hiſt. de Humbert II. Dauphin du Viennois.* Grenoble, 1688. 12°; *Le Nobiliaire du Dauphiné, ou Diſcours Hiſtorique des familles nobles de Dauphiné, avec le blaſon de leurs armoiries.* Grenoble, 1671. 12°; *Hiſt. Genealogique des Maiſons de Dauphiné*, 4. *vol.* 4°. Grenoble, 1672. 1682; *MS. Hiſt. Genéal. de* 50 *Familles de Dauphiné*, 4°; *Hiſt. Généal. de la Maiſon de Langon*, Grenoble, 4°; 1697; *Hiſt. Généal. des Familles de la Maiſon de Montchenu*, Grenoble, 4°. 1697; *Hiſt. Général. des Familles de Du Puy-Montbrun & de Marmais*, Grenoble, 4°. 1682. 1694; *Genealogie de la Maiſon de Simiane*, Grenoble, 4°. 1672; *La Bibliotheque de Dauphiné, contenant les noms de ceux qui ſe ſont diſtinguez par leur ſavoir dans cette Province, & le dénombrement de leurs Ouvrages depuis douze ſiecles*, 12°. Grenoble, 1680; *Zizimi Prince Ottoman amoureux de Philippine Helene de Saſſenage; Hiſt. Dauphinoiſe par le Preſ. Alard.* 12°. Grenoble, 1673; *Les Ayeules de ſon A. R. Marie Adelaïde de Savoye, Ducheſſe de Bourgogne, iſſues du ſang royal de France*, Paris, 1698, 12°. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de la France.*

ALLARD (Claude) apparemment de la même famille, du moins du même païs que celui dont on vient de parler, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois, eſt Auteur d'un livre imprimé à Paris, intitulé *le Crayon des Grandeurs de S. Antoine de Viennois*, qui parut à Paris en 1653. Il donna auſſi la même année à Poitiers l'Hiſtoire de la Vie de Charlotte Flandrine de Naſſau, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, ſous le titre de *Miroir des ames religieuſes*, & mourut en 1658. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de la France.*

ALLARD. *Voyez* ALARD.

ALLARDIN. *Voyez* ALARDIN.

ALLA SCHEYR. *Voyez* PHILADELPHIE.

ALLATIUS. *Voyez* ALLAZZI.

ALLATUR, ville de Moſcovie dans le Royaume de Cazan, ſur la riviére de Cama. * Baudrand.

ALLAZZI (Leo) connu parmi les Savans ſous le nom d'*Allatius*, Garde de la Bibliothéque Vaticane, s'eſt aquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle par ſon mérite & par ſon érudition. Il naquit dans l'Iſle de Chio l'an 1586, d'une famille de Grecs ſchiſmatiques. Dès l'âge de neuf ans on le mena en Italie, & il s'arrêta dans la Calabre. Enſuite il vint à Rome l'an 1600. Il y fit des progrès dans la Philoſophie & dans la Théologie; & Bernard Juſtiniani, Evêque d'Anglona, le choiſit pour être ſon Grand-Vicaire. Il remplit ſi bien tous ſes devoirs durant deux années, que Marc Juſtiniani Evêque de Chio lui confia le même emploi dans ſon Diocéſe. Il eut ainſi la conſolation de paſſer quelques années dans ſa patrie. De-là il revint à Rome, où il étudia en Médecine ſous Jules-Céſar Lagalla, & où il fut choiſi peu après pour enſeigner dans le Collége des Grecs. Le Pape Grégoire XV. l'envoya en Allemagne l'an 1622, pour faire tranſporter à Rome la Bibliothéque d'Heidelberg. Allatius devint enſuite domeſtique & Bibliothécaire du Cardinal François Barberin, & s'occupa toûjours utilement, ou à compoſer divers Ouvrages, ou à tirer des ténébres ceux de pluſieurs Auteurs anciens. Il s'aquit l'eſtime des Savans, ſous les Pontificats d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Alexandre VII. le fit Garde de la Bibliothéque du Vatican. Cet emploi étoit digne de la grande capacité d'Allatius. C'étoit un homme d'une profonde érudition; mais il n'avoit pas toûjours aſſez de juſteſſe ni de critique. Il s'étoit particulierement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs, & s'étoit ſur tout occupé à ſe ſervir de leurs Ecrits, pour faire voir qu'ils ne ſont pas ſi éloignez que l'on croit de la Doctrine & des Rits de l'Egliſe Romaine, afin de porter les Latins & les Grecs à la réunion, dont le Pape Urbain VIII. avoit alors conçu le deſſein. Il écrivoit en Latin aſſez nettement & aſſez purement, & compoſoit auſſi très bien en Grec. Quelque inclination qu'il eût pour ſes compatriotes, il ſoutint avec chaleur les Droits de l'Egliſe Romaine, & l'autorité du Pape dans toute l'étendue que lui donnent les Théologiens de la Cour de Rome. Il vécut dans le célibat, ſans vouloir entrer dans les Ordres Eccléſiaſtiques, & ne s'occupa toute ſa vie que de ſes études, ſans rechercher aucune dignité. Il fonda divers Colléges dans l'Iſle de Chio ſa patrie, & mourut à Rome au mois de Janvier l'an 1669, âgé de 83 ans. Nous avons pluſieurs Ouvrages de ſa façon, entr'autres, *Catenâ SS. Patrum in Jeremiam; Euſtathius Antiochenus in Hexameron, & de Engaſtrimytho; Monumentum Adulitanum Ptolomæi III; Confutatio tabulæ de Joanna Papiſſa; Libanii Orationes; Apes Urbanæ; De Pſellis; De Georgiis; De Simeonibus; Procli Diadochi Paraphraſis in Ptolemæi lib. IV; Socratis, Auxiſthenis, &c. Epiſtolæ; Salluſtii Philoſophi opuſculum, de Diis & Mundo; De patria Homeri; Philo Byzantin. de ſeptem orbis ſpectaculis; Excerpta varia Græcorum Sophiſtarum & Rhetorum; De libris Eccleſiaſticis Græcorum; De menſura temporum Antiquorum; De Eccleſiæ Occidentalis atque Orientalis perpetua conſenſione. Orthodoxa Græcia ſcriptorum*, 2. *vol.*; *Synaxitheon*; *Vindiciæ Synodi Epheſinæ*; *Nili opera*; *Appendix ad opera S. Anſelmi*; *Concordia nationum Chriſtianarum Aſiæ, Africæ & Europæ, in ſede Catholica*; *De octavâ ſynodo Photii*; *De interſtitiis Græcorum ad ordines*; *De templis Græcorum*; *Narthex*, &c. * Baillet, *Jugement des Savans.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.*

ALLECTUS, Préfet du Prétoire de Carauſius, Tyran en Angleterre, le tua ſur la fin de l'an 294 & ſe fit reconnoître Empereur par ſes troupes. Il en conſerva le titre juſqu'en l'an 297, parce qu'on ne l'inquiéta pas auparavant: mais Conſtantius Céſar qui avoit le département des Gaules, ayant enfin fait équiper une Flotte, entreprit cette année de ſoumettre l'Angleterre, & en vint bientôt à bout. La Flotte étoit partagée; Conſtance en conduiſoit une partie: Aſclépiodote, Préfet du Prétoire commandoit l'autre. Allectus n'ayant pu empêcher le débarquement, alla attaquer bruſquement le Préfet, qui le reçut avec beaucoup d'intrépidité: on ſe battit courageuſement de part & d'autre; mais enfin les Rebelles eurent du deſſous: Allectus, faiſant également les fonctions de Soldat & de Général, fut tué ſur le champ de bataille. * Eumenius, *in Panegyr. Conſt.* Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

ALLE-

ALLE'GORIE, l'uſage des Allégories ne s'eſt introduit que fort tard parmi les Payens; c'eſt à dire, lorsque les Philoſophes voulurent rendre raiſon des fables, & des anciennes Hiſtoires des Dieux. Il falut faire accroire à ceux qui étoient choquez de ces abſurditez, que les Poëtes avoient penſé toute autre choſe que ce qu'ils avoient dit; & de là vient le mot d'Allégorie. Car un diſcours qui à le prendre dans ſon ſens propre, ἄλλο ἀγορεύει, ſignifie toute autre choſe que ce que l'on veut dire, eſt ce qu'on appelle une *Allégorie*. Ainſi parmi les Grecs on tourna l'Hiſtoire en Allégorie, de peur que l'on ne crût que les Dieux de la Gréce avoient été des hommes aſſez corrompus. Les Juifs trouvérent admirable cette méthode d'expliquer la Religion, & s'en ſervirent pour interpréter les livres ſacrez d'une maniére plus conforme au goût des Payens. Les Chrétiens imitérent les Juifs, & interprétérent allégoriquement le V. & le N. Teſtament. Clément d'Alexandrie donna beaucoup dans les Allégories, s'imaginant relever par là la ſimplicité de l'Ecriture. Origéne qui avoit l'imagination vive & féconde, eſt tout plein d'Allégories. Il appelloit corporels ceux qui s'attachoient trop à la lettre, & qui ne s'appliquoient pas à découvrir le ſens myſtique caché ſous chaque mot, & ſous chaque ſyllabe. Origéne avoit emprunté cette méthode des Egyptiens qui étoient tout myſtérieux. Pour s'accommoder à la délicateſſe des Philoſophes, il apprit aux Grecs à tourner toute l'Ecriture en Allégorie. L'abus qu'il en faiſoit lui a attiré de rudes cenſures de pluſieurs autres Péres de l'Egliſe. Le ſavant Evêque d'Avranches donne la liſte de ces Cenſeurs, avec l'indication de quantité d'endroits où Origéne détruit le ſens littéral de l'Ecriture, pour y ſubſtituer ſes Allégories. Les écarts des Anciens auroient dû rendre les Modernes plus reſervez. * Furetiére, *Diff.* Huet, *Origeniana*, *l.* 2. *ch.* 2. *Quæſt.* 13. Barbeyrac, *Traité de la Morale des Peres. c.* 7.

ALLE'LUIA, monaſtére d'Ethiopie, dont le premier Abbé lui donna ce nom, parce qu'il voulut qu'on y chantât ſouvent *Allelúia*, c'eſt à dire, *Louez Dieu*: ce qu'il fit ſur le rapport qu'un Hermite lui avoit fait, qu'étant ravi en extaſe, il avoit vu & ouï des Anges qui chantoient ſans ceſſe *Allelúia*. Cette coutume néanmoins étoit établie dans l'Egliſe Romaine & parmi les Grecs dès le tems de ſaint Jérôme & de ſaint Auguſtin, avec cette réſerve, qu'on ne le chantoit qu'en certain tems de l'année, toûjours hors du Carême. On croit que le Pape Damaſe, qui mourut en 384, introduiſit la coutume de le chanter dans les autres tems de l'année. L'Hiſtoire nous apprend qu'on le chantoit même dans la pompe funébre des Saints, & ſaint Jérôme témoigne que cela ſe fit dans la cérémonie de l'enterrement de ſainte Fabiole. Il ajoûte que c'étoit la premiére parole que l'on apprenoit aux enfans; & que les artiſans dans Jéruſalem, & les païſans à la campagne, chantoient *Allelúia*, au lieu de chanſons profanes. C'étoit auſſi le mot par lequel on aſſembloit les Moines pour venir au chœur. Béde rapporte que les Saxons étant un jour prêts de combattre, animérent les ſoldats en criant avec joye *Allelúia*; ce qui leur fit remporter la victoire. * François Alvarès, *Relation d'Ethiopie*. S. Jérôme, *Epiſt.* 7. & dans l'*Epitaphe de ſainte Fabiole*. S. Auguſtin, *in Pſalm.* 106. S. Grégoire, *l.* 7. *Moral.* Béde, *l.* 1. *c.* 20.

ALLEMAGNE ou ALEMAGNE, païs d'Europe, avec titre d'Empire, *Germania*. Elle comprend de vaſtes Provinces, très fertiles, & des villes très magnifiques. Cependant, s'il en faut croire les Hiſtoriens anciens, elle ne renfermoit autrefois que des deſerts ſtériles, des montagnes inacceſſibles, de vaſtes forêts, de grands marais; & tout cela n'étoit habité que par des hommes barbares, & ſemblables aux bêtes farouches. Voici ce qu'en dit Tacite, qui s'eſt attaché à découvrir une partie de ce qui regarde ce païs. „ L'Allemagne, *dit cet Hiſtorien*, eſt „ renfermée entre le Rhin, le Danube, l'Océan, hormis du côté de la Pologne & de la Hongrie; & elle a pour bornes des „ montagnes, où ſont des nations très belliqueuſes. L'Océan y „ forme de grands golfes & des iſles immenſes. Le Rhin prend „ ſa ſource chez les Griſons, & deſcendant du ſommet des Alpes, va ſe décharger bien loin dans la mer du ſeptentrion, en „ gauchiſſant un peu vers l'occident. Le Danube tombe du mont „ Abnobe, & va ſe rendre dans la Mer Noire par ſix embouchures; car la ſeptiéme ſe perd dans des marécages. On dit qu'Hercule a été en ce païs, & qu'Ulyſſe même dans ſes longs & fabuleux voyages, fut porté par la tempête en Allemagne, où „ il bâtit une ville ſur le bord du Rhin, qu'on nomme encore „ *Aſciburgium*, du nom Grec qu'il lui donna. On ajoûte qu'il y „ avoit un autel qui lui étoit conſacré, ſous le titre de fils de „ Laërte; & qu'il reſte encore des monumens avec des inſcriptions Gréques ſur les frontiéres des Griſons & de l'Allemagne: „ ce que je ne voudrois ni aſſurer, ni revoquer en doute".

LE NOM D'ALLEMAGNE, ET L'ORIGINE de ſes peuples.

Les Auteurs ne ſont point d'accord ſur l'origine de cet ancien nom de *Germanie*, & de *Germains*, qu'on donnoit à l'Allemagne, & aux peuples qui l'habitoient. Si nous examinons néanmoins le ſens de Céſar dans ſes Commentaires, de Tacite, de Dion, & des autres Ecrivains de l'Antiquité, nous trouverons que ce nom fut donné à ces peuples par d'anciens Gaulois, & qu'il fut attribué aux cinq petits peuples des Eburons, des Condruſes, des Segnes, des Céréſes & des Pémanes, qui occupoient le païs où ſont aujourd'hui l'Evêché de Liége, & les Duchez de Limbourg, & de Lunebourg. En effet, ceux-ci ayant quitté leur païs, & paſſé le Rhin, pour venir s'établir dans la Gaule, ils prirent le nom de *Tongres*, comme il eſt facile de le voir dans les Hiſtoires des derniers tems de l'Empire Romain. Tous ces peuples furent appellez du nom de *Germains* ou de *Freres*, qu'on donna enſuite à ceux qui demeuroient au delà du Rhin. Les Gaulois les appelloient ainſi, quoiqu'entre eux ils ne ſe ſervi ſſent que du nom de *Die Teutſche* ou *Teutons*, qu'ils avoient formé de *Theuth*, qui eſt celui que pluſieurs nations ont donné à Dieu, ſe perſuadant qu'ils étoient deſcendus de lui; & de *Man*, nom qu'ils donnoient au premier de tous les mortels. Ils croyent auſſi que le nom de *Germains* eſt venu de celui de *Germamen*, & que *Man*, ſignifiant *Homme*, on a voulu marquer en leur Langue qu'ils n'avoient rien que de viril. Le mot d'*Allemand* ou *Allemannes*, a la même origine, ſelon eux. D'autres croyent que ce nom de *Germain* eſt tiré de celui de *Weeren*, qui veut dire, *ſe défendre*, ou de *Werren*, qui ſignifie *diſputer* & *quereller*; & qu'ils ont été appellez *Weermans*, *Guerremans* & *Germains*, comme qui diroit, *peuple guerrier & aimant les combats*. Peut-être auſſi que le nom d'*Allemands* vient de celui des Alains. Quoi qu'il en ſoit, le nom de *Germain* & de *Germanie* étoit un nom récent du tems de Tacite; & il y a apparence que les peuples qui ſe liguérent enſemble contre les Romains, ne le prirent que pour marquer leur confraternité & leur union. Quelques-uns de leurs Auteurs les font deſcendre d'Aſchenaz fils de Gomer, & petit-fils de Japhet; mais ſans s'arrêter à cette origine peu certaine, il ſuffit de remarquer en général qu'il y a plus d'apparence que, de divers peuples qui ſont venus s'établir en Allemagne, les uns ſont ſortis des Gaules, & les autres de la Scythie, de la Pannonie, & du païs des Daces.

BORNES ET LIMITES DE L'ALLEMAGNE.

Les plus anciens Géographes ont reſſerré l'Allemagne entre les Mers Baltique & Germanique au ſeptentrion, & entre les riviéres du Rhin à l'occident, du Danube au midi & de la Viſtule à l'orient. Elle gardoit encore les mêmes limites, lorſque Charlemagne entreprit de la ſubjuguer. Mais depuis on y ajoûta pluſieurs autres païs juſqu'en Italie. De là vient qu'aujourd'hui les Auteurs marquent diverſement les bornes de l'Allemagne; parce que quelques-uns y comprennent les conquêtes que la France a faites ſur elle; les autres, les Païs-Bas, qu'on nomme *la Baſſe Allemagne* ou la *Germanie Inférieure*; & d'autres, ce que les Suédois y ont d'un côté, & les Suiſſes de l'autre. Mais, ſelon l'opinion la plus commune, l'Allemagne eſt bornée maintenant au ſeptentrion par la Mer Baltique, par le Danemarck, & par la Mer Germanique; au midi par l'Italie & les Suiſſes; à l'orient par la Pruſſe, la Hongrie & la Pologne; & au couchant par les Païs-Bas, la Lorraine & la Franche-Comté. Ainſi le Palatinat, Cologne, Tréves, Liége, &c. qui faiſoient autrefois partie des Gaules, ſont incorporez à la Germanie; & au contraire, la Friſe, Groningue, Overiſſel, en ont été démembrez pour être unis aux Païs-Bas.

DIVISION DE L'ALLEMAGNE.

Depuis le régne de Charlemagne, on diviſe l'Allemagne en Haute & en Baſſe. La Haute Allemagne vers le midi, comprend l'Alſace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, la Souabe, la Baviére, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, le Tirol, les Suiſſes, les Griſons, &c. Les Provinces de la Baſſe Allemagne, vers le ſeptentrion, ſont le bas païs du Rhin, Tréves, Cologne, Mayence, la Weſtphalie, le païs de Heſſe, Brunſwick, Thuringe, Miſnie, Luſace, Haute Saxe ſur l'Elbe, Baſſe Saxe ſur l'Elbe, Mecklembourg, Lawembourg, Brandebourg, Magdebourg, & Poméranie. Il y a encore une autre diviſion de l'Allemagne qui eſt très commode, & qui la diſtingue en celle qui eſt aux environs du Rhin, celle qui eſt aux environs du Danube, & celle qui eſt aux environs de l'Oder, de l'Elbe & du Wéſer. On met dans la premiére l'Alſace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, les Electorats de Mayence, de Tréves & de Cologne, les Etats de Cléves & de Juliers, la Weſtphalie & le païs de Heſſe. Celle qui eſt aux environs du Danube, comprend la Souabe, le païs des Suiſſes, Augsbourg, Conſtance, le Duché de Wirtemberg, la Baviére, le Tirol, Saltzbourg, Paſſaw, Ratisbonne, &c. & l'Autriche, qu'on met avec la Stirie, la Carinthie, la Carniole, &c. L'Allemagne qui eſt aux environs de l'Elbe, de l'Oder & du Wéſer, comprend la Bohéme avec la Siléſie, la Moravie & la Luſace; la Haute Saxe, avec le Brandebourg & la Poméranie, & la Baſſe Saxe, avec les Archevêchez de Magdebourg & de Brémen; les Evêchez d'Halberſtat, de Ferden, & d'Hildesheim; & les Duchez d'Holſtein, de Lunebourg, de Brunſwick, &c.

DIVISION DE L'EMPIRE PAR CERCLES.

Il y a encore une autre diviſion de l'Empire en dix Cercles, qui fut faite en 1512, par l'Empereur Maximilien I.

1. Le Cercle d'Autriche comprend l'Archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windismarck, la Carinthie & le Tirol, avec les Evêchez de Trente & de Brixen. Autrefois les Comtez de Schoumbourg, de Hardek & de Riggendorf, les Seigneuries de Lofenſtein & de Wolckenſtein, les Evêchez de Gurck, de Chiemſée, de Lavant & de Selkow, avec les Bailliages ou Commanderies d'Autriche & d'Adéde, étoient au nombre des Etats de l'Empire: mais l'Empereur, Archiduc d'Autriche, les a fait rayer de la Matricule.

2. Le Cercle de Baviére renferme les Etats Séculiers & les Etats Eccléſiaſtiques. Les Séculiers ſont le Duché Electoral de Baviére, le Duché de Neubourg, la Principauté de Sultzbach, le Land-

Landgraviat de Leuchtemberg, le Comté de Meichſelrein & de Waldeck, le Comté d'Ortembourg, la Baronie de Sultzbourg, & la ville Impériale de Ratisbonne. Les Etats Eccléſiaſtiques ſont l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchez de Ratisbonne, de Paſſaw, de Freiſingen, les Abbayes de Waldaſſen, de ſaint Emeran, &c. Le Comté de Hag eſt réuni au Duché de Bavière.

3. Le Cercle de Souabe comprend divers Etats Eccléſiaſtiques & Séculiers, & quelques villes Impériales. Les Etats Eccléſiaſtiques ſont l'Evêché de Conſtance (dont la capitale eſt Merſpourg; parce que la ville de Conſtance appartient à l'Archiduc d'Autriche) l'Evêché d'Augsbourg, (celui de Coire n'eſt plus de l'Empire, & il appartient aux Griſons, Alliez des Suiſſes,) les Abbayes de Kempten, d'Urſperg, de Reichenaw, de Saint-Ulrik, de Maulbrun, &c. la Commanderie au Bailliage d'Alſace, la Commanderie d'Alſchauſen, &c. Les Etats Séculiers, ſont le Duché de Wirtemberg, le Marquiſat de Bade-Baden & de Bade-Dourlac, la Principauté de Hohen-Zollern, les Comtez de Furſtemberg, d'Oetingen, d'Hoem-Ems, de Sultz, &c. Le Comté de Montfort (dont la capitale eſt Tettung, parce que Montfort eſt à la Maiſon d'Autriche). Le Comté de Tubingue eſt uni au Duché de Wirtemberg. Les villes Impériales ſont, Ulm, Augsbourg, Nordlingen, Hall, Rotweil, Offembourg, Yſny, Bibrach, &c. (Saint-Gal, Schaffouſe, &c. ne ſont plus villes Impériales).

4. Le Cercle de Franconie contient les Evêchez de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichſtet, la Principauté du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique (dont la capitale eſt la ville de Mariendal) les Marquiſats de Brandebourg, Culenbach ou Culmbach, & d'Onſpach ou d'Anſpach; les Comtez de Henneberg, de Hohenloë ou Holach, de Caſtell, de Wertheim, de Reineck, d'Erpach, & de Schwartzenberg; les Baronies de Limbourg & de Sinzheim; les villes Impériales de Nuremberg, de Rottenbourg ſur le Tauber, de Windsheim, de Schwenfurt, de Weiſſembourg en Nordgaw, &c.

5. Le Cercle de la Haute Saxe comprend les Evêchez de Meiſſen, de Mersbourg & de Naumbourg; (ceux de Brandebourg, de Havelberg, de Lebuſs & de Kamin, ſont ſécularisez, & appartiennent à l'Electeur de Brandebourg) les Abbayes de Salved, de Riterhauſen, &c. le Duché & Electorat de Saxe, les autres Duchez de la Maiſon de Saxe, comme Saxe-Mersbourg, Saxe-Meiſſen, Saxe-Altembourg, Saxe-Weimar, &c. L'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, la Principauté d'Anhalt, les Comtez de Schwartzenbourg, de Mansfeld, de Stolberg, de Barby, de Rugenſtein, &c.

6. Dans le Cercle de la Baſſe Saxe, les Etats Eccléſiaſtiques, ſont les Evêchez de Lubeck, de Ratzebourg, & de Hildesheim. (L'Archevêché de Magdebourg a été ſécularisé par le Traité de Munſter, & a été cédé à l'Electeur de Brandebourg. L'Archevêché de Brémen a été érigé en Duché pour le Roi de Suéde. L'Evêché de Halberſtad eſt maintenant une Principauté, poſſédée par l'Electeur de Brandebourg; & l'Evêché de Swerin a été ſécularisé pour le Duc de Meckelbourg. Les Etats Séculiers ſont les Duchez de Meckelbourg, de Saxe-Lawembourg, de Brunswick, de Lunebourg, & de Holſace ou Holſtein. Les villes Impériales ſont Lubek, Hambourg, Mulhauſen en Thuringe, Goſlar, &c. Il eſt bon de remarquer ici que l'Evêque de Ratzebourg en étoit autrefois Seigneur temporel; mais par la Paix de Munſter en 1648 la Seigneurie de cette ville appartient au Duc de Meckelbourg.

7. Dans le Cercle de Weſtphalie, les Etats Eccléſiaſtiques ſont les Evêchez de Munſter, de Liége, de Paderborn, & d'Osnabruk; (celui de Minden a été changé en une Principauté, qui appartient à l'Electeur de Brandebourg; celui d'Utrecht eſt une des Provinces-Unies des Païs-Bas; & celui de Ferden eſt au Roi de Suéde: l'Archevêché de Cambray dépend aujourd'hui de la France;) les Abbayes de Corwey, de Werden, d'Eſſen, de Stablo, &c. Les Etats Séculiers ſont les Duchez de Juliers & de Cléves; les Comtez de la Marck, de Ravensberg, de Lippe, de Dillembourg, de Benthem, d'Emden ou Ooſtfriſe, &c. La Principauté d'Aremberg, enclavée dans le Cercle du bas Rhin, &c. Les villes Impériales ſont Cologne (qui n'appartient pas à l'Archevêque) Aix-la-Chapelle, Dormund, & Herfort. Weſel, Duisbourg, Soëſt, &c. ne ſont plus Etats de l'Empire, mais elles appartiennent à l'Electeur de Brandebourg.

8. Dans le Cercle du Bas Rhin, les Etats Eccléſiaſtiques ſont les Archevêchez & Electorats de Mayence, de Tréves & de Cologne: les Abbayes de Prum & de ſaint Maximin, unies à l'Archevêché de Tréves. Les Etats Séculiers ſont les Etats du Prince Palatin du Rhin, dont la capitale eſt Heidelberg; les Comtez de Naſſau, de Reiſtein, d'Iſembourg, de Salm; le Bailliage ou Commanderie de Coblentz, & la Prévôté de Selz, la ville Impériale de Gelnhauſen, &c.

9. Dans le Cercle du Haut Rhin, ou Cercle d'Alſace, les Etats Eccléſiaſtiques ſont les Evêchez de Wormes, de Spire, de Bâle, dont le ſiége eſt à Porentru; de Lauzanne, dont l'Evêque réſide à Fribourg, & de Genéve, qui fait ſa réſidence à Annecy. L'Archevêché de Beſançon, & les Evêchez de Strasbourg, de Mets, de Toul & de Verdun, dépendent de la France. L'Evêché de Sion n'eſt plus de l'Empire, & l'Evêque eſt allié des Cantons Suiſſes Catholiques. Les autres Eccléſiaſtiques ſont le Grand Prieur d'Allemagne de l'Ordre de Malte, dont la réſidence eſt à Heitersheim: les Abbayes de Fulde, de Murbach, de Luders, &c. Les Etats Séculiers ſont les Etats des Princes Palatins de Sponheim, de Veldentz, de Laurereck, de Zweibruck, ou des Deux-Ponts; les Landgraviats de Heſſe-Caſſel & de Heſſe-Darmſtat; les Comtez de Waldek, de Sarbruk, d'Eyſenbourg, &c. Les villes Impériales de Wormes, de Spire, de Francfort, &c. (Haguenaw, Weiſſembourg, & les huit autres villes du Haguenaw, qui étoient Impériales, appartiennent au Roi de France.)

10. Le Cercle de Bourgogne ne contient à préſent dans les Païs-Bas, que les Etats qui appartiennent à l'Empereur; ſavoir une partie du Duché de Brabant, (ou ſont auſſi la Seigneurie de Malines, & Anvers auquel on donne le nom de Marquiſat du ſaint Empire) du Duché de Gueldre, du Duché de Limbourg, du Comté de Namur, du Comté de Hainaut, & du Comté de Flandres. Les autres parties & Provinces des Païs-Bas, appartiennent au Roi de France & aux Hollandois. Le Comté de Bourgogne, qui donnoit le nom à ce Cercle, eſt au Roi de France. La Baronie de Breda, dans le Brabant Hollandois, eſt au Prince d'Orange. Les Comtez d'Egmond, dans la Nord-Hollande, & Meilein dans la Hollande méridionale, ne ſont plus de l'Empire, ni le Comté de Berg, qui eſt enclavé dans celui de Zutphen. Le Comté de Horn eſt à l'Evêque de Liége, & le Roi d'Eſpagne l'a fait rayer de la Matricule de l'Empire.

11. Il faut remarquer qu'il y a eu des villes Impériales hors de ces dix Cercles; comme Prague, dans la Bohême, Dantzick, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, & Braunsbourg, dans la Pruſſe Royale, Konigsberg, dans la Pruſſe ducale, Riga, Pernau, Rével & Derpt, dans la Livonie. *Voyez* Membres de l'Empire dans l'Article EMPIRE.

DIOCESES ET UNIVERSITEZ d'Allemagne.

Les Diocéſes d'Allemagne ſont encore une diviſion aſſez naturelle. Les Archevêchez ſont Mayence, Cologne, Tréves, Saltzbourg, Magdebourg, Brémen, & autrefois Beſançon dans la Franche-Comté, Prague dans la Bohême, & Malines dans les Païs Bas. L'Archevêque de Mayence a douze Suffragans, Wormes, Wirtzbourg, Spire, Aichſtet ou Eichſtet, Strasbourg, qui appartient aujourd'hui à la France, Werden, Coire dans le païs des Griſons, Hildesheim, Augsbourg, Paderborn, Conſtance, & Halberſtat. Tréves n'a que trois Suffragans, Mets, Toul & Verdun, qui ſont aujourd'hui au Roi de France, & qui lui ont été cédez par le XLIV Article de la Paix de Munſter. Cologne a eu cinq Suffragans, Liége, Munſter, Osnabruck, Minden & Utrecht; mais en 1559 ou 1560 cette derniere Egliſe fut érigée en Métropole. Magdebourg a pour Suffragans, Meiſſen, Mersbourg, Naumbourg, Brandebourg & Havelberg. Ceux de Saltzbourg ſont ces onze, Freiſingben, Ratisbonne, Paſſaw, Breſſenon ou Brixen, Gurez ou Gurck & Goritz, Lavemande ou Lavenmuntz & Lavamind, Seckaw, Chiemſée, Vienne, Neuſtat, & Labach ou Laubach. L'Archevêché de Bremen a pour Suffragans Lubeck, Ratzebourg & Swerin. Beſançon dans la Franche-Comté, n'a que trois Suffragans, Lauzanne, Bâle & Belley, qui eſt en France. Prague, a pour Suffragans Leitomerits & Konigsgratz dans la Bohême, & Olmutz dans la Moravie. L'Archevêché de Malines a ſix Suffragans, Anvers, Bruges, Gand, Ypres, Ruremonde & Bois-le-Duc. Ce dernier eſt ſous la domination des Etats Généraux, & l'Evêque de cette ville fait ſa réſidence à Geldorp. Nous marquons en parlant des Cercles de l'Empire, & de leurs Priviléges, quels ſont les Evêques qui ont droit d'aſſiſter aux Diétes générales de l'Empire. Outre tous ces Diocéſes, il y a encore l'Evêché de Bamberg, qui depend immédiatement du ſaint Siége, Breſlaw en Siléſie, Lebuſs, & Camin dans la Poméranie, Suffragans de Gneſne en Pologne. L'Evêché de Trente, Suffragant du Patriarche d'Aquilée. Il faut auſſi remarquer qu'entre les autres Diocéſes déja nommez, il y a deux Archevêchez & treize ſiéges d'Evêques, qu'on a ſécularisez par les Traitez de Paſſaw, d'Osnabruck & de Munſter, pour en abandonner la jouiſſance aux Proteſtans. Les Archevêchez ſont Magdebourg & Brémen; & les Evêchez ſont Halberſtat, Minden, Werden, Naumbourg, Mersbourg, Meiſſen, Brandebourg, Havelberg, Ratzeburg, Swerin, Lebuſs, Camin & Lubeck. Nous pouvons ajoûter Osnabruck, que les Catholiques & les Luthériens poſſédent alternativement. Lauzanne, Genéve & Sion, retiennent le titre de Princes du ſaint Empire. Les Calviniſtes ſont les maîtres à Genéve & à Lauzanne, l'Evêque de cette derniére ville fait ſa réſidence à Fribourg; & l'autre à Anneci. Celui de Conſtance la fait ou à Mersbourg ou à Peterhauſen. Il y a auſſi en Allemagne des Evêchez qui ſont unis, comme ceux de Wormes & de Spire, à celui de Mayence, &c.

Les Univerſitez d'Allemagne ſont:

Altorf.	Kiel.
Breſlaw.	Konigsberg.
Cologne.	Lawingen.
Dillinghen.	Leipſic.
Elbing.	Marpurg.
Erfort.	Mayence.
Francfort ſur l'Oder.	Meiſſen.
Fribourg.	Paderborn.
Gieſſen.	Prague.
Grats.	Roſtock.
Gripswalde.	Siegen.
Halle en Baſſe Saxe.	Strasbourg.
Heidelberg.	Tréves.
Helmſtadt.	Tubingue.
Jena.	Vienne.
Ingolſtadt.	Wittenberg.

Et quelques autres dont on ſera mention en parlant des villes ou elles ſont établies.

Sous le mot d'*Univerſité*, on trouvera en quelle année & par qui ces Univerſitez ont été fondées.

FLEUVES, MONTAGNES ET FORÊTS.

Les plus célébres fleuves d'Allemagne ſont le Rhin, lequel venant

nant des Alpes des Grisons, vers le Mont saint Bernard, passe par le Lac de Constance, & reçoit la Moselle, le Necker, le Mein, la Lippe & quelques autres. Le Danube qui reçoit le Lech, l'Iser, l'Inn, le Nab, &c. L'Elbe, l'Oder, le Wéser, & plusieurs autres. La chaîne des montagnes qui environne la Bohême, tient le premier rang entre celles du païs que nous décrivons. Il y a le mont Abnobe ou Abenow, dans le Duché de Wirtemberg, proche des sources du Danube, que les Habitans appellent aujourd'hui *Die-Baer*; le Taunus des Anciens vers Mayence, à présent nommé *Der Hayrich*; les *Sudeti* ou *Sudeti*, qui sont aujourd'hui les montagnes de Riſemberg, Wendenberg & Fiechtelberg, où sont (selon Bertius) Holfeld, Culembach, Bareith ou Beireut, & Hoff; le mont Cetius, que Strabon nomme Κίτιος ὄρος, (Lazius assure qu'il porte aujourd'hui les noms de Kalemberg, de Schneberg, de Densberg, de Smering, de Plaitz, &c. dans la basse Autriche;) le Mont saint Godard; le Mont Jura, une partie des Alpes, &c. sur les frontiéres d'Allemagne. Entre les Forêts celle que les Historiens ont tant célébrée dans leurs Ecrits, est l'Hercinie, qui avoit soixante journées de longueur, & neuf de largeur. La Forêt Noire, que les Romains nommoient *Forêt de Mars*, & Ptolomée *Désert des Helvetiens*, en est une partie. Elle occupe tous les païs qui sont aux environs du Rhin, entre l'Alsace & le Lac de Constance; & elle donne le nom à quatre villes que l'on nomme forêtiéres; qui sont Rheinfelden, Seckingen, Lausſembourg & Waldshut. Celle qui est du côté de Bohême, a le nom de Bohemerwaldt: & celle qu'on trouve vers la Thuringe, est Thuringerwaldt. La Forêt que les Anciens nommoient *Bacenis*, partie de l'Hercinie, est le Hartwaldt dans la Basse Saxe. Nous pouvons y ajoûter celles de Heric, de Spethar, &c.

MOEURS DES PEUPLES D'ALLEMAGNE.

Tacite parlant des anciens Allemands, dit qu'ils n'ont point été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples: c'est pourquoi ils se reſſemblent presque tous; car ils ont, dit-il, les cheveux blonds, les yeux bleus, un regard farouche, une taille avantageuſe, le corps néanmoins incapable d'un long travail, & qui n'a que la premiére impétuosité, supportant difficilement le chaud & la soif, & facilement le froid & la faim, à cause de la constitution du païs. Ceux qui demeurent sur notre frontiére recherchent l'argent à cause du commerce, & connoiſſent certaines piéces anciennes de notre monnoye, qu'ils aiment mieux que les autres, comme celles qui portent la marque d'une ſcie, ou d'un chariot. Le reſte trafique encore par échange, comme les premiers hommes. Leur cavalerie n'a que la lance & le bouclier. L'infanterie porte auſſi des dards, & chaque ſoldat en a pluſieurs, qu'il sait lancer avec beaucoup de force & d'adreſſe, n'étant point empêché de ſes habits ni de ſes armes; car ils n'ont qu'un ſaye pour tout vêtement. A conſidérer leurs troupes en général, l'Infanterie est la meilleure: c'est pourquoi ils la mettent parmi la cavalerie. C'est une infamie parmi eux d'abandonner ſon bouclier, & ceux qui l'ont fait, n'oſeroient plus ſe trouver aux aſſemblées ni aux ſacrifices. En l'élection de leurs Rois, ils ont égard à la naiſſance: & en celle des Chefs, à la vertu. Il n'y a parmi eux que les Prêtres qui ayent droit d'empriſonner & de punir. Ils ſe ſervent d'une invention particuliére pour ſavoir l'évènement des grandes guerres; ils prennent un captif du parti contraire, auquel ils oppoſent un de leur parti, & ils jugent de l'iſſue de la guerre par celle de leur combat. Ils comptent par nuits, & non point par jours, comme nous faiſons; & dans les ordres qu'ils donnent, ils mettent, *une telle nuit*, & non pas *un tel jour*, parce qu'il leur ſemble que la nuit est la premiére. Ils sont armez dans le conſeil, & les Prêtres ſeuls ont droit de faire faire ſilence, comme ils ont droit auſſi de punir. La peine est différente ſelon la diverſité du crime. On pend à un arbre les traîtres & les déſerteurs. On étouffe les lâches & les infames dans un bourbier, puis on les couvre de clayes. Le ſaye qu'ils portent pour tout habit, comme on l'a remarqué ci-deſſus, est attaché d'une agraffe, ou d'une épine: le reſte du corps est nud. Les plus riches ont des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes & des Sarmates, mais juſtes, & qui marquent la forme des membres. Ils ſe vêtent auſſi de fourrures. Les femmes y sont vêtues comme les hommes, hormis qu'elles portent une eſpéce de chemiſe de lin ſans manche, bordée de ſoye cramoiſie, qui leur laiſſe les bras & le ſein découverts. Les mariages néanmoins y sont chaſtes, & la chaſteté n'y est point corrompue par les feſtins, par les aſſemblées, ni par les ſpectacles. On n'y donne ni on n'y reçoit point de lettres, ou de billets de galanterie: de ſorte qu'il y a peu d'adultéres dans un ſi grand peuple. Quand il s'en trouve, on en fait la punition ſur le champ. Le mari raſe ſa femme, & l'ayant dépouillée en préſence de ſes parens, la chaſſe de chez lui à coups de bâton, & la promène de la ſorte par le village. On n'y ſouffre pas de ſecondes noces; & une femme prend un mari comme on prend un corps & une ame. C'est une abomination pour eux de défaire ſes enfans, ou de s'empêcher de concevoir. Chacun est élevé dans ſa famille, ſans autre nourrice que ſa mére. Il n'y a guéres de peuple qui ſe plaiſe plus à traiter & à recevoir les Etrangers: c'est un crime de fermer ſa maiſon à qui que ce ſoit. Quand vous arrivez chez quelqu'un, il vous donne ce qu'il a: & lorſqu'il n'a plus rien, il vous méne lui-même chez ſon voiſin, qui vous reçoit avec le même viſage & la même franchiſe. Ils boivent de la biére: car il ne croit point de vin en leur païs. Leur nourriture est fort ſimple, de fruits ſauvages, de lait caillé, de venaiſon; & ils vivent ſans friandiſe & ſans dépenſe. Ils n'ont qu'une ſorte de ſpectacles; leurs jeunes gens ſautent tout nuds entre les pointes des épées & des Javelots. Ils ne partagent point l'année en quatre ſaiſons comme nous: & l'automne leur est inconnue auſſi-bien que ſes préſens. Leurs funérailles ſont ſans pompe & ſans magnificence: ils brûlent ſeulement les corps des perſonnes de condition avec quelque bois particulier, ſans mettre ſur le bucher ni parfums, ni vêtemens, mais ſeulement les armes, & quelquefois le cheval du mort. Leurs ſépultures ſont faites de gazon, & ils mépriſent l'appareil de nos tombeaux. Ils préférent le ſouvenir au deuil, & laiſſent les pleurs aux femmes. Du reſte ils ſont grands buveurs, & fort grands joueurs, juſques à ſe jouer eux-mêmes, après avoir perdu tout leur bien. Voilà une partie de ce que l'Hiſtorien Tacite rapporte des coutumes & des mœurs des Allemands. Céſar parlant des mêmes peuples, nous dit qu'ils n'ont ni Prêtres, ni ſacrifices, & qu'ils ne comptent entre les Divinitez que celles qu'ils voyent, & dont ils reſſentent les effets, comme le Soleil, la Lune & le Feu; & que la guerre & la chaſſe ſont tout leur exercice. * Céſar, *dans la guerre des Gaules l. 6.* Les Allemands de ce tems ſont laborieux, ſimples, fidéles, bons guerriers, braves; mais cruels, adonnez au pillage dans les combats, & toujours prêts à marcher pour de l'argent; fermes dans la religion qu'ils embraſſent, lents en leurs conſeils, vaillans, vrais amis; mais avec cela ennemis couverts, défians & ſoupçonneux, & ſur tout blâmez de ce qu'ils aiment à manger & à boire avec plus d'excès qu'aucune autre nation du monde. Ces peuples étoient autrefois groſſiers & barbares, mais ils ſe ſont polis & civiliſez avec le tems. Bodin dit que l'application aſſidue à l'étude, pour les connoiſſances humaines; & les ſentimens de religion pour les divines, ont beaucoup perfectionné les Allemands: ce qui n'empêche pas néanmoins qu'ils ne ſoient toujours un peu Allemands dans leurs Ecrits, c'est à dire, que quoiqu'il n'y ait point de Science à laquelle ils ne ſoient parvenus par leur travail & par leur induſtrie, on ne trouve point dans les Ouvrages des Auteurs de ce païs, la ſubtilité, le brillant, la vivacité, la politeſſe & les autres beautez qui ſe voyent dans les Ecrits des Grecs & des Romains. On peut dire qu'ils ne réuſſiſſent qu'à force d'application au travail: c'est pourquoi un Italien, pour marquer que cette nation est laborieuſe, diſoit en raillant, *que les Allemands ont l'eſprit, non pas dans la cervelle* comme les autres hommes, *mais ſur le dos.* C'est pour cette raiſon que les Allemands ne ſont pas ordinairement excellens Poëtes, ni grands Orateurs, parce qu'ils manquent de feu, de vivacité, & d'imagination pour la Poëſie, & pour les piéces d'Eloquence. Leurs Hiſtoriens s'éloignent quelquefois de la vérité par quelque intérêt particulier, ou par une crédulité exceſſive; & leurs diſcours ſont ſouvent remplis de verbiage & de fatras, comme l'avoue Keckerman. A l'égard de la Philoſophie & des Belles Lettres, les Allemands y ont aquis de la réputation. Ils ont de l'inclination pour la Muſique, ils aiment les Sciences, & ils ſont induſtrieux & inventifs pour les Ouvrages de Méchanique. La grande lecture des Auteurs les a rendus bons Humaniſtes; & c'est ce qui les a portez à entaſſer trop de citations dans leurs Ecrits, & à faire paroître trop d'affectation, pour les Antiquitez Gréques & Romaines. Scaliger aſſure, que la maniére des Allemands est d'amaſſer des Lieux Communs, & de faire des recueils plutôt que de produire rien du leur. Un Auteur de nos jours (le P. Bouhours) ſemble avoir voulu diſputer aux Allemands la qualité de bel eſprit; mais il n'a point prétendu leur ôter la gloire d'être de bons eſprits. Et tout homme de jugement doit convenir, qu'un Allemand qui s'est rendu bon eſprit par ſon induſtrie & par ſon travail, est plus louable qu'un Italien ou un François, qui étant né bel eſprit, ne l'employe qu'à de vains amuſemens. La force du génie des Allemands a paru depuis quelques ſiécles dans l'Invention de l'Imprimerie, de l'Artillerie, du Compas de proportion, & dans la découverte de pluſieurs ſecrets d'Aſtronomie, & de Mathématique. Dans le IX ſiécle ils ont commencé d'avoir des Gens de Lettres; avant ce tems, ils ne les connoiſſoient pas beaucoup. Depuis ils en ont eu pluſieurs, comme Rabanus Maurus, Othon de Freiſinghen, Hermannus Contractus, Albert le Grand; & dans les derniers ſiécles, Agricola, Trithéme, Glaréanus, Mélanchthon, Camérarius, Geſner, Vadianus, Eckius, Simler, Bullinger, Clavius, Gretſer, Coccius, Albert Crants, Longolius, Cuſpinien, Aventin, Sleidan, Goltzius, Lange, Fuſch, Paracelſe, Agrippa, Regiomontan, Zuinger, Fabricius, Pontanus, Buſchius, Wolfius, Amélius, Peutinger, Purbachius, Xylander, Velſerus, Marquardus Freher, Holſtenius, Buxtorf, Kircher, & un très grand nombre d'autres. L'amour des Sciences leur a fait établir ce grand nombre d'Univerſitez qu'ils ont. Ils ne manquent pas auſſi de belles Bibliothéques, témoin celle de l'Electeur Palatin, que le Comte de Tilly, Lieutenant Général du Duc de Baviére, prit en 1620, & que l'on envoya à Rome, où elle fait un des plus riches ornemens de celle du Vatican. Les Allemands ont auſſi divers cabinets de médailles & d'autres curioſitez. Ils donnent dans les nouveautez des expériences Chymiques; & on prétend que c'est parmi eux qu'on trouve ces viſionnaires entêtez de la Pierre Philoſophale, & de ceux qu'on nomme *Freres de la Roſe-Croix.* Scaliger dit que les Allemands ſont glorieux, & qu'ils regardent le monde de travers. En Allemagne, ajoûte-t-il, il n'y a ſi petit Prince, qui ne penſe être de meilleure maiſon que le Roi de France. Ils ont des jeux particuliers, dont quelques-uns ſont un peu bizarres; & ils aiment extrêmement la chaſſe, qui est pour l'ordinaire le plus grand revenu de la nobleſſe. La Langue Allemande est proprement un dialecte de la Teutonique; bien que quelques Auteurs ayent écrit qu'elle est une Langue-mére. Mais cette recherche n'est pas de ce ſujet. Les Allemands Catholiques ſuivent le Calendrier Grégorien, & les Proteſtans ſe ſervent de l'ancienne façon de compter. Ils s'imaginent que ce ſeroit avoir trop de déférence pour Rome, que de ſuivre une correction qu'ils croyent raiſonnable dans le fond, mais qu'ils improuvent dans

Digitized by Google

dans la pratique, parce qu'elle a été faite par l'ordre d'un Pape.

LE GOUVERNEMENT.

L'Allemagne a toûjours été soumise à tant de Princes, qu'il ne faut pas douter que leur maniére de gouverner n'ait été très différente. Nous pouvons dire en général, que les peuples qui la composent ont toûjours beaucoup aimé la liberté; & que ce n'est qu'avec une grande violence qu'ils ont été obligez de se soumettre aux Romains, & dans la suite aux François. Mais pour eux, ils ont souvent fait des courses dans les pais étrangers. Les Cimbres & les Teutons furent les premiers qui se firent connoître aux Romains, en se jettant dans les Gaules & dans l'Italie, pour y chercher un meilleur pais que le leur, & y établir leur demeure. Caius Marius les défit en partie à la descente des Alpes, & en partie en Provence. Depuis, Jules-César ayant dompté les Gaules, résolut de passer le Rhin, & d'attaquer les Germains. Cette entreprise fut le commencement d'une guerre longue & cruelle; & si les Romains y ont quelquefois triomphé, leurs Historiens avouent ingénûment, que les Allemands n'ont jamais été entiérement vaincus & assujettis. Il est vrai que les peuples qui demeuroient entre l'Italie & le Rhin, furent soumis du tems d'Auguste & de Tibére; mais après la mort de ces Empereurs, les Romains n'ont pu conserver que ceux qu'on appella premiérement du nom d'Allemands, qui se revoltérent encore environ l'an 200, & qui firent souvent des courses dans les Gaules. Le reste de l'Allemagne, au delà du Danube & de l'Elbe, ne fut jamais assujetti; puisqu'au contraire les Goths, les Bourguignons, les Vandales, les Lombards, & quelques autres nations, s'étant jettées sur les terres de l'Empire Romain, les occupérent presque toutes. Clovis I. Roi de France, commença à les soumettre à la bataille de Tolbiac ou de Zulpic, en 496. Depuis, Clotaire Roi de France, & Thierry Roi d'Austrasie, fils du même Clovis, défirent les Thuringiens en 530 & en 532. Ce dernier ayant fait venir à Zulpic sur la parole, leur Roi Hermenfroy, il le fit précipiter du haut des murailles en bas. Dans la suite les successeurs de Thierry gouvernérent par des Ducs, les peuples qu'ils avoient soumis en Allemagne. Les autres vivoient presque tous en forme de République; & il n'y en avoit que très-peu qui se fussent soumis, ou à des Rois, ou à des Capitaines, dont l'autorité étoit limitée par la raison & par les loix. Les victoires de Charlemagne donnérent des Chefs à tous ces peuples differens. Les Saxons furent les premiers soumis; ensuite Tassillon Roi de Baviére, & le reste de l'Allemagne suivit jusques à la Vistule & à la Mer Baltique. On croit même que les Esclavons, qui occupoient alors une partie de ce qui est aujourd'hui du Royaume de Pologne, reconnurent par des tributs le pouvoir & les victoires du plus grand Prince qui fût alors. Ce fut dans ce tems qu'on divisa l'Allemagne en diverses Provinces. Les Gouverneurs y avoient des noms differens. Les Ducs y étoient les principaux; & ceux mêmes qui avoient le plus de pouvoir & d'autorité. Ils étoient comme Vicerois, & ils répréfentoient la personne du Prince. Il y avoit aussi deux sortes de Comtes, dont les uns défendoient les Provinces les armes à la main, & les autres rendoient la justice. Ceux-ci étoient obligez de suivre la Cour, & d'accompagner le Prince, & on les appella *Comites*. Les Allemands les ont nommez *Graven*. Et c'est de là qu'est venu le nom de *Landgrave*, *Juge d'un pais*, de *Burggrave*, *Juge* ou *Commandant d'une ville*, &c. Charlemagne ne négligea rien pour adoucir l'esprit farouche de ces peuples, que l'amour de la liberté portoit continuellement à la revolte. Mais ils rompirent souvent ses mesures; & recommençant toûjours leurs pratiques, ils lui fournissoient de nouveaux sujets de triomphes & de victoires. Ce Prince songea principalement à se les assurer par le lien de la conscience; & dans ce dessein il y établit des Evêques, & y envoya des Missionnaires pour les instruire dans le Christianisme. Cet Empereur mourut en l'année 814. Louis *le Débonnaire*, son fils, Roi de France & Empereur, lui succéda; & des trois fils qu'il eut d'*Ermengarde* sa premiére femme, Lothaire l'aîné fut Empereur; Pepin le second fut Roi d'Aquitaine; Louis *le Pieux*, qui étoit le troisiéme, eut l'Allemagne, sous le nom du Royaume de Germanie; & Charles II. dit *le Chauve*, qu'il avoit eu de *Judith*, fut Roi de France. Pour connoître ici la succession des Empereurs & des Rois de Germanie, il faut remonter à Lothaire & à *Louis le Pieux*. Lothaire fut associé à l'Empire à Aix-la-Chapelle en 817. Depuis, il prit l'habit de Religieux de S. Benoît dans l'Abbaye de Prum, & y mourut en 855. Entre divers enfans qu'il laissa, Louis II. l'aîné lui succéda à l'Empire, & fut couronné en 844, & en 849. Il mourut l'an 875. Ensuite Charles *le Chauve*, Roi de France, oncle de ce Louis, se fit couronner Empereur, & mourut en 877. Onuphre, Baronius, & quelques autres, ont cru que Louis *le Bégue* fut ensuite Empereur; mais il est sûr que ce fut Charles III. dit *le Gras* ou *le Gros*, de la famille des Rois de Germanie. Il étoit fils de Louis *le Pieux*, lequel étant mort en 876, laissa Carloman Roi de Baviére; Louis II. dit *le Jeune*, Roi de Germanie, qui mourut en 882; & Charles, dit *le Gros*, mort en 888; Carloman, qui mourut en 880, *laissa un fils naturel, nommé* Arnoul, *qui fut Empereur, & il mourut l'an* 899.

Il eut d'*Otte* son épouse, *Louis* III. Roi de Germanie, que les Allemands mettent au nombre des Empereurs, & qui mourut sans postérité l'an 912. Ainsi la famille de Charlemagne ne garda l'Empire que 112 années. Après la mort de Charles *le Gros*, les Italiens se firent des Empereurs, que nous nommerons dans la suite Chronologique des Princes qui ont tenu l'Empire. Après la mort de Louis III, les Allemands mépriſant la jeunesse, & le peu de valeur de Charles *le Simple*, Roi de France, à qui l'Allemagne appartenoit légitimement comme héritier de Charlemagne, ils élurent Conrad, mort en 918; puis Henri I, surnommé l'*Oiſeleur*, qui mourut en 936. Celui ci profita du malheur & de la foiblesse de Charles *le Simple*, pour usurper ce que les François possédoient encore au delà du Rhin. Baronius & les Italiens ne nomment ces deux Princes que Rois d'Allemagne, parce qu'ils n'ont pas été couronnez par des Papes; mais cette délicatesse est trop grande. Othon I. dit *le Grand*, fils de Henri, lui succéda, & il fut suivi des autres Empereurs, dont nous donnerons la suite plus bas, après avoir parlé de l'Empire, & de la maniere dont il est aujourd'hui gouverné par l'Empereur, & les Etats qui le composent.

LA RELIGION DES ALLEMANDS.

Les anciens Germains avoient presque les mêmes Dieux que les Gaulois. Ils avoient grande inclination à rendre leurs hommages à des Divinitez visibles, & c'est pour cette raison qu'ils adoroient les Astres & les Elemens, & sur tout le Soleil, la Lune & le Feu. Ils célébroient encore dans leurs vers l'Histoire d'un Dieu né de la Terre nommé *Tuiſton*, & de son fils *Man*, que quelques-uns croyent être le même qu'Adam. Mercure étoit en grande vénération parmi eux; & ils lui sacrifioient même des hommes, au lieu qu'ils n'immoloient aux autres que des victimes ordinaires. Une partie des Suéves adoroient Isis sous la figure d'un vaisseau. Ils ne croyoient pas que la grandeur des Dieux permît de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des temples; mais ils se contentoient de leur consacrer des forêts dont ils adoroient ce qu'il y a de plus caché. Ils étoient tout à fait adonnez aux augures & aux sorts, sans y observer pourtant grande cérémonie. Car ils coupoient simplement en plusieurs piéces une branche de quelque arbre fruitier, & les marquant de certains caractéres, ils les jettoient à l'avanture sur un drap blanc. Alors le Prêtre, ou le pére de famille, si c'étoit dans quelque maison particuliére, levoit trois fois chaque brin, après avoir prié les Dieux, & conjecturoit de l'avenir par les caractéres heureux ou malheureux tracez sur les morceaux de bois, que le hasard lui avoit fait lever. Les Prêtres seuls avoient droit de punir les coupables, & de juger les affaires d'importance. Voilà ce que rapporte Tacite touchant la Religion des anciens Germains. Mais il faut observer que cet Historien donne des noms Romains & Grecs aux Dieux de la Germanie, à cause de quelque legére ressemblance que l'on remarquoit entre le culte & les statuës de ces Dieux. Le peu de communication que ces peuples avoient avec les autres, & l'ardeur qu'ils témoignoient pour la liberté, est la cause qu'ils n'ont été véritablement éclairez des lumiéres de l'Evangile, qu'après avoir été soumis par les armes des François, depuis Clovis jusques à Charlemagne. Saint Boniface qui a merité le nom d'Apôtre d'Allemagne, y établit les véritez du Christianisme. Dans le commencement du XVI siécle, Martin Luther travailla à la Réformation de l'Eglise. Les Princes auroient pu d'abord s'opposer à ces révolutions, si les intérêts de la Religion les eussent autant touchez, que ceux de leurs Etats. Mais l'injuste jalousie de l'Empereur Charles-*Quint*, contre la France & contre ces Princes, le projet ambitieux qu'il faisoit d'établir une Monarchie Universelle, & la trop grande facilité qu'il eut de permettre aux Protestans l'exercice de leur nouvelle Religion, firent triompher, le schisme. Ce Formulaire ou Décret qu'on fit à Augsbourg, & qu'on nomma *Interim*, fut en partie cause de ces changemens. L'Empereur y assembla, en 1548, des Théologiens de l'un & de l'autre parti; & ils y permirent non seulement le mariage des Prêtres & la communion sous les deux espéces, mais encore d'autres pratiques qui furent improuvées des uns & des autres. Aujourd'hui l'Allemagne est composée de peuples de toute sorte de créance, bien qu'on n'y souffre publiquement que l'exercice de la Religion Catholique, de celle des Luthériens & de celle des Reformez.

CONCILES D'ALLEMAGNE.

On met ici sous le nom d'Allemagne quelques Conciles, parce qu'on ignore celui des villes, où ils ont été célebrez. Saint Boniface Apôtre d'Allemagne assembla souvent les Clercs de son Eglise, pour faire des réglemens salutaires; mais de toutes ces assemblées, il n'y en eut point de plus illustre & de plus utile que celle qui est placée par la plupart des Auteurs sous l'année 740. On y travailla avec beaucoup de soin à fixer tout ce qui pouvoit regarder la discipline Ecclésiastique & la soumission au saint Siége. C'est ce qu'on a recueilli d'une Lettre que ce saint Apôtre de l'Allemagne écrivoit à Cuthbert, Archevêque de Cantorbéri en Angleterre. Le second Concile fut tenu par le même Prelat & pour le même sujet l'an 742, en présence de Carloman. Nous en avons sept Canons, rapportez dans le Recueil des Conciles. On assembla un troisiéme Concile l'an 745, contre un Imposteur nommé *Aschbert*, qui trompoit le peuple par ses déguisemens & par son hypocrisie; l'Empereur Henri II. fit tenir celui de 1027, contre les Simoniaques. On en tint un autre en 1225, contre les mêmes & contre les Concubinaires; & dans la suite on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer au bien des fidéles & à l'exaltation de la foi. Quant au Concile tenu en Allemagne du tems de l'Empereur Henri II, il n'est pas si bien marqué dans le Recueil des Conciles du Louvre, que celui de 1225.

Digitized by Google

LES PROVINCES ET PARTIES D'ALLEMAGNE

par ordre Alphabétique.

L'Algow.
L'Alface.
L'Archevêché de Saltzbourg.
L'Autriche.
La Baviére.
Le Brisgaw.
Le Buchaw.
La Carinthie.
La Carniole.
La Caſſubie.
Le Comté de Henneberg.
Le Comté de Hoye.
Le Comté de la Marck.
Le Comté d'Oldenbourg.
Le Comté de Ravensberg.
Le Comté de Tirol.
Le Creichgaw.
Le Duché de Berg.
Le Duché de Brémen.
Le Duché de Brunſwick.
Le Duché de Cléves.
Le Duché de Juliers.
Le Duché de Lawembourg.
Le Duché de Lunebourg.
Le Duché de Magdebourg.
L'Eiffel.
L'Eiſchfeld.
L'Electorat de Cologne.
L'Electorat de Mayence.
L'Electorat de Saxe.
L'Electorat de Tréves.
L'Evêché d'Aichſtet.
L'Evêché de Bamberg.
L'Evêché de Hildesheim.
L'Evêché de Liége.
L'Evêché de Munſter.
L'Evêché d'Osnabrug.
L'Evêché de Paderborn.
La Franconie.
La Friſe Orientale.
Le Géraw.
Le Haveland.
La Baſſe Heſſe.
La Haute Heſſe.
Le Holſtein.
Le Hundsruck.
L'Iſle de Rugen.
La Luſace.
La Marche & l'Electorat de Brandebourg.
La Misnie.
Le Nortgaw.
L'Ortnaw.
L'Oſterland.
Le Bas-Palatinat, ou le Palatinat du Rhin.
Le Haut-Palatinat, ou le Palatinat de Baviére.
La Poméranie citérieure.
La Poméranie ultérieure.
La Principauté d'Anhalt.
La Principauté de Ferden.
La Principauté d'Halberſtad.
La Principauté de Minden.
Le Saurland.
La Souabe.
Le Sternberg.
La Stirie.
Le Sundgaw.
La Thuringe.
Le Tirol.
Le Vasgow.
Le Veteraw, ou Wéteravie.
Le Vesterwald.
Le Voigtland
La Weſtphalie.

LES VILLES D'ALLEMAGNE.

les plus conſidérables.

Amberg.
Augsbourg.
Bamberg.
Bautzen.
Berlin.
Brandebourg.
Brême.
Briſac.
Brixen.
Brunſwick.
Camin.
Caſſel.
Coblentz.
Cologne.
Conſtance.
Drabourg.
Dresde.
Embde.
Francfort ſur le Mein.
Francfort ſur l'Oder.
Fribourg.
Friſingue.
Gorlitz.
Gratz.
Halberſtad.
Halle.
Hambourg.
Hanovre.
Havelberg.
Hildesheim.
Ingolſtad.
Inſpruck.
Laubach.
Leipſic.
Liége.
Lintz.
Lubec.
Lunebourg.
Magdebourg.
Marpourg.
Mayence.
Meiſſen.
Mersbourg.
Minden.
Mulhauſen.
Munick.
Munſter.
Naumbourg.
Neuſtat.
Nuremberg.
Osnabruck.
Paſſaw.
Pettaw.
Ratisbonne.
Roſtock.
Saint-Welt.
Saltzbourg.
Soeſt.
Spire.
Stetin.
Stralſund.
Straubingue.
Stutgard.
Trente.
Tréves.
Tubingue.
Vienne.
Ulm.
Wismar.
Wittenberg.
Wolfembuttel.
Wormes.
Wurtzbourg.

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

L'Empire d'Allemagne eſt un corps dont l'Empereur eſt le Chef, & dont les membres ſont les Etats de l'Empire. Ces Etats ſont diviſez en trois claſſes, ſavoir, le Collége des Electeurs, le Collége des Princes Eccléſiaſtiques & Séculiers, & le Collége des Villes Impériales, qui entrent dans les Diétes ou aſſemblées générales. On les diviſe encore en dix Cercles ou grandes Provinces, qui ont leurs aſſemblées particuliéres.

Charlemagne & ſes ſucceſſeurs jusqu'à Louis III, poſſédérent l'Empire par droit de ſucceſſion. J'ai déja dit que les Princes aſſemblez élurent Conrad, & puis Henri l'*Oyſeleur*. Son fils Othon ſurnommé *le Grand* lui ſuccéda. Après lui les Empereurs avoient leurs Dignitez par ſucceſſion, & le conſentement des peuples n'étoit néceſſaire que pour déclarer la capacité de ceux à qui l'Empire étoit dévolu. Cette coutume dura jusques à Henri IV, qui donna lieu à la Conſtitution qu'on fit pour l'élection des Empereurs. Ce Prince fut dépoſé vers l'an 1105. Mais cependant comme l'élection qui ſe faiſoit par tous les Ordres de l'Allemagne, étoit toûjours accompagnée de confuſion, à cauſe de la grande quantité d'Etats & de Souverains, on réſolut qu'on en commettroit le pouvoir aux ſept principaux, dont les Charges donnoient plus de droit à cette élection. Quelques Auteurs ont cru que cela ſe fit du tems d'Othon III, & du Pape Grégoire V, & d'autres ſoutiennent que ce ne fut qu'après la mort de Frédéric II. & qu'enſuite cet uſage s'étant établi, Charles IV. le confirma par une Ordonnance dite *la Bulle d'Or*. Elle régle la forme de l'élection & le pouvoir des Electeurs, dont on eſt perſuadé qu'ils ont la qualité, qu'ils ne prenoient point auparavant. Aujourd'hui cette qualité eſt annexée à certains Etats, de ſorte que ceux qui les poſſédent, ſont Electeurs de droit.

DE L'ELECTION ET DU COURONNEMENT

de l'Empereur.

L'Empire devient vacant par la mort du dernier Empereur, ou par ſa démiſſion volontaire, laquelle il peut faire, ſans que les Electeurs & les autres Etats de l'Empire puiſſent l'en empêcher; ou par ſa promotion aux Ordres ſacrez; ou par ſa deſtitution, dont on a peu d'exemples, parce qu'elle n'eſt autoriſée par aucune conſtitution de l'Empire. Alors les Princes Electeurs procédent à l'élection d'un ſucceſſeur qui doit être Allemand de nation ou d'extraction; Laïque, & non Clerc; d'une illuſtre naiſſance, & au moins Comte ou Baron; riche, & qui puiſſe ſoutenir la dignité impériale. L'âge n'eſt point réglé par les conſtitutions. Othon fut élu à onze ans; Henri III. à douze; Henri IV. à cinq; Wenceſlas à quinze; & Frédéric II. n'étant encore qu'au berceau. Auſſi-tôt que l'élection de l'Empereur eſt faite, il dépêche un extraordinaire à Rome, pour en donner avis au Pape, & en obtenir de lui l'agrément & la confirmation. Les Etats de l'Empire aſſemblez à Francfort l'an 1338, & à Cologne en 1339, conclurent que l'élection ſeule conféroit au Prince la pleine puiſſance impériale, après qu'il avoit prêté le ſerment accoutumé à l'Empire; & déclarérent que les deux couronnemens qui ſe faiſoient autrefois, l'un à Rome, & l'autre à Milan, n'étoient pas néceſſaires. Toutefois les Papes ne s'en ſont pas voulu tenir à ces réglemens, & ils ont toûjours refuſé de reconnoître l'Empereur, s'il ne venoit à Rome recevoir la couronne impériale; ou s'il n'obtenoit d'eux un Bref qui l'en diſpenſât, & qui confirmât ſon élection. Lorsqu'on eſt convenu du jour & du lieu du couronnement, & que l'Electeur de Mayence en a donné avis aux Magiſtrats d'Aix-la-Chapelle, & de Nuremberg, ces Magiſtrats envoyent par leurs Députez les ornemens impériaux dont ils ſont les Gardiens, ſavoir ceux de Nuremberg, la couronne d'or de Charlemagne (qui péſe quatorze livres,) l'anneau, le ſceptre, le globe, les ſouliers, & l'épée qu'un Ange, à ce qu'on prétend, donna à Charlemagne; une longue aube, une étole, une chappe avec une ceinture. Ceux d'Aix-la-Chapelle envoyent une châſſe couverte de diamans, où l'on conſerve du ſang de ſaint Etienne, l'épée ordinaire de Charlemagne avec ſon baudrier, & un livre d'Evangiles en lettres d'or, dont cet Empereur ſe ſervoit. Après la Meſſe & le couronnement, l'Empereur eſt conduit par les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, précédez des Electeurs Séculiers, jusques ſur une tribune, où il ſe place dans une chaiſe qui y eſt préparée. (Si la cérémonie ſe fait à Aix, on y met la chaiſe de Charlemagne, que l'on garde toûjours dans cette Egliſe.) Alors l'Officiant lui prononce ces paroles, *Prenez & conſervez la poſſeſſion de la place qui vous eſt conférée, non par droit d'héréditté, ni par celui de ſucceſſion paternelle; mais par les ſuffrages des Electeurs de l'Empire Allemand, & particuliérement par la Providence de Dieu tout-puiſſant, &c.* Enſuite l'Empereur, accompagné des Electeurs Séculiers, crée des Chevaliers, qu'il touche avec l'épée de Charlemagne; après quoi un Chanoine de l'Egliſe Collégiale d'Aix-la-Chapelle ſe préſente devant l'Empereur, & lui ayant remontré que chaque Empereur y eſt reçu Chanoine, ſelon l'ancien uſage, il le ſupplie de vouloir en prêter le ſerment: ce que Sa Majeſté fait en Latin. L'Empereur & les Electeurs donnent auſſi un écrit à ce Chanoine qui porte „ Que „ le couronnement fait ailleurs que dans la ville d'Aix-la-Cha„ pelle, ne pourra préjudicier à l'Egliſe, ni à la ville d'Aix, en „ leurs anciens droits & priviléges". Autrefois, lorsque le Royaume d'Italie étoit réputé une partie de l'Empire, les Empereurs Allemands étoient encore couronnez avec la couronne de Lombardie, qui étoit d'or ſans pointes, & enrichie de diamans, avec une petite bande de fer blanc au dedans: c'eſt pourquoi on l'appelloit *la Couronne de fer*. Ce couronnement ſe faiſoit dans l'Egliſe de ſaint Jean à Montza, qui eſt un bourg du Milanez, où les Rois de Lombardie faiſoient quelquefois leur ſéjour. Il eſt arrivé néanmoins que cette cérémonie s'eſt faite ailleurs, comme à Milan, en l'Egliſe de ſaint Ambroiſe, & à Alexandrie. Mais Conrad I. quoique couronné à Milan, voulut encore l'être à Montza: ce qui ne fut pas ſuivi par Frédéric I. qui ſe contenta de l'être dans l'Egliſe de ſaint Michel de Pavie par les mains de l'Archevêque de Milan. Par ce couronnement l'Empereur devenoit Roi d'Italie, ou de Lombardie. Outre ces deux couronnemens, l'Empereur étoit encore couronné pour la troiſiéme fois à Rome. Néanmoins Charles-*Quint* ſe contenta de recevoir la couronne des mains du Pape à Boulogne, à l'imitation de Louis *le Débonnaire*, qui l'avoit reçue à Reims du Pape Etienne IV. Quant aux Empereurs Rodolphe I, Albert, Maximilien I, Ferdinand I, Maximilien II, Rodolphe II, Matthias, Ferdinand II, Fer-

Digitized by Google

Ferdinand III, Léopold I, Joſeph & Charles VI, ils n'ont jamais paſſé les Alpes pour s'aller faire couronner en Italie; quoique par les capitulations faites depuis Charles-*Quint*, prédéceſſeur de Ferdinand I. les Empereurs ayent toûjours été invitez, principalement par les Electeurs Catholiques, de ſe faire couronner par le Pape; mais ils ſe ſont contentez d'obtenir de ſa Sainteté des Lettres de confirmation de leur élection. *Voyez* le titre du Collége des Electeurs dans ce même Article.

DU POUVOIR DE L'EMPEREUR.

Avant Charlemagne, & longtems après, c'eſt à dire, non ſeulement pendant que l'Empire a été poſſédé par ceux de ſa famille à titre Héréditaire, mais auſſi lorſqu'il a paſſé par élection dans les maiſons de Saxe, de Franconie & de Souabe juſqu'à Frédéric II, l'an 1245, l'Empire a été purement Monarchique dans toute l'étendue des terres qui le compoſoient, ſoit en Allemagne ſoit en Italie. Mais depuis Frédéric II. les Electeurs & Princes d'Allemagne ſe ſont inſenſiblement attribué des droits qu'ils n'avoient pas auparavant; de ſorte que le gouvernement de l'Empire tient à préſent du Monarchique & de l'Ariſtocratique; car il y a des choſes que l'Empereur fait de ſa ſeule puiſſance & autorité impériale; & d'autres où il doit appeller les Princes & Electeurs, & même tous les Etats de l'Empire, pour avoir leur avis & leur conſentement, à quoi il s'oblige par une capitulation ſolemnelle, lorſqu'il eſt élu. L'Empereur prend toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, avec les titres de *toûjours Auguſte* ou de *Céſar*, & de *Sacrée Majeſté*. Sa couronne eſt fermée & ſurmontée d'un globe du Monde, qui eſt le Symbole de la Monarchie Univerſelle; & les Princes Chrétiens lui déférent le premier rang, à cauſe de ſa dignité. C'eſt lui qui convoque les Diétes & autres aſſemblées impériales, & qui les congédie. Il a droit d'en autoriſer les réſolutions, qui ſe publient enſuite & s'exécutent ſous ſon nom. Il confirme les alliances & les traitez que ſon prédéceſſeur a faits pour le bien de l'Empire. Il jouit ſeul du droit qu'on appelle de *premiéres priéres*, c'eſt à dire, de choiſir, après ſon couronnement, des perſonnes capables pour remplir le premier Canonicat ou la premiére dignité vacante dans les Egliſes Cathédrales & Collégiales, & dans les Abbayes de l'Empire, où ils doivent être reçus à ſa nomination. Il crée & confére les autres dignitez Séculiéres; comme celles de Roi, de Prince, d'Archiduc, de Duc, de Marquis, de Landgrave, de Comte & de Baron. Ainſi Henri II. érigea en Royaume le Duché de Hongrie l'an 1020, en faveur d'Etienne, qui en étoit Duc. Henri IV. créa Roi Uratiſlas ou Ladiſlas, Roi de Bohéme, l'an 1086. Frédéric I. donna au Prince Pierre l'inveſtiture du Danemarck, qui relevoit alors de l'Empire, ſous le titre de Royaume, & le couronna lui-même. L'Empereur Othon III. érigea auſſi le Duché de Pologne en Royaume, l'an 969, en faveur de Boleſlas. Pour ce qui eſt des Duchez & autres Principautez & dignitez, il y en a une infinité d'exemples; comme à l'égard des Duchez de Brunſwick, de Holſtein, de Juliers, &c. Il n'appartient qu'à l'Empereur de conférer les grands fiefs de l'Empire, dont il donne l'inveſtiture aux Princes Eccléſiaſtiques par le Sceptre, & aux Séculiers par l'étendart ou par l'épée. C'eſt à lui que ſe prête le ſerment de fidélité par les Electeurs, par les autres Princes & par tous les Membres de l'Empire. Il a l'entiére diſpoſition des Etats qui ſont dévolus à l'Empire par forfait ou autrement. Il accorde des graces & des rémiſſions. Il inſtitue ou confirme les Univerſitez & les Académies, & a encore d'autres droits qui marquent ſa ſouveraineté. Mais il eſt obligé de prendre l'avis des Electeurs, lorſqu'il s'agit d'aliener ou d'engager les biens de l'Empire, d'accorder le privilége de battre monnoye, ou de confiſquer les biens & Etats des Rebelles. Le conſentement général de tous les Etats de l'Empire eſt néceſſaire quand l'Empereur veut régler ce qui concerne la Religion; faire des loix ou les abolir; mettre le prix à la monnoye, dénoncer la guerre dans l'Empire ou dehors; impoſer des ſubſides ou contributions générales; faire des levées de gens de guerre; bâtir de nouvelles forteresſes; mettre des troupes dans les anciennes places; faire des traitez de paix & des confédérations. Si néanmoins l'affaire preſſe, il ne faut que le conſentement des Electeurs; & pour les Tréves & ſuſpenſions d'armes, l'autorité de l'Empereur ſuffit. Lorſque l'Empereur eſt élu, il s'oblige à ces reſtrictions de ſon pouvoir, par la capitulation qu'il fait avec les Electeurs & Princes de l'Empire. C'eſt comme un contract qu'il paſſe avec eux, avant que d'être déclaré Empereur, & qu'il ratifie après ſon élection. On n'a introduit l'uſage de ces capitulations, que depuis l'Empereur Charles-*Quint*. Avant ce tems-là, les Conſtitutions ordinaires de l'Empire tenoient en quelque façon lieu de ces capitulations. A l'égard des droits ſouverains, ils ſont tellement attachez à la Couronne impériale, qu'en cas d'abſence de l'Empereur, c'eſt le Roi des Romains, s'il y en a un, qui en jouit comme Vicaire perpétuel de l'Empire. Et s'il n'y a ni Empereur ni Roi des Romains, ce ſont les deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, ſavoir, l'Electeur de Baviére, ou l'Electeur Palatin du Rhin (car ce droit eſt conteſté entre eux) & l'Electeur de Saxe, qui exercent ces mêmes fonctions, chacun dans l'étendue de ſa Principauté, à la reſerve toutefois de ce qui regarde les grands fiefs, que l'on nomme *Fiefs de ſceptre*, ou d'*étendart* & d'*épée*; car l'Empereur ſeul a la diſpoſition & le droit d'inveſtir de ces fiefs.

DU DOMAINE DE L'EMPEREUR.

Le Domaine de l'Empereur eſt réduit à ſi peu d'étendue, qu'il y a ſujet d'en être etonné. Ce qu'il faut entendre du Domaine que l'Empereur a comme Empereur, & des revenus qu'il tire de l'Empire, pour ſoutenir ſa dignité Impériale. Dans les Royaumes Héréditaires, comme en France, on ne fait point de diſtinction entre le domaine du Roi, & le domaine de la Couronne; parce que dès qu'un Prince eſt parvenu à la Royauté, ſon domaine particulier devient domaine de la Couronne. Mais cela n'a pas lieu dans les Royaumes électifs, où le fils n'eſt pas aſſuré de ſucceder à la Couronne de ſon pére. C'eſt pourquoi le Roi a ordinairement ſon domaine particulier, comme on le voit en Pologne, & comme il ſe pratiquoit en Danemarck & en Suéde. Cela s'eſt obſervé en Allemagne, dès le tems que l'Empire commença d'être électif, après la mort de Louis III. Ainſi la Saxe, la Franconie, la Souabe, &c. ſont demeurées aux héritiers des Empereurs qui étoient de ces maiſons-là. Mais le Domaine Impérial eſt affecté à ceux qui poſſédent le titre d'Empereur, pendant qu'ils gouvernent l'Empire. Ce Domaine a été autrefois trés conſidérable; mais à préſent l'Empereur n'en tire pas de quoi païer les frais des poſtes de l'Empire, & les appointemens d'une partie de ſes Officiers; tant s'en faut qu'il lui puiſſe fournir de quoi ſoutenir ſa dignité, & encore moins de quoi contribuer à la ſubſiſtance des gens de guerre. Il n'y a pas une ſeule ville dans l'Empire qui appartienne à l'Empereur comme Empereur; & en cas qu'on vint à élire quelque Empereur, qui ne poſſédât point de domaine particulier, la ville de Bamberg lui a été aſſignée pour y faire la demeure; & l'Evêque en ce cas ſeroit obligé de ſe retirer à Villac. Le revenu de l'Empereur conſiſte en Aydes, que l'on appelle *Mois-Romains*, qui ſe payent par les Etats & Membres de l'Empire; en autres ſubſides des villes Impériales, qui ne montent par an qu'à environ quarante mille livres, en taxes de chancellerie, & en impoſitions ſur les Juifs, que l'on nomme *argent d'oblation*. Il y a encore les droits des inveſtitures des fiefs de l'Empire; mais tout le profit de ces droits eſt pour les Officiers de l'Empereur, lequel n'a que l'honneur de ces inveſtitures.

DES CONSEILS DE L'EMPEREUR.

L'Empereur, outre le Conſeil Aulique dont il ſera parlé dans le paragraphe qui parle des Tribunaux de la Juſtice de l'Empire, a trois ſortes de Conſeils pour les affaires de l'Empire. Le premier eſt le Conſeil d'Etat, compoſé d'un Préſident, & de vingt-quatre Conſeillers, qui ſont des Princes & des Comtes de l'Empire, & autres Seigneurs conſidérables, avec dix Sécretaires, pour l'expédition des lettres & des arrêts. Le ſecond Conſeil eſt celui des Finances, compoſé de deux Préſidens, d'un Directeur, & de quatorze Aſſeſſeurs, avec ſix Sécretaires. Le troiſiéme eſt le Conſeil Impérial de guerre, où il y a deux Préſidens, qui ſont Généraux d'Armées, & ſept Conſeillers, qui ſont Maréchaux de camp, Généraux Majors, & Colonels, avec l'Auditeur Général, les Greffiers, & les Sécretaires.

DU ROI DES ROMAINS.

Le titre de Roi des Romains, dans le ſens qu'on le prend aujourd'hui, étoit inconnu du tems des premiers Empereurs, même de ceux de la maiſon de Charlemagne; car alors les Empereurs étoient Rois des Romains, c'eſt à dire, Princes ſouverains de la ville de Rome; & les Rois des Romains étoient Empereurs. Charlemagne ayant deſtiné ſon fils aîné à la ſucceſſion de l'Empire, lui donna la qualité de Roi d'Italie. Louis *le Débonnaire*, & Lothaire I. ſuivirent ſon exemple, & donnérent auſſi à leurs héritiers préſomptifs le titre de Roi d'Italie, lequel ſignifioit en ce tems-là, ce que le nom de Céſar déſignoit ſous les anciens Empereurs, & ce que celui de Roi des Romains ſignifie à préſent. Cette derniére qualité commença d'être miſe en uſage l'an 966, ſous le titre de Rois des Romains, n'oſant lui donner celui d'Empereur, dans la penſée que la qualité d'Empereur ne pouvoit être donnée que par le Pape, à qui ce droit appartenoit. Depuis ce tems-là, pluſieurs Empereurs n'ont pris que le titre de Rois des Romains, juſqu'à ce qu'ils euſſent été couronnez par les Papes; & c'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre le ſecond chapitre de la Bulle d'or, qui parle de l'élection du Roi des Romains, c'eſt à dire du ſucceſſeur à l'Empire, qui ne ſe qualifioit Empereur, qu'aprés avoir été couronné par le Pape. On appelle aujourd'hui Roi des Romains, celui qui eſt élu par les Princes Electeurs pendant la vie de l'Empereur, pour avoir la conduite des affaires en l'abſence de l'Empereur, comme Vicaire-Général de l'Empire, & pour ſuccéder aprés ſa mort à la dignité d'Empereur, ſans qu'il ſoit beſoin d'autre élection ou confirmation. Cette élection ſe fait lorſqu'un Empereur veut s'aſſurer pendant ſa vie d'un ſucceſſeur, ou lorſqu'il n'eſt plus en état d'agir pour le gouvernement de l'Empire. Le Roi des Romains n'eſt pas couronné d'une Couronne Impériale, mais d'une Couronne ouverte, que l'on appelle *Romaine;* & on ne lui prête aucun ſerment de fidélité qu'aprés la mort de l'Empereur. On ne lui donne auſſi que le titre d'*Auguſte*, & non pas celui de *toûjours Auguſte*, qui eſt reſervé à l'Empereur; & l'aigle éployée qu'il porte dans ſes armes, n'eſt qu'à une tête, & non à deux comme eſt l'aigle impériale. Il n'a point de pouvoir tant que l'Empereur eſt dans l'Empire; mais en ſon abſence il commande en vertu de ſa dignité. Il eſt traité de *Majeſté royale* par tous les Princes, & il a un même tribunal avec l'Empereur; ce qui lui donne rang dans l'Empire avant les autres Rois.

DES TROIS COLLEGES DE L'EMPIRE,

& premiérement du Collége des Electeurs.

Les trois Colléges de l'Empire ſont celui des Electeurs, celui

des Princes, & celui des villes impériales. Cette diſtinction fut établie en la Diéte de Francfort, l'an 1580. Le Collége Electoral, conſiſtoit originairement en ſept Electeurs; il a été augmenté depuis d'un huitiéme; préſentement il eſt compoſé de neuf, qui renferment deux qualitez en une même perſonne, celle de Princes de l'Empire & celle d'Electeurs. Comme Princes, ils ſont ſouverains dans l'étendue de leurs Etats, avec de certaines reſtrictions, qui les rendent dépendans de l'Empereur & de l'Empire. Comme Electeurs, ils ont droit d'élire l'Empereur & le Roi des Romains, & ils précédent tous les autres Princes de l'Empire, même les Cardinaux & les Rois. Ce College comprend trois Archevêques, & cinq Princes ſéculiers. Les Archevêques ſont, celui de Mayence, celui de Tréves, & celui de Cologne, qui ſont, ſelon la Bulle d'or, Grands-Chanceliers de l'Empire: ſavoir l'Archevêque de Mayence, en Allemagne; l'Archevêque de Tréves, dans les Gaules; & l'Archevêque de Cologne, en Italie. Les Princes Séculiers ſont le Roi de Bohême, qui eſt Grand Echanſon; le Duc de Bavière, qui eſt Grand Maître du palais; le Duc de Saxe, qui eſt Grand-Maréchal; le Markgrave de Brandebourg, qui eſt Grand-Chambellan; & le Comte Palatin du Rhin, qui eſt grand Thréſorier. Le nombre des Electeurs a été augmenté par l'Empereur Léopold, mort en 1705, qui a créé un neuviéme Electorat en faveur de la maiſon de Brunſwick, ſous le titre d'Electeur d'Hanover. Le prétexte a été de ſatisfaire les Proteſtans, qui ſe plaignoient de la diminution de leur autorité, par le paſſage de l'Electeur Palatin dans une branche Catholique de la maiſon Palatine. Il y a cette différence entre les Electeurs Séculiers & les Eccléſiaſtiques, que les Séculiers ont voix active & paſſive, chacun d'eux étant & pouvant être élu Empereur; au lieu que les Eccléſiaſtiques n'ont que la voix active, pouvant bien élire, mais ne pouvant être élus. Il faut que les trois Archevêques ayent l'âge de trente ans accomplis, pour obtenir cette dignité: condition à laquelle on n'a point eu égard dans l'élection du Prince Clément de Bavière, ci-devant Electeur de Cologne. A l'égard d'un Electeur Séculier, il doit avoir l'âge de dix-huit ans accomplis, pour pouvoir faire ſa fonction. Avant ce tems-là on lui donne ſon plus proche parent pour Tuteur ou Adminiſtrateur, lequel exerce la dignité Electorale de ſon Chef, tenant la place, & portant l'habit d'Electeur. Il y a deux de ces Electeurs qui ſont Vicaires Généraux de l'Empire, ſavoir l'Electeur de Bavière, & l'Electeur de Saxe, leſquels ne ſont leur fonction qu'après la mort de l'Empereur ou après ſa démiſſion, lorſqu'il n'y a point de Roi des Romains, & pendant l'interrégne. Par le Traité de Munſter en 1648. le Duc de Bavière fut inveſti de la dignité Electorale, dont Frédéric V Palatin avoit été privé: & l'on créa un huitiéme Electorat en faveur de Charles-Louis, fils aîné de Fréderic, & Comte Palatin du Rhin, avec le titre de Grand-Thréſorier, à condition que ſi la branche de Bavière venoit à manquer, l'Electorat qu'elle poſſéde retourneroit à la Palatine, & que le nouvel Electorat ſeroit ſupprimé. Depuis ce tems-là l'Electeur de Bavière a prétendu la qualité de Vicaire-Général, qui appartenoit à l'Electorat de Frédéric V. & le Comte Palatin du Rhin lui a diſputé cette prérogative, prétendant qu'elle étoit attachée à la Principauté de Comte Palatin du Rhin, & non à la dignité Electorale. Toutefois en 1657, le Duc de Bavière l'emporta ſur l'Electeur Palatin pour la fonction de ce Vicariat, après la mort de Ferdinand III. Les Vicaires de l'Empire exercent leur pouvoir ſéparément, chacun dans les Provinces de ſa Juriſdiction, à la réſerve de la Chambre de Spire, dans les Actes de laquelle les noms des deux Vicaires ſont toûjours mis enſemble, parce que la Juſtice y eſt adminiſtrée par tous les Etats de l'Empire. Les cinq Electeurs Séculiers ont chacun un Vicaire, pour faire leur charge en leur abſence. Le Roi de Bohême a pour Vicaire, en la charge de Grand Echanſon, le Baron de Limbourg. Le Duc de Bavière, qui eſt Grand-Maître du Palais, a pour Vicaire le Comte de Trachnes, de la famille de Waltbourg. Le Vicaire du Duc de Saxe, Grand-Maréchal, eſt le Comte de Papenheim. Celui du Markgrave de Brandebourg, Grand-Chambellan, eſt le Comte de Hohenzollern. Celui de l'Electeur Palatin, Grand Thréſorier, eſt le Comte de Sinzendorf. Tous ces Vicariats ſont Héréditaires dans les familles qui les poſſédent.

Les Electeurs Eccléſiaſtiques & Séculiers, ſont également immédiats pour ce qui eſt de leurs Electorats, & de leurs Principautez: ils ſont Electeurs parce qu'ils ſont Princes: c'eſt à dire, qu'avec certaine Principauté ils aquiérent l'Electorat qui y eſt attaché. Dès qu'ils en ſont revêtus, ils ne peuvent les perdre que par la mort naturelle ou civile. Les Eccleſiaſtiques aquiérent l'Electorat de la maniére dont on obtient les Prélatures: les Séculiers l'aquiérent par collation ou par ſucceſſion. La collation a lieu quand tous les mâles légitimes & Laïcs d'une famille Electorale viennent à manquer; & elle ſe fait par l'Empereur, qui eſt obligé de rendre complet le nombre des Electeurs, & de conférer la place vacante dans leur Collége, à un Prince Allemand capable de la remplir. La ſucceſſion ſubſiſte auſſi longtems qu'il y a des Deſcendans mâles légitimes & Laïcs d'un Electeur; & elle ſe conforme à la Loi Salique, & non au Droit commun. Selon cette loi l'aîné & ſes fils, puis le ſecond & ſes Deſcendans, & le troiſiéme de même ſucceſſivement; & la branche la plus proche à la plus éloignée, jusqu'au dernier qui repréſente la tige, ſont appellez à l'Electorat, ſans que rien interrompe cet ordre favorable au Droit d'aîneſſe, qui ſuit toûjours le tems de la nativité, & non celui de la ſucceſſion, indépendamment des Transactions, Teſtamens, & autres Actes civils, dont on ſe ſert pour changer l'ordre des ſucceſſions. Il eſt vrai qu'on a conteſté longtems ſur la condition de l'Electorat de Bohême, que les Etats du païs prétendoient être électif; mais en 1648, Ferdinand III. le mit en hérédité pleine & entiére, ce qui le rendit conforme aux autres Electorats. Autrefois lorſque les Electeurs alloient à la Cour, l'Empereur alloit au devant d'eux, & les recevoit une lieue & demie hors des villes; mais à la Diete d'Auſbourg de l'an 1530, Charles V. donna à ſes ſucceſſeurs l'exemple de ſe diſpenſer de cette coûtume, en s'excuſant ſur ſon peu de ſanté. Préſentement, lorſque l'Empereur tient une aſſemblée générale, il viſite les Electeurs chez eux, en commençant par les premiers venus; ou s'ils s'y rendent enſemble, il ſe conforme au rang établi entre eux. Les Electeurs ont le Droit de poſſéder les ſalines, & les mines de toute ſorte de metaux dans leur Electorat; de faire battre de la monnoye d'or & d'argent; de lever les anciennes impoſitions; d'aquérir les plus grands fiefs, par préférence à tous autres; d'être inveſtis gratuitement; de ne déferer à aucun privilége contraire aux leurs; d'exercer la juri-diction ſupérieure & ſouveraine dans leurs Etats, ſans que leurs vaſſaux ou leurs Sujets puiſſent appeller, ou être appellez, hors de leur territoire que pour déni de juſtice; ce dernier article n'a lieu néanmoins, qu'à l'égard des Electeurs de Saxe & de Brandebourg qui ſont les ſeuls qui faſſent juger en dernier reſſort dans leurs tribunaux, les autres ayant laiſſé la juriſdiction ſouveraine à la Chambre Impériale. Les autres droits qui les diſtinguent & les caractériſent, pour ainſi dire, ſont ceux de dépoſer & d'élire l'Empereur. C'eſt le ſujet de l'Article ſuivant.

DE L'ASSEMBLEE DES ELECTEURS pour l'élection de l'Empereur.

Auſſi-tôt que l'Electeur de Mayence a eu avis que l'Empire eſt vacant, il eſt obligé comme Doyen du Collége Electoral, de convier ſes Collégues par Lettres ou par Ambaſſadeurs, de ſe trouver dans trois mois à Francfort, qui eſt le lieu ordinaire deſtiné pour l'élection. Quand chaque Electeur ou ſon Ambaſſadeur arrive à Francfort, il n'y doit entrer qu'avec une ſuite de deux cens chevaux, parmi leſquels il ne doit y avoir que cinquante hommes d'armes; mais ce réglement de la Bulle d'or ne s'exécute pas, & il n'y a point aujourd'hui d'Electeur qui n'amène une ſuite de plus de cinq cens chevaux. Les Electeurs s'aſſemblent dans la grande Egliſe de ſaint Barthélemy, où l'on dit une Meſſe ſolemnelle. Lors que l'on commence le *per omnia ſæcula ſæculorum*, de la Préface qui précéde le Canon, les Princes & les Ambaſſadeurs Proteſtans ſe retirent, & reviennent à la fin de la Meſſe. Après cette cérémonie, où les Electeurs font le ſerment accoutumé pour l'élection, ils paſſent dans le Conclave, qui eſt une eſpéce de galerie voûtée, joignant le chœur de l'Egliſe. L'Electeur de Mayence préſide à cette aſſemblée Electorale, comme Grand-Chancelier d'Allemagne & Directeur de ce Collége. Quoiqu'un Electeur ait la liberté de donner ſon ſuffrage à ſon fils, ou à ſon frére, il ne peut pas ſe le donner à ſoi-même. Mais ſi ſes Collégues lui ont donné leurs voix, il a droit d'y joindre la ſienne, & de conclurre l'élection en ſa propre perſonne. Si le nouvel Empereur eſt de l'aſſemblée, les Electeurs repaſſent du Conclave dans l'Egliſe, & vont droit au grand autel, ſur lequel ils le font aſſeoir: & là l'Archevêque de Mayence lui fait ſigner la capitulation. Au ſortir de l'autel on le conduit dans une tribune au deſſus de la porte du chœur, où s'étant aſſis avec les Electeurs, il entend la proclamation qui ſe fait de ſon élection. Les Electeurs prétendent qu'ils ont droit de convenir du lieu, pour le couronnement de l'Empereur. Autrefois cette cérémonie ſe faiſoit ordinairement à Aix-la-Chapelle. Louis *le Débonnaire* fut le premier qui s'y fit couronner, parce qu'il conſidéroit cette ville, à cauſe que Charlemagne ſon pére en avoit fait ſon ſéjour ordinaire. A ſon imitation pluſieurs de ſes ſucceſſeurs y voulurent être couronnez: & Charles IV. en fit une Loi, ordonnant par la Bulle d'or, que le couronnement du Roi des Romains, c'eſt à dire, de l'Empereur, s'y feroit dorenavant, quoiqu'il eût été lui-même couronné à Bonn au deſſus de Cologne. Charles-Quint voulut y être couronné, quoique la peſte y fit alors de grands ravages. Mais Ferdinand I. & ſes ſucceſſeurs ont été couronnez à Francfort ou à Ratisbonne. L'Electeur de Mayence, comme premier Archevêque d'Allemagne, prétend avoir droit de ſacrer & de couronner les Empereurs, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs; mais cet uſage fut changé au couronnement de Henri III, qui étant à Aix-la-Chapelle, y voulut être ſacré & couronné par l'Archevêque de Cologne, Dioceſain du lieu; & enſuite un autre Archevêque de Cologne ſacra & couronna l'Empereur Henri IV. Comme cette cérémonie s'eſt faite ordinairement depuis ce tems-là dans le Dioceſe de Cologne, l'Archevêque a tiré de cet uſage le droit de ſacrer les Empereurs, auſſi bien dans les autres Dioceſes que dans le ſien. Quand l'Empereur Mathias fut ſacré & couronné par l'Archevêque de Mayence; cela ſe fit parce que celui de Cologne n'avoit pas encore le *pallium*, ſans lequel un Archevêque ne peut ſacrer un Empereur. Ce différent entre l'Archevêque de Cologne & celui de Mayence a été réglé, en 1659, & ils ſont demeurez d'accord qu'ils ſacreroient le nouvel Empereur chacun dans ſa Province; & que ſi le couronnement ſe faiſoit ailleurs que dans leurs Dioceſes, ou dans ceux des Evêques ſuffragans, l'Archevêque de Cologne & celui de Mayence le feroient alternativement l'un après l'autre. Auparavant, & en 1658, l'Archevêque de Cologne ſacra l'Empereur Léopold à Francfort, qui eſt du Dioceſe de Mayence, mais ce fut du conſentement de l'Electeur de Mayence, ſans conſéquence pour l'avenir. *Voyez* ELECTEURS.

DU COLLEGE DES PRINCES DE L'EMPIRE.

Ce Collége, qui eſt le ſecond après celui des Princes Electeurs, comprend tous les autres Princes, ſoit Séculiers, comme Ducs, Mar-

Digitized by Google

Markgraves, Landgraves, Burggraves, & autres Comtes Princes; soit Eccléſiaſtiques, comme Archevêques, Evêques, Abbez, & autres Prélats Princes, ou relevans immédiatement de l'Empire. Ceux qui compoſent ce Collége ont droit de ſéance & de voix délibérative & déciſive dans les Diétes ou aſſemblées générales, & contribuent aux néceſſitez de l'Empire, ſuivant la taxe portée par la Matricule ou regitre des Etats. Il y a néanmoins des Princes de l'Empire qui ont droit d'aſſiſter aux Diétes, ſans être obligez de contribuer aux charges, dont ils ſont exempts par quelque privilége; comme le Duc de Savoye, le Duc de Lorraine, en qualité de Marquis de Nomeny, & quelques autres. Il y en a auſſi qui ont conſervé le titre de Princes du ſaint Empire, quoiqu'il y ait longtems qu'ils n'ayent plus ni ſéance ni ſuffrage dans ces aſſemblées, & qu'ils ne contribuent rien aux beſoins de l'Empire; comme les Archevêques de Beſançon & de Cambray; les Evêques de Genéve, de Sion & de Lauzane; les Abbez de S. Gal & de l'Hermitage, & quelques autres Prélats; & quelques Princes, Comtes & Seigneurs Séculiers, dont la plupart même ne prennent plus leur inveſtiture de l'Empereur. Il y a encore d'autres Princes, dont les fiefs relévent immédiatement de l'Empire; mais parce qu'ils ne ſont plus ſujets aux taxes de l'Empire, ils n'en ſont plus conſidérez comme Membres, mais ſeulement comme Feudataires. Les Ducs de Milan & de Mantoue ſont de ce nombre, & les Marquis de Montferrat, de Final & de Piombin. L'Archevêque de Saltzbourg & l'Archiduc d'Autriche ſont Directeurs alternatifs du Collége des Princes de l'Empire; & cette alternative ne ſe fait pas à chaque ſéance; mais ſelon les matiéres qui ſont propoſées, ſans que l'un & l'autre quittent leurs places. Il faut ici remarquer que tous ceux qui compoſent le Collége des Princes ne ſont pas Princes; il y a des Prélats, des Abbez & des Comtes, qui y ſont admis comme Membres immédiats de l'Empire, c'eſt à dire, comme poſſédans des fiefs, qui relévent immédiatement de l'Empire.

LES PRINCES SOUVERAINS D'ALLEMAGNE,

& ce que chacun y poſſéde.

L'Empereur, poſſéde le Royaume de Bohéme, & en Allemagne l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Vindiemarch, le Comté de Tirol, avec ſes annexes, le Marquiſat de Burgaw, le Brisgaw, l'Orthnaw, & autres terres en Souabe.

L'Archevêque & Electeur de Mayence, a les Terres de l'Electorat de Mayence, avec le païs d'Eiſchfeld, & les villes d'Erford & de Fritzlar.

L'Archevêque Electeur de Tréves, poſſéde l'Electorat de Tréves, avec l'Abbaye de Prum, qui lui eſt unie.

L'Archevêque Electeur de Cologne, poſſéde l'Electorat de Cologne le long du Rhin, avec le Duché de Weſtphalie, & le Comté de Recklinghuſen.

Le Duc Electeur de Baviére, poſſéde le Duché & l'Electorat de Baviére, le Haut Palatinat, le Landgraviat de Leuchtemberg, les Comtez de Chamb & de Mindelheim, & la ville de Donawert.

Le Duc Electeur de Saxe, poſſéde l'Electorat de Saxe, avec la Haute Luſace, la Misnie, l'Evêché de Meiſſen, les Comtez de Mansfeld & de Barby, & les quatre Bailliages ſéparez du Burggraviat de Magdebourg.

Le Markgrave Electeur de Brandebourg, poſſéde toute la Marche de Brandebourg, les Duchez de la Pomeranie ultérieure, de Magdebourg, de Cléves & de Croſſen, les Principautez de Halberſtad, de Minden & de Camin, & les Comtez de la Mark, & de Ravensberg, avec quelques villes de la Luſace; & hors d'Allemagne, le Duché de Pruſſe, & les deux territoires de Rutow & de Louwemberg.

Le Comte Electeur Palatin, poſſéde le Bas Palatinat, ou le Palatinat du Rhin, qui eſt l'Electorat, les Duchez de Simmeren, de Juliers, de Mons & de Neubourg, avec la plus grande partie du Comté de Spanheim.

L'Electeur de Hanover, poſſéde l'Electorat de Hanover, le Duché de Zell, celui de Breme, & la Principauté de Ferden.

L'Archevêque de Saltzbourg, poſſéde le territoire de l'Archevêché de Saltzbourg, aſſez étendu dans le Cercle de Baviére.

L'Evêque de Munster, poſſéde l'Evêché de Munſter, fort étendu en Weſtphalie. *Cherchez* MUNSTER.

L'Evêque de Liege, a l'Evêche de Liége, fort étendu le long de la Meuſe.

L'Evêque de Wurtzbourg, eſt Duc de Franconie, & a ſon Etat le long du Main en Franconie.

L'Evêque de Bamberg, a la plus grande partie de ſon Etat en Franconie, & partie auſſi en Carinthie.

L'Evêque de Paderborn, a ſon Etat en Weſtphalie.

L'Evêque d'Osnabruck, a ſon Etat en Weſtphalie.

L'Evêque de Strasbourg, a une partie de ſon Etat dans l'Ortnaw en Souabe.

L'Evêque d'Augsbourg, a ſon Etat en Souabe, ſur les confins de la Baviére.

L'Evêque de Frisingue, a ſes terres enclavées dans la Baviére.

L'Evêque de Bale, a ſon Etat dans le Cercle du Haut Rhin, ſur les frontiéres de la France & de la Suiſſe.

L'Evêque de Constance, a ſes terres le long du Lac de même nom en Souabe, ſur les frontiéres de la Suiſſe.

L'Evêque de Hildesheim, a ſon Evêché dans la Baſſe Saxe, enclavé dans l'Evêché de Brunſwick.

L'Evêque de Passaw, a ſon petit Etat dans la Baviére, proche de ſa ville.

L'Evêque de Ratisbone, a ſes Terres près de cette ville-là en Baviére, & ſon païs eſt très petit.

L'Evêque de Spire, a ſon Etat dans le Cercle du Haut Rhin, proche du Bas Palatinat & de l'Alſace.

L'Evêque de Wormes, a ſon petit païs près la ville de ce nom, & tout enclavé dans le Bas Palatinat.

L'Evêque de Lubeck, a ſon petit Etat d'Eutyn près de cette ville-là, & il eſt presque comme un appanage des cadets des Ducs de Holſtein.

L'Abbé de Fulde, a l'Abbaye de Fulde, appellée autrement le païs de Buchaw, dans le Cercle du Haut Rhin.

L'Abbé de Kempten, a ſon Etat dans le Cercle de Souabe.

L'Abbé de Corwey ou de Corbie, a ſon Etat ſur le Wéſer, dans la Weſtphalie.

Le Prevôt d'Elwangen, a ſes Terres en Souabe.

APRES LES PERSONNES D'EGLISE,

voici les Etats des Princes Séculiers.

Le Duc de Brunswick de Lunebourg-à-Zel, poſſéde le Duché de Lunebourg, & les Comtez de Danneberg, Hoye & Diepholt.

Le Duc de Brunswick & de Lunebourg-à-Hanovre, poſſéde les Duchez de Calemberg, Gottingue & Grubenhague.

Le Duc de Brunswick & de Lunebourg-à-Wolfembutel, poſſéde l'Etat de Wolfembutel, & la ville & territoire de Brunſwick.

Le Duc de Meckelbourg-Schwérin, poſſéde la moitié du Duché de Meckelbourg, & les Principautez de Schwerin & de Ratzebourg, dans la Baſſe Saxe.

Le Duc de Meckelbourg-Guſtrau, poſſéde la moitié du Duché de Meckelbourg, avec le quartier de Guſtrau.

Le Duc de Holstein-Sleswic-Gottorp, poſſéde la moitié du Duché de Holſtein en diverſes parties: il a auſſi la moitié du Duché de Sleswic; mais celui-ci eſt hors de l'Allemagne, & il a de grands différents là-deſſus avec le Roi de Danemarck.

Les Ducs de Holstein-Sonderbourg, Norbourg, Glucksbourg, Arensbec & Ploën, ont leurs petits Etats dans le Holſtein, près des lieux de même nom.

Le Duc de Wirtemberg a ſon Etat dans la Souabe.

Le Landgrave de Hesse-Cassel, poſſéde la plupart de la Baſſe Heſſe, & une bonne partie de la Haute, avec la Principauté de Hirſchfeld, & Smalcalde.

Le Duc de Saxe-Zuenfurt, poſſéde une grande partie de la Thuringe, avec les quatre Bailliages tirez du Duché de Magdebourg.

Le Duc de Saxe-Mersbourg, a l'Evêché de Mersbourg en Thuringe, & la Baſſe Luſace.

Le Duc de Saxe-Naumbourg, a les Terres de l'Evêché de Naumbourg en Thuringe, la plus grande partie du Voigtland, & partie du Comté de Henneberg.

Les Ducs de Saxe-Weimar, de Saxe-Eiſenach & de Saxe-Iéna, ont les trois petits Etats de ces noms, avec partie du Comté de Henneberg.

Le Duc de Saxe-Gotha, poſſéde les quartiers de Gotha & d'Altenbourg, qu'on appelle autrement l'Oſterland.

Le Duc de Saxe-Cohourg, tient le territoire au quartier de Cobourg dans la Franconie.

Le Markgrave d'Anspach, de la maiſon de Brandebourg, poſſéde le Markgraviat d'Anſpach, qui eſt le Bas Burggraviat de Nuremberg dans la Franconie.

Le Markgrave de Culembach-Bareith, de la maiſon de Brandebourg, a le Markgraviat de Culembach, qui eſt le Haut Burggraviat de Nuremberg en Franconie.

Le Landgrave de Hesse-Darmstad, poſſéde le Géraw, & la plus grande partie de la Haute Heſſe, où eſt Gieſſen.

Le Landgrave de Hesse-Rheinfels, a partie du Bas Comté de Catzenellebogen, vers le Rhin, & les territoires d'Eſchwege & de Rotenbourg, dans la Baſſe Heſſe.

Le Markgrave de Bade, a le Haut Markgraviat de Bade, dans le Cercle de Souabe, & partie du Comté de Spanheim.

Le Markgrave de Bade-Dourlac, a le Bas Markgraviat de Bade, & une partie du Brisgaw.

Le Prince Palatin de Birkenfels, poſſéde la Principauté de Birkenfels, & partie du Comté de Spanheim, dans le Cercle du Haut Rhin.

Les Princes d'Anhalt-Deſſau, d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Zerbſt, d'Anhalt-Ploetskau ou Pletskaw, & d'Anhalt-Kothen, poſſédent chacun leur portion de la Principauté d'Anhalt, dans la Haute Saxe.

Le Prince de la Frise Orientale ou Ooſtfriſe, poſſéde la Friſe Orientale, qui eſt dans le Cercle de Weſtphalie, & qui eſt auſſi nommée le Comté d'Embden.

Le Prince de Nassau-Hadamar, a la Principauté de Hadamar-au-Wetterwald, dans le Cercle du Haut Rhin.

Le Prince de Hohenzollern, jouït de ſa Principauté de Hohenzollern en Souabe.

Le Prince d'Aremberg, a ſa Principauté d'Aremberg dans l'Eiffel, au Cercle du Bas Rhin.

Le Prince de Furstemberg, a ſon Etat de Furſtemberg dans la Souabe, vers la ſource du Danube & de la Suiſſe.

Le Prince d'Ortingen ou Etting, a ſa Principauté dans la Souabe.

Outre ces Princes, il y en a encore pluſieurs autres, dont on parlera en leur lieu. Il y a auſſi en Allemagne quantité de Comtes, qui ne relévent que de l'Empire; ils ſont diviſez en quatre claſſes, ſavoir, ceux de Wetteraw, de Souabe de Franconie & de Weſtphalie: il y a quantité de Nobleſſe libre diviſée en trois claſſes, de Franconie, de Souabe & du Rhin.

Digitized by Google

De plus, il faut remarquer que le Roi de France poſſéde en Allemagne la Haute & la Baſſe Alſace, avec le Sundgaw; mais que tout cela n'eſt plus dans l'Empire, & qu'il lui a été accordé par le Traité de paix de Weſtphalie de 1648, & par celui de Nimégue en 1679. Le Roi de Danemarck tient auſſi en Allemagne la moitié du Duché de Holſtein, & les Comtez d'Oldembourg & de Delmenhorſt; mais il les poſſéde comme fiefs de l'Empire.

Les Princes, tant du premier que du ſecond ordre, relevent immédiatement de l'Empereur & de l'Empire; & ils tiennent leurs fiefs avec les annexes, la poſſeſſion utile, la juriſdiction & la ſupériorité, ou les régales. Ils en prennent l'inveſtiture, les plus grands avec l'épée, de la main du ſouverain, ſeant en ſon thrône: les Comtes & les Barons, de la Chambre de Spire, avec l'enſeigne, où les armes de leurs Terres ſont repréſentées. S'il y a quelque obſtacle, ils ne laiſſent pas d'adminiſtrer en vertu d'un Indult que l'Empereur leur accorde, pourvu néanmoins qu'ils ſoient majeurs, c'eſt à dire, âgez de dix-huit ans. Ils donnent pour l'inféodation, & pour l'acte qui en eſt dreſſé, ſcellé du ſceau impérial, le poids de 126 livres d'argent fin. Ils peuvent conſtituer des Juges pour adminiſtrer la Juſtice, que les uns ont ſouveraine, & les autres limitée à de certaines ſommes, au deſſus deſquelles la voye d'appel à la Chambre de Spire eſt ouverte aux parties. Il leur eſt permis d'établir de nouvelles loix, de créer des Magiſtrats, d'accorder des Lettres de grace, de répit, de ſauf-conduit, de bénéfice d'âge, de légitimation. Ils ſont en droit de ſucceder aux bâtards, d'ordonner des levées & des logemens de ſoldats, d'ériger des Univerſitez, de faire battre monnoye, forger des armes & fondre de l'artillerie, d'accroître le nombre de leurs forteresſes, de les aſſurer par des garniſons, de s'allier entre eux & avec les étrangers pour leur commune défenſe, & enfin de régner ſur leur territoire, comme l'Empereur fait ſur tout l'Empire. Il y a un uſage établi depuis le XIII ſiécle, & qui merite d'être connu. Deux Princes s'uniſſent de confraternité héréditaire, affectent mutuellement, tant à eux qu'à leurs Deſcendans mâles, la ſucceſſion de celui dont la race finira la premiére, et ne ſe continuera que par des filles; & ſe reſervent ſeulement la liberté de diſpoſer par teſtament de leurs meubles, juſqu'à la concurrence de certaine ſomme. Cet Acte paſſé pour une donation réciproque de leurs biens & de leurs Etats, & pour une convention irrévocable, qui à la vérité concerne l'avenir; mais qui a cet effet préſent, que l'un reçoit l'hommage & le ſerment des Vaſſaux de l'autre. Pour rendre ces conventions valables, ils doivent y faire intervenir les trois Ordres de leur Province, & obtenir la confirmation de l'Empereur & des Etats; mais ces difficultez n'ont pas empêché ces confraternitez d'être ſi communes, qu'on ne ſait ſi l'on trouveroit une ſeule Principauté, qui à faute d'héritiers, dût retourner à l'Empire.

Il y en a qui comprennent le Royaume de Bohéme dans l'Allemagne, mais fort mal à propos; puiſqu'il n'eſt ni de l'Allemagne, ni de l'Empire: qu'il fait un Etat ſéparé, fort conſiderable, avec ſes annexes; que ſes Habitans ne parlent point la langue Allemande, mais l'Eſclavone: & que même ils ne ſe prétendent point Allemands. * Heiſs, *Etat & Deſcript. de l'Allemagne.* Baudrand.

DU COLLEGE DES VILLES IMPERIALES.

Le troiſiéme Collége eſt celui des villes impériales. Il s'aſſemble à part, comme les deux autres Colléges, pour déliberer ſur les affaires qui ſont propoſées pour les beſoins de l'Empire. Les villes qui le compoſent ſont nommées *Impériales*, parce qu'elles dépendent immédiatement de l'Empereur & de l'Empire. Dans les Diétes, ces villes ont droit de ſéance & de voix délibérative & déciſive, comme les autres Colléges. Elles réglent dans leur juriſdiction la forme du gouvernement politique, créant des Magiſtrats & des Officiers de juſtice; & faiſant des loix, des réglemens & des ſtatuts, de leur propre autorité. Elles ont droit de battre monnoye, & de la marquer à leur coin, de fortifier les places de leur reſſort, de lever des gens de guerre, & de faire ce que les Princes de l'Empire ſont dans l'étendue de leurs Principautez. L'Allemagne avoit autrefois quatre-vint-quatre ou quatre-vint-cinq villes impériales; mais à préſent il n'y en a plus que cinquante-huit, qui ſont ſéparées en deux Bancs dans les aſſemblées; celui du Rhin, & celui de Souabe. Le Banc des villes du Rhin comprend les villes de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Lubeck, de Wormes, de Spire, de Francfort ſur le Mein, de Wetzlar, de Gelnhauſen, de Dortmund & de Friedberg. Le Banc des villes de Souabe eſt pour Ratiſbonne, Augsbourg, Nuremberg, Ulm, & trente-deux autres villes.

DES DIETES IMPERIALES OU ASSEMBLEES DES ETATS de l'Empire.

Les Diétes impériales ſont compoſées de trois Colléges, qui comprennent tous les Etats & Membres immédiats de l'Empire. C'eſt l'Empereur qui les convoque, après être demeuré d'accord avec les Electeurs, de la néceſſité de s'aſſembler, & du lieu propre pour cette aſſemblée générale. L'Empereur y eſt aſſis dans un thrône, ayant à ſa droite, ſur la premiére ligne, les Electeurs de Mayence, de Baviére, & de Brandebourg, & à ſa gauche, ſur la même ligne, les Electeurs de Cologne, de Saxe, & le Palatin. Vis-à-vis de ſa perſonne eſt aſſis l'Electeur de Tréves. Les Bancs des Princes Eccléſiaſtiques ſont à la droite, & ceux des Princes Séculiers à la gauche. Les Députez des villes impériales ſont aſſis ſur des Bancs qui traverſent du côté droit au côté gauche. La propoſition de l'Empereur étant faite dans l'aſſemblée générale, les trois Colléges délibérent à part ſur les matiéres propoſées; puis s'aſſemblent tous en un même lieu, pour ſe communiquer leurs ſentimens: après quoi ils arrêtent le reſultat & l'envoyent à l'Empereur. Si ſa Majeſté l'approuve, il paſſe pour un *Reces*, c'eſt à dire, qu'il eſt reçu comme une Conſtitution impériale.

DES CERCLES DE L'EMPIRE.

Les Cercles de l'Empire ſont comme certaines Généralitez ou grandes Provinces, ſous leſquelles ſont compris les Princes, les Prélats, les Comtes & les villes, qui peuvent, par leur voiſinage, s'aſſembler commodément pour les affaires communes. Maximilien I. diviſa, l'an 1500, les Membres de l'Empire en ſix parties, ſous le nom de Cercles, ſavoir, en ceux de Franconie, de Baviére, de Souabe, du Rhin, de Weſtphalie & de la Baſſe Saxe. Il y ajoûta en l'année 1512, ceux d'Autriche, de Bourgogne, du Bas Rhin & de la Haute Saxe: ce que Charles-Quint confirma l'an 1522. De ſorte que l'Allemagne eſt depuis diviſée en dix Cercles, qui ſont ceux d'Autriche, de Baviére, de Souabe, de Franconie, de Haute Saxe, de Baſſe Saxe, de Weſtphalie, du Bas Rhin, du Haut Rhin & de Bourgogne. Chaque Cercle a des Directeurs & un Colonel. Les Directeurs ont le pouvoir de convoquer l'aſſemblée des Etats de leur Cercle, & d'y régler les affaires publiques. Le Colonel commande aux gens de guerre, & a ſoin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les Membres de l'Empire doivent contribuer à ſes beſoins, chaque Cercle eſt taxé pour l'entretenement des troupes, & pour les néceſſitez publiques, à raiſon de tant de cavaliers & de fantaſſins, ou d'une ſomme d'argent par mois; & ces contributions s'appellent *Mois Romains*. Ce nom vient, ſelon quelques-uns, de ce que la taxe ſe fit premiérement pour entretenir vint mille hommes de pié, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'Empereur lorſqu'il faiſoit le voyage de Rome: ceux qui ne pouvoient fournir de ſoldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Voici ce qu'il y a remarquer ſur chaque Cercle en particulier. Le Cercle d'Autriche, dont l'Empereur eſt le Directeur, comme Archiduc, comprend toutes les Provinces que la Maiſon d'Autriche poſſéde dépendantes de l'Empire. Car les Royaumes de Hongrie & de Bohéme, & pluſieurs autres Etats qu'elle poſſéde indépendamment de l'Empire, ne ſont point renfermez dans ce Cercle. Le Cercle de Baviére eſt ainſi appellé, parce que le Duché de Baviére en fait la principale partie, quoique ce Cercle comprenne pluſieurs autres Etats indépendans de la Baviére. L'Electeur, comme Duc de Baviére, & l'Archevêque de Saltzbourg, en ſont les Directeurs. Le Cercle de Souabe eſt plus abondant en villes impériales qu'aucun autre. Il a pour Directeurs l'Evêque de Conſtance & le Duc de Wirtemberg. Le Cercle de Franconie tire ſon nom de la Province de Franconie, qui en eſt la partie la plus conſidérable. Ses Directeurs ſont, l'Evêque de Bamberg, & le Markgrave de Bareith ou de Culembach, qui poſſéde le Burggraviat de Nuremberg. Le Cercle de la Haute Saxe eſt ainſi nommé, parce que l'Electeur, comme Duc de Saxe, y poſſéde les plus grands Etats, & qu'il en eſt le ſeul Directeur. Le Cercle de la Baſſe Saxe eſt un des plus conſidérables de l'Allemagne, à cauſe des puiſſans Etats qu'il comprend. Le Roi de Suéde, comme Duc de Brémen, & l'Electeur de Brandebourg, comme Duc de Magdebourg, ſont, l'un après l'autre, Condirecteurs de ce Cercle, avec le plus âgé des Ducs de Brunſwick & de Lunebourg. Le Cercle de Weſtphalie eſt ſi rempli d'hommes propres à la guerre, & ſi abondant en chevaux, qu'on aimeroit mieux pendant les guerres que les Etats de cette Province fourniſſent leur taxe en cavaliers & en fantaſſins, qu'en argent. Il a pour Directeurs l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg (comme poſſédans les Duchez de Juliers, de Cléves & de Mons ou de Berg: les Comtez de la Mark, de Ravensberg, & la Seigneurie de Raventſtein) avec l'Evêque de Munſter. Le Cercle du Bas Rhin eſt auſſi nommé le *Cercle des quatre Electeurs*, parce qu'il eſt compoſé des trois Electorats Eccléſiaſtiques & du Palatinat, qui ſont ſituez ſur le Rhin. Ses Directeurs ſont, l'Electeur de Mayence & l'Electeur Palatin. Le Cercle du Haut Rhin a pour Directeurs l'Evêque de Wormes & l'Electeur Palatin, comme ayant ſuccédé au Duché de Simmeren. L'Evêque de Wormes prétend néanmoins être ſeul Directeur. Le Cercle de Bourgogne a pris ſon nom du Comté de Bourgogne, qui n'eſt plus de l'Empire, & qui appartient maintenant au Roi de France. Le Roi d'Eſpagne eſt ſouverain & Directeur de ce qui reſte de ce Cercle, ſoit en Allemagne ou dans les Provinces des Pais-Bas, que Charles-Quint fit recevoir pour Membres de l'Empire l'an 1548, à la Diéte d'Augsbourg, indépendans néanmoins de la Chambre Impériale de Spire, quant à la juſtice; mais ſujets aux charges & contributions. Toutes les taxes qui ſe payent pour un mois Romain, par tous les Cercles de l'Empire, ſont enſemble le nombre de 2681 cavaliers, & de 12795 fantaſſins; ou en argent la ſomme de 83364 florins, valant quarante ſols de notre monnoye, à raiſon de douze florins pour cavalier, & quatre florins pour fantaſſin. Les taxes par an pour l'entrétenement des Officiers de la Chambre Impériale de Spire, montent à 48925 florins.

DES TRIBUNAUX DE LA JUSTICE de l'Empire.

Il y a deux ſortes de Juſtice dans l'Empire. L'une qui s'exerce dans les Tribunaux généraux, & l'autre dans les Tribunaux particuliers. Tous les Princes, Etats & Membres de l'Empire ont

Digitized by Google

ont droit de Juſtice ſouveraine dans l'étendue de leurs fiefs, excepté qu'en certains cas on en peut appeller à la Chambre Impériale de Spire, ou au Conſeil Aulique. Dans ces juriſdictions particulières, on fait les loix de l'Empire, qui ſont les Conſtitutions anciennes, la Bulle d'or, la Pacification de Paſſaw, les Traitez de Weſtphalie, le Droit Saxon établi par Charlemagne dans la Saxe, & le Droit Romain, établi par l'Empereur Juſtinien, qui s'obſerve en tous les lieux où le Droit Saxon n'eſt point reçu. Il y a deux tribunaux généraux: le premier eſt la Chambre Impériale de Spire, l'autre eſt le Conſeil Aulique de l'Empereur; & ces deux Cours ſupérieures ont une juriſdiction univerſelle & ſouveraine ſur tous les Sujets de l'Empire.

La Chambre Impériale étoit autrefois ambulatoire. Elle fut établie à Augsbourg l'an 1473, par Frédéric IV; enſuite elle a tenu ſes ſeances à Francfort, à Wormes, à Nuremberg, à Ratisbonne, à Eſſingen, & enfin l'an 1527, à Spire, où Charles-Quint la rendit ſédentaire l'an 1530. Par les Traitez de Weſtphalie, elle doit être compoſée d'un Juge Catholique, & de quatre Préſidens, deux Catholiques & deux Proteſtans, & de cinquante Conſeillers, vint ſix Catholiques & vint quatre Proteſtans. L'Empereur nomme le Juge & les quatre Préſidens. Il faut que le Juge ſoit Prince, Comte ou Baron, & que deux des Préſidens ſoient d'épée, & deux de Lettres. Les Conſeillers ſont nommez & préſentez, ſavoir, deux Catholiques par l'Empereur, deux Catholiques par chacun des quatre Electeurs Catholiques, deux Proteſtans par chacun des trois Electeurs Proteſtans, & les autres par chacun des Cercles de l'Empire. Voila ce qui a été réglé par les Traitez de Weſtphalie en l'année 1648. Mais la Chambre Impériale eſt maintenant réduite à un moindre nombre d'Officiers. Elle eſt ſeulement compoſée de l'Electeur de Tréves, qui en eſt le Juge comme Evêque de Spire; de deux Préſidens, dont l'un eſt Catholique & l'autre Proteſtant; & de quinze Conſeillers, huit Catholiques & ſept Proteſtans, à cauſe que les difficultez du tems ne permettent pas d'y entretenir un plus grand nombre d'Officiers.

Le Conseil Aulique eſt établi par l'Empereur, qui en nomme tous les Officiers. Ce Conſeil eſt compoſé d'un Préſident Catholique; d'un Vice-Chancelier, que l'Electeur de Mayence préſente: & de dix-huit Conſeillers, neuf Catholiques & neuf Proteſtans. Ils ſont diviſez en deux Bancs, dont l'un eſt occupé par des Nobles, & l'autre par des Juriſconſultes. Ils tiennent leur aſſemblée auprès de la perſonne de l'Empereur; c'eſt pourquoi on l'appelle *Conſeil Aulique* ou de la *Cour Impériale*. Quoique ces deux Chambres jugent en dernier reſſort, il y a néanmoins des cas où les parties peuvent appeller à l'Empereur, & demander la réviſion du procés devant Sa Majeſté: comme quand il s'agit des cauſes qui regardent les Duchez, les Principautez, les Comtez, & les autres fiefs immédiats de l'Empire. L'Empereur, comme ſouverain Juge, préſide dans ces deux tribunaux, & y prononce les arrêts, lorſqu'il s'y trouve en perſonne. Et parce que le Juge qui préſide dans la Chambre de Spire, ou dans le Conſeil Aulique, repréſente l'Empereur, il a droit de porter un ſceptre impérial, comme la marque de ſa dignité.

DE LA NOBLESSE LIBRE DE L'EMPIRE.

Il y a en Allemagne deux ſortes de Nobleſſe, l'une libre & immédiate, qui ne reléve que de l'Empereur & de l'Empire; l'autre médiate, qui reconnoiſſant l'Empereur comme Chef de l'Empire, eſt encore ſoumiſe à la juriſdiction d'un autre Prince. Celle-ci n'a pas, à beaucoup prés, les libertez de la premiére Nobleſſe, quoiqu'elle ne laiſſe pas d'être fort conſidérable en Allemagne. Car il y a une infinité de ces Gentilshommes du ſecond rang, dont les Maiſons ſe vantent d'être auſſi anciennes & auſſi illuſtres, que celles des Nobles immédiats, & qui préferent une Demoiſelle, quoique pauvre, à une Bourgeoiſe, quelque riche qu'elle puiſſe être. Pour ce qui eſt des Gentilshommes du premier rang, il y en a pluſieurs qui deſcendent de ces Héros, qui accompagnérent l'Empereur Charlemagne & ſes ſucceſſeurs dans toutes les conquêtes qu'ils firent ſur les Saxons & autres peuples, qu'ils ſoumirent à leur Empire. Pluſieurs autres étant venus des Etats voiſins s'établir en Allemagne, furent depuis unis à ce Corps de Nobleſſe, parce qu'ils étoient de race noble. D'autres enfin, dont les péres avoient mérité le titre de Nobles par leurs belles actions, ſe ſont dans la ſuite du tems fait immatriculer parmi cette ancienne Nobleſſe, en vertu des Lettres obtenues de l'Empereur. Mais ces derniers Nobles ne peuvent entrer dans les Chapitres, d'où ſe tirent les Archevêques-Electeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne, & les autres Evêques & Prélats, Princes d'Allemagne; parce que pour être reçu dans ce Chapitre, il faut prouver trente-deux quartiers de Nobleſſe, de pére & de mére: ce qui eſt impoſſible à la Nobleſſe moderne. La Nobleſſe immédiate poſſéde des fiefs qui ne relévent que de l'Empereur & de l'Empire, & qui ſont affectez aux enfans & héritiers mâles; parce qu'il y a une charge expreſſe de ſervir l'Empereur en perſonne dans toutes occaſions avec un certain nombre de valets, ſelon la force & le revenu du fief. Ces fiefs ſont preſque tous ſituez en Souabe, en Franconie & le long du Rhin, y comprenant la Baſſe Alſace: ce qui a été fait, afin que la Nobleſſe étant moins diſperſée, fût plutôt prête pour les occaſions, & qu'elle pût auſſi défendre plus commodément les frontiéres de ce côté-là, contre l'invaſion des Etrangers. Les Empereurs ont donné à la Nobleſſe immédiate les mêmes privilèges qu'ont les autres Etats immédiats de l'Empire, avec pouvoir de faire des impoſitions dans l'étendue de leurs fiefs, & d'exercer une Juriſdiction civile & criminelle, dont la criminelle eſt ſans appel. Quant à la civile, on n'en peut appeller qu'au Conſeil Aulique, ou à la Chambre Impériale de Spire. Il eſt certain que cette Nobleſſe entroit autrefois dans les Diétes Impériales, & qu'elle prétendoit y avoir ſéance devant les villes. Mais pour la décharge de la dépenſe extraordinaire qu'elle y faiſoit, on ceſſa peu à peu de l'y appeller, lui laiſſant la liberté de ſe cottiſer pour contribuer aux néceſſitez publiques de l'Empire. Cette Nobleſſe forme une eſpéce de République Ariſtocratique: car bien qu'elle ſoit diviſée en trois claſſes; ſavoir une en Souabe, une en Franconie, & une le long du Rhin, ces trois claſſes ne laiſſent pas dans les affaires importantes de joindre leurs Conſeils & leurs forces pour la conſervation de tout le Corps. Elle a diviſé le Cercle de Souabe en cinq quartiers; celui de Franconie en ſix; & celui du Rhin en quatre. Les cinq quartiers de Souabe ſont le Hegaw, l'Algaw, le Schwartz-wald, l'Ortnaw, & le Kocher, joint au Kreichgaw. Les ſix quartiers de Franconie ſont l'Odenwaldt, le Rhen, le Verra, le Stergerwald, l'Althmuth, & le Baunach. Les quartiers du Rhin ſont le Haut & le Bas Rhin, la Wétéravie, & la Baſſe Alſace. Tous ces quartiers ont leurs Chefs, qui s'appellent *Directeurs* en Souabe & dans la Baſſe Alſace, & *Capitaines* en Franconie, & ſur le Haut & Bas Rhin; leſquels on choiſit tantôt d'une famille, tantôt d'une autre. Un Chef ne peut rien régler que de l'avis de deux ou trois autres Gentilshommes, qui ſont nommez pour être ſes adjoints, & d'un Juriſconſulte, pour les affaires où il s'agit d'une interpretation de la Loi. Avec ces Conſeillers, le Directeur ou Capitaine examine les différents, ſur leſquels les Gentilshommes ſe pourvoyent par devant lui & tient la main à la conſervation des privilèges de tout le Corps. S'il eſt néceſſaire de reprimer les injuſtices & les violences de quelques Nobles, le Directeur ou Capitaine convoque toute la Nobleſſe du Cercle, ou même des trois Cercles, pour lui donner main forte dans l'exécution de ſes jugemens. Quant aux affaires publiques, les quartiers s'aſſemblent ordinairement une fois l'an.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Voici la ſuite des Princes qui ont tenu l'Empire depuis Charlemagne. Nous commençons par mettre l'année de leur élévation à l'Empire, & enſuite le tems de leur régne.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

EMPEREURS DE LA MAISON DE FRANCE.

Commencement de régne.				Durée de régne.		
Ans,	*Mois,*	*Jours.*		*Ans,*	*Mois,*	*Jours.*
800,	Décembre	25.	Charlemagne,	13.	1.	4.
814,	Janvier	28.	Louis I. *le Débonnaire.*	26.	4.	24.
840,	Juin	21.	Lothaire I,	15.	13.	10.
855,	Septembre	29.	Louis II,	19.	10.	8.
875,	Août	8.	Charles II. *le Chauve,*	2.	2.	
878,	Septembre	13.	Louis III. *le Bégue,*			
879,	Décembre	25.	Charles III. *le Gras,*	8.	7.	
887,	Novembre	11.	Guy, fils du Duc de Spolète, *Italien,*			
887,	Novembre	11.	Arnoul, fils de Carloman,	12.		
899,	Novembre	29.	Louis IV,	12.		

EMPEREURS ALLEMANDS.

912,			Conrad I,	7.	6.	0.
919,	Juillet	1.	Henri I. *dit l'Oiſeleur,*	17.	2.	0.
936,	Juillet	2.	Othon I. *dit le Grand,*	36.	10.	6.
973,	Mai	7.	Othon II. *le Sanguinaire,*	10.	7.	0.
983,	Décembre	8.	Othon III. *le Roux,*	18.	1.	21.
1002,	Janvier		S. Henri II. *dit le Boiteux,*	22.	5.	21.
1024,			Conrad II. *le Salique,*	15.	&c.	
1039,	Juin	4.	Henri III. *le Noir,*	17.	4.	22.
1056,	Octobre	5.	Henri IV. *le Vieil,*	49.	10.	3.
1077,	Mars	2.	Rodolphe I. de Souabe,	3.	4.	6.
1106,	Août	7.	Henri V.	18.	2.	17.
1125,	Septembre	13.	Lothaire II,	13.	2.	21.
1139,	Avril	1.	Conrad III,	12.	10.	15.
1153,	Mars	5.	Frédéric I. *Barberouſſe,*	37.	3.	7.
1190,	Juin	11.	Henri VI,	8.	3.	19.
1199,	Mars	8.	Philippe,	9.	3.	16.
1208,	Juin	23.	Othon IV,	2.		
1211,			Frédéric II,	32.		
1246,			Henri VII. élu, & non couronné,			
1246,			Guillaume, Comte de Hollande, déſigné Empereur,	8.		
1258,	Janvier	6.	Richard, Comte de Cornouaille, élu & non couronné,			
1258,	Mars	31.	Alphonſe, Roi de Caſtille, élu,	15.	6.	12.
1274,	Octobre	15.	Rodolphe I. Comte de Hapsbourg,	16.	11.	19.
1292,	Janvier	7.	Adolphe de Naſſau, élu,	6.		

Commencement de régne.				Durée de régne.		
Ans,	*Mois*,	*Jours.*		*Ans*,	*Mois*,	*Jours.*
1298,			Albert I,	9.	9.	15.
1308,	Novembre	24.	Henri VII. de Luxembourg,	4.	9.	0.
1314,	Octobre	18.	Frédéric III. *dit le Beau*, régna,	9.		
1314,	Octobre	18.	Louis V. de Baviére, régna ſeul,	17.		10.
1347,	Octobre	11.	Charles IV. de Luxembourg,	31.	1.	20.
1378,	Août	20.	Wenceſlas, Roi de Bohéme,	22.		
1400,	Août	20.	Frédéric IV. de Brunſwick,			
1400,	Septembre	10.	Robert, Duc de Baviére,	9.	8.	21.
1410,	Septembre	20.	Joſſe, Marquis de Moravie,	0.	6.	0.
1411,	Mars		Sigismond, Roi de Hongrie,	26.	8.	0.

BRANCHE D'AUTRICHE.

1438,	Janvier	1.	Albert II,	1.	8.	26.
1440,	Janvier	1.	Frédéric V,	53.	7.	19.
1493,	Août	19.	Maximilien,	25.	4.	25.
1519,	Juin	28.	Charles, dit le *Quint*,	39.	2.	25.
1558,	Mars	18.	Ferdinand I,	8.	1.	1.
1564,	Juillet	25.	Maximilien II,	12.	2.	18.
1576,	Octobre	12.	Rodolphe II,	35.	3.	9.
1612,	Juin	24.	Matthias,	6.	8.	26.
1619,	Août	28.	Ferdinand II,	17.	5.	17.
1637,	Février	15.	Ferdinand III,	20.	1.	16.
1657,	Avril	2.	Léopold-Ignace-François-Balthazar-Joſeph-Félicien,	38.	10.	27.
1705,	Mai	5.	Joſeph-Jacob-Ignace-Jean-Antoine-Eutache,	5.	11.	12.
1711,	Octobre	12.	Charles VI. François-Joſeph.			

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ALLEMAGNE & de l'Empire.

Tacite, *de Morib. Germanor.* Céſar. Dion. Florus. Velleius Paterculus. Suétone. Hérodien. Lampridius. Aurélius Victor. Jule Capitolin. Eutrope. Zoſime. Vopiſcus. Oroſe. Ammien Marcellin. Procope. Jornandès. Caſſiodore. Paul Diacre. Strabon. Pomponius Méla. Pline. Solin. Ptolomée. Priſcien. Feſtus Avienus. Marcien Heracleota. *L'Itinéraire d'*Antonin. Peutinger. *Les Tables de* Bilibaldus Pircheimerus. Janus Rutgerſius. Clavier. Bertius. Ortélius. Briet. Sanſon. Du Val. Baudrand, &c. Jean Aventin. Hermannus Contractus. L'Abbé d'Urſperg. Albert Crantz. André Althamer. Majolus. Brachélius. D'Avila. Bruſchius. Wolfgangus Lazius. Mamcranus. Lotichius. Béatus Rhénanus. Jean Sleidan. Jaques Schoper. Vadianus. Wimphelingus. Goldaſtus. Jaques Eſprinchard. Nicolas Reusner. Bernard Moller. Marquard Fréher. Irénicus. Lansbergius. Munſter. Brunius. Michel Piccart. Bucelin. Cornélius Callidius. Joannes Héroldus. Lambert Hortenſius. Zinggreſſius. Catepolius. Kyriander. Gretſer. Hoſſman. Trithéme. Jean Textor. Brouver. Zeiller. Hottinger. Gesner. Simler. Othon de Freiſingen. Argentina. Philippe de Bergame. Cochlæus. Marianus Schotus Mercator. De Thou. Paul Jove. Pontanus. Opmeer. Beyerlink. *Notitia utriusque Imperii. Rerum Germanicarum Scriptores.* Laziard. Scaliger. Juſte Lipſe. Stéron. Turſelin. Vignier. Gordon. Calviſius. Agricola. Albéric. Brotérus. Heiſs, *Hiſt. de l'Empire d'Allemagne.* Il faut remarquer que ce dernier Auteur (Heiſs) eſt celui des Modernes qui a le mieux écrit de l'Allemagne.

ALLEMANS, peuples. *Voyez* dans l'Article d'ALLEMAGNE, le paragraphe *des Mœurs des peuples d'Allemagne.*

ALLEMANT (Louis l'). *Voyez* LALLEMANT.

ALLEMANT (Pierre l'). *Voyez* LALEMANT.

ALLEN, eſt un mot que Louis II. Duc de Bourbon prit vers l'an 1400, pour mot de deviſe; mais il changea enſuite ce mot en celui d'eſpérance. On trouve ce mot dont la ſignification n'eſt pas connue, en Lettres d'or chiffrées ſur un écuſſon d'argent, dans un Oratoire attenant à la chapelle du château de Moulins en Bourbonnois, & à Paris au château du Louvre, dans la chapelle des Bourbons. * Favin, *in Theat. honor. pag.* 767.

ALLEN (Guillaume), Anglois de nation, étoit Marchand & n'avoit point étudié. Il ſuivit les erreurs répandues en Angleterre au ſujet de la Religion. Il fut d'abord attaché au parti des Antinomes, qui ſous prétexte de faire plus d'honneur au mérite de Jéſus Chriſt, & de relever davantage l'efficace de la Grace, anéantiſſent preſque entiérement la néceſſité des bonnes œuvres. Ayant quitté ce parti, il entra dans celui des Indépendans, dont les erreurs le jettérent dans la Religion des Anabatiſtes, chez leſquels il exerça même la fonction de Prédicant. Ayant ainſi fait le tour d'une partie des Religions, il ſe fixa enfin à l'Egliſe Anglicane; & pour montrer qu'il ne le faiſoit pas ſans raiſon, il publia un livre, où il expliquoit les ſujets de ſon changement. Il publia un autre écrit contre les Nonconformiſtes, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien fait téméralrement & ſans y avoir bien penſé auparavant. Le fameux Richard Baxter entreprit de le réfuter; Allen lui fit une replique. Les piéces dont nous venons de parler, ne ſe trouvent point dans le Recueil de ſes Ouvrages. Quoiqu'Allen n'eût pas étudié, il avoit lu dans ſa langue maternelle quelques livres de Rhétorique & de Logique, & l'on voit qu'il en fait uſage dans ſes Ecrits. On les a ramaſſez en un corps, & imprimez *in folio* à Londres en 1707. En voici le ſujet. I. De la Nature des Fins, & de la Différence des deux Alliances. II. Diſcours ſur la Foi. III. Réflexions ſur la Doctrine de la Juſtification, avec des Remarques ſur le livre de Robert Ferguſon, qui a pour titre, *Quels ſont les Offices de la Raiſon, dans l'Article de la Religion, qui concerne la Juſtification, en forme de Lettre.* IV. La Juſtification des Chrétiens établie. V. Diſcours ſur le ſecours Divin & ſur la Méthode. VI. Diſcours pratique ſur l'humilité. VII. Exhortation à la Paix & à la Concorde entre les Chrétiens. VIII. Diſcours grave & tendre adreſſé aux Nonconformiſtes, & ſur tout aux Anabatiſtes. IX. Le Catholicisme, ou diverſes recherches ſur la nature & l'étendue de l'Egliſe viſible & de ſa communion. X. Le Πρῶτον ψεῦδος, ou la premiére erreur des Quakers découverte & refutée. XI. Le Myſtére d'iniquité expliqué. XII. De l'Etat de l'Egliſe des tems à venir. XIII. De la nature, la ſuite, & l'ordre des choſes prédites dans le Chapitre XI. de l'Apocalypſe, à quoi on a ajoûté le Diſcours fait ſur la mort de l'Auteur. * *Actes de Leipſic. Supplem. tome* 5. *p.* 242. *&c.*

ALLEN (Jean), Archevêque de Dublin en Irlande, étoit dans le parti du Chevalier Skeffington & du Comte d'Oſſery, contre la famille des Comtes de Kildare. Lorſque Thomas Fitz Gerald jeune Comte de la maiſon de Kildare eut pris les armes ouvertement contre Henri VIII. Roi d'Angleterre & qu'il ſe fut rendu maître de Dublin, l'Archevêque tâcha de paſſer en Angleterre pour demander du ſecours; mais il tomba entre les mains des Rebelles, qui l'amenérent d'abord à leur Chef. Le Prélat n'en fut pas mieux traité, car le lendemain on le pendit en public, ne lui ayant laiſſé ſur le corps que la chemiſe. Il y en a qui aſſûrent que Kildare n'auroit pas pu empêcher cette exécution quand même il l'auroit voulu, & que pendant qu'elle dura il en avoit détourné les yeux. Un action auſſi barbare, fut ſuivie d'une excommunication ſurprenante; on pria Dieu qu'il ne fit jamais miſéricorde, ni à ceux qui avoient eu part à cette exécution, ni à leur poſtérité; que plutôt il les plongeât dans un abime de feu & de ſouffre, & leur fit éternellement ſentir les plus vifs des tourmens infernaux dans la compagnie de Pharaon, de Néron, d'Herode, de Judas, de Dathan & d'Abiram. On obſerve que tous ceux qui avoient eu quelque part à une action auſſi noire, que l'étoit l'execution d'Allen, moururent d'une maniére tragique. *Voyez* KILDARE. * De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 4. *p.* 322.

ALLEN (Joſeph), zélé Eccléſiaſtique Anglois, du parti Presbytérien, né l'an 1633, dans Wiltshire, étudia à Oxford dans les Colléges de Lincoln & de *Corpus Chriſti*. L'an 1655, il fut ajoint à Monſieur Newton Miniſtre de Taunton, mais l'an 1662, on dépoſa l'un & l'autre à cauſe de leur nonconformité. Allen continua de prêcher malgré les défenſes qui lui en avoient été faites, juſques à ce que l'an 1663, il fut cité, & mis en priſon à Ilcheſter, où il fut retenu pendant une année entiére. A peine eut-il recouvré la liberté, qu'il recommença à prêcher avec plus de véhémence & de zéle qu'auparavant; ce qui le fit empriſonner de nouveau. La priſon, & ſon grand travail ruinérent entiérement ſa ſanté, & il mourut l'an 1668. Il avoit un zéle extraordinaire pour l'avancement de la piété. Il prêchoit avec beaucoup d'aſſiduité, & ſouvent quatre fois par jour. Son ordinaire étoit de faire ſix à ſept Sermons par ſemaine; quelquefois il alloit juſques à dix, & même juſques à 14. Il étoit fort aſſidu à viſiter les particuliers, & à catéchiſer, ce qu'il faiſoit d'une maniére très inſtructive, & dont il a vu beaucoup de fruit, comme l'on peut s'en convaincre, en liſant ſa Vie qui a été publiée en Anglois, & en Allemand. Quoiqu'il ne crût pas que ſa conſcience lui permît de quitter ſon poſte parmi les Presbytériens, il n'étoit pas pour cela, ſi ennemi de l'Egliſe Anglicane, qu'il n'en fréquentât ſouvent les Aſſemblées. Il n'étoit point non plus dans des principes dangereux par rapport au Gouvernement. On a pluſieurs Ecrits de ſa façon en Anglois; il y en a un, entre autres, intitulé, *le Guide aſſûré qui conduit au Ciel*, dont on a débité quatre-vint mille exemplaires. Il prépara, en Latin, une Théologie naturelle, qui n'a jamais paru. * *Hiſt. de ſa Vie. Calam.*

ALLEN (Thomas), Anglois, bon Mathématicien & Antiquaire, né dans le Comté de Stratford, l'an 1542, fit ſes études à Oxford dans le Collége de la Trinité, auquel il fut aſſocié l'an 1564. Mais comme il ne voulut pas étudier en Théologie, ce qui eſt une condition que les ſtatuts de ce Collége exigent de ſes Membres, il en ſortit & paſſa à Glocheſter Hall; c'eſt là où il s'appliqua aux Antiquitez, à la Philoſophie, & particuliérement aux Mathématiques. Il fit de grands progrès dans toutes ces Sciences. On aſſûre que ſon amour pour les études, lui fit refuſer un Evêché, que le Comte de Leiceſter lui avoit offert. Sa Science dans les Mathématiques étoit ſi diſtinguée que quelques-uns le traitérent de Sorcier, diſant que le Comte de Leiceſter s'étoit ſervi de ſon Art pour réüſſir dans le mariage qu'il méditoit avec la Reine Elizabeth. Il étoit eſtimé de tous les grands hommes de ſon tems, comme de Savile, de Bodlei, de Camden, de Spelman, de Selden, &c. Il a laiſſé pluſieurs Ecrits contenant des Commentaires ſur le ſecond & le troiſiéme livre de Ptolomée *de Aſtrorum judiciis*, & quelques autres piéces touchant les Mathématiques. Ces Manuſcrits ſont en partie entre les mains des particuliers, & en partie dans le cabinet d'Aſhmol. On dit que Kénelme Digby en a beaucoup profité. Allen mourut l'an 1632, & fut enterré fort honorablement dans la Chapelle du Collége de la Trinité à Oxford. Une partie de ſa Bibliothéque a été

a été incorporée à celle de Cottoman. * Wood, *Hiſt. & Antiq. Oxon.*

* ALLEN (Jean), fut le miniſtre des violences du Cardinal Wolſey en Angleterre. Ce Prélat érigea de ſon Chef une Cour de Juſtice, qui fut appellée la Cour du Légat, & dont la Juriſdiction s'étendoit ſur toutes les actions qui pouvoient avoir du rapport à la conſcience, c'eſt à dire, proprement ſur toutes les actions de la vie, puiſqu'il n'y en a presque point où la conſcience ne puiſſe ſe trouver intéreſſée. Il établit pour Juge de cette Cour Jean Allen, qui commit une infinité de rapines & d'extorſions, ſous prétexte de reformer les mœurs du peuple, quoiqu'il fût lui-même un homme perdu de réputation. On voyoit faire, ſur la vie & ſur les mœurs de tous les Sujets indifféremment, des informations exactes qui donnérent occaſion au nouveau Juge, d'opprimer tous ceux qui furent aſſez opiniâtres pour refuſer d'entrer en compoſition avec lui. Principalement, il prétendoit que ſa Juriſdiction s'étendoit ſur tous les procès qui naiſſoient des Teſtamens ou des contracts de mariage, & il attiroit à ſa Cour une infinité de procès, ſans que les Juges du Roi oſaſſent s'y oppoſer.

ALLEN (Henri Fitz), Comte d'Arondel. *Voyez* FITZ-ALAN.

* ALLENDORF, petite ville d'Allemagne dans le païs du Landgrave de Heſſe-Caſſel, eſt ſur la riviére de Wertz, à 5 lieues de Caſſel.

ALLENSTEIN, *Allenſteinum*, petite ville avec un château dans la Warmie, partie de la Pruſſe royale, ſur la riviére d'Alla, au deſſus de la petite ville de Guſtad. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALLER, riviére. *Voyez* ALLERE.

ALLERBURG, petite ville de Pologne dans la Pruſſe ducale, eſt ſur la riviére d'Alla, à dix lieues & à l'eſt-ſud-eſt de Konigsberg. * Baudrand.

ALLERE ou ALRE, *Allera*, riviére d'Allemagne dans la Baſſe Saxe, a ſa ſource dans le Duché de Magdebourg, d'où elle paſſe dans celui de Lunebourg; & groſſie par les eaux de diverſes autres riviéres, elle arroſe Zell & Ferden. Un peu au deſſous elle ſe jette dans le Wéſer. * Baudrand.

* ALLERNHEIM, petite ville avec un château ſur la riviére de Wernitz dans la Principauté d'Oettingen, proche de Harburg. En 1645, le deuxiéme Juillet, les Bavarois furent battus par les François, près de cette ville, & perdirent deux mille hommes avec leur Général François de Mercy. * *Theatr. Europ.* Tromsd, *Acc. Geogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALLERSBACH, Monaſtére de l'Ordre de Cîteaux dans l'Evêché de Paſſau, fut fondé d'abord pour les Auguſtins par S. Othon Evêque de Bamberg. * *Chor Bayern. p.* 289. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALLERSPERG, *Allerſperga*, bon bourg ou petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, eſt à ſix lieues de la ville de Nuremberg du côté du midi, & ſe trouve dans une petite portion du territoire de cette ville, enclavée entre le Marquiſat d'Anſpach & le Palatinat de Baviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALLERTON, NORT-ALLERTON, petite ville avec marché, en Angleterre, dans le nort du Comté d'Yorck, à cent ſoixante-ſix milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

ALLEU. *Voyez* ALEU.

ALLEUS (Jean des), en Latin *de Alludiis*, natif d'Orléans, ayant fait ſes études à Paris, & ayant été reçu Docteur en Théologie, fut fait en 1271, Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité. C'étoit un homme d'une piété profonde, & un célébre prédicateur. Jean le Templier Evêque de Paris étant mort le 13 Septembre 1279, & le Chapitre lui ayant donné pour ſucceſſeur Eudes de ſaint Denys, le Pape Nicolas III. qui n'approuva pas cette élection à cauſe de l'extrême vieilleſſe d'Eudes, qui ne pouvoit plus faire les fonctions Epiſcopales, nomma à ſa place Jean des Alleus, dont il connoiſſoit le mérite; mais cet humble Docteur, pour éviter cette dignité, entra, ſur le premier avis qu'il en eut, dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il fut un modéle de piété juſqu'à ſa mort qui arriva le premier Octobre 1306. Il ne s'étoit point démis de ſon office de Chancelier, & il y eut des gens qui l'approuvérent; mais d'autres procédérent à une nouvelle élection auſſi-tôt après ſa profeſſion, & c'eſt depuis ce tems-là qu'on prend le Chancelier de l'Univerſité dans l'Abbaye de ſainte Genevieve. Jean des Alleus avoit mis par écrit quelques-uns de ſes Sermons, mais on n'en a dans les Bibliothéques qu'un petit nombre qui paroiſſent avoir été mal conſervez. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

* ALLHEILIGEN, bourg avec marché dans le Heſſois, eſt du reſſort de Catzenellebogen ſous Heſſe-Rheinfels. * Zeiler. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALLI, *Allus, Semirus*, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, baigne la petite ville de Taverna, & ſe décharge dans le Golfe de Squilace, à une lieue de la riviére de Cantazaro du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALLIA, riviére d'Italie, dans le païs des Sabins, dite aujourd'hui l'*Aia* ou *Caminata*, ou, ſelon d'autres, *Rio de Moſſo* & *Correſio*. C'eſt près de cette riviére que les Tribuns étant allez au devant des Gaulois avec la plus nombreuſe Armée que Rome eût encore mis ſur pié, leur livrérent la bataille, ayant à leur dos l'Allia: c'eſt d'où lui vient le nom d'*Allienſis pugna*. Le combat fut rude & opiniâtre; mais enfin les Gaulois vainquirent, & firent un grand carnage des Romains, la riviére les empêchant de fuir. Ce jour, qui étoit le premier d'Août, fut marqué dans le Calendrier Romain, comme un jour funeſte & malheureux, l'an 366 de la fondation de Rome, & 388 avant Jéſus-Chriſt. Cette perte fut plus ſenſible & plus préjudiciable aux Romains, dit Cicéron, que la priſe de Rome par les mêmes Gaulois: *majores noſtri funeſtiorem diem eſſe voluerunt Alienſis pugnæ, quàm urbis captæ.* Depuis ce malheur, la riviére d'Allia fut comme en abomination aux Romains, ſelon la remarque de Virgile, *l.* 7. *Æneid. v.* 717.

Quosque ſecans infaustum interluit Allia nomen.

& de Lucain, *l.* 7. *v.* 409.

Et damnata diu Romanis Allia Faſtis.

& d'Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 1. *v.* 413.

Tu licet inceptas, quæ flebilis Allia luce
Vulneribus Latiis ſanguinolenta fuit.

* Tite-Live, *l.* 5. Plutarque, *in Camillo.* Florus, *&c.*

ALLIACO (Pierre de). *Cherchez* AILLY.

* ALLIARIA, femme de Sempronius Gracchus qui fut tué par l'ordre de Tibére. * Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 53.

ALLIBAWN, *Caledonia, Albania*, eſt la partie ſeptentrionale de l'Ecoſſe, le païs des anciens Calédoniens, & comprend les Comtez de Roſs, Loquebar, & Athol. * Baudrand.

* ALLIENA, nom d'une très ancienne famille de citoyens Romains, a peut-être emprunté ſon nom de la riviére d'Allia, comme de *Naſidia*, *Cluvia*, *Satria*, ſont venues les familles de *Naſidiena*, *Cluviena*, & *Satriena*. On prouve que la famille d'Alliena étoit de citoyens Romains, de ce qu'Allienus qui a fait une loi *de Terminis*, c'eſt à dire, *des Bornes*, étoit citoyen. Dans le Recueil des anciennes Inſcriptions, il eſt fait mention de cette famille dans l'Inſcription ſuivante.

ALLIENÆ T. F.
BERENICÆ.
C. VETTIUS POLUS
UXORI
SANCTISSIM. ET.
C. VETTIUS POLUS
MATRI
PIISSIMÆ PATR.
COL. FABR. ET. CENT.
L. D. D. D.

De plus parmi les médailles des familles Romaines, il s'en trouve une qu'A. Allienus qui avoit été Préteur en Sicile, fit fraper lorsqu'en qualité de Proconſul il eut le gouvernement de cette Iſle. D'un côté on voit la Déeſſe Vénus, & autour C. CÆSAR IMP. COS. ITER. & de l'autre le Dieu Neptune ſe tenant avec le pié droit ſur la proue du vaiſſeau, & tenant dans ſa main droite trois cuiſſes d'hommes juſques aux piez (ce qui eſt l'embléme de la Sicile) & dans la legende, A. ALLIENUS PROCOS. * C. Patin, *Famil. Roman.* Fulvius Urſinus & Ant. Auguſtin, *Famil. Roman.* Hirtius, *l.* 5.

ALLIER, en Latin *Elaver*, riviére de France dans l'Auvergne & le Bourbonnois, ſort de la montagne de Loſére, la plus haute du Givaudan, & entrant dans l'Auvergne, traverſe toute cette Province. Elle arroſe Langeac, Brioude, Uſſon, Iſſoire, &c. puis entrant dans le Bourbonnois, elle paſſe à Moulins. L'Allier reçoit en Auvergne l'Alagnon, la Couſe, la Bédac, l'Aure, la Dore, la Siole ou Sioule, &c. dans le Bourbonnois la Daure & le Quesne: elle entre enſuite dans le Nivernois, & ſe perd dans la Loire au Bec d'Allier au deſſous de Nevers. Cette riviére eſt navigable à Viale près de Maringue, & même au pont du château qui eſt plus haut; mais ce n'eſt que dans le tems des crues d'eaux & des fontes de neiges. Pendant ſept ou huit mois de l'année elle porte de petits batteaux ou radaux depuis Braſſac, qui eſt encore plus haut que le pont du château. * Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.* Baudrand.

ALLINGTON, famille conſidérable d'Angleterre, dans laquelle réſide préſentement le droit d'être l'Echanſon du Roi le jour de ſon couronnement. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Gilles* Allington, fils de *Guillaume*, qui de Pair d'Irlande fut fait Baron d'Angleterre par le Roi Charles II. Dans le tems de Guillaume *le Conquérant*, le droit dont on vient de parler étoit dans la famille de Fitz-Tecas. De là il vint par mariage à celle des Argentons, qui tire ſon origine de *David* Argenton, qui ſervoit ſous Guillaume I. Les mâles de cette maiſon venant à manquer ſous le régne de Henri VI. ce droit parvint à la famille d'Allington, par le mariage d'*Elizabeth* d'Argenton avec *Guillaume* d'Allington, de qui le Lord d'Allington d'à préſent eſt le ſeptiéme deſcendant. * *Dict. Angl.* Imhoff, *Hiſt. générale des Pairs d'Angleterre.*

ALLIROTHIUS, fils de Neptune, voulant venger ſon pére de ce que Minerve avoit remporté le prix pour la fondation d'Athénes, en faiſant naître un olivier, alla par ordre de Neptune pour l'abattre avec une coignée. Mais il ne réüſſit pas dans ſon deſſein; car le coup de la coignée, au lieu de tomber ſur l'arbre, tomba ſur ſes jambes avec tant de violence, qu'il en mourut. * *Apoll. d'Athen.*

ALLIX (Pierre), célébre Théologien en Angleterre, Chanoine & Tréſorier de la Cathédrale de Salisbury, fut premiérement Miniſtre à Charenton, où conjointement avec M. Claude, il travailloit à donner une nouvelle édition de la Bible. On le ſoupçonna de Socinianiſme. Après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, il fut obligé de ſortir de France, & ſe rendit en Angleterre, où il ſe fit d'abord fort eſtimer. On a de lui pluſieurs Ouvrages qui concernent les Diſputes de Théologie, qu'il a eues avec M. Boſſuet Evêque de Meaux, avec Whiſton ſur le régne de mille ans, & contre les écrits des Ariens. Il a écrit des Réflexions ſur les

Livres de l'Ecriture Sainte, imprimées à Amſterdam en 1689, & l'on a publié à Rotterdam en 1685, douze de ſes Sermons. Il avoit deſſein de donner au Public un Recueil des Concedes, mais il mourut en 1717, dans un âge fort avancé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALLOBROGES, anciens peuples de la Gaule Narbonnoiſe & Viennoiſe, habitoient le Dauphiné & la Savoye, entre les Alpes Gréques, le Lac Léman, le Rhône & l'Iſére. Mais depuis ils s'étendirent plus loin. Les Grecs les nommoient *Allobriges*. L'opinion la plus commune eſt que ce ſont les Savoyards, ceux de Dauphiné, & les Piémontois. On dit auſſi qu'ils ont eu le nom d'*Arrobriges*, que quelques-uns tirent du mot Grec *Arrhes*, & du Gaulois *Brig*, dont l'un ſignifie *hardi & belliqueux*, & l'autre *peuple & nation*. Mais ceux qui jugent que ces peuples ont toûjours été appellez *Allobroges*, donnent à ce mot une origine bien différente. Les uns veulent qu'il ſoit compoſé d'Αλλος & de *Brega*, *terre* ou *païs* en ancien Gaulois, pour marquer que c'étoit un peuple venu d'une autre Province. D'autres tirent ce nom de la langue ſainte, comme Bochart qui le fait venir de *Hal-bro*, *champ élevé*. *Chan. l.* 1. *c.* 42. Geofroi de Viterbe, qui vivoit dans le XI ſiécle, & qui avoit été Sécretaire des Empereurs Conrad III, Frédéric I, & Henri VI. dérive le nom des *Allobroges*, de celui d'une riviére, qu'il nomme *Labroya*, comme s'ils avoient premiérement habité ſur ſes rivages. Il en parle ainſi dans la neuviéme partie de ſa Chronique imprimée à Bâle, en 1559.

Cum loquar Allobrogas fluvium perpende Labroiam.

Il parle enſuite d'une ville qu'on voyoit ſur les bords de cette riviére, & qui étoit la capitale des Allobroges.

Qua fuit urbs quondam grandis, velut altera Troja,
Nomen Avenca fuit, quæ pertura fuit, &c.

Quoiqu'il en ſoit, les Allobroges étoient une nation célébre par ſon courage & par ſa valeur. Les Cimbriens les appellérent à leur ſecours contre les Romains, qu'ils en chaſſerent. Ils poſſedoient la Sicile. Deux de leurs Rois en Capitaine, entrerent en Italie. Ils ſe joignirent depuis avec Annibal, pour faire la guerre aux Romains. Ces derniers ne perdirent pas le ſouvenir de cette injure. Ils vinrent eux-mêmes attaquer les Allobroges, qui furent vaincus, l'an 632 de Rome, 122 avant Jeſus-Chriſt, par le Conſul Cnelus Domitius Ænobarbus, puis enſuite par le Conſul Fabius Maximus, qui en remporta le nom d'*Allobrogique*. Il fit du païs des Allobroges, de la Provence & d'une partie du Languedoc, une Province qu'on nomma depuis *Narbonnoiſe*, & *Province Romaine*. C'eſt celle qui porta depuis ſes plaintes au Sénat Romain contre Fonteius. Cicéron, qui entreprit ſa défenſe, en nomme les Habitans *Allobroges*. Les principales villes des Allobroges ſont, Chambéri, Genéve, Grenoble, ſaint Jean de Morienne, Moutiers, Vienne. * Strabon, *l.* 4. *Geogr.* Etienne *le Geographe*. Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *Dec.* 3. *l.* 1. Ptolomée, *l.* 3. Plutarque, *in Sertor.* Jules Céſar. Dion. Pline. Junin. Oroſe. Velleius. Florus. Eutrope, &c. Monet, *Geogr.* François Guilleman, *Helv. l.* 1 *c.* 3 Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, &c.

ALLOBROX, eſt le nom que le Beroſe ſuppoſé d'Annius de Viterbe donne au quinziéme Roi des anciens Gaulois. Quelques Auteurs, qui ont donné dans ces fables, en ont tiré l'origine du nom des *Allobroges*. Dupleix a mis ce Roi dans ſes *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 16.

* ALLOCAN, nom que les Arabes donnent au Mont-Aman * Baudrand.

* ALLON, de la Tribu de Siméon, fils de Jédahja, & pére de Sciphéhi. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 37.

ALLOUETTE (François de), Baron du Comté de Vertus, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, publia en 1577 à Paris, un Ouvrage ſur des matiéres très intéreſſantes, ſavoir un Traité des Nobles, de leur charge, vocation, rang & degré, de leurs marques, généalogies & eſpéces, & de l'origine des fiefs & des armoiries, avec une Hiſtoire Généalogique de la maiſon de Coucy, & de ſes alliances. Il publia auſſi en 1584, dans la même ville, la Généalogie de la maiſon de la Marck; & il donna encore un Traité des affaires d'Etat, de Finances, du Prince, du Noble & du Tiers-Etat; mais on ne ſait quand cet Ouvrage-ci parut pour la premiére fois, & on n'en connoit que la ſeconde édition, faite à Mets en 1597. L'Auteur y eſt appellé le Préſident de l'Allouette. La Croix du Maine lui attribue un Traité de l'origine des François, qu'il prétendoit être tiſus *ex puris Gallis*. On ne ſait ni où il étoit né, ni quand il mourut.

ALLOUTNEUR, *Alloutneura*, petite ville de l'Iſle de Ceilan dans le Royaume de Candi, ſur la riviére de Mauwillagongue, qu'on nomme dans les Cartes ordinaires, *Trincquilemale*, ou *Vintana*, entre l'embouchure de cette riviére & la ville de Candi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALLUCIUS, étoit un Seigneur très conſidéré entre les Celtibériens, ancien peuple d'Eſpagne, que l'ancien Scipion l'*Africain* vainquit, l'an de Rome 544, & avant Jeſus-Chriſt 210. Après cette victoire, il ſe trouva parmi les priſonniers de guerre une fille d'une beauté extraordinaire, que l'on amena à Scipion, lequel s'étant informé de ſon païs & de ſa famille, apprit qu'elle étoit fiancée au jeune Allucius, dont elle étoit paſſionnément aimée. Ce Conquérant le fit venir auſſi-tôt en ſa préſence, avec les parens de cette fille, & ayant témoigné qu'il approuvoit le mariage de ces deux amans, il prit Allucius en particulier, & lui dit obligeamment: „ On vous l'a gardée avec ſoin, afin qu'on „ pût vous faire un préſent digne de vous & de moi; toute la „ récompenſe que je vous demande, eſt que vous ſoyez ami de „ la République". Ce jeune Prince confus de cet excés de bonté, & tranſporté de joye, prit la main de Scipion, & pria les Dieux de récompenſer une action ſi généreuſe. Enſuite les parens de cette fille offrirent une ſomme conſidérable pour ſa rançon, & ſuppliérent Scipion de l'accepter, du moins comme un témoignage de leur gratitude. Scipion feignant de ſe laiſſer vaincre à leurs prières, ait prendre cet argent, & ayant appellé Allucius, lui dit: „ Voilà ce que vous aurez par deſſus la dot, „ que votre beau-pére vous donne: recevez le de ma main, „ comme une ſeconde dot dont je vous fais préſent". On ajoûte que Scipion dit aux ſoldats qui lui avoient amené cette belle perſonne, „ Si ma fortune étoit bornée à celle d'un ſimple par- „ ticulier, vous n'auriez pu me faire un préſent plus agreable; „ mais étant comme je ſuis maintenant Général de l'Armée, je „ n'ai pu l'accepter". * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *l.* 27. Spon, *Recherches d'Antiq.*

* ALLUETS-LE-ROI (Forêt des), dans la Prevôté de Paris à deux lieues de Poiſſi & à quatre de S. Germain en Laye.

ALLUS, de la ville de Samarie, Affranchi d'Auguſte, prêta à Agrippa *le Grand* un million de piéces d'argent ou de ſicles. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 8.

ALLUYE (Marquis d'). *Voyez* ESCOUBLEAU.

A L M.

ALM. *Voyez* ALME.

ALMA, riviére de la presqu'iſle de la petite Tartarie. C'eſt ſans doute celle qu'on nomme auſſi *Baciſarai*, prenant ſon nom des villes de Baciſarai & d'Alma qu'elle arroſe également. Sanſon dans ſa Carte de la Turquie en Europe, lui donne le nom de *Karbata*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALMA, montagne. *Voyez* ARPATARO.

* ALMA (Eilard d'), natif de Friſe, étoit très habile dans les Langues Gréque & Latine, & étoit bon Poëte, comme il paroit par ſa Gigantomachie, qui fut imprimée un an après ſa mort ſous le titre de *Bellum Giganteum*, *ex Officina Sancti Andr.* 1587. Il mourut au mois de Septembre de l'année 1586, & ſon ami Lambert Ludolphe de Deventer lui fit une Epitaphe. * Suffr. Petr. *de Scriptor. Friſ. Dec.* 14 *c.* 4 Zweertii *Athen. Belg.*

ALMAARUB-IBNI-CAHTAN, autrement nommé *Arabe*, frere de Sabe, & de Petre, fils de Cahtan, & petit-fils de Cham. On dit qu'il donna ſon nom à l'Arabie, & qu'il fut Auteur de la Langue qu'on y parle, comme un de ſes fréres donna ſon nom à l'Arabie Pétrée, & l'autre à la Sabée ou Heureuſe, ſelon Marmol. Il eſt bon de remarquer que la plupart de ces origines ſont fauſſes; & que les noms viennent de l'Hébreu, comme Bochart le juſtifie *in Phaleg.* * Marmol. *l.* 1. *c.* 28.

ALMABERGE. *Voyez* AMALABERGUE.

ALMACAREN, *Almacara*, petite ville d'Eſpagne, honorée du titre de Cité, ſituée dans le Royaume de Murcie, à l'embouchure de Guadalentin, & à ſept lieues de la ville de Carthagene du côté d'orient, n'eſt connue que par la quantité d'alun qu'on trouve dans ſon terroir. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ALMACAN, ALMANCAN, ALMAZAN & ALMASAN, petite ville de la vieille Caſtille entre Soria & Borgo de Osma, bâtie ſur le Douro & bâtie ſur une hauteur. On dit qu'on garde là la tête de S. Etienne premier Martyr, & que la vénération qu'on a pour ce lieu y attire beaucoup de monde. * Colmenar, *Délic. de l'Eſp. p.* 188.

ALMACHARANA & ALMACHARAMA, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie, dans la Principauté de Mocca, entre la ville d'Aden & celle de Saada. On croit qu'elle eſt l'ancienne ville de *Saphar*, qui étoit la plus conſiderable de toute l'Arabie Heureuſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALMAD & ALMADA, petite ville de l'Eſtramadoure de Portugal avec un château, eſt à l'embouchure du Tage, vis à vis de la ville de Lisbonne. Il y a une fontaine, dont l'eau eſt ſalutaire pour la pierre dans les reins. * Baudrand. Colmenar, *Dél. de l'Eſp. p.* 776.

ALMADA (André de), né à Pompadilho près de Coïmbre en Portugal, étoit fils de Dom Antoine de Almada II du nom, & de Vicence de Caſtro. L'eſpérance de parvenir aux dignitez Eccléſiaſtiques fut moins forte en lui que le goût pour l'étude de la Théologie. Il s'y appliqua avec tant de ſuccés, qu'il en fut fait Profeſſeur, quoiqu'il s'éloignât conſtamment de recevoir l'Ordre de Prêtriſe; & ce qu'il y a d'étonnant, eſt qu'encore qu'il vécut longtems, il ne fit rien imprimer. On aſſure néanmoins qu'on a trouvé dans ſes papiers un Traité de l'Incarnation prêt à imprimer, & d'autres moins avancez. Il mourut le 29 Novembre 1642 à Coïmbre, où il avoit toûjours fait ſa demeure. *. *Mémoires de Portugal.*

ALMADAG, *Stella*, montagne de la Natolie en Aſie, dans le païs qu'on nommoit autrefois la Galatie, eſt près de la ville d'Angoury, nommée auparavant *Ancyre*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALMADE. *Voyez* ALMAD.

* ALMADEN ou ALMADON, village d'Andalouſie entre Séville & les confins de l'Eſtrémadure, n'eſt recommandable que par une mine de vif argent, qui, à ce qu'on dit, rapporte tous les ans au Roi d'Eſpagne un million plus ou moins. * Colmenar, *Délic. de l'Eſp. p.* 444.

ALMAGESTE, que les Arabes prononcent & écrivent *Almageſthi* ou *Almagiſthi*, c'eſt le Syſtême du Monde, compoſé par Ptolomée, intitulé en Grec *Syntaxis Meyisti*. C'eſt de ce dernier mot Grec que les Arabes ont tiré le leur par corruption, & c'eſt par une autre corruption que nous avons formé le nôtre d'Almageſte ſur celui des Arabes. Ce livre a été traduit du Grec en Arabe par Iſaac Ben Honain & corrigé par Thabet-Ben Corath. Il ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 887. Schirazi a fait un Commentaire ſur cet Ouvrage, & l'a intitulé,

Hal

Hall mosteroist al mageſthi, & Houzgiani a compoſé un autre Syſtême d'Aſtronomie auquel il a donné le même titre d'*Almageſt*. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

* ALMAGRO, village d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, & en particulier dans cette partie qui s'appelle *la Mancha* ou *la Manche*. C'étoit le lieu de la naiſſance de Diégo Almagro, qui ſuit.

ALMAGRO (Diégo) fameux Capitaine Eſpagnol, dans le XVI ſiecle, étoit d'une famille obſcure, & tout à fait inconnue. Il emprunta ſon nom du lieu de ſa naiſſance, dont on a parlé dans l'Article précédent. Il accompagna François Pizarro, qui découvrit & conquit le Pérou en 1525. Au reſte, c'étoit l'homme du monde le plus brutal & le plus emporté, auſſi bien que Pizarro, que le Capitaine Gonzalès Pizarro avoit reconnu pour fils. Leurs injuſtices & leurs cruautez contre les miſérables Indiens, étoient extraordinaires. Dieu permit que leur bonne intelligence ne dura pas longtems. Ils prirent les armes les uns contre les autres, & Almagro devint le priſonnier de Pizarro. Diégo, frére de Pizarro, fit mourir Almagro; & un autre Diégo, fils d'Almagro, fit une conjuration pour perdre Pizarro, & le perdit en effet. Ce même Diégo eut depuis la tête coupée par les ordres de Vaca de Caſtros, que Charles-*Quint* envoya pour remédier aux deſordres arrivez en ce païs, vers l'an 1546. * Mariana, *l.* 26. *Hiſt.* Sandoval, *Vida de Carlos V.* De Thou, *Hiſt. l.* 1. Ferdinand Pizarro, *Varones Illuſtr. del nuevo mundo.* Sponde, *A. C.* 1525. 1526. *&c.*

ALMAGUER ou ALMAGRA, *Almagrum*, petite ville de l'Amérique Méridionale, & dans le Royaume de Popayan, eſt ſituée ſur une petite montagne, où eſt la ſource de la riviére de Cauca, environ à vint lieues de la ville de Popayan, qui donne ſon nom au Royaume. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* ALMAH, mot Hébreu qui veut dire une Vierge, une jeune perſonne cachée & inconnue aux hommes, qui n'eſt point mariée. On le trouve en ce ſens dans le fameux paſſage d'*Iſaïe*, *ch.* 7. *v.* 14. *Voici une Vierge ſera enceinte, & enfantera un fils.* Les Hébreux n'ont aucun mot plus propre qu'*Almah* pour ſignifier une Vierge: mais il faut avouer, ſans donner atteinte à la certitude de la Prophétie d'Iſaïe, que quelquefois par abus on donne le nom d'Almah à une jeune perſonne, ſans faire attention à ſa virginité; de même qu'en Latin on donne quelquefois le nom de *Virgo*, à une jeune femme mariée. * Le Pére D. Calmet, *Diſt. de la Bible.*

ALMAIDA. *Cherchez* ALMEIDA.

ALMAIN (Jaques), natif de Sens, bon Scholaſtique, & ſubtil Dialecticien, étoit Docteur de Paris, & Profeſſeur en Théologie au Collége de Navarre; mais non Religieux, comme Gesner, & ſon Abbréviateur Simler l'ont écrit. Il floriſſoit au commencement du XVI ſiecle, & fut extrêmement attaché aux ſentimens de Scot & d'Occam, ce qu'on peut juger par la lecture de ſes Ouvrages. On le choiſit pour écrire en faveur du Roi Louis XII, contre le Pape Jules II, & depuis encore pour défendre l'autorité des Conciles, contre le Cardinal Cajétan. Ses autres Ouvrages ſont une Morale, avec des additions de David Craëſton Ecoſſois. Almain, qui avoit été reçu Docteur en 1511, fut enlevé par une mort prématurée en 1515. On a de lui, *Lectura in III. Magiſtri Sententiarum completa; Lectura in IV. Sententiarum imperfecta; De Poteſtate Eccleſiaſtica; De Auctoritate Eccleſiæ, &c.* * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Du Boulay, *Hiſt. Univerſ. Pariſ.* M. Du Pin, *Bibliotth. des Auteurs Eccleſ. du XVI ſiecle.*

ALMALIG, ville du Turqueſtan à laquelle les Géographes Arabes donnent 102 degrez 30 minutes de longitude, & 44 degrez de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALMAMON. *Voyez* ABDALLA III. ſous le titre des Sarrazins d'orient connus par le nom d'Abdalla.

ALMANÇORA. *Voyez* ABDALLA-ABEN-ABO, ſous les Sarrazins d'Eſpagne du nom d'Abdalla.

ALMANSOR, Roi de Cordoue en Eſpagne, ſe mit ſur le thrône après Alhaca, qui mourut l'an 976 de Jéſus-Chriſt, & 366 de l'Hegire, & l'avoit laiſſé tuteur de ſon fil. Hiſſen. Ce Roi, autant par ambition que par un zéle ſuperſtitieux pour le Mahométiſme, fit continuellement la guerre aux Chrétiens. En 985, il prit Barcelone, & mit enſuite devant Léon un ſiége qui dura près d'un an. Il remporta de grands avantages en diverſes occaſions, & mourut après un régne de 26 ans, en l'an 1002, qui étoit le 393 de l'Hégire. * Roderic, *Hiſt.* Vaſæus, *Chron. &c.*

ALMANSOR (Joſeph), Roi de Maroc, ayant été appellé par les Maures d'Eſpagne, paſſa la mer avec ſoixante mille chevaux, & cent mille hommes de pié, l'an 1158 de Jéſus-Chriſt, & 553 de l'Hégire. Il fut battu en diverſes rencontres par les Chrétiens: de ſorte que pour ſe dédommager il uſurpa les Etats de ceux qui l'avoient appellé. Depuis étant repaſſé en Afrique, il revint avec des troupes plus nombreuſes, & ſuivi de treize Rois Maures, il aſſiégea Santaren dans le Portugal, où il reçut un coup de fléche, dont il mourut. * Marmol, *l.* 2. *c.* 35. Mariana. Vaſæus.

ALMANSOR (Jacob), fils de *Joſeph*, fut ſurnommé *Emir-el-Mumnim*, ou *Prince des Fidéles*. Il ſe rendit maître de Maroc, de Fez, de Trémécen, de Tunis, de tout le païs juſqu'à Tripoli, & fut un des plus puiſſans Rois d'Afrique. Il paſſa enſuite en Eſpagne avec quatre cens mille hommes, qu'il avoit aſſemblez par la publication de la Gaſie, qui eſt parmi les Maures, ce qu'eſt la *Croiſade* parmi les Chrétiens. Il ſe fit reconnoître Souverain par les peuples de ſa Secte, & gagna la fameuſe bataille d'Alarcos, dans la nouvelle Caſtille. Le Pape Innocent III. lui adreſſa un Bref l'an 1199 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 596, en faveur de ſaint Jean de Matha, Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité, pour faciliter le rachat des eſclaves Chrétiens, à quoi les Religieux de cet Inſtitut travaillent avec charité. Ce Bref ſe trouve dans le ſecond livre des Epîtres Décrétales de ce Souverain Pontife. Almanſor étant retourné en Afrique, reprit Maroc, qui s'étoit revolté, & fit mourir les Rebelles contre la foi promiſe; de quoi ayant été repris par un Marabout, il alla errant parmi le monde, & mourut Boulanger à Alexandrie, ſelon les Auteurs Arabes alléguez par Marmol, *l.* 2. *c.* 36.

ALMANSOR ou ALMEON, ſurnommé *Almanſor*. *Voyez* ALMEON.

ALMANSORA. *Voyez* ALMANZORA.

ALMANSTETT, petite ville, ou village du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans la Thuringe, eſt au nord-eſt de Weimar, à la diſtance d'environ une lieue & demie.

ALMAN-WALD, forêt de Souabe dans le Duché de Wirtemberg

ALMANZOR. *Voyez* ALMANSOR.

ALMANZORA ou ALMANSORA, ville d'Afrique & du Royaume de Fez dans la Province de Temesna, ſur la rive droite du fleuve que Sanſon appelle *Guruus*, pas loin de la mer.

ALMAQUE (Saint). *Voyez* TELEMAQUE.

* ALMARAZ (Julle ou Joſſe d'), natif de Brabant, du village de Londerzeel, eut beaucoup de zéle pour ſa Religion, de ſorte que quittant le monde, il prit le froc, & entra dans le Tiers-Ordre de S. François. Après cela il ſervit l'Egliſe de Zepperen, & quelque tems après il fut Confeſſeur des Religieuſes de Steynaart. Il employa ſes heures de loiſir dans l'étude de la Théologie, & laiſſa quelques Ouvrages qui ont été imprimez, & qui ſont, *De tribus Virtutibus Theologicis; De frequenti uſu SS. Sacramenti Euchariſtiæ; Varia ſpirituales Meditationes.* * Fr. Zweertii *Athen. Belg.*

ALMARAZ, *Alaraſium*, petite ville d'Eſpagne ſituée ſur le Tage dans l'Eſtramadûre d'Eſpagne entre la ville de Placentia & celle de Truxillo. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ALMARIC. *Voyez* AMALRIC.

ALMARIN. *Voyez* ALMERIN.

ALMASAN. *Voyez* ALMAÇAN.

ALMATH. *Voyez* ALAMATH.

ALMAZ, *Almaja*, *Aliſca*, petite ville de la Baſſe Hongrie, eſt ſur le Danube vis à vis de celle de Colocz. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée autrefois *Amatta*, *Anamatia*, & *Annmaſcia*, que d'autres placent à *Mohacz*, & d'autres encore à *Cinq-Egliſes*, petites villes du même païs. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ALMAZAN. *Voyez* ALMAÇAN.

ALME, *Alma*, *Alnza*, petite riviére d'Allemagne, a ſa ſource dans le Duché de Weſtphalie près du bourg d'Almen, entre dans l'Evêché de Paderborn, & ſe décharge dans la Lippe, fort près de la ville de ce nom. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ALME ou YALME, petite riviére de Dévonshire ou du Comté de Dévon en Angleterre dans la partie méridionale. Elle eſt entre les petites riviéres d'Arme à l'orient & de Plym à l'occident, de laquelle la ville de Plymouth a tiré ſon nom, ſe décharge dans la Manche ou Mer Britannique. * Sanſon, *Carte du Royaume de Weſtex.*

ALMEDINE, ville de la Province de Duquela ou Ducela, dans le Royaume de Maroc en Afrique, ſituée dans une plaine, entre Safie & Azamor. Elle étoit autrefois riche & peuplée, & la capitale de la Province, parce qu'il n'y a point de païs dans tout le Royaume de Maroc, qui ſoit plus fertile en blez & en pâturages; mais elle eſt maintenant ruïnée, & il n'y reſte que de vieux murs, accompagnez de tours. Les Arabes & quelques Bérébéres courent la campagne, & ne permettent pas qu'on repeuple cette ville, qu'ils ne veulent point non plus habiter, parce qu'ils n'aiment pas à être renfermez. Ils ſont vaillans, & font quelquefois des courſes juſqu'aux portes de Mazagan; mais ils ſe retirent fort vîte, parce que les Portugais ne ſouffriroient pas qu'ils y demeuraſſent dans leurs tentes. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 3.

* ALMEIDA, petite ville de Portugal dans la Province de Tra los montes, entre Pinhel & Ciudad Rodrigo, eſt fortifiée de ſix baſtions, & de trois demi-lunes. Outre cela, elle eſt défendue par une citadelle qui a quatre baſtions & qui eſt ſur une hauteur. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Colménar, *Délices du Portugal, p.* 719.

ALMEIDA (François), Gentilhomme Portugais, fut au commencement du XVI ſiécle le premier Gouverneur pour les Portugais, aux Indes orientales, où le Roi Emmanuel l'envoya l'an 1505. Toutes les difficultez de cette conquête furent heureuſement ſurmontées par la valeur & par la ſage conduite des Chefs, entre leſquels François Almeida ſe ſignala: car il défit en 1508, l'Armée navale de Campſon, Sultan d'Egypte, & il remporta dans la ſuite un grand nombre d'autres avantages. * Jérôme Oſorio, *Hiſt. d'Emmanuel, Roi de Portugal.* Maffée, *Hiſt. des Indes.* De Thou, *Hiſt. l.* 1. Vaſconcellos, *in Emmanuele, &c.*

ALMEIDA (Apollinaire de), né à Lisbonne le 21 Juillet 1587, entra dans la Compagnie de Jéſus le 27 Avril 1621. Philippe IV. l'ayant nommé, en 1626, Evêque de Nicée, & futur ſucceſſeur du Patriarche d'Ethiopie Alfonſo Mendès, il partit auſſi-tôt pour Goa, d'où il ne ſortit pour aller en Ethiopie qu'en 1630. Il n'y put pas faire beaucoup de progrès, tous les Prédicateurs ayant été chaſſez preſque auſſi-tôt; mais n'ayant pas voulu renoncer à l'eſpérance de rentrer dans cet Empire, il s'arrêta avec deux de ſes Compagnons près de la Mer Rouge dans un lieu déſert, où il fut réduit à vivre d'herbes, & à coucher ſur la terre. Il rentra enſuite en Ethiopie, & l'Empereur ayant ſu qu'il adminiſtroit les Sacremens, le fit arrêter, & le fit conduire à un bourg nommé Ondagne, où il fut lapidé avec les Péres François Rodriguez, & Hyacinthe François le neuviéme Juin 1568. On garde à Bragance une Lettre qu'il avoit écrite d'Ethiopie. Il avoit compoſé auſſi la Vie du P. François de Mendoça. * *Mémoires de Portugal.*

ALMEIDA (Chriſtophle de), né à Golégaa dans le Diocéſe de Liſbonne, entra dans la Congrégation des Auguſtins reformez, où il exerça pluſieurs emplois honorables : & fut enfin nommé Coadjuteur par l'Archevêque de Liſbonne, avec le titre de Martyria. Il mourut à las Caldas le 26 Octobre 1679. On a quatre volumes de Sermons de ſa compoſition imprimez à Liſbonne en 1673, 1680 & 1686. * *Memoires de Portugal.*

ALMEIDA (Emmanuel de), né à Viſeu en Portugal, entra dans la Compagnie de Jéſus en 1592, & fut envoyé en Ethiopie, où il demeura dix ans, également appliqué à catéchiſer ces peuples, & à s'inſtruire de leurs uſages. Il étoit dans le deſſein d'y retourner, lorſqu'il mourut à Goa le 10 Mai 1646, âgé de 65 ans. Il avoit écrit un Traité des erreurs des Abyſſins, & avoit raſſemblé de bons Mémoires pour l'Hiſtoire de la Haute Ethiopie. On aſſure même que ces Mémoires ſont le fonds de l'Hiſtoire de cet Empire, que le P. Balthazar Tellès a publiée. On a auſſi de lui une Apologie contre l'Hiſtoire du P. Louis Urreta Dominicain, ſous ce titre *Apologia contra o Padre Fr. Louis de Urreta de Ordem dos Pregadores author da Hiſtoria d'Etiopia.* * *Mémoires de Portugal.* Alegambe, *Bibliotb. Script. S. J.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan. in Append.*

ALMEIDE ou ALMEYDE, maiſon Portugaiſe. *Voyez* ABRANTES.

ALMELOO, *Almelna*, bon bourg qui a de beaux privilèges. Il eſt dans l'Overyſſel, une des Provinces-Unies des Pais-Bas, dans la partie de cette Province, qu'on nomme Tweute. Il porte le titre de Baronnie, & appartient à la noble famille de Rechteren. Almeloo eſt la ſeule Seigneurie d'Overiſſel, qui par une prérogative particulière que la Province lui a accordée, ait haute, moyenne & baſſe Juſtice. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ALMELOVEEN (Theod. Janſſon d') naquit le 24 Juillet de l'an 1657. Après avoir fait ſes Humanitez, il alla à l'Univerſité d'Utrecht, où il fit de grands progrès ſous les Profeſſeurs Grævius, de Vries & Lousden, & par rapport à la Médecine, ſous les Profeſſeurs Vallan & Munniks. En 1681, le 23 Juin, il fut reçu Docteur en Médecine. Il alla enſuite à Amſterdam pour y exercer la profeſſion, juſqu'à ce qu'en 1687 il épouſa la fille de M. d'Immerſeel Bourguemeſtre de la ville de Goude, où il fixa ſon domicile, & où il ſe ſignala par pluſieurs Ouvrages, qui lui procurérent dans le Collége appellé *Collegium Cæſareum Naturæ Curioſorum* une place qu'il occupa ſous le nom de Celſus ſecundus. En 1697, il fut appellé à Harderwyk Profeſſeur en Hiſtoire & en Langue Gréque, & il a exercé cet emploi juſqu'à ſa mort, d'une maniere qui fait beaucoup d'honneur à ſa mémoire. En 1702. il fut auſſi fait Profeſſeur ordinaire en Médecine. Il eſt mort à Amſterdam en 1712, ſans laiſſer d'enfans. Il a laiſſé à l'Univerſité d'Utrecht toutes les éditions de Quintilien qu'il avoit pu ramaſſer, & ſes Manuſcrits à un de ſes amis. Ses Ouvrages ſont, *De vitis Stephanorum; Nota ad Juvenalem; Inventa Nov-Antiqua; Opuſcula; Varii Tomi Horti Indici Malabarici; Onomaſticon rerum inventarum; Rutilius cum Notis Variorum; Celſus cum Notis; Hippocratis Aphoriſmi; Bibliotheca promiſſa & latens; Amœnitates; Fragmenta veterum Poëtarum; Plagiariorum Syllabus; Additiones ad Lexicon Martinii; Strabo cum Notis Variorum; Faſti Conſulares; Nota ad Cælium Aurelianum. Apicius de Arte Coquinaria cum Notis Variorum; Epiſtola Caſaubonorum. Nota ad Quintilianum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALMENARA, petite ville avec titre de Comté, dans le Royaume de Valence en Eſpagne, entre Morvédre & Villa-Réal, à une demi-lieue de la mer. Louis Antoine Fernand Portocarrero, Comte de Palma, fut fait en 1623 Marquis d'Alménara par le Roi Philippe IV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colmenar, *Del. de l'Eſpagne*, p. 568. Imhoff, *Recherches des Grands d'Eſpagne.*

ALMENDARIS (Henriquez-Alfonſe de) Religieux de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Cuba en Amérique, étoit natif de Séville. Il fut ſacré Evêque, ſous le titre de *Seide* ou *Sidon*, & enſuite il fut nommé à celui de Cuba, d'où on le transféra à celui de Méchoacan. Il mourut l'an 1623, après avoir publié une rélation du Diocéſe de Cuba. * Gilles Gonzales d'Avila, *in Theat. Eccleſ. Indic.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan.*

ALMENDRALEJO, *Almendralegium*, bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne, à quatre lieues de la ville de Mérida, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALMENSA (Jérôme) natif de Naples, ſe diſtingua dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, tant par ſa vertu & ſon érudition, que par ſon expérience à traiter les affaires importantes. Le Roi de Naples ſe ſervit ſouvent de lui dans pluſieurs négociations, où le Pére Almenſa fit connoître ſon habileté. Le même Prince le nomma à l'Evêché de Policaſtro au Royaume de Naples. Il mourut le quatriéme Janvier de l'an 1493, lorſqu'il faiſoit la fonction d'Ambaſſadeur de ce Roi auprès d'Alexandre VI. Il fut enterré à Rome au couvent de la Minerve. Quelque tems après on tranſporta ſon corps au Couvent de ſaint Dominique à Naples. * Ughel, *Italia Sacra tome* 5. Font. *Theatr. Dominic. partie* 1. *c.* 475.

ALMEON, Prince Arabe, & Mathématicien, vivoit dans le XI ſiécle, ou dans le XII ſelon les autres. Il y a eu un autre ALMEON, ſurnommé *Almanſor*, que quelques-uns confondent avec le premier, & qui a laiſſé des Obſervations Aſtronomiques touchant le Soleil. Le dernier a compoſé des Aphoriſmes ou Maximes d'Aſtrologie, intitulées *Almanſoris Aphoriſmi, ſeu propoſitiones, ac ſententiæ Aſtrologicæ ad Saracenorum Regem.* Hervagius les publia en 1530, à Bâle, avec Julius Firmicus, & quelques autres. * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Voſſius, *de Scient. Mathem. c.* 35. §. 3. & 19.

ALMERIC, Patriarche d'Antioche, & Légat Apoſtolique, nom défiguré. *Voyez* AIMERIC, où il eſt parlé des Carmes qu'Aimeric raſſembla ſur le Mont-Carmel. Ajoutez à cela que quelques uns rapportent leur première origine au tems des Prophétes Elie & Eliſée qui habitoient ſur le Mont-Carmel dans la Paleſtine, & qui y avoient des Diſciples que l'Ecriture appelle *Enfans des Prophétes*, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 2. Albert Patriarche de Jéruſalem les introduiſit depuis en Europe, environ l'an 1220 de ſorte qu'ils y ont été les premiers Religieux des Ordres Mendians. * Polydore Virgile, *De Rerum Inventoribus*, *l.* 7. *ch.* 3.

ALMERIC. *Voyez* AMALRIC & AMAURI.

ALMERIE, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade, avec Evêché ſuffragant de Grenade. Son nom Latin eſt *Almeria*, & quelques Auteurs la prennent pour le *Portus magnus* des Anciens. Elle eſt près du Cap de Gata, dans un païs fertile. Lorſque les Sarazins dominoient en Eſpagne, elle devint ſi puiſſante, qu'elle eut même un Roi nommé *Aben-Hut*. Alfonſe VIII. Roi de Caſtille la prit ſur les Infidéles avec le ſecours des Génois, l'an 1147, & mourut en allant la ſecourir contre les mêmes Barbares, qui l'avoient aſſiégée de nouveau en l'an 1157 de Jéſus-Chriſt, ou ſelon d'autres en 1159. * Baudrand.

ALMERIE ou VILLA-RICCA, ville d'Amérique dans la Nouvelle Eſpagne, & dans la Province de Tlaſcala, avec un bon port, ſur le Golfe de Mexique. Ceux du païs la nomment *Nauhlan*, à cauſe d'une rivière de ce nom. * Sanſon. Baudrand.

ALMERIN (*Almerinum*) bourg de Portugal, dans la Province d'Eſtramadure, eſt ſitué ſur le Tage, vis à vis de Santarein. C'étoit autrefois le ſéjour des Rois de Portugal. * Sanſon. Baudrand.

ALMEYDA. *Voyez* ALMEIDA.

ALMEYDE, maiſon Portugaiſe. *Voyez* ABRANTES.

ALMIRO. *Voyez* ARMIRO.

ALMISSA ou ALMIZA, *Almiſſum*, *Damiſſum*, *Dalmatium* & *Peguntium*, ville de Dalmatie ſur la Mer Adriatique, qui appartient au Turc, a eu autrefois le ſiége d'un Evêché, qui a été uni à l'Archevêché de Spalato. Les Eſclavons la nomment aujourd'hui *Omiſe*. Ceux qui ont cru que c'eſt l'ancienne *Delminum*, ſe ſont trompez. * Baudrand.

ALMISTA ou MARVISIA, montagne de l'Iſle de Chio, dans la Mer Egée, aujourd'hui l'*Archipel*. On croit que c'eſt l'*Arviſius* de Pline & l'*Arvis* de Vibius Sequeſter. Cette montagne eſt renommée par les excellens vins qu'elle produit, & que l'on nomme *Malvoiſie*, du nom de la montagne où ils croiſſent. * Baudrand.

ALMIZA, ville de Dalmatie. *Voyez* ALMISSA.

ALMO, petit ruiſſeau de l'ancien *Latium*, appellé aujourd'hui l'*Aquataccio*. Il coule dans la Campagne de Rome, & ſe jette dans le Tibre auprés de la porte de ſaint Sébaſtien, que l'on nommoit autrefois la *Porte Capéne*, à Rome. Ses eaux ſervoient à nettoyer l'idole de Cybéle, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette Déeſſe. C'eſt à ce ſujet qu'Ovide en parle au *l.* 4. *des faſtes. v.* 340.

Illic purpurea canus cum veſte Sacerdos,
Almonis dominam ſacraque lavit aqua.

Lucain en fait auſſi mention dans ſa Pharſale, *l.* 1. *v.* 600.

Et lotam parvo revocant Almone Cybelen.

ALMO, rivière. *Voyez* AMONDE.

ALMODAD ou ELMODAD, fils de Jokran, petit-fils d'Héber, *Geniſe ch.* 10. *v.* 26. Bochart croit qu'Almodad eſt le pére des Alluméotes, placez par Ptolomée au milieu de l'Arabie Heureuſe. Mais D. Calmet croit qu'Almodad eſt le pére des Eldamares dans la Méſopotamie, où eſt la ville d'*Almodéna* qui a une grande affinité avec le nom d'*Almodad*. * D. Calmet, *in Geneſin.*

ALMODAVAR-DEL-CAMPO, *Almodavaria campeſtris*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille-Neuve, & dans la contrée appellée *la Manche*, eſt ſituée dans une vallée à ſix lieues de Ciudad-Réal. * Baudrand.

ALMODIS, Béarnoiſe, on ne ſait pas bien de quelle famille elle étoit. Les Eſpagnols, & entre autres *Surita*, *Garibai* & *Diago* diſent qu'elle étoit Comteſſe de Carcaſſonne, femme du Comte *Raimond-Bérenger*. Guillaume de Malmesburi dit qu'elle eut trois maris en même tems, ſavoir, le Comte d'*Arles*, qu'elle quitta, ſans autre formalité, pour ſe marier au Comte de Toulouſe, qui étoit *Pons II.* de qui elle eut deux enfans, & qu'elle quitta ſous prétexte de parenté, pour ſe marier au Comte de Barcelone. Beſly dit que cette Almodis étoit fille de *Bernard* Comte de la Marche. Elle vivoit environ l'an 1055, & empoiſonna Pierre & Raimond troiſiéme fils d'Iſabelle femme de Raimond-Bérenger, qui fut un des maris d'Almodis. * Pierre de Marca, *en ſon Hiſtoire de Bearn. l.* 8. *ch.* 6.

ALMOGANENS, peuples. *Voyez* ADELITTES.

ALMOHADES, nom de la quatriéme race des Rois de Fez & de Maroc, en Afrique. Le premier Roi de cette race fut Abdallah, ſurnommé le *Mohavedin*, qui n'étant qu'un maître d'école, forma le deſſein d'uſurper la Couronne, & de changer ſa férule en un ſceptre. Il trouva le moyen de lever une armée l'an 1148 de Jéſus-Chriſt, & 543 de l'Hégire, ſous prétexte de vouloir reformer la Religion : & ayant vaincu Abraham Roi de Fez, il monta ſur le thrône de ce Prince, qui fut le dernier de la race des Almoravides. Abdul-Mumen ſon ſucceſſeur, fit de grandes conquêtes dans l'Afrique & dans l'Eſpagne ; & Jaques Almanſor, le troiſiéme de ſes ſucceſſeurs, étendit encore plus loin les bornes de ſon Empire. Mais Mohamed-Enazir perdit une grande bataille en Eſpagne, l'an 1210 de Jéſus-Chriſt, & 607 de l'Hégire ; & s'étant retiré en Afrique, il y mourut peu de tems après, & laiſſa dix fils, qui ne pouvant s'accorder pour le partage des Royaumes de leur pére, donnérent lieu aux Gouverneurs des Provinces de ſe revolter, & de ſe rendre ſouverains. Ainſi pendant les diſſenſions de ces dix Almohades, il ſe forma pluſieurs Royaumes particuliers dans l'Afrique & dans l'Eſpagne, ſavoir, ceux

Digitized by Google

ceux de Grenade, de Trémécen, de Tunis & de Tripoli : & les Mérins ſe rendirent maîtres du Royaume de Fez. * Rodéric de *Tolede*. Hornius, *Orb. Imp.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALMOKTADY BILA, Caliſe de Perſe, recouvra ce que les Capitaines de ſes prédéceſſeurs avoient uſurpé, & mourut après un régne de 24 ans, l'an 555, ou 556 de l'Hégire, & 1161 de Jéſus-Chriſt. * Texeira, *l.* 2. *c.* 43. & 48.

ALMON, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſué, ch.* 21. *v.* 18. Cette ville eſt appellée *Alemet* dans le *ch.* 6. *du premier livre des Chron.* ou *Paralip. v.* 60. & non point *Almath* comme le dit D. Calmet. Malius veut que ce ſoit la même ville que *Baburim* dont il eſt parlé II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 3. *v.* 16. & *ch.* 16. *v.* 5. parce qu'*Alemet* ſignifie la jeuneſſe, & *Baburim* des jeunes hommes. Elle fut donnée aux Lévites par la famille des Kehathites.

ALMON, ou HALMON DIBLATHAÏM, ou vers DIBLATHAIM, la quarantiéme ſtation des Iſraëlites au déſert. On y bâtit depuis une belle ville qui appartenoit à la Tribu de Ruben. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 46. & 47.

ALMON, riviére. *Voyez* AMONDE.

ALMONACID, bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Nouvelle Caſtille, à quatre lieues de la ville de Tolède. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Reccopolis*, qui n'en ſont pas beaucoup éloignées. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMONACIR (Jérôme) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, du couvent de Ciudad-Rodrigo, fut plus de 40 ans Profeſſeur en Théologie à Burgos, & à Alcala, où il fut émérite en 1592. Il fut auſſi Conſulteur & Cenſeur du Tribunal de l'Inquiſition. Ce Religieux qui ne mourut qu'en 1604, âgé de plus de 80 ans, paſſa en Eſpagne pour un des meilleurs Théologiens, & eut toûjours un grand concours d'auditeurs; cependant on ne put lui perſuader que fort tard de rendre ſes Ouvrages publics, & il n'en fit paroître qu'un ſeul en 1588. à Alcala, ſavoir, un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques en deux vol. *in* 4°. On y reconnoît un homme verſé dans la lecture des Péres, & qui a bien conſulté les Interprétes Grecs & Hébreux. Poſſevin reconnoît que ce Commentaire ne le céde à aucun des autres Commentaires qui avoient paru ſur ce livre ſi difficile; mais parlant enſuite de Louis de Léon, Auguſtin, qui a fait un Ouvrage de même ſorte, il dit que ſi on compare les deux Commentaires, on trouvera que les deux Auteurs ſe ſont rencontrez ſouvent, ou que l'un a ſouvent copié l'autre: l'un ou l'autre ſelon Poſſevin eſt donc un plagiaire: cependant Louis explique tout briévement, & ne ſe propoſe que de rapporter à tout homme Chrétien les paroles de Salomon, au lieu que Jérôme s'étend beaucoup, & qu'il rapporte tout à l'Egliſe de la Loi ancienne, & à celle de la Loi nouvelle: leur deſſein étoit donc différent, & s'il leur arrive quelquefois de penſer de même, il n'y a pas lieu de les chicaner là-deſſus; rien n'eſt plus ordinaire dans cette ſorte de travail. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 2.

ALMONDBURY, *Camalodunum* ou *Camelodunum*, village du Comté d'Yorck en Angleterre, à trois lieues du bourg d'Halifax, du côté du midi. On voit prés de ce village les ruines de la ville, que les Anciens nommoient *Camboduno*, *Campodunum*, & *Camaladunum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMONDE, Seigneurie dans la Hollande méridionale à l'occident de Gertruydenburg. Cette Seigneurie a donné le nom à la noble famille d'Almonde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. van der Eyk, & J. van Oudenhoven, *Deſcription de la Hollande méridionale en Hollandois.*

ALMONSTACEN, dernier Caliſe de la famille d'Abax, fut tué par les Tartares, qui ſe rendirent maîtres de Bagdet, l'an 656 de l'Hégire, & 1258 de Jéſus-Chriſt. Il y a eu un ALMONSTANCER, qui mourut l'an 642 de l'Hégire, 1244 de Jéſus-Chriſt, & un troiſiéme nommé ALMONSTANZY, mort l'an 576 de l'Hégire, & 1180 de l'Ere Chrétienne. * Texeira, *l.* 2. *c.* 50. 52. 53. & 54.

ALMONT. *Voyez* ALMOUT.

* ALMONTE, riviére d'Eſpagne dans l'Eſtremadure entre le Tage & la Guadiane. Elle prend ſa ſource vers les confins de la Mancha, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, puis du ſud au nord, & ſe rend dans le Tage trois lieues au deſſous de Las Vaccas d'Arbella.

ALMOPS, fils de Neptune & d'Athamantis, fut un des Géants qui firent la guerre à Jupiter, & duquel on dit qu'une grande partie de la Macédoine fut nommée *Almopie*, & ſes Habitans *Almopes* ou *Almopiens*. * Stephanus, *in Geograph*

ALMORAVIDES, ou Lautumiens, peuples d'Afrique vers le Mont-Atlas, qui chaſſérent les Zenétes du Royaume de Fez, vers l'an 1051 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 443. Leur premier Roi fut Abul-Theſſefin, ou Texif qui choiſit la ville d'Acmed pour la capitale de ſon Royaume. Joſeph lui ſuccéda, & conquit une grande partie de l'Afrique; puis paſſant en Eſpagne, il s'y rendit maître de quantité de villes. Il bâtit auſſi la ville de Maroc, où il établit le ſiége de ſon Empire. Mais en 1148 de Jéſus-Chriſt, & 543 de l'Hégire, Abdallah le *Mohavédin*, Chef des Almohades, gagna une grande bataille contre Abraham Roi de Fez, & le pourſuivit ſi vivement, que ce Roi fuyant à cheval, ſe précipita du haut d'un rocher dans la mer. Cette victoire mit Abdallah ſur le thrône. *Voyez* ALMOHADES. * Hornius, *Orbis imperans.*

ALMOUCHIQUOIS, Sauvages de l'Amérique, qui habitent vers la riviére de Chovacouët & l'Iſle de Bacchus, dans le Canada. Ceux-ci ſont fort différens des autres Sauvages de la Nouvelle France: ils ſe raſent les cheveux depuis le front juſqu'au ſommet de la tête, & laiſſent croître ceux de derriére, qu'ils nouent, & qu'ils ornent de divers plumages. Ils ſe peignent le viſage de rouge & de noir. Leurs armes ſont l'arc & les fléches, une maſſue & une lance. Ils cultivent la terre, & y ſément du maïs & des féves de Turquie au mois de Mai, dont ils font la recolte en Septembre. Ils plantent auſſi du tabac, & ont une infinité de vignes, dont les François diſent avoir fait d'excellent verjus au mois de Juillet. Ils ont des demeures arrêtées, & ne changent pas facilement de lieu, comme les autres Sauvages. Leurs cabanes ſont couvertes d'écorces de chênes, & environnées de groſſes poutres, pour s'y pouvoir défendre contre les attaques de leurs ennemis. * De Laet, *Hiſtoire du Nouveau Monde.*

ALMOUSTANSER. *Voyez* ALMONSTACEN.

ALMOUT ou *Alamout*, ville & château de la Province de Ghilan, où étoit la principale retraite des Bathéniens. Les Géographes Arabes lui donnent 85 degrez 37 minutes de longitude, & 36 degrez 21 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALMSTAD, *Almoſtadium*, ville de Suéde dans la Province de Smalande, ſur la frontiére de celle de Bleking, entre la petite ville d'Herlunda & celle d'Ellcholm, environ à ſept lieues de celle de Chrittianſtad. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMUDAVAR, *Almadavaria*, *Burtina*, village d'Eſpagne, ſitué dans le Royaume d'Aragon, à trois lieues de la ville d'Hueſca, vers le ſeptentrion occidental. Ce lieu étoit autrefois une ville des Illergettes, laquelle on nommoit *Burtina* ou *Bortina*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMUNA. *Voyez* ALMUNHA.

ALMUNECAR, petite ville du Royaume de Grenade, avec un aſſez bon port ſur la Méditerranée, à deux lieues de l'embouchure de Rio-Frio, eſt ornée du titre de Cité, & eſt défendue par une citadelle, où le Roi d'Eſpagne entretient garniſon en tout tems. Cette citadelle a été bâtie par les Rois Mores, qui y renfermoient leurs fils ou leurs fréres, lorſqu'ils leur devenoient ſuſpects. Quelques-uns croyent que cette ville eſt la *Menoba* des Anciens. * Colménar, *Del. de l'Eſpagne. Voyez* BESMELIANA.

ALMUNHA, *Almuna*, village d'Eſpagne dans l'Aragon. Il eſt près de la riviére de Xalon & du bourg de Ricla, entre Saragoſſe & Calatajud. Quelques Géographes prennent Almunha pour *Nertobriga* ou *Nertobrica*, ville des anciens Celtibériens, que d'autres mettent à Ricla, & d'autres encore à Rota, village qui eſt près du bourg de Ricla. * Maty, *Dict. Géogr.*

A L N.

ALNE, *Alaunum*, riviére d'Angleterre dans le Northumberland près de l'Ecoſſe. Elle ſe jette dans la mer d'Allemagne après avoir paſſé à Alnewick, à qui cette riviére donne ſon nom. * Baudrand.

ALNEWICK ou ALENWICK, bourg d'Angleterre ſur la riviére d'Alne, dans le Northumberland. Bertwald & Wilfrid, Archevêques de Cantorbéri & d'York, y célébrérent l'an 790 un Concile, où l'on confirma les donations faites à quelques monaſtéres. Cette ville eſt célébre par la défaite de Guillaume, dit *le Lion*, Roi d'Ecoſſe, qui y attaqua les Anglois en 1173, & qui l'année ſuivante y fut battu & pris par les mêmes. * Baudrand.

ALNEWICK (Martin d') Religieux de l'Ordre de S. François. *Voyez* MARTIN.

ALNEY, petite iſle que fait la Saverne proche de Glocester en Angleterre. Elle eſt célébre parce que ce fut là que ſe fit le duel pour la Couronne d'Angleterre, entre le Roi Edmond, ſurnommé *Côte de fer*, & Canut le Danois. Ce duel ſe fit en préſence des deux armées, après diverſes batailles ſanglantes, qui n'avoient rien décidé. Canut y ayant été bleſſé, propoſa un accommodement avec tant de préſence d'eſprit & de jugement, que les deux combattans, remettant leurs épées dans le fourreau, s'embraſſérent & ſe firent mille autres careſſes à l'envi l'un de l'autre. Les deux Armées, voyant ce qui ſe paſſoit, accompagnérent cette reconciliation de leurs acclamations. L'accord conſiſtoit en ce que le Royaume ſeroit diviſé en deux parties, dont la méridionale ſeroit pour le Roi Edmond, & la ſeptentrionale pour le Roi Canut; ce qui fut exécuté. * *Dict. Angl.*

ALNOSIUS (Jean) natif de Bruges en Flandre, floriſſoit environ l'an 1558. Il connoiſſoit à fonds les Antiquitez Gréques & Romaines, comme cela paroît par ſon Ouvrage, *De Antiquis nummis & marmoreis inſcriptionibus.* * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Konig. *Bibliotb. Vetus & Nova.*

A L O.

ALODES. *Voyez* ALEU.

ALODIE (Sainte) ſœur de ſainte Nunillon. *Voyez* NUNILLON.

ALOEE, nom d'un Géant, que les Poëtes ont fait fils de Titan & de la Terre, époux d'Iphimédie, & pére des Aloïdes. * Apollodore. Hygin, *Fable* 28.

ALOES, nom d'une fête que célébroient les Laboureurs d'Athénes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, après la recolte des fruits. On l'appelloit en Grec ἄλωα, du mot ἅλως, qui ſignifie l'*aire d'une grange*. * Giraldi, *de Dis*, &c.

ALOGIENS (ἄλογοι) Hérétiques ainſi nommez, comme qui diroit *ſans Verbe*, parce qu'ils nioient que Jéſus-Chriſt fût le Verbe Eternel. Comme l'Evangile & l'Apocalypſe de ſaint Jean renverſoient leurs ſophiſmes, ils les attribuoient, ſi l'on en croit ſaint Epiphane, à l'Hérétique Cérinthe, quoique ſaint Jean ait compoſé ſon Evangile pour confondre cet Hérétique. Théodotus Corroyeur de Byzance, fut depuis le défenſeur de ces erreurs. Saint Epiphane eſt le ſeul Ancien qui faſſe mention d'une Secte d'Hérétiques, appellez *Alogiens*, qu'il fait contemporains des Cataphryges. * Tertullien, *liv. des preſcriptions, ch. dernier.* S. Epi-

Epiphane, *Hæref.* 51. & 54. S. Auguſtin, *de Hæreſ. c.* 33. Euſèbe, *l.* 5. *c.* 19. Baronius, *A. C.* 196. Tillemont. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du premier ſiècle.*

ALOHE. *Voyez* LOHES.

ALOIDES, nom que l'on donna à Othus & à Ephialtes, fils d'Aloée & d'Iphimédie; ou ſelon d'autres, de Neptune & d'Iphimédie, qui devint enceinte, allant tous les jours ſur le rivage de la mer, où elle prenoit de l'eau qu'elle ſe jettoit dans le ſein. On dit que ces deux jumeaux étant nez, Neptune leur accorda le privilége de croître tous les ans d'une coudée en groſſeur, & d'une aulne en hauteur; de ſorte que dès l'âge de neuf ans, ils étoient d'une grandeur prodigieuſe, & c'eſt dans cet âge à peu près qu'ils entreprirent de déraciner le mont Oſſa, dit Homére, & de le mettre ſur l'Olympe, & celui de Pélion par deſſus, afin de s'en ſervir comme d'échelle pour monter aux Cieux. Après ce coup d'eſſai, ils ſe joignirent aux Géants, & déclarérent la guerre à Jupiter. Ils mirent le Dieu Mars dans les fers, & le renfermérent dans une priſon pendant treize mois, d'où il ne ſortit que par l'adreſſe de Mercure. Ephialtes prétendit avoir Junon pour femme; & Othus, Diane pour la ſienne: ce que Jupiter empêcha. Ils ſe rendirent ſouverains de l'Iſle de Naxos, & délivérent leur mére & leur ſœur, qui y étoient retenues captives. Mais enfin, Apollon & Diane les tuérent à coup de fléches. Virgile a fait dire à Enée qu'il vit ces deux Géants dans les enfers,

Hunc & Aloïdas geminos, immania vidit
Corpora, qui manibus magnum rescindere cœlum
Aggressi. . . . . Virgile, Æneide, l. 6. v. 582.

* Homére, *Odyſſée*, *l.* 5. Apollodore, *l.* 1. Diodore, *l.* 3.

ALOIGNY (Henri-Louis d') Marquis de Rochefort, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Lorraine, de Barrois, de Metz, Toul & Verdun, & du Pais Meſſin, Maréchal de France, ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe ſous le Prince de Condé, qui le fit Capitaine de ſa compagnie de Gendarmes. Après la paix des Pyrénées, il paſſa en Allemagne & en Hongrie, où il ſervit ſous Meſſieurs de Coligny & de la Feuillade, depuis Maréchal de France, & ſe diſtingua en pluſieurs occaſions, en l'une deſquelles il reçut une bleſſure conſidérable au viſage, dont il porta toûjours la marque. A ſon retour le Roi le pourvut en 1665 de la charge de Capitaine Lieutenant des Gens-d'Armes de Monſeigneur le Dauphin, le fit Brigadier de la Gendarmerie, & lui donna en Avril 1667, le Gouvernement de la ville d'Ath en Flandre. Il fut nommé Maréchal de Camp en Janvier 1668, & ſervit ſous le Comte de Duras, puis dans l'Armée de Flandre, ſous le Vicomte de Turenne. Le Roi lui accorda une penſion de ſix mille livres la même année, & il alla ſervir la ſuivante ſous le Maréchal de Créquy, ſur les frontiéres de Lorraine. Ayant été fait Lieutenant Général en 1672, il ſuivit le Roi en la guerre de Hollande, ſe trouva au paſſage du Rhin, à la priſe d'Utrecht, & fut pourvu de la charge de Capitaine des Gardes du Corps. Il alla commander en 1673 les troupes qui étoient en Lorraine & dans le Barrois, & qui eurent ordre, ainſi que celles des Evêchez de Metz, Toul & Verdun, de le reconnoître & de lui obéïr. Il ſe trouva en 1674 à la bataille de Senef; & le 27 Février 1675, il fut pourvu du Gouvernement de Lorraine & du Barrois, & des villes & citadelles de Metz, Toul & Verdun, & des dépendances. La même année il fut élevé à la dignité de Maréchal de France; & en Mars 1676, il fut choiſi pour aller commander en chef un corps d'Armée ſur les riviéres de Meuſe & de Moſelle; mais il n'exerça pas longtems ces emplois, étant mort à Nancy le 23 Mai ſuivant, d'où ſon corps fut apporté aux Urſulines de Paris.

Quoique la Maiſon d'Aloigny ſoit une des plus anciennes de Poitou, comme il ſe juſtifie par un titre du Thréſor de Poitiers de l'an 1281 auquel GUILLAUME d'Aloigny prend la qualité de Chevalier; l'on n'en rapportera ici la poſtérité que depuis.

I. PIERRE d'Aloigny, Seigneur de la Millandiére, qui épouſa l'an 1360, *Anglantine* de la Tremoille, Dame de Rochefort, fille de *Guillaume* Seigneur de Rochefort, morte vers l'an 1410, dont il eut GUILLAUME qui ſuit;

II. GUILLAUME d'Aloigny, Seigneur de Rochefort & de la Millandiére, épouſa avant l'an 1391. *Jacquette* Couraude, dont il eut 1. *Eſtache* Seigneur de Rochefort, vivant en 1436, mort ſans enfans; 2. GUILLAUME II. du nom, qui ſuit; 3. *Anglantine*, mariée par contract du 20 Mai 1436, à *Alain* de Karaleue, Seigneur de Bergeriſſe; & 4. *Marguerite* d'Aloigny.

III. GUILLAUME d'Aloigny, II du nom, Seigneur de la Millandiére, puis de Rochefort après la mort de ſon frére aîné, vivoit en 1467. Il épouſa par contract du 28 Décembre 1442, *Marguerite* de la Touche, fille de *Pierre* Seigneur de Nuaillé, & de *Marguerite* Mauruſſon, vivante en 1499, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de la Millandiére, qui fut pére de *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnac, & de *Marguerite*, alliée à *François* de Salignac; 3. *Jaquette*; 4. *Marquiſe*; & 5. *Jeanne* d'Aloigny.

IV. FRANÇOIS d'Aloigny, Seigneur de Rochefort & de la Millandiére, épouſa par contract du 20 Octobre 1481, *Catherine* Guérin, fille & héritiére de *Renaud* Seigneur d'Oinzé, dont il eut 1. RENÉ qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée par traité du huitiéme Janvier 1515, à *George* le Clerc, Seigneur de Varennes; & 3. *Françoiſe* d'Aloigny.

V. RENÉ d'Aloigny, Seigneur de Rochefort, de la Millandiére & d'Oinzé, épouſa le premier Juillet 1523, *Gabrielle* de la Tremoille, fille de *Philippe* Seigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* de Salignac, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Louiſe*; 3. *Marguerite*; & 4. *Françoiſe* d'Aloigny, vivantes en 1557.

VI. PIERRE d'Aloigny, Seigneur de Rochefort & de la Millandiére, Guidon de la compagnie d'ordonnance du Comte de Charny, & Gouverneur du Blanc-en-Berry, continua ſes ſervices dans les guerres juſqu'en 1594. Il épouſa par traité du 27 Janvier 1548, *Marguerite* de Salignac, niéce de *François* Seigneur de la Roche-Belluſſon, dont il eut 1. ANTOINE, qui ſuit; & 2. *Gay* d'Aloigny, Seigneur de Fontmorand, qui laiſſa poſtérité.

VII. ANTOINE d'Aloigny, Seigneur de Rochefort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville & château du Blanc-en-Berry, ſervit le Roi contre la Ligue en 1591 & mourut en 1620. Il épouſa par contract du 30 Juin 1582, *Lucrèce* de Périon, fille d'*Antoine* Seigneur de la Grange, & de *Marie* de la Roque, dont il eut 1. LOUIS, qui ſuit; 2. *Anne*, Religieuſe à l'Encloître; 3. *Marie*, Religieuſe à Fontevrault; 4. *Marguerite*, alliée à *Louis* Largentier, Baron de Chapelaines, Bailli de Troyes, & 5. *Lucrèce* d'Aloigny, morte ſans alliance.

VIII. LOUIS d'Aloigny, Marquis de Rochefort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Bailli de Berry, Lieutenant Général de Poitou, Chambellan du Prince de Condé, Lieutenant de ſa Compagnie des Chevaux-Legers, & Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France en 1621, mourut le troiſiéme Septembre 1657. Il épouſa *Marie* Hebert, fille de *Jean* Seigneur de Montmor, Thréſorier de l'Extraordinaire des guerres, & d'*Anne* Huc, Dame de la Broſſe, morte le 19 Juin 1657, dont il eut 1. *Louis*, Marquis de Rochefort, mort avant ſon pére ſans alliance; 2. HENRI-LOUIS, qui ſuit; 3. *Pierre*; 4. *François*; 5. *Annibal*, morts jeunes; 6. *Antoine*, Abbé de Fontcombaut, mort en 1687; 7. *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Pontevez, Comte de Carces, Grand Sénéchal, & Lieutenant de Roi de Provence; 2°. à *Jaques* le Coigneux, Marquis de Montmélian, Plailly & Morſontaine, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, morte le 13 May 1675; 8. *Anne-Angelique*, mariée à *Claude-Alfonſe* de Erichanteau, Marquis de Nangis, Maître de Camp du Régiment de Picardie; 9. *Marguerite* & 10. *Charlotte* d'Aloigny, Religieuſes Urſulines.

IX. HENRI-LOUIS d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, *que la bonté de ſon article, & ſon Eloge vient d'être rapporté*, épouſa le 30 Avril 1662, *Magdelaine* de Laval, Dame d'honneur de Madame, Douairiere d'Orleans, fille de *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Madelaine* Segnier, dont elle a eu 1. *Louis-Pierre Armand*, Marquis de Rochefort, Baron de Crion, Brigadier des Armées du Roi, mort le 21 Juillet 1721, âgé de 31 ans, ſans alliance; & 2. *Marie-Henriette* d'Aloigny, mariée 1°. à *Louis-Fauſte* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment Royal de la Marine, ſon couſin; 2°. à *Charles* de la Rochefoucault de Royer, Comte de Blanzac, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Voyez* le P. Anſelme.

ALOIGNY (Galehaud d') Seigneur de la Grovaye, Chevalier de l'Ordre, Chambellan, Sénéchal & Gouverneur de Châtelleraud, &c. étoit de la maiſon d'Aloigny de Touraine, & fils de PIERRE d'Aloigny II. Seigneur de la Grovaye. Galehaud ſe fit conſidérer à la Cour de Louis XI. & de Charles VIII. qui l'honorérent de divers emplois, dont il s'aquitta avec honneur. En 1479, il eut de Louis XI. le commandement des Archers & Arbalêtriers, qu'on entretenoit pour le ſervice de ſa Majeſté dans l'Angoumois, en Xaintonge & dans tout le Gouvernement de la Rochelle. En 1482, il fut établi Gouverneur & Sénéchal de Châtelleraud, lorſque ce Comté fut réuni à la Couronne, & érigé en ſiége royal. L'an 1483, le Roi l'envoya en Calabre avec le Prince de Tarente, pour amener en France ſaint François de Paule. Il eut enſuite l'Intendance des vivres, lorſque ce Monarque ſe diſpoſoit à faire la guerre contre le Duc de Bretagne; & fut enfin député pour le rachat de la Gabelle de Guienne, avec pluſieurs autres Seigneurs du Royaume. Il fut auſſi pieux que vaillant; & à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, il fonda à Ingrande un Collége de ſix Chanoines, dont le Curé eſt le Doyen. Il fit pluſieurs dons au Chapitre de Notre-Dame de Châtelleraud, qui lui en rendit hommage en 1494, & qui céda à Galehaud d'Aloigny & à ſes ſucceſſeurs le droit d'entrer dans le chœur de cette Egliſe, l'oiſeau ſur le poing, bottez & éperonnez; de prendre ſéance dans les premiéres places, & d'aſſiſter dans le même état à toutes les proceſſions. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

ALOISIA SIGEA. *Cherchez* SIGÉE (Louïſe.)

ALOMATON, *Seſtemum*, *Michachium*, forteresſe de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Thrace ou Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, à l'entrée de la Mer Noire. C'eſt apparemment le lieu qu'on nomme dans les Cartes *Caſtel Nuovo d'Europa*, & qui eſt vis à vis d'un autre, qui eſt dans la Natolie, & qu'on nomme auſſi *Caſtel Nuovo d'Aſia*. Amurath fit démolir une Egliſe dédiée à S. Michel, que l'Empereur Conſtantin y avoit fait bâtir, & éleva ſur les ruines le Fort d'Alomaton, qu'on nomme pour cette raiſon *Michachium* en Latin. * Mati, *Dict. Geogr.*

ALONDROAL. *Voyez* LANDROAL (d').

ALOPE, l'une des Maîtreſſes de Neptune. Arnobe, *l.* 4. contre les Payens en fait mention, pour leur reprocher la lubricité de leurs Divinitez. Outre Alope, ce Dieu de la mer avoit encore Acaphthéiſe, Hippothoé, Amymone, Ménalippe, &c.

ALOPEKE, (Αλωπεκη) bourg de l'Attique, dépendant de la Tribu Antiochide, étoit voiſin du Collége nommé *Cynoſarges*, & aſſez près de la ville d'Athénes, qu'il avoit à ſon couchant. C'eſt le lieu de la naiſſance du Philoſophe Socrate, comme le remarque Diogéne Laërce: & c'étoit là même qu'étoit le tombeau du Héros Archimolius. * Spon, *Voyages*, tome 2. p. 249.

ALOST, que ceux du pais nomment *Aelſt*, en Latin *Alofium*, ville des Pais Bas dans la Flandre, eſt ſituée ſur la riviére de Dender, & c'eſt la premiére ville de Flandre du côté d'orient: ce qui fait croire que ſon nom eſt tiré de ce mot flamand *Aloeſt*, c'eſt à dire, *qui eſt Orientale.*

Quel-

Digitized by Google

Quelques Auteurs ont cru que les Goths la bâtirent dans le cinquiéme ſiécle. Elle eſt capitale de la Flandre Impériale, & a eu autrefois des Comtes particuliers. IVES ou IVAIN Comte d'Aloſt, épouſa *Laurette* ou *Laurence* de Flandre, fille de *Thierry* d'Alſace, Comte de Flandre, alors veuve d'*Henry* de Limbourg. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Raoul* de Vermandois, II de ce nom, dit *le Lépreux*, & une quatriéme avec *Henri* de Namur. De ce mariage vint *Thierry* Comte d'Aloſt, lequel mourant ſans enfans, ouvrit la ſucceſſion à PHILIPPE d'Alſace, Comte de Flandre. Après celui-ci, BAUDOUIN, dit *le Courageux*, eut le Comté d'Aloſt, qu'il donna à ſon ſecond fils PHILIPPE, auſſi Comte de Namur. Ce dernier prit alliance avec *Marie* de France, fille du Roi *Philippe*, dit *Auguſte*, & d'*Agnès* de Meranie; mais *Marie* étant morte ſans enfans, le Comté d'Aloſt fut réuni à la Flandre. Cette ville ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle. Les Eſpagnols la ſurprirent en 1576, & y commirent mille indignitez. En 1582, le Duc d'Anjou s'en rendit maître; & enſuite les Anglois qui l'avoient en garde, la vendirent au Prince de Parme. Les François la prirent encore en 1667, & depuis ce tems, elle n'eſt plus ſi forte qu'elle étoit auparavant. Le territoire d'Aloſt comprend environ cent ſoixante & dix villages, le païs de Waës, & quatre villes, qu'ils nomment *Offices*, ſavoir, Hulſt, Axel, Bouchout & Aſſendéde. Aloſt a produit pluſieurs Hommes de Lettres, & entre autres Colvener, Smece, Cotter, Pierre Silvius, &c.

ALOTA, *Aluca*, autrefois petite ville, maintenant village ſitué ſur la côte occidentale de l'Iſle de Corſe, près du golfe, & à l'orient de la ville d'Ajazzo. * Maty, *Diff. Géogr.*

ALOUETTE, en Latin *Alauda*. Les Poëtes ont feint que Scylla, fille de Niſus Roi de Mégare, ayant trahi ſon pére, en coupant le cheveu fatal de couleur de pourpre duquel dépendoit la conſervation de la ville qu'elle livra à Minos Roi de Créte qui aſſiégeoit Mégare, Scylla fut changée en Alouette, & ſon pére en épervier; d'où ils tirent la raiſon pour laquelle l'épervier pourſuit toûjours l'Alouette. *Alauda* eſt auſſi le nom d'une légion Romaine que Jules Céſar compoſa de Gaulois qui avoit pour enſeigne une Alouette en caſque, ſuivant l'ancien uſage des Gaulois. * Ovide, *Metam. l.* 8. *Fab.* 1. Suétone, *in Julio Cæſare.*

ALOUGNI. *Voyez* ALOIGNY.

ALOW, riviére du Comté de Northumberland vers le nord de l'Angleterre, prend ſa ſource vers les confins de l'Ecoſſe, & ſe décharge dans la Tyne.

A L P.

ALP-ARSLAN, fils de *Daud* ou *David*, fils de *Mikail* ou *Michel*, fut le ſecond Sultan de la famille & Dynaſtie des Selgiucides. Il ſuccéda à *Thogrul Beg* ſon oncle, mort ſans enfans l'an de l'Hégire 455 & de Jéſus-Chriſt 1063. Le nom qu'il prit après avoir embraſſé le Mahométiſme, fut *Mohammed*; car il s'appelloit auparavant Iſraël; & celui d'*Alp-Arſlan*, qui ſignifie en Turc un *lion courageux*, eſt plutôt un ſurnom, qu'un nom propre. Quelques Auteurs le font fils, non de David, mais de *Giafer Beg*, autre frére de *Thogrul*. Ce Prince réunit en un ſeul Etat tout ce que les Selgiucides poſſédoient dans l'Aſie, & il ſe trouva Monarque ſeul & abſolu de tous les païs qui ſont compris entre les fleuves d'Amou ou Oxus, & du Tigre. Cette grande puiſſance qu'il s'étoit acquiſe autant par ſa valeur que par la ſucceſſion de ſon oncle, lui tint lieu d'un grand mérite auprès du Calife de Bagdet *Caiem Bemrillah*, qui l'honora du titre ou ſurnom d'*Eccuddin* ou *Adhadeddin*, qui ſignifie, *le Protecteur de la Religion Muſulmane.*

Dès le commencement de ſon régne Alp-Arſlan fit arrêter & empriſonner Konderi, ſurnommé *Amid-Almolk*, Viſir de ſon Prédéceſſeur, pour avoir abuſé de l'autorité de ſon Maître dans le régne précédent. Il le fit enſuite punir de mort, après l'avoir convaincu de pluſieurs malverſations dans ſa charge. Il mit en ſa place *Nadham al Molc* ou *Nezam-el Mulc* (comme prononcent les Perſans) qui étoit le plus grand homme de ſon ſiécle. Ce Viſir gouverna les affaires avec une approbation univerſelle, & ſe rendit ſous ce Monarque, & ſous *Malek Schah* ſon fils, l'arbitre de la paix & de la guerre, dans toute l'étendue de ce grand Empire.

La victoire la plus mémorable de ce Sultan, fut celle qu'il remporta ſur Ormanus, Empereur de Conſtantinople; car c'eſt ainſi que les Orientaux appellent *Romanus*, ſurnommé *Diogénés*. L'Armée des Grecs montoit juſques à prés de trois cens mille hommes, lorſqu'Alp-Arſlan, qui n'en avoit encore que douze mille avec lui, fut obligé de combattre; mais il le fit avec tant de vigueur, qu'il mit l'Armée des Grecs en déroute, & l'Empereur même en fuite. Le Sultan, après avoir remporté un ſi grand avantage, fit pourſuivre les fuyards par un de ſes Généraux nommé *Gavaker*, qui fut aſſez heureux pour faire priſonnier l'Empereur même. On rapporte que ce Sultan faiſant la revue de ſes troupes avant le combat, voulut caſſer un de ſes Cavaliers, parce qu'il le trouva fort malfait: mais un Officier l'en empêcha, lui diſant qu'il étoit fort brave, & qu'il pourroit arriver que celui qu'il mépriſoit ſi fort, feroit priſonnier l'Empereur. Ce que l'Officier avoit prédit arriva à point nommé, & le Cavalier au lieu d'être caſſé, fut avancé dans les premiéres charges de l'Armée. Alp-Arſlan uſa de cette victoire avec une très-grande modération. Il traita fort honnêtement ſon priſonnier & lui rendit la liberté, après avoir fait un Traité de Paix, dans lequel il fut ſtipulé, que l'Empereur Grec donneroit ſa fille en mariage au fils aîné du Sultan, ce qui fut exécuté de bonne foi.

L'an 457 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1064, le Sultan alla reprimer l'audace de Khazan, qui s'étoit ſoulevé contre lui dans le païs de Khovarezme. De trente mille combattans que ce Rebelle avoit mis en campagne, il en échapa fort peu à la colere du Sultan & à la fureur des ſoldats. Il pacifia ainſi cette Province, & en donna le gouvernement à *Malek Schah* ſon fils aîné. Au retour de cette expédition il paſſa par le Choraſan, viſita le ſépulchre du huitiéme Iman, nommé *Ali Riza*, qui eſt enterré dans la ville de Thous, où un grand nombre de Pélerins ſe rend par dévotion. *Voyez* ce qu'on a dit ci-deſſus au titre d'ALI-BEN-MOUSSA.

Après qu'il ſe fut aquitté de ce pélerinage, il prit le chemin de Radecán, où il choiſit un lieu fort agréable pour y camper avec toute ſon Armée. Ce fut de ce lieu-là, qu'il dépêcha des couriers par toutes les Provinces de ſon Empire, pour en aſſembler les Gouverneurs & Grands-Seigneurs en forme d'Etats Généraux. Après qu'ils furent tous aſſemblez, il leur déclara qu'il avoit choiſi *Malek Schah*, ſon fils aîné, pour ſucceſſeur & pour unique héritier de tous ſes Etats. Cette déclaration étant faite, il fit aſſeoir ſon fils ſur un Trône d'or, préparé pour cette cérémonie, & lui fit prêter le ſerment de fidélité par tous les Officiers de l'Empire. Après cette action il fit ſavoir à tous les Chefs & Généraux de ſes Armées, qu'il vouloit entreprendre la conquête du Turqueſtan, d'où il tiroit ſon origine, & donna ſes ordres, afin que tout fût prêt pour paſſer le grand fleuve Amu, & entrer dans ce vaſte païs, que les nations belliqueuſes des Turcs, des Tartares, & des Mogols habitent. Ce fut l'an 465 de l'Hégire qu'il commença cette expédition qui lui fut fatale: mais parce qu'elle fut la derniére, qui finit les actions de ce Prince, nous laiſſerons pour un peu de tems l'Hiſtorien *Kondemir*, Auteur de ce que nous venons de dire, pour recueillir ce que les autres Hiſtoriens rapportent des guerres que ce Prince fit en divers lieux pendant ſon régne.

Nezam el Mulc, Auteur du livre intitulé *Vaſſaia*, rapporte pluſieurs faits hiſtoriques, qui regardent ce Prince, dont il étoit Viſir. Il dit qu'au commencement de ſon régne, il fit la guerre à Kutulmiſch ſon couſin germain, qui s'étoit ſoulevé contre lui dans la Province de Damegan; mais cette revolte fut bientôt appaiſée: car à peine le Sultan fut-il arrivé en préſence de ſon ennemi, qu'un accident imprévu lui donna la victoire & la paix. Kutulmiſch, qui avoit de fort belles troupes, ſe préparoit à livrer un ſanglant combat, lorſque s'avançant à la tête de ſon Armée, ſon cheval s'abattit tout d'un coup ſous lui & lui fit rompre le cou. Les revoltez demandérent auſſi-tôt quartier au Sultan, qui le leur accorda, & gagna par ce moyen une bataille ſans coup férir. Cette guerre ne fut pas plutôt finie, que Kara-Arſlan lui ſuſcita de nouvelles affaires dans la Perſe & dans le Kerman. Le Sultan, pour ranger ce Rebelle à ſon devoir, employa un de ſes plus vaillans Capitaines, nommé *Fadlbovieh*, qui ayant défait Kara-Arſlan, reçut pour recompenſe de ſes ſervices, le Gouvernement de la Perſe. Dès que ce Gouverneur ambitieux vit que le Sultan tournoit du côté du Choraſan, il ſongea à ſe rendre maître abſolu de ſa Province. Pour parvenir à ce deſſein, il fit fortifier un château ſitué dans un poſte très avantageux, où il s'enferma avec de bonnes troupes, muni d'un gros thréſor, qu'il avoit amaſſé par mille concuſſions exercées dans ſon Gouvernement. Nazam el Mulc reçut ordre de ſon Prince d'attaquer ce château, & de lui amener Kara-Arſlan vif ou mort. Néanmoins tous ceux qui avoient quelque connoiſſance de cette place diſſuadoient le ſiége, parce qu'ils la jugeoient imprenable. Le Viſir cependant, qui vouloit contenter le Sultan, ne laiſſa pas de la faire inveſtir par ſes troupes, & alla lui-même pour la reconnoître. Pendant qu'il en faiſoit le tour, il ne vit paroître aucun des aſſiégez ſur les remparts, ce qui lui fit croire qu'ils ſe tenoient en une auſſi grande aſſûrance, que s'ils n'avoient point eu d'Armée à leurs portes. Cette ſécurité des aſſiégez lui donnoit beaucoup de chagrin, & il auroit dès ce moment-là levé le ſiége, ſi la honte ne l'en eût empêché. Il ranima donc ſon courage à la vue des grandes difficultez qu'il prévoyoit devoir ſe rencontrer dans ſon entrepriſe, & fit apporter de tous côtez dans ſon camp des proviſions & des munitions, pour y demeurer une année entiére. Son Armée étant ainſi pourvue abondamment de toutes choſes, & le Chef abandonnant de ſon côté le ſuccès de ce ſiége à la conduite de la Providence, car il avoit beaucoup de piété, il fit commencer les attaques, qui réuſſirent toûjours ſi mal, que ſon embarras augmentoit de jour en jour. Le Viſir ayant paſſé une nuit fort inquiet dans l'agitation de ſes penſées, fut bien ſurpris d'entendre le lendemain, dès la pointe du jour, battre la chamade, & d'apprendre que le Gouverneur demandoit à capituler. La joye qu'il reçut de cette nouvelle, fit qu'il lui accorda des conditions fort honorables, dont la principale fut, qu'il demeureroit dans la place, qu'il rendroit hommage au Sultan, & lui payeroit tous les ans un certain tribut, dont on conviendroit, outre les préſens ordinaires. Après cette capitulation le Viſir parut fort curieux de ſavoir le ſujet, qui avoit obligé le Gouverneur à ſe rendre ſi-tôt, & il apprit enfin par quelqu'un qui ſortit de la place que la nuit précédente l'eau avoit manqué tout d'un coup, parce que les fontaines, & les citernes, qui y étoient en grand nombre, tarirent, & demeurérent à ſec dans un inſtant. Cet accident ne manqua pas de paſſer auſſi-tôt pour un miracle, & fut attribué à la protection que Dieu donnoit à la juſtice des armes du Prince & à la piété du Viſir. Mais voici un exemple encore plus éclatant de la providence ſur la perſonne de ce Sultan. Lorſqu'il alla porter la guerre dans la Province de Kerman, dont on vouloit le dépoüiller, il fut obligé de traverſer avec ſon Armée le grand Deſert, qui ſépare cette Province d'avec celle de Choraſan. Ce deſert s'appelle *Noubendigian*, & manque de toutes les choſes néceſſaires à la ſubſiſtance d'une Armée. Les troupes, qui ne s'y étoient engagées qu'avec beaucoup de répugnance, voyant leurs proviſions manquer de jour à autre, commencérent à murmurer, & la revolte générale étoit prête à éclorre, lorſque l'on rencontra ſur le chemin un vieux château ruïné, qui ne paroiſſoit autre

choſe que la retraite des hiboux & des bêtes farouches. On ne laiſſa pas néanmoins de le reconnoître, & l'extrémité où l'on étoit réduit, obligeant à y faire une recherche fort exacte, on y trouva des grains en ſi grande abondance, qu'ils ſuffirent à nourrir toute l'Armée. Ce grand magazin cependant leur auroit ſervi de peu dans le diſette d'eau qu'ils ſouffrotent, ſi Dieu n'eût fait, pour ainſi dire, le miracle entier; car il ſurvint une ſi groſſe pluye qu'il y eut dequoi abbreuver ſuffiſamment toutes les troupes. Une des principales conquêtes d'*Alp-Arſlan*, fut celle de la Province du Gurgiſtan en Georgie, où après en avoir ſubjugué les peuples, il ôta la liberté à tous les grands Seigneurs du païs, & les obligea de porter, au lieu de chaînes ou de colliers, un fer à cheval pendu à l'oreille pour marque de leur eſclavage. Ce fut cette marque ſi ignominieuſe qui fit cauſe que pluſieurs d'entr'eux, pour s'en délivrer, firent une profeſſion extérieure du Muſulmaniſme. Ce Sultan ne put pas cependant ſi bien réduire ces peuples, qui étoient fort attachez à la Religion Chrétienne, dont ils faiſoient profeſſion, & à leur Prince naturel, qu'il ne reſtat beaucoup de lieux forts dans les montagnes, où ils s'étoient retirez, qui auroient demandé beaucoup de tems, s'il eût voulu les forcer; mais ce Prince ayant des affaires qui l'appelloient ailleurs, ſe contenta d'y laiſſer Malek Schah ſon fils, qui continua la guerre, & qui s'attacha à ce qu'il y avoit de plus fort dans le mont Caucaſe, pour achever la conquête de ſon pére. Le plus fameux ſiége que Malek Schah entreprit dans la Géorgie, fut celui d'un lieu appellé en Perſien *Miriam Nejchin*, *le lieu*, ou *la demeure de Marie*, à cauſe d'un monaſtére & d'une Egliſe dediée à l'honneur de la ſainte Vierge, qui étoit dans cette place ſituée au milieu d'un lac. Malek Schah en fit faire l'attaque par l'élite de ſes troupes, qu'il mit dans des bateaux garnis d'échelles & de harpons, pour y donner l'aſſaut. Tout étoit déja prêt pour cette entrepriſe, lorſqu'il s'éleva tout d'un coup au milieu du jour une tempête ſi furieuſe dans le lac, & le ciel ſe couvrit de ténébres ſi épaiſſes, que ni les aſſiégeans, ni les aſſiégez ne furent plus en état de ſonger, ni à l'attaque, ni à la défenſe. Cet orage fut l'avant coureur d'un tremblement de terre ſi violent, que les Chrétiens crurent ce jour-là devoir être enſevelis tout vivans ſous les ruïnes de l'Univers. Cependant le plus grand malheur ne tomba que ſur les aſſiégez: car une partie de leurs murailles, s'étant renverſée dans le lac, après que l'orage fut diſſipé & que le tremblement de terre fut appaiſé, les Turcs emportérent aiſément la place d'aſſaut, & ruinérent le monaſtére, qui étoit celui de toute la Géorgie, où il y avoit le plus grand concours de dévotion. Les affaires, qui appelloient ailleurs ce Sultan, comme nous avons dit ci-deſſus, étoient les aprêts qu'il faiſoit pour exécuter un deſſein qu'il rouloit dans ſon eſprit depuis longtems; c'étoit la conquête du Turqueſtan, païs où ſes ancêtres avoient, à ce qu'il prétendoit, régné autrefois. Il fit marcher pour cet effet une Armée très puiſſante vers le fleuve Amu, & voulut, avant que de le paſſer, s'aſſûrer de quelques châteaux, qui auroient pu incommoder ſon paſſage. Il fit d'abord attaquer celui de Berzem, dans lequel un homme intrépide nommé *Joſef Cothual*, Khovarezmien de nation, commandoit. Ce Gouverneur défendit vigoureuſement ſa place pendant pluſieurs jours: mais ayant été enfin forcé & fait priſonnier de guerre, le Sultan le fit venir en ſa préſence, & s'emporta contre lui avec des paroles fort injurieuſes ſur la témérité qu'il avoit eue de réſiſter ſi longtems à une Armée auſſi nombreuſe que la ſienne. Joſef qui s'attendoit plutôt à entendre louer ſa bravoure par le Sultan, irrité d'un traitement ſi outrageux, lui répondit avec beaucoup de fierté, & perdit même le reſpect. Le Prince commanda auſſi-tôt qu'on l'attachât à quatre pieux, pour le faire mourir cruellement. Joſef, après avoir entendu prononcer cet arrêt, mit la main à un couteau, qu'il avoit dans ſes bottines, & menaçant le Sultan, lui dit: *Eſt-ce là le traitement que mérite un homme de ma qualité?* & s'approchant pour le frapper, les Gardes du Sultan voulurent ſe jetter ſur lui; mais ce Prince, qui n'avoit pas ſon égal, ni pour la force, ni pour l'adreſſe à tirer de l'arc, les empêcha de l'arrêter, & décocha ſur Joſef une fléche qui le manqua. Alors Joſef plein de fureur, courut de toute ſa force ſur le Sultan, & le bleſſa à mort. L'aſſaſſin, après avoir fait ſon coup, ſe défendit encore longtems contre les Gardes du Prince, & il en avoit déja bleſſé pluſieurs, lorſqu'un valet de chambre du Sultan le coucha par terre d'un coup de levier. Alp-Arſlan vécut encore quelque tems après ſa bleſſure; & ſe trouvant proche de ſa fin dit à ſes confidens: „ Je me ſouviens maintenant de „ deux avis, que m'avoit autrefois donnez un ſage vieillard mon „ Maître. Le premier étoit, de ne mépriſer jamais perſonne; & „ le ſecond, de ne s'eſtimer jamais trop ſoi-même. Cependant, „ j'ai péché contre ces deux avis ſi importans ces deux derniers „ jours de ma vie: car hier regardant de deſſus une hauteur le „ grand nombre de mes troupes, je crus qu'il n'y avoit plus dans „ le monde aucune force qui me pût réſiſter, ni aucun homme „ qui oſât m'attaquer; & aujourd'hui défendant à mes Gardes „ d'arrêter cet homme qui venoit à moi le couteau à la main, „ je me perſuadois d'avoir aſſez de force & d'adreſſe pour m'en „ défendre moi ſeul: mais je m'apperçois maintenant qu'il n'y a „ ni force ni adreſſe contre le deſtin. " Ce Prince mourut l'an de l'Hégire 465, de Jéſus-Chriſt, 1072, & fut enterré dans la ville de Méru l'une des quatre principales du Choraſan, avec cette Epitaphe, *Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arſlan élevée juſques aux cieux, venez à Méru, & vous la verrez enſevelie ſous la pouſſiére.*

Il étoit né l'an de l'Hégire 421, & il avoit déja commandé dix années entiéres dans le Choraſan en qualité de Lieutenant-Général de Thogrul Beg, ſon oncle, avant que de monter ſur le thrône. Il étoit très vaillant & très-libéral; & avoit une taille & une mine ſi avantageuſe, qu'il attiroit à lui le reſpect & l'affection de tous ceux qui l'approchoient. Il portoit de fort longues mouſtaches, & couvroit ordinairement ſa tête d'un turban fort haut fait en forme de couronne. Sa puiſſance étoit ſi grande dans toute l'Aſie, qu'il a vu au pié de ſon thrône juſqu'à douze cens Princes ou enfans de Princes lui faire la Cour. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*, *qui cite Kondemir*, *Vaſſaia*, *Lebtarikh*, *Ben Schohnah*, *Nigbiariſtan*.

ALPAÏDE ou ALTHAÏDE, Concubine de Pepin, & mére de *Charles Martel*. Quelques Auteurs aſſurent ſans beaucoup de fondement que Pepin ſe maria avec elle, après avoir repudié Plectrude. C'eſt une opinion aſſez générale que Lambert Evêque de Liége, n'eut jamais la lâcheté d'approuver les amours de Pepin pour cette maîtreſſe, & qu'Alpaïde indignée de la liberté qu'il prenoit de les cenſurer, fit conſentir Pepin au deſſein qu'elle forma contre la vie de ce Prélat. On ajoûte que Dodon frére d'Alpaïde fut l'exécuteur de cet abominable deſſein, & qu'après avoir fait ce meurtre, il tomba dans une maladie qui fit naître une infinité de vers ſur ſon corps, & qui l'obligea à ſe jetter dans la Meuſe. On croit qu'Alpaïde a été auſſi la mére de Childebrand, que tous nos Généalogiſtes modernes font de la tige des Comtes de Maurie ou Maſtrie. Adrien de Valois eſt preſque le ſeul qui combatte ce ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, Alpaïde ſe retira dans un monaſtére de Religieuſes qu'elle avoit fondé à Orp le-Grand en Brabant, où elle mourut. * Frédegaire, *c.* 3. Sainte Marthe, *Généal. de la Maiſon de France*. Valois, *tome* 3. *Annal. Franc.*, Bayle, *Diſſ. Crit.*

ALPAÏDE, fille du Roi Louïs *le Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, ſa premiére femme, épouſa *Begon* Comte de Paris, dont Flodoard a fait mention, & fut mére de *Letard* & d'*Etard*. * Flodoard, *Hiſt. Rhem. l.* 2. *c.* 12. & *l.* 4. *c.* 16.

* ALPAÏDE ou ELPIDE, fille révérée pour ſainte, étoit du village de Cudot dans le diocéſe de Sens, & vécut dix ans entiers ſans pouvoir avaler que la ſainte hoſtie. Quoi qu'elle ne fût qu'une ſimple Villageoiſe, elle avoit de grandes lumiéres des choſes naturelles & divines. Cette débilité d'eſtomac lui étoit demeurée d'une fâcheuſe maladie, qui lui avoit mis tout le corps en pus & en boue extrémement infecte. Mézeray qui rapporte ce trait d'Hiſtoire dit qu'il ne ſait pas combien elle vécut depuis l'an 1180, & il ajoûte qu'on voit encore, dans l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu-là, ſon tombeau, & ſon effigie auſſi de pierre qui eſt deſſus, couronnée de fleurs. Ceux du p ys aſſurent que Dieu a approuvé par quantité de miracles la dévotion que le peuple a pour elle. * Mézeray, *Abbregé de l'Hiſtoire de France*, *tome* 2. *p.* 701. *de l'édition* d'Amſterdam, en 1688.

ALPAIS. *Voyez* ALPAÏDE.

ALP-ARSLAN. *Voyez ci-deſſus* après ALOW.

ALPATRAGIUS, Mathématicien Arabe, a compoſé des Commentaires Aſtrologiques. Il y a apparence que cet Auteur eſt le même qu'*Alpetrége*, qui étoit auſſi Aſtrologue. * Voſſius, *de Scient. Math. c.* 64. §. 3.

ALPEN, ville. *Voyez* ALPHEN.

ALPES, que les Italiens nomment *Alpi*, & les Allemands *Alben*, montagnes qui ſéparent l'Italie de la France & de l'Allemagne, depuis la Mer Ligaſtique ou de Gênes, juſques à la Mer Adriatique ou Golfe de Veniſe dans le Frioul. Les Anciens leur ont donné divers noms, conformément à leurs diverſes ſituations. On nommoit *Alpes maritimes*, celles qui étoient les moins éloignées de la mer, & qui comprenoient les montagnes qu'on trouve depuis Savonne & la Mer de Gênes, en montant dans le Comté de Nice, la Provence & le Dauphiné juſqu'au mont Viſo, où eſt la ſource du Pô. Depuis ce mont juſqu'au mont Cénis, elles portoient le nom d'*Alpes Cottiennes*. Ce nom leur avoit été donné de celui du Roi Cottus ou Cottius, qui avoit dans ces montagnes ſon Etat, dont Suſe étoit la capitale. Après la mort de Cottius, Néron les érigea en Provinces. On donnoit le nom d'*Alpes Greçoiſes* ou *Gréques* aux Alpes, qui étoient depuis le même mont Cénis juſqu'à celui du grand Mont ſaint-Bernard ſur les frontiéres du Valais. Celles qui ſuivent dans le même païs du Valais entre le grand Mont-ſaint-Bernard & Saint-Gothard, ſont celles que les Anciens ont nommées *les Alpes Apennines*. Les *Alpes hautes* ſont au Mont Saint-Gothard, à la ſource du Rhin & du Rhône dans la Suiſſe. Il y a enſuite les *Alpes Lépontiennes* au ſeptentrion du lac Major dans le Milanez d'un côté, & de l'autre vers la Suiſſe au Mont-ſaint-Bernardin. Les *Alpes Rhétiques* ſont celles des Griſons, où l'Inn a ſa ſource au Mont-Bernina, & coule du côté d'Allemagne pour ſe jetter dans le Danube; & l'Adda, & d'autres riviéres en ſortent du côté d'Italie. Les *Alpes Tridentines* ou du païs de Trente ſont depuis le Mont-Bernina preſque juſqu'à la riviére de Natiſone. On y voit diverſes montagnes d'une hauteur prodigieuſe, & pluſieurs riviéres qui y ont leur ſource, tant du côté du Tirol que dans l'Italie. Enſuite on trouve les *Alpes Carniques* dans le Frioul & la Carinthie à la ſource du Save; les *Alpes Juliennes* & de Veniſe, qui ſont celles d'Iſtrie & de Carniole; & les *Alpes Noriques* aux frontiéres du Frioul, du Tirol & de la Carinthie, proche des ſources du Drave. L'Empereur Auguſte ſoumit tous les peuples des Alpes; & pour en éterniſer la mémoire, on érigea un trophée auprès de la ville de Suſe, avec une inſcription qu'on y voit encore en partie. Pline a eu ſoin de nous la conſerver. Il y eſt marqué que c'eſt pour avoir ſoumis les peuples des Alpes, qui ſont depuis la Mer Supérieure, c'eſt à dire, le Golfe de Veniſe, qui eſt au deſſus de l'Italie, juſqu'à la Mer Inférieure, qui eſt celle de Gênes, au deſſous de l'Italie, *Quæ eius ductu auſpiciisque gentes Alpinæ omnes, quæ à Mari Supero ad Inferum pertinebant, ſub imperium P. R. redactæ ſunt*, &c. Il y a divers paſſages dans les Alpes pour entrer dans l'Italie. Les principaux ſont le Col de Tende, le Col de l'Argentiére, le Mont Viſo, le Mont Genévre, le Mont Cénis, le petit Saint-Bernard, le Col de la Croix, &c. * Ptolomée, *l.* 3. *Geogr. c.* 1. Pline, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. & 5. Tite-Live. Tacite. Polybe. Dion. Cluvier. Ortélius. Mérula. Guilliman. Sanſon. Du Val, &c.

AL

ALPETREGE. *Voyez* ALPATRAGIUS.

* ALPHA, eſt la première Lettre de l'Alphabet Grec. Chez les Grecs *Alpha* veut dire *un* & *premier*: C'eſt pourquoi Dieu ſe nomme lui même *Alpha* & *Omega*. * *Apocal. ch.* 1. *v.* 8.

ALPHABET, eſt le nom que l'on donne à la collection de toutes les lettres qui ſervent à compoſer des mots; il eſt ainſi appellé du nom des deux premières *Alpha* & *Betha*; & ce n'eſt pas d'aujourd'hui que ce nom eſt en uſage, puiſqu'on lit dans Juvénal, *Satyre* 14. *v.* 209.

Hoc diſcunt omnes ante Alpha & Betha puella.

On voit dans les monnoyes anciennes à côté de la figure de la croix des A & des M, peut-être par rapport à ce qui eſt dit de Jeſus Chriſt dans l'Apocalypſe, *Je ſuis Alpha & Omega*. Les Anciens Chrétiens faiſoient auſſi graver ces caractères ſur les ſépultures. Dans la dédicace d'une Egliſe, l'Evêque qui fait la cérémonie, a coûtume d'écrire ſur le pavé couvert de cendres avec le bout de ſa croſſe, un *Alphabet*. Quelques-uns croyent que c'eſt par alluſion au paſſage de l'Apocalypſe; mais il y a plus d'apparence que c'eſt parce que dans l'oraiſon qu'il récite, il y a le mot d'*elementa*, que les Grammairiens ont pris pour ſignifier les lettres de l'Alphabet; en ſorte que ce ſeul mot a attiré l'action. * M. Du Pin.

ALPHAGUS. *Voyez* ELPHESE.

ALPHANO, *Alphanum*, village de Portugal, ſitué dans l'Alentejo, ſur le chemin de Liſbonne à Elvas. On croit que ce lieu eſt la petite ville de l'Eſpagne Luſitanique, appellée autrefois *Fraxinum*. * Baudrand.

ALPHANUS, Moine du Mont-Caſſin, puis Abbé de ſaint Benoît de Salerne, & Archevêque de cette ville dans le Royaume de Naples, a fleuri ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Outre quelques Vies des Saints en vers, que nous avons dans les recueils de Lipoman & de Surius, rapportées par Ughel dans le *ſecond tome de l'Italie Sacrée*, il compoſa quelques Ouvrages. L'an 1058, le Pape Etienne qui méditoit la réunion de l'Egliſe Gréque & Latine, mena avec lui à ſon retour du Mont Caſſin à Rome, Alphane qui étoit actuellement Archevêque de Salerne. L'an 1080, Alphane donna avis à Grégoire VII. que le corps de St. Mathieu avoit été trouvé à Salerne. Le Pape le félicite de cette découverte, l'aſſurant que non ſeulement St. Mathieu, mais encore tous les autres Apôtres, tous les Eſprits céleſtes, & la glorieuſe Mére de Dieu, ſe réjouiſſoient de ce qu'on avoit trouvé ce corps. Alphane mourut l'an 1086. * Pitéet, *Hiſt. de l'Egliſe & du Monde*. Poſſevin, *in Appar. Sacro*. Baronius, *Ann. ad an.* 1107. Voſſius, *de Hiſt. Lat. &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Auteurs Eccleſ. du XI ſiécle*.

ALPHANUS (Accurſe) de Pérouſe Juriſconſulte, petit-fils de *Bartbole*, frére de *Tindare*, a laiſſé un volume de Conſeils. * *Bibliotb. Hiſtor. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, in 12°. 1702.

ALPHANUS ou ALFANUS (Bernardin) célébre Docteur en Droit de Pérouſe, a fait *Collectanea ſeu reportata Furis Civilis in centuriis decem*, *Venet.* 1605. Il mourut en 1590, âgé de 56 ans. * *Bibliotb. Hiſt. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, édition de Paris, *in* 12°. 1702. Il y a un Jean-Baptiſte ALPHANUS ou *Nuccius de Scutna*, Docteur de Pérouſe, gendre de Barthole qui a fait des Réponſes, & *de Arbitris compromiſſis*, en 1416 * Le même.

ALPHANUS ou NUCCIUS (Jean Baptiſte) naquit à Sentina, fut Docteur à Pérouſe & gendre de Barthole. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALPHANUS (Tindare) Profeſſeur de Pérouſe, fils de Jean-Baptiſte Alphanus, petit-fils de Barthole, & biſayeul de Bernardin Alphanus, eſt Auteur du Traité *de Teſtibus*. * *Bibliotb. Hiſt. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édition de Paris; *in* 12°. 1702. Il y a un Vincent ALPHANUS, Docteur Napolitain qui a écrit *de vera ſubſtantia dotis ad Ulpianum in l. quod dicitur dig. de impenſis in res dot. factis*, *Neapoli* 1707. in 4. * Le même.

ALPHANUS (Vincent) Docteur à Naples, a écrit, *De vera ſubſtantia dotis ad Ulpianum &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALPHARABIUS ou ALFARABIUS, eſt le nom d'un ſavant Aſtrologue Arabe, qui vivoit ſur la fin du X ſiécle. Il avoit fait diverſes obſervations qui témoignent combien il étoit intelligent en Aſtronomie. * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Génébrard, *in Vita Syl.* Voſſius, *de Scient. Mathem. c.* 35. §. 8. *&c.*

ALPHE'E. Il y a eu deux perſonnes de ce nom. Le premier fut pére de ſaint Matthieu. *Voyez le ch.* 9. *de ſon Evangile*, *v.* 9. & *Marc*, *ch.* 2. *v.* 14.

Le ſecond fut ſurnommé *Cleopéas*, & fut pére de *Jaques le Mineur* & de *Lebbée* ſurnommé *Thaddée*. * *Matth. ch.* 10. *v.* 3.

ALPHE'E ou ALFIO, fleuve du Péloponnéſe, que les Habitans de la Morée nomment aujourd'hui *Orſea* & *Ropbea*, & les Mariniers Italiens *Carlona*, coule dans le païs d'Elide, où il reçoit l'Erymanthe, & le Celadon, & près de cent quarante petites rivieres. Il paſſe à Olympie, & ſe décharge dans la mer après avoir reçu le Dalion & l'Achéron.

☞ Les Poëtes ont feint qu'Alphée, Chaſſeur, devint amoureux d'Aréthuſe, Nymphe de Diane (d'autres diſent de Diane même) & que la pourſuivant juſques auprès de Syracuſe en Sicile, dans le deſſein de lui faire violence, cette Nymphe implora le ſecours de Diane, qui la changea en fontaine. Alphée fut auſſi métamorphoſé en fleuve, & ne pouvant oublier la tendreſſe qu'il avoit eue pour Aréthuſe, la fable porte qu'il la lui témoigna en mêlant ſes eaux à celles de la fontaine d'Aréthuſe, en paſſant du Péloponnéſe par le milieu de la mer, ſans y confondre ſes eaux, juſques dans la Sicile, où il rejoint Aréthuſe. Mais Strabon ſoutient, que ce fleuve qui a ſa ſource dans l'Arcadie, ne paſſe point au travers de la mer Ionienne par des conduits ſouterrains, pour venir ſe mêler dans la Sicile avec les eaux d'Aréthuſe. Il dit que ce fleuve a une embouchure par où il ſe décharge dans la mer; & qu'il ne trouve point de gouffres en ſon chemin où il ſe perde, comme pluſieurs autres, pour paroître inopinément ailleurs. Quant à la fontaine Aréthuſe, il ſe moque des Poëtes qui ont feint que cette fontaine naiſſoit comme le fleuve Alphée dans l'Arcadie, qu'elle prenoit le même chemin que lui, & que paſſant par deſſous la mer, leurs eaux ſe mêloient enſemble dans la Sicile. Ce n'eſt pas que la choſe ne ſoit poſſible, puis qu'il eſt conſtant qu'il y a d'autres fleuves qui paſſent dans des lacs & dans des mers, & qui en retirent leurs eaux auſſi douces qu'auparavant; mais à l'egard du fleuve Alphée & de la fontaine Aréthuſe, tous les Géographes ſont du même ſentiment que Strabon. Hercule tira un canal de cette rivière, pour nettoyer l'étable d'Augias, remplie des immondices que trois mille bœufs y avoient faites durant trente ans. * Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 10. Pline. Strabon.

ALPHEN ou ALPEN, *Alpenum*, *Alpenum*, petite ville avec une citadelle en Allemagne dans le Diocéſe de Cologne, près du Duché de Clèves & du Rhin, entre la ville de Rhynberg & celle de Santen. Quelques Géographes croyent que c'eſt la ville nommée anciennement *Caſtra Ulpia*, que d'autres placent à Clèves. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALPHEN, village ou bourg de Hollande. *Voyez* ALFEN.

ALPHENUS (Guillaume) ancien Praticien de Hollande a recueilli un grand nombre de formules, ſuivant l'uſage de ſon païs. * *Bibliotb. des Aut. de Droit* par Denys Simon, édit. de Paris, *in* 12°. 1702.

ALPHENUS. *Cherchez* ALFENUS.

ALPHERGANUS. *Voyez* ALFRAGANUS.

ALPHES, Rabbin. *Voyez* ALFES.

ALPHE'SIBE E. *Alphéſibœa*, fille du fleuve Phégée, qu'Alcméon épouſa, lui ayant fait préſent d'un collier qu'il avoit pris à ſa mére Eriphyle. Properce en fait mention, *l.* 1. *Eleg.* 15. *v.* 15.

Alphéſibœa ſuos ulta eſt pro conjuge fratres.
Sanguinis & cari vincula rupit amor.

* Ovide, *Metam. l.* 9. *fab.* 10.

* ALPHE'SIBE E, nom de Berger, ſe trouve dans Virgile, *Eclogue* 5. *v.* 73.

Saltantes Satyros imitabitur Alphéſibœus.

ALPHISSAH ou ALFISSAH, païs de l'Iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, à l'occident du païs de Manamboule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de ſoye. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar*.

ALPHIUS AVITUS, Poëte. *Cherchez* AVITUS ALPHIUS.

ALPHON-VECCHIO, fleuve. *Voyez* ALPIN.

ALPHONSE. *Cherchez* ALFONSE.

ALPHRIC. *Voyez* ALFRIC.

ALPILE. *Voyez* ABILE.

ALPIN, Roi d'Ecoſſe, étoit fils d'*Achaius* qui mourut en 819. *Congalle* ou *Connal* lui ſuccéda, & enſuite *Dongal* V. Alpin ſuccéda à ce dernier, & pourſuivit les ennemis du Royaume avec aſſez de bonheur; mais ayant été pris par Brude Roi des Pictes, il fut mis à mort l'an de Jéſus-Chriſt 834, qui étoit le quatriéme de ſon régne. * Buchanan & Lellei, *Hiſt. d'Ecoſſe*.

ALPIN, *Alpinus* (Cornelle) Poëte qui compoſa l'Hiſtoire de Memnon tué par Achille. Horace remarque qu'il écrivoit ſes Satyres dans le même tems que ce Poëte y travailloit.

Turgidus Alpinus, jugulat dum Memnona, dumque
Depingit Rhesi lucentia corpora, hac ego ludo.

Cette expreſſion d'Horace nous apprend que c'étoit un Poëte enflé. Quelques-uns croyent que ce *Cornelius Alpinus* eſt le même que Gallus, ſurnommé *Alpinus*, parce qu'il étoit originaire de Frejus, ville au pié des Alpes; mais cette conjecture eſt peu vraiſemblable. * Horace, *l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 36. La Popelinière, *l.* 5. *des Hiſtoriens*. Voſſius, *l.* 1. *c.* 17. *de Hiſt. Lat. &* c. 2. *de Poët.*

ALPIN, *Alpinus*, (Julius) un des Chefs des Suiſſes, que Cécina fit mourir comme étant le Promoteur de la guerre. * Tacite, *Hiſt. l.* 1. *c.* 68.

ALPIN ou ALPON-VECCHIO, fleuve d'Italie dans le Véronois, qui ſe joint à celui de l'Adige, dans l'Etat de la République de Veniſe. * Baudrand.

ALPINI (Proſper) Médecin célébre né à Maroſtica, petite ville de l'Etat de Veniſe, le 23 Novembre de l'an 1553, porta les armes & eut même de l'emploi dans l'Etat de Milan; mais preſſé par François Alpini ſon pére qui étoit Médecin, il alla à Padoue, où il étudia avec tant d'aſſiduité, qu'il fut reçu Docteur en Médecine l'an 1578. Il ne demeura pas longtems, ſans emploi, car il fut appellé peu de tems après à *Campo-San-Pietro*, petite ville du diſtrict de Padoue, pour y pratiquer la Médecine. Il s'attacha à la Botanique, à examiner la nature des ſimples, & à compoſer l'Hiſtoire du Baume. Mais pour y réuſſir, il crut qu'à l'exemple de Galien, il devoit voyager & examiner la nature des plantes, par la qualité des terres qui les produiſent. La République de Veniſe ayant nommé George Emo, ou ſelon d'autres Hémi, pour être Baile ou Conſul en Egypte, celui-ci y mena Alpini en qualité de ſon Médecin. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui prouvent les recherches curieuſes qu'il fit durant trois

ans de séjour en Egypte. A son retour en Italie, André Doria, Prince de Melphe ou Melfi, l'engagea à être son Médecin; mais la République de Venise ne voulant pas être plus longtems privée d'un de ses Sujets, du mérite de Prosper Alpini, elle le nomma en 1593 pour être Professeur en Botanique dans l'Université de Padoue. Il y parut avec beaucoup de réputation, & y mourut le 23 du mois de Novembre de l'année 1616, ou plutôt le 5 Février 1617. Il a été marié deux fois, la première avec *Bartholomea Tonjia* de Padoue, dont il eut quatre fils, 1. *Marc-Antoine* Docteur en Droit, qui mourut jeune de la peste en 1631; 2. *Alpino Alpini*, qui après avoir pratiqué quelques années la Médecine à Venise, fut fait Professeur de Botanique à Padoue en 1623, & mourut le 12 Décembre 1637: 3. *Maurice*, Moine du Mont-Cassin, Docteur en Théologie, mort en 1644; & 4. *Paul*, qui prit le parti des Armes. La seconde femme d'Alpini se nommoit *Guadagnina*, morte vers l'an 1650. On a de lui, *de Medicina Ægyptiorum libri tres; de Plantis Ægypti liber; de Balsamo Dialogus; de prolongenda vita & morte avertendum libri septem; de Medicina methodica libri tredecim; de Rhapontico Disputatio; de Plantis exoticis libri duo.* Ce dernier Ouvrage ne parut qu'environ douze ans après la mort de son Auteur qui le composa en 1614. Alpini a laissé quelques Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Tels sont, *de Medicina Ægyptiorum liber quintus; de naturali rerum in Ægypto observatarum Historia libri quinque.* * Philippe Thomasin, *Elog. Illustr. Viror. partie* 2. Vander Linden, *de Script. Med.* Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 11. *p.* 176. *& suiv.*

* ALPINUS MONTANUS, Chef d'une cohorte sous Vitellius, fut après sa défaite envoyé par Vespasien son Vainqueur en Allemagne, pour y porter la nouvelle de sa victoire. * Tacite, *Hist. l.* 3. *c.* 35.

ALPIUS (Flavius) Rhéteur, aquit une haute réputation en son jeune age dans la ville de Rome. Cestius qui le louoit extrémement, ne pouvoit s'empêcher de le craindre. Il avoit toujours une si grande foule d'Auditeurs quand il parloit en public, que Cestius appréhendoit de parler après lui. * Sénéque, *Rhetor. l.* 1. *Controv. l.* 1.

ALPON-VECCHIO, fleuve. *Voyez* ALPIN.

ALPTEGHIN, Turc de nation, avoit été esclave d'Ahmed fils d'Ismaël II Sultan des Samanides. Il se mêloit de faire des tours de soupleſſe, qui passoient pour des enchantemens magiques: mais ayant été affranchi par son maître, il s'adonna à l'exercice des armes, & parvint enfin de charge en charge, jusques à celle de Gouverneur de la grande Province de Chorasan, sous le régne d'Abdalmalec fils de Nouh cinquiéme Sultan de la même maison des Samanides. Ce Prince étant mort l'an de l'Hégire 305, de Jésus-Christ 917, les principaux de l'Etat consultérent Alpteghin sur le choix d'un successeur. Ce Gouverneur ne fut pas d'avis d'élever sur le Thrône Mansour fils du Roi défunt, à cause de son bas âge, qui le rendoit incapable de gouverner par lui-même son Royaume; mais il donna son suffrage à l'oncle de ce jeune Prince, qu'il en jugeoit très-digne. Dans ces entrefaites les habitans de la ville de Bokhara capitale de cet Etat, sans attendre la réponse d'Alpteghin, proclamérent ce jeune enfant pour leur Roi. Alpteghin se trouva fort offensé de ce procédé, & vint à la Cour, où il ne put s'empêcher de témoigner du chagrin au sujet de cette élection; mais comme son parti n'étoit pas le plus fort, il fut obligé d'en sortir, & déclaré peu de tems après Rebelle à l'Etat. Il se retira de Bolkhara avec sept cens chevaux seulement, & fut suivi par quinze mille, que Mansour envoya après lui; mais comme il avoit une connoissance parfaite de l'Art Militaire & du païs où il étoit, il s'alla poſter dans le fond d'un vallon, où l'on ne pouvoit venir à lui que par de longs défilez. Etant campé en ce lieu, il mit deux cens Cavaliers en embuscade dans un coin du vallon, & monta avec les cinq cens autres dessus la colline, où les rangeant tous sur une même ligne, il montra une très-grande face à ses ennemis, & les chargea d'abord brusquement, puis tout d'un coup lachant le pié & se battant en retraite, il attira ses ennemis à l'embuscade, qu'il leur avoit dressée. Quand les troupes de Mansour furent engagées dans ces chemins étroits, où elles trouvérent des gens qui les envelopoient de tous côtez, elles s'aperçurent que le grand nombre de leurs propres gens leur nuisoit: car se renverſant les uns sur les autres, ils se chargérent dans la fuite entre eux. Alpteghin remporta par le moyen de cet stratagême une victoire très-complette sur ses ennemis, & fit prisonniers tous ceux qui échappérent au massacre. On dit que ce brave guerrier s'étant vu réduit à sept cens chevaux, & sachant qu'il étoit poursuivi par quinze mille, dit aux siens qu'il n'y avoit nulle apparence de pouvoir résister aux ennemis avec des forces si inégales: c'est pourquoi il leur conseilloit de l'abandonner, & de faire leur parti le meilleur qu'ils pourroient avec le Sultan. Mais ses soldats, qui méritoient de combattre sous un si grand Capitaine, lui répondirent tous d'une voix, qu'ayant joui jusques alors de sa bonne fortune, il étoit raisonnable qu'ils partageaſſent avec lui la mauvaise qui le menaçoit; qu'ils étoient tous résolus de courir le même risque que lui. *Où pouvons-nous aller, après vous avoir quitté?* lui disoient-ils avec beaucoup de tendresse. Ce fut cette généreuse résolution, qui non seulement acquit une victoire si considerable à leur Chef; mais qui l'éleva encore à un degré d'honneur, qu'il n'auroit jamais osé se promettre du dessin le plus favorable. Car s'étant rendu maître de la campagne, il marcha droit à la ville de Gazna, où il fut reconnu pour maître. Ce fut de cette ville & de ses environs, qu'il tira des forces considérables, & d'où il sortit plusieurs fois contre Mansour & ses Capitaines, qu'il battit en plusieurs rencontres: enfin ce fut dans cette capitale qu'il régna seize ans, & qu'il laissa après sa mort une couronne à *Sebectéghin* son gendre, qui fut père de *Mahmud* fondateur de la grande Monarchie des Gaznévides l'an de l'Hégire 353, de Jésus-Christ 964. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALPUJARES. *Voyez* ALPUXARES.

ALPUXARES (los), païs de montagnes dans le Royaume de Grenade, ainsi appellé, à ce qu'on prétend, d'Alpuxar, Capitaine More qui en eut le commandement. Ce païs a dix-sept lieues de longueur sur onze de large, & s'étend le long des côtes de la Mer Méditerranée entre les villes de Vélez-Malaga & d'Alméria. Il n'est habité que par des Mores, qui ayant embrassé la Religion Chrétienne, conservent néanmoins leur maniére de vivre, leurs habillemens & leur langue; mais fort corrompue. Il est partagé en onze petits quartiers, que les Habitans appellent *Tas*, & les Espagnols *Cabeças de partido*: les principaux sont Tandel Orgira, qui est une terre des Marquis de Valençuela, & Tas de Pitros, où l'on voit des arbres fruitiers d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuſe. Entre Pitros & Portagos on trouve un petit ruisseau, dont l'eau teint en noir sur le champ les filets de laine ou de soye qu'on y plonge: & près de là est une caverne, qui exhale une vapeur si maligne, qu'elle tue les animaux qui s'approchent de son ouverture. Ces montagnes sont extrêmement peuplées, & on y trouve un nombre presque incroyable de villages où demeurent ces Mores, qui ayant conservé le naturel laborieux de leurs péres, s'appliquent à la culture, & plantent leurs montagnes de vignes & d'arbres fruitiers. Ils vont à Vélez-Malaga, & dans les autres lieux commodes vendre leurs vins, leurs raisins, & leurs fruits, qui sont revendus ensuite aux Marchands étrangers. * Juan Alvares de Colmenar, *Del. de l'Espagne.*

ALPUXARRAS. *Voyez* ALPUXARES.

A L R.

ALRE, riviére d'Allemagne. *Cherchez* ALLERE.

ALREDE, ATHELREDE, ETHELREDE, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, quitta volontairement la couronne la dixiéme année de son régne, chagrin qu'il étoit de voir son païs ruiné par les guerres civiles. * Polydore Virgile, *l.* 4.

ALREDE, Historien dont Baronius fait souvent mention, mourut en 1166. * Trithéme. Sixte de Sienne, *in Catalogo.*

ALRESFORD, sur la riviére d'Itching, *Alresfordia*, petite ville d'Angleterre, dans la Province de Hant, dite *Hantshire*, environ à six lieues de Winchester. * Camden. Baudrand.

ALRIC ou ALDRICK, Roi de Kent en Angleterre, qui vivoit dans le VIII siécle, étoit fils de *Withred* ou *Waired*, & frére d'*Elfert* ou *Edbert*, & d'*Edilbert* ou *Ethelbert*, qui avoient successivement porté la couronne de ce petit païs. Il en rehaussa l'éclat par son courage; mais sur la fin de sa vie il perdit contre *Offa* Roi de Mercie une importante bataille; ce qui affoiblit extrémement son Etat & lui fit perdre une partie de la réputation qu'il s'étoit aquise. * Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

ALRIC, né & élevé dans la Province de Cumberland en Angleterre, vivoit dans l'onziéme siécle, & mourut au commencement du douziéme, l'an 1107. Il passa sa vie en Hermite dans une forêt près de Carlisle; & quand il mourut, si l'on s'en rapporte au temoignage de saint Goderick, autre Hermite qui fut présent à sa mort, il vit son ame monter dans le ciel, comme un globe de vent enflammé. * *Dict. Anglois.*

ALRIC, Evêque d'Utrecht. *Voyez* ALFRIC.

ALRICK ou ELRICK, *Alricus & Elricus*, riviére d'Ecosse, dans la Province de Twedale, se joint à la Twede; & c'est sur ce confluent qu'est située la petite ville de Selrik, environ à quinze ou dix-huit lieues de Barwik.

A L S.

ALS, ville. *Voyez* AALS.

ALS, ELSE ou ALSITZ, *Alisantia*, riviére des Païs-Bas dans le Duché de Luxembourg, passe par la ville de ce nom & se va jetter dans le Sour, pour se joindre ensuite à la Moselle, au dessus de Tréves. Ausone fait mention de cette riviére, en parlant de la Moselle, *Idill.* 10. *v.* 371.

Nec minor hoc tacitum qui per sola pinguia labens
Stringit frugiferas jobis Alysantia ripas.

* Baudrand.

ALSAC (Moïse), Rabbin Juif de ces derniers tems, a composé plusieurs Commentaires sur la Bible, sous différens titres, dont la plûpart ont été imprimez à Venise *in folio*, & quelques-uns à Constantinople. Rich. Simon, qui les a lus, dit de cet Auteur, que la lecture de ses livres est plus propre à des Juifs qu'à des Chrétiens; parce qu'il a seulement compris dans ses Commentaires les divers sens de l'Ecriture, soit Littéraux, soit Allégoriques, ou Mystiques & Cabalistiques. * Rich. Simon, *Hist. Critique du Vieux Testam. l.* 3. *c.* 6.

ALSACE, que les Allemands nomment *de Elsasi*, les Latins *Alsatia*, Province d'Allemagne, est située le long du fleuve du Rhin à l'orient, & vers la Lorraine au couchant, vers le Palatinat du Rhin au septentrion, & au midi vers le Sundgaw ou Comté de Ferrète, & en partie vers la Franche-Comté & la Suisse. Ses villes principales sont Strasbourg, Colmar, Haguenaw, Saverne, Schelestad, Landaw, Bensfeld, Weissemburg, Melsheim, &c. C'est le païs des anciens Tribocces, qui retinrent leur nom jusques au tems de Charlemagne. Les Romains en furent les maîtres durant plus de 500 ans. Depuis, les Rois de France y commandérent jusques à Othon I. dans le X siécle.

Othon

Digitized by Google

Othon III de ce nom l'érigea en Landgraviat. La Maiſon d'Autriche, qui ſe l'étoit approprié, l'a poſſédé pluſieurs années; mais il a été encore réuni à la Couronne de France par les Traitez de paix dont il ſera bien-tôt parlé. Dans la guerre que les François unis avec les Suédois, firent en Allemagne vers l'an 1630, & les ſuivans, ils ſoumirent preſque toute l'Alſace. En 1633, le Duc de Weimar y emporta diverſes places, & mourut le 18 Juillet de l'an 1639. Après cette mort, le Maréchal de Guébriant réduit auſſi des Suédois ce qu'ils avoient en Alſace, & le joignit à ce qui avoit été déja ſoumis par les armes de ſa Majeſté très Chrétienne. Ces places lui furent cédées par la paix de Munſter de 1648, en l'Article 47, qui eſt exprimé en ces termes: „ Sa Majeſté Impériale, tant pour ſoi que pour toute la „ Maiſon d'Autriche & l'Empire, renonce à tous les droits de „ propriété, Seigneurie, poſſeſſion & juriſdiction qu'ils avoient „ en la ville de Briſac, au Landgraviat de la Haute & Baſſe Alſace, Sundgaw, & en la Préfecture Provinciale des dix villes „ Impériales ſiſes en Alſace; ſavoir, Haguenaw, Colmar, Schelleſtad, Weiſſembourg, Landaw, Oberenheim, Rufsham, Munſter en la vallée Saint-Grégoire, Kaiſerſperg & Turkheim, & „ en tous les villages qui en dependent, qu'ils transportent au „ Roi très Chrétien & à ſon Royaume, &c. " Les Articles ſuivans confirment la même ceſſion. Par le cinquiéme, l'Empereur & le Duc d'Inſpruck renonçant au droit qu'ils pouvoient avoir ſur ce païs, promettent d'y faire renoncer le Roi d'Eſpagne. C'eſt ce qui ſe fit par la paix des Pyrénées de 1659; car par l'Article 61, le Roi Catholique renonce, tant en ſon nom qu'en celui de ſes ſucceſſeurs, à tous les droits qu'il avoit ou pourroit avoir ſur la Haute & Baſſe Alſace, le Sundgaw ou Comté de Ferrete, Briſac & ſes dépendances, & ſur tous les païs, places, & droits qui avoient été démembrez & cédez au Roi très Chrétien par le Traité fait à Munſter le 24 Octobre 1648, pour être unis & incorporez à la Couronne de France. C'eſt de cette façon que la France a aquis un nouveau droit ſur l'Alſace, qui a été confirmé par le Traité de Ryswick en 1697, avec cette exception, qu'en échange de Strasbourg qui a été cédé au Roi Louis *le Grand*, il a rendu Fribourg, Briſac, & leurs dependances ſituées au delà du Rhin. En général l'Alſace eſt une Province très fertile, qui produit beaucoup de grains de toutes les eſpéces, vins, fourrages, bois, lins, tabac, légumes, fruits, &c. Les montagnes qui la ſéparent de la Lorraine ſont fort élevées, & la plupart couvertes de bois de ſapins, hêtres, chênes & charmes: celles qui ſont du côté de la Suiſſe ſont moins hautes, & fourniſſent toute ſorte de bois: le païs qu'elle enferme eſt varié par d'agreables coteaux, & par de belles plaines; on y trouve auſſi des forêts, dont les plus conſidérables ſont celles de la Hart, de Haguenaw & de Bienwal, ou de Lutterbourg. Le païs qui eſt entre la riviére d'Ill, la Hart, & le Rhin juſqu'à Strasbourg eſt étroit, & d'une fertilité médiocre: on n'y trouve point de vignes, & il y a peu de bonnes prairies à cauſe des fréquens débordemens du Rhin. Celui qui eſt enfermé entre les montagnes, l'Ill, & la plaine depuis Soults dans la Haute Alſace juſqu'à deux lieues au deſſus d'Haguenaw, eſt très abondant en toute ſorte de grains, vins & fourrages: ce qui eſt au deſſus de Soults & de Betſort en ſuivant la montagne ſur la largeur de trois lieues eſt rempli de bois, les terres labourables y ſont ſpongieuſes, mais il y a de bonnes prairies. Le Canton qui s'étend vers la Suiſſe juſqu'à Altkirck, Balle & Mulhauſen eſt plus fertile; le terroir de Haguenaw appelié *plaine de Marmendal*, n'eſt au contraire que terres ſablonneuſes: mais les terres depuis la montagne de Saverne, & la plaine de Strasbourg juſqu'au Rhin ſont extrêmement fertiles. La plaine de Landaw eſt auſſi très abondante en grains, & le pié de la montagne depuis cette ville juſqu'à Weiſſembourg eſt rempli de vignes. L'Alſace eſt bornée & coupée par pluſieurs riviéres, qui ſont, outre le Rhin, les riviéres d'Ill, de Bruſch, de Maſſick, de Soor, de Zinzel, de Motter, de Saur, de Seltsbach, de Lutter ou Lauter, & de Queiche. On y trouve trois grandes routes; la premiére eſt celle de Francfort qui eſt praticable en tout tems, parce qu'elle eſt ſi élevée au deſſus du terrein, que les eaux du Rhin & des autres riviéres ne peuvent jamais paſſer par deſſus; la ſeconde eſt celle qui conduit dans le Brisgaw, elle a les mêmes avantages que la premiére: la troiſiéme conduit dans la Souabe & dans le Wirtemberg: elle ſouffre quelquefois des inondations. Il y a 24 paroiſſes du Diocéſe de Beſançon dans la Haute Alſace, dont tout le reſte eſt du Diocéſe de Bâle, à l'exception du Chapitre de Lauttembach, qui eſt du Diocéſe de Strasbourg: celui-ci s'étend dans la Baſſe Alſace, & ne la comprend pas toute entiére, une partie étant du Diocéſe de Spire. Toute l'Alſace, tant la Haute que la Baſſe, eſt du reſſort du Conſeil ſupérieur établi à Colmar; mais il y a pluſieurs Siéges qui connoiſſent en dernier reſſort juſqu'à certaine ſomme, comme le Directoire de la Nobleſſe de la Baſſe Alſace, juſqu'à la ſomme de cinq cens livres, & le Sénat de Strasbourg juſqu'à celle de mille livres: celui-ci juge auſſi au criminel ſans appel. Les Juſtices royales ſont les Bailliage & Prévôté d'Haguenaw, du neuf-Briſac, les Bailliage & Préfecture d'Haguenaw, les Bailliages de Weiſſembourg & de Candek, les Prévôtez d'Huningue, d'Enſisheim, & du Fort-Louis. L'Alſace eſt païs d'impoſitions, & on y paye la taille ſous le nom de ſubvention: le papier timbré, & diverſes autres impoſitions n'y ont pas lieu. C'eſt l'Intendant de la Province, ou ſes Subdélégués, qui connoiſſent de toutes les affaires qui dans les autres Provinces occupent les Officiers des Elections, & bureaux des Finances, & les appellations de leurs jugemens ſont portées au Conſeil d'Etat. * Cluvier, *Deſcript. Germ.* Séballien Brand ou Titio, & Bernard Hertzog, *Chron. Alſat.* Bertius. Du Puy, &c.

ALSAT. *Voyez* ALS.

ALSCHAUSEN, *Alſchauſenium*, petite ville ou bourg d'Allemagne, où il y a une Commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Il eſt ſitué dans la Souabe, ſur les confins du Comté de Konigſec, à trois lieues de la petite ville de Buchaw vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALSEE ou ALSEA, en Grec Ἄλσεα, ville du Péloponnéſe. Il y a apparence qu'elle étoit de l'Arcadie, auſſi bien qu'Herée, dont il eſt parlé dans la Vie de Cléoménе par Plutarque. Elles étoient toutes deux ſous la domination des Achéens. Pauſanias, à la fin de ſon livre, où il traite de l'Achaïe, parle d'une riviére de cette contrée nommée *Alphée*, Ἀλφειός, qui ſemble avoir donné ſon nom à cette ville. * Lubin, *Tab. Geogr. pour les Vies de Plutarque.*

ALSEN, Iſle de la Mer Baltique, qui dépend du Roi de Dannemarck, eſt à l'orient du Duché de Sleswik, dont elle n'eſt éloignée que par un très petit trajet. Sa longueur eſt de quatre lieues & ſa largeur eſt de deux. Selon quelques Géographes l'Iſle d'Alſen a été habitée par des peuples qu'on nommoit *Ulyens*. Elle eſt fertile & fort peuplée, & on la divíſe en partie méridionale & en partie ſeptentrionale, qui ſont les Bailliages de Sonderbourg & de Nordbourg. * Baudrand. Auditeur, *Géogr. tome* 1.

* ALSERGOW ou ALTZEYERGOW, contrée d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin. Le principal lieu de ce païs-là eſt Alzey ou Altzey.

ALSETE. *Voyez* AZOTE ou AZOTH.

ALSFELDT, *Alsfelda*, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, vers l'Abbaye de Fulde, ſur la riviére de Swalm, environ à trois lieues au deſſus de la forteresse de Ziegenhain. On croit qu'elle tire ſon nom de l'Empereur Adolphe, & qu'à cauſe de cela on l'appelle en Latin *Adolphi campus*. Mais il eſt certain que c'eſt une des plus anciennes villes de la Heſſe, & qu'elle doit ſon commencement à l'an 898. On y garde dans la maiſon de ville un grand glaive dont Charlemagne fit préſent à la ville, & ſur lequel il y a des caractéres inconnus, de ſorte que quelques uns croyent avec aſſez de fondement, qu'il doit être de quelque ancien Roi Payen. Les deux anciens ſceaux de la ville y ſont attachez & ſuſpendus. Sur le plus grand on voit l'Empereur aſſis ſur une chaiſe avec un glaive à la main, & on y lit cette inſcription *Sigillum Sculteti & Burgenſium in Alsfeld.* En 937, l'Empereur Othon I. y tint une Diéte. Il eſt vrai que les malheurs de la guerre lui ont fait perdre beaucoup de ſon luſtre: mais elle ne laiſſe pas d'être encore en bon état. Elle eſt munie de murailles & de tours à la maniére ancienne. Henri Abbé de Fulde qui en 1313 l'avoit aſſiégée, fut obligé d'en lever le ſiége. Le Duc Chriſtian de Brunſwik en 1621, & les Suédois en 1634, lui ont cauſé beaucoup de dommage; mais ils n'ont pu s'en rendre les maîtres. En 1637, dans la guerre de Heſſe, ceux de Ziegenhain furent repouſſez de devant la ville, ce qu'il faut moins attribuer à ſa force, qu'à la valeur de ſes Habitans. Cette vigoureuſe défenſe leur fit obtenir du Landgrave, de grands priviléges. Cette ville a un chateau qui touche aux murailles. * Maty, *Dict. Geogr. Gr. Dict. Univ. Heil.* Winkelman, *Deſcription de la Heſſe*, en Allemand, *p.* 190.

ALSFORD, petite ville d'Angleterre. *Voyez* ALRESFORD.

ALSHAHER (Joſeph), appellé *Barshid*, Prêtre Egyptien, a recueilli & paraphraſé en Langue Arabique, les Canons des quatre premiers Conciles généraux dans le *Pandecte Canonum*, imprimé en 1672, *tome* 1. Il vivoit environ l'an 1390. * *Bibl. Hiſt. des Aut. de Droit, édit. de Paris, in* 12. 1702.

* ALSHAUSEN, village & château de Souabe dans le Comté de Vehringen, à deux lieues de Biberach, au nord du Federzee ou lac de Feder. C'eſt le lieu de la réſidence du Grand-Commandeur d'Alſace. Le château fut ruiné par les Suédois en 1647. * *Gr. Dict. Univ. Heil.* Pfeffing. Merian. Zeiler. Stampf. Cruſius.

ALSHEIM. *Voyez* ADELSHEIM.

ALSIETTE. *Voyez* ALS.

ALSING-SUND, *Alſia Fretum*, détroit de la Mer Baltique entre l'Iſle d'Alſen & le Duché de Sleswik. On l'appelle auſſi le *détroit de Sunderbourg*, à cauſe d'une ville de ce nom, qui en eſt près. Il a environ cinq ou ſix lieues de long; mais il eſt étroit, n'ayant pas une lieue de largeur en quelques endroits. * Baudrand.

ALSITZ, riviére. *Voyez* ALS.

* ALSLEBEN ou ALSCHLEBEN, petite ville & château ſur la Sala, quatre milles au deſſous de Halle. C'étoit un Comté dès avant le tems de Charlemagne. En 979, Géron Comte d'Alsleben, ayant été fauſſement accuſé par un certain Waldo, auprès de l'Empereur Othon II. dont il poſſédoit les bonnes graces, ſe battit en duel avec ce Waldo, qui fut tellement bleſſé qu'il en mourut peu de tems après. La-deſſus l'Empereur donna ordre de décapiter Géron, & de ne point enterrer ſon corps. Adala ſa veuve ayant appris cela, alla ſe jetter aux piez de l'Empereur, lui demandant le corps de ſon mari, & lui offrant pour cela la plus grande partie de ſes biens dans l'Abbaye d'Alsleben fondée par ſon mari. Depuis ce tems là Alsleben a été poſſédé par différentes perſonnes, juſqu'à ce que par la mort de Henri d'Alsleben, qui en a peut-être été le dernier Comte, cette ville revint à l'Archevêché de Magdebourg. En 1372, l'Archevêque Albert de Sremberg le vendit pour 200 marcs. Préſentement il appartient à ceux de Krosigk qui ont fait bâtir un nouveau château ſur la Sala. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lamberti Schaffnaburgenſis *Chron. Saxon.* Dithmar, *l.* 3. Hamelman, *de Fam. Comit.* Hoppenrode, *Généalogie*, en Allemand. Dunting, *Chron. de Brunſwik*, en Allemand, *f.* 98. Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Henneberg, *Genealog. l.* 1. *c.* 32. *Quenſtet. Chron. p.* 119. Pomarius, *Chron. de la ville de Magdebourg*, en Allemand. Sauer, *Theatr. Urb. p.* 271. Zeiler. *Topogr. Saxon. Inferior.*

* ALSLOOT (Daniel d'), Peintre habile en portraits, fut

fut Peintre de l'Archiduc Albert Gouverneur des Païs-Bas. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 13.*

ALSONE, *Alsona*, petite ville ou bourg de France, dans le Languedoc sur la riviere de Fresquel, entre la ville de Carcassonne & celle de Saint Papoul, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALSTADT, ville & château de la Thuringe dans le Comté de Mansfeld au midi de la ville de Mansfeld, appartient au Duc de Saxe Eyzenach. Lorsqu'en 1672 toute la branche d'Altenburg fut éteinte par la mort de Frédéric Guillaume, Altlad avec ses dependances échut à la Maison de Saxe-Weimar, & en 1691, à celle de Saxe-Eyzenach. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *de Antiquit. Altlad.* Muller, *Annal. Saxon.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *part. Spec. tome 6.* Spangenberg, *Quersurt. Chron. p. 379. & suiv. & 468.* Reinhard, *Dissertatio de Offic. Imp. Saxon.*

ALSTEDIUS (Jean Henri), Allemand, Auteur Protestant, s'est acquis dans le XVII siécle beaucoup de réputation par ses Ouvrages, & par son assiduité au travail. Il remplissoit parfaitement bien l'anagramme de son nom dans lequel se trouve *sedulitas*, qui veut dire, *diligence & application*. Il fut longtems Professeur en Philosophie & en Théologie à Herborn dans le Comté de Nassau, d'où il fut appellé à Weissembourg en Transylvanie, & où il mourut en 1638 à l'âge de 50 ans. Il assista au Synode de Dordrecht. Son Encyclopédie fut estimée des Catholiques, puis qu'on la réimprima à Lyon, & qu'elle eut beaucoup de cours en France. Quelques-uns croyent que son *Thesaurus Chronologiæ* est un de ses meilleurs ouvrages: mais d'autres en parlent avec mépris. Nous avons de lui divers Traitez qui marquent que l'érudition de cet Auteur étoit assez diversifiée, comme, *Consiliarius Academicus & Scholasticus, seu Methodus formandorum studiorum*, imprimé à Strasbourg, en 1610, *in quarto*, & en 1623; *Philosophia restituta; Panacea Philosophica; Elementa Mathematica; Thesaurus Chronologiæ; Encyclopedia*, &c. Ce dernier Ouvrage est en quatre volumes *in folio*. * Vossius, *de Mathem. c. 53. §. 17.* Martin Zeiler, *P. II. Hist.* Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Huom. Letter.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALSTER, petite riviére d'Allemagne dans le Duché de Holstein, prend sa source dans la Stormarie, & après s'être grossie de plusieurs ruisseaux, se jette dans l'Elbe, auprés de la ville de Hambourg, après avoir formé un petit lac. * Sanson. Baudrand.

ALSTETTEN, ALTSTETTEN ou ALTSTADT, belle petite ville de Suisse située dans le Rhinthal près du Rhin, à trois lieues de la ville d'Appenzel. Elle fut brûlée en 1567; mais entiére rebâtie plus belle qu'auparavant. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALSTON-MOOR, petite ville avec marché en Angleterre, dans la Province de Cumberland à 209 milles Anglois de Londres. Il y a dans le voisinage quantité de mines de plomb. * *Dict. Anglois.*

ALSWANGEN, *Alsvanga*, petite ville du Duché de Courlande, située sur la côte de la Mer Baltique, environ à trois lieues de la ville de Windaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALSZ, riviére. *Voyez* ACHA.

A L T.

ALT, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Lancastre, se jette dans la Mer d'Irlande près du petit village d'Almuth. Les Auteurs Latins lui donnent le nom d'*Alta*. * Camden. Baudrand.

ALT, riviére de Transylvanie. *Voyez* ALAUTA.

ALT, riviére de la Turquie en Europe. *Voyez* OLT.

ALTA, bourg de la Suéde propre, situé dans l'Asingie près des confins de la Gestricie. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTADAS. *Voyez* ALTHADAS.

ALTAEMPS (Marc), fils d'une sœur du Pape Pie IV, fut l'an des Cardinaux, qui présidérent au Concile de Trente. *Wolfgang Altaemps*, son pére, étoit Comte de l'Empire au Diocése de Constance. Quelque belle que fût la dignité de Légat du Pape dans ce Concile, ce Cardinal ne l'obtint que par les soupleſſes de gens malintentionnez. Les *Borromées* parens du Pape au même degré que lui, voulant l'éloigner de la Cour, firent en sorte qu'il fut envoyé à Trente. Il y demeura depuis le mois de Janvier 1562, jusques vers le commencement du printems de 1563. Le Pape le rappella pour lever des Troupes; car ayant appris que les Ducs de *Saxe* & de *Wirtemberg*, & le Landgrave de *Hesse* en levoient, & que les Allemans avoient envie de saccager Rome, où ils avoient trouvé un si grand butin l'an 1527, il ne voulut pas se laisser surprendre. La Harangue que *Pibrac* fit au Concile déplut beaucoup à ce Cardinal. Il fut d'avis qu'on y fît une réponse vigoureuse, & il dit même, *qu'il falloit reprimer l'insolence de ce Legiste, qui n'avoit accoutumé de traiter qu'avec de petites gens.* Il fut promu à la pourpre l'an 1561, & peu avant sa Légation les Chanoines de Constance l'avoient choisi pour leur Evêque. Il n'avoit ni la science ni l'expérience nécessaires pour présider à un Concile; mais Pie IV. son oncle n'ignoroit pas que les autres Presidens suppléroient ce qui manqueroit à celui-ci, & lui apprendroient le manege des Conciles Oecuméniques. Lorsque ce Pape l'envoya Nonce auprés de l'Empereur *Ferdinand*, l'année 1560, il lui donna pour pédagogue le fameux *Cornelle Musso* Evêque de Bitonte. Altaemps possédoit alors l'Evêché de Calfane. * Amelot de la Houssaye, *dans ses Notes marginales de Fra Paolo. Histoire du Concile de Trente* de ce Servite, & *celle du Cardinal Palavicin.* Witte, *Diar. Biogr.* Mabillon, *Museum Italic.* Bayle, *Dict. Crit.*

* ALTAEMPS, famille d'Italie, qui tire son origine du Cardinal Altaemps dont on vient de parler: car avant que d'embrasser l'état Ecclésiastique il avoit eu d'une Génoise un fils naturel nommé Robert Altaemps, à qui il donna avant sa mort, qui arriva en 1595, de grands biens & des emplois fort considérables. Ce Robert Altaemps épousa Cornélie Orsini de la famille des Ducs de Brassiano, & il en eut Jean Ange Duc d'Altaemps qui mourut en 1620. Ce dernier étoit savant, & c'est apparemment lui qui ramassa la Bibliothéque qui a été si longtems célébre à Rome sous ce nom, & qui n'étoit pas encore tout à fait vendue, lorsque le Pére Mabillon, qui en parle dans le tome premier de son *Museum Italicum*, fit son voyage d'Italie. Il a aussi publié la Vie du Pape Anicet. Il eut deux femmes, savoir *Marie Cesia* de la maison des Ducs d'Acqua-Sparta, & *Marguerite Madruccia*. De la premiére il eut *Marc* & *Gaudentius*, & de ce dernier naquit Pierre Duc d'Altaemps & de Galesi. Ce Pierre est devenu assez âgé, puis qu'il est né l'an 1618, & qu'il est mort l'an 1691, après avoir fait présent au Pape Alexandre VIII. de la Bibliothéque dont nous avons parlé. Il eut deux femmes aussi bien que son pére, savoir *Angelique* de Médicis fille de Côme de Médicis, & *Isabelle* sœur d'Antoine Prince de Lanti. De la premiére il eut trois filles, dont l'aînée fut mariée avec son cousin Louis Comte de Hohenembs, & l'autre avec Hippolite Lanti Prince Romain: mais la troisiéme se fit Religieuse. De la seconde il eut 1. *François*, Duc d'Altaemps & de Galesi, qui en 1713 épousa *Anastasie* Cafarelli, & mourut la même année sans laisser de postérité; 2. *Jean Ange* qui fut Chanoine de l'Eglise de S. Pierre du Vatican, & qui mourut en 1687; 3. *Joseph Marie*. Le demi-frére de Pierre fut Gaudentius d'Altaemps, qui aimoit fort les bons livres, & qui publia la Vie de Chrysostome & d'autres Ouvrages, comme, *la Sainteté persécutée triomphante*, &c. * Imhoff, *N. P. l. 7. c. 6.* Witte, *Diarium Biogr. tome 2.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALTAHAIM ou ALTAHEIM, *Altahemum* ou *Altcimum*, ancienne ville au païs des Grisons, où fut tenu, l'an 917, un Synode en présence d'un Nonce Apostolique du Pape Jean X. * *Tome 9. des Conciles.*

ALTAI, que d'autres nomment *Belgian*, montagnes de l'Asie, dans la Tartarie septentrionale, & près de la ville de Catacoran dans le Royaume de Mongal. On dit qu'on trouve les tombeaux des Rois du païs dans ces montagnes, à qui les Auteurs donnent des noms différens. * Sanson.

* ALTAICH (le Bas), Riche Monastére de Bénédictins dans l'Evêché de Passau, proche du Danube, & de la petite ville de Deckendorf. On croit qu'il a été fondé, en 741 par Odillon Duc de Bavière, & enrichi de donations par l'Empereur Charlemagne, par Louis *le Débonnaire*, par Henri *le Saligue* & par les Ducs de Bavière. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Electorat de Baviére*, en Allemand, *p. 18.*

* ALTAICH (le Haut), Monastére de Bénédictins dans l'Evêché de Ratisbonne, entre Straubingen & Deckendorf. Il fut fondé en 738 par Odillon, Duc de Bavière. En 1634, les Suédois s'en emparérent & le réduisirent en cendres, mais il a depuis été rebâti plus magnifique qu'auparavant. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Electorat de Baviére*, en Allemand, *p. 18.*

ALTAMIRA, Comté avec le titre de Grand d'Espagne en Castille, appartenoit à la maison de Moscoso. Vasco Lopez de Ulloa épousa Agnés de Moscoso héritiére de sa maison; & Jean II. Roi de Castille érigea dans le XV siécle cette terre en Comté en faveur de ce mariage.

ALTAMURA (Ambroise d'), Dominicain, fut ainsi nommé du lieu où il naquit le 16 Novembre 1608. Il étoit de la famille *del Giudice*, & publia quelques Ouvrages, en 1653, un Traité Italien, intitulé *Il Melchisedech*, à la louange du Saint Sacrement; en 1658, des Commentaires sur les Topiques d'Aristote; en 1671, les Eloges des Saints de l'Ordre de saint Dominique. Cet Ouvrage est peu exact. Il travailla aussi à une nouvelle *Bibliotheque Dominicaine*, dont la premiére partie parut en 1677, peu de mois après la mort de l'Auteur. Les Supérieurs de l'Ordre n'en furent pas contens, & ne permirent pas d'imprimer la seconde partie qui commençoit au XVII siécle: aussi remarque-t-on dans ce qui a été imprimé, des fautes énormes, & en très grand nombre. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ALTAMURA, que d'autres nomment Altavilla, *Altus Murus*, ville d'Italie, au Royaume de Naples, & dans la Province de Bari, avec titre de Principauté. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit la *Petilia* ou *Petelia* des Anciens; mais il y a plus d'apparence que cette ville est Policastro. Luc Holstenius soutient au contraire que *Petelia* est Strongoli, ville Epiſcopale de la Calabre. * Cluvier. Baudrand.

ALTAMURA, bourg de la Zacanie en Morée. Quelques-uns le placent au milieu des terres, entre le Golfe de Napoli & celui de Colochine. D'autres le mettent sur le premier de ces Golfes, à deux lieues de la ville de Malvasia du côté du midi, auquel lieu ils prétendent qu'étoit le port qu'on nommoit autrefois *Minoa*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTAMURA. *Voyez* ALTAVILLA.

ALTAR, *Altare*, bourg d'Italie, situé dans le Montferrat, sur les frontiéres des terres de Gênes & du Marquisat de Final. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTARUM. *Voyez* ARUM.

* ALTAVELA, ACTAVELA & ALTOVELO, petite Isle du nombre des Isles Antilles, au midi de l'Isle de Saint-Domingue ou Hispaniola. Selon la Carte de M. Delisle elle est au 17 degré & environ quarante minutes de latitude septentrionale, & au 306 & 30 minutes de longitude.

ALTAVILLA, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, sur la riviére de Sabo, à deux lieues du Golfe de Salerne. Altavilla est presque déserte. * Maty, *Dict. Geogr.*

Il y a une illuſtre famille à qui cette ville a donné le titre de Comtes d'Altavilla. On en regarde comme la ſouche Barthélemi de Capoue, homme de grand mérite, & très habile dans la Juriſprudence. Auſſi eut-il ſous les Rois Charles II. & Robert pluſieurs emplois honorables, mais particuliérement celui de Chancelier. D'autres veulent que ſon frére Robert ait été le premier Comte d'Altavilla, qui a laiſſé une heureuſe poſtérité, qui s'étend encore aujourd'hui dans les familles des Comtes de Polénu, Princes de Conca & de Coſpoli, des Marquis de Campolattaro, des Princes della Riccia, & de Rocca Romana, & des Ducs de Termoli. * Imhoff, *Hiſt. Ital. & Hiſpan.*

ALTAY. *Voyez* ALTAI.

ALT-BERGSTAT, ville de Souabe. *Voyez* BULACH.

ALTDORF. *Voyez* ALTORF.

ALTEA, petite ville du Royaume de Valence, ſur le bord de la mer, entre Villa Loyſa & Dénia, à deux lieues de la premiére, & à trois ou quatre de la ſeconde, eſt conſidérable par ſes richeſſes en vin, en lin, en ſoye, & en beau miel. Outre ces préſens de la nature, l'art y a joint des verreries, qui ſont d'un aſſez grand revenu. * Colménar, *Del. de l'Eſpagne.*

ALTELIA, petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Calabre Citérieure, ſur la riviére de Sanuto, environ à une lieue de la ville de Martorano vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTELME, Evêque Anglois. *Voyez* ALDELME.

ALTEMBERG. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALTEMBOURG, ville d'Allemagne, fort jolie & ornée d'un beau château, eſt ſituée dans la Miſnie, ſur la riviére de Plaiſs, avec titre de Duché, & appartient à la maiſon de Saxe, qui eſt diviſée en deux principales branches, dont l'aînée ſe nomme *Erneſtine*, & la cadette *Albertine*. Celle-ci poſſéde l'Electorat, & eſt diviſée en quatre autres branches. L'aînée en avoit deux, Saxe-Altembourg, & Saxe-Weimar; mais celle d'Altembourg étant demeurée ſans héritiers, celle de Weimar s'eſt ſubdiviſée en Weimar & Gotha. Altembourg eſt la capitale du Duché de même nom, connu autrefois ſous le nom d'*Oſterland*: il eſt poſſédé par le Duc de Saxe-Gotha depuis l'an 1672. Cette ville fut Impériale juſqu'en 1308, que Frédéric *le Mordu*, Marquis de Miſnie, la ſoumit à ſon obéiſſance. *Voyez* SAXE. * Heiſs, *Hiſt. de l'Empire.* Bourgon, *Geogr. Hiſt.*

ALTEMBOURG (Duché d'), ou Oſterland, païs du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans le Marquiſat de Miſnie. Il eſt borné par les territoires de Naumbourg & de Leipſic, par l'Ertzgeburg, le Voigtland & la Thuringe. Il peut avoir environ ſeize lieues de longueur, & cinq ou ſix de largeur en compenſant les inégalitez. Altenburg a eu autrefois ſes Ducs particuliers, qui poſſédoient auſſi le Duché de Coburg. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTEMBOURG, que les Hongrois nomment *Owar*, petite ville bien fortifiée dans la Haute Hongrie, au midi de Presbourg appartient à la maiſon d'Autriche. * Baudrand. Cuſpinien tire le nom d'*Owar* des Avares, peuple dont le Souverain habitoit en cette contrée-là du tems de Charlemagne, & conclut de là qu'on devroit l'appeller *Auar*. Cette ville n'eſt pas grande. Elle eſt ſur la route d'Allemagne en Hongrie. Elle a un château environné de foſſez larges & profonds que l'on ne ſauroit ſaigner, & elle eſt de tous côtez entourée de marais. En 1683 elle fut entiérement brûlée par les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Voyez* OWAR.

ALTEMBOURG, autre petite ville d'Allemagne, dans la Baviére. Elle eſt ſur le Danube. D'autres la nomment *Altenburg*, en Latin *Altha*, ſelon Jean Aventin.

ALTEMBOURG ou ALTEMBERG, *Altemberga*, ville de Tranſſylvanie, avec un château ſur une montagne à ſix milles d'Allemagne de Weiſſembourg.

ALTEMBOURG, chateau ruïné au païs d'Argow en Suiſſe. C'eſt d'où ſont ſortis les Comtes de ce nom, & d'où quelques-uns ſont venir la maiſon d'Autriche. Rapoton, Comte d'Altembourg, fit bâtir le château d'Habſpurg, dont il ne reſte auſſi que des mazures. * Plantin, *Deſcription de la Suiſſe.*

ALTEMBOURG ou ALDENBURG, famille. *Voyez* OLDENBOURG. No. 7.

* ALTEN ou ALTENBOTTEN, en Latin *Alta*, riviére & détroit ou bras de Mer de Norvege dans la Province de Wardhuis.

ALTEN, riviére. *Voyez* ALT.

ALTENA, que quelques Cartes écrivent *Altona*, gros bourg dépendant du Duché de Pinemberg, eſt près du fleuve d'Elbe, presqu'à la porte de Hambourg, & mi-parti entre cette ville & le Seigneur de Pinemberg. Les rues en ſont larges, les maiſons aſſez exhauſſées, & les dehors fort rians. Le ruiſſeau qui paſſe au milieu, fait la ſéparation des deux quartiers; chacun deſquels a ſes baniéres & ſes corps de garde, ſur les deux bords du ruiſſeau. D'un côté ſont des troupes Danoiſes, & de l'autre des troupes du Magiſtrat de la ville de Hambourg. Les Reformez de Hambourg Allemands & François y vont faire l'exercice de leur Religion. Il a été entiérement brûlé dans les derniéres guerres des Suédois contre les Danois. Ce ſont ces premiers qui l'ont fait pour ſe venger de leurs ennemis. *Mémoires du Chevalier de Beaujeu; & Memoires du tems.*

ALTENA, *Altenacum*, bourg de Weſtphalie, ſitué dans le Comté de la Marck, vers la frontiére du Duché de Weſtphalie, ſur la riviére de Lenne, entre ſon embouchure dans le Roer & la petite ville de Weerdoel, avec un château du même nom. Quelques Ecrivains Allemans rapportent de grandes badineries, au ſujet du Fondateur de ce château, qui eſt plus ancien que la ville qui en a tiré ſon nom. Les uns diſent que deux fréres de l'illuſtre famille d'Urſini étant venus d'Italie en Allemagne avec l'Empereur Othon III, il fut bâti par l'un des deux. A quoi d'autres ajoûtent, qu'il fut nommé *Altena*, de l'Allemand *All zu nahe*, ou du Hollandois *Al te na*, qui veut dire *par trop prés*, c'eſt à dire, *trop-prés* d'Arensberg dont les Comtes s'étoient oppoſez à la conſtruction de ce château. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Adolphe, petit-fils de Thierry, premier Seigneur d'Altena prés de Heusden en Hollande, & ſecond fils de Robert de Cléves, Comte de Toiſſerband & de Cunigonde fille du Comte de Hoye, bâtit ce château, & le nomma du nom de la Seigneurie d'Altena en Hollande. La plupart des Ecrivains diſent que cet Adolphe, fut élevé à la dignité de Comte par l'Empereur Henri l'Oiſeleur, & ſa Seigneurie à celle de Comté. Auſſi ſes ſucceſſeurs ne ſe ſont-ils jamais nommez que Comtes d'Altena & de Berg, juſques à Adolphe, quatriéme du nom, qui ayant aquis le Comté de la Mark, quitta ſon ancien titre & ſes armes, & ſe fit appeller Comte de la Mark: ce que ſes Deſcendans ont auſſi fait. Depuis ce tems-là cette petite ville eſt beaucoup déchue. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTENA, *Altenacus Ager*, petit païs de la Hollande méridionale, entre le Biesbos, la Meuſe, & le Brabant. On y voit la ville d'Heusden, celle de Worckum, & le village d'Altena, qui donne le nom au païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALTENA, village qui donne le nom au païs ou territoire d'Altena dont il eſt parlé dans l'Article précédent, eſt au nord-oueſt de Heusden, dont il eſt éloigné de trois lieues, & au ſud de Gorcum à la diſtance d'environ une lieue.

ALTENASOSCHITES, Secte des Mahométans. *Voyez* MUNASICHITES.

ALTENAW, bourg de la Baſſe Saxe en Allemagne, appartenant aux Ducs de Brunſwik, eſt dans la contrée de Grubenhague ſur la riviére d'Ocker, à trois lieues de la ville de Goſlar, du côté du midi, & à ſix de celle d'Halberſtat, vers l'occident d'hiver. On le nomme en Latin, *Altenavium*. Le Duc Chrittian lui donna en 1617 les priviléges de ville. * Baudrand.

ALTENBERG ou ALTEBERG, ville. *Voyez* ALDEBERG.

ALTENBOURG, famille. *Voyez* OLDENBOURG, No. 7.

ALTENBOURG, ville. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALTEN-HOHENAW, *Vetus Hohenavia*, bourg du Duché de Baviére en Allemagne, eſt ſur la riviére d'Inn, au deſſus de Waſſerbourg, au couchant du Lac nommé *Chiemzée*. Quelques-uns croyent qu'Alten-Hohenaw eſt la petite ville de Vindélicie, qu'on nommoit autrefois *Æni Pons*, ou *Oeni Pons*, que d'autres placent à Oeting, bourg ſitué ſur la même riviére, environ à neuf lieues de celui-ci. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTENHOVEN, *Arrianum*, *Vetus Curia*, *Altenhovia*, bourg ou petite ville de la Haute Autriche en Allemagne. Il eſt dans le quartier du Haut-Wiener-Waldt près du Danube à quatre lieues de la petite ville d'Ens du côté d'orient. Altenhoven a été autrefois une ville des Carates, peuples de Norique. * Maty. *Dict. Géogr.*

ALTENIUS, montagne de la Carie, où il y a un grand nombre de ſcorpions, qui, à ce qu'on dit, ne font point de mal aux Etrangers; mais incommodent fort les Habitans du païs. * Alexander ab Alexandro.

* ALTENKIRCHEN, ville & château de Weſtphalie dans le Weſterwald, appartient aux Ducs de Saxe-Eyzenach. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTENMUNSTER. *Voyez* ALTOMINSTER.

* ALTENSTAIG, petite ville dans la Forêt Noire ſur la riviére de Nagolt. Dans le commencement elle appartenoit à la maiſon de Bade, mais elle eſt entrée par échange dans celle de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Merian.

* ALTENSTAIG (Jean), Docteur en Théologie a vécu dans le XVI ſiécle. Il étoit de Mindelheim ville de Souabe en Allemagne. Il compoſa un Dictionnaire de Théologie lequel eſt fort eſtimé. Il le dédia à l'Evêque d'Augsbourg en 1517 le premier Octobre. Konig en met la premiére édition en 1519. Il fut imprimé pour la ſeconde fois à Anvers, en 1576, chez Pierre Beller avec le titre de *Lexicon Theologicum continens Vocabulorum Deſcriptiones, Definitiones & Interpretationes perutiles, Theologiæ ſtudioſis concinnatum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALTENWIED. *Voyez* WIED.

ALTER-DO-CHAON, *Altera Chaonis*, bourg de Portugal dans l'Alentejo. Il eſt ſitué ſur la riviére d'Avis, à quatre lieues de la ville de Portalégro, du côté d'occident. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Alteri* & *Alterium*, que d'autres placent au village d'*Aerra*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTERNON, bourg ou petite ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Cornouaille ſur le Lomerd, à l'oueſt ſud-oueſt de Launſton ou Launceſton, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

ALTERTON. *Voyez* ALTERNON.

ALTESERRA ou HAUTESERRE (Antoine Dadin), né dans le Diocéſe de Cahors, Docteur en Droit, fut fait Anteceſſeur dans l'Univerſité de Toulouſe, en 1644. C'étoit un fameux Juriſconſulte, qui s'eſt en même tems fait une grande réputation par ſon érudition dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & civile du moyen âge. Suivant le conſeil de ſon oncle maternel Nicolas Albeſpine, il avoit beaucoup lû les Péres Grecs & Latins auſſi bien que les Conciles. De là vient que, lorſque le Clergé de France trouva à propos de défendre la Juriſdiction Eccléſiaſtique contre le livre *de Abuſu* de Charles Fevret, le Cardinal d'Etrées pour lors Evêque de Laon & François du Harlay, Archevêque de Rouen, le chargérent de ce travail. Cet Ouvrage ne parut qu'après ſa mort; on taxe l'Auteur de n'avoir pas aſſez poſſé-

Digitized by Google

fédé ce qu'on appelle, *Praxim fori Gallicani*, ayant paſſé toute ſa Vie dans la Théorie. Il mourut l'an 1682 âgé de plus de 80 ans. Voici les titres des livres qu'il a écrit. *De ducibus & Comitibus Provincialibus; Rerum Aquitanicarum lib. 5. de tétionibus Juris; Antiquitates S. Originum rei Monaſtica lib. 10. Notæ & Obſervationes in Anaſtaſium, de vitis Romanorum Pontificum; Commentarius in Decretales; De Origine & ſtatu feudorum pro moribus Gallia; Eccleſiaſtica Jurisdictionis vindicia adverſus Caroli Fevret & aliorum tractatus de Abuſu.* * Alteſerra, *in Præf. ad lib. Antiquit. &c.* Vaillan, *in Præf. ad Alteſerr. Tract. de Jurisdict. Eccl.* Simon, *Bibliotb.* P. I. *p.* 11. *Acta Lipſ.* 1703. *p.* 521. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XVII ſiecle.*

ALTESSE. Les plus grands Potentats, même les Rois de France de la première & de la ſeconde race, ſe donnoient ſouvent le titre de *Celſitude* ou *Alteſſe*, en parlant d'eux-mêmes. Saint Bernard, du tems de la troiſiéme race, le donna auſſi à un Evêque de Langres. Les Rois de Caſtille, d'Aragon & de Portugal, ont pris le titre d'Alteſſe juſqu'au ſiécle paſſé. Charles-*Quint* le prit juſqu'à ce qu'il fut élu Empereur; & on continua de donner ce titre au Roi de Portugal; juſqu'à ce que Philippe II. Roi d'Eſpagne, s'empara du Portugal, après la mort du Roi Cardinal Henri. Lorſque la Couronne Impériale & celle d'Eſpagne furent entrées dans la Maiſon d'Autriche, tous les Princes de cette Maiſon, tant de la branche d'Allemagne que de celle d'Eſpagne, prirent le titre d'Alteſſe. On donna auſſi ce titre aux Princes Philibert & Thomas de Savoye, à cauſe qu'ils étoient fils de l'Infante Catherine d'Autriche, couſine germaine du Roi d'Eſpagne Philippe III, & il paſſa même à Dom Juan d'Autriche, fils *naturel* de Philippe IV, auquel l'Empereur donna le titre d'Alteſſe, après qu'il ſe fut mis à la tête des affaires d'Eſpagne. En l'année 1677, les Grands d'Eſpagne conſentirent auſſi de lui donner ce titre, pourvu qu'il leur promit de leur donner celui d'Excellence. A l'égard de la France, il n'y avoit d'abord que les fréres des Rois qui priſſent le nom d'Alteſſe; & on ne donnoit aucun titre aux Princes du ſang royal, qu'on traitoit ſeulement de *Vous*, à l'exception que le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur de Veniſe, leur donnoient celui d'Excellence. Cela dura de cette maniére juſqu'à ce que le Prince de Condé fut à Rome, en 1622, & qu'il demanda d'être traité d'Alteſſe. Le Pape y conſentit, le fit couvrir à l'audience qu'il lui donna, le fit aſſeoir au Conſiſtoire, au deſſus du dernier Cardinal Diacre. Tous les Princes du ſang prirent enſuite le titre d'Alteſſe. Ce titre eſt auſſi paſſé à des enfans *naturels* des Rois.

Lorſque les Rois quittérent le nom d'Alteſſe pour prendre celui de Majeſté, les Princes ſouverains, qui ne ſont point têtes couronnées, prirent la qualité d'Alteſſe. Les Plénipotentiaires du Roi de France à Munſter, écrivant une Lettre circulaire à tous les Princes d'Allemagne, leur donnérent ce titre; & ce Prince a voulu que ſes Miniſtres le donnaſſent non ſeulement aux Princes ſouverains Séculiers, mais auſſi aux Eccléſiaſtiques qui ne ſont Princes que par Election; & que ſes Ambaſſadeurs traitaſſent les Electeurs Eccléſiaſtiques d'Alteſſe Electorale, & les autres Evêques ſouverains d'Allemagne, d'Alteſſe. Ce fut le feu Roi Louis XIII. qui en 1637, fit donner le premier par ſes Miniſtres, le titre d'Alteſſe aux Princes d'Orange, auſquels on ne donnoit auparavant que celui d'Excellence. Néanmoins, comme le Roi de France ne donne le titre d'Alteſſe à perſonne, MM. d'Avaux, Servien & de la Tuilerie ne voulurent point que dans le Traité fait en 1644, avec les Etats Généraux, un des Députez prit la qualité de Conſeiller de ſon Alteſſe le Prince d'Orange, parce que le Roi parloit dans cet Acte. Cromwel ayant uſurpé l'autorité ſouveraine en Angleterre en 1649, ſans toutefois prendre le titre de Roi, ſe fit donner le titre d'Alteſſe.

On ne donne pas ce titre à tous les Princes ſouverains d'Italie. La République de Veniſe ne donne que l'Excellence au Duc de Parme; & on donne ſeulement le titre d'Alteſſe aux Princes de Maſſe, de la Mirande, &c. Le Connetable Colonne & le Duc de Bracciano ſont convenus entre eux de ſe traiter mutuellement d'Alteſſe, & de ſe donner l'un à l'autre, quand ils s'écrivent, la qualité de Séréniſſime. Quand les Princes ſouverains d'Italie prirent le titre d'Alteſſe, leurs cadets prirent d'abord celui d'Excellence: mais dans la ſuite tous les Princes cadets des Maiſons ſouveraines d'Allemagne & d'Italie ont pris l'Alteſſe: en ſorte que le Pape donna ce titre au Duc de Neubourg, & le Roi de France voulut que ſes Ambaſſadeurs à Rome le donnaſſent à ce Prince, au Duc de Brunſwick Evêque d'Osnabruk, & aux Princes cadets de la maiſon de Médicis. Cependant le Prince de Neubourg ne put obtenir ce titre du Viceroi de Naples, à cauſe que ce Duc a une Principauté dans le Royaume de Naples. On ne voulut point auſſi le donner à l'Evêque d'Osnabruk; & les Grands d'Eſpagne refuſérent de le donner aux Princes cadets des maiſons de Savoye & de Médicis. * *Mémoires curieux.*

ALTESSE-ROYALE. L'uſage de ce titre a commencé en 1633, lorſque le Cardinal Infant paſſa par l'Italie pour aller au Pais Bas: car ſe voyant ſur le point d'être environné d'une multitude d'Alteſſes, avec leſquelles il étoit chagrin d'être confondu, il fit en ſorte que le Duc de Savoye convint de le traiter d'Alteſſe royale, & de n'en recevoir que l'Alteſſe. M. Amelot de la Houſſaie rapporte de la ſorte l'origine du titre d'*Alteſſe* royale. Victor Amédée, dit il, Duc de Savoye fut le premier qui le mit en uſage, pour honorer le Cardinal Infant Don Fernando lorſqu'ils s'entrevirent à Ville-franche au mois de Mai de l'an 1634, ce que le Duc fit pour être traité d'Alteſſe par l'Infant, qui ne vouloit le traiter que d'*Excellence*. Le Duc s'étant ingénié heureuſement avec d'ajouter l'épithéte de *Royale* au titre d'*Alteſſe*, l'Infant content de cette diſtinction ne fit plus difficulté de traiter ſimplement d'Alteſſe celui qui le reconnoiſſoit pour Supérieur en le traitant d'Alteſſe Royale. Gaſton de France, Duc d'Orléans, qui étoit alors à Bruxelles, ne voulant pas ſouffrir qu'il y eût de diſtinction entre ce Cardinal & lui, puiſqu'ils étoient tous deux fils & fréres de Rois, prit auſſi-tôt la même qualité. Les fils & petits-fils des Rois en France, en Angleterre & dans le Nord, ont auſſi pris ce titre. C'eſt ainſi que l'a porté feu Monſieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, & c'eſt ainſi que l'a porté porté ſon fils unique Philippe Duc d'Orléans, petit-fils du Roi Louis XIII, & Régent du Royaume pendant la minorité de Louis XV. Le Prince Palatin Charles-Guſtave ayant été déſigné ſucceſſeur de la Couronne de Suéde, obtint que M. Chanut, Ambaſſadeur de France prés de la Reine Chriſtine, lui donnât ce titre, & le Prince d'Orange l'a auſſi pris comme petit-fils de Charles I. Roi d'Angleterre, du côté de ſa mére. Lorſque le Maréchal Duc de Grammont alla l'an 1659 en Eſpagne, pour demander l'Infante en mariage pour le Roi de France, il voulut ſavoir du Roi d'Eſpagne s'il agréeroit qu'il donnât le titre d'Alteſſe-royale au Prince ſon fils & aux Princeſſes ſes filles; mais ce Roi témoigna qu'il n'approuvoit pas l'uſage de ce mot, qu'il traita de nouveau & d'inuſité; & il voulut que ce Miniſtre ne donnât au Prince & aux Infantes que le ſeul nom d'Alteſſe. Louis XIV. ne vouloit pas non plus qu'on donnât ce titre à Monſeigneur le Dauphin, à cauſe du grand nombre de Princes qui le prennent. Cependant comme le tour de la phraſe Italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'après celui de Majeſté, il n'y en a point de plus relevé que celui d'Alteſſe Royale, il agréa que les Cardinaux en écrivant à ce Prince, le traitaſſent de Séréniſſime Alteſſe Royale. Le Duc de Savoye aujourd'hui Roi de Sardaigne, en vertu de la qualité de Roi de Cypre, a auſſi pris le titre d'Alteſſe Royale, auſſi bien que le Duc de Lorraine en vertu d'un diplome de l'Empereur Léopold du mois d'Octobre 1700, enregiſtré dans toutes les Chancelleries des Princes de l'Empire. Le Grand-Duc de Toſcane ſe l'eſt auſſi fait accorder par l'Empereur Joſeph, prétendant que ſon titre de Grand-Duc, lui donne les mêmes droits qu'aux Ducs de Savoye & de Lorraine. * *Mémoires Curieux.*

ALTESSERRA (Dadinus). *Cherchez* HAUTTE-SERRE (Antoine-Dadin).

ALTH. *Voyez* OLT.

ALTHADAS, que Jules *Africain* nomme SETHOS, fut l'onziéme Roi des Aſſyriens après Ninus, bien que les autres ne le mettent que le dixiéme. Il régna 32 ans dans une grande oiſiveté, qui ne fut interrompue que par ſes crimes. On doit fixer le commencement de ſon régne, ſuivant le P. Petau, en l'an 1753 ans avant Jéſus-Chriſt, ſelon Uſſerius en l'an 910, & ſelon ceux qui placent la naiſſance de Jéſus-Chriſt, en l'an 4035 du monde, ce doit être en l'an 941 avant Jeſus-Chriſt, & en l'an 3094 du monde.

ALTHAEN (Eberard). *Cherchez* EBERARD.

ALTHAIDE. *Cherchez* ALPAIDE.

ALTHAHER-BILA, Calife. *Cherchez* ALZAHER.

ALTHAMMER (André), natif de Brentz, village de Souabe, ſur la riviére de Brentz proche de Gundelfingen. Il ſuivit la doctrine de Luther, & fut Miniſtre à Anſpach, & depuis à Nuremberg. Il vécut avant le milieu du XVI ſiécle. Il aquit tant de réputation qu'on le propoſa en 1539 à Francfort, pour l'aſſemblée qui devoit ſe tenir à Nuremberg. Il écrivit pluſieurs Ouvrages de Théologie; mais il ſe fit ſur tout connoître par ſon livre qui a pour titre, *Scholia in Taciti librum de ſitu, moribus & populis Germaniæ.* Ce livre fut imprimé à Nuremberg in 4°. en 1529 & 1536, & à Amberg in 8°. en 1609. Il ſe laiſſa tellement emporter contre le mérite des Oeuvres qu'il parla indiſcrettement contre l'Apôtre S. Jaques. Il avoit aſſiſté en 1528, aux Conférences de Berne qui ont précédé la réforme de la Diſcipline Eccleſiaſtique de ce Canton. Ses Oeuvres de Théologie ſont *Conciliationes Locorum Scripturæ, qui ſpecie tenus inter ſe pugnare videntur; De peccato originali; De Sacramento Altaris; Commentarius in Epiſtolam Jacobi, & in duas poſteriores Johannis; Explicatio Nominum propriorum in Sacris Literis occurrentium; Epiſtola ad Conradum Somium de præſentia corporali Chriſti in ſacra Cœna.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lycoſthéne. Pantaléon, *Proſopogr.* Seckendorf, *Hiſt. Lutheranismi, l.* 3. § 69. *add.* 3. *& in Scholiis ad Indic. Hiſt.* Hendreich. Ruchat, *Hiſt. de la Reformation, &c. tome* 2. *l.* 4.

ALTHAN, & originairement ALTHANN. La famille des Comtes d'Althan, tire ſon origine des Comtes de THANN en Souabe, deſquels la maiſon étoit diſtinguée dès le tems de Charlemagne. Bucellin rapporte que GEBHARD de Thann & de Winterſtetten vivoit vers l'an 334, & que les Ducs de Souabe lui firent préſent du château de Walbourg, qui a toûjours été poſſédé par ſes Deſcendans. Environ quatre cens après, l'un d'eux nommé BABON, Comte de Thann & de Winterſtetten, a été la ſouche des Comtes d'Althan, & des Comtes de Truchſes de Waldbourg. Ce Babon poſſédoit le château de Waldbourg dans la Souabe, & étoit ſi puiſſant, qu'il fit la guerre pour ſes parens les Ducs de Souabe & d'Alſace, contre Charles Martel Maire du Palais & Prince des François, & fut tué en 719, dans une bataille qu'il lui livra. MANGOLD, Comte de Thann & de Winterſtetten fut célébre vers l'an 801. HESLON, Comte de Thann & de Winterſtetten ſervit l'Empereur Othon le Grand contre les Hongrois, mais il perdit la vie dans un combat l'an 954. Il laiſſa deux fils, dont l'un appellé FREDERIC continua la race. Ce dernier ſe trouva en 996, au Tournoi de Brunſwik, & laiſſa deux fils. Son frére EBERHARD eut à la vérité un fils nommé CONRAD qui vivoit encore en 1030, mais qui mourut ſans héritiers. Les deux fils de Frédéric furent CONRAD de Thann, qui n'eut point d'enfans; & EBERHARD, Comte de Thann & de Winterſtetten, qui fut fameux dans le commencement du XI ſiécle, & qui eut pour ſucceſſeur HENRI, Comte

Comte de Thann & de Winterſtetten, qui recueillit la ſucceſſion des deux Conrad dont on a parlé, dont l'un étoit ſon oncle, & l'autre coulin germain de ſon père. Il ſe trouva en 1042 au Tournoi de Hall en Saxe. Il eut pour fils WERNER, Comte de Thann, Sénéchal de Waldbourg, & CONRAD, Comte de Thann, Echanſon de Winterſtetten, qui mourut ſans avoir été marié. Werner qui dans pluſieurs anciennes Lettres de l'an 1100 s'appelle auſſi Trachſes de Waldbourg, eut de ſa femme Gutte de Beyenbourg,

1. GEBHARD, Comte de Thann & Sénéchal de Waldbourg, qui vivoit en 1123, & qui épouſa Ella, Comteſſe de Ravensbourg. Il fut la ſouche des Comtes de Waldbourg, qui vivent aujourd'hui.

2. CHUNON, Comte de Thann & Sénéchal de Waldbourg, qui en 1124 fut Abbé du Monaſtère de Weingarten en Souabe.

3. FREDERIC, Comte de Thann, qui a continué la race des Comtes de Thann, de laquelle ſont venus les Comtes d'Althan. Il laiſſa quatre fils, deſquels ARNOLD I, qui vivoit en 1140, eut cinq fils qui furent,

1. ARNOLD II. qui mourut ſans être marié.

2. VOLKER, qui continua la race.

3. CONRAD, qui vivoit vers l'an 1185.

4. ADELBERT, qui en 1197 étoit au ſervice de Conrad, Duc de Souabe.

5. BRUNHARD, qui ſe trouva à la ſuite de Cunegonde, Reine de Bohéme.

Volker, ſecond fils d'Arnold I. vivoit vers l'an 1160, & eut quatre fils qui furent,

1. FRÉDERIC, Comte de Thann, qui aſſiſta aux Tournois qui ſe firent à Cologne en 1179, & à Worms en 1209.

2. EBERHARD, qui vivoit en 1197.

3. CONRAD, Seigneur de Thann qui ſuit.

4. ANDRÉ, qui ſe trouva en 1197, au Tournoi de Nuremberg. Il eut pour femme Gutte de Hohenek; mais il n'en eut point d'enfans. Son frére Conrad, Seigneur de Thann, qui ſe trouva auſſi en 1197 au Tournoi de Nuremberg, eut de ſa femme Gutte, Baronne de Neiffen, entre autres enfans,

DITMAR, Seigneur de Thann, qui par ſa valeur ſe fit un grand nom, & qui dans une vieilleſſe fort avancée alla dans la Terre-Sainte avec Léopold, Duc d'Autriche. Son mérite le faiſoit tellement conſidérer à l'Armée, que les Soldats par reſpect l'appelloient Althann, c'eſt à dire, *le Vieux Thann*. Dans cette expédition il ſauva la vie à ſon Duc, & augmenta par là ſa gloire de telle ſorte que le Duc apprenant un jour qu'une partie de ſon Armée étoit défaite, dit qu'il ne le pouvoit croire, puis que le *Vieux Thann* n'avoit pas encore tiré ſon épée. Il eſt tout à fait vraiſemblable que le Duc d'Autriche en vertu des bons ſervices qu'il en avoit reçus, l'honora de ſes armes ducales qui ſont de gueules à la bande d'argent couronnées d'un chapeau ducal: mais on y ajoûta un A. qui étoit la premiére lettre d'Althann ſon nouveau nom. Il laiſſa, outre HENRI, qui fut Evêque de Conſtance, encore un autre fils, appellé

CONRAD II, qui commença à porter le nom d'*Althan*, pour ſe diſtinguer de ſes parens qui portoient le nom de *Thann*. Il acquit auſſi bien que ſon pére une grande réputation à l'Armée, & fut au ſervice de Conrad IV. Roi des Romains, lorſqu'en 1248 il alla en Italie pour y prendre poſſeſſion de ſes Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile. Après avoir fait rentrer ſous ſon obéiſſance les villes qui s'étoient revoltées contre lui, il retourna en Allemagne & laiſſa à Althann le commandement de ſes Armées en Italie. Il eut de ſa femme Adelaïde, Comteſſe de Neiffen, EBERHARD & JEAN: le premier eſt la ſouche des Echanſons de Winterſtetten; & l'autre celle des Comtes d'Althann.

Jean d'Althann ſe trouva, en 1284 au Tournoi de Ratisbonne. Il eut d'Urſule fille d'Eberhard de Winterſtetten, trois fils & une fille. Deux des fils, ſavoir EVERHARD & WOLFGANG-GUILLAUME, laiſſerent de la poſtérité. Les fils d'Everhard furent LEONARD, qui en 1374 aſſiſta au Tournoi d'Eſſingen, & CONRAD Wolfgang-Guillaume, mourut en 1389, après avoir eu d'Elizabeth de Laubenberg, WOLFGANG qui ſuit.

WOLFGANG, fils de Wolfgang-Guillaume, épouſa *Spetle* de Zweyfalten, dont il eut ſix fils, dont les plus conſidérables furent:

1. JEAN, qui entra dans le ſervice d'Eſpagne, & qui mourut dans la guerre des Maures, lorſque Grenade fut aſſiégée en 1421.

2. WOLFGANG GUILLAUME, qui eut un fils appellé Guillaume, mais qui mourut ſans laiſſer de poſtérité.

3. ADOLPHE, qui perpétua la race, & qui ſe trouva au fameux Concile de Conſtance, où il mourut en 1414. Son fils aîné ADOLPHE perdit la vie dans une bataille contre les Turcs près de Nicopolis, en 1397. Son ſecond fils WOLFGANG DIETERIC ou THIERRY, eut de Mathilde de Gattenberg quatre fils & trois filles. Parmi ſes fils, on diſtingue ſur tout LEONARD, qui fut Conſeiller de Sigismond Duc d'Autriche, & qui mourut en 1487, & GUILLAUME, qui d'un heureux mariage avec Anne de Ribra eut cinq fils & deux filles. Le quatriéme de ces fils appellé WOLFGANG, quitta la Souabe pour aller s'établir à Murſtetten dans la Baſſe Autriche, où il perpétua ſa race qui par trois de ſes fils fut partagée en trois branches. Il fut élevé par l'Empereur Ferdinand I. au rang des Barons de l'Empire, & vécut juſques vers l'an 1575. Il eut de ſa femme Anne, fille de George, Seigneur de Potting, ſept fils & trois filles. Les fils furent,

1. GEORGE, Baron d'Althann, Conſeiller & Chambellan de Charles, Archiduc d'Autriche. Il mourut en 1589, & ne laiſſa qu'une fille, nommée *Julienne*.

2. CHRISTOPHLE, Baron d'Althann qui ſuit.

3. EUSTACHE, Baron d'Althann, Seigneur de Zizersdorf, &c. Conſeiller de la Regence Impériale d'Autriche.

4. WOLFGANG-GUILLAUME, Baron d'Althann, Seigneur de Waldreichs & Camp, qui par ſes Deſcendans fit auſſi une nouvelle ligne.

5. EITEL JEAN, qui n'eut point d'enfans de ſa femme Anne de Neydek.

6. ADOLPHE, & 7. ULRIC, qui moururent ſans être mariez.

I. CHRISTOPHLE, Baron d'Althann, &c. ſecond fils de Wolfgang, fut pour ſes ſervices fait Conſeiller de l'Empereur Maximilien II. & Préſident de la chambre de l'Empereur Rodolphe II. Il mourut en 1589, & eut de deux femmes ſept enfans, qui formérent encore deux branches. De ſa premiére femme *Sybille* de Reichenau, qu'il épouſa en 1558, il eut une fille nommée *Salomé*, qui fut mariée à Théodoric Weltker de Spegelfeld. De ſa ſeconde *Elizabeth*, fille de George Baron de Teuffel, il eut 1°. MICHEL ADOLPHE, qui ſuit; 2. WOLFGANG-THEODORIC, qui n'eut point d'enfans de deux femmes dont la premiére fut *N.*, Dame de Kreigk, & l'autre *Dorothée*, Dame de Stubenberg; 3. SOPHIE, qui épouſa Godefroi, Seigneur de Puchheim; 4. JUSTINE, qui fut mariée avec George, Seigneur de Puchheim; & 5. QUINTIN, Comte d'Althann. Michel Adolphe & Quintin furent les Chefs de deux branches différentes.

MICHEL ADOLPHE, Comte d'Althann, Seigneur de Murſtetten & Goldburg, Général de l'Empereur & Gouverneur de Gran, fut fils de Chriſtophle, Baron d'Althann, & d'Elizabeth Baronne de Teuffel. Il s'acquit par ſes actions la réputation d'un homme d'eſprit, d'une grande piété & d'une rare valeur. En Hongrie il ſe conduiſit ſi bien contre les Turcs, que dans ſa jeuneſſe il étoit déja Colonel. Il donna d'illuſtres preuves de ſa vaillance, à la bataille qui ſe donna près d'Albe Royale, à la priſe du Fauxbourg, & au Siége de Gran, dont il fut fait Gouverneur par l'Empereur Rodolphe qui le fit Membre de ſon Conſeil, & l'éleva à la dignité de Comte, laquelle depuis cela s'eſt répandue ſur toute la famille d'Althann. Il le fit enſuite Général de l'Armée, qui portoit le nom de troupes de Paſſau. Lorſque le Général Rane attaqua & prit le petit côté de la ville de Prague, le Comte d'Althann ne voulut point s'y trouver: mais quand on licentia ce corps d'Armée, il rendit de grands ſervices & prévint les malheurs que ce licentiement auroit pu cauſer. Matthias n'étant encore que Roi, voyant qu'il ſe tenoit attaché à l'Empereur Rodolphe, & qu'il étoit Général des troupes de Paſſau, n'auroit pas manqué de s'en aſſurer & de le mettre en priſon, ſi un bouffon de la Cour ne l'en eût averti à la table du Roi. Le Comte profitant de l'avis, ſe retira en diligence à Prague, & rendit par là inutile le deſſein qu'on avoit formé de l'arrêter le ſoir même. Mais l'Empereur Rodolphe étant venu à mourir, en 1612, Matthias qui fut élu pour lui ſuccéder, le prit à ſon ſervice parce qu'il avoit fidélement ſervi Rodolphe, le confirma dans tous ſes emplois, & l'employa à faire la paix avec les Turcs. L'Empereur Ferdinand II. eut une haute eſtime pour lui, le fit Général de ſes Armées, Membre de ſon Conſeil, & ſon Chambellan, l'envoya deux fois en qualité de premier Ambaſſadeur aux Conférences avec les Turcs, l'employa à l'Ambaſſade de Pologne, & fut extrêmement content de ſa conduite. Conjointement avec Charles de Gonzague, Duc de Nevers, il inſtitua à Olmutz en Moravie un nouvel Ordre de Chevalerie, dit *de la Milice Chrétienne*, *Chriſtiana Militia*, ſous la protection de la Sainte-Vierge, & cet Ordre reçut ſa perfection à Vienne le huitiéme Oct. 1619, lorſque pluſieurs Princes, Comtes & Seigneurs Catholiques y furent reçus. Le but de cet Ordre étoit de procurer la paix entre les Princes Chrétiens, & de délivrer de l'eſclavage des Turcs tous les Chrétiens qui gémiſſoient dans leur captivité. Il fut enſuite, en 1624 le ſixiéme Février, confirmé par le Pape Urbain VIII; mais comme ſes revenus ne ſuffiſoient pas pour ſon entretien, il s'éteignit de lui même. Quelques années après, la mort ravit au Comte d'Althann ſa premiére femme, *Elizabeth*, Baronne de Stotzing. En 1627, lorſque l'Impératrice Eléonore de Mantoue, fut couronnée Reine de Bohéme, il ſe préſenta après le couronnement, du conſentement de l'Empereur, devant l'autel, & épouſa ſa ſeconde femme *Eve Elizabeth*, fille d'Adam, Seigneur de Sternberg. L'Empereur Ferdinand III. ne l'aima pas moins que les trois Empereurs précédens. Il employa de groſſes ſommes pour la délivrance de pluſieurs miſérables Chrétiens, & fonda quatre Colléges de Jéſuites, ſavoir à Krems, à Znaïm, à Iglaw & à Komore; & quoique ces fondations lui euſſent coûté environ trois cens mille livres, il laiſſa pourtant à ſes enfans aſſez de bien, pour que chacun eût lieu d'être fort content de ſa portion. Il mourut à Vienne, en 1638. De ſes deux femmes, dont la ſeconde épouſa enſuite Rodolphe, Baron de Tiefenbach, un des Généraux de l'Empereur, il eut huit fils & huit filles. Tous les fils portérent le nom de MICHEL, & toutes les filles celui de MARIE. De tous ces enfans nous remarquerons les 5 ſuivans.

1. MICHEL JEAN, Comte d'Althann, fils du précédent, fut outre cela Baron & Banneret de Goldbourg & Murſtetten, Chambellan, Colonel d'un Regiment de mille Maîtres ſous Ferdinand III. Il fut auſſi Chambellan de l'Electeur de Cologne, & Grand-Veneur de la Baſſe Autriche. Il mourut en 1646. Il eut de ſa femme *Marguerite*, fille de Jean Ulric, Prince d'Eggenberg & Duc de Crumlou, (outre un fils & deux filles qui moururent jeunes) 1. MICHEL JEAN, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg & Murſtetten, Seigneur héréditaire de Joſelwitz, Oſzlewan, Steyn & Nieuheuſel, Membre du Conſeil Impérial, Chambellan & Alleſſeur en Moravie. Il eut de ſa femme *Thérèſe Marie*, fille de Herman, Prince de Lichtenſtein: (a) MARIE ELIZABETH; (b) MICHEL HERMAN, Comte d'Althann, &c.; (c) MICHEL JEAN, Comte d'Althann, &c. Echanſon héréditaire de l'Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui naquit le huitiéme Oct. de l'an 1679, & épouſa en Eſpagne, l'an

Digitized by Google

1709, le 12 Février, la Comteſſe *Marie Anne*, de la maiſon de Pignatelli, née le 26 Juillet 1689. De ce mariage ſont déja ſortis, MICHEL JEAN, né à Barcelonne le cinquiéme Avril 1710; MARIE THERÈSE, née dans la même ville le 19 Oct. 1711; MICHEL CHARLES BOROMÉE, né à Vienne le 15 Avril 1714; MARIE ANNE ERNESTINE, née à Vienne le onziéme Mai 1715; MICHEL ANTOINE IGNACE, né dans la même ville le 31 Juillet 1716: (d) JEANNE THÉRÈSE, Comteſſe d'Althann, qui, le 22 Avril 1714, épouſa à Vienne Jean Frédéric, Comte de Nymptſch, Chambellan de l'Empereur, & premier Chambellan de la Principauté de Jagerndorf; (e) MARIE SIDONIE MAXIMILIENNE, mariée au Comte de Gilleis; (f) MICHEL CHARLES, Comte d'Althann; 2. MARIE POLYXENE, Comteſſe d'Althann, qui fut la première femme de Gotard Henri Comte de Hallabourg, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, & depuis, Préſident de la Chambre; 3. MICHEL ADOLPHE, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg & Murſtetten, Seigneur de Groſzbach, Chambellan de l'Empereur, mort depuis quelques années. Il a eu deux femmes: la première étoit *Maximilienne*, Baronne d'Enenkel: la ſeconde, la Comteſſe de Brauner qui lui ſurvécut. De la premiere il eut (a) MARIE ELEONORE, qui épouſa le Comte de Zinzendorf; (b) MICHEL FERDINAND, Comte d'Althann; (c) MICHEL-EHRENRIC-CHRISTIAN, Comte d'Althann, Seigneur de Groſzbach, qui mourut en 1711. Il eut deux femmes, ſavoir, une Comteſſe de Bucquoy qui lui donna cinq enfans, & *Elizabeth*, fille de Guillaume Jean Antoine, Comte de Thaun, de laquelle il eut MICHEL-ANTOINE & MARIAMNE; (d) MARIE JOSEPHE THERÈSE MICHELE; (e) MICHEL ADOLPHE MAXIMILIEN.

2. MARIE CATHERINE, Comteſſe d'Althann, qui fut Dame d'honneur de l'Impératrice, & qui épouſa, en 1640, Jean Ferdinand, Comte de Portia, qui étoit alors Chambellan de l'Empereur Ferdinand III, & ſon Ambaſſadeur à Veniſe, mais que dans la ſuite l'Empereur Léopold fit ſon premier Maître d'Hôtel, & qu'il éleva à la dignité de Prince.

3. MICHEL-WENCESLAS-FRANÇOIS, Comte d'Althann, Membre du Conſeil privé de l'Empereur Léopold, Sénéchal de Moravie, fut auſſi une fois ſon Ambaſſadeur à la Cour de Suéde, & mourut en 1698. Il avoit épouſé Anne-Marie, fille aînée de Ferdinand I. Comte d'Aſpremont, Lynden & Reckheim, & il en eut (1) *Michel François*, Comte d'Althann, qui mourut jeune; (2) *Marie Thereſe*, Comteſſe d'Althann, qui épouſa Jean Léopold, Comte d'Herberſtein, Chambellan de l'Empereur & Conſeiller dans la Chambre du Duché de Siléſie: (3) *Michel Wenceslas*, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg, & Murſtetten, Seigneur de Grofich, Mittelwalde, Schonwald, & Weiſſensdorff, Chambellan & Membre du Conſeil de S. M. Imp. que l'Empereur Charles VI. de ſon propre mouvement, a nommé Membre du ſon Conſeil privé, & qui prêta le ſerment le 16 Déc. 1718. Il ſe maria en 1690, avec *Joſéphe*, fille de François Erneſt, Comte de Paar, Maître de poſtes héréditaire de l'Empereur, & de N., Dame de Schwanberg. Après la mort de Joſéphe, qui arriva en 1707, il épouſa en ſecondes noces *Julienne*, Comteſſe d'Hunnay, veuve du Comte Nicolas Paſty. De ſon premier mariage ſont ſortis & parvenus à un âge fait MICHEL EMANUEL, né en 1691; MARIE FRANÇOISE, née en 1697; MICHEL PHILIPPE, né en 1698; MARIAMNE, née en 1701; MARIE-PHILIPPINE, née en 1705; MICHEL-FREDÉRIC-CAJETAN, né en 1707: (4) MARIE BONAVENTURE, Comteſſe d'Althann, qui en 1690, épouſa Maximilien, Comte de Martinitz, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, & Grand-Marechal de la Cour, mais qui mourut le 26 Janv. 1709: (5) MICHEL CHARLES, qui mourut en Hongrie d'une fièvre chaude; (6) MARIE CLAUDINE, Comteſſe d'Althann, qui fut mariée à Maximilien, Comte de Morzin: (7) MARIE PHILIPPINE, qui fut la troiſiéme femme de Ferdinand, Prince de Lobkowitz, alors premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice: (8) MICHEL FERDINAND, Comte d'Althann, Chambellan de l'Empereur, Général du Roi de Pologne, & depuis Général de la Couronne, né en 16[illegible]. Il épouſa en 1699, *Marie-Eleonor*, fille de Charles Maximilien, Comte de Lochkosky de Bilkowe, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, & Préſident de la Cour des Fiefs du Royaume de Bohéme, & d'Anne Elizabeth, Dame de Spanchiw, qui mourut en 1715, & il en eut MARIAMNE, née en 1700, & mariée enſuite avec Norbert, Comte de Kolowrat; MICHEL WENCESLAS, né en 1701: MICHEL CHARLES, né en 1702: MARIE GUILLEMETTE, née en 1704, mariée depuis à un Comte de Gulchini; MARIE AMELIE, née en 1707; MICHEL FERDINAND, né en 1708: (9) MICHEL FREDÉRIC, Comte d'Althann, Chanoine de la chapelle de tous les Saints dans le Palais royal de Prague, & de l'ancienne Egliſe Collégiale de Buntzel, comme auſſi des Egliſes cathédrales d'Olmutz & de Breſlau, né en 1678, Auditeur de Rote à Rome, en 1711, & Evêque de Waitzen, en 1718.

4. MARIE MAXIMILIENNE THERÈSE, Comteſſe d'Althann, a été mariée avec Jean Joachim, Comte de Zinzendorf, Membre du Conſeil privé de l'Empereur & Grand-Chancelier de la Cour, & en ſecondes noces avec Antoine François, Comte de Collalto, Membre du Conſeil privé de l'Empereur & Grand-Chambellan de Moravie, qui mourut en lui laiſſant un fils nommé LEOPOLD-ADOLPHE-RAMBOLD, qui fut tué à Vienne en 1707: par où cette branche s'eſt éteinte.

5. MARIE SUSANNE EUPHRÉMIE, Comteſſe d'Althann, première femme d'Helmhard-Chriſtophle-Unguad, Comte de l'Empire, Seigneur de Weiſſenwolf, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, & Maître d'Hôtel héréditaire de la Haute Autriche, mourut la ſeconde Janv. 1651.

La branche Quintinienne commença par QUINTIN, Comte d'Althann, le plus jeune fils de Chriſtophle, Baron d'Althann. Il naquit l'an 1577, & eut trois femmes. La première fut *Catherine*, fille de François, Comte de Thurn, commandant les troupes de l'Empereur en Moravie, & il en eut POLYXÈNE, Comteſſe d'Althann, qui épouſa Jean Henaid, Comte de Serger; & MAXIMILIENNE, Comteſſe d'Althann, qui fut mariée à Charles Euſébe, Baron de Herberſtein. La ſeconde fut *Eſther-Sufanne*, Dame de Stubenberg, qui lui donna une fille unique, appellée JAQUELINE, & mariée enſuite avec ſon Couſin Jean Euſtache, Baron d'Althann. La troiſiéme fut *Anne Catherine*, fille de Richard Strein, Seigneur de Schwartzenau, de laquelle il eut deux fils & deux filles. Les fils furent (1) FRANÇOIS RICHARD, Comte d'Althann, Chambellan de l'Empereur, qui laiſſa pluſieurs enfans de ſes deux femmes dont la première fut *Suſanne Elizabeth*, Baronne de Weitz; & la ſeconde, *Anne Matilde*, Baronne de Pallandi; (2) CHRISTOPHLE JEAN, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg, Membre du Conſeil privé, Chambellan, premier Maître d'Hôtel & Grand-Véneur, Seigneur de Zwentendorf, Murſtetten, Haitzing & Thurn, qui naquit en 1633, & mourut en 1736, après avoir été employé en diverſes Ambaſſades & en d'autres affaires. Il eut quatre femmes, dont les trois premiéres lui donnérent pluſieurs enfans. La premiére fut *Anne Françoiſe*, Baronne de Layning: La ſeconde, *Anne Thereſe*, fille de Jean François, Comte de Lamberg: La troiſiéme, une Comteſſe de Rathmansdorf: La quatriéme *Agnès Charlotte*, fille de Chriſtophle Léopold, Comte de Schafgotſch, Membre du Conſeil privé, Préſident de Siléſie & Chevalier de la Toiſon-d'Or, & petite-fille de la Ducheſſe de Siléſie. Il l'épouſa en 1692, mais il n'en eut point d'enfans. Parmi ceux qu'il eut de ſes autres femmes, on peut remarquer les ſuivans. (1) GUNDAKER LOUIS, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg, Seigneur de Zwentendorf, Murſtetten, Haitzing & Thurn, Chambellan & Général de S. M. Imp. & Cathol. En 1716, l'Empereur le fit Surintendant des bâtimens, & après la mort du Général Heiſter, Gouverneur de Raab, laquelle arriva le 22 Févr. de l'an 1718, il lui donna cet important gouvernement. Il épouſa le 17 Oct. 1706, *Marie-Elizabeth*, fille de Chriſtophle François, Comte de Wratiſlaw, Membre du Conſeil privé, Préſident du Royaume de Bohéme, & Dame d'honneur de l'Impératrice Douairière. Il eut d'elle (1) JOSEPH ANTOINE, le 16 Janv. 1709, & JEAN WENCESLAS, le onziéme Août 1716; (2) CHARLOTTE, Comteſſe d'Althann, qui fut mariée en 1708, avec Henri, Comte de Reventlau, Seigneur de Lemkuhlen, Colmar, & Rothwiſch, Membre du Conſeil privé du Duc de Holſtein-Sleeswik, &c. Ambaſſadeur à la Cour Impériale; (3) ISABELLE, qui épouſa en 1712, Jean, Comte de Breunet, Chambellan de l'Empereur; (4) MARIE MAXIMILIENNE, Comteſſe d'Althann, qui eut en premières noces pour mari CHRISTOPHLE JULES EHRENRIC, Comte de Traun & d'Abenſperg, & en ſecondes, l'an 1706, Charles Fidélis, Comte de Kongſek.

II. EUSTACHE, Baron d'Althann, Seigneur de Zizersdorf, Kirchlletten, Karſpach, & Walterskirchen, Conſeiller en Autriche, étoit le troiſiéme fils de Wolfgang, Baron d'Althann, & mourut en 1602. Il eut deux femmes. La première fut *Elizabeth*, fille d'Achatius, Baron d'Enenkel, qui lui donna quatre fils. La ſeconde, *Marie*, Baronne de Polheim, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée *Anne Judith*, qui mourut ſans avoir été mariée. Les fils du premier lit furent 1. VICTOR d'Althann, Baron de Glaubourg, Chambellan de Sigismond, Archiduc d'Autriche, mort en 1595, ſans avoir été marié; 2. WOLFGANG ACHATIUS, Baron d'Althann, Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, mort en 1599, ſans avoir été marié; 3. GEORGE, Baron d'Althann, qui épouſa Engelburge, Baronne d'Fitzing; mais qui mourut en 1600 ſans laiſſer d'enfans, de ſorte que JEAN, le quatriéme fils, Baron d'Althann, a lui ſeul perpétué la race. Il étoit Colonel dans les troupes de l'Empereur Rodolphe II. Il épouſa *Anne*, fille de Wolfgang Théodoric, Baron de Trautſmansdorf, & il en eut quatre fils & deux filles. L'un de ſes fils EUSTACHE RODOLPHE, Comte d'Althann, Chambellan de l'Empereur, & premier Commiſſaire de la guerre en Hongrie, épouſa *Anne Marie*, fille de Balthazar de Teuffenbach, & il en eut *Jeanne Sophie*, Comteſſe d'Althann, née en 1631; *Marie-Eufrakie*, Comteſſe d'Althann, qui naquit en 1632, & qui ſe fit Religieuſe; *Maximilien-Adolphe*, Comte d'Althann, né en 1633. Il fut Colonel dans le ſervice d'Eſpagne, & épouſa la Baronne de Raſchin, de laquelle, outre trois filles, il eut *Jean-Joachim*, Comte d'Althann, Baron de Goldburg & Murſtetten, Seigneur de Zizersdorf & de Mutterau, Chambellan de l'Empereur, &c. mort le 31 Janv. 1702, dans une bataille. Il avoit épouſé en 1700 le 14 Févr. Eleonor Thérèſe, fille de Jean Bernard, Baron de Funfkirchen.

III. WOLFGANG GUILLAUME, Baron d'Althann, Seigneur de Waltreichs & Camp, quatriéme fils de Wolfgang, Baron d'Althann, mourut en 1562. Sa première femme fut *Barbe* de Voitra, de laquelle il eut un fils: & ſa ſeconde, *Reine* de Neydek. Le fils du premier lit fut JEAN GUILLAUME, Baron d'Althann, qui mourut en 1599, après avoir eu de ſes deux femmes quatre enfans, un fils nommé WOLFGANG ACHATIUS, qui mourut en 1616, ſans laiſſer d'enfans: & trois filles. Du ſecond lit vint WOLFGANG GEORGE, Baron de Goldburg & de Murſtetten, Seigneur de Waltreichs, né en 1574, & mort le 24 Nov. 1619. De ſa femme *Euphemie*, fille d'André de Neidegg, il eut ſoize enfans, qui moururent pour la plupart jeunes & en bas âge. Sa race fut perpétuée par VICTOR, Comte d'Althann, qui naquit le huitiéme Oct. 1602. Il épouſa *Lucaleth*, fille de Jérôme Pak de Lecpelsdorf le troiſiéme Mai 1629, & mourut le 20 Février 1671. Il eut pour fils (1) *Chriſtian*, Comte d'Althann, né le cinquiéme Nov. 1630, & tué par les Tartares

res en 1683. Il avoit épouſé en 1654, dans le château de Luntzmandorf, *Sophie-Sabine*, fille de Sigismond Reinard, Baron de Lufeberg, laquelle mourut en 1677. Il eut d'elle *Jean-Sigismond-Erasme*, né le 23 Sept. 1655; *Rose Elizabeth*, née le huitième Août 1656, & morte le 20 Déc. 1678; *Ferdinand Victor*, né le 14 Juillet 1657, & mort dans la huitième année de ſon âge; *Polyxene-Elizabeth*, née le 23 Sept. 1658; *Chriſtophle Maximilien*, né le neuvième Juillet 1660; *Theodore Eleonor*, née en 1662; ISABELLE SOPHIE, née le 31 Déc. 1661; & morte âgée de trois ans, un mois & 12 jours; *Chriſtian Erneſt*, né le quatrième Janv. 1666; *Eufrosine-Eleonor*, née le onzième Juin 1668, & mariée avec le Comte de Mettich, qui mourut bien-tôt après; *Julienne Sophie*, née le ſixième Oct. 1671, mariée avec Jean François, Baron de Selb, Seigneur de Waſchenau & Brunau, Membre du Conſeil de l'Empereur & Régent de la Baſſe Autriche, qui mourut le onzième Mai 1705, douze ans avant ſa femme; *Ferdinand Ebreuise*, né le ſeptième Oct. 1673, & mort le ſixieme Nov. 1675; *Marie Thérèſe*, née le 13 Nov. 1676, Dame d'honneur de la Ducheſſe Charlotte de Holſtein-Wieſembourg, mariée le onzieme Nov. 1696, à Nicolas André, Comte de Maltzan. (2) VICTOR, né le 30 Déc. 1633, qui étant Lieutenant Colonel fut maſſacré par ſes propres ſoldats en Bohême.

* ALTHAUS, en Polonois *Starogrod*, château ſur la Viſtule dans la Pruſſe Polonoiſe, dépend de l'Evêché de Culm, & fut bâti en 1321 par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Altherholds, *la Pruſſe*, en Allemand. Tromd.

ALTHEE, femme d'*Oenée*, Roi de Calydon. Les Poëtes diſent qu'Oenée faiſant un ſacrifice, oublia la Déeſſe Diane, laquelle, pour ſe venger de ce mépris, envoya un ſanglier qui ravagea les terres de Calydon. Meleagre ſon fils aſſembla une partie des Princes de Grèce, pour chaſſer cette furieuſe bête, & Atalante, fille de Juſius, Roi d'Arcadie, s'y trouva. Cette Princeſſe bleſſa la première le ſanglier, & Méléagre par civilité ou par amour, lui en donna la première dépouille, lorſqu'il eut été tué. Mais Plexippe & Toxée, frères d'Althée, piquez qu'une fille eût emporté toute la gloire de cette chaſſe, ôtérent à Atalante la proye qu'elle emportoit. Méleagre en eut un tel reſſentiment, qu'il ſe jetta ſur ſes oncles, & les tua ſur le champ. C'eſt ce qui porta Althée leur ſœur de ſacrifier ſon fils Méléagre aux manes de ſes frères, en jettant dans un braſier le tiſon fatal, auquel par le Décret des Parques, la vie de ce jeune Prince étoit attachée, parce qu'il ne devoit vivre qu'autant que ce tiſon dureroit. *Voyez* MELEAGRE. Elle ſe punit enſuite elle même de ſa cruauté, en s'ouvrant le ſein d'un poignard, ou comme veulent quelques-uns, en s'étranglant. * Diodore de Sicile, *l.* 5. Ovide, *l.* 8. *Fable* 4. *des Metamorph.* Apollodore, *l.* 1. Hygin.

ALTHEMENES, fils de *Cratée*, Roi de Créte, fut de l'oracle qu'il devoit tuer ſon pére; Ce qui l'effraya ſi fort, qu'il prit la fuite avec quelques amis qu'il avoit, & vint aborder à Rhodes, où il fit bâtir le Temple de Jupiter *Camirée* ſur le mont Achabyre. Cependant Cratée, qui n'avoit que ce ſeul fils, le vint chercher à Rhodes, où Althéménès le tua ſans le connoître. *Voyez* CRATEE. * Diodore de Sicile, *l.* 5. *ch.* 9

ALTHUSIUS (Jean), Juriſconſulte Allemand, floriſſoit vers la fin du XVI ſiécle. Il a fait quelques Ouvrages de Politique & de Juriſprudence, où il ſoutient que la ſouveraineté des Etats appartient au peuple. Il y a des gens de bon ſens & en grand nombre, qui regardent cette maxime, comme un premier principe naturellement connu, & qui n'a pas beſoin de preuves. D'autres la regardent comme une doctrine abominable digne de toutes les foudres du Ciel & de l'Enfer. N'eſt-ce point là un préjugé en faveur de la diſtinction eſſentielle entre les Ames humaines? Althuſius a fait un Traité de *Juriſprudentia Romana* imprimé, en 1623; un autre *de Civili Converſatione*; un autre imprimé en 1617, & qu'il intitulé *Dicæologia*. * Bayle, *Diction. Crit.* George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ALTHUSIUS (Thomas), eſt Auteur d'une Hiſtoire de l'*Eutychianiſme*, imprimée en 1659. * George Matth. Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

* ALTICKEN, village de Suiſſe avec château & Seigneurie dans le Canton de Zurich, ſur les confins du Turgow, eſt au nord-eſt de Zurich, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. La ville de Zurich l'acheta en 1696.

ALTIERI, famille Romaine noble & ancienne, a porté autrefois le nom de *Parraluci* (d'autres diſent *Corraducci*), comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIÉRI *de Parraluciis*, mort le quatriéme Juillet 1431, à l'âge de 110 ans, laquelle ſe trouve encore dans l'Egliſe de la Minerve à Rome, en la chapelle du ſaint Sacrement. LAURENT ſon fils prit le ſurnom d'*Altiéri*, que ſa famille a depuis retenu. Il fut Conſervateur du peuple Romain: & eut pour petit-fils JÉRÔME Altiéri, qui fut Gouverneur de Tivoli en 1556, & pluſieurs fois Conſervateur du Peuple Romain. Celui ci laiſſa pluſieurs enfans, & entre autres, 1. *Mario* Altiéri, Chanoine de l'Egliſe de ſaint Pierre, Auteur de deux volumes *ſur les Conſures*; & 2 LAURENT Altiéri, dont vint *Jean-Baptiſte*, qui après avoir été Majordome du Cardinal Scipion Borghéſe, qui étoit neveu régnant du Pape Paul V. Evêque de Camerino, Vicegérent & Viſiteur Apoſtolique des ſix Evêchez propres aux ſix anciens Cardinaux, & Nonce à Florence, fut enfin créé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 13 Juillet 1643. Il eut encore l'Evêché de Todi, & mourut le 26 Novembre 1654. Les autres frères de ce Cardinal furent, 3. EMILE Altiéri, Evêque de Camérino, Nonce à Naples, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Reguliers, Conſulteur de la Congrégation du Saint Office, fait Cardinal le 29. Novembre 1669, par le Pape Clément IX. auquel il ſuccéda le 29 Avril ſuivant, & prit le nom de Clément X. *Voyez* CLEMENT X: 4. *Mario* Altiéri, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 5. *Jérôme*, Grand-Croix de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Grand-Prieur d'Irlande, & Ambaſſadeur de la Religion prés du Pape Innocent X; & 6. *François*, Officier Major dans le Ferrarois, tous trois morts avant 1661. Le Pape Clément X. eut encore un frere 7. *Antoine* Altiéri, qui étoit marié; mais qui mourut ſans enfans mâles: ce qui obligea ce ſouverain Pontife d'adopter le Cardinal *Albert Paluzzi*, créature du Pape Alexandre VII. qui l'avoit fait Cardinal en 1664. *Voyez l'Article ſuivant.* Ce Cardinal mourut le 29 Juin 1698. Il avoit un frére, ANGE Paluzzi, qui avoit épouſé une niéce du Pape, & qui prit auſſi le nom d'*Altiéri*. Un de ſes fils eſt *Laurent* Altiéri, né le neuviéme Juin 1661, créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII. le 13 Novembre 1690, qui a pour neveu *Emile* Altiéri, fils d'Emile, Prince de Monterano, mort le ſixiéme Août 1721, en ſa 52 année.

ALTIERI (Albert Pauluzzi ou Paulucci), Cardinal Camerlingue, & Sous-Diacre du Sacré Collége, Archevêque de Ravenne, Gouverneur de Lorette, Protecteur de l'Ordre des Dominicains, & de celui des Carmes, naquit l'an 1623, & prit le nom d'*Altiéri* en même tems que toute ſa famille le prit, lorſqu'elle fut adoptée par Clément X. Sa Prélature, & ſa charge d'Auditeur, coûtérent de groſſes ſommes, ce qui fut à charge à ſa famille. Après qu'il eut paſſé par divers autres grands emplois, Alexandre VII. l'honora de la pourpre le 13 Juillet de l'an 1664, & enſuite ſous Clément X. il parvint aux plus hautes dignitez, & aquit en même tems des ſommes immenſes. La vacance fortuite de quantité de Bénéfices, & ſa prudence contribuérent également à l'élever. C'eſt ainſi qu'il releva ſa maiſon presque ruinée & qu'il ſe mit en état de faire tête à tout autre parti. Il fut fait Cardinal Patron & Camerlingue; il eut même cette derniére charge à vie. Dans les derniéres années du Pontificat de Clément X, il eut de grandes difficultez avec les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées; en voici l'occaſion. Il avoit fait publier un Edit, portant que les Ambaſſadeurs payeroient les droits de toutes les Marchandiſes, qu'ils feroient venir à Rome, excepté de celles qui ſeroient deſtinées à l'uſage de leurs perſonnes, ou de leurs Domeſtiques. Cela fit du bruit; tous les Ambaſſadeurs de concert voulurent demander Audience au Pape; mais le Cardinal y avoit mis bon ordre; la Garde Suiſſe avoit été renforcée, & les chaines de fer étoient tendues, de ſorte que les Ambaſſadeurs furent contraints de s'en retourner. Ils demandérent là-deſſus que le Cardinal Altiéri fût démis de ſon Gouvernement; mais il ſut ſi bien ſe ménager, que l'affaire fut heureuſement aſſoupie au contentement de toutes les Têtes couronnées, qui y avoient eu part. L'an 1693, après la mort du Cardinal Chigi il fut fait ſous-Doyen du Sacré Collége. Il avoit conçu de grandes eſperances de porter un jour la triple Couronne; mais elles furent renverſées par ſa mort, arrivée le 29 Juin de l'an 1698. Il étoit âgé de 75 ans.

Outre ceux *qui ont été ci devant nommez*, il y a eu encore dans le XVI ſiécle *Ange* Altiéri, Chanoine de ſaint Jean de Latran, Thréſorier du Pape Nicolas V, & Evêque de Népi, en 1453; & *Lelio* Altiéri, auſſi Chanoine de ſaint Jean de Latran. * Michel Juſtiniani, *Hiſt. des Gouverneurs de Tivoli.*

ALTILIUS (Gabriel), natif du Royaume de Naples, Précepteur de Ferdinand *le Jeune*, Roi de Naples, puis Evêque de Buxente, aujourd'hui *Policaſtro*, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & étoit un des plus excellens Poëtes de ſon tems. Il eſt délicat & tendre dans ſes Elegies, & il a excellé dans les vers Héroïques, comme il l'a fait voir dans l'Epithalame d'Iſabelle d'Aragon. Jules Scaliger témoigne que cet Epithalame eſt très bon; mais qu'il auroit été encore meilleur, s'il eût eu la force de ſe modérer dans ſa compoſition, & de ne point épuiſer dans ſon ſujet tout ce qu'il ſavoit. Paul Jove qui a fait ſon éloge, ſe plaint de ce qu'il avoit abandonné les Muſes: ce ne fut néanmoins que pour ſe donner entiérement à l'étude des livres ſacrez. Il mourut dans ſon Evêché, âgé de plus de 60 ans, en 1501. Pontanus & quelques autres compoſérent des vers à ſa louange. Les Poëſies d'Altilius ſont au premier tome des Délices des Poëtes d'Italie. * Paul Jove, *in Elog. cap.* 145. Jules-Céſar Scaliger, *Hypercritic. lib. Poet. p.* 798. Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 7. *p* 81. *Edit. de Paris*, ou *tome* 4. *partie* 1. *de l'édit.* d'Amſterdam de l'an 1725, No. 1234.

ALTIN, *Altinum regnum*, Royaume d'Aſie, dans la grande Tartarie, entre les ſources de l'Ittis & de l'Oby: il s'étend environ depuis le 102 degré de longitude, juſqu'au 107, & depuis le 56 de latitude juſqu'au 60. Il eſt habité par les Tartares de Kalmack ou *Kalmuck*. La ville d'Altin, *Altinum*, qui lui donne le nom, en eſt la capitale. Il y a dans ce Royaume un Lac qui a environ quarante lieues de long & vint de large, quoiqu'il paroiſſe beaucoup plus grand dans les Cartes de Sanſon. Les Latins l'ont nommé *Altinus Lacus*, ou *Lacus Carentia*. *Voyez les Cartes de* Mr. Witſen.

* ALTING, ancienne & célébre famille, qui a produit pluſieurs ſavans hommes. On parlera de quelques-uns d'entre eux dans quelques Articles particuliers. Cette famille eſt originaire du bourg Annen dans le païs de Drente qui fait partie de l'Overiſſel. En voici une liſte.

MENSON Alting, naquit l'an 1325, & mourut dans un âge fort avancé. Il étoit Membre du Conſeil privé de Reinold III. de Naſſau, Duc de Gueldre. Il eut pour fils,

MENSON Alting, qui mourut auſſi fort âgé, & qui laiſſa pour fils,

EGTBERT Alting, qui eut pour fils,

MENSON Alting, né en 1476. Il fut célébre parmi les Etats de Drente, & fut envoyé pour ôtage au Duc de Gueldre, en 1523, par ceux de Drente. Il mourut le ſixiéme Mai

1526, & laiſſa deux fils EGTBERT & RODOLPHE.

I. EGTBERT Alting, fut Sécretaire à Groningue, & Ambaſſadeur à Bruxelles. Il eut pour fils,

JOACHIM Alting, homme très ſavant & fort célébre. En 1594, il fut fait Bourguemeſtre de Groningue, lorsque les Eſpagnols en furent chaſſez, & mourut en 1625, ſans laiſſer d'enfans.

II. RODOLPHE Alting, frére d'Egtbert, né en 1513, fut fait Baillif d'Eelde, & Juré de Groningue. Il mourut le 16 Juin 1589, & laiſſa deux fils EVERHARD & MENSON.

I. EVERHARD Alting, fut un célébre Juriſconſulte, & Penſionnaire des villes d'Ooſt-Friſe. Il mourut ſans laiſſer d'enfans.

II. MENSON Alting, frére d'Everhard, né à Eelde dans le païs de Drente le neuviéme Nov. 1541, mourut le ſeptiéme Oct. 1612. C'eſt cet habile homme dont on trouvera ci-deſſous un Article ſéparé. Il eut ſept fils qui furent BASILE, DANIEL, HENRI, JEAN, RODOLPHE, PAUL & MENSON.

I. BASILE Alting, fut Conſeiller à Embden & député aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Il eut pour fils,

GERARD Alting, Juge d'Ooſt-Friſe, qui eut pour fils,

BASILE Alting, Baillif du grand & petit Borſum dans le Comté d'Embden. Il mourut fort âgé en 1722.

II. DANIEL Alting, fut premiérement Sécretaire & enſuite Bourguemeſtre d'Embden. Il fut député aux Etats Généraux, & mourut au mois de Janvier de l'année 1618.

III. HENRI Alting, fut un célébre Profeſſeur à Heidelberg. On en parlera dans un Article ſéparé. Il eut deux fils, JAQUES & MENSON.

1. JAQUES Alting, Profeſſeur à Groningue, qui aura ſon Article à part, eut un fils, ſavoir,

GERARD Alting, pére de

MENSON Alting.

2. MENSON Alting, frére de Jaques fut Conſeiller à Groningue, mourut en 1678, & eut deux fils JAQUES & THOMAS.

a. JAQUES Alting, Sécretaire de Solvert & Juré de Groningue, mourut en . . . . & eut un fils qui vit encore.

b. THOMAS Alting, frére de Jaques, eſt encore préſentement Avocat Fiſcal à Groningue, & a en vie un fils appellé MENSON Alting.

IV. JEAN Alting, fut Receveur & Conſeiller de l'Electeur Palatin.

V. RODOLPHE Alting, fut Conſeiller à Embden.

VI. PAUL Alting, fut Miniſtre dans le Palatinat.

VII. MENSON Alting, eut un fils du même nom que lui, & une fille appellée JULIENNE BARBE.

MENSON Alting, né en 1636, fut Bourguemeſtre de Groningue, & l'on parle de lui dans un Article ſéparé.

JULIENNE BARBE Alting, épouſa Gerard Iſink, Préſident dans l'Aſſemblée des Etats de Cléves & de la Mark, mourut le 14 Févr. 1723 âgée de 85 ans, & eut pour fils,

ADAM Menſon Iſink, qui eſt actuellement célébre Profeſſeur en Hiſtoire, &c. à Groningue. Oudhof, *Rélation de la Reformation*, en Hollandois, Addition 14. No. 11.

ALTING (Menſon), petit-fils d'un autre du même nom qui avoit été donné en ôtage au Duc de Gueldre par les Etats de Drente, en 1523, naquit à Eelde dans le païs de Drente, en 1541. Il fut le pére de Henri Alting, & grand-pére de Jaques Alting, dont il ſera parlé dans les deux Articles ſuivans. Menſon Alting, après avoir jetté à Groningue les fondemens des Sciences, & avoir étudié trois ans à Kollen, alla en 1565 à Heidelberg, où Frédéric III. étoit alors Electeur, & où Alting donna de telles preuves de ſa capacité dans la Théologie, qu'en 1566 on le reconnut digne d'annoncer la parole de Dieu, & qu'en 1567 on lui confia l'Egliſe de Leilshelsheim dans le Palatinat. En 1570, il devint Miniſtre du Bailliage de Dirmſtein, où Conrad Eubulæus qui avoit prêché l'Evangile ſous la croix dans le païs de Juliers, lui conſeilla de ſe marier, & lui propoſa Marie Epiſcopia fille de parens Réformez de diſtinction. C'eſt une choſe très remarquable qu'Alting dans la recherche qu'il en fit, écrivit qu'il ne ſouhaitoit de l'avoir qu'à condition qu'elle fût prête d'aller avec lui en exil, & de ſouffrir toutes ſortes de maux pour l'amour de Jéſus-Chriſt, & que le pére faiſant difficulté d'y donner ſon conſentement, la mére s'écria, *Nous devrions de nous-mêmes rechercher un tel Gendre.* On lui accorda donc ſa demande, & il ſe maria avec Marie Epiſcopia le 13 Juin 1571, à l'âge de trente ans. Après ce mariage, ceux d'Amberg firent ce qu'ils purent pour l'attirer chez eux, mais aux inſtances d'Urſinus, de Toſſanus & de quelques autres il fut appellé à Heidelberg pour y remplir la place vacante par la mort de George Gebinger. Il y prêcha pendant deux ans la parole de Dieu, d'une maniére qui lui attira les louanges & l'admiration du public. Enſuite ayant envie de revoir ſa patrie, il prit ſon chemin par Embden, pour voir cette ville qui étoit l'aſyle de tant de perſonnes perſécutées pour la Foi, & qui étoit la Mére de tant d'Egliſes. Il y fit deux prédications qui firent une telle impreſſion ſur tous les eſprits qu'ils ne ſe donnérent point de repos, qu'ils ne l'euſſent obtenu de l'Electeur, & qu'ils ne le viſſent confirmé pour leur Miniſtre à la place d'Alb. Haddenberg, le 17 Oct. 1575. A peine avoit-il été à Embden environ quatre ſemaines, que la mort enleva cette charitable Nourrice de l'Egliſe de Jéſus-Chriſt, je veux dire, Anne d'Oldenbourg veuve d'Ennon, Comte d'Ooſt-Friſe. Alting fit ſon oraiſon funébre, en préſence du Comte Jean & de ſa ſœur, d'Othon, Duc de Brunſwick-Lunebourg, de la Comteſſe d'Edzar, fille de Guſtave, Roi de Suéde, de toute la Nobleſſe du païs, & d'un très nombreux Auditoire. Alting pendant 37 ans s'aquitta de ſon emploi d'une maniére ſi ſatisfaiſante, qu'il s'attira l'affection de tout ſon Troupeau. Il ſeroit trop long de rapporter tout ce qu'il fit pendant le cours de ſon Miniſtére pour établir de nouvelles Egliſes, pour délivrer de Poſſembroch l'Egliſe d'Embden, pour travailler à aſſoupir le différent qui étoit entre l'Egliſe Françoiſe, & ſon Miniſtre Jean Polyander &c. Il ſe conduiſit merveilleuſement bien dans l'affaire des Anabaptiſtes, qui ſemoient leur doctrine dans Embden. On établit là-deſſus des diſputes publiques ſur 14 Articles, dans l'Egliſe de l'Hôpital, qui étoit autrefois le Cloître des Franciſcains, comme on le peut voir au long dans le protocolle de la Conférence qu'on eut avec les Anabaptiſtes de Flandre, & qui fut imprimée en 1579. On avoit du côté des Réformez ordonné cinq Docteurs pour la diſpute: mais tout le poids en tomba ſur Alting, qui eſt appellé par Ubbo Emmius, *prora & puppis totius actionis.* Quelque tems après il fut expoſé à un grand orage. Certain Brouillon, appellé Jean Ligarius, ayant été dépoſé à Norden devint Miniſtre de campagne dans l'Armée du Prince d'Orange. Enſuite il fut admis à Woerden par le Magiſtrat qui avoit du penchant pour le Luthéraniſme: mais quelque tems après, ayant excité quelque ſédition, il pouſſa les choſes ſi loin, qu'il fut mis en priſon: mais il fut relâché ſur ſa parole, après quoi il retourna en Ooſt-Friſe où il devint le Miniſtre du Comte Edzard II. & eut par là moyen d'introduire le Luthéraniſme: & même avec l'aide d'un certain Heshuſius, la ville de Norden qui auparavant étoit Réformée, devint Luthérienne, de ſorte que le Recteur Ubbo Emmius fut obligé d'abandonner ſon emploi. Dans Embden cette Aſſemblée qui porte le nom de *Cœtus* s'oppoſoit à toutes les machinations de Ligarius, qui de ſon côté n'oublioit rien pour la traverſer & pour l'anéantir. Mais il trouva dans Alting un vigoureux Antagoniſte, à qui ce Brouillon cauſa bien de la peine, mais qui ne laiſſa pas de conſerver dans Embden la véritable Religion Réformée. Alting dès la premiére année qu'il fut à Embden, jusques à ſa mort, fut toujours Préſident de ce *Cœtus*, & il ne fut redevable de cette place honorable qu'à ſon mérite. En 1590, un certain Nicolas Selneccer, Luthérien outré, chercha à troubler l'Egliſe d'Embden, mais il fut à ſa confuſion vaincu par Alting. En 1591, Jean Comte d'Ooſt-Friſe de la Religion Réformée étant mort, Alting fit ſon oraiſon funébre qui fut imprimée. Il écrivit un Livre touchant la doctrine de l'Euchariſtie, & cet Ouvrage fut ſi agréablement reçu du public, qu'en deux ans de tems on en fit cinq éditions en diverſes langues. Lorsqu'au mois de Juillet 1594, le Prince Maurice & le Comte Guillaume prirent Groningue, Alting fut prié de venir aider à y établir la Réformation, & le 17 Juillet de la même année, il y fit la premiére prédication dans l'Egliſe de S. Martin, & prit pour ſon texte les 22, 23 & 24 verſets du Pſeaume 118 ſelon l'Hébreu, & le 117 ſelon la Vulgate. Quoiqu'Alting n'eût fait en cela qu'une action louable, & qu'il ne fût venu à Groningue que du conſentement du Conſiſtoire d'Embden, cependant la Cour d'Ooſt-Friſe s'en formaliſa, tellement que le Comte Edzard II. qui étoit fort Luthérien écrivit au Conſeil ou à la Regence d'Embden, de dépoſer Alting, puis qu'il étoit allé à Groningue ſans lui en avoir demandé la permiſſion. Mais l'Egliſe d'Embden ne voulut point déférer à ſes ordres, & garda Alting qui ſurvécut au Comte, mort en 1599. Le Comte Enno III. lui ſuccéda, & Alting à la cérémonie de ſon inſtallation fit une belle prédication: mais il eut pourtant ſous ſon gouvernement beaucoup de chagrin & d'embarras, ſurtout à l'occaſion du Chancelier Thomas Frantzius, contre les entrepriſes duquel, il maintint la Réformation dans Embden, où il mourut le ſeptiéme Oct. 1612, âgé de près de 71 an. Onze jours avant ſa mort, étant dans l'aſſemblée, il prit congé de ſes fréres, comme ſentant approcher ſa fin, & il prêcha encore trois jours avant celui de ſon décès. En mémoire de ſes ſervices on garde encore ſon portrait ſur la cheminée de la chambre de l'aſſemblée, & l'on voit dans le Chœur de la grande Egliſe ſon Epitaphe en ces termes:

Viro Opto. Pientiſſo. Clariſſo.
MENSONI ALTINGIO
Theologo vere eximio,
Qui Choro in paſcenda Eccleſia
Dirmſteinii, Heidelbergæ, Embdæ
per annos XLV ſedulo ſervivit,
Imprimisque de hac Eccleſia Emd.
Cui per annos XXXVII præfuit,
Deque vicinis in agro hoc
Ac de aliis optime meritus eſt:
Omnib. animi dotib. præſtantiſſimo
Ideoque bonis oib. amato
& venerabil:
Saxum hoc, ſub quo exuvia ejus
Reſurrectionem expectantes quieſcunt
Marito dulciſſimo Conjunx
MARIA EPISCOPIA
Et parens. cariſſimo Liberi
Mœrentes poſ.
Vixit in terris annos LXX. menſ. X.
Dies XXVI
In matrimonio cum eadem Conjuge Maria
Annos XLI Dies XI.
Abiit in Cœlos Anno Æra Chriſtiana
M. DC. XII. die VII Octob.
Cui epitaphium hoc Amicus Amico conjunctiſſimo
Scripſit dolens Ubbo Emmius.

Cet Ubbo Emmius dont on parlera en ſon lieu, a écrit en beau Latin, la Vie de notre Alting: mais elle n'a pas encore été imprimée,

primée, & elle se trouve manuscrite entre les mains de ses Descendans, & de G. Outhof, Ministre d'Embden, qui a encore outre cela en manuscrit, *Examen Theologicum, anno* 1576, *Embdæ in Cæsu Concionatorum a clarissimo doctissimoque Viro Dno Menjone Alting Embdensis Ecclesiæ Pastore habitum.* Cet Ouvrage est un Abbregé de toute la Théologie des Reformez. On voit aussi dans *l'Histoire d'Ostfrise*, qui paroît depuis quelques années *tome* 1. *l.* 6. *a* 47. *p.* 407. &c. un *Cantique Allemand* sur la Ste. Cene, composé par Alting, & qui fut interdit par le Comte Edzard en 1589, parce qu'il y donnoit quelque atteinte au Luthéranisme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTING (Henri) Professeur en Théologie à Heidelberg & à Groningue, naquit à Embden le 17 Février 1583. Sa Famille étoit depuis longtems fort considérable dans la Frise. Dès le berceau il fut destiné au Ministère, emploi où son père, nommé *Menjon Alting*, s'étoit signalé. Pour cet effet on l'envoya de fort bonne heure aux Ecoles, & après qu'il eut fait à Groningue ses Humanitez & son Cours de Philosophie, on le fit aller en Allemagne l'an 1622. Il s'arrêta trois ans à Herborn & y fit de si grands progrès sous le célèbre *Piscator*, sous *Matthias Martinius*, & sous *Guillaume Zepperus*, qu'il obtint la permission d'enseigner la Philosophie & la Théologie. Il se préparoit à voyager en Suisse & en France, lors qu'il fut choisi pour être Précepteur de trois jeunes Comtes, qui étudioient à Sedan avec le Prince Electoral *Palatin*. Il prit possession de cet emploi au commencement de Septembre 1605. L'orage qui menaça le Duc de *Bouillon*, de la part de *Henri IV.* & qui n'eut aucune suite, fut cause que le Prince Electoral sortit de Sedan avec les autres jeunes Seigneurs en l'année 1606. Alting les suivit à Heidelberg, où il continua d'instruire les trois jeunes Comtes. Il fut même admis à donner quelques leçons de Géographie & d'Histoire au Prince Electoral, & il devint tout à fait son Precepteur l'an 1608. Il l'accompagna à Sedan en cette qualité, & il l'instruisit si bien, que lorsque ce jeune Prince retourna à Heidelberg en l'année 1610, & qu'il fut interrogé sur tous les points de la Religion devant le Duc de Deux-Ponts Administrateur de l'Electorat, & devant plusieurs autres personnes considérables, il répondit fort pertinemment & en Latin. La Bibliothèque Vaticane conserve des preuves de ce préceptorat d'Alting, puis qu'on y voit les thèmes du Roi de Bohême corrigez de la main de ce Précepteur. Lors qu'en 1612, le jeune Electeur s'en alla en Angleterre, Alting fut une des personnes choisies pour l'accompagner. Il y acquit la connoissance de *George Abbot*, Archevêque de Cantorbéri, celle de *King*, Evêque de Londres, & celle du Docteur *Hacquell*, Précepteur du Prince de *Galles*. Il eut même l'honneur de s'entretenir avec le Roi *Jaques*. Les noces de l'Electeur & de la Princesse d'Angleterre, ayant été célébrées à Londres au mois de Février 1613, Alting prit les devans avec ses anciens Disciples, & arriva à Heidelberg le premier Avril. Au mois d'Août suivant, la Profession des Lieux Communs de Théologie lui fut conférée, & comme il n'auroit pas pu présider à des disputes, s'il n'eût été Docteur en Théologie, il falut qu'au mois de Novembre il reçût le Doctorat selon les cérémonies ordinaires. En 1616, on lui conféra une Charge, qui n'étoit pas peu pénible, ce fut la Direction du *Seminaire*, s'il m'est permis d'appeller ainsi le Collége de la Sapience, qui étoit à Heidelberg. On vouloit lui donner la Profession que *Copponius* laissa vacante par sa mort arrivée l'an 1618: c'étoit la seconde Chaire dans la Faculté de Théologie, mais il s'en excusa, & la fit donner à *Abraham Scultet*. Il donna des preuves éclatantes de son savoir au Synode de Dordrecht, où il fut envoyé avec deux autres Députez du Palatinat. Ce fut alors que l'Université de Leyde fut réhabilitée, par rapport au Doctorat, qu'elle avoit laissé éteindre. Alting y créa solemnellement Licentié en Théologie le Professeur *Jean Polyander*, qui reçut ensuite de Scultet le caractère de Docteur, & se vit par là revêtu de l'autorité requise pour conférer le Doctorat à ses Collégues. Alting conçut, sans doute, bien des espérances peu après son retour à Heidelberg. Les troubles de Bohême valurent une Couronne à l'Electeur Palatin; mais ces beaux commencemens furent suivis d'une affreuse ruine. *Tilli* prit d'assaut Heidelberg au mois de Septembre 1622, & y laissa commettre tous les desordres qu'on se peut imaginer. Alting échapé comme par miracle à la fureur du soldat, alla trouver sa famille, qu'il avoit envoyée depuis quelque tems à Heilbron. Il la rejoignit à Schondorf, & eut de la peine à y pouvoir séjourner durant quelques mois. Les Ministres Luthériens exerçoient contre lui le dogme de l'intolérance. Il se retira avec sa famille à Embden, l'an 1623, & fut d'abord saluer le Roi de Bohême, qui s'étoit réfugié à la Haye. Ce Prince le retint auprès de lui, pour l'instruction de son fils aîné, & ne voulut point consentir qu'il s'engageât à servir l'Eglise d'Embden, qui le demandoit pour Ministre, ni l'Université de Francker, qui en 1625 lui offrit la place de Professeur en Théologie, que la mort de *Sibrand Lubbert* avoit rendue vacante. Ce Prince consentit avec peine l'année suivante, qu'il acceptât une Profession en Théologie à Groningue. Alting en prit possession le 16 Juin 1627, & ne la quitta qu'avec la vie. Il est vrai qu'il étoit parfaitement résolu en 1633, de changer Groningue contre Leyde: mais il s'étoit réservé cette condition, que les Etats de Groningue y consentiroient: or c'est ce qu'ils ne firent pas. Il est vrai encore qu'il avoit prêté l'oreille aux propositions que le Prince *Louis Philippe*, Administrateur du Palatinat, lui fit faire en 1634, de venir rétablir l'Université d'Heidelberg, & les Eglises du Palatinat, & qu'il s'étoit déja avancé jusques à Francfort au travers de mille périls: mais la bataille de Nortlingen, gagnée par les Impériaux, fit évanouïr cette entreprise. Il falut qu'il s'en retournât à Groningue par des chemins détournez. Il ne paroît dans son histoire aucune autre envie de transmigration. Les dernières années de sa vie furent fort fâcheuses par les chagrins & les maladies, qui le persécutérent cruellement. Il eut tant de regret de la mort de sa fille aînée en 1639, qu'il en tomba dans une opiniâtre mélancolie, d'où naquit une fièvre quarte, dont il ne se tira qu'avec mille peines, & encore n'en guérit-il qu'imparfaitement; car les restes de la maladie dégénérèrent en 1641 en une fâcheuse léthargie. Cent combats livrez par les Médecins à ce mal l'avoient à peine chassé, qu'il survint une affliction domestique, qui ramena plus que jamais l'infirmité corporelle. Alting perdit sa femme l'an 1643, & en conçut tant de chagrin qu'il ne fut plus capable de surmonter la mélancolie. Depuis cette solitude jusques au jour de sa mort, il ne fit presque que passer d'infirmité en infirmité. Il mourut chrétiennement & dévotement le cinquiéme d'Août 1644. C'étoit un homme de beaucoup de mérite: les livres qu'il a compotez font foi de sa science & de son application au travail Académique, & on sait d'ailleurs qu'il se mêloit d'autre chose pour le service du prochain. Il alloit voir tous les ans le Roi de Bohême & faisoit la revue des études de la Famille Royale. Il travailla puissamment aux collectes, qui furent faites dans tout le Monde Protestant, pour les Eglises d'Allemagne, & principalement pour celles du Palatinat. Il fut l'un des trois Oeconomes des collectes d'Angleterre, & il présida aux aumônes de *Louis de Geer*. Je ne parle point de deux commissions importantes dont il fut chargé, dont l'une regarde la revue, qui se fit à Leyde, de la nouvelle Version Flamande de l'Ecriture, & l'autre regarde la visite du Comté de Steinfort. Il eut des Collégues dans la première; mais il fut le seul Inspecteur général dans la seconde, le Comte de *Bentheim* l'ayant fait venir, pour informer contre le Socinianisme, qui menaçoit le païs, & pour mettre un bon ordre dans les Eglises. Alting, à ce que dit son Eloge, n'étoit pas un Théologien querelleux. Il ne s'amusoit point à la vetille des faux scrupules; il n'aimoit point les nouveautez, il étoit Zélateur de l'ancienne traditive, ennemi des subtilitez de l'Ecole, & il ne vouloit puiser que dans l'Ecriture. Il s'étoit marié à Heidelberg l'an 1614, & avoit eu sept enfans. Il y en eut trois qui lui survécurent, une fille & deux garçons. L'aîné fut Professeur en Droit à Déventer, l'Article suivant parle de l'autre. Ses Ouvrages qui ont été imprimez sont, *Notæ in Decadem Problematum Johannis Behm, de glorioso Dei & Beatorum cœlo; Heidelbergæ*, 1618; *Loci Communes cum didactici tum elenctici; Problemata tam Theoretica quam Practica; Explicatio Catecheseos Palatinæ cum Vindiciis ab Arminianis & Socinianis; Amstelodami* 1646 *en* 3. *vol. Methodus Theologiæ Didacticæ & Catecheticæ, Amstel.* 1650. Ceux qu'on n'a point publiez font en plus grand nombre. La dernière main manque à quelques-uns. On en voit la liste à la fin de la Vie de l'Auteur. On y voit aussi que la *Medulla Historiæ Profanæ*, publiée par *Daniel Parens*, est un Ouvrage d'Alting. L'Histoire Ecclésiastique du Palatinat, depuis la Réformation jusques à l'Administrateur Jean Casimir, est, parmi ses Ouvrages manuscrits, l'un des plus considérables. * Bayle, *Dictionnaire Critique. Les Vies des Professf. de Groning. imprim. in folio, l'an* 1654.

ALTING (Jaques) fils du précédent, a été Professeur en Théologie à Groningue. Il naquit à Heidelberg le 27 de Septembre 1618, pendant la députation de son père au Synode de Dordrecht. Toute son enfance fut un perpétuel changement de lieu. A l'âge de deux ans on l'envoya chez *Chrétien Chytræus*, Ministre de Bretten. L'année suivante sa mère, nonobstant sa grossesse, fut obligée de se retirer à Heilbron où elle le mena. Au bout d'un an il falut se retirer à Schorndorf, d'où *Henri Alting* amena toute sa famille à Embden par des chemins détournez. D'Embden, il la transporta à Leyde, où il fut Précepteur des fils du Roi de Bohême. La peste l'obligea d'aller de Leyde à Honflaerdyk; enfin il passa de Honflaerdyk à Groningue, lorsqu'il y fut appellé pour la Profession de Théologie l'an 1627. Jaques Alting étoit alors âgé de neuf ans. Il fit ses études à Groningue avec beaucoup de succès; & comme sa grande passion étoit pour les Langues Orientales, il s'en alla à Embden l'an 1638, afin de profiter des lumières du Rabbin *Gamprecht Ben Abraham*. Il alla en Angleterre l'an 1640, s'y fit connoître aux plus grands hommes, y prêcha, & y fut reçu Prêtre de l'Eglise Anglicane par le docte *Jean Prideaux*, Evêque de Worcester. Il avoit résolu d'y passer toute sa vie; mais il accepta la Profession en Hébreu, que la mort de *Gomarus* rendit vacante à Groningue. Il y fut installé le 13 de Janvier 1643, le même jour que *Samuel Des-Marêts* fut installé à la Profession de Théologie, que le même Gomarus avoit exercée. Les titres & les Charges d'Alting augmentérent avec le tems. Il fut reçu Docteur en Philosophie le 21 d'Octobre 1645, Prédicateur Académique l'an 1647, Docteur & Professeur en Théologie l'an 1667. Il avoit fait deux voyages à Heidelberg, l'un en l'année 1651, l'autre en l'année 1662, & avoit reçu mille témoignages d'estime de l'Electeur Palatin *Charles Louis*, qui le sollicita plusieurs fois d'accepter là une Chaire de Théologie, de quoi il s'excusa honnêtement. Il se brouilla en peu de tems avec son Collégue *Samuel Des-Marêts*, & il étoit difficile que cela n'arrivât, vû que leur méthode d'enseigner n'étoit pas la même, & que sur divers points, ils n'avoient pas les mêmes principes. Alting s'attachoit à l'Ecriture, sans aucun mélange de Théologie Scholastique, il entroit dans la carrière de la gloire, il se hâtoit de s'y avancer, il ne manquoit ni d'esprit, ni d'érudition pour soûtenir ses sentimens. Les premieres leçons qu'il fit en particulier sur le Catéchisme attirérent tant d'Auditeurs, que, faute de place dans sa chambre, il falut qu'il se servît de l'Auditoire Académique. Il avoit pour lui la plupart des Etudians étrangers. Son Collégue étoit accoutumé à se servir des distinctions & de la méthode des Scholastiques, son nom faisoit du bruit depuis longtems, il publioit beaucoup de livres, il avoit un grand feu, beaucoup de savoir, les Propofans du Païs s'attachoient à lui, comme au chemin le plus sûr, pour avoir une Eglise; car toutes les Paroisses étoient servies par des Ministres,

qui avoient étudié ſa méthode. En voilà plus qu'il n'en faut pour allumer & pour entretenir la diviſion, quand même le tempérament ne ſe mettroit pas de la partie. Alting avoit à combattre des obſtacles très puiſſans: la pluralité des voix & l'autorité de l'âge étoit du côté de ſon Adverſaire, qui d'ailleurs avoit pour lui une batterie capable de gendarmer tout le monde, & de réveiller les préjugez les plus vénérables. C'étoit de dire qu'Alting étoit un Innovateur, un homme qui remuoit les bornes ſacrées, que nos péres avoient ſi ſagement miſes ſur les confins de la vérité & du menſonge. Il devint accuſateur public ſeulement ſur trente-une Propoſitions erronées, qu'il imputoit à Jaques Alting. Les Curateurs de l'Univerſité envoyérent aux Théologiens de Leyde, ſans en avertir les parties, l'Ecrit de l'Accuſateur & la Réponſe de l'Accuſé, & les priérent de prononcer là-deſſus. On rendit un jugement digne de remarque. On trouva Alting exempt d'héréſie, on blâme ſeulement ſon imprudence à forger de nouvelles hypothéſes; d'autre côté on trouva que Des-Marêts avoit manqué de modeſtie & de charité. Ce dernier n'aquieſça point à ce jugement, & n'accepta pas l'offre du ſilence. Il voulut que la cauſe fût examinée par les Conſiſtoires, par les Claſſes, & par les Synodes: mais les Supérieurs n'y voulurent pas conſentir, & défendirent d'écrire ni pour ni contre le jugement des Théologiens de Leyde. Ainſi l'Ouvrage de Des-Marêts *Aud: & alteram partem* fut ſupprimé. Cette queſtion fit un grand bruit, & eût pu avoir de fâcheuſes ſuites par la vocation de Des-Marêts à l'Univerſité de Leyde; mais il mourut à Groningue avant que de prendre poſſeſſion de cet emploi. Il ſe fit une maniére de réconciliation au lit de mort. Alting fut obligé de ſe plaindre qu'on l'avoit joué, & ne fut point en repos après avoir été délivré d'un Adverſaire ſi terrible: le Clergé grondoit perpétuellement contre ce qu'il appelloit innovations; mais le bras ſéculier arrêtoit par ſa prudence les tempêtes Synodales ou Conſiſtoriales, & menaça d'interdiction ceux qui dans quelque Aſſemblée Eccléſiaſtique remueroient la querelle de ces deux Athlétes. Alting n'eut guéres de ſanté les trois derniéres années de ſa vie, & enfin le 20 d'Août 1679, une fiévre continue qui n'avoit duré que neuf jours, l'enleva de ce monde. Il mourut pieuſement réſigné aux ordres de Dieu, & recommanda pluſieurs fois à *Menſon Alting* ſon couſin, Bourguemeſtre de Groningue, l'édition de toutes ſes Oeuvres. On a ſatisfait à ce déſir quelques années après ſa mort, par l'impreſſion de cinq volumes *in folio*, faite à Amſterdam en 1687. Il y a des Ouvrages *Analytiques*, d'*Exégetiques*, de *Pratiques*, de *Problématiques*, & de *Philoſophiques*. Jaques Alting avoit vécu hors du mariage, juſqu'à l'âge de près de trente ans. Enfin, il s'ennuya de cet état & ſe maria. De huit enfans que Dieu lui avoit donnez, il n'y en avoit que trois en vie, quand il mourut, dont l'un étoit Médecin, un autre étoit Avocat, & le troiſiéme avoit pris le parti des armes. Le premier & le dernier moururent peu d'années après leur pére. Si Jaques Alting eût vécu encore quelque tems, il auroit compoſé deux livres, l'un en Latin, l'autre en Flamand, le premier eût été une apologie de ſa doctrine, & l'autre, une Hiſtoire de ſa Vie depuis ſon Profeſſorat, & l'on auroit vu par ce moyen, à ce que dit l'Auteur de ſa Vie, l'injuſtice qu'on lui avoit faite en lui ſuſcitant une longue ſuite de chagrins. Alting étoit fort attaché au texte de l'Ecriture, au Coccéianiſme, & au Rabbiniſme. Cette derniére application l'expoſa à de groſſiéres injures de la part de ſes Adverſaires. On le traita de demi-Juif, d'homme qui ne differoit preſque d'un Juif que par le prépuce, enfin d'homme qui ſe plaignoit quelquefois de n'être pas circoncis & à qui le prépuce peſoit. Alting prêchoit bien en Allemand, en Flamand, & en Anglois. * *Voyez ſa Vie miſe au devant de ſes Oeuvres*, & Bayle, *Dict. Crit.*

ALTING (Menſon) fils ou neveu du précédent, fut Bourguemeſtre de Groningue. Il étoit d'une capacité peu commune, & mourut dans la même ville le ſecond d'Août 1713, âgé de 76 ans. Il a laiſſé une Chronologie ſacrée, & un Commentaire ſur l'Itineraire, qu'on appelle *la Table de Peutinger*. On promet d'imprimer ces Ouvrages, qui feront deux volumes *in fol.* Nous avons de lui une excellente Deſcription des Païs-Bas, ſous le titre de *Notitia Germaniæ inferioris*. * *Mem. de Trevoux, Fevrier* 1714.

ALTINO (*Altinum*) ville d'Italie dans l'Etat de Veniſe, entre Padoue & Concordia, fut ruinée par Attila Roi des Huns au cinquiéme ſiécle. Il y avoit le ſiége d'un Evêque, qu'on transféra depuis à Torcello prés de Veniſe. Les ruïnes de la ville d'Altino ſe voyent encore ſur la riviére de Sile. On y bâtit un château, où ſe tint apparemment le Concile d'Altino, dont nous parlerons dans la ſuite, quoique d'autres ſoutiennent qu'il fut tenu dans l'Egliſe de l'Iſle de Torcello, à laquelle on donne toûjours le titre d'Egliſe d'Altino. Quoi qu'il en ſoit, Blondus s'eſt trompé, en diſant que Pline eſt le premier qui ait parlé d'Altino. Strabon en avoit parlé avant cet Auteur. Il en eſt auſſi fait mention dans Martial, *lib.* 4. *Epigr.* 25. *v.* 1.

Æmula Baianis Altini littora villis,
Et Phaetontæi conſitia ſilva rogi.

☞ Saint Héliodore fut Evêque de cette ville du tems de S. Ambroiſe & de S. Jérôme, qui étoit ſon ami. Il paroît avoir vécu juſqu'à la fin du IV. ſiécle, & peut être plus avant, puiſqu'il a ſurvécu à ſon neveu Népotien, Prêtre de ſon Egliſe, mort en 396.

CONCILE D'ALTINO.

Jean Duc de Veniſe, qui avoit été élu durant la vie de Maurice ſon pére, voulut faire Evêque un certain Prêtre Grec, nommé *Chryſophile*, que l'Empereur Nicéphore lui avoit recommandé. Jean Evêque de Grado improuva ce deſſein, parce qu'il étoit perſuadé que ce Prêtre étoit indigne de cette dignité. En effet, après l'avoir ſouvent averti de changer de vie, il l'excommunia. Le Duc Jean s'imaginant que le Patriarche n'avoit ainſi agi que pour le braver, le fit précipiter d'une tour, & maltraita même quelques autres Eccléſiaſtiques. Paulin Patriarche d'Aquilée, ne pouvant ſouffrir un tel attentat, aſſembla en 802 ce Concile d'Altino, & écrivit à Charlemagne pour ſe plaindre du Duc de Veniſe, qu'on exila avec ſon fils Maurice. * Baronius, *A. C.* 802. Contareno, *Hiſt. Venet. tome* 7. *Concil. &c.*

ALTINUS (Julius) après que la conjuration de Piſon fut découverte, fut relégué par Néron dans les Iſles de la Mer Egée, plutôt comme ſuſpect, que comme pleinement convaincu. * Tacite, *l.* 15 *Annal c.* 71.

* ALTKILCH, ALTKIRCH ou ALTKIRK, eſt le nom d'un Bailliage du Suntgaw dans la Haute Alſace, & d'une ville avec château ſur l'Ill, à deux milles d'Enſisheim. En 1637, les François prirent Altkirk qui en 1641 fut pillée par les païſans de la Franche-Comté. Par la Paix de Nimégue, le Bailliage & la ville ont été cédez à la France. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTMAN, Moine d'Hautvilliers, dans le Diocéſe de Rheims, qui vivoit dans le IX ſiécle, fit, à la priére de Theudoin ſon Evêque, la Vie de ſaint Memme, premier Evêque de Chalons. Le P. Mabillon nous a donné dans le ſecond tome de ſes Analectes, la Lettre que lui écrivoit cet Evêque, & ſa Réponſe, avec un extrait du Nécrologe de l'Abbaye d'Hautvilliers, qui nous apprend que cet Auteur avoit encore fait ſa plainte de la France ravagée par les Normands; & les Vies de ſaint Nivard Archevêque de Rheims, de Sindulphe Prêtre ſolitaire, de ſainte Hélène Impératrice; l'Hiſtoire de la tranſlation des Reliques de celle-ci au monaſtére d'Hautvilliers; & quelques autres Ouvrages. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du IX ſiecle*

ALTMAN, Evêque de Paſſau & Légat du ſaint Siége en Allemagne, étoit Saxon, de naiſſance. Siberus dans ſon livre *de Illuſtr. Alemannis*, l'appelle *Alleman*, & ſoutient qu'il eſt de Magdebourg & de la famille des Aleman. Lorſque dans ſa jeuneſſe il étudioit à Paris, & que chacun de ſes bons amis ſouhaits pour un Evêché, il ſouhaitta celui de Paſſau, & promit pour cela d'y fonder un monaſtére. Avec le tems il obtint l'un, & il fit l'autre. Il fut au commencement Recteur à Paderborn, mais peu de tems après il devint Chapelain d'Agnés, mere de l'Empereur Henri IV. laquelle obtint pour lui un Canonicat, & enfin un Prieuré à Cologne. En 1064 il fit un voyage à la Terre-Sainte, & dans ſon abſence il fut fait Evêque de Paſſau, & quoi qu'il n'en fût redevable qu'à la bonté de l'Empereur, il ne laiſſa pas de prendre contre lui le parti de Grégoire VII, dans le tems qu'il y eut en Allemagne quelque démêlé au ſujet du mariage des Prêtres. Il y eut d'abord un grand tumulte à Paſſau, & lorſqu'il publia la Bulle du Pape contre les Prêtres mariez, il eut bien de la peine à ſe ſauver de l'Egliſe. Cependant dans la ſuite il dépoſa les Prêtres mariez l'un après l'autre: mais Henri étant venu lui-même en 1075 à Paſſau, il les rétablit, & fit mettre Altman au ban de l'Empire. Après qu'on eut élu en 1077 Rodolphe Duc de Soubbe pour l'oppoſer à Henri IV. qui par là ſe trouva dans de grandes extremitez, on chaſſa de nouveau les Prêtres mariez que Henri IV. venoit de rétablir, & on purifia les Egliſes en les balayant & en y répandant de l'eau bénite. Mais quelque tems après les Impériaux eurent le deſſus à Paſſau, de ſorte que les Prêtres non mariez furent plus maltraitez que les mariez ne l'avoient été auparavant. Dans cette circonſtance dangereuſe, Altman ſe réfugia vers l'Evêque d'Halberſtad, & de là auprès du Pape. En 1078, on choiſit un autre Evêque à ſa place, & l'Empereur l'exclut pour jamais de toutes les charges Eccléſiaſtiques. Cela n'empêcha pas le Pape de confirmer en 1080, Altman pour Evêque de Paſſau: mais Rodolphe compétiteur de l'Empereur, étant venu à mourir dans cette même année, Altman perdit toute eſpérance de recouvrer ſon Evêché. Grégoire VII. étant mort bientôt après, Altman paſſa le reſte de ſes jours en Autriche dans la ville de Mautern ſur le Danube, où il mourut en 1092. & fut enterré à Gottwig dans le Monaſtére de l'Ordre de S. Benoît qu'il avoit fait bâtir entre Krembs & Stein pour accomplir ſon vœu. On exalte extrémement ſa liberalité envers les pauvres, & l'on dit qu'il en nourriſſoit 2000 tous les jours. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baronius, *ad ann.* 1081. 1089. 1090. 1091. *&c.*

* ALMANTSTEIN, bourg de Baviére avec un château ſur la riviére de Schambach dans le Bailliage de Munik, environ à trois milles d'Ingolſtad. Il a ci-devant appartenu aux Comtes d'Abenſperg, & l'on dit qu'il tire ſon nom du Comte Altman II. & de ſa femme qui s'appelloit Stein, qui y ont tous les deux eu leur demeure. Il eſt depuis venu avec le Comté au Duc de Baviére. * *Electorat de Baviére*, en Allemand, *p.* 130. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTMUL ou ALTMUHL, *Alemannus*, *Almonas*, riviére d'Allemagne, prend ſa ſource dans le Marquiſat d'Onſpach en Franconie, arroſe la ville de Papenheim & celle d'Aichſtat, traverſe une petite partie de la Baviére, & ſe décharge dans le Danube au bourg de Kelheim, entre Ingolſtad & Ratisbonne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ALTMUL-MUNSTER, Commanderie de l'Ordre de Malthe en Baviére ſur l'Altmul, ſous la juriſdiction de Riedenbourg. Elle a ci-devant appartenu aux Templiers, qui la cédérent aux deux fréres Henri & Othon Comtes de Riedenburg: mais après l'extirpation des Templiers, Louis Duc de Baviére la donna à l'Ordre de Malthe. * *Electorat de Baviere*, en Allemand, *p.* 131. Aventin, *l.* 7. *p.* 621. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTOBOSCO, bourg ou ville de la Natolie en Aſie, ſitué entre la ville de Smirne & celle d'Ephéſe. Quelques Géographes

Digitized by Google

phes disent que c'est l'ancienne ville Episcopale de Colophon, que d'autres croyent être entiérement ruinée. *Voyez* COLOPHON. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTOBOSCO (le Lac d') *Sentusia Palus*, Lac de la Natolie en Asie. Il est près de l'embouchure du Chiais dans l'Archipel, & près du bourg d'Altobosco, qui lui donne maintenant le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALT-OFFEN, *Buda Vetus* ou *Sicambria*, étoit autrefois une grande ville bâtie par les Sicambres, que l'Empereur Valentinien avoit établis dans la Basse Hongrie. Attila la ruina, & il ne reste plus parmi ses ruines qu'un petit village situé sur le Danube, un peu au-dessus de la ville de Bude. Baudrand conjecture qu'Alt Offen pourroit être *Herculia*, ancienne ville de la Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTOGRADI (Lelio) savant Jurisconsulte, natif de Lucques, & d'une famille originaire de Saint-Miniato en Toscane, étudia à Pavie & à Bologne, & s'appliqua particuliérement à la Jurisprudence, dans laquelle il réussit si bien, qu'on le voulut attirer à Rome, à Modéne & à Pavie; mais il s'arrêta dans sa patrie, où il mourut dans le XVII siécle. Il a laissé divers Ouvrages, & entre autres, deux volumes de Consultations. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

ALTOMARUS (Blaise) Docteur Napolitain, Avocat dans les souverains Tribunaux de Naples, a fait des Observations sur les Conseils de Rovito, imprimez à Naples *in folio*, 1672. & sur les Décitions du même Rovito, *Neapoli* 1666. *folio; De Nullitatibus Sententiarum, Decretorum, Laudorum & Arbitramentorum, folio; Supplementum ad Decisiones Joan. Baptist. Thoro.* * Denys Simon, *Bibliothe. des Aut. de Droit, &c. édit. de Paris en* 1702.

ALTOMINSTER, célébre Abbaye d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, au nord-ouest de Munich, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

ALTOMONTE, *Altomontium*, *Balbia* ou *Babia*, bourg du Royaume de Naples, situé sur une colline, au pié de l'Apennin, près de la riviére de Grondo, dans la Calabre Citérieure. Altomonte est à quatre lieues de la petite ville de saint Marco, du côté du Nord. On y amasse beaucoup de manne, & on y trouve aussi du crystal. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTON ou ALTUNKHAN, Roi de Cathai, qui faisoit sa résidence à Nanquin, ville de la Chine. Oktai Caan, fils de Genghiskhan, lui fit la guerre, défit son Armée, prit ses principales villes, & le réduisit à un si grand désespoir, qu'il se brûla lui-même avec tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour éviter la captivité. Cette action d'Althunkhan a été encore imitée depuis par d'autres Rois de la Chine. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALTON, *Altonium*, bourg du Comté de Hanton en Angleterre, est sur les frontiéres du Comté de Surrey, à l'orient de la ville de Winchester. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTON (Guillaume d') ainsi nommé du lieu dont on vient de parler, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & florissoit au plus tard l'an 1267, puisque dans le Manuscrit 976, de la Bibliothéque de saint Victor, qui a été écrit en 1267, & donné à cette Abbaye en 1289, on traite les Apostilles de Guillaume d'Alton sur l'Ecclésiaste & sur la Sagesse. Il est à remarquer que ces Apostilles sur la Sagesse sont les mêmes qu'on a imprimées à Rome entre les Oeuvres de S. Bonaventure. Guillaume d'Alton a fait aussi des Commentaires sur la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, les Juges, Ruth, Isaïe, Jérémie, & les Lamentations, qu'on trouve dans deux gros Manuscrits de la Bibliothéque de M. de Seignelay. Le P. Nicolas le Févre, dans son Prédicateur Chartrain, a prétendu que Guillaume étoit son compatriote, & né à Aulton, dans le Diocése de Chartres; mais il s'est trompé. D'autres qui l'ont reconnu Anglois, ont cru qu'il n'avoit fleuri qu'au XIV siécle. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ALTONA. *Voyez* ALTENA.

ALTONNOR. *Voyez* YATTONOR.

ALTORE. *Voyez* ÁLTAR.

ALTORF, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, *Altorfia*, avec chateau & Université, qui est située près de la petite riviére de Chawartzac, dépend de la ville Impériale de Nuremberg. Cette ville appartenoit auparavant au Haut Palatinat, & fut vainement assiégée en 1449 par ceux de Nuremberg, qui la prirent en 1504; & elle leur est demeurée par un accord passé en 1521, avec le Comte Palatin. Les Magistrats de cette derniere ville fondérent en 1579, l'Université d'Altorf, dont ils obtinrent les priviléges de l'Empereur Rodolphe II. l'an 1581. Ils tâchérent d'y attirer de savans Professeurs, comme ils en avoient eu à Nuremberg, & entre autres, Mélanchthon, Jean Funccius, &c. En 1588, ils y firent venir Hugues Doneau Jurisconsulte, depuis Obertus Giphanius, Philippe Scherbius, & d'autres Professeurs célébres par leur érudition. Cette Université a reçu son dernier & parfait établissement en 1622, par l'Empereur Ferdinand II. avec tous les priviléges, hormis celui d'avoir des Professeurs en Théologie: mais en 1697, l'Empereur Léopold a accordé à la ville de Nuremberg la liberté d'y en établir. * Bertius, *de Reb. Germ. &c. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALTORF, bourg de Souabe, à un mille du Cloitre de Wyngarten & à une lieue de la ville Impériale de Ravensbourg. Il appartient à la Maison d'Autriche & à la Régence de la Souabe. C'est là où se tient la Justice de Souabe. Il a eu ci-devant ses propres Comtes, d'où les Guelphes, les Comtes de Hohenzollern, & beaucoup d'autres Maisons ont tiré leur origine. Ainsi il ne faut pas le confondre avec un autre Altorf qui est près de Tubingue, & qui en 1291 fut vendu par les Seigneurs d'Owen au Cloitre de Behenhausen. Celui qui le premier a porté le nom de Comte d'Altorf a été WARIN, qui vivoit vers l'an 720, & dont les monumens du Cloitre de Steingaden & les Historiens modernes, font venir l'origine de Scythie sous l'Empereur Valentinien. Ces mêmes monumens le disent fils d'EVERHARD, Duc d'Alemannie & d'Alsace, fils de Mérovée ou de Pharamond. Ce Warin eut pour frére RUTTARD, second Comte d'Altorf, qui eut plusieurs enfans de sa femme *Irmingsse*, & fut un persécuteur de S. Othmar, & pour femme une fille de Gunzon Duc d'Alemannie, de laquelle il eut WARIN, ISENBARD & ETHICON. Isenbard Comte d'Altorf a perpétué la race. Il épousa *Ermentrude*, sœur de S. Hildegard, & de la femme de Charlemagne. On raconte de cette Ermentrude qu'elle mit au monde douze fils d'une seule couche, & qu'elle vouloit en faire noyer onze: mais que son mari les prit à la femme qui étoit chargée de cette commission, & les fit élever. On prétend que de ces douze fils sont venues douze races. Le premier fut RODOLPHE, Evêque de Wurtsbourg. Le second fut CUNON, l'un des Ancêtres de l'Empereur Conrad I. Le troisiéme fut THASSILLON, souche des Comtes de Zollern. Le quatriéme fut EGINON, souche des Comtes d'Heiligenberg. Le cinquiéme WERNER, souche des Comtes de Dokkenburg & de Hraksberg. Le sixiéme GERELHARD, souche des Comtes Palatins de Tréves, des Ducs d'Alemannie, & des Comtes de Franconie. Le septiéme EVERHARD, souche des Comtes d'Ebersteln. Le huitiéme ARNOUD, souche des Comtes d'Oetingen. Le neuviéme BERTHOLDE, souche des Comtes de Wolpe. Le dixiéme ADELBERT, souche des Comtes de Calw. Le onziéme HENRI, souche des Comtes de Catzenellebogen. Le douziéme enfin GUELPHE, souche des Comtes d'Altorf. Ce dernier succéda à son pére en 820, & mourut en 870. De son nom, ses Descendans furent appellez Guelphes. L'Empereur Louis le Débonnaire, choisit sa fille *Judith* pour en faire sa seconde femme. ETHICON fils de Guelphe devint si puissant, & obtint de si grandes prérogatives que ses terres ne dépendoient comme fiefs ni de l'Empereur, ni d'aucun Roi. De sa femme Judith Princesse du sang royal il eut 1. WITGARDE, qui au rapport de quelques-uns, fut mariée à l'Empereur Louis II; 2. BARBON ou BARDON qui en 880 perdit la vie dans une bataille contre les Normands; 3. HENRI, à qui l'Empereur Louis II. son beau-frére, promit, selon le témoignage de quelques Ecrivains, de donner la quantité de terres dont il pourroit faire le tour en un jour & une nuit avec un chariot d'or. Sur cette promesse Henri monta sur un chariot ordinaire, & prit sur son giron un petit chariot d'or qu'il avoit fait faire, & fit avec des relais disposez pour cela, & dans le tems marqué, le tour d'une partie de la Baviére. L'Empereur lui en donna l'investiture, & l'honora outre cela du titre de Duc. C'est pourquoi depuis ce tems-là, on l'appella Henri *au chariot d'or*, Duc de la basse Baviére, Comte d'Altorf, Ravensbourg & Wyngarten. Mais son pére Ethicon en fut si mécontent, puis que son fils en acceptant ce fief, s'étoit mis dans la dépendance de l'Empire, qu'il ne voulut plus le voir, & s'enferma dans le monastére d'Amergow. Au rapport de Bunting, la perte de son indépendance lui fit tourner l'esprit, & l'obligea à se retirer sur une montagne pour y fixer sa demeure. Le Duc Henri eut d'*Orina* sa femme, née Comtesse de Flandre, GUELPHE II. & HENRI II. Guelphe hérita de la Baviére, & épousa *Ludgarde* fille d'Arnoud Roi de Hongrie, de laquelle il eut LUDGARDE, BERTHOLDE & ARNOUD. Ludgarde épousa Arnolfe, qui en eut le Roi Louis III, & Ludgarde femme d'Othon Duc de Saxe, & mére du Roi Henri l'*Oyseleur*. Bertholde n'eut point d'enfans de *Gerberge* fille de Giselbert de Lorraine: mais son frére Arnoud eut de *Sigburge* fille de Rodolphe Duc de Souabe, quatre fils, & une fille appellée JUDITH qui fut mariée avec le Duc Henri frére de l'Empereur Othon I. Arnolfe le plus jeune fils mourut sans laisser d'heritiers: mais les trois autres se revoltérent contre l'Empereur, qui en 937 leur ôta la Baviére, qu'il donna à leur oncle Bertholde: mais après sa mort qui arriva en 948, il la donna au Duc Henri son frére, & ainsi la Baviére entra dans la Maison de Saxe. Henri *au chariot d'or*, eut de *Beata* Comtesse d'Hohenwart, CONRAD Evêque de Constance; ETHICON II. Evêque d'Augsbourg; & RODOLPHE Comte d'Altorf & de Ravensbourg. Ce dernier épousa *Ida* fille de Chunon Comte d'Oetingen & fut pére de HENRI qui étant à la chasse en Italie, fut tué par une pierre qui tomba de la montagne; & de GUELPHE III. qui eut guerre avec les Evêques d'Augsbourg & de Frisingue, & qui de sa femme IRMISSE fille de la famille de Salique, de la maison de Glisberg dans la Franconie orientale eut CHUNISSE & GUELPHE IV. L'Empereur Henri II. fit ce dernier, en 1047, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone: mais il mourut sans enfans, aussi bien que les derniers Comtes d'Altorf & de Wyngarten. Sa sœur CHUNISSE ou CUNEGONDE qui avoit épousé le riche Marquis Azon d'Este, en Italie, entra dans la possession de toutes ces Seigneuries, au nom de GUELPHE son fils aîné, qui en 1071 fut fait Duc de Baviére par l'Empereur Henri IV. Son fils GUELPHE VI. Duc de Baviére, de Carinthie & de Spolette, Prince de Sardaigne, Marquis d'Este, de Toscane & de Vérone, fut grand-pére du Duc Henri surnommé *le Lion*, par lequel la race des Ducs de Brunswik-Lunebourg a été perpétuée. * Lamb. Schafnabrugenfis, *a.* 1071. Abbas Urfperg Hermannus Contractus. Nauclere. Aventin, *Annal. Boiorum*, *l.* 6. Bunting. *Chron. de Brunsw.* en Allemand, *partie* 1. Spangenberg. *Magdeb. Chron.* Pigna von Ulrfperg *des Hauses Este.* Lazius, *de migrat. Gent. l.* 7. *&* 8. Megiferi *Annal. Carinth. l.* 5. *c.* 52. Lucæ *Grafen-Saal.* Crufii *Annal. l.* 3. *partie* 3. *c.* 10. Merian, *Topogr. Suev. voce Ravensburg*, *p.* 157. Pregifer, *Teutscher Regier- und Ehrenspieg. c.* 6. *p.* 60. *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyez* ESTE.

ALTORF, *Altdorfium*, ville capitale du Canton d'Uri en Suisse, sur la riviére de Russ ou Rusle, au pié des Alpes, est environnée de jardins & de maisons de campagne. Celles de la ville sont peintes, & ces peintures représentent les victoires que ceux d'Altorf ont remportées; ce qui rend leur ville très agréable.

Digitized by Google

ble. Elle n'a point de murailles, mais on n'y craint point les ennemis: car pour y arriver, il faut neceſſairement paſſer de fâcheux défilez ſur des montagnes, où vint perſonnes arrêteroient des Armées entieres. Le Canton d'Uri eſt tout Catholique, & les Egliſes d'Altorf ſont aſſez propres. * Plantin, *Deſcript. de la Suiſſe.*

ALTOVELO. *Voyez* ALTAVELA.

* ALT-RANSTAD, village entre Leipſik & Lutzen. Ce fut là que le Roi de Suéde Charles XII. prit en 1706 ſon quartier, fit la paix avec la Pologne, obligea le Roi Auguſte d'abdiquer, & fit reconnoître Staniſlas, Comte de Lezinski, pour Roi de Pologne. L'année d'après le 22 Août, il s'y fit un Traité d'alliance qui porte le nom de Traité d'Alt-Ranſtad entre le Roi de Suéde & l'Empereur touchant la liberté de la Religion Proteſtante en Siléſie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſtoire Eccléſ. de la Siléſie, partie 2.*

ALTRINGER. *Voyez* ALDRINGER.

ALTRINGHAM, *Altringanum*, bourg ou petite ville d'Angleterre, ſituée dans le Comté de Cheſter, aux confins de celui de Lancaſtre, ſur la riviére de Ringay. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTRIP, *Alta-Ripa*, village d'Allemagne dans le Diocéſe de Spire ſur le Rhin, un peu au deſſus de Manheim. Altrip étoit autrefois plus conſidérable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALT-SAX ou SAX, *Altſaxium*, petite ville de Suiſſe dans le Rhintal, à deux ou trois lieues de la ville d'Appenzel. Elle eſt capitale d'une Baronnie qui appartient au Canton de Zurich. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTSHEIM-AM-ALT-RHEIN, *ou ſur le vieux Rhin*, bourg d'Allemagne ſitué dans le Palatinat du Rhin, ſur ce fleuve, entre la ville de Wormes & celle d'Oppenheim. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALTSHEIM. *Voyez* ALTZEY.

ALTSOL, *Altſolium*, petite ville du Comté de Biſtricz dans la Haute Hongrie. Elle eſt ſur la riviére de Gran, environ à quatre lieues de la ville de Newſol ou Biſtricz. Cette ville eſt entourée de paliſſades, eſt défendue par un vieux château, & n'a que de chétifs bâtimens. Ses mines ne ſont plus en eſtime, quoiqu'elles renferment encore de l'or, de l'argent, du cuivre, & du vif-argent. Les Habitans ſont Allemans, Vandales & Hongrois. Le voiſinage du mont Crapack fait que l'air n'y eſt pas propre pour y cultiver des vignes. Altſol eſt remarquable par une fontaine dont l'eau eſt rougeâtre, & acide, mais d'un goût fort agréable. En 1695. Redey, Général des Heiduques attira à ſon parti, Altſol, & les autres villes des montagnes. En 1645. le Prince de Tranſſylvanie s'en rendit maître. Elle eut le même ſort en 1678 & 1682. En 1703. elle ſe rendit aux Rebelles ſans faire la moindre reſiſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Maty, *Dict. Geogr.*

ALTSTAD ou ALTSTETTEN. *Voyez* ALSTETTEN.

ALTUNKHAN. *Voyez* ALTON.

ALTZA. *Voyez* ACHA.

ALTZEY & ALTZHEIM, *Alzeia*, petite ville ancienne d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin. *Voyez* ALZEY.

ALTZEYERGOW. *Voyez* ALSERGOW.

A L U. A L V.

* ALVA ou HALVA, ALUA ou HALUA, un des Princes ou Ducs Edomites de la race d'Eſaü. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 40.

ALVA, dit PETRUS DE ALVA & ASTORGA, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, prit l'habit de cet Ordre dans le Pérou. Etant venu en Eſpagne, il voyagea dans divers endroits de l'Europe, pour y exécuter un deſſein qu'il avoit de faire un Recueil de tout ce qui pouvoit établir les priviléges de ſon Ordre, augmenter la gloire de ſon Fondateur, & ſervir aux Eloges de la Sainte-Vierge, & ſur-tout de ſa conception Immaculée. Il publia ſur ces matiéres un nombre prodigieux de volumes *in folio*, que l'on fait monter juſqu'à quarante. Il fut obligé de quitter l'Eſpagne, & mourut dans les Païs-Bas, en 1667. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan.*

ALVA DE TORMES, ville d'Eſpagne. *Voyez* ALBE.

ALVAHAT, Province de la Haute Egypte, qui eſt toute entiére dans le premier climat, comprend la ville d'Aſuan, qui eſt apparemment l'ancienne ville de Syéne, ſituée ſous le tropique, & celles d'Ancuah & de Redini. Cette Province étoit autrefois fort peuplée; mais aujourd'hui on n'y voit que des ruines d'anciens édifices, qui paroiſſent avoir été fort magnifiques. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALUAND ou ALUEND, montagne de Perſe fort élevée. Saadi, Poëte Perſien, dit que le plus haut Minaret des Moſquées de toute la Perſe paroît fort bas auprès du mont Aluand. Il y avoit autrefois ſur cette montagne pluſieurs Pyrées ou Temples des Ghébres, qui ſont adorateurs du feu. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALUAND ou ALUEND Mirza, fils de *Joſeph* Beg, & petit-fils d'*Uzun-Caſſen*, fut le douziéme Sultan des Turcomans de la famille du Mouton-Blanc. Ce Sultan s'engagea mal à propos dans la guerre qu'il fit à Schah Iſmaël Soſi, Roi de Perſe, l'an de l'Hégire 907, & de Jéſus-Chriſt 1501; mais il eut tout le loiſir de ſe repentir de ſa témérité: car il fut défait par Schah Iſmaël, & enſuite dépoſſédé de ſes Etats par ſon propre frére nommé *Mohammed Mirza*. Il eſt vrai que celui ci ne jouit pas longtems de ſon uſurpation; car il fut tué par Morad, fils de Jacob ſon parent: & Aluend dépoüillé mourut l'an de l'Hégire 910, & de Jéſus-Chriſt 1504. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALUANI, pére de Zohak, Roi de Perſe, de la premiére Dynaſtie. ALUANI eſt auſſi le ſurnom de Scherſeddin Abdallah Ben Mohammed, Auteur d'un Commentaire ſur les Arbains, c'eſt à dire, ſur les quarante traditions choiſies. Il mourut l'an de l'Hégire 749, de Jéſus-Chriſt 1348. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALVARADO, riviére de Mexique. *Voyez* PAPALOAPAM.

ALUARDI, Auteur d'un Poëme Oneïro-critique, c'eſt à dire, *qui traite de l'explication des ſonges*, intitulé, *Mocaddemat Al Verdiat.* Il eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1033. Il y a eu auſſi EBN ALUARDI, c'eſt à dire, *le fils d'Aluardi*, qui eſt Auteur d'une Géographie univerſelle, intitulée, *Kberridat al agiaib*, qui eſt ſouvent citée par les Auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALVAREZ DE CORDOUE, Prêtre de cette ville en Eſpagne, où il étoit né, a fleuri dans le IX ſiécle. Il étoit ami intime de ſaint Euloge, Prêtre de Cordoue, qu'Abderame, Roi des Maures fit mourir, un Samedi onziéme jour du mois de Mars de l'année 859. Alvarez compoſa l'Hiſtoire de ce Martyr, que le ſavant Ambroiſe Moralès a publiée, & que nous avons dans le quatriéme tome du Recueil des Auteurs de l'Hiſtoire d'Eſpagne, ſous le titre, d'*Hiſpania illuſtrata*, & dans les Actes de Bollandus. On lui attribue encore d'autres Ouvrages. * Ambroiſe Moralès, *in Vit. D. Eulogii Cordub.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat. &c.*

ALVAREZ CAPRAL ou CABRAL (Pierre), Portugais, Général de la flotte qu'Emmanuel, Roi de Portugal, envoya dans les Indes Occidentales. Deux ans après les navigations de Chriſtophle Colomb & d'Américic Veſpuce, il entreprit le ſecond voyage des Indes, avec une flotte compoſée de treize vaiſſeaux. Il partit du port de Lisbonne le huitiéme du mois de Mars de l'an 1500, & après avoir été longtems agité par une dangereuſe tempête, qui le jetta ſur les côtes du Breſil, il découvrit par hazard ce païs, où il fit élever une colomne de marbre, avec les armes du Portugal le 23 de Mai. Depuis il arriva le 13 Septembre à Calicut, dans la presqu'iſle de l'Inde, en deçà du Gange, & il eut guerre avec le Roi de Malabar. Nous avons tous le nom d'Alvarez Capral une Rélation de ce Voyage, que Jean Ramuſio a traduite en Italien. * Jérôme Oſorio, *l.* 2. *de Reb. Emmanuel* Maffée, *Hiſt. Ind. l.* 2. Jean de Barros, &c. *Voyez* auſſi CABRAL qui eſt le même que CAPRAL.

ALVAREZ (François), Prêtre Portugais, fut Aumônier d'Emmanuel, Roi de Portugal, & Ambaſſadeur de ce Prince auprés de David Empereur d'Ethiopie ou des Abyſſins. Il manja les affaires de ſon Roi & celles de l'Egliſe avec tant d'habileté, que l'Empereur David fit alliance avec Jean III. qui avoit ſuccédé à Emmanuel, & envoya des Ambaſſadeurs au Pape Clément VII, pour prêter obédience au ſaint Siége. Il publia en Portugais une Relation d'Ethiopie, intitulée, *Verdadeira informaçon de Preſte Jogno das Indias, emque ſe contano todos los ſitios das terras, e dos tratos, e commercio dellas*, &c. Cet Ouvrage fut traduit en Latin & en François; & l'Auteur, au ſentiment de Bodin, eſt celui qui avoit écrit avec le plus de fidélité, des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut en 1540, un an après qu'on eut publié à Lisbonne ſa Relation d'Ethiopie. * Bodin, *Methodus ad facilem Hiſtor. cognitionem.*

ALVAREZ (Balthazar), Jéſuite Eſpagnol, natif de Cervéra, dans le Diocéſe de Calahorre, a été célébre par ſa piété. Il naquit en 1533, d'une famille noble & conſidérable; & en 1555, il prit l'habit de Religieux parmi les Jéſuites, où après avoir exercé quelques charges, il mourut en 1580. Il a écrit quelques Traitez de piété, & entre autres, un contre *les Illuminez*, qui s'élevoient en Eſpagne, ſous le titre de *Tractatus de modo & ratione loquendi de rebus ſpiritualibus.* * Louis du Pont, *in ejus Vita.* Ribadeneira & Alegambe, *Bibliotb. Scriptr. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

ALVAREZ (Emanuel), Jéſuite, natif de l'Iſle de Madére qui eſt ſous la domination du Roi de Portugal, entra dans la Compagnie de Jéſus, en 1546. Il étoit alors âgé de 20 ans, & depuis il exerça divers emplois dans la Société. C'étoit un ſavant Grammairien, à qui Scioppius & d'autres ont donné de grands éloges. Il fut Recteur à Coimbre, à Lisbonne & à Evora: où il mourut le 30 Décembre de l'an 1582. Il a compoſé une Grammaire fort eſtimée des Savans, & qui a été imprimée en France & en Suiſſe. C'eſt encore celle dont ſe ſervent les Jéſuites de Portugal dans leurs Colléges. * Ribadeneira & Alegambe, *Bibliotb. Scriptr. Societ. Jeſu. Memoires de Portugal.*

ALVAREZ DE RIBERA (François), Juriſconſulte Eſpagnol, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, étudia le Droit à Salamanque; & ne s'étant point vû du marier de la maniére que ſon pére le ſouhaitoit, il fit un voyage en Italie, prit le parti des armes, & eut de l'emploi à Orbitello. De là étant retourné en Eſpagne, ſon eſprit fut goûté à la Cour, & on le renvoya en Italie, où on le fit Préſident de la Chambre des Comptes à Naples. Il eut enſuite des emplois plus conſidérables, mais ſubſiſtant de vivre en repos, il quitta l'une & l'autre Charge, & prit même l'Ordre de Prêtriſe. Il fut pourvû d'un Canonicat à Salamanque, & d'une Abbaye en Sicile; & après avoir refuſé un Evêché, il mourut à Valladolid à la ſuite de la Cour, le 18 d'Octobre de l'an 1625. On dit que Sixte V. voulut lui donner le chapeau de Cardinal, pour le mettre dans ſes intérêts. Il avoit écrit un Traité ſur la ſucceſſion au Royaume de Portugal, &c. * Eugenio Caraccioli, *Neap. ſacr.* Nicolas Tonius, *partie* 1. *de Orig. Tribun. Neap. l.* 4. *c.* 7. 2e *partie.* Jules Capucio, *Il Foraſt. Gen.* 7. Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* &c.

ALVAREZ (Diego), Jéſuite, natif de Grenade en Eſpagne, a profeſſé la Théologie morale au commencement du XVII ſiécle, & eſt mort à Séville, où il étoit Recteur, en 1617. Il publia

Digitized by Google

blia ſous le nom de Melchior Zambrano, *Deciſio caſuum occurrentium in articulo mortis, &c.* * Alegambe, *Bibliotb. Scriet. Jeſu.*

ALVAREZ (Jean) Evêque de Solſone en Catalogne, étoit Eſpagnol, & natif de Toralba, qui eſt un village dans l'Aragon. Il prit l'habit de Religieux de Cîteaux, après avoir étudié à Alcala de Henarés, & s'acquit une ſi grande eſtime dans ſon Ordre, qu'il y fut pourvu d'une Abbaye, & quelque tems après nommé à l'Evêché de Boſa en Sardaigne. Comme il en alloit prendre poſſeſſion, on l'arrêta en Eſpagne, pour lui donner celui de Solſone où il mourut vers l'an 1621. Il traduiſit en Eſpagnol divers Ouvrages de ſaint Bernard, & compoſa en cette même langue la Vie de ce Saint, & l'Hiſtoire de la fondation de quelques monaſtéres de ſon Ordre. * Charles de Viſch, *Biol. Ciſter. pag* 174. Vincenzo Blaſco de Lanuza, *Hiſt. Aragon. tome* 2. *l.* 5. *c.* 43. Nicolas Antonio, *tome* 1. *Bibliotb. Hiſpan. p.* 479. *&c.*

ALVAREZ (Balthazar) Jéſuite né à Chavez en Portugal, profeſſa la Théologie à Evora, & mourut à Coïmbre le 12 Février 1630. Nous avons de lui, *Index expurgatorius librorum ab exorto Lutbero.* * Ribadeneira & Alegambe, *Bibliotb. Scriet. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. Memoires de Portugal.*

ALVAREZ (Diégo) qui fut Religieux de l'Ordre de S. Dominique, puis Archevêque de Trani dans le Royaume de Naples, étoit Eſpagnol, & natif de Rio Seco, dans la Caſtille Vieille. Il profeſſa la Théologie en Eſpagne, puis à Rome durant trente ans; & enfin il fut élevé ſur le ſiege de l'Egliſe Métropolitaine de Trani en 1606, & mourut extrêmement âgé en 1635. Il fut choiſi avec le Pére Lémos pour ſoutenir la cauſe des Dominicains contre les Jéſuites, dans les Congrégations tenues à Rome au commencement du XVII ſiecle, ſous Clément VIII. & Paul V. ſur les matiéres de la Grace. Il a écrit des Commentaires ſur Iſaïe, *De auxiliis divinæ gratiæ; Reſponſiones ad objectiones adverſus concordiam liberi arbitrii cum divina præſcientia; De origine Pelagianæ hæreſis, &c.* * Alfonſe Fernandus, *de Script. Ord. Dominicam.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſpan. &c.* Echard, *tome* 2.

ALVAREZ (Gabriel) Jéſuite, natif d'Oropéza en Eſpagne, étoit entré dans la Société en 1582. Il a écrit ſur Iſaïe, &c. & mourut en 1645, âgé de 81 ans. * Alegambe, *Bibliotb. Script. Societ. Jeſu.*

ALVAREZ (Antoine) Docteur & Profeſſeur en Médecine dans les Univerſitez d'Alcala & de Valladolid, s'attacha à la perſonne de Dom Pedro Giron Duc d'Oſſone, qui ayant été nommé Vicerοi de Naples, ſe fit accompagner par Alvarez. Ce fut dans ce Royaume qu'il fit imprimer en 1585, *Epiſtolarum & Conſiliorum medicinalium, pars prima.* * *Memoires de Portugal.*

ALVAREZ (Jean) Prêtre & Chevalier de l'Ordre d'Avis, fut Sécretaire de l'Infant Dom Fernand fils de Dom Jean I. Roi de Portugal, qu'il accompagna dans ſon voyage en Afrique. D. Fernand ayant été donné en ôtage aux Mores, trouva dans Alvarez un fidéle ſerviteur, qui eut enfin le déplaiſir de le voir mourir dans une terre étrangére. L'Infant D. Pédro racheta Alvarez en 1448, & le Roi Alfonſe V. lui donna une Abbaye: il venoit de négocier le rachat des autres Domeſtiques de D. Fernand, & il eut ſoin enſuite de conſerver la mémoire de ce Prince, dont la Vie ne fut imprimée que longtems après, en 1527, à Lisbonne. * *Memoires de Portugal.*

ALVAREZ (Louis) Jéſuite, exerça pluſieurs emplois dans la Société, & fut célébre en Portugal où il étoit né, par ſes prédications, qui ont été imprimées à Evora en trois volumes. On a de lui quelques autres Ouvrages de Spiritualité, & il mourut extrêmement vieux à Lisbonne le 13 Janvier 1709. * *Memoires de Portugal.*

ALVAREZ (Thomas) Portugais né à Leyra, fut premier Thréſorier de la Chapelle Royale, & s'appliqua à l'intelligence des Rubriques du Miſſel & du Bréviaire Romain, ſur leſquelles il publia ſes Obſervations en 1615 & en 1629, à Lisbonne. * *Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ Garcia. *Voyez* PAUL DE BURGOS.

ALVAREZ GOMEZ DE CASTRO. *Cherchez* GOMEZ DE CASTRO.

ALVAREZ GOMEZ CIUDAD-REAL. *Cherchez* GOMEZ CIUDAD REAL.

ALVAREZ GUERRERO (Alfonſe). *Cherchez* GUERRERO.

ALVAREZ DE LUNA. *Cherchez* de LUNA.

ALVAREZ DE PAZ. *Cherchez* PAZ ALVAREZ (Diégo ou Jaques de).

ALVAREZ PELAGE. *Cherchez* PELAGE ALVAREZ.

ALVAROT (Jaques) de Padoue, célébre Juriſconſulte, a fleuri dans le XV ſiécle. On aſſure que la famille des Alvarots eſt originaire de Hongrie, & la même que celle de Spéroni. L'une & l'autre a été féconde en grands hommes, & en particulier celle d'Alvarot a produit pluſieurs fameux Juriſconſultes, comme les deux frérés AYCARDIN Alvarot, qui a écrit un livre qui a pour titre *Conſilia*, & qui mourut en 1389: & Alvarot qui mourut en 1399, & qui laiſſa deux fils. PIERRE Alvarot qui enſeigna avec beaucoup de louange à Padoue & à Bologne pendant l'eſpace de 30 années. Celui dont nous parlons étoit très ſavant dans la Juriſprudence Civile & Canonique, & avoit étudié ſous Barthelemi Salfeéti, & ſous François Zabarella, qui fut depuis Cardinal. On le fit premierement Docteur à Florence, peu de tems après, Lieutenant Criminel ou Grand Prévôt à Sienne, & enſuite Profeſſeur à Padoue. Il a écrit divers Traitez, entre autres, *Commentaria in libros ſeudorum.* Il mourut le 27 Juin de l'an 1452 âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Antoine. Il laiſſa deux fils, ſavoir COMITE & FRANÇOIS, deux Juriſconſultes dont le premier fut le pére du jeune JAQUES Alvarez. Celui ci ne fut pas moins célébre, & enſeigna pendant quelque tems à Padoue: mais il quitta enſuite ſa patrie, à cauſe des troubles de la guerre, vint à Florence, de là à Ferrare: & enfin à Modene, où pendant 37 ans il fut dans la Regence. Il mourut enfin avec la qualité de Sécretaire d'Hercule Duc de Ferrare, en 1546, à l'âge de 74 ans. * Forſter, *l.* 3. *Hiſt. Jur. Civil. c.* 34. *n.* 8. Jean Cavaccia, *in Aula Zaberel. Bibliotb. Hiſtor. des Aut. de Droit*, par Denys Simon. Scardeon, *de Clar. Patav. l.* 3. *cbiſſ.* 8. Panciroll, *de Claris Legum Interpr. l.* 2. *c.* 103. *& l.* 3. *c.* 46. Hehreich.

ALVATA, riviére. *Voyez* OLT.

ALUBETRE Arazi. *Cherchez* RASIS.

ALVED, ville de Saxe. *Voyez* ALFED.

ALVEND. *Voyez* ALUAND

* ALVENEW ou ALFENEW, grand village de Suiſſe, aux frontiéres de la Ligue de la Cadée, au bord de la riviére d'Albula. On y a de bons Bains d'eau ſoufrée que l'on dit être fort bons pour pluſieurs maux, particulierement aux femmes. * *Etat & Delices de la Suiſſe, tome* 4. *p.* 83. *&* 84.

* ALVERCHE ou ALBERCHE, riviére de la Caſtille Nouvelle, prend ſa ſource vers la Sierra de Tablada à l'oueſt de l'Eſcurial, coule à peu près du nord au ſud, & entre dans le Tage, à onze lieues au deſſous de Tolède.

ALVERNO, (Il Monte) *Alvernus Mons*, montagne du Territoire de Florence en Italie, eſt un peu au ſeptentrion de Borgo-San Sepolchro, & on ne la connoît que par un célébre monaſtére des Soccolantes, Moines de l'Ordre de ſaint François, qui y eſt bâti. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALVERTON, *Alvertonia*, petite ville ou bourg du Duché d'Yorck en Angleterre. Il eſt ſur la riviére de Wisk, entre la ville d'Yorck & celle de Durham. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALVEWICK ou ALNEWICK. *Cherchez* MARTIN D'ALNEWICK.

ALVIDONA, *Leutarnia*, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, aux confins de la Baſilicate, ſur le Golfe de Roſſano. *Voyez* TORRE DI SAN BASILIO. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALULFE, étoit Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dans l'Abbaye de Saint-Martin de Tournay, où il entra en 1095, & il y vécut près de 48 ans. A la perſuaſion d'Odon alors Abbé de ſaint Martin, & depuis Evêque de Cambray, il fit un recueil de Sentences ou de Penſées, extraites des Oeuvres de ſaint Grégoire *le Grand*, qu'il intitula *Gregorialis*. Le Pére Mabillon en a donné la Préface dans le premier tome de ſes Analectes. Alulfe fit un autre Traité, ſous le titre d'*Opus excerptorum*. Ces Ouvrages ont été publiez à Paris & à Strasbourg en 1516. On les trouve auſſi manuſcrits, à Tournay, avec ces deux vers à la fin.

Hæc de Gregorii qui tranſit opuſcula libris
Gregorii precibus ſit pax quæſita Alulfus.

Cet Alulfe vivoit apparemment dans le XII ſiécle: car cet Odon dont on a parlé eſt l'Abbé de S. Martin qui fut Archevêque de Cambray en 1180. * Herimann, *in Annal. Cornob. S. Martin. Tornac.* Valére André, *Bibliotb. Belgica &c.* M. Du Pin, *Bibliotbéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiecle.*

ALUMBRADOS, Secte d'Hérétiques d'Eſpagne. * *Cherchez* ILLUMINEZ.

ALUMERA. *Voyez* LUNERA.

* ALUNNO (François) de Ferrare, publia en l'an 1543, puis en 1551 à Veniſe un Dictionnaire de la Langue Italienne, ſous le titre de *Richeſſes de la Langue Vulgaire*, compoſé de tous les mots de Bocace, de Pétrarque & de Dante. C'eſt un Ouvrage de grand travail, ſans doute; mais il s'y trouve des fautes dans l'interprétation de certains mots. * Baillet, *Jugement des Savans, n.* 766. *tome* 2. *partie* 3. *de l'édit.* d'Amſterdam, 1725. *p.* 253.

ALVOR, bourg de Portugal. *Voyez* ALBOR.

ALVRED ou ALVRIC. *Voyez* ALFRIC.

ALUS, déſert d'Arabie, où fut fait le dixiéme campement des Iſraëlites. Ils partirent de Dophka ou Dophca, le premier jour du troiſiéme mois, que les Héoreux appellent *Siwan*, & qui eſt le premier jour de la Lune de Mai parmi nous, lequel tomboit un Lundi. Ils en partirent le lendemain pour venir en Raphidim. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 13. *&* 14.

ALUTA. *Voyez* ALAUTA.

A L W. A L Y.

ALWAY. *Voyez* ALAWAY.

ALY ou ALI, petite ville de la Géorgie, eſt à l'eſt de Tiflis ou Téflis, tirant vers le nord, & en eſt éloignée d'environ vint lieues.

ALYAMATA. *Voyez* ALGASEL.

ALYATTES, quatriéme Roi de Lydie de la famille des Mermnades, ſuccéda à Sadiattès ſon pére l'an 3421 du monde, & 614 avant Jeſus-Chriſt. Son régne, qui fut de cinquante-ſept ans, eſt plus remarquable que celui d'aucun de ſes prédéceſſeurs. Sadiattès, bien qu'embarraſſé par les Cimmériens, avoit entrepris de ſe rendre maître de Milet, & Alyattès ſuivant ſes vues continua de faire la guerre aux Miléſiens. Il ne pouvoit, dit Hérodote, former le ſiége de la ville, parce qu'il n'avoit point de Flotte, & il ne vouloit pas non plus miner les murailles de ſes ennemis, parce qu'il les regardoit comme des biens qui devoient lui appartenir bientôt; ainſi il ſe contentoit de mettre le feu aux blez lorſqu'ils étoient mûrs, & par là il eſpéroit contraindre les Miléſiens de ſe ſoumettre à lui. Enfin il arriva que le feu gagna

jusqu'à un bourg nommé Aſſéſe, & que le Temple de Minerve y fut brûlé. La Déeſſe s'en vengea en frappant Alyattès d'une maladie, dont les Médecins ne purent découvrir la cauſe. On eut recours à l'Oracle de Delphes, qui ordonna la réparation du Temple. Thraſybule, qui dominoit alors à Milet, en étant averti, fit porter dans la place publique toutes les munitions de bouche, & il ordonna aux citoyens de dreſſer des tables dans toutes les rues, lorsqu'il ſe préſenteroit un Héraut d'Alyattès pour demander une tréve. Cet ordre produiſit l'effet qu'il s'étoit promis; le Héraut frappé d'étonnement à la vue de l'abondance qui paroiſſoit régner encore dans une ville qu'on croyoit affamée, raconta ce qu'il avoit vu au Roi ſon maître, qui renonçant auſſitôt à l'eſpérance de réduire Milet, fit la paix avec Thraſybule l'an 3426 du monde. Alyattes, dit Hérodote, chaſſa auſſi les Cimmériens de l'Aſie, trait important d'Hiſtoire, dont il parle trop briévement, puiſqu'il ne nous apprend pas ce que devint ce peuple, qui doit avoir été conſidérable. Il ajoûte qu'il eut guerre avec Cyaxarès Roi des Médes, parce qu'il s'obſtina à retenir auprès de lui quelques Scythes, que ce Prince redemandoit pour les punir de mort. Cette guerre dura cinq ans entiers, & la victoire balança toujours entre les deux partis. La ſixiéme année, une grande bataille qui paroiſſoit devoir être déciſive fut interrompue tout à coup par une éclipſe du Soleil. Les Lydiens & les Médes également frappez d'un événement dont ils ne connoiſſoient point la cauſe, ſe retirérent dans leur camp, & ſe rendirent enſuite plus faciles à écouter les propoſitions d'accommodement qui leur furent faites par les Rois de Babylone & de la Cilicie. La principale fut le mariage d'Ariene fille d'Alyattès avec Aſtyage fils de Cyaxare. Nos Aſtronomes ont remarqué que cette éclipſe du Soleil arriva l'an 3438 du monde, le neuviéme de Juillet. Alyattès comptoit alors la dix-huitiéme année de ſon régne. Il mourut l'an 3478 du monde, & 557 avant Jéſus-Chriſt, Créſus ſon fils qui lui ſuccéda, le fit inhumer auprès du Lac Gygée, où l'on voyoit ſon tombeau encore longtems après. Il avoit eu deux femmes, l'une Carienne, & l'autre Ionienne. Créſus étoit né de la premiére: la ſeconde fut mére de Pantaléon, en faveur de qui l'on fit des brigues qui ne réuſſirent pas. * Hérodote, *liv. 1.*

ALYD. *Voyez* ADELIDE, ſœur de Guillaume II. Comte de Hollande & Roi des Romains.

ALYD de Poelgeeſt. *Voyez* ADELIDE.

ALYNE, *Alineus Lacus*, Lac d'Irlande dans le Comté de Létrim en Conacie, environ à deux lieues de la ville de Létrim du côté du nord. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALYNOME. *Voyez* ABDOLONYME.

ALYPE ou ALIPE (Saint) dit *le Cioute* ou *le Styſite*, né dans le VI ſiécle à Adrianople, petite ville de Paphlagonie, fut élevé ſous la diſcipline de Théodore Evêque du lieu, & fut fait Diacre & Econome de ſon Egliſe; mais le deſir de s'avancer dans la perfection, lui fit diſtribuer ſes biens aux pauvres, & embraſſer la vie ſolitaire. Il ſe retira dans une cellule ſur une montagne du territoire de la ville, puis à l'âge de trente ans il monta ſur une colomne, où après s'être garanti pendant quelque tems des injures de l'air par une eſpéce de loge qu'il y fit; il y ſoutint enſuite à découvert toutes les rigueurs des ſaiſons. Les peuples venoient de toutes parts le conſulter ſur les affaires de leur ſalut. Son exemple excita pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe à la pratique des conſeils évangéliques. Il en forma trois Communautez, l'une de Reclus, l'autre de Moines, & la troiſieme de Religieuſes. Il reſta cinquante-trois ans ſur cette colomne, & y mourut, après avoir ſouffert avec une patience admirable une maladie de treize ou quatorze ans. Il vivoit du tems de l'Empereur Héraclius, qui commença à régner en 610. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort. * Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Orient. l.* 4. Baillet, *Vies des Saints au 26 Novembre.*

ALYPIUS, Philoſophe d'Alexandrie, contemporain de Jamblique, & l'un des plus ſubtils Dialecticiens de ſon tems, étoit petit comme un nain; mais ſon eſprit réparoit ce défaut. Il eut beaucoup de Sectateurs, auſquels il ſe contentoit de donner des inſtructions de vive voix, ſans leur rien dicter. Cela fit qu'on le quitta, pour s'attacher à Jamblique, ſous qui on pouvoit profiter en plus de manières par des leçons & par des écrits. Jamblique ayant eu quelques entretiens avec Alypius, fit grand cas de ſon jugement & de ſon génie, & compoſa même ſa Vie, où il loue ſa vertu & la fermeté de ſon ame. Alypius mourut fort âgé dans la ville d'Alexandrie. * Eunapius, *in Vita Jamblic.* Bayle, *Diſt. Critiq.*

ALYPIUS d'Antioche, vivoit ſous l'empire de Julien l'Apoſtat. Il avoit déja commandé dans l'Angleterre, lorsque ce Prince eut la fantaiſie de faire rebâtir le Temple de Jéruſalem, & il lui donna la conduite de ce travail. Alypius hâtoit l'ouvrage avec une grande force, & ſe trouvoit ſecondé par le Gouverneur de la Province. Il faut néanmoins qu'il abandonnât l'entrepriſe; les feux qui ſortoient de deſſous terre rendirent le lieu impratiquable. Huit ans après il ſe trouva enveloppé dans l'horrible perſécution qui fit périr une infinité de perſonnes, & qui fut excitée au commencement contre ceux qui avoient cherché par la Magie quel ſeroit le ſucceſſeur de Valens. Quand ceux qui reçurent la commiſſion d'informer contre les coupables, eurent mis les choſes en train, on ne vit que perſonnes accuſées, & tout auſſi-tôt condamnées & punies. Alypius qui s'étoit réduit à une vie privée, pour y jouïr des agrémens du repos, y fut attaqué par des Délateurs. On l'accuſa d'empoiſonnement, & ſon fils Hiéroclés en fut accuſé auſſi. Alypius fut banni, tous ſes biens furent confiſquez; ſon fils condamné à mort fut ſauvé par un grand bonheur, pendant qu'on le menoit au ſupplice. La nouvelle de cette heureuſe rencontre adoucit l'affliction d'Alypius dans ſon exil. Il y a beaucoup d'apparence que l'Auteur d'un Ouvrage de Géographie, qui plut beaucoup à Julien l'Apoſtat, ne différe point de notre Alypius: mais on ne croit point que cet Ouvrage ſoit la *Deſcription du Vieux Monde*, que Jaques Godefroi a traduite de Grec en Latin. Alypius, ſelon Julien, étoit Poëte. On ne connoit pas bien cet Alypius qui publia un Traité de Muſique intitulé Εἰσαγωγὴ μουσικὴ, *Introduction à la Muſique*, dont parle Caſſiodore. Meurſius eſt le premier, qui l'a publié en Grec. * Ammien Marcellin. Juliani *Epiſt.* 30. Bayle, *Diſt. Crit. Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ALYPIUS, Evêque de Tagaſte ſa patrie, fut un des bons amis de S. Auguſtin. Il fut baptiſé à Milan avec lui en 388. Il fit un voyage dans la Paleſtine cinq ans après, & ſi d'un côté le grand bien qu'il dit de S. Auguſtin à S. Jérôme, ſervit de ciment à l'amitié de ces deux Péres, il ſemble de l'autre qu'à ſon retour en Afrique il refroidit un peu le cœur de S. Auguſtin. On croit que ce fut en lui rapportant le mal que diſoient de S. Jérôme, les adverſaires qu'il avoit à Jeruſalem. Alypius ne parvint à l'Epiſcopat de Tagaſte qu'en 394, un an après ſon voyage de la Paleſtine. Il aſſiſta l'an 403 au Concile de Carthage, où l'on chercha les moyens de faire rentrer les Donatiſtes dans l'unité. Les grands biens que fit Pinianus à l'Egliſe de Tagaſte, lorsqu'il y alla en 408, accompagné des deux Mélanies & d'Albine ſa belle-mére, expoſérent Alypius à la médiſance, comme ſi par ſes beaux diſcours & par ſon adreſſe, il avoit trop extorqué de ces bonnes & charitables perſonnes. Les Habitans d'Hippone murmurérent furieuſement contre lui, parce qu'ils le regardérent comme la cauſe qui leur avoit fait manquer la proye qu'ils croyoient avoir entre les mains. Ils avoient obligé Pinianus, bongré malgré qu'il en eût, à promettre qu'il embraſſeroit la Prêtriſe dans leur ville: ſes grands biens les avoient portez à lui faire cette violence. Dès le lendemain il ſortit d'Hippone & s'en retourna à Tagaſte; mais il ne ſe crut point obligé par une promeſſe auſſi forcée que l'avoit été la ſienne. L'an 411, Alypius fut l'un des ſept Prélats Catholiques qui diſputérent avec ſept Evêques Donatiſtes, dans la fameuſe Conférence de Carthage. L'an 419, il fut député à Honorius, par les Egliſes d'Afrique. Le Pape Boniface le reçut avec mille marques d'amitié, & le chargea d'envoyer à S. Auguſtin quelques Lettres artificieuſes que les Pélagiens répandoient par les Egliſes. On ſouhaitoit que S. Auguſtin, la meilleure plume du tems, les refutât. Il n'y manqua pas, il y employa toutes ſes forces: mais Alypius refuta encore plus fortement cette Héréſie par les arrêts ſévéres qu'il obtint à la Cour d'Honorius contre les Pélagiens. Nous connoîtrions mieux ſes actions & ſon mérite, ſi nous avions l'Ouvrage que S. Auguſtin promet là-deſſus dans une Lettre qu'il écrit à S. Paulin. * S. Jérôme, *Epiſt.* 82. *Vita Auguſtini a* Benedicto *edita.* Baronius, *Annales.* Bayle, *Diſt. Crit. Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ALYPIUS (Falconius Probus) frére de P. Clodius Hermogénianus Olybrius, fut Préfet de Rome ſous l'Empereur Théodoſe. Baronius l'a prouvé par des Inſcriptions. Il ajoûte qu'on a pluſieurs Lettres de Symmaque à cet Alypius. Il cite le Martyrologe Romain, qui marque que ſaint Almachius fut tué par des Gladiateurs, ſous la Préfecture d'Alypius. Enfin il conjecture 1°. qu'Alypius Gouverneur d'Egypte, avec lequel Jean l'Anachorète eut une converſation, eſt le même que celui dont on parle dans cet Article. 2°. Que cet entretien de l'*Anachorete* convertit Alypius. Un ſavant Anglois a avancé que le Martyr ſaint Almachius eſt un Saint imaginaire, & que le titre de l'Almanach a produit cette merveilleuſe canoniſation. C'eſt dans un livre imprimé en Anglois à Londres en 1688, & intitulé, *The Enthouſiaſme of the Church of Rome*, c'eſt à dire, l'*Enthouſiaſme de l'Egliſe Romaine.* Ceux qui n'entendent pas l'Anglois, peuvent conſulter l'onziéme volume de la Bibliothéque Univerſelle, *p.* 139. Ils y verront que, ſuivant les conjectures de l'Auteur Anglois, quelque Moine ignorant du ſeptiéme ou huitiéme ſiécle, voyant au haut du Calendrier *S. Almanachum*, écrit par abbréviation, ſelon la coûtume de ce tems-là, *S. Almachum*, prit ce mot peu uſité alors pour le nom de quelque Saint, lui donna une terminaiſon en us, & le plaça au premier jour de l'année. L'ignorance & le hazard, ajoûte-t-on, n'eurent pas plutôt mis au monde ce nouveau Saint, qu'il trouva des Martyrologiſtes, qui le firent tuer dans l'Amphithéatre de Rome ſous le Préfet Alypius par les Gladiateurs, qu'il vouloit empêcher de combattre; mais pour ſentir le ridicule de cette penſée, il ne faut que ſavoir que le S. Almaque des Latins eſt le même que les Grecs appellent S. Télémaque, dont Théodoret, Auteur preſque contemporain, a parlé. * Bayle, *Diſt. Crit.*

ALYRE, bourg avec Abbaye. *Voyez* SAINT-ALYRE.

ALYXOTHOE, Nymphe aimée de Priam, dont elle eut Æſaque, lequel étant devenu amoureux d'Heſpérie, fut métamorphoſé en Plongeon. * Ovide, *Metamorph. l.* 11. *fab.* 11. *v.* 15. *& ſuiv.*

A L Z.

ALZA. *Voyez* ACHA.

ALZAHER ou ALTHAHER BILA, Calife de Perſe, ſuccéda à ſon pére Nacer, & ne régna qu'un an, qui étoit le 625 de l'Hégire, & le 1228 de Jéſus-Chriſt. * Texeira, *l.* 2. *c.* 52.

ALZATO & ALZIA, *Alziatum*, *Alciatum*, village du Milanez en Italie, dans le Territoire de Como, environ à une lieue de la ville de ce nom du côté du midi, a donné la naiſſance & le nom à *Alciat*, Juriſconſulte très célébre. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ALZETE. *Voyez* AZOTE ou AZOTH.

ALZEY ou ALTZEY & ALTSHEIM, ville avec château, & capitale d'une Préfecture du Bas Palatinat, appartenant à l'Electeur Palatin, a été autrefois un Comté qui appartenoit aux Comtes de Ravingersbourg; mais lorsqu'en l'an 1000 ils eurent con-

Digitized by Google

verti en cloître leur château de Ravingersbourg à trois milles de Sponheim, ils joignirent au cloître la ville d'Alzey, que dans la suite des tems les Moines troquérent contre d'autres terres. De cette manière Alzey redevint Comté, dont le nouveau possesseur le tint en fief du Palatin, & fut Maître d'Hôtel des Comtes Palatins. Enfin après sa mort, ce Comté retourna à la Maison Palatine. Dans la guerre qu'on appelle *la guerre de 30 ans*, cette ville a été prise plusieurs fois, & particulierement en 1620, par Spinola. En 1688, les François y commirent beaucoup de desordres. Elle donne le nom au païs qui est entre Worms & Creutsnach, qui s'appelle *Alzergeu*, & qui après l'Alsace est le plus fertile de toute l'Allemagne. * Trithême, *Chron. Hirs.* Tolner. H. P. Zeiler, *Top. Pal. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALZIRA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence, est agréable par sa situation, entre deux bras de la riviére de Xucar, qui se jette peu après dans la mer. La ville qui est assez jolie, & qui passe pour riche à cause de son commerce de soye, est éloignée d'environ cinq ou six lieues de celle de Valence, capitale du Royaume de ce nom. On y fait un grand commerce de soye. Dans la guerre d'Espagne qui a été entreprise au commencement de ce siécle, pour faire avoir la succession de ce Royaume à la Maison d'Autriche, en faveur de Charles III, maintenant Empereur sous le nom de Charles VI, Alzira se déclara pour lui: mais en 1708, au commencement de Juin, elle fut après cinq jours de résistance obligée de se rendre à M. Mahoni, Général du Roi Philippe V. * Baudrand. Colmenar, *Del. de l'Espagne*, *p.* 557.

ALZON, petite riviére de France, dans le Bas Languedoc, dans le diocése d'Uzès, tombe dans le Gardon au sud d'Uzès, un peu au dessous de Corilhas.

AM. AMA.

AM, ville célébre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons, & jusqu'à mille Eglises, qui fut prise par les Tartares l'an 1219, après un siége de douze jours. * Vincent, *l.* 3. *c.* 95. Saint Antonin, *tit.* 19. *c.* 3.

AMA, ville de Syrie. *Voyez* APAMÉE.

AMABLE, petite riviére de France dans le Poitou, prend sa source vers les confins du Loudunois, coule à peu près du sud au nord, & après avoir arrosé la ville de Richelieu, tombe dans la Veude, un peu au dessous de Champigny-sur-Veude.

AMABLE (saint) Prêtre, Curé, Patron de Riom en Auvergne, né dans le cinquiéme siécle, fut élevé à l'état ecclésiastique. L'Evêque de Clermont ayant connu son mérite, lui donna la paroisse de Riom à gouverner. On dit qu'il fit bâtir en ce lieu deux Eglises, l'une sous le titre de saint Jean-Baptiste, & l'autre sous celui de saint Bénigne, Martyr de Dijon. Saint Grégoire *de Tours* & l'Auteur de sa Vie assurent qu'il a été Chantre de Clermont; mais on ne sait pas si c'est devant ou après avoir été Curé de Riom. Selon saint Grégoire *de Tours*, il est mort & a été enterré à Clermont vers l'an 474; mais selon l'Auteur de sa Vie, il est mort & a été enterré à Riom dans l'Eglise de saint Bénigne, l'an 475. Quoi qu'il en soit, on le croit à présent à Riom, dans l'Eglise qui porte son nom, qui étoit autrefois une Abbaye de Bénédictins, depuis de Chanoines Réguliers, & à présent Chapitre de Chanoines. On tient qu'il s'est fait plusieurs miracles au tombeau de ce Saint. * Grégoire *de Tours*, *de Gloria Confess.* *Vie de saint Amable*, dans Surius. Savaron, *Origine des Eglises de Clermont.* Baillet, *Vies des Saints*, 1. *Novembre.* *Vie de saint Amable*, *par* M. l'Abbé Faydit, *édit. de Paris*, in 12°. 1702.

AMABLE, Archevêque de Bourdeaux. *Voyez* AMATUS.

* AMABILIEN, Commis sur les vivres, *Praefectus Annonae*, sous Constantin le Grand en 315. *Codex Theodos. Tit. de Novellariis*, *l.* 2. & 3.

AMAC. *Cherchez* AMAGER.

AMACACHES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, vers le Gouvernement de Saint-Sébastien de Rio Janeiro. Les Auteurs Latins les nomment *Amacaxi*. * Sanson. Baudrand.

AMACAO, dans la Chine. *Cherchez* MACAO.

AMACORE & AMACURA, *Amacora*, *Amacura*, riviére de l'Amérique méridionale. Elle coule dans la Caribane, & se décharge dans la mer du nord, un peu à l'orient de l'embouchure de l'Orenoque. * Maty, *Diff. Geogr.*

AMACUSA, Isle & Province du Japon, avec une ville du même nom. Elle est dans cette partie qu'on appelle Saicok, Saicoco ou Ximo, à 12 milles d'Arima & 16 de Nangasaque, & n'étoit ci-devant habitée presque que par des Chrétiens. * Cardin.

AMAD, AMAAD & HAMHAD. *Voyez* HAMHAD.

AMADABAT ou ARMADABAT, comme aussi AMEDEWAT & HARIMEDEWAT, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Empire du Grand-Mogol, à dix-huit lieues de Cambaye, proche du fleuve Indus. On la nomme aussi *Amed-Eboad* & *Harimes'mad*. La ville est fort grande & bien peuplée; & les bâtimens, tant publics que particuliers, y sont fort magnifiques. Les Anglois la comparent à Londres. On y tient une garnison très considérable, à cause des Badures peuples voisins, qui ne reconnoissent point le Grand-Mogol, & qui font incessamment des courses sur ses terres. Il s'y fabrique quantité d'étoffes de soye & de coton, des brocards d'or & d'argent, des satins & des velours de toutes sortes de couleurs, des alcatifs, ou tapis à fond d'or. Les autres marchandises dont on y fait trafic, sont du sucre candi, de la laque, du gingembre, & autres sortes d'épiceries, & de l'indigo, que ceux du païs appellent *Anil*. On y trouve aussi beaucoup d'ambre-gris & de musc; mais il vient de Pégu & de Bengale. On voit à Amadabat une superbe Mosquée, dont le dedans est orné à la Mosaïque & enrichi d'Agathes de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a plusieurs sépultures d'anciens Rois idolâtres. Cette Mosquée avoit été auparavant une Pagode, c'est à dire, un Temple d'Idole, dont les Mahométans se sont saisis. Au voisinage de cette ville on voit une grande quantité de singes; & comme les Banianes ou Idolâtres les ont en grande vénération, de même que quelques autres animaux, il y a dans Amadabat deux ou trois maisons qui leur servent d'hôpitaux, & où l'on porte ceux qui sont estropiez. La ville entretient de son revenu pour le service du Grand-Mogol douze mille chevaux & cinquante éléphans. Le Cham, c'est à dire, *le Gouverneur*, prend la qualité de Radia, Raja ou Rasgi, c'est à dire, Prince, & est extrêmement riche. * Mandesso, *tome* 2. Olearius. Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 2. *liv.* 2. *ch.* 12.

AMADAN, ville des plus belles & des plus considérables de la Perse, entre Mosul & Ispahan, est environ à neuf journées de cette derniére. Elle est assise au pié d'une montagne, d'où il sort une infinité de sources qui arrosent le païs. Son terroir est fertile en blé & en ris, dont il fournit quelques Provinces voisines; & c'est pour cette raison que le Roi de Perse n'en fait pas moins de cas que de Babylone ou Bagdat, qui lui coûtent beaucoup à entretenir, & d'où il ne tire pas tant de commoditez que d'Amadan. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 2. *c.* 5. On croit que cette ville est l'ancienne Ecbatane.

AMADAN, Palais. *Voyez* AMDAN.

AMADATHI. *Voyez* HAMMEDATHA.

AMADDEDULAT, premier Sultan de la Maison des Buides, étoit fils de Bujah, Pêcheur de la Province de Dilem, sur la Mer Caspienne. Ali surnommé *Amad-Eddoulat*, étoit son fils aîné. Ce fut le Calife Radhi, qui lui donna ce surnom, qui signifie *Soutien & appui de l'Etat*, & il eut ce nom à cause des grands services qu'il lui avoit rendus. Il commença sa fortune dans les Armées de Makan Sultan de Dilem; & quand ce Prince eut été défait par Mardavige, il s'attacha à celui-ci, dont il quitta aussi le service, lorsqu'il se vit en état de faire quelque chose pour lui-même. Il conquit en fort peu de tems la Perse, l'Iraque Persienne païs des Parthes, & le Kerman ou Karamanie Persienne, & il eut la générosité de partager ses conquêtes avec ses deux fréres Hassan & Ahmed. Hassan fut depuis surnommé *Roineddulat*, eut pour son partage l'Iraque Persienne, & faisoit sa résidence ordinaire à Ispahan. Ahmed, qui fut surnommé *Moezeddulat*, eut le Kerman; & pour lui il se reserva la Province de Perse, & établit son siége royal à Schiruz, l'an 321 de l'Hégire, qui est le 933 de Jésus-Christ. Jacout commandoit dans cette Province de la part du Calife Caher l'Abbassside; mais il en fut chassé par Amaded-dulat, & obligé de se retirer à Bagdet; où il fit tant par ses pressantes sollicitations auprés de Caher, qu'il obtint de lui une grosse Armée, avec laquelle il prétendoit pousser Amaddedulat hors de toute la Perse. Il vint pour cet effet se poster dans un lieu très avantageux, où il étoit comme impossible à Amaddedulat de l'attaquer. Le Sultan vint camper à Firouzan, pour l'attirer au combat: mais Jacout, qui ne vouloit pas décider du sort de la Perse par une bataille, se tenoit clos & couvert, & faisoit périr peu à peu l'Armée de son ennemi, en lui coupant les vivres, & lui enlevant ses fourages. Le Sultan avoit déja passé trois mois entiers dans cette déplorable nécessité, qui le fit résoudre de décamper, lorsqu'il lui arriva de songer la nuit, qu'étant monté sur un de ses chevaux, nommé *Firouzé*, & se promenant dans son camp de Firouzan, on lui présentoit une turquoise, qui s'appelle en Langue Persienne *Firouzé*. Ces trois noms qui sont tous trois dérivez de *Firouz*, mot Persan qui signifie *Victoire*, lui furent un bon augure de celle qu'il remporta le lendemain. En effet, il apprit à son réveil que Jacout, nom qui signifie en Persan la pierre que nous appellons *Hyacinthe*, se trouvant encore plus incommodé que lui dans son camp, l'avoit levé avec précipitation, & abandonné tous ses équipages. La guerre de Perse étant ainsi finie, le Calife Radhi, qui avoit succédé à Caher, fit la paix avec lui, & consentit qu'il conservât toutes ses conquêtes. Il lui envoya une veste royale avec des Lettres patentes, par lesquelles il le déclaroit Sultan & Souverain dans tous les Etats qu'il avoit conquis: il lui accorda même le privilége de faire battre monnoye à son propre coin, & n'oublia rien de ce qui pouvoit gagner ce Prince en flattant son ambition. Toutes les autres guerres qu'Amadeddulat eut à soutenir contre Vaschmaghin, frére de Mardavige, furent très peu de chose; car il battit ses ennemis en toutes les rencontres qu'il eut avec eux. Mais la sédition qui commença à s'élever dans son Armée faute de paye, fut sur le point de renverser tout d'un coup toute sa grandeur. Ce Prince généreux & libéral avoit plutôt songé à partager ses fréres, qu'à amasser des thrésors: c'est pourquoi l'argent venant à lui manquer, ses troupes commencérent aussi à se débander; lorsque la fortune qui l'avoit élevé à un si haut point de grandeur, prit le soin de l'y maintenir. Un jour qu'il se promenoit dans une des salles de son palais, que Jacout avoit autrefois habité, il vit un serpent qui montroit sa tête par la fente d'un mur. Il commanda aussi-tôt que l'on ouvrit cet endroit pour chercher & tuer le serpent: cette ouverture étant faite, on découvrit un lieu secret, dans lequel on ne trouva point de serpent; mais un thrésor enfermé dans plusieurs coffres, où Jacout avoit mis ce qu'il avoit de plus précieux en or, en pierreries, & en étoffes. Cette avanture fut suivie d'une autre, qui n'est pas moins surprenante. Ce Prince voulant employer en habits & en ameublemens, les étoffes qu'il avoit trouvées, on lui présenta un Ouvrier qui avoit autrefois servi Jacout. Cet homme qui étoit un peu sourd, n'entendant pas bien ce que disoit le Prince, qui commandoit à un de ses domestiques d'apporter une canne pour mesurer ses étoffes, crut que les ordres étoient donnez pour le faire bâtonner, afin de découvrir s'il n'avoit rien chez lui qui appartint à Jacout. Cette crainte l'ayant vivement saisi, il

ſe jetta aux piez du Sultan, & lui dit qu'il n'étoit pas néceſſaire de le maltraiter pour lui faire découvrir ce que Jacout lui avoit donné en garde. Cet accident ſi inopiné fit ſourire le Sultan, auquel cet homme avoua franchement qu'il avoit chez lui pluſieurs coffres qui lui appartenoient. Le Sultan ayant donc pourlors abondamment dequoi payer les arrérages de la ſolde qu'il devoit à ſon Armée, n'eut plus rien qui lui donnât de l'inquiétude. Il ne ſongea depuis qu'à bien établir ſa Maiſon, & n'ayant point d'enfans, il choiſit pour ſucceſſeur ſon neveu, ſurnommé *Adhadeddoulat*, fils de *Rokneddoulat* ſon frére, & mourut après avoir régné ſeize ans & demi, l'an de l'Hégire 338, & de Jéſus-Chriſt 949. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Kondemir. Nighiariſtan. Lebtarikh, &c.

AMADEÏTES ou AMADEÏSTES. *Voyez* AMEDRE, Religieux de l'Ordre de S. François.

AMADIA, qui eſt peut-être la même qui eſt appellée dans quelques Cartes *Elatamadia*, eſt une grande ville du Curdiſtan en Aſie, à deux journées de Géſira. Elle eſt ſituée ſur une montagne ſi haute, qu'il faut deux heures pour monter au ſommet. Au milieu de la ville il y a une grande place, pleine de boutiques de Marchands. Elle eſt gouvernée par un Bey, qui peut mettre dix mille hommes de cheval ſur pié, & plus d'infanterie que nul autre Bey. La ville fait un grand négoce en noix de galle & en tabac, avec l'Aſſyrie & avec la Turquie. * *Diſt. Angl.*

AMADIE. *Voyez* AMADIA.

AMADRYADES. *Voyez* HAMADRYADES.

AMAG. *Voyez* AMAGER.

AMAGER ou AMAG, *Amagria*, Iſle du Danemarck, ſur la Mer Baltique, vis-à-vis de la ville de Copenhague, où l'on peut paſſer ſur un pont que l'on a bâti. Il y a une bonne citadelle que l'on nomme Chriſtian-Haven. On remarque particuliérement dans cette Iſle un village de Hollandois, qui ſont les Deſcendans d'une colonie de cette nation qui fut tranſportée à Amag pour y faire du fromage & du beurre pour la Cour. Ils ne ſe mêlent point avec les Danois, ils retiennent la Langue, la maniére de s'habiller, & les autres coutumes de leurs prédéceſſeurs, auſſi bien que leur propreté & leur induſtrie, par laquelle ils ont ſi bien fait valoir cette Iſle, de même que les Danois à leur imitation, qu'on l'appelle le jardin potager de Coppenhague. Ceux du païs diſent que l'Iſle d'Amager eſt la mére nourrice de Copenhague, parce qu'elle eſt très fertile en grains & en autres choſes. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AMAGIA, ville. *Voyez* AMAIA.

AMAGUANA, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & une des Lucayes, près de l'Iſle Hiſpaniola ou de ſaint Domingue. * Sanſon. Maty, *Diſt. Géogr.*

AMAHARA, montagne d'Ethiopie. *Voyez* AMARA.

AMAJA (François) Eſpagnol, natif d'Antiquara, fut l'un des plus célébres Juriſconſultes de ſon païs. Il enſeigna le Droit à Oſſuna; & en 1617, il fut appellé à Salamanque, où il eut une chaire de Profeſſeur. Quelque tems après on l'en tira pour le faire Avocat du Fiſc à Grenade, puis Conſeiller à Valladolid, où il mourut vers l'an 1640 ou 1645. Il a laiſſé divers Ouvrages: *Obſervationes Juris; Commentaria in poſteriores libros Codicis Juſtiniani, &c.* Le premier Ouvrage fût imprimé à Salamanque en 1626, & l'autre à Lyon en 1639, puis à Genéve en 1655. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, étoit autrefois la principale ville des Cantabres en Eſpagne. Léovigilde, Roi des Goths, y remporta une célébre victoire ſur les Romains. Elle eſt maintenant entiérement détruite, & on en voit les ruïnes dans la Vieille Caſtille, vers les confins des Aſturies, à trois lieues de Villa-Diégo, du côté du nord. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AMAK, c'eſt le nom d'un célébre Poëte Perſien appellé auſſi *Abûlmagib al Bokbari.* Le mot de *Bokbari* fait connoître qu'il étoit natif de la ville de Bokhara, & on lui donna pour éloge le titre de *Uſtâd al Schoara*, c'eſt à dire, *Maître des Poëtes.* Il vivoit ſous la Dynaſtie des Khacaniens, c'eſt à dire, des Princes qui portoient le titre de Khacan, & qui régnoient dans les Provinces Tranſoxanes, qui ſont au delà du grand fleuve Amu ou Oxus. Ce mot de *Khacan* eſt Turc, & ſignifie *Roi*, comme auſſi celui de *Khan*, qui en eſt abbrégé. Les Sultans de Conſtantinople s'en qualifient encore aujourd'hui. Les Mogols prononcent *Caan* au lieu de *Khacan.* Khedher Khan régnoit pour lors dans ces Provinces, & un autre Khedher fils d'Ibrahim, étoit Sultan des Gaznévides, dont les Etats s'étendoient fort avant dans les Indes, pendant que Malek Schah, fils d'Alp-Arſlan, dont il a été parlé ci-deſſus, poſſédoit toute la Perſe. Ces trois Princes aimoient fort les Lettres, & particuliérement la Poëſie Perſienne; ce qui les portoit à attirer à leur Cour par émulation l'un de l'autre les plus excellens Poëtes, dont ce ſiécle-la fut fort fécond. Il eſt vrai que Khedher Khan, qui ſurpaſſoit les autres en puiſſance, étaloit auſſi ſa magnificence avec plus de pompe & d'éclat: car il tenoit une eſpéce d'Académie, à laquelle il aſſiſtoit en perſonne, aſſis ſur une eſtrade, au pié de laquelle il y avoit quatre grands baſſins pleins de monnoye d'or & d'argent, qu'il diſtribuoit à ſes Poëtes, ſelon le mérite de leurs Ouvrages. Ce Prince avoit pour ſa Garde ordinaire ſept cens Cavaliers, qui marchoient devant lui, & ſept cens qui le ſuivoient. Les premiers portoient chacun une maſſe d'armes d'argent, & les derniers une de pur or; mais ce qui relevoit le luſtre de ſa Cour & l'eſtime de ſa perſonne, étoit une foule de Savans diſtinguez. Ils l'accompagnoient par tout, & s'efforçoient par émulation, ou de l'inſtruire par leurs entretiens, ou de l'animer à la gloire par leurs éloges. Le nombre de ſes Savans étoit ordinairement de cent, auſquels il donnoit de groſſes penſions. Les plus conſidérables d'entre eux étoient, Raſchidi, Nagib Morghabi, Hakim Luhul, Kelami, Schaidi, Ali Schatrangi, Bahar Saghirgi, Ali Paiendi, Peſer Nerghiouſch, Sahéri, &c. Amak avoit fait connoître au Sultan la plupart de ces habiles gens, dont il étoit comme le Chef & le Préſident, & avoit beaucoup plus profité que les autres des bonnes graces & des bienfaits du Prince; car il poſſédoit un grand nombre d'eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, & avoit une écurie de trente chevaux de main, avec de riches harnois. Cet équipage ſi magnifique étoit regardé des autres avec quelque ſorte de jalouſie; & Raſchidi, qui lui devoit ſa fortune, employa toutes ſortes de moyens pour prendre ſon poſte. Il ſe ſervit pour cela des bonnes graces d'une des Maîtreſſes du Sultan, à la louange de laquelle il avoit fait pluſieurs vers, & réuſſit ſi bien qu'il gagna peu à peu celle du Maître, & occupa enfuite la place que tenoit Amak dans l'eſtime de ce Prince. Amak ſentit vivement la préférence que le Sultan donnoit à Raſchidi, & chercha depuis ce tems-là les occaſions de décrier la Poëſie de ſon Collégue. Il en eut une favorable. Raſchidi ayant compoſé un Ouvrage intitulé, *Hadaic al Seber*, le *Jardin enchanté*, & le Sultan lui ayant demandé ſon ſentiment ſur ce Poëme, il lui dit franchement que la Poëſie en étoit bonne, mais qu'il y manquoit un peu de ſel. Il arriva peu après que le Sultan tenant ſon Académie ordinaire, & voulant ſe divertir, comme il arrive ſouvent aux Grands, aux dépens de ces deux Poëtes, déclara publiquement le jugement qu'Amak avoit fait de l'Ouvrage de Raſchidi, & demanda à celui-ci ce qu'il avoit à répondre à cette cenſure. Raſchidi, dont l'eſprit étoit vif & préſent, ne rêva pas longtems pour lui faire cette réponſe en vers:

Amak accuſe mes vers d'être ſans ſel, & je crois qu'il a raiſon:
Car je ne les aſſaiſonne que de miel & de ſucre, qui ne s'accordent pas avec le ſel.
Mais pour les ſiens, qui n'ont pas plus de goût que les légumes les plus fades, ils en auroient grand beſoin.

Amak fut fort mortifié de cette réponſe, & encore plus de voir que le Prince fit donner à Raſchidi l'or & l'argent des baſſins, qui étoit deſtiné à celui qui remportoit le prix dans ces ſortes de combats d'eſprit. Ce Poëte arriva juſqu'à une extrême vieilleſſe, ayant vécu plus de cent ans. Son principal Ouvrage eſt l'Hiſtoire des amours de *Joſeph & Zaleikhab* en vers Perſiens, Roman tiré de l'Hiſtoire du Patriarche Joſeph, qui a été brodée d'une étrange maniére dans l'Alcoran. Amak excelloit particuliérement dans la compoſition des Elégies, & l'on rapporte que le Sultan Sangiar *le Selgiucide* ayant perdu ſa ſœur nommée Mahmulk, qu'il avoit mariée au Sultan Mahmoud ſon neveu & ſon ſucceſſeur, demeura inconſolable de cette perte, & mépriſa tous les éloges funébres, que les Poëtes de ſon tems lui préſentérent ſur ce ſujet. Il réſolut enfin de faire venir de Bokhara le Poëte Amak qui s'y étoit retiré, afin qu'il compoſât quelque Ouvrage, qui fît paſſer ſon chagrin, & qui fût capable de le conſoler. Amak qui étoit déja caſſé de vieilleſſe, ne put pas ſe mettre en chemin, mais il eut encore aſſez de vigueur pour faire une Elégie, qu'il envoya par Hamidi ſon fils au Sultan. Cette Princeſſe pour laquelle l'Elégie fut faite, étoit morte dans le printems de la ſaiſon & de ſon âge, ce qui donna occaſion au Poëte de commencer ſon Poëme par ces vers:

Au tems que la roſe commence à éclorre dans les jardins, celle qui étoit déja épanouïe, s'eſt flétrie en un inſtant, & nous la voyons déja couverte de pouſſiére;
Et lorſque les rejettons des arbres ſucent l'eau des nuées printaniéres, ce Narciſſe s'eſt deſſéché, faute d'eau, au milieu de la fraîcheur d'un jardin.

Cette Elégie, au jugement de Sangiar, qui avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir, remporta le prix ſur toutes celles qui lui avoient été préſentées au ſujet de la mort de la Princeſſe ſa ſœur. La Vie de ce Poëte a rempli tout le cinquiéme ſiécle de l'Hégire, dans lequel les Monarques de la race de Selgiuk que nous appellons communément *Selgiucides*, ont fait fleurir les Sciences & les Arts dans leur Empire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMAL. *Voyez* HAMAL.

AMALABERGUE ou ALMABERGE, fille d'Amalfride, qui étoit ſœur de Théodoric, Roi des Oſtrogoths en Italie, fut mariée à Hermenfroy, Roi de Thuringe, l'un des trois fils de Baſin qui avoit laiſſé ſes Etats à partager entre Hermenfroy & ſes fréres Baudry & Berthier. En 518, Hermenfroy fit aſſaſſiner ſon frére cadet; & trouvant des difficultez à l'exécution du deſſein qu'il avoit d'en faire autant à l'aîné, il eut recours à Thierry I. Roi d'Auſtraſie, & fit avec lui une alliance, par laquelle il lui promettoit de lui donner la moitié de la Thuringe, s'il vouloit l'aider à ſe défaire de Baudry. Thierry en vint bientôt à bout, & tua Baudry dans une bataille. Mais lorſqu'Hermenfroy vouloit ſe mettre en devoir de lui céder la moitié de la Thuringe, Amalabergue qui étoit une ambitieuſe Princeſſe, fort malcontente de ce partage, commanda un jour à dîner que la table ne fût couverte qu'à demi. Cela ſurprit le Roi, qui en demanda la raiſon. Amalabergue lui répondit aſſez fiérement, que puis qu'il n'avoit que la moitié d'une Couronne, il faloit que ſa table ne fût ſervie qu'à demi. Cette hardieſſe ne déplut pas à Hermenfroy, qui piqué de ces paroles, ne voulut plus tenir ſa parole à Thierry, & exerça ſur les Francs des cruautez horribles. Les Thuringeois en pendirent quantité à des arbres par leurs parties naturelles, & attachérent leurs femmes au cou des chevaux. Ils en liérent pluſieurs qu'ils jettérent enſuite dans des chemins creux, où ils furent écraſez par les chariots & les chevaux. On en vint là-deſſus à une guerre ſanglante, dans laquelle Thierry fut engager ſon frére Clotaire, Roi de Soiſſons. Dans le commencement les Thuringeois remportérent quelque avantage, mais on en vint enfin à une bataille générale, qui, à ce qu'on dit,

dû-

dura trois jours entiers, & dans laquelle les Thuringeois furent entierement défaits. Après un tel malheur, Hermenfroy se retira dans sa forteresse de Scheidingen sur l'Unstrutt: mais il y fut assiégé par Thierry qui s'étoit uni avec les Saxons, & quoi qu'il fit en desespéré une sortie qui coûta la vie à 6000 Saxons, on ne laissa pas de continuer le siége. Cela obligea Hermenfroy à recourir à la ruse; & à l'instigation de son fidèle Hiring il tâcha de semer de la division entre les Francs & les Saxons, & de faire un accord secret avec Thierry, afin de s'unir avec lui pour tomber sur les Saxons. On dit même que Thierry s'aboucha incognito avec Hermenfroy dans la forteresse. Mais comme pendant ces négociations, le siége ne se pressoit pas vigoureusement, il arriva qu'un certain Thuringeois nommé *Witon* ou *Guiton*, sortit de la place pour aller avec un épervier à la chasse de l'oiseau, & qu'il eut le malheur de perdre son oiseau qui s'envola au delà de l'Unstrutt, & qui fut pris par un Saxon nommé *Gozbold*. Guiton pour recouvrer son épervier fit au Saxon confidence de tout ce qui se passoit dans la forteresse, & que le dessein étoit formé de fondre sur les Saxons, & de les passer tous au fil de l'épée. Après une telle découverte on donna un assaut à la forteresse, que l'on prit, & où on massacra tous ceux qui étoient dedans: mais Hermenfroy trouva le moyen de se sauver avec sa Cour. La Thuringe fut, en 524, partagée entre les Saxons & les Francs. Les premiers eurent la partie septentrionale, & les autres la méridionale, & ils firent servir la rivière d'Unstrutt de borne & de séparation: & comme ce partage se fit à Scheidingen, on conjecture que c'est de-là que cette forteresse a tiré ce nom. Le Royaume de Thuringe ayant ainsi pris fin, Amalabergue dont l'ambition avoit fait répandre tant de sang, se retira en Italie à la Cour du Roi des Goths, où elle eut la mortification de vivre avec les restes de sa malheureuse famille, non seulement sans Royaume, mais même dans un parfait oubli. Hermenfroy, à la persuasion de Hiring, eut recours à Thierry qui se trouvoit alors à Tolbiac, nommé depuis Zulpich, dans le païs de Juliers, & qui le fit précipiter des murailles. D'autres prétendent que Hiring fut contraint d'ôter la vie à son maître. Crantzius rapporte que Hiring avoit voulu tuer Thierry, mais qu'il s'étoit lui-même ôté la vie. Hermenfroy laissa un fils appellé Amelfride, qui prit le parti de se retirer à Constantinople à la Cour des Empereurs Grecs, & qui ne revint jamais en Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 4. & 7. Aimon, *l.* 2. *c.* 9. Paul Emile. Spangenberg, *Mansfeld. Chron. c.* 56. Lehmans *Speyer. Chron. l.* 3. Crantzii *Saxon. l.* 1. *c.* 27. Meriani *Topogr. Thur.*

AMALAFRIDE, fille de *Valamer*, & sœur de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths qui régnoient en Italie, épousa un Seigneur de sa nation, & en eut *Theodat* ou *Thrudabade*, & *Amalabergue*, femme d'*Hermenfroy*, Roi de Thuringe. Depuis, Théodoric remaria sa sœur avec *Thrasimond*, Roi des Vandales en Afrique. Ce Prince mourut sans enfans l'an 523, & eut pour successeur Hilderic fils d'Hunneric. Il ne fut pas favorable à Amalafride, qui fut arrêtée, & qui mourut en prison vers l'an 526. * Procope. Jornandès.

AMALARIC ou AMAURY, Roi des Visigoths en Espagne, & dans le Bas Languedoc, étoit fils d'*Alaric*, que Clovis tua l'an 507, à la bataille de Vouillé, & de *Theodegote*, fille de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths. Gésalic, fils *naturel* du même Alaric, s'établit dans l'Etat des Visigoths, & s'y maintint jusqu'en 511, que Théodoric, comme Tuteur de son petit-fils, l'en chassa, & le gouverna lui-même jusqu'à sa mort arrivée en 526. Amalaric prit alors en main les rênes du Royaume des Visigoths. Il avoit déja épousé l'an 517, *Clotilde*, fille de *Clovis*, dit *le Grand*, Roi de France, & de sainte *Clotilde*, Princesse pieuse & vertueuse, qui suivoit constamment les maximes de piété que lui avoit inspirées la Reine sa mère. Ce Prince, qui étoit Arien, l'accabla de mauvais traitemens. Elle souffrit d'abord avec patience; mais enfin elle se plaignit à ses fréres. On dit même qu'un jour elle leur envoya un voile teint de son sang, comme une marque des violences qu'elle souffroit d'Amalaric. Guidebert entreprit de la venger: il entra dans les Etats des Visigoths, & les défit l'an 531. Amalaric prit la fuite; & ayant été poursuivi, il fut tué peu de tems après à Narbonne: d'autres disent à Barcelone. Il y en a qui croyent que ce fut un François qui le tua; d'autres soutiennent que ce fut un des siens, & même *Teudis* ou *Theudas*, qui avoit été Ecuyer de Théodoric, & qui succéda à Amalaric en 531. * Gregoire de Tours, *l.* 3. Isidore, *in Chron.* Procope, *l.* 1. *&c.*

AMALARIUS, dit FORTUNATUS, Archevêque de Tréves, l'un des plus illustres Prélats qui ayent vécu sous le régne de Charlemagne, avoit été élevé à Luxeuil; & dès l'an 810, il fut mis sur le siége de l'Eglise de Tréves. Les grands emplois que son mérite lui fit avoir auprès de Charlemagne l'empêchérent de rester dans son Diocèse; mais il y laissa des gens capables pour le gouverner. L'Empereur l'envoya en Ambassade avec Pierre Abbé de Nonantule, Diocèse de Modéne, vers Michel Curopalate, Empereur d'Orient. Il s'aquitta très bien de cette commission, & à son retour il mourut l'an 814. Hettus lui succéda sur le siége de l'Archevêché de Tréves. Il est Auteur du Livre *du Sacrement du Batême*, dédié à Charlemagne, que nous avons sous le nom d'Alcuin. Les autres Traitez *des Divins Offices*, qu'on a longtems cru d'Amalarius *Fortunatus*, sont d'Amalarius de Mets, qui suit. * Browerius, *in Annal. Eccl. Trev. l.* 9. Robert. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Sirmond, *in Not. ad Theod. Aurel.* Le Mire, *in Not. ad Honor. August. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX siécle.*

AMALARIUS, que quelques-uns surnomment *Fortunatus*, Diacre de l'Eglise de Mets dans le IX siécle, a vécu peu après Amalarius de Tréves, dont nous venons de parler: ce qui les a fait confondre par divers Auteurs; car les uns n'ont connu qu'un même Ecrivain de ce nom, & les autres ont attribué à l'Archevêque de Tréves les Ouvrages qui sont du Diacre de Mets. On a même cru que le premier a vécu jusqu'en 827, bien qu'il ait eu un successeur en 814. Trithéme est peut-être le premier qui ait confondu ces deux Auteurs; & il a été suivi par Possevin, par Bellarmin & par plusieurs autres. Le P. Sirmond publia en 1611, les Oeuvres d'Ennodius, Evêque de Pavie; & dans ses Notes sur le Traité de la Bénédiction du Cierge Paschal, il fit connoître l'erreur de ceux qui des deux Amalarius n'en font qu'un. Dom Constantin Cajétan, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation du Mont-Cassin, & Sécretaire du Pape Paul V, avoit fait la même faute dans la Vie d'Amalarius, qu'il avoit composée, comme il publia en 1616 celle de saint Isidore de *Seville*, de saint Ildefonse, & de Grégoire, Cardinal d'Ostie. Il écrivit sur ce sujet au P. Sirmond, dont il avoit vu les Notes sur Ennodius: & ce dernier lui répondit très fortement par une Lettre que le P. Labbe nous a conservée dans son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques. Les raisons du P. Sirmond sont convaincantes: mais elles ne persuadérent pas Dom Constantin. D'autres en ont mieux profité. Quoi qu'il en soit, Amalarius, que Sigebert nomme mal *Attalarius*, étoit Diacre de l'Eglise de Mets, & non pas Evêque, comme l'a écrit Honoré, Prêtre d'Autun; ni Archevêque de Lyon, comme l'a cru Usserius, Archevêque d'Armach. Il fut depuis Abbé, & il a cette qualité dans plusieurs anciens manuscrits. Il a même le nom de Coévêque dans celui de l'Abbaye d'Eternach du Diocèse de Tréves, dans le Duché de Luxembourg. Il vivoit encore en 840, âgé au moins de 60 ans, puisqu'il avoit été Disciple d'Alcuin en Austrasie, & peut-être parvint-il jusqu'en 841; mais le tems de sa mort nous est inconnu. Louis *le Débonnaire*, qui connoissoit la capacité d'Amalarius, lui commanda de composer l'Ouvrage des Offices Ecclésiastiques ou Divins, *De Ecclesiasticis seu Divinis Officiis*, que nous avons en quatre livres. Ce fut encore par un ordre du même Empereur, qu'il fit un voyage à Rome l'an 831, sous le Pontificat du Pape Grégoire IV, pour y examiner l'Ordre des Antiennes dont se servoit l'Eglise Romaine dans l'Office Divin; & ce fut à son retour qu'il composa son Traité *De ordine Antiphonario*. Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres. Quelques Auteurs prétendent qu'il en avoit composé un autre, qui fut approuvé par les Evêques assemblez en Concile à Aix-la-Chapelle l'an 816. C'étoit des Regles pour les Chanoines & pour les Religieuses, sous ce titre, *Forma institutionis Canonicorum & Sanctimonialium canonice viventium*. On dit qu'Amalarius les avoit recueillies des anciens Docteurs. Aubert le Mire publia en 1638, ce Traité avec des Notes. Le P. Sirmond avoit déja fait remarquer qu'Ademar, Moine d'Angoulême, parloit de cette Piéce dans sa Chronique, que le P. Labbe nous a depuis donnée. Le P. Dom Luc d'Acheri a aussi publié cinq Lettres d'Amalarius. La premiére est écrite à Jérémie, Archevêque de Sens, sur la maniére dont il faut écrire le nom de Jésus. La seconde à Jonas d'Orléans, sur le même sujet. Il y a des Réponses à ces deux Lettres. La troisiéme est écrite à Rangaire Evêque de Noyon, sur le sens de ces paroles, *Hic est calix sanguinis mei novi & aterni testamenti*. La quatriéme à Hetton Moine, sur le nom de *Séraphim*, pour savoir quand il est masculin, & quand il est neutre. Dans la derniére de ses Lettres écrite à Guntard, Amalarius examine s'il est permis de cracher d'abord après la communion. Au reste, l'Ouvrage des Offices Divins, d'Amalarius, fut attaqué par saint Agobard Archevêque de Lyon, dans un Traité que nous avons parmi ses Oeuvres, sous ce titre, *Incipit liber venerabilis Agobardi Archiepiscopi Lugdunensis, contra libros IV. Amalarii Abbatis*. On croit de même que c'est d'Amalarius dont parle ce Prélat dans son livre *De Divina Psalmodia*, où il s'exprime en ces termes, *Quia nuper stultus & improbus, ipsâque stultitiâ & improbitate suâ omnibus notus calumniator erupit, qui sanctam ecclesiam nostram, id est, Lugdunensem, non solùm verbo, sed etiam scriptis lacerare non cessat, &c.* * Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles.* Sigebert, *in Catal.* Ademar d'Angoulême, *in Chron.* Sirmond, *in Not. ad tom.* 2. *Concil. Galad. Emod. & ep. ad Constant. Cajet.* Dom Luc Dacheri, *tome* 7. *Spicil.* Le Mire, *in Not. ad Honor. August. & in regul. canonic. Cleric.* Balaze, *in Not. ad Agobard. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX siécle.*

AMALASONTE ou AMALASUNTE, fille de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths en Italie, & d'*Audefléde* sœur du Roi *Clovis*, étoit une Princesse d'un excellent esprit, & parfaitement instruite dans les Langues Gréque & Latine. Elle savoit même si bien celles que les Barbares parloient, qu'elle n'eut jamais besoin d'interprête pour répondre aux peuples de toutes ces nations différentes, qui composoient l'Empire Romain. Elle épousa *Eutharic*, petit neveu de *Thrasimond*, & elle en eut *Athalaric*. Ce Prince succéda aux Etats de son ayeul, & durant sa minorité Amalasonte gouverna avec une prudence admirable. Après la mort d'Athalaric, la Princesse qui étoit sans fils & sans époux, voulant se faire un appui, mit la Couronne sur la tête de Théodat, qui étoit son cousin germain, fils d'Amalasride sœur du Roi Théodoric. Mais cet ingrat, oubliant ses bienfaits, enferma Amalasonte dans un Fort du Lac de Volsène ou Bolsène en Toscane, & la fit mourir sur la fin de l'an 534. On dit même que ce fut lui qui l'étrangla dans un bain. L'Empereur Justinien, qui estimoit beaucoup cette Princesse, commanda à Bélisaire de venger sa mort, qui fut le prétexte de la guerre qu'on fit aux Goths, & la cause de la ruine de leur Etat en Italie. * Procope, *l.* 1. *de Bell. Goth. c.* 2. & 4. Cassiodore, *l.* 2. *ep.* 2. 3. & 4. Jornandès. Marcellinus, *in Chronic.*

AMALBERGUE, Niéce de Théodoric, Roi des Goths. *Voyez* AMALABERGUE.

AMALECH, fils de *Thamna* ou *Thimnah*, qui étoit concubine d'Eliphaz fils d'Esaü, fut le pére & le chef des peuples qui habitoient au midi de l'Idumée, qu'on nomma *Amalécites*. L'Ecriture

criture Sainte parle en plusieurs endroits de ces peuples. Un de leurs Rois vint à Raphidim combattre contre les Israëlites, après qu'ils furent sortis d'Egypte. Moïse se tint sur une colline pour prier Dieu de faire remporter la victoire aux Hébreux sur ce peuple idolâtre. Josué combattit contre Amalech, & avoit le dessus lorsque Moïse élevoit ses mains vers le Ciel; mais aussi-tôt que ce Libérateur du peuple de Dieu les abaissoit, Amalech avoit l'avantage. C'est ce qui obligea Aaron & Hur de soutenir les mains de Moïse jusqu'au soleil couché. Pendant ce tems-là, Josué mit en fuite Amalech & son Armée, dont il tua la plus grande partie: Dieu ordonna alors aux Israëlites de se souvenir d'exterminer entiérement tous les Amalécites quand ils seroient paisibles possesseurs de la Terre promise. Après la mort de Barach & de Débora en l'année 2783 du monde, & 1252 avant Jésus-Christ, les Madianites assistez des Amalécites & des Arabes, firent la guerre aux Israëlites, & les vainquirent dans un combat, ravagérent leur païs, & emportérent beaucoup de butin. Samuel commanda à Saül de la part de Dieu, de détruire les Amalécites. Ce Prince leur fit la guerre, prit leurs villes, & les défit entiérement l'an 2971 du monde, & avant Jésus-Christ 1064; mais il sauva la vie à leur Roi Agag, contre la défense de Dieu, & épargna tout ce qu'il y avoit de plus excellent parmi leurs bestiaux & leurs meubles. Cette desobéissance lui fut fatale; elle le fit reprouver de Dieu, dont il avoit négligé les commandemens, & lui fit perdre le Royaume. David les poursuivit après qu'ils eurent saccagé Siceleg, & les défit l'an du monde 2980, & avant Jésus-Christ 1055. Depuis ils furent entiérement exterminez. * *Genese, ch.* 36. *Exode, ch.* 17. *Deuteronome, ch.* 25. *Josué, ch.* 14. I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 15. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 1. *&* *l.* 6 *c.* 8.

AMALEK & AMALEKITES. *Voyez* AMALECH.

AMALFI. *Voyez* MALPHI.

AMALFRIDE. *Voyez* AMALAFRIDE.

AMALON, qui prenoit la qualité de Duc de Champagne, étant éperdûment amoureux d'une belle fille, la fit conduire dans sa chambre, dans le dessein de faire violence à sa pureté. Cette généreuse Judith voyant que le Duc plein de vin s'étoit endormi, le tua, & se sauva vers le Roi Gontran, qui étoit à Châlons, & qui la protégea en considération de sa vertu. Cela arriva l'an 592 ou 593. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 27.

AMALPHI. *Voyez* MALPHI.

AMALRIC, Roi des Visigoths. *Voyez* AMALARIC.

AMALRIC ou AMAURI, Archevêque de Tours, succéda à Landran II. vers l'an 850 ou 851. Il présida avec Hincmar de Reims au Concile de Soissons, tenu en 853, & il y fut prié de faire un voyage au Mans, pour y voir l'Evêque Aldric, qu'une paralysie avoit empêché d'assister à ce Concile. Amalric se trouva encore à celui de Verberie, qu'on célébra sur la fin du mois d'Août de la même année, & mourut vers l'an 854. * Flodoard, *l.* 3. *Hist. ch.* 21. Sainte-Marthe.

AMALRIC, Evêque de Senlis, a fleuri dans le XII siécle. Il avoit pris l'habit parmi les Religieux de l'Ordre de Cîteaux; & après avoir été Abbé de Chaalis, il fut élevé sur le Siége Epiſcopal de l'Eglise de Senlis, vers l'an 1148. Sa Cathédrale tomboit en ruine: il travailla à la faire réparer; & le Roi Louis le Jeune écrivit aux Prélats du Royaume, pour le faire assister de leurs libéralitez dans une telle entreprise. La Lettre est souscrite par Hugues de Champ-Fleury, Evêque de Soissons, & Chancelier de France. Amalric mourut l'an 1161 ou 1162, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Chaalis. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AMALRIC (Arnaud), Archevêque de Narbonne, qui vivoit dans le XIII siécle, prit l'habit de Religieux de Cîteaux, & fut Abbé de Poblet, puis de Grand-Selve, & Général de l'Ordre de Cîteaux. On le nomma Inquisiteur de la Foi en Languedoc contre les Albigeois, & il eut pour Collégue en cet emploi Pierre de Châteauneuf Légat du saint Siége. La plus importante commission qu'il eut, fut celle d'unir les Princes d'Espagne contre les Maures. Il y réussit, & ces Princes remportérent une célébre victoire le Lundi 16 Juillet de l'an 1212. Amalric s'y trouva, & en écrivit une Rélation que nous avons encore. A son retour d'Espagne on le mit sur le Siége de l'Eglise de Narbonne, sur la fin de la même année 1212, ou au commencement de la suivante. Simon, Comte de Montfort, avoit sur le Duché de Narbonne des prétentions contraires à celles de ce Prélat, qui fut protégé par le Pape Innocent III. son ami. Arnaud se trouva en 1214, au Concile de Montpellier; s'opposa avec zéle aux Albigeois, & mourut en 1225. On dit que ce fut le 29 Septembre, & qu'il fut enterré à Cîteaux. Outre la Rélation dont nous avons parlé, on lui attribue quelques autres Traitez. Le Pape Innocent III. lui dédia un volume de ses Sermons. * Pierre des Vaux de Cernay, *Hist. Albig. c.* 4. 66. 81. *&* 82. Césaire, *l.* 5. *&* 7. *c.* 21. *&* 52. Henriquez, *in Fast. SS. Cister.* Catel, *l.* 5. *Hist.* Manriquez, *in Annal. Cist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Charles de Visch, *Biblioth. Cister.* Aubert le Mire, *Orig. Monast. l.* 5. *c.* 19.

AMALRIC AUGERI, Historien, a vécu dans le XIV siécle, du tems du Pape Urbain V. qui fut élu en 1362. Il dédia à ce Pontife une Histoire des Papes, qu'il nomme *Chronicum Pontificale*. C'étoit comme un Dictionnaire Historique des Papes, où leur Vie étoit rapportée par ordre alphabétique. Il étoit de l'Ordre de saint Augustin, comme on le peut juger par la Préface de son Ouvrage, *Beatissimo Patri, &c. vester devotus Capellanus Amalricus Augerii de Brevis, Prior vestri monasterii sanctæ Mariæ de Aprriano, Ordinis sancti Augustini, Elnensis diœcesis, &c.* Il avoue qu'il avoit compilé son Histoire d'après deux cens & neuf Auteurs. Il la finit la sixiéme année du Pontificat de Jean XXII. qui mourut l'an 1334. Cette Chronique n'a point été publiée, que nous sachions. Sponde loue fort l'exactitude & la fidélité d'Augéri. Le célébre Baluze a donné les Vies de Clément V, & de Jean XXII, accompagnées de beaucoup de Notes. *Vit. Pap. Aven. tome* 1. *col.* 95. 185. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 1. dit que tout l'Ouvrage d'Augéri se trouvoit en manuscrit chez *Scriverius*. Sandæus attribue encore à Augéri une Histoire de la guerre contre les Albigeois, * *Notis & animadv. in Voss. Hist. Lat.* Cave, *de Script. Eccl. in Append. p.* 45.

AMALRIC. NB. Ce qu'on ne trouve pas sur AMALRIC, doit se chercher sur AMAURI.

AMALTHE'E, & ADAMANTE'E, fille de *Melissus*, Roi de Créte, fut Nourrice de Jupiter, selon Lactance. Les autres assurent que c'est le nom d'une chévre, qui nourrit de son lait ce Dieu fabuleux, lequel en reconnoissance de ce bon office, la plaça, avec deux chevreaux qu'elle avoit, dans le Ciel, où ils forment ces deux étoiles que le Poëte Aratus appelle *Etoiles du Chartier*, qui prédisent le mauvais tems. On ajoûte qu'Adrastée & Ida, à qui cette chévre appartenoit, eurent sa corne, qui fut célébre par son abondance. D'autres disent que Jupiter donna une des cornes de la chévre Amalthée aux Nymphes qui avoient eu soin de son enfance, & que cette corne, qui fut depuis appellée *Corne d'abondance*, avoit cette vertu de produire à l'instant tout ce que les Nymphes pouvoient desirer: d'où vient le proverbe en usage, *Amalthea cornu*, pour exprimer que l'on a tout en abondance. Horace dans son Poëme Séculaire, *v.* 59.

——— *Apparetque beata pleno*
Copia cornu.

Et le même, *au livre premier des Epitres, Epit.* 12. *v.* 28. *&* 29.

——— *Aurea fruges*
Italia pleno diffudit copia cornu.

Apollodore dit que la corne d'abondance appartenoit à Amalthée, fille d'Hémonius, laquelle en fit présent à Hercule. Tous ceux qui ont fait mention de cette fable, comme Ovide, Diodore de Sicile, Strabon & Lactance *Firmien*, la racontent diversement. Ovide fait sortir cette corne d'abondance du fleuve Achéloüs changé en taureau, & vaincu par Hercule, qui lui ayant arraché une de ses cornes, la jetta sans en faire aucun état. Néanmoins, dit Ovide, les Naïades ne la laissérent pas perdre, elles la ramassérent & la remplirent de fruits & de fleurs; & c'est la corne que la Déesse d'abondance porte toûjours à la main. Le fondement de cette fable est qu'Hercule vint à bout de resserrer le fleuve Achéloüs dans ses bornes, par le moyen des levées qu'il fit faire le long de ses bords. La corne qu'il lui arracha fut le retranchement de quelqu'un de ses bras, dans le lit duquel, lorsque l'eau en fut détournée, on vit croître une si grande quantité de toutes sortes de fruits, nourris de la graisse de la terre encore limoneuse, qu'une fertilité si extraordinaire donna lieu à la fable de la corne d'abondance. Amalthée semble venir du Phénicien *Omencth* ou *Amantha*, qui signifie *nourrice*. C'est de-là que les Poëtes ont nommé Jupiter *ἀιγίοχος, chevrier*, & qu'ils ont donné à son bouclier le nom d'*Egide*, parce qu'ils disent que ce bouclier étoit couvert de la peau d'Amalthée. * Ovide, *Metam. l.* 9. *f.* 1. Apollodore. Hygin.

AMALTHE'E, est aussi le nom d'une agréable maison de campagne d'Atticus en Gréce, qu'il avoit appellée ainsi, pour signifier que tout y abondoit: car ce mot d'*Amalthée* se prend pour *abondance*. * Cicéron, *l.* 1. *des Epitres à Atticus, Epit.* 13.

AMALTHE'E, DEMOPHILE ou HIEROPHYLE, est le nom qu'on donne à la Sibylle de Cumes, fameuse dans l'Antiquité par ses Prophéties. Elle avoit composé neuf livres de Prédictions des choses à venir, qui concernoient l'Empire de Rome. S'étant adressée à Tarquin le Superbe, Roi de Rome, elle les lui présenta, lui demandant 300 écus d'or de la monnoye de Philippe; mais le Roi rebuta son présent: indignée de ce refus, elle en brûla trois en présence du Prince. La Sibylle étant revenue à quelques jours de là, elle demanda pareille somme pour les six qui restoient; & voyant qu'on la lui refusoit, elle en brûla encore trois. Cela étonna le Roi. Enfin, comme on voulut savoir ce qu'elle prétendoit avoir des trois derniers, elle exigea le même prix de trois cens piéces d'or. Tarquin consulta les Pontifes sur cette proposition, & par leur avis il paya ce que demandoit cette femme. Cela arriva vers l'an 219 de la fondation de Rome, & avant Jésus-Christ 535. Au reste ces livres furent en telle vénération dans cette ville, qu'on créa deux Magistrats qui n'avoient point d'autre fonction, que de les garder, & de les consulter dans les occasions, parce qu'ils contenoient les destinées de l'Empire. Car on ne les ouvroit que dans les pressantes nécessitez de la République, pour y chercher la maniére d'expier les prodiges, & de détourner les misères publiques. * Lactance, *l.* 1. *c.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Suidas. Florus, &c.

AMALTHE'E. Il y a eu dans le XVI siécle trois fréres de ce nom en Italie, Jérôme, Jean-Baptiste, & Corneille, tous trois excellens Poëtes Latins. JE'RÔME, né à Oderzo dans la Marche Trévisane, fut un habile Philosophe & un savant Médecin. Il mourut en son païs l'an 1574, âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'Eglise saint Martin. JEAN-BAPTISTE Amalthée passa toute sa vie à Rome, où il fut aimé de trois Papes. Il accompagna les Cardinaux que sa Sainteté députa au Concile de Trente, & les servit en qualité de Sécretaire. Il revint ensuite à Rome où il mourut l'an 574, âgé de 47 ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Sauveur. Tout ce que l'on sait de CORNEILLE Amalthée, c'est qu'il fut aussi excellent Poëte que ses deux fréres dont nous venons de parler. JE'RÔME laissa un fils nommé Attilius, dont nous allons parler. On a imprimé à Amsterdam les Poësies Latines des trois fréres Amalthées, en

en 1689. On verra leurs éloges à la tête de cette édition. Les Poëſies de ces trois frères ſe trouvent auſſi au premier tome des Délices des Poëtes Latins d'Italie. Elles ont été fort eſtimées dans leur ſiécle ; & on les a jugées presque égales aux productions des Anciens, pour leur douceur & leur naiveté. * Jan. Nicius Erythræus, *Pinacothec. 1. p. 45. l. 5. ab Hieron. Aleandri elogio.* Jaques Auguſte de Thou, *Hiſt. ſui temp. ad ann.* 1574. Baillet, *Jugemens des Savans, tome 4. partie 2. n.* 1318. *de l'édit.* d'Amſterdam, 1725.

AMALTHEE (Attilius), natif d'Oderzo, ville de la Marche Tréviſane en Italie, & fils de *Jérôme* Amalthée, s'adonna à la Poëſie & s'appliqua enſuite au Droit Civil & Canonique, & à la Théologie. Le Pape le fit Référendaire ; & quelques années après Paul V. lui ayant donné le titre d'Archevêque d'Athénes, l'envoya en qualité de Nonce à Cologne. Il cherchoit tous les moyens de ſoulager ceux qui abandonnoient la doctrine des Proteſtans, pour rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine ; & l'on remarque qu'écrivant au Cardinal Bellarmin, il l'aſſûroit que, s'il avoit cent mille écus de rente, il en donneroit quatre-vint-quinze mille aux nouveaux Catholiques. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il employa le reſte de ſa vie à des actions exemplaires de piété & de charité, y mourut fort âgé, & fut enterré dans l'Egliſe du nom de Jéſus. * Jan. Nicius Erythræus, *Pinac. Alter.*

AMAM, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 26.

AMAMA (Sixtinus), natif de Friſe, Profeſſeur en Langue Hébraïque dans l'Académie de Franeker & très ſavant homme, fut Diſciple de Druſius. L'Univerſité de Leyde fit ce qu'elle put pour l'attirer, afin de remplir la place d'Erpénius, qui avoit été un des plus habiles hommes de ſon tems dans les Langues Orientales. Amama ne rejetta pas cette propoſition, mais il y prêta l'oreille, à condition que les Régens de Friſe vouluſſent bien lui donner la liberté de l'accepter : ce qui n'arriva pas. Mais pour le retenir ils lui firent de ſi grands avantages, qu'aſſurément il ne ſe repentit point de n'être pas devenu Profeſſeur à Leyde. Il a publié pluſieurs Ouvrages. Le premier fut proprement l'eſſai d'un plus gros qu'il méditoit, & qui devoit être une Critique de toute la Vulgate. Il commença par celle du *Pentateuque*, qui fut imprimée en 1620. Il préparoit la ſuite, lorsqu'il fut obligé de travailler à conférer la Verſion Flamande de l'Ecriture avec les Originaux & avec les plus exactes Verſions. Cette Verſion Flamande avoit été faite ſur la Verſion Allemande de Luther ; & il fit voir dans un Ouvrage Flamand intitulé *Rybelijcke Conferentie*, & qui parut en 1623, qu'elle étoit pleine de fautes. Rich. Simon a parlé de ce dernier Ouvrage dans ſon Traité *de l'Inſpiration des Livres ſacrez*. Il inſinue que ſi les Egliſes Reformées de Flandre ont ſuivi la méthode d'Amama dans leur nouvelle Traduction, ils n'ont pu la rendre exacte. Il y prétend prouver encore que les premiers Réformateurs ont eu grand tort d'abandonner l'ancien Interpréte de l'Egliſe, pour ne ſubſtituer, dit-il, en ſa place que de très mauvaiſes Verſions de l'Ecriture. Pendant qu'Amama y avoit travaillé, le P. Merſenne, Minime, avoit refuté ſa Critique du Pentateuque quant aux ſix premiers chapitres de la Geneſe, & Rivet lui en donna avis, en 1626. Il s'appliqua à répondre, 1°. par une Lettre au P. Merſenne publiée, en 1627 ; 2°. par une autre Piéce qui ſe trouve parmi celles qui compoſent le Livre qu'il fit imprimer, en 1628, ſous le titre d'*Antibarbarus Biblicus*. Les autres Piéces qui y ſont contenues, ſont la Critique de la Vulgate ſur les Livres Hiſtoriques du Vieux Teſtament, ſur Job, ſur les Pſeaumes, ſur les Livres de Salomon, & quelques Diſſertations particuliéres. Entre autres il y en a une ſur ce paſſage ſi connu des *Proverbes, ch.* 8. *v.* 22. *L'Eternel m'a poſſédée dès le commencement de ſa voye, avant qu'il fit aucune de ſes œuvres, dès jadis.* Amama y montre que ceux qui accuſoient Druſius de favoriſer l'Arianiſme, étoient de grands calomniateurs. Cet Ouvrage devoit contenir deux parties, chacune de trois Livres : l'Auteur ne donna que la premiére. On la réimprima l'an 1656, & on y joignit le quatriéme Livre, qui eſt ſur Iſaïe, & ſur Jérémie. Les Reformez & les Catholiques ont porté de ce Livre un jugement tout different. Les premiers diſent qu'il eſt impoſſible de parer les coups qu'il porte à la Vulgate, & de refuter les raiſons qu'il a données, pour faire voir la néceſſité qu'il y a de conſulter les Originaux. On trouve, diſent-ils, peu d'habiles gens dans la communion de Rome, qui en diſconviennent, & les plus ſavans d'entre eux ſe contentent, pour ſauver l'honneur du Concile de Trente, de dire que ſon intention n'a pas été d'aſſujettir l'Original à cette Verſion Latine. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi l'on peut dire cela dans la bonne foi. Amama exhorta ſi fortement à l'étude des langues originales de la Bible, qu'il y eut des Synodes qui étant frappez de ſes raiſons, ordonnérent que deſormais on ne recevroit aucun Miniſtre, qui n'eût pour le moins une médiocre intelligence de l'Hébreu & du Grec de l'Ecriture. Il ne faut pas oublier parmi ſes éloges le zéle qu'il témoigna pour faire ceſſer dans l'Univerſité de Franeker un deſordre ſcandaleux, c'eſt à dire, l'yvrognerie. Les Catholiques tiennent à l'égard du Livre d'Amama un tout autre langage que les Reformez. Entre autres Rich. Simon prétend qu'il n'y a guéres de jugement dans tout le livre d'Amama, dont, dit-il, tout le deſſein a été de montrer que la barbarie n'eſt entrée dans l'Egliſe Romaine, que parce qu'on y a autoriſé la Verſion des Septante & la Vulgate : au lieu qu'on devoit, ſelon lui, s'attacher entiérement à l'Original Hébreu. Pour venir à bout de ſon deſſein, continue-t-il, il a ramaſſé tout ce qu'il a trouvé dans les Livres qui traitent de cette matiére, ſoit qu'ils ayent été écrits par des Catholiques, ou par des Proteſtans, & il s'emporte avec excés contre le Concile de Trente. Mais, ajoute-t-il, les témoignages qu'il produit ſur ce ſujet ſont autant de preuves évidentes de la ſage conduite des Evêques aſſemblez dans ce Concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la Vulgate. On peut, à ce qu'il prétend, ſe ſervir utilement de cet Ouvrage d'Amama contre lui-même, & contre les autres Proteſtans qui ont donné un mauvais ſens aux paroles du Concile. Amama mourut en Décembre 1629. On fut ſi content de lui en Friſe, qu'après ſa mort on uſa de beaucoup de libéralité envers ſes enfans, comme Nicolas Amama l'un d'eux le témoigne avec bien de la reconnoiſſance dans l'Epitre dédicatoire du Livre qu'il donna au public en 1651, qui a pour titre, *Diſſertationum Marianarum decas*, où il y a beaucoup de lecture, & où, ſans s'attacher à la nouvelle Philoſophie, il s'éloigne très ſouvent d'Ariſtote : l'orthographe même y eſt nouvelle. * Rich. Simon, *Hiſt. Critique, l.* 3. *c.* 9. & *Traité de l'Inſpiration, &c.* Bayle, *Dict. Critiq.*

* AMAMA (Joachim d'), Major d'Infanterie, & Colonel au ſervice des Provinces-Unies, Commandant de Hulſt, naquit le 14. Nov. 1657. Il étoit fils de Gerard Amama, qui fut Colonel dans les troupes de Friſe, & depuis Brigadier, & Commandant d'Embden. Il mourut le 3 Juillet 1720, à l'âge de 62 ans.

AMAN, Amalécite, fils d'*Amadath* de la race de ce Roi Agag, que Saül épargna, & que Samuel fit mettre par morceaux devant l'autel du Seigneur à Galgala, fut favori d'Aſſuérus, Roi de Perſe. Aſſuérus l'avoit élevé au deſſus de tous les Princes & Seigneurs de ſa Cour, & ordonné à tous ſes Officiers de fléchir les genoux devant lui. Mardochée Juif de nation, fut le ſeul qui ne lui rendit pas cet honneur. Aman en étant averti fut indigné contre Mardochée, & fit retomber ſon reſſentiment ſur toute la nation Juive qui étoit dans les Etats d'Aſſuérus. La douziéme année du régne de ce Prince, au premier mois des Juifs appellé *Niſan*, qui répond à notre mois de Mars, Aman jetta le ſort pour ſavoir dans quel tems il devoit faire exterminer tous les Juifs ; le ſort tomba ſur le douziéme mois appellé *Ador*, qui répond au mois de Février. Aman ſous prétexte que les Juifs mépriſoient les ordres du Roi, & qu'il étoit important à l'Etat que cette nation fût détruite, demanda au Roi un ordre, portant que l'on maſſacrât tous les Juifs, & offrit à Aſſuérus en cas qu'il le donnât, de payer dix mille talens au Fiſc. Ce Prince lui permit de donner les ordres néceſſaires pour faire exterminer le peuple Juif dans tous ſes Etats. Le treiziéme jour du mois de Niſan de l'année ſuivante, Aman fit aſſembler les Sécretaires d'Aſſuérus & leur fit écrire au nom du Roi à tous les Satrapes, Gouverneurs & Juges des Provinces qui dépendoient d'Aſſuérus, que le treiziéme jour du douziéme mois, appellé *Ador*, ils euſſent à faire maſſacrer tous les Juifs, de quelque âge & de quelque ſexe qu'ils fuſſent, & de piller tous leurs biens. Ces ordres furent ſcellez de l'anneau du Roi Aſſuérus, & envoyez en diligence par les Couriers de ce Prince, dans toutes les villes de ſes Etats. Avant que le tems de l'exécution de cet ordre fût arrivé, Aman fit dreſſer une potence de 50 coudées de haut, & vouloit y faire pendre Mardochée. Il arriva qu'Aſſuérus s'étant fait lire les Annales des années précédentes de ſon régne, y trouva que Mardochée lui avoit ſauvé la vie, en découvrant une conſpiration que l'on avoit formée contre lui, & qu'il n'en avoit pas été recompenſé. Il demanda à Aman de quelle maniére il falloit honorer une perſonne que le Roi vouloit honorer. Sur la réponſe d'Aman, il lui ordonna de faire monter Mardochée ſur le cheval que le Roi avoit coutume de monter, de lui faire mettre ſur la tête le diadême royal, de tenir les rênes du cheval, & le mener par la ville, en criant, *C'eſt ainſi que mérite d'être honoré celui que le Roi honore de ſon eſtime.* Aman exécuta ponctuellement cet ordre d'Aſſuérus, quoiqu'avec une extrême répugnance. Dès le ſoir même ayant été convié au feſtin qu'Eſther, niéce de Mardochée, avoit fait préparer pour Aſſuérus, cette Reine ayant informé le Roi des ordres qu'Aman avoit donnez pour exterminer toute la nation Juive, Aſſuérus en fut ſurpris & irrité, ſe leva du feſtin tout en colére, & entra dans un jardin. Aman ſe jetta aux piez de la Reine, pour la ſupplier de lui ſauver la vie ; Aſſuérus étant rentré & le voyant en cette poſture, s'imagina qu'il vouloit lui faire violence, & commanda qu'Aman fût pendu à la même potence qu'il avoit préparée pour faire mourir Mardochée. Le même jour Aſſuérus donna à Eſther la maiſon d'Aman, & à Mardochée l'anneau qu'il avoit donné à Aman, & revoqua l'Edit donné contre la nation Juive. *Voyez* les Articles d'ESTHER & de MARDOCHEE. * *Eſther, ch.* 3 4 5. 6. 7. & 8.

AMAN, le Mont-Aman, *Amanus mons, Pieria mons*, chaines de montagnes en Aſie, qui ſéparent la Sourie de la Cilicie, & s'étendent depuis la Méditerranée jusques à l'Euphrate. On l'appelle aujourd'hui *Monte Negro*. Il n'étoit habité que par des bêtes fauves & des Bandits. Cicéron étant Proconſul de Cilicie, attaqua ceux qui s'y retiroient, & démolit leur retraite. C'eſt dans ces montagnes près de la côte entre la ville d'Ajazzo & celle d'Alexandrette, qu'eſt le fameux détroit par lequel on paſſe de Syrie en Cilicie, qu'on appelloit anciennement *Amanica Porta, Porta-Ciliciæ, Porta-Syriæ*, auprès desquelles Alexandre le Grand remporta une célébre victoire ſur Darius, Roi de Perſe. On appelle à préſent ces montagnes *Allocan, Scanderone*, & *Monte-Neré*. On dit que ce dernier nom lui a été donné, à cauſe du grand nombre de fontaines & de ruiſſeaux dont il eſt arroſé, *Neros* ſignifiant en Syrien *un lieu abondant en eaux*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAN, port du Royaume de Maroc ſur la côte de l'Océan Atlantique, entre le Cap de Ger & celui de Canthin. Il y en a qui croyent que c'eſt *Myſocaras*, dont parle Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAN, ville de Syrie. *Voyez* APAMEE.

AMANA, montagne dans la Tribu de *Manaſſé* delà le Jourdain. Elle eſt d'un côté très difficile à monter, & de l'autre inacceſſible. Ceux qui ont eu aſſez de courage pour monter juſqu'au plus haut, aſſurent qu'on y voit au deſſus une petite plaine la plus agréable du monde pour la diverſité des arbres & des fleurs, qui y viennent naturellement, de ſorte qu'on ne peut rien trouver de plus délicieux. Au pié de cette montagne, il y a une

belle

belle ville, qui en porte le nom, & appartient à la Tribu de Manassé. Il en est parlé dans le Cantique des Cantiques, & quelques-uns croyent qu'elle a été une partie du Mont-Liban. * Ciceron, *ad Atticum.* Plutarque, *in Ciceron. Cantiq. des Cantiq. ch.* 4. *v.* 8.

AMANA, Isle de l'Amérique septentrionale, & une des Lucayes. Les Anglois en sont aujourd'hui les maîtres. * Sanson.

AMANAH, rivière. *Voyez* ABANA.

* AMANCE, *Amantia, Almentia, Almantia*, bourg du Duché de Lorraine, situé sur une petite rivière, qui porte son nom. Il est à deux lieues de Nancy vers le nord, & a été autrefois beaucoup plus grand qu'il n'est aujourd'hui. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AMANCE, petite ville ou bourg de France dans la Franche-Comté. Il est vers le nord de cette Province, au nord de la ville de Besançon dont il est éloigné de douze à treize lieues.

* AMANCE, petite rivière de France en Champagne, prend sa source dans l'Election de Bar sur Aube, coule du sud au nord, entre dans l'Election de Troyes, & tombe dans l'Aube, environ à une lieue au dessous de Basle-Fontaine.

AMAND (Saint-), ville de Flandre, avec Abbaye. *Voyez* SAINT-AMAND.

AMAND (Saint-), ville de France dans le Bourbonnois. *Voyez* SAINT-AMAND.

AMAND (Saint), Evêque de Bourdeaux dans le cinquiéme siécle, fut élevé à la Prêtrise par saint Delphin, Evêque de Bourdeaux. Il fut le Catéchiste & le Parrain de saint Paulin, depuis Evêque de Noie, & ce Saint lui a écrit plusieurs lettres. Il fut élu Evêque de Bourdeaux en 404, & céda le gouvernement de son Eglise à saint Séverin, Evêque de Cologne, qui s'étoit venu retirer à Bourdeaux, & le reprit après la mort de cet Evêque. Il recueillit les Ecrits de saint Paulin mort avant lui en 431. On fait la fête de ce saint Evêque au 18 de Juin. * *Lettres* 2. 9. 12. 48. de saint Paulin. Grégoire de Tours, *de Gloria Confessor. c.* 45. Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

AMAND (Saint), Evêque de Maestricht, Apôtre d'une partie des Païs-Bas, vivoit dans le VII siécle. Il gouverna diverses Eglises, & s'étant retiré près de Tournay, il y fonda l'Abbaye d'Elnone, qui prit depuis son nom. Ce Saint mourut l'an 679. Quelques Auteurs croyent qu'il est différent de celui qui a gouverné l'Eglise de Wormes, où on voit son épitaphe en ces termes.

Præsul amavit oves proprias, & pavit Amandus,
Idcircò superis semper amandus erit.
Ille Deum docuit ardenter Amandus amandum,
Et nobis igitur semper amandus erit.

* Gazet, *Hist. Eccl. des Païs-Bas.* Dom Mabillon, *de Act. SS. Ord. Benedict.*

AMAND, surnommé DU CHASTEL, *de Castello*, vivoit au commencement du XII siécle vers l'an 1113. Après avoir été Chanoine de Tournay, il fut Religieux du monastére de Saint-Martin dans la même ville; puis Prieur de l'Abbaye d'Anchin, près de Douay; & enfin Abbé de celle de Marchiennes, dans le Diocese d'Arras, qu'il rétablit avec beaucoup de soin & de zéle. Il écrivit divers Traitez, & entre autres une Lettre qui contenoit la Vie de saint Odon, Evêque de Cambray. * Valére André, *Bibliath. Belgica.* Vossius, *de Hist. Lat. liv.* 2. *c.* 48.

AMAND (Saison ou, selon d'autres, Henri). *Cherchez* HENRI DE SUZE.

AMAND, dit FAYE ou FAYTA (Jean S.), Abbé de Saint-Bavon de Gand dans le XIV siécle, étoit Docteur de l'Université de Paris, & il témoigna beaucoup de zéle contre certains Hérétiques nommez *Flagellans*, qui sous une fausse apparence de dévotion, trompoient les Simples. Saint Amand fit un voyage à Avignon, dans le dessein de persuader à Clément VII. de se servir de son autorité, pour exterminer ces hypocrites. Il réussit dans son dessein; car ce Pape abolit entiérement ces Hérétiques. A son retour il se démit de son Abbaye, & mourut peu de tems après vers l'an 1394. Il avoit composé divers Traitez; *De ejus carnium*, dont Trithéme parle avec éloge; *Manipulum exemplorum; Quæstiones super sententias, &c.* * Sandere, *Rer. Gand. l.* 4. *c.* 4. Valére André, *Bibliath. Belgica.* Trithéme. Le Mire, &c.

AMAND DE ZIRICZE'E, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville, capitale de l'Isle de Schouwen, dans la Zélande, fut Religieux de l'Ordre de saint François dans le XVI siécle. Exerçant la dignité de Provincial de son Ordre dans les Païs-Bas, il y travailla à reformer les monastéres. Depuis, il revint à Louvain, où il professa la Théologie, & mourut le huitiéme Juin de l'an 1534. Il étoit Docteur de l'Université de cette ville, & savoit la Langue Grecque, l'Hébraïque & la Chaldaïque. Ses Ouvrages sont, *De LXX Hebdomadibus Danielis; Commentaria in Genesin, Jobum, & Ecclesiasten; De XL. Mansionibus; De S. Anna conjugio, &c.* Nous avons encore de lui une Chronique en six livres, depuis le commencement du monde jusques en 1534, sous ce titre, *Scrutinium, seu Veritas veritatis historica.* * Sweert. *in Ath. Franc.* Valére André, *Bibliath. Belgica.*

AMAND (Marc Antoine Gérard de S.). *Voyez* AMANT.

AMANDOLA. *Voyez* MANDOLA.

AMANGUCI, *Amangucium*, ville d'Asie dans l'Isle de Niphon, la principale de celles du Japon, sur la côte occidentale de Jamayfoti, où elle a un fort grand & bon port. Elle est éloignée de cent milles de Nangazaki, en tirant vers l'orient d'été. * Baudrand.

AMANSIFIRDIN ou ZIRIFDIN, ville d'Arabie. *Voyez* ZIRIFDIN.

AMANT (Marc-Antoine-Gérard de S.), fils d'un Gentilhomme-Verrier, Poëte François, natif de Rouen, de l'Académie Françoise, a vécu dans le XVII siécle avec quelque réputation, que ses Ouvrages lui ont aquise. Car encore qu'il n'eût pas étudié, ou plutôt qu'il n'eût pas passé sous la férule, comme il le dit lui-même, il a montré ce que peut un esprit libre & facile, sans le secours de l'étude. On dit qu'ayant vécu assez librement pendant sa vie, il devint fort sage dans ses dernières années. On prétend que c'est à sa misére qu'il est redevable de son changement. Il fut reçu à l'Académie en 1634, & mourut l'an 1661. Il récitoit fort bien des vers; mais il y avoit beaucoup de défauts dans ceux qu'il faisoit; & c'est de lui dont Gombaud a voulu parler dans cette Epigramme:

Tes vers sont beaux, quand tu les dis;
Mais ce n'est rien, quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire;
Fais-en donc que je puisse lire.

Comme il étoit fils d'un Gentilhomme-Verrier, Maynard fit cette autre Epigramme sur lui:

Votre noblesse est mince;
Car ce n'est pas d'un Prince,
Daphnis, que vous sortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualitez.

On a de lui trois volumes de Poësies diverses, dont la pluparts sont comiques & galantes. La *Solitude*, est à la tête de ses Oeuvres; & l'*Andromède*, la *Rome ridicule*, & le *Moïse sauvé*, passent pour les moins mauvaises de ses piéces. Il avoit fait un Poëme de la *Lune*, dans lequel il louoit le Roi, surtout de savoir bien nager; car Louis XIV dans sa jeunesse, étant à S. Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poëme de S. Amand; & l'Auteur ne survécut pas longtems à cet affront. Despréaux l'accuse de mêler des circonstances basses dans ses Piéces les plus Héroïques. * Saint Amand, *Préface de ses Oeuvres, & dans la Preface de son Moïse sauvé.* Jean Chapelain, *dans la Preface du Poëme de la Pucelle.* Rosteau, *Sent. sur quelques Ouvrages d'Auteurs qu'il a lus, pag.* 75. Nicolas Boileau Despréaux, *Satire* 1. *Satire* 9. *Defense du Poëme Heroïque contre M. Despréaux. Recueil des Poëtes François, depuis Villon jusques à Benserade. Recueil d'Epigrammes Françoises.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes.*

AMANTHEA, ou *Amantia* & *Adamantia*, ville de la Calabre Citérieure, sur la Mer Méditerranée, avec Evêché suffragant de Reggio, & dans le païs qui dépend du Prince de Bisignano, vers le Cap Suvaro ou de Sainte-Euphémie & Martorano. Il y a un château assez fort. La ville d'Amanthea témoigna beaucoup de fidélité pour les Princes de la Maison d'Aragon, pendant les guerres que les Rois Charles VIII. & Louis XII. firent en Italie, pour la conquête du Royaume de Naples. * Scipion Mazella, *Descript. del Reg. di Nap.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Aubert le Mire, *Notit. Episc. orb. &c.*

AMANTIA. *Voyez* AMANTHEA.

AMANTIA. *Voyez* AMANCE.

AMANTIUS, Grand-Chambellan de l'Empereur Arcadius, introduisit chez ce Prince, Porphyre, Evêque de Gaze, qui venoit pour le porter à la démolition du Temple de l'Idole qui étoit à Gaze. Ce qu'il obtint après la merveille qu'on dit être arrivée le jour du batême de Théodose le Jeune, l'an de Jésus-Christ 401. Marcus, *in Vita sancti Porphyrii.* Socrate. Sozoméne. Baronius, *A. C.* 401.

AMANTIUS, Préfet de la Chambre de l'Empereur Anastase, amassa de grandes richesses, avec lesquelles il entreprit de mettre sur le Thrône son ami Théocrite, ne pouvant s'y élever lui-même, parce qu'il étoit eunuque. Il confia ce dessein à Justin, & lui remit les sommes nécessaires pour gagner les suffrages du peuple & des soldats. Mais Justin les brigua pour lui-même; & après avoir usurpé la souveraine puissance, fit mourir Amantius & Théocrite, l'an de Jésus-Christ 518. Le premier avoit longtems abusé de la faveur d'Anastase son Maître, & avoit persécuté les Orthodoxes en servant les Eutychiens. * Evagre, *l.* 4. *c.* 1.

AMANTIUS (Barthélemi), Jurisconsulte, natif de Lansperg, a vécu dans le XVI siécle, mais on ne sait point quand il est mort. Il publia un Ouvrage intitulé, *Flores celebriorum sententiarum Græcarum & Latinarum*, qu'il fit imprimer à Ingolstad l'an 1556. On l'a inséré à Cologne l'an 1575, dans le *Polyanthea* de Mirabellus. * Gesner, *Bibliath.*

AMANUS, montagne de Cilicie, qui la divise de la Syrie. *Voyez* AMAN.

AMAPAIA, petite Province de l'Amérique méridionale en forme d'isle dans la nouvelle Andalousie, ou pour parler plus juste, dans la Guiane, le long de la rive gauche de l'Orénoque. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMARA ou AMAHARA, montagne d'Ethiopie, donne son nom à une ville & à un Royaume, près de celui de Bagamédri & de Béléguanze. On y garde les fils des Rois des Abyssins, & les Princes de la famille royale. Après la mort du Roi, celui qui lui doit succéder, sort de ce lieu pour venir monter sur le Thrône. C'est pour éviter les guerres civiles, que les Abyssins ont soin de renfermer ces Princes. * Ludolf. *Hist. Ethiop.*

AMARACUS, jeune homme qui servoit Cynaras, Roi de Cypre, fut tellement affligé d'avoir répandu un parfum précieux qu'il portoit dans un vase, qu'il en mourut de desespoir. Il fut changé en cette plante, à qui les Latins ont donné son nom, & que nous appellons *Marjolaine.* * Pline parle des diverses vertus

tus de cette plante, au *l.* 21. *c.* 11. & 12. Virgile, *Eneïde*, *l.* 1. *v.* 697. Catulle, *Epigr.* 62. *v.* 7.

AMARAH, surnom de *Nagmeddin al-Jemeni*, Auteur d'une Hiſtoire des Viſirs du Caire, intitulée *Nôt al afriab*, *&c.* Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire 569, & de Jéſus-Chriſt 1173. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

AMARAH BEN-ALIEMENI, fut proclamé Caliſe par les Alides ou partiſans d'Ali, après la mort d'Adhed, dernier Caliſe des Fathimites en Egypte; mais Saladin caſſa cette élection. Cet Amarah étoit fort bon Poëte. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AMARAL (André d'), Seigneur Portugais, Grand-Chancelier & Grand-Croix de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, s'eſt rendu odieux à la poſtérité, pour avoir facilité à Soliman II. la priſe de Rhodes, pouſſé par la jalouſie qu'il avoit conçue contre Philippe de l'Iſle-Adam, Grand-Maître de cet Ordre. Il ſe ſervit pour cette trahiſon du miniſtère d'un nommé *Blas-Dies*, qui étoit un de ſes Domeſtiques, & qui de tems en tems, de deſſus un boulevard, tiroit des fléches dans l'Armée des Turcs, avec des billets attachez. Il y inſtruiſoit Soliman de l'Etat de l'Iſle, & l'encourageoit à continuer le Siége, l'aſſurant qu'il en ſeroit bien-tôt le maître. *Blas-Dies* fut enfin remarqué, & conduit devant le Grand-Maître. La trahiſon ayant été découverte, ce malheureux fut pendu & écartelé, & ſon maître Amaral, après avoir été dégradé, eut la tête coupée: ce qui n'empêcha pas la perte de cette Iſle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis qu'il avoit reçus de ces traîtres, qui rendirent la vigilance & le grand courage de l'Iſle-Adam inutiles. * Boſio, *Hiſt de Malthe*, *l.* 20.

AMARAL (Pierre de), Jéſuite Portugais, a été célébre à la fin du XVII ſiécle dans l'Univerſité de Coïmbre; mais il n'a laiſſé d'autres monumens de ſon eſprit, qu'un Diſcours étendu en l'honneur de la Vierge, qu'il intitula *Canticum Marianum*, & qui fut imprimé à Evora en 1709. Amaral mourut à Lisbonne le 29 Décembre 1711. * *Mémoires de Portugal.*

AMARAM, ANNIBAS & ELE'AZAR, trois des plus conſidérables Habitans du bourg de Mya, qui eſt delà le Jourdain. Ils prirent les armes contre ceux de Philadelphie pour la défenſe de leurs limites, & y excitérent une très dangereuſe ſédition; mais ils furent pris par Fadus, Gouverneur de la Judée, qui fit mourir Annibas, & envoya les deux autres en exil. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 1.

* AMARANTE, *Amaranthus*, petite ville de Portugal dans la Province d'entre Douro & Minho, près de celle de Tra-los-Montes, & ſur la rivière de Lamégo, entre la ville de Braga & celle de Lamégo. Maty, *Diſt. Geogr.*

AMARANTE (l'Ordre d'), en Suéde a été inſtitué en 1653, par la Reine Chriſtine, à l'honneur de Dom Antonio Pimentel, qui en fut le premier honoré. Elle lui donna le nom d'Amarante, à cauſe qu'elle avoit peu de tems auparavant, porté le nom d'Amarante dans une Paſtorale qui fut repréſentée. La marque de cet Ordre étoit un ruban couleur de feu auquel pendoit un anneau émaillé avec deux *A* entrelacez. La deviſe étoit *Semper idem*, *Toujours le même*. Les Chevaliers en recevant l'Ordre, faiſoient ſerment, en cas qu'ils ne fuſſent pas mariez, de ne ſe marier jamais; & s'ils étoient mariez, de ne point ſe remarier en cas que leurs femmes vinſſent à mourir. * Beſold, *Theſ. Pract. Vie de la Reine Chriſtine.*

AMARANTES, *Amaranti*, anciens peuples de la Colchide, habitoient une montagne de même nom, où eſt la ſource du Phaſe, fleuve célébre dans les Ecrits des Poëtes. * Stephanus. Apollonius.

AMARJA, AMARIA ou AMARIAS, eſt le nom de pluſieurs perſonnages.

AMARJA, &c. fils de Mérajoth, & pére du Souverain Sacrificateur Ahitub. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 7.

* AMARJA, &c. Souverain Sacrificateur du tems de Joſaphat, & Intendant des affaires Eccléſiaſtiques. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 11.

AMARJA, &c. fils d'*Azarias*, vint-troiſiéme Grand-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pére, & laiſſa cette dignité à ſon fils Ahitub ou Achitob. Joſeph l'appelle *Nerie* ou *Urie*. * I *Chron.* ou *Paralip ch.* 6. *v.* 11. Huré, *Diſt. de la Bible.*

* AMARJA, &c. eſt auſſi le nom du biſayeul de Sophonie. * *Sophonie*, *ch.* 1. *v.* 1.

* AMARJA, &c. fils de Hébron. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* AMARJA, &c. l'un de ceux qui étoient ſous la conduite de Coré, fils de Jimna Lévite. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 31. *v.* 14. & 15.

* AMARJA, &c. fils de Scepharja, étoit du nombre de ceux des enfans de Juda qui s'habituérent à Jéruſalem. * *Nehemie* ou II *Eſdras*, *ch.* 11. *v.* 4.

AMARIN (Saint), ville d'Alſace. *Voyez* SAINT-AMARIN.

AMARMOCHDI, *Amarmochdum*, ville de Zanguébar en Afrique, eſt dans le Royaume de Mélinde, à la ſource de la rivière de Quilimanco, qui vient ſe décharger dans la mer d'Ethiopie à Mélinde. Maty, *Dict. Géogr.*

AMARSIAS, fut le Pilote qui conduiſit ſur mer Théſée dans l'Iſle de Créte, pour voir le Minotaure. * Simonidés, *apud Plutarchum in Vita Theſei.*

AMARU, c'eſt le nom que les *Antis* donnoient à des couleuvres qu'ils adoroient. Il y en a qui ſont plus groſſes que la cuiſſe d'un homme, & longues de vint-cinq à trente piez. Les Antis les adoroient toutes à cauſe de leur prodigieuſe grandeur. Elles ne ſont point mal-faiſantes, ce que les Habitans du païs attribuent à l'effet de l'enchantement d'une *Magicienne*, qu'ils croyent les avoir apprivoiſées, parce qu'auparavant elles étoient fort farouches. Les Antis adoroient auſſi les tigres à cauſe de leur cruauté: & ils diſoient que les tigres & les couleuvres étoient natifs du païs; & par conſéquent qu'ils méritoient d'être adorez par eux qui étoient étrangers. Les Antis, nation cruelle & brutale, étoient ſortis du Mexique; d'abord ils avoient peuplé les contrées de *Darien* & de *Panama*, d'où ils paſſerent plus avant, dans ces grandes montagnes qui, d'un côté, aboutiſſent à *Ste. Marthe*, & de l'autre au nouveau Royaume de Grenade. * Garcilaſſo de la Véga, *dans l'Hiſtoire des Yncas*, *tome* 1. *l.* 4. *c.* 17. & *l.* 1. *c.* 11. *Cherchez* ANTIS.

AMARUMAYA, *Amarumaia*, rivière de l'Amérique méridionale, a ſa ſource dans le Pérou, près de la ville de Cuſco, entre dans le païs, qu'on nomme le païs des Amazones; & après y avoir longtems coulé, elle ſe décharge dans le fleuve de ce nom, un peu au deſſous des Iſles Amagues ou Homagues. Il paroit par Garcilaſſo de la Véga, que la rivière *Amarumaiu*, eſt la même que *Rio de la Plata* ou que *la rivière d'argent*, qui prend ſa ſource dans le Lac Xaraïès à l'eſt de Cuſco. Les Eſpagnols la nommérent *Rio de la Plata*, ou la *rivière d'argent*, parce qu'à leur arrivée ayant demandé où il y avoit de l'argent, on leur répondit qu'ils en trouveroient quantité à la ſource de cette grande rivière, mais ils ſe moquoient d'eux. On a donné à ce fleuve, le nom d'*Amarumaiu*, parce que *Maiu* ſignifie rivière & *Amaru* les groſſes couleuvres qui ſe trouvent ſur les montagnes de ce païs-là; & par là on veut montrer que cette rivière eſt à l'égard des autres, ce que l'*Amaru* eſt entre les couleuvres. * Maty, *Diſt. Géogr.* Garcilaſſo de la Véga, *Hiſtoire des Yncas*, *tome* 2. *l.* 7. *c.* 13. *Cherchez* PLATA.

AMASA. *Cherchez* AMAZA.

AMASAI. *Voyez* AMAZAI.

AMASCH, célébre Docteur parmi les Mahométans. *Voyez* SOLIMAN BEN MAHERAN.

AMASE'E, *Amaſia*, que les Turcs nomment *Amaſan*, ville de l'Aſie Mineure, capitale de la Cappadoce, que quelques-uns font la patrie du Grand Mithridate, Roi de Pont. C'étoit celle de Strabon le Géographe, comme il le dit lui-même: il en a fait une magnifique deſcription. C'eſt aujourd'hui l'un des principaux Beglerbeïats ou Gouvernemens des Turcs dans la Natolie. Cette ville eſt ſur l'Iris, & a été le Siége d'un Archevêque. Ce fut en cet endroit que commença la perſécution ouverte de Licinius l'an 319, & où ſaint Baſile, Evêque du lieu, fut martyriſé. * Strabon, *l.* 12. Busbec, *in Itiner. &c.*

AMASEN, *Amaſenum*, ville d'Afrique dans la Nigritie, ſituée dans le deſert & ſur le Lac de Borno, eſt la capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Diſt. Geogr.*

AMASEUS (Romulus), dans le XVI ſiécle, originaire de Bologne, étoit né à Udine en 1489, & fut Profeſſeur en Grec & en Latin, puis Sécretaire du Sénat à Boulogne. Il fut Précepteur d'Alexandre Farnéſe, petit-fils du Pape Paul III. Enſuite on le députa vers l'Empereur, vers les Princes de l'Empire, & vers le Roi de Pologne; & le Pape Jules III. le fit ſon Sécretaire. Il étoit mort dès l'an 1552. Il a traduit en Latin avec aſſez d'élégance, mais avec peu de fidélité, Pauſanias & les ſept livres de Xénophon ſur l'Expédition du jeune Cyrus. Nous avons outre cette Traduction, *Orationum volumen; Scholas duas de ratione inſtituendi.* Pour ce qui eſt des deux livres qu'il avoit écrits pour faire voir que la Langue Latine eſt plus belle que l'Italienne, ils n'ont jamais été imprimez. Quelques-uns diſent qu'il mourut l'an 1558. Il s'attachoit extrêmement à l'élégance & à la clarté: il étendoit ce qui étoit trop concis, & reſſerroit ce qui étoit trop diffus. Il éclairciſſoit les endroits obſcurs. Cependant malgré ſon ſavoir & ſon exactitude, ſa Traduction de Pauſanias a eu beſoin d'être retouchée par Sylburge. * Baillet, *Jugemens des Savans*, No. 842. *tome* 2. *partie* 3. *de l'édition* d'Amſterdam, 1725. Bayle, *Diction. Critiq.* Huet, *de Clar. Interpr.* De Thou, *l.* 21. Teiſſier, *dans ſes additions*, *tome* 1. *p.* 306. & 307. *de l'édit. de* 1715.

AMASEUS (Pompilius), fils de Romulus, Profeſſeur en Grec à Boulogne, a laiſſé une Traduction en Latin de deux fragmens du ſixiéme livre de Polybe. Il n'étoit pas fort habile; mais on connoit peu d'Auteurs de meilleure foi, puiſqu'il aima mieux laiſſer traduire ce qu'il n'entendoit pas, que de donner de vaines paroles, & qu'il eut toûjours ſoin d'avertir des vuides qu'il laiſſoit dans ſa traduction. * Baillet, &c. Huet, &c. Bayle, *Diſt. Critiq.*

AMASIAS, Roi de Juda. *Cherchez* AMAZIAS.

AMASIAS, Prêtre de Bethel. *Voyez* AMAZIAS.

AMASIE, ville. *Voyez* AMASE'E.

* AMASIS I de ce nom, ou AMOSIS ou THETMOSIS, ſelon Joſeph, étoit de Dioſpole en Egypte, fit la guerre aux Paſteurs, Rois de la Baſſe Egypte. Il ſuccéda à Schemiophis l'an 3369 de la Période Julienne, 2690 du monde, & 1345 avant Jéſus-Chriſt, & eſt le troiſiéme Roi des Dioſpolites, ſuivant les Dynaſties d'Africanus. Il régna 25 ans & 4 mois. Manethon aſſure qu'il abolit l'uſage qui étoit dans Heliopolis d'immoler des hommes en ſacrifice. * Manethon & Africanus, *dans la Chronique d'Euſebe.* Joſeph, *Antiq. Judaïq.* Uſſerius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

AMASIS II. Roi d'Egypte, parvint à la couronne, dit Herodote, *liv.* 1. par ſa revolte contre Apriès, qui venoit de lui donner le commandement de ſes Armées. Cet Auteur ajoûte qu'Amaſis s'étant affermi ſur le thrône par la mort d'Apriès, eut à ſurmonter l'injuſtice de ſes Sujets, parce qu'il n'étoit pas d'une naiſſance illuſtre, mais ſimple citoyen de Siuph, dans la Province de Saïs; qu'il vint à bout de la repugnance des Egyptiens par ſa douceur & par ſon adreſſe; & qu'il s'occupa enſuite à policer ſon Royaume, où il attira les Grecs par les grands Priviléges qu'il leur accorda. Hérodote a bien fait d'avertir que tout ce qu'il dit des Egyptiens, il le tient d'eux-mêmes, c'eſt à dire, du peuple le plus vain, & le plus menteur qui fut jamais. Amaſis

fils succéda à Apriès l'an 3466 du monde, 569 avant Jésus-Christ, c'est à dire, la trente-huitiéme année du régne de Nabuchodonosor, qui selon la Prophétie d'*Ezechiel*, *ch.* 29. a dû entreprendre la conquête de l'Egypte dès l'an 3457 du monde; & ce Royaume, selon le même Prophéte, a dû lui appartenir, à lui & à ses descendans pendant quarante ans. Il y a donc bien de l'apparence qu'Amasis, s'il fut employé dans les troupes par Apriès, se retira ensuite de son service pour se livrer à Nabuchodonosor, de qui il aura dépendu jusqu'à l'an 3497 du monde, c'est à dire, jusqu'au tems que l'Empire de Babylone fut détruit par Cyrus. Amasis régna 44 ans, selon Hérodote, lequel le regarde comme un Roi dès le tems de la mort d'Apriès, & Psammenitus son fils lui succéda l'an 3510 du monde, 525 avant Jésus-Christ.

* AMASSAÏ ou AMASÇAÏ ou HAMASÇSAÏ, fils d'Azaréel, l'un des Sacrificateurs, & Chef d'une grande race, qui étoit revenue de la captivité de Babylone. Il en est fait mention dans *Néhémie*, *ch.* 11. *v.* 13. & 14. Il avoit cent vint-huit fréres tous très braves.

AMASTRA, ville. *Voyez* MISTRETTA.

AMASTRIS, fille d'*Oxatbrès*, frére du dernier *Darius*, & cousine germaine de *Statira*, fille de ce Darius, & femme d'Alexandre *le Grand*. Elles avoient été élevées ensemble, & s'aimoient beaucoup. Lorsqu'Alexandre se maria avec Statira, il voulut qu'Amastris fût mariée à Cratérus, l'un de ses Favoris. Celui-ci vécut fort bien avec elle, jusqu'à ce que ses intérêts, ou peut-être aussi son inclination, après la mort d'Alexandre, lui inspirérent l'envie de se marier avec *Phila*, fille d'*Antipater*. Alors Amastris, du consentement de Cratérus, se maria avec *Denys* Tyran d'Héraclée, ville du Pont. Elle lui procura de grands biens, par le moyen desquels il acheta les meubles de Denys Tyran de Sicile; & comme il étoit appuyé d'ailleurs de l'affection de ses Sujets, il fit des conquêtes, & envoya un puissant secours à Antigonus, pendant la guerre de Cypre. En reconnoissance de ce secours, Antigonus maria Ptolomée son neveu, Gouverneur de l'Helléspont, à une fille du premier lit de Denys, qui eut trois enfans d'Amastris, deux fils & une fille. La fille s'appelloit comme sa mére. L'un des fils se nommoit *Cléarque*, l'autre *Oxathrès*. Tout alla bien sous la tutelle & la régence d'Amastris; car Antigonus se rendit le Protecteur d'Héraclée & des pupilles; & lorsqu'il cessa de le faire, Lysimachus prit sa place, & épousa même la veuve de Denys. Il l'aima passionnément, jusqu'à ce qu'il fut devenu amoureux d'Arsinoé, fille de Ptolomée *Philadelphe*. Ces nouvelles amours causérent entre Lysimachus & Amastris, une rupture qui fut cause que cette femme commanda seule dans Héraclée, jusqu'à la majorité de Cléarque son fils aîné. Ce Prince & Oxathrès son frére furent si méchans, qu'ils firent périr leur mére sur mer pour de legéres raisons. Lysimachus, qui régnoit alors dans la Macédoine, se résolut de venger cet attentat. Il dissimula néanmoins son dessein; & ayant témoigné à Cléarque la même affection qu'auparavant, il fut reçu dans Héraclée comme un bon ami. Il fit mourir les deux Princes dénaturez, qui s'étoient défaits de leur mére, s'empara de tous leurs biens, & rendit à ceux d'Héraclée leur liberté. Ils ne la conservérent pas longtems; car Lysimachus étant retourné chez lui, fit des descriptions si vives du bon état où l'habileté d'Amastris avoit mis Héraclée & deux autres villes, qu'Arsinoé sa femme les lui demanda en présent. Il la refusa d'abord: mais comme elle étoit adroite, & qu'il commençoit à être foible à cause de son grand âge, elle vint à bout d'obtenir ce qu'elle demandoit, & envoya dans Héraclée un Gouverneur, qui traita fort durement cette ville. On ne doit pas oublier que du mariage de Lysimachus & d'Amastris naquit un fils nommé *Alexandre*. * Photius. Polyænus. Bayle, *Dict. Critiq.*

AMASTRIS, ville de Paphlagonie construite par la Princesse dont il est parlé dans l'Article précédent: elle la composa de quatre Bourgs, qu'elle unit ensemble, dont les noms étoient *Sésamus*, *Cytorus*, *Cromna*, & *Teius*. Après la mort d'Amastris ce dernier rompit l'union, les trois autres continuérent la communauté, & l'un d'eux, savoir Sésamus, fut la Forteresse d'Amastris. Cette ville a été célébre. Les Rois de Bithynie s'en emparérent. Pline le Jeune la loue beaucoup, *Epistol. l.* 10. *Epist.* 99. & prie Trajan de fournir les frais nécessaires, pour couvrir les égoûts qui passoient par la belle place de cette ville. Il reçut une réponse favorable. Lucien témoigne qu'il y trouva bien des Philosophes, Disciples de Timocrate. Les Médailles d'Homére, que les Habitans d'Amastris firent fraper, sont une preuve de leur attachement aux Belles Lettres. Elle s'appelle aujourd'hui Samastro ou Famastro, à l'embouchure du Dolap sur le Pont-Euxin ou Mer Noire. Elle étoit autrefois fort peuplée & de grand trafic, & il s'y faisoit le commerce du Nord avec l'Asie Mineure. Son Evêque étoit suffragant de la Métropole de Gangre. S. Hyacinthe Martyr naquit & mourut en cette ville au quatriéme siécle. L'Eglise de cette ville étoit célébre dès le second siécle, & Palmas en étoit alors Evêque. S. Denys de Corinthe écrivit aux Fidéles de cette ville. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Topogr. des Saints*. *Voyez* SAMASTRO.

AMATA ou AIMÉE, fut la premiére fille consacrée à la Déesse Vesta. Ce fut en son honneur qu'on donna depuis le nom d'*Amata* à la Supérieure des Vestales, comme Aulu-Gelle l'a remarqué au *l.* 1. *c.* 12.

AMATA, femme de *Latinus*, Roi des Latins en Italie, & mére de la Princesse *Lavinie*, prit le parti de Turnus, Roi des Rutules, contre Enée, qui devoit épouser la Princesse sa fille. Depuis, s'étant persuadée que Turnus, qui étoit son neveu, avoit été tué, elle se pendit de desespoir, vers l'an du monde 2859, & avant Jésus-Christ 1176. * Virgile, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 343. 401. 681. *l.* 9. *v.* 737. *l.* 12. *v.* 56. 71.

* AMATA (Antonia Félix), Sœur de Jean Marie Amatus fameux Jésuite de Sicile. Elle naquit à Palerme le 12 Oct. 1669. Comme elle mépriseit les grandeurs du monde, elle se fit Religieuse, ayant à peine sept ans accomplis, quitta le nom de Rosalie qu'elle portoit, & prit l'habit de Religieuse de Ste. Catherine. S'étant consacrée à son céleste Epoux, elle s'attacha avec beaucoup de zéle à la pratique de toutes les vertus, veillant, jeûnant, & s'appliquant aux œuvres de charité. Elle enseignoit les novices, & se faisoit distinguer par son humilité. Enfin elle finit une vie si exemplaire le 22 Mai 1701. Pour sa propre édification aussi bien que pour celle des autres, elle publia en Italien un livre qui a pour titre *Ghirlanda celeste di Orazione devote per coronarne tutte le opere buone del giorno offerta alle sacre spoje del Crocifisso*, & qui fut imprimé à Gênes, en 1692, *in* 16°. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMATH, fils de Chanaan, bâtit une ville de son nom, que les Macédoniens appellérent depuis *Epiphanie*, du surnom d'un de leurs Princes. Elle subsistoit encore du tems de Joseph. *Amath*, dit-il, *bâtit la ville d'Amath, que l'on voit encore aujourd'hui, & qui conserve ce nom parmi ceux qui l'habitent, quoique les Macédoniens lui donnent celui d'Epiphanie*, &c. Pline parle d'une ville de ce nom dans les Indes, *l.* 6. *c.* 20. * Joseph, *l.* 1. *Antiq. Jud. c.* 7.

AMATH ou AMATHONTE, ville forte au delà du Jourdain, que quelques Géographes placent entre Gadara & Gérasa. Il paroit par Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 21. qu'Alexandre Jannée la prit, & y trouva les thrésors que Théodore fils de Zénoni avoit cru mettre en sûreté. Ensuite Alexandre ayant fait la paix avec Gabinius, ce Général établit dans la ville d'Amath un des cinq siéges où l'on devoit rendre la justice; il plaça le premier à *Jérusalem*, le second à *Gadara*, le troisiéme à *Amath*, le quatriéme à *Jéricho*, & le cinquiéme à *Séphoris* en Galilée. Ainsi les Juifs affranchis de la domination des Rois se trouvérent sous un gouvernement Aristocratique. Réland place Amath dans la Pérée inférieure à 21 milles de Pella du côté du Midi, suivant le sentiment d'Eusébe. La contrée où se trouvoit Amath étoit nommée *Amathite*, 1 *Macchab. ch.* 12. *v.* 15. Et dans les Actes du Concile de Chalcédoine il est fait mention de l'Evêque d'*Amathonte*. * Relandi *Palæstina*, *l.* 2.

AMATH, ville. *Voyez* HAMMATH.

AMATHI ou AMITTAÏ, est le nom du pére du Prophéte *Jonas*, comme nous le voyons au commencement de sa Prophetie, *Et factum est verbum Domini, ad Jonam filium Amathi*: Or la parole de l'Eternel fut adressée à Jonas fils d'Amittai.

AMATHONTE ou AMATHUSE, ville de l'Isle de Cypre, qui en a pris le surnom d'*Amathusie*, étoit consacrée à Vénus. Les Habitans de cette ville lui avoient bâti un superbe Temple, comme à Adonis son mignon, & avoient coutume de lui sacrifier d'abord les étrangers sur ses autels; mais la Déesse ayant horreur de si cruels Sacrifices, changea ces Habitans en taureaux, afin qu'ils fussent eux mêmes les victimes des Sacrifices; & étant toute pudeur à leurs femmes qui avoient mépriſé ses mystéres, elle fit qu'elles se prostituérent à tout venant. Les Anciens parlent souvent de cette ville sous le nom d'*Amathus* ou d'*Amathusa*. Elle a eu un Evêché suffragant de Nicosie. Le Noir, Mercator & d'autres Géographes modernes ont cru que l'ancienne Amathuse est la *Limisso* d'aujourd'hui. Mais d'autres soûtiennent que Limisso est à plus de sept milles des ruines d'Amathuse. Quoi qu'il en soit, ces villes sont aujourd'hui sous la domination des Turcs depuis l'an 1570, qu'ils enlevérent l'Isle de Cypre aux Vénitiens. * Ovide, *l.* 10. *Metam. fab.* 6. *v.* 1. & 10. *v.* 29. Pline, *l.* 5. *c.* 31. Mercator, *Atlas mundi*, &c. *Antiq. Rom.*

* AMATHUS, fils d'Aërias, Roi de Cypre, bâtit un Temple à Venus d'Amathonte. * Tacite, *Annales*, *l.* 3. *c.* 62.

AMATHUS ou AMATHONTE, ville de la Tribu de Manassé deçà le Jourdain. Joseph en fait souvent mention. On pourroit croire que cette Amathus est la fameuse ville de Ramoth de Galaad. Toujours est-il certain que Joseph donne à la ville qu'il appelle Amathos au *l.* 17. *c.* 8. *de ses Ant. Jud.* celui de Betharamathos au *l.* 2. *c.* 2. *des Guerres*. On trouve aisément dans ce dernier mot les traces de celui de Ramoth. * Simon, *Diction. de la Bible*.

AMATHUSE, ville. *Voyez* AMATHONTE.

AMATIQUE ou SAINT-THOMAS, *Amatica*, ville de la Nouvelle Espagne, dans la Province des Honduras ou de *Honduras*, dans l'Amérique septentrionale. Elle est trés petite. Les Espagnols l'ont bâtie depuis l'an 1597. * Baudrand.

AMATITUE, *Amatitucus*, riviére de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Espagne, & dans la Province de Soconusco, se jette dans la mer Pacifique, sur les frontiéres de la Province de Guaxaca. * Baudrand.

AMATO & LAMATO, riviére d'Italie dans la Calabre, *Amatius* & *Lametus*, a sa source dans l'Apennin, & se jette dans la mer Méditerranée près du bourg de Sainte-Euphemie, qui donne son nom à un Golfe. * Léandre Alberti. Clavier.

* AMATRICE, *Amatricium*, *Amatrices*, & *Amatrica*, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure. Elle est située vers la source de la riviere de Tronto, à trois lieues de la ville d'Aquila. Elle a titre de Principauté. On appelle les Habitans, qui sont fort connus dans ces Païs-là, *gli Amatricani*. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMATSJA. *Voyez* AMAZIAS.

AMATUS ou AIMÉ, Archevêque de Sens, & l'un des plus saints Prélats du VII siécle, succéda à Emmo ou Eminon l'an 675. Sa vertu fit ombrage à Ebroin, Maire du Palais, qui persuada au Roi Thierry, que ce saint Prélat ne lui étoit pas favorable. On l'envoya l'an 676 en exil à Péronne, où on le mit sous la garde d'un saint Abbé, nommé Ultan. Depuis il fut recommandé à saint Mauron, & mourut au monastére de Merville vers l'an 690. La sainteté de sa vie & ses miracles le firent

rent mettre au nombre des Saints. Son corps fut porté à Douay, où il eſt honoré comme un des Protecteurs de cette ville, & où l'on célébre ſa fête le 13 du mois de Septembre. * Molan, *in Natal. SS. Belg.* Le Mire. Bucelin. Sandére, &c.

AMATUS, AMABLE ou AME, Evêque d'Oléron, & puis Archevêque de Bourdeaux, qui vivoit ſur la fin du XI ſiécle, étoit de Béarn, & fut élevé ſur le Siége Epiſcopal de la ville d'Oléron, après la mort d'Etienne l'an 1064 ou 1065. Le Pape Grégoire VII. lui commit la Légation de Gaſcogne & d'Aquitaine. En 1074, il eut ordre de travailler avec Gozelin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux, à la diſſolution du mariage de Guillaume VII. Comte de Poitou & de Gaſcogne, dont l'épouſe étoit fille d'Audebert, Comte de Périgord, & ſa parente à un degré défendu par les Canons. Il célébra pour cela un Concile à Poitiers. Depuis, il eut une autre commiſſion ſemblable, au ſujet de Centule IV. Vicomte de Béarn, qui avoit épouſé une de ſes parentes nommée Giſla. Bernard Abbé de Marſeille fut donné pour ajoint à Amatus: & à leur perſuaſion le Vicomte, qui étoit un Prince de grande vertu, quitta ſa femme, & fit diverſes fondations pour l'expiation de cette faute. Giſla même ſe fit Religieuſe dans le monaſtére que ſaint Hugues, Abbé de Clugni, avoit fondé à Marcinac, & elle y mourut ſaintement. Le Pape chargea Amatus d'une négociation plus importante, en 1077. Ce fut de perſuader aux Princes & aux Seigneurs d'Eſpagne, que leur Etat ayant été tributaire du ſaint Siége, ils ne pouvoient retenir ces droits ſans impiété. L'Abbé de Saint-Pons de Thomiéres eut ordre de l'accompagner. En 1079, le Légat fut encore envoyé en Bretagne, où l'on avoit remarqué qu'entre les abus qui s'étoient gliſſez dans la diſcipline Eccléſiaſtique, celui des fauſſes pénitences étoit le plus pernicieux, il célébra un Concile pour y rétablir la parfaite pénitence, qui conſiſtoit à changer de vie, & à ſubir la peine due aux péchez. A ſon retour il tint un autre Concile à Bourdeaux avec Hugues de Die; & en 1080, il préſida à celui de Saintes avec Gozelin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux, qui mourut en 1086. Dans un Concile tenu dans la même ville de Bourdeaux le 5 Novembre de l'an 1088, Amatus, qui y préſidoit, fut mis ſur le Siége Métropolitain. En 1093, il tint un autre Concile à Bourdeaux, & deux ans après il ſe trouva au Concile que le Pape Urbain II. célébra à Clermont en Auvergne le jour de l'Octave de ſaint Martin. Il continua à travailler avec le même zéle, & mourut l'an 1102, après avoir rendu pendant tout le cours de ſa vie, des ſervices très importans à l'Egliſe. * *La Chronique de Maillezais.* De Marca, *Hiſt. de Béarn. l.* 4. Baronius, *in Annal.* Grégoire VII, *in Epiſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. & 3.

AMATUS de Portugal, excellent Médecin vers l'an 1550, avoit pour véritable nom celui de *Jean Rodrigués de Caſtel-Blanco*, c'eſt à dire, *de Château-Blanc*, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Il étudia à Salamanque, s'aquit la réputation d'un des plus habiles Médecins de ſon tems, & voyagea en France, dans les Païs-Bas & en Italie, où il enſeigna à Ferrare. Le Roi de Pologne & la République de Raguſe voulurent l'attirer dans leurs Etats; mais il refuſa l'un & l'autre parti, pour réſider à Theſſalonique, où il ſe fit Juif. Ce fut alors qu'il ſe fit appeller *Amatus Luſitanus*. Il a écrit divers excellens Ouvrages, des Commentaires ſur Dioſcoride; *Curationum Medicinalium Centuria VII; Commentaria in Avicennam, &c.* * Juſtus, *in Chron. Med.* Caſtellan, *in Vit. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

AMATUS, Moine du Mont-Caſſin, & Evêque en Italie (on ne ſait pas de quelle Egliſe) avoit écrit quatre livres en vers adreſſez à Grégoire VII, ſur les actions des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & huit livres de l'Hiſtoire des Normands que l'on dit ſe trouver manuſcrits dans la Bibliothéque du Mont-Caſſin. Il avoit auſſi fait des vers à la louange de Grégoire VII, ſur les douze pierres précieuſes du Rational du Grand-Prêtre, & ſur la Jéruſalem céleſte. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſ. du XI ſiécle.*

AMATUS (Avellus), Avocat du Fiſc à Naples, a fait *Prologomena feudalia, ad tit. quæ ſint regalia, & ad cap* 1. *an Agnatus, Neapoli* in 4°; *Reſponſum in cauſſis Juriſdictionalibus; Conſiliorum ſeu reſponſorum centuria*, in fol. *Neap.* 1616. * *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit, édit. de Paris*, in 12. 1702.

* AMATUS (Antoine), natif de Palerme, célébre Juriſconſulte fut ſouvent employé par le Magiſtrat dans des affaires de conſéquence, & pour terminer quelques différents en qualité de Juge. Il mourut de maladie à Palerme le 31 Juillet de l'an 1653. Placide Caraſa, dans ſa Deſcription de la Sicile, le met au nombre des plus illuſtres Juriſconſultes. Strada & Guerba en parlent avec éloge. Coronelli en fait mention dans le tome 3. de ſa Biblioth. No. 402. Ses Ouvrages ſont, *Variorum Forenſium & Practicabilium Juris Reſolutionum liber primus, & ſecundus; Patrocinium pro Senatu Panormitano contra Fiſcs Patronum; Allegationes pro Sereniſſima Altitudinis D. Ducis Sabaudiæ contra hujus Siciliæ regni Protonotarium, Magiſtrum Notarium Regiæ Cancellariæ, Magiſtrum Notarium Regis Patrimonii & Conſortes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMATUS (Jean Marie), Jéſuite de Palerme, naquit de parens nobles le 15 Juillet 1660. Sa mére étoit Françoiſe Alliata fille du Prince de Villa-franca, & ſon pére étoit Antoine Amatus, Prince de Galate, Chevalier d'Alcantara qui a écrit le Journal de Palerme depuis l'an 1649 juſques en 1667, & qui à cauſe de ſon ſavoir & de ſa prudence eſt appellé le Caton de Sicile par Joſeph Amatus, Juriſconſulte de Naples, dans ſon Livre qui a pour titre *Amantheæ Laconiſmus, c.* 69. & 159. Sébaſtien Caroniti Jéſuite releve les excellentes vertus de ce Religieux dans ſon oraiſon funébre qui a pour titre, *Doppio tributo cordiale d'Amore, e dolore.* Amatus à l'age de ſept ans entra dans le Collége des Jéſuites de Palerme, & il y fit ſes humanitez, qui furent ſuivies d'un Cours de Rhétorique & de Logique. Quelque tems après ayant pris l'habit eccléſiaſtique, il fut, le 25 Nov. 1675, élu Abbé par ſon pére qui en qualité de Duc de Caccabi, avoit le droit de patronage. Mais n'ayant point de goût pour les affaires du monde, il entra dans la Société le 21 Janv. 1677. Dans ſes études il eut pour maîtres Placide Spatafora & François Carréra, tous deux célébres par les Ouvrages qu'ils ont mis au jour. Après avoir achevé ſon Cours de Philoſophie & de Théologie, il devint extrémement habile. Dans le Collége de Palerme il enſeigna à la Jeuneſſe les principes des Langues, & l'exerça dans l'étude des Belles Lettres. Il fit pendant deux ans des leçons de Logique, & pendant un an, de Théologie Morale. Il entendoit auſſi à fond les affaires de la Sicile, & les Antiquitez. Il a donné au public, *Oratio prima in literariis anni renaſcentis auſpiciis ad Illuſtriſſ. Senatum Panormitanum habita; Oratio ſecunda in ſolemni ſtudiorum luſtratione ad Illuſtriſſ. &c.* Il ajoûta à ces deux Oraiſons de très ſavantes Notes ſous un nom inconnu. Il a laiſſé quantité d'Ouvrages tant en Italien qu'en Latin, dont il ſeroit trop long de rapporter ici le Catalogue, d'autant plus que la plupart, à ce qu'on croit, n'ont pas été imprimez. On a de lui en Italien. *La Conca d'Oro in tripudio per l'anno venteſimo del Catolico Rè delle Spagne e Grand Re di Sicilia Filippo Quinto nel di* 19. *Dec. del* 1703. *Elogio di D. Franciſco Schafani Sacerdote e Cavaliere Palermitano.* Il a publié en Latin *Concilium Provinciale Panormitanum anno* 1388 *conflatum a Ludovico II. Bonito Panormitano Archiepiſcopo ac poſtea S. R. E. Cardinale.* A la tête de cet Ouvrage il donne une liſte de 20 Conciles de Sicile qui avoient juſques-là été inconnus, & à la fin il y ajoûte d'amples remarques, qui ſervent à l'éclairciſſement de l'Hiſtoire Sainte & profane de la Sicile. Outre cela, il a mis au jour quantité d'Ouvrages d'autres Auteurs qui n'avoient point encore paru, & il en avoit encore recueilli beaucoup d'autres, dont il avoit deſſein de faire part au public. * Joſeph. Amatus, *in Amantheæ Laconiſmo.* Jac. Calafatus, *in Diſc. Hiſt. de admirabili vocatione S. Roſaliæ Virg. Panorm.* Vinc. Auria, *in Prov. Hiſtoria Chron. p.* 236. *& in Hiſt. Crucifixi Panorm. Eccleſiæ.* Onuphrius Fortinus, *de natura & ſalubritate aëris Panorm. p.* 7. Antonius Ignatius Mancuſur, *dans la Vie de Ste. Roſalie, partie* 3. *n.* 24. *p.* 198. Joſeph Gargaroze, *in Ode Sicula, p.* 8. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMAURI I. Comte de Jaffe ou de Joppe, Roi de Jéruſalem en 1163, après la mort de *Baudouin* III. ſon frére, fut couronné le 18 Mars. C'étoit un jeune Prince de 27 ans, qui entre pluſieurs bonnes qualitez, avoit de très grands défauts. L'avarice qui le dominoit, lui fit entreprendre dans l'Egypte une guerre très heureuſe dans ſes commencemens; mais qui fut enfin cauſe de la perte de Jéruſalem. Il chaſſa deux fois de toute l'Egypte, Siracon, Prince très puiſſant entre les Infidéles; & ce Mahométan s'y rétablit par l'avarice de ce malheureux Roi, qui avoit pris Damiette, & qui auroit pu emporter avec la même facilité le Grand Caire, ſi la crainte qu'il eut que ſon Armée ne profitât du pillage de cette ville, ne l'eût porté à écouter les propoſitions du Soudan. Celui-ci qui connoiſſoit la lâche paſſion d'Amauri, l'amuſa ſi longtems, ſous prétexte de lui amaſſer deux millions d'or qu'il lui avoit promis, que l'Armée de Noradin qu'il attendoit, arriva & fit lever le ſiége. Ainſi Amauri s'en retourna dans ſon Royaume, avec la honte d'avoir perdu ſa peine, ſon honneur & le tribut que les Egyptiens lui payoient. Saladin qui ſuccéda à Siracon ſon oncle, mit en un extrême danger les Etats des Chrétiens, qui étoient preſſez par ce Soudan d'un côté, & par Noradin de l'autre. Amauri ne négligea rien pour rompre leurs meſures, & ſoutenu d'une puiſſante Flotte de l'Empereur Grec, il mit le ſiége devant Damiette; mais il fut contraint par les pluyes & par la famine de le lever. Cependant Saladin entra dans la Paleſtine, prit Gaze & fit un horrible ravage, dans le tems que Noradin en faiſoit autant vers Antioche. Amauri qui s'oppoſoit avec un courage invincible aux efforts de tant d'ennemis mourut le onziéme Juillet de l'an 1174, âgé de 38 ans. Il laiſſa d'*Agnés* de Courtenay, BAUDOUIN IV. qui lui ſuccéda; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume* dit *Longuépée*, Marquis de Monſerrat; 2°. à *Gui* de Luſignan. Amauri prit une ſeconde alliance avec *Marie*, niéce de *Manuel* Empereur de Conſtantinople, & il en eut *Iſabeau*, alliée 1°. à *Aufroy* du Toron: 2°. à *Conrard*, Marquis de Montferrat: 3°. à *Henri* II Comte de Champagne: 4°. à *Amauri* II. de Luſignan, qui fut auſſi Roi de Cypre. Elle s'étoit ſeparée d'Aufroy, & elle eut ces trois derniers maris du vivant du premier. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. 20. 21. Sanut, *l.* 3. *p.* 10. *c.* 7. Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades, l.* 4.

AMAURI II. de Luſignan, Roi de Jéruſalem & de Cypre, étoit fils d'HUGUES VIII. dit *le Brun*, Sire de Luſignan, & frére de *Guy*. Ce dernier étoit Roi de l'Iſle de Cypre, qu'il avoit achetée de Richard Roi d'Angleterre en 1191, & Roi de Jéruſalem, dont il perdit la couronne: il mourut l'an 1194. & Amauri II. lui ſuccéda. *Iſabeau* ſeconde fille d'*Amauri* I. diſputa à Amauri II. le titre de Roi de Jéruſalem, qu'elle porta à *Henri* II. Comte de Champagne ſon troiſiéme mari. Mais ce dernier étant mort d'une chûte en 1197, Amauri II. qui étoit veuf, épouſa Iſabeau, & fut couronné Roi de Jéruſalem. Il ſe tenoit à Acre, & les projets qu'il fit contre les Sarafins, qui étoient maîtres de la ſainte Cité, furent inutiles. Ce fut en vain qu'il demanda du ſecours aux Princes Chrétiens de l'Europe. Baudouin IX. Comte de Flandres, Louis Comte de Blois, & divers autres Seigneurs François, s'étoient embarquez en 1202 à Véniſe pour cette expédition; mais ils furent obligez de s'arrêter ailleurs, & cependant Amauri mourut l'an 1205. Il avoit épouſé en premiéres noces *Eſchive*, fille de *Baudouin* d'Ibelin Seigneur de Rames, & il en eut 1. HUGUES I. de ce nom Roi de Cypre; 2. *Guy* & 3. *Jean*, morts jeunes; 4. *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & 5. *Helvis* mariée à *Rupin* Prince d'Antioche. De ſa ſeconde femme

Iſabeau de Jéruſalem, il eut 6. *Sibylle*, mariée à *Lizon* ou *Léon* I. de ce nom Roi d'Arménie; 7. *Méliſende* ou *Mélusine*, femme de *Boëmond* IV. dit *le Borgne*, Prince d'Antioche. On croit qu'elle a donné le ſujet au Roman de Mélusine ou Merluſine. Les autres enfans d'Amauri & d'Iſabeau de Jéruſalem, ſont 8. *Robert*, Abbé de S. Michel en l'Erm; & 9. *Amauri*, mort jeune. * Sanut, *l.* 3. Robert de Sainte-Marthe. Ville-Hardouïn, *Geſta Dei per Francos*, *&c.*

AMAURI, Patriarche de Jéruſalem, fut élu après Fulcher ou Foucher, l'an 1159. Baudouin III. mourut quelque tems après, & Amauri I. de ce nom, ſon frére, lui ſuccéda au Royaume de Jéruſalem. Le Patriarche refuſa de le couronner, s'il ne quittoit ſa femme Agnès de Courtenay, parce qu'elle étoit ſa parente au quatriéme degré. Il ſe joignit pour cela avec le Cardinal Jean de Sutri, qui étoit Légat du ſaint ſiége, & ils obligérent le Roi de ſe ſéparer d'avec Agnès. Ce fut pourtant à condition que deux enfans qu'elle en avoit eus, ſeroient déclarez légitimes. Le Patriarche eut encore d'autres affaires, qui le mirent en réputation d'homme bizarre. Il mourut en 1180, ſous le régne de Baudouin IV. dit *le Ladre*. Héraclius lui ſuccéda ſur le ſiége Patriarchal de Jéruſalem. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. *c.* 14. *&c.*

AMAURI, dit *de Chartres*, natif de Béne, village du Dioceſe de Chartres, enſeigna la Logique, & expliqua l'Ecriture Sainte à Paris au commencement du XIII ſiécle, & avança des opinions particuliéres. Il ſoutint entre autres choſes, que tout Chrétien étoit obligé de croire comme un article de foi, qu'il étoit membre de Jéſus-Chriſt. Ces opinions ayant été combattues dans les Ecoles de Paris, la conteſtation fut portée au Pape Innocent III, lequel après avoir entendu les propoſitions d'Amauri, & la réfutation qu'en avoient faite ceux de l'Univerſité de Paris, condamna le ſentiment d'Amauri. Celui-ci étant venu à Paris, fut obligé de ſe retracter, mais on croit qu'il ne changea pas pour cela de ſentiment. Il mourut peu de tems après, & fut enterré proche le monaſtére de Saint-Martin des Champs. Ses diſciples perſiſtérent dans ſes réveries, & y en ajoûtérent pluſieurs autres, ſoutenant que ſi Adam n'eût point péché, les hommes ſe fuſſent multipliez ſans génération: Qu'il n'y avoit point d'autre paradis que la ſatisfaction de bien faire, ni point d'autre enfer que l'ignorance & les ténébres du péché: Que la loi du Saint Eſprit avoit mis fin à celle de Jéſus-Chriſt & aux Sacremens, comme celle-ci avoit accompli celle de Moïſe, & les cérémonies du Vieux Teſtament: Que toutes les actions qui ſe faiſoient dans l'eſprit de charité, même les adultéres, ne pouvoient être mauvaiſes. Pierre II. Evêque de Paris, & Jarin Conſeiller du Roi Philippe *le Bel*, ayant découvert les ſecrets de ces Sectaires par un émiſſaire qui ſe fourra parmi eux, en firent prendre un grand nombre de toute ſorte d'âge, de ſexe & de profeſſion. Ces gens ayant été convaincus & condamnez en un Concile de Paris tenu l'an 1209 ou 1210, furent livrez au bras ſéculier, qui pardonna aux femmes, fit brûler les hommes, & fit déterrer Amauri déja mort depuis quelques années, dont on jetta le corps à la voirie. * Pratéole, *des Hereſ.* Sandérus, *Hereſ.* 153. Gaguin, *l.* 6. Vincent, *l.* 29. *c.* 109. Saint Antonin, *part.* 3. *tit.* 19. *c.* 1. §. 7. Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 17. Du Boullay, *Hiſt. Univerſ. Pariſ.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccleſ. du XIII ſiécle.*

AMAURI, Archevêque de Tours, &c. *Cherchez* AMALRIC.

AMAURI, Comte de Montfort. *Cherchez* MONFORT.

AMAURI, Roi des Viſigoths. *Cherchez* AMALARIC.

AMAURI ou AYMERIC DE RIVES. *Cherchez* RIVES.

AMAUTAS, Philoſophes du Pérou ſous le régne des Yncas. On tient que *l'Inca Roca* fut le prémier qui fonda des Ecoles à *Cuzco*, afin que les *Amautas* y puſſent enſeigner les Sciences aux *Princes Incas*, à ceux du ſang royal & aux Gentilshommes de l'Empire. Ce Roi étoit dans la penſée qu'il ne falloit enſeigner les Sciences qu'aux Gentilshommes, & non pas aux enfans des perſonnes de baſſe extraction, de peur que des penſées ſi relevées ne les rendiſſent orgueilleux, & que l'Etat n'en reçût quelque dommage; qu'il ſuffiſoit pour les occuper, que chacun d'eux apprit le métier de ſon pére. Les *Amautas* n'étoient pas appellez à enſeigner les Sciences par le moyen de l'écriture qui leur étoit inconnue, (Garcilaſſo ſemble dire le contraire, *l.* 2. *c.* 27.) mais par l'uſage & la pratique qu'ils en pouvoient avoir tous les jours. Le devoir de ces Philoſophes étoit d'apprendre à leurs Ecoliers les cérémonies & les préceptes de leur Religion; de leur faire connoître la raiſon & le fondement de leurs loix, en leur en donnant la véritable explication; de les inſtruire dans la Politique & dans la milice; de polir leurs mœurs; de leur apprendre l'Hiſtoire & la Chronologie par le moyen des nœuds dont ils ſe ſervoient pour tenir compte du nombre des années; de les faire parler élégamment, & enfin de ne rien omettre de ce qui étoit néceſſaire pour élever un jour une famille. Ces *Amautas* qui étoient fort vénérez à cauſe de leur ſavoir, s'appliquoient encore à montrer aux jeunes gens le peu qu'ils ſavoient de Poëſie, de Philoſophie, de Muſique & d'Aſtrologie. Ils étoient fort verſez à compoſer des Comédies & des Tragédies, qu'ils repreſentoient devant leurs Rois & les Seigneurs de la Cour, aux jours de fêtes ſolemnelles. Ceux qui répréſentoient les différens perſonnages, dans ces piéces de theatre, étoient des perſonnes qualifiées. Dans les Tragédies ils tiroient leurs ſujets des actions militaires, des triomphes de leurs Rois, ou des autres hommes illuſtres, pour en étaler toute la grandeur & le mérite. Dans les Comédies ils parloient de l'Agriculture, des affaires domeſtiques, & des différens événemens de la vie humaine. Dès que la Comédie étoit finie, les Acteurs alloient s'aſſeoir à leurs places, chacun ſelon ſa dignité. Il n'y avoit rien dans ces Comédies de ſale ni de rampant, tout y étoit grave, honête & ſententieux. Ceux qui avoient le mieux joué leur rôle recevoient pour prix, des joyaux ou d'autres préſens conſidérables. La Poëſie des *Amautas* étoit compoſée de vers courts ou longs où ils obſervoient la meſure des ſyllabes. L'amour & les belles actions de leurs Rois, ou de leurs principaux *Curacas* étoit la matiére de leurs vers, qui à cauſe de leur briéveté ſe faiſoient retenir ſans peine: telle eſt cette chanſon

Caylla Llapi	cela ſignifie	Au chant
Pununqui		Tu dormiras
Chaupituta		A la minuit
Samuſac.		Je viendrai.

* Garcilaſſo de la Véga, *Hiſtoire des Yncas*, *l.* 2. *c.* 21. & 27. *l.* 4. *c.* 19.

AMAXIE, ville dans la Cilicie, féconde en bois propres à bâtir des navires. Cléopatre l'eut en préſent de Marc-Antoine. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 9. & 30.

AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où étoit le Temple d'Apollon, dont Chryſés étoit Grand Prêtre. * Stephanus. Scylax, *in Deſcr. Troad.*

AMAXOBIENS, anciens peuples de la Sarmatie, dans le païs des Roxolanes, où eſt maintenant la Moſcovie. *Voyez* HAMAXOBIENS.

AMAYA, AMAGIA, bourg d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, entre la ville de ce nom & celle de Burgos. On aſſure que ce lieu a été autrefois une ville Epiſcopale. *Voyez* AMAIA. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAZA ou AMASA, fils de *Jether* ou *Jithra*, & d'*Abigaïl*, ſœur de *Sarvia* ou *Tſéruja*, mére de *Joab*, toutes deux ſœurs de *David*, fut Général de l'Armée d'Abſalom, lorſque ce fils dénaturé ſe revolta contre ſon pére. Après la mort de ce Prince, David envoya dire à Amaza qu'ayant l'avantage d'être neveu du Roi, il devoit rentrer en ſon devoir. Il le fit, & on lui conſerva la charge qu'Abſalom lui avoit donnée. Ce qui donna tant de jalouſie à Joab, qu'il prit Amaza par la barbe, ſous prétexte de le vouloir embraſſer, & le tua d'un coup qu'il lui donna dans le côté; auſſitôt les entrailles lui ſortirent du corps, & il mourut ſur le champ l'an du monde 3012, & avant Jéſus-Chriſt 1023. * II *Sam.* ou II *Rois*, 20. & I ou III *Rois*, *ch.* 2. Joſeph, *Hiſt. des Juifs*, *l.* 7. *c.* 9. & 10. Uſſer. *in Annal.*

* AMAZA ou HAMAZA, fils de Hadlaï, Chef des Ephraïmites, fit mettre en liberté tous les priſonniers que les Iſraëlites avoient faits ſur ceux de Juda & de Benjamin, du tems des Rois Achaz & Pékach. Ce dernier avoit dans un combat tué 120000 hommes de l'Armée d'Achaz, & le premier avoit fait ſur Juda deux cens mille priſonniers, tant femmes que fils & filles. Tous ces pauvres captifs furent relâchez à la priére d'Amaza, d'Azarias, de Berechia & de Jehiskia. * II *Chron.* ou *Paralip. ch* 28. *v.* 12.

* AMAZAÏ ou HAMAZAÏ, peut-être le même qui eſt marqué I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 25. étoit un Lévite qui ſe ſentit tranſporté par l'Eſprit de Dieu, pour aller trouver David avec trente autres braves. Ils vinrent le joindre lorſqu'il étoit dans le deſert fuyant Saül. David vint au devant d'eux & leur dit; *Si vous venez dans la droiture pour me ſecourir, ſoyez les bien venus, & que mon cœur ſe joigne au vôtre: mais ſi vous venez pour me ſurprendre & pour favoriſer mes ennemis, que Dieu ſoit juge entre vous & moi, puis que mes mains ſont innocentes.* Alors Amazaï prenant la parole, lui dit, *Nous ſommes à vous, ô David, & nous demeurerons avec vous, ô fils d'Iſaï: Que la paix ſoit avec vous, & avec ceux qui ſont dans vos intérêts; car le Seigneur vous favoriſe.* David les reçut donc, & leur donna le commandement de quelques troupes. Amazaï fut un de ceux qui ſonnoient la trompette devant l'Arche de Dieu, quand on la conduiſit dans la Maiſon d'Obed-Edom. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 18. & *ch.* 15. *v.* 24. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* AMAZAI, fils d'Elkana, & l'un des Deſcendans de Kéhath. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 25. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

AMAZIAS ou AMASIAS, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére Joas, qui avoit été aſſaſſiné par quelques-uns de ſes gens, l'an du monde 3196, & avant Jéſus-Chriſt 839. Sa mére s'appelloit Joadan ou Jehohaddan. Amazias étoit âgé de dix-neuf ans lorſqu'il commença à regner. La prémiére action de ſon régne fut de venger la mort de ſon pére, en faiſant mourir les Officiers qui y avoient eu part. Amazias aſſembla tout le peuple de Juda, dont il ſe trouva trois cens mille hommes capables de porter les armes. Il prit auſſi à ſa ſolde cent mille hommes des plus forts & des plus robuſtes du peuple d'Iſraël, pour leſquels il donna cent talens d'argent. Un Prophéte lui perſuada de renvoyer les Iſraëlites, parce que Dieu n'étoit point avec ce peuple qui l'avoit abandonné. Amazias ayant congédié les Iſraëlites, fit marcher ceux de la Tribu de Juda dans la vallée des Salines, où il défit dix mille des enfans de Seïr. Ils prirent auſſi dix mille priſonniers, qu'ils menérent ſur la pointe d'un rocher, d'où ils les précipitérent en ſorte qu'ils périrent tous. Les Iſraëlites irritez de ce que ceux de Juda n'avoient pas voulu permettre qu'ils allaſſent à la guerre avec eux, ſe répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Samarie juſqu'à Béthoron, tuérent trois mille hommes, & firent un très grand butin. Amazias après avoir défait les Iduméens, emporta leurs Dieux, à qui il offrit de l'encens & des ſacrifices. Un Prophéte vint le trouver & lui dit, qu'il s'étonnoit extrêmement de voir qu'il honorât comme des Dieux ceux qui n'avoient pu défendre contre lui leurs Adorateurs; mais ces paroles mirent Amazias en une telle colére, qu'il menaça l'homme de Dieu de le faire mourir. Comme l'orgueil d'Amaſias croiſſoit toûjours, il écrivit à Joas Roi d'Iſraël, qu'il lui ordonnoit de lui obéir avec tout ſon peuple; & que s'il ne le vouloit faire volontairement, il lui déclaroit la guerre. Joas lui répondit en ces termes. „ Il y avoit autrefois ſur le Mont-Li-

„ ban

„ ban un très grand cédre, & un chardon lui demanda ſa fille „ en mariage pour ſon fils; mais en même tems que le chardon „ faiſoit cette demande, une bête vint qui le foula aux piez, & „ l'écraſa. Profitez de cet exemple, pour n'entreprendre rien „ au deſſus de vos forces". Amazias irrité de cette Leture déclara la guerre à Joas Roi d'Iſraël, qui marcha contre lui. Les deux Armées ſe rencontrérent près de Bethſamès ville de Juda, celle de Juda fut taillée en piéces par celle d'Iſraël, & Joas prit priſonnier Amazias Roi de Juda, entra en triomphe dans Jéruſalem, fit une bréche de quatre cens coudées de long aux murs de la ville, emporta tout l'or, l'argent & tous les vaſes qui ſe trouvérent dans le Temple, & dans les thréſors du Roi, prit des ôtages, retourna à Samarie, & laiſſa en liberté Amazias, qui régna encore quinze ans après la mort de Joas Roi d'Iſraël, après leſquels il ſe fit une conſpiration contre Amazias à Jéruſalem. Ce Prince ſe retira dans la ville de Lachis, les ennemis l'y pourſuivirent & le tuérent l'an du monde 3225, avant Jéſus-Chriſt 810 & le 29 de ſon régne. * II ou IV *des Rois*, *ch.* 12. *v.* 21. *ch.* 14. *v.* 1. *ch.* 15. *v.* 1. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 27. & *ch.* 25. Joſeph, *Hiſt. des Juifs*, *l.* 9. *c.* 11. Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacrée*, *l.* 1. Uſſer. *in Annal.*

AMAZIAS, AMATSJA ou AMASIAS, Prêtre Idolâtre de la ville de Bethel, qui vivoit du tems de *Jeroboam* II. qui fut mené en captivité en Aſſyrie avec ſes dix Tribus, par *Salmanazar*. Ce méchant homme fut un trés cruel perſécuteur des ſaints Prophétes, en particulier d'*Amos*, que Dieu envoya pour avertir les Samaritains de ſe convertir & de quitter leurs Idoles, ou qu'autrement les Aſſyriens viendroient les détruire, & les méneroient captifs dans un païs étranger. Amazias ne put ſoufrir la liberté des diſcours d'Amos. Il la dépeignit au Roi comme un attentat, & l'avertit que, s'il n'y prenoit garde, Amos alloit faire revolter le peuple. D'autre part il voulut perſuader à Amos de ſe retirer dans le Royaume de Juda, de peur que le Roi ne l'arrêtât & ne le fit mourir, parce qu'il ne lui étoit pas permis de parler ainſi dans un lieu où étoient le Temple & la Maiſon du Roi: mais qu'il pouvoit hardiment publier ſes Prophéties dans ſa Tribu. Comme il vit qu'Amos ne le vouloit pas croire, il le fit mettre en priſon, & battre de verges. Un pareil traitement n'empêcha pas que le ſaint Prophéte ne continuât de prêcher, & d'avertir le peuple de ſe reconcilier avec Dieu, en ne ſacrifiant qu'à lui, & abandonnant les Idoles. Il prédit encore à Amazias qu'il ſeroit mené captif en Aſſyrie, où il mourroit de déplaiſir; qu'on abuſeroit de ſa femme au milieu de la place de Samarie, & que ſes enfans ſeroient tuez par les ſoldats de Salmanazar. Cela fâcha tellement *Oſée*, fils d'Amazias, qui ſacrifioit auſſi aux Idoles de *Bethel*, qu'il prit un pieu de bois, & le planta avec fureur dans la Temple d'Amos, qu'il perça de part en part. Il ne mourut pas ſur le champ; il ſe fit porter dans *Tecbru*, qui étoit ſa Patrie, où il rendit l'eſprit l'an du monde 3250, avant Jéſus-Chriſt 785. * *Amos*, 7. *Tirin dans la Préface ſur ce Prophéte.*

* AMAZIAS, fils de Zichri, qui ſe preſenta de lui-même pour combattre contre les ennemis de Dieu & de ſon peuple, commanda une Armée de 200000 hommes de Juda, du tems du Roi Joſaphat.

* AMAZIAS, fils d'Hilkia, étoit un Lévite des enfans de Merari. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 45.

* AMAZIAS, pére de Juſca, & l'un des Deſcendans de Simeon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 34.

AMAZONES: c'eſt le nom ſous lequel les Grecs ont connu une nation de femmes guerriéres, qui habitoient près du fleuve Thermodoon, dans la Cappadoce. Elles étoient originaires de Scythie. Deux jeunes Princes du ſang royal, nommez Ylin & Scolopite, chaſſez par une faction contraire, avoient pénétré juſques-là. Leurs Deſcendans trop inquiets, irritérent contre eux tous leurs voiſins; ils furent taillez en piéces, & le peu d'hommes qui ſe ſauva fut obligé de laiſſer aux femmes le ſoin de les défendre de l'inſulte des Vainqueurs. Elles s'en aquittérent avec un courage qu'on n'auroit pas dû attendre de leur ſexe; & elles en furent ſi contentes elles-mêmes, qu'elles commencérent à mépriſer les hommes; & bientôt ce mépris ſe changeant en haine, leur fit prendre la cruelle réſolution de faire mourir tous ceux que le fer des ennemis avoit épargnez. On ne marque pas le tems d'un événement ſi extraordinaire. Les Amazones élurent deux Reines; & pour avoir de la poſtérité, elles recherchérent l'alliance de leurs voiſins; mais en même tems elles prirent cette précaution, de n'élever que les filles, & de les accoutumer de bonne heure aux exercices de la guerre. Leur habit ne leur couvroit pas tout le corps: du côté gauche elles avoient le ſein découvert, & tout le reſte étoit couvert, ſi ce n'eſt que leur robbe trouſſée ne leur paſſoit pas le genou. Elles gardoient une de leurs mammelles pour nourrir leurs filles, & brûloient la droite pour mieux bander l'arc & lancer le javelot. Hippocrate dit qu'elles étoient obligées de demeurer vierges, juſqu'à ce qu'elles euſſent tué trois hommes du païs ennemi. Leurs Reines partageant entre elles le ſoin de gouverner le dedans du Royaume, & de faire la guerre, commandoient les Armées tour à tour; & l'on dit qu'elles étendirent leurs conquêtes aſſez loin. Marthéſie & Lampéto régnoient à Thémiſcyre à peu près en même tems qu'Egée à Athénes, & Adraſte à Argos; & c'eſt à ces Héroïnes qu'Ephéſe & pluſieurs autres villes de l'Aſie Mineure doivent leur naiſſance. Antiope & Orithye qui leur ſuccédérent, furent les derniéres Reines: leur hiſtoire a été altérée par les Poëtes. Orithye ayant déclaré la guerre à Théſée, & formant le deſſein d'envahir toute la Gréce, vit bientôt ce Prince ſur les bords du Thermodoon, & les ſecours de ſes voiſins n'empêchérent pas la défaite de toutes ſes troupes. On dit que celles qui furent priſes alors, furent embarquées ſur trois vaiſſeaux; & qu'étant en pleine mer, elles égorgérent ceux qui les conduiſoient. Le vent ayant pouſſé ces vaiſſeaux juſqu'au Palus Méotide, elles attirérent bientôt ſur elles l'attention des naturels du païs, où elles firent leur deſcente, par l'enlévement d'un grand haras; mais les ſoldats qu'on fit marcher contre elles, honteux de combattre des femmes, probablement jeunes & bien faites, ſe contentérent d'arrêter leurs courſes; & diverſes rencontres, quelquefois ménagées par les uns & par les autres, firent bientôt réunir les deux Armées dans un même camp. Le païs où les Amazones étoient deſcendues, étoit celui des Scythes, & changeant alors de goût, elles trouvérent plus de douceur à vivre toute l'année auprés de leurs maris, que d'aller chercher tous les ans un homme, au hazard de ne le point trouver: mais en même tems elles conſervérent l'amour de l'indépendance, & ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſoumettre au Roi des Scythes, elles engagérent leurs maris à faire un nouvel établiſſement au delà du Tanais. Ces Scythes, dit Hérodote, ſont ceux qu'on appelle les Sauromates; & leurs femmes, auſſi guerriéres qu'eux, imitent aſſez bien leurs ayeules. Juſtin, qui convient qu'Orithye fut défaite par Theſée, ajoûte qu'elle ſe retira dans ſes Etats, après avoir traverſé de grands païs ſans faire aucune nouvelle perte: ce qui ne peut être vrai, puiſque la bataille ſe donna dans le païs même des Amazones. Ce qu'il dit enſuite de Penthéſilée, qui, ſelon lui, ſuccéda à Orithye, & fut tuée devant Troye, que les Grecs aſſiégeoient, eſt fabuleux. Minithye ou Thaleſtris, Reine des Amazones du tems d'Alexandre, dont elle rechercha l'alliance, eſt auſſi une Héroïne romaneſque: il n'y avoit plus d'Amazones alors, ainſi qu'Arrien l'a remarqué; & s'il eſt vrai qu'on ait amené à ce Prince cent filles armées en Amazones, elles étoient de ces Sauromates dont on vient de parler. Diodore de Sicile place dans l'Afrique de ces Amazones qui furent vaincues par Hercule le Libyen. Quelques Modernes prétendent qu'il n'y eut jamais d'Amazones, & ils le prétendent après Strabon, Auteur grave, mais dont le jugement ne doit pas l'emporter ſur le témoignage des Hiſtoriens plus anciens que lui, lorſqu'il ne les combat pas avec de bonnes preuves. * Diodore de Sicile, *l.* 3. *ch.* 53. 54. 55. & *l.* 4. *ch.* 28. Juſtin, *l.* 2. *ch.* 4. Hérodote, *l.* 4. Arrien, *l.* 7. *ch.* 6. Quinte-Curſe, *l.* 5. *ch.* 5. P. Petit, *des Amazones.*

AMAZONES ou RIVIERE DES AMAZONES, que les Eſpagnols nomment *Rio de las Amazonas*, fleuve célébre, ainſi nommé du nom des prétendues Amazones, femmes belliqueuſes, qu'on ſuppoſe être dans l'Amérique méridionale, & qui ont donné le nom au païs appellé *le Royaume des Amazones*. Sous ce nom l'on comprend preſque tout ce qui eſt ſitué au midi de la ligne équinoxiale, & dans le milieu de l'Amérique méridionale. On donne pour bornes à ce Royaume vers le ſeptentrion, la Caſtille d'Or, & la Guiane; vers le midi, les païs ſituez aux environs du Rio de la Plata; à l'orient le Breſil; & à l'occident le Péron, François Orelhan, Lieutenant Général de Gonzale Pizarre, Gouverneur de la Province de Quito au Pérou, qui entreprit en l'année 1540, de découvrir tout le cours de la riviére des Amazones, l'appella d'abord *Orelhane*, de ſon nom; mais après avoir navigé quelques jours deſſus, & avoir appris d'un Cacique ou Prince des Sauvages, nommé *Aparia*, qu'il y avoit ſur les bords de cette riviére des femmes belliqueuſes, qui s'étoient rendues redoutables dans les guerres contre leurs voiſins, il crut avoir trouvé des Amazones, lorſqu'il arriva à une contrée, où il vit quantité d'hommes & de femmes armez, & où les femmes ſembloient commander & conduire toute la troupe. Il publia cette rencontre en Eſpagne avec tant d'exaggération, que le nom en eſt demeuré à la riviére, & aux païs circonvoiſins. La riviére des Amazones a ſa ſource dans les montagnes du Pérou, & ſon cours, qui s'étend juſqu'à la mer du Nord, vers la ligne Equinoxiale, parcourt près de dix-huit cens lieues. Elle reçoit dans cet eſpace un grand nombre de riviéres; comme le Putamayo, l'Aquarico, le Curray, le Maragnon, le Madera, &c. & a plus de trente lieues de largeur à ſon emboûchure. Les Provinces de cette grande étenduë de terres, que quelques-uns nomment l'*Empire du Grand Amazone*, ſont trés peuplées, & les habitations ſi fréquentes, que l'on entend d'un village le bruit de ceux qui travaillent dans un autre. Toutefois on n'en a encore pu connoître qu'environ cent cinquante, dont les plus conſidérables ſont Corupa ou Curupa, Apanta, Camſuara, Caribana, Suana, Homagua, Coroſiſaris, Yoriman, Mataya, l'Iſle de Topinamba, Tapajoſos & Maragnon, que d'autres mettent dans le Breſil. L'air de ce païs eſt tempéré, quoique proche de la ligne, & le terroir y eſt extrêmement fertile. Les prairies & les vallées y ſont fort agréables; les arbres y produiſent beaucoup de fruits; les riviéres ſont remplies d'excellent poiſſon: la tortue & le veau marin y ſont fort communs; les forêts y nourriſſent quantité de gibier; & ce qu'il y a de particulier, c'eſt que les mouches & autres inſectes qui ſont ſi incommodes par toute l'Amérique, ne ſe voyent point en ce païs. Les principales richeſſes de ce Royaume conſiſtent en arbres de cocos, en bois d'ébéne, de breſil, de cédre, & d'autres eſpéces de différentes couleurs propres pour les teintures. Le tabac & les cannes de ſucre y viennent aiſément. Le coton y croît par tout en abondance. L'orique, dont on teint l'écarlate, y eſt très commun, auſſi bien que les réſines odoriferantes, les gommes, & les herbes médicinales. Ces peuples ſont plus raiſonnables & moins cruels que les autres nations de l'Amérique. La plupart vont nuds; mais il y en a pourtant qui ſe ſervent de vêtemens de coton. Leur teint eſt bazané, & n'eſt pas ſi brûlé que celui des Breſiliens. Ils ſont de bonne foi, & naturellement doux & affables. Leurs armes ordinaires ſont l'arc & les fléches, avec le javelot qu'ils lancent d'une force incroyable. A l'égard de la Religion, ils ſe font des Idoles de bois, qu'ils adorent comme leurs Dieux, & ils les placent d'ordinaire à un coin de leur habitation; car ils n'ont point de Temples. Leurs Mages ou Prêtres leur font croire que ces Divinitez deſcendirent autrefois du ciel pour vivre avec eux, & pour leur faire du bien. Ces peuples n'ont

point encore l'uſage de l'acier ni du fer; & ils taillent ces Idoles avec des haches de pierre ou d'un bois très-dur. * Laët, *Hiſt. du nouveau monde. Relation de la Riviére des Amazones.*

AMAZONIUS. Le mois de Décembre a été ainſi appellé pendant quelque tems du régne de l'Empereur Commode, par ſes flatteurs, en l'honneur d'une Courtiſanne qu'il aimoit éperdûment, & qu'il avoit fait peindre en Amazone. Ce même Prince pour l'amour de cette Maîtreſſe, prit auſſi le nom d'*Amazonius*, & fit graver ſur ſon cachet le portrait de cette femme, avec le mot *Amazonia*: ce fut encore pour elle que cet Empereur n'avoit point de honte de deſcendre dans l'arêne, pour combattre comme un ſimple Gladiateur. * Lampridius, *in Vita Commodi, c. 11.*

A M B.

AMBADAR. *Voyez* AMBADARA.

AMBADARA, ville d'Afrique. On la place dans le Royaume de Bagamedri, en Abyſſinie, ſur l'ancien Nil, à l'orient méridional de la ville d'Ambiancativa. On doit remarquer qu'il y a apparemment de l'erreur dans cette ſituation, parce que le Nil a un cours fort différent de celui que les Anciens lui donnoient, & de plus, que les villes d'Abyſſinie ne ſeroient pas de bons villages en Europe. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand dit qu'Ambadara eſt ſitué au pié des montagnes entre les Provinces de Sova & de Dambea.

AMBALLE. *Cherchez* LAMBALE.

AMBARRES, anciens Peuples de la Gaule, *Ambarri*, comprenoient ceux du Diocèſe de Mâcon & du Charolois, en venant vers Autun; & ſelon d'autres, ceux du Nivernois & de Morvant ou Marvant. Céſar en fait mention dans ſes *Commentaires.*

AMBARVALES, *la Fête des Ambarvales.* En ce jour le peuple faiſoit le tour des terres labourées & enſemencées, en l'honneur de la Déeſſe Cérès. Il y avoit à Rome deux fêtes de ce nom: l'une au mois d'Avril, ou, ſelon quelques Auteurs, à la fin de Janvier; & l'autre au mois de Juillet. Les douze fréres Arvaux, dont nous parlerons en leur rang, conduiſoient une troupe de citoyens, qui avoient des terres & des vignes hors de la ville. La même cérémonie ſe pratiquoit dans la campagne par d'autres Prêtres, avec les Habitans des villages. On trouve même que cette cérémonie ſe faiſoit avant Romulus par le pére de famille, accompagné de ſes enfans & de ſes domeſtiques, chacun d'eux couronné de chêne auſſi bien que la victime. On tournoit trois fois autour des terres; un des Prêtres couronné de feuilles de chêne, danſoit en chantant des hymnes en l'honneur de Cérès, Déeſſe des blez. Il arroſoit enſuite un porc avec du lait, du vin & du miel, & immoloit cet animal à la Déeſſe Cérès. Il n'y a point d'Auteur ancien qui ait parlé de toutes ces cérémonies avec plus d'exactitude que Virgile dans le *premier livre des Géorgiques*, v. 343. *&c.*

Cuncta tibi Cererem pubes agreſtis adorat;
Cui tu lacte favos & miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hoſtia fruges,
Omnis quam chorus, & ſocii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta; neque ante
Falcem maturis quiſquam ſupponat ariſtis,
Quam Ceres, torta redimitus tempora quercu,
Det motus incompoſitos, & carmina dicat.

Cette cérémonie s'appelloit, *Ambarvalia, ab ambiendis arvis*, ou *quod victima arva ambiat*; & les victimes que l'on immoloit après cette proceſſion ſe nommoient *Ambarvales hoſtiæ.* Il y en avoit de trois ſortes, ſavoir, une truye, une brebis, & un taureau: ce qui a donné lieu d'appeller ce triple ſacrifice, *Suovetaurilia*, mot compoſé de *ſus*, *ovis*, & de *taurus.* Dans le premier ſacrifice du mois d'Avril, ils prioient la Déeſſe Cérès & le Dieu Mars de vouloir préſerver les blez de la nielle, de les garantir de la grêle, & de les faire venir en une parfaite maturité; & dans celui du mois de Juillet, ils les prioient de vouloir bénir la recolte. Caton nous a laiſſé la formule des priéres qu'on faiſoit pour cela, au chap. 141. du Traitté *de l'Agriculture.* Mais cette priére ne s'adreſſe qu'à Mars. Comme elle eſt curieuſe à cauſe de ſon antiquité, on ne ſera point fâché de la voir ici. *Mars pater te precor, quæſoque uti ſies volens propitiuſque mihi, domo, familiæque noſtræ: quojus rei ergo, agrum, terram, fundumque meum ſuovetaurilia circumagi juſſi, uti tu morbos viſos inviſoſque, viduertatem, vaſtitudinemque, calamitates, intemperiaſque prohibeſſis, defendas, averruncesque: uti tu fruges, vineta, frumenta, virgultaque grandire, beneque evenire ſinas; paſtores, paſcuaque ſalva ſervaſſis, duiſque bonam ſalutem, valetudinemque mihi, domo, familiæque noſtræ. Harumce rerum ergo, fundi, terra, agrique mei luſtrandi, luſtrique faciendi ergo, ſicut dixi, macte biſce ſuovetaurilibus lactentibus immolandis eſto. Mars pater, ejuſdem rei ergo macte biſce ſuovetaurilibus lactentibus eſto. Item cultro facito ſtrucm, & ferctum uti adſiet.*

Le même Auteur nous a laiſſé encore l'autre formule de la priére qui ſe faiſoit dans la ſeconde fête des Ambarvales au mois de Juillet, dans laquelle on immoloit une truye, avant que de faire la moiſſon, qu'on nommoit *porca præcidanea.* Cette priére s'adreſſe à Janus, à Jupiter & à Junon, & non point du tout à Cérès, non plus que la premiére. La voici. *Priuſquam porcam fœminam immolabis, Jano ſtrucm commoveto ſic: Jane Pater, te hac ſtrue commovenda bonas preces precor uti ſies volens, propitius mihi, liberiſque meis, domo, familiæque noſtræ mactus hoc ferctо. Ferctum Jovi moveto & mactato ſic: Jupiter, te hoc ferctо obmovendo bonas preces precor uti &c. Poſtea Jano vinum dato ſic. Jane Pater uti te ſtruem commovendo bonas preces bene precatus ſum, ejuſdem rei ergo macte vino inferio eſto. Poſtea Jovi ſic: Jupiter macte ferctо eſto: macte vino inferio eſto. Poſtea porcam præcidaneam immolato. Ubi exta profecta erunt: Ita Juno ſtruem commoveto, mactatoque item uti prius obmoveras: Jovi item ferctum obmoveto, mactatoque ut prius feceras: Item Jano vinum dato, & Jovi vinum dato, ita uti prius datum fuit ob ſtruem obmovendam & ferctum libandum, poſtea Cereri exta & vinum dato.*

Il y avoit de deux ſortes de fêtes appellées *Ambarvales*; les unes étoient publiques, & les autres particuliéres. Chaque chef de famille officioit dans les particuliéres. Les douze Prêtres Arvaux avoient ſeuls droit de ſolemniſer les ſecondes. Outre les formules de priéres rapportées ci-deſſus, les Anciens en avoient encore d'autres à peu près ſemblables.

Dii patrii, purgamus agros, purgamus agreſtes,
Vos mala de noſtris pellite limitibus. Tibul. II. *Eleg.* I. v. 17.

Mais la priére la plus uſitée & la plus commune eſt celle-ci, rapportée par Feſtus,

Avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, peſtilentiam.

Voyez AMBURBALE, ARVALES & THESMOPHORIES. * Macrobe, *Saturn. l.* 3. *c.* 5. Danet, *Antiq. Grec. & Rom.* Cato. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit. &c.*

AMBASSADEUR, c'eſt le titre d'un Miniſtre qui repréſente la perſonne de ſon maître auprés d'une autre Puiſſance, & qui a pour cela ſa lettre de créance. Perſonne ne peut envoyer des Ambaſſadeurs que les Princes Souverains, qui depuis longtems ſe ſont attribuez ce droit. Quoique la France ne diſpute point la Souveraineté aux Princes d'Allemagne, elle refuſa néanmoins à la Paix de Nimégue le titre & le rang d'Ambaſſadeur à leurs Miniſtres & même à ceux des Electeurs. Mais, comme les Miniſtres de Brandebourg avoient déja joui de ce privilége en Pologne au Traité d'Oliva, & par le conſentement même de la France, elle vit bien que ce ſeroit ſemer la jalouſie dans le Collége Electoral ſi le Miniſtre d'un Electeur étoit traité avec plus de diſtinction que celui d'un autre. Ne jugeant donc point à propos de le faire alors, le titre & le rang d'Ambaſſadeur fut accordé aux Miniſtres des Electeurs. Cependant encore aujourd'hui les Ambaſſadeurs des Electeurs ne ſont à l'audience du Roi de France qu'à tête découverte, quoique les autres Ambaſſadeurs ſe couvrent devant le Roi; & même ceux du Duc de Savoye, nonobſtant que ce dernier ait cédé le pas aux Electeurs par un Traité fait entr'eux. De-là vient que les Electeurs n'ont jamais que des Envoyez à la Cour de France. Pour ce qui eſt des Princes Souverains de l'Empire, ils ne purent obtenir le titre d'Ambaſſadeur pour leurs Miniſtres à Nimégue; ils y aſſiſtérent donc comme Envoyez, de même que le Miniſtre du Duc de Lorraine, qui alors ne trouva pas à propos de diſputer beaucoup ſur le cérémonial, puiſqu'il s'agiſſoit de la reſtitution de ſon païs. Cependant il proteſta que par là il ne prétendoit point perdre le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs. Lunebourg & Neubourg en firent de même. Les Ambaſſadeurs ſont ou Ordinaires ou Extraordinaires; les ſeconds ſont défrayez pendant trois jours à la Cour de France. Lorsqu'à la même Cour il ſe trouve un Ambaſſadeur ordinaire & un extraordinaire du même maître, le dernier a le pas ſur le prémier. Quelquefois on envoye deux Ambaſſadeurs, alors il y a un même cérémonial pour tous les deux. Voici le cérémonial qu'on obſerve à l'égard des Ambaſſadeurs. Ils font une entrée publique; ils ſont aſſis à l'Audience & ſe couvrent; tous les autres Miniſtres leur font les prémiers la viſite; ils en font de même à ceux qui arrivent après eux, & en ce cas ils ont toûjours le pas. Ils ont le titre d'Excellence en Allemagne. En France on les conduit à l'audience dans les caroſſes du Roi, & ils entrent en caroſſe juſques dans la derniére Cour du Louvre. A l'audience ils ſont aſſis ſous un dais, & leurs épouſes ont le tabouret auprès de la Reine. Le reſte du cérémonial change ſuivant les Cours. Il y a encore des Ambaſſadeurs titulaires que des villes envoyent à leurs Supérieurs, & qui à la verité ſont reçus ſous ce titre, mais à l'égard desquels on n'obſerve point le cérémonial dont nous avons parlé. C'eſt ainſi que les villes de Boulogne, de Ferrare & de Meſſine ont député à leurs Souverains des perſonnes ſous le titre d'Ambaſſadeurs, qui ont été reçus. Mais comme ils étoient envoyez par des Sujets qui n'avoient pas même le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs, leur titre ne les a pas fait traiter comme les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées. Ce n'eſt que depuis la fin du XVI ſiécle que les Ambaſſadeurs ſe font donner le titre d'*Excellence*, & cela à l'occaſion du Duc de Nevers, Ambaſſadeur de France à Rome en 1593, à qui ce titre ayant été donné comme Prince de la Maiſon de Mantouë, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe le fit donner en même tems, à quoi les autres Ambaſſadeurs ſe ſont conformez dans la ſuite. * Wicquefort, *Memoires touchant les Ambaſſadeurs.*

AMBER, que les Auteurs Latins nomment *Ambro*, *Ambra* & *Amber*, riviére d'Allemagne dans la Baviére, a ſa ſource à deux lieues de Fuxſen vers le Tirol, traverſe le Lac d'Amber ou l'Ammerſée, arroſe Pruck, Dachaw, Cranſperg, & ſe joint à l'Iſer un peu au deſſous de la ville de Mosburg, & à deux ou trois lieues de Landshut.

AMBERG, ville d'Allemagne, capitale du Haut Palatinat, *Amberga*, eſt ſituée ſur la riviére de Wils, entre Nuremberg & Ratisbonne. Les Habitans y font grand commerce de fer & d'autres métaux, qu'on tire des montagnes voiſines. Louïs II. de ce nom, Duc de Baviére & Electeur Palatin, acheta en 1266 la ville d'Amberg, de Conrad Duc de Souabe. Depuis elle a été ſoumiſe aux Princes Palatins. L'Empereur Robert qui étoit de cette Maiſon, donna de beaux priviléges à la ville d'Amberg. Son at-

attachement pour ſes Princes lui fit des affaires avec l'Empereur Frédéric IV. Aujourd'hui cette ville appartient au Duc de Baviére. * Bertius, *in Comment. Rer. Germ. Tract. de Urbib.* Gravius. Zeiler. Cluvier, *Deſcript. Germ. &c.*

AMBERKELET, Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Eugéne VI. l'an 697. Il fut un des plus vertueux Princes de ſon tems, avant que de monter ſur le thrône; mais après ſon couronnement, il s'adonna à toutes ſortes de vices. Il fit la guerre aux Pictes, & fut tué l'an 704, pendant la nuit, d'un coup de fléche à la tête, ſans qu'on ſût qui l'avoit tirée. * Leſlé, *l.* 4. Riccioli.

AMBERSBURY. *Voyez* AMBRESBURY.

AMBERSE'E. *Voyez* AMMERSE'E.

AMBERT (Saint). *Voyez* SAINT-AMBERT.

AMBESBURY. *Voyez* AMBRESBURY.

AMBEZ (Bec d'). *Voyez* BEC.

AMBIAM, que les Auteurs Latins nomment *Ambianum*, Royaume d'Ethiopie ou d'Abyſſinie en Afrique. Dans les cartes ordinaires on le place entre le Nil des Anciens, & une riviére qui ſortant du Lac de Zaſian, va ſe joindre au Nil ſous le troiſiéme degré de latitude ſeptentrionale, & ſous le 53 de longitude, de ſorte que ce Royaume ſeroit à peu près ſous la Ligne. On y met une ville de même nom pour capitale, ſituée au ſecond degré 30 minutes de latitude méridionale. Quelque circonſpection, que cela ſoit, le Lecteur trouvera bon qu'on l'avertiſſe qu'il n'y a dans l'Ethiopie, ni dans l'Abyſſinie ni ville ni Royaume de ce nom. Il faut en dire autant d'*Ambiancativa*.

AMBIANCATIVA. *Voyez* l'Article précédent.

AMBIATIN, en Latin *Ambiatinus vicus*, village d'Allemagne, près de Coblentz, où naquit l'Empereur Caligula, ſelon le témoignage de Pline. Cluvier croit que c'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui *Capelle*, ſur le Rhin entre Coblentz & Boppart, où l'on voit encore quelques monumens d'Antiquitez Romaines. * Baudrand.

AMBIBARRIENS, peuples de l'ancienne Gaule, dont parle Céſar. On croit que ce ſont ceux du Diocéſe d'Avranches, d'où l'on dit que le bourg d'Ambie, ou Hambie a tiré ſon nom. Il eſt à cinq ou ſix lieues du mont S. Michel.

* AMBIE ou HAMBIE, *Ambia*, *Hambia*, bourg avec Abbaye de France dans la Normandie, & dans l'Evêché de Coutances. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de Coutances, & en eſt éloigné de près de trois lieues. *Voyez* l'Article précédent.

AMBIERLE ou AMBIERTE, *Ambierta*, bourg de France dans le Forez, ſur les confins du Bourbonnois, & à trois lieues de la ville de Roane, du côté du ſeptentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBIGAT, Prince puiſſant & Roi de toutes les Gaules, vivoit du tems de Tarquin *l'Ancien*, vers l'an de Rome 164, & avant Jéſus-Chriſt 590. Tite-Live nous apprend que deux de ſes neveux, fils de ſa ſœur, ſe ſignalérent par les fameuſes Colonies des Bernuyers, Auvergnacs, Autunois, Sénonois, Chartrains & autres peuples voiſins qu'ils conduiſirent, ſavoir, Segovéſe dans l'Allemagne, & Bellovéſe dans l'Italie. Le premier ayant paſſé le Rhin, traverſa la grande forêt Hercynie, & logea une partie de ſes troupes dans la Bohême, une autre ſur le bord du Danube, & la troiſiéme vers la mer Océane, dans la Friſe & la Weſtphalie, d'où ſortirent depuis les François ſous Pharamond & Clodion. Bellovéſe deſcendit vers la Mer Méditerranée, où il aſſiſta les nouveaux Habitans de Marſeille contre les Saliens; & enſuite ayant paſſé les Alpes, il s'arrêta dans la Lombardie, où ces peuples bâtirent les villes de Milan, Boulogne, Crémone, Bergame, Breſſe, &c. *Cherchez* BELLOVE'SE & SEGOVE'SE. * Tite-Live, *l.* 5. Cordemoy, *Hiſt. de France.* Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 4. *ch.* 35. & 36.

AMBIORIX, Roi des Eburons, ou des Nerviens vers le païs de Liége, prit les armes contre les Romains; & les ayant fait donner dans une embuſcade, défit une Légion commandée par deux Lieutenans de Céſar. Depuis il attaqua en vain une autre Légion commandée par Quintus Cicéron, frére de l'Orateur, l'an de Rome 701, & avant Jéſus-Chriſt 53. Il ſe ſouleva dans la ſuite, & fut encore vaincu. Céſar le défit avec près de ſoixante mille Gaulois. Il ſe retira dans un château où il penſa être pris par l'Armée Romaine. S'étant ſauvé par bonheur, il ſe refugia dans les Ardennes, & il courut quelque tems dans la forêt de place en place avec quatre Cavaliers, n'oſant ſe fier à un plus grand nombre. * Céſar, *l.* 5. & 6. *de la Guerre des Gaules.* Dion, *l.* 40. Oroſe, *l.* 6. *c.* 9. Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 4. *c.* 35. & 36.

AMBISARES. *Voyez* ABISARES.

AMBIVARETES, anciens Peuples de la Gaule Celtique qui occupoient le païs appellé aujourd'hui *Nivernois*.

AMBIVARITES, peuples de la Gaule Belgique; leur demeure étoit en Brabant, ſelon Ortélius.

AMBIVIUS (Marcus), ſuccéda au Gouvernement de Judée à Coponius, & n'exerça cette charge que très peu de tems. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable ſous ſon Gouvernement, que la mort de Salomé, ſœur d'Hérode *le Grand*, le fleau de la famille d'Hircan. Annius Raſus vint après lui. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 3.

* AMBIVIUS TURPION, Poëte Comique, ou Comédien. Cicéron en fait mention au *ch.* 14. du livre qui a pour titre: *Cato Major* ou *de Senectute*. Il en eſt auſſi parlé au *ch.* 20. du Dialogue des Orateurs que les uns attribuent à Corn. Tacite, & les autres à Quintilien.

AMBLESINDE, *Ambleſinda*, village du Comté de Weſtmorland en Angleterre. Il eſt ſitué ſur le Lac Wynandermeer, entre la ville de Kendal & celle de Keswick. On croit qu'Ambleſinde eſt le lieu où étoit l'ancienne *Amblogana*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMBLETEUSE, port de mer de France en Picardie, dans le Boulonois, à deux lieues de Boulogne & à cinq de Calais. Il y a près de là un bon mouillage; & comme ce port avoit été autrefois gâté par les Anglois, on a travaillé depuis peu à le nettoyer & à le mettre en état de ſervir par une bonne levée & par un havre que le Roi Louis XIV. a fait faire, outre le Fort que l'on y a conſtruit: en ſorte qu'il eſt à préſent un des meilleurs ports de toute la côte. Ce port eſt remarquable par le débarquement de Jaques II. Roi d'Angleterre, l'an 1688, lorſqu'il ſe refugia en France, pour éviter le mauvais traitement de ſes Sujets. * Bourgon, *Geogr. Hiſt.*

* AMBLEVE, *Amblava* & *Amblava*, riviére des Païs-Bas. Elle coule dans le Duché de Luxembourg, & dans l'Evêché de Liége, baigne Malmédi & Stablo, & ſe décharge dans l'Ourte, entre la ville de Liége & celle de Durbuy. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBOHISTMENES, peuples d'Afrique dans la partie orientale de l'Iſle de Madagaſcar, où il y a des montagnes fort hautes. * Flacourt.

AMBOILLA, païs d'Afrique. *Voyez* AMBUILA.

AMBOINA ou AMBOINE, Iſle de la mer des Indes, & l'une des grandes Moluques. Elle a environ vint-quatre lieues de circuit. Sa capitale qui porte le même nom, ou celui d'Hou, a un fort château que l'on nomme la *Victoire*. Vers la partie occidentale de la ville il y a une baye de ſix lieues où les navires ſont à couvert de tous vents. Les Habitans étoient autrefois *anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*; mais le commerce qu'ils ont eu avec les Perſes & les Portugais leur a fait quitter cette coûtume de manger de la chair humaine. Cette Iſle fut découverte en 1515, par les Portugais, ſous la conduite d'Antonio Abro, qui y fit ériger une colomne, pour marquer la poſſeſſion qu'il en prenoit au nom du Roi de Portugal. Mais en 1603, Etienne Verhagen, Amiral Hollandois, prit le château d'Amboina, & en chaſſa les Portugais. Les Eſpagnols y rentrérent en 1620, & les Hollandois qui s'y ſont rétablis depuis, y ont une Colonie. Les peuples de cette Iſle étoient Payens; & ils embraſſérent le Mahométiſme, par le commerce qu'ils eurent avec les Perſans & les Arabes; cependant ils s'attachent toûjours à leurs anciennes ſuperſtitions. Il y en a encore pluſieurs qui adorent le Diable, qu'ils nomment *Nito*, c'eſt à dire, *mauvais Eſprit*; ou *Tuan*, qui ſignifie *Seigneur*: car ils ſont préoccupez de cette fauſſe opinion, qu'il ne leur arrive point de mal, que par l'ordre du Diable: c'eſt pourquoi ils l'adorent pour ſe le rendre favorable, ou pour l'appaiſer. Ils diſent même que leur Nito paroit ſouvent ſous la forme d'un homme, & qu'il leur rend ſes oracles. Pour le faire parler, ils s'aſſemblent au nombre de vint ou trente, & l'appellent au ſon d'un petit tambour qu'ils nomment *Tyſa*, prononçant quelques conjurations qu'ils croyent être fort efficaces. Ils ont auſſi leur circonciſion, mais elle eſt bien différente de celle des Juifs & des Mahometans: car ils ne circonciſent les enfans qu'à l'âge de douze ou treize ans: & au lieu de couper le prépuce, ils ne font que le fendre avec une petite canne deſtinée pour cette cérémonie. Ils ſont ſtupides & méchans, & ne s'occupent guéres qu'à la pêche, ou à cultiver leurs jardins. Les Hollandois ont trois Forts dans l'Iſle d'Amboina; celui de la Victoire, & ceux de Hiten ou de Low. Le premier eſt muni de ſoixante piéces de canon, & d'une garniſon de ſix cens hommes: de ſorte que c'eſt le meilleur établiſſement qu'ils ayent dans les Indes, après celui de Batavia, dans l'Iſle de Java. Ils en tirent quantité de cloux de girofle. * Mandelſlo, *Voyage des Indes.*

AMBOISE, ville de Touraine ſur la Loire, au confluent de cette riviére & de l'Amaſſe, *Ambacia*, avec un château royal que Charles VIII. augmenta conſidérablement pour honorer le lieu de ſa naiſſance, qui a été auſſi celui de ſa mort. Cette ville eſt ancienne. Grégoire de TOURS en fait mention au ſujet de ſaint Martin; & dit ailleurs que Clovis & Alaric ſe virent dans l'Iſle qui eſt près d'Amboiſe. Cette Iſle eſt aujourd'hui enfermée dans la ville: & il y a là un pont de pierre ſur lequel on traverſe la riviére. Les Normands y firent des courſes & la ruinérent. Foulques III. dit *Nerra* ou le *Noir*, Comte d'Anjou, la répara, & y fonda l'Egliſe Collégiale de ſaint Florentin. Le Roi Louis XI. fit à Amboiſe l'inſtitution de l'Ordre des Chevaliers de ſaint Michel, le premier jour d'Août de l'an 1469. Cette ville a cela de remarquable qu'il y a deux paroiſſes; l'une pour les Gentilshommes, ceux qui poſſédent des fiefs, les Officiers, & pour tous les nouveaux venus & leurs domeſtiques, pour la premiére année ſeulement, après laquelle s'ils ne ſont pas Gentilshommes, tenans fief, ou Officiers, ils ſont de l'autre paroiſſe, qui eſt celle des Bourgeois & du peuple. La ville a été affranchie de taille par Lettres patentes du Roi Louis XI. données au Pleſſis-les-Tours au mois d'Octobre 1482; mais les Fauxbourgs, qui ſont plus grands que la ville y ſont ſujets.

CONJURATION D'AMBOISE.

C'eſt en cette ville qu'en 1560, quelques partiſans de la Religion Reformée voulurent exécuter une conjuration contre le Roi François II, la Reine Catherine de Médicis ſa mére, & les Princes de Guiſe. Les Conjurez avoient élu pour chef muet le Prince de Condé, & ſous lui George Barí de la Renaudie, qui avoit été condamné pour quelques fauſſetez. Ils s'étoient aſſemblez à Nantes, & ils avoient projetté d'exécuter leur entrepriſe à Blois; mais comme la Cour étoit à Amboiſe, on réſolut que ce ſeroit en cette derniére ville, qu'ils viendroient les armes à la main ſous quelque prétexte, quand ce ne ſeroit que pour préſenter une requête au Roi. Maligni devoit mener ſoixante Gentilshommes au Prince de Condé. La Renaudie devoit venir à Nozay, avec des troupes qu'on devoit envoyer peu à peu dans la ville; & lui-même y devoit entrer ſur l'heure du dîner, ayant deſtiné une partie de ſes gens à s'emparer des portes du château, & l'autre à ſe ſaiſir des Princes de la maiſon de Guiſe. Mais la Re-

Renaudie s'étant ouvert à Avenelles Avocat, & de la Religion, chez lequel il logeoit à Paris, l'Avocat le découvrit à l'Allemand Vauzé, Maître des Requêtes, & l'Allemand mena Avenelles en Cour, pour manifester tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie. Il y eut près de douze cens Conjurez pendus, noyez ou décapitez. La Reine-Mére, ses trois jeunes fils & toutes les Dames de la Cour regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement. La Renaudie fut tué, son corps fut pendu durant quelques heures à une potence sur le pont d'Amboise, avec cet écriteau, *Chef des Rebelles*; ensuite il fut écartelé, & les quartiers de son cadavre furent placez en divers endroits. Plusieurs personnes de qualité y furent exécutées. Entre ceux-là Castelnau Seigneur de Chalosses fut un des plus considérables. Le Duc de Longueville, les Seigneurs d'Andelot & de Coligni, & même le Duc d'Aumale de la maison de Guise, demandérent sa grace; mais ce fut inutilement. Lorsqu'on lui prononça sa sentence, par laquelle il étoit condamné comme coupable du crime de léze-Majesté: „ Je suis innocent de ce crime, *répondit-il*, puisque „ je n'ai rien entrepris ni contre le Roi, ni contre sa mére, ni „ contre son épouse & ses parens qui sont compris sous le crime „ de léze Majesté. J'ai pris les armes contre les Princes de Guise, qui sont étrangers, & qui usurpent l'administration publique contre les loix du Royaume. Si c'est là un crime de léze-„ Majesté, il falloit premierement les declarer Rois. C'est à „ ceux qui viendront après moi de prendre garde qu'ils n'affectent de le devenir; car pour moi la mort me va délivrer de „ cette crainte. " En achevant ces mots il tendit le col à l'épée; & on trouva dans ses habits un papier qui contenoit l'ordre de la conspiration contre les Princes de Guise, avec protestation que le nom du Roi étoit saint & sacré pour les conjurez. *Cherchez* AVENELLES & RENAUDIE. *Voyez aussi* EDITS d'AMBOISE. * Jaques Scotter, *Agri Turon. & Ambac. arcis amœn.* Du Chêne, *Antiq. des villes de Fr.* Sainte-Marthe, *Hist. de la Tremoille.* De Thou, *Hist. l.* 24. Belleforêt, *l.* 6. *c.* 8. Mézeray, *dans François II. &c.*

AMBOISE, est une Maison ancienne & illustre de France, qui a produit de grands hommes, & qui a porté le nom de la ville d'Amboise, dont elle a possédé la Seigneurie, qui tomba par les femmes dans la Maison de Berrie, qui prit le surnom d'Amboise, *ainsi qu'il va être remarqué.* La ville fut confisquée sur Louis Sire d'Amboise, Vicomte de Thouars, par le Roi Charles VII. On lui rendit ses biens dans la suite, ou à son petit-fils Louis II du nom, Seigneur de la Tremoille; mais le Roi Louis XI. retint la ville d'Amboise & le dédommagea par d'autres terres.

I. PIERRE, Seigneur de Berrie, qui vivoit vers l'an 1100, est le premier de cette Maison, dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous; il laissa de *Sarrazine* sa femme, un fils nommé

II. ETIENNE, Seigneur de Berrie, qui fut pére 1. de RENAUD qui suit; & 2. de *Guillaume* de Berrie, élu Abbé de S. Aubin d'Angers en 1174.

III. RENAUD, Seigneur de Berrie, vivoit encore en 1206. Il avoit épousé *Marguerite* d'Amboise, fille de *Hugues* III du nom, Seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, Bléré, Jalligny, &c. dont il eut entre autres enfans,

IV. JEAN, premier du nom, Seigneur de Berrie, qui succéda en 1256, aux Seigneuries d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bleré, &c. après la mort de *Mabaud* Dame d'Amboise, Comtesse de Chartres sa cousine, dont il prit le nom & les armes, & mourut le sixiéme Juillet 1274. Il eut de sa femme dont le nom est ignoré, JEAN II du nom qui suit; *

V. JEAN II du nom, Seigneur d'Amboise, de Chaumont, Montrichard, Bléré & de Berrie, vivoit en 1292. Il laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré, & que quelques-uns nomment *Jeanne* de Charrois, 1. PIERRE I du nom, Seigneur d'Amboise, qui suit; 2. HUGUES, Seigneur de Chaumont, *duquel sont descendus les Seigneurs de* CHAUMONT, *mentionnez ci-après*; & 3. *Gilbert* dit *Guy* d'Amboise, Chantre de l'Eglise de Tours en 1348.

VI. PIERRE I du nom, Seigneur d'Amboise, de Montrichard & de Berrie, étoit mort en 1322. De lui & de *Jeanne* Dame de Chevreuse, fille d'*Anceau* Seigneur de Chevreuse & de Malrepast, morte en 1343, vinrent 1. INGELGER I du nom, Seigneur d'Amboise, qui suit; 2. *Cesar*; 3. *Guy*; 4. *Jeanne*, mariée 1°. à *Geofroy* de Mortagne, Vicomte d'Aunay: 2°. à *Geofroy* de Thouars, Seigneur de Tifauges: 3°. à *Guillaume* Flote, Seigneur de Revel, Chancelier de France; & 5. *Anceau* d'Amboise, Seigneur de Chivré & de Bleré, qui épousa *Mabaud* du Mez, Dame de la Brosse; dont il eut *Anceau* d'Amboise, Seigneur de Bléré, Chambellan du Duc de Berry, qui de *Catherine* sa femme, ne laissa qu'une fille nommée *Jeanne* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. INGELGER I du nom, Seigneur d'Amboise, Montrichard, Chevreuse, &c. surnommé *le Grand*, se trouva en l'Ost de Wironfosse en 1340, fut fait prisonnier des Anglois à la bataille de Poitiers, & mourut en 1373. Il épousa 1°. en 1337, *Marie* de Flandre, Dame de Nêle, Montdoubleau, & de Tenremonde, fille ainée & héritiére de *Jean* de Flandre, Vicomte de Châteaudun, & de *Béatrix* de Chatillon S. Paul: 2°. *Isabeau* de Thouars, Dame de Rochecorbon, veuve de *Guy* de Nêle, Seigneur de Mello, Maréchal de France, & fille de *Louis* Vicomte de Thouars, Seigneur de Talmond &c. & de *Jeanne*, Comtesse de Dreux. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume* de Harcourt, Seigneur de la Ferté-Imbault. Il eut de sa premiere femme 1. *Jean* d'Amboise, mort jeune; 2. *Jeanne*, Dame de Nêle & de Montdoubleau, mariée à *Charles* de Trie, Comte de Dammartin; 3. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Sainte-Maure II du nom, dit *Drumas*, Seigneur de Mongaugier; & 4. *Marie* d'Amboise, femme d'*Olivier* Seigneur de Husson. De sa seconde femme vinrent 5. *Pierre* II du nom, Seigneur d'Amboise, qui succéda en 1397, au Vicomté de Thouars, qui fonda l'Eglise des Cordeliers d'Amboise en 1412, & mourut en 1426, sans enfans de *Jeanne* de Rohan, ni d'*Isabeau* Goyon ses deux femmes; 6. INGELGER d'Amboise, qui suit: & 7. *Perronelle* d'Amboise, mariée à *Olivier* du Guesclin, Comte de Longueville, frére du Connétable du Guesclin.

VIII. INGELGER II. d'Amboise, Seigneur de Rochecorbon, de Marans, de Montils, &c. suivit le Duc de Bourbon en son expédition d'Afrique en 1390, & mourut avant son frére aîné en 1410. Il épousa *Jeanne* de Craon, fille de *Pierre* de Craon, Seigneur de la Suse, Chantocé, Briolay & Ingrande, & de *Catherine* de Machecoul sa deuxiéme femme, dont il eut 1. LOUIS, Seigneur d'Amboise, qui suit; 2. *Jacqueline* mariée à *Jean* de la Tremoille, Seigneur de Joinville, Chevalier de la Toison d'or; 3. *Perronelle*, Dame de la Rochecorbon, mariée le 12 Juin 1412, à *Hardouin* Seigneur de Maillé en Touraine; & 4. *Isabelle* d'Amboise, alliée à *Jean* d'Ancenis, Seigneur de Martigné-Ferchaut.

IX. LOUIS, Seigneur d'Amboise, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, Comte de Guines & de Bénzon, Seigneur de Mauléon, Montrichard, de l'Isle de Rhé, de Marans, &c. ayant embrassé le parti des Anglois, fut arrêté prisonnier par ordre du Roi Charles VII. qui fit saisir ses Terres qui lui furent rendues quelques années après, à l'exception d'Amboise & Montrichard, au lieu desquelles on lui donna d'autres Terres. Il servit ce Prince au siége de Pontoise, & au recouvrement de la Guienne, & mourut en 1469. Il épousa 1°. *Marie* de Rieux, fille de *Jean* III du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort: 2°. *Nicole* de Chambes, fille de *Jean*, Seigneur de Montsoreau, & de *Jeanne* Chabot, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent 1. *Françoise* d'Amboise, mariée le 21 Juillet 1431, à *Pierre* II du nom, Duc de Bretagne, après la mort duquel elle se fit Religieuse en 1467, & mourut le quatriéme Octobre 1485. 2. *Perronelle*, dite *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville; & 3. *Marguerite* d'Amboise, qui devint héritiére de sa Maison, & épousa le 20 Août 1446, *Louis* I. du nom, Sire de la Tremoille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT.

VI. HUGUES d'Amboise, Seigneur de Chaumont, second fils de JEAN III du nom, Seigneur d'Amboise, épousa en 1304, *Anne*, dite *Jeanne*, Dame de Saint-Vérain, fille unique de *Hugues* IV du nom, Seigneur de Saint-Vérain, & de *Jeanne* de Mello, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Hugues*, Seigneur de la Maisonfort & de Langeron, qui fit son testament en 1373, & laissa d'*Isabeau* de Bucy sa femme, une fille unique nommée *Annette* d'Amboise, Dame de la Maisonfort, mariée à *Guillaume* Guenand, Seigneur des Bordes; 3. *Anceau* d'Amboise, mort sans alliance; 4. *Jeanne*, Dame du Parc, mariée en 1329 à *Guy* l'Archevêque, Seigneur de Soubise & de Taillebourg; & 5. *Isabeau* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. JEAN d'Amboise, Seigneur de Chaumont & de Saint-Vérain, fut tué à la bataille de Crecy en 1346. Il avoit épousé en 1337, *Jeanne* de Beaumont, fille de *Robert* Vicomte de Beaumont au Maine, & de *Marie* de Craon, dont il eut, 1. HUGUES V du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* d'Amboise, mariée à *Jean* de Prie, Seigneur de Châteauceaux.

VIII. HUGUES d'Amboise, II du nom, Seigneur de Chaumont & de Saint-Vérain, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. On lui donne pour premiére femme, *Anne* de Saint-Vérain, & pour seconde, *Marguerite* de Joinville, veuve du Sire de Culant, & fille de *Jean* de Joinville, Seigneur de Doulevant. Du premier lit sortirent 1. *Isabeau* d'Amboise, mariée 1°. à *Jean* de Prunelé, Seigneur d'Herbaut: 2°. à *Guy* d'Aigreville, Seigneur de Monceaux; 2. *Marie*, alliée, 1°. à *Helion* de Naillac, Seigneur d'Onzain; 2°. à *Guy* IV du nom, Seigneur d'Argenton; & 3. *Catherine* d'Amboise, mariée 1°. à Charles de Villaines: 2°. à *Pierre* de Chandio: 3°. à *Tristan* de Clermont, Seigneur de Surgéres. Du second lit vinrent 4. HUGUES III du nom, qui suit; & 5. *Marie* d'Amboise, Religieuse au Prieuré de Poissy.

IX. HUGUES d'Amboise, III du nom, Seigneur de Chaumont & de Saint-Vérain, Conseiller & Chambellan du Roi, épousa par dispense *Jeanne* Guenand, Dame des Bordes, fille unique de *Guillaume* Guenand, Seigneur des Bordes, & d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de la Maisonfort, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. *Magdelaine* d'Amboise, mariée à *Antoine* de Prie, Seigneur de Busançois, Grand Queux de France.

X. PIERRE d'Amboise, Seigneur de Chaumont, Meillan, Sagonne, des Bordes, de Bussi, Chambellan des Rois Charles VII. & Louis XI, & Ambassadeur à Rome, mourut le 28 Juin 1473. Il épousa le 23 Août 1428, *Anne* de Bueil, fille de *Jean* IV du nom, Sire de Bueil, Grand Maître des Arbalêtriers, & de *Marguerite* Dauphine, dont il eut neuf fils & huit filles, savoir, 1. CHARLES I du nom, qui suit; 2. *Jean*, *qui aura un Article séparé*; 3. AIMERI, Grand Prieur de France, puis Grand Maître de Rhodes, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 4. *Louis*, *qui aura un Article séparé*; 5. JEAN qui a fait *la branche des Seigneurs de* BUSSY, *rapportée ci-après*; 6. *Pierre*, *qui aura un Article séparé*; 7. *Jaques*, *qui aura un Article séparé*; 8. GEORGES, Cardinal, Archevêque de Rouen, premier Ministre d'Etat, *dont on parlera cy après dans un Article séparé*; 9. HUGUES, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*AUBIJOUX, *rapportée cy-après*; 10. *Anne* mariée à *Jaques*, Seigneur de Chazeron; 11. *Marie*, alliée à *Jean* de Hangest, Seigneur de Genlis; 12. *Catherine*, femme de *Pierre*, dit *Tristan* de Castelnau, Seigneur de Clermont-Lodéve; 13. *Louise*, premiere femme de *Guillaume* Gouffier,

fier, Seigneur de Boiſſy, premier Chambellan du Roi Charles VII; 14. *Magdeleine*, Abbeſſe de ſainte Ménehould; 15. *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Creſpin, Baron du Bec Creſpin & de Mauny; 2°. à *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar; 16. *Charlotte*, Prieure de Poiſſy; & 17. *Françoiſe* d'Amboiſe, Religieuſe à Fontevrault.

XI. CHARLES d'Amboiſe, I du nom, Seigneur de Chaumont, de Sagonne, Meillan, Charenton, &c. gagna les bonnes graces du Roi Louis XI. qui le fit Gouverneur de l'Iſle de France, de Champagne & de Bourgogne, Conſeiller & Chambellan, Chevalier de ſon Ordre de ſaint Michel, & lui donna le Comté de Brienne. Il mourut à Tours le 22 Février 1481, ayant eu de *Catherine* de Chauvigny, fille d'*André*, Seigneur de Ravel, & de *Catherine* de Beaujeu, 1. *François*, Prieur de Saint-Lazare, qui céda ſon droit d'aîneſſe pour ſix mille livres de rente; 2. CHARLES II. qui ſuit; 3. *Louis*, Cardinal & Evêque d'Albi, qui aura un Article ſéparé; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* de Sarrebruche, Comte de Braine; 2°. à *Jean* VI du nom, Seigneur de Crequi, morte en 1519; 5. *Catherine*, Dame de Chaumont, alliée 1°. à *Chriſtophle* de Tournon, Echanſon du Roi Charles VIII; 2°. à *Philibert* de Beaujeu, Seigneur de Linières: 3°. à *Louis* de Clèves, Comte d'Auxerre, morte ſans enfans en 1550; & 6. *Guy* d'Amboiſe, Seigneur de Ravel, Capitaine de deux cens Gentilshommes de la Maiſon du Roi, qui vivoit en 1507. Il épouſa le 18 Novembre 1481, *Catherine* Dauphine, fille de *Bérauld* de l'Eſpinaſſe, dit *Dauphin*, Seigneur de Combronde & de Jalligny, & d'*Antoinette* de Polignac, dont il eut 1. *Catherine* d'Amboiſe, première femme de *François* de la Tour, II du nom, Vicomte de Turenne, morte ſans enfans; & 2. *Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Ravel, de Chaumont, &c. après ſa tante, mariée 1°. à *Jaques* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, ſon couſin: 2°. à *Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Barbeſieux, Grand-Sénéchal de Guienne: 3°. à *Louis* de Luxembourg, Comte de Roucy, qui lui diſſipa de grands biens, morte en 1552, laiſſant des enfans de ſon ſecond mari.

XII. CHARLES d'Amboiſe, II du nom, Seigneur de Chaumont, Meillan, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſucceſſivement Grand-Maître, Maréchal & Amiral de France, Gouverneur de Paris, du Duché de Milan, de la Seigneurie de Gênes, & de la Province de Normandie, fut fait Lieutenant Général en Lombardie en 1501, & aſſiſta à l'entrée que le Roi Louis XII. fit en 1502, dans la ville de Gênes, laquelle s'étant depuis ſoulevée, il contribua beaucoup à la reprendre en 1507. Il commanda l'avantgarde de l'Armée du Roi à la bataille d'Agnadel en 1509, prit pluſieurs places ſur les Vénitiens la même année & la ſuivante, & mourut à Correggio en Lombardie le onziéme Février 1511, âgé de 38 ans, d'où ſon corps fut porté à Amboiſe, & enterré dans l'Egliſe des Cordeliers. Il avoit épouſé *Jeanne* Malet de Graville, Dame de Marcouſſis, fille & héritiére de *Louis* Malet, Seigneur de Graville, Amiral de France, & de *Marie* de Balſac; dont il eut *George* d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, &c. qui fut tué à la bataille de Pavie en Février 1524, à l'âge de 22 ans, ſans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BUSSY.

XI. JEAN d'Amboiſe, cinquiéme fils de PIERRE d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Bueil, fut Seigneur de Buſſy, des Bordes & de Reynel, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI. Bailli de Chaumont, & Lieutenant-Général de Normandie. Il épouſa le 30 Juin 1474, *Catherine* de Saint-Belin, Dame de Choiſeul, la Fauche, Vauray, Blaiſe, Vignory, Saxe-Fontaine, &c. fille unique de *Geofroy* de Saint-Belin, Baron de Saxe-Fontaine, &c. Bailli & Capitaine de Chaumont, & de *Marguerite* de Baudricourt, dont il eut 1. JAQUES, Seigneur de Buſſy, qui ſuit; 2. *Jean*, Evêque & Duc de Langres, mort le 26 Septembre 1510; 3. *George*, II du nom, Cardinal & Archevêque de Rouen, mort le 25 Août 1550, ayant ſubſtitué ſes biens, ſon nom & ſes armes à *Jaques* de Clermont-Gallerande ſon neveu; (*Voyez* CLERMONT.) 4. *Geofroy*, Abbé de Clugni, mort le 15 Avril 1518; 5. *Charles*, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe; 6. *Jaques* d'Amboiſe, Seigneur de Vauray, tué à la bataille de Pavie en 1524, ſans alliance; 7. *Bernard*; 8. *Robert*; 9. *Louis*, morts jeunes; 10. *René*, Dame de Buſſy & de Saxe-Fontaine, mariée à *Louis* de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande; 11. *Françoiſe*, alliée 1°. à *Griſégonelle* Frotier, Baron de Preuilly; 2°. à *François* de Volvire, Baron de Ruffec; 12. *Charlotte*, femme de *Pierre* de Beaufremont, Seigneur de Sénecey; 13. *Marie*, Abbeſſe de la Trinité de Poitiers, morte le huitiéme Février 1537; 14. *Anne*, Abbeſſe de Sainte-Ménehould; 15. *Marguerite* & 16. *Magdelaine* d'Amboiſe, Religieuſes.

XII. JAQUES d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, Reynel, Vignory, Saxe-Fontaine, &c. mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu d'*Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Ravel ſa couſine, fille de *Guy*, Seigneur de Ravel, & de *Catherine* de l'Eſpinaſſe, dite *Dauphine*, 1. *René* d'Amboiſe, mariée à *François* de Choiſeul, II du nom, Seigneur de Clermont, morte ſans enfans; & 2. *Françoiſe* d'Amboiſe, Dame de Reynel, mariée 1°. à *René* de Clermont, Seigneur de Saint-George; 2°. à *Charles* de Croy, Comte de Séninghen.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIJOUX.

XI. HUGUES d'Amboiſe, neuviéme fils de PIERRE d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Beuil, fut Seigneur d'Aubijoux, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Sénéchal de Rouſſillon & de Cerdagne, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc. Il ſe trouva à la journée de Fornoue en 1495, où il ſe comporta avec tant de valeur, que le Roi le choiſit en Août 1496, pour ſon Lieutenant-Général en Toſcane, après avoir ſervi à l'entrepriſe ſur la ville de Gênes. Le Roi Louis XII. le fit Capitaine d'Alguemortes & Sénéchal de Beaucaire en Octobre 1501, & il mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu de *Marguerite* d'Armagnac, fille de *Jean*, Comte de Cominges, Maréchal de France, & de *Marguerite* de Saluces, 1. JAQUES d'Amboiſe, Baron d'Aubijoux, qui ſuit; 2. *George* & 3. *Hugues*, morts jeunes; 4. *Barbe*, mariée à *Jean* Comte de la Chambre, Vicomte de Maurienne; 5. *Magdelaine*, alliée à *Guillaume* de Lévis, Baron de Quélus; & 6. *Jeanne* d'Amboiſe, Prieure de Prouille en Languedoc.

XII. JAQUES d'Amboiſe, Baron d'Aubijoux, & de Caſtelnau, Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance, & Colonel des Légionnaires de Languedoc, mourut au ſiége de Marſeille en 1536, qu'il aida à défendre contre l'Armée de l'Empereur Charles-Quint. Il épouſa en 1526, *Hippolyte* de Chambes, fille de *Jean*, Seigneur de Montforeau, & de *Marie* de Châteaubriant, dont il eut 1. *François*, Enfant d'honneur du Roi François I, mort jeune; 2. LOUIS qui ſuit; 3. *Anne*, mariée à *François* de Voiſins, Baron d'Ambres; 4. *Jeanne*, Religieuſe à Alby; 5. *Magdelaine*, Religieuſe au Prieuré de Prouille; & 6. *Françoiſe* d'Amboiſe, morte jeune.

XIII. LOUIS d'Amboiſe, Comte d'Aubijoux, Baron de Caſtelnau, de Bonnefond & de Caſaubon, né poſthume, élevé Enfant d'honneur du Roi François I, fut Colonel des Légionnaires de Languedoc, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur des Diocéſes d'Alby, Caſtres, Lavaur, Comte de Pézenas, Sénéchal d'Alby, & Chevalier des Ordres du Roi, & mourut à l'âge de 78 ans. Il épouſa, 1°. *Blanche* de Lévis, fille de *Gilbert*, Comte de Vantadour, & de *Suſanne* de Leyre: 2°. *Marie* de Chabannes, veuve de *Jean* Seigneur de Langheac, & fille de *Charles* de Chabannes, Seigneur de la Paliſſe, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa première femme furent 1. *George* d'Amboiſe, Baron de Caſaubon, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, mort avant ſon pére à l'âge de 33 ans ſans poſtérité de *Louiſe* de Luxembourg, fille de *Jean*, Comte de Brienne, & de *Guillemette* de la Marck; 2. *Jaques*, Comte d'Aubijoux, nommé l'*Ameni fortuné*, mort à la bataille de Coutras en 1587, ſans enfans de *Françoiſe* de Birague, veuve d'*Imbert* de la Platière, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France, & fille de *René* de Birague Chancelier de France, & de *Valentine* Balbiane; 3. FRANÇOIS qui ſuit; 4. *Louiſe*, mariée à *Blaiſe* de la Roche, Baron de Fontenille; 5. *Magdelaine* & 6. *Jeanne* d'Amboiſe, mortes jeunes.

XIV. FRANÇOIS d'Amboiſe, deſtiné Chevalier de Malte, fut Comte d'Aubijoux après la mort de ſon frére aîné. Il ſervit comme Colonel des Légionnaires de Languedoc, les Rois Henri III. & Henri IV, & épouſa *Iſabelle* de Lévis, fille de *Jean-Claude*, Baron d'Audon & de Belleſta, Sénéchal & Gouverneur de Foix, & *Chriſtophle* de Bergolgnars, dont il eut 1. *Jean* & 2. *Dominique*, morts jeunes; 3. *Louis*, Comte d'Aubijoux, mort de la bleſſure qu'il reçut à la jambe au combat de Leucate; 4. *François-Jaques*, Comte d'Aubijoux, Chambellan de Gaſton de France, Duc d'Orléans, Lieutenant-Général en Languedoc, Gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, mort ſans alliance en 1665, étant le dernier de ſon nom & de ſa maiſon; 5. *Anne*, morte jeune; 6. *Louiſe*, qui épouſa en 1637, *Jaques* de Cruſſol, Marquis de Saint-Sulpice; & 7. *Eliſabeth* d'Amboiſe, mariée en 1645, à *Louis* de Bermont du Caylar, Marquis de Thoyras, Seigneur de Saint-Bonnet, neveu du Maréchal de France, dont le fils aîné fut Comte d'Aubijoux. * *Voyez* le P. Anſelme.

AMBOISE (Aimery ou Emeric d') quarantiéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit alors en l'Iſle de Rhodes, ſuccéda le dixiéme Juillet 1503, à Pierre d'Aubuſſon. Il fut élu abſent, étant Grand-Prieur de France, & fit ſon entrée à Rhodes l'année ſuivante. L'an 1506, il inſtitua la proceſſion ſolemnelle qui ſe fait tous les vendredis pour la conſervation & la proſpérité de l'Ordre. En 1510, il gagna une fameuſe bataille contre le Soudan d'Egypte, proche du port de Lajazzo, dans la Caramanie, ſur les confins de la Syrie, vers le Mont-Amau, ou *Monte-Negro*. Les Egyptiens, dont l'Armée étoit compoſée de vint-cinq vaiſſeaux de guerre, furent preſque tous défaits, & le neveu du Soudan y fut tué. Le Grand-Maître fit repréſenter ce combat ſur des piéces de tapiſſeries, qui ſe voyent encore au palais de Malte; & il ordonna que tous les ans, la veille de la nativité de ſaint Jean, on prépareroit une collation au Grand-Maître & aux Baillifs, ſous la tente qui couvroit la poupe du navire, où avoit combattu le neveu du Soudan. Quelque tems après le Patriarche des Grecs étant mort, le Grand-Maître, à qui la nomination appartenoit, préſenta à l'Archevêque de Rhodes un Caloyer du mont Sinaï, pour gouverner l'Egliſe des Grecs, ſuivant leur rit & leurs coutumes. L'an 1511, le Grand-Prieur de Saint-Gilles en Provence, qui ſe nommoit *Céarles Alleman de la Rochenard*, envoya au Grand-Maître & à l'Ordre, un préſent très riche de tableaux, & une croix d'or. Le 13 Novembre 1512, le Grand-Maître d'Amboiſe mourut, fort regretté de tous les Chevaliers, & il eut pour ſucceſſeur GUY de Blanchefort. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

AMBOISE (George d') Cardinal, Archevêque de Rouen, & Miniſtre d'Etat ſous Louis XII, fils de PIERRE d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Beuil, s'inſinua dans les bonnes graces du Roi Louis XII. lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, & il travailla avec un zéle infatigable, pour le

faire sortir de prison après la bataille de Saint-Aubin. Son zéle le porta même un peu loin; car il fut arrêté; mais ayant recommencé de poursuivre la liberté du Duc d'Orléans, il y réussit avec beaucoup d'honneur. Avant cela il avoit eu l'Evêché de Montauban en 1484, puis l'Archevêché de Narbonne, & ensuite on le fit passer à celui de Rouen en 1498. César Borgia, fils du Pape Alexandre VI, lui apporta le chapeau de Cardinal la même année, dans le tems que le Roi Louis XII. lui avoit confié les affaires du Royaume. Il persuada à ce Monarque d'entreprendre la conquête de Milan, qui lui appartenoit légitimement, à cause de Valentine sa grand-mére: ce qui fut exécuté en peu de tems, l'an 1499. Ensuite les Milanois s'étant revoltez, le Cardinal d'Amboise fut chargé de les aller remettre dans leur devoir. Sa prudence & ses conseils, joints à la valeur des troupes, furent cause que l'Etat fut reconquis en 1500, & que le Duc Louis Sforce, avec le Cardinal Ascagne, & grand nombre d'autres personnes de considération, furent faits prisonniers. Dans cette occasion, un jour de vendredi-saint, le Cardinal d'Amboise accorda au peuple de Milan le pardon de sa félonie, agissant, comme dit Guichardin, en homme qui avoit la langue & l'autorité du Roi. Comme le Pape l'avoit fait son Légat en France, il s'employa pendant la paix à réformer quelques Ordres Religieux, & particuliérement celui de saint François. Après la mort d'Alexandre VI, peut-être eût-il été mis en sa place, si le Cardinal de la Rovére, qui fut depuis Jules II, n'eût empêché cette élection, pour se mettre lui même la tiare sur la tête. L'an 1510, pendant que la Cour étoit à Lyon, le Cardinal d'Amboise y tomba malade, & mourut dans le monastére des Célestins, le 25 Mai, âgé de 50 ans. Le Roi témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & tout le monde pleura la perte de ce Ministre, qui avoit gouverné sans orgueil & sans avarice; & de ce Cardinal, qui s'étoit contenté d'un seul Bénéfice, & qui n'ayant considéré que la gloire du Roi & l'avantage de ses peuples, s'étoit attiré mille & mille bénédictions. Il procura à la ville de Rouen un Parlement sédentaire, au lieu de la Jurisdiction de l'Echiquier, dont elle s'étoit jusques-là contentée. Il l'embellit de fontaines, de cloches, de places, & de plusieurs autres édifices, & la rendit ainsi la seconde ville du Royaume. Il ne recevoit que le tiers de son Bénéfice, & les deux autres étoient employez, selon l'usage des Canons, à la nourriture des pauvres, & aux réparations des Lieux saints. Cependant il ne laissoit pas d'orner les Temples, de fonder des Couvens & des Hopitaux, & de contribuer à toutes les actions de piété, qu'il jugeoit capables d'augmenter la gloire de Dieu, & le bien de son troupeau. Il ne demanda jamais rien au Roi son maître; il se contenta de recevoir les présens que Sa Majesté lui faisoit, lorsqu'il appréhendoit qu'il ne trouvât mauvais qu'il les refusât. Il eut un soin particulier des Gens de Lettres. Un Gentilhomme de Normandie avoit une Terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui appartenoit à l'Archevêché de Rouen; il n'avoit point d'argent pour marier sa fille, & pour en trouver, il offrit au Cardinal de lui vendre sa Terre à vil prix. Un autre auroit profité de cette occasion; mais le Cardinal sachant le motif du Gentilhomme, lui laissa sa Terre, & lui donna gratuitement l'argent dont il avoit besoin. Son testament fut une preuve authentique de sa charité pour les pauvres, & de sa modération à l'égard de ses parens. Il conseilla à ceux-ci de ne se jamais mêler des affaires d'Etat, de crainte qu'ils n'y engageassent leur honneur ou leur conscience. Il se repentit d'avoir employé à cette sorte d'affaire le tems qu'il devoit donner à l'Instruction de ses Brebis; & il sembla porter envie à la condition du Célestin qui lui servoit d'Infirmier, en lui disant plusieurs fois, *Frére Jean, je voudrois avoir été toute ma vie frere Jean.* Son cœur fut enterré dans l'Eglise des Célestins de Lyon, où l'on voit son portrait à côté droit du grand autel, & son corps fut porté à Rouen, où est son tombeau, derriére le chœur de l'Eglise Cathédrale. * *Consultez* Baudier & des Montagnes, *dans sa Vie.* Claude Seissel, *dans la Vie de Louis XII.* L'Auteur de la Vie du Chevalier Bayard, *c.* 41. Guichardin. Ciaconius. Onuphre. Frizon. Aubery. Génébrard. Sponde. Hilarion de Coste. Du Bouchet. Du Tillet. Sainte-Marthe. Mézeray. Dupleix, &c.

* AMBOISE (George d') dit *le Jeune*, Cardinal, Archevêque de Rouen, étoit fils de Jean d'Amboise, Sieur de Bussi, des Bordes, &c. Chambellan du Roi Louis XI, Lieutenant-Général de Normandie, &c. & de Catherine de Saint-Belin. On l'éleva avec beaucoup de soin, aussi bien que Jean son frére, qui fut Evêque de Langres. George son oncle l'aimoit beaucoup, & celui dont je parle lui succeda l'an 1510, à l'Archevêché de Rouen. L'an 1522, il y assembla un Synode; le Pape Paul III. le fit Cardinal l'an 1546, & il mourut l'an 1550. * Frison, *Gall. Purp.* Auberi, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 603.

AMBOISE (Françoise d') née en 1427, eut pour pére *Louis* d'Amboise, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, & de plusieurs autres Terres considérables, & pour mere *Marie* de Rieux; fut élevée à la Cour du Duc de Bretagne, & épousa le Prince *Pierre* II du nom, qui la mena à Guingamp. Ce Prince devint jaloux, & maltraita la Princesse, qui souffrit avec une patience héroïque ses mauvais traitemens. Bientôt il reconnut sa faute, & lui en ayant demandé pardon, il trouva dans son épouse toutes sortes de consolations. Pierre II. après s'être reconcilié avec sa femme, devint Duc de Bretagne par la mort de son frére, & se fit couronner à Rennes avec son épouse. Quelque tems après, Françoise demanda à son époux la permission de reformer le luxe des habits, & de s'habiller plus modestement, pour donner l'exemple qu'elle devoit aux Dames & aux Demoiselles de sa Cour. Le Prince voulut s'y opposer par des raisons de bienséance; mais la Duchesse repliqua modestement, que les grands ornemens des Princes, aussi bien que des autres personnes, devoient être les grandes vertus, & que, quand *Heraclius* retira la Croix de *Jésus-Christ*, d'entre les mains du Roi de Perse, & qu'il voulut la remettre sur le Calvaire, il ne put faire un pas, tant qu'il fut couvert de pierreries; mais que lorsque, par le sage conseil de l'Evêque de Jérusalem, il eut pris un habit plus simple, il porta facilement cette Croix. Le Duc, sur cela, permit à la Duchesse toute la modération, que la Majesté de son rang pouvoit souffrir. La Reforme commença deux jours après cette conversation. Les étoffes simples devinrent à la mode, parce que la Duchesse en portoit. Le Duc voulut dans la suite mettre un nouvel impôt sur ses Sujets; mais son épouse l'en dissuada. Elle le porta aussi à solliciter la canonisation de saint Vincent Ferrier. Après cette canonisation, la Duchesse engagea le Duc Pierre son mari à établir les filles de sainte Claire dans ses Etats; & ce Prince leur fit bâtir une belle maison dans la ville de Nantes. Pendant qu'on bâtissoit cette maison, le Duc fut attaqué d'une maladie, dont les Médecins ne purent connoître ni la nature ni la cause. On s'imagina qu'elle avoit été procurée par quelque Sorcier ou Magicien, gagné par un ennemi du Prince. Il se trouva des Courtisans qui dirent qu'il falloit chercher un autre Sorcier, qui pût lever le charme du premier, & rétablir le tempérament du Duc; mais la Duchesse détourna un si mauvais dessein, & son époux mourut entre ses bras, au mois d'Octobre de l'an 1457, après sept ans de régne. Cette mort, dit l'Historien qui nous fournit ceci, qui paroît fort crédule, & que nous citerons à la fin de cet Article, fut annoncée par une Croix brillante, qui parut sur la ville, & ce fait a été attesté par plusieurs personnes dignes de foi. La Duchesse fut pénétrée à la mort de son mari, se soumettant pourtant parfaitement aux ordres de Dieu. Elle témoigna beaucoup de patience dans les persécutions, qu'elle fut obligée de souffrir de la part du successeur de son mari, c'est à dire, du Duc *Artur*, qui la voulut dépouiller de ses biens. Le Comte d'*Etampes*, fils du Prince *Richard* de Bretagne, succéda à Artur, & donna à la Duchesse mille marques d'amitié & de respect. Elle obtint de lui avec beaucoup de peine la grace d'un méchant homme, qui l'avoit persécutée sous l'autorité du Duc Artur. Le Comte lui accordoit une grande protection: mais elle l'employoit toute à soutenir de charitables dépenses. Quand elle savoit que quelque personne de condition étoit réduite à de grandes extrémitez par le dérangement de ses affaires, elle lui envoyoit par des personnes inconnues tous les soulagemens nécessaires, leur faisant recommander sur tout de ne point déclarer qu'elles venoient de sa part, & disant, pour justifier cette charité prudente, que la pauvreté étoit aussi honteuse qu'incommode, & qu'il falloit épargner la honte, quand on soulageoit l'incommodité. Parmi plusieurs pratiques de piété de la Duchesse rapportées par son Historien, il en cite une, qu'il appelle une sainte pratique, & qu'il dit qu'elle a laissée aux filles des Couets. *C'étoit de faire habiller tous les ans à la fête de Noël un enfant pauvre, dans lequel elle se figuroit Jesus-Christ enfant, & lui faisoit mille caresses, qu'elle accompagnoit de présens, qui suffisoient pour le faire subsister pendant plusieurs années.* M. d'Amboise, pére de la Duchesse, voulut la marier après son veuvage. Il en fit la proposition à la Reine de France pour le Prince de Savoye. Cette proposition fut fort bien reçue de la Reine & du Roi Louis XI. successeur du Roi Charles VII. M. de Montauban fut envoyé en Bretagne pour déclarer à la Duchesse veuve les volontez du Roi & de M. d'Amboise. Mais il ne réussit pas dans cette négociation. Le Roi Louis XI. vint à Rhedon, & envoya de Rhedon M. d'Amboise à Rochefort, où la Duchesse s'étoit retirée. Ne se contentant pas de cela, il écrivit à cette veuve une Lettre tendre & si pressante, qu'il falloit une fermeté plus qu'humaine pour résister aux intentions du Roi. Mais M. d'Amboise arriva à Rochefort un jour après qu'elle eut fait vœu simple de chasteté perpétuelle. Un Historien a écrit que ce vœu qu'elle fit dans l'Eglise, étant à la table de la Communion, fut ratifié dans le Ciel, par un coup de tonnerre si éclatant, que le peuple en fut effrayé; mais que l'on fut rassuré, parce que le Ciel étoit serein, & qu'aucun orage ne suivit le coup de tonnerre, que tout le monde avoit entendu. M. d'Amboise entretint longtems sa fille; mais il ne la put résoudre au mariage. Elle vint à Nantes, & le Roi ordonna à quelques parens de la Duchesse de la faire enlever adroitement. Les gens, qu'on avoit commis pour cela, étoient sur la riviére de Nantes dans des bateaux couverts, qu'ils firent avancer au milieu de la nuit sans être apperçus, & dans l'espérance de ne trouver aucun obstacle dans un projet conduit jusques là fort heureusement: mais ils furent bien surpris n'ayant plus qu'une lieue à faire pour aborder, lorsqu'ils virent la riviére toute glacée jusqu'au rivage, nonobstant les chaleurs de la saison; car c'étoit au mois de Juillet, & un jour des plus chauds de l'année. Le prodige, dit l'Historien de la Duchesse, qui déclare que les choses extraordinaires ne sont pas de son goût, étonna les ennemis de *notre Sainte*, & ils jugérent à propos de s'en retourner aussi promtement qu'ils étoient venus. *Cette riviere, qui*, si l'Historien peu crédule, comme on voit, en eût cru, *ne n'étoit glacée que pour empêcher l'execution d'un si noir attentat, revint dans son état naturel dès le lendemain matin, après que les Bourgeois eurent eu le tems de considérer ce miracle, en bénissant Dieu mille fois, de la protection qu'il donne aux Saints.* Mezeray, que l'Historien devroit avoir vu, dit que cela arriva en Novembre & non pas en Juin, comme on veut le faire croire aux Bretons. *Abrégé Chronolog. Edit. d'*Amsterdam, 1701. in 12°. *tome* 3. *p.* 505. *sous l'année* 1462. Françoise d'Amboise fit construire de petits logemens pour les Lépreux, qui erroient sans secours dans les bois. Elle exerça sa grande charité à l'égard d'une pauvre femme, qu'elle fit porter dans sa maison. Elle consola la Duchesse *Marguerite*, qui étoit dans une grande affliction, & elle lui donna plusieurs excellens conseils. Elle demanda au Duc l'établissement des Carmélites en Bretagne, & elle l'obtint après bien des difficultez. Elle prit l'habit de Carmélite dans le monastére des trois Maries

près

près de Vennes. On verra dans son Histoire les circonstances de son noviciat & de sa profession; les grands exemples qu'elle donna de sa ferveur; la maladie dont elle fut attaquée; son dernier discours à ses filles, & sa mort. * *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne, Fondatrice des Carmelites, par M. l'Abbé* Barrin, *imprimée à* Bruxelles, in 12o. *en* 1704.

AMBOISE (Jaques d') Evêque de Clermont, Abbé de Cluni, de Jumiéges, & de Saint-Allire de la même ville de Clermont, étoit fils de Pierre d'Amboise, Sieur de Chaumont, de Meillan, de Preuilli, &c. & d'Anne de Beuil, & frére de George Cardinal d'Amboise, premier Ministre d'Etat, sous le regne de Louis XII. Il prit d'abord l'habit de Religieux de saint Benoît, & devint Abbé de Jumiéges en 1476, de Cluni en 1481, & enfin Evêque de Clermont en 1505. Jaques d'Amboise travailla à remplir les devoirs de son ministére, & employa la plus grande partie de ses revenus pour son Eglise. Il fit couvrir la Cathédrale de plomb, fit faire les chaires du chœur, & remplit la sacristie de divers ornemens magnifiques. Il songeoit à lui faire d'autres biens, quand il mourut à Paray-le-moineau, dans le Diocése d'Autun, le 27 Décembre de l'an 1516, ou selon d'autres, 1517. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Cluni. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

* AMBOISE (Jean d') Evêque de Langres, a été un des plus célebres Prélats du XV siécle. Il étoit le second fils de Pierre d'Amboise, Sieur de Chaumont, & d'Anne de Beuil, & frére du Cardinal George d'Amboise. Il eut d'abord l'Evêché de Maillezais & les Abbayes de saint Jean d'Angeli & de Bonnecombe; & fut transféré à celui de Langres en 1481. Le Roi Louis XI. le fit Lieutenant de Roi en Bourgogne & l'employa dans les affaires importantes. Jean d'Amboise ne négligea pas celles de son diocése. Il publia des Ordonnances Synodales en 1491, & mérita les titres glorieux *de Pére des Pauvres*, de *Défenseur de la Religion*, & de *Protecteur de l'Eglise*. Il mourut à Dijon le 20, ou selon d'autres, le 28 Mai de l'an 1498. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

* AMBOISE (Louis d') Evêque d'Albi, étoit le quatriéme fils de Pierre d'Amboise, Sieur de Chaumont, & d'Anne de Beuil, & frére du Cardinal George d'Amboise. Son mérite le fit considérer à la Cour des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII. Il fut Lieutenant de Roi en Languedoc, dans le Comté de Roussillon, & en Bourgogne, où il travailla beaucoup pour l'établissement du Parlement. On l'éleva sur le siége de l'Eglise d'Arles en 1437, après la mort du Cardinal Jean Jofroi ou Geofroi. Il remplit les devoirs de l'Episcopat, avec tant de débonnaireté, qu'il en fut surnommé *le Bon*. Il fit la dissolution du mariage du Roi Louis XII. & de Jeanne de France; & mourut en 1505. Il eut pour successeur un autre Louis d'AMBOISE, son neveu. Guaguin, *Epist.* 37. 38. & 44. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon. Auberi. Catel, &c.

* AMBOISE (Louis d') neveu du précédent, étoit fils de Charles d'Amboise, Sieur de Chaumont, Gouverneur de Champagne, de Bourgogne, &c. & de Catherine de Chauvigni. Il succéda à son oncle dans l'Evêché d'Albi. Le Pape Jule II. le fit Cardinal en 1506, & il mourut à Ancone l'an 1510 ou 1511. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Lorette, & on porta son cœur en France.

* AMBOISE (Louis d') Seigneur de Bussi, Marquis de Reinel, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général en Anjou, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur frére du Roi, étoit de la Maison d'Amboise en Touraine; & il fut illustre par sa science & par son courage. Il étoit Orateur & Poëte, & diverses pièces de sa façon en sont foi. Il fut tué le 19 Août 1579 âgé de 28 ou 29 ans, lorsqu'il travailloit à des Ouvrages considerables. Il est parlé de lui dans le Journal de Henri III. Roi de France, dans l'édition de 1699, en ces termes. *Le mecredi 19 Août de l'an 1579, Bussi d'Amboise premier Gentilhomme de Monsieur le Duc, Gouverneur d'Anjou, Abbé de Bourgueil, qui faisoit tant le grand & le bautain à cause de la faveur de son Maitre, & qui tant avoit fait de maux & pilleries es pais d'Anjou & du Maine, fut tué par le Seigneur de Montsoreau, ensemble avec lui le Lieutenant Criminel de Saumur, en une emotion dudit Seigneur de Montsoreau, où la nuit ledit Lieutenant qui étoit son Messager d'Amours, l'avoit conduit pour coucher cette nuit-là avec la femme dudit Montsoreau a laquelle Bussi dès longtems faisoit l'amour, & auquel ladite Dame avoit donné exprès cette fausse assignation pour le faire surprendre par Montsoreau son mari; à laquelle comparoissant sur la minuit fut aussi-tôt investi & assailli par dix ou douze qui accompagnoient le Seigneur de Montsoreau, lesquels de furie se ruerent sur lui pour le massacrer. Ce Gentilhomme se voyant si pauvrement trahi, & qu'il étoit seul (comme on ne s'accompagne gueres pour telles executions) ne laissa pourtant de se défendre jusques au bout, montrant que la peur, comme il disoit souvent, jamais n'avoit trouvé place en son cœur: car tant que lui demeura un morceau d'epée dans la main, il combattit toujours, & jusques a la poignée; & apres s'aida des tables, bancs, chaises & escabelles, avec lesquels il blessa trois ou quatre de ses ennemis, jusques à ce qu'étant vaincu par la multitude, & démué de toutes armes & instrumens pour se défendre, fut assommé pres une fenêtre par laquelle il se vouloit jetter pour se cuider sauver. Telle fut la fin du Capitaine Bussi qui étoit d'un courage invincible, haut à la main, fier & audacieux, aussi vaillant que son épée, & pour l'âge qu'il avoit qui n'étoit que trente ans, aussi digne de commander à une Armée que Capitaine qui fût en France: mais vicieux & peu craignant Dieu: ce qui lui causa son malheur, n'étant parvenu à la moitié de ses jours, comme il advient souvent aux hommes de sang comme lui. Il possedoit tellement Monsieur le Duc son Maitre, qu'il se vantoit tout haut d'en faire tout ce qu'il vouloit, voire & avoir la clef de ses coffres & de son argent, & en prendre quand bon lui sembloit; de laquelle vanterie on disoit qu'il se fût aisément passé. Il aimoit les Lettres, combien qu'il les pratiquât assez mal, se plaisoit à lire les Histoires, & entre autres les Vies de Plutarque: & quand il y lisoit quelque acte signalé & généreux fait par un de ces vieux Capitaines Romains, Il n'y a rien en tout cela, disoit-il, que je n'executasse aussi bravement qu'eux à la necessité; ayant accoutumé de dire qu'il n'étoit ne que Gentilhomme; mais qu'il portoit dans l'estomac un cœur d'Empereur: si bien qu'enfin pour sa gloire Monsieur le prit a dedain, & de tant plus qu'il l'avoit aimé du commencement, sur la fin il le hait, ayant consenti, selon le bruit commun, a la partie qu'on lui dressa pour s'en defaire.* La Croix du Maine parle de lui. * Les mêmes.

De cette même branche de *Reinel*, il y en a eu deux tuez au service de la France; l'un Gouverneur de Vitri, tué en 1615, en voulant empêcher la jonction de 6000 Reitres à l'Armée des Princes; l'autre Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Mestre de Camp de la Cavalerie Légére, emporté d'un coup de canon au siége de Cambray en 1677. Le fils de celui-ci mourut de la petite vérole le 17 Juin 1702, étant Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, laissant un fils posthume de Marguerite Thérése Colbert de Croissi, qu'il avoit épousée l'année précédente. Jaques d'Amboise avoit pris une seconde alliance avec *Françoise* de Vienne, fille de François, Sieur de Listenois, mais il n'en eut point d'enfans.

* AMBOISE (Pierre d') Evêque de Poitiers, étoit fils de Pierre Sieur de Chaumont sur Loire & d'Anne de Beuil, & frére du Cardinal George d'Amboise. Il fut premiérement Religieux; & puis Abbé de Saint-Jovin de Marnes, & on l'élut Evêque de Poitiers le vint-uniéme Novembre de l'an 1481. Son mérite particulier & la faveur de son frére le firent estimer à la Cour, où il mourut à Blois, le premier Septembre de l'an 1505. Son corps fut enterré dans la Chapelle de la maison Episcopale de Dissai, qu'il avoit fait bâtir & où l'on voit son épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Besli, *des Evêques de Poit.*

AMBOISE (Michel d') Seigneur de Chevillon, vivoit vers l'an 1543. Il composa divers Ouvrages, où il prend le nom d'*Esclave fortuné*, & entr'autres les Contre-Epîtres d'Ovide, Babylon, &c. * François de la Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliotheque Françoise*, &c.

AMBOISE (François d') Parisien, mérite une place parmi les personnes, que la profession des Lettres a élevées aux honneurs du monde. Il étoit fils d'un Chirurgien des Rois de France *Charles* IX. & *Henri III*, & il fut entretenu par la libéralité du premier au Collége de Navarre, pendant ses études de Rhétorique & de Philosophie. Il enseigna ensuite dans ce Collége: car on trouve qu'en 1572, il avoit déja régenté la seconde Classe, pendant quatre ans. On le fit alors Procureur de la nation de France. Il s'attacha depuis au Droit & devint fort bon Avocat au Parlement de Paris; après quoi il eut une Charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, & enfin il fut Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat. Il publia pendant sa jeunesse quantité de vers François & quelques pièces Latines, qui apparemment ne lui paroissoient pas des endroits fort honorables, quand il se vit élevé aux dignitez; car ces sortes d'Ouvrages sentent un homme qui court après les matiéres du tems, & qui envoye ses Muses à la quête de part & d'autre, tantôt par des complimens de condoléance, tantôt par des félicitations; un homme, en un mot, qui auroit été pourvû en titre d'office de la Charge de Porteur des complimens du Parnasse chez les grands Seigneurs. Quoi qu'il en soit, voici le titre de quelques Ouvrages de François d'Amboise: *Elégie sur le trépas d'Anne de Montmorency, Pair & Connetable de France, avec un Panégyrique Latin & Ode Françoise sur le desastre de la France, en* 1568; *Panégyrique sur le mariage de Monsieur le Duc de Guise Henri de Lorraine, & de Madame Catherine de Cleves, Comtesse d'Eu, en* 1570; *Le Tombeau de Messire Gilles Bourdin, Procureur-Général du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, tant en trois Sonnets, une Elegie traduite du Latin d'Amoine Valet, qu'en Hendecasyllabes Latins en* 1570; *les Amours de Chion*, où se voit un Poëme, intitulé, *les Desesperades ou Eclogues amoureuses*, en 1572; *Amours Comiques contenant plusieurs Histoires facetieuses*, & entre autres celle qu'il nomme *les Neapolitaines*, en 1584. Ces *Néapolitaines* étoient la Traduction d'une Comédie Italienne. Il se nomma à la tête de cette Version, *Thierri de Timophile G. Picard*, & il prit aussi le même masque à la tête des *Regrets funebres de quelques Animaux*, qu'il traduisit de l'Italien en 1576, & à la tête du *Dialogue & devis des Damoiselles*, qu'il publia l'an 1583. *La Croix du Maine*, qui m'aprend cela, dit que cet Auteur *avoit connoissance de beaucoup de Langues, & qu'il avoit voyagé en divers Pays lointains*, & publié plusieurs Ouvrages en Langue Latine. Tout cela, ce me semble, doit moins contribuer à l'immortalité de son nom, que la peine qu'il a prise de recueillir les Manuscrits de *Pierre Abelard*, & d'y joindre une Préface Apologétique, qui se voit à la tête de l'Edition de l'an 1616. On voit par cette Préface, que François d'Amboise a publié un petit Traité du Concile, & une Préface sur l'Histoire de *Gregoire de Tours*, dans laquelle Préface il justifie cet Historien contre les accusations de *Flacius Illyricus*; & l'abandonne sur le sujet des deux *Denys*, l'Aréopagite & celui de Corinthe. Il tient son rang sous le faux nom de Thierri de Timophile, dans la Liste des *Auteurs deguisez* que M. Baillet a publiée. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMBOISE (Adrien d') frére puiné du précédent, ne s'avança pas moins que lui, puis qu'il parvint jusques à la Prélature. Il eut part, comme lui, aux libéralitez de Charles IX, qui l'entretint assez longtems au Collége de Navarre. Il trouva la même grace auprès du Roi Henri III. Il étoit de la Maison de Navarre, lorsqu'en 1579 on l'élut Recteur de l'Université de Paris. Pendant son Rectorat, l'Université demanda au Roi la confirmation de ses privilèges, & il porta la parole, suivi d'un grand nombre de Docteurs. Il reçut ses licences en Théologie l'an 1582, & fut préconisé en cette rencontre par *Michel Tiriot*, qui entre autres

louanges lui donna celle d'être ſorti d'une très noble famille, quoi qu'il faſſe en même tems mention de la Chirurgie du pére. Il peut être que le mot de *nobiliſſima*, dont il ſe ſervit, ſignifie ſimplement une famille conſidérable & qui fait figure. Il étoit Prédicateur & Aumônier du Roi, & Grand-Maître du Collége de Navarre, lorſqu'en 1594 l'Univerſité de Paris prêta ſerment de fidélité à *Henri le Grand*. Environ ce tems-là, il obtint la Cure de Saint-André à Paris, & enfin en l'année 1604, on le fit Evêque de Treguier. Il mourut le 28 Juillet 1616, & fut enterré dans ſa Cathédrale, où ſon épitaphe lui donne de grands éloges. Je ne ſache point qu'il ait compoſé d'autres Ecrits, qu'une Tragédie Françoiſe, nommée *Holoferne*, qui fut imprimée l'an 1580. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMBOISE (Jaques d') frére cadet du précédent, s'attacha à la profeſſion de ſon pére & y devint très habile: mais après qu'il eut aſſez fait connoître ſa capacité dans la Chirurgie, il monta plus haut de quelques degrez. Il devint Docteur en Médecine. Cette promotion ſe fit entre l'an 1582, & l'an 1597; car *Pineau* témoigne dans le Livre qu'il compoſa en 1597, touchant les marques de Virginité, qu'alors Jaques d'Amboiſe étoit Docteur en Médecine; mais qu'il n'étoit que Maître ès Arts & Bachelier en Chirurgie, lorſqu'avec beaucoup de dextérité & en préſence de pluſieurs grands Maîtres il fit la diſſection d'une femme, qui avoit été pendue l'an 1579, pour avoir tué ſon fruit. Nous ſavons d'ailleurs, qu'il n'étoit encore que Chirurgien l'an 1582, & qu'il étoit Licentié en Médecine & Médecin du Roi l'an 1594, lorſqu'il fut élu Recteur de l'Univerſité de Paris. Le Serment que l'Univerſité prêta à *Henri le Grand*, & le procès qu'elle intenta aux Jéſuites, tombe ſous ce Rectorat. On a deux Harangues Latines, que Jaques d'Amboiſe prononça au Parlement en qualité de Recteur, le douziéme Mai, & le 13 Juillet 1594. Elles ſont ſanglantes contre les Jéſuites. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMBOISE (la Forêt d') dans le voiſinage d'Amboiſe, ville de Touraine.

* AMBOISES (Iſles d') petites Iſles près de la côte du Royaume de Benin en Afrique, vers cette partie qui eſt appellée, *Haute Terre d'Amboiſes*, entre Rio del Rey, & la riviére de Los Camarones.

* AMBOISES (Haute terre d') appellée autrement *Amboſine*, eſt une Province du Royaume de Benin en Afrique, lequel fait la partie occidentale de la Guinée.

AMBON & AMBONA. *Voyez* AMBOINE.

AMBONA. *Voyez* AMBOINE.

AMBOTE, *Ambota*, bourg de Pologne dans la Samogitie, ſur la riviére de Wirwita, un peu au deſſus de ſon embouchure dans celle de Weta. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AMBOULE ou VALLE'E D'AMBOULE, païs de l'Iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, vers la côte qui regarde l'orient, & au nord du païs de Carcanoſſi, eſt très fertile, & on y fait quantité d'huile de ſézame: les pâturages y ſont excellens, les vaches & les bœufs y ſont très gras, & leur chair eſt de très bon goût. Il y a pluſieurs mines de fer & d'acier; & c'eſt où ſe forgent les plus belles zagayes. On y voit une fontaine proche du bourg d'Amboule, dont l'eau eſt chaude, & ſouveraine pour les maladies qui proviennent d'humeurs froides. Cette fontaine eſt à quatre toiſes d'une petite riviére, dont le ſable eſt ſi chaud au fond, que l'on n'y ſauroit tenir les piez, quoique l'eau de la riviére ſoit froide. Les Habitans ſont gouvernez par un *Voadziri* ou *Prince noir*, qui eſt le Chef des Grands de cette vallée. On y compte près de trois mille hommes; mais ils ſont libertins & inſolens, & ce païs eſt le refuge de tous les vagabonds. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

AMBOURNAY, *Ambroniacum*, bourg avec une Abbaye dans le Bugey, petite Province de France près de la riviére de Dain & de la ville de Bourg en Breſſe. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AMBRACIE, *Ambracia*, ville d'Epire, qui a eu autrefois un Evêché. Les Modernes la nomment *Larta* ou l'*Arta*; & le Golfe d'Ambracie, *Golfe de Larta* ou de *Prévéſa*. Alexandre *le Grand* aſſura aux Ambraciens la liberté qu'ils avoient depuis peu recouvrée, en chaſſant de leur ville une garniſon de Macédoniens. Plutarque dit que ç'avoit été le ſéjour de Pyrrhus. Le Golfe d'Ambracie eſt célébre par la victoire qu'Auguſte remporta ſur Marc-Antoine près du promontoire d'Actium, le deuxiéme Septembre de l'an 723 de Rome, 31 ans avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* ARTA. * Pline, *l.* 4. *c.* 1. Strabon, *l.* 10 Freinshemius, *in Supplem. ad Quint. Curt. l.* 1. *c.* 11. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 8.

AMBRAS. *Voyez* AMRAS.

AMBRASI. *Voyez* AMBRISI.

AMBRE. L'Ambre eſt une gomme ou réſine d'arbre, ſelon Pline, qu'il dit avoir été appellée *ſuccinum*, à cauſe que c'eſt un ſuc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il eſt brûlé. Il y a pluſieurs ſortes d'ambres, dont les plus remarquables ſont l'*Ambre-gris*, & l'*Ambre-jaune*.

L'Ambre-gris eſt opaque & d'une odeur douce & agréable: il ſe fond à la moindre chaleur, & il produit des effets merveilleux, pour fortifier le cœur, l'eſtomac & le cerveau. Il ſe trouve en divers endroits de l'Océan, comme aux côtes de Moſcovie & de Ruſſie, & principalement ſur les rivages de la Mer des Indes. On croit que c'eſt un compoſé de cire & de miel, que les mouches font ſur les arbres, dont les côtes de Moſcovie ſont remplies, ou dans le creux des rochers, qui ſont au bord de la mer des Indes: que cette matiére ſe cuit au ſoleil, & que ſe détachant enſuite, ou par l'effort des vents, ou par l'élevation des eaux, ou par ſon propre poids, elle tombe dans la mer, où elle achéve de ſe perfectionner. Ce qui autoriſe ce ſentiment, c'eſt que de la cire & du miel mêlez enſemble, on tire une eſſence, qui a des qualitez fort approchantes de celles de l'Ambre-gris, & qui ſeroit ſans doute plus excellente, ſi on ſe ſervoit du miel des Indes ou de Moſcovie, où les fleurs ſont plus odoriférantes. On ajoûte que quelquefois on a pêché de groſſes piéces d'Ambre-gris, qui n'avoient pas encore toute leur perfection, & qu'en les rompant, on y trouve au milieu des rayons de cire & de miel. Le meilleur Ambre-gris eſt dans l'Iſle Maurice, ſur les côtes de la Moſcovie, & ſe trouve communément après une tempête. Les pourceaux le ſentent à une grande diſtance, & y courent comme enragez. Iſaac Vigni grand Voyageur François, dit qu'en une certaine côte il en trouva une ſi grande quantité, qu'on en eût pu charger 1000 vaiſſeaux. Il en prit une piéce qu'il vendit 1300 liv. ſterling. Mais on n'a pu retrouver ce lieu-là, quoiqu'on ait croiſé ſur cette côte ſix ſemaines durant. Il croit que c'eſt une viſcoſité maritime qui devient Ambre, étant ſéchée au ſoleil. On le fond ſur un petit feu, & on en fait des extraits, des eſſences & des teintures. Chardin remarque que l'Ambre-gris ſe trouve ſur les côtes de l'Afrique, entre le Cap de Bonne Eſpérance, & le Golfe de la Mer Rouge; que la mer en jette quelquefois juſques au rivage de Ceylan, & à la côte du Malabar, mais que cela eſt aſſez rare; que cette drogue précieuſe ſent d'abord mauvais, mais qu'elle perd cette qualité en ſe durciſſant; enfin que cette drogue a été inconnue à toute l'ancienne Pharmacopée des Grecs & des Arabes. L'Ambre-jaune, qu'on appelle autrement *Succin* ou *Karabé*, ſe fond plus difficilement, & garde toûjours quelque tranſparence. L'huile qu'on en tire a une odeur très forte, & ſert heureuſement dans les convulſions, & les apoplexies. Cet Ambre ne ſe trouve ordinairement que dans la Mer Baltique, ſur les côtes de la Pruſſe. Quand de certains vents régnent, il eſt jetté ſur les rivages, où les Habitans des environs le vont ramaſſer au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux, au milieu deſquels on voit des feuilles d'arbres, des fêtus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres inſectes qui ne vivent que ſur la terre, ce qui ſurprend fort les Naturaliſtes. Martial a fait cette Epigramme ſur une fourmi qu'on lui fit voir au milieu d'un morceau d'Ambre, *l.* 6. *Epigr.* 15.

Dum Phaëtontéd Formica vagatur in umbrâ,
Implicuit tenuem ſuccina gutta feram.
Sic modo quæ fuerat vitâ contempta manente,
Funeribus facta eſt nunc pretioſa ſuis.

Il a eu à peu près la même penſée dans l'*Epigr.* 32. du *l.* 4. touchant une abeille renfermée dans un morceau d'Ambre:

Et latet, & lucet Phaëtontide condita gutta,
Ut videatur Apis nectare clauſa ſuo.
Dignum tantorum pretium tulit illa laborum,
Credibile eſt ipſam ſic voluiſſe mori.

& dans l'*Epigr.* 59. du même livre, au ſujet d'une vipere qui eut un morceau d'Ambre pour tombeau:

Flentibus Heliadum ramis dum vipera ſerpit,
Fluxit in obſtantem ſuccina gemma feram:
Quæ dum miratur pingui ſe rore teneri,
Concreto riguit victa repente gelu.
Ne tibi regalis placeas, Cleopatra, ſepulchro,
Vipera ſi tumulo nobiliore jacet.

Les Philoſophes n'en ont rendu juſqu'à préſent aucune raiſon qui ſatisfaſſe l'eſprit. On en peut rapporter une aſſez probable; mais il faut connoître auparavant l'origine de l'Ambre-jaune. Ceux qui ont voyagé ſur la Mer Baltique, ont remarqué que du côté de la Pruſſe, il y a de grands rivages ſur leſquels la mer s'étend tantôt plus, & tantôt moins; mais que du côté de la Suéde, ce ſont de hautes falaiſes, ou des terres ſoutenues, ſur le bord deſquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de ſapins, qui produiſent tous les Etez quantité de gomme & de réſine. Cela étant, il eſt aiſé de concevoir qu'une partie de cette matiére viſqueuſe demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurciſſent & la rendent caſſante, & les vents impétueux, en ſecouant les branches, la détachent & l'enlévent dans la mer. Enſuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent pouſſant ſes flots des côtes de la Suéde, vers celles de la Pruſſe, l'Ambre ſuit ce mouvement, & vient tomber entre les mains des Pêcheurs. Ainſi l'endroit de la Mer Baltique, où il y a le plus d'Ambre, doit être au deſſous de ces arbres, & du côté de la Suéde: & ſi la mer n'y étoit pas trop profonde, on y en trouveroit une grande quantité, ſans attendre que le vent fût favorable, comme on fait, pour le porter aux côtes de la Pruſſe. On peut trouver quelques morceaux d'Ambre en d'autres endroits de la Mer Baltique, & même dans l'Océan, avec lequel elle a communication; car la mer étant continuellement agitée, elle peut en pouſſer quelques-uns ſur des rivages fort éloignez; mais cela ne ſe voit pas fort ſouvent. L'Ambre ſe formant de cette maniére, il eſt aiſé d'expliquer comment des mouches, des fourmis & d'autres inſectes peuvent ſe trouver au milieu d'un morceau d'Ambre: car s'il arrive qu'une de ces petites bêtes, en ſe promenant ſur les branches d'un arbre, rencontre une goutte de cette réſine, qui coule à travers l'écorce, & qui eſt aſſez liquide en ſortant, elle s'y embarraſſe facilement: & n'ayant pas la force de s'en retirer, elle eſt bientôt enſevelie par d'autres gouttes, qui ſuccédent à la premiére, & qui la groſſiſſent, en ſe répandant tout à l'entour. La propriété qu'a l'Ambre d'attirer la paille eſt aſſez connue; mais la cauſe en eſt cachée aux plus ſavans: car de dire que l'Ambre enleve la paille par une qualité occulte, c'eſt avouer qu'on ne la connoit point. Quelques-uns s'imaginent que l'Ambre contient dans ſes pores une matiére fort ſubtile, & qu'en le frottant elle ſort & s'étend un peu à la ronde; enſuite qu'étant repouſſée par l'air, elle rentre dans ſes pores; & c'eſt alors que les

choſes légéres qui ſe trouvent dans ſon chemin, ſuivent ce mouvement, & s'approchent de l'Ambre, où cette matiére ſubtile retourne. Quoi qu'il en ſoit, on doit remarquer que l'Ambre n'a point de ſympathie avec la paille, plutôt qu'avec d'autres corps légers: car quand on l'a frotté, il attire auſſi du papier, de petits grains de pouſſiére, &c. D'ailleurs ce n'eſt pas l'Ambre ſeul qui a cette vertu. Le verre, la cire d'Eſpagne, la gomme, le jayet, & la plupart des pierres précieuſes l'ont auſſi. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi l'Ambre jaune eſt une gomme, ou une réſine; il ſuffit de dire qu'il ſemble qu'il doit être mis au rang des réſines, parce qu'il ne ſe fond qu'au feu, & que la gomme ſe fond à l'eau. On dit néanmoins qu'un ſavant Hollandois a trouvé le ſecret de ramolir l'Ambre autrement que par le feu; & qu'il en fait une pâte à laquelle il donne telle figure qu'il lui plaît. Il a même enfermé par ce moyen un petit *fœtus* ou corps d'enfant au milieu d'une maſſe d'Ambre, & il le conſerve ainſi à Utrecht depuis pluſieurs années. * Denys, *Diſſertation ſur l'Ambre*, 1672. Chardin, *Voyage de Perſe*, *tome* 2. *ch.* 4.

AMBRESBURI, que les Auteurs Latins nomment *Ambroſius vicus*, ville d'Angleterre dans le Comté de Wilt, ou, comme on dit en Anglois, Wiltshire, eſt ſur la riviére d'Avon, environ à cinq milles de Salisbury, capitale du Comté de Wilt. En 977, on y célébra un Concile qui contient 56 Canons ou Ordonnances. On voit près de ce bourg de grandes pierres élevées au milieu de la campagne, leſquelles ont ſept piez de large & vint-huit de haut. Il y en a entre autres quelques unes qui ſont trois eſpéces de portes qu'on nomme *les Gonds de pierre*: chacune de ces portes eſt faite de trois pierres, deux ſervent de côtez à la porte, & la troiſieme enchaſſée ſur les deux autres, fait le deſſus de la porte. Quelques-uns diſent que ces pierres ſont un monument, élevé à la mémoire d'un Prince Saxon qui fut aſſaſſiné en ce lieu-là. Quoi qu'il en ſoit, les curieux ſont en peine de ſavoir d'où ſont venues ces pierres. Comme elles ne paroiſſent pas portatives, & qu'il n'y a point de carriére dans le voiſinage, quelques-uns croyent que la Nature les a faites dans le lieu où elles ſont, & dans la diſpoſition dans laquelle elles ſe trouvent. D'autres penſent qu'elles ont été faites ſur le lieu avec du ſable & du ciment, ſelon la maniére ancienne de faire les pierres artificielles. Ne pourroit-on pas croire qu'elles y ont été tranſportées? L'art & la force des hommes peuvent venir à bout de plus grandes choſes. * Becverell, *Delices d'Anglet. p.* 621. Camden & Jean Speed, *Deſcript. Britann.* Maty, *Diſt. Géogr.*

* AMBRIERES, petite ville de France dans le Maine, eſt ſituée ſur la petite riviere d'Engraine, ou ſelon d'autres, de Grete, au nord-oueſt du Mans dont elle eſt éloignée de quinze à ſeize lieues.

AMBRISI, riviére d'Afrique dans le Royaume de Congo, *Ambriſius*, a ſa ſource dans les montagnes près du bourg de Tinda, & ſe jette dans la Mer d'Ethiopie, entre les riviéres de Lelunda & de Loſe. * Baudrand.

AMBROISE, Diacre d'Alexandrie, vivoit dans le troiſieme ſiécle, du tems d'Origéne. C'étoit un homme de qualité, riche, conſidéré, & mari d'une ſainte Dame nommée Marcelle, dont il eut pluſieurs enfans. Il avoit beaucoup d'eſprit & d'éloquence; mais il fut aſſez malheureux pour tomber dans les erreurs de Valentin, ſelon Euſébe, ou de Marcion, ſelon ſaint Epiphane. La curioſité le porta à aller entendre Origéne, qui faiſoit les catéchéſes dans l'Ecole d'Alexandrie, pour y juger, auſſi bien que divers autres, de l'habileté d'un homme, dont on parloit ſi avantageuſement. La force de la vérité, qui parloit par la bouche d'Origéne, fut comme une lumiére qui pénétra le cœur d'Ambroiſe, & qui le convainquit. Il abjura ſes erreurs, & embraſſa la Foi de l'Egliſe vers l'an 212. L'ardeur qu'il avoit pour la lecture des Livres ſacrez, fut cauſe qu'il pria Origéne de lui en donner l'explication, & qu'il procura à l'Egliſe ces célébres Commentaires, qui ont été admirez de toute l'Antiquité. Pour lui fournir tous les moyens d'y travailler, il lui donna quatorze perſonnes pour écrire ſous lui, & eut ſoin de les entretenir de toutes choſes. Il le preſſoit même tous les jours de lui faire voir ce qu'il écrivoit; & c'eſt pour cette raiſon qu'Origéne l'appelle dans une de ſes Lettres, *le ſolliciteur de ſes Ouvrages, irvndiarius*. Ambroiſe fut fait Diacre de l'Egliſe d'Alexandrie, & depuis il confeſſa courageuſement la Foi de Jéſus-Chriſt devant Maximin, qui le fit amener dans la Germanie avec le Prêtre Protoctéte ou Théoctiſte, vers l'an 236. Origéne lui fit une excellente exhortation, pour l'encourager au martyre. Il fut néanmoins délivré de la main du Tyran, & il retourna vers l'an 238 à Alexandrie, où il engagea Origéne à refuter les livres de Celſe Philoſophe Epicurien, contre la Religion Chrétienne. Saint Jérôme parle de quelques Lettres d'Ambroiſe remplies d'eſprit; & il ajoûte qu'il mourut avant Origéne, mais ſans marquer en quelle année ce fut. M. de Tillemont place cette mort environ l'an 250, ſous l'empire de Déce. D'autres la placent en 251. Celle d'Origéne arriva l'an 253. L'Egliſe honore la mémoire d'Ambroiſe le 17 Mars, le jour que Bollandus a cru, mais ſans fondement, être conſacré à Ambroiſe Diſciple de Didyme. * Origéne, *Exhortat. ad martyrium*, *l. de Oratione*, *l.* 1. *&* 8. *contra Celſum*, *tome* 5. *in Joannem Philocal. c.* 5. *in epiſt. apud Cedrenum & Suidam.* Euſebe, *l.* 6. *Hiſt. c.* 1. 23. *&* 28. S. Jérôme, *in Catal. c.* 67. *&* 72. *ep.* 18. *ad Marcellam.* S. Epiphane, *Hæreſ.* 64. Halloix, *in Origene defenſo.* Sixte de Sienne, &c. Tillemont, *Memoires Eccleſiaſtiques.* M. du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccléſiaſt. des trois premiers ſiecles.* Baillet, *Vies des Saints.*

AMBROISE (Saint) Archevêque de Milan & Docteur de l'Egliſe, fils d'*Ambroiſe* Préfet du Prétoire dans les Gaules, naquit dans le palais de ſon pére, & dans la ville où il réſidoit alors, qui étoit Tréves, vers l'an 333 ſelon quelques-uns, & 340 ſelon d'autres, dont l'opinion eſt la plus probable. Sa naiſſance fut accompagnée d'un préſage aſſuré de ſon éloquence future. On vit, dit-on, un eſſain d'abeilles entrer & ſortir de ſa bouche, lorſqu'il étoit encore dans le berceau; prodige que l'on avoit autrefois remarqué dans l'enfance de Platon. Après la mort de ſon pére, ſa mére l'amena à Rome avec Marcelline ſa ſœur, & Satire ſon frére aîné. Elle eut un ſoin tout particulier de l'éducation de ſes enfans. Marcelline fit vœu de virginité, & reçut le voile de la main du Pape Libére. Ambroiſe profita de ces exemples domeſtiques, & joignit l'étude à la piété. Ses études étant achevées, il s'aquit l'amitié d'Anicius Probus, Préfet du Prétoire, & de Symmaque; il plaida quelque tems dans le Tribunal du Préfet du Prétoire avec tant de ſuccès, que Probus le choiſit pour être ſon Aſſeſſeur. Il le fit enſuite Gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie, qui comprenoient les païs connus aujourd'hui ſous le nom de Milanez, Etat de Gênes, Piémont, Parmeſan, Bolonois, Modénois & Romagne. On dit que Probus, lorſque ſaint Ambroiſe partit pour ſon Gouvernement, lui adreſſa ces paroles, *Allez, & gouvernez plutôt en Evêque qu'en Juge.* Cette parole fut comme une prédiction de ce qui lui devoit arriver; car peu de tems après, Auxence Evêque de Milan, qui étoit du parti des Ariens, étant mort, il s'éleva une grande conteſtation entre les Ariens & les Orthodoxes de cette ville, ſur le choix d'un Evêque, chacun des deux partis voulant mettre ſur la chaire épiſcopale un ſujet de ſa communion. Ambroiſe crut que comme Gouverneur il devoit aller à l'Egliſe pour appaiſer le tumulte. Il y fut en effet, & harangua le peuple, au ſujet de l'élection, avec tant de ſageſſe & de douceur, qu'on le proclama Evêque d'une commune voix, quoiqu'il ne fût encore que catéchumène. Ce fut en vain qu'il réſiſta de tout ſon pouvoir à cette élection, qui fut confirmée par l'Empereur Valentinien. Il fut conſacré le ſeptiéme Décembre de l'an 374, & le Pape Damaſe lui donna un ſaint Prêtre nommé *Simplicien*, pour le ſoulager dans les fonctions de l'Epiſcopat. Entre tant de vertus qui éclatérent dans la conduite de ce ſaint Docteur, les Auteurs de ſa Vie ont remarqué trois devoirs qu'il s'étoit impoſez. C'étoit de ne paſſer jamais aucun jour ſans célébrer les ſaints myſtéres; de prêcher tous les Dimanches l'Evangile à ſon peuple; & de n'oublier rien de tout ce qui pouvoit augmenter la Religion Chrétienne. Ce fut lui qui convainquit & qui fit condamner Sécundianus & Pallade, Prêtres Ariens, dans le Concile d'Aquilée, tenu en 381. Il réſiſta courageuſement à l'Impératrice Juſtine, qui favoriſoit les Ariens; il lui refuſa l'Egliſe qu'elle demandoit pour eux à Milan; il abolit pluſieurs abus dans le Clergé, & vendit les vaſes ſacrez, pour en employer le prix à délivrer les eſclaves Chrétiens, & à ſoulager les pauvres durant la tyrannie de Maxime. Il alla trouver deux fois ce Prince dans les Gaules, à la priére de l'Empereur Valentinien, l'an 383 & 387, pour lui perſuader de quitter les armes. Saint Ambroiſe fut le défenſeur de la Conſubſtantialité du Verbe contre les Ariens. Il aſſiſta à divers Conciles à Rome, à Aquilée & ailleurs; il en célébra dans ſon Egliſe, & il condamna Priſcillien, Jovinien, &c. Il étoit auſſi de ſon tems comme le Chef des Armées du Seigneur; & ſa charité ne ſe répandoit pas ſur les ſeuls peuples de Milan, il ſembloit prendre ſoin de tout le monde Chrétien. Sa prudence & ſa charité le faiſoient agir ſans paſſion & ſans emportement; mais auſſi ſans vaine complaiſance. L'Empereur Théodoſe étoit paſſé en Occident, où il avoit rétabli Valentinien ſur le Trône, après la défaite du Tyran Maxime. Il éprouva la fermeté d'Ambroiſe dans la défenſe des droits de l'Egliſe; car ce ſaint Prélat s'oppoſa courageuſement au rétabliſſement d'une Synagogue que l'Empereur vouloit faire rendre aux Juifs, & à celui de l'autel de la Victoire, que demandoit le fameux Symmaque: ce que ſaint Ambroiſe avoit déja empêché. Etant informé du maſſacre épouvantable que Théodoſe avoit fait faire à Theſſalonique, pour punir une ſédition qui s'y étoit élevée, il lui refuſa courageuſement l'entrée de l'Egliſe de Milan, & l'obligea d'en faire pénitence. L'Empereur obéit, & en mourant l'an 395, il recommanda ſes enfans à ſaint Ambroiſe, lequel mourut lui-même le quatriéme Avril, veille de Pâques, l'an 397, âgé de 57 ans. Outre ſa vertu, ſon zéle, ſa piété & ſes talens naturels, il avoit une ſcience diſtinguée, & une douceur d'expreſſion qui lui a fait mériter le ſurnom de Docteur *de miel*, *Doctor melliſluus & mellitiſſimus*, que quelques Auteurs lui donnent. Paulin Prêtre de Milan, bien différent de l'Evêque de Nole, a écrit ſa Vie, à la priére de ſaint Auguſtin. Le Cardinal Baronius l'écrivit auſſi ſur la fin du XVI ſiécle, à la priére du Cardinal Montalte, auquel il la dédia, comme Paulin avoit dédié la ſienne à ſaint Auguſtin. Elles ſont toutes deux à la tête des Oeuvres de ſaint Ambroiſe. Le même Cardinal Montalte, qui fut depuis le Pape Sixte V, les fit imprimer l'an 1581 à Rome, & les dédia à Grégoire XIII. On les y réimprima depuis, & c'eſt ſur cette édition qu'on a fait celle de Paris en 1586, & en 1661. La meilleure édition eſt celle qui a été achevée à Paris en 1691, en deux volumes *in folio*, par les ſoins des Péres Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur, qui y ont joint de ſavantes Notes, avec une Vie de ſaint Ambroiſe tirée de ſes Oeuvres, & une critique exacte de ſes Ouvrages, tant dans la Vie que dans les Préfaces. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire le dénombrement des Traitez qu'ils contiennent, ni de parler de ceux qu'on attribue à ce Saint, & qui ne ſont pas de lui. La *Priere pour la préparation au ſacrifice de la Meſſe* eſt de ce nombre, auſſi bien que le *Te Deum.* * Paulin & Baronius, *in Vita Ambroſii.* S. Jérôme, *in Catal. & Chron.* S. Baſile. Proſper. Théodoret. Sigebert. Sixte de Sienne. Bellarmin. Trithéme. Poſſevin, &c. Tillemont. M. Du Pin, *IV ſiécle. Vie de S. Ambroiſe par les Bénédictins.*

AMBROISE d'Alexandrie, Diſciple du fameux Aveugle Didyme, vivoit encore ſur la fin du IV ſiécle, vers l'an 392. Il écrivit un Traité Dogmatique contre Apollinaire, & des Commentaires ſur Job. * S. Jérôme, *in Catal. c.* 126. Trithéme. Poſſevin. Le Mire, &c. M. du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du IV ſiécle.*

AMBROISE (S.) en Latin *Ambroſius*, Evêque de Cahors, fut élevé ſur ce ſiége, qui étoit vacant depuis la fin du VII ſiécle, l'an 752, ſous le régne de Pepin. Il ſe retira en 759, & s'alla cacher dans une caverne, pour éviter les violences de Gualfre Duc d'Aquitaine. Il y paſſa trois ans entiers, après leſquels il fit un voyage à Rome; & à ſon retour, après avoir viſité l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, il ſe retira dans le Berry, & ſe pratiqua un hermitage à Sérisbourg ſur la riviére d'Arnou, à quatre lieues de Bourges, où il mourut vers l'an 770. Vers le dixiéme ſiécle ſon corps fut tranſporté à Bourges dans l'Abbaye de Saint-Pierre & de Saint-Paul, qui fut depuis appellée de ſon nom. On fait ſa fête le 16 Octobre. Sa Vie a été écrite par un Anonyme qui a vécu après le dixiéme ſiécle, & a été donnée par G. de la Croix dans l'Hiſtoire de l'Egliſe de Cahors. * Baillet, *au 16 Octobre*, *Vies des Saints.*

AMBROISE de Sienne, Dominicain, de l'illuſtre famille de Sanſedoni, né à Sienne en Toſcane le 16 Avril de l'an 1220, prit l'habit de Dominicain à l'âge de 17 ans. Il fut envoyé à Paris pour y faire ſes études; & après y avoir pris le degré de Bachelier, il alla à Cologne, où il enſeigna la Théologie avec réputation. La ville de Sienne l'ayant rappellé, le députa vers le Pape Clément IV, pour faire ſa paix avec le ſaint Pére, qui avoit mis cette ville en interdit, pour avoir pris le parti de l'Empereur Frédéric. Il fut encore envoyé une ſeconde fois à Rome ſous le pontificat de Grégoire X, & obtint une ſeconde fois la réconciliation de ſa patrie avec le ſaint Siége. Il refuſa les Prélatures que le Pape lui offrit, & vécut ſaintement. Il mourut le 20 Mars 1286, ou 1287. Le Pape Honorius IV. travailla à ſa canoniſation; mais quoiqu'il ne pût l'achever, on fit néanmoins ſa fête à Sienne & en d'autres endroits. Il n'a même jamais été canoniſé; mais les Papes Eugéne IV. & Grégoire XV, ont permis de célébrer ſa fête & ſon Office, comme d'un Saint canoniſé. * S. Antoine. Léandre. Fern. del Caſtiglio. Lopez, *Diar. Domin.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AMBROISE *de Camaldule*, né à Portico, petite ville de la Romandiole en Italie, apprit le Grec à Veniſe ſous Emmanuel Chryſoloras, entra dans l'Ordre des Camaldules en 1400, à l'âge de 14 ans; & après y avoir exercé des emplois conſidérables pendant l'eſpace de trente années, il fut élu Général en 1431. Il fut envoyé par le Pape Eugéne IV. au Concile de Bâle, où il ſoutint avec vigueur les intérêts du ſaint Siége. Dans la ſuite il ſe diſtingua aux Conciles de Ferrare & de Florence, où l'on admira la facilité qu'il avoit à s'énoncer en Grec; & il fut même chargé de dreſſer le Formulaire d'union entre l'Egliſe Gréque & la Latine. Côme de Médicis le conſidéroit beaucoup; & les Savans de ſon tems recherchoient ſon amitié. L'étude ne le rendit point farouche, la piété ne le rendit point ſévére, & il paroiſſoit toûjours d'agréable humeur: *Fuit hic vir, quod raro evenit, ſine oris triſtitia, ſanctus, ſemper utique ſuavis atque ſerenus.* C'eſt l'éloge que lui donne Paul Jove. Ambroiſe travailla à la réconciliation de Laurent Valle & de Pogge Florentin; mais ce fut inutilement, & il diſoit à ce ſujet, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on profanât la pureté des Muſes par des invectives & par des ſatyres: & qu'il n'eſtimoit pas les Savans qui n'avoient ni la charité d'un Chrétien, ni l'honnêteté d'un Homme de Lettres. Il a traduit le Livre de la Hiérarchie céleſte, attribué à ſaint Denys l'Aréopagite; ceux de Manuel Calécas, contre les erreurs des Grecs; la Vie de ſaint Chryſoſtome, par Palladius; le Théophraſte d'Enée de Gaza; le Pré ſpirituel; ſaint Jean Climaque; quelques Sermons de ſaint Ephrem, & pluſieurs autres Ouvrages des Péres. La traduction de Diogéne Laërce lui fit moins d'honneur. On a auſſi de lui une Chronique du Mont-Caſſin, une Hiſtoire de ſon Généralat, des Harangues, des Lettres, un Itinéraire appellé *Hodæporicon*, un Traité *De ſacramento admirabili corporis Chriſti, &c.* Il mourut en 1439 le 21 Octobre, n'étant âgé que d'environ 54 ans, & il eſt enterré à Camaldoli. Quelques Auteurs qui ont écrit qu'il mourut fort vieux, ſe ſont trompez. Nous avons ſa Vie écrite par Auguſtin de Florence, qui étoit un Moine de ſon Ordre. * *Hiſt. de Camaldoli.* Paul Jove, *in Elogiis.* Poſſevin. Le Mire. Voſſius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XV. ſiécle.*

AMBROISE CORAN, ou CORIOLAN, Général des Auguſtins. *Cherchez* CORAN

AMBROISE AURELE, dit *Aurelius* ou *Aurelianus*. *Voyez* AURELIUS.

AMBROISE CALEPIN. *Voyez* CALEPIN.

AMBROISE GRANELLO, ou SPIGHETTO, Génois. *Cherchez* GRANELLO.

AMBROISE PARE' DE LAVAL. *Voyez* PARE' AMBROISE.

AMBROISE DE WOESTINE, Religieux. *Cherchez* WOESTINE.

AMBROISE *au Bois* (Saint) Ordre Religieux qui ſe mit ſous la protection du ſaint Archevêque de Milan. L'origine de cet Ordre a paru incertaine juſqu'à cette heure, quoique la Bulle que Grégoire XI. adreſſa l'an 1375, aux Religieux de l'Egliſe de ſaint Ambroiſe, hors des murs de Milan, ſemble en inſtruire ſuffiſamment. On apprend de cette Bulle, qu'il y avoit depuis longtems des Religieux qui deſſervoient cette Egliſe, & qui étoient ſoumis à un Prieur, mais ſans aucune Régle approuvée, & que l'Archevêque avoit ſupplié Grégoire XI. de pourvoir à leur état. Ce Pape leur ordonna en conſéquence de ſuivre la Régle de S. Auguſtin, & leur permit de porter le nom de *S. Ambroiſe au Bois*, de réciter l'Office ſelon le Rit Ambroſien, & d'élire un Prieur qui devoit être confirmé par l'Archevêque de Milan. Ces Religieux firent enſuite divers établiſſemens en Italie, mais indépendans les uns des autres, juſqu'à ce qu'Eugéne IV. par une Bulle de 1441, les unit en Congrégation, & les exempta de la Juriſdiction des Ordinaires, ſans leur faire quitter le Rit Ambroſien. Il régla en même tems que le Couvent de Milan ſeroit le Chef de l'Ordre, ordonna d'y tenir le Chapitre général de trois ans en trois ans, pour élire un Général, & dreſſer des ſtatuts convenables, & défendit aux Religieux de paſſer dans d'autres Ordres, même plus auſtéres. On remarque que l'obſervance réguliére s'étant un peu relâchée depuis dans leurs maiſons, ils prièrent ſaint Charles Borromée d'aſſiſter à leur Chapitre de l'an 1579, & que par ſon conſeil ils y établirent de bons réglemens. L'an 1589, Sixte V. unit à cette Congrégation, celle de ſaint Barnabé, qu'elle regarda depuis comme ſon ſecond patron; mais l'une & l'autre fut ſupprimée l'an 1650, par le Pape Innocent X.

* Il y a encore un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de S. Ambroiſe au Bois, ſur le Mont-Varaiſe, dans le Diocéſe de Milan. La B. Catherine Morigia s'étant retirée ſur cette montagne, obtint en 1474 de Sixte IV. la permiſſion de changer ſon hermitage en un monaſtére de l'Ordre de ſaint Ambroiſe au Bois, & par les vœux que firent les premiéres Religieuſes, elles ſe ſoumirent à la direction de l'Archiprêtre du Mont-Varaiſe. On ne voit pas qu'il y ait eu ailleurs des Religieuſes de cet Ordre.

AMBROISE (Saint), petite ville ſur la Doire. *Voyez* SAINT-AMBROISE.

AMBROISIENS ou PNEUMATIQUES, nom que quelques-uns ont donné à des Anabaptiſtes, Diſciples d'un certain Ambroiſe qui vantoit ſes prétendues révélations divines, en comparaiſon deſquelles il mépriſoit les Livres ſacrez de l'Ecriture. * Pratéole, *de Hæret.* Gautier, *au XVI ſiecle.*

AMBRONS, peuples de la Gaule du côté d'Ambrun, comme l'a cru Feſtus; ou de la Suiſſe, dans les Cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, comme l'aſſure Cluvier: ce qui s'accorde avec le ſentiment de Florus, qui donne le nom de Tigurins à ces Ambrons, leſquels s'étant joints aux Cimbres & aux Teutons, remportérent quelques avantages ſur les Romains commandez par le Conſul L. Caſſius, vers l'an 647 de Rome, & 107 avant Jéſus-Chriſt. Marius leur donna une ſi ſanglante bataille en Provence, qu'on aſſure qu'il en demeura prés de deux cens mille ſur la place. Ce fut l'an 652 de Rome, & 102 avant Jéſus-Chriſt. On voit encore des marques de cette victoire dans un reſte de pyramide qui fut élevée dans une plaine qui eſt entre Aix & Saint-Maximin, près de la petite riviére de l'Arc où la bataille fut donnée. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en la Vie de Marius.* Florus, *l.* 3. *c.* 3. Eutrope, *l.* 5. Oroſe, *l.* 5. *c.* 15. Strabon, *l.* 4. Cluvier, *l.* 2. *c.* 4. *de l'ancienne Allemagne.*

AMBROSDEN. *Voyez* AMERSDEN.

AMBROSIA, certaine fête que l'on célébroit à Rome le 24 Novembre, inſtituée en l'honneur de Bacchus par Romulus. Les Romains l'appelloient *Brumalia*, & les Grecs *Ambroſia.*

AMBROSIE, viande des Dieux, ſelon la fiction des Poëtes. Ce nom ſignifie *immortalité*, comme qui diroit *abroſie*, *ſans mort*, de l'α privatif, & du mot Grec βροτὸς, c'eſt à dire, *mortel.* On nomma ainſi cette nourriture, parce que l'on prétendoit que ceux qui en mangeoient devenoient immortels. Les anciens Idolâtres ont feint que les Dieux avoient pour viande de l'Ambroſie, & pour breuvage le Nectar, qui leur étoit verſé par Hébé Déeſſe de la Jeuneſſe. Lucien ſe raillant de ces Divinitez Poëtiques, nous dit que l'Ambroſie & le Nectar, dont l'un eſt leur viande, & l'autre leur breuvage, ne doivent pas être ſi excellens que chantent les Poëtes, puiſqu'ils les quittent pour du ſang & de la graiſſe qu'ils viennent humer autour des autels, comme des mouches. * Homére, *l.* 4. *de l'Iliade*, & 5. *de l'Odyſſée.* Lucien, *Dial.*

AMBROSIEN, RIT Ambroſien, OFFICE Ambroſien, ou MESSE Ambroſienne, eſt un Office Eccléſiaſtique en uſage dans l'Egliſe de Milan. Ce nom vient de ſaint Ambroiſe qui en a été Evêque. Walafride Strabon a prétendu que S. Ambroiſe a été véritablement l'Auteur de l'Office que l'on nomme encore aujourd'hui Ambroſien, & qu'il le diſpoſa d'une maniére particuliére, tant pour ſon Egliſe de Milan, que pour toutes les autres Egliſes de ſon Diocéſe. Mais il y a de l'apparence qu'avant même ſaint Ambroiſe, l'Egliſe de Milan avoit un Office particulier & différent de celui de Rome, auſſi bien que les autres Egliſes d'Italie. Quand les Papes firent prendre aux Egliſes d'Occident l'Office Romain, celle de Milan ſe mit à couvert ſous le nom de ſaint Ambroiſe; & depuis ce tems là, on nomma ſon Office, l'Office ſelon le Rit Ambroſien, pour le diſtinguer des autres Egliſes qui ſuivoient le Rit Romain. Avant Charlemagne chaque Egliſe avoit ſon Rit particulier; dans Rome même, il y a eu une grande diverſité d'Offices. Pierre Abailard a remarqué que dans Rome, il n'y avoit que la ſeule Egliſe de Latran qui conſervât en ſon entier l'ancien Office de Rome.

AMBROSIUS NOMEDIUS ou NOMEDICUS, Poëte dont on eſtima les Ouvrages & la piété, vivoit dans le XVI ſiécle, & il mourut en 1541. Voici ſon épitaphe.

Spiritus Ambroſii terræ ſua membra reliquit,
Nunc iterum cœlo redditur Ambroſius. Gesner.

AMBRUN ou EMBRUN, ville de France en Dauphiné, avec Archevêché qui a pour ſuffragans, Digne, Graſſe, Vence, Glandéve, Senez & Nice. C'eſt l'*Ebredunum*, *Eborodunum*, & *Ebrodunum Caturigum* des Anciens, bien différente d'*Ebrodunum*, qui eſt Iverdun en Suiſſe. Ambrun eſt la métropole des Alpes maritimes, & capitale d'un petit païs, dit l'*Ambrunois*, qui fut poſſédé d'abord par les Comtes de Forcalquier, puis par les Dauphins de Viennois, leſquels en firent porter le nom à leurs aînez. Ambrun eſt ſituée ſur la petite plate-forme d'un rocher eſcarpé & battu des eaux de la Durance. Elle eſt très ancienne. Les Habitans d'Ambrun avoient alliance avec les Romains, & Néron leur donna ce qu'on appelle *le Droit de Latinité*, auquel Galba ajoûta de nouveaux priviléges. L'Egliſe Cathédrale eſt dédiée

dédiée sous le titre de la Sainte Vierge, avec quatre dignitez, savoir, de Prévôt, de Sacristain, de Chantre, & d'Archidiacre, & vint Canonicats. Les Rois de France y ont une place d'honneur depuis Louis XI. Les Prébendes Théologales & Préceptorales ont été unies autrefois, par le zéle de Guillaume & de Hugues Archevêques d'Ambrun, au Collége que les Jésuites possédent aujourd'hui en cette ville. Le premier Prélat d'Ambrun a été saint Marcellin, au commencement du IV siécle. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a neuf ou dix qui sont reconnus pour saints, savoir Guillaume de *Bénévent*, à qui Pierre de *Cluny* donne de si pompeux éloges, Archevêque en 1130; Bermont, Légat du saint Siége dans le même siécle; Pierre de *Poitiers*, Chancelier de l'Université de Paris, & docte Théologien, qui mourut l'an 1205; Henri de *Suse*, célébre par ses Ouvrages; Guillaume de Mandagot, que le Pape Boniface VIII. employa à la compilation des Décrétales, que Clément V. fit Cardinal, & qui mourut en 1324, Patteur d'Aubenas; Pierre de Sarcénas; Julien de Médicis, depuis Pape; Nicolas de Fiesque; François de Tournon; & Robert de Lénoncourt: tous Cardinaux. Ces Prélats prennent le titre de Princes d'Ambrun, & de Comtes de Guillestre & de Beaufort. Autrefois ils avoient encore celui de Tricamérier, ou Chambellan de l'Empire, avec droit de faire battre monnoye; ils ont une partie du domaine de la ville, l'autre est au Roi. Jaques Gelu, Archevêque d'Ambrun, qui mourut en 1427, fit un Recueil des priviléges dont jouissoient les Prélats de cette ville. Elle fut dans le XVI siécle la proye des soldats durant les guerres civiles. Lesdiguiéres la prit sur la fin de l'an 1583, & la plupart des Chefs & les soldats Huguenots se jettérent dans l'Eglise. Entre un trés grand nombre de précieux ornemens dont elle étoit enrichie & qui furent enlevez, il y avoit de grandes statues d'argent, l'une de la Sainte Vierge, & l'autre de saint Marcellin; celle-ci massive, pesant plus de mille écus, & l'autre quatre ou cinq cens. Les Habitans furent exemts du pillage, moyennant une promesse de dix mille écus. Il y avoit sept paroisses, dont deux ont été brûlées. La Citadelle qu'on y voyoit, a depuis été démolie; & c'est aujourd'hui le Couvent des Capucins. Le Duc de Savoye prit cette ville par composition aprés douze jours de siége; mais il fut contraint de l'abandonner trois semaines aprés, en 1693 ou 1694. Il y a à Ambrun un Bailliage, un Juge royal, & un Juge de l'Archevêque. On garde dans la Bibliotheque des Jésuites de Lyon, une Histoire générale des Alpes maritimes, & particuliérement d'Ambrun qui en est la métropole, où l'Histoire profane est traitée en même tems que l'Histoire Ecclésiastique. Elle a été composée en 1642, par le P. Marcellin Fornier, Jésuite de Tournon, mais on ne l'a pas encore publiée. * Tacite, *l.* 15. *Annal. & 2. Hist.* Pline, *l.* 14. *c.* 3. Dion, *l.* 54. Vopiscus, *in Aurel. & Probo.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Belleforêt, *Cosmogr.* Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Bouche, *Histoire de Provence.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.*

CONCILES D'AMBRUN.

Raimond de Meuillon, de l'Ordre de saint Dominique, étoit Evêque de Gap, lorsqu'il fut appellé à l'Archevêché d'Ambrun, en 1288. En 1290, il assembla en Concile les Evêques de sa Province, & on y fit de nouveaux statuts pour l'Eglise, ou plutôt on y confirma les Ordonnances Synodales faites par Henri de Suse, depuis Cardinal d'Ostie. Ces Statuts commencent ainsi, *Hæc statuta, quæ nos Frater de Medullione, Dei patientiâ, S. Ebredunensis Ecclesiæ Archiepiscopus, per Dominum Henricum bonæ memoriæ Ebredunensem Archiepiscopum, ac postmodum Ostiensem Episcopum, comperimus esse salita, una cum venerabilibus fratribus G. Diguen. B. Glandev. Lant. Grassen. B. Senecien. H. Nicien. & Guill. Vencien. Dei gratiâ suffraganeis nostris, Fratre P. Abbate Baschand ac Procuratoribus capitulorum ecclesiarum ipsorum, constituti in nostro provinciali Concilio, apud Ebredun. Anno Domini M. CCXC. die Sabbati, ante Assumptionem B. Virginis evocato, &c.* Ces Evêques, dont les noms ne sont marquez que par la premiére des lettres qui les composoient, sont Guillaume de Porcellet, Evêque de Digne, Lantelme de Grasse, Bertrand de Senez, Hugues de Nice, Guillaume de Vence. Celui de Glandéves est inconnu; l'Abbé de Boscodon est Pierre de Corp. * Gassendi, *Notit. Eccles. Diguens.* Chorier, *Hist. de Dauph.*

Le 16 Août 1727, l'Archevêque d'Ambrun convoqua un Concile Provincial contre *Jean de Soanem*, d'abord Prêtre de l'Oratoire & Prédicateur du Roi, & ensuite promu le premier Juin 1696 à l'Evêché de *Senez*. La sentence contre ce Prélat, âgé de 80 ans, fut prononcée le 21 Septembre, & elle lui fut signifiée le lendemain. Le Concile condamne cet Evêque à cause de son *Instruction pastorale* qui est traitée de séditieuse, de téméraire, de scandaleuse, d'injurieuse à l'Eglise, aux Evêques, à l'autorité royale, de schismatique; on l'accuse d'être pleine d'un esprit hérétique, remplie d'erreurs & fomentant les hérésies; principalement en ce qui y est contenu contre la signature pure & simple du *formulaire* d'Alexandre VII. laquelle signature y est taxée de vexation; en ce qui y est avancé contre la *Constitution Unigenitus*, & l'acceptation qui en a été faite; & en ce qu'elle recommande la lecture du livre condamné des *Reflexions morales* du P. Quesnel &c. L'Evêque qui se plaint amérement des improcédures faites contre lui, fut rélégué à la *Chaise Dieu* dans le Diocése de Clermont, jusques à sa rétractation. Les Avocats de Paris consultez sur la validité du Concile d'Ambrun ne lui ont pas été favorables. Cependant le Pape l'a confirmé. Plusieurs Evêques se sont déclarez pour le Prélat rélégué, sur-tout celui de Castres & celui de Montpellier. Ce dernier a écrit au Roi une longue Lettre, où il attaque vivement la conduite & la doctrine des Jésuites. * *Mémoires du tems.*

AMBUBAIES, femmes impudiques, qui de Syrie vinrent s'établir à Rome, où elles étoient en grand nombre, selon ce vers d'Horace, *Satyr. l.* 1. *Satyr.* 2. *v.* 1.

Ambubaiarum Collegia, Pharmacopolæ.

On ne sait pas bien l'étymologie de ce nom. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que ces femmes étant toûjours prises de vin, ne pouvoient parler librement, & balbutioient continuellement. D'autres ont prétendu avoir mieux rencontré en tirant ce mot des flûtes dont les femmes faisoient un grand usage, que l'on appelle *Ambubaiæ* en langue Syrienne. *Ambubaiæ dicuntur mulieres tibicinæ lingua Syrorum; etenim Syris tibia, sive symphonia; Ambubaia dicitur.* * Acron, *sur cet endroit* d'Horace. Quoi qu'il en soit, il est constant que ces femmes menoient à peu prés une vie semblable à celle de ces coureuses que nous appellons *Bohémiennes*, ou *Egyptiennes*, qui jouent du tambour de basque, & elles se vantoient d'avoir des remédes souverains pour toute sorte de maux. C'est le sentiment d'Acron. Ce nom vient du Syrien *Alibub*, ou de l'Arabe *Anbub*, qui signifie *flûte*, ou d'*Ambu* pour *am*, c'est à dire, *aux environs*, & de *Baia*, selon le sentiment de quelques-uns, qui disent que c'étoient des femmes débauchées qui se retiroient auprès de Bayes en Italie. Cruquius est d'un autre sentiment, mettant ces femmes au nombre de celles qui débitent des drogues pour farder. * Juvenal, *Satyre* 3. Suétone, *dans la Vie de Néron*, *c.* 27. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.*

AMBUILA & AMBOILLA, *Ambuila*, païs qui a titre de Duché, & qui ne dépend que de son Duc. Il est en Afrique; dans le païs qu'on nomme le Congo, entre le lac d'Aquilunda & la ville de Saint-Salvador. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMBURBALE, Sacrifice qui se faisoit en se promenant ou en faisant la procession autour de la ville. * Lucain, *l.* 1. *v.* 592. Ce sacrifice étoit à peu prés le même que celui des *Ambarvales*, *ab ambiendis arvis*, comme *Amburbale* vient d'*urbs*, ville, & *ambire*, faire le tour. Ainsi on appelloit Hosties Amburbiales, *Amburbiales Hostiæ*, celles que l'on conduisoit autour des murs de Rome, ou de quelque autre ville, * Festus. Dans Tite-Live, l'on trouve *Amburbium*, tout seul, ou *Amburbiale sacrificium*, pour exprimer cette espéce de sacrifice. *Voyez* AMBARVALE, où vous trouverez les animaux que l'on y devoit offrir.

A M C.

AMCOPELTZ-HOKELL, *Amcopeltum*, montagne extrémement haute dans l'Isle d'Islande, à neuf ou dix lieues de la ville de Schallholt. * Maty, *Dict. Geogr.*

A M D.

AMDAN ou AMADAN, château & maison royale des Rois de l'Iémen ou Arabie heureuse, dans la ville de Sanaa qui en est la capitale. Seif, fils de Dhou Izen, en chassa Masruc, fils d'Abrahah l'Abissin, qui s'étoit emparé de cet Etat, pour y établir le siége de son nouvel Empire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMDENAGER, un des Royaumes de Kunkam, dont les Rois s'appellent *Nisa Maluco*, c'est à dire, l'appui ou la défense du Royaume, *Hasta regni.* On appelle Kunkam, tout le grand païs qui est entre l'Empire du Mogol & les Royaumes de Malabar; & on le divise aujourd'hui en six Royaumes, dont le plus remarquable est Dekan. * George Hornius, *Orbis Imper. p.* 445.

A M E.

AME. *Voyez* ci-dessous AMEDE'E.

AME', Archevêque de Bourdeaux. *Voyez* AMATUS.

AMED ou AMID, ville. *Voyez* DIARBEK.

COMTES ET DUCS DE SAVOYE du nom d'AMEDE'E.

AMEDE'E, du Latin *Amadeus*, est le nom de plusieurs Ducs de Savoye, & signifie *Aimé*, *Amatus*, comme *René* vient de *Renatus*. *Amadeus*, comme si l'on disoit *amans Deum*, *aimant Dieu*; c'est le même nom que *Théophile.*

AMEDE'E I. de ce nom, ou AME' Comte de Savoye & de Maurienne, fils d'HUMBERT *aux blanches mains*, suivit l'Empereur Henri III. qui s'alloit faire couronner à Rome, & aquit en ce voyage le surnom de *la Queue*, parce qu'il ne vouloit pas entrer au palais de l'Empereur à Verone, si on ne laissoit entrer sa suite, qu'il appelloit *sa queue.* Il mourut environ l'an 1047, sans laisser d'enfans d'*Adelaide* son épouse. Odon son frére lui succéda. Il y a des Auteurs qui ne mettent pas Amédée au nombre des Princes de Savoye, parce qu'il mourut avant son pére Humbert *aux blanches mains.* * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AMEDE'E II. Comte de Savoye, succéda à son pére Odon vers l'an 1060. & fut un de ceux qui s'engagérent envers le Pape Alexandre II. à défendre le saint Siége contre Richard Prince des Normands, en cas que ce Prince rompît le Traité de paix. Il accompagna en Italie l'Empereur Henri IV. qui lui avoit donné la Souveraineté du Bugey; & il ménagea sa reconciliation avec le Pape Grégoire VII. Il mourut l'an 1095, & laissa ses Etats à son fils HUMBERT II. surnommé *le Renforcé.* *Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Guillaume. La Chieza, &c.

AMEDE'E III. Comte de Savoye, qui prit le premier le nom

nom de Comte de Piémont & de Lombardie, succéda à son pére HUMBERT II. l'an 1103, sous la tutele de *Gisèle* de Bourgogne sa mére, & ensuite d'*Aimon* Comte de Genéve. Depuis en 1110, il accompagna l'Empereur Henri V. à Rome, où il alloit se faire couronner par le Pape Paschal II. Henri le fit Comte de l'Empire. Dans la suite, après avoir fait plusieurs fondations de piété, il se croisa avec le Roi de France Louis *le Jeune*, pour le voyage d'Orient, qui ne fut pas heureux; & à son retour en 1149, il mourut à Nicosie, qui étoit alors la capitale de l'isle de Cypre. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

AMEDEE IV. Comte de Savoye, succéda aux Etats de son pére THOMAS l'an 1233, & fut fait Duc de Chablais & d'Aoulte par l'Empereur Frédéric II. qui le déclara Vicaire-général de l'Empire. En reconnoissance de ces faveurs, il s'empressa de le reconcilier avec le Pape Innocent IV. qu'il alla voir à Clugni. Ce Pape avoit trouvé le moyen de lever en France des troupes, qu'il vouloit conduire contre Frédéric; mais le Comte de Savoye prévoyant qu'elles romproient toutes les mesures qu'il avoit prises pour la paix, leur refusa le passage sur ses terres. Quelque-tems après il reçut l'Empereur à Turin, il fit de grands biens à quelques monastéres, & il mourut le 24 Juin de l'an 1253. *Voyez* ses alliances & ses enfans à l'art. de SAVOYE. Son fils BONIFACE lui succéda. * Guichenon, *Histoire de Savoye.* Paradin. Pingon, &c.

AMEDEE V. à qui ses actions illustres aquirent le nom de *Grand*, étoit second fils de THOMAS de Savoye, Comte de Flandre. Il naquit en 1249, & en 1285 il succéda à Philippe son oncle. Dans les différentes guerres qu'il eut avec ses voisins, pendant lesquelles on remarque qu'il fit jusqu'à trente-deux siéges, il n'entreprit jamais rien dont il ne vint heureusement à bout. Aussi joignit-il de tres belles Seigneuries à l'Etat de Savoye. Les Turcs ayant fait de grands efforts l'an 1311. pour reprendre l'isle de Rhodes, que les Chrétiens leur avoient ôtée, les Chevaliers s'y maintinrent vaillamment, avec l'aide du Comte Amédée, qui pouvoit bien justement s'appliquer la devise ou le symbole *F. E. R. T.* que ses successeurs retiennent encore aujourd'hui, & que l'on explique par ces mots, *Fortitudo eius Rhodum tenuit.* Mais il est certain que les Princes de cette Maison portoient cette devise longtems auparavant; & que depuis cette victoire, les Ducs de Savoye prirent pour armes la croix de Malte. Amédée étoit tres considéré des Papes Clément V. & Jean XXII, & il eut beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi Philippe *le Bel.* L'Empereur Henri VII. commanda à son fils Charles de Luxembourg, Prince de Bohême, qu'il envoyoit en Italie, de ne suivre de conseil que celui d'Amédée. Ce Prince mourut l'an 1323, à Avignon, où il étoit allé persuader au Pape Jean XXII. d'entreprendre une Croisade contre les Infidéles, en faveur d'Andronic Empereur d'Orient, qui épousa *Anne* de Savoye sa fille. Il étoit pour lors âgé de 74 ans, & en avoit régné 38. Les Auteurs parlent très avantageusement de ce Comte, & les Chroniques de Savoye le nomment *Prince très sage, de bonnes mœurs & très prudent.* Papire Masson dit qu'il avoit le visage royal, la taille belle & le jugement merveilleux. *Voyez* ses alliances & ses enfans dans l'article de SAVOYE. Son fils EDOUARD lui succéda. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Papire Masson, *in Eleg. Duc. Sab. &c.* Mézeray, *au regne de Philippe IV.*

AMEDEE VI. dit *le Comte Verd*, pour s'être trouvé à un tournoi avec des armes vertes, & monté sur un cheval caparaçonné de verd, fut un des plus grands Princes de son tems. Après s'être affermi dans ses Etats où il avoit succédé, en 1343, à son pére AMON ou AIMON, à l'âge de dix ans; & après avoir heureusement achevé quelques guerres qu'il avoit avec ses voisins, il reçut l'investiture de sa Souveraineté par les mains de l'Empereur Charles IV. Il mena du secours à Jean Roi de France, contre Edouard Roi d'Angleterre; fit une ligue avec Jeanne Reine de Naples & de Sicile; fit la guerre au Prince d'Achaïe, qui avoit fait mourir quelques-uns de ses Officiers; & l'an 1363, il institua l'Ordre de l'Annonciade. Depuis en 1366, il alla en Gréce au secours de Jean Paléologue, qu'il délivra des mains du Roi de Bulgarie; & à son retour il passa à Viterbe, où il présenta à Urbain V. le Patriarche de Constantinople, que l'Empereur lui envoyoit. Enfin, après s'être vu l'arbitre de l'Italie & le défenseur des Papes, il mourut de peste l'an 1383, dans la Pouille où il avoit mené du secours à Louis d'Anjou, Roi de Naples, pour la conquête de son Royaume, après un régne de 40 années. Ce Prince, heureux en toutes ses entreprises, fonda diverses maisons Religieuses, & entre autres la Chartreuse de Pierre Châtel. Il unit à la Couronne de Savoye les Baronies de Vaud, de Gez, de Foucigni, &c. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye, &c.*

AMEDEE VII. surnommé *le Rouge* ou *le Roux*, soutint avec gloire ses droits contre les Seigneurs de Beaujeu & le Marquis de Saluces; il secourut le Roi de France Charles VI, & s'empara du Comté de Nice, quoique ce ne fût pas par une voye légitime; enfin il mourut d'une chûte de cheval dans la forêt de Lorme près de Thonon, en poursuivant un sanglier à la chasse, le premier Novembre 1391, en la trentiéme année de son âge. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AMEDEE VIII. dit *le Pacifique*, premier Duc de Savoye, n'avoit que huit ans lorsque son pére mourut en 1391. Quand il fut en âge, il gouverna avec beaucoup de prudence, fit ériger la Savoye en Duché l'an 1416, & laissant en 1434 ses Etats à ses enfans, il se retira à Ripaille, petite ville du Chablais, y fit bâtir un monastére, où il mit des Moines de Saint-Maurice, & fit élever à côté un magnifique palais, qu'il appella *Hermitage.* Deux de ses Favoris & vint Seigneurs de sa Cour l'imitérent dans un si bizarre dessein. Ils étoient commodément logez & jouissoient de tous les plaisirs d'une vie tranquille: on servoit sur leurs tables des mets exquis, & leurs jours couloient dans une molle oisiveté; Cependant ils se disoient *Hermites*, peut-être parce qu'il n'y avoit aucune femme avec eux; qu'ils laissoient croître leurs barbes, & qu'ils avoient une espéce de vêtement fort particulier. Leur habit & leur chaperon étoit d'un drap gris très fin; ils avoient un bonnet d'écarlate; une grosse ceinture d'or; & de leur col pendoit une croix de même metal. Pendant qu'Amédée menoit une vie si douce, le Concile de Bâle, auquel présidoit le B. Louis Aleman, Archevêque d'Arles, s'étant brouillé avec le Pape Eugéne IV. voulut lui opposer un autre Pontife. On jetta les yeux sur le Duc Amédée, qui fut élû le cinquiéme Novembre de l'an 1439, quoique l'Ambassadeur de France protestât contre cette élection. Amédée fut couronné à Bâle le 24 Juin de l'an 1440 par le Cardinal d'Arles, & il prit le nom de Félix V, se laissant conduire à ceux qui avoient assemblé le Concile; mais après la mort d'Eugéne en 1447, Nicolas V. ayant été mis sur le Siége de saint Pierre, Charles VII, Roi de France, prit l'Antipape Félix de donner la paix à l'Eglise, & de finir un schisme qui avoit déja duré neuf ans: desorte que dans un Synode assemblé à Lyon, il abdiqua le Pontificat l'an 1449. Cette soumission parut si édifiante, peu après un autre schisme qui avoit duré plus de 40 années, qu'on chantoit par tout ce petit vers à la façon du tems:

Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao.

Le Pape légitime envoya le chapeau de Cardinal à Amédée, le fit Doyen du Sacré Collége, Légat en Allemagne, & approuva d'ailleurs tout ce qu'il avoit fait comme Pape; mais Amédée ne jouit pas longtems de ces faveurs, car il mourut à Genéve en réputation de sainteté, le septiéme Janvier 1451, à l'âge de 69 ans. Ce fut un Prince généreux, amateur de la justice, qui maintint ses Etats en paix pendant que ses voisins étoient en guerre, qui par sa prudence se fit surnommer le *Salomon de son siécle*, & que les plus grands Princes de son tems prirent souvent pour arbitre de leurs différens. *Voyez* sa femme & ses enfans dans l'Article de SAVOYE. Son fils LOUIS lui succéda. * Æneas Silvius, *l. 7. Comment.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Vignier. Onuphre. Génébrard. Sponde, &c.

AMEDEE IX. dit *le Bienheureux*, fils de LOUIS, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, né à Thonon le premier jour du mois de Février l'an 1435, succéda aux Etats de son pére, en 1465. C'étoit un Prince extrémement devot, amateur de la justice, très généreux, & qui pardonnoit volontiers à ceux qui l'avoient persécuté. Ses maladies continuelles l'obligérent de donner la Régence de ses Etats à Yoland de France son épouse, qui les gouverna avec beaucoup de sagesse. Les Princes du sang en furent jaloux, & voulurent avoir part au gouvernement. Le Comte de Bresse, pour favoriser ce parti, entra en Savoye au mois de Juillet de l'an 1471, & ayant surpris Montmeillan, s'y saisit d'Amédée, qu'il mena à Chambery. Mais le Roi Louis XI. envoya une Armée au secours du Duc; & les Princes revoltez, avec le Comte de Bresse, demandérent la paix, qu'on leur accorda. Ensuite Amédée ayant passé les monts, mourut à Verceil la veille de Pâques de l'an 1472, à l'âge de 37 ans. Sa sainteté, justifiée par plusieurs miracles, lui a fait donner le titre de *Bienheureux.* Il étoit encore au berceau, lorsqu'il fut accordé à Tours le 16 d'Août 1436, avec *Yolend* de France, fille du Roi *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou. Ce mariage, qui ne fut consommé qu'en 1452, à Feurs en Forez, fut béni par la naissance de six fils & de quatre filles. *Voyez-les* à l'Article de SAVOYE. PHILIBERT, son fils aîné lui succeda. * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AMEDEE de Savoye, Comte de Piémont, Prince d'Achaïe & de la Morée, étoit fils de JAQUES. Il descendoient de THOMAS, Comte de Flandre, troisiéme fils de THOMAS I, Comte de Savoye. Amédée, Comte de Piémont, succéda en 1366 aux Etats de son pére, sous la tutele d'Amédée VI, Comte de Savoye. Philippe son ayeul avoit épousé *Isabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiére de *Guillaume*, Prince d'Achaïe. Amédée voulant recouvrer les Etats d'Achaïe & de la Morée, s'allia avec les Vénitiens; & étant à Venise, il y fit un Traité avec un Régent d'Achaïe le cinquiéme Juin 1391. Mais ce Traité demeura sans effet, parce qu'Amédée ayant eu guerre avec les Marquis de Saluces & de Montferrat, ne put accomplir ce qu'il avoit promis, étant mort peu de tems après en 1402. *Voyez* sa postérité à l'Article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

HOMMES ILLUSTRES.

AMEDE'E, Evêque de Lausane, illustre par sa vertu & par sa naissance, dans le XII siécle, né à la Côte-Saint-André, petite ville du Dauphiné, étoit fils d'*Amedée*, Seigneur de Hauterive, beau-frére du Dauphin *Guigues* VII. dont il avoit épousé la sœur nommée *Pétronille*, & parent de l'Empereur Henri V. La vertu des Religieux de Cîteaux enflamma Amédée, Seigneur de Hauterive, d'un ardent désir de les imiter. Il entra parmi eux dans l'Abbaye de Bonnevaux, près de Vienne, l'an 1199, & il y fut suivi de seize Chevaliers ses Vassaux. Le jeune Amédée avoit suivi le Seigneur de Hauterive son pére à Bonnevaux; mais son âge n'ayant pas permis qu'il fût admis à faire les vœux de la Religion, il s'attacha à la suite de l'Empereur Henri V. son parent. Après la mort de ce Prince, il seconda les ardens desirs de son pére, qui le rappelloit dans la solitude. En effet il prit l'habit de Religieux dans le même Ordre. En 1139, il succéda à Bibien Abbé de Hautecombe: & en 1144, il fut fait Evêque de Lausane, après Guy de Matigny. Amédée son pére ne vécut pas

Digitized by Google

pas long tems après ; mais il eut la satisfaction de rendre visite à son fils, & de fortifier son esprit par ses conseils. Ce Seigneur mourut après son retour à Bonnevaux ; & les anciens monumens de l'Ordre de Cîteaux le mettent au nombre des Saints qu'il a produits. L'Evêque de Lausane son fils, ne se distingua pas moins par sa piété. Il fut honoré de la tutelle d'Humbert III. surnommé *le Saint*, Comte de Savoye, fils d'Amédée III. Quelques Auteurs assurent qu'il fut Chancelier de l'Empereur Frédéric I. & qu'étant né le jour de sainte Agnès, il fut fait Religieux, puis Abbé, & enfin Evêque au même jour. Il mourut vers l'an 1158. Nous avons de lui huit Homélies, composées en l'honneur de la Sainte Vierge, qui sont dans la Bibliothèque des Pères. Le Père Richard Gibbon, Jésuite, les publia en 1613, à Anvers ; & le Père Théophile Raynaud, aussi Jésuite, les fit imprimer l'an 1633 à Lyon, avec les Oeuvres de saint Léon Pape, &c. Les Critiques se sont inscrits en faux contre Henri Willot, qui attribuoit ces Homélies à un autre Amédée, Religieux de l'Ordre de saint François. L'Evêque de Lausane est mis au Catalogue des Saints qu'a produits l'Ordre de Cîteaux. * L'Auteur de la Vie de saint Bernard, *l. 2. c. 8.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles. & in Chron. Cister.* Marracius, *in Bibl. Marian.* André du Saussai, *in supp. Martyr. Gall. ad d. 27. Sept.* Henriquez, *in Menol. Cister.* Manriquez, *in Annal ad ann. 1158. c. 5.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episcop. Lausc.* Charles de Visch, *Bibliath. Cister.* Chorier *Hist. de Dauphiné, tome 2. l. 1 & 2.*

AMEDEE, Religieux de l'Ordre de saint François, dont le vrai nom est Jean Menez, fut fils de Rodrigue Gomez de Silva, d'une des plus illustres Maisons de Portugal, & d'Isabelle Menez. Il fut marié à l'âge de dix huit ans ; mais ayant quitté son épouse dans l'instant même des noces, il alla en Castille pour combattre les Maures sous le Roi Jean II. & ayant été blessé au bras, il prit la résolution de quitter le monde. On assure qu'il fut d'abord Hermite de saint Jérôme dans le couvent de Guadaloupe, & que le desir de répandre son sang pour la Foi, le porta à aller à Grenade, où ayant été découvert, il fut cruellement battu de verges ; il entra ensuite dans l'Ordre de saint François, où on ne le reçut d'abord qu'en qualité de Frère Lai, encore ne fut-ce qu'après l'avoir rejetté longtems. La régularité de sa conduite fit voir aux Supérieurs qu'ils avoient eu tort : ils lui firent recevoir les Ordres sacrez ; & devenu Supérieur d'une maison de son Ordre, il vint bien tôt à bout d'en fonder plusieurs autres, auxquelles il prescrivit des observances particulières, & qui formérent une espèce de Congrégation, qu'on appella des *Amadéites*. Amédée étoit alors en Italie : les faux frères lui causérent de tems en tems quelques inquiétudes ; mais sa douceur & sa bonne conduite les firent rentrer dans leur devoir, ou rendirent leur cabale inutile. Il avoit été ordonné Prêtre en 1459. En 1471, le Pape Sixte IV. l'appella à Rome, le choisit pour son Confesseur, & lui donna le couvent de S. Pierre *in Montorio*, qui n'étoit pas encore achevé. Amédée y demeura jusqu'à l'an 1482, qu'on lui permit d'aller visiter les monastères de sa Congrégation : étant prêt de retourner à Rome, il mourut à Milan le 10 Août de la même année. On a sous son nom un livre de prophéties, qui a sans doute été corrompu, puisqu'il est rempli de rêveries, dont plusieurs sont directement opposées à la foi. Dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, on avoit représenté Amédée comme un personnage amoureux de l'Impératrice Eléonore, épouse de Frédéric ; il avoit, disoit-on, accompagné cette Princesse à Rome ; & pour ne pas perdre toute espérance de la revoir, il s'étoit fait Cordelier : cela avoit été copié apparemment dans quelque roman. La Congrégation des Amadéites subsista jusques sous le pontificat de S. Pie V. * Wading, *ann. Men.* Rodul. Tussinian. *Hist. Seraph. lib 2.* Domin. de Gubernat, *Ord. Seraph. tome 1. lib. 5.* Marc de Lisboa, *Chronica dos Menores, tome 3. l. 6. c. 3.*

AMEDEE ou AMABLE, Archevêque de Bourdeaux. *Cherchez* AMATUS.

AMEDEE de Saluces, Cardinal, Evêque de Valence. *Cherchez* SALUCES.

AMEDEE de Talaru, Cardinal, Archevêque de Lyon. *Cherchez* TALARU.

AMEDEWAT. *Voyez* AMADABAT.

* AMEGARA, montagne d'Afrique. Elle est dans le Royaume de Fez, & dans la Province de Habat ou Hasbat.

* AMEIDE, petite ville toute ouverte, à la gauche du Lek, est de la dépendance de la Seigneurie de Viane. Elle avoit en 1672 un retranchement qui fut forcé la même année, par les François, qui la pillérent & y mirent le feu qui y consuma 45 maisons. * *Gr. Dict. Univ. Holl*

* AMEIDE, TER MEIDEN ou HERLAAR, Seigneurie ou maison noble avec château, qui fut en 1527 pris par Henri, Duc de Bavière, Evêque d'Utrecht, qui s'en rendit maître par stratagême & par surprise, sur Henri, Comte de Brederode : mais il ne le garda pas longtems, parce que par l'entremise de Charles, Duc de Gueldre, il se raccommoda avec le Comte de Brederode. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMEL, Royaume d'Afrique dans la Nigritie, le long de la Mer Atlantique, à l'embouchure du fleuve Niger. * Baudrand.

AMELAND, petite Isle du Païs-Bas, sur la côte de la Frise occidentale, environ à six lieues de Leeuwarden, ne contient que quelques villages On dit qu'elle est couverte de sable du côté du septentrion ; mais assez fertile vers le midi, & que l'on y pêche quantité de chiens de mer. Les Etats de Hollande prétendent qu'elle est de leur dépendance, & ceux de Frise qu'elle est de leur ressort. On raconte quelque chose de singulier des Habitans de cette Isle qui sont Pêcheurs pour la plupart. Dans la guerre que les Etats Généraux eurent avec Cromwel, ils prétendirent que ne dépendant de personne, ils pouvoient être regardez comme neutres. Dans cette vue ils envoyérent de leur corps deux Députez à Cromwel qui les reçut parfaitement bien, les traita comme les Ministres des Princes aux dépens de la République, & leur accorda la neutralité qu'ils demandoient. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hist.*

AMELBURG. *Voyez* OMENEBURG.

AMELESAGORAS ou MELESAGORAS, de Chalcédoine, Historien Grec, est des plus anciens qui ayent écrit ; car il vivoit avant la guerre du Péloponnèse, qui commença la seconde année de la LXXXVII Olympiade, & 431 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Plusieurs anciens Auteurs le citent avec éloge. S. Clément d'*Alexandrie*, qui le nomme *Meléfagoras*, dit que Gorgias Léontin & Eudéme de Naxe avoient pillé les Ouvrages de cet Auteur. C'est le même que le Scholiaste d'Euripide, sur l'Alceste, cite sous le nom d'*Aureleagoras*, & rapporte sur son témoignage, qu'Esculape fut frappé de la foudre, parce qu'il avoit fait rendre la vie à Glaucus. Il faut le distinguer d'un autre AMELESAGORAS, Athénien, qui avoit fait une description du païs d'Attique. * Clément d'Alexandrie, *l. 6. Strom.* Maxime de Tyr, *Serm. 22.* Vossius, *de Histor. Grac. l. 1. c. 2.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Historiens Profanes.*

AMELESAGORAS Athénien. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

AMELIA, ville d'Italie dans le Duché de Spolète, avec Evêché qui dépend immédiatement du saint Siége. C'est l'*Ameria* des Auteurs Latins, & l'*Amerium* de Suidas. Elle est située sur une montagne, entre les rivières du Tibre & de Mera, qui n'en sont pas éloignées. Caton, cité par Pline, dit qu'elle fut bâtie 964 ans avant la guerre de Persée ; ainsi cette guerre ayant commencé l'an de Rome 583, Amélia seroit plus ancienne que Rome de 381 ans, & auroit été fondée l'an du monde 2900, & avant Jésus-Christ 1135. Amélia a eu un certain Amirus pour fondateur, selon Festus, & elle donna naissance au fameux Comédien Roscius, pour qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Elle a produit d'autres grands hommes, & a eu d'illustres Evêques, entre autres, César Nacci, qui étoit lui-même d'Amélia : Antoine Maria Gratiani, &c. Ce dernier publia en 1595, des Ordonnances Synodales, imprimées deux ans après à Venise en un volume *in folio*. On estime les Vignes d'Amélia. * Pline, *l. 3.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Bayle, *Dict. Crit.*

AMELIAGORAS. *Voyez* AMELESAGORAS.

AMELIN ou d'AMELIN (Jean), Gentilhomme de Sarlat, vivoit dans le XVI siécle, du tems de Henri II, & de François II, c'est à dire, vers les années 1550 & 1560. Il publia en 1559 une Traduction de quelques livres de Tite-Live ; & entre autres, celui où il parle de la seconde guerre Punique des Carthaginois contre les Romains. Cette Version est assez bonne, & il eut soin d'y marquer à la marge le nom moderne des villes, des rivières & des Provinces. Il composa encore d'autres Ouvrages en vers François & Latins, & une Histoire de France, dont Ronsard a parlé. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* AMELISWEERT ou MELISWEERT, Seigneurie dans la Province d'Utrecht sur le vieux Rhin qui porte le nom de *Krommen Rhyn*, c'est à dire, le *Rhin tortu*. Elle appartient à la famille de van Buuren.

* AMELISWEERT, Seigneurie dans la Province d'Utrecht sur la même rivière, au dessous de la précédente. Elle appartient présentement à la famille d'Utenhove.

AMELIUS, Philosophe Platonicien au troisiéme siécle, étoit de Toscane. Son vrai nom étoit *Gentilianus*, & il aimoit mieux le surnom d'*Amérius*, que celui d'*Amelius*. Il fut Disciple de *Plotin* à Rome pendant 24 ans, depuis 246 jusqu'en 269, après quoi il se retira dans Apamée ville de Syrie. Il y étoit quand Plotin mourut. Il adopta un certain *Justin Hésychius* natif de la même ville. Voilà, sans doute, ce qui a trompé *Suidas*, qui a dit qu'Amélius étoit d'Apamée. Il ne se trompe guéres moins, quand il assure que *Porphyre* étoit Disciple d'Amélius. Ce qu'il y a de certain c'est qu'Amélius fut fort estimé de son Maître, & qu'il répondit à cette estime, par une singuliére vénération pour Plotin. Lorsqu'il commença d'étudier sous ce fameux Philosophe, il ne savoit que ce qu'il avoit appris d'un certain *Lysimachus* ; mais par l'application au travail il devança tous ses Condisciples. Il savoit par cœur une partie des Leçons de *Numénius*. Il les avoit ramassées & copiées presque toutes. Il faisoit aussi de gros Recueils de tout ce qu'il entendoit dans les Conférences de Philosophie, & il composa de ces Recueils une centaine de Traitez, qu'il donna à Hésychius son fils adoptif. Il n'avoit encore osé produire que cela, lorsque Porphyre vint à Rome, c'est à dire, après avoir profité des instructions de Plotin pendant l'espace de dix-huit ans. Depuis, il composa quarante Livres contre *Zostrianus*, l'un de ces anciens Hérétiques, tant en Philosophie qu'en Religion, qui faisoient un si horrible mélange des Doctrines de l'Evangile & de celles des Philosophes. Il s'éleva un grand nombre de ces Hérétiques au tems de Plotin, & c'est ce qui l'obligea d'armer contre eux. Il prit sur lui la défaite des Gnostiques ; pendant qu'Amélius combattroit contre Zostrianus, & que Porphyre attaqueroit les prétendues Révélations de *Zoroastre*. Après cela Amélius ayant ouï dire, que l'on accusoit Plotin de s'être paré des dépouilles de Numénius, prit la plume pour justifier son Maître, & dans trois jours il composa un Ouvrage qu'il dédia à Porphyre, & auquel celui ci donna pour titre, *de la Différence, qui se trouve entre la Doctrine de Numénius, & celle de Plotin.* Ce qu'on va voir suffit pour faire connoître l'estime que Plotin faisoit d'Amélius. Comme Plotin se soucioit peu d'étaler ses forces, il laissoit des doutes dans l'esprit de ses Auditeurs, & il avoit en quelque façon besoin d'être forcé à montrer le meilleur de sa doctrine. C'est ce qui fit que Porphyre lui proposa par écrit plusieurs objections, pour prouver que nos idées sont hors de notre entendement ; doctrine que le Père *Malebranche* a renouvellée de nos jours. Plotin ayant lu ces objections,

les donna à refuter à Amélius. L'opposant repliqua, Amélius dupliqua, & enfin Porphyre comprenant la doctrine de Plotin y donna les mains, & lut sa retractation en plein Auditoire. *Longin*, dont le goût étoit si sûr & la Critique si redoutable, trouvoit à la vérité trop de verbiage dans les Ecrits d'Amélius; mais il le mettoit néanmoins au petit nombre des Philosophes, dont les Ouvrages lui sembloient dignes de considération. Il écrivit une longue Lettre contre celle qu'il avoit reçue d'Amélius, touchant les maniéres de la Philosophie de Plotin. Amélius étoit un dévot du Paganisme, grand Observateur des nouvelles Lunes & des fêtes. Théodoret en citant le passage où Amélius se servoit du commencement de l'Evangile selon S. Jean pour confirmer la doctrine de Platon, appelle ce Philosophe *Chef de l'Ecole de Porphyre*. Il avoit cité dans l'un de ses livres le commencement de l'Evangile de S. *Jean*, pour confirmer la doctrine de Platon. *Eusèbe* a rapporté ce passage, dans sa *Préparation Evangelique*, *l.* 11. *ch.* 19. mais non pas si amplement, que Théodoret, *Grec. Aff. l.* 2. & que S. Cyrille, *in Jul. l.* 8. * Porphyre, *dans la Vie de Plotin.* Bayle, *Dict. Crit.*

AMELIUS (Pierre), qui vivoit dans le XIV siécle, fut Religieux de l'Ordre de saint Augustin, puis Evêque de Sinigaglia, ville du Duché d'Urbin en Italie. Il étoit natif d'Alet en Languedoc, *Aletha*; & non pas de saint Malo en Bretagne, qui est *Aleta*, ou de Lecce, ville du Royaume de Naples, qui est *Aletium*. Pierre Amélio ou Amélius, étoit à Avignon, en 1376, lorsque le Pape Grégoire XI. transporta le saint siége à Rome. Il accompagna ce Pontife, & écrivit en vers une Relation de ce voyage. Papire Masson en fait mention dans la Vie de ce Pape. Amélius mourut à Sinigaglia, dont il avoit été fait Evêque, en 1365. Papire Masson, *in Vita Gregorii XI.* Bzovius. Sponde. Rainaldi, *in Annal. &c.* Echard, *Script Ord. Prad.*

AMELIUS (George), Jurisconsulte célébre, professa longtems le Droit à Fribourg en Brisgaw. Son nom étoit *Achsfurt*, qu'il changea en celui d'*Amelius*, selon la manie de plusieurs Gens de Lettres du XI siécle. * Melchior Adam.

AMELIUS (Martin), fils de *George*, né à Fribourg le 30 Octobre 1526, fut élevé avec beaucoup de soin. Le Marquis de Bade voulut l'avoir auprès de lui, & lui confia l'administration de ses affaires, sous la direction d'Oswald Gut son Chancelier. Amélius s'aquitta très bien de ses emplois, & fut ensuite envoyé à Vienne. Il s'y fit admirer à la Cour de l'Empereur Ferdinand, qui lui donna des Lettres de Noblesse, & il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique dans l'Université de cette ville. A son retour il devint Chancelier par la mort d'Oswald Gut; & comme il aimoit passionnément l'architecture, il fit bâtir de belles maisons, puis la forteresse de Niefernburg. Il travailla aussi pour les Belles Lettres, & en faveur de la Réformation, vers l'an 1556. On ne sait pas précisément le tems de sa mort. * Henri Pantaléon. *l.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vita Jurisconf. German.*

AMELONGUS, soldat de Romuald, Roi des Lombards, étoit si fort & si robuste que d'un coup de bâton il abattoit un cavalier de dessus son cheval, & l'enlevoit par dessus sa tête, avec une merveilleuse facilité. * Paul Diacre, *Hist. Longobard.*

AMELOT de la Houssaye (Abraham Nicolas), né à Orléans au mois de Février 1634, est un des Auteurs du siécle qui a le plus travaillé sur la Politique & sur les Ouvrages qui en traitent. Il a donné plusieurs Traductions en François d'Auteurs Italiens & Espagnols. L'Histoire du Concile de Trente *in quarto*, traduite en François sur l'Italien de Fra Paolo, est de lui, aussi bien que la Traduction du Traité des Benefices du même Auteur, & la Traduction en François de l'Homme de Cour de Balthazar Gracian, Jésuite Espagnol, où il y a plusieurs Maximes de Politique, dont quelques-unes sont dangereuses. M. Amelot a encore fait part au public de la Traduction des Annales de Tacite, jusqu'au Livre XIII. inclusivement, accompagnées de Notes, de Remarques historiques & de Réflexions sur plusieurs endroits de cet Historien. La plupart de ces Notes sont tirées d'Auteurs Espagnols. Il a aussi donné au public une nouvelle édition des Lettres du Cardinal d'Ossat, Ambassadeur à Rome pour les affaires de France sous Henri IV. Ces Lettres sont accompagnées de Notes politiques. Son style, quoiqu'un peu dur, se fait lire par tous ceux qui aiment à raisonner solidement sur les affaires. Il eut le sort des Savans vertueux, c'est à dire, que bien loin d'être opulent, il fut dans l'indigence; & sans les secours d'un Abbé distingué par son mérite & son savoir autant que par sa naissance, il seroit tombé dans la plus grande misére. Il mourut à Paris le huitiéme Décembre 1706, âgé de 72 ans ou environ, & fut enterré dans le cimetiére de saint Gervais. On a imprimé après sa mort, en 1722, & sur son propre Manuscrit, des *Mémoires Historiques, Politiques, Critiques & Litteraires*, 2 voll. in 12. Ces Mémoires sont par ordre alphabétique, mais ils ne vont que jusqu'à la lettre F inclusivement * *Mémoir. du tems.*

AMELOTE (Denys), né à Saintes l'an 1606, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut ordonné Prêtre en 1632. Il avoit de grandes liaisons avec les Prêtres de l'Oratoire, & dès l'an 1643, il composa la Vie de Charles de Gondren, second Supérieur de cette Congrégation, qui fut imprimée à Paris; mais il n'y entra lui-même que l'an 1650, & il y demeura jusqu'à sa mort, qui arriva en 1678. Sa Version Françoise du Nouveau Testament, imprimée d'abord en quatre vol. *in-octavo*, en 1666, 1667 & 1668, & son Abbrégé de Théologie, sont ses principaux Ouvrages. Il a fait encore une Journée Chrétienne, & un Catéchisme pour le Jubilé. M. Nicole choqué du témoignage que rendoit le Pére Amelote des sentimens du P. Gondren touchant l'Abbé de S. Cyran, s'en vengea en écrivant un petit livre qu'il intitula, *Idée générale de l'esprit & du livre du P. Amelote*, &c. & ce Pére repoussa vivement son attaque dans sa Préface du Nouveau Testament.

* AMERLY (François), Bachelier en Théologie & Prieur des Carmes d'Ypres en Flandre, étoit un homme d'une grande piété, qui s'appliquoit uniquement à reformer les mœurs, & à inspirer la crainte de Dieu, non seulement parmi les Religieux qui étoient sous sa conduite, mais aussi parmi tous ceux qui venoient l'entendre. Il vivoit dans le XIV siécle, & a laissé *Paraphrasis in Psalmum* 114. *In exitum Israëlis ex Ægypto.* * Fr. Zweertii *Athen. Belg. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMELSFELD, que les Sclavons nomment *Cassowopolye*, & d'autres *Cassove*, & *Campo-Merlino*, *Campus Cassovius*, *Cassovius*, *Merula Campus*, païs de la Turquie en Europe. Il est dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, autour de la riviére de Sitniza. Ce païs est une campagne fort étendue & fort fertile: on y voit la ville de Pristina, & quelques autres. Mais il est principalement connu par une grande victoire qu'Amurath, Sultan des Turcs, y remporta sur Lazare Despote de Servie, dans laquelle le Despote fut fait prisonnier, & le Sultan victorieux fut tué, ou pendant la bataille, ou après la victoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AMELUNX-BORN ou AMELINX-BORN, ancien Monastére de l'Ordre de Cîteaux dans le Duché de Brunswik, a été fondé par Sifroy, Comte de Hombourg. Mais comme dans le XVI Siécle, le dernier de cette famille fut tué par Othon, Comte d'Eberstein, les Ducs de Brunswik & de Lunebourg se l'approprierent comme un fief qui leur revenoit par cette mort. Dans le tems de Luther, ce Monastére embrassa la Religion Protestante. Son premier Abbé Luthérien a été André Steenhouwer natif de Londres, & depuis ce tems-là, cette charge a toujours été conférée à des Luthériens. * Leukfelds *Antiq. Amelunkb. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMENDOLARA, petite ville d'Italie, dans cette partie du Royaume de Naples qu'on appelle la Calabre Citérieure, sur une petite riviére qui se décharge dans le Golfe de Tarente. Elle est au nord de Cosence, tirant vers l'orient, & en est éloignée d'environ seize lieues.

AMENDE *du fol appel*. C'est l'Amende à laquelle est condamné l'Appellant, quand la Sentence dont est appel, est confirmée. Cette forme de prononcer est ordinaire en matiére criminelle, qu'il a été bien jugé, mal & sans grief Appellé & l'*Amendera*. „ En matiére civile, quand l'appellant se laisse con„ damner par défaut, la Cour prononce, pour le profit du dé„ faut l'Appellant déchu de son appel, & l'*Amendera*". L'Amende *du fol appel* devant les Présidiaux, en France, est de six livres. Au Parlement l'Amende ordinaire *du fol appel* est de 12 livres; celle des appels comme d'abus, & en plusieurs autres cas est de 75 livres. Il faut consigner une Amende de cent écus envers le Roi, & de 50 écus pour la partie, avant que de proposer & de poursuivre une requête civile, par l'Ordonnance de 1667. La même Ordonnance régle les Amendes pour les recusations, qui ont été déclarées inadmissibles: celui qui a été débouté de ses recusations est condamné à 200 livres d'Amende aux Cours Souveraines, & au Grand-Conseil; à 100 livres aux Requêtes de l'Hôtel, & du Palais; à 50, aux Présidiaux, & Bailliages; à 35, aux Prévôtez & Vicomtez; & à 25, aux Justices des Seigneurs qui ne ressortissent point immédiatement à la Cour. Anciennement les Baillis & Sénéchaux étoient condamnez à l'Amende, quand leur Sentence étoit cassée & reformée; on les punissoit pour avoir rendu une Sentence ou nulle ou injuste. Mais cet usage ne s'observe plus, & le Juge n'est point responsable de son jugement. Cependant par l'Ordonnance de *Roussillon* les Seigneurs sont condamnables à l'Amende, quand leurs Juges ont mal jugé; mais cela ne se pratique plus. Il n'y a que la Partie appellante qui soit condamnée à l'Amende, quand la Sentence est confirmée. *Loysel* dit que de son tems on y condamnoit aussi l'*Intimé*, quand la Sentence étoit infirmée. Celui qui est simplement condamné à une Amende pécuniaire n'encourt point d'infamie. Les Amendes imposées au criminel pour tenir lieu de dédommagement à la partie civile, sont appellées des réparations civiles. Une Amende pécuniaire est payable par corps. Il y a des Receveurs des Amendes en titre d'office. * Furetiére, *Diction.*

AMENECLES, Corinthien, fut le premier des Grecs qui bâtit à Corinthe & à Samos des galéres, ou barques légéres à trois rangs de rameurs; car auparavant les Grecs ne se servoient que de galéres de cinquante rameurs, & de longs navires. Depuis, ces peuples tirent des courses plus facilement sur mer. Quarante ans après Aménecles, il y eut entre les Corinthiens & les Corcyriens, un combat naval, qui est, selon Thucydide, le plus ancien dont il soit parlé dans l'Histoire, 260 ans avant la fin de la guerre du Péloponnése, c'est à dire, l'an 4050 de la Période Julienne, ou du Monde 3371, qui est le premier de l'Olympiade XXIX, & avant Jésus-Christ 664. * Thucydide, *l.* 8. Marsham, *Secul. XVII.*

* AMENIDE, Sécretaire de Darius, fut établi Gouverneur des Evergétes par Alexandre. * Quinte-Curce, *l.* 7.

ROIS D'EGYPTE.

AMENOPHIS, I de ce nom, Roi d'Egypte, dans Diospole, succéda à Chébron, l'an 3408 de la Période Julienne, & du Monde 2729, avant Jésus Christ 1306, & régna 20 ans & sept mois, ou 24 ans & sept mois, selon Africanus. Amessis sa sœur lui succéda l'an 3429 de la Période Julienne. * Jules *Africain.* Eusébe. Manéthon, cité par Joseph, *l.* 1. contre *Apion.* Usser. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Prof.* Voyez la Remarque ci-dessous.

AMENOPHIS II, ou MEMNON, succéda à Thetmosis, Thmosis, ou Thutemosis, qui fut aussi Roi de la petite Diospole, après Misphragmuthosis & Méphrès, qui avoient succédé l'un après l'autre à Amessis. Il commença de régner l'an du Monde 2825, 1210 ans avant Jésus Christ, & l'an 3504 de la Période Julienne, & régna 30 ans & dix mois. Horus lui succéda. Sous son régne les Rois Pasteurs qui avoient été vaincus & renfermez dans Aberis, sous le régne de Misphragmuthosis, & qui

qui étoient ſortis d'Egypte ſous le régne de Thetmoſis, y rentrérent, & en furent maîtres l'eſpace de treize ans, après quoi ils en furent chaſſez. Au reſte, divers Auteurs croyent que celui-ci eſt ce Memnon ſi célébre dans les Ecrits des Anciens, duquel la ſtatue étoit fabriquée avec tant d'artifice, qu'aux premiers rayons du Soleil levant, elle formoit des ſons mélodieux. C'eſt auſſi, ſelon quelques-uns, le même qui commença de mettre les Iſraëlites en ſervitude; mais ce ſyſtême ne s'accorde point avec la Chronologie. * Pline, *l.* 36. *c.* 7. Euſébe. Jules Africain. Uſſer. *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Prof.* Voyez la Remarque ci-deſſous.

AMENOPHIS III. fils de *Rameſſès*, monta ſur le thrône l'an du monde 3010, 1025 avant Jéſus-Chriſt, 3689 de la Période Julienne, & régna 19 ans & ſix mois. Il eut pour ſucceſſeur *Séthoſis*, que l'on croit être le fameux Séſoſtris, ou le Séſac de l'Ecriture. *Voyez* BELUS. * Uſſer. Marſham. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Prof.* Voyez la Remarque ci-deſſous.

☞ Le calcul des trois Articles précédens ne s'accorde nullement avec celui de la Liſte des Rois d'Egypte de la cinquiéme Dynaſtie. Ceux qui voudront la conſulter, trouveront que celui du premier Article différe de 480, d'avec celui de la Liſte; & les deux autres de 485. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'après avoir dit dans l'Article d'AMENOPHIS I. qu'Ameſſis ſa ſœur lui ſuccéda l'an 3429 de la Période Julienne, c'eſt à dire, le 2750 du monde, & le 1285 avant Jéſus-Chriſt il dit plus bas dans l'Article d'AMESSIS que cette Princeſſe ſuccéda à Aménophis I. l'an 2239 du monde, & le 1765 avant Jéſus-Chriſt.

* AMENOPHIS IV, Roi d'Egypte, s'attira la haine de ſes Sujets par ſa trop grande rigueur. Actiſane, Roi d'Ethiopie, étant entré dans l'Egypte, ſut profiter de cette averſion du peuple, & déthrôna Aménophis, dont il uſurpa la Couronne. Pendant ſon régne il ſe fit aimer des Egyptiens; & ayant fait couper le nez aux voleurs & aux larrons, il les relégua ſur la frontiére de l'Egypte, où ils bâtirent la ville de *Rhinocolura*, ainſi appellée des nez coupez. Meſſéne, fils d'Aménophis, régna après la mort d'Actiſane, & fut nommé Aménophis V. * Joſeph, *Hiſt. des Juifs*, *l.* 1. Euſébe.

AMEPSIAS, Poëte. *Voyez* AMIPSIAS.

AMER BEAKHAM ALLAH. C'eſt le ſurnom d'*Abou Ali Manſour*, fils de *Moſtaali*, ſeptiéme Calife des Fathimites en Egypte. Il fut proclamé Calife après la mort de ſon pére à l'âge de cinq ans, l'an de l'Hégire 495, de Jéſus-Chriſt 1101. Fadhel fut ſon tuteur & ſon premier Miniſtre, ayant le commandement de la milice, & l'adminiſtration de la Juſtice & des finances entre ſes mains. Son régne fut troublé dans les commencemens par un de ſes oncles nommé *Barar*; mais il fut bien-tôt rangé à ſon devoir par les ſoins & par l'induſtrie de Fadhel. Ce fut de ſon tems que Haſſan Sabah, qui eſt le Fondateur de la Dynaſtie des Iſmaëliens en Perſe, commença à ſe fortifier dans Roudbar & dans l'Iraque Perſienne. Ce Calife fut tué par un aſſaſſin à l'âge de 34 ans, l'an de l'Hégire 524, & de Jéſus Chriſt 1130, après avoir régné 29 ans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMER BEN ABDALUAHAB, fils d'*Ali Al-Thabéri*, fut le dernier des Arabes qui régnérent dans l'Iémen ou l'Arabie Heureuſe. Il étoit de la famille des Califes Ommiades, & on le ſurnommoit *Al-Malek Al-Dhafer*. Il fut dépouillé par Soliman & par Sélim ſon fils, tous deux Monarques Ottomans, au commencement du dixiéme ſiécle de l'Hégire, c'eſt à dire, *ſur la fin du ſeiziéme de Jéſus-Chriſt.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMERBACH, ville. *Voyez* AMORBACH.

AMERBACH, *Amerbachius* (Jean) de Bâle, ſavant Imprimeur dans le XV ſiécle, donna au public divers Auteurs, entre leſquels il corrigea lui-même avec une extrême application les Oeuvres qui parurent en 1492 de ſaint Ambroiſe, & de ſaint Auguſtin, qu'il n'acheva d'imprimer qu'en 1506. Ce fut lui qui pour perfectionner ſon art, par les ſecours d'une louable émulation, appella à Bâle Froben & les Petri. Il avoit un frére qui travailloit avec lui. Il s'appliqua à perfectionner ſa profeſſion. C'eſt à lui à qui on eſt redevable des nouveaux caractéres dont on s'eſt ſervi depuis ſon tems dans l'Imprimerie. Il étoit extrémement jaloux de la correction des livres qu'il imprimoit. Il eut pluſieurs enfans de ſa femme *Barbe* Ortenberg: & avant que de mourir il leur fit promettre qu'ils entreprendroient l'impreſſion de S. Jérôme, ce qu'ils exécutérent. * Malincrot, *Artis typogr. c.* 14. Reuchlin ou Capnion, *de verbo mirif. l.* 1. Melchior Adam, *Vit. Philoſoph. in folio*, *p.* 55. Eraſmi *Vita à ſeipſo ſcripta.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *ou tome* 1. *partie* 2. *de l'édit. d'Amſterdam* 1725. *p.* 57. *n.* 34. *des Imprim. d'Allemagne.* Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*, *p.* 129.

AMERBACH (Boniface), Docteur & Profeſſeur en Droit & Syndic de la ville de Bâle, où il naquit l'an 1495. Il étoit fils de Jean Amerbach, dont il a été parlé dans l'Article précédent, & de Barbe Ortenberg. Il fit ſes études avec ſes deux frére aînez Brunon & Baſile, & s'avança tellement ſous la conduite de Jean Conon, homme fort verſé dans le Grec, que l'an 1511, il fut créé Bachelier & deux ans après Maître ès Arts. Eraſme qui ſe trouvoit alors à Bâle, prit tellement ce jeune homme en affection, qu'il le dirigea dans ſes études, en fit ſon ami intime, & l'inſtitua enfin ſon héritier univerſel. On voit encore dans le cabinet de la Bibliothéque de Bâle le teſtament d'Eraſme. Après qu'Amerbach eut pris le degré de Maître ès Arts, il alla à Frybourg & y étudia en Droit ſous H. Zaſius; il continua cette étude en Italie & en France; & prit le degré de Docteur à Avignon. Il mérita également le titre d'homme vertueux, de grand Juriſconſulte & de grand Antiquaire. C'eſt pourquoi on le nommoit ſouvent l'Oracle de la Juriſprudence. L'an 1525, il fut fait Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Bâle. Il s'aquitta dignement de cette charge, & il fut le ſeul qui enſeigna publiquement le Droit dans le tems de la Réformation de l'Egliſe de Bâle. En qualité de Syndic de la ville, il a rendu à ſa Patrie de trés grands ſervices par ſes conſeils. On doit diſtinguer avec raiſon, les avis qu'il donna au Sénat de la ville pour le rétabliſſement de l'Univerſité, dont les Profeſſeurs avoient été presque tous diſperſez, pendant les mouvemens de la Réformation. Après avoir exercé ſa charge pendant 30 ans, pluſieurs incommoditez tant des yeux, que de la tête, firent qu'il la réſigna quelque tems avant ſa mort. Eraſme ne s'étant pas ſouvenu dans ſon teſtament de quelques-uns de ſes amis, comme de Henri Glaréan, de Simon Grynæus & de quelques autres, Amerbach comme Héritier univerſel du grand Eraſme leur fit à chacun un magnifique préſent, afin que perſonne n'eût lieu de ſe plaindre du Teſtateur. Voici une nouvelle preuve de ſa généroſité. Eraſme n'avoit point fixé de ſomme pour des Legs pieux; Amerbach donna non ſeulement tout l'héritage, mais il y mit encore conſidérablement du ſien. Il fit des fondations pour aider des jeunes gens qui ſe deſtinent aux études, ou à quelque métier, & pour doter de pauvres filles. En tout cela il n'eut à cœur que la gloire d'Eraſme, ayant ordonné que ces Bénéfices ſeroient toûjours diſtribuez au nom de ce Savant; comme cela ſe pratique encore aujourd'hui. Amerbach eut quelques ſcrupules de conſcience, particuliérement au ſujet de la ſainte Céne; & ayant demandé du tems pour prendre ſon parti, le Magiſtrat le lui accorda & quelques années après il ſuivit les ſentimens des Réformez. La Bibliothéque de Bâle conſerve un grand nombre de ſes manuſcrits, & quoique l'on ait très peu de piéces imprimées de ſa compoſition, la *Lettre ſur la ville de Bâle*, inſérée dans l'édition Latine de la Topographie de Munſter, auſſi bien que l'épitaphe d'Eraſme, & quelques autres qu'il a faites, ſont des piéces qui partent de main de Maître, & qui marquent un homme à qui le bel uſage de la Latinité eſt parfaitement connu. Pluſieurs Puiſſances lui avoient adreſſé des vocations, mais l'amour de la patrie & le déſir de la ſervir l'emportérent toûjours, de ſorte qu'il n'en accepta aucune. Il étoit lié d'amitié ou par Lettres avec les premiers Savans de ſon tems, avec *Eraſme*, *Zaſius*, *Alciatus*, &c. Il étoit d'une taille fort avantageuſe, mais il n'avoit point de barbe. Il fut marié avec Marthe Fuchs, diſtinguée par la vertu & par les richeſſes. Il en eut un fils nommé *Baſile*, dont il ſera parlé dans l'Article ſuivant, & pluſieurs filles. Une de ces filles s'appelloit *Fauſtine*, & fut mariée à *Huldric Iſelin*, célébre Juriſconſulte. Amerbach fut cinq fois Recteur de l'Univerſité; trois fois pendant qu'il avoit encore la charge de Profeſſeur, & deux fois après l'avoir réſignée. Il mourut à Bâle l'an 1562, dans ſa 67 année, & fut enterré dans la petite ville, dans la Chartreuſe, où il avoit fait préparer, 20 ans auparavant, l'épitaphe de ſon pére & de ſa mére, de ſa femme, de ſes enfans & la ſienne, en ces termes. *Quo nullus ſuo ſæculo fuit, in excudendis libris nitidior, quod ſumptuoſæ dexteritatis eſt; tum in iisdem ad veterum exemplarium fidem reſtituendis diligentior, quod eruditionem & laborem requirit, Joannes Amerbachius hic cubat cum Barbara Ortenbergia ſingularis prudentiæ fœmina, ac Brunone, Baſilioque filiis, præpropere quidem hinc ereptis, ſed ante tamen eruditione ſua trilingui per laboriоſiſſ. Hieronymianorum operum recognitionem, quibus nunc docti ubique gentium fruuntur, orbi tuis commendata, &c.* * Gesner, *Bibliotb.* Melchior Adam, *Vit. JCt.* De Thou, *l.* 34. Urſtiſius, *Chron. Baſil. l.* 8. *p.* 613. Charles Patin, *Relat. Hiſt. p.* 112. 114. Joh. Groſ. *Epitaph. Baſil. p.* 281. *& ſuiv. Mſ.* Amerbach, *Bibliotb. Baſilienſ.*

AMERBACH (Baſile), fils du précédent & digne ſucceſſeur de ſon pére tant à l'égard de ſes vertus & de ſes charges que de ſes biens, naquit à Bâle l'an 1534. Après avoir fait ſes Humanitez & pris les degrez de Docteur en Philoſophie, il s'appliqua à l'étude du Droit, ſous les yeux de ſon pére & de ſon beau-frére Iſelin, paſſa enſuite à Boulogne & prit là les degrez de Docteur en Droit. L'an 1562, il revint à Bâle & on lui donna la place de ſon beau-frére, qui avoit ſuccédé à Boniface Amerbach. Le Magiſtrat offrit encore à Baſile la Charge de Syndic de la ville, que feu ſon pére avoit eue. Baſile fut Recteur de l'Univerſité cinq fois, & la premiére fois il le fut du vivant de ſon pére. Deux ans avant ſa mort, accablé de pluſieurs incommoditez de la vieilleſſe, il ſe déchargea des travaux Académiques & quitta la chaire de Profeſſeur. Il avoit épouſé *Aſterie Rudin* fille de Jaques Rudin Tribun de la ville de Bâle; il en eut un fils, nommé *Boniface*, qui mourut fort jeune. C'eſt par la mort de ce tendre rejetton que la famille des Amerbachs s'eſt entiérement éteinte. Fauſtine, ſœur de Baſile Amerbach, & épouſe du Profeſſeur Iſelin, fut plus féconde. C'eſt d'elle qu'eſt deſcendue la famille des Iſelins de Bâle, famille, qui renferme aujourd'hui pluſieurs centaines de perſonnes, chefs ou membres des meilleures maiſons de la ville. Baſile Amerbach a rendu des ſervices trés conſidérables tant à la ville qu'à l'Univerſité de Bâle. On y conſerve encore ſes Conſultations & pluſieurs Lettres qu'il a écrites à divers Savans, auſſi bien que celles qu'ils lui ont adreſſées. Il fut ſi fort eſtimé de tous les Savans tant de la ville que des pais étrangers qui ſe trouvoient à Bâle, qu'ils le nommérent *genius tres miſtes dyatis, le bien ou le Salut commun de toute la ville.* Le cabinet de médailles & de peintures auſſi bien que la belle Bibliothéque, dont *Boniface* avoit commencé la collection, furent conſidérablement augmentez par *Baſile* & enſuite par ſon neveu Louis Iſelin. Les héritiers de ce dernier vendirent ce riche & curieux cabinet au Magiſtrat de Bâle, qui en gratifia généreuſement la Bibliothéque de l'Univerſité, où toutes ces raretez ſe trouvent & où elles ſont admirées par tous ceux qui les voyent. Enfin Amerbach fit quatre établiſſemens différents, pour le ſoulagement des pauvres, & fixa un autre fonds dont la rente ſeroit employée pour l'entretien d'un Régent d'une nouvelle claſſe, qui eſt encore aujourd'hui appellée l'*Amerbachienne* dans le grand Collége

de Bâle. Il mourut de phtiſie le 26 Avril 1591: ſes dernières paroles furent, *Conſummatum eſt*, tout eſt accompli. * *Archiv. Acad.* Zwing. *Theatr. Conc. Funebr.* J. J. Grynæus. *Les autres Auteurs citez ci-deſſus.*

AMERBACH, *Amerbachius* (Vitus), de Wendiguen en Souabe, qui vivoit dans le XVI ſiécle, donna dans la doctrine que Luther & Melanchthon enſeignoient: mais enſuite, il rentra dans l'Egliſe Romaine. Il profeſſa la Philoſophie à Ingolſtat, & laiſſa divers Traitez, dont on voit une liſte exacte dans Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *vol.* 1. Il mourut en 1557. * Gesner, *in Bibliotb.*

AMERGO, *Mergum*, *Tocoloſida*, petite ville du Royaume de Fez en Afrique. Elle eſt au pié d'une montagne, ſur laquelle elle étoit autrefois bâtie, environ à treize lieues de la ville de Fez, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMERI, ſurnom *de Mohammed Ben Joſef*, Auteur du livre intitulé, *Amadd ala al Anadd*. C'eſt auſſi le ſurnom d'*Iobia ben Abibecre*, Auteur du livre intitulé, *Babagiat al Mabafel*, le *divertiſſement des compagnies*. Il le compoſa l'an de l'Hégire 855, de Jéſus-Chriſt 1451. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AMERIA, ville. *Voyez* AMELIA.

AMERIAS ou AMERIUS, Macédonien, qui a écrit un Ouvrage en Grec de l'Origine des mots. * Voſſius, *de Philolog. c.* 5. § 16.

AMERICO Veſpucci. *Cherchez* VESPUCCI.

AMERIQUE, *America*, eſt le nom qu'on donne aux Indes occidentales. C'eſt une des quatre parties du monde, qui fut découverte en 1492, par Chriſtophle Colomb Génois, puis en 1497, par *Américo* ou *Améric* Veſpuce, qui lui donna ſon nom. Il y en a qui attribuent cette premiére découverte à ceux de Nuremberg, & particuliérement à Martin Bebaimb.

SI LES ANCIENS ONT CONNU L'AMERIQUE.

Il y a apparence que les Phéniciens & les Carthaginois ont eu quelque connoiſſance de l'Amérique; mais que la longueur & le péril du voyage, le hazard des mers qui ſéparent l'un & l'autre Continent, & le peu d'expérience qu'ils avoient de la navigation, leur en avoient fait abandonner ou du moins négliger la route. De ſorte que ſi on ſe fût trouvé d'humeur à ne pas ajoûter foi à la rélation de Chriſtophle Colomb, on ignoreroit peut-être encore tout ce vaſte Continent des Indes occidentales de l'Amérique, avec les Iſles qui l'environnent. Il ſemble que par un eſprit prophétique Sénéque ait prédit les découvertes que nous avons faites dans le XIV & dans le XV ſiécle, ou, pour parler plus raiſonnablement, la connoiſſance que ce Philoſophe avoit des ſecrets de la Nature & de l'Hiſtoire, lui avoit fait prévoir qu'il n'étoit pas impoſſible qu'on découvrît enfin un païs qui avoit été connu aux Phéniciens & aux Carthaginois. Il s'en explique ainſi, dans la Tragédie de Médée, *Actе* 2. *v.* 375, *& ſuiv.*

Venient annis ſæcula ſeris,
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, & ingens pateat tellus,
Tethyſque novos detegat orbes,
Nec ſit terris ultima Thule.

On lit ordinairement au quatriéme vers *Tiphyſque*, mais le ſavant Jean Frédéric Gronovius dit que c'eſt une faute, & qu'il faut lire *Thetyſque*.

Pour être perſuadé que ce Continent n'a pas été abſolument inconnu aux Anciens, il ne faut que les conſulter. Platon dans ſon *Timée*, introduit des Prêtres Egyptiens qui racontent à Solon qu'autrefois au-delà des colomnes d'Hercule il y avoit une Iſle nommée *Atlantique*, plus grande que l'Aſie & la Libye ou l'Afrique, & qu'elle fut ſubmergée par un horrible tremblement de terre, & une pluye extraordinaire qui dura un jour & une nuit. Il parle enſuite des Rois qui y commandoient, de leur pouvoir, & de leurs conquêtes. Crantor, qui a le premier interprété Platon, aſſure que cette Hiſtoire eſt véritable; & Origéne, Porphyre, Proclus & Marſile Ficin, le ſoutiennent auſſi. Proclus allégue même un Hiſtorien d'Ethiopie, nommé *Marcel*, qui avoit écrit la même choſe; & Marſile Ficin remarque que Platon donne toûjours le nom de fable à ce qu'il invente; mais qu'il appelle ces choſes *admirables & extraordinaires*. Tertullien paroît revoquer en doute la vérité de cette Hiſtoire dans le livre *du Manteau*, & dans ſon *Apologétique*; mais ces paſſages ont été ſi bien reſtituez par Turnébe, & ſi ſavamment expliquez par Pamélius, qu'on ne ſauroit ſe ſervir du témoignage de ce Pére contre le ſentiment de Platon. Outre cela Diodore de Sicile rapporte que quelques Phéniciens ayant paſſé les colomnes d'Hercule, furent emportez par de furieuſes tempêtes vers des terres fort éloignées de l'Océan, & qu'ils abordérent à l'oppoſite de l'Afrique, dans une Iſle très fertile, arroſée de grands fleuves navigables, & cette Iſle prétenduë pourroit être l'*Amérique*, ſi l'on conſidére bien ſa ſituation. Il ajoute enfin que les Carthaginois empêchérent que les Européens n'euſſent connoiſſance de ce païs. L'Auteur du livre *du Monde*, que les Savans attribuent à Ariſtote ou à Théophraſte ſon Diſciple, dit qu'outre la grande Iſle où nous vivons, qui contient l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, il y en avoit encore d'autres, ce qui ne ſe peut entendre que du nouveau Monde. Pline & Arnobe font alluſion à ces Iſles ſubmergées dont parle Platon. Pluſieurs illuſtres Modernes ſont auſſi de cet avis. * Diodore de Sicile, *l.* 5. Pline, *l.* 2. *c.* 92. Arnobe, *l.* 1. *adv. Gen.* Bécan, *l.* 3. *des origines d'Anvers*. Turnébe, *l.* 20. *Adverſ. c.* 11. Pamélius ſur Tertullien, *c.* 2. *n.* 25. *de Pallio*, *& c.* 40. *n.* 528. *de l'Apologétique.* Voſſius, *de Mathem. c.* 42. §. 12.

BORNES ET SITUATION DE L'AMERIQUE.

L'Amérique eſt compoſée de deux grandes Péninſules, qui ſe joignent à Panama ou Nombre de Dios, par un détroit qui n'a environ que dix-ſept lieues de largeur. L'une de ces Presqu'iſles contient plus de mille lieues, tirant vers le détroit de Magellan: & celle qui eſt vers le ſeptentrion, s'étend beaucoup davantage, & eſt entourée de tous côtez par l'Océan. Quelques-uns la croyent ſéparée de tout autre Continent; d'autres prétendent qu'au détroit d'Anian, elle s'approche environ cent lieues de la Tartarie. A l'orient elle a la mer du Nord; à l'occident la mer du Sud ou mer Pacifique, vers la Chine & le Japon; le détroit de Magellan au midi, avec celui de le Maire, ainſi nommé, parce qu'il fut découvert en 1616, par Jaques le Maire, du Païs-Bas. Les limites de l'Amérique du côté du ſeptentrion, nous ſont encore inconnues. Jean Davis lui donne la Mer Glaciale pour bornes de ce côté-là, vers le Groenland, où eſt le détroit de ce nom. Mais il eſt difficile de rien aſſurer d'un païs, qui n'eſt pas encore bien découvert: car on doute s'il eſt joint aux Terres Arctiques, ou s'il en eſt ſeparé: les glaces & les tempêtes presque continuelles, ayant empêché nos voyageurs d'y faire de nouvelles découvertes.

DIVISION DE L'AMERIQUE.

Tout ce grand Continent de l'Amérique eſt diviſé en Amérique Mexicane ou ſeptentrionale, & en Amérique méridionale ou Péruane. La premiére tire ſon nom de la ville de Mexico. La ſeconde a la Mer Pacifique au couchant & le détroit de Magellan au midi; au ſeptentrion le Golfe de Mexique; & la Mer du Nord à l'Orient. Les parties de l'Amérique ſeptentrionale ſont en deſcendant du ſeptentrion au midi, le Canada ou nouvelle France, qui comprend auſſi la nouvelle Bretagne, Saguenay, Accadie, le païs des Hurons, le païs des Iroquois, la nouvelle Angleterre, le nouveau Païs-Bas; &c. Après le Canada on trouve la Virginie, l'Eſtotilande, la Floride, le nouveau Danemarck, le nouveau Mexique, le Mexique ou nouvelle Eſpagne, & les Iſles de la Mer du Nord. Le nouveau Mexique a la Californie, l'Anian, le Quivita, qu'on a auſſi appellé nouvelle Albion, le Cibola, &c. Le Mexique ou nouvelle Eſpagne comprend la nouvelle Galice, le Guadalajara, la nouvelle Biſcaye, le Mexique, le Méchoacan, le Panuco, le Jucatan, le Guatimala, Honduras, Nicaragua, Coſta-rica, Véragua, &c. Les Iſles ſont Terre Neuve, Californie, l'Iſle de Cuba, Hiſpaniola, ou l'Iſle de ſaint Domingue, la Jamaïque, les Bermudes, les Antilles, &c.

L'Amérique méridionale ou Péruane, touche la Mexicane au détroit de Panama, & s'étend en pointe juſqu'à celui de Magellan. L'Amérique Péruane comprend le Royaume du Pérou qui lui donne ſon nom; la Caſtille d'or, qui a la Terre-ferme, Carthagéne, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, le gouvernement de Popayan, le nouveau Royaume de Grenade, la nouvelle Andalouſie, Vénézuéla, &c. Les autres parties de l'Amérique méridionale ſont, la Guiana, le Breſil, le Chili, la Terre Magellanique, le Tucuman, la Plata, le Paraguay, Parana, Paria, Terre de Feu, &c. Les François, les Anglois, les Portugais, les Hollandois, &c. ont des terres dans l'Amérique; mais les Eſpagnols y occupent les plus conſidérables dans la Mexicane & dans la Péruane; & quoiqu'ils ayent d'abord traité les Princes & les peuples qu'ils y trouvérent, avec une barbarie qui ſurpaſſe tout ce que les Tyrans ont exercé de plus cruel, ils n'ont pas laiſſé d'y étendre leur domination. En effet ils y ont ſix Archevêchez, environ trente-quatre Evêchez, des Univerſitez, des Vicerois, des Gouverneurs, des Magiſtrats, & d'autres Officiers, pour y exercer la Juſtice comme en Eſpagne.

QUALITEZ DU PAÏS.

L'air de l'Amérique eſt différent, ſelon que les païs ſont plus ou moins éloignez de la Ligne. On dit pourtant que la plus grande partie eſt fort tempérée, même celle qui eſt ſous la zone torride. En effet, au Perou, qui eſt entre les deux tropiques, les nuits ne ſont pas exceſſivement chaudes; & le Canada quoiqu'extrémement froid ne laiſſe pas d'être fertile en quelques endroits, & d'avoir même des mines d'or. Au reſte, la terre y eſt presque par tout fertile, & ſi abondante en quelques endroits, comme dans le Pérou, qu'elle y rend quelquefois cent pour un. On y a porté de l'Europe des ſemences qui ont réuſſi diverſement; mais on y trouve pluſieurs arbres & diverſes ſortes d'animaux que nous n'avons point. Le maïs ou mahiz, qui eſt proprement ce que nous appellons *blé d'Inde*, & que les Italiens nomment *grain de Turquie*, y eſt fort ordinaire. Les Américains en font du pain, & en tirent même un certain breuvage qu'ils nomment diverſement, *Chica*, *Acua* ou *Sora*; ce dernier eſt défendu, parce qu'il enivre. Entre les arbres, les plus conſidérables ſont ceux qui portent le baume, le coton, le ſang de dragon, la caſſe, la réſine, l'ambre liquide, & le gingembre, qui ne ſe trouvent pourtant pas indifféremment par tout. Ce qu'on dit du *Maguei*, que Vincent le Blanc appelle *Mangoasi*, a quelque choſe d'extraordinaire, parce qu'il fournit aux Indiens de l'eau, du vin, de l'huile, du vinaigre, du miel, du ſirop, du fil, des aiguilles, & pluſieurs autres choſes: ce qui ſembleroit incroyable, ſi pluſieurs voyageurs ne l'aſſuroient: auſſi proteſtent-ils qu'on en fait grand état dans la nouvelle Eſpagne, & que les Indiens ont toûjours un arbre de cette eſpéce près de leur demeure. Il y a auſſi grande abondance d'or, qu'on trouve en trois façons; en paille ou pepin, qui ſont de petits morceaux d'or ſans mélange d'autre métal; en poudre, & celui-ci eſt dans les

rivié-

rivières; & en pierre, dans les mines. L'argent eſt plus abondant, & ſur tout dans la nouvelle Eſpagne & au Pérou, où il y a auſſi beaucoup d'argent vif & de perles; mais les plus belles ſe trouvent en cette Iſle, à qui on a donné le nom de *Margareta*. Les Eſpagnols ont tiré de l'Amérique des ſommes prodigieuſes d'or & d'argent. Les mines de Potoſi leur en ont fourni de très conſidérables, ſans parler des thréſors d'Atabalipa, Roi du Pérou, des richeſſes & des meubles précieux de la ville du Cuſco. On aſſure auſſi que ce n'étoit point une choſe extraordinaire de voir dans quelques villes des temples revêtus d'argent, & des maiſons couvertes de plaques d'or. Aujourd'hui même les Indiens diſent que bien qu'ils ayent tout perdu, il leur reſte encore dix fois plus de richeſſes qu'ils n'en avoient, voulant parler de celles que leurs péres avoient eu ſoin de cacher. Cependant les Eſpagnols ſe vantent d'en tirer toutes les années douze millions, ſans ce qui reſte à divers Officiers. On en rapporte auſſi des marchandiſes précieuſes, dont nous parlons dans les articles des Iſles & Provinces particuliéres. Il ſuffit de remarquer qu'entre les montagnes de l'Amérique, il n'y en a pas de plus riche que celle de Potoſi dans le Pérou. Les Andes, qui régnent du côté de l'Amérique méridionale, ſont eſtimées les plus grandes montagnes du monde. Entre les riviéres, celle de Canada en la partie ſeptentrionale, eſt dite *la grande riviére*; elle porte encore le nom d'*Hochlage*, de *Nobegruna*, & de *riviére de Saint Laurent*. La riviére de Plata ou de l'Argent, eſt auſſi très conſidérable, auſſi bien que celle des Amazones.

ORIGINE DES AMERICAINS.

Pour ce qui eſt de l'origine des Américains, il eſt vraiſemblable, ſelon Grotius, que les peuples de l'Amérique ſeptentrionale ſont venus de Norwége; ceux du Jucatan, de l'Ethiopie; ceux du Pérou, de l'Inde & de la Chine; & que ceux qui ſont vers le midi juſqu'au détroit de Magellan, y ſont paſſez du païs de l'Orient par les Terres Auſtrales. On peut encore croire que les extrémitez de la Tartarie étant contigues à l'Amérique, ou la touchant de fort près, les peuples de ce païs, d'où il eſt ſorti pluſieurs colonies, ſont paſſez en Amérique: ce qui a d'autant plus de vrai-ſemblance, que la langue des Américains ſeptentrionaux a beaucoup de rapport avec la langue Tartare. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ſoit de l'Europe par le Groenland, ſoit de l'Aſie par quelques détroits qui ne ſont pas fort larges, on a pu paſſer dans l'Amérique, qui touche preſque des deux bouts vers le nord à notre grand Continent. On a pu encore y paſſer de la Terre Auſtrale par le détroit de Magellan, qui n'a que deux ou trois lieues de largeur, ou par celui de le Maire, plus avant vers le ſud, ſuppoſé qu'en cet endroit cette même Terre Auſtrale ait des Habitans. Mais quand tout cela ne ſeroit pas, ne peut-il pas être arrivé plus d'une fois depuis tant de ſiécles ce qui arriva à Alfonſe Sanchez, qui fut porté d'Afrique en Amérique par une forte tempête: c'eſt une choſe très aiſée à concevoir, & dont l'on pourroit fournir plus d'un exemple. Ainſi les Américains doivent leur origine, ou aux Européens, ou aux Aſiatiques; & peut-être la doivent-ils aux uns & aux autres.

MOEURS DES PEUPLES.

Les peuples de l'Amérique étoient généralement ſauvages & cruels, & avoient le courage bas, & les inclinations mauvaiſes. Les plus civiliſez étoient dans le païs des Incas. On y trouvoit auſſi divers *Anthropophages* ou *Mangeurs d'Hommes*, & ſur tout dans le Canada, vers la riviére des Amazones, & ailleurs. On dit que les Patagons, qui ſont dans le païs de Chica, ont dix à onze piez de haut; qu'ils avalent un ſeau de vin, comme les plus grands buveurs un verre; qu'ils ſont couverts de peaux; qu'ils portent des maſſues, des arcs & des fléches; & qu'ils mettent leurs morts ſur des collines, & ſous de grands monceaux de pierres. Aujourd'hui la fréquentation des Européens a rendu preſque tous ces peuples plus civils & plus ſociables. Ils ſont legers à la courſe, & grands nageurs. L'Amérique eſt aujourd'hui habitée par quatre ſortes de nations, par les Européens qui s'y ſont établis, par d'autres qui ſont nez de ceux-ci & des Indiennes, & qui ſont nommez diverſement, *Métis*, *Criolos*, *&c.* par des Négres qu'on y a transportez d'Afrique & d'ailleurs, & par des Sauvages. Ces derniers vivent de chaſſe & de maïz ou blé d'Inde. Ils vivent ſans police & ſans loix, & demeurent à la campagne. Les courſes des Eſpagnols les ont ſouvent obligez de s'unir pour réſiſter à ces puiſſans ennemis. En effet, ils ont trouvé le moyen de ſe raſſembler dans ces attaques, pour défendre leur vie & leurs biens. Ceux-là ſont dans les montagnes & dans les forêts. On avoue pourtant qu'il y a dans la maniére de vivre de quelques-uns de ces Sauvages, un certain caractére d'innocence tout particulier, & des ſentimens même de la Divinité. C'eſt ce que l'on remarquoit particuliérement dans ceux du Mexique, dont la Police étoit admirable, ſi l'on en croit Garcilaſſo de la Vega.

LA RELIGION.

Lorſqu'on découvrit l'Amérique, tous les Habitans étoient ou plongez dans l'idolâtrie, ou n'avoient aucune Religion. Les peuples du Breſil étoient de ceux-ci. Ceux du Mexique adoroient les idoles, & leur immoloient des hommes, arrachant le cœur à ces miſérables victimes. Ceux du Pérou étoient plus modérez en leurs ſacrifices; & ils adoroient le Soleil; mais ils ne penſoient pas qu'il fût tout-puiſſant. Ils lui donnoient un pére & un Souverain, qui l'étoit auſſi de toutes choſes, & ils l'appelloient *Pachacame*. Depuis que les Européens s'y ſont établis, la Religion y fleurit, & il y a même ſix Archevêchez avec divers Evêchez. Les peuples y ſuivent la Religion des Princes qui les ont ſoumis. Mais, comme l'intérêt a plus agi que la charité dans le cœur de pluſieurs de ceux qui ont entrepris d'inſtruire ces peuples, auſſi ont-ils négligé de leur faire connoître à fond les véritez ſaintes, pour ne s'attacher qu'à ce qui leur pourroit être avantageux à eux-mêmes.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AMERIQUE.

Jean de Laet ou de Laat, *America Deſcript. libri XVIII.* Antonio de Remoſal, *Hiſt. Gener. de las Indias Occid.* Juan de Torquemada, *Monarch. Indian.* Antonio de Herrera, *Deſcr. Ind. Occid. Hiſt. America.* Jean-Baptiſte Ramuſio, *Navigat. & Viaggi.* Chapelain, *Voyage de la Nouvelle France.* Maſſée, *Hiſt. Ind.* Barthélemy de las Caſas, *Obras & Viag.* Bernard de Vergas, *Deſcript. de las Indias.* Girolamo Benzoni, *Hiſt. del Mundo Nuevo.* Jean de Léri, *Hiſt. de l'Amérique.* Joſeph Acoſta, *Hiſt. Natur. de las Indias.* Hugo Grotius, *de Orig. Gent. Americ.* Pédro de Ciéca, *Cronic. del Peru.* Garcilaſſo de la Véga, & Diégo Fernandés, *Hiſt. del Peru.* Rochefort, *Hiſt. des Iſles Antilles.* Texeira. Oviedo. Vincent le Blanc. Moquet. Cluvier. Ortelius. Sanſon. Du Val. Baudrand. Mendez Pinto. Barros. Thomas Lopés. Antonio Léon, *Biblioth. Ind. &c.* *L'Hiſt. des Avanturiers de l'Amérique*, par A. Oexmelin, où l'on voit la maniére de vivre des *Boucaniers*, ou Chaſſeurs François de l'Amérique, & leur premier établiſſement, avec diverſes entrepriſes des Pirates François, Anglois & Hollandois ſur les Eſpagnols. On doit encore joindre à cette Hiſtoire la rélation d'un *Voyage des Flibuſtiers à la Mer du Sud*, par Ravenan de Luſſan, où l'on verra la grande foibleſſe des Eſpagnols dans l'Amérique.

* AMERIQUE (les Iſles de l'), *Inſula Americana.* On n'entend pas par les Iſles de l'Amérique toutes celles qui ſont dans l'Héniſphére oppoſé au nôtre; mais ſeulement celles qui ſont autour du Continent de l'Amérique. Les principales ſont, dans la Mer du Sud, la Californie; dans la Mer Magellanique, la Mocha, la Chilue, la Madre di Dios, la Terre de Feu, ou l'Iſle Magellanique; & dans la Mer du Nord, les Antilles grandes & petites, ſous leſquelles on comprend les Lucayes, les Bermudes, l'Iſle de Terre-Neuve. Pour les Açores on les donne plus ordinairement à l'Afrique qu'à l'Amérique, parce qu'étant aſſez éloignées de l'une & de l'autre, elles le ſont moins de l'Afrique que de l'Amérique. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AMERISTE, Géométre Grec, frere du Poëte Stéſichore. * Proclus en fait mention ſur le 2. *l. d'Euclide.* Joh. Meurſii *Bibliotb. Graca.*

AMERITH, bourg de la Haute Galilée ſur une montagne vers la partie méridionale de la Tribu de Nephtali. * Simon, *Dict. de la Bible.*

AMERIUS. *Voyez* AMERIAS.

* AMERONGEN ou AMERONGUE, Seigneurie avec un beau village dans la Province d'Utrecht à la droite du Rhin. Elle a autrefois appartenu à la famille de Borre, qui à cauſe de cela à pris le nom de *Borre d'Amerongen*, & l'a gardé juſques à ce que la famille s'eſt éteinte en ..... Amerongen appartient préſentement aux héritiers du Comte d'Athlone, Lieutenant-Général de la cavalerie au ſervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, Gouverneur de l'Ecluſe en Flandre, mort en .... Le château d'Amerongen avant l'an 1672, étoit des plus anciens de la Province d'Utrecht: mais les François le réduiſirent en cendres en 1672, avec pluſieurs autres. Après qu'ils ſe furent retirez, celui qui en étoit alors Seigneur, ſavoir Godart Adrien, pére du fameux Comte d'Athlone, qui s'eſt ſignalé par la reduction de l'Irlande ſous la puiſſance de Guillaume III. & grand-pére de celui dont nous avons parlé plus haut, fit bâtir ſur les anciens fondemens de cette maiſon, le beau palais qu'on y voit aujourd'hui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Conſultez Matthæus, *de Jure Gladii.* P. Bor, *Hiſt. des Guerres des Pais-Bas*, en Flamand, *l. 20.* B. Slichtenhorſt, *Hiſt. de Gueldre*, en Flamand. Voſſius, *Annales des Pais-Bas*, en Flamand.

AMERONGEN ou AMERONGUE (Godard Adrien de Rheede, Seigneur d'). *Cherchez* ATHLONE.

AMERONGEN (Borre van). *Voyez* BORRE.

AMERONGEN (Taats van). *Voyez* TAATS.

* AMERSDEN par corruption pour AMBROSDEN, village d'Angleterre dans le Comté d'Oxford, tire ſon nom du fameux Ambroſius, fils de Conſtantin, Roi des Bretons, qui les défendit vaillamment contre les Saxons, & les empêcha pendant ſa vie de pouſſer leurs conquêtes plus loin. Il y a apparence qu'il mit là quelque garniſon, qu'il y bâtit un Fort ou quelque choſe de ſemblable. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 591 & 592.

AMERSFORD, *Amersfordia*, ville des Provinces-Unies, ſituée dans celle d'Utrecht, ſur la petite riviére d'Eem, environ à quatre lieues d'Utrecht, & à deux & demie du Zuiderzée. Amersford eſt le ſiége d'une des quatre Maréchauſſées qui compoſent la Province d'Utrecht. Elle fut priſe par les Eſpagnols en 1624, & repriſe par les Hollandois. Les François s'en emparérent en 1672, & l'abandonnérent deux ans aprés. * Baudrand.

AMERSFORD (Everard d'), homme ſavant, Licentié en Théologie, & Régent du Collége de S. Laurent à Cologne, a écrit *Commentaria in Libros Ariſtotelis de cœlo & mundo.* Il n'a donné des explications complettes que juſques à la fin du premier livre; mais on en a la continuation de la façon de Jean de Nurtingen auſſi Licentié en Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMERSFORD (Jaques), appellé autrement *Jaques Thymée*, n'eſt connu que ſous le premier nom qu'il portoit à cauſe qu'il étoit natif d'Amersford, fut Maître ès Arts, ſe rendit re-

commandable par ſon éloquence, & occupa presque toutes les plus hautes charges de l'Univerſité de Cologne. Il fut Préſident du Collége de S. Laurent, Profeſſeur en Théologie & Curé de l'Egliſe de S. Jean. Rodolphe Langius fit à ſon honneur cette épitaphe:

Hunc terris Amſorda dedit virtutis alumnum.
Doctrina columen: Nunc tenet aſtra pius.

Il vivoit encore en 1494, ſelon le témoignage de Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. c. 12.* Nous avons de lui entre autres Ouvrages, *Commentaria in Libros Ariſtotelis de generatione & corruptione; Commentaria in Libros Ariſtotelis de Meteoris.* * Ant. Matthæi *Rer. Amersfort. Script. p. 47.*

AMERSFORDER-BERG, ou la montagne d'Amersford. *Amersfordienſis Mons.* Cette montagne n'eſt presque qu'un amas de ſable couvert de quelques bruyéres, parmi leſquelles il n'y a que fort peu de terres cultivées. Elle a environ deux lieues de long, & autant de large. On y a planté une allée d'arbres, qui la traverſe dans toute ſa longueur, depuis Amersford, jusques à une lieue d'Utrecht: mais les arbres ne réuſſiſſent pas ſi bien là qu'ailleurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMERSHAM, AMESHAM ou AGMUNDERSHAM, *Amersbamum* ou *Agmundersbamum*, bourg de l'Angleterre mitoyenne, ſitué dans le Comté de Buckingham, vers les confins de celui de Hartford, & à ſix lieues de la ville de ce nom. Amersham a droit d'élire deux Deputez pour le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AMERSWEYER ou AMERSWIR, petite ville de la Haute Alſace entre Colmar & Keiſersberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMESBURI, ville avec marché. *Voyez* AMBRESBURY.

AMESIS. *Voyez* AMESSIS.

AMESIUS (Guillaume), Anglois de Nation, & Profeſſeur en Théologie à Franeker, a fleuri au dix-ſeptiéme ſiécle. Il ſe mêla beaucoup dans les Diſputes des Arminiens & écrivit divers Ouvrages contre eux. C'eſt un des Théologiens Réformez qui ont traité avec le plus d'exactitude & de méthode les Cas de Conſcience. Il eſt presque inutile de remarquer qu'il écrivit contre *Bellarmin*, car perſonne n'ignore qu'en ce tems-là les Ouvrages de ce Jéſuite étoient la butte de presque tous les Controverſiſtes Proteſtans. Il n'oppoſa pourtant au gros Ouvrage de Bellarmin, qu'un petit *in* 12. ſous le titre de *Bellarminus enervatus.* Amésius fit auſſi un Livre intitulé *Medulla Theologiæ.* Il écrivit auſſi contre les Sociniens, quelque choſe contre la Métaphyſique, & pour le *Puritanisme*, dont il étoit Sectateur rigide. Il publia ce dernier Ouvrage en Angleterre l'an 1610. Il fit encore des Leçons ſur les *Pſeaumes*, & une Explication des *Epîtres de S. Pierre.* Il étoit déja mort en 1635, comme cela paroît par l'Epître Dédicatoire de ſes Leçons ſur les Pſeaumes, quoi que Witte ne mette ſa mort qu'en 1639, *in Diario Biograph.* * Bayle, *Dict. Crit.*

AMESSIS, fille d'*Aménophis* I. régna en Egypte après la mort de ſon pére, ſelon Uſſerius, l'an du monde 2239, & avant Jéſus-Chriſt 1765. Son régne fut de 21 ans, ſept mois, & ſelon Euſébe de 48 ans. Méphrés lui ſuccéda. * Euſébe, *in Chron.* Joſeph, *contre Apion, l. 1. c. 5.* Uſſer. *Annal.*

AMESTRATE. *Voyez* AMASTRE & SAMASTRO.

AMESTRATUS. *Voyez* MISTRETTA.

AMESTRIS, femme de *Xerxès*, Roi de Perſe, eut tant de jalouſie de voir que ce Prince étoit devenu amoureux d'Artaynte, femme de ſon fils, & fille de ſon frére Maſiſtès, qu'elle jura de s'en venger ſur la mére de cette Princeſſe, qui avoit elle-même été aimée du Roi, & qu'elle ſoupçonnoit de favoriſer cette intrigue. Elle attendit le tems que Xerxès devoit faire un feſtin ſolemnel, que les Perſans appelloient *Tyckta*, c'eſt à dire, *parfait & accompli*; & ayant demandé ſon ennemie au Roi, elle lui fit couper les mammelles, les oreilles, le nez, la langue, & les lévres, & la renvoya en cet état à ſon époux la quatriéme année de la LXXV Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 477. Maſiſtès prit le parti de ſe retirer dans la Bactriane, dont il étoit Gouverneur, pour la faire revolter; mais il fut tué en chemin avec ſes enfans, par ordre de Xerxès. Hérodote, *l. 9.* Diodore, *l. 11.*

* AMETHYSTE, pierre précieuſe, étoit l'une des douze pierres du Pectoral de jugement que le Souverain Sacrificateur des Juifs portoit par deſſus l'éphod. Le nom d'Iſſachar étoit gravé deſſus. L'Améthyſte étoit auſſi le douziéme des fondemens de la Nouvelle Jéruſalem, dans la viſion de S. Jean. Le mot Hébreu que les Septante ont traduit par Améthyſte eſt *Achlamah*, qui peut ſignifier *jonquoil*. L'Interprête Chaldéen le traduit par *Tabag*, *Onkelos* & le Syrien par *Eenegla*, ou *œil de veau*. L'Améthyſte eſt de couleur de vin trempé d'eau, ou violette. Plutarque dit que c'eſt de là qu'elle tire ſon nom, & non pas à cauſe qu'elle empêche de s'enivrer, comme quelques-uns l'ont cru légérement, & en pendoient pour cela au cou des Buveurs. Ceux qui croyent que l'Améthyſte empêche l'ivreſſe, le font venir d'α privatif & de μεθύσκω *inebrio.* On dit auſſi que l'Améthyſte réſiſte au venin, & qu'elle facilite la conception. * *Exode, ch. 28. v. 19. & ch. 39. v. 12. Apocal. ch. 21. v. 20.* Plutarque, *Sympoſ. l. 2. Quæſt. 1.*

AMEYDE. *Voyez* AMEIDE.

A M F.

AMFORA, *Amfora*, petite riviére de l'Etat de Veniſe. Elle coule dans le Frioul, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, près d'Aquilée.

A M H.

AMHARA, Royaume de l'Abyſſinie, ſous l'obéiſſance du grand Négus. Il eſt étendu dans le milieu de cet Empire, & confine au ſeptentrion avec le Royaume de Bagamédri, à l'orient avec le Royaume d'Angote, ainſi qu'au midi avec celui de Walaka; & à l'occident il eſt borné par le Nil qui le ſépare du Royaume de Gojam. Ce païs eſt remarquable pour les montagnes de Gheſghem & d'Ambacel, où étoient ci devant enfermez les enfans & les proches parens des Rois d'Abyſſinie, ce qui eſt cauſe qu'on la regarde comme la patrie de ces Rois modernes. Le Royaume eſt diviſé en trente-ſix petites parties ou contrées, dont les noms ſont rapportez dans l'Hiſtoire d'Ethiopie de Ludolf. *Voyez* AMARA.

A M I.

AMI, Rabbin & Rabbi Aſe, ont enſeigné dans l'Ecole de Tibériade en 4060, ſelon le calcul des Juifs, & l'an 300 de l'Ere Chrétienne.

AMI, Chef des Nathinéens: ſes enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens quatre-vint-douze. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch. 2. v. 57.*

AMI ou AMICI (Guillaume), de Limoges, que le Pape Clément VI. eſtimoit beaucoup, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut Auditeur de Rote; & étant allé en pélerinage dans la Terre-Sainte, il fut élu Patriarche de Jéruſalem; mais ſon peu de ſanté ne lui permettant pas d'y faire un long ſéjour, il revint en Europe, & il eut avec l'Evêché de Chartres, l'adminiſtration du temporel de celui de Fréjus, & enſuite l'Archevêché d'Aix, qu'il ne gouverna qu'environ deux ans, après leſquels il mourut en 1360. Les Archives de l'Egliſe d'Aix, & Jean Chenu parlent de lui comme d'un Saint. Il eſt différent d'un autre Guillaume AMICI Flamand, & Patriarche de Jéruſalem, qui ſuccéda l'an 1130 à Etienne, & qui mourut l'an 1146. * Baronius, *tome 12. Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Pitton, *Annal. de l'Egliſe d'Aix.*

AMIANTHE, eſpéce de pierre, qui ſe trouve dans l'Iſle de Cypre, & qui ayant bouilli dans une leſſive avec de l'indigo, perd les parties qui la rendoient aride. Après avoir été enſuite battue avec un marteau, elle devient ſi ſouple, qu'on peut la peigner, la filer & en faire de la toile, qui lorsqu'on la jette dans le feu, ne s'y brûle point; mais ne fait que ſe nettoyer. On prétend que les Anciens, & ſur tout les Brachmanes, s'en ſervoient pour brûler les corps morts, afin d'en mieux recueillir les cendres: mais il n'y a nulle apparence à cela; car les Anciens en auroient dit quelque choſe, & l'Amianthe n'eſt pas en aſſez grande abondance, pour ſervir à cet uſage. On prétend que les Cypriots s'en ſervoient auſſi autrefois, pour faire des voiles à leurs vaiſſeaux. Mr. Lanciſi, premier Médecin du Pape Clément XI, remarque dans la *Metallotéque de Michel Mercati*, que le Pape Clément XI. a fait mettre dans la Bibliothéque du Vatican, un linceul de toile d'Amianthe, de neuf palmes romaines de long & de ſept de large, qui fut trouvé dans une urne de marbre hors la porte majeure. Ce fait paroît établir la vérité de la conjecture ſur l'uſage que les Anciens faiſoient de l'Amianthe. Mr. le Brun remarque que cette pierre ſervoit auſſi à faire du papier, qui avoit cette propriété que lorsqu'on vouloit effacer ce qui étoit écrit deſſus, il ne falloit que le jetter au feu, d'où on le retiroit fort net. * *Bibliothéque Italique, tome 1.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant, &c. p. 385. Cherchez* ASBESTES.

* AMIANUS, Evêque d'Alexandrie, qu'on dit avoir été Diſciple de S. Marc. On aſſure qu'il s'arracha un œil parce qu'il avoit regardé quelques femmes avec des deſirs peu chaſtes. * Sabell. *in Exempl.*

AMICI (Guillaume), de Limoges. *Voyez* AMI.

AMICI (Guillaume), Flamand. *Voyez ci-deſſus* la fin de l'Article AMI ou AMICI.

AMICI (François d'), di Venafro, Docteur des fiefs à Naples, a écrit *in lib. 1. in Uſib. Feudor. ubi reſponſio, c. 4. de his qui Feudum dare poſſ.* imprimé à Naples, en 1595. fol. *Conſilia*, imprimez avec ceux de *Grammaticus*, fol. 1551. * *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, 1695.

AMICIE de Courtenay, Comteſſe d'Artois, Dame de Conches, de Mehun-ſur-Yévre, &c. fille unique & héritiére de *Pierre de Courtenay*, Seigneur de Conches, &c. & de *Pernelle de Joigni*, fut accordée à *Pierre* II, fils de *Thibaud* VI, Comte de Champagne & Roi de Navarre: mais ce Prince étant mort peu de tems après, elle fut promiſe, en 1259, à *Robert* II, Comte d'Artois, petit fils de *Louis* VIII, Roi de France. Le mariage s'accomplit par diſpenſe du Pape Urbain IV. en l'année 1262, & elle fut mére de *Philippe d'Artois*, de *Robert*, mort jeune, & de *Mahaud*, qui épouſa *Othon* IV, Comte de Bourgogne. Elle mourut, en 1275 à Rome, & elle fut enterrée en grande pompe dans l'Egliſe de ſaint Pierre. * Du Bouchet, *Hiſt. de Courtenay.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Le P. Anſelme.

AMICIS (Ovidius de), Plémontois, Protonotaire Apoſtolique, a paſſé pour un des premiers Juriſconſultes de ſon tems. Il eſt Auteur des Traitez, *De jure emphyteutico, Romæ 1622. in folio; De Primatu Eccleſiæ, tam in ſpiritualibus quàm in temporalibus; Tractatus duo ad Urbanum VIII; Additiones ad opus de Jure Emphyteutico.* * *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit* par Denys Simon, *édit. de Paris, in 12. 1695. tome 2.*

AMICLES, Roi de Sparte. *Voyez* AMYCLAS.

* AMICUS (Antonin), Prêtre de Meſſine & Chanoine de l'E-

l'Egliſe de Palerme, étoit un homme d'un profond ſavoir. Comme il entendoit l'Hiſtoire à fond, Philippe IV, Roi d'Eſpagne, lui donna le titre de ſon Hiſtoriographe. Il étoit extrêmement verſé dans l'Antiquité. Il rechercha avec un travail infatigable tous les anciens monumens de Sicile & de Naples, d'où il tira avec une grande application tout ce qui pouvoit ſervir à l'Hiſtoire Sacrée & Profane de la Sicile. Après de longues ſouffrances il mourut le 22 Oct. de l'an 1641, & fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale. Pierre Carrera & Jérôme de Raguſe ont fait ſon éloge. Ses Ouvrages ſont, *Diſſertatio Hiſtorica & Chronologica de antiquo urbis Syracuſarum Archiepiſcopatu; Series Amministratorum Sicilia ab anno* 842 *usque ad an* 1640. *De Meſſanenſis Prioratus Origine; Trium Orientalium Latinorum Ordinum poſt capta à Duce Godefredo Hieroſolyma, Notitia & Tabularia; Vindicia tutelares urbis Meſſanæ; Hiſtoria Eccleſiæ Meſſanenſis. & Archiepiſcoporum Vitæ; De Germano magni Monaſterii S. Salvatoris, Ord. S. Baſilii, olim in Promontorio urbis Meſſanæ conſtructi Auctore, Chronologica & Hiſtorica Diſſertatio; Hiſtoria Magni & Regii Monaſterii S. Salvatoris Linguæ Phari nuncupati, Ord. S. Baſilii prope Meſſanam; Brevis Diſſertatio de ſervato apud Beneventanos S. Apoſtoli Bartholomæi corpore; Sacra Domus hoſpitalis, ſive Militum S Joannis Baptiſtæ Hieroſolymitani Notitia & Tabularia; Brevis & exacta Notitia Originis Monaſterii S. Mariæ de Valle Joſaphat, Ord. S. Benedicti in urbe Hieruſalem fundati; de Sacra Regum Sicilia, Ducatus Apuliæ & Principatus Capuæ unctione & coronatione in urbe Panormo conſtituta Diſſertatio; De Officina monetaria Regni Siciliæ in urbe Meſſanæ; Paranesis ad Panormitanos & Meſſanenſes; De Origine, progreſſu, immunitatibus & privilegiis Cruciferorum; Rerum à Martino Siciliæ Rege, &c. geſtarum brevis & exacta Enarratio; Speculum Tragicum, &c Sicilia Regum Annales ab anno* 1060, *usque ad præſens ſeculum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Siculæ.*

* AMICUS (François), né d'une famille noble à Coſence en Italie, entra à l'âge de 18 ans, en 1596, dans la Société de Jéſus. Il enſeigna en qualité de Profeſſeur, la Théologie à Naples, à Aquilée & à Gratz, fut pendant cinq ans Chancelier de l'Univerſité de Gratz, & pendant neuf ans Inſpecteur Général des études à Vienne. Il mourut l'an 1651 à Gratz. Son Cours de Théologie conſiſte en neuf vol. *in fol.* * Alegambe, *Bibliotb. Scriptor. Jeſu.*

* AMICUS (Laurent), Gentilhomme de Milazzo, Religieux de l'Ordre de S. François de Paſo. Avant qu'il entrât dans cet Ordre, il s'appelloit Antonin Amicus, comme celui dont nous avons parlé. Il naquit le 17 Dec. 1633, & ſe fit, contre le gré de ſes parens, Religieux dans la ville de Catane le cinquiéme Oct. 1648 Etant bien inſtruit dans les Sciences, il exerça la charge de Lecteur, & enſeigna pendant ſept ans la Philoſophie & la Théologie. Mais comme il étoit fort valétudinaire, il s'adonna à un genre d'étude plus commode, enſeignant aux autres la Juriſprudence Canonique. Il inſtruiſoit les Novices. Il a eu la direction de pluſieurs Monaſtéres de ſa Province, & aſſiſta au nom de la Sicile dans quelques Conciles. Il fut deux fois Provincial dans la Sicile, & Vicaire-Général dans la Province de Paſo, & il occupa d'autres emplois conſidérables de l'Ordre. On voulut encore lui en conférer d'autres qu'il refuſa, & entre autres celle de Procureur-Général. Il a ſouvent été député de la part de la ville de Milazzo aux Vicerois de Sicile & aux Magiſtrats de Meſſine pour des affaires de grande importance. Sous le nom d'Antonin Amicus il publia *Diſſertationes Epiſtolares ad Amicum &c. Formularium Electionis Canonicæ; Liber Ceremoniarum Eccleſiaſticarum; Vita di Papino Martire; Panegyrici, &c. Diſcurſus quo probatur linguam Italicam à Sicula derivatam.* * *Bibliotb. Siculæ. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMICUS (Philippe), né d'une famille noble à Milazzo, en 1654. Il étoit fort verſé dans les Belles Lettres & dans l'Hiſtoire. Il vivoit encore en 1712. Il a donné au public *Rifleſſi Hiſtorici ſopra quello ſcrive ed atteſta della Città di Milazzo Oroſine per ſentenza degli Antichiſſimi Croniſti Epimenide e Ferecide.* Ce livre a été imprimé chez Riſagni, en 1700.

AMID, ville. *Voyez* DIARBEK.

AMID (Aboulfadhi Mohammed Ben Houſſain Ben Amid), ſurnommé *Al Kateb*, c'eſt à dire, l'*Ecrivain*, eſt plus connu ſous le nom de Ben Amid. Il fut Viſir de Rokneddulat, Sultan de la maiſon des Buides. C'étoit un perſonnage d'un grand mérite; car outre qu'il étoit homme d'Etat, il étoit grand Orateur & fort bon Poëte. Ce fut lui qui perfectionna les caractéres Arabes, qu'Abdal Hamid avoit déja réduits à peu près à la forme qu'ils ont aujourd'hui. Ebn Ebád, autre homme illuſtre, contracta une amitié & fraternité ſi étroite avec ce Viſir, qu'il fut toujours depuis ſurnommé Sahcb, ou l'Ami de Ben Amid. Ce lui-ci mourut l'an de l'Hégire 366, & de Jéſus-Chriſt 976. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMID, Almolk, Viſir de Thogrul Begh, premier Sultan des Seljucides. Alp-Arſlan, ſucceſſeur de Thogrul, le fit mourir. * Khondemir. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMIDA, ville de Méſopotamie. *Voyez* DIARBEK, AMIDE & CARAMIT.

AMIDA, que les Japonois honorent comme Dieu, a dans l'Empire du Japon, pluſieurs Temples dont le principal eſt à Jédo. Sa ſtatuë y eſt montée ſur un cheval à ſept têtes, & eſt compoſée d'une tête de chien & d'un corps d'homme. Proche de la ville de Méaco, on voit un autre Temple dédié à cette Idole, qui y eſt repréſentée ſous la figure d'un jeune homme qui porte ſur ſa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il eſt accompagné de mille autres idoles, qui ſont rangées aux deux côtez de ce Temple. Les Japonois ont une ſi grande confiance en l'idole *Amida*, qu'ils ſe perſuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puiſſent ſouvent invoquer ou prononcer ſon nom; ils croyent même qu'il ſuffit, pour ſe ſauver, de redire & répéter les paroles ſuivantes: *Nami Amida butb*, c'eſt à dire, *heureux Amida, ſauvez-nous.* On garde une des figures de cette idole à Rome dans le cabinet de Kircher, comme on le peut voir dans le *Muſæum Collegii Romani Societatis Jeſu*, imprimé à Amſterdam, en 1678. *Voyez* au mot KIRCHER. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon, partie* 1.

AMIDA ou AMIDES, Roi de Tunis, s'empara de ce Royaume environ l'an 1545 de Jéſus Chriſt, & 952 de l'Hégire, pendant l'abſence de ſon pére Muley Haſcen. Il fit enſuite la guerre à ſon pére & à ſes fréres, & exerça une cruelle tyrannie ſur ſes Sujets. Mais enfin, Selim II, Empereur de Conſtantinople, l'ayant vaincu, lui ôta le ſceptre de Tunis: de ſorte que ce Prince inhumain paſſa miſérablement le reſte de ſes jours. * Pierre Dan, *Hiſt. de Barbarie & des Corſaires.* Louis de Mayerne Turquet, *Hiſt d'Eſpagne.*

AMIDE ou AMMEE, ſelon Ptolomée, ancienne ville de Méſopotamie ſur le Tigre, fut priſe pluſieurs fois par les Barbares, & entre autres l'an 359, par Sapor II, Roi de Perſe, après un ſiége de trois mois, malgré la généreuſe réſiſtance de l'Armée Romaine, qui ſe défendit vaillamment contre celle de Sapor, compoſée de plus de cent mille hommes, & qui en tua plus de trente mille. Ammien Marcellin décrit ce ſiége, dont il devoit être parfaitement informé, puiſqu'il aſſure qu'il étoit dans la ville pendant qu'elle fut attaquée, & qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver. L'Empereur Conſtance, qui l'avoit aggrandie & embellie, lui donna le nom de *Conſtantine*; mais elle a repris depuis ſon ancien nom, & elle ſe nomme encore aujourd'hui *Amed*. Elle eſt fort éloignée de la ville de Caraëmit, avec laquelle pluſieurs la confondent. Elle étoit autrefois métropole. Saint ACACE étoit Evêque de cette ville au cinquiéme ſiécle, du tems de Théodoſe le jeune. Aujourd'hui elle eſt ſous la puiſſance des Turcs. * Ammien Marcellin, *l.* 19. *ch.* 1 —— 9. Davity, *des Etats du Turc en Aſie. Voyez* Caramit. Baillet, *Topogr. des Saints.*

AMIDUS. *Voyez* ACHAB & SEDECIAS.

* AMIENNOIS, contrée de la Picardie, tire ſon nom d'Amiens capitale de toute la Province. Il a pour bornes l'Artois au nord, le Santerre à l'eſt & au ſud, le Beauvaiſis encore au ſud, & le Ponthieu avec le Vimeu à l'oueſt.

AMIENS, ſur la Somme, ville de France, capitale de la Province de Picardie, avec Evêché ſuffragant de Reims, Généralité, Préſidial & Bailliage. C'eſt l'*Ambianum* ou *Samarobrivæ Ambianorum* des Anciens. Les Auteurs rapportent diverſes fables ſur ſa fondation. Les uns en attribuent l'honneur à un Capitaine Macédonien, & les autres à l'Empereur Antonin le Pieux. Le premier de ces ſentimens eſt très incertain, & l'autre abſolument contraire à la vérité. La ville d'Amiens étoit célébre longtems avant Antonin le Pieux, & cet Empereur ne contribua qu'à l'aggrandir, & peut-être à la fortifier. Avant lui Céſar avoit éprouvé le courage des Habitans d'Amiens, qui combattirent ſi vaillamment pour la liberté. Ils prirent même les armes contre ceux de Reims, qui avoient cédé trop facilement au Vainqueur, & ils les défirent. Depuis, le même Céſar établit à Amiens un magaſin pour ſon Armée, & il y convoqua une Aſſemblée de tous les peuples des Gaules. Il parle très avantageuſement de cette ville, auſſi bien qu'Ammien Marcellin. Antonin le Pieux ne fut pas le ſeul qui l'augmenta; Marc-Aurèle ſon fils contribua auſſi à l'orner. Conſtantin, Conſtans, Julien, Valentinien, Valens, Gratien & Théodoſe la choiſirent pour le lieu de leur ſéjour dans les Gaules. Elle ſouffrit beaucoup dans les ſiécles ſuivans par les courſes des Alains, des Vandales & des Normands, & en 625 elle fut preſque entiérement brûlée: mais on répara bien-tôt cette perte. Edouard III, Roi d'Angleterre, y rendit hommage au Roi Philippe de Valois le ſixiéme Juin de l'an 1329, pour le Duché de Guienne, & le Comté de Ponthieu, en préſence des Rois d'Aragon, de Navarre, de Bohême & de Majorque. Le même Philippe de Valois commença de faire fortifier Amiens, en 1347, deſſein qui ne fut achevé que ſous le régne de Louis XI. Sur la fin du XVI ſiécle les Eſpagnols ſurprirent Amiens par ſtratagême, au mois de Mars de l'an 1597. Mais peu après le Roi Henri le Grand la reprit glorieuſement, & y fit bâtir la citadelle, qui paſſeroit pour être l'une des meilleures & des plus réguliéres de l'Europe, ſi elle étoit achevée. La ville eſt belle, avec de grandes rues, de belles maiſons & diverſes places. Les remparts y forment une promenade agréable, à cauſe des grandes allées d'arbres qu'on a eu ſoin d'y planter. La riviére de Somme entre dans Amiens par douze canaux différens, ſous trois ponts; & après l'avoir arroſée en divers endroits, où l'on s'en ſert pour pluſieurs ſortes de manufactures, elle ſe raſſemble encore à l'autre bout de la ville, où eſt le Pont-Saint-Michel; mais le plus grand ornement d'Amiens c'eſt l'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame, l'une des plus belles, des plus grandes & des mieux ornées du Royaume. La nef, la menuiſerie des chaires, du chœur, & la charpente du clocher paſſent pour des chef-d'œuvres chez les Connoiſſeurs. C'eſt là où l'on conſerve le chef de S. Jean-Baptiſte, ſi l'on en croit les Habitans. Ce fut, dit-on, Wallon de Sarton, Gentilhomme de Picardie, qui en fit preſent à cette Egliſe, où il avoit un oncle Chanoine. Il s'étoit croiſé pour le voyage d'Outre-mer, & il ſe trouva à la priſe de Conſtantinople, en 1204. Ce fut là où il trouva cette Relique dont il voulut enrichir ſon païs. Ceux qui voudront être informez à fond de cette vérité, pourront conſulter l'excellent Ouvrage que M. Du Cange a publié ſous le titre de *Traité Hiſtorique du Chef de ſaint Jean Baptiſte.* La Cathédrale a un Doyen, deux Archidiacres, & d'autres dignitez. Le plus ancien Evêque eſt ſaint Firmin. Entre ſes ſucceſſeurs, Firmin le Martyr, Firmin le Confeſſeur, Honoré, Berchaud, Salvius & Godefrol ſont reconnus pour Saints. Il y a eu d'autres Prélats illuſtres par leur qualité, par leurs emplois & par leur mérite; & entre ceux-là on compte divers Cardinaux, comme Jean de la Grange, Jean le Jeune, Charles

Hémard, Claude de Longuil, Nicolas de Pellevé, & Antoine de Crequi. Amiens a treize paroiſſes, & vint monaſtéres de l'un & de l'autre ſexe, & eſt une ville très marchande. Elle contient au moins 50000 Habitans, & plus de 6000 maiſons. C'eſt le ſéjour d'un Intendant; il y a un Bureau des Finances, une Election, Grenier à ſel, Maréchauſſée, Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts, Traites & Foraines, Prévôté. Le Palais Epiſcopal eſt beau; le revenu de l'Evêché eſt de 28000 à 30000 livres de rente: on compte 800 paroiſſes dans ſon diſtrict. Elle a produit de grands hommes, entre leſquels nous nous contenterons de nommer Pierre l'Hermite, Kernel, Sylvius, Tagault, Riolan, &c. Cette ville eſt à vint-huit lieues de Paris & de Rouen, à quatorze lieues d'Arras, à douze de Péronne, & à dix d'Abbeville. Elle donne ſon nom à un petit païs dit l'*Amiennois*, qui renferme Corbie, Dourlens, Péquigni, Conti & Poix. GALERAM, Comte du Vexin François, ſous les Rois Louïs d'*Outremer*, & Lothaire, épouſa *Edelgarde*, Comteſſe d'Amiens, & il en eut GAUTIER I, Comte du Vexin & d'Amiens, qui vivoit en 975 & 987. Celui-ci laiſſa d'*Eve*, fille & héritiére de *Landry*, Comte de Dreux, GAUTIER II. qui fit bâtir le château de Crêpi, ſous le régne du Roi Robert, & qui épouſa *Adelaïde*, fille d'*Herbert*, Comte de Senlis, dont il eut DREUX, Comte de Vexin & d'Amiens; RAOUL, Comte de Crêpi; *Foulques*, Evêque d'Amiens; & une fille. L'aîné laiſſa d'*Edith*, fille d'*Edelred*, Roi d'Angleterre, trois fils, dont le ſecond nommé RAOUL, fut Comte d'Amiens; & le dernier nommé *Foulques*, en fut Evêque après ſon oncle de même nom. RAOUL laiſſa RAOUL II, pére de *Gautier*, qui fut tué près de Reims; le B. *Simon*, qui ſe fit Religieux à Saint Claude; & *Alix* qui porta cette ſucceſſion à *Herbert* IV, Comte de Vermandois. Une autre *Alix* leur fille la porta à *Hugues* de France. ENGUERRAND de Couci, Seigneur de Bove, prenoit le titre de Comte d'Amiens, en 1085. Il eut pour fils THOMAS, lequel ayant pris les armes contre le Roi en faveur de ceux de Laon, Louïs le Gros, vers l'an 1109, aſſiégea Amiens, fit démolir le château, & priva les Comtes de ce qu'ils y avoient. Il eut deux fils, dont le cadet nommé *Robert*, eut le Comté d'Amiens, que *Raoul* de Vermandois lui enleva, comme appartenant à la ſucceſſion d'*Alix* ſa mére. Philippe *Auguſte* réünit l'Amiennois à la Couronne l'an 1185. Charles VII le céda à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, en 1435; mais il revint à la France, en 1477, après la mort de Charles le Téméraire. Les d'Ailly, Seigneurs de Péquigni, ont été Vidames d'Amiens. Leur ſucceſſion eſt paſſée depuis dans la maiſon d'Albert de Luines. La Reine Iſabeau de Baviére avoit créé un Parlement à Amiens, établiſſement qui n'eut point de ſuite. Deux Auteurs ont entrepris d'écrire l'Hiſtoire d'Amiens: le premier, Adrien de la Morliére, Chanoine de la Cathédrale, publia les Antiquitez d'Amiens dès l'an 1622. Il s'en fit deux autres éditions en moins de cinq ans; & en 1642, à Paris, une quatriéme, qu'on groſſit du Recueil des Maiſons illuſtres du Diocéſe d'Amiens, par le même Auteur. Le ſecond eſt le célébre M. Du Cange, l'honneur de cette ville, où il naquit, & où il fut Thréſorier de France. Il compoſa l'Hiſtoire de l'Etat & de la ville d'Amiens, & de ſes Comtes, & l'acheva; mais après ſa mort il ne reſta qu'une partie de ſon manuſcrit entre les mains de ſon fils, & le reſte paſſa en d'autres mains. * Céſar, *l.* 2. 5. 8. Pline, *l.* 5. *c.* 32. Solin, *c.* 43. La Morliére, *Antiq. d'Amiens.* Sainte Marthe. *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Recherches de France*, &c.

AMIENS (Gui, Evêque d'). *Voyez* GUI d'AMIENS.

AMIENS, (Hugues d'). *Voyez* HUGUES d'AMIENS.

AMILCAR, Général des Carthaginois, commanda leur Armée qui paſſa en Sicile, à la ſollicitation de Xerxès, Roi de Perſe, la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 avant Jéſus-Chriſt. Cette entrepriſe ne fut pas heureuſe, & Gelon, Roi de Syracuſe, tailla les Carthaginois en piéces près d'Himéra, qui eſt aujourd'hui *Termini*. Amilcar y fut tué avec cent cinquante mille hommes. * Diodore de Sicile, *l.* 11.

AMILCAR, fils de *Giſcon*, Général des Carthaginois, commanda les troupes de Carthage contre Agathoclès, Tyran de Sicile. Depuis il fit amitié avec lui, & obligea le peuple de Syracuſe de le recevoir avec ſoumiſſion. Agathoclès ayant maltraité les Alliez des Carthaginois, ſans qu'Amilcar s'y oppoſât, ils allérent ſe plaindre de ſa conduite à Carthage. Les Sénateurs, qui n'oſoient l'irriter, parce qu'il avoit les principales forces de la République en main, lui firent ſon procès ſecrettement, mirent leurs opinions par écrit, & les enfermérent dans un vaſe qu'ils ſcellérent; mais la mort d'Amilcar, qui fut tué à Syracuſe, prévint leur indignation. Il périt la quatriéme année de la CXVII Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 309 ans. * Juſtin, *l.* 22. *c.* 2. & 3. Diodore de Sicile, *l.* 20.

AMILCAR, ſurnommé *Barchas*, Capitaine Carthaginois, conduiſit une Armée navale en Sicile, avec différens ſuccès. Il couroit les côtes d'Italie depuis cinq années; & parce qu'il empêchoit qu'aucun vaiſſeau n'en ſortît, Rome ſe réſolut de faire un effort pour accabler cet ennemi. Il y eut une grande bataille donnée près de Trapani & de l'Iſle nommée *Ægates*, l'an 512 de Rome, 242 ans avant Jéſus-Chriſt. Les Carthaginois y furent défaits, & la paix qu'ils demandérent finit la premiére guerre Punique. Amilcar fit tous ſes efforts pour en commencer une ſeconde. Il arma toute l'Afrique, après avoir vaincu avec aſſez de bonheur plus de cent mille Rebelles, & quelques villes revoltées, & paſſa enſuite en Eſpagne l'an 517 de Rome; & après avoir ſubjugué des nations extrêmement belliqueuſes, il enrichit toute l'Afrique de leurs dépouilles. Mais comme il ſe diſpoſoit à paſſer en Italie, neuf ans après ſon arrivée en Eſpagne, il y fut tué en combattant l'an 526 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 228, & il laiſſa la conduite de ſon Armée à ſon gendre Aſdrubal. Amilcar avoit trois fils, & il diſoit ordinairement qu'il élevoit trois lions qui déchireroient un jour Rome. C'eſt le même qui fit jurer ſur un autel à Annibal l'aîné de ſes fils, une éternelle inimitié contre les Romains. * Cornélius Népos, *in Amilcare.* Plutarque, *in Annibale.* Polybe, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 21. Diodore de Sicile, *l.* 25. Florus, &c.

AMILCAR, Capitaine Carthaginois, combattit dans l'Armée de Magon; & après la défaite de ce dernier, ſe mit à la tête des Gaulois Inſubres, & de ceux du Mans, vers l'an de Rome 552, & avant Jéſus-Chriſt 202. Avec ce ſecours il deſcendit dans l'Ombrie, où Servilius Géminus & Claudius Néron, Conſuls, marchérent contre ces Barbares, & leur donnérent bataille; mais ce fut à leur deſavantage: car les Romains y furent défaits, & laiſſérent ſept mille de leurs morts ſur la place. Après cette victoire, les Gaulois prirent Plaiſance. Deux ans après l'an de Rome 554, L. Furius, Préteur des Gaules, défit Amilcar, vengea les Conſuls par la défaite de trente mille Gaulois, dont il prit deux mille priſonniers, & raſſura l'Italie épouvantée par cette victoire d'Amilcar, qui fut trouvé entre les morts. * Oroſe, *l.* 4. *c.* 19. Eutrope, *l.* 4. Tite-Live. *l.* 31. & 32. &c.

AMILCAR, Carthaginois, ſurnommé *Rhodanus*, ayant été admis dans le Conſeil d'Alexandre le Grand, pendant la conquête de Perſe, ſous la CXII Olympiade, & environ 332 ans avant Jéſus-Chriſt, donnoit à ſes concitoyens avis de tout ce qui y étoit réſolu. Ils le firent mourir à ſon retour, comme s'il eût voulu vendre ſa patrie à ce Conquérant. * Juſtin, *l.* 21. *c.* 6.

AMILCON. *Voyez* HIMILCON.

AMILIA (Michel), Archiprêtre de l'Egliſe de Pamiers, & Grand-Vicaire de M. Caulet, Evêque de ce Diocéſe, mourut le premier des Chanoines Reformez de cette Egliſe, & âgé d'environ 55 ans, avant l'affaire de la Régale. Il avoit beaucoup de probité & de capacité. Il fut longtems Grand-Vicaire de l'Evêque de Pamiers, & Prieur de la communauté des Chanoines Réformez de la Cathédrale. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication. Avant qu'il s'attachât à l'Evêque de Pamiers, il avoit longtems été occupé dans le Diocéſe de Toulouſe, en qualité de Miſſionnaire & en d'autres emplois. Comme il avoit du talent pour la Poëſie, il s'en ſervit pour mettre en vers vulgaires tout ce qui regarde les devoirs des Chrétiens. Ces vers furent imprimez & mis en muſique, aux dépens du Clergé de Pamiers, & diſtribuez aux Curez, pour les mettre entre les mains du peuple. Le deſſein du P. Amilia étoit d'enſeigner d'une maniére agréable les principes & les devoirs de la Religion, & d'empêcher que les Chrétiens ne s'occupaſſent à chanter des chanſons profanes. * *Mémoires du tems.*

AMILIO ou AMULUS, fleuve de la Mauritanie, dont parle Pline. Il dit que les éléphans y venoient en troupe au renouveau de la lune pour s'y purifier; & qu'ayant adoré cet aſtre, ils retournoient dans les forêts porter leurs petits. * Pline, *l.* 8. *c.* 1.

AMIMETOBIE, nom que Marc Antoine & Cléopatre donnérent à la ſociété des plaiſirs qu'ils liérent enſemble à Alexandrie, lorſque cette Reine y eut amené ce Romain. Ce mot *Amimetobie* eſt compoſé du Grec ἀμίμητος, qui ſignifie inimitable, & de βίος, *vie*. En effet la vie que menoient Antoine & Cléopatre, étoit telle, qu'il étoit impoſſible de l'imiter, à cauſe des dépenſes effroyables qu'elle demandoit. C'étoit un aſſemblage de tout ce qu'on peut imaginer de luxe, & une ſuite continuelle de délices. Ils ſe donnoient tour à tour des fêtes, où ils employoient d'immenſes thréſors. Plutarque raconte une partie de leurs folies & de leurs jeux. Un certain Philotas, qui en ce tems là étudioit en Médecine à Alexandrie, ayant fait connoiſſance avec un des Ecuyers de cuiſine de la maiſon d'Antoine, cet Ecuyer le mena un jour avec lui, pour lui montrer le grand appareil & la ſomptuoſité d'un ſeul ſouper ordinaire. Philotas vit dans la cuiſine une infinité de viandes, & entre autres huit ſangliers tout entiers qu'on rotiſſoit, d'où il conjectura qu'il y avoit un grand nombre de conviez. Alors l'Ecuyer de cuiſine ſe prit à ſourire, & lui dit qu'il n'y avoit que douze perſonnes; mais que l'heure du repas étant incertaine, il falloit tenir des viandes prêtes, pour être ſervies dans le tems qu'Antoine ſe voudroit mettre à table, à quelque heure que ce fût: ce qui obligeoit à en préparer quantité, les unes après les autres. Cependant Antoine avouoit lui même que Cléopatre le ſurpaſſoit infiniment en toutes ſortes de magnificences; & il l'avouoit avec raiſon, s'il en faut croire l'Hiſtoire de ſa Vie. * Plutarque, *in Antonio.*

AMIN BEN HAROUN, ſixiéme Calife de la Maiſon des Abbaſſides. Son nom étoit *Mohammed*, & ſon ſurnom *Amin*, qui ſignifie *le fidéle*. Il ſuccéda à ſon pére *Haroun Raſchid*, l'an 193 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 808. Son frére ſurnommé *Mamoun* lui étoit ſubrogé au Califat, par une déclaration expreſſe qu'Haroun leur pére avoit fait attacher au Temple de la Mecque; & ce Prince avoit ordonné pareillement, que le Gouvernement & l'Armée du Choraſan avec tous les meubles de la maiſon impériale demeureroient après ſa mort à ce cadet: mais dès qu'Amin ſon frére aîné eut été proclamé Calife, il n'obſerva aucun des ordres que ſon pére lui avoit donnez, & ne tint aucun compte d'exécuter ſa derniére volonté. Il ôta d'abord à ſon frére tous les meubles, dont il devoit avoir la poſſeſſion, & fit venir à Bagdet toutes les troupes du Choraſan. Mamoun, tout maltraité qu'il étoit par ſon frére, ne laiſſa pas de lui être fidéle, & fut avec peu de troupes qui lui reſtoient, ranger à la raiſon quelques ſéditieux qui ſe ſoulevérent dans ſon Gouvernement. Amin étant d'ailleurs un Prince fort attaché à ſes plaiſirs, & qui ne donnoit aucune application à ſes affaires, choiſit Fadhel fils de Rabié pour ſon premier Vizir, & lui abandonna entiérement le gouvernement de ſes Etats. Ce Vizir qui étoit d'ailleurs fort habile homme, mais qui avoit eu pluſieurs démêlez avec Mamoun, donna un très mauvais conſeil à ſon Maître, & qui dans la ſuite fut la perte de tous les deux. Il lui fit entendre que Mamoun

ſon

ſon frére gagnoit l'affection des peuples du Choraſan, par le bon ordre & par la police qu'il avoit établis dans ſon Gouvernement; que l'application qu'il apportoit à leur rendre la juſtice, les avoit tellement gagnez, qu'il pouvoit s'aſſurer de toutes les forces de cette grande Province, au premier mouvement qu'il feroit, pendant que d'autre part le Calife négligeoit entiérement le bien de ſes Sujets, dont il ne vouloit prendre aucun ſoin: qu'il n'y avoit donc qu'un parti à prendre pour lui, qui étoit d'ôter à Mamoun ſon frére le droit de ſucceſſion que ſon pére lui avoit laiſſé, & de le transférer à ſon propre fils qui n'étoit encore qu'un enfant. Le Calife ſuivit le conſeil de ſon Vizir, & fit ſupprimer le nom de ſon frére dans les priéres publiques, la coutume étant que les héritiers préſomptifs ou déſignez ſucceſſeurs du Califat, étoient nommez, après le Calife, dans la publication ſolemnelle de la priére du Vendredi, & dans les diſcours que l'Iman faiſoit au peuple, ce qui s'appelle chez les Muſulmans le *Khothbah*, qui eſt une eſpéce de prône. Après cette dégradation de Mamoun, Amin fit proclamer ſon fils, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, avec le ſurnom de *Natbek Billah*, ou *Natbek Belhak*, qui ſignifie *raiſonnant & diſcourant ſelon Dieu & ſelon la vérité*. Mais pluſieurs qui ſe moquoient de cette proclamation, ſurnommérent cet enfant *Natba Billah*, c'eſt à dire, *celui qui par la grace de Dieu commence à parler*. En même tems Amin ôta à ſon autre frére Motaſſem le Gouvernement de Méſopotamie, que ſon pére lui avoit auſſi donné en partage, & appella Mamoun à la Cour, ſous prétexte de vouloir ſe ſervir de lui dans ſes conſeils. Mais Mamoun irrité de l'injuſtice que ſon frére lui faiſoit, & ayant quelque ſoupçon aſſez bien fondé de ſon mauvais deſſein, au lieu de venir à Bagdet, fit rompre les poſtes, ôta toute la communication qui étoit entre cette ville & le Choraſan, & lui fit ſavoir que ſon pére Haroun lui ayant confié le Gouvernement de cette Province, il ſeroit reſponſable de tous les déſordres qui y pourroient arriver, s'il s'en abſentoit. Amin voyant qu'il avoit manqué ſon coup, & que ſon frére étoit dans la défiance, ne garda plus aucune meſure avec lui, il lui déclara ouvertement la guerre l'an 195 de l'Hégire, & donna pour cet effet le commandement d'une Armée de ſoixante mille hommes à Ali Ben Iſſa. Dés que Mamoun eut appris la marche de ſon frére, il mit ſur pié ce qu'il put ramaſſer de troupes & en donna la conduite à Thaher, qui étoit le premier Capitaine de ſon tems, & qui devint dans la ſuite fondateur d'une Dynaſtie ou Principauté très conſidérable, connue ſous le nom de *Thabériens* ou *Thaberites*. Cet homme intrépide ne voulut que quatre mille hommes choiſis, avec leſquels il s'alla préſenter devant Iſſa Ben Ali, à dix lieues de la ville de Rei. Iſſa le voyant paroître avec ſi peu de gens, le mépriſa; & transporté d'une fauſſe joye, ſe promenoit dans ſon camp, ſans aucune précaution; ne ſachant pas que ce petit nombre étoit l'élite d'une groſſe Armée, & n'étoit compoſé que de gens déterminez à tout entreprendre. En effet, il arriva qu'un des ſoldats de Thaher nommé *Dadou*, & ſurnommé *Siab*, à cauſe qu'il étoit noir, accompagné de peu de gens, ſurprit Iſſa dans ſon camp, & le ſerra de ſi près qu'il le déſarçonna. Ce Général étant par terre déclara ſon nom, eſpérant d'avoir bon quartier, s'il ſe faiſoit connoître; mais cette déclaration lui coûta la vie; car Dadou lui coupa auſſi-tôt la tête, & la vint préſenter à Thaher. Thaher, ſurpris d'un tel événement, fut transporté d'une ſi grande joye, qu'il donna la liberté à tous les eſclaves qu'il avoit auprés de lui, & dépêcha auſſi-tôt un courier à Mamoun, qui faiſoit ſon ſéjour à Mérou, ville capitale du Choraſan en ce tems-là. Le Courier préſenta la tête d'Iſſa à Mamoun, & lui donna la nouvelle d'une pleine victoire, remportée ſans avoir livré bataille; car l'Armée du Calife ſe mit en déroute, auſſi-tôt que la nouvelle de la mort de ſon Général y eut été répandue. Cette mémorable journée fut le commencement de la grandeur de Mamoun. Car ce Prince ne ſongea plus à ſe défendre contre ſon frére; mais il lui diſputa ouvertement le Califat, prit le titre de cette dignité, & fit ſupprimer à ſon tour le nom d'Amin dans les priéres qui ſe faiſoient dans tous les lieux de ſon obéiſſance. Il mit enſuite deux Armées en campagne, l'une ſous la conduite de Thaher, & l'autre ſous celle de Harthamah. Ces deux Armées ayant marché par des chemins différens, vinrent aſſiéger Amin dans la capitale. La nonchalance du Calife fut cauſe des grands progrès que Mamoun fit en ſi peu de tems: car étant à la pêche le jour qu'il apprit la nouvelle que Thaher avoit pris la ville de Hamadan, & qu'il s'approchoit de Bagdet, il dit à celui qui la lui apportoit: „ Ne troublez point „ mon divertiſſement; car Kouter mon Affranchi a déja pêché „ deux gros poiſſons, & je n'ai encore rien pris". La ſtupidité de ce Prince alla encore bien plus avant; car l'Armée de Mamoun ayant déja commencé les attaques de la ville, & pris un poſte conſidérable, de quoi les Habitans étoient fort allarmez, on trouva le Calife qui jouoit paiſiblement aux échecs, & qui dit à ceux qui vouloient lui faire prendre les armes, pour animer le courage des aſſiégez: „ Laiſſez-moi en repos, car je ſuis prêt de „ faire un beau coup, & de donner échec & mat à celui avec qui „ je joue". Un de ceux qui étoient préſens, & qui entendit les paroles d'Amin, ne put s'empêcher de dire, que le bon ſens & la bonne fortune alloient ordinairement de compagnie, & de citer les vers d'un Poëte, qui dit ſur un ſemblable ſujet:

Lorſqu'un Prince paſſe la nuit entiére à jouer, il ſe condamne lui-même & ſon Etat a un malheur inévitable.
Le Soleil baiſſe auſſi-tôt qu'il eſt entré dans le ſigne de la Balance, parce qu'il ſort de celui de la Vierge, & qu'il a ſéjourné dans la maiſon des jeux & de la danſe.

Les Aſtronomes Arabes mettent une lyre en main au ſigne de la Vierge, au lieu d'un épi que nous lui donnons. Ce Calife s'étant donc fait connoître ſi peu capable de gouverner l'Etat, fut dépoſé par les ſiens mêmes: mais il arriva un accident qui le remit peu après ſur le thrône. C'eſt que les troupes de l'Armée de Mamoun ſe mutinérent pendant quelque tems faute de ſolde, & ſe laiſſérent gagner par l'argent qu'Amin leur donna; mais ce répit ne fut pas de longue durée; car Thaher & Harthamah ayant fourni des ſommes conſidérables, ils recommencérent le ſiége de Bagdet & l'obligérent enfin de ſe rendre. Amin ſe trouvant donc réduit à la néceſſité de ſe remettre au pouvoir d'un de ces deux Généraux, choiſit Harthamah qu'il jugeoit plus humain que Thaher, & il s'embarqua ſur le Tigre dans une chaloupe, pour l'aller trouver dans ſon camp. Mais Thaher qui fut ſon deſſein, piqué de jalouſie, lui dreſſa une embuche, & fit couler à fond la chaloupe où il étoit, de ſorte qu'étant tombé dans l'eau il ne put s'en retirer, qu'en tombant entre les mains des ſoldats de Thaher, qui le firent mourir auſſi-tôt. Ce Calife rendant raiſon à ſes amis, pourquoi il ne pouvoit ſe fier à Thaher, leur dit qu'il avoit fait un ſonge, dans lequel il lui ſembloit d'être aſſis ſur une muraille fort élevée & fort épaiſſe, & qu'il vit Thaher qui en ſapoit les fondemens, & qui la fit tomber, & que depuis ce tems-là, il s'étoit toûjours défié de ce Capitaine: mais, comme dit ſur ce ſujet un Poëte Perſien: *Le ſuccés des affaires ne dépend pas de l'homme, c'eſt la Providence & le decret de Dieu qui décide toutes choſes*. Ce Calife eut encore, dit-on, d'autres pronoſtics de ſon malheur: car le même jour qu'il fut tué, il trouva une tigne dans ſes habits; ce qui l'obligea de s'écrier, *Dieu me préſerve de quelque grande diſgrace!* Ebn Amid rapporte auſſi pluſieurs vers que chantoit une de ſes Muſiciennes, qui furent autant de préſages de ſon malheur; ce qui lui fit dire en ſoupirant, *Quand le deſtin ne rend pas vos projets heureux, toutes les prévoyances demeurent inutiles*. Il fut tué ſur la fin de l'an 198 de l'Hégire, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans, & après en avoir régné ſeulement quatre & ſept mois. On dit qu'étant encore jeune, & le Calife Haroun ſon pére le forçant d'étudier, il écrivit ſur ſon cayer ces deux vers,

Je ſuis occupé de mes amours,
Cherchez quelque autre qui étudie.

Son nom d'Amin ſignifie *fidéle*, en Arabe. * Kondemir. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMIN MOHAMMED, Amin Ben Obedallah Al-Moumen Al Abadi Al-Bokhari. C'eſt l'Auteur d'un livre intitulé, *Amhat fil foroû*, qui eſt un Commentaire ſur les Articles de la Loi Muſulmanne. Il étoit natif de la ville de Bokhara. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMIN AL-DOULAT, ou *Amin Eddoulat*, ſurnom de *Hebat Allah*, Médecin Chrétien. Les Califes Abbaſſides qu'il ſervoit dans ſon art, lui donnérent ce titre qui ſignifie *le fidéle des Princes & de l'Etat*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMIN AL MILLAT, c'eſt à dire, *le fidéle Gardien de la Religion & de la Nation ou Secte des Muſulmans*. C'eſt le titre que le Calife Cader donna à Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier Monarque des Gaznévides, qui ne le reçut pas agréablement, le jugeant inférieur à ſa puiſſance & à ſon mérite. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMINADAB ou ABIDANAB, Lévite de grande piété, fut celui chez lequel on mit l'Arche en dépôt à Gabaa, lorſque les Philiſtins la renvoyérent. Ce ſaint homme en donna le ſoin à ſon fils Eléazar, qui la garda vint ans, juſqu'à l'an du monde 2990, & avant Jéſus-Chriſt 1014, ſoixante-dix ans après qu'elle eut été rendue par les Philiſtins, & transportée à Silo. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 7. *v.* 1. Joſeph, *l.* 6. *de l'Hiſt. des Juifs*, *c.* 2.

AMINADAB, fils d'*Aram*, ou de *Ram*, comme il eſt marqué dans le I des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, *ch.* 2. *v.* 10. fut pére de *Nahaſſon*, l'un des Ancêtres de Jéſus-Chriſt ſelon la chair. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 7. *Ruth*, *ch.* 4. *v.* 19. & 20. *S. Matthieu*, *ch.* 1. *v.* 4. *S. Luc*, *ch.* 3. *v.* 33.

* AMINADAB, de la Tribu de Lévi, fils de Kéhath, & pére de Coré. Il ne faut pas confondre ce Coré avec celui dont il eſt parlé *Nombres*, *ch.* 16. *v.* 1. & qui étoit fils de Jitshar. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 22.

* AMINADAB, Chef des Lévites, des Deſcendans de Huziel. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 10. & 11.

AMINDEBURG. *Voyez* OMENEBURG.

AMINEL, *Aminelia*, petite ville d'Afrique en Barbarie. Elle eſt dans la partie orientale du Royaume de Tripoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMINIAS, fils de Pronapus Archonte d'Athénes, joueur, trompeur & arrogant, dont il eſt parlé dans le Scholiaſte ſur les *Nuées* & ſur les *Guépes* d'Ariſtophane.

AMINIAS, fameux Pirate, fut gagné par Antigone pour tromper & perdre Apollodore Tyran de Caſſandrée. * Polyænus, *l.* 4. *in Antigono*, *c.* 6. §. 18.

AMINIUS REBIUS, fort connu à Rome par ſon habileté & ſa connoiſſance dans les Loix, & par les richeſſes qu'il y avoit amaſſées ſous le Conſulat de Q. Voluſius & de P. Scipion; ne pouvant ſupporter les infirmitez & les douleurs très cuiſantes, qui lui étoient ſurvenues dans ſa vieilleſſe, voulut s'en délivrer en ſe faiſant ouvrir les veines. Il n'eſt pas étonnant qu'un homme qui avoit paſſé toute ſa vie dans les délices & dans le commerce des femmes, n'ait point pu attendre la mort tranquillement. * Tacite, *l.* 3. *Annal. c.* 30.

AMIOT (Jaques). *Voyez* AMYOT.

AMIOUS, nom propre de Pharaon Roi d'Egypte, qui

fut ſubmergé dans la Mer Rouge en pourſuivant les Iſraëlites. C'eſt du moins ainſi que l'appelle Ebn Batrik. Les Arabes Muſulmans lui donnent un autre nom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* au mot *Feraoun.*

AMIPSIAS, AMEPSIAS, AMIPHIAS ou AMISIAS, Poëte Comique d'Athénes, fut raillé par Ariſtophane pour la froideur de ſes expreſſions. Diogéne Laërce rapporte certains vers qu'il fit contre Socrate, en la Vie de ce Philoſophe. Il vivoit vers la centiéme Olympiade, c'eſt à dire, vers l'an du monde 3655, & avant Jéſus-Chriſt 380. On joua de lui à Athénes deux Comédies, l'une intitulée Κοννος & l'autre Καμαρας. * Suidas. Le Scholiaſte d'*Ariſtophane*. Voſſius, *de Poët. Græc.*

AMIR EL MOSELEMIN, nom défiguré. *Cherchez* EMIR.

AMIRA. *Voyez* GEORGE dit *Amira*, Patriarche.

AMIRAGLIO, petite riviére de Sicile, coule à peu près du ſud au nord dans la vallée de Mazare, paſſe à Monreale & ſe jette dans la Mer de Palerme. Cette riviére a encore deux autres noms, & on l'appelle *il Fiume della mezaglia*, & *Oreto.*

* AMIRAL. Lorſque les Arabes ou Sarazins, avec de grandes Flottes qu'ils avoient en mer, ſe rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Eſpagne, & firent auſſi deſcente ſur les côtes de Guienne & de Poitou, les François firent connoiſſance avec eux: & comme le Général de toutes ces Flottes, s'appelloit *Amir Al Muſilmin*, c'eſt à dire, *Prince des Fidéles*, les François prirent les premiéres ſyllabes de ce nom, & en firent *Amiral*, pour déſigner celui qui avoit la ſuprême autorité ſur ces Armées navales.

AMIRAL, Grand-Officier de la Couronne, qui commande en chef les Armées navales d'un Etat. *L'Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, & l'*Amiral* de Zélande ne ſont que des commiſſions. Ces Officiers ſont inférieurs à l'Amiral-Général des Etats Généraux. En Eſpagne on dit l'*Amirante*; mais l'Amiral n'eſt là que ſecond Officier, qui a un Général d'Armée au deſſus delui. Voyez l'Article ſuivant pour ce qui regarde l'Amiral de France. Lorſqu'en Hollande il y a un *Amiral-Général*, il préſide dans tous les Colléges de l'Amirauté. Tous les Princes d'Orange qui ont été *Stadhouders*, ont porté, en même tems, le titre d'*Amiral-Général*. Voyez les priviléges du Grand-*Amiral d'Angleterre*, qui eſt le neuviéme & dernier Officier de la Couronne, dans l'Article d'Angleterre, & dans la ſection *des Officiers du Royaume.* * Furetiére, *Diff.*

AMIRAL de France, c'eſt le Chef de la Marine & des Armées navales. Ce mot vient de l'Arabe *Amir*, ou plutôt *Emir*, qui ſignifie *Seigneur*, *Gouverneur* ou *Chef d'Armée.* Il y avoit un Amiral du Ponant & un Amiral du Levant; mais ces deux charges ont été réunies en une ſeule. Le Roi Louïs XIV. créa en 1669, deux Vice-Amiraux de ſes Armées navales, l'une du Levant, & l'autre du Ponant. L'Amiral a droit de donner les congez, tant en guerre qu'en marchandiſe: il a la dixiéme partie des priſes qui ſe font en mer, & ſur les gréves, & celle des rançons & des répréſailles; le tiers de ce qu'on tire de la mer ou de ce qu'elle rejette; le droit d'ancrage, tonnes & baliſes. Il a la nomination de tous les Officiers des ſiéges généraux & particuliers de l'Amirauté, & la Juſtice s'y rend en ſon nom. L'Amiral n'a point de ſéance au Parlement, ſuivant l'arrêt rendu à la réception de l'Amiral de Châtillon, en 1551. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de Juriſdiction contentieuſe; elle appartenoit à leurs Lieutenans ou Officiers de robbe longue. Mais en l'an 1626, le Cardinal de Richelieu en ſe faiſant donner le titre de Grand-Maître, & de Surintendant du commerce & de la navigation, au lieu de la charge d'Amiral qui fut alors ſupprimée, ſe fit attribuer l'autorité de décider & de juger ſouverainement de toutes les queſtions de la Marine; même des priſes & du bois des vaiſſeaux. Mais par édit de 1669, la charge de Surintendant-Général de la navigation & du commerce fut ſupprimée, & celle d'*Amiral* rétablie en faveur du Comte de Vermandois, avec le titre d'Officier de la Couronne. On peut voir au *tit.* 1. *de l'Ordonnance de la Marine*, en 1681, juſqu'où le Roi a borné le pouvoir de l'Amiral. Le Roi s'eſt reſervé le droit de nommer les Vice-Amiraux, Lieutenans-Généraux, Chefs d'Eſcadre, Capitaines, Lieutenans, Enſeignes, & Pilotes de ſes vaiſſeaux, frégates, & brûlots &c. Autrefois il y avoit des Amiraux en France pour toutes les Provinces maritimes. Encore en 1626, le Duc de Guiſe ſe prétendoit Amiral de Provence. En Bretagne la qualité d'Amiral eſt jointe à celle de Gouverneur de cette Province. Les Sarazins ont été les premiers qui ayent donné le titre d'Amiral aux Capitaines & Généraux de leurs Flottes: les Siciliens, & les Génois ont donné le même titre d'Amiral aux Commandans de leurs Armées navales. L'Amiral a ſa juriſdiction à la Table de marbre du Palais à Paris, & porte pour marque de ſa dignité deux ancres paſſées en ſautoir derriére l'écu de ſes armes. Voici ce que l'Hiſtoire nous fournit touchant la ſuite des Amiraux de France.

I. Florent de Varenne, étoit Amiral de France au paſſage d'Outre-mer l'an 1270, comme on l'apprend du Mémoire des Chevaliers de l'Hôtel du Roi ſaint Louïs, qui devoient l'accompagner au voyage de Tunis.

II. Enguerrand, étoit Amiral de la Flotte du Roi Philippe le Hardi l'an 1285, & il fut pris dans un combat naval par les Aragonois.

III. Matthieu IV du nom, dit *le Grand*, Sire de Montmorency, exerça la charge d'Amiral de France l'an 1295, & mourut en 1304 ou 1305. *Voyez* MONTMORENCY.

IV. Jean II du nom, Sire d'Harcourt, Maréchal de France, fut Lieutenant-Général de l'Armée navale du Roi, avec Matthieu IV du nom, Sire de Montmorency, l'an 1295, & mourut en 1302.

V. Othon de Tocy exerça la charge d'Amiral de la mer en 1296, & mourut en 1297.

VI. Benoît Zacharie en 1297, comme témoigne un compte de Robert Mignon.

VII. Raynier de Grimaldi, en 1302, 1303, 1304 & 1305.

VIII. Thibaud, Sire de Cépoy ou Chépoy, Amiral en l'expédition de Romanie, pendant les années 1306, 1307 & 1308.

IX. Bérenger Blanc, en 1316, 1317, 1319 & 1326.

X. Gentien Tristan, en 1324, pendant la guerre de Gaſcogne & de Bayonne.

XI. Pierre Miége, en 1326.

XII. Jean II, Seigneur de Chépoy & d'Anchin, commanda les galéres du Roi Philippe de Valois & celles du Pape, en la guerre contre les Grecs l'an 1338.

XIII. Hugues Quiéret, Seigneur de Tours en Vimeu, Amiral l'an 1336, fut tué dans un combat naval donné contre les Anglois l'an 1340.

XIV. Nicolas Beuchet, ou Béhuchet, Seigneur de Muſy, en 1339.

XV. Louïs d'Eſpagne, Prince des Iſles Fortunées, & Comte de Talmond, exerça la charge d'Amiral de France l'an 1341. Il livra un combat naval près des Iſles de Guerneſey, à Robert d'Artois III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & vivoit encore en Mars 1351. Il étoit frére aîné de CHARLES d'Eſpagne, Connétable de France.

XVI. Pierre Flotte, Seigneur d'Ecoje, dit *Flotte de Revel*, fut créé Amiral de France en 1345, & exerça cette charge juſqu'en Octobre 1347, qu'il s'en démit.

XVII. Jean de Nanteuil, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, & Grand-Prieur d'Aquitaine, poſſéda cette dignité, en 1351, 1354, 1355 & 1356, ſuivant les titres de la Chambre des Comptes.

* Jean de Chamigny, Chevalier, Vice-Amiral de la mer, en 1356.

XVIII. Enguerrand Quiéret, Seigneur de Franſu, en 1357.

XIX. Enguerrand de Montenay, fut commis en 1359, pour faire la fonction d'Amiral, juſqu'à ce qu'on eût pourvu à cette charge.

XX. Jean de la Heuſe, dit *le Baudrand*, fut honoré de cette dignité en 1359, & on voit par des titres anciens, qu'il étoit Amiral en 1361, 1366, 1367 & 1368.

XXI. François de Périlleux, Vicomte de Rode, Chevalier Aragonois, fut pourvu de la charge d'Amiral de France au mois de Juillet 1368.

* Eſtienne du Moûtier fut inſtitué Vice-Amiral, en Juillet 1368, en même tems que François de Périlleux fut fait Amiral.

XXII. Aimeric VIII du nom, Vicomte de Narbonne, créé en 1369, & deſtitué en 1373.

XXIII. Jean de Vienne, Seigneur de Rollans, Maréchal de Bourgogne, fut honoré de cet Office au mois de Décembre 1373. Il paſſa en Ecoſſe avec ſa Flotte l'an 1385, aſſiſta au ſiége de Carthage en Barbarie l'an 1390, & eut la conduite de l'avant-garde de l'Armée Françoiſe à la bataille de Nicopolis, où il fut tué le 26 Septembre 1396.

XXIV. Renaud de Trie, Seigneur de Serifontaine, Chambellan du Roi, & Maître des Arbalêtriers, fut créé Amiral de France, en 1397, & ſe démit de cette charge l'an 1405, en faveur de Pierre de Breban, qui ſuit.

XXV. Pierre de Breban, dit *Clignet*, Seigneur de Landreville, fut élevé à cette dignité, en 1405, par la faveur de Louïs de France, Duc d'Orléans, dont il étoit Officier. Il fut deſtitué l'an 1408, & ne laiſſa pas néanmoins de prendre la qualité d'Amiral dans les années 1413 & 1428.

XXVI. Jaques de Châtillon I du nom, Seigneur de Dampierre, Amiral en 1408, fut tué pour le ſervice du Roi à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

XXVII. Robert de Braquemont obtint cette charge en 1417, & fut deſtitué en 1418, par la faction du Duc de Bourgogne.

XXVIII. Jeanet de Poix n'exerça jamais la Charge d'Amiral, quoiqu'il en prît la qualité, que le Roi lui avoit donnée.

XXIX. Charles de Récourt, dit *de Lens*, fut créé Amiral en 1418, nonobſtant le Brevet que le Roi avoit donné à Jeanet de Poix, qui prit auſſi la qualité d'Amiral de France.

XXX. George de Beauvoir, ou de Châtelus, frere aîné de Claude de Beauvoir, Maréchal de France, exerça l'Office d'Amiral l'an 1420.

XXXI. Louïs de Culant, poſſédoit la Charge d'Amiral, en 1423 & 1436.

* Guillaume de la Pole, Anglois, Comte de Suffolk & de Dreux, s'attribuoit le titre d'Amiral de France l'an 1424, & eut la tête tranchée le deuxiéme Mai 1451.

* Edouard de Courtenay, Anglois, fut nommé Amiral de France l'an 1439.

XXXII. André de Laval, Seigneur de Lohéac & de Rets, quitta la charge d'Amiral, pour être fait Maréchal de France, l'an 1439, & en reprit les fonctions en l'année 1465.

XXXIII. Prégent, Seigneur de Coëtivy & de Rets, fut pourvû de cet Office, l'an 1439, & fut tué d'un coup de canon au ſiége de Cherbourg l'an 1450.

XXXIV. Jean V du nom, Seigneur de Beuil, & Comte de Sancerre, fut honoré de cette dignité l'an 1450, & enſuite créé Chevalier de l'Ordre de S. Michel l'an 1469.

* Guillaume de Caſenove, dit *Coulon*, Vice-Amiral de France.

XXXV. Jean, Sire de Montauban & de Landal, fut créé Amiral

miral de France, en 1461, & mourut en 1466, fort regretté du Roi.

XXXVI. Louïs bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon en Dauphiné, ſuccéda en cette charge à Jean, Sire de Montauban, l'an 1466, & mourut en 1485.

* Odet d'Aidie, fut Amiral & Gouverneur de Guienne. Le Roi Louïs XI. lui donna auſſi le Comté de Cominges; mais on lui ôta ſon Gouvernement & l'Amirauté en 1487.

XXXVII. Louïs Malet, Seigneur de Graville & de Marcouſſy, fut en grand crédit à la Cour du Roi Charles VIII. qui l'honora de l'Office d'Amiral de France, en 1487. Il abdiqua en faveur de Charles d'Amboiſe II. ſon gendre, l'an 1508, mais il fut rétabli deux ans après.

XXXVIII. Charles d'Amboiſe II du nom, Seigneur de Chaumont, fut pourvu de la Charge d'Amiral par la réſignation de Louïs Malet ſon beau-pére, en 1508, & mourut en 1511.

* Louïs II du nom, Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars, & Prince de Talmond, exerça la charge d'Amiral de Guienne & de Bretagne, en 1502.

XXXIX. Guillaume Gouffier, Seigneur de Bonnivet, poſſéda les bonnes graces du Roi François I. qui le fit Amiral de France, en 1517, & il fut tué à la bataille de Pavie, en 1524.

XL. Philippe Chabot, Comte de Charny, fut pourvu de la Charge d'Amiral, en 1525, & mourut le premier Juin 1543.

XLI. Claude d'Annebaut, Baron de Rets, fut élevé à cette dignité, en 1543.

XLII. Gaſpard de Coligny II du nom, Seigneur de Châtillon, eut les proviſions de cet Office en Novembre 1552, & fut tué le jour de S. Barthelemi, 24 Août 1572.

XLIII. Honorat de Savoye II du nom, Marquis de Villars, & Comte de Tende, fut nommé Amiral de France, & des mers du Levant, après la mort de Gaſpard de Coligny, en 1572.

XLIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, obtint la Charge d'Amiral, en 1578, par la démiſſion du Marquis de Villars ſon beau-pére. Il l'exerça juſqu'en 1582, qu'il la reunit entre les mains du Roi, & mourut le troiſiéme Octobre 1611.

XLV. Anne, Duc de Joyeuſe, aquit le titre d'Amiral de France, par la démiſſion du Duc de Mayenne, en 1582, & fut tué à la bataille de Coutras, le 20 Octobre 1587.

XLVI. Jean-Louïs de Nogaret & de la Vallette, Duc d'Epernon, fut créé Amiral, en 1587, & remit enſuite cette charge en faveur de ſon frére aîné.

XLVII. Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, fut pourvu de la Charge d'Amiral de France par Lettres du 25 Février 1589; mais il n'en fit point de fonction, & mourut en 1617.

XLVIII. Bernard de Nogaret & de la Vallette reçut les proviſions de cet Office, après la démiſſion que ſon frére puîné fit en ſa faveur l'an 1590, & mourut le onziéme Février 1592.

* François de Coligny, Seigneur de Châtillon, fut créé Amiral de Guienne par le Roi Henri IV. après ſon avénement à la Couronne, en 1589, & mourut l'an 1591.

XLIX. Charles de Gontaut, Duc de Biron, & Maréchal de France, poſſéda la Charge d'Amiral de France depuis 1592, juſqu'en 1594, qu'il s'en démit, & eut la tête tranchée le 31 Juillet 1602

L. André de Brancas, Seigneur de Villars, fut pourvu de l'Office d'Amiral, en 1594, après la démiſſion du Maréchal de Biron, & fut tué de ſang froid par les Eſpagnols, le 24 Juillet 1595.

LI Charles de Montmorency, Duc de Damville, fut honoré par Henri IV. de la Charge d'Amiral de France & de Bretagne, en 1596, & mourut en 1612.

LII. Henri II du nom, Duc de Montmorency, lui ſuccéda en cette Charge, l'an 1612, & s'en demit l'an 1626, entre les mains du Roi Louïs XIII. qui la ſupprima par édit du mois d'Octobre de la même année, & créa celle de Grand-Maître & Chef de la navigation.

LIII. Armand-Jean du Pleſſis, Cardinal, Duc de Richelieu, fut établi en 1626, Grand Maître, Chef & Surintendant de la navigation & du commerce de France, & mourut le quatriéme Décembre 1642.

LIV. Armand de Maillé, Duc de Fronſac, Marquis de Brezé, Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la navigation & du commerce de France, prêta le ſerment de cette Charge, en 1643, & fut tué ſur mer d'un coup de canon, le 14 Juin 1646.

* Anne d'Autriche, Reine Régente, fut établie par le Roi Louïs XIV. ſon fils, Surintendante des mers de France, l'an 1646. Elle s'en démit l'an 1650.

LV. Céſar, Duc de Vendôme & de Beaufort, fut pourvu de la Charge de Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la navigation & commerce de France, en 1650, & mourut en 1665.

LVI. François de Vendôme, Duc de Beaufort, prêta le ſerment de cette Charge, l'an 1651, & diſparut dans un combat devant Candie le 25 de Juin 1669.

LVII. Louïs de Bourbon, Comte de Vermandois, légitimé de France, fut revêtu de cette dignité par ſon pére le Roi Louïs XIV. au mois d'Août 1669, & mourut le 18 Nov. 1683.

LVIII. Louïs-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, Comte de Toulouſe, fut pourvu de la Charge d'Amiral de France, en 1683, par le Roi Louïs XIV. ſon pére. * Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne.*

AMIRAL (Iſles de l'). *Voyez* ADMIRAL.

AMIRANTE, mot Eſpagnol que nous rendons en François par celui d'AMIRAL.

AMIRANTE (Iſles de l'). *Voyez* ADMIRAL (Iſles de l').

AMIRAS, Prince des Sarazins, ſous la conduite duquel ils vainquirent Hormisdas, Roi des Perſes, prirent Jéruſalem, & ſe rendirent maîtres de l'Egypte, d'Antioche, d'Alexandrie, de Damas & de toute la Syrie, environ l'an de Jéſus-Chriſt 632.

* AMIRAUTE', eſt un Collége qui a le ſoin & le maniement de toutes les choſes qui regardent la Marine dans un Etat. Ceux qui le compoſent ſont occupez à la ſureté du païs contre les efforts de la mer & des riviéres, à la conſtruction des vaiſſeaux, à lever des matelots & des troupes de mer, à punir ou recompenſer ſelon l'exigence du cas, à vendre le butin & les priſes faites ſur les ennemis, à retenir ou à relâcher les priſonniers faits ſur mer, à recevoir les deniers, en un mot à tout ce qui concerne la Marine.

AMIRAUTE', Juriſdiction, qui s'exerce à la Table de Marbre ſous le nom & l'autorité de l'Amiral. Elle connoit de tous les crimes & différents qui arrivent ſur les mers qui touchent le Païs, les Terres & les Seigneuries de la Couronne de France; en un mot elle connoit de tout ce qui regarde les marchandiſes, la pêche, les charte-parties, les connoiſſemens, le bris des vaiſſeaux, les avaries, le loyer des Matelots, les agrés, & généralement de tout ce qui concerne la Marine & le Commerce dans les divers ports du Royaume. Il y a des Siéges généraux, & des Siéges particuliers de l'*Amirauté*. Il n'y a que trois Siéges généraux en France; un à la Table de Marbre du Palais à Paris; un à la Table de Marbre du Palais à Rouen, & l'autre en Bretagne. Il y a des Siéges particuliers dans tous les ports & les havres du Royaume. Les appellations des Lieutenans particuliers ſe relévent aux Siéges généraux ſous le ſceau de l'Amiral; & les appellations des Siéges généraux ſe relévent aux Parlemens dans le reſſort deſquels ils ſont ſituez. Les Officiers des Siéges de l'Amirauté, comme Lieutenans, Conſeillers, Avocats, & Procureurs du Roi, &c. ſont obligez de prendre des proviſions du Roi; mais ils ſont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre *titre* 1. *&* 2. *de la nouvelle Ordonnance de la Marine*, régle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'Amirauté. * Furetiére, *Diff.*

AMIRAUTE' des Provinces-Unies. Il y a cinq Colléges de l'Amirauté. Ceux qui gouvernoient autrefois ces païs, ont fait des Loix & des Statuts pour régler, chacun dans ſon reſſort, ce qui regardoit l'Amirauté; mais dans la ſuite & ſur tout depuis l'union des ſept Provinces, l'adminiſtration des affaires de la Marine a été bien changée. L'Amirauté des Provinces-Unies fut établie en 1586; mais alors chaque Province voiſine de la mer avoit ſon Amirauté particuliére, & percevoit pour elle ſeule les droits de la ſortie & de l'entrée des marchandiſes, & toutes les autres impoſitions de la même nature. L'inégalité des ſommes de deniers qui en provenoient, cauſoient de continuelles diſputes, de ſorte que Maurice, Prince d'Orange & Stadhouder, entreprit de mettre à cet égard les choſes ſur un meilleur pié, & de faire dreſſer un projet pour la direction de la Marine, auquel auſſi-tôt après le départ du Comte de Leiceſter, on avoit commencé à travailler. Selon ce réglement tous les droits d'entrée & de ſortie, furent levez au profit de toute la République, pour être employez à l'entretien des Flottes & à toutes les autres dépenſes de toute la communauté. De ces cinq Colléges, il y en a trois en Hollande, un en Zélande, & un en Friſe. Le premier eſt celui de la Meuſe dans la Hollande méridionale, & réſide à Rotterdam. Ce Collége conſiſte en douze Conſeillers ou Députez, ſavoir, un de la Nobleſſe, un de chacune de ces villes de Hollande, *Dordrecht*, *Delft*, *Rotterdam*, *Gorcum*, *Schiedam*, *& la Brille*, & un de chacune de ces Provinces, *Gueldre*, *Zélande*, *Friſe*, *Utrecht & Overiſſel*. Le ſecond qui eſt le plus puiſſant des cinq, eſt celui d'Amſterdam. Il eſt aiſé de comprendre que tous les droits, tant ceux d'entrée & de ſortie, que tous les autres qui appartiennent à l'Amirauté, doivent, dans une ville remplie de riches Marchands, & où le Commerce a toujours extrêmement fleuri depuis l'établiſſement de la République, produire de prodigieuſes ſommes qui rendent ce Collége le plus riche de tous. Auſſi fournit-il à proportion d'autant plus que les autres, dans tous les équippemens & armemens. De plus il fait ſeul les frais des vaiſſeaux qu'il fait bâtir pour ſon uſage particulier, ou pour les Marchands qui ſont de ſon reſſort, ſur tout en tems de guerre, où l'on a beſoin de grands convois. Ce Collége conſiſte en un Député de la Nobleſſe de Hollande, un de chacune de ces villes, *Haarlem*, *Leyde*, *Amſterdam*, *Goude* ou *Tergoude*, & *Edam*, & un de chacune des ſix autres Provinces. Il y a un troiſiéme Collége dans la Nordhollande, ou Hollande ſeptentrionale que l'on appelle autrement *Weſt-Friſe*. Il ſe tient à Horn & à Enkhuyzen alternativement, de trois mois en trois mois. Il eſt compoſé d'onze Députez de ces ſix villes, *Amſterdam*, *Alkmaar*, *Horn*, *Enkhuyzen*, *Monnikendam*, *& Medenblik*, & de ces cinq Provinces, *Gueldre*, *Zélande*, *Utrecht*, *Friſe*, *& Overiſſel*. Le quatriéme Collége de l'Amirauté eſt à Middelbourg en Zélande. Il eſt compoſé premiérement de ſix Députez des ſix villes de la Province, qui ſont en même tems Députez dans les Etats (ce qui ne ſe trouve que dans la Zélande ſeule). Mais ils ſont cependant obligez, en qualité de Membres du Collége de l'Amirauté, de prêter ſerment aux Etats Généraux. Ils ne veulent céder le rang dans leur Collége à aucun des Députez des autres Provinces. En ſecond lieu, il y a toujours un Député d'Amſterdam: les villes de Dordrecht & de Rotterdam y en ont un alternativement, & la Province d'Utrecht y en a toujours un. Le cinquiéme & dernier Collége de l'Amirauté eſt en Friſe. Il réſidoit ci-devant à Dokkum, mais c'eſt préſentement à Harlingen. Il eſt compoſé de dix Députez, ſavoir, quatre de la Province de Friſe, un de Gueldre, un de Hollande, un alternatif des villes de Purmerend & de Schoonhoven, un d'Overiſſel, & deux de Groningue & des Ommelandes. Tous les Députez de ces cinq Colléges ſont choiſis par les Etats de chaque Province ſelon leurs tours, les uns pour un, deux, trois ou ſix ans; les autres pour toute leur vie, ſelon la coutume de ceux qui les éli-

ſent. Quand les Etats ont nommé leurs Députez, ils font le ſerment ſuivant la maniére accoutumée dans chaque Province, & reçoivent des Etats une Lettre de préſentation aux Etats Généraux, auſquels chaque Député doit prêter ſerment, ſur les inſtructions & les Réglemens de l'Amirauté, qu'il promet d'obſerver dans toutes leurs parties. Cela étant fait, les Etats Généraux lui donnent la commiſſion de Conſeiller Député à l'Amirauté, dans le Collége pour lequel il eſt nommé, & là-deſſus il prend ſéance dans le Collége à la place de celui auquel il ſuccéde. Il ne peut pas y avoir dans un Collége deux Députez qui ſoient parens au quatriéme degré. Ils ont leurs appointemens annuels, & leurs émolumens qu'ils tirent en partie de la Province qui les députe, & en partie du Collége dont ils ſont Membres. Chacun de ces Colléges a ſes hauts & ſes bas Officiers, qui ont auſſi leurs appointemens fixes ou par an ou par jour, leſquels ſont payez des revenus ordinaires de chaque Collége. Les Hauts Officiers, comme Amiraux, Vice-Amiraux, & Contre-Amiraux, qui portent le pavillon, ſont créez par la Province dans laquelle ſe tient le Collége dont ils ſont. Mais lorſqu'il s'agit de faire des Capitaines, le Collége où les places ſont vacantes, préſente une nomination de deux ou plus pour chaque place aux Etats Généraux, qui en choiſiſſent ceux qu'ils trouvent à propos. La même choſe ſe fait avec une double nomination lorſque viennent à vaquer les charges de Fiſcal, de Sécretaire, de Receveur, de Commis-Général, de Maître des convois, ou de Contrôlleur. Tous ces Officiers prêtent auſſi ſerment aux Etats Généraux. Mais les Commandeurs & les Lieutenans, ſont établis uniquement par les Colléges qui en exigent le ſerment: comme auſſi les Maîtres d'équipages, ceux qui préſident aux ventes, toutes ſortes de Clercs, de Commis, d'Huiſſiers, de Meſſagers, & tous ceux qui occupent de moindres poſtes. Ils donnent auſſi des vaiſſeaux à commander à quel Capitaine il leur plait, & établiſſent pour l'expédition où ils doivent ſe trouver, les Commandeurs, les Lieutenans, les Appointez, & les Matelots. Les Capitaines choiſiſſent pour la courſe dans laquelle ils ſont employez, les Pilotes, les Chirurgiens, les Canoniers, &c. Il y a toujours de la part des Etats Généraux dans la Flotte du païs, un Fiſcal, & un Sécretaire. Quelquefois le Collége d'Amſterdam fait bien quelcun de ſes Capitaines, Capitaine-Commandeur perpetuel, ce qui lui donne un rang par deſſus tous les autres Capitaines du même Collége, quand ils ſeroient plus anciens que lui, mais non pas au deſſus de ceux des autres Colléges, à moins qu'il n'ait reçu la même commiſſion des Etats Généraux. L'Amirauté a auſſi ſon papier timbré à part, depuis trois ſols, juſques à douze francs, & les Colléges établiſſent ſous leur ſerment leur Commiſſaire, leur Contrôlleur, & celui qui marque leur papier timbré. Aucun des Officiers établis par l'Amirauté, tant hauts que bas, ne peuvent avoir de part dans les profits qui reviennent de la courſe des Capres qui croiſent ſur les vaiſſeaux ennemis, ni dans les fermes ou Collectes des deniers publics, ni dans la livraiſon de quoi que ce puiſſe être à l'uſage de l'Amirauté. Ils ne peuvent auſſi rien acheter dans les ventes que font les Colléges, des priſes & des confiſcations, à moins que ce ne ſoient des bas Officiers dans ce qui regarde le dernier, pour faire valoir davantage les effets confiſquez. La préſéance dans les Colléges va par tour, & tout s'y fait à la pluralité des voix. Les Colléges envoyent, auſſi ſouvent que cela eſt néceſſaire, leurs Députez à la Haye, pour conférer avec les Etats Généraux ſur des affaires de grande importance, & apprendre d'eux ce qu'ils trouvent bon qu'on faſſe. Ils envoyent auſſi des Membres de leurs Corps pour faire la revue des troupes de mer ſur les vaiſſeaux, & pour expédier d'autres affaires ſur les riviéres & dans les ports de mer.

Lorſque l'Amirauté doit par ordre des Etats Généraux, qui réglent le nombre & la grandeur des vaiſſeaux, équiper une Flotte ou une Eſcadre, chaque Collége doit y fournir ſon contingent. Pour le faire, ils ont leurs revenus ordinaires, pour la recepte deſquels ils ont, outre leurs Bureaux, des vaiſſeaux en pluſieurs endroits pour y veiller, tant dans l'étendue des ſept Provinces que dans le reſſort de la Généralité, chaque Collége dans le lieu le plus voiſin de ſa réſidence. Mais lorſqu'en tems de guerre, ou dans d'autres conjonctures, ils ſont obligez de faire des armemens grands & extraordinaires, qui épuiſent, ou ſurpaſſent les revenus ordinaires, ils demandent auſſi des ſecours proportionnez aux beſoins. Le Conſeil d'Etat en fait la demande dans l'aſſemblée des Etats Généraux aux Provinces, dont celles qui n'ont aucun commerce par mer, ne laiſſent pas de fournir leur contingent, puis qu'il eſt de la ſureté, & de l'avantage du païs, que l'on ſoit toujours en état de défenſe tant par mer que par terre, pour n'être ſurpris ni par les ennemis ni par les pirates. Et afin qu'en tout il s'obſerve un bon ordre, les Colléges ſont obligez de faire faire par leur Receveur un compte exact de la recepte & de la dépenſe, dans la Chambre des Comptes de la Généralité.

Les Colléges de l'Amirauté ont chacun en particulier leur propre Juriſdiction. Ils jugent entre autres choſes des fraudes commiſes dans les droits d'entrée & de ſortie. Leurs ſentences ne ſont ſujettes à aucun appel, hormis ſeulement dans les affaires civiles qui paſſent la ſomme de 600 francs: car alors on peut par une requête civile demander révition aux Etats Généraux. En tel cas, on nomme des Députez de chaque Corps, ou des Conſeillers des différentes Cours de Juſtice des Provinces, qui vaquent à cette révision en qualité de Commiſſaires Réviſeurs.

Lorſqu'on envoye en mer des Flottes ou des Eſcadres, on en donne le commandement à l'Amiral, ou à quelque autre Officier Général, le premier en rang, ſelon l'ordre des Colléges. Dans le reſte, parmi les Officiers, on obſerve à peu prés, comme dans les troupes de terre, l'ancienneté dans le ſervice. Celui qui eſt pourvu du commandement, ſoit l'Amiral, ou quelque moindre Général, diviſe ſa Flotte en autant d'eſcadres qu'il lui plait, & fait chaque eſcadre forte d'autant de vaiſſeaux qu'il le trouve à propos. Il ordonne les ſignaux, les fanaux & les pavillons, & tient ſur ſon bord Conſeil de guerre auſſi ſouvent qu'il en eſt beſoin. C'eſt pourquoi le Fiſcal & le Sécretaire de la Flotte vont toujours avec lui, mais ils ne le ſont pas quand on n'envoye en mer qu'une petite eſcadre. Lorſque la plus grande partie des ſept Provinces fait un Stadhouder, en même tems qu'on lui donne la Charge de Capitaine-Général ſur terre, on le fait auſſi Grand-Amiral, ou Amiral-Général, & ſous lui un Lieutenant de l'Amiral-Général: & ces deux Chefs ont droit de prendre dans les Colléges de l'Amirauté, ſéance au deſſus du Préſident. Cela n'eſt pourtant arrivé que rarement, & que dans des occaſions extraordinaires. Mais ſi la pluralité des Provinces ne s'accorde pas à créer un Stadhouder, ces deux Charges ſont ſupprimées, & les plus hauts Officiers ſont les Amiraux des cinq Colléges.

Les Etats Généraux envoyent leurs ordres & leurs réſolutions à ceux qui commandent ſur mer, quelquefois immédiatement, quelquefois par les Colléges de l'Amirauté. Quand les Armées de l'Etat vont en campagne, les Etats Généraux ont accoutumé d'y envoyer leurs Députez. Cela n'eſt pas en uſage ſur mer, mais il ne laiſſe pas d'y avoir des exemples qu'ils ont auſſi envoyé des Députez ſur mer, comme M. de Wit le Penſionaire, M. Huygens, M. Boreel, ſur la Flotte deſtinée à aller à Bergen en Norwége, en 1665, & depuis, M. Corneille de Wit, dans l'expédition contre Chattam, en 1667. La diviſion que l'on obſerve dans une Flotte qui met à la voile, eſt a peu prés pareille à celle des troupes de terre; il y a garde avancée, avant-garde, corps de bataille, arriére-garde, lignes, ailes, & autres choſes de la même nature. Et comme en tems de guerre, il y a des compagnies franches & des Partiſans, qui ſont autoriſez à harceler, & à piller l'ennemi, de même auſſi les Etats Généraux donnent à pluſieurs particuliers des commiſſions avec l'attache de l'Amirauté, afin de pouvoir, en donnant de ſuffiſantes cautions qui répondent de leur conduite, équipper des vaiſſeaux, & les munir du monde & des proviſions néceſſaires, pour aller en courſe contre les ennemis, & leur faire tout le mal qu'ils pourront. On les appelle Capres, & ſont différens des autres Pirates & Corſaires; en ce qu'ils croiſent ſur les vaiſſeaux ennemis avec commiſſion de l'Etat. Les plus renommez ſont les Zélandois qui l'emportent auſſi ſur tous les autres peuples de l'Europe, & en courſe & dans toutes les autres occaſions. Ce qui y a beaucoup contribué, c'eſt que les Etats Généraux donnent à ceux qui équipent de tels vaiſſeaux & à ceux qui les commandent, des récompenſes fixes & réglées, ſur le nombre des hommes & des canons des vaiſſeaux qu'ils prennent: ce qui ne ſe pratique pas chez les autres Potentats. Les Conſeils de guerre ſur les Flottes, ſur les Eſcadres, ou ſur des vaiſſeaux particuliers (ce dernier cas n'arrive que quand les vaiſſeaux de l'Amirauté ſe trouvent ſeuls ou en petit nombre) reſſemblent fort aux Conſeils de guerre des Armées de terre, ou de moindres corps. Ils jugent & puniſſent tout de même leurs Criminels, & leurs Sentences s'exécutent à l'inſtant ſans appel: mais ils ne peuvent confiſquer que leurs gages, & ce qui leur appartient dans les vaiſſeaux ſur leſquels ils ſont. Les peines ordinaires ſont de pendre à la vergue du mât de beaupré, d'arquebuſer, de faire paſſer ſous la quille, de donner l'eſtrapade, de fuſtiger devant le mât, de mettre à fond de cale, de confiſquer les gages, & d'autres peines encore plus ou moins griéves, ſelon l'exigence du cas.

Les Armes & l'Enſeigne de l'Amirauté ſont un lion rouge, avec un ſabre dans une griffe, & ſept fléches dans l'autre, ſur un champ d'or, entre deux ancres croiſées, avec trois *P* qui veulent dire *Pugno Pro Patria*, je combats pour la Patrie. Chaque Collége y ajoûte encore quelque marque particuliére. Souvent on ne ſe ſert que des deux ancres croiſées ſans y mettre le Lion.

Enfin, les Colléges ont dans les villes de leur réſidence, des maiſons grandes & propres pour l'uſage auquel elles ſont deſtinées: mais les Magazins & les chantiers méritent ſur tout d'être vûs par les Curieux, parmi leſquels il s'eſt trouvé une Tête couronnée, (le Czar Pierre I.) qui s'eſt abbaiſſée juſques à mettre la main à l'œuvre, & qui de retour dans ſes Etats a mis & fait mettre en pratique tout ce qu'elle avoit remarqué. * Voyez le livre Hollandois qui a pour titre, *Inſtructien van de Heeren Staaten Generaal*, &c. c'eſt à dire, *Inſtructions des Etats Généraux des Provinces-Unies pour les Colléges & les Officiers de l'Amirauté, avec les Placards & les Reſolutions qui les concernent.*

AMIRE (George. *Cherchez* GEORGE, dit AMIRA.

AMIRUTZES ou AMYRUTZES. *Voyez* AMYRUTA.

AMIS, Auteur Egyptien. *Voyez* AMUS.

AMISIAS. *Voyez* AMIPSIAS.

AMISODARE, (*Amiſodarus*), que les Lyciens nommoient *Iſare*, étoit originaire de cette partie de la Lycie, que les Anciens ont appellée *Zelcea*: il accompagna le Pirate Chimére, que Bellerophon tua. * Plutarque, *Livre des Vertus des femmes*, *c.* 14. *de celles de Lycie. Voyez* BELLEROPHON & CHIMERE.

* AMISSAS, fut envoyé par Alexandre pour appaiſer un tumulte qui s'étoit élevé dans ſon Armée. * Quinte-Curce, *l.* 10. *c.* 22.

AMISTRATUS, ville de Sicile. *Voyez* MISTRETTA.

AMITAI. *Voyez* HAMUTAL.

AMITATAN. *Voyez* AMITITAN.

AMITERNO, (*Amiternum*), ancienne ville d'Italie, dans le païs des Sabins, dont on voit encore les ruïnes dans l'Abruzze, étoit le ſiége d'un Evêché, qu'on a transféré à Aquila, capitale de l'Abruzze Ultérieure, & on y a depuis bâti un bourg ſous le nom de *S. Victorino*, qui a été le premier Evêque d'Amiterno. On dit qu'il ſouffrit le Martyre ſous l'empire de Nerva, vers l'an de Jéſus-Chriſt 98. Saint Grégoire dans ſes *Dialogues* parle de

de Caſtor, Evêque de la même ville. Elle a été le lieu de la naiſſance de l'Hiſtorien Salluſte. Les anciens Auteurs parlent ſouvent d'Amiterno. Vers l'an 461 de Rome, & 293 avant Jéſus-Chriſt, le Conſul Spurius Carvilius prit cette ville, où il tua 2800 hommes, & en fit priſonniers 4270. Cette ville étoit bâtie ſur le penchant d'une montagne; & on en voit encore les ruïnes, avec un théatre, quelques reſtes d'un Temple, & une groſſe tour. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. *Hiſt.* Tite-Live, *l.* 10. *c.* 39. Léandre Alberti *Deſcript. Italiæ.*

AMITIE', eſt cet amour de bienveillance mutuelle, fondé ſur des rapports d'eſtime & de ſympathie, que Jéſus, fils de Sirac, appelle *un remède de vie & d'immortalité.* * *Eccléſiaſtique, ch.* 6. *v.* 16 parce qu'il fait presque dans la vie civile ce que l'arbre de vie du Paradis terreſtre promettoit pour la vie naturelle. En effet, outre que l'amitié répand une infinité de douceurs ſur le peu d'années que nous paſſons dans le monde, elle nous donne encore l'immortalité après la mort, & nous laiſſe vivre dans le ſouvenir de ce que nous laiſſons de plus cher ici-bas. Les Anciens conſidéroient l'amitié comme une Déeſſe. On la répréſentoit ſous la figure d'une jeune femme, ſimplement vêtue d'une robe blanche, dont le côté gauche étoit découvert, & où elle montroit de la main droite ſon cœur, avec ces mots en lettres d'or, *Loin & près.* Sa tête, qui paroiſſoit toute nue, étoit entourée d'une couronne de fleurs de grenades, d'où l'on voyoit ſortir quatre de ſes fruits, avec ces paroles, *Hiver & Eté.* Le bas de ſa robe étoit entouré de ces deux autres mots en mêmes caractéres, *La vie & la mort.* Et la Déeſſe ainſi répréſentée, embraſſoit de la main gauche un ormeau ſec, & entouré d'un ſep de vigne. * Baudoin, *Iconologie de Ripa.* Giraldi *de Diis.*

☞ Quoique cet emblême de l'Amitié ſoit plutôt un fruit de l'imagination des Modernes, qu'une juſte idée du portrait qu'en ont fait les Anciens; nous n'avons pas cru néanmoins devoir ſupprimer les myſtéres qu'on a voulu cacher ſous ces attributs. L'Amitié eſt répréſentée ſous la figure d'une jeune femme, pour faire voir qu'elle ne doit jamais vieillir, & que ſes ſoins, ſon ardeur & ſes empreſſemens doivent être toûjours les mêmes. Son habit ſimple exprime cette franchiſe ingénue & ſincére qui doit accompagner l'Amitié ſans déguiſement & ſans diſſimulation, comme la blancheur marque l'innocence. Elle a le côté gauche découvert, parce que c'eſt le ſiége du cœur, qui ne doit point être caché aux amis; & elle le montre de la main droite, pour exprimer la force avec laquelle elle agit, quand elle veut faire connoître ſes ſentimens. La premiére deviſe, *Loin & près*, aſſure que ce cœur eſt toûjours fidéle, ſoit qu'il vive avec ce qu'il aime, ſoit qu'il en ſoit abſent. Sa tête eſt nue, pour apprendre qu'un ami eſt obligé de dire toutes ſes penſées à ſon ami, & qu'ils ne doivent point avoir de ſecrets l'un pour l'autre. La couronne de fleurs de grenades a toûjours été le ſymbole de la parfaite Amitié; parce que ſa couleur, qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalité d'une tendreſſe légitime. Les quatre fruits de grenades répréſentent les quatre ſources de l'Amitié, comme l'exprime S. Thomas: ces quatre ſortes de communications réciproques ſont, la *naturelle*, la *domeſtique*, la *civile*, & la *divine*, les mêmes que Plutarque appelle de *nature*, de *parenté*, de *ſociété*, & d'*amour ſurnaturel*: Ce qui fait voir que l'Amitié naît de la force de l'inclination, des devoirs du ſang, des Intérêts de la même profeſſion, & de l'union qu'on a pour les biens qui ne finiſſent jamais. La deviſe, *Hiver & Eté*, marque que l'Amitié eſt auſſi conſtante dans le tems de l'adverſité, que dans celui de la proſpérité, qui nous ſont répréſentez par ces deux ſaiſons. Enfin les deux mots gravez au bas de ſa robe, ſont connoître que l'Amitié eſt la même après la mort que durant la vie. Ce qui eſt plus fortement ſignifié par l'ormeau qui ſert de ſoutien à la vigne, lors même qu'il eſt ſec. Alciat s'eſt ſervi de cette expreſſion pour un de ſes emblêmes. * Plutarque, *Erotica*, *c.* 21. Saint Chryſoſtome, *Homil.* 2. *in Epiſtol.* 1. *ad Theſſal.* Saint Thomas, *Lib.* 2. *Quæſt.* 23. *Art.* 3. Alciat, *Emblem. l.* 12. Pierius, *Hieroglyph. l.* 55. *&c.*

AMITITAN, AMITATAN, AMUITAN, *Amitatanus*, lac de la nouvelle Eſpagne dans l'Amérique. Il eſt près de la ville de S. Jaques de Guatimala. * Sanſon.

AMITTAI. *Voyez* AMATHI.

AMIUAN. *Voyez* ANJOUAN.

AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Breſil. Ils ſont près du Gouvernement de Rio de Janeiro. * Sanſon. Jean de Laet.

AMIZADAB ou AMMIZADAB. *Voyez* HAMMIZADAB.

AMK.

AM-KAS, grande ſalle dans le Palais du Grand-Mogol, où il donne audience à ſes Sujets, & où il paroit les jours ſolemnels, avec une magnificence extraordinaire. Son thrône eſt ſoutenu par ſix gros piez d'or maſſif, & tout ſemé de rubis, d'émeraudes & de diamans. On l'eſtime ſoixante millions de livres ou environ. Ce fut Cha-Géhan, pére d'Aureng-Zeb, qui le fit faire, pour y expoſer en public toutes les pierreries de ſon thréſor, qui s'y étoient amaſſées des dépouilles des anciens Patans & Rajas, & des préſens que les Ombras ſont obligez de faire au Grand-Mogol tous les ans, à certaines fêtes. La façon de ce thrône ne répond pas à la matiére; ce qu'il y a de plus beau, ce ſont deux paons couverts de pierreries & de perles, travaillez par un François, qui étoit un excellent Ouvrier, & qui, après avoir trompé pluſieurs Princes de l'Europe, par des doublets qu'il ſavoit faire avec beaucoup d'induſtrie, ſe refugia en cette Cour, où il fit fortune. Le Roi paroit ſur ce thrône avec une veſte de ſatin blanc, relevée d'une fine broderie d'or & de ſoye. Son turban eſt de toile d'or; & il y a une aigrette, dont le pié eſt couvert de diamans d'une grandeur & d'un éclat extraordinaire, avec une grande topaze orientale, qui brille comme un petit ſoleil, & qui n'a point de pareille. Il porte un collier de groſſes perles qui lui deſcend juſques ſur l'eſtomac. Au bas de ſon thrône ſont rangez tous les Ombras, magnifiquement vêtus, ſur une eſtrade couverte d'un dais de brocard, avec de grandes franges d'or, & enfermée d'un baluſtre d'argent. Tous les piliers de la ſalle ſont tapiſſez de brocard à fond d'or; la voûte eſt ornée de ſatin à fleurs; & le plancher eſt couvert de tapis de ſoye très riches d'une longueur & d'une largeur prodigieuſes. Aſſez près de cette ſalle, on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*Aſpek*, qui a autant d'étendue que la ſalle ou *Am-kas*, & qui eſt enfermée d'un grand baluſtre couvert de lames d'argent. Elle eſt ſoutenue par des pilliers revêtus auſſi de lames d'argent. Le dehors eſt rouge, & le dedans eſt doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs ſont ſi vives, & les fleurs ſi naturelles, qu'elles paroiſſent comme un parterre ſuſpendu. * Bernier, *Hiſt. des Grand-Mogol, tome* 3.

AML.

* AMLETH, fils d'Hervendille, & petit-fils de Hotter ou Hother, Roi de Danemark & de Suéde, qui mourut l'an du monde 3205. Il avoit un frére nommé Feggo qui après avoir tué ſon pére, épouſa ſa mére: mais en attendant qu'il pût trouver une occaſion de ſe venger de ce parricide & de cet inceſte, il fit ſemblant d'être inſenſé. Comme il s'occupoit à faire toutes ſortes d'inſtrumens ou d'outils, avec leſquels il diſoit qu'il prétendoit venger la mort de ſon pére, Feggo conçut le ſoupçon que ce pourroit bien être une feinte folie. Pour s'en éclaircir, on conſeilla à Feggo de procurer à Amleth dans un bois la rencontre d'une belle femme, afin qu'on pût à ſa maniére d'agir dans une telle occaſion juger de la véritable diſpoſition de ſon eſprit. Amleth en eut le vent, & comme un jour on l'invita à un petit voyage de plaiſir, pour donner le change à tout le monde, il ſe mit à cheval le dos tourné vers la tête, tenant en main la queue au lieu de bride. Il ſe ſépara de la compagnie, & après s'être dans un lieu écarté pleinement ſatisfait avec la femme apoſtée, il déclara hautement devant tout le monde ce qu'il venoit de faire; mais il y ajoûta tant de ſottes circonſtances, que cette femme trompée par là confirma par un témoignage conſtant la prétendue folie d'Amleth. Enſuite on fit une autre tentative. On réſolut que Feggo feroit un voyage, qu'il laiſſeroit au logis ſa femme & ſon frére, & qu'on cacheroit quelcun dans la chambre pour écouter s'il parleroit à ſa mére comme un ſou, ou comme une perſonne ſenſée. Il s'apperçut de cette manœuvre, & après avoir tiré de ſon trou l'eſpion qu'on avoit poſté là, il le jetta dans un privé, d'où il ne revint pas. Enfin pour s'en défaire, on l'envoya en Angleterre. Lui qui étoit toûjours dans la défiance, trouva moyen de tirer de la poche d'un de ſes compagnons de voyage une lettre qui portoit, qu'auſſi-tôt après ſon arrivée, on le fit mourir. Après en avoir fait la lecture, il effaça ſon nom, & y mit celui de ſes camarades, qui furent étranglez auſſi-tôt après leur arrivée. Perſonne ne doutant qu'il ne fût mort, il revint inopinément en Danemark dans le tems que Feggo donnoit un grand feſtin, & ſe mit à jouer le même rôlle qu'auparavant. Quand il s'apperçut que tout le monde étoit yvre, il attacha les Gardes les uns aux autres avec des liens plaiſamment inventez, fit un grand feu dans le château, & y jetta Feggo qui étoit venu voir ce qui ſe paſſoit. Là deſſus il fit au peuple un diſcours touchant, dans lequel il juſtifioit le meurtre qu'il venoit de commettre, & fit ſi bien qu'il fut élu Roi d'un conſentement unanime. Après cela il alla de nouveau en Angleterre, où il courut risque de la vie, parce que le Roi d'Angleterre avoit fait avec Feggo une alliance qui les obligeoit mutuellement à venger la mort l'un de l'autre: mais ayant eu du deſſous dans quelques eſcarmouches, il s'aviſa de faire attacher pendant la nuit à des pieux les ſoldats qui étoient demeurez ſur la place: ce qui donna aux Anglois une telle frayeur qu'ils en prirent la fuite. A ſon retour en Danemark il fut tué l'an 3254 du monde, dans une bataille, par Viglet qui dans ſon abſence s'étoit fait proclamer Roi. Ce récit paroit auſſi fabuleux que le ſont effectivement tous ces anciens Rois qui ont précedé la naiſſance de Jéſus-Chriſt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMLINGE (Wolfgang), Miniſtre Proteſtant de la Confeſſion d'Augsbourg, étoit de Minnerſtad, bourg de Franconie, dans le Diocéſe de Wirtsbourg. Il étudia à Naumbourg, à Jéna en Saxe, & ailleurs; & après avoir ſouvent donné des marques publiques de ſon ſavoir, il fut nommé Profeſſeur, & dans la ſuite il eut ſoin de quelques Egliſes, où il fut employé dans des affaires d'importance. Il écrivit divers Traitez de controverſe, & d'autres Ouvrages de piété; & il mourut le 18 Mai de l'an 1606, âgé de 65 ans. * Melchior Adam, *in Vitis Theol. German.*

AMM.

* AMMA, eſt le nom d'un côteau dans le païs d'Iſraël, ſur le chemin du déſert de Gabaon. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 2. *v.* 24.

* AMMA, ou METHEG-AMMA, place ou montagne dans le païs des Philiſtins, de laquelle David s'empara. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 1.

* AMMAAM, forteresſe dans la Tribu de Juda, bâtie par

Jonathan ou Jonathas Machabée, l'an du monde 3895, avant Jéſus-Chriſt 140. * Simon, *Diſſ. de la Bible.*

AMMAN. nom du Magiſtrat d'un village dans les Cantons Suiſſes, d'*Uri*, de Switz, d'Underwald, de Zug, de Glaris & d'Appenzel, où l'Amman préſide dans les aſſemblées. Ce nom eſt tiré du mot Allemand *Ampt*, c'eſt à dire, *Charge* ou *Office*; & de *Man*, qui ſignifie *homme*; comme qui diroit, *homme ayant charge & autorité.* Le titre d'*Amman* ou d'*Ampman*, eſt auſſi commun dans les Païs-Bas, & répond à celui de Sénéchal en François. * Simler, *Deſcript de la Suiſſe.*

AMMAR BEN JASSER, un des premiers Muſulmans qui fut pris par les Idolâtres de la Mecque, & condamné au feu à cauſe de l'unité de Dieu qu'il profeſſoit, & de l'Idolâtrie qu'il condamnoit. Mais, à ce que diſent les Muſulmans, Mahomet paſſant par le lieu du ſupplice, étendit ſa main, & commanda au feu qu'il devint à l'égard d'Ammar un rafraîchiſſement, comme il avoit été autrefois à Abraham dans la fournaiſe de Nembrod; ce qui arriva. Cet homme eſt un des plus illuſtres, que les premiers Muſulmans ayent eu parmi eux: car ils diſent de lui qu'il s'étoit trouvé dans les deux Hégires ou fuites, c'eſt à dire, dans celle qui ſe fit en Ethiopie & dans celle qui ſe fit à Médine, & qu'il avoit prié aux deux Kelblés, c'eſt à dire, tournant le viſage vers le Temple de Jéruſalem, ce que Mahomet avoit pratiqué dans les premiers tems, & vers celui de la Mecque, comme il avoit été ordonné dans la ſuite. Le Caliſe Omar le fit Gouverneur de Coufa; mais Othman l'ayant caſſé, il s'attacha depuis au parti d'Ali, & commanda l'aile droite de ſon Armée en la bataille de Safein, où il fut tué à l'âge de 93 ans, l'an 37 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 657. Lorſqu'Othman le dépouilla de ſon gouvernement, il dit qu'il trouvoit la douceur de l'enfant qui tette dans l'amertume de celui que l'on ſévre. Son premier nom étoit Aboul-Jakdhan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMMAR MANSOR, Scheikh des plus conſiderez parmi les Muſulmans On le cite au ſujet d'un paſſage du chapitre *Enfathar* de l'Alcoran, où Dieu eſt introduit faiſant ce reproche aux hommes, *Qu'eſt-ce qui vous rend ſi orgueilleux contre votre maître, qui vous fait tant de biens?* Ce Scheikh diſoit, *Quand Dieu me fera ce reproche, je lui répondrai: Ce ſont ces biens & ces graces mêmes que vous me faites qui me rendent ſi ſuperbe.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMMAÜS, lieu proche de Tibérias. *Voyez* EMMAÜS.

AMMEE, ville. *Voyez* AMIDE.

* AMMENSLEBEN, célébre Abbaye de Bénédictins dans le Duché de Magdebourg, dont elle n'eſt pas éloignée. Elle a été ci-devant de l'Ordre de S. Auguſtin, & elle a été fondée en 1120, par un Comte d'Ammenslében. * Leuckfelds *Antiq. Burſfeld. & Halberſt. p.* 1. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMMEREN, *Ammerenum*, village d'Allemagne dans le païs de Juliers, ſur la riviére de Swalm, à une lieue de la ville de Ruremonde. On croit que c'eſt la petite ville des Ubiens qu'on nommoit anciennement *Mederiacum.* * Maty, *Diſſ. Géogr.*

* AMMERLAND, *Ammeria*, petit païs d'Allemagne dans la Weſtphalie, & dans le Comté d'Oldembourg, ſous l'obéïſſance du Roi de Danemark depuis quelques années, qu'il a hérité de ce Comté par le décés de ſon dernier Comte. Il n'y a aucun lieu conſidérable, mais ſeulement quelques villages. On l'appelle auſſi *Amergau.*

* AMMERS, eſt le nom de deux villages de Hollande, dont l'un eſt à la droite, & l'autre à la gauche du Lek, au deſſous de Schoonhoven & de Nieupoort. Celui qui eſt à la gauche s'appelle le grand Ammers, & l'autre le petit Ammers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMMERSEE, que les Auteurs Latins nomment *Amber* ou *Ambro*, petit lac, ou plutôt marais d'Allemagne dans la Baviére, à ſix lieues d'Augsbourg, & à deux de Lanſperg. * Baudrand.

AMMIAN. *Voyez* AMMIEN.

* AMMIEL ou HAMMIEL, eſt un nom donné à quatre hommes différens dans le Vieux Teſtament.

Le premier fut fils de Guémalli, Chef des enfans de la Tribu de Dan, & l'un de ceux qui furent envoyez pour reconnoître le païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 13.

Le ſecond étoit de la ville de Lo-debar dans la Tribu de Siméon. Il fut pére de Makir dans la maiſon duquel étoit Méphiboſeth, fils de Jonathan, lorſque David l'envoya chercher. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 9. *v.* 4. 5.

Le troiſiéme fut le pére de Bathſcebah, qui fut premiérement femme d'Urie, & enſuite de David auquel elle enfanta Salomon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 5. Il s'appelle auſſi Eliham. II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 11. *v.* 3.

Le quatriéme fut le fils d'Obed édom, le Lévite, qui fut fait Portier du Temple du tems du Roi David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 5.

AMMIEN, Poëte, dont Cœlius Rhodiginus rapporte un diſtique Grec, où ce Poëte dit qu'il eſt plus facile de trouver des corbeaux blancs, & des tortues volantes, qu'un Rhéteur de Cappadoce qui ſoit honnête homme. * Cœlius Rhodigin. *l.* 17. *c.* 11.

* AMMIEN, Préfet du Prétoire, en 383. Il en eſt fait mention dans le Code Théodoſien, & peut-être dans Symmaque *L.* 10. *Ep.* 49. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod Theodoſ.*

AMMIEN MARCELLIN (*Ammianus*), étoit Grec de nation, comme il le déclare à la fin du dernier livre de ſon Hiſtoire, & natif d'Antioche, comme on peut le recueillir d'une Lettre de Libanius. Il embraſſa la profeſſion des armes, & fut du nombre de ceux que l'on appelloit *Protecteurs domeſtiques.* On ne ſait point s'il eut quelque charge plus conſidérable dans l'Armée. Il accompagna Urſicin en Orient, lorſque l'Empereur Conſtance l'y envoya l'an 350, & revint avec lui en Italie, quand il fut rappellé l'an 354. Il le ſuivit en Méſopotamie, & ne quitta le ſervice que lorſqu'Urſicin fut entiérement disgracié, en 360. Il ſuivit l'Empereur Julien dans la guerre qu'il eut contre les Perſes, & demeura à Antioche ſous l'empire de Valens; il vint enſuite s'établir à Rome, & y compoſa ſon Hiſtoire. On ne ſait point quand il mourut; mais il étoit encore en vie, l'an 390, puiſqu'il parle, *l.* 26, du conſulat de Neétarius, qui fut Conſul en cette année avec Valentinien II. Cet Ouvrage écrit en Latin d'une maniére aſſez dure, étoit compoſé de trente & un ou de trente-deux livres, qui commençoient à la fin du régne de Domitien, ou par les premiers événemens de celui de Nerva, juſqu'à la mort de Valens: les treize premiers ont été perdus, & il ne nous en reſte que dix-huit, qui ont été corrompus par l'injure des tems, & par la négligence des Copiſtes. Au reſte il éclaircit beaucoup d'antiquitez, & il explique ſi bien les origines des premiers François, Allemands & Bourguignons, que malgré la rudeſſe de ſon ſtyle, on s'en ſert avec plaiſir; parce qu'on y apprend mille choſes qu'on ne peut ſavoir d'ailleurs. Quoiqu'il fût Payen, il parle avec beaucoup de modération, & même en quelques endroits avec éloge, de la Religion Chrétienne. Néanmoins il paroît que ſon Héros eſt l'Empereur Julien. Nous avons diverſes éditions d'Ammien Marcellin. La premiére eſt celle de Rome de 1474, par les ſoins d'Aulus Sabinus. Pierre du Chaſtel travailla à celle de Boulogne, en 1517. L'une & l'autre ſont très méchantes, & ſur tout la derniére. En 1533, Marie Ange Accurſe à Augsbourg, & Sigismond Gélénius à Bâle, nous procurérent deux nouvelles éditions de cet Auteur. Elles ſont toutes deux beaucoup meilleures; celle d'Accurſe eſt augmentée des cinq derniers livres; & celle de Gélénius des quatre qui précédent le dernier. Froben donna en 1546, une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, ſuivant celle de Gélénius, augmentée du dernier livre, & de la derniére page du pénultiéme; & c'eſt ſur celle-là qu'on a fait les autres qui ont paru depuis en France & en Allemagne juſqu'en 1609, que Frédéric Lindembrog fit réimprimer cet Hiſtorien avec des Notes très judicieuſes. Mais enfin en 1636, Henri de Valois, à qui le public eſt obligé de tant de beaux Ouvrages, nous a donné une excellente édition d'Ammien Marcellin, avec des Notes de ſa façon. Le même Ouvrage a été réimprimé à Paris en 1681, par les ſoins d'Adrien de Valois, augmenté de nouvelles Notes d'Henri de Valois, de celles de Lindembrog, de la Vie d'Ammien Marcellin, par Claude Chifflet, & de quelques corrections & obſervations d'Adrien de Valois. M. Gronovius a fait réimprimer cette édition à Leyde, en 1693, & y a joint de bonnes Remarques. L'Abbé de Marolles eſt le premier qui a traduit cet Auteur en François. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 9. *de Græc. l.* 2. *c.* 1. La Mothe-le-Vayer, *Jugem. des Hiſt. &c.* Chifflet, *Vie d'Ammien Marcellin.* Henri & Adrien de Valois. Bayle, *Diſſ. Crit.*

AMMIHUD, eſt un nom donné à quatre perſonnes différentes dans le Vieux Teſtament.

Le premier fut fils d'Ephraïm, fils de Joſeph, & pére d'Eliſçamah. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 10. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 26.

Le ſecond étoit de la Tribu de Siméon, & fut pére d'un Samuel fort différent de Samuel le Prophéte & le dernier Juge d'Iſraël. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 20.

Le troiſiéme étoit de la Tribu de Nephthali & pére de Pédaël, Pédahel ou Phadaël. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 28.

Le quatriéme fut pére de Thalmaï ou Tholmaï. On l'appelle auſſi Ammihur. Il étoit Roi de Gueſçur, & ce fut chez lui qu'Abſalom ſe refugia, après avoir fait tuer ſon frére Amnon. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 13. *v.* 37. Le mot d'Ammihud ſignifie *mon peuple illuſtre.* * Simon, *Diſſ. de la Bible.*

AMMINADAB. *Voyez* AMINADAB.

AMMIRATI ou AMMIRATO (Scipion), Chanoine de Florence, & Hiſtorien célébre, étoit de Lecce, qui eſt une ville épiſcopale du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante. La famille des Ammirati eſt originaire de Florence, d'où elle fut chaſſée par les Gibelins. Elle a été féconde en hommes illuſtres, entre leſquels *Thomas*, Evêque de Lecce, mérite d'avoir une des premiéres places. Scipion Ammirati dont nous parlons, étoit fils de *Jaques* & de *Jeanne* Caraccioli. On ne vit jamais de jeune homme dont les inclinations fuſſent plus portées aux bonnes choſes, & ſur tout aux Lettres. Pour s'y donner entiérement, il prit l'habit de Clerc, & le porta toûjours. Après avoir achevé ſes études dans les Univerſitez, il continua d'étudier les Belles Lettres en ſon particulier. Pour avoir le plaiſir de converſer avec les Savans, il entreprit de voyager; & à ſon retour il paſſa quelque tems à Rome, à Florence, & à Naples. Il y voulut publier l'Hiſtoire de cette ville & du Royaume; mais ceux qui y commandoient n'ayant pas aſſez eſtimé ſon travail, il en eut du chagrin, & ſe retira. Ceux qui avoient rebuté Ammirati, ſe repentirent de leur indiſcrétion, & voulurent le rappeller; mais ce fut inutilement: il s'étoit déja retiré à Florence, où, ſans parler d'un Canonicat qu'on lui procura, il ſe vit arrêté par les bienfaits du Grand-Duc. Ce fut en cette ville qu'il compoſa presque tous les Ouvrages que nous avons de lui, & qu'il mourut comblé de biens, d'honneurs & de gloire l'an 1603. Il a écrit en Italien l'Hiſtoire de Florence; deux volumes des Familles de Naples; un de celles de Florence; trois Opuſcules, &c. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

* AMMISSADDAÏ, ou HAMMISÇADDAÏ, ou HAMMISSADDAÏ, de la Tribu de Dan, étoit le pére d'Ahiéſer, ou Ahihezer. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 12. & *ch.* 10. *v.* 25.

AMMIUD. *Voyez* AMMIHUD.

AMMIZADAB ou AMISADAB. *Voyez* HAMMIZADAB.

AMMON, ou BEN-AMMI, ou BENHAMMI, fut le fruit de l'inceſte que Loth commit avec la cadette de ſes filles, lorſqu'après l'embraſement de Sodome, croyant que toute la race des hommes étoit périe, elles enyvrérent leur pére, & eurent commerce avec lui, dont elles conçurent & enfantérent chacune un fils, vers l'an du monde 2138, & avant Jéſus-Chriſt 1897. L'Ecriture n'appelle point *Ammon* le fils de la cadette des filles de Loth, mais Ben-Ammi, ou Ben-Hammi: A quoi elle ajoûte que c'eſt lui qui eſt le pére des enfans d'Ammon ou de Hammon. De là on pourroit conclurre qu'Ammon ou Hammon étoit le fils ou quelcun des Deſcendans de Ben-Ammi. * *Geneſe, ch.* 19. *v.* 38. Joſeph, *l.* 1. *Antiq. Judaiq. ch.* 11. Torniel, *A. M.* 2138. *n.* 1.

AMMON ou HAMMON, eſt le nom qu'on donna à Jupiter en Libye. On l'y adoroit ſous la figure d'un belier, parce qu'un de ces animaux y découvrit une fontaine à Bacchus, lorſqu'ayant vaincu presque toute l'Aſie, il fut en danger de mourir de ſoif avec ſon Armée, qui paſſoit dans ces deſerts. En reconnoiſſance de cette faveur, Bacchus y fit bâtir un Temple à ſon pére Jupiter, qu'il nomma *Ammon*, c'eſt à dire, *Sablonneux*, pour exprimer la grace qu'il en avoit reçue au milieu de ces montagnes de ſables. Car ἄμμος en Grec, eſt le même qu'*arena* en Latin. Pauſanias, au *l.* 1. *des Meſſéniaques*, eſt d'un autre ſentiment, & rapporte que Jupiter n'eſt adoré en Libye ſous le nom d'*Ammon*, que par rapport à celui qui y bâtit le premier un Temple à ſon honneur. C'étoit, *dit-il*, un Berger qu'on appelloit *Ammon*. D'autres enfin prétendent qu'Ammon étoit un Roi de Libye, époux de Rhéa fille du Ciel, & pére de Denys, ſurnommé *Bacchus*: ce qui ne peut s'appliquer qu'à Jupiter ſeul, & ce qui quadre aſſez bien à l'opinion de ceux qui cherchent l'origine de ce nom juſques dans l'Hiſtoire ſacrée. Ammon, diſent-ils, ou plutôt Hammon, tire ſon origine de Ham ou Cham, fils de Noé, & premier Roi de Libye, où il fut adoré par ſes Deſcendans. Quoi qu'il en ſoit, le lieu où étoit ſitué le Temple de Jupiter, étoit le ſeul des déſerts d'alentour, où l'on vît de la verdure & de l'eau: il y avoit une fontaine que l'on trouvoit tiéde au point du jour, froide à midi, & bouillante à minuit. Mais rien ne rendit ce Temple plus célébre que l'Oracle qui y étoit, & qu'Alexandre le Grand alla conſulter. Le Prêtre de Jupiter, pour faire ſa Cour à ce Conquérant, ne manqua pas de le ſaluer comme fils du Dieu: ce qui acheva de gâter Alexandre, aſſez porté déja par les conſeils de ſes flatteurs à s'élever au deſſus de la condition d'un mortel. Dès le tems de Strabon cet Oracle commençoit à n'avoir plus tant de vogue: du tems de Plutarque on n'en faiſoit presque plus d'état; & enfin, ſelon le témoignage du Poëte Prudence, on n'en parloit plus du tout ſous l'Empire de Théodoſe. * Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 7. Arrien, *l.* 3. *c.* 2. Pline, *l.* 5. *c.* 5. *& l.* 6. *c.* 29. *&c.* Strabon, *l.* 1. *&* 17. Pauſanias, *in Meſſeniacis*, *l.* 4. Plutarque, *in Oſiride*, *c.* 15. Ovide. Lucain. Bochart, *Phaleg. l.* 1. *&c.*

AMMON ou IL CANZARO DI MAHOMA, *Hammon*, *Ammon*, *Ammonis Oraculum*, & *Fons Solis*, petit lieu d'Afrique au milieu du déſert de Barca, à cinquante lieues du port d'Alberton, du côté du midi. Ce lieu eſt connu par un Temple qui y étoit autrefois conſacré à Jupiter, ſous le nom de *Jupiter Ammon*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMMON, Roi de Libye. *Voyez* ci-deſſus.

* AMMON ou NO-AMMON, ville d'Egypte, qui eſt apparemment *Dioſpolis*. Les Interprétes Chaldéens & Latins l'appellent mal à propos *Alexandrie* dans la traduction des paſſages de *Jérémie, ch.* 46. *v.* 25. *d'Ezéchiel, ch.* 30. *v.* 14. 15. 16. *& de Nahum, ch.* 3. *v.* 8. Car Alexandrie n'a été bâtie par Alexandre que longtems après ces Prophétes dans un endroit où il y avoit un village appellé *Rachotis*, & non une ville du nom de *No-Ammon*, qui ne peut être interprété par celui d'*Alexandrie*. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

AMMONIENS. *Voyez* AMMONITES.

AMMONITES, peuples deſcendus d'Ammon ou Ben-Ammi, fils de Loth, habitoient avec les Moabites une partie de la Syrie, qu'on appelloit *Creuſe* ou *Cœlo-Syrie*, ſelon Joſeph. Ils vainquirent ceux que l'Ecriture appelle *Zomzommin* ou *Zamzummins* dans *le Deuteronome*, & *Zuzim* dans *la Geneſe*. Depuis, les Ammonites ſe rendirent extrêmement puiſſans. Jair étant Juge des Iſraëlites l'an 2825 du monde, 1210 avant Jéſus-Chriſt, les Ammonites entrérent dans leur païs avec une puiſſante Armée, où ils ſeſtérent pendant dix-huit ans, le ravagérent entiérement, ſe rendirent maîtres des places qui étoient au delà du Jourdain, & ſoumirent toute la nation. Les Iſraëlites humiliez par ce châtiment, eurent recours à Dieu, implorérent ſon aſſiſtance; & ayant choiſi Jephté pour commander leurs troupes, après une ſervitude de dix-huit ans, ils entrérent dans le païs des Ammonites, les défirent, & prirent vint de leurs villes, depuis Aroer ou Haroher, juſqu'à Mennith ou Minnith, l'an du monde 2847, & avant Jéſus-Chriſt 1188. Cette perte diminua beaucoup la fierté des Ammonites. Ils la reprirent cent ans après, ſous leur Roi Naas ou Nahas. Ce Prince fit de grands maux aux Iſraëlites qui habitoient Jabés en Galaad, au delà du Jourdain; car étant entré dans leur païs avec une puiſſante Armée, il força leur ville, & leur fit à tous crever l'œil droit. Saül le vint attaquer, tua un très grand nombre des Ammonites, les diſperſa entiérement, & les chaſſa de ſes Etats l'an du monde 2940, & avant Jéſus-Chriſt 1095. Naas mourut quelque tems après, & laiſſa un fils nommé Hanon, qui fut ami & allié de David. Après la mort de Naas, David envoya des Ambaſſadeurs à Hanon, pour le conſoler de la mort de ſon pére. Mais les principaux de la Cour d'Hanon s'imaginérent que ce n'étoit qu'un prétexte pour reconnoître l'état de leurs forces. Hanon fit raſer la moitié de la barbe à ces Ambaſſadeurs, & couper la moitié de leurs habits juſqu'au haut des cuiſſes, & les renvoya. David, irrité de cette injure, leva des troupes, dont il donna le commandement à Joab; les Ammonites en eurent avis, ſe préparérent à la guerre, & demandérent du ſecours à leurs Alliez. L'an 2997 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 1038, Joab marcha contre les Ammonites, qu'il défit. Il tailla auſſi en piéces les Syriens, qui leur avoient donné du ſecours. Depuis ce tems-là Joathan, fils d'Ozias, Roi de Juda, fit la guerre aux Ammonites vers l'an 3277 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 758, les vainquit, & leur impoſa un tribut de cent talens, de dix mille meſures de froment, & d'autant d'orge par an. Enfin vers l'an du monde 3871 & 164 avant Jéſus-Chriſt, Judas Machabée les défit encore. Toutes ces pertes furent la punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait au peuple de Dieu, comme l'aſſure le Prophéte Sophonie. Avant que de finir cet Article, on joindra ici quelques réflexions ſur les limites qui ſéparoient les Ammonites & les Iſraëlites. On remarque d'abord ici l'erreur d'Euſébe, qui dans ſon Traité des noms que les Hébreux donnent aux autres nations, dit ſur le mot *Ammon*, que Philadelphie capitale du païs des Ammonites avoit été poſſédée par la Tribu de Gad: mais cela eſt entiérement oppoſé à l'ordre de Dieu, qui avoit ôté aux Iſraëlites toute eſpérance de poſſéder le païs des Ammonites. En vertu de cet ordre, les Iſraëlites n'ont jamais rien pris aux Ammonites qu'après en avoir été les premiers offenſez, comme cela arriva du tems de David, ainſi qu'on l'a vu plus haut. Mais au contraire les Ammonites ont pris pluſieurs villes aux Iſraëlites. Il faut de plus remarquer que le ruiſſeau ou torrent de Jabbok eſt appellé la frontiére des enfans de Hammon, & qu'il ne faut pas entendre cela comme ſi le Jabbok eût ſéparé les Iſraëlites & les Ammonites de telle maniére que comme le païs d'Iſraël eſt au midi du Jabbok, le païs des Ammonites ſoit au nord: car au nord de Jabbok étoit Baſan, & le lot de la demi-tribu de Manaſſé, & Galaad juſques en Dan. Or le païs qui étoit deſtiné aux Iſraëlites & qui leur fut diſtribué, n'a jamais renfermé la moindre partie de celui des Ammonites: car Dieu l'avoit expreſſément défendu. *Deuteron. ch.* 2 *v.* 19. * *Geneſe, ch.* 14. *Deuteronome, ch.* 2. *Juges, ch.* 11. I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 11. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 10. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. Joſeph, *l.* 1. *Hiſt. des Juifs, ch.* 11. *l.* 5. *ch.* 9. *l.* 6. *ch.* 5. *&* 6. *l.* 9. *ch.* 11. *l.* 12. *ch.* 12. *& de la Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 2. *Sophonie, ch.* 2.

AMMONITES ou AMMONIENS, peuples d'Afrique qui demeuroient dans la Libye, vers le lieu où le Temple de Jupiter Ammon étoit bâti. * Pline, *l.* 6. *c.* 29.

AMMONIUS, natif de Lampria, bourg de l'Attique, & ſucceſſeur du célébre Ariſtarque dans l'école d'Alexandrie, vivoit peu de tems avant l'Empire d'Auguſte, qui commença de régner l'an de Rome 723, & avant Jéſus-Chriſt 31, ſi l'on s'en tient à l'opinion qui place la premiére année de ſon Empire, immédiatement aprés la victoire d'Actium. Cet Ammonius laiſſa deux Traitez, l'un des Autels ou des Sacrifices, l'autre des Courtiſannes d'Athénes; s'il eſt vrai que deux Ouvrages dont le ſujet eſt ſi différent, puiſſent être du même Auteur, comme Athénée ſemble l'inſinuer. Il faut lire Suidas avec précaution ſur l'Article d'*Ammonius*. Il paroît qu'il y a un vuide dans cet endroit, ou qu'il a été corrompu par les Copiſtes; car il attribue à Ammonius *Sacces* ce qui ne peut convenir qu'à pluſieurs Auteurs. * Athénée, *l.* 11. Suidas.

AMMONIUS, de la ville d'Antioche, Miniſtre, Favori & Lieutenant-Général des Armées d'Alexandre *Velès* ou *Balès*, fut accuſé par Ptolomée Philometor de l'avoir voulu empoiſonner, quoique cela ne fût pas. Sur ce prétexte ce Prince Egyptien déclara la guerre à ſon beau-fils Alexandre, & lui ôta ſa fille Cléopatre; & joignant ſes armes à celles de Démétrius *Nicanor*, le défit & le chaſſa du Royaume de Syrie. Voici ce qu'en dit Joſeph. „ Lorſque Ptolomée étoit à Ptolémaïde, il s'en falut peu qu'il „ ne périt par les embûches qu'Alexandre lui fit dreſſer par *Am-* „ *monius* ſon ami; mais il les découvrit, & écrivit à Alexandre „ de punir ce traître comme il l'avoit mérité. Voyant qu'il n'en „ tenoit compte, il jugea qu'il étoit lui-même l'Auteur de cette „ trahiſon, & il en fut très irrité contre ce Prince perfide, qui „ s'étoit déja rendu très odieux aux Habitans d'Antioche, à cau- „ ſe de cet *Ammonius* qui leur avoit fait beaucoup de mal. Ce „ déteſtable Miniſtre d'une action ſi noire reçut le châtiment dont „ il étoit digne. Ayant pris l'habit de femme pour ſe traveſtir „ & ſe ſauver, il fut tué dans cet état". * Joſeph, *l.* 13. *Antiq. Judaiq. c.* 8. L'Auteur du 1. *l. des Macch. ch.* 11. *v.* 11. paroît croire que l'accuſation que Ptolomée intentoit à ſon gendre & à ſon favori, n'étoit qu'un prétexte pour envahir ſon Royaume. *Cherchez* Alexandre Balès, ou Balas.

AMMONIUS, d'Egypte, Philoſophe de la Secte de Potamon, floriſſoit ſous l'Empire de Néron, & vivoit encore ſous celui de Veſpaſien, c'eſt à dire, depuis l'an de Jéſus-Chriſt 54, juſqu'à l'an 78 ou environ. Il fut Précepteur de Plutarque, qui parle de lui à la fin de la Vie de Thémiſtocle & ailleurs. * Plutarque, *in Vita Themiſtochs.* Bayle, *Dict. Critiq.*

AMMONIUS, d'Alexandrie, ſurnommé *Saccas*, Philoſophe Chrétien, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. Il naquit de parens fidéles, qui l'élevérent dans le Chriſtianiſme; & quoique Porphyre l'accuſe d'avoir quitté la Religion Chrétienne, il eſt conſtant, ſuivant le témoignage d'Euſébe & de ſaint Jérôme, qu'il perſévéra juſqu'à la mort dans la Foi qu'il avoit reçue de ſes péres. Sa premiére occupation étoit bien différente de celle en laquelle il parut depuis avec tant d'éclat. Car ſon premier emploi fut de tranſporter du blé dans des ſacs: ce qui le fit ſurnommer SACCAS. Mais ayant quitté ce métier ſous l'Empire de Commode, pour s'appliquer à la connoiſſance, & à la pratique de la Philoſophie, il fut extrêmement conſidéré. Il enſeignoit à Alexandrie, & ſa réputation fut ſi grande à cauſe du génie extraordinaire qu'il avoit pour les Sciences, qu'il mérita d'avoir de très illuſtres Diſciples, & entre autres Plotin. Celui-ci, quoi-

quoique Payen, vint étudier la Philoſophie à Alexandrie à l'âge de 28 ans; & après avoir entendu pluſieurs Maîtres, il ſuivit Ammonius, & prit ſes leçons pendant onze ans, c'eſt à dire, depuis l'an 232, juſqu'à 243. Ammonius avoit étudié à fond Platon & Ariſtote; & comme il avoit l'eſprit rempli de la doctrine de ces deux grands hommes, il tâcha de concilier les principes de l'une & l'autre Philoſophie, en retranchant les queſtions & les diſputes inutiles. Les anciens Auteurs lui ont donné de grands éloges, & même les Payens, comme Plotin, Longin, Porphyre & Hiéroclès, dont le dernier l'appelle *Theodidacte*, c'eſt à dire, *inſtruit de Dieu*. Il avoit compoſé quelques Ouvrages qui l'ont fait mettre au rang des Auteurs Eccléſiaſtiques par ſaint Jérôme. Euſébe en marque un en particulier, *de la Conformité de Moïſe avec Jeſus;* mais le principal étoit ſon *Diateſſaron* ou *Monoteſſaron*, c'eſt à dire, un Evangile compoſé des quatre, ou une eſpéce de Concorde des quatre Evangeliſtes, qu'il avoit faite avec beaucoup de travail & d'étude, & ſur laquelle Euſébe dreſſa ſes *Canons Evangéliques*. Pluſieurs Auteurs croyent que cette Concorde eſt celle qui porte maintenant le nom de *Tatien;* mais cela n'eſt pas entiérement certain. Celle qui eſt inſérée ſous ſon nom dans la Bibliothéque des Péres, n'eſt ni de lui ni de Tatien. Saint Grégoire de *Nyſſe* cite dans ſon Traité *de l'Ame*, un paſſage d'Ammonius Maître de Plotin, pour expliquer l'union de l'ame avec le corps, & un autre de lui & de Numénius Pythagoricien, pour montrer que l'ame n'eſt point corporelle. Quelques-uns lui attribuent encore une Vie d'Ariſtote, & des Commentaires ſur ce Philoſophe; mais ils ſont d'un autre Ammonius, ou plutôt d'Ammonien d'Alexandrie, Philoſophe Péripatéticien, qui vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, & dont il eſt parlé dans la Bibliothéque de Photius. * S. Jérôme, *in Catal.* Euſébe, *l. 6. c. 19.* Plotin. Longin. Ammien Marcellin, *l. 22.* Porphyre, *in Vita Plotini.* Photius, *Cod. 214. 215.* Euſébe, *in Epiſt. ad Carpian.* Oudin, *Supplem. de Script. Eccleſ.* Cave, *Hiſt. Litterar.* Valois, *in Euſeb.* Socrate, *l. 6. Hiſt. c. 6.* Bayle, *Diction. Crit.* Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

* AMMONIUS, Grammairien Grec, avoit écrit pluſieurs Ouvrages de littérature dont Athénée & Harpocration font mention. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Græca & Attica.*

AMMONIUS, Chirurgien célébre d'Alexandrie, ſurnommé *Lithotome*, parce qu'il inventa le premier l'opération de tirer la pierre de la veſſie en faiſant une ouverture. * Daniel le Clerc, *Hiſtoire de la Médecine.*

AMMONIUS, Poëte & Hiſtorien, ſous l'Empire d'Arcadius & de Théodoſe le Jeune, écrivit en vers toute l'Hiſtoire de la Guerre contre Gainas Goth, qui fut défait l'an de Jéſus-Chriſt 400. * Nicéphore, *l. 3. Hiſt.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 1. c. 18. & de Poët. c. 9.*

AMMONIUS, fils d'*Hermias*, Philoſophe Péripatéticien, fut Diſciple de Proclus, & a fleuri ſous l'Empire d'Anaſtaſe dans le VI ſiécle. Il a compoſé des Commentaires ſur quelques Traitez d'Ariſtote, & en particulier ſur le livre *de Interprétatione.* Quelques Auteurs lui en attribuent un autre, *de la différence des mots Grecs*, que M. Ménage donne à Hérennius Philon. On croit que c'eſt cet Ammonius dont il eſt parlé dans la Bibliothéque de Photius, *cod. 242.* où il eſt dit qu'il ſe plaiſoit extrêmement à expliquer les vieux Poëtes & à faire des remarques critiques ſur la langue Gréque; & qu'il avoit un Ane d'un goût merveilleux pour la Poëſie, aimant mieux ne point toucher à la nourriture qu'il avoit devant lui, & ſouffrir la faim, que d'interrompre ſon attention à la lecture d'un Poëme. Il eſt fait mention d'un autre AMMONIUS dans les *Chaînes* des Péres Grecs, ſur l'Evangile de ſaint Jean, & de quelques autres livres de l'Ecriture. Conſultez Anaſtaſe le Sinaïte, *in Præfat. Anagog. Quæſt.*

AMMONIUS (André), natif de Luques en Italie. Il alla chercher fortune en Angleterre vers le commencement du ſeiziéme ſiécle. Il s'y ſeroit apparemment avancé, s'il eût vécu plus longtems. Il cultivoit les Belles Lettres & la Poëſie Latine. L'Abbrégé de la Bibliothéque de *Geſner* nous donne ce Catalogue de ſes Poëſies: *Storici Conſtictus Hiſtoria; Bucolica, ſeu Eclogæ; De rebus nihili; Panegyricus quidam; Epigrammata; Poëmata diverſa.* Ce qu'on nomme *Panegyricus quidam*, eſt un Poëme ſur les Victoires, que les Anglois remportérent l'an 1513, à la journée des Eperons, à la priſe de Terouanne, & à la priſe de Tournai, &c. C'eſt par ſes vers qu'Ammonius mérite principalement d'être mis au rang des Auteurs. Il y eut beaucoup d'amitié & un grand commerce de lettres entre *Eraſme* & lui. Ammonius logea quelque tems chez *Thomas Morus*, & puis au Collége de S. *Thomas*, car il n'avoit pas aſſez d'argent, pour louer une maiſon & tenir ménage. Il témoignoit à Eraſme, qu'il ſe repentoit d'avoir quitté Rome, & qu'il étoit peu content de l'état où il ſe voyoit en Angleterre. Les Conſeils qu'Eraſme lui donna ſont très conformes aux maniéres frauduleuſes, dont il faut ſe ſervir pour ſe pouſſer dans le monde. Il faut croire qu'Eraſme ne le faiſoit que pour plaiſanter. „ N'ayez honte de rien, *lui diſoit-il*, „ intriguez-vous dans les affaires de tout le monde:

„ *Coudoyez un chacun & tranchez du notable.*

„ débuſquez qui vous pourrez: réglez votre haine & votre „ amitié ſur votre profit: ne donnez qu'à ceux qui vous le „ rendront avec uſure: ſoyez complaiſant envers tout le monde „ en toutes choſes: ayez deux cordes à votre arc: apoſtez des „ gens qui vous recherchent: menacez de quitter & préparez-„ vous au départ: montrez des Lettres, où l'on vous promette „ mille avantages ailleurs. *Lettre 40 du Liv. 8. des Lettres d'Eraſme.* Ce grand homme fit l'éloge d'Ammonius en proſe & en vers. La fortune diminua enfin ſes rigueurs. Il devint Sécretaire de *Henri* VIII. & il eut même un caractére public auprès de lui de la part du Pape *Léon* X. S'il ne fût pas mort avant l'âge de quarante ans, il auroit pu monter davantage. Il étoit à l'Armée l'an 1513, lors que les Anglois gagnérent la Bataille des Eperons, & prirent Terouanne & Tournai. Il ne manqua pas, comme nous l'avons déja remarqué, de faire des vers ſur ces Victoires & ſur celles qu'ils remportérent contre le Roi d'Ecoſſe. Il mourut l'an 1517, d'une maladie, qui étoit comme particuliére aux Anglois, & qu'on appelloit alors la *Suée*. On en peut voir la deſcription dans l'*Hiſtoire du Divorce de Henri* VIII. par M. *Le Grand*, *tome 1. pag. 94.* L'un des principaux ſervices qu'il rendit à Eraſme, fut de lui envoyer de tems en tems à Cambridge proviſion du meilleur vin, comme cela paroît par les Lettres réciproques de ces deux Amis. Ammonius dit dans une des ſiennes, mais apparemment par une eſpéce d'hyperbole, qu'on bruloit tous les jours tant d'Hérétiques en Angleterre, que cela avoit enchéri le bois. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMMONIUS (Lévinus), dit vulgairement *Vander Mole*, de Gand, Chartreux, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut illuſtre par ſa piété & par ſon ſavoir. Il eut part à l'amitié d'Eraſme, qui parle de lui avec éloge. Il publia la Vie de Guillaume Bibauc, Général des Chartreux, & un Ouvrage intitulé, *Tractatus in Parabolam de filio minore nato*, apud Lucam, *c. 15.* On a encore de lui, *Elogia de tempeſtiva pie vivendi electione; Epitaphium Græcum in obitum Arnaldi Oridrii; Volumen Centuriarum aliquot Epiſtolarum ad Viros doctos.* On aſſure qu'il mourut l'an 1556. * Eraſme, *in Epiſt.* Petreius, *in Bibliotb. Carth.* Valére André, *Bibliotb. Belgica.*

AMMONIUS, Moine d'Orient, ſe coupa l'oreille droite, afin que ce défaut le mît hors d'état de pouvoir être élû Evêque; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût conſacré par le Patriarche Théophile. * Socrate, *l. 8. c. 1.* Baronius, *à l'an de Jéſus-Chriſt 358.*

* AMMONIUS (Gaſpard), natif de Haſſelt, Docteur en Théologie & Provincial des Auguſtins dans la Souabe, avoit une grande connoiſſance de pluſieurs langues, & particuliérement de l'Hébraïque que pluſieurs hommes célébres ont appris de lui en Allemagne. Il a écrit pluſieurs beaux Ouvrages, qui ont été imprimez en différens lieux & en différens tems. Tels ſont, *Grammatica Hebraïca in libros V diſtincta; De literis, ſyllabis & omnibus punctis; De nomine, prima parte orationis, cum pronomine; De Conſignificativo quadruplici, tertia parte orationis; De omnium partium conſtructione & regimine; De triplici accentu & carmine componendo.* * Fr. Zweertii *Athen. Belg.* Valére André, *Bibliotb. Belgica.*

AMMOTHÉE, Nymphe de la Mer, fille de Doris & de Nérée, ſelon Héſiode. Son nom eſt tiré du mot Ἄμμος, *arena*, ou ſable, & de θεῖν *diſcurrere*, aimant à courir ſur le ſable, *quaſi per arenam diſcurrens.* * Héſiode, *in Theogonia.*

A M N.

AMNISTIE ou AMNESTIE, nom que les Athéniens donnérent à une loi, par laquelle il fut dit qu'on mettroit en oubli de part & d'autre toutes les injures qui auroient été reçues durant la guerre, afin de mieux affermir la paix. Thraſybule fut l'Auteur de cette loi, après que les trente Tyrans eurent été chaſſez d'Athénes. Ce nom eſt Grec ἀμνηστία, & ſignifie *oubli.* Valére Maxime, *l. 4. c. 1.*

AMNON, fils aîné de *David* & d'*Achinoam* ou *Abinoham*, devint ſi éperdûment amoureux de ſa ſœur *Thamar*, que David avoit eue de *Maacha* ou *Mabaca*, mére d'*Abſalom*, que ne pouvant ſatisfaire ſa paſſion, il tomba malade. Jonadab ſon couſin & ſon ami lui donna un conſeil qu'il exécuta. Il ſe mit au lit; & quand ſon pére vint le voir, Amnon le ſupplia de lui envoyer ſa ſœur Thamar. Lorſqu'elle fut arrivée, il la pria de lui faire des gâteaux, & de les porter dans ſon cabinet, où il la ſuivit & la viola, quelque réſiſtance qu'elle pût faire. Il paſſa un moment après, de cette ardente affection qu'il avoit pour elle, à une haine ſi exceſſive qu'il la fit chaſſer de chez lui, en lui diſant des injures. David fut très ſenſiblement touché d'une action ſi déteſtable; mais comme il avoit une tendreſſe particuliére pour Amnon, il ne put ſe réſoudre à le punir comme il le méritoit. Quelque irrité qu'Abſalom fût de cette injure qui avoit été faite à ſa ſœur Thamar, il diſſimula pour quelque tems ſon reſſentiment. Néanmoins voulant s'en venger, il invita ſes fréres à un feſtin qu'il deſiroit leur faire à la campagne; & lorſqu'Amnon commença à être pris de vin, il le fit tuer l'an 3005 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 1030. * II *Sam.* ou II *Reg. ch.* 13. Joſeph, *Antiq. Judaïq. ch. 1. & 7.*

* AMNON, fils de Scimnon, de la famille de Juda. * II *Chron.* ou *Paralip. ch. 4. v 20.*

AMNON, Rabbin de Mayence, contemporain de Moïſe Bar Nachman, ſelon Gedhalia, vivoit vers l'an 1244. Il fut condamné à mort à Mayence à cauſe du Judaïſme. Les Juifs diſent que l'Evêque de Mayence & les principaux de la ville l'ayant fait venir pour l'obliger à ſe faire Chrétien, il demanda qu'on lui donnât trois jours; qu'il ſe repentit d'avoir demandé ce délai; qu'au bout de ce tems l'Evêque l'envoya querir; qu'il demanda qu'on lui coupât la langue qui avoit différé de ſanctifier le nom de Dieu béni; que l'Evêque au lieu de la langue, lui fit couper les doits des mains & des piez; qu'Amnon les fit ſaler; que la fête de la nouvelle année étant venue, il ſe fit apporter à la Synagogue avec ſes doits ſalez; qu'il y fit une priére, & qu'enſuite il diſparut; qu'il apparut trois jours après pendant la nuit à un Juif; qu'il ordonna que l'on envoyeroit à toutes les Egliſes de la diſperſion, la priére qu'il avoit faite, commençant par ces mots: *Donnez de la fermeté à la ſainteté de ce jour;* que cela fut exécuté, & que les Juifs récitent cette priére tous les premiers

premiers jours de l'année, & le jour des Expiations. Cette Hiſtoire & cette priére ſe trouvent dans le *Machazor*, ou le livre des priéres des Juifs. * Hiſtoire des Juifs depuis Jéſus-Chriſt juſques à préſent, pour ſervir de continuation à l'Hiſtoire de Joſéphe, *corrigée & augmentée par* M. Du Pin, *édition de Paris in* 12. 1710, *tome* 7.

A M O.

* AMOC, l'un des Sacrificateurs qui revinrent de Babylone. * *Néhemie* ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 7. & 20.

AMOEBÆUS, excellent Joueur d'inſtrumens de la ville d'Athénes, qui chanta aux noces de Démétrius & de Nicée. Polyænus, *l.* 4. *c.* 6. *in Antigon. com.* 1. Plutarque le fait contemporain de Zénon. S. Clément d'Alexandrie, *l.* 3. *Stromat* loue fort la continence d'Amœbæus, lequel n'approcha jamais de ſa femme, quoiqu'elle fût très belle. * Elien, *Hiſt. Animal. l.* 6. *c.* 1. & Varron, *Hiſt. l.* 3. *c.* 30.

AMOENUS, Poëte Chrétien, que quelques-uns font Auteur de l'*Enchiridion*, ou *Manuel de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, qu'on trouve à la fin des Oeuvres de Prudence, a été mis par Fabricius dans le Recueil des Poëtes Chrétiens, & par Margarin de la Bigne dans le huitiéme tome de la Bibliothéque des Péres. Victor Giſelin, *in editione Prudentii*, ſoutient que cet Ouvrage eſt de Prudence, & d'autres l'attribuent à Sédulius. Quoi qu'il en ſoit, nous ne ſavons pas en quel tems a vécu Amœnus. Ce Manuel qu'on lui attribue, commence ainſi,

Sua columba fuit, tum candida, nigra deinde
Facta, per anguineum malefuadæ fraude venenum, &c.

* Voſſius, *de Poët. Lat.* Le Mire, *in Auct. de Scriſt. Eccl. &c.*

AMOER, riviére. *Voyez* AMUR.

AMOGNES (les), Canton du Nivernois. Quelques-uns croyent que ce nom vient d'*almonia*, à cauſe de la fertilité de ce Canton; mais Guy Coquille croit qu'il a été appellé ainſi par les païſans pour dire *la terre aux Moines*, parce que les Moines de Clugny ſont Curez primitifs & Patrons des meilleures paroiſſes de cette contrée. Outre les blez que ce païs produit en abondance, on y voit des prez, des bois & des vignes, mais il n'y a ni ville, ni bourg qui mérite quelque attention.

AMOK. *Voyez* AMOC.

* AMOL ou AHMOLA, bourg de Suéde dans la Dalie, ſur la côte occidentale du Lac Wéner vers le nord, à peu près au nord de Daleborg, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

AMOL ou AMUL, ville de la Province de Thabareſtan en Perſe. Elle eſt éloignée de la ville de Khovarezm, d'environ douze journées de Caravane. *Ulug Beg* lui donne 88 degrez, huit minutes de Longitude, & trente-ſix dégrez dix minutes de Latitude Septentrionale; mais Naſſireddin ne lui donne que 87 degrez vint minutes de longitude, & trente-ſix degrez trente-cinq minutes de latitude.

Il y a une autre ville ſituée ſur les bords de l'Oxus ou Gihon, qui porte auſſi le nom d'Amol, & pour la diſtinguer de celle du Thabareſtan, on la nomme ſouvent *Amol Gihon*, & *Amol Amudah*, parce que le Gihon porte auſſi le nom d'Amu. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

AMOLON ou AMOLUS, Archevêque de Lyon. *Voyez* AMULON.

AMOMET, *Amometus*, Hiſtorien Grec, a écrit un Ouvrage des Attacores, que Pline met ſous un même climat que les Hyperboréens. Elien rapporte une remarque qu'il avoit tirée de lui, qu'en une certaine ville de Libye les Prêtres faiſoient ſortir d'un Lac des crocodiles de dix-ſept piez de long, en chantant une chanſon qui avoit cette vertu particuliére de les attirer hors de l'eau. * Elien, *l.* 17. *Hiſtoire des Animaux*, *l.* 6. Pline, *l.* 6. *c.* 20

AMON, Roi de Juda, ſuccéda l'an 3392 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 643, à ſon pére *Manaſſe*, qui l'avoit eu de Meſſalemeth ou Meſçulémet, de la ville de Jothbath, Jothbah, Jothbatha ou Jetaba. Il imita les impiétez auſquelles ſon pére s'étoit laiſſé aller dans ſa jeuneſſe, & ne demeura pas longtems ſans en recevoir le châtiment. Car après avoir régné deux ans ſeulement, il fut aſſaſſiné à l'âge de 24 ans dans ſa maiſon par ſes propres Officiers, l'an 3394 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 641. Il fut enſeveli en ſon ſépulchre dans le jardin d'Oza. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 21. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 21. Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *c.* 4. Torniel. Salian. Sponde, *in Annal. Vet. Teſt.*

* AMON, Gouverneur de la ville de Samarie, retint en priſon le Prophéte Michée par l'ordre du Roi Achab, l'an du monde 3138, avant Jéſus-Chriſt 897. * I ou III. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 26

AMONA. *Voyez* HAMONA.

AMOND, Roi de Suéde *Voyez* AMUND.

AMONDE & ALMONE, en Latin, *Almon*, riviére d'Ecoſſe dans la Province de Lothiane, ſe jette dans le golfe d'Edimbourg, que les Ecoſſois nomment *Forth* & *Firth*, & les Anglois *Edenborow Firth*. * Baudrand.

AMONE ou l'AMONE, *Anemo*, riviére d'Italie, a ſa ſource au pié du mont Apennin, & rend très agréable le païs qu'elle arroſe dans la Romagne. Elle paſſe à Faënza, ou Fayence, & ſe jette dans le Pô, prés de Ravenne. D'autres croyent que l'*Anemo* eſt le *Montone*. * Baudrand.

AMONEBURG. *Voyez* OMENEBURG.

AMONTONS (Guillaume) naquit l'an 1663, ſur le minuit du dernier jour d'Août. Il étoit fils d'un Avocat, qui ayant quitté la Normandie, d'où il étoit originaire, s'étoit allé établir à Paris. Il étudioit encore en troiſiéme, lorſqu'il lui reſta d'une maladie une ſurdité aſſez conſidérable, qui le ſéquestra preſque entiérement du commerce des hommes, du moins, de tout commerce inutile. N'étant plus qu'à lui-même, & livré aux penſées, qui ſortoient du fond de la nature, il commença à ſonger aux Machines. Il entreprit d'abord la plus difficile de toutes, ou plutôt, la ſeule impoſſible, je veux dire le Mouvement perpétuel, dont il ne connoiſſoit, ni l'impoſſibilité, ni la difficulté. En y travaillant, il s'aperçut qu'il devoit y avoir des principes dans cette matiére, & qu'à moins de les ſavoir on y perdoit ſon tems & ſa peine. Il ſe mit donc dans la Géometrie; quoique, ſelon la coutume de toutes les Familles, la ſienne s'y oppoſât; &, ſans doute, avec aſſez de raiſon, ſi on ne regarde les Sciences que, comme des moyens d'arriver à la fortune. On aſſure, qu'il ne voulut jamais faire de remédes pour ſa ſurdité, toit qu'il déſeſpérât d'en guérir, ſoit qu'il ſe trouvât bien de ce redoublement d'attention & de recueillement, qu'elle lui procuroit. Mr. Amontons aprit le Deſſein, l'Arpentage, l'Architecture, & fut employé dans pluſieurs ouvrages publics: mais il ne fut pas longtems ſans s'élever plus haut, & il joignit à cette Méchanique, qui produit nos Arts & n'eſt occupée que de nos beſoins, la connoiſſance de la ſublime Méchanique, qui a diſpoſé l'Univers. Les Inſtrumens, tels que les Barométres, les Thermométres, & les Hygrométres, deſtinez à meſurer des variations Phyſiques; qui nous étoient, il y a peu de tems, ou abſolument inconnues, ou connues ſeulement par le rapport confus & incertain de nos ſens, ſont, peut-être, de toutes les inventions utiles de la Philoſophie moderne, celles où l'aplication de la Méchanique à la Phyſique eſt la plus délicate: & d'ailleurs, comme on s'étoit contenté du premier hazard, ou de la premiére idée, qui avoit fait naître ces inventions aſſez heureuſement, elles étoient demeurées ou défectueuſes en elles-mêmes ou d'un uſage peu commode. Mr. Amontons les étudia avec beaucoup de ſoin, & en 1687, n'ayant encore que vint-quatre ans, il préſenta à l'Académie des Sciences un nouvel Hygrométre, qui en fut fort aprouvé. Il propoſa auſſi à Mr. *Hubin*, fameux Emailleur, & fort habile en ces matiéres, différentes idées qu'il avoit pour de nouveaux Barométres & Thermométres; mais Mr. Hubin l'avoit prévenu dans quelques-unes de ſes penſées & il fit peu d'attention aux autres, juſqu'à ce qu'il eut fait un Voyage en Angleterre, où elles lui furent propoſées par quelques uns des principaux Membres de la Société Royale. Peut-être ne prendra-t-on que pour un jeu d'eſprit, mais, du moins, très ingénieux, un moyen qu'il inventa de faire ſavoir tout ce qu'on voudroit à une très-grande diſtance, par exemple, de Paris à Rome en très peu de tems, comme en trois ou quatre heures, & même ſans que la nouvelle fût ſue dans tout l'eſpace d'entre-deux. Cette Propoſition ſi paradoxe & ſi chimérique en apparence fut exécutée dans une petite étendue de Païs, par deux fois, en préſence des perſonnes du premier rang. Le ſecret conſiſtoit à diſpoſer dans pluſieurs poſtes conſécutifs, des gens qui par des lunettes à longue vue ayant aperçu certains ſignaux du poſte précédent les transmiſſent au ſuivant, & toûjours ainſi de ſuite, & ces différens ſignaux étoient autant de lettres d'un Alphabet, dont on n'avoit le Chifre, qu'à Paris & à Rome. La grande portée des Lunettes faiſoit la diſtance des poſtes, dont le nombre devoit être le moindre, qu'il fût poſſible; & comme le ſecond poſte faiſoit les ſignaux au troiſiéme, à meſure qu'il les voyoit faire au premier, la nouvelle ſe trouvoit portée de Paris à Rome preſque en auſſi peu de tems, qu'il en falloit, pour faire les ſignaux à Paris. En 1695. Mr. Amontons donna le ſeul Livre imprimé qui ait paru de lui, & le dédia à l'Académie Royale des Sciences. Il eſt intitulé, *Remarques & Expériences Phyſiques ſur la conſtruction d'une Nouvelle Clepſydre, ſur les Barométres, Thermométres, & Hygrométres.* Quoi que les Clepſydres ou Horloges à eau, ſi uſitées chez les Anciens, ayent été entiérement abolies parmi nous par les Horloges à roues infiniment plus juſtes, & plus commodes, M. Amontons ne laiſſa pas de prendre beaucoup de peine pour la conſtruction de ſa Clepſydre, dans l'eſpérance qu'elle pourroit ſervir ſur Mer; car, de la maniére dont elle étoit faite, le mouvement le plus violent que pût avoir un Vaiſſeau ne la dérégloit point, au lieu qu'il dérégle infailliblement les autres Horloges. On a pu voir dans le livre de M. Amontons avec combien d'art ſa Clepſydre étoit conſtruite. Il n'y a gueres d'aparence qu'il ſe ſoit rencontré avec aucun des anciens Inventeurs. Il entra dans l'Académie Royale en 1699, lors qu'elle reçut ſon nouveau réglement. D'abord après il donna dans les Aſſemblées de l'Académie, ſa Théorie des frottemens, qui a tant éclairci une matiére ſi importante dans la Méchanique, & juſques-là ſi obſcure. Son nouveau Thermométre vint enſuite. Depuis ſa mort, on a vu ſon Barométre rectifié, & un autre Barométre ſans Mercure à l'uſage de la Mer, & des Expériences nouvelles & fort curieuſes, qu'il avoit faites ſur le Barométre & ſur la nature de l'Air. Il avoit un don ſingulier pour les expériences, des idées fines & heureuſes, beaucoup de reſſources pour lever les inconvéniens, une grande dextérité pour l'exécution. Il n'étoit qu'Elève dans l'Académie: mais ce nom n'emporte aucune différence de mérite, il ſignifie ſeulement moins d'ancienneté & une eſpéce de ſurvivance. Mr. Amontons, qui jouïſſoit d'un ſanté parfaite, fut tout d'un coup attaqué d'une inflammation d'entrailles, la gangréne s'y mit en peu de jours, & il mourut le onziéme Octobre 1705, âgé de 42 ans & prés de deux mois. Il étoit marié, & n'a laiſſé qu'une Fille agée de deux mois. Le Public a perdu par ſa mort pluſieurs inventions utiles, qu'il méditoit, ſur l'Imprimerie, ſur les Vaiſſeaux, ſur la Charrue. Les qualitez de ſon cœur étoient encore préférables à celles de ſon eſprit. Une droiture ſi naïve & ſi peu méditée, qu'on y voyoit l'impoſſibilité de ſe démentir, une ſimplicité, une franchiſe, & une candeur, que le peu de commerce avec les Hommes pouvoit conſerver; mais qu'il ne lui avoit pas données; une entiére incapacité de ſe fai-

re valoir autrement que par ſes Ouvrages, ni de faire ſa cour autrement, que par ſon mérite, & par conſéquent une incapacité preſque entiére de faire fortune. * Fontenelle, *Hiſtoire de l'Acad. des Sciences, Année* 1705.

AMORBACH, en Latin *Amorbachium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, & dans l'Etat de l'Electeur de Mayence. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de Mult ou Milt, qui ſe jette peu après dans le Mein. * Baudrand.

AMORÉE, Roi des Derbices, ennemis de Cyrus, étant attaqué par les Perſes, il engagea les Indiens à ſe joindre à lui, & l'un d'entre eux bleſſa ce Conquérant. Amorgès, Roi des Saces, ami de Cyrus, qui n'avoit pu ſe trouver à la premiére bataille, étant ſurvenu avec vint mille chevaux, on en revint aux mains. Les Perſes ne perdirent que neuf mille hommes, & tuérent juſqu'à trente mille Derbices. Amorée & ſes deux fils furent du nombre de ceux qui périrent dans cette occaſion, & ſes peuples ſe ſoumirent à Cyrus qui mourut peu de jours après. Cette Hiſtoire d'Amorée eſt également inconnue à Hérodote & à Xenophon. Ctéſias, de qui on l'a priſe, bien que fabuleux dans plus d'un endroit, n'eſt pourtant pas indigne de toute créance.

AMORGÈS, Roi des Saces, fut un puiſſant Prince, qui ayant été attaqué par Cyrus, fut pris les armes à la main. La Reine Sparéthra ſa femme, prenant en ſon abſence le ſoin du gouvernement, leva auſſi-tôt une armée de trois cens mille hommes, & de deux cens mille femmes, & avec ces troupes elle marcha contre Cyrus, de qui elle prit ſa revenche. Parmiſés, beau-frére de ce Conquérant, & ſes trois fils, furent du nombre de ceux qu'elle fit priſonniers, & Cyrus pour obtenir leur liberté conſentit de rendre Amorgès à ſes peuples. Cet échange ſe conclut avec un traité de paix. Amorgès devenu ami de Cyrus, marcha avec lui contre Créſus, & il l'accompagna encore dans ſon expédition contre les Derbices. Les Perſes y parurent vaincus, parce que leur Roi y fut bleſſé à mort; mais Amorgès qui n'avoit pu ſe trouver à la bataille, étant ſurvenu avec vint mille chevaux Saces, remporta une victoire complette, & contraignit les Derbices de ſe ſoumettre à Cyrus. Ce Prince mourut peu de jours après de ſa bleſſure; & pour derniére marque de l'eſtime qu'il faiſoit de l'amitié d'Amorgès, il obligea ſes fils de lui donner la main. Ctéſias eſt le ſeul ancien Ecrivain qui parle d'Amorgès, & l'on ne peut douter qu'il n'ait débité bien des fables; cependant on ne peut rejetter abſolument ce qu'il dit d'Amorgès, parce qu'Hérodote, qui décrit autrement que lui la mort de Cyrus, avertit que les Perſes racontoient l'Hiſtoire de ſa Vie de quatre maniéres différentes, entre leſquelles il a choiſi celle qui lui a paru la plus vraiſemblable.

AMORGOS ou AMORGUS, que les Modernes nomment *Morgo* ou *Amorgo*, eſt une Iſle au milieu de l'Archipel, que quelques Auteurs mettent entre les Cyclades, & d'autres parmi les Sporades, avec une ville qui étoit autrefois le ſiége d'un Evêque. Elle a été la patrie du Poëte Simonide, qu'on a ſurnommé *Amorgien*. On lui a autrefois donné les noms d'*Hypére* & de *Patage*, ſelon Pline; ceux de *Pancale*, & de *Pſychium*, ſelon Etienne de *Byzance*; & celui de *Tripolis* parce qu'elle contenoit les trois villes, d'*Arcéſine*, de *Minoa*, & de *Pſychia*. * Strabon, *l.* 10. Pline. Etienne de Byzance.

AMORIUM, ville ancienne de la grande Phrygie, ſur les frontiéres de la Galatie dans l'Aſie Mineure, avec Archevêché ſous le Patriarchat de Conſtantinople, a été très renommée dans les Ouvrages des anciens Auteurs, & a eu l'avantage de produire de grands hommes. Amérumnas Calife des Saraſins la ruïna dans le IX ſiécle vers l'an 840. Théophile Empereur d'Orient, fils de Michel le *Bégue*, ſe mit en campagne contre les Saraſins; & après les avoir défaits, il leur prit dans la Syrie Samoſate & Sozopétra dans le païs du Calife. Il ruïna cette derniére de fond en comble, quoiqu'Amérumnas le fit très inſtamment prier de l'épargner à ſa conſidération. Ce dernier furieuſement irrité de cet affront, réſolut de s'en venger par la ruïne d'Amorium, qui étoit la patrie de Théophile. Il s'avança vers la Cappadoce & la Phrygie avec une formidable armée, compoſée de ſoldats levez juſques dans l'Afrique, & qui portoient écrit ſur leurs boucliers le nom d'*Amorium*, pour déclarer hautement l'entrepriſe qu'ils avoient faite de ſacrifier cette ville à la vengeance de leur maître. En effet, quelque diligence que fit l'Empereur pour jetter des troupes dedans, & quelque réſiſtance que fiſſent ceux qui la défendoient, Amérumnas l'emporta: il y ſacrifia tous les Habitans à ſa vengeance, fit mettre le feu par tout, & de la plus belle ville de l'Orient, il n'en fit qu'un amas de cendres & de ruïnes, en haine de ce qu'elle étoit la patrie de Théophile, qui avoit ruïné la ſienne. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cédrénus. Zonare. Curopalate, &c.

AMORRHÉENS, peuples deſcendus d'Amorrhée, fils de Canaan, dont il eſt parlé dans la Genéſe, habitoient du tems de Moïſe tout le païs qui eſt au delà du Jourdain, entre les torrens de Jabok & d'Arnon. Ils étoient ſous deux puiſſans Rois; Séhon ou Sihon, qui régnoit en Heſebon ou Heſçbon; & Og, Roi de Baſan, de Galaad & de Gaulanite. Moïſe fit demander à Séhon la permiſſion de laiſſer paſſer les Iſraëlites ſur ſes terres, lui promettant qu'ils n'y feroient aucun dégât: mais ce Prince l'ayant refuſé, & ayant aſſemblé une grande armée pour s'y oppoſer, fut vaincu par les Iſraëlites, auſſi bien qu'Og, qui venoit à ſon ſecours, l'an 2584 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 1451. Depuis ce tems-là les Tribus de Gad & de Ruben, & une moitié de celle de Manaſſé occupérent ce païs des Amorrhéens. Le Prophéte Amos dit que les Amorrhéens étoient auſſi hauts que les cédres, & auſſi forts que des chênes, parce que les géants Raphaïm ou Réphaïm (du nombre deſquels étoit Og, Roi de Baſan) étoient de la race des Amorrhéens. * *Genéſe, ch.* 10. *Nombres, ch.* 21. & 32. *Deuteronome, ch.* 3. *Juges, ch.* 11. *Amos, ch.* 2. *v.* 9. Joſeph, *Hiſtoire des Juifs, l.* 4. *c.* 4. 5. & 7.

AMORRIO, Hiſtorien Eccléſiaſtique, allégué par Poſſevin, au *premier livre de l'Abbrégé de l'Apparat ſacre.* * Voſſius, *l.* 4. *de Hiſtor. Grac.*

AMOS, le troiſiéme des douze petits Prophétes chez les Latins, le ſecond chez les Grecs, & le quatriéme ſelon le P. Calmet, étoit un ſimple Paſteur de la ville de Thécua, la même que Roboam, fils de Salomon, avoit fait rebâtir, comme il eſt marqué dans le *ſecond livre des Chron.* ou *Paralipoménes*, & que ſaint Jérôme met à deux lieues de Bethléem, du côté du midi. Il prophétiſa, comme il le dit lui-même, ſous le régne d'Ozias Roi de Juda, & de Jéroboam II. Roi d'Iſraël. Il prédit la captivité des Iſraëlites, & les malheurs qui devoient arriver aux ennemis du peuple de Dieu. Amazias Prêtre de Béthel, le fit mourir l'an 3250 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 785, vers le tems de ce fameux tremblement de terre, qu'on fixe en la 25 année du régne d'Ozias, & en la 40 de Jéroboam. La prophétie d'Amos, qui contient neuf chapitres, eſt principalement écrite contre les dix Tribus d'Iſraël, dont il prédit la ruïne & la captivité. Il finit, en leur faiſant eſpérer un rétabliſſement qui ne peut être autre que le régne du Meſſie. Ce Prophéte eſt moins élevé que les autres, & ſe ſert de comparaiſons & d'expreſſions conformes à ſon état & à ſa profeſſion. L'Auteur des Vies des Prophétes, attribuées à ſaint Epiphane, Clément *Alexandrin*, & quelques Auteurs modernes, & entre autres, Simler, ſe ſont imaginé que ce Prophéte eſt le même qu'Amos, pére du Prophéte Iſaïe. *Voyez* l'Art. ſuivant. Il faut remarquer que ce Prophéte fut mis à mort par la haine d'Amazias Sacrificateur, & non pas par ordre du Roi de Juda. Les Grecs font ſa fête le 15 Juin, & les Latins le 31 Mai. * Clement d'Alexandrie, *l.* 1. *Strom.* S. Jérôme, *ſur Iſaïe* & *Amos.* S. Auguſtin, *l.* 18. *de Civit. c.* 29. S. Baſile, *ſur le premier chapitre d'Iſaïe &c.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Uſſer. Huet, *Demonſtrat. Evang.* M. Du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible.*

AMOS ou AMOTS, nom du pére du Prophéte Iſaïe, étoit, dit-on, fils du Roi Joas, & frére d'Amaſias Roi de Juda. Les Rabbins prétendent qu'Amos pére d'Iſaïe étoit Prophéte auſſi bien que ſon fils, ſuivant cette régle qui eſt reçuë parmi eux que quand le pére d'un Prophéte eſt nommé par ſon nom dans l'Ecriture c'eſt une marque qu'il a eu le don de prophetie. S. Auguſtin a ſoupçonné que le Prophéte Amos qui eſt le quatriéme dans le nombre des petits Prophétes étoit le pére d'Iſaïe: mais les noms de ces deux perſonnages s'écrivent différemment: & d'ailleurs Amos pére d'Iſaïe, comme Iſaïe lui-même, étoient de Jeruſalem, & d'une condition fort élevée au deſſus de celle du Prophéte Amos qui n'étoit qu'un Paſteur de gros bétail. Il y en a qui croyent que l'homme de Dieu qui vint parler à Amaſias, & qui l'obligea à renvoyer cent mille hommes d'Iſraël qu'il avoit achetez pour marcher contre l'Idumée, étoit Amos pére d'Iſaïe, & frére du Roi Amaſias: mais ce ſentiment n'eſt ſoutenu d'aucune preuve. * Calmet *Dict. de la Bible.*

* AMOS, fils de Nahum & pére de Mathatias, ſe trouve dans la Généalogie de notre Sauveur ſelon la chair, rapportée par S. Luc. *ch.* 3. *v.* 25. * Calmet, *Dict. de la Bible.*

AMOS ou AMOSIS, Roi d'Egypte. *Voyez* AMASIS.

AMOS ou HAMOS, Patriarche de Jéruſalem, ſuccéda à Jean IV. de ce nom, depuis l'an 593, juſqu'à l'an 601. Il fut tiré d'une Laure ou monaſtére de Moines, dont il étoit Abbé, comme on l'infére du *Pré ſpirituel, l.* 1. *c.* 144. * S. Gregoire, *l.* 7. *Epiſt.* 7. Baronius, *An. Chriſt.* 595. *num.* 68. & 601. *n.* 14.

* AMOSIUS, Hiſtorien Grec cité par Euſébe dans le premier livre de ſa Chronique. * Jo. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

AMOU, fleuve. *Voyez* GIHON.

AMOUQUES, eſt le nom que les Indiens donnent aux Gouverneurs & aux Paſteurs de ces Chrétiens qu'on appelle de S. Thomas, parce qu'ils ſont deſcendus des peuples, qu'on croit que cet Apôtre convertit à la Foi Chrétienne, & qui ſont en grand nombre dans les Royaumes qui contiennent les montagnes de Malabar. * *Voyage de l'Archevêque de Goa, l.* 2. *c.* 9.

AMOUR ou CUPIDON, eſt ce Dieu que les Anciens nous repréſentent ſi diverſement, ſoit dans ſa naiſſance, ſoit dans ſes progrès. Platon le fait fils de la pauvreté; Héſiode, du chaos de la terre; Sappho, du ciel & de la terre; Simonide, de Mars & de Vénus; Acuſilaüs, de l'air & de la nuit; Alcméon, de Flore & du Zéphire. Le même Platon diſtingue encore deux ſortes d'amour; le premier, fils de Vénus Uranie, c'eſt à dire, *céleſte*; le ſecond, ſorti de Vénus terreſtre ou marine, née de l'écume de la mer. On le repréſente ordinairement ſous la figure d'un bel enfant allé, nud & d'une chair tendre & vermeille, avec les yeux voilez, un arc bandé, un flambeau allumé, & une trouſſe pleine de fléches à ſes côtez. * Platon, *au Banquet.* Héſiode, *en ſa Théogonie.* Natalis Comes, *l.* 4. *c.* 14. *de la Mythologie.* Lil. Giraldi, *des Dieux.*

☞ Les Anciens ont repréſenté deux ſortes d'Amour, pour nous exprimer qu'il n'y a rien dans le monde qui ne ſoit bon de ſoi-même, & qui ne puiſſe devenir criminel par le mauvais uſage que les méchans en font. Ainſi le premier Amour eſt fils de Vénus Uranie, ce qui ſignifie qu'il n'a rien que de ſpirituel & d'épuré. Platon le conſidérant ſous cette idée, ſoutient que c'eſt ce Dieu puiſſant qui porte au bien & à l'honnêteté, qui met en paix les hommes, qui change la ruſticité en politeſſe, qui appaiſe les diſcordes, qui unit les cœurs, qui incline à la douceur, qui adoucit la cruauté, qui conſole les affligez, qui redonne la force aux ames laſſées, & qui rend enfin la vie parfaitement heureuſe. Zénon l'appelle un Dieu d'amitié & de liberté, de paix & de concorde, de bonheur & de conſolation, de ſcience & de vertu. C'eſt pour cela que les Athéniens avoient élevé

élevé dans l'Académie sa statue dediée à Pallas, comme s'ils eussent voulu dire qu'il étoit un Dieu savant & inventeur des belles choses. Les Samiens lui consacrérent une fête, qu'ils appelloient *la fête de la liberté;* bien qu'on le considére ordinairement comme la source de la servitude. Athénée conclut que ce Dieu a toutes les perfections, sans aucuns défauts. On le faisoit encore fils du Ciel & de la Terre; ou pour marquer qu'il faut que le ciel l'inspire à nos cœurs, ou pour marquer la force de cette inclination, que les uns ont recherchée dans les astres, les autres dans Dieu même. On répréſentoit l'amour sous la figure d'un bel enfant, pour faire voir que tout doit commencer par lui, & qu'il est le premier pas qu'on fait vers les grandes choses, comme l'enfance est le premier âge de la vie. Il étoit nud, & cela signifie qu'il n'emprunte rien de personne pour venir à bout de ce qu'il promet, & que sa simplicité & ses forces lui suffisent pour exécuter ce qu'il entreprend. On lui mettoit un bandeau devant les yeux, pour montrer qu'il est immortel, & qu'il doit à lui-même tout ce qu'il invente. Enfin, son flambeau apprenoit qu'il éclaire toutes choses, & ses fléches exprimoient cette éloquence invincible qui touche les cœurs & qui les attire à soi.

Quant à l'autre Amour, fils de Vénus marine, selon la Théologie des Anciens, c'est lui qui corrompt, qui ruïne la société, & qui fait mépriser ce qu'il y a de plus louable dans le monde. On l'a répréſenté, tantôt comme fils de la Nuit ou de la Pauvreté, tantôt comme sorti de la dissension & des procès, & toûjours suivi de la douleur, des inimitiez & de la fiévre, pour marquer qu'il est la source des désordres qui s'entretiennent dans les ténébres & dans l'erreur; & qu'il n'est pas une simple maladie, mais un composé de toutes sortes de maux. Il étoit nud, parce que celui qui aime donne toutes choses, se dépouille de ses biens, révéle son secret, & devient enfin le véritable fils de l'indigence & de l'indiscrétion. Il étoit enfant, à cause qu'il manque de raison & de jugement. On le peignoit aveugle, afin d'exprimer sa prévention & son ignorance sur les défauts de l'objet aimé. Ses ailes marquoient son inconstance & sa légéreté. Son flambeau le faisoit craindre comme un incendiaire public, & ses fléches désignoient les attaques des passions qui tyrannisent l'ame. Tous les Poëtes Grecs & Latins ont parlé de la force de l'Amour, ou pour mieux dire, de sa violence, & de la tyrannie qu'il exerce sur les cœurs. * Platon, *dans le Timée & dans le Banquet.* Philostrate, *dans ſes Images.* Pausanias, *l.* 1. 5. & 9. Plutarque. Athénée, *l.* 3. *c.* 5. Lactance Firmien, *l.* 1. *c.* 11. & 17. *de la Veritable & Fauſſe Religion.* Natalis Comes, *l* 4. *c.* 14. Pierius, *dans ſes Hieroglyphes.*

AMOUR (Guillaume de Saint-) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, Professeur en Théologie, fit beaucoup de bruit dans le XIII siécle. Il étoit de Saint-Amour, village dans le Comté de Bourgogne. Etant Chanoine de Beauvais, il fut chargé par l'Université de Paris de l'affaire qu'elle avoit contre les Dominicains. En l'an 1228, dans le tems de la minorité de saint Louïs, & de la régence de la Reine Blanche, les suppôts de l'Université de Paris n'ayant pu avoir de justice du meurtre de quelques-uns de ses Ecoliers, commis par des soldats, s'étoient retirez partie à Angers, partie à Reims. Les Dominicains profitant de leur absence, se firent recevoir Docteurs en Théologie, & obtinrent une chaire de Professeur en Théologie. L'Université ayant été rétablie à Paris quatre ans après, non seulement ces Religieux demeurérent en possession de celle-ci, mais ils voulurent encore avoir une seconde chaire. L'Université fit un decret pour les en empêcher: mais en 1250, les Dominicains profitant de la disgrace de l'Université, qui avoit fait cesser ſes leçons suivant la Constitution de Grégoire IX, parce qu'on ne lui avoit pas fait justice du meurtre commis envers ses Ecoliers, ne voulurent point obéir, qu'on ne leur accordât à perpétuité deux chaires de Théologie. L'affaire de l'Université fut accommodée; & ensuite elle fit un decret, par lequel il fut ordonné que qui que ce soit ne seroit reçu Docteur, qu'il ne jurât d'observer les statuts de l'Université. Les Dominicains n'ayant pas voulu obéïr à ce decret, furent chassez du corps; mais ils en portérent leurs plaintes au Comte de Poitiers & à la Reine Blanche, Régente du Royaume en l'absence du Roi, & allerent jusqu'au Pape. Les suppôts de l'Université en étant avertis, s'adressérent au Comte de Poitiers, & dirent qu'ils ne demandoient rien autre chose, jusqu'à ce que le souverain Pontife en eût ordonné autrement; mais les Dominicains firent ensorte que l'Evêque d'Evreux, Commissaire du Pape, laissât sa commission à Maître Luc, Chanoine de Paris, qui étoit à leur dévotion, à qui ils firent adresser une seconde commission de la part du Pape. Celui-ci, muni de ces pouvoirs, suspendit tous les Membres de l'Université de leurs fonctions, & fit publier sa sentence dans toutes les paroisses de Paris, nonobstant l'appel de l'Université. L'Université de son côté fit publier & signifier à toutes les Communautez le decret sur lequel elle avoit chassé les Dominicains, & écrivit au mois de Février de l'an 1254, une Lettre à tous les Evêques de France, pour se plaindre de la conduite des Dominicains. Innocent IV. qui les avoit favorisez jusques-là, leur fit défense de faire aucune fonction hiérarchique, sans l'approbation des Ordinaires. Ce Pape étant mort, sa Bulle fut revoquée par Alexandre IV. qui donna près de quarante Bulles en leur faveur. Ce fut alors que les Dominicains accusérent Guillaume de S. Amour d'avoir avancé des choses contraires à l'honneur du S. Siége, & d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le Pape. Cette accusation ayant été portée devant le Roi sur les plaintes de Grégoire, Nonce Apostolique, l'affaire fut renvoyée à l'Evêque de Paris, devant lequel Guillaume de S. Amour prouva clairement son innocence, & la fausseté de cette accusation. Les Dominicains en inventérent une autre, sous prétexte de quelques propositions que l'Université de Paris avoit avancées contre les Mendians validés, sans nommer personne; & ils présentérent même quelques mémoires contre des propositions qu'ils imputoient à Guillaume de S. Amour. Ce Docteur fit un Sermon dans l'Eglise des SS. Innocens pour se justifier. Enfin, le Roi fit faire, en 1256, un accommodement entre les Dominicains & l'Université, par lequel les Dominicains furent rétablis en renonçant à leurs Bulles. Dans ce tems-là Guillaume de S. Amour composa son Traité *des Perils des derniers tems*, qui donna sujet aux Dominicains de renouveller leurs plaintes. Alexandre IV. rejetta le Concordat fait entre l'Université & les Dominicains, condamna nommément Guillaume de saint Amour, le déclara déchu de tous ses Offices & Bénéfices, & demanda qu'il fût chassé du Royaume. Cette sentence ne fut point exécutée, & Guillaume de S. Amour demeura à Paris. Il fut déféré par les Dominicains à une assemblée d'Evêques des Provinces de Sens & de Reims, qui se trouvérent à Paris; mais s'y étant présenté pour se défendre, les Dominicains ne voulurent point s'en rapporter au jugement du Concile. Alors l'Université envoya des Deputez à Rome, & choisit Guillaume de S. Amour, Odon de Douay, Nicolas de Bar-sur-Aube, Jean de Gateville, & Jean Belin, pour défendre le livre *des Perils des derniers tems*, & demander la condamnation du livre intitulé, l'*Evangile eternel.* Mais les Dominicains les prévinrent; & ayant déféré au Pape le livre *des Perils des derniers tems*, cet Ouvrage fut condamné avant l'arrivée des Deputez. Ils ne laissérent pas de continuer leur chemin. Etant arrivez à Anagnia, où étoit le saint Pére, il n'y eut que Guillaume de S. Amour qui tint ferme, les trois autres condamnérent son livre. Pour lui il se défendit si bien, que le Pape le renvoya absous. Cependant il ne fut pas plutôt parti, que revenant malade de Rome, le Pape lui adressoit une Lettre, par laquelle il lui défendoit d'entrer en France, & il lui interdisoit pour toûjours d'enseigner ni de prêcher. Pour éviter cette tempête, il se retira à son village de Saint-Amour. L'Université de son côté tint ferme, & ne voulut point recevoir les Dominicains. Le Pape Alexandre IV. étant mort en 1261, Guillaume de S. Amour revint à Paris, & envoya son livre au Pape Clément IV. Ce Pape, sans l'approuver, traita humainement Guillaume de S. Amour, qui demeura tranquille jusqu'à sa mort. Son épitaphe, qui est dans l'Eglise de Saint-Amour dans le Comté de Bourgogne, où il a été enterré, nous apprend qu'il mourut l'an 1272. & le livre obituaire de Mâcon, que ce fut le 13. Septembre. Ses Ouvrages ont été imprimez en 1632. Le premier est intitulé, *De Phariſæo & Publicano;* le second, *De periculis noviſſimorum temporum;* le troiſiéme, *Collectiones ſcripturæ ſacræ.* Le but de tous ces Ouvrages est de décrier les Religieux, qui sous prétexte d'humilité, de pauvreté & de mendicité, nourrissent un orgueil & une ambition, par lesquels ils se préférent aux autres, & veulent secouer le joug, & entreprendre sur les droits des légitimes Pasteurs. Il disoit qu'un Religieux, qui, sous espérance d'une aumône assurée, vivoit dans l'oisiveté, ne pouvoit pas être sauvé; que la pauvreté habituelle étoit bonne, mais qu'on ne devoit pas approuver l'actuelle; c'est à dire, qu'on pouvoit bien être en état de quitter tout pour Jésus-Christ, quand on y seroit obligé; mais qu'autrement c'étoit une pauvreté criminelle. Il leur applique quantité de passages de l'Ecriture, de la gloſe ordinaire, du Droit Canon, & de quelques Péres. Il y soutient que ce n'est point une action de vertu, de se réduire volontairement à la mendicité, & qu'on ne doit point donner l'aumône à un mendiant valide. Il se justifie des propositions qu'on lui avoit imputées: & enfin il pronostique les malheurs que ces nouveaux Prédicateurs peuvent causer à l'Eglise. Ces propositions plausibles attirérent quelques Savans de son côté, mais comme ceux qu'il attaquoit, étoient très puissans, ils se portérent pour accusateurs contre lui devant le Pape Alexandre IV, comme on l'a dit plus haut. S. Thomas écrivit contre ce Docteur l'Opuscule qui est dans le XIX. volume de ses Ouvrages, *Adverſus impugnantes religionem;* & saint Bonaventure fit aussi contre lui un Traité, *De paupertate Chriſti & apologia Pauperum.* Ceux qui le mettent au nombre des Hérétiques n'ont pas raison. Il ne faut que consulter Guillaume de Nangis, & les Auteurs contemporains. Le premier dit que son livre fut brûlé à Anagnia, non pas pour avoir contenu des héréſies, mais parce qu'il excitoit des séditions contre les Religieux: *Non propter hæreſim, quam contineret, ſed quia contra prælatos Religioſos ſeditionem & ſcandalum concitabat.* Jean de Meun ou Clopinel, parle ainsi de Guillaume de Saint Amour dans son Roman de la Rose:

Etre banni de ce Royaume
A tort comme fut maître Guillaume
De S. Amour, qu'hypocriſie
Fit exiler par grande envie.

* Jean de Saint-Victor, *ad ann.* 1254 Guillaume de Nangis, *in Vita S. Lud. ad ann.* 1255. Du Boullay, *Hiſt. Univ. Pariſ.* Le Bullaire, *t.* 1. *Cont.* 8. *Alex. IV.* Thomas de Cantimpré. Saint Antonin. Paul Emile. Pratéole. Bellarmin. *de Monach.* Sponde, *A. C.* 1253. *n* 7. & 1255. *n* 8. &c. Du Chêne, *Chronol. de Norm.* 1256. Aléthophilus, *ad Chriſtianam Philalethem*, à la tête de ses Ouvrages. Mezeray. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſiaſt. du XII. ſiecle.*

AMOUR (Louïs de Saint-) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, natif de Paris, fils d'un Cocher du corps du Roi, & filleul de Louïs XIII. fit ses études avec succès dans l'Université de Paris; & étant Bachelier, fut élu Recteur de l'Université. Pendant son rectorat, il fit des visites dans les Colléges: ces visites lui attirérent des ennemis. Il reçut le bonnet de Docteur en 1644. & cinq ans après il se distingua dans l'affaire de la dénonciation *des cinq propoſitions* à la Faculté. Il fut un des Docteurs que les Evêques qui de-

mandoient la diſtinction des ſens des cinq propoſitions, choiſirent pour députer à Rome ſous le Pontificat d'Innocent X. Il travailla fortement avec ſes Collégues à ſoutenir leur cauſe; mais n'en ayant pu venir à bout, il revint en France, où il ſoutint le parti de M. Arnaud dans la Faculté de Théologie de Paris; & n'ayant pas voulu ſigner la condamnation de ce Docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer, en 1662, un Journal de ce qui s'étoit paſſé à Rome, touchant l'affaire des cinq propoſitions, que l'on croit avoir été rédigé ſur ſes Mémoires, & ſur ceux de M. l'Abbé de la Lane ſon confrére, par MM. Arnaud & de Sacy. Il a vécu depuis juſqu'en 1687, qu'il eſt mort & enterré à S. Denys en France, le 15 de Novembre. * *Mem. du tems.* M. Du Pin, *Table Univ. des Aut. Eccleſ.*

A M P.

AMPATRES, peuples de l'Iſle de Madagaſcar, vers la côte méridionale, entre Carcanoſſi & Caremboule. Le païs eſt très fertile, & couvert de bois, dans leſquels les Habitans bâtiſſent leurs villages, fermez de pieux & d'arbres épineux. Le peuple eſt gouverné par les Grands, qui ſont Seigneurs des villages, & qui reconnoiſſent un Ancien élevé au deſſus d'eux tous. Ils ſe font ſouvent la guerre, & les Etrangers y ſont très mal venus. Le païs des Ampatres peut fournir trois mille hommes de guerre. Il y a beaucoup de coton. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

* AMPAZE, petit Royaume d'Afrique ſur la côte de Zanguebar, entre le ſecond & le troiſieme degré de latitude méridionale.

* AMPE'LIUS, Proconſul d'Afrique & enſuite Gouverneur de Rome, ſous Valentinien en CCCLXXI. Il en eſt ſouvent parlé dans le Code Théodoſien, dans Symmaque & dans Ammien Marcellin. * Jacobi Gothofredi *Proſopograph. Codicis Theodoſ.*

AMPELUSIA, promontoire d'Afrique, dans la Province de Hasbar près de Tanger, en la Mauritanie Tingitane, vis à vis de l'Andalouſie. On lui donna ce nom, à cauſe de la grande quantité de vignes qu'on y voyoit. Pline, Ptolomée & Pomponius Méla en font mention. On le nomme aujourd'hui *le Cap de Spartella.* * Pline, *l.* 5. *c.* 1. Mercator. Baudrand. *Voyez* ABYLA.

AMPELUSIA ou AMPELOS, ville & promontoire de Macédoine. C'eſt celui que les Modernes nomment *Capo Caniſtro*, près du Golfe de Sainte-Anne, ou Golfe d'Ajomama, qui eſt *le Tormaicus Sinus* des Anciens. * Pline, *l.* 4. *c.* 10. Strabon, *l.* 14.

AMPELUSIA ou AMPELA, *Ampelus*, ville & promontoire de Créte, ſelon Ptolomée. On nomme aujourd'hui ce promontoire, *Capo Sagro* ou *Zacro.* * Baudrand.

AMPEZO, *Ampitium*, bon bourg d'Allemagne, au pié des Alpes dans le Tirol, ſur les confins du Frioul, dont il faiſoit autrefois partie. Mais il appartient à la Maiſon d'Autriche depuis l'an 1503, par un Traité fait entre l'Empereur Maximilien & la République de Veniſe. La forteresſe de Buliſtagni eſt tout auprès. * Baudrand.

AMPHARE'S, l'un des Ephores de Lacédémone au tems du Roi *Agis*, fut le principal inſtrument de la mort tragique de ce Prince. Après le rétabliſſement de *Léonidas* ſon Collégue, il s'étoit réfugié dans un Temple. Ampharès fut un de ceux qui l'y allérent voir familiérement, & qui lui tinrent compagnie, quand il ſortoit de cet Aſyle, pour aller au bain, & quand il retournoit au Temple. Un jour en le ramenant du bain, Ampharès mit la main ſur lui, pour l'obliger à comparoître devant les Ephores & à leur rendre compte de ſa conduite. Il le fit entrer par force dans la priſon; les Ephores & leurs Aſſeſſeurs s'y tranſportérent tout auſſi tôt pour faire le procès au Roi. Il leur déclara qu'il n'avoit eu d'autre deſſein, que de remettre les choſes ſur le pié que *Lycurgue* les avoit miſes, & qu'il ne ſe repentiroit jamais d'une ſi belle entrepriſe. Là-deſſus on le condamna à la mort, & l'on ordonna aux Sergens de le conduire au lieu du ſupplice. Les Sergens trouvérent ſi étrange & ſi inouï, que l'on mît les mains ſur la perſonne d'un Roi, qu'ils témoignérent de l'averſion pour cet ordre. Il falut que *Démocharés*, un des amis d'Ampharès, fit lui-même cette fonction. *Agéſiſtrata* mére d'Agis accompagnée d'*Archidamia* ſa mére étoit accourue aux portes de la priſon, & demandoit qu'il fût permis à ce Prince de plaider ſa cauſe devant le peuple. Cela fut cauſe que l'on hâta l'exécution. Dès qu'Agis eut été étranglé, Ampharès vint aſſurer Agéſiſtrata qu'on ne feroit point de mal à ſon fils, & qu'elle pouvoit entrer pour le voir, ſi elle ſouhaitoit. La même permiſſion fut accordée à la Grand' Mére; ainſi elles entrérent toutes deux. Ampharès fit d'abord pendre Archidamia, & puis fit entrer Agéſiſtrata dans le lieu où l'exécution s'étoit faite. La premiére choſe qui ſe préſenta à la vue de cette Dame fut le corps mort de ſon fils étendu par terre, & celui de ſa mére, qui étoit encore pendu. Elle aida les bourreaux à le dépendre, & l'étendit auprès du corps d'Agis, & baiſant ſon fils s'écria, *qu'il s'étoit perdu, & qu'il les avoit attirées dans ce précipice par ſa trop grande bonté.* Ampharès à l'ouïe de ces paroles, lui dit que puis qu'elle approuvoit la conduite d'Agis, elle ſeroit traitée tout comme lui. Agéſiſtrata, ſans s'étonner, tendit le cou au bourreau pour être pendue, & ſe contenta de dire qu'elle ſouhaitoit que toutes ces choſes tournaſſent au bien & à l'avantage de la Patrie. Le peuple fut fort indigné d'une violence ſi extraordinaire; il en murmura; mais il n'en fut autre choſe. On vit alors la vérité d'une maxime, qui a lieu en cent ſortes d'occaſions: *On fait du bruit, & puis on ſe conſole.* Rien ne pouſſa tant Ampharès à ce crime, que l'envie de ne point rendre ce qu'Agéſiſtrata lui avoit prêté. * Plutarque, *Vie d'Agis.* Bayle, *Diſſ. Crit.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs profanes.*

AMPHAXE ou AMPHAXIS, petite ville de Macédoine, ſur le Golfe que les Modernes nomment de *Conteſſa*, qui eſt le *Sinus Strymonicus* des Anciens. Il donnoit ſon nom à un petit païs dit *Amphaxite*, qui comprenoit la ville de Theſſalonique, où Cicéron fut relegué; & celle de *Stagire*, lieu de la naiſſance d'Ariſtote. * Cluvier, *l.* 4. Baudrand.

AMPHAXITE. *Voyez* l'Art. précédent.

AMPHIARAUS, fils d'*Oiclès*, ou ſelon quelques-uns d'*Apollon* & d'*Hypermneſtre*, ne voulant point aller avec Adraſte Roi d'Argos, à la guerre contre Etéocle Roi de Thébes, ſe cacha pour éviter la mort qu'il avoit prévue, ou par les ſonges, ou par le vol des oiſeaux, devoir lui arriver dans cette expédition; mais Eriphyle ſa femme, gagnée par adreſſe, ſous la promeſſe d'un riche collier d'or, le déceła & découvrit le lieu où il s'étoit caché: de ſorte qu'il fut obligé de prendre les armes & de ſuivre les autres. Amphiaraüs indigné de ſe voir ainſi trahi lâchement par l'infidélité de ſa propre femme, commanda avant que de partir, à ſon fils Alcméon, qu'auſſi-tôt qu'il apprendroit ſa mort, il la vengeât ſur ſa mére Eriphyle, comme la ſeule cauſe de ſon malheur. L'entrepriſe de Thébes eut un très malheureux ſuccès; car des ſept Chefs, il y en eut d'abord cinq de tuez. Un jour que le Général traitoit les principaux de l'Armée, un aigle enleva le javelot d'Amphiaraüs, & l'ayant porté aſſez haut, il le laiſſa tomber, & on le vit d'abord changé en laurier. Le lendemain Amphiaraüs paſſant par le même endroit pour s'en retourner chez lui, il fut englouti tout vivant dans la terre, avec ſon chariot. Cependant on l'honora comme une Divinité, & ſelon Cicéron, les Oropiens lui élevérent un Temple. *Amphiaraüm hic honoravit fama Gracia, Deus ut haberetur, atque ut ab ejus jolo, in quo eſt humatus, oracula peterentur.* On doit placer la mort de ce Héros à l'an 2815 du monde, 1220. avant Jéſus-Chriſt.

Pauſanias, dans ſes *Attiques*, nous parle d'un Temple qui lui eſt conſacré. „ Au ſortir de la ville des Oropiens, ſur le bord „ de la mer, à douze ſtades de là, on rencontre le Temple „ d'Amphiaraüs, qui s'enfuyant de Thébes, fut englouti avec „ ſon chariot. " Les autres diſent que ce ne fut pas en cet endroit-là; mais ſur le chemin qui va de Thébes en la Chalcide. Néanmoins il eſt conſtant qu'Amphiaraüs fut déifié par les Oropiens, & qu'enſuite les Grecs lui décernérent des honneurs divins. Sa ſtatue y eſt de marbre blanc, avec un autel, dont la troiſiéme partie lui eſt ſeulement conſacrée, & le reſte aux autres Dieux. Auprès de ce Temple on voit une fontaine, qui porte le nom d'*Amphiaraüs*, d'où on dit qu'il ſortit lorſqu'il fut mis au nombre des Dieux. On ne lave, ni on ne purifie perſonne dans l'eau de cette fontaine, mais lorſqu'on a eu réponſe de l'oracle, & qu'on ſe trouve ſoulagé de ſa maladie, on jette dans la fontaine des piéces d'or & d'argent. Jophon Gnoſſien, l'un des Interprétes des oracles d'Amphiaraüs, les publia en vers hexamétres: ce qui attira les peuples à ſon Temple. „ Amphia„ raüs, *continuë Pauſanias*, après avoir été déifié, inſtitua cette „ maniére de deviner l'avenir par les ſonges; & il faut que ceux „ qui vont conſulter ſon oracle, lui ſacrifient auparavant com„ me à un Dieu, & gardent les autres cérémonies marquées. Ils „ immolent un mouton, & après l'avoir écorché, ils en éten„ dent la peau par terre, & s'endorment deſſus, attendant l'é„ claircîſſement de ce qu'ils demandent, & qu'il leur donne en „ ſonge. Le même Auteur, dans ſes Corinthiaques, nous dit „ encore, qu'en la ville des Phliaſiens, derriére le grand mar„ ché, il y a une maiſon qu'on appelle *Mantique*, ou du *Devin*, „ où Amphiaraüs ayant veillé une nuit, commença de prévoir „ l'avenir.

Plutarque parlant des Oracles d'Amphiaraüs, „ dit que du „ tems de Xerxès, on envoya un valet à l'Oracle d'Amphiaraüs, „ touchant Mardonius. Ce valet s'étant endormi dans le Tem„ ple, vit en ſonge le Miniſtre du Temple qui le rebuta fort & „ le repouſſa, & qui enfin lui jetta une groſſe pierre à la tête, „ parce qu'il ne vouloit point ſortir. " Ce ſonge ſe trouva véritable; car Mardonius fut tué par le Tuteur du Roi de Lacédémone, ayant reçu un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Voilà à peu près ce que les Auteurs nous racontent d'Amphiaraüs & de ſes Oracles. * Plutarque, *aux Paralleles, ex.* 6. Strabon, *l.* 9. Pauſanias, *l.* 1. 2. & 9. Pline, *l.* 7. Ovide, *l.* 3. *de ponto, Eleg.* 1. Statius, *in Thebaïde.* Ciceron, *de Divinat. l.* 1. *c.* 70. Diodore de Sicile, *l.* 5. *c.* 5. a écrit ſon Hiſtoire fort au long. Danet, *Antiq. Greq. & Rom.* Bayle, *Diſſ. Crit.*

AMPHIAS, fut envoyé par ceux d'Epidaure, pour aſſoupir la diſſenſion qui étoit entre les Lacédémoniens & les Athéniens, la huitiéme année de la guerre du Peloponnéſe. * *Scholia, in Equites Ariſtoph.*

AMPHIBALUS, ſurnommé *Brito*, parce qu'il étoit de la grande Bretagne, vivoit ſur la fin du troiſieme ſiécle. On dit qu'il fut élevé à Exceſter dans la connoiſſance des Langues & des Belles Lettres; & qu'ayant été envoyé à Rome, il y étudia ſous les plus célébres Profeſſeurs. Mais ſi Amphibalus ſe rendit illuſtre par ſon érudition, il le fut encore davantage par ſa piété & par ſon zéle pour la propagation de la foi. Il prêcha non ſeulement en Angleterre, mais encore en Ecoſſe; & pour détromper les Idolâtres, il écrivit un Traité, où il faiſoit voir la vanité & l'impoſture de leur ſuperſtition. Cet Ouvrage ſervit encore à confirmer les Fidéles dans leur créance. Pour les y fortifier, Amphibalus compoſa diverſes Homélies, & un livre particulier, où il avoit pris ſoin de marquer tous les devoirs de la Vie Chrétienne, *ad inſtituendam vitam chriſtianam.* Quelques Auteurs ont cru qu'Amphibalus fut Evêque dans l'Iſle d'Angleſey; & d'autres, qu'il ſouffrit le martyre vers l'an 291. Mais ce perſonnage paroît chimérique. * Hector Boëthius, *Hiſt. Scotiæ, l.* 6. Piteus, *de Scriptor. Angl.*

* AMPHIBIES, certaine eſpéce d'animaux qui vivent moitié ſur terre, & moitié dans l'eau, comme le Caſtor. C'eſt un nom Grec, compoſé d'*ἀμφὶς* ou *ἀμφὶ*, *d'un côté & d'autre*, & de *βίος*, *vie.* On donne ordinairement ce nom à ceux qui chancellent

cellent à prendre parti, soit en matière de Religion, soit en matière d'Etat. Mézerai au régne de Charlemagne fait mention de certains Amphibies, dans le IX Siécle, qui portoient l'habit de Religieux, & ne vouloient être ni Moines, ni Clercs. Il fut dit qu'on les réduiroit à quelqu'un des deux états, & qu'il falloit qu'ils optassent l'un ou l'autre.

AMPHICLEE, ville de la Phocide en Gréce, où il y avoit autrefois un fameux Temple dédié à Bacchus, dont le Sacrificateur prédisoit l'avenir à ceux qui le consultoient. Pausanias ajoûte, que ceux qui avoient invoqué ce faux Dieu, étoient avertis en songe des remédes dont ils se devoient servir pour guérir leurs maladies. Les Amphictyons résolus de ruïner toutes les villes de la Phocide, lui donnérent le nom d'*Opbithea*. * Pausanias, *in Phocicis*.

AMPHICRATES, Historien Grec, composa un Traité des Hommes illustres, selon Diogéne Laërce, *dans la Vie d'Aristippe*, *l.* 2. & Athénée, *l.* 13. Plutarque parle aussi d'un Rhéteur de ce nom, *dans la Vie de Lucullus*.

AMPHICTYON, fils de Deucalion & de Pyrrha, fut le troisiéme Roi d'Athénes, & commença son régne, qui fut de dix ans, 1499 ans avant Jésus-Christ, & l'an du monde 2536. On croit que c'est lui, & non un autre *Amphictyon* fils d'Hellen, qui établit cette célébre assemblée de Juges, nommez *Amphictyons*, qu'on tiroit au commencement des sept principales villes de la Gréce; mais qui furent choisis depuis dans tout le pais. Lorsque les Phocéens eurent été proscrits, les Amphictyons permirent à Philippe de Macédoine de prendre séance parmi eux, & lui accordérent deux suffrages, comme ce peuple les avoit eus. Cœlius nous veut faire croire qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à tremper leur vin. * Strabon, *l.* 8. & 9. Pausanias, *in Phocicis*. *Les marbres de Paros*, *du* Comte d'Arondel, *donnez au public, avec des Commentaires par* Jean Selden. Eusébe. Justin. Oroſe. Denys d'Halicarnasse, *l.* 4.

AMPHICTYONS, Juges de la Gréce, qui s'assembloient de tems en tems pour veiller au bien public. On ne sait rien de certain de leur origine. Les uns prétendent qu'ils furent établis par Acrisius, les autres par Deucalion. Quoi qu'il en soit, il est constant que les Amphictyons s'assemblérent pendant le printems & l'automne, tantôt à Delphes dans le Temple d'Apollon, & tantôt aux Thermopyles dans celui de Cérès. On compte jusqu'à onze ou douze peuples qui députoient à cette assemblée, savoir, les Thessaliens, les Béotiens, les Perrhebes, les Magnesiens, les Locriens, les Oëtéens, les Phtiens, les Maliens, les Phocéens, les Ioniens, dont les Athéniens faisoient partie, & les Doriens, au nombre desquels on mettoit les Lacédémoniens. Quand Philippe de Macédoine eut terminé la guerre sacrée, où de la Phocide, il fut mis au nombre des Amphictyons à la place de Phocelus qui en avoit été chassé. Ce fut à l'occasion de cette élection que Demosthéne composa une harangue touchant la paix, afin d'engager les Athéniens à l'approuver. Lorsque les Romains se furent rendus maîtres de la Gréce, ils conservérent l'assemblée des Amphictyons. Après la bataille d'Actium, Auguste accorda à la ville de Nicopolis, qu'il avoit fait bâtir, le privilége d'y entrer. Mais l'autorité de cette assemblée étoit alors extrémement diminuée. Enfin Strabon assure que de son tems elle ne se tenoit plus. * Justin, *l.* 8. Diodore de Sicile, *l.* 16. Strabon, *l.* 9. Toureil, *Remarques sur l'Oraison de la paix*, *de Démosthéne*.

AMPHIDAMAS, illustre citoyen de Chalcide, & Général des armées de sa patrie, mourut en combattant contre les Erythréens. Les plus habiles Poëtes d'Erythrée se trouvérent à ses funérailles qui se firent à Chalcide, & y disputérent un prix de Poësie. Homére & Hésiode furent du nombre des concurrens; & comme les Juges craignoient de prononcer sur les vers de ces deux grands hommes, ils s'avisérent de proposer des questions énigmatiques. Celle-ci en fut une, selon la traduction de Plutarque par Amyot:

Muse, dis-moi, ce qu'on confessera
Qui ne fut onc, & jamais ne sera.

Hésiode répondit sur le champ:

Quand les chevaux de Rondon furieux,
Pour emporter le prix victorieux,
Courant autour la tombe & sepulture
De Jupiter y rompront leur voiture.

Solution qui fut trouvée si juste, qu'Hésiode eut le prix, qui étoit un trépié d'or. Plutarque qui raconte cette Histoire, *au deuxiéme chap. du Banquet des sept Sages*, nous apprend que c'étoit la coutume des anciens Grecs, d'exercer la subtilité de leur esprit par les énigmes qu'ils se donnoient à deviner les uns aux autres. * Plutarque, *Symposiac. l.* 5. *Quæst.*

AMPHIDAMAS, de la famille des Hercbides, étoit fils d'Alcéüs & frére de Lycurgue, comme le veut Pausanias; mais plutôt fils du dernier, & petit-fils d'Alcéüs, comme on le peut conclurre de ce qu'Apollodore dit de lui. Il est cependant bien différent de l'autre Amphidamas, *dans nous avons déja parlé*. * Pausanias, *in Arcadicis*, *l.* 8. Apollodore, *l.* 3. &c

AMPHIDAMAS, fils de Busiris, qu'Hercule tua avec son pére, parce qu'il les surprit lorsqu'ils immoloient leurs hôtes en hostie. * Hofman, *Lex. Univ.*

AMPHIDROMIES, fêtes des anciens Payens, qu'ils célébroient dans leurs maisons, le cinquiéme jour après la naissance de leurs enfans. Celles qui avoient fait la fonction d'accoucheuses, se lavoient d'abord les mains, & prenant l'enfant entre leurs bras, couroient l'offrir aux Dieux, & le donnoient à la nourrice pour en avoir soin. Alors les parens & les amis faisoient de petits présens à ces femmes, & l'on faisoit un grand festin. Hésychius dit que ce jour-là-même on donnoit un nom à l'enfant: mais en un autre endroit il dit que le nom se donnoit le dixiéme jour. Si ce dernier sentiment est véritable, la fête des Amphidromies n'est pas de celles que les Romains appelloient *nominales*. Amphidromies est un mot Grec ἀμφιδρόμια, qui signifie *course à l'entour*, ou *en cercle*. * Hésychius. Platon, *in Theæteto*. Aristophane, *in Avibus*. Suidas. Cœlius Rhodiginus, *l.* 12. *c.* 12. Ptiscus, *Lexicon Antiquitatum*.

* AMPHILOCHIUS, Consulaire de Campanie sous Valentinien *le Vieux*. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cod. Theod. Tit. de Decurion. l.* 71.

AMPHILOQUE (S.) *Amphilochius*, Archevêque d'Icone en Lycaonie, a été l'un des plus illustres Prélats du IV siécle, & l'un des plus grands Défenseurs de la Foi Orthodoxe, contre les Hérétiques. Il étoit originaire de Cappadoce; & après avoir fait durant quelque tems profession de la Rhétorique, il hanta ensuite le barreau, où il fit la fonction d'Avocat & de Juge. Depuis il se retira dans la solitude d'Ozizale en Cappadoce, & vers l'an 374, il fut élû Evêque d'Icone. C'est ainsi qu'est nommée son Eglise, dans le premier Concile général assemblé à Constantinople, où se trouva Amphiloque l'an 381 qui assista encore aux Conciles tenus en la même ville dans les années 385 & 394. Il eut beaucoup de part à l'amitié de saint Grégoire de *Nazianze* & de saint Basile. L'un & l'autre lui écrivirent diverses Lettres, que nous avons encore; & le dernier composa, à sa priére, le Traité du Saint Esprit, & plusieurs Epîtres pour résoudre ses difficultez. Nous en avons trois, qui portent le nom de *Canoniques*. Amphiloque instruisit lui-même l'Eglise par divers Traitez, citez non seulement par Théodoret, par saint Jérôme, par Léon de Byzance, par saint Cyrille d'Alexandrie & par saint Jean de Damas; mais encore par le Concile général d'Ephése, & par le second Concile de Nicée. On croit communément que la Vie de saint Basile, qu'on lui attribue, n'est pas de lui. Ce saint Prélat sachant que l'Empereur Théodose, qui avoit fait assembler à Constantinople un Concile, pour tâcher de réünir les Ariens avec les Catholiques, écoutoit quelques Courtisans qui favorisoient les Evêques errans; & craignant qu'il ne se laissât seduire par ces esprits artificieux, il osa lui demander qu'il leur interdît la liberté de s'assembler, même à la campagne. L'Empereur qui leur avoit déja fait cette défense, mais pour les villes seulement, trouva cette demande trop dure. Le saint Evêque ne se rebuta point, & quelques jours après il alla au palais avec d'autres Evêques pour saluer l'Empereur. Lorsqu'il fut entré dans l'appartement de Théodose, qui étoit avec Arcadius son fils, qui avoit été depuis peu associé à l'Empire, & decoré Auguste, il le salua, & ne fit pas semblant de voir le jeune Prince. Théodose crut qu'il n'y songeoit pas, & l'avertit de venir saluer son fils & de le baiser. Le Saint s'approcha du jeune Prince, & lui fit quelques caresses, comme à un autre enfant; mais ne lui rendit point les respects qu'on avoit accoutumé de rendre aux Empereurs, & s'adressant à Théodose, il lui dit, que c'étoit assez qu'il lui eût rendu ses respects sans les rendre encore à Arcade. Théodose se mit en colére, comme d'une injure qu'on lui faisoit en la personne de son fils, & commanda qu'on chassât l'Evêque de sa chambre. Comme on le poussoit donc pour le faire sortir, il se retourna vers Théodose & s'écria: „ Vous „ voyez, Seigneur, que vous ne pouvez souffrir l'injure qu'on „ fait à votre fils, & que vous vous emportez de colére contre „ ceux qui ne le traitent pas avec respect; ne doutez pas que „ le Dieu de l'Univers n'abhorre de même ceux qui blasphê„ ment contre son Fils unique, en ne lui rendant pas les mêmes „ honneurs qu'à lui, & qu'il ne les haïsse comme des gens in„ grats à leur Bienfaicteur & à leur Sauveur, " Théodose comprit alors, & admira l'adresse de ce saint Evêque: il le rappella, lui demanda pardon, & publia peu de tems après des loix, par lesquelles il défendoit aux Hérétiques de tenir des assemblées, de faire aucune ordination, & d'enseigner leur doctrine. On croit que la premiére de ces loix est celle qui est datée du 25 Juillet 383, & adressée à Posthumien, Préfet du prétoire en Orient; l'autre est du troisiéme Septembre suivant. Ce saint Prélat fit aussi la guerre aux Massaliens ou *Euchites*, ainsi appellez, parce qu'ils faisoient consister dans l'oraison seule toute l'essence de la Religion, & présida au Concile de Side, métropole de la Pamphylie, assemblé contre ces Hérétiques illuminez. Il y a apparence qu'il mourut après l'an 394, & selon M. de Tillemont avant l'an 403, puisqu'il n'en fait aucune mention de lui dans les troubles que causa la déposition de saint Jean Chrysostome, qui dit dans son Traité des Hommes illustres, qu'Amphiloque avoit composé un Traité du Saint Esprit, qu'il lui avoit lu; mais ce Traité est perdu. M. Cotelier a donné une Lettre synodique d'Amphilochius, qui est véritable. On lui attribue encore le Poëme à Séleucus, petit-fils de l'Empereur Trajan; mais il est plutôt de saint Grégoire de Nazianze. L'on n'a que des fragmens de tous les autres Ouvrages d'Amphilochius, & huit homélies données par le P. Combefis sous son nom, que M. de Tillemont croit supposées, seulement parce que le stile en est dur. Il falloit que saint Jérôme fit grand cas d'Amphiloque, puisque dans sa Lettre 84 à Magnus, il semble l'égaler aux Basiles & aux Grégoires de Nazianze, pour l'érudition sacrée & profane. Les Grecs & les Latins l'ont mis au nombre des Saints, & honorent sa mémoire le 23 de Novembre. Sa Vie que nous avons dans Surius, est assurément une piéce supposée. M. Hermant a recueilli la suite de ses actions, en écrivant la Vie de saint Basile & de saint Grégoire de Nazianze. On pourra aussi consulter S. Jérôme, Théodoret, Sozoméne, Possevin, Bellarmin, &c. Tillemont, *Mémoires Eccl.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccles. IV. siécle*.

AMPHILOQUE, fils d'*Amphiaraüs* & d'*Eriphyle*, fut un célé-

célébre Devin. Il accompagna Alcméon ſon frére à la ſeconde guerre de Thébes; quelques-uns diſent qu'il l'aida à ſe défaire d'Eriphyle; mais la plupart des Auteurs ſont d'un autre ſentiment. L'autel qu'on lui conſacra dans Athénes contribua beaucoup moins à la gloire de ſon nom, que l'Oracle qu'il avoit à Mallus en Cilicie, où les Conſultans paſſoient la nuit dans le Temple, & ce qu'ils ſongeoient, devoit être l'éclairciſſement de ce qu'ils vouloient ſavoir. Pauſanias aſſure que de ſon tems il n'y avoit point d'Oracle auſſi fidéle que celui-là. Amphiloque avoit été avec Mopſus le Fondateur de cette ville où ſe rendoit cet Oracle: ce fut après la guerre de Troye. Ces deux Fondateurs ſe querellérent & s'entretuérent en duel: quelques-uns aſſurent pourtant qu'Amphiloque fut tué par Apollon. Il joignit enſemble la Royauté & la Prophétie, car il fut Roi d'Argos. Il eſt vrai qu'il ne put pas ſe maintenir dans le Royaume. Il en ſortit mécontent, & alla fonder une ville dans le Golfe d'Ambracie. Plutarque rapporte un Oracle d'Amphiloque rendu à un certain Theſpeſius, lequel ayant demandé aux Dieux s'il vivroit mieux qu'il n'avoit fait, (car il avoit vécu dans le déſordre) fut par là que cela arriveroit après ſa mort: en effet ayant été tué, il reſſuſcita trois jours après, & mena depuis une bonne vie. Il ne faut pas confondre notre Devin avec cet AMPHILOQUE dont Pline fait mention, *l.* 10. *c.* 22. & dont une oye fut amoureuſe: celui ci étoit natif d'Oléne. Cela arriva dans *Ægée* ville d'Achaïe. * Homére, *Odyſſ. l.* 15. Pauſanias, *l.* 5. Apollodore, *l.* 3. Strabon, *l.* 7. Thucydide. Xiphilin. Pline, *l.* 13. & 16. Tite-Live, *l.* 45. Elien. *Hiſt. Animal. l.* 5. Athénée, *l.* 15. Bayle, *Dict. Crit.*

AMPHILOQUE étoit, ſelon Lucien, fils d'un ſcélérat, qui avoit tué ſa mére. Il exerça en Cilicie le métier de Devin, & diſoit la bonne avanture à tous venans, moyennant une recompenſe très-modique; ce qui fait dire à Lucien qu'il avoit ôté la pratique à Apollon. Le même Lucien dans le *Menteur*, fait parler un certain Eucrate, au ſujet d'Amphiloque: „ Comme je „ revins, *dit-il*, d'Egypte, ayant appris la renommée de l'Ora„ cle d'Amphiloque qui répondoit clairement & ponctuellement „ ſur tout ce qu'on déſiroit ſavoir, pourvu qu'on le donnât par „ écrit à ſon Prophéte, j'eus la curioſité de le conſulter en paſ„ ſant. " * Lucien, *au Dialogue intitulé*, Aſſemblée des Dieux.

AMPHILOQUE. Philoſophe Athénien, a laiſſé un Ouvrage d'Agriculture, ſelon le témoignage de Varron, qui le cite, *l.* 1. *de Re Ruſtica, c.* 1.

AMPHILYQUE, *Amphilycus*, de Corinthe, étoit pére du Poëte Eumélus, Auteur des deux Ouvrages intitulez, l'un *Bugonie*, ou génération des abeilles, & l'autre *Europe*. Cet Eumélus floriſſoit dès la ſeconde année de la troiſiéme Olympiade, 767. ans avant Jéſus-Chriſt. Il compoſa auſſi une Hiſtoire de Corinthe en vers. * Euſebe, *en ſa Chron.*

AMPHILYTE, Devin d'Acarnanie. Hérodote raconte au *l.* 1. *de ſon Hiſtoire*, que voulant perſuader à Piſiſtrate d'attaquer les Athéniens, il ſe ſervit de ces vers, comme s'il eût été inſpiré de quelque Divinité,

Ἐμβήτω δ' ὁ βόλος, τὸ δὲ δίκτυον ἐκτετάσθω.
Θυννοῖ δ' ὀμηγύρεις σελήνης διὰ νυκτός.

Les uns les ont traduit ainſi en Latin,

Eſt mucro projectus, item ſunt retia tenta,
Nocte meant thymi claro ſub ſidere Lunæ

Les autres de cette maniére,

Vermiculum jactum eſt, expanſaque retia, noſte
Mox aderunt thymi, &c.

On les a ainſi rendus en François,

Les filets ſont jettez, & le Thon ſe prendra
Aux premieres clartez que la lune rendra.

Piſiſtrate l'ayant aſſuré qu'il comprenoit le ſens de ces paroles, attaqua les Athéniens. Ils étoient campez dans un lieu avantageux; mais après avoir ſoupé, les uns s'étoient mis à jouer, & les autres dormoient. Ainſi Piſiſtrate les ayant défaits, ſe rendit maître d'Athénes pour la troiſiéme fois ſous la LVIII Olympiade, vers l'an 547. avant Jéſus Chriſt.

AMPHIMEDON, fils de Mélanthée, l'un des Amans de Pénélope, fut tué par Télémaque fils d'Ulyſſe. * *Odyſſ.* 22. & 24.

AMPHIMEDON, étoit un certain Libyen qui fut tué dans la Cour du Roi Céphus, en combattant contre Perſée. * Ovide le rapporte, *Metam. l.* 5. 75.

AMPHINOME, mére de *Jaſon* Chef des Argonautes, ſe plongea un poignard dans le ſein, du regret qu'elle eut de la longue abſence de ſon fils. * Natalis Comes, *l.* 6. *c.* 7.

AMPHINOME Nymphe, dont Homére fait mention. Il. x. ou *l.* 18. *v.* 44.

AMPHINOMUS, Philoſophe, qui a laiſſé quelques Traitez de Géometrie, eſt cité par Proclus, dans ſon Commentaire ſur Euclide. On ne ſait pas en quel tems il vivoit. * Proclus, *l.* 1. Voſſius, *de Math. c.* 54. §. 17.

AMPHINOPUS & ANAPUS, ANAPIUS, ANAPHIAS & ANAPHIUS, deux fréres qui ſe ſont ſignalez par leur piété, pour avoir ſauvé leurs pére & mére ſur leurs épaules, au péril de leur vie, de la ville de Catane en Sicile, qui étoit embraſée des feux du mont Etna. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4 *Ext.* n. 4. Seneque, *l.* 3. *de Benef. c.* 37. Voici ce qu'en dit Cornélius Sévérus, *in Ætna:*

Amphinomus fraterque pari ſub munere fortes;
Cùm jam vicinis ſerperent incendia tectis,
Accipiunt pigrumque patrem, matremque ſenilem.

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, que ſon mari Lycus, Roi de Thébes, avoit répudiée, apprit ſi bien à jouer de la lyre, que les Poëtes ont feint que les rochers le ſuivoient; voulant par là exprimer le pouvoir qu'il avoit d'attendrir les ames les plus farouches. On ajoûte que les pierres touchées de ſes accords, ſe rangérent d'elles-mêmes, pour former les murailles de Thébes. C'eſt ce qu'Horace exprime ainſi, *de Arte Poët.* v. 394. &c.

Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere ſono teſtudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet, &c.

Cette fable eſt fondée ſur ce qu'Amphion avoit l'adreſſe d'enchanter les eſprits & les cœurs des peuples les plus durs & les plus barbares, par la douceur de ſes diſcours; de les civiliſer, & de leur apprendre à vivre enſemble dans des villes. Les anciens Auteurs l'ont fait inventeur de la Muſique. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il y a eu deux Amphions; le premier, frére de Zéthus qui régna à Thébes dans la Béotie, & dont Euſébe fait mention dans ſa Chronique, lequel ſuivant ſon calcul auroit vécu vers l'an 1417 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt; l'autre Amphion, ſurnommé *Dircéen*, étoit, dit-on, d'un village ſitué le long de la riviére de Dircé dans la Béotie. On prétend qu'il étoit plus jeune que l'autre, & ſuivant le même calcul, il auroit vécu environ 1326. ans avant Jéſus-Chriſt. C'eſt ce dernier Amphion qu'on fait même inventeur de la Muſique. Mais il eſt abſolument impoſſible de rien fixer de certain dans ces fables, ſoit pour les faits, ſoit pour la Chronologie. Ovide dit qu'Amphion étoit époux de la ſuperbe Niobé, & qu'il ſe fit mourir de deſeſpoir de ce qu'Apollon & Diane avoient tué ſes enfans à coups de fléches. On aſſure auſſi que les deux fréres Amphion & Zéthus furent enterrez dans le même tombeau, que les Tithoréens avoient grand ſoin d'aller viſiter tous les ans, & d'y porter quelques offrandes dans le tems que le ſoleil étoit dans le ſigne du taureau, parce qu'alors leur terroir étoit extrêmement fertile, & au contraire celui des Thébains devenoit ſtérile. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 7. *ch.* 55. Plutarque, *de Muſic. c.* 2. Pauſanias, *l.* 9. Apollonius, *l.* 1. & 4. *Argon.* Ovide, *Metamorph. l.* 6. Natalis Comes, *l.* 8. *c.* 15. *Mythol.* Laurenbergius, *Gracia antiqua.*

* AMPHION DE THESPIES avoit écrit *du Temple des Muſes ſur l'Hélicon; des hymnes*, &c. * Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

AMPHION, Grec, Peintre célébre dont parle Pline. Il aſſure qu'il étoit inimitable pour ce qu'on appelle compoſition. * Pline, *l.* 35. *Hiſt. Nat. c.* 10. *Art.* 36. *N.* 10.

AMPHION, Grec, fameux Sculpteur, fils d'*Aceſtor*, avoit travaillé à diverſes ſtatues qui furent fort eſtimées de ſon tems. * Pauſanias, *l.* 10.

AMPHION, Affranchi de Quintus Catulus, étoit fort ſavant, & l'avoit fait paroître dans divers Ouvrages de ſa façon qu'on eſtimoit. * Pline, *l.* 35. *c.* 18. *Art.* 58.

AMPHION, Evêque d'Epiphanie en Cilicie dans le IV ſiécle, aſſiſta aux Conciles d'Ancyre, de Néocéſarée, & de Nicée. S. Athanaſe le met au rang des hommes Apoſtoliques de ſon ſiécle. Il gouverna l'Egliſe de Nicomédie, quand Euſébe en fut chaſſé après le Concile de Nicée; mais il démeura toûjours Evêque titulaire d'Epiphanie. Il eſt fait mémoire de lui dans le Ménologe des Grecs & dans le Martyrologe Romain au 12 de Juin. * S. Athanaſe, *Orat.* 1. *contra Arianos*, *Apol.* 2. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 20. Théodoret, *l.* 1. *c.* 20. Baillet, *Vies des Saints.*

AMPHION, fils d'Hypſon, fils de Pélée, un des Argonautes, reſſembloit ſi bien à ſon frére Deucalion, que leur propre pére s'y trompoit. * Valerius Flaccus, *L.* 1. *v.* 367.

AMPHIPOLES, Archontes ou Magiſtrats que Timoléon inſtitua à Syracuſe, après en avoir chaſſé Denys *le Jeune*, qui en étoit Tyran. Ce fut ſous la CIX Olympiade, 344 ans avant Jeſus-Chriſt. Ils avoient ſoin du gouvernement & de la police de cette grande ville; & leur autorité dura plus de trois cens ans. * Diodore de Sicile, *l.* 16. *de ſa Bibliotheque Hiſtorique.*

AMPHIPOLIS, ville ſur les frontiéres de Thrace & de Macédoine, avec Archevêché. Les Grecs la nommérent depuis *Chriſtopoli*, & on aſſure que ſon nom moderne eſt *Emboli* ou *Chryſopoli*, & ſelon Lucas Holſtenius, *Cbiſopoli.* Elle étoit ſituée ſur le fleuve Strymon, qui la baignoit de tous côtez, & ce lieu s'appelloit auparavant *les Neuf-chemins.* Ariſtagoras Miléſien, fuyant les armes de Darius, voulut s'y établir; mais il en fut empêché par les Edoniens, la premiére année de la LXIX Olympiade, l'an 504 avant Jéſus-Chriſt. Depuis, les Athéniens y envoyérent dix mille Habitans qui furent taillez en piéces à Drabeſque par les Thraces. Cela n'empêcha pas Agmon fils de Nicias, d'y fonder une nouvelle Colonie, après avoir chaſſé les Edoniens, qui s'en étoient remis en poſſeſſion. Ces peuples ayant pris le parti des Lacédémoniens contre ceux d'Athénes, furent le ſujet de ces guerres qu'on renouvella du tems de Philippe de Macédoine. Perdiccas II. prit Amphipolis au commencement de la LXXXIX Olympiade, l'an 424 avant Jéſus-Chriſt. * Thucydide, *l.* 4. & 5. Juſtin, *l.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Suidas.

AMPHIRETE, Acanthien, ayant été pris par des Corſaires & mené dans l'Iſle de Lemnos, on le mit dans les fers, les Pirates comptans qu'ils en tireroient une bonne rançon. Amphiréte pour s'en délivrer s'aviſa de ne rien manger; en même tems il ſe mit à boire du vermillon délayé dans de l'eau ſalée; ayant après

après cela été à ſes néceſſitez naturelles, les Pirates s'imaginérent qu'il avoit le flux de ſang, & lui ôtérent les fers de peur qu'il ne mourût, & que par là ils ne perdiſſent leur rançon. Amphiréte ſe voyant un peu en liberté, prit l'occaſion de la nuit pour ſe ſauver, & s'étant mis dans une barque à pêcheur, il arriva heureuſement à Acanthe. * Polyænus, *l. 6. à la fin.*

AMPHIS, Poëte Comique, vivoit du tems de Platon, ſous la XCV Olympiade, & vers l'an 400 avant Jéſus-Chriſt, ſelon ce qu'on peut recueillir de ce qu'écrit de lui Diogéne Laërce, dans la Vie de ce Philoſophe. Athénée parle auſſi de lui *au liv.* 14.

AMPHISCIENS, nom que les Géographes donnent à ceux qui habitent ſous la zone torride, entre les deux tropiques, parce que dans le cours de l'année, ils ont les quatre ombres de tous les côtez & tout autour de leur hémiſphére; car lorſque le ſoleil touche à l'un des deux points équinoxiaux, c'eſt à dire, *au commencement du belier*, ou *au commencement de la balance*, leur ombre du matin tourne vers l'occident, & celle du ſoir vers l'orient; & lorſque le ſoleil parcourt les ſignes ſeptentrionaux, leur ombre va au midi; comme au contraire elle va au nord, lorſqu'il parcourt les ſignes méridionaux. Ce nom vient d'ἀμφὶ, *de côté & d'autre;* & de σκία, *ombre*. Les Hétéroſciens ſont les peuples des zones tempérées, qui ont toûjours leur ombre vers l'un des poles; & les Périſciens ſont les peuples des zones froides, qui voyent tourner leur ombre en rond à l'entour d'eux, dans les ſaiſons que le ſoleil les éclaire. * Pline. Ptolomée.

AMPHISTÉNE, Lacédémonien, offrant un ſacrifice à Diane, entra en fureur. * Pauſanias, *l.* 1.

AMPHISTIDE, certain homme qui ne put jamais apprendre à compter que juſqu'au nombre de cinq. De ſorte que lorſqu'on vouloit railler quelqu'un qui ne ſavoit pas bien la ſcience des nombres, qui eſt la ſeule propre de l'homme, ſelon la remarque d'Ariſtote, on le comparoit à cet Amphiſtide. On dit encore de lui que lorſqu'il fut marié, il n'oſa toucher à ſa femme, de peur qu'elle ne s'en plaignit à ſa mére: il ignoroit même, à ce qu'on prétend, ſi c'étoit de ſon pére ou de ſa mére qu'il étoit né. * Suidas. Ariſtote. *Prob. Sect.* 10.

AMPHISTRATUS & RE'CAS, Grecs qui accompagnoient Caſtor & Pollux, & conduiſoient leurs chevaux, à qui Jaſon donna le gouvernement de pluſieurs places. * Juſtin, *l.* 42. *c.* 3. Strabon, *l.* 11.

AMPHITHE'ATRE, en Latin *Viſorium*, édifice ſpacieux bâti en rond ou en ovale, qui environnoit le théatre des Romains, & qui étoit rempli de ſiéges, ſur quoi le peuple aſſis regardoit les divers Jeux & ſpectacles qu'on lui donnoit de fois à autres, c'eſt à dire, *les combats des gladiateurs, & les chaſſes des bêtes féroces.* Il eſt conſtant que du tems de Vitruve il n'y avoit point encore d'Amphithéatres bâtis à Rome; & que ſelon la remarque de Juſte-Lipſe, il y a faute dans Pline, où on lit, *Pompeii amphitheatri*, au lieu de *Pompeiani theatri.* Il y a eu dans la ſuite pluſieurs Amphithéatres à Rome. Le plus fameux a été celui de Néron, conſtruit de pierre Tiburtine, dont la dureté & la beauté approche de celle du marbre. On l'appelle le *Coliſée* du Coloſſe de Néron. Il étoit long de ſix cens quinze piez, & large de cinq cens vint-cinq, capable de contenir quatre-vint-ſept mille perſonnes aſſiſes à leur aiſe; & ſa hauteur étoit de cent ſoixante cinq piez de Roi. Dans les premiers tems on ne bâtiſſoit point de théatres ni d'Amphithéatres permanens; ils étoient ſeulement conſtruits de bois, & on les ôtoit après les Jeux. Et Dion rapporte qu'un de ces anciens Amphithéatres fondit, & que ſous les ruïnes il y eut un très grand nombre du peuple Romain écraſé. Auguſte fut le premier qui en fit conſtruire un de pierre dans le Champ de Mars, aux dépens de Statilius Taurus, l'an de la fondation de Rome 725, & cet Amphithéatre ſubſiſta juſqu'à l'Empereur Veſpaſien; car ce premier ayant été brûlé ſous Néron, Veſpaſien en fit rebâtir un nouveau ſous ſon huitiéme conſulat, deux ans avant ſa mort: mais il ne put le voir achevé: Tite y mit la derniére main. Pline rapporte que Curion dreſſa un Amphithéatre, qui tournoit ſur de gros pivots de fer; de ſorte que du même amphithéatre on pouvoit en faire quand on vouloit deux théatres différens, ſur leſquels on répréſentoit des piéces toutes différentes. Les Amphithéatres étoient conſacrez à Diane *Taurique* ou *Scythienne*, à Jupiter *Latien* ou *Stygien*, comme veut Martial, & enfin à Saturne. Minutius Félix nous dit qu'il y avoit un autel ſur lequel on immoloit les hommes avant que de commencer les Jeux. L'Amphithéatre étoit diſtribué en trois parties principales. *La premiére* qui étoit comme le théatre, étoit la plus baſſe, & faiſoit comme un parterre de ſable: on l'appelloit *cavea*, du mot Latin *cavus*, qui veut dire *creux*, à cauſe qu'elle étoit pleine de cavaux ſouterrains & artificiels, dont les uns ſervoient à enfermer les bêtes, les autres à conſerver les eaux néceſſaires pour les divertiſſemens des Naumachies, & pour la commodité des Spectateurs aſſemblez. On y ſerroit les outils & uſtenſiles néceſſaires aux Jeux. Il y avoit auſſi un endroit particulier où on reſervoit des figures d'hommes faites de ſoin, dont on ſe ſervoit pour mettre les taureaux en furie dans les combats de ces animaux. Ce lieu étoit uni, égal & ſablé; ce qui lui donna le nom d'*arena* ou d'*aréne;* d'où eſt venu cette expreſſion Latine figurée, *in arenam deſcendere*, qui veut dire, *entrer en lice;* parce que des Gladiateurs combattoient dans cette aréne, ou dans cette place ſablée. *La ſeconde partie* étoit l'enceinte de cette aréne, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers degrez qui alloient en montant: ce qui faiſoit que les Spectateurs les plus proches étant aſſis, n'empêchoient pas les plus éloignez de voir. *La troiſiéme partie* ſervoit à garder diverſes eſpéces d'animaux, des chevaux pour les courſes & pour les chaſſes, des bêtes féroces pour les Criminels & pour les Athlétes. Juſte Lipſe, qui a examiné ce qui regarde cette matiére, dit qu'il eſt aſſez difficile de marquer préciſément le tems auquel on a fait bâtir des Amphithéatres. Il ne laiſſe pas néanmoins d'établir l'invention des Amphithéatres ſur le déclin de la République, & ſe perſuade que le théatre de Curion étoit auſſi un Amphithéatre; parce que quand on vouloit on le ſéparoit en deux parties; & quand on changeoit de deſſein, & qu'on ſe vouloit ſervir de toute ſon étendue, il formoit un véritable Amphithéatre. Ces paroles ſont tirées de Pline, & ſemblent montrer que ce Tribun du peuple avoit droit de paſſer pour l'inventeur des Amphithéatres: car dans le même endroit il eſt expreſſément remarqué que les plaiſirs de la ſcéne y furent donnez avec tant d'artifice, qu'encore qu'il y eût comme deux théatres, l'adreſſe des Machiniſtes avoit ſi bien diſpoſé les choſes, que quand on vouloit, on ne voyoit plus qu'une enceinte ou un Amphithéatre. Cependant un fameux Edile nommé *Statilius Scaurus*, peut être cenſé avoir précedé Curion dans ce deſſein: car, ſelon le même Pline, Scaurus fut le premier qui expoſa au peuple cent cinquante panthéres; & Bulengérus ajoûte qu'on ſe ſervit de ſon théatre comme d'un Amphithéatre. Mais il eſt très conſtant que Jules-Céſar eſt le premier fondateur des Amphithéatres; & Bulengérus nous aſſure qu'après avoir ſubjugué l'Aſie & l'Afrique, il bâtit un théatre de bois dans le Champ de Mars, qui fut appellé *Amphithéatre*, à cauſe des degrez qui l'entouroient, & ſur leſquels les Spectateurs pouvoient regarder les Jeux, étant aſſis à leur aiſe. Les deux Amphithéatres les plus anciens qui nous reſtent, ſont celui de Vérone en Italie, & celui de Nîmes en Languedoc. Pour celui de Veſpaſien, qui fut bâti de figure ovale par cet Empereur, & réparé par Domitien, & que l'on nomme aujourd'hui *Coliſée*, il a été beaucoup ruïné par les Goths & autres peuples barbares, qui ravagérent la ville de Rome; ſans parler des Papes & de leurs neveux, qui en ont ôté des pierres pour bâtir leurs palais. Outre l'Amphithéatre qu'Auguſte & Veſpaſien avoient fait bâtir à Rome, Tibére en commença un autre, que Caïus acheva. Trajan en fit conſtruire un dans le Champ de Mars, que l'Empereur Adrien fit démolir malgré le peuple. Il y a eu & il y a encore quelques reſtes d'anciens Amphithéatres, que l'on avoit faits dans d'autres endroits. Celui que l'on voit à préſent près de la Loire eſt remarquable, en ce qu'il eſt taillé dans la montagne, en ſorte qu'il ſemble que l'art n'y a eu aucune part. On ne ſait quand & par qui celui de Nîmes a été conſtruit. Il eſt long de 470. piez, bâti de pierres de taille ſi grandes, que les architectes ont peine à comprendre comment on a pu tranſporter & mettre en œuvre des matériaux auſſi lourds que ceux que l'on y remarque. Quelques Auteurs aſſurent que les Goths s'y fortifiérent autrefois, & s'en ſervirent de forteresſe. Il y en avoit auſſi un à Plaiſance, dont les Anciens ont parlé avec éloge. Celui de Pola, ville d'Italie, étoit remarquable, en ce que l'extérieur qui étoit conſtruit de pierre de taille, étoit permanent; au lieu que la partie interieure, comme les eſcaliers, les bancs & les baluſtrades qui n'étoient faites que de bois, ſe démontoient chaque fois que l'on répréſentoit les Jeux. Il ne nous reſte aucun Amphithéatre plus parfait que celui que l'on voit encore à Vérone en Italie, bâti d'un beau marbre. Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit été bâti avant Auguſte, ou du moins de ſon tems *Voyez* THEATRE. * Tacit. *Hiſt.* 11. 2. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit. &c.* Lipſe, *des Amphithéatres*, *c.* 2. & 3. Dempſter, *Antiquitez Romaines*, *livre* 5.

* AMPHITHE'E avoit compoſé un livre de la ville d'Héraclée cité par Harpocration. * Jo. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

AMPHITRITE, Déeſſe de la mer, ſelon les Poëtes, qui la font fille de Nérée ou de l'Océan & de Doris, & femme de Neptune. Ils diſent que fuyant le mariage, elle fut perſuadée de conſentir à épouſer Neptune, par un Dauphin que ce Dieu envoya pour la chercher, & qui la trouva enfin au pié du mont Atlas. Le nom d'Amphitrite lui a été donné, parce qu'elle embraſſe & environne la terre, dont elle mine les bords; du Grec ἀμφὶ, *de tous côtez*, & de τρίβω, *broyer, froiſſer;* ou τρεῖν, *épouvanter*, parce qu'elle eſt terrible, lors principalement qu'elle eſt agitée. * Héſiode. Héſychius. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 14. Catulle, *Carm.* 64. *ſelon l'édition* in Uſum Delphini, ou 65 ſelon celle de Paſſerat, *de Nuptiis Pelei & Thetidis*, *v.* 11. Claudien, *l.* 1. *de raptu Proſerp. v.* 103 & 104.

AMPHITRYON, né à Argos, fils d'Alcée, & petit-fils de Perſée, épouſa Alcméne, fille d'Electryon Roi de Mycénes, auquel il ſuccéda, après l'avoir tué par malheur d'un coup de bâton, en voulant frapper une vache. Il fut enſuite à Thébes, dont quelques Auteurs le font Roi, pour expier ce parricide involontaire; & de là il partit pour aller faire la guerre aux Téléboens, qu'il vainquit par le ſecours de Cométho, fille de Ptérélaüs. Cette fille étant devenue paſſionnément amoureuſe d'Amphitryon, coupa le cheveu d'or que ſon pére avoit à la tête, d'où dépendoit ſa vie, & la conſervation de ſon Royaume: ce malheureux pére mourut auſſi-tôt, & Amphitryon ſe rendit ainſi maître de la ville des Téléboëns. Pendant ce tems-là Jupiter ſurprit Alcméne ſous la figure d'Amphitryon, & en uſa avec elle comme s'il eût été ſon mari. Amphitryon revenant de ſon voyage, fut reçu de ſon épouſe comme un homme avec qui elle avoit paſſé la nuit, & non pas comme un homme qui arrivoit. Tirésias éclaircit le ſoupçons d'Amphitryon, & l'aſſura que c'étoit Jupiter qui avoit eu commerce avec Alcméne. Neuf mois après, Alcméne accoucha de deux garçons, dont l'un, fils de Jupiter, fut nommé *Hercule;* & l'autre, fils d'Amphitryon, fut appellé *Iphiclus.* Cette hiſtoire fabuleuſe eſt rapportée par Apollodore, *l.* 2. & Plaute en a fait une agréable comédie, que Moliere n'a pas eu de peine à accommoder au théatre François. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Bayle, *Dict. Crit.*

AMPHORE, *Amphora*, vaiſſeau de terre à deux anſes dont les Romains ſe ſervoient pour meſurer les choſes ſéches & liquides. Horace en parle dans ſon Art Poëtique; *v.* 21;

v. 21, & en pluſieurs autres endroits de ſes Ouvrages.

—— Amphora cœpit
Inſtitui, currente rotâ cur urceus exit?

Horace & Cicéron marquent que de leur tems on s'en ſervoit pour y mettre du vin, du miel & des olives. Cicéron, *pro Fonteio* Art. 5 ou 9. in Verrem, Orat. 3. Art. 74 ou 183. Horace *dans le* 3. *l. des odes*, *Ode* 16. *v.* 34.

Nec Laſtrigonia Bacchus in Amphorâ
Langueſcit mihi.

Il paroît que ces vaſes étoient fragiles; c'eſt ce qui a fait préſumer qu'ils étoient faits de terre, ou de verre. Ils avoient une eſpéce de goulot long & menu. On les revêtoit ſouvent de plâtre ou de quelque autre choſe, de peur qu'elles ne ſe caſſaſſent, ou que la force de la liqueur qu'elles renfermoient ne s'évaporât. On mettoit des étiquettes extérieures à chacune de ces Amphores, qui étoient ainſi incruſtées de plâtre, pour marquer l'ancienneté & le lieu d'où venoit la liqueur qu'elles renfermoient. Juvenal, *Sat.* 5. *v.* 34.

—— Cujus patriam, titulumque ſenectus
Deleuit multa veteris fuligine teſtæ.

Pétrone marque diſtinctement l'une & l'autre de ces choſes dans le 34 *chap. Statim*, dit-il, *allata ſunt Amphoræ vitreæ diligenter gypſatæ, quarum in ceruicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo Falernum Opimianum annorum centum. Dum titulos perlegimus*, &c. C'eſt de cet uſage que quelques Auteurs prétendent qu'eſt venu le proverbe latin *Melioris notæ*, lorſque l'on veut louer quelque choſe. On plaça auſſi de ces Amphores dans preſque toutes les rues de Rome, pour la propreté de la ville & la commodité des particuliers. Les paſſans avoient coutume d'uriner dans ces vaſes. L'uſage en fut commun juſqu'au tems de Veſpaſien, qui par avarice vendit la permiſſion de ramaſſer l'urine de ces amphores.

Pluſieurs Auteurs Latins ſe ſont ſervis de ce terme pour exprimer toutes ſortes de vaſes, quelques autres l'ont appliqué à toutes ſortes de vaſes ou vaiſſeaux pour ſerrer des choſes liquides. Quelques-uns enfin aſſurent que c'étoit une meſure que l'on nommoit auſſi *quadrantal*, parce qu'elle avoit un pié en quarré, *Dicitur & quadrantal ex pede in quadrum.* Ce vaſe contenoit quatre ſeptiers & demi de vin; c'eſt environ trente-ſix pintes de Paris. Suétone rapporte l'hiſtoire d'un homme qui prétendoit à la Queſture, & qui fut préféré par Tibére aux plus illuſtres Prétendans, parce qu'il but une amphoré de vin en un repas que l'Empereur donnoit, *Ob epotam in convivio propinante ſe vini amphoram.* Cette meſure contenoit encore un minot ou trois boiſſeaux des choſes ſéches, & on en conſervoit le modéle à Rome dans le Capitole, pour éviter les fauſſes meſures, comme le témoigne Remnius Fannius Palémon, précepteur de Lucain; on l'appelloit à cauſe de cela *Amphora Capitolina.* Elle étoit d'un pié quarré en toutes ſes dimenſions, de longueur, largeur & profondeur, & par conſéquent cubique. * Roſin, *Antiq. Græc. & Rom.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

AMPHORITES, eſpéce de combat qui ſe faiſoit dans l'Iſle d'Egine, où l'on donnoit un bœuf pour recompenſe au Poëte qui avoit fait les meilleurs vers Dithyrambiques en l'honneur de Bacchus. * Natalis Comes, *l.* 5. *c.* 4.

AMPHOS, Comte de Toulouſe. *Voyez* ALFONSE, fils de Raimond de S. Gilles.

AMPHOTERUS, frére de Cratérus, l'un des Chefs d'Alexandre, fut envoyé avec ſoixante vaiſſeaux dans l'Iſle de Co, pour ſoumettre ces peuples; & dans le Péloponnéſe, pour appaiſer les tumultes que les Lacédémoniens y avoient excitez. Dans tous ces emplois il ſe ſignala par ſon courage & par ſa prudence. * Arrien, *De Expeditione Alexandri Magni*, *l.* 3.

AMPHOTERUS, frére d'Acarnas, & fils d'Alcméon. *Voyez* ACARNAS.

AMPHRYSE, *Amphryſus*, riviére de Theſſalie dans la province nommée *Phthiotide*, eſt célébre dans l'Hiſtoire fabuleuſe; parce que les Poëtes diſent qu'Apollon garda ſur ſes bords les troupeaux du Roi Admète, d'où Virgile l'a ſurnommé *Paſtor ab Amphryſo.* * Virgilius, *Georgic. l.* 3. *v.* 2. Lucain, *l.* 6. *v.* 368. Ovide, *Metam l.* 1. *v.* 580. & *l.* 7. *v.* 229.

AMPHRYSE, riviére de Phrygie dans l'Aſie Mineure, dont l'eau rendoit ſtériles les femmes qui en buvoient. Pline l'appelle Aphrodiſium. *l.* 31. *c.* 2.

AMPHRYSE, ville de la Phocide ſur le Parnaſſe, ſelon Etienne de *Byzance*, d'où peut-être Virgile a donné le nom d'*Amphryſienne* à la Sibylle dont il parle, *l.* 6. *de l'Enéide*, *v.* 398.

AMPIGLIONE, ruines de la ville nommée anciennement *Empulum.* Elles ſont dans la Campagne de Rome, près du bourg nommé *Caſtello S. Angelo*, à une lieue de la ville de Tivoli. * C'étoit autrefois une ville conſidérable. Il ne faut pas la confondre avec celle qui porte aujourd'hui le nom d'Empoli entre Florence & Piſe ſur l'Arne. Elle eſt non ſeulement environnée de murailles, mais outre cela défendue par un château que la nature & l'art avoit rendu fort. Elle appartenoit à la famille des Orſini; mais ſur un différent qui s'étoit élevé entre Octave Orſini qui en étoit poſſeſſeur, & André Manerio Seigneur de la ville de Samburo qui étoit dans le voiſinage, la choſe alla ſi loin qu'en 1527, le jour de la S. Martin, elle fut réduite en cendres par Alexandre Maſſimi & Sciarra Colonna, de ſorte qu'il n'en reſte plus rien que de triſtes ruines. * Baudrand. Kircher, *Hiſt. Euſtachio-Mariana.*

AMPIGOLLI. *Cherchez* RAMPEGOLLI.

* AMPIUS (Titus). Hiſtorien dont il eſt parlé dans la Vie de Ceſar, * Sueton. *in Vita Cæſaris. c.* 77. On l'appelle auſſi *Ampius Ampirius*, *Amplius*, & *Tampius*, pour *T. Ampius.*

AMP-LE-PUYS. *Voyez* DAMPLEPUIS.

AMPLIAS, ou AMPLIATUS, un des premiers Fidéles, que S. Paul aimoit particuliérement. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut un des ſoixante & douze Diſciples de Jéſus-Chriſt; qu'il gouverna l'Egliſe d'Odiſſée, ville d'Aſie, & que les Juifs lui procurérent la couronne du martyre auſſi bien qu'à deux de ſes compagnons *Urbein & Narciſſe.* Les Grecs l'honorent le 31 Octobre, & lui attribuent la qualité d'Apôtre, la couronne du martyre, beaucoup de miracles, & le font ordonner Evêque, par S. André. Ils prétendoient avoir ſes Reliques à Conſtantinople. * *Epître* de S. Paul *aux Romains*, ch. 16. v. 8. *Martyrol. Rom.* 31. *Octobre.* Simon *Dict. de la Bible.* Le P. D. Calmet, *Comment. in Epiſt. ad Rom.*

AMPLIUS (Titus). *Voyez* AMPIUS.

AMPLOS, ville. *Cherchez* AMPELUSIA.

AMPOSTA, bourg d'Eſpagne dans la Catalogne ſur l'Ebre, à trois lieues au deſſous de la ville de Tortoſe. Quelques-uns croyent qu'Ampoſta eſt la petite ville nommée autrefois *Adebis*, que d'autres placent au village d'Adébra, qui eſt dans le même pays. Ce bourg eſt un Bailliage de la Religion de Malte, avec titre de Châtellenie, qui a été autrefois fort conſidérable. * Baudrand.

AMPOULLE, vaſe fort en uſage chez les Romains, & ſur-tout dans les bains, où ils conſervoient pluſieurs ſortes d'huiles, pour oindre ou embaumer leurs corps au ſortir du bain. Les ampoulles étoient auſſi en uſage dans les grandes tables, ſur leſquelles on en ſervoit remplies d'excellent vin. Les Voyageurs ou les Chaſſeurs en portoient ſouvent à leurs ceintures, qui étoient revêtuës d'ozier ou de joncs, afin de ménager leur fragilité. L'ampoulle avoit un goulot aſſez menu, & le corps ou la capacité inférieure fort groſſe & fort enflée. Les Chrétiens ſe ſont ſervis & ſe ſervent encore de pluſieurs vaſes, auſquels on donne le nom d'*Ampoulle.* Celui dans lequel on mettoit le vin pour ſervir au ſacrifice, & dans lequel on conſerve l'huile des Catéchuménes & des malades, & le ſaint Chrême, ne ſont connus que ſous le nom d'*Ampoulle.* Enfin on appelle *ampoulle* certaine phiole gardée dans l'Egliſe de ſaint Remy de Reims, que l'on dit avoir été apportée du Ciel pleine de baume par une colombe, quand Clovis fut baptiſé à Reims par ſaint Remy l'an 496. Cette hiſtoire eſt rapportée par l'Auteur de la Vie de ſaint Remy, attribuée à Hincmar par l'Auteur de la Vie de ſainte Clotilde, par Flodoard, par Aimoin, & dans les Annales de ſaint Bertin; mais il n'en eſt rien dit dans l'Hiſtoire de Grégoire de *Tours*, qui ſuppoſe au contraire que tout étoit préparé quand Clovis entra dans l'Egliſe, & ſe préſenta au batême. Il n'en étoit rien dit non plus dans l'ancienne Vie de S. Remy, abbrégée par Fortunat, qui vivoit quarante ans après ce Saint. La Vie de ſaint Remy, qui porte le nom d'Hincmar, a été faite ſur des mémoires infidéles, puis-qu'il y eſt marqué que Clovis fut batiſé la veille de Pâques, au lieu qu'Avitus, écrivant dans une Lettre adreſſée à Clovis même, fait connoître que ce fut la veille de Noël. C'eſt ce qui a fait que d'habiles gens ont douté de la vérité de cette hiſtoire, que d'autres ont ſoutenue. *Voyez* ſur ce ſujet le Traité de Jacques Chifflet contre l'ampoulle de Reims, & le Traité Apologétique d'Alexandre *le Jeuneur*, imprimé en 1652. Le ſilence de Grégoire de *Tours*, qui ne rapporte point ce miracle, quoiqu'il ſoit ſi exact à écrire ceux qui ſont venus à ſa connoiſſance, eſt un fort préjugé qu'il n'étoit pas connu de ſon tems. * Pitiſcus, *Lexic. antiquit.* Pline, *l.* 4. *Epiſt* 30. Martial, *l.* 3. *Epigr.* 82. *l.* 6. *Epigr.* 35. *l.* 14. *Epigr.* 110. Plaute, *Mercat. Act.* 5. *ſc.* 2. *v.* 86. Perſa. *Act.* 1. *ſc.* 3. *v.* 44. Stich. *Act.* 1. *ſc.* 3. *v.* 78. Grégoire de *Tours*, *Hiſt. Franc. l.* 2. *c.* 31. avec la Note du P. Ruinart. Hincmar, *in coronatione Caroli Calvi*, *tome* 1. *p.* 744. *Idem ſeu alius Author*, *in vita Remigii. Vita ſanctæ Clotildis. Liber de geſtis Franc.* Almonius, *l.* 1. *c.* 16. Flodoard, *Hiſt. Rhemenſ. l.* 1. *c.* 13. Gaguin. Du Haillan, *Rerum Gallicar. l.* 3. Sirmond, *in nota ad epiſtolam Aviti*, *tome* 4. *des Conciles*, *p.* 1268. Morus, *de ſacris unctionibus.* Chifflet & le Jeuneur Le Sueur, *Hiſt. de l'Empire & de l'Egliſe*, *à l'an de Jéſus-Chriſt* 496, qui examine cette matiére en Hiſtorien Critique.

AMPOULLE (ſainte) Ordre de Chevaliers, que l'on ſuppoſe avoir été inſtitué par Clovis, en l'honneur de la ſainte Ampoulle, dont nous venons de parler. Favin, *dans ſon Hiſtoire de Navarre*, *page* 1329, aſſûre que ces Chevaliers ne ſont au nombre que de quatre; ſavoir, ceux qui poſſédent les quatre Baronies de Terrier, de Beleſtre, de Sonaſtre & de Louvercy, qui relévent de l'Abbaye de ſaint Remy de Reims, à laquelle ces Barons font hommage; & qu'au ſacre des Rois ils portent le dais ſous lequel l'Abbé ou le Prieur de cette Abbaye porte la ſainte Ampoulle dans l'Egliſe cathédrale de Notre-Dame. Il ajoûte que pour cette cérémonie les quatre Barons ſont revetus de manteaux de tafetas noir, ſur le côté duquel eſt une croix d'or anglée, émaillée d'argent, & chargée d'une colombe qui tient au bec une phiole reçue par une main mouvante; ce qui n'empêche pas qu'ils ne portent encore au col une croix ſemblable, attachée à un ruban; & pour prouver ce qu'il avance, il produit des actes qui font foi que tout cela fut obſervé au ſacre de Louis XIII. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que dans la deſcription du ſacre de ce Roi, *tome* 1. *du cérémonial François*, *p.* 58. & 409, non ſeulement il n'eſt pas parlé de ces Barons; mais il eſt dit expreſſément que les quatre bâtons du dais furent portez par quatre Réligieux de l'Abbaïe, revêtus d'aubes. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit une mépriſe, il y eſt marqué, *page* 2, que Louis *le Jeune*, preſcrivant en 1179, l'ordre qu'on obſerveroit au ſacre de nos Rois, ordonna qu'entre Prime & Tier-

Tierce les Moines de saint Remy viendroient en procession avec la sainte Ampoulle, qui seroit portée par l'Abbé sous un dais, dont les quatre bâtons seroient soûtenus par 4. Religieux vêtus en aubes. On y trouve encore, *page 15. & suiv.* que cela fut pratiqué au sacre de Louis VIII. de saint Louis & de tous les autres Rois, ce qui donne lieu de croire qu'on a trompé Favin.

AMPOURDAN ou AMPURDAN, petit païs de Catalogne, dont la ville capitale étoit autrefois *Ampurias*. Elle est aujourd'hui peu considérable, quoique sur la Mer Mediterranée, à trois lieues de Rose, à six de Girone, & à vint de Barcelone; mais autrefois elle a été très illustre, sous le nom d'*Emporia* ou *Emporium*. Polybe la nomme Ἐμπόριον, Strabon & Stephanus Ἐμπορεῖον. Elle étoit dans le païs des Indigétans, *Emporia Indigetanorum*. Tite-Live parle d'*Empuries*, au sujet de l'arrivée de Caton en Espagne. Il dit que cette ville étoit alors divisée en deux parties; que les Grecs, venus de Phocée dans l'Asie Mineure, occupoient l'une du côté de la mer (Strabon dit que les Marseillois l'avoient bâtie) & que les Espagnols habitoient l'autre. Les premiers se conservérent tres long-tems contre les naturels du païs; & leur conduite fut la seule défense qui suppléa à leur foiblesse. Ils n'avoient, pour communiquer avec les Espagnols, qu'une seule porte, qu'un de leurs Magistrats gardoit durant le jour; & la troisiéme partie des Habitans couchoit sur les murailles, pour les défendre pendant la nuit. Ils ne laissoient entrer dans leur ville aucun des naturels du païs, que le commerce attiroit pour y vendre leurs denrées, que du côté de la mer. Depuis, Jules César ayant vaincu les fils de Pompée, laissa à Ampuries une Colonie qui bâtit une troisiéme ville. Ces derniers Habitans se joignirent aux Espagnols, qu'on fit Citoyens Romains; & enfin les Grecs eurent le même avantage: de sorte que ces trois villes n'en firent plus qu'une, & que ces nations differentes ne formérent plus qu'un peuple. C'est près de cette ville que Caton gagna une célébre bataille sur les Espagnols, dont il tua quarante mille; après quoi il réduisit tout le païs sous l'obéissance des Romains, sous le consulat du même Caton & de Valérius Flaccus, l'an de Rome 559, & 195 avant Jésus-Christ. Dans la suite Ampuries devint une ville épiscopale; & l'on trouve les noms de ses Evêques dans les Conciles de Tolède de 589 & de 599, dans celui d'Egara de l'an 614, & dans plusieurs autres, jusqu'à celui de Tolède en 693; mais comme cette ville fut souvent ruinée par les Maures, le Siége épiscopal fut uni à l'Eglise de Girone. Quoiqu'Ampuries ait eu, au rapport de quelques Auteurs, jusqu'à 30000 Habitans, & qu'elle ait encore été honorée d'un Siége de Justice dans le IX. siecle, du tems de l'Empereur Louis *le Débonnaire*, cependant il n'en reste plus que quelques cabanes de pêcheurs. La capitale de l'Ampourdan est présentement Castillon, qui apparemment étoit autrefois le château d'Ampuries. On y a souvent trouvé des inscriptions, qui sont un témoignage illustre de son antiquité. Ambroise Morales rapporte celle-ci, qu'il trouva, dit-il, sur une ancienne colomne: *Emporitani, populi Graci, hoc templum nomine Dianæ Ephesiæ eo sæculo condidere, quo nec relicto Græcorum Lingua, nec idiomate patria libera recepto, in mores, in Linguam, in jura, in ditionem cessere Romanam. M. Cethego, & L. Aprunio Coss.* * Ptolomée. Strabon. Etienne de *Byzance*. Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 34. Mérula, *Cosmograph.* Nonius, *c.* 86. *Hispan.* & Silius Italicus, *l.* 3. *v.* 369.

Phocæa dant Emporia, dat Tarraco pubem.

Boterus, *in Relat. Hispan.* Davity, *Descript. Hisp. p.* 153.

Ce païs a eu ses Comtes particuliers. Pendant deux siécles ils ont été les mêmes que les Comtes de Roussillon; mais GAUFRED Comte d'Ampuries & de Roussillon partagea ces terres par son testament de 989. *Voyez* ROUSSILLON. HUGUES, I. du nom, son fils aîné, fut Comte d'Ampuries & de Péralade, & eut de *Guisle* sa femme, le Comte PONS, qui partagea encore ses biens aux deux fils qu'il avoit eus d'*Adèle* sa femme; *Bérenger*, qui étoit le cadet, eut le Comté de Péralade; & HUGUES II. qui étoit l'aîné, fut Comte d'Ampourdan, & laissa de *Sancbe* son épouse, PONS-HUGUES, I. du nom, qui outre le Comté d'Ampuries, eut plusieurs biens en Castille & en France, où ces Comtes prenoient ordinairement leurs alliances, comme aussi d'autres Etats en Catalogne & en Aragon. Il épousa *Brunissende*, dont il eut HUGUES III. de qui il y a des Actes de l'an 1170, & qui eut de *Justienne* sa femme, PONS-HUGUES II. du nom, qui vivoit en 1188. Il épousa *Adèle*, dont il eut HUGUES IV. du nom, qui vivoit en 1222, s'allia avec *Marie*, fille & héritiére de *Raymond* de Ville-de-Mul, Seigneur de la Roque & de Brulla en Roussillon, dont il eut PONS-HUGUES III. du nom, qui vivoit encore en 1269. Il épousa 1°. *N.* dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Thérèse*, dont il eut HUGUES V. qui suit; *Pons-Hugues; N.* mariée en Castille; & *Sibylle*, seconde femme de *Raymond* Soléti, IX. du nom, Vicomte de Cardonne, mort en 1279. HUGUES V. du nom, Comte d'Ampourdan, mourut sans postérité vers l'an 1300. & ce Comté fut réuni à la Principauté de Barcelone. Alfonse V du nom, Roi d'Aragon, donna dans le XVI siécle le Comté d'Ampuries à *Henri* Infant d'Aragon, l'un de ses fréres. *Alfonse* d'Aragon, petit-fils de celui-ci, épousa *Jeanne* Folck, Duchesse de Cardonne, & prit le nom de Cardonne. Par ce mariage, ce Comté fut confondu avec les biens de la Maison de Cardonne, d'où il passa dans celle de Cerda, qui est des Ducs de Médina Celi. Après la mort du dernier Duc de ce nom, arrivée en 1711, le Marquis de Priégo son neveu, de la Maison de Cordoue, prit possession de l'Ampourdan.

AMPTMAN. *Voyez* AMMAN.

AMRUDIA, *Ampudia*, autrefois ville épiscopale d'Espagne, maintenant village du Diocése de Palence, dans le Royaume de Léon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AMPUGNANA, *Ampuniana*, Bourg situé dans la partie orientale de l'Isle de Corse, entre *Accia roumata* & *Mariana diruta*. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMPUIS, village de France dans le Lyonnois, proche du Rhone, est au sud de Lyon tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ six lieues.

AMPURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

AMPURIAS, ville. *Voyez ci-dessus* AMPOURDAN.

A M R.

AMRAM, fils de *Caath*, fils de *Lévi*, fut pére d'*Aaron* & de *Moïse*. Il naquit vers l'an 2402 du monde, & avant Jésus-Christ 1630, & mourut à l'âge de 137 ans, peu avant que les Israëlites fussent délivrez de la servitude d'Egypte. Joseph rapporte des visions qu'eut Amram; mais nous ne sommes pas obligez d'y ajoûter foi, parce qu'elles ne sont pas conformes à ce que l'Ecriture nous enseigne. Amram, outre Aaron & Moïse, eut encore Marie, de Jocabed son épouse. * *Exode, ch.* 6. Josephe, *l.* 2. *Antiq. Judaïc. cap.* 5. Eusébe, *l.* 9. *Præp. Evang. c. ult.* Usserius *in Annal.*

☞ Ce que nous venons de rapporter suffit pour faire voir l'extravagance de la tradition de certains Rabbins, au sujet d'Amram. Ils se sont imaginez, en lisant ce qui est dit dans le livre des Questions Hébraïques sur les Paralipoménes, qu'il sortit de l'Egypte, & qu'il fut obligé de se séparer de Jocabed, parce qu'elle étoit sa tante, sœur de son pére; & qu'il prit une autre femme, de laquelle il eut divers enfans. Nous pouvons porter le même jugement sur la pensée ridicule que les mêmes Rabbins ont eue en expliquant le *deuxiéme chapitre des Nombres*, de la maniére que Génébrard l'a rapporté dans le premier livre de sa Chronologie. Ils ont cru qu'Amram, pére de Moïse, est un des sept qui doivent, comme ils assurent, mesurer la durée du monde, par celle de leur vie. „ Adam, *disent-ils*, a vu Mathusa„ lem, & Mathusalem a vu Sem; ce dernier a vécu jusqu'au „ tems de Jacob, qui a connu Amram; & celui-ci n'est mort „ que du tems d'Ahias Silonite, lequel a vu Elie, qui doit rester „ jusqu'à la consommation des siécles. " Si cette opinion étoit véritable, il faudroit qu'Amram, pour ne rien dire des autres, eût vécu près de sept siécles, pour être venu jusqu'au tems d'Ahias, qui prophétisoit sur la fin du régne de Salomon, comme il est facile d'en juger par le I ou III *livre des Rois, ch.* 11. Outre cela, tous les Auteurs anciens & modernes conviennent qu'Amram mourut avant la sortie d'Egypte, & le texte de l'Exode le marque précisément: ce qui suffit pour détruire cette ridicule tradition.

AMRAM. *Voyez* HAMRAM.

AMRAPHEL, Roi de Sennaar ou de Babylone, est un des quatre Rois qui firent la guerre du tems d'Abraham, contre cinq Rois du païs de Chanaan, qui avoient été soumis pendant douze ans à Chodorlahomor, Roi des Elamites, & s'étoient revoltez la treiziéme année. Ils défirent les Rois de Sodome & de Gomorrhe, prirent ces villes & emmenérent prisonnier Lot, fils du frére d'Abraham, qui demeuroit à Sodome. Abraham l'ayant appris, poursuivit ces Rois, défit leurs troupes & ramena tout ce qu'ils avoient enlevé, avec tous les prisonniers. Ceci arriva l'an du monde 2123, & avant Jésus-Christ 1912. Quelque Hébreux ont cru que ce Roi étoit le même que Nemrod; mais Nemrod auroit-il été soumis à Chodorlahomor? Il est certain qu'Amraphel l'étoit; car il avoit fallu que Chodorlahomor se fit un passage par ses Etats pour entrer en Syrie. La Mésopotamie étoit partagée entre plusieurs Royaumes; Babylone étoit le siége de celui d'Amraphel, dont on ne dit plus rien. * *Genese ch.* 14. *v.* 1.

* AMRAS, AMBRAS, OMBRAS, belle maison de plaisance, des Archiducs d'Autriche, dans le Comté de Tirol à une lieue d'Inspruk. Il y a une chambre de raretez; mais en 1665, la Bibliothéque fut transportée à Vienne. On dit que cette maison a été bâtie par l'Archiduc Ferdinand, mais d'autres prétendent que dès environ l'an 1138, Henri Duc de Bavière en dépouilla par force son beau-frere Frederic Duc de Souabe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsd. *Accur. Geogr.* Un Anonyme, *Description du Comté de Tirol*, en Allemand, *p.* 43—56.

AMRI, Roi d'Israël, fut mis sur le Thrône par l'Armée, aprés que Zamri eut assassiné le Roi Ela. Il alla aussi-tôt assiéger Zamri dans la ville de Thersa, & prit la ville de force. Zamri se voyant abandonné de tout secours, s'enfuit dans le lieu le plus reculé de son païs, y mit le feu, & se brûla lui-même, aprés avoir régné seulement sept jours. Le peuple se divisa ensuite en diverses factions, les uns tenans pour Amri, & les autres pour Thebni. Mais le parti du premier fut le plus fort; & quatre ans aprés, Amri demeura paisible possesseur du Royaume, par la mort de Thebni. Il commença à régner la 31. année du régne d'Asa Roi de Juda, l'an du monde 3106, & avant Jésus-Christ 929. Il régna douze ans, six dans la ville de Thersa, & six à Marçon, qu'il fit bâtir, & qu'il nomma *Samarie*, du nom de *Someron*, qui étoit le possesseur de la montagne sur laquelle il la bâtit. Ce Roi surpassa ses prédécesseurs en impiété, & il n'y eut point de sacrilége qu'il ne commit, pour détourner le peuple de la Religion de ses péres. Il mourut l'an du monde 3117. & avant Jésus-Christ 918. ACHAB son fils lui succéda. * I ou III *Rois, ch.* 16. Josephe, *l.* 8. *Antiq. Jud. c.* 7.

AMRIAL CAIS, ou AMRIOLCAIS, fils de Hagre ou Hogre, Roi des Arabes de la Tribu de Kendah, est un des plus illustres Poëtes que les Arabes ayent eu avant le Mahométisme. Il est du nombre des sept Auteurs des Poëmes, qui pour leur

excellence étoient attachez au Temple de la Mecque, & écrits en lettres d'or, ſur de l'étoffe de ſoye. On les appelloit, à cauſe de cet honneur, *moallacat*, qui ſignifie en Arabe, *attachez*, & *ſuſpendus*. Cet excellent Poëte fut un Prince très malheureux; car ſes ſujets ſe revoltérent contre lui, & l'obligérent à chercher du ſecours contre eux parmi ſes voiſins. Mais n'y en trouvant point, & ſe voyant chaſſé & abandonné de tous, il fut contraint d'avoir recours à l'Empereur Grec, chez lequel il mourut, ſelon quelques-uns, de mort violente, dans la ville d'Ancyre en Galatie. Il vivoit du tems de Mahomet & n'étoit pas de ſes amis; car il fit des Satyres contre le Muſulmaniſme. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AMROU BEN AL AS, un des grands Capitaines, que les premiers Muſulmans ayent eus. Il conquit l'Egypte, la Nubie, & une grande partie de la Libye. Il bâtit la ville de Foſthat ou Fuſthat, auprès de l'ancienne Babylone d'Egypte. Il aſſiégea Jéruſalem & la prit. Il eſt vrai, qu'ayant appris d'un Grec, que celui qui devoit prendre Jéruſalem, n'avoit que trois lettres dans ſon nom, le ſien en ayant quatre, il fit venir à ce ſiége le Caliſe Omar, dont le nom n'a que trois lettres en Arabe, & la ville ne fut pas long-tems à ſe rendre. Ce fut auſſi Amrou, qui fut choiſi par Moavie pour ſon arbitre, dans la grande querelle qu'il eut avec Ali pour le Califat. Ce choix réuſſit très bien à Moavie; car Amrou qui paſſoit pour le plus fin & le plus habile des Arabes, tourna ſi adroitement l'eſprit de ſon Collégue, qu'il le fit condeſcendre à la dépoſition d'Ali; & lui cependant proclama Moavie, qui fut le premier des Caliſes Ommiades. Il eut un fils nommé Abdallah ben Amrou, ſurnommé *Al-Sahmi*, à cauſe de la Tribu appellée *Sahm*, de laquelle étoit ſa famille. Cet Abdallah ſe fit Muſulman avant ſon pére, & demanda permiſſion à Mahomet d'écrire ce qu'il apprenoit de ſa bouche; c'eſt ce qu'on appelle les *Ahadith*, qui ſont les hiſtoires ou narrations, dont l'Hiſtoire Muſulmane eſt compoſée. Amrou mourut à la Mecque l'an 65 de l'hégire, & 678 de Jéſus-Chriſt, peu après la mort d'Iézid, fils de Moavie. Quelques-uns diſent qu'il mourut à Thaief, & d'autres en Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN ALABD. C'eſt le nom propre d'un Poëte, qui eſt plus connu ſous le nom de *Tharfah*. Il eſt un des ſept Poëtes anciens des Arabes, dont les Ouvrages s'attachoient au Temple de la Mecque, & dont il nous reſte encore quelques fragmens. * D'Herbelot, *BBibliotb. Orient.*

AMROU BEN CALTHOUM, eſt le ſeptiéme & le dernier des Poëtes Arabes, dont les Poëmes ont été ſuſpendus dans le Temple de la Mecque. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN HARETH, Capitaine des Giorhamides, qui ſont les Arabes de la Tribu de Giorham. Ils firent la guerre aux Coraiſchites, principaux Habitans de la Mecque; prirent & ſaccagérent cette ville, en profanérent le Temple, & jettérent dans le puits de Zemzem, la pierre noire qui y étoit attachée & révérée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN LAITH, que l'on appelle auſſi ſimplement, *Amrou Laith*, eſt le ſecond Prince ou Sultan de la Dynaſtie des Soffarides, qui ſont les Princes de la famille de Laith. Il ſuccéda à ſon frére nommé *Jacob*, le premier fondateur de cet Etat, qui comprenoit les provinces de Chorafan, de Farſe ou Perſe proprement dite, & de l'Erak ou Gébal, qui eſt l'ancien païs des Parthes. L'an de l'hégire 267, de Jéſus-Chriſt 880, le Caliſe Motamed lui envoya l'abolition du crime de felonie, que ſon frére & lui avoient commis en uſurpant les provinces qui dépendoient du Califat, & lui en confirma la poſſeſſion par des lettres patentes ſignées de ſa main. Ce Prince ſe trouvant donc en repos du côté du Caliſe, établit des Gouverneurs dans les villes d'Iſpahan & de Schiraz, & tourna ſes armes du côté de la province de Segeſtan, païs qui confine avec les Indes. Mais le Caliſe ne le laiſſa pas long-tems jouir de la paix qu'il lui avoit accordée: car ſoit qu'Amrou ne lui fit pas d'aſſez gros préſens, ſoit qu'il ne lui rendit pas tout le reſpect qui lui étoit dû, il changea tout d'un coup d'inclination pour lui, & fit ſupprimer ſon nom que l'on avoit accoutumé de joindre à celui de Caliſe dans les priéres publiques. Cela arriva l'an de l'hégire 271, de Jéſus-Chriſt 884. Amrou piqué de cet affront, réſolut de s'en venger; mais comme il s'approchoit de Bagdet, il fut battu par les troupes du Caliſe, & rapellé d'un autre côté en Chorafan pour une affaire bien plus importante. Mohammed fils de Zeid, qui deſcendoit d'Ali par Haſſan ſon fils aîné, s'étoit fait proclamer Caliſe dans cette province, & avoit mis une puiſſante Armée ſur pié commandée par Rafis. Amrou eut beſoin de ramaſſer toutes ſes forces, pour combattre un ſi dangereux ennemi: car Mohammed avoit joint à ſes armes la dévotion & le concours des peuples, qui portoient tous un grand reſpect à la poſtérité d'Ali. Cependant Amrou fit ſi bien par ſa prudence & par ſa valeur, qu'il termina cette guerre par une bataille qu'il donna à ce faux Caliſe, & remporta une victoire ſi complete, que ſon ennemi même tomba entre ſes mains. Dès qu'il l'eut en ſon pouvoir, il l'envoya piez & mains liez au Caliſe Motamed, à qui il ne pouvoit faire un plus agréable préſent. Ceci arriva l'an de l'hégire 274, de Jéſus-Chriſt 887, & depuis ce tems-là, le Caliſe vécut toûjours en bonne intelligence avec Amrou, en conſidération du grand ſervice qu'il lui avoit rendu par la victoire remportée ſur celui qui lui diſputoit ſa dignité. Mais l'an de l'hégire 287, de Jéſus-Chriſt 900, le Caliſe Motadhedh oubliant les ſervices qu'Amrou avoit rendus à ſon prédéceſſeur, & ne pouvant ſouffrir l'augmentation de ſa puiſſance, qui croiſſoit tous les jours, ſongea à lui ſuſciter des affaires dans ſes propres Etats, & fit en ſorte par la négociation & par l'argent, qu'Iſmaël Samani, dont la valeur faiſoit déja grand bruit dans l'Aſie, entreprit de retirer des mains d'Amrou ce que lui & ſon frére avoient uſurpé ſur les Caliſes. Iſmaël avoit déja dans les provinces de delà la riviére jetté les fondemens d'un grand Etat, que l'on appelle *Tranſoxane*, & avoit établi le ſiége de ſon Empire dans la ville de Bokhara. Ce Prince ambitieux, qui ne cherchoit que les occaſions de s'aggrandir aux dépens de ſes voiſins, ſe voyant appellé & autoriſé par le Caliſe, paſſa auſſi-tôt l'Oxus à la tête d'une grande Armée, & entra dans les Etats d'Amrou. Celui-ci de ſon côté ne perdit point de tems, & alla au-devant d'Iſmaël avec la ſienne; & ces deux Armées étoient déja en preſence l'une de l'autre, & alloient donner une ſanglante bataille, ayant chacune à leur tête un Chef de grande réputation, lorſque le cheval d'Amrou, qui étoit fougueux, prit tout d'un coup le mors aux dents, & emporta ſon maître dans le camp de ſes Ennemis. Après une ſi étrange avanture, l'Armée d'Amrou dépourvue de Chef, ſe débanda auſſi-tôt; & Iſmaël ſans tirer l'épée remporta la victoire la plus complette qu'il eût jamais pû ſouhaiter. Amrou, après avoir demeuré quelque tems priſonnier dans le camp d'Iſmaël, fut envoyé au Caliſe Motadhedh, qui le tint enfermé, juſqu'à ce qu'étant au lit de la mort, il commanda qu'on le fit mourir de faim dans ſa priſon.

On rapporte qu'Amrou, le même jour qu'il fut fait priſonnier, ſe voyant preſſé de la faim, dit à un des ſoldats qui le gardoient, de lui faire cuire promptement quelque choſe à manger: ce ſoldat prit auſſi-tôt un morceau de viande & le mit au feu, dans le premier vaiſſeau qu'il trouva ſous ſa main; c'étoit un de ces chaudrons dont on ſe ſert dans le Levant, pour donner à manger & à boire aux chevaux, & il l'attacha comme il put & aſſez à la hâte à un morceau de bois crochu. Pendant que cette viande cuiſoit, ſans qu'on prit grand ſoin de la garder, il ſurvint un mâtin, qui mit la tête dans le chaudron; mais le ſentant trop chaud, il la retira avec tant de violence, qu'il en fit tomber l'anſe ſur ſon cou & prit auſſi tôt la fuite, emportant le chaudron & la viande du Sultan. Ce Prince qui voyoit cette action, ſe prit à rire à gorge déployée; & quelqu'un des ſiens lui ayant dit qu'il n'avoit pas grand ſujet de rire en l'état où il ſe trouvoit, il lui répondit: „ Je ris de ce que mon maître d'hôtel s'étant „ plaint à moi ce matin, que trois cens chameaux ne ſuffiſoient „ pas pour porter ma cuiſine, je vois maintenant qu'un ſeul chien „ ſuffit pour la porter. „ Amrou avoit perdu un œil, & fut taxé d'avarice & de cruauté. Il cachoit pourtant ſes vices par ſa prudence & par ſa valeur. Un des plus beaux ſtratagêmes de ſa politique fut d'acheter un grand nombre de jeunes eſclaves, qu'il faiſoit élever avec grand ſoin, & de les diſtribuer après qu'ils avoient atteint une âge compétent aux principaux Seigneurs de ſa Cour, qui lui en devoient rendre compte. Car il les faiſoit venir de tems en tems devant lui pour s'informer des progrés qu'ils faiſoient dans leurs exercices. Cette revue lui ſervoit de prétexte pour les entretenir, & pour apprendre d'eux tout ce qui ſe paſſoit chez leurs Maîtres. Les courtiſans qui ne ſoupçonnoient rien de ces jeunes gens, ſe trouvoient ſouvent fort ſurpris d'apprendre de la bouche de ce Prince pluſieurs choſes, qu'ils tenoient ſecrettes: de ſorte qu'ils ſe mirent dans l'eſprit que ce Prince entretenoit un grand commerce avec les Génies, qui lui faiſoient un rapport fidéle de tout ce qu'il diſoient ou faiſoient de plus caché. Cette penſée leur donna un grand reſpect pour lui, & les empêcha de rien entreprendre contre ſon ſervice. Il mourut l'an 289 de l'hégire, de Jéſus-Chriſt 901, & laiſſa ſon petit-fils ſucceſſeur dans ſes Etats de Ségeſtan. C'étoit Thaher fils de Mohammed, fils d'Amrou, lequel Mohammed étoit mort du vivant de ſon pére. On rapporte un trait de ce Prince, qui fait aſſez connoître le penchant qu'il avoit à l'avarice. Un des principaux Officiers de ſa Cour, & qui avoit le plus de crédit auprés de lui, nommé Mohammed Baſchir, fut un jour cité devant lui, pour quelques malverſations qu'il avoit commiſes dans l'exercice de ſa charge. Amrou lui dit, *Vous êtes convaincu d'avoir fait telles & telles choſes* Baſchir qui connoiſſoit ſon humeur, & qui s'apperçut qu'il ne le recherchoit que pour avoir de l'argent, lui aſſura par pluſieurs ſermens qu'il n'avoit pour tout bien que cinquante bourſes d'argent, & qu'il les mettroit dans ſon Thréſor royal: mais qu'après qu'il lui auroit donné cette ſomme, il ne devoit plus lui chercher de querelle. Amrou l'ayant entendu loua beaucoup ſa prudence, & témoigna être fort content de ſon procédé. * Kondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN MADI KARB, un des anciens Rois des Arabes avant Mahomet. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN MASADAH, fut Viſir du Caliſe Mamoun. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN MOAVIAH, Poëte Arabe, qui eſt plus connu ſous le nom de *Nabegat*. Son Divan ou le recueil de ſes Poëſies ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi, N°. 1120. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN OTHMAN, ſurnommé *Sibaviah*, eſt le plus ſavant & le plus illuſtre Grammairien des Arabes. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN AMROU, ſurnommé *Alkendi*, parce qu'il étoit d'une Tribu d'Arabes nommée Kendah, eſt l'Auteur du livre intitulé, *Fadhail Meſr*, *Les excellentes prérogatives de l'Egypte*. Cet Ouvrage eſt cité par Soiuthi, dans la préface de ſon Hiſtoire d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

A M S.

AMSDORF (Nicolas) Miniſtre Luthérien, étoit de Miſnie, où il naquit près de Wurtzen, le troiſiéme Décembre 1483. Il étudia à Wittenberg, où il fut gagné par Luther, qu'il ſuivit & qu'il imita. Le zéle qu'il fit paroître dans ſes Ecrits contre la Religion Romaine & contre le Pape, le rendirent extrêmement conſidérable parmi les Proteſtans. Luther, après l'avoir ordonné Mi-

Miniſtre de Magdebourg, le fit Evêque de Naumburg. Amſdorf, par cette vocation, ſe trouva chargé de l'inſpection de quelques Egliſes de Saxe; mais l'Empereur Charles-*Quint* l'obligea depuis de prendre la fuite. Il ſe retira à Magdebourg. On lui impute d'avoir ſoutenu que non ſeulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuſes au ſalut. Ceux de ſa Secte improuvérent cette doctrine ſi contraire à l'Ecriture: mais on prétend qu'il la ſoutint toûjours opiniâtrément juſqu'à ſa mort, arrivée en 1541. D'autres mettent ſa mort en 1565, & la reculent de 22 ans; & cela paroît fondé, ſi l'on doit s'en rapporter à ce qu'ils diſent, ſavoir, que l'an 1542, le dixiéme Janvier, Jean Frédéric Electeur de Saxe l'établit pour Evêque à Naumburg à la place des Jules de Pflug qui avoit été élu par le Chapitre ſans la participation de l'Electeur; & qu'en 1555 il fit la Préface qui ſe trouve devant la premiére partie des Oeuvres de Luther. Il écrivit contre les Schwenkfeldiens, les Anabaptiſtes, les Sacramentaires, & contre d'autres. Ses Sectateurs qui formoient le parti des rigides Confeſſionnîtes, furent nommez *Amſdorfiens*. * Sandére, *Hæreſ.* 186. Pratéole. *V. Amſtorf.* Melchior Adam, *in Vitis German. Theol.* Sleidan. Chytræus, &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMSTEL, riviére de Hollande, qui paſſe à Amſterdam, & qui ſe jette dans fleuve ou le bras de mer dit *het Y*. On croit que c'eſt cette riviére, qui donné ſon nom à Amſterdam, que Gisbert Seigneur d'Amſtel, commença de faire connoître par les fortifications dont il entoura un château, qui étoit ſur cette riviére. L'Amſtel eſt formé de pluſieurs autres riviéres qui ſont des branches du Rhin & du Vecht. Aux environs d'Uithoorn le Dregt, qui eſt une branche du Rhin, perd ſon nom, & c'eſt là que commence l'Amſtel, qui à Ouderkerk reçoit le Bullewyk qui eſt une branche du Vecht. Il a donné le nom à la ville d'Amſterdam qui eſt ſituée deſſus, dans l'endroit où cette riviére ſe jette dans ce petit bras de mer qui s'appelle Y, & qui fait le port d'Amſterdam. * Pontanus, *Hiſt. Amſt.* Ortélius, *in Theat. Geogr.* Berthius, *de Urbib. Germ. &c.*

AMSTEL, famille noble de Hollande. *Voyez* MEYNDEN & PLOOS.

AMSTELLAND, *Amſtelandia*, petit païs de la Hollande méridionale, entre le Goyland, le Rhynland, la province d'Utrecht & le Golfe d'Y. Il n'y a rien de conſidérable, que la célébre ville d'Amſterdam. * Baudrand. Amſtelland a été juſques en 1296 une Seigneurie appartenante aux Seigneurs d'Amſtel.

* AMSTELVEEN eſt un beau village dans le païs qui porte le nom d'Amſtelland. Par ſucceſſion de tems il étoit venu aux Seigneurs de Brederode; mais en 1529, la ville d'Amſterdam l'acheta d'eux, du conſentement de l'Empereur Charles-*Quint* comme Comte de Hollande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon van Leeuwen, *Batavia illuſtrata.* Matth. Voſſius, *Annales des Païs-Bas*, en Hollandois. Commelin, *Deſcr. d'Amſterdam*, en Hollandois.

AMSTERDAM ou AMSTELDAM, *Amſterodamum*, & *Amſtelodamum*, ville de Hollande, très belle, très riche & très puiſſante. Son nom d'*Amſteldam* ſignifie *Ecluſe de l'Amſtel*, comme Berthius & d'autres l'ont remarqué. Cette ville n'eſt renommée que depuis deux ſiécles; & en ſi peu de tems elle s'eſt extrêmement élevée, par le commerce qu'elle a attiré de toutes les parties du monde. Nicolas Cannius Eccléſiaſtique d'Amſterdam fit vers l'an 1520 la deſcription de cette Ville. La voici de la maniére qu'elle eſt rapportée par Opmeer, par Guichardin, & par divers autres Auteurs.

Hæc illa eſt Batava non ultima gloria gentis,
Amnis cui nomen, cui cataracta dedit:
Dicta prius Damum, raris habitata colonis,
Cum contenta caſis ruſtica vita fuit.
Hinc Amſterdamum jam fatis celebrior, atque
Fortuna crevit tempore nomen item.
Urbs bene nota propè, atque procul diſtantibus oris,
Dotibus numeris ſuſpicienda bonis:
Dives agri, dives pretioſa veſtis, & auri,
Ut pleno cornu copia larga beet.
Quod Tagus atque Hermus vehit, & Pactolus, in unum
Verè hoc congeſtum dixeris eſſe locum.

Avant l'an 1204, ce n'étoit qu'un petit château nommé *Amſtel*, de la riviére ſur laquelle il étoit bâti. Gisbert ou Giſelbert Seigneur d'Amſtel, y attira des habitans, & ce lieu devint la demeure de quelques pêcheurs, qui n'habitérent au commencement que des cabanes couvertes de chaume. Mais la pêche leur fit entretenir avec leurs voiſins une ſorte de commerce, qui les rendit plus puiſſans. Il leur attira en peu de tems grand nombre d'autres Habitans; & Amſtel de château devint village, & enfin bourg. Florent IV. Comte de Hollande, lui accorda même des priviléges en l'année 1235, qui fut celle de ſa mort. Les Seigneurs d'Amſtel en étoient toûjours les maîtres. Un d'entre eux appellé Gisbert, différent de celui dont nous avons parlé, fut un des conjurez contre Florent V. Comte de Hollande, qui fut aſſaſſiné. Gisbert fut obligé de fuir, & ſon exil fut déſavantageux au bourg d'Amſtel; mais ayant été depuis rappellé, il y fit bâtir des ponts & des tours. On y édifia auſſi de nouvelles maiſons dans la campagne prochaine: & on commença de donner à ce bourg le nom d'Amſteldam, de celui de la riviére, & de *dam*, qui ſignifie *Ecluſée, Chauſſée* ou *Levée*. Depuis, cette petite ville fut unie au Comté de Hollande. Guillaume IV lui donna en 1342 de nouveaux priviléges, qu'Albert de Baviére confirma enſuite, avec permiſſion aux Habitans d'aggrandir la ville. Quoique la ſituation, le commerce & le ſoin des Citoyens la rendiſſent dès-lors conſidérable, elle n'avoit pourtant encore pour muraille qu'une paliſſade: on ajoûta aux piéces de bois qui la formoient, des pointes d'acier; & enfin en 1482, on l'entoura de murailles. On commença d'aggrandir la ville en 1593, de plus de cent pas de tous côtez; en 1601, on l'aggrandit pour la troiſiéme fois du côté de l'orient: on recula la porte d'Harlem plus de 600 pas en dehors, & ainſi la ville ſe trouva aggrandie de plus de la moitié depuis qu'elle s'étoit ſouſtraite de la domination d'Eſpagne. Enfin en 1675, elle fut encore aggrandie de plus de la moitié, & miſe en l'état où on la voit aujourd'hui, ayant plus d'enceinte que la ville de Paris, mais les maiſons y ſont bien moins hautes, & par conſéquent moins peuplées. Le terrain de la ville eſt de 892 arpens & de 568 perches, meſure Rhinlandique; & elle a de tour 3758 perches, c'eſt à dire 18790 pas. Du côté de terre elle eſt fortifiée de 24 baſtions murez & de deux baſtions non murez. Elle eſt environnée d'un foſſé large & profond. Elle a la figure d'un demi-cercle, ſitué ſur l'Y qui lui fait un des plus beaux ports du monde, où l'on voit en tout tems une infinité de grands vaiſſeaux qui y viennent des quatre parties de l'Univers. Elle conſerva dans le XVI ſiécle la Religion Catholique, & la fidélité qu'elle devoit à ſes Princes, car on en chaſſa plus d'une fois les Miniſtres de la Religion Reformée, & tous ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais les attaques continuelles de ceux du parti des Etats, qui avoient eux mêmes pris le nom de *Gueux*, y ruinant le commerce; & l'Armée navale que le Duc d'Albe avoit envoyée pour la ſecourir, ayant malheureuſement échoué, les Habitans d'Amſterdam ſe rendirent au Prince d'Orange en 1587. Ce fut ſous condition qu'on n'y changeroit rien, & que les Catholiques n'y ſeroient pas moins conſidérez que les Proteſtans. Mais ces promeſſes furent mal obſervées; ces derniers étant en plus grand nombre, commencérent par en chaſſer les Eccléſiaſtiques & les Religieux, & enſuite ils démolirent les autels, & y firent ceſſer entiérement tout exercice public de la Religion Catholique. Depuis, les guerres civiles y ayant attiré un grand nombre de Marchands d'Anvers, de Bruxelles, & d'ailleurs, les Habitans y firent refleurir le commerce, qu'ils établirent ſur les ruines de celui d'Anvers, & par lequel ils ont rendu cette ville l'une des plus riches de l'Univers. Amſterdam eſt bâtie ſur un terrain ſi bas, que les inondations ſeroient à craindre pour cette ville, ſi elle n'avoit ſoin d'oppoſer ſes digues & ſes écluſes à la hauteur des flots. La petite riviére d'Amſtel, qui paſſe au milieu de la ville, y forme le grand canal appellé *Dam-rak* ou *het Water*. Ce canal a deux ponts, deſquels celui qui eſt à l'embouchure de la mer, nommé le *Pont-neuf*, eſt des plus beaux à cauſe des écluſes qui y ſont, & parce que de là on découvre ce fameux port, où la diverſité des navires & des marchandiſes, & le nombre infini de matelots, font un ſpectacle digne d'admiration. Il y a encore le canal du Prince, celui de l'Empereur, celui des Seigneurs, celui du Cingel, &c. qui ſont tous larges & profonds, & revêtus de quais, bâtis de pierres de taille, de bois ou de brique, & embellis de tilleuls & d'ormes. Les rues d'Amſterdam ſon belles, grandes, & extrêmement propres. Les boutiques des marchands ſont fournies d'étoffes les plus précieuſes & les plus rares; & on y trouve ce que la Chine & les Indes produiſent de plus riche & de plus exquis. Les Places, les Temples, les Edifices publics, tout y eſt magnifique; & entre ces derniers, on y admire la Maiſon de ville, dont l'entrée eſt remarquable par ſon architecture. Il y a ſept portes moyennes, par où peuvent paſſer au plus trois perſonnes de front. Le frontiſpice eſt embelli de trois ſtatues de bronze, qui ſont au haut, & qui repréſentent la Juſtice, la Force & l'Abondance; & d'une table de marbre, où eſt en relief une femme qui ſoutient les Armes de la ville, avec un Neptune, des lions, des licornes, & quelques figures de Héros. Il y a une Tour en forme de dôme, où eſt une fort belle horloge avec un carillon, & le dedans répond à la magnificence & à la beauté de cette entrée. La place où les Marchands s'aſſemblent, qu'on nomme ordinairement *la Bourſe*, qui fut bâtie l'an 1608, eſt encore un lieu remarquable. C'eſt un édifice de belles pierres de taille, fondé ſur plus de 2000 pilotis: le lieu où s'aſſemblent les marchands eſt long de 200 piez & large de 124. Ses galeries ſont ſoutenues de 46 colomnes, & l'on y voit des Marchands de toutes les parties du monde. La Maiſon des Indes mérite d'être vue. Ce ſont de grands magaſins remplis de diverſes ſortes de marchandiſes qui viennent des Indes, où les navires Hollandois vont toutes les années, auſſi bien que ſur la Mer Baltique & dans la Méditerranée. On y voit encore divers Arſenaux, celui des vaiſſeaux de la Flotte des Indes, & celui des vaiſſeaux de guerre, qui ſont près l'un de l'autre. L'Egliſe de S. Nicolas, qu'on appelle *le vieux Temple*, ou *la vieille Egliſe*, eſt la plus grande de la ville. On y voit pluſieurs mauſolées, 1. celui de *Paul Wurts*, Général des Provinces-Unies, mort au mois d'Avril 1675, à Hambourg; 2. celui du Vice-Amiral *Vander Hulſt*; 3. celui du Vice-Amiral *Iſaac Sweerts*; & 4. celui de l'Amiral *Jaques van Heemskerk*. On y voit auſſi une belle Inſcription à l'honneur du fameux *Cornelis Janſz* ou Corneille Jean de Haan. Il y a pluſieurs autres Egliſes, & entre autres celles de ſainte Catherine, où l'on dit que la Chaire du Miniſtre a couté 22000 écus, & les orgues cent mille. Le tombeau de Ruyter, qui eſt un bel ouvrage, eſt dans cette Egliſe. On y voit auſſi ceux de l'Amiral *van Galen*, & du Capitaine *David Zweerts*. Il y a auſſi un Couvent de Beguines. *Voyez* BEGUINES. La Maiſon qu'on appelle *de Correction*, eſt pour les libertins qui ne veulent point obéïr à leurs parens. Quand ils continuent à ne rien valoir, on les met dans une cave qui ſe remplit d'eau, & ils doivent continuellement travailler à l'en tirer par le moyen des pompes, autrement ils ſeroient en danger de ſe noyer; mais cette eſpéce de correction a été abolie depuis l'an 1690. Il y a encore à Amſterdam diverſes Maiſons pour les orphelins, pour les malades, pour les vieilles gens, pour les filles débauchées, pour les inſenſez & pour d'autres, où toutes choſes ſont réglées avec beaucoup de charité & de prudence. Sur

le *Keizersgraft* ou Canal de l'Empereur, il y a un beau Théatre pour la repréſentation des Tragédies & des Comédies. L'argent que l'on y reçoit, eſt affecté à l'entretien des hôpitaux. En 1631, le Magiſtrat fonda une Ecole Illuſtre où l'on entretient des Profeſſeurs dans toutes les Facultez, en Philoſophie, en Juriſprudence, en Médecine, en Anatomie, en Botanique, en Eloquence, en Mathématiques, en Hiſtoire, & dans les Langues. Il n'y a eu depuis ſa fondation que deux Profeſſeurs en Théologie, ſavoir, *Gerbrand van Leeuwen* & *Louis Wolfogue*. Au reſte, Amſterdam eſt la retraite de toute ſorte de Sectes, mais il n'y a que les Reformez & les Luthériens qui y ayent exercice public. Quoique les Catholiques Romains dans tous les lieux où ils ſont les maîtres, moleſtent & perſécutent pour l'ordinaire les Proteſtans, on leur laiſſe cependant dans les Provinces-Unies, & particulierement à Amſterdam, autant de liberté qu'à aucune autre Secte. Le nombre de leurs Egliſes eſt ſi grand, qu'il ſurpaſſe celui de toutes les autres Sectes priſes enſemble. Depuis la diviſion ſurvenue au ſujet de la doctrine de Janſénius & de celle des Jéſuites, les diſputes ont été ſi loin parmi les Catholiques du païs, que les Magiſtrats ont été obligez de s'en mêler, & de faire fermer quelques Egliſes, & principalement celles des Jéſuites. Il y a un grand nombre d'Anabaptiſtes, de Trembleurs & de Juifs; & ces derniers y ont deux Synagogues: l'une pour les Portugais, qui eſt un fort beau bâtiment; auſſi ſont-ils extrêmement riches, & l'un d'eux nommé *Emmanuel de Belmonte* étoit Réſident de Charles II. Roi d'Eſpagne, & fut honoré du titre de Comte par l'Empereur. L'autre Synagogue eſt un vilain lieu, & appartient aux Juifs Allemands; leur quartier eſt proche de la grande place du marché de ſaint Antoine. Amſterdam a auſſi produit de ſavans hommes; comme *Alard*; *Pierre Opmeer*; *Gisbert Horſtius*; *Maximilien Smdæus*; *Corneille Dunius*; *Henri Spigelius*; *Simon Episcopius*; *Corneille Plempius*; *Nicolas d'Amſterdam*; *Hervicius d'Amſterdam*; *Jean d'Amſterdam*; *Jean Sartorius*; *Isbrand Scbollius*; *Corneille Krook*; *Corneille d'Amſterdam*; *Jean Tumanus*; *Nicolas Canninx*; *Nicolas Everartſe*; *Pompée & Isbrand Ocko*; *Jean Monſenius*; *François Vermundus*; *Theodore Koornhart*; *Corneille Haamrode*; *Martin Koſter*; *Matthieu Boſſemius*; *Elbard de Veer*; *Roemer Viſſcher*; *Jacques Boſius*; *Gerbrand Bredcrode*; *Sebaſtien Egbertſze*; *Pierre Paauw*; *Laurent Reaal*; *Pierre Hooft*; *Jacques Laurent*; *Rodolphe Petri*; *Jean Kloppenburg*; *Jacques Janſonius*; *Albert Eufremius*; *Nicolas de Waſſenaar*; *Guillaume Blaauw*; *André Landsman*; *Nicolas Tulp*; *Gerard Brandt*; *Corneille Sladus*; *Matthias Sladus*; *Pierre Vander Hagen*; *Adrien Junius*; *Iſaac Commelin*; *Gaſpard Commelin*; *Henri Brouwer*; *Jean Hudde*; *Nicolas Witſen*; *Tobie de Domſelaar*; *Arnould Montanus*; *Arnould Seyen*, *Pierre Francius*; *Jacques Broukhuſius*; *Laurent Bake*; *Philippe van Limborch*; *Adrien & Pierre Reland*, & pluſieurs autres. Parmi les grands hommes de guerre auſquels Amſterdam a donné la naiſſance, on peut compter entre autres *Jaques van Heemskerk*, dont le tombeau ſe trouve dans la vieille Egliſe; *Jaques van Nek*, qui fut envoyé aux Indes Orientales en qualité d'Amiral, & qui après avoir en quinze mois de tems fait pluſieurs alliances avec des Rois Indiens, & avoir perdu une de ſes mains dans un combat naval, revint au païs avec de grandes richeſſes, & exerça enſuite la charge de Bourguemeſtre & d'autres grands emplois; *Jaques Willekens*, qui fit la conquête de la Baye de Tous les Saints, ou *Baya de Todos los Santos*, & qui entra depuis dans la Magiſtrature; *Henri Corneille Lonk*, qui fut Amiral de la Flotte qu'on envoya au Breſil, & qui prit Olinde; *Jaques de Ryk*, qui prit Veere en Zélande dans l'Iſle de Walcheren; *Theodore Duivel*; *Corneille Janſz Haan*, dont on voit le tombeau dans la vieille Egliſe; *Gerard Haſſelaar*, de la famille Patricienne de Haſſelaar; *Gerard Hulft*, premier Conſeiller & Directeur-Général des Indes qui dépendent de la Compagnie; *Gilles Schey*, Vice-Amiral de Hollande, qui quoique né à Arnhem, mérite pourtant d'avoir place ici, ayant depuis l'âge de quatre ans fait toujours ſa demeure à Amſterdam. Cette ville a encore vu naître pluſieurs fameux Peintres, tels que ſont *Pierre Aarnoutz* & ſes trois fils; *Theodore Jacobſen*; *Theodore Barentsſen*; *Gerard Pieterſen*; *Simon Janſze Kies*; *Jean Blom*; *Corneille Antoniſze*; *Roland Rogman*; *Warnard Van den Valkert*; *Jaques Sandraard*. On peut auſſi y ajoûter *Ferdinand Bol*, qui quoique né à Dordrecht, a été élevé à Amſterdam dès ſa troiſiéme ou quatriéme année. On ne doit pas oublier *Juſte Janſz* fameux Sculpteur & Géographe, qui eſt auſſi né à Amſterdam. Enfin, cette Ville, dont les commencemens ont été ſi peu conſidérables, s'eſt rendue en peu de tems une des plus célébres de l'Univers. Ce qu'Adrien Junius a très bien remarqué dans ces Vers Acroſtiches, que je ne crois pas indignes de la curioſité du Lecteur:

Aureus, ut perhibet, quondam ab Jove perfluit imber
Magnipotis turgentem opibus Rhodon: horrea Roma
Sicaniam eſſe, Ceres viduato munere ceſſit.
Torſit & huc oculos facilis Deus ipſe benignos,
Et me maſtam opibus juſſit, floreſcque rebus
Latis. At circumdor aquis, pigraque palude
Obſita, roboreoque ſolo ſtant culmina nixa
Depaſtis alte trabibus, ſurgentia cælo:
Alternanſque ſtatis vicibus maris æſtus aperti
Mœnia ſubcingit, qua parte exotica puppes
Veliferæ inveſtant onera, exportentque frequenti
Mercatu, Heſperias quæ ſe demittit in undas,
Barbaraque, Eoüs pandit quæ littora Tuan,
Expedi, quas noſtra tamen non area verrit,
Legifera cumulos Cereris, genitalia dona.
Gargara proventu tanto non farris abundant.
Inferior fuerit, vel Momo judice, mecum
Contendant locupletæ penu ſi Trinacris ora,
Æqualeſque ferax non Africa ſtipat acervos.
Horream & agnoſcit me non male Belgica felix,
Omnigenas ut opes, ſic vitæ alimenta miniſtro;
Rectè ut quis ſaturæ ſimilem me dixerit alvo,
Robore defectos ſuccum qua dedit in artus.
Eximie hinc adeo Cæſar me ferre coronam,
Virtutis decus, ac munus ſpectabile juſſit.
Materiem at linquo ſcribendi vatibus amplam.

Dans ces derniers vers Junius fait alluſion aux Armes de la ville d'Amſterdam, qui ſont timbrées d'une Couronne Impériale. C'eſt un privilége qui lui fut accordé par l'Empereur Maximilien I. en 1490. La bulle impériale de cette conceſſion eſt rapportée par Iſaac Pontanus, par Pierre Berthius, & par d'autres Auteurs. Ces Armes ſont *d'or, au pal de gueules chargé de trois ſautoirs d'argent*. Le P. Ménétrier a très bien remarqué que ce pal ſignifie *chauſſée de l'Amſtel*, & que les ſautoirs marquent *les levées & les digues*.

DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE D'AMSTERDAM.

Cette grande ville eſt gouvernée, pour ce qui regarde les affaires d'Etat, par un Sénat compoſé de trente-ſix perſonnes. Ces Sénateurs ne perdent ces charges qu'avec la vie, & ils étoient autrefois choiſis par les plus riches bourgeois de la ville; mais depuis, les Bourgeois ont cedé ce droit au Sénat, qui choiſit maintenant ceux qu'il juge capables de remplir les places vacantes. C'eſt ce qui rend ce gouvernement preſque oligarchique, n'y ayant qu'un petit nombre qui commande, & non pas tout le peuple. Toutes les villes de la Hollande ont ſuivi l'exemple d'Amſterdam, quoiqu'elles ayent mis quelque différence dans le nombre de leurs Sénateurs, & dans la maniére de les choiſir. Ce Sénat choiſit les principaux Magiſtrats de la ville, comme les Bourguemeſtres & les Echevins. Il y a quatre Bourguemeſtres à Amſterdam, dont on en choiſit trois tous les ans; parce que l'un des anciens Magiſtrats demeure en charge deux ans. On appelle les trois qui ont été élus les derniers, les Bourguemeſtres en charge; & après les trois premiers mois, ils préſident l'un après l'autre. Le Bourguemeſtre de l'année précédente préſide pendant le premier quartier, afin que les nouveaux puiſſent s'inſtruire des devoirs de leurs charges, auſſi-bien que de l'état des affaires de leur ville. On fait élection des Bourguemeſtres dans le Sénat, à la pluralité des voix de tous ceux qui ont été autrefois Bourguemeſtres ou Echevins. Ces Magiſtrats font les honneurs de la ville dans toutes ſortes d'occaſions; ils diſpoſent de pluſieurs charges qui ſont ſujettes à la leur; ils tirent du Thréſor public l'argent qu'ils jugent néceſſaire; & ils ont ſeuls le pouvoir de régler tout ce qui concerne la ſûreté & le bien de la ville. Ils gardent la clef de la Banque d'Amſterdam; & on ne l'ouvre jamais qu'en préſence d'un des Bourguemeſtres. Ils ne ſont point obligez de faire plus de dépenſe que les autres, ni dans leurs habits, ni dans leur train, ni dans leur table, ni en quelque autre occaſion que ce ſoit. Certain nombre de domeſtiques payez par la ville les ſervent dans toutes les cérémonies publiques, & on les décharge toûjours des frais qu'ils ſont obligez de faire, lorſqu'ils donnent quelquefois à manger à des Princes ou à des Miniſtres étrangers. Les Echevins ſont les Juges de chaque ville. Il y en a neuf à Amſterdam: on n'en choiſit tous les ans que ſept, parce qu'il en reſte deux de l'année précédente, qui continuent d'exercer. Le Sénat en nomme quatorze, entre leſquels les Bourguemeſtres en éliſoient ſept, quand il n'y avoit point de Stathouder, ou Gouverneur; mais cette élection s'eſt faite depuis l'an 1673, par Guillaume III. Roi d'Angleterre, qui eut cette charge. Depuis qu'il n'y a plus de Stathouder, les choſes ont été remiſes ſur l'ancien pied. Les Echevins ſont Juges abſolus dans toutes les cauſes civiles & criminelles: cependant en payant une amende, on peut appeller de leurs jugemens à la Cour de Juſtice, établie dans la province. Il y a ſous ces Magiſtrats ſouverains pluſieurs Officiers, dont les principaux ſont les Thréſoriers ou Receveurs des revenus de la ville. Le Schout eſt comme un Prevôt & Commiſſaire de police. Le Penſionnaire eſt une perſonne ſavante dans les loix & dans les coutumes du païs, qui en inſtruit le Sénat & les Bourguemeſtres, lorſqu'il en eſt beſoin, & qui fait toutes leurs Harangues dans les occaſions publiques.

DE LA BANQUE ET DES REVENUS D'AMSTERDAM.

La Banque d'Amſterdam paſſe pour le plus riche thréſor du monde. Elle eſt placée dans une grande voûte, ſous la maiſon de ville. On prend toutes les précautions imaginables pour la tenir en ſûreté; & on ne l'ouvre jamais qu'en préſence d'un des Bourguemeſtres: c'eſt pourquoi perſonne ne fait au vrai à quoi peuvent monter toutes les richeſſes qui y ſont enfermées. C'eſt comme un dépôt général, où tout le monde apporte ſon argent, parce qu'on l'y croit plus en ſûreté que dans une maiſon particuliére. Et ce ſont les billets qu'on en tire, qui font les payemens les plus ordinaires des marchands les uns avec les autres. Les revenus d'Amſterdam conſiſtent dans un droit qu'on léve ſur toutes les marchandiſes qui s'y vendent; dans les rentes des maiſons & des terres qui appartiennent à la ville; & dans quelques impoſitions ou levées extraordinaires. * Le Chevalier Temple, *Etat préſent des Provinces-Unies*. *Theatro Belgico* de Gregorio Leti. Jean Iſaac Pontanus, *Hiſt. urb. & rerum Amſtelod.* Joannes Douza, *in Annal. Batav.* Petit, *Hiſt. d'Holl.* Meyer, *de Reb. Fland.* Zuerius, *in Theatro Urb. Holland.* Guichardin, *Deſcript. du Pays-Bas.* Strada & Grotius, *de bellis Belg.* Opmeer, *in Chronolog.* Ortelius. Cluvier. Janſon. Berthius, Dapper, &c.

A M-

AMSTERDAM, ou NOUVELLE AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Nieuwe Amſterdam*, *Novum Amſterodamum*, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le Nouveau Païs-Bas. Elle eſt ſur la rivière de Nord, & la capitale de ce païs, qui a ci-devant appartenu aux Hollandois, mais qui depuis a été pris par les Anglois qui en 1664 ſe rendirent maîtres de la Nouvelle Amſterdam, & lui donnérent le nom de *Nouvelle York*. Son port eſt aſſez commode. * Baudrand.

AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Amſterdamſche Eland*, Iſle de la Mer glaciale, dans la partie ſeptentrionale du Spitzberg ou Monts aigus que les Anglois nomment *Newland*. C'eſt ce païs que les mêmes Hollandois ont découvert dans les Terres Arctiques, vers le Groenland. * Baudrand.

AMSTERDAM, petite Iſle de la Mer des Indes vers les Terres Auſtrales inconnues, entre la Nouvelle Hollande & Madagaſcar. Elle eſt peu conſidérable. Les Hollandois qui l'ont découverte l'ont nommée *Amſterdam*. * Baudrand.

AMSTERDAM, *Amſterdam Eland*, eſt le nom d'une autre petite Iſle que les Hollondois ont découverte depuis peu de tems dans la Mer des Indes. Elle eſt près d'une autre qu'ils appellent *l'Iſle de Roterdam*, entre le Pérou & les Iſles de Salomon. * Baudrand.

AMSTERDAM, Iſle étroite & longue dans la Mer des Indes, à l'occident du Royaume de Jafanapatan dans l'Iſle de Ceylan. Les Habitans l'appellent *Caradiva*, & depuis qu'en 1658 les Hollandois ſe furent rendus maîtres de Jafanapatan, ils donnérent à cette Iſle le nom d'Amſterdam. On y trouve une certaine petite racine, qui eſt meilleure là que dans toutes les Indes, & dont les Peintres ſe ſervent pour le rouge de leurs draperies. Les Hollandois y ont bâti une belle Egliſe, & une bonne maiſon. En 1660, il y avoit une école de 490 enfans, & une aſſemblée de mille à onze cens Auditeurs. Il y a dans cette Iſle beaucoup de ſerpens. On y embarque des éléphans pour les tranſporter dans les Royaumes de Coromandel & de Bengale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Phil. Baldeus, *Deſcr. de Malabar, Coromandel & Ceylan*, en Hollandois.

AMSTERDAM. Les Hollandois ont encore donné ce nom à une autre Iſle de la Mer de la Chine, entre le Japon & l'Iſle de Formoſa. * Baudrand.

* AMSTERDAM eſt le nom d'un Fort aſſez conſidérable, défendu par trois petites bateries, & une grande de vint pieces de canon, dans le territoire de Fantyn, qui fait partie de la côte d'or dans la Guinée en Afrique. Ce fut le principal Comptoir des Anglois juſques en 1665, que l'Amiral de Ruiter s'en rendit maître pour les Hollandois qui y ont établi un Directeur avec une petite garniſon. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guillaume Boſman, *Deſcr de la Côte d'or de Guinée*, en Hollandois.

AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fife, ſur le Golfe d'Edimbourg. Elle a droit d'élire des députez pour le Parlement d'Ecoſſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

A M T.

AMTEM, nom d'une des anciennes Tribus des Arabes, du nombre de celles que l'on tient être perdues, & dont il ne reſte que le nom. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AMTHAR, ville de la Tribu de Zabulon, appellée auſſi *Damna*, & l'une des villes ſacerdotales qui furent accordées à la famille de Mérari. * *Joſue, ch.* 19. *v.* 13. Sanſon.

AMTZI ou *Amſi*, fils de Zacharie & Pére de Pelalja, étoit de la race ſacerdotale, & s'habitua à Jéruſalem au retour de la captivité de Babylone. * *Nehemie, ch.* 11. *v.* 12.

A M U.

AMU, Fleuve. *Voyez* GIHON.

AMU ou AMUS, Lac d'Aſie dans le Zagathai ou Usbeck en Tartarie. * Marc Paolo de Veniſe, *Hiſt. Orient.*

* AMUDEZ ou AMUDAZA, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis. * Marmol *Deſcr. de l'Afrique.*

AMUITAN, Lac. *Voyez* AMITITAN.

AMULETTE. Ce mot vient du Latin, *Amuletum*, ou plutôt *Amoletum*, *Amolimentum*. C'étoit un remède ſuperſtitieux, ou une eſpéce de médicament compoſé de ſimples, ou de pierres précieuſes, que les Anciens s'attachoient au col, par le moyen duquel ils prétendoient ſe préſerver ou ſe guérir de diverſes maladies. Ainſi c'étoit proprement un préſervatif. Le Concile de Laodicée défendit aux Eccléſiaſtiques, ſous peine d'être dégradez, de porter de ces ſortes d'*Amulettes*. S. Chryſoſtome, qui les regarde comme une eſpéce d'Idolâtrie, s'eſt ſouvent recrié contre cet abus. Enfin, ſaint Jérôme & pluſieurs Péres de l'Egliſe ſe ſont fortement oppoſez à la croyance ſuperſtitieuſe & à l'uſage de ces Amulettes, à qui ils donnent auſſi le nom de *Phylactéres*, quoique les Phylactéres ſoient différens des Amulettes, en ce que ces derniers n'étoient compoſez que de caractéres ou mots myſtérieux que l'on écrivoit ſur des peaux ou ſur du ſatin: ce qui ne ſe trouvoit point dans les Amulettes. * Concile de Laodicée. S. Chryſoſtome, *Homil. in Epiſt. ad Corinth.* S. Jérôme, *Comment. in cap.* 23. *Matthei.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquit.*

AMULIO ou DA MULA (Marc-Antoine) Cardinal, étoit d'une illuſtre famille de Veniſe, où il naquit en 1505. Son éloquence le fit choiſir par les Vénitiens pour aller en Ambaſſade vers l'Empereur Charles-*Quint*, vers Philippe II. Roi d'Eſpagne, & vers le Pape Pie IV. Ce Souverain-Pontife lui donna l'Evêché de Vérone, & le chapeau de Cardinal en 1561. avec l'Evêché de Riéti, & la dignité de Bibliothécaire Apoſtolique. La République de Veniſe, qui l'avoit déja déclaré Podeſtat de Vérone, au retour de ſa prémiére Ambaſſade, témoigna du chagrin de ce qu'il avoit accepté les dignitez dont le Pape l'avoit honoré, & le déclara coupable de contravention à l'ancienne loi de la République, qui défendoit aux Ambaſſadeurs de rien recevoir des Princes Etrangers. Le Pape qui avoit gratifié Amulio de ſon propre mouvement, tâcha d'adoucir les Vénitiens; mais ce fut inutilement, & ils ne voulurent pas même recevoir en grace ſes parens, qu'ils continuérent de maltraiter à ſon occaſion. Cependant ce vertueux Prélat fit toûjours paroître ſa charité & ſon zéle, particuliérement en la réception d'Abdieſu, Religieux de l'Ordre de ſaint Pacôme, & Patriarche des Chaldéens aux Indes Orientales, auquel il rendit de très bons offices, lorſqu'il vint prendre le *Pallium* à Rome. Le Cardinal Amulio fut ſi fort eſtimé du Sacré Collége, que peu s'en fallut qu'il ne ſuccédât au Pape Pie IV. Il mourut ſous le pontificat de Pie V. en 1570, âgé de 65 ans. On apporta ſon corps à Veniſe dans l'Egliſe des Cordeliers. Il fonda à Padoue un beau Collége avec douze places, pour douze enfans Vénitiens nobles, auſquels on doit donner tous les ans ſoixante ducats pour leur entretien. * Petramellarius. Sleidan. Victorellus, *Hiſt. Venet.* Onuphrius. Davity. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux, &c.*

AMULIUS, ou AMULEIUS SYLVIUS, Roi des Latins, étoit fils de Procas & frére de Numitor. Procas en mourant avoit laiſſé la Couronne à Numitor ſon fils aîné, & ſes tréſors à Amulius, qui étoit le cadet, & qui ne fut pas longtems ſans déthrôner ſon frére. Dans la ſuite il s'aſſura le fruit de ſon uſurpation, en faiſant aſſaſſiner Egeſtus fils de Numitor, dans le tems que ce Prince étoit à la chaſſe; & pour ôter au peuple le ſoupçon de ce crime, il affecta de conſoler ſon frére par l'apparence d'un très grand deuil. Il reſtoit à Numitor une fille dont Amulius vouloit auſſi ſe défaire, parce qu'elle étoit en âge d'être mariée. Il la voua au ſervice de la Déeſſe Veſta, afin que le vœu de chaſteté qu'elle ſeroit obligée de faire la mît hors d'état d'avoir des enfans. Cette Princeſſe que Denys d'*Halicarnaſſe* & quelques autres nomment Rhea Sylvia, fit un amant & devint groſſe de Remus & de Romulus, dont elle accoucha très heureuſement. Amulius condamna ces enfans à être noyez & les fit expoſer ſur le Tibre. Ils furent conſervez par une eſpéce de prodige, & lorſque la raiſon leur fit connoître les injures que toute leur famille avoit reçues d'Amulius, ils le tuérent dans la ville d'Albe, & remirent la Couronne ſur la tête de leur ayeul Numitor. Cela arriva la troiſiéme année de la VI Olympiade, vers l'an 3281 du monde, 754 avant Jéſus-Chriſt, vers le 40 du régne d'Amulius. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 1. *c.* 8. & 10. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 1. Eutrope, *l.* 1. Plutarque, *in vita Romuli.* Juſtin, *l.* 43. Pline parle d'un autre *Amulius*, *l.* 45. *c.* 10.

* AMULIUS SERENUS, Capitaine d'une Cohorte, fut envoyé vers les ſoldats Romains qui étoient en Allemagne, pour les retenir dans l'obéiſſance de Galba contre Othon. * Tacite, *Hiſt. l.* 1. *c.* 31.

AMULON, AMOLON, AMULUS, AMOLUS ou HAMULUS, Archevêque de Lyon, Prélat de grande piété, & de grande érudition, vivoit dans IX ſiécle. Il avoit été Diacre de l'Egliſe de Lyon ſous Agobard, & il lui ſuccéda le 16 Janvier de l'an 841. Il préſida au Concile de Lyon tenu l'an 845, & fut très conſidéré de l'Empereur Charles *le Chauve*. Trithéme dit qu'il étoit ſavant dans la Langue Hébraïque, & qu'il écrivit contre les Juifs; au moins on lui attribue ſur ſon autorité un Traité contre cette nation, publié par le Pére Chifflet, ſous le nom de Raban, & qui ſe trouve dans un manuſcrit de la Bibliothéque de M. Colbert ſous le nom d'Amulon. Le Pére Sirmond a publié une Epître d'Amulon au Moine Godeſcalque, ſur la Grace & ſur la Prédeſtination, qu'il avoit tirée de la Bibliothéque de S. Maximin de Tréves, avec un Traité qui a pour titre, *Reſponſio ad interrogationem cujuſdam de præſcientia vel prædeſtinatione divina & libero arbitrio.* Il lui attribue encore un autre Traité, qui contient un recueil de ſentences de ſaint Auguſtin ſur le même ſujet. Baluze a fait réimprimer ces Ouvrages d'Amulon dans ſa nouvelle édition de ceux d'Agobard, & il y a ajoûté une Epître du même Amulon à Théobolde ou Théobalde de Langres, qui l'avoit conſulté au ſujet de quelques Reliques que des Moines vagabonds diſoient avoir apportées de Rome. De ſavans Critiques croyent que l'Epître de ce Prélat à Godeſcalque fut écrite en 852. Si cela eſt véritable, il faut que ce Prélat ſoit mort en 853. ou 854, car ſaint Remy, qui lui ſuccéda dans le gouvernement de l'Egliſe, préſida en 855 au III. Concile de Valence en Dauphiné. Quelques Martyrologes donnent à Amulon le nom de Saint. * Chronique de ſaint Benigne de Dijon. Hugues, Abbé de Flavigni. Loup de Ferrieres, *Epiſt.* 80. & 91. Flodoard, *l.* 3. *Hiſt. Rhem. c.* 21. Trithéme, *de Scriptor. Eccleſ.* Sirmond & Baluze, *in Præf. & Not. ad Amulon. & Lup. Ferr.* Severt, *Hiſt. Arch. Lugd.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. &c.* M. du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du IX. ſiécle.*

AMULUS, fleuve. *Voyez* AMILO.

AMUND ou AMOND I. Roi fabuleux de Suéde, étoit fils de *Sibdager*, & vivoit, dit-on, long-tems avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. On prétend que Sibdager avoit uni la Suéde, la Norwége & la Gothie; qu'Amund eut ſoin de conſerver & augmenter les conquêtes de ſon pére; qu'il mourut vers l'an 2891 du monde, après un régne de 60 ans; qu'il fut enterré à Upſal avec *Gunilde* ſon épouſe; & qu'*Uffo* leur fils lui ſuccéda. * Saxon *le Grammairien*, *l.* 3. Eric de Poméranie, *Hiſt. Suec.* Berthius, *de Germ. l.* 2.

AMUND ou AMUNDI. Roi de Suéde, fils de *Ragwald*, commença de régner vers l'an 220 de Jéſus-Chriſt. Il prit les armes pour venger la mort de ſon pére, que Soualde fils du R

de Danemarck, avoit tué. Mais il vécut trop peu, pour achever cette entrepriſe, & il mourut après un régne de cinq ans. On dit qu'*Aron* ſon fils lui ſuccéda. Tous ces faits ſont fort douteux, pour ne rien dire de plus. * Saxon *le Grammairien*. Berthius, &c.

AMUNDISHAM (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le monaſtére de S. Alban, a vécu dans le XV. ſiécle, vers l'an 1450. Il fut l'un des plus ſavans hommes de ſon tems pour la Philoſophie, la Théologie & les Belles-Lettres, & il profeſſa aſſez long-tems. Jean Frumenter, Abbé de ſaint Alban, avoit été ſon ami intime. Amundisham ſe voyant privé de ce patron, écrivit ſa Vie, & laiſſa d'autres Ouvrages en vers & en proſe. * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.*

AMUR ou AMOER, *Amura*, riviére de la grande Tartarie en Aſie. Elle a ſa ſource près du Lac de Baycal, dans la province de Dauria, ſous le 117 degré de longitude, ſépare cette province du païs des Monguls, baigne la ville d'Albaſin, & après avoir traverſé de grands païs fort peu connus, ſe décharge dans l'Océan oriental, ſous le 55 degré de latitude ſeptentrionale, & le 152 de longitude. Cette riviére ayant pour le moins ſept cens lieues de cours en ligne droite, & recevant pluſieurs riviéres dans ſon ſein, ne peut pas manquer d'être fort grande. Le Pére Avril, Jéſuite, l'appelle *Tamour* dans ſes Voyages. Il dit qu'on y pêche des perles & des rubis, de même que dans les riviéres d'Arguna & de Schingal, qui s'y déchargent; & qu'à ſon embouchure il y a une forêt de joncs, qui ſont ſi gros, qu'un homme a de la peine à en embraſſer un. Cette riviére eſt ſans doute la même que Sanſon appelle *Gbamma* dans ſa grande Carte de l'Aſie. Conférez la Carte de M. Witſen avec celle-là. *Voyez* GHAMMA.

EMPEREURS DES TURCS.

AMURAT I. de ce nom, Empereur des Turcs, ſurnommé *Gaſis*, c'eſt à dire, *le Héros & l'Illuſtre*, a été l'un des plus grands Princes qui ayent régné ſur les Ottomans. Il fut mis ſur le Thrône en 1359. de Jéſus-Chriſt & 761. de l'hégire, après la mort de ſon pére *Orchan* ou *Urchan*. Ce dernier n'avoit ſurvécu que deux mois à ſon fils aîné Soliman, qui fit paſſer le premier des troupes en Europe vers l'an 1355, & qui mourut d'une chûte de cheval à la chaſſe. Amurat ſe voyant ſur le Thrône, ne ſongea qu'à augmenter ſes Etats par de nouvelles conquêtes; & il y réuſſit par la foibleſſe de Jean Paléologue I. de ce nom, Empereur de Conſtantinople. Il commença par enlever aux Grecs toute la Thrace & les provinces voiſines, & il ſoumit encore Gallipoli, Dimotuc & Andrinople, où il établit le ſiége de ſon Empire en 1362. Ce fut lui qui établit la milice des Janiſſaires. Il ravagea les côtes de la Macédoine, paſſa le Détroit de Gallipoli avec ſix mille hommes, défit le Prince des Bulgares & le Deſpote de Servie, auquel il fit couper la tête. Enſuite, après avoir pris Pherès, il fit alliance avec le fils de ce Deſpote, qui lui donna ſa ſœur, la plus belle perſonne de la Gréce, dont Amurat étoit paſſionnément amoureux. Depuis, il fit alliance avec l'Empereur de Conſtantinople, qui lui envoya pour ôtage un de ſes fils nommé Théodore. Il conquit la Baſſe-Myſie, mit à la raiſon ſes Baſſas rebelles, & fit crever les yeux à ſon fils Saux, lequel avec le fils de l'Empereur Grec, avoit pris les armes dans le deſſein de détrôner leurs péres. Quelque tems après, faiſant la guerre à Eléazar ou Lazare, Prince des Triballiens, il fut tué d'un coup de pique par un ſoldat de cette nation, dans le tems qu'Eléazar commençoit à prendre la fuite. D'autres diſent qu'un cavalier nommé *Milo* lui donna un coup de lance au milieu de ſes Janiſſaires, où il l'aborda feignant d'avoir quelque choſe d'importance à lui dire. Il mourut l'an 1389 de Jéſus-Chriſt & de l'hégire 791, après un régne de 30 ans. Il gagna 37. batailles. BAJAZET lui ſuccéda. * Leunclavius, *Hiſtoire Muſulmane*, *l.* 5. Chalcondyle, *l.* 1. Baudier, &c.

AMURAT II. ſuccéda à ſon pére *Mahomet* I. l'an 1421. de Jéſus-Chriſt, & de l'hégire 824 ou 825. La Couronne lui fut d'abord diſputée par Muſtapha fils de Bajazet, que les Grecs lui oppoſérent, & qui s'étant rendu maître des provinces que les Turcs avoient en Europe, & de la ville d'Andrinople, eut le courage de paſſer en Aſie. Mais Amurat le défit; & l'ayant trouvé lui-même caché dans un buiſſon de la montagne de Toganum, il le fit étrangler en ſa préſence. Enſuite, il fit aſſiéger Conſtantinople, pour ſe venger de l'Empereur; quoique tous les Hiſtoriens diſent unanimement que jamais ville ne fut ſi bien attaquée, elle fut auſſi défendue avec tant de bonheur, que les Turcs furent obligez de lever le ſiége. Cependant l'Empereur Grec mit en tête à Amurat un autre Muſtapha ſon cadet, lequel ayant été trahi par ſon Gouverneur, eut le même ſort que le premier. Amurat prit Theſſalonique, que les Vénitiens avoient achetée d'Andronic, attaqua le Caraman, emporta Sperendovie, mit le ſiége devant Belgrade inutilement, & rendit le Prince de la Boſſine ſon tributaire. Jean Caſtriot Prince d'Albanie fut obligé de ſubir de même la loi de ce vainqueur inſolent, & d'envoyer en ôtage ſes cinq fils, qu'Amurat fit circoncire, contre la promeſſe qu'il avoit faite de ne les point violenter en leur Religion; il fit même mourir les quatre premiers par un poiſon lent. Dans cet intervalle, il envoya une Armée pour attaquer la Tranſylvanie, défendue par Jean Huniade, qui défit les troupes Ottomanes, & qui ayant été fait Général d'une Ligue des Princes Chrétiens, remporta de ſi grands avantages ſur Amurat, que celui-ci fut obligé d'en venir à une alliance avec les Hongrois. Les Chrétiens ſollicitez par Julien Légat du Pape Eugene IV, fauſſérent leur foi, & prirent encore les armes contre les Turcs. Il les prit à ſon tour; enſuite s'étant mis à la tête de ſes troupes, il attaqua vigoureuſement les Chrétiens, & le dixiéme jour de Novembre de l'an 1444, il gagna ſur eux la célébre bataille de Varne, vers le Pont-Euxin. Elle fut ſanglante, & fatale aux Hongrois, qui y perdirent leur Roi Ladiſlas. Amurat lui fit couper la tête, qu'on promena long-tems par la Gréce, à la pointe d'une lance. On dit que dans le fort du combat, le Prince Ottoman voyant que les ſiens commençoient à plier, tira de ſa poche le Traité de paix qu'il avoit fait avec les Chrétiens, & dit pluſieurs fois ces paroles: *Jéſus-Chriſt, ſi tu es Dieu, comme les tiens le diſent, venge l'injure qu'ils t'ont faite en violant le Traité qu'ils m'avoient juré par ton nom.* Cette victoire fut ſuivie d'une autre, qu'il remporta l'année ſuivante ſur Huniade, auquel il tua plus de vint mille Chrétiens. Cependant George Caſtriot, connu ſous le nom de Scanderbeg, cinquiéme fils de Jean Caſtriot, s'étant rétabli par adreſſe dans les Etats de ſon pére, défit pluſieurs fois les Turcs, & obligea Amurat de lever le ſiége de devant Croye capitale d'Albanie. Amurat en fut au deſeſpoir, & réſolut de ne rien épargner pour s'en venger. Ce deſir de vengeance, & les ſollicitations continuelles de les Janiſſaires, l'obligérent de ſortir de chez les Zichites, Religieux Turcs, parmi leſquels il s'étoit retiré dans l'Aſie Mineure, pour y vivre en repos le reſte de ſes jours. Il reprit la conduite de ſon Etat; & pour ruiner Scanderbeg, il employa la force & les artifices, mais inutilement; car il eut toûjours le deſſous. Enfin deſeſpéré, il mit une Armée formidable en campagne, & alla encore aſſiéger la ville de Croye, devant laquelle il mourut, ou de déplaiſir de ne l'avoir pu prendre, ou d'apoplexie, le Mercredi onziéme Février de l'an 1451, qui étoit le premier jour de l'an 855 de l'hégire, le 75 de l'âge d'Amurat, & le 31 de ſon régne. MAHOMET II. lui ſuccéda. * Leunclavius, *de Reb. Turc. l.* 14. Chalcondyle, *Hiſt. des Turcs*, *l.* 7.

AMURAT III. fils de *Sélim* II commença de régner ſur la fin de l'année 1524. Il fit d'abord mourir cinq de ſes fréres, ſelon la coutume des Ottomans, & refuſa de prolonger avec l'Empereur Maximilien II. la tréve que ſon prédéceſſeur Sélim avoit conclue avec ce Prince. Il lui fit manquer la Couronne de Pologne, qui fut miſe ſur la tête d'Etienne Battori Prince de Tranſſylvanie. Le peu d'intelligence qu'il y avoit depuis long-tems parmi les Perſes, réveilla puiſſamment ſon ambition, & lui inſpira le deſſein de conquérir cet Etat. Il mit pour cela en campagne des troupes qui eurent preſque toûjours le deſſous. Ces malheurs ne le rebutérent point, & enfin en 1585, il prit Tauris, & défit les Maronites & les Druſes du Mont Liban. Enſuite il fit une puiſſante invaſion dans le païs des Croates, qui eurent au commencement du deſavantage; mais qui tuérent depuis dix mille Turcs, & obligérent les autres de les laiſſer en repos. Dans le même tems, l'Empereur Rodolphe II. ayant mis des troupes en campagne, les donna à deux de ſes Généraux pour s'oppoſer aux courſes que les Turcs faiſoient ſur ſes terres, & pour ſe venger de l'outrage qu'on lui avoit fait à la Porte, en la perſonne de ſes Ambaſſadeurs. Le Baron de Tauffembach fit des merveilles avec quatorze ou quinze mille hommes qu'il avoit; & le comte de Karlec ayant négligé de prendre Albe-Royale, vendit Raab ou Javarin aux Infidéles en 1574. La revolte des Janiſſaires & des Vayvodes de Tranſſylvanie, de Moldavie, & de Valachie, chagrina furieuſement Amurat, lequel étant ſujet d'ailleurs aux fâcheuſes douleurs de la pierre, mourut à Conſtantinople le dix-huit Janvier de l'an 1595, âgé de 48 ans. Son fils MAHOMET III. lui ſuccéda. * Mezeray, *Comm. de Chalcond.* Baudier, *Invent. de l'Hiſt. des Turcs.*

AMURAT IV. étoit fils d'*Achmet*, & frére d'*Oſman*. Après la mort d'Achmet, les Janiſſaires mirent Muſtapha ſon frére ſur le Thrône; mais l'ayant remis en priſon, ils couronnérent Oſman. Dans la ſuite cette milice inſolente rapella Muſtapha, qui fit étrangler Oſman, & qui fut encore depuis enfermé dans une priſon. Amurat, âgé ſeulement de quinze ans, fut ſalué Empereur au mois de Septembre de l'an 1623. En 1626, il fit aſſiéger Bagdet; mais les Perſes ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'en 1630 les Turcs furent contraints de ſe retirer. Amurat eut le chagrin de perdre Hali-Baſſa, & diverſes places que les Perſes & les Arabes lui enlevérent. Outre cela, les Polonois & les Coſaques lui donnérent ſi fort l'allarme, que ſes Viſirs avoient réſolu de le déthrôner, ſi la paix qu'il fit avec ſes peuples ne leur eût inſpiré d'autres penſées. Amurat ſe mêla indirectement des affaires des Proteſtans d'Allemagne, à la ſollicitation & ſous la conduite de Ragotski; mais ce fut à la confuſion de l'un & de l'autre. Il eut enfin le plaiſir de ſe venger des Perſes. En 1638, il mit ſur pié une Armée, qu'on croit avoir été des plus nombreuſes que les Ottomans ayent eues en campagne, & ſe ſervant de la conjoncture favorable que lui offroit la guerre des Perſes & du Grand-Mogol, il aſſiégea Bagdet en 1638, & la prit en quarante jours, par la faute du Roi de Perſe même. Michaël Ingénieur Italien, qui ſervoit dans l'Armée d'Amurat, dreſſa une batterie qui fit une bréche conſidérable; mais Perſes étoient encore en état de ſe bien défendre, ſans la ſédition qui s'éleva parmi eux, à l'occaſion du nouveau Gouverneur que le Roi y envoya. Le Kan ou Gouverneur, qui au commencement ſoutenoit le ſiége, étoit originaire d'Arménie; & comme il y avoit long-tems qu'il commandoit dans la ville, il l'avoit déja défendue deux fois contre l'Armée des Turcs, qui ne l'avoient pu prendre. Le Roi de Perſe oubliant les ſervices de ce vieil Officier, envoya l'un de ſes Favoris pour commander en la place. Celui-ci étant entré dans la ville un peu avant que le canon eût fait bréche, l'ancien Kan, qui ſe vit dépoſſédé par le nouveau venu, aima mieux mourir que de ſurvivre à ce deshonneur. Il fit venir en préſence de ſes Officiers & de ſes ſoldats, ſa femme & ſon fils; & prenant trois coupes pleines de poiſon, il dit à ſa femme, que ſi elle l'avoit jamais aimé, elle lui en donnât des marques, mourant généreuſement avec lui. Il fit la même priére à ſon fils: & en même tems ils vui-

vuidérent chacun une de ces coupes; ce qui fut ſuivi d'une prompte mort. Les ſoldats qui aimoient leur Gouverneur, ayant vu un ſi funeſte ſpectacle, & ſachant qu'Amurat ſe préparoit à attaquer par aſſaut général la bréche qui étoit déja fort ouverte, ne voulurent point obéïr à leur nouveau Kan, & ſe portérent à la revolte. Ils traitérent avec le Turc, à condition qu'ils ſortiroient avec armes & bagage; mais on leur manqua de parole. Car dés qu'Amurat fut dans la ville, les Bachas lui remontrérent, que pour affoiblir le Roi de Perſe ſon ennemi, il falloit paſſer au fil de l'épée tous les ſoldats qui étoient dans la ville; en effet, on fit main-baſſe ſur eux, & il y en eut environ vint mille de tuez. Les Turcs s'étoient déja emparez de la maiſon des Capucins: mais l'Ingénieur Michaël la leur fit rendre. Il fut récompenſé de cette bonne action par des lettres de nobleſſe que le Pére Joſeph du même Ordre, lui obtint du Roi de France Loüis XIII, par le crédit du Cardinal de Richelieu, auprès duquel il pouvoit beaucoup. Amurat ne jouït pas long-tems de cette victoire: ſes débauches le mirent au tombeau le huitiéme jour de Fevrier de l'année 1650, en l'an 42 de ſon âge. On dit que ce Prince étoit brave, libéral, généreux & entreprenant; mais ces qualitez furent obſcurcies par des excés continuels de vin & d'eau-de-vie brûlée, qui le privoient ſouvent de la raiſon. IBRAHIM ſon frére lui ſuccéda. * Mézeray, *Continuation de Chalcondyle.*

AMURATH, Prince de Gavre, Comte d'Egmond, &c. *Voyez* Méteren, *Hiſt. des Pais-Bas*, & EGMOND ſous le N° VII de la Maiſon d'EGMOND.

AMUS ou AMIS, ancien Auteur Egyptien, cité par Plutarque & par Synéſius. C'eſt peut-être à cet Amus que l'on attribuoit les Ecrits Amonéens, citez par Philon de Biblos, & par Euſébe. * Plutarque, *de Iſide & Oſiride.* Syneſius, *in Dione.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Profanes.*

AMUSCO, bourg. *Cherchez* HAMUSCO.

AMUSTAN. *Voyez* AMITITAN.

AMUTHANTÆUS, 38 des Rois de Thébes en Égypte, ſuivant Eratoſthéne, ſuccéda à Phréron ou Nilus, l'an 3490 de la Période Julienne, 1224 ans avant Jéſus-Chriſt. Il régna 63 ans. Les noms des Rois Thébains qui lui ſuccédérent ſont inconnus, juſqu'à ce que toute l'Egypte fut réduite ſous un ſeul Roi par Aménophis. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Hiſt. Prof. dans l'article de la Chron. des Egyptiens.*

AMUY, *Amuya*, ville de l'Inde au delà du Gange en Aſie. Elle eſt dans les Cartes de Sanſon, près du bord occidental du lac de Chiamay, aux confins du Royaume Kandusna, partie du Mogoliſtan. * Maty, *Diction. Geogr.*

A M Y.

AMYANTHE, pierre incombuſtible. *Voyez* AMIANTHE.

AMYCLA, eſt le nom d'une des filles de Niobé, que Pauſanias, *l.* 2. dit avoir été préſervée avec ſa ſœur Mélibée du châtiment de ſa mére & du reſte de ſa famille, à cauſe qu'elle avoit demandé pardon à Latone. Homére cependant dit que toutes périrent dans le même malheur. * *Iliade*, *l.* 2.

AMYCLAS, ou AMYCLES, cinquiéme Roi de Sparte, fut l'un des Princes de la premiére des 13 Dynaſties rapportées par Pauſanias, qui n'y diſtingue ni la chronologie, ni la durée des régnes. Amyclas étoit fils de Lacédémon, auquel il ſuccéda. Lacédémon avoit commencé à régner l'an 2519 du monde, 1516 avant Jéſus-Chriſt. Amycles fonda la ville d'Amycles. Les Poëtes ont feint qu'il étoit pére de cet Hyacinthe qu'Apollon aima, & qu'il métamorphoſa en fleur. Argalus ſon fils aîné lui ſuccéda. * Ovide, *l.* 10. *Metam*, *Fable* 3. Pauſanias, *in Laconicis.*

AMYCLAS, d'Héraclée, Philoſophe, Diſciple de Pythagore, s'attacha avec beaucoup de ſoin & de ſuccés à l'étude de la Géométrie. * Diogéne *Laërce* parle de lui dans la Vie de Démocrite, *l.* 9. Proclus, *l.* 2. *in Euclid.*

AMYCLAS, Pilote, à qui Jules Céſar, qui étoit entré inconnu dans ſon vaiſſeau, ſe donna à connoître dans une tempête qui ſurvint. Comme Amyclas vouloit retourner en arriére, *Ne crain rien*, lui dit-il, *tu ménes Céſar & ſa fortune. Cæſarem, Cæſarisque fortunam vehis.* * Lucain, *l.* 5. *v.* 520. *& ſuiv.*

AMYCLÉE, ou AMYCLES, ville du Péloponnéſe, près du mont Taygéte, fut bâtie par Amyclas Roi de Sparte, qui lui donna ſon nom. Il y avoit un Temple d'Apollon, lequel fut nommé *Amyclæn*, comme nous l'apprenons de Pauſanias. Ce Temple étoit un des plus magnifiques, tant par ſes ouvrages d'architecture, que par ſes richeſſes. Il étoit ſitué dans un endroit très agréable par le grand nombre d'arbres, & très fertile par la grande quantité de blé & d'autres fruits de la terre. Le Noir dit que cette ville a eu depuis le nom de *Vordonna*. D'autres ſoutiennent qu'il y a eu dans le Péloponnéſe deux villes du nom d'Amycles. Quoi qu'il en ſoit, celle dont nous parlons eſt célébre par la naiſſance de Caſtor & de Pollux, & par les chiens de chaſſe, dont Virgile a fait mention, *l.* 3. *Georg. v.* 445. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *in Laconicis.*

AMYCLES, qu'Arrien nomme *Dapiné*, & d'autres *Amycl* ou *Amycli*, étoit un havre ſur le Boſphore de Thrace du côté de la Bithynie. On le nomme aujourd'hui *Lamia* ou *Scala marmorea*, ſur le détroit de Conſtantinople. Dans cete ville, près du ſépulchre d'Amycus Roi de Bébrycie, qui y fut tué, il y avoit un laurier (qui y fut planté le jour de ſa mort) que l'on appelloit *laurier enragé*, parce que ſi l'on en portoit quelque branche dans un navire, tous ceux qui y étoient prenoient querelle enſemble, & ne ſe pouvoient appaiſer, qu'on n'eût jettté la branche dans la mer. C'eſt la raiſon pour laquelle Arrien appelle ce laurier δάφνη μαινομένη. * Pline, *l.* 16. *c.* 44. Virgile, *Eneid. l.* 5. *v.* 373.

AMYCLES, ville d'Italie dans le païs des Aurunciens, aujourd'hui *Terre de Labour.* On croit qu'elle fut bâtie par quelques Habitans venus d'Amycles du Péloponnéſe. Elle étoit entre Gaëte & Terracine, & elle donna ſon nom à la Mer Amycléenne *Mare de Sperlunga*, ou plutôt au Golfe d'Amycles, dit aujourd'hui *Golfo di Gaeta.* Cette ville devint déſerte par la folie de ſes Habitans. Ils s'étoient ſi ridiculement attachez à la doctrine de Pythagore, qui défend de tuer les animaux, qu'ils aimoient mieux ſe laiſſer piquer par les ſerpens ou prendre la fuite, que de faire mal à ces inſectes, dont il y avoit un très grand nombre en leur païs. On ajoûte qu'ils ſe laiſſerent égorger par leurs ennemis, de crainte de rompre le ſilence. On leur avoit ſouvent donné de fauſſes allarmes. Ils défendirent de publier de tels bruits, ſous peine de la vie. Leurs ennemis profitérent de cette faute, & les ayant ſurpris, ils les firent tous paſſer au fil de l'épée. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe, *le ſilence a fait perir les Habitans d'Amycles: Amyclas perdidit ſilentium.* * Pline, *l.* 3. *c.* 5: *l.* 8. *&* 19. *c.* 29. Servius, *in l.* 10. *Æneid.* Eraſmus, *in Adag. Taciturnitas illaudata.* Virgile, *l.* 10. *Æneid. v.* 564.

AMYCUS, fils de Neptune & de la Nyphe Mélie ou Bithynis, étoit Roi de Bébrycie dans l'Aſie Mineure, & avoit coutume de maſſacrer les Etrangers dans la forêt Bébrycienne, en combattant contre eux à coups de poing, ce qu'on appelloit combat du *Ceſte*; mais enfin il fut tué dans un de ces combats par Pollux, l'un des Argonautes, qu'il avoit défié. * Apollodore, *l.* 1. Théocrite, dans *l'Idylle* 22, qui a pour titre Διόσκουροι. Hermolaüs ſur Pline, *l.* 16. *c.* 44.

AMYCUS, l'un des Compagnons d'Enée, qui déplore ſa perte dans le premier livre de l'Enéide de Virgile, *v.* 225.

Nunc Amyci caſum gemit. ——————

* AMYCUS, nom de deux Troyens qui furent tuez par Turnus. * Virgile, *Eneide*, *l.* 9. *v.* 772. *&* *l.* 12. *v.* 509.

AMYCUS, ou le port d'*Amyci*, eſt un lieu dans le Pont, célébre par la mort d'Amycus Roi des Bébryciens, qui y fut tué. * Pline, *l.* 5. *c.* 32. *Voyez* AMYCLES, havre ſur le Boſphore de Thrace.

AMYDON, ancienne ville de Macédoine, ſur le fleuve Axius, que quelques-uns nomment *Verdari.* * Homére en fait mention, & Juvenal, *Satyre* 3. *v.* 69.

AMYMONE, l'une des cinquante Danaïdes, fille de Danaüs Roi d'Argos, fut mariée à Encelade, qu'elle tua la premiére nuit de ſes noces, ſelon l'ordre de ſon pére. Preſſée des remords de ſon crime, elle s'enfuit dans les bois, où voulant tirer une fléche ſur une biche, elle bleſſa un Satyre, qui voulut enſuite la forcer. Alors elle implora, dit-on, le ſecours de Neptune, qui vint la délivrer de ce Satyre; mais il lui fit la violence qu'elle avoit voulu éviter, & il eut d'elle Nauplius. Alexandre fit graver le portrait de cette Princeſſe ſur une émeraude. Apollodore place ſes amours avec Neptune, avant ſon mariage avec Encelade. * Strabon. Pauſanias. Hygin. Apollodore, *l.* 2.

ROIS DE MACEDOINE.

AMYNTAS, I. de ce nom, Roi de Macédoine, ſuccéda à ſon pére *Alcétas* l'an 3479 du monde, & 556 avant Jéſus-Chriſt, la premiére année de la LVI Olympiade. Des Ambaſſadeurs de Mégabaze, Général de Darius Roi de Perſe, en ayant uſé inſolemment avec les Dames de ſa Cour, furent tuez par ſon fils Alexandre, qui ne put ſouffrir cet outrage. Ce Général, pour venger leur mort, envoya une puiſſante Armée ſous les ordres de Bubarès; mais ce dernier étant devenu amoureux de la fille d'Amyntas, l'épouſa & protégea ſon beau-pére, bien loin de lui faire la guerre. Par ce moyen Amyntas ſe fit aimer de ſes Sujets, & craindre de ſes voiſins. Son régne fut de 50 ans ou environ, & il mourut la troiſiéme année de la LXVIII Olympiade; & 506 ans avant Jéſus-Chriſt. ALEXANDRE lui ſuccéda. * Juſtin, *l.* 7. *c.* 3. Euſébe, *in Chron. &c. Bibliotb. des Hiſt. Trad. de* M. Du Pin.

AMYNTAS II. ſuccéda à *Archelaüs* ou *Oreſte*, l'an 399 avant Jéſus-Chriſt, la deuxiéme année de la XCV Olympiade. Il ne fit rien de conſidérable pendant ſon régne, qui ne fut que d'un an. Son ſucceſſeur fut PAUSANIAS. * Euſébe, *in Chron.* Suivant les autres, celui-ci ne s'appelle pas Amyntas, mais Eropas, qui ſuccéda à Oreſte, fils d'Archélaüs I. Cet Eropas a régné, ſelon eux, ſix ans, tems qu'Euſébe donne à un Archélaüs II & à cet Amyntas. Eropas commença à régner la ſeconde année de la XCV Olympiade, 399 ans avant Jéſus-Chriſt. * *Bibl. des Hiſt. Prof. de* M. du Pin.

AMYNTAS III. ou plutôt II. fut mis ſur le Thrône après la mort de *Pauſanias*, la premiére année de la XCVII Olympiade, 392 ans avant Jéſus-Chriſt. Juſtin dit qu'il étoit fils de *Menelaüs.* Il fut dépoſſédé par Argée II. qui fut mis ſur le Thrône; mais deux ans après Amyntas y remonta, & régna encore 12. ans. Il fit la guerre aux Illyriens & aux Olynthiens; & pour vaincre plus facilement ces derniers, il demanda du ſecours aux Lacédémoniens; mais malgré ces précautions, il perdit une bataille, où Téleutias, Général de ſes troupes, fut tué. Polybidas, Chef des Lacédémoniens, le vengea bien-tôt par la défaite des Olynthiens. Amyntas eut d'Eurydice, Alexandre, Perdiccas, & Philippe pére d'Alexandre *le Grand*, avec une fille nommée *Eurynome.* Il eut encore d'une autre femme nommée Cynné, trois fils, Archélaüs, Archidius & Ménélaüs. Sa fille Euryone lui découvrit que ſa femme Eurydice avoit deſſein de le faire mourir, pour épouſer ſon gendre Ménélaüs, avec lequel elle entretenoit un commerce ſecret. Il évita ce péril, & mourut la premiére année de la CIII Olympiade, 368 avant Jéſus-Chriſt, laiſſant à

Alex-

Alexandre ſon fils aîné le Royaume, que les deux autres poſſédérent ſucceſſivement. * Juſtin, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Xénophon, *l.* 5. Cornelius Nepos & Plutarque, *dans la Vie de Pelopidas.* M. Du Pin, *Bibl. des Hiſt. Prof. dans l'art. des Rois de Macedoine.*

AMYNTAS, fils de *Perdiccas* III. Roi de Macédoine, étoit le légitime héritier de la Couronne. Comme il étoit trop jeune pour pouvoir régner après ſon pére, qui mourut la troiſiéme année de la CV Olympiade, 358 ans avant Jéſus-Chriſt, on lui donna pour Tuteur ſon oncle Philippe. Mais ce dernier s'attribua l'autorité ſouveraine; & ayant ſoutenu cette uſurpation par de grandes conquêtes, il laiſſa ce Royaume à ſon fils Alexandre *le Grand.* Amyntas portoit néanmoins le titre de Roi, & avoit épouſé une fille de Philippe, nommée *Cyna.* Dans la ſuite ne pouvant ſouffrir qu'un autre poſſédât un bien qui lui appartenoit, il dreſſa des embûches à Alexandre, qui furent découvertes, & qui lui firent perdre la vie. * Juſtin, *l.* 7. Du Pin, *Bibliotheque des Hiſtor. Prof.*

AMYNTAS, Hiſtorien Grec. Nous ne ſavons pas préciſément en quel tems il a vécu. Il laiſſa un Traité intitulé, *Manſiones*, c'eſt à dire, *Campemens d'Alexandre le Grand*, cité par Athénée, *l.* 8. & 10. qui rapporte un paſſage de cet Auteur ſur le tombeau de Sardanapale, & ſon épitaphe gravée ſur une pierre en caractéres Chaldaïques, traduite par Chérilus. * Elien le cite auſſi, *l.* 17. *Hiſt. Anim. c.* 17.

AMYNTAS dixſeptiéme Roi des Aſſyriens depuis Ninus, ou dixhuitiéme depuis Bélus, ſuccéda à Ateatades, & régna 45 ans avec beaucoup de bonheur. Il mourut en l'onziéme année du gouvernement d'Othopiel, ſelon Euſebe, ou en la vintiéme ſelon Torniel. La liſte des Rois d'Aſſyrie donnée par Ctéſias eſt fort ſuſpecte de fauſſeté, & les noms des Rois ſont la plupart Grecs ou Perſans. Celui d'Amyntas eſt le nom des Rois de Macédoine. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Prof. dans la Chronologie des Empires de Babylone & d'Aſſyrie. Voyez* NINUS.

AMYNTAS, eſt le nom de pluſieurs perſonnes, dont les Auteurs de la Vie d'Alexandre font mention. AMYNTAS, fils d'Andromène, reçut une forteresſe ſituée ſur une montagne, au nom d'Alexandre, & lui amena depuis ſix mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. AMYNTAS, fils d'Antiochus, ſe retira de la Macédoine, ſans avoir reçu aucun mauvais traitement; mais ſeulement parce qu'il haiſſoit Alexandre, & qu'il croyoit en être haï. AMYNTAS, Favori de ce Prince. AMYNTAS, fils d'Arabée. AMYNTAS quitta le parti d'Alexandre pour prendre celui de Darius; & depuis aſpirant à la conquête de l'Egypte, il défit les Perſes, aſſiégea Memphis, & fut enfin tué. Strabon fait mention d'un AMYNTAS, Roi de Galatie, qui ſuccéda à Déjotarus, & qui fut le dernier Prince de cette nation; car après lui Céſar-Auguſte réduiſit ce Royaume en province; & par ce moyen la puiſſance Romaine mit fin à la Monarchie des Grecs, dont l'on voyoit encore quelques débris dans l'Aſie Mineure, ſavoir, la Cappadoce, la Cilicie, Pergame, la Bithynie, &c. C'eſt au ſujet de la Piſidie, où les Romains avoient un Gouverneur dans la ville de Sagalaſſe, & en parlant des païs voiſins. * Strabon, *l.* 12. Arrien. Diodore de Sicile. Quinte-Curce, & Freinshemius *in ſupplem.*

AMYNTIANUS, Hiſtorien Grec, d'un mérite aſſez médiocre, vivoit ſous l'empire de Marc-Antonin le Philoſophe, dans le ſecond ſiécle. Il dédia à ce Prince un éloge d'Alexandre *le Grand*, où il promettoit ridiculement que ſon ſtyle égaleroit les actions héroïques de ce Conquérant. Il écrivit encore la Vie d'Olympias, mére du même Alexandre, avec un Parallele de la Vie de Denys & de Domitien, & de celle de Philippe de Macédoine & d'Auguſte. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

AMYNTOR, Roi des Dolopes, peuples d'Epire, régna après ſon pére Orménus, dans les tems fabuleux. Il fut tué par Hercule, parce qu'il n'avoit pas voulu lui donner paſſage ſur ſes terres. Sa femme légitime ſe nommoit *Hippodamie*; mais il avoit encore une concubine, nommée *Clyte*, qui accuſa fauſſement Phénix de l'avoir voulu forcer. * Apollodore.

AMYOT (Jacques) Evêque d'Auxerre, & Grand-Aumônier de France, naquit à Melun le 30 Octobre 1514. Son pére *Nicolas* Amyot étoit de baſſe condition, Corroyeur, ſelon les uns; Vendeur d'aiguillettes, ſelon d'autres; & Boucher, ſuivant De Thou, Papire Maſſon & Brantome. Quelques-uns ont donné à ſa mére le nom de *Marguerite* des Amours. M. de Saint-Réal dit qu'Amyot étant encore petit garçon, s'enfuit de la maiſon de ſon pére, de peur d'être châtié; qu'il tomba malade en chemin dans la Beauſſe, & demeura étendu au milieu des champs; qu'un cavalier, qui en eut pitié, le mit en croupe derriére lui, & le mena juſqu'à Orléans, où il le mit à l'hôpital; que comme ſon mal n'étoit que laſſitude, le repos l'eut bientôt guéri, & qu'il fut renvoyé en même tems avec 16 ſols qu'on lui donna pour l'aider à ſe conduire; que ces ſeize ſols le conduiſirent à Paris, où il ne fut pas long-tems ſans être réduit à mendier; qu'une Dame, à laquelle il demandoit l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour ſuivre ſes enfans au Collége, & pour porter leurs livres; qu'il ſe ſervit de cette occaſion, & qu'avec le génie que la nature lui avoit donné pour les Lettres, il y fit de très grands progrès; que dans la perquiſition exacte qu'on faiſoit des premiers partiſans de la doctrine des Reformateurs, Amyot eut cela de commun avec pluſieurs autres Hommes de Lettres, qu'on le ſoupçonna de les favoriſer, quoique dans le fond il fût innocent. Il ſe vit contraint de ſortir de Paris, & ſe retira en Berry chez un Gentilhomme de ſes amis, qui le chargea de l'éducation de ſes enfans. Durant le tems qu'il y fut, le Roi Henri II. logea par hazard dans la maiſon de ce Gentilhomme. Amyot étant prié de faire quelque choſe à l'honneur du Roi, compoſa une épigramme Gréque, qui lui fut préſentée par les enfans de la maiſon. Auſſi-tôt que le Roi eut vu ce que c'étoit, *C'eſt du Grec*, dit-il en jettant le papier; *à d'autres.* Michel de l'Hôpital, depuis Chancelier de France, qui accompagnoit le Roi dans ce voyage, entendant parler de Grec, ramaſſa ce qu'il avoit jetté, lut l'Epigramme, en fut charmé, & dit au Roi, que ſi ce jeune homme avoit autant de vertu que de génie & de ſavoir, il mériteroit d'être Précepteur des Enfans de France. Voilà le premier pas de la fortune d'Amyot, & ce qui le mit en crédit, ſi l'on en croit l'Abbé de Saint-Réal. D'autres diſent qu'il fut d'abord Précepteur des enfans de Guillaume Bochetel, Secretaire d'Etat, qui le recommanda à la Princeſſe Marguerite, ſœur de François I; que cette Princeſſe lui fit donner une Chaire de Profeſſeur à Bourges; & que tandis qu'il exerçoit cet emploi, ſa traduction de *Theagene* & *Cariclee* le mit en vogue, & le fit nommer à l'Abbaïe de Bellozane. Quoi qu'il en ſoit, ayant ſuivi le Cardinal de Tournon, & Odet de Selve, Ambaſſadeur à Veniſe, il eut ordre, en 1551, d'aller à Trente, où il prononça devant le Concile cette Proteſtation ſi hardie & ſi judicieuſe qui nous reſte. C'étoit la plus difficile commiſſion qu'on pût donner en ce tems-là. Il s'en acquitta pourtant très bien. Il alla depuis à Rome, où il demeura deux ans; & à ſon retour on le fit Précepteur des Enfans de France. On dit qu'un jour au ſouper du Roi Charles IX, la converſation étant tombée ſur le ſujet de Charles-Quint, on loua cet Empereur d'avoir fait ſon Précepteur Pape. C'étoit Adrien VI. On exagéra cette action d'une maniére qui fit impreſſion ſur l'eſprit du Roi, juſques-là qu'il dit, regardant Amyot, que ſi l'occaſion s'en préſentoit, il en feroit bien autant pour le ſien. Quelque tems après, la charge de Grand-Aumônier de France ayant vaqué, le Roi la lui donna, quelque ſoumiſſion qu'il fit pour s'excuſer de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la Reine-mére, qui avoit deſtiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot dans ſon cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles: *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guiſes & les Châtillons, les Connetables & les Chanceliers, les Rois de Navarre & les Princes de Condé; & je vous ai en tête, petit Preſtolet?* Amyot eut beau proteſter qu'il avoit refuſé cette place, la Reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vint-quatre heures. C'étoit le ſtyle de ce tems-là. Les paroles de cette Princeſſe étoient des arrêts, & le Roi étoit entier dans ſes ſentimens, juſqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrêmitez, Amyot, pour ſe dérober également à la colére de la mére, & aux libéralitez du fils, prit le parti de ſe cacher. Cependant il ne paroiſſoit point à la table du Roi, lorſqu'au quatriéme jour ce Prince commanda qu'on le cherchât; mais ce fut en vain. Alors Charles IX. ſe doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine, qui le craignoit, fit dire à Amyot qu'elle le laiſſeroit en repos. Tout ce narré de Saint-Réal ne s'accorde en aucune maniére avec la Vie d'Amyot, écrite par lui-même, ni avec les Auteurs & les circonſtances du tems. Il fut envoyé à Paris par ſes parens, où il fit ſes Humanitez & ſon Cours de Philoſophie au Collége du Cardinal le Moine: il y fut reçu Maître-ès-Arts à l'âge de dix-neuf ans. Il y continua ſes études ſous les Profeſſeurs royaux, que François I. avoit établis. Il ouït Jaques Tuſſan, qui expliquoit les Poëtes Grecs, Pierre Danès, qui profeſſoit l'Eloquence, & Oronce Finé, qui enſeignoit les Mathématiques. Il ſortit de Paris à l'âge de vint-trois ans, pour aller à Bourges avec le Sieur Collin Lecteur du Roi, & Abbé de Saint-Ambroiſe de Bourges. Quelques-uns tiennent qu'il embraſſa la profeſſion religieuſe dans cette Abbaye: mais que l'Abbé le jugeant digne d'une vie plus éclatante que celle du cloître, le fit connoître à Guillaume Bochetel, Sieur de Saſſy, Sécretaire d'Etat, qui le prit chez lui pour être Précepteur de ſes enfans. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il fut au ſervice de ce Seigneur, & Précepteur de ſes enfans; & qu'il eut enſuite une Chaire de Lecteur public en Grec & en Latin dans l'Univerſité de Bourges. Il y fit pendant dix ans deux Leçons par jour, une Leçon Latine le matin, & une Leçon Gréque l'après midi. Ce fut pendant ce tems-là qu'il traduiſit de Grec en François les Amours de Théagéne & de Cariclée: Hiſtoire que l'on croit avoir été compoſée par Héliodore, Evêque de Tricca aujourd'hui *Triccala* dans la Thrace. On tient que cette Traduction plut ſi fort à François I. qu'il donna à l'Auteur l'Abbaïe de Bellozane, vacante par la mort de Vatable. Après la mort de François I, Amyot paſſa en Italie, & fut chargé par le Cardinal de Tournon, & par de Selve Ambaſſadeur du Roi de France Henri II. à Veniſe, de porter au Concile de Trente la Proteſtation que le Roi faiſoit contre le Concile. Il arriva à Trente deux jours avant la ſeſſion du premier Septembre 1551, dans laquelle il rendit au Concile la Lettre du Roi, y parla avec beaucoup d'eſprit & de vigueur, & s'en retourna deux jours après à Veniſe. Il fit faire un procès verbal de ce qui s'étoit paſſé, & en rendit compte à M. de Morvilliers, Maître des Requêtes, depuis Ambaſſadeur à Veniſe, par une Lettre qui eſt dans les Mémoires du Concile de Trente. Amyot, après avoir demeuré encore quelque tems à Veniſe, ſe rendit à Rome, où il eut un libre accès dans la Bibliotheque Vaticane, dont il profita. Il étoit dans les bonnes graces du Cardinal de Tournon, qui le propoſa à Henri II. pour être Précepteur de ſes enfans. Charles IX. voulant reconnoître les ſervices que lui avoit rendus Amyot, ne fut pas plutôt parvenu à la Couronne, qu'il le nomma Grand-Aumônier de France dès le ſixiéme Décembre 1560, comme il eſt marqué dans le Regiſtre des Grands-Aumôniers de France: ce qui fait voir la fauſſeté de tout ce que Saint-Réal rapporte touchant la promotion d'Amyot, à l'égard de la Grande-Aumônerie. Ce Prince lui donna encore l'Abbaïe de ſaint Corneille de Compiégne, & l'Evêché d'Auxerre en l'année 1570, en laquelle il ſuccéda au Cardinal Philbert Babou de la Bourdaiſiére. Henri III. non-ſeulement lui conſerva ſa charge de Grand-Aumônier; mais il lui donna encore l'Ordre du Saint Eſprit: & voulut qu'en ſa conſidération, il fût attaché à la Grande-Aumônerie de France. Il reconnut mal, ſi l'on en croit M. de Thou,

ce

ce bien fait dans ſa vieilleſſe, en favoriſant les Rebelles de la ville d'Auxerre, où il s'étoit retiré. Mais l'Auteur de ſa Vie en parle tout autrement, & dit qu'il fut fort maltraité dans ſa ville épiſcopale à cauſe de ſa fidélité. Il fut volé revenant des Etats de Blois l'an 1589, & mourut le ſixiéme de Février 1593, en ſa 79 année. Il avoit prêché quelquefois les jours de fêtes ſolemnelles; mais quoiqu'il prononçât ſes ſermons en ſa Langue, il les écrivoit en Latin. Il avoit une coûtume fort particuliére en prêchant, il tournoit du côté du peuple l'ouverture de la chaire, & ſe tenoit aſſis au milieu ſur un fauteuil. Il ſe mêla de Poëſie; mais il n'y réuſſit pas. Ses Traductions ont été ſon plus bel endroit, & particuliérement celle des Oeuvres de Plutarque. Il a traduit auſſi les Paſtorales de Longus, pluſieurs livres de Diodore de Sicile, & quelques Tragédies Gréques. La Ducheſſe de Savoye ne trouvant point dans Plutarque la Vie d'Epaminondas, ni celle de Scipion, le pria de les compoſer. Il le fit; mais elles n'ont pas été publiées. Quoique ſa Traduction de Plutarque ſoit l'ouvrage qui lui ait fait le plus d'honneur, cependant les Critiques en ont parlé fort différemment. Les uns lui ont donné de grands éloges; les autres l'ont repris de pluſieurs fautes. Quelques-uns ont remarqué qu'elle étoit peu fidéle. Colomiés dit avoir appris de Bochel, qu'il l'avoit faite ſur une vieille Verſion Italienne. Brantome l'accuſa d'avoir été plagiaire, & d'avoir mis ſous ſon nom le travail d'un ſavant homme, qu'il retira de la Conciergerie, & qui l'avoit aidé à faire cette Verſion. Enfin La Popeliniére lui reproche de n'avoir pas fait mention des ſecours qu'il avoit reçus du ſavant Turnébe, qui lui avoit fourni pluſieurs remarques ſur les endroits les plus difficiles de Plutarque. Mais tout le monde convient que la Traduction d'Amyot eſt très élégante; & toute vieille qu'elle eſt, elle eſt encore fort eſtimée, & paſſoit pour la meilleure, avant celle que M. Dacier a publiée en 1722. * Rouillard, *Hiſt. de Melun.* De Thou, *Hiſt. l. 8. & ſuiv.* Sainte-Marthe, *in Elog. & Gall. Chriſt.* La Croix-du-Maine, & du Verdier, *Bibliotb. Franç.* L'Abbé de S. Real, *Uſage de l'Hiſt.* Teiſſier, *Notes ſur les Hommes Illuſt.* Baillet, *Jugemens des Savans.* Bayle, *Dict. Crit.*

AMYRAUT (Moyſe), Miniſtre & Profeſſeur en Théologie à Saumur, a été un de plus illuſtres Théologiens qu'on ait vus en France dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Il naquit d'une bonne & ancienne famille originaire d'Orléans, à Bourgueil petite ville de Touraine, au mois de Septembre 1596. Ayant fait ſon Cours de Philoſophie, il fut envoyé à Poitiers, pour y étudier en Droit. Il s'appliqua à cette Science, avec tant d'aſſiduité, qu'il y employoit quatorze heures par jour. Il prit ſes Licences au bout d'un an; mais il en demeura là. Mr. *Boucherean*, ſon compatriote & Miniſtre de Saumur, lui conſeilla d'étudier en Théologie. La lecture de l'*Inſtitution* de *Calvin* fortifia beaucoup ce conſeil; mais ayant témoigné à ſon Pére, qui avoit ſes vues en le deſtinant au Barreau, qu'il ſouhaitoit paſſionnément d'être Miniſtre, il obtint, quoi qu'avec peine, le conſentement qu'il demandoit. Il alla étudier à Saumur ſous *Cameron*, qui l'aima & l'eſtima particuliérement, & il fut aſſez longtems Propoſant. Lors qu'il fut reçu Miniſtre, on le nomma à l'Egliſe de Saint-Aignan au Païs du Maine, où ayant demeuré dix-huit mois, il fut appellé à Saumur, pour y ſuccéder à *Jean Daillé*, qui ſortoit de ce poſte, pour être Miniſtre à Charenton. En même tems que l'Egliſe de Saumur le ſouhaita pour Miniſtre, le Conſeil Académique jetta les yeux ſur lui pour la Profeſſion en Théologie. C'eſt pour cela que l'Egliſe de Rouen & celle de Tours, qui le demandérent en même tems au Synode, ne l'obtinrent pas; car les Synodes Nationaux avoient réglé, que les intérêts des Académies ſeroient préférez à ceux des Egliſes. Sa réception au Profeſſorat en 1633, l'examen qui la précéda, & ſa Théſe inaugurale *de Sacerdotio Chriſti*, lui attirérent beaucoup d'applaudiſſemens. On reçut avec lui deux autres excellens Profeſſeurs, *Louis Cappel*, & *Joſué de la Place*, ſi bien qu'on donna tout à la fois à l'Académie de Saumur les trois perſonnes, qui étoient les plus capables de la rendre floriſſante; puis qu'outre leur grand ſavoir, il y avoit entre eux une ſympathie merveilleuſe, qui a produit une concorde pleine d'édification & de bonheur, & d'autant plus digne de louange, que c'eſt une rareté aſſez difficile à trouver en païs Académique. Moyſe Amyraut fut député au Synode National de Charenton l'an 1631. Cette Compagnie le nomma pour aller haranguer le Roi, & pour préſenter à Sa Majeſté le Cayer des plaintes concernant les infractions des Edits. On le chargea en particulier de faire en ſorte qu'il ne parlât point à genoux, comme avoient fait les Députez du dernier Synode National, & il ménagea cette affaire avec tant d'adreſſe & de fermeté, qu'il fut enfin admis à l'audience, ſelon l'ancien uſage, & ſelon le déſir de la Compagnie. La Harangue qu'il fit au Roi eſt inſérée dans le *Mercure François* de l'an 1631. Cette députation le fit connoître au Cardinal de *Richelieu*, qui fut ſurpris de lui trouver tant de qualitez, qui ne ſentoient point ſon homme d'étude. Quelque tems après il publia un Ecrit, où il expliqua le Myſtére de la Prédeſtination & de la Grace, ſelon les Hypothéſes de Caméron. Cet Ecrit excita une eſpéce de guerre civile parmi les Théologiens Proteſtans de France. Ceux qui n'étoient point dans ces Hypothéſes criérent à la nouveauté, & ſurtout lorſqu'ils virent le grand *Du Moulin* en campagne, qui ne ceſſoit d'accuſer Amyraut de contravention au Synode de Dordrecht, & de favoriſer l'Arminianiſme. L'autorité de ce célébre Théologien, qui s'étoit aquis dans ſon parti la vénération des peuples par quantité de Livres de Controverſe, fit une telle impreſſion ſur pluſieurs Miniſtres, que quoi qu'Amyraut eût publié un Ecrit, où il ſoutenoit que *Calvin* avoit enſeigné la Grace Univerſelle, on vit au Synode National d'Alençon, un bon nombre de Députez chargez d'inſtructions contre Amyraut, & il y en eut de ſi ardens, qu'ils ne parloient que de dépoſer. Les Députez des Provinces de dela la Loire furent ceux qui témoignérent le plus de chaleur. Néanmoins la Compagnie ayant ouï en pluſieurs ſéances Amyraut, qui expoſa ſon ſentiment, & qui ſatisfit aux difficultez, qui lui étoient propoſées, le renvoya avec honneur à l'exercice de ſa Charge, & impoſa ſur ces queſtions un ſilence, qui ne fut pas trop bien gardé. On porta plainte au Synode National de Charenton en 1645, contre Amyraut, *comme ayant contrevenu aux réglemens*, qui concernoient ce ſilence, & il ſe plaignit à ſon tour, *de quelques contraventions faites contre les mêmes réglemens.* La Compagnie enſevelit par un pardon général toutes ces plaintes réciproques, renouvella les réglemens du ſilence, renvoya Amyraut avec honneur à l'exercice de ſa Charge, & lui permit de faire contre les Etrangers qui l'attaqueroient ce que le Synode d'Anjou trouveroit bon. Ce Synode lui permit de publier une réponſe aux trois Volumes de *Frédéric Spanheim* le Pére, ſur la Grace Univerſelle, ce qui fut la ſource de quantité d'autres Livres. Pendant le Synode National de l'année 1645, Amyraut fut prié par la Compagnie d'entrer en conférence avec Mr. *de la Milletiére*, afin de tâcher de le ramener. La Conférence dura pluſieurs jours: mais ils ne s'accordérent pas mieux en diſputant de vive voix, que dans les Livres, qu'ils avoient déja publiez l'un contre l'autre. La doctrine de *Joſué de la Place* ſur le Péché originel fut attaquée dans ce Synode. Amyraut en ayant été averti, ſe préſenta à la Compagnie, pour plaider la cauſe de ſon Collégue, & montra par un long diſcours, que le ſentiment dont on ſe plaignoit n'avoit rien de dangereux. Cette action ne fut pas ſeulement louée, à cauſe de l'habileté avec laquelle la doctrine de Joſué de la Place fut ſoutenue; mais auſſi à cauſe qu'Amyraut n'avoit en vue que l'intérêt de ſon Collégue; car ſon ſentiment là-deſſus n'étoit point celui de Joſué de la Place. Si j'ajoûte que Louis Cappel ne ſuivoit pas la route ordinaire des Proteſtans ſur l'antiquité des points Hébraïques, j'aurai dit tous les chefs de plainte que l'on faiſoit contre l'Académie de Saumur: mais toutes ces plaintes n'empêchoient pas qu'on n'y vît un grand concours de Propoſans, qui diminua à vue d'œil, après la mort de ces trois illuſtres Profeſſeurs. Amyraut ſurvécut aux deux autres, & eut le tems de publier un très grand nombre de Livres. En 1631, il publia ſon Traité des Religions. Cinq ans après il publia ſes Sermons ſur la nature, l'étendue &c. de l'Evangile. Il en a donné pluſieurs autres en divers tems. Son Livre de l'*Elevation de la Foi*, & *de l'Abaiſſement de la Raiſon*, parut en 1641. La Défenſe de Calvin ſur la doctrine de la Réprobation abſolue parut en Latin la même année, & l'an 1644 en François. Il commença ſes Paraphraſes ſur l'Ecriture l'an 1644. L'Epitre aux Romains fut paraphraſée la premiére; il continua par les autres Epîtres, & finit par les Evangiles; mais il eut la même ſageſſe que *Calvin*, de ne toucher pas à l'Apocalypſe. De peur que ſon nom n'empêchât les Catholiques Romains de lire ſes Paraphraſes, il ne l'y mit pas. Il publia en 1647, une Apologie pour ceux de la Religion, un Traité du Franc-Arbitre, & un autre *de Seceſſione ab Eccleſia Romana, deque pace inter Evangelicos in negotio Religionis conſtituenda.* Il traita depuis plus amplement cette matiére de la réunion des Calviniſtes & des Luthériens, dans l'*Irenicon* qu'il fit imprimer l'an 1662. Son Livre de la Vocation des Paſteurs parut en 1649. Il avoit prêché ſur cette matiére devant le Prince de Tarente, pendant la tenue d'un Synode Provincial, dont il fut Modérateur. Ce Prince ſouhaita que ce Sermon fût imprimé, & que la matiére fût traitée plus amplement, car c'étoit un grand lieu-commun entre les mains des Miſſionnaires. C'eſt pourquoi Amyraut ne ſe contenta pas de faire imprimer ſon Sermon, il publia auſſi un Traité complet ſur cette importante Controverſe, & dédia le tout au Prince de Tarente. Sa Morale Chrétienne en ſix Volumes *in* 8°, dont le premier fut imprimé l'an 1652, eſt le fruit des converſations qu'il avoit ſouvent avec Mr. de Villarnoul, Seigneur d'un mérite extraordinaire, & l'un des plus ſavans Gentilhommes de l'Europe, héritier en cela auſſi, de ſon Ayeul maternel, Mr. du Pleſſis-Mornai. Il y a peu de matiéres ſur leſquelles Amyraut n'ait écrit. Il a publié un Traité des Songes divins: deux volumes ſur le Régne de mille ans, où il refute un Avocat de Paris nommé de Launay, qui étoit un grand Chiliaſte; la Vie du brave La Nouë, ſurnommé Bras de fer; & pluſieurs autres Ouvrages. Il publia même des vers, car il fit un Poëme, intitulé l'*Apologie de S. Etienne à ſes Juges*; mais il ne lui fit pas honneur, & il eût mieux valu, qu'il s'en fût tenu à la proſe. Cependant ce ne furent point les Poëtes qui attaquérent cet Ouvrage, ce furent les Miſſionnaires. On prétendit que l'Auteur avoit parlé du *S. Sacrement de l'Autel* avec la derniére irrévérence; mais il publia un Ecrit pour ſa juſtification, duquel je ne puis rien dire de plus à propos, que ce que Jean Daillé en dit, dans ſa *Replique aux deux Livres d'Adam & de Cottiby, partie 2. chap. 17.* „ Quant à l'*Apologie* de „ S. Etienne à ſes Juges, dit-il, que vous employez enſuite „ (il s'adreſſe au P. Adam) pour nous convaincre d'avoir mal„ traité votre Sacrement, ſi vous & ceux qui s'en ſont ſi fort „ offenſez aviez daigné lire la Lettre que l'Auteur a fait im„ primer pour ſe juſtifier, vous & eux n'en auriez pas cette „ mauvaiſe opinion, & peut-être même que vous vous éton„ neriez de l'illuſion que les préjugez de votre paſſion ont „ cauſée dans votre eſprit, lui faiſant prendre comme dites „ contre vous & contre votre Tranſubſtantiation, des choſes „ qui n'avoient été écrites que contre l'extravagance de l'Idola„ trie des Payens.

Amyraut avoit autant de facilité pour la plume, que pour la langue, & c'eſt beaucoup dire; car il avoit un flux de bouche merveilleux, tant en Latin, qu'en François; tant pour les Leçons de Théologie, que pour les Sermons. Il ſavoit le monde, & il pouvoit fournir en converſation cent ſortes de choſes, qui

étoient hors de ſa profeſſion. C'eſt, ſans doute, ce qui contribua autant & plus que la réputation de ſa Science, au bonheur qu'il eut toute ſa vie, d'être conſidéré & honoré des grands Seigneurs de contraire Religion. J'ai déja dit que le Cardinal de Richelieu eut de l'eſtime pour lui. Je n'ajoute point qu'il lui fit parler de ſon grand deſſein de réunir les deux Egliſes; car ce ne ſeroit pas une preuve d'une conſidération fort diſtinguée; ce Cardinal ayant fondé là-deſſus pluſieurs Miniſtres, qui étoient fort inférieurs à celui-ci. Le Maréchal de Brezé, & le Maréchal de la Meilleraye, doivent être mis au nombre des grands Seigneurs, qui firent un cas tout particulier d'Amyraut. Monſieur le Goux de la Berchére, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, qui fut rélégué à Saumur en 1637, & les Intendans de la Province d'Anjou, ſont de ce nombre, & nous y pouvons encore joindre des Evêques & des Archevêques, & par deſſus tous le Cardinal Mazarin, dont les honnêtetez pour notre Profeſſeur furent extraordinaires. Il y a grande apparence qu'il fut agréable à ce Cardinal, entre autres raiſons, parce qu'il ſe déclara hautement pour la doctrine de l'obéïſſance des Sujets. Il le fit utilement pour la Cour de France, pendant les deſordres de la Fronde, où la fortune du Cardinal fut ſi balotée; & en pluſieurs autres occaſions il témoigna que c'étoit ſon dogme favori, juſques à s'en quereller avec Philippe Vincent, Miniſtre de la Rochelle; mais cela n'empêcha point, qu'en ce qui regardoit la Conſcience, il n'exhortât à déſobéïr. Il n'eſt pas beſoin de dire, en quelle conſidération il étoit chez les grands Seigneurs Proteſtans; cela s'entend aſſez de lui-même. Il fut brouillé avec un Miniſtre de Saumur, nommé D'Huisseau, & il n'eut pas toute la ſatisfaction qu'il attendoit de cette affaire au Synode National de Loudun tenu en 1659. On a cru que la réputation qu'il avoit lui fut contraire en cette rencontre; comme ſi c'eût été un grand arbre, qui faiſoit ombre aux petits, & qu'il eût fallu abaiſſer: outre que les parens de ceux qui s'étoient déclarez Chefs de parti contre le dogme de la Grace Univerſelle, favoriſérent ſon ennemi le plus qu'ils purent. Il mourut fort chrétiennement le huitiéme jour de Janvier 1664, & fut enterré avec toutes les cérémonies Académiques. Il eut pendant ſa derniére maladie une grande liberté d'eſprit, qui lui donna lieu de tenir pluſieurs diſcours très édifians, & de donner de beaux témoignages de ſa foi en préſence d'un bon nombre de perſonnes de différente Religion. Entre ſes autres vertus, on doit remarquer ſa charité pour les pauvres. Il leur donna les gages de ſon Miniſtére, pendant les dix derniéres années de ſa vie; quoi qu'il eût un héritier. Il donnoit l'aumône ſans diſtinction de Catholiques & de Réformez. Les Religieux Mendians, qui alloient à la quête chez lui, ne s'en retournoient jamais à vuide, & il recommanda à Mr. Hervart, les Recollets de Saumur, lors qu'ils recoururent à l'Epargne, pour rebâtir leur Cloître, qui avoit été brûlé. Ils le remerciérent du bon effet de ſa recommandation. Il ne laiſſa qu'un fils, qui a été un fort habile Avocat au Parlement de Paris, & qui s'eſt refugié en Hollande, depuis la Révocation de l'Edit de Nantes. Il avoit eu une fille, qui mourut en 1645, dix-huit mois après avoir été mariée. La douleur où cette perte plongea ſa femme, fut cauſe qu'il compoſa un Traité *de l'Etat des Fideles après la mort*, & qu'il le lui dédia. On l'imprima l'année ſuivante. On ne ſera pas fâché de voir le Diſtique, que Mr. du Boſc, Miniſtre de Caen, écrivit de ſa propre main au bas de l'Eſtampe de Moyſe Amyraut.

A Moſe ad Moſem par Moſi non fuit ullus:
More, ore, & calamo virtus uterque fuit.

C'eſt une alluſion à ce que les Juifs ont dit à la louange de Moïſe Maimonidès, fameux Rabbin. Ce fut quelques années après la mort de ce Profeſſeur, que ſon portrait fut gravé par les ſoins de Mr. ſon Fils. * Blondel, *Actes Authentiques*. Bayle, *Dict. Crit.*

AMYRIS, nom d'un Sybarite qui fut envoyé à Delphes par ceux de ſa nation, peuple de la Lucanie en Italie, pour apprendre de l'Oracle ſi le bonheur dont ils jouïſſoient, ſeroit d'une longue durée. L'Oracle répondit que la fortune des Sybarites changeroit, & que leur perte ſeroit infaillible, ſi-tôt qu'ils rendroient plus d'honneur aux hommes qu'aux Dieux. Il arriva enſuite qu'un Eſclave étant ſouvent battu par ſon Maître, courut aux autels des Dieux, comme à un aſyle; ce qui lui fut inutile. Mais cet Eſclave ayant eu recours à un ami de ſon Maître, obtint enfin qu'il ſeroit traité plus doucement. Amyris ayant ſu cela, ſe retira promptement dans le Péloponnéſe, prévoyant le malheur des Sybarites, qui ſe moquérent de lui comme d'un inſenſé: mais à tort, ainſi qu'ils le reconnurent dans la ſuite. Et de-là eſt venu l'ancien proverbe des Grecs, *Amyris devient fou*, que l'on applique à ceux qui, ſous prétexte de folie, donnent ordre à leurs affaires, de ſorte que l'événement fait connoître qu'ils ont été les ſeuls ſages; ainſi en uſa autrefois Brutus, qui ſous une folie feinte, évita les embûches de Tarquin. * Suidas. Eraſme, *in Adagiis*.

* AMYRIUS, Roi des Derbiciens, à qui Cyrus le grand livra une bataille, dans laquelle il mourut, ſelon Ctéſias.

AMYRTE'E, étoit Roi d'Egypte, dit Ctéſias, lorſque Cambyſe entreprit d'en faire la conquête. Combaphée, eunuque, lui facilita cette conquête, en lui livrant les paſſages: Il y eut un grand combat, où il périt cinquante mille Egyptiens & vint mille Perſes. Amyrtée fut fait priſonnier, & Cambyſe ne lui fit point d'autre mal que de le réléguer à Suſes avec ſix mille Egyptiens, dont il lui donna le choix. Voilà ce qu'on trouve d'Amyrthée dans les extraits de Ctéſias. Athénée, *liv.* 13. dit qu'on liſoit dans cet Auteur que Cambyſe n'étoit entré en Egypte que pour ſe venger de ce qu'Amaſis lui avoit envoyé une fille d'Apriès, au lieu de lui envoyer la ſienne propre; mais c'eſt Hérodote qu'il a voulu citer. Cet Hiſtorien, *liv.* 3. fait ſuccéder, non Amyrtée, mais Pſammiénite à Amaſis; & ſelon lui, Pſammiénite régnoit en Egypte, lorſque Cambyſe s'en rendit le maître. Il parle cependant d'Amyrthée comme d'un Roi d'Egypte, qui fut déthrôné par les Perſes; mais il ne marque pas en quel tems il vécut, & ſe contente de remarquer que les mêmes Perſes qui l'avoient vaincu, rétablirent Pauſiris ſon fils. Prideaux, en ſuivant la Chronique d'Euſébe, remarque que l'an 10 du régne de Darius Nothus & le 414 avant Jéſus Chriſt, les Egyptiens, las de la domination des Perſes, accoururent de toutes parts auprès d'*Amyrtée Saïte*, qui étoit enfin ſorti des marais où il s'étoit toûjours maintenu, depuis que la revolte d'Inarus contre Artaxerxes avoit été étouffée. Les Perſes furent chaſſez, & Amyrtée déclaré Roi d'Egypte, où il régna ſix ans. Amyrtée étant mort, peut-être même ayant été tué dans quelque action, ſon fils Pauſiris lui ſuccéda l'an 7 de Darius Nothus, & cela, comme le remarque Hérodote, par la faveur des Perſes; ce qui montre qu'il falloit que de nouveau ils fuſſent maîtres de l'Egypte, ou du moins que leur parti y fût le plus fort. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, l. part. l.* 6. & 7. *Cherchez* INARUS.

* AMYRUS, riviére de Theſſalie. Valerius Flaccus en fait mention *l.* 2. *Argonaut.*

AMYRUTA ou AMYRUTZES, Philoſophe Grec Péripatéticien, natif de Trébizonde, vivoit en 1461 à la Cour de l'Empereur David ſon Maître, où il s'étoit aquis une grande conſidération. Il avoit ſignalé ſa plume en faveur des Grecs, contre les Déciſions du Concile de Florence auquel il avoit aſſiſté; mais il ternit toute ſa gloire par l'apoſtaſie où il tomba. Il fut un de ceux qui accompagnérent l'Empereur David à Conſtantinople, lorſque Mahomet II. l'y fit transporter après la priſe de Trébiſonde en 1461. Ce Philoſophe ſe laiſſant gagner aux promeſſes du Sultan, abjura ſon Chriſtianiſme, & ſe fit Turc avec ſes enfans, l'un deſquels, ſous le nom de Méhémet-Beg, traduiſit en Arabe pluſieurs livres des Chrétiens par ordre de Mahomet II. Ce Prince donna des emplois conſidérables dans le Serrail à Amyrutzès, & s'entretenoit quelquefois ſur les Sciences, & ſur des matiéres de Religion, avec lui ou avec Méhémet-Beg. De la maniére dont Allatius s'eſt exprimé, on prendroit ce Philoſophe pour le Protoveſtiaire de l'Empereur de Trébizonde. Il ne faut pas oublier de dire qu'Amyrutzès ne commença point à être eſtimé des Princes, lorſque l'Empereur de Trébizonde l'honora de ſon affection; car il y avoit longtems qu'il s'étoit vu très conſidéré à la Cour de Conſtantinople. Il fut un des principaux Savans avec leſquels l'Empereur Jean Paléologue délibéra ſur ſon voyage d'Italie, & il accompagna cét Empereur dans ce voyage, comme il le raconte lui-même. Cela ſe voit dans la Relation qu'il compoſa de ce qui s'étoit paſſé au Concile de Florence, & qu'il adreſſa à Démétrius Gouverneur de Napoli de Romanie. Il y aſſure entre autres choſes, que le Patriarche de Conſtantinople fut étranglé pendant la tenue du Concile, & que les Médecins atteſtérent ce fait-là. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMYTHAON, fils de *Créthée*, Roi d'Elide, régna à Pylos dans le Péloponnéſe, & fut pére de Mélampodius & de Bias, qui furent depuis Rois d'Argos. Il rétablit les Jeux Olympiques, ou du moins il ajoûta quelque choſe à la pompe de leur ſolemnité. On dit que le païs d'Elée fut appellé de ſon nom *Amithaonie*. * Pauſanias, *in Eliacis*, 1. Etienne de Byzance.

AMYTIS, fille d'*Aſtyage*, dernier Roi des Médes, fut mariée à Spitamas, de qui elle eut deux fils, Spitacés & Mégabernès. Aſtyage vaincu par Cyrus, ſe retira à Ecbatane, & ſe cacha dans un endroit très ſecret du palais. Cyrus, irrité de ne le pouvoir trouver, ordonna qu'on mît Amytis, ſon mari, & ſes enfans à la queſtion. Aſtyage ſe découvrit alors, & fut traité avec plus d'humanité qu'il n'avoit oſé eſpérer; mais Spitamas ſon gendre fut puni de mort, pour avoir répondu qu'il ne ſavoit où il s'étoit caché. Son plus grand crime étoit d'avoir une belle femme. Amytis plut à ſon vainqueur, qui eſſuya ſes larmes en l'épouſant. Cambyſe & Tanyoxarcés naquirent de ce ſecond mariage, & ſuccédérent à Cyrus, qui donna des Gouvernemens aux deux fils qu'elle avoit eu de Spitamas. Tanyoxarcès ayant été empoiſonné par ordre de Cambyſe, & Amytis ayant découvert ſa mort cinq ans après, elle preſſa Cambyſe de lui livrer celui qui lui avoit conſeillé de commettre ce crime; & n'ayant pu l'obtenir, elle ſe fit mourir par le poiſon. Ctéſias eſt l'Auteur d'où l'on a pris tout ce qu'on dit ici, & il ne paroît pas mériter plus de créance ſur cet article que ſur pluſieurs autres; mais on ne pouvoit ſe diſpenſer de le copier, non plus que beaucoup d'autres Anciens.

AMYTIS, fille de *Xerxès* I. & d'*Ameſtris*, fut mariée à *Mégabyze*, homme illuſtre, qui tient un rang conſidérable dans l'Hiſtoire de Perſe. Elle en eut deux fils, Zopyre & Artyphie, qui parurent dignes de leur naiſſance. La conduite de cette Princeſſe fut peu réguliére, & répandit beaucoup d'amertume ſur la vie de Megabyze: cependant elle lui donna quelquefois des marques d'affection, & le délivra même d'un danger éminent. Après ſa mort, elle ſuivit ſon penchant à l'Amour, & Apollonide ſon Médecin y contribua beaucoup en lui faiſant accroire qu'elle ne pouvoit guérir autrement des indiſpoſitions dont elle ſe plaignoit. Ses excès lui cauſérent enfin une maladie incurable; & le Médecin, qui avoit été un de ſes Galans, craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Amytis irritée d'un traitement qui lui paroiſſoit ſi indigne, s'en plaignit à la Reine ſa mére, qui du conſentement d'Artaxerxès, fit arrêter Apollonide, & le fit enterrer vif deux mois après, le même jour qu'Amytis mourut. Cette Princeſſe avoit, dit-on, donné des marques d'amitié aux Athéniens. Si l'Ouvrage de Ctéſias étoit venu juſqu'à nous, on verroit quel bien elle a pu faire à ces Républicains. Ce qu'on a dit eſt pris des extraits faits par Photius.

AMYZON ou MEZO, *Amyzon*, ancienne ville de Carie, avec Evêché ſuffragant de Stauropolis. Elle eſt dans l'Aſie Mineure.

neure. Pline & Ptolomée en font mention. * Le Mire, *Notit. Episcop. orbis*, & Charles de saint Paul, *Geograph. Sacr.*

A N. A N A.

AN PLATONIQUE. *Cherchez* ANNE'E.

ANA, fils de *Sébeon*, qu'on croit être un des Descendans d'Esaü, trouva le premier les eaux chaudes ou minérales, dans le desert où il menoit paître les ânesses de son pére; comme il est rapporté *dans la Genèse*, *ch.* 36. *v.* 24.

☞ Saint-Jérôme, saint Isidore, & quelques autres Interprétes, remarquent que plusieurs Ecrivains Hébreux, & même des Latins, ont prétendu que cet Ana fut le premier qui ayant mêlé des ânes & des jumens, en vit naître des mulets. Ils fondent leurs conjectures sur ce que le texte sacré dit, que le fils de Sébéon menoit paître ces animaux, & sur tout, parce qu'au lieu du mot Hébreu *jemim*, qui veut dire, *eaux* ou *mer*, ils lisent *jémim*, qui selon eux signifie *mulets*. Oléaster soutient, en expliquant la Genèse à la lettre, que ce mot *jemim* veut dire *eau salée*, & qu'il n'a jamais trouvé qu'il signifie *mulets*, comme ils le prétendent. Les autres croyent que *jemim* est le nom d'un peuple, qui est aussi nommé *Emim*. Il est plus sûr de se tenir à l'édition Vulgate de la Genèse. En effet, il n'est pas croyable que le monde eût passé déja plus de deux mille ans sans cette espéce d'animaux, qui n'est ni la plus imparfaite, ni la moins nécessaire. * S. Jérôme, *in Quæstionibus ad Genesin.* S. Isidore, *l.* 13. *Etym. c.* 1. Usserius, *in Annal.* Sanson. Bochart, *in Hieroz.* & J. le Clerc, *Comm. in Genesin.*

ANA ou ANNA, ville ancienne, que quelques-uns mettent dans la Mésopotamie, est dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate, où elle a une forteresse près d'une Isle que ce fleuve y forme. Ana a été autrefois ville Episcopale, grande, peuplée, & extrêmement marchande; mais aujourd'hui elle est peu considérable, & les guerres l'ont ruinée. * Texeira, *Itin. c.* 8. Le Mire, *Geogr. Eccl. Voyez* aussi ANNA.

ANA, ville ou païs proche l'Euphrate, entre la Mésopotamie & l'Arabie, que les Rois d'Assyrie s'étoient assujetti. * II ou IV *Rois*, *ch.* 18. *v.* 34. & *ch.* 19. *v.* 13. *Isaïe*, *ch.* 37. *v.* 13. Sanson. Huré, *Dict. de la Bible. Voyez* ANA ou ANNA, ville ancienne, dans l'Article précédent. *Voyez* aussi ANNA.

ANA ou ANAS. *Cherchez* GUADIANA.

ANAATH, ville de la Tribu d'Ephraïm. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ANAB ou HANAB, montagne dans la Tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville de même nom, bâtie par les Géans appellez *Enachim* ou *Hanakim*, & située entre Dabir & Istamo. Eusébe croit que c'est le bourg de Bétoannab éloigné de quatre milles de Diospolis du côté de l'Orient. Mais S. Jérôme dit que plusieurs affirmoient qu'il en étoit distant de huit milles & qu'il portoit le nom de *Bethanaba*. Masius conjecture que ce lieu est le même que *Nob* ou *Betanobé* que les Voyageurs décrivent près de Lydde ou Diospolis, à la droite du chemin qui mene de Joppe à Jérusalem. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 21. & *ch.* 15. *v.* 50. Sanson. Huré, *Diction. de la Bible.* D. Calmet, *in Jos.* Relandi *Palestina*, *l.* 2.

ANABAGATHA, ville d'Asie, avec le siége d'un Archevêque, sous le Patriarchat d'Antioche. Nous avons connoissance de cette ville, par la relation de Léonard Abel, Evêque de Saïde, que le Pape Grégoire XIII. envoya en 1583, en Orient. * Aubert le Mire, *in Notit. Episc. orbis, & in Geogr. Eccles.*

ANABALLIEN. *Cherchez* ANNIBALIEN.

ANABAO, une des Isles Moluques, située au sud-oest de Timor, longue de dix ou douze lieues, & large de quatre. Il y a entre ces deux Isles un canal où tous les vaisseaux peuvent passer; sa longueur est la même que celle de l'Isle d'Anabao, sa largeur en quelques endroits n'est que d'un peu plus d'une lieue, & il est si profond, qu'on n'y sauroit ancrer que bien près de la terre. Ce canal court nord-est & sud-oest, il n'y a qu'une petite marée, le flux tourne vers le nord. A l'extrémité de ce canal au nord-est, il y a deux pointes de terre qui ne sont pas à plus d'une lieue de distance l'une de l'autre: celle qu'on nomme Cupang, & qui est du côté méridional, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional appartient à Anabao. * Dampier, *Voyage de la Nouvelle Hollande.*

ANABAPTISTES. *Voyez* ANABATISTES.

ANABASIENS, *Anabasii*, nom de certains Couriers qui montant à cheval ou dans un chariot, portoient des nouvelles ou des ordres avec une extrême diligence. Saint Jérôme en fait mention, *l.* 3. *Contra Rufin*, *c.* 1. Ce mot vient du Grec ἀναβαίνω. Charles du Frêne du Cange, *Gloss.*

ANABATISTES, Secte d'Hérétiques du XVI siécle, ainsi appellez, parce qu'ils rebatisent tous ceux qui ont été batisez dans l'enfance, & qu'ils condamnent ce batême. On n'est pas d'accord sur le tems auquel cette Secte a commencé, ni touchant celui qui en a été le premier Auteur. Les uns prétendent que les Bohémiens commencérent à jetter les premiers fondemens de cette Secte dès l'an 1503. Les autres veulent qu'elle n'ait pris naissance que du tems & à la suggestion de Luther, ou de Thomas Munster de Zwickau, ville du Marquisat de Misnie, & de Nicolas Storck de Stolberg en Saxe, ses Sectateurs, qui l'abandonnérent, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite. Ils se vantoient d'avoir des révélations, & enseignoient que c'étoit par cette voye que les hommes devoient se conduire. Ils mépriſoient les loix ecclésiastiques & politiques, & ne faisoient aucun cas des sacremens, ni du culte extérieur de la Religion. Ils condamnoient le batême des enfans, & rebatisoient tous ceux qui entroient dans leur communion: ils inspiroient de la haine pour les Magistrats, pour les Puissances, & pour la Noblesse; vouloient que tous les biens fussent communs; & que tous les hommes fussent libres & indépendans; & promettoient un Empire heureux, où ils régneroient seuls, après avoir exterminé tous les impies. Munster ayant publié cette doctrine séditieuse de vive voix, & par des Ecrits, dans plusieurs villes d'Allemagne, y excita de tous côtez des soulevemens de païsans, qui firent une Ligue pour défendre la pureté de l'Evangile, & pour se mettre en liberté. Ils firent dresser un Manifeste, qui fut comme le signal de la rebellion, qui se répandit aussi-tôt dans toute l'Allemagne; mais les païsans ayant été battus de tous côtez, poſérent les armes, excepté dans la Thuringe, où Munster avoit établi le principal siége de son Royaume chimérique à Mulhausen. Il avoit pour compagnon Pfhiffer, homme hardi, qui disoit que Dieu lui avoit révélé de prendre les armes & d'exterminer la Noblesse. Le Comte de Mansfeld, & les autres Princes d'Allemagne, vinrent avec une Armée attaquer cette troupe de mutinez, & en firent un grand carnage près de la ville de Francuse, où Munster fut pris & décapité à Mulhausen, avec Pfhiffer, & les principaux Chefs de la revolte, l'an 1525. Quelques-uns ont dit que Munster avoit renoncé avant que de mourir à ses erreurs, & qu'il étoit mort Catholique; d'autres, qu'il avoit fait profession du Luthéranisme; mais tous conviennent qu'étant sur l'échaffaut, il reconnut qu'il avoit eu tort d'exciter cette revolte, & qu'il exhorta néanmoins les Princes à la clémence. Quoique les Chefs des Anabatistes eussent été mis à mort, & que leur revolte eut été dissipée, leur Secte ne fut pas néanmoins éteinte. Elle s'établit en plusieurs endroits de l'Allemagne & de la Suisse, & elle étoit principalement fomentée par Balthazar Hubmeir de Waldshut, Docteur en Théologie dans la Souabe. Les Anabatistes chassérent d'abord les Habitans de cette ville, & en étant chassez à leur tour, se refugiérent en Suisse. Hubmeir s'étant retiré à Zurich, y fut arrêté par ordre du Magistrat, & obligé de faire une retractation de ses erreurs. Au sortir de Zurich, où il laissa quantité de Disciples, il alla à Constance; & après avoir erré longtems, il se retira en Moravie; où il séduisit Jacob Hutter. Enfin ayant été arrêté, il fut brûlé à Vienne l'an 1527. Manstus son Disciple, qui enseignoit en Suisse l'Anabatisme, fut arrêté par ordre des Magistrats de Zurich, & noyé la même année. Gaspard Schwenkfels, Gentilhomme de Silésie, se joignit au parti des Anabatistes, & y ajoûta de nouvelles erreurs: car non seulement il condamnoit le batême des enfans, mais il dépouilloit Jésus-Christ de sa nature humaine, ne vouloit point reconnoître de Magistrats, & appelloit l'Ecriture *une lettre morte*, en comparaison des révélations. Dans le même tems plusieurs autres Docteurs Anabatistes enseignérent diverses erreurs en différens lieux; comme David George dans les Pais-Bas, où il fut fustigé, eut la langue percée, & fut d'abord exilé pour six ans; Melchior Hofman en Allemagne; Jaques Kantz à Wormes. Quelques-uns nioient que Jésus-Christ fût Dieu; d'autres soutenoient qu'il n'étoit pas descendu aux Enfers; que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du Jugement; & que les supplices des impies finiroient un jour. Ils prophétisoient que le jour du Jugement viendroit dans deux ans; il y en eut trois cens d'assez fous pour s'assembler sur une montagne de Suisse, près d'Appenzel, persuadez que de là ils devoient être enlevez en corps & en ame dans le Ciel. Enfin la Suisse, l'Allemagne & les Pais-Bas, étoient remplis de Fanatiques, qui prêchoient sans mission & sans science tout ce qui leur venoit en l'esprit, qui inspiroient par-tout la revolte, & qui commettoient mille sacriléges & mille abominations. Ils se multipliérent si fort, qu'ils furent assez puissans pour se saisir de la ville de Munster l'an 1534, & y soutenir un siége sous la conduite de Jean Bécold de *Leiden*, Tailleur d'habits, qui se fit déclarer Roi. La ville fut reprise sur eux par l'Evêque de Munster le 24 Juin de l'an 1535. Becold & Knipperdolling furent pris prisonniers, & souffrirent quelque tems après le supplice qu'ils méritoient. Rotman, Ministre de la ville, qui s'étoit rangé dans leur parti, fut tué dans la mêlée. On fit ensuite dans l'Assemblée de Hambourg des réglemens très sévéres contre les Anabatistes. Les Catholiques & les Luthériens concourant également à leur ruine, ils furent en peu de tems exterminez, ou contraints de demeurer cachez, & leur faction entiérement dissipée. Cependant plusieurs particuliers restérent infectez de ces erreurs, tant en Allemagne que dans les Pais-Bas, d'où elles ont passé en Angleterre, où les Anabatistes font un des membres de la Secte des Indépendans. On les appelle en Hollande & en Angleterre *Mennonites*, du nom d'un certain Simon, fils de Mennon, de Frize, qui fut un de leurs premiers Docteurs. Les dogmes principaux des nouveaux Anabatistes, sont: 1°. Qu'il n'est pas permis de batiser les petits enfans: 2°. Qu'il n'est pas permis de prêter aucun serment, ni de faire la guerre: 3°. Que par conséquent un bon Chrétien imbu de ces opinions, ne peut être Magistrat. Pour la discipline, les uns d'entre eux sont Presbytériens, & les autres n'ont pas même de Ministres ordinaires. Au reste, ils ne font pas profession d'étudier beaucoup, & il n'arrive guéres qu'ils ayent entre eux de savans hommes. * Pratéole. Génébrard, *in Clemente VIII.* Sandére. Florimond de Raymond, *l.* 2. *de l'Origine de l'Hérésie*, *c.* 1. & *suiv.* Meshovius, *Hist. des Anabap.* Sleidan. Sponde, *A.* C. 1522, 1523. & *l.* 7. *n.* 5. *Bapt.* M. Du Pin, *Hist. du XVI siécle.*

☞ Il ne faut pas confondre avec les Anabatistes les anciens Evêques, & les Eglises, qui ont rebatisé ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques. C'étoit l'ancien usage des Eglises d'Orient, qui fut confirmé dans les Conciles d'Icone & de Synnade, tenus dans le troisiéme siécle. Agrippin, Evêque de Carthage, tâcha aussi d'établir cette coutume en Afrique; mais il n'y eut guéres que les Donatistes qui rebatisassent dans ce païs. Du tems

de saint Cyprien, en 255 & 256, la question fut agitée avec chaleur, entre le Pape Etienne & saint Cyprien, joint aux autres Evêques d'Afrique, qui décidèrent dans plusieurs Conciles, qu'il falloit rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques. Etienne décida, au contraire, que quelque Hérétique, qui revint à l'Eglise, de quelque Secte qu'il fût, on ne devoit rien changer à ce qui avoit été réglé par la Tradition, & qu'il suffisoit de lui imposer les mains pour le recevoir. *Si quis à quacunque hæresi venerit ad vos, nihil innovetur, nisi quod traditum est, ut manus ei imponatur in pœnitentiam:* Ce qu'il entendoit n'avoir lieu, qu'en cas que le batême eût été administré au nom de la Sainte Trinité & avec de l'eau. Firmilien prit le parti des Evêques d'Afrique, fondé sur l'ancien usage des Eglises de Cappadoce, & écrivit une Lettre à saint Cyprien, contre la Lettre & le sentiment d'Etienne; & saint Cyprien fit confirmer l'usage des Eglises d'Afrique dans un Concile nombreux tenu à Carthage. Les Eglises d'Orient ont été longtems partagées sur cette question, comme saint Denys d'Alexandrie le remarque. Le Concile de Nicée ordonne que l'on rebatisera les Paulianistes. Saint Athanase semble rejetter le batême de tous les Hérétiques. Saint Basile, quant à son avis particulier, croit qu'il est mieux de les rebatiser tous, même les Encratites & les Novatiens; quoiqu'il avoue qu'on reçoit leur batême dans plusieurs Eglises, & qu'il tolére cette discipline dans les lieux où elle est établie. Saint Cyrille de Jerusalem & saint Epiphane ne sont pas favorables à la validité du batême des Hérétiques. En Occident le Concile d'Arles tenu l'an 314, décida la question, en ordonnant que les Hérétiques qui batisoient au nom de la Trinité, ne seroient point rebatisez, & qu'on batiseroit ceux qui n'auroient point invoqué la Trinité dans leur batême. Saint Augustin & l'Eglise d'Occident ont embrassé cette distinction. Les Donatistes attachez à l'usage ancien de l'Eglise d'Afrique, rebatisoient non seulement les Hérétiques, mais aussi les Schismatiques, & les Catholiques qui se rangeoient de leur parti. Optat ne desapprouve pas leur pratique à l'égard des Hérétiques; mais il condamne leur conduite à l'égard des Schismatiques & des Catholiques, qu'ils considéroient comme Schismatiques. Saint Augustin a soutenu contre eux, que tout batême conféré par un Ministre au nom de la Trinité, dans quelque société que ce fût, étoit valable, & a fait valoir contre eux sur cela l'autorité d'un Concile plénier, que les uns croyent être le Concile d'Arles, & les autres le Concile de Nicée. Les Eglises d'Orient, sans employer la distinction du Concile d'Arles & de saint Augustin, ont distingué trois sortes d'Hérétiques. Les uns qui devoient être rebatisez, savoir, les *Paulianistes*, & les anciens Hérétiques, avec les *Eunoméens* & les *Sabelliens*, qui ne batisoient pas au nom de la Sainte Trinité; les seconds, qu'il falloit recevoir par l'onction, sans nouveau batême, savoir, les *Ariens*, les *Macédoniens*, les *Novatiens*, les *Tessera-Décatites*, & les *Apollinariens*; & les derniers qui n'avoient qu'à faire abjuration, savoir, les *Nestoriens*, les *Eutychiens*, les *Sévériens*, les *Acephales*, & les *Monothélites*. Cette distinction est établie dans le Concile d'Arles, dans le second Concile général de Constantinople, & dans le Concile *in Trullo*. * De Launoi, *de Concilio plenario*. M. Du Pin, *les trois premiers siécles des Auteurs Ecclesiastiques*. Tertullien semble n'avoir pas approuvé le batême des enfans; cependant comme il vivoit dans un siécle où la question n'avoit point été décidée, on ne peut pas le considérer comme Anabatiste. Il est marqué dans le Code Théodosien, que l'Empereur Théodose le Jeune faisoit punir de mort les Anabatistes, & dans le Code Justinien. * *L. 7. n. 5. Bapt. iter. L. 2. Cod. Justin.*

ANABI, c'est le surnom de *Mahommed Ben Cassem*, qui est aussi qualifié du titre de *Zein Al Mesthaik, l'ornement des Scheiks* ou *Docteurs de la Loi*. Il est Auteur d'un livre intitulé, *Asma fil Sthorb Al Esma*, c'est à dire, *l'explication des noms de Dieu*. Il mourut l'an de l'Hégire 586, qui est de Jésus-Christ 1190. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANABLATHA, bourg, peu éloigné de Béthel, & dans le Diocése de l'Evêque de Jerusalem. S. Epiphane, Evêque de Salamine, fait mention de ce bourg dans une Lettre à Jean Evêque de Jérusalem, que S. Jérôme a traduite. „ J'ai ouï, *dit-il*, „ que quelques-uns murmuroient contre moi, de ce que lorsque „ nous allions ensemble vers le saint lieu qui est nommé Béthel, „ afin d'y lever avec vous une collecte selon la pratique de l'E„ glise, & qu'étant venu dans le bourg appellé *Anablatha*, ayant „ vû en passant, une lampe allumée, dans un lieu qu'on me „ dit être une Eglise, j'y entrai pour prier Dieu; j'y vis un voi„ le à l'entrée de cette Eglise qui étoit peint, & sur lequel il y „ avoit une image comme de Jésus-Christ ou de quelque Saint. „ En effet, je ne me souviens pas bien qui cette image repréſen„ toit. Mais voyant que, contre l'autorité des saintes Ecritures, „ l'on avoit mis l'image d'un homme dans une Eglise, je dé„ chirai ce voile & je conseillai à ceux qui prenoient soin de ce „ lieu, de se servir de ce linge pour la sépulture de quelque „ pauvre. Ceux à qui je parlai se plaignirent de ce que j'avois „ fait, & dirent que si je voulois déchirer ce voile, il étoit juste „ que je leur en fournisse un autre pour le mettre à sa place. „ Ce qu'ayant ouï, je leur promis de leur en donner un, & de „ le leur envoyer incessamment". * Relandi *Palæstina, lib. 2.*

ANACALYPTERIE, fête des anciens Payens, qui se faisoit après les noces, lorsque l'épouse étoit son voile & se laissoit voir à tout le monde. On appelloit aussi *Anacalypteries*, les présens que les parens & les amis faisoient à la nouvelle mariée. Ce nom vient du mot Grec ἀνακαλύπτειν, qui signifie, *découvrir*. * Cœlius Rhodiginus, *l. 21. c. 26.* Philostrate.

ANACANDRIANS, dans l'Isle de Madagascar, sont ceux qui sont descendus d'un *Roandrian* ou Prince blanc, qui a dérogé, c'est à dire, qui a pris une femme laquelle n'étoit pas de son état ni de son rang. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

ANACHARATH. *Voyez* ANAHARATH.

ANACHARSIS, Philosophe, étoit Scythe de nation. Sa mére, qui étoit de Gréce, lui apprit sa Langue & lui inspira le desir de voir Athénes. Il la crut, & c'est dans cette ville, où par les conférences qu'il eut avec Solon, dans la XLVII Olympiade, il se rendit illustre entre les Philosophes, non seulement par l'amour qu'il avoit pour les Sciences, mais encore par le mépris qu'il faisoit des richesses, & par l'austérité de sa vie. Il comparoit ingénieusement *aux toiles d'Araignées qui ne prennent que les mouches, les Loix qui ne sont pas observées par les Grands.* Il disoit *que la Vigne portoit trois sortes de fruits, l'Yvresse, la Volupté, & le Repentir; & que celui qui est sobre en son parler, en son manger & en ses plaisirs, a le caractére d'un parfaitement honnête homme.* Hérodote dit que ce Philosophe voyagea longtems, & que lorsqu'il retournoit en Scythie, passant dans la ville de Cyzique, où les Habitans célébroient la fête de la Mére des Dieux, il fit vœu à cette Déesse de lui faire les mêmes sacrifices, s'il retournoit sans péril en sa patrie. En effet, lorsqu'il y fut arrivé, il entra secretement dans le pais le plus couvert de bois, pour y accomplir son vœu; mais un Scythe l'ayant découvert, en avertit le Roi Saulie, frére d'Anacharsis. Ce Prince irrité de le voir adorer des simulacres étrangers, tira sur lui une fléche & le tua. Diogéne Laërce, qui donne le nom de *Gnure* à son pére, & de *Calvide* à son frére, ajoûte qu'il fut mis à mort pour avoir voulu publier des loix étrangéres dans la Scythie. Il vivoit du tems de Créſus, selon Suidas, & Diogéne même rapporte une Lettre qu'il écrivit à ce Prince, qui fut déthrôné par Cyrus, après un régne de 14 ans, la premiére année de la LIX Olympiade, 544 ans avant Jésus-Christ. On le fait inventeur de la roue des Potiers de terre. Il écrivit en vers un Traité des Loix des Scythes, & un autre de l'incertitude, & de la fragilité de la vie. * Diogéne Laërce, *en sa Vie, l. 1.* Hérodote, *l. 4.* ou *Melpoméne.* Cicéron, *l. 5. des Tuscul.* Pline, *l. 7. c. 46.*

ANACHIMOUSSI, peuple de l'Isle de Madagascar, dans la partie méridionale, au nord de Manamboule. Leur pais est riche en bétail, en ris, & en autres vivres, & est fort peuplé. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

ANACHINQUEST, riviére de l'Isle de Madagascar, nommée autrement Isle Dauphine & Isle de S. Laurent. Elle coule à peu près de l'ouest-nord-ouest, à l'est-sud-ouest, & se décharge, à l'ouest de l'isle, entre le 18 & le 19 degré de latitude méridionale.

ANACHIS, étoit le nom d'un des quatre Dieux domestiques, adorez par les Egyptiens: car ces peuples croyoient que chaque personne dés le moment de sa naissance avoit quatre Dieux familiers, commis à sa garde, qui ne l'abandonnoient jamais, & qui en prenoient un soin continuel. Ces quatre Dieux étoient *Dymon, Tychés, Héros & Anachis.* Giraldi a raison de croire que ces noms sont corrompus, & qu'il faut lire, *Dynamis, Tyché, Eros* & *Ananké* ou *Anankè*; en Grec δύναμις, τύχη, ἔρως & ἀνάγκη, c'est à dire, *la Puissance, la Fortune, l'Amour & la Nécessité.* Les Payens mêmes ont reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque Divinité pour le conduire & le soutenir. * Alexander ab Alexandre, *l. 6.* Giraldi *Syntagm. 15.*

ANACHORETE: ce mot signifie *retiré*, en Grec ἀναχωρήτης, d'ἀναχώρησις *retraite*, ou ἀναχωρεῖν *se retirer.* C'étoit le nom d'une espéce de Moines qui se retiroient entiérement du commerce des hommes, pour habiter les déserts, à l'imitation du Prophéte Elie, & de saint Jean-Batiste, comme Isidore de Séville l'a remarqué. Les premiers Moines, comme saint Paul Hermite, ont été Anachorétes. C'étoient des Chrétiens, qui fuyant la persécution, se retiroient dans les déserts, pour y mener une vie chrétienne. Saint Antoine & saint Hilarion ont pratiqué ce genre de vie, avant que d'établir des monastéres de Cénobites. Les Eglises d'Occident & d'Orient ont eu de ces sortes d'Anachorétes; & les déserts de la Thebaïde en Egypte en ont été autrefois peuplez, du tems de saint Hilarion, de saint Antoine, & de saint Paul de Thébes, qui est estimé le premier Hermite. Il y en avoit de deux sortes; les uns qui se retiroient dans la solitude, sans faire aucune épreuve dans un monastére; les autres, qui aprés avoir pratiqué la vie cénobitique, voulant atteindre à une plus grande perfection, se renfermoient dans des cellules, éloignez de tout commerce des hommes, & habitoient dans des grottes ou dans des cavernes. Il y en a encore aujourd'hui dans l'Eglise Orientale, & Léo Allatius en parle dans son troisiéme livre, *du Consentement des deux Eglises.* *Voyez* MOINE. A l'égard de ceux d'Occident, les Constitutions de l'Ordre de saint Benoît permettoient autrefois de quitter la communauté, pour vivre en Anachoréte ou Solitaire: ce qu'on appelloit d'*homme de cloître devenir Anachorète.* Ces Anachorétes, qui s'étoient retirez du monastére avec la permission de leur Abbé, alloient habiter quelques lieux du voisinage, & ils n'étoient pas si solitaires, qu'ils ne fussent visitez par le peuple, qui venoit se recommander à leurs priéres. Il y en avoit quelques-uns qui ayant acquis un pécule des aumônes qu'on leur donnoit, en faisoient une donation à leur monastére; comme il paroît par le Cartulaire de Casaure, qui est dans la Bibliothéque du Roi de France. Il y a eu depuis en Occident des Anachorétes ou Hermites en une espéce de congrégation, dont il est parlé dans Pierre de Damien. A présent les Anachorétes ou Hermites en Occident, sont des Laïcs qui avec la permission des Supérieurs, se retirent dans des lieux solitaires, que l'on appelle *hermitages*, où ils vivent portant l'habit de Moine, & pratiquant les exercices monastiques. Il y a encore des Anachorétes en Gréce, qui sortis des monastéres, habitent des cellules, où ils vivent en particulier fort austérement. * Saint Jérôme, *Vie de saint Paul Hermite, & ailleurs.* Allatius, *de Consensu Eccl. Orient. & Occid.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles.* Rich. Simon, *Hist. de l'Or-*

l'Origine des revenus Eccléſ. & Hiſt. Critique de la Créance des Egliſes d'Orient. Dandini, *Voyage du Mont-Liban. Les Vies des Peres.* Bulteau, *Hiſt. Monaſtique d'Orient.*

ANACLET, ſucceſſeur de *S. Lin* dans le ſiége de Rome, que quelques-uns nomment *Clet*, mais qui eſt le même homme, quoique quelques-uns en ayent fait deux Papes; puiſque tous les Anciens, qui ont mis Clet dans le Catalogue des Papes, n'y mettent point Anaclet; & que ceux qui y ont placé Anaclet, ne font aucune mention de Clet, à l'exception de l'Auteur du Poëme contre Marcion, attribué à Tertullien. Il ſuccéda à ſaint Lin l'an 77. Euſébe & les autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques lui donnent environ douze années de Pontificat. Il eut pour ſucceſſeur CLEMENT vers l'an 90. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable ſur le Pontificat d'Anaclet. Les Anciens ne nous apprenent rien de ſa vie. Il eſt mis dans les Martyrologes au rang des Martyrs, comme les autres anciens Evêques de Rome; cependant il n'y a entre eux que Téleſphore, à qui ſaint Irénée donne ce titre; & il ſe peut faire que dans les Martyrologes on ait mis au nombre des Martyrs les anciens Pontifes de Rome, parce qu'ils ont confeſſé Jéſus-Chriſt dans le Siége de l'idolâtrie. Dans l'ancien Calendrier des Papes, donné par Buchérius, il eſt mis au rang des Evêques de Rome, qui n'ont point la qualité de Martyr. Il eſt rapporté dans le Pontifical de Damaſe, qu'il acheva de faire bâtir en mémoire de ſaint Pierre, (on parloit alors ainſi) une Egliſe qu'il avoit commencée, étant ſimple Prêtre, qu'il ordonna durant ſon Pontificat trois Diacres, cinq Prêtres & ſix Evêques; mais il n'y a aucun fonds à faire ſur cette rélation. On attribue à ce Pape trois Lettres qui ſont du nombre de celles qui ont été ſuppoſées aux anciens Papes, par Iſidorus Mercator. * Saint Irenée, *l.* 3. *c.* 3. Euſeb. *l.* 3. *Hiſt.* Optat, *l.* 2. Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Rufin. *Deux anciens Catalogues des Papes, donnés par le P.* Mabillon. *Le Catalogue donné par* Bucherius. *L'Auteur du Poëme contre* Marcion. Eutychius. Nicephore. Syncelle. Le Pontifical de Damaſe. Baronius. *A.* C. 103. 106. 112. *& au Martyrologe,* 13 *Juillet.* Pearſon. Tillemont, *Memoires Eccléſ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſ. des trois premiers ſiécles.*

ANACLET, Antipape nommé auparavant *Pierre*, fils de *Léon*, & Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, ſe fit élire Pape après la mort d'Honoré II, Gregoire Cardinal de Saint-Ange, nommé *Innocent II.* ayant été élu avant lui par d'autres Cardinaux. Cependant le parti d'Anaclet ayant prévalu dans Rome, Innocent fut obligé de ſe retirer en France. Il fut reconnu par les ſollicitations de ſaint Bernard dans pluſieurs Conciles pour le Pape légitime, à l'exception de la Guienne, où Anaclet fut ſoutenu par Guillaume Duc de cette province. Ce Seigneur étant mort, Anaclet n'eut plus d'autre Protecteur que Roger Duc de Sicile, à qui il avoit donné le titre de *Roi de Naples & de Sicile.* Innocent II. fut ramené à Rome par Lothaire, qu'il couronna Empereur; Lothaire étant ſorti de Rome, Innocent fut obligé de ſe retirer à Piſe, où il tint un Concile l'an 1134, dans lequel il fut confirmé, & ſon adverſaire excommunié. Anaclet mourut l'an 1138, après la défaite de Roger Duc de Sicile: ceux de ſon parti élûrent en ſa place Grégoire Cardinal, à qui ils donnérent le nom de *Victor IV;* mais celui-ci ſentant ſon parti trop foible pour pouvoir le ſoutenir, vint ſe rendre à Innocent l'an 1139. Innocent tint dans le palais de Latran un Concile qui condamna les fauteurs d'Anaclet, dans lequel les ordinations que cet Antipape avoit faites, furent déclarées nulles. * S. Bernard, *Epiſt.* 124. & 147. Arnauld de Bonneval, *l.* 2. *c.* 7. *de la Vie de ſaint Bernard.* Pierre Diacre, *en la Chron. du Mont Caſſin, l.* 2. *c.* 98. *& ſuiv.* Baronius, *A.* C. 1130. 1134. *&* 1138. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ. du XII ſiécle.*

ANACRÉON, Poëte Lyrique, natif de Téos ou Tée, ville d'Ionie, floriſſoit vers la LXII Olympiade, du tems de Cyrus, Cambyſe & Darius, c'eſt à dire, 532 ans avant Jéſus-Chriſt ſelon Euſébe, & vers la LII, ſelon Suidas, ou 572 ans avant Jéſus-Chriſt. Hipparque, fils de Piſiſtrate, eut tant d'eſtime pour lui, qu'il lui envoya un vaiſſeau à cinquante rames, avec des Lettres fort obligeantes, par leſquelles il le prioit de paſſer la Mer Egée, & de venir à Athénes: ſi pourtant il eſt vrai que ce ſoit Hipparque qui ait ſuccédé à Piſiſtrate. Thucydide, *l.* 1. prouve que ce fut Hippias, qui étoit l'aîné de ſes fils; & ſon autorité doit peut-être l'emporter ſur celle de Platon & d'Hérodote, dans un point d'hiſtoire, qu'il a affecté de débrouiller avec la derniére exactitude. Quoi qu'il en ſoit, Polycrate, Tyran de Samos, tint auſſi Anacréon près de ſa perſonne, & voulut qu'il eût part dans ſes affaires & à ſes plaiſirs. Quelques Auteurs ont écrit qu'ayant reçu cinq talens (c'eſt à dire environ 5000 écus) de ce Prince, il ne put les poſſéder ſans inquiétude, & fut obligé de s'en défaire. On dit auſſi de lui qu'il fut amateur des plaiſirs & de la bonne chére, & qu'un pepin de raiſin, qu'il ne put avaler, l'étrangla à l'âge de 85 ans. Ses Poëſies qui ſont écrites avec une délicateſſe & une facilité de génie tout à fait touchante, ſont encore les délices de ceux qui les liſent. Mais il ſeroit à ſouhaiter que la plus grande partie ne fût pas infectée de ces ſentimens impurs, qui paſſoient pour galanterie dans le ſiécle d'Anacréon. Il aima éperdûment, entre autres, un jeune garçon d'une rare beauté, nommé *Batbylle;* c'eſt ce qui a fait dire à Horace, *Epod. Od.* 14. *v.* 9.

Non aliter Samio dicunt arſiſſe Batbyllo
Anacreonta Teium.

* Hérodote, *Thalie* ou *l.* 3. Pauſanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 14. Athénée, *Dipnoſophiſt.* Laur. Craſſ. *de Poët. Grac. p.* 29 & 30. Jules Céſar Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 45. Voſſius, *Inſtitut. Poëtic. l.* 3. *p.* 78. Rapin, *Réflex. ſur la Poëtiq. partie* 2. *Réflex. XXX. p.* 165. *édit.* in 4°. *& partie* 1. *des Réflex. p.* 30. *édit.* in 12. Ellen l. 9. *de l'Hiſt. diverſe, c.* 4. Pline, *l.* 7. *c.* 7. Voſſius, *des Poëtes Grecs, p.* 49. où il dit qu'il y a beaucoup d'Odes qui ne ſont pas d'Anacréon.

Tout ce qui nous reſte des poëſies d'Anacréon, conſiſte preſqu'en chanſons à boire, en billets doux, & en quelques autres piéces d'une galanterie outrée. Il y a tant de rapport entre le caractére des Poëſies & l'eſprit d'Anacréon & de Sapho, qu'il ſeroit aiſé de s'y méprendre; mais Anacréon l'emporte ſur Sapho en l'art de faire des chanſons à boire: ce Poëte faiſoit ſa principale étude de la joye. Ce qui nous reſte de ſes Ouvrages, eſt une preuve qu'il fut attaché aux plaiſirs de la vie juſqu'à la fin de ſes jours. On voit dans tous ſes vers avec quel emportement il s'y abandonne. Jules Scaliger étoit ſi frappé de la beauté du génie & du ſtyle d'Anacréon, qu'il trouvoit les vers de ce Poëte infiniment plus doux que le meilleur ſucre des Indes; & ſi l'on en croit Voſſius, il paſſoit parmi les Grecs pour un des principaux Maîtres en l'art de plaire & de débiter des douceurs. Ses Odes ne ſont que des fleurs, des beautez & des graces perpétuelles. La naïveté lui eſt ſi familiére, & il a un air ſi délicat, ſi aiſé & ſi agréable, qu'il n'y a rien de comparable dans toute l'Antiquité au genre d'écrire qu'il a ſuivi. Sa Dialecte étoit Ionienne; & ce qui contribuoit beaucoup à la grace qu'il avoit dans ſon ſtyle, étoit la répétition des mots. Madame Dacier, MM. de Longepierre & de la Foſſe, nous ont donné chacun une nouvelle édition des Poëſies d'Anacréon, avec des Remarques, & chacun leur Verſion Françoiſe. Celle de Madame Dacier eſt en proſe, & les deux autres en vers. Leurs Notes ſont bonnes; les Traductions en vers François ne paroiſſent pas répondre tout à fait à la beauté de l'original. *Voyez* la Vie d'Anacréon à la tête de ces trois éditions, où l'on a marqué auſſi les meilleures éditions de ce Poëte. Il y a dans le recueil des Contes de la Fontaine, à la fin, une excellente traduction en vers François, de deux ou trois piéces d'Anacréon, qui ſervitoient bien de modéle à ceux qui veulent traduire ce Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes anciens, tome* 5. ou tome 3. partie 1. de l'édition d'Amſterdam 1725. *p.* 314. *n.* 1105.

ANACTES, Ἄνακτες, nom commun à trois anciens Dieux qu'on diſoit nez à Athénes, de Jupiter l'un des plus anciens Rois du païs, & de Proſerpine. Cicéron, *l.* 3. *de Nat. Deor,* les appelle *Anaces,* & les nomme Tritopatreus, Eubuleus, Dionyſius, & dit qu'ils étoient auſſi connus ſous le nom de *Dioſcures,* qui leur fut commun avec d'autres Dieux. Ils avoient à Athénes un Temple, qu'on nommoit l'*Anacée,* ἀνακεῖον, comme on l'apprend d'Harpocration qui cite Démoſthéne; & l'on y célébroit un jour de fête appellée *Anacées* en leur honneur, ainſi que l'aſſure Héſychius. Pauſanias *in Corinthiacis & Phocicis* dit qu'on faiſoit auſſi la fête des Anactes à Amphiſſa; mais, ajoûte-t-il, les uns diſent que ces Anactes ſont les Dioſcures, d'autres prétendent que ce ſont les Curétes, & il y en a qui s'imaginant en ſavoir plus que les autres, veulent qu'on ne les diſtingue pas des Cabires. Je croi qu'on s'en doit tenir à Cicéron, & qu'ainſi, ni Plutarque *in Theſeo,* ni Theodoret, *l.* 8. *Græc. Aff.* n'ont eu raiſon de dire, que Caſtor & Pollux étoient les Anactes, qui avoient un Temple à Athénes. L'origine du nom d'Anactes eſt fort incertaine. Plutarque *in Theſeo* en a donné trois étymologies: il peut venir, dit-il, de l'adverbe ἄνωθεν, qui ſignifie *ſoigneuſement:* peut-être auſſi eſt-ce un nom altéré, qui vient d'ἀνοχὴ, *tréve:* enfin ἄνω, adverbe qui ſignifie *en haut,* eſt-il peut être la vraye étymologie de ce nom. On n'admet ici rien de ce que dit cet Auteur, parce qu'il le rapporte à Caſtor & à Pollux, qu'on croit différens des Anactes. Voſſius, *l.* 1. *de Orig. Idolol. c.* 13. croit preſque convaincu que ce nom étoit Phénicien, & que les Anactes n'étoient autres que des Princes deſcendus d'Enac, dont il eſt parlé dans les livres de Moïſe & de Joſué, qui chaſſez par ce dernier, ont pu ſe retirer dans la Gréce; ce qui ne l'empêche pas de penſer que ce nom peut auſſi avoir été appris aux Grecs par Cadmus Phénicien. *Voyez* l'Article ſuivant.

ANACTES, nom d'honneur, affecté aux fils & aux fréres des Rois de Cypre, ainſi que l'aſſure Ariſtote, cité par Harpocration, à peu près de même que celui de Deſpote dans le Bas Empire Grec. Comme les Rois de Cypre ne ſongeoient qu'à leurs plaiſirs, les Anactes prenoient le ſoin du gouvernement, & c'étoit à eux que les Gerginet rendoient compte chaque jour de ce qu'ils avoient remarqué d'intéreſſant; il faiſoient informer enſuite de la vérité de ces dénonciations, par les Promalanges; & jugeoient ſur leur rapport. Leurs femmes s'appelloient *Anaſſes,* & ſe faiſoient ſervir par des femmes appellées *Colacides,* inſtruites à leur épargner toute ſorte de fatigues & de ſoins. Voſſius *cité ci-deſſus,* croit que ce nom eſt Phénicien, & qu'il a paſſé aiſément dans l'Iſle de Cypre.

ANACTORIE, *Anactorium* ou *Anactoria,* dite aujourd'hui *Vonizza,* ville d'Epire, à l'embouchure du Golfe d'Ambracie, appartenoit en commun aux Corinthiens & à ceux de Corcyre, & fut ſouvent un ſujet de guerre entre les peuples de la Gréce. Les Athéniens s'en rendirent les maîtres; & ayant chaſſé les Habitans, y mirent des Acarnaniens, qui les avoient aidez à la prendre. Pauſanias ajoûte que l'Empereur Auguſte plaça cette Colonie de Corinthiens à Nicopolis près d'Actium: ce que Strabon confirme. * Thucydide, *l.* 12. *&* 4. Pauſanias, *l.* 5. Pline, *l.* 4. *c.* 1. Strabon, *l.* 10.

ANACUIES, peuples de l'Amérique dans le Breſil, vers ce païs que les Portugais y poſſédent, ſous le nom de *Capitanie de Seregippe.* * Baudrand.

ANACYNDARAXES. *Voyez* ACRACARNES.

ANADOLI HISSARI. Les Turcs appellent ainſi un des châteaux de l'Helleſpont ou des Dardanelles, c'eſt celui qui eſt ſitué en Aſie. Ils le nomment auſſi *Jeni-Hiſſar,* Château-neuf. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANADYOMÉNE, eſt le nom que l'on donna à un portrait

trait de Vénus ſortant de la mer, qui fut peint par Apellès, & que l'Empereur Auguſte conſacra dans le Temple de Céſar ſon pére adoptif. Ce nom vient du Grec ἀ ἀφεστῶτος, c'eſt à dire, *qui ſe leve*, ou *qui ſort en ſe levant*. Le bas de ce portrait étant effacé, il ne ſe put trouver perſonne qui oſât le retoucher; & enfin le tems l'ayant tout-à-fait gâté, Néron en fit mettre en ſa place un autre, qui étoit de la main de Dorothée. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. Plutarque. Artémidore, *l.* 2.

ANÆTIS, ANETIS ou ANAITIS, eſt le nom d'une Déeſſe, adorée autrefois par les Lydiens, par les Arméniens & par les Perſes. On croit que cette Déeſſe étoit Diane ou la Lune. Plutarque le croit ainſi, comme il le marque dans la Vie d'*Artaxerxe Mnemon*, où il dit que ce Prince fit *Aſpaſie ſa concubine, Prêtreſſe de la Diane d'Ecbatane, qu'ils appellent* ἀνάειτιν, *afin qu'elle paſſât le reſte de ſes jours en chaſteté.* Pauſanias dit que *les Lydiens avoient un Temple de Diane, ſous le nom d'Anaitis.* Les débauches que Strabon dit que l'on commettoit à l'honneur de cette Déeſſe, feroient croire que c'étoit Vénus plûtôt que Diane; c'eſt le ſentiment de Mr. Jurieu. La Religion de ces peuples, ſurtout dans la contrée voiſine de la Scythie, les obligeoit de ne rien entreprendre que ſous les auſpices de cette Déeſſe. C'eſt pourquoi on faiſoit les aſſemblées importantes dans ſon Temple, pour y délibérer en ſa préſence des plus grandes affaires. Les plus belles filles étoient conſacrées au ſervice de cette fauſſe Divinté, & abandonnoient leur honneur à ceux qui lui venoient offrir des ſacrifices, croyant que ces actions plaiſoient à leur Déeſſe, & prétendant par cette proſtitution devenir plus nobles & plus dignes d'être mariées. En effet, plus ces filles avoient fait paroître d'impureté, plus elles étoient eſtimées de ces Idolâtres, & plus elles trouvoient de bons partis, lorſqu'elles ſe vouloient marier. Les fêtes d'Anétis ſe célébroient tous les ans, avec toute ſorte de débauches & de diſſolutions, & l'on y portoit en pompe la ſtatue de la Déeſſe. On tient que ces fêtes furent inſtituées en mémoire de la victoire que Cyrus Roi de Perſe remporta ſur les Saces, peuples de Scythie, lorſqu'étant entrez dans le camp de ce Prince, qui l'avoit abandonné, en feignant de s'enfuir, ils furent entiérement défaits, après s'être gorgez des viandes & du vin que Cyrus avoit laiſſez dans le camp à cette intention. Auſſi appelloit-on ces fêtes *la ſolemnité des Saces, Sacra Sacarum.* C'étoient de véritables Saturnales. Athénée, *Deipnoſoph. l.* 14, dit *que Bérоſe, dans le premier livre de l'hiſtoire de Babylone, rapporte que le ſeiziéme du mois de Loüs on célébre à Babylone la fête de Sakea pendant cinq jours; durant leſquels la coutume eſt que les Maîtres obéiſſent à leurs ſerviteurs, & l'un d'eux eſt le Maître de la maiſon, étant revêtu d'un vêtement royal. Ils l'appellent Zoganez. Ctéſias parle auſſi de cette fête, dans le ſecond livre de l'Hiſtoire Perſique.* Quelques-uns croyent que Jérémie parle de la Déeſſe Anætis & de ſa fête ſous le nom de *Seſac, ch.* 25. *v.* 26. & *ch.* 51. *v.* 41. Si cela eſt, cette fête eſt plus ancienne que Cyrus. Pline dit que la prémiére ſtatue d'or qui eût jamais été faite, fut érigée en l'honneur de cette Déeſſe, & qu'elle fut briſée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. * Hérodote. Strabon, *l.* 11. 12. & 15. Pauſanias *in Laconicis* remarque que les Lydiens adoroient une Diane de ce nom. Pline, *l.* 33. *c.* 4. *fin.* 23. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 29.

ANÆTIUS, un des trente Tyrans d'Athénes, établis pour gouverner cette République par Lyſander Général des Lacédémoniens, après la conquête de ce païs. Il fut vaincu avec ſes Collegues par Thraſybule Athénien, & envoyé en exil. * Xénophon.

ANÆTOA. *Voyez* ALATOF.

ANAFE ou ANFE, ville de la province de Témeſne dans le Royaume de Fez en Afrique, ſur la côte de l'Océan Atlantique, étoit autrefois la capitale de la province; mais elle eſt maintenant ruinée. Alfonſe Roi de Portugal, pour empêcher les courſes que ſes Habitans faiſoient ſur les Chrétiens, y envoya, en 1468, dix mille ſoldats, qui brûlerent la ville, que les Habitans avoient abandonnée, ne ſe voyant pas aſſez forts pour réſiſter à cette Armée. L'an 1515, le Roi de Portugal y voulut bâtir une forteresſe, & une autre ſur la riviére de Mamore. Mais comme on bâtiſſoit celle-ci, le Roi de Fez y accourut, & en chaſſa les Chrétiens. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ANAGALLIS. *Voyez* AGALLIS.

ANAGAR. *Cherchez* NAJARA.

ANAGARSKAYE, *Anagarskaya*, ville des Moſcovites dans la grande Tartarie. Elle eſt dans la province de Dauria, au levant du grand Lac de Baycal, vers les ſources de la riviére d'Amur, ſous le 118 degré de longitude, & le 58 de latitude ſeptentrionale. *Voyez la Carte de la Tartarie de* M. Witſen. Maty, *Dict. Geogr.*

ANAGHELOME, petite ville d'Irlande, que les Latins nomment *Anagelum*, eſt ſur la riviére de Ban, dans la province d'Ultonie ou Ulſter, dans le Comté de Downe. * Baudrand.

ANAGNE, ville de France. *Voyez* ANIANE.

ANAGNIE ou AGNANI, *Anagnia, Anagnium*, ville d'Italie de l'Etat Eccléſiaſtique, & dans la Campagne de Rome, avec Evêché. Les anciens Auteurs parlent ſouvent de cette ville, qui étoit célébre entre celles des Herniques. C'étoit là qu'ils s'aſſembloient avec leurs voiſins, pour concerter les meſures qu'ils devoient prendre contre les Romains. L'on dit que Marc-Antoine y fit battre de la monnoye au coin de Cléopatre, après y avoir répudié ſa prémiére femme, ſœur d'Auguſte. Anagnie ne fut pas moins eſtimée ſous le régne des Empereurs Romains, & dans la ſuite des tems elle a donné quatre Papes à l'Egliſe; Innocent III, de la maiſon des Comtes de Segni; Gregoire IX; Alexandre IV; & Boniface VIII. Ce dernier y fut pris le ſeptiéme Septembre de l'an 1303, par Colonne & Nogaret. Aujourd'hui Anagnie eſt preſque ruinée & très peu habitée. * Strabon. Ptolomée. Pline. Denys d'Halicarnaſſe. Tite Live. Tacite, &c. Leandre Alberti, *Deſcrip. Ital. p.* 145. *Edit. Venet.* 1581.

ANAGNOSTE, *Anagnoſtes*, nom que donnoient les Romains à un de leurs domeſtiques qui faiſoit ordinairement pendant le repas la lecture de quelque livre ſérieux & utile. Les Eſclaves qui faiſoient cette fonction, étoient en grand crédit ſous l'Empereur Claude; les grands Seigneurs & les Particuliers avoient des Anagnoſtes. * Cicéron, *l.* 5. *Epiſt.* 9. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit.*

ANAGYRUS, étoit un bourg de l'Attique en Gréce, dans la Tribu *Erechthéide.* On le nomma ainſi, peut-être à cauſe d'une petite plante appellée *anagyris*, qui eſt fort puante lorſqu'on la manie: ce qui a donné lieu au proverbe, *anagyrim commovere*, à l'égard de ceux qui ſe ſuſcitent par leurs mouvemens des affaires fâcheuſes. Il paroît néanmoins par ce que rapporte Suidas, que ce nom venoit de celui d'un Héros, ou d'un Génie qui avoit un Temple dans ce lieu, & qui par la déſolation de tout ſon voiſinage, vengea la hardieſſe qu'on avoit eue, de perdre le reſpect dans ſon Temple. Le même Auteur ajoûte qu'un vieillard qui en avoit coupé le bois ſacré, en fut puni rigoureuſement: car ce Demi-dieu inſpira à ſa concubine un amour ardent & déréglé pour ſon fils, qui ne voulut pas néanmoins écouter ſes ſollicitations. Cette femme pour s'en venger, l'accuſa fauſſement de l'avoir voulu forcer, & accompagna cette accuſation de tant de vraiſemblance, que ce miſérable vieillard fit précipiter ſon fils du haut d'un rocher, & ſe pendit enſuite lui-même, déſeſpéré d'avoir fait périr un fils unique, dont il reconnut bientôt l'innocence. * Etienne. Suidas. Eraſme, *in Adagiis.*

ANAHARATH, ville de la Tribu d'Iſſachar, dont il eſt parlé, *Joſué ch.* 19. *v.* 19.

ANAITIS. *Cherchez* ANÆTIS.

ANALEMME, ἀνάλημμα, mot Grec, qui ſignifie ces ſortes de *cadrans*, qui ne montroient que la hauteur que le ſoleil avoit tous les jours à midi, par la grandeur des ombres du *gnomon*; ce n'étoit pas proprement des horloges, parce qu'ils ne marquoient point les heures, mais ſeulement les mois & les ſignes. Depuis on joignit les analemmes aux horloges, qui marquoient enſemble, & les mois par la longueur des ombres, & les heures par leur déclinaiſon. * Vitruve, *l.* 9 *c.* 4. Strabon, *l.* 16. Saumaiſe *ſur* Solin, *p.* 739. Hofman, *Lexic. Univerſ.*

* ANALIUS, ARALIUS ou ARATIUS, cinquiéme Roi des Aſſyriens, ſuccéda à ſon pére Arias ou Thuras, & régna 40 ans, depuis l'année 2158 du Monde, juſqu'en 2198, qui étoit la 160 de la vie d'Abraham. D'autres diſent depuis l'an 2106, juſques en 2146. Xerxès lui ſucceda. Mais cette Liſte des Rois d'Aſſyrie, tirée de Ctéſias, eſt fort ſuſpecte aux Savans. * Jule Africain & Euſebe, *en la Chron.*

ANAM & SEVE SIREI, Rabbins qui vivoient dans le VIII ſiécle, & qui renouvellérent la Secte des Sadducéens. * Génébrard, *Remarques ſur ſa Chronologie au VIII ſiécle, p.* 102.

* ANAMA, ville de la Tribu de Benjamin. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* ANAMANS, *Anamani* en Latin, Peuples qui demeuroient anciennement dans la contrée où eſt préſentement le Duché de Parme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANAMELECH, & ANAMMELEC, Idole des Samaritains, répréſentée ſous la figure d'un cheval, qui étoit le ſymbole de Mars. Quelques Rabbins néanmoins lui donnent la figure d'un faiſan. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tome* 1.

* ANAMIM étoit le ſecond fils de Miſraïm. *Geneſ. ch.* 10. *v.* 13. Il peupla la Maréote, ſi l'on croit le Paraphraſte Jonathan fils d'Uziel; ou la Pentapole de Cyréne, ſelon le Paraphraſte de Jéruſalem. Bochart croit que les Anamins ſont les peuples qui habitent aux environs du Temple de Jupiter Ammon, & dans la Naſamonite. D'autres diſent que les Amaniens & les Garamantes ſont deſcendus d'Anamim. L'Hébreu *Ger* ou *Gar*, ſignifie *un paſſant*, *un voyageur*. Le nom de Gar-Amantes peut ſe dériver de Ger-Amanim. Leur capitale eſt appellée dans Solin *Garamonia.* * Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANAN Rabbi (fils de David) fameux Juif Caraïte, qui a rétabli la Secte des Caraïtes, qui étoit preſque entiérement tombée. Il vivoit vers le milieu du huitiéme ſiécle. Morin & quelques autres ſe trompent, quand ils le prennent pour le Fondateur de la Secte des Caraïtes. Les Rabbanites eux-mêmes diſent qu'il a relevé & ſoutenu cette Secte, qui alloit tomber. Au reſte c'eſt une pure calomnie, que les mêmes Rabbanites avancent, lorſqu'ils diſent qu'Anan ne s'eſt ſéparé d'eux, que parce qu'il ne pouvoit pas parvenir à une certaine dignité. On prouve, outre cela, que ce fut un autre Anan, beaucoup plus ancien que celui-ci, qui ſe ſépara des Rabbanites, pour n'avoir pû obtenir l'emploi qu'il ſouhaitoit. * Trigland, *de Caraïs.* Wolfii *Notit. Caraorum.*

ANAN, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ANNIEN.

ANAN, ou ANAND, fleuve d'Ecoſſe, dans la partie méridionale, & dans la Province d'Anandale, eſt nommé en Latin *Anandus.* Il a ſa ſource dans les montagnes près du Cluid, & ſe décharge dans un golfe de la Mer d'Irlande, dit *Solway-Fyrth.* * Baudrand.

ANAN, *Anamum*, bourg de la province d'Anandale, eſt ſur les bords du fleuve de ce nom. * Baudrand.

ANANAS. *Voyez* ANNANAS.

ANANDALE, province de l'Ecoſſe méridionale, *Anandia*, ou *vallis Anandia*, entre le païs d'Eskedale à l'eſt, & la province de Nithiſdale à l'oueſt. * Baudrand.

ANANEL, ou HANANEL Juif, ſorti d'une des familles les plus obſcures, fut fait Grand-Sacrificateur par Hérode. Ce Prince le fit venir de Babylone, craignant qu'un homme de naiſſance,

lance, qui lui pourroit faire tête, ne fût établi dans cette dignité, qui appartenoit au Prince Ariſtobule. Alexandra, belle-mére de ce Roi, & mére de Mariamne & d'Ariſtobule, employa le crédit de Cléopatre, pour faire reſtituer cette dignité à ſon fils; ce qu'Hérode fut obligé de faire. Ainſi Ananel fut dépoſé l'an 3980 du monde, 55 avant Jéſus-Chriſt; mais au bout d'une année ou environ, il fut rétabli dans cette dignité, après la mort funeſte d'Ariſtobule. * Joſéphe, *l.* 15. *des Antiq. Judaïq. c.* 2.

ANANI. *Voyez* HANANI.

ANANIA (Jean de). *Voyez* JEAN d'ANANIE.

ANANIA (Laurent) Géographe de la ville de *Taverna*, dans la Calabre en Italie, a écrit en Italien un Traité de *la Fabrique ou ſtructure du Monde*, qui fut imprimé *in* 4. à Veniſe en 1582. Il a auſſi donné au public un Ouvrage Latin qui a pour titre, *de Naturâ Dæmonum*, imprimé *in* 8°. dans la même ville & la même année. Il a vécu ſur la fin du XVI ſiécle. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle.

* ANANIAS. Lorſque l'Ange Raphaël s'offrit pour accompagner le jeune Tobie à Ragès, il dit qu'il étoit Azarias, fils du grand Ananias. Tobie le pére lui répondit, *Vous êtes d'une grande naiſſance.* On ne ſait rien davantage de cet Ananias. * *Tobie, ch.* 5. *v.* 15. &c. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS, fut l'un des trois compagnons de Daniel. Nabuchodonoſor Roi de Babylone, ayant vaincu Sédécias, dernier Roi de Juda, choiſit entre les parens de ce Prince quatre Seigneurs parfaitement bien faits & de beaucoup d'eſprit, nommez *Daniel, Ananias, Miſaël & Azarias.* Il changea leurs noms, & donna à Daniel celui de *Balthazar*; à Ananias celui de *Sidrach*; à Miſaël celui de *Miſach*; & à Azarias celui d'*Abdénago.* Leur excellent naturel, la beauté de leur eſprit, & leur ſageſſe, plurent au Roi Nabuchodonoſor, qui leur donna des Précepteurs pour les inſtruire avec ſoin, & qui commanda qu'on les nourrit des mêmes viandes que l'on ſervoit ſur ſa table. Mais ils étoient ſi ſobres, qu'ils priérent l'Eunuque Aſcan, ſous la charge duquel ils étoient, de prendre pour lui ce qui étoit deſtiné pour eux, & de leur donner ſeulement des légumes, des dattes, ou d'autres choſes ſemblables. Cette nourriture, par un effet extraordinaire, les entretint dans un embonpoint, que n'avoient point les autres enfans de leur âge, qui étoient nourris des viandes que l'on avoit ſervies devant le Roi. Ce Prince les trouva dix fois plus ſavans que ſes Mages, & il leur confia l'adminiſtration de la province de Babylone. Il arriva quelque tems après, qu'il fit dreſſer une ſtatue d'or dans le grand champ de cette ville; & lorſqu'il voulut la faire conſacrer, il commanda aux perſonnes les plus conſidérables qu'il y avoit fait venir, qu'au premier ſon de la trompette ils ſe proſternaſſent à terre pour l'adorer, ſur peine à ceux qui y manqueroient d'être jettez dans une fournaiſe ardente. Tous obéïrent à ce commandement, excepté Ananias, Miſaël & Azarias, qu'on jetta auſſi-tôt dans une fournaiſe. Mais Dieu les en ſauva par un miracle; & ces jeunes Seigneurs victorieux des flammes y chantérent des cantiques de louanges à Dieu. Ce prodige étonna le Roi, qui ceſſa de les inquiéter. Ils furent jettez dans cette fournaiſe vers l'an 3455 du monde, avant Jéſus-Chriſt 580. L'Egliſe de Langrés, ſur une tradition aſſez mal fondée, ſe vante d'avoir les reliques de ces ſaints Confeſſeurs de la Loi Judaïque. On croit dans ce païs que par leur interceſſion tout ce Diocéſe fut délivré de pluſieurs Eſprits malins, qui en affligeoient les Habitans. * *Daniël, ch.* 1. & ſuiv. Joſéphe, *Hiſt. des Juifs, l.* 10. *c.* 11.

* ANANIAS, de la Tribu de Benjamin, fit au retour de la captivité bâtir une partie des murs de Jéruſalem. * *II. Eſdras*, ou *Néhémie, ch.* 11. *v.* 33. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS un des premiers Chrétiens de Jéruſalem, qui s'étant converti avec ſa femme Saphira, vendit ſon héritage, & mit à part une partie du prix; puis vint apporter le reſte à S. Pierre, diſant que c'étoit tout ce qu'il l'avoit vendu. Mais l'Apôtre, à qui le S. Eſprit avoit révelé ſa tromperie, lui en fit de grands reproches, & lui dit que c'étoit au S. Eſprit qu'il avoit menti & non aux hommes. En même tems Dieu frappa Ananias, & il tomba mort aux piez de l'Apôtre. Peu d'heures après, Saphira ſa femme arriva, & S. Pierre lui ayant fait la même demande qu'à ſon mari, elle fit auſſi un menſonge, & fut frappée de mort comme lui. Cela arriva l'an 33 ou 34 de l'Ere vulgaire, peu de tems après l'aſcenſion du Sauveur.

On demande en quoi conſiſtoit le péché d'Ananias & de Saphira, & ſi leur faute fut punie de la damnation éternelle, ou ſimplement de la mort corporelle. Quant à la premiére queſtion, pluſieurs Anciens ont cru que les premiers Fidéles embraſſant le Chriſtianiſme & prenant la réſolution de vendre leurs héritages, cette réſolution enfermoit une eſpéce de vœu, au moins implicite, de ne s'en rien reſerver, mais de mettre tout en commun, & qu'Ananias & Saphira ayant violé ce vœu, avoient commis une eſpéce de parjure & de ſacrilége, en ſe reſervant quelque choſe de ce qu'ils avoient vendu. Ceux qui ſont dans cette opinion, ne doutent point qu'Ananias & Saphira n'ayent commis un péché mortel. Si vous ajoûtez à cela le menſonge qu'ils firent au S. Eſprit, & l'injure qu'ils firent à Dieu en le tentant, & en doutant en quelque ſorte de ſon pouvoir, leur faute paroîtra encore plus grande. Mais on n'en doit pas conclure abſolument qu'ils ayent été damnez, puiſque Dieu put leur inſpirer une vive douleur de leur faute, & les punir d'une mort temporelle pour leur épargner des ſupplices éternels, qu'il auroient méritez, s'ils étoient demeurez dans l'endurciſſement & dans l'impénitence. Origéne, S. Jérôme, S. Auguſtin, Pierre de Damien & quelques Modernes ont ſuivi cette opinion, qui eſt favorable au ſalut d'Ananias. Mais S. Chryſoſtome, S. Baſile & quelques autres ſont dans un ſentiment tout contraire. On ne voit dans eux aucune marque de pénitence, & il n'y a aucune diſtance entre leur crime & leur mort. Le plus ſûr eſt de laiſſer à Dieu la déciſion de ces ſortes de queſtions, qui ſont plus curieuſes que néceſſaires. * *Actes des Apôtres ch.* 5. *v.* 1. — 10. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS qui demeuroit à Damas, & duquel il eſt parlé dans le *ch.* 9. des *Actes des Apotres*, étoit, ſelon le ſentiment de de quelques-uns, un des ſeptante Diſciples du Sauveur. Le Seigneur lui apparut en viſion, & lui ordonna d'aller trouver Paul nouvellement converti, & arrivé à Damas. Ananias faiſant quelques difficultés parce qu'il connoiſſoit Paul pour un perſécuteur des Fideles, obéït au ſecond commandement qui lui en vint de la part de Dieu, qui l'aſſura que cet homme étoit un inſtrument qu'il avoit choiſi pour porter ſon nom devant les Gentils, les Rois & les Enfans d'Iſraël, & alla dans la maiſon où Dieu lui avoit dit qu'étoit Paul. Il lui impoſa les mains, & Paul recouvra la vue & fut rempli du S. Eſprit. On ne ſait de la vie d'Ananias que la ſeule circonſtance qui vient d'être racontée. Les nouveaux Grecs ſoutiennent qu'il étoit du nombre des ſoixante & dix Diſciples, qu'il fut fait Evêque de Damas, & qu'ayant remporté la couronne du martyre, il fut enterré dans la même ville. On y voit une fort belle Egliſe où l'on dit qu'il eſt enterré, & où les Turcs qui en ont fait une Moſquée ne laiſſent pas de conſerver beaucoup de reſpect pour ſon tombeau. Les Grecs font ſa fête le premier jour d'Octobre, & les Latins le 25 de Janvier. * *Actes des Apôtres, ch.* 9. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANANIAS, l'un des Sacrificateurs des Juifs, obtint d'Albinus Gouverneur de Judée, la délivrance de dix voleurs, en échange de ſon fils, que les compagnons de ces aſſaſſins avoient enlevé, & qu'ils menaçoient de faire mourir, ſi on ne leur remettoit ces captifs. Albinus fut rapellé de ſon gouvernement, l'an 65 de Jéſus-Chriſt, & Geſſius Florus, homme par Neron, lui ſuccéda la même année. * Joſéphe, *l.* 20. *des Antiq. Judaïq. ch.* 8.

ANANIAS, Marchand Juif, s'étant inſinué à la Cour d'Izate, dans la Province de Spazim, qui eſt l'Arménie, inſtruiſit quelques Dames de la Cour dans la connoiſſance du vrai Dieu, & ayant eu par leur moyen accès auprès d'Izate, il le porta à entrer dans les mêmes ſentimens. Izate étoit fils de Monabaze Roi des Adiabéniens. Etant parvenu à la Royauté, il fit changer de Religion à Héléne ſa mére, & à pluſieurs Princes de ſon Royaume. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 2. Simon dans ſon *Dictionnaire de la Bible*, veut que cet Ananias fut Chrétien & non pas Juif; que ce fut le Chriſtianiſme, qu'il fit embraſſer à Izate & à ceux de ſa Cour; & que Joſéphe qui a parlé du Judaïſme, l'a fait pour faire honneur à ſa Religion, & en haine du Chriſtianiſme, dont il étoit ennemi, ſi on en croit Oroſe.

ANANIAS, fils de *Nebedée*, ſuccéda au ſouverain pontificat des Juifs à Joſéphe, fils de Camidas, & fut le ſoixante-huitiéme Grand-Sacrificateur, & le quinziéme après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Quadratus Gouverneur de la Syrie l'envoya priſonnier à Rome, pour ſe juſtifier devant l'Empereur de ce qu'il étoit accuſé d'avoir voulu faire revolter le peuple. Il ſe juſtifia ſi bien qu'il en revint abſous. Après ſon retour, il fit mettre S. Paul en priſon, & le fit ſoufflетter, ce qui obligea cet Apôtre à lui dire, *Dieu vous frappera, muraille blanchie, Act. ch.* 23. *v.* 3. Ananias fit comparoître S. Paul comme Criminel, devant trois Gouverneurs, Claude Felix, Portius Feſtus & le Roi Agrippa. Il tint le ſiége environ ſept ans, & en fut démis par ce Prince, qui lui donna pour ſucceſſeur Iſmaël fils de Phabée. Ananias fut maſſacré dans Jéruſalem, ſelon la prédiction de ſaint Paul, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, dans les grottes du Palais Royal, où il s'étoit caché. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5. *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 31. & 32. *Chronol. ſacrée, ch.* 42.

ANANIAS, fils de *Saducée*, ou, comme dit le P. Calmet, ſurnommé *le Saducéen*, un des plus méchans hommes de la ville de Jéruſalem, & un des plus obſtinez à la revolte contre les Romains. Il fut envoyé par Eléazar Chef des Factieux, pour aſſurer Métilius Général des troupes Romaines, qui étoit aſſiégé dans le Palais Royal, qu'on lui ſauveroit la vie, s'il rendoit la place. Il étoit ſi éloquent, qu'il perſuadoit ce qu'il vouloit. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 32. Il fut une autre fois député par les Zélateurs avec un autre de même nom, pour aller ſolliciter les Iduméens à les venir ſecourir contre Ananus & contre ceux qui vouloient la paix & le repos de la ville. Il y réuſſit comme il l'avoit ſouhaité. Cela arriva l'an de Jéſus-Chriſt 67. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 15. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS, fils de Maſbal, de la race des Sacrificateurs, & originaire d'Emmaüs, fut fort aimé du peuple. Simon Tyran de Jéruſalem le fit mourir durant le ſiége, avec quinze autres Juifs des principaux de la ville. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *ch.* 33. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS ou ANANIAS, Poëte Grec, qu'on fait auteur des vers Iambes. * Athenée le cite, *l.* 3. *Dipn.* Voſſius, *de Poët. Græc. & de Philologis, c.* 9. §. 6.

ANANIAS ou ANANIE, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ANNIEN.

ANANUS, I. de ce nom, Grand-Sacrificateur des Juifs, eſt le même que les Evangeliſtes nomment ANNE, fils de Seth. Il fut conſidéré comme l'un des plus heureux hommes du monde; car il joüit très longtems de la grande ſacrificature des Juifs, & il eut cinq fils, qui la poſſédérent tous après lui: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. C'eſt le même qui étoit beau-pére de Caïphe, chez qui Jéſus-Chriſt fut mené, après avoir été pris dans le jardin des Oliviers, comme ſaint Jean l'a remarqué. Saint Luc dit que ce fut de ſon tems, que ſaint Jean-Baptiſte commença à prêcher, & le nomme le premier de ceux qui interro-

gérent

gérent les Apôtres, lorsque le Fils de Dieu fut reſſuſcité, * *S. Jean, ch.* 18. *Saint Luc, ch.* 3. *Actes des Apôtres, ch.* 4. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch* 8.

☞ Les Auteurs ſont en diſpute ſur l'explication de ce que ſaint Luc dit, qu'Anne ou Ananus & Caïphe étoient Grands-Prêtres des Juifs en même tems. Le Cardinal Baronius croit que le dernier étoit Pontife, & l'autre Prince des Prêtres, ou Chef du Grand Conſeil nommé *Sanédrin*. Sponde, dans l'abrégé des Annales de ce Cardinal, aſſûre qu'Anne étoit comme Vicaire du premier, pour exercer les fonctions du Pontificat durant ſon abſence, & il rapporte l'exemple de Sarajas & de Sophonias, qui ſont nommez Grands-Sacrificateurs ſous le régne de Sédécias, comme il eſt marqué, II. ou IV. *Rois, ch. dernier*. Sigonius dit que ſaint Luc ne parle pas ſeulement du Pontife, mais de ceux qui avoient déja joui de cette dignité, comme Anne. Les autres qui s'attachent au ſentiment d'Euſébe, croyent que, comme les charges des Juifs dépendoient abſolument des Romains, Ananus ou Anne fut dépoſé du Pontificat, & y fut encore remis après Caïphe. Ce qu'il y a de plus probable, c'eſt que ceux qui avoient été Grands-Pontifes en retenoient le nom; & que ſaint Luc, outre Caïphe qui étoit le Pontife en charge, a voulu nommer Anne ou Ananus, dont l'autorité étoit très grande entre les Juifs. * Euſébe, *l.* 1. *Hiſt. Eccleſ.* Tolet, *c.* 18. *in Joan.* Janſénius, *Concord. Evang. c.* 12. 138. Baronius, *A. C.* 31. Sigonius, *l.* 5. *de Rep. Hebr. c.* 2. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.*

ANANUS II. fils du premier, Grand-Sacrificateur, étoit un homme entreprenant & de la Secte des Sadducéens, qui étoient les plus ſévéres des Juifs, & les plus rigoureux en leurs jugemens. La haine qu'il avoit conçue contre ſaint Jacques, dit *le frere du Seigneur*, Evêque de Jeruſalem, le porta à ſe ſervir contre lui de ſon autorité, avant l'arrivée d'Albinus, qui venoit pour gouverner la Judée après la mort de Feſtus, l'an 63 de Jéſus-Chriſt. Il le fit condamner à mort, le fit précipiter du haut du Temple, & enſuite lapider, parce qu'il ſe releva ſain & ſauf de ſa chûte. Cette action déplut extrêmement aux Juifs, qui crurent depuis que la priſe de Jéruſalem & la déſolation de leur païs étoit une juſte punition de cet attentat. Le Roi Agrippa ôta à Ananus la Grande-Sacrificature, qu'il n'avoit tenue que quatre mois. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 8. Euſébe, (qui cite Hégéſippe,) *l.* 2. *de l'Hiſt. Eccleſ. ch.* 22. Baronius, *A. C.* 63. Godeau, *Hiſt. Eccleſ. l.* 1. *ch.* 27.

ANANUS III. fils d'un autre de ce nom, eſt loué par Joſéphe, à cauſe de ſa ſage conduite & de ſa piété. Perſuadé que les Factieux qui s'étoient retirez dans le Temple de Jéruſalem, & qui ſe donnoient le nom de *Zelateurs*, cauſeroient la ruine des Juifs, il harangua le peuple pour l'animer à prendre les armes contre ces perfides. En effet on les obligea d'abandonner la premiére enceinte du Temple, pour ſe retirer dans l'intérieure, où Ananus les pourſuivit. Depuis, les Iduméens étant venus au ſecours des Zélateurs, exercérent des cruautez horribles dans Jéruſalem, & firent mourir le Grand-Sacrificateur Ananus l'an de Jéſus-Chriſt 67. * Joſéphe, *l.* 4. *de la Guerre des Juifs*. Le Pére D. Calmet, après M. de Tillemont, dit qu'il y a aſſez d'apparence que cet Ananus eſt le même dont il eſt parlé dans l'Art. précédent, & il ajoûte que les qualitez que lui donne Joſéphe qui loue extrêmement la prudence de ce Gouverneur, & qui en parle comme d'un homme très juſte, aimant extrêmement la paix, zélé pour le bien public, très vigilant & très attentif aux intérêts de ſon peuple, ſont aſſez différentes de celles qu'il lui a attribuées en parlant de la mort de S. Jaques Evêque de Jéruſalem. Pour concilier ces deux extrémitez, il remarque que l'âge avoit pu mûrir ce feu & cette hardieſſe exceſſive que l'Hiſtorien Juif blâme dans la jeuneſſe d'Ananus.

ANANUS, très vaillant Capitaine du bourg de Lydda, qui fut accuſé d'être entré dans la conſpiration d'Ananias Souverain-Pontife des Juifs. Quadratus l'envoya à Rome, pour ſe juſtifier devant l'Empereur Claude. * Joſéphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5.

* ANANUS fils de Jonathas, fit ce qu'il put pour empêcher que les Juifs ne ſe revoltaſſent contre les Romains. Il voulut même avec quelques autres introduire Ceſtius dans la ville; mais les Romains ayant été découverts par les factieux, ils furent chaſſez à coups de pierres de deſſus les murs, & obligez de ſe ſauver dans leurs maiſons. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANUS, de la ville d'Emmaüs, Garde de Simon le Tyran, auſſi méchant & auſſi cruel que ſon maître. Jéruſalem étant ſur le point d'être forcée, il en ſortit avec Archélaüs, avec lequel il s'alla rendre au camp de Tite, qui leur fit grace, & leur permit de ſe retirer où ils voudroient. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 23.

ANANUS, Evêque d'Alexandrie, s'appelle auſſi Ananias & Annien. *Voyez* ANNIEN.

ANAPAUOMENE, eſt le nom d'une fontaine de Dodone dans la Moloſſie, province de l'Epire en Gréce, de laquelle Pline parle ainſi: „ Il y a au Temple de Jupiter à Dodone une „ fontaine dont l'eau eſt ſi froide, qu'elle éteint d'abord les „ flambeaux allumez; elle les allume néanmoins ſi on les en ap„ proche lorſqu'ils ſont éteints. On voit la même fontaine preſ„ que tarie ſur le midi, & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a „ donné le nom d'Anapauoméne, en Grec ἀναπαυομένη, c'eſt à „ dire, *qui ceſſe*: croiſſant peu à peu juſques à minuit, elle „ recommence à diminuer, ſans qu'on puiſſe ſavoir quelle „ peut être la cauſe de ce changement. " * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

ANAPE, *Anapus*, aujourd'hui l'*Aſſco*, fleuve de Sicile près de Syracuſe. Les Poëtes ont feint qu'il alma Cyané, qui voulut s'oppoſer à l'enlévement de Proſerpine par Pluton. Cyané fut changée en fontaine dont les eaux ſe mêloient à celles du fleuve Anape, & couloient enſemble dans la Mer de Sicile. Ovide décrit cette avanture dans *ſes Métamorphoſes, l.* 5. *fab.* 5. Il en fait encore mention dans le quatriéme livre des *Faſtes*, en parlant des Jeux que les Romains célébroient au mois d'Avril en l'honneur de Cérès.

ANAPE, *Anapus*, autre fleuve d'Epire près de la ville de Stratos, dont parle Thucydide.

ANAPHAS Roi de Cappadoce dans l'Aſie Mineure, fut élevé ſur le Thrône, après avoir tué Itaphernès, qui excitoit des ſéditons dans la Perſe, & Darius contribua à cette élection. Mais Anaphas n'accepta la Couronne qu'à condition qu'il ne payeroit point le tribut au Roi de Perſe. Le même Darius le mit au nombre des Satrapes ou Grands de ſon Royaume. * Hérodote, *l.* 3.

ANAPHE, Iſle de la Mer Egée, qui ſe forma inſenſiblement, de même que Délos, Hiéra & Rhodes, ſi l'on en croit les Poëtes, & quelques Hiſtoriens de l'Antiquité. Elle fut ainſi nommée par les Argonautes, du mot ἀναφαίνω *apparoître*, parce que dans une grande tempête la Lune qui étoit entiérement éclipſée, parut tout à coup & les empêcha de heurter contre des rochers. Apollon étoit particuliérement révéré dans cette Iſle, & c'eſt d'où lui eſt venu le ſurnom d'*Anaphéen*. Les Inſulaires offroient des ſacrifices à Apollon, en ſe raillant les uns les autres. Bochart remarque que dans la Langue des Phéniciens, *anepho* ſignifie *épaiſſe & pleine de branches*, & que cette Iſle étoit couverte de bois avant qu'elle fût défrichée. Solin dit qu'on n'y voyoit point de ſerpens. Aujourd'hui elle s'appelle *Nanfio*. * Pline, *l.* 2. *c.* 6. Apollonius, *Argonaut. l.* 4. Stephanus, *in Anaphe*. Ovide, *Metamorph. l.* 7.

ANAPIUS. *Voyez* AMPHINOMUS.

ANAPLIA. *Voyez* NAPOLI de Romanie.

ANAPLYSTE, ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de l'Attique en Gréce, proche de laquelle il y avoit des Mines d'argent. Elle étoit près d'Athénes vers le cap Colias, où furent portez les débris de la Flotte des Perſes, qui périrent à la bataille de Salamine. Son nom étoit célébre par les Temples qu'on y voyoit, de Pan, de Cérès, de Vénus *Colíade*, & des Déeſſes appellées *Génethyllides*, qui préſidoient à la naiſſance des hommes. On faiſoit auſſi beaucoup d'eſtime des vaſes de terre peints qui s'y faiſoient. Quelques-uns croyent qu'on la nomme aujourd'hui *Aſopa*. * Athénée. Ariſtophane. Pauſanias, *l.* 1.

ANAPO, riviére. *Voyez* ANAPE & ALFEO.

ANAPODARI, *Anapodarius fluvius*, anciennement *Catarractus*, petite riviére de l'Iſle de Candie, qui a ſa ſource près de *Caſtel Bonifacio*, coule fort près de Caſtel Belvédére, & ſe décharge dans la mer méridionale, entre Caſtel de Gira Petra & le Cap de Matala. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANAPPES, *Anapium*, village avec un château & titre de Comté. Il eſt ſitué dans la Flandre Wallone, contrée des Païs-Bas, ſur la riviére de Marque, une grande lieue au deſſus de la ville de Liſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANAPS, (Nicolas des) natif de la ville de Reims, entra dans l'Ordre de S. Dominque, & s'y diſtingua par ſa ſcience & par ſa vertu. Nicolas III. voulant nommer un Patriarche de Jéruſalem, renvoya cette affaire au Collége des Cardinaux, qui jettérent les yeux ſur le Pére Nicolas des Anaps, dont le mérite leur étoit connu. Il s'embarqua pour la Terre-Sainte l'an 1278, & arriva à Ptolémaïde ou ſaint Jean d'Acre, où il établit ſon Siége. Ce nouveau Patriarche remplit avec zéle & avec prudence les obligations de ſa dignité. La ville de Ptolémaïde ayant été aſſiégée & priſe par les Infidéles, il fut obligé de ſe retirer avec le Grand-Maître des Hoſpitaliers. L'un & l'autre, qui étoient bleſſez mortellement, s'embarquérent ſur un vaiſſeau qui fit naufrage, à cauſe de la multitude de ceux qui s'y retiroient. Sa mort arriva l'an 1282. Le P. Nicolas des Anaps a compoſé *Biblia pauperum*, qu'on attribue mal à propos à ſaint Bonaventure. * Fontanus, *Theat. Dominic. p.* 46. *Pio, l.* 4.

ANAPUIA, province de la Vénézuéla dans l'Amérique méridionale, vers les Monts-Saint-Pierre & la ſource du fleuve Buria. Ce païs a été autrefois reconnu par les Eſpagnols, qui en parlent dans leurs rélations. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

ANAPUS ou ANAPIUS. *Cherchez* AMPHINOMUS.

ANAPUS riviére. *Voyez* ANAPE.

ANAQUITO, campagne de l'Amérique dans le Pérou & dans la province de Quito, eſt célébre par le combat donné entre les Eſpagnols en 1546. Les uns y ſuivoient le parti d'Almagro, & les autres celui de Pizaro. L'Empereur Charles-Quint fut contraint d'y envoyer le Docteur Pierre Caſca. * Herréra.

* ANARCHIE. Ce terme eſt Grec, & ſignifie proprement l'état d'une ville, d'une République, &c. où il n'y a ni Chef ni Roi, ni Souverain. Par exemple, dans l'Ecriture il eſt dit en quelques endroits, comme dans le Livre des *Juges, ch.* 21. *v.* 25. *En ce tems-là il n'y avoit point de Roi en Iſraël; mais chacun y faiſoit ce qu'il jugeoit à propos.* C'eſt-là la vraye peinture d'une *Anarchie*. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANAS. *Voyez* GUADIANA.

PAPES du nom d'ANASTASE.

ANASTASE, I Pape de ce nom, ſuccéda à *Sirice* le 14 Mars 398. Ce fut ſous ſon Pontificat, que Flavien & les Orientaux furent reconciliez avec les Egliſes d'Occident. D'abord après ſon ordination, il travailla à rétablir le repos dans la ville de Rome, agitée par les Origénifles qui s'y étoient gliſſez, par la faveur de Mélanie, & par l'adreſſe de Rufin. Il cita ce dernier à Rome, & le déclara hérétique l'an 401, à la ſollicitation d'une Dame nommée Marcelle, & fit un Décret contre les livres & la

la perſonne d'Origéne. Suivant l'Auteur du Pontifical, il célébra deux ordinations au mois de Décembre, & créa huit Prêtres, cinq Diacres & dix Evêques. Il fit bâtir une Egliſe qui fut nommée *Creſcentiane*, c'eſt à dire, *en l'honneur de S. Creſcent*, & ordonna que les Prêtres ſe tiendroient debout & un peu inclinez, tandis qu'on liroit l'Evangile; mais il n'eſt pas ſûr de ſe fier à cet Auteur. Saint Jérôme dit que la Terre ne méritoit pas de poſſéder ce Pape, & qu'il en fut enlevé, lorſque Dieu voulut punir la ville de Rome, de peur qu'il n'en fût empêché par ſes prières. Il mourut l'an 402, ayant tenu le ſiége quatre ans, un mois & 13 jours. On lui attribue deux Epîtres; l'une adreſſée aux Evêques Allemands & Bourguignons, & l'autre à Nectaire; mais elles ne ſont point de lui, la date le juſtifie. Il ne nous en reſte qu'une, écrite à Jean de de Jéruſalem. INNOCENT I. lui ſuccéda. * S. Auguſtin, *Ep.* 165. S. Jérôme, *Ep.* 16. Socrate, *l.* 7. *c.* 9. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 24. Théodoret, *l.* 5. *c.* 23. Baronius, *A. C.* 398. 400. 402. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſ. du cinquiéme ſiécle.*

ANASTASE II. fut élevé au Pontificat après *Gélaſe* I. le 28 Novembre de l'an 496. Il écrivit d'abord à l'Empereur Anaſtaſe qui perſécutoit les Orthodoxes, pour le ramener à ſon devoir, & pour le porter à permettre que le nom d'Acace fût effacé des Dyptiques. Germain Evêque de Capoue au Royaume de Naples, & Creſconius Evêque de Todi dans l'Ombrie en Italie, furent les Légats qui portérent cette Lettre. Le Patrice Feſtus qui les accompagna, fut gagné par l'Empereur, & lui promit de perſuader au Pape de recevoir l'Edit d'union, que l'on appelloit l'*Henoticon* de l'Empereur Zénon. Mais arrivant à Rome, il trouva qu'Anaſtaſe étoit mort le 16 Novembre 498, après avoir tenu le ſiége un an, onze mois & 23 jours. De ſorte que deſeſpérant de faire ce qu'il avoit promis à l'Empereur, il fit créer un Antipape, pour l'oppoſer à SYMMAQUE qui venoit d'être élu le deuxiéme Décembre. Outre la Lettre d'Anaſtaſe Pape à l'Empereur Anaſtaſe, il nous en reſte encore une qu'il écrivit à Clovis I. Roi de France, pour le féliciter ſur ſa converſion; & des fragmens d'une autre ſur l'Incarnation, à Urſicin. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. du cinquiéme ſiecle.*

☞ Il y a des gens qui s'efforcent de noircir la réputation de ce Pontife par quelques accuſations. Ils rapportent le témoignage d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui dit que pluſieurs Clercs ſe retirerent de ſa communion, parce qu'il avoit communiqué avec un Diacre de Theſſalonique nommé *Photius* ou *Photinus*, du parti d'Acace, dont il prétendoit revoquer la condamnation. Mais il eſt certain que cet Auteur n'a fait que ſuivre les mauvais bruits, que firent courir au déſavantage de ce Pape les Schiſmatiques, appellez *Laurentiniens*, parce qu'ils ſuivoient Laurent Antipape élevé contre Symmaque. Il n'eut des conférences avec Photinus, que pour faire une copie correcte de l'Epître de ſaint Léon à Flavien, dont la traduction Gréque avoit été falſifiée, ce qui troubloit l'Egliſe d'Orient. Du reſte, Gratien, & l'Auteur du Livre intitulé, *le Pontifical*, ſe ſont trompez, en diſant qu'Anaſtaſe fut frappé d'un jugement divin. On doit porter le même jugement de la troiſiéme accuſation, que les Centuriateurs de Magdebourg, *Cent.* 6. *c.* 10. produiſent contre lui, d'avoir voulu rétablir Acace. Car Acace étoit mort en 488, ſous le Pontificat de Félix, & Anaſtaſe ne fut Pape qu'en 496. Il ne fut pourtant pas abſolument exemt de faute dans cette affaire. Au lieu de demander avec fermeté, comme ſes deux prédéceſſeurs, que le nom d'Acace fût retranché des Dyptiques, il le demanda avec un air de ſuppliant qui ne fit qu'enorgueillir les Rebelles. Il ceſſa même de le demander, & dans l'inquiétude où étoient ceux qu'Acace avoit ou baptiſez ou ordonnez depuis ſon excommunication, il s'engagea trop légérement à les réconcilier, ſans exiger d'eux les ſatisfactions convenables. On dit qu'il fit le Confeſſional de S. Laurent d'argent maſſif. On l'accuſe d'avoir eu du penchant pour les Eutychiens. SYMMAQUE lui ſuccéda. Ce qu'on peut voir dans Evagre, *l.* 2. *c.* 23. Nicéphore, *l.* 15. & 17. Liberatus, *p.* 18. &c.

ANASTASE III. Romain, fils de *Lucien*, ſuccéda à *Sergius* III. l'an 910, & gouverna l'Egliſe deux ans & un mois, ſans avoir rien fait de mémorable, ſinon qu'il vécut ſans reproche. LANDON lui ſuccéda. * Baronius, *A. C.* 911. 912. Sigebert. Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Saint Antonin, §. 15.

ANASTASE IV. Romain, nommé *Conrad*, fut élu après Eugéne III. le neuviéme Juillet de l'an 1153. Il avoit été Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & Abbé de ſaint Ruf en Dauphiné, ſelon quelques-uns, & de ſaint Anaſtaſe dans le diocéſe de Véletri, ſelon les autres. Le Pape Honoré II. dont il étoit parent, le créa Cardinal, Evêque de Sabine, au mois de Décembre de l'an 1125. Et depuis, le Pape Innocent II. le laiſſa ſon Vicaire à Rome, lorſqu'il ſe vit contraint d'en ſortir par les violences de l'Antipape Anaclet. Le Cardinal Conrad s'aquit l'eſtime de tout le monde, & fut jugé digne de ſuccéder à Eugéne III. l'an 1153, le neuviéme de Juillet. Quelques partiſans des Papes l'ont accuſé de trop de facilité envers l'Empereur Frédéric, qui avoit maltraité un Légat du ſaint Siége; mais il a mérité de grandes louanges, pour la charité qu'il exerça pendant une famine preſque univerſelle. Son gouvernement fut d'un an, quatre mois & 24 jours, & il mourut le quatriéme Décembre 1154. ADRIEN IV. lui ſuccéda. * Platine, *dans ſa Vie.* Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 1153. 1154. Ughel. Aubery, &c.

ANASTASE, Antipape, s'éleva contre Benoît III. qui fut élû l'an 855. Il avoit été Prêtre de l'Egliſe de Rome, &, ſelon quelques-uns, Bibliothécaire du Pape Grégoire IV. Ces emplois ont trompé de doctes Critiques, après Voſſius, qui s'eſt imaginé que ce faux Pontife étoit le même qu'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui a écrit les Vies des Papes. Celui dont nous parlons, ſoutenu des Commiſſaires de l'Empereur Louis II, voulant ſe faire élire en la place de Benoît, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & ſurprit les Egliſes de ſaint Jean de Latran & de ſaint Pierre. Mais dans la ſuite il fut chaſſé par ſes partiſans mêmes, qui furent obligez de céder. Quelques Auteurs croyent qu'il eſt le même qu'Anaſtaſe Prêtre du titre de S. Marcel à Rome, qui fut dépoſé par un Synode de ſoixante-ſix Evêques, que le Pape Léon IV. fit aſſembler en 853, parce qu'il avoit paſſé cinq années hors de ſon païs, ſans aſſiſter à la paroiſſe dont il étoit Paſteur. * Baronius, *A. C.* 855. *n.* 63. Onuphre, *au même.* Genébrard & Ciaconius, *dans Benoît II.*

PATRIARCHES.

ANASTASE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, fut tiré du monaſtére du Mont-Sinaï, d'où il fut ſurnommé *Sinaïte*, pour être mis ſur le Siége de cette Egliſe en 561. L'Empereur Juſtinien le voulut chaſſer de Conſtantinople, parce qu'il s'oppoſoit à l'erreur des Hérétiques, appellez *Incorruptibles*, c'eſt à dire, de ceux qui ſoutenoient que Jéſus-Chriſt même avant ſa réſurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de ſouffrance. La mort empêcha ce Prince d'en venir à cette violence. Depuis, l'Empereur Juſtin *le Jeune* envoya Anaſtaſe en exil l'an 572; mais il fut rappellé ſous l'empire de Maurice en 595, comme on le juge par les Lettres que ſaint Grégoire lui écrivit ſur ſon retour. Il mourut le 21 Avril de l'an 599. Il eut pour ſucceſſeur Anaſtaſe dit *le Martyr*. Nous avons ſous ſon nom divers Traitez, quoique les Critiques ne ſoient pas d'accord qu'ils ſoient tous de lui. Le principal & le plus certain eſt ſon Traité intitulé [illegible] ou *le Guide du vrai chemin*, écrit contre les Acéphales en Grec & en Latin, qui a paru à Ingolſtadt en 1606, traduit par Jacques Gretſer. Il y a encore dans la Bibliothéque des Péres quelques Homélies qui portent le nom d'Anaſtaſe *Sinaïte*; on lui attribue auſſi cinq Oraiſons dogmatiques, ou ſur quelques dogmes de la Foi; *I. De SS. Trinitate. II. De incircumſcripto. III. De divina incarnatione IV. De paſſione & impaſſibilitate Chriſti. V. De reſurrectione Chriſti.* Le Pére Godefrol Titelman, Chartreux de Paris, les traduiſit de Grec en Latin, & les fit paroître à Paris in 8°. en 1556. Le Pére François Turrien en fit une ſeconde traduction, qu'on publia en 1616 à Ingolſtad; & c'eſt celle qui a été miſe dans la Bibliothéque des Péres de l'édition de Cologne. Nous avons encore ſous le nom d'Anaſtaſe *Sinaïte*, *Anagogicarum contemplationum in Hexaemeron libri undecim*, & *Quæſtiones & Reſponſiones de variis argumentis in Sacram Scripturam*, *num.* CLIV. Gentien Hervet avoit publié en Latin XCII. de ces Queſtions, qu'il croyoit être de la façon de l'un des deux Anaſtaſes de Nicée. Pluſieurs Critiques ſoutiennent avec raiſon, que ces Queſtions ne ſont ni d'eux ni du Sinaïte, mais plutôt d'un Auteur qui vivoit dans le XI ſiécle vers l'an 1050 ou 1078. Ces Queſtions ne peuvent être certainement de l'ancien Anaſtaſe *Sinaïte*, puiſque l'Auteur cite les Canons du Concile *in Trullo*, les Oeuvres de ſaint Maxime & de ſaint Jean Climaque, de Jean Moſchus, d'Olympiodore & de Nicéphore, & qu'il compte 700 ans depuis le tems de Conſtantin juſqu'au ſien: ce qui fait voir que l'Auteur de ces Queſtions eſt un Grec du XI ſiécle. Nous devons ces Traitez aux ſoins de Caniſius, du Pére Turrien, du Pére Combefis, &c. Quelques-uns ont diſtingué l'Anaſtaſe *Sobaïte* du Mont-Sinaï, de l'Evêque d'Antioche, & prétendent que ce dernier, qui eſt l'Auteur des Livres dont nous avons parlé, eſt poſtérieur au premier, & qu'il ne mourut qu'en 618. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait aſſez de fondement pour diſtinguer ces deux Anaſtaſes: il paroît beaucoup plus vraiſemblable que c'eſt le même, qui après avoir été Moine du Mont-Sinaï, fut élû Patriarche d'Antioche. * Evagrius, *l.* 4. *Hiſt. c.* 38. 39. 40. &c. Sigebert, *c.* 42. *de Vir. Illuſtr.* Saint Grégoire, *l.* 10. *Epiſt.* 22. Bellarmin. Poſſevin. Caniſius. Gretſer. Le Mire. Aubertin, &c. Quelques Auteurs croyent que ce Prélat traduiſit de Latin en Grec le Livre du *Paſteur* ou *Paſtoral* de S. Grégoire. Mais ils ſe ſont trompez en prenant le [illegible] pour le Paſtoral. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du VI ſiecle.*

ANASTASE II. dit *le Martyr*, étoit un Eccléſiaſtique de grande vertu, qu'on mit en 599 ſur le Siége de l'Egliſe d'Antioche, où il ſuccéda à Anaſtaſe *Sinaïte*. Il travailla avec beaucoup de ſoin pour la converſion des Juifs; & ces perfides le firent mourir de la maniére du monde la plus cruelle, le 21 Décembre de l'an 608, ſous l'empire de Phocas. Ceux qui croyent que ce fut en 620, ſe trompent; car Phocas avoit été tué un Lundi cinquiéme Octobre de l'année 610. Anaſtaſe III. *Jacobite* ſuccéda à ce ſaint Martyr, après une longue vacance du Siége. Aubert le Mire, & quelques autres attribuent à cet Anaſtaſe *le Martyr* un Traité intitulé, *Compendiaria Fidei Inſtitutio*, que nous avons ſous le nom de ſaint Athanaſe, & de ſaint Cyrille d'*Alexandrie*, dans le XV tome la Bibliothéque des Péres, de l'édition de Paris, & dans le VI de l'édition de Cologne. D'autres Critiques veulent que cet Ouvrage ſoit d'Anaſtaſe *le Sinaïte*. On le fait encore Auteur d'un Commentaire ſur le ſixiéme Pſeaume, où eſt marquée la mort de l'Empereur Maurice arrivée l'an 602, en ces termes, *Improbi plures per pœnitentiam ſervati, in quibus & ille qui noſtrâ ætate ſub Mauritio Chriſtianorum Imperatore fuit*, &c. * Cédréne, *anno ultimo Phoc.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 44. Baronius, *Annal. & Martyr. ad diem* 21. *Novemb.* Gretſer. Le Mire, &c.

ANASTASE III. Patriarche d'Antioche, ennemi du Concile de Chalcédoine, & le plus paſſionné des Hérétiques *Jacobites*. L'an 629, il alla trouver à Hiérapolis l'Empereur Héraclius, qui étoit alors dans une extrême joye de la victoire qu'il venoit de remporter ſur les Perſes, & de la grace que Dieu lui avoit faite de reconquérir ſur eux la vraye Croix. Ce Prince promit à Anaſtaſe de le faire Patriarche d'Antioche, s'il embraſſoit la foi du Concile de Chalcédoine, & s'il reconnoiſſoit deux Natures en

Jésus Christ. Cette offre avantageuse flatta l'ambition de cet hypocrite, qui feignit d'être dans les mêmes sentimens qu'Héraclius, & de croire qu'il y avoit deux Natures en Jésus-Christ; mais il n'admettoit en lui qu'une opération, qu'il appelloit *Deiwrite*; restriction qui trompa l'Empereur, & le fit tomber dans l'erreur des Monothélites. Ainsi la malice de l'Hérétique, & la trop grande facilité du Prince, causèrent de grands malheurs dans l'Eglise d'Orient. M. Du Pin donne le nom d'Athanase à ce Patriarche, comme il est nommé dans les Actes de la Vie & des combats de saint Maxime, qui eut pour successeur Macédonius, en 649. * Théophane & Cédrène, *in Annal.* Baronius, *A.* C. 629.

ANASTASE, Patriarche de Constantinople, Iconoclaste, étoit Prêtre de l'Eglise de Constantinople, & le plus confident des Domestiques du saint Patriarche Germain. L'Empereur Léon *l'Isaurien*, qui étoit le Chef des Iconoclastes, suborna Anastase pour accuser Germain, avec promesse de le mettre en la place de ce saint Prélat. En effet saint Germain ayant été privé de son Siége, Léon déclara Patriarche Anastase, qui s'engagea d'exterminer les Images de son Eglise. Ce fut l'an 730. Lorsqu'il voulut prendre possession du Siége patriarchal, cette cérémonie fut troublée par quelques femmes courageuses, qui le chassèrent de l'Eglise à coups de cailloux. Anastase envoya ses Lettres Synodiques au Pape Grégoire II. qui refusa de communiquer avec lui. L'Empereur Léon mourut en 741, & son fils Constantin *Copronyme* qui lui succéda, enchérit sur les sentimens que son père avoit soutenus jusqu'à la mort. Le Patriarche souscrivit à tout, & changea en apparence de sentiment, lorsqu'Artabasde, qui étoit Catholique, se fut mis sur le Thrône Impérial; mais lorsque Constantin fut rétabli, il se déclara encore contre les Images. Cet Empereur, peu satisfait de sa conduite passée, le fit déchirer à coups de fouet dans l'Hippodrome, & ensuite le fit mener sur un âne, la tête tournée vers la queue de cet animal, pour servir de jouet aux enfans & à la canaille. Néanmoins, comme il desespéroit de pouvoir trouver dans tout son Empire un aussi méchant homme, il le rétablit derechef sur le Siége Episcopal. Ce Prélat y passa encore quelques années, & mourut en 753, de l'horrible maladie, appellée par les Médecins *miserere*. * Théophane & Cédrène, *in Annal.* Baronius, *A.* C. 730. *& seq.*

ANASTASE, Patriarche de Jérusalem, avoit été Gardien des vaisseaux sacrez de cette Eglise. Il fut mis sur le Siége Patriarchal, après la mort de Juvénal, en 457. L'Abbé Euthyme, qu'on nommoit *le grand Anachorète*, lui avoit prédit qu'il seroit élevé à cette dignité, dont il remplit parfaitement les devoirs. Evagre dit que si l'on en croit Zacharie, Anastase avoit souscrit à l'Edit, que Basilisque publia contre le Concile de Chalcédoine; mais il observe qu'on doit rejetter le témoignage d'un Historien, qui étoit de la Secte d'Eutychès, & qui s'efforçoit de faire valoir son parti par le mérite d'un Prélat aussi saint qu'Anastase l'étoit. Cyrille, Auteur de la Vie d'Euthyme, tel que nous l'avons dans le Recueil de Surius & de Bollandus, témoigne que ce Patriarche étoit un très zélé défenseur de la Foi Orthodoxe, & il ajoûte, que les Hérétiques devenus puissans sous le régne de Basiliscus, ayant mis à leur tête un Moine nommé Géronce, lui firent beaucoup de peine. Anastase mourut l'an 477, & MARTYRIUS lui succéda. * Cyrille, *in Euthym. apud Sur. & Bolland. ad diem* 20 *Januar.* Evagre, *l.* 3. *c.* 6. Baronius, *A.* C. 458 *&c.*

ANASTASE *Théopolite*, fut ainsi nommé, comme on le conjecture, parce qu'il étoit natif d'Antioche qu'on appella *Théopolis* ou *la ville de Dieu*, ainsi que nous l'apprenons d'Etienne de Byzance, duquel on peut consulter les Interprétes. Anastase vivoit du tems de saint Cyrille, au commencement du cinquiéme siécle. Il laissa une rélation de ce qui s'étoit passé en Perse, entre un Historien Chrétien & un Payen. * Vossius, *l.* 1. *de Hist. Grac.*

ANASTASE *de Nicée*, eut avec Eunomius de Nicomédie un différent touchant quelques droits de leurs Eglises, qui fut terminé dans le Concile de Chalcédoine, tenu l'an 451, *Sess.* 11. * Bellarmin, *de Script. Eccles.*

ANASTASE, Persan, du païs de Razech, s'appelloit *Magundat* avant son batême. Il étoit fils d'un Mage, & embrassa la même profession. Il servoit dans les troupes du Roi Cosrhoës, quand les Perses enlevérent la Croix de Jésus-Christ. Cet événement lui donna la curiosité de s'instruire de la Religion des Chrétiens; & ayant pris le dessein de l'embrasser, il quitta l'Armée de Cosrhoës, se retira dans la ville d'Hiérapie en Syrie chez un Orfévre Chrétien, qui apprit à Magandat les principaux points du Christianisme, & de là il s'en alla à Jérusalem, où il fut batisé sous le nom d'Anastase. Il passa sept ans dans le monastére de Jérusalem, qui portoit le nom d'Anastase, & ne le quitta que pour aller s'exposer au martyre à Bersalo, ville d'Assyrie que les Perses occupoient. Quand il y fut arrivé, il entreprit de prêcher la Foi de Jésus-Christ aux Perses. Le Gouverneur nommé *Barzabane* le fit arrêter, & ayant averti le Roi de Perse de la détention d'Anastase, il reçut ordre de l'envoyer en Perse. Anastase y fut conduit, & ayant persisté dans la Religion Chrétienne, il fut étranglé le 22 Janvier 628, & eut ensuite la tête tranchée. Son corps fut porté quelques années après à Constantinople, & de là en Palestine. On croit à Rome avoir la tête de ce Saint. * Baronius, *in Annal. & Martyrol. Ses Actes dans* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, 22 *Janvier.*

ANASTASE, Disciple de saint Maxime, Abbé dans le VII siécle, souffrit beaucoup, aussi-bien que son Maître, pour la défense de la Foi contre les Monothélites. On a une Lettre de lui, écrite aux Moines de Cagliari. Il mourut en exil à Lazique, le 24 Juillet 664. * M. Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique, VII & VIII siecles.*

ANASTASE, *Apocrisiaire*, ou Nonce de l'Eglise de Rome dans le VII siécle, fut persécuté par les Monothélites, & écrivit une Lettre à Théodose, Prêtre de Gangre, sur la mort de saint Maxime Abbé, qui est dans le Recueil d'Anastase *le Bibliothécaire*. Il fut renfermé dans un château le onziéme Octobre 666. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VII & VIII siecles.*

ANASTASE, Abbé du monastére de saint Euthyme, dans la Palestine, florissoit dans le huitiéme siécle, vers l'an 740. Baronius en parle sur l'an 749. On lui attribue un Traité contre les Juifs, que Canisius a publié dans le troisiéme volume de ses Anciennes Leçons, & qu'on a mis depuis dans la Bibliotheque des Péres; mais apparemment il est d'un Auteur plus récent: car il marque 800 ans, depuis la destruction des Juifs par Vespasien, jusqu'à son tems. Cet Anastase, selon quelques-uns, n'avoit pas des sentimens fort orthodoxes au sujet de la Trinité: ce qui donna occasion à saint Jean de Damas d'écrire un petit Traité contre les additions faites par Pierre le Foulon, Patriarche d'Antioche dans le cinquiéme siécle, à l'Hymne de la Trinité, appellée *Trisagion*. * Canisius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VIII siecle.*

ANASTASE, Cardinal, Moine du Mont-Cassin, puis Cardinal & Bibliothécaire du Pape Etienne II. en 754, écrivit l'Histoire de la Translation de saint Benoît, que l'on conserve dans la Bibliothéque du Mont-Cassin. Wion assure en avoir eu entre ses mains un exemplaire manuscrit. Pierre Diacre, *dans son Livre des Hommes Illustres du Mont-Cassin*, ne parle point de cet Anastase. * Arnoul Wion, *Lig. ust. l.* 2. *c.* 8. *p.* 177. Guillaume Cave, *Scriptor. Eccles. Hist. Litter.*

ANASTASE, Evêque de Nicée, vivoit dans le XI siécle, s'il est Auteur des Questions & Réponses sur l'Ecriture, dont nous avons parlé dans l'Article d'Anastase *Sinaite*. * *Voyez* cet Article.

On attribue encore à cet Evêque de Nicée un Traité *de Sacra Synaxi, & de non judicando; deque obtrectatione injuriarum.* Le P. Turrien le traduisit de Grec en Latin; & Henri Canisius le publia dans le troisiéme volume de ses Anciennes Leçons, sous le nom d'*Anastase Sinaite*. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il est de ce Prélat de Nicée, puisqu'on y trouve plusieurs lignes touchant les jugemens téméraires, qui ont été copiées de saint Jean *Climaque*. On ne sait point en quel tems mourut cet Evêque. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin. Le Mire, Gretser, &c.

ANASTASE *le Bibliothécaire*, Abbé Romain, a fleuri dans le IX siécle, sous les Papes Nicolas I, Adrien II, & Jean VIII. Outre le soin de la Bibliothéque de l'Eglise de Rome, il eut celui de diverses affaires qu'on lui confia pour traiter avec l'Empereur & les Prélats d'Orient. Il se trouva même, en 869, au VIII Concile général, dont il traduisit de Grec en Latin les Actes & les Canons, aussi bien que ceux du VII, & plusieurs autres monumens de l'Eglise Gréque, comme, la *Chronographie Tripartite*; un Recueil de Piéces concernant l'Histoire des Monothélites, donné en 1630 par le P. Sirmond, & la Vie de saint Demetrius Martyr. Il composa encore une Préface sur les Oeuvres de saint Denys, dont il envoya une Traduction Latine à Charles le Chauve; & les Vies des Papes, que le P. Jean Busée Jésuite fit imprimer en 1606 à Mayence, & que Charles Fabrot a publiées depuis à Paris, de l'impression royale. Nous avons une Epître de Photius à Anastase *le Bibliothécaire*, & une d'Anastase à Hincmar de *Reims*. A l'égard des Vies des Papes qu'on lui attribue, Onuphre, Vossius, & divers savans Critiques croyent qu'Anastase n'a écrit que jusqu'à la Vie de Nicolas I, & que Guillaume, aussi Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, y ajoûta celle d'Adrien II, & d'Etienne VI. Il faut encore remarquer qu'il y a apparence qu'Anastase n'écrivit point les Vies des premiers Papes, & qu'il ne fit que continuer celles qui avoient été faites par un Auteur ancien, jusqu'à Damase, dont on leur avoit fait faussement porter le nom. On ne sait pas précisément en quel tems mourut cet Auteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vivoit encore sous le Pontificat du Pape Jean VIII, qui fut élu en 872, & mourut en 882. Quelques-uns confondent cet Auteur avec Anastase Cardinal, *dont nous avons parlé*. Ceux qui voudront voir les raisons de part & d'autre, pourront consulter * Cave, dans son Histoire Littéraire des Ecrivains Ecclésiastiques, *p.* 470. Sigebert, *de Script. Eccles. c.* 103. Trithéme. Possevin. Bellarmin. Baronius. Le Mire. Le P. Sirmond. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XI siécle.*

EMPEREURS.

ANASTASE, I de ce nom, dit *le Silentiaire*, & surnommé aussi *Dicbros*, parce qu'il avoit les prunelles des yeux de deux couleurs, natif de Durazzo, fut élevé à l'Empire après la mort de *Zénon*, au mois d'Avril 491. La veuve de ce dernier, nommée *Ariadné*, qui entretenoit un amour secret avec Anastase, le plaça sur le Thrône de Constantinople, bien qu'il ne fût pas encore de l'Ordre des Sénateurs, mais seulement du nombre des Officiers qu'on appelloit *Silentiaires*. Euphémius, Prélat de Constantinople, voyant qu'Anastase avoit été préféré à Longin frére de Zénon, ne voulut point le couronner, qu'il n'eût fait profession publique de la Foi Orthodoxe, suivant les décisions du Concile de Chalcédoine. Il le fit sans peine, dans le désir qu'il avoit de se voir maître de l'Orient, sans que les Manichéens & les Ariens, qui le connoissoient, en prissent ombrage. Il eut le plaisir de recevoir des Lettres du Pape Félix III, qui le réjouissoit de son élection; & de voir que le peuple de Constantinople s'écria, lorsqu'il assistoit aux Jeux du Cirque, quelques jours après son couronnement, *Seigneur, commandez comme vous avez vécu.* En effet, au commencement de son Empire, il donna de grandes marques de piété, de modération & de justice, visitant les Eglises, faisant plusieurs aumônes aux pauvres, & ôtant la vénalité des charges, que son prédécesseur avoit introduite. Il sup-

supprima encore une impoſition, que l'on appelloit *le Chryſargyre*, qui ſe levoit tous les quatre ans, non ſeulement ſur la tête des perſonnes, de quelque condition qu'elles fuſſent; mais même ſur tous les animaux, & juſques ſur les chiens, pour chacun deſquels on payoit ſix oboles. Mais il changea bien-tôt de conduite, & ſe montra auſſi violent & avare, qu'il avoit été doux & libéral, faiſant grace à tous les Criminels pour de l'argent, vendant toutes les charges, accablant les Provinces d'impoſitions, & prenant le bien des Habitans des villes. En 492, les Habitans de Conſtantinople, ſollicitez par Longin, ſe revoltérent en partie, & il s'éleva une guerre civile, dans laquelle le feu fut mis dans la ville, & brûla pluſieurs Palais & quelques Egliſes. Depuis, le même Longin ayant engagé dans ſon parti les Iſaures, vint attaquer Anaſtaſe, qui le défit. Ce ne fut pas néanmoins ſans peine: les Iſaures rebelles étoient au nombre de près de cent cinquante mille hommes; & outre Longin, ils avoient un autre Chef de même nom, & Lilinge, un des braves hommes de ſon tems. Il fallut bien des combats pour réduire un parti ſi conſidérable; mais Lilinge ayant été tué les armes à la main en 497, & les deux Longins s'étant rendus & ayant été punis de mort, ceux qui les avoient ſuivis, ſe rendirent, & on les transfera dans la Thrace. Deux ans après, on commença à connoître les Bulgares, peuple venu des bords du Wolga, qui firent quelques ravages dans la Thrace; & à peine fut-on délivré d'eux, qu'on eut la guerre avec les Perſes, qui dès l'an 502 prirent Amide, la plus forte ville de ces quartiers-là. La perte de cette ville & de quelques autres, n'empêcha pas néanmoins Anaſtaſe de ſoutenir la guerre avec beaucoup de vigueur. Enfin, en 505, Céler, Maître de la Milice, ayant remporté une grande victoire ſur Cabadès, Roi de Perſe, ce Prince fut bien-aiſe de faire la paix, & rendit toutes les places qu'il avoit priſes, moyennant une ſomme d'argent. Ce fut alors qu'Anaſtaſe ſe croyant en état de tout entreprendre, fit voir qu'il n'étoit ni Catholique ni Eutychien, mais de la Secte des *Acéphales* ou *Héſitans*. On en fut allarmé à Conſtantinople; le peuple ſe ſouleva, & il fut obligé de prendre la fuite; mais le Patriarche Macédonius ayant fait ſa paix, il reprit toute ſon autorité, & en abuſa bien-tôt pour perdre ſon bienfaiteur. Il le fit accuſer d'impudicité par de jeunes hommes qu'il avoit ſubornez: & voyant que ces calomnies avoient été découvertes, il le fit enlever, perſécuta les Catholiques & les parens du Patriarche, & mit un Prêtre hérétique en ſa place en 511. Le Pape Symmaque l'excommunia, & Hormiſdas ſon ſucceſſeur lui envoya des Députez, pour travailler à la reconciliation des Egliſes d'Orient & d'Occident; mais tous les deſſeins de ce Pontife furent inutiles, & ce Prince aveugle ſe fortifia toûjours dans ſes emportemens. Une conduite ſi extraordinaire irrita tout le monde contre lui: les troupes de Scythie, de Méſie & des autres Provinces voiſines invitérent Vitalien à prendre les intérêts de la Religion Catholique: il prit les armes; & ſur la premiére nouvelle qu'on en eut à Conſtantinople, le peuple le proclama, lui & Aréobindas, Auguſtes. Il ne paroît pourtant pas que Vitalien en eût jamais pris le titre, Aréobindas l'ayant auſſi refuſé. Anaſtaſe ſe préſenta nue tête, & par un diſcours étudié, il émut ſi bien la pitié de la populace, qu'elle le preſſa de reprendre le diadême. Il n'y auroit pourtant rien gagné, ſi Vitalien avoit ſu ſe défendre de la mauvaiſe foi de ce Prince. Odyſte, Anchiale, & pluſieurs autres villes priſes, Hypatius & Cyrille ſucceſſivement Maîtres de la milice, faits priſonniers, une Armée de ſoixante mille hommes taillée en piéces, le mettoient en état de tout oſer; & il alloit former le Siége de Conſtantinople, lorſque l'Empereur lui oppoſa un deſir apparent de ſe reconcilier avec les Catholiques. Leur Général ne put tenir contre: on entra en négociation en 514. Anaſtaſe promit avec ſerment de convoquer un Concile à Héraclée, pour y chercher, ſous l'autorité du Pape, les voyes d'appaiſer les troubles: tous les Seigneurs qui le ſuivoient en promirent autant; mais on n'eut pas plutôt mis les armes bas, qu'il ſe moqua de tout, & Vitalien ne put pas même conſerver les charges dont il jouiſſoit avant que d'armer. Evagre obſerve qu'avant que de faire la paix, Vitalien avoit été battu; ce que les autres Hiſtoriens ne diſent pas, apparemment parce que ſa perte fut ſi peu conſidérable, qu'elle ne leur a pas paru mériter d'être rapportée. Pour ce que Zonaras dit que ſa Flotte fut brûlée par l'adreſſe de Proclus, célébre Mathématicien, qui ſe ſervit du ſecret des miroirs ardens, c'eſt un conte fait à plaiſir. Anaſtaſe étoit âgé de 80 ans, ſelon quelques Auteurs, d'autres diſent 88. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie lui donne 90 ans & cinq mois de vie. On dit auſſi que le même Proclus ſachant que divers Oracles avoient prédit à Anaſtaſe, qu'il ſeroit brûlé, il lui fit bâtir un logis où il croyoit qu'il s'en pourroit défendre. Mais les prévoyances de cet Empereur furent inutiles; & on le trouva mort d'un coup de foudre le neuviéme Juillet de l'an 518, après un régne de 27 ans & près de trois mois. JUSTIN lui ſuccéda.

Les anciens Hiſtoriens de France ont écrit que cet Empereur ayant ſu les avantages que Clovis I. avoit remportez ſur Alaric & ſur les Allemands, lui envoya des Ambaſſadeurs, qui lui portérent les ornemens impériaux, ſavoir, la robe de pourpre, le manteau, & le diadême ſemé de pierres précieuſes, avec des Lettres de Conſul, ou ſelon d'autres, de Patrice. Baronius ſemble improuver la créance qu'on a du Conſulat préſenté à Clovis, parce que ſon nom ne ſe trouve point dans les Faſtes Conſulaires, & que la dignité de Patrice étant moindre que celle de Conſul, on n'auroit jamais oſé la donner à un ſi grand Roi. C'eſt pour cela qu'il conclut que Clovis refuſa les préſens d'Anaſtaſe. Mais outre que nous avons des exemples qui nous rendent la choſe croyable, il eſt ſûr que ces dignitez n'étoient qu'honoraires. Auſſi Clovis ne les conſidéroit que comme un témoignage d'amitié; car ayant reçu dans Tours ces marques de ſa nouvelle dignité des mains de ſaint Remy, il vint de l'Egliſe de ſaint Martin juſqu'à la cathédrale, pour ſe faire voir au peuple, & envoya la Couronne à Rome au Pape Symmaque, pour la mettre dans la Baſilique de S. Pierre, comme un monument éternel de ſa dévotion. * Cédréne. Evagre. Théodore *le Lecteur*. Marcellin. Procope, &c. Baronius, *depuis l'an* 491. *juſqu'à* 518. Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 38. Hincmar, *in Vita S. Rem.* Aimoin, *l.* 1. Sigebert, &c. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

ANASTASE II. dit auparavant *Artemius*, Sécretaire de l'Empereur Philippique Bardane, fut mis en ſa place après ſa mort, arrivée en 713, au mois de Juin. Ce Prince ſavant, modéré & Orthodoxe, envoya ſa Profeſſion de Foi au Pape Conſtantin, qui lui députa un de ſes Nonces, que les Anciens nommoient *Aprocriſiaires du ſaint Siége*. Les néceſſitez de l'Empire l'obligérent de mettre ſur pié une Armée contre les Sarazins, & il en donna la conduite à des Capitaines qui s'aquittérent mal de leur devoir. Anaſte s'en plaignit; & ſes troupes ſe mutinant, elles mirent ſur le Thrône Théodoſe, ſimple Receveur des deniers de l'Empire. Ce dernier s'étant rendu maître de Conſtantinople, renferma Anaſtaſe dans un monaſtére l'an 716, après avoir regné deux ans & neuf mois. Sous le régne de Léon l'Iſaurien, il tâcha de reprendre l'Empire, avec ſe ſecours des Bulgares, qui le trahirent, & Léon le fit mourir l'an 719. * Nicéphore. Zonaras. Cédréne. Baronius, *Annal. Chron.* 713, 714. Pagi, *Crit. in Annal.*

ANASTASIE ou RESURRECTION, eſt le nom d'une Chapelle de Conſtantinople, où ſaint Grégoire de Nazianze aſſembla les Catholiques, & reſſuſcita, comme il le dit lui-même, la parole de la charité. Il l'appelle auſſi quelquefois *une nouvelle Bethléem*, ſoit à cauſe de ſon peu d'étendue, ſoit parce que la Foi de la Conſubſtantialité de Jéſus-Chriſt y avoit pris une nouvelle naiſſance: il la nomme encore *Arche de Noé*, qui s'étoit ſauvée du déluge de l'Héréſie, & avoit porté la ſemence d'un nouveau peuple de Catholiques. Car les Ariens leur avoient ôté la liberté de s'aſſembler depuis l'an 339, juſqu'en 379, que ſaint Grégoire fut appellé à Conſtantinople. C'eſt dans cette Anaſtaſie, où le même ſaint Grégoire de Nazianze prononça pluſieurs de ſes Oraiſons ou *Harangues Théologiques*, qui lui firent mériter le nom de *Théologien*. Marcien, Oeconome de l'Egliſe de Conſtantinople, y fit depuis élever un ſuperbe Temple, dont les Prélats, qui avoient été aſſemblez par le Patriarche Gennade, pour tenir un Synode, firent la Dédicace l'an 459. Cette action fut célébre par un miracle que Dieu fit en faveur de la charité du même Marcien. Et ce fut peut-être encore en ſa faveur que cette Egliſe ne fut point brûlée dans un grand incendie, qui déſola la ville de Conſtantinople l'an 465. Les Reliques de ſainte Anaſtaſie Martyre, qu'on apporta depuis de Sirmich dans cette Egliſe, lui conſervérent par un double motif le titre d'Anaſtaſie qu'elle avoit déja. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 28. 32. *car.* 10. *&c.* Sozoméne, *l.* 7. *c.* 5. Théodoret, *l.* 2. Théodore le Lecteur, *l.* 1. Surius, *ad diem* 10. *Januar.* Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Grégoire de Nazianze.*

☞ Il faut diſtinguer cette Egliſe d'une autre de même nom, que les Novatiens avoient dans Conſtantinople. Car les Ariens l'ayant démolie ſous Conſtance, ils l'appellérent *Anaſtaſie*, depuis que Julien leur eut permis de la rebâtir. * Socrate, *l.* 2. *c.* 30. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 19. Hermant, *Vie de S. Baſile & de S. Grégoire de Nazianze*, *l.* 8. *c.* 20.

ANASTASIE, Dame Romaine, fille de *Prétextat*, & d'une femme Chrétienne nommée *Flavie*, fut élevée par ſa mére dans la Religion Chrétienne; mais fut mariée par ſon pére à un Payen, nommé *Publius*, l'un des Grands de la Cour de l'Empereur Dioclétien, qui régnoit vers la fin du troiſiéme ſiécle, & au commencement du IV. Les Actes de la Vie de cette Sainte, rapportez par Métaphraſte, & aſſez peu authentiques, portent que Publius étant prêt d'aller en Ambaſſade en Perſe, & ſachant qu'Anaſtaſie profeſſoit le Chriſtianiſme, l'enferma étroitement dans une chambre, & la donna en garde à ſes Domeſtiques, ſe réſervant à la punir dans la ſuite, comme il lui étoit permis par un ancien uſage pratiqué parmi les Romains, qui donnoient pouvoir au mari de juger ſa femme en préſence de ſes parens; mais que Publius mourut en chemin, & qu'Anaſtaſie ayant ainſi recouvré ſa liberté, s'adonna entiérement à la dévotion, & au ſoulagement des Chrétiens: Que l'Empereur Dioclétien ayant fait amener à Aquilée le Prêtre Chryſogone, en qui elle avoit beaucoup de confiance, & qui l'avoit conſolée par ſes Lettres pendant qu'elle étoit en priſon, elle l'y ſuivit. Suidas, Nicéphore, & Baronius qui les a ſuivis trop légérement, rapportent les Lettres qu'elle lui écrivoit. Depuis on prétend que ſes actions de charité la firent découvrir & prendre en Macédoine, & qu'elle ſouffrit le Martyre en Illyrie, ou par le fer, ou par le feu. On ajoûte qu'une Dame nommée *Apollonie*, obtint ſon corps, par le moyen de la femme du Préfet d'Illyrie, & qu'elle l'enterra près de Zara en Dalmatie: Que de là il fut transporté à Sirmich, ville capitale de la Pannonie, où il y avoit une Egliſe en ſon honneur, du tems de l'Empereur Théodoſe le Jeune: Que de Sirmich, ſon corps fut apporté à Conſtantinople, du tems de l'Empereur Léon I. vers l'an 460, ſous le Patriarche Gennade, où il fut dépoſé dans l'Egliſe nommée *Anaſtaſie* ou *de la Réſurrection*, que quelques-uns, trompez par l'équivoque du nom, ont cru originairement dédiée en l'honneur de ſainte Anaſtaſie, quoique cette Egliſe dès le tems de ſaint Grégoire de Nazianze, c'eſt à dire, plus de 80 ans avant cette prétendue tranſlation, portât le nom d'Anaſtaſie. Les Grecs font ſa fête au 22 Décembre, & les Latins au 25. Il y a apparence que l'Anaſtaſie, que l'on qualifie Vierge & Martyre, dont les Grecs font la fête au 29 d'Octobre, & les Latins au 28, n'eſt pas différente de celle-ci. * Theodore *le Lecteur*, *l.* 2. *Actes dans* Surius. Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANASTASIE, fille de *Conſtantius Chlorus*, & ſœur de Conſtan-

ſtantin le Grand, fut mariée à Baſſien. On croit qu'après la mort de ce dernier, elle ſe remaria à Lucius Ranius Aconitus Optatus, le même que Conſtantin créa Patrice, qui fut Conſul en 334, & que Conſtance fit mourir. Ammien Marcellin dit qu'Anaſtaſie fit bâtir à Conſtantinople des Bains publics, qu'elle appella de ſon nom *Anaſtaſiens*. On ne ſait pas le tems de la mort de cette Princeſſe. * *Conſultez* les extraits de l'Auteur anonyme des *Geſtes de Conſtantin*, que nous avons dans le Corps de l'Hiſtoire Byzantine, & Ammien Marcellin, *l.* 26. *Hiſt. &c.*

Il y a eu une autre ANASTASIE, ſœur des Empereurs Valens & Valentinien, que quelques Auteurs prétendent, mais faullement, avoir donné ſon nom aux Bains, *dont nous venons de parler*.

Il y en a eu une autre que l'Empereur Tibére II. avoit épouſée étant encore particulier, & qui mourut l'an 594, laiſſant deux filles, dont l'une fut mariée à l'Empereur Maurice, & fut mére de tous ces enfans qui furent maſſacrez ſi cruellement par ordre de Phocas. Tibére, dit-on, ne la laiſſa connoître pour ſon épouſe, que lorſqu'il fut Empereur; & c'étoit parce qu'on le croyoit encore libre, que l'Impératrice Sophie, qui conſervoit apparemment des prétentions ſur lui, l'avoit fait nommer Céſar par Juſtin. * Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

L'Hiſtoire de Conſtantinople fait mention d'une quatriéme ANASTASIE, femme de Conſtantin Pogonat, & mére de Juſtinien Rhinotméte. Cette Impératrice fut toûjours malheureuſe depuis la mort de ſon époux. Traitée d'une maniére peu convenable par ſon fils, elle ne put néanmoins ſans douleur, le voir longtems banni, & enfin taé. Après ſa mort, elle ſe refugia dans la fameuſe Egliſe de Notre-Dame au fauxbourg des Blaquernes, avec ſon petit-fils Tibére; mais cet aſyle ne fut pas reſpecté par les ſoldats: elle ſe vit arracher le jeune Tibére d'entre ſes bras pour être égorgé, & l'on ne dit plus rien d'elle enſuite. * Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

ANASTASIOPLE, ville Epiſcopale de la Galatie, qui eut au VI ſiécle pour Evêques, Théodoſe, Timothée & Théodore, de ſuite. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANATAJAN, ou, ſelon M. Deliſle, ANATAHAN, Iſle de l'Océan Oriental, & une des Iſles de Marie-Anne, ou des Larrons, qui a été appellée depuis peu l'*Iſle de ſaint Joachim* par les Eſpagnols, qui l'ont reconnue. Baudrand dit qu'elle eſt aſſez peuplée. Elle n'a que dix lieues de tour. Elle eſt ſous le dix-ſeptiéme degré, vint minutes de latitude méridionale, à trente-cinq lieues de l'Iſle de Sapan, & à trois lieues de celle de Sarigan. * Le Gobien, *Hiſt. des Iles Mariannes.*

ANATH. *Voyez* HANATH.

ANATHEME. Les Auteurs Eccléſiaſtiques employent ce mot pour ſignifier l'Excommunication. Ce terme vient du Grec ἀνάθεμα ou, comme quelques-uns liſent ἀνάθεμα, par un *e* long. Il ſe prend quelquefois en bonne part pour les dons offerts aux Dieux; mais dans l'Ecriture Sainte il répond au mot Hébreu *Herma*, dérivé de la racine *Haram*, qui ſignifie *tuer*, *détruire*, *exterminer*. C'eſt en ce ſens que les villes qui étoient détruites par l'ordre de Dieu, ſont dites des *anathémes au Seigneur*: ce qui revient à la premiére ſignification, parce qu'étant détruites par l'ordre de Dieu, elles lui étoient comme offertes en ſacrifice. Mais d'un autre côté, comme le terme d'Anathéme emporte la deſtruction des villes & des choſes qui ſont anathémes au Seigneur; on s'en ſert dans le Nouveau Teſtament, pour ſignifier l'exécration & la déteſtation. Il eſt dit que ſaint Pierre, après avoir renié Jéſus-Chriſt, commença à *anathématiſer*, c'eſt à dire, à faire des imprécations & à jurer qu'il ne le connoiſſoit point. Les Juifs qui vouloient tuer ſaint Paul, s'étoient *anathematiſez*, c'eſt à dire, avoient fait des imprécations contre eux, qu'ils ne boiroient ni ne mangeroient point qu'ils n'euſſent exécuté leur deſſein. Le mot *Anathéme* ſe prend ſouvent pour une choſe digne d'exécration. Saint Paul dit qu'il ſouhaitoit d'être anathéme pour ſes fréres; il dit qu'aucun de ceux qui parlent par l'Eſprit de Dieu ne dit anathéme à Jéſus, & il prononce anathéme contre quiconque n'aime point Jéſus-Chriſt, & contre ceux qui enſeigneroient une autre doctrine que celle qu'il a annoncée. L'Egliſe regardant ceux qui ſont excommuniez à cauſe de leurs crimes, comme des gens exécrables, & dignes de la malédiction des Fidéles, s'eſt ſervie de ce terme pour exprimer l'Excommunication. Cette formule eſt commune dans les Conciles, contre ceux que l'on excommunie pour la doctrine ou pour les mœurs. Quelques Modernes mettent de la différence entre l'Anathéme & l'Excommunication, & diſent que l'Anathéme ne ſe prononce que contre ceux qui ont commis de grands crimes, & qui ſont incorrigibles; mais cette diſtinction ne paroît pas avoir de fondement dans l'Antiquité. Il y a deux ſortes d'*Anathémes*, les uns judiciaires, portez par des perſonnes qui ont la juriſdiction; les autres, abjuratoires, qui peuvent être prononcez par des Laïcs, à qui on fait prononcer anathéme contre l'Héréſie qu'ils abjurent, & contre ceux qui la ſoutiennent. * M. Du Pin, *Traité des Excommunications*

ANATHOTH ou HANATHOTH, ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Benjamin, donnée aux Lévites de la famille de Caath, & aſſignée pour ville de refuge. Elle n'eſt éloignée de Jéruſalem que de vint ſtades, c'eſt à dire, de deux milles & demi d'Italie. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 10. Euſébe & S. Jérôme la placent à trois milles de Jéruſalem. *Qui habitabant contra ſeptentrionem Jeruſalem in tertio militario & vocabulo Anathoth*, dit S. Jérôme ſur le *ch.* 1. *de Jeremie*; & ſur le *ch.* 11. & 31, du même Prophéte, il dit la même choſe. Anathoth eſt la patrie de quelques perſonnes illuſtres, entre autres, du Prophéte Jérémie, d'Abiézer, un des trente vaillans de l'Armée de David, & d'Abiathar, qui y fut exilé par le Roi Salomon, pour avoir ſoutenu le parti d'Adonias. Le Pére Roger dans ſon Livre de la Terre-Sainte, dit qu'à l'endroit où étoit la maiſon du Prophéte Jérémie, il y a une Egliſe dont la voûte eſt ſoutenue de deux rangs de piliers, ſur leſquels on voit quelques peintures; que prés de cette Egliſe ſont les ruïnes d'un Couvent de ſaint François, deſſervi par ſix Religieux; que les Religieux de cet Ordre ont abandonné ce lieu, parce que les Arabes y vinrent il y a plus de ſix-vints ans, égorger les ſix Religieux qui y faiſoient l'office, pillérent l'Egliſe & le Couvent, & y mirent le feu; que ce n'eſt plus qu'un village habité de Maures; qu'à trois lieues de là, ſur le chemin qui méne à Jaffa, il y a un autre village ſur une petite bute, où l'on voit la clôture d'une Egliſe, dont il reſte une partie de la voûte de la nef, qui eſt le logement des Maures tributaires du Bacha de Gaza, ſous la domination de qui Anathoth eſt aujourd'hui. Il y en a qui prétendent que cette Egliſe fut bâtie au lieu où fut la maiſon de Dimas le bon Larron, qui fut crucifié avec Jéſus-Chriſt. * *Joſué*, *ch.* 21. *v.* 18. I ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 27. II *Samuel* ou III *Rois*, *ch.* 30. *v.* 26. I *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 12. Le P. Roger, *Terre-Sainte*, *l.* 1. *ch.* 14.

ANATHOTHIJA. *Voyez* HANTOTHIJA.

ANATOLE, *Anatolius*, Patriarche de Conſtantinople, étoit un Diacre d'Alexandrie, qui s'éleva à cette dignité par ſes intrigues. Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, l'avoit envoyé à Conſtantinople, où il faiſoit ſes affaires à la Cour, en qualité de ſon Apocriſiaire ou Nonce. Ce fut dans le tems que les partiſans d'Eutychés émurent une cruelle perſécution contre ſaint Flavien, Patriarche de Conſtantinople, qu'ils ne ſe contentérent pas de dépoſer au faux Concile d'Ephéſe en 449, mais qu'ils traitérent avec tant d'inhumanité, que trois jours après il mourut en exil. Dioſcore, Chef de ce parti, fit mettre Anatole, qui étoit ſa créature, en la place de ſaint Flavien, s'aſſurant qu'il favoriſeroit les Eutychéens; mais Anatole, après la mort de Théodoſe le Jeune, lorſque Marcien fut élevé à l'Empire, changea de parti, pour ſe maintenir ſur ſon Siége. Il embraſſa les ſentimens du parti Orthodoxe, aſſembla un Concile à Conſtantinople, où il invita les Légats du Pape S. Léon, qui s'y trouvérent, prononça anathéme contre la doctrine de Neſtorius & d'Eutychés, & envoya ſa Profeſſion de Foi à ſaint Léon, qui le reçut dans ſa communion, à la priére de l'Empereur Marcien, & de l'Impératrice Pulchérie. Depuis il aſſiſta au Concile de Chalcédoine; mais les trois Canons qu'il fit inſérer dans les Actes de ce Concile, du conſentement de quelques Evêques Orientaux, ſur la prééminence de l'Egliſe de Conſtantinople, ſoulevérent contre lui les Légats du ſaint Siége, qui s'oppoſérent à cette diſpoſition. Cette affaire cauſa un grand deſordre; & l'ordination qu'il fit enſuite dans ſon Egliſe, des partiſans de l'Héréſie, en produiſit un plus funeſte. Le Pape ſaint Léon s'oppoſa à ſes entrepriſes, ſur tout lorſque ce Prélat eut dépoſé l'Archidiacre Aëtius. Anatole, pour ſe venger, fit courir des bruits très deſavantageux à la réputation du Pontife. Mais malgré ſon orgueil, il fut obligé de ſe ſoumettre, & de ſe réconcilier avec ſon Archidiacre, quoiqu'on le ſoupçonnât toûjours de favoriſer les Héréſiques. Il mourut l'an 458. Gennadius lui ſuccéda. * Le Concile de Chalcédoine, *Act.* 1. 3. & 6. S. Léon, *Epiſt.* 51. 52. & *ſuiv.* Baronius, *A. C.* 449. & 458.

ANATOLE, *Anatolius*, Evêque de Laodicée en Syrie, dans le troiſiéme ſiécle, étoit d'Alexandrie, & de l'une des meilleures familles de la ville. Il fut un des plus habiles hommes de ſon tems, & excella dans l'Arithmétique, dans la Géométrie, dans la Phyſique, dans l'Aſtronomie, dans la Grammaire & dans la Rhétorique. Il établit une école de Philoſophie à Alexandrie, & ſemble y avoir lui-même profeſſé. Il fut élevé aux premiéres dignitez de la ville, & s'aquitta des charges les plus importantes avec honneur. Pendant la guerre ſuſcitée à Alexandrie par Emilien contre Gallien en 262, Anatole ſe trouva renfermé dans la citadelle, qui tenoit pour Emilien. Il fut chargé du gouvernement de la place; & comme les aſſiégez manquoient de vivres, il fit ſavoir l'état des choſes à Euſébe, Diacre d'Alexandrie, qui étoit dans la partie de la ville, laquelle obéïſſoit à Théodoſe, Général de Gallien, & ménagea par ſon moyen la grace des aſſiégez; enſuite, ſous prétexte de renvoyer les bouches inutiles, il fit ſortir les Chrétiens de la place, puis tous ceux qui voulurent ſe retirer: de ſorte que n'y reſtant preſque plus perſonne, Théodoſe ſe rendit facilement maître de la place. Cet Euſébe dont nous venons de parler, fut élu Evêque de Laodicée à la place de Socrate; & dans le même tems, Anatole étant allé faire un voyage en Paleſtine, fut retenu par Théocténe, Evêque de Cezarée, qui lui impoſa les mains, pour le faire ſon Coadjuteur, dans l'eſpérance qu'il lui ſuccéderoit; mais dans le voyage qu'il fit à Antioche pour aſſiſter à un Concile contre Paul de Samoſate, il paſſa par Laodicée, dans le tems de la mort d'Euſébe, & il y fut retenu pour Evêque en 269. Euſéme de Céſarée dit qu'il avoit fait peu de Livres, mais qu'ils étoient excellens. Il laiſſa un Traité touchant la célébration de la fête de Pâques, & un autre *de Arithmetica Inſtitutionibus*, en dix livres. S. Jérôme, *in Catal.* parle très avantageuſement d'Anatole. *Mira doctrina*, dit-il, *vir fuit in Ariſtmetica, Geometria, Aſtronomia, Grammatica, Rhetorica, Dialectica; cujus ingenii magnitudinem de volumine, quod ſuper Paſcha compoſuit, & de decem libris de Arithmetica Inſtitutionibus, intelligere poſſumus.* Il floriſſoit dès l'an troiſiéme de Probe, & de Jéſus-Chriſt 278, & ſous l'Empire de Carus vers l'an 282 ou 283. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort; mais il eſt honoré comme Martyr dans l'Egliſe Gréque le quatriéme Octobre. Le Martyrologe Romain marque ſa fête le troiſiéme Juillet. Nous avons d'Anatole un Traité Latin de la Pâque, donné par Buchérius; où effectivement on trouve la traduction d'un paſſage du Traité d'Anatole, cité par Euſébe; & l'on ne peut douter

que

que ce ne ſoit un Ouvrage ancien, puiſque l'Auteur marque que la coutume de célébrer en Aſie la Pâque le quatorziéme de la Lune de Mars, ſans avoir égard au Dimanche, venoit d'être abolie dans ce païs-là. * Euſébe, *in Chron. & Hiſt. l. 7. c. 26.* Adon, *in Chron.* Trithéme, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis.* Baronius, *A. C.* 283. *n.* 11. 12. & 13. & *in Martyrol. ad* 3. *Jul.* Voſſius, *de Math. c.* 50. §. 3. & *c.* 67. §. 3. &c. Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. des trois premiers ſiécles.*

ANATOLE, *Anatolius*, Diacre de l'Egliſe Romaine, conſulta Ferrand, Diacre de l'Egliſe de Carthage, Diſciple de ſaint Fulgence, ſur les Queſtions que l'Empereur Juſtinien propoſoit au Pape Jean II, en 533. Il demandoit ſi on pouvoit dire qu'*un de la Trinité eût ſouffert*. Nous avons la réponſe que lui fit Ferrand parmi ſes Oeuvres, que le Pére Chifflet fit imprimer à Dijon, en 1649. C'eſt une Epître qui a pour titre, *De duabus in Chriſto naturis, & quod unus de Trinitate natus paſſuſque dici poſſit.* Le même Ferrand lui écrivit une autre Lettre ſur l'affaire des trois Chapitres, qui eſt adreſſée à Anatole & à Pelage, qui étoit auſſi Diacre. * Baronius, *A. C.* 533. Chifflet, *in Not. ad Ferrand.*

ANATOLE, *Vindanius Anatolius*, de Béryte, Sénateur très zélé pour le Paganiſme, poſſeda pluſieurs dignitez ſous l'Empire de Conſtance & de Conſtant. Il fut Vicaire d'Aſie en 339, Préfet d'Illyrie en 346 & en 359. Il avoit encore été Gouverneur de Galatie, & Vicaire d'Afrique: (peut-être eſt-ce un autre Anatole qui commanda en Illyrie en 349.) On croit que ce Vindanius ou Vindamonius Anatolius eſt l'Auteur des douze Livres d'Agriculture, citez par Photius. * Eunape, *ch.* 8. Ammien, *p.* 166. Photius, *Cod.* 163.

ANATOLE, Philoſophe, homme ſavant, mépriſoit les richeſſes; mais il n'oublioit rien pour s'avancer dans les honneurs. Il fut choiſi pour Précepteur de Théodoſe le Grand. * Flechier, *Hiſt. de Théod. le Grand, l.* 1. *c.* 2.

* ANATOLE. Il eſt parlé, dans le Code Théodoſien, de quatre perſonnes de ce nom, qui ont eu des charges ſous divers Empereurs. Le premier fut *Vindanius Anatolius* dont il eſt parlé dans un des Articles précédens; le ſecond fut Maître des Offices, ſous Julien; le troiſiéme fut Vicaire des Régions ſuburbicaires, ſous Valentinien; & le quatriéme, Préfet du Prétoire en Illyrie. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

* ANATOLE, Général de l'Empereur Théodoſe II. contre les Perſes, les Sarazins, & les Iſaures. Ammien Marcellin en parle au *l.* 31.

ANATOLE, *Anatolius*, ſorti de très bas lieu, parvint par ſes artifices aux premiéres Magiſtratures d'Antioche. C'étoit un hypocrite, à qui ſa vie innocente & pure en apparence, donna entrée dans la maiſon de l'Evêque Grégoire. On découvrit pourtant qu'il ſacrifioit aux Idoles, & qu'il avoit engagé d'autres perſonnes dans ſon impiété. L'Empereur Tibére II. auquel on donna avis de ce qui ſe paſſoit, le fit venir à Conſtantinople, où le peuple s'éleva contre ce Prince, qui n'avoit condamné ce ſcélérat qu'à l'exil; on chercha même Eutychius avec les autres Juges, pour les tuer. De ſorte que pour appaiſer le peuple, il fallut lui livrer Anatole, qu'on expoſa d'abord aux bêtes; il fut depuis attaché en croix, & ſon corps fut dévoré des loups, vers l'an 580. Grégoire avoit été accuſé d'avoir eu les mêmes ſentimens qu'Anatole; mais on connut qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit point de part aux impiétez de ce miſérable. Evagre rapporte de lui une choſe aſſez ſurprenante. C'eſt qu'étant dans la priſon à Antioche, dans le tems qu'on le devoit conduire à Conſtantinople, il jetta les yeux ſur une image de la Sainte-Vierge, comme pour demander la protection de celle qu'elle repréſentoit, & que l'image tourna la tête, comme ſi elle en eût eu horreur. * Evagre, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 580.

ANATOLICO, village de la province appellée *Deſpotato*, qui eſt l'ancienne Ætolie en Gréce. Il eſt bâti comme Veniſe dans un marais, & peuplé d'environ deux cens feux. Ses Habitans cultivent dans la terre ferme du voiſinage, le raiſin appellé *de Corinthe*, qui y eſt excellent, & deux fois plus gros que celui de Zante. * Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

ANATOLIE. *Cherchez* ASIE MINEURE.

ANATOLIE, Vierge & Martyre ſous l'empire de Déce, dans le troiſiéme ſiécle. Les Martyrologes en font mention le dixiéme de Juillet.

ANATOLIUS. *Voyez* ANATOLE.

ANATOMIE, Science qui donne la connoiſſance du corps de l'homme, & des autres animaux, par la diſſection que l'on fait de toutes ſes parties. Ceux qui ont écrit de l'Anatomie parmi les Anciens, ſont Hippocrate, Démocrite, Ariſtote, Eraſiſtrate, Galien, Avicenne, Hérophile, & pluſieurs autres, qui en avoient parfaitement connu la néceſſité, & qui la regardoient comme la plus importante partie la Médecine, ſans laquelle il n'étoit pas poſſible de connoître l'uſage des parties du corps humain, ni par conſéquent les cauſes des maladies. Cependant elle avoit été entiérement abandonnée pendant pluſieurs ſiécles, & ce n'a été que dans le ſeiziéme qu'elle a commencé à ſe rétablir. Ceux qui y ont le plus contribué, ſont Carpus, Jacques Sylvius, Charles Etienne, Véſale, Fernel, Columbus, Fallope, Euſtathius, Fabrice d'Aquapendente, Ambroiſe Paré, André du Laurent, Caſſerius, Gaſpard Bauhin, Hoffman, Riolan, &c. Mais ceux qui ſont venus depuis, l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Aſellius découvrit les veines lactées en 1622. Harvé publia ſa découverte de la circulation du ſang en 1628. Pecquet découvrit le réſervoir du chyle, & les conduits thoraciques, en 1651. Olaüs Rudbeck Suédois, & Thomas Bartholin, trouvérent les vaiſſeaux lymphatiques en 1650 & 1651. Wharton trouva, en 1655, les conduits ſalivaires inférieurs. Stenon découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs, ceux du palais, des narines & des yeux, en 1661. Il travailla auſſi ſur les muſcles & ſur d'autres parties, avec beaucoup de ſuccès. Wirſungus, en 1642, découvrit le conduit du pancréas. Willis, qui eſt venu depuis, a donné l'anatomie du cerveau & des nerfs, d'une maniére beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui: il avoit pourtant omis pluſieurs choſes conſidérables, qui ont été depuis remarquées par Vieuſſens, célébre Médecin de Montpellier, & qui a auſſi compoſé un excellent Traité du cerveau & des nerfs. Gliſſon a traité du foye; Wharton des glandes; De Graaf, du ſuc pancréatique, & des parties de la génération, tant des hommes que des femmes; Lower, du mouvement du cœur; Truſton, de la reſpiration; Peyer, des glandes des inteſtins; Drelincourt, de la conception, des œufs des femmes, du placenta, des membranes du fœtus, &c; Malpighi, qui eſt mort premier Médecin du Pape Innocent XII, en 1694, eſt un de ceux à qui on eſt le plus obligé pour un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites ſur les poulmons, ſur le cerveau, ſur le foye, ſur la rate, ſur les reins, ſur les glandes, & ſur les vaiſſeaux lymphatiques. Il a fait auſſi une excellente Anatomie ſur les plantes, & de très belles obſervations ſur la génération, ſur les œufs, ſur les vers à ſoye & ſur pluſieurs autres choſes qui regardent l'Hiſtoire Naturelle. M. Grew a fait auſſi une Anatomie des plantes. * *Mémoires du tems.*

ANATORIA, anciennement *Tanagra*, petite ville de la Gréce. *Voyez* TANAGRA.

ANAUSIS Roi des Alaniens & des Hénioques, un des amans de Medée, fut dans la ſuite tué par ſon rival Styrus. * Val. Flac. *Argonaut. l.* 6. *v.* 43.

ANAXAGORAS, Roi des Argiens, ſelon Pauſanias & Apollodore, a régné après Mégapenthès, & a eu pour ſucceſſeur Alector, Iphis & Etéocle. Ces Rois ne ſe trouvent point dans les Catalogues des Rois d'Argos, donnez par Caſtor, Tatian & Euſébe. Mégapenthès à ſuccédé à Acriſius, tué par Perſée, qui ſe retira à Mycénes l'an 2722 du monde, 1313 avant Jéſus-Chriſt, & après lui la ſucceſſion des Rois d'Argos eſt fort embrouillée, ce qui vient de ce qu'Anaxagoras, fils de Mégapenthès, ayant cédé une partie de ſes Etats à Mélampus & à Byas frére de Mélampus, deſcendus d'Eole & de Deucalion, le Royaume d'Argos ne ſubſiſta plus en ſon entier, juſqu'à ce qu'il fut rétabli par Téméne, l'un des Deſcendans d'Hercule, 55 ans après la priſe de Troye. * Pauſanias, *l.* 2. Apollodore. Euſébe. Platon.

ANAXAGORAS, l'un des plus illuſtres Philoſophes de l'Antiquité, naquit à Clazoméne dans l'Ionie, vers la LXX Olympiade, ou 500 ans avant Jéſus-Chriſt; mourut la premiére année de la LXXXVIII Olympiade, 428 ans avant Jéſus-Chriſt; & fut diſciple d'Anaximénes. La nobleſſe de ſon extraction, ſes richeſſes, & ſa générosité qui le porta à donner tout ſon patrimoine à ſes parens, le rendirent recommandable. Il s'appliqua tout entier à la recherche de la Nature, ſans ſe mêler d'aucune affaire publique. Il en eût pourtant été très capable, & Périclès, qui avoit été ſon diſciple, ſe trouva parfaitement bien de ſes conſeils dans le gouvernement des Athéniens. Il lui inſinua ces maniéres graves & majeſtueuſes, ſi propres au poſte qu'il occupoit; il le prépara à cette éloquence ſublime & victorieuſe qui le rendit ſi puiſſant; & il lui apprit à craindre les Dieux ſans ſuperſtition. Anaxagoras négligea non-ſeulement les honneurs qu'il auroit pu aquérir par ſon mérite perſonnel, ſoutenu de l'autorité que ſon diſciple avoit dans la République, mais encore il n'eut pas le ſoin de penſer à ce qui lui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance, en ſorte qu'il ſe vit réduit à n'avoir pas même dequoi vivre; & dans une extrême néceſſité où il ſe trouva, il crut ne devoir avoir recours, qu'à une tranquille réſolution de ſe laiſſer mourir de faim. Périclès averti de l'état où étoit ſon maître, courut à lui, & l'ayant trouvé couvert de ſon manteau qui attendoit patiemment la mort, il eſſaya de le faire revenir de la triſte réſolution où il étoit; mais le Philoſophe ne lui fit d'autre réponſe, ſinon, *que ceux qui avoient affaire de la lumiére d'une lampe, y mettoient de l'huile pour l'entretenir.* Ce fut une inſtruction dont Périclès profita dans la ſuite par rapport à Anaxagoras. L'étude abſorba donc toutes les autres paſſions de ce Philoſophe, qui mit toûjours le ſouverain bien, ou la fin de la vie humaine, dans la contemplation, & dans l'état libre que produit cette occupation. De là vient que quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il étoit né, il répondit, *pour contempler le Soleil, la Lune, & le Ciel.* Un autre s'enquit de lui, s'il ne ſe ſoucioit point de ſon païs; ſa réponſe fut admirable & digne d'un Philoſophe qui eût été Chrétien: *Oui*, dit il, en levant la main vers les Cieux, *j'ai un ſoin extrême de ma patrie.* Dès l'âge de vint ans, il avoit commencé à philoſopher dans Athénes; & outre Périclès, il y eut pour diſciples Euripide, & pluſieurs autres Illuſtres, mais non pas Thémiſtocle ni Socrate, ainſi que quelques-uns l'ont avancé. Ses dogmes furent nouveaux & ſinguliers. Il enſeigna qu'il y avoit des collines, des vallées, & des Habitans dans la Lune, & que le Soleil étoit une maſſe de matière tout-à-fait en feu, & plus grande que le Péloponnéſe. Il diſoit que la neige eſt noire, ſe fondant d'un côté ſur ce que la neige eſt une eau condenſée, & ſuppoſant de l'autre que le noir eſt la couleur propre de l'eau. Il croyoit en général, que les yeux ne ſont point capables de diſcerner la vraye couleur des objets, & que nos ſens ſont trompeurs: & qu'ainſi c'eſt à la raiſon & non pas à eux à juger des choſes. Il diſoit auſſi que les Cieux étoient des pierres, & que c'étoit la viteſſe de leur mouvement qui les empêchoit de tomber: d'autres aſſurent qu'il avouoit que le Ciel eſt de la nature du feu quant à ſon eſſence; mais que par la véhémence de ſa révolution, raviſſant des pierres de la Terre, & les ayant allumées, elles devinrent Aſtres. Il n'avoit point d'autre idée de la premiére formation des animaux, ſinon qu'elle s'étoit faite de la terre & d'une humidité chaude, & qu'enſuite ils s'engendrérent les uns les autres, les mâles au côté droit, les femelles au côté gauche. Il admettoit autant de Principes que de corps compoſez, car il ſuppoſoit que chaque eſpéce de

corps étoit formée de plusieurs petites parties semblables qu'il appelloit *homœomeries* ou *homogénéitez*, à cause de cette conformité; mais ce qui embarassoit son système, c'est que les semences ou les principes de toutes les espéces, se trouvoient dans chaque corps. Ce qu'il y avoit de plus beau dans le système d'Anaxagoras, étoit qu'au lieu que jusqu'alors on n'avoit raisonné sur la construction du Monde, qu'en n'admettant d'un côté qu'une matiére très informe, & de l'autre que le hazard, ou qu'une fatalité aveugle qui l'eût arrangée; il fut le premier qui supposa qu'une Intelligence produisit le mouvement de la matiére, & débrouilla le cahos: en un mot, il fut le premier qui joignit à la cause matérielle une cause efficiente, cela veut dire qu'il reconnut un Entendement, (c'est à dire un Dieu) auteur de l'œconomie ou de l'architecture de l'Univers, qui en mouvant la matiére avoit formé le Monde, des *homogénéitez*; mais en cela il supposoit que les parties de la matiére, ayant été éternellement dans un état de confusion, (en sorte que les plus petits corpuscules *homogenes* ou *semblables*, s'étoient toûjours trouvez entourez par-tout de corpuscules *hétérogénes* ou *dissemblables*, qui les empêchoient de s'unir les uns aux autres,) il y avoit eu une Intelligence, qui avoit chassé ce desordre par la séparation des particules semblables d'avec celles qui ne leur ressembloient point. Ce fut par rapport à cette hypothése qu'il fut nommé Νους, c'est à dire, *Esprit*. Nous n'entreprenons point de rapporter ici toutes les absurditez qu'une partie de ce système entraînoit après elle, c'est une affaire que nous réservons aux Philosophes; il nous suffit de dire qu'Anaxagoras fut un esprit presque universel. Il cultiva beaucoup la Géométrie, & écrivit sur la quadrature du cercle. Les plus difficiles phénoménes de la nature, les cométes, la voye de lait, les tremblemens de terre, les vents, les tonnerres, les éclairs, le débordement du Nil, les éclipses & semblables choses furent à la portée de son esprit. L'application qu'il y donnoit, ni ses spéculations astronomiques & géométriques, ne l'empêchérent pas d'étudier les pensées d'Homére avec attention; & il fut le premier qui supposa qu'elles sont un Livre de morale, où la vertu & la justice sont expliquées par des allégations allégoriques. Ce Philosophe, tout sage qu'il étoit, eut un procés à soutenir dans Athénes: on l'y mit en prison après l'avoir accusé d'impiété; les uns dirent qu'il fut condamné, les autres qu'il fut absous; & Périclès qui soutenoit ses intérêts dans cette triste affaire, fut lui-même suspect d'Athéisme pour avoir été instruit par un tel maître. Ceux qui avancent que ce Philosophe fut condamné, disent que lorsqu'on lui en apporta la nouvelle, il répondit en parlant de ses Juges: *Il y a longtems que la nature a prononcé son arrêt autant contre eux que contre moi*: & quand on lui apprit que ses fils étoient morts, il répondit: *Je savois bien que je les avois engendrez mortels*. Il compta aussi pour très peu de chose de vivre ou de mourir hors de sa patrie, & comme on lui demanda à Lampsaque où il mourut, s'il vouloit qu'après sa mort on le transportât à Clazoméne sa patrie, il dit à ses amis qui lui en parloient, *Que cela n'étoit pas nécessaire, le chemin des Enfers n'étant pas plus long d'un lieu que d'un autre*. Enfin mourant à 72 ans, il ne demanda autre chose, sinon que l'on permît aux enfans de se divertir toutes les années au jour annuel de sa mort. Ceux de Lampsaque le firent enterrer honorablement, & orné-rent son tombeau d'une très glorieuse épitaphe. Il est le premier Philosophe qui ait publié des Livres. Socrate, qui avoit espéré d'y rencontrer de certaines choses, ne fut pas content de leur lecture. Il ne faut pas oublier que la force & la sublimité du génie d'Anaxagoras, son travail, son application & l'abondance de ses découvertes, ne firent pourtant que le conduire à l'incertitude; car il se plaignoit que tout est plein de ténébres. Ce fut peut être ce qui l'obligea à dire que tout consiste dans l'opinion, & que les objets sont ce que l'on veut, c'est à dire, tels ou tels, selon qu'ils nous semblent tels & tels: du reste, quoiqu'il enseignât que l'Ame est un Etre aérien, il la croyoit immortelle, & il crut d'un autre côté que le Ciel & la Terre périroient. Diogéne *Laërce* parle de trois autres ANAXAGORAS; *le premier*, Orateur & Disciple de Socrate; *le second*, Sculpteur, dont Antigonus a fait mention; *le troisiéme*, Grammairien & disciple de Zénodote. * S. Augustin, *l.* 8. *de civit. Dei*, *c.* 2. Diogéne *Laërce*, *in Anaxagora*, *l.* 2. Plutarque, *in vita Nicia*. Pline, *l.* 2. *c.* 58. Suidas. Bayle, *Dict. Critiq.*

ANAXANDRE, Roi des Lacédémoniens, fils d'*Eurycrate*, & pére d'un autre du même nom, combattit avec grand succès contre les Messéniens, qui furent chassez du Péloponnése la premiere année de la XXIV Olympiade, 684 ans avant Jésus-Christ, l'an 4030 de la Période Julienne. Plutarque dit de lui, qu'il répondit à ceux qui lui demandoient pourquoi les Lacédémoniens n'avoient point de Thrésor, que c'étoit de peur qu'on ne corrompît ceux qui en auroient les clefs. * Plutarque, *aux Apophthegmes Laconiques*, *c.* 34. Pausanias, *l.* 3. M. Du Pin, *Bibl. des Hist. Prof.*

ANAXANDRIDE, Roi de Sparte, fils de *Leon*, soumit les Tégéates, devenus insolens, après quelques avantages qu'ils avoient remportez sur les Lacédémoniens, durant le régne de son pére. Il fut le premier de son païs, qui eut deux femmes à la fois. Les Ephores qui voyoient avec regret qu'il n'avoit point d'enfans, voulurent l'obliger de repudier sa premiére femme, pour en prendre une autre. Mais il avoit tant d'amour pour elle, qu'il ne put se résoudre à la quitter; de sorte que pour satisfaire les Ephores & son inclination, il en épousa avec elle une seconde, dont il eut Cléoméne. Depuis, la premiére devint féconde, & fut mére de Dorieus, de Léonidas & de Cléombrote. Ce Roi a vécu vers la LX Olympiade, & l'an 540 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 3. Plutarque, *des Apophthegmes Laconiques*, *c.* 33. M. Du Pin, *Bibl des Hist. Prof Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

ANAXANDRIDE, Poëte Comique, natif de Camire dans l'Isle de Rhodes, avoit composé soixante-cinq Comédies, selon Suidas, & vivoit du tems de Philippe Roi de Macédoine, sous la CI Olympiade, & l'an 376 avant Jésus-Christ. Les Athéniens le condamnérent à mourir de faim, parce que dans une de ses Comédies il avoit censuré leur gouvernement. C'est le premier, selon Suidas, qui ait fait paroître sur la scéne les amours des hommes, & leur adresse à corrompre les jeunes filles. Aristote le cite *au* 3. *l. de la Rhétorique*, & Athénée *au l.* 6. *c.* 18. Casaubon soutient qu'Anaxandride & Alexandride ne sont qu'un même Auteur, & qu'il faut lire partout *Anaxandride*, où l'on trouve *Alexandride*. * Voyez *ses Remarques sur Athénée*, & le *Dict. Crit.* de Bayle.

ANAXARETE, Princesse du sang royal de Teucer, eut tant de mépris pour Iphis, qui l'aimoit avec une passion extrême, que ce malheureux amant se pendit de desespoir à la porte d'Anaxaréte. Venus, irritée de cette cruauté, la métamophosa en rocher. * Ovide, *dans le dernier livre des Métamorphoses*, *v.* 748.

ANAXARQUE, Philosophe de la ville d'Abdére, fut disciple de Diométe de Smyrne, de Métrodore de Chio, ou, selon les autres, de Démocrite. Il vivoit dès le régne de Philippe de Macédoine, sus la CX Olympiade, & l'an 340 avant Jésus-Christ. Ce Philosophe fut extrêmement considéré d'Alexandre *le Grand*, qui commanda un jour de lui donner tout ce qu'il demanderoit. Comme les Thréforiers s'étonnoient de ce qu'il avoit demandé cent talens, ce Prince voulut qu'on les lui fît compter, ajoûtant qu'il connoissoit par-là qu'il étoit de ses amis, puisqu'il exigeoit un présent digne de sa grandeur & de son pouvoir. Ce Prince eut tant de déférence pour Anaxarque, qu'il entra à Babylone, parce qu'il le lui conseilloit, bien que ce fût contre l'avis des Chaldéens. Un jour qu'il étoit à la table de ce Prince, qui lui demandoit ce qu'il disoit du repas, il lui répondit qu'il étoit très bien ordonné, & qu'il n'y auroit eu rien à souhaiter, si l'on y avoit servi la tête d'un certain grand seigneur: ce qu'il dit en regardant Nicocréon, Tyran de Cypre, son ennemi. Ce dernier en fut si piqué, que l'ayant fait prendre après la mort d'Alexandre, il le fit mettre dans un mortier, & le fit briser avec des pilons de fer. Le Philosophe supporta ce supplice avec tant de courage, que sa violence ne l'empêcha jamais de braver le Tyran, & de lui dire plusieurs fois d'écraser tant qu'il voudroit le vase où Anaxarque étoit renfermé (parlant de son corps), parce qu'Anaxarque lui-même n'avoit point de part à ces tourmens. Et comme Nicocréon le menaça de lui faire couper la langue, *Je t'empêcherai bien, efféminé jeune homme*, lui dit le Philosophe, *de pouvoir disposer de cette partie de mon corps*; & en effet, l'ayant coupée avec les dents, & tournée durant quelque tems dans sa bouche, il la jetta contre le visage du Tyran, qui en écuma de colére. Ce Philosophe étoit un de ceux qui doutoient de tout: & il disoit souvent, qu'il ne savoit pas même s'il savoit quelque chose. On le surnomma *l'Heureux* & *le Fortuné*, à cause de la force de son esprit, de son intrépidité dans les dangers, & de sa tempérance. Il fut un de ceux qui entreprirent de détourner Alexandre de la folle pensée qu'il avoit de se faire appeller Dieu. * Cicéron, *l.* 3. *de Natur. Deor. c.* 33. & *l.* 2. *Tusc. c.* 22. Grégoire de *Nazianze*, *Epist.* 58. Théodoret, *Serm.* 8. Diogéne *Laërce*, *en sa Vie*, *au l.* 9. Plutarque, *en la Vie d'Alexandre*. Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 3. *Exempl.* 6. Arrien, *l.* 4. Suidas.

ANAXARQUE, célébre Capitaine des Thébains, dont Thucydide parle souvent en l'*Histoire de la guerre du Peloponnése*.

ANAXÉNOR, Joueur de luth, à qui ceux de la ville de Tyane firent de grands honneurs, & auquel Marc-Antoine donna le revenu de quatre villes, avec des gardes, & auquel on fit dresser une statue. * Strabon, *l.* 24.

ANAXICRATE, Auteur Grec, dont il est fait mention dans le Scholiaste d'Euripide, sur *la Médée*. * Joh. Meursii, *Biblioth. Grac.*

ANAXIDAME, *Anaxidamus*, Roi de Sparte après son pére *Théopompe*, ne fit rien de grand ni de glorieux durant son régne. Il eut pour successeur *Archidame* son fils, qui régnoit sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 3.

ANAXIDAME, Roi de Sparte, fils de *Zeuxidamus*, de la famille des Eurypontides, ou Descendans d'Eurypon, fut pour Collégue Anaxandre II. de l'autre famille des Eurysthénides, ou Descendans d'Eurysthéne. Sous leur régne les Spartiates soumirent à leur obéissance les Messéniens qui s'étoient revoltez, & qui furent vaincus vers l'an 723 avant Jésus-Christ, sous la XIV Olympiade. Anaxidame étant un jour interrogé qui étoit celui qui commandoit proprement dans Sparte, répondit que c'étoit les Loix, & les Magistrats lorsqu'ils les faisoient exécuter. * Pausanias, *in Messeniacis*. Plutarque, *in Apophthegm.*

ANAXILAS, & ANAXILAUS, Philosophe, Tyran de Reggio en Sicile, conquit en la troisiéme année de la LXXII Olympiade l'Isle de Zancle, appellée maintenant Messine. Il se fit aimer par sa bonté & par sa justice. C'est pourquoi lorsque dans son lit de mort, la premiére année de la LXXVI Olympiade, il chargea de la conduite de ses enfans mineurs Micale, l'un de ses plus fidéles Domestiques, l'affection que le peuple lui portoit fut si grande, qu'il aima mieux se soumettre au gouvernement d'un de ses serviteurs, que de rejetter les fils d'Anaxilas. Micale leur donna une bonne éducation, & après leur avoir remis entre les mains & leurs biens & le gouvernement, dès qu'ils eurent atteint la majorité, il se retira avec une modique pension à Olympia, où il vécut tranquillement & mourut dans un âge fort avancé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aristote, *l.* 5. *Polit. ch. dernier.* Pausanias, *in Messeniacis*. Justin, *l.* 5. Macrobe, *l.* 1. *Saturnal. c.* 11.

ANAXILAS ou ANAXILAUS, Philosophe & Magicien, que l'Empereur Auguste fit chasser de Rome & de toute l'Italie, l'an 28 avant Jésus-Christ, étoit natif de Larisse. * Eusébe, *en la Chron.*

ANAXILAS, nom de plusieurs Auteurs. Denys d'Halicarnasse parle d'un Historien de ce nom, *l.* 1. Athénée fait mention

tion d'un Poëte Comique, *ou l.* 12. Pline en cite un qui étoit Médecin, *l.* 19. *c.* 1. *l.* 25. *c.* 13. & *l.* 30. *c.* 8. & Plutarque en allégue auſſi pluſieurs de ce nom, *en la Vie d'Alcibiade, dans les Apoph. Lacon. c.* 35. &c.

ANAXILIDE, *Anaxilides*, Philoſophe dont parle S. Jérôme, a écrit que Potone ou Périctione, mére de Platon, devint enceinte du fait d'Apollon. Diogéne *Laerce* raconte ce fait diverſement, & cite le même Anaxilide & Cléarque. Il dit qu'on croyoit à Athénes qu'Ariſton avoit voulu faire quelque violence à ſa femme Potone, qui étoit une très belle perſonne; & qu'elle fut défendue par Apollon, qu'elle vit en ſonge, & qui la garda, juſqu'à ce qu'elle eût mis au monde Platon, dont elle étoit déja enceinte. * S. Jérôme. *adv. Jovin.* Diogéne Laërce, *in vita Plat.*

ANAXIMANDRE, de Milet, Philoſophe, fils de *Praxiade*, diſciple & ſucceſſeur de Thalès, fut le premier qui inventa la Sphére, comme le remarque Pline; qui enſeigna la Géographie; qui dreſſa une Carte de Géographie, ſelon Strabon; & qui apprit à faire des Horloges, ſelon Diogéne *Laërce*. On dit de lui, qu'ayant prévu un tremblement de terre, il en avertit les Lacédémoniens, & que l'événement vérifia ſa prédiction. Ce Philoſophe croyoit que le principe de toutes choſes étoit un Elément vaſte & infini, ſans déterminer ſi c'étoit le Feu, l'Air ou l'Eau. Il diſoit que ſes parties ſe changeoient, mais que ſon tout étoit immuable; que la Terre eſt placée au milieu comme le centre; qu'elle eſt ronde, & d'une figure ſphérique, &c. Anaximandre étoit âgé de 64 ans, la ſeconde année de la LVIII Olympiade, 547 ans avant Jéſus-Chriſt. * Pline, *l.* 2. *c.* 79. S. Auguſtin, *l.* 8. *de Civit. Dei*, *c.* 2. Saint Juſtin Martyr, *Orat. ad Grac.* Euſébe, *l.* 1. *Præp. Evang. c.* 5. & 14. Plutarque, *de Placitis Philoſophorum.* Pline, *l.* 7. *c.* 56. *l.* 2. *c.* 8. Strabon, *l.* 1. Voſſius, *de Mathem. de Philolog. de Philoſ.*

ANAXIMANDRE, Hiſtorien Grec, étoit de Milet, & vivoit en même tems que le Philoſophe de même nom, avec lequel quelques-uns le confondent, quoique Diogéne *Laërce* les diſtingue préciſément. Il ſuivit en écrivant la Dialecte Ionique. Athénée fait mention de *l'Horologiographie*, c'eſt à dire, *de la Science de faire des Cadrans*, d'Anaximandre, qui étoit apparemment l'Ouvrage de ce dernier. * Diogéne *Laerce*, *de vit. Phil. l.* 2. Suidas, *in Anaximandro.* Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 1. *c.* 6.

ANAXIMENE, de Milet, dit *l'Ancien*, Philoſophe, fils d'Euryſtrate, étoit diſciple d'Anaximandre. Il admettoit l'Air pour principe de toutes choſes, aſſurant qu'il étoit infini; & bien loin d'avouer que les Dieux fuſſent auteurs de cet Air, il diſoit au contraire qu'ils en étoient ſortis eux-mêmes. Pline dit qu'il fit le premier un Cadran ſolaire, & qu'il en fit voir l'expérience à Sparte. Apollodore, cité par Diogéne *Laërce*, dit qu'Anaximéne naquit la LXIII Olympiade, dont la premiére année tombe en la 528 avant Jéſus-Chriſt, & qu'il mourut dans le tems que Créſus fut pris par Cyrus. C'eſt un anachroniſme des plus groſſiers. Car la défaite de Créſus arriva en LVIII Olympiade, & l'an 548 avant Jéſus-Chriſt. * Cicéron, *Acad. Queſt. l.* 4. *c.* 37. & *l.* 2. *de Nat. Deor. c.* 10. Diogéne Laërce, *l.* 2. Pline, *l.* 2. *c.* 76. S. Auguſtin. *l.* 8. *de Civit. Dei. c.* 2. Voſſius, &c.

ANAXIMENE, Rhéteur & Hiſtorien, naquit à Lampſaque vers la centiéme Olympiade, environ 380 ans avant Jéſus-Chriſt. Il étoit fils d'*Ariſtoclés*, & prit des leçons de Philoſophie de Diogéne le Cynique. On l'appelle communément le Rhéteur, pour le diſtinguer de ſon neveu, fils de ſa ſœur. Philippe Roi de Macédoine l'attira à ſa Cour pour donner des leçons d'éloquence à Alexandre ſon fils; & quelques-uns croyent que le Traité de Rhétorique à Alexandre, qu'on attribue à Ariſtote, eſt de lui. Ce Prince ayant entrepris la conquête de la Perſe, Anaximene le ſuivit, & tint auprès de lui la même place que Cyneas tint auprès de Pyrrhus. On raconte que Lampſaque ayant pris parti pour Darius, Anaximéne qui s'intéreſſoit pour ſa patrie, ſe préſenta pour demander grace à Alexandre; & que ce Héros ayant juré qu'il ne feroit rien de ce que le Rhéteur lui demanderoit, il le ſupplia de détruire Lampſaque, d'en brûler les Temples, & de faire vendre tous les Habitans. Ce tour d'eſprit plut au Conquérant, qui pour tenir ſa parole, pardonna malgré lui à cette ville. Ce qu'on ajoûte, qu'Anaximéne irrité contre Théopompe, contrefit ſon ſtyle, & adreſſa ſous ſon nom des Ecrits ſatyriques aux Athéniens, & aux villes de Thébes & de Lacédémone, où tout le monde ſe trompa, montre bien qu'il étoit grand maître dans l'art d'écrire, mais ne lui fait pas honneur. Il eſt vrai que ſes Ecrits approchoient beaucoup de la perfection; on n'y trouvoit qu'un défaut: il étoit trop long dans les diſcours qu'il prêtoit aux grands hommes, vice commun à preſque tous les Hiſtoriens de ce tems-là. Ces Ecrits conſiſtoient en une Hiſtoire de la Vie de Philippe, & de celle d'Alexandre: à quoi on ajoûte douze livres de l'Hiſtoire ancienne de la Gréce, qu'il commençoit à la Théogonie, ou génération des Dieux, & qu'il conduiſit juſqu'à la bataille de Mantinée. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

ANAXIMENE, l'Hiſtorien, fils de la ſœur de celui dont on vient de parler, étoit de Lampſaque comme ſon oncle. Il floriſſoit peu après la mort d'Alexandre, & donna au public un Traité hiſtorique de la mort des Rois, qui eſt cité par S. Clément d'Alexandrie, par Athénée & Etienne de *Byzance*. On ne ſait à quel Anaximéne attribuer un Traité des Peintures, que Fulgence cite pour expliquer hiſtoriquement la fable d'Actéon. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

ANAXIPOLIS, ou ANAZIPOLIS, Poëte Grec, qui a écrit de l'Agriculture. Quelques Auteurs lui attribuent le vers qui eſt cité au 14. *c. du* 14. *l. de l'Hiſtoire Naturelle* de Pline, où il eſt même nommé dans les anciennes éditions; comme dans une de Parme de l'an 1476, ſelon Voſſius, qui conclut que ce Poëte vivoit du tems de Ptolomée *Lathurus*, qui regna 36 ans, depuis la quatriéme année de la CLXV Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 117. * Voſſius, *de Poet. Grac. c.* 8.

ANAXIPPE, Poëte de la nouvelle Comédie, vivoit ſous le régne d'Antigonus, & de Démétrius *Poliorcetes* ou *preneur de villes*, vers la CXX Olympiade, & environ 300 ans avant Jéſus-Chriſt. * Cœlius Rhodiginus rapporte cette parole de lui, *que les Philoſophes étoient très ſages, & très concerts en leurs paroles, mais peu dans leurs actions*, *l.* 22. *c.* 13. Suidas. Voſſius, &c.

ANAXIPPE, de Minde, qui dédia une ſtatue à Hercule. Pauſanias en parle, *dans le livre des Eliaques.* * Suidas. Voſſius, &c.

ANAXIS de Béotie, Hiſtorien Grec, conduiſit un Ouvrage, qu'on lui attribue, juſqu'au régne de Philippe de Macédoine, fils d'Amyntas, ſelon Diodore de *Sicile*, *l.* 15. c'eſt à dire, juſqu'à la premiére année de la CV Olympiade, & 360 avant Jéſus-Chriſt.

ANAXO, fille d'Ancéus, que quelques-uns font mére d'Alcméne, & non pas Lyſidice ſœur de Pitheus, fils de Pélops & d'Hippodamie, comme le dit Plutarque.

ANAZARBE, ſur le Pyrame qui chez les Modernes s'appelle *Cermi* & *Malmiſtra*, ville de Cilicie avec Archevêché, ſous le Patriarchat d'Antioche, étoit Métropolitaine de la ſeconde Cilicie, & avoit neuf diocéſes dans ſa province. Les Anciens l'ont nommée *Anazarbus* & *Anazarba*. Son nom moderne eſt *Anar*, *Aſarai*, ou *Aſferai*, *Ain zarba*. Suidas dit que cette ville eut d'abord le nom de *Kynda*, & qu'un Sénateur, que l'Empereur Nerva y envoya, lui donna le ſien, qui étoit Anazarbus. Mais il paroît que cet Auteur ſe trompe en cela. Il eſt ſûr que cette ville eſt très ancienne, qu'elle eut le nom d'*Anazarbe* dès ſa fondation, & que depuis on lui donna celui de *Dioceſarée*, de *Céſarée Auguſte*, & de *Juſtinianopolis*. Les premiers lui furent donnez en l'honneur de Céſar & d'Auguſte, & l'autre de Juſtin ou Juſtinien, qui la rétablit après un tremblement de terre. Elle en a ſouffert deux ou trois, qui l'avoient entierement ruinée; & elle fut toûjours remiſe dans ſon premier eclat. Anazarbe a produit de grands hommes, comme, Dioſcoride, ſi habile dans la connoiſſance des Simples ou de la Botanique, Oppien Poëte, Pédanius, Aſclépiade, &c. Nous avons une ancienne médaille de Julia Cornélia Paula, femme de l'Empereur Héliogabale, ſur le revers de laquelle on voit un capricorne deſſus un globe, avec une inſcription Greque, qui donne à Anazarbe le titre de *Metropolitaine de Cilicie*. La ville de Tarſe lui diſputa cet avantage; & c'eſt pour cette raiſon qu'on diviſa la Cilicie en premiére & en ſeconde. Anazarbe étoit la Métropole de celle-ci, & Tarſe de l'autre. L'impie Aëce s'arrêta longtems à Anazarbe, où Athanaſe, Evêque Arien de cette ville, fut ſon maître. Cyrille, Prélat de cette ville, ſouſcrivit au Concile général de Chalcédoine pour lui & pour ſes ſuffragans. Nous avons une Epître de l'Empereur Juſtinien à Jean, autre Evêque d'Anazarbe, qui préſida en 550 au Concile de Mopſueſte, où il prend le titre de Métropolitain de Juſtinianopolis. S. JULIEN de Cilicie, Martyr célébre, dont le corps étoit à Antioche, où il y avoit deux belles Egliſes de ſon nom, étoit d'Anazarbe. S. MARIN, ſurnommé *le Vieillard*, étoit de la même ville, & y fut martyriſé vers l'an 290. Les ſaints TARAQUE, PROBE, & ANDRONIC, qui étoient de diverſes provinces, ayant été pris en Cilicie, ſubirent leur premier interrogatoire à Tarſe, le ſecond à Mopſueſte, le troiſiéme à Anazarbe, où ils conſommérent leur martyre à mille pas de la ville, dans le lieu des ſpectacles publics, & ils furent enterrez dans la montagne voiſine. Aujourd'hui cette ville n'eſt qu'un méchant bourg. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Strabon. Pline, *l.* 5. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 14. Evagre, *l.* 4. *Hiſt. c.* 8. Philoſtorge, *l.* 3. Nicéphore, *l.* 17. *c.* 3. Le Mire, *Notit. Epiſc. Orb.* Holſtenius, *de Patriarch. Antioch.* Bellon, *l.* 2. *Obſervat. c.* 108. Baillet, *Topographie des Saints.*

ANAZIPOLIS. *Voyez* ANAXIPOLIS.

ANAZZO, ou TORRE d'ANAZZO, ville de la Province de Bari dans le Royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia*, ou *Gnatia*, ville détruite dans la Pouille & ſur la Mer Adriatique, avec un Evêché qui a été transféré à Monopoli. Quelques Modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*. * Baudrand.

A N B.

ANBA. *Voyez* ABA.

ANBAHOUMATAH, Dervis ou Religieux Indien, du nombre de ceux qui portent le nom de *Giogbi*, ſe fit Muſulman, & expliqua en Arabe, le Livre intitulé *Amberkend*, qui eſt un Livre des Brachmanes, qui contient la Religion & la Philoſophie des Indiens. Il lui donna le nom de *Merât al maâni*, le *miroir de l'ame*. Mais ce Livre, quoique traduit, ne s'entend point ſans le ſecours d'un Bramen ou Docteur Indien. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANBAR, ville de la Province de Chaldée ou Iraque Arabique, ſituée ſur l'Euphrate, à vint lieues au deſſous de Bagdet, qui eſt ſur le Tigre. Aboul Abbas Saffach, premier Calife de la Maiſon des Abbaſſides, la rétablit, & la choiſit pour un tems pour le Siége du Califat, après qu'il eut changé ſon nom; car il lui donna celui de ſa famille, & la fit appeller *Haſchemiab*. Abou Giafar al Manzor qui lui ſuccéda, demeura auſſi quelque tems en cette ville, avant qu'il eût fait bâtir celle de Bagdet. Ces deux Califes firent néanmoins quelque ſéjour en celle d'Acbara, qui étoit auſſi ſituée ſur le Tigre, 20 lieues au deſſus de celle de Bagdet. Il y a eu pluſieurs Auteurs natifs de cette ville, qui ont tous porté le ſurnom d'*Anbari*, comme *Abul Abbas Ben*

Digitized by Google

Ben Othman, qui eſt Auteur d'un Traité d'Algébre; *Abu Giafar Ahmed Ben Isbac al Anbari*, mort l'an 317 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 929. Un autre *Anbari*, qui mourut l'an 577 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1181, nous a laiſſé pluſieurs Queſtions faites en maniére de Dialogues entre les Docteurs de Couſa & ceux de Baſſora, ſur les matieres de la Religion Muſulmane. Il y a auſſi un *Abou-becre Ben Caſſem*, ſurnommé *Ebn al Anbari*, mort l'an 328 de l'Hégire, Auteur du Livre intitulé *Oſſoul al adbiad*, *la Science des contraires*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANBARE, bourg d'Eſpagne dans la Catalogne, avec un château ſur la côte. * Baudrand.

A N C.

ANCA, fille de Maſſoud. *Voyez* l'Art. d'ABDULRASCHID.

ANCA ou ANCA ME'GAREB, c'eſt à dire, *Occident*, eſt le nom que les Arabes donnent à un oiſeau extraordinaire, qui eſt, diſent-ils, ſi gros & ſi grand, qu'il pond des œufs auſſi gros que des montagnes; ils aſſurent qu'il prend des éléphans auſſi facilement qu'un épervier prend des moineaux, ou que le chat prend des ſouris; que lorſqu'il ſe met à voler, ſes ailes font autant de bruit & de fracas qu'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans, & qu'il s'accouple avec ſa femelle à l'âge de cinq cens ans; que l'on a vû autrefois cet oiſeau parmi les hommes; mais qu'un jour s'étant émancipé à enlever une nouvelle mariée avec ſes braſſelets & autres bijoux de noces, le Prophete Handala fils de Saphuane, célébre en ſon tems, en fut ſi indigné, qu'il maudit cet oiſeau; & que Dieu ayant égard à ſon imprécation & à ſa priére, reléguа l'oiſeau Anca Mégareb dans une iſle inacceſſible aux hommes, où il n'y a que des éléphans, des rhinocéros, des buffles, des tigres, & toutes ſortes de bêtes féroces. L'on voit bien que c'eſt-là un oiſeau fabuleux & un conte Arabe, qui peut avoir ſon fondement, en ce que l'on a vu en Egypte un oiſeau de même nom, qui eſt une eſpéce d'aigle beaucoup plus gros & plus fort que ne le ſont les autres aigles. * *Voyez* Bochart, *Hieroz. parte poſter. l.* 6 *c.* 14.

* ANCAM, *Ancamia*, Iſle de la Chine, vers le rivage de la province de Canton.

ANCAMARES, ou ANOAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, le long du fleuve Madére, qui ſe décharge dans la riviére des Amazones. * Texeira. Baudrand.

ANÇAON (Séra de) nom moderne d'une chaîne de montagnes dans le Beira, province de Portugal, qui s'étend depuis Coïmbre l'eſpace de douze lieues droit au midi, juſques à Tomar dans l'Eſtramadoure Portugaiſe. Le bourg d'Ançaon lui a donné ſon nom. A quatre lieues de Coïmbre, on trouve un bourg nommé Rabaçal, au deſſus duquel eſt la partie la plus haute de ces montagnes, qu'on appelle *Porta Tapiato*, ce qui revient à l'ancien nom, *Mons Tapiaus*. Les chemins ſont extrémement rudes & pierreux dans ces montagnes, où l'on trouve un rocher, à Alcabaque, d'où il ſort une fontaine, à laquelle aucun ruiſſeau n'eſt comparable. Cette chaîne de montagnes tient à une autre, qui tourne de Coïmbre à l'orient, entre les riviéres de Mondégo & de Zézére, juſques vers la ſource de celle-ci: on l'appelle Séra d'Eſtrella. Elles paroiſſent comme détachées d'une autre chaîne, qui venant de prés de Lamégo, où on l'appelle Monte-Muro, s'étend depuis Porto juſqu'à Coïmbre, conſervant ſon ancien nom d'Alcoba, & ne laiſſe dans cet eſpace que trois lieues ou environ de plaines entre elles & la mer. * Colménar, *Délices du Portugal.*

ANCARANO, *Ancharanum*, eſt une petite ville de l'Etat Eccléſiaſtique, ſituée dans la Marche d'Ancone, & qui confine au Royaume de Naples, & à la province d'Abruzze. Elle s'eſt accruë des ruines du château de Carruſe. L'Evêque d'Aſcoli en eſt le Seigneur. * Baudrand, *Dict. Geogr.*

ANCASTER, bourg d'Angleterre près de Lincolne, eſt la *Crococalana*, ou la *Crocolana* de l'Itinéraire d'Antonin, ſelon Camden, *Deſcr. Magn. Brit.*

ANCE, en Latin *Sinus*. *Voyez* ANSE.

ANCE, ville. *Voyez* ANSE.

ANCE'E, Roi d'Arcadie fils de *Lycurgue*, fut du nombre des Argonautes, & ayant ſuivi Méléagre à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut bleſſé par cet animal, ſelon Pauſanias. Les autres qui le font fils de Neptune, & d'Aſtypalée, diſent qu'il aima l'Agriculture, & que preſſant impitoyablement ſes Eſclaves, pour leur faire cultiver ſes vignes, un d'eux lui dit qu'il ne boiroit jamais du vin qu'elles produiroient. Aprés les vendanges, Ancée prit une coupe, pour goûter ſon vin; & regardant cet Eſclave qui lui avoit dit qu'il n'en boiroit point, il ſe moqua de ſa prédiction. Ce dernier lui répondit qu'il y avoit encore bien du chemin entre le verre & la bouche, πολλὰ μεταξὺ κύλικος καὶ χείλεος ἐστὶ πεσεῖν. (C'eſt ce qui a donné lieu à ce proverbe Latin, *Multa cadunt inter calicem, ſupremaque labra*; ou bien comme Caton l'a traduit de Grec en Latin, *Multùm intereſt, inter os & offam*, que l'on dit de ceux qui ſe trouvent fruſtrez dans l'attente de quelque choſe qu'ils s'étoient bien promis.) Sur ces entrefaites on vint avertir Ancée qu'un ſanglier étoit entré dans ſa vigne, & qu'il la ravageoit: à cette nouvelle il laiſſa tomber la coupe, & s'en étant allé pour chaſſer ce ſanglier, la bête ſe jetta ſur lui & le tua. Il faut diſtinguer deux ANCE'ES: le premier, fils de Lycurgue, dont Pauſanias fait mention dans ſes *Arcadiques*; & ce dernier. * Homére, *l.* 1. *Iliad.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 13. *c.* 16. Hygin. Eraſme, *in Adagiis, Incertus Eventus.* Natalis Comes, *l.* 7. *c.* 2.

ANCENIS, ſur la Loire, ville de France en Bretagne, avec titre de Marquiſat, eſt l'*Ancenifium* ou *Angenifium*, capitale des Annites, peuples d'autour de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un fort château bâti par Arembergue, femme d'un Comte Breton, nommé *Guerec*; mais aujourd'hui tout y eſt ruiné. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Bourgon, *Geogr. Hiſt.*

ANCHARAN (Pierre) dit *de Ancharano*, célébre Docteur de Bologne, iſſu de la famille des Farnéſes, étoit en grande réputation dans le XV ſiécle, & fut Conſul pendant 56 ans. Il avoit été Diſciple de Balde, qu'il égala dans la connoiſſance du Droit Civil & Canonique. Les Péres aſſemblez l'an 1409 au Concile de Piſe, ſe ſervirent de lui pour s'oppoſer à ceux qui improuvoient leur aſſemblée. En effet, les Ambaſſadeurs de Robert Duc de Baviére, avant parlé fort deſavantageuſement contre eux dans la quatriéme Seſſion tenue le 15 Avril, & dans la ſeptiéme tenue le quatriéme Mai, Pierre de Ancharano monta en chaire, répondit au diſcours des Ambaſſadeurs, & conclut que le Concile étoit légitimement aſſemblé, & qu'il avoit droit de procéder contre Grégoire XII. & Benoît XIII, pour finir le Schiſme. Nous avons de lui, *Commentaria in Decretales & Clementinas*, & *Conſilia varia*, imprimez à Lyon, à Veniſe, à Bologne, & ailleurs. Il mourut à Bologne en 1417, & y fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Benoît, où l'on voit ſon épitaphe, qui le nomme *Juris Canonici ſpeculum, & Civilis anchora.* * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Sponde, *ann. Chriſt.* 1409. *n.* 9. Forſter & Fichard, *in vit. Juriſc.* Du Puy, *Hiſt. du Schiſme.* Geſner, *in Bibl.* M. Simon, *Bibl. des Aut. de Droit.*

* ANCHARIA eſt le nom d'une famille diſtinguée parmi les Romains. * Hofman, *Lex. Univ.*

ANCHARIE, Déeſſe honorée par le peuple d'Aſculum dans la Pouille, comme Tertullien le dit *dans l'Apologétique*, *c.* 24. Pamelius a corrigé aprés Turnébe ce lieu de Tertullien, en mettant *Aſculanorum* pour *Æſculanorum*, parce qu'il eſt ſûr que ce Pére parle de cette ville, qui fut célébre par la défaite de Pyrrhus, comme Plutarque l'a auſſi remarqué. C'eſt la même d'où étoit originaire l'Orateur Barus, dont parle Cicéron. * Turnébe, *Adverſar. l.* 17. *c.* 24. Pamélius *c.* 24. *Apol. num.* 387.

* ANCHARIE fut la premiére femme d'Octavius Pére de l'Empereur Auguſte. Il en eut Octavia qui fut mariée en prémiéres noces à Marcel ou Marcellus, & en ſecondes à Marc-Antoine. Elle n'étoit que ſœur de pére d'Auguſte dont la mére s'appelloit Atia, Accia & Actia. * Suétone. Plutarque.

ANCHARIUS, Sénateur Romain, & l'un des proſcripts que Marius fit mourir, ayant ordonné à ſes ſoldats de tuer tous ceux qui l'aborderoient, & auſquels il ne rendroit point le ſalut. * Plutarque, *in Mario.*

* ANCHARIUS PRISCUS, Proconſul de Créte & de cette partie de la Libye qu'on appelle Cyrenaïque, fit condamner Céſius Cordus, pour crime de concuſſion. Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 38 & 70.

ANCHEDIVA & ANGADIVE, *Angadiva*, *Angediva*, petite Iſle de l'Océan Indien. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Décan, environ à douze lieues de la ville de Goa, du côté du midi. Les Portugais avoient autrefois dans cette Iſle un Fort, qui eſt préſentement ruiné. * Mary, *Dict. Géogr.*

ANCHEMOL. *Cherchez* ANCHIMOL.

ANCHE'TES ou ANCHISE, Archonte, ou Préteur annuel de la ville d'Athénes, ſous la LXXIII Olympiade, vers l'an 488 avant Jéſus-Chriſt. Acratide lui ſuccéda dans cet emploi. * Pauſanias. Diodore.

ANCHIALE, *Anchialus*, ville de Cilicie, fut bâtie par Sardanapale, ſi nous en croyons Strabon. Les Auteurs mêmes qui n'en conviennent pas, diſent qu'elle fut le tombeau de ce Prince efféminé, & que l'on y voyoit ſa ſtatue. * Strabon, *l.* 14. Pline.

ANCHIALE, qu'on a nommée diverſement *Anchialos* & *Anchialus*, ville de Thrace avec Archevêché, dans le Patriarchat de Conſtantinople. Les Turcs la nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchileo*, ou *Ancheo*, ſelon Leunclavius. Elle eſt ſur la côte de la Mer Noire. * Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 5. *c.* 27. Ovide, *l.* 1. *Triſt. Eleg.* 11. *v.* 36.

ANCHIALIUS, *Michel*, Patriarche de Conſtantinople, qui gouverna cette Egliſe, ſous l'empire d'Emmanuel Comnéne, depuis l'an 1169, juſques en 1177, étoit ſavant, bon Philoſophe, & ami de la paix. Il abolit l'uſage ſuperſtitieux des Enchantemens, & il ordonna auſſi que les Clercs ne pourroient poſſéder de charges ſéculiéres. * Balſamon, *in Nomocan. Photii*, *in Can.* 65. *Concil. Trul. & in Can.* 16. *Concil. Carthagin.* Baronius, *in Annal. &c.*

ANCHIETA, *Joſeph*, Jéſuite, étoit de Ténériffe, l'une des Iſles Canaries. Son pére étoit de Biſcaye, & ſa mére étoit native des Canaries. Il paſſa en Portugal, étudia à Coïmbre, & prit l'habit de Jéſuite l'an 1550, âgé de dix-ſept ans. Trois ans aprés il fut envoyé dans le Breſil, où il paſſa quarante-trois ans, & gagna un très grand nombre d'ames à Dieu: ce qui lui a fait donner le nom d'*Apôtre du Breſil.* Il écrivit une Grammaire & un Dictionnaire en langage du Breſil, outre quelques Ouvrages; & il mourut au bourg de Reritiba, le neuviéme Juin 1597. Le Pére Sébaſtien Barétari de Florence écrivit ſa Vie, imprimée à Lyon & à Cologne. * Alegambe, *Bibliotb. Soc. Jeſu*, *p.* 289. & 419. Nicolas Antonio, *in Append. Bibliotb. Hiſpan. tome* 2.

ANCHIMOL, ou ANCHEMOL, fils de *Rhétus* Roi des Marrubiens, ayant débauché ſa belle-mére Calpérie, & fuyant la colére de ſon pére, ſe retira vers Daunus Roi des Rutules, & ſuivit Turnus dans la guerre qu'il fit à Enée. * Virgile, *Æneid. l.* 10. *v.* 389.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, Capitaine Lacédémonien, eut ordre de ſe mettre en campagne, pour faire la guerre aux Piſiſtratides, qui s'étoient rendus maîtres d'Athénes, & fut tué par les troupes de cavalerie, qu'on avoit envoyées pour s'oppoſer à ſa marche. * Hérodote, *Terpſichore*, ou *l.* 5.

ANCHI-

ANCHIMOLE, étoit un Sophiſte proche la ville d'Elide, qui ne buvoit que de l'eau, & ne ſe nourriſſoit que de figues; & étoit cependant auſſi robuſte qu'aucun autre homme. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 6. *c.* 4.

ANCHIN, *Aquiſcinctum*, Abbaye conſidérable des Païs-Bas. Elle eſt en Hainaut, dans une petite iſle formée par la Scarpe, à deux lieues au deſſous de la ville de Doual. Anchin doit à ſa ſituation ſon nom, *Aquiſcinctum*, qui ſignifie *entouré d'eaux*. * Mary, *Dict. Geogr.*

ANCHISE, ANCHISA ou HANCHISA, eſt le nom d'une montagne d'Afrique, qui fait partie du grand Atlas, qu'on nomme en quelques endroits *Aidaucal* ou *Idecaval*, & en d'autres *Tenſif*. On le remarque en parlant du mont Atlas. * Dapper, *Deſcript. de l'Afriq.*

ANCHISE, Troyen, de la famille royale, étoit fils de Capys & de la Nymphe Naïs. Il eut Enée de Vénus; ſoit que la perfection de ſa femme lui eût fait donner ce nom de la Déeſſe des Graces, ou qu'il eût voulu lui-même inventer cette fable, pour faire valoir ſon mérite, ou pour rendre ſon fils plus vénérable. Les Auteurs fabuleux diſent qu'il fut frappé légérement du tonnerre, ou pour avoir eu part aux faveurs d'une Déeſſe, ou pour les avoir révélées. Après la priſe de Troye par les Grecs, Anchiſe ſortit de cette ville avec ce qu'il put faire emporter de plus précieux, dans le tems qu'Enée & ſon fils Aſcanius faiſoient ferme, pour favoriſer cette retraite. C'eſt ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire qu'Enée portoit ſon pére ſur ſes épaules, & qu'il conduiſoit ſon fils par la main. Quoi qu'il en ſoit, Anchiſe ſuivit ſon fils en Italie, & mourut en Sicile près de Drepane. Enée le fit enterrer au mont Erix. * Homére, *l.* 2. *de Iliade*. Virgile, *l.* 1. & 3. *de l'Eneïde*. Denys d'Halicarnaſſe, & Tite-Live, *l.* 1. *Hiſt. Rom. Voyez* le *Dict. Crit.* de Bayle.

ANCHISE, Archonte. *Voyez* ANCHITE.

ANCHISE, fils de S. Arnould. *Voyez* ANSEGISE.

ANCHITE'E, femme de *Cléombrote* Roi de Sparte, & mére de Pauſanias, ſe rendit illuſtre par ſa juſte ſévérité contre ſon fils, traitre & rebelle à ſa patrie, qu'il avoit voulu livrer à Xerxés Roi de Perſe. Lorſque Pauſanias, condamné à la mort par les Ephores, ſe fut réfugié dans le Temple de Minerve, comme dans un aſyle, cette Princeſſe fit boucher elle-même une porte, par où elle craignoit qu'il ne s'évadât, afin de l'y faire mourir de faim. Ce fut ainſi que périt Pauſanias, la troiſiéme année de la LXXVI Olympiade, 474 ans avant Jéſus-Chriſt. * Diodore. Plutarque.

ANCHORA, eſt le nom d'un château dans la Morée au Péloponnéſe, ſelon Le Noir, près de la ville que les Anciens ont nommée *Aſine*. On croit qu'elle porte le nom de *Fanerœmini*. Strabon & Ptolomée en font mention, & Lucain, *l.* 8. de la *Pharſale*. Cependant dans le 195 vers, un des Commentateurs de Lucain avertit qu'au lieu de dire *Quas Aſina cautes*, il faut lire *Quas Aſia cautes*. Le golfe de Modon ou de Coron, qui eſt près de cette ville, eſt quelquefois appellé *Sinus Aſineus*, auſſi-bien que *Sinus Meſſeniacus*. Les Auteurs anciens parlent auſſi des écueils qui étoient près d'Aſine, dont un Poëte fait mention, *l.* 2. *Itiner.*

Hinc Aſines ſcopulos cauti, Acritaque minacis
Linquimus intactos longè.

ANCHORA, marque de la famille des Séleucides, que ceux de ce nom apportoient en venant au monde, comme on l'apprend de Juſtin, *l.* 15. *c.* 4.

ANCHURUS, fils de *Midas* Roi de Phrygie, ſe jetta dans un gouffre, qu'une inondation d'eau avoit formé près de la ville de Célène en Phrygie. L'oracle avoit dit que, pour refermer la terre, il falloit jetter dans cet abîme ce qu'on auroit de plus précieux: de ſorte que voyant que pluſieurs thréſors que ſon pére y avoit jettez, n'avoient point eu l'effet que l'oracle faiſoit attendre, après avoir embraſſé ſon pére & ſa femme, il monta ſur un cheval & s'y précipita ſoi-même, ſachant qu'il n'y avoit rien de plus précieux que la vie d'un homme: après quoi le gouffre ſe referma. Midas en reconnoiſſance de ce bienfait, lui dreſſa un autel d'or en l'honneur de Jupiter *Idéen*. * Plutarque, *dans le Parallele des Exemples tirez des Grecs & des Romains*, *c.* 5. Calliſthéne, *l.* 2. *Metam*

ANCILE, *Ancile*, eſt le nom que les Romains donnérent à un bouclier de cuivre, qu'ils diſoient être tombé du Ciel à Rome, après une grande peſte qui déſola preſque toute l'Italie, l'an 48 de la fondation de Rome, & 706 avant Jéſus-Chriſt, ſous le régne de Numa Pompilius. On dit qu'après la chûte de ce bouclier, on entendit une voix qui cria, que tant qu'il ſeroit conſervé dans Rome, cette ville commanderoit à toutes les autres. Le Roi Numa ayant conſulté là-deſſus ſa Nymphe Egérie, en rapporta pour réponſe, que ce bouclier défendroit la ville non ſeulement contre la puiſſance des ennemis, mais même contre la peſte & les autres maladies; que pour le garder avec plus de ſureté, il falloit faire onze autres boucliers entiérement ſemblables à celui-là, afin que ſi quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût le reconnoître parmi les autres. Suivant cet avis, un excellent ouvrier, nommé *Mamurius Veturius*, fit onze boucliers que l'on mêla avec celui qui étoit tombé du Ciel. Numa les donna en garde à douze Prêtrés qu'il inſtitua exprès pour cela, & qu'il nomma *Saliens*, c'eſt à dire, *danſeurs* ou *ſauteurs*, d'un nom pris de la cérémonie à laquelle ils furent deſtinez, qui fut d'aller tous les ans au mois de Mars, en danſant & ſautant dans les rues en ſigne de réjouïſſance, avec chacun un de ces boucliers à leur bras. Ils étoient vêtus d'une maniére particuliére, (qui eſt décrite au mot SALIENS) & chantoient un cantique, où étoit ſouvent répété le nom de Veturius Mamurius, qui demanda cela pour recompenſe de ſon travail. Il y en a néanmoins qui croyent que ces Prêtres ne diſoient pas dans leur cantique, *Veturium Mamurium*, mais *veterem memoriam*, c'eſt à dire, *ancienne mémoire*, pour garder ainſi le ſouvenir de cet ancien bienfait. Quoi qu'il en ſoit, ce bouclier, qui tomba, dit-on, du Ciel, & les onze pareils, furent nommez Anciles, *Ancilia*, ou du mot Grec ἀγκύλος qui ſignifie *courbe*, parce qu'ils étoient en effet de cette figure; ou d'ἀγκὼν qui ſignifie *coude*, parce qu'ils s'attachoient autour du coude; ou d'*ancifus*, compoſé d'*am* & de *caſus*, qui ſignifie *échancré de part & d'autre*, tels qu'étoient des boucliers qui avoient une ouverture de chaque côté faite en rond, & dont les bords ſe recourboient en dedans, faiſant pluſieurs tours. Le peuple Romain reſpectoit les Anciles avec tant de religion, que le jour que les Saliens les portoient dans la ville, il n'étoit pas permis à une Armée Romaine, en quelque endroit qu'elle fût, de faire aucun mouvement. On ne pouvoit ſe marier, ni faire aucune entrepriſe pendant qu'on portoit ces boucliers; parce que, dit Ovide, les armes marquent la diſcorde, qui ne ſe doit point trouver dans les mariages:

Arma movent pugnam, pugna eſt aliena maritis;
Condita cùm fuerint, apertus annus erit.

Tacite attribue le mauvais ſuccès qu'eut l'Empereur Othon contre Vitellius, à ſon départ de Rome, pendant que l'on portoit ces boucliers ſacrez.

On trouve dans les Epitomes des livres qui nous manquent de Tite-Live, que les Anciles ſe remuérent d'eux-mêmes avec beaucoup de bruit, pendant la guerre où Marius vainquit les Cimbres, & que ce prodige fut pris pour un bon augure. * Varron, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 20. & *l.* 37. *c.* 33. & *Epitome*, *l.* 68. Plutarque, *in Num.* Ovide, *Faſt. l.* 3. *v.* 395. Horace, *Carm. l.* 3. Suétone, *in Othone*, *c.* 8. Tacite, *l.* 1. *Hiſt.* Cicéron, *l.* 3. *de Orat.* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. Lactance, *l.* 1.

ANCI-LE-FRANC. ville. *Voyez* ANCY-LE-FRANC.

ANCILLON (David), Miniſtre de l'Egliſe Réformée de Metz ſa patrie, naquit le 17 de Mars 1617. Il étudia dès l'âge de neuf à dix ans au Collége des Jéſuites, qui étoit alors le ſeul à Metz, où l'on pût apprendre les Belles-Lettres. Il donna dès-lors de ſi grandes eſpérances, que les principaux de la Société n'oubliérent rien, pour lui faire goûter leur Religion, & pour l'attacher à eux. Il leur réſiſta vigoureuſement, & prit dès-lors la réſolution d'étudier en Théologie. Il étoit infatigable au travail, & il falut ſouvent employer l'autorité paternelle, pour interrompre ſes lectures. Il alla à Genéve en 1633, & y fit ſon Cours de Philoſophie ſous Mr. *du Pan*, & ſes études en Théologie ſous Meſſrs. *Spanheim*, *Déodati*, & *Tronchin*, qui l'aimérent & l'eſtimérent très particuliérement. Il partit de Genéve au mois d'Avril 1641, & alla ſe préſenter au Synode de Charenton, pour y être reçu Miniſtre. Il fit admirer ſa capacité à ſes Examinateurs, & ſa modeſtie aux Miniſtres de Paris. Toute cette Aſſemblée fut ſi contente de lui, qu'elle lui donna la plus conſidérable de toutes les Egliſes qui fuſſent à pourvoir. C'étoit celle de Meaux. Il y exerça ſon Miniſtére juſqu'à l'an 1653, avec toute la ſatisfaction imaginable. Il fut tendrement aimé de ſon Troupeau. Il ſe maria très avantageuſement, il s'aquit une réputation fort étendue par ſon ſavoir, par ſon éloquence, par ſa vertu, & il fut même conſidéré des Catholiques Romains avec beaucoup de diſtinction. Il fit voir encore ſes beaux talens avec plus d'éclat & de ſuccès dans ſa Patrie, où il fut Miniſtre depuis l'an 1653, juſqu'à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il ſe retira à Francfort après ce coup funeſte, & ayant prêché dans l'Egliſe Françoiſe de Hanau, il y fut appellé pour Paſteur, & y commença l'exercice de ſon Miniſtére ſur la fin de la même année 1685. Mais la jalouſie de ſes Collégues, quoi que ſes alliez, l'obligea bien-tôt à s'en retourner à Francfort, où il ſe ſeroit fixé, ſi l'état de ſa famille, qui étoit nombreuſe, ne l'eût obligé d'aller dans un lieu où il pût l'établir. Il choiſit Berlin, & il y reçut de l'Electeur de Brandebourg un accueil très favorable. Il fut fait Miniſtre de Berlin, & il eut la joye de voir que ſon fils aîné fut établi Juge & Directeur des François, qui étoient dans cette ville-là, & que ſon autre Fils fut gratifié d'une penſion, & entretenu à l'Académie de Francfort ſur l'Oder, & enfin Miniſtre Ordinaire de la Capitale. Il eut auſſi le plaiſir de voir ſon Frére établi Juge de tous les François, qui ſont dans les Etats de Brandebourg, & Mr. *Cayart* ſon Gendre Ingénieur du Prince. Il jouït de ces agrémens & de pluſieurs autres juſques à ſa mort, & il finit ſa courſe avec tous les ſentimens de piété, qui conviennent à un véritable Miniſtre de Jéſus-Chriſt, à Berlin le troiſiéme de Septembre 1692, âgé de ſoixante & quinze ans. Il avoit eu ſoin de ramaſſer une très belle Bibliothéque, qu'il perdit presque toute, lorſqu'il ſortit de France. Il étoit fils d'un habile Juriſconſulte, & un de ſes Ancêtres fut autrefois Préſident au Mortier dans une des principales Cours Souveraines de France. *Georgin Ancillon*, un des principaux Membres de l'Egliſe Réformée de Metz, fut auſſi un des premiers de ſes Fondateurs & de ſes Conducteurs. Celui dont nous parlons a publié la Rélation fidele de tout ce qui s'étoit paſſé dans la Conférence qu'il avoit eue avec Mr. *Bedacier*, Docteur de Sorbonne, & Suffragant de l'Evêque de Metz. Dès que la *Methode* du Cardinal de *Richelieu* parut, il y fit une ample & excellente Réponſe; mais il la ſupprima, ayant appris que Mr. *Martel*, Profeſſeur à Montauban, en avoit fait une. On n'en mit au jour que quelques cayers, qui contenoient la Réponſe au Chapitre ſixiéme de cette Méthode, ou plutôt, à parler proprement, une Apologie de *Luther*, de *Zuingle*, de *Calvin*, & de *Béze*. Auſſi leur a-t-on donné ce titre, dans l'Edition qui en a été faite à Hanau, en 1666. Mr. Ancillon avoit fait la Vie de *Guillaume Farel*, ou, *l'Idée du fidéle Miniſtre de Chriſt*. Le célébre Mr. *Courart*, qui étoit un de ſes intimes amis, l'avoit lue & approuvée, & avoit

Digitized by Google

mis de ſa propre main quelques remarques à la marge du Manuſcrit. C'étoit ainſi qu'on auroit dû le publier, ſi l'Auteur y avoit voulu conſentir, & non ſur une copie pleine de fautes & d'interpolation, comme on l'a fait en Hollande. Pour des Sermons, on n'en a qu'un de ſa façon que ſon Conſiſtoire lui arracha, ſur le Chap. 3 de l'*Epître de S. Paul aux Philippiens* 18. & 19. Il avoit auſſi fait une Réponſe à l'Avertiſſement Paſtoral, aux Lettres Circulaires & aux Méthodes, que le Clergé adreſſa aux Réformez de France en 1682 : mais l'ayant envoyée à Genève pour être imprimée, on n'en entendit plus parler, & il faut apparemment que le Manuſcrit ſe ſoit perdu. * *Diſcours ſur la Vie de Mr. Ancillon.* Bayle, *Dictionn. Critiq.*

ANCILLON (Charles), fils du précédent, naquit à Metz le 29 Juillet de l'an 1659. Il fit ſes premières études à Metz, & à Hanau, & les continua enſuite à Marpurg, à Genève & à Paris. Dans cette dernière ville, il fit de tels progrès dans la connoiſſance du Droit, qu'à l'âge de 18 ans il y fut reçu Avocat au Parlement. Il s'y attira l'amitié de pluſieurs Savans. En 1679, il retourna à Metz, où il fut occupé autant que tout autre Juriſconſulte. Lorſque l'Edit de Nantes fut revoqué en 1685, les Réformez de Metz le députérent à la Cour, pour repréſenter qu'ils ne pouvoient être compris dans cette révocation; mais tout ce qu'il put obtenir, fut qu'on n'envoyeroit point de Dragons à Metz. Ainſi il partit pour Berlin en 1686, où il fut établi par l'Electeur Frédéric Guillaume pour Juge & Directeur des Colonies Françoiſes, à l'avancement & à l'avantage deſquelles il contribua de toutes ſes forces. En 1695, l'Electeur l'envoya en Suiſſe pour diverſes affaires importantes; & quoique le Marquis de Bade-Dourlach, qui à cauſe de la guerre avec la France, faiſoit ſa réſidence à Bâle, le fit ſon Conſeiller, & l'y retint quelque tems du conſentement de l'Electeur de Brandebourg, il fut pourtant rappellé à Berlin vers la fin de l'an 1699, & établi pour Juge ſuprême de tous les Tribunaux François dans les Terres de Pruſſe. Depuis cela il fut fait Hiſtoriographe, & eut encore d'autres emplois honorables. On lui eſt redevable du Collége François dont il procura l'établiſſement, & dont il eut pendant longtems lui-même la direction. Il mourut à Berlin le cinquiéme Juillet de l'an 1715. On a de lui, *L'Irrévocabilité de l'Edit de Nantes prouvée par les principes de Droit & de Politique; Hiſtoire de l'établiſſement des François Refugiez en Brandebourg; Mélange Critique de Littérature; Hiſtoire de Sultman II. Empereur des Turcs; Traité des Eunuques; Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de pluſieurs Modernes célèbres dans la Republique des Lettres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliothéque*, &c. en Allemand ſous le titre de *Bucherſaal*, *n.* 60.

ANCINA (Jean-Juvenal), Evêque de Saluſſes, dans le Piémont, natif de la ville de Foſſan, à huit milles de Saluſſes, s'adonna premiérement à la Médecine, & fut Médecin de Frédéric Madruce Ambaſſadeur du Duc de Savoye; puis de l'Empereur Rodolphe, auprès de Sa Sainteté. Pendant le ſéjour qu'Ancina fit à Rome, il étudia en Théologie, & s'y rendit fort ſavant en peu de tems: puis il reçut l'Ordre de Prêtriſe, & ſe mit ſous la conduite de S. Philippe de Néri, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de Rome. Enfin le Pape Clément VIII. lui ayant commandé d'accepter un des Evêchez vacans, il choiſit celui de Saluſſes, parce qu'il étoit de moindre revenu, & qu'il y avoit beaucoup à travailler dans ce Diocéſe, à cauſe que la doctrine des Réformez y avoit pénétré. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Vir. Illuſtr.*

ANCIUN-FU, ville de la Chine dans la Province de Xanſi. * Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

ANCKITZEN (Conſtantin). *Cherchez* SCHWART.

ANCLA, eſt le nom que les anciens Romains donnent à un ſeau qui ſert à tirer de l'eau d'un puits, du mot *anclare* puiſer; ils l'appelloient auſſi *buxſtrum* du mot *haurire*. Voici une ancienne Epigramme ſur ce ſeau, qui n'a jamais été imprimée.

Pendet & haurit aquas pendentes, evomit undas:
Et fluvium vomitura bibit, mirabile factum!
Portat aquas, portatur aquis, ſic unda per undas
Volvitur, & veteres haurit nova machina lymphas.

ANCLAM, appellée autrefois Tanglim & Groſwin, ville conſidérable de Poméranie ſur la riviere de Pene, ayant d'un côté un marais, & de l'autre des foſſez profonds, eſt ſituée entre Stetin & Wolgaſt. Elle fut bâtie en 1191 par Bogiſlas III. ou plutôt il ne fit que l'environner de murailles, puiſque ſelon Micrælius les Anglois y demeuroient dès le tems de Tacite. On la compte parmi les villes Anſeatiques. En 1387 les Bourgeois égorgérent tout le Sénat, & en 1459 ils eurent la guerre avec ceux de Swerin. En 1424 cette ville, à quelques maiſons près, fut réduite en cendres, & en 1524 le feu conſuma la maiſon de ville & les papiers qui concernoient les Privileges de cette ville. En 1637 Gallas Général de l'Empereur y fit donner beaucoup d'aſſauts; mais il ne put cependant l'arracher à Wrangel, Général Suedois qui la défendoit. En 1639 elle fut aſſiegée ſans ſuccès par les Impériaux & les Brandebourgeois. En 1676 l'Electeur de Brandebourg s'en rendit maître par compoſition; mais en 1679 elle retourna aux Suedois par la paix qui ſe fit à S. Germain en Laye. En 1713 le Roi de Pruſſe la prit en ſequeſtre. En 1715 les Pruſſiens en furent chaſſez par les Suédois; mais ils s'en rendirent bien-tôt après les maîtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Script. Pomeran.*

ANCOBER, petit Royaume d'Afrique dans cette partie de la Guinée que l'on appelle la Côte d'Or. Il eſt voiſin de la mer. C'eſt auſſi le nom de la riviére qui l'arroſe.

ANCONE, ville de l'ancien *Picenum* en Italie, appartenant au Saint Siege, avec Evêché ſuffragant de la Métropole de Fermo, eſt ſituée ſur la Mer Adriatique, avec un port, & eſt capitale de la Marche d'Ancone. Caton dans ſes Origines, dit que ſon premier nom fut *Picéne*, & qu'elle fut bâtie par les Aborigénes. Mais Pline, Strabon, Solin & quelques autres ſoutiennent qu'Ancone a eu pour ſes Fondateurs des Siciliens, qui fuyoient les perſécutions de l'ancien Denys, Tyran de Syracuſe. Peut-être qu'elle fut bâtie par des Grecs venus de la Doride, & augmentée par les Siciliens. C'eſt pour cela que Juvenal la nomme *Ancone la Dorique:*

Ante domum Veneris, quam Dorica ſuſtinet Ancon.

D'autres croyent qu'Ancus Martius fonda Ancone. Quoi qu'il en ſoit, elle étoit célebre du tems des Romains. L'Empereur Trajan y fit conſtruire un port; & l'on y voit encore un arc triomphal de ce Prince, avec une inſcription, qui ſont un des plus beaux ornemens de cette ville. Les Goths la prirent, & enſuite elle fut ſoumiſe aux Lombards, qui y avoient un Marquis pour gouverner ce païs, d'où eſt venu le nom de *la Marche d'Ancone.* Blondus dit que les Sarazins la brûlérent ſous le Pontificat du Pape Sergius. Depuis, elle fut rétablie, & les Anconois furent très jaloux de leur liberté. Ils la perdirent dans le XVI ſiécle: Bernardin Barbo, Evêque de Caſal, & Louis de Gonzague, Général des troupes de Clément VII, la ſurprirent en 1532. Car ſous prétexte de la défendre contre les courſes des Turcs, ils y firent bâtir une citadelle; & enſuite ayant fait ſortir les jeunes gens de la ville, ils s'en rendirent les maîtres, & y mirent garniſon. Depuis ce tems, Ancone eſt compriſe dans l'Etat Eccléſiaſtique. Le port eſt aſſez grand, & même aſſez bon pour le commerce, à cauſe de la correſpondance qu'il a avec l'Eſclavonie, la Gréce & la Dalmatie; mais il eſt peu commode, & même dangereux. Le mole eſt avancé environ de deux cens pas dans la mer. Le Pape Pie II. vint à Ancone, pour y avancer l'armement contre les Turcs, & y animer à la Croiſade qu'il avoit fait publier contre ces Infidéles, & il y mourut le 14 Août de l'an 1464. Il y en a même qui aſſûrent que ce Pape étoit alors ſur le point de s'embarquer avec l'Armée navale, pour faire la guerre aux Turcs, en conſéquence de la Ligue qu'il avoit faite avec les Vénitiens & d'autres Princes & Etats. La ſituation d'Ancone eſt ſur le penchant d'un Cap, où l'on voyoit autrefois un Temple de Vénus, & où eſt aujourd'hui l'Egliſe de S. Cyriaque, qui eſt la cathédrale, conſidérable par ſes Reliques, ſon portail, & ſes belles colomnes de marbre. Le Cap eſt celui de Crumére, dit aujourd'hui *Monte San Cyriaco.* Il y a ſur le haut de la ville la citadelle, où eſt le Palais des Légats que les Papes tiennent à Ancone. L'Egliſe de l'Incoronata, celles de Notre-Dame de la Miſéricorde, de ſaint Nicolas, du ſaint Crucifix, de ſaint Auguſtin, &c. méritent d'être vues à Ancone, auſſi bien que la Maiſon de ville, le Palais où s'aſſemblent les Marchands, & les fortifications de la ville. Le culte de S. ETIENNE, premier des Martyrs, s'établit dans cette ville plutôt qu'en aucun autre lieu de l'Occident, au ſujet d'une des pierres dont il avoit été lapidé, & qu'on y avoit apportée. S. CYRIAQUE ou Quiriace, Martyr, que l'on honore le quatriéme jour de Mai, & non pas celui du huitiéme Août, paſſe pour un Evêque d'Ancone dans l'eſprit de beaucoup de gens. S. CONSTANCE, Sacriſtain de l'Egliſe de ſaint Etienne, près d'Ancone, vivoit vers le commencement du VI ſiécle. * Strabon, *l.* 5 & 6. Céſar, *l.* 1. *Comment.* Tacite, *l.* 3. *Hiſt.* Antonin, *in Itiner.* Pline, *l.* 2. *c.* 71. *l.* 3. *c.* 14. & 19. *l.* 14. *c.* 6. Procope, *l.* 3. *de Bello Gothico.* Blondus, *l.* 13. *Hiſt.* Ughel, *Ital. Sacra.* Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANCONE (la Marche d'), c'eſt à dire, le *Marquiſat d'Ancone, Marchia Anconitana*, eſt une Province de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, entre le Mont-Apennin & le Golfe de Veniſe. On lui donne 23 ou 24 lieues du levant au couchant, & environ 18 du nord au ſud. L'Air y eſt groſſier; mais le terroir fertile. On y voit un grand nombre de villes Epiſcopales, Fermo, Lorette, Recanati, Macérata, Jeſi, Tolentino, Aſcoli, Oſimo, S. Sévérino, Montealto, Camérino, Ripatranſone, & Ancone, qui en eſt la capitale.

ANCONE, *Acunum, Anconia*, petit bourg de France dans le Dauphiné, ſitué ſur le Rhône, à une petite lieue de la ville de Montélimar. Quelques Géographes le prennent pour *Atuſio Colonia*, ancienne ville des Vocontiens, que d'autres placent à Vaiſon, dans le Comté Venaiſſin. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANCONITAN, montagne, bourg & riviére de même nom dans la Natolie: les deux premiers ſur la côte méridionale, vis à vis de l'Iſle de Rhodes. Cette montagne s'appelloit autrefois *Phœnix.* * Maty, *Dict. Geogr.*

ANCONNE (Guillaume d'). *Voyez* ANXONNE.

ANCRE, *Ancora*, petite ville ſituée ſur une riviére de même nom. Elle eſt dans la Picardie, Province de France, entre la ville de Corbie & celle de Bapaume, & au nord-eſt d'Amiens dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ANCRE, petite riviére de France en Picardie, prend ſa ſource vers les confins de l'Artois, coule du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, arroſe la ville d'Ancre, & va tomber dans la Somme un peu au deſſous de Corbie.

ANCRE (le Maréchal d'). *Voyez* CONCINI.

ANCUAH, ville de la Province d'Alovahât, qui eſt au deſſus de l'Egypte & de la Thébaïde, au rapport d'Edriſſi, dans la quatriéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANCUD, l'Archipel d'Ancud ou de Chiloé, *Archipelagus Ancudianus & Chilœnſis.* C'eſt une partie de la Mer Pacifique, renfermée entre la côte d'Ancud, partie de celle du Chili, & l'Iſle de Chiloé, deſquelles elle prend indifféremment ſon nom. On lui donne le titre d'Archipel, parce qu'elle eſt parſemée d'un grand nombre d'Iſles, qui d'ailleurs ſont très petites & de nulle conſidération. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANCUD,

ANCUD, qu'on nomme auſſi *Agualay*, *Ancuda*, *Agualia*, contrée de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, Province de Chili, entre l'Archipel d'Ancud au couchant, les Andes au levant, le païs d'Oſorno au nord, & les Terres Magellaniques au ſud. Les Eſpagnols n'ont point encore de Colonie en ce païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANCULI & ANCULÆ, Dieux & Déeſſes des Eſclaves, qu'ils honoroient & reclamoient dans les miſéres de la ſervitude. * Demſter, *Antiq. Rom.*

ANCUS MARTIUS, quatriéme Roi des Romains, étoit fils d'une fille de Numa Pompilius, & ſuccéda à Tullus Hoſtilius l'an 114 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 640. Il n'épargna rien pour rendre ſon régne pacifique; mais cette douce inclination fut très mal interprétée par ſes voiſins, qui crurent que ce Prince manquoit de courage. Les Latins le mépriſant ſur cette fauſſe prévention, lui déclarérent la guerre. Martius les reçut en homme vaillant, les défit en diverſes occaſions, & les contraignit de demander la paix. Les Fidénates ſe revoltérent: ce Roi les ſoumit, & châtia ſévérement les auteurs de la rebellion. Enſuite il combattit avec le même avantage les Sabins, les Volſques & les Veientins, qu'il défit deux fois, & il emporta même quelques-unes de leurs villes. Ancus Martius aggrandit enſuite celle de Rome, en y joignant le mont Janicule, après l'avoir environné de murailles. Il fit auſſi faire le premier un pont de bois ſur le Tibre, pour faciliter le commerce de cette nouvelle partie de la ville avec l'ancienne. Il fit bâtir le port d'Oſtie, pour rendre la navigation plus ſûre & plus facile pour les Romains, il y établit une colonie Romaine, & il rétablit le culte des Dieux, que Numa avoit inſtitué, & que les Romains avoient extrêmement négligé. Il impoſa pluſieurs taxes, & fit bâtir la priſon dans le milieu de la place publique, pour faire plus d'impreſſion ſur l'eſprit des Romains fort ſéditieux de ſon tems. Il mourut l'an 139 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 615, après un régne de 24 à 25 ans. Il laiſſa deux enfans en mourant. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 3. *Hiſt. c.* 9. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 4.

ANCY-LE-FRANC, petite ville de France dans la partie méridionale qui confine au Duché de Bourgogne. Elle eſt ſur la rive droite de l'Armançon au ſud de Troyes, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

ANCYRE, dite aujourd'hui *Angori*, *Anguri*, *Angouri* & *Engun*, autrefois *Ancyra*, ville Métropolitaine de Galatie, dans le Patriarchat de Conſtantinople, eſt aujourd'hui ville de la Natolie, capitale de la Province de Chiangare. Les Turcs la nomment *Engouri*, & la tiennent depuis trois cens ans. Elle eſt aſſez grande & peuplée, pour ces quartiers-là. Elle eſt ſituée ſur une montagne, environ à ſoixante mille pas de la Mer Noire, au midi, & à moitié chemin entre Amaſie au levant, & Iſnic ou Iſnich au couchant; & eſt célébre dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, non ſeulement pour avoir eu de grands Evêques, mais auſſi pour avoir produit nombre d'Hérétiques. Car elle vit naître l'Héréſiarque Photin; & elle fut habitée en même tems par des Ophites, des Cataphryges, des Borborites, des Manichéens, & par pluſieurs autres ſortes d'Hérétiques, qui ont donné ſujet à ſaint Jérôme de déplorer le malheur de cette ville. Marcel d'Ancyre aſſiſta au Concile général de Nicée, & eut depuis diverſes affaires. Les Ariens mirent ſur ſon Siége Baſile, qui ſe trouva à Sardique, & au ſecond Concile de Sirmich, & qui fut depuis dépoſé au Concile de Conſtantinople en 360. Acace de Céſarée lui ſubſtitua Athanaſe, qui fut depuis un ſaint Prélat. Muſone & Léon, célébres Moines du Pont, ont gouverné l'Egliſe d'Ancyre, auſſi bien qu'Arabien, qui a ſouſcrit au Concile de Conſtantinople ſous Nectaire. Busbec & Bellon diſent qu'on fait à Angouri un grand commerce de camelots de poil de chévre. Les plaines d'Angouri ſont renommées par la défaite de Bajazet, Empereur des Turcs, que Tamerlan fit priſonnier, le 28 Juillet de l'an 1402. Longtems auparavant, le Roi Mithridate avoit été défait par Pompée dans le voiſinage de cette ville. Saint CLÉMENT, Evêque, & AGATHANGE, Diacre de l'Egliſe d'Ancyre, furent martyriſez au commencement du quatriéme ſiécle. S. BASILE, qui eſt honoré comme Martyr, étoit Prêtre d'Ancyre, au même tems que Baſile, ſucceſſeur de Marcel dont on vient de parler, en étoit Evêque. Saint THÉODOSE *le Cabaretier*, ſainte TÉCUSE, & les ſix autres vierges martyres ſes compagnes, étoient d'Ancyre, & ſouffrirent tous le martyre l'an 303. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 32. Saint Jérôme, *Præf. ad Epiſt. ad Galat. l.* 2. Saint Epiphane, *Hær.* 71. & 72. Sozoméne, *l.* 3. *c. ult.* & *l.* 6. *c.* 34. Baronius, *in Annal.* Bellon, *in Obſerv.* Le Mire, *Notit. Epiſc. Orb. &c.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILES D'ANCYRE.

La ville d'Ancyre a été honorée par la célébration d'un Concile important pour la Diſcipline, qui fut tenu par dix-huit Prélats l'an 314, & où Vital d'Antioche préſida. On choiſit cette ville comme la plus commode pour y faire venir les Evêques de l'Aſie Mineure, du Pont, de la Cappadoce, de l'Arménie, de la Cilicie, & de la Syrie. Ils y réglérent ce qui regardoit la pénitence de ceux qui étoient tombez dans l'idolatrie durant la perſécution, & divers autres points de Diſcipline, exprimez en vingt-quatre Canons. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a fait d'excellentes Notes ſur le XVII de ces Canons, qui eſt contre ceux qui avoient commis des crimes horribles de beſtialité. Il explique ces mots, *inter bimantes orare*, qui eſt la peine à laquelle ce Concile condamne ces brutaux, abandonnez de Dieu. En 358, les Sémi-Ariens s'aſſemblérent à Ancyre, par les ſoins de George de Laodicée. Ils y condamnérent les Anoméens & leur Profeſſion de Foi, faite au ſecond Concile de Sirmich. Ils en compoſérent une autre, qui contenoit le mot de *Subſtance*; mais qui omettoit le terme de *Conſubſtantialité*. C'eſt pour cela que S. Hilaire dit, que bien que les Evêques aſſemblez à Ancyre, ayent réſiſté fortement aux impiétez de Sirmich, ce n'étoit pas néanmoins avec une ſi bonne volonté, que leurs ſentimens puſſent être reçus comme orthodoxes. Après avoir dreſſé leur Formulaire, ils l'envoyérent par Baſile d'Ancyre, par Euſtathe de Sébaſte, par Eleuſe de Cyzique, & par Léonce Prêtre, à l'Empereur Conſtance, qui obligea les Evêques de Sirmich d'y ſouſcrire. * S. Hilaire, *l.* 4. *de Sin.* Sozoméne, *l.* 4. *c.* 12. Théodoret, *l.* 2. *c.* 21. *&c.*

ANCYRE, ville de la Phrygie Pacatienne, avec Evêché ſuffragant d'Hiérapolis. Les Grecs l'ont nommée proprement *Angyra*, comme on le voit dans Ptolomée, Strabon, Pline, &c.

ANCZAKRICH, fleuve de la Podolie, qui ſe jette dans la Mer Noire, à une lieue ou environ d'Oczacow. * Maty, *Dict. Géogr.*

AND.

ANDABATES, certains Gladiateurs qui combattoient les yeux clos, ainſi que l'exprime un de nos Poëtes:

Tel jadis l'Andabate, armé de ſon poignard,
Combattoit à l'aveugle, & vainquoit au hazard.

Ferrarius & Baudrand, qui citent Cicéron, ſe ſont trompez lorſqu'ils ont dit que c'étoient des peuples d'Aſie, qui habitoient un païs où le Ciel étoit continuellement couvert de nuages & de ténébres. * Voſſius, *Etymologicon, in voce Andabata.* Cicéron, *Epiſtol. l.* 7. *ad Trebat.* Le P. Sanléque, *Du Geſte.*

ANDABAYLA. *Voyez* ANDAGUAILAS.

ANDAGUAILAS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, entre le fleuve d'Abançay & celui de Xauxa, à vingt-cinq lieues de la ville de Cuſco. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDAINE (la Forêt d'), en Normandie proche de Domfront.

ANDAINVILLE, village de France en Picardie, à l'oueſt d'Amiens, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

ANDALOUSIE, que les Eſpagnols nomment *Andaluzia*, & les Latins *Vandalitia* & *Andaluzia*, grande Province d'Eſpagne, qui comprend preſque toute l'ancienne Bétique. Elle a le Royaume de Grenade à l'orient, l'Eſtramadoure & la Caſtille-Neuve au ſeptentrion, l'Océan & la Mer Méditerranée au midi, & au couchant le Portugal, où la riviére de Guadiane la ſépare de l'Algarve. Sa figure eſt irréguliére, & elle forme preſque un cône couché, dont la baſe eſt tournée vers l'Océan, & l'un des coins tombe ſur le Détroit. Elle peut avoir quatre-vint-dix lieues dans ſa plus grande longueur, à compter d'Ayamante juſqu'à Ubéda, ſoixante dans ſa plus grande largeur, près de cinquante lieues de côtes ſur l'Ocean, douze ſur le Détroit, & neuf ſur la Mer Méditerranée. Le Guadalquivir, qui eſt le *Betis* des Anciens, traverſe l'Andalouſie dans toute ſa longueur, de l'orient au couchant & au ſud-oueſt, & la partage preſque en deux parties égales. Les autres riviéres ſont, le Xénil, qui prend ſa ſource dans le Royaume de Grenade, & qui entrant dans l'Andalouſie au deſſus de Lucena, l'arroſe du ſud-eſt au nord-oueſt, & va ſe jetter dans le Guadalquivir; l'Odier ou Odiel, dans la partie la plus occidentale, qui court du nord au ſud, pour ſe décharger dans l'Océan; le Rio Tinto, ou Azeche, dont le cours eſt paralléle à celui de l'Odier, & qui ſe jette dans l'Océan, tout près de l'embouchure de cette riviére; le Guadiamar, qui coule à l'occident de Séville, & ſe jette dans le Guadalquivir à ſept ou huit lieues au deſſous de cette ville; la Chanca, qui coule le long des frontiéres entre l'Andalouſie & le Portugal; le Guadaléte, appellé par les Maures Bédalac, qui ſe dégorge dans l'Océan, au ſud-eſt de l'embouchure du Guadalquivir, & au nord de la Baye de Cadix; & le Guadarména, qui prend ſa ſource dans la Caſtille nouvelle aux montagnes d'Alcaraz, arroſe la partie la plus orientale de l'Andalouſie, & ſe jette dans le Guadalquivir, au deſſous de Cazorla. Cette Province eſt la meilleure de toute l'Eſpagne, la plus fertile, la plus riche, la mieux partagée de toutes les graces de la nature; on y jouït d'un très bon air, & on y recueille en abondance tout ce qu'on peut ſouhaiter de plus agréable. La ville capitale eſt Séville. Les autres ſont Cordoue, Jaën, Cadix, Oſſone, Gibraltar, Médina-Sidonia, Baeça, Xerés de la Frontéra, Ecija, Ubéda, Andujar, Alcala Réal, &c. L'on en eſtime extrêmement les chevaux, qui ſont des plus vites & des plus vifs. On ne doute point que le nom d'Andalouſie ne ſoit tiré de celui des Vandales, qui s'établirent vers le cinquiéme ſiécle dans cette riche Province. Les Maures s'en emparérent & y fondérent trois Royaumes, celui de Cordoue, celui de Jaën, & celui de Séville, que Ferdinand joignit depuis à la Caſtille, lorſqu'il eut pris Cordoue en 1236, Jaën en 1243, & Séville en 1248. * Rodéric Sanctius, P. I. *Hiſpan. c.* 7. Vaſée, *Chron. Hiſpan. c.* 7. Nonius, *Hiſp. c.* 7. & 8. Mérula, *Cosmogr.* P. *II. l.* 2. *c.* 24. Mariana, *de Reb. Hiſp. &c.*

ANDALOUSIE (Nouvelle), que les Eſpagnols nomment *Nueva Andaluzia*, Province de l'Amérique méridionale, dans la Caſtille d'Or. Son nom eſt *Paria*, que les Eſpagnols ont changé en celui d'*Andalouſie*. Elle eſt entre Vénézuéla & la Guyana. Sa côte prend quelquefois le nom de *Côte des perles*, à cauſe de la pêche des perles qu'on y fait depuis quelque tems. On y trouve auſſi de très belles émeraudes. La ville capitale du païs eſt Comana, ou Cordoue-la-Nouvelle, dans une contrée où il y a des ſalines conſidérables. Il reſte en ce païs quelques Sauvages, qui ſe défendent toûjours contre les Eſpagnols. * De Laet. Baudrand.

ANDALOUZA, Pilote de Biſcaye, fort expérimenté dans l'Art de la Navigation, fut jetté par la tempête ſur les côtes de Madére, où il fut bien reçu par Chriſtophle Colomb, chez le-

quel il mourut. On dit que pour reconnoître les honnêtetez que ſon Hôte lui avoit faites, il lui déclara qu'il avoit vu pendant ſes voyages ſur mer, des Terres éloignées vers l'occident; à quelle hauteur elles étoient, & par quel vent on y pouvoit aller: ce qui encouragea Chriſtophle Colomb à entreprendre la découverte du nouveau Monde en 1492. * Ferdinand Colomb. Pizarro. Oviédo.

ANDANAGAR, ANDANAGER & AMEDANAGER, ville de la preſqu'iſle de l'Inde, au deçà du Gange, proche de la ſource de la rivière de Mondoa, à 15 lieues de Vilapour vers le nord, dans le Royaume de Décan. Elle a été presque ruinée par les troupes du Grand-Mogol, dans le XVII ſiécle. * Baudrand.

ANDANCE, en Latin *Andancia*, petit bourg de France dans le Vivarais, à ſix lieues de Vienne & de Valence, dans l'endroit où la petite rivière de Deaume, Dome ou Domme, ſe jette dans le Rhône. * Baudrand.

ANDARGE, rivière de France, dans le Nivernois, a ſa ſource dans les vallées d'Unſlan, forme divers étangs, & ſe joint près de Verneuil à l'Arron, qui ſe jette dans la Loire à Déciſe, à ſept lieues au deſſus de Nevers. * Baudrand.

ANDATE, nom d'une Déeſſe adorée chez les Gaulois & les anciens Bretons. Ils l'appelloient la Déeſſe de la victoire, & lui ſacrifioient leurs priſonniers de guerre. * Beverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 28. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *Introd. p.* 2.

ANDAYE, bourg de France ſur les frontiéres d'Eſpagne, près de l'embouchure du Bidaſſoa, à deux lieues de Saint-Jean-de-Luz, à cinq de Bayonne, & devant Fontarabie. C'eſt à une demi-lieue de cette ville que ſe trouve l'Iſle de la Conférence que forme la rivière de Bidaſſoa, & où ſe fit la réception de l'Infante d'Eſpagne, lorſqu'en 1660 elle ſe maria avec Louis XIV. On y tient une foire renommée pour ſes eaux de vie. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hiſt.*

ANDEBONTHES, fils légitime de *Cnuton*, Roi des Anglois, indigné de ce que Haralde, fils naturel du même Cnuton, avoit porté la Couronne après la mort de ſon pére, réſolut de s'en venger. Ne l'ayant pas pu pendant qu'Haralde vivoit, il attendit après ſa mort, & fit déterrer le corps de Haralde, qu'il fit jetter dans la mer. * Volaterran.

ANDECAN. *Voyez* ANDOKAN.

* ANDECHS, ou ANDES, dans la Haute Baviére, entre les lacs d'Anmer & de Wirmer, a cinq milles de Munick, étoit autrefois la réſidence & le château de certains Comtes qui en portoient le nom; mais préſentement c'eſt un conſidérable Monaſtére de Bernardins, appellé *Heilig-berg*, c'eſt à dire, *Sainte-montagne*. Il y a pluſieurs reliques des Saints, qui y attirent quantité de pelerinages. Luc ou Lucas fait deſcendre les Comtes d'Andechs de la race de Charlemagne, & met le plus jeune fils de l'Empereur Arnould pour la ſouche de cette famille; mais Munſter fait mention d'un Comte d'Andechs du tems de Charles Martel, qui fut tué dans la bataille de Veilleforſt entre Ingolſtad & Pfaffenhoven. Dans le Carrouſel de Magdebourg, en 935, il y avoit auſſi Frédéric & Rupold, Comtes d'Andechs. S. Othon, Comte d'Andechs, fut Evêque de Bamberg, depuis 1102 juſques en 1139. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Méran. Lucas, dans un livre Allemand, intitulé *Grafenſaal*, *p.* 47. Munſter, *Coſmogr.* Bucelin, *G. S. P. I.* Tromſd.

* ANDEGAST, petite place ſur un lac de même nom dans le païs d'Ortenau, près de la petite ville d'Oppenau, ſur les confins du Comté d'Eberſteyn, où il y a une célébre fontaine d'eaux aigres ou acides. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ANDELFINGEN, beau bourg avec un château ſur la rive gauche de la rivière de Thur dans le Canton de Zurich, entre Schafouſe, & Winterthur. Il a appartenu ci-devant aux Comtes de Kyburg qui l'ont engagé à la Maiſon de Landenberg. En 1437, ces derniers le vendirent au Canton de Zurich qui y établit un Bailly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Stumph. *Chron.*

ANDELI ſur Seine, ville & bourg de France en Normandie, à ſept lieues de Rouen, & à quatre de Vernon. Son nom Latin eſt *Andelium* ou *Andeliacum*: ce qui fait la diſtinction du grand & du petit Andeli.

Le *grand Andeli* eſt une petite ville ſituée dans une gorge très ſerrée entre deux montagnes, au ſud-eſt de Rouen, dont elle eſt éloignée de ſept lieues. Elle eſt bâtie ſur le ruiſſeau de Gambon, qui la traverſe, qui y déborde ſouvent, & qui entre dans la Seine au petit Andeli, au deſſous du château. La principale Egliſe du grand Andeli, eſt une Collégiale: elle eſt grande, bien bâtie, & a un Chapitre, compoſé d'un Doyen & de ſix Chanoines, de trois Curez, de ſept Vicaires, & de plus de vint Prêtres habituez. Cette Collégiale eſt auſſi paroiſſiale; les trois Curez y ſont ſemainiers; & ils gouvernent auſſi par ſemaine la Paroiſſe du fauxbourg, nommée *la Magdelaine*. Outre la Collégiale, on y voit encore la Paroiſſe de la Magdelaine, les Chapelles de S. Jean, de ſainte Clotilde, & des Couvens de Capucins, de Bénédictins & d'Urſulines. Il y a à Andeli un Gouverneur, un Préſidial, compoſé d'un Préſident, deux Lieutenans-généraux, un Lieutenant-particulier, un Lieutenant-criminel, trois Conſeillers, deux Avocats du Roi, deux Procureurs du Roi, & autres Officiers de Juſtice, un Vicomté, une Election, une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & un Grenier à ſel. L'Election d'Andeli a ſous ſoi 136 Paroiſſes; il y a auſſi un Lieutenant de Police, un Maire, trois Echevins, & autres Officiers de ville.

C'eſt dans cette petite ville où mourut en 1562, Antoine, Roi de Navarre, pére de Henri IV, Roi de France, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Rouen. C'eſt auſſi la patrie de Nicolas Pouſſin, Peintre ſi célébre, & du ſavant Adrien Tournebœuf, connu ſous le nom de *Turnebus*. On appelle cette ville *le grand Andeli*, pour la diſtinguer d'un bourg voiſin, qu'on appelle *le petit Andeli*, d'où vient qu'on les nomme d'ordinaire *les Andeli*. Louis XIV. donna le Vicomté d'Andeli en remplacement du Comté de Ponthieu au Duc de Berry, par Lettres du mois de Septembre 1710, vérifiées au Parlement le deuxiéme Octobre ſuivant.

Le *petit Andeli* eſt un bourg ſitué ſur le rivage de la Seine à un quart de lieue du grand Andeli. Il n'y a qu'une ſeule Paroiſſe, qui eſt celle de ſaint Sauveur. Cette Paroiſſe eſt compoſée d'environ deux cens cinquante feux; mais il y a deux Monaſtéres, celui des Pénitens & celui des Chaſnoilles de ſaint Auguſtin; celui des Chanoineſſes porte le titre de *Saint Jaques*, & elles gouvernent l'Hôtel-Dieu, qui eſt un hôpital pour les malades.

ANDELI (la Forêt d'), au ſud du petit-Andeli.

ANDELLE, rivière de France en Normandie, qui a ſa ſource près de la Ferté en Bray, paſſe par le Vexin Normand, & ſe jette dans la Seine au village de Pitre, quatre lieues au deſſus de Rouen. On y fait flotter du bois de la forêt de Lyons, qu'on met à Pitre ſur de grands bateaux, pour les remonter par la Seine à Paris. * Baudrand.

ANDELOT, bourg de France en Champagne, eſt ſur la rivière de Rougnon, avec Juriſdiction & Prévôté royale. On croit que ç'a été autrefois une ville conſidérable, & ſes ruïnes le perſuadent aſſez. Il y fut tenu un Concile en 587. * Du Chêne.

ANDELOT, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe. *Cherchez* COLIGNI (François de).

ANDELSPACH, petite rivière de la Souabe, prend ſa ſource dans la Principauté de Furſtemberg, coule du midi au nord, arroſe Pfullendorf & Gundelfingen, & ayant mêlé ſes eaux avec celle de l'Ablac, ſe rend dans le Danube.

ANDEMAN ou ANDEMAON, Iſle du Golfe du Gange, près du Royaume de Pégu. Elle eſt environnée de cinq ou ſix autres petites Iſles, qui ſont toutes connues ſous ce nom d'*Andemaon*. * Baudrand.

ANDENAS ou ANDENES. *Voyez* ANENAS.

ANDE'OL ou ANDUEL (Saint-), petite ville du Vivarais & du Lyonnois. S. Andéol Soudiacre en Vivarais, ayant été martyriſé l'an 190, dans le bourg de Bergoiate près du Rhône, fut enterré en un lieu proche de là, appellé *des Gets*. Ses os furent retrouvez au même lieu au IX ſiécle, ſous le régne de Lothaire. L'Egliſe de ſon nom, qu'on avoit bâtie ſur ſon tombeau, fut cédée, en 1108, à l'Abbé de S. Ruf, par Léger, Evêque de Viviers. Il s'y forma depuis une ville qui s'appelle encore *le bourg de* S. ANDE'OL, ſur le Rhône, dans le Diocéſe de Viviers, & une autre, appellée S. ANDUEL de ſon nom, dans le Diocéſe de Lyon, près de Vienne, du côté du Vivarais. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANDERE, ville de Phrygie, Province de l'Aſie Mineure. On y trouvoit une pierre, qui étant miſe dans le feu, ſe changeoit en fer; lorſqu'on recuiſoit ce fer avec une certaine terre, on en tiroit du faux argent; & en y mêlant du cuivre, on en faiſoit du laiton. * Strabon, *l.* 13.

ANDERLECH, village du Duché de Brabant, à l'oueſt & dans le voiſinage de Bruxelles

ANDERNACH, ſur le Rhin, *Antenacum*, *Antonacum* ou *Antunacum*, ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Cologne, eſt au pié des montagnes, & préſentement peu conſidérable. Elle a été autrefois ville libre & impériale; après avoir été ruïnée fort longtems, on la rebâtit en 1220. Il ſe donna proche d'Andernach l'an 876, entre l'Empereur Charles *le Chauve*, & Louis Roi de Germanie ſon neveu, un grand combat dans lequel le dernier avec peu de troupes défit entiérement le premier. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDERNACH (Henri d'), Carme Allemand. *Voyez* HENRI.

ANDERNOPOLI. *Voyez* ANDRINOPLE.

ANDERSCHOW, *Anderſchovia*, bourg do Danemark, dans la partie occidentale de l'Iſle de Zélande, à ſix lieues de la petite ville d'Holbeck, du côté du midi. Frédéric II. Roi de Danemark y mourut le 24 Avril 1588. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDERSON (Alexandre), Mathématicien, natif d'Aberden ou Aberdon en Ecoſſe, a vécu ſur la fin du XVI ſiécle. Il publia en 1592 à Paris, un Supplément de l'Apollonius, que Marin Ghéraldi de Raguſe avoit fait imprimer. Son Ouvrage eſt intitulé, *Supplementum Apollonii redivivi*. Il le dédia au Cardinal du Perron, & compoſa encore d'autres Ouvrages. * Voſſius, *de Scient. Mathem.*

ANDERSON (Edmond), étoit de Broughton, dans le Comté de Lincoln. Il deſcendoit d'une famille diſtinguée, qui fait pluſieurs branches en Angleterre. La Reine Elizabeth le fit Chef-Juſticier des Communs Plaidoyers en 1582. Il étoit habile Juriſconſulte, & grand perſécuteur des Sectaires, nommez *Brownistes* en Angleterre. Il fut un des Commiſſaires nommez par la Reine Elizabeth, pour juger Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe. On a de lui des Rélations des principaux cas plaidez dans la Cour des Communs Plaidoyers du tems d'Elizabeth; c'eſt un *in folio*, imprimé à Londres en 1664; & des Réſolutions & Jugemens ſur tous les cas plaidez dans les Cours de Weſtminſter ſur la fin du régne de cette Princeſſe. Il mourut le cinquiéme Septembre 1605, & fut enſeveli à Eworth dans le Comté de Bedfort. * Camden. Dugdale, *Chron. Ser.*

ANDES (les), montagnes de l'Amérique méridionale. *Cherchez* CORDILLERAS.

ANDES ou ANDECH. *Voyez* ANDECHS.

ANDESCHAN, ſuivant les fables des Orientaux, étoit le premier Sacrificateur établi par Nembrod, pour le culte du Feu: les Mages de Perſe prétendent que ce Prince étoit de la Religion de Zoroaſtre, que ce premier Sacrificateur diſputa avec Abraham ſur l'unité de Dieu & conſeilla enſuite à Nembrod de le faire jetter dans une fournaiſe ardente, pour éprouver la divinité du Feu: mais qu'Abraham fortifié de la protection divine, ſortit

sortit glorieusement de cette épreuve. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'il est dit dans la *Genèse*, qu'Abraham sortit d'Ur des Chaldéens, & que suivant plusieurs Rabbins, le mot d'Ur signifie en cet endroit *le feu*, & non point le nom d'une ville, comme tous les Interprétes l'ont expliqué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANDEVALLO (Campo d'), *Andevallensis Ager*, petit païs d'Espagne, dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal & de l'Estrémadoure Espagnole. Ses lieux principaux sont les bourgs de Cortenage & de Puymago, de Cortégane, Cortégina, Cortégiane ou Corteggina, & de Puymago ou Paymogo. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANDEVRE, Reine de France. *Voyez* AUDOVERE.

ANDIATOROQUE, Lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre. * Baudrand.

ANDILLY (Robert Arnauld, Seigneur d'). *Voyez* ARNAULD.

ANDIOL, ville de France en Vivarais. *Voyez* SAINT ANDIOL.

ANDLAW, ANDLOW & anciennement ANDELAHA, est une petite ville & Seigneurie dans la Basse Alsace sur la riviere d'ANDLAW, appartenante aux Chevaliers d'Andlaw. Dans cette ville se trouve aussi l'Abbaye d'Andlaw. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDLAW, Abbaye de Chanoinesses Séculiéres dans la Basse Alsace, & dans le Diocése de Strasbourg, fut fondée vers l'an 880, par Richarde femme de l'Empereur Charles *le Gras*, lorsqu'étant accusée injustement d'infidélité elle fut séparée de lui. La Communauté est composée de l'Abbesse & de douze Chanoinesses, qui font les mêmes preuves de noblesse que dans les Colléges d'Allemagne. L'Abbesse est Princesse de l'Empire, & quoiqu'elle eût voix dans les Diétes, elle ne portoit aucune partie des impositions qui y étoient réglées. Les Chanoinesses vivent en communauté, & sont bien logées & bien nourries: on leur donne une somme très modique d'argent pour leur entretien.

ANDLAW, riviére de la Basse Alsace, passe par les montagnes, traverse Andlaw, Ittenweiler, &c. & se décharge dans l'Ill à Segersheim. On l'appelloit anciennement *Andelaha*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDLAW, famille. *Voyez* ANDLO.

ANDLO ou ANDLAW, famille aussi noble qu'ancienne, de l'Alsace. Ceux qui admettent la division de l'Empire Romain en quatre parties, qu'on attribue à Otton III, comptent les Andlos parmi les quatre Chevaliers de l'Empire. Cette famille est sortie de Rome, à l'occasion des troubles de l'Italie, & a accompagné les Empereurs en Allemagne. *Gunther* d'Andlo, fut Abbé de S. Blaise l'an 1141. *Rodolphe* d'Andlo, fut Grand-Vicaire de l'Evêque de Strasbourg & se chargea du gouvernement lorsque l'Evêque Berchtold fut fait prisonnier en 1338. *Schwartz Rodolphe* d'Andlo, fut Maître d'Hôtel & Conseiller en 1393, de Frédéric de Blanckenheim, Evêque de Strasbourg. *Matthieu* d'Andlo, fut Abbé de Murbach, en 1448. *George* d'Andlo, fut Prévôt des Chanoines de Bâle, Prélat de Luterbach, & Docteur en Droit Canon. Il en sera parlé dans l'Article suivant. *Hartman* d'Andlo, fut Bourguemestre à Bâle en 1490. *Jean* d'Andlo, acquit une haute réputation dans les armes. L'Empereur Ferdinand I. l'estima pour sa prudence & pour sa droiture; il le fit son Conseiller pour les affaires de la Basse Autriche. Il étoit l'aîné de sa famille & mourut l'an 1558, à Ensisheim dans sa 60 année. Le village & la Seigneurie de Bellikon appartiennent aux d'Andlo. Une branche de cette famille resta en Italie. On connoit principalement *Pantaléon* d'Andlo, Bourgeois de Bologne, qui fut Sénateur de Rome. Ce fut sous lui que la plus grande partie des murailles de la ville de Rome furent démolies, & Jean André attribue cette démolition aux avis de Pantaléon d'Andlo. *Voyez* Joh. Andreas, *in Gloss. Jur. Can. in c. Fundam. l. 6.* Petrus d'Andlo, *l. 1. c. 15.*

ANDLO, (George d') issu de la famille dont il est parlé dans l'Article précédent. Il fit ses études aussi bien qu'on pouvoit les faire dans ce tems-là, & visita plusieurs Académies. Son érudition, sa piété, sa prudence & ses autres vertus le firent parvenir aux dignitez ecclésiastiques. Etant encore fort jeune il fut fait Chanoine, & ensuite Prévôt de la Cathédrale de Bâle; il fut aussi Prélat de Luterbach en Alsace. On eut beaucoup d'égards pour lui dans les Conciles de Constance & de Bâle. Après que Pie II. auparavant Æneas Sylvius, Sécrétaire du Concile de Bâle, par reconnoissance envers cette ville, eut formé le dessein d'y fonder une Université sur le modéle de celle de Bologne, & munie de grands priviléges, & que pour cet effet il eut appellé de toutes parts des Savans, George d'Andlo fut créé le prémier Recteur de l'Université, le jour de S. Ambroise de l'an 1460, en présence de Jean Venningen, Evêque de Bâle & Chancelier de l'Université, de presque tout le Clergé, de Werner de Flegland Bourguemestre, & de tout le Conseil. Après cette auguste cérémonie, l'Evêque & le Bourguemestre accordérent au Recteur les priviléges de l'Université, & s'engagérent par un serment solemnel, pour eux & pour leurs successeurs, à maintenir toûjours ces mêmes priviléges. Le Recteur & le Sénat Académique élûrent ensuite les Professeurs & les Assesseurs du Consistoire, & publiérent les Statuts de l'Université. *Gaspar Maner* fut fait Professeur en Théologie, *Pierre Zenlus* en Droit, *Werner Wolfius* en Médecine, & *Jean Creutzer* en Philosophie. Six mois après cette fondation, George d'Andlo se démit de son Rectorat le jour de S. Luc, & remit le sceptre à Gaspard Zerein son successeur, qui fut depuis Evêque de Bâle. D'Andlo mourut dans un âge fort avancé, le septiéme Mars de l'an 1466, & fut enterré avec tous les honneurs dûs à son rang, dans l'Eglise Cathédrale, où l'on voit encore son Epitaphe. * Pantaléon, *Prosopograph.* & L. Gernieri, *Orat. Secul.* Urstisius, *Epitome Hist. Bas. c. 8.*

ANDLO (Pierre d') étoit d'Alsace, Docteur en Droit Canonique, & Chanoine de Colmar. Les deux Livres qu'il composa, *de Imperio Romano, Regis & Augusti inauguratione &c. deque officio & potestate Electorum, &c.* furent publiés à Strasbourg avec des notes, l'an 1693. par Marquard Freher. * Michel Herthzius, *Bibliotb. Germ. n. 224.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDLO (Petrus ab) est un nom supposé, sous lequel divers Cartésiens, ou un seul, qui étoit Hollandois, se cacha en 1670, pour écrire contre la Dissertation *de Abusu Philosophiæ Cartesianæ subrepente & utendo in rebus Theologicis & tuto.* Samuel Des-Marets, Professeur en Théologie à Groningue, étoit l'Auteur de cette Dissertation. Il la publia à Groningue l'an 1670, pour répresenter aux Eglises Protestantes les grands maux, qu'on avoit à craindre, si l'on souffroit que les opinions de Descartes passassent des Ecoles de Philosophie dans celles de Théologie. Quelques mois après on vit paroître un Ecrit intitulé, *Petri ab Andlo Batavi specimen confutationis Dissertationis de abusu Philosophiæ Cartesianæ, &c.* Jamais réfutation ne fut écrite d'un stile plus violent. Des-Marets y fut traité de la maniére du monde la plus desobligeante. Il ne demeura pas en reste. Son Apologie parut bientôt intitulée, *Vindiciæ Dissertationis de abusu Philosophiæ Cartesianæ, &c.* où il n'y eut sorte d'injures, qu'il ne déchargeât sur la tête de son ennemi, quoiqu'il lui fût inconnu. Il le traita de très impudent Socinien, de Spinosiste, d'impie, de non Chrétien, d'Athée. *Petrus ab Andlo* publia fort promtement sa Replique intitulée, *Animadversiones ad Vindicias Dissertationis, quam Samuel Maresius edidit de abusu Philosophiæ Cartesianæ.* S'il avoit été emporté dans sa prémiére Dissertation, il se fut encore plus dans la seconde, mêlant néanmoins comme la prémiére fois plusieurs goguenarderies parmi les traits de sa colére. Il nia fortement qu'il connût *Spinoza*, qu'il l'eût jamais vu, ni qu'il aprouvât ses sentimens. Ce second Ecrit de Petrus ab Andlo vint entre les mains du Professeur de Groningue le 19 de Décembre 1670, & fut refuté avec tant de promtitude, que la duplique de Des-Marets fut achevée le troisiéme de Janvier suivant. Elle est intitulée, *Samuelis Maresii Clypeus Orthodoxiæ, sive Vindiciarum suarum priorum pro sua Dissertatione de abusu Philosophiæ Cartesianæ &c.* L'Auteur déclara qu'il n'écriroit plus contre cet homme de néant, car c'est ainsi qu'il l'appella; mais qu'il seroit toûjours prêt d'entrer en lice pour la Vérité avec un Adversaire savant & honnête, qui n'auroit point de honte de déclarer qui il seroit. Il tint sa parole: car il laissa sans réponse le troisiéme Ecrit de Petrus ab Andlo intitulé, *Specimina Bombomachiæ Maresii se defendentis clypeo orthodoxiæ, seu vindictis vindiciarum Dissertationis de abusu Philosophiæ Cartesianæ.* C'est ainsi que finit cette Dispute. Des Marets ne put jamais déterrer le véritable nom de son Adversaire; quelque recherche qu'il en fit. Il en accusa d'abord un Ministre, gendre de *Cocceius*; mais il lui en fit faire ensuite des excuses. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDLOW. *Voyez* ANDLO.

ANDOCAR, ville. *Voyez* ANDUJAR.

ANDOCIDES, un des dix Orateurs Grecs dont Plutarque a écrit la vie, étoit fils de Léagoras. Il étoit d'Athénes, où le même Plutarque dit qu'il naquit sous la LXXVIII Olympiade, c'est à dire, 468 ans avant Jésus-Christ. Il fut plusieurs fois accusé & exilé; mais il fut toûjours assez heureux pour se faire rappeller. Nous avons quatre des Harangues d'Andocidès, qu'Henri Etienne a imprimées *in fol.* en 1575. Plutarque dit qu'il étoit simple & sans ornement dans sa diction. * *Vit. decem Orat.* Thucydide, *l. 8.* Vossius, *de Rhet. natura. c. 11.*

ANDOINUS, un des prémiers Rois des Lombards, tua dans une bataille Trasimond Roi des Gessides, & s'empara de la Pannonie en l'an 542. Son fils *Alboin* lui succéda, & fut le premier qui entra en Italie. * Paul Diacre, *Hist. Longob.* Aimoin.

ANDOKAN, *Andekan*, & *Andugian*, ville de la province Transoxane, qui est des dépendances de celle de Farganah, & dont il est fait mention dans les premieres années du régne de Tamerlan. Lorsque le nom de Farganah est pris pour une province, Andokan en est la capitale, & est la même que Farganah, pris pour le nom d'une ville. Quelques-uns veulent aussi qu'Akhschiker soit la même ville, & que ce nom ne signifie autre chose que, *Ville royale.* * Golius, *dans ses Notes sur Alfragan.* D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANDORIA, Lac d'Andoria, ou Lago Salso, *Lacus Durianus* ou *Salsus*, Lac du Royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les riviéres de Candelaro & de Carapelle, environ à un quart de lieue du Golfe de Venise, & à une bonne lieue de la ville de Manfredonia. Le nom de ce lac semble indiquer, que les eaux en sont salées. Il n'a que cela de considérable, car il est assez petit. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ANDORRE, bourg de la Catalogne en Espagne. Il est dans le Comté de Cerdagne, à trois lieues de la ville d'Urgel vers le septentrion. Ce bourg donne son nom à la vallée d'Andorre, dont on parle dans l'Article suivant.

ANDORRE, est peut-être l'ancienne *Udura*, vallée trés fertile des Pyrénées, dans le Diocése d'Urgel, en Catalogne. * Baudrand.

ANDOUCAR. *Voyez* ANDUJAR.

ANDOVER, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Hant', sur la frontiére de celui de Wilt, au nord-nord-ouest de la ville de Wincheſter, dont il n'est éloigné que de trois à quatre lieues. Andover est un bourg royal, qui envoye des Députez au Parlement d'Angleterre. Maty, *Dict. Géogr.*

ANDOVERE, Reine. *Cherchez* AUDOVERE.

ANDOUVOUCHE, païs de l'Isle de Madagascar vers le

nord. Il s'étend depuis le 13 degé 30 minutes de latitude méridionale, juſques au 16.

ANDRA, ANDRO & ANDROS. *Voyez* ANDRO.

ANDRA, ARDA & ARDRA, Royaume d'Afrique. *Voyez* ARDRES.

ANDRA, ARDA & ARDRA, ville du Royaume de même nom. *Voyez* ARDRES.

ANDRA ou ARDRA, fleuve d'Afrique ſur la côte de la Guinée, à trente lieues du Bénin.

ANDRADA, *Diégo de Paiva*, de Coïmbre, célébre Théologien, a été plus illuſtre par ſon ſavoir, que par ſa naiſſance, quoique ſa famille fût des plus nobles du Royaume de Portugal. Il s'engagea dans l'état eccléſiaſtique, & fit ſa principale étude de l'Ecriture & des Péres. Son zéle le portoit à faire des miſſions pour inſtruire les ignorans, lorſque la Providence le deſtina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'Egliſe. Le Roi Sébaſtien de Portugal l'envoya au Concile de Trente, pour y aſſiſter en qualité de Théologien: il étoit alors âgé de 33 ans, & il y compoſa ſon Ouvrage des Explications orthodoxes, ſous ce titre, *Explicationum Orthodoxarum, libri decem.* Il laiſſa encore une Défenſe du Concile de Trente, auſſi en Latin, contre le Livre qu'avoit publié Chemnitius Proteſtant, intitulé, *Examen Concilii Tridentini.* On a auſſi publié une Harangue Latine, qu'il prononça devant le même Concile, le ſecond Dimanche après Pâques de l'an 1562; trois volumes de Sermons en Portugais, &c. Andradra mourut dans ſa patrie le premier Décembre de l'an 1575, âgé de 47 ans. Nous allons parler de ſes fréres, François & Thomas. * Jérôme Oſorio, *in præfat. libr. orthodox. explic.* Eiſengrein, *Teſt. Verit.* Sponde, *Annal.* Nicolas Antonio, & André Scot, *Bibliotb. Scriptor. Hiſpan. &c. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA (François) frére de Diégo, fut Conſeiller & Hiſtoriographe de Philippe III. Roi d'Eſpagne, auquel il dédia une Hiſtoire en Portugais, du régne de Jean III. Roi de Portugal. C'eſt un volume *in folio*, qu'il publia en 1613, à Liſbonne, ſous ce titre, *Chronica do muito alto e poderoſo Rey deſtes Reynos de Portugal D. Jamo III. deſte nome.* Il compoſa encore d'autres piéces en la même Langue. François eut un fils nommé Diégo de Paiva comme ſon oncle, qui s'acquit de la reputation par un Poëme héroïque en douze livres ſur le ſiége de Chaul. Bernard de Brito lui ayant été préféré pour la place d'Hiſtoriographe du Roi, il s'en vengea par la critique du premier volume de la Monarchie Portugaiſe, écrit par ſon rival. Il mourut le 21 Décembre 1660, âgé de 84 ans. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. ſcript. Hiſpan. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA, ou THOMAS DE JESUS, frére de Diégo & de François d'Andrada, a été l'un des plus illuſtres ornemens de la Congrégation des Hermites de ſaint Auguſtin. Il prit l'habit parmi eux au Monaſtére de Coïmbre, & par ſon mérite il s'éleva aux charges de Prieur & de Provincial: enſuite de quoi il jetta les fondemens de la réforme des Auguſtins, que nous appellons *Déchauſſez.* En 1578, il ſuivit le Roi Dom Sebaſtien en Afrique, & fut pris à la malheureuſe bataille d'Alcacer, donnée le quatriéme Août de la même année. Les Infidéles le jettérent dans une baſſe foſſe, où il ne recevoit de jour que par les fentes de la porte. Ce fut avec le ſecours de cette foible clarté, qu'il compoſa un Ouvrage de piété que nous avons de lui, ſous le titre de *Travaux de Jeſus* ou de *Trabalhos de Jeſus*, en Portugais. Car c'eſt en cette Langue que le Pére Thomas d'Andrada l'écrivit en deux volumes, dont le premier fut imprimé à Liſbonne l'an 1602, & le ſecond en 1609. Il diviſa cet Ouvrage en quatre parties; mais il ne put achever la derniére, que le P. Jérôme Romain, de ſon Ordre, y ajoûta depuis. Chriſtophle Ferreira le traduiſit en Eſpagnol, & il fut imprimé en 1624 & en 1631. C'eſt de cette Langue qu'on l'a depuis mis en Italien & en François. Thomas de Jeſus laiſſa encore, *Oratorio ſacro, Inſtrucion de Confeſſores*; la *Vie du Pére Louis de Montoya*, &c. IOLAND d'Andrada, Comteſſe de Lignares, ſœur de ce ſaint Religieux, envoya de l'argent pour le tirer de captivité; mais il refuſa de ſortir de ce lieu de ſouffrance, où il pouvoit ſervir à la conſolation des Chrétiens, qui y étoient dans les fers. C'étoit ſon occupation ordinaire. Il compoſoit pour les Eſclaves des Cantiques ſpirituels, qu'il leur faiſoit chanter, & il ne travailloit que pour adoucir leur peine. Il mourut en odeur de ſainteté le 17 Avril de l'an 1582. Le Pére Alexis de Ménéſes a écrit ſa Vie, qu'on voit à la tête du Livre des *Travaux de Jéſus*, imprimé en 1631. * Philippe Elſius, *in Encom. Aug.* Thomas de Herrera, *Alphab.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. &c.*

ANDRADA (François-Rades) Prêtre Eſpagnol de l'Ordre de Calatrava, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, compoſa divers Ouvrages, & entre autres une Chronique des Ordres de ſaint Jacques, de Calatrava, & d'Alcantara. C'eſt un volume *in folio* imprimé à Tolède l'an 1572. François-Rades d'Andrada fut Aumônier du Roi Philippe II. * Ambroiſe Moralès, *l. 9. Hiſpan. c. 7.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

ANDRADA (Antoine) Jéſuite Portugais, a travaillé avec un zéle infatigable dans les miſſions étrangéres des Indes orientales & de la Tartarie. En 1624, il découvrit le Royaume de Tibet. Nous avons une Rélation de ce Voyage en Eſpagnol & en Italien, & diverſes Lettres, du Pére Antoine Andrada. A ſon retour à Goa, quelques Evêques l'employérent pour des affaires très importantes; & on tient qu'il fut empoiſonné. Il mourut en odeur de ſainteté le 19 Mars de l'an 1634, âgé de 53 ans. * Alegambe, *de Script. Soctet. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. &c. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA (Diégo Lopez) Archevêque Portugais, Religieux de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, puis Archevêque d'Otrante, dans le Royaume de Naples, s'acquit en Eſpagne beaucoup de réputation par ſon éloquence. Il prêcha dans les meilleures villes avec un applaudiſſement univerſel; & il fut appellé à la Cour, où il fut longtems Prédicateur du Roi Philippe IV. qui le nomma en 1623, à l'Archevêché d'Otrante. Il y mourut le ſeptiéme Juin de l'an 1635, âgé d'environ 60 ans, & laiſſa divers Sermons en Langue Eſpagnole, qu'on mit l'an 1656 en trois volumes *in folio* imprimez à Madrid. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan.*

ANDRADA (Alphonſe d') Jéſuite Eſpagnol, natif de Tolède, avoit enſeigné la Philoſophie, lorſqu'en 1612, à l'âge de 22 ans, il quitta le monde. Il enſeigna enſuite la Theologie morale, fut Qualificateur au tribunal de l'Inquiſition en Eſpagne, & travailla avec zéle dans les miſſions de ce Royaume pendant 50 ans. Il mourut à Madrit le 20 Juin 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'Ouvrages de piété en Eſpagnol, dont on peut voir la liſte dans Sotwel, *de Script. Societ. Jeſu*; un *Itinéraire hiſtorique en 2. vol. in 4°.* imprimé à Madrit en 1657. * *Mémoires de Portugal.*

ANDRAGATHE, eſt le nom d'un certain homme, que Lyſimaque recompenſa pour avoir trahi ſa patrie; mais enſuite il le fit mourir. * Polyen, *l. 4. c. 12.*

ANDRAGATHE, *Andragathius*, Philoſophe, vivoit dans le quatriéme ſiécle. Il enſeigna la Philoſophie à ſaint Jean *Chryſoſtome*, qui étudia la Rhétorique ſous Libanius. * Sozoméne, *l. 8. Hiſt. c. 2.*

ANDRAGATHE, *Andragathius*, Capitaine dans le parti du Tyran Maxime, ſurprit en 383 l'Empereur Gratien, & le tua entre Grenoble & Lyon. Après ce coup, Maxime donna à Andragathe le commandement de ſon Armée navale, & l'envoya en Sicile. Il s'y ſoutint durant quelque tems; mais depuis ayant appris la défaite de Maxime, il ſe précipita dans la mer en 388. * Marcellin, *in Chron.* Zozime, *l. 4. & 6.* Socrate, *l. 4. c. 11.* Pacatus, *in Paneg. ad Theod.*

ANDRAGIRI ou GUDAVIRI, ville & Royaune dans l'Iſle de Sumatra en Aſie, & preſque ſous la ligne équinoctiale. Elle eſt environ à quarante lieues de Malaca. * Baudrand.

ANDRAME. *Cherchez* AGGRAMME.

ANDRAMITTI. *Voyez* ADRAMYTE.

ANDRANTUS Grammairien Grec, dont un autre Grammairien, nommé Héphestion, s'attribua les Livres, comme le témoigne Athénée, *l. 15.*

ANDRE (Saint) ville d'Allemagne. *Cherchez* SAINT ANDRE.

ANDRE' (Saint) ville d'Ecoſſe. *Cherchez* SAINT ANDRE.

ANDRE' (Saint) Promontoire d'Ecoſſe. *Cherchez* SAINT ANDRE.

ANDRE' (Saint) ou S. ANDREO, ville & Evêché d'Eſpagne. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) Promontoire de l'Achaïe. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ou le Fort de S. ANDRE' dans les Pais-Bas. *Cherchez* SAINT ANDRE.

ANDRE' (Saint) bourg de Hongrie. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) Iſle du Royaume de Naples. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE, Capitaine des Gardes de Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, fut cauſe conjointement avec Ariſtée, Zozibe, & Tarantin de la ville d'Alexandrie, que ce Prince donna la liberté à ſix-vint mille Juifs, juſqu'à payer pour leur rançon quatre cens talens d'argent. Ces deux premiers André & Ariſtée furent députez par leur Maître à Eléazar, Souverain-Pontife des Juifs, pour lui porter cent talens d'argent, pour des oblations, & d'autres préſens très conſidérables, avec une Lettre, par laquelle il le prioit de lui envoyer des Docteurs, pour traduire la Bible. Cela arriva l'an du monde 3710, avant Jéſus-Chriſt 2781. * Joſephe, *Antiq. l. 12. c. 2.* Simon, *Diction. de la Bible.* Le mot *André*, ſelon ce dernier Auteur, ſignifie, *qui répond à la nourriture*, ou, *honorable dans ſa demeure*, ou, *homme courageux.* Voyez ARISTE E.

ANDRE' (SAINT) Apôtre, natif de Bethſaïda en Galilée, fils d'un Juif nommé *Jonas* ou *Jean*, frére aîné de ſaint Pierre, ſelon ſaint Epiphane, & ſon cadet, ſelon la plupart des autres Péres, fut Diſciple de ſaint Jean-Baptiſte, qui lui fit connoître Jéſus-Chriſt, en lui diſant, *Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchez du monde.* Ayant connu Jéſus-Chriſt par cette heureuſe occaſion, il s'en retourna chez lui, & dit à ſon frére Pierre qu'il avoit vu le Meſſie, & l'amena à Jéſus. Depuis ce tems ils furent l'un & l'autre Diſciples de Jéſus-Chriſt, quoiqu'ils ne le ſuiviſſent pas toûjours; mais Notre-Seigneur les ayant appellez comme ils péchoient, pour en faire des pêcheurs d'hommes, ils quittérent leurs filets & leurs barques pour le ſuivre, & furent les premiers qu'il choiſit pour être du nombre de ſes Apôtres. Jéſus-Chriſt vint peu de tems après à Capharnaüm. Saint André & ſaint Pierre lui demandérent tous deux la guériſon de la belle-mére de ſaint Pierre; Jéſus-Chriſt la leur accorda. L'année ſuivante Jéſus-Chriſt élut les douze Apôtres, à la tête deſquels ſaint Matthieu & ſaint Luc mettent ſaint Pierre & ſaint André. Quelques mois après, Jéſus-Chriſt voulut donner à manger à cinq mille perſonnes qui l'avoient ſuivi dans le déſert; ce fut André qui lui donna avis qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poiſſons. Ce fut lui qui, quelques jours avant la paſſion de Notre-Seigneur, le fit connoître à quelques Gentils qui étoient venus à Jéruſalem. Enfin il fut un des quatre, qui deux ou trois jours après demandérent quand arriveroit la ruïne du Temple. C'eſt tout ce que l'Evangile nous apprend de ſaint André, & tout ce que l'on en peut dire de certain. Euſébe, ſur l'autorité d'Origéne, dit qu'après l'Aſcen-

l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt, il annonça l'Evangile dans la Scythie. D'autres Docteurs du cinquiéme ſiécle diſent qu'il prêcha l'Evangile dans les provinces de la grande Aſie, & ſur-tout dans la Sogdiane, & dans le pais des Sacques; que de l'Aſie il paſſa en Gréce, & qu'il prêcha dans l'Epire, dans le Péloponnéſe & dans l'Achaïe; qu'il diſputa avec des Philoſophes dans la ville d'Argos; qu'enſuite il vint à Patras, ville d'Achaïe, où il fut condamné à mort par Egée, Juge de cette ville; & qu'il fut crucifié à un arbre? Les Grecs poſtérieurs diſent qu'il a fondé l'Egliſe de Byzance; les Ruſſiens & les Moſcovites, qu'il a ſouffert le martyre dans la Sarmatie. On le repréſente d'ordinaire attaché à deux piéces de bois croiſées: ce que l'on appelle vulgairement *la croix de ſaint André*; mais cela n'a aucun fondement dans l'Antiquité, non plus que ce qui eſt dit des circonſtances de ſon martyre dans les Actes qui portent le nom des Prêtres & des Diacres d'Achaïe, que les Savans croyent ſuppoſez; quoique différens des anciens Actes de ſaint André, fabriquez par d'anciens Hérétiques. Quelques-uns mettent ſon martyre ſous Néron, les autres ſous Domitien ou Veſpaſien. Saint Jerôme dit que ſon corps fut tranſporté l'an 357, avec celui de ſaint Luc, à Conſtantinople, & que pluſieurs Fidéles en prirent des parties qu'ils diſperſérent dans le monde. Juſtinien faiſant rebâtir en 550 la Baſilique des Apôtres, on y découvrit les corps de ſaint André, de ſaint Luc & de ſaint Timothée. On croit que dans le XIII ſiécle il a été tranſporté à la ville d'Amalfi, dans le Royaume de Naples. Cependant longtems auparavant il y en avoit à Milan, à Nole & en pluſieurs autres endroits. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il y en avoit de ſon tems à Agde. Son culte eſt dans les plus anciens Martyrologes d'Occident; & l'on fait ſa fête au 30 de Novembre. * Saint Matthieu, *ch.* 4 *v.* 18. S. Marc, *ch.* 1. *v.* 19. *ch.* 13. *v.* 3. S. Jean, *ch.* 1. *v.* 29. *&* 41. *c.* 12. *v.* 20. S. Luc, *ch.* 6. *v.* 14. Euſébe, *Hiſt. l.* 3. *c.* 1. S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 25. Philaſtre, *Her. c.* 88. Paulin, *Carm.* 24. *&* 26. S. Jérôme, *p.* 148. *&* *in Chron.* S. Auguſtin, *de Fide contra Manich. c.* 38. Théodoret, *in Pſalm.* 116. Gaudentius Brixienſis, *Homel.* 17. Paulin, *inventa Ambroſ.* Pierre Chryſologue, *Serm.* 133. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, c.* 70. *Acta apud* Bollandum. Pierre de Damien, *de S. Andr.* Nicéphore, *l.* 2. *c.* 39. *&* *l.* 3. *c.* 6. Baronius, *in Annal. &* *in Martyrol.* Tillemont, *Mémoires Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.* Pagi, *ad an.* 457.

ANDRE (Saint) Ordre militaire inſtitué l'an 1534. par Jacques V. Roi d'Ecoſſe. On l'appella de ſaint André, parce que les Chevaliers s'aſſembloient dans l'Egliſe dédiée à cet Apôtre à Edimbourg, lorſqu'ils célébroient les fêtes de l'Ordre, ou que l'on recevoit quelque Chevalier. La forme du collier qu'ils portoient, compoſée de Chardons & de branches de Rue entrelaſſées, le fit auſſi nommer l'Ordre du Chardon ou de la Rue. Au bas de ce collier pendoit l'image de S. André, avec ces mots, *Nemo me impune laceſſet.* Les Chevaliers de cet Ordre ne devoient être qu'au nombre de douze. Le changement de Religion arrivé en Ecoſſe après la mort de la Reine Marie Stuart, cauſa l'abolition de l'Ordre de ſaint André. Jacques II. Roi d'Angleterre & d'Ecoſſe le rétablit l'an 1687, & fit quelques Chevaliers au château de Windſor; mais ce Prince fut déthrôné peu après, & il ne reſte plus aucun Chevalier de ceux qu'il avoit créez. * Aſhmole, *de l'Ordre de la Jarretiére.*

ANDRE (ſaint) Ordre de Chevalerie établi par Pierre premier du nom, Czar de Moſcovie, l'an 1698. Les Chevaliers portent pour marque de leur dignité une croix de S. André avec l'image du Saint pendante au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S. A. De l'autre côté eſt cette Légende, *Le Czar Pierre, conſervateur de toute la Ruſſie.* Dans l'angle ſupérieur de la croix eſt une Couronne ſuſpendue à un anneau d'or, ſoutenue par un cordon de ſoye blanche; dans les trois autres angles on y voit un aigle à deux têtes chargé en cœur d'un Chevalier armé. * *Journal de Verdun, de Janvier* 1722.

PRINCES DE CE NOM.

ANDRE I. de ce nom, Roi de Hongrie, fils aîné de LADISLAS *le Chauve*, & petit fils de MICHEL, frére de *Geiſa*, prétendoit avoir des droits légitimes à la Couronne, comme étant couſin germain de ſaint Etienne, fils de Geiſa. Elle étoit poſſédée par Pierre, qui l'avoit enlevée à Ovon en 1044. Ce dernier que d'autres nomment Aban, avoit épouſé une des ſœurs du même S. Etienne, & Pierre étoit fils d'une autre ſœur de ce ſaint Roi. L'Empereur l'avoit placé ſur le Thrône. André réſolut de l'en faire deſcendre, de concert avec Bela ſon frére. Ils cabalérent parmi le peuple, & même parmi quelques Idolâtres qui reſtoient dans la Hongrie, auſquels ils promirent de rétablir le Paganiſme. L'affaire fut conduite avec tant d'adreſſe, que Pierre ayant été ſurpris à la chaſſe, eut les yeux crevez vers l'an 1046. Pour-lors André ſe fit couronner, & commença ſon régne par faire mourir les Evêques & les Eccléſiaſtiques, qui avoient été du parti de Pierre. Les Payens crurent que ce Roi avoit deſſein de leur tenir parole, en rétabliſſant les Idoles; mais il parut toûjours Chrétien. Albert Marquis d'Autriche, lui fit la guerre, & le défit en 1050. André eut encore quelques différents avec l'Empereur Henri III. que le Pape Léon IX. voulut terminer: ce qui lui fit faire un voyage en Hongrie l'an 1052. Depuis, Béla frére d'André, peu ſatisfait de la part qu'il avoit dans le gouvernement, excita une guerre civile. Le Roi voulut en vain s'oppoſer à ſes deſſeins ambitieux, & il fut tué en 1061. BELA lui ſuccéda. * Antoine Bonfinius, & Nicolas Iſthuanfius, *Hiſt. Hung.*

ANDRE II. Roi de Hongrie, dit le *Jeroſolymitain*, parce qu'il ſe croiſa pour la guerre ſainte, étoit fils de BELA III. & de Marguerite de France fille de Louis VII. dit *le Jeune*, & frére d'Emeri, lequel étant ſon aîné, ſuccéda à la Couronne, & laiſſa *Ladiſlas*, qui ne régna que ſix mois. André monta ſur le Thrône après la mort de ſon neveu en 1205, & eut diverſes guerres à ſoutenir, dont il ſe tira heureuſement. En 1217, il ſe croiſa pour le voyage de la Terre-Sainte, & alla s'embarquer à Veniſe. Il arriva dans la Paleſtine, & y donna des marques d'une grande bravoure; mais il ſe dégoûta bien-tôt, & prit le parti de retourner dans ſes Etats. Blondus & Bonfinius diſent qu'il fut deux ans au Levant; les autres ſoutiennent le contraire. Il s'y brouilla avec le Patriarche de Jéruſalem; & à ſon retour en Hongrie, il eut quelques démêlez, qui le rendirent odieux à quelques-uns de ſes Sujets. On dit que c'eſt de lui que les Gentilshommes Hongrois tiennent les priviléges dont ils ſont ſi jaloux. Il mourut l'an 1235. Il avoit été marié trois fois; la premiére avec *Gertrude*, fille de *Berthold* Duc de Moravie, de laquelle il eut trois fils, & une fille, qui fut ſainte *Eliſabeth*, femme de *Loüis* VI. Landgrave de Thuringe. Il prit une ſeconde alliance avec *Iolande* de Courtenay, fille de *Pierre* II. Seigneur de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, &c. Empereur de Conſtantinople; & il en eut une fille nommée *Iolande*, qui fut ſeconde femme de *Jacques* I. Roi d'Aragon. André ſe maria en troiſiemes noces de *Beatrix*, fille d'*Azon* Marquis d'Eſt, & elle le rendit pére avec *Beatrix*, fille d'*Azon* Marquis d'Eſt, & elle le rendit pére d'*Etienne*. BELA IV. lui ſuccéda. * Bonfinius, *Hiſt. Hung.* Blondus. Jacques de Vitri. Sponde, &c.

ANDRE III. de Hongrie, dit *le Vénitien*, eſt ainſi nommé, parce qu'il étoit fils du Prince ETIENNE, fils d'ANDRE II. & d'une Dame de Veniſe. André II. laiſſa BELA IV. pére d'ETIENNE V. à qui LADISLAS IV. ſuccéda. Ce dernier fut aſſaſſiné par les Cumains en 1290. Il avoit une ſœur unique nommée *Marie*, femme de *Charles* II. Roi de Naples. Elle ſuccéda aux Etats de ſon pére & de ſon frére; & CHARLES, dit *Martel*, ſon fils aîné, fut couronné Roi de Hongrie. André, qui étoit couſin germain du Roi Etienne, crut qu'il avoit plus de droit de monter ſur le Thrône, & ſe mit en état de le diſputer les armes à la main. Les Allemands ne lui furent point favorables, & même le Pape Boniface VIII. envoya en Hongrie un Légat, qui prit hautement le parti de Charles *Martel*. Ce coup étonna les Hongrois, qui étoient attachez à André. Pluſieurs l'abandonnérent; mais il lui reſta aſſez de partiſans pour ſe maintenir dans un coin du Royaume, & pour porter la guerre en Autriche, qu'il ſoumit preſque toute entiére. Il mourut en 1301. * Bonfinius, *l.* 8. *&* 9. *Hiſt. Hung.* Villani, *l.* 7. *c.* 134.

ANDRE de Hongrie, que les Italiens nomment ANDREASSE, Roi de Naples, étoit fils de CHARLES II. Roi de Hongrie, & de ſa troiſiéme femme *Eliſabeth* de Pologne, & frére de *Louis*, auſſi Roi de Hongrie. Robert *le Bon* & *le Sage*, Roi de Naples, ayant perdu Charles de Sicile, ſon fils unique, voulut donner un mari de ſa famille à Jeanne, fille aînée du même Charles de Sicile. C'eſt dans cette vue qu'il fit venir en 1333, à Naples, Charles II. Roi de Hongrie, ſon neveu, & André, fils puîné de Charles, qui fut fiancé le 18 Septembre avec Jeanne, qui étoit ſa couſine iſſue de germain. Cette Princeſſe étoit alors en la neuviéme année de ſon âge; & André en avoit ſept. Le Roi Robert tâcha de leur inſpirer des ſentimens d'union; mais il lui fut impoſſible d'en venir à bout. André ſe reſſentoit extrêmement des maniéres Hongroiſes, trop barbares pour une Cour auſſi polie que l'étoit celle des Rois de Naples. Enfin le Roi Robert mourut au mois de Janvier de l'an 1343. Il avoit contrebalancé par ſa prudence & par ſa conduite, les divers mouvemens de ces jeunes eſprits: après ſa mort ils ne gardérent plus de meſures. Leur mariage avoit bien été conſommé, cependant Jeanne ne vouloit point qu'André prît la qualité de Roi, mais qu'il gardât ſeulement celle de Duc de Calabre: conteſtation qui eut des ſuites très fâcheuſes. André avoit auprès de lui Frere Robert, Religieux de ſaint François, qui vouloit faire tomber ſur les Hongrois toutes les charges de l'Etat, & gouverner lui-même ſous le nom de ce Prince. Jeanne ſe laiſſoit conduire par la fameuſe Catanoiſe, qui de Lavandiere étoit devenue Nourrice d'un des enfans du Roi Robert, & qui depuis s'étoit erigée en Gouvernante des Princeſſes. Ce combat entre un Moine & une Lavandiere devint funeſte à l'Etat. Dans cet intervalle Eliſabeth Reine de Hongrie, ayant fait un voyage à Naples, perſuada la Reine Jeanne ſa belle-fille de ſe faire couronner avec André ſon mari. Cette cérémonie ſe fit avec une magnificence extraordinaire, en préſence de quatre Cardinaux, que le Pape Clément VI. qui étoit alors à Aviguon, envoya à Naples. La Reine de Hongrie avoit été le prier en cette ville de faire qu'André ſon fils fût déclaré Roi. Quelque tems après, la Reine Jeanne ſe trouva groſſe. Cette nouvelle charma le F. Robert, qui étoit entêté de ſes deſſeins ambitieux, & qui en faiſoit tous les jours de nouveaux. La Catanoiſe & ſes partiſans en prirent l'allarme, & réſolurent de ſe défaire du Roi André. Divers Auteurs ont dit que la Reine Jeanne eut part à cette réſolution; & d'autres ajoûtent qu'elle la ſavoit, & qu'elle la diſſimula. On ſoutient même que cette Princeſſe treſſant un cordon d'or & de ſoye, André lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, & que la Reine lui répondit, *que c'étoit pour l'étrangler.* Quoi qu'il en ſoit, le malheureux André périt par ce genre de mort dans la ville d'Averſe, le 18 Septembre 1345, n'étant encore qu'en la dix-neuviéme année de ſon âge. Son corps fut porté à Naples, & enterré dans l'Egliſe cathédrale, dans la Chapelle de ſaint Louis, où l'on voit ſon épitaphe. *Cherchez* JEANNE I. Reine de Naples, & LOUIS, Roi de Hongrie & de Pologne. * Jean Villani. Pétrarque. Collenucio. Summonte. Bonninius. Cromer. Sainte-Marthe. Sponde. Raynaldi, Bouchet, &c.

ANDRE ou GUIGUES-ANDRE de Bourgogne, Com-

te d'Albon, & Dauphin de Viennois, fils puîné d'HUGUES III. Duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de ſa ſeconde femme *Béatrix* Dauphine, fille unique & héritiére de *Guigues* IX ou X. Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, ſuccéda à ſon ayeul, & prit le nom de *Gui* ou *Guigues*, qui étoit commun aux Princes Dauphins. Il ſe ménagea avec tant de prudence dans la Croiſade qu'on publia contre le Comte de Toulouſe, qu'il ne fut ſuſpect, ni aux Croiſez ni au Comte. Il en uſa de même dans les différents du Pape Innocent IV. & de Frédéric II. Ce fut lui qui transféra à Grenoble un Chapitre qu'il avoit fondé dans l'Egliſe de ſaint André de Champagnac. Il mourut le cinquiéme Mars de l'an 1237, âgé de 52 ans, après avoir été marié trois fois, 1°. à *Samaroſe*, fille d'Aymar de Poitiers II. du nom, Comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Béatrix* de Caſtellar, fille puînée & héritiére de *Rénier* de Clauſtral, Seigneur de Caſtellar, de la Maiſon de Sabran en Provence, & de Garſende de Forcalquier, & il en eut *Béatrix*, qui épouſa en 1214, *Amauri* V. du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, n'étant qu'en ſa deuxiéme année. Par ce mariage le Dauphin acquit les Comtez d'Ambrunois & de Gapençois, qu'il conſerva par traité fait avec Béatrix, quoiqu'il l'eût répudiée ſous prétexte de parenté. Il ſe maria une troiſiéme fois avec *Béatrix*, fille de *Bonifare* I. Marquis de Monferrat, & de *Conſtance* de Souabe, ſa premiére femme, dont il eut GUIGUES XI; *Jean*, mort jeune; & *Anne*, premiere femme d'*Amé* ou *Amedée* IV. Comte de Savoye. * Du Chêne, *Hiſt. des Dauphins.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France.* Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné.* Le P. Anſelme.

ANDRE' (Le Maréchal de S.). *Voyez* ALBON (Jaques d').

ANDRE' d'AUTRICHE, né le 12 Dec. 1558, fut fils de Ferdinand Archiduc d'Autriche, & Régent de Tirol, jeune frére de l'Empereur Maximilien, & ayant épouſé Philippine fille de François Welſers de famille patricienne d'Augsbourg, il en eut cet André qui fait le ſujet de cet Article. Quoiqu'il fût né d'un légitime mariage, il n'oſa cependant, à cauſe de la condition de ſa mére, prendre le titre d'Archiduc. Mais pour l'en conſoler, on eut ſoin de lui procurer pluſieurs emplois conſidérables dans l'Egliſe, de ſorte qu'il fut Evêque de Conſtance & de Brixen, & Cardinal. Sur la fin de 1598, ſon Couſin le Cardinal Albert d'Autriche, partit pour l'Eſpagne, afin de s'y marier avec l'Infante Iſabelle Claire Eugénie. André fut fait Gouverneur des Pais-Bas, & on lui ajoignit l'Amirante d'Aragon François de Mendoſa, qui devoit commander les troupes. Pendant le tems qu'il s'aquitta de cet emploi, les Eſpagnols prirent Rhinbergue, Orſoy, Emmerik, Rees & d'autres places dans les Duchez de Cleves, & de Juliers, & dans la Weſtphalie. Mais ils furent bien-tôt après obligez d'abandonner toutes ces conquêtes, & de lever en 1599 le ſiége de Bommel. Là deſſus le Cardinal André fit bâtir un Fort à la pointe du pais qu'on appelle entre Wahal & Meuſe, vers la pointe de l'Iſle de Bommel, & lui donnant ſon nom, l'appella le Fort de S. André. Au mois de Septembre de la même année, l'Archiduc Albert revint dans les Pais-Bas avec ſon Epouſe, & le Cardinal André lui remettant le gouvernement, dont il s'étoit chargé pendant ſon abſence, & dans lequel il avoit aquis beaucoup de gloire, reprit le chemin d'Allemagne. L'année d'après il fit, à l'occaſion du Jubilé, le voyage de Rome. Il vouloit y ſéjourner incognito, mais le Pape Clement VIII. lui fit prendre un appartement dans le Vatican. Il partit le 23 Octobre, pour aller voir la ville de Naples. Comme il en revenoit, il tomba malade, & arriva à Rome dans cet état. Le Pape lui-même ouït ſa derniére confeſſion, & lui donna le ſacrement. Il mourut la nuit du onziéme au douziéme de Novembre. On l'enterra dans l'Egliſe des Allemans, appellée Dell'Anima, après qu'on eut fait ſolennellement ſon Oraiſon funébre; & ſon frére, le Marquis de Burgau, lui fit dreſſer là une tombe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hiſt. l.* 102 & 124. *Lettres d'Oſſat. Relazioni* del Card. di Bentivoglio. Strada *de Bello Belgico.* Pierre Chriſtiaansz. Bos, *Hiſtoire des Pais-Bas, en Hollandois. Hiſt. de las Guerras Civiles de Flandres*, par Antonio Carnero.

HOMMES DE LETTRES.

ANDRE', Archevêque de Céſarée en Cappadoce, vivoit vers l'an 500. On ne ſait pas préciſément en quelle année: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ce fut avant Aréthas, Prélat de la même Egliſe, qui a fleuri ſous l'an 540, comme Aubert le Mire l'a remarqué après Coccius. D'autres le placent même plus bas; mais cela ne fait que confirmer les conjectures qu'on établit au ſujet d'André. Il a compoſé des Commentaires ſur l'Apocalypſe, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres & ailleurs, en Grec & en Latin. Le Pére Théodore Peltanus ou de Pelt, Jéſuite, traduiſit dans le XVI ſiécle de Grec en Latin ce Commentaire d'André de Céſarée, qu'il fit imprimer en 1574, à Ingolſtad, avec de petits Abbregez à la marge. Sixte de *Sienne* s'eſt trompé en parlant de cet Archevêque de Céſarée, qu'il croit être le même qu'André de *Crète*, & auquel il attribue des Ouvrages qui ſont de ce dernier. * Bellarmin, *de Scriptor. Eccleſ.* André du Sauſſay, *de Andr. &c.*

ANDRE', Evêque de Samoſate, fut ami intime de Théodoret, & ſuivit preſque la même conduite de cet Evêque. Il fut choiſi par Jean d'*Antioche* pour refuter les Anathématiſmes de ſaint Cyrille, & le fit avec beaucoup de modération. Nous avons encore cet Ouvrage, avec les réponſes de ſaint Cyrille. André de *Samoſate* les ayant vues, les refuta par un Ecrit moins modéré. Anaſtaſe *Sinaïte* fait mention de ce dernier Ouvrage, & en rapporte un fragment dans ſon Livre intitulé *Ὁδηγός*, *c.* 22. Il y a neuf Lettres de lui dans la collection du Pére Lupus, par leſquelles il paroît qu'il condamna Rabulas, qui avoit anathématiſé Théodoret; qu'il déſapprouva la Lettre de ſaint Cyrille, pour l'union & la paix qui fut faite avec lui; mais qu'enfin il ſe rendit ſuivant l'exemple de Théodoret, & qu'il conſeilla à Alexandre de faire de même. Il fut condamné dans le Conciliabule d'Epheſe ſous Dioſcore, ſi nous en croyons Théophane. Il étoit mort avant le Concile de Chalcédoine, où ſon ſucceſſeur, appellé Rufin, aſſiſta. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. au cinquiéme ſiécle.*

ANDRE' de Créte, dit *le Jéroſolymitain*, Archevêque de Créte, aujourd'hui Candie, a fleuri dans les VII & VIII ſiécles. Il étoit de Damas, & après s'être longtems appliqué à l'étude, il ſe retira dans un Monaſtére à Jéruſalem. C'eſt de là qu'il eut le ſurnom de *Jéroſolymitain*, & non pas pour avoir été Evêque de cette ville, comme divers Auteurs l'ont écrit. Sa vertu & ſes Ouvrages le rendirent cher à l'Egliſe de Jéruſalem; & le Patriarche Théodore le choiſit pour un de ceux qui devoient ſe trouver de ſa part dans le VI. Concile général, aſſemblé à Conſtantinople en 680 & 681. C'eſt le ſentiment commun; mais les Actes de ce Concile diſent que ce fut George Prêtre & Moine, qui y aſſiſta de la part de Théodore. Il ſe peut faire que ce George, étant le plus ancien des Députez, ait été le ſeul nommé dans ces Actes. Il eſt pourtant ſûr qu'André alla à Conſtantinople, qu'il s'y fit admirer dans les diſputes qu'il eut contre les Monothélites, & qu'il fut retenu pour être un des Diacres du Clergé de cette ville. Quelque tems après, il fut nommé Archevêque de Créte; & on dit qu'il mourut le quatriéme Juillet de l'an 720; d'autres diſent le 14 Juin 723. Les Grecs célébrent ſa fête le quatriéme Juillet. Ce ſaint Prelat a laiſſé divers Ouvrages, mais ſur tout grand nombre de Sermons ſur différens ſujets, recueillis par le Pére Combefis, & imprimez en Grec & en Latin en 1644. On doit diſtinguer ce ſaint Prélat d'un autre ANDRE DE CRETE, martyriſé l'an 761 de Jéſus-Chriſt, pour la défenſe des Images, dont on fait la fête au 17 Octobre. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Aubert Le Mire. Geſner. Gretſer. Voſſius. Combefis, &c. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques.* Bailliet, *Vies des Saints, au 17 Octobre.*

ANDRE', Archevêque de Lunden, étoit iſſu d'une noble famille de Zélande en Danemark. Quelques Hiſtoriens l'appellent *Andreas Sunonis*, parce que ſon pere l'appelloit *Sunon.* Après avoir voyagé en Angleterre, en Italie, & en Allemagne, il alla en France, fut fait Docteur en Droit à Paris, & enſeigna là pendant quelque tems la Juriſprudence. A ſon retour en Danemark, le Roi Canut VI. le fit ſon Chancelier, & l'envoya en 1195 à Rome, pour empêcher le divorce de Philippe Auguſte Roi de France avec ſa femme Ingelburge ſœur du Roi de Danemark. Il s'aquitta de ſa commiſſion; c'eſt pourquoi à ſon retour d'Italie il fut pris en Bourgogne, mais incontinent relâché. En 1201, il fut fait Archevêque de Lunden, & Primat de Suéde. En 1207, il alla avec une Armée au ſecours de l'Archevêque de Riga, contre les Infidéles de Livonie. En 1223, il ſe démit de ſon Archevêché, & mourut en 1228, le 24 Juin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDRE' d'Anagnie, iſſu des Comtes de Segni, arriére petit-fils du Pape Alexandre IV. & frére du pére de Boniface VIII. fut fait en 1296 par ce dernier Pape, Cardinal-Prêtre: mais il fut impoſſible de le porter à accepter cette dignité, & il voulut continuer à obſerver les régles ſévéres de l'Ordre de S. François, dans lequel il étoit entré fort jeune. Il a laiſſé un paſſablement gros Ouvrage *de Partu Virginis*, & pluſieurs Sermons. Il menoit une vie ſi exemplaire, que Boniface VIII. diſoit ſouvent qu'il méritoit d'être canoniſé incontinent après ſa mort. On croit qu'il mourut le 1. Fevr. de l'an 1302, dans le Cloître *di Pileo.* On prétend qu'il s'eſt fait pluſieurs miracles à ſon tombeau, & qu'entr'autres les Poſſédez y recevoient un prompt ſecours. On parle auſſi de pluſieurs qu'il a opérés pendant ſa vie: par exemple, qu'avec le ſigne de la croix il avoit rendu par compaſſion la vie à des oiſeaux rôtis qu'on lui ſervoit à table: Que Charles I. Roi de Naples & de Sicile lui étant apparu peu après ſa mort, il avoit été tiré du Purgatoire par ſon interceſſion; & pluſieurs autres choſes de même nature, * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDRE, Italien, Religieux de Val-Ombreuſe, vivoit dans le XI. ſiécle, du tems de l'Empereur Henri IV. Il écrivit la Vie de ſaint Jean Gualbert, Fondateur de l'Ordre de Val-Ombreuſe, dont il avoit été Diſciple, & qui mourut l'an 1073. * Voſſius, *de Hiſt. Latinis.*

ANDRE', Religieux de l'Ordre de Fontevraud, qui vivoit au commencement du XII ſiécle, écrivit vers l'an 1120, une rélation de la mort du B. Robert d'Arbriſſel, Fondateur du même Ordre de Fontevraud, qui mourut le 26 Février de l'an 1117. Ce fut peu de tems après que Bauldric ou Balderic eut compoſé la Vie du même Saint, qu'il dédia à Petronille Abbeſſe de Fontevraud. * Voſſius, *de Hiſt. Latinis.*

ANDRE' SYLVIUS. *Voyez* BOIS (André du).

ANDRE' D'ALBALATE. *Voyez* ALBALATE (André d').

ANDRE', natif de Neufchâtel en Lorraine, & Religieux de l'Ordre de ſaint François, vivoit vers l'an 1300. On lui attribue des Commentaires ſur le premier Livre du Maître des Sentences, imprimez à Paris, l'an 1514. Aubert le Mire ſoutient qu'il a compoſé divers Ouvrages, & il renvoye à Pitſeus, qui ne parle pourtant point de cet Auteur. * *Conſultez* Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. p.* 267. Echard *tome* 1.

ANDRE' de Hongrie, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, s'eſt rendu recommandable par ſa vertu & par ſa doctrine. Le Roi de Hongrie l'envoya à Bourdeaux auprés du Pape Clément V, afin

Digitized by Google

afin de ſollicter la canoniſation de la B. Marguerite de Hongrie Religieuſe de l'Ordre de S. Dominique, & fille de Béla IV. Roi de Hongrie. Le Pape fut ſi édifié de la ſageſſe & de la piété du P. André, qu'il le nomma Archevêque d' Antivari, ville de Dalmatie, l'an 1305. Il gouverna ſaintement ſon troupeau pendant quelques années. Mais comme il aimoit toûjours ſon état religieux, qui lui donnoit lieu de vaquer plus fréquemment à l'oraiſon, il obtint du Pape Jean XXII. la permiſſion de renoncer à ſa dignité épiſcopale. Il ſe retira dans ſon Couvent, & y mourut quelques années après. * S. Anton. 3. *p. Hiſt. tit.* 23. *c.* 11. Sigiſmond, Ferrarius, *de Reb. Hungar. prov. p.* 2. *l.* 2. *c.* 27. Font. *Theatrum Domin. p.* 52.

ANDRE (Antoine) Aragonois, de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Diſciple de Jean Duns, dit *Scot*, fleurit au commencement du XIV ſiécle juſqu'à l'an 1320. Il a compoſé un Commentaire ſur le Livre des ſentences, imprimé à Veniſe en 1578. & 1584; un Traité ſur les principes de Gilbert de la Porrée, imprimé au même endroit l'an 1512. & 1517; divers Commentaires ſur les Livres d'Ariſtote & de Boëce, imprimés au même endroit en 1480. 1509. & 1517. On dit que le P. Antoine André mourut vers l'an 1320. * Willot, *in Athen. Franc.* Wading, *in Annal. & Bibliotb. Min.* Bellarmin. *de Script. Eccl.* Le Mire. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du XIV. ſiecle.*

ANDRE (Jean) célébre Juriſconſulte de Bologne, né à Mugello près de Florence, vivoit dans le XIV ſiécle. Il enſeigna près de 45 ans le Droit à Padoue & à Bologne; & il écrivit des Commentaires ſur les cinq Livres des Décrétales, ſous le titre de *Novella*. Il y a recueilli & mis en ordre les Ecrits des Anciens. Ses autres Traitez ſont, des additions ſur le *Speculum Juris* de Guillaume Durand, *Gloſſa in Sextum & Clementinas, &c.* D'autres lui attribuent un Livre de louanges de S. Jérôme. Ce ſavant homme, à qui Trithême, Balde, Forſter & Bellarmin donnent de grands éloges, mourut de peſte le ſeptiéme Juillet 1348. On dit qu'il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Dominique de Bologne, où l'on voit ſon tombeau avec ſon épitaphe, dans laquelle il eſt appellé *Rabbi Doctorum, lux, cenſor, normaque morum, &c.* Jean André avoit un fils nommé *Bancontius*, qui étoit très ſavant, & qui a laiſſé quelques Traitez de Juriſprudence; une fille nommé *Bitine*, qu'il maria à *Jean* de S. George, célébre Profeſſeur à Bologne; une autre appellée *Novella*, très ſavante, & femme de *Jean* Calderin, habile Juriſconſulte, que Jean André adopta, après la mort de ſon fils. Sa femme *Milantbia* étoit auſſi très docte. * Volaterran. Pancirolle. Bayle, *Dict. Critiq.*

ANDRE de Sicile, Juriſconſulte. *Voyez* BARBATIUS.

ANDRE', Abbé de Blanchernes. *Voyez* AGNELLE.

ANDRE' (François de Saint) Préſident au Parlement de Paris. *Voyez* SAINT ANDRE.

ANDRE, Prêtre de Ratiſbonne, a vêcu dans le XV ſiécle, du tems de l'Empereur Sigiſmond, vers l'an 1425. Il compoſa une Chronique des Ducs de Bavière, qu'on a depuis publiée à Bamberg. * Voſſius, *de Hiſt. Latin.* Geſner, *in Bibliotb.* Le Mire, *in Auct. &c.*

ANDRE de Rhodes, Grec de nation, & Archevêque de Coloſſe, étoit un des meilleurs Théologiens de l'Ordre de S. Dominique. Il aſſiſta au Concile de Conſtance, & longtems après il diſputa avec beaucoup de ſuccès au Concile de Ferrare & de Florence, contre Marc d'Ephéſe, qu'il confondit en préſence des Péres, & ne travailla pas peu pour la réunion des deux Egliſes. On ne ſait pas bien l'année de ſa mort, mais ſeulement qu'il vivoit encore en 1445. * Sponde, *Annal. Eccleſ. an.* 1438. *n.* 19. *&* 30. Bzovius, *Annal. Eccleſ. eod. ann. n.* 7. S. Anton. 3. *p. Hiſt.* 23. *c.* 11. Echard, *Scrip. Ord. Prad.*

* ANDRE, Archevêque de Rhodes qui vivoit dans le XV ſiécle, fut envoyé par le Pape au Concile de Bâle, où il prononça un Diſcours, & défendit la cauſe des Latins dans le Concile de Florence. Ce pourroit bien être le même que le précédent. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ.*

ANDRE', d'Utrecht, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, de la Congrégation de Clugny, dans le monaſtére de Spanheim, écrivit dans le XV ſiécle divers Ouvrages de piété, citez par Trithême, qui étoit Abbé du même monaſtére; *Soliloquium Hominis ad Deum; De profeſſu Virtutum; De Abſtinentia carnium; De Uſu Floccorum; Collationes; Epiſtola; Carmina.* Il mourut l'an 1445. * Trithême. Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 57.

ANDRE', Abbé de Schonaugen, de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocéſe de Wormes, vivoit vers l'an 1513. Il compoſa divers Traitez, que les Proteſtans brûlérent, dans le tems que cette Abbaye tomba ſous leur pouvoir, durant les guerres civiles de la Religion. * De Viſch, *en ſa Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux.*

ANDRE, Abbé du monaſtére de S. Michel lès Bamberg, de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il laiſſa un Ouvrage de la Conception de la ſainte Vierge; un autre des Papes, Archevêques, Abbez & Abbeſſes de l'Ordre de S. Benoît qui ont été canoniſez; & un de la Vie de S. Odon ou Othon, Apôtre de la Poméranie. Le P. Gretſer a publié ce dernier Ouvrage, qui eſt en quatre livres. André mourut en 1519, s'il eſt vrai qu'il fut Abbé en 1483, & qu'il gouverna ſon Abbaye durant 36 ans. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 6. *&* 10. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

ANDRE' (Emeric) Abbé de ſaint Michel d'Anvers, de l'Ordre de Prémontré, a laiſſé quelques Ouvrages de ſa façon, & entre autres une maniére de Commentaire ſur les Epîtres & Evangiles de l'année. Il mourut l'an 1540. * Valere André, *Bibliotb. Belgica, p.* 202.

ANDRE (Dominique) Eſpagnol, étoit natif d'Alcanitz dans le Royaume d'Aragon. Apparemment qu'il a vêcu ſur la fin du XVI ſiécle; car les Auteurs de ſon païs ſont ſi peu exacts, qu'ils ne ſe ſont point voulu donner la peine de nous l'apprendre. Quoi qu'il en ſoit, il étoit Poëte Latin, & il laiſſa divers Ouvrages de piété; *De Hominis redemptione libri ſeptem; De matre Dei & Virginis amore libri tres; de Judicio, &c.* * Vincent Blaſco Lanuza, *in Chron. Aragon.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſp.*

ANDRE DEL SARTO. *Voyez* SARTO (André del).

ANDRE', ANDRE'E ou ENDRIS (Jacques) Miniſtre Proteſtant, né le 25 Mars 1528, a été un des plus zélez Luthériens du XVI ſiécle. Il étoit de Waiblingue, qui eſt un bourg dans le Duché de Wirtemberg, & fils de *Jacques* Endris Maréchal; & c'eſt pour cette raiſon que ſes compagnons d'école l'appelloient Jacques *Smidlin*, c'eſt à dire, Jacques *le Maréchal*. Il s'appliqua avec ſuccès pendant trois ans à étudier les Belles-Lettres, mais ſes parens qui étoient pauvres, ne pouvant ſubvenir aux beſoins du jeune André, prirent le parti de lui faire quitter l'étude, & l'engagérent à un Charpentier, pour apprendre cette profeſſion. Quelques perſonnes de diſtinction, qui goûtérent l'eſprit de ce jeune homme, le mirent au Collége, où il fit de grands progrès, & remporta pluſieurs fois les récompenſes de ſon application à l'étude. Après avoir fini ſa Philoſophie, il obtint le degré de Maître-ès Arts à Tubingue l'an 1545. Il s'appliqua enſuite à la Théologie, apprit l'Hébreu, & fut élu Miniſtre l'an 1546. Depuis s'étant mis à prêcher, il fut applaudi par ceux de ſon parti. Les plus grands Princes de la Confeſſion d'Augsbourg l'employérent en diverſes occaſions; & même il eut ordre de venir à Paris, en 1561, pour aſſiſter au Colloque de Poiſſi, qu'il trouva terminé. Il épouſa une femme, dont il eut neuf garçons & neuf filles. Quelque tems après, il fut fait Chancelier & Recteur de l'Univerſité de Tubingue; & dans la ſuite il fit divers voyages dans la Saxe, dans le Palatinat, & même en Danemark, pour l'union des Princes de la Confeſſion d'Augsbourg. Il en vint heureuſement à bout, & pluſieurs lui en témoignérent leur reconnoiſſance, par des préſens, & par des éloges. On l'accuſa d'avoir des ſentimens particuliérs touchant la Religion, mais il ſe tira fort bien d'affaire. Il écrivit un très grand nombre d'Ouvrages, dont le plus conſidérable eſt le Livre de la Concorde, & pluſieurs autres Ouvrages qu'il a faits ſur l'Ubiquité. Il perdit ſa prémiere femme l'an 1583. Un an & demi après il en épouſa une ſeconde, & mourut le ſeptiéme Janvier de l'an 1590, en la 62 année de ſon âge. Quelques Auteurs ont dit que ſur la fin de la vie, il rentra dans l'Egliſe Romaine. Les Proteſtans le nient. Melchior Adam, *in vit. Theol. Germ.* Hoſpinien. Oſiander, &c.

* ANDRE' (Jean Valentin) petit-fils de Jaques André, naquit en 1586. Il fut premiérement Doyen à Vayhing, peu de tems après Surintendant à Calwe, enſuite Prédicateur à la Cour d'Everard III. Duc de Wirtemberg, puis Abbé de Bebenhauſen, & enfin d'Adelberg. Le Duc le chériſſoit tellement qu'il voulut qu'on ſe ſervît dans ſes Etats de la Confeſſion de Foi, telle qu'elle ſe trouve dans ſon Livre intitulé *Idea Diſciplinæ Chriſtianæ*. Son zéle pour le rétabliſſement de la Diſcipline Eccléſiaſtique, lui a attiré plus d'un ennemi. Il mourut le 27 Juin 1654. Les plus conſidérables de ſes Ouvrages ſont, ſes Oeuvres Poëtiques faites ſur Auguſte Duc de Wolfenbuttel; *Solenialia Auguſtalia; Mythologia Chriſtiana, i. e. Virtutum & Vitiorum vita imago; De Curioſitatis pernicie Syntagma; Opuſcula de Reſtitutione Reip. Chriſtianæ in Germania; Subſidia Rei Chriſtianæ & literariæ; Theophilus, i. e. de Religione Chriſtiana colenda; Memppus prior & poſterior; Peregrinus in patria; Fama Andreana reflorescens*, où il parle de ſa race, mais particuliérement de ſon grand-pére Jaques André. Bien des gens l'ont auſſi regardé comme le fondateur de la prétendue Confrairie des Fréres de la Roſe-croix. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Geneal. Andreana*, 1189. Hendreich. Arnold, *Hiſt. des Herét. tome* 1. *p.* 2. *l.* 17. *c.* 5.

ANDRE', DE SAINT JOSEPH ou ROSETI, publia en 1641, un Ouvrage intitulé, *Maria Virgo conſtans & animoſa*, dont Hippolyte Maracci fait mention, *in Bibliotb. Mariana, partie* 1. *p.* 91 *&* 92.

ANDRE' (Valére), de Deſſel, petit village dans le Brabant, a immortaliſé ſon nom par divers Ouvrages, dont il a enrichi le public. Il naquit le 25 Novembre de l'an 1588, & il profita ſi bien ſous divers bons Maîtres, qu'il devint lui-même un Maître excellent. Il enſeigna le Droit à Louvain, & fut Bibliothécaire de l'Univerſité de la même ville. Il ſavoit les Langues & les Belles-Lettres. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, qui ſont, *Erotemata Juris Canonici: Bibliotheca Belgica, de Belgis vita ſcriptisque claris: Orthographiæ ratio ab Aldo Manutio collecta &c. De vitiis ac progreſſu Collegii trilinguis Buſlidiani, deque vita & ſcriptis Profeſſorum ejuſdem Collegii: De lingua Hebraica laudibus, antiquitate, dignitate, neceſſitate: Notæ uberiores in Ibin P. Ovidii Naſonis: Notæ breves in Chimonopagnium ſive Brumam Eryci Puteani: Diſſertatio de toga & de ſago &c.* Sa Bibliothéque Belgique ſouvent citée dans cet Ouvrage, parut en 1623, in 8°. & depuis il la donna augmentée & corrigée en 1643, *in* 4°. Elle eſt précédée de la *Topographia Belgica*, & ſuivie d'un *Appendix* à la *Bibliotb. Belgique*. Il l'auroit encore groſſie, s'il ne fût mort peu de tems après l'avoir fait imprimer. C'eſt le plus beau corps de Bibliothéque, que nous ayons pour les Ecrivains des dix-ſept Provinces des Pais-Bas. Il donna auſſi au public un Livre intitulé *Petri Nannii in Artem Poëticam Horatii Commentarius poſthumus*. Valére André eſt aſſez judicieux, & parle lui-même de ſes Ouvrages avec beaucoup de modeſtie, *in Bibl. p.* 855.

ANDRE' (Tobie), Profeſſeur en Hiſtoire & en Langue Gréque à Groningue, naquit à Braunfels dans le Comté de Solms le 19 d'Août 1604. Son Pére étoit Miniſtre du Comte de Solms-Braunfels, & Inſpecteur des Egliſes, qui dépendoient de ce Comte. Sa mére étoit fille du fameux Piſcator, Profeſſeur en Théologie à Herborn dans le Comté de Naſſau. Il fit ſes Humanitez

à Herborn, & puis il étudia en Philoſophie au même lieu, ſous les auſpices d'Alſtédius & de ſon Oncle Piſcator; après quoi il s'en alla à Brême, & y ſéjourna ſept ans. Il fut un des Auditeurs les plus aſſidus du Sieur Gérard de Neuville, Médecin & Philoſophe; & comme il aſpiroit à la charge d'enſeigner publiquement, il s'y prépara par des leçons particulières qu'il fit en Philoſophie. Il retourna en ſon païs l'an 1628, & ſans y faire beaucoup de ſéjour, il prit la route de Groningue, attiré par Henri Alting ſon bon patron. Il fit là pendant quelque tems des leçons particulières ſur toutes les parties de la Philoſophie; après quoi Alting lui donna ſes enfans à inſtruire; & lorſqu'ils n'eurent plus beſoin de Précepteur, il lui fit avoir un ſemblable emploi auprès d'un Prince Palatin, ce qui dura trois ans, qu'il paſſa en partie à Leide, & en partie à la Haye, à la Cour du Prince d'Orange. Il fut appellé à Groningue l'an 1634, pour ſuccéder à Janus Gebhardus, qui avoit exercé la Profeſſion de l'Hiſtoire, & celle de la Langue Gréque. Il remplit ce poſte avec une extrême application à ſes fonctions, juſques à ſa mort, qui arriva le 47 d'Octobre de l'an 1676. Il avoit été Bibliothécaire de l'Académie, & grand ami de Deſcartes; ce qu'il témoigna & pendant ſa vie & depuis la mort de cet illuſtre Philoſophe. Ce fut par ſes conſeils que Clauberge devint Cartéſien, & ce fut une conquête glorieuſe & utile à tout le parti. Il prit la plume pour Deſcartes, contre un Profeſſeur de Leide nommé *Revius*, & publia une vigoureuſe Réponſe l'an 1653, intitulée *Methodi Carteſiana Aſſertio oppoſita Jacobi Revii &c. Præf. Methodi Carteſiana conſideratoni Theologicæ.* La ſeconde partie de cette Réponſe parut l'année ſuivante. Il écrivit auſſi l'an 1653, contre Mr. Regius, pour ſoutenir les Remarques que Deſcartes avoit faites ſur un Programme, qui contenoit une explication de l'Eſprit humain. Il enſeignoit dans ſa maiſon la Philoſophie Cartéſienne, encore que ſa Profeſſion ne l'appellât point à cela, & lors même que l'âge avoit extrêmement affoibli ſes forces. * *Vies des Profeſſeurs de Groningue.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ANDRE de HARCLAY, ainſi nommé du lieu de Harclay, dans la Province de Weſtmorland, lieu de ſa naiſſance, vivoit du tems d'Edouard II, Roi d'Angleterre, & fit paroître beaucoup de bravoure, ſur tout à la bataille de Burroughbridge, où il tua Humphrey Bohun, Comte de Héreford, & prit Thomas, Comte de Lancaſtre, avec pluſieurs autres Gentilshommes. Pour le recompenſer, le Roi le fit Comte de Carliſle, & lui donna en propre l'Iſle de Man. Mais ſur quelques mécontentemens qu'il eut, il conſpira contre ſon Souverain, pour le livrer entre les mains des Ecoſſois: étant découvert, il fut condamné à mort & exécuté. * *Diction. Angl.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

ANDRE' (Jean), Mahométan, natif de Xativa, qui eſt une petite ville du Royaume de Valence, ſuccéda à ſon pére dans la dignité d'Alfaqui de ladite ville. L'an 1487, le jour de l'Aſſomption de la Sainte-Vierge, aſſiſtant au ſermon, prononcé par Marques Adeſora, en la grande Egliſe de Valence, il fut éclairé de la connoiſſance de Jéſus-Chriſt, demanda le batême, & obtint le nom de *Jean André*, ſe ſouvenant de la vocation de ſaint Jean & de ſaint André. Voici comme il parle de lui-même dans la Préface d'un de ſes Ouvrages, intitulé, *Confuſion de la Secte de Mahumed;* & dont il ſera parlé ci-après. „ Ayant reçû „ les Ordres ſacrez, *dit-il*, & d'Alfaqui & d'eſclave de Lucifer, „ fait Prêtre & Miniſtre de Chriſt, je commençai, comme ſaint „ Paul, à prêcher & publier le contraire de ce que j'avois aupa„ ravant fauſſement cru & affirmé, & avec l'aide du Seigneur „ très haut je convertis premiérement en ce régne, & guidai à „ la fin du ſalut pluſieurs ames d'infidéles Mores, qui s'en al„ loient perdre en Enfer. De là je fus appellé par les plus Ca„ tholiques Princes le Roi Dom Fernand & la Royne Donne Iſa„ belle, afin que j'allaſſe prêcher en Grenade aux Mores de ce „ Royaume, que ſon Alteſſe avoit conquis. Dont par ma pré„ dication & volonté de Dieu (qui le vouloit ainſi) une tourbe „ infinie de Mores reniant Mahumed ſe convertit à Chriſt: & „ peu après je fus créé Chanoine par leur bénignité, & fus une „ autre fois appellé par la très Chrétienne Royne Iſabelle, afin „ que je m'en viniſſe en Aragon, pour m'employer en la conver„ ſion des Mores de ces régnes, leſquels.... & au dam & péril „ des Princes Chrétiens perſévérent juſques aujourd'hui en leur „ erreur; mais cette très ſainte intention de ſon Alteſſe, pour la „ mort qui la prévint, ne put ſortir ſon effet". Il ajoûte que pour ne point demeurer oiſif, il ſe mit à traduire d'Arabe en Langue Aragonoiſe toute la Loi des Mores, Ouvrage qu'il fit, comme il le dit dans la même Préface, par le commandement de Martin Garcia, Evêque de Barcelone, & Inquiſiteur en Aragon. Après avoir achevé cet Ouvrage, il fit celui, dont j'ai parlé ci-deſſus, qui parut premiérement en Eſpagnol, & enſuite traduit en diverſes Langues. Guy le Févre de la Boderie en fit une Traduction Françoiſe ſur l'Italien, qu'il publia à Paris chez Martin le Jeune l'an 1574 *in* 8°. Le deſſein d'André dans cet Ouvrage eſt de faire connoître la diverſe croyance des Mores, & de porter les Chrétiens à plaindre leur aveuglement, & à prier le Seigneur de les éclairer. Il y fait voir les fabuleuſes fictions, moqueries, tromperies, folies, inconvéniens, impoſſibilitez & les contradictions, dont s'eſt ſervi Mahomed pour tromper les ſimples peuples, & qu'il a laiſſées & répandues dans les Livres de ſa Secte, & principalement en l'Alcoran, qu'il dit lui avoir été révélé en une nuit par un Ange, quoiqu'ailleurs il affirme avoir employé vint ans à le compoſer. Ce Livre a été aſſez eſtimé, & tous ceux qui écrivent contre le Mahométiſme le citent beaucoup. * *Voyez* Hoornbeeck dans la Diſpute *de Mahummediſmo*, qui eſt une partie de ſa *Summa controverſiarum.* Hottinger, *Hiſtoria Orientalis.* Samuel Schultet, *Eccleſia Mahumedana breviter delineata.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRE' ALCIAT. *Voyez* ALCIAT.

ANDRE, bourg de Perſe dans le Dagheſtan, eſt ſitué ſur la riviére de Koiſu, à ſept lieues de Jarku. La plupart des Habitans ſont Pêcheurs. Olearius, *l. 6. de ſon voyage de Perſe & de Moſcovie*, parle d'une coutume qu'ils ont, dont il n'a pu ſavoir la raiſon. Cette coutume eſt que dans leurs noces, les conviez tirent chacun une fléche au plancher, qu'ils y laiſſent juſqu'à ce qu'elles pourriſſent & tombent d'elles-mêmes.

* ANDREADES (Luſtatius Petræus), Hollandois né à Harlem de parens Brabançons, eſt reconnu pour un Poëte coulant qui n'a preſque fait que des vers Latins ſur des ſujets ſpirituels. Ses Poëſies, parmi leſquelles ſe trouve ſon *Acambides Aſpricollis*, ont été imprimées à Malines en 1617 *in* 8°. * Ampzing, *Deſcription de Harlem*, en Hollandois. Fr. Zweertii *Athenæ Belgicæ.*

ANDREAPOLIS, eſt le nom donné par les Anciens à trois villes différentes, appellées *ſaint André*, dont l'une eſt en Eſpagne, l'autre en Allemagne & la troiſiéme en Ecoſſe.

ANDREASBERG, *Andreasberga*, petite ville d'Allemagne dans la Baſſe-Saxe. Elle eſt ſur une petite riviére dans la Principauté de Grubenhagen, vers les confins de celle d'Anhalt, entre la ville de Goſlar & celle de Northauſen, à ſept lieues de la premiére, & à ſix de la derniére. Andreasberg eſt conſidérable par de fort bonnes mines de fer, qui ſont dans ſon territoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANDREHAN, dit auſſi AUDENEHAN (Arnoul Sire de), en Boulonois, Maréchal & Porte-Oriflamme de France, pouvoit être fils de BAUDOUIN, Seigneur d'Audenehan, qui vivoit en Décembre 1330. Il rendit de ſi grands ſervices à l'Etat pendant les guerres, que le Roi Jean auquel il s'attacha lorſqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie, lui fit aſſigner une rente ſur le Threſor par Lettres du 19 Septembre 1343, & le fit Capitaine ſouverain du Comté d'Angoulême ſur la fin de l'année 1349. Les tréves ayant été rompues en Gaſcogne, en 1351, il demeura priſonnier des Anglois avec le Maréchal de Néelle dans une rencontre au commencement du mois d'Avril. Après ſa délivrance & la mort du Maréchal de Beaujeu arrivée au mois d'Août, le Roi Jean le fit Maréchal de France, lui donna la Terre de Waſſignies près de Guiſe, au lieu de la rente qu'il prenoit ſur le Threſor, & le gratifia encore la même année de pluſieurs ſommes, tant pour lui aider à payer ſa rançon, que pour retirer ſa Terre de Lignac qu'il avoit engagée. Il le fit enſuite ſon Lieutenant-Général en Poitou, Xaintonge, Limoſin, Angoumois, Périgord, & dans tout le païs d'entre les riviéres de Loire & de Dordogne, par Lettres du ſixiéme Mars 1351, (vieux ſtile) où ne pouvant pas réſider, il y commit des Lieutenans. L'année ſuivante il alla par ordre du Roi en Bretagne & en Normandie, où il fut inſtitué Lieutenant-Général par Lettres du deuxiéme Août 1353, & en Picardie l'année ſuivante. Lorſque ce Monarque alla à Rouen pour diſſiper les pratiques du Roi de Navarre, il fut un de ceux qui l'accompagnérent, & de là fut envoyé châtier les factieux de la ville d'Arras, qui s'étoient mutinez. Il ſe trouva auprès de ce Prince à la journée de Poitiers en 1356, où après avoir combattu vaillamment, il reſta priſonnier & fut conduit en Angleterre. En étant de retour, il fut retenu du Grand Conſeil du Roi par Lettres du quatriéme Novembre 1360, & le 13 Avril ſuivant il alla ſervir en Languedoc avec deux Chevaliers & ſoixante Ecuyers de ſa compagnie ſous le Connétable de Sienne. Il y reſta juſqu'au 13 Juillet 1361, ayant pendant ce tems-là ménagé la reddition de quelques places fortes occupées par les Anglois. Il ſuivit le Connétable du Gueſclin en Eſpagne au ſecours du Roi Henri, & fut encore fait priſonnier à la bataille de Navaret en 1367. Etant de retour, ſon âge ne lui permettant plus d'exercer ſa charge de Maréchal de France, il la remit entre les mains du Roi, qui lui donna l'Oriflamme à porter: *choſe non octroyée*, dit Belleforêt, *qu'à des Chevaliers vieux & expérimentez & renommez de grande prud'hommie;* & lui fit d'autres graces. Quoique ſa vieilleſſe le pût légitimement diſpenſer des fatigues de la guerre, l'envie qu'il eut néanmoins de ſuivre le Connétable du Gueſclin, qui retournoit en Eſpagne, le fit réſoudre de l'y accompagner avec certain nombre de Gens-d'armes. Le Roi pour lui aider à ſe mettre en équipage, lui fit payer tout ce qui lui étoit dû, dont les Lettres furent expédiées le premier Novembre 1370; mais à peine fut-il arrivé en ce païs-là, qu'il y mourut au mois de Décembre ſuivant. Ses obſéques furent faites par ordre du Roi, avec celles du Seigneur de Charny, en l'Egliſe des Céleſtins de Paris. Il ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne* de Walincourt, Dame de Hamelaincourt, ſa femme; & *Jean*, Seigneur de Neuville ſon neveu, auſſi Maréchal de France par commiſſion du Dauphin, fut ſon héritier. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

ANDREINI (Iſabelle), native de Padoue, fut ſur la fin du ſeiziéme ſiécle & au commencement du dix-ſeptiéme une des meilleures Comédiennes d'Italie. Ce n'étoit pas là néanmoins ſon ſeul talent; elle faiſoit des vers en perfection. On le ſait, non ſeulement par les éloges qu'une infinité de Savans & de Beaux-Eſprits lui ont donnez, ce ſeroit une preuve aſſez équivoque; mais auſſi par les Ouvrages qu'elle mit en lumiére. Les *Intenti* de Pavie, c'eſt à dire, les Académiciens de cette Ville, crurent faire honneur à leur corps en l'y agregeant. Pour leur témoigner ſa reconnoiſſance, elle n'oublioit jamais dans ſes titres celui d'*Academica Intenta*, & ſans doute, elle ſongeoit auſſi à ſe faire honneur par cette ſorte de qualité. Voici tous ſes titres. *Iſabella Andreini, Comica Geloſa, Academica Intenta, detta l'Acceſa.* Elle avoit une choſe qui n'eſt pas des plus communes parmi les excellentes Actrices, c'eſt qu'elle étoit belle; de ſorte qu'elle charmoit ſur le Théatre & les yeux & les oreilles en même tems. Le Cardinal *Cinthio Aldobrandini* neveu de *Clément VIII*, en fit beaucoup de cas, comme il paroit par quantité de Poëſies, qu'elle compoſa pour lui, & par l'Epître dédicatoire de

ſes

ſes Ouvrages. Elle alla en France, & y fut favorablement reçue par Leurs Majeſtez & par les perſonnes les plus qualifiées de la Cour. Elle compoſa à leur louange pluſieurs Sonnets, qui ſe voyent dans la ſeconde Partie de ſes Rimes. Elle mourut d'une fauſſe couche à Lyon, le neuviéme de Juin 1604, dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge. Son mari François Andreini la fit enterrer dans la même ville, & l'honora d'une Epitaphe, qui témoigne qu'elle avoit beaucoup de piété & de chaſteté. On ne ſera pas fâché de la trouver ici.

D. O. M.

Iſabella Andreina Patavina, mulier magnâ virtute prædita, bonarum artium ornamentum, maritalisque pudicitiæ decus, ore facundâ, mente fœcundâ, religioſâ, piâ, majis amatâ & artis ſcenicæ caput, bis reſurrectionem expectat.

Ob abortum obiit 4. idus Junii 1604. annum agens 42. Franciſcus Andreinus marit. fœlix poſuit.

La mort de cette excellente Comédienne mit en pleurs tout le Parnaſſe. Ce ne fut que plaintes funébres en Latin & en Italien. On en imprima beaucoup à la tête de ſes Poëſies, dans l'Edition de Milan de 1605. Erycius Puteanus, Profeſſeur en ce tems-là dans cette ville, réuſſit merveilleuſement bien à lui faire une Inſcription. Elle étoit encore en vie, quand il compoſa ce petit éloge. Outre des Sonnets, des Madrigaux, des Chanſons, & des Eglogues, on a une Paſtorale de ſa façon intitulée *Mirtilla*. On a auſſi des Lettres, qui furent imprimées à Veniſe l'an 1610. Elle chantoit bien, & jouoit admirablement des inſtrumens. Elle n'ignoroit pas la Philoſophie, & entendoit le François & l'Eſpagnol. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDREINI (François), mari de la précédente, étoit natif de Piſtoye. Il nous apprend lui-même que pendant qu'il fut dans la troupe des Comédiens *Gelоſi*, il ſe plut beaucoup à jouer le perſonnage de Rodomont. Il prenoit le titre d'un *Capitan Spavento da vall' inferna*; & il quitta le perſonnage où il s'étoit principalement ſignalé, qui étoit celui d'Amant. *Io laſciai di recitare la parte mia principale, laquale era quella dell' innamorato.* Après la mort de ſa femme, il ne ſongea plus qu'à changer ſa qualité d'Acteur en celle d'Auteur, & il choiſit pour la matiére de ſes Ouvrages celle où il s'étoit exercé ſur la ſcéne, je veux dire les rodomontades d'un Capitan. Il fit des Dialogues ou des *Ragionamenti* en proſe, & leur donna le titre de *Bravure del Capitano Spavento*, dont il s'eſt fait diverſes éditions. La quatriéme eſt de Veniſe en 1623 *in* 4°. La premiére eſt de 1607. On voit à la tête du livre les Complaintes du Berger *Corimo alla defunta ſua Filiide*, il la nomme ſa femme, *& alla ſua Beſcarecria Sampogna.* * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDREINI (Jean-Baptiſte), eſt Auteur d'une Tragédie intitulée *la Florinda*, & imprimée à Milan en 1606. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDREJOF, ville près du Boryſthéne, entre la Moſcovie & la Pologne, & à ſix-vingts lieues de Varſovie, eſt fort connue des Politiques, depuis le Traité fameux que les Moſcovites y firent avec la Pologne, ſous le regne d'Etienne Battori, & qu'on nomme *Pacta Andrevvienſia*. Toutes les Puiſſances de l'Europe, qui pouvoient avoir quelque affinité avec ces Etats, furent invitées d'envoyer des Plenipotentiaires à cette fameuſe aſſemblée. * *Memoires du Chevalier de Beaujeu.*

ANDRELINUS, *Publius Faufus*, natif de Forli en Italie, excella dans la Poëſie dès ſa jeuneſſe & mérita à l'âge de 22 ans la couronne de laurier, que l'Académie de Rome donnoit à ceux qui avoient réuſſi. Ce fut ſa Piéce Poëtique, intitulée *Livia*, qui remporta ce prix. Il vint à Paris, où il fut longtems Profeſſeur en Poëtie, en Rhetorique, & en Sphére dans l'Univerſité, ſous les régnes de Charles VIII, & de Louis XII. Il y publia en 1490 ſon Poëme diviſé en quatre livres, intitulé *Livia*, du nom de ſa maîtreſſe, & enſuite trois livres d'Elégies. Après avoir pris la qualité de Poëte couronné, il prit celle de *Poëta regius & reginæus*, Poëte du Roi Louis XII. & de la Reine Anne de Bretagne. Il y a encore 12 Eglogues de lui, imprimées en 1546. Il ne s'eſt pas contenté de faire des vers; il a auſſi écrit en proſe des Lettres morales & proverbiales, dont on a fait une édition à Strasbourg en 1517. On les réimprima en 1519, revues & corrigées par l'Auteur. Beatus Rhénanus y a joint une Préface, dans laquelle il les loue exceſſivement. Elles ont été augmentées par Jean Arboreus, Théologien de Paris. La plupart de ſes Poëſies ſont des Diſtiques. Ils ont été imprimez avec les Commentaires dont Joſſe Badius Aſcenſius les voulut bien honorer. Il y en a pluſieurs qui ont été traduites en François par un Poëte de Paris, qui s'appelloit *Etienne Privé*. Cette Traduction qui parut l'an 1604, n'eſt propre qu'à faire mépriſer l'original. Jean Paradin avoit déja mis en Quatrains François une centaine des diſtiques qu'Andrelinus avoit dédiez à Jean Ruzé, Thréſorier des Finances de Charles VIII. pour le remercier d'une penſion forte & honorable que ce Prince lui faiſoit payer avec des ſoins extraordinaires, & qui ne méritoit pas le deshonneur que ce plaiſant Poëte a penſé lui faire, en nous donnant lieu de croire qu'on lui payoit ſes vers au quarteron ou au cent. Ce ſont les termes de M. Baillet qui cite Colletet. Les Poëſies d'Andrelinus ont été inſérées dans le premier tome des *Delices des Poëtes Italiens*. On a jugé aſſez différemment des Poëſies d'Andrelinus. Il faiſoit des vers avec beaucoup de facilité; les termes en ſont magnifiques, mais ils ſont vuides de ſens. Il mourut en 1518. Les Lettres qu'il avoit écrites en Proverbes ont été jugées dignes d'une nouvelle impreſſion à Helmſtad en 1662, ſelon l'édition de Cologne de 1509. Les mœurs de cet Auteur n'étoient pas de bon exemple: mais on l'épargna là-deſſus à cauſe qu'il donnoit du luſtre à l'Univerſité de Paris. Il fut ſi heureux, que la liberté qu'il prit de piquer les Théologiens, ne lui fit point d'affaires. C'eſt Eraſme de qui nous apprenons ces particularitez. * Eraſme, *Adag.* 68. *cent.* 2. *chiliad.* 2. *Epiſtolar. l.* 5. *Ep.* 68. *l.* 3. *Ep.* 20. & 21. Léandre Alberti, *Deſcript. Italiæ.* Gesner, *Bibliath.* Jul. Scaliger, *de Poëtica, l.* 6. Voſſius, *Inſtitut. Poëtic.* Guillaume Colletet, *Art Poëtique, Traité de la Poëſie morale, n.* 42. *p.* 178. & *n.* 45. *p.* 205. 220. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 2. *de l'édition d'Amſterdam, p.* 110. *& ſuiv. n.* 1249. Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRES, *Andropia*, ville de Galatie près d'Ancyre. Ptolomée en fait mention.

ANDRES, bourg de la Natolie, dans la Province de Bolli, confine à la Province de Chiangare. Il a été autrefois fort peuplé; mais le nombre de ſes Habitans eſt fort diminué, depuis que les Turcs en ſont les maîtres. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANDRESELLE, *Andreſellus*, eſt à une petite lieue au midi de Guines, en allant vers Champeaux, & à trois lieues de Melun, en allant vers Roſoy. Ce village eſt renommé pour avoir été la patrie du Pape Martin IV. que beaucoup de gens croyoient cru de la ville de Brie-Comte-Robert.

ANDREWS (Lancelot), Theologien & Evêque Anglois; fort eſtimé dans ſon tems. Il fut élevé à Cambridge ſous l'inſpection du D. Wats dans Pembrock Hall. Il y prit les degrez Académiques. Après qu'il eut été ordonné Prêtre, il entra, en qualité de Chapelain, auprès du Comte de Huntington. Il deſſervit différentes Egliſes; & ſans qu'il ſe fût donné le moindre mouvement, on le fit Préfet de Pembrock-Hall & Doyen de Weſtminſter. Lorſque les Evêchez d'Ely & de Salisbury furent vacans; on les lui offrit; mais il les refuſa. Cependant, quelque tems après il ſe rendit, non ſans répugnance, aux fortes ſollicitations qu'on lui fit, & accepta, ſucceſſivement, les Evêchez de Chichetter, d'Ely & de Winchetter: c'eſt dans ce dernier poſte qu'il reſta juſques à la fin de ſes jours. Il eut outre cela le titre d'Aumônier & de Conſeiller privé des Rois Jaques & Charles; mais il ne ſe mêla jamais des affaires civiles ou politiques, qui ne s'accordoient du tout point avec ſa profeſſion. Pendant ſa vie il fut très charitable, & dans ſon Teſtament il fit des legs pieux, juſques à la ſomme de 6326 livres ſterling. Il témoignoit un zéle fervent contre toute ſorte de péchez; mais particuliérement contre ceux qui étoient alors en vogue; l'Uſure, la Simonie, & le Sacrilége. Il avoit accoutumé d'avancer des gens ſavans & pieux à leur inſû; *Boys & Fuller*, à qui il donna de très riches Prébendes, en ſont une preuve. Il étoit du ſentiment que les Dîmes appartiennent, de Droit Divin, au Clergé; & que toutes ſortes d'Interêts qu'on exige, ſont une uſure illicite. Son érudition dans pluſieurs Sciences, ſa connoiſſance de 15 différentes Langues, & ſes Sermons, à la compoſition deſquels il donna beaucoup de ſoin, lui aquirent une grande réputation. Sa maniére de prêcher fut eſtimée la plus parfaite, & on lui donna généralement le nom de Chryſoſtome. Le Roi Charles ordonna qu'on publiât un Recueil des Sermons de cet Evêque, qui fut reçu du public comme un Thréſor. Mais les Savans Anglois de nos jours en jugent tout autrement. Le célébre *Spottiſwoode* dit que ſon éloquence étoit fauſſe, & que ce qui avoit le plus frappé le Roi & toute ſa Cour, n'étoit que des puérilitez & des jeux de mots. Andrews étoit encore fort libéral envers les Savans; *Caſaubon, Erpenius, Voſſius, Chaverius, Grotius* & pluſieurs autres en pouvoient parler par expérience. Il offrit, de ſa propre bourſe, une bonne penſion à Erpenius pour l'attirer en Angleterre, afin de contribuer par-là à répandre la connoiſſance des Langues Orientales dans ſa Patrie. Il paſſoit encore pour un des meilleurs Caſuiſtes de ſon tems. C'eſt preſque à lui ſeul, que George Abbot, Archevêque de Cantorbery, étoit redevable, de n'avoir pas été démis de ſa charge. Voici le fait: L'Archevêque étant un jour à la chaſſe & voulant tirer ſur une piéce de gibier, tua un homme. Là-deſſus on fit beaucoup de bruit, on prétendit le déclarer *irrégulier* & incapable de poſſeder ſon Archevêché, parce qu'il avoit les mains ſouillées de ſang. Mais Andrews ſe leva dans l'aſſemblée & défendit l'Archevêque avec tant de force, qu'il fut abſous par ſes Juges, & laiſſé tranquillement dans la poſſeſſion de ſon emploi. Cependant l'Archevêque eut ſa délicateſſe, pendant tout le reſte de ſa vie, de paſſer tous les ans, en jeûne & en priéres, le jour auquel ce malheureux accident lui étoit arrivé. Andrews mourut le 25 Sept. de l'an 1626, à l'âge de 71 ans & ſans avoir jamais été marié. Voici les titres de ſes Ecrits Latins; *Concines quædam Latina, de Uſuris, de Decimis; Reſp. ad P. Molinæi Epiſtolas; Tortura torti.* Il a outre cela écrit pluſieurs Piéces en Anglois, dont voici les titres en François: *Diſcours ſur les Vœux, oppoſé à deux ſeditieux judaïſmes de M. Traſk; Réponſe au Cardinal du Perron, ſervant de défenſe pour Caſaubon; 96 Sermons; Réfutation de Bellarmin; Explication du Décalogue; Sermons ſur la Priére Dominicale, &c.* * *Ex ejus Script. & Serm. funeral.* Baker, *Chronic.*

ANDRI ou ANDRIA, ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Bari, avec titre de Duché & Evêché ſuffragant de Trani. Le Duché d'Andri eſt aujourd'hui dans la Maiſon des Caraffes. Il a été autrefois dans celle de Baux. *Pierre* laiſſa une fille unique *Elizabeth* de Baux, ſeconde femme de *Frederic* d'Aragon, depuis Roi de Naples, auquel elle porta le Duché d'Andri. La ville de ce nom eſt dans une plaine fertile. Luc Antoine Reſta, Evêque d'Andri, fit en 1586 des Conſtitutions Synodales, que nous avons dans la dernière édition des Conciles. * Léandre Alberti, *Deſcrip. Ital.*

ANDRIES (Joſſe), de Courtray, né le 15 Avril 1588, entra dans la Société des Jéſuites en 1606. Ce fut un excellent Prédicateur qui ne cherchoit qu'à gagner des ames à Jéſus Chriſt. Dans cette vûe il a donné au public ſans nom d'Auteur pluſieurs Ecrits rapportez dans la Bibliothéque de la Société. L'un de ces Ouvrages a pour titre, *Fauſtus Annus, Menſis, Hebdomas, Dies, Hora Chriſtiana hominis*, & un autre celui de *Purgatorium catholicè aſſertum.* Lorſqu'il enſeignoit la Jeuneſſe à Bruxelles il publia au nom de la Société, *Lacryma in obitum Sereniſſimæ Hiſpa-*

niarum Reginæ Margaretæ Austriacæ, cum Oratione funebri.

ANDRINOPLE, *Adrianopolis*, ville de Thrace, ſur les bords de l'Hébre, ou de la Marize. Quelques Auteurs ont prétendu que cette ville avoit été fondée par Oreſte, & qu'elle en porta le nom: elle fut auſſi nommée *Uſcudama*. Elle fut preſque ruinée par un tremblement de Terre; mais l'Empereur Adrien la fit rétablir, après avoir été guéri de ſa folie. L'Oracle, qu'il avoit conſulté ſur la phrénéſie dont il étoit frappé, lui avoit ordonné de s'emparer du nom, ou de la demeure de quelque furieux. Adrien appliqua cette réponſe à la ville d'Oreſte; & après avoir été guéri, il la nomma de ſon nom *Adrianopolis*. Elle fut dans la ſuite Métropole, ſous le Patriarchat de Conſtantinople, & elle eut onze ſuffragans. Andrinople a été célébre par la ſainteté de pluſieurs de ſes Evêques, comme de ſaint Eutrope, qui vivoit dans le IV ſiécle. Lucius lui ſuccéda, & fut un fidéle défenſeur de la Foi orthodoxe contre les Ariens, qui le perſécutérent & qui le firent mourir en exil: il avoit aſſiſté au Concile de Sardique. Ammon, autre Evéque d'Andrinople, a ſouſcrit à celui de Conſtantinople, ſous Neſtaire. Soliman I, Empereur des Turcs prit, en 1362, cette ville qu'il fit la capitale de ſon Empire. Elle le fut juſqu'en 1453, que Mahomet II. prit Conſtantinople. Les Turcs la nomment *Endren*, & d'autres *Andernopoli*. Elle eſt grande, riche & peuplée. Les Monarques Ottomans y font ſouvent leur ſéjour, à cauſe de la commodité de la chaſſe. Les murailles de cette ville ſont bâties à la Gréque; c'eſt à dire, comme celles que nous voyons qu'on élevoit autrefois parmi nous, avec des Tours quarrées, & en certains endroits, des Tours rondes qui ſont plus groſſes. Les édifices publics & particuliers n'ont rien d'extraordinaire. On y remarque ſeulement que les Marchands & les Artiſans d'une même profeſſion, y ſont aſſemblez en mêmes quartiers: ce qui eſt ordinaire dans toutes les villes de l'Etat du Turc. Les environs d'Andrinople ſont très fertiles, & arroſez par les riviéres de Marize, Darde & Tomapa. Il y a eu deux autres villes du même nom; l'une ſur l'Iſter ou Danube, & l'autre dans l'Epire, à laquelle Juſtinien donna depuis ſon nom. * Spartien, *in Adriano*. Lampridius, *in Heliogabalo*. Saint-Athanaſe, *Epiſt. ad Solit.* Ammien Marcellin, *l.* 27. *c.* 4. Chalcondyle. Leunclavius. Bayle, *Diction. Critiq.*

ANDRISCUS, eſt le nom d'un miſérable Grec, qui s'éleva dans la Macédoine vers l'an 606 de Rome, & qui ſe rendit illuſtre par ſa hardieſſe & par ſon malheur. Il ſe diſoit fils de Philippe V. Roi de Macédoine, auquel il reſſembloit de taille & de viſage. Les Macédoniens ſouffrant impatiemment le joug des Romains, le reçurent avec applaudiſſement, & les peuples de Thrace firent alliance avec lui. D'abord les Romains le mépriſerent, & ne lui voulurent oppoſer que Juventius Préteur de la Macédoine. Mais quand ils virent qu'Andriſcus avoit défait le Préteur, & qu'il pouſſoit vigoureuſement ſa bonne fortune, ils mirent des troupes en campagne, ſous la conduite de Q. Cécilius Métellus, qui défit Andriſcus. Il s'étoit retiré chez un petit Roi de Thrace, & il fut livré au Général Romain, qui le fit ſervir d'ornement à ſon Triomphe. Le Sénat fit mourir Andriſcus, & donna le ſurnom de *Macédonien* à Métellus, qui l'avoit vaincu, l'an 607 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 147. * Tite-Live, *l.* 49. *&* 50. Florus, *l.* 2. *c.* 14. Eutrope, *l.* 4. *&c.*

ANDRISCUS, Hiſtorien Grec, qui a écrit ſur les Naxiens, c'eſt à dire, *l'Hiſtoire des Habitans de l'Iſle de Naxos*, aujourd'hui *Naxia*, qui eſt une des Cyclades. On ne ſait pas préciſément en quel tems il a vécu; mais Parthenius qui vivoit du tems d'Auguſte, cite cet Auteur, auſſi bien qu'Athénée. * Parthenius, *l.* 9. Athénée, *l.* 1. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3.

ANDRO, ANDROS ou ANDRA, Iſle de la Mer Egée dans l'Archipel; avec une ville de même nom, qui eſt le Siége d'un Evêque ſuffragant de celui d'Athénes. Les Anciens l'ont nommée diverſement *Cauros*, *Laſia*, *Nonagria*, *Hydruſſa*, *Epagris*, *Antandros & Andros*. L'Iſle n'eſt pas grande, mais elle eſt aſſez fertile: elle eſt aujourd'hui, comme les autres de l'Archipel, ſous la tyrannie du Turc. Les Anciens croyoient que l'eau qui y étoit dans le Temple de Bacchus, prenoit le goût du vin le ſeptiéme du mois de Janvier. La ville d'Andro eſt habitée par des Chrétiens Grecs & par des Turcs. L'élection de l'Evêque y eſt confirmée par le Pape. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 2. *c.* 103. & *l.* 4. *c.* 12. Chalcondyle, *Hiſt. Turc.* Ferrarius, *in Lexic. Geograph.* Le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis & Geogr. Eccleſ.* Ovide, *Metam. l.* 7. *Fab.* 25. *v.* 1.

As non Oliaros, Didymeque, & Tenos, & Andros.

ANDRO, que Pline nomme *Andro* ou *Handros*, & Ptolomée *Hedros*, Iſle d'Angleterre, près du païs de Galles & de la ville de Caërnarvan, que les Anglois nomment aujourd'hui *Bardſey* ou *Bardſey*. * Baudrand.

ANDROBEIZAHA. *Voyez* CARCANOSSI.

ANDROBIUS, Peintre de l'Antiquité, ſe mit en réputation par le portrait qu'il fit de Scyllias fameux Plongeur Macédonien. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 125.

ANDROCLE, *Androclus*, fils de *Codrus*, Roi d'Athénes, fut Chef d'une Colonie d'Ioniens, vers l'an du monde 2967, & 1068 avant Jéſus-Chriſt. Il ſe rendit maître d'Ephéſe, prit auſſi Samos, & fut enterré à Ephéſe, après avoir été tué dans un combat. * Pauſanias, *in Achaicis*.

ANDROCLE'E, fille d'Antipéne. *Voyez* ANDROCLIE.

ANDROCLE'S, *Androcles*, fils de *Phinias*, fut Roi des Meſſéniens, dans le Péloponnéſe, après ſon pére. Ce fut ſous ſon régne que s'éleva la premiére guerre entre les Lacédémoniens & les Meſſéniens. Ces derniers furent vaincus dans une bataille, où Androclès fut tué la troiſiéme année de la XXIV Olympiade, 682 ans avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias, *l.* 4.

* ANDROCLES, Auteur Grec, qui avoit écrit de l'Iſle de Chypre, comme le témoigne Tzetzès ſur Lycophron.

ANDROCLIDE, Lacédémonien, lequel ſe voyant raillé de ce qu'il prenoit le parti d'aller à la guerre, quoiqu'il fût boiteux, s'en mit fort en colére, & répondit que celui-là devoit aller à la guerre, qui ſongeoit à combattre, & non pas à fuir. * Plutarque, *in Apophthegm.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 5.

ANDROCLIDE, un des plus illuſtres de la ville de Thébes, s'étant déclaré pour l'Etat populaire contre l'Etat oligarchique, c'eſt à dire, contre le gouvernement de peu de perſonnes & des plus qualifiées, il eut lieu de s'en repentir; car Léonidas qui étoit pour l'Oligarchie, le fit tuer en ſecret.

ANDROCLIE, fille d'*Antipéne* de Thébes, ſe tua avec ſa ſœur *Alcis*, pour le ſalut de ſa patrie. La guerre s'étant allumée du côté des Thébains, joints à Hercule, contre les Orchoméniens; l'Oracle ayant été conſulté, répondit que ceux-là remporteroient la victoire, ſi celui qui étoit le plus noble parmi eux, & reconnu pour tel parmi ſes Citoyens, vouloit ſe ſacrifier pour ſa patrie. Antipéne étoit celui de la ville, qui par ſa naiſſance l'emportoit ſur tous les autres Citoyens; mais Antipéne n'étant pas d'avis de mourir pour le ſalut de ſa patrie, ſes deux filles Androclie & Héraclée s'y réſolurent. Ceux de Thébes, en reconnoiſſance d'un ſervice ſi ſignalé, leur firent dreſſer dans le Temple de Diane d'*Enclie*, la figure d'un lion qu'Hercule conſacra en leur honneur. * Pauſanias, *in Bœoticis*.

ANDROCLUS, fils de Codrus. *Voyez* ANDROCLE.

ANDROCLUS, Dace de Nation. *Voyez* ANDRODUS.

ANDROCOTTUS ou SANDROCOTTUS, Roi dans les Indes, ayant parlé peu reſpectueuſement d'Alexandre *le Grand*, fut en danger de perdre la vie. Pour éviter la colére de ce Prince, il prit la fuite; & ſe trouvant tout hors d'haleine, il ſe coucha ſous un arbre, où un lion le vint flatter. Cette avanture lui ayant élevé le cœur, il ſe mit en campagne, à la tête de ſes amis qui le vinrent joindre: il chaſſa les Capitaines d'Alexandre, vers la CXIV Olympiade, environ 324 ans avant Jéſus-Chriſt, & il ſoumit une partie des Indes, qu'il laiſſa depuis à ſon fils *Allitrochade*. * Juſtin, *l.* 15. *c.* 4. Strabon, *l.* 1.

ANDROCYDE, Médecin, écrivant à Alexandre *le Grand*, lui parloit en ces termes: *Sire, ſouvenez-vous en buvant, que le vin eſt le ſang de la terre, que la ciguë eſt le poiſon de l'homme, & que le vin eſt de la ciguë. Vinum potaturus, Rex, memento te bibere ſanguinem terræ; Cicuta hominum eſt venenum, cicuta vinum.* Il ſemble qu'il faille lire en cet endroit de Pline *cicuta*, & non *cicuæ* (quoique d'ailleurs le vin ſoit un antidote contre la ciguë: autrement quel ſeroit le ſens moral de ce conſeil d'Androcyde? * Pline, *Hiſt. Nat. l.* 14. *c.* 5.

* ANDROCYDE, Auteur Grec qui avoit écrit des Emblémes de Pythagore, comme le témoigne Clément Alexandrin. * Joh. Meurſii *Bibliath. Græca.*

* ANDROCYDE, Peintre très ingénieux, lequel fit d'excellens Ouvrages. * Pline, *l.* 14. *c.* 5. *l.* 17. *c.* 24. & *l.* 35. *c.* 9. Plutarque, *Apoph. l.* 4. *q.* 2.

ANDRODUS, Dace de Nation, & eſclave d'un Romain en Afrique, craignant la colére de ſon patron, prit la fuite, & ſe cacha dans une caverne. Là il trouva un lion, qui s'abaiſſant à ſes piez, lui préſenta la patte, d'où Androdus lui arracha une épine. Quelque tems après, Androdus fut pris & gardé pour être expoſé aux bêtes dans l'Amphithéatre. Le lion qu'il avoit ſoulagé avoit été pris, & fut celui auquel on l'expoſa; mais au lieu de le déchirer, il lui fit mille careſſes, en reconnoiſſance du ſervice qu'il lui avoit rendu. Cette avanture ſurprenante valut la liberté à Androdus, qu'on délivra, & auquel on donna le lion, duquel il ſe faiſoit ſuivre. D'autres nomment ce jeune homme *Androclus*. * Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 14. Elien, *Var. Hiſtor.*

* ANDROETAS de Ténédos avoit décrit les païs qui ſont autour de la Propontide, comme on le voit dans le Scholiaſte d'Apollonius, *l.* 2.

ANDROGE'E, fils de *Minos*, Roi de Créte, aujourd'hui Candie, vers l'an du monde 2755, & 1280 avant Jéſus-Chriſt, fut tué par quelques jeunes hommes d'Athénes & de Mégare, qui ne pouvoient voir ſans jalouſie que ce Prince remportât d'ordinaire le prix des Jeux qui ſe célébroient au païs d'Attique, ou ſelon quelques autres à Mégare. Son pére mit une puiſſante Armée ſur pié, pour venger cette mort; & après avoir pris les villes de Mégare & d'Athénes, il obligea les Habitans de lui envoyer toutes les années dans ſon Iſle de Créte, ſept jeunes garçons & autant de filles, qu'on y expoſoit à la cruauté du Minotaure, que Theſée tua depuis. * Ovide, *l.* 7. *Metamorph. v.* 456. *& ſuiv.* Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 20. Plutarque, *in Theſeo.*

ANDROGYNE, mot Grec ἀνδρόγυνος, qui ſignifie *homme-femme*. Ce nom eſt donné à ceux qui ont les deux ſexes, tel qu'étoit, ſelon les Poëtes, Hermaphrodite, fils de Mercure & de Vénus. * Ovide, *Métamorph. l.* 4. *v.* 383. Quelques Rabbins ont dit que le premier homme étoit Androgyne, c'eſt à dire, que le mâle & la femelle étoient joints par le côté, & que Dieu les ſépara. Ils alléguent, pour ſoutenir leur opinion, ces paroles du premier chapitre de la Genéſe, *il les créa mâle & femelle*. Ils remarquent que dans le chapitre ſuivant, où il eſt parlé d'Eve, le mot Hebreu *Tſelach* ſignifie en François *côté* & *côte*. Mais cette opinion eſt contraire au Texte de l'Ecriture, & a été refutée par S. Auguſtin & par les autres Théologiens. * Sixte de Sienne, *l.* 5. *de ſa Bibliath.*

ANDROGYNES, anciens peuples d'Afrique, qui avoient, dit-on, les deux ſexes, & dont la mammelle droite étoit ſemblable à celle d'un homme, & la gauche groſſe comme celle d'une femme. * Pline, *l.* 7. *c.* 2. Ariſtote. Androgynes ſe prend en général pour les *Hermaphrodites*.

ANDROIN ou ANDRUIN de la Roche, *voyez* DE LA ROCHE.

AN-

Digitized by Google

ANDROMAQUE, fille d'*Eétion* Roi de Thébes en Cilicie, fut l'épouſe d'Hector, & la mére d'Aſtyanax, que les Grecs précipitérent du haut d'une Tour, après la priſe de Troye, l'an du monde 2851. & 1184 ans avant Jéſus-Chriſt. Elle échut en partage à Pyrrhus qui l'épouſa; & après ſa mort elle fut femme d'Hélénus, frére d'Hector ſon premier mari, & fils de Priam. Un excellent Poëte de notre tems (Racine) a pris Andromaque pour ſujet d'une Piéce de théatre très ingénieuſe. * Pauſanias, *l.* 1. Virgile. Homére, &c.

ANDROMAQUE, Sicilien, & pére de l'Hiſtorien Timée, fonda la ville de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormine*, ſur une éminence, proche de Naxos, où il avoit raſſemblé les Naxiens chaſſez de leur ville par Denys *le Jeune*, Tyran de Sicile. La nouvelle ville s'accrut en peu de tems, ſous la protection d'Andromaque, homme opulent & de grand cœur, qui y reçut Timoléon, Général des Corinthiens, envoyé pour détruire les Tyrans de Sicile. Andromaque, qui avoit engagé les Corinthiens dans cette entrepriſe, agit de concert avec eux pour la faire réuſſir. Il floriſſoit ſous la CV Olympiade, vers l'an 360 avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de Sicile. Plutarque, *Vie de Timoleon.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDROMAQUE, Gouverneur de Cœlé-Syrie pour Alexandre *le Grand*, fut brûlé vif par les Samaritains, ſous la CXII Olympiade, l'an 331 avant Jéſus-Chriſt. Alexandre vengea depuis la mort d'Andromaque. * Quinte-Curce, *l.* 4. *ch.* 9.

ANDROMAQUE, beau-frére de Séleucus Callinicus Roi de Syrie, & pére d'Achée, s'empara des provinces ſituées au delà du mont Taurus, & ſe fit ſaluer Roi du tems d'Antiochus *le Grand*, la deuxiéme année de la CXXXIX Olympiade, 223 ans avant Jéſus-Chriſt. Andromaque, qui étoit priſonnier de Ptolomée *Philopator*, fut délivré à la priére des Rhodiens. Polybe, *l.* 4. *Voyez* ACHÉE.

ANDROMAQUE, traître, qui informa les Parthes des deſſeins de Craſſus; & qui ayant été choiſi pour guider l'Armée des Romains, la conduiſit dans des lieux où elle ne put éviter d'être taillée en piéces. * Plutarque, *Vie de Craſſus.*

ANDROMAQUE de Créte, Médecin de l'Empereur Néron, floriſſoit vers l'an 55 de Jéſus-Chriſt, juſques ſous le régne de Veſpaſien, & fut inventeur de la Thériaque appellée de ce nom, du mot Grec θηρίον qui ſignifie proprement *une bête*, mais qui chez les Médecins ſe prend plus particuliérement pour *une bête venimeuſe*. C'eſt un contrepoiſon qu'il compoſa, en ajoûtant des chairs de vipére au Mithridate, qui juſques là avoit été en vogue, & à qui la Thériaque fit perdre tout ſon crédit. Il en fit la deſcription en vers élégiaques adreſſez à Néron: ſon fils Andromaque fit la même deſcription en proſe. Damocrate la fit en vers Iambiques, dans un Poëme qu'il compoſa, ſur les Antidotes. On trouve dans Galien, qu'Andromaque le pére fit un Traité *De medicamentis compoſitis ad affectus externos*, & que c'étoit un homme docte & éloquent. Erotion lui dédia ſon Dictionnaire. On lui a fauſſement attribué des Ouvrages d'Aſtrologie. * Galien, *de Theriac.* Voſſius, *de Philoſoph.* Suidas. Bayle, *Dict. Crit.* Tzetzes, *Chil.* 12. *n.* 397. *p.* 224.

ANDROMAQUE étoit un Sophiſte qui enſeignoit dans Nicomédie ſous le régne de Dioclétien. * Suidas.

ANDROMAQUE & GEMELLUS furent deux hommes de grand mérite & d'autorité, qui après avoir rendu des ſervices très conſidérables à Hérode, Roi de Judée, dans des affaires importantes, furent à la fin diſgraciez & envoyez en exil, parce qu'ils s'oppoſoient à la mort qu'on fit ſouffrir aux Princes Alexandre & Ariſtobule, arrivée l'an du monde 3999. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *c.* 11.

* ANDROMAQUE, Officier des Empereurs Valentinien, Théodoſe, & Arcadius, duquel il eſt pluſieurs fois fait mention dans le *Code Théodoſien*, & dans Symmaque *l.* 2. *Ep.* 79.

ANDROMEDE, fille de *Céphée*-Roi d'Ethiopie, & de Caſſiope qui eut aſſez de témérité & de préſomption pour diſputer de la beauté avec Junon & les Néréides. En punition, ſa fille fut condamnée à être expoſée nue ſur un rocher, & y fut attachée par les Nymphes pour être dévorée par un monſtre marin: mais elle fut délivrée par Perſée. Comme il paſſoit, au retour d'une expédition, ſur les côtes d'Ethiopie, il vit Andromède ſur le point d'être dévorée par le monſtre; & touché d'amour & de pitié pour cette belle infortunée, il pétrifia le monſtre, lui oppoſant la tête de Meduſe, après l'avoir étourdi d'un coup de ſabre; enſuite déliant la fille, qui étoit attachée à demi-nue ſur un roc, il l'aida à deſcendre par ces précipices, & la ramena à ſon pére qui pour récompenſe la lui donna en mariage. Voſſius, fondé ſur un paſſage d'Héſychius, a cru que ce monſtre marin, auquel on expoſa Andromède & auquel Perſée l'enleva, n'étoit qu'un navire, ou le Capitaine d'un navire, qui avoit ce monſtre pour enſeigne, & qui prétendoit au mariage d'Andromède. L'on prétend que ce qui a fait dire aux Poëtes, qu'Andromede avoit été expoſée à un dragon, vient de ce qu'elle avoit été enlevée dans un navire qui avoit un dragon en proue. Les Poëtes parlent ſouvent de cette avanture, qu'Ovide écrit au long dans ſes *Métamorphoſes*, *l.* 4. Manilius rapporte la choſe différemment, *l.* 5. & Properce en parle, *l* 2. *El* 28. *v.* 21. *ad Jovem pro Amica ægrotante.* * Danet, *Antiquitez Romaines & Gréques.*

ANDROMENE, pére d'un certain Amyntas dont parle Q. Curce l. 7. *Voyez* AMYNTAS.

ANDRON, nom que l'on donna à la ville de Zabulon, ſituée dans la Tribu de ce nom. Elle ſe revolta contre les Romains; ce qui fut cauſe qu'elle fut brûlée par l'Armée de Ceſtius Gallus. On l'appelloit *Andron* d'un mot Grec qui ſignifie *Homme*, parce que ſes Habitans étoient fort vaillans. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 37. *Voyez* ZABULON.

ANDRON d'Alexandrie, Hiſtorien Grec. Nous ne ſavons pas en quel tems il a vécu. Il compoſa des Chroniques qu'Athénée cite au *livre quatriéme de ſes Diipnoſophiſtes.* * Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Græc.* Meurſius, *Bibliotb. Græca.*

ANDRON d'Ephéſe, Hiſtorien Grec, cité par Diogéne Laërce, dans la Vie de Phérécyde, & par le Scholiaſte de Pindare. Il avoit écrit un Traité des ſept Sages de la Gréce, & quelques autres Ouvrages. * Voſſius. Meurſius, &c.

ANDRON, Teïen, Hiſtorien Grec, à qui on attribue quelques Ouvrages. Peut-être étoit-il l'Auteur de celui des Sacrifices, dont Apollonius fait mention. * Voſſius. Meurſius, &c. On ne ſait pas en quel tems ont vécu ces trois Hiſtoriens.

* ANDRON d'Halicarnaſſe, cité par Plutarque, par Iſaac Tzetzès, & par d'autres.

ANDRON, ancien Joueur de flûte, natif de Catane en Sicile, fut, dit-on, le premier qui inventa les mouvemens du corps & la cadence, pour ceux qui danſoient au ſon de cet inſtrument. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 5. *c.* 4.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE, du nom d'ANDRONIC.

ANDRONIC I. Comnéne, petit-fils de l'Empereur ALEXIS I. & couſin germain de Manuel, s'attira la haine du dernier par ſa mauvaiſe conduite, & fut longtems exilé; mais on le rappella enſuite, & on lui donna un petit gouvernement, qui le mit en état de devenir le Chef d'un parti. Marie, mére & tutrice d'Alexis II. fils de Manuel, avoit offenſé pluſieurs Seigneurs, qui réſolurent de ſe défaire d'elle, & mirent à leur tête Andronic, qui vint à Conſtantinople au mois d'Avril de l'an 1182, chaſſa Marie, ſe fit aſſocier à l'Empire, & enfin fit étrangler le jeune Empereur au mois d'Octobre de l'an 1183. Il fit auſſi mourir l'Impératrice Xéna mére d'Alexis, & tous ceux qui oſérent improuver ſes cruautez. Il avoit eu avant ſon exil deux enfans, nommez, l'un *Manuel*, & l'autre *Jean*, de ſa premiére femme. Après ſa mort, il épouſa *Philippe*, fille de *Raimond* Prince d'Antioche, dont il ſe dégoûta bientôt, & qu'il chaſſa pour vivre plus librement avec Théodora ſa parente, dont il eut Alexis & Iréne. Etant devenu Empereur, il voulut faire épouſer à l'aîné de ſes fils Agnès, fille de Louïs *le Jeune*, Roi de France, jeune Princeſſe de douze ans, qui avoit été mariée à Alexis II. A ſon refus il la prit pour lui-même; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une maîtreſſe. Son régne fut fort court, mais rempli d'actions de cruauté qui font horreur. On vit aux environs de Nicée, de Buſe & de Lopade en Bithynie, les arbres couverts de gens qu'il avoit condamnez à la mort, avec défenſe de les en ôter pour les enterrer. Sa haine pour les Latins alla juſqu'à faire mourir un Légat du Saint Siége, nommé Jean, que le Pape Luce avoit envoyé en Orient pour l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine. Un de ſes neveux, qu'il avoit réléguë dans la Scythie, étant ſorti de priſon, vint en Sicile, & perſuada au Roi Guillaume de prendre les armes, & de paſſer la mer. Ce dernier prit quelques places ſur Andronic, & l'alla aſſiéger dans Conſtantinople. Alors le Tyran ſe voyant preſſé, flatta ſi bien ſes Sujets, qu'ils repouſſérent les ennemis; mais lorſqu'il fut hors de danger, il recommença d'exercer ſes tyrannies. Ayant appris d'un Nécromancien que la premiére lettre du nom de celui qui ſeroit ſon ſucceſſeur étoit un *I*, il fit mettre en priſon tous ceux dont le nom commençoit par cette lettre. Un de ſes Conſeillers nommé Chriſtophorite lui perſuada de ſe défaire d'Iſaac l'Ange. Comme il le pourſuivoit, il ſe ſauva dans une Egliſe, & le peuple las des cruautez d'Andronic, prit le parti d'Iſaac l'Ange, le proclama Empereur, & mit Andronic dans les fers. Il eut les yeux crevez, & fut mis ſur un chameau galeux, & promené en cet état par la ville, où il ſouffrit toute ſorte d'indignitez d'une populace inſolente, qui ne pardonna à aucune perſonne de ſa famille. C'eſt ainſi que ce malheureux Prince ſentit la main de Dieu qui le frappoit. On aſſure que pendant tout le tems qu'il fut tourmenté par cette populace inexorable, il ne fit qu'adorer la juſtice divine, & reconnoître que les peines qu'il ſouffroit étoient dûes à ſes crimes. On le pendit enfin entre deux colomnes, d'où le peuple le tira pour le déchirer. Cette cruelle exécution ſe fit le 12 Septembre de l'an 1185 de Jéſus-Chriſt, après un régne, ou plutôt une tyrannie de deux ans moins quelques jours. * Nicétas, *l.* 2. Guillaume de *Tyr*, *l.* 2. *c.* 12. & 13. Baronius, *A. C.* 1183. 1185. Du Cange, *Famil. Byzant.*

ANDRONIC II. Paléologue, dit *l'Ancien*, étoit fils de l'Empereur MICHEL, & petit-fils d'un autre ANDRONIC Paléologue. Son pére l'avoit aſſocié à l'Empire, & Andronic lui ſuccéda depuis à l'âge de 23 ans, ſur la fin de l'an 1282. Il témoigna tant d'averſion pour la mémoire de ſon pére, parce qu'il avoit conſenti à l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine, dans le II. Concile général de Lyon, qu'il le priva de la ſépulture. Il rappella tous les Schiſmatiques que Michel avoit chaſſez, parce qu'ils s'oppoſoient à cette union; il chaſſa ceux qui y avoient contribué par leurs ſoins & par leurs conſeils, & perſécuta tous ſes Sujets qui reconnoiſſoient l'Egliſe Latine. Ce procédé obligea le Pape Clément V. de l'excommunier en 1307. Andronic aſſocia Michel ſon fils à l'Empire; mais ce Prince mourut à Theſſalonique, âgé de 43 ans, en 1320. Ce coup chagrina extrémement Andronic, que les Turcs fatiguoient en Aſie, où ils lui enlevérent tout ce qu'il y poſſédoit. Les Maſſagetes, qu'il avoit appellez à ſon ſecours, ne le traitérent pas mieux que ſes ennemis; mais un plus ſenſible ſujet de douleur pour lui, fut la revolte du jeune Andronic ſon petit-fils, & fils de Michel. On dit que l'Empereur avoit eu quelque deſſein d'élever ſur ſon Thrône Michel Cathare, fils *naturel* de Conſtantin Deſpote, ſon ſecond fils, qu'il n'avoit jamais aimé; ou du moins, qu'il feignit que c'étoit ſon intention. Le jeune Andronic, pour prévenir ce coup,

mendia le secours des Génois & des Bulgares, avec lequel il obligea son ayeul de lui faire place sur le Trône en 1325, & enfin de le lui céder tout entier en 1328, pour s'aller confiner dans un cloître, où il se fit Religieux. Une maladie, qui lui avoit ôté la vue, lui avoit inspiré cette pensée, quoique les autres disent que son petit-fils le contraignit de la prendre. Il mourut le 13 Février de l'an 1333, âgé de 72 ans. On a sous le nom d'Andronic un Dialogue entre un Juif & un Chrétien, dont Livineius a donné la Version, qui est imprimée à Munich, dans le recueil de Stewart en 1616, & dans la dernière bibliotheque des Péres, & l'original Grec se trouve dans la Bibliothéque du Duc de Baviére, avec d'autres Dialogues, qui portent le nom de l'Empereur Andronic; mais quelques-uns doutent que ce Dialogue soit de cet Empereur, & l'attribuent à un autre Andronic, *dont il sera parlé ci-après.* * Gregoras, *l.* 4. *&* *seq.* Cantacuzene, *l.* 1. *&* 2. Pachymére. George Phranzes ou Phranza.

ANDRONIC III. dit *le Jeune*, de la famille des Paléologues, est le même dont nous venons de parler dans l'Article précédent, où nous avons marqué qu'il usurpa l'Empire sur son ayeul Andronic II. l'an 1325. On dit que Michel son pére étoit mort de déplaisir de voir ses mauvaises inclinations, qui lui firent entreprendre la perte de son frére, pour n'avoir point de rival sur le Thrône. Il remporta de grands avantages sur les Bulgares & sur les Acarnaniens, avec le secours des Turcs, qui ravagérent la Thrace, sans qu'il pût s'opposer à leurs courses. Sous son régne on parla de la réunion de l'Eglise Gréque avec la Latine, & Andronic témoigna beaucoup de zéle & d'empressement pour cette affaire. Mais dans le fond sa politique avoit autant de part dans ce projet que la Religion, & le seul voisinage des Turcs lui inspiroit la pensée de se faire de puissans protecteurs. Il laissa deux fils, *Jean* & *Emmanuel*, sous la tuele de Jean Cantacuzéne, qui se mit lui-même sur le Thrône, quoiqu'il eût fait couronner Jean, l'aîné de ses neveux. Andronic mourut âgé de 45 ans, le 25 Juin, ou selon d'autres, le 16 Mai de l'année 1341. * Gregoras, *l.* 10. *&* 11. Cantacuzéne, *l.* 2. Onuphre & Génébrard, *in Chron.*

ANDRONIC PALEOLOGUE, fils de l'Empereur Jean Paléologue I. nommé *Calo Joannes*, avoit de l'esprit, du courage & de l'ambition, & entreprit de détrôner son pére, qui le fit prendre & lui fit crever les yeux avec du vinaigre bouillant. Andronic ne perdit pas courage, il se mit en campagne & avec le secours d'Amurat I & des Génois, il se vit en état de tout entreprendre. La paix conclue entre les Princes empêcha les desordes dont l'Empire étoit menacé; mais Andronic abusa bientôt de la confiance que son pére & son frére eurent en lui, & les ayant mis l'un & l'autre en prison, il commença, en 1371, à régner seul. Il ne se feroit apparemment pas dégoûté de l'autorité souveraine, s'il n'avoit eu sujet d'appréhender d'en décheoir d'une maniére violente. En 1373, Jean Paléologue & son fils trouvérent moyen de s'évader; & suivant l'exemple d'Andronic, ils eurent recours aux Turcs, qui l'avoient si bien servi. Ils armolent puissamment, lorsqu'Andronic prit le parti de rappeller les Princes. son abdication volontaire fit cesser tous les prétextes de guerre, il se retira à Selymbrie, & Manuel son frére fut couronné le 25 Septembre de la même année. * Chalcondyle, *l.* 1. George Phranzes ou Phranza, *l.* 1. *c.* 15. *&* 16. *&c.*

AUTRES PERSONNES ILLUSTRES de ce nom.

ANDRONIC CYRRESTES, fut le premier qui étudiant les vents, les réduisit au nombre de huit, qui étoient les seuls connus par les Anciens pour les principaux vents (ainsi que le rapporte Aulu-Gelle). Pour rendre plus sensible ce qu'il vouloit enseigner, il fit élever dans Athénes une Tour de marbre octogone, & à chacun des côtez il fit graver les figures qui représentoient chaque vent. Au haut de la Tour il mit en même tems une petite éminence de marbre au-dessus de laquelle il avoit posé un Triton d'airain, qui tournoit sur son pivot à tout vent; ce Triton tenant une bagueste à la main, la posoit juste sur le vent qui soufloit. C'est sur ce modéle que l'on a inventé le coq, que l'on place d'ordinaire au haut d'un édifice ou d'un clocher, & qui a toûjours la tête tournée contre le vent qui souffle. Saumaise donne la figure octogone de cette Tour dans ses Remarques sur Solin, & Vitruve rapporte les noms Latins & Grecs de ces vents au nombre de huit, *Solanus*, *Eurus*, *Auster*, *Africus*, *Favonius*, *Corus*, *Septentrio* & *Aquilo*. * Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 22. Saumaise sur Solin, *p.* 1246. Vitruve.

ANDRONIC CAMATERE, Gouverneur de la ville de Constantinople, parent de l'Empereur Comnéne, a écrit, vers l'an 1150, un Livre contre les Latins en forme de Dialogue entre l'Empereur Manuel & les Cardinaux de Rome, touchant la Procession du Saint Esprit. Cet Ouvrage a été refuté depuis par Veccus. Il a encore fait un autre Ouvrage en forme de conférence entre le même Empereur & Pierre, Patriarche des Arméniens; & un Traité des deux Natures en Jésus-Christ. Ces Ouvrages n'ont pas encore été imprimez: on dit qu'ils sont dans la Bibliothéque du Duc de Baviére. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XII siecle.*

ANDRONIC, *Livius Andronicus*, est considéré comme le premier de tous les Poëtes Latins. La premiére piéce qu'il fit, fut représentée en la premiére année de la CXXXV Olympiade, la 514 de la fondation de Rome, sous le Consulat de C. Claudius Centon, fils de l'Aveugle, l'année d'après la premiére guerre Punique, un an avant la naissance d'Ennius, 240 ans devant notre Epoque vulgaire, 221 ans avant la mort de Virgile, & selon le calcul d'Aulu-Gelle, 160 ans, ou environ, depuis la mort de Sophocle & d'Euripide. Voilà l'époque fixe de la Poësie Latine; & par-là on est en état de porter son jugement sur la naissance, le progrès & la perfection de cette Poësie, qui ne fut à son période que plus de deux siécles après Andronicus. On a donné le nom de Tragédies & de Comédies à ces Poëties; mais ces piéces étoient encore fort grossiéres, & son langage barbare. Il ne nous est resté de ses Ouvrages que quelques fragmens qui ont été imprimez à Lyon en 1603. puis à Leyde en 1620. par les soins de Schrévélius, avec les Notes & les corrections de Vossius. On y a joint ce qui nous est resté des Tragédies & des Comédies de Névius, d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, & de quelques autres anciens Poëtes. * Cicéron, *in* Bruto: *item*, *Tusc. quæst.* 1. Suéton, *l. de Illustr. Grammat.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 17. *c.* 21. Diomède, *l.* 3. *Grammatic. & alii post illum.* Vossius, *de Poët. Latin. l. sing. p.* 3. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam 1725, *p.* 1. *& suiv. n.* 1130. *Voyez* aussi LIVIUS ANDRONICUS.

ANDRONIC, Lieutenant-général des Armées d'Antiochus *Epiphanes* dans la Judée, fit tuer en trahison le Souverain-Sacrificateur Onias, l'an 3865 du monde, & avant Jésus-Christ 170. Mais la même année il fut tué dans le même endroit où il l'avoit fait massacrer, & cela par le commandement du Roi; & ainsi il expia par son sang la mort d'un personnage si vertueux. * II. *Machab. ch.* 4. *v.* 34. 35. 38.

ANDRONIC de Rhodes, Philosophe Péripatéticien, qui florissoit à Rome du tems de Cicéron, vers l'an de cette ville 691, & avant Jésus-Christ 63, trouva moyen d'y recouvrer les Ecrits d'Aristote, que Sylla avoit fait porter à Rome, & que le Grammairien Tyrannion avoit eus du Bibliothécaire de Sylla. Ce fut de Tyrannion qu'Andronic les eut: & lorsqu'ils furent en sa possession, il s'attacha avec tant d'ardeur à les examiner & à les revoir, qu'il en fut le premier restaurateur. Car il y rétablit ce qui avoit été corrompu par la longueur du tems, & par la négligence de ceux qui avoient eu ces Ecrits, & il en fit faire des copies. C'est ainsi qu'Andronic commença le premier de faire connoître Aristote dans Rome * Plutarque, *in Sylla.* Porphyre, *in Vita Plotini.* Le P. Rapin, *Comparaison de Platon & d'Aristote.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRONIC (M. Pompilius) Syrien de nation, & Grammairien, enseignoit à Rome dans le tems que Jules César n'étoit encore qu'enfant, vers l'an de Rome 666, & avant Jésus-Christ 88. Il avoit professé la Grammaire; mais son attachement pour la Philosophie lui ayant fait négliger son école, elle fut bientôt déserte, & il se vit contraint de quitter Rome. Il se retira à Cumes, pour y vivre en repos; & il y vécut si pauvrement, qu'il fut contraint, pour subsister, de vendre un de ses principaux Ouvrages, qui étoit celui qu'il avoit composé sur les Annales d'Ennius. * Suétone, *de Clar. Gram.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1 *c.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRONIC, Disciple de Jésus-Christ, parent de S. Paul, & son compagnon dans les fers & dans les prisons. On dit qu'il fut martyrisé à Jérusalem avec Junie sa femme, le 11. Octobre. * *Epître aux Romains ch.* 16. *v.* 7.

ANDRONIC, surnommé *Alipius*, Historien Grec, avoit écrit de la Syrie, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, qui le nomme, avec d'autres Auteurs que Porphyre avoit suivis, *Andronici cognomento Alypii, quem & Porphyrius secutum se dicit, &c.* On ignore en quel tems il vivoit. * S. Jérôme, *Pref. sur Daniel.* Vossius, *de Hist. Grec.*

ANDRONIC, Préfet de la Pentapole d'Egypte, dans le cinquiéme siécle, commit des impietez criantes, fit des concussions extraordinaires, & traita avec une extrême cruauté les peuples, les Prêtres & les Evêques, proférant ce blasphéme, *Que quand d'entre eux ne pouvoit s'échapper de ses mains, quand il viendroit les piez de Jésus-Christ même.* Les Prélats ne pouvant plus dissimuler des fautes si énormes, s'assemblérent à Ptolémaïde, dont Synésius étoit Evêque, & excommuniérent Andronic. Ce qui l'étonna si fort, qu'il demanda pardon aux Prélats. Synésius, qui le connoissoit parfaitement, ne croyoit point qu'on dût l'écouter; & l'evénement justifia ce préjugé: car aprés qu'Andronic eut accompli la pénitence que le Concile lui avoit imposée, il retourna à ses premiéres violences. Il en fit puni depuis, & fut traité comme il avoit traité les autres. * Synésius, *Epist.* 52. 57. *&* 68. Baronius, *A. C.* 411.

ANDRONIC de Constantinople, Auteur du Dialogue entre un Juif & un Chrétien, est distingué par plusieurs Auteurs d'Andronic *l'Ancien*, Empereur, *dont nous avons parlé ci-dessus.* En effet, il y a bien de l'apparence que ce Dialogue est du même Auteur que les autres qui sont attribuez constamment à l'Empereur Andronic, & qui sont fort semblables à celui-ci. Mais quand l'Auteur de cet Ouvrage seroit incertain, on ne peut pas douter du tems dans lequel il a été composé: car l'Auteur compte 1265 ans de captivité des Juifs, lesquels, à compter depuis la prise de Jérusalem par Tite, tombent à l'an 1327 de Jésus-Christ. * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 528, *in Johanne Livineo.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*

* ANDRONIC, Poëte Tragique Grec, cité par Athénée *l.* 13.

* ANDRONIC, Auteur cité par Vitruve *l.* 1. *c.* 6.

* ANDRONIC, un des Officiers d'Alexandre. * Q. Curce *l.* 7.

ANDRONIC, *Andronicus*, Grec, né à Thessalonique, est un des Savans qui quittérent la Gréce, aprés la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Il passa en Italie, & enseigna le Grec dans Rome, étant logé chez le Cardinal Bessarion. De Rome il alla à Florence, où il professa assez longtems avec réputation: de là il vint sous le régne du Roi Louis XI. à Paris, où Hermonyme de Sparte étoit déja. Ils y furent tous deux Professeurs en Langue Gréque. Il a passé pour le meilleur Professeur en Grec, aprés Théodore de Gaza, & peut-être qu'il le surpassoit dans l'intelligence

ligence de la Langue Gréque. Il avoit lu tous les Auteurs Grecs, & il entendoit fort bien la Philoſophie d'Ariſtote: il ſavoit auſſi le Latin, mais il le prononçoit mal, & étoit plus propre à travailler dans le cabinet, qu'à parler en public. Il y avoit encore trois autres Profeſſeurs de ce nom, ſavoir:

ANDRONIC (Calliſte), natif de Dalmatie, parent de Théodore Gaza, qui profeſſa la langue Gréque à Paris l'an 1469. & étoit grand Péripatéticien, & qui compoſa un Livre *De phyſica, ſcientia & fortuna*, & quelques autres Traitez.

ANDRONIC, natif de Conſtantinople, qui enſeignoit à Bologne dans le même tems, & dont Philelphe fait une honorable mention dans une de ſes Lettres du 31 Octobre 1464.

ANDRONIC (Tranquille), qui naquit en Dalmatie vers la fin du quinziéme ſiécle, & qui enſeigna à Leipſic en même tems que Moſellan. Eraſme lui écrivit une Lettre, qui eſt la dixiéme du IV. livre. Il faiſoit eſperer un Ouvrage auquel il travailloit, ainſi que nous l'apprenons de Paul Jove dans ſes Eloges, où il inſinue que cet Andronic avoit fait le voyage de Conſtantinople, ou comme Envoyé, ou à la ſuite d'un Ambaſſadeur. Simler lui donne une Harangue imprimée à Augsbourg l'an 1518, & à Vienne l'an 1541, dont le ſujet étoit d'exhorter les Princes d'Allemagne à la guerre contre les Turcs. On a une autre Harangue de lui, *De Laudibus Eloquentiæ*, quelques vers Latins, &c. * Naudé, *Addit. à l'Hiſtoire de Louis XI.* Paul Jove, *in Elog.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRONIC (Angelo) de Veniſe, Dominicain, fut un des plus célébres Profeſſeurs de l'Univerſité de Padoue, où il enſeigna la Théologie durant quarante ans. Il mourut le 25 Novembre de l'an 1629. Thomaſini, *in Elog. Doct. Viror.*

ANDRONIC (Livius) Poëte Latin. *Voyez* ci-deſſus ANDRONIC, & LIVIUS ANDRONICUS.

ANDRONICIEN, Auteur Chrétien du VI ſiécle. Photius dit qu'il a lu deux Livres d'Andronicien contre les Hérétiques Eunomiens. Il promet beaucoup dans ſes préfaces, dit cet Auteur; mais il n'exécute pas ce qu'il a promis, particuliérement dans le ſecond livre. Il avoit les mœurs, l'eſprit & la maniére d'écrire d'un Philoſophe, & étoit Chrétien de Religion. C'eſt le jugement que Photius en porte. Cet Ouvrage eſt perdu. * Photius, *Cod.* 45. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VI ſiécle.*

ANDROPOMPE, *Andropompus*, Roi d'Athénes, étoit un des Deſcendans de Nelée Roi de Theſſalie. Xanthus de Thébes ayant fait un défi à Thymœtès Roi d'Athénes, pour terminer la guerre par un duel, & Thymœthès n'ayant pas voulu l'accepter, Andropompe ſe préſenta, & combattit contre Xanthus, qu'il tua par un coup d'adreſſe. Il s'écria que Xanthus avoit un ſecond derriére lui; & pendant que ſon ennemi regarda pour voir ſi cela étoit vrai, il prit ſon tems, & lui donna un coup mortel. Les Athéniens voulant recompenſer ce brave homme, l'élurent pour leur Roi, après avoir chaſſé Thymœtès.

Strabon, Polyéne, Suidas & Pauſanias même, excepté dans un endroit de ce dernier, où le texte paroit corrompu, conviennent que ce fut Mélanthe *Meſſénien*, fils d'Andropompe, qui tua Xanthus, & qui fut élu Roi d'Athénes, après avoir chaſſé Thymœthès. Mélanthe commença à régner l'an du monde 2906, & avant Jéſus-Chriſt 1129. * Hérodote. Strabon, *l.* 9. Polyen, *l.* 1. Suidas. Pauſanias, *in Atticis, & Bœoticis.* Conon, *apud Photium, num.* 186.

ANDROS, Iſle. *Voyez* ANDRA.

ANDROSEN ou ARDROSEN, *Androſa*, petite ville d'Ecoſſe, eſt ſur la mer dans la province de Cuningham. * Baudrand. *Voyez* ARDROSSEN.

ANDROSTHE'NE, de Thaſe, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, & fut commandé pour accompagner Néarque, lorſque ce Héros l'envoya reconnoître la Mer des Indes. Les connoiſſances qu'Androſthéne acquit de ces païs éloignez dans cette navigation, lui firent, dit-on, concevoir le deſſein de décrire toute la Terre; & néanmoins on n'en cite rien, que ce qui a rapport à ſon voyage. Théophraſte, en ſe ſervant de ſon témoignage, doute de la vérité de ce qu'il en rapporte, & il avoit raiſon d'en douter. La plupart des Ecrivains qui ſuivirent Alexandre, uniquement appliquez à ſe faire honneur de leurs voyages, en publiérent des deſcriptions remplies de choſes merveilleuſes, mais fauſſes, & ſouvent même incroyables. Polybe cite l'onziéme livre des Hiſtoires compoſées par un ANDROSTHE'NE de Cyzique, qui eſt plus moderne que celui de Thaſe. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

ANDROSTHE'NE de Cyzique. *Voyez* la fin de l'Art. précédent.

ANDROTI ou ANDROZI (Fulvio) Jéſuite Italien, dans le XVI ſiécle, étoit de Monticello, petit bourg dans la Marche d'Ancone; & après avoir pris les degrez de Docteur, & avoir obtenu un Canonicat à la ſainte Chapelle de Lorette, il entra en 1555 chez les Jéſuites, entre leſquels il avoit déja deux de ſes fréres, Hortenſe & Curſe. Fulvio travailla beaucoup dans la Marche, à Sienne & à Ferrare, où il mourut en odeur de ſainteté, le 27 Août 1575. Il laiſſa divers Traitez de piété, qu'il écrivit en Italien, comme, *des Conſidérations pieuſes ſur la fréquente Communion; un Traité de l'état du veuvage; & des Méditations.* Ces Ouvrages ont été traduits en Latin, & imprimez à Cologne l'an 1612. Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.*

ANDROTION compoſa une Hiſtoire d'Athénes, dont on cite juſqu'au douziéme livre. Les anciens Scholiaſtes ſe ſont ſervis pluſieurs fois du témoignage de cet Auteur, & quelquefois ſans citer l'Ouvrage qu'ils avoient entre les mains. S. Clément d'*Alexandrie*, Plutarque, Elien, & d'autres encore, font mention d'Androtion: aucun d'eux ne marque, ni quelle fut ſa patrie, ni en quel tems il vécut; mais il pourroit bien être l'Orateur Athénien, dont parle Suidas. On ne peut dire ſi c'eſt le même qui avoit écrit *des Travaux de la campagne*; mais Varron & Columelle, qui parlent de lui, avouent qu'ils ne le connoiſſoient que par ſon Ouvrage; & Pline ne paroit pas en avoir ſu davantage. * Voſſius, de *Hiſt. Grec.*

ANDROZI. *Voyez* ANDROTI.

ANDUEL. *Voyez* ANDEOL.

ANDUGIAN. *Voyez* ANDOKAN.

ANDUJAR, ANDUXAR ou ANDOCARI, en Latin *Anduxaris*, ville d'Eſpagne avec un bon château; elle eſt dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir, ſur lequel elle a un pont, à douze ou treize lieues au deſſus de la ville de Cordoue. Cette ville eſt aſſez bonne, & eſt ornée du titre de Cité. Elle s'eſt aggrandie des ruïnes de la ville nommée anciennement *Iliturgis*, *Illiturgis* & *Iturgis*, qui étoit à une lieue d'Andujar, au lieu qu'on appelle *Andujar el Viejo*, ou *los Villares*. Iliturgis fut ruïnée par Scipion, parce qu'elle avoit embraſſé le parti des Carthaginois. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANDUXAR. *Voyez* ANDUJAR.

ANDUZE, ſur le Gardon, *Anduſa ad Gardonem*, ville de France dans le Bas Languedoc, au pié des Cevennes, a été autrefois aſſez forte, & au nombre des villes qui ſe déclarérent pour le parti des Huguenots, ſous le Duc de Rohan: mais enfin elle ſe ſoumit au Roi Louis XIII. qui fit démolir ſes murailles. * Maty, *Dict. Geogr.*

A N E.

ANECDOTES, eſt le nom que les Grecs donnoient aux choſes non encore connues du public. Ce nom vient du Grec ἀνέκδοτος, compoſé d'α privatif (avec un ν inſéré pour la douceur de la prononciation) & d'ἐκδοτος, *donné au public*, comme qui diroit, *non donné au public, non publié.* Cicéron, *Epitr. à Atticus, l.* 14. *Epitr.* 17. s'eſt ſervi de ce mot *Anecdote.* Procope a appellé *Anecdotes* le Livre dans lequel il déclame contre l'Empereur Juſtinien, & contre l'Impératrice Théodore ſon épouſe, Livre qui a été traduit en François par M. Coufin; & c'eſt en ce ſens que Varillas a appellé *Anecdotes* quelques extraits de l'Hiſtoire de Florence, qui ſelon lui n'avoient pas encore été imprimez, dont néanmoins la plupart des faits étoient déja connus du Public, & le reſte n'eſt pas trop certain. C'eſt pourtant l'un de ſes Ouvrages les plus recherchez.

ANECI. *Cherchez* ANNECI.

ANECIAQUAINS. *Cherchez* ANSIQUAINS.

ANEGADA, Iſle de l'Amérique. C'eſt une des Antilles, ſituée dans la Mer du Nord, environ à 15 lieues de celle de Porto-Rico, du côté de l'orient. Maty, *Dict. Geogr.*

ANELLO, ANIELLO ou MASANIELLO (*Thomas*) Chef des ſéditieux de Naples en 1647. étoit un ſimple vendeur de poiſſon, âgé ſeulement de 24 ans. Il excita de grands troubles dans la ville de Naples, il y fit brûler pluſieurs maiſons, & maſſacrer quantité de gens, que ceux de ſa faction alloient chercher juſques dans les Egliſes, où ils les tuoient au pié des autels. Le Duc Caraffe fut de ce nombre, & ſa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres: ce qui donna de la terreur aux gens de qualité, & à tout le peuple. Anello avoit fait dreſſer quantité de gibets & de roues dans les places publiques, & il étoit ordinairement ſuivi de dix bourreaux, pour faire exécuter ſes ordres. Cette horrible ſédition fut appaiſée le dixiéme jour, par le maſſacre de ce Tyran, dont on traina le corps par les rues. * Du Verdier, *Hiſt. Univ. Mémoires du Duc de Guiſe. Hiſt. des Révolutions de Naples.* *Voyez* auſſi ANIELLO (Thomas).

ANEM, ville de la Tribu d'Iſſachar, entre Rameth & Enhadda, fut donnée aux Lévites, de la famille de Gerſon. * I *Chron.* ou *Paral. ch.* 6. *v.* 73. Elle eſt auſſi appellée *Engannim. Joſué ch.* 19. *v.* 21.

ANEMO. *Voyez* AMONE.

ANEMOSCOPE, eſt un nom que M. Guérike, Bourguemeſtre de Magdebourg & Mathématicien, a donné à une machine de ſon invention, qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais tems, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'eſt un petit homme de bois, qui s'éleve ou s'abbaiſſe dans une colonne de verre, où il eſt enfermé. Le Sieur Comiers a fait voir dans un Traité qu'il a donné au public, que ce n'étoit autre choſe que l'application du barométre, & que ce mouvement ne ſe faiſoit que par la peſanteur ou la legéreté de l'air: il y en avoit un à Verſailles dans le cabinet de Monſeigneur.

ANEMURO, ville de Cilicie. *Voyez* SCALEMURE.

* ANEN, qui fut autrefois un aſſez beau village, & qui n'eſt préſentement qu'un chétif hameau, ſur la rive droite du Vecht d'Overiſſel dans le Salland, eſt remarquable dans l'Hiſtoire par la mort & la défaite d'Othon II. Evêque d'Utrecht, qui fut en 1227 battu avec ſon Armée par ceux du païs de Drenthe, commandez par Rodolphe, Châtelain de Coeverden: comme auſſi par la fondation d'un cloître de Religieuſes de l'Ordre de Citeaux, lequel fut commencé ſur la petite riviére d'Aa, pour expier la mort de l'Evêque, ſelon l'accord & la promeſſe de ceux de Drenthe à Othon III. Evêque d'Utrecht ſucceſſeur de Willebrand, mais qui à cauſe du fonds marécageux fut tranſporté à Aſſen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Héda & Béka, *De Epiſc. Ultraject.* Ubbo Emmius, *l.* 10. J. Lindenborn, *Hiſt. Epiſcop. Daventr.* Gerard Dumbar, *Analecta, tome* 2.

ANENAS ou ANDEANS, Iſle de Norwége ſur la côte de Finmarche entre celles de Trommes & de Sanien, entre Drontheim & Wardhus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANER, ville de la Tribu de Manaſſé, accordée aux Lévites de la famille de Caath. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 70. Elle eſt appellée Tahanac, Thanac, & Thenac, *Joſué, ch.* 21, *v.* 25. & I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 29.

ANE-

ANE'SE (Janvier) Fourbiſſeur à Naples, s'y rendit célébre dans le XVII. ſiécle, en ſe faiſant le Chef des Napolitains Rebelles au Roi d'Eſpagne. Dès le mois de Juin 1647, les Habitans de cette ville s'étoient revoltez, ayant à leur tête Thomas Aniello, pauvre Pêcheur, qui avoit fait avec le Vicerol une capitulation fort avantageuſe à la ville; mais cet homme ayant été tué peu après, & le Viceroi ayant violé la capitulation, les Napolitains ſe revoltérent de nouveau, & mirent à leur tête François Toralto Seigneur de Maſſa, qu'ils firent mourir au bout de quelques jours ſur quelques ſoupçons aſſez bien fondez, d'intelligence avec les Eſpagnols; & ce fut alors qu'Aneſe, qui avoit apparemment contribué beaucoup à cette mort, devint le Chef de la revolte. C'étoit un homme groſſier, violent, & avare, qui profita des deſordres de ſa patrie pour s'enrichir; mais comme il n'étoit pas le ſeul à Naples qui eût les mêmes vices, l'envie qu'on conçut de ſa nouvelle fortune lui ſuſcita des ennemis, qui formérent dans la ville un nouveau parti, contre lequel il ne put ſe maintenir qu'en appellant à ſon ſecours les François, alors en guerre avec l'Eſpagne. Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, étant alors à Rome, fut choiſi pour ſoutenir ce parti. Anéſe, qui s'étoit refugié dans la Tour des Carmes, le reçut d'abord avec de grandes apparences de ſoumiſſion; mais enſuite il ſaiſit toutes les occaſions de lui faire de la peine, & l'on dit même que ce miſérable ne voulut le reconnoître pour ſon Maître, que lorſqu'il lui eut vu donner l'épée pour marque de ſon autorité par le Cardinal Filomarini Archevêque de Naples, après la Meſſe. Sa témérité auroit été punie dès-lors par le peuple tout dévoué au Duc de Guiſe, ſi celui-ci n'avoit affecté une bonté mal entendue. Il ſe contenta de l'obliger à renoncer à l'autorité qu'il avoit uſurpée, en lui promettant cinquante mille livres de revenu, à lui aſſigner en fonds de terres, avec titre de Duché ou de Principauté, auſſi-tôt que la paix ſeroit faite; & Anéſe pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, ouvrit auſſi-tôt un avis qui fut ſuivi, de déclarer le Duc, Prince ou Chef de la République pendant cinq ans. Les Hiſtoriens du tems ajoûtent que cet homme ne ceſſa enſuite de faire tout le mal qu'il put au Duc; ils mettent ſur ſon compte une conjuration, dont les coupables furent punis; & ils lui attribuent auſſi le rappel des Eſpagnols à Naples en 1648: ce qui pourroit n'être pas vrai, puis qu'on ne l'inquiéta pas au ſujet de la conſpiration, & que ce fut Landi, qui livra une des portes de la ville aux Eſpagnols, ce qui effraya tellement ceux qui gardoient les autres portes, qu'ils les abandonnérent auſſi-tôt. Quoi qu'il en ſoit, Anéſe éprouva bien-tôt après, que ces paroles que les Souverains donnent aux peuples rebelles, d'oublier tout le paſſé, ne ſont pas fort ſûres. Lorſque les Eſpagnols crurent n'avoir plus à craindre la fureur du peuple, ils ſe jettérent avec rage ſur lui, & maſſacrérent ſans aucune autre forme de juſtice plus de vint mille hommes, du nombre deſquels fut ce ſcélérat, dont les richeſſes ſervirent en partie à dédommager des frais de la guerre. * Labardæus, *de Reb. Gallic. lib.* 5. & 6.

ANESSE. *Voyez* ASINA.

ANET ſur la riviére d'Eure, bourg de France, dans la province de l'Iſle de France, avec titre de Principauté, qui appartenoit au Duc de Vendôme. Le château qui eſt extrêmement magnifique, fut bâti ſous le régne d'Henri II. en faveur de Diane de Poitiers Ducheſſe de Valentinois, par Philbert de l'Orme, excellent Architecte. Le portail eſt d'une admirable ſtructure: on y remarque une horloge avec un cerf de bronze, qui du pié ſonne les heures, & avant cela on voit remuer une meute de chiens de même métail. Les appartemens du château, & les jardins ſont dignes de l'admiration des Curieux. Il y a auſſi une Chapelle très propre fondée pour douze Chanoines. Lorſque le Duc Louïs Joſeph de Vendôme, qui en 1712 commandoit en chef les troupes du Roi d'Eſpagne, fut mort, ſa Veuve entra, à l'occaſion d'Anet, dans un grand procès avec quelques Princes du Sang.

ANET, bourg de France en Champagne, ſur la rive droite de la Marne, à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville de Meaux, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues,

ANETIS, Déeſſe des Armeniens, &c. *Cherchez* ANÆTIS.

ANEWOLONDANE, petite Iſle de la Mer des Indes. Elle eſt ſur la côte de celle de Ceylan au midi de celle de Calpentyn, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit canal. * Maty, *Dict. Géogr.*

A N F.

ANFE, ou ANAFFE. *Cherchez* ANAFE.

ANFRID, ANSFRID & AUFRID, XVIII Evêque d'Utrecht, étoit fils de Lambert, Comte de Louvain, & de Gerberge fille de Charles de France Duc de Lorraine, & deſcendoit de la race de Charlemagne. Il poſſédoit grande quantité de villages, de terres & de villes en Brabant, de ſorte que quelques anciens Ecrivains lui donnent le nom de Duc de Brabant. Entre autres biens il avoit le Comté de Huy qui dépend à préſent de l'Evêché & Principauté de Liege, & il en fit préſent en 985 à l'Evêque Notger & à l'Egliſe de Liége. Il en fit ſa démiſſion entre les mains de l'Empereur Othon III, & ſe déſiſta en même tems de tous ſes droits. Il s'étoit marié à Hilzonde ou Hilswindis, Comteſſe de Stryen, Princeſſe d'une très grande piété. Ayant été longtems mariez ſans avoir d'autres enfans qu'une fille appellée Benoîte qui devint Religieuſe, ils réſolurent d'un commun accord d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. Là-deſſus à la ſollicitation de ſon mari elle fonda le monaſtére de Nôtre-Dame dans le village de Thoren près de Mazeik dans l'Evêché de Liége. Elle y entra comme ſimple Religieuſe avec ſa fille qui approuva la donation de ſes parens, & elle en fut faite Abbeſſe. Anfrid prit l'habit de Religieux, & fut bientôt après élu Evêque de l'Egliſe d'Utrecht, à laquelle il avoit auparavant donné deux Comtez. Il refuſa longtems cette dignité, mais par l'ordre de l'Empereur Othon, & à la perſuaſion de Notger, il l'accepta. Sigebert de Gemblours, Alberic, & l'Auteur anonyme de la Chronique de Liége, lui donnent beaucoup de louanges, comme à un homme qui étoit grand obſervateur de la juſtice, & qui ne pouvoit être détourné du bon chemin ni par préſens, ni par aucune autre conſidération. Il avoit dans ſes diſcours beaucoup de retenue & de diſcrétion, & ſavoit les aſſaiſonner d'exemples tirez de l'Ecriture ſainte: par où il s'attiroit l'amour & l'admiration de tout le monde. Peu de tems après qu'il eut pris poſſeſſion de la dignité épiſcopale, il fonda près d'Amersfort, un Monaſtére de l'Ordre de S. Benoît, qui fut d'abord appellé *Hohorſt*, enſuite *Heiligberg*, c'eſt à dire, *ſainte montagne*, & enfin *Mariaasberg*, ou *montagne de Marie*, & dont la dédiace ſe fit le 18 Nov. 1006. Un peu avant ſa mort, ſon grand âge l'ayant rendu aveugle, il prit l'habit de cet Ordre, & paſſa dans ce Monaſtére le reſte de ſes jours, pratiquant tous les exercices de la piété, & mourut, au rapport des Auteurs les plus dignes de foi, le troiſiéme Mai 1008. Quoique ſa fille qui étoit Abbeſſe de Thoren, voulût le faire enterrer dans l'Egliſe du Couvent de Hohorſt, ceux d'Utrecht s'y oppſérent, tranſportérent ſon corps à Utrecht, & l'enterrérent dans l'Egliſe Cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Catalogue des Abbez de Gembloux.* Chriſtophle Butkens, *Trophées de Brabant, tome* 1. D Outreman, *Hiſtoire de Valenciennes.* Heda, *in Anſpirio. Batavia Sacra, tome* 1. Aubert le Mire, *tome.* 1. *ad diem teſtium Mart.*

ANFRID, Roi de Bernicie. *Voyez* EANFRID.

A N G.

ANGAD & HANGAD, *Angada, Hangada*, déſert de Barbarie, dans le Telenſin, province du Royaume d'Alger. Le Sieur de la Croix qui en parle dans ſon *Hiſtoire d'Afrique, tome* 2, dit qu'il n'a que 17 milles de long d'orient en occident, & douze de large: ce qui ne s'accorde pas avec le récit de Marmol. Outre quelques villes, on y trouve le Mont Béni-Zénéte. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGADIVE, Iſle. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGAMALA, ſur la riviére Aicota, ville des Indes Orientales dans le Malabar, avec Evêché qui étoit ſuffragant de Goa. En 1609, le Pape Paul V. érigea cet Evêché en Archevêché, ſous le nom de Granganor ou de Serra-San-Tomé, qu'on nomme auſſi la Métropolitaine des Chrétiens de ſaint Thomas. * Le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis & Geogr. Eccl. contr. Paul. V.*

ANGASMAIO, *Angaſmaius*, riviére de l'Amérique méridionale. Elle coule dans le Popajan aux confins du Pérou. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGE, nom commun à tous les Eſprits céleſtes. On l'attribue particuliérement à ceux du dernier Ordre de la troiſiéme Hiérarchie. Ce mot vient du grec ἄγγελος qui ſignifie *Meſſager* ou *Envoyé*. On fait encore une autre différence des Anges aux Archanges, en ce que les Anges ſont envoyez pour les choſes ordinaires, & les Archanges pour des choſes plus importantes. On ſait qu'en général les Anges ſont diviſez en trois Hiérarchies, & chaque Hiérarchie en trois Ordres. La premiére Hiérarchie eſt des Chérubins & des Thrônes. La ſeconde, des Dominations, des Vertus & des Puiſſances. Et la troiſiéme ou derniére, des Principautez, des Archanges & des Anges. Les Séraphins ſont des Eſprits brûlans d'un amour plus ardent que les autres. Les Chérubins ſont plus éclairés que les autres, à qui ils communiquent leurs lumiéres & leur ſcience. Les Thrônes ſont des Eſprits, qui ſervent comme de Thrône à la Majeſté de Dieu. Les Vertus excellent en force, pour opérer des choſes miraculeuſes. Les Puiſſances arrêtent le pouvoir & la malice des Démons. Les Dominations ont empire ſur les hommes. Les Principautez ont pouvoir ſur les Royaumes, pour les garder & les défendre. Nous avons marqué la différence des Anges & des Archanges. * S. Denys, *Cœleſtis Hierarchia, c.* 6.

☞ Les Philoſophes Payens, & ſur-tout les Platoniciens, ont enſeigné qu'il y avoit des Etres ſpirituels au deſſous de la ſouveraine Divinité, qui avoient part au gouvernement du Monde. Ils ont admis de bons & de mauvais Génies: c'eſt ce que l'on appelle *Anges & Démons*. Les Juifs ont reconnu des Anges & des Démons. Les Samaritains mêmes & les Caraïtes ne diſconviennent pas qu'il n'y en ait. Les Mahométans les admettent. Jéſus-Chriſt & les Apôtres ont rendu témoignage à l'exiſtence des Anges & des Démons. Toute l'Antiquité Chrétienne a cru qu'il y en avoit. Mais la plupart des anciens Péres ont ſuppoſé qu'ils avoient des corps, quoique ſubtils. Les Théologiens ont tenu, ſuivant la définition du Concile de Latran, qu'ils étoient des Etres purement ſpirituels, que Dieu avoit créez avant que de créer le Monde coporel, ou en même tems. Ils ont agité pluſieurs queſtions ſur le nombre, l'ordre, la nature, & les facultez des Anges; queſtions qui n'ont aucune ſolidité, & qui ne peuvent la plupart être décidées, ni par l'Ecriture, ni par la Tradition. L'Auteur des livres de la Hiérarchie céleſte, qui a écrit à la fin du cinquiéme ſiécle, & qui n'eſt point ſaint Denys l'*Areopagite*, eſt le premier qui ait diſtingué les Anges en trois Hiérarchies, & en neuf Ordres. Les Juifs diſtinguent auſſi différens Ordres des Anges, & mettent à la tête des Anges, un premier Ange, qu'ils appellent *Metatron*, qui eſt le ſaint Michel des Chrétiens. Ils reconnoiſſent des Anges tutelaires des nations, & leur attribuent le gouvernement des Aſtres; ils ont honoré les Anges; ils ont même pouſſé ce culte trop loin: les Juifs modernes les honorent encore, & leur adreſſent leurs prières. Quelques Rabbins néanmoins les ont retranchées; cependant le culte des Anges n'eſt pas tellement aboli parmi eux, qu'il n'en reſte encore

quelques

quelques veſtiges. * M. Du Pin, *Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, depuis Jéſus-Chriſt juſqu'à préſent, corrigée & augmentée*, à *Paris* 1710.

Les Chrétiens croyent que les Anges ſont, comme dit ſaint Paul, les Miniſtres de Dieu, qu'il envoyoit pour avoir ſoin des choſes d'ici-bas, & que non ſeulement les Royaumes & les Provinces, mais même tous les Chrétiens en particulier ont des Anges Gardiens. Il enſeignent que, tous les Anges ayant été créez ſaints & parfaits, pluſieurs ſont déchus de cet état par leur orgueil, & qu'ils ont été précipitez dans l'Enfer, & condamnez à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmez en grace, & qu'ils ſont bienheureux pour toûjours; & qu'autant que ceux-ci aiment Dieu, le bien & la vérité, autant les autres haïſſent l'Etre ſouverain, & aiment le mal & le menſonge. Ces derniers ſont appellez *Diables* ou *Demons* parmi les Chrétiens, & chez les Juifs *Satans* ou *Ennemis*, parce qu'on ſuppoſe, qu'ils font tout le mal qu'ils peuvent au genre humain. On croit qu'ils tentent les hommes, & qu'ils les pouſſent au mal; & que ce ſont eux qui ſe ſont faits adorer par les Payens dans les idoles, qui ont rendu des oracles, qui ont poſſédé des hommes & des femmes, &c. A l'égard des bons Anges, on eſt perſuadé qu'ils ne travaillent qu'au bien & au ſalut des hommes, à moins que Dieu ne leur commande de punir les méchans, & d'exercer ſa vengeance ſur les Mortels. Les Chrétiens n'honorent que trois Anges, Michel, Raphaël & Gabriel, dont il eſt fait mention dans les Ecritures ſaintes. Pour Uriel, ſon culte eſt équivoque. * M. Du Pin. Louis Jacob, *Traité des Biblioth. p.* 102.

ANGE, ſurnom d'une famille peu illuſtre de Philadelphie, qui s'étant établie à Conſtantinople y parvint en peu de tems aux premiers emplois, & de là à l'Empire. Le premier que l'on connoiſſe eſt CONSTANTIN l'Ange, né à Philadelphie, à qui l'Empereur Alexis Comnéne donna *Theodore* ſa quatriéme fille en mariage avant l'an 1118. On ne trouve rien de conſidérable de lui avant l'an 1152, où il eut le commandement de la Flotte que l'Empereur Manuel Comnéne envoyoit en Sicile. Le combat ayant été engagé, *Nicolas* frére de Conſtantin s'enfuit le premier, & cette lâcheté effraya les autres qui prirent la fuite. Conſtantin fait priſonnier de guerre fut racheté enſuite, & eut quelque commandement dans la guerre contre les Hongrois en 1161, & vers l'an 1169, dans la guerre de la Dalmatie, dont il eut le gouvernement. Ses enfans furent 1. ANDRONIC, qui ſuit; 2. JEAN, *tige de la ſeconde branche des* ANGES, *rapportée ci-après*; 3. Une fille, qui fut mére de *Manuel* Camytze, dont les Empereurs Iſaac & Alexis l'Ange ſe ſervirent utilement en diverſes guerres. M. Du Cange lui donne encore pour fils *Michel* l'Ange, mais il avoue que ce n'eſt que par conjecture, & parce qu'il trouve qu'il ſervoit dans la guerre contre les Turcs en 1159. Il eſt certain qu'il pouvoit être auſſi-bien ſon frére que ſon fils; de ſorte qu'on peut douter ſi c'eſt de lui, ou de Nicolas qu'on doit entendre ce qu'on a dit de la lâcheté d'un frére de Conſtantin ſur le témoignage de Romuald Archevêque de Salerne, & de Cynname, qui ne le nomment pas. Le même M. Du Cange prend pour un fils de Conſtantin, *Conſtantin* l'Ange, qui aſſiſta en 1144, avec la qualité de *Sebaſtobypertate*, au jugement rendu contre Coſmas Atticus Patriarche de Conſtantinople; en quoi il eſt certain qu'il s'eſt trompé, puiſque ſon fils aîné ne pouvoit être que fort jeune cette année-là, & qu'ainſi il faut que ce ſoit le même Conſtantin qui eſt le Chef de la famille. Cette erreur l'a jetté dans une ſeconde; car après avoir établi un Conſtantin chimérique, il lui a donné pour fils un Seigneur de même nom, qui ayant eu le commandement des troupes contre les Bulgares & les Valaques, ſe laiſſa perſuader de prendre le titre d'Empereur, & qui allant de Philippopoli à Andrinople pour engager *Baſile* Vatace ſon beau-frére à ſe joindre à lui, fut arrêté en 1192, par ceux-mêmes qui l'avoient porté à la revolte, & livré à l'Empereur, qui lui fit crever les yeux. Il eſt vrai qu'on ne ſait qui eſt ce Conſtantin, que Nicétas appelle couſin de l'Empereur Iſaac l'Ange; il pourroit bien néanmoins être fils de ce Michel, dont on a parlé.

II. ANDRONIC l'Ange, ſervit d'abord l'an 1172, contre les Turcs qui occupoient la Cappadoce, & trois ans après on lui confia le commandement d'une partie conſidérable des troupes; mais il ne ſoutint pas la vue de l'ennemi, & prit honteuſement la fuite. Il ne fit pas voir plus de valeur en 1180, lorſqu'on l'envoya en Bithynie contre Andronic Comnéne qui s'étoit fait déclarer Empereur; & craignant qu'on ne lui fît ſon procès à la Cour, il ſe jetta dans le parti du Tyran. Celui-ci, maître de l'Empire, eut bien-tôt après ſujet de ſe méfier d'Andronic: on l'envoya en exil. Il avoit épouſé *Euphroſyne*, fille de *Théodore* Caſtamonite, Secretaire d'Etat, & il eut de ce mariage 1. ISAAC, Empereur, qui ſuit; 2. ALEXIS, Empereur en 1195, après ſon frére qu'il dépoſa, prenant le nom de Comnéne, & ne laiſſant d'*Euphroſine* Ducéne ſa femme que des filles, ſavoir; *Iréne*, qui après la mort d'*Andronic* Contoſtéphane ſon premier mari, prit une ſeconde alliance, vers l'an 1199, avec *Alexis* Paléologue, Deſpote; *Anne*, mariée en premiéres noces à *Iſaac* Comnéne, qui ayant été pris par les Bulgares, mourut vers l'an 1196; & en ſecondes noces à *Théodore* Laſcaris, qui fut Empereur des Grecs en Aſie; & *Eudocie* qu'Iſaac ſon oncle maria dès l'an 1185, à *Siméon*, fils de *Neeman*, Roi de Servie. Ce Prince ayant embraſſé l'état monaſtique, *Etienne* ſon fils & ſon ſucceſſeur épouſa ſa veuve, diſent les Hiſtoriens; ce qui donne lieu de croire que le premier mariage n'avoit pas été accompli à cauſe de la trop grande jeuneſſe de la Princeſſe. Etienne, après avoir eu pluſieurs enfans d'Eudocie, la répudia ſous prétexte d'adultére, & la renvoya à Conſtantinople. Alexis Ducas Murtzuphée s'étant emparé de l'Empire l'épouſa en 1103, & fut tué peu après: ce qui la remettant en liberté, ſon pére la maria pour la troiſiéme ou quatriéme fois à *Léon* Sgure, qui s'étoit rendu maître de Corinthe. Les autres enfans d'Andronic ſont 3. *Conſtantin*, qui eut les yeux crevez en même tems que ſon pére; 3. *Jean*, qui fut traité de même, & qui eut un fils nommé *Andronic*, qu'Iſaac ſon oncle donna, l'an 1190, en ôtage à l'Empereur Frédéric I. paſſant ſur les terres de l'Empire Grec pour aller à Jéruſalem; 5. *N.* qui fut traite comme ſes deux frères; 6. *Théodore*, qui ſervit avec beaucouq de fidélité le jeune Empereur Alexis Comnéne contre le Tyran Andronic: celui-ci l'aſſiégea à Pruſe dans la Bithynie, prit la place d'aſſaut, & fit crever les yeux à Théodore; 7. *Iréne*, mariée à *Jean* Cantacuſéne Céſar; 8. *Théodora*, alliée l'an 1186, à *Conrad*, fils de Guillaume III. Marquis de Montferrat, qui eſt ſi connu dans les guerres du Levant ſous le nom de *Marquis*.

III. ISAAC l'Ange, fait Empereur en 1185. *Voyez* ISAAC. Il contracta deux mariages; mais le nom de ſa premiére femme n'eſt pas connu: il en eut 1. ALEXIS l'Ange, Empereur (*Voyez* ſon Article); & 2. *Iréne*, que quelques-uns nomment *Marie*, & d'autres *Cecile*. Elle fut mariée d'abord à *Roger*, fils de *Tancréde*, Roi de Sicile: puis, en 1195, l'Empereur Henri VI. s'étant rendu maître de la Sicile, la maria à *Philippe*, Duc de Souabe, ſon frére; & elle mourut en 1208, après avoir eu quelque tems le titre d'Impératrice. Iſaac étant Empereur épouſa *Marguerite*, fille de Béla, Roi d'Hongrie, à qui il ut prendre le nom de *Marie*: il en eut entre autres enfans,

IV. MANUEL l'Ange, qui fut appellé Empereur par *Boniface*, Marquis de Montferrat, lequel après la mort d'Alexis avoit épouſé *Marguerite* de Hongrie ſa veuve. M. Du Cange croit qu'il fut marié, & qu'*Helene*, que le Pape Innocent IV. appelle Reine de Theſſalonique, & niéce de *Démetrius* de Montferrat; étoit ſa fille.

SECONDE BRANCHE.

II. JEAN l'Ange eſt appellé ſouvent Comnéne par les Auteurs. Il fut employé en 1156 & 1157, dans la guerre de Sicile; & en 1172, dans celle contre le Sultan de Cogni. Depuis Iſaac l'Ange ſon neveu le fit *Sebaſtocrator*, & lui donna le commandement de l'Armée contre les Bulgares; mais des ſoupçons deſavantageux de ſa fidélité le firent rappeller en 1187 à la Cour, où il vécut honorablement. Il aſſiſta étant déja âgé au couronnement d'Alexis ſon ſecond neveu, & ce Prince étant dangereuſement malade, l'Impératrice Euphroſyne ménagea les Seigneurs pour lui faire donner l'Empire; mais la guériſon d'Alexis rendit ces négociations inutiles. Doutreman dit, on ne ſait ſur quel fondement, qu'il avoit épouſé *Zoé* Ducéne, fille de *Conſtantin* Ducas & d'*Anne* Comnéne. Il laiſſa grand nombre d'enfans; 1. *Iſaac*, qui s'étant joint avec ſon pére, & d'autres Seigneurs, en 1185, fit mourir le Tyran Andronic Comnéne & procura l'Empire à *Iſaac* l'Ange ſon couſin germain; 2. THEODORE qui ſuit; 3. *Manuel*, que Théodore ſon frére fit Deſpote, & qui épouſa *Marie*, fille naturelle de *Jean* Aſan, Roi de Bulgarie. Il s'empara enſuite de Theſſalonique, & des autres places que ſon frére tenoit, prit le titre d'Empereur, & pour ne le pas attirer les Latins ſur les bras, écrivit, en 1232, pluſieurs Lettres au Pape Grégoire IX, pour lui faire entendre qu'il étoit prêt non ſeulement à rentrer dans la communion de l'Egliſe Romaine; mais à tenir l'Empire, du ſaint Siége. Théodore qui étoit alors retenu dans la Bulgarie, ayant obtenu ſa liberté, reprit Theſſalonique, & les autres places, & rélégua Manuel à Attalie, où il fut gagner les Turcs, maîtres de cette ville, qui le remirent en liberté. Il traita alors avec *Jean* Vatace, Empereur, qui le rendit maître de pluſieurs places; & auſſi-tôt oubliant les obligations qu'il lui avoit, il prit de nouveaux engagemens avec ſon frére, & même avec les François, à qui il fut aſſez fidéle pour refuſer de ſe joindre en 1236, à Vatace & aux Bulgares, lorſqu'ils vinrent mettre le ſiége devant Conſtantinople. On juge qu'il mourut peu après, parce qu'on ne parle plus de lui; 4. *Conſtantin*, que ſon frére fit Deſpote, & qui après que les François ſe furent rendus maîtres de Conſtantinople, s'empara de quelques places de Macédoine, où il trancha du Souverain, comme ſes frétes; 5. Une fille mariée à un Seigneur François, Comte de Zante; 6. MICHEL, qu'il eut d'une maîtreſſe, *& dont on parlera après la poſtérité de Théodore.*

III. THEODORE l'Ange, après avoir ſervi quelque tems dans les troupes de l'Empereur Théodore Laſcaris, alla en Epire auprès de *Michel* ſon frére naturel, qui étoit Seigneur de ce païs, & ayant recueilli ſa ſucceſſion, y ajoûta des places importantes, enlevées tantôt aux François, & tantôt aux Bulgares. L'an 1218, ayant ſurpris dans les montagnes d'Albanie *Pierre* d'Auxerre, Empereur de Conſtantinople, il tailla en piéces ſa petite Armée, & depuis on n'entendit plus parler de ce Prince, que quelques-uns croyent être mort en priſon, & qui ſelon d'autres fut tué dans le combat. En 1222, il enleva Theſſalonique ſur Démétrius qui en étoit Roi, s'y fit couronner Empereur par l'Archevêque d'Achride, & pour amuſer le Pape Honorius III. ſe montra diſpoſé à être ſoumis à l'Egliſe Romaine, quoiqu'il en fût très éloigné. Il prit enſuite Andrinople & d'autres villes de Thrace ſur les François, conduiſit ſes troupes juſqu'à la vue de la ville impériale, & commença même en 1229, avec l'Empereur Frédéric II, une négociation qui paroiſſoit devoir être fatale aux Latins; mais un accident imprévu renverſa tous ſes projets. Jean Aſan, Roi de Bulgarie, qu'il avoit ſu ménager juſques-là, ſe déclara contre lui, & dans une bataille qui ſe donna au mois d'Avril 1230, il fut pris, & conduit en Bulgarie, où on lui creva les yeux. On a dit ci-deſſus, qu'il rentra dans ſes Etats vers l'an 1232; mais en ſe reſervant tout le ſoin du Gouvernement, il renonça au titre d'Empereur en faveur de ſon fils aîné. Sa femmme étoit de la famille des Petraliphes, & il en eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Démétrius* l'Ange Comnéne, qui

ayant succédé à son frére aîné, fut dépouillé peu après de tout par Vatace, & relégué en Asie; 3. *Irene* mariée à *Jean* Asan, Roi de Bulgarie.

IV. JEAN l'Ange Comnéne, porta quelque tems le titre d'Empereur; mais Vatace étant venu mettre le siége devant Thessalonique, il fut forcé de renoncer à ce titre pour avoir la paix, & de se contenter de la qualité de Despote, & mourut peu après vers l'an 1234. Il avoit été marié, & laissa un fils que l'Empereur *Michel* Paléologue fit Grand-Primecier, & une fille nommée *Eudoxie*, qui fut mariée à *Jean* Ducas.

III. MICHEL l'Ange Comnene, fut donné, l'an 1190, en ôtage par l'Empereur *Isaac* l'Ange à Frédéric II. *Alexis*, frére & successeur d'Isaac, l'employa pour lever les tributs de la Province Mylatiene; mais lorsqu'il se vit des sommes considérables d'argent entre les mains, il se revolta, & la perte d'une bataille lui ayant fait comprendre qu'il n'étoit pas assez fort pour résister seul à l'Empereur, il traita avec le Sultan des Turcs, qui lui donna assez de troupes pour tenir tête à l'Empereur même, qui vint pour le combattre en personne. Les Latins s'étant rendus maîtres de Constantinople, il profita des troubles pour s'emparer de plusieurs Provinces d'Europe, comme de la Thessalie, de l'Epire & de l'Etolie, ce qui lui fut d'autant plus facile, que les Latins le crurent d'abord dans leurs intérêts, & qu'ensuite il détourna leurs attaques en se soumettant en apparence au Pape Honorius. Il avoit épousé la fille du Gouverneur de Durazzo, & il en eut une fille mariée à *Eustache* de Flandre, frére de *Baudouin* & de *Henri* successivement Empereurs de Constantinople pour les Latins. Ayant institué *Théodore* son frére, *dont on a parlé ci-dessus*, son héritier universel, il mourut peu après, au plus tard en 1216. Une partie de sa succession fut recueillie par son fils naturel,

IV. MICHEL l'Ange Comnéne, qui eut aussi vers l'an 1237, celle de *Manuel* son oncle. Il avoit d'abord traité avec les Latins; mais peu après il prit de nouveaux engagemens avec l'Empereur *Jean* Vatace, dont il se sépara encore ensuite, ce qui lui coûta la perte de trois places. *Théodore* Vatace, fils de *Jean*, qui lui succéda en 1254, fut presque toûjours en guerre avec cet homme, & lui enleva plusieurs places; mais Michel se relevant toûjours de ses pertes, remporta enfin quelques victoires à son tour: & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que ce fut de *Michel* Paléologue qui l'avoit battu diverses fois n'étant que Général des troupes de Théodore Vatace, qu'il prit sa revanche lors qu'il fut Empereur. On voit qu'en 1264, il étoit maître de Thessalonique, & qu'il se crut assez puissant pour se faire couronner Empereur par l'Archevêque d'Achride. Il mourut vers l'an 1267, & laissa plusieurs enfans de son mariage avec *Théodora* Petraliphe, savoir, 1. NICEPHORE qui suit; 2. *Jean* qui se sépara de son frére pour vivre à la cour de Constantinople, où il se maria: 3. *Demetrius* ou *Michel*, dont on parlera après la postérité de son frére; 4. *Anne* mariée à *Guillaume* de Villehardouin, Prince d'Achaïe & de Morée; 5. *Hélène*, femme de *Manfroy*, Prince de Tarente, & tyran de Sicile; 6. N. mariée à *Alexis* Raoul, Seigneur François. Michel eut aussi deux fils naturels, *Théodore*, qui fut tué vers l'an 1256, dans une bataille; & JEAN, *dont on parlera après la postérité de ses frères.*

V. NICEPHORE l'Ange, Duc Comnéne, eut de la succession de son pére l'Etolie, la Thesprotie, l'Acarnanie, le pais des Dolopes, les Isles de Corfou, de Cephalonie, & d'Ithaque. Il épousa vers l'an 1258, *Marie*, fille de l'Empereur *Théodore* Vatace ou Lascaris, & en conséquence de ce mariage il eut le titre de Despote. Après la mort de cette Princesse, il épousa *Anne*, fille d'*Eulogie* sœur de l'Empereur *Michel* Paléologue, & mourut l'an 1288. Il n'eut de son premier mariage qu'une fille nommée *Marie*, qu'il maria à *Jean*, Comte Palatin de Zante, & il lui donna en dot l'Isle de Cephalonie. De son second mariage il eut 1. *Michel* l'Ange, Duc Comnéne, qui épousa *Anne* Paléologine, petite-fille de l'Empereur *Andronic* le Vieux, qui lui donna le titre de Despote. Il fut tué l'an 1318, par *Jean* son beau-frére, qui s'empara de ses domaines; 2. *Ithamar* Comnéne, que sa mére maria à *Philippe*, Prince de Tarente, second fils de *Charles* II, Roi de Sicile.

V. DEMETRIUS ou MICHEL l'Ange, Duc Comnéne, ayant quitté son frére pour s'attacher à l'Empereur *Michel* Paléologue, obtint de lui *Anne* sa fille en mariage, avec le titre de Despote. Après la mort de sa premiére femme, il épousa la fille de *Terter*, Roi de Bulgarie, de qui il eut plusieurs enfans, qu'on ne nomme pas. Andronic *le Vieux* ayant conçu des soupçons desavantageux de lui, le fit arrêter, & on ne parle plus de lui. Il laissa deux fils de sa premiére femme; 1. *Andronic*, qui fut Protovestiaire d'Andronic *le Vieux*, & mourut en 1326; & 2. *Constantin*, qui eut le titre de Protosébaste, & le Gouvernement de Phére. Il vivoit encore en 1342.

V. JEAN l'Ange, Duc Comnéne, donna des marques de valeur en plusieurs rencontres du vivant de son pére, de la succession de qui il eut plusieurs places, tant dans la Gréce propre que dans la Morée. Les Latins l'appellent Duc de Patras: il augmenta encore son domaine aux dépens de son frére *Nicéphore*. L'Empereur Michel Paléologue lui donna le titre de Sébastocrator, ce qui n'empêcha pas que Jeanne ne tâchât toûjours à lui nuire, ainsi qu'à Andronic son successeur. Il mourut l'an 1290, & laissa plusieurs enfans, 1. *Michel*, homme inquiet comme son pére. Andronic *le Vieux* l'attira à Constantinople par l'espérance d'un mariage avantageux, & le fit arrêter. Michel corrompit d'abord un Officier; mais ayant été surpris sur le point qu'il alloit s'évader, il mit le feu à sa prison, & fut tué par les soldats qui le gardoient; 2. *Jean* qui eut le titre de Sébastocrator comme son pére: il épousa *Théophanon* ou *Théodora*, fille de *Léon* II, Roi d'Arménie, & cette Princesse étant morte à son arrivée à Thessalonique, il prit une seconde alliance avec *Irène*, fille naturelle d'Andronic *le Vieux*. On dit qu'il mourut trois ans après sans laisser de postérité. Son beau-pére, les Catalans, divers Princes Grecs se jettérent dans ses Etats, & ils en prirent chacun ce qu'ils purent; 3. 4. 5. 6. Quatre filles dont on ignore les noms, mariées l'une à *Miliutin*, Roi de Servie, qui la répudia ensuite; l'autre alliée à *Sueslislas*, Roi de Bulgarie; la troisiéme, femme d'*Andronic* Tarchaniote, Grand-Connêtable; & la quatriéme, femme du Seigneur de Négrepont.

☞ Il y a en Italie une famille qu'on appelle communément *de Angelis*, qui prétend descendre de celle des *Anges* qu'on vient de décrire, ce qu'on ne peut nier absolument; mais au moins il est permis d'en douter, puis que ceux de cette famille n'ont donné aucune preuve de la vérité de ce qu'ils avancent. Tout ce qu'on peut dire de plus assuré d'eux, c'est qu'ils étoient établis l'an 1460, à Drivasto en Dalmatie, & qu'ils y servirent très utilement les Vénitiens, tant contre Scander-Beg que contre les Turcs; d'où vient qu'après la perte de leurs biens à Drivasto dont les Turcs se rendirent les maîtres, ils obtinrent une petite pension de la République. Ce fut alors qu'étant dépouillez de tout, ils s'avisérent de prendre les titres pompeux de Princes de Chaonie, de Thessalie, de Cilicie, d'Achaïe, de Macédoine, de Moldavie, de Ducs de Durazzo, de Comtes de Drivasto, &c. Le premier qui imagina celui de Prince de Chaonie pour lui-même, étoit Archidiacre de Drivasto; un autre de ses fréres, Caré d'un village du Diocése de Padoue, fut bien-aise d'être appellé Prince de Durazzo; il donna le titre de Prince d'Achaïe à un autre de ses fréres, celui de Prince de Cilicie à son neveu; & les trére de ces bons Ecclésiastiques furent en prendre d'autres. Il y en eut un nommé *Jérôme*, qui mourut en 1591, & qui parce qu'il commandoit quelques troupes dans l'Armée du Pape, se fit appeller, en 1559, Capitaine du Saint Siége Apostolique. C'est celui-ci qui a paru le premier en Italie avec le titre de Chef & de Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers Angéliques de saint George, ou de Constantin le Grand: sa famille a su conserver ce dernier titre, & même elle fit condamner, l'an 1593, aux galéres, *Jean-George* de Céphalonie qui avoit voulu l'usurper. On peut voir plus amplement ce qui les regarde dans * M. Du Cange, *Famil. Byzant.*

ANGE ou ANGELUS CLAVASIUS ou CLAVASIO, Religieux de l'Ordre de S. François, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un bourg de ce nom dans l'Etat de Gênes, vivoit dans le XV siécle, & eut beaucoup de part à la bienveillance de Sixte IV. & de quelques autres Papes. Il composa *une Somme de cas de Conscience*, dite *Summa Angelica*, un *Traité des Restitutions*, & un autre intitulé *Arca Fidei*. Il mourut à Coni en Piémont l'an 1495. * Wading, *in Ann. & Bibliotb. Minor.* Possevin. Gesner. Bellarmin & Soprani, *Scriptt. della Ligur.*

ANGE, ou ANGELO ROCCA, Sacristain du Pape, puis Evêque titulaire de Tagaste, natif de Rocca Contrata, ou Contraria, bourg de la Marche d'Ancone, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Augustin, & étudia à Rome, à Venise, à Pérouse & à Padoue, où il fut honoré du titre de Docteur. Ensuite étant revenu à Venise, il y prêcha avec applaudissement. Il excelloit dans la connoissance de la Positive, & des Antiquitez Ecclésiastiques: c'est pourquoi le P. Augustin Favizani, Général de son Ordre, le fit venir à Rome, où il lui confia des emplois considérables, & lui ordonna de corriger le Traité d'Augustin Triumphus, *de Potestate Ecclesiastica.* Le Pape Sixte V. l'employa pour conduire l'impression des Bibles, des Conciles & des Saints Péres; & le Pape Clément VIII. le voulant recompenser d'une partie de ses travaux, le fit Sacristain Apostolique, & Evêque de Tagaste. Il recueillit dans le Couvent des Religieux Augustins de Rome, l'excellente Bibliothéque qu'il appella de son nom, *la Bibliothéque Angelique.* Selon l'intention de Rocca, elle est ouverte tous les matins aux Curieux qui y veulent aller étudier. Les Ouvrages seuls qu'il a composez, peuvent former une Bibliothéque. Voici les principaux; *Bibliotheca Vaticana; Bibliotheca Theologica & Scripturalis; Commentarius de sacrosancto Christi corpore summis Pontificibus iter conclavistis praferendo.* Il composa ce Traité dans le tems que le Pape Clément VIII. vint à Ferrare en 1598, & qu'on porta le saint Sacrement une journée au devant de ce Pontife, comme le Cardinal Bentivoglio l'a remarqué dans ses Mémoires. Le Cardinal d'Ossat parle aussi dans une de ses Lettres à M. de Villeroy de cet Ouvrage, qu'Angelo Rocca fit présenter au Roi Henri *le Grand.* On pourra voir le Catalogue de ses autres Livres dans les Auteurs que nous citerons. Ce savant homme mourut à Rome le 7 Avril de l'an 1620, âgé de 75 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. partie* 1. *c.* 57. Cornelius Curtius, *in Elogio Virorum Illustrium Aug. p.* 247.

ANGE ZABATHA, étoit une Dame de Valence en Espagne, qui se distingua beaucoup par son esprit, sa science, & plusieurs autres belles qualitez dont elle étoit douée. * Louis Vivés, *de Institut. Femin. c.* 3.

ANGE, dit *Politien*. *Cherchez* BASSI.

ANGELDIVE, *Angadiva* ou *Anchidiva*. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGEIOGRAPHIE, c'est la Description des poids, des vases, des mesures, des instrumens pour l'Agriculture. Ferrari, Albert Rubens, Wurmius, ont écrit de l'Angeiographie. Ce mot vient du Grec αγγειον, *vas*, vase, & de γραφω, *scribo*, décrire, représenter. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ANGELE MERICI, plus connue sous le nom d'ANGELE DE BRESSE, à cause du long séjour qu'elle a fait en cette ville capitale du Bressan en Lombardie, & qu'elle y est morte, étoit de Dezenzano sur le Lac de Garde. Ses parens étoient d'une

d'une condition médiocre : mais elle se rendit illustre par l'éclat de ses vertus, & pour avoir jetté les premiers fondemens de l'Ordre des Ursulines. Ce fut après plusieurs révélations, qu'elle assembla dans la ville de Brescia, l'an 1537, une compagnie de saintes filles, à qui elle donna le nom de *sainte Ursule*. L'ayant mise sous la protection de cette Sainte, il y eut d'abord soixante & seize filles, qui entrérent dans cette Société, sous la conduite d'Angéle; mais elles vécurent dans le monde chacune en la maison de ses parens: & ce ne fut qu'après la mort d'Angéle, qui arriva le 21 Mars de l'an 1540, & dans la 34 de son âge, que ces Ursulines commencérent à vivre en communauté. Le Pape Paul III. approuva cet Institut l'an 1544, & S. Charles Borromée ayant fait venir à Milan de ces Ursulines, qui s'y multipliérent jusqu'au nombre de 400, le fit de nouveau approuver l'an 1572, par le Pape Grégoire XIII. * *Voyez sa Vie par le P. Ottavio Florentino, & les Chroniques des Ursulines.*

ANGELE ZABATHA. *Voyez* ANGE ZABATHA.

ANGELELL (Pierre), de Lucques, ou de Bologne, Dominicain, s'étant acquis une grande réputation par sa piété & par sa science en l'un & l'autre Droit, fut institué Lecteur du Sacré Palais par Clément VI. Il remplit cette charge avec autant de zéle que de prudence: ce qui le faisant considérer à Rome comme un homme d'un mérite distingué, Grégoire X. le nomma à l'Evêché de Lucques l'an 1272. Il assista en cette qualité au Concile de Lyon de l'année 1274, où il mourut. Il a composé plusieurs Ouvrages, parmi lesquels on met, *Commentaria super quatuor libros Sententiarum; Summa casuum Conscientiæ*, & plusieurs autres Traitez qui n'ont pas encore été imprimez. * Ughel, *tome* 1. *Ital. Sacr.* Vincent-Marie Fontana, *Syllab. Mag. Sacri Palat. & Theat. Dominic. p.* 218. S. Anton. 3 *part. Histor.* 23. *c.* 11. *Bib. Prov. Lomb. Ord. Prad. an.* 1271. Echard, *tome* 1.

ANGELER. *Voyez* ANGELRO.

ANGELES, LOS ANGELES, ou la PUEBLA DE LOS ANGELES, c'est à dire, *la Colonie* ou *la ville des Anges*, ville de l'Amérique septentrionale, située dans la Province de Los Angélès, plus connue sous le nom de Tlascala, à 20 lieues de la ville de Mexique, en tirant vers celle de S. Jean d'Ulva. Cette ville que les Indiens nomment *Cuitlaxcoapa*, c'est à dire, *Couleuvre dans l'eau*, parce qu'une de ses deux fontaines avoit des eaux fort mal-saines, fut entiérement dépeuplée par la rigueur des Espagnols; mais l'an 1530, D. Antoine de Mendoça, Vicerοi du Mexique, la rétablit, lui donna le nom qu'elle porte maintenant, & la repeupla, partie par des Espagnols, partie en rappellant par la douceur les Habitans fugitifs. Elle est fort peuplée à cause de la bonté de son air; & elle est considérable par les draps que l'on y fabrique, & qui sont aussi beaux que ceux d'Espagne; & par les fabriques des chapeaux, de la monnoye & des verres. Il y a un Evêché qui rend vint mille ducats de revenu, & qui en rendoit trente mille avant qu'on eût érigé celui de Xalapa. Entre autres Evêques on remarque, vers le milieu du XV siécle, le célébre D. Juan de Palafox. Les Religieux y sont en grand nombre. On y compte six Couvents d'hommes & quatre de filles, qui sont tous extrêmement riches. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ANGELES, baye spacieuse & ouverte avec deux ou trois rochers à l'occident sur la côte de Mexique, dans la mer du Sud en Amérique, à la hauteur de 15 degrez de latitude septentrionale, a un très bon ancrage sur 30, 20 & 12 brasses d'eau; mais elle est exposée à tous les vents, hormis aux vents de terre, jusques à ce qu'on vienne à 12 ou 13 brasses, où l'on est à l'abri du vent de ouest-sud-ouest. La marée y hausse & baisse d'environ cinq piez, le flux au sud-ouest & le reflux au nord-est. Les Terres qui sont autour de ce port sont passablement hautes, sablonneuses & jaunes, & dans d'autres endroits rouges. Le pais consiste en partie en de gras pâturages, & en partie en bois de haute futaye. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyage de* Dampier *auteur du Monde.*

ANGELI (Sébastien) né à Pérouse vers l'an 1447, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, où non content de s'appliquer à l'étude de la Théologie, ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il fut fait Docteur, il donna aussi une partie de ses soins à l'Astronomie, où il se rendit très habile pour son siécle. Sa vertu le fit estimer beaucoup dans sa patrie; il fut Provincial de la Province de Rome en 1611, & les trois années suivantes, & mourut à Pérouse en 1525, âgé de 78 ans. Angéli fut toute sa vie témoin des graces que Dieu avoit départies à la bienheureuse Colombe de Riéti; mais il ne fut son Confesseur que jusqu'en 1478. Cette pieuse fille ayant repris le Pape Alexandre VI. & ceux qui l'approchoient, avec beaucoup de liberté, & leur ayant prédit diverses choses qui arrivérent en effet, ceux qui avoient intérêt à décrier la B. Colombe, entreprirent de persuader au Pape que ses prédictions lui avoient été suggérées par Angéli, qui découvroit l'avenir par l'Astrologie Judiciaire; mais ce Pére ayant refuté une accusation si ridicule, par une Lettre adressée aux Cardinaux, & dans quelques Conférences qu'il eut avec le Pape; au lieu des mauvais traitemens qu'il paroissoit avoir à craindre, fut comblé de graces & de bienfaits: ce qui ne l'empêcha pas de laisser à un autre le soin d'entendre la B. Colombe. On a la Vie qu'il a écrite de cette vertueuse fille, dans le Recueil des Bollandistes au 20 Mai, par les soins du P. Papebroch. L'Auteur l'avoit composée en italien & en Latin; mais l'Original Italien est perdu depuis longtems; & celle que Léandre Alberti publia en 1521, à Bologne, n'est qu'une Traduction, où il s'est donné la liberté de changer diverses choses, quoique l'Auteur vécût encore. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ANGELI (Pierre), en Latin *Angelus Bargæus*, natif de Barges, village du Duché de Toscane, fit ses études à Bologne, où il fut disciple d'Hugues Buoncompagno, qui depuis fut élevé à la premiére dignité de l'Eglise de Rome, sous le nom de *Grégoire* XIII. Il fut aussi auditeur ou disciple du célébre André Alciat, & il apprit les Belles-Lettres & la Langue Gréque sous Romulus Amaseus. Quelque tems après il alla à Venise, où son mérite lui aquit l'estime de Guillaume Pelicier, Evêque de Montpellier, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien, qui l'amena en France. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut l'honneur d'accompagner Henri II. à la chasse; & ayant remarqué les coutumes qu'on pratiquoit en cet exercice, il forma dès ce tems-là le dessein d'écrire son Poëme intitulé, *Cynégétiques*, ou *de la Chasse*, qu'il composa au retour du voyage qu'il fit en Gréce, & en plusieurs Royaumes d'Asie. Il enseigna longtems les Lettres Humaines au College de Pise, puis demeura à Rome chez le Cardinal Ferdinand de Médicis. Il étoit né d'une famille pauvre; mais par son industrie il aquit des biens considérables. Il avoit le corps robuste & bien fait; & il conserva ses forces & sa santé, par la sobriété & par l'exercice. Par ce moyen il parvint à une grande vieillesse, sans avoir eu aucune autre maladie que celle dont il mourut. Il n'étoit pas seulement recommandable par son savoir; mais aussi par sa valeur, dont il donna des marques en plusieurs rencontres, & surtout lorsque Pierre Strozzi assiéges la ville de Pise, où il étoit Professeur. car s'étant mis à la tête de tous les Ecoliers, à qui il avoit appris l'Art de bien parler, il leur enseigna alors l'Art de bien combattre; & il défendit la place jusqu'à ce que le Duc de Toscane y eût envoyé autant de troupes qu'il en falloit pour repousser les Assiegeans. Paul Manuce & M. de Thou disent que Pierre Angéli étoit un Poëte incomparable; & Manuce ajoûte que c'étoit un homme d'une érudition exquise; que personne ne le surpassa en esprit, en doctrine & en éloquence; & qu'il excelloit également en l'Art Oratoire & en la Poësie. Les *Cynégétiques* ont mérité les louanges & l'admiration de Lambin, de M. de Thou & de Possevin, qui assurent que c'est un Ouvrage inimitable; & Angeli lui-même disoit d'ordinaire qu'il avoit travaillé ce Poëme avec tout le soin & toute l'industrie dont il étoit capable, & qu'il le considéroit comme le meilleur de ses Ecrits. Quant à sa *Syriade*, quoiqu'il l'eût composée dans sa vieillesse, on ne laisse pas d'y remarquer beaucoup de pureté dans l'expression, de la cadence dans les vers, & une extrême abondance de choses qui sont décrites avec élégance & avec agrément. Il mourut âgé de 78 ans, en 1596, & il laissa une fille nommée *Virginie*, qui l'enterra avec la permission de Joséphe Bocca, dans la sépulture de la noble famille de Bocca. Les autres Ouvrages de Pierre Angeli sont, *Excudebat seu de Aucupio liber unus; Carminum libri quinque; De Obelisco ad Sixtum V. Oratio funebris Cosmi Medicis, Magni Etruriæ Ducis; De privatorum, publicorumque ædificiorum Romæ Eversoribus Epistola; Elegia de Radageso & Getarum cæde; Hieroslyma, hoc est, Expeditio Christianorum qua Gothofredo Bullioneo Duce a Turcarum tyrannide Hierusalem liberarunt; Votivum Carmen in D. Catharinam; Ecloga Venatoria; Orazione funerale recitata in Firenze nell' Esequie de Francesco Medicis; Edipo tiranno, Tragedia di Sophocle; Epithalamium in nuptiis Francisci Medicis & Johannæ Austriacæ; Quo ordine Scriptorum Romana Historia monumenta legenda sint.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 251. *& suiv. de l'édition de* 1715.

* ANGELI (Antoine), frére du précédent, entendoit parfaitement Aristote, & avoit dès son enfance appris si bien la Langue Gréque, qu'on eût dit qu'elle lui avoit été enseignée à Athénes. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 255. *de l'édit. de* 1715. Paul. Manut. *l.* 4. *Epist.* 18. *Epist. l.* 8. *Epist.* 21. Lambin, *ad Barg. in Ep. Claror. Vir.* Possevin, *Bibl. l.* 17. *c.* 25. *&c. Voyez aussi* BARGÆUS.

ANGE'LI. *Cherchez* SAINT-JEAN-D'ANGELI.

ANGE'LIC (Jean) de Fiésole, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit dans le XV siécle, étoit natif de Fiésole, dont il porta le nom; & il eut rang parmi les plus excellens Peintres de son tems. Sa réputation étoit si grande, que le Pape Nicolas V. le voulut avoir à Rome pour peindre sa chapelle, & faire quelques Ouvrages de miniature dans les Livres d'Eglise. Ce Pontife reconnut bien-tôt que le frére Jean Angélic étoit non seulement un très excellent Peintre, mais un très bon Religieux: Il voulut lui donner l'Archevêché de Florence; mais il le refusa avec beaucoup d'humilité, & pria le Pape de le donner à saint Antonin. Dans ses meilleurs tableaux il laissoit quelquefois des fautes grossiéres, pour modérer les louanges qu'il en auroit pû espérer; & il observoit de ne se mettre jamais à l'ouvrage, qu'il n'eût satisfait à son Office. Il a beaucoup travaillé à Rome & à Florence, & les sujets de ses tableaux étoient toûjours des sujets de dévotion. Quand il lui arrivoit de peindre un Crucifix, ce n'étoit jamais sans répandre des larmes. Son habileté & sa douceur lui firent beaucoup d'amis & de disciples. Il mourut en 1455 âgé de 68 ans, & fut enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit en marbre son tombeau & son portrait. * Vasari, *Vies des Peintres.* Razzi, *Huom. Illust. Dominic.* Felibien, *Entr. sur les Vies des Peintres.* M. De Piles, *Vies des Peintres.*

ANGELIQUE ou HABIT ANGELIQUE: c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains Moines Grecs de S. Basile. On distingue deux sortes de Moines; ceux qui font profession d'une vie parfaite, sont appellez *les Moines du grand & Angélique habit*; les autres qu'on nomme *du petit habit*, sont d'un rang inférieur; & ne ménent pas une vie si parfaite. Allatius, *de Conf. Eccles. Occid. & Orient. l.* 3. *c.* 8.

ANGELIQUES, Secte d'Hérétiques qui s'élevérent dans le troisiéme siécle. Saint Epiphane croit qu'on leur donna ce nom, ou parce qu'ils croyoient que le monde avoit été fait par les Anges, ou parce qu'ils se vantoient de mener une vie angélique, ou enfin parce qu'ils se retiroient dans un certain lieu qui étoit au delà de la Mésopotamie, nommé *Angelme*. S. Augustin

ajoûte qu'ils adoroient les Eſprits bienheureux ; mais il n'y a rien de certain de ces Hérétiques. * S. Epiphane, *Hær.* 60. S. Auguſtin, *Hær.* 39. Baronius, *A. C.* 360. n. 69. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ.*

ANGELIQUES, Religieuſes qui n'ont que deux maiſons en Italie, à Milan, & à Créme, furent fondées par Louiſe Torelli, Comteſſe de Guaſtalle, après qu'elle en eut obtenu la permiſſion du Pape Paul III, en 1534. Ce même Pape les exemta en 1536, de la juriſdiction de l'Archevêque de Milan, & les ſoumit à la viſite & direction du Général de la Congrégation des Clercs Réguliers de S. Paul, plus connus ſous le nom de Barnabites : il leur permit auſſi de ſuivre les Barnabites dans leurs miſſions, où elles s'attachoient à l'inſtruction des perſonnes de leur ſexe : mais préſentement elles ſont engagées à la clôture. Ce fut S. Charles Borromée qui dreſſa leurs Conſtitutions, que le Pape Urbain VIII. approuva le 12 Mai 1625. Il y a toûjours des Princeſſes, & pluſieurs filles des premiéres maiſons d'Italie dans leur Monaſtére de Milan. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 16.

ANGELIS (Jaques de), Cardinal, Archevêque d'Urbain, d'une bonne famille de Piſe, naquit en 1612. Il trouva d'abord beaucoup de difficulté à s'avancer à la Cour de Rome ; mais à la fin le Pape Alexandre VII. le fit Vicerégent du Cardinal Vicaire, juſqu'à ce que le Pape Innocent XI. lui donna la premiére place parmi les 23 Cardinaux qu'il fit le deuxiéme Septembre 1686. Dans le Conclave qui ſe tint après la mort d'Alexandre VIII, pluſieurs Cardinaux tâchérent à l'élever ſur le Siége Pontifical, parce qu'il étoit vieux & d'une bonne conduite, qu'il n'étoit attaché à aucun parti, & qu'il avoit peu de parens. Il perdit un de ſes yeux & mourut à Parga près Piſe, le 15 Septembre 1695, âgé de 83 ans, revêtu de la fameuſe Abbaye de Nonantola, & de pluſieurs autres bénéfices. * *Mémoires du tems.*

ANGELIS (Dominique de), naquit le 14 Octobre 1675, à Lecce, ville capitale de la Terre d'Otrante dans le Royaume de Naples, d'une famille noble & des plus conſidérables de cette ville. Il fit dans ſa patrie ſes études d'Humanitez, de Philoſophie, de Théologie & de Droit, & alla à l'âge de 17 ans s'y perfectionner à Naples, où il s'appliqua de plus à la Langue Gréque & à la Géométrie. Ses études finies, il paſſa à Macerata, & s'y fit recevoir Docteur en Droit. Le deſir d'aquerir de nouvelles connoiſſances, le porta enſuite à voyager. Il voulut voir la France & l'Eſpagne, & il s'aquit de la reputation par-tout. Pluſieurs Académies d'Italie s'empreſſerent de le mettre au nombre de leurs Membres. Ainſi on voit ſon nom, non ſeulement dans celle des *Trasformati* & des *Spioni* de Lecce ; mais encore dans celle des *Inveſtiganti* de Naples, dans la *Florentine*, & enfin dans celle des *Arcadiens* de Rome, où il fut reçu le huitiéme Août 1698. Il avoit embraſſé de bonne heure l'état eccléſiaſtique ; il fut dans la ſuite Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Egliſe de Lecce, Vicaire-Général de Vieſti, Gallipoli & Gragnano, premier Chapelain des troupes du Royaume de Naples & du Pape, Auditeur de M. Nicolas Negroni, & enſuite du Cardinal ſon oncle. Pendant que Philippe V. étoit maître du Royaume de Naples, il fut honoré du titre de ſon premier Hiſtoriographe, & devint Sécretaire du Duc de Gravina. Il mourut à Lecce le neuviéme Août 1719, dans la 43 année de ſon âge, & fut enterré dans la Cathédrale de cette ville dont il étoit Chanoine. Il s'étoit beaucoup appliqué à l'Hiſtoire Literaire, & la plupart de ſes Ouvrages s'y rapportent. Ils ſont tous en Italien. il a compoſé les Vies de Robert Caracciolo, Evêque d'Aquino & de Lecce ; de Scipion Ammirato ; d'Antoine Caraccio ; d'André Peſchiulli ; de Jaques Antoine Ferrari ; de George Baglivo, des Savans de la Terre d'Otrante. Outre ces Vies, on a de lui, *Diſſertation ſur la patrie d'Ennius ; Diſcours Hiſtorique ſur l'Origine & la fondation de la ville de Lecce*, & quelques autres Ouvrages. Le P. Niecron, *Mémoires pour ſervir à Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 16. *p.* 282.

ANGELITES, Hérétiques, ainſi nommez d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'aſſembloient. Ils ſuivoient les erreurs de Sabellius. * Nicéphore, *l.* 18. *ch.* 49. Pratéole, au mot *Angelites*. Mais ces deux Auteurs ne ſont pas de fort bons garants.

ANGELIUS BARGÆUS. *Voyez* ANGELI (Pierre) & BARGÆUS (Pierre Ange).

ANGELOCRATOR (Daniel), Miniſtre Calviniſte, natif de Corbach dans le païs de Heſſe, vivoit encore l'an 1639. En 1601, il publia ſa Chronologie Autoptique, qu'il nomme ainſi, comme étant très certaine. Il ſe trompe pourtant en diverſes occaſions, juſqu'à donner même dans les fables d'Annius de Viterbe. En 1628, il fit imprimer un Traité *de Ponderibus & Menſuris*. * Voſſius, *de Scient. Mathemat. c.* 68. §. 18. *& c.* 71. §. 34.

ANGELOME, Religieux François de l'Ordre de ſaint Benoît. dans l'Abbaye de Luxeuil en Bourgogne, vivoit dans le IX ſiécle. Nous avons de lui un Ouvrage intitulé, *Stromates* ou *Topiſteries ſur les quatre Livres des Rois & ſur le Cantique des Cantiques*. Ce ſont des Commentaires qu'il nomma ainſi, parce qu'il les avoit tiſſus des paſſages de pluſieurs Péres, ſelon le goût de ſon ſiécle. Le premier eſt diviſé en quatre Livres ; & il l'écrivit par l'ordre de Drogon ou Dreux ſon Abbé ; mais il ne l'acheva qu'après la mort de cet Abbé, arrivée en 855. Le ſecond eſt dédié à l'Empereur Lothaire, avant qu'il ſe fût défait de l'Empire. Ces Commentaires ſont allégoriques & myſtiques. Trithême fait encore mention d'un Traité de cet Auteur, intitulé, *Des Offices Divins*. Cet Ouvrage fut imprimé à Cologne en 1535, & à Rome en 1666. * Sigebert, *c.* 86. *de Illuſt. Eccl. Scriptr.* Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Le P. Mabillon, *Acta SS. Bened. &c.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. au IX ſiécle.*

ANGELOT, eſt une eſpéce de monnoye qui étoit en uſage vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de ſaint Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un écu chargé de trois fleurs de lis, ayant à ſes piez un ſerpent. On en voyoit du tems de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les écus de France & d'Angleterre, battus du tems d'Henri VI, Roi d'Angleterre. Ils valoient quinze ſols, & furent frappez pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris. * *Hiſt. de France* de Mézeray.

ANGELRAM, ANGILRAN, ENGELRAM ou INGELRAM, Evêque de Mets. *Cherchez* INGELRAM.

ANGELRO, qu'on prononce ordinairement *Angeler*, eſt un village à une petite demi lieuë de la ville de Doesbourg, dans le Comté de Zutphen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANGELUS (Chriſtophle), Grec de Nation. Il a écrit un Traité de l'Etat de l'Egliſe Gréque, qu'il a fait imprimer en Angleterre avec la verſion en 1619. Cet Ouvrage fut imprimé depuis à Francfort ſur le Mein en 1655, avec des Remarques de George Fhelave, & enſuite en 1670, à Leipzig *in* 4°. On a auſſi du même Auteur, *Encomium Angliæ*, & un Traité *de Apoſtaſiâ Eccleſiæ & homine peccatore*. * Simon, *Hiſt. des Créances des Levant.* Hendreich.

ANGELUS BARGÆUS. *Voyez* ANGELI (Pierre de) & BARGÆUS (Pierre Ange).

ANGENNES, noble & ancienne Maiſon de France, a été féconde en perſonnes illuſtres. ROBERT d'Angennes rendit de bons ſervices au Roi Charles V. & ſe ſignala en diverſes occaſions contre les Anglois. JEAN d'Angennes ſon fils, Seigneur de la Louppe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414, & du château du Louvre. JAQUES d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de François I. C'étoit un Gentilhomme d'un grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaiſante. Il épouſa *Elizabeth* Cottereau, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles.

1. JACQUES d'Angennes II. de ce nom, Seigneur de Rambouillet, mourut ſans poſtérité. Il étoit Maréchal de camp ſous Henri II.

2. CHARLES d'Angennes, Evêque du Mans, & Cardinal.

3. RENAUD d'Angennes, Cornette de la Cavalerie legere du Roi, fut tué en Piémont.

4. NICOLAS d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Mets, & du païs Meſſin, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, & Capitaine des Gardes du Corps du Roi Charles IX. étoit un Seigneur, en qui la qualité & le mérite avoient fait une illuſtre alliance. Il ſavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoiſſance des affaires. Davila & M. de Thou parlent avantageuſement de lui. Il eut beaucoup de part à l'eſtime du Roi Henri III. & il fut Ambaſſadeur en Allemagne & à Rome. Il épouſa *Julienne* d'Arquenay, & il en eut 1. CHARLES qui ſuit ; & 2. *Magdelaine* d'Angennes, mariée 1°. à *Charles* du Bellay, Prince d'Ivetot : 2°. *à Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany.

CHARLES d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenay, &c. Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de ſa maiſon, & Maréchal de camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit été Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, & avoit négocié la paix entre Louis XIII & le Duc de Savoye en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de 75 ans. De *Catherine* de Vivonne fille & héritiére de *Jean* de Vivonne, Marquis de Piſani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut 1. *Leon*, tué à la bataille de Nortlingue, en 1645 ; 2. un autre fils mort de la peſte en 1631 ; 3. *Julie-Lucine* d'Angennes, Marquiſe de Rambouillet & de Piſani, Ducheſſe de Montauſier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis premiére Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérèſe, femme de Louis XIV. On voit ſouvent ſon nom dans les Lettres de Voiture & dans les Ouvrages des plus célébres Auteurs du XVII. ſiécle. Elle fut mariée le 13 Juillet de l'an 1645, à *Charles* de Sainte-Maure, Duc de Montauſier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, &c. & elle mourut le 15 Novembre de l'an 1671, âgée de 64 ans : on l'enterra au grand Couvent des Carmélites auprès de ſa mére ; 4. *Diane* Abbeſſe d'Hiéres, morte en 1670, ou 1671 ; 5. *Louiſe-Iſabelle*, Abbeſſe de ſaint Etienne de Reims ; 6. *Catherine-Charlotte*, Abbeſſe d'Hiéres après ſa ſœur, morte en 1691 ; & 7. *Angélique* d'Angennes, premiére femme de *François* d'Adhémar de Montell, Comte de Grignan, Lieutenant général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

5. CLAUDE d'Angennes, Evêque de Noyon, puis du Mans. *Cherchez* ci-deſſous ANGENNES (Claude d').

6. LOUIS d'Angennes, Baron de Meſlay, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal des logis de la maiſon du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, fut Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne. Il épouſa *Jeanne* d'O, & il a fait la branche des Marquis de Maintenon-d'Angennes. Ses enfans furent 1. *Charles* d'Angennes, mort ſans poſtérité ; 2. *Jacques* d'Angennes, Evêque de Bayeux, mort en 1647 ; 3. *Henri* d'Angennes, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épouſa *Françoiſe-Julie* de Rochefort ; 4. *Jean*, Seigneur de Bertoncelles, mort ſans enfans de *Catherine* de Pomereu ; 5. *Louiſe Iſabelle*, épouſe d'*Antoine* d'Aumont, Marquis de Nolay, Chevalier des Ordres du Roi.

7. FRANÇOIS d'Angennes, Maréchal de camp & Ambaſſadeur en Suiſſe, a fait la branche des Seigneurs de Monlouet & de Liſi.

8. JEAN d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boiſorcan, Chevalier des Ordres du Roi, fut Ambaſſadeur auprès du Roi de Navarre, & enſuite auprès du Duc de Savoye, où il fut envoyé pour demander la reſtitution du Marquiſat de Saluſſes, avec

ordre

ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut auſſi Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne. Davila & Matthieu parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Magdelaine*, fille & héritiére de *François* Thierry, Seigneur de Boiſorcan, il laiſſa pluſieurs enfans, & entr'autres, JACQUES d'Angennes, Ambaſſadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres le ſeptiéme Janvier 1637. La branche de Poigny ſubſiſte encore en la perſonne du Marquis de Poigny, qui épouſa en 1678, *Louiſe-Magdelaine* de Loménie de Brienne, fille de *Henri-Louis* Comte de Brienne. *N.* Marquis d'Angennes, leur fils, Colonel du Régiment royal de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, fut bleſſé au combat d'Oudenarde en 1708, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons, le onziéme Septembre 1709. Il avoit épouſé *N.* Deſmarets, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Vaubourg, Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Magdelaine* Voiſin.

9. PHILIPPE d'Angennes, Seigneur du Fargis, fut Gouverneur du Maine, & Ambaſſadeur en Angleterre. Sa poſtérité eſt finie en Charles d'Angennes, Comte de la Rochepot, mort des bleſſures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras le deuxiéme Août 1640.

ANGENNES porte *de ſable au ſautoir d'argent.*

ANGENNES (Charles d') Cardinal de Rambouillet, Evêque du Mans, naquit le 30 Octobre de l'an 1530, de JACQUES d'Angennes & d'*Eliſabeth* Cottereau, Dame de Maintenon. Le Roi Charles IX, & la Reine Catherine de Médicis ſa mére, le nommérent à l'Evêché du Mans en 1560. Depuis il ſe trouva à la concluſion du Concile de Trente en 1563. & à un autre de la province de Tours en 1583. Le Roi l'employa à une Ambaſſade auprès du Pape Pie V, & lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1570. Ce fut ſous ſon Pontificat que les Huguenots prirent la ville du Mans, & qu'ils pillérent les lieux ſaints. Un nommé *Merlin* y avoit débauché une Religieuſe, & par ſes prédications qu'il faiſoit en pleine halle, il y avoit gagné grand nombre de bourgeois qui y appellérent les Proteſtans. Le Cardinal de Rambouillet tâcha de réparer les déſordres qu'ils avoient commis dans l'Egliſe cathédrale de ſaint Julien; & ce procédé dément ceux qui ont prétendu que ce Cardinal avoit contribué à ces déſordres par ſa négligence, & peut-être par ſon avarice. En 1572 il ſe trouva à Rome à l'élection du Pape Grégoire XIII, & il reſta auprès de lui en qualité d'Ambaſſadeur de France. Depuis, Sixte V. le fit Gouverneur de Cornetto, & il y mourut en 1587. On croit qu'il fut empoiſonné. Il étoit alors âgé de 56 ans, quatre mois & 23 jours. * Courvaiſier, *Hiſtoire des Evêques du Mans.* Sainte-Marthe. De Thou. Aubery, &c.

ANGENNES (Claude d') Evêque du Mans, fils de JACQUES, Seigneur de Rambouillet, & d'*Eliſabeth* Cottereau, & frére de *Charles*, Cardinal de Rambouillet, naquit à Rambouillet le 26 Août de l'an 1538. Il étudia à Bourges, à Paris & à Padoue, d'où il alla au Concile de Trente. A ſon retour à Paris en 1563, il fut Conſeiller au Parlement; & trois ans après le Roi l'envoya à Florence, puis à Rome vers le Pape Pie V. Il étoit déja Conſeiller d'Etat. En 1577, le Roi Henri III. le nomma Préſident en la cinquiéme Chambre des Enquêtes. Quelque tems après, il fut Evêque de Noyon, puis du Mans, après la mort du Cardinal ſon frére en 1587. Saint Charles a fait ſon éloge dans une de ſes Lettres. Le Roi Henri III. l'envoya à Rome pour obtenir de Sixte V. l'abſolution de la mort du Cardinal de Guiſe. Il fut auſſi employé pour inſtruire le Roi Henri *le Grand*, lorſque ce Prince rentra dans l'Egliſe Romaine; & il mourut l'an 1601. * Sponde, *A. C.* 1589. *n.* 7. 1593. *n.* 1. *&c.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 519. *&* 520; *tome* 3. *p.* 824. Courvaiſier, *Hiſtoire des Evêques du Mans.*

ANGER, ou TANGER, appellée par les Romains *Angra*, *Arangia*, *Anagra* & *Tangera*, eſt une riviére dans la Moyenne Marche de Brandebourg, & vient des marais d'un bois qui s'appelle auſſi *Anger*. Elle reçoit les riviéres de Tolle & de Tholone, & tombe à Tangermunde dans l'Elbe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Entzelt, *Chronique de la Vieille Marche de Brandebourg*, en Allemand.

ANGER, petite riviére du Duché de Berg en Weſtphalie, ſur laquelle ſe trouvent les villes d'Angermunde & d'Angeroort. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Monumenta Paderbornenſia.*

ANGERAP, riviére de la Pruſſe Ducale, prend ſa ſource dans la Barthonie, coule en ſerpentant du ſud au nord, & ſe rend dans le Prégel, environ à une lieue au deſſous de la ville d'Inſterbourg.

ANGERBOURG, *Angerburgum*, petite ville de la Pruſſe Ducale. Elle eſt dans la Barthonie, aux confins de la Sudavie, ſur la riviére d'Angerap, & fort près d'un grand lac d'où cette riviére ſort. Angerbourg eſt défendue par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERMANIE. *Voyez* ANGERMANLAND.

ANGERMANLAND, *Angermannia*, appellée auſſi par les François ANGERMANIE, eſt une province de Suéde, & une de celles qu'on appelle Nordelles, parce qu'elle s'étend vers le nord. Ses limites ſont au nord la Bothnie & la Laponie, au lévant le golfe de Bothnie, au midi la Medelpadie, & à l'occident la Jemptie ou le Jempterland & une petite partie de la Norwége. Sa longueur & ſa largeur ſont d'environ vint milles de Suéde. Elle eſt traverſée de la riviére d'Angerman-Flodt, & n'a que la ville d'Hernoſand, avec très peu de villages, n'étant remplie que de montagnes, de rochers & de forêts. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Michel Vexion, *Deſcript. de la Suéde.*

ANGERMANLAND-LAPMARCK, *Angermania-Lapponica*, eſt la plus méridionale des ſix parties de la Laponie Suédoiſe, qui ſe trouve entre l'Angermanland, le Jempterland, & l'Uma-Lapmarck. Elle n'a dans ſa dépendance que le Canton ou Bia d'Aoſalba. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

ANGERMANN-FLODT, *Angermanus fluvius*, grande riviére de Suéde. Elle a ſa ſource dans la Laponie, traverſe toute l'Angermanie du couchant au levant, & ſe décharge dans le Golfe de Bothnie près des confins de la Medelpadie. * Baudrand.

ANGERMOND ou ANGERMUND, *Angermunda*, petite ville de Pologne avec un bon château, dans le Duché de Courlande ſur la Mer Baltique, à trois lieues de la ville de Windaw du côté du ſeptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERMOND, ANGERMUND, ou NEW ANGERMUND, *Angermunda nova*, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Brandebourg. Elle eſt dans la province d'Uker-Marck, ſur la frontiére de la Moyenne Marche, & ſur la riviére de Velſe, à onze lieues de la ville de Stetin, du côté du midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERONE, nom d'une Divinité que les Romains invoquoient dans leurs maux. On avoit placé ſa ſtatue ſur l'autel de la Déeſſe du plaiſir, pour marquer que ceux qui ſouffrent leurs maux avec patience, s'en voyent enfin délivrez avec joye. On la conſidéroit auſſi comme Déeſſe du ſilence: ce qui la fit repréſenter la bouche fermée avec un doit deſſus. Macrobe en donne la raiſon dans ſes *Saturnales*, & marque les fêtes qu'on célébroit en ſon honneur au mois de Janvier. Feſtus dit qu'elle a été nommée ainſi *ab angina*, parce qu'elle guériſſoit les Romains de l'eſquinancie. D'autres tirent ſon nom plus vraiſemblablement *ab angendo* ou *angerendo*, qui ſignifie *fermer la bouche*, parce que c'étoit la Déeſſe du ſilence. * Saumaiſe ſur Solin, *p.* 6. *Edit. Ultraj.* Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 10. Plin. *l.* 3. *c.* 5. Plutarque, *dans la Vie de Numa.* Cartari, *de Imag. Deor.*

ANGERS, ville de France, capitale d'Anjou, avec Préſidial, Sénéchauſſée, Cour des Monnoyes, Académie, Univerſité & Evêché ſuffragant de Tours, eſt ſur la riviére de Mayenne, déja groſſie des eaux de la Sarte & du Loir. Les anciens l'ont nommée *Juliomagus Andigavorum*, *Andegavorum* & *Andium*, *Andegava* & *Andegavum*. Angers eſt une grande ville bien peuplée, & ſituée dans une campagne fertile en fruits & en vins. Les maiſons y ſont couvertes d'ardoiſe: ce qui fait qu'on la nomme *la Ville-Noire*. Guillaume le Breton en parle en ces termes, *Philipp.* 10.

Urbs quæ divitiis vix aut ornatior uſquam
Eſſe poteſt, clari vel clarior ubere Bacchi, &c.
Quam Liger argento præcurrens ambit ab Auſtro,
A Borea Rubeus, mediam Meduana percurrat,
Qui ſuus inde fluens quaſi per duo millia lapſus
In Ligerim nomen perdit, mutatque colorem:
Et ſic tres unus, Ligeris, Meduana, Vigenna,
Efficitur fluvius, qui rura Britannica multa
Fertilitate juvans, navalibus oppida ditat, &c.

Cet Auteur parle dans ces derniers vers de la Mayenne, qui ſe jette dans la Loire, environ une lieue au deſſous d'Angers. Theodulphe Evêque d'Orléans parle encore avantageuſement de cette ville, *in Carm.*

Quam Meduana morans fovet, & Liger aureus ornat,
Quam rate cum leni Sarta decora juvat:
Fruge, ope, mundiis, pulchris & rebus abundans,
Obſita ſed ſanctis eſt bene tota locis.

Cette ville eſt ancienne; le reſte d'un Amphithéatre qu'on y voit, & divers autres ouvrages des Romains, le témoignent aſſez. Elle a été ſoumiſe à divers Princes, avec le reſte de la province, dont elle eſt capitale. *Voyez* ANJOU. La Mayenne ſépare la ville en deux parties, dont la plus grande s'étend ſur le penchant d'une agréable colline, au haut de laquelle on voit l'Egliſe de ſaint Maurice, & le château d'Angers. C'eſt proprement ce qu'on appelle *la Cité*. L'Egliſe de ſaint Maurice, qui eſt la cathédrale, eſt remarquable par ſes trois clochers qui ſont ſur le portail, où celui du milieu étant appuyé ſur les fondemens des deux autres, ſemble être comme ſuſpendu en l'air: la largeur de la nef mérite d'être conſidérée, auſſi bien que ſon Thréſor. Le Chapitre eſt compoſé de huit dignitez, ſavoir, le Doyen, l'Archidiacre d'Angers, le Thréſorier, le Chantre, l'Archidiacre d'outre-Loire, l'Archidiacre d'outre-Mayenne, le Maître d'école ou Chefecier, & le Pénitencier. Outre ces dignitez, il y a trente Canonicats, dont un eſt uni à la Pénitencerie, & un autre à la Pſallette; les vint-huit autres ſont effectifs, & un des Chanoines eſt Théologal. Le bas Chœur eſt compoſé d'environ ſeize Eccléſiaſtiques, qui ont divers titres, ſans compter les Gagiſtes qui ſervent l'Egliſe. Le Chapitre a ſa Loi diocéſaine, c'eſt à dire, la juriſdiction preſque épiſcopale ſur ſix paroiſſes & ſur les habituez de l'Egliſe cathédrale. Le Thréſorier l'a auſſi ſur deux paroiſſes, ſur la nef de l'Egliſe & ſur le métier des Ciriers. Toutes les autres paroiſſes ſont ſous la juriſdiction des trois Archidiacres, à la reſerve de ſeize qui dépendent immédiatement de l'Evêque, & dans dix deſquelles l'Abbé de Saint-Florent de Saumur eſt Grand-Vicaire né. Défenſeur eſt le plus ancien Evêque de cette ville dont on ait connoiſſance. Il vivoit dans le IV ſiécle. L'Egliſe d'Angers en a eu d'autres très illuſtres. Saint Maurille fut fait troiſiéme ou quatriéme Evêque d'Angers vers l'an 437. Saint Aubin en fut fait Evêque vers l'an 530, & tint ce ſiége juſqu'en 550. Saint Léain en fut fait Evêque vers l'an 586, & mourut en 605, après 19 ans & cinq mois d'épiſcopat. Le Bienheureux Cardulphe lui ſuccéda, & ne tint ſon ſiége qu'un an. S. Mainbeuf fut fait Evêque l'an 606, & mourut l'an 654, après un épiſcopat de 48 ans. Saint Gobert ou Godebert lui ſuccéda. Saint René, que l'on a voulu faire paſſer pour un Evêque de la ville, en eſt au moins le Patron, ou le Saint tutélaire. On le met après ſaint Maurille,

Directors' Report

The Directors have pleasure in presenting their Report and the Audited Accounts for the year ended 31st March, 1966.

Financial Results

The Profit and Loss Account for the year shows a net profit of £1,245,000 after charging depreciation of £1,180,000 and taxation of £1,100,000. The Directors recommend the payment of a final dividend of 6d. per share, making with the interim dividend of 3d. per share paid in January, 1966, a total distribution for the year of 9d. per share, absorbing £1,125,000.

Capital Expenditure

Capital expenditure during the year amounted to £2,340,000, of which £1,890,000 was spent on the new plant at Wellington Dock. The remainder was spent on replacement of vehicles and minor plant.

Directors

Mr. R. A. Thornton retires by rotation and, being eligible, offers himself for re-election.

Auditors

Messrs. Price, Waterhouse & Co. have been appointed auditors for the ensuing year.

By Order of the Board

J. M. Fletcher
Secretary

Chairman's Statement

I am pleased to report that the year has been one of steady progress. Despite the difficult economic climate, we have maintained our share of the market and improved our operating efficiency.

The new plant at Wellington Dock is now fully operational and has exceeded our expectations in terms of reliability and output. We have also made significant progress in the development of our new range of products, which will be launched in the autumn.

Our thanks are due to all members of staff for their loyalty and hard work during the year.

Outlook

The outlook for the coming year is cautiously optimistic. We expect demand to remain firm and have plans in place to increase production if required.

R. A. Thornton
Chairman

M. Frain du Tremblai, ci devant Conſeiller au Préſidial d'Angers.
M. Nivart, Avocat au Parlement.
M. Blouin de la Piquetiére, très ſavant dans l'Hiſtoire.
M. Daburon, Avocat au Préſidial d'Angers.
M. Breillet de la Vilatte.

ANGERVILLE, eſt une petite ville de France dans la Beauſſe, ſituée à quatre lieues d'Etampes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERVILLE, bourg de France en Normandie dans le païs de Caux, au ſud-eſt de Feſcamp dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

ANGERVILLE (Richard), Anglois, fils d'un Chevalier, naquit à Bury dans la province de Suffolk, & fut élevé à Oxford. Son ſavoir lui procura l'emploi de Gouverneur d'Edouard III, avant que ce Prince fût parvenu à la Couronne, Il le fit ſucceſſivement ſon Tréſorier particulier, ſon Tréſorier de la garderobe, Doyen de Wels, Evêque de Durham, Chancelier, & enfin Tréſorier d'Angleterre. Il aimoit ſi fort les Livres, qu'on dit qu'il en avoit plus lui ſeul que tous les Evêques d'Angleterre enſemble. Il choiſiſſoit toûjours les Eccléſiaſtiques les plus ſavans pour ſes Chapelains; & il fit de grandes libéralitez aux Univerſitez du Royaume, ſur-tout à celle d'Oxford. Mais la charité étoit la vertu dans laquelle il excelloit le plus. Il faiſoit diſtribuer toutes les ſemaines une quantité très conſidérable de pain aux pauvres, & quand il alloit de Durham à Newcaſtle, deux villes qui ne ſont éloignées l'une de l'autre que de 12 milles d'Angleterre, il donnoit toûjours huit livres ſterling aux pauvres, & ainſi à proportion, quand il alloit ailleurs. Il compoſa un Traité intitulé *Philobiblon*, *ſive de amore librorum*, & quelques autres Traitez, avec un volume de Lettres dont il y en a pluſieurs adreſſées à Pétrarque. Ce pieux & ſavant Prélat mourut en 1345, âgé de 59 ans. * Harpsfeld, *Hiſt. Eccl. Angl.* Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Hiſtor. Diction. Anglois.*

ANGES (Mutius des), Jéſuite, étoit de Spoléte, & Profeſſeur en Philoſophie & en Théologie. Il nous a laiſſé des Commentaires ſur Ariſtote & ſur la Somme de ſaint Thomas, & des Notes ſur les Epîtres de ſaint Paul, ſur l'Evangile de ſaint Matthieu, & ſur les Conciles. Il mourut en 1597 à Rome, âgé de 39 ans, comme Alegambe l'a remarqué dans la Bibliothéque des Ecrivains de la Compagnie de Jéſus. * Alegambe.

ANGES ou ANGELIUS (Pompée des), Chanoine de ſainte Marie Majeure de Rome, s'éleva par ſon érudition. Le Pape Clément VIII le mit auprès de ſon neveu le Cardinal Aldobrandin, & lui donna un Canonicat à ſainte Marie Majeure, dont il fit la deſcription dans un Ouvrage que nous avons. Il compoſa auſſi un Traité de l'Aumône. * Janus Nicius Erythræus a fait ſon éloge, *Pinac. Imag. Illuſtr III. c.* 24.

ANGES (Antoine des), de Portugal, Religieux de l'Ordre de la Trinité, dans le XVII ſiécle, ſavoit l'Hébreu, le Chaldéen, la Muſique, & compoſoit d'aſſez bon vers Latins. Il laiſſa divers Traitez, dont le plus important eſt *De transmigratione filiorum Iſraël*, & mourut à Madrid en 1614. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

ANGES ou DE ANGELIS (Alexandre des), Jéſuite, étoit de Spoléte. Nous avons de lui divers Ouvrages de Théologie & de Philoſophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Alegambe. Il mourut en 1610, à Ferrare, où le Cardinal Serrat, qui en étoit Légat, l'avoit fait venir. * Alegambe.

ANGES (François-Antoine des), Jéſuite, natif de Surretio, fut employé dans les miſſions étrangéres des Indes, enſuite dans celle d'Ethiopie, où il entra en 1605. Sa piété le fit conſidérer en Portugal, & à la Cour du Prince Zagachriſt, qui abjura les erreurs des Euthyciens. Il travailla avec une très grande aſſiduité, & mourut en 1623, après avoir traduit en Langue Ethiopienne les Commentaires de Maldonat ſur l'Evangile de S. Jean & de S. Matthieu * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ. p.* 113.

ANGES (Jérôme des), Jéſuite, né à Cathojoanne en Sicile, ſe fit Religieux à 18 ans, & onze ans après paſſa au Japon avec le P. Spinola, où il a travaillé plus de 20 ans. Il parcourut plus d'une fois tout le nord du Japon, & a le premier établi la Religion dans la Terre de Jeſſo. Il fut brûlé vif pour la Foi à Jedo en 1623, âgé de 56 ans. * Alegambe, *de Script. Societ. Jeſ. p.* 182, & 546. Alegambe, *Mortes illuſtr. Hiſt du Japon*, par les P. Sollier, Cratſet & de Charlevoix, Jéſuites.

ANGES (Louïs des) de Portugal, Religieux de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, vivoit au commencement du XVII. ſiécle. Il étoit Docteur en Théologie, & Confeſſeur d'Alexis de Ménéſez, Archevêque de Brague. Après avoir expliqué l'Ecriture dans le Collége de Lisbonne, il compoſa la Vie de ſaint Auguſtin en VI livres, & un Traité des Dames Illuſtres de Portugal. Il mourut en 1624, dans le tems qu'il travailloit aux Annales de ſon Ordre. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. partie* 2. *p.* 15.

ANGES (Dominiques des). *Voyez* ANGELIS (Dominique des).

ANGES (Jaques des) *Voyez* ANGELIS (Jaques de).

ANGHIERA, en Latin *Angleria*, ville d'Italie, capitale du Comté d'Anghiéra, province du Duché de Milan. Cette ville eſt ſituée ſur le bord oriental du Lac Majeur, fort près de l'endroit où le Teſin ſort de ce Lac. Elle eſt illuſtre pour avoir donné naiſſance aux Galéas, qui ont été Ducs de Milan. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ANGHIERA (le Comté d'), *Angleria Comitatus*, grande province du Duché de Milan, bornée au nord par les Bailliages que les Suiſſes poſſédent en Italie, & par le Vallais; au couchant par la vallée d'Aouſte; au midi par le Vercellois & le Novarois; & à l'orient par le Milanez particulier, ou le territoire de Milan. La partie orientale du païs comprend la grande vallée de Seſſia & pluſieurs autres voiſines, qui paſſent ſous le même nom; & l'occidentale s'étend autour du Lac Majeur. Tout ce païs fut érigé en Comté l'an 1397, par l'Empereur Wenceſlas, en faveur de Jean Galéas III. Il eſt fort fertile & bien peuplé. Outre la ville d'Anghiéra, qui en eſt la capitale, on y voit encore celles d'Arona, de Vogogne, de Domo-d'Oſſella & de Margozzo. Maty, *Diſt. Géogr.*

ANGILLON, ville de Berry. *Voyez* AJIS D'ANGILLON.

ANGILRAN. *Voyez* INGELRAN.

ANGIMI, petite ville de la province de Canem, au païs des Négres. Elle eſt fort proche de la Nubie, qu'elle a à l'orient, & n'eſt éloignée d'une Iſle des Négres, qu'elle a au midi, que de trois journées. Il n'y a point d'autre eau dans cette ville, que celle qu'on tire des puits. *Edriſi* la place dans la troiſiéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *Bibliotb. Oriens.*

ANGIO, *Andegavenſis Ducatus*. C'eſt ainſi que les Italiens appellent la province d'Anjou en France, dont les anciens Rois de Naples tiroient leurs noms. *Voyez* ANJOU.

ANGIOLELLO (Jean Marie) natif de Vicenze, a compoſé en Italien & en Turc une Hiſtoire de Mahomet II, laquelle il lui dédia. Elle fut agréablement reçue par ce fier Sultan, qui, outre les careſſes qu'il fit à Angiolello, lui donna des marques de ſa libéralité. L'Auteur avoit été témoin oculaire de ce qu'il rapportoit; car étant un des Eſclaves du jeune Sultan *Muſtapha*, il le ſuivit à l'expédition de Perſe l'an 1473. Je parle de la terrible guerre que Mahomet alla porter en perſonne avec près de deux cens mille combattans dans les Etats d'Uſſun Caſſan. Il y a lieu de s'étonner qu'Angiolello, qui connoiſſoit ſans doute la fierté de cet Empereur Turc, ait oſé rapporter les paroles outrageantes qu'Uſſun Caſſan employa pour lui reprocher une naiſſance illégitime, lorsque d'une hauteur, qui étoit au bord de l'Euphrate, il eut découvert l'Armée des ennemis. Peut-être Mahomet ignora toujours qu'Angiolello eût immortaliſé cette injure; car les Princes ne ſavent pas tout ce qui eſt dans les Hiſtoires qu'on leur dédie. Quoi qu'il en ſoit, l'Ouvrage d'Angiolello n'en fut pas moins bien reçu, ni moins bien récompenſé. Ceux qui le font fleurir en 1524, comme *König*, *Bibliotheca. Vetus & Nova*, le prennent un peu trop ſur ſon arriére-ſaiſon; mais ce qu'ils ajoutent, qu'il a compoſé la vie d'Uſſun Caſſan, eſt plus juſte. On imprima à Veniſe l'an 1553, un Ouvrage de *Gio. Mario Angiolello, della vita & fatti di Re di Perſia*, & l'on voit dans le Catalogue de Mr. *de Thou*, *Relatione della Vita e de' fatti del Signor Uſſun Caſſan*, par notre Angiolello. On a oublié de marquer l'année & le lieu de l'impreſſion. * *Bayle*, *Dictionnaire Critique.*

ANGITIE, nom ancien d'une forêt du païs des Marſes, entre la ville d'Albe & le Lac Fucin. Cette forêt s'appelle aujourd'hui *la Selva d'Albi*. Solin & Silius Italicus l'appellent *Anguitie*; du nom d'une des filles d'Aëtes Roi de Colchos, laquelle eut pour ſœurs Circé & Médée. Mais Servius dit que Médée ayant ſuivi Jaſon, vint en Italie; & qu'ayant donné aux Marrubiens, qui habitoient vers le Lac Fucin, des remédes pour le garantir contre les attaques des ſerpens, ces peuples l'appellérent *Anguitie*, du mot Latin *Anguis*, qui ſignifie *ſerpent*; ou d'*angere*, c'eſt-à dire, *tourmenter*; ou de tous les deux, à cauſe que par ſes enchantemens elle tourmentoit & faiſoit mourir les ſerpens. * Solin, *c.* 8. Silius Italicus, *l.* 8. *v* 496. Servius, *ſur le v.* 759 du ſeptiéme livre de l'Eneïde de Virgile. Cluvier.

ANGITOLA (la Rocca d'), *Agitula*, bourg de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples. Il eſt ſitué ſur une riviére qui porte ſon nom, & qui ſe décharge peu après dans le Golfe de S. Euphémie. Il eſt éloigné environ de deux lieues de la ville de Monte-Léone, du côté du nord. On croit qu'Angitola eſt la petite ville des Brutiens, qu'on nommoit *Criſſa*. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ANGLE, *Angla*, bourg de France dans le Poitou. Il a une Abbaye, & eſt ſitué ſur la riviére d'Anglin, aux confins de la Touraine & du Limoſin, environ à neuf lieues de Poitiers du côté du levant. * Baudrand.

ANGLEN, *Anglia*, *Anglia minor*, petit païs du Duché de Sleſwick. Il eſt entre la ville de Sleſwick, celle de Flensbourg & la Mer Baltique. Il conſerve encore le nom des anciens Angles ou Anglois, qui y habitoient, & qui s'étant emparez de la partie méridionale de la Grande-Bretagne, lui ont enfin donné le nom d'Angleterre. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ANGLERIUS. *Cherchez* MARTYR.

ANGLESEY, que les Anciens ont nommée *Mona*, petite Iſle d'Angleterre dans le païs de Galles, & près du Comté de Caërnarvan, dont elle n'eſt ſéparée que par un très petit détroit appellé *Menay*. Les Bretons l'appelloient *Mon*, mais les Anglo-Saxons s'en étant emparez, lui donnérent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle a de tour 60 milles d'Angleterre, ſept de longueur & cinq de largeur. On y reſpire un air très ſain, & on y recueille abondamment du blé & d'autres fruits: ce qui lui fait donner le nom de Mére ou de Nourrice du païs de Galles. Il s'y trouve auſſi beaucoup de mineraux. Elle eſt un des Comtez de la Principauté de Galles, & dépend de l'Evêché de Bangor pour le ſpirituel. Ses bourgs les plus conſidérables ſont Beaumaris, *Bellomariſcus*, Newburg, *Novoburgus*, Aberfraw, *Gadiva*, & environ ſoixante-quatorze paroiſſes. * Leland. Camden & Speed, *Deſc. Angl.* Maty, *Diſt. Geogr. Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ANGLESEY, (Comtes d') en Angleterre. Le prémier qui a porté ce titre, eſt CHRIOPHLE VILLIERS, frére de George Duc de Buckingham. Ce titre lui fut donné le 24. Sept. de 1623. L'année ſuivante ſon fils CHARLES lui ſuccéda & mourut en 1659, ſans laiſſer des héritiers mâles. Le titre paſſa donc dans la famille d'ANNESLEY, qui s'eſt longtems ſoutenuë en Nottinghamſhire. FRANÇOIS Annesley étoit Chevalier Baronnet d'Angleterre, Lord Mount-Norris & Vicomte de Valence en Irlande; dans ce même Royaume il avoit auſſi la Charge de Vice-Tréſorier & de Sécretaire du Roi Charles I. Son fils ARTHUR Annes-

ley expoſa ſa vie & ſes biens au ſervice de Charles II, pendant ſon exil; & après le rétabliſſement de celui-ci, il fut fait Pair d'Angleterre le 20 d'Avril 1661, avec le titre de Lord Annesley de Newport, Pagnel, & Buckshire, & de Comte d'Anglesey. Il eut encore la charge de Garde du Sceau privé, & mourut au mois d'Avril de l'an 1686. Il avoit été marié à Elizabeth fille du Chevalier Jaques Altham, & en a eu ſept fils & ſix filles. Cinq des fils parvinrent à l'âge viril; Jaques qui ſuit, & dont il ſera encore parlé ſous le mot Annesley: Altham; Richard; Arthur & Charles. Deux filles moururent dans l'enfance; voici de quelle maniére les quatre autres furent mariées. Dorothée épouſa *Richard*, Comte de *Tyrone* en Irlande. Elizabeth, fut mariée à *Alexandre Mac-Donald* ſecond fils du Comte *d'Antrim*. Françoiſe épouſa en premiéres nôces *Jean Wenatum*, & après la mort de celui-ci le Chevalier *Jean Thompſon*, qui dans la ſuite porta le titre de Lord *Haversham*. Philippine fut donnée en mariage à *Charles* Lord *Malton*, lequel étant mort, elle ſe maria à un Docteur en Droit nommé *Coward*.

Jaques fils aîné d'Arthur, épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean* Comte de *Rutland*; il mourut en 1690, & laiſſa les enfans ſuivans: 1. *Jaques*, qui épouſa *Catherine Darnley*, fille naturelle du Roi Jaques II. qui l'avoit eue de Catherine fille unique de Charles Sedley, Chevalier Baronnet, après qu'il eut eu une fille nommée Catherine, née le ſeptiéme Janvier de l'an 1700, & dont il ſe fit ſéparer; mort le 19 Janvier 1702, ſa veuve ayant depuis été remarié à Jean Sheffield Duc de Buckinghan; 2. *Jean* qui ſuccéda à ſon frére, dans la dignité de Comte d'Anglesey, & qui épouſa en 1706, *Henriette*, fille ainée de *Guillaume* Comte de *Derby*; 3. *Arthur*, qui fut marié à *Marie*, fille de *Jean Tompſon*, Lord *Haversham*; 4. *Enguerte* mariée à *Robert Gayer de Stocke Pages*. Heylyn's, *Help to Engliſh Hiſtory*, *p* 200. *Peerage of England I. p* 273.

Anglesqueville, bourg de France dans la Normandie au païs de Caux, au nord de Rouen tirant vers l'oueſt, & au nord-eſt de Caudebec. Il eſt ſur la riviére de Senne.

Angleterre, Royaume de l'Europe dans la partie méridionale de l'Iſle de la Grande-Bretagne, qui eſt une des plus grandes de l'Océan, & qui comprend l'Angleterre & l'Ecoſſe.

SES NOMS, SA SITUATION, & ſa DIVISION.

Cette Iſle a eu autrefois le nom d'*Albion*, & enſuite de *Grande Bretagne*, lorſqu'on la conſidéroit jointe à l'Ecoſſe: & les Anciens l'ont nommée diverſement *Albion* ou *Britannia*. Le Roi Egbert deſcendu des Ingli ou Angles, peuples de la Baſſe-Saxe, réunit ſept Royaumes qu'on avoit déja établis dans cette Iſle, & dont nous parlerons plus bas. Il ordonna vers l'an 801, qu'on donneroit à cet Etat le nom d'*Engle-land*, qu'il a depuis toujours gardé. Et aujourd'hui les François le nomment *Angleterre*; ceux du païs, *England*; les Allemands & ceux des Pays-Bas, *Engeland*; les Italiens, *Inghilterra*; & les Eſpagnols, *Inglaterra*. L'Angleterre eſt diviſée de l'Ecoſſe par les riviéres de Solway & de Twéde. Toute l'Iſle en général a la Mer d'Ecoſſe au ſeptentrion, la Mer d'Allemagne à l'orient, la Mer Britannique ou la Manche au midi, & la mer d'Irlande & partie de celle d'Ecoſſe à l'occident. Sa forme eſt triangulaire, & ſa côte irréguliére, à cauſe de divers caps & de diverſes bayes. On dit qu'elle a 386 milles de longueur, 280 de largeur, & 1300 milles de tour. Les Romains avoient diviſé l'Angleterre en cinq parties, qui étoient, *Britannia prima*, *Britannia ſecunda*, *Flavia Cæſarienſis*, *Maxima Cæſarienſis*, & *Valentia*. La premiére comprenoit la partie méridionale d'Angleterre; la ſeconde & la troiſiéme occupoient les terres du milieu; la quatriéme & la cinquiéme, celles qui étoient au ſeptentrion. Les anciens Bretons ayant reçu la Religion Chrétienne, établirent un gouvernement eccléſiaſtique. Ils diviſérent tout le païs en trois provinces ou métropoles, ſavoir, l'Archevêché de Londres, celui d'York & celui de Caërléon, qui étoit autrefois une grande ville du païs de Galles. Cette premiére province eccléſiaſtique contenoit la *Britannia prima*, & la *Flavia Cæſarienſis* des Romains; la ſeconde comprenoit la *Maxima Cæſarienſis* & la *Valentia*; & enfin l'Archevêché de Caërléon avoit ſous ſoi la *Britannia ſecunda*. Mais depuis que les Saxons ſe furent établis en Angleterre, elle fut partagée en ſept Royaumes différens. Ces peuples étoient Payens, & le Roi de Kent, qui fut converti par le Moine ſaint Auguſtin, changea le premier ordre des provinces eccléſiaſtiques. On les diviſa en Diocéſes; & vers l'an 630, Honorius, Archevêque de Cantorberi, les ſubdiviſa en paroiſſes. Enfin le Roi Egbert, qui réduiſit les ſept Royaumes en un ſeul, diviſa l'Angleterre en pluſieurs provinces ou Shires. Ce mot de *Shire* eſt tiré d'un autre mot Saxon *ſcire*, qui ſignifie *partage* ou *diviſion*. Ces Shires furent ſubdiviſées en *Hundreds*, c'eſt à dire, en *Centaines* ou *dix Dixaines*, & chaque Dixaine étoit compoſée de dix familles. Aujourd'hui l'Angleterre doit être conſidérée de deux façons; ſelon le gouvernement eccléſiaſtique, & ſelon le temporel ou ſéculier. A l'égard du premier gouvernement, elle eſt diviſée en deux provinces eccléſiaſtiques ou Archevêchez, Cantorbéri & Yorck. La métropole de Cantorbéri a vint un ſuffragans, qui ſont Londres, Wincheſter, Bath & Wells, Worceſter, Chicheſter, Saint-David, Ely, Brittol, Norwich, Glocester, Coventri & Lichfield, Salisburi, Hereford, Peterborough, Oxford, Rocheſter, Landaff, Lincoln, Saint Aſaph, Exeter, & Bangor. La métropole d'Yorck a trois ſuffragans, Durham, Carlile & Cheſter. Ces vint-ſix diocéſes ſont encore diviſez en ſoixante Archidiaconez, qui ont ſous eux des Doyens ruraux; ces derniers ſont diviſez en paroiſſes. Selon le gouvernement ſéculier, l'Angleterre eſt diviſée en cinquante-deux Comtez ou *Shires*, qui ont divers *Hundreds*; & ceux-ci ſont encore diviſez en *Tithings*, ou Dixaines. Enfin l'Angleterre, ſans y comprendre le païs de Galles, eſt diviſée en ſix Cercles, où les Juges tiennent les Grands-Jours deux fois l'année. Elle eſt auſſi diviſée par les Rois d'armes, en Nord & en Sud, qui ſont les provinces ſéparées par la riviére de Trent. L'Angleterre a vint-cinq Citez ou grandes villes. Londres eſt la capitale; les autres ſont, York, Brittol, Glocester, &c. Oxford & Cambridge ſont les deux Univerſitez. On y compte 641 grands bourgs où l'on tient marché; & 9725 paroiſſes, dont pluſieurs ont divers hameaux & des villages conſidérables. Les riviéres ſont la Tamiſe, la Saverne, le Trent, &c.

LES QUALITEZ DU PAYS.

L'Angleterre eſt un païs fertile, commode, & dont l'air eſt extrêmement tempéré. Les vents d'oueſt qui ſouffient en hyver, & qui n'y ſont pas froids, rendent cette ſaiſon peu fâcheuſe; & en été les vents agréables & les pluyes modérent les chaleurs & corrigent la ſéchereſſe. On y voit peu de montagnes ſtériles, ou de rochers nuds; au contraire, on trouve par-tout des vallons, des collines & des campagnes qui produiſent toute ſorte de grains, de fruits & de bois. Elle a une très grande abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie de l'homme, comme de troupeaux, de volaille, de venaiſon, de laitage, de poiſſon, de fruits de toutes ſortes, & de boiſſons différentes, comme biére, cidre & hydromel, qu'on fait en quelques endroits, &c. Il y a eu autrefois des vignes dans le païs le plus méridional; mais il n'y en a plus aujourd'hui. On y ſupplée par les vins qu'on y tranſporte des païs étrangers; outre que la biére qui s'y braſſe eſt la meilleure du monde. Les pâturages y ſont merveilleux, les laines excellentes, & les draps très rechechez: auſſi dit-on que le trafic qui s'en fait, monte à plus de deux millions d'or par année. La bonté des laines n'y vient pas ſeulement de la fertilité du païs; mais encore de ce qu'on n'y voit point de loups, & de ce que l'air y étant tempéré, on laiſſe en tout tems les moutons à la campagne. La terre à foulon y eſt particuliére pour les manufactures. On n'y manque auſſi ni d'ardoiſes, ni de briques, ni de chaux, pour les bâtimens. Outre le bois, on s'y ſert de charbon de terre, dont on y apporte une grande quantité d'Ecoſſe. Il eſt sûr qu'il y a peu de lieux dans le monde, où l'on trouve plus de chevaux de ſervice, & plus de chiens de toutes tailles. On n'y voit plus d'ânes, de mulets ni de loups. Quelques Auteurs en ont attribué la cauſe à une antipathie ſecrete; les autres ont dit que, comme la Nobleſſe y aime extrêmement la chaſſe, on y a détruit ces animaux, & que ceux que l'on avoit condamnez à l'exil, ne pouvoient revenir, qu'en apportant un certain nombre de têtes de loups. L'Angleterre renferme encore beaucoup de mines d'étain, de plomb & de fer. L'étain de Cornouaille eſt très eſtimé. Il y a même des mines d'argent, quelques-unes de cuivre & de couperoſe, & pluſieurs mines d'alun. On y trouve grand nombre de bains & d'eaux minérales. Le Roi Jacques I. y voulut faire planter des meuriers pour nourrir des vers à ſoye; mais ce deſſein ne réuſſit pas, & on trouva même que le commerce y en attiroit aſſez, auſſi-bien que de toutes autres marchandiſes.

MOEURS, COUTUMES ET LOIX DES ANGLOIS.

Les Seigneurs & la véritable Nobleſſe y a été comparée à la plus fine fleur de farine, & le peuple au ſon le plus groſſier. Les premiers ſont honnêtes, généreux, obligeans, liberaux, civils envers les étrangers, & jaloux de la gloire de leur patrie. Leur naturel ſe perfectionne par l'éducation, par les voyages, & par la converſation des étrangers. Mais au contraire le peuple y eſt cruel, inſolent, brutal, ſédatieux, & ennemi des étrangers. L'abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie, que le païs produit avec peu de peine de leur part, les rend orgueilleux & négligens. Auſſi n'ont-ils pas la même induſtrie & la même adreſſe pour les ouvrages & pour les manufactures, que les autres peuples qui ſont forcez par la ſtérilité de leur païs, à devenir induſtrieux & amateurs du travail. Il y a long-tems qu'on dit que les Anglois ſont aſſez doux dans l'adverſité, mais très dangereux dans la proſpérité.

Anglica gens eſt optima flens, ſed peſſima ridens.

Pour être perſuadé de ce fait, il ne faut que conſidérer les maux que l'Angleterre a ſoufferts au milieu du XVII ſiécle, par l'emportement & par la malice de ſes eſprits aigres, querelleux, opiniâtres & diſſimulez. Les anciens Anglois étoient belliqueux, & aimoient paſſionnément leur liberté, inclination qui leur mettoit très ſouvent les armes à la main. Ils ont été accuſez de gourmandiſe & d'yvrognerie, & ces vices étoient ſuivis de la débauche des femmes. Ils mangent beaucoup de chair preſque crue, & ſur-tout de chair de bœuf, bien qu'ils ayent du poiſſon en abondance. Ils prennent auſſi beaucoup de tabac en fumée, & les gens de lettres même y compoſent ſouvent leurs Ouvrages, la pipe à la main. Leurs feſtins ſont magnifiques; mais bien moins qu'ils ne l'étoient autrefois. Leurs Hiſtoriens parlent d'un feſtin que fit Richard, Comte de Cornouaille, frére du Roi Henri III. à ſon mariage, où il fit ſervir trente mille plats de viande. On dit auſſi que le Roi Edouard II. fit, durant les fêtes de Noël, des feſtins, où l'on employa vint-ſix bœufs & trois cens moutons à chacun, ſans la volaille, & les autres mets & ragoûts. Pour leurs modes, ils s'habillent à peu prés comme les François. Le Roi & les gens de qualité ont leurs parcs, leurs forêts de chaſſe & leurs meutes de chiens, les bals, les comédies, &c. Les bourgeois & les paiſans ont des divertiſſemens différens; ils aiment beaucoup les combats d'ours & de taureaux, celui des coqs & de l'eſcrime, qui s'accordent à leurs inclinations. Ils ont pour plaiſir particulier, la fonderie & la

le carillon des cloches. Les femmes y vont ſans façon au cabaret; & pour leur faire plaiſir, il faut terminer le cadeau par le combat des ours & des taureaux, par celui des coqs, ou de l'eſcrime, & ſouvent par les trois enſemble.

La langue d'Angleterre eſt un mélange de vieux Saxon, de vieux Normand & de François; & elle a même quelque choſe de l'ancien Breton, du Latin, & du Danois. Elle a pris ces façons de parler, de divers peuples qui s'y ſont établis. Lorſque les Romains eurent conquis l'Angleterre, ils y introduiſirent leur langue, qui étoit la Latine. Depuis, les Saxons y firent recevoir la leur, dans les provinces qu'ils occupérent, & les Normands y enſeignérent la langue Françoiſe: de ſorte que les loix étoient écrites en cette Langue & qu'on n'y plaidoit & n'y prêchoit qu'en François. Aujourd'hui les rôles de la Cour & les chartres, les regîtres, les actes, les procès, les commiſſions, &c. ſont écrits en Latin. Les noms des villes, des provinces, & même des familles ſont preſque tous Saxons. Le Droit commun eſt en partie en Normand, & les écoliers l'étudient en cette Langue. Les plaidoyers & les termes de chicane ſont François. Le Roi d'Angleterre ſe ſert de la même langue pour répondre aux Adreſſes du Parlement. Pour régler leurs affaires, ils ſe ſervent de leur Droit commun, des Statuts, du Droit Civil, du Droit Canon, des Loix forêtiéres, des Loix militaires, & des Coutumes & Ordonnances particuliéres. Le Droit commun eſt la Coutume ordinaire du Royaume, à qui le tems a donné force de loi. On l'appelle auſſi Loi non écrite, non qu'elle ne ſe trouve écrite en vieux Normand; mais parce qu'elle eſt fondée ſur d'anciens uſages non écrits. Les Rois d'Angleterre ont autoriſé ce Droit commun par des Ordonnances, & ils y ont ajoûté des Statuts pour les choſes que ces Coutumes n'expliquent pas aſſez. Ils ſuppléent encore à ces Statuts par le Droit Civil, qui eſt un recueil de ce que les autres nations ont de plus raiſonnable. Ce Droit a été reçu dans les Cours eccléſiaſtiques, dans l'Amirauté, dans les Univerſitez, & dans la Cour du Seigneur Maréchal, où l'on juge les crimes commis hors du Royaume, les contracts paſſez dans les pais étrangers, & les différents que la Nobleſſe peut avoir pour le rang, pour les armes, &c. Le Droit Canon d'Angleterre, qu'il appellent le Droit eccléſiaſtique du Roi, eſt compoſé de divers Canons des Conciles, de pluſieurs Décrets des Papes, & de paſſages tirez des Ecrits des Péres, qu'ils ont accommodez à leur créance, dans le nouveau changement qui s'eſt fait dans leur Egliſe. Car par la 25 Ordonnance d'Henri VIII, ces Ordonnances ne doivent être contraires, ni à l'Ecriture, ni aux Droits du Roi, ni aux Statuts & Coutumes ordinaires de l'Etat. Les Loix que les Anglois appellent *forêtieres*, regardent la chaſſe, les crimes qui ſe commettent dans les bois, &c. Ils ont pour cela des Ordonnances faites par Edouard III, & ce recueil qu'ils nomment *Charta de foreſta*. La Loi militaire n'a de force qu'en tems de guerre, & ne s'étend que ſur les Soldats & ſur les Matelots. Elle dépend de la volonté du Roi, ou de ſon Lieutenant-général. Le Roi donne pouvoir aux Magiſtrats de quelques villes, de faire des loix particuliéres, qu'ils croiront avantageuſes aux Habitans, pourvu qu'elles ne ſoient point contraires à celles du Royaume. Les anciens Saxons ne puniſſoient preſque jamais de mort les criminels; ils les condamnoient ſeulement à l'amende; ou bien ils leur crevoient les yeux, leur coupoient le nez, ou leur arrachoient les parties qui diſtinguent les ſexes. Aujourd'hui les crimes, pour leſquels on fait mourir les criminels en Angleterre, ſont de Haute Trahiſon, Petite Trahiſon ou de Félonie. Ceux qui ſont convaincus du premier de ces crimes, ſont traînez ſur une claye au gibet, où on les pend: mais on coupe la corde avant qu'ils ſoient morts, on leur arrache les entrailles qu'on brûle, & on les démembre, pour être expoſez dans les lieux que le Roi ordonne. Quoique le crime de fauſſe monnoye ſoit de haute trahiſon, les criminels ne ſont pas punis ſi ſévérement, & on les laiſſe mourir à la potence. Le crime de petite trahiſon a lieu, lorſqu'un valet tue ſon maître, une femme ſon mari, un Clerc ſon Prélat, un Sujet ſon Seigneur. Ces crimes ſont punis par le gibet: la femme eſt brûlée vive, on traite de même les Malfaiteurs, appellez vulgairement Sorciers: pour les Voleurs & les Meurtriers, on ſe contente de les pendre; mais ſi le Voleur a aſſaſſiné en même tems, on le ſuſpend avec des chaînes au lieu où il a commis le meurtre, juſqu'à ce que les corbeaux ayent dévoré les chairs. Le meurtre, le vol, les autres crimes capitaux qui ne ſont ni de haute ni de petite trahiſon, rendent félons ceux qui les commettent, & ſont tous punis du gibet. Ceux qui refuſent de répondre, ou qui ne veulent pas être jugez ſelon les loix du pais, ſont obligez de ſubir la peine qu'ils nomment *peine forte & dure*. Le criminel eſt attaché par les bras & par les jambes dans une baſſe foſſe, où l'on lui met quelque choſe d'extrêmement peſant ſur la poitrine. Le lendemain on lui donne trois morceaux de pain d'orge, qu'on lui fait avaler ſans boire, & le troiſiéme jour on lui donne de l'eau, qui ſe trouve la plus proche de la porte de la priſon, & on le laiſſe ainſi juſqu'à ce qu'il meure. Il s'eſt trouvé des gens qui ont enduré ce ſupplice, plutôt que de perdre leurs biens, & leur nobleſſe; mais dans les cas de haute trahiſon, quoique le criminel ſoit muet, & ne veuille pas répondre, on ne laiſſe pas de le faire mourir lorſque le crime eſt avéré. Les Anglois croyent que la peine de la roue eſt trop dure pour des Chrétiens; & que la torture ſent trop l'eſclavage, ſi ce n'eſt en cas de haute trahiſon. Il y a d'autres peines déterminées pour les autres crimes; & quelques-unes aſſez modérées. Le crime de *miſpriſion* de haute trahiſon, qu'on commet en ne déclarant point à l'Etat celui qu'on ſait être coupable de haute trahiſon, n'eſt puni que de la priſon perpétuelle, & de la perte de l'uſufruit de ſes biens. On ne punit le parjure que du pilori, & on ſe contente de déclarer le coupable incapable de poſſéder aucun emploi, & d'être témoin à l'avenir, quoique de ſon crime ſoit ſuivi la mort d'un innocent. Les Blaſphémateurs, les Auteurs de libelles, ceux qui vendent à faux poids, ou à fauſſes meſures, ſont auſſi punis du pilori; mais on condamne à la priſon perpétuelle, & on confiſque tous les biens de ceux qui frappent quelqu'un dans les Cours de Weſtminſter, lorſqu'on les tient actuellement. Il eſt aſſez ordinaire que le Roi commue la peine des grands crimes en faveur des perſonnes de qualité, & qu'il ordonne qu'on leur coupe la tête avec une hache ſur un billot. Dans le cas de haute trahiſon, tous les biens du coupable ſont confiſquez au Roi; ſa femme perd ſon douaire, & s'il eſt noble, ſes enfans perdent la nobleſſe: les autres crimes ne nuiſent pas aux héritiers des criminels.

Il y a en Angleterre d'autres uſages ſinguliers, dont la connoiſſance ſera agreable au public. Les femmes nobles par création ou de naiſſance, conſervent leur nobleſſe, même en ſe mariant à des roturiers: & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ſi une femme de cette ſorte, une Ducheſſe par exemple de naiſſance, ſe marie à un Baron, elle n'a que le rang & la qualité de Baronne, au lieu que ſi elle ſe marie à un homme de moindre condition, elle conſerve le rang que ſa naiſſance lui donne. C'eſt encore une ſingularité de ce païs, que ſi le mari & la femme commettent un crime enſemble, celle-ci n'eſt conſidérée ni comme auteur ni comme complice; parce que la loi ſuppoſe qu'elle a été forcée à faire le crime. Une autre loi ſuivant laquelle le mari doit reconnoître l'enfant dont ſa femme eſt accouchée pendant ſon abſence, même depuis pluſieurs années, pourvu qu'il ne ſoit pas ſorti des quatre mers, & des îſles Britanniques, eſt auſſi très favorable au ſexe. Les péres peuvent diſpoſer de tous leurs biens entre leurs enfans, & même donner tout à l'un & rien aux autres: quand il n'y a point de teſtament, l'aîné des enfans ne donne aux cadets que ce qu'il lui plaît. Les enfans males dont les péres ſont morts, ſont capables de ſe choiſir un Tuteur à quatorze ans, & ils peuvent auſſi demander leurs terres de roture, & par leur teſtament diſpoſer de leurs biens & de leurs meubles: à quinze ans ils ſont obligez, s'ils en ſont requis, de prêter le ſerment de fidélité au Roi; & à 21 an ils ſont majeurs. Une fille de même à l'âge de ſept ans peut demander quelque choſe pour ſon mariage aux fermiers & aux vaſſaux de ſon pére: à neuf ans elle peut avoir un douaire, comme ſi elle étoit nubile: à douze ans elle peut ratifier ſon premier conſentement pour ſon mariage; & ſi elle ne le rompt pas à cet âge-là, elle eſt liée pour jamais: à 17 ans elle eſt maîtreſſe de tous ſes biens, & hors de tutele; & à 21 an elle eſt majeure. Enfin il y a en Angleterre deux ſortes de terres tenues en vaſſelage; les unes dont la tenure eſt ſervile; les autres dont la tenure & les hommes mêmes qui les afferment ſont ſerviles, & ſoumis en tout au Seigneur, juſqu'à lui donner tout ce qu'ils gagnent: la Loi les appelle *Parvillani*.

L'Angleterre compte un grand nombre d'habiles gens, comme, le Vénérable Béde, Alcuin, Jean Erigéne, Eadmer, Guillaume de Malmesbury, Henri Huntington, André de Saint-Victor, ſaint Thomas de Cantorberi, Jean de Salisbury, Roger de Hoveden, Alexandre Neckam, Etienne & Guillaume de Laugton, ſaint Edmond, Alexandre de Ales ou de Hales, Robert Capitou, Jean Gilles, Jean de Sacrobosco, Matthieu Paris, Roger Bacon, Jean Peccam, Jean Scot, Matthieu de Weſtminſter, Alain de Linna, Thomas Waldenſis, Thomas Walſingham, Thomas Linacer, Thomas Morus, Jean Léland, Renaud de la Pole, Nicolas Sandére, Jean Balmus, Jean Piſeus, le Chancelier Bacon, Hobbes, Harvey, Selden, Camden, Pearſon, Dodwel, Hammond, Digby, Caſtellus, Barrow, M. Newton, une infinité dans le Haut & Bas Clergé, & un très grand nombre d'autres, qui ont compoſé & qui compoſent aujourd'hui la Société royale des Phyſiciens d'Angleterre. Piſeus, qui a fait le Catalogue des Ecrivains de ce Royaume, en nomme plus d'onze cens dans ſon Ouvrage imprimé en 1619. Il faut pourtant convenir, quoi qu'en diſent les Auteurs du païs, qu'on n'a point vu de Savans en Angleterre, avant le V ſiécle de l'Egliſe. Car après l'Héréſiarque Morgan, ou Pélage & ſon Diſciple Faſtidius Priſcus, dont les Ecrits ſont d'ordinaire un peu obſcurs pour le raiſonnement, & embarraſſez pour le ſtile, les premiers & les plus illuſtres Auteurs de ce païs, ſont Gildas *le Sage*, S. Adelme de Sherburne, célébres par leur doctrine & par leur piété dans les VI & VII ſiécles. Depuis ce tems-là, on peut aſſurer que l'Angleterre a toûjours produit de beaux eſprits & de ſavans hommes. Heidegger, Allemand & Profeſſeur de Théologie en Hollande, prétend que les Anglois ont un génie plus ſubtil que les autres Nations; mais flatterie à part, on doit avouer qu'ils creuſent beaucoup les matiéres en fait de Science, qu'ils aiment les Méthodes recherchées & qu'ils s'appliquent à obſerver la Nature de plus prés que les autres nations. On a vu parmi eux un grand nombre de Théologiens, & lorſque la Scholaſtique ſe fut introduite dans l'Univerſité de Paris, les Anglois firent paroître une inclination & un talent particulier pour cette ſorte de Théologie. Le Chancelier Bacon dit que la plupart de leurs Théologiens Scholaſtiques ſont diffus dans leurs explications, chicaneurs dans leurs diſputes, & affectez dans leurs Méthodes. Ce ſavant Magiſtrat ne juge pas plus favorablement de leur Théologie poſitive, de leurs Commentaires ſur l'Ecriture Sainte, & de leurs Livres de dévôtion. On vante les Sermons des Prédicateurs Anglois; mais Hottinger les trouve trop diffus, & remplis de digreſſions trop éloignées du ſujet. Depuis Henri VIII. on y a vu des Hommes ſavans en Théologie; & on y voit encore fleurir les Arts & les Sciences par l'induſtrie & les travaux de pluſieurs perſonnes, qui ſe ſignalent dans la Philoſophie, la Philologie, les Antiquitez eccléſiaſtiques, la Médecine, les Mathématiques, & dans la Poëſie même, principalement pour la Tragédie: peut-être, ſi l'on en croit un Critique du XVII ſiécle, par-

ce que les Anglois ſe plaiſent aux choſes atroces & cruelles; mais ce jugement ne plaira pas à ceux qui feront attention à ce qu'on a dit ci-deſſus des ſupplices qui ſont en uſage parmi eux. Les Anglois comptoient autrefois leurs années comme l'Egliſe Romaine; mais ils ne l'ont pas voulu ſuivre dans la Réformation du Calendrier faite en 1582, par les ſoins du Pape Grégoire XIII. Ces peuples & preſque tous les Proteſtans de l'Europe n'ont pas voulu recevoir ce calcul, parce qu'il avoit été fait par ordre du Pape. Ils avouent pourtant de bonne foi, que l'ancienne façon de compter a des erreurs; que les équinoxes rétrogradent parmi eux; & qu'ils peuvent avoir deux fêtes de Pâques dans la même année, comme il eſt arrivé en 1667. C'eſt ce qui fut remontré au Parlement d'Angleterre. L'année y commence le premier jour de Janvier; mais l'Egliſe & l'Etat ne la comptent que du 25 de Mars. Leur Dimanche de l'Avent eſt toûjours le quatriéme avant la fête de Noël. Leur premier jour de Carême eſt le Mardi après la nouvelle Lune, qui ſuit le mois de Janvier, ſi ce n'eſt qu'elle ſe rencontrât le Mardi même; car alors le premier jour de Carême eſt huit jours après. Le ſixiéme Dimanche ſuivant eſt le jour de Pâques.

GOUVERNEMENT.

L'Angleterre a été ſoumiſe à cinq nations différentes. On croit que les Bretons ſortis des Gaules, en furent les premiers Habitans; parce que leur Religion, leur langue & leurs coutumes, étoient preſque les mêmes, que celles de Gaulois. Les Auteurs qui donnent dans les fables, n'ont pas manqué d'en mêler dans l'Hiſtoire d'Angleterre. Ils comptent un très grand nombre de Rois Bretons, avant la naiſſance du Fils de Dieu; & ſelon eux, Brutus a été le premier de ces Monarques prétendus. Mais ſans s'attacher à ces contes fabuleux, voici ce qu'il y a de plus ſûr. Jules-Céſar a été le premier des Romains qui ſoit entré dans la Grande-Bretagne, où il ſoumit les peuples de la partie méridionale, qu'il rendit tributaires de la République. Les Bretons ſe revoltérent au commencement de l'Empire d'Auguſte, & s'efforcérent ſouvent de ſecouer un joug, qui leur paroiſſoit inſupportable; mais ils furent toûjours vaincus. L'Empereur Claude dompta les plus rebelles, & les légions qu'on envoya dans leur païs les accoûtumérent peu à peu à une eſpéce de dépendance, juſqu'à ce qu'ils furent entiérement ſoumis ſous l'Empire de Domitien. Les Bretons furent ainſi tributaires des Romains, juſques vers l'an 446, où ils appellérent à leur ſecours les Pictes peuples d'Ecoſſe, c'eſt à dire, ceux qui habitoient la partie ſeptentrionale de l'Iſle. Ceux-ci firent ſur les terres des Romains, des irruptions qui leur réuſſirent, & chaſſérent de l'Iſle des Conquérans, qui y avoient commandé durant plus de quatre ſiécles. Ils affermirent ſi bien leur puiſſance, que la plus grande partie des Bretons furent obligez de ſe ſoumettre à eux. Les autres qui ne pouvoient ſouffrir cette ſervitude, mirent ſur le Thrône un Seigneur nommé *Vortigerne*, qui marcha à leur tête contre les Pictes & les Ecoſſois; mais après pluſieurs victoires, il fut obligé d'appeller les Saxons à ſon ſecours; & enſuite il épouſa la fille de leur Général. Ce mariage déplut aux Bretons, qui élurent Vortimer ſon fils pour leur Souverain. Il y eut combat entre le pére & le fils: les Saxons furent vainqueurs; & aſſiſtez des Anglois qui étoient venus avec eux ſous la conduite d'Hengiſt pour ſecourir Vortigerne, ils pouſſérent ſi fort les Bretons, qu'ils les chaſſérent preſque de tout le païs. Dans la ſuite, les Saxons y furent encore appellez, & s'en rendirent maîtres. Car ils chaſſérent les Bretons, dont une partie vint habiter en France, dans la Province de Bretagne, d'où pluſieurs croyent qu'ils étoient déja ſortis; & les autres ſe retirérent dans les montagnes les plus occidentales de l'Iſle. Depuis que ces nouveaux Conquérans ſe furent établis dans la Grande-Bretagne, il s'y forma divers petits Etats; & l'on compte juſqu'à ſept Royaumes, qui ſont ceux de Kent, de Northumberland, de Suſſex, d'Eſſex, de Mercie, de Weſſex, & d'Eſtanglie ou Angleterre orientale. Egbert vers l'an 801, réduiſit ces divers Royaumes en un ſeul, qu'il nomma *Engle-land*, c'eſt à dire, *Angleterre*. Les ſucceſſeurs de ce Prince régnérent juſqu'en l'an 1017, ou Canut, Roi de Danemarck, étant entré en Angleterre, tua Edmond II. dit *Côte de fer*, & ſe mit ſur le Thrône. Il mourut le 12 Novembre 1035. Harold ou *Harald* ſon fils lui ſuccéda juſqu'en 1040, & alors Canut II. autre fils de Canut I. monta ſur le Thrône à ſon tour, & mourut d'apoplexie dans un feſtin le 20 Juillet 1042. Alors Alfred, frére d'*Edmond II.* fut appellé à la ſucceſſion de la Couronne, qu'il laiſſa à ſon frére S. Edouard, III de ce nom, dit *le Confeſſeur*, qui lui ſuccéda en 1042. Le Roi Ethelred l'avoit eu d'*Emme* ſa ſeconde femme, fille de *Richard* I, Duc de Normandie. Ce Roi préféra le célibat au plaiſir d'avoir des enfans légitimes, & vécut en continence avec *Edite* ſon épouſe. Il mourut en 1066, laiſſant ſon Etat à Guillaume *le Conquérant*, fils *naturel* de *Robert*, Duc de Normandie. Ce Prince l'avoit reçu chez lui, dans le tems que les Danois étoient maîtres de l'Angleterre, & lui avoit donné même des troupes pour remonter ſur le Thrône. Edouard ne perdit pas le ſouvenir d'une ſi grande générosité, & pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, il le laiſſa héritier de ſon Etat. Harold II, fils de *Goodwin* Comte de Kent, s'y établit d'abord, prétendant y avoir droit par ſa mére fille de *Canut* I; mais Guillaume *le Conquérant* le tua dix mois après dans la bataille de Haſtings, le 14 Octobre 1066. Guillaume laiſſa Guillaume II, dit *le Roux*, Robert II, & Henri I. Ce dernier mourut en 1135. Etienne de Blois, Comte de Boulogne, lui ſuccéda du chef de ſa mére *Adele* ou *Alix*, fille de *Guillaume le Conquérant*. Mais après ſa mort en 1154, Henri II. de la Maiſon d'Anjou, parvint à la Couronne, par les droits qu'y avoit *Mahaud* ou *Mathilde* ſa mére, fille d'*Henri* I. Il eut d'illuſtres ſucceſſeurs. *Henri* ſurnommé *au court manteau*, qu'il avoit fait couronner Roi, mourut avant lui en 1183. Richard *Cœur de Lion*, ſon autre fils, continua la poſtérité. En 1399, Henri, fils de *Jean* de Gand, qui étoit Duc de Lancaſtre par ſa femme *Blanche*, fit mourir en priſon Richard II. & uſurpa la Couronne. On étoit perſuadé qu'elle appartenoit légitimement à *Anne*, femme de *Richard*, fils d'*Edmond*, Duc d'Yorck. C'eſt ce qui fit naître les querelles d'entre les Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, & forma deux factions, l'une de *la Roſe Blanche*, & l'autre de *la Roſe Rouge*. Henri, IV du nom, laiſſa Henri V, pére de Henri VI. Celui-ci fut déthrôné par Edouard IV, fils de *Richard* Duc d'Yorck, auquel on avoit fait couper la tête. Il laiſſa deux fils, *Edouard* V. & *Richard*, que Richard, Duc de Glocester, leur oncle & leur tuteur, fit mourir, pour ſe placer ſur le Thrône. Henri VII, Duc de Richemont, le tua dans une bataille, & s'empara du Sceptre. Son fils Henri VIII. lui ſuccéda. Il auroit mérité de grands éloges de la poſtérité, ſi ſa paſſion pour Anne de Boulen & pour d'autres femmes, n'eût terni ſa réputation, & ſes vertus. Ce fut lui qui commença à renverſer la Religion Romaine en Angleterre. Edouard VI. lui ſuccéda en 1547, & mourut en 1553, laiſſant la Couronne à Jeanne Suffolck, fille de Charles Gray, Duc de Suffolck, & de Marie, ſœur de Henri VIII; mais les Anglois la renfermérent dans une priſon, où elle eut la tête coupée, & ils couronnérent Marie, fille du même *Henri*, & de *Catherine* d'Aragon ſa premiére femme. Elle mourut en 1558, & Elizabeth, qui étoit le fruit du mariage d'*Henri* VIII & d'*Anne* de Boulen, lui ſuccéda, & régna juſqu'en 1603. Jacques VI. Roi d'Ecoſſe, fils de *Marie* Stuart, & d'*Henri* Stuart Duc de Lénox, fut enſuite appellé à la Couronne. Ce fut une eſpéce de réparation qu'Elizabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait couper la tête. Le Roi Jacques réunit les trois Etats, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, en une ſeule Monarchie, ſous le nom de la *Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625. Charles I. ſon fils lui ſuccéda. C'eſt lui que ſes Sujets firent mourir en 1649. Les principaux Miniſtres de ce parricide furent Fairfax, & Cromwel. Ce dernier ſe fit déclarer Protecteur de la République, & ſa vie fut plus heureuſe que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être. Il mourut en 1658. Richard Cromwel ſon fils lui ſuccéda ſous le titre de Protecteur; mais il fut bien-tôt dépoſſédé. Car le Général Monk, Vice-Roi d'Ecoſſe, diſpoſa ſi bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi legitime, que Charles II. fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis ſur le Thrône de ſes ayeux. Il épouſa en 1662, *Catherine* de Portugal, fille de *Jean* IV. de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut l'an 1685, le 19 Février. Jacques II. ſon frére, mort en 1701, lui avoit ſuccédé; mais ayant abandonné le Royaume en 1688, ſur les plaintes que l'on faiſoit de ſon gouvernement, le Prince d'Orange ſon gendre fut reconnu ſous le nom de Guillaume III; & après ſa mort qui avoit été précédée de celle de la Reine Marie ſon épouſe, fille aînée du Roi *Jacques II*, la Princeſſe Anne, ſœur de *Marie*, & femme du Prince *George* de Danemarck, monta ſur le Thrône d'Angleterre en 1702. Cette Princeſſe mit fin à la guerre, qui duroit depuis pluſieurs années entre la France & l'Eſpagne d'une part; & l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande & les autres Princes unis, de l'autre; par la paix conclue avec ces Puiſſances à Utrecht le 11 Mai 1713, à l'exception de l'Empereur, qui fit enſuite ſon Traité particulier à Rattad le ſixiéme Mars 1714. Après la mort de la Reine Anne arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, ſuivant un Acte du Parlement pour regler la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante, fait ſous le régne de Guillaume III, ont appellé à la Couronne George, Duc d'Hanover, qui ſe trouve le plus proche parent de la branche royale, entre ceux qui ſont de la Religion Proteſtante. Voici la ſuite des Rois d'Angleterre. L'Hiſtoire de ceux qui ont régné dans les ſept petits Etats de Kent, Northumberland, &c. eſt ſi confuſe, qu'il ſeroit inutile de marquer le tems de leur régne. Pour les autres, depuis Egbert, nous rapporterons l'année où ils ont commencé de régner, celle de leur mort, leurs alliances, & leur poſtérité.

I. *ROIS DE KENT.*

Hengiſt.
Eſc ou Eſcus.
Othe ou Octa.
Irmeric ou Hermenerick.
Ethelbert.
Edbald ou Ebald.
Ercombert.
Egbert.
Lothaire.
Ederic ou Edrick.
Withred ou Widred, & Swabert.
Edberd ou Ethelbert.
Edilbert I, ou Edbert.
Alric ou Aldric.
Edilbert II. dit Pren, ou Edbert-Pren.
Cuthred ou Cudred.
Baldred.

II. *ROIS DE SUSSEX.*

Alla, Elli ou Ella.
Ciſſa.
Ethelwalch ou Adelwalch.
Aldin, Alduin ou Authun.
Berutius ou Bertun.

III. *ROIS D'ESTANGLIE.*

Uffa.
Titil ou Titillus.
Redwal ou Redowald.
Erpwald.
Sibert ou Sigebert.
Egrick
Anne ou Annas.
Edelbert ou Ethelrick.
Ethelvard ou Adelwalt.
Eduiphe ou Aduiphe.
Elvold ou Alphuald.
Béornas ou Béorna.
Ethelbert.
Ethelred.

IV. ROIS D'ESSEX.

Erchenuin ou Ercenwin.
Sladа ou Sledda.
Sibert ou Sabert.
Sexred ou Saxred.
Sevard ou Sewurd.
Sigebert I.
Sigebert II. dit *le Petit*.
Swiltelme ou Suithelm.
Sigher ou Siger.
Sebba.
Sigheard ou Sigbard.
Senfred ou Senofrid.
Offa.
Setred ou Séolred.
Sutred ou Suithrede.

V. ROIS DE MERCIE.

Crida.
Vibba ou Wibba.
Cearlus.
Pedal ou Penda.
Wolfar.
Ethelred.
Kenred ou Cenred.
Ceolred.
Ethelbald.
Bernred ou Beornred.
Offa.
Pends.
Egerid.
Kénulfe ou Cénulphe.
Keneime ou Ceneim.
Cleolulphe.
Bernulphe.
Ludecane ou Ludican.
Uthlac ou Witglaph.

VI. ROIS DE NORTHUMBERLAND.

Idas ou Adda.
Alla.
Glappa.
Fridulphe.
Théodoric.
Edelric ou Athalaric.
Edelfrid ou Adelfrid.
Edwin.
Offrick.
Anfrid.
Oſwald.
Oſwy.
Oſwin.
Adelwald.
Alfred, Ecfrid ou Egfrid.
Ofred.
Cenred.
Offrick.
Céolulphe.
Edbert.
Oſulphe.
Molion-Adelwalt.
Alcred.
Ethelred.
Alphwald I.
Ofred.
Ethelred rétabli.
Osbald ou Ofred.
Ardulphe.
Alphwald II.
Andred.

VII. ROIS DE WESSEX.

Cerdick.
Kenric ou Chenrick.
Ceaulin ou Ceolin.
Celrick ou Ceolrick.
Cleolulphe ou Ceolulphe.
Cinigiſil
Quichelme ou Quicelm.
Kenevalk ou Cenowalch.
Eſcuvin ou Eſcuin.
Kenuvin ou Cenſus.
Centuin.
Cedwal ou Cedowalla.
Inas ou Ina.
Ethellard ou Adelard.
Cutred ou Cudred.
Sigebert.
Kinewlphe ou Cenulphe.
Britheric ou Brithrick.
Egbert, qui ſoumit tous ces Etats.

SUITE CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE DES ROIS D'ANGLETERRE.

I. EGBERT, iſſu des Rois Saxons, après avoir conquis pluſieurs petits Royaumes, ordonna que le païs de ſa domination ſeroit nommé ANGLETERRE, dont il fut le premier Roi, & mourut l'an 837, ayant eu de *Redburge* ſa femme, 1. ETHELWOLPHE, qui ſuit; & 2. *Ethelſtan* ou *Adelſtan*, qui fut nommé par ſon frére, Gouverneur des Royaumes que leur pére avoit conquis, & dont la poſtérité eſt ignorée.

II. ETHELWOLPHE, Roi d'Angleterre, mort l'an 857, épouſa 1°. *Osburge*, fille d'*Oſlac*, Goth de Nation: 2°. le premier Octobre 856, *Judith* de France, fille de *Charles*, II du nom, dit *le Chauve*, Roi de France & Empereur, laquelle étant reſtée veuve prit une ſeconde alliance en 863, avec *Baudouin*, dit *Bras-de-Fer*, Grand-Foreſtier de Flandre. Ce Roi eut de ſon premier mariage, 1. *Ethelbald*, Roi d'Angleterre, mort en 858 ſans poſtérité; 2. *Ethelbert*, Roi d'Angleterre, après ſon frére aîné mort ſans lignée en 863; 3. *Ethelred* auſſi Roi d'Angleterre après ſes fréres, mort ſans enfans le 28 Avril 872; 4. ALFRED, qui ſuit; & 5. *Ethelſwide*, mariée en 853, à *Burthrede*, Roi de Mercie, morte en 888.

III. ALFRED, Roi d'Angleterre, né en 849, & mort le 28 Octobre 899, avoit épouſé en 868, *Ethelbiithe*, fille d'*Ethelred*, dit *le Grand*, Comte de Gunes, morte l'an 904, dont il eut 1. EDOUARD, I du nom, qui ſuit; 2. *Ethelward*, tué à l'Armée le 12 Novembre 922; 3. *Elfleda*, mariée à *Ethelred*, Prince de Mercie, morte le dixiéme Juin 919; 4. *Ethelgine*, Abbeſſe de Shaftsbury; & 5. *Ethelſwida*, mariée à *Baudouin*, II du nom, dit *le Chauve*, Comte de Flandres. *Voyez* ALFRED.

IV. EDOUARD, I du nom, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre, mort l'an 924, épouſa 1°. *Egwine*: 2°. *Edgive*, fille du Comte *Sigelin*, Seigneur de Meapham, de Culin & de Leanham. Du premier mariage vint *Adelſtan*, Roi d'Angleterre, mort ſans alliance le 23 Novembre 940; & du ſecond ſortirent 1. *Edwin*, qui fut ſubmergé dans la mer l'an 933, par le commandement de ſon frére aîné; 2. EDMOND, I du nom qui ſuit; 3. *Ethelred*, Roi d'Angleterre après *Edmond* ſon frére, mort ſans poſtérité l'an 954; 4. *Elfleda* & 5. *Ethelwilde*, Religieuſes; 6. *Tyra*, mariée à *Gormon*, Roi de Danemarck, 7. *Elgiſe*, alliée l'an 925, à *Sitrich* Danois, Roi de Northumberland; 8. *Estrilde*, ſeconde femme de *Hugues* dit *le Grand*, Comte de Paris; 9. *Edgine*, mariée 1°. à *Charles*, III du nom, dit *le Simple*, Roi de France: 2°. à *Herbert*, Comte de Vermandois; & 10. *Edithe*, première femme d'*Othon*, dit *le Grand*, Empereur d'Occident, morte le 26 Janvier 942.

V. EDMOND, I du nom, Roi d'Angleterre, fut poignardé l'an 948, dans un feſtin par un Voleur, qu'il avoit banni de ſes Etats. Il avoit épouſé *Elgive* dont il eut 1. *Edwin*, Roi d'Angleterre après *Ethelred* ſon oncle, fut chaſſé de ſon Royaume par ſes Sujets à cauſe de ſes violences, & mourut l'an 958, laiſſant de N. ſa femme, dont le nom eſt inconnu, 1. une ſeule fille nommée *Richilde*, mariée à *Thierry*, Comte de Bar, Duc de Moſellane; & 2. EDGAR, qui ſuit.

VI. EDGAR ſurnommé *le Pacifique*, Roi d'Angleterre, après *Edwin* ſon frére, mourut l'an 975. Il épouſa 1°. *Elfrede*, fille de *Baudouin*, II du nom, Comte de Flandres: 2°. *Alfrede*, fille d'*Ordgare*, Duc de Cornouaille: 3°. *Wilfréde*. Du premier mariage vint 1. S. EDOUARD, II du nom, dit *le Martyr*, Roi d'Angleterre, qui ne prit aucune alliance, & fut aſſaſſiné l'an 979, à la ſollicitation d'*Alfréde*, ſa belle mére. Du ſecond lit ſortit 2. ETHELRED, qui ſuit; & du troiſiéme vint, 3. *Edithe*, Religieuſe.

VII. ETHELRED, Roi d'Angleterre, mort le 23 Avril 1016; épouſa 1°. en 984, *Elgive*, fille du Comte *Theodore*: 2°. en 1002, *Emme*, fille de *Richard*, I du nom, Duc de Normandie, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Canut*, I du nom, Roi de Danemarck & d'Angleterre. Du premier mariage vinrent 1. EDMOND, II du nom, qui ſuit; 2. *Edwin*, qui prit le titre de Roi d'Angleterre, qui après la mort de ſon frére aîné, fut appellé par dériſion *Roi des Paiſans*, & qui fut aſſaſſiné l'an 1017; 3. *Aldeſtan*, mort jeune; & 4. *Edgive*, mariée à *Euſtache*, Comte de Boulogne. Et du ſecond lit ſortirent 5. S. EDOUARD, III du nom, dit *le Confeſſeur*, qui fut Roi d'Angleterre après le Roi Canut, fut couronné l'an 1043, & mourut le ſixiéme Janvier 1066, ſans laiſſer de poſtérité d'*Editbe*, fille de *Goodwin*, Comte de Kent; 6. *Alfred*, mis à mort l'an 1036, après avoir eu les yeux crevez, & 7. *Gode* d'Angleterre mariée à *Vautier* de Maigne, Comte d'Hereford.

VIII. EDMOND, II du nom, dit *Cote de Fer* à cauſe de ſa force, Roi d'Angleterre, ayant été trahi par le Duc de Mercie, il fut obligé malgré lui de partager ſon Royaume avec Canut, Roi de Danemarck, & peu de jours après il fut aſſaſſiné l'an 1016. Il épouſa *Algide*, veuve de *Sigefred*, Comte de Northampton, dont il eut 1. *Edmond*, qui paſſa en Hongrie, où il fut élevé à la Cour du Roi Salomon, & y mourut ſans alliance; & 2. EDOUARD, qui ſuit.

IX. EDOUARD dit *le Banni*, Prince d'Angleterre, paſſa une partie de ſa vie en Hongrie à la Cour du Roi Salomon, juſqu'à ce qu'ayant été rappellé par le Roi *Edouard*, III du nom, ſon oncle, qui avoit deſſein de le déclarer ſon ſucceſſeur, il retourna avec toute ſa famille en Angleterre, l'an 1057, où il mourut peu après ſon arrivée avant ſon oncle. Il avoit épouſé *Agathe*, fille d'*Etienne*, Roi de Hongrie, ou ſelon d'autres ſœur de ſa femme, qui étoit fille de l'Empereur *Henri* III, dont il eut 1. *Edmond*, mort ſans alliance; 2. EDGAR, qui ſuit; 3. *Marguerite*, alliée à *Malcolme*, Roi d'Ecoſſe; & 4. *Chriſtine* d'Angleterre, Religieuſe.

X. EDGAR, Prince d'Angleterre, retourna avec ſon pére en Angleterre, fut fort chéri du Roi Edouard III. qui le deſtinoit ſon ſucceſſeur à la Couronne, dont il fut dépoſſédé par l'ambition de Harold, Comte de Kent. Depuis il ſe ſoumit au Duc de Normandie, & lui prêta ſerment de fidélité. Il fit le voyage de la Terre-Sainte; ſe jetta dans la ville de Laodicée, qu'il défendit contre les Infidéles l'an 1099, & mourut en Ecoſſe, étant le dernier mâle de la race des Rois Anglo-Saxons, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite*, ſœur de *Malcolme*, Roi d'Ecoſſe.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS DE DANEMARCK.

I. SUENON, Roi de Danemarck & d'Angleterre, fils de HAROLD dit *le Grand*, Roi de Danemarck, s'empara de l'Angleterre ſur le Roi Ethelred, qu'il obligea de lui payer tribut, & ſe fit couronner Roi; mais il ne jouit pas longtems de cette dignité; car après avoir pillé toute l'Angleterre, il mourut le troiſiéme Février 1014, ayant eu pour enfans de *Gyrithe* ou *Sigride*, fille de *Keglare* Toſtas, 1. CANUT, I du nom, qui ſuit: 2. *Tyra*, mariée à *Burriſlas*, Prince des Vandales, d'avec lequel ayant fait divorce, elle épouſa *Olaüs*, Roi de Norwége; & 3. *Eſtrithe*, dite auſſi *Marguerite*, alliée 1°. à *Richard*, III du nom, Duc de Normandie; 2°. à *Ulphon*, Comte Anglois, Auteur de la nouvelle branche des Rois de Danemarck, qui a fini en *Marguerite*, Reine de ces trois Royaumes.

II. CANUT, I du nom, dit *le Grand*, Roi de Danemarck, d'Angleterre & de Norwége, partagea le Royaume d'Angleterre avec Edmond, II du nom, & mourut l'an 1036. Il épouſa 1°. *Alvoine*, fille du Comte *Alfrid*: 2°. *Emme* de Normandie, veuve d'*Ethelred*, Roi d'Angleterre, & fille de *Richard*, I du nom, Duc de Normandie. Du premier mariage du Roi Canut ſortirent, 1. *Suénon*, déſigné Roi de Norwége par ſon pére, & mort l'an 1036; 2. *Harald*, Roi d'Angleterre, mort l'an 1040 ſans poſtérité. Et du ſecond vinrent 3. CANUT, II du nom, qui ſuit; & 4. *Gunegonde*, mariée à *Henri*, III du nom, Empereur, morte l'an 1043. *Voyez* CANUT.

III. CANUT, II du nom, dit *le Duc*, Roi d'Angleterre & de Danemarck, fut couronné Roi d'Angleterre l'an 1040, & mourut d'apoplexie ſans poſtérité l'an 1041.

HARALD, fils de GOODWIN, Comte de Kent, fut proclamé Roi d'Angleterre, en 1066, après la mort du Roi *Edouard*, III du nom, qui avoit épouſé ſa ſœur & fut tué au combat de Haſtings, donné le 14 Octobre de la même année.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES DUCS DE NORMANDIE.

I. GUILLAUME, I du nom, dit *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, fils *naturel* de ROBERT, II du nom, Duc de Normandie, fut maintenu dans le Duché de Normandie par Henri, I du nom, Roi de France, & inſtitué héritier du Royaume d'Angleterre par S. Edouard, III du nom, dit *le Confeſſeur*, l'an 1065, dont il fut couronné Roi l'an 1066, après avoir vaincu Harald ſon Compétiteur, & mourut d'une chûte de cheval le neuvième Septembre 1087, âgé de 64 ans. Il épouſa *Mahaud* de Flandre, fille de *Baudouin*, V du nom, dit *de Lille*, Comte de Flandre, morte le deuxiéme Novembre 1083, dont il eut 1. *Robert*, III du nom, Duc de Normandie, ſurnommé *Courtois*, qui fut privé du Royaume par ſon pere, & fut obligé de ſe contenter du Duché de Normandie, & de l'argent que ſon frére puîné lui donna pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, où il ſe ſignala à la priſe de Jeruſalem, & autres expéditions. Ayant depuis déclaré la guerre au Roi Henri ſon frére, il fut fait priſonnier & conduit en Angleterre, où il mourut le dixiéme Février 1134, après 28 ans de priſon, ayant eu de *Sibylle*, fille de *Geofroy*, Comte de Converſane en Italie, *Guillaume*, qui fut privé du Duché de Normandie par le Roi Henri I. ſon oncle, & jouit pendant quelque tems du Comté de Flandre par la faveur de Louis VI. dit *le Gros*, Roi de France, qui lui donna le Vexin & autres Terres. Il mourut le 27 Juillet 1128, ſans enfans ni de *Sibylle* d'Anjou, avec laquelle l'on tient qu'il fit divorce; ni de *Jeanne*, fille de *Humbert*, II du nom, Comte de Maurienne, ſes deux femmes; & *Henri* mort jeune; 2. *Richard*, mort jeune; 3. GUILLAUME, II du nom, qui ſuit; 4. HENRI, I du nom, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 5. *Cecile*, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte le 13 Juillet 1126; 6. *Conſtance*, mariée à *Alain*, III du nom, dit *Fergeant*, Comte de Bretagne; 7. *Adéliſa*, mariée à *Horald*, Comte; 8. *Gundrede*, alliée à *Guillaume* de Varenne, Comte de Surrey, morte le 27 Mai 1085; 9. *Agathe*, mariée à *Alfonſe*, Roi de Galice; & 10. *Adele* ou *Alix* d'Angleterre, qui étoit la quatriéme fille, fut mariée à *Etienne* ſurnommé *Henri*, Comte de Champagne & de Brie, dont elle eut entre autres enfans, ETIENNE de Blois, lequel étant paſſé en Angleterre après la mort du Roi Henri, I du nom, ſon oncle, ſe fit couronner Roi d'Angleterre le 26 Décembre 1135; mais ayant été fait priſonnier à la bataille donnée près de Lincoln le deuxiéme Février 1141, par Mahaud ou Mathilde d'Angleterre, Comteſſe d'Anjou, ſur laquelle de Londres, qui ſuivoient le parti d'Etienne, ayant remporté la victoire le 14 Septembre ſuivant, il fut mis en liberté; fit un Traité de Paix avec le Roi Henri II. en 1148, & mourut le 25 Octobre 1154. Il avoit épouſé *Mathilde*, fille & héritiére d'*Euſtache*, Comte de Boulogne, morte le troiſiéme Mai 1151, dont il eut 1. *Baudouin*, mort jeune: 2. *Euſtache* de Blois, Comte de Boulogne, qui fut couronné Roi d'Angleterre du vivant de ſon pére, & mourut le dixiéme Août 1151, ſans enfans de *Conſtance* de France, fille de *Louis*, VI du nom, dit *le Gros*, Roi de France, qu'il avoit épouſée en Février 1140: elle prit une ſeconde alliance avec *Raymond*, VI du nom, Comte de Toulouſe, & vivoit en 1176; 3. *Guillaume*, Comte de Mortain & de Boulogne, tué au ſiége de Toulouſe en 1160, ſans laiſſer de poſtérité d'*Iſabelle*, fille & héritiére de *Guillaume*, Comte de Varenne & de Surrey; & 4. *Marie* de Blois, Comteſſe de Boulogne & de Mortain, mariée à *Matthieu* d'Alſace, dit *de Flandre*.

II. GUILLAUME, II du nom, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, ſuccéda à ſon pére à la Couronne, au préjudice de ſon frére aîné, fut couronné le 26 Septembre 1087, & fut bleſſé d'un coup de Béche, tirée ſans deſſein par Gautier Tyrel l'un de ſes Gardes, étant à la chaſſe, dont il mourut ſans alliance le deuxiéme Août 1100

II. HENRI, I du nom, dit *Beauclerc*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, né l'an 1070, ſuccéda au Roi Guillaume II. ſon frére, fut couronné le ſixiéme Août de l'an 1100, & mourut le deuxiéme Décembre 1135. Il épouſa 1°. en l'an 1100, *Mahaud*, dite *la Bonne*, fille de *Malcolme*, III du nom, Roi d'Ecoſſe, morte l'an 1118: 2°. l'an 1121, *Alix*, fille de *Geofroy*, dit *le Barbu*, Duc de Brabant, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent 1. *Guillaume*, Duc de Normandie, né l'an 1102, mort le 26 Novembre 1119, ſans laiſſer de poſtérité de *Mahaud*, fille de *Foulque*, V du nom, Comte d'Anjou, qu'il avoit épouſée la même année, laquelle après la mort de ſon mari ſe rendit Religieuſe, & fut Abbeſſe de Fontevrault; & 2. *Mahaud* ou *Matilde* d'Angleterre, née l'an 1104; mariée 1°. l'an 1114, à *Henri*, V du nom, Empereur: 2° l'an 1127, à *Geofroy*, V du nom, ſurnommé *Plantagenet*, Comte d'Anjou, morte le dixiéme Septembre 1167. De ce mariage ſortirent 1. HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, qui commença *la branche des Rois iſſus de la Maiſon d'*ANJOU, *rapportés ci-après*; 2. *Geofroy*, ſurnommé *Martel*, Comte de Nantes, mort en Juillet 1157; & 3. *Guillaume*, mort le 30 Janvier 1163. *Le Roi* HENRI I. *laiſſa auſſi pour enfans naturels*, 1. Robert, *créé Comte de Glocester en l'an* 1109, *mort le* 31 *Octobre* 1147, *ayant eu entre autres enfans de* Mabille, *fille de* Robert Fitz-Hamon, *Seigneur de Corbeil*, Guillaume, *Comte de Glocester, Seigneur de Glamorgan, mort en* 1183, *laiſſant des enfans d'*Havoiſe, *fille de* Robert *Baſſu, Comte de Leiceſter*; 2. Richard, *ſuffoqué le* 26 *Novembre* 1119 *ſans laiſſer de poſtérité d'*Amicie, *fille de* Raoul *de Gaader*; 3. Renaud, *Comte de Cornouaille, mort l'an* 1176, *qui laiſſa des enfans de* N. *fille de* Guillaume Fitz-*Richard*; 4. Robert, *qui épouſa* Mathilde; 5. 6. 7. Gilbert, Guillaume & Henri, *dont on ne trouve que le nom*; 8. Mahaud, *dite l'Aînée, mariée à* Rotrou, *Comte du Perche, qui fut noyé avec ſon frére l'an* 1119; 9. Julienne, *mariée à* Enilachie *de Pacy*; 10. Conſtance, *alliée à* Roſcelin, *Vicomte de Beaumont*; 11. Mahaud, *dite* la Jeune, *qui épouſa* Conan, *III du nom dit* le Gros, *Comte de Bretagne*; 12. Aline, *dite* Havoiſe, *mariée à* Matthieu, *I du nom, Sire de Montmorency, Connétable de France*; & 13. Elizabeth, *qui épouſa* Alexandre, *Roi d'Ecoſſe*.

** ROI D'ANGLETERRE DE LA MAISON DE BLOIS.*

ETIENNE fils d'Henri dit Etienne, Comte de Blois & de Chartres, & d'Adéle ou Alix de Normandie, fille de Guillaume le Conquérant, fut couronné Roi d'Angleterre le 15 Déc 1135. Il épouſa Mahaud fille & héritiére d'Euſtache Comte de Boulogne, & il en eut 1. *Euſtache* IV. Comte de Boulogne qui en 1139 épouſa Conſtance de France & fille de Louis *le Gros*, qu'Etienne ſon pére voulut faire couronner en 1151, ſans y pouvoir reuſſir, & qui mourut en 1153 ſans poſtérité; 2. *Guillaume*, Comte de Boulogne; 3. *Marie*, qui après avoir été Abbeſſe de Ramſey en Angleterre, épouſa Matthieu Comte de Flandre. Il eut auſſi un fils naturel nommé *Guillaume*.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON D'ANJOU.

I. HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, &c. fils aîné de GEORGE, V du nom, dit *Plantagenet*, Comte d'Anjou (*Voyez* ANJOU) & de *Mahaud*, héritiére de la Couronne d'Angleterre, né l'an 1133, ſuccéda à ſon pére aux Comtés d'Anjou, de Touraine & du Maine, & à cauſe de ſa mére au Duché de Normandie, & au Royaume d'Angleterre après la mort du Roi ETIENNE, dont il fut couronné Roi le 29 Décembre 1153, & mourut le 17 Juillet 1189. Il épouſa le 19 Mai 1152, *Alienor*, Ducheſſe de Guienne, & Comteſſe de Poitou, fille aînée & héritiére de *Guillaume*, X du nom Duc de Guienne, &c. laquelle avoit épouſé l'an 1137, *Louis*, VII du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & dont elle avoit été ſéparée à cauſe de parenté au Concile de Baugency ſur Loire, en Mars 1152. Elle fut fort maltraitée par le Roi Henri II. ſon mari qui la fit même empriſonner pendant douze ou quinze ans, & mourut fort âgée le 31 Mars 1204, ayant eu de ce ſecond mariage, 1. *Guillaume*, Duc de Normandie, né en 1153, mort en 1156; 2. *Henri*, dit *le Jeune*, qui ſuit: 3. *Richard*, I du nom, Roi d'Angleterre après ſon frére, *dont il ſera parlé ci-après*; 4. *Geofroy* d'Angleterre, Comte d'Anjou, ſurnommé *le Beau*, né le 23 Septembre 1158, qui fut auſſi Comte de Bretagne à cauſe de ſa femme, & mourut à Paris le 19 Août 1186, ayant été foulé aux piez des chevaux dans un Tournoi. Il épouſa *Conſtance*, Comteſſe de Bretagne, fille & héritiére de *Conan*, Comte de Bretagne, dont il eut *Artus*, Comte de Bretagne & d'Anjou, né poſthume l'an 1186, qui fut tué par le commandement du Roi Jean, dit *Sans Terre*, ſon oncle, en l'an 1200, & ſon corps jetté dans la riviére; (*Voyez* ARTUS I.) & *Eleonore* d'Angleterre, née en 1184, qui fut détenue priſonniére pendant pluſieurs années, & mourut ſans alliance l'an 1241: 5. JEAN ſurnommé *Sans-Terre*, qui continua *la poſterité rapportée ci-apres*; 6. *Mathilde*, née l'an 1156, mariée l'an 1168. à *Henri*, III du nom, dit *le Lion*, Duc de Bavière & de Saxe, mort l'an 1189; 7. *Eleonore*, née le 13 Octobre 1162, mariée en Septembre 1170, à Alphonſe, IX du nom, Roi de Caſtille, morte le 21 Octobre 1214, de chagrin de la mort de ſon mari; & 8. *Jeanne* d'Angleterre, née en Octobre 1164, mariée 1°. l'an 1176, à *Guillaume*, II du nom, Roi de Sicile: 2°. l'an 1196, à *Raymond*, VII du nom, Comte de Toulouſe, morte en Septembre 1199. *Le Roi* HENRI *II. eut auſſi deux fils naturels, ſavoir*, Geofroy, *qui fut Chancelier d'Angleterre & Archevêque d'Torck, & mourut l'an* 1213; & Guillaume, bâtard *d'Angleterre, ſurnommé* Longue-Epée, *mort l'an* 1226, *de la fatigue qu'il avoit ſoufferte ſur mer. Il épouſa* Ele, *fille & héritiére de* Guillaume Fitz-Patrick, *Comte de Salisbury, dont il eut* 1. Guillaume *Longue-Epée, II du nom, Comte de Salisbury, mort en la Paleſtine l'an* 1249, *laiſſant des enfans d'*Idoine, *fille & héritiére de* Richard *de Camville, dont la poſterité finit en* Marguerite *Longue-Epée, mariée à* Henri *de Lacy, Comte de Lincoln*; 2. Richard, *Chanoine de Salisbury*; 3. Etienne, *Grand-Juſticier d'Irlande & Comte d'Ulſter ou* d'Ultonie *par* Emeline *ſa femme, dont il eut* Ele, *mariée à* Roger *de la Zouche*; 4. Nicolas, *Evêque de Salisbury, mort en* 1297; 5. Iſabelle, *première femme de* Guillaume *Baron de Veſci*; 6. Ele, *mariée 1°. à* Thomas, *VII du nom, Comte de Warwick*: 2°. *à* Philippe *Baſſet, mort l'an* 1297; 7. Ide, *alliée à* Vautier *Fitz-Robert*; & 8. *autre* Ele, *qui épouſa* Guillaume *d'Odingſelles*.

II. HENRI dit *le Jeune* ou *au Court-Manteel*, né le 28 Février 1155, fut couronné Roi d'Angleterre le 15 Juillet 1170, du vivant de ſon pére, & mourut le onziéme Juin 1182. Il avoit épouſé en 1170, *Marguerite* de France, Comteſſe de Vexin, fille de *Louis*, VII du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & de *Conſtance* de Caſtille, ſa deuxiéme femme. Elle prit une ſeconde alliance l'an 1185, avec *Bela*, III du nom, Roi de Hongrie, après la mort duquel elle ſe retira à Acre en la Paleſtine l'an 1196, & y mourut l'année ſuivante.

II. RICHARD, I du nom, ſurnommé *Cœur-de-Lion*, troiſiéme fils de HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, fut couronné Roi d'Angleterre le troiſiéme Septembre 1189, & mourut le ſixiéme Avril 1199, de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Chalus en Limoſin, ſans enfans de *Bérengére* de Navarre, fille de *Sanche*, VI du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre, qu'il avoit épouſée le 12 Mai 1191.

II. JEAN ſurnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & de Guienne, Comte de Poitou, &c. cinquiéme fils

fils du Roi HENRI II. naquit l'an 1166, & fut couronné Roi d'Angleterre le 25 Mai 1199. Les Grands du Royaume qui l'avoient en horreur se soulevérent contre lui, le forcérent de quitter la Couronne, & il mourut d'avoir trop mangé de fruit le 19 Octobre 1216, abandonné de ses sujets. Il épousa 1°. *Isabelle*, fille de *Guillaume*, Duc de Glocester, petit-fils du Roi *Henri*, I du nom, qu'il répudia pour cause de parenté: 2°. l'an 1200, *Isabelle*, Comtesse d'Angoulême, fille unique & héritière d'*Aymar*, Comte d'Angoulême. Elle prit une seconde alliance l'an 1217, avec *Hugues*, X du nom, Sire de Lesignan, & Comte de la Marche, à qui le Roi l'avoit enlevée, lorqu'il étoit sur le point d'exécuter le Traité de mariage qui étoit arrêté entre eux, & mourut l'an 1245, ayant eu de son premier mariage 1. HENRI, III du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, première femme d'*Alexandre*, II du nom, Roi d'Ecosse, mariée le 25 Juin 1221, morte le quatriéme Mars 1238; 3. *Eléonore*, mariée 1°. à *Guillaume* Marshal, II du nom, Comte de Pembrock; 2°. le septiéme Janvier 1238, à *Simon* de Montfort, Comte de Leicester, Sénéchal d'Angleterre, après la mort duquel elle se retira en France dans le monastére des Religieuses de S. Dominique de Montargis, où elle vivoit encore l'an 1275; 4. *Isabelle*, née en 1214, sixiéme femme de *Frédéric*, II du nom, Empereur, qui l'épousa le 20 Juillet 1235, morte en couches le premier Décembre 1241; & 5. *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille, & de Poitou, né l'an 1209, qui fut élu Roi des Romains l'an 1257, couronné le 27 Mai de la même année, & mourut l'an 1271. Il épousa 1°. l'an 1230, *Isabelle* Marshal, veuve de *Gilbert* de Clare, Comte de Glocester, & fille de *Guillaume* Marshal, Comte de Pembrock: 2°. l'an 1243, *Sancie* de Provence, fille de *Raymond-Berenger*, II du nom, Comte de Provence, morte l'an 1261: 3°. l'an 1267, *Béatrix* de Hohentetten, niéce de *Conrad*, Archevêque de Cologne, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Jean*, mort jeune l'an 1232; 2. *Henri* enterré dans l'Eglise de saint Laurent de Viterbe, au retour de son voyage d'outre-mer l'an 1271, par Guy de Montfort, Comte de Nolé, son cousin, sans laisser de postérité de *Constance*, fille de *Gaston*, Vicomte de Béarn; 3. *Richard* mort sans alliance: 4. *Nicolas* mort peu après sa naissance: & 5. *Isabelle* née en 1233, morte en 1234. Les enfans du second mariage furent, 6. *Edmond*, Comte de Cornouaille, qui fut Gouverneur du Royaume d'Angleterre en 1289, pendant l'absence du Roi Edouard, I du nom, & mourut l'an 1300, sans enfans de *Marguerite*, fille de *Richard* de Clare, Comte de Glocester; & 7. *Richard* d'Angleterre, tué au siége de de Barwick l'an 1296

III. HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, né le premier Octobre 1206, fut couronné le 28 Octobre 1216, & mourut le 16 Novembre 1272. Il épousa le 12 Janvier 1236, *Eléonor*, fille de *Raimond Berenger*, II du nom, Comte de Provence, morte le 25 Juin 1291, dont il eut 1. EDOUARD, I du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 2. EDMOND, *qui fit la branche des Comtes de* LANCASTRE, *rapportée ci-après*; 3. 4. 5. *Richard*, *Jean* & *Henri*, morts jeunes; 6. *Guillaume*, mort en 1256; 7. *Marguerite* née en 1241, première femme d'*Alexandre*, III du nom, Roi d'Ecosse, qu'elle épousa l'an 1251, morte l'an 1273; 8. *Béatrix*, née le 25 Juin 1242, & mariée en 1259, à *Jean* II du nom Duc de Bretagne, morte en Mars 1277; & 9. *Catherine* d'Angleterre, née le 25 Novembre 1253, morte jeune.

IV. EDOUARD, I ou IV du nom, surnommé *Longues-Jambes*, Roi d'Angleterre, né le 17 Juin 1239, fut couronné le 19 Août 1274, & mourut de dysenterie le septiéme Juillet 1307. Il épousa 1°. l'an 1254, *Eléonore*, fille de *Ferdinand*, III du nom, Roi de Castille, morte le 27 Novembre 1290: 2°. le huitiéme Septembre 1299, *Marguerite* de France, fille de *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi*, Roi de France, morte l'an 1317. Du premier lit vinrent 1. 2. *Jean* & *Henri*, morts jeunes; 3. *Alfonse* né l'an 1273, mort le 19 Août 1284; 4. EDOUARD, II du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 5. *Eléonore* née l'an 1266, mariée l'an 1294, à *Henri*, Comte de Bar, morte en 1298; 6. *Jeanne*, née l'an 1272, qui épousa 1°. l'an 1290, *Gilbert* de Clare, V du nom, Comte de Glocester: 2°. l'an 1296, *Raoul* de Monthermer, Chevalier, l'un de ses serviteurs, sans le consentement du Roi, qui la fit emprisonner, morte le dixiéme Mai 1305; 7. *Marguerite*, née l'an 1275, qui épousa l'an 1290, *Jean*, II du nom, Duc de Brabant; 8. 9. *Berengére* & *Alix*, mortes jeunes: 10. *Marie* née le 22 Avril 1279, Religieuse à Fontevrault; 11. *Elisabeth*, née l'an 1284, mariée 1°. l'an 1298, à *Jean*, I du nom, Comte de Hollande: 2°. à *Humfroy* de Bohun, Comte d'Hereford & d'Essex, Connétable d'Angleterre, mort l'an 1316; 12. 13. *Béatrix* & *Blanche* d'Angleterre, mortes jeunes. Du second mariage sortit, 14. *Thomas* d'Angleterre, Comte de Norfolk, Maréchal d'Angleterre, né le premier Juin de l'an 1300, mort l'an 1338. Il épousa 1°. *Alix*, fille de *Roger* Halys, Comte de Harwich & de Suffolk. 2°. *Marie* de Rooz, veuve de *Guillaume* Baron de Breuves, & fille de *Guillaume*, Baron de Rooz, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Edouard*, mort avant son pére; & 2. *Marguerite* d'Angleterre, Duchesse de Norfolk, alliée 1°. à *Jean*, Baron de Segrave: 2°. à *Vaultier*, Baron de Mauny, morte le 24 Mars 1399: 3. *Edmond* d'Angleterre, I du nom, Comte de Kent, né le cinquiéme Août 1301, qui eut la tête tranchée l'an 1329, pour avoir favorisé les complots de la Noblesse qui vouloit délivrer de prison le Roi Edouard II. son frére. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Jean*, Baron de Wake, dont il eut *Edmond*, II du nom, Comte de Kent, mort jeune l'an 1332; 4. *Jean*, Comte de Kent, mort l'an 1352, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Duc de Juliers; & 5. *Jeanne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Montagu, Comte de Salisbury, dont elle fut séparée: 2°. à *Thomas* Holland, qui fut créé Comte de Kent à cause de sa femme, & fut l'un des premiers Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére: 3°. l'an 1361, à *Edouard* d'Angleterre surnommé *le Noir*, Prince de Galles, dont elle eut RICHARD, II du nom, Roi d'Angleterre; 6. *Eléonore* d'Angleterre, née l'an 1306, morte jeune.

V. EDOUARD, II ou V du nom, Roi d'Angleterre, né le 25 Août 1284, fut couronné le 23 Fevrier 1308. Ayant été arrêté prisonnier l'an 1326, par les intrigues de la Reine sa femme, elle le fit déclarer, par le Parlement assemblé à Londres, incapable du gouvernement du Royaume, & lui fit substituer le Prince Edouard son fils. Cet infortuné Prince, qui mourut le 25 Janvier 1327, d'un fer chaud qu'on lui mit dans le foudement, avoit épousé le 22 Janvier 1308, *Isabelle* de France, fille de *Philippe*, IV du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, morte le 31 Novembre 1357, dont il eut 1. EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 2. *Jean*, Comte de Cornouaille, né le 13 Août 1315, mort en Octobre 1334, sans enfans de *Marie* d'Espagne, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Lara; 3. *Jeanne*, mariée l'an 1329, à *David*, II du nom, Roi d'Ecosse; & 4. *Eléonore* d'Angleterre, alliée l'an 1332, à *Renaud*, II du nom, Duc de Gueldre, dont elle fut la seconde femme.

VI. EDOUARD, III ou VI du nom, Roi d'Angleterre, né le 13 Novembre 1312, fut couronné le premier Fevrier 1327, institua l'Ordre de la Jarretiére l'an 1344, & mourut le 21 Juin 1377, accablé de chagrin de la mort d'Edouard, Prince de Galles son fils. Il épousa, l'an 1327, *Philippe* de Hainault, fille de *Guillaume*, III du nom, Comte de Hainault, morte le 15 Août 1369, dont il eut 1. EDOUARD surnommé *le Noir*, Prince de Galles, qui suit; 2. *Guillaume*, né l'an 1336, mort au berceau; 3. *Lionel* ou *Lionel* d'Angleterre, Duc de Clarence, né le 29 Novembre 1338, & mort le 17 Octobre 1368, qui épousa 1°. l'an 1352, *Elisabeth* du Bourg, fille unique & héritiére de *Guillaume* du Bourg, Comte d'Ulster ou d'Ulconie, morte l'an 1363: 2°. le 25 Avril 1368, *Yolande* de Milan, fille de *Galéas*, II du nom, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans; & laissa de sa premiére femme, *Philippe* d'Angleterre, *Clarice*, née le 16 Août 1355, mariée l'an 1368, à *Edmond* de Mortimer, Comte de la Marche; 4. JEAN d'Angleterre, Duc de Lancastre, qui continua la *ligne des Rois d'Angleterre, rapportée ci-après*. 5. EDMOND, Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorck, qui continua *la ligne des Rois d'Angleterre après la branche des Ducs de* LANCASTRE, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 6. *Guillaume*, mort jeune; 7. *Thomas* d'Angleterre, Duc de Glocester, & Comte de Buckingham, Connétable d'Angleterre, né le septiéme Janvier 1355, qui fut étranglé à Calais avec une serviette le huitiéme Septembre 1397. Il épousa *Eléonore* de Bohun, fille aînée & héritiére de *Humfroy* de Bohun, Comte de Hereford, d'Essex & de Northampton, morte le troisiéme Octobre 1399, dont il eut *Humfroy*, Comte de Buckingham, mort sans alliance, l'an 1399; *Anne*, Comtesse de Buckingham, mariée 1°. l'an 1402, à *Edmond*, Comte de Stafford: 2°. l'an 1419, à *Guillaume* Bourchier, Comte d'Eu, morte l'an 1440: *Jeanne*, qui épousa *Gilbert*, Baron de Talbot-de-Goderick; *Isabelle*, Religieuse; & *Philippe* morte jeune; 8. *Isabelle* mariée à *Enguerrand* de Coucy, Comte de Bedfort; 9. *Jeanne*, née l'an 1335, mariée à *Alfonse*, Roi de Castille, morte l'an 1348; 10. *Blanche*, morte l'an 1340; 11. *Marie*, première femme de *Jean*, V du nom, dit le *Vaillant*, Duc de Bretagne, morte après l'an 1362; & 12. *Marguerite* d'Angleterre, née le 30 Juillet 1346, première femme de *Jean* de Hastings, Comte de Pembrock.

VII. EDOUARD d'Angleterre, dit *le Noir*, Prince de Galles, né le 15 Juin 1330, gagna la bataille de Poitiers, où Jean Roi de France demeura prisonnier l'an 1356, & mourut avant son pére le huitiéme Juillet 1376. Il épousa l'an 1361, *Jeanne* d'Angleterre, Comtesse de Kent, veuve de *Thomas* Holland, & fille d'*Edmond*, Comte de Kent, mort le huitiéme Juillet 1385, dont il eut 1. *Edouard*, né l'an 1365, mort à l'âge de sept ans; & 2. RICHARD, II du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; *ce Prince eut aussi pour enfans* naturels, Jean *Swander*, & Roger *de Clarendon*.

VIII. RICHARD, II du nom, Roi d'Angleterre, né l'an 1366, fut couronné le 16 Juillet 1377; mais ayant été arrêté prisonnier par Henri, Duc de Lancastre, son cousin, il fut dépossédé du Trône du consentement général du Parlement le 29 Septembre 1399, & massacré peu après par le commandement du même Duc, qui lui succéda. Il avoit épousé 1°. l'an 1382, *Anne* de Luxembourg, fille de *Charles*, IV du nom, Empereur & Roi de Bohéme, morte l'an 1394. 2°. le premier Novembre 1396, *Isabelle* de France, fille de *Charles*, VI du nom, Roi de France, dont il n'eut point d'enfans. La Reine *Isabelle* après la mort du Roi son mari, revint en France, & prit une seconde alliance le 29 Juin 1406, avec *Charles* Duc d'Orléans & Comte de Valois, & mourut en couches le 13 Septembre 1409.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE DE LANCASTRE.

VII. JEAN d'Angleterre, quatriéme fils d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, né à Gand l'an 1340, fut Comte de Richemont, puis Duc de Lancastre & Connétable d'Angleterre. Il prit aussi le titre de Roi de Castille & de Léon, à cause de sa seconde femme, mais il s'en désista, & mourut l'an 1399. Il épousa 1°. le 17 Mai 1359, *Blanche*, fille puînée de *Henri*, II du nom, Duc de Lancastre, morte l'an 1369: 2°. l'an 1372, *Constance* de Castille, fille de *Pierre*, dit *le Cruel*, Roi de Castille & de Léon, morte l'an 1394: 3°. *Catherine* Roët, veuve d'*Othon* Swinford, Chevalier, morte le premier Mai 1403. Du premier mariage sortirent 1. HENRI, IV du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 2. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1387, à *Jean*, I du nom, Roi de Portugal, morte de la peste le neuviéme Juin 1415; & 3. *Elisabeth* d'Angleterre, alliée 1°. à *Jean* Holland, Duc d'Exeter, & Comte de Huntingdon; 2°. à *Jean* de Cornwal,

wal, Baron de Fanhope de Milbrook. Du ſecond mariage vint, 4. *Catherine* d'Angleterre-Lancaſtre, mariée l'an 1393, à *Henri*, Prince des Aſturies, puis Roi de Caſtille & de Léon, III du nom, morte le deuxiéme Juin 1418; & du troiſiéme mariage vinrent, 5. JEAN, dit de *Beaufort*, qui fit *la branche des Ducs de* SOMMERSET, *rapportée ci-après*; 6. *Henri* de Beaufort, Evêque de Wincheſter, nommé Cardinal l'an 1426, par le Pape Martin V, mort le onziéme Avril 1447, *laiſſant pour fille* naturelle, Jeanne, *alliée à* Edouard *Stradling*, *Chevalier*; (Voyez BEAUFORT.) 7. *Thomas* de Beaufort, Duc d'Exceter, Comte de Dorſet, Chevalier de la Jarretiere, & Chancelier d'Angleterre, mort le 27 Décembre 1424, ſans enfans de *Marguerite*, fille de *Thomas* de Nevil; & 8. *Jeanne* de Beaufort, mariée 1°. à *Robert* Ferrers: 2°. à *Raoul* de Nevil, Comte de Weſtmorland, morte le 13 Novembre 1440.

VIII. HENRI, IV du nom, ſurnommé *de Bullingbrook*, Roi d'Angleterre, né l'an 1366, porta le titre de Comte de Derby, puis de Duc d'Héreford & de Notthampton, & prit le nom de Duc de Lancaſtre après la mort de ſon pére. S'étant mis à la tête des revoltez d'Angleterre, il ſurprit le Roi Richard, II du nom, ſon couſin; ſe fit couronner Roi le deuxiéme Octobre 1399, & mourut de la lépre le 20 Mars 1413. Il épouſa 1°. l'an 1380, *Marie* de Bohun, fille & héritiére de *Humfroy*, Comte de Héreford, d'Eſſex & de Northampton, morte l'an 1394: 2°. l'an 1403, *Jeanne* de Navarre, veuve de *Jean*, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, & fille de *Charles*, II du nom, dit le *Mauvais*, Roi de Navarre & Comte d'Evreux, morte le dixiéme Juillet 1437, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. HENRI, V du nom, Roi d'Angleterre, qui ſuit; *Thomas* d'Angleterre, Duc de Clarence, Comte d'Albemarle, Grand-Maître & Connétable d'Angleterre, qui fut tué à la bataille de Baugé en Anjou le 22 Mars 1421, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Holland, veuve de *Jean*, Comte de Sommerſet, & fille de *Thomas* Holland, Comte de Kent, morte le 31 Décembre 1440; & *laiſſa pour fils* naturel, Jean *de Clarence*; 3. *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedford, qui fut Protecteur du Royaume d'Angleterre, & établi Régent en France pendant la minorité du Roi Henri VI. ſon neveu, & mourut à Rouen le 14 Septembre 1435, ſans enfans d'*Anne* de Bourgogne, fille de *Jean*, ſurnommé *Sans-Peur*, Duc de Bourgogne, qu'il avoit épouſée l'an 1423, morte le 14 Novembre 1432, ni de *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Pierre*, Comte de ſaint Paul, morte le 30 Mai 1472, ſes deux femmes (*Voyez* BEDFORT): 4. *Humfroy* d'Angleterre, Duc de Glocester & Comte de Pembrock, Grand-Chambellan & Défenſeur du Royaume d'Angleterre, & qui en fut établi Protecteur pendant la minorité du Roi Henri VI. ſon neveu; mais qui ayant été convaincu de trahiſon, fut étranglé la nuit l'an 1466, ſans laiſſer de poſtérité ni de *Jacqueline* de Baviére, Comteſſe de Hollande, de Zélande, & de Hainault, ni d'*Eléonor* Cobham, fille de *Reynault*, Baron de Sterborough, ſes deux femmes, & *laiſſant pour fille* naturelle, Antigone, *mariée à* Henri *Grey*, *Comte de Tancarville*, & *Baron de Powis*; 5. *Blanche* d'Angleterre, premiére femme de *Louis*, III du nom, dit *le Barbu*, Electeur Palatin, mariée l'an 1402, morte l'an 1417; & 6. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1405, à *Eric*, Roi de Danemarck, de Suéde & de Norwége, Duc de Poméranie.

IX. HENRI, V du nom, Roi d'Angleterre, né l'an 1388, fut couronné le 13 Avril 1413. Philippe ſurnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, abuſant de l'imbécillité de Charles, VI du nom, Roi de France, le porta à deshériter le Dauphin ſon fils, & à marier ſa fille avec le Roi Henri, qui fut déclaré Régent du Royaume par Traité paſſé à Troyes le 20 Mai 1420, & ſucceſſeur de la Couronne après la mort du Roi. Le Roi Henri mourut au château de Vincennes près de Paris, le 31 Août 1422, âgé de 34 ans. Il épouſa le deuxiéme Juin 1420, *Catherine* de France, fille puînée de *Charles*, VI du nom, Roi de France, & d'*Iſabelle* de Baviére. Etant reſtée veuve, elle épouſa ſecrettement *Owen* Tudor, Chevalier du païs de Galles, d'une naiſſance inconnue, & mourut l'an 1438, ayant eu de ſon premier mariage 1. HENRI, VI du nom, Roi d'Angleterre, qui ſuit; & du ſecond vint 2. *Edmond* Tudor, Comte de Richemont, qui fut pére d'HENRI, VII du nom, Roi d'Angleterre, *dont il ſera parlé ci-après*.

X. HENRI, VI du nom, Roi d'Angleterre, né le ſixiéme Décembre 1421, fut couronné le ſixiéme Novembre 1429, & étant venu en France, il fut reçu à Paris avec beaucoup de pompe le deuxiéme Décembre 1431, & couronné Roi de France en l'Egliſe de Paris le 16 du même mois; mais après pluſieurs combats & intrigues, il fut dépouillé de ſes Etats, & fut mis à mort le 21 Mai 1472, par le commandement du Roi Edouard, IV du nom. Il épouſa l'an 1444, *Marguerite* d'Anjou, fille puînée de *René*, ſurnommé *le Bon*, Roi de Naples & de Sicile, laquelle, après la mort de ſon mari, fut renvoyée en France, & mourut le 25 Août 1482, ayant eu pour fils unique *Edouard* d'Angleterre, Prince de Galles, tué à la bataille de Teuksbury le 13 Mai 1471, ſans enfans d'*Anne* de Nevil, fille de *Richard* Comte de Warwick, qu'il avoit épouſée l'an 1470. Elle prit une ſeconde alliance avec *Richard*, III du nom, Roi d'Angleterre, & mourut l'an 1484.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE d'YORCK.

VII. EDMOND d'Angleterre, ſurnommé *de Langley*, cinquiéme fils d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, naquit l'an 1341, fut Comte de Cambridge, Comte de Tindal, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, puis créé Duc d'Yorck par le Roi Richard, II du nom, ſon neveu, & mourut le premier Août 1402. Il épouſa 1°. l'an 1372, *Iſabelle* de Caſtille, fille de *Pierre* Roi de Caſtille & de Léon, morte l'an 1394: 2°. *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, Comte de Kent, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *Henri* Bromflet, & mourut en .... Edmond eut de ſon premier mariage 1. *Edouard*, Duc d'Yorck, Comte de Rutland, Connétable d'Angleterre, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, ſans laiſſer poſtérité de *Philippe*, fille de *Jean* Baron de Mohun-de-Dunſter; 2. RICHARD, qui ſuit; & 3. *Conſtance*, amie de *Thomas* Holland, III du nom, Comte de Kent, puis mariée à *Thomas* Spencer, Comte de Glocester, morte l'an 1417.

VIII. RICHARD d'Yorck, I du nom, ſurnommé *Coningsburg*, Comte de Cambridge, ayant conſpiré contre le Roi Henri IV, eut la tête tranchée l'an 1402. Il épouſa 1°. *Anne* de Mortimer, fille de *Roger* Comte de la Marche: 2°. *Mahaud*, fille de *Thomas* Baron de Clifford, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. RICHARD, II du nom, qui ſuit; & 2. *Iſabelle*, mariée à *Henri* Bourchier, Comte d'Eſſex.

IX. RICHARD, II du nom, Duc d'Yorck après la mort d'*Edouard* ſon oncle, Comte de Cambridge, d'Ulton, de la Marche & de Rutland, Lieutenant au gouvernement du Royaume de France, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, ſe fit Chef de la faction de la Roſe blanche, contre la Maiſon royale de Lancaſtre, prétendant avoir droit à la Couronne, au préjudice du Roi Henri VI, ſur lequel il remporta la victoire à la bataille de S. Alban l'an 1455; & la même année ſe fit déclarer par le Parlement héritier préſomptif de la Couronne, & Protecteur du Royaume d'Angleterre; mais il perdit la bataille & la vie au combat de Wakefield, le 31 Décembre 1460. Il épouſa *Cecile* de Nevil, fille de *Raoul* Comte de Weſtmorland, morte le 31 Mai 1495, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune: 2. EDOUARD, IV du nom, Roi d'Angleterre, qui ſuit; 3. *Edmond* Comte de Rutland, qui fut tué au combat de Wakefield le 31 Décembre 1460; 4. 5. 6. *Guillaume*, *Jean* & *Thomas*, morts jeunes; 7. *George*, Duc de Clarence, Comte de Warwick & de Salisbury, Grand-Chambellan d'Angleterre, qui fut ſecrettement mis à mort dans la Tour de Londres le 18 Fevrier 1477. Il avoit épouſé l'an 1469, *Iſabelle* de Nevil, fille de *Richard* Comte de Warwick, morte l'an 1476, dont il eut *Edouard* Comte de Warwick & de Salisbury, lequel fut envoyé en priſon à la Tour de Londres par le Roi Richard, III du nom, ſon oncle, lorſqu'il eut uſurpé la Couronne; & étant accuſé d'avoir voulu ſe ſauver de la Tour, fut jugé coupable, & eut la tête tranchée le 28 Novembre 1499, à l'âge de 24 ans, ſans avoir été marié; *Richard*, mort jeune: & *Marguerite* Comteſſe de Salisbury, mariée à *Richard* Polus, Chevalier, qui fut convaincu de haute trahiſon l'an 1539, & eut la tête tranchée le 27 Mai 1541; 8. RICHARD, III du nom, Roi d'Angleterre après ſon neveu, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; 9. *Anne*, mariée 1°. à *Henri* Holland, Duc d'Exceter: 2°. à *Thomas* de S. Leger, Chevalier, morte le 14 Janvier 1476; 10. *Elizabeth*, alliée à *Jean* de la Pole, Duc de Suffolck; 11. *Marguerite*, troiſiéme femme de *Charles*, Duc de Bourgogne, ſurnommé *le Hardi*, qu'elle épouſa le 9 Juillet 1468, morte l'an 1503; & 12. *Urſule*, morte jeune.

X. EDOUARD, IV du nom, Roi d'Angleterre, né le 28 Avril 1441, fut Duc d'Yorck & Comte de la Marche après la mort de ſon pére. Il ſe revolta contre le Roi Henri VI, ſur lequel il remporta la victoire, & ſe fit couronner Roi le 29 Juin 1461. Il demeura paiſible poſſeſſeur du Royaume, nonobſtant pluſieurs tentatives inutiles que fit le Roi Henri pour y rentrer, & mourut le neuviéme Avril 1483. Il épouſa l'an 1464, *Eliſabeth* Woodwille, veuve de *Jean* Grey, Chevalier, & fille de *Richard* de Woodwille, Comte de Rivers, Connétable d'Angleterre, & Chevalier de la Jarretiére, dont il eut EDOUARD, V du nom, Roi d'Angleterre, qui ſuit; 2. *Richard* Duc d'Yorck & de Norfolck, né le 28 Mai 1474, qui fut étranglé avec le Roi ſon frére le 24 Mai 1483; 3. *George* Duc de Bedford, mort jeune; 4. *Eliſabeth*, née le onziéme Fevrier 1467, mariée le 18 Janvier 1486, à *Henri*, VII du nom, Roi d'Angleterre, morte le deuxiéme Fevrier 1503; 5. *Cécile*, mariée 1°. à *Jean* Comte de Wells; 2°. à *N.* Kyme; 6. *Anne*, alliée à *Thomas* Howard, Duc de Norfolck; 7. *Brigide*, Religieuſe, morte l'an 1517; 8. *Marguerite*, née & morte l'an 1472; 9. *Marie*, morte l'an 1482. & 10. *Catherine* d'Angleterre, mariée à *Guillaume* Courtney, Comte de Dévon, morte le 15 Novembre 1527. *Ce Prince eut auſſi pour enfans naturels d'Eliſabeth Lucy, Eliſabeth bâtarde d'Angleterre, mariée à* Thomas *Lumley, Chevalier; & Artus, bâtard d'Angleterre, qui fut Vicomte de Liſle à cauſe de ſa femme* Eliſabeth *Grey, ſœur & héritiére de* Jean *Vicomte de Liſle, & mourut le troiſiéme Mars* 1541, *laiſſant pour enfans* Brigide, *mariée à* Guillaume *Cardeu, Chevalier*; Françoiſe, *alliée 1°. à* Jean *Baſſet-de Uberley*: 2°. *à* Thomas *Monk-de-Potheridge*; & Eliſabeth, *qui épouſa* François *Johyon, Chevalier*.

XI. EDOUARD, V du nom, Roi d'Angleterre, né le quatriéme Novembre 1470, ſuccéda à la Couronne ſous la tutele de Richard, Duc de Glocester ſon oncle, qui dans la paſſion de régner, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le fit étrangler dans ſon lit avec Richard Duc d'Yorck ſon frére, le 24 Mai 1483.

X. RICHARD, III du nom, Roi d'Angleterre, huitiéme fils de RICHARD, II du nom, Duc d'Yorck, porta le titre de Duc de Glocester; & ayant fait étrangler ſes deux neveux, dont il étoit tuteur, *ainſi qu'il a été marqué dans l'Article précedent*, il ſe fit couronner Roi le ſeptiéme Juillet 1483, & fut trouvé parmi les morts au combat de Boſworth, donné le 22 Août 1485. Il épouſa *Anne* Nevil, veuve d'*Edouard* Prince de Galles, qui étoit fils unique d'*Henri*, VI du nom, Roi d'Angleterre, fille de *Richard* de Nevil, Comte de Warwick, morte l'an 1484, dont il eut *Edouard* Prince de Galles, Comte de Salisbury, né l'an 1473, mort avant ſon pére. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Cathérine, *mariée à* Guillaume *Comte de Huntington*.

DUCS DE SOMMERSET.

VIII. JEAN d'Angleterre, dit *de Beaufort*, fils de JEAN d'Angleterre,

gleterre, Duc de Lancaſtre, & de *Catherine* Roët, ſa troiſiéme femme, & petit-fils d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, naquit à Beaufort en France, avant le mariage de ſon pére, & fut déclaré légitime avec ſes frétres & ſœurs par le Parlement l'an 1396, en vertu d'une Bulle du Pape, qui déclara le mariage bon & valable, & les ſurnomma *de Beaufort*, à cauſe qu'ils étoient nez au château de ce nom. Il fut créé Comte de Sommerſet l'an 1397, Chambellan d'Angleterre l'an 1398, & mourut le 21 Avril 1410, ayant eu pour enfans de *Marguerite* Holland ſa femme, fille de *Thomas* Comte de Kent, 1. *Henri* de Beaufort, Comte de Sommerſet, né en 1401, mort l'an 1404; 2. *Jean* de Beaufort, Duc & Comte de Sommerſet, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort le 27 Mai 1444, ayant épouſé *Marguerite* Beauchamp, veuve d'*Olivier* de S. Jean, Chevalier, dont il eut *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. à *Edmond* Tudor, Comte de Richemont: 2°. à *Henri* Stafford: 3°. à *Thomas* Stanley, Comte de Derby, morte le 27 Juin 1509; 3. EDMOND, qui ſuit; 4. *Thomas*, mort ſans alliance; 5. *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1423, à *Jacques*, I du nom, Roi d'Ecoſſe: 2°. à *Jacques* Stuart, Comte d'Athol, morte le 15 Juillet 1446; & 6. *Marguerite* de Beaufort, alliée à *Thomas* Courteney, Comte de Dévon.

IX. EDMOND de Beaufort, I du nom, Duc de Sommerſet, Marquis de Dorſet, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut Régent en France pour le Roi Henri VI, & fut tué à la bataille de S. Alban le 22 Mai 1455. Il épouſa *Eléonore* de Beauchamp, fille & héritiére de *Richard* Comte de Warwick, morte le 12 Mai 1467, dont il eut 1. HENRI, qui ſuit; 2. *Edmond* de Beaufort, II du nom, Duc de Sommerſet, qui fut fait priſonnier à la bataille de Tewksbury le 13 Mai 1471, & eut la tête tranchée deux jours après par l'ordre du Roi Edouard IV, ſans avoir été marié; 3. *Jean*, tué à la bataille de Tewksbury le 13 Mai 1471; 4. *Thomas*, mort jeune; 5. *Eléonore*, mariée 1°. à *Jacques* Butler, Comte d'Ormond: 2°. à *Robert* Spencer; 6. *Jeanne*, alliée 1°. à *N.* Baron de Holt en Irlande: 2°. à *Robert* Fry, Chevalier; 7. *Anne*, qui épouſa *Guillaume* Paſton-de-Norfolk; 8. *Marguerite*, alliée 1°. à *Humfroy* Comte de Stafford. 2°. à *Richard* Darrel, & 9. *Eliſabeth* de Beaufort, mariée à *Henri* Lewis, Chevalier.

X. HENRI de Beaufort, Duc de Sommerſet, prit le parti du Roi Henri VI, qu'il quitta pour ſuivre celui du Roi Edouard IV; mais il l'abandonna peu après, lorſque le Roi Henri fut de retour d'Ecoſſe; & ayant été fait priſonnier, le Roi Edouard lui fit trancher la tête le troiſiéme Avril 1463. *Il laiſſa de* Jeanne *Hyde, ſa fille naturel nommé* Charles, *qui a fait la branche des Comtes de* VIGORNE *ou de* WORCESTER, *Ducs de* BEAUFORT, *rapportée à la fin de cet article.*

PREMIERS COMTES ET DUCS DE LANCASTRE.

IV. EDMOND d'Angleterre, ſecond fils d'HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, né le 16 Janvier 1245, fut Comte de Lancaſtre, de Leiceſter & de Derby, Grand-Maître d'Angleterre, & mourut l'an 1296. Il épouſa 1°. l'an 1269, *Avoline*, fille de *Guillaume* Comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfans: 2°. l'an 1276, *Blanche* d'Artois, veuve de *Henri*, I du nom, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, & fille de *Robert* de France, I du nom, Comte d'Artois, morte le deuxiéme Mai 1302, dont il eut 1. *Thomas* Comte de Lancaſtre, &c. Grand-Maître d'Angleterre, lequel s'étant fait Chef du parti des Barons qui ſe ſoulevérent contre le Roi Edouard, II du nom, fut arrêté priſonnier, & eut la tête tranchée l'an 1311, ſans laiſſer de poſtérité d'*Alix* de Lacy, fille & héritiére d'*Henri* Comte de Lincoln, qui prit une ſeconde alliance avec *Ebulon* Baron de Strange, & une troiſiéme avec *Hugues* de Frênes; 2. HENRI, I du nom, qui ſuit; & 3. *Jean* de Lancaſtre, Baron de Beaufort & de Nogent l'Arthaud en France, mort ſans alliance.

V. HENRI de Lancaſtre, I du nom, Baron de Monmouth, puis Comte de Lancaſtre, de Leiceſter & de Derby, Grand-Maître d'Angleterre, mourut l'an 1345. Il épouſa 1°. *Marie* de Chauworth, fille & héritiére de *Patrice*, Baron de Ridwelly & d'*Iſabelle* de Beauchamp: 2°. *Aly* de Joinville, fille de *Jean* Sire de Joinville, Sénechal de Champagne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. HENRI, II du nom, qui ſuit; 2. *Blanche*, mariée à *Thomas* Barvake, de Lydell; 3. *Mabaud*, alliée 1°. à *Guillaume* du Bourg, Comte d'Ulſter: 2°. à *Raoul* Stafford; 4. *Jeanne* qui épouſa *Jean* de Mowbray, Baron d'Akolme; 5. *Iſabelle*, Abbeſſe d'Ambresbury; 6. *Eléonore*, mariée 1°. à *Jean* de Beaumont. 2°. à *Richard* Fitz-Alien, Comte d'Arundel, morte l'an 1375; & 7. *Marie* de Lancaſtre, alliée à *Henri* Percy, Baron d'Alnewick.

VI. HENRI, II du nom, Duc de Lancaſtre, &c. ſurnommé *Torcol* & *Griſmond*, Grand-Maître d'Angleterre, fut créé Duc de Lancaſtre l'an 1351, & mourut l'an 1361. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Henri*, Baron de Beaumont, dont il eut, 1. *Mabaud*, née l'an 1339, mariée à *Guillaume*, V du nom, Duc de Baviére, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, mort ſans enfans; & 2. *Blanche* de Lancaſtre, mariée le 17 Mai 1359, à *Jean* d'Angleterre, quatriéme fils du Roi *Edouard*, III du nom, qui fut Duc de Lancaſtre, & continua *la poſtérité des Rois d'Angleterre qui a été rapportée ci devant*, morte l'an 1369.

SUITE DES ROIS D'ANGLETERRE iſſus de la Maiſon de TUDOR.

I. Owen Meredith-Tudor, Chevalier du païs de Galles, d'une naiſſance obſcure, épouſa ſecrettement *Catherine* de France, veuve de *Henri*, V du nom, Roi d'Angleterre, & fille puînée de *Charles*, VI du nom, Roi de France, pour raiſon de quoi le Duc de Glocester lui fit trancher la tête l'an 1461. Il eut de la Reine ſa femme, qui étoit morte dès le troiſiéme Janvier 1438, 1. EDMOND Tudor, qui ſuit: 2. *Gaſpard* Tudor, ſurnommé *de Hatfield*, Duc de Bedfort, Comte de Pembrock, mort le 26 Décembre 1495, ſans poſtérité de *Catherine* de Woodwille, veuve de *Henri* Stafford, Duc de Buckingham, & fille de *Richard* de Woodwille, Comte de Rivers, *mais laiſſant pour fille* naturelle Hélène, *qui fut mariée à* Guillaume *Gardiner*, & *mére d'*Etienne *Gardiner, Evêque de Winchester & Chancelier d'Angleterre, tameux dans l'Hiſtoire ſous le régne de la Reine Marie, mort le 12 Novembre* 1555: 3. *Owen Tudor*, Religieux à Weſtminſter; & 4. *N.* Tudor, morte jeune.

II. EDMOND Tudor, ſurnommé *de Hadam*, fut créé Comte de Richemont l'an 1452, par le Roi Henri VI. & mourut le premier Novembre 1456. Il épouſa *Marguerite* de Beaufort, fille & héritiére de *Jean*, Duc de Sommerſet, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. *Voyez* BEAUFORT. Elle prit une ſeconde alliance avec *Henri* Stafford, & une troiſiéme avec *Thomas* Stanley, Comte de Derby, & mourut le 27 Juin 1509, ayant eu de ſon premier mariage HENRI, VII du nom, Roi d'Angleterre, qui ſuit.

III. HENRI, VII du nom, Roi d'Angleterre, né vers l'an 1455, porta le titre de Comte de Richemont après la mort de ſon pére, ſe retira en Bretagne l'an 1471, d'où par la brigue d'Eliſabeth de Woodwille, veuve du Roi Edouard, IV du nom, il retourna en Angleterre ſous le régne du Roi Richard III. qu'il défit, & qui ſe trouva parmi les morts au combat de Boſworth, donné le 22 Août 1485, ſe fit couronner Roi le 30 Octobre ſuivant, & mourut le 21 Avril 1509. Il épouſa le 18 Janvier 1486, *Eliſabeth* d'Angleterre, fille & principale héritiére d'Edouard, IV du nom, Roi d'Angleterre, morte le deuxiéme Fevrier 1503, dont il eut, 1. *Arthus* Tudor, Prince de Galles, né le 20 Septembre 1486, mort le deuxiéme Avril 1502, ſans poſtérité de *Catherine*, fille de *Ferdinand* dit *le Catholique*, Roi d'Eſpagne, qu'il avoit épouſée le 14 Novembre 1501, & qui prit une ſeconde alliance le troiſiéme Juin 1509, avec *Henri*, VIII du nom, Roi d'Angleterre ſon beau-frére, qui la répudia l'an 1535, mort le huitiéme Janvier 1536; 2. HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, qui ſuit: 3. *Edmond*, né le 21 Fevrier 1499, mort la même année; 4. *Marguerite*, née le 29 Novembre 1489, mariée 1°. l'an 1503, à *Jacques*, IV du nom, Roi d'Ecoſſe: 2°. le ſixiéme Août 1514, à *Archambaut* de Douglas, Comte d'Angus: 3°. à *Henri* Stuart, Seigneur de Meſſen, morte l'an 1539; 5. *Eliſabeth*, née le deuxiéme Juillet 1492, morte le 14 Septembre 1495; 6. *Marie*, née l'an 1498, alliée 1°. le neuviéme Octobre 1514, à *Louis*, XII du nom, Roi de France: 2°. le 31 Mars 1515, à *Charles* Brandon, Duc de Suffolck, morte le 23 Juin 1533; & 7. *Catherine* d'Angleterre, née & morte l'an 1502.

IV. HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, né le 28 Juin 1491, fut couronné le 24 Juin 1509, & mourut le 28 Janvier 1547. *Voyez* HENRI VIII. Il épouſa 1°. le troiſiéme Juin 1509, *Catherine* fille de *Ferdinand* dit *le Catholique* Roi d'Eſpagne, & veuve d'*Arthus*, ſon frére aîné, qu'il répudia l'an 1531, morte le huitiéme Janvier 1536. *Voyez* CATHERINE. 2°. le 25 Janvier 1533, *Anne* de Boulen, Marquiſe de Pembrock, fille de *Thomas*, Comte de Wiltshire, laquelle eut la tête tranchée le 19 Mai 1536; *Voyez* BOULEN (Anne). 3°. le 20 Mai 1536, *Jeanne* Seymour, fille de *Jean*, morte le 14 Octobre 1537; 4°. le ſixiéme Janvier 1540, *Anne*, fille de *Guillaume* Duc de Cléves, qu'il répudia la même année, morte en Angleterre l'an 1557; *Voyez* ANNE: 5°. le huitiéme Août 1540, *Catherine* Howard, fille d'*Edmond*, Chevalier, laquelle eut la tête tranchée le 13 Fevrier 1541: 6°. le 12 Juillet 1543, *Catherine* Part, veuve de *Jean* de Nevil, Baron de Latimer. Du premier mariage vinrent, 1. *Henri*, né le premier Janvier 1510, mort le 22 Fevrier ſuivant: *N.* mort en Novembre 1514; & 2. MARIE Reine d'Angleterre après la mort du Roi Edouard VI. ſon frére, *& dont il ſera parlé ci-après.* Du ſecond mariage ſortirent, 3. ELISABETH, Reine d'Angleterre, *dont il ſera parlé après Marie ſa ſœur du premier lit*; & 4. *N.* née le 29 Fevrier 1536, avant terme, morte incontinent après. Du troiſiéme mariage vint, EDOUARD, VI du nom, qui ſuit. *Le Roi* HENRI VIII. *eut auſſi pour fils* naturel, Henri Fitz-Roi, *né l'an* 1519, *qui fut Comte de Nottingham, Duc de Richemont & de Sommerſet, & mourut le* 24 *Juillet* 1536, *ſans enfans de* Marie *Howard, fille de* Thomas, *Duc de Norfolck.*

V. EDOUARD, VI du nom, Roi d'Angleterre, né le 12 Octobre 1537, fut couronné le 25 Fevrier 1547, & mourut non ſans ſoupçon de poiſon le ſixiéme Juillet 1553, à l'âge de 16 ans.

V. MARIE Reine d'Angleterre, fille de HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, & de *Catherine* Infante d'Eſpagne ſa premiére femme, naquit le huitiéme Fevrier 1516, ſuccéda au Roi Edouard VI. ſon frére, fut couronnée le 30 Novembre 1553, épouſa le 25 Juillet 1554, *Philippe*, II du nom, Roi d'Eſpagne, & mourut ſans poſtérité le 17 Novembre 1558.

V. ELISABETH, Reine d'Angleterre, fille d'HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Boulen, ſa ſeconde femme, née le ſeptiéme Septembre 1533, ſuccéda à la Reine Marie ſa ſœur, fut couronnée le 15 Janvier 1559, & mourut ſans alliance le 24 Mars 1603.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS D'ECOSSE de la Maiſon de STUART.

VII. JACQUES, IV du nom, Roi d'Ecoſſe, fils de JACQUES, III du nom, Roi d'Ecoſſe, naquit le 16 Mars 1472, & fut trouvé parmi les morts lors de la défaite de ſon Armée près de la montagne de Flodden le dixiéme Septembre 1513. Il avoit épouſé l'an 1503, *Marguerite* d'Angleterre, fille aînée d'*Henri*, VII du nom, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi d'Ecoſſe ſon mari, elle prit une ſeconde alliance le ſixiéme Août 1514, avec *Archambaut* de Douglas, Baron d'Angus, & une troiſiéme

avec *Henri* Stuart, Seigneur de Meffen, & mourut l'an 1539, *ainſi qu'il a été marqué ci-devant*, ayant eu entre autres enfans de ſon premier mariage, JACQUES, V du nom, qui ſuit.

VIII. JACQUES, V du nom, Roi d'Ecoſſe, né le 15 Avril 1512, mourut le 13 Décembre 1542. Il épouſa 1°. le premier Janvier 1537, *Magdelaine* de France, fille du Roi *François*, I du nom, morte le ſeptiéme Juillet ſuivant: 2°. l'an 1538, *Marie de Lorraine*, veuve de *Louis* d'Orléans, II du nom, Duc de Longueville, & fille de *Claude* de Lorraine, Duc de Guiſe, morte le dixiéme, Juin 1560. De ce dernier, mariage vint entre autres enfans, MARIE Stuart, Reine d'Ecoſſe, qui ſuit.

IX. MARIE Stuart, Reine d'Ecoſſe, née le huitiéme Décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 Fevrier 1585. Elle épouſa 1°. le 24 Avril 1558, *François*, II du nom, Roi de France; 2°. le 29 Juillet 1564, *Henri* Stuart, Baron de Darley, Duc de Rothſay, qui fut étranglé dans ſon lit par des conjurez le dixiéme, ou ſelon d'autres, le 20 Fevrier 1567: 3°. *Jacques* Hepburn, Comte de Bothwel, lequel après la mort de la Reine ſa femme, fut chaſſé du Royaume d'Ecoſſe, & ſe retira en Danemarck, où il fut confiné dans une priſon, où il perdit l'eſprit & la vie. Du ſecond mariage de cette Reine, vint entre autres enfans, JACQUES, qui ſuit.

X. JACQUES, VI du nom, Roi d'Ecoſſe, & I du nom, Roi d'Angleterre, né le 19 Juin 1566, fut couronné Roi d'Ecoſſe le 28 Juillet 1567, & d'Angleterre le 25 Juillet 1603, après la mort de la Reine Eliſabeth. Il reunit en ſa perſonne les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ſe fit appeller Roi de la Grande-Bretagne, & mourut le 27 Mars 1625. Il épouſa le 20 Août 1590, *Anne* de Danemarck, ſeconde fille de *Frédéric*, II du nom, Roi de Danemarck, morte le deuxiéme Mars 1619, dont il eut 1. *Henri-Frédéric*, Prince de Galles, Duc de Cornouaille & de Rothſay, né le 19 Fevrier 1594, mort le ſixiéme Novembre 1612; 2. *Robert*, mort jeune; 3. CHARLES, I du nom, Roi de la Grande-Bretagne, qui ſuit; 4. *Elizabeth*, née le 19 Août 1596, mariée le 14 Fevrier 1613, à *Frédéric*, V du nom, Electeur Palatin, Duc de Baviere, & élu Roi de Bohême, morte le 13 Fevrier 1662, *dont la poſterité a ſuccédé à la Couronne d'Angleterre, ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; 5. *Marguerite*, née le 14 Décembre 1598, morte jeune: 6. *Marie*, née en Mars 1605, morte le 16 Décembre 1607; & 7. *Sophie* d'Angleterre, née & morte le 21 Juin 1606.

XI. CHARLES, I du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 19 Novembre 1600, fut couronné le deuxiéme Fevrier 1626, & eut la tête tranchée ſur un échaffaut à Londres le neuviéme Fevrier 1649. *Voyez* CHARLES.

Après ce parricide inouï, & dont il n'y a point d'exemple, OLIVIER CROMWEL, *qui refuſa le titre de Roi, fut proclamé à Londres Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, le cinquiéme Janvier* 1654, *titre qu'il conſerva juſqu'à ſa mort arrivée le* 13 *Septembre* 1658. *Voyez* CROMWEL.

Le Roi Charles, I du nom, épouſa le onziéme Mai 1625, *Henriette-Marie* de France, fille de *Henri*, IV du nom, Roi de France & de Navarre, morte le dixiéme Septembre 1669, dont il eut 1. *Charles*, né & mort le 18 Mars 1628; 2. CHARLES, II du nom, qui ſuit; 3. JACQUES, II du nom, qui continua *la poſterité rapportée ci-après*; 4. *Henri*, Duc de Glocester, né le huitiéme Juillet 1640, mort le 13 Septembre 1660; 5. *Marie*, née le quatriéme Novembre 1631, mariée le deuxiéme Mai 1641, à *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, morte le 24 Décembre 1660, ayant eu pour fils unique GUILLAUME-HENRI de Naſſau, né poſthume le 14 Novembre 1650, qui épouſa le 15 Novembre 1677, *Marie* fille de *Jacques*, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, avec laquelle il fut couronné Roi le 21 Avril 1689, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; 6. *Eliſabeth*, née le 28 Décembre 1635, morte le huitiéme Septembre 1650; 7. *Anne*, née le 17 Mars 1637, morte le huitiéme Décembre 1640; & 8. *Henriette-Anne* d'Angleterre, née le 16 Juin 1644, mariée le 31 Mars 1661, à *Philippe* de France, Duc d'Orléans, dont elle fut la prémiére femme, morte le 30 Juin 1670, laiſſant poſtérité.

XII. CHARLES, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 29 Mai 1630, fut couronné le 23 Avril 1661, après avoir été rappellé par ſes Sujets, & mourut le 16 Fevrier 1685. *Voyez* CHARLES II. Il épouſa le 31 Mai 1662, Catherine de Portugal, fille de *Jean*, IV du nom, Roi de Portugal, morte le 31 Décembre 1705, dont il n'eut point d'enfans; & *en laiſſa de naturels, qui furent* 1. Jacques *Fitz-Roy, Duc de Monmouth, né en Avril* 1649, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & Grand-Ecuyer d'Angleterre, lequel ayant conſpiré contre le Roi ſon oncle, eut la tête tranchée à Londres le* 25 *Juillet* 1685, *laiſſant poſtérité d'Anne Scot, fille & héritiére de François, Comte de Buckleug*; 2. Charles *Fitz Roy, Comte de Plimouth, mort à Tanger d'un flux de ſang le* 17 *Novembre* 1680, *ſans enfans de* Brigitte *Osburne, fille de* Thomas, *Comte de Danby, qu'il avoit épouſée le* 29 *Septembre* 1678; 3. Charles *Fitz-Roy, Duc de Southampton, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort ſans poſtérité de* Marie, *fille de* Henri *Wood*; 4. Henri *Fitz-Roy, Comte d'Euſton, Duc de Grafton, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. mort des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Limerick en Septembre* 1690, *laiſſant d'Iſabelle Bennet, fille de* Henri, *Comte d'Arlington, qu'il avoit épouſée le* 16 *Novembre* 1679, *pour fils unique*, Charles, *Comte d'Euſton*; 5. George *Fitz-Roy, Duc de Northumberland, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, qui épouſa en* 1686, Catherine *Wratley, veuve de* Thomas Lucy *de Cherkute, & fille de* Robert *Wratley, de Breckmall, dont il n'a point d'enfans*; 6. Charles *Beauclair, Duc de S. Albans*; 7. Charles *Lenox, Duc de Richemont, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, qui épouſa en* 1693, N. *veuve de Mylord Belleſis, & fille de* N. *Comte de Cardigan*; 8. Anne *mariée en* 1674, *à* Thomas *Leonard, Comte de Suſſex*; 9. Barbe, *alliée à* Edouard Henri *Lee, Comte de Lichfield*; 10. Charlotte; 11. *autre* Charlotte, *qui épouſa* Guillaume *Paſton, Comte d'Yarmouth*; & 12. Marie, *alliée le* 28 *Août* 1687, *à* François *Radcliff, Comte de Derwentwater*.

XII. JACQUES, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, fils puîné du Roi CHARLES, I du nom, naquit le 14 Octobre 1633, & porta le nom de Duc d'Yorck juſqu'à la mort du Roi Charles II. ſon frére aîné, auquel il ſuccéda. Il fut couronné le troiſiéme Mai 1685, mais ayant fait profeſſion publique de la Religion Catholique, pluſieurs Mylords Anglois appellérent le Prince d'Orange, & peu de tems après il ſe retira en France en Janvier 1689, & mourut à S. Germain en Laye le 16 Septembre 1701, en ſa 68 année, après avoir fait pluſieurs tentatives inutiles pour rentrer dans ſes Etats. *Voyez* JACQUES II. Il épouſa 1°. l'an 1660, *Anne* Hyde, fille d'*Edouard*, Comte de Clarendon, Grand-Chancelier d'Angleterre, morte le dixiéme Avril 1671; 2°. le 12 Novembre 1673, *Marie-Beatrix-Eleonore* d'Eſte, fille d'*Alfonſe*, III du nom, Duc de Modéne, morte le ſeptiéme Mai 1718. Du premier mariage ſortirent 1. *Charles*, Duc de Cambridge, né le 22 Octobre 1660, mort le 15 Mai 1661; 2. *Jacques*, Duc de Cambridge, né le 12 Juillet 1663, mort le 20 Juin 1667. 3. *Charles*, Duc de Kendale, né le neuviéme Juillet 1666, mort le premier Mai 1667; 4. *Edgar*, Duc de Cambridge, né le 24 Septembre 1667, mort le 18 Juin 1671; 5. MARIE Reine de la Grande-Bretagne, *dont il ſera parlé après ſon frére du ſecond lit*; 6. ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, *dont il ſera parlé après la Reine Marie ſa ſœur aînée*; 7. *Henriette*, née le 23 Janvier 1669, morte le 25 Novembre ſuivant; & 8. *Catherine* d'Angleterre, née le 17 Février 1671, morte le 16 Décembre ſuivant. Du ſecond mariage vinrent, 9. *Charles*, Duc de Cambridge, né le 17 Novembre 1677, mort le 22 Décembre ſuivant; 10. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, qui ſuit; 11. *Catherine-Laure*, née le 20 Janvier 1675, morte le 18 Octobre ſuivant; 12. *Iſabelle*, née le 28 Août 1676, morte le 12 Mars 1681; 13. *Charlotte-Marie*, née le 25 Août 1682, morte le 16 Octobre ſuivant; & 14. *Louiſe-Marie* d'Angleterre, née le 28 Mai 1692, morte ſans alliance le 18 Avril 1712. *Le Roi* JACQUES *eut auſſi pour enfans naturels*, 1. JACQUES *Fitz-James, Duc de Berwick, Pair & Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére & du S. Eſprit, Grand d'Eſpagne, &c. qui a des enfans*; 2. Henri *Fitz-James, Duc d'Albemarle, mort le* 17 *Décembre* 1702; 3. Henriette, *mariée à* Henri, *Baron Waldegrave*; & 4. Catherine, *Religieuſe aux Angloiſes de Pontoiſe*.

XIII. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, né le 20 Juin 1688, connu en Angleterre ſous le nom du *Prétendant*, & que quelques-uns prétendent être un Enfant ſuppoſé, paſſa en France avec la Reine ſa mére le 20 Décembre de la même année, porta le titre de Prince de Galles du vivant de ſon pére, après la mort duquel il fut reconnu Roi de la Grande-Bretagne par le Pape, & par pluſieurs Princes de l'Europe. Ce Prince qui s'étoit embarqué le 17 Mars 1708, pour paſſer en Ecoſſe, fut obligé de revenir à Dunkerque, où il arriva le huitiéme Avril ſuivant. Il fit la même année la campagne de Flandre ſous M. le Duc de Bourgogne, ſous le nom de *Chevalier de S. George* qu'il porte depuis ce tems-là, ſe trouva à la bataille près de Mons le onziéme Septembre 1709, à la tête de la Maiſon du Roi, & eut pluſieurs perſonnes tuées & bleſſées à ſes côtez. Après la paix il ſe retira en Lorraine, & arriva à Bar-le-Duc le 21 Fevrier 1713, où il reſta juſqu'au mois d'Octobre 1715, & arriva le deuxiéme Janvier 1716 en Ecoſſe; fit ſon entrée à Dundée le 17 du même mois, le 20 à Perth, fut proclamé le 21 Roi d'Ecoſſe par les Officiers & ſoldats, qui lui prêtérent ſerment de fidélité: mais le Duc d'Argyle commandant les troupes du Roi George étant arrivé à Perth le 12 Fevrier, ce Prince ſe voyant ſans troupes & ſans munitions, fut obligé de s'embarquer le 15 Fevrier, & débarqua le 21 près de Gravelines en Picardie, d'où après avoir paſſé *incognito* en France & en Lorraine, il arriva à Avignon le 31 Mars, & y reſta juſqu'au ſixiéme Fevrier 1717, qu'il partit pour l'Italie, où il arriva au mois de Mars ſuivant. Il partit de Rome le huitiéme Fevrier 1719, & arriva à Madrid le 26 Mars ſuivant. Etant retourné en Italie, il épouſa le troiſiéme Septembre de la même année, *Clementine* Sobieski, fille du Prince *Jacques-Louis-Henri* Sobieski, & d'*Hedwige-Eliſabeth-Amelie* de Baviére-Palatin, avec laquelle il s'eſt retirée à Rome, où le Pape Clément XI. leur donna un palais. De leur mariage eſt iſſu, *Charles-Caſimir-Louis-Philippe-Sylveſtre* Stuart, né le 31 Décembre 1720.

XIII. MARIE, Reine de la Grande-Bretagne, née le dixiéme Mai 1662, fille aînée de JACQUES, II du nom, Roi de la Grande Bretagne, & d'*Anne* Hyde ſa prémiére femme, épouſa le 15 Novembre 1677, GUILLAUME-HENRI de Naſſau, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande, ſon couſin germain. Ils furent couronnez Roi & Reine de la Grande-Bretagne le 21 Avril 1689, après que le Roi JACQUES II. eut été obligé de ſe ſauver en France. Elle mourut ſans poſtérité le ſeptiéme Janvier 1695, & le Roi GUILLAUME-HENRI ſon mari le 19 Mars 1702.

XIII. ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, née le ſixiéme Fevrier 1664, fille puînée de JACQUES, II du nom, Roi de la Grande Bretagne, & d'*Anne* Hyde ſa prémiére femme, épouſa le 17 Août 1683, *George* Prince de Danemarck, Duc de Cumberland, Comte de Kendale, &c. dont elle eut pluſieurs enfans morts jeunes. Elle fut couronnée Reine de la Grande-Bretagne le quatriéme Mai 1702, après la mort du Roi Guillaume-Henri ſon beau-frére; eut un régne des plus éclatans que l'on ait vus dans cet Etat, & mourut le 12 Août 1714. *Voyez* ANNE.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON DES DUCS de BRUNSWICK-HANOVER.

Il a été remarqué ci-deſſus que JACQUES, VI du nom, Roi d'Ecoſſe, & premier du nom Roi d'Angleterre, eut entre autres enfans d'*Anne* de Danemarck, ELISABETH d'Angleterre, née le 19 Août 1598, qui épouſa le 14 Fevrier 1613, *Frédéric*, V du

du nom, Electeur Palatin, élu Roi de Bohême, morte le 15 Fevrier 1662.

De ce mariage vint entre autres enfans SOPHIE de Baviere-Palatin, née le 13 Octobre 1630, mariée le 17 Octobre 1658, à *Ernest-Auguste* Duc de Brunswick & de Lunebourg, & Evêque d'Osnabruck, qui fut créé neuvième Electeur de l'Empire par l'Empereur Léopold le 19 Décembre 1692, & qui mourut le troisième Fevrier 1698. Dans la séance du Parlement d'Angleterre du 23 Mars 1701, cette Princesse fut déclarée la première dans la succession à la Couronne d'Angleterre, après la mort du Roi Guillaume, de la Princesse de Danemarck, & de leurs enfans; & il fut résolu que la succession s'étendroit sur ses héritiers Protestans; ce qui fut fait à l'exclusion de cinq branches aînées qui étoient Catholiques. Cette Princesse mourut le huitième Juin 1714, agée de 84 ans, & eut pour enfans GEORGE-LOUIS, qui suit; 2. *Frederic-Auguste*, né le troisième Octore 1661, Colonel de cavalerie, qui fut tué en Transilvanie le dixième Janvier 1691; 3. *Maximilien-Guillaume*, né le 13 Décembre 1666, Général de l'Armée des Vénitiens. 4. *Charles-Philippe*, né le 13 Octobre 1669, Colonel dans les troupes de l'Empereur, mort prisonnier des Turcs, des blessures reçues dans une rencontre contre les Tartares près de Kasanec en Albanie le premier Janvier 1690, âgé de 21 an; 5. *Christian* né le 29 Septembre 1671, noyé en traversant le Danube le 31 Juillet 1703, après la défaite de la cavalerie Impériale par les François à Munderkingen, âgé de 32 ans; 6. *Ernest-Auguste*, né le 17 Septembre 1674, élu Evêque d'Osnabruck le deuxième Mars 1716, créé Duc d'Yorck & d'Albanie & Comte d'Ulster ou d'Ulcome, le... Juillet de la même année; & 7. *Sophie-Charlotte*, née le 20 Octobre 1668, mariée le huitième Octobre 1684, à *Frederic*, III du nom, Electeur de Brandebourg, & Roi de Prusse, morte le premier Fevrier 1705, en sa 37 année.

XX. GEORGE-LOUIS, Duc de Brunswick-Hanover & Electeur, né le huitième Mai 1660, a succédé à la Couronne d'Angleterre à la Reine Anne, après la mort de laquelle il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit son entrée à Londres le premier Octobre suivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il a épousé le 21 Novembre 1682, *Sophie-Dorothée* sa cousine, fille de *George Guillaume*, Duc de Brunswick-Zell, dont il se sépara en 1691, & dont il avoit eu 1. GEORGE-AUGUSTE, qui suit; & 2. *Sophie-Dorothée*, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706, à *Frederic-Guillaume*, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse. Il est mort en 1727, en Allemagne à Osnabrug, d'une maladie subite dont fut il attaqué dans son voyage d'Angleterre à Hanover.

XXI. GEORGE-AUGUSTE Duc de Brunswick-Hanover, né le 30 Octobre 1683, fut fait Chevalier de la Jarretiére en Avril 1706, par la Reine Anne, qui le nomma Pair d'Angleterre & Duc de Cambridge au mois d'Octobre de la même année. Le Roi son pére étant parvenu à la Couronne, lui donna le titre de Prince de Galles, & il prit séance dans le Conseil le troisième Octobre 1714. Il est devenu Roi d'Angleterre par la mort de George-Louis son pére, arrivée en 1727 le..... Il a épousé le... Juillet 1705, *Guillelmine Charlotte* fille de *Jean-Frederic* Markgrave de Brandebourg-Anspach, dont il a eu, 1. FRE'DE'RIC-LOUIS qui suit; 2. N. mort le 20 Novembre 1716; 3. *Guillaume*, né le 15 Novembre 1717, mort le 17 Fevrier 1718; 4. *Guillaume-Auguste*, né le 26 Avril 1721; 5. *Anne*, née le deuxième Novembre 1709; 6. *Amélie-Sophie*, née le dixième Juillet 1711; 7. *Elisabeth-Charlotte*, née le... Novembre 1713, & 8. *Marie*.... née le cinquième Mars 1723.

XXII. FRE DE'RIC-LOUIS Prince de Brunswick, né le 31 Janvier 1707, fait Chevalier de la Jarretiére en Décembre 1716, a été nommé Duc de Glocester par le Roi son grand pére en Janvier 1718, & est aujourd'hui Prince de Galles.

BRANCHE DES COMTES ET MARQUIS DE VIGORNE, & Ducs de BEAUFORT.

XI. CHARLES de Sommerset, fils *naturel* de HENRI de Beaufort, Duc de Sommerset & de *Jeanne* Hile, fut Comte de Vigorne, dit Worcester, Baron d'Herbert, &c. Grand-Chambellan d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiére, & mourut le 15 Avril 1526. Il épousa 1o. *Elisabeth* Herbert, fille de *Guillaume*, Comte de Huntington: 2o. *Elisabeth* West, fille de *Thomas* Baron de la Ware: 3o. *Eléonore* Sutton, fille d'*Edouard*, Baron de Dudley, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent, 1. HENRI, I du nom, Comte de Vigorne, qui suit; & 2. *Elizabeth*, mariée à *Jean* Savage de Clifton. Et du second vinrent, 3. *Charles* de Sommerset, Capitaine de Calais; 5. *George*, qui laissa des enfans de *Marie*, fille & héritière de *Thomas* Bowlayes-de-Penhow, dont la postérité est finie; & 5. *Marie* de Sommerset, allíée à *Guillaume* Baron Grey de Wilton.

XII. HENRI de Sommerset, I du nom, Comte de Vigorne, Chevalier de la Jarretiére, mort le 26 Novembre 1549, à l'âge de 53 ans, avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Antoine* Browne, morte en 1565, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Thomas*, mort en Mai 1586, sans alliance; 3. *François*, tué au combat de Musselborough; 4. *Charles*, qui d'*Emme*, veuve de *Gilles* Morgan, & fille d'*Henri* de Braine, eut pour fille unique *Elisabeth* de Sommerset, mariée 1o. à *Radcliffe* Gérard: 2o. à *Edouard* Fox de Guvernope; 5. *Eléonore*, mariée à *Roger* Vaughan de Tretour; 6. *Lucie*, qui épousa *Jean* Nevil, Baron de Latimer, morte en 1582; 7. *Anne*, alliée à *Thomas* Percy, Comte de Northumberland; & 8. *Jeanne* de Sommerset, mariée à *Edouard* Manfel de Margam.

XIII. GUILLAUME de Sommerset, Comte de Vigorne, Chevalier de la Jarretiére, mort le 21 Février 1588, avoit épousé *Christine*, fille d'*Edouard*, Baron North de Cartelage, dont il eut 1. EDOUARD, I du nom, qui suit; 2. *Elizabeth*; mariée à *Guillaume* Windsor; & 3. *Lucie* de Sommerset, qui épousa *Henri* Herbert.

XIV. EDOUARD de Sommerset, I du nom, Comte de Vigorne, Chevalier de la Jarretiére, mourut le troisième Mars 1628. Il épousa le 24 Août 1621, *Elizabeth* Hastings, fille de *François*, Comte de Huntington, dont il eut, 1. *Guillaume*, mort avant son pére; 2. HENRI, II du nom, qui suit; 3. *Thomas*, Vicomte de Sommerset, qui d'*Eléonore* Barry, veuve de *Thomas* Butler, Comte d'Ormond, eut pour fille unique, *Elizabeth* de Sommerset, morte sans alliance: 4. 5. 6. *Charles*, *François*, *Christophle*, morts jeunes; 7. *Charles* de Sommerset, Chevalier du Bain, mort en Décembre 1665, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Powel de Lhampylt, *Elizabeth* de Sommerset, mariée à *François* Anderton de Lostock; *Marie*, morte sans alliance: & *Françoise* de Sommerset, alliée à *Henri* Borovane de Riddington; 8. *Elizabeth*, mariée à *Henri* Guilford de Hemsted; 9. *Catherine*, alliée à *Guillaume*, Baron Petre-de-Writtel, morte le 31 Octobre 1625; 10. *Anne*, qui épousa *Edouard* Winter-de-Lidney; 11. *Françoise*, mariée à *Guillaume* Morgan-de-Lanternam; 12. *Marie*, morte jeune; 13. *Blanche*, mariée à *Thomas*, Baron d'Arundel-de-Wardour; & 14. *Catherine* de Sommerset, mariée à *Thomas*, Baron de Windsor-de-Bradenham.

XV. HENRI de Sommerset, II du nom, Marquis & Comte de Vigorne, mort en Décembre 1646, avoit épousé *Anne*, fille de *Jean*, Baron de Russel, morte le 8 Avril 1639, dont il eut 1. EDOUARD, II du nom, qui suit: 2. 3. 4. 5. 6. 7. *Guillaume*, *Henri*, *Thomas*, *Frédéric*, *François*, *Jacques*, morts jeunes ou sans alliance; 8. *Charles*, Chanoine de Cambray; 9. *Elizabeth*, morte jeune; 10. *Anne*, Religieuse à Anvers; 11. *Marie*, morte sans alliance; 12. *Elizabeth*, mariée à *François* Browne, Vicomte de Mountague; & 13. *Jean* de Sommerset, Chevalier, qui épousa *Marie*, fille de *Thomas*, Baron d'Arundel-de-Wardour, dont il eut 1. *Henri* de Sommerset, qui d'*Anne*, fille de *Vautier*, Baron d'Afton de Forfare en Ecosse, eut *Edouard-Marie*; & *Marie* de Sommerset; 2. *Thomas*, mort en 1671 sans alliance; & 3. *Charles* de Sommerset, qui épousa 1o. *Jeanne* Thomas, fille d'*Aubry*, de Glamorgan-Shire; 2o. *Catherine* Baskerville, de Beaown, veuve de *George* Sawyer, dont sont issus, *Charles*, *Henri* & *Marie-Jeanne* de Sommerset.

XVI. EDOUARD de Sommerset, II du nom, Marquis & Comte de Vigorne, & Comte de Glamorgan, mourut le 3 Avril 1667. Il épousa 1o. *Elizabeth*, fille de *Guillaume* Dormer, Chevalier, morte le 31 Mai 1665. 2o. *Marguerite* O-Brian, fille d'*Henri*, Comte de Thomond en Irlande. Du premier mariage sortirent, HENRI, III du nom, qui suit; *Anne*, mariée à *Henri* Howard, Comte de Norwich, morte en 1660, & *Elizabeth* de Sommerset, alliée à *Guillaume* Herbert, Comte de Powis.

XVII. HENRI de Sommerset, III du nom, Marquis & Comte de Vigorne, Baron Herbert, Chevalier de la Jarretiére, &c. fut créé Duc de Beaufort, & mourut le 3 Juin 1672. *Voyez* BEAUFORT. Il épousa *Marie* Capel, veuve d'*Henri* Seymour, Baron de Beauchamp, & fille d'*Artus*, Baron Cappel-de-Habdam, dont il eut *Henri*, mort jeune; CHARLES, qui suit; *Edouard* & *Henri*, morts jeunes; *Artus*, né le 29 Septembre 1671; *Elizabeth*, morte jeune; *Marie*, alliée en Août 1685 à *Jaques* Butler, Duc d'Ormond; & *Henriette Marie-Anne* de Sommerset, mariée en 1686 à *Henri-Horace*, Baron d'O-Brian de Thomond.

XVIII. CHARLES de Sommerset, Baron Herbert, Marquis de Vigorne, né en Décembre 1660, a épousé N. fille de *Josias* Child.

☞ Il y a eu plusieurs Rois & Reines d'Angleterre, qui ont été honorez comme Saints dans l'Eglise Anglicane avant HENRI VIII; Saint LUCE, Roi des Bretons, sous les Empereurs Romains; Saint EDOUARD *le Confesseur*, Roi d'Angleterre; Saint ETHELBERT, Roi de Kent; Saint EDOUARD, *le Martyr*, oncle du Confesseur, Roi d'Angleterre; Sainte AUDRY ou EDILTRUDE, Reine de Northumberland; Saint OSWALD, aussi Roi de Northumberland & Martyr; Saint SIGEBERT ou SIGEBERCHT, Roi des Estangles ou des Anglois Orientaux; Saint EDWIN, Roi de Northumberland; & saint EDMOND, Roi d'Estanglie au IX siécle.

Le Parlement d'Angleterre ayant appellé à la succession de la Couronne par un Acte de 1701, *la Princesse Sophie Palatine, Duchesse Electrice de Hanover, préférablement à tous les autres Princes & Princesses, on a cru devoir inférer ici tous les prétendans à cette succession; les mâles avant les femelles dans la même ligne, ainsi qu'il est établi par les loix d'Angleterre.*

Toute la succession d'Angleterre regardoit les Descendans du Roi JACQUES I. Il laissa deux enfans, CHARLES I. & *Elizabeth*, femme de *Frédéric*, Electeur Palatin, Roi de Bohême. Charles I. fut pére de JACQUES II. & de *Henriette*, épouse de *Philippe*, Duc d'Orléans, qui ont laissé postérité. *Elizabeth* fut mére de *Charles-Louis*, Electeur Palatin; d'*Edouard*, Prince Palatin; & de *Sophie*, Princesse Palatine, mariée à *Ernest-Auguste* de Brunswick, Duc d'Hanover, lesquels ont fait trois branches, ainsi que nous allons le marquer.

ENFANS DU ROI JACQUES II, PETIT-FILS de JACQUES I.

1. JACQUES III. Prétendant à la Couronne d'Angleterre, né en 1688.

2. Marie, femme de Guillaume, Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre, née en 1662, morte le septiéme Janv. 1695.

3. ANNE, femme du Prince George de Danemarck, Reine d'Angleterre, née en 1664, morte le 12 Août 1714.

4. LOUISE-MARIE-ELIZABETH, Princesse d'Angleterre, née en 1692, morte le 18 Avril 1712, âgée de 20 ans, deux mois & quelques jours.

DESCENDANS DE CHARLES I, fils de JACQUES I.

ANNE-MARIE d'Orléans, épouſe de *Victor-Amé* II, Duc de Savoye, née en 1669, fille de *Henriette*, Princeſſe d'Angleterre, première femme de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, laquelle étoit fille de CHARLES I, Roi d'Angleterre.

SES ENFANS.

1. *Philippe-Joſeph*, Prince de Piémont, né en 1699, mort en 1715.
2. *Amédée*, Prince de Piémont, né en 1701.
3. *Marie-Adelaïde*, épouſe de *Louis*, Dauphin, morte le 12 Février 1712, des droits de laquelle Louis XV, Roi de France à préſent régnant, eſt héritier.
4. *Marie-Louiſe-Gabrielle*, épouſe de Philippe V, Roi d'Eſpagne, née en 1688, morte en 1714, & les Princes iſſus d'elle.

POSTÉRITÉ D'ELIZABETH D'ANGLETERRE, Electrice Palatine, Reine de Bohême, fille de JACQUES *I. diviſée en trois Branches.*

I. BRANCHE.

Enfans de CHARLES-LOUIS, *Electeur Palatin, fils de la Reine de Bohême.*

ELIZABETH-CHARLOTTE, Princeſſe Electorale Palatine, deuxiéme femme de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, née en 1652, fille de *Charles-Louis*, Electeur Palatin, & petite-fille de la Reine de Bohême.

SES ENFANS.

1. PHILIPPE, Duc d'Orléans, né en 1674, pére de *Louis*, Duc de Chartres, né en 1703; de *Charlotte-Aglaé*, Demoiſelle de Valois, née en 1700, mariée en Février 1720, à *François-Marie* d'Eſte, Prince héréditaire de Modéne; de *Louiſe-Elizabeth*, Demoiſelle de Montpenſier, née en 1709, alliée en 1722, à *Louis-Philippe*, Prince des Aſturies, préſentement Reine Douairiére d'Eſpagne, de retour à la Cour de France depuis la mort du Roi ſon époux; de N. Demoiſelle de Beaujollois, née en 1714; & de N. née en 1716.
2. *Elizabeth-Charlotte* d'Orléans, née en 1676, mariée en 1698, à *Léopold-Charles*, Duc de Lorraine, dont ſont iſſus *Louis*, Duc de Bar, né en 1704, & deux Princeſſes, nées en 1700 & 1705.

II. BRANCHE.

*Enfans d'*EDOUARD, *Prince Palatin, fils de la Reine de Bohême.*

Cette Branche a fait trois Rameaux.

I. RAMEAU.

LOUIS-OTHON, Prince de Salms, né en 1674, fils de *Louiſe-Marie*, Princeſſe Palatine, laquelle étoit fille aînée du Prince *Edouard* Palatin.

SES SOEURS.

1. *Louiſe*, Princeſſe de Salms, née en 1672.
2. *Louiſe-Apollonine*, née en 1677.
3. *Eléonore-Chriſtine*, née en 1678.

II. RAMEAU.

ANNE, Princeſſe Palatine, épouſe de *Henri-Jules*, Prince de Condé, & ſeconde fille du Prince *Edouard* Palatin, née en 1648.

SES ENFANS.

1. *Louis*, Duc de Bourbon, né en 1668, pére de *Louis-Henri*, Duc de Bourbon, né en 1692; de *Louis-Armand*, Comte de Charolois, né en 1700; & de cinq Princeſſes, nées en 1690. 1693. 1695. 1697. & 1703.
2. *Marie-Thereſe* de Bourbon, épouſe de *François-Louis*, Prince de Conty, née en 1666, mére de N. Prince de Conty, né en 1695; de N. Comte de la Marche, né en 1703; & de N. Demoiſelle de Conty, née en 1689.
3. *Louiſe-Benédicte* de Bourbon, femme de *Louis*, Duc du Maine, née en 1676, mére de *Louis-Auguſte*, Prince de Dombes, né en 1700; de *Louis-Charles*, Comte d'Eu, né en 1701; & de N. Duc d'Aumale, né en 1704.

III. RAMEAU.

BENÉDICTE-HENRIETTE-PHILIPPE, Princeſſe Palatine, veuve de *Jean-Frédéric* de Brunſwick, Duc d'Hanover, troiſiéme fille du Prince *Edouard* Palatin, née en 1652.

SES ENFANS.

1. *Charlotte-Felicité* de Brunſwick, née en 1671, épouſe de *Renaud* d'Eſt, Duc de Modéne, mére de *François-Marie*, né en 1698; de *Jean-Frédéric*, né en 1700; d'*Emilie-Joſephe*, née en 1699; & d'une autre, née en 170...
2. *Guillelmine-Amélie* de Brunſwick, née en 1673, femme de l'Empereur *Joſeph*, mére de *Marie-Joſephe*, née en 1699; & de *Marie-Amélie*, née en 1701.

III. BRANCHE.

SOPHIE, Princeſſe Electorale Palatine, fille de la Reine de Bohême, veuve d'*Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, Evêque d'Osnabruck, puis Duc de Hanover, créé neuviéme Electeur, née en 1630, & appellée en 1701, par le Parlement d'Angleterre à la ſucceſſion de la Couronne après la mort de la Reine Anne.

SES ENFANS.

1. GEORGE-LOUIS, Duc de Brunſwick-Hanover, neuviéme Electeur, né en 1660, pére de *George-Auguſte*, né en 1683, & de *Sophie-Dorothée*, née en 1687, proclamé Roi d'Angleterre le 12 Août 1714, *ainſi qu'il a été remarqué.*
2. *Maximilien-Guillaume* de Brunſwick, né en 1666.
3. *Chriſtian* de Brunſwick, né en 1671.
4. *Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, né en 1674.
5. FREDERIC-GUILLAUME, Roi de Pruſſe & Electeur de Brandebourg, né en 1688, Héritier des droits de ſa mére *Sophie-Charlotte* de Brunſwick, fille de la Princeſſe *Sophie.*

DU ROI D'ANGLETERRE.

Le revenu certain des Rois d'Angleterre étoit autrefois très grand: ils jouiſſoient en domaines & terres féodales de biens immenſes; mais la plus grande partie de ces domaines ayant été aliénée ou engagée, le Parlement jugea à propos de fixer ſon revenu à une certaine ſomme, ce qu'il a accordé à ſes ſucceſſeurs, qui outre ce revenu certain, ont leurs domaines, les dixmes & premiers fruits du Clergé, les amendes, les confiſcations, &c. Les Rois d'Angleterre prennent le titre de Rois d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France & d'Irlande, Défenſeurs de la Foi. C'eſt le Roi Edouard III. qui le premier a pris le titre de Roi de France, parce qu'il prétendoit à ce Royaume du chef de ſa mére. Pour le titre de *Défenſeur de la Foi*, Léon X. le donna à Henri VIII, pour avoir écrit contre Luther, & il fut confirmé à ſes ſucceſſeurs par un Acte du Parlement. Leurs Armes ſont écartelées de cette maniére: au premier quartier ils portent de France, & au dernier d'Angleterre, qui ſont de gueules à trois léopards d'or armez & lampaſſez d'azur, qui ſont originairement les Armes de Normandie & de Guienne. Au ſecond quartier, d'Ecoſſe, qui ſont d'or au lion de gueules armé & lampaſſé d'azur, enfermé dans un double treſcheur, fleuré & contretreſleuré de lis d'or. Au troiſiéme quartier, d'Irlande, qui ſont d'azur à la harpe d'or cordée d'argent. La Jarretiére ceint les Armes, & au deſſus eſt le timbre: un manteau de drap d'or fourré d'hermine, ayant au deſſus une couronne impériale, de laquelle ſort un lion couronné, armé & lampaſſé, & une licorne d'argent, couronnée au collet, & attachée d'une chaîne d'or, l'un & l'autre ſoutenu d'un parterre au deſſous, où ſont écrits ces mots, *Dieu & mon droit*, que Richard I. a employé le premier.

Le couronnement du Roi d'Angleterre ſe fait de cette maniére. Il ſe rend ſur les neuf heures du matin au Palais de Weſtminſter, & s'aſſied ſur ſon Thrône, où on lui préſente l'épée d'Etat, l'épée appellée *Curtana*, ſans pointe, deux autres épées pointues, & les éperons dorez qu'on poſe enſuite ſur une table: après quoi le Doyen & les Chanoines de Weſtminſter lui préſentent les *Regalia*, c'eſt à dire, les couronnes, les globes, &c. ce qui eſt ſuivi de la marche depuis la grande ſalle de Weſtminſter juſqu'à l'Abbaye, en cet ordre. Les tambours & les trompettes, les ſix Clercs de la Chancellerie, les Chapelains, les Aldermans de Londres en robes rouges, les Maîtres de la Chancellerie, le Solliciteur & le Procureur-Général, les Gentilshommes de la chambre privée, les douze Juges du Royaume, le Clergé de l'Egliſe de Weſtminſter & de la Chapelle du Roi, deux Rois d'armes, le Garde du Sceau privé, le Lord Préſident du Conſeil, & l'Archevêque de Cantorbery, qui eſt ſuivi de deux Seigneurs en longues robes d'Etat, leſquels repréſentent les Ducs d'Aquitaine & de Normandie. C'eſt après tout cela qu'on voit paroître les Seigneurs qui portent les *Regalia*, ayant les Sergens d'armes à leurs côtez. Ces *Regalia* ſont portez en cet ordre, le bâton de ſaint Edouard, les éperons, le ſceptre ſurmonté d'une croix, les trois épées. Le Roi d'armes marche enſuite au milieu de l'Huiſſier de la verge noire, & du Lord Maire de Londres: il eſt ſuivi du Lord Chambellan du Roi, & celui-ci du Seigneur qui porte l'épée d'Etat, lequel a à ſes côtez le Grand-Maréchal & le Grand-Connétable. Enfin après ceux qui portent le ſceptre ſurmonté d'une colombe, le globe & la couronne, (celui-ci eſt pour la cérémonie Grand-Sénéchal d'Angleterre) vient l'Evêque qui doit officier, portant la Bible, & ayant à ſes côtez deux autres Evêques, dont l'un porte la paténe, & l'autre le calice. Le dais ſous lequel le Roi marche enſuite, eſt porté par les ſeize Barons des cinq Ports: il eſt vêtu d'une robe de velours cramoiſi, fourrée d'hermine, & a ſur la tête un bonnet de velours: un Evêque eſt à côté de lui: le Grand-Maître des robes, accompagné de quatre Seigneurs, porte la queue de ſa robe: les Gentilshommes Penſionnaires marchent à côté du dais, & derriére un Gentilhomme de la chambre avec deux valets de chambre; après quoi vient un des Capitaines des Gardes du Corps entre le Capitaine des Halebardiers & celui des Gentilshommes Penſionnaires, qui ſont ſuivis des Halebardiers qui ferment la marche. Le Roi étant entré dans l'Egliſe, s'aſſied dans un fauteuil; & après que l'Evêque officiant a fait la reconnoiſſance, qui eſt toujours ſuivie d'acclamations, Sa Majeſté fait ſes offrandes à l'autel, ſur lequel les *Regalia* ſont mis par les Seigneurs qui les portoient. Deux Evêques chantent les litanies, on dit enſuite l'Epître & l'Evangile; & après qu'on a chanté le Symbole du Concile de Nicée, un Evêque monte en chaire, & prêche. Le ſermon fini, le Roi monte ſur ſon Thrône, qui eſt ſur un théatre élevé: on

y fait

y fait la cérémonie de l'onction, après quoi on lui préſente l'épée & les éperons, on lui met le paſſe au col, & en main le globe, la bague & le ſceptre: quand on lui a mis la couronne ſur la tête, les Pairs mettent ſur leurs têtes leurs couronnes, qu'ils avoient tenues juſques-là dans leurs mains. On préſente enſuite la Bible au Roi, qui après la bénédiction, baiſe les Evêques; & s'aſſeyant auſſi tôt ſur ſon Thrône, reçoit les hommages, premierement des Evêques, & enſuite des Seigneurs temporels, qui le baiſent à la joue gauche. Il va enſuite faire une ſeconde fois ſon offrande à l'autel, y communie, & après les dernieres prieres ſe retire dans la chapelle de ſaint Edouard, où il prend une autre robe de velours violet; & lorſqu'il eſt de retour au Palais, on fait le feſtin royal, où les Grands-Officiers de la Couronne ſervent le premier ſervice ſeulement, après quoi les Hérauts d'armes proclament ſes titres.

Le pouvoir du Roi d'Angleterre étant borné, on ſera ſans doute bien-aiſe de trouver ici toute l'étendue de ce pouvoir décrite exactement, parce que par là on viendra à connoître ce que ce Roi a de moins que les autres Rois, dont l'autorité eſt plus abſolue. Il peut ſeul ſans Acte du Parlement déclarer la guerre, faire la paix, envoyer & recevoir des Ambaſſadeurs, faire des ligues & des traitez avec les Princes étrangers, donner des commiſſions pour lever des troupes, armer par terre & par mer, forcer les matelots à le ſervir ſur mer quand la néceſſité le requiert, diſpoſer de tous les magazins, munitions, châteaux, forteresſes, ports, havres, vaiſſeaux de guerre. Il a le pouvoir de régler le métal, le poids, la pureté & la valeur de la monnoye; & par ſa déclaration il peut donner cours à la monnoye étrangere comme à celle d'Angleterre. Il peut ſelon ſon bon-plaiſir convoquer, ajourner, proroger, changer & caſſer les Parlemens. On ne peut lui demander la raiſon qu'il a de refuſer ſon conſentement aux Bils du Parlement, qui par ſon refus deviennent inutiles; & ſi bon lui ſemble, il peut augmenter le nombre des Membres du Parlement dans les deux Chambres, en créant des Pairs, ou en accordant le droit d'envoyer au Parlement des Deputez, aux villes & aux bourgs qui ne l'ont pas encore. C'eſt lui ſeul qui a le choix & la nomination de tous les Commandans & Officiers par terre & par mer; il choiſit & nomme tous les Magiſtrats, Conſeillers & Officiers de l'Etat; il nomme à tous les Evêchez & à toutes les Dignitez eccléſiaſtiques; il confére tous les honneurs de la haute & de la baſſe Nobleſſe; & il a ſeul le pouvoir d'accorder des recompenſes, & d'ordonner des châtimens. Il peut, par ſes Lettres Patentes, ériger de nouveaux Comtez ou Shires, des Univerſitez, villes, bourgs, colléges, hôpitaux, écoles, foires, marchez, Cours de Juſtice, forêts, chaſſes & garennes franches. Il a le pouvoir d'affranchir un Etranger, & de le faire *Free-Denizen*; ce qui le rend capable d'aquerir des maiſons & des terres, & de poſſéder de certaines charges. Il a auſſi le droit d'accorder des Lettres de répréſailles, des ſauf-conduits, &c. & encore celui d'acheter préférablement à tout autre toutes ſortes de proviſions dans le voiſinage de la Cour, & de prendre les chevaux, chariots, barques & navires pour ſon uſage à un prix raiſonnable. Les dettes dues au Roi ſont payées les premieres, en cas d'exécution & d'adminiſtration; & lorſqu'il eſt ſatisfait, il peut protéger le Débiteur, & empêcher que les Créanciers ne le faſſent priſonnier: il peut ſaiſir toute la Ferme entre les mains du Fermier, quoiqu'il n'en afferme qu'une partie; & il eſt en droit de demander aux héritiers le payement des dettes de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'y ſoient pas ſpécifiquement obligez. Il n'appartient qu'à lui ſeul de faire publier des proclamations, ſi ce n'eſt pour fixer le prix de la viande, du poiſſon, du pain, du vin, &c. ce qui appartient au Parlement par conceſſion de Charles II. Lui ſeul peut protéger ceux qui ſont à ſon ſervice, & faire ſurſeoir les pourſuites contre eux: le droit de poſſeſſion eſt de nulle valeur contre lui; tous ceux qui lui ſont comptables de quelques deniers, ſont reſponſables en leurs perſonnes, terres & biens; ce qui s'étend juſqu'à leurs héritiers, exécuteurs & adminiſtrateurs, ſans exception de tems. Dans toutes les cauſes où il eſt partie, ſes Officiers pour priſe de corps ou arrêt, peuvent entrer dans la maiſon & la forcer. Tous ſes Officiers ſont exemts des emplois publics qui requiérent un ſervice perſonnel. Il peut demander à ſes Sujets une ſomme raiſonnable d'argent pour faire ſon fils aîné Chevalier à l'âge de quinze ans: & pour marier ſa fille aînée à l'âge de ſept ans; cette ſomme eſt de vint chellings pour chaque fief de Chevalier, & la même pour la valeur de vint livres ſterling de rente en fonds d'autres terres. S'il eſt fait priſonnier, ſes Sujets ſont obligez à payer ſa rançon. Outre toutes ces prérogatives, le Roi d'Angleterre en a encore d'autres conſidérables: c'eſt lui qui a la garde-noble des perſonnes & des biens de ceux qui ne peuvent ſe gouverner eux-mêmes; des mineurs, dont les péres tenoient leurs terres du Roi *in capite*, ou en ſervice de Chevalier; des inſenſez; des furieux, &c. Tous les biens par faute d'héritiers, ou par forfait, retournent à lui; tous les Bénéfices, faute de préſentation à un certain tems limité, appartiennent au Roi; tous les Thréſors trouvez, comme l'or & l'argent monnoyé, l'or en barre, la vaiſſelle d'argent, & le billon trouvé, les biens abandonnez, les débris de vaiſſeaux, les terres d'où la mer eſt retirée, les biens des Etrangers qui meurent ſans être naturaliſez, & en un mot toutes choſes dont perſonne ne reclame la propriété, lui appartiennent encore; & il en eſt de même des mines d'or & d'argent, en quelque lieu qu'elles ſoient découvertes; des poiſſons royaux, comme baleines, eſturgeons, dauphins, &c. & des cygnes qui ne ſont point marquez. Il eſt encore en ſon pouvoir de diſpenſer de quelques Actes du Parlement & des Loix générales, dans les choſes ſeulement qui le regardent; de modérer la rigueur des Loix ſelon l'équité; d'accorder des Priviléges particuliers à ſes Sujets; de pardonner à un homme condamné par la Loi; de faire déterminer les ſtatuts douteux par ſes Juges: & dans les choſes qui ne ſont point déterminées par les Loix, de les déterminer & de paſſer Sentence. Pour ce qui regarde le pouvoir du Roi dans l'Egliſe, tout le monde ſait qu'il a été augmenté extraordinairement depuis que l'Angleterre s'eſt ſéparée de l'Egliſe Romaine. C'eſt le Roi qui eſt le patron de tous les Evêchez; on n'élit un Evêque que par ſon *congé d'élire*, & celui ſeulement qu'il a nommé: l'Evêque élu ne peut être conſacré, ni prendre poſſeſſion, que par un ordre émé de ſa part. Il a le pouvoir de convoquer un Concile National & Provincial; & du conſentement de ce Concile, il peut faire des Canons, Ordonnances, Conſtitutions; introduire dans ſon Egliſe les cérémonies qu'il juge néceſſaires; y déclarer quelle doctrine il faut enſeigner & profeſſer conformément aux Loix du Royaume: ordonner des peines contre ceux qui ſuivent une autre doctrine, &c. Le Roi a encore le pouvoir non ſeulement d'unir, confirmer, étendre & reſtreindre les limites d'un Diocéſe; mais par ſes Lettres Patentes il peut ériger de nouveaux Evêchez, comme Henri VIII. en érigea ſix en même tems: on lui a même attribué le pouvoir d'ériger des Patriarchats & des Archevêchez. Il peut pardonner à ceux qui ont violé les Loix eccléſiaſtiques; abroger celles qui lui paroiſſent inutiles; permettre à un bâtard d'être ordonné Prêtre; à un Prêtre de poſſéder deux Bénéfices, ou de ſuccéder à ſon pére dans ſon Bénéfice; à un Evêque de poſſéder un Evêché vacant, ou autre Bénéfice en commende: en un mot il réunit en ſa perſonne tout le pouvoir qu'ont le Pape & le Roi ſur les choſes eccléſiaſtiques dans un Etat Catholique, avec quelques avantages de plus.

Le Roi d'Angleterre a droit à la Couronne par droit d'héritage: ſuivant les coutumes du païs, c'eſt le plus proche parent du dernier Roi qui doit lui ſuccéder; & il eſt Roi ſans aucune proclamation, couronnement ou conſentement des Pairs & du peuple. Elle deſcend du pére au fils, & à ſes héritiers mâles; faute d'hoirs mâles, à la fille aînée & à ſes héritiers; faute de filles, à ſon frére & à ſes héritiers; & faute de frére, à la ſœur & à ſes héritiers. Mais depuis l'évaſion de Jacques II. en 1688, on a fait une Loi, qui excluant de la Couronne tout Prince attaché à la communion de l'Egliſe Romaine, l'a donnée en 1714, au Prince que ſa naiſſance en éloignoit le plus. Par la mort du Roi tout meurt à la Cour; tous les Officiers, & même les Juges & Juſticiers du Royaume, ne ſont plus rien. Le Roi eſt mineur par la Loi juſqu'à l'âge de douze ans; & juſqu'à ce qu'il ait atteint cet âge-là, le Royaume eſt gouverné par un Régent, Protecteur ou Gardien, nommé par ſon prédéceſſeur, ou à ſon défaut par les trois Etats du Royaume aſſemblez au nom & par l'autorité du Roi mineur. Mais tout ce qui a été ordonné au Parlement durant la minorité du Roi, peut être revoqué & annullé par ſes Lettres Patentes, ſous le grand ſceau, lorſqu'il eſt parvenu à l'âge de vint-quatre ans, ſuivant une Loi établie par Henri VIII. Il y a eu d'autres Régens en Angleterre, lorſque les Rois en ſortoient pour quelque expédition. C'étoient les Rois mêmes qui les établiſſoient par une commiſſion ſcellée du grand ſceau, qui régloit leurs qualitez & leur pouvoir: on les appelloit ordinairement Gardiens, & quelquefois Protecteurs du Royaume; & leur pouvoir étoit ordinairement égal à celui du Roi. On remarque que ce titre étoit donné aſſez ſouvent à un Evêque ſeul; d'autres fois pluſieurs Evêques étoient dépoſitaires de l'autorité royale: on les préféroit aux Seigneurs, parce qu'il y avoit moins à craindre de leur part.

Après avoir parlé avec quelque étendue de la perſonne du Roi, il eſt naturel de dire un mot de la Reine & de la famille royale. La Reine, quoique née en païs étranger, peut acquérir des terres en fief ſimple pour elle-même: elle a le pouvoir de donner, de contracter, & de plaider comme ſi elle étoit veuve; & elle peut recevoir par donation du Roi ſon mari: elle peut auſſi de ſon chef préſenter aux Bénéfices; & ſi elle en eſt empêchée par la préſentation d'un autre, cela ne la prive pas de ſon droit, non plus que le Roi. Il y avoit autrefois un revenu appellé l'*Or de la Reine*, qui conſiſtoit au dixiéme de tout ce que le Roi recevoit des pardons, dons, préſens, &c. mais cela ne ſubſiſte plus. Elle a ſa Cour à part, ſes Cours de Juſtice, ſes Officiers, &c. C'eſt un crime de haute trahiſon que d'attenter à ſa vie, ou à ſa pudicité. Enfin, on lui rend les mêmes honneurs qu'au Roi, après la mort de qui elle les conſerve, quand même elle ſe marieroit à un ſimple Ecuyer, comme fit la Reine Catherine, veuve de Henri V; ou hors du Royaume, comme Iſabelle, qui s'étant remariée à Hugues, Comte de la Marche, après la mort de Jean *ſans terre*, conſerva le titre de Reine. Si elle eſt Reine héréditaire d'Angleterre, ſa condition eſt encore plus relevée, puiſqu'elle n'eſt point ſujette de ſon mari; mais au contraire ſa Souveraine, lorſqu'il n'eſt pas appellé lui-même à la Royauté, comme Guillaume Prince d'Orange le fut. Les fils & les filles du Roi, ou de la Reine, ſi c'eſt elle qui porte la Couronne, ſont appellez enfans d'Angleterre; le fils aîné eſt Duc de Cornouaille né; & à l'égard de ce Duché, il eſt préſumé majeur dès le moment de ſa naiſſance, pour en reclamer les droits & titres; mais les terres & les domaines de ce Duché ſont aliénez, & il n'en reſte au Prince que les mines d'étain. Il eſt créé enſuite Prince de Galles par des Lettres Patentes, qui lui donnent droit de tenir cette Principauté pour lui & pour ſes hoirs Rois d'Angleterre. La cérémonie de l'inveſtiture ſe fait en lui mettant ſur la tête une Couronne ducale, à la main une verge d'or, & un anneau d'or au doigt: ſa Couronne eſt compoſée de croix & de fleurs de lis, fermée d'une arche ſeulement, & au milieu une boule avec une croix. On lui donne encore par des Lettres Patentes les Comtez de Cheſter & de Flint, & à ces titres il joint celui de Duc d'Aquitaine. Comme fils aîné du Roi d'Ecoſſe, il eſt Duc de Rothſai, & Grand-Sénéchal du Royaume. Ses Armes ſont

ſont les mêmes que celles d'Angleterre, avec cette différence, qu'au chef on ajoûte un lambel à trois pointes, chargé de neuf tourteaux; le timbre eſt embelli de trois plumes d'autruche, avec ces mots, *ich dien*, qui ſignifient *je ſers*. C'étoit la deviſe de Jean Roi de Bohême, qui combattoit en 1346 pour les François à la bataille de Crecy, où il fut tué. Edouard III, qui eut le principal honneur de la victoire, en retint cette deviſe, que ſes ſucceſſeurs ont conſervée. Les autres enfans légitimes du Roi ſont faits Ducs ou Comtes, & non pas nez. Ils n'ont aucun appanage certain; mais d'ailleurs ils ſont Conſeillers d'Etat nez, & ils portent des Couronnes compoſées de croix & de fleurs de lis: on leur donne le titre d'Alteſſe Royale. Tous les Sujets du Roi ſe tiennent découverts en leur préſence, & hors de la vue du Roi, on leur ſert à boire à genoux. Enfin, les filles du Roi ont le titre de Princeſſes; & tous ceux qui ſont du ſang royal ont le pas au deſſus de tous les autres Sujets.

RELIGION D'ANGLETERRE.

La Religion des anciens Bretons, avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, étoit presque la même que celle des Gaulois: ce qui témoigne qu'ils étoient venus des Gaules. Ils adoroient pourtant quelques Divinitez particuliéres. Tacite, Céſar, Dion, & quelques autres, les accuſent d'avoir eu un grand attachement pour la Magie. La tradition des Anglois eſt qu'ils ont reçu la Foi par Joſeph d'Arimathée; mais il ſeroit aſſez difficile d'en donner la moindre preuve. Ils diſent encore que Lucius, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, envoya demander au Pape Eleuthére des Miſſionnaires, pour achever d'inſtruire ſes Sujets dans la connoiſſance de l'Evangile; que ce Pape lui en envoya, & que Lucius fut batiſé avec pluſieurs de ſes Bretons. Au moins Tertullien, qui vivoit dans le même tems, témoigne que la Grande-Bretagne, qui étoit inacceſſible aux Romains, étoit ſoumiſe à Jéſus-Chriſt, *Et Britannorum inacceſſa Romanis locа, Chriſto verò ſubdita.* Ce qu'on doit pourtant particuliérement entendre des Iſles Hébrides, ou de cette partie ſeptentrionale de la Grande-Bretagne, qui n'étoit pas ſoumiſe aux Romains. Saint Athanaſe fait mention des Evêques de la Grande-Bretagne, qui aſſiſtérent au Concile de Sardique, & Reſtitut, Prélat du même païs, ſouſcrivit au premier Concile d'Arles, tenu vers l'an 314. Dans le ſiécle ſuivant les Diſciples de Pélage, qui étoit Anglois, répandirent le poiſon de ſes erreurs dans la Grande-Bretagne, où ſaint Germain d'Auxerre, & ſaint Loup de Troyes, allérent les combattre, avec un très grand ſuccès. Mais les Saxons qui étoient Payens, s'étant établis en Angleterre, & en ayant chaſſé les Bretons, y firent recevoir leurs ſuperſtitions. Ils en furent retirez par les priéres & par le zéle d'une Princeſſe de la Maiſon de France nommée *Bertbe*, que quelques Auteurs nomment *Adelberge*, fille de Charibert, Roi de France, & d'Ingoberge. Elle fut mariée à Ethelbert, Roi de Kent; & ce Prince qu'elle avoit prévenu ſur les véritez de la Foi, écouta avec plaiſir le Moine Auguſtin, que le Pape ſaint Grégoire *le Grand* lui envoya en 596. Quelque tems après il reçut le batême avec dix mille de ſes Sujets, convertis par les predications du même Auguſtin, qu'on a nommé l'*Apôtre d'Angleterre*, & qui y fut Evêque. Depuis, les Anglois avoient été très ſoumis à l'Egliſe, & la Religion avoit toûjours fleuri dans leur Iſle. Les Rois même faiſoient ſouvent des voyages à Rome, pour y honorer les Reliques des ſaints Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul; & leurs Etats étoient ſi parfaitement ſoumis au ſaint Siége, qu'on lui payoit une eſpéce de tribut annuel, nommé *le denier de ſaint Pierre*. On croit que ce fut le Roi Egbert qui s'engagea à ce Tribut de piété; mais il eſt plus ſûr que ce fut Inas ou Ina Roi de Weſſex, qui vivoit vers l'an 720. Quoi qu'il en ſoit, les Anglois avoient eu un extrême ſoin d'éloigner les Hérétiques de leur Iſle, où ils n'en ſouffroient aucun. Ceux qui y étoient paſſez d'Allemagne ſous le régne de Henri II. vers l'an 1160, y furent marquez d'un fer rouge au milieu du front. Les Vaudois, & les diſciples de Wiclef, n'y furent pas traitez avec moins de ſévérité. La Religion Romaine s'y étoit conſervée durant pluſieurs ſiécles, lorſque la doctrine des Reformateurs y entra, ſous le régne de Henri VIII. Ce Prince, qui l'avoit combattue par ſes Ecrits qui lui avoient fait donner par Léon X. le titre de *Défenſeur de la Foi*, voulut épouſer Anne de Boulen, dont il étoit éperduement amoureux, & répudier Catherine d'Aragon ſa légitime épouſe. Le Pape Clément VII. lui en refuſa la diſpenſe, & ayant ſu qu'il avoit fait diſſoudre ſon mariage, il prononça une Sentence d'excommunication contre Henri, qu'il différa de publier, à la priére de François I, Roi de France. Ce Monarque ayant vû le Pape à Marſeille, & en ayant obtenu ce delai, dépêcha Guillaume Jean du Bellay, Evêque de Paris, vers le Roi d'Angleterre, pour l'exhorter à ne ſe point ſéparer de la communion de l'Egliſe Romaine. Henri lui promit ce point, pourvû que le Pape différât de publier l'excommunication; & du Bellay courut en poſte à Rome porter cette heureuſe nouvelle, & demander du tems, eſpérant faire revenir Henri VIII, & l'engager à ne point faire de rupture avec la Cour de Rome. Mais les partiſans de l'Empereur Charles-Quint firent preſcrire une eſpace trop court; & le jour fixé étant expiré avant que le courier d'Angleterre fût arrivé à Rome, ils eurent aſſez de crédit, pour faire prononcer la Sentence d'excommunication, & la faire afficher dans les places accoutumées. Le Courier d'Angleterre arriva deux jours après, apportant un pouvoir trés ample, par lequel le Roi ſe ſoumettoit au jugement du ſaint Siége; mais ce fut trop tard. Le Pape reconnut la faute qu'il avoit faite, & ce que couteroit à la Religion Romaine la complaiſance qu'il avoit eue pour les Eſpagnols. En effet, elle cauſa le Schiſme, qui a ſéparé l'Angleterre de l'Egliſe Romaine. Car Henri irrité de ce qu'on l'avoit ſi peu conſidéré à Rome, réſolut de ſe ſouſtraire entiérement de l'obéïſſance du Pape, ſe déclara Chef de l'Egliſe Anglicane, & perſécuta tous ceux qui s'oppoſérent à ſon changement. Ce fut en 1534. Il confiſqua les biens des monaſteres, & ruïna près de dix mille Egliſes. Eliſabeth étant montée ſur le Thrône après ſa ſœur Marie, abolit entiérement la Meſſe en Angleterre; & dès le lendemain de la fête de ſaint Jean-Baptiſte, on y vit ceſſer le Service Divin à la maniére de l'Egliſe Romaine, en 1559. Les Réformez y ont eu depuis beaucoup d'autorité. On y ſouffre auſſi des Luthériens, des Anabaptiſtes, des Quakers ou Trembleurs, qui affectent un certain tremblement de corps, lorſqu'ils prient ou qu'ils prophétiſent, des Brownîſtes, qui ſont les Sectateurs d'un certain Brown, Docteur dans le Comté de Northampton; des Indépendans, &c. Les Reformez ſont partagez en Epiſcopaux, & Presbytériens que l'on nomme auſſi *Puritains*. Les premiers ont toute l'autorité. Les derniers, qui rejettent le gouvernement Epiſcopal, & la Liturgie reçue, cauſérent les troubles arrivez ſous le régne de Charles I. après le *Covenant* fait l'an 1644, en Ecoſſe. C'étoit une ſorte de confédération pour chaſſer les Evêques, ſans vouloir ſe ſoumettre à une Déclaration, par laquelle le Roi ordonnoit que les Egliſes d'Angleterre & d'Ecoſſe obſervaſſent les mêmes cérémonies: ce qui s'appelloit *la Conformité*. Le Parlement, qui étoit alors presque tout compoſé de Puritains, s'éleva contre Charles I. & le fit mourir. La premiére action que fit Charles II. ſon fils après ſon rétabliſſement, fut de rétablir les Evêques dans leurs diocéſes, & d'en remettre où il en manquoit. La doctrine de Foi des Anglois eſt contenue en 39 Articles, & en ce qu'ils appellent *le Livre des Homélies*. Ils ont auſſi leur Liturgie particuliére, & le Livre qu'ils nomment *des Canons*. C'eſt le Roi Edouard VI. qui leur a donné leur Liturgie, & le Cérémonial de l'ordination des Evêques, qui ne conſiſte que dans l'impoſition des mains, accompagnée de ces paroles, *Recevez le Saint Eſprit*. Les doutes qu'on forma ſur la validité de pareilles ordinations, donnérent occaſion à un Arrêt du Parlement de l'an 1559, qui les déclara valides, & autoriſa en même tems la Liturgie. Quoique le Roi ſoit Chef de l'Egliſe Anglicane, comme on a dit ci-deſſus, tous les Rois qui ont régné depuis Henri VIII. n'ont pas cru devoir ſe conformer à la doctrine la plus commune dans leur Etat. Jacques II. étoit de la Religion Catholique Romaine. Guillaume III. étoit de la Religion Réformée, établie en Hollande, à peu près ſur le pié des Presbytériens en Angleterre. La Reine Anne faiſoit profeſſion de la Religion Anglicane; & George-Louïs, Duc d'Hanover, qui ſuccéda à cette Princeſſe, étoit de la Religion Luthérienne ou Proteſtante.

CONCILES D'ANGLETERRE.

Nous parlerons ici en général de quelques Conciles tenus en Angleterre, parce qu'on ignore le lieu auquel ils ont été aſſemblez. Saint Germain d'Auxerre, & ſaint Sévére de Tréves, que l'Egliſe de France y avoit envoyez pour s'oppoſer aux erreurs de Pélage, aſſemblérent en 446 un Concile dont le Vénérable Béde a fait mention. On croit pourtant qu'il fut tenu à S. Alban, ou Verulam. En 512, ſaint Dubrice fut élû dans un Concile Archevêque de Caerléon. Les Pélagiens, qui avoient renouvellé leurs erreurs, & qui les répandoient en Angleterre, furent tous condamnez dans un Synode tenu en 519. Depuis, le Moine Auguſtin aſſembla, vers l'an 604, un Concile dont le Vénérable Béde parle auſſi. On y finit un Schiſme qui s'étoit introduit dans l'Iſle, pour la célébration de la fête de Pâques. Théodore de *Cantorbery* tint, en 672, un Concile pour l'union de l'Egliſe; & un autre en 679 ou 680, contre les Monothélites. On croit qu'ils furent aſſemblez à Hereford. En 701, 705 & 709, les Prélats s'aſſemblérent en Synode pour les affaires de l'Egliſe Anglicane. Dans un autre, que le Roi Inas ou Inas fit tenir vers l'an 712, ſous le pontificat du Pape Conſtantin, on parla des mariages d'entre les Bretons, les Saxons & les Ecoſſois. Tous les Grands du Royaume, & les perſonnes de mérite y furent appellez. Vers l'an 890 ou 894, Plegmond de *Cantorbéry* célébra un Concile pour la Diſcipline. Le Roi Edouard publia l'an 906, de belles loix ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique. Son ſucceſſeur Ethelſtan n'eut pas moins de zéle que lui, auſſi bien que le Roi Edmond, qui ſuccéda à Ethelſtan, & qui tint une aſſemblée de Prélats & de Seigneurs l'an 944, ſous Wulſtan, Archevêque d'Yorck, & Odon Archevêque de Cantorbéry, où l'on fit encore beaucoup de loix pour le maintien de la Diſcipline. Le malheur des tems y apporta beaucoup de relâchement, juſques-là que les Clercs s'y marioient, au grand ſcandale de l'Egliſe d'alors. Saint Dunſtan, pour y apporter remède, tint un Concile général l'an 973, où cette coutume fut condamnée. Les Clercs en firent fort mécontens, & portérent leurs plaintes au Roi Edgar, dans une aſſemblée tenu à Wincheſter l'an 975. Ce Prince en fut ébranlé; & comme on alloit réſoudre le rétabliſſement de ceux que l'on avoit dépoſez pour leurs déréglemens, on dit qu'on entendit une voix, comme venant du Crucifix, qui prononça ces paroles: *Il n'en ſera rien: vous avez bien jugé, & vous feriez mal de changer votre jugement.* Vers l'an 1010, le Roi Ethelred aſſembla un Concile à Engsham, dans lequel on fit pluſieurs réglemens touchant les mœurs & la Diſcipline de l'Egliſe: Elfégue Archevêque de Cantorbéry, & Ethelred Archevêque d'Yorck, y aſſiſtérent. Le même Roi publia des loix ſur le même ſujet en 1012, auſſi-bien que le Roi Canut en 1032. En 1075, on tint un Concile à Londres, où l'on régla le rang des Evêques & Archevêques du païs, & le premier pas fut donné à l'Archevêque de Cantorbéry. Lanfranc, qui en étoit Archevêque, fit tenir un autre Concile à Wincheſter l'an 1076, où il fit publier pluſieurs Canons: il en tint encore d'autres, dont les Canons ne ſont point venus juſqu'à nous. Saint Anſelme préſida à un Concile aſſemblé en 1095, pour l'élection du Pape Urbain II. Et environ l'an 1188, on fit auſſi des aſſemblées pour l'expédition

pédition de la Terre-Sainte, après la prise de Jérusalem par Saladin. Nous marquons les autres Conciles d'Angleterre, en parlant des villes où ils ont été assemblez.

ETAT ECCLESIASTIQUE.

Le Clergé est composé d'Archevêques, d'Evêques, de Doyens, d'Archidiacres, & de Recteurs ou Pasteurs de paroisses. Suivant l'Ordonnance du Parlement, faite sous le régne d'Henri VIII, les Archevêques & les Evêques pouvoient établir des Suffragans ou Coévêques, pour exercer la jurisdiction & l'autorité qui leur étoit commise. Ces Suffragans avoient le titre & la dignité d'Evêques, & étoient consacrez par l'Archevêque de la province, comme les autres Evêques; mais ils n'étoient que subsidiaires, & comme Vicaires généraux, & exerçoient leur jurisdiction dans les villes qui suivent.

A Douvre, pour l'Archevêché de Cantorbery.
A Hull, pour l'Archevêché d'Yorck.
A Colchester, pour l'Evêché de Londres.
A Berwick, pour le Diocése de Durham.
A Guilford, Southampton, & Wight, pour le Diocése de Winchester.
A Bedford, Leicester, Grantham, & Huntington, pour celui de Lincoln.
A Thetford, & Ipswich, pour celui de Norwich.
A Shaftsbury, Melton, & Marlborough, pour le Diocése de Salisbury.
A Taunton, pour Bath & Wells.
A Bridgenorth, pour Hereford.
A Shrewsbury, pour Coventry & Lichfield.
A Canibridge, pour Ely.
A S. Germain, pour Exceter.
A Perith, pour Carlile.

C'étoient-là les seuls Siéges des Evêques suffragans, & de vint-six Archevêchez & Evêchez, il n'y avoit que ces quatorze qui en pussent avoir. En l'absence des Evêques, ceux-ci remplissoient ordinairement leurs places; & dans les assemblées publiques, ils avoient séance immédiatement après les Pairs séculiers du Royaume. Il n'y a point aujourd'hui de Suffragans en Angleterre. Les Archevêques sont ceux de Cantorbery & d'Yorck. Les Evêques, ceux de Londres, de Durham & de Winchester, qui ont leur séance dans le Collége des Evêques, suivant l'ordre que nous venons de marquer. Les autres, qui sont ceux de Bath & Wells, de Bristol, de Chicester, &c. au nombre de vint-un, prennent rang selon l'ordre d'ancienneté de leur Ordination. L'Archevêque de Cantorbéry est le Primat & le premier Métropolitain d'Angleterre: car il a même quelque autorité sur l'Archevêque d'Yorck, qu'il peut citer à un Synode national. Autrefois sa Primatie s'étendoit sur l'Irlande, qui n'a point eu d'autre Archevêque jusqu'en 1152. Il est le premier Pair d'Angleterre, & précéde après la famille royale, tous les Ducs & les grands Officiers de la Couronne. C'est à lui à couronner le Roi; & quelque part que la Cour se trouve, le Roi & la Reine sont réputez ses paroissiens. Ses autres prérogatives méritent bien d'être remarquées ici. En quelque lieu que ses possessions se trouvent, elles sont exemtes de la jurisdiction de l'Ordinaire, & réputées du Diocése de Cantorbéry. Il est assis sur un thrône, quand il reçoit l'investiture de son Archevêché. Il a le pouvoir d'approuver les testamens, & d'octroyer des lettres d'administration, lorsque quelqu'un a laissé la valeur de cinq livres sterling, & au dessus, hors du Diocése où il est décédé, ou bien la valeur de dix livres sterling dans le Diocése de Londres. Il a encore le pouvoir d'en faire pour ceux qui meurent sans en avoir fait dans sa province, & de distribuer leurs biens aux parens, ou de les employer à des usages pieux, comme il le juge à propos. Enfin il a l'autorité de donner des permissions & des dispenses dans tous les cas qui étoient reservez au saint Siége. L'Archevêque d'Yorck a eu autrefois tous les Evêchez d'Ecosse sous sa Métropole, jusqu'en 1470, que le Pape Sixte IV. fit l'Evêque de Saint André, Archevêque & Métropolitain de toute l'Ecosse. Il prend aussi la qualité de Métropolitain d'Angleterre, & a la préséance devant tous les Ducs qui ne sont pas du sang royal, & devant tous les grands Officiers de l'Etat, à la reserve du Grand-Chancelier. C'est lui qui couronne la Reine, & il est son Chapelain perpétuel. Il a les honneurs, droits, & autorité de Comte Palatin dans le territoire de Hexham, province de Northumberland, & il jouït des mêmes privilèges dans sa province, que celui de Cantorbéry dans la sienne. Après ces deux Archevêques, les Evêques sont les premiers de l'Eglise Anglicane. Ils sont tous Barons & Pairs du Royaume en trois manières; Barons féodaux, à cause des terres & Baronies annexées à leurs Evêchez; Barons par Lettres circulaires du Roi à eux adressées pour se trouver au Parlement; & outre cela créez Barons par des Lettres Patentes du Roi, qu'ils présentent à l'Archevêque. Quand ils sont consacrez, ils ont séance avant tous les Barons séculiers, & après les Vicomtes. On leur donne le titre de *Lords ou Seigneurs*. L'Evêque de Londres précéde tous les Evêques d'Angleterre, & est le premier Baron du Royaume, au lieu du Grand-Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui l'étoit autrefois. L'Evêque de Durham dans la province d'Yorck, qui a le second rang, est Comte Palatin depuis plusieurs siécles. C'est pourquoi les Armes de cet Evêché sont un Chevalier armé, tenant d'une main une épée nue, & de l'autre une Eglise. L'Evêque de Winchester, qui a le troisiéme rang entre les Evêques, étoit anciennement Comte de Southampton; & il conservoit encore ce titre sous le régne de Henri VIII: mais depuis on a disposé autrement de ce Comté. Quant aux autres Evêques, ils prennent séance, comme on l'a dit, selon le tems de leur promotion. Mais si quelqu'un d'eux est Secretaire du Roi, il a droit de tenir le quatriéme rang. Il y a vint-six Doyennez, dont le Roi Henri VIII. en institua treize dans les grandes Eglises, après en avoir chassé les Catholiques-Romains. On compte soixante Archidiaconez, & cinq cens quarante-quatre Dignitez, & Prébendes. Aussi-tôt qu'un Evêque est mort, le Doyen & le Chapitre de la Cathédrale en donnent avis au Roi, & lui demandent la permission d'en élire un autre: le Roi à leur requête envoye au Doyen le *congé d'élire*, & le Chapitre assemblé élit ou plutôt nomme la personne recommandée par le Roi, ou représente humblement à Sa Majesté, pourquoi il ne peut l'élire. On avertit ensuite l'Evêque élu, qui doit refuser deux fois l'honneur qu'on lui fait; s'il le refusoit une troisiéme fois, on le feroit savoir au Roi, qui en recommanderoit un autre. L'élection étant faite, on en donne avis au Roi & à l'Archevêque: le Roi y donne aussi-tôt son consentement sous le grand sceau, qu'on montre à l'Archevêque, avec un ordre de confirmer & de consacrer l'Evêque élu, à quoi l'Archevêque souscrit, & donne commission sous son sceau archiépiscopal à son Grand Vicaire, de faire tout ce qui est requis pour cela. Après toutes ces démarches du Chapitre & de l'Archevêque, qui ne sont, comme on voit, que de pure cérémonie, le Grand-Vicaire de l'Archevêque ouvre une autre scéne, fait publier que tous ceux qui s'opposent à l'élection, comparoissent dans un certain tems au lieu destiné, pour recevoir leurs oppositions: il se rend lui-même dans ce lieu, jette les yeux sur le consentement du Roi, produit par le Procureur du Doyen & du Chapitre, & appelle par trois fois les opposans, qui ne comparoissant pas, sont accusez de contumace: quelques procédures suivent cette accusation, & après que les opposans ont été citez encore trois fois, l'élu prête le serment de Suprémacie, & deux autres serments; l'un, qu'il n'est coupable de simonie, ni directement, ni indirectement; l'autre, qu'il se conformera avec soumission aux loix canoniques. Après ces sermens l'Evêque jouït de tous les droits qu'on a déja marquez, & de ceux qu'on marquera ci-après. On le sacre ensuite selon le Mandat du Roi, & cela se fait par l'Archevêque, assisté de deux autres Evêques: mais de toutes les anciennes cérémonies consacrées par l'usage, & qui s'observent inviolablement dans l'Eglise Romaine, l'Eglise Anglicane n'a conservé que l'imposition des mains, avec ces paroles, *Recevez le Saint Esprit*: l'imposition du livre des Evangiles sur la tête & sur les épaules, en est bannie; & on ne leur donne ni la crosse, ni l'anneau, ni les autres symboles accoutumez, le Parlement d'Angleterre ayant introduit de nouveaux usages par son Acte de la troisiéme année d'Edouard VI. Lorsque la consécration est faite, l'Archevêque envoye un Mandat à l'Archidiacre de la province pour installer l'Evêque, qui aussi tôt après est présenté au Roi pour lui faire l'hommage de Baron, & s'accorde pour la Régale de son Evêché, qu'il promet de payer dans un an ou deux, selon qu'il plaît au Roi. Dans toutes les Cathédrales, il y a un Doyen & des Chanoines, que l'Evêque somme de l'assister dans les ordinations, suspensions, condamnations d'hérétiques, excommunications, & autres affaires de conséquence. Les Doyens d'ancienne fondation sont élus de la même manière que les Evêques, par un *congé d'élire*, que le Roi donne au Chapitre: les autres qui sont au nombre de treize, & qui furent créez par Henri VIII, après qu'il eut supprimé les Abbayes & les Prieurez, sont installez en vertu des patentes du Roi. Il y a aussi soixante Archidiacres, dont l'office est de faire la visite dans leurs Archidiaconez deux fois en trois ans, & de rendre compte à l'Evêque, de ce qui leur paroît mériter son attention; & au dessous d'eux des Doyens ruraux ou Archiprêtres, qui convoquent le Clergé du Diocése, & lui font savoir les ordres de l'Evêque. Enfin il y a dans le gouvernement ecclésiastique des Oeconomes, & de ceux qu'on appelle *Teſtes ſynodales*. Les premiers sont au nombre de deux dans chaque Eglise; l'un est nommé par le Ministre, l'autre par les Paroissiens, & leur office est d'avoir soin de l'ornement de l'Eglise: les seconds ne sont établis que dans les grandes paroisses: ils assistent les Oeconomes, & s'informent de ceux qui ménent une vie scandaleuse, pour les dénoncer à l'Evêque ou à l'Archidiacre dans le tems de leurs visites.

C'est ici le lieu de parler des privilèges des Evêques & du Clergé. Les premiers ont entre autres celui de donner sentence en leurs Cours sans Collégues ou Assesseurs: ils font expédier leurs Lettres & leurs Ordres en leur propre nom: & ils peuvent comme le Roi déléguer leur autorité à un autre. On ne peut les accuser d'aucun crime devant un Juge séculier, & ils doivent être jugez par leurs Pairs. Enfin leur certificat dans les procès intentez contre la bâtardise, est une preuve décisive, & il en étoit de même à la fin du XVII siécle du certificat qu'ils donnoient contre un homme accusé d'hérésie: mais le Parlement a ordonné qu'on n'y auroit plus le même égard. Quant aux autres Ecclesiastiques, le plus considérable de leurs privilèges consiste en ce qu'ils ne sont obligez à aucune fonction personnelle pour le service de l'Etat, & que tout Laïque qui est en quelque emploi, en est exempt dès qu'il prend les Ordres sacrez. Outres les Evêques il y avoit anciennement plusieurs Abbez, Prieurs, Archidiacres, Doyens, qui à raison de leurs *tenures* devoient être appellés au Parlement: & le Roi mandoit aussi, tant aux Evêques, qu'aux Archidiacres, & aux Doyens qui jouïssoient de ce droit, de faire élire dans chaque Doyenné ou Archidiaconé deux Procureurs du Clergé, pour le représenter au Parlement; mais cet usage est aboli depuis plusieurs siécles. Le revenu du Clergé est fort diminué depuis que l'Angleterre s'est séparée de la communion de l'Eglise Romaine, parce que plus de la troisiéme partie des Bénéfices ayant été annexée autrefois aux monastéres, & les monastéres ayant été supprimez, leurs biens sont devenus fiefs laïcs; & parce qu'il y a eu d'autres biens considérables exemts de payer les dîmes, à cause qu'ils appartenoient à l'Ordre de Cîteaux, ou aux Chevaliers de Rhodes, lesquels payent présentement de plus fortes taxes que les autres biens. D'ailleurs les Evêchez ont été dépouillez de la

plus grande partie de leurs revenus depuis la fin du régne de Henri VIII, juſqu'à celui de Jacques I. & la pauvreté du Clergé lui a tellement attiré le mépris du public, que dans la plupart des familles, on craint ſe deshonorer, ſi l'on y deſtinoit quelqu'un à l'état eccléſiaſtique : au lieu qu'on s'en fait un honneur dans le peu de grandes familles de ce Royaume, qui demeurent dans la communion de l'Egliſe Romaine. On remarque auſſi que les Eccléſiaſtiques ont de la peine à s'y marier avantageuſement.

Le Synode national, qu'on appelle la *Convocation*, ſe tient par ordre du Roi, pour faire des Loix Eccléſiaſtiques, & pour terminer les plus importantes affaires de l'Egliſe. Cette aſſemblée ſe tient à Weſtminſter pour la province de Cantorbéry, & eſt partagée en deux Chambres, comme le Parlement. La Chambre Haute, ou des Seigneurs ſpirituels, eſt compoſée des Evêques, dont l'Archevêque de Cantorbéry eſt le Préſident. La Chambre Baſſe, ou les Communes ſpirituelles, eſt pour les Doyens, les Archidiacres & autres Députez des diocéſes. Le Synode national de la province d'Yorck ſe tient de la même manière, & en même tems, & on n'y détermine que ce qui eſt débattu & conclu dans celui de Weſtminſter. Il y a diverſes choſes à remarquer touchant ce Synode. Pendant ſa tenue, tous les Membres des deux Chambres jouiſſent pour eux-mêmes & pour leurs domeſtiques des mêmes priviléges que les Membres du Parlement. On propoſe les matiéres dans la Chambre des Seigneurs, & on les communique enſuite dans la Chambre Baſſe; mais on n'y délibere que ſur les affaires ſur leſquelles le Synode a reçu l'ordre du Roi. Enfin tout ce qui y eſt ſtatué à l'égard de la Foi & de la Diſcipline eſt nul, ſi le Roi & le Parlement n'y conſentent.

Il y avoit autrefois une Cour Eccléſiaſtique pour les cauſes criminelles, qu'on appelloit la Cour de haute commiſſion: elle étoit compoſée de Commiſſaires nommez par le Roi, qui leur donnoit des Lettres Patentes ſous le grand ſceau. Ces Commiſſaires, qui étoient les premiéres perſonnes du Clergé & de l'Etat, avoient par tout le Royaume le pouvoir de viſiter, reformer, corriger tous les abus, erreurs, ſchiſmes, &c. introduits dans l'Egliſe, &c. Le Parlement rebelle à Charles I. ſupprima cette Cour. Jacques II. la rétablit: & après ſon évaſion, on la ſupprima de nouveau. Il y a eu une autre Cour pour les affaires civiles eccléſiaſtiques, qu'on appelle la Cour des Déléguez, parce qu'elle eſt compoſée de Déléguez Commiſſaires, qui jugent en dernier reſſort des appellations interjettées des autres Cours eccléſiaſtiques. L'Archevêque de Cantorbéry a auſſi ſa Cour, & chaque Evêque la ſienne, où le Chancelier préſide; & il y a encore les petites juriſdictions des Archidiacres, & des Doyens & Chapitres. Les cauſes qui dépendent des Cours eccléſiaſtiques, ſont le blaſphéme, l'apoſtaſie, l'héréſie, le ſchiſme, les ordinations, inſtitutions de bénéfices, & approbations d'Evêques, la célébration du ſervice divin, les mariages, les divorces, & les autres choſes qui regardent la Religion. On fait profeſſion de ſuivre en jugeant, les Conſtitutions faites dans les anciens Synodes provinciaux qui ont été approuvées par Henri VIII, les Canons faits ſous le régne de Jacques I, divers Actes du Parlement, & pluſieurs Coutumes non écrites. Les cauſes criminelles ne ſont pas ſeulement traitées par accuſation, quand il ſe préſente quelqu'un pour prouver le crime, mais auſſi par examen; ce qui ſe fait quand les Oeconomes de l'Egliſe dénoncent une perſonne de mauvaiſe renommée, quoiqu'ils n'ayent aucune preuve, parce qu'on ſuppoſe qu'ils le font ſans malice. On employoit auſſi autrefois la voye d'inquiſition ou d'enquête, c'eſt à dire, qu'à cauſe du bruit commun, l'Evêque faiſoit une exacte recherche, & obligeoit les voiſins à dire la vérité, ou la perſonne accuſée à ſe purger par ſerment; cet ancien uſage a ſubſiſté longtems, & ce n'a été qu'après la mort de Charles I. que le Parlement l'a aboli.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer touchant les peines eccléſiaſtiques, ſe reduit à peu près à ces chefs: l'Excommunication mineure prive celui qui l'a encourue, de la communion, & le rend incapable d'être demandeur dans aucun procés; l'Excommunication majeure, qui ne peut être fulminée que par l'Evêque, eſt accompagnée de la peine de la priſon que ſouffre celui qui a été excommunié, s'il ne ſe fait abſoudre dans les quarante jours: l'Anathéme n'en différe que par les termes, & parce qu'il eſt prononcé par l'Evêque aſſiſté du Doyen & des autres Miniſtres. Pour toutes les autres cenſures, l'Egliſe Anglicane n'a rien de ſingulier.

DES OFFICIERS DU ROYAUME.

Le premier Officier de la Couronne eſt le Grand-Sénéchal, dont l'office eſt d'avoir l'intendance & le gouvernement de tout le Royaume ſous le Roi, & immédiatement après le Roi, & de veiller ſur la conduite de tous les Miniſtres de la Juſtice en tems de paix & de guerre. Ce n'eſt plus un Officier ordinaire, & on ne le crée que pour quelque occaſion, comme au couronnement du Roi, ou quand on fait le procès à quelque Pair ou Pairelle accuſée d'un crime capital. Alors, en vertu de ſon office, le Grand-Sénéchal a ſa Cour à Whitehall, où il juge ſouverainement ſur toutes les requêtes des Nobles & des Gentilshommes, qui prétendent à quelque office au couronnement du Roi. S'il s'agit d'un procès criminel, quoiqu'il ſoit Juge, il prie les douze Juges du Royaume d'aſſiſter au jugement, & demande leur avis: pendant tout le procès il eſt aſſis ſous un dais, & porte à la main une baguette blanche, qu'il caſſe auſſi-tôt que l'arrêt eſt prononcé. Le ſecond Officier, & le premier ordinaire, eſt le Chancelier, qui après avoir examiné toutes les patentes, commiſſions & ordres que le Roi lui envoye, les ſigne, s'il les trouve juſtes, ou les cancelle & biffe, s'il les trouve injuſtes & contraires aux loix. Son office eſt de garder le grand ſceau du Roi, & de juger, non ſelon le Droit commun, mais ſelon l'équité & la conſcience, ce qu'on expliquera à l'Article des Cours de Juſtice. C'eſt lui qui nomme à tous les Bénéfices au deſſous de vint livres ſterling dans le Livre du Roi. Cette charge n'eſt point à vie, & le Roi deſtitue le Chancelier quand il lui plaît. Quelquefois au lieu d'un Chancelier, il crée un Garde du grand ſceau, qui a tout le pouvoir & les honneurs du Chancelier, ſans en avoir le nom: celui-ci n'eſt pas établi par Lettres Patentes, mais ſimplement par l'action du Roi, qui lui livre ſon ſceau, en lui faiſant prêter le ſerment. Le troiſiéme Officier de la Couronne eſt le Grand-Thréſorier, dont l'office ne dure auſſi qu'autant qu'il plaît au Roi. Autrefois les marques de ſon office étoient les clefs du Thréſor royal; préſentement le Roi, en le créant, lui met une baguette blanche à la main: il eſt Lord par ſa dignité. C'eſt lui qui a la garde & la direction du Thréſor qui eſt dans l'Echiquier; il a l'inſpection & le commandement ſur tous les Officiers employez pour recette des impôts, taxes, douanes, & autres revenus de la Couronne. Il diſpoſe & nomme tous les Contrôleurs & Officiers des ports d'Angleterre pour la douane; & il a auſſi le pouvoir de donner à ferme les domaines du Roi. Le Chef & Préſident du Conſeil eſt le quatriéme Officier de la Couronne; le Roi le crée par Lettres Patentes pour autant de tems qu'il lui plaira: ſon office eſt d'être aſſis auprés du Roi dans la chambre du Conſeil, d'y propoſer les affaires, & d'en faire le rapport au Roi lorſqu'il eſt abſent. Le Garde du ſceau privé eſt le cinquiéme Officier de la Couronne, & eſt Lord par ſa charge. Toutes les chartres, actes & graces que le Roi a ſignées, paſſent par ſes mains, & ſont ſcellées de ſon ſceau, avant que d'être portées au grand ſceau; mais il ne doit point les ſigner ſans un ordre ſigné de la main du Roi, & ſcellé du petit cachet; & ſi l'ordre eſt contraire aux loix & aux coutumes du Royaume, il doit en faire ſes humbles remontrances au Roi. C'eſt lui qui eſt le Préſident de la Cour des requêtes; il prend place au Conſeil du Roi immédiatement après le Préſident, & il a ſéance au Conſeil d'Etat. Le ſixiéme Officier de la Couronne eſt le Grand-Chambellan d'Angleterre, dont l'office eſt différent de celui de Grand-Chambellan de la Maiſon du Roi. Les Archevêques & Evêques lui doivent des droits, lorſqu'ils font hommage, & qu'ils prêtent le ſerment de fidélité au Roi. Les Pairs lui en payent auſſi quand ils prêtent le ſerment de fidélité. Au couronnement du Roi, on lui donne quarante aunes de velours cramoiſi pour ſes robes: c'eſt lui qui habille le Roi ce jour-là, & qui porte ſa coiffe, ſes gands & ſon linge, avec l'épée d'Etat, & les piéces d'or que le Roi offre à l'autel. C'eſt lui encore qui fait préparer la chambre des Seigneurs, lorſque le Parlement doit s'aſſembler. Les Comtes d'Oxford ont été longtems en poſſeſſion de cette charge depuis le régne de Henri I. Le ſeptiéme Officier de la Couronne eſt le Grand-Connétable: cet office n'eſt plus ordinaire, on ne crée de Connétable que pour quelque occaſion, comme pour le couronnement du Roi, ou pour un tournoi. Son office & ſon pouvoir eſt le même que celui du Grand-Maréchal, & il prend place au deſſus de lui dans la Cour de la Maréchauſſée. Le Grand-Maréchal eſt le huitiéme Officier de la Couronne: on prétend qu'il eſt Comte par ſa charge, qui lui donne la connoiſſance des différents qui naiſſent des contracts faits touchant les faits d'armes hors du Royaume ſur terre, & des affaires de la guerre dans le Royaume, qui ne peuvent être déterminées par la loi commune. Il avoit autrefois pluſieurs Cours; mais préſentement il n'a que la Maréchauſſée, dans laquelle il juge des crimes commis à la Cour du Roi. Enfin le neuviéme & dernier Officier de la Couronne eſt le Grand-Amiral, qui a le gouvernement de toutes les affaires de la Marine, & qui eſt Juge ſouverain de toutes les cauſes civiles & criminelles qui regardent la Marine. Cet Officier a le pouvoir de donner les commiſſions de Vice Amiral, Contre-Amiral, Capitaine de vaiſſeau de guerre, & Député-Amiral ſur les côtes; & c'eſt lui qui nomme les Officiers, Commiſſaires & Juges dans la Cour de l'Amirauté. Il peut auſſi diſpoſer des amendes, des confiſcations qui ſe font ſur mer, à la rade, dans les ports, havres, &c. des effets & biens des Pirates, felons & autres criminels condamnez; de tout ce qu'on tire du fond de la mer, de tout ce qui y flotte, & de tout ce qu'elle jette ſur terre, quand les Seigneurs qui ont des terres ſur la mer n'y ont pas un droit particulier. Enfin ſon pouvoir eſt ſi grand, qu'on le confie aſſez ordinairement à pluſieurs Commiſſaires. Outre ces grands Officiers, il y a divers Officiers dans les provinces ou Comtez, pour y adminiſtrer la juſtice, & y maintenir les loix. Les premiers ſont les douze Juges, qui vont, deux enſemble, deux fois l'année, dans leur Circuit, toute l'Angleterre étant partagée en ſix Circuits, & qui tiennent leurs aſſiſes pendant deux ou trois jours dans la ville ou bourg capital de chaque Comté, où ils jugent toutes les affaires civiles & criminelles. Les ſeconds ſont ceux qui par une commiſſion ſous le grand ſceau ſont appellez Juſticiers de paix dans chaque Comté. Il y en a entre eux qui ſont Juſticiers *quorum*, de l'un deſquels la préſence eſt néceſſaire dans toutes les affaires de quelque conſéquence; entre ceux-ci le Grand-Chancelier en établit un Gardien des rolles du Comté, qu'il doit porter aux quatre aſſiſes de l'année. Leur office conſiſte à faire venir devant eux, à examiner, & à faire empriſonner les voleurs, meurtriers, ſéditieux, vagabonds, & autres qui troublent le repos public; ceux qui ne peuvent pas, ou à qui la loi ne permet pas de donner caution; & d'avoir ſoin que leur procès ſoit inſtruit pour le tems où les Juges arriveront: & pour cet effet ils s'aſſemblent tous les trois mois dans la ville ou bourg principal du Comté, où tous les Jurez comparoiſſent, & ſont obligez de prêter ſerment de leur livrer tous ceux qu'on vient d'indiquer. Les troiſiémes ſont *Shérifs*. Il y en a un héréditaire dans le Comté de Weſtmorland; mais dans les autres Comtez on les élit chaque année: & voici comment ſe fait cette élection. Les Juges nomment ſix perſonnes de chaque Comté, qui ſont Chevaliers ou Gentilshommes riches: de ces ſix, le Chancelier, le Thréſorier, les Conſeillers d'Etat, & les douze Juges aſſemblez dans

dans la Chambre de l'Echiquier, en choiſiſſent trois; & des trois, le Roi en élit un. Ce Shérif eſt appellée Gardien du Comté dans ſa patente; & ſon office eſt d'exécuter les ordres du Roi, & tous les *Writs* ou Mandats qui viennent de ſa part & de ſes Cours; de nommer les Jurez; d'avoir ſoin de l'inſtruction des procès, & de l'exécution des ſentences; & d'eſcorter les Juges dans leur circuit, tout le tems qu'ils ſont dans le Comté. C'eſt encore lui qui prend le ſoin des revenus, douanes & impôts de la province, des amendes pécuniaires, confiſcations, &c. & qui les remet au Thréſor royal à Londres, ou ailleurs par l'ordre du Roi. Enfin il a deux Cours, dans l'une deſquelles il prend connoiſſance de tous les crimes commis contre le Droit commun, qui ne ſont défendus par aucun ſtatut: & dans l'autre il détermine les cauſes civiles de la province, au deſſous la ſomme de quarante chellings. Les quatriémes ſont les Grands-Connétables, qui ſont chargez d'envoyer les ordres des Juſticiers de paix aux petits Connétables. Et les cinquiémes, les deux *Cormers* de chaque Comté, qui par leurs charges ſont obligez de s'enquérir comment & par qui les meurtres & aſſaſſinats ont été commis, & de faire enrégitrer les informations. Enfin le dernier Officier général de chaque Comté eſt celui qu'on appelle le Clerc du marché; qui garde le patron des poids & meſures, ſemblable à celui qui eſt dans l'Echiquier du Roi; qui a ſoin qu'on ſe ſerve des mêmes meſures par toute la Province; qui a le pouvoir de ſaiſir & de brûler les faux poids & meſures, & de faire punir ceux qui s'en ſervent. Les autres Officiers ſont Officiers de villes, bourgs ou villages: on ne connoîtroit qu'imparfaitement les premiers, ſi on ne diſoit un mot de ceux-ci. Dans chaque ville il y a un Maire, choiſi par la ville même, dont il eſt ordinairement le Gouverneur: on a coutume de l'élire entre les douze *Aldermans* ou Sénateurs, qui compoſent le Conſeil de la ville, & il a le pouvoir de faire des loix particulieres pour la police & pour le gouvernement de la ville: on le change tous les ans. Chaque ville a haute, moyenne & baſſe Juſtice, & une Juriſdiction particuliére pour juger les cauſes civiles & criminelles: on peut appeller des cauſes civiles aux Cours de Weſtminſter. Il y a dans chacune deux *Shériſs* pour l'exécution des ſentences. Le gouvernement des bourgs qui ſont établis en corps, eſt à peu prés le même que celui des villes; & ſon Maire ou Bailli a la même autorité dans les autres bourgs, villages & hameaux. Le Seigneur a une Cour-baron, qui ſe tient auſſi ſouvent qu'il le juge à propos; & de petits Connétables, que le Seigneur nomme tous les ans, & dont l'office eſt de chercher les voleurs, les aſſaſſins, &c. & de les mener devant un des Juſticiers de paix, aux ordres de qui ils ſont obligez d'obéir. En tems de guerre, le Roi envoye dans chaque Comté un Gouverneur, que l'on appelle *Lieutenant*, afin de retenir les peuples dans le devoir. Il y a auſſi quelques Gouverneurs des places, dont les plus conſidérables ſont ceux des cinq Ports, qui ſont ceux de Haſtings, de Douvre, de Hyth, de Rumnel, & de Sandwich.

DIVISION DU PEUPLE D'ANGLETERRE.

Les Anglois ſont diviſez, 1. en Nobles; 2. en Citoyens ou Bourgeois; 3. en Gens du Peuple ou du Commun; & 4. en Artiſans.

DE LA NOBLESSE.

Les Nobles ſont diviſez en grands & petits. Tous les grands Nobles ſont Pairs du Royaume, & égaux par rapport à leur état, quoiqu'ils ne le ſoient pas à l'égard de leur rang: car il y a cinq degrez de nobleſſe, ſavoir, les Ducs, les Marquis, les Comtes, les Vicomtes, & les Barons. Autrefois tous les Barons n'étoient pas Pairs du Royaume, mais ſeulement ceux qui tenoient du Roi une Baronie entiére, compoſée de treize fiefs, & qui relevoient directement de la Couronne. Aujourd'hui celui-là eſt Baron, qui eſt héritier d'un Baron, quoiqu'il ne poſſéde pas une Baronie entiére. Entre les enfans du Roi, l'aîné qui eſt l'héritier préſomptif de la Couronne, eſt appellé Prince de Galles, comme en France le fils aîné du Roi porte le nom de Dauphin. Les Pairs du Royaume ſont conſidérez comme les Conſeillers héréditaires & perpétuels du Roi dans le Parlement. Le titre de Duc ne fut donné à aucun Seigneur d'Angleterre par les premiers Rois d'Angleterre Normands; parce qu'ils étoient auſſi Ducs de Normandie, & qu'ils ne vouloient pas communiquer cette dignité à leurs Sujets. Ce fut Edouard III, dont le régne commença en 1327, qui donna le premier le titre de Duc de Cornouaille à ſon fils Edouard, en lui mettant un bouquet ſur la tête, un anneau au doit, & une baguette d'argent à la main. Le même Roi créa ſes fils Leonel, ou Lionel, & Jean, Ducs de Clarence & de Lancaſtre, leur ceignant l'épée, & leur mettant ſur la tête un bonnet fourré, avec un cercle d'or & de perles, & en la main les lettres de leur création. Depuis ce tems-là, on créa pluſieurs Ducs héréditaires, avec les cérémonies de l'épée, de la baguette d'argent, du cercle d'or, & de la cape, ou manteau d'honneur. Le fils aîné d'un Duc prend le nom de Comte pendant la vie de ſon pére: de même que le fils d'un Comte ſe nomme Vicomte ou Baron. En Angleterre il y a peu de Ducs, outre les fils de Rois. Les Ducs qui vivoient en 1686, étoient au nombre de douze: ſavoir, ceux de Sommerſet, de Buckingham, d'Albemarle, de Newcaſtle, de Southampton, de Graſton, de Richemont, de Beaufort, d'Ormond, de Northumberland, de Norfolck & de Saint Albans. Depuis il y en a eu d'autres créez. Le titre de Marquis qui ſuit celui de Duc, n'a été donné en Angleterre, que depuis Richard II. fils d'Edouard d'Angleterre *dit le Noir*, lequel commença à régner en 1377. Il nomma Marquis de Dublin, Robert Vere Comte d'Oxford; non pas qu'il commandât une Marche ou frontiére du Royaume, mais par un titre d'honneur ſeulement. Depuis, les Rois d'Angleterre ont créé les Marquis, en leur ceignant l'épée, en les revêtant du manteau d'honneur, qui eſt la marque de leur dignité, & en leur mettant un bonnet & une couronne ſur la tête, & les Lettres Patentes entre les mains. Les Comtes, qui tiennent le troiſiéme rang, étoient autrefois créez ſans cérémonie; mais le Roi Jean I. qui commença à régner en 1199, les reçut en leur donnant l'épée, le bonnet avec le cercle d'or, changé depuis en couronne à rayons, le manteau d'honneur propre à cette dignité, & ſes Lettres Patentes. La cérémonie qui s'obſerve de faire Baron celui qui doit être créé Comte, a été inſtituée par le Roi Henri VIII, dont le régne commença en 1509. Les Vicomtes ſuivent en ordre les Comtes; & bien que ce ſoit un nom ancien de charge, c'eſt un nouveau nom de dignité, connu ſeulement en Angleterre depuis le régne d'Henri VI. qui commença en 1422. Les Barons ne furent pas au commencement fort diſtinguez, puiſque quelques Comtes avoient ſous eux des Barons; & même on lit qu'il y avoit dix Barons ſous un Comte & autant de Capitaines ſous un Baron. Les citoyens de Londres étoient appellez Barons; & ceux des cinq Ports jouiſſent encore de ce titre. Enſuite on tint pour Barons, ceux qui poſſédoient les terres d'une Baronie entiére, & alors cette qualité devint fort honorable; mais elle le devint encore plus, depuis que le Roi Henri III. qui commença à régner en 1216, eut appellé aux Etats Généraux les principaux de ceux qui portoient ce titre: & dés-lors on ne reconnut pour Barons du Royaume que ceux qui étoient mandez au Parlement par ordre du Roi, juſqu'à ce que Richard II. créa vers l'an 1380, Jean de Beauchamp de Holt, Baron de Kiderminſter, en lui donnant des lettres, & lui mettant le manteau deſtiné à cette cérémonie. Maintenant les Barons ſont créez par lettres, avec un mandement de ſe trouver au Parlement en cette qualité; & ceux qui ſont créez de la ſorte ſont appellez Barons du Royaume, Barons du Parlement, & Barons honoraires, pour les diſtinguer des ſimples Barons appellez *Barones*. Ces Barons du Parlement ſont tous Pairs, Seigneurs, Grands, & Conſeillers nez du Royaume d'Angleterre. Leurs priviléges ſont très conſidérables: on ne peut les arrêter en aucun temps, ſi ce n'eſt pour crime de trahiſon, félonie, enfreinte de la paix, ou mépris du Roi; & il eſt défendu d'accorder ni décret ni ajournement perſonnel contre eux pour dette. En cas de haute trahiſon, ou de félonie, on ne peut procéder contre eux que pardevant les Pairs, qui ne ſont pas obligez de prendre le ſerment comme les Juges ordinaires, mais jurent ſeulement ſur leur honneur. Il n'y a point de cas où on puiſſe obliger un Pair à donner caution de ſa conduite, & on ne peut le contraindre de prendre ſon ſerment: mais on l'en croit ſur ſon honneur, comme inviolable. Lorſqu'un Pair eſt légitimement abſent du Parlement, il a le privilége de ſubſtituer un autre Pair qui opine pour lui; & il lui eſt permis de faire exercer par députez les commiſſions qu'on lui donne: on ne l'oblige point à prêter le ſerment de Suprémacie à l'ouverture du Parlement, lorſqu'il y eſt appellé, ou à la Cour: il peut chaſſer dans les parcs du Roi: enfin s'il eſt convaincu du crime de léze majeſté, on lui coupe ſeulement la tête, laquelle avec le corps eſt enſevelie après l'exécution, & n'eſt jamais miſe ſur le pont de Londres, comme celle des ſimples Gentilshommes. Mais nonobſtant tous ces grands privileges, les Pairs ne ſe couvrent jamais devant le Roi; & ils payent la taille & les autres impôts pour les biens qu'ils tiennent par leurs mains, de même que les ſimples Laboureurs. Il faut remarquer, que les deux Archevêques, & tous les Evêques d'Angleterre ſont auſſi Barons du Royaume. Au reſte, nul ne peut être fait Baron, s'il n'a mille livres d'or de revenu. Quant à l'ordre de préſéance, que les Pairs, & les Barons gardent entre eux, après le Roi, & les Princes du ſang, les Ducs ont la premiére place entre la Nobleſſe; après eux les Marquis, les fils ainez des Ducs; les Comtes, les fils ainez des Marquis, les fils puînez des Ducs; les Vicomtes, les fils ainez des Comtes, les fils puînez des Marquis; les Barons, les fils ainez des Vicomtes, les fils puînez des Comtes; les fils ainez des Barons, les fils puînez des Vicomtes. les puînez des Barons. On ſera peut-être bien-aiſe de voir cet ordre dans la Table qui ſuit.

Ducs.
Marquis.
{ Ainez des Ducs.
Comtes.
{ Ainez des Marquis.
{ Puînez des Ducs.
Vicomtes.
{ Ainez des Comtes.
{ Puînez des Marquis.
Barons.
{ Ainez des Vicomtes.
{ Puînez des Comtes.
Ainez des Barons.
{ Puînez des Vicomtes.
{ Puînez des Barons.

Tous les Nobles du même degré prennent rang ſelon le tems de leurs créations. Le Roi Jacques I. ordonna que les puînez des Vicomtes & des Barons, céderoient le rang aux Chevaliers de la Jarretiére, & aux Chevaliers Bannerets, faits ſous l'étendart du Roi, pendant la guerre. Il y a encore d'autres remarques importantes à faire ſur cette matiére. Premiérement le Chancelier, pourvu qu'il ſoit Baron, ſuit immédiatement l'Archevêque de Cantorbéry, & précéde tous les Ducs, qui cédent auſſi le pas à l'Archevêque d'Yock, au Grand-Thréſorier, au Préſident du Conſeil d'Etat, & au Garde du ſceau privé, pourvu qu'ils ſoient Barons. En ſecond lieu, le Grand-Chambellan d'Angleterre,

gleterre, le Connétable, le Grand-Maréchal, le Grand-Amiral, le Grand-Maître de la maiſon du Roi, & ſon Grand-Chambellan prennent place au deſſus de ceux qui ſont du même ordre qu'eux: & les Sécretaires d'Etat qui ſont Barons, ont auſſi le pas devant les autres Barons qui ne ſont pas des Officiers qu'on a nommez. Troiſiémement, les fils aînez des Ducs ont la qualité de Marquis, ceux des Marquis de Comtes, & ceux des Comtes de Barons, ce qui ne leur donne pourtant pas le titre de Pairs ou de Lords. Enfin il y a des marques de grandeur & de diſtinction propres à chaque degré de nobleſſe. On diſtingue auſſi les Nobles par les robes qu'ils portent au Parlement, & par les bordures de leurs manteletes; leurs couronnes ſont auſſi différentes; mais la connoiſſance de ces ſortes de choſes paroiſſant inutile, on ne s'y arrêtera pas, & on ſe contentera de remarquer 1°. que toutes les Terres dont les Comtes prennent le titre, ne ſont pas des Comtez, comme autrefois, parce que le nombre des Comtes a été augmenté, ſans qu'on augmentât celui des Comtez: de ſorte même qu'il y a un Comte, ſavoir celui de Rivers, qui tire ſon titre non d'une ville, d'un bourg, ou d'un village, comme les autres, mais d'une ancienne & illuſtre famille: 2°. qu'une Terre tenue en Baronie n'annoblit pas le poſſeſſeur, s'il étoit roturier auparavant, quoique cette Terre l'oblige à tous les ſervices qu'elle doit au Roi. A l'égard des petits Nobles, ils ſont compris dans l'Article qui ſuit.

DU TIERS ETAT, OU DES COMMUNES d'Angleterre.

On met au rang des non-Nobles, ſuivant la loi d'Angleterre, ceux qui ne ſont point Pairs, ou du nombre des Officiers dont on a parlé dans l'Article précédent; d'où vient que le fils aîné d'un Duc, quoiqu'appellé Marquis, étant appellé en juſtice, eſt traité comme un ſimple artiſan, & jugé de même, & que s'il eſt député au Parlement, il n'a ſéance que dans la Chambre Baſſe. Les non-Nobles ſont diſtinguez en Baronnets, en Chevaliers, en Ecuyers & en Gentilshommes, & forment néanmoins un corps de petite Nobleſſe, qui eſt au deſſus des bourgeois. Le premier Baronnet créé, l'a été par le Roi Jacques I. C'étoit Nicolas Bacon de Suffolck, dont les ſucceſſeurs ſe ſont depuis qualifiez premiers Baronnets d'Angleterre. Cet honneur ſe confére par des Lettres Patentes de Baronnet à un homme, & à ſes héritiers mâles légitimes. Pour l'obtenir, il faut payer au Thréſor royal ce qui eſt néceſſaire pour l'entretien de trente ſoldats pendant trois ans. Si le Roi ou le Prince de Galles commandent en perſonne, ils ſe placent auprès de l'étendart royal: ils cédent le pas aux Chevaliers de la Jarretiére, à ceux qui ſont du Conſeil du Roi, & à ceux qui ſont faits Chevaliers ſous la bannière royale en tems de guerre; mais ils précédent tous les autres Chevaliers. Ceux-ci ſont de quatre ſortes. Les plus honorables ſont 1. les Chevaliers de la Jarretiére; les Bannerets; 3. les Chevaliers du Bain; 4. les derniers, ceux qu'on nomme ſimplement *Knights*, ou Chevaliers Bacheliers de l'éperon doré. Il eſt parlé ailleurs de ces Chevaliers, aux Articles *Jarretiere*, *Bain*, *Bannerets*, *Eperon doré*. Les Chevaliers, de quelque ordre qu'ils ſoient en Angleterre, ont cet avantage, que leurs femmes portent le titre de *Lady*, c'eſt à dire, *Dame*: de même que celles des Barons, quoique leurs maris ne portent pas le titre de *Baron*, mais ſeulement celui de *Sir* ou *Sieur*, auquel on ajoûte le nom, comme *Sir Thomas*, &c. Il faut, pour être Chevaliers, qu'ils puiſſent dépenſer ſix vints livres par mois. Les Ecuyers, qu'on appelle vulgairement *Squires*, ſon aujourd'hui de ſix ſortes. Les premiers ſont les fils des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes & des Barons. Les ſeconds ſont les Ecuyers du Roi. Les troiſiémes ſont les aînez des cadets de Barons & autres Grands. Les quatriémes ſont les aînez des Chevaliers, & les aînez de ceux-ci à perpétuité. Les cinquiémes ſont créez Ecuyers par le Prince, qui en les recevant leur donne un collier d'argent avec des éperons d'argent. On donne le ſixiéme rang à ceux qui ont quelque charge conſidérable au ſervice du Prince. Ce titre d'Ecuyer, qui ne marquoit autrefois que l'office de porter l'écu, devint un titre de dignité ſous le régne de Richard II, vers l'an 1380. Les Gentilshommes ſont ceux qui ſont de race noble, ou qui par leurs mérites ſe ſont élevez au deſſus du commun. Ces derniers ſont aiſément annoblis: car tous ceux qui s'adonnent à l'étude des loix, & aux autres Sciences, ou aux Belles-Lettres, & qui n'exercent aucun métier ni trafic, ſont eſtimez nobles, & honorez du titre de *Maître*, comme les Gentilshommes & les Ecuyers; & leur femme s'appelle *Maîtreſſe* ou *Demoiſelle*; & même le Roi d'armes leur vend les armes qu'ils doivent porter, pour les rendre héréditaires dans leur famille. On ne doit pas omettre qu'il y a des perſonnes qui à cauſe du rang qu'ils tiennent dans l'Egliſe, dans les Univerſitez, ou dans les Armées, précédent les Gentilshommes, comme les Doyens, Archidiacres, Grands-Vicaires & Chanoines; les Docteurs en Théologie, en Droit, en Médecine, & en Muſique; les principaux des Colléges des deux Univerſitez d'Oxford & de Cambridge: tous leſquels marchent immédiatement après les Chevaliers & devant les Ecuyers. Les Juges des Cours, & les Juſticiers de paix ont le même rang, comme auſſi tous les Officiers de commiſſion dans les Armées. Les Gentilshommes cédent auſſi le pas aux Bacheliers en Droit & en Théologie, aux Maîtres ez Arts, aux Avocats, aux Capitaines & aux autres Officiers ſubalternes de commiſſion. Autrefois c'étoit une infamie à un Gentilhomme, d'épouſer la fille d'un Marchand en détail ou d'un Bourgeois; mais préſentement la petite Nobleſſe n'eſt pas ſeulement accoutumée à ces alliances, elle met auſſi ſes enfans en apprentiſſage de métiers, & l'on voit même quelquefois des fils de Barons confondus ainſi avec les ſerviteurs. Pour ce qui regarde les titres d'honneur que l'on met avant les noms, il faut remarquer que celui de *Mylord* ou *Seigneur*, eſt propre aux Ducs, aux Marquis, aux Comtes, aux Vicomtes & aux Barons. Le titre de *Sir* ou *Sieur*, ſe donne aux Chevaliers; & celui de *Maîtres*, aux Ecuyers & aux Gentilshommes. Les CITOYENS ou bourgeois, ſont, non ſeulement ceux qui ſont employez aux charges publiques de leur ville ou bourg, mais auſſi ceux qui le peuvent être, & ont coutume d'être envoyez comme Députez pour aſſiſter au Parlement. Les Gens du PEUPLE, vulgairement appellez *Yeomen*, ſont des perſonnes riches, faiſant trafic, ou tenant des biens à ferme. On leur donne le titre de *Goodman*, c'eſt à dire *bon homme*, avant leur nom; comme *Goodman Pierre*. Mais dans les Actes publics ou affaires d'importance, on met après le nom & le ſurnom, la qualité de la perſonne, comme Sir Thomas N° Chevalier. Maître Jean N° Ecuyer. Pierre N° Yeoman, c'eſt à dire, *homme du peuple*. Les ARTISANS tiennent le dernier rang, & n'ont point de voix dans les aſſemblées. Ils ſont néanmoins quelquefois Connétables, c'eſt à dire, *Connétables de la paroiſſe ou du quartier*.

DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Quoique le gouvernement d'Angleterre paſſe pour monarchique & indépendant, néanmoins le Roi n'a pas le pouvoir de faire par lui-même de nouvelles loix, ni d'ordonner de nouvelles levées d'argent ſur ſes peuples: ces deux points ne lui appartiennent que conjointement avec le Parlement aſſemblé. Ainſi l'on peut conſidérer l'Etat d'Angleterre comme mixte monarchique, & mixte républicain. Le Parlement étoit autrefois appellé le grand Conſeil Roi, & n'étoit alors compoſé que des Grands du Royaume. Lors même qu'on commença à le nommer Parlement, il n'y avoit que les principaux Seigneurs du païs qui y priſſent ſéance; & ce n'eſt, ſi l'on en croit quelques-uns, que depuis le régne du Roi Henri III. que les Communes y ont été appellées; mais il y a apparence qu'ils ſe trompent, puiſque dans la deſcription de la maniére de tenir le Parlement, qui eſt imprimée dans le Spicilége, *tome* 3. *p.* 392. & qui ſans contredit eſt très ancienne, il eſt dit que ſuivant l'uſage établi dès le tems de S. Edouard, & de Guillaume le Conquérant, le Roi doit écrire au Garde des cinq-Ports pour lui donner ordre de faire élire dans chaque Port deux Barons, c'eſt à dire bourgeois, pour aſſiſter au Parlement; que par ſes ordres les Vicomtes, qu'on appelle préſentement les *Shériſs*, doivent faire élire deux Chevaliers dans le Comté pour la même cauſe; qu'il doit donner les mêmes ordres au Maire & aux Vicomtes de Londres, au Maire & aux Bourgeois d'Oxford, & des autres Citez pour l'élection de deux Bourgeois; & qu'il en doit faire autant pour les bourgs. Quoi qu'il en ſoit, ce Parlement ne peut s'aſſembler que par orde du Roi, & en ſon abſence par le *Cuſtos Regni*, ou Gardien du Royaume, au nom du Roi. Pendant ſa minorité, le *Protector Regni* fait la même choſe. La maniére de le convoquer eſt la premiére choſe qu'il eſt naturel de faire connoître. Quarante jours avant qu'il s'aſſemble, le Roi & ſon Conſeil envoyent les lettres circulaires, par leſquelles il commande aux Lords ſpirituels *in pde & diléctione*, & aux temporels *per fidem & allegiantiam*, de comparoître à un certain tems & lieu, pour traiter de certaines affaires importantes touchant l'Egliſe & l'Etat. Il en envoye auſſi d'autres aux *Shériſs* des provinces pour avertir le peuple de choiſir deux Chevaliers pour chaque Comté, deux Députez pour chaque ville, & un ou deux pour chaque bourg, ſelon le ſtatut, la chartre, ou la coutume. Anciennement tout le monde donnoit ſa voix dans ces élections; mais dès le tems de Henri VI, il fut ordonné par un Acte du Parlement, que les *Freeholders* ſeuls, c'eſt à dire, ceux qui auroient au moins 40 *chellings* de rente en propriété, & qui réſideroient dans le Comte, auroient voix élective. Ce ne ſont pas toûjours des Chevaliers qu'on élit; mais quelquefois des Ecuyers, ou des Gentilshommes riches: il faut qu'ils ayent au moins 21 an; qu'ils ſoient Anglois de naiſſance, ou naturaliſez par Acte du Parlement; & on ne peut élire ni un des Juges du Royaume, ni un *Shériſ* de province, ni un Eccléſiaſtique. L'aſſemblée ſe fait où il plaît à Sa Majeſté; mais depuis quelques années elle ſe tient d'ordinaire à Weſtminſter, dans un ancien palais des Rois d'Angleterre, où les Seigneurs ont une chambre ſéparée de celles des Communes. La chambre des Seigneurs eſt ainſi diſpoſée. Au haut de la ſalle eſt un dais, ſous lequel il n'y a que le Roi & ſes fils qui puiſſent prendre place. A la main droite du Roi il y a une chaiſe où s'aſſeyoit autrefois le Roi d'Ecoſſe, lorſqu'on le ſommoit de ſe trouver au Parlement; c'eſt le Prince de Galles qui l'occupe: les autres fils du Roi ont des ſiéges. A la main droite, contre la muraille, les deux Archevêques ſont aſſis ſur un banc; un peu plus bas il y a un autre banc pour les Evêques de Londres, de Durham & de Wincheſter: les autres Evêques ſont aſſis ſur d'autres bancs, chacun ſelon le tems de leur conſécration; l'Evêque de l'Iſle de Man ne s'y trouve pas, parce que relevant non du Roi, mais du Comte de Derby, il n'eſt pas du nombre des Pairs. A la main gauche du Roi, contre la muraille, le Chancelier, le Grand-Thréſorier, le Préſident du Conſeil d'Etat, & le Garde du ſceau privé ſont aſſis ſur des bancs, & après eux les Ducs, les Marquis, & les Comtes, chacun ſelon le tems de leur création. Si les Grands Officiers qu'on a nommez ne ſont pas Barons, ils s'aſſeyent au haut bout ſur des ſacs ou balots de laine. Quand le Roi eſt préſent, le Chancelier ſe tient derriére le dais, ou s'aſſied ſur le premier ſac de laine, à côté du dais, ayant auprès de lui le grand-ſceau & une maſſe d'argent doré. C'eſt lui qui eſt l'Orateur de la Chambre des Seigneurs. Les Juges du Royaume, les Conſeillers d'Etat, les Gens du Roi, & les Maîtres de la Chancellerie ſont aſſis ſur les autres ſacs de laine; mais s'ils ne ſont pas Barons, ils n'ont aucun ſuffrage dans la chambre, & ils donnent ſeulement leur avis, quand on le leur demande. Sur le dernier ſac de laine ſont aſſis les Greffiers de la Couronne & du Parlement: le premier a

ſoin

soin des Ecrits & des Pardons du Parlement; l'autre enregistre tout ce qui s'y fait, & a sous sa garde tous les registres de la Chambre Haute: celui-ci a sous lui deux Greffiers qui écrivent à genoux. Sur le premier banc qui traverse la salle, au dessous des sacs de laine, sont assis les Vicomtes, & sur les autres bancs tout proche sont placez les Barons. L'Huissier de la verge noire, premier Gentilhomme servant de Sa Majesté, est assis hors de la Barre de la Chambre; il a sous lui un Garde de la porte qui se tient en dedans, un autre Garde au dehors qui appelle ceux à qui on veut parler, & un Maslier qui porte la masse devant le Chancelier. Quand le Roi est assis dans son fauteuil, les Seigneurs sont découverts; & les Juges demeurent debout jusqu'à ce que le Roi leur permemette de s'asseoir. En l'absence du Roi ils peuvent s'asseoir, mais découverts, quand l'Orateur le leur a permis de la part des Seigneurs: il en est de même des Gens du Roi, & des Maîtres de la Chancellerie. La Chambre des Communes est composée de quatre-vints Chevaliers pour les quarante Comtez, ou Provinces d'Angleterre; savoir, deux Chevaliers pour chaque Comté, & des douze Comtez de la Principauté de Galles. Il y a cinquante-quatre Citoyens, savoir, quatre pour la Cité de Londres, & deux pour chacune des autres vint-cinq Citez; seize Barons pour les cinq Ports; quatre Bourgeois pour les deux Universitez; environ trois cens trente Bourgeois pour les bourgs ou petites villes, qui sont au nombre de cent soixante-huit, & qui envoyent chacune deux Députez, ou quelquefois un seul. Il faut ici remarquer, que les Barons des cinq Ports ne passent que pour de simples Bourgeois dans le Parlement. On leur donne le titre de Baron, selon l'ancienne coutume; parce qu'autrefois ils se sont signalez par les exploits qu'ils ont faits sur mer, pour la défense du Royaume; & c'est pour cette raison qu'ils ont encore le privilége d'envoyer seize de leurs Bourgeois, pour porter le dais sur la tête du Roi dans la cérémonie de son couronnement. On a déja remarqué, qu'outre les Députez du peuple il y avoit autrefois des Députez du Clergé dans la Chambre Basse. Les Députez n'ont point de robes, & s'asseyent indifféremment dans la Chambre: il n'y a que l'Orateur qui est assis dans un fauteuil au milieu, & le Greffier de la chambre qui a un siége au dessous de lui. A l'ouverture du Parlement le Roi y vient vêtu de ses habits royaux, la couronne sur la tête, déclare en peu de mots ce qui l'oblige à l'assembler, & laisse d'ordinaire au Chancelier le soin d'expliquer plus amplement ses intentions. La Chambre des Communes se tient alors debout, tête nue, à la Barre de celle des Pairs: on leur donne ordre au nom du Roi de se choisir un Orateur, & celui-ci lorsqu'il est élu demande au Roi trois choses, qu'il lui accorde toûjours; savoir, que pendant la séance du Parlement les Communes ayent un libre accès auprès de Sa Majesté, qu'elles ayent la liberté de dire leur opinion dans leur Chambre, & qu'elles soient exemtes de tous Arrêts. Avant que le Parlement délibére sur aucune affaire, tous les Membres de la Chambre Basse prêtent les sermens de fidélité & de Suprémacie en présence d'un Officier nommé par le Roi: on prête le *Test* dans les deux Chambres. Le pouvoir & le privilége de ces deux Chambres sont bien différens: elles ont bien l'une & l'autre le pouvoir de faire & d'abroger des loix; & les Communes qui sont comme les Inquisiteurs, peuvent exposer les griefs publics, & déférer les criminels aux Pairs & au Roi: mais ce sont les Pairs qui entendent & examinent les témoins, & qui prononcent la dernière Sentence, pendant que les Députez de la Chambre Basse, debout & découverts, produisent les témoins, & instruisent le procès à la Barre de la Chambre Haute. Il est bon de remarquer, qu'autrefois on ne délibéroit que sur les affaires que le Roi proposoit; & que sous le régne d'Edouard III. il s'est tenu des Parlemens qui n'ont duré que huit jours, & qui dépêchoient pourtant quantité d'affaires: ce qui fait croire que les matiéres étoient préparées auparavant par le Roi & par son Conseil, comme cela se pratique encore en Suéde par 40 Conseillers d'Etat, & en Ecosse par les Lords des Articles. C'est ici le lieu de décrire la maniére de faire un *Bill*, & comment il passe en Acte. Chaque Chambre délibére non seulement sur les choses que le Roi a proposées; mais aussi sur d'autres affaires, à moins que le Roi ne le défende expressément. Tout sujet du Roi peut faire dresser un *Bill* par un Avocat, & le présenter à l'Orateur ou au Greffier de la Chambre pour être examiné en son tems: il est indifférent de le présenter à l'une ou à l'autre des deux Chambres. Ce qu'on propose pour passer en Loi, lorsqu'il est écrit, est ce qu'on appelle un *Bill*: on le lit en pleine Chambre, & on le rejette d'un commun accord, ou on délibére dessus, & on le renvoye à un certain nombre de Commissaires appellé *Comité*. Quand le Comité a examiné & mis au net le Bill, il en fait son rapport à la Chambre; & s'il est approuvé, on le lit deux fois en deux différens jours: on l'écrit ensuite sur du vélin, on le lit pour la troisiéme fois, & le Chancelier si c'est dans la Chambre Haute, ou l'Orateur dans la Chambre Basse, demande si l'on veut que la chose soit mise en question, si le Bill passera pour Loi ou non. Si la plus grande partie le veut, le Greffier écrit en François sur le vélin, *sont battle aux Communes*, ou *sont battle aux Seigneurs*. Quand un Bill a été une fois rejetté, il n'est plus permis de le proposer durant cette séance. La maniére de porter les Bills d'une Chambre à l'autre mérite bien d'être remarquée. Les Communes en les envoyant aux Seigneurs les font accompagner d'ordinaire par 30 ou 40 Membres de la Chambre, qui sont reçus à la Barre par le Chancelier: les Seigneurs au contraire n'envoyent point les Bills par un Pair; mais ou par un des Maîtres de la Chancellerie: ou par quelqu'un des Gens du Roi; ou, dans les affaires de grande importance, par un des douze Juges. La maniére de dire son avis est aussi différente, car dans la Chambre des Seigneurs c'est le dernier Baron qui le dit le premier de tous, & après lui tous les autres par ces mots, *content*, ou *non content*: au lieu que dans la Chambre Basse tous opinent ensemble par par *oui* ou *non*; & que lorsqu'on ne peut distinguer le plus grand nombre, les *ouis* sortent, & les *nons* demeurent dans la Chambre. Lorsqu'un Bill a passé dans une Chambre, & est rejetté dans l'autre, on députe des Membres de chaque côté pour une Conférence; & si les Députez ne s'accordent pas, le Bill est nul; mais s'ils s'accordent, on le porte au Roi lorsqu'il vient au Parlement, ce qu'il fait avec le même appareil qu'à l'ouverture. Le Greffier de la Couronne lit alors le titre de chaque Bill, & à mesure qu'il lit, le Greffier du Parlement déclare à haute voix le consentement du Roi. Si le Bill regarde le public, le Greffier dit en François, *le Roi le veut*, ce qui donne la vie à ce qu'on appelle *Acte du Parlement*; s'il ne regarde qu'un particulier, le Greffier répond en François, *soit fait comme il est désiré*; si le Roi refuse son consentement, il répond, *le Roi s'avisera*, ce qui annulle le Bill. Le Roi absent peut donner son consentement à un Bill dans des occasions pressantes, par commission à quelque Pair du Royaume. Et il faut remarquer que le Bill du Roi pour une amnistie générale ne se lit qu'une fois dans chaque Chambre, parce qu'il faut l'accepter comme il plaît au Roi de la donner: ce qui s'observe aussi pour les Bills touchant les subsides accordez au Roi par le Clergé en Synode. Avant le régne de Henri VII, tous les Actes du Parlement étoient enregistrez en François; aujourd'hui cela se fait en Anglois, & le commencement en est très différent; car au lieu qu'autrefois ils commençoient ainsi, *Le Roi, à la très humble requeste des Communes, du consentement des Prelats, Ducs, Comtes & Barons, & ordonné & etably*; ou bien, *Le Roi, de l'avis & du consentement des Seigneurs spirituels & temporels, & du consentement des Communes, ordonne* ce qui étoit conforme à ce qu'on suit encore dans les Lettres circulaires, où les Seigneurs sont appellez *ad consilium impendendum*, & les Communes seulement *ad consentiendum*: présentement les Actes commencent par ces termes, *Soit ordonné par la très excellente Majesté du Roi, par & de l'avis & consentement des Seigneurs spirituels & temporels, & des Communes*. Lorsque quelque Bill est passé en Acte, le Roi ajourne, proroge ou casse le Parlement. L'ajournement a cet effet, que le Parlement rassemblé poursuit les mêmes affaires dont il avoit traité ayant que d'être ajourné. Il se fait dans la Chambre Haute par le Chancelier au nom du Roi, pour le tems qu'il plaît à Sa Majesté de marquer; dans la Chambre Basse l'Orateur dit du consentement des Communes, *cette Chambre est ajournée*. La prorogation est aussi une continuation du Parlement; mais avec cette différence, que c'est une autre séance quand il se rassemble, ce qui produit ces deux effets; que les Bills qui étoient prêts de passer en Acte, doivent être repris de nouveau, comme s'il n'y avoit point eu de délibération; & que ceux qui ont été rejettez peuvent être proposez. Quand le Roi veut proroger ou casser le Parlement, il y vient avec les cérémonies ordinaires, & envoye l'Huissier de la Verge noire dire aux Communes de venir à la Barre de la Chambre Haute; & le Chancelier par ordre du Roi déclare que le Parlement est prorogé ou cassé. Si le Roi vient à mourir durant la séance, le Parlement est séparé *ipso facto*. Anciennement après chaque séance le Roi ordonnoit aux *Sherifs* des Provinces de faire proclamer les Actes du Parlement, & de les faire observer; mais cette coutume est abolie depuis que l'impression est devenue commune. Et non seulement on imprime les Actes aussi-tôt qu'ils ont passé; mais toutes les votes & délibérations de la Chambre Basse, afin que le peuple sache ce qui se passe. On ne doit pas oublier que le Bill pour lever des impôts sur le peuple commence dans la Chambre Basse, parce que ce sont les Communes qui portent presque tout le fardeau des taxes. Le Parlement ne se tient que le matin, & est continué ordinairement jusqu'à trois heures après midi, & quelquefois jusqu'au soir. Les Comitez se tiennent après le dîner.

DU CONSEIL D'ETAT.

Le Conseil d'Etat, qu'on appelle le Conseil privé ou secret, est composé de personnes choisies par le Roi, tant Ecclésiastiques que Séculiéres, sans Patentes. Cette Cour est plus ancienne que le Parlement; & tout ce qui concernoit le gouvernement d'Angleterre & les affaires d'importance, se décidoit autrefois dans ce Conseil privé. Aujourd'hui ce Conseil ne prend guéres connoissance que de ce qui regarde le bien public & la défense du Royaume, sans juger de ce qui peut être décidé par les Loix de l'Etat, dans les Cours de Justice. Il y a un Président du Conseil privé, qui est assis auprès du Roi, & après qui le Garde du Sceau privé tient la premiére place. On tient ordinairement ce Conseil le Mécredi & le Vendredi matin; mais lorsque le Parlement est assemblé, ce Conseil ne se tient qu'après midi. Il y a toûjours un des deux Sécretaires d'Etat, qui y prend sa place en qualité de Conseiller. Les Sécretaires d'Etat ont leur appartement dans le Palais royal. Comme on n'a point encore eu occasion de parler d'eux, on va les faire connoître ici. Anciennement les Rois d'Angleterre n'avoient qu'un Sécretaire d'Etat. Henri VIII. jugea à propos d'en nommer deux avec une autorité égale, & leur nombre n'a pas été augmenté depuis: mais au lieu qu'ils ne faisoient d'abord que préparer les affaires dans l'Antichambre du Conseil, & qu'étant entrez dans la Chambre ils s'y tenoient debout à côté du Roi, la Reine Elizabeth voulut qu'ils prissent place dans le Conseil comme Conseillers d'Etat. Toutes les affaires & toutes les requêtes passent par leurs mains pour être dépêchées & répondues selon les ordres qu'ils en reçoivent: mais avec cette différence, que pour les affaires étrangéres, ils partagent entre eux tous les Etats qui ont quelque intérêt avec le Roi, comme en deux Provinces: & que pour les affaires du Royaume, soit publiques ou particuliéres, ils dépê-

chent également & sans distinction tout ce qui s'adresse à eux, de quelque nature qu'il soit. Outre l'appartement, ils ont bouche en Cour, ou pension pour leur table. Les Sécretaires & Commis qui sont sous eux, sont entiérement à leur choix, & dépendent absolument d'eux. Ce sont eux qui ont la garde du Sceau ou petit cachet d'Angleterre, qu'on appelle *Signet*, & qui donne le nom à un bureau qui suit toûjours la Cour, appellé *Signet-Office*, dans lequel il y a quatre Commis qui servent alternativement par mois, & qui préparent tout ce qui doit être scellé de ce Signet, c'est à dire, toutes les Lettres qui ne regardent pas les affaires qui doivent être déterminées par la Loi. Quand le Roi a signé quelques Lettres, on les rapporte dans cet Office pour y être copiées, & on en porte à un des Sécretaires d'Etat la copie, qui étant scellée s'appelle un *Signet*: ce Signet est porté au Garde du Sceau privé, qui en fait faire une copie, & qui y fait mettre son sceau; on en fait ensuite une troisieme copie, & le Chancelier y met le grand Sceau: tout cela est nécessaire pour les Lettres-Patentes; mais s'il s'agit de recevoir une somme d'argent à l'Echiquier, le Signet & le Sceau privé suffisent. Les Sécretaires d'Etat ont encore dans leur dépendance un Office ou bureau des papiers publics qui regardent les affaires d'Etat ou du Conseil, toutes les Lettres dépêchées, les négociations des Ministres du Roi dans les pais étrangers, & généralement tous les papiers qui passent dans les bureaux des Sécretaires d'Etat. La garde de ces papiers est toûjours confiée à un homme de distinction, & quelquefois même à un ancien Sécretaire d'Etat.

DES COURS DE JUSTICE.

Outre le Parlement & le Conseil d'Etat, il y a cinq Cours de Justice, savoir, celle de la Chancellerie, celles du Banc du Roi, des Plaidoyers communs, de l'Echiquier, & du Duché de Lancastre. La Cour de la Chancellerie est la premiére: elle juge, ou selon les Loix & Coutumes du Royaume, auquel cas toutes les procédures sont en Latin; ou selon l'équité & la conscience, quand il s'agit de fraudes, de complots, de confidences, &c. ou de modérer la rigueur des loix, & alors les procédures se font dans la langue du païs: de sorte que ce sont deux Cours en une. C'est le Chancelier ou le Garde du grand Sceau, qui est le seul Juge de la Chancellerie. Quand les affaires sont importantes ou difficiles, il se fait assister par d'autres Juges. Le Chancelier a douze Assistans, ou Coadjuteurs, qu'on appelle Maitres de la Chancellerie, à qui il envoye plusieurs causes à décider, & qui ont un bureau public où ils prennent les témoignages par écrit, &c. Le premier de ces Assistans est le Maitre des rôlles, qui a la garde des Actes publics, des Lettres-Patentes, &c. c'est le Roi qui donne cette Charge, pour le tems qu'il lui plait: celui qui en est revêtu a en sa disposition les Charges des six Clercs de la Chancellerie: en l'absence du Chancelier il entend & juge les causes; & il donne les ordres en vertu d'une commission avec deux autres Maitres de la Chancellerie. Le Grettier de la Couronne est le troisiéme Officier de la Chancellerie: c'est lui ou son Substitut qui accompagne le Chancelier pour les affaires d'Etat: il fait tous les *Writs* ou Lettres circulaires que le Roi envoye par tout le Royaume pour convoquer le Parlement, il dresse les commissions *d'oyer & terminer* aux Sessions, les commissions des Justiciers de Paix, &c. Les autres Officiers de cette Cour sont; un Protonotaire, dont l'Office est d'expédier les commissions pour les Ambassades: un Sécretaire du *Hamper*, qui accompagne le Chancelier au tems des séances & au tems qu'on applique le grand Sceau, avec un sac de cuir, nommé *Hamper*, où sont les Sceaux, les Lettres Patentes, &c. & qui reçoit l'argent dû au Roi pour le Sceau: six Clercs de la Chancellerie pour la partie où les affaires se traitent en Anglois; avant le régne de Henri VIII. il falloit qu'ils fussent Clercs, & en se mariant ils perdoient leurs Offices; ce sont eux qui enregîtrent les commissions, graces, patentes, &c. qui ont été scellées: deux Examinateurs qui examinent les témoins: trois Clercs du *Petty-bag*, qui écrivent les Patentes pour les Commissaires de la douane, Contrôleurs, &c. les Congez d'élire les Evêques, les Doyens, &c: les 24 Curiteurs, pour la partie où les affaires se traitent en Latin, & qui envoyent les *Writs* originaux &c: un Sécretaire pour la nomination des Bénéfices: & d'autres encore qui servent dans un Bureau qu'on appelle *fish pond*, & qui dresse les Exploits par lesquels on appelle en témoignage sous peine de 100 livres sterlings d'amende.

La seconde Cour est celle du Banc du Roi, ainsi appellée, parce que le Roi y présidoit quelquefois, & s'asseyoit sur un banc élevé, ses Juges prenant place sur un autre banc à ses piez. C'est dans cette Cour qu'on plaide les causes criminelles, & elle prend connoissance de toutes les trahisons, félonies, tumultes, séditions, &c. Elle a aussi le pouvoir d'examiner & de reformer toutes sortes d'erreurs dans le droit & dans le fait, que les Juges & Justiciers du Royaume ont commis dans leurs procédures & jugemens: & ce pouvoir lui est attribué non seulement dans les causes criminelles; mais dans toutes causes réelles, personnelles & mixtes, à l'exception de celles dont la connoissance appartient à la Cour de l'Echiquier. Cette Cour est composée de quatre Juges, dont le premier est appellé le Lord Chef de Justice du Banc du Roi, & est fait non par Patente, mais par un *Writ*, ou Ordre signé du Roi; les trois autres Juges ont leurs Charges par Lettres-Patentes. Ces quatre Juges sont du nombre des douze Juges du Royaume, dont on a fait mention plusieurs fois: les quatre Juges de la Cour des Plaidoyers communs sont aussi de cette Compagnie: ils sont créez par Lettres Patentes; le premier a le titre de Chef de Justice des Plaidoyers communs, nom qui lui a été donné, parce qu'on y juge toutes les causes civiles, réelles & personnelles, suivant la rigueur de la Loi. C'est dans cette Cour qu'on impose les amendes, & qu'on ordonne les recouvertes. La quatriéme Cour est celle de l'Echiquier, ainsi appellée à cause du tapis qui couvre une grande table qui est au milieu de la salle, travaillé en forme d'Echiquier. On y juge toutes les causes qui regardent le Thrésor ou le revenu du Roi, les comptes, déboursemens, impôts, douanes, amendes, &c. Le Grand-Thréforier d'Angleterre, & le Chancelier ou Sous-Thréforier de l'Echiquier assistent aux Jugemens quand il s'agit d'une affaire d'équité; mais ils se trouvent rarement aux affaires où on doit juger suivant la loi, & ils en laissent la décision à cinq autres Juges, savoir, au Lord Chef-Baron, qui est créé par Lettres-Patentes, aux trois autres Juges ou Barons, & au Curiteur-Baron. Celui-ci fait prêter le serment aux *Shérifs*, & *Sous-Shérifs* des Comtes, aux Baillis, Officiers de la douane, &c. mais il n'est pas un des douze juges, & ne fait pas les circuits comme eux. Ce sont le Chef-Baron, & les trois Barons, qui en sont: & pour achever ici de marquer ce qui les regarde, on observera qu'ils portent toûjours des bonnets quarrez, noirs & plats; & qu'ils sont vêtus de grandes robes, quelquefois rouges, d'autres fois violettes, & quelquefois aussi noires doublées d'hermines ou de fourrures blanches, selon les cérémonies ou jours de fêtes. Avant le régne de la Reine Marie ces douze Juges montez sur des mules le jour de l'ouverture des séances, alloient avec un grand cortége au Palais de Westminster: on a aboli cette cavalcade. Outre la Cour de l'Echiquier, il y a les Bureaux, où l'on reçoit & on débourse le revenu du Roi, ce qui mérite bien d'être décrit. Après le Grand-Thréforier qui en est le Chef, est le Sous-Thréforier, ou Chancelier, qui a la disposition générale du Thrésor royal, avec la garde du Sceau de l'Echiquier, & qui dispose de plusieurs emplois considérables. Sous lui sont deux Chambellans de l'Echiquier, qui ont la garde des Archives & des papiers, Ligues & Traitez avec les Princes Etrangers, des titres des monnoyes, des poids & mesures, & d'un Livre fameux, appellé *Doomsday book*, qui est le Livre des Terres, & des taxes de toute l'Angleterre, faites par Guillaume le Conquérant; où tout est décrit avec la derniére exactitude. Ce Livre est enfermé sous trois clefs: on donne six chellings huit sols pour le voir, & quatre sols pour chaque ligne que l'on transcrit. Après les deux Chambellans est l'Auditeur, & ensuite les quatre Tellers ou Maitres des comptes, le Greffier des *Pells*, & ses quatre Clercs, & deux Députez des Chambellans. Ce sont les Tellers qui reçoivent & qui débourſent tout l'argent, & ils en font des billets que le Greffier des *Pells* copie sur du parchemin, & qui sont rangez par l'Auditeur, à qui ils rendent compte tous les jours, & qui porte lui-même ses comptes toutes les semaines au Grand-Thréforier, qui les présente au Roi. La cinquiéme Cour est celle du Duché de Lancastre, qui a la connoissance de toutes les causes qui dépendent du revenu de ce Duché. Le Président de cette Cour en est aussi Chancelier: il y a un Procureur-Général, & plusieurs Officiers. Les quatre Cours dont on vient de parler se tiennent à Westminster, & sont ouvertes chaque année en quatre termes. Le terme de Pâques, qui commence le premier jour après Pâques, & dure 27 jours: le terme de la Trinité, qui commence cinq jours après la Trinité, & dure 20 jours: le terme de S Michel, qui commence le 23 Octobre & dure 37 jours: le terme de la S. Hilaire, qui commence le 23 Janvier, & dure 21 jours. Toutes les causes sont terminées dans l'espace d'un peu plus de trois mois dans ces quatre Cours; on ne voit point de procès durer au delà. Henri VIII. avoit établi une Cour souveraine dans le païs de Galles, où on jugeoit les procès par la loi d'Angleterre, & par l'équité de la Chancellerie: le Parlement la cassa après la mort de Charles I.

DE LA MAISON DU ROI.

La Cour du Roi d'Angleterre est composée de divers Officiers, ecclésiastiques, civils & militaires. Le Chef de sa Chapelle est le Doyen, qui en qualité de Doyen ne reconnoit point d'autre Supérieur que le Roi: c'est lui qui choisit tous les autres Officiers, savoir, le Sous-Doyen, le Chantre, les 32 Gentilshommes, savoir douze Ministres, dont l'un est le Curé de la Maison: & vint Clercs, dont l'un est le Maitre des douze Enfans de chœur, & trois autres Organistes; & quatre Vergers ou Bedeaux. On fait les prières trois fois le jour dans cette Chapelle, où le Roi précédé des héraults d'armes, & accompagné des principaux Seigneurs de l'Ordre ayant le collier de cérémonie, offre à l'autel douze fois l'an une somme d'or, laquelle appartient au Doyen, qui la distribue aux pauvres. On prêche trois fois la semaine dans cette Chapelle durant le Carême: le dimanche c'est un Evêque, le vendredi un Doyen, le mecredi un des 48 Aumôniers du Roi, qui servent par mois, & dont l'office est de prêcher dans le cours de l'année les dimanches & les fêtes devant le Roi, & les dimanches de bon matin devant sa Maison. Le dimanche des rameaux, c'est toûjours l'Archevêque de Cantorbery qui prêche devant le Roi; le vendredi saint, le Doyen de l'Eglise de Westminster; & le dimanche de Pâques, le Grand-Aumônier, qui n'a le soin que de distribuer les aumônes du Roi. Outre la Chapelle, il y a l'Oratoire particulier, où on fait la prière soir & matin les jours ouvriers: c'est un des 48 Aumôniers qui en est chargé. Le Roi a encore auprés de lui un Clerc du Cabinet, un Aumônier particulier, & un Confesseur & Directeur, qui est toûjours à sa droite durant le service. Pour ce qui regarde le gouvernement civil, le Grand-Maitre de la Maison du Roi en est le premier Officier: son pouvoir s'étend sur tous les Officiers de la Cour, excepté ceux de la Chapelle, de la chambre, & du lit; & par sa charge il est Juge de tous les desordres & crimes qui se commettent dans la verge de la Cour, à la reserve de la ville de Londres, qui en est exemte. Cet Officier porte toûjours une baguette blanche devant le Roi, & par-tout

où

où il va, en carroſſe ou en chaiſe, il la fait porter par un valet qui eſt découvert. Après la mort du Roi il la rompt ſur le cercueil, pour marquer qu'il n'a plus de pouvoir, & que tous les Officiers ſont caſſez auſſi bien que lui. Sous le Grand-Maître ſont dans la Chambre des Comptes, qu'on appelle la Cour *du tapis verd*, parce que la table qui y eſt au milieu, eſt couverte d'un tapis de cette couleur, les Officiers qu'on va nommer : le Tréſorier de la Maiſon du Roi, qui préſide dans la Chambre en l'abſence du Grand-Maître; & le Contrôleur: ces deux Officiers portent la baguette blanche : le Cofferer ou Payeur : le premier Maître d'hôtel, qui examine & revoit les comptes de la Maiſon: deux Clercs ou Maîtres, qui ſomment les comptes : & deux Contrôleurs, ſans parler des moindres. Quand il s'agit de connoître & de juger des trahiſons, félonies, & autres crimes commis dans la Maiſon du Roi, ces Officiers ne jugent pas ſeuls; mais avec le Prevôt de la Maréchauſſée & de l'Hôtel, qui ſe rend dans la Chambre, où l'*Avener*, c'eſt à dire, le premier Commiſſaire des fourrages, doit apporter tous les comptes des écuries pour les fourrages & appointemens, pour y être approuvez. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que tous les Clercs de chaque Office ſuccédent à ceux qui meurent, & montent depuis la Cuiſine, Sommelerie, &c. juſqu'à la Chambre du tapis verd, & à l'emploi de *Cofferer*. Le Grand-Chambellan eſt le ſecond Officier de la Maiſon du Roi, & il a la ſurintendance ſur tous les Officiers de la chambre, à la reſerve du premier Gentilhomme de la chambre du lit, des neuf Gentilshommes de la même chambre, qui ſont toûjours les premiers Seigneurs du Royaume, des valets de la même chambre, & des Officiers des chambres du haut. Tous les Officiers qui dépendent de lui, prêtent le ſerment entre ſes mains, ou par ſon ordre entre les mains d'un des Gentilshommes ordinaires ſervans, dont le premier eſt l'Huiſſier de la Verge noire du Parlement, qui eſt auſſi Huiſſier de l'Ordre de la Jarretiére, & dont il ne reſte rien à dire, ſinon que c'eſt ſous ſa garde que la Chambre Haute du Parlement met tous ceux qu'elle juge coupables de quelque faute, & que c'eſt lui qui introduit pour la premiére fois les Pairs dans cette Chambre, lorſqu'ils ſont en âge d'y prendre ſéance. Le Grand-Chambellan a auſſi l'intendance ſur tous les Officiers de la Garde-robe dans toutes les Maiſons royales, ſur les meubles de campagne, lits, tentes, maſques, habits de ballets, concerts, comédies, chaiſe; ſur les Meſſagers, Trompettes, Tambours, Manœuvres & Artiſans au ſervice du Roi; ſur les Hérauts & Sergens d'armes, Médecins, Chirurgiens, Apothicaires au ſervice du Roi; même ſur les Aumôniers : enfin c'eſt lui qui régle les cérémonies & les dépenſes des couronnemens, mariages, entrées, cavalcades, funérailles des Rois; qui fait meubler les Chambres du Parlement, & celle où le Parlement préſente ſes Adreſſes au Roi. Le troiſiéme Officier eſt le Grand-Ecuyer, qui avec la diſpoſition des écuries & des haras du Roi, a ſous ſon commandement tous les Officiers de l'écurie, les Valets de pié, Palefreniers, Piqueurs, Ecuyers, & les Artiſans qui travaillent dans les écuries; leſquels prêtent tous ſerment entre ſes mains, ou de ſon Sous-Ecuyer. Il a l'adminiſtration des terres & revenus affectez pour la nourriture des chevaux, haras, & autres dépenſes que l'on fait dans les écuries. Lui ſeul a le privilége de ſe ſervir des Pages, Valets de pié, chevaux, caroſſes, litiéres, & chariots du Roi; & aux cavalcades & entrées publiques il marche immédiatement derriere le Roi, menant en main un cheval de parade. Il y a encore d'autres Officiers qui ne dépendent pas des trois premiers, comme le Grand-Maître de la garderobe, qui fournit les Ambaſſadeurs à leur arrivée de toutes ſortes de meubles, qui a ſoin auſſi des préſens qu'on leur fait, de ce qu'il faut aux Ambaſſadeurs du Roi dans les pais étrangers, des habits qu'on envoye aux Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére hors du Royaume, des habits & des cottes d'armes des Hérauts, des livrées du Roi, du linge & des dentelles que le Roi porte. Et le Maître des Poſtes, qui étoit autrefois le même que le Grand-Ecuyer, qui a l'intendance ſur tous les bureaux des Poſtes, & qui entretient les Paquebots. Quant au gouvernement militaire, il y a deux Gardes dans le Palais du Roi, l'une en haut & l'autre en bas. Dans la chambre de préſence eſt la compagnie des quarante Gentilshommes Penſionnaires, compoſée de perſonnes des meilleures & des plus anciennes familles d'Angleterre. Leur fonction eſt d'accompagner le Roi avec leurs haches à la Polonoiſe, à la Chapelle, aux grandes cérémonies, aux audiences publiques : ils doivent avoir trois chevaux, & un valet bien armé, quand il plaît au Roi de leur commander de le ſuivre: le Roi fait deux Chevaliers de leur compagnie le jour de ſon ſacre, & celui de S. George. Ils ont pour Officiers un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, & un Contrôleur. Dans la premiére ſalle d'en-haut qu'on appelle la ſalle des Gardes, il y a les *Yemans* de la Garde, dont 40 ſervent le jour, & 20 la nuit: il n'y en a que cent: mais on en a 70 autres toûjours prêts à remplir les places vacantes. Ces *Yemans* ne ſont pas Gentilshommes, on ſe contente qu'ils ſoient de bonne famille, & qu'ils ayent ſix piez de haut : ils ont un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne & deux Caporaux. Il y a enſuite trois compagnies de Gardes du corps à cheval, dans chacune deſquelles il y a un Capitaine, deux Lieutenans, un Cornette, un Guidon, &c. & la plupart des Gardes ſont des Gentilshommes, ou des Officiers reformez. Le Capitaine qui eſt de garde, eſt toûjours au côté du Roi, ayant à la main un bâton d'ébeine, au bout duquel eſt le chiffre du Roi couronné & gravé en or. Enfin, il y a deux Régimens aux Gardes.

DES FORCES DU ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Roi ſeul peut lever des troupes dans ſon Royaume, & le Parlement n'a aucun droit de faire par lui-même aucune guerre, ni offenſive, ni défenſive. La milice du Roi conſiſte dans ſa Garde, qu'on a décrite ci-deſſus, & il ne conſerve que peu de troupes en tems de paix. Mais il y a la milice ordinaire du païs, dont le Roi a la diſpoſition, & qu'il peut commander, quand il le juge à propos pour la ſûreté de ſa perſonne & de ſa Couronne. Cette milice eſt fournie par les Sujets du Roi dans chaque Province, & eſt toûjours prête au premier ſon du tambour ou de la trompette. Toutes ces troupes font environ ſix vint mille hommes contôlez, & entretenus en tems de paix. A l'égard des forces maritimes, les Rois d'Angleterre en entretiennent plus ou moins. A la fin du XVII ſiécle, on comptoit environ cent ſoixante vaiſſeaux de guerre, de ſix différentes grandeurs. Pour bâtir & équiper un vaiſſeau du premier rang, la dépenſe eſt ordinairement de vint-ſix mille livres ſterling; & ceux de moindre grandeur coutent à proportion. Le Roi a cinq grands Magazins pour équiper ſa Flotte, ſavoir, à Chattam, à Deptford, à Woolwich, à Portmouth & à Harwich. Quant aux revenus du Roi, l'on peut dire, que quoique ce Royaume ne vaille pas le quart de celui de France, qu'ils ſont très conſidérables, ayant fourni de très groſſes ſommes au Roi Guillaume III. pendant dix à douze ans, & encore de plus fortes à la Reine Anne, que quelques-uns font monter à la cinquiéme partie du revenu de tout le peuple.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ANGLETERRE.

Céſar, Tacite, Dion, & les Auteurs de l'Hiſtoire Romaine, parlent de l'ancienne Bretagne. Geofroy de Montmouth, Gildas *le Sage*, & Ponticus Virunnus ont écrit l'Hiſtoire des Bretons. Celle d'Angleterre a été compoſée par le Vénérable Béde, par Guillaume de Malmesburi, par Roger de Hoveden, par Henri de Huntington, par Ethelward, par Indulphe, par Jean Aſſer, par Guillaume de Newbrige, par Matthieu Paris, par Thomas Walſingham, par Thomas Morus, par Matthieu de Weſtmintler, par Ranulphe de Cheiler, par Jean Froiſſard, par Polydore Virgile, par George Liſle, par Richard Grafton, par André du Chêne, &c. Il faut auſſi conſulter Camden, Speed & Jean Léland *le Jeune*, qui ont fait des deſcriptions de l'Angleterre. Le dernier a compoſé un Traité des Ecrivains de la Grande-Bretagne; ce que Jean Bal ou Balée & Jean Piſeus ont auſſi fait. *Voyez* encore Sprat, *Hiſt. de l'Académie d'Angleterre.* Chamberlaine, *de l'Etat d'Angleterre.* Sandére, *de Schiſm. Angl.* Harpsfield, *Hiſt. Eccl. Angl.* Uſſerius, Archevêque d'Armagh, eſt un des Auteurs qui a le mieux écrit des Iſles Britanniques, dans ſes *Britannicarum Eccleſ. Antiquitates.* Stillingfleet, *Origin. Britannic.* Davity, *Etats d'Angleterre.* Baillet, *Topographie des Saints*, & *Préjugé ſur les Nations. Voyez l'Hiſtoire d'Angleterre*, qui paroît depuis quelques années, par M. de Larrey, *in folio*, 3 *vol.* où l'on voit les portraits des Rois & des Reines d'Angleterre, & de leurs principaux Miniſtres, très bien gravez. Cet Hiſtorien, quoique partial comme bon Proteſtant, ne laiſſe pas de rapporter quantité de faits fort curieux, qui ne ſe trouvent point dans les Auteurs Anglois. On doit joindre à ces Auteurs l'Hiſtoire de M. de *Rapin Thoyras*, judicieux, attentif, impartial, qui a extrêmement travaillé ſon Ouvrage, & qui a profité du Recueil de M. Rymer qui renferme 17 *volumes* d'Actes publics, dont les autres Hiſtoriens n'avoient pu profiter. Si l'on veut connoître un plus grand nombre d'Auteurs qui ayent parlé de l'Angleterre, on n'a qu'à conſulter le Recueil de *Chrétien Gryphius*, intitulé *Apparatus de Scriptoribus Hiſtoriam Sacuſi 17 illuſtrantibus.*

ANGLETERRE ou NOUVELLE ANGLETERRE. *Voyez* NOUVELLE ANGLETERRE.

ANGLICUS (Nicolas), Evêque d'Aſſiſe, & auparavant Religieux de l'Ordre de ſaint François, étoit Anglois, & parut avec diſtinction dans les Univerſitez d'Angleterre, de France & d'Italie. Le Pape Innocent IV. lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime, & le choiſit même pour ſon Confeſſeur. Il compoſa divers Ouvrages, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, & mourut vers l'an 1260. * Piſeus, *de Script. Angl.* Ughel, *Ital. Sacra.*

ANGLICUS (Michel), natif de Beaumont dans le Hainaut, qui vivoit dans le XVI ſiécle, étoit Poëte & Profeſſeur en Droit. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon; *de Mutatione ſtudiorum, Lib. unus; Eclogarum Libri IV. ad Epiſcopum Pariſienſem; Eclogarum Libri II. ad Lud. Villerium; Elegia deprecatoria*, & d'autres. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 670. Zweertii *Athen. Belg.*

ANGLICUS. *Voyez* JORZ (Thomas de).

ANGLIN, petite riviére de France dans la partie orientale du Poitou, coule à peu près du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-eſt, & ſe jette dans la Gartampe, environ à une lieue de la Roche-de-Pozay.

ANGLOIS (Thomas), Cardinal de l'Ordre de S. Dominique, d'une grande réputation. Le Roi d'Angleterre Richard II. qui connoiſſoit la probité & la ſcience de ce Religieux, eut aſſez de confiance en lui, pour le prendre pour ſon Confeſſeur. A la priére de ce Prince, le P. Thomas fut mis au nombre des Cardinaux par Urbain VI. Cette dignité n'enfla point le cœur de ce Religieux, qui vécut toûjours avec beaucoup de piété. Sa mort arriva l'an 1380. Il a écrit ſur toute la Philoſophie d'Ariſtote, & divers *Quodlibets* qu'Antoine de Sienne dit avoir lus à Tolède dans le Couvent des Dominicains, dédié à ſaint Pierre Martyr. * Ughel, *Addit. ad Ciacon.* Anton. Sen. *Biblioth. Ordin. Frat. Prædicat.* Joan. Piſeus. Fontana, *Theat. Dom. p.* 23.

N. B. Il y a tant de rapport entre ce *Thomas Anglois & Anglicus*, autrement, JORZ (Thomas de), que malgré les différences qui ſe trouvent dans leurs Articles, ce pourroit bien

bien être un même personnage. *Voyez* JORZ (Thomas de).

ANGLONA, étoit autrefois une ville Epiſcopale de la Lucanie en Italie. Il n'y reſte plus qu'une Egliſe & un vieux château, ſituez dans la Baſilicate, Province du Royaume de Naples, à quatre ou cinq lieues de la ville de Turſi, qui lui a ſuccédé en la dignité Epiſcopale. L'Evêque d'Anglona étoit Suffragant de la Cerenza. * Baudrand. De Commanville, *Tables Geograph. & Chronolog.*

ANGLURE, *Anglura*, bourg ou petite ville de France. Il eſt dans la Champagne, ſur la riviére d'Aube, où il y a un pont, environ à huit lieues de la ville de Troyes, du côté du ſeptentrion. * Maty, *Dict. Geogr.*

Ce bourg a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, dont l'on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. OGER de S. Chéron, Seigneur de Marchangy & du Meſnil, qui mourut en 1256, avoit épouſé *Helvide*, Dame d'Anglure, dont les ancêtres avoient accompagné Godefroy de Bouillon dans ſes conquêtes d'Outre-mer, & dont l'Hiſtoire rapporte, qu'un Seigneur de cette Maiſon étant priſonnier de Saladin Soudan d'Egypte, eut permiſſion, ſur ſa parole, de venir en France chercher ſa rançon; mais comme il ne put avoir de quoi la payer, n'ayant que le partage d'un cadet, qu'il retourna vers Saladin, lequel admirant ſa foi & ſa fidélité en la tenue de ſa parole, lui quitta ſa rançon, & le renvoya, à la charge de porter pour armes d'*or ſemé de greſlots d'argent, ſoutenus de croiſſans de gueules*, à la place de celles qu'il portoit, qui étoient d'*or à la croix ancrée de ſable*; & que pour mémoire de ce qu'il le renvoyoit libre, il feroit porter le nom de Saladin à tous les aînez mâles qui deſcendroient de lui; ce qui a donné lieu aux Deſcendans du Seigneur de S. Cheron, d'ajoûter ſi fréquemment le nom de Saladin à celui qu'ils portoient, ainſi que le remarque Palliot dans le Livre qu'il a compoſé *de la vraye & parfaite Science des Armoiries*. Il eut entre autres enfans JEAN, qui ſuit.

II. JEAN de S. Chéron prit le nom & les armes d'Anglure, dont il fut Seigneur, & de Marchangy, du Meſnil, &c. & mourut avant l'an 1301. Il épouſa N. dont il eut 1. OGER, II du nom, qui ſuit; 2. *Anſelin*, qui fut d'Egliſe; & 3. *Saladin* d'Anglure, Seigneur de Chainſy & de Chantenay, qui ſervit le Roi Philippe *le Bel* en ſes guerres de Flandre en 1314, & qui fut Capitaine & Gouverneur de la ville de Troyes. Il épouſa *Béatrix* de Joinville, fille de *Jean*, Seigneur de Vaucouleurs, dont il eut *Oger*, mort l'an 1370, ſans enfans de *Marie* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Renaud* de S. Maard, Seigneur de Vigneul & de Pertecourt, & fille de *Guy*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche* de Chauvigny, Dame de Leuroux, qu'il avoit épouſée vers l'an 1348, morte en 1383; *Saladin*; *Anſeau*; & *Jeanne* d'Anglure.

III. OGER, II du nom, Seigneur d'Anglure, &c. ſervit le Roi Philippe *le Bel* en la guerre contre les Flamands, & mourut avant l'an 1345. Il épouſa *Béatrix* d'Eſſey, vivante en 1348, dont il eut 1. OGER, III du nom, qui ſuit; 2. *Etienne*, mort en 1348; 3. *Robert*, Seigneur de Gueudes & de la Selle, vivant en 1355; 4. *Guy*, Seigneur de Pontion, Capitaine de Provins, vivant en 1368, mort ſans poſtérité; & 5. *Béatrix* d'Anglure, mariée à *Jean*, Seigneur des Chenets.

IV. OGER, III du nom, Seigneur d'Anglure, &c. rendit de grands ſervices au Roi Philippe *de Valois*, & fut retenu en 1350, pour l'un des quatre Chevaliers d'honneur, c'eſt à dire, pour l'un des quatre principaux Chambellans du Roi, & mourut en 1380. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Conflans, Dame d'Eſtoges, Avouée de Thérouanne, fille & héritiére d'*Euſtache*, Seigneur d'Eſtoges, & chef du nom & des armes des anciens Seigneurs de Conflans, Maréchaux héréditaires de Champagne: 2°. *Catherine*, fille de *Robert* d'Ailly, & de *Marie* d'Auxi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. OGER, IV du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* d'Anglure, mariée à *Guy* de Pontallico, Seigneur de Taimary.

V. OGER, IV du nom, Seigneur d'Anglure, d'Eſtoges, de Giſaucourt, &c. Avoué de Thérouanne, rendit de grands ſervices au Roi Charles V, & au Roi Charles VI. en la défaite des Flamands en 1382, qu'il accompagna au Siége de Bourbourg en 1383, & mourut au retour de la Campagne. Il épouſa *Iſabelle* de Châtillon, fille de *Jean*, Seigneur de Gandela, Grand-Maître de France, & d'*Iſabeau* de Montmorency. Elle prit une ſeconde alliance avec *Simon* de Sayrebruche, Seigneur de Commercy, ayant eu de ſon premier mariage, 1. OGER, V du nom, qui ſuit; 2. JEAN, qui a fait *la Branche des Seigneurs d'*ESTOGES, *rapportée ci-après*; & 3. *Gaucher* d'Anglure, Seigneur de Raucourt, Capitaine de la ville de Reims.

VI. OGER, V du nom, Seigneur d'Anglure, de Giſaucourt, de Pontion, &c. Avoué de Thérouanne, mourut en 1412. Il épouſa *Alix* de Tocy, Dame de Baſerne, & du mont S. Jean, fille de *Louis*, Seigneur de Baſerne, &c. dont il eut 1. ETIENNE, qui ſuit; 2. *Jean*, dit *Saladin*, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Guye* de Flavigny; 3. *Guye*, mariée à *Pierre* de Dyo; 4. *Alix*, qui épouſa 1°. *Philibert* de Salins: 2°. *Claude* de Beauvoir, Seigneur de Chaſtelus, Maréchal de France; & 5. *Antoinette* d'Anglure, mariée 1°. à *Guillaume* de Grancey; 2°. à *Thibault* de Lugny, Chevalier.

VII. ETIENNE, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. Chambellan d'Henri, Roi d'Angleterre, mourut vers l'an 1440. Il épouſa en 1420, *Jeanne*, Dame de Choiſeul, fille d'*Aimé*, Sire de Choiſeul, & de *Claude* de Grancey, Dame de Chaſſenay. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Blaiſy, & une troiſiéme avec *Jean* de Louan, & vivoit encore en 1474, ayant eu de ſon premier mariage 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. autre *Antoine*, Abbé de S. Pierre de Lagny; & 3. *Guye* d'Anglure, mariée à *Claude* de Rochebaron.

VIII. ANTOINE, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. mourut en 1462, laiſſant de *Jeanne*, fille d'*Antoine* de Rochebaron, Chevalier, 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui fit les Branches des Seigneurs* de Rumaucourt, de Bonnecourt & de Guionville; & 3. *N.* d'Anglure, Religieuſe.

IX. GUILLAUME, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. épouſa *Jeanne* de Vergy, dont il eut entre autres enfans 1. JACQUES, qui ſuit; & 2. *Marguerite* d'Anglure, Dame de Conantes, mariée à *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Rigny-le-Féron.

X. JACQUES, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. laiſſa de *Nicole* de Louan, ſa femme, JEAN, qui ſuit.

XI. JEAN, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. épouſa *Aimée* de Chavange, Dame de Chapelaines, dont il eut 1. ETIENNE, qui ſuit; 2. *Charlotte*, mariée à *Ceſar* de Rochelle; 3. *Marie*, alliée à *Philippe* de Gand, Seigneur de Blecy; & 4. autre *Marie* d'Anglure, Abbeſſe d'Eſpagne.

XII. ETIENNE, Baron d'Anglure & de Chapelaines, Avoué de Thérouanne, &c. laiſſa de *N.* ſa femme, 1. *Nicolas*, mort ſans poſtérité; 2. *Antoine*, Chevalier de Malte; 3. *Hélène*, Chanoineſſe de Remiremont; & 4. *Charlotte* d'Anglure, Dame de Chapelaines, mariée à *Thomas* Cauchon, Baron de Neufliſe, &c.

BRANCHE DES COMTES D'ESTOGES.

VI. JEAN, dit *Saladin* d'Anglure, ſecond fils d'OGER, IV du nom, Seigneur d'Anglure, &c. & d'*Iſabelle* de Châtillon, fut Seigneur d'Eſtoges, d'Eſcury, de Cierges, de Giſaucourt, & mourut en 1403. Il épouſa *Jeanne*, Dame de Bourlemont & de Dongneux, &c. fille & héritiére d'*Henri*, Seigneur de Bourlemont, &c. & de *Béatrix* de Joinville. Elle prit une ſeconde alliance en 1405, avec *Pierre* de Belloy, dit *le Boudrand*, ayant eu de ſon premier mariage 1. SIMON, qui ſuit; & 2. *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Jean* de Toulonjeon, Seigneur de Traves.

VII. SIMON d'Anglure, Seigneur d'Eſtoges, de Dongneux, de Bourlemont, de Fesbecourt, &c. épouſa *Iſabelle* de Châtelet, fille de *Regnault*, Baron de Châtelet, & de *Jeanne* de Chaſour, Dame de Deuilly, morte en 1485, dont il eut 1. *Jean*, *qui fit la Branche des Seigneurs* de Dongneux, *des Marquis* de Coublans, *Seigneurs* de Jours, & *Barons* d'Autricourt; 2. SIMON, dit *Saladin*, qui ſuit; 3. NICOLAS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOURLEMONT, *Princes d'*AMBLISE, *rapportée ci-après*; 4. *Regnault*; 5. *Oger*, Abbé de Saint-Victor de Marſeille, élu Evêque de la même ville en 1496, mort en 1506; 6. *Jeanne*, Abbeſſe de Remiremont; 7. *Anne*, mariée à *Balthaſar*, Seigneur de Hauſſonville, & 8. *Marguerite* d'Anglure, alliée à *George* de Nouvroy, Seigneur de Port-ſur-Seille.

VIII. SIMON, dit *Saladin* d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges, &c. Chambellan de René d'Anjou, Roi de Sicile, & Chevalier de ſon Ordre du Croiſſant, mourut en Août 1499. Il épouſa en 1458, *Jeanne* de Neufchâtel, Vicomteſſe de Blaigny, Dame d'Ancy-le-Franc, morte en Juillet 1504, fille de *Humbert* de Neufchâtel, Seigneur de Nanteuil-la-Foſſe, & de *Claude* de Tannerre, Dame de Plancy, dont il eut 1. RENE, qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Antoine* de Laſcaris, Comte de Tende, iſſu des Empereurs de Conſtantinople; & 3. *Jeanne* d'Anglure, alliée vers l'an 1480, à *Jean* de Béthune, III du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, &c.

IX. RENE d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges & de Blaigny, Seigneur de Nogent-ſur-Aube, &c. Chambellan du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, ſe ſignala aux batailles de Pavie, de Ravennes, de Sainte-Brigide, & dans d'autres occaſions, & mourut en 1529. Il épouſa en Mai 1485, *Catherine* de Bouzey, Dame de Givry-en-Argonne, fille de *Jean* de Bouzey, Seigneur de Saint-Germain, & de *Marguerite* de Brions, Dame de Givry, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Gilles*, mort ſans enfans de *Marie* de Brichanteau, fille de *Louis*, Seigneur de Nangis, & de *Marie* de Véres; 3. *Françoiſe*, mariée à *Gérard* d'Haraucourt, Seigneur de Dombelle, Sénéchal de Lorraine; & 4. *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Antoine* de Géreſure, Seigneur du Pré-du-But, &c.

X. FRANÇOIS d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges, Baron de Bourſault & de Givry, Seigneur de la Fére-Champenoiſe, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fut Gouverneur de Sainte-Ménehould, de Mouzon, de Pierrefons, de Stenay, de Montmédy, de Sedan & de Luxembourg, Capitaine de la porte, & de cinquante hommes d'armes, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Champagne, & Colonel de 9000 hommes de la légion de Champagne, &c. mourut le 21 Septembre 1544. Il épouſa 1°. en Mai 1518, *Anne* du Bec, fille de *Jean*, Seigneur de Boury & de *Marguerite* de Roncherolles: 2°. en Mai 1523, *Marie* de Véres, Dame de Beauvais-Nangis, Amilly, &c. veuve de *Louis* de Brichanteau, Seigneur de Gurcy, & fille de *Jean* de Véres, Seigneur de Beauvais-Nangis, &c. & de *Marie* de Coutes, morte en 1554. Du premier mariage vint 1. *Iſabeau* d'Anglure, Dame de Maneville-en-Caux, mariée 1°. à *François* de Bandoche, Seigneur de Moulin, Sénéchal de Lorraine: 2°. à *Charles* de Coutes, Seigneur de Pavant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Duc de Lorraine. Et du ſecond lit ſortirent 2. *Claude*, mort ſans alliance à l'âge de 20 ans, en Décembre 1554; 3. *Saladin* & 4. *Antoine*, morts jeunes; 5. JACQUES, qui ſuit; 6. RENE', qui fit *la branche des Barons de* GIVRY, *rapportée ci-après*; & 7. *Suſanne* d'Anglure, morte jeune.

XI. JACQUES d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges, Seigneur de Bray-ſur-Aine, d'Arcy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Auxerre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, ſervit avec réputation aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles de la Religion, & fut député de la province de Champagne aux Etats de Blois. Il épouſa 1°. *Yolande*

Jeanne de Nicey, fille de *Jean* Seigneur de Nicey, & d'*Yolande* du Mayet, Dame de Roumilly, Escury-sur-Colle, &c. dont il eut pour fille unique, ANTOINETTE, qui suit: 2°. *Louise* de Pierdefer, Dame de Bazoches, fille de *Pierre* Seigneur du Bois-de-la-Raye, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Seigneur de Genlis. Elle prit une seconde alliance en Fevrier 1614, avec *Louis* de Rochechouart, Seigneur de la Broſſe, & mourut ſans poſtérité de ſes deux maris.

XII. ANTOINETTE d'Anglure, Dame d'Eſtoges, &c. épouſa en Avril 1572, *Chrétien* de Savigny, Seigneur de Rône, de Tonnois, &c. Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, & Gouverneur pour lui en ſes Duchez & Comtez de Château-Thierry, de Meaux, de Provins, de Sesanne, d'Eſpernay & de Monceaux, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, Gouverneur de Châlons, Maréchal de camp de l'Armée de Lorraine, Lieutenant pour le Roi en Champagne, Maréchal de France pour le parti de la Ligue, dont il fut un des principaux Chefs. Etant paſſé depuis dans le parti d'Eſpagne, & après pluſieurs grands exploits, en qualité de Maréchal de camp général en l'Armée du Roi Catholique, il fut tué au ſiége de Hulſt, contre les Hollandois, l'an 1596. De ce mariage vinrent 1, CHARLES, dit *Saladin*, qui ſuit; 2. *Nicolas* de Savigny, Baron de Rône, qui fut tué au ſiége d'Oſtende, étant au ſervice du Roi d'Eſpagne, l'an 1603, par les troupes mutinées de l'Archiduc Albert; 3. *Blanche*, morte pendant le ſiége de Cambray, étant accordée à N. Comte de Bucquoi; 4. *Antoinette*, marié 1°. l'an 1603, à *Jean* de Monceaux, Seigneur de Tignonville: 2°. en 1611, à *Lancelot* de la Taille, Seigneur de Bondarois; 5. *Anne*, Religieuſe au Moncel, près Pont-S. Maixance; 6. *Antoine*, & 7. *Gabriel* de Savigny, morts jeunes en 1581.

XIII. CHARLES, dit *Saladin* d'Anglure-de-Savigny, Vicomte d'Eſtoges, Baron de Rône, Seigneur de Tonnois, &c Grand-Senéchal de Lorraine, fut ſubſtitué en 1572, aux nom & armes d'Anglure par ſon grand-pére maternel. Il épouſa en Fevrier 1602, *Marie* Babou, fille d'honneur de la Reine, & fille de *George* Seigneur de la Bourdaiſiére, Comte de Sagonne, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Magdelaine* du Bellay, dont il eut 1. ANTOINE-SALADIN, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée en 1623, à *Charles* de Livron, Marquis de Bourbonne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant pour le Roi au gouvernement de Champagne; & 3. *Gabrielle* de Savigny, mariée en 1640, à *Joſeph* de Boniface, Seigneur d'Eſquetot en Normandie, Lieutenant de la Vénerie du Roi.

XIV. ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellay de-Savigny, Comte d'Eſtoges, Marquis du Bellay, en vertu de la ſubſtitution ouverte à ſon profit, qui l'obligeoit d'en porter le nom & les armes, Seigneur de Rône, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en 1675. Il épouſa en 1640, *Louiſe-Angélique* de Braux, Baronne d'Anglure, Dame de Méry-ſur-Marne, &c. fille de *Côme* de Braux, Seigneur de Florent, &c. Préſident au Bureau des Finances de Champagne, & d'*Hélene* de Cardonne, dont il eut 1. MARC ANTOINE-SALADIN; 2. *Charles-Nicolas* d'Anglure de Braux-de-Savigny, Marquis & Baron d'Anglure, Capitaine au régiment des Gardes; 3. *Claude-François*, reçu Chevalier de Malte en 1622, Guidon des Gendarmes Ecoſſois, mort des bleſſures qu'il reçut à bataille de Caſſel; 4. *Louiſe-Marie*, alliée à *Charles* de Genicourt, Comte d'Autry, morte en Août 1676; 5. *Anne-Angélique*; & 6. *Gabrielle-Françoiſe* d'Anglure-de-Savigny, Religieuſe en l'Abbaye d'Andrecies.

XV. MARC ANTOINE-SALADIN d'Anglure, du Bellay, de Savigny, Comte d'Eſtoges, Marquis d'Anglure & du Bellay, &c. mourut en 1688. Il épouſa en 1673, *Marie-Jeanne* de Rouville, fille d'*Hercule Louis* Marquis de Rouville, Seigneur de Maux &c. Lieutenant général des Armées du Roi, Gouverneur des villes d'Ardres & Comté de Guines, & de *Marie-Jeanne* du Boſc, dont il eut 1. *Charles-Nicolas*, né le 13 Juillet 1683; 2. *Marc-Antoine-Stepion*, né l'onziéme Mai 1685, Marquis de Savigny, Guidon des Gendarmes de Bourgogne, & Meſtre de camp de Cavalerie, qui épouſa *Marie Anne Catherine* de Beauvais, morte le 14 Juillet 1703, âgée de 19 ans; 3. *Aimé-Michel-Chrétien*, né le neuviéme Septembre 1687; & 4. *Anne-Louiſe* d'Anglure de Savigny, née le 21 Septembre 1679.

BRANCHE DES BARONS DE GIVRY.

XI. RENE d'Anglure, dernier fils de FRANÇOIS d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges, & de *Marie* de Véres, Dame de Beauvais-Nangis, fut Seigneur de Givry-en-Argonne, Baron de Bourſault, Comte de Tancarville en Brie, &c. Il fut auſſi Ecuyer d'écurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, Capitaine de cent chevaux-legers, Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, & fut tué à la fleur de ſon âge en 1562, à la bataille de Dreux. Il épouſa *Jeanne* Chabot, fille de Guy Seigneur de Jarnac, &c. & de *Louiſe* de Piſſeleu. Elle prit une ſeconde alliance avec *Claude* de la Châtre, Seigneur de la Maiſonfort, Maréchal de France, ayant eu de ſon premier mariage pour fils unique ANNE, qui ſuit.

XII. ANNE d'Anglure, Baron de Givry, Comte de Tancarville, &c. Lieutenant pour le Roi en Brie, Meſtre de camp de la cavalerie, fut tué au ſiége de Laon pour le ſervice du Roi, l'an 1594. Il épouſa *Marguerite* Hurault, veuve de Guy de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny, &c. fille de *Philippe* Hurault, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Armand* le Dangereux, Seigneur de Beaupux, Comte de Maillé, &c. & mourut le 13 Juin 1614, ayant eu pour fils unique de ſon ſecond mariage, ANNE, qui ſuit.

XIII. ANNE d'Anglure, Baron de Givry & de Bourſault, Comte de Tancarville, mourut à l'âge de deux ans, l'an 1595.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURLEMONT, Princes d'Amblize, Marquis de Sy, & Ducs d'Atry.

VIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de SIMON d'Anglure, Seigneur d'Eſtoges, &c. & d'*Iſabelle* du Châtelet, eut en partage en 1463, les Terres de Bourlemont, de Frebecourt, de Charmes, de Mélay, &c. fut Ecuyer d'écurie du Roi, & mourut le 25 Juillet 1516. Il épouſa le 26 Juin 1471, *Marguerite* de Montmorency, fille de *Jean* Baron de Montmorency, & de *Marguerite* d'Orgemont ſa ſeconde femme, morte en Septembre 1498, dont il eut pour fils unique SALADIN, qui ſuit.

IX. SALADIN d'Anglure, Baron de Bourlemont, & de Frebecourt, Seigneur de Conflant-ſainte-Honorine, &c. Capitaine de Montigny-le-Comte. Il épouſa 1°. *Hélene*, fille d'*Adrien* de Mailly, Sire de Conty, & de Jeanne de Berghes, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Ligneville, Dame de Tantonville, fille de *Henri*, Seigneur de Ligneville, Bailli de Voſges, & de *Marguerite* de Wiſſe, dont il eut 1. RENE', qui ſuit; 2. *Jean* Chevalier de Malte, Bailli de la Morée; 3. *Claude*, Abbé de Mureau; 4. 5. 6. *Antoinette*, *Françoiſe*, *Claude*, Religieuſes; 7. *Jeanne*; mariée à *Jean* d'Amoncourt, Seigneur de Pierpre; & 8 *Henry* d'Anglure, Seigneur de Mélay, & Surintendant des Finances du Duc de Lorraine, qui épouſa en Août 1540, *Claude*, fille d'*Africain* de Mailly, Seigneur d'Eſcotes, Bailli de Dijon, & d'*Anne* de Meligny, dont il eut *René*, Seigneur de Mélay, mort ſans poſtérité de *Perrette* de Géreſine, veuve de *Nicolas* de Vienne, Seigneur de Vauvillars, & fille d'*Antoine* de Géreſine, & de *Marie* Raguier; *Marie*, alliée à *Gaſpard* de Ligneville, Comte de Tumjus, Sénéchal de Barrois; & *Claude* d'Anglure, mariée à *Jean* de Damas, Seigneur de ſaint Rieran, Gouverneur de Beaune.

X. RENE d'Anglure, Baron de Bourlemont, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Antoinette* d'Aſpremont, Princeſſe d'Amblize en Hainault, Dame de Buſancy, &c. fille de *Jean*, Prince d'Amblize, Gouverneur de Réthelois, & d'*Antoinette* de Brandebourg, Dame de Lamet, dont il eut 1 AFRICAIN, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, mariée à *François* de Mailly, Seigneur de Clinchamp; 3. *Jeanne*, alliée à *Gabriel* de Bonneval, Seigneur de Blanchefort & de Salignac en Limoſin; & 4. *Françoiſe* d'Anglure, mariée 1°. à *Pierre* de Save, Seigneur de Torpes: 2°. à *Pierre* le Genevois, Baron de Blaigny.

XI. AFRICAIN d'Anglure, Baron de Bourlemont, Prince d'Amblize, Seigneur de Buſancy, &c. Chambellan du Duc de Lorraine, & Guidon de ſa compagnie de gendarmes; fut tué au ſiége de Beaumont en Argonne l'an 1592. Il épouſa en Septembre 1578, *Marguerite* de la Baume, veuve d'*Edme* de la Baume, Seigneur de Crevecœur, & fille de *François* de la Baume, Comte de Montrevel, &c. Gouverneur de Savoye, & de *Françoiſe* de la Baume, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit: 2. *René*, mort ſans alliance; 3. *Gabriel-Saladin*, Chevalier de Malte; & 4. *Charlotte* d'Anglure, mariée à *Balthaſar* de Fiquelmont, Seigneur de Malatour.

XII. CLAUDE d'Anglure, Baron de Bourlemont, Prince d'Amblize, Marquis de Sy, Seigneur de Buſancy, &c. épouſa *Angélique* Dyacette, fille de *Louis* Dyacette, Comte de Châteauvillain, & d'*Anne* d'Aquaviva d'Aragon, fille de *Jean François*, Duc d'Atry, & de *Camille* Caracciol, morte en Octobre 1676, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit: 2. NICOLAS *qui a fait la branche des Comtes de* BOURLEMONT, *rapportée ci-après*; 3. *Charles-François*, Evêque de Caſtres, puis d'Aire, & Archevêque de Toulouſe, mort en 1669; 4. *Ferdinand*, Chevalier de Malte, mort en 1624, des bleſſures qu'il reçut au combat des galéres de Meſſine contre les Turcs; 5. *Scipion*, Chevalier de Malte, Commandeur de Robbecourt & de la Neuſville au Temple près de Châlons; 6. *Chrétien-Mophée*, Baron de Buſancy, tué au ſiége d'Arras en 1640; 7. *Henri*, Chevalier de Malte, Commandeur de Châlons; 8. *Sébaſtien*, Baron de Rimaucourt, auſſi tué au ſiége d'Arras; 9. *Louis*, Auditeur de Rote, employé par le Roi au Traité de Piſe, mort Archevêque de Bourdeaux en 1697; & 10. *Geneviéve* d'Anglure, Chanoineſſe & Dame de Remiremont, puis Carmélite à Verdun.

XIII. FRANÇOIS d'ANGLURE, Marquis de Sy, Prince d'Amblize, &c. Capitaine de Chevaux-legers, épouſa 1°. *Antoinette* des Marins, fille unique & héritiére de *Louis* des Marins, Seigneur de Villeneuve & de Mongenoult en Brie, & d'*Anne* de Béthune, Dame de Congis: 2°. *Angélique* d'Aſpremont, fille de *Jean* Baron de Vandy, & d'*Innocente* de Marillac. Du premier mariage vint *Anne* d'Anglure, Dame de Congis, mariée 1°. à *N.* Largentier, Vicomte de Neufchâtel: 2°. à *Louis* du Bellay, Baron de Chevigny, Lieutenant du Roi au gouvernement de Stenay, & Commandant dans Nancy. Et du ſecond ſortirent 1. LOUIS-SALADIN, qui ſuit; 2. *Charles*; 3. *Henri*, Prince d'Amblize, tué au ſiége de Luxembourg; & 4. *Jean Henri* d'Anglure.

XIV. LOUIS-SALADIN d'Anglure, Duc d'Atry, &c. Lieutenant-général pour le Roi en la province de Champagne, mourut en.... Il épouſa le quatriéme Octobre 1682, *Antoinette* Colbert, veuve de *Pierre* de la Cour, Seigneur de Maneville, Préſident en la Chambre des Comptes, morte ſans enfans le 19 Septembre 1698.

BRANCHE DES COMTES DE BOURLEMONT.

XIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de CLAUDE, Baron de Bourlemont, Prince d'Amblize, Marquis de Sy, &c. & d'*Angélique* Dyacette, né le cinquiéme Fevrier 1620, fut Comte de Bourlemont, Marquis de Buſancy, Baron de Rimaucourt, de ſaint Eurage, Seigneur de Humberville, &c. Il commença de porter les armes dés l'âge de 16 ans en 1636, & fut ſucceſſivement Colonel d'infanterie, de cavalerie, Brigadier d'Armée,

Maréchal de camp, Lieutenant-général en 1655, Gouverneur de Stenay en 1675, & mourut à Paris le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. Il épouſa *Anne* Thibault, fille de *François*, Seigneur de ſaint Eurage, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Stenay & de Saint-Quentin, & de *Philiberte* de Marcilly-Cypierre, dont il eut 1. *Henri*, Marquis de Bourlemont, Colonel du régiment de Picardie, & Brigadier d'infanterie, tué au ſiége de Valenciennes en 1677; 2. *François*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Creſte & de Saint-Florent de Saumur, mort le 27 Juillet 1711; 3. *Louis*, Colonel du régiment de Bourlemont, mort à la bataille de Conſarbrick en 1675, à l'âge de 22 ans; 4. *Scholaſtique-Geneviéve*, mariée à *Louis* d'Ornaiſon, Comte de Chamarante, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte en Mai 1717; & 5. 6. deux filles, Religieuſes à Verdun. *Voyez* le Nobiliaire de Champagne.

ANGLUS (Thomas) ou THOMAS DE WHITE, Prêtre Anglois, ſecond fils de Richard de White, originaire de Sutton dans le Comté d'Eſſex en Angleterre, fut élevé dès ſon enfance dans la Religion Catholique. Etant devenu grand il ſe fit Prêtre ſéculier, & s'appliqua beaucoup, mais avec peu de ſuccès, à la Philoſophie. Il ne s'eſt pas moins fait connoître par la ſingularité de ſes opinions, que par la multitude de ſes petits Livres dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Il étoit d'une fort bonne Maiſon, & l'indiquoit ſouvent ſur le frontiſpice de ſes Ouvrages; témoin ſes trois Dialogues *De Mundo*, imprimez à Paris en 1642, où l'on voit, *Auctore Thoma Anglo, è generoſa Albiorum in Oriente Trinobantum proſapia oriundo.* Il a porté pluſieurs noms, & il y a peu de Païs en Europe, où il n'ait fait du ſéjour. Son vrai ſurnom étoit *White*, qu'il avoit coutume de déguiſer tantôt en *Candidus*, tantôt en *Albius*, quelquefois en *Bianchi*, quelquefois en *Richworth*; mais il n'étoit preſque connu en France, que ſous le nom de *Thomas Anglus*. Il fut Principal de Collége à Liſbonne & Sous-principal à Douay. Il ſéjourna aſſez longtems à Paris. Enfin il retourna en Angleterre, où le fameux Hobbes de Malmesbury & lui ſe viſitérent ſouvent, & diſputérent plus d'une fois ſur diverſes queſtions philoſophiques, comme de jeunes écoliers, quoiqu'ils euſſent l'un & l'autre environ 80 ans, lorſqu'ils commencérent à ſe fréquenter. Thomas mourut en 1676, âgé de 94 ans. Il fut longtems domeſtique du Chevalier *Digby*, & il a témoigné publiquement qu'il avoit une eſtime particuliére pour les opinions de ce Lord. Il ſe piqua de perſévérer dans le Péripatétiſme, & de réſiſter aux lumiéres que *Deſcartes* voulut lui donner. Il prétendit même faire ſervir les principes d'*Ariſtote* à l'éclairciſſement des plus impénétrables myſtéres de la Religion, & dans cette vue il ſe mêla de manier les matiéres de la Liberté & de la Grace. Il s'y embarraſſa, & pour avoir trop donné l'eſſor à ſes penſées particuliéres, il ne plut, ni aux Moliniſtes, ni aux Janſeniſtes. Il avoit l'eſprit aſſez pénétrant & aſſez vaſte; mais il n'étoit pas heureux à diſcerner les idées, qui devoient ſervir de régle & de fondement: ni à développer les matiéres C'étoit un Philoſophe & un Théologien *héterodoxe*. Quelques-uns de ſes Ouvrages ont été flétris à Rome par la Congrégation de l'*Index*, & en d'autres lieux par les cenſures des Académies. La Congrégation condamna les quatre Traitez ſuivans, *Inſtitutiones Peripateticæ*; *Appendix Theologica*, *de Origine Mundi*; *Tabulæ ſuffragatis de terminandis fidei litibus ab Eccleſia Catholica fixa*; *Teſſera Romana evulgatio*. Les Docteurs de Douay cenſurérent vingt-deux Propoſitions extraites des *Inſtructions ſacrées* de Thomas Anglus. Il oppoſa à leur Cenſure une *Sapphicatio poſtulativa juſtitia*, où il ſe plaignit qu'ils ſe fuſſent contentez d'une Cenſure très vague accompagnée d'un *reſpectivé*, ſans qualifier chaque propoſition en particulier. Il leur montre que c'eſt agir en Théologiens prévaricateurs. Il a auſſi écrit, *Sonus buccinæ*; une Diſſertation *de terminandis Fidei litibus*; *Statera morum*. Thomas Anglus eut un ſentiment fort particulier ſur l'état des ames ſeparées de leur corps, & ſur la facilité d'aquérir le Paradis. Je ne ſai pas bien en quelle année il eſt mort; il ne l'étoit pas, lors que *Charles* II. fut rétabli ſur le Thrône d'Angleterre; puiſqu'il y a des Livres de ſa façon compoſez depuis le mariage de ce Prince avec l'Infante de Portugal. Il ne fut point ami des Jéſuites, & il n'eût point été fâché, qu'ils l'euſſent jugé digne de leur colére. On dit qu'au commencement des troubles, qui s'élevérent entre *Charles* I. & le Parlement, il écrivit en Anglois, pour ſoutenir le ſentiment de l'Obéïſſance paſſive. * Bayle, *Dictionnaire Critique*.

ANGOCHE, Royaume d'Afrique dans la partie méridionale du Zanguébar, ſur les côtes du Canal de Mozambique.

ANGOCHE (les Iſles d') petites Iſles vers la côte orientale de l'Afrique, dans le Canal de Mozambique. Les uns les mettent au nombre de quatre, mais d'autres en comptent davantage, & quelques-uns vont même juſqu'à huit.

ANGOLA ou DONGO, Royaume dans l'Afrique, au midi du Congo. On compte dans ce Royaume huit provinces principales, dont chacune eſt diviſée en pluſieurs Seigneuries. Ces provinces ſont Dovando, Sinſo ou Sonſo, Ilamba ou Ilhamba, Icollo, Enſaca, Maſingan, Cambamba, & Embecca ou Emvaca. Ce païs eſt devenu fertile à force de culture; & les terres de Lovando, qui étoient ſtériles, ont été défrichées par les ſoins des Portugais, qui ont fait travailler les Habitans de cette province. Ils ont auſſi peuplé les bords de la riviére de Calucala, d'orangers, de citroniers, de grenadiers, & de vignes; & ils ont fait de la province d'Ilamba une nouvelle Eſpagne. On trouve dans ce païs un animal, appellé *Quojas-Morros* par les Négres, & *Sauvage* par les Portugais, qui eſt une eſpece de Satyre. Il a la tête fort groſſe, ſon viſage a quelque choſe d'humain, & ſon nez eſt plat & retroufſé. Le reſte du corps a beaucoup de reſſemblance à celui d'un homme. Le devant eſt nud; mais le dos eſt couvert de poil noir. Cet animal eſt fort vigoureux & agile. Il ſe tient debout, & marche le plus ſouvent tout droit. On en voit des deux ſexes; & la femelle a le ſein, les mammelles & le ventre à peu prés comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit préſent au Prince Frédéric-Henri. Il étoit de la grandeur d'un enfant de trois ans, fort replet, & agiſſoit néanmoins avec beaucoup de vigueur. Il buvoit & mangeoit proprement, & ſe couchoit dans le lit comme une perſonne. C'étoit un animal femelle. Les Négres rapportent des choſes prodigieuſes de ces *Quojas-Morros*: on dit qu'ils réſiſtent à des hommes armez, & qu'ils prennent de force les femmes & les filles pour les violer. On voit encore dans pluſieurs lacs de ce Royaume, (comme dans ceux de Quibaixe & d'Angolone, & dans le fleuve Quanſa) un monſtre aquatique, que les Négres nomment *Ambiciangulo* & *Peſcengani*; les Portugais, *Pezzomoller*; & les Pilotes François, *Sirénes*. Il y en a de mâles & de femelles. Ils ont environ huit piez de long & quatre de large, les bras courts, les doits de la main longs, la tête & les yeux en ovale, le front élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont preſque point de menton, ni d'oreilles; leur peau eſt d'un gris brun. On tend des piéges à ces Sirénes; & lorſqu'elles y ſont tombées, on les tue à coups de dards, ce qui leur fait pouſſer des cris à peu prés comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur & le goût de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des Hippopotames, ou chevaux de mer, & un grand nombre de baleines. Le plus grand commerce que l'on faſſe au Royaume d'Angola, conſiſte en eſclaves qu'on y achete, pour les tranſporter en Amérique, où on les vend pour travailler aux moulins à ſucre, & aux mines; parce que les Européens n'ont pas la force de ſupporter cette fatigue, & qu'il n'y a que les Négres qui y puiſſent réſiſter. On aſſure qu'il ſe tranſportoit autrefois toutes les années, quinze mille eſclaves d'Angola en Amérique. Les principales marchandiſes que les Européens y portent, ſont des étoffes de drap & de ſoye, des dentelles d'or & d'argent, du vin, de l'eau de vie, de l'huile d'olive, des épiceries, &c. Les Habitans ont pour armes l'arc, & les fléches, avec une zagaye. Ils ont auſſi appris à ſe ſervir de la hache & du ſabre; mais ils ne ſont pas encore accoutumez au mouſquet. Ils combattent tous à pié. Comme le païs eſt fort peuplé à cauſe de la fécondité des femmes, & qu'un homme en a pluſieurs, le Roi d'Angola peut lever aiſément une Armée de deux cens mille hommes; mais ils n'ont point de courage, non plus que les Habitans de Congo. L'an 1584, cinq cens Portugais ſuivis de quelques troupes de Congo, mirent en déroute douze mille Angolois; & l'année ſuivante, ſoixante mille Angolois furent défaits par deux cens Portugais & dix mille Négres. Le Royaume d'Angola ou de Dongo, étoit autrefois diviſé en pluſieurs grandes Seigneuries, & chaque *Sova*, ou Seigneur, étoit Souverain dans ſes Etats, quoiqu'ils reconnuſſent tous le Roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendiſſent hommage. Mais dans le XVI ſiécle un de ces *Sovas*, nommé *Angola*, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à ſes voiſins, & les vainquit l'un aprés l'autre par le ſecours des Chrétiens. Alors ſe voyant maître d'un grand nombre de provinces, il érigea ſes conquêtes en Royaume, & prit le ſurnom d'*Inève*. Le Roi d'Angola qui mourut l'an 1640, laiſſa trois filles & un neveu. L'aînée qui s'appelloit Anna Xinga (ayant été baptiſée) prétendoit que ſelon les loix du Royaume, la Couronne lui appartenoit; mais les Portugais ſoutenant le parti du neveu, elle fut contrainte de ſe refugier dans le fond du païs, où pluſieurs grands Seigneurs la ſuivirent. Aprés pluſieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna ſes armes contre les Jagos, qu'elle défit en pluſieurs combats, & fit enſuite la paix avec les Portugais qui tiroient un grand nombre d'eſclaves de ſes Etats. Cette Princeſſe avoit le courage ſi mâle, qu'elle ſe faiſoit un divertiſſement de la guerre. Elle étoit d'une humeur féroce & barbare, & vivoit à la maniére des Jagos, ſous des tentes à la campagne. Aprés avoir quitté le Chriſtianiſme, en haine des Portugais, qui l'avoient exclue de la ſucceſſion à la Couronne, elle s'adonna à l'idolâtrie, & elle prit la coûtume de ſacrifier des victimes humaines à ſon idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût ſenſible à l'amour. Elle entretenoit cinquante ou ſoixante jeunes hommes, auſquels elle donnoit des habits & des noms de femmes, pendant qu'elle portoit dans ſon Armée le nom & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazone eut du bonheur dans toutes ſes expéditions militaires, hors contre les Portugais. L'an 1646, elle ſaccagea tous les villages de la province d'Ando, & emmena les Habitans eſclaves. Les Quiſames, peuples aux environs du fleuve Quanſa, lui payoient un tribut annuel. Lorſque ſon neveu, que les Portugais avoient mis ſur le Thrône, fut mort, Angola Sodéſie, qui lui ſuccéda, lui faiſoit ſecrettement des préſens, pour avoir ſa protection. Le Roi d'Angola demeure au deſſus de Maſſagan, dans un village ſitué ſur une roche nommée *Mapongo*, qui a plus de deux lieues de circuit, & dont le ſommet ſemble atteindre juſqu'aux nues. Le pié de ce côteau eſt bordé de plaines fertiles, & arroſé de pluſieurs ruiſſeaux, qui rendent ce lieu fort agréable. Le rocher n'eſt ouvert que d'un côté, & inacceſſible par-tout ailleurs: de ſorte que ce Prince n'y peut craindre aucune ſurpriſe. Ce Roi entretient un grand nombre de paons; & il eſt défendu à tous ſes Sujets d'en nourrir, ſous peine de la vie ou du moins d'être faits eſclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit une plume à l'un de ces oiſeaux, il ſubiroit la même peine. La plupart des Habitans d'Angola ſont encore idolâtres, & adorent leurs *Moquiſſes* ou *faux dieux* de bois, auſquels ils ont dreſſé quelques Temples. Les *Gangas*, qui ſont les Prêtres de ces idoles, ſont reſpectez eux-mêmes comme des Dieux; parce qu'ils ſe vantent de pouvoir fermer le Ciel, ou en faire tomber la pluye; de donner la vie ou la mort, & de découvrir l'avenir & les choſes cachées, par la vertu des *Moquiſſes*; mais s'ils font quelque choſe de ſurprenant, c'eſt par quelques

ſecrets

ſecrets de Médecine, ou par leurs enchantemens; car ils ſont tous Magiciens. Le Chriſtianiſme régne dans les terres qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584 par les Jéſuites, qui baptiſérent un grand nombre de perſonnes; & l'an 1590, on trouva qu'il y avoit déja plus de vint mille Angolois, qui faiſoient profeſſion de la Religion Catholique. L'Evêque d'Angola réſide à Loanda-San-Paulo, où demeure auſſi le Gouverneur, que le Roi de Portugal y envoye. * Dapper, *Deſcription de l'Afrique.*

ANGOMANE, petit Royaume d'Afrique, duquel on a peu de connoiſſance. Il eſt dans la partie ſeptentrionale de la Caffrerie, & s'étend le long de la rivière d'Angomane, d'où apparemment il a pris ſon nom. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGON, ville des Indes dans le Royaume de Cambaye. Elle eſt ſituée en un lieu fort écarté, aſſez prés du païs de Laos, derriére un bois fort épais. Cette ville fut découverte dans le XVI ſiécle, & quelques Religieux, qui ont prêché en ces quartiers-là, ont rapporté que, lorſqu'on la découvrit, elle étoit déſerte. Elle eſt préſentement habitée, & contient au moins ſix mille maiſons. Ces maiſons ſont faites de pierres de marbre trés bien travaillées. Les rues ſont auſſi pavées de marbre. Quant aux murailles, elles ſont bâties de telle ſorte que par le dedans on peut monter partout aux creneaux, où ſont des figures de differens animaux. Les foſſez ſont à fond de cuve, revêtus de la même pierre, & ſi pleins d'eau qu'ils reçoivent des navires. Il y a un pont que l'on peut nommer magnifique. Les autres ſont ſoutenus par de grands géans de pierre. * Davity, *Etats du Roi de Siam.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ANGOO, Royaume d'Afrique, ſitué prés d'un bras du Caama. Moquet l'appelle Angoche. Le Roi eſt Mahométan, & ſes Sujets ſont en partie des Marchands Arabes qui trafiquent avec ceux de Quiloa, de Monbaze & de Mélinde, en or, en ivoire, en étoffes de ſoye & de coton, & en grains d'ambre de Cambaye. Les autres Habitans ſont des Négres de petite taille, qui portent des turbans de ſoye, & des robes auſſi de ſoye ou bien de coton, depuis la ceinture en bas. Ils ſont Payens de Religion, & ont une Langue différente des Arabes. Ce Royaume a quelques Iſles dans ſa dépendance. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ANGORE ou ANGORI, ville. *Voyez* ANCYRE.

ANGOTE, *Angotæum*, ville & Royaume d'Afrique, dans l'Abyſſinie ou haute Ethiopie. La ville eſt ſur le fleuve Abanbo, entre Azuga & Belléguanze. Elle eſt environnée de montagnes inacceſſibles qui ſont autour d'elle comme un amphithéatre, & ſur leſquelles on garde tous les enfans de la famille royale, hormis le Prince qui eſt deſtiné à ſuccéder à la Couronne. Le Royaume d'Angote a au nord le Royaume de Tigré, & à l'oueſt celui d'Amarcha, & il eſt fertile en grains & en fruits. Ses villes les plus conſidérables ſont *Defarzo*, où il y a mille maiſons, & qui eſt peu éloignée des frontiéres de Tigré; *Angote* & *Korkova* nommée *Korkova d'Angot*, pour la diſtinguer de *Korkova* de *Dankali*. Il y a encore une contrée que l'on nomme *Abugana*, où eſt une fameuſe Egliſe d'*Imbre Chriſtos*, avec pluſieurs autres. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 3. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANGOTINE, Iſles de la Mer Rouge, en Latin *Acanthinæ*, anciennement *Opbiodes*. *Voyez* ACANTHINE.

ANGOULESME, ou ENGOULESME, *prononcez* Angoulême, ſur la Charente, ville de France, capitale de l'Angoumois, avec titre de Duché, Préſidial, Sénéchauſſée, Election, & Evêché ſuffragant de Bourdeaux. Les Anciens l'ont nommée diverſement, *Engolisma*, *Incalisma*, & *Ratiastum*. Elle eſt des plus anciennes du Royaume. Sa ſituation eſt ſur le ſommet d'une montagne, qui forme une eſpece de longue plaine élevée & étendue, entre les riviéres de Charente & d'Anguienne, qui ſe joignent à un des fauxbourgs de la ville. Elle n'eſt acceſſible que d'un côté, qui eſt très bien fortifié. Son château l'eſt encore beaucoup. Il y avoit autrefois une citadelle, qui a été preſque toute ruinée. Thevet prétend qu'Angoulême fut bâtie par un Angellius Marius, prétendu Conſul Romain, du tems de Tarquin *le Superbe*; mais il n'y a perſonne aujourd'hui qui donne dans ces fables ridicules; car outre qu'il n'y avoit point de Conſul à Rome pendant le gouvernement des Rois, il eſt conſtant que les Romains n'ont paſſé que trés longtems aprés dans les Gaules. Elle fut ſoumiſe aux Romains, puis aux Viſigoths, auxquels le Roi Clovis l'enleva en 508. Tous nos anciens Auteurs diſent que ce fut alors que ces murailles tombérent d'elles-mêmes. Depuis elle ſouffrit beaucoup par les courſes des Normands, qui la ruinérent dans le IX ſiécle: & Turpion, qui en étoit Comte, fut tué dans un combat. Alduin la fit rebâtir vers l'an 924. Pendant les guerres contre les Anglois, elle témoigna beaucoup de fidélité pour les intérêts de la France. Mais dans le XVI ſiécle, elle eut beaucoup à ſouffrir dans les guerres ſurvenuës à l'occaſion de la Religion. Ce fut durant les premiers troubles. Les Huguenots la prirent par adreſſe en 1562. Le Seigneur de Sanſac la reprit peu de tems aprés. En 1568, l'Amiral de Coligny, ſecondé du Comte de Montgommery, prit encore Angoulême par compoſition. Nicolas d'Anjou, Marquis de Mézières, y commandoit, & n'avoit que quatre cens hommes de garniſon. On y commit beaucoup de déſordres, & l'on dit que la fureur du ſoldat alla juſqu'à déterrer les corps des Comtes d'Angoulême de l'Egliſe cathédrale de S. Pierre, qui étoit une des plus belles de l'Aquitaine, fut ruinée auſſi-bien que les autres édifices ſacrez de cette ville, où ſont l'Abbaye de Saint Cibar & diverſes autres maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes. On a travaillé depuis à les reparer, ſur tout la cathédrale, qui reconnoît ſaint Auſone pour premier Evêque; mais on ne ſait ſi ce fut dans le troiſiéme ſiécle, ou au commencement du ſuivant, qu'il mourut. Entre ſes ſucceſſeurs, pluſieurs ont été célébres par leur doctrine. Saint Cibar reclus prés de la ville au VI. ſiécle, fut enterré dans une des Egliſes du lieu; mais il fut tranſporté depuis dans l'Egliſe de l'Abbaye de ſon nom, que l'on bâtit autour de ſa cellule: & qui aprés avoir été d'abord à des Bénédictins, ſe trouve occupée maintenant par les Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin. L'Evêque d'Angoulême prend le titre d'Archichapelain du Roi en Aquitaine, & Baron de la Paine, Seigneurie renfermée dans la ville. Il y a un Maire, & des Echevins, qui jugent les affaires criminelles dans la ville & banlieue, & à qui appartient la police: le Maire eſt annobli par ſa charge. La ville a un pont ſur la Charente. Elle jouït de beaux priviléges, en conſidération de la fidélité qu'elle a témoignée pour la France contre les Anglois. Angoulême & le païs d'Angoumois, avoient été du Royaume d'Aquitaine. Charles *le Chauve* y mit ITHIER, qui en fut Gouverneur. Enſuite le Comte Turpion ayant été tué par les Normands, EMERON ſon frére lui ſuccéda. Ce dernier mort en 866, laiſſa WIGRAIN, pére d'ALDUIN, qui fit rebâtir Angoulême. Son fils GUILLAUME *Taillefer* mourut en 956, laiſſant en bas âge ſon fils ARNAUD, qui fut dépouillé par Bernard Comte de Périgueux ſon tuteur. Il rentra dans ſes terres; & ſes ſucceſſeurs en ont joui juſques à AYMARD, dit *Taillefer*, quatoziéme Comte d'Angoulême. Celui-ci épouſa *Alix* de Courtenay, fille de *Pierre* de France, & d'*Eliſabeth* héritiére de Courtenay; & il en eut *Eliſabeth*, qu'il maria à *Hugues* X. Comte de la Marche, & Sire de Luſignan; mais *Jean*, dit *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, l'enleva le jour des noces, & l'épouſa en 1200. Aymard mourut en 1218. Aprés la mort de Jean *Sans-Terre*, ELISABETH ſe remaria à HUGUES X. mort le 16 Novembre 1272. & elle en eut divers enfans. HUGUES XI. dit *le Brun*, qui étoit l'aîné, fut Comte d'Angoulême. Il laiſſa d'*Yolande*, fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, HUGUES XII, mort en 1282. Ce dernier eut de *Jeanne* Dame de Fougéres, *Hugues* XIII qui mourut ſans poſtérité en 1303; *Guï*, mort auſſi ſans poſtérité en 1307; & quatre filles, *Yolande*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV. Sire de Pons; *Marie* qui épouſa *Etienne* II, Comte de Sancerre: *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleurs; 2°. à *Bernard* Ezi I. Sire d'Albret; & *Iſabelle*, Religieuſe à Fontevrauld. Ce Guï mourut à Poitiers, où étoit le Roi Philippe *le Bel*, & donna ſes terres à la Couronne de France. Ses ſœurs s'inſcrivirent en faux contre cette donation; mais le Roi trouva moyen de les appaiſer, en leur donnant quelques autres terres. Ainſi le Comté d'Angoulême fut réuni à la Couronne. Enſuite il fut donné en appanage à *Jeanne* de France, fille de *Louis* X. dit *le Hutin*, mariée à *Philippe* III, Comte d'Evreux, Roi de Navarre. Mais le Roi Jean lequel n'étant encore que Duc de Normandie, avoit pris Angoulême ſur les Anglois, craignant les complots des fils de Jeanne de France, Reine de Navarre, donna en 1351 ce Comté à CHARLES d'Eſpagne, Connétable de France. Charles II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, en eut tant de dépit, qu'il fit tuer ce Connétable le ſixiéme Janvier 1354. Angoulême revint à la Couronne. Charles V le donna à JEAN, Duc de Berry ſon frére, puis à LOUIS d'Orléans ſon ſecond fils; qui en fit l'appanage de JEAN, qui étoit auſſi ſon ſecond fils. Louis mourut l'an 1407 JEAN, dit *le Bon*, celui dont on dit que les Huguenots déterérent le corps, mourut en 1467, & eut de *Marguerite* de Rohan, CHARLES, mort en 1496. Ce dernier eut de *Louiſe* de Savoye, FRANÇOIS I. Roi de France. Ce Monarque érigea pour ſa mére en 1515, le Comté d'Angoulême en Duché & Pairie. Depuis il a été l'appanage de CHARLES de Valois, fils *naturel* de *Charles* IX. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, & mourut en 1650. laiſſant de *Charlotte* de Montmorency ſon épouſe, *Louis-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Alets, mort en 1653. *Voyez* VALOIS. Le Roi LOUIS XIV. donna ce Duché pour appanage à CHARLES de France, Duc de Berry, ſon petit fils, par Lettres du mois de Juin 1710, verifiées au Parlement le dixiéme Juillet ſuivant. Ce Prince mourut en 1714, le quatriéme du mois de Mai. Il y a eu en divers tems des Auteurs qui ont donné leur ſoin à recueillir les Antiquitez d'Angoulême. Un Hugues, qu'on croit avoir été Moine de S. Cibar, compoſa une Hiſtoire des Evêques & des Comtes de cette ville, dont Beſly a donné pluſieurs fragmens dans les preuves de ſon Hiſtoire de Poitou; & un Chanoine d'Angoulême écrivit en 1159. une Notice de ſes Evêques & de ſes Comtes, laquelle eſt dans le ſecond volume de la Bibliotheque du P. Labbe. Il y a encore une Hiſtoire des Evêques d'Angoulême, écrite ſur la fin du XVI ſiécle par Gabriel de la Charlonie. Ce même Auteur étant Juge & Prevôt d'Angoulême en 1629, fit imprimer les Priviléges accordez à la ville, avec quelques Mémoires, qu'il joignit à une Hiſtoire du païs, compoſée & publiée dés l'an 1576, par François Corlieu, Procureur du Roi. Pierre Ginet avoit donné dés l'an 1567. des Recherches de l'Antiquité d'Angoulême, qui furent imprimées à Poitiers en 1610. Victor de Thouars en donna d'autres en 1652. Jean Sanſon publia le nom & ordre des Maires, Echevins & Conſuls. * Ptolomée. Auſone. Sigebert. Loup de Ferriéres. Almoin. Ufuard, &c. Grégoire de *Tours*. *La vie Recherches des Antiquitez d'Angoulême.* Gabriel de la Charlonie, *de Epiſc. Engol.* François Corlieu, *Hiſt. d'Angoul.* Olivier de Miniéres & Papire Maſſon, *Vie de Jean le Bon, Comte d'Angoulême.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Genealog. de France, & Gall. Chriſt.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILES D'ANGOULESME.

La Chronique de Maillezais parle d'un Concile aſſemblé en 1118. ou peut-être en 1119, à Angoulême, pour y confirmer l'élection de quelques Prélats, & entre autres de l'Archevêque de Tours. C'eſt apparemment Gibert qui ſuccéda à Radulfe ou Rodolfe, à qui une partie du Clergé avoit oppoſé Gaultier, à

Theſe

Thréſorier de l'Egliſe de S. Martin. En 1171, Roger Cardinal, Bertrand Archevêque de Bourdeaux, avec les Evêques de ſa province, s'étant trouvez à la dédicace de l'Egliſe de S. Amand de Boiſſe, qui eſt une Abbaye du Diocéſe d'Angoulême, s'aſſemblérent enſuite, & tinrent un Concile dans cette ville. * La Chronique de Maillezais, *Conciles, tome* 10. *&c.*

ANGOUMOIS, Province de France en Aquitaine, entre le Poitou, la Xaintonge, le Périgord & le Limoſin. Elle eſt peu conſidérable par ſa grandeur; car elle n'a qu'environ vint ou vint-cinq lieues de longueur, & ſeize ou dix-huit de largeur; mais ſa fertilité ſupplée à ſon peu d'etendue. Elle produit abondance de blez, de vins, de ſaffrans, de ſimples & de pâturages. Angoulême, d'où eſt venu le nom d'Angoumois, eſt la capitale du pais. Les autres villes ſont Cognac, Bouteville, la Rochefoucault Duché, auſſi bien que Villebois, connu ſous le nom de la Valette, Rufec Marquiſat, la Vauguyon & Monbaſon Comtez, Jarnac, Balzac, &c La Roche-Beaucour eſt une très belle maiſon. C'eſt une des quatre roches que l'on met dans l'Angoumois. On y compte quatre monts. Le païs eſt arroſé de la Charente, de la Tardouère, de la Touvre, du Bandiat, de l'Anguienne & de quelques autres. Les Habitans ſont honnêtes & civiliſez; & on y a toûjours vu des gens d'eſprit & des hommes de Lettres, entre leſquels on doit diſtinguer Thevet & Balzac. Cette Province avec la Xaintonge forme un Gouvernement général. * Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France. Recherches des Antiquitez d'Angoulême, &c.*

ANGOURY, ville de la Natolie, capitale de la Province de Chiangane. *Cherchez* ANCYRE.

ANGOUS, Province d'Ecoſſe. *Voyez* ANGUS.

ANGOXAS. *Voyez* ANGOCHE.

* ANGOY, petit Royaume d'Afrique, enclavé dans celui de Congo. Il s'étend le long du fleuve Zaire dans ſa partie ſeptentrionale, & de la côte de Congo.

ANGRA, ville de l'Iſle de Tercére, une des Açores, entre notre Continent & l'Amérique, avec Evêché ſuffragant de Lisbonne, eſt capitale de toutes ces Iſles qui obéiſſent au Roi de Portugal. Elle n'eſt pas grande, mais elle eſt forte, étant pourvue d'un bon château qui s'appelle *S. Philippe.* C'eſt dans cette ville que fait ſa réſidence le Gouverneur des Iſles Açores. Elle eſt entourée de rochers qui du côté de la mer font comme une eſpéce de demi-lune, & à l'extrémité deſquels ſont les montagnes du Breſil qui de côté & d'autre s'étendent fort loin dans la mer. Sur leur ſommet à l'eſt & à l'oueſt il y a de hautes Tours ſur leſquelles on fait garde continuellement, & d'où l'on peut appercevoir à quelques milles de là les vaiſſeaux qui viennent des Indes orientales ou occidentales, ou ceux qui y vont de l'Europe. Il y a dans Agra cinq Egliſes magnifiques, & ſes ruës ſont fort bien partagées. La mer des environs eſt fort poiſſonneuſe. * Baudrand. *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ANGRADE, Moine de l'Abbaye de Fontenelles de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit au commencement du VIII ſiécle, vers l'an 701. Il compoſa la Vie de S. Ansbert ou Ausbert, Abbé de Fontenelles, puis Archevêque de Rouen, qui mourut vers l'an 695. Cette Vie eſt rapportée par Surius & par Bollandus, & eſt dédiée à Hilbert auſſi Abbé du même monaſtére. * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Surius & Bollandus, *ad diem* 9 *Februarii.*

ANGRADISME. *Voyez* l'Article d'ANSBERT, Archevêque de Rouën.

ANGRIANI, ou AYGNANI ou AIGUAN (Michel), appellé vulgairement *Michel de Bologne*, naquit à Bologne en Italie où il prit l'habit de Religieux, & fit profeſſion dans le Couvent des Carmes. Il étudia enſuite dans l'Univerſité de Paris, où il reçut les degrez du Doctorat. Dans le Chapitre Général de ſon Ordre qui ſe tint à Ferrare l'an 1354, dans celui de Bourdeaux de 1358, & dans celui de Tréves de 1361, il fut nommé Régent pour le Couvent de Paris, & ce fut pendant qu'il en faiſoit les fonctions, qu'il compoſa ſon Commentaire ſur les quatre Livres des Sentences, qui a été imprimé pour la premiére fois à Milan l'an 1510, & enſuite à Veniſe l'an 1623, par les ſoins du P. Léon Prioli Religieux du même Ordre.

Angriani aſſiſta l'an 1372, au Chapitre Général tenu à Aix en Provence en qualité de Définiteur de la Province de Bologne, & dés-lors il eſt qualifié du titre de *Maître*, c'eſt à dire, Docteur en Théologie, qualité qui lui eſt auſſi donnée dans les Chapitres Généraux tenus au Puy en Vélay l'an 1375, & à Bruges l'an 1379, où il ſe trouva en qualité de Provincial de ſa Province.

Le grand Schiſme, qui diviſa l'Egliſe après la mort de Grégoire XI, cauſa auſſi beaucoup de diviſion dans les Ordres Religieux, & en particulier dans celui des Carmes. Les Couvens d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême, de Pologne, de Dannemarck, de Suéde, de Norwége, de Pruſſe, de Flandre, de Friſe, & de pluſieurs autres Provinces contiguës à l'Allemagne, avec la Toſcane, la Lombardie & les autres Païs d'Italie, reconnurent Urbain VI. Mais les Couvens de France, d'Eſpagne, d'Ecoſſe & de Naples ſoutinrent le parti de Clément VII, auquel s'attacha auſſi *Bernard Olenſis* ou *Oleri*, dix-ſeptiéme Général de l'Ordre des Carmes, & pour cette raiſon il fut dépoſé par le Pape Urbain qui ordonna au Chapitre général qui ſe tenoit à Bruges l'an 1379, d'en élire un autre qui fût tiré des païs de ſon Obéïſſance. Le Chapitre obéït aux ordres du Pape Urbain, & élut Michel Angriani ſous le titre de *Vicaire-Général*, lequel fut confirmé par une Bulle que donna le même Pape, datée du 13 des Calendes de Mai, c'eſt à dire, du 19 Avril 1380.

Ce Chapitre général aſſemblé à Vérone l'an 1381, élut unanimement Michel Angriani pour dix-huitiéme Général de l'Ordre; les Principaux des Provinces qui tenoient pour Clément ne s'y trouvant point, ils furent ſuppléez par d'autres Religieux nommez à leur place. Il exerça cette charge pendant cinq ans. Dans le Chapitre général tenu l'an 1385, à *Bamberg*, de la Province de la Haute Allemagne, la même dignité fut confirmée à Angriani. Mais l'année ſuivante 1386, étant allé à Gênes trouver le Pape Urbain, il fut dépoſé de ſa charge, ſans qu'on ait pu en ſavoir la cauſe: ſi ce n'eſt que les uns diſoient qu'il étoit ami & confident de quelques Cardinaux que le Pape fit mourir vers ce tems-là, & les autres que c'étoit à cauſe de quelques ſoupçons & défiances qu'eut le Pape contre l'Archidiacre de Bruges, qui avoit été Diſciple d'Angriani.

Angriani déchargé de ſon emploi ſe retira au Couvent de Bologne, d'où il a retenu le nom de *Michel de Bologne*, ſous lequel il eſt le plus connu. Ce fut là qu'il travailla & perfectionna les Ouvrages que nous avons de lui.

Nonobſtant ſa dépoſition du Généralat, le Pape Boniface IX. le fit l'an 1394, Vicaire-Général de la Province de Bologne avec plein pouvoir de la gouverner; & l'an 1396, il ſe trouva au Chapitre général de Plaiſance en qualité de Définiteur de la même Province. Il mourut à Bologne le 16 Novembre 1400, ſelon le P. Louïs de ſainte Théréſe, & en 1416, ſelon l'Abbé Trithéme. Le premier ſentiment eſt plus conforme à l'Epitaphe qui ſe trouve dans l'Egliſe des Carmes de Bologne, gravée ſur un tombeau de marbre, qui eſt devant le grand Autel. L'obſcurité & la barbarie de ſes expreſſions ont pu donner lieu à celui de Trithéme. Le voici:

Michael Doctor hic eſt; Ayguans Bononias illum
Stirps dat, Carmeli, quem tulit Ordo, Caput.
In David ejus ovet calamus; ſtupet eſſige Latinis,
Et Gallis vivus, ingeniumque jens.
Bis ſeptingentos annos, patet eſſe Novembrem,
Atque bis octenos expleviſſe dies.

Catalogue de ſes Ouvrages. *Super ſententias libri quatuor; Quæſtiones Sententiarum liber unus; In Evangelium Matthæi; Tabula moralium S. Gregorii Papæ; Tabula decreti; In Ethicam Ariſtotelis; In Valerium Maximum; Sermones varii; Lectura ſuper Michæam; Poſtilla ſuper Joannem; Poſtilla in Apocalypſim; Sermones quadrageſimales; Diſtinctionum divinum; Commentaria in Pſalmos; Ad Cardinalem S. Marie trans Tyberim reſigne opus & præclarum de conceptione ſanctæ Mariæ.* Tous ces Ouvrages n'ont pas été imprimez. Divers Auteurs parlent avantageuſement du Pére Agriani. L'Auteur caché ſous le nom de Jean Philothée Achillini, le cite dans le Traité intitulé, *Sommum Viridarii.* * Lucius, *in Bibliath. Carmel.* Alégre. Trithéme. Poſſevin. Bumaldi. Erardus, &c. Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir a l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 5. *p.* 392. *& ſuiv.*

ANGRIE. *Voyez* ENGERN.

ANGRIVARIENS, peuples de Germanie, compris autrefois dans la nation des Iſtevons. Ils confinoient les Chamaves. Ce ſont aujourd'hui les peuples qui habitent une partie de la Weſtphalie, des Evêchez de Munſter, de Paderborn & d'Osnabruck. Quelques Auteurs les placent diverſement. Tacite & Rhénan les mettent dans la Weſtphalie; le Pére Briet Jéſuite, dit qu'ils habitoient une partie de l'Over-Yſſel, de l'Evêché de Paderborn & du Comté de Bentheim; ſelon Sanſon, ils occupoient une partie des Comtés de Benthem & de Tecklenbourg. Ces peuples ſe ſont ſoumis à l'Empire des Romains, après avoir été défaits en deux batailles par Germanicus; depuis ils furent chaſſés par les Francs, qu'on ſurnomma *Saliens*, parce qu'ils demeuroient le long de la riviére de Sala, qui eſt aujourd'hui l'Yſſel. Cependant il y a des Hiſtoriens qui prétendent qu'ils ſe joignirent d'eux-mêmes aux Francs, dont ils prirent le nom: ce qui paroit aſſez vraiſemblable, & ſe peut confirmer par les coutumes des peuples qui ont habité ce païs longtems après; parce que ces coutumes étoient conformes à celles des Angrivariens, qui n'avoient pour tout lieu conſidérable que *Nabalia.* * D'Auditfret, *Géograph. anc. & mod. tome* 3.

ANGUED. *Voyez* ANGAD.

ANGUGUI, ville d'Afrique dans le Royaume de Tigré. Elle eſt ſituée à ſix degrez de la Ligne du côte du nord. Davity, *Etats du Grand Négus.*

ANGUIEN ou ENGUIEN, que ceux du Païs-Bas nomment *Enghien*, *Angia*, petite ville du Hainaut, entre Mons & Bruxelles. C'eſt la premiére Baronie du Comté de Hainaut, & l'on y a fait des tapiſſeries de toutes ſortes de façons. Elle eſt illuſtre par l'honneur que divers Princes de la Maiſon de Bourbon lui ont fait de porter ſon nom, après qu'elle fut entrée dans cette Maiſon par le mariage de Marie de Luxembourg, Comteſſe de Saint Paul, Dame d'Anguien, &c. avec François de Bourbon, qui ſous le nom de Comte d'Anguien, remporta la fameuſe victoire de Cériſoles en Piémont l'an 1544, & qui laiſſa Charles pére d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre. La Baronie d'Anguien étant échue en partage à ce dernier, Louis de Bourbon, premier Prince de Condé, ſon frére puîné, en fit tranſporter le nom à Nogent-le-Rotrou au Perche, qu'il fit nommer Anguien-le François. Henri IV. Roi de France vendit à Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, la ville d'Anguien en Hainaut. Louïs de Bourbon laiſſa Henri I. pére d'Henri II. lequel ayant échangé Nogent-Anguien avec Maximilien de Béthune Duc de Sully, fit donner le nom & le titre de Duché d'Anguien, à la Baronie d'Iſſoudun en Berri, qui a encore été depuis tranſféré au Duché-pairie de Montmorency, que l'on nomme préſentement le Duché d'Anguien.

ANGUIEN Quelques fils aînez des Princes de Condé en France ont porté ce nom, du vivant de leur pére. C'eſt ſous ce même nom, que Louïs de Bourbon, II du nom, Prince de Condé, fit de ſi belles actions, qu'il gagna la célébre bataille de Rocroy en 1643, & celle de Nortlingue en 1645, après avoir pris Thionville, Philiſbourg, &c. Son fils Jules de Bourbon mort

mort en 1709, & son petit-fils mort en 1710, ont porté le même nom pendant la vie de leurs péres.

* ANGUIENNE, petit rivière de France dans l'Angoumois, tombe dans la Charente à Angoulême.

ANGUIGENES, peuples anciens qui habitoient prés de l'Helleſpont. Strabon, *l.* 3, dit que l'on croyoit qu'ils avoient quelque affinité avec les ſerpens, parce que les hommes de ce païs-là guériſſoient par leur ſeul attouchement la morſure de ces reptiles venimeux. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

ANGUILLARA, bourg d'Italie dans l'Etat des Vénitiens. Il eſt ſitué ſur la rivière d'Adige, dans le Padouan, à deux ou trois lieues de Rovigo vers le nord-nord-oueſt. Il y a auprés de ce bourg un petit Lac, qu'on appelle auſſi *Anguillara*. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

ANGUILLARA, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de St. Pierre. Elle eſt ſituée ſur le Lac Bracciano, à l'endroit d'où la rivière d'Arone ſort de ce Lac, & à cinq lieues de Rome. Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

ANGUILLARA. On rapporte, que deux fréres de cette famille Italienne ont tué un ſerpent d'une grandeur prodigieuſe, qui faiſoit un grand dégât dans les environs de *Mala grota* à quelque diſtance de Rome. On ajoute, que pour les récompenſer, on leur avoit accordé le terrain dont ils pourroient faire le tour en un jour, en marchant à pied, & qu'ils avoient appellé cette terre *Anguillara*: enſuite ils en ont porté eux mêmes le nom avec le titre de Comte. Cette famille ſouleva pluſieurs Provinces en 1099, contre le Pape Urbain II: mais à la fin elle fut elle-même obligée de ſe ſoumettre. Jean Comte d'Anguillara, enleva en 1140 au Pape, les Villes de *Sutri* & de *Nepi*. Dans le XIV ſiécle il y eut deux Sénateurs Romains de cette famille, nommez *Orſo* & *Jordan*; ils couronnérent dans le Capitole le Poëte Pétrarque, avec beaucoup de ſolemnité. Averſo Comte d'Anguillara, excellent Capitaine, vécut du tems des Papes Nicolas V. & Calixte III. Il a fait beaucoup de bien à l'hôpital de S. Jean de Latran, & eſt enterré auprés des 12 colonnes à Ste. Marie Majeure. Ses fils *Diofebe* & *François* ſe ſoulevérent contre le Pape Paul III. parce qu'ils ſe crûrent flétris par l'ordre que le Pape leur avoit donné, de purger de voleurs les grands chemins qui ſont aux environs de Rome; mais il leur en prit mal. Car en 15 jours de tems ils perdirent 9 Châteaux. Diofebe s'enfuit, & François fut mené priſonnier avec ſon fils au Château S. Ange, où il reſta pendant 5 ans. Cette famille tomba ſi fort depuis ce tems-là, qu'elle fut obligée de vendre la Terre d'*Anguillara* à la famille des Urſini, Ducs de Bracciano, & celle de *Stabia* à la Maiſon Borghéſe, de ſorte qu'il ne lui reſta que celle de *Calzata*. Cette famille étoit autrefois diviſée en 3 branches; 1. de *Stabia*; 2. de *Calzata*; 3. & de *Ceri*; cette derniére s'éteignit par la mort de *Renzo da Ceri*. Il ne reſte aujourd'hui que la branche de *Calzata*, qui ne fait aucune figure à Rome, mais ſe contente de vivre dans le château de *Calzata*. * Lehmann, *Herchend. Europ. p.* 2.

ANGUILLE, *Anguis*, une des Iſles Antilles de l'Amérique, dans la Mer du Nord. Elle eſt droit à l'orient de celle de Porto-Rico, à neuf mille pas de l'Iſle ſaint Martin, vers le ſeptentrion, & à 40 mille de celle de ſaint Chriſtophle. Elle appartient aux Anglois. * Baudrand.

ANGUL, Roi d'un canton de la Germanie, & fils d'Alemannus, ayant conquis l'Iſle de la Grande Bretagne, donna, ſelon quelques Auteurs, le nom d'*Anglois*, aux peuples de ce païs. * Henning. *tome.* 1.

ANGURI, ANGORI ou ANGORE. *Cherchez* ANCYRE.

ANGUS, *Angusia*, eſt une province aſſez grande & aſſez peuplée de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Son nom ancien eſt *Oreſtie*, & ſelon le dialecte Anglois, *Foreſtie*. Les Naturels du païs l'appellent *Aaneya*. Hector Boëtius croit que c'eſt le païs des anciens Oreſtiens. Camden n'eſt point de ce ſentiment. Ses bornes ſont la province de Murray au ſeptentrion, l'Océan Germanique à l'orient, le golfe de Tay au midi, & le païs de Gowri avec celui de Perth à l'occident. Elle eſt arroſée principalement de trois riviéres, qui ſont l'Eske du midi ou South-Eske, l'Eske du nord ou North-Eske, & le Tay. Le terroir de ce païs dans lequel on voit Aberbroth, ou Ardbroth, qui fut autrefois la plus riche Abbaye d'Ecoſſe, produit beaucoup de froment, & de toutes ſortes de bleds. Ses principales villes ſont Brechin ou Brechyn qui en eſt la capitale, Dundée & Montroſe. Elles députent toutes trois au Parlement, de même que les bourgs de Forfar & d'Arbroth. Les contrées de Glen-Yla, de Glen-Eſk & de Glen-Proſling dépendent de cette province, dont les Douglas ont été Comtes dès le tems de Robert III, leſquels, après que George Douglas eut épouſé la fille du Roi, furent tenus pour premiers Barons d'Ecoſſe, auſquels appartient le droit de porter la couronne devant les Rois aux Etats-Généraux du Royaume. Le Vicomte d'Angus, nommé *Archibald*, épouſa *Marguerite* fille d'Henri VII. Roi d'Angleterre, & mére de Jacques V, Roi d'Ecoſſe. Il en eut *Marguerite*, femme de *Matthieu* Stuart, Comte de Lenox, laquelle, du conſentement de ſon mari & de ſes fils, céda le droit qu'elle avoit ſur ce Comté à David Douglas de Pettendreich, fils de ſon oncle, afin d'obliger cette famille, voyant qu'Henri, fils du Comte *Matthieu*, alloit épouſer la Reine Marie, veuve de François II, Roi de France, qui le fit pére du Roi Jacques VI. * Davity, *Ecoſſe*. Timothée du Pont, *Deſcript. de l'Ecoſſe*. D'Audiffret, *Géograph. tome* 1. Baudrand, *Dict. Géogr.*

A N H.

ANHALT, château de la Principauté d'Anhalt, à laquelle il a donné ſon nom. Il eſt ſur la rivière de Selke, au midi de Quedlinburg, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Il s'en faut peu qu'il ne ſoit entiérement ruiné. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANHALT, Principauté d'Allemagne dans la Haute Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, qui eſt preſque entiérement ruinée. Le païs d'Anhalt eſt peu conſidérable. Il a le Duché de Saxe au levant, la Principauté d'Halberſtad au couchant, le Duché de Magdebourg au ſeptentrion, & au midi le Comté de Mansfeld, & le païs de Hall. Il eſt arroſé de la rivière de Sala, qui le rend aſſez fertile. Ses villes ſont Deſſau ſur l'Elbe, Bernbourg ſur la Sala, &c.

La Maiſon d'Anhalt paſſe pour une des plus anciennes, non ſeulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Non qu'on doive donner dans les fables de ces Auteurs, leſquels, avec Limnæus, la font deſcendre d'Aſcanas fils de Gomer, fils de Japhet, fils de Noé. *Voyez* ASCANIE. Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce Berenthobalde, qui dans le VI ſiecle, fit la guerre aux Thuringiens, & des Princes qui ont régné dans la Saxe, entre leſquels eſt Witikind, à qui Charlemagne donna la qualité de Duc. Dans la ſuite, la Maiſon d'Anhalt a poſſédé les Electorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, Comte d'Aſcanie, &c. fut pére d'ALBERT dit l'*Ours*, que l'Empereur Conrad III. fit Markgrave & Electeur de Brandebourg; la Maiſon de Stade, qui avoit longtems poſſédé ce Markgraviat, ayant manqué vers l'an 1150. Quelque tems après, Henri le *Lion*, Duc de Saxe & de Brunſwick, s'étant ſoulevé contre l'Empereur Frédéric I. dit *Barberouſſe*, perdit ſa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diéte de Wirtzbourg, à Bernard l'un des fils d'ALBERT l'*Ours*. Bernard a eu pour ſucceſſeurs, Albert I, Albert II, Rodolphe I, Rodolphe II, Venceſlas, Rodolphe III, & Albert III. qui mourut en 1422. Les Deſcendans d'Albert l'*Ours*, qui ont poſſédé l'Electorat de Brandebourg, ſont, Othon I, Othon II, Albert II, Jean I, Othon III, Jean II, Conrad, Jean III, Woldemar I, Jean IV, juſqu'à Louis de Baviére, vers l'an 1417. Alors l'Empereur Sigiſmond tira l'Electorat de cette famille. Les Princes d'Anhalt d'aujourd'hui deſcendent de BERNARD, par HENRI ſon fils, à qui Frédéric *Barberouſſe* donna le titre de Prince d'Anhalt. Les Ducs de Saxe-Lawembourg ſont de la même Maiſon. Ils viennent d'Albert I, & d'Héléne fille de l'Empereur Othon IV. Sur la fin du XVI ſiecle, JOACHIM-ERNEST Prince d'Anhalt étant mort en 1586, laiſſa ſeize enfans. Les fils partagérent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquiéme, pour un des Cadets qui voulut ſe marier. L'aîné a la direction des affaires, & ſe trouve aux Diétes. L'on ne rapportera ici la poſtérité de cette illuſtre Maiſon que depuis JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, né le 20 Octobre 1533, qui reſta ſeul héritier des grands biens de ſa Maiſon, & duquel deſcendent tous les Princes de ce nom, aujourd'hui vivans. Il mourut le ſixiéme Décembre 1586, en ſa 54 année. Il épouſa 1°. le troiſiéme Mars 1560, *Agnés*, fille de *Wolfgang*, Comte de Barby, morte le 30 Novembre 1569: 2°. le huitiéme Janvier 1571, *Eléonor*, fille de *Chriſtophle*, Duc de Wirtemberg. Elle prit une ſeconde alliance en 1589, avec *George*, Landgrave de Heſſe, & mourut en 1618, âgée de 66 ans. Le Prince d'Anhalt eut pour enfans de ſon premier mariage, 1. JEAN-GEORGE, qui ſuit; 2. CHRISTIAN, d'où ſont iſſus les Princes de BERNBOURG, *rapportez ci-aprés*; 3. *Anne Marie*, née en 1561, mariée le 19 Mai 1577, à *Joachim Frédéric*, Duc de Lignitz, morte en 16.5; 4. *Agnes*, née le 16 Septembre 1562, morte en 1564; 5. *Elizabeth*, née le 25 Septembre 1563, mariée le 16 Octobre 1577, à *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte en 1607; 6. *Sibylle*, Princeſſe d'Anhalt, née le 28 Septembre 1564, mariée le 22 Mai 1581, à *Frédéric*, Duc de Wirtemberg, morte le 16 Novembre 1614. Du ſecond mariage ſortirent, 7. *Bernard*, né le 25 Septembre 1570, mort en 1596; 8. AUGUSTE, *qui fit la branche de* PLOTZKAW, *rapportée ci-aprés*; 9 RODOLPHE, *qui fit celle de* ZERBST, *auſſi rapportée ci-aprés*; 10. LOUIS, *qui fit celle de* KOTEN, *auſſi mentionnée ci-aprés*; 11. *Jean-Erneſt*, né le premier Mai 1578, mort le 12 Décembre 1601; 12. *Joachim-Chriſtophle*, né le ſeptiéme Juin 1582, mort en 1683; 13. *Agnés-Hedwige*, née le 12 Mars 1573, mariée 1°. le troiſiéme Janvier 1586, à *Auguſte*, Electeur de Saxe: 2°. le 14 Février 1588, à *Jean*, Duc de Holſtein, morte le troiſiéme Novembre 1616; 13. *Doratée-Marie*, née le deuxiéme Juillet 1574, mariée le ſeptiéme Janvier 1593, à *Jean*, Duc de Saxe, morte le 18 Juillet 1617; 15. *Sabine*, née le 13 Novembre 1580; & 16. *Anne Sophie*, Princeſſe d'Anhalt, née le 24 Juillet 1584, mariée à *Günther-Gontzer*, Comte de Schwartzembourg, morte en 1652.

II. JEAN-GEORGE, Prince d'Anhalt, né le neuviéme Mars 1567, eut en partage les places de Deſſau, dont ſa poſtérité prit le nom de *Ragun*, de *Jeſnitz*, de *Wortlitz*, de *Rudersdſt*, &c. & mourut en 1618. Il épouſa 1°. le 22 Février 1588, *Dorothée*, fille de *Jean-Albert*, Comte de Mansfeld, morte en 1594: 2°. en 1595, *Dorothée*, fille de *Jean-Caſimir*, Prince Palatin, morte le 13 Mai 1618. Du premier mariage vinrent 1. *Joachim-Ernеſt*, né le 16 Juillet 1592, mort ſans alliance le 28 Mai 1615; 2. *Chriſtian*, né en 1593, mort en 1594; 3. *Sophie Elizabeth*, née le dixiéme Février 1589, mariée en 1614, à *George Rodolphe*, Duc de Lignitz, morte en 1622; 4. *Agnés Magdelaine*, née le 20 Mars 1590, mariée en 1617, à *Othon*, Landgrave de Heſſe, morte en 1626; & 5. *Anne-Marie*, Princeſſe d'Anhalt, née en 1591, morte ſans alliance en 1637. Et du ſecond mariage ſortirent 6. JEAN-CASIMIR, qui ſuit; 7. *Frédéric Maurice*, né le 17 Février 1600, mort en 1610; 8. *Henri-Woldemar*, né en 1604, mort en 1606; 9 *George-Ariſtée*, né en 1606, mort en 1643, laiſſant d'*Elizabeth*, fille de *Chriſtophle* de Kroſeg, Maréchal d'Anhalt, *Chriſtian*, qui ſe fit Catholique, ſervit dans les troupes de l'Empereur, qui lui donna le Comté de Beringhen.

& mourut ſans alliance le 14 Juillet 1677; *Sophie*, alliée à N. Baron de Plato & Engel mueller-Weisland; & *Eleonor*, mariée à *Jean-George*, Comte de Solms, morte le 27 Août 1677; 10. *Anne-Elizabeth*, née en 1599, mariée à *Henri-Guillaume*, Comte de Bentheim; 11. *Elemore-Dorothee*, née le ſixiéme Février 1602, mariée en 1625, à *Guillaume*, Duc de Saxe; 12. *Sibylle-Chriſtine*, née le dixiéme Janvier 1603, mariée 1°. en 1627, à *Philippe-Maurice*, Comte de Hanaw: 2°. à *Frédéric-Caſimir*, Comte de Hanaw; 13. *Cunegonde Juliene*, née en 1608, mariée à *Herman*, Landgrave de Heſſe: 14. *Suſanne-Marguerite*, née en 1610, mariée à *Jean-Philippe*, Comte de Hanaw; 15. *Jeanne-Dorothée*, née en 1612, mariée à *Maurice*, Comte de Bentheim: & 16. *Eve-Catherine*, Princeſſe d'Anhalt, née en 1613, morte ſans alliance le 15 Décembre 1679.

III. JEAN-CASIMIR, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le ſeptiéme Décembre 1596, ſuccéda à ſon pére, & mourut le 15 Septembre 1660. Il épouſa 1°. le 23 Février 1623, *Agnes*, fille de *Maurice*, Landgrave de Heſſe, morte le 28 Mai 1650: 2°. *Sophie-Marguerite*, fille de *Chriſtian*, Prince d'Anhalt Bernbourg, morte le 28 Décembre 1673, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. *Maurice*, né le ſeptiéme Novembre, mort le 30 Décembre 1624; 2. JEAN-GEORGE, qui ſuit; 3. *Dorothée*, née en 1625, morte jeune; 4. *Julienne*, née le 17 Septembre 1626, morte en 1652; 5. *Louiſe*, née le troiſiéme Février 1631, mariée en 1648, à *Chriſtian*, Duc de Lignitz, morte le 25 Avril 1680; & 6. *Agnès*, Princeſſe d'Anhalt, née en 1644, morte le 13 Mai de la même année.

IV. JEAN-GEORGE, II du nom, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le ſixiéme Novembre 1672, fut Lieutenant-Général de l'Electorat de Brandebourg, & Maréchal de camp général, & mourut le 17 Août 1693. C'eſt ſous lui que les Princes d'Anhalt, dont il étoit le chef, pourſuivirent les anciens droits de leur Maiſon ſur le Comté d'Aſcanie. *Voyez* ASCANIE. Il épouſa en 1658, *Henriette-Catherine*, fille de *Frédéric* de Naſſau, Prince d'Orange, morte le cinquiéme Novembre 1708, dont il eut 1. *Frédéric-Caſimir*, né le 18 Novembre 1663, mort le 27 Mai 1665; 2. LEOPOLD, qui ſuit; 3. 4 *Emilie-Louiſe*, née en 1660, & *Henriette-Amélie*, née le quatriéme Janvier 1662, mortes jeunes; 5. *Elizabeth-Albertine*, née le premier Mai 1665, élue Abbeſſe d'Hervorde en 1680, & mariée le 30 Mars 1686, à *Henri*, Duc de Saxe-Barby, morte le cinquiéme Octobre 1706; 6. *Amélie*, née en 1666, mariée en Août 1684, à *Henri-Caſimir*, Prince de Naſſau, Gouverneur de Friſe; 7. *Louiſe-Sophie*, née le 15 Septembre 1667, morte le 19 Avril 1678; 8. *Marie-Eleonore*, née le 14 Mai 1671, mariée le troiſiéme Septembre 1687, à *George* Radzevill, Duc d'Olau; 9. *Henriette-Agnès*, née le neuviéme Janvier 1674; & 10. *Jeanne-Charlotte*, Princeſſe d'Anhalt, née le ſixiéme Avril 1682, mariée le 25 Janvier 1699, à *Philippe-Guillaume*, frére de l'Electeur de Brandebourg.

V. LEOPOLD, Prince d'Anhalt-Deſſau, Comte d'Aſcanie, Lieutenant héréditaire de l'Electorat de Brandebourg, né le troiſiéme Juillet 1676, a commandé à la priſe de l'Iſle de Rugen ſur le Roi de Suéde le 17 Novembre 1715. Il a épouſé en 1698, *Anne-Louiſe* Foſſen, fille d'un Bourgeois de Deſſau, déclarée Princeſſe le 29 Novembre 1701, dont il a 1. GUILLAUME-GUSTAVE, qui ſuit; 2. *Léopold-Maximilien*, né le 25 Septembre 1700, Maréchal de camp du Roi de Pruſſe en Juin 1722; 3. *Dietrich*, né le deuxiéme Août 1702; 4. *Frédéric-Henri-Eugéne*, né le 26 Décembre 1705; 5. N. ne le deuxiéme Décembre 1716; 6. *Henriette-Marie-Louiſe*, née le troiſiéme Août 1707, morte le ſeptiéme du même mois; 7. *Louiſe*, née le 21 Août 1709; & 8. *Anne-Wilhelmine*, Princeſſe d'Anhalt, née le 12 Juin 1715.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE BERNBOURG.

II. CHRISTIAN, Prince d'Anhalt, né le onziéme Mai 1568, ſecond fils de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, & d'*Agnes*, Comteſſe de Barby ſa premiére femme, eut en partage la Seigneurie de Bernbourg, le Comté de Ballenſted & la Terre de Hatzkerod. Il s'attacha à Frédéric, Electeur Palatin, & fut Gouverneur-général du Haut-Palatinat pendant les troubles de Bohême, ce qui le fit proſcrire en 1621, par l'Empereur Ferdinand II. qui le rétablit peu après. Il fut le principal mobile de la Ligue Proteſtante, & mourut en 1630. Il épouſa en 1595, *Anne*, fille d'*Arnold*, Comte de Bentheim, morte le neuviéme Décembre 1624, dont il eut 1. *Frédéric-Chriſtian*, né le deuxiéme Mai 1596, mort auſſi-tôt; 2. CHRISTIAN, II du nom, qui ſuit; 3. *Erneſt*, né le 19 Mai 1608, mort en 1632, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Lutzen, ſans avoir été marié; 4. FRÉDÉRIC, *qui eſt la branche d'*HATZKEROD *rapportée ci-après*; 5. *Frédéric-Louis*, né le 19 Août 1619, mort en 1621; 6. *Amélie-Julienne*, née le deuxiéme Mai 1597, morte en 1611; 7. *Eléonore-Marie*, née le ſeptiéme Août 1600, mariée en 1626, à *Jean Albert*, Duc de Meckelbourg, morte en 1657; 8. *Sibylle-Elizabeth*, née le dixiéme Février 1602, morte ſans alliance; 9. *Agnes Magdelaine*, née le huitiéme Mars 1603, morte en 1611, 10. *Anne-Sophie*, née le dixiéme Juin 1604; 11. *Louiſe-Emilie*, née le ſixiéme Mars 1606, morte ſans alliance; 12. *Amélie-Julienne*, née en 1609, morte en 1628; 13. *Agnes-Magdeleine*, née en 1612, morte fille; 14. *Sophie-Marguerite*, née le 16 Septembre 1613, mariée à *Jean-Caſimir*, Prince d'Anhalt-Deſſau, morte le 28 Décembre 1673; & 15. *Dorothée Batilde*, Princeſſe d'Anhalt, née le onziéme Août 1617, morte en 1656, ſans alliance.

III. CHRISTIAN, II du nom, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le dixiéme Août 1599, fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Prague en 1621. L'Empereur lui donna la liberté peu de tems après, le fit manger à ſa table, & le fit ſon Chambellan, lui donnant la clef d'or. Il mourut en 1656, ayant eu pour enfans d'*Eléonore-Sophie*, fille de *Jean*, Duc de Holſtein, qu'il avoit épouſée le 27 Février 1625, 1. *Berenger*, né le 21 Avril 1626, mort en 1627; 2. *Joachim-Erneſt*, né le 23 Juin 1629, mort le 23 Décembre ſuivant; 3. *Chriſtian*, né le deuxiéme Janvier 1631, mort le 20 Juin ſuivant; 4. *Ermand-Gédéon*, né le 21 Janvier 1632, mort le quatriéme Avril 1649; 5. *Bogiſlas*, né le ſeptiéme Octobre 1633, mort le ſeptiéme Octobre 1634; 6. VICTOR-AMÉDÉE, qui ſuit; 7. *Charles-Urſin*, né le 18 Avril 1642, mort à Parme le quatriéme Janvier 1660; 8. *Ferdinand-Chriſtian*, né le 23 Août 1643, mort le 14 Mars 1645; 9. *Sophie*, née le 15 Août 1627, morte le 17 Octobre ſuivant; 10. *Eléonore-Hedwige*, née le 28 Octobre 1635, Doyenne de Gandersheim, morte en 1688; 11. *Erneſte-Auguſte*, née le 23 Décembre 1636, morte en Octobre 1659; 12. *Angélique*, née le ſixiéme Juin 1639, morte ſans alliance le 13 Octobre 1688; 13. *Anne-Sophie*, née le 13 Septembre 1640, mariée en 1664, à *George-Frédéric*, Comte de Solms-Sonnenwald; 14. *Marie*, née le 25 Janvier 1645, morte le cinquiéme Janvier 1655; & 15. *Anne-Elizabeth*, Princeſſe d'Anhalt, née le 19 Mars 1647, mariée en 1672, à *Chriſtian Ulric*, Duc de Wirtemberg-Bernſtad, morte le troiſiéme Septembre 1680.

IV. VICTOR-AMÉDÉE, Prince d'Anhalt-Bernbourg, Comte d'Aſcanie, né le ſixiéme Octobre 1634, mourut d'apoplexie le 14 Février 1718, en ſa 84 année. Il épouſa le 16 Octobre 1667, *Elizabeth*, fille de *Frédéric*, Comte Palatin de Deux-Ponts, morte le 17 Avril 1677, dont il eut 1. CHARLES-FREDERIC, qui ſuit; 2. LEBRECHT, *qui a continué la poſtérité rapportée ci-après*; 3. *Jean-George*, né le 14 Février 1674, mort de ſept bleſſures qu'il reçut au combat de Leuſe, au ſervice des Etats Généraux, le 19 Septembre 1691; 4. *Chriſtian*, né le cinquiéme Mars 1675, mort le 29 Décembre ſuivant; & 5. *Sophie-Juliene*, Princeſſe d'Anhalt, née le 26 Octobre 1672, morte le 21 Août 1674.

V. CHARLES-FRÉDÉRIC, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 13 Juillet 1668, épouſa 1°. le 25 Juin 1692, *Sophie-Albertine*, fille de *George Frédéric*, Comte de Solms-Sonnenwald, morte en couches le 12 Juin 1708: 2°. *Wilhelmine-Charlotte*. Du premier lit ſont iſſus, 1. *Frédéric-Guillaume*, né le troiſiéme Septembre 1694, mort le 28 Décembre ſuivant; 2. *Victor-Frédéric*, né le 20 Septembre 1700; 3. *Elizabeth-Albertine*, née le 31 Mars 1693, mariée le deuxiéme Octobre 1712, à *Gouvet*, Marquis de Schwartzembourg-Sunderhauſen; 4. *Charlotte-Sophie*, née le 21 Mai 1696; 5. *Auguſte-Wilhelmine*, née le troiſiéme Novembre 1697; & 6. *Frédérique-Henriette*, née le 24 Janvier 1702, mariée le dixiéme Décembre 1721, à *Léopold*, Prince d'Anhalt-Plotzkaw-Koten.

V. LEBRECHT, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 28 Juin 1669, fils puîné de VICTOR-AMÉDÉE, épouſa 1°. le 12 Avril 1692, *Charlotte*, fille d'*Adolphe*, Prince de Naſſau-Schaumbourg, morte le 31 Janvier 1700: 2°. le 27 Juin 1702, *Eberhardine-Jacqueline-Wilhelmine*, Barone de Wéede, fille de *Jean-George* de Wéede, déclarée Princeſſe le premier Août 1705. Du premier mariage ſont iſſus 1. VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, qui ſuit; 2. *Frédéric-Guillaume*, né le 12 Avril 1695, bleſſé à Denain en Flandres le 24 Juillet 1712; 3. *Chriſtian*, né le 27 Novembre 1698: 4. *Elizabeth-Charlotte*, née le quatriéme Décembre 1696; & 5. *Victoire-Hedwige*, née le 13 Janvier 1700, morte le 13 Juin 1701. Et du ſecond mariage ſont ſortis, 6. *Jean-George*, né le 30 Octobre 1705, mort le 18 Mai 1706; 7. *Joſeph*, né le 26 Décembre 1706; 8. *Victoire-Sophie*, née le onziéme Janvier 1704, morte le 18 Mai ſuivant; & 9. *Wilhelmine-Charlotte*, née le 24 Novembre 1704.

VI. VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le ſeptiéme Septembre 1693, a épouſé en 1714, *Juliene-Louiſe*, Comteſſe d'Iſembourg.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE HATZKEROD, ſortie de celle de BERNBOURG.

III. FRÉDÉRIC, Prince d'Anhalt, né en 1613, fils puîné de CHRISTIAN, Prince d'Anhalt-Bernbourg, & d'*Anne*, Comteſſe de Bentheim, eut en partage la terre de Hatzkerod, & mourut le 30 Juin 1670. Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean-Louis*, Comte de Naſſau-Hadamar, morte le deuxiéme Mars 1647: 2°. en 1657, *Anne-Catherine*, Comteſſe de la Lippe, morte en 1659, ſans enfans. Ceux du premier lit furent 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Anne-Urſule*, née le 24 Juin 1645, morte le 25 Février 1647; & 3. *Charlotte-Elizabeth*, née le onziéme Février 1647, mariée 1°. le 24 Août 1663, à *Guillaume-Louis*, Prince d'Anhalt-Koten, ſon couſin: 2°. à *Auguſte*, Duc de Holſtein-Ploen.

IV. GUILLAUME, Prince d'Anhalt-Hatzkerod, né le 18 Août 1643, mourut le 14 Décembre 1709, âgé de 66 ans, ſans laiſſer de poſtérité d'*Elizabeth-Albertine*, fille d'*Albert-Othon*, Comte de Solms-Laubach, qu'il avoit épouſée le 25 Juillet 1671, morte le deuxiéme Janvier 1693, ni de *Sophie-Auguſte*, fille d'*Henri*, Prince de Naſſau-Dillembourg, qu'il avoit épouſée le 20 Octobre 1695.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE PLOTZKAW, puis de KOTEN.

II. AUGUSTE, Prince d'Anhalt, né le 14 Juillet 1575, fils puîné de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, & d'*Eléonor*, Ducheſſe de Wirtemberg, ſa ſeconde femme, ſe contenta de quelque argent comptant, & de quelques rentes, pour ſon partage; mais ayant voulu depuis des terres, on démembra de la branche de Bernbourg celle de Plotzkaw, qui lui fut donnée. Il eut auſſi le Comté de Warndorff, & les villes de Nienbourg ſur le Sale,

Saie, de Wulfen & de Gustein, & mourut le 22 Août 1653, âgé de 78 ans. Il épousa le cinquiéme Novembre 1618, *Sybille*, fille de *Jean-George*, Comte de Solms, morte le 23 Mars 1659, dont il eut 1. *Ernest*, né le quatriéme Septembre 1620, mort sans alliance en 1654; 2. *Lebrecht*, né le cinquiéme Avril 1622, mort le septiéme Novembre 1669, sans enfans d'*Eleonore-Ursule*, fille de *Henri-Volrath*, Comte de Stolberg, qu'il avoit épousée en 1655, morte le 13 Septembre 1675; 3. EMMANUEL, qui suit; 4. *Jeanne*, née le 24 Novembre 1618, Doyenne de Quedlimbourg, morte le troisiéme Mai 1676; 5. *Dorothée*, née le 20 Juin 1623, morte le sixiéme Décembre 1632; 6. *Ebrupreis*, née le 21 Juillet 1625, morte le 21 Juillet 1626; 7. *Sophie*, née le deuxiéme Juillet 1627, morte sans alliance le 24 Novembre 1679; & 8. *Elizabeth*, née le 21 Mars 1630, morte aussi sans alliance le 17 Avril 1692.

III. EMMANUEL, Prince d'Anhalt-Plotzkaw, né le 26 Octobre 1631, succéda à son frére aîné, & mourut le huitiéme Novembre 1670. Il avoit épousé le 13 Mars précédent, *Anne-Eleonore*, Comtesse de Stolberg, morte le 27 Janvier 1690, dont il eut pour fils unique, EMMANUEL-LEBRECHT, qui suit.

IV. EMMANUEL-LEBRECHT, Prince d'Anhalt-Plotzkaw, né posthume le 20 Mai 1671, mourut le 20 Mai 1704. Il épousa le 30 Septembre 1692, *Gisèle-Agnes de* Rathen, qui fut déclarée Comtesse de l'Empire en 1694, dont il eut 1. *Auguste-Lebrecht*, né le 24 Mai 1693, mort le 25 Octobre suivant; 2. LEOPOLD, qui suit; 3. *Auguste-Louise*, née le neuviéme Juin 1697, qui a épousé le 30 Janvier 1722, *N.* fille du Colonel Woutenau, déclarée Comtesse de l'Empire; 4. *Eleonore-Wilhelmine*, née le septiéme Mai 1696, mariée 1°. le 15 Février 1714, à *Frédéric-Herman*, Duc de Saxe-Mersbourg: 2°. le 24 Janvier 1716, à *Ernest-Auguste*, Duc de Saxe-Weymar; 5. *Gisèle-Auguste*, née le 24 Juillet 1698, morte le troisiéme Septembre suivant; & 6. *Christine-Charlotte*, née le 12 Janvier 1702.

V. LEOPOLD, Prince d'Anhalt-Plotzkaw & Koten, Comte d'Ascanie, &c. né le 29 Novembre 1694, a épousé le dixiéme Décembre 1721, *Frédérique-Henriette*, fille de *Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE ZERBST.

II. RODOLPHE, Prince d'Anhalt, né le 28 Octobre 1576, fils puîné de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, & d'*Eleonor*, Duchesse de Wirtemberg, eut en partage la Seigneurie de Zerbst, avec les villes de Lindau, de Coswig & de Rosla, & mourut en 1621. Il épousa 1°. en 1604, *Dorothée-Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1608: 2°. *Magdelaine*, fille de *Jean*, Comte d'Oldenbourg. Du premier lit sortirent 1. *Dorothée*, née le 25 Septembre 1607, mariée à *Auguste*, Duc de Brunswick, morte en 1634; & 2. *Eleonore*, née en 1608, mariée à *Frédéric*, Duc de Holstein-Norbourg, morte en 1681. Et du second vinrent, 3. JEAN, qui suit; & 4. *Elizabeth*, Princesse d'Anhalt, née le premier Décembre 1617, morte sans alliance le troisiéme Juin 1639.

III. JEAN, Prince d'Anhalt-Zerbst, &c. né en 1621, mourut le quatriéme Juin 1667. Il épousa le 16 Septembre 1649, *Sophie-Auguste*, fille de *Frédéric*, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 12 Décembre 1680, dont il eut, 1 *Jean-Frédéric*, né le onziéme Octobre 1650, mort le 13 Mars 1651; 2. *George-Rodolphe*, né le septiéme Septembre 1651, mort le 26 Février 1652; 3. CHARLES-GUILLAUME, qui suit; 4. *Antoine-Gautier*, né le onziéme Novembre 1653, mort le dixiéme Octobre 1714, sans enfans d'*Auguste-Antoinette* de Bibenstein, qu'il avoit épousée le premier Janvier 1705; 5. *Jean-Adolfe*, né le deuxiéme Décembre 1654, qui n'a pas été marié; 6. JEAN-LOUIS *qui a donné origine à la branche de* DORNBOURG *rapportée ci-après*; 7. *Joachim-Ernest*, né le 30 Juillet 1657, mort le quatriéme Juin 1658; & 8. *Sophie-Auguste*, née le neuviéme Mars 1663, mariée le onziéme Octobre 1685, à *Jean-Ernest*, Duc de Saxe-Weimar, morte le 14 Septembre 1694.

IV. CHARLES-GUILLAUME, Prince d'Anhalt-Zerbst, né le 26 Octobre 1652, mourut le huitiéme Novembre 1719. Il épousa le 18 Juin 1676, *Sophie*, fille d'*Auguste*, Duc de Saxe-Hall, Administrateur de Magdebourg, dont il eut 1. JEAN-AUGUSTE, qui suit; 2. *Charles-Frédéric*, né le deuxiéme Juillet 1678, mort le premier Septembre 1693; & 3. *Magdelaine-Auguste*, née le 12 Octobre 1679, mariée le 17 Juin 1696, à *Frédéric*, Duc de Saxe-Gotha.

V. JEAN-AUGUSTE, Prince d'Anhalt-Zerbst, né le 24 Juillet 1677, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant en 1701, a épousé 1°. le 26 Février 1702, *Frédérique*, Duchesse de Saxe-Gotha, morte sans enfans le 28 Mai 1709: 2°. le huitiéme Octobre 1715, *Hedwige-Frédérique*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, Duc de Wirtemberg-Weltingen.

BRANCHE D'ANHALT-DORNBOURG, sortie de celle de ZERBST.

IV. JEAN-LOUIS, Prince d'Anhalt, né le premier Mai 1656, fils puîné de JEAN, Prince d'Anhalt-Zerbst, établit sa demeure à Dornbourg, & mourut le premier Novembre 1704. Il épousa le 23 Juillet 1687, *Christine-Eleonore* de Zeitz, morte le 17 Mai 1699, dont il eut 1. JEAN-LOUIS, qui suit; 2. *Jean-Auguste*, né le 31 Décembre 1689, mort le 22 Août 1709; 3. *Christian-Auguste*, né le 29 Décembre 1690; 4. *Christian-Louis*, né le cinquiéme Novembre 1691, mort le 20 Octobre 1710; 5. *Jean-Frédéric*, né le 14 Juillet 1695; 6. *Christine-Sophie*, née le 16 Décembre 1692; & 7. *Eleonore-Auguste*, née le 15 Mai 1694, morte le onziéme Juillet 1704.

V. JEAN-LOUIS, Prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 12 Juin 1688.

BRANCHE D'ANHALT, dite de KOTEN.

II. LOUIS, Prince d'Anhalt, né le 17 Juillet 1579, fils puîné de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, & d'*Eleonor*, Duchesse de Wirtemberg, sa seconde femme, eut en partage la Terre de Koten, & mourut le septiéme Janvier 1650, après avoir établi l'Académie qu'on appelle la *Compagnie fructifiante*. Il épousa 1°. en 1608, *Anne-Emilie*, fille d'*Arnold*, Comte de Benthem, morte le huitiéme Septembre 1625: 2°. le 12 Septembre 1626, *Sophie*, fille de *Simon*, Comte de la Lippe, morte en 1650. Du premier lit vint 1. *Louis*, né le 17 Juin 1609, mort en 1624; & du second sortirent, 2. GUILLAUME-LOUIS, qui suit: & 3. *Emilie-Louise*, née le 29 Juillet 1634 morte le troisiéme Octobre 1635.

III. GUILLAUME-LOUIS, Prince d'Anhalt-Koten, né le troisiéme Août 1638, mourut le 13 Avril 1665, sans enfans d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric*, Prince d'Anhalt-Hatzkerod, qu'il avoit épousée le 24 Août 1663.

Ces Princes sont tous de la Religion Reformée, excepté la branche de Zerbst, qui a repris la Confession d'Augsbourg, dont leurs péres avoient été zélez défenseurs. C'est près de Dessau, sur le rivage de l'Elbe, que Mansfeld fut défait en 1625. Outre les villes de cette Principauté, que nous avons nommées, il y a la Baronie de Gernrod, & le Comté de Barbi, lieu de la naissance du Général Galas. * Berthius, *Descript. Germ.* Limnæus, &c. Imhoff, *Notitia Imperii*, &c.

ANHALT (George d'), Prince de la Maison d'Anhalt, & fils d'ERNEST, & de *Marguerite* de Munsterberg, naquit le 14 Juin de l'an 1507. Il apprit les Langues, la Jurisprudence, la Théologie, & fut le principal Ministre d'Albert de Brandebourg, Cardinal & Electeur de Mayence. Il fut ensuite Prévôt de l'Eglise de Magdebourg; mais ayant donné dans la doctrine de Luther, il devint l'un des plus zélez Protecteurs des Luthériens, qui l'établirent l'an 1545, en qualité de Surintendant de leurs Eglises, dans le Diocése de Mersburg, dans la Misnie. Il travailla avec grand soin, s'acquit beaucoup de réputation parmi les Protestans, composa divers Ouvrages, & mourut le 17 Octobre 1653. * Surius, *in Comment.* Chytræus *Saxon.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* &c.

ANHING. *Voyez* GANKING.

ANHOLT, *Anholtum*, petite ville des Provinces-Unies, capitale d'une Seigneurie, qui porte son nom. On la trouve dans le Comté de Zutphen, près de l'Evêché de Munster & du Duché de Cléves, sur l'ancien Issel, à trois lieues de la ville d'Emeric, du côté d'orient. Elle a eu anciennement ses propres Seigneurs; mais elle est venue par mariage dans la Maison des Comtes de Bronkhorst, & ensuite par le même moyen dans celle des Princes de Salms. Ceux qui possédent cette Seigneurie qui comprend la petite ville d'Anholt, qui n'a rien de remarquable que le Palais ou le Château, le village de Reignet, le hameau de Vorst, & le Château Seigneurial de Hardenberg, ont depuis longtems prétendu, qu'elle est un fief de l'Empire, & que par conséquent elle ne relève que de l'Empereur; mais ce n'a pas été sans de fortes oppositions de la part des Etats de Gueldre, qui alléguent contre eux, 1°. qu'on lit dans le rôle de la Thrésorerie du Comté de Zutphen, qu'en 1532 on voit fur une certaine médaille frappée pour le Duc de Gueldre, Anholt aussi bien que d'autres villes & Bailliages. 2°. Que Slichtenhorst rapporte que Charles d'Egmont, huitiéme Duc de Gueldre, donna en 1537, à Théodore de Bronkhorst, Baron de Batenburg, l'investiture de la ville & juridiction d'Anholt, dont il avoit dépouillé Jacques de Bronkhorst à cause de sa rebellion. Cette petite ville a beaucoup souffert dans les guerres intestines, & sur tout en l'an 1580, auquel Hegeman Colonel Gueldrois fondit sur cette ville, la pilla entiérement & y mit le feu, en vengeance de ce que Jacques de Bronkhorst qui en étoit Seigneur, s'étoit déclaré pour les Espagnols. * Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANHOLT, Isle de Dannemarck. *Voyez* ANOUT.

ANHORN, *ab Hartwis*, (Barthélemi), fils de Daniel, & petit-fils de Barthélemi Anhorn, tous deux Ministres dans les Grisons, & dans le Canton de Zurich. Il naquit en 1616, à Flasch, & passa de là à S. Gall. Il commença ses études à Zurich, & les acheva à Bâle. L'an 1634, on lui donna une Eglise dans le Canton de Berne; en 1635, celle de Hundwyl dans le Canton d'Appenzell; en 1637, il fut appellé à S. Gall, où il fut gratifié du droit de Bourgeoisie. En 1649, Charles Louis, Electeur Palatin, l'appella à desservir l'Eglise de Mosbach, & lui donna encore l'inspection des Eglises qui dépendent de Mosbach, de Sunzheim & de Boxberg. Il resta dans cette charge jusques en 1660, & à son retour dans sa patrie on lui donna l'Eglise de Bischoffzell dans le Turgow, & en 1678, celle d'Elsau dans le Canton de Zurich, où il mourut l'an 1700, âgé de 84 ans. Il a laissé plusieurs Ecrits, voici les titres des principaux; *Melismata sacra; Theatrum Concionum; De Decretis Dei, prædestinatione*, &c. *Magalogia.*

ANI. ANJ.

ANI, ville qu'Ulug Beg & Nassireddin placent en Arménie, à laquelle ils donnent 79 degrez de longitude, & 41 de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

ANIAN, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ANNIEN.

ANIAN, Détroit célébre, que les Espagnols nomment *Estrecho d'Anian*. Les Espagnols, les Portugais, & même quelques Auteurs Anglois, ont soutenu que ce Détroit étoit dans l'Océan septentrional, entre la Tartarie & la Terre de Jesso; mais aujourd'hui les François & les Hollandois ont montré que le Détroit

d'Anian eſt entre l'Iſle de Californie, vers l'Amérique, & cette Terre de Jeſo, Jedzo ou Jeſſo. Ce Détroit ſépare l'Aſie de l'Amérique, & s'étend du côté du nord vers le Japon & la Chine; mais on ne ſait pas juſqu'où. Dans les nouvelles Cartes on l'appelle auſſi le Détroit de De Vries. * Baudrand.

ANIAN, Moine Egyptien.
ANIAN, Juriſconſulte.
ANIAN, Auteur Latin.
ANIAN, Abbé.
} *Voyez* ANIEN.

ANIAN, ou ANIAN-FU, ville. *Voyez* ANIEN, ou ANIEN-FU.

ANIANE, ou SAINT SAUVEUR D'ANIANE, petite ville de France dans le Bas Languedoc, au Diocéſe de Maguelone, maintenant de Montpellier, aux piez des montagnes, près de la riviére d'Arpe, à quatre lieues de Lodéve, en tirant vers Montpellier. On y voit une ancienne Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît. Saint BENOIT, fils du Comte de Maguelone, ayant quitté le monaſtére de Sainte-Seine en Bourgogne, pour revenir en ſon païs, vers l'an 780, bâtit un petit hermitage près d'une chapelle dédiée à ſaint Saturnin, ſur un ruiſſeau nommé *Aniane*, peu éloigné de la riviére d'Eraud. N'ayant pu ſe défendre d'y recevoir des Diſciples, il fallut y faire un monaſtére. Mais la vallée ſe trouvant bien-tôt après trop étroite pour contenir ſes Religieux, dont le nombre multiplioit tous les jours, il transporta ſa Communauté dans un lieu voiſin, où il bâtit le grand monaſtére d'Aniane, qui ſubſiſte encore. Charlemagne prit cette Abbaye ſous ſa protection royale & ſous ſa dépendance, ſelon l'uſage de ces tems-là, afin que les parens de l'Abbé ſaint Benoît ne prétendiſſent rien après ſa mort aux biens de cette Abbaye. * Sanſon. Baudrand. Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANIANUS. *Voyez* AVIENUS.

ANJARO, *Anjara*, gros bourg de la Turquie en Aſie. On le trouve ſur le chemin d'Alexandrette à la ville d'Alet. * *Voyage du P. Avril Jéſuite.*

ANIAVA, que ceux du Païs-Bas nomment *Aniwa*, promontoire très célébre dans la Terre de Jeſſo en Aſie, & au ſeptentrion du Japon. Les Hollandois y ont fait beaucoup de découvertes dans le XVII ſiécle, & nous ont fait connoître plus particuliérement ce promontoire d'Aniava. * Baudrand.

ANICET, Syrien, fut mis ſur la Chaire de ſaint Pierre après la mort de ſaint *Pie*, la vint-uniéme année de l'empire d'Antonin, ſous le conſulat de Tertullus & de Sacerdos, ſelon la Chronique d'Alexandrie, & 158 ans après Jéſus-Chriſt. Son Pontificat fut agité par les entrepriſes des Héréſiques, qui s'étoient introduits à Rome ſous le Pontificat d'Hygin & de Pie ſes prédéceſſeurs, ou qui entrérent ſous le ſien. Valentin, Marcion, & une femme de la Secte des Carpocratiens, y répandirent le poiſon de leurs erreurs. Saint Polycarpe y étant venu durant ſon Pontificat, ils traitérent enſemble du différent de la célébration de la fête de Pâques. Ce ſaint Prélat, Diſciple de ſaint Jean l'Evangeliſte, ſoutenoit qu'elle ſe devoit faire le quatorziéme de la lune de Mars, ſelon la coutume d'Aſie; Anicet, au contraire, défendoit la coutume des Egliſes Occidentales, qui la célébroient le Dimanche ſuivant. Cette diſpute n'offenſa point la charité; & ſaint Irénée dit que le Pape céda même l'Euchariſtie à ſaint Polycarpe, à cauſe du reſpect qu'il lui portoit, c'eſt à dire, que par reſpect il le laiſſa célébrer en ſa place les ſaints myſtéres. Quelques Auteurs modernes diſent que ce Pape fut couronné du martyre; mais ſaint Irénée ni les Anciens n'en parlent point. Il mourut après avoir gouverné onze ans, ſelon Euſébe, ſuivi par Eutychius & Nicéphore. Il a ſiégé, ſelon Pearſon, depuis l'an 142, juſqu'à l'an 161; & ſelon Dodwel, depuis l'an 142, juſqu'à l'an 153. * *De Succeſſu Pontif. Roman.* Les Catalogues du Pére Mabillon lui donnent onze ans & quatre mois. Celui de Bucherius ne fait aucune mention d'Anicet. il eut SOTER pour ſucceſſeur. * Euſébe, *l. 4. Hiſt. c. 15. & l. 5. c. 24.* Baronius, *A. C. 167.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. aux trois premiers ſiécles.* Pagi, *Critiq. Hiſt. Chron. Bar.*

ANICET, Affranchi, qui avoit eu le ſoin de conduire Néron dans ſon enfance, fut l'inventeur de la galére, dans laquelle cet Empereur voulut faire noyer ſa mére Agrippine. Anicet haïſſoit Agrippine, & il en étoit haï; & le commandement qu'il avoit alors ſur les galéres du port de Miſéne, lui fit ſonger à en bâtir une d'une nouvelle maniére, pour faire périr cette Princeſſe, lorſqu'elle y ſeroit entrée. Il propoſa la choſe à Néron, qui agréa ſes offres. Mais les reſſorts qui devoient faire entr'ouvrir cette galére, ayant manqué, on la renverſa dans la mer à force de bras: & cependant Agrippine, quoique bleſſée d'un coup de rame à l'épaule, ne laiſſa pas de ſe ſauver à la nage. Néron au déſeſpoir, réſolut de conſommer ouvertement ſon parricide; & Anicet ſe préſenta une ſeconde fois pour en être l'exécuteur. Il prit quelques ſoldats de marine, enfonça la porte du logis où s'étoit retirée Agrippine; & cette malheureuſe Princeſſe, à laquelle un Officier donna d'abord de ſon bâton ſur la tête, expira, percée de pluſieurs coups d'épée, l'an 59 de Jéſus-Chriſt. Deux ans après, Néron réſolut de joindre au meurtre de ſa mére celui d'Octavie ſa femme, qu'il avoit répudiée. Pour la perdre avec quelque couleur de juſtice, il ſe ſervit encore du miniſtére d'Anicet, qui eut l'audace de ſe déclarer l'adultére de cette chaſte Princeſſe, que Néron avoit fait accuſer par des témoins ſubornez. Octavie eut les veines ouvertes, & fut étouffée dans le bain; & le ſcélérat Anicet fut relégué pour la forme dans l'Iſle de Sardaigne, où il mourut, après y avoir joui de toutes les commoditez de la vie. * Tacite, *Annal. l. 14. c. 3. 5. 7. & 8.* Suétone, *Hiſt. de Neron.* Dion, *l. 62.*

ANICET, Affranchi de Polémon, Roi de Pont, ſe ſouleva contre les Romains après ſa mort. Il leva des troupes, s'empara de Trébiſonde, brûla les vaiſſeaux qui défendoient la côte, & fit alliance avec les Barbares. Son prétexte étoit de ſoutenir les intérêts de Vitellius contre Veſpaſien. Ce Prince fit marcher des troupes contre Anicet ſous Virdius Géminus, qui le réduiſit à quitter le Pont, pour ſe refugier chez le Roi des Sedochezes, nation peu connue, qui habitoit de ce côté-là. Bien-tôt après, Anicet fut livré aux Romains par ſon protecteur, la premiére année de Veſpaſien, l'an de Jéſus-Chriſt 69. * Tacite, *Hiſt. l. 3. c. 47 & 48.*

ANICET, Préfet du Prétoire ſous le Tyran Magnence, l'an de Jéſus-Chriſt 350, fut attaqué dans Rome, & forcé par Népotien, qui aſpiroit auſſi à l'Empire. Il fut tué à la priſe de cette ville. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire*, ſur l'an 350.

ANICHINI (Luigi ou Louis), célébre Graveur en creux, natif de Ferrare en Italie, fit une médaille pour le Pape Paul III. où d'un côté l'ayant repréſenté d'une maniére tout à fait animée, il grava ſur le revers Alexandre *le Grand* étant à Jéruſalem, & ſe jettant aux piez du Grand-Prêtre. Ces figures étoient ſi parfaites, que Michel-Ange les conſidérant avec étonnement, dit que cet art étoit arrivé à ſa derniére perfection. Anichini repréſenta auſſi le Roi Henri II. dans une médaille qui eſt extrêmement belle. Félibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.*

ANICIUS. La famille des ANICIENS ou des ANICIUS, qui étoit plébéienne, fut très illuſtre à Rome ſous les Empereurs Chrétiens, & avoit même produit des Conſuls avant Jules Céſar. On trouve un L. ANICIUS GALLUS, Préteur l'an 585 de Rome, & 169 avant Jéſus-Chriſt, qui triompha après avoir commandé avec un très grand ſuccès en Illyrie, dont il fit priſonnier le Roi nommé *Gentius*. L. ANICIUS GALLUS, Conſul l'an 594 de Rome, & 160 avant Jéſus-Chriſt. ANICIUS CERIALIS, Conſul déſigné l'an de Rome 818, & après Jéſus-Chriſt 64, ſe tua l'année ſuivante, étant ſoupçonné d'avoir trempé dans une conſpiration contre Néron.

ANICIUS MAXIMUS, Proconſul de Bithynie, ſous Trajan.

Q. ANICIUS FAUSTUS, Lieutenant de l'Empereur Sévére dans la Dace, vers l'an 203 de Jéſus-Chriſt. *Propretor Auguſtorum*, comme on l'apprend d'une inſcription rapportée par M. Spon, *p.* 204.

ANICIUS FESTUS, Proconſul d'Aſie, en 217 & 218, ſous l'empire de Macrin. * Dion, *l.* 78.

ANICIUS FAUSTUS, Conſul ſous Dioclétien, en 298, & Préfet de Rome l'année ſuivante. * Idace, *Chron.*

ANICIUS JULIANUS, que Symmaque a loué comme le plus noble, le plus riche, & le plus puiſſant perſonnage de ſon tems, ſe diſtinguoit encore plus par ſon eſprit & par ſa bonté, que par ſes avantages extérieurs. Il a été le premier des Aniciens qui ait embraſſé la Religion Chrétienne; & l'on croit qu'il fut pére de Baſiline, épouſe de Jules Conſtance, frére de Conſtantin, & même de Julien l'*Apoſtat*. Il fut Conſul ſous Conſtantin en 322, Gouverneur de la Tarragonoiſe en 326, & presque toûjours continué dans la Préfecture de Rome, depuis 326, juſqu'en 329. * Idace. Symmaque. Prudentius, *in Symmachum, l. 1. v.* 553.

ANICIUS PAULINUS, Préfet de Rome ſous Conſtantin, en 331 & 332.

ANICIUS PAULINUS *le Jeune*, Proconſul d'Aſie & de l'Helleſpont, puis Conſul en 334. Une inſcription rapportée par Onuphre vante ſa nobleſſe, ſon éloquence, ſon amour pour la juſtice, & la gravité de ſes mœurs. Outre le Conſulat, il exerça encore la Préfecture de Rome une partie de cette année, & fut continué Préfet l'année ſuivante.

SEX. ANICIUS PROBUS, Conſul en 371, & ſes fils Olibrius & Probinus Conſuls enſemble en 395. *Nous en parlerons dans l'Article d'*ANICIUS PROBUS. En 406, Sextus Anicius Probus Conſul. En 408 & 431, ANICIUS-BASSUS, *dont il eſt parlé plus bas.* En 433, FLAVIUS ANICIUS MAXIMUS. En 482, ANICIUS FAUSTUS ſans Collégue, & pluſieurs autres ſous les régnes ſuivans.

Je ne dois pas oublier de remarquer ici, que les Bénédictins prétendent, que le Fondateur de leur Ordre étoit de la Famille des Anicius, & on a vû des Livres, où ils ont tâché de montrer que l'auguſte Maiſon d'Autriche en eſt auſſi deſcendue. *Richard Strecimius* a écrit contre cette Fable. Son Livre eſt intitulé *Anti-Anicius*. Il n'a jamais été imprimé; mais il eſt en manuſcrits dans la Bibliothéque de l'Empereur. * Lambecius, *Comment. Bibliotb. Vindobon. tome 1. n.* 50. Bayle, *Diction. Crit.*

ANICIUS PROBUS (Sextus), Préfet du Prétoire, & Conſul Romain, l'un des grands & des illuſtres Magiſtrats de l'Empire Romain, vivoit ſur la fin du IV ſiécle, & en 371, il fut Conſul ordinaire avec l'Empereur Gratien. Il n'y avoit aucune des Provinces de l'Empire qui ne ſe loüât des bontez de ce grand homme; & ſon nom étoit ſi vénérable à tous les peuples de l'Univers, que ces deux Sages d'entre les Perſes qui vinrent l'an 390 à Milan, pour y voir ſaint Ambroiſe, paſſérent expreſſément à Rome pour y viſiter Anicius Probus. Il avoit alors quitté ſa charge de Préfet du Prétoire, comme nous l'apprend Ammien Marcellin, & il ſe préparoit à mourir ſaintement. Je ne dois pas oublier, que c'eſt ce grand homme qui envoyant, en 369, S. Ambroiſe en qualité de Gouverneur des Provinces d'Inſubrie, de Ligurie & d'Emilie, lui dit ces paroles prophétiques, *va gouverner comme un Evêque, & non comme un Juge.* Ce qui ſe fit ſi ponctuellement, que ce Saint qui n'étoit encore que Catéchuméne fut élu Archevêque de Milan l'an 375. Sa maiſon étoit des plus belles de la ville de Rome; & il poſſédoit de ſi grands biens, que Zozime, qui en parle avec une maligne envie, dit qu'il ſemble qu'il eût ramaſſé chez lui toutes les richeſſes des Romains. On lui avoit juſtement donné le ſurnom de *Probus*, puiſque la probité étoit le caractére de toutes ſes actions.

Sa femme PROBA-FALCONIA, ſurnommée *Anicia* & *Valeria*, Dame de beaucoup d'eſprit & d'une très grande piété, mérita

thérie d'être louée par saint Augustin, saint Jean Chrysostome, & saint Jérôme. De divers fragmens de vers de Virgile, qu'elle assembla en *Centons*, comme les appellent les Latins, elle composa la Vie de Jésus-Christ que nous avons dans la Bibliothèque des Pères. Quelques Auteurs ont cru que cette Vie étoit un Ouvrage d'un certain Pomponius; mais il est sûr que nous le devons à Proba Falconia. Saint Isidore de *Séville* s'est trompé, en écrivant que Proba étoit femme d'Adelphus Proconsul. Honoré d'*Autun* a fait la même faute. D'autres disent qu'Anicius Probus fut surnommé *Adelphus*. Quoi qu'il en soit, Proba eut trois fils qui furent Consuls. Sextus Anicius Olibrius, & Sextus Anicius Probinus furent honorez de cette dignité en l'année 395, qui est celle de la mort de Théodose *le Grand*. Nous avons encore le Poëme que Claudien composa sur le consulat de ces deux frères. Ils aimoient les Lettres; & il est facile de le juger par ce que le même Claudien leur écrit. Olibrius épousa Julienne, qui fut mère de Démétriade, Vierge de grande piété. La vertu de ces deux Dames ne cédoit point à celle de Proba. Cette dernière vivoit encore, lorsque la ville de Rome fut prise en 409 par Alaric. On a même cru qu'elle avoit contribué à la lui livrer; mais on se trompe, comme le Cardinal Baronius l'a prouvé. Ces trois Dames passèrent en Afrique, pour fuir la persécution des Goths. * Saint Jérôme, *Epist.* 8. *&c.* Zosime, *l.* 6. Claudien, *Carm.* 1. *de Consul. Olibrio & Probino. Carm.* 41 *&* 42. Saint Isidore, *de Script. Eccles. c.* 5. Honoré d'*Autun*, *l.* 3. Baronius, *A. C.* 405. 410. *&c.* Le Mire. Molan. *Vossius*, après S. Augustin. Paulin. Saint Jean *Chrysostome*. Ammien Marcellin, &c.

ANICIUS BASSUS, de l'illustre famille des Aniciens, fut Consul ordinaire avec Philippe l'an 408, & en 431 avec Flavius Antiochus. Il crut avoir sujet de se plaindre du Pape Sixte III. Pour s'en venger, il se ligua avec un Sénateur de ses amis nommé *Marinien*, & en 433, ils accusèrent le saint Pontife d'avoir corrompu une Vierge de l'Eglise. L'Empereur Valentinien, pour connoître de cette affaire, fit assembler un Concile à Rome, auquel Sixte se soumit. Mais il y fut déclaré innocent, après un examen très rigoureux; & l'assemblée priva Bassus & Marinien de la communion, qui devoit ne leur être donnée qu'à l'heure de la mort. Valentinien n'étant pas satisfait de cette peine, confisqua tous les biens de Bassus, & les donna à l'Eglise. Cet accusateur mourut trois mois après; & le Pontife charitable embauma son corps, & l'ensevelit dans la chapelle des Aniciens, qui étoit derrière le chœur de l'Eglise de S. Pierre. Les Actes de ce Synode se trouvent dans le second tome des Conciles de l'édition de Paris. Mais les savans ont montré qu'ils sont manifestement corrompus. * Anastase, *in Sixto III.* Baronius, *A. C.* 433.

ANICIUS Préfet du Prétoire en 350. *Voyez* ANICET.

ANICIUS, nom de plusieurs autres Romains. *Voyez* FAUSTUS, JULIEN, PAULIN, FESTUS.

ANIELLO ou ANELLO (Thomas), autrement MASANIELLO, pauvre pêcheur de la ville de Naples, s'est rendu célèbre dans le XVII siècle, en se rendant le Chef de la revolte des Napolitains. Il étoit alors âgé de 24 ans. Cet homme irrité des mauvais traitemens faits à sa femme par ceux qui levoient les droits du Roi, pour avoir porté chez elle de la farine sans payer l'impôt, attroupa d'abord cinq cens jeunes gens; & s'étant mis à leur tête, sans que les Espagnols effrayez s'y opposassent, il engagea bientôt toute la populace à le suivre. Cela arriva le cinquième Juin 1647. Les Rebelles, parfaitement soumis à leur Chef, dressèrent aussi-tôt des barricades par tout, & tirèrent de larges fossez, pour séparer la ville des trois châteaux, & du palais du Viceroi; les Commis à la levée des deniers royaux furent maltraitez, quelques-uns tuez; & le Duc d'Arcos Viceroi ayant voulu appaiser la multitude, courut risque de perdre la vie. Le Duc Caraffe fut massacré, & sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres; ce qui donna de la terreur aux gens de qualité & à tout le peuple. Aniello avoit fait dresser quantité de gibets & de roues dans les places publiques, & il étoit ordinairement suivi de dix bourreaux, pour faire exécuter ses ordres. Cette revolte ne fut pourtant pas de durée: le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, fort estimé du peuple, s'étant chargé de le faire rentrer dans le devoir, y réussit à ces conditions, que le passé seroit oublié, & que la ville seroit déchargée de tous impôts, tributs & autres levées de deniers, qui n'étoient pas établis sur les édits de Charles-Quint. Le Viceroi ratifia ce Traité, par un serment solemnel, fait sur le livre des Evangiles dans l'Eglise cathédrale, en présence de l'Archevêque & de son Clergé. On dit que l'excessive joye qu'Aniello ressentit d'avoir rendu ce service à sa patrie, lui fit perdre l'esprit; mais d'autres prétendent que le vin qu'il but en trop grande quantité, y contribua beaucoup; & ils en font un crime aux Espagnols, qui mêlèrent, à ce qu'ils prétendent, du poison dans son vin. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Viceroi ne se piqua pas de tenir sa parole; & qu'ayant reconnu que le peuple, content de jouir de l'exemption de divers impôts, s'intéressoit peu pour celui qui la lui avoit procurée, il fit mourir le pauvre Aniello, dont le corps fut traîné par les rues. * Labardæus, *de Reb. Gallic. l.* 5. Du Verdier, *Hist. Univ. Mémoires du* Duc de Guise. *Hist. des Révolutions de Naples. Voyez* ANESE.

ANIEN, Evêque d'Alexandrie, & Discipline de S. Marc. *Voyez* ANNIEN.

ANIEN, Moine Egyptien, du tems de l'Empereur Arcadius, vers l'an 390, composa une Chronique, dans laquelle il suit quelquefois Eusèbe de *Césarée*, & souvent le contraire, comme nous l'apprenons de George Syncelle. Quelques Auteurs l'ont confondu avec un autre Auteur de ce nom, qui a vécu plus de cent ans après lui, *& dont nous allons parler.* * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 20. *& l.* 4. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* 187. *&c.*

ANIEN, Jurisconsulte, vivoit du tems d'Alaric, non pas celui qui prit la ville de Rome en 409, comme quelques Auteurs l'ont cru un peu trop facilement, mais sous Alaric, Roi des Visigoths en Espagne, qui succéda à Evaric ou Evarige l'an 484 ou 485, & qui fut tué par Clovis à la bataille de Vouillé l'an 507. Ce fut par ordre de ce Prince qu'Anien mit en abrégé les XVI Livres du Code Théodosien. Alaric les publia le deuxième février de l'an 506, à Aire en Gascogne, dans le tems qu'il se préparoit à la guerre contre Clovis. Quelques uns ont cru trop legèrement que cet Auteur étoit le même qu'Anien, Moine Egyptien. Sigebert, en parlant d'Anien Jurisconsulte, s'exprime en ces termes, *Anianus vir spectabilis, jubente Athalarico rege, volumen unum de Legibus Theodosii Imperatoris edidit, & manente Ormisio episcopo, librum Joannis Chrysostomi in Matthæum de Græco in Latinum transtulit.* La Traduction des Homélies de saint Jean *Chrysostome*, faite par Anien, se trouve dans l'édition Latine des Oeuvres de ce saint Docteur. * Sigebert, *c.* 70. *de Script. Eccl.* Possevin. Gesner. Vossius. Le Mire, &c.

ANIEN, Auteur Latin, Diacre d'une ville appellée *Célédi* (que quelques-uns croyent être dans la Campanie) fut un des défenseurs de Pélage. Saint Jérôme nous apprend qu'il avoit écrit des Livres contre sa Lettre à Ctesiphon, dans lesquels il soutenoit par des discours fort étendus, les dogmes que Pélage avoit avancez. Il a traduit quinze Homélies de saint Chrysostome, savoir, les huit premières sur saint Matthieu, & les sept Sermons des louanges de saint Paul, & a mis à la fin de ces Traductions deux lettres, l'une à Orontius, l'autre à Evangélus, dans lesquelles il se déclare ouvertement contre les Disciples de saint Augustin, à qui il donne le nom de *Tranchans*. On peut encore lui attribuer l'ancienne Traduction de l'Homélie de saint Chrysostome aux Néophytes, qui avoit été faite, au rapport de saint Augustin, par un Disciple de Pélage. Cet Auteur savoit bien le Grec, & écrit assez bien en Latin. Saint Jérôme l'accuse de se servir de jeux de mots, *verbis trunlis & emendicatis.* Cela paroît particulièrement dans les deux Lettres qui servent de préface à la Traduction des Homélies de saint Chrysostome. Il a fleuri au commencement du cinquième siècle; & il ne faut pas le confondre, comme a fait Sigebert, avec celui qui a écrit le Code Théodosien du tems d'Alaric, au commencement du VI siècle. * S. Augustin, *contra* Julian. *c.* 8. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du cinquième siècle.*

ANIEN, Abbé, natif de Cassel en Flandre, Moine de Bergue-Saint-Vinoc, de l'Ordre de saint Benoît, puis Abbé du monastère de Saint-Pierre & de Saint-Paul d'Audembourg, dans le diocèse de Bruges, vivoit dans le XV siècle, vers l'an 1450, & composa une Chronique universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems. * Jean Cognac, *l.* 4. *c.* 42. *Hist. Tornac.* Gazet. Le Mire. Vossius, &c.

ANIEN ou ANIAN-FU, *Anianum*, ville de la Chine, dans la province de Chuquami, qui est une des quinze de cet Etat. * Martini.

ANIGRUS ou ANIGRE, fleuve de l'Elide dans le Péloponnèse, où les Centaures blessez par Hercule, lavèrent leurs playes. Les Poëtes disent que depuis ce tems-là ses eaux, qui étoient douces & agréables à boire, devinrent amères & d'une mauvaise odeur. * Ovide en parle ainsi dans le 15 *livre des Métamorphoses*, *v.* 281. *& suiv.*

Aute bibebatur, nunc quas contingere nolis,
Fundit Anigrus aquas, posquam (nisi Veribus omnis
Eripienda fides) illic lavere bimembres
Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.

* ANIHAM fils de Sémidah de la Tribu de Manassé. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 19.

ANIKAGAE, c'est à dire, *ville d'Ani* Roi d'Arménie, qui en fut le Fondateur. *Voyez* ANI.

ANILCO, *Anilco*, bourg de l'Amérique septentrionale, vers le milieu de la Floride, vers un pais auquel il donne son nom, & qui a son Prince particulier. * Mary, *Dict. Géogr.*

ANILEUS & ASINEUS, deux Juifs, qui de simples particuliers se rendirent très puissans, étoient frères, & demeuroient à Néerda, près de Babylone, où après la mort de leur père, leur mère leur fit apprendre le métier de Tisserand. Leur Maître les ayant battus, parce qu'ils étoient venus trop tard à l'ouvrage, ils prirent les armes, & se retirérent dans un lieu où l'Euphrate se sépare en deux bras; ils y élevérent un Fort, & furent bientôt suivis d'un très grand nombre de jeunes gens. Ils faisoient contribuer tous les Habitans des lieux voisins; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils se rendirent redoutables à tout le pais. Artaban, Roi des Parthes, envoya des troupes pour les combattre. Anileus & Asineus les défirent; & ce Roi charmé de leur courage, les voulut voir, & les renvoya après leur avoir fait de grandes caresses. Ces deux frères passérent quinze ans dans cette grande prospérité; & elle ne commença à diminuer, que lorsque se laissant vaincre à la volupté, ils abandonnérent les loix de leurs pères. Anileus devint extrêmement amoureux de la femme du Gouverneur des Parthes. Pour l'obtenir il fit la guerre à son mari, & le tua dans un combat; ensuite de quoi il épousa cette femme. Elle étoit idolâtre, & adoroit publiquement ses idoles. Les principaux des Juifs en firent des plaintes aux deux frères, lesquels tuérent celui qui portoit la parole. Les autres Juifs continuérent de faire des remontrances en particulier à Asineus; & cette femme le fit enfin empoisonner, de peur que ces conseils ne la fissent répudier. Anileus se trouvant avoir seul toute l'autorité, entra dans les terres

des Parthes, & remporta même quelques avantages sur Mithridate. Mais dans la suite il fut défait, & tué pendant la nuit par ceux de Babylone, sous le régne de Caligula, vers l'an 40 de Jésus-Christ. * Josephe, *Antiquit. Judaïq.* l. 8. c. 12.

ANIM ou HANIM, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda, située entre Isthémo & Gesen. * *Josué*, ch. 15. v. 50. Samson. Son nom signifie *les pauvres* ou *les indigens*. * Simon, *Dict. de la Bible*.

ANIMACHA ou ANIMACA, riviére de l'Inde, dans le Royaume de Malabar, a sa source dans celui de Calicut, & se jette dans l'Océan à six lieues de Cranganor, après avoir donné son nom à un bourg où elle passe. * Baudrand, *Dict. Geogr.*

* ANIMMEY ou HANIMMEA selon la Carte de Sanson, petite ville d'Afrique dans le Royaume de Maroc, & dans la province qui porte le nom de Maroc, est au sud est de la ville de Maroc, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. C'est aussi le nom d'une montagne.

ANIO, la Tribu d'Anio, ou des Habitans proche de la riviére d'Anio, en Latin *Aniensis Tribus*. Les Censeurs Sempronius Sopho & P. Sulpitius Savérion, firent le cens ou le dénombrement du peuple Romain, auquel ils ajoûtérent une nouvelle Tribu appellée *Aniensis*, l'an de Rome 455, avant Jésus-Christ 299, sous le consulat de M. Fulvius, & de T. Manlius. * Tite-Live, *l.* 10. Rosin, *Antiq. Rom.* Danet, *Antiq. Rom. & Græq.*

ANIO, riviére. *Voyez* TEVERONE.

ANJOS (Louis dos) Portugais, né à Porto, étant entré dans la Congrégation des Augustins, s'appliqua avec beaucoup de soin à l'Histoire de son Ordre, & parcourut l'Espagne, la France & l'Italie, pour rassembler de bons mémoires; mais il mourut avant que d'avoir pu mettre en œuvre les monumens qu'il avoit déterrez, & ne put faire imprimer qu'une Histoire de la Vie de saint Augustin, qui parut en 1612 à Coimbre. Il mourut 13 ans après, le huitiéme Janv. 1625, & l'année suivante parut un autre Ouvrage de sa composition, écrit en Portugais, & intitulé *Jardin du Portugal*, ou *Histoire de quelques Saintes, & des Femmes illustres de ce Royaume*. * *Mémoires de Portugal.*

ANJOS (Denys dos) autre Augustin Reformé, fut célébre en Portugal, après celui dont on vient de parler; mais on n'a de lui qu'une Traduction d'un Ouvrage peu important de S. Augustin. Il étoit nommé à l'Evêché des Algarves lorsqu'il mourut, le 24 Novembre 1654. * *Mémoires de Portugal.*

ANJOU, province de France, avec titre de Comté, puis de Duché. Ses anciens peuples sont connus dans Ptolomée, Pline & César, sous le nom d'*Andes* ou d'*Andegavi*. Elle touche au Maine vers le septentrion, à la Bretagne au couchant, à la Touraine vers le levant, & au Poitou au midi. Sa longueur est de trente lieues, & sa largeur de vingt; mais quoique si petite, elle est extrémement fertile, & a un très grand nombre de riviéres, dont les plus considérables sont la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Vienne, la Dive, le Touay, Thoué, ou Toue, le Layon, l'Oudon, l'Authion, le Lacan, avec plusieurs autres; & une telle quantité de lacs, d'étangs, de ruisseaux & de fontaines, que divers Auteurs se sont imaginé que le nom d'Anjou a été tiré de celui d'*aiguade*, qu'on avoit donné, disent-ils, à cette province, à cause de l'abondance de ses eaux. Le climat de l'Anjou est assez tempéré, & le pais agréablement diversifié de collines & de rases campagnes. On y compte jusqu'à trente-trois forêts, toutes de chênes mêlez de hêtres. Les productions de la terre sont des vins assez bons, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, &c. Il y a des arbres fruitiers de toutes les espéces, & de fort bons fruits. On y nourrit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. On trouve des mines de charbon de terre dans sept ou huit paroisses: en d'autres des mines de fer; mais il n'y a que deux forges, à Pouancey, & à Château la Vallére. Il y a encore des carriéres de marbre, & des salpétriéres; mais sur-tout des carriéres d'ardoises, qui sont les meilleures du Royaume. On parle aussi des carriéres de pierres blanches fort propres à bâtir, le long de la Loire; & de quelques verreries. Pour les eaux minérales de Château-Gontier, de l'Eperviére, du Perrayneuf, de Sonceille, de Suet, & de Chaudefons, les gens mêmes du pais les méprisent: peut-être leur trouvera-t-on un jour quelques vertus. On divise ordinairement l'Anjou en haut & en bas, suivant le cours de la riviére de Loire. Angers est la ville capitale de la province, & elle est dans le bas Anjou. Saumur est dans le haut. Les autres villes sont Montreuil-Bellay, Château-Gontier, la Fléche, Baugé, le Pont-de-Cé, Doué, Ingrande, Candé, Beaufort-en-Vallée. Il y a encore les célébres Abbayes de Fontevraud & de Bourgueil, les Duchés de Brissac, de Beaupreau, de Brezé, de Vaujour & du Lude; les Marquisats de Jarzey, de Bellay, de Touarcé & de Château-Gontier; les Comtez de Durtal, Duretal, Dureflail ou Duretail, de Monforeau & de Maulevrier; les Baronies de Craon, de Pouancey, de Chollet, de Châteauneuf, de Chemillé, &c. L'Anjou est un Gouvernement général, & est tout entier dans le ressort du Parlement de Paris. Le Sénéchal d'Anjou est d'épée, & a les mêmes honneurs & fonctions que les autres Sénéchaux. Il commande l'Arriére-ban lorsqu'il est convoqué; mais on remarque qu'en 1555 & en 1674, cet Arriére-ban avec le Sénéchal qui le commandoit, fut enlevé en arrivant à son rendez-vous. Il y a trois Siéges Présidiaux en Anjou, Angers, la Fléche & Châteaugontier; deux Prévôtez royales, Angers & Saumur; six Siéges royaux, Angers, la Fléche, Châteaugontier, Saumur, Baugé & Beaufort. Il y a aussi six Elections de la Généralité de Tours, & un ressort des Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, savoir, Angers, Saumur, Baugé, Châteaugontier, Montreuil-Bellay & la Fléche. Les anciens Angevins ou *Andes*, avoient des Capitaines à qui ils obéissoient. Les Romains aimérent beaucoup cette province, où l'on voit encore des restes de leurs ouvrages. Depuis, l'Anjou fut soumis aux Rois de France, & il a eu des Comtes, dont est sortie la troisiéme race de nos Rois. Ils ont aussi donné des Rois à l'Angleterre. ROBERT *le Fort*, Duc & Marquis de France, fut nommé dans une assemblée tenue en 861 à Compiégne, pour s'opposer aux Normands qui ravageoient la Touraine, le Maine & l'Anjou. Il fut encore chargé de défendre tout le pais d'entre Seine & Loire, que Charles *le Chauve* lui donna en fief pour lui & pour sa postérité, avec les Comtez de Chartres, du Mans & d'Angers, qui en dépendoient. Robert, qui mourut en 867, eut pour fils EUDES, qui fut couronné Roi de France, mort en 898; & ROBERT, qui fut aussi sacré Roi, & mourut en 922 ou 923. Il est pére de HUGUES *le Grand*, qui le fut de HUGUES *Capet*, Roi de France. Tous les Princes, Comtes d'Angers, ont fait la premiere branche des Comtes d'Anjou.

La seconde vient de TERTULLE ou de TERCULP, à qui Charles *le Chauve* donna l'Anjou en partie, & d'autres biens, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat, en s'opposant aux courses des Normands & des autres Barbares. Voici la succession de ces Comtes.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des anciens Comtes d'*ANJOU.

Les anciens Comtes d'Anjou tiroient leur origine de TERTULLE ou TERCULP, Breton de nation, qui vint au service de l'Empereur Charles *le Chauve*, auquel il rendit tant de services, qu'il mérita d'être considéré comme l'un des premiers de la Cour. Il en reçut beaucoup de biens, & particuliérement dans le pais de Gâtine & de Vendômois. Ce Prince lui donna en propriété le Comté d'Anjou, en deça de la Mayenne, qu'il conserva tant qu'il vécut, aussi-bien que ses autres Terres, contre les courses des Normands, qui commençoient alors à ravager la France. Il épousa *Petronille*, fille de *Conrad*, dit *le Vieux*, Comte de Paris, dont il eut INGELGER, I du nom, qui suit.

II. INGELGER, I du nom, Comte d'Anjou, reçut en don de Louis II, dit *le Bégue*, Roi de France, la Vicomté & Prévôté d'Orléans & le Comté d'Anjou d'outre-Mayenne, pour les défendre des courses des Normands, & fit de grands biens à l'Eglise de saint Martin de Tours, où il fut enterré après sa mort, arrivée l'an 888 ou 889. Il avoit épousé *Adelinde* ou *Alinde*, Dame de Bufançois & de Châtillon-sur-Indre, niéce d'*Adelard*, Archevêque de Tours, & de *Remo*, Evêque d'Orléans, dont il eut FOULQUES, I du nom, qui suit.

III. FOULQUES, I du nom, Comte d'Anjou, surnommé *le Roux*, se maintint à la Cour pendant les partialitez, & reçut de grands biens de Hugues, dit *le Grand*, Duc de France. Il réunit toutes les terres du Comté d'Anjou, sous un même Seigneur, donna à l'Abbaye de saint Aubin d'Angers la Seigneurie de la Cour de Chiré l'an 929, mourut l'an 938, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin de Tours, auprès de son pére. Il épousa *Roscille*, Dame de Loches, de la Haye & de Villentrois, fille de *Garnier* Seigneur de Loches, &c. dont il eut 1. *Ingelger*, tué en un combat près de Charolles, l'an 935; 2. *Guy*, élu Evêque de Soissons l'an 937; & 3. FOULQUES, II du nom, qui suit.

IV. FOULQUES, II du nom, Comte d'Anjou, surnommé *le Bon*, n'eut point de démêlez avec ses voisins, s'adonna à la piété, peupla son pais désert, fit défricher quantité de terres, & mourut l'an 958, à Tours où il fut enterré dans l'Eglise de saint Martin. Il épousa *Gerberge*, dont il eut 1. GEOFROY, I du nom, qui suit; 2. *Guy*, Abbé de Cormerey & de Saint-Aubin d'Angers, puis Evêque du Puy: 3. *Drocs*, Evêque du Puy après son frére; & 4. *Ælips* d'Anjou, mariée à *Etienne* Comte de Gévaudan, dont sont venus des enfans.

V. GEOFROY, I du nom, Comte d'Anjou, surnommé *Friedegemelle*, à cause d'une sorte de cafaque de bure grise, nommée *gunne* ou *gemelle*, dont il affectoit de se vêtir, fut honoré de la charge de Sénéchal de France, tant pour lui que pour sa postérité, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat sous le régne de Lothaire, & mourut le 21 Juillet de l'an 987, ayant eu pour enfans d'*Adelais* de Vermandois, fille de *Robert* de Vermandois, Comte de Troyes, & d'*Adelais*, dite *Wera*, de Bourgogne, 1. FOULQUES, III du nom, qui suit; 2. *Maurice*, mort sans postérité l'an 1012; 3. *Ermengarde*, mariée l'an 970, à *Conan*, I du nom, Comte de Bretagne; 4. *Adele*, dite aussi *Blanche*, alliée à *Guillaume*, I du nom, Comte de Provence; & 5. *Gerberge* d'Anjou, qui épousa *Guillaume*, II du nom, Comte d'Angoulême.

VI. FOULQUES, III du nom, surnommé *le Noir*, Comte d'Anjou, défit Conan, I du nom, Comte de Bretagne, son beau-frére, au combat de Conquereux, & le tua de sa main l'an 992. Mais il fut battu près de Pontlevoy, par Eudes, II du nom, Comte de Blois, l'an 1016, & servit Robert, Roi de France, en la guerre qu'il eut contre le Comte de Blois. Il fit trois voyages en Jérusalem, & mourut à Metz le 23 Juin 1040, d'où son corps fut porté en l'Eglise de Loches, qu'il avoit fait bâtir. Il épousa 1°. *Elisabeth* de Vendôme, fille de *Bouchard*, I du nom, dit *le Vieux*, Comte de Vendôme: 2°. une Dame nommée *Hildegarde*. De son premier mariage sortit *Adele*, Comtesse de Vendôme, mariée à *Bodon* de Nevers, qui fut Comte de Vendôme, dont elle eut quatre fils. Et du second vinrent 1. *Ermengarde* qui suit; 2. *Geofroy*, II du nom, surnommé *Martel*, Comte d'Anjou, né le 13 Octobre 1006, qui vainquit & tua Eudes Duc de Guienne, devant le château de Mauzé, au pais d'Aunis, qu'il assiegeoit en 1039, & qui remporta la victoire sur Thibault, III du nom, Comte de Champagne, l'an 1044. Mais la guerre qu'il fit à Henri, I du nom, Roi de France, & à Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, ne lui fut pas avantageuse. Il fonda les Abbayes de la Trinité de Vendôme, & de saint Pierre d'Angers; fit de grands biens à celles de Ronceray, de Saint-Serge & de Saint-Nicolas

Nicolas d'Angers, & mourut le 14 Novembre 1060, ſans enfans d'*Agnès* de Bourgogne, veuve de *Guillaume*, V du nom, Duc de Guyenne, & Comte de Poitou, laiſſant ſon Comté d'Anjou à Geofroy *le Barbu*, & à Foulques *Réchin*, ſes neveux; 2.

VII. ERMENGARDE d'Anjou, épouſa *Geofroy*, ſurnommé *Férole*, Comte de Gâtinois, dont elle eut 1. *Geofroy*, III du nom, ſurnommé *le Barbu*, qui fut Comte d'Anjou, par la donation que lui en fit ſon oncle, & qui mourut en priſon en 1097; & 2. FOULQUES IV. qui ſuit.

VIII. FOULQUES, IV du nom, ſurnommé *Rechin* & *le Rude*, fut Comte d'Anjou après la mort de ſon frére aîné, & mourut le 14 Avril 1106. Il épouſa 1°. *Ildegarde*: 2°. *Ermengarde*, fille d'*Archambault*, IV du nom, Seigneur de Bourbon: 3°. *Bertrade*, fille d'*Amaury* Comte de Montfort; 4°. *Aurengarde*, qui avoit été ſa concubine, fille d'*Iſambert* de Caſtillon. Du premier lit vint 1. *Ermengarde*, mariée 1°. à *Guillaume* Duc d'Aquitaine: 2°. à *Alain*, III du nom, Comte de Bretagne. Et du ſecond ſortirent 2. *Geofroy*, V du nom, qui fut tué jeune en 1106, & 2. FOULQUES, V du nom, qui ſuit.

IX. FOULQUES, V du nom, Comte d'Anjou, fut auſſi Roi de Jéruſalem, IV du nom, par ſa ſeconde femme, & mourut en 1143. Il épouſa 1°. *Gutburge*, dite auſſi *Eremburge*, fille & héritiére d'*Helie* Comte de Mantes: 2°. *Mélifende*, fille de *Baudouin* du Bourg, II du nom, & Roi de Jéruſalem. Du premier lit vinrent 1. *Helie* Comte de Mantes, mort en 1151, laiſſant de *Philippine*, fille de *Rotrou* Comte du Perche, pour fille unique 1. *Marie* Comteſſe, mariée à *Jean*, I du nom, Comte d'Alençon; 2. GEOFROY, V du nom, qui ſuit; 3. *Sibylle*, mariée à *Théodore* d'Alſace, Comte de Flandres; & 4. *Mathilde* d'Anjou, qui épouſa en 1119, *Guillaume*, fils de *Henri*, I du nom, Roi d'Angleterre, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe, & fut Abbeſſe de Fontevrault. Du ſecond lit ſortirent 5. *Baudouin*, III du nom, Roi de Jéruſalem, mort de poiſon en 1163, ſans enfans de *Théodore*, fille d'*Iſaac* Sébaſte; & 6. *Amaury* Comte de Joppe & d'Aſcalon, puis Roi de Jéruſalem, mort en 1173, qui épouſa 1°. *Agnès* de Courtenay, qu'il répudia: 2°. *Marie*, dite auſſi *Pauline*, fille d'*Emmanuel* Empereur de Conſtantinople. Du premier mariage ſortirent *Baudouin* IV. ſurnommé *le Lépreux*, Roi de Jéruſalem, mort ſans alliance en 1174; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, Marquis de Montferrat: 2°. à *Guy* de Luſignan, Roi de Jéruſalem. Et du ſecond mariage vint *Iſabelle*, mariée 1°. à *Humfroy* de Toron: 2°. à *Conrad* Marquis de Montferrat: 3°. à *Henri* Comte de Champagne: 4°. à *Amaury* de Luſignan, Roi de Jéruſalem.

X. GEOFROY, V du nom, dit *Plantegenêt* ou *Plantagenet*, Comte d'Anjou, mort en 1150, avoit épouſé le troiſiéme Avril 1127, *Mathilde*, veuve de *Henri*, V du nom, Empereur, & fille de *Henri*, I du nom, Roi d'Angleterre, morte le dixiéme Septembre 1167, dont il eut 1. HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, qui continua la poſtérité des Rois d'Angleterre & des Comtes d'Anjou. *Voyez* ANGLETERRE: 2. *Geofroy* Comte de Nantes, mort en Juillet 1157; & 3. *Guillaume*, mort le 30 Janvier 1163. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Hamelin Plantegenêt, *qui fut Comte de Varennes & de Surrey par ſon mariage avec* Iſabelle, *veuve de* Guillaume *Comte de Mortain & de Boulogne, & fille & héritiére de* Guillaume, III *du nom, Comte de Varennes & de Surrey, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'en* 1347. *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des grands Offic. &* Imhoff, *en ſes Rois d'Angleterre, &c.*

XI. Henri II. Roi d'Angleterre, devint Comte d'Anjou après la mort de *Geofroy*, & mourut en 1189, laiſſant entre autres enfans, 1. *Richard*, dit *Cœur de Lion*, mort ſans poſtérité en 1199; 2. *Geofroy*, dit *le Beau*, Comte d'Anjou & de Bretagne, mort en 1186, laiſſant *Artus*, né poſthume, qui avoit droit ſur le Royaume d'Angleterre & ſur le Comté d'Anjou; mais 3. *Jean*, dit *Sans terre*, dernier des fils de Henri II. fit mourir Artus ſon neveu, en l'an 1200, & lui enleva l'Anjou & les autres Terres qui lui appartenoient. Il fut ajourné à comparoître devant les Pairs de France, pour rendre raiſon de ces attentat: ce qu'il refuſa de faire. Sur quoi les Etats qu'il avoit en France, furent ajugez par arrêt des mêmes Pairs au Roi Philippe *Auguſte*, qui les réunit à la Couronne.

Depuis, le Roi Louis VIII donna l'Anjou en appanage à *Jean* ſon fils; mais ce Prince étant mort jeune, l'Anjou & le Maine devinrent l'appanage de CHARLES I, Comte de Provence, Roi de Naples; que le Roi Saint Louis ſon frére, lui donna en 1246. De lui ſont iſſus les Comtes d'ANJOU, iſſus de la premiére branche, qui ſuivent.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des Rois de Naples & de Sicile, iſſus de la premiére branche d'ANJOU.

XII. CHARLES de France, I du nom, neuviéme fils de LOUIS, VIII du nom, Roi de France, & de *Blanche* de Caſtille, né en Mars 1220, eut pour appanage en Août 1246, les Comtez d'Anjou & du Maine, & mérita par ſes belles actions, d'être inveſti des Royaumes de Naples & de Sicile, par les Papes Urbain IV & Clément IV, dont il fut couronné Roi à Rome le ſixiéme Janvier 1266. Depuis ayant acquis les droits de Marie, Princeſſe d'Antioche, ſur le Royaume de Jéruſalem, il s'en fit couronner Roi, & en prit le titre vers l'an 1277, & mourut le ſeptiéme Janvier 1285. Il épouſa 1°. le 31 Janvier 1245. *Béatrix*, Comteſſe de Provence & Forcalquier, fille & principale héritiére de *Raymond Berenger*, II du nom, Comte de Provence & de Forcalquier, & de *Beatrix* de Savoye, morte en 1267: 2°. *Marguerite* de Bourgogne, Comteſſe de Tonnerre, fille d'*Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, &c. & de *Mahaud* de Bourbon Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, morte le cinquiéme Septembre 1308, ſans enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Louis*, mort en 1248, peu de jours après ſa naiſſance; 2. CHARLES II. qui ſuit; 3 *Philippe*, Roi de Theſſalonique, & Prince d'Achaïe, mort en 1277, en chargeant une arbalête qui ſe débanda, ſans poſtérité d'*Iſabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiére de *Guillaume* de Villehardouin, Prince d'Achaïe & de la Morée, & d'*Anne* Ange Comnéne, qu'il avoit épouſée en 1269; 4. *Robert*, mort en 1265; 5. *Blanche*, premiére femme de *Robert*, III du nom, dit de *Bethune*, Comte de Flandre, morte en couches avant le mois d'Avril 1272; 6. *Béatrix* mariée en 1273, à *Philippe* de Courtenay, I du nom, Empereur titulaire de Conſtantinople; & 7. *Iſabelle* de Sicile, qui vivoit en 1266.

XIII. CHARLES, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, Duc de la Pouille, Prince de Salerne, de Capoue & de Tarente, Comte d'Anjou, du Maine, de Provence & de Forcalquier, fut couronné & ſacré Roi des deux Siciles le 29 Mai 1289, & mourut le ſixiéme Mai 1309. âgé de 61 ans, après en avoir régné 25. Il épouſa l'an 1270, *Marie* de Hongrie, ſœur & héritiére de *Ladiſlas*, IV du nom, Roi de Hongrie, & fille d'*Etienne*, V du nom, Roi de Hongrie, mort le 25 Mars 1323, dont il eut 1. CHARLES, I du nom, dit *Martel*, qui fit *la branche des Rois de* HONGRIE, *rapportée ci-après*; 2. ſaint *Louis* Evêque de Toulouſe, qui prit l'habit de Religieux de ſaint François, fut Evêque de Toulouſe en 1296, puis de Pamiers, mort le 19 Août, âgé de 23 ans & ſix mois lorſqu'il s'étoit mis en chemin l'année ſuivante, pour aller Rome, remettre ſes Bénéfices entre les mains du Pape, canoniſé le ſeptiéme Avril 1316; 3. ROBERT, Roi de Naples, qui continua *la branche des Rois de* NAPLES, *rapportée ci-après*; 4. PHILIPPE Prince de Tarente, qui fit *la branche des Princes de* TARENTE, *auſſi rapportée ci-après*; 5. *Raymond Berenger*, Comte de PROVENCE, de Piémont & d'Andrie, mort ſans alliance l'an 1307; 6. *Jean*, deſtiné à l'Egliſe, mort jeune; 7. *Triſtan*, Prince de Salerne, mort jeune; 8. JEAN, Duc de Duras, qui fit *la branche des Ducs de* DURAS, *rapportée ci-après*; 9. *Pierre*, Comte de Gravine, ſurnommé *Tempête*, qui fut tué à la bataille de Montcatin le 31 Août 1315; 10. *Marguerite*, Comteſſe d'Anjou & du Maine, premiére femme de *Charles* de France, Comte de Valois & d'Alençon, mariée le 16 Août 1290, morte le 31 Decembre 1299; 11. *Blanche*, mariée le premier Novembre 1295, à *Jacques*, II du nom, Roi d'Aragon, morte le 14 Octobre 1310; 12. *Eleonor*, mariée 1°. l'an 1299, à *Philippe* de Tocy, Seigneur de la Terza, fils du Grand-Amiral de Sicile; mais ce mariage ayant été diſſous par une bulle du Pape Boniface VIII. du 17 Janvier 1300, à cauſe de leur minorité, elle épouſa 2°. l'an 1302, *Frédéric* d'Aragon, III du nom, Roi de Sicile, & mourut le neuviéme Août 1341; 13. *Marie*, alliée 1°. l'an 1309, à *Sanche* d'Aragon, Roi de Majorque: 2°. l'an 1328, à *Jacques* d'Aragon, III du nom, Seigneur de Xérica, morte ſans enfans; & 14. *Béatrix* de Sicile, mariée 1°. à *Azzon* Marquis d'Eſt: 2°. à *Bertrand* de Baux, Comte de Montefcagioſo, de Squilace & d'Andrie, morte avant l'an 1321. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Galéas, *vivant l'an* 1301. Après la mort de CHARLES de France, Comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile, Comteſſe d'Anjou & du Maine, PHILIPPE, VI du nom, dit de Valois, Roi de France, leur fils, réunit à la Couronne les Comtez d'Anjou & du Maine, que le Roi JEAN, ſon fils, donna à LOUIS de France ſon ſecond fils, qui fit *la ſeconde Branche des Rois de* NAPLES & de SICILE, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.*

ROIS DE HONGRIE ISSUS DES COMTES D'ANJOU.

XIV. CHARLES, I du nom, ſurnommé, *Martel*, Roi de Hongrie, fils aîné de CHARLES, II du nom, Roi de Sicile, Comte d'Anjou, & de *Marie*, Reine de Hongrie, né l'an 1272, fut couronné Roi de Hongrie en la ville de Naples le huitiéme Septembre 1290, & y mourut l'an 1297. *Chercbez* CHARLES. Il épouſa en 1281, *Clémence* de Habsbourg, fille puînée de *Rodolphe*, I du nom, Empereur & Comte de Habsbourg, & d'*Anne* de Hohenberg ſa premiére femme, morte l'an 1301, dont il eut 1. CHARLES, II du nom, qui ſuit; 2. *Clémence*, mariée le 10 Août 1315, à *Louis*, X du nom, dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, morte le 12 Octobre 1328; & 3. *Béatrix* de Hongrie, qui épouſa *Jean*, II du nom, Dauphin de Viennois, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe au monaſtére de ſaint Juſt, qu'elle avoit fondé, & vivoit en 1343.

XV. CHARLES, II du nom, dit *Charobert*, Roi de Hongrie, fut couronné l'an 1301, & mourut le 16 Juillet 1342, âgé de plus de 50 ans. *Cherchez* CHAROBERT. Il épouſa 1°. *Marie* de Pologne, fille de *Caſimir* de Pologne, Duc de Cujavie, morte ſans poſtérité le 13 Décembre 1315: 2°. l'an 1318. *Béatrix* de Luxembourg, fille de *Henri*, VII du nom, Empereur, & Duc de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, morte ſans enfans ſur la fin de la même année: 3°. en l'an 1320, *Elizabeth* de Pologne, ſœur de *Caſimir*, III du nom, dit *le Grand*, Roi de Pologne, & fille de *Ladiſlas*, III du nom, dit *Loſtic*, Roi de Pologne, & de *Hedwige* de Caſſilie, morte fort âgée l'an 1381, dont il eut 1. *Charles*, né & mort en 1321; 2. *Ladiſlas*, né le premier Octobre 1324, mort en 1329; 3. LOUIS, qui ſuit; 4. *André* de Hongrie, Roi de Naples & de Sicile, né le 30 Novembre 1327, étranglé le 18 Septembre 1345, par ſa femme *Jeanne*, I du nom, Reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, laquelle il épouſa le 18 Sept. 1333, qui eut encore trois maris, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*, & qui fut étranglée le 22 Mai 1382, ayant eu de ſon premier mariage, *Charles Martel*, né poſthume le 25 Décembre 1345, mort en 1347; & 5. *Etienne* de Hongrie, Duc d'Eſclavonie, né en 1332, qui vivoit en 1352, & laiſſa de *N.* ſa femme, fille de *N.* Duc de

de Bavière, *Jean* mort jeune; & *Elisabeth* mariée l'an 1370, à *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente.

XVI. LOUIS, surnommé *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne, né le cinquiéme Mars 1326, fut couronné Roi de Hongrie en 1342, & de Pologne le 17 Novembre 1370, & fut le point de réligner ses Etats, il mourut le 12 Septembre 1382. Il épousa 1°. *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Charles*, IV du nom Empereur, & de *Blanche* de Valois, sa première femme, morte sans enfans l'an 1359. 2°. *Elisabeth* de Bosnie, fille d'*Etienne*, Roi de Bosnie, laquelle ayant fait mourir en 1385, Charles, III du nom, Roi de Naples, fut suffoquée la même année dans une rivière, ayant eu pour enfans, 1. *Catherine*, morte avant son père; 2. *Marie*, Reine de Hongrie, de Dalmatie, qui épousa *Sigismond* de Luxembourg, Marquis de Brandebourg & de Moravie, puis Empereur, & Roi de Bohême, morte en 1392; & 3. *Hedwige*, Reine de Pologne, mariée le 12 Fevrier 1386, à *Jagellon* Duc de Lithuanie, qui s'étant fait baptiser, fut reconnu Roi de Pologne, & prit le nom de *Ladislas*, IV du nom, morte en couches d'une fille le 12 Juin 1400.

SUITE DES ROIS DE NAPLES.

XIV. ROBERT, surnommé *le Bon*, & *le Sage*, troisiéme fils de CHARLES, II du nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. auquel il succéda dans les Royaumes de Jérusalem, de Naples, & de Sicile, & autres biens paternels, fut couronné le premier Août 1309, & mourut le 19 Janvier 1343, ayant régné 33 ans huit mois & 15 jours. Il épousa 1°. en Mars 1297, *Yolande* d'Aragon, fille de *Pierre*, III du nom, Roi d'Aragon, & de *Constance* de Suéve, morte en 1302: 2°. en l'an 1309, *Sancie* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon, II du nom, Roi de Majorque, & de *Sclarmonde* de Foix. Après la mort de son mari, elle se retira au monastére de Sainte-Croix de Naples, qu'elle avoit fondé, où elle mourut le 28 Juillet 1345, sans avoir eu des enfans. Ceux du premier mariage furent 1. CHARLES, qui suit; & 2. *Louis* de Sicile, mort le 12 Août 1310, âgé de neuf ans. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *Sibille de Sicile, qui fut fort affectionnée de* Jean Bocace, *Florentin, & qui eut la tête tranchée l'an* 1382, *comme complice de la mort d'André de Hongrie, Roi de Naples.*

XV. CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, Prince de Florence, & Vicerol de Naples, mourut avant son pére le dixiéme Novembre 1328, âgé de 31 ans. Il épousa 1°. *Catherine* d'Autriche, fille d'*Albert*, I du nom, Empereur & Duc d'Autriche, & d'*Isabelle* de Carinthie, morte sans enfans le 15 Janvier 1323: 2°. le onziéme Janvier 1324, *Marie* de Valois, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, sa troisiéme femme, morte en couches le sixiéme Décembre 1328, dont il eut 1. *Charles-Martel*, né le 22 Avril 1327, mort huit jours après; 2. JEANNE, I du nom, qui suit; 3. *Marie* morte jeune; & 4. *Marie* de Sicile, née posthume, mariée 1°. l'an 1343, à *Charles* de Sicile, Duc de Duras: 2°. à *Robert* de Baux, fils aîné de *Hugues* de Baux, Comte d'Avelin, qui obligea cette Princesse de l'épouser; mais le pére & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente, qui l'épousa vers l'an 1353; & mourut le 20 Mai 1366, en sa 38 année.

XVI. JEANNE, I du nom, Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Duchesse de la Pouille & de Calabre, Princesse de Capoue, Comtesse de Provence & de Forcalquier, &c. née vers l'an 1326, fut instituée héritiére des Etats du Roi Robert, son ayeul paternel. Elle adopta en Juin 1380, pour fils & héritier Louis de France, I du nom, Duc d'Anjou, & fut prise par Charles, Duc de Duras, son cousin, qui la fit étrangler le 22 Mai 1382. Elle épousa 2°. le 18 Septembre 1333, *André* de Hongrie, fils puîné de *Charles*, I du nom, Roi de Hongrie, qui fut à cause d'elle, Roi de Naples & de Sicile, & qu'elle fit étrangler le 18 Septembre 1345: 2°. le 20 Août 1346, *Louis* de Tarente, fils puîné de *Philippe* de Sicile, I du nom, Prince de Tarente, mort le 25 Mai 1362: 3°. la même année 1362, *Jacques* d'Aragon, Infant de Majorque, mort vers le mois de Janvier 1375: 4°. vers l'an 1376, *Othon* de Brunswick, Prince de Tarente, mort l'an 1393. Elle eut de son premier mariage, 1. *Charles Martel*, né posthume le 25 Decembre 1345, mort à l'âge de deux ans: du second vinrent 2. 3. *Catherine* & *Françoise*, mortes jeunes; & n'en eut aucun des deux derniers.

PRINCES DE TARENTE.

XIV. PHILIPPE de Sicile, I du nom, quatriéme fils de CHARLES, II du nom, Roi de Naples, fut Prince de Tarente & d'Achaie, Despote de Romanie, Seigneur de Duras & du Royaume d'Albanie, Empereur titulaire de Constantinople du chef de sa seconde femme, & mourut le 26 Decembre 1332. Il épousa 1°. vers l'an 1294, *Thomar* fille de *Nicéphore* Ange, Despote d'Etolie, & d'*Anne* Cantacuzéne, morte avant l'an 1308: morte avant l'an 1308: 2°. le 30 Juillet 1313, *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Constantinople, fille de *Charles* de France Comte de Valois, & de *Catherine* de Courtenay, Impératrice de Constantinople sa seconde femme, & qui étant demeurée veuve, se retira en Grèce, & mourut en Octobre 1346. Du premier mariage sortirent, 1. *Charles* de Tarente, Prince d'Achaie, qui fut tué à la bataille de Montcatin l'an 1315, sans avoir été marié; 2. *Philippe* de Tarente, Despote de Romanie, vivant en 1326: 3. *Marguerite*, première femme de *Gautier*, VI du nom, Comte de Brienne, Duc d'Athénes, & Connétable de France; 4. *Blanche*, mariée en 1327. à *Raymond-Bérenger* d'Aragon, Comte de Prades, morte avant l'an 1339; & 5. *Marie* de Tarente, morte sans alliance. Du second mariage vinrent; 6. *Robert* Prince de Tarente, & Empereur titulaire de Constantinople, mort le dixiéme Septembre 1364, sans enfans de *Marie* de Bourbon, veuve de *Guy* de Lusignan, Prince de Galilée, fils aîné de *Hugues*, IV du nom, Roi de Cypre, & fille de *Louis*, I du nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, qu'il avoit épousée le neuviéme Septembre 1347, morte en 1387; 7. *Louis* de Tarente, auteur de l'assassinat commis en la personne d'André de Hongrie, Roi de Sicile, l'an 1345, pour épouser sa veuve, Jeanne, I du nom Reine de Naples & de Sicile, dont il fut couronné Roi le 15 Mai 1352, & mourut le 25 Mai 1362, âgé de 42 ans, après la mort duquel elle prit encore deux alliances, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus, ayant eu *Catherine* & *Françoise* mortes jeunes de *Louis* son second mari, qui *laissa aussi pour fils* naturelle Esclabonde *de Tarente, mariée à* Louis *de Capette, Comte d'Attavilla*; & Clémence *de Tarente, qui épousa* Antoine *de la Mendolée*; 8. PHILIPPE, II du nom, qui suit; 9. *Marguerite* alliée 1°. à *Edouard* Roi d'Ecosse: 2°. à *François* de Baux, Duc d'Andrie & Comte d'Avelin; 10. *Marie*, morte sans alliance; & 11. *Jeanne* de Tarente, qui épousa 1°. *Léon*, I du nom, Roi d'Arménie: 2°. *Léon*, II du nom, oncle & successeur de son neveu au Royaume d'Arménie. Philippe *eut aussi pour filles* naturelles, N. *de Tarente, mariée à* Léonard *de Tocco, Comte de Cephalonie & de Zante, vivant en* 1373, & N. *de Tarente, qui épousa* Louis *Empereur titulaire de Bulgarie, dit* Nicolas Zapine, *selon la commune opinion.*

XV. PHILIPPE, II du nom, Prince de Tarente, & Empereur titulaire de Constantinople après la mort de son frére, auquel il succéda dès l'an 1347, mourut le 25 Novembre 1368, selon quelques Auteurs; & selon d'autres, il vivoit encore en 1372. Il épousa 1°. vers l'an 1353, *Marie* de Sicile, veuve de *Charles*, Duc de Duras, & de *Robert* de Baux, & fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, & de *Marie* de Valois sa deuxiéme femme, morte le 20 Mai 1366: 2°. l'an 1370, *Elizabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie Duc d'Esclavonie & de Dalmatie, fils de *Charles*, II du nom, Roi de Hongrie. Du premier mariage sortirent plusieurs enfans morts jeunes, dont les uns vinrent morts-nez, & les autres muets, boiteux, sans dents, & sans cheveux; & du second vint *Philippe*, mort enfant.

DUCS DE DURAS.

XIV. JEAN de Sicile, huitiéme fils de CHARLES, II du nom, dit *le Bonneux*, Roi de Naples & de Sicile, fut Duc de Duras en Grèce, Comte de Gravine, Seigneur d'Albanie, &c. & mourut le cinquiéme Avril 1335. Il épousa 1°. l'an 1317, *Mahaut* de Hainault, veuve de *Louis* de Bourgogne, Prince d'Achaie, & fille unique de *Florent* de Hainault, Seigneur de Braine & de Hall, Grand-Connétable de Sicile, & d'*Isabelle* de Villehardouin, Princesse d'Achaie & de la Morée, morte sans postérité: 2°. *Agnès* de Périgord, fille d'*Hélie* Comte de Périgord, & de *Brunissende* de Foix, dont il eut 1. Charles qui suit; 2. *Louis*, Comte de Gravine, dont sortirent les derniers Rois de NAPLES, *rapportez ci-après*; & 3. *Robert* de Duras, Prince de la Morée, qui fut tué en France à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356.

XV. CHARLES Duc de Duras, Gouverneur du Royaume de Naples, eut la tête tranchée le 23 Janvier 1348, par l'ordre de Louis Roi de Hongrie, le nommant auteur de l'assassinat d'André de Hongrie, Roi de Sicile, son frére. Il épousa en 1343, *Marie* de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, & de *Marie* de Valois sa première femme. Etant restée veuve, Hugues de Baux, Comte d'Avelin, la contraignit d'épouser *Robert* de Baux son fils aîné; mais le pére & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente, qui l'épousa vers l'an 1353. Elle mourut le 20 Mai 1366, en sa 38 année, ayant eu de son premier mariage, 1. *Louis* mort le 14 Janvier 1344, âgé d'un mois; 2. *Jeanne* Duchesse de Duras, mariée 1. à *Louis* de Navarre, Comte de Baumont-le-Roger: 2. à *Robert* d'Artois, IV du nom, Comte d'Eu; 3. *Agnès*, alliée 1°. à Ceu de la Scale, dit *Signorio*, Prince de Vérone: 2°. l'an 1382, à *Jacques* de Baux, Prince de Tarente & d'Achaie, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople & de Despote de Romanie, morte l'an 1387; 4. *Clémence*, morte sans alliance en 1363; & 5. *Marguerite* de Duras, qui épousa en Fevrier 1368, *Charles*, III du nom, Roi de Naples, son cousin, morte le six Août 1412.

DERNIERS ROIS DE NAPLES.

XV. LOUIS de Duras, second fils de Jean de Sicile, Duc de Duras, & d'*Agnes* de Périgord sa seconde femme, fut Comte de Gravine & de Morrone, & mourut en 1362, du poison que lui fit avaler Jeanne, I du nom, Reine de Naples, sur le soupçon qu'elle avoit qu'il vouloit empiéter sur les Etats. Il épousa *Marguerite* de S. Sévérin, fille de *Robert*, Comte de Carigliano, dont il eut 1. CHARLES, III du nom, qui suit; 2. *Louis*, mort jeune; & 3 *Agnès*, morte sans alliance.

XVI. CHARLES, III du nom, surnommé *de la Paix* ou *le Petit*, Roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut couronné Roi de Sicile en 1381, la Reine Jeanne en ayant été déclarée indigne, & ayant été obligée de se rendre à composition. Il la fit étrangler au même endroit où elle avoit fait mourir André de Hongrie son premier mari. Il fut aussi couronné Roi de Hongrie le 31 Decembre 1385: mais ayant été arrêté au château de Bude, après avoir été blessé, le sixiéme Fevrier 1386, il mourut en prison à l'âge de 41 ans. D'autres disent qu'il fut tué en un festin le troisiéme ou le quatriéme Juin 1386. Il épousa en Fevrier 1368, *Marguerite* de Duras, fille de *Charles* Duc de Duras, & de *Marie* de Sicile, morte le six Août 1412, dont il eut 1. LADISLAS, qui suit: 2. *Marie*, née en 1369, morte en 1371; & 3. JEANNE, II du nom, *dont il sera parlé après son frere.*

XVII. LADISLAS, surnommé *le Magnanime* & *le Victorieux*, Roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut proclamé Roi de Naples le 25 Février 1386, de Sicile le onze Mai 1390, & de Hongrie le cinquième Août 1403, & mourut de poison à Naples le sixième Août 1414, âgé de 38 ans. Il épousa 1°. l'an 1390, *Constance* de Clermont, fille de *Manfroy*, Comte de Modica, qu'il répudia deux ans après: 2°. l'an 1403, *Marie* de Cypre, fille de *Jacques*, I du nom, Roi de Cypre, morte le quatrième Septembre 1404: 3°. l'an 1405, *Marie* d'Enguien, veuve de *Raymond* des Urlins, dit *de Baux*, Prince de Tarente & Duc d'Andrie, & fille de *Jean* d'Enguien, Comte de Liche, & de *Sance* de Baux, desquelles il n'eut point de postérité. Il *laissa pour enfans* naturels, Marie *de Duras morte jeune*; & Renaud *de Duras Prince de Capoue, qui laissa postérité.*

XVII. JEANNE, II du nom, Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile après la mort de son frère aîné, née l'an 1371, épousa 1°. vers l'an 1403, *Guillaume* dit l'*Ambitieux* Duc d'Autriche, mort l'an 1406; 2°. l'an 1415, *Jacques* de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche, morte le deuxième Février 1435, après avoir adopté Louis, III du nom, Duc d'Anjou, & après sa mort René Duc d'Anjou, son frère. *Voyez* le P. Anselme, &c.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE, issus de la seconde branche d'ANJOU.

XVII. LOUIS de France, I du nom, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Duc de la Pouille, de Calabre, d'Anjou & de Touraine, &c. second fils de JEAN Roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, sa première femme, né le 23 Juillet 1339, fut créé Duc d'Anjou en 1360, déclaré en 1380 héritier, & adopté pour fils par la Reine Jeanne, I du nom, Reine de Naples: Il fut couronné Roi de Naples & de Sicile, le 20 Mai 1382, & mourut le vint Septembre 1384. Il épousa le neuvième Juillet 1360, *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, fille puînée de *Charles* de Blois, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Bretagne, morte le 12 Novembre 1404, dont il eut 1. Louis, II du nom, qui suit; 2. *Charles* d'Anjou, Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte du Maine & d'Etampes, mort sans alliance le 19 Mai 1404; & 3. *Marie* d'Anjou, née en Octobre 1370.

XVIII. LOUIS, II du nom, Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem & d'Aragon, Duc d'Anjou, Comte de Provence, du Maine, &c. né le septième Octobre 1377, fut couronné Roi de Sicile le premier Novembre 1389, & mourut le 29 Avril 1417. Il épousa le deuxième Décembre 1400, *Yolande* d'Aragon, fille puînée de *Jean*, I du nom, Roi d'Aragon, & de *Yolande* de Bar, morte le 14 Novembre 1442, âgée de 62 ans, dont il eut 1. LOUIS, III du nom, qui suit; 2. RENÉ, qui continua *la postérité*, *dont il sera parlé après son frère aîné*; 3. CHARLES, qui fit *la branche des Comtes du* MAINE, *rapportée ci-après*; 4. *Marie*, née le 14 Octobre 1404, alliée en 1422, à *Charles*, VII du nom, Roi de France, morte le 29 Novembre 1463; & 5. *Yolande* d'Anjou, née le 12 Août 1412, mariée en Août 1431, à *François*, I du nom, Duc de Bourgogne, morte le 17 Avril 1440.

XIX. LOUIS, III du nom. Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon & de Valence, Duc d'Anjou, &c. né le 24 Septembre 1403, fut adopté par Jeanne, II du nom, Reine de Sicile, au Royaume de Naples, & mourut sans postérité de *Marguerite* de Savoye, fille puînée d'*Amé*, VIII du nom, premier Duc de Savoye, qu'il avoit épousée par contract du 22 Juillet 1431. Elle prit une seconde alliance avec *Louis*, IV du nom, Electeur, Comte Palatin du Rhin; & une troisième avec *Ulric*, Comte de Wirtemberg; & mourut en 1468.

XIX. RENÉ, Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence & de Majorque, Duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, &c. surnommé *le Bon*, né le 16 Janvier 1408, succéda aux Etats du Roi Louis son frère, l'an 1434, fut adopté en 1435 par Jeanne, II du nom, Reine de Sicile, & mourut le dixième Juillet 1480. Il épousa 1°. le 24 Octobre 1420, *Isabelle*, Duchesse de Lorraine, fille aînée & héritière de *Charles*, I du nom, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviére, morte le 28 Février 1452: 2°. le dixième Septembre 1454, *Jeanne* de Laval, fille de *Guy*, XIII du nom, Comte de Laval, & d'*Isabelle* de Bretagne, morte sans enfans l'an 1498. Ceux du premier mariage furent, 1. JEAN, I du nom, qui suit; 2. *Louis*, Marquis de Pont-à-Mousson, né le 16 Octobre 1427, mort jeune; 3. *Nicolas*, Duc de Bar, né le deuxième Novembre 1428, mort jeune; 4. 5. *Charles* & *René*, morts jeunes; 6. *Yolande* d'Anjou, Duchesse de Lorraine & de Bar, sœur jumelle de *Nicolas*, née le deuxième Novembre 1428, mariée en 1444, à *Ferry* de Lorraine, II du nom, Comte de Vaudemont, morte l'an 1483; 7. *Marguerite* d'Anjou, née le 23 Mars 1429, mariée l'an 1444, à *Henri*, VI du nom, Roi d'Angleterre, morte le 25 Août 1482; 8. 9. *Jeanne* & *Anne* d'Anjou, mortes jeunes. *Il eut aussi pour enfans* naturels 1. Jean *Bâtard d'Anjou, Marquis de Pont-à-Mousson, Seigneur de S. Cannat, qui de* Marguerite *de Glandève-Faucon, fille de* Raymond *de Glandève*, & *de* Jeanne Baptiste *de Forbin, eut pour fille unique* Catherine *d'Anjou, Dame de S. Cannat*, mariée à François *de Forbin, Seigneur de Soliers*; 2. Blanche, *bâtarde d'Anjou, mariée par contract du 20 Novembre 1467*, à Bertrand *de Beauvau, Seigneur de Precigny*; & 3. Magdelaine, *bâtarde d'Anjou, qui épousa* Louis-Jean, *Seigneur de Bellenave en Bourbonnois.*

XX. JEAN d'Anjou, I du nom, Duc de Calabre & de Lorraine, Prince de Géronde, né le deuxième Août 1425, mourut avant son père le 16 Décembre 1470, ayant eu de *Marie* de Bourbon, fille de Charles, I du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, qu'il avoit épousée par contract du deuxième Avril 1437, morte en couches l'an 1448, 1. *René*, mort jeune; 2. *Jean* d'Anjou, II du nom, Duc de Calabre, mort peu de jours après son père; 3. NICOLAS, qui suit; & 4. *Marie* d'Anjou, morte jeune. *Il eut aussi pour fils* naturel N. *bâtard de Calabre, qui vivoit en 1460.*

XXI. NICOLAS d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, mourut avant son grand-père le 12 Août 1473, âgé de 25 ans, sur le point d'épouser *Marie* de Bourgogne, fille unique de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, *laissant pour fille* naturelle, Marguerite, *bâtarde d'Anjou*, qui *épousa* Jean *de Chabannes, Comte de Dammartin.*

COMTES DU MAINE.

XIX. CHARLES d'Anjou, I du nom, Comte du Maine, de Guise, Vicomte de Châtellerault, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc & en Guienne, troisième fils de LOUIS, II du nom, Roi de Sicile, naquit l'an 1414, & mourut le 16 Avril 1472. Il épousa 1°. avant l'an 1434, *Cambelle* Russo, Duchesse de Sesse, dont il n'eut point d'enfans: 2°. par contract du neuvième Janvier 1443, *Isabelle* de Luxembourg, fille de *Pierre* II du nom, Comte de S. Paul & de Brienne, & de *Marguerite* de Baux, morte après l'an 1472, dont il eut 1. CHARLES, IV du nom, qui suit; & 2. *Louise* d'Anjou, mariée par contract du 12 Juin 1452, à *Jacques* d'Armagnac, Duc de Nemours. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Louis *d'Anjou, bâtard du Maine, qui fit la tige des Marquis de* MEZIERES, *rapportée ci-après*; 2. Jean, *mort sans postérité de* Françoise *de Blanchetart*; & 3. Marie *d'Anjou, bâtarde du Maine, alliée à* N. *Seigneur d'Auvilliers.*

XX. CHARLES, IV du nom, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Comte du Maine, de Provence, &c. succéda en 1480, aux Etats de René, Roi de Naples, son cousin, & mourut le onzième Décembre 1481, ayant par son testament institué son héritier universel en tous ses Royaumes, Duchez, Comtez & Seigneuries, le Roi Louis XI. Il avoit épousé par contract du 21 Janvier 1473, *Jeanne* de Lorraine, fille de *Ferry*, II du nom, Comte de Vaudemont, dont il n'eut point d'enfans.

MARQUIS DE MEZIERES.

XX. LOUIS d'Anjou, bâtard du Maine, Seigneur de Mézières, Sénéchal du Maine, &c. fils *naturel* de CHARLES d'Anjou, I du nom, Comte du Maine, vivoit en 1488. Il épousa le 26 Novembre 1474, *Anne* de la Tremoille, fille de *Louis*, I du nom, Seigneur de la Tremoille. Elle épousa 2°. *Guillaume* de Rochefort, Seigneur de Plumaut, Chancelier de France: 3°. *Jacques* de Rochechouart, Seigneur de Charroux, du Bourdet, & eut de son premier mariage 1. *Louis*, né le 23 Octobre 1482, mort jeune; 2. RENÉ, qui suit; 3. *Anne*, née le neuvième Mars 1478; & 4. *Renée* d'Anjou, née le 16 Juin 1480, mariée par contract du 25 Janvier 1493, à *François* de Pontuille, Vicomte de Rochechouart.

XXI. RENÉ d'Anjou, Seigneur de Mézières, de S. Fargeau, &c. né le cinquième Octobre 1483, vivoit en 1507. Il épousa *Antoinette* de Chabannes, Dame de S. Fargeau, &c. fille aînée & héritière de *Jean*, Comte de Dammartin, & de *Susanne* de Bourbon-Roussillon, dont il eut 1. *Louis*, Abbé de Pontlevoy; 2. NICOLAS, qui suit; 3. *Françoise*, Comtesse de Dammartin, mariée 1°. à *Philippe*, Seigneur de Boullainvilliers: 2°. à *Jean*, III du nom, Seigneur de Rambures; & 4. *Renée* d'Anjou, qui épousa 1°. *Hector* de Bourbon, Vicomte de Lavedan: 2°. *Gabriel* Baraton, Seigneur des Roches.

XXII. NICOLAS d'Anjou, Marquis de Mézières, Comte de S. Fargeau, &c. né en 1518, & mort en 1568, avoit épousé *Gabrielle* de Marcuil, fille unique de *Guy*, Seigneur de Marcuil & de Villebois, & de *Catherine* de Clermont, dont il eut 1. *Nicolas*, né le neuvième Février 1545, mort jeune: 2. *Henriette*, née en 1543, morte jeune; 3. *Renée* d'Anjou, Marquise de Mézières, Comtesse de Saint Fargeau, Dame de Marcuil & de Villebois, née le 21 Octobre 1550, mariée en 1566, à *François* de Bourbon, Duc de Montpensier, morte en la fleur de son âge; & 4. *Jeanne* d'Anjou, née en 1552, morte jeune. *Voyez* MM. de Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

CHARLES, IV du nom, Roi de Naples, &c. ayant institué le Roi Louis XI, son héritier universel en toutes ses Terres, l'Anjou fut encore réuni à la Couronne. HENRI III. ayant que d'y parvenir avoit eu le titre de Duc d'Anjou, qu'il donna depuis à son frère *François*, auparavant Duc d'Alençon. PHILIPPE de France, Duc d'Orléans, frère unique du Roi LOUIS XIV. a porté le même titre de Duc d'Anjou, qui semble être devenu propre au second fils de France. Deux des fils de LOUIS XIV. l'ont porté: savoir, *Philippe* de France, Duc d'Anjou, né le cinquième Août 1668, & mort le dixième Juillet 1671; *Louis-François* de France, aussi Duc d'Anjou, né le Mardi 14 Juin 1672, & mort le quatrième Novembre de la même année. Le second fils de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis *le Grand*, PHILIPPE de France, aujourd'hui Philippe V, Roi d'Espagne, a porté le titre de Duc d'Anjou, qui fut donné en 1710, au troisième fils de Louis Dauphin, depuis aussi Dauphin, & présentement Roi de France, sous le nom de Louis, XV du nom. Enfin, le second fils du Roi Louis XV. à présent régnant a porté le titre de Duc d'Anjou, & est mort le ... d'Avril 1733, âgé de 2 ans & 8 mois.

Divers Auteurs ont travaillé à l'Histoire d'Anjou. Dès le commencement du XII siécle, Foulques IV, Comte d'Anjou, s'intéressant à la gloire de ses Ancêtres, écrivit leur Histoire d'un stile net & agréable; & D. Luc d'Achery, qui publia ce petit Ecrit, y a joint une partie considérable d'une Histoire plus étendue, écrite dans le même siécle, vers l'an 1140, par un Moine de Marmoutier, qui à plusieurs véritez a ajoûté un aussi grand nombre de fables. Une autre Histoire, qui doit à l'an 1155,

n'a pas encore été publiée, & eſt gardée dans la Bibliothéque de Seignelay. Celle de Thomas Pactius, Prieur de Loches, qui eſt à peu près du même tems, eſt dans la Bibliothéque de ſaint Victor; mais il y a une quatriéme Chronique, depuis l'an 881, juſqu'en 1192, que les Curieux peuvent conſulter dans le troiſiéme volume des Anecdotes de D. Martène, & dans le ſecond de la Bibliothéque du P. Labbe. Entre les Modernes, le premier qui a couru dans cette carriére, eſt Jean de Bourdigné, Prêtre, Docteur en Droit, qui publia les Annales d'Anjou & du Maine, dès l'an 1529, à Angers. François Balduin, Juriſconſulte, le ſuivit de près; mais ſon Ouvrage eſt encore en manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi de France. Ceux qui vinrent après ne firent que toucher quelques points de l'Hiſtoire d'Anjou, juſqu'à ce qu'enfin Claude Ménard, Procureur d'Angers, prit la plume. Cet homme, qui mourut Prêtre en 1650, eſt appellé le Pére de l'Hiſtoire d'Anjou par Ménage, qui avoit vu ſon manuſcrit; mais ceux qui l'ont entre les mains, n'ont pu encore ſe réſoudre à le donner au public. * Lichtius Guyet, *Andeg. Deſcr.* Jean de Bourdigné, *Hiſt. d'Anjou.* Du Haillan, *Hiſt. des Comtes & Ducs d'Anjou.* Jean Hiretius, *Antiquitez d'Anjou.* François Balduin, *Grands de la Maiſon d'Anjou.* Fazel. Collenucio & Summonte, *Hiſt. Neapolitana.* Du Chêne, *Hiſt. d'Anjou.* Bouche, *Hiſt. de Provence, &c.*

ANJOUAN, AMJUAN ou AMIVAN, Iſle d'Afrique aſſez petite, dans l'Océan Ethiopique, & une des Iſles de Comore à l'eſt de la Mayotte, entre l'Iſle de Madagaſcar au levant, & la côte de Zanguébar au couchant. C'eſt un bon mouillage pour les vaiſſeaux. *Cette Iſle n'a pas plus de vint lieues de circuit; mais elle eſt bien cultivée & a un bon port.* * Baudrand.

ANIRAN, nom d'un Ange ou Génie, qui préſide aux noces, & qui a l'intendance de tout ce qui arrive le troiſiéme jour de chaque mois ſolaire de l'ancien Calendrier Perſien, ſelon l'obſervation ſuperſtitieuſe des Mages. Ce troiſiéme jour de chaque mois porte auſſi le nom d'Aniran, & eſt conſacré à ce Génie, duquel on célébroit autrefois la fête avec pompe. Mais la Religion Mahométane a ſupprimé & aboli cette cérémonie, que les ſeuls Adorateurs du Feu, que l'on appelle aujourd'hui *Perſes*, gardent encore ſecretement en quelque lieu. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANIS (le Mont), *Anicus Mons*, montagne du Vélay, partie des Cévennes en France, étoit connue autrefois par la ville de *Ruessium*, qui y étoit bâtie; & l'eſt maintenant par celle du Puy, qui y a été conſtruite, après la ruine de la précédente. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANISTIUS, Lacédémonien, Coureur d'Alexandre *le Grand*, fit, dit-on, à pié en un jour le chemin de Sicyone à Elide, qui étoit de 1200 ſtades, c'eſt à dire, de cent cinquante milles d'Italie ou de 50 lieues d'une heure de chemin. * Solin, *l.* 1.

ANIUS, Roi de Délos, & Grand-Prêtre d'Apollon, eſt le pére d'Andros, qui donna ſon nom à l'Iſle d'Andros, dont il fut Roi. Anius avoit auſſi trois filles, & Bacchus leur accorda le privilége de changer tout ce qu'elles touchoient en blé, en huile & en vin. C'eſt ce qu'Anius raconte à Anchiſe *dans les Métamorphoſes d'Ovide.* Agamemnon les voulut enlever, pour nourrir l'Armée des Grecs. Cette violence les affligea. Elles implorérent le ſecours de Bacchus leur bienfaiteur, qui les métamorphoſa en pigeons. * Ovide, *l.* 13. *Metamorph. fab.* 4.

* ANIUS, Roi des Hétruſques, qui pourſuivant Céthégus qui avoit enlevé ſa fille, & ne pouvant l'atteindre, ſauta dans la riviére qui s'appelle aujourd'hui *Teverone*, ce qui lui a fait donner le nom d'*Anio.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANIWA. *Voyez* ANIAVA.

A N K. A N N.

ANKING. *Voyez* GANKING.
ANKUDINA. *Voyez* TIMOSKA.

ANNA, Déeſſe de l'Antiquité, qui préſidoit aux années, & à laquelle on ſaiſoit des ſacrifices au mois de Mars. D'autres la prennent pour la Lune, qui par ſon cours naturel fait les mois & les années lunaires. Quelques-uns donnent ce nom à Thémis, d'autres à Io, & d'autres enfin à l'une des Atlantides, qui allaita Jupiter.

NB. On la prend auſſi pour la ſœur de Pygmalion, ſous le nom d'Anna Perenna.

ANNA, ville de l'Arabie Déſerte ſur l'Euphrate. Quelques Géographes la mettent dans la Méſopotamie. Elle eſt ſur l'un & l'autre rivage de ce fleuve; mais la plus grande partie & la plus riche, eſt du côté de l'Arabie. Elle a été autrefois épiſcopale, & on y a compté juſqu'à quatre mille maiſons, qui ont été ruinées par les Turcs. Auſſi Anna n'eſt-elle plus ſi riche, ni ſi marchande qu'elle étoit autrefois, principalement avant ces guerres. Elle comprenoit diverſes Iſles, ſur l'une deſquelles on avoit bâti le château. * Pietro della Valle, *Voyage de Turquie.*

* ANNA, autre ville de l'Arabie Déſerte, ſur le Fleuve d'Aſtan, près du lieu où il ſe jette dans le Golfe de Balſora ou Mer d'Elcatif. Elle eſt beaucoup moins riche & moins grande que l'autre ville de ce nom.

ANNA ou SANTA ANNA D'ANZERMA, ville de l'Amérique. *Voyez* ANZERMA.

ANNA, Grand-Prêtre des Juifs. *Cherchez* ANANUS.

ANNA (Matthieu), Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Cétala en Sicile, s'eſt rendu célébre dans le XVII ſiécle par ſes Poéſies Italiennes. On a de lui une Paraphraſe Poétique du Pſeaume CXVIII ſelon la Vulgate, ou CXIX ſelon l'Hébreu, qu'il publia en 1641, à Palerme, où parut auſſi la même année ſa Tragédie de ſaint Thomas d'*Aquin*, & celle de ſainte Marguerite: il en compoſa encore d'autres, de ſaint André, & de ſainte Agnès, qui n'ont pas vu le jour. Il avoit publié quelques vers dès l'an 1624; mais on ne ſait quand il mourut: ſeulement on aſſure qu'il avoit gagné l'eſtime d'Octave Branciſonte, Evêque de Cétalu, qui l'avoit fait Examinateur Synodal. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ANNA-BERG, ſur la petite riviére de Schop, ville d'Allemagne dans la Miſnie, bâtie ſur la fin du XV ſiécle. Elle eſt dans les montagnes de Schenenberg ſur les frontiéres de la Bohême, environ à une lieue de Marienberg. Elle appartient à l'Electeur de Saxe, & s'eſt accrue pour la commodité de ceux qui travaillent aux mines voiſines, où l'on trouve des veines d'argent. * Baudrand.

ANNA-PERENNA. *Cherchez* ANNE, ſœur de Pygmalion.

ANNA-XINGA, Princeſſe d'Angola, célébre par ſon courage. *Voyez* ANGOLA.

* ANNABURG, Maiſon de chaſſe & de plaiſance, eſt auſſi le nom d'une petite ville dans les Etats de l'Electeur de Saxe à quatre lieues de Wittemberg. On l'appelloit ci-devant Lochau; mais elle a reçu ſon nouveau nom d'Anne, épouſe d'Auguſte, Electeur de Saxe, qui l'a rebâtie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANNACIOUS, que ceux qui écrivent en Latin nomment *Anaiacugi*, peuple de l'Amérique dans le Breſil. Ils ont leur païs vers le gouvernement de Porto-ſeguro. * Baudrand.

* ANNÆUS, nom de la famille des Annéens, originaires de Cordoue. Ils s'établirent à Rome ſous les premiers Empereurs. Les Sénéques, les Lucains, les Cornutus & autres ont annobli ce nom. *Voyez*-les par leurs ſurnoms LUCAIN, SENEQUE, CORNUTUS, &c.

* ANNÆUS MELLA, Chevalier Romain, frére de Sénéque & pére de Lucain, perdit la vie par ordre de Néron. * Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 17.

* ANNÆUS SERENUS, Chevalier du guet, poſſéda l'amitié de Néron qui ſe ſervoit de lui pour cacher l'amour qu'il portoit à Acté, & pour lui faire des préſens conſidérables. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 13.

* ANNÆUS STATIUS, Médecin, a qui Sénéque dont il étoit grand ami, demanda du poiſon, pour avancer ſa mort qui lui paroiſſoit trop lente. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 64.

ANNAGH, ville d'Irlande dans l'Ultonie, & dans le Comté de Cavan. Il y en a une autre de ce nom dans le Comté de Downe. * *Dict. Anglois.*

ANNALES, Hiſtoire Chronologique qui contient les noms des Rois, des Magiſtrats, les principaux & les plus fameux événemens des Etats, année par année, comme ſont les Annales de Corneille Tacite, les Annales Eccléſiaſtiques de Baronius, les Annales de France, les Annales de la Cour; au lieu que l'Hiſtoire, dit Aulu-Gelle, raiſonne ſur ces événemens & ſur les cauſes qui les ont produites. Du tems de l'ancienne Rome, il n'étoit permis au commencement qu'au Souverain-Pontife d'écrire les Annales du peuple Romain, c'eſt à dire, *les choſes conſidérables qui arrivoient chaque année*; & de-là ils étoient appellez, *Annales maximi, non a magnitudine, ſed quod eos Pontifex conſcribebat*, dit Feſtus. Cette coutume commença du tems de Numa Pompilius, & dura juſqu'au Pontificat de Mutius, mort vers l'an 530 de la fondation de Rome. Après le décés de ce Pontife, on grava les événemens les plus conſidérables ſur du marbre, que l'on expoſoit dans la place publique, afin qu'ils fuſſent vus & lus d'un plus grand nombre de perſonnes. Mais les différentes révolutions qui ſont arrivées à Rome, ont fait perdre ces monumens, dont il ne nous reſte rien, ou ſi peu de choſe, que nous n'en ſaurions tirer de grands ſecours pour l'Hiſtoire. * Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 18. Cicéron, *l.* 2. *de Oratore*, n. 12. § 52. *Orat.* 2. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* M. Du Pin, *Hiſtoire Profane, tome* 2.

* ANNAMABO, fort gros village, & fort peuplé ſur le bord de la mer dans la contrée de Fantin en Guinée, à l'orient de la côte d'or, peut avec les bourgs qui en dépendent mettre ſur pié pour le moins autant de monde que le Royaume voiſin de Sabou & de Comau: d'où l'on peut conclurre à quoi montent les forces de la contrée de Fantin, dont Annamabo fait à peine la cinquiéme partie. Les Anglois y ont un château, petit à la vérité, mais parfaitement bien entretenu, où les Négres de Fantin les tiennent ſouvent enfermez, ſans leur permettre d'en ſortir. Les Habitans du païs ſont tellement les maîtres, que quand le Commandant des Anglois fait quelque choſe qui ne leur plaît pas, ils le traitent avec mépris & l'envoyent dans un canot juſqu'à la loge des Anglois au Capo Corſo, ſans qu'on oſe s'y oppoſer ni de parole ni de fait. Annamabo abonde en or, en eſclaves & en vivres, & vend quantité de blé pour les vaiſſeaux Anglois: ce qui les rend ſi fiers & ſi arrogans, que ceux qui négocient avec eux, doivent, s'ils veulent réuſſir, ſe tenir devant eux chapeau bas. Les Hollandois y avoient ci-devant une forteresſe, auſſi bien qu'à Adja; mais les Anglois les leur ont enlevées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guill. Bosman, *Deſcript. de la Guinée*, en Hollandois.

ANNAN ou ANNAND, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* ANAN.

ANNAN, ANNAND ou ANAN, bourg de l'Ecoſſe méridionale. *Voyez* ANAN.

* ANNANAS, fruit & plante qui croît non ſeulement en Aſie & en Amérique, mais auſſi en Afrique. Cette plante reſſemble fort à une certaine plante que quelques Curieux cultivent en Hollande, & qu'ils appellent *Semper-vivo.* On connoît que le fruit eſt mûr, quand il eſt devenu jaune. Monard a tort de lui attribuer une nature froide, puiſque l'expérience apprend qu'il eſt fort échauffant, de ſorte que quand on en mange un peu trop, on eſt ſujet à cracher du ſang. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guil. Bosman, *Deſcr. de la Guinée*, en Hollandois.

ANNAND, fleuve d'Ecoſſe. *Cherchez* ANAN.

ANNANDALE. *Voyez* ANANDALE.

ANNANTAGIER, contrée, montagne, rivière & village de la Province d'Oriza, dans le Royaume de Golconde ſur le chemin de Nagelwanze, où les Hollandois avoient un Comptoir qui fut pillé & détruit le 12 Oct. 1687, par 500 ſoldats du Mogol. Le village d'Annantagier a ſous lui trente quatre autres villages. On voit à Annantagier deux Moſquées, & cinq Temples des Payens, avec un baſſin d'eau, & deux vergers de Tamarins & de Mongas, & du côté de l'orient ſur une hauteur les murailles d'un château qui eſt préſentement tombé en ruine. Ci-devant, c'étoit une très forte place munie d'une nombreuſe garniſon, & cependant, quoiqu'elle ne fût acceſſible que par un degré taillé dans le roc, elle fut priſe par Baramelk, Roi de Golconde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balde, *Deſcript. de Malabar & de Coromandel*, en Hollandois. D. Havart, *Des bons & des mauvais ſuccès du Commerce de Coromandel*, en Hollandois.

ANNAPOLIS, ville d'Amérique. *Voyez* PORT-ROYAL.

ANNARE, ou plutôt *Annale*, en Latin *Lex Annalis*, c'étoit parmi les Romains, la loi qui régloit l'âge qu'il falloit avoir pour ſe préſenter aux charges de la République. On devoit avoir vint-ſix ans accomplis pour la charge de Queſteur, trente pour l'Edilité, comme auſſi pour entrer dans le Sénat; trente-ſept ans pour la Préture; & quarante-trois ans pour le Conſulat. Cette loi ſouffroit cependant diſpenſe dans les cas preſſans de la République; comme on le voit dans l'Hiſtoire Romaine à l'égard de Scipion, de Pompée, d'Octavius Céſar, & de pluſieurs autres. * Cicéron, *Philipp.* 5. & *l.* 2 *de Oratore.* Lampride, *in Commod. c.* 2. Arnobe, *Adverſ. Gent. l.* 2.

ANNARE, *Anarus*, Roi de Babylone, s'abandonnoit tellement à ſes plaiſirs, qu'outre la ſuperfluité des mets les plus rares & les plus exquis, qu'il ſe faiſoit ſervir ſur table, il avoit coutume de s'y aſſeoir en habit de femme, tout parfumé de ſenteurs, & d'y avoir cent cinquante Muſiciens & joueurs d'inſtrumens. * Alexander *ab Alexandro*, *lib.* 5. *c.* 2.

☞ Ce nom eſt ſans doute corrompu, & nous ne trouvons point d'*Anarus* dans la ſuite des Rois de Babylone, mais ſeulement un *Anabus*.

ANNAS, Grand-Prêtre des Juifs. *Voyez* ANANUS.

* ANNAS, Rabbin, nommé *Didaſcalus*, c'eſt à dire, Maître, vivoit ſous *Honorius*, qui lui adreſſa en 415, une Loi, par laquelle il défend aux Juifs de ſouffrir que leurs Eſclaves Chrétiens embraſſent leur Religion. *Cod. Theodoſianus Tit. ne Chriſt. mancipium*, *l.* 3.

ANNAT (François), Jéſuite, Confeſſeur de Louis XIV. né à Rodez le cinquiéme Février 1590, entra dans la Société au mois de Février 1607. A peine eut-il fait ſes premiers exercices communs dans la Compagnie, qu'on le deſtina à régenter la Philoſophie à Toulouſe, ce qu'il fit pendant ſix ans, puis la Théologie, qu'il profeſſa pendant ſept ans dans le même Collége. Le ſuccès qu'il y eut, fit qu'on l'appella à Rome pour exercer l'emploi de Cenſeur des livres que ceux de ſon corps publioient, & pour y faire les fonctions de Théologien auprès du Général de ſa Compagnie. Etant revenu dans ſa Province, il fut Recteur du Collége de Montpellier, puis de celui de Toulouſe. Il retourna à Rome en 1645, pour une congrégation générale de ſon Ordre. Là il ſe diſtingua ſi bien, que dix-huit mois après le Général Vincent Caraffe le nomma pour remplir la place d'Aſſiſtant de France, qui vaquoit. Il fut continué dans cet emploi auprès du Général François Piccolomini, & fut enfin Provincial de la Province de France. Pendant qu'il exerçoit cette dignité, il fut choiſi pour Confeſſeur de Louis XIV, & ayant rempli ce poſte pendant ſeize ans, il fut contraint de demander ſa démiſſion, à cauſe que le grand âge lui avoit extrêmement affoibli l'ouïe. Comme le Roi étoit fort content de lui, il ne lui accorda ſon congé qu'avec beaucoup de regret. Le Père Annat ne vécut que quatre mois depuis ſa ſortie de la Cour. Il mourut dans la Maiſon Profeſſe de Paris, le 14 de Juin 1670. Le P. *Sotwel* dans ſa Bibliothéque des Ecrivains de la Société lui attribue de grandes vertus, un parfait deſintéreſſement, beaucoup de modeſtie & d'humilité, un attachement exact aux obſervances & à la diſcipline de ſon Ordre, un grand ſoin de ne point ſe ſervir de ſon crédit pour ſon utilité particuliére, ni pour l'avancement de ſa Famille, & un grand zéle de Religion. *Il fut le marteau des héréſies*, dit-il, *& il attaqua nommément avec une ardeur incroyable la nouvelle héréſie des Janſeniſtes; il travailla puiſſamment à la faire condamner par le Pape, & à la tenir en bride ſous l'autorité du Roi Très-Chrétien; outre qu'il la réfuta par ſa plume avec tant de force, que ſes Adverſaires n'ont pu lui repliquer rien de ſolide.* Le P. Sotwel aura de la peine de perſuader ce dernier point à un grand nombre de gens; mais pour ce qui regarde le deſintéreſſement du Père Annat, il n'aura pas beaucoup de peine à en convaincre le Public; car tous ceux qui ont voulu s'en informer, ont pu apprendre que ce Père Confeſſeur n'avança point ſa famille. On prétend avoir ouï dire au Roi de France, qu'il ne ſavoit point ſi le Père Annat avoit des parens. Il en avoit, qui ne s'oubliérent pas, & qui le furent trouver au Louvre; mais ils ne remportérent aucun Bénéfice. Il y a des tems où le grand & le petit *Népotiſme* ſont à la mode; quelquefois le petit Népotiſme régne, pendant que le grand eſt aboli. Sous le Père Annat le grand Népotiſme étoit à ſon comble; mais le petit Népotiſme, quant à la branche des Péres Confeſſeurs, étoit à Paris au plus bas degré. Je me ſers de reſtriction, parce qu'il y a beaucoup d'autres gens conſtituez dans les Dignitez Eccléſiaſtiques, qui ne ceſſent d'accumuler ſur la tête de leurs parens tout ce qu'ils peuvent obtenir. Pluſieurs d'entre eux, ſans doute, alloient leur train ordinaire, pendant que le P. Annat ne ſouffroit point prés de lui les loups hénins venus de Rouergue. On a pu voir dans les Satyres de *Bugi Rabutin*, que le P. Annat voulut ſe défaire de ſa Charge, lors de la grande faveur de Mademoiſelle *de la Vallière*. Si cela étoit vrai, ce ſeroit le plus bel endroit de la vie de ce Jéſuite, & le plus beau ſujet d'éloge qu'on puiſſe trouver dans la vie d'un Confeſſeur de Monarque. L'Auteur de ces Satyres, qui, ſelon l'eſprit & la nature de ces ſortes d'Ouvrages, cherchoit à donner un tour malin à toutes choſes, à bien vu cela: c'eſt pourquoi il a fait en ſorte que ſon Lecteur n'y trouvât rien de louable. Cependant il n'y a point de certitude dans le fait même qu'il avance. On a de lui pluſieurs Ouvrages en Latin & en François. On imprima les Latins à Paris en trois volumes *in quarto*, en 1666. Le premier contient l'Ouvrage *de Scientia media contra novos ejus impugnatores*, *una cum Exercitatione ſcholaſtica ſub nomine Eugenii Philadelphi*, *& appendice ad Guilelmum Cameracenſem*. Le ſecond contient l'Ouvrage qui a pour titre, *Auguſtinus à Bajanis*, hoc eſt Janſenianis, *vindicatus*. On trouve dans le troiſiéme les Traitez ſuivans, *Catholica diſputatio de Eccleſia præſentis temporis*; *De incaſtâ libertate contra novum Auguſtinum Iprenſis Epiſcopi*, *Vincentium Leucum*, *Apologiſtam Janſenii*, *& Commentatorem quinque Propoſitionum*; *Informatio de utraque Propoſitionibus ex Theologia Janſenii collectis*, *quas Epiſcopi Galliæ Romano Pontifici ad cenſuram obtulerunt*; *Janſenius à Tridentinis gratiæ per ſeipſam efficacis defenſoribus condemnatus*; *Cavillis Janſenianorum contra latum in ipſos à Sede Apoſtolica ſententiam*, *ſeu computatio libelli trium columiarum*. Ces Ouvrages ſont précédez de quelques Avertiſſemens au Lecteur, & de quelques Notes ſur le Journal de S. Amour, & ſont meilleurs, ſelon M. Bayle, que les autres, *parce que*, dit-il, *il avoit acquis plus d'habitude de traiter une matiére de Théologie ſelon la méthode des écoles, que de la tourner ſelon le genie du ſiécle.* Voici quelques-uns des Livres François du Pére Annat. *Réponſe au Livre qui a pour titre*, la Théologie Morale des Jéſuites; *Reponſe à quelques demandes touchant la premiére Lettre de M. Arnauld*; *La bonne foi des Janſeniſtes dans la citation des Auteurs*; *Recueil de pluſieurs fauſſetez & impoſtures*, *contenues dans le Journal de tout ce qui s'eſt paſſé en France ſur le ſujet de la Morale & de l'Apologie des Caſuiſtes*; *Remédes contre les ſcrupules*, *qui empêchent la ſignature du Formulaire*; *Remarques ſur la conduite qu'ont tenue les Janſeniſtes dans l'impreſſion & dans la publication du Nouveau Teſtament imprimé à Mons*; *La doctrine de Janſenius contraire au S. Siége Apoſtolique & à S. Auguſtin.* On trouvera le titre de quelques autres dans le Pére Sotwel. Je ne ſai ſi c'eſt du Pére Annat, qu'on lit dans le ſecond *Menagiana*, qu'il s'appelloit le *Pére Canard*, & qu'il traduiſit ſon nom en Latin & ſe fit appeller *Annat*. Si cela eſt, il auroit écrit ſon nom avec une ſimple *n*.

* Bayle, *Dict. Crit.*

ANNAT (*N.*), Général de l'Ordre des Péres de la Doctrine Chrétienne, neveu du précédent, étoit très ſavant, & publia en Latin l'an 1700, un *Apparat Methodique pour la Théologie poſitive.*

ANNATE, revenu d'un an, ou taxe ſur le revenu de la premiére année d'un Bénéfice vacant. Il y a eu dès le XII ſiécle des Evêques & des Abbez, qui par une coutume, ou par un privilége particulier, recevoient les Annates des Bénéfices dépendans de leur Diocéſe, ou de leur Abbaye. Etienne, Abbé de ſainte Geneviéve, puis Evêque de Tournay, ſe plaint dans une Lettre adreſſée à l'Archevêque de Rheims, que l'Evêque de Soiſſons s'étoit reſervé l'Annate d'un Bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas dequoi vivre. L'an 1126, Pierre, Evêque de Beauvais, donna aux Chanoines Réguliers de l'Egliſe de S. Quentin, les Annates de toutes les prébendes de ſon Egliſe cathédrale: ce qui fut approuvé par l'Archevêque de Lyon, Légat du S. Siége, & agréé par le Chapitre de Beauvais. Dans le même ſiécle, l'Evêque & le Chapitre de l'Egliſe Notre-Dame de Paris, donnérent aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye de ſaint Victor, les Annates de toutes les Prébendes de cette Egliſe cathédrale. L'Evêque de Paris leur accorda auſſi depuis les Annates de S. Marcel, de S. Germain l'Auxerrois, & de ſaint Martin des Champs. L'an 1135, Guérin, Evêque d'Amiens, fonda une Egliſe de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, auſquels il donna les Annates de toutes les Prébendes de ſon Egliſe cathédrale. L'Archevêque de Cantorbery jouiſſoit autrefois des Annates de tous les Bénéfices de ſon Diocéſe, par un privilége du Pape, comme le rapporte Matthieu Paris, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, ſur l'année 746. Clément V, en 1305, ſe fit payer les Annates des Bénéfices vacans en Angleterre pendant deux ans, comme l'écrit Matthieu de Weſtminſter, ou pendant trois ans, ſelon Walſingham. Avant Clément V, les Souverains Pontifes n'avoient point encore exigé d'Annates; & ce Pape ne les exigea pas pour toûjours, ni dans toute l'Egliſe, mais pour peu d'années, & ſeulement en Angleterre. Il s'étoit néanmoins introduit une coutume à Rome longtems auparavant, qui obligeoit les Evêques & les Abbez de payer une certaine ſomme au Pape & aux Cardinaux, lorſqu'ils obtenoient leurs proviſions. Le Pape Jean XXII. ſe reſerva les Annates de tous les Bénéfices qui vaqueroient, durant trois ans, dans toute l'étenduë de l'Egliſe Catholique, à la reſerve des Evêchez & des Abbayes. Ses ſucceſſeurs établirent ce droit pour toûjours, & y obligérent auſſi les Evêques & les Abbez. Platine dit que ce fut Boniface IX, qui introduiſit cette coutume; mais qu'il n'impoſa pour Annate que la moitié du revenu de la premiére année. Il y eut de grandes conteſtations ſur le ſujet des Annates dans le Concile de Conſtance en 1414, & l'affaire demeura indéciſe; parce que les Députez de la Nation de France s'oppoſérent fortement à cette exaction, en conſéquence de l'Edit du Roi Charles VI, qui l'avoit condamnée en 1385. Le Concile de Bâle, tenu en 1431, défendit les Annates, par le decret de la Seſſion XII; mais il ordonna que l'on accorderoit au Pape un ſecours raiſonnable, pour ſubvenir aux affaires de l'Egliſe, & à l'entretien des Cardinaux; que cependant & par proviſion, les Prélats payeroient la moitié de

de la taxe, que l'on avoit coutume de payer; & que ce payement ſe feroit, non point avant la conceſſion des Bulles, mais après la premiére année de la jouiſſance du Benéfice. Depuis, en la Seſſion XXI. le même Concile ſemble abolir entiérement les Annates; mais il approuve que l'on donne au Pape un ſecours raiſonnable, pour ſoutenir les charges du gouvernement eccléſiaſtique. L'Aſſemblée de Bourges en 1438, où aſſiſta le Roi Charles VII, reçut le Decret du Concile de Bâle contre les Annates, & accorda ſeulement au Pape une taxe modérée ſur les Bénéfices vacans, pendant ſa vie, & à cauſe des beſoins preſſans de la Cour de Rome. Il eſt conſtant que les Rois de France ont toûjours deſapprouvé l'exaction des Annates. Charles VI. comme nous avons remarqué ci-devant, les défendit dans ſon Royaume en 1385, & renouvella ces défenſes en 1418. Ces deux Edits furent confirmez en 1422, par le Roi Charles VII, qui enjoignit de faire le procès à ceux qui y contreviendroient, & qui déféreroient aux Bulles des Papes ſur ce ſujet. Louis XI. publia de pareils Edits en 1463 & 1464. Les Etats du Royaume, aſſemblez à Tours en 1493, préſentérent au Roi Charles VII, une requête pour l'abolition des Annates; & le Roi François I. fit remontrer au Pape l'injuſtice de ces exactions, par les Cardinaux de Tournon & de Grammont, ſes Ambaſſadeurs extraordinaires en 1582. Henri II. envoya l'an 1547, ſes Ambaſſadeurs au Concile de Trente, pour faire en ſorte que l'on caſſât ces impoſitions. Enfin le Roi Charles IX, en 1561, donna ordre à ſon Ambaſſadeur auprès du Pape, de pourſuivre l'abolition des Annates, que la Faculté de Théologie de Paris avoit déclaré ſimoniaques. Ce Décret de la Faculté parloit des Annates exigées pour les proviſions, ſans le conſentement du Roi & du Clergé, & non pas de celles qui ſe payent maintenant ſous le titre de *ſubventions*, ſuivant même la diſpoſition du Concile de Bâle, *dont nous avons parlé.* * *Voyez les Auteurs qui ont traité des Annates.* Le P. Alexandre Jacobin, *Selecta Hiſt. Eccleſiaſt.*

ANNE, ſœur de *Pygmalion* & de *Didon*, ſuivit la ſœur veuve de Sichée, lorſque ſe voyant maltraitée par Pygmalion, elle ſe retira en Afrique. Didon y bâtit, ou plutôt rétablit la ville de Carthage, l'an 124 depuis le Temple de Salomon, 3147 du Monde, & 888 ans avant Jéſus-Chriſt. Les Poëtes ont mêlé ce fait hiſtorique d'un grand nombre de fables, dans leſquelles des Ecrivains peu éclairez ont donné groſſiérement. On prétend qu'après la mort de Didon, Iarbas s'étant rendu maître de Carthage, Anne ſa ſœur ſe retira chez Batrus, Roi de l'Iſle de Malte, & que Pygmalion ſon frére l'ayant voulu enlever, elle s'enfuit en Italie, où après diverſes avantures, elle ſe noya dans le fleuve Numicus ou Numicius. Ovide dit, qu'elle ſe jetta entre les bras de ce fleuve, pour éviter la colére de Lavinie, femme d'Enée. Que celui ci la cherchant, il la vit au milieu du fleuve, où Anne lui dit qu'elle avoit pris le nom d'*Anna Perenna*. Ce fleuve Numicus ou Numicius, dont ce Poëte parle ſi magnifiquement, eſt un très petit ruiſſeau de la Campagne de Rome, que ceux du païs nomment *Rivo de Numi*. Le nom d'ANNA PERENNA, devint fameux chez les Romains, qui célébrérent ſa fête aux Ides de Mars. C'étoit une fête de débauches; & on a cru qu'ils s'imaginoient, que la Nymphe ajoûtoit autant d'années à leur vie, qu'ils y buvoient de coups en ſon honneur. D'autres diſent qu'ils buvoient ſeulement autant de coups, qu'il y avoit de lettres au nom des perſonnes qu'ils aimoient. C'eſt en ce ſens que Martial s'exprime ainſi dans une de ſes Epigrammes, *qui eſt la 72e. du l. 1.*

Nanta ſex cyathis, ſeptem Fuſtina bibatur,
Quinque Lyæus, Lyde quatuor, Ida tribus.

* Ovide, *l. 3. Faſt. v. 146. 523. 654.* Silius Italicus, *l. 9. Punic. Bell. &c.*

ANNE, mére de *Samuël*, étoit femme d'*Elcana*, Lévite des Deſcendans de Coath, qui s'étoit établi dans la Tribu d'Ephraïm. Elle n'avoit point d'enfans, & ſa ſtérilité lui faiſoit répandre continuellement des larmes. Un jour priant dans le tabernacle, elle demanda à Dieu avec ardeur de la vouloir rendre mére, & fit vœu, s'il lui donnoit un fils, de le conſacrer à ſon ſervice. Elle fut exaucée, & l'année d'après 2880 du Monde, & avant Jéſus-Chriſt 1155, elle accoucha de Samuel, dont le nom ſignifie, *demandé à Dieu*. Anne pour accomplir ſon vœu, conſacra l'enfant à Dieu, & le mit entre les mains d'Héli. Elle eut encore trois fils & deux filles. Joſéphe dit qu'Elcana eut encore d'Anne d'autres fils & trois filles: mais l'Ecriture dit expreſſément qu'il en eut trois fils & deux filles. * *1 Sam.* ou *Rois, ch.* 1. & 2. Joſephe, *Antiquit. Jud. l. 5. ch.* 11.

ANNE, de la Tribu de Nephthali, femme de Tobie *l'Ancien*, & mére de Tobie *le Jeune*. L'Hiſtoire de Tobie dit qu'elle travailloit tous les jours à faire de la toile pour l'entretien de ſa famille, que les aumônes de Tobie avoient réduite dans une grande néceſſité. Un jour elle apporta chez elle un chevreau, qu'elle avoit gagné du travail de ſes mains. Tobie, qui étoit devenu aveugle, l'ayant ouï béler, lui dit qu'elle prît bien garde que ce chevreau n'eût été dérobé à quelqu'un: ce qui mit cette femme dans une telle colére, qu'elle lui dit avec aigreur, qu'on voyoit bien que toutes ſes eſpérances étoient vaines, & que ſes aumônes étoient inutiles. Depuis, elle eut la conſolation de voir revenir le jeune Tobie d'un long voyage; & elle vécut avec ſon mari dans une très heureuſe vieilleſſe, après la mort de Sennachérib, ſous qui les Juifs avoient ſouffert une grande perſécution à Ninive. Sennachérib périt l'an du Monde 3323, & avant Jéſus-Chriſt 712. * *Tobie, ch.* 1. & 2. & *ſuiv.* Uſſerius, *in Annal. Vet. Teſtam.*

ANNE, femme de *Reguel*, de la Tribu de Nephthali, fut menée à Ninive en captivité par Salmanazar, Roi d'Aſſyrie. Elle étoit couſine du vieux Tobie, & fut mére de Sara, femme du jeune Tobie, qui habitoit en Ragès, ville des Médes. * *Tobie, ch.* 8. *v.* 4.

ANNE (Sainte), mére *de la Sainte Vierge*, fille de *Mathan*, Prêtre de Bethléem, de la Tribu d'Aaron. Elle fut mariée à *ſaint Joachim*, & après 20 ou 22 ans de ſtérilité, elle enfanta *Marie*, mére de Jéſus-Chriſt. Ceux qui ſuivent un fragment d'Evodius, Patriarche d'Antioche, mettent la naiſſance de Jéſus-Chriſt en la quinziéme année de l'âge de la Sainte Vierge. D'où l'on pourroit conjecturer en quelle année elle naquit, s'il y avoit quelque fonds à faire ſur de ſemblables témoignages. Divers Auteurs ont cru que ſainte Anne avoit eu trois filles de S. Joachim; & d'autres ont ſoutenu qu'elle les avoit eues de trois différens maris, qui ſont S. Joachim, Cléophas & Salomé; que du premier elle eut Marie, mére de Jéſus, & que de Cléophas elle eut Marie Cléophas, femme d'Alphée, & mére de S. Jacques *le Mineur*, de Joſeph *le Juſte*, de Judas dit *Thadée*, & de Simon. Salomé, qu'on prétend être le troiſiéme mari de ſainte Anne, eſt pére de Marie-Salomé, laquelle de Zébédée eut S. Jacques *le Majeur*, & S. Jean l'*Evangeliſte*. Cette opinion a paru ſoutenable à des Auteurs de grande autorité, qui l'ont trouvée conforme à l'Ecriture. Ils s'appuyent ſur ces paroles de S. Jean, *ch 19. v. 25. La mére de Jéſus, & la ſœur de ſa mére, Marie femme de Cléopas, & Marie-Magdelaine, étoient près de la croix.* L'Auteur de la Gloſe ordinaire, ſur l'Epître aux Galates, Hugues de ſaint Victor, Pierre Sutor, ſaint Antonin, Ludolphe, Eckius, Jean Gerſon, &c. ſont de ce ſentiment.

Mais le Cardinal Baronius, d'autres célébres Auteurs, tant anciens que modernes, & les plus habiles Critiques, ont rejetté ces ſentimens. Ils ont cru que ſainte Anne, ayant eu la ſainte Vierge dans un âge de ſtérilité, ne s'étoit point remariée; que ces femmes qu'on prétend être ſes filles, étoient ſes ſœurs, filles de Mathan, dont l'une nommée *Sobé* eſt mére de ſainte Eliſabeth, qui le fut de ſaint Jean-Baptiſte; & qu'enfin c'eſt la coûtume de l'Ecriture de donner aux parens le nom de frére & de ſœurs, de quoi ils rapportent divers exemples.

☞ Nous ne ſavons pas le tems de la mort de ſainte Anne, quoi qu'en ayent dit quelques Modernes. On ne peut rien aſſûrer de poſitif ſur ce que nous venons de rapporter de ſa vie: ſon nom eſt ce qu'il y a de plus certain. Encore n'en eſt-il point parlé dans l'Ecriture, ni dans les Péres des trois premiers ſiécles de l'Egliſe. Saint Epiphane eſt le premier qui en ait fait mention. Le premier monument où l'on trouve des circonſtances de ſa vie, a été rejetté par les Péres, comme apocryphe. Il étoit intitulé, *De la Naiſſance de la Vierge*. La fête de ſainte Anne ſe célébroit parmi les Grecs dès le VI ſiécle, & Juſtinien bâtit une Egliſe à Conſtantinople l'an 550, en ſon honneur; mais on n'aſſûroit pas encore qu'Anne fût la mére de la Vierge. Juſtinien II. en bâtit auſſi une dans le VIII ſiécle, & l'on ne doutoit plus alors que cette Anne ne fût mére de la Vierge. On célébroit ſa fête avec ſolemnité le 25 de Juillet. Le culte de ſainte Anne ne s'eſt pas introduit ſitôt dans les Egliſes d'Occident; quoique dès le tems de Charlemagne on y fût les Hiſtoires que les Grecs débitoient touchant ſaint Joachim & ſainte Anne. On ne faiſoit encore la fête ni de l'un, ni de l'autre, du tems de ſaint Bernard. Elle s'eſt introduite depuis, & le Pape Grégoire XIII ordonna par une Bulle du 15 Mai 1584, qu'on la célébreroit par-tout le 26 de Juillet. Urbain VIII. en ordonna l'obſervation comme de précepte en 1642. Dans quelques Egliſes, elle ſe fait le 28 du même mois; dans quelques diocéſes, elle eſt chommée, & dans d'autres elle ne l'eſt pas. On croit que ſon corps avoit été apporté de Paleſtine à Conſtantinople vers l'an 710, d'où l'on tient que ſa tête fut envoyée par Louis de Blois, au commencement du XIII ſiécle, à Chartres, où l'on prétend avoir cette Relique dans la Cathédrale. Les Allemands prétendent auſſi avoir une tête de ſainte Anne à Duren, petite ville du Duché de Juliers, où elle a été apportée de Mayence; & Trithême fait mention d'une tête de cette Sainte, qui étoit à Urſitz, ville du Diocéſe de Wirtzbourg. L'Egliſe cathédrale de la ville d'Apt en Provence, prétend poſſéder par tradition les Reliques de ſainte Anne, qu'elle dit avoir reçues de ſaint Auſpice ſon premier Evêque, & dont la tranſlation ſe fit dans le VIII ſiécle, ſous le régne de Charlemagne en 801. Diverſes Egliſes, qui ont de ces mêmes Reliques, ſoutiennent qu'elles les ont reçues de celle d'Apt: mais on ne peut faire aucun fonds ſur toutes ces prétendues Reliques, de la vérité deſquelles on n'a aucune preuve. La bourgeoiſie de Berne avoit, avant le changement de Religion dans le XVI ſiécle, une dévotion particuliére à ſainte Anne. On établit une Confrérie à ſon honneur. La Confrérie pria le Roi François I, d'ordonner à l'Abbé de l'Iſle de la Sainte de Lyon, de leur faire part des Reliques de la Sainte, qu'il avoit dans ſon Couvent. Le Gardien, preſſé par un Chevalier Bernois, nommé *Albert von Stein*, ou *de la Pierre*, eut la malignité de lui donner un *crane*, enveloppé dans une piéce d'étoffe de ſoye, lui diſant fauſſement que c'étoit-là la tête de la Sainte. Berne reçut la prétendue Relique avec toute la vénération poſſible. L'on étoit ſur le point de faire faire une châſſe de prix, lorſque l'Abbé de Lyon écrivit que l'impoſteur avoit été découvert & châtié. La Confrérie finit par-là. * *Saint Luc, ch. 1. v. 5.* Nicephore, *l. 2. Hiſt. c. 3.* S. Jérôme, *in 1. c. Matth. & in Epiſt. Jac.* Saint Jean de *Damas, l. 4. de Fide Orth. c. 35. & Orat. 2. de Nativ. B. M.* Jean Gerſon, *Serm. de Nat. B. M. & in Joſeph.* Eckius, *Serm. de S. Anna.* Baronius, *in Annal. n 4.* Riccioli, *Chron. Reform. l 8. c. 19. n. 13 & ſuiv. &c.* Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juillet.*

ANNE, Prophéteſſe, fille de *Phanuel* de la Tribu d'Aſer, ſe rendit le modéle de toutes les veuves, après ſept ans de mariage. Car elle paſſa le reſte de ſa vie, juſques à l'âge de 84 ans, dans les jeûnes & dans la priére, demeurant tout le jour au Temple. Lorſque le Sauveur du monde y fut préſenté, elle annonça

nonça ſes grandeurs, & joignit un témoignage public à celui que le vieillard Siméon lui avoit déja rendu. Cette ſainte veuve mourut peu de tems après avoir eu la conſolation de voir le Sauveur que Dieu avoit envoyé au monde: ce fut l'année même de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. * *Saint Luc, ch.* 5. Juvencus, *Hiſt. Evangel. l.* 1.

ANNE, Grand-Prêtre des Juifs. *Cherchez* ANANUS.

ANNE COMNE'NE, fille de l'Empereur ALEXIS Comnéne, dit l'*Ancien*, & d'*Irene*, s'eſt rendue plus illuſtre encore par ſon ſavoir & par ſon eſprit, que par ſa qualité & par ſa naiſſance. Zonare aſſûre que cette Princeſſe aimoit l'étude avec une ardeur extrême, & qu'elle en faiſoit ſon occupation ordinaire; & que non ſeulement elle s'attachoit à l'Hiſtoire & aux Belles-Lettres, mais encore à la Philoſophie. Elle écrivit en quinze Livres l'Hiſtoire du régne de l'Empereur Alexis Comnéne, ſon pére, depuis l'an 1069, juſqu'à l'an 1118. Ce régne avoit été de 37 ans, quatre mois & 15 jours, depuis le premier jour d'Avril, qu'Alexis ſe fit couronner en 1081, juſqu'à ſa mort arrivée le 15 Août 1118. Anne Comnene promet dans la Preface de ſon Hiſtoire, de n'y rien dire qu'on puiſſe accuſer de complaiſance & de flatterie, & qui ne ſoit très conforme à la vérité. Cependant ſon Hiſtoire ſemble être un éloge continuel; & les Auteurs Latins ſur-tout ne conviennent pas de tout ce qu'elle y rapporte. Ils ne parlent d'Alexis Comnene, que comme d'un Prince fourbe & diſſimulé, dont le régne fut plus remarquable par ſes lâchetez, que par ſes belles actions. A la vérité, ſon injuſte jalouſie fit grand tort aux François, qui ſe croiſérent ſous Godefroy de Bouillon, pour la conquête de la Terre-Sainte. Mais peut-être qu'il y a trop d'aigreur dans les Ouvrages des Latins, & trop de louanges dans celui d'Anne Comnéne. Hœſchelius en publia les huit premiers livres, qu'il avoit tirez de la Bibliothéque d'Augsbourg. J. Gronovius y travailla depuis; & en 1651 le P. Nicolas Pouſſin, Jéſuite, les donna avec ſa Traduction Latine, que nous avons de l'impreſſion du Louvre. Du Cange en a donné une édition ornée de ſavantes Notes. Enſuite le Préſident Couſin nous a encore donné en notre langue une Traduction de l'*Alexiade*, qui eſt écrite avec beaucoup d'art & d'éloquence, & qu'on pourroit en quelque façon mettre en parallele avec l'Hiſtoire de Quinte-Curce. *Voyez* les Préfaces des differentes éditions de l'Hiſtoire d'Anne Comnéne. * Geſner. Poſſevin. Voſſius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

IMPE'RATRICE DE CONSTANTINOPLE.

ANNE de Savoye, Impératrice de Conſtantinople, fille d'AME'DE'E V, Comte de Savoye, & de *Marie* de Brabant, ſa ſeconde femme, fut promiſe à *Andronic* III, dit *le Jeune*, de la famille des Paléologues, fils de *Michel* Paléologue, Empereur d'Orient, & de *Marie* d'Arménie, & petit-fils d'*Andronic* Paléologue, dit *le Vieil*, auſſi Empereur. Elle arriva l'an 1337 à Conſtantinople avec un équipage très magnifique. Andronic *le Jeune*, ſon époux, qui avoit été ſi mechant fils, fut puni de ſa dureté par des malheurs continuels. Il laiſſa deux fils, auxquels il donna pour Tuteur Jean Cantacuzéne, qui les dépouilla en 1345. Ce fut auſſi l'année de la mort d'Anne, à qui cette diſgrace fut très ſenſible. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

REINES DE FRANCE.

ANNE, Reine de France, fille de JAROSLAS ou *Georges*, Roi de Ruſſie, fut mariée en 1044, à *Henri* I. Roi de France. La Chronique d'Angers & celle de Vendôme, mettent ce mariage en 1051. Elle fut mére de PHILIPPE I. Roi de France, de *Robert*, mort jeune, & d'HUGUES ſurnommé *le Grand*, Comte de Vermandois. Guillaume de Jumiéges lui donne encore une fille. Anne fit bâtir l'Abbaye de ſaint Vincent de Senlis, où elle ſe retira après la mort du Roi ſon mari. En 1062, elle reprit une ſeconde alliance avec *Raoul* II. dit *le Grand*, Comte de Creſpi & de Valois. Mais ce Comte étant mort en 1066, Anne ſe voyant encore veuve & ſans appui, alla mourir en ſon pais. Le pére Ménétrier, Jéſuite, a prétendu avoir trouvé le tombeau de cette Princeſſe en l'Abbaye de Villiers, Ordre de Cîteaux, près de la Ferté-Alais, en Gâtinois, & qu'elle ſe nommoit Agnès, ainſi qu'on le lit ſur ſa tombe platte. *Hic jacet domina Agnes, uxor quondam Henrici regis.* * *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France, dans le Journal des Savans*, 22 *Juin* 1682. *Conſultez ſur cette Reine*, Guillaume de Jumiéges, *l.* 7. *Hiſt. c.* 28. *l'Hiſtoire de cette Reine*, Guillaume de Jumiéges, *l.* 7. *Hiſt. c.* 28. *Le Continuateur d'*Aimoin, *Un fragment de notre Hiſtoire, & la Lettre de* Gervais, *Archevêque de Reims, que nous avons dans le quatriéme volume des Hiſtoriens de France, du Sieur* Du Chêne.

ANNE de Bretagne, Reine de France, & Ducheſſe de Bretagne, fille & héritiére du Duc FRANÇOIS II. & de *Marguerite de Foix*, naquit à Nantes le 26 Janvier de l'an 1476. Le Duc François ſon pére l'avoit promiſe en 1481, à Edouard IV. Roi d'Angleterre pour ſon fils aîné; mais comme ce Prince eut peu de tems après une fin tragique, il ſe préſenta pour elle pluſieurs partis, & entre autres, Maximilien d'Autriche veuf de Marie héritiére de Bourgogne, Louis Duc d'Orléans, & Alain Duc d'Albret. Son pére l'avoit promiſe à ce dernier, malgré la répugnance d'Anne qui n'avoit point d'inclination pour lui, parce qu'il étoit déja vieux & que d'ailleurs le Roi de France avoit confiſqué tous ſes biens. L'Archiduc l'emporta par deſſus ſes rivaux, & comme Charles VIII. Roi de France étoit en guerre avec le pére de cette Princeſſe, & qu'après la mort du Duc qui arriva en 1488, il vouloit ſe rendre maître de toute la Bretagne, on crut que le mariage de la Princeſſe Anne avec l'Archiduc, étoit le meilleur moyen de s'oppoſer aux deſſeins du Roi de France. Anne y donna ſon conſentement, & Maximilien envoya pour Plénipotentiaires de ſa part en Bretagne Jean de Chalon Prince d'Orange, & Wolfgang Baron de Volheim, pour y célébrer les cérémonies du mariage ſelon les maniéres de ce tems là. Cela ſe fit, & l'un d'eux alla tout armé, à la reſerve d'une jambe nue, ſe mettre au lit en préſence de toutes les Dames. Mais il eût bien mieux valu pour l'Archiduc qu'il y eût été en perſonne, & qu'il ne ſe fût pas trop fié à Charles VIII, ſon compétiteur. Car ce dernier, quoique promis & engagé depuis quelques années à l'Archiducheſſe Marguerite fille de Maximilien, laquelle il avoit fait ſervir à ſa Cour ſur le pié de ſa future épouſe, n'avoit point encore conſommé le mariage: & comme il avoit déja ſujet de redouter les forces de Maximilien, il jugea qu'il n'étoit pas de ſon intérêt, que ce Prince devint encore plus puiſſant par ce riche mariage, mais il réſolut de lui enlever ſa fiancée. Dans cette vue il mit par préſens dans ſon parti la Dame de Laval & quelques autres qui avoient du crédit auprès de la Ducheſſe, qui lui firent de la part du Roi de telles propoſitions ſoutenuës d'une Armée qui entrant en Bretagne menaçoit d'en faire la conquête, qu'elle contracta avec lui un mariage qui fut conſommé en 1491, à Langeais en Touraine. Il eſt vrai que quelques Auteurs disent qu'Anne étant en chemin pour aller trouver Maximilien, avoit été enlevée par le Roi Charles qui l'avoit contrainte à ſe marier avec lui: mais ce ſentiment ne s'accorde pas avec d'autres circonſtances dont des Hiſtoriens dignes de foi font mention. Le Roi Charles renvoya Marguerite à ſon pére Maximilien, que ce double affront chagrina extrêmement. Anne étoit une Princeſſe qui avoit beaucoup d'eſprit, de beauté, de grandeur d'ame & de piété. Elle gouverna très ſagement pendant le voyage que le Roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du Royaume de Naples. Après avoir eu trois fils & une fille, qui moururent jeunes, elle eut la douleur de ſe voir veuve par la mort de Charles, arrivée le ſeptiéme Avril 1498. *Louis* XII ſuccéda; & après avoir fait déclarer nul ſon mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, il épouſa dans le château de Nanter la Reine *Anne*, le huitiéme Janvier 1499. Ce Prince l'avoit aimée avant ſon mariage avec Charles VIII. lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans; & on aſſûre même que le Duc François avoit quelque penchant à la lui faire épouſer: mais la perte de la bataille de S. Aubin rompit toutes ſes meſures. Le Duc d'Orléans y fut même fait priſonnier, & quelque tems après il eut le chagrin d'apprendre le mariage de cette belle & riche héritiére, dont le contract fut paſſé à Langeais en Touraine le 6. Dec. 1491. Il avoit conſervé pour elle beaucoup de reſpect & d'amour, & il lui en donna des marques à ſon avénement à la Couronne, par l'empreſſement qu'il eut de l'épouſer. Il lui laiſſa le revenu de ſon Duché, qu'elle employoit en actions de piété & de générosité. On dit que c'eſt cette Reine qui commença à faire élever à la Cour des filles de qualité, que l'on a appellées depuis, *filles de la Reine*. Elle avoit ſa garde de Bretons, qui ſe rendoit ordinairement ſur cette terraſſe du château de Blois, qu'on nomma le *Perche aux Bretons*, où elle les voyoit avec plaiſir. Elle fit diverſes fondations; comme celle des Minimes de Nigeon près de Chaillot, à un quart de lieue de Paris, celle de l'Obſervance de Lyon au fauxbourg de Véze, & ailleurs. Elle contribua encore beaucoup à celle des Minimes de la Trinité du Mont de Rome, que le Roi Charles VIII y établit. On avoué pourtant que la Reine Anne étoit un peu vindicative. Ce qu'elle fit contre le Maréchal de Gié, en eſt une preuve convaincante. Ce Maréchal de la Maiſon de Rohan avoit beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Louis XII, qui lui avoit confié la Lieutenance de la Bretagne, & l'avoit fait Chef de ſon Conſeil & Général de ſes Armées en Italie. Voyez ſa diſgrace ſous ROHAN (Pierre). Anne de Bretagne mourut au château de Blois le neuviéme Janvier de l'an 1514, & elle fut portée avec grande pompe à Saint Denys, où elle eſt enterrée avec le Roi Louis XII. ſous un magnifique tombeau de marbre, que fit faire le Roi François I. Cette Reine donna aux principales Dames de ſa Cour la *Cordéliére*, qui étoit une eſpéce d'Ordre ou de Deviſe, qu'elle inſtitua en l'honneur des cordes dont Notre Seigneur fut lié en ſa paſſion, & pour la dévotion qu'elle portoit à ſaint François d'Aſſiſe, dont elle portoit le cordon. * *Les Memoires de* Philippe de Comines. Guillaume de Jaligni. Claude de Seiſſel. Jean d'Auton. Brantôme, *Vie des Dames Illuſtres.* Argentré, *Hiſtoire de Bretagne*, &c. *Nouvelle Hiſt. de Bretagne.* Le P. Anſelme.

ANNE d'Autriche, Reine, fille aînée de PHILIPPE III. Roi d'Eſpagne, & de *Marguerite* d'Autriche, fut mariée au Roi *Louis* XIII. dit *le Juſte*, par procureur, le 18 Octobre 1615, à Burgos en Caſtille, puis le 25 Novembre ſuivant, dans l'Egliſe de Bourdeaux, où l'Evêque de Xaintes fit la cérémonie. Après la mort de Louis XIII, Louis XIV ſon fils ſéant en ſon lit de Juſtice au Parlement de Paris, le 18 Mai 1643, la fit déclarer Régente du Royaume, dont elle prit l'adminiſtration pendant la minorité du Roi. On verra l'hiſtoire de ſa Régence, dans l'article du régne de LOUIS XIV. C'eſt cette Reine qui a fait bâtir au fauxbourg ſaint Jacques à Paris, la magnifique Egliſe du Val-de-Grace. Elle mourut au Louvre à Paris le 20 Janvier de l'an 1666, âgée de 64 ans & quatre mois moins deux jours. Son corps fut porté avec grande pompe à Saint-Denys la nuit du 28 Janvier, & y fut enterré le 12 Fevrier ſuivant. Son cœur eſt à l'Abbaye du Val-de-Grace.

REINES D'ANGLETERRE.

* ANNE, femme de Richard II. Roi d'Angleterre, s'appelloit Anne de Luxembourg, & étoit fille de l'Empereur Charles IV. qui l'avoit euë de ſa troiſiéme femme qui s'appelloit auſſi Anne, & qui étoit fille de Henri Duc de Schweidnitz en Siléſie. On dit qu'elle faiſoit beaucoup de cas de ceux qu'on appelloit *Frères de Bohéme* ou *Dollardiſtes*, qu'elle en amena bon nombre

avec elle en Angleterre, & qu'elle fit connoître en Bohéme les Ecrits de Wiclef. On prétend qu'elle eſt la premiére qui a introduit en Angleterre la coutume de ſe ſervir de ſelles de femme pour le ſexe, qui auparavant alloit à cheval comme les hommes. Son mari avoit pour elle une ſi forte tendreſſe, que lorſqu'en 1394 elle mourut à Shene dans le Comté de Surrey, il fit raſer cette place, de chagrin qu'il avoit de ſa perte. Elle fut enterrée a Weſtminſter & ne laiſſa point de poſtérité. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

ANNE DE BOULEN, l'une des femmes de Henri VIII. Roi d'Angleterre. *Voyez* BOULEN.

ANNE de Clèves, Reine d'Angleterre, fille de JEAN, III du nom, Duc de Clèves & de Juliers, Comte de la Marck, & de Marie Ducheſſe de Juliers & de Mons, Comteſſe de Ravenſberg, fut mariée le ſixiéme Janvier 1540, à *Henri* VIII Roi d'Angleterre; dont elle fut la quatriéme femme. Elle avoit beaucoup d'eſprit, de bonté & d'ambition. Ce fut par ſon conſeil qu'Henri unit la dixiéme partie des biens eccléſiaſtiques au domaine de la Couronne, & qu'il ſupprima l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem ou de Malte en Angleterre. Thomas Cromwel, qui manioit toutes les affaires de l'Etat, avoit fait le mariage de Henri & d'Anne. En 1540, il eut la tête coupée, après avoir été convaincu de diverſes entrepriſes criminelles; & la mort de ce Miniſtre cauſa la ruine de la Reine. Henri qui commençoit à s'en dégoûter, lui fit dire après ſix mois de mariage, qu'il ne la pouvoit plus reconnoître pour ſa femme, puiſqu'elle étoit Luthérienne. Ce compliment irrita la fierté d'Anne. Elle parla avec mépris de l'incontinence du Roi, & dit qu'elle avoit été promiſe à un autre avant ſon mariage avec Henri. C'en fut aſſez pour donner prétexte à des Juges complaiſans & flatteurs de prononcer une ſentence de ſéparation en l'an 1540. Le Roi en témoigna un plaiſir extrême, & huit jours après il ſe remaria pour la cinquiéme fois avec Catherine Howard, à laquelle il fit d'abord couper la tête, parce qu'il ne l'avoit pas trouvée vierge. Cette avanture vengea la Princeſſe de Clèves, qui ſe retira chez ſon frére, où elle mourut l'an 1557. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* De Thou, *Hiſt.*

ANNE, fille de FRE'DE'RIC II, Roi de Danemarck, épouſa *Jacques*, Roi d'Ecoſſe, puis d'Angleterre, I du nom, & mourut le douziéme Mars 1619. On en peut voir les particularitez dans les *Mémoires* de Melvill. *Voyez* auſſi *la Chronique* de Baker.

ANNE Stuart, Reine de la Grande-Bretagne, fille de Jacques II, & de ſa premiére épouſe Anne Hyde. Elle naquit en 1665, & fut toûjours élevée dans la Religion Proteſtante par les ſoins de Charles II. quoiqu'elle deſcendit d'un pére & d'une mére Catholiques Romains. En 1669, on l'envoya en France à cauſe d'une incommodité qu'elle avoit aux yeux. On ſoupçonna ſans fondement que ce voyage avoit été projetté dans une tout autre vûe, car étant de retour elle continua d'être élevée de la même maniére qu'auparavant. Cependant le Roi de France tâcha toûjours de porter ſon pére à la marier à un Prince Catholique Romain, qui fût dans les intérêts de la Cour de France. On propoſa même les Ducs de Savoye & de Modéne, ou quelque Prince du Sang de France. On inſinua auſſi au Roi Jacques II, de s'appliquer lui-même à l'éducation de ſes enfans, & il s'engagea, dans un Traité ſecret, à ces deux articles envers la France. Mais malgré tout cela Charles paſſifia à faire élever la Princeſſe dans la Religion Proteſtante, & à vouloir la marier à un Prince de la même communion. Le Prince George de Danemarck ſe préſenta pour l'épouſer. La France, qui pour-lors étoit bien avec cette Couronne du Nord, ſoutint la demande du Prince, croyant de traverſer par-là le Prince d'Orange; & le mariage ſe célébra en 1683 en Angleterre. Comme Jacques II. étoit Catholique Romain, il ſollicita ſouvent ſa fille, & même par des menaces, à changer de ſentiment; mais elle fut inébranlable; c'eſt ce qui fit qu'on n'eut plus aucune confiance en elle, & que vers le tems, où le prétendu Prince de Galles devoit naître, on l'envoya aux bains; quoique ſelon les loix elle dût être préſente à ſa naiſſance. Elle ne prit point de part aux révolutions qui ſuivirent cette naiſſance; & lorſque le Prince d'Orange eut mis pié à terre en Angleterre, elle quitta la Cour & n'y revint qu'après le couronnement du Roi Guillaume & de la Reine, qui tous deux la ſollicitérent à cela. Cependant elle ne vécut pas en grande intelligence avec la Cour, puiſque le Comte de Nottingham & pluſieurs autres Torys, qui étoient ſecrettement oppoſez au parti de la Cour, la voyoient très ſouvent. Il y en a qui croyent que la Ducheſſe de Marlborough, ſon amie intime, entretenoit ce froid, pour l'avancement de ſes propres intérêts. Quoi qu'il en ſoit, le Roi Guillaume étant mort au commencement de l'an 1702, elle ſe trouva la plus proche héritiére de la Couronne, & fut proclamée Reine le huitiéme de Mars de la même année. Elle entra d'abord dans les alliances que le feu Roi avoit contractées contre la France; ce qu'elle fit, ſans doute, en conſéquence d'un entretien de plus de deux heures, qu'elle avoit eu avec ſon prédéceſſeur, peu de tems avant ſa mort; & dans lequel, [illegible] devoient ſes yeux l'état & les néceſſitez du Royaume. Dès le mois de Mai elle déclara la guerre à la France, à l'occaſion de la ſucceſſion d'Eſpagne, en vertu de l'alliance que le Roi Guillaume avoit faite avec l'Empereur, & avec les Etats Généraux, & créa le Comte de Marlborough Général des troupes Angloiſes qui devoient agir hors d'Angleterre. Elle gagna d'abord les cœurs de ſes Sujets, en employant 100000 livres ſterling, de ſes propres revenus, aux beſoins publics. La-deſſus on fit la guerre contre la France juſques en 1711, avec toute la chaleur & le ſuccès poſſibles. Les Whigs, qui étoient pour-lors les plus forts dans le Parlement & dans le Miniſtére, fournirent des ſommes incroyables. Voici les principaux exploits des Anglois pendant cette guerre. En 1702, après avoir manqué leur entrepriſe ſur Cadix, ils enlevérent la Flotille du Port de Vigo, avec une grande partie de ſa cargaiſon. En 1704, ils portérent le Roi Charles en Portugal; ils envoyérent une forte Armée en Baviére, qui contribua beaucoup au gain de la bataille de Hochſtetten & à chaſſer l'ennemi du cœur de l'Empire, & ils conquirent la même année Gibraltar ſur les Eſpagnols. En 1705, ils prirent Barcelone & établirent le Roi Charles en Catalogne. Depuis cela ils firent paſſer de grandes ſommes d'argent en Portugal & en Eſpagne. En 1706, ils battirent les François près de Ramillies, ce qui fit tomber la plus grande partie des Pais-bas entre les mains des Alliez; on fit auſſi lever le ſiége de Barcelone aux Eſpagnols; & on s'ouvrit par-là le chemin dans l'Aragon. En 1707, ils ſouffrirent une grande perte dans la bataille près d'Almanza, & purent à peine ſe maintenir dans la Catalogne. Le ſiége de Toulon fut encore malheureux pour les Alliez, qui devoient être ſoutenus par les Anglois. En 1708, les François ne furent pas plus heureux dans leur deſcente en Ecoſſe. Les Anglois gagnérent la bataille d'Oudenarde, prirent Lille & finirent heureuſement la campagne contre les François. En 1709, on les chaſſa de leurs retranchemens auprés de Mons. En 1710, ils aidérent le Roi Charles à battre les Eſpagnols près de Sarragoſſe, & le conduiſirent dans Madrid. Mais ils ne profitérent guéres de ce bonheur: quelques mauvais conſeils, la négligence de ſaiſir certaines occaſions, & le retardement des Portugais, qui devoient les joindre dans la Caſtile, leur firent perdre, la même année, la Caſtille & l'Aragon. Juſques ici les Anglois n'avoient pas peu contribué à rendre les armes des Alliez victorieuſes, & l'on laiſoit la guerre avec ſuccès; les François étoient chaſſez de toute l'Italie; ils n'avoient fait aucun progrès ſur le Rhin; ils étoient fort preſſez dans les Pais-Bas; & en Eſpagne les affaires étoient ſur un tel pié, qu'on auroit pu eſpérer de réuſſir, ſi les Alliez euſſent voulu agir avec vigueur. Mais ſur la fin de 1710, la face des affaires changea entiérement; les Whigs furent tout d'un coup éloignez du Miniſtére, eux qui juſques alors avoient diſpoſé de l'Armée par le moyen du Duc de Marlborough, dirigé les finances par Mylord Godolphin, & préſidé dans le Conſeil d'Etat dans la perſonne du Comte de Sunderland; enfin le Parlement, tout dévoué au parti des Whigs, fut diſſous. On attribue une grande partie de ces changemens à la fine politique & aux pratiques ſecrettes du Maréchal de Tallard, qui étoit reſté priſonnier en Angleterre depuis la bataille de Hochſtetten. Mylord Harley depuis Comte d'Oxford y eut auſſi bonne part; & les Torys trouvérent un prétexte d'autant plus ſpécieux à détruire les Whigs, que ces derniers étoient devenus fort fiers, & avoient donné beaucoup de priſe ſur eux. Mylord Harley fut ſurtout offenſé de ce que le parti du Duc de Marlborough, duquel il avoit été juſques alors, l'avoit fait caſſer de ſa charge de Sécrétaire d'Etat en 1708, & cela uniquement parce qu'il faiſoit paroître quelque attachement pour le Comte de Péterborough. Là-deſſus les Torys firent accroire à la Reine que les Whigs ne cherchoient qu'à borner le pouvoir royal; & lorſque le procès du fameux Dr. Sacheverell fut agité en Parlement, on fit enſorte que la Reine prît écouter les diſcours des Whigs; & l'on ne manqua pas de leur donner l'explication la moins favorable dont ils pouvoient être ſuſceptibles. On accuſa le Duc de Marlborough & Mylord Godolphin d'avoir employé dans les Pais-Bas, une grande partie des troupes & de l'argent deſtinez pour l'Eſpagne, & d'avoir produit par-là le mauvais ſuccès de la guerre d'Eſpagne, & pluſieurs autres pertes très conſidérables. Ajoutez à ceci, que la Ducheſſe de Marlborough avoit donné pluſieurs prétextes de parler d'elle, à cauſe de ſon ambition & de ſon avarice, ayant depuis longtems vendu, au plus offrant, les charges & les graces royales, & gouverné la Reine à ſon gré. Tout ceci fut repréſenté à la Reine de la maniére du monde la plus odieuſe, par Mad. Maſham une de ſes Dames d'honneur, que Mylord Harley avoit inſtruite pour cet effet. Il arriva préciſément dans ce tems-là, que la Reine donna commiſſion à la Ducheſſe de lui acheter un manchon d'une nouvelle façon, mais elle ne le fit point, & renvoya le Marchand parce qu'il en demandoit trois Guinées de plus qu'elle ne vouloit en donner. Là deſſus un Lord acheta le même manchon & en fit préſent à ſa Maitreſſe qui le porta. La Reine le remarqua avec beaucoup de chagrin. Lorſque la Maſham commençoit d'entrer en faveur auprés de la Reine, & que la Ducheſſe cherchoit à la faire chaſſer de la Cour, il arriva que celle-ci vint chez la Reine au moment que la Maſham en ſortoit, & qu'elle étoit encore cachée dans un cabinet ſecret de l'appartement. La Ducheſſe commença à s'égayer aux dépens de la Maſham, & à dire à la Reine qu'elle menoit une vie fort déréglée, que peut-être à l'heure qu'il étoit on la pourroit trouver dans les bras d'un Page. *Vous en avez menti*, repartit bruſquement la Reine, *depuis qu'on eſt hors de table, la Maſham ne m'a point quittée, & elle n'eſt ſortie d'ici qu'au moment ou vous êtes entrée.* Telles furent les cauſes du changement de l'ancien Miniſtére, dont les principaux avec tous leurs adhérens furent congédiez & leurs places remplies par des Torys. C'eſt ſous le Miniſtére de ces derniers que la face des affaires changea, & que l'Angleterre commença à prêter l'oreille aux propoſitions de paix que la France lui fit en particulier. Les principaux Acteurs qui travaillérent dans cette affaire, furent Mylord Harley Comte d'Oxford, & M. de S. Jean Vicomte de Bullingbrooke & Sécretaire d'Etat. M. Prior paſſa ſecrettement en France, & M. Ménager fut envoyé en Angleterre où il dreſſa les Préliminaires de la Paix prochaine, avec les Miniſtres qui ſurent adroitement ſurprendre la Reine, & qui excédérent leurs pouvoirs. Là-deſſus le Congrés d'Utrecht s'ouvrit. Tous les Alliez y envoyérent leurs Ambaſſadeurs, mais la France avoit ſi bien ſu s'emparer de l'eſprit des Anglois, que leurs Alliez, auſſi bien que les Anglois eux-mêmes, furent les dupes d'une paix qui ne leur accorda que des avantages imaginaires, au-lieu des avantages réels qu'ils avoient lieu de ſe promettre après les heureux ſuccès dont leurs armes avoient été favoriſées depuis le commencement de la guerre. Ils furent obli-

ges

gez de ſe contenter d'une ſimple renonciation de Philippe à la Couronne de France (engagement purement illuſoire) dans le tems qu'ils étoient en état de parvenir à leur double but, qui étoit l'abaiſſement de la France, & l'élévation de l'Archiduc Charles ſur le Trône d'Eſpagne, dont le Prince François s'étoit emparé contre la foi des Traités. Les Miniſtres Anglois firent bientôt voir leur partialité en faveur de la France, en parlant avec hauteur aux autres Alliez, & en donnant au commencement de 1712 au Duc d'Ormond le commandement des troupes Angloiſes dans les Pais-Bas à la place du Duc de Marlborough. Ce nouveau Général fit d'abord mine de vouloir pouſſer la guerre, mais dans le tems qu'on avoit le plus de beſoin de ſon ſecours, en vertu des ordres ſecrets dont il étoit chargé il ſe ſépara de l'Armée des Alliez, & fit publier une ſuſpenſion d'armes entre l'Angleterre & la France. Cette démarche des Anglois fit un grand tort aux affaires des Alliez, & avança fort la paix dans les vues de la France. Enfin on conclut cette paix entre la France, l'Eſpagne & les Alliez, en 1713 à Utrecht. Il n'y eut que l'Empereur qui n'y entra pas, & qui continua encore la guerre pendant quelque tems. Le Miniſtere Anglois, pour réuſſir dans tous ſes projets, avoit conſeillé à la Reine de créer douze nouveaux Pairs d'Angleterre, par le moyen deſquels on s'aſſureroit toujours de la pluralité dans la Chambre Haute. Après tout ceci, on fit diſſoudre le Parlement au mois d'Août 1713, & il s'en aſſembla un nouveau le 16 Février 1714. Dans ces entrefaites, le Miniſtére Anglois, & ſurtout Mylord Bullingbrooke, avoit fait entrevoir quelque inclination pour le Prétendant: ce qui cauſa du murmure parmi la nation, & occaſionna des Actes de Parlement, qui établirent d'une maniére plus forte la ſucceſſion Proteſtante, & particuliérement les droits de la Maiſon de Hanovre. Le Comte d'Oxford tomba en diſgrace, parce que Bullingbrooke le ſoupçonnoit de favoriſer les deux partis, & d'entretenir des correſpondances ſecrettes avec la Cour de Hanovre. En ſe démettant de ſa charge de Tréſorier, il parla d'une maniére fort vive à la Reine, & il ne ſe trouva perſonne qui oſât accepter cet emploi. Tout ceci joint aux plaintes qui retentiſſoient tous les jours dans le Parlement, ſur la paix déſavantageuſe à la Nation, fit ſoupçonner à la Reine qu'elle étoit mal conſeillée. Elle en tomba malade, & mourut le premier du mois d'Août 1714, & emporta avec elle dans le tombeau toutes les eſpérances du Prétendant. La réunion réelle de l'Angleterre avec l'Ecoſſe, eſt un des événemens les plus remarquables de ſon régne. Elle ſe fit en 1706, &, au-lieu que cette union ne conſiſtoit auparavant que dans le nom qui faiſoit comprendre l'Angleterre & l'Ecoſſe ſous le titre de la Grande Bretagne, l'Ecoſſe obtint des places & des voix dans le Parlement. La Reine avoit eu pluſieurs enfans de ſon mariage avec le Prince George de Danemarck; mais ils moururent preſque tous dans le berceau, excepté le Duc de Glocester qui atteignit l'âge d'onze ans. On peut dire que la Reine Anne avoit à cœur les affaires de la Religion, & qu'elle uſoit de beaucoup de douceur envers ſes Sujets, qui en abuſérent plus d'une fois pour leurs propres intérêts. * *La Vie d'Anne Stuart Reine de la Grande Bretagne.* Puffendorf, *in Rebus Brandeburgicis, l.* 16. § 4. *Mémoires de* Me. Manley, *tome* 1. *p.* 40. *Hiſtoire de la Reine Zarah. Rapport du Comité ſecret. La Conduite du Duc d'Ormond.*

REINE DE DANEMARCK.

ANNE de Brandebourg, Reine de Danemarck, fille de JEAN II. de ce nom, Electeur de l'Empire, & de *Marguerite* de Saxe, fut mariée le dixiéme Avril 1502, à *Frederic* I, Roi de Danemarck, qu'on dépoüilla de ſes Etats, & mourut le deuxiéme Mai 1521, âgée de 34 ans.

REINE D'ESPAGNE.

ANNE d'Autriche, Reine d'Eſpagne, fille aînée de l'Empereur MAXIMILIEN II. & de *Marie* d'Eſpagne, naquit en la ville de Cigale le onziéme Novembre 1549. Le Roi Philippe II. ayant perdu Eliſabeth de France ſa troiſiéme femme, épouſa avec diſpenſe du Pape la Princeſſe Anne ſa niéce en 1570. Elle paſſa dans les Pais-Bas, où après avoir fait ſon entrée à Anvers & dans les autres villes, & avoir reçu les honneurs dûs à ſon rang & à ſa naiſſance, elle s'embarqua à Flefſingue le 25 Septembre. La Reine Eliſabeth la fit recevoir dans les ports d'Angleterre, où elle s'arrêta: & lorſqu'elle fut arrivée heureuſement en Eſpagne, on fit de grandes magnificences pour célébrer ſon mariage, que le Ciel bénit par la naiſſance de cinq fils & d'une fille. PHILIPPE III. Roi d'Eſpagne, fut le ſeul qui reſta de ces enfans. Au reſte cette ſage Princeſſe, ſœur d'*Eliſabeth* Reine de France, femme du Roi *Charles* IX. étoit recommandable par ſa douceur, ſa patience, ſa piété & ſa charité. Le Roi PHILIPPE II. tomba dangereuſement malade en 1580. La Reine Anne le ſervit toûjours avec un ſoin extrême; & peu de tems après, étant attaquée d'une fiévre fâcheuſe, elle mourut le 25 Octobre de la même année 1580. S. Charles Borromée prononça lui même l'Oraiſon funébre de cette Reine, aux obſéques qui lui furent faites à Milan le ſixiéme Septembre 1581. * Strada. De Thou. Mariana. Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres.*

REINE DE HONGRIE ET DE BOHEME.

ANNE Jagellon ou de Hongrie, Reine de Hongrie & de Bohême, fille de LADISLAS V., Roi de Hongrie & de Bohême, & d'*Anne* de Foix, fille de *Jean*, Comte de Candale, épouſa en 1521. *Ferdinand*, Archiduc d'Autriche, fils puîné de *Philippe* I. Roi d'Eſpagne, après la mort de *Louis*, dit *le Jeune*, Roi de Hongrie & de Bohême ſon frére, mort ſans poſtérité le 29 Août 1526. Elle ſuccéda à ſes Etats, & Ferdinand fut couronné à Albe l'an 1527. Un autre parti avoit déja élu Roi, dès le onziéme Novembre 1526, Jean de Zapol, Comte de Scepus & Vayvode de Tranſſilvanie, qui s'étoit mis ſous la protection de Soliman, Empereur des Turcs. Il prit les armes contre l'Archiduc Ferdinand & Anne, & portant la guerre dans leurs Etats, il aſſiégea Vienne en Autriche l'an 1529. Cette Reine témoigna dans cette conjoncture beaucoup de prudence & de courage: & Ferdinand, depuis Empereur, trouva dans la confiance de cette Princeſſe, une conſolation aux maux, dont il ſe voyoit accablé. Leur mariage fut ſuivi de la naiſſance de quinze enfans, quatre fils & onze filles. Elle les élevoit avec ſoin, & s'occupoit à des exercices de piété, dans le tems que ſe Roi ſon époux étoit obligé de faire tête ou aux Turcs ou aux Proteſtans. Entre ſes filles, *Anne* d'Autriche, Princeſſe d'un grand mérite, fut mariée par l'Empereur Charles *Quint* ſon oncle l'an 1546, à *Albert* Duc de Bavière. Deux autres ont été méres de deux Reines de France. *Marguerite* d'Autriche, Reine d'Eſpagne, fut mére d'ANNE d'Autriche, épouſe de LOUIS XIII, & mére de *Louis* XIV. *Jeanne*, Grande-Ducheſſe de Toſcane, eut de *François* de Medicis, *Marie* épouſe d'*Henri* IV. & mére de *Louis* XIII. Ce fut aux couches de la Princeſſe *Jeanne* que mourut la Reine Anne de Hongrie, le 27 Janvier de l'an 1547. * Guns, *in Arboreto.* De Thou. Mariana. Matthieu. Hilarion de Coſte, &c.

REINES DE POLOGNE.

ANNE de Pologne ou Jagellon, Reine de Pologne, étoit fille du Roi SIGISMOND I, & de *Bonne* Sforce fille de *Jean Galeas*, Duc de Milan, & ſœur du Roi *Sigiſmond* II, ſurnommé *Auguſte*. Après la mort de ce dernier en 1572, Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de France ſous le nom de Henri III, fut mis en ſa place, & couronné le 15 Février de l'an 1574. Mais lorſqu'il fut ſorti de Pologne au mois de Juin, on élut Etienne Bathori, Princeſſe de Tranſſilvanie, qui fut couronné le premier jour de Mai de l'an 1576. Pour complaire aux Etats du Royaume, il épouſa *Anne* de Pologne, quoique ſexagénaire, & incapable d'avoir des enfans. La Princeſſe eut auſſi cette complaiſance pour ces mêmes Etats, & voulut bien ſe ſacrifier, pour établir la paix & la tranquillité dans le Royaume. Le Roi Etienne mourut le 13 Décembre de l'an 1586, & la Reine paſſa le reſte de ſes jours dans un ſaint veuvage, juſqu'en 1596.

ANNE d'Autriche, Reine de Pologne & de Suéde, fille de CHARLES d'Autriche, Archiduc de Gratz, &c. & de *Marie* de Bavière, & ſœur de l'Empereur *Ferdinand* II, naquit à Gratz le 15 Août de l'an 1573, & fut élevée par ſa mére, qui étoit une très ſage Princeſſe, dans des ſentimens d'une grande piété. Elle fréquentoit très ſouvent les ſacremens de la pénitence & de l'Euchariſtie, & ne trouvoit de plaiſir que dans les entretiens ſpirituels, dans la lecture des livres ſaints, & dans la méditation des myſtéres du ſalut. Ses viſites ordinaires ſe faiſoient dans les monaſtéres & dans les hôpitaux, & on ne vit jamais de Princeſſe plus affectionnée aux exercices de charité & de dévotion. Après la mort d'Etienne Bathori Roi de Pologne, quelques Sénateurs élurent Maximilien d'Autriche le 12 Août de l'an 1587; mais Sigiſmond III, Roi de Suéde, avoit déja été élu le neuviéme du même mois. Cette concurrence fut le ſujet d'une guerre, qui ne fut point avantageuſe à Maximilien. Le Cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis le Pape Clément VIII, étant Légat en Pologne, termina ce grand différent. Enſuite voulant affermir la paix qu'on venoit de conclure, il propoſa le mariage d'Anne d'Autriche avec le Roi Sigiſmond. On célébra leurs noces en 1592, & l'Archiducheſſe ſa mére voulut la conduire elle-même en Pologne. Le Roi étoit charmé du mérite & des vertus d'Anne, de laquelle il eut deux filles, & un fils unique, LADISLAS IV, qui a été auſſi Roi de Pologne. Elle mourut extrêmement jeune, l'an 1595. Sigiſmond épouſa en ſecondes noces *Conſtance* d'Autriche, ſœur d'*Anne*. * Guſman, *in Vita Marg. Auſt.* Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres, &c.*

PRINCESSES, DUCHESSES, &c.

ANNE de Lorraine, Princeſſe d'Orange. Dame d'un grand jugement & d'une piété exemplaire, étoit fille d'ANTOINE Duc de Lorraine & de Bar, & de Renée de Bourbon, fille de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, Viceroi de Naples, &c. Anne naquit le 25 Juillet de l'an 1522, & épouſa 1°. par traité du 22 Août 1540, *René* de Naſſau de Chalon, Prince d'Orange: mais elle ne vécut pas longtems avec ce Prince; car il mourut ſans poſtérité le 15 du mois de Juillet 1544, au camp de l'Empereur Charles-*Quint* devant la ville de ſaint Dizier: 2°. *Philippe* de Croy, I de ce nom, Duc d'Arſchot, & *c'eſt de ce mariage que deſcendent les Ducs de Croy & de Havre.*

ANNE de Saxe, Princeſſe d'Orange, étoit fille de MAURICE Duc & Electeur de Saxe, mort en 1553. Auguſte de Saxe ſon oncle la maria l'an 1561, à *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, qui étoit veuf d'une autre *Anne* Comteſſe de Buren, &c. Les noces ſe firent à Leipſic, avec beaucoup de magnificence. Divers Princes s'y trouvérent, & entre autres Frédéric Roi de Danemarck. Ce mariage fut très fécond. Anne en eut divers enfans, & entre autres MAURICE, Prince d'Orange, Capitaine-Général de la République d'Hollande, *Anne* femme de *Guillaume Louis* Comte de Naſſau, Gouverneur de Friſe; & *Emilie* mariée l'an 1597, à *Emanuel* I, Prince de Portugal, & Viceroi des Indes. Anne de Saxe Princeſſe d'Orange mourut vers l'an 1573. Le Prince *Guillaume* épouſa le 12 Juin 1574. *Charlotte* de Bourbon fille de *Louis*, Duc de Montpenſier, qui avoit été Abbeſſe de Jouarre, & qui avoit embraſſé la Religion Reformée. * De Thou, *Hiſtoire liv.* 28. La Piſe, &c.

ANN-

ANNE de Savoye, Princeſſe de Tarente, fille d'AMEDE'E IX, dit *le Bienheureux*, & d'*Iolande* de France, fille du Roi *Charles* VII, & ſœur de *Louis* XI, fut mariée à *Frédéric* d'Aragon Prince de Tarente, puis Roi de Naples & de Sicile. Ce Prince étoit fils puîné de *Ferdinand* I, dit *le Bâtard*, Roi de Naples & de Sicile, & frère d'*Alfonſe*. Son mariage fut conclu à la Lande, dans le diocèſe de Chartres, le 1. du mois de Septembre de l'an 1478, par l'autorité du Roi Louis XI, oncle d'Anne de Savoye. Louis lui promit une terre de douze mille livres de rente, avec les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne, à la charge de l'hommage; & Ferdinand I. conſtitua deux cens mille ducats à ſon fils Frédéric, qui fut depuis Roi de Naples & de Sicile, après Ferdinand II. ſon neveu, l'an 1496. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

ANNE de Chypre, Ducheſſe de Savoye, fille de JANUS Roi de Chypre, de Jéruſalem, & d'Arménie, fut promiſe en mariage, par contrat du neuvième Août 1431, à *Amédée* de Savoye, Prince de Piémont, fils d'*Amédée* VIII, premier Duc de Savoye & de *Marguerite* de Bourgogne. Mais ce Prince étant mort quelque tems après, on reſolut de la marier avec *Louis*, Comte de Genève, fils puîné du même *Amédée* VIII. Cette alliance fut arrêtée & conclue à Nicoſie, le premier jour de l'an 1432. La Princeſſe Anne, dont Olivier de la Marche parle comme de la plus belle Princeſſe de ſon tems, eut en dot cent mille ducats d'or de Veniſe, & le Duc Amédée lui aſſigna dix mille écus de douaire. Jean de Luſignan, Prince d'Antioche, fils aîné du Roi Pierre de Luſignan, Comte de Tripoli, & les Evêques de Paphe, de Famagouſte & de Tortone ſe trouvérent à ce traité. Le Duc envoya des perſonnes de qualité pour aller querir la Princeſſe, & l'amener en Savoye où la cérémonie des noces ſe fit au mois de Fevrier de l'an 1433. Le Duc de Savoye y avoit invité Marguerite ſa fille, femme de Louis III. Roi de Naples, Comte de Provence, &c. Elle s'y trouva, & avec elle le Duc de Bourgogne, Hugues de Luſignan, Cardinal de Chypre, oncle de la Princeſſe, le Duc de Bar, le Comte de Nevers, le Prince d'Orange, le Comte de Fribourg, & d'autres Seigneurs de conſidération. Louis ſon mari fit depuis Duc de Savoye: & la Princeſſe ſon épouſe, qui étoit belle, ſpirituelle & adroite, le gouverna ſi abſolument, qu'elle diſpoſa de toutes les charges & des finances. Elle ſe ſervit de ſon autorité pour fonder diverſes maiſons religieuſes, comme le monaſtère des Cordeliers de Genéve, une chapelle de ſainte Anne dans l'Egliſe des Dominicains de Chambery, les Obſervantins de Turin & de Nice, &c. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE. Ce Prince mourut le 29 Janvier de l'an 1465. La Princeſſe Anne ſon épouſe avoit déja payé le tribut à la nature le onziéme Novembre 1462, & fut enterrée, avec l'habit de S. François, dans l'Egliſe des Cordeliers qu'elle avoit fondée. * Olivier de la Marche, *dans ſes Mémoires.* Monſtrelet, *tome 2 fol.* 66. Chronique de Savoye, *l.* 3. *c.* 27. Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

ANNE de Danemarck, Ducheſſe de Saxe, fille de CHRISTIEN III, Roi de Danemarck, & de *Dorothée* de Saxe, fut mariée au mois d'Octobre de l'an 1543, à *Auguſte* Duc, & depuis Electeur de Saxe, fils de *Henri* & frère de *Maurice*. Ce dernier avoit eu beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, dans le XVI ſiécle, & l'Empereur Charles *Quint* lui avoit donné la confiſcation des biens de Jean Frédéric Duc & Electeur de Saxe. Comme Maurice n'avoit point d'enfans, & qu'en effet Auguſte ſon frére lui ſuccéda depuis, le Roi de Danemarck fit mettre dans le contrat de mariage de ſa fille, que le même Auguſte renonceroit aux biens provenus de la confiſcation du Duc Jean Frédéric, témoignant par cette clauſe qu'il n'approuvoit pas ce qui s'étoit paſſé. Cependant Chriſtien né de ce mariage en 1560, fut Electeur, après la mort de ſon pére, arrivée le deuxiéme Fevrier de l'an 1586. Anne étoit morte en 1585, & *Auguſte* avoit pris une ſeconde alliance avec *Agnés-Hédwige*, fille de *Joachim-Erneſt* Prince d'Anhalt. Ce qui eſt exprimé dans ces vers:

Saxo gubernavit decies ter enſifer annos
Atque duos: ſeptem & decies ter ſervit Anne.
Ter decies novemque dies vranus fuit idem.
Ter decies ſeptemque dies ſponſalia duxit.
Ter decies atque octo cum uxore fecunda
Vixit, &c.

* Jacques-Auguſte de Thou, *Hiſt. l.* 5. Berthius, *Rer. Germ. l.* 2. *&c.*

ANNE de Pologne, Ducheſſe de Poméranie, fille de *Caſimir* Roi de Pologne, & d'*Eliſabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, ſœur de *Ladiſlas* Roi de Hongrie, épouſa *Bogiſlas* ou *Boleſlas* X. de ce nom, Duc de Pomeranie & de Stetin, à qui ſes belles actions firent mériter le ſurnom de *Grand*. Il étoit alors veuf de *Marguerite* de Brandebourg, fille de *Frédéric* II. Anne qui étoit une Princeſſe ſage & pieuſe, mais extrêmement délicate, & d'une foible ſanté, mourut en 1503, après quelques années de mariage.

ANNE de France, Dame de Beaujeu, Ducheſſe de Bourbon, fille du Roi LOUIS XI. & de *Charlotte* de Savoye ſa deuxiéme femme, fut accordée en 1471, à Nicolas d'Anjou, Marquis de Pont-à-Mouſſon; mais ce traité n'ayant point eu d'effet, elle fut promiſe deux ans après, par contrat paſſé à Gergeau le troiſiéme Novembre, à *Pierre* de Bourbon, Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, qui l'épouſa l'an 1474. Le Roi pére de cette Princeſſe, ſur de ſa capacité, & prévenu de tendreſſe pour elle, l'établit, par ſon teſtament, Gouvernante du Royaume & de la perſonne du Roi Charles VIII ſon frére. Cette préférence ſouleva les Grands du Royaume, qui furent vaincus dans la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. La Princeſſe gouverna ſagement; & le Duc Pierre ſon mari eut part au gouvernement. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. Elle mourut dans ſon château de Chantelle le quatriéme Novembre 1522, âgée d'environ 60 ans. * *Voyez* les Mémoires de Philippe de Comines, Robert Gaguin, Pierre Matthieu, Mézeray, le Pére Anſelme, &c.

ANNE de Bourgogne, fille de JEAN ſurnommé *Sans peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Bavière, fut mariée en 1423, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedfort, Régent du Royaume de France, pour ſon neveu Henri VI. Roi d'Angleterre. Cette Princeſſe mourut ſans avoir eu d'enfans, dans l'hôtel de Bourbon le 14 Novembre de l'an 1432, âgée de 28 ans. Son corps eſt aux Céleſtins de Paris, & ſon cœur aux grands Auguſtins.

ANNE de Bourbon, Ducheſſe de Nevers, fille de LOUIS II, Duc de Montpenſier, & de *Jacqueline* de Longwic, Comteſſe de Bar-ſur Seine, fut mariée en 1561, à *François* de Cléves, II de ce nom, Duc de Nevers, & elle mourut ſans enfans, en 1504.

ANNE d'Eſt ou de Ferrare, Ducheſſe de Guiſe & de Nemours, étoit fille d'HERCULE II, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille puînée du Roi *Louis* XII. On lui donna au baptême le nom d'Anne, en mémoire de ſon ayeule Anne de Bretagne. La Ducheſſe Renée de France avoit du goût pour la doctrine de Calvin. Une certaine fille de Ferrare, nommée *Fulvia Olympia Morata*, lui avoit inſpiré ces ſentimens; mais le Duc prit ſoin d'en éloigner ſes enfans. On envoya Anne en France, & en 1549 le Roi Henri II ſon couſin la maria, au château de S. Germain en Laye, à *François* de Lorraine, Duc d'Aumale puis ſecond Duc de Guiſe, Prince de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan, & Grand-Veneur de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté. La Princeſſe Anne étoit une des plus belles perſonnes de ſon tems, & une de celles qui avoient le plus d'eſprit & de ſageſſe. Elle eut de ſon mariage ſix fils & une fille. Lorſque le Duc de Guiſe eut été aſſaſſiné par Poltrot en 1563, Anne ne négligea rien pour prendre vengeance de cette perfidie. Depuis elle ſe remaria à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, fils de *Philippe* & de *Charlotte* d'Orléans, qu'elle perdit encore le 15 Juin de l'an 1585, après en avoir eu deux fils & une fille, & paſſa encore 23 ans en viduité. Cette Princeſſe eut beaucoup de part aux deſſeins de la Ligue, dont ſes fils étoient non ſeulement les partiſans les plus zélez, mais encore les Chefs les plus conſidérables. Elle mourut à Paris le 17 Mai 1607, âgée de 76 ans. Son corps fut porté à Annecy en Savoye, pour y être enterré auprés du Duc de Nemours ſon ſecond mari; & ſon cœur à Joinville, où eſt le tombeau du Duc de Guiſe. Nous avons divers éloges funébres de cette Princeſſe, & entre autres un de Sévérin Bertrand, Docteur, Curé de la Ferté-Bernard.

ANNE de Bourbon, fille de JEAN I, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* de Vendôme, fut Dame de Cailly, de Quillebœuf, &c. du côté de ſa mére, qui avoit hérité des terres de *Bouchard* VII ſon frére, épouſa 1°. *Jean* de Berry, Comte de Montpenſier, fils de *Jean* de France Duc de Berry, qui étoit fils du Roi *Jean* dit *le Bon*. Ce Comte étoit veuf de *Marie* de France, fille de *Charles*, lorſqu'il épouſa Anne de Bourbon: 2°. *Louis* dit *le Barbu*, Duc de Bavière & Seigneur d'Ingolſtad; & mourut en travail d'enfant à Paris, ayant fait ſon teſtament, en 1404.

ANNE, Dauphine d'Auvergne, Comteſſe de Forez, Dame de Mercœur, puis Ducheſſe de Bourbon, fille unique & héritiére de BERAUD II, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, ſurnommé *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, Dame d'Uſſel, fut accordée à *Louis* II, Duc de Bourbon, par traité paſſé à Montbriſon en Forez le quatriéme Juillet de l'an 1368, & le mariage s'accomplit le 19 Août 1371. Cette Princeſſe célébre par ſa ſageſſe & par ſa piété, eut part à toutes les fondations pieuſes du Duc ſon mari, qui ajouta des terres très conſidérables à celles qui étoient déja dans ſa Maiſon. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. Elle fit ſon teſtament le 19 Septembre 1416, & fut enterrée dans la chapelle de Bourbon, du Prieuré de Souvigni, que le Duc ſon mari avoit fait bâtir. * Jean d'Orronville, *Vie de Louis II. Duc de Bourbon.*

ANNE de Viennois, Comteſſe de Savoye, fille d'*André* de Bourgogne, dit *Gugues* XI, Comte de Viennois, & de ſa troiſiéme femme *Beatrix*, fille de *Boniface* I, Marquis de Montferrat, fut mariée à *Amédée* IV, Comte de Savoye, dont elle eut deux filles. *Voyez* AMEDE'E IV.

ANNE Dauphine, Comteſſe d'Albon & de Viennois, fille de GUIGUES XII, Dauphin de Viennois, & de *Béatrix* de Savoye, & ſœur de *Jean* I, auſſi Dauphin, lequel étant mort ſans enfans en 1282, la laiſſa héritiére de ſes Etats, épouſa *Humbert* Baron de la Tour du Pin, qu'on dit être une branche de celle de la Tour d'Auvergne. Mais Robert Duc de Bourgogne obtint de l'Empereur Rodolphe l'inveſtiture du Dauphiné, prétendant qu'étant un fief maſculin, il étoit le plus habile à ſuccéder au Dauphin Jean, qui étoit mort ſans poſtérité. Ce Duc étoit Robert II, petit-fils d'Eudes III, frére du Dauphin André, dit *Gugues* XI, ayeul de la Dauphine Anne. Amédée IV, Comte de Savoye, appuyoit les intérêts de Robert, & l'on en vint à une guerre ouverte, qui fut mêlée de ſanglans combats, & de pluſieurs ſiéges. Le Roi Philippe *le Bel* s'étant porté pour médiateur entre eux, il fut fait un accommodement qui contenta le Duc, qui maintint Anne & Humbert dans la poſſeſſion de cette Principauté, & qui l'aſſura à leurs Deſcendans: mais les différents qui s'étoient élevez entre le Dauphin & le Comte de Savoye, ne ceſſérent point. Le principal ſujet de la guerre fut l'Indépendance de la Baronie de la Tour, qu'Amédée fut enfin contraint de reconnoître. Le mariage d'Anne & de Humbert fut béni par la naiſſance de dix enfans, quatre fils & ſix filles. Ils avoient fondé le monaſtére de Salettes, pour des Religieuſes Chartreuſes. Anne mourut en 1296, & y fut enterrée. Humbert ſe retira aux Chartreux du Val ſainte-Marie, & y mourut l'an 1307. * Chorier, *Hiſtoire du Dauphiné.* Du Chêne *Hiſt. de Bourgogne.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

ANNE

ANNE d'Alençon, Marquise de Montferrat, fille de RENÉ Duc d'Alençon, Pair de France, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit au mois d'Octobre de l'an 1492; & le 31 Août de l'an 1508, elle fut mariée dans l'Eglise de saint Sauveur de Blois avec *Guillaume* Paléologue, V du nom, Marquis de Montferrat. De cette alliance vinrent *Boniface* IV. mort d'une chûte de cheval en 1530, & *Marguerite*, qui épousa en 1532, *Frédéric* de Gonzague, Duc de Mantoue. Le P. Hilarion de Coste a écrit son Eloge parmi ceux des Dames Illustres.

ANNE, troisième fille de CHARLES I. Roi d'Angleterre, née à Saint-James le 17 Mars 1637, avoit de l'esprit au dessus de son âge, & mourut n'ayant encore que quatre ans. Dans son lit de mort, ceux qui étoient près d'elle l'exhortant à prier Dieu, elle répondit: *Je ne puis dire ma longue prière*, entendant par là l'Oraison Dominicale, *je me contenterai de dire la courte; Eclairez mes yeux, Seigneur, de peur que je ne dorme du sommeil de la mort:* & en achevant ces mots, elle rendit l'esprit. * *Diff. Angl.*

ANNE-MARIE DE S. JOSEPH, Religieuse de l'Ordre de saint François, dans le monastère de Salamanque, a été célèbre par sa piété. Elle étoit de Ville-Castin, bourg du Diocèse de Ségovie en Espagne. Son Confesseur lui ordonna d'écrire sa Vie. Elle obéit, & cet Ouvrage fut imprimé à Salamanque en l'année 1632. C'est celle de la mort de cette bonne Religieuse, qui mourut le 12 du mois de Mars. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hisp. p.* 74.

ANNE-MARIE MARTINOZZI, Princesse de Conti, fille puînée du Comte JERÔME Martinozzi, Gentilhomme Romain, & de *Laura-Marguerite* Mazarin, sœur puînée du Cardinal Mazarin, Ministre d'Etat, fut mariée au Louvre à Paris à *Armand* de Bourbon, Prince de Conti, le 22 Fevrier de l'an 1654; & le 24 Mars 1668, elle tint sur les fonts de batême Monseigneur le Dauphin. Elle demeura veuve à 29 ans, & mourut à Paris le quatrième Fevrier de l'an 1672, à l'âge de 35 ans, laissant deux Princes. *Voyez* BOURBON. Toute l'Europe a connu le mérite de cette Princesse; & la France, qui a admiré sa piété & son désintéressement, en conserve chérement la mémoire.

ANNE. *Voyez* plusieurs autres personnes qui ont porté ce nom, sous celui de leurs familles.

HOMMES DE CE NOM.

ANNE, Roi d'Estanglie ou des Anglois Orientaux, qui vivoit au commencement du IX siécle, succéda à Egric, & ne se signala que par ses malheurs. Son régne, qui fut de treize ans, se passa dans une guerre continuelle contre les Merciens. Leur Roi Penda tua le Roi Anne, qui avoit tué deux de ses prédécesseurs, Rois des Merciens. * Du Chêne, *Hist. Angl.*

ANNE (Ange) Cardinal, natif de Naples, où sa famille a été très illustre, fut Evêque de Lodi; & ensuite le Pape Urbain VI le fit Cardinal en 1384. On dit qu'on l'envoya Légat dans le Royaume de Naples; mais cela n'est pas sûr. Nous savons seulement qu'il se trouva aux Conciles de Pise & de Constance, & à l'élection de six Papes. Il mourut à Rome sous le Pontificat de Martin V. le 21 Juillet de l'an 1428. Onuphre ne met sa mort qu'en 1431; mais c'est contre ce qui est contenu dans son épitaphe, qu'on voit à Naples dans l'Eglise de sainte Marie de la Porte neuve. La voici.

Hic jacet in tumulo, sacri de Carême cœtûs
Anna; *fuit generosa domus, sed amabile nomen.*
Laudensis dictus, senior pater optimus ipse
Angelus, Angelicam pia mens revolevit in aulam.
Mille CCCC. bis denis octoque junctis
Currebant Christi, mensis quoque Julius, anni.

* Onuphre, Ciaconius, Aubéry, Ughel, &c.

ANNEAU, *Antiquité & origine des Anneaux.* Nous n'avons rien sur ce sujet de plus ancien, que ce qui est dans l'Histoire sainte, que Juda fils de Jacob donna son cachet ou son anneau à Thamar, pour assurance de sa parole. Le mot Hébreu que l'on a traduit en cet endroit *annus*, se prend au même sens dans le I. ou III *livre des Rois*, *ch.* 21. où il est dit que Jézabel femme d'Achab, se servit de l'anneau du Roi, pour cacheter les lettres au nom du Roi, afin de perdre Naboth. Ces anneaux étoient en usage chez les Egyptiens, puisque Pharaon, voulant élever Joseph à la charge de premier Ministre, tira son anneau de sa main, pour le lui donner. Ils étoient en usage chez les Babyloniens; car il est remarqué dans l'histoire de Daniel, que quand ce Prophète fut jetté dans la fosse aux lions, le Roi de Babylone scella de son anneau, & de celui de ses deux Ministres, la pierre qui avoit été mise à l'embouchure. * *Daniel*, *ch.* 6. Thucydide rapporte que les Rois de Perse avoient des anneaux, où les portraits de Cyrus & de Darius étoient gravez; & quand Alexandre eut conquis l'Orient, il se servoit de l'anneau de Darius, dans les dépêches d'Asie, & du sien propre, dans celles de l'Europe. Les Rois de Perse donnoient des anneaux à ceux qu'ils vouloient honorer. Il y a de l'apparence que les Grecs n'en avoient point du tems de la guerre de Troye, puisqu'on fermoit les lettres avec différens nœuds, au lieu de cachets. Les Lacédémoniens, pour envoyer à leurs Généraux d'Armée des lettres qu'on ne pût lire, rouloient le papier sur un bâton, & écrivoient sur ce papier ainsi roulé. Après l'avoir déroulé, ils le donnoient au porteur. Les caractères n'étant plus unis, on n'y connoissoit rien; mais en roulant ce papier sur un bâton de la même grosseur, la suite des caractères étant rétablie, la lettre devenoit lisible; c'est une preuve que l'usage des cachets n'étoit pas encore commun en Gréce. Ce que l'on écrit de Prométhée, & de l'anneau du Roi Midas, est une fable. Les anneaux de Polycrate & de Gygès, sont fameux dans l'Antiquité; mais il n'est point dit qu'ils fussent gravez. Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. *c.* 5. au commencement, rapporte une lettre d'Arius Roi de Lacédémone, à Onias Grand-Prêtre des Juifs, & dit qu'elle étoit écrite dans une feuille quarrée & cachetée d'un cachet, sur lequel étoit empreinte la figure d'une aigle qui tenoit un serpent. On ne sait point en quel tems les Romains commencérent à porter des anneaux. Leur plus ancien usage n'étoit pas pour l'ornement, mais pour cacheter & scéller les lettres, ou les autres choses qu'on vouloit qui demeurassent secrettes & cachées, ou pour faire foi dans les actes, & particuliérement dans les testamens, dont la validité se prouvoit par l'apposition du sceau ou du cachet du Testateur, ainsi que le remarque Macrobe. *Veteres non ornatûs, sed signandi causâ annulum secum ferebant.* Cependant il y a eu depuis plusieurs anneaux, & à différens usages, *comme on le va voir dans l'Article suivant.*

DIFFERENTES SORTES D'ANNEAUX, & de leur usage.

Il y avoit chez les Romains de trois sortes d'anneaux ou bagues que l'on portoit aux doits; les unes s'appelloient *annuli sponsalitii*, *geniales* ou *pronubi*, bagues des épousailles, anneaux de noces & de mariage, que le Fiancé donnoit à sa Fiancée au nom de mariage; les autres se nommoient *annuli honorarii*, bagues qui servoient de marque d'honneur & de distinction entre les divers Ordres de l'Etat, & dont on recompensoit aussi ceux qui avoient rendu quelque service signalé à la République; les troisiémes étoient appellez *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont on se servoit pour cacheter des lettres. 1°. Les anneaux ou bagues que chez les Romains les Fiancez donnoient à leurs Fiancées, étoient de fer ordinairement, & on les mettoit au quatriéme doit de la main. On en a vû aussi de cuivre & de bronze, avec de petites avances en maniére de clef, pour signifier que le mari donnant cette bague conjugale à son épouse, la mettoit en possession des clefs de la maison, dont elle devoit avoir soin. Il s'en est trouvé avec ces inscriptions, *bonam vitam, ama te, ama me.* 2°. Les bagues d'honneur étoient des marques du mérite des personnes qui les portoient. Les premiers Romains ne se servoient que de bagues de fer, plus propres à des gens de guerre, les préférant à des bagues de prix. Le vieux Tarquin fut le premier qui en porta d'or; & pendant un très long tems les Sénateurs n'en eussent pas osé porter. La coutume s'établit ensuite d'en donner une d'or à ceux qui alloient en Ambassade dans les pais étrangers de la part de la République, encore ne la portoient-ils que dans leurs entrées, ou aux jours de leurs audiences, pour marque de leur dignité. Mais ensuite les Sénateurs en prirent aussi d'or, & même les Chevaliers, pour se distinguer du peuple, comme ils étoient distinguez des Sénateurs par la veste brochée d'or à gros boutons: ce qui arriva vers le tems de la seconde guerre Punique ou de Carthage. Appien d'*Alexandrie* dit, qu'il n'y avoit que les Colonels dans les Armées, qui eussent droit de porter des bagues d'or; ce qui leur servoit comme d'un être de noblesse. Il est vrai que dans les desordres & dans la confusion des guerres civiles, le peuple & les soldats se donnérent la liberté d'en porter; & même les femmes, les Esclaves & les Affranchis se donnérent cette licence; ce qui obligea les Consuls C. Asinius Pollio & C. Antistius, sous l'Empereur Tibére, l'an de Rome 776, & de Jésus-Christ 23, de faire un réglement, qui défend aux Plébeiens d'en porter d'or, à moins que le pére ou l'ayeul paternel n'eût eu de revenu 400 grands sesterces; ce qui revient à peu près à dix mille livres de notre monnoye, avec le droit de prendre place dans le quatorziéme degré du théatre, accordé aux Chevaliers Romains pour assister aux spectacles. Il est vrai encore que depuis l'Empereur Commode, on honora même les Affranchis de la bague d'or. Aurélius Victor, dit, que l'infame Macrin, fils d'un Affranchi, reçut l'anneau d'or, & fut égalé par-là aux Chevaliers, comme on le voit par ces vers du Poëte Stace, *Silv. l. III.* 3. 144.

Mutavitque genus, levaque ignobile ferrum
Exuit, & celso naturam æquavit honori.

Ils affectoient de les porter d'un poids extraordinaire, & on en a vu du poids de quatre pistoles & demie d'or. Ce qui nous fait souvenir de ce que dit agréablement Juvénal dans la septiéme Satyre, v. 139. qu'on n'auroit pas donné 200 pistoles à un Avocat pour plaider une cause, eût-il été aussi éloquent que Cicéron, à moins qu'on n'eût vu briller à son doit une bague extraordinairement grosse,

—— *Ciceroni nemo ducentos*
Nunc dederit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Pline nous apprend que de son tems l'excès en étoit si grand, qu'il sembloit qu'on ne voulût se faire estimer que par le poids & le nombre des bagues, dont on chargeoit plutôt ses doits, qu'on ne les ornoit. C'est ce que nous dit Sénéque le *Philosophe: Oneramus annulis digitos, & in omni articulo gemma disponitur.* Ces bagues étoient ornées de chatons faits souvent de la même matiére, ou de pierres précieuses gravées différemment. Sous l'Empereur Claude, on ordonna de faire des cachets sur le métal même, & non pas sur des pierres précieuses. Les différentes gravures, qui étoient enfermées dans les chatons des bagues, faisoient les cachets que nous nommons *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont ils fermoient leurs lettres, & qu'ils imprimoient sur leurs actes. Ils fermoient leurs lettres de la maniére que nous les fermons aujourd'hui, hormis qu'au lieu de soye, ils se servoient de fil ou de lin, dont ils entouroient la lettre par le haut; & ensuite ils appliquoient par dessus une certaine terre molle, ou

ou de la cire, *sur* quoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec la salive. Cicéron nous a décrit cette maniére dans la troisiéme Catilinaire : *Tabellas proferri jussimus, quas à quoque dicebantur date ; proferebantur, agnoscebam signum, cognovi, nos linum incidimus, legimus.* C'eſt à dire, *Nous vîmes apporter les Lettres, nous les montrâmes à Cethegus, qui reconnut le cachet, nous coupâmes le fil, & nous en fîmes la lecture.* Plaute nous a encore décrit la choſe plus nettement dans ſes Bacchides, *Act.* 4. *Sc.* 4. *v.* 96. *Cedo tu cerave ut linam, effigiem age, obliga, obſigna tuo*, c'eſt à dire, *Donne-moi cette de la cire & du lin, ferme la Lettre & y mets ton cachet.* Auſſi ce lin ſe nommoit *circulum epiſtolæ* ; & Juvénal appelloit *gemma uda*, l'empreinte du cachet qu'on mouilloit avec la ſalive. Les Romains cachetoient de la même maniére les Contracts & les Teſtamens ; car ſi-tôt que les témoins avoient entendu la lecture d'un teſtament, on le fermoit en leur préſence, & on y paſſoit trois filets, ſur leſquels ils mettoient de la cire, & y imprimoient leurs cachets. Cela fut ainſi ordonné par le Sénat du tems de Néron, au rapport de Suétone. Il falloit même, lorſqu'on vouloit ouvrir le teſtament, que les témoins, ou une partie d'entre eux, s'y trouvaſſent, afin de reconnoître leurs cachets. *Tabella teſtamenti aperiuntur hoc modo, ut teſtes vel maxima pars eorum adhibeantur, qui ſignaverint teſtamentum, ut ita agnitis ſignis, rapto lino aperiatur & recitetur. Jul. Paul.* Ces cachets ſervoient encore à ſceller leurs celliers, & les dépenſes où ils enfermoient les proviſions de leurs maiſons ; car Plaute fait ainſi parler une mére de famille, qui alloit rendre viſite à ſa voiſine, dans la Comédie intitulée *Caſina*, *Act.* 2. *Sc.* 1. *v.* 1. *Obſignate cellas, reſerte armarium ad me* ; & le même Poëte dans la Comédie intitulée *Perſa*, *Act.* 2. *Sc.* 3 *v.* 14 & 15. introduit un Eſclave, qui ſe plaint de ſon Maître, qui cachetoit ſa ſalière, de peur qu'on ne prît du ſel, *Tri parvas homines, uvulos, avidos, aridas, qui ſalinum ſervis obſignant cum ſale.* * Danet, *Antiq. Rom.*

Outre ces anneaux qu'on portoit au doit, & avec leſquels on cachetoit, il y en a eu d'autres qui avoient un autre uſage, & qui ſervoient à ſuſpendre un poignard à la ceinture avec une chaînette. Tel eſt celui qu'on trouva en 1716, près de Bourges, & qui avoit deux pouces & demi de circonférence, ſans chaton, ni rien d'équivalent au chaton ; mais ſur lequel étoit gravé en dehors, *A dros y dros faras*, c'eſt à dire, *à poëles je ſerai dole* ; & en dedans le nom du Seigneur à qui avoit appartenu l'anneau, *Tebal Guiguiaeu.* * *Mémoires de Trevoux, Avril* 1717.

FIGURES QUE L'ON GRAVOIT ſur les Anneaux.

Il falloit qu'il y eût quelque gravure ſur les anneaux ou cachets, autrement ils n'auroient ſervi de rien. Il paroît qu'on gravoit déja du tems de Moïſe ſur les pierres précieuſes & ſur les lames d'or : puiſqu'il eſt écrit, *Exode, ch.* 28, que les noms des douze Enfans d'Iſraël étoient gravez *en gravûre de cachet*, ſur les deux pierres précieuſes, qui ſoutenoient le Pectoral du Grand-Prêtre ; & ces mots, *la Sainteté du Seigneur*, ſur la lame qu'il portoit à ſa tête. Selon Joſephe, les noms des douze Tribus étoient auſſi gravez ſéparément ſur les douze pierres du Pectoral. On a une infinité de pierres antiques & modernes ainſi gravées, qui ſervoient de cachets ; mais chacun les faiſoit ſelon ſon inclination, ſon intérêt, ſa profeſſion, ſes diſpoſitions & ſa fantaiſie. Les uns y faiſoient les portraits de leurs péres ou de leurs ancêtres, comme Lentulus, celui de ſon ayeul ; & Scipion *le Jeune*, celui d'Africain ; les Amans celui de leurs Maîtreſſes, comme l'Empereur Commode celui de Martia en Amazone. Cela n'étoit pas peu commun, puiſque ſelon ſaint Clément d'*Alexandrie* on voit que de ſon tems beaucoup de gens, pour flatter leurs paſſions, faiſoient encore graver nuds dans leurs cachets ceux qu'ils aimoient, (*l.* 3. *ch.* 2.) ; les Conquérans, celui des Rois qu'ils avoient vaincus, comme Sylla, celui de Jugurtha ; Scipion l'*Africain*, celui de Siphax ; les Citoyens, celui des Fondateurs de leurs villes, comme quelques Grecs, celui d'Hellen ; les Pergaméniens, celui de Pergamus ; ceux d'Héraclée, celui d'Hercule ; ceux d'Alexandrie, celui d'Alexandre ; ceux de Séleucie, celui de Séleucus ; ceux d'Athénes, celui de Solon ; ceux de Lacédémone, celui de Lycurgue, &c. ; les Courtiſans, ceux de leurs Princes & de leurs Miniſtres, comme Narciſſe, celui de Pallas ; Arriléne, celui d'Agathocle ; pluſieurs Romains, celui de Séjan ; les Soldats, ceux de leurs Capitaines ; (témoins ceux que l'on envoya au ſupplice, parce qu'ils avoient les images de Brutus & de Caſſius, à ce que dit ſaint Ambroiſe) les Prêtres, ceux de leurs Dieux ; les Philoſophes, ceux des Auteurs de la ſecte dont ils étoient ; les Poëtes & les Orateurs, ceux des hommes qui avoient excellé dans leur profeſſion ; les Empereurs, ceux des Princes illuſtres, ou qu'ils vouloient imiter, comme Auguſte, celui d'Alexandre *le Grand*. Pluſieurs prenoient les effigies des Dieux, d'autres celles des Temples, quelques-uns des Symboles. S. Clément exhorte les Chrétiens à prendre dans leurs cachets, au lieu de figures profanes, une colombe, ou un poiſſon, ou un navire pouſſé par le vent, ou une lyre, ou une ancre. Les Diocéſains prenoient quelquefois le portrait de leur Evêque, comme ceux d'Antioche, celui de Méletius leur Paſteur, au rapport de ſaint Chryſoſtome ; les Cliens, celui de leurs Protecteurs ; les Affranchis, celui de leurs Maîtres, &c. On y gravoit quelquefois des actions ſinguliéres, ſouvent des deſſeins de pure imagination, & aſſez ordinairement des lettres du nom de celui à qui il appartenoit, ſoit en entier, ſoit en abrégé, auxquels on ajoûtoit quelquefois celui de ſa qualité ou de ſon païs. Du tems de Pline ces cachets étoient les plus ordinaires en Orient & en Egypte. On en trouve quelques-uns de même chez les Grecs. Entre ceux des anciens François, le plus remarquable eſt l'anneau d'or du Roi Childeric, trouvé dans ſon tombeau, où ſa figure & ſon nom ſont gravez. Il y a de l'apparence que les autres Rois ſuivirent ſon exemple. Cependant l'uſage des Sceaux appoſez aux patentes, n'a été commun que fort tard en France, comme le P. Mabillon le remarque. Il n'y en avoit point dans la premiére race de nos Rois, quoique leurs patentes fuſſent ornées de leurs figures. On en parle ſous les Carlovingiens ; mais dans la famille de Hugues *Capet*, ils devinrent communs. L'anneau du Pêcheur, dont les Papes ſe ſervent, n'eſt en uſage que depuis quatre cens ans ou environ. On ne parle point ici des cachets ſur leſquels on a gravé ce qu'on appelle les Armes des familles, qui ſont fort modernes ; ni des pierres ſur leſquelles l'erreur ou la ſuperſtition ont fait graver des figures ou des caractéres, comme des Talifmans, & d'autres pierres ou médailles ſuperſtitieuſes. * *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.* par M. Du Pin, *Edit. de Paris, in* 8°. 1707.

Les Ducs de Savoye prennent poſſeſſion de leurs Etats, en prenant l'anneau de ſaint Maurice. Le Doge de Veniſe épouſe tous les ans la Mer le jour de l'Aſcenſion, en y jettant un anneau d'or. Les Evêques recevoient autrefois l'inveſtiture, en recevant le bâton paſtoral & l'anneau. Sur quoi il eſt à remarquer, qu'il y a encore des Evêchez, où le nouvel Evêque va recevoir l'anneau d'une Abbeſſe à la porte de ſon monaſtére ; & lorſqu'il eſt mort, on porte le corps à la porte du même monaſtére, où cette Abbeſſe lui ôte l'anneau du doit, pour le donner à ſon ſucceſſeur. * Le P. Ménétrier, *Origine des Armoiries.*

ANNEAUX SAMOTHRACIENS, *Annuli Samothracii ferrei.* Ces anneaux, ſelon Artémidore, étoient de fer au dehors. On leur attribuoit de grandes vertus, comme de guérir de l'envie, de préſerver de pluſieurs maux, & d'être de bon augure dans les ſonges. Pétrone, parlant des anneaux que Trimalcion portoit, dit que celui qu'il avoit au petit doit, étoit d'or ſemé de petites étoiles de fer. Iſidore, après Pline, nous apprend que les Eſclaves environnoient d'or leurs anneaux, qui étoient de fer. On peut dire que ces anneaux de Samothrace étoient des Talifmans, dont le fer étoit conſtellé. Telles étoient auſſi ces bagues, dont la fabrique avoit été enſeignée par Salomon, ſi l'on en croit Joſéphe, avec leſquelles on pouvoit chaſſer les Démons ; & ces bagues creuſes d'Artémidore qui renfermoient, dit-on, quelque choſe de ſurnaturel. Les peuples de l'Iſle de Samothrace ſe ſont appliquez à étudier les ſecrets de la nature, & Pythagore y apprit une eſpéce de Philoſophie, qu'il nomme divine, qui eſt celle des Talifmans ou des anneaux conſtellez. Les Dieux Samothraces ſont ceux qui préſidoient à la Science des Talifmans. Tertullien fait mention de trois autels dédiez à trois ſortes de Divinitez, *Magnis, Potentibus, Valentibus* ; & l'on croit, ajoûte-t-il, que ces Dieux ſont venus de Samothrace, qu'ils peuvent tout pour l'exécution des deſſeins difficiles, & qu'ils préſident aux grandes entrepriſes. Varron les appelle *Dii potentes*, & il prétend que c'eſt le Ciel & la Terre. * Danet, *Antiq. Grecq. & Rom.*

ANNNEAUX enchantez. *Voyez* TALISMANS.

ANNEBAUT (Claude d'), Baron de Retz & de la Hunaudaye, Commandeur de l'Ordre de ſaint Michel, Maréchal & Amiral de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi François I. Il commença à ſe faire connoître à la défenſe de la ville de Méziéres, aſſiégée par le Comte de Naſſau en 1521. Il ſe trouva à la bataille de Pavie, & il y fut fait priſonnier. Enſuite il défendit la ville de Turin, aſſiégée par l'Armée Impériale ; & emporta Quiéras, Saluces, Montcalier, & d'autres places dans le Piémont, en 1536. Le Roi le fit Capitaine-général de la Cavalerie-legére ; & ce fut alors qu'il ſecourut Térouanne, où il acquit beaucoup de gloire. Mais quelques jeunes Seigneurs l'ayant engagé près de cette place, dans un combat, il demeura priſonnier l'an 1537. Quelque tems après il prit ſaint Paul ; & le Roi l'ayant fait Maréchal de France, lui donna le gouvernement de Piémont, & l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire à Veniſe. En 1543, il fut créé Amiral de France ; deux ans après, il battit trois fois les Anglois ſur mer ; & enſuite il travailla à établir la paix entre le Roi, l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Le Roi ſon maître le fit ſon principal Miniſtre, pendant la diſgrace du Connétable de Montmorency. Après la mort de ce Prince, Henri II. éloigna de la Cour l'Amiral d'Annebaut, & le priva de la charge de Maréchal de France ; mais quelque tems après il fut rappellé, & mis auprès de la Reine Catherine de Médicis. Il mourut à la Fére en Picardie, le deuxiéme Novembre 1552. Le Préſident de Thou parle ainſi de ſa mort. *Quelque tems après, d'Annebaut mourut de maladie à la Fere en Vermandois, perſonnage de grande probité & entiérement éloigné de toute ſorte d'avarice. C'eſt pourquoi il avoit été appellé, avec le Cardinal de Tournon, à l'adminiſtration des affaires du Royaume par le Roi François I, ſur les derniers jours de ſa vie, lorſque ce Prince envoyé du Connétable de Montmorency, & devenu chagrin par ſon âge, commença à tenir les grands eſprits pour ſuſpects. Depuis, au commencement du régne de Henri, le Connétable ayant été rappellé, d'Annebaut fut éloigné du maniement des affaires, & ayant été privé de la charge de Maréchal de France, il perdit ſon premier pouvoir ; mais il conſerva juſques à la mort & ſon crédit & ſon eſtime. Voyez ci-deſſous* No. IV. Il avoit été Gouverneur de Normandie, où il fut enterré à Annebaut. Il deſcendoit de RAOUL, Seigneur d'Annebaut, de Breſlot & d'Appeville, qui vivoit en 1396, & qui eut pour enfans, 1. JEAN, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, Eccléſiaſtique ; & 3. *Jeanne* d'Annebaut, mariée à *Guillaume* de Hautemer, Seigneur de Fervaques, &c.

II. JEAN, Seigneur d'Annebaut, de Breſlot, &c. ſervoit dans la Compagnie du Comte d'Aumale en 1421, & épouſa *Marie* de Vipart, fille de *Jean*, Seigneur de la Vipardiére, & de *Guillemette* Leſtourmel, dont il eut, 1. JEAN, II du nom, qui ſuit ; 2. *Pier-*

re, Seigneur de Breſtot; & 3. *Robine* d'Annebaut, mariée à *Richard* de Lieurray, Seigneur de Malicorne.

III. JEAN, II du nom, Seigneur d'Annebaut, de Breſtot, d'Aubigny, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Connétable héréditaire de Normandie, épouſa 1°. *Marie* Bloſſet: 2°. *Perronne* de Jeucourt. Du premier lit vinrent 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. JACQUES, Cardinal, dont *il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué; 4. *Jeanne*, alliée à *Robert* de Secretain: & 5. *Marie* d'Annebaut, qui épouſa *Helie* de S. Germain, Seigneur du Quênay-le-Huſſon. Et du ſecond lit ſortirent, 6. *Alix*, mariée à *Julien* du Sauſſay, Seigneur de Barneville; & 7. *Marie* d'Annebaut, Abbeſſe de S. Amand, puis de Maubuiſſon, morte le 21 Janvier 1546.

IV. CLAUDE, Seigneur d'Annebaut, &c. Maréchal & Amiral de France, *qui a donné lieu à cet Article*, épouſa *Françoiſe* de Tournemine, Dame de la Hunaudaye & de Retz, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Magdelaine* d'Annebaut, mariée 1°. en Avril 1550, à *Gabriel*, Marquis de Saluces: 2°. à *Jacques* de Silly, Comte de la Rochepot, morte ſans enfans le quatrième Juillet 1571.

V. JEAN, Baron d'Annebaut, de Retz & de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Evreux, ſervit à la bataille de Cérizoles, au ſiége de Foſſan, où il eut l'épaule rompue de la chûte de ſon cheval, & à la bataille de Dreux en 1562, où il fut bleſſé, dont il mourut. Il épouſa 1°. *Antoinette* de la Baume, Dame de Châteauvillain, dont il eut une fille nommée *Diane*, morte le 23 Décembre 1560: 2°. *Claude Catherine* de Clermont, Dame de Dampierre, l'une des Dames des plus accomplies de ſon tems, dont il n'eut point d'enfans, & à laquelle il donna la Baronie de Retz, qu'elle porta en mariage à *Albert* de Gondy ſon ſecond mari. *Voyez les Mémoires de Brantôme, & les Additions aux Mémoires de Caſtelnau* par le Laboureur. Le P. Anſelme. Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Montluc, *Memoires*. Mézeray, &c.

ANNEBAUT (Jacques d'), Cardinal de ſainte Suzanne, Evêque de Liſieux, & Abbé du Bec, étoit fils de JEAN, Seigneur d'Annebaut, & de *Marie* Bloſſet, & frère de *Claude* d'Annebaut, Maréchal & Amiral de France. Lors qu'il ſe vit deſtiné à l'Egliſe, il s'attacha à Jean le Veneur, Cardinal, qui étoit ſon oncle: (car il étoit fils d'une Bloſſet). Ce Cardinal avoit ſuccédé à Etienne Bloſſet, auſſi ſon oncle, Evêque de Liſieux; & Jacques d'Annebaut ſuccéda à Jean le Veneur, & fut auſſi Abbé du Bec après lui en 1543. Il ne fut ſacré Evêque que deux ans après en 1545. L'Amiral ſon frére, qui étoit puiſſant à la Cour, lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut du Pape Paul III, au mois de Décembre de l'an 1544. La diſgrace de l'Amiral l'éloigna de la Cour, où il y avoit un grand nombre de Cardinaux, ſur la fin du régne de François I. Le Roi Henri II. ſon fils, à ſon avénement à la Couronne, les en fit ſortir. Le prétexte que l'on prit pour les en éloigner, dit M. de Thou, c'eſt que le Pape Paul III, étant déja de ſoi-même porté pour la France, il étoit à propos qu'ils travailliaſſent encore à augmenter l'affection qu'il avoit pour le bien de cet Etat. Le Cardinal d'Annebaut mourut à Rouen au commencement du mois de Juin de l'an 1558. * Friſon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Aubery. Petramellarius, &c.

* ANNÉBAUT, bourg de France dans la Normandie. Il eſt ſitué ſur la rive droite de la Rille dans le Roumois, ſur les confins de l'Evêché de Liſieux. Il eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Rouen dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues.

ANNECI ou ANECI, *Annecium*, ville principale du Genevois dans les Etats du Duc de Savoye, ſur un Lac de même nom, eſt aſſez grande, ſituée au pié des montagnes, & arroſée par différens canaux, qui ſortent du Lac, & qui forment une riviére. Ces canaux rendent la ville agréable, & commode aux Ouvriers. On dit que ce Lac eſt ſi profond, qu'il eſt impoſſible d'en trouver le fond. C'eſt pour cette raiſon qu'il n'eſt pas beaucoup poiſſonneux. Il a environ quatre ou cinq lieues de longueur, & un peu plus d'une demi-lieue de largeur, entre des montagnes presque toûjours couvertes de neiges. On prétend que la ville d'Anneci eſt ancienne. C'eſt aujourd'hui la retraite de l'Evêque & du Chapitre de Genéve, qui furent chaſſez par les Calviniſtes de cette ville l'an 1535, lorſque Pierre de la Baume en étoit Evêque. Les Chanoines font l'office dans l'Egliſe des Cordeliers, & les Religieux y font le ſervice à leur tour. Outre cette Egliſe, il y a les Collégiales de Notre-Dame & de ſaint Maurice, avec des paroiſſes, un Collége de Barnabites, un Séminaire, dirigé par les Prêtres de la Miſſion, dits *de ſaint Lazare*, un Couvent de Dominicains très ancien, un de Capucins, un de ſainte Claire, un de Bénédictines, & deux de la Viſitation, &c. Le premier des deux Couvens de la Viſitation, qui eſt auſſi la première maiſon de cet Inſtitut, eſt très beau & très bien bâti ſur le bord du Lac. L'Egliſe qui eſt très riche & très magnifique, poſſéde le corps de ſaint François de Sales, Evêque de Genéve, & Fondateur de l'Ordre de la Viſitation. On voit l'Egliſe & le petit lieu où les fondemens de cette ſainte Congrégation furent jettez, dans le fauxbourg de la Perriére, où eſt le ſecond monaſtére. Il y a encore dans ce fauxbourg le Couvent des Capucins, d'où l'on découvre le Lac. La vue en eſt admirable. Il y a un château à Anneci. Les maiſons de cette ville ſont bâties ſur des arcades: de ſorte qu'on y va preſque par-tout à couvert. * Baudrand. Sanſon.

ANNEDOTES. *Voyez* OANNES.

ANNÉE (Luce) Evêque de Mayence. *Cherchez* LUCIUS ANNÆUS.

ANNÉE SOLAIRE, l'eſpace du tems que le ſoleil met à parcourir le Zodiaque, c'eſt à dire, ſa révolution depuis un point de l'Equateur, par exemple le premier degré du Belier, juſqu'au même point; ou depuis ſon éloignement d'un Tropique juſqu'à ſon retour au même Tropique. Cette année eſt compoſée de douze mois, & contient 365 jours & ſix heures, moins onze minutes. Ces 11 minutes, après environ 131 ans, font un jour entier; & pour n'y avoir pas eu égard, il ſe trouva en 1582, que l'équinoxe du printems, qui tomboit ſur le 21 de Mars au tems du Concile de Nicée, célébré en 325, avoit retrogradé de dix jours, pendant l'eſpace de 1257 ans, & arrivoit le onziéme de ce même mois. Le Pape Grégoire XIII y remédia, en ordonnant que l'on retrancheroit dix jours du mois d'Octobre de l'année 1582; ce qui fit que l'équinoxe du printemps ſuivant ſe trouva le 21 de Mars. Pour empêcher le même deſordre à l'avenir, ce Pape ordonna que l'on ne ſuivroit plus le Calendrier Julien, que chaque centiéme année ne ſeroit plus biſſextile; mais qu'il n'y auroit que la quatriéme centaine, étant ainſi trois biſſextes dans l'eſpace de quatre cens ans; parce que les onze minutes font trois jours en l'eſpace d'environ 400 ans. * Le P. Petau, *de Doct. Temp.* Riccioli, *Chron. Refor.*

ANNÉE LUNAIRE, eſt l'eſpace de tems compoſé de douze mois lunaires, qui ſont 354 jours & huit heures: ce qui n'égale pas l'année ſolaire, qui eſt de 365 jours & ſix heures, c'eſt à dire, de onze jours davantage. C'eſt pourquoi après un eſpace de trois ans, on fait une année lunaire de treize lunaiſons ou mois lunaires, pour ajuſter le cours de la lune avec celui du ſoleil; & ce treiziéme mois lunaire s'appelle *Embolifme*. * Le P. Petau, *de Doct. Temp.*

ANNÉE JULIENNE, ou AN JULIEN, année réglée par Jules Céſar, qui la compoſa de 365 jours & ſix heures, lors qu'il étoit Conſul pour la troiſiéme fois, avec Marcus Emilius, l'an 708 de la fondation de Rome. De ſorte que la premiére année Julienne fut la 709 depuis la fondation de cette ville, & la 45 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Pour remédier aux deſordres que les Pontifes avoient introduits, Jules Céſar ordonna que l'année 708 de Rome fût compoſée de 445 jours, ajoûtant à l'année lunaire de 355 jours, ſelon le calcul de Numa, le mois Merkedonius de 23 jours, & deux autres mois contenans 67 jours: ainſi cette année eut quinze mois, & on l'appella *l'année de la confuſion*, quoiqu'on dût plutôt l'appeller *la derniére année de la confuſion*, qui ſe voyoit depuis longtems dans le Calendrier Romain. Pour régler les années dans la ſuite, Céſar, par le conſeil de Soſigéne, célébre Mathématicien de la ville d'Alexandrie en Egypte, & de pluſieurs Savans en Aſtrologie, ordonna que l'an Romain, qui n'étoit auparavant que de 355 jours, ſavoir, de douze mois lunaires, qui ſont 354 jours, & d'un jour que Numa ajoûta, par un reſpect ſuperſtitieux qu'il avoit pour le nombre impair, ſeroit à l'avenir de 365 jours & ſix heures; & que l'on diſtribueroit les dix jours à certains mois de l'année. Il donna donc deux jours de plus à Janvier, Août & Décembre, & un jour à Avril, Juin, Septembre & Novembre, comme on peut le voir dans cette Table des mois, avant & après la reformation du Calendrier Julien, où les mois marquez en lettres ordinaires ſont ceux auſquels l'on ajoûta des jours, & ceux qui ſont marquez en italique, ſont ceux auſquels on ne fit aucun changement.

Avant la reformation.	*Depuis la reformation.*
Janvier 29.	Janvier 31.
Fevrier 28.	*Fevrier* 28.
Mars 31.	*Mars* 31.
Avril 29.	Avril 30.
Mai 31.	*Mai* 31.
Juin 29.	Juin 30.
Juillet 31.	*Juillet* 31.
Août 29.	Août 31.
Septembre 29.	Septembre 30.
Octobre 31.	*Octobre* 31.
Novembre 29.	Novembre 30.
Décembre 29.	Décembre 31.

A l'égard des ſix heures, il ordonna que de quatre en quatre ans on intercaleroit un jour compoſé de quatre fois ſix heures; & ce jour fut appellé *biſſextile*, parce qu'on l'inſéroit entre le 23 & le 24 de Fevrier, & que le 24 de Fevrier étant le *ſexto kalendas Martias* des Romains, pour marquer le jour intercalaire, on diſoit *bis ſexto kalendas*: ainſi le jour ſurnuméraire faiſoit le 24 Fevrier, & le véritable 24 devenoit le 25. *Voyez* BISSEXTE. * Suétone. Solin. Macrobe. Le P. Pétau, *de Doct. Temp.* Riccioli, *Chronol. Reform.*

ANNÉE CIVILE, eſt la même que l'année Julienne. A l'égard du commencement de l'année civile, il a été différent parmi les différens peuples. L'année civile des Juifs commençoit au mois de *Tiſri*, c'eſt à dire, au commencement de l'Automne, & leur année eccléſiaſtique au mois de *Nizan*, c'eſt à dire, au commencement du Printems. Les anciens Gaulois & Saxons commençoient leur année au mois de Septembre; les premiers Romains au mois de Mars, & depuis au mois de Janvier; les Egyptiens, les Perſes, les Arméniens, les Athéniens, les Thébains, au mois de Juillet, qui commençoit au lever de la Canicule; les Arabes au mois de Mars; les Indiens au mois de Janvier; les Macédoniens au mois de Septembre. Les François commençoient anciennement leur année au premier jour de Mars, comme il paroît par le Concile de Vernon, l'an 755, où on lit ces mots, *menſe primo, quod eſt kalendis Martiis*. Grégoire de *Tours* & Frédegaire, en parlant de la premiére race des Rois de France, ſemblent avoir pris pour le commencement de l'année le jour de Noël, ou du moins le premier jour de Janvier, comme faiſoient les Romains; mais ailleurs ces mêmes Hiſtoriens, & d'autres anciens Auteurs, comptent les années depuis l'Incarnation de Jéſus-Chriſt, & depuis ſa Paſſion. Ainſi on voit dans de vieux Titres, *actum anno ab Incarnatione Domini* 1060, *à Paſſione* 1028. Grégoire de *Tours* compte encore ſouvent les années, depuis la mort de S. Martin, qui arriva l'an 401 ou 402. Sous la ſeconde race des Rois de France,

ce, tous les Hiſtoriens commencent l'année au jour de Noël: ainſi ils diſent que Charlemagne fut couronné Empereur le jour de Noël de l'année 801, qui n'étoit encore que l'an 800 ſelon l'ancienne maniére de compter. Il faut remarquer que ces Auteurs donnoient le nom d'Incarnation à la naiſſance de Jéſus-Chriſt; parce que c'eſt alors que le Fils de Dieu a paru revêtu de notre chair: de ſorte que dans ce ſens, l'année de l'Incarnation ne commence pas au 25 de Mars, mais au 25 Décembre. Cette coûtume changea ſous la troiſiéme race de nos Rois, où l'on compta les années depuis l'Incarnation, prenant ce mot dans le ſens de Conception; c'eſt à dire, depuis le 25 de Mars. On lit dans un ancien Titre, *anno primâ facto* 1010, *indictione* 9, *menſe Februarii*. Ce qui eſt l'an 1011, commençant au mois de Janvier. On ne laiſſoit pas néanmoins de prendre dans l'uſage ordinaire le premier jour de Janvier pour le premier jour de l'année: ce qui paroit dans un Titre qui porte, *fait l'an de l'Incarnation de notre Seigneur Jéſus-Chriſt* 1183, *le mois de Janvier, lendemain du premier jour de l'an*. Dans la ſuite du tems on compta les années depuis la fête de Pâques: de ſorte que dans l'intervalle qui eſt entre le 22 Mars & le 25 Avril, dans lequel la fête de Pâques eſt mobile, on ajoûtoit *devant Pâques* ou *après Pâques*, pour marquer la fin ou le commencement de l'année. Mais enfin au mois de Janvier 1564, que l'on comptoit encore en France 1563 parce que l'année commençoit alors à Pâques, le Roi Charles IX. fit une Ordonnance, dont le dernier article portoit, qu'à l'avenir on commenceroit l'année au premier jour de Janvier, comme on avoit fait autrefois, & non à Pâques, ni au jour de l'Incarnation, ou la fête de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ſuivant les divers uſages qui s'étoient introduits depuis. En la Cour du Roi, en ſa grande Chancellerie, le premier de Janvier ſuivant, on compta 1565: mais au Parlement de Paris on ne commença l'année au mois de Janvier qu'en 1567, & l'année 1566 eut ſeulement 8 mois & 17 jours depuis le 14 Avril juſqu'au dernier de Décembre. Les anciens Anglois commençoient leur année au jour de Noël, qu'ils appelloient *le jour de l'Incarnation*. Cette coûtume dura juſqu'au régne de Guillaume *le Conquérant*; & les Hiſtoriens l'ont ſuivie dans leurs Ecrits. Les Allemands ont auſſi compté leurs années, à commencer au jour de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ſuivant la coûtume de l'Egliſe Romaine & des Italiens. Ceux de Piſe néanmoins, & les Florentins, commencent à l'Incarnation, priſe dans le ſens de Conception, au 25 jour de Mars; mais avec cette différence, que les Piſans comptent la date de l'Incarnation, neuf mois avant le jour de Noël, auquel l'Egliſe Romaine commence l'année; & les Florentins la prennent trois mois après: de ſorte que les trois premiers mois de la cinquantiéme année Romaine, ſont les trois derniers de l'année 50 ſelon les Piſans, & les trois derniers de l'année 49 ſelon les Florentins; parce que les Piſans commencent l'année 50, neuf mois avant l'Egliſe Romaine, & les Florentins trois mois après. Et lorſque ceux de Florence comptent 50, ceux de Piſe comptent 51. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis*. Le Pére Pétau, *de Doct. Temp.* Riccioli, *Chronol. Reform.*

ANNE'E CHALDAÏQUE ou EGYPTIENNE, ou de NABONASSAR. C'étoit une année vague, fort célébre parmi les Chronologiſtes, qui étoit compoſée de 365 jours, diſtribuez en douze mois de 30 jours chacun, auſquels on ajoûtoit les cinq jours qu'ils nommoient *épagoménes*. On n'avoit point égard aux ſix heures, & cette année étoit ſans biſſexte: de ſorte que de quatre en quatre ans le commencement du premier mois, nommé *Thoth*, rétrogradoit d'un jour entier, & ainſi parcouroit tous les mois & toutes les ſaiſons de l'année. Par exemple, lorſqu'une année de Nabonaſſar commençoit au premier Janvier de l'année Julienne, la ſuivante commençoit au 31 Décembre, la troiſiéme au 30, & ainſi de ſuite en rétrogradant. Cette ſorte d'année, appellée ainſi de Nabonaſſar, Roi des Chaldéens, commença le 26 Février (eu égard à l'année Julienne) 747 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la ſeptiéme année de la fondation de Rome, qui fut bâtie l'an 753 avant l'Ere Chrétienne; mais elle fut reformée l'an de Rome 729, cinq ans après que l'Egypte eut été ſoumiſe à la puiſſance des Romains. Cela ſe fit en ajoûtant de quatre en quatre ans, un jour intercalaire, non pas dans le cours de l'année, comme nous faiſons notre biſſexte au mois de Février; mais en comptant ſix Epagoménes, au lieu de cinq, que l'on ajoûtoit à la fin des douze mois de 30 jours: ce qui faiſoit 366 jours, comme en notre année biſſextile. * Le P. Pétau, *de Doct. Temp.*

ANNE'E SABBATIQUE, nom de la ſeptiéme année, pendant laquelle les Iſraélites laiſſoient repoſer les terres, pour obéïr à la loi de Moïſe. Les pauvres recueilloient alors tout ce que les terres & les vignes rapportoient ſans être cultivées; & les riches louoient Dieu de l'abondance des moiſſons, & des vendanges de la ſixiéme année, qui leur avoit fourni trois fois autant de biens qu'à l'ordinaire: de ſorte qu'ils avoient dequoi vivre pendant l'année ſabbatique, & pendant l'année ſuivante, où l'on recommençoit à labourer les terres. Il n'étoit pas permis aux créanciers d'inquiéter leurs débiteurs pendant ce tems-là.

☞ Il ne faut pas compter la premiére année Sabbatique après les ſix années, depuis l'entrée des Iſraélites dans la Paleſtine; mais après les ſix années qui s'écoulérent depuis qu'il en furent paiſibles poſſeſſeurs: car la loi porte que les terres ſeroient labourées ſix ans durant, & qu'on les laiſſeroit repoſer la ſeptiéme année. Or il n'y a pas d'apparence que les Iſraélites ayent labouré la terre, pendant les cinq premiéres années après leur entrée dans la Terre promiſe, dans leſquelles ils avoient toûjours eu les armes à la main, & avoient combattu pour avoir la jouïſſance de ces terres. D'où il faut conclurre que la premiére année Sabbatique, fut la douziéme après l'entrée du peuple de Dieu dans ce païs de conquête. Elle commença en Automne, le dixiéme jour du mois de *Tiſri*, qui répond à notre mois d'Octobre, l'an du monde 2594, ſuivant le calcul du Pére Pétau, & continua l'année ſuivante 2595, juſqu'au dixiéme de *Tiſri*. Scaliger, & ceux qui l'ont ſuivi, ont cru que les années Sabbatiques avoient commencé dès la création du monde; mais ils ſe ſont trompez. * *Lévitique, ch.* 25. Le Pére Pétau, *de Doct. Temp.*

AN-JUBILE', ſeptiéme année Sabbatique, c'eſt à dire, la quarante-neuviéme, étoit ſanctifiée avec une ſolemnité particuliére. La Sainte Ecriture, & les Péres de l'Egliſe, la nomment ſouvent *la cinquantiéme*, y comprenant l'An-Jubilé précédent: comme nous mettons huit jours en la ſemaine, comptant les deux Dimanches; & comme quelques Auteurs ont dit que l'Olympiade étoit de cinq ans, en comptant la premiére année de l'Olympiade qui ſuit: mais c'étoit en effet la quarante-neuviéme année. Et il n'eſt pas croyable que les terres demeuraſſent en repos & ſans être cultivées deux ans de ſuite; ſavoir, la quarante-neuviéme année pour la ſabbatique, & la cinquantiéme pour le jubilé. Le premier An-jubilé commença, ſuivant le commandement de Dieu, en Automne, l'an du monde 2637, & il continua l'année ſuivante 2638. * Le Pére Pétau, *de Doct. Temp. c.* 26. & 27.

ANNE'E PLATONIQUE, eſpace de tems, après lequel toutes les planétes & les étoiles fixes doivent, dit-on, revenir au même lieu & dans le même ordre où elles étoient au commencement, & former le même ſyſtême. Cette révolution, qui a été inventée par le Philoſophe Platon, eſt de quinze mille ans; ou, ſelon d'autres, de trente-ſix-mille ans: c'eſt pourquoi on l'appelle *la grande année*, *magnus annus*. Les anciens Payens croyoient que le monde ſe renouvelleroit alors, & que les ames reviendroient dans leurs corps, pour recommencer une nouvelle vie. Ariſtote a auſſi donné le nom de *grande année* au retour des planétes ſeules dans leur premiére diſpoſition: & quelques-uns ſe ſont imaginé, que cette révolution ſe faiſant au ſigne du Capricorne, elle devoit cauſer un Déluge univerſel; & qu'arrivant au ſigne du Cancer, elle exciteroit un Embraſement général. * Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 1. *c.* 7. Dempſter, *in Paralipom. ad Roſin. l.* 4. *c.* 4.

ANNE'E CLIMACTE'RIQUE, année qui ſe compte de ſept en ſept, ou de neuf en neuf. Ce mot vient de κλιμαξ échelle, ou *degré*, parce qu'on monte par ce nombre répété, comme par autant de degrez, pour arriver à l'année qui s'appelle *Climactérique*. On prétend que cette année eſt dangereuſe, ſoit par les maladies & la mort, ou pour d'autres accidens funeſtes. Les uns diſent que celle qui eſt la plus à craindre, eſt la ſoixante-troiſiéme, qui vient du nombre de ſept, multiplié neuf fois; & ils remarquent que l'Empereur Auguſte ſe réjoüiſſoit d'avoir paſſé cet âge. Les autres appellent plus proprement climactérique, la quatre-vingt-uniéme année, qui réſulte du nombre de neuf redoublé neuf fois. Ce fut à cet âge, que moururent Platon, Diogéne *le Cynique*, Denys *Héraclotes*, Eratoſthéne ſavant Géométre, & pluſieurs autres perſonnes illuſtres. Quelques-uns ont cru que la quarante-deuziéme année étoit auſſi fort dangereuſe, parce qu'elle eſt compoſée du nombre de ſix, multiplié ſept fois. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 10. Claude Saumaiſe, *de Annis Climactericis*.

ANNE'E DE VIDUITE', ou DE DEUIL; c'eſt l'année pendant laquelle une veuve doit s'abſtenir de paſſer à un ſecond mariage. Les loix ont voulu qu'elle rendit ce reſpect aux cendres de ſon mari. Par le Droit Romain, les veuves qui ſe remarioient pendant l'année de deuil, étoient privées de tous les avantages qu'elles avoient reçus de leurs maris, afin de les obliger à conſerver le ſouvenir de l'amitié conjugale. Cela s'obſerve encore dans les Provinces où le Droit Civil eſt en uſage. Ailleurs on ſuit plus communément le Droit Canonique, & l'an de viduité n'eſt qu'une loi de bienſéance. Seulement, s'il y a ſoupçon de groſſeſſe, la veuve ne doit pas précipiter ſon mariage, pour éviter la confuſion du ſang. * Furetiére, *Dict.*

ANNE'E VAGUE, compoſée de douze mois lunaires, ſans Epacte & ſans Emboliſme. *Voyez* MOIS VAGUES.

ANNE'E. Diodore de *Sicile*, Pline, & Plutarque, rapportent, que les années des anciens Egyptiens n'étoient que ce que nous appellons maintenant mois; (c'eſt à dire, que la lune faiſoit leur année par la durée de ſon cours) & qu'enſuite l'année fut de trois mois; puis de quatre; comme celle des peuples d'Arcadie, ou de ſix comme dans l'Acarnanie en Gréce; que c'eſt dans ce ſens qu'il y a eu des Rois d'Egypte qui ont vécu douze cens ans; c'eſt à dire, douze cens mois, ou cent de nos années. Mais il ne faut pas dire la même choſe de tous les peuples de la Terre, comme a cru Varron, que Lactance reprend avec juſtice; ni s'imaginer que dix années des premiers Patriarches, n'en faiſoient qu'une des nôtres; ce qui a été le ſentiment de quelques Anciens, contre leſquels S. Auguſtin a écrit. Car ſi cela étoit, lorſqu'il eſt dit que Malaléel eut un fils à l'âge de ſoixante-dix ans, il faudroit entendre qu'il n'en avoit que ſept; & puis qu'il n'y a point eu de Patriarche qui ait atteint l'âge de mille ans, il s'enſuivroit que ces premiers hommes auroient moins vécu que pluſieurs de leurs deſcendans, qui ont paſſé l'âge de cent ans, & qui, ſelon ce calcul, auroient vécu plus de mille ans. Enfin, on voit dans l'Ecriture ſainte, que Noé avoit ſix cens ans, lorſque le Déluge commença, & qu'il en avoit ſix cens un, quand il ſortit de l'Arche; & dans l'intervalle de ce tems, le texte ſacré compte expreſſément dix mois & cinquante-quatre jours: par où il paroit, que cette année de la durée du Déluge fut de douze mois, & à peu près ſemblable à la nôtre. * Diodore *l.* 1. Pline, *l.* 7. Plutarque, *in Numa*. Lactance, *Inſtit. l.* 2. Saint Auguſtin, *de Civit. Dei, l.* 15. Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 1.

* ANNELAND ou S. ANNELAND, beau village avec un port, eſt en Zélande dans l'iſle de Tolen, ou Tertolen, au nord-oueſt de l'iſle.

ANNESLEY (Jacques) Comte d'Angleſey, dans le païs de Galles en Angleterre, fils d'*Arthur* Annesley, le premier qui acquit ce titre à ſa famille. On l'appelloit le Lord *Mount-norris*, Com-

Comte de Valence en Irlande. En 1661. il fut fait Comte d'Angleſey par le Roi Charles II. en recompenſe des grands ſervices qu'il lui avoit rendus au hazard de ſes biens & de ſa vie. Cette famille eſt deſcendue, du côté paternel, de l'ancienne famille d'Anneſley, dans le Comté de Nottingham; & du côté des femmes, de Philippe de Piſton-Caſtle, dans le Comté de Pembroke. Arthur, dont nous venons de parler, fut Garde du ſceau privé preſque durant tout le régne de Charles II. & mourut ſous celui de Jacques II. eſtimé pour ſon ſavoir & pour diverſes autres qualitez. Son fils Jacques, préſentement Comte d'Angleſey, lui a ſuccédé dans ſes biens & dans ſes titres. Il a épouſé *Eliſabeth* Mannours fille du Comte de Rutland, de laquelle il a divers enfans. * Dugdale, *Diſt. Anglois.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

ANNET. *Voyez* ANET.

ANNEUS. *Voyez* ANNÆUS.

ANNIA, nom de pluſieurs Dames Romaines. *Voyez-les par leurs ſurnoms.*

ANNIA, nom d'une famille plébeienne chez les Romains.

ANNIANUS, Poëte. *Voyez* ANNIEN.

ANNIBAL, fils de Giſco & petit-fils de cet *Amilcar* qui avoit été vaincu & tué par Gelon, près de Termini, l'an 274 de Rome, & 480 avant Jéſus-Chriſt, fut envoyé de Carthage au ſecours des Egeſtains. Il prit quelques villes au commencement; mais il fut depuis battu par Hermocrate banni de Syracuſe, qui avoit levé quelques troupes, & tenoit la campagne, l'an 345 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt, 409. * Diodore de Sicile, *Biblioth. Hiſt.* Juſtin.

ANNIBAL, Général de la Flotte des Carthaginois, vers l'an de Rome 493, & avant Jéſus-Chriſt 261. Ayant remporté quelques avantages ſur les Romains, il ſe mit en mer, pour combattre leur Armée navale, commandée par Cn. Cornelius Scipion, ſurnommé *Aſina*, & par C. Duillius Népos, qui étoient alors Conſuls, & demanda à parler à Scipion qui conduiſoit l'avant-garde. Ce dernier fit avancer ſon eſcadre, & pouſſant ſa galére aſſez loin devant les autres, attendoit qu'Annibal fit la même manœuvre, lors qu'il ſe vit inveſti de toutes parts & arrêté priſonnier. Duillius ayant appris cette trahiſon, fit appareiller, & avant que les Carthaginois euſſent repris leur rang, les choqua furieuſement, coula à fond pluſieurs de leurs galéres, en prit cinquante & donna la chaſſe à l'Amiral & à tout ce qui lui reſtoit, l'an de Rome 494, & avant Jéſus-Chriſt 260. Duillius triompha à Rome, & Annibal étant arrivé à Carthage, y fut mis en croix. * Polybe. Florus, &c.

ANNIBAL, Général des Carthaginois, dit le *Grand*, étoit fils d'*Amilcar*. C'eſt ce même Amilcar, qui diſoit ordinairement de ſes trois fils, qu'il nourriſſoit trois lions, qui déchireroient un jour Rome & ſes alliez. Il fit jurer Annibal ſur les autels, de pourſuivre les Romains juſqu'à la mort; & pour lui inſpirer cette haine, il le mena en Eſpagne dès l'âge de neuf ans, l'éleva lui-même dans ſon camp, & lui apprit le métier de la guerre, aux dépens des peuples alliez des Romains. L'an 534 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 220, Annibal âgé de 26 ans, prit le commandement de l'Armée des Carthaginois, après la mort de ſon beau-frére Aſdrubal. Il ſoumit d'abord les Olcades, emporta la ville que Polybe nomme Athée & Tite-Live Carteia, & fut hiverner à Carthagéne, qu'on appelloit alors *Carthage la neuve*. L'année d'après il prit la ville de Salamanque, capitale du païs des Vaccéens, & enſuite il emporta celle de Sagunte, après un ſiége de ſept mois, pendant lequel les aſſiégez ſouffrirent les dernières extrémitez avant que de ſe rendre. De là il fit deſſein d'aller attaquer les Romains juſques chez eux; trompa Publius Corn. Scipion, qui lui vouloit diſputer le paſſage du Rhône, ſe fit un chemin nouveau au travers des Alpes, & entra dans l'Italie avec une Armée de quatre-vint-dix mille hommes de pié, & de douze mille chevaux, l'an 536 de Rome, & avant Jéſus Chriſt, 218. Les Auteurs ont vanté la hardieſſe infatigable avec laquelle il pénétra les Alpes. Il monta juſqu'au ſommet de ces hautes montagnes en neuf jours de tems, malgré les neiges dont elles ſont couvertes; & malgré la réſiſtance des montagnards qui s'oppoſoient à ſon paſſage. Il les refferra dans les cavernes, qui leur ſervoient de retraite; & par une invention inconnue juſqu'alors, il coupa ce qui l'incommodoit le plus dans ces rochers, à ce que l'on croit communément, avec le feu, le fer, & le vinaigre. Enfin, il fit une telle diligence, qu'en quinze jours il paſſa ces montagnes, qu'on avoit cru inacceſſibles. Après avoir pris Turin dans trois jours, il s'avança vers Pavie, ſur le bord du Pô. Après cela il ſe répandit dans toute l'Italie, & porta avec lui la terreur & l'effroi de toutes parts. Cornélius Scipion, qui avoit appris ſa marche, étoit venu à ſa rencontre. Il y eut entre eux une bataille très ſanglante, où Scipion perdit ſes meilleures troupes, & où il auroit apparemment péri lui-même, ſans le ſecours de ſon fils, qu'on ſurnomma depuis *l'Africain*. Le Conſul Romain, ayant recueilli les débris de ſon Armée, alla ſe poſter ſur les bords de la riviére de Trébia; où l'autre Conſul Sempronius Longus, qui ne connoiſſoit pas encore Annibal, s'expoſa témérairement au hazard d'un combat, & perdit beaucoup de monde. L'année d'après, 537 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt, 217, Annibal remporta une grande victoire ſur Cn. Flaminius, près du lac de Thraſiméne: quinze mille Romains y furent taillez en piéces, outre quatre mille chevaux que Cn. Servilius Géminus avoit envoyez à ſon Collégue. Quintus-Fabius Maximus créé Dictateur la même année, trouva l'art de laſſer Annibal par ſes délais, qui lui firent donner le nom de *Temporiſeur*, & qui tirérent Minutius Rufus Général de la cavalerie d'un grand danger; où il s'étoit expoſé par ſon imprudence. Terentius Varro, qui venoit d'être fait Conſul en 538 de Rome, & 216 avant Jéſus-Chriſt, donna bataille à Annibal, contre l'avis de ſon collégue Paul Emile. Cette journée mémorable dans l'Hiſtoire, eſt celle de Cannes, où Paul Emile perdit la vie avec quarante mille hommes, entre leſquels étoit toute la fleur de la Nobleſſe de Rome. Auſſi Annibal envoya à Carthage trois boiſſeaux remplis d'anneaux des Chevaliers tuez dans cette bataille. Mais il ne ſut pas profiter d'une victoire ſi complette. Ce fut en cette rencontre, qu'il fit voir que les plus grands hommes ſont de grandes fautes: il s'oublia lui-même, & perdit par ſa nonchalance une victoire entiére; car au lieu d'aller de ce pas attaquer Rome, il alla noyer ſa gloire & ſes eſpérances dans les délices de Capoue, c'eſt à dire que le ſéjour de la Campanie & de la ville de Capoue où il hiverna, corrompirent ſon Armée; & depuis, il eut du deſavantage en diverſes occaſions. Fabius Maximus continua ſur-tout de le fatiguer par ſa prudence. Il ne s'occupoit qu'à ſuivre par-tout Annibal, à le harceler, à ſe camper avantageuſement, & à ſe tenir ſerré. Cette conduite deſeſpéroit le Carthaginois, qui fit inutilement tout ce qu'il put, pour attirer Fabius au combat. L'année d'après, 542 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 212, Marcellus prit Syracuſe, & Annibal, après avoir pris Tarente l'année ſuivante, perdit la ville de Capoue, que Fulvius Flaccus emporta malgré lui. Ce fut durant ce ſiége qu'Annibal réſolut d'aller à Rome; mais c'étoit trop tard. Les Romains étoient revenus de ce grand étonnement où les avoit jettez la perte de cinq batailles, & du grand effroi que leur avoit cauſé la journée de Cannes. Ils firent ſi peu de cas de l'arrivée d'Annibal, qu'ils firent partir un ſecours conſidérable pour l'Eſpagne, le même jour qu'il vint camper aux portes de Rome. Bien plus, le champ, où il avoit fait tendre ſa tente, fut vendu ce jour-là même tout ce qu'il pouvoit valoir. Annibal, informé de ces marques de mépris, fit vendre à l'encan de ſon côté les petites boutiques de Rome; mais en même tems il décampa, à cauſe des pluyes qui ſurvinrent. Deux ans après, le Proconſul Marcellus, homme auſſi hardi que Fabius étoit modéré, donna trois batailles à Annibal en trois jours conſécutifs. Le premier jour, l'avantage fut égal; le ſecond, Marcellus ſe retira dans ſon camp, après avoir eu le deſſous; le troiſiéme, il fut plus heureux, mais ſans avoir défait pleinement les troupes d'Annibal; le quatriéme, il préſenta encore la bataille avec la même vigueur que le premier jour; mais Annibal ſe retira, diſant, *Que faire avec ces hommes, qui ne ſont demeurez ni victorieux ni vaincus?* L'année d'après, 546 de Rome, Marcellus & Criſpinus, Conſuls, tombérent dans une embuſcade, où le premier fut tué. Annibal ayant en ſa poſſeſſion le corps de ce Conſul, fit écrire ſous le nom de Marcellus, au Gouverneur de Salapie, que la nuit ſuivante il viendroit dans leur ville, & lui ordonna de lui tenir les portes ouvertes. Cette ruſe étoit bien imaginée, & Salapie étoit ſans doute perdue ſans la prudence de Criſpinus. Tout bleſſé qu'il étoit, il donna des ordres pour avertir les villes circonvoiſines, du malheur arrivé à ſon Collégue, ſe doutant qu'Annibal pourroit ſe ſervir du cachet de Marcellus. Le Gouverneur de Salapie prépara une contrerue à Annibal; car lui ayant ouvert les portes, il donna ſi bruſquement ſur les ſiens, qu'il en défit un grand nombre, & força le reſte à ſe retirer en confuſion. L'an 547, Claude Néron ſurprit Annibal par un ſtratagéme. Aſdrubal ſon frére venoit d'arriver en Italie: on lui avoit oppoſé l'autre Conſul Livius Salinator, qui étoit vis à vis de cet ennemi, près du fleuve Metro, ou Metaure, dans l'Ombrie. Néron ſortit ſecrettement de ſon camp avec une partie de ſes troupes, & alla joindre ſon Collégue, à ſix journées de là, où dans une bataille, ils tuérent cinquante cinq mille des ennemis, & en firent cinq mille priſonniers. Enſuite Néron revint dans ſon premier camp, & fit jetter dans celui d'Annibal la tête d'Aſdrubal, qui avoit été tué dans la derniére bataille, pour le convaincre du malheur de ſon frére. Cette défaite rabattit la fierté d'Annibal, & lui fit deſeſpérer des affaires de Carthage en Italie. En effet il n'y eut plus que du deſavantage, juſqu'à ce qu'il fut rappellé en Afrique, pour faire tête à Scipion, qui vengeoit Rome des maux, que lui avoient faits les Carthaginois. Annibal paſſa en Afrique l'an 551 de Rome, après 16 années de ſéjour en Italie; & il s'aboucha d'abord avec Scipion; pour trouver un expédient, qui pût terminer les différents de leurs Républiques; mais les propoſitions qu'ils ſe faiſoient n'ayant pas été reçues, ils en vinrent à une bataille qui ſe donna l'an 552, près de Zama, & qu'Annibal perdit avec vint mille hommes: ce qui l'obligea de conſeiller aux Carthaginois de demander la paix. En 559, il ſe retira en Aſie vers Antiochus, pour lui perſuader de prendre les armes contre ſes ennemis, qui le vainquirent trois ans après. Ce nouveau malheur l'obligea de ſe refugier auprès de Pruſias Roi de Bithynie, ſous l'eſpérance de l'engager dans la même guerre. Enfin craignant d'être livré aux Romains, qui le demandoient à Pruſias, il s'empoiſonna lui-même âgé de 64 ans, l'an 571 de la fondation de Rome, & 183 avant Jéſus Chriſt. Ainſi périt un des plus grands Capitaines du monde, après avoir fait la guerre ſeize ans en Italie, gagné pluſieurs batailles, ſoumis par force ou par alliance divers peuples, aſſiégé Rome, & s'être rendu maître de pluſieurs villes. * Cornelius Népos, Plutarque, *dans la Vie d'Annibal, de Fabius Maximus, & de M. Marcellus.* Tite-Live. Florus. Juſtin. Oroſe. Diodore. Polybe. Appien. Eutrope. Zonare, &c.

ANNIBAL DE ANNIBALDI D'ANNEBAUD, Cardinal, Seigneur de Molaria, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Rome, d'une famille conſidérable; prit l'habit dans l'Ordre de ſaint Dominique, & s'adonna à l'étude des Saintes Lettres, où il réuſſit parfaitement. Auſſi profeſſa-t-il la Théologie à Paris avec beaucoup de ſuccès. Il ſe fit enſuite connoître à Rome, & fut pourvu de l'Office de Maître du ſacré Palais, dont il s'acquitta ſi bien ſous Alexandre IV & Urbain IV; que ce dernier le créa Cardinal, du titre des douze Apôtres, au mois de Mai de l'an 1262. Clement IV le choiſit pour ſe trouver au couronnement de Charles I, Roi de Naples, en 1266. S. Thomas d'Aquin dédia quelques-uns de ſes Ouvrages à ce Cardinal, qui mourut l'an 1272, à Orviette, où on l'enterra

terra chez les Dominicains. Il a laiſſé un Commentaire ſur les quatre livres du Maître des Sentences, lequel a été imprimé ſous le nom de ſaint Thomas, dans le recueil des Ouvrages de ce Saint. * Bzovius, *ann. Chriſti* 1272. *numero* 19. Léandre Alberti. Antoine de Sienne. Razzi. Aubery, &c. M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ. du XIII. ſiecle.*

ANNIBAL (Caro) Poëte Italien. *Voyez* CARO.

ANNIBALIEN, fils de Conſtance Chlore, & frére du grand Conſtantin, fut fait Nobiliſſime par ce Prince, après avoir paſſé une bonne partie de ſa jeuneſſe à Toulouſe, comme dans une eſpéce d'exil. On croit qu'il fut tué par le commandement de l'Empereur Conſtance ſon neveu en 337. Quelques-uns le confondent, mais ſans raiſon, avec Dalmace, autre frére de Conſtantin, & pére d'Annibalien, qui fuit. *Voyez* les citations de l'Article ſuivant.

ANNIBALIEN (Flavius-Claudius) Roi de Pont & d'Arménie, étoit fils de Dalmace, frére de Conſtantin *le Grand*. Ce Prince, qui l'aimoit beaucoup, lui fit épouſer Conſtantine ſa fille aînée, qui depuis fut mariée à Gallus, & lui donna le titre de Roi, lui aſſignant l'Arménie Mineure, & les provinces de Pont & de Cappadoce, avec la ville de Céſarée en Cappadoce, pour capitale de ſon Etat. Après la mort de cet Empereur, ſon beau-pére, ſon oncle & ſon bienfaiteur, Conſtance le fit aſſaſſiner en 337. * Chronique d'Alexandrie. Ammien Marcellin. Sozoméne. Zonare, &c.

ANNIBAS, Juif, ſe mit à la tête de quelques ſéditieux de ſa nation, qui prirent les armes, ſous l'empire de Claude, contre la ville de Philadelphie, qu'on croit être l'ancienne Rabath, capitale des Ammonites. Cuſpius Fadus, que l'Empereur avoit fait Intendant de la Judée, punit ces mutins, & fit exécuter Annibas l'un de leurs chefs, l'an 45 ou 46 de Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *c.* 7. *Voyez* auſſi AMARAM.

ANNIBAUD, Cardinal, dit *de Ceccan*, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans le païs de Labour, fut Archevêque de Naples, puis créé Cardinal par Jean XXII, le 18 Decembre de l'an 1327. Clément VI. l'envoya pour conclurre la paix entre Philippe de *Valois* Roi de France, & Edouard III, Roi d'Angleterre. Depuis, le même Pape ayant réduit à cinquante ans le Jubilé, que Boniface VIII avoit fixé au commencement de chaque ſiécle, il envoya le Cardinal de Ceccan, Légat en Italie, afin de pourvoir aux déſordres qui pourroient arriver à Rome durant l'année ſainte. Il fit un voyage à Naples, pour y accorder la Reine Jeanne I, avec Louis Roi de Hongrie, & revint enſuite à Rome, où n'ayant pas plu au peuple, qui l'accuſoit de trop d'ambition, il vit former divers attentats contre lui. Il fut empoiſonné à San Giorgio, en allant de Rome Naples, au mois de Juillet de l'an 1350. Ce Cardinal avoit fondé un monaſtére de Célеſtins près d'Avignon. On lui attribue la Vie de S. Pierre & de S. Paul en vers. * Victorel, *in addit. ad Clem. VI.* Ciaconius, *in Vita Bonif.* Boſquet, *in Vita Clement. VI.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Voſſius, *de Hiſt. Latin. &c.*

ANNIBI (le Lac d') *Annibas Lacus.* Sanſon, dans ſes petites Cartes, & les autres Géographes, mettent ce Lac dans la grande Tartarie, au pié des montagnes & dans une contrée de même nom, au ſeptentrion du Lac de Kitay: mais dans la Carte de Tartarie, que M. Witſen a donnée au public, on ne voit ni païs, ni montagnes, ni Lac d'Annibi, ni même aucun Lac, qui puiſſe bien répondre à celui-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANNICERIS, Diſciple d'Ariſtippe, & compagnon d'Hégéſias, tira Platon de captivité; & fut auteur d'une des cinq Sectes de Philoſophes, qui ſortirent de la Cyrénaïque. Ses Sectateurs ont été nommez *Annicereens.* * Diogéne Laërce, *in Ariſtippo, l.* 2. *&* *in Platone, l.* 3.

ANNIEN, ANAN ou ANANIE, diſciple de ſaint Marc, fut premier Evêque d'Alexandrie (ſelon l'opinion de ceux qui regardent ce Saint comme Fondateur, & non comme Evêque de cette Egliſe). Annien fut le premier que convertit ſaint Marc à Alexandrie, & il en fut ordonné Evêque l'an 62 de Jéſus-Chriſt. Il gouverna ſon Egliſe très ſaintement pendant l'eſpace d'environ 21 ans, ſavoir, quatre ans ſous S. Marc, & 17 ans ſeul, juſqu'à ſa mort, qui arriva, ſelon l'opinion la plus probable, en 85.

☞ Il n'eſt pas fort certain qu'Annien ait été premier Diſciple de S. Marc, & qu'il ait gouverné l'Egliſe d'Alexandrie avec lui. Tout ce que l'on en ſait, c'eſt qu'il fut le premier Evêque d'Alexandrie. Euſébe & Eutychius lui donnent 22 ans de pontificat, depuis la 62 année de Jéſus-Chriſt juſqu'à la 84 année. La Chronique Orientale ne lui donne que 18 ans & 26 jours. * Euſébe, *l.* 2. Bollandus, 25. *Aprilis.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiecles.*

* ANNIEN, Poëte Latin, vivoit du tems de Trajan & d'Adrien, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle, qui étoit ſon contemporain, & qui parle de lui. Il avoit une maiſon à la campagne dans le païs des Faliſques, qui eſt la Toſcane d'aujourd'hui, où il ſe retiroit & où il compoſoit ſes Poëſies. * Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 7. *c.* 7. *&* *l.* 20. *c.* 8.

ANNIVERSAIRE, eſt le jour auquel d'année en année on rappelle avec ſolemnité la mémoire d'un défunt. Quelques Auteurs en rapportent l'origine à Anaclet V, Pape, qui ſuccéda à Clement; & depuis à Félix I, qui inſtituérent des Anniverſaires, pour honorer la mémoire des Martyrs. Dans la ſuite du tems, pluſieurs particuliers ordonnérent par leur teſtament à leurs héritiers de leur faire des Anniverſaires, & laiſſérent des fonds, tant pour l'entretien des Egliſes, que pour le ſoulagement des pauvres, à qui l'on diſtribuoit tous les ans ce jour-là des vivres & de l'argent. Le mot d'*Anniverſaire* ſe prend auſſi dans un ſens plus étendu, pour la célébration annuelle de quelque jour diſtingué par quelque circonſtance particuliére.

ANNIUS, nom de pluſieurs Romains. *Voyez* en la plupart ſous leurs ſurnoms.

* ANNIUS ANULINUS. *Voyez* ANULIN (Annius).

* ANNIUS, & Cimber Annius, Rhéteur dont il eſt fait mention par Suétone dans l'*Hiſtoire d'Auguſte ch.* 86.

* ANNIUS BASSUS, Chef de la Légion onziéme, conſeilloit par ſes conſeils Poppæus Silvanus qui commandoit un corps de Dalmates, & qui employoit à délibérer le tems qu'il faloit employer à agir. Tacite, *Hiſt. l.* 3. *ch.* 50.

* ANNIUS CORNICULA, Flateur dont Trebellius Pollio fait mention expreſſe dans *la Vie* des deux Galliens Empereurs, *ch.* 17.

ANNIUS (L. Annius Fabianus) *Voyez* FABIANUS.

* ANNIUS FAUSTUS, Chevalier Romain qui avoit fait ſous Néron le métier de Délateur, fut entrepris ſi vivement par Vibius Criſpus (qui ne valoit pas mieux que lui) qu'il fut condamné par arrêt du Sénat.

ANNIUS RUFUS, Gouverneur de Judée, ſuccéda à Ambibius l'an du Monde 4016. Le tems de ſon gouvernement fut remarquable par la mort d'Auguſte. Valérius Gratus fut ſon ſucceſſeur dans cette charge. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. liv.* 18. *ch.* 3.

ANNIUS (Virianus) gendre de Corbulon, fameux Capitaine ſous Néron, fut donné en otage à Tiridate Roi d'Arménie, pour la ſûreté d'une entrevue que Corbulon ménageoit avec ce Prince. Il accompagna Tiridate à Rome, & fut fait Conſul par Néron, l'an de Jéſus-Chriſt 67. Mais ſous ſon conſulat même, Corbulon ſon beau-pére fut réduit, pour prix de ſes ſervices, à ſe faire mourir lui-même; & apparemment Annius fut enveloppé dans ſa diſgrace. * Dion, *l.* 63. Tacite; *Hiſt. l.* 4.

ANNIUS FOECIALIS, ancien Auteur Latin, avoit compoſé des Annales. Pline parle de lui, & le met au même rang que Piſon, qui avoit auſſi écrit un ſemblable Ouvrage. Dans un autre endroit, il rapporte quelque choſe de cet Auteur. *Conſultez* auſſi Voſſius. * Pline, *l.* 34. *c.* 6.

* ANNIUS FUSCUS fut le pére de l'Empereur Peſcennius Niger. Spartianus, *Peſc. Nig. ch.* 1.

ANNIUS (Gallus), l'un des Lieutenans-généraux à qui l'Empereur Othon confia le commandement de l'Armée, qui devoit marcher contre Cecinna & Valens. C'étoit un très brave homme; mais les ſoldats lâches & déſobéiſſans, rendoient la valeur & l'expérience inutiles. Il fut commis par Othon à la garde du Pô avec Spurina; & une chûte de cheval l'empêcha de ſe trouver à la bataille de Bedriac. Comme Tacite ne marque point ce qu'il devint ſous Vitellius, il y a lieu de croire qu'il fut compris dans le pardon que ce Prince accorda aux Généraux d'Othon ſon prédéceſſeur & ſon ennemi, l'an de Jéſus-Chriſt 69. * Tacite, *l.* 1. *c.* 87. *&* *ſuiv.*

* ANNIUS LIBON. *Voyez* LIBON, Conſul, dans l'Article de LIBON (Scribonius).

ANNIUS (Lucius). *Voyez* LUCIUS ANNIUS.

* ANNIUS (T. Annius Luſcus), fut Conſul avec Q. Fulvius Nobilior, l'an de Rome 801, & de Jéſus-Chriſt 53.

* ANNIUS MARCUS, Orateur Grec à la Cour de M. Antonin le Philoſophe. * Jul. Capit. *M. Ant. Ph. ch.* 2.

* ANNIUS MAXIMUS GRATUS, fut Conſul avec l'Empereur Décius l'an de Rome 1003, & de Jéſus-Chriſt 250.

* ANNIUS POLLIO fut, avec ſon fils Vinicianus, accuſé de crime de Léze-Majeſté devant Tibére: & comme l'Empereur eut différé de juger leur cauſe, pour en connoître avec le Sénat, ils s'échappérent. Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 9. Ce même Annius Pollio, quoiqu'intime ami de Néron, avoit trempé dans une conjuration contre lui. Tacite, *Annal. l.* 15. *ch.* 56, & fut à cauſe de cela envoyé en exil, *l.* 16. *ch.* 30.

* ANNIUS SCAPULA, Eſpagnol de Nation, trempa dans une conjuration contre Caſſius Longinus que Céſar avoit laiſſé pour Gouverneur en Eſpagne. Dans la guerre d'Eſpagne, après la défaite du jeune Pompée, il ſe retira à Cordoue, où il ſe fit dreſſer un bucher & un feſtin ſuperbe; s'étant vêtu de ſes plus beaux habits, il ſe mit à table de fort bonne heure, & ayant bu du vin mixtionné avec du nard, & diſtribué ſa vaiſſelle & ſon argent à ſes Domeſtiques, ſur la fin du repas, il ſe fit tuer par un de ſes gens, tandis qu'un Affranchi qui ſervoit à ſes ſales voluptez, allumoit ſon bucher. * Hirtius, *Bello Alexandr. c.* 55. *&* *Bello Hiſpan. c.* 33.

* ANNIUS SEVERUS, pour qui ſon gendre Gordien eut tant de déférence, qu'avant ſa Préture, il ne prit jamais la liberté de ſe baigner avec lui ou de s'aſſeoir en ſa préſence. * Jules Capitolin, *in Gordianis, ch.* 6.

* ANNIUS TACITUS. On trouve quelquefois P. Annius Tacitus, au lieu de M. Claudius Tacitus qui eſt le véritable nom de cet Empereur. * Lipſe. Tacite.

* ANNIUS (Ap. Annius Trebonius), fut Conſul avec M. Attilius Bradua, l'an de Rome 861, & de Jéſus-Chriſt 108.

* ANNIUS TREBONIUS (C.), fut Conſul avec J. Aterius Saturninus, l'an de Rome 951, & de Jéſus-Chriſt 198.

* ANNIUS TREBONIUS GALLUS, fut Conſul avec L. Flaccus, l'an de Rome 927, & de Jéſus-Chriſt 174.

* ANNIUS VERUS (M.), fut Conſul avec Auguſtus l'an de Rome 874, & de Jéſus-Chriſt 121.

ANNIUS VERUS. Ce nom eſt commun au biſayeul, au grand-pére & au pére de M. Antonin le Philoſophe, qui avoit premiérement porté le nom de Catilius Severus ſon biſayeul maternel, & à qui l'Empereur Adrien avoit donné le nom d'Annius Veriſſimus. * Jules Capitolin, *in Vita M. Anton. Philoſ. c.* 1.

ANNIUS DE VITERBE, (ſon vrai nom eſt Jean NANNI) naquit à Viterbe vers l'an 1432, & étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, il s'y diſtingua beaucoup par ſon érudition. On aſſure qu'il acquit une grande connoiſſance, non ſeulement de la Langue Gréque & de la Langue Latine, mais des Langues orientales, & qu'il y joignit l'amour de l'Antiquité; mais ſa réputation y échoua. Il s'appliqua auſſi à l'étude de l'Ecri-

Ecriture. En effet il dit lui-même dans la Préface de son Commentaire sur le faux Philon, qu'il avoit fait des Commentaires sur tous les livres historiques de la Bible. En un autre endroit, il avertit qu'il en avoit fait sur Isaïe; & d'autres Ecrivains parlent encore de son travail sur les Pseaumes, sur tous les Prophétes, & sur les Epîtres de saint Paul. Il publia des Sermons qu'il avoit prêchez en 1471, à Gênes, sous le titre de *Tractatus de Imperio Turcorum*. En 1480, il fit imprimer dans la même ville une espèce de Commentaire sur l'Apocalypse, appliquée aux Turcs, sur lesquels il crut voir dans ce Livre Divin, que les Chrétiens devoient remporter de grandes victoires; d'où vient qu'il l'intitula, *De futuris Christianorum triumphis in Turcos & Sara cenos*. Rien n'a rendu Annius plus célèbre que ses dix-sept Livres d'Antiquitez, où il donne de prétendus Ouvrages de Xenophon, de Myrsile de Lesbos, de Caton, de Sempronius, d'Archilochus, de Mégasthene qu'il appelle Métasthénes, de Philon, de Bérose, de Manéthon, de Fabius Pictor, de Frontin, &c. pour les vrais Ouvrages de ces Auteurs, qui sont perdus depuis plusieurs siécles. Sansovin s'est donné la peine de traduire en Latin ces mauvaises piéces, & de les faire imprimer en 1583, à Venise, avec ses observations. Léandre Alberti en a fait usage dans sa Description d'Italie, Ouvrage d'ailleurs très estimable; & il y en a eu d'autres qui y ont été trompez, comme entre autres Sixte de Sienne, Jean Nauclerus, Jean Drieuo, Michel Medina, &c. Mais plusieurs savans hommes ayant comme à l'envi fait remarquer la supposition, on est bien-tôt revenu de l'erreur, & personne n'est en danger de s'y laisser surprendre présentement. Il auroit été à souhaiter que ceux qui ont fait voir la fausseté de ces piéces, eussent épargné celui qui les a publiées: ils le représentent tous comme un Imposteur, qui les a composées lui-même, en quoi ils ne sont pas assez équitables. Léandre Alberti allûre qu'il avoit vu à Viterbe les Manuscrits d'où Nanni avoit tiré ces piéces; & Nanni dit lui-même que le P. Mathias, Provincial de son Ordre en Arménie, passant à Gênes, où il étoit Prieur, lui avoit fait présent du Manuscrit de Bérose. On croit bien prouver la fourberie de Nanni par un conte que Antoine Augustin rapporte sur la foi de Latinus Latinus de Viterbe. Il dit qu'Annius faisoit graver des inscriptions, qu'il avoit soin de cacher dans des vignes près de Viterbe. Quelque tems après, il faisoit creuser dans le même endroit; & trouvant ces inscriptions qu'il avoit lui-même cachées, il les portoit en triomphe aux Magistrats, leur faisant accroire que leur ville étoit beaucoup plus ancienne que celle de Rome; & qu'elle avoit été bâtie par Isis & Osiris, qui avoient vécu plus de deux mille ans avant Romulus. On peut d'abord observer le dessein que Latinus Latinius, né onze ans après la mort de Nanni, devoit tenir ce fait de quelque autre, qu'on ne nomme point, & qui pouvoit être ennemi de Nanni: mais il y a plus, celui qui a inventé ce conte, ne l'a pas pu rendre vraisemblable. On a trouvé une quantité prodigieuse de marbres aux environs de Viterbe, du vivant de Nanni, & après sa mort. Où ce Religieux les avoit-il achetez, & comment étoit-il venu à bout de cacher ces morceaux de marbre à ses compatriotes? Il a fallu qu'il les fit tailler, graver, transporter dans les vignes; il a fallu endommager ces vignes pour y enfouir les marbres; & tout cela, dit-on, a été fait si secrettement, que personne ne l'a su de son vivant, & que les Magistrats y ont été surpris? On ne reconnoit pas ici le jugement d'Antonius Augustinus; & comme ce conte est le fondement de tous les reproches qu'on a faits à Nanni, il semble que c'est assez que de l'accuser d'un excès de crédulité, sans lui attribuer la fourberie & l'imposture. Nanni fut fait Maître du Sacré Palais par Alexandre VI. qui l'estimoit beaucoup, & mourut à Rome le 13 Novembre 1502, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de la Minerve. La ville de Viterbe se faisant d'honneur d'être sa patrie, qu'elle fit réparer son Epitaphe l'an 1618. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ANNOBON, Isle d'Afrique sur les côtes de la Guinée, vers le Cap de Lopo-Gonsalves, & l'Isle de saint Thomas, a environ dix lieues de circuit. Les Portugais lui donnérent ce nom d'*Annobon* ou de *bonne année*, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Les bancs de sable & les écueils dont elle est environnée, la rendent presque impraticable. Elle est néanmoins très fertile. Les Habitans sont presque tous profession de la Religion Catholique. * Sanson. Baudrand.

ANNON ou HANNON, Général de l'Armée des Carthaginois, ayant apprivoisé un lion, lui faisoit porter une partie de son bagage, ce qui fut cause de sa disgrace; car les Carthaginois en tirérent un mauvais augure, & dans la pensée que rien n'étoit impossible à un homme qui avoit dompté un animal si féroce, ils craignirent qu'il n'aspirât un jour à la tyrannie: c'est pourquoi ils le condamnérent à un exil perpétuel, dans lequel il passa le reste de ses jours à cultiver la terre. * Pline, *l.* 8. *c.* 16. Plutarque, *Institut. Princ. l.* 4.

ANNON, Carthaginois, qui voulut passer pour un Dieu. Pour réussir dans son dessein, il apprit à plusieurs sortes d'oiseaux à prononcer ces paroles, *Annon est un Dieu*; puis il leur donna la liberté, pour aller répandre cette nouvelle dans le païs. Mais ces oiseaux reprirent leur chant naturel, & Annon fut frustré de son espérance. * Elien, *Var. Hist. l.* 14.

ANNON ou HANNON, Carthaginois, a écrit la Rélation d'un voyage qu'il avoit fait autour de l'Afrique, où il parle des païs qu'il découvrit le long des côtes de l'Océan Atlantique. Cette Rélation, qu'il avoit écrite dans la Langue de son païs, fut depuis traduite en Grec, sous le titre de περίπλους, c'est à dire, *navigation faite autour d'un païs*, & elle est venue jusqu'à nous. Voyez HANNON. * Pline, *Hist. Natural. l.* 5. *c.* 1. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4.

ANNON, Evêque de Vérone vers l'an 755.

ANNON, Archevêque de Cologne, dans l'onziéme siécle, étoit fils de *Gautier* & d'*Engelle* d'une famille de la Haute Allemagne. Ses parens le destinérent à la profession des armes; mais un Chanoine de Bamberg, frére de sa mére, le détermina à embrasser l'état ecclésiastique. Quand il fut dans le Clergé, l'Empereur Henri III, dit *le Noir*, le prit auprès de lui, pour élever sa Cour, où il mena une vie exemplaire. L'Empereur le fit Prévôt du Chapitre Impérial de Goslar, dans la Basse Saxe, & le choisit pour aller visiter de sa part Herman II, Archevêque de Cologne, dans sa derniére maladie. Ce Prélat étant mort, & l'élection d'un Archevêque de Cologne ayant été déférée à l'Empereur, il nomma Annon, lui donna l'investiture de l'Archevêché de Cologne, & le fit sacrer l'an 1055. Après la mort de Henri III, arrivée en 1056, il fut chargé de la tutele de Henri IV, âgé de sept à huit ans, & laissa ce jeune Prince sous la conduite de sa mére Agnès. Mais cette Princesse s'étant retirée en 1062, Annon fut chargé du gouvernement de l'Empire. Henri IV. étant devenu grand, secoua le joug, & ne s'accommodant point de la remontrance de l'Archevêque, il le bannit. Annon revint de son exil en 1072, & se réconcilia avec Henri; mais il continua de défendre généreusement la vérité & la justice. Il étoit si rigide & si zélé pour la justice, qu'il fit arracher les yeux à des Juges, qui avoient prononcé une sentence injuste contre une pauvre femme; & qu'il permit seulement qu'on laissât un œil à un d'eux, pour pouvoir conduire les autres en leurs maisons. Et afin que ce châtiment servit d'exemple, il fit encore attacher au dessus des portes de leurs logis, des têtes de brique, où il n'y avoit point d'yeux. Il mourut saintement le quatriéme Décembre 1075. * Lambertus Schaffnaburg, *Chronol. d'Allemagne. Annonymus apud* Surium. Heiss, *Hist. de l'Empire*, de l'édit. d'Amsterdam 1733. *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 9. *p.* 212. *tome* 5. *l.* 6. *ch.* 3. *p.* 253, où il est appellé S. Anno. Baillet, *Vies des Saints. Décembre.*

ANNONAY, que les Auteurs Latins nomment *Annonetum* & *Annonacum*, sur la Dome, ville de France dans le haut Vivarais, diocése de Vienne, à deux lieues du Rhône, avec titre de Marquisat, appartient à la maison de Rohan-Soubise. Divers Auteurs ont cru que cette ville étoit fort ancienne, & que son nom lui fut donné par les Romains, qui y avoient des magazins de blé. Elle souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. En 1562, les Habitans qui étoient presque tous Huguenots, pillérent les Eglises & renversérent les Images. Antoine de Senneterre, Evêque du Puy, & Antoine de la Tour, Baron de Saint-Vidal, des premiers de la Noblesse de la Province, irritez de cette violence prirent les armes, pour reprimer l'insolence du peuple. Ces démarches firent trembler les Habitans; mais l'arrivée de Sarras dissipa cette crainte. Il étoit envoyé par le Baron des Adrets, dont le nom seul faisoit peur aux Catholiques. En 1563, ceux-ci prirent Annonay sous Saint-Chaumont, & cette ville fut misérablement pillée & brûlée deux ou trois fois de suite. Elle souffrit encore beaucoup en 1568. Annonay a été le lieu de la naissance du Cardinal Pierre Bertrand. * Papire Masson, *Descript. Fluv. Gall.* De Thou, *Hist. l.* 34. & 44. Du Chêne, *Antiq. des villes de France.*

NB. C'est une chose singuliére, de voir comment les Auteurs varient sur le nom de la riviére au bord de laquelle la ville d'Annonay est située. Papire Masson l'appelle *Doma*, dans sa *Description de la France par les riviéres*, en Latin, *p.* 334 de l'édit. de Paris 1678. Sanson dans sa Carte de Dauphiné, & d'autres, lui donnent le nom de *Deume*. M. Delisle la nomme *Déesme*; & Valk, *Drom*. Dans la Carte de Dauphiné par Visscher, elle porte le nom de *Deumie*, & dans celle de la même Province par Sanson, elle a celui de *Doume*. Nous avons suivi dans cet Article la dénomination de Papire Masson, d'autant plus qu'il l'appelle en Latin *Doma*.

ANNONCIADE. Il y a plusieurs Ordres & Sociétez de ce nom. Le premier, qu'on nomme proprement des *Servites* ou Serviteurs de la Vierge, commença environ l'an 1232, par la dévotion de sept Marchands de Florence, dont le principal étoit Bon-fils de Monaldis. Ils se retirérent au Mont Senére, près de la même ville, & furent bien-tôt suivis par saint Philippe Benizi ou Béniti, qui en est reconnu le propagateur. Ce n'est que par erreur qu'on a donné le nom de l'Annonciade à l'Ordre des Servites, & parce que leur grand Couvent de Florence en porte le nom.

Le second Ordre de ce nom fut fondé à Bourges par Jeanne Reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, qui la répudia de son consentement, & avec dispense du Pape Alexandre VI. La régle est établie sur dix Articles, qui regardent dix vertus de la Sainte-Vierge, & elle fut approuvée dès l'an 1502, par le Pape Alexandre VI, avant qu'il y eût encore un monastére pour les Religieuses qui devoient la professer. Le Pére Gilbert Nicolai, Religieux de l'Ordre de saint François, & Confesseur de la Reine Jeanne, eut le soin de la faire confirmer en 1514 & en 1517, par le Pape Léon X. Il y a un peu plus de quarante maisons, tant de Religieux que de Religieuses, de cet Ordre en France, en Flandre & en Lorraine, qui devroient tous être soûmis à la jurisdiction des Frères Mineurs, suivant les Bulles des Papes; mais la plupart s'en sont soustraits pour reconnoître celle des Ordinaires des lieux où ils sont situez.

Le troisiéme, qu'on appelle *des Annonciades célestes*, parce que leur habillement est en partie de bleu céleste, fut fondé l'an 1607, par une sainte veuve de Gênes, nommée Marie-Victoire Fornari. Ses Constitutions qui avoient été confirmées par le Pape Clément VIII. furent approuvées l'an 1613, par Paul V. & encore le 13 Août 1631, par Urbain VIII. Il y en a des maisons en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, & même en Danemarck, où la Maréchale de Rantzau, qui avoit pris l'habit de cet Ordre, alla faire un établissement en 1666. Une de leurs principales obligations est de ne parler au plus que six fois

fois l'an à leurs parens, & de s'occuper à des ouvrages utiles aux pauvres Eglises: les leurs doivent être fort simples, & l'argenterie ni les belles étoffes n'y doivent point briller.

Il y a aussi en Italie une Congrégation de Religieuses, qu'on appelle Annonciades de Lombardie, autrement de saint Ambroise & de sainte Marcelline. Elle se forma vers l'an 1439, de l'assemblage de divers monastères, fondez dans tout le cours du XV siécle, & qui étoient gouvernez par une Prieure générale, dont l'office étoit triennal. Elle tenoit des Chapitres généraux, & envoyoit trois Visitatrices dans les provinces, ce qui fut approuvé par Nicolas V; mais S. Pie V. leur défendit de tenir des Chapitres généraux, & leur ordonna d'élire dans leurs Chapitres conventuels un Visiteur; ce qui n'ayant pu s'exécuter, ces Religieuses se sont soumises aux Ordinaires des lieux. Sainte Catherine de Gênes étoit de cette Congrégation. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch. 10.*

ANNONCIADE, Société fondée à Rome dans l'Eglise de Notre-Dame de la Minerve l'an 1460, par le Cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en Archiconfraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & les legs qu'on y a faits, que tous les ans cette Archiconfraternité donne le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, des dotes de 60 écus Romains chacune à plus de quatre cens filles, un habit de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les Papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnez des Cardinaux & de la Noblesse Romaine, distribuer les cédules de ces dotes à celles qui les doivent recevoir. Celles qui veulent être Religieuses, ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles ont sur la tête. * *Ristretto di Roma moderna*, & *Eulogio Romano*, de l'Abbé Piazza, *Tract. 6. c. 35.*

ANNONCIADE, Ordre militaire institué vers l'an 1362, sous le nom d'Ordre du COLLIER, par Amédée VI, Comte de Savoye, dit *le Comte Verd*. On ne sait pas bien ce qui y donna occasion. Les uns veulent qu'un bracelet qui fut donné au Comte par une Dame qui l'avoit tissu de ses cheveux, en fut le Symbole; d'autres prétendent qu'Amédée voulut satisfaire par-là sa dévotion particulière pour la Sainte Vierge. Il est certain que c'est ce qu'il voulut au moins par la suite, lorsque par son testament il ordonna la fondation de la Chartreuse de Pierre-Châtel-en-Bugey, & qu'il régla qu'il y auroit quinze Chartreux dans cette maison, pour y dire chaque jour la Messe à l'honneur des quinze allégresses de la sainte Vierge, & pour le salut des quinze Chevaliers de son Ordre; mais il ne fit ce testament que quelque tems avant sa mort, qui arriva en 1383. Bonne de Bourbon, veuve du Comte, fut celle qui exécuta cette fondation; les Chartreux furent introduits à Pierre-Châtel en 1392, & Amédée VIII. y tint la première assemblée de l'Ordre en 1410. Ce fut lui aussi qui en dressa les Statuts; car l'Instituteur n'avoit réglé que la forme du collier, qui étoit composé de laqs d'amour sur lesquels étoient ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient selon quelques-uns, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, c'est à dire, *la vaillance a maintenu Rhodes*, pour marquer la belle action d'Amédée V, surnommé *le Grand*, qui fit lever aux Sarazins le Siége de Rhodes en 1310: ou, selon Guichenon, *Frappez, entrez, rompez tout*. Par ces Statuts, les Comtes de Savoye, qui peu après eurent le titre de Ducs, furent déclarez Grands-Maîtres de l'Ordre à perpétuité: les Chevaliers furent obligez de porter toûjours le collier, & il leur fut défendu d'entrer dans aucun autre Ordre. Les différents qui pouvoient survenir entre eux, devoient être décidez par l'Ordre. Chacun d'eux devoit donner à l'Eglise de Pierre-Châtel un calice, une aube, & tous les ornemens sacerdotaux pour célébrer la Messe. Il devoit aussi laisser en mourant, pour l'entretien de la même Eglise, cent florins, qu'on mettoit entre les mains du Prince, & ordonner à ses héritiers de faire dire cent Messes pour le repos de son ame. Tous les autres Chevaliers étoient obligez d'assister au service qui se faisoit pour lui à Pierre-Châtel, & de laisser leurs ornemens par aumône aux Chartreux. Leur manteau dans cette cérémonie étoit blanc, depuis il fut noir; dans les autres cérémonies il étoit cramoisi, frangé & bordé de laqs d'amour de fin or: on voulut ensuite qu'il fut bleu, doublé de taffetas blanc; & enfin on le changea en amaranthe, doublé de toile d'argent à fond bleu. Charles III, Duc de Savoye, étant à Chambéry en 1518, fit de nouveaux Statuts pour cet Ordre, à qui il donna le nom de l'Annonciade en l'honneur de la Sainte Vierge; & il voulut qu'au bas du collier, auquel il ajoûta quinze roses d'or, émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, & un bordé de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation dans un cercle composé de trois laqs-d'amour ou cordelières. Le grand Collier de l'Ordre, que les Chevaliers portent aux fêtes solemnelles & aux cérémonies publiques, est du poids de deux cens cinquante écus d'or, & dans l'ovale clechée en laqs-d'amour sont les paroles de la Salutation Angélique. Le petit Collier est comme un hausse-col de deux doits de large, du poids de cent écus d'or. Suivant l'Institution, les Chapitres ou Assemblées de cet Ordre se devoient tenir dans la Chartreuse de Pierre-Châtel-en-Bugey, où l'on enterroit aussi les Chevaliers: & cela s'observa jusques à ce qu'en 1600, la Bresse & le Bugey ayant été échangez avec le Marquisat de Saluces par Henri IV, Roi de France, & Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, par où la Chartreuse de Pierre-Châtel se trouve dans la souveraineté de la France, le Chapitre de l'Ordre fut transféré dans l'Eglise de saint Dominique de Montmélian, & le même Duc ordonna en 1627, que les Assemblées se tinssent dans l'Hermitage des Camaldules sur la montagne de Turin, qu'il avoit fait bâtir. * Guichenon, *Hist. Généal. de la Maison de Savoye.* Héliot, *Hist. des Ord. Monast. tome 8.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'Ordre de l'Annonciade.

AMEDE'E VI, COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Verd*, Fondateur & premier Chef de l'Ordre.

1362.

AME', Comte de Genéve.
Antoine, Seigneur de Beaujeu & de Dombes.
Hugues de Châlon, Sire & Baron d'Arlay.
Aymon de Genéve, Seigneur d'Anton & de Varey.
Jean de Vienne, Seigneur de Rollan, & de Bonencontre.
Guillaume de Grandson, Seigneur de sainte-Croix.
Guillaume de Chalamon, Seigneur de Meximieux & de Montaney.
Rolland de Veissy.
Etienne, *bâtard* de la Baume, Seigneur de Saint-Denys, de Chaulson & de Chavanez, Amiral & Maréchal de Savoye.
Gaspard, Seigneur de Montmayeur, Baron de Villars, Salet, &c.
Barle de Forax.
Thennard, Seigneur de Menthon.
Amé de Bonivard.
Richard Musard.

AMEDE'E VII, COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Rouge*, deuxiéme Chef.

1383.

Aymond de Chalant, Seigneur de Fenis & d'Aymaville.
Eudes de Villars, Seigneur du Montillier, &c. Gouverneur de Savoye.
Hyblet de Chalant, Seigneur de Châtillon, &c. Gouverneur de Nice & de Piémont.
Jean de Vernay, Seigneur de la Rochette, &c. Maréchal de Savoye, Lieutenant-général de Bresse.
Humbert, Seigneur de Luirieux.
Thomas de Genéve, Seigneur de Lullin, &c.

AMEDE'E VIII, PREMIER DUC DE SAVOYE, troisiéme Chef.

1410.

Louis de Savoye, Prince de la Morée.
Odo de Villars, Seigneur de Baux, S. Sorlin, &c. Gouverneur de Piémont.
Jean de la Baume, Comte de Montrével, Maréchal de France, Lieutenant-général de Bresse.
Humbert de Villars-Sexel, Comte de la Roche.
Boniface de Chalant, Seigneur de Fenis, Maréchal de Savoye, Gouverneur de Piémont.
Antoine, Seigneur de Grolée.
Girard, Seigneur du Ternier.
Jean, Seigneur de la Chambre, Comte de Lullie, Vicomte de Maurienne.
Jean, Seigneur de Lugny, Russey, &c.
Thomas, Marquis de Saluces.
Amé de Savoye, Prince de Piémont.
Jean Panserot de Serraval.
Geofroy de Charnay, Seigneur de Liry & de Montfort.
Louis, Seigneur de Montjoye, &c.
Jacques de Villette, Seigneur de Chévron.
Gaspard, Seigneur de Montmayeur &c.
Humbert de Villars, Seigneur de Thoiré &c.
Jacques de Miolans, Seigneur de la Vallée &c.
François, Seigneur de Bussi, &c.
Louis de Savoye, Comte de Genéve.
Louis, Marquis de Saluces.
Humbert, *bâtard* de Savoye, Comte de Romont.
Richard, Seigneur de Monchenu, Chambellan du Duc de Savoye.
Jean de Montluel, Seigneur de Châtillon, Gouverneur de Piémont.
Manfroy de Saluces, Seigneur de Farillan, Maréchal de Savoye.
Louis, *bâtard* d'Achaïe, Seigneur de Raconis, Maréchal de Savoye.
Philippe de Savoye, Comte de Genéve.

LOUÏS DUC DE SAVOYE, quatriéme Chef.

1440.

Amé de Savoye, Prince de Piémont.
Janus de Savoye, Comte de Genéve.
Philippe de Lévis, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, &c.
François, Comte de Chalant, Seigneur de Châtillon.
Guillaume, Seigneur de Menthon, Gouverneur de Bassiniane.
Jean de Seyssel, Seigneur de Barlat & de la Rochette, Maréchal de Savoye.
Guillaume de Genéve, Seigneur de Lullin, Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Jean de la Palu, Seigneur de Varembon, Bouligneux, &c.
Guillaume de Luyrieux, Seigneur de la Cueille, &c.
Jacques de la Baume, Comte de Montrével, Lieutenant-général de Bresse, &c.
Jacques, Comte de Chalant, Gouverneur de Verceil.
Jacques de Montmayeur, Baron de Villars, Salet, &c. Gouverneur de Savoye.
Pierre de Grolée, Seigneur de Saint-André.

AME-

Digitized by Google

AMEDÉE IX, DUC DE SAVOYE, cinquiéme Chef.

1465.

Claude de Seyſſel, Seigneur d'Aix, Maréchal de Savoye.
Louis, Comte de Chalant.
Claude de Bourgeois, Seigneur de Verny, & de Fernay.
Janus de Genéve, Seigneur de Lullin, &c. Gouverneur du païs de Vaud.

PHILIBERT PREMIER, DUC DE SAVOYE, ſixiéme Chef.

1472.

CHARLES PREMIER, DUC DE SAVOYE, ſeptiéme Chef.

1482.

Hugues de la Palu, Comte de Varax, Gouverneur & Maréchal de Savoye, Lieutenant-général de Dauphiné.
Philibert, Comte de Chalant, &c. Gouverneur du Duché d'Aouſte.

CHARLES-JEAN-AME', DUC DE SAVOYE, huitiéme Chef.

1491.

PHILIPPE PREMIER, DUC DE SAVOYE, neuviéme Chef.

1497.

PHILIBERT II, dit *le Beau*, DUC DE SAVOYE, dixiéme Chef.

1498.

CHARLES III, DUC DE SAVOYE, onziéme Chef.

1518.

Philippe de Savoye, Comte de Genevois.
François de Luxembourg, Vicomte de Martigues.
Jean, Comte de Gruyéres, Baron d'Amboine.
Thomas de Valpergue, Comte de Mazin.
Claude de Savoye, Seigneur de Raconis.
Jacques, Baron de Miolans, Comte de Montmayeur, &c.
René, Comte de Chalant, &c. Maréchal de Savoye.
Honorat Grimaldi, Baron de Beuil, &c. Gouverneur de Nice, & Ambaſſadeur en France.
Jean-Philibert de la Palu, Comte de Varax, Lieutenant-général de Breſſe, & Ambaſſadeur au Concile de Latran.
Guillaume de Vergy, Baron de Fonvans, Seigneur de Champlite, Maréchal de Bourgogne.
Claude de Stavaye, Evêque de Belley, Chancelier de l'Ordre.
François de la Baume, Comte de Montrével, Gouverneur de Savoye.
Bertholin de Montbel, Seigneur de Froſſaſcque, Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Charles de la Chambre, Baron de Sermoye, & de Meximieux.
Aimé de Genéve, Seigneur de Lullin, Gouverneur du païs de Vaud, &c.
Sébaſtien de Montbel, Comte d'Entremont, &c.
Pierre de Buſſy, Seigneur d'Eryx.
Jean, Marquis de la Chambre, Capitaine de cent hommes-d'armes.
Jean de la Palu, Comte de Varax, &c.

EMMANUEL-PHILIBERT, DUC DE SAVOYE, douziéme Chef.

1568.

Charles-Emmanuel de Savoye, Prince de Piémont.
Philippe de Savoye, Comte de Raconis.
Claude de Savoye, Comte de Pancalier.
André Provana, Seigneur de Leiny, Comte de Froſſaſcque, Général des galéres, & Gouverneur de Villefranche.
Jean-François Coſte, Comte d'Arignan, & de Polonghére, Gouverneur d'Aouſte & d'Ivrée.
Jean-Thomas de Valpergue, Comte de Mazin, &c. Gouverneur du Comté d'Aſt.
Laurent de Gorrevod, Comte de Pondevaux, Gouverneur de Breſſe.
Pierre de Maillard, Comte de Tournon, Gouverneur de Savoye, & Général de la Cavalerie.
Gaſpard Capris, Evêque d'Aſt, Grand-Aumônier de Savoye, Chancelier de l'Ordre.
Charles-Emmanuel de Savoye, Duc de Nemours.
Bernardin de Savoye, Seigneur de Cavours, Capitaine des Archers de la Garde.
Proſper de Genéve, Seigneur de S. Rambert, &c. Colonel de toutes les Gardes.
Jean-Frédéric Madruzze, Comte d'Avy, Marquis de Sorian.
Philippe d'Eſt, Marquis de Saint-Martin, &c. Général de la Cavalerie.
Jérôme, Cardinal de la Rovére, Archevêque de Turin, Chancelier de l'Ordre.
Amé de Savoye, Marquis de Saint-Rambert, Grand-Prieur de Saint-Maurice, & de Saint-Lazare, Général d'Armée.
Frédéric Ferréro, Seigneur de Caſavalon, Marquis de Romagnan, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Louis de la Baume, dit de *Cergnon*, Prince de Stienbuſe, Comte de Saint-Amour, Ambaſſadeur en Eſpagne.
Robert Rouer-Saint-Séverin, Comte de Révilliaſc, Grand-Ecuyer de Savoye.
Thomas Iſnard de Caſtello, Marquis du Carail, Ambaſſadeur près de l'Empereur.
Beſſe Ferrero-Fieſque, Comte de Maſſeran, &c.
Honorat Grimaldi, Baron de Beuil, &c. Gouverneur de Nice.
François Martinengue, Comte de Malpaga, Grand-Ecuyer de Savoye.
Enée-Pie de Savoye, Seigneur de Saſſola.

CHARLES-EMMANUEL I, DUC DE SAVOYE, treiziéme Chef.

1581.

Claude de Chalant, Baron de Feuis, Grand-Maître de Savoye, &c.
Jean-Baptiſte de Savoye, Marquis de la Chiuſe, Grand-Chambellan de Savoye.
Jean-Louis, Marquis de la Chambre, &c.
Octavien de Saint-Vital, Marquis de Fontanellat.
Charles Palavicin, Seigneur de Perle, Ambaſſadeur en Eſpagne.
Aſcanio Bobba, Comte de Buſſolin, &c. Grand-Chambellan de Savoye.
Michel Bonelli.
Henri de Savoye, Duc de Nemours.
Gaſpard de Genéve, Marquis de Lullin, de Pancalier, &c. Gouverneur du Duché d'Aouſte.
Philippe-Emmanuel de Savoye, Prince de Piémont.
Victor-Amé de Savoye.
Charles de Simiane, Marquis de Roat, Maret &c. Général de la Cavalerie de Savoye.
Michel-Antoine de Saluces, Seigneur de la Manthe, Comté de Verzol, &c. Gouverneur du Marquiſat de Saluces.
Charles-François-Manfroy de Lucerne, Grand-Prieur de Rome, Ambaſſadeur en Allemagne.
Guiron de Valpergue, Comte de Mazin, Gouverneur de Verceil, &c.
François Ville, Marquis de Saint-Michel, &c. Général de la Cavalerie du Pape.
Annibal Grimaldi, Comte de Beuil, &c. Gouverneur de Nice, Général des galéres.
Claude de Rye, Marquis d'Ogliani, &c. Grand-Ecuyer de Savoye, Gouverneur de Chablais.
Charles-Philibert d'Eſte, Marquis de S. Martin, &c. Prince du Saint Empire, fut auſſi Chevalier de la Toiſon d'or.
Nicolas de Watteville, Marquis de Verſoye, &c.
Charles-Emmanuel de la Chambre, dit de *Seyſſel*, Marquis d'Aix, &c.
Erneſt de Molard, Baron de Revielch, Raccadiof, &c. Conſeiller d'Etat de l'Empereur.
Jacques-Antoine de la Tour, Ambaſſadeur en Eſpagne.
Pierre, Marquis de la Chambre.
Louis-Grimaldi, Evêque de Vence, Grand-Aumônier de Savoye, & Chancelier de l'Ordre.
François-Philibert Ferrero-Fieſque, Prince de Maſſeran, &c. Général de la Cavalerie.
Nicolas de Saint-Martin, Seigneur d'Aglié, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Philibert Scaglia, Comte de Verrue, &c. Ambaſſadeur en France.
François Arconnat, Comte de Touzaine, Ambaſſadeur en France.
Guy de ſaint George, Comte de Blandrate, Marquis de Rivarolles, Général de l'infanterie, &c.
Philibert Millet, Archevêque de Turin, Chancelier de l'Ordre.
Sigiſmond d'Eſte, Marquis de S. Martin, &c.
François Spinola, Marquis de Garez.
Guillaume-François Chabo, Comte de ſaint Maurice, &c. Grand-Maître de l'artillerie.
Jean, Comte de Naſſau.
Antoine de Valpergue, Comte de Montué, & de Maſſe, Gouverneur de la citadelle de Turin.
François-Thomas de Savoye, Prince de Carignan, Grand-Maître de France.
Jacques Paillard d'Urfé de Lafcaris, Marquis d'Urfé, &c. Grand-Ecuyer de Savoye.
Philibert-Mercurin Arborio, Marquis de Gattinare, Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Bernardin Parpaille, Comte de la Baſtie.
Pierre de Duyn, dit *Maréchal*, Baron de la Val-d'Iſere, Vicomte de Tarentaiſe, Seigneur du Chaſtellard, &c.
Emmanuel Solar, Comte de Morette, Ambaſſadeur en France.
Conréno Rouet, Comte de Calos, Marquis de Cortance.
Cléríade de Genéve, Marquis de Lullin, &c.
François de Damas, Baron de ſaint Réran, Marquis de Céleran.
Guy de Ville, Marquis de Cillan, Wipian, &c.
François de Brichanteau-Nangis, Marquis de Curci, &c.
Charles-François de Valpergue, Marquis de Periet, &c.
François-René de Saluces, Comte de Verzol, Chiſſon, &c.
Honorat d'Urfé, Marquis de Châteaumorand, &c.
Louis, Marquis de la Chambre, dit de *Seyſſel*.
Albert Bobbe, Marquis de Graglie, Comte de Buſſolin, &c.
Bertrand de Seyſſel, Baron de la Serra & du Chaſteilard, &c.
Auguſte Manfroy Scaglia, Comte de Verrue, &c.
Gaſpard Purpurat, des Comtes de Lucerne, Marquis de ſainte Peyre, Gouverneur de Turin.
Jean-Michel Aſinar de Virle, Coſeigneur de Virle & d'Orbaſſan, &c. Gouverneur de Turin.

VICTOR-AMÉ, DUC DE SAVOYE, quatorziéme Chef.

1630.

Jean-Aurélie Arborio de Gatinare, Comte de Vivron, Grand-Ecuyer de Savoye.
Paul Bella Ferréro-Fieſque, Prince de Maſſeran, &c.
Philibert Caretto, Marquis de Bagnaſque, &c. Grand-Ecuyer de Savoye.
Jean-François de Sales, Evêque de Genéve, Chancelier de l'Ordre.
Louis de S. Martin, Marquis d'Aglié, &c.
Claude-Jérôme de Chabo, Marquis de ſaint Maurice, &c.
Paul Emile de S. Martin, Marquis de Bros, &c.
Antoine Ponte, Comte de Scarnafis, &c.

FRANÇOIS-HYACINTHE, DUC DE SAVOYE, quinziéme Chef.

1638.

Jaſie Bens, Seigneur de Senténa, Gouverneur de Turin, &c.
Amé du Puy, Marquis de Voguerre, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Aſcagne Bobba, Marquis de Graye, &c. Grand-Chambellan de Savoye.
Jules Rangon, Marquis de la Maiſon Blanche, &c.
Alexandre de S. George, Comte de Blandrate, &c.
Michel-Antoine de Saluces, Comte de Verzol, &c.
Arduin de Valpergue, de Rivare, Marquis d'Entragues, &c.
François Provane de Leiny, Seigneur de Druant, &c. Grand-Chambellan de Savoye, & Ambaſſadeur en France.
Jérôme, Comte de Roſſillon, Baron de S. Genis, &c.
Jean-Dominique Doria, Souverain de Teſſigo & Ceſſo, Marquis de Cirié.
Albert-Eugéne de Genéve, Marquis de Lullin & de Pancalier, &c.
Antoine-Marie Tiſſon, Blandrate, Comte de Déſane, &c.

CHARLES-EMMANUEL II, DUC DE SAVOYE, ſeiziéme Chef.

1639.

Jean-Louis du Mas de Caſtelane, Vicomte d'Allemagne, &c.
Paul Millet, Evêque de Maurienne, Chancelier de l'Ordre.
Maurice de Savoye, Prince d'Oneille, &c.
Emmanuel-Philibert-Amé de Savoye.
Charles-Emmanuel-Philibert-Hyacinthe de Simiane, Marquis de Pianelle, &c.
Octavien de Saint-Martin d'Aglié, Marquis de Saint-Germain, &c.
Philippe de Saint-Martin d'Aglié, Marquis de Saint-Damian, & de Rivaroles, &c.
Jean de Wille Cardé, Seigneur de Fleury, Marquis de ſaint Trivier, &c.
Charles-Emmanuel Palavicin, Marquis de Fraboufe, &c.
Charles-Ubertin Solar, Comte de Molette, &c. Ambaſſadeur en France.
Charles-Victor Scaglia, Comte de Verrue, &c.
Frédéric Tanne, Marquis d'Entragues, Comte de Limon.
François Provane, Comte de Frouſcque, &c.
Gettule de Pioſſaſque, Seigneur de Caſtagnole, &c.
Guiton-François Ville, Marquis de Ciglian, &c.
François Ponte, Comte de Scarnafis, &c. Ambaſſadeur en France.
François Colle, Comte de Polonguére, &c.
Charles-Thomas Iſnard de Caſtello, Marquis de Carail, &c.
Alexis de Saint-Martin de Parelle, Marquis de Bros, &c.
Frédéric de Saint George-Blandrate, Marquis de Rivarolles, &c.
François Doria, Marquis de Dolce-Aqua, &c.

2. Mai 1660.

N. . . de Marolles, Gouverneur de Saluces, & Meſtre de camp du régiment des Gardes.
François d'Havort, Seigneur de Sénantes, Capitaine des Gardes de Madame Royale, & Gouverneur de la Tour, dans les vallées de Lucerne.
Centorio de Cagnol, Gouverneur de Montmélian.
Jean-Philippe Solaro, Comte de Monaſtérol, Gouverneur du château de Nice.

En 1666.

Charles-Jérôme, Comte de Morette, Marquis d'Ebourg.
N. . . Comte Catalan, Alfier, Gouverneur de Montmélian.
N. . . Comte de Pioſaſque, Grand-Maître de la Maiſon de S. A. R.
Charles-Amé de Roſſillon, Marquis de Bernéſe, Baron de S. Genis, Capitaine des Gardes du corps de S. A. R. & Gentilhomme ordinaire de ſa chambre.
François de Clermont, Seigneur de la Baſtie, Lieutenant-général de l'Eſcadron de Savoye.
N. . . Colle, Comte de la Trinité, mort à Paris Ambaſſadeur de S. A. R.
N. . . de S. Martin d'Aglié, *Chancelier.*

1673.

Thomas de Chabo de Jacob, Marquis de Saint-Maurice, Miniſtre d'Etat, Lieutenant général de l'Infanterie, Gouverneur de la ville & château de Chambéry, Commandant-général en Savoye. Le Duc lui envoya en Août 1673, l'Ordre de l'Annonciade à Nanci, où il étoit Ambaſſadeur près du Roi de France. Il mourut le ſixiéme Août 1682, âgé de 58 ans.

VICTOR-AMÉ, II du nom, DUC DE SAVOYE, dix-ſeptiéme Chef.

1675.

En Février 1678, Madame Royale conféra l'Ordre de l'Annonciade, & donna le collier à N. . . Ferréro-Fieſque, Prince de Maſſeran.
Charles-Louis de Saint-Martin d'Aglié, Marquis de Saint-Germain, Grand-Chambellan de Son Alteſſe Royale.
Jean-Jérôme Doria, Marquis del Maro, Grand-Maître de la Maiſon de Madame Royale.
Sigiſmond de Seyſſel, Marquis de la Serra.
Jacques-Maurice del Pozzo, Prince de la Cifterne.
Thomas-Félix, Comte Ferréro.
Philbert, Comte Pioſaſque, Général de l'Artillerie.

Novembre 1678.

Jean-Michel de Solaro, Comte de Monaſtérol, Commiſſaire général des troupes de Savoye, mort le 17 Mars 1680.

14. Décembre 1679.

N. . . Comte de Mourozzo, Gouverneur du Duc de Savoye.

Mars 1680.

N. . . de Birague, Comte de Viſque, Capitaine d'une compagnie des Arquebuſiers de la Garde du corps du Duc de Savoye, mort le ſeptiéme Juillet 1680, âgé d'environ 58 ans.

Mai 1680.

Louis-Thomas de Savoye, Comte de Soiſſons, mort le 25 Août 1702.

Juillet 1680.

N. . . Marquis de Carail, Grand-Veneur du Duc de Savoye.

15 Mai 1682.

N. . . Marquis d'Ogliani qui en avoit le brevet depuis quelques années.

Décembre 1686.

N. . . Abbé de Saint-Gal, fait Chevalier.

Avril 1692.

N. . . Marquis de Parelle.
N. . . Marquis de Bagnaſque.

Décembre 1696.

Amédée de Savoye, fils aîné du Prince de Carignan.
N. . . Marquis de Saint-Thomas, premier Sécretaire d'Etat.
N. . . Marquis Palavicin, Grand-Ecuyer.
N. . . Marquis de la Pierre.
N. . . Maillard, Marquis de Tournon.
N. . . Marquis de Parelle.
N. . . Marquis de Saint-George.
N. . . Marquis de Lucinge.
N. . . Marquis de Bagnaſque.
N. . . Marquis de Tane.

3 Décembre 1701.

Hercule-Joſeph-Louis Fuvinetti, Marquis de Prié, ci-devant Ambaſſadeur à Vienne, puis de l'Empereur à Rome, ſon Conſeiller d'Etat, & ſon Miniſtre Plénipotentiaire pour le gouvernement des Pais-Bas.

Mars 1707.

N. . . Marquis de Carail, Gouverneur de Turin.
N. . . Marquis de Cavorn, Gouverneur de la citadelle de Turin.
N. . . Comte de la Roccha, Gouverneur de Caſal de Monferrat.
N. . . de la Rochea de Lerimi.
N. . . Comte de None, Colonel d'un régiment de Cavalerie.
N. . . Marquis de Tournon, Colonel de Dragons.
N. . . Marquis de Conté.
N. . . Comte de Monaſtérol.

Mars 1713.

N. . . de Savoye, Prince de Piémont.
N. . . Prince de Savoye.
N. . . Marquis du Coudray, Gouverneur des Princes.
N. . . Marquis de S. Thomas, premier Sécretaire & Miniſtre d'Etat.
N. . . Marquis du Carail, Gouverneur de Turin.
N. . . Marquis de la Roche d'Allery, Gouverneur de la citadelle.
N. . . Comte de la Roque, Lieutenant-général & Gouverneur d'Alexandrie.
N. . . Baron de Rebinder, Lieutenant-général & Gouverneur de Pignerol.

Mars 1714.

N. . . Prince de Buttero.
N. . . Marquis de Girace.
N. . . Prince de Catholica.

* ANNONCIADE, autre Ordre militaire, appellé maintenant du Mont-Carmel. *Voyez* CARMEL.

ANNONCIATION, fête appellée autrement l'*Incarnation du Verbe Divin*, en laquelle on célébre la mémoire de ces deux myſté-

mystères, qui n'en sont proprement qu'un. L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu à Nazareth ville de Galilée, vers la Vierge Marie, épouse de saint Joseph, pour lui porter l'heureuse nouvelle du choix que Dieu avoit fait d'elle, pour être la mère du Messie: & c'est ce qu'on appelle l'*Annonciation*. Alors la Sainte-Vierge ayant consenti à l'accomplissement de ce mystère, le Verbe Divin s'unit à l'ame que le Saint Esprit avoit créée, & au corps qu'il avoit formé dans les chastes flancs de la Vierge, pour ne faire qu'une même personne: ce que l'on nomme *Incarnation*. Dès le tems de saint Augustin, on croyoit sur une ancienne tradition, que Jésus-Christ avoit été conçu le 25 de Mars; mais on ne voit pas qu'il y eût encore de fête instituée, pour honorer séparément l'Incarnation de Jésus-Christ: ils l'honoroient avec la Nativité de Notre Seigneur. On ne trouve point dans l'Eglise Grèque de mention de la fête de l'Annonciation, avant le Concile *in Trullo*, tenu l'an 692, où il est défendu de dire une Messe entière en Carême, en d'autres jours qu'en ceux du Samedi, du Dimanche & en celui de l'Annonciation. Dans l'Eglise Latine, le Sacramentaire du Pape Gélase I. fait voir que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496. Elle a été depuis célébrée par toutes les nations au 25 de Mars. Il est vrai qu'au dixième Concile de Tolède en Espagne, tenu l'an 656, il fut ordonné que cette fête seroit solemnisée le 18 de Décembre, huit jours avant celle de Noël, à cause que le jour en arrive souvent dans la semaine de la Passion, qui est plutôt un tems de pénitence que de joye; & quelques Eglises de France & d'Italie suivirent cet usage. Mais on rétablit bien-tôt après cette fête en son propre jour, à la charge de la remettre après Pâques, lorsqu'elle arriveroit dans la quinzaine de Pâques. L'Eglise cathédrale de Notre-Dame du Puy en Velay a ce privilége, qu'encore que cette fête tombe au Vendredi saint, on ne laisse pas de l'y célébrer, & qu'alors il y a dans cette Eglise des Indulgences en forme de Jubilé. L'Eglise Grèque célèbre aussi la fête de l'Annonciation même pendant la semaine sainte. L'Eglise de Milan a néanmoins conservé son ancien usage, de ne célébrer aucune fête dans le Carême, & de remettre celle de l'Annonciation au Dimanche devant Noël. Il s'est conservé un reste de cette pratique dans les Eglises d'Espagne, où l'on célebre encore la fête de l'Annonciation, sous le nom d'*Expectation*, le Dimanche avant Noël, quoiqu'on célèbre aussi la fête de l'Annonciation au 25 de Mars. Il y a plusieurs Congrégations qui sont principalement instituées pour honorer l'Annonciation de la Vierge; comme entre autres l'Ordre des Annonciades de Bourges, fondé par la bienheureuse Jeanne Reine de France; & celui de Gênes, fondé par la vénérable Mère Marie Victoire. *Voyez* ANNONCIADE, ci-dessus. * *Nouveau Testament*. Saint Augustin.

ANNONCIATION (Dominique de l'), Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né en 1510, à Ecya, & étoit le second fils de *Ferdinand* d'Ecya. Après la mort de son père, il alla en 1528, avec Alfonse son frère aîné, au Mexique, où il prit l'habit de S. Dominique en 1530, & fit profession l'année suivante. Il quitta alors le nom de Jean, qu'il avoit eu au baptême. Après ses études, il travailla avec un zèle infatigable au salut des Indiens, auprès de qui il fut en grande vénération pour sa piété & sa douceur; & il mourut âgé de 81 ans à Mexique en 1591, quelque tems après avoir perdu la vue. Il avoit appris de bonne heure la Langue Mexicaine, l'avoit même enseignée aux autres, & avoit composé à l'usage des Indiens un Traité de la Doctrine Chrétienne, qui fut imprimé en 1545, à Mexique. Il avoit aussi rendu un grand service à son Ordre, en recueillant des Mémoires de ce qui s'y étoit passé dans la Province Mexicaine, depuis son institution. Ces Mémoires furent mis entre les mains d'Augustin Davila Padilla, qui reconnoît que c'est principalement sur eux qu'il a travaillé. Le goût du pieux Dominique le porta aussi à traduire en Latin le Traité Espagnol de Barthélemi de las Casas, *del bien y favor de los Indios*, mais sa traduction n'a pas été imprimée. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ANNONCIATION (Archange Gabriel de l'), Provençal, fut un des premiers, qui entrèrent dans la Congrégation du saint Sacrement, de l'Ordre de saint Dominique, & il y changea si bien de nom, qu'on ne sait plus quel étoit son nom de famille. Le célèbre P. Antoine le Quieu, Instituteur de la Congrégation, l'employa souvent dans les Missions, & le prit quelquefois pour son compagnon. Après la mort du P. Antoine, arrivée en 1676, le Supérieur-Général de l'Ordre le fit Vicaire-Général: & il l'étoit encore en 1695; mais on ne sait quand il mourut. Il fit imprimer, en 1682, à Avignon, la Vie du P. Antoine le Quieu, de ses deux premiers compagnons, & de deux filles pieuses, l'une Religieuse de la Congrégation du saint Sacrement, & l'autre Tiercelaire de saint Dominique. On a trouvé qu'il faisoit assez bien connoître le P. le Quieu, mais qu'il ménageoit trop peu le goût du public dans ce qu'il y débite des démons, & des sorciers: son attachement aux observances de la Congrégation, dégénére aussi quelquefois en un mépris qui n'est pas supportable pour la conduite générale de l'Ordre; & ces défauts joints à quelques autres, ont empêché que son Ouvrage ne fût imprimé à Paris. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ANNONE. *Voyez* ANONE.

ANNOT. *Voyez* ANOT.

ANNOT, Isle *Voyez* ANOTH.

ANNUNCIACAÑO JUSTINIANO (Diego da), Chanoine séculier de S. Jean en Portugal, étoit né de parens pauvres à Lisbonne. Il prit ses degrez dans l'Université de Coïmbre, & étant envoyé à Rome, il y prêcha en Italien avec applaudissement. De retour en Portugal, il harangua les Etats assemblez en 1697, pour reconnoître le Prince D. Jean à présent régnant, successeur à la Couronne. Il étoit dès-lors nommé à l'Archevêché de Cranganor; mais ses infirmitez ne lui permirent pas d'aller dans son diocèse, & il fut fait Coadjuteur de l'Archevêché d'Evora. On a quatre volumes de ses Sermons imprimez depuis 1685, jusqu'en 1719. Il étoit mort en 1720, mais on ne sait pas s'il n'est point mort plutôt. * *Mémoires de Portugal.*

ANO.

ANOAMARES, peuples. *Voyez* ANCAMARES.

ANOB. *Voyez* HANUB.

ANOBLIR. Il n'y a que le Roi en France, qui puisse anoblir. En 1484, le Roi Charles VIII. accorda le privilége d'anoblir à la charge de Sécretaire du Roi. Tous les Offices de la Couronne anoblissent, comme celui de Chancelier, de Garde des Sceaux, de Conseiller d'Etat, &c. Quand la coutume s'établit en France d'attacher aux grandes charges du Royaume le privilége d'anoblir, il n'y avoit que le quatrième Descendant qui fût noble: il falloit remonter jusques au bisayeul. La dignité même de Chancelier, ni de Premier-Président, n'anoblissoit pas encore du tems du Roi Jean. On trouve des Lettres d'Anoblissement pour des Maîtres des Requêtes, des Présidens au Mortier, des Procureurs Généraux, &c. jusqu'à la fin du XVI, & au commencement du XVII siécle. Les Conseillers du Parlement jouissent des privilèges de la Noblesse; mais elle ne passe point à leurs enfans. Cependant si le père & l'ayeul ont exercé la charge de Conseiller au Parlement, & l'ont possédée jusques à la mort, la noblesse est acquise à leur postérité. Il n'y a pourtant point d'Edit pour cela: c'est l'usage. En Allemagne l'Empereur seul peut anoblir, à l'exclusion des Electeurs, & des autres Princes. Quelques-uns rapportent l'origine de la Noblesse en Europe aux Goths. Après avoir envahi une partie de l'Europe, ils récompensérent leurs Capitaines par des titres d'honneur, & ils les appellérent Nobles, pour les distinguer du simple peuple. La noblesse *de la cloche* est celle qu'aquiérent les Maires, & les Echevins de quelques villes, comme de Lyon, de Poitiers, de la Rochelle &c. C'est un privilége des Verriers en France, de ne point déroger à la Noblesse. On y déroge en exerçant un métier, ou un art méchanique. Par un Edit de 1669, le Roi de France a déclaré que l'on ne déroge point par le trafic, pourvu qu'on ne vende point en détail. Ceux qui ont perdu le privilége de Noblesse par des Actes dérogeans, peuvent se faire réhabiliter en obtenant des Lettres du Roi. Une femme déroge à la Noblesse en épousant un homme roturier; mais elle recouvre son privilége de Noblesse en déclarant, après la mort de son mari, qu'elle entend desormais vivre noblement. * Furetiére, *Dict. Voyez* NOBLE.

ANOLIN. *Voyez* ANULIN.

ANOMÉENS ou DISSEMBLABLES. On donna dans le IV siécle ce nom aux purs Ariens, parce qu'ils tenoient le Fils de Dieu dissemblable *en tout* à son Père en essence & en tout le reste. Ils furent nommez *Aëtiens* du nom d'Aëce; *Eunomiens*, d'Eunome; *Exocontiens*, & *Troglites* ou *Troglodites*, parce que, comme dit Theodoret, ils tenoient leurs Assemblées dans des antres, & dans des cavernes. S. Hilaire rapporte une partie de leurs dogmes, qui ne sont que des blasphémes contre la personne sacrée du Fils de Dieu. Les Sémi-Ariens les condamnérent au Concile de Séleucie en 359, mais les Anoméens s'en vengérent dans l'Assemblée de Constantinople tenue l'année d'après. * S. Hilaire, *ad Const.* Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Théodoret, *l.* 4.

ANONE, NON ou ROQUE DE NON, *Anonisum*, fut le Tanaro, bourg d'Italie dans le Milanez, ou selon d'autres dans le Montferrat, a été presque ruiné par les guerres. * Baudrand.

ANOPODARI, rivière. *Voyez* ANPADORE.

ANOSSI. *Voyez* CARCANOSSI.

ANOT, petite ville de France en Provence, environ à trois lieues de Glandéve, est renommée dans les montagnes, & entre dans les Assemblées de la Province. Il en est parlé dans une Bulle du Pape Grégoire VII, en 1084. * Bouche, *Chorogr. Prov.*

ANOTH, Isle d'Angleterre, *Anothia*, est une de celles que les Anglois nomment *les Isles de Silley* ou *Scilley*, & que les François appellent *les Sorlingues*. * Baudrand.

ANOUGIHAN, pére de *Thahemurat*, Roi de Perse de la première Dynastie. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ANOUT ou ANHOLT, *Anutia*, *Anholta*, Isle de Danemarck dans le Categat, à quinze lieues de celle de Zélande. Cette Isle est petite & toute environnée de bancs de sable, qui en rendent l'approche dangereuse. * Maty, *Diff. Géogr.*

ANP. ANR.

ANPADORE, ANOPODARI, ou ARPADORE, rivière de l'Isle de Candie, & celle que les Anciens ont nommée *Catarractus*. Il en est fait mention dans Ptolomée, dans Suidas, &c.

* ANRAAT (Pierre d'), Peintre des Païs-bas. Il excelloit sur-tout à représenter des Plans, & des Assemblées de personnes. C'étoit un homme d'une humeur gaye & joviale, qui prenoit plaisir à lire les Poësies de Jean vander Veen, avec qui il conversoit familiérement, & pour serrer encore plus étroitement les nœuds de l'amitié qui les unissoit, il épousa sa fille. On estime par dessus toutes les piéces qu'on a de lui, un tableau où il a peint les Directeurs d'une Maison publique qui s'appelle en Hollandois *Huiszittenhuis*, à Amsterdam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

ANS.

ANS BEN MALEK, s'appelloit *Abou Hamzah Ben Nasr Al-Anjari*. Il eſt un des ſix Auteurs les plus approuvez pour les traditions Mahométanes. Il avoit ſervi Mahomet pendant dix ans, & alla établir ſa demeure dans la ville de Baſſora, ſous le califat d'Omar. Il mourut dans cette ville l'an de l'Hegire 91, à l'âge de 103 ans, après avoir mis au monde cent enfans, & fut le dernier de ceux qui ſont qualifiez *Sahabah*, c'eſt à dire, amis, compagnons, & contemporains de Mahomet. Il y a un autre ANS, qui fut père de Malek, un des Chefs des quatre Sectes reçues & approuvées des Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

ANSA, rivière d'Italie dans le Frioul. Elle coule du nord au ſud, paſſe près d'Aquilée qu'elle a l'Orient, & ſe jette dans la Mer Adriatique, autrement le Golfe de Veniſe. L'Empereur Conſtantin le Jeune a rendu cette rivière fameuſe par ſa ruine. Il fut défait & tué près de ſon embouchure par ſon frère Conſtant, qu'il avoit attaqué pour le dépouiller de ſa portion de l'Empire. Les Auteurs Latins la nomment *Alſa*. Elle eſt pourtant différente d'*Alſa* ou *Helletus*, qui eſt *Ill* dans l'Alſace. * Cluvier. Baudrand. Maty, *Diff. Geogr.*

ANSALONI (Jourdain), né à Sant-Angelo, ville du Diocéſe d'Agrigente en Sicile, après avoir embraſſé l'Ordre de S. Dominique, fut envoyé à Salamanque en Eſpagne pour y faire ſes études. Il fut un des Miſſionnaires qu'on envoya en 1625, dans les Philippines; & le premier emploi qu'on lui donna, lorſqu'il fut arrivé à Manille, fut de ſervir les malades dans l'Hôpital, ce qu'il fit avec beaucoup de zéle & de fruit, mais ſans renoncer entiérement à l'étude qu'il avoit toûjours aimée. Pendant ſon voyage, ayant été arrêté quelque tems à Mexique, il avoit employé ſon loiſir à faire une Traduction Latine des Vies des Saints de ſon Ordre écrites en Eſpagnol par Ferdinand Caſtillo, & on aſſure que cette Traduction, qu'on garde à Seville, eſt très pure & très élegante. A Manille un Ouvrage encore plus important l'occupa. Auſſi-tôt qu'il poſſéda la Langue Chinoiſe, il voulut ſe ſervir de l'étude qu'il en avoit faite, pour connoître les uſages & les ſuperſtitions des Chinois par leurs livres, afin d'être plus en état de les refuter, & ce travail étoit déja avancé, lorſqu'en 1632, il fut choiſi, comme il le deſiroit, pour aller conſoler les Chrétiens du Japon qui depuis huit ans n'avoient point vu de Miſſionnaires, & tâcher d'étendre la Religion dans ce pais. On ne peut s'imaginer combien il eut à ſouffrir dans le cours de ſa viſite, au bout de laquelle il trouva la recompenſe de ſes travaux dans le martyre. Soixante-neuf Chrétiens pris avec lui & Thomas ſon compagnon, les dévancérent de quelques jours: après leur avoir vu trancher la tête, les deux Miſſionnaires furent pendus par les piez, leurs côtez ſerrez entre deux planches, leur tête cachée dans la terre: ils vécurent ſept jours dans ce cruel ſupplice, & rendirent enfin leur eſprit au Seigneur le 18 Novembre 1634. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

ANSBERT ou AUSBERT, Archevêque de Rouen, ſur la fin du VII ſiécle, étoit fils de Sivinus, qui demeuroit dans le Vexin. Il avoit été élevé à la Cour du Roi Clotaire III; & Robert, Chancelier de ce Prince, connoiſſant la vertu de ce jeune homme, & étant d'ailleurs ami de ſon pere Sivinus, voulut lui faire épouſer ſa fille Angradiſme, que ſa piété a depuis fait placer au nombre des Saintes. Mais il refuſa ce parti, préférant le célibat au mariage, qui étoit oppoſé au deſſein qu'il avoit fait de ſe conſacrer à Dieu. Ce fut dans le monaſtére de Fontanelles de l'Ordre de ſaint Benoît, où il fut Abbé. Après la mort de ſaint Ouen, Archevêque de Rouen, le Roi Thierri, dont il avoit gardé le Sceau, ayant ſu qu'on avoit élu Ansbert pour ſuccéder à ce ſaint Prélat, le fit venir à Clichi où il étoit, & le fit conſacrer par Lambert Archevêque de Lyon. Ansbert refuſa d'abord une dignité ſi conſidérable; mais s'étant vu contraint de l'accepter, il s'attacha à bien remplir tous les devoirs de ſon miniſtére, & célébra pour cela un Concile vers l'an 692 ou 693, & non en 682, comme on l'a cru. Quelque tems après, Pepin *le Gros* ou *de Heriſtel*, qui ne s'accommodoit pas de la ſévérité, l'obligea de quitter ſon Diocéſe. Il ſe retira au monaſtére de Haut-mont en Hainaut, où il mourut ſaintement le neuviéme Février de l'an 695. Angrade écrivit ſa Vie, que nous avons dans Surius & dans Bollandus. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il a été Garde des Sceaux du Roi Childéric II.

ANSBERT. *Cherchez* AUTPERT.

ANSCHAIRE (Saint), ſurnommé l'*Apôtre du Septentrion*, premier Evêque de Hambourg & de Brême, naquit en Picardie vers l'an 805, & fut élevé dans le monaſtére de Corbie. L'an 821, il paſſa du monaſtére de Corbie en Picardie dans celui du même nom en Saxe, qui avoit été bâti par Louis *le Debonnaire*, ſur le Wéſer, y ayant été envoyé par Adelard Abbé de l'ancienne Corbie, & fut nommé par ce Prince, pour gouverner ce monaſtére. Les Danois & les Suedois ayant demandé des Prêtres pour leur prêcher l'Evangile l'an 836, on y envoya Anſchaire, qui en convertit pluſieurs, & qui fut fait l'an 842, Evêque de Hambourg, pour travailler plus commodément à la converſion des peuples Septentrionaux. Il mourut à Breme l'an 865. Cette Egliſe avoit été unie à celle de Hambourg l'an 849. * Paullini *Corbeia Saxonica*, *c. 2. ubi Scriptorum nomina, qui de Anſchario egere.* * Baillet, *Vies des Saints.*

ANSCHERIC ou HASKERIC, Evêque de Paris, & Chancelier de France, frére de Tetbert, Comte de Meaux, ſuccéda en 887 à Gauzelin, ainſi que le remarque Abbon, Moine de Saint-Germain-des-Prez. Paris étoit alors aſſiégé par les Normands, & l'Empereur Charles *le Gros* y avoit envoyé le Duc Henri de Saxe, pour y jetter du ſecours; mais ce dernier ayant été tué, ce ſecours fut inutile. Charles y vint lui-même, & fit une paix honteuſe avec les Barbares, qu'il obligea à force d'argent de ſe retirer du côté de Sens. Enſuite étant paſſé en Allemagne, il y mourut en 888. L'année d'après, les Normands revinrent à Paris, & furent battus à Montfaucon. Dans cette occaſion Anſchéric paya très bien de ſa perſonne, & contribua beaucoup à la défaite de ces Barbares. Abbon blâme Anſchéric de s'être trop fié aux promeſſes de ces Infidéles, qui prirent Meaux, où le Comte Tetbert fut tué. Ce Prélat eut beaucoup de part à l'amitié d'Eudes, qui fut couronné Roi de France, & depuis il fut auſſi Chancelier de Charles *le Simple*. On ne ſait point en quel tems il mourut; mais il y a apparence que ce fut vers l'an 909. Il ſigna une Chartre de cette année, qui étoit la 17 du régne de Charles, & la 12 de ſon retabliſſement ſur le Thrône, ou de ſa redintégration, comme parlent les anciens Titres, c'eſt à dire, depuis la mort d'Eudes en l'an 897 ou 898, que les François ſe ſoumirent d'un commun conſentement à Charles *le Simple*. * Abbon, *de Obſid. Pariſ.* Réginon, *in Chron. &c.*

ANSCHERUS, Abbé de S. Riquier, a compoſé, vers l'an 1110, la Vie & les Miracles de S. Angilbert, Abbé de ce monaſtére, donnez par le P. Mabillon dans le premier tome de ſes Siécles Bénédictins. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XII ſiecle.*

ANSE, petite ville de France dans le Lyonnois, eſt ſituée près de la Saone, à quatre lieues de la ville de Lyon, vers le nord. L'Empereur Auguſte y établit une garniſon de quatre Cohortes, qui faiſoient deux mille quatre cens hommes. On y voit encore une partie des murailles qui enfermoient le camp des Romains, & le palais de ce Prince. Il lui donna le nom d'*Antium*, qui étoit une ville voiſine de Rome, & célébre à cauſe des Sorts qui y étoient conſultez dans le Temple conſacré à la Fortune. Depuis, la garniſon Romaine s'étant retirée ailleurs, cette fortification fut l'origine d'une nouvelle ville, qu'on a nommée *Anſa*, du premier nom *Antium*. Elle a beaucoup ſouffert par les guerres dans le XVI ſiécle. * Paradin, *Hiſt. de Lyon, l. 1.* De Rubys, *Hiſt. de Lyon.* Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné, &c.*

CONCILES D'ANSE.

Le B. Burchard gouvernant l'Egliſe de Vienne, en qualité d'Archevêque, au commencement du XI ſiécle, Odilon Abbé de Cluny le pria de conférer les Ordres à ſes Religieux: ce qu'il fit, ſans conſidérer que Gauſlin, Evêque de Mâcon, en avoit ſeul le droit, à cauſe que cette Abbaye étoit dans ſon diocéſe. Le dernier s'en plaignit, comme d'une entrepriſe qui ne devoit pas être ſouffertе, ſi l'on ne vouloit renverſer ce qu'il y a de mieux réglé dans la Juriſdiction eccléſiaſtique. Un autre Burchard Archevêque de Lyon aſſembla, en 1026, divers Prélats dans l'Egliſe de ſaint Romain d'Anſe, pour accommoder cette affaire. Le reſpect que l'on eut pour le B. Burchard & pour S. Odilon, fit taire Gauſlin, moyennant la promeſſe qu'on lui fit de pourvoir aux droits de ſon Evêché pour l'avenir. On y régla quelques autres différens. Ennmo ou Eminon Archevêque de Tarantaiſe, Helmoin d'*Autun*, Hugues de *Châlon d'Auxerre*, Anſelme d'*Aouſte*, Geofroy de *Châlon ſur Saone*, & divers autres Prélats ſe trouvérent à ce Concile, dont Jacques Severt nous a donné les Actes, qui ſont dans les Archives de l'Egliſe de Mâcon, & qu'on a depuis inſérez dans le IX tome des Conciles. Hugues de *Fleurigny* parle d'un autre Concile tenu en 1075 à Anſe, par Hugues de *Die* Légat du ſaint Siege, le même qui fut depuis Archevêque de Lyon après S. Jubin. Il aſſembla en la même ville d'Anſe vers l'an 1100 ou 1101, cinq Archevêques, & neuf Evêques, pour y traiter de l'expédition de la Terre-Sainte. Ils excommuniérent tous ceux qui avoient fait vœu de ſe croiſer, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent mis en état d'accomplir leur vœu. C'eſt ce que nous apprenons du même Hugues de *Fleurigny*. Jean I, Archevêque de Lyon, célébra vers l'an 1107, un Concile à Anſe pour la Primatie de ſon Egliſe, contre les prétentions de Daimbert, Archevêque de Sens. En 1299, Henri de Villars, Archevêque de Lyon, aſſembla un Concile provincial à Anſe, où ſe trouvérent les Evêques d'Autun, de Châlon & de Mâcon, avec le Député de celui de Langres, & quelques Abbez. On y fit des Ordonnances très judicieuſes, que le Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, fit publier dans le XVI ſiécle, avec les Actes du Concile de Mâcon tenu en 1286, les Ordonnances Synodales de Charles Cardinal de Bourbon, auſſi Archevêque de Lyon, & d'autres piéces que nous avons dans la derniére édition des Conciles. Mais au reſte, celui de 1299 fut tenu le Vendredi avant le quatriéme Dimanche de Carême, c'eſt à dire, le 18 du mois de Mars: car Pâques ſe trouva le dixiéme Avril en cette année, qui étoit biſſextile. * *Conſultez* les Epîtres d'Ives *de Chartres*, & de Geofroy *de Vendôme*, avec les remarques du P. Sirmond.

ANSE (*Sinus*), eſt une eſpéce de Golfe, dont l'enfoncement & l'entrée ſont preſque égaux, c'eſt à dire, qui ne s'étend pas fort avant entre deux terres. Elle différe de la Baye, parce que la bouche ou l'entrée de la Baye a plus de largeur que d'enfoncement. Souvent néanmoins les pilotes confondent l'Anſe & la Baye ſous le nom de *Golfe*.

ANSE DE STE. CATHERINE (l'), *Sinus ſanctæ Catharinæ*, Baye de la Nouvelle France, dans le Canada propre, près les Monts-Notre-Dame, & à l'entrée du grand fleuve de Saint-Laurent. Il y a dans la Nouvelle France pluſieurs Bayes, qui portent le nom d'Anſe, comme l'*Anſe verte*, l'*Anſe aux lamproyes*, l'*Anſe noire*, l'*Anſe du diamant*, & l'*Anſe des ſalines* dans l'Iſle de la Martinique. * Louis Joliet.

ANSEATIQUES, nom que l'on donne à quelques villes libres d'Allemagne, qui ont fait alliance enſemble pour le

le commerce. Cherchez HANSEATIQUES.

ANSEDONIA, *Anſedonia*, *Anſedonia*, bourg d'Italie, dans la Toſcane, ſitué dans le Siennois, entre l'Etat delli Preſidi, & le Duché de Caſtro, ſur un petit Golfe formé à l'embouchure de la riviére de Peſcia dans la Mer de Toſcane. On y voit les ruines de *Coſa*, qui étoit autrefois capitale d'un grand Comté, & qui fut détruite par Charlemagne. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANSEGISE ou ANCHISE, fils de ſaint *Arnoul* & de *Doda*, fut Officier de Sigebert II, dit *le Jeune*, Roi d'Auſtraſie, après Cléodulfe ſon frére, qui fut Evêque de Metz, comme leur pére l'avoit été. Anſegiſe, quoique très digne de ſon emploi, ne laiſſa pas de ſe faire des ennemis. Un d'entre eux, nommé Godewin, le tua à la chaſſe, l'an 679. Il avoit épouſé *Begge*, fille de ſaint Pepin; & il en eut *Pepin*, dit *Herſtel*, pére de Charles *Martel*. * Valois, *tome* 3. *Annal. Franc.* Sainte-Marthe, *Hiſt. de France*. Le P. Anſelme, &c.

ANSEGISE, Archevêque de Sens, célébre dans le IX ſiécle, étoit François, né dans le Diocéſe de Reims, & frére de *Wala*, Evêque d'Auxerre, Prélat de grand mérite. Après avoir été élevé dans un monaſtére, il fut nommé Abbé de Saint-Michel; & la Lettre écrite dans le tems de ſon élection par l'Egliſe de Sens à celle de Rheims, marque qu'il étoit Prêtre de l'Egliſe de Rheims. Il fut élevé ſur le Siége Archiépiſcopal de Sens, en la place d'Egilon ou Egile, le 21 Juin de l'an 871. Charles *le Chauve* l'honora de ſa bienveillance, & l'envoya au Pape Jean VIII, lequel le fit Primat, & Vicaire dans les Gaules & dans la Germanie. Cette dignité donna un nouvel éclat à l'Egliſe d'Anſegiſe, & le fit conſidérer comme un ſecond Pape. Il voulut ſe faire reconnoître comme Primat dans le Concile de Pontion, où Charles *le Chauve* ſe trouva en 876: mais pluſieurs Prélats s'y oppoſérent, & entre autres Hincmar de Rheims, qui avoit publié un Ecrit contre ſa nouvelle Primatie. Enſuite le Roi renvoya encore à Rome Anſegiſe: à ſon retour, il ſe trouva en 878 au Concile de Troyes, où le Pape étoit préſent; & l'année d'après, 879, il ſacra dans l'Abbaye de Ferriéres en Gâtinois, le Roi Louis III, & Carloman, fils de Louis *le Bégue*. L'an 883 fut la derniére année de la vie de ce Prélat, qu'on enterra dans la chapelle de ſaint Barthélemi de l'Egliſe de ſaint Pierre, avec cette épitaphe très honorable.

Antiſtes Senonum, reverentia magna potentum,
Anſegiſus in hoc conditus eſt tumulo.
Ut Primas ſacri Gallorum, Papa Joannis
Inſtituit, meritis hoc tribuendo ſuis.
Romani Caroli cinxit caput iſte coronâ,
Et dedit in cunctis imperium populis.
Gregorii Papæ ſecum caput abſtulit, unde
Hic locus eſta foret, ſpiritus aſtra tenet.

* Aimoin, *l.* 5. *c.* 33. Odoran, *in Chron.* Jacques Tavelle, *Hiſt. des Archev. de Sens.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

ANSEGISE, Abbé de S. Vandrille, ou, ſelon d'autres, de Lobes ou de Lobies dans le pais de Liege. Lobes eſt un ancien monaſtére de l'Ordre de S. Benoît ſur la Sambre, proche de la ville de Thuin. Quelques Auteurs trompez par Trithéme ont confondu cet Abbé avec Anſegiſe Abbé de Saint-Michel, & depuis Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-deſſus. Anſegiſe de Lobes a vécu dans le IX ſiécle, & fut en grande faveur auprès des Evêques & des Princes de ſon tems. Il en étoit digne par ſon mérite & par ſon ſavoir. En 827, il fit un recueil des Capitulaires de Charlemagne & de Louis *le Debonnaire* ſon fils, & ce recueil étoit intitulé, *Capitula ſeu Edicta Caroli Magni & Ludovici Pii Imperatorum*. Nous avons diverſes éditions de cet Ouvrage, en 1577, 1588 & 1630. Ce fut Pierre Pithou qui nous le donna avec des additions, & des notes de ſa façon. En 1683, le P. Jacques Simond Jéſuite publia auſſi les Capitulaires de Charles *le Chauve*, qu'il eut ſoin de recueillir & d'ajoûter aux autres. Enfin en 1676, M. Baluze nous donna une nouvelle édition de tous ces anciens Capitulaires, avec des éclairciſſemens & des remarques. Cet Ouvrage eſt en deux volumes *in folio*. Anſegiſe mourut l'an 834. *Conſultez* les Préfaces qui ſont à la tête des diverſes éditions de ſes Ouvrages. * Trithéme. Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du IX ſiécle.*

ANSELIN, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né en quelque lieu de Lombardie, fut choiſi en 1245, pour être le Chef d'une miſſion que le Pape Innocent III envoyoit en Tartarie, ou plutôt à l'Armée des Tartares, qui étoit prête d'entrer dans la Perſe, & qui paroiſſoit très indiſpoſée contre les Chrétiens. Il partit avec quelques compagnons de ſon Ordre au mois de Juillet 1245, revint vers la fin de 1248, & écrivit une Rélation de ſon voyage, que Pierre Bergeron a traduite en François, & fait imprimer en 1634, à Paris. Bzovius prétend qu'Anſelin retourna enſuite en Tartarie, & qu'il eut la couronne du martyre vers l'an 1255; mais il faudroit qu'il en eût produit des preuves pour être cru, & non ſeulement on n'en trouve point dans ſes Annales, mais il n'y en a aucun monument que l'on connoiſſe. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ANSELME de *Cantorbéry* (ſaint) Archevêque de cette ville en Angleterre, a fleuri ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Quelques Auteurs ont écrit qu'il étoit Bourguignon, d'autres le font Piémontois, & d'autres Italien. Il eſt sûr qu'il étoit d'Aouſte ou Aoſte, qui eſt l'*Auguſta Salaſſorum* des Anciens, ville capitale de ce païs, qu'on place près du Piémont. Après avoir parcouru les monaſtéres les plus célébres de France & de Bourgogne, la réputation de Lanfranc l'attira dans celui du Bec en Normandie. Il fut charmé du mérite de ce grand homme, qui lui perſuada de ſe faire Religieux, & il prit l'habit dans cette Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît à l'âge de 27 ans, vers l'an 1060. Trois ans après, Lanfranc Prieur de cette Abbaye, ayant été élu Abbé de ſaint Etienne de Caën, Anſelme fut élu Prieur en ſa place; & après la mort d'Herluin, qui étoit Abbé du Bec, il lui ſuccéda en 1078, & fut béni l'année d'après par Gilbert Evêque d'Evreux. Lanfranc, qui avoit été le Maître de ſaint Anſelme, & qui depuis avoit gouverné l'Egliſe de Cantorbéry depuis 19 ans, étoit mort le 28 Mai 1089. Cette Egliſe fut quatre ans ſans Archevêque, & enfin le ſixiéme Mars 1093, on choiſit Anſelme pour en remplir le Siége. Il refuſa d'abord cette dignité, & fut néanmoins ſacré un Dimanche quatriéme Décembre de la même année. Il alla enſuite à la Cour, pour y ſaluer Guillaume II, dit *le Roux*. Mais ce Prince ne ſe paya pas de cette civilité, & ſe contenta encore moins de 500 livres d'argent que lui offroit Anſelme pour la guerre que ce Prince entreprenoit contre ſon frére Richard Duc de Normandie. Anſelme refuſa de lui donner une plus groſſe ſomme: ce qui commença à le mettre mal avec ce Prince. Il ſe préſenta une autre occaſion de brouillerie. Preſque tous les Prélats d'Angleterre ſuivoient avec le Roi, le parti de l'Antipape Guibert, qu'ils reconnoiſſoient ſous le nom de Clement III. Anſelme, que le Roi avoit bruſqué une ſeconde fois ſur ſon refus de contribuer pour la guerre, demanda à ce Prince permiſſion d'aller prendre le *Pallium* des mains d'Urbain II, légitime Pape. Il fut refuſé, & dans une aſſemblée de Prélats & de Seigneurs où Anſelme, ſecondé du ſeul Evêque de Rocheſter, ſoutint les intérêts d'Urbain II, on réſolut de ne point reconnoître pour Archevêque & Primat un homme ſi attaché au parti d'un Pape qu'on ne reconnoiſſoit point en Angleterre. Anſelme voulut ſe retirer d'Angleterre: on l'en empêcha, & après ſon retour à Cantorbéry, on l'arrêta, & l'on exila ſes plus fidéles ſerviteurs. Mais le Roi qui ſe raccommoda enſuite avec Urbain II, voyant qu'il ne pouvoit ôter la protection de ce Pape à Anſelme, ſe raccommoda avec lui, en lui donnant lui-même le *Pallium*, qu'avoit apporté de Rome le Légat Evêque d'Albane. Anſelme ſe voyant depuis encore inquiété par le Roi, ſe retira auprés d'Urbain. Il trouva dans la Cour Romaine toute la conſidération dûe à ſon mérite; & dans le Concile que le Pape tint à Bari le premier Octobre 1098, il diſputa contre les Grecs ſur la Proceſſion du Saint Eſprit. Enſuite ſaint Anſelme revint en France, & s'arrêta à Lyon, juſqu'après la mort de Guillaume *le Roux*, arrivée le deuxiéme Août 1099. Henri I. le rappella, & ſe brouilla bientôt avec lui pour les Inveſtitures des Benéfices. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes. Le ſaint Prélat ſe vit perſécuté durant pluſieurs années, & ne revint dans ſon Egliſe qu'en 1107. Il ſouffrit avec patience & avec humilité, & cette vertu fut toûjours le plus illuſtre caractére de ſes actions. Une ſainte mort couronna une ſi ſainte vie, le 21 du mois d'Avril de l'an 1109, qui étoit le 76 de ſon âge, & le 16 de ſon épiſcopat. Son corps fut porté à Cantorbéry, & mis auprés de celui du B. Lanfranc. Saint Anſelme laiſſa d'excellens Ouvrages, dont nous avons diverſes éditions, entre leſquelles il y en a trois qui méritent d'être diſtinguées. La premiére eſt de Cologne en 1612. Jacques Picard de *Beauvais*, Chanoine Régulier de S. Auguſtin de l'Abbaye de S. Victor-lez-Paris, y travailla. Elle eſt diviſée en quatre parties. En 1630, le P. Théophile Raynault Jéſuite fit imprimer à Lyon les Oeuvres de ſaint Anſelme, & y ajoûta diverſes piéces, qu'il avoit tirées de la Bibliothéque du Vatican. Il les diviſe en quatre parties, ſelon l'ordre qui ſuit, ſavoir, *in Didactica, Ajetica, Parænetica & Natha*. Enfin le P. Dom Gabriel Gerberon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, nous a donné en 1675, une nouvelle édition des Oeuvres de ce Prélat, imprimées à Paris chez Billaine. Il a eu ſoin non ſeulement de voir les anciennes éditions faites depuis deux cens ans, mais encore les manuſcrits qui ſont dans les célébres Bibliothéques de France & d'Angleterre. Il a vu dans celle du Sieur Coton diverſes Epîtres de ſaint Anſelme, que nous n'avions pas, & il en a formé un quatriéme Livre, qu'il a ajoûté aux trois que le P. Picard avoit déja publiez. Voici l'ordre qu'il obſerve. Il diviſe ces Oeuvres en quatre parties. La premiere contient les Traitez dogmatiques & de Théologie; la ſeconde les piéces d'exhortations, comme les Sermons & les Homélies; la troiſiéme, les Ouvres Aſcétiques ou ſpirituelles; & enfin la quatriéme, les Epîtres. On y trouve auſſi des Notes & des Eclairciſſemens. Le même Dom Gerberon a ſoûta à ces Ouvrages ceux d'Edmer ou Eadmer, Moine Bénédictin, Sécretaire de ſaint Anſelme, & Auteur de la Vie de ce ſaint Prélat. * Edmer, *in vita S. Anſ.* Honoré d'Autun, *l.* 4. *de Lum. Eccl. c.* 15. Sigebert, *in Catal.* 168. Henri de Gand, *c.* 5. Dodechin, *in Append. ad Mar. Scot.* Hildebert, *Ep.* 22. Guillaume de *Malmesbury*. Orderic Vitalis. Vincent de *Beauvais*. S. Antonin. Trithéme. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Harpsfeld. M. Du Pin, *Bibl. Eccl.*

NB. Si le Lecteur eſt curieux de voir en détail l'hiſtoire des brouilleries d'Anſelme Archevêque de Cantorbéry avec les Rois d'Angleterre au ſujet des Inveſtitures, il n'a qu'à conſulter l'*Hiſtoire du Papiſme*, de M. Jurieu, *tome* 2. *partie* 3. *ch.* 5. *p.* 336. 337. 338.

ANSELME, Evêque de Luques, dans le XI ſiécle, natif de Mantoue, fut élevé à cet Evêché l'an 1061, après le Pape Alexandre II. ſon oncle. Mais en ayant reçu l'inveſtiture de l'Empereur Henri IV, il s'en repentit; & quittant ſon Siége, il ſe retira dans le monaſtére de Cluny. Le Pape Grégoire VII, qui avoit ſuccédé l'an 1073 à Alexandre II, l'obligea de venir reprendre la conduite de ſon troupeau. Il obéit; & pour n'être pas inutile à l'Egliſe, il compoſa un Ouvrage contre l'Antipape Guibert, qu'on avoit oppoſé à Grégoire VII ſous le nom de Clement III. Nous avons cet Ouvrage diviſé en deux Livres, dans la Bibliothéque des Péres & dans le VI tome des Anciennes Leçons de Canifius. Nous avons encore de lui des Epîtres dans les recueils des Conciles, & un recueil de paſſages de divers Auteurs, *Collectanea quadam ex variis Scriptoribus*, où il entreprend de prouver que les Princes Séculiers n'ont point de droit ſur les biens

des Egliſes. C'étoit la grande queſtion de ſon tems. On lui attribue encore, mais ſans fondement, une Collection de Canons, laquelle eſt ſans doute d'un Auteur poſtérieur. Il fut employé en pluſieurs ſortes de Légations par Grégoire VII, & il mourut ſaintement le 18 du mois de Mars de l'an 1086. Son corps fut enterré à Mantoue, où l'on dit qu'il eſt encore tout entier. Rangier Evêque de Luques écrivit ſa Vie en vers. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. cap.* 161. Donnizon, *l.* 2. *c.* 3. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Arnould Wion, *in Ligno vitæ.* Ughel, *Ital. ſacra.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Trithême. Caniſius. Le Mire. Geſner. Simler. Poſſevin, &c.

ANSELME de *Liége*, Chanoine & Théologal de ſaint Lambert de Liége, Doyen de Namur, vivoit dans le XI ſiécle, vers l'an 1050. A la prière d'Ida Abbeſſe de ſainte Cécile de Cologne, il compoſa l'Hiſtoire des Evêques de Liége, depuis ſaint Théodart, qui vivoit vers l'an 666, juſqu'à Vazon, qui ſuccéda l'an 1041 à Richard de Hainaut, & qui mourut en 1048. C'eſt ce Vazon dont Albéric parle comme d'un Prélat extrêmement zelé pour la gloire de Dieu, & rapporte ce vers qui fut fait à ſon honneur: *Auta erat mundus, quam ſurget Wazo ſecundus.* Anſelme de Liege écrivit la Vie de ce Prélat avec beaucoup de fidélité, parce qu'il avoit été témoin de ce qu'il rapportoit. Jean de Chapeauville, Vicaire général de Liége, publia l'an 1612, en un volume *in* 4°. cet Ouvrage d'Anſelme, avec quatre Auteurs des Vies des Evêques de Liége, ſavoir, de Godeſcalque & Nicolas, Chanoines, d'Etienne Evêque de Liége, & de Renet Moine de Saint-Laurent, près de la même ville. Le premier vivoit vers l'an 770, l'Evêque a fleuri l'an 910, Nicolas en 1120, & Renet en 1130 * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 163. Zweerts, *Athen. Belg.* Valère André, *Bibliotb. Belg.* Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat. c.* 44. Poſſevin. Le Mire, &c.

ANSELME, de Rheims, Moine de l'Ordre de ſaint Benoît de l'Abbaye de Saint-Rémy de Rheims, a vécu dans le XI ſiecle, vers l'an 1050. Il écrivit un Journal du voyage que le Pape Léon IX fit en France l'an 1049. Ce Pontife, nommé auparavant Brunon Evêque de Toul, ayant été élu le 12 Février, vint trouver l'Empereur Henri III à Cologne. Enſuite il paſſa à Aix-la-Chapelle, à Liége, à Rheims, à Metz, à Mayence, &c. & il célébra divers Conciles. Ces voyages & ces actions ſont le ſujet du Journal d'Anſelme. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 152. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 44. Poſſevin. *in Apper. ſacro.* Geſner, *in Bibl. &c.*

ANSELME de Laon, Doyen & Archidiacre de cette ville, vivoit ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Il enſeigna dans l'Univerſité de Paris, puis dans le diocéſe de Laon. Il laiſſa une Gloſe ou Explication interlinéaire ſur toute la Bible, que nous avons avec un ſemblable Ouvrage de Nicolas de Lira. Quelques Auteurs lui attribuent des Commentaires ſur ſaint Matthieu, & des éclairciſſemens ſur quelques paſſages difficiles des Evangiles, que d'autres donnent plus raiſonnablement à Guillaume de Paris. Il eſt sûr que les Commentaires ſur les Cantiques, ſur ſaint Matthieu, ſur les Epîtres de ſaint Paul, & ſur l'Apocalypſe, qu'on cite ſous le nom d'Anſelme de Laon, ne ſont pas de lui; mais ils ſont d'un nommé *Herve*, Moine de Bourdieu, dont ils portent le nom dans les manuſcrits. Pierre Abailard dit dans l'Epître qu'il écrivit des malheurs de ſa vie, qu'Anſelme étoit un vieillard vénérable, à qui ſa bonne fortune, plutôt que ſon mérite, avoit acquis une grande réputation; qu'il n'avoit ni grande mémoire, ni jugement ſolide; qu'on trouvoit en lui plus de fumée que de lumière; & qu'enfin c'étoit un arbre qui avoit quelques belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruits. *Je m'étois approché de cet arbre*, ajoûte Abailard, *pour y cueillir des fruits; mais je le trouvai ſemblable à ce figuier ſterile dont parle l'Ecriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parce qu'il étoit inutile.* Il y a apparence qu'Abailard avoit quelque ſujet de chagrin contre Anſelme de Laon, dont les autres Auteurs parlent plus favorablement. Anſelme mourut le 15 Juillet de l'an 1117, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Vincent. * Guibert, *Proœm. ad Geneſ. & l.* 3. *de Vita ſua.* L'Abbé Rupert, *lib. de Omnipoten. Dei, c.* 1. & 26. Herman, *l.* 1. & 3. Henri de *Gand, c.* 30. *de Script. Eccl.* Dom Luc d'Acheri, *in Ann. ad Guib. opera.* Trithême. Poſſevin. Bellarmin. Sainte Marthe. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. au XII. ſiecle.*

ANSELME de Gemblours ou Giblou, *Gemblacum*, qui eſt une Abbaye du Brabant, dans le Diocéſe de Namur, vivoit dans le XII ſiécle, & fut élu Abbé de ce monaſtére après Sigebert, l'an 1112. L'Auteur de la grande Chronique des Païs-Bas nous apprend qu'Anſelme étoit foible, délicat & valétudinaire; mais que ſes incommoditez ne le retirérent point de l'étude de l'Ecriture, & de la méditation. Sa patience étoit admirable; & quelques maux qu'il ſouffrit, quelques chagrins qu'il reçût, il parut toûjours au deſſus de toutes les foibleſſes humaines. Il continua la Chronique de Sigebert ſon prédéceſſeur, depuis 1112, juſqu'en en 1137 qui fut l'année de ſa mort. Un autre la continua juſqu'en 1149. & un Moine d'Anchin y fit encore une addition juſqu'en 1225. Aubert le Mire publia, l'an 1608, cette Chronique à Anvers, *in octavo.* Anſelme de Gemblours mourut le 20 Mars de l'an 1137 ou 1138, à commencer l'année comme aujourd'hui par le mois de Janvier. * Le Mire, *in Proleg. ad Chron. Sig.* Valére André, *Bibliotb. Belg.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. &c.*

ANSELME, Evêque de Havelberg, dans le Marquiſat de Brandebourg, a fleuri dans le XII ſiécle, ſous l'empire de Lothaire II, qui l'envoya en Ambaſſade à Conſtantinople vers l'Empereur Grec. Il eut ſur la Religion diverſes conférences, qu'il a depuis recueillies & miſes par écrit en trois Livres, adreſſez au Pape Eugéne III. Cet Ouvrage, qui eſt ſavant & aſſez bien écrit, a été donné par le Pére Dom Luc d'Achery, dans le XIII tome du Spicilége. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. au XII ſiécle.*

ANSELME, Religieux de l'Ordre de ſaint François, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle. Il y a apparence qu'il étoit Polonois, & peut être même de Cracovie; car ce qu'il écrit ſemble le témoigner. En 1506, il fit le voyage de la Terre-ſainte; & à ſon retour il publia cette Relation que nous avons dans Caniſius. * Caniſius, *Antiq. Lect. tome* 6. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 10. &c.

ANSELME (le Pére) Auguſtin Déchauſſé, étoit natif de Paris. Quoiqu'il fût d'un tempérament extrêmement délicat, il entra à l'âge de 19 ans dans l'Ordre des Auguſtins Déchauſſez, & obſerva toutes leurs pratiques les plus auſtéres pendant le cours d'une longue vie. Il s'appliqua particuliérement à la Théologie morale & à l'Hiſtoire. Les perſonnes qu'il eut ſous ſa conduite depuis l'âge de 30 ans juſqu'à ſa mort, recueillirent les fruits de la premiére, & toute la France profita de la ſeconde par la lecture de ſes Livres. En 1664, il mit au jour le *Palais de l'Honneur*, ou les Généalogies hiſtoriques des illuſtres Maiſons de France, & de pluſieurs nobles Familles de l'Europe, où il explique les généalogies des Maiſons de Lorraine, de Savoye, &c. & où il décrit l'inſtitution des Ordres militaires, & celle des principales Charges de la Couronne. Il y traite auſſi des cérémonies obſervées au ſacre des Rois & des Reines, à leurs entrées ſolemnelles, aux baptêmes des Fils de France, aux pompes funébres des Rois & des Princes. Il a encore laiſſé l'Hiſtoire généalogique & chronologique de la Maiſon de France, dont il étoit prêt de donner une ſeconde édition, conſidérablement augmentée, avec l'Hiſtoire des Maiſons ſouveraines, & des plus illuſtres Familles de l'Europe; mais avant que de pouvoir exécuter ce projet, il fut attaqué d'une maladie, qui en huit jours le mit au tombeau, au grand regret des Religieux de ſon Ordre, qu'il a édifiez durant 50 ans par l'exemple de ſa vertu, & de quantité de perſonnes du ſiécle qu'il avoit aſſiſtées de ſes inſtructions & de ſes conſeils. Il mourut le 17 Janvier 1694, âgé de 69 ans. La ſeconde édition de l'Hiſtoire généalogique de France, & de l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, imprimée en 1711, en deux volumes *in folio*, a été conſidérablement augmentée par M. du Fourny, Auditeur des Comptes, très verſé dans la connoiſſance des Familles, & dans l'Hiſtoire, à qui le Pére Anſelme avoit laiſſé ſes Mémoires en mourant. Le public attend cette même Hiſtoire généalogique de France & des Grands-Officiers de la Couronne, avec celle des Souverains de l'Europe & des Ducs & anciens Pairs de France, que le Pére Ange, Auguſtin Déchauſſé, auquel M. du Fourny a laiſſé tous ſes Mémoires à ſa mort, doit mettre inceſſamment ſous la preſſe en pluſieurs volumes *in folio* * *Mémoires Hiſtoriques.*

ANSELME (Antoine) a commenté l'Edit perpétuel de l'Archiduc Albert de 1611, dont il y a pluſieurs éditions à Bruxelles. Les dernières qui ont paru en 1672 ou 1675, ſont de beaucoup augmentées. Il a fait pluſieurs autres Ouvrages ſur le Droit obſervé dans le Païs-Bas. * *Bibl. Hiſt. des Aut. de Droit par* Denys Simon, *edit. de Paris, in* 12. 1692.

* ANSELME-FRANÇOIS-FRE'DERIC, Archevêque & Electeur de Mayence, étoit fils de George-Jean d'Ingelheim, & d'Anne-Elizabeth Sturmfeder d'Oppenweiler. Il fut d'abord Chanoine & Archiprêtre à Mayence, & Stadhouder d'Erfurt; mais en 1679, le premier Nov il fut élu Archevêque de Mayence, & ſacré le premier Mai 1680. Il reçut de Rome le *Pallium* au mois de Juillet ſuivant. En 1688, il ſe retira à Rome, lorſque les François étoient maîtres de Mayence; & en 1690, il couronna à Augsbourg l'Empereur Joſeph & l'Impératrice ſon épouſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhoff, *N. P. l.* 1. *c.* 1. *Theatr. Eur.*

ANSENE, que les Auteurs Latins nomment *Angira*, petite ville d'Egypte, environ à 20 lieues du Caire, eſt près du Nil, ſituée ſur une petite montagne. Ptolomée parle de cette ville.

ANSER, Poëte, eut beaucoup de part dans l'amitié de Marc-Antoine, dont il écrivit les actions en vers. Pour récompenſe, Marc-Antoine lui donna une maiſon de campagne à Falerne. C'eſt à quoi Cicéron a fait alluſion dans *la treiziéme des Philippiques*, lorſqu'il dit, *De Falerno Anſeres depellantur.* Virgile, qui n'aimoit pas beaucoup ce Poëte Panégyriſte, parle auſſi de lui dans *la neuviéme de ſes Eglogues*, v. 35. & 36.

Nam neque adhuc Varo videor, neque dicere Cinna
Digna; ſed argutos inter ſtrepere Anſer olores.

Servius & l'ancien Auteur de la Vie de Virgile, qu'on attribue à Donat, nous apprennent qu'il vouloit parler du Poëte Anſer, dont le nom ſe trouve encore dans Ovide, *l.* 2. *Triſt. v.* 439.

Cinna quoque bis comes eſt, Cinnâque procacior Anſer.

Properce en fait auſſi mention dans l'*Elegie* 34. du *l.* 2. *v.* 84.

Nec minor his animis, aut ſi minor ore canorus
Anſeris in docto carmine ceſſit olor.

Peut-être ſeroit-il plus naturel d'entendre les vers de Virgile & de Properce, par le mot d'Oye, dont on a ſouvent oppoſé le cri deſagréable au chant fabuleux des Cygnes. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 17.

ANSFLE DE. *Voyez* l'Article d'ANSTRUDE.

ANSFRID. *Voyez* ANFRID.

ANSGARDE, fille d'un Comte nommé *Hardouin*, & ſœur d'Eudes, fut mariée en ſecret au Roi Louis II, dit *le Bégue*, & eut de ce Prince Louis III & Carloman, qui regnérent après leur pére. Ce mariage fut conſommé en 862: mais le Roi Charles *le Chauve* n'approuvant pas cette alliance, obligea Louis *le Bégue* de répudier Anſgarde. D'autres diſent que Louis *le Begue* ne l'aimant plus, ſe fit ordonner par ſon pére de la répudier. Les Annales de S. Bertin. Régnon, &c.

ANSGARE. *Voyez* ANSCHAIRE.

ANSINACTES, peuples d'Afrique dans l'Iſle de Madagaſcar. Leur païs eſt du côté de l'Iſle de Sainte-Marie en la partie occidentale de Madagaſcar. * Flacourt, *Hiſt. de Madag.*

* ANSIBARIENS, peuples qui occupoient autrefois cette partie de la Weſtphalie connue ſous le nom de la Principauté de Minden, & des Comtez de Diepholt & de Hoye. * Jul. Pichon, *in Comment. ad Taciti Annal. l.* 13. *c.* 55.

ANSICAINS. *Voyez* ANSIQUAINS.

ANSIDÉUS (Balthaſar) Garde la Bibliothéque du Vatican, étoit natif de Pérouſe, ville d'Ombrie en Italie, & d'une Famille noble. Après avoir enſeigné les Lettres Humaines dans l'Univerſité de Pérouſe, il fut appellé à Piſe, où il s'acquit beaucoup de réputation: ce qui le fit connoître au Pape Paul V, qui l'ayant fait venir à Rome, lui donna la garde de ſa Bibliothéque, & lui communiqua les affaires les plus importantes. Il méritoit d'être élevé aux plus hautes dignitez; mais la mort de Paul V, arrivée en 1621, empêcha ſa promotion au Cardinalat. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Vir. Illuſt.*

ANSIDIANO, *Anſidianum*, Bourg de Portugal ſitué entre Coïmbre & Tomar, ſur la montagne d'Anſidiano, qu'on nommoit autrefois *Tapiens Mons.* * Maty, *Diſſ. Geogr.*

ANSIDONA. *Voyez* ANSEDONIA.

* ANSIMOND, certain Chef des Goths, qui du tems que les Sarazins ſubjuguérent l'Eſpagne en 714, fit de Nîmes, Maguelonne, Agde, Béziers, & d'autres villes qui étoient alors de la dépendance d'Eſpagne, un Royaume, ou un Etat particulier: mais comme il ne pouvoit ſe défendre lui ſeul, il ſe mit ſous la protection de Pepin *le Bref* Roi de France. * *Gr. Diſſ. Univ. Holl. Annal. Mateuſ.* ad ann. 751.

ANSIQUAINS, ou les ANECIAQUAINS, *Anſicani*, peuples d'Afrique dans la Haute Ethiopie, & dans le Royaume de Macoco, au ſeptentrion du Royaume de Congo, & vers les Loanghi, ou Bramas. On dit qu'ils ſont merveilleuſement adroits & très fidéles. * Ludolfe.

ANSLEUS (Henri) Prêtre Anglois, & Chanoine de Munich en Allemagne, vivoit encore vers l'an 1612. Il avoit publié, en 1589, des Théſes de la ſainte Vierge, à Ingolſtad. On lui attribue d'autres Ouvrages. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Pitſeus, *de Scriptr. Angl. in Append.*

ANSLO, ANSLOYE, OPSLO, CHRISTIANIA ou CHRISTIANSTAD, *Anſloa*, ville de Norwége, eſt la capitale du Gouvernement d'Aggerhus, avec Evêché ſuffragant de Drontheim ou Trontheim, que les Italiens nomment *Nidroſia*. Anſlo fut bâtie vers l'an 1050, par Harold Roi de Norwége. Elle n'eſt pas éloignée de la mer, & il y a un port commode ſur un Golfe, auquel cette ville a donné ſon nom. Elle fut preſque entiérement brûlée ſous le régne de Chriſtian IV, Roi de Danemarck, qui la fit rebâtir en 1614, & la fit nommer *Chriſtianſtad*. Le Roi d'Ecoſſe Jacques VI, qui fut depuis Roi d'Angleterre, y fut marié le 13 Novembre 1589, avec la Princeſſe Anne, fille de Frederic II, Roi de Danemarck. On dit qu'Anſlo eſt le ſiége d'une Cour ſouveraine. La plupart des Vicerois de Norwége y font leur ſéjour, parce que l'air y eſt plus doux que dans les autres provinces. Elle eſt commandée par un château que l'on nomme la forteresſe d'Aggerhus, vers Frédrickſtad. Il y a auſſi une riviére, où de gros bâtimens remontent de la mer. Son commerce eſt aſſez conſidérable.

ANSON, Abbé de Lobes dans le Païs-Bas, vivoit dans le VIII ſiécle. Lorſqu'il n'étoit encore que Moine à Lobes, il écrivit la Vie de ſaint Ermin, Evêque & Abbé de Lobes, & celle de ſaint Urſmar Evêque, qu'il dédia à ſon Abbé Théodulphe, auquel il ſuccéda en 776 ou 777. Rathier Evêque de Vérone corrigea depuis cette Vie de ſaint Urſmar, & la laiſſa telle que nous l'avons aujourd'hui dans Surius & ailleurs. Anſon gouverna ſaintement l'Abbaye de Lobes durant 23 ans, & mourut en 800. * Surius, *ad diem* 18 *Aprilis* Valére André, *Bibliath. Belgica.* Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat. c.* 29. *&c.*

ANSPACH, ANSBACH, ONSPACH & ONOLSBACK, en Latin *Onolsbum* & *Anſpachium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, avec un château. Elle eſt ſur la petite riviére d'*Anſpach* ou d'*Onolzbach*. La ville eſt petite, & à ſix lieues de Nuremberg. Elle donne ſon nom aux Princes d'Anſpach de la Maiſon de Brandebourg. Culmbach eſt encore une famille des cadets de Brandebourg, qui ont leurs terres dans la Franconie. Ils ont chacun une voix aux Diétes de l'Empire; mais ils n'ont pas droit de juger définitivement les cauſes de leurs ſujets, ſi la ſomme excéde 800 livres monnoye de France, qui font 400 florins du Rhin. *Voyez* BRANDEBOURG. * Heiſs, *Hiſt. de l'Empire*, au mot ANSBACH, *tome* 5. *l.* 6. *p.* 509 de l'édit. d'Amſterdam 1733. Imhof, *Notit. Imperii.*

* ANSPACH, famille illuſtre d'Allemagne, iſſue des Marquis de Brandebourg. On la diviſe en deux lignes, l'ancienne & la nouvelle. La premiére vient de FREDERIC L'ANCIEN, fils de l'Electeur *Albert-Achille*, & s'eſt éteinte en 1603, par la mort de *George-Frédéric*. *Voyez* la famille de BRANDEBOURG. La ſeconde vient de I. JOACHIM ERNEST, fils de Jean George Electeur de Brandebourg, qui naquit l'onziéme de Juin de l'année 1583, & qui mourut le 25 Fevrier de l'an 1625. Il épouſa *Sophie* fille de *Jean George* Comte de Solms-Laubach, le quatriéme Oct. de l'an 1612. Il en eut 1. *Sophie* née le 31 Mai 1614, mariée à Erdman ou Erdmond Auguſte, Marquis de Bareith, le 28 Nov. de l'an 1641, & morte le 23 Nov. de l'an 1646; 2. *Frédéric*, né le 21 Avril 1616, qui paya de ſa perſonne à la bataille de Nordlingue, arrivée le 27 Août, & que l'on ne trouva ni parmi les morts ni parmi les vivans, ce qui fut cauſe que ſa mére prit pour ce Prince, un étranger qui vint quelques années après à Anſpach, & crut qu'il ne vouloit pas ſe faire connoître, pour ne point faire de chagrin à ſon frére qui étoit en poſſeſſion de la Régence; 3. *Albert* né le quatriéme Mai, mort le 20 Oct. de l'an 1617; 4. ALBERT, qui ſuit; 5. *Chriſtian* né en 1623, le premier Avril, & mort en France à Blois en 1633.

II. ALBERT naquit le 16 ſept. 1620, ſuccéda à ſon frére Frédéric, & mourut le 22 Oct. 1667. Il eut trois femmes. La premiére fut *Henriette Loüiſe*, fille de *Louis Frédéric* Duc de Montbéliard, & il l'épouſa le 21 Août 1642. Elle mourut en 1650, après lui avoir donné trois Princeſſes qui ſont 1. *Sophie Elizabeth*, née le 23 Juin 1643, morte le ſixiéme Sept. de la même année; 2. *Albertine Loüiſe* née le 23 Mai 1646, morte en Hollande le 18 Janv. 1670; 3. *Sophie Amelie* née le 17 Fevr. morte le 24 Avril 1649. De ſa ſeconde femme, qui fut *Marguerite Sophie*, fille de *Jean Erneſt* Comte d'Oettingen, & qu'il épouſa le cinquiéme Oct. 1651, il eut deux Princes & trois Princeſſes, 4. JEAN FREDERIC qui ſuit; 5. *Albert Erneſt* né en 1659, le dixiéme Oct. mort le 29 Oct. 1674; 6. *Loüiſe Sophie* née le 29 Fevr. 1652, morte le cinquiéme Juillet 1668; 7. *Dorothée Charlotte* née en 1661, le 19 Nov. mariée en 1687 à *Erneſt Louis* Landgrave de Heſſe-Darmſtad, morte le 15 Nov. 1705; 8. *Eleonore Juliane*, née le 13 Oct. 1663, mariée le 28 Oct. 1682, à *Frédéric Charles* Duc de Wirtemberg. Sa troiſiéme femme fut *Chriſtine* fille de *Frédéric* Marquis de Bade-Dourlach, & qui après la mort de notre Albert, épouſa *Erneſt-Louis* Landgrave de Heſſe-Darmſtad.

III. JEAN FREDERIC, fils d'Albert, naquit en 1654, le huitiéme Oct. & mourut le 13 Mars 1686. Il épouſa en premiéres noces *Jeanne Elizabeth* fille de *Frédéric* VI. Marquis de Bade-Dourlach, le 26 Janv. 1673, & il en eut, 1. *Léopold-Frédéric*, né le 19 Mai 1674, mort jeune; 2. *Chriſtian Albert*, né le huitiéme Sept. 1675, mort le ſeptiéme Oct. 1692, au retour d'un voyage comme il étoit prêt de prendre en main les rênes du gouvernement; 3. GEORGE FREDERIC, né le 25 Avril 1678, qui commença à régner en 1694, & qui mourut en 1703 d'une bleſſure qu'il reçut au combat de Schmidemuhlen; 4 *Dorothée Frédérique*, née le 12 Août 1676, & mariée le 30 Août 1689, à *Jean Reinard* Comte de Lichtemberg; 5. *Charlotte Sophie*, née le 19 Juin 1679, morte le 14 Janv. 1680. Il ſe maria en ſecondes nôces le 24 Nov. 1681, avec *Eleonore Erdmuth Loüiſe* fille de *Jean George*, Duc de Saxe-Eiſenach, laquelle après la mort de Jean Frédéric épouſa en ſecondes noces *George* IV, Electeur de Saxe. Il eut de cette Princeſſe, 6. *Frédéric Auguſte* né le 24 Déc. 1684, mort le 20 Janv. 1685; 7. GUILLAUME FREDERIC né le 29 Déc. 1685. En 1702, il reçut une bleſſure dans la bataille de Fridlingue, & ſuccéda en 1703, à George Frédéric, ſon frére du premier lit. En 1709, le 28 Août, il épouſa *Chriſtine Charlotte* fille de *Frédéric Charles* Duc de Wirtemberg. Il en a eu le 12 Mai 1719 *Charles Frédéric Guillaume*. * *Gr. Diſſ. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.*

ANSPRAND, Roi des Lombards. *Voyez* ASPRAND.

ANSTRUDE, femme de *Berthaire* ou *Berthier*, Maire du Palais d'Auſtraſie, étoit fille de *Waraton*, auſſi Maire du Palais, & d'*Anſiéde*. Elle épouſa en ſecondes nôces *Drogon* ou *Dreux*, Duc de Champagne, fils de Pepin d'*Heriſtel*, & de Pleſtrude; & elle en eut *Arnoul* & *Hugues*, que Charles *Martel* leur oncle fit arrêter en 723. Ils moururent tous deux ſans poſtérité. On ne ſait point l'année de la mort d'Anſtrude. * Frédegaire, & *les Annales de Metz.*

ANSWANI. *Voyez* ANJOUAN.

A N T.

ANTACHIA. *Voyez* ANTIOCHE de SYRIE.

ANTAGORAS, Poëte de Rhodes, étoit fort aimé d'Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, qui le menoit par-tout à ſa ſuite. Plutarque rapporte que ce Prince l'ayant ſurpris une fois faiſant cuire du poiſſon, il lui dit qu'Homére ne s'amuſoit pas à faire le cuiſinier lorſqu'il écrivoit les hauts faits d'Agamemnon; & que ce Poëte lui répondit, que le Roi dont il parloit n'avoit pas coutume d'aller chercher dans ſon camp, ſi quelqu'un faiſoit cuire du poiſſon, lorſqu'il exécutoit ces grandes actions. Antagoras vivoit ſous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant Jéſus-Chriſt. Il compoſa un Poëme intitulé *la Thebaïde*. Nous avons encore de lui une Epigramme contre Crantor. * Pauſanias, *l.* 1. Plutarque, *des Diſc. de Table*, *l.* 4. *c.* 2. Athénée, &c.

ANTALCIDAS, fils de Léon, Capitaine de Sparte, fut envoyé en Perſe, pour conclurre la paix entre Artaxerxès & les Lacédémoniens; ce qu'il fit au deſavantage de ſa patrie, la ſeconde année de la XCVIII Olympiade, & 387 ans avant Jéſus-Chriſt. Les conditions furent, que les Grecs mettroient les armes bas, & que les villes Gréques d'Aſie demeureroient ſoumiſes au Roi de Perſe. * Xénophon, *l.* 5. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 14. Plutarque, *en la Vie d'Artaxerxes.*

ANTANDRE, ville de la Phrygie au pié du mont Ida; Virgile en parle, *Æneid. l.* 3. *v.* 6.

Claſſemque ſub ipſa
Antandro, & Phrygiæ molimur montibus Ida.

Les Pélaſgiens habitoient dans Antandre, qui leur avoit été donnée, comme quelques-uns croyent, par Alcanius, pour le prix de ſa rançon quand il fut pris par ce peuple dans une embuſcade, & relâché. On prétend que c'eſt de-là que vient le nom d'Antandre, parce qu'elle avoit été donnée *ἀντὶ τοῦ δοθῆναι*, c'eſt à dire, *pour un bonnet.* * M. Du Pin, *Bibliath. des Hiſtoriens, tome* 1. *dans l'Article de Conon, p.* 54.

ANTARADE, en Latin *Antaradus*, Ville de la Phénicie ſur les bords de la mer de Syrie, & dans le Patriarchat d'Antioche. Elle fut depuis nommée *Orthoſie*, & enſuite Tortoſe du tems des Croiſades. Elle eſt ſituée entre Balanée ou Valanée qu'elle a au nord, & Tripoli qu'elle a au midi. Elle eſt nommée quelquefois *Conſtance* dans les Livres des Conciles, à cauſe de l'Empereur Con-

Conſtance, qui la répara vers l'an 346. Elle étoit autrefois ſi peuplée qu'on y mit un Evêque Latin; mais on n'y voit plus à préſent que des ruines, & quelques cabanes de Pêcheurs. A deux milles de là, il y a dans la mer une petite iſle, où étoit l'ancienne & la célébre ville nommée *Arcadis*: mais il n'y a plus auſſi préſentement, que des maſures. * Baudrand. De Commanville, *Tables Géographiques & Chronologiques.*

ANTARCTIQUES, Terres Antarctiques ou Auſtrales. On donne ce nom à des Terres inconnues vers le Pole Antarctique. Quelques-uns de ceux qui ont entrepris de les découvrir, y ſont morts de faim, & les autres y ont été dévorez par les Sauvages, pour s'y être engagez imprudemment, ſans eſcorte & ſans proviſions. On dit qu'en 1641, Martin le Brun y découvrit une Iſle. Le païs que nous reconnoiſſons ſur la côte, ſont la Terre ou le Païs de Pierre-de-Nuys, le païs de Concorde ou la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Zélande, le païs de Ferdinand de Quiros, Carpentaria, Terre de Diemen. *Voyez* TERRE AUSTRALE.

ANTASTES, ANTASTOVAIS & ANTATOQUES, *Antastoqui*, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. On les met dans la Nouvelle Yorck, partie du Canada pris en général. * Baudrand.

ANTATOQUES. *Voyez* ANTASTES.

ANTAVARES, peuples de l'Iſle de Madagaſcar, entre le 20 & le 21 degré de latitude méridionale vers la côte qui regarde l'orient, entre le païs de Matatane, au ſud, & les Ambohitsmenes, au nord. Ce païs eſt fertile en Ris, en Ignames, en Cannes de ſucre & en Miel, dont ils font du vin. Il y a quantité de bœufs, de chevaux & de volailles; & c'eſt un lieu très propre à former une habitation. Les François s'y étoient établis; mais ils furent maſſacrez par la trahiſon des Antavares. La riviére de Manantzari, qui arroſe ce païs, eſt fort grande, & il peut y entrer des barques. On a vu de l'or en poudre dans cette province, entre les mains de quelques Négres. * Flacourt, *Hiſtoire de Madagaſcar.*

ANTE, petite ville & port de mer d'Afrique dans la Guinée, eſt environ à trois lieues du cap des trois Pointes ou *de tres Puntas*, vers Moure & le Fort de S. George de la Mine. * Baudrand.

ANTE, nom d'une petite riviere de France en Normandie, qui a ſa ſource au deſſus de la ville de Falaiſe, dont elle arroſe le fauxbourg, & ſe décharge enſuite dans la Dive. * *Memoires dreſſez ſur les lieux en* 1704.

ANTECESSEURS, nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque ſcience, du mot Latin *antecedere*. L'Empereur Juſtinien l'appliqua particuliérement aux Juriſconſultes qui étoient chargez d'enſeigner le Droit. On les appelloit ordinairement au Conſeil d'Etat. Dans ces derniers tems, on donne ce nom aux Profeſſeurs en Droit dans les Univerſitez.

ANTECHRIST, nom qui ſignifie ennemi de Jéſus-Chriſt, du Grec ἀντὶ *contre*, & χριστὸς *Chriſt*. En ce ſens tous les Infidéles & tous les Hérétiques ſont des Antechriſts, comme parle ſaint Jean dans ſa *premiére Epître*, *ch.* 2. *v.* 18. & 22. où il dit que l'Antechriſt eſt celui qui nie le Pére éternel & ſon Fils; que celui qui ne croit pas en Jéſus-Chriſt, eſt Antechriſt; & qu'il y avoit dés-lors pluſieurs Antechriſts. Mais on donne proprement ce nom à celui qui doit venir à la fin des tems, pour perſécuter les Chrétiens; & que ſaint Paul dans ſa premiére *Epître aux Theſſaloniciens*, *ch.* 2. *v.* 3. & 4. appelle homme de péché & fils de perdition, qui s'élévera ſur tout ce qui eſt nommé *Dieu*, s'aſſiéra dans le Temple de Dieu, & entreprendra de ſe faire paſſer pour un Dieu. Cet Apôtre ajoûte, qu'étant aidé de Satan, il ſéduira les hommes par des prodiges & des faux miracles. Sa venue doit être précédée de pluſieurs ſignes au Ciel & ſur la Terre. Le Soleil, dit ſaint Matthieu, *ch.* 24. s'obſcurcira, la Lune perdra ſa lumiére, & les Etoiles tomberont du Ciel. La plupart des Péres de l'Egliſe diſent que l'Antechriſt ſera Juif, de la Tribu de Dan, & que pour cette raiſon ſaint Jean dans ſon Apocalypſe, *ch.* 7. *v.* 5. 6. 7 nommant les autres Tribus, ne parle point de celle de Dan. Il doit être Juif, puiſque ſans cela il ne pourroit prétendre à la qualité de Meſſie qu'il s'attribuera. Pour le lieu de ſa naiſſance, les uns croyent que ce ſera Jéruſalem, les autres Babylone, les autres Bethſaïde, & d'autres Capharnaum. Son régne ſera court, par la raiſon qu'en donne ſaint Matthieu, *ch.* 24. *v.* 22, qui eſt, que ſi ces jours de perſécution n'euſſent point été abrégez, tous les hommes auroient été perdus. Il ſemble que le régne de cet impie ſera de trois ans & demi, & que cette durée eſt ſignifiée par ces paroles de Daniel, *ch.* 7. *v.* 25. *& ch.* 12. *v.* 7. *pour un tems, & des tems, & la moitié d'un tems*, que l'on explique ainſi, pour un an, & deux ans, & la moitié d'un an. Ce qui eſt marqué ailleurs par douze cens & quatre vint-dix jours, *Dan. ch.* 12. *v.* 11. & *Apocal. ch.* 11. *v.* 3. *& ch.* 12. *v.* 6. & par quarante-deux mois, *Apocal. ch.* 11. *v.* 2. *& ch.* 13. *v.* 5. Enoch & Elie ſeront envoyez de Dieu pour encourager les Fidéles pendant douze cens ſoixante jours, & pour combattre l'Antechriſt, qui les fera mourir; mais ils reſſuſciteront trois jours & demi après, *Apoc. ch.* 11. *v.* 11. Son nom eſt marqué dans l'Appocalypſe, *ch.* 13. *v.* 18. par le nombre de ſix cens ſoixante ſix; & comme cette prophétie eſt originalement écrite en Grec, il eſt probable que ce ſont des lettres Gréques qui doivent former ce nombre, ſuivant leur valeur, que l'on voit dans la Grammaire. Les Proteſtans font une application, à la perſonne du Pape, de ce que l'Ecriture a prédit de l'Antechriſt. Grotius, Hammond & Vignier attribuent à Caligula, à Simon le *Magicien*, & à la Secte des Gnoſtiques, les paſſages que les autres Proteſtans expliquent du Pape. L'horrible portrait que S. Paul fait de l'Antechriſt, étoit, au ſentiment de quelques anciens Péres, ſi reſſemblant à Néron, qu'ils ont cru que ce Prince étoit l'Antechriſt, ou du moins ſon précurſeur, & que l'Antechriſt le ſuivroit de prés. D'autres ont cru que Néron reſſuſciteroit à la fin du monde, pour accomplir tout ce qui a été prédit de l'Antechriſt. Enfin S. Auguſtin aſſure, qu'il y en a eu d'autres qui ſoutenoient que Néron n'étoit pas mort, mais qu'il vivoit encore dans quelque endroit inconnu & inacceſſible, gardant toûjours toute ſa force & toute ſa cruauté, dont il ſeroit un jour reſſentir les effets aux Fidéles. S. Jean dans ſon Apocalypſe a fait diverſes deſcriptions de l'Antechriſt, leſquelles à cauſe de leurs ſinguliéres circonſtances, & de leurs caractéres particuliers, ont donné lieu à pluſieurs conjectures avancées par des Ecrivains qui ont prétendu marquer préciſément & la perſonne de l'Antechriſt & le tems de ſa venue. Mais les uns n'ont pas rencontré juſte par rapport au premier point, & les autres, après l'expiration du terme qu'ils avoient établi, ont vu qu'ils s'étoient trompez. Parmi les caractéres que S. Jean donne à l'Antechriſt, un des plus remarquables eſt le nom de la Bête par laquelle on entend l'Antechriſt, ou le nombre de ce nom, dont il eſt dit, *Apocal. ch.* 13. *v.* 18, *Ici eſt la ſapience. Que celui qui a entendement compte le nombre de la Bête; car c'eſt un nombre d'homme, & ſon nombre eſt ſix cens ſoixante ſix.* On croit que ce nombre eſt celui des lettres du nom de l'Antechriſt, ſelon la valeur numérale qui leur eſt attribuée, car en Hébreu, en Grec & en Latin, les lettres de l'alphabet ſervent à nombrer. Par exemple, en Latin I fait un, V cinq, X 10, L 50, C 100, D 500, M 1000: en Grec, α fait un, ι fait 10, κ fait 20, λ fait 30, μ fait 40, & ainſi des autres. On s'eſt trouvé embarraſſé pour ſavoir ſi le nom de la Bête doit être pris dans la langue Hébraïque, Syriaque, Gréque ou Latine; ſi ce nom eſt celui de la perſonne de l'Antechriſt, ou de ſa dignité; ſi c'eſt celui que lui doivent donner ſes Sectateurs, ou celui qu'il doit mériter par ſes méchantes actions. On a fait là deſſus une infinité de conjectures, & preſque tous les Interprétes ſe ſont exercez ſur cette matiére, ſans qu'on puiſſe dire avec certitude que quelcun d'eux ait rencontré le caractére de l'Antechriſt ou ſon nom par la démonſtration de ce nombre. Pluſieurs Chrétiens ont appliqué ce nombre à des Princes Payens & à des Héréſiarques. Ainſi on a trouvé le nombre de 666 dans *Ulpius* Trajanus,

Ο Υ Λ Π Ι Ο Σ
70. 400. 30. 80. 10. 70. 6.

Dans celui de Dioclétien,

D I o C L E s A V o V s T V s. DCLXVI.

Dans celui de Julien l'Apoſtat,

C. P. IVLIANVS CÆSAR ATHEVS. DCLXVI.

ou plutôt,

C. P. IVLIANVS CÆS. AVG. DCLXVI.

Dans ces mots Hébreux *Abinu Kadeſchu Papa*, qui veulent dire *Notre Saint Pére le Pape*,

ק ד ש נ ו ה ק ר ו ע ו פ ' ס ' ב א
10. 80. 10. 80. 2. 5. 300. 6. 4. 100. 5. 6. 50. 10. 2. 1.

Dans celui de *Romiah*, qui veut dire *Romain*,

ר ו מ י ה
400. 10. 10. 40. 6. 200.

Dans le mot Grec *Arnoumai*, qui veut dire *je renie*,

A P N O Υ M E
1. 200. 50. 70. 400. 40. 5.

Dans celui de *Katas Odégos*, qui veut dire *mauvais Guide*;

K A K O Σ O Δ H Γ O Σ
20. 1. 20. 70. 200. 70. 4. 8. 3. 70. 200.

Dans celui d'*Omiétes*,

O N I K H T H Σ
70. 50. 10. 20. 8. 300. 8. 200.

Dans celui de *Lampétis*,

A Λ M Π E T I Σ
30. 1. 40. 80. 5. 300. 10. 200.

Dans celui de *Titan*,

T E I T A N
300. 5. 10. 300. 1. 50.

Dans celui de *Latinus*,

Λ A T E I N O Σ
30. 1. 300. 5. 10. 50. 70. 200.

Dans celui d'*Evanthas*,

E Υ A N Θ A Σ
5. 400. 1. 50. 9. 1. 200.

Dans celui de *Luther*, en caractéres Hébreux,

ל ו ת ר
200. 400. 30. 6. 30.

Enfin, pour n'en pas rapporter davantage d'exemples, il ſuffit de dire, que dans la vue de faire voir que cette recherche eſt des plus inutiles & des plus infructueuſes, on a trouvé ce nombre de 666 dans les noms les plus faints. Ainſi le plus raiſonnable & le plus ſûr eſt, de donner des bornes à ſa curioſité dans la recherche des caractéres & du nom de la Bête. Il eſt même vraiſemblable que ce nombre eſt propre & particulier au nom de l'Antechriſt, d'une maniére qui n'eſt appliquable à aucun autre nom, puiſqu'autrement ce nombre ne pourroit déſigner ſi poſitivement l'Antechriſt. Pour ce qui regarde le tems de la venue de l'Antechriſt, on ſait certainement qu'il viendra avant la conſommation des ſiécles & avant le Jugement univerſel. Mais de vouloir marquer préciſément le tems & l'année de cette venue, cela n'a ſervi qu'à faire voir la témérité ou l'ignorance de ceux qui l'ont entrepris. Dés le tems de S. Paul, il y avoit déja des gens qui diſoient que la journée du Seigneur approchoit; & cet Apôtre dans

dans la seconde Epître aux Thessaloniciens, ch. 2. v. 3. les avertit que ce *jour n'arrivera point que la revolte ne soit arrivée auparavant, & que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé.* S. Jean dans sa *première Epître, ch. 4. v. 3*, dit que l'esprit de l'Antechrist (c'est à dire, les hérésies qui devoient précéder l'Antechrist) étoient déja en ce tems là dans le monde: ce qui apparemment a donné lieu de croire que la venue du Sauveur étoit prochaine. On remarque que la plupart des Péres des premiers siécles ont été de ce sentiment. Les Eglises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, voyant la violence des persécutions sous Marc Auréle, croyoient voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. Un Ecrivain ecclésiastique, nommé Judas Syrus qui vivoit sous l'empire de Sévére, enseignoit que l'Antechrist paroîtroit bientôt, parce que l'Eglise étoit alors dans le plus grand feu de la persécution. Tertullien qui vivoit dans le même tems, & S. Cyprien qui florissoit quelque tems après, ne doutoient nullement que la venue de l'Antechrist ne fût prête d'arriver. S. Hilaire voyant les progrès de l'Arianisme, pensoit voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. S. Basile le Grand, S. Jérôme, S. Martin, S. Chrysostome & S. Grégoire le Grand ont cru, que la fin du monde n'étoit pas éloignée, & que par conséquent la venue de l'Antechrist étoit prête de se manifester.

ANTEDONE, *Anthedon*, petite ville de la Gréce, qui est dans l'Achaïe ou Livadie, sur la côte du golfe de Négrepont, entre la ville de ce nom & celle de Talandi. * Maty, *Diff. Geogr.*

ANTEE, *Antæus*, géant de Libye, fils de Neptune & de la Terre, demeuroit dans des déserts de son païs, où il attaquoit les passans & les massacroit, ayant fait vœu, dit-on, de bâtir un Temple à Neptune avec des crânes d'hommes. Hercule combattit ce géant, le terrassa trois fois; mais inutilement, parce que la Terre, dont il étoit fils, lui donnoit des forces lorsqu'il la touchoit: de sorte qu'il se relevoit toûjours avec plus courage. Ce Héros s'en étant apperçu, le prit, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ses bras. Quelques Auteurs ajoûtent qu'Hercule épousa ensuite Tinga, femme d'Antée; qu'il en eut un fils nommé *Syphax*, qui fut Roi de la Mauritanie, & bâtit une ville, qu'il nomma Tingis, du nom de sa mére. Pline dit que ce fut Antée lui-même, qui bâtit cette ville. Le Roi Juba se disoit descendu de ce Syphax, qui fit enterrer Antée dans cette ville, où Plutarque dit que Sertorius trouva son corps, qui avoit soixante coudées de long. D'autres l'avoient dit avant Plutarque. Strabon s'en est mocqué. Il semble que la fable d'Antée soit née d'une histoire véritable. On disoit peut-être qu'il étoit fils de Neptune & de la Terre, parce qu'il étoit Chef d'une Colonie d'Afrique, qui y étoit allée en partie par mer, & en partie par terre. Il s'étoit si bien fortifié dans le lieu où il demeuroit, qu'on ne pouvoit l'y vaincre; mais Hercule l'attira hors de son fort, & le battit. C'est ce qui semble avoir donné lieu au reste de la fable. *Voyez l'Hercule Marchand*, dans le *premier tome de la Bibliothéque Universelle.* * Apollodore, *l.* 2. Hygin, *Fab.* 3. Plutarque, *in Sertorio.* Strabon. Pline, *l.* 5. *c.* 1. Lucain, *l.* 4. Stace, *Thebaïde*, *l.* 6.

ANTEE, *Antæus*, Médecin, dont parle Pline au *l.* 8. *c.* 1.

ANTEE, *Antæus*, Sculpteur Grec, florissoit vers la CLV Olympiade, & environ 160 ans avant Jésus-Christ. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

* ANTEE, *Antæus*, est le nom d'un des Copistes qui étoient aux gages d'Atticus. * Cicero *ad Atticum*, *l.* 13. *Epist.* 44.

* ANTEE, *Antæus*, Macédonien, étoit de la ville de Pella & fut pére de Leonnatus. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ANTEE, *Antæus*, l'un des Généraux de Turnus. *Voyez* ANTHEE.

ANTEE, Roi des Scythes. Mot corrompu. *Voyez* ATHEAS.

ANTEGO ou ANTEGOA. *Voyez* ANTIGOA.

ANTEIUS, Sénateur Romain, fut tué par les Allemands de la garde de Caligula, auprès du corps de ce Prince, l'an 41 de Jésus-Christ. Il étoit venu se repaître de la mort de Caligula, qui avoit fait tuer son pére; & ce fut cette curiosité qui causa sa perte. * Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 19. *c.* 1.

ANTEIUS (P.), à qui Néron promit en l'année 55 de Jésus-Christ le gouvernement de Syrie. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 22.

ANTELMI (Joseph), Provençal & Chanoine de Frejus, s'étoit particuliérement appliqué à l'Histoire ecclésiastique de son païs, & s'étoit proposé de faire une Histoire de la ville & de l'Eglise de Frejus. Il donna par avance en l'année 1680, une *Dissertation Latine, Historique, Chronologique, Critique, Profane & Sacrée*, sur les commencemens de l'Eglise de Frejus. M. I. B. de Verthamon ayant été fait Evêque de Pamiers, & ayant besoin d'une personne habile pour rétablir dans son Diocèse la paix, qui avoit été agitée par l'affaire de la Régale, choisit l'Abbé *Antelmi* par le conseil du P. la Chaise, & rendit par là la paix à son Eglise. Il a eu depuis une dispute avec le P. Quesnel, sur l'Auteur du Livre de la Vocation des Gentils, les Capitules sur la grace, & la Lettre à Demetriade, qu'il croit de saint Prosper, & non de S. Léon, comme le P. Quesnel l'a prétendu. C'est sur cela & sur deux Lettres de saint Léon, qu'il a fait des Dissertations imprimées à Paris en 1689. Parmi ses Ouvrages imprimez, il y a une Dissertation sur le culte & la patrie de sainte Maxime Vierge, qui est dans le Recueil de Bollandus au 16 Mai. Il s'est encore signalé sur la Critique du Symbole attribué à saint Athanase, dans une Disquisition imprimée en 1693, dans laquelle il soutient que ce Symbole n'est pas de Vigile de Tapse, comme le P. Quesnel l'a prétendu, mais de Vincent de Lérins. Le dernier Ouvrage d'Antelmi est une Lettre au P. Pagi, touchant l'âge, les actions, & l'année de la mort de S. Martin de Tours, aussi bien que de S. Brice son successeur. Il travailloit à son Ouvrage de l'Histoire de Frejus, & méditoit encore d'autres Ouvrages, quand la mort l'enleva à Pamiers, à l'âge de 40 ans, l'an 1697. Léonce Antelmi son frére qui étoit encore en 1719 Prevôt, Théologal & Grand-Vicaire de Frejus, n'a pu les donner au public. Voici le portrait que M. Du Pin fait d'*Antelmi*. *Il avoit*, dit-il, *beaucoup d'esprit, d'honnêteté, de douceur & d'erudition. Il s'abandonnoit trop facilement à ses conjectures.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, &c. *tome* 5. *p.* 145. *& suiv.*

ANTEMNES, ville ancienne des Sabins, que Strabon dit n'avoir été qu'un bourg de son tems. Cette ville, dont Plutarque parle dans la Vie de Romulus, & dans celle de Sylla, est aujourd'hui tout à fait détruite. Elle étoit située proche du Tibre, à quarante stades de Rome. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANTEN, Royaume d'Afrique, à dix lieues ou environ, du Cap *des trois pointes*, & à quinze d'Archin. Il a le petit *Incassan* à l'ouest, *Igoura* au nord-ouest, *Mompa* au nord-nord-ouest, *Adom* au nord, *Tabou* au nord-est, & *Guafo* à l'est. Le long de la côte on trouve quelques habitations, dont *Tacarari* est la principale. Le terroir de ce Royaume est fertile en grains & en animaux. Le vin de palme qu'on y fait est si excellent, que les Négres viennent s'en fournir de quinze ou vint lieues à la ronde. Ces peuples ont eu l'adresse de ne prendre aucun parti dans les querelles des Européens qui alloient faire trafic chez eux. Les Anglois & les Hollandois avoient commencé d'y aborder, mais comme ces Négres n'ont point d'or chez eux, & que celui qu'ils tirent de *Mompa* & d'*Igouira* ne monte pas fort haut, ils ont cessé d'y aller. Le Roi d'*Anten* demeure à quatre ou cinq lieues de la côte, & commande à tous les villages de la Province, où il a dans chacun ses Capitaines, qu'on nomme *Braffos*. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANTENOLFE. *Voyez* l'Article d'AQUINO, Maison &c. On dit aussi ADINOLFE, ATHENULPHE & ATENULPHE.

ANTENOR, Prince Troyen, que quelques-uns font fils de Laomédon, & frére de Priam, Rois de Troye, se trouva à la prise de cette ville l'an 2851 du Monde, 1184 avant Jésus-Christ. Quelques Auteurs, que Sabellic a suivis, disent qu'Anténor & Enée livrérent la ville aux Grecs. Tite-Live ne les accuse point de trahison; mais il convient que les Grecs les traitérent favorablement, parce que ces deux Princes avoient opiné pour la paix, & pour faire rendre Hélène à Ménélas. On prétend qu'Anténor s'étant mis à la tête des Troyens & des Héniétes, passa en Italie, où ayant chassé les Euganiens qui habitoient le long du Pô, il bâtit la ville de Padoue. Virgile en parle dans l'Enéide. Les Auteurs de l'Histoire de Padoue rapportent des particularitez fabuleuses d'Anténor, auquel ils donnent dix-neuf fils, qu'il eut, disent-ils, de Théano son épouse, fille de Cisseus, Roi de Thrace. On cite aussi une épitaphe de ce Prince, qu'on a trouvée, dit-on, sur son tombeau à Padoue; mais il faut avoir bien peu de goût, pour ne pas s'appercevoir que c'est une piéce supposée par quelque Padouan moderne. Voici l'épitaphe dont il s'agit.

Inclytus Antenor, patriam vix sisa quietem,
Transfidit huc Heretum, Dardanidamque fugas,
Expulit Euganeos, Patavinum condidit urbem,
Quem tenet hic humili marmore casa domus.

* Homére, *l.* 6. *Iliad.* Virgile, *l.* 1. *Æneid. v.* 246—253. Tite-Live, *l.* 1. *Hist.* Dion Chrysostome. Denys d'Halicarnasse. Sabellic. Léandre Alberti. Scardéoni. Ange Portenare, *Gli Origini di Padova*, &c.

ANTENOR, Ambassadeur de Persée Roi de Macédoine vers les Rhodiens, tenta, mais inutilement, de les engager dans les intérêts de ce Prince contre les Romains. Il fut depuis Général de la Flotte de Persée, & défit auprès de l'Isle de Chio une Armée de trente-cinq vaisseaux chargez de cavalerie Gauloise, qu'Euménès envoyoit au secours d'Attalus; & ayant mis des troupes à terre, il fit prisonniers presque tous ceux des ennemis qui s'y étoient sauvez. Ce fut sous la CLIII Olympiade, & environ 168 ans avant Jésus-Christ. * Polybe, *Legat.* 65. Tite-Live, *l.* 42. & 44.

ANTENOR, surnommé DELTA, Historien Grec, écrivit une Histoire de Crête. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Elien, *l.* 17. *de Animal. c.* 35. Photius, *Biblioth. Cod.* 190. *ex Ptolom. Ephest. l.* 5.

ANTENOR. Les Auteurs qui donnent facilement dans les fables, se font imaginez qu'il y a eu trois Princes Gaulois de ce nom. Génébrard même dit que l'un d'eux, fils de Clodomer ou Clodomir, vivoit en la 61 année de Jésus-Christ. Trithéme parle d'un autre qui conduisit douze mille Troyens vers les Palus Méotides.

* ANTEPOURRIE (la Forêt de l'), en Normandie proche de Mortain.

ANTEQUERA ou ANTIQUERA, ville du Royaume de Grenade en Espagne, à douze lieues de Grenade, & à huit de Malaga, qui est au midi, est bâtie en partie dans une plaine, & en partie sur des collines, aux piez des montagnes. Elle est comme partagée en deux parties, dont l'une plus élevée que l'autre, & située sur une haute colline, est occupée par le château royal, & par les maisons de la Noblesse. Ce sont les Mores qui ont bâti cette ville, dont ils avoient dessein de faire une forte place. On conserve dans l'arsenal du château une très grande quantité d'armes antiques, qu'ils y avoient ramassées, comme des casques, des cuirasses, des boucliers, des piques, des zagayes ou demi-piques, des arcs, des fléches, &c. La ville basse, qui est dans la plaine, est occupée principalement par des laboureurs & des artisans: le terroir est très fertile, & arrosé par un grand nombre de fontaines & de ruisseaux. On trouve dans les montagnes des carriéres inépuisables d'une belle pier-

re, fort propre à bâtir: il s'y fait auſſi une grande quantité de ſel, qu'on n'a pas la peine de cuire, comme ailleurs. Les eaux des neiges fondues, de la pluye & de pluſieurs fontaines, ſe ramaſſent dans des fonds entre les montagnes; & le ſoleil donnant deſſus en été, cette eau ſe cuit d'elle-même, & il s'en forme un fort beau ſel, en ſi grande quantité, qu'il y en a aſſez pour toute la province. On trouve auſſi là des carriéres de plâtre, propre non ſeulement à bâtir, mais encore à faire des vaſes de toute ſorte de grandeur, quand on l'a paſſé par le tamis; & l'on met dans ces vaſes ſes proviſions de vin, d'huile, d'eau, de capres, &c. Il y a encore à deux lieues de la ville une fontaine, dont on prétend que l'eau eſt propre à guérir de diverſes maladies, particuliérement de la pierre & de la gravelle. * Juan-Alvarès de Colmenar, *Del. de l'Eſp.*

ANTEQUERA ou NOVA ANTEQUERA, ville de la Nouvelle Eſpagne en Amérique, & dans la province de Guaxaca, avec Evêché ſuffragant de la Métropole de Mexico, & fondée par le Pape Paul III. l'an 1547. On dit que cette ville eſt peu conſidérable. * Merula. Baudrand.

ANTÈRE ou ANTHERE, ANTÉROS ou ANTHEROS (S.), Pape, Grec de naiſſance, ſuccéda à ſaint Pontien le 23 Novembre de l'année 235. Il ne tint le ſiége qu'un mois & dix jours, & mourut au commencement de l'an 236, le troiſiéme jour de Janvier, & fut enterré, dit-on, dans le cimetiére de Calliſte. La perſécution de Maximin, ſous laquelle il eſt mort, donne lieu de croire qu'il a paſſé par l'épreuve du martyre. On lui attribue une fauſſe Epître Décrétale. S. Fabien lui ſuccéda. * Euſébe, *Chron. & Hiſt. l. 6. c. 29.* Baronius, 237 & 238. Bucher. Cycl. Tillemont, *Mémoires Eccl.* Platina, *de Vitis Pontif.*

☞ Il faut ſe ſouvenir que quelques Modernes mettent après ce Pape un Cyriaque Romain. Mais, comme ils n'ont point d'autre fondement que les Actes de ſainte Urſule, qui ſont indubitablement ſuppoſez, il ſuffit de le faire remarquer au Lecteur, ſans ſe mettre en peine de refuter cette erreur. Car il eſt ſûr que nul Auteur Grec ni Latin, ne parle de ce Pontife prétendu. * Baronius, *A. C.* 238. M. Du Pin, *les trois premiers ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANTÈRE ou SAOTÈRE, de Nicomédie, Chambellan de l'Empereur Commode, & ſon favori, cauſa par ſes conſeils pernicieux, une partie des déſordres qui deshonorérent l'empire de ce Prince. Les Préfets du Prétoire le firent aſſaſſiner par Cléandre, vers l'an 134 de Jéſus-Chriſt, & ſa mort fut plus ſenſible à Commode, que la conſpiration même qu'on fit alors contre ſa perſonne. * Dion, *l. 72.*

ANTÉROS eſt un nom Grec qui ſignifie *contre-amour*, du Grec ἀντὶ *contre*, & ἔρως *amour*; non que ſes effets ſoient contraires à ceux de l'amour, & qu'il faſſe haïr ceux que nous aimons; mais parce qu'il fait correſpondre à l'amour, puniſſant même ceux qui n'aiment pas, lorſqu'ils ſont aimez. Les Poëtes feignent que Vénus voyant que ſon fils Cupidon ne croiſſoit point, en demanda la cauſe à la Déeſſe Thémis, qui lui dit que Cupidon étant ſeul, il lui falloit donner un frére, afin que l'amour & les ſecours fuſſent réciproques entre eux; & qu'alors il croîtroit autant qu'il ſeroit néceſſaire. Vénus engendra de Mars cet Antéros, qui ne fut pas plutôt au Monde, qu'Amour commença à croître & à étendre ſes ailes. A meſure que Cupidon voyoit Antéros devenir grand, il ſe vouloit montrer encore plus grand. Auſſi les peignoit-on comme deux petits Cupidons, qui ſe vouloient arracher l'un à l'autre une palme, pour marquer que le véritable amour tâche toûjours d'aimer plus qu'il n'eſt aimé, & d'être en cela le vainqueur. Les Eléens en Gréce repréſentoient l'un & l'autre dans les lieux de leurs exercices, pour apprendre aux jeunes gens à reconnoître leurs bienfaiteurs, & à les aimer comme ils en étoient aimez. Les Athéniens honoroient cet Antéros comme un Dieu, & lui avoient érigé un autel à Athénes. * Cicero, *l. 3. de Nat. Deor.* Pauſanias, *in Atticis & in Eliacis 2.*

ANTÉSIGNAN (Pierre), né à Rabaſteins, petite ville de Languedoc, au Diocéſe d'Albi, a été un des plus laborieux Grammairiens du XVI ſiécle. Il s'attachoit particuliérement à l'explication des choſes qui embarraſſent la premiére entrée des études de la jeuneſſe, & il y acquit quelque réputation. Ce qu'il publia ſur Térence, fait voir que c'étoit l'homme du monde le plus patient au travail. Il fit imprimer en trois façons les Comédies de ce Poëte. Premiérement il les publia avec de petites notes, & avec les ſommaires de chaque ſcéne, & il marqua les accens à tous les mots qui ont plus de deux ſyllabes; il marqua auſſi à côté de chaque vers la maniére de le ſcander. En ſecond lieu, il les publia avec des notes entiéres de preſque tous les Auteurs qui avoient écrit ſur Térence. Enfin, il les publia avec de nouvelles notes marginales, & avec la traduction & la paraphraſe Françoiſe des trois premiéres. Il mit entre des crochets tout ce qui eſt dans la traduction, ſans être dans l'original en propres termes; il marqua avec des Lettres tous les renvois de la verſion à la paraphraſe. Les *Varia Lectiones* ont auſſi chacune leurs parenthéſes & leurs marques de correſpondance. On voit par ce détail que Pierre Antéſignan étoit bien patient. Il mit dans les deux dernières impreſſions de ſon Térence, ce que la premiére contenoit. Ces trois éditions furent faites à Lyon par Matthieu Bonhomme libraire; le privilége du Roi eſt de l'an 1556. Sa Grammaire de la Langue Gréque a été imprimée pluſieurs fois; mais ſa Grammaire Univerſelle eſt mal digérée, & ſans aucun ordre, ſans aucuns principes, & remplie de tant de choſes, ou inutiles, ou embarraſſantes, que l'on ne peut preſque ſe réſoudre à la lire. Il entendoit aſſez bien l'Hébreu, pour mériter une place dans le *Gallia Orientalis*, de Colomiés; & cependant il y a été oublié. * *Gefneriana Biblioth. Epitome.* Lancelot, *Nouvelle Méthode de Port-Royal, Préf.* n. 6. p. 15. Bayle, *Dict. Critiq.* à *Edw.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens, édit. de Paris* 1685, in 12. *tome* 3. *p.* 190: & *tome* 2. *partie* 3. *de* l'édit. d'Amſterdam 1725. *p.* 171. *n.* 708.

* ANTESION, Auteur Grec, cité par l'Interpréte ou le Scholiaſte de Pindare ſur la premiére de ſes Olympiques.

ANTESSA ou ANTISSA, ville de l'Iſle de Lesbos, où l'on dit qu'il y a eu Evêché ſuffragant de Mitylène. On aſſure auſſi que c'étoit autrefois une Iſle ſéparée de Lesbos, dont le canal qui la ſéparoit, s'étoit comblé peu à peu. * Strabon, Tite-Live, Pomponius Mela, &c. font mention d'Antiſſa, auſſi bien qu'Ovide, *l. 15. Metam. v. 287.*

Fluctibus ambita fuerant Antiſſa Phœroſque.

ANTESTIA, nom d'une famille Romaine. *Voyez* ANTISTIA.

ANTEVORTA, certaine Déeſſe que les Romains invoquoient pour les choſes paſſées, comme *Poſtvorta* pour celles qui ſont à venir. Ils les conſidéroient toutes deux comme les Conſeilléres de la Providence. * Macrobe, *l. 1. des Saturnales, c. 17.* *Voyez* POSTVORTA.

ANTHAB, ville de Caramanie, dans l'Aſie Mineure, que les Géographes modernes appellent Antioketta. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANTHAIRE. *Voyez* ANTHARIUS.

ANTHAKIA. *Voyez* ANTIOCHE de Syrie.

ANTHARAH, un des ſept Poëtes Arabes, Auteurs des *Moallacat*, c'eſt à dire, des Poëmes ſuſpendus. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANTHARIC, ANTHARIT ou AUTHARIS, Roi des Lombards, étoit fils de Cléphis, auſſi Roi, mort vers l'an 576. Après ce dernier, les Lombards avoient élu, d'un commun conſentement, trente Ducs, pour commander en autant de petites provinces, & gouverner l'Etat avec égale autorité: ce qui ne dura que dix ans, par le déſordre, la mauvaiſe conduite, & la mesintelligence de ces Ducs. Antharic fut ſalué Roi vers l'an 586. Jean, Evêque de Girone, parle de lui ſous la quatriéme année du régne de l'Empereur Tibére-Conſtantin, & la treiziéme de Lewigilde, Roi des Viſigoths en Eſpagne, qui revient à l'an 581: ce qui fait douter que l'interrégne ait eu dix années. Quoi qu'il en ſoit, Antharic prit le ſurnom de *Flavius*, à la maniére des Nobles Romains; & ayant reçu une partie des thréſors, que les Seigneurs Lombards, & quelques autres Princes lui offrirent, il commença à faire la guerre. Il ſoumit l'Iſtrie, poſſédée depuis vint ans par un Capitaine nommé *Francion*, Colonel de la milice Romaine, & fit des courſes juſques aux portes de Rome & de Ravenne. Quelque tems après, il remporta d'autres avantages ſur les troupes de l'Empereur Maurice. Ce dernier ſollicita Childebert II, Roi d'Auſtraſie, de paſſer en Italie contre les Lombards. Il le fit, & les Lombards ſe repentirent de lui avoir manqué de parole. Ce même Roi avoit promis à Antharic ſa ſœur Clodeſinde, fille de Sigebert & de Brunehaud; mais on la maria à Récaréde, Roi des Viſigoths en Eſpagne. Le Roi Lombard épouſa le 13 Mai de l'an 589, Theudelinde ou Théodelinde, fille de Garivaud ou de Garibald, Duc de Baviére, & de Valdrade, veuve de Thibaud, Roi d'Auſtraſie. Paul Diacre dit qu'Antharic ſe déguiſa pour accompagner les Ambaſſadeurs qu'il envoya pour faire la demande de cette Princeſſe. C'eſt du tems de ce Roi qu'arriva ce miracle, rapporté par ſaint Grégoire, d'un ſoldat Lombard, qui voulut couper par mépris une clef d'or de ſaint Pierre, qu'il avoit trouvée. Le Démon entra dans ſon corps, & il ſe porta un coup mortel du même couteau dont il ſe ſervoit pour ce ſacrilége. Antharic, qui fut témoin de cette action, fit faire une clef d'or, & la renvoya avec l'autre au Pape Pelage II. Cette action ne fut qu'un effet de ſa crainte; car il n'avoit point de plus grand ſoin que de faire valoir l'Arianiſme. On dit même qu'il avoit défendu dans le tems de Pâques aux Catholiques de batiſer leurs enfans ſelon la forme de l'Egliſe. Ce Roi mourut le cinquiéme Septembre de l'an 591, & l'on croit que ce fut de poiſon. Théodelinde ſa femme tint quelque tems le gouvernement; & s'étant remariée à Agilulphe, Duc de Turin, elle continua de régner avec lui. * Saint Grégoire, *l. 6. Epiſt. 23.* Paul Diacre, *l. 3. Hiſt. Long. c. 18. & ſuiv.* Grégoire de Tours. Jean de Gironne, &c.

ANTHARIUS ou ANTHAIRE, ſixiéme Roi des Sicambres, qui habitoient le païs que nous appellons aujourd'hui *le Duché de Gueldre*, pilla la ville de Mayence, qui étoit alors une colonie des Romains. Ceux-ci s'étant joints aux Gaulois, le tuérent dans une bataille, l'an 37 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Francus ſon fils lui ſuccéda, & depuis les Sicambres furent nommez Francs.

* ANTHE, fille du Géant Alcyon qui fut tué par Hercule à coups de fléches. Il eut ſept filles, leſquelles de regret de la mort de leur pére, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms des ſix autres filles étoient *Pléione*, *Methone*, *Alcippe*, *Pelene*, *Drimo*, *Aſterie*. * Suidas. Janus Parrhaſius, *in Claudian. & Hegeſandro.*

ANTHEDON, ville de la Paleſtine. *Voyez* AGRIPPIADE.

* ANTHE'E, fils d'Anténor, Prince Troyen, fut aimé de Paris qui le tua par mégarde. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* ANTHE'E, l'un des Chefs qui accompagnérent Enée à ſon départ de Troye, & dans toutes ſes avantures. Virgile en parle dans ſon *Enéide*, *l. 1. v. 185. & 514. & au l. 12. v. 443.*

* ANTHE'E, fils de Neptune & d'Aſtyphile, fille de Phénix. * Hygin, *Fab. 157.*

ANTHELII, étoient parmi les Athéniens des Dieux, dont les ſtatues étoient placées debout devant leurs portes, continuellement expoſées à l'air; c'eſt d'où leur vient ce nom ἀνθήλιοι. * Héſychius & Denys Pétau, *in Themiſtium.*

AN-

ANTHELME, Abbé de Malmesbury. *Cherchez* ADELME.

ANTHELME (Saint), Evêque de Belley, étoit de Savoye, & fils d'Hardouin, d'une famille très noble. Il fut pourvu des deux premières dignitez de l'Eglise de Genéve & de celle de Belley; puis s'étant rendu Chartreux, il fut élu Prieur de la grande Chartreuse en 1141, où pendant le Schisme de l'Antipape Octavien, qui se nommoit *Victor* IV, il fit que tout l'Ordre des Chartreux le déclara pour le Pape Alexandre III, lequel l'obligea l'an 1163 d'accepter l'Evêché de Belley. Ce saint Evêque excommunia le Comte Humbert, fils d'Amédée, parce qu'il avoit permis aux gens de son Prévôt de tuer un Prêtre, & il refusa de l'absoudre, avant qu'il eût fait satisfaction. Malgré cela, le Pape trouva à propos de lui donner l'absolution; & Anthelme en fut si touché, qu'il quitta son Evêché pour se retirer dans la grande Chartreuse, d'où on le ramena par force à Belley. Il y mourut l'an 1178, âgé de plus de 70 ans. Pendant sa dernière maladie, il donna l'absolution au Comte Humbert, qui la lui vint demander. * Arnauld d'Andilly, *Vies des Saints illustres.*

ANTHELMI. *Voyez* ANTELMI.

ANTHEMISE, grand païs de Perse, selon Eutrope, qu'il faut par conséquent distinguer de l'ANTHEMUSIE, Province de la Mésopotamie, entre l'Euphrate & le Chaboras.

ANTHEMIUS (Flavius Procope), Empereur d'Occident, naquit à Constantinople d'une des plus illustres Familles de l'Empire. Procope son pére avoit été Plénipotentiaire pour le Traité de Paix avec les Perses en 420, & depuis encore il avoit été honoré de la dignité de Maître de la milice dans le diocése d'Orient, & de celle de Patrice. Anthémius son ayeul maternel ne fut pas moins illustre; puisqu'avec la qualité de Préfet du Prétoire qu'il exerça pendant treize ans, il gouverna l'Empire d'Orient avec Antiochus pendant la minorité de Théodose le Jeune. Celui dont on parle présentement, fut successivement Comte de l'Illyrie, Maître de l'une & de l'autre milice, & Consul. Marcien étant Empereur lui donna de bonnes marques de son estime, en le choisissant pour son gendre. Après la mort de ce Prince, Anthémius eut d'abord le commandement de l'Armée qu'on opposa aux Goths & aux Huns, & ensuite celui de la Flotte de l'Hellespont. Enfin l'Empereur Léon étant pressé de donner un Empereur à l'Occident, jetta les yeux sur lui. Il partit de Constantinople bien accompagné, & fut reçu à huit milles de Rome par l'Armée de Ricimer, Général de la milice, au mois d'Août de l'an 467. Il amena avec lui des Hérétiques Macédoniens, que le Pape Hilaire ne put souffrir. Dès le commencement de l'année suivante, il donna en mariage à Ricimer la fille qu'il avoit eue de son mariage avec Ælia Marciana Euphemia; & lorsqu'il crut que par cette alliance il avoit mis ce Général dans ses intérêts, il se prépara à aller attaquer les Vandales, avec tant d'activité qu'on eut bien-tôt équipé une Flotte de mille bâtimens; mais ou la négligence ou la trahison de Basiliscus à qui il donna le commandement de l'Armée, rendit tous ces préparatifs inutiles. Les cabales du gendre de l'Empereur, furent encore plus nuisibles à l'Etat. Elles ne purent être si secrettes qu'Anthémius n'en fût averti. Ricimer craignit d'être puni de sa perfidie, & se retira à Milan. Là, il obligea Epiphane, Evêque de Pavie, de faire sa paix avec son beau-pére; & ce bon Prélat, qui entendoit mieux les régles de la charité chrétienne que celles de la prudence politique, persuada à Anthémius de rappeller de la Ligurie son gendre, qui le fit tuer le onziéme Juin de l'an 472, après un régne de quatre ans & dix mois. * Sidonius Apollinaris, *Panegyr. Anthemii.* Cassiodore. Jornandès. Nicéphore, *l.* 15. *c.* 11. Evagre, *l.* 2. *c.* 18. *&c.*

ANTHEMIUS, Evêque de Salamine, trouva, à ce que rapportent quelques Auteurs Grecs, le corps de saint Barnabé, à un quart de lieue de sa ville épiscopale, & avec lui l'Evangile de saint Matthieu, (d'autres disent celui de saint Marc,) qu'il envoya à l'Empereur Zénon, vers l'an 488. Il se servit de cette rencontre pour appuyer les droits de l'Eglise de Cypre, contre Pierre *le Foulon*, Patriarche d'Antioche, lequel, contre les Décrets du Concile d'Ephése, vouloit assujettir cette Eglise à sa jurisdiction. * Theodoret, *l.* 2. Cedrene. Suidas, *in vocc.* T.

ANTHEMIUS, célébre Architecte, habile Sculpteur, & savant Mathématicien, natif de Tralles, ville de la Lydie, dans l'Asie Mineure, s'attacha au service de l'Empereur Justinien, qui régna près de 40 ans, jusques en l'année 566 de Jésus-Christ. Il inventa divers moyens, pour imiter les tremblemens de terre, le tonnerre & les éclairs. Il en fit plusieurs expériences très surprenantes, entre autres, celle d'un tremblement de terre, qu'il excita autour de la maison d'un Rhéteur appellé *Zénon*, dont il avoit reçu quelque injure: ce qui épouvanta de telle sorte Zénon, qu'il sortit avec précipitation de chez lui, craignant que sa maison ne tombât. Agathias remarque que, pour produire un effet si extraordinaire, Anthémius ne fit autre chose que mettre plusieurs chaudiéres pleines d'eau bouillante contre les murs qui séparoient la maison de Zénon de la sienne. On voit un Livre de machines, qu'on croit être du même Anthémius. * Procope, *l.* 1. Vossius, *de Scient. Mathem.* Félibien, *Vies des Architectes.*

* ANTHEMIUS, Préfet de Constantinople, étoit un homme de grand mérite, à qui on confia le Gouvernement de cette même ville, après la mort d'Arcadius, & durant la minorité de Théodose *le Jeune*, en 408. Antiochus étoit son Collégue dans cette même charge. Un autre ANTHEMIUS fut Consul avec Florentius l'an 515. * Socrate, *l.* 7. *c.* 1. Jornandès & Cassiodore, *in Fast. Consul. &c.* Voyez *Cod. Theodosian. Prosopographia* Jac. Gothofredi.

ANTHERE ou ANTHEROS. *Voyez* ANTERE (S.).

ANTHERMUS, fameux Sculpteur, natif de l'Isle de Chio, fils de Micciade, petit-fils de Malas, aussi Sculpteur, & pére de Bupalus, & d'un autre Anthermus, ou plutôt Athénis, qui vivoient vers la LX Olympiade, environ l'an 540 avant Jésus-Christ. Athénis étoit de la même profession, que Bubalus son frére. Ils firent, à ce que rapporte Pline, une si naturelle représentation du Poëte Hipponax qui étoit fort laid, que ce Poëte indigné fit contre eux des vers si piquans & si mordans, que selon quelques-uns cela les réduisit l'un & l'autre à se pendre. Mais Pline assure que cela est avancé faussement, puisque depuis ce tems-là ils firent quantité de statues, avec cette inscription, que l'Isle de Chio n'étoit pas seulement recommandable par ses vignobles, mais aussi par les Ouvrages des fils d'Anthermus. Il ajoûte qu'ils firent une Diane si admirablement travaillée, que son aspect paroissoit mélancolique à ceux qui entroient dans le Temple, & gai à ceux qui en sortoient. *Voyez* BUPALUS. * Suidas. Le P. Hardouin, *sur* Pline, *l.* 36. *c.* 5.

* ANTHES, Poëte Grec dont Plutarque, Harpocration & Stéphanus font mention. * Joh. Meursii, *Biblioth. Græca.*

ANTHESPHORIES, nom d'une Fête que l'on célébroit en l'honneur de Proserpine. C'est un mot Grec, ἀνθοφόρια composé d'ἄνθος *fleur*, & φέρω *porter*, parce que l'on portoit des fleurs dans le Temple de cette Déesse. On observoit cette cérémonie, particuliérement chez les Siciliens, à cause que Proserpine fut, disent les Poëtes, enlevée par Pluton, pendant qu'elle cueilloit des fleurs sur le Mont-Etna en Sicile. * Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 391. Claudien, *l.* 1. *de Raptu Proserpinæ.*

ANTHESTERIES. *Voyez* ANTHISTERIES.

ANTHILL, *Antilla*, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Bedfort, à deux petites lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTHIME (Saint), Prêtre, vers l'an 286, sous l'empire de Dioclétien, guérit, secondé de saint Sisinne, Pinien Proconsul d'Asie, d'une maladie très dangereuse, & le convertit à la foi, avec sa femme sainte Lucine. Depuis, étant repassé en Italie à la suite de Pinien, il fut jugé pour la Foi de Jésus-Christ & condamné par Prisque, Consulaire & Gouverneur de la Marche d'Ancone, d'abord à être noyé, & ensuite à avoir la tête coupée: ce qui fut exécuté. Voilà ce qu'on a tiré des Actes de ce Saint, qui sont très douteux, au moins en partie, par rapport aux circonstances fabuleuses dont ils sont accompagnez, mais que Bollandus croit y avoir été ajoûtées. * Bollandus, 11 *Maii.* Surius, *ibid.* Il y a eu un autre S. ANTHIME, Evêque de Spolete & Martyr, sous la persécution de Marc-Auréle.

ANTHIME, Evêque de Nicomédie en Bithynie, Martyr, dans le tems de la persécution de Dioclétien, eut le déplaisir de voir en 303, le 23 Février, son Eglise détruite par l'ordre de Dioclétien & de Maximien-Galére, qui étoit alors à Nicomédie. Le lendemain on afficha par la ville un Edit, portant que les Eglises des Chrétiens seroient abattues, & que ceux qui faisoient profession de cette Religion seroient punis. L'Evêque Anthime fut de ce nombre, & eut la tête tranchée. Plusieurs autres souffrirent le martyre avec lui. Les Latins honorent leur mémoire au 27 d'Avril; les Grecs & les Moscovites au 23 de Septembre. * Eusébe, *l.* 8. *Hist. c.* 4. *&* 6. Lactance, *de Mort. Persecut.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANTHIME, Evêque de Trébisonde, fut fait Patriarche de Constantinople après la mort d'Epiphane, l'an 535. C'étoit un homme, lequel, bien qu'il fît profession en apparence de la Foi Catholique, étoit néanmoins Eutychien dans l'ame. L'Impératrice Théodore, qui étoit dans les mêmes sentimens que lui, se servit pour le faire élire, du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de Justinien. En effet, ce Patriarche hérétique fit accroire à cet Empereur, qu'il étoit Catholique, & qu'il recevoit le Concile de Chalcédoine. Ainsi, lorsque le Pape Agapet I. alla à Constantinople, Justinien le voulut obliger de voir Anthime, & d'approuver son élection; mais le saint Pontife le refusa, & lui fit une réponse, qui donna lieu à ce Prince d'interroger ce Prélat hérétique, pour lui faire confesser qu'il y avoit deux natures en Jésus-Christ. Anthime ayant refusé de le faire, fut chassé de son siége; & Mennas, qui étoit un Abbé orthodoxe du grand monastére de Constantinople, appellé *de Sauson*, fut mis en sa place. Ce dernier condamna son prédécesseur dans un Synode, où Anthime ne voulut jamais comparoître. L'Empereur envoya Anthime en exil, & fit brûler ses Ecrits. * Anastase *le Bibliothécaire*, *in Agap. Hist. mixta*, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 535. *&* 536.

ANTHION, est un puits de la Béotie, auprés duquel l'on dit que Cérès se reposa, après que sa fille Proserpine lui eut été enlevée. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* 17.

ANTHIOS, ville. *Cherchez* ANTINOE.

ANTHISTERIES, ou plutôt ANTHESTERIES, ἀνθεστήρια, fête que les anciens Athéniens célébroient vers le printems, au mois appellé *Anthesterion*, du nom Grec ἄνθος *fleur*, parce qu'alors la terre leur produisoit quantité de fleurs. Pendant cette fête, les Maîtres faisoient grande chere à leurs Esclaves, comme les Romains faisoient aux Saturnales; & c'étoient des jours dédiez particuliérement à Bacchus, selon l'opinion d'Hésychius. L'Interprête d'Aristophane n'est pas de ce sentiment. Il croit que les Athéniens nommoient en général *Anthistéries*, toutes les Fêtes qui se célébroient en l'honneur de Bacchus: (c'est pour cela qu'on donnoit à ce Dieu le surnom d'*Anthius*, qui signifie *florissant*) & que ces fêtes avoient chacune leur nom particulier, comme *Pithegie*, *Clysra*, *&c.* Macrobe, *l.* 1. *c.* 14. Zenobius, *Centur.* 4.

ANTHOIGNE (Comtes d'). *Voyez* BEAUMANOIR.

ANTHOLOGE, nom d'un Livre ecclésiastique, qui est en usage chez les Grecs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον, *Anthologium*; & c'est ce que nous appellons en Latin *Florilegium*; & par un semblable mot nous disons en notre Langue *Fleurs des Saints*. En effet, c'est un Recueil des principaux Offices qui sont en usage dans l'Eglise Grégue; il contient les Offices de Jésus-Christ,

Chriſt, de la Sainte-Vierge, & de pluſieurs Saints. On y trouve auſſi, certains Offices communs des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Pontifes, & des Confeſſeurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce Livre dans ſa première Diſſertation *ſur les Livres Eccléſiaſtiques des Grecs*, dit qu'il n'a été compoſé que par un motif de gain, *liber lucri cauſâ exaratus*. La raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'à la réſerve de quelques nouveautez qu'on a ajoutées, il ne contient rien qui ne ſe trouve dans les Ménées, & dans les autres Livres eccléſiaſtiques des Grecs. Quoique cet Ouvrage fût peu de choſe dans les commencemens, c'eſt aujourd'hui un aſſez gros Livre, qui s'eſt augmenté peu à peu, ſelon la fantaiſie de ceux qui ont pris le ſoin de le publier. Il eſt préſentement intitulé, *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres Offices néceſſaires & des explications, qui n'étoient point dans les Anthologes précédens.*

Outre cet Anthologe, qui eſt à l'uſage des Egliſes Gréques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, ſous le titre de *nouvel Anthologe*, ou *Florilége*, qui a été imprimé à Rome *in quarto*, en 1598. Le deſſein d'Arcudius étoit de mettre en abrégé l'ancien Anthologe, que les Prêtres & les Moines Grecs, qui doivent réciter le Bréviaire, ne pouvoient porter dans leurs voyages, parce qu'il eſt trop gros. Il entreprit cet Ouvrage par l'ordre du Cardinal Santorius, Protecteur des Grecs, afin que ceux qui ne peuvent pas réciter l'Office dans le chœur, puiſſent par ce moyen ſatisfaire à leur devoir. Mais, ſi on excepte quelques Moines Grecs d'Italie qui s'en ſervent, parce qu'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode, il a été rejetté généralement comme un Ouvrage inutile. Allatius condamne Arcudius, qu'il accuſe d'avoir changé ce qui eſt ancien, & d'avoir ajoûté pluſieurs choſes nouvelles; d'avoir fait pluſieurs mêlanges ridicules, & qui ne pouvoient être du goût des Grecs, ſur-tout de ceux qui ont quelque littérature. * Allatius, *de Lib. Eccleſ. Græc.* M. Simon.

ANTHON (Jean d'), Abbé de l'Angle ou d'Angles, en Poitou, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a vécu au commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1512. Il compoſa une Hiſtoire du Roi Louis XII. publiée par Théodore Godefroy, & imprimée à Paris l'an 1620. * Theod. Godefroy. Du Bouchet. Du Chêne. La Croix du Maine.

ANTHONGES, fut Chef d'une ſédition qui arriva dans la Judée, & qui fut appaiſée, après que l'on eut mis en croix environ deux mille ſéditieux. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17.

ANTHONIS, Famille dont on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. GILLES Anthonis, Seigneur de Bavron, Veymars & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthiſy en la forêt de Guiſe, Sécretaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le troiſiéme Juin 1483, laiſſant de *Perrette* Baſton ſa femme, 1. GILLES II. qui ſuit; 2. *François*, Seigneur de Pévreux, mort ſans alliance; 3. *Jean*, reçû au Châtelet; & JACQUES Anthonis, qui fit *la branche des Seigneurs de* VEYMARS, *rapportée ci-après.*

II. GILLES Anthonis, II du nom, Seigneur de Bavron, Conſeiller en la Cour des Aydes, vivoit en 1499. Il épouſa *Anne* Brinon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villaines, & de *Jeanne* Hennequin, morte le 21 Juillet 1517, dont il eut, 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *Gilles*, Seigneur de Bavron en partie, lequel étant veuf, ſe fit d'Egliſe & fut Curé de Bavron, ayant eu de *N.* ſa femme, une fille nommée *Claude* Anthonis, Dame en partie de Bavron, mariée à *N.* Trouillart; 3. ROBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*HAZOY, *rapportée ci après*; 4. *Marie*, alliée à *Germain* Chatelier, Seigneur des Mandines, Conſeiller au Parlement; 5. autre *Marie*, qui épouſa *Clériadus* de la Roſtére, Seigneur de Poix & de Maure au Perche, Conſeiller au Parlement; & 6. *Françoiſe* Anthonis, mariée à *Simon* le Grand, Seigneur des Mareſts & des Puiſeux, Bailli & Gouverneur de Beaumont ſur Oyſe.

III. CHARLES Anthonis, Seigneur de Bavron, & de Pévreux, Conſeiller en la Cour des Aydes, mourut en 1574. Il épouſa *Magdeleine* de la Faye, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandegris, & de *Jeanne* Bidan, morte en 1578, dont il eut 1. CHARLES II. qui ſuit; 2. *Magdeleine*, alliée à *Louis* de Rowille, Seigneur de Chars; & 3. *Anne* Anthonis, mariée à *Jean* Bochart, Seigneur du Menillet.

IV. CHARLES Anthonis, II du nom, Seigneur de Bavron & de Pévreux, ſuivit le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il épouſa *Marguerite*, fille unique de *Samſon* de Sarcartarre, Valet de chambre du Roi, & de *Marguerite* Perrin, dont il eut 1. *Pierre*, mort ſans alliance; 2. *Guy*, mort Page de la grande écurie; 3. PHILIPPE, qui ſuit; 4. *Eliſabeth*, mariée à *Michel* Boyer, Seigneur de Combaut, & de Villiers; & 5. *Marie* Anthonis, alliée le cinquiéme Juin 1634, à *Charles* de Gomer, Seigneur de Luſancy.

V. PHILIPPE Anthonis, Seigneur de Roquemont &c. Cornette des Chevaux-legers de la Garde du Roi, fut pourvû de la charge de Grand-Louvetier de France vers l'an 1629, la remit en 1636, & mourut en 1652, ſans enfans de *Jacqueline* Roger ſa femme, fille de *Nicolas* Roger, Valet de chambre de la Reine-Mére, & de *Jaqueline* Hotman: elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre* de Moreuil, Marquis de Cauméníl, & mourut en Décembre 1669.

SEIGNEURS DE VETMARS.

II. JACQUES Anthonis, fils puiſné de GILLES, Seigneur de Bavron, &c. fut Seigneur de Veymars, Ville-Paviſis & Chenevières; l'un des quatre Elus de la ville de Paris, & mourut le onziéme Septembre 1554. Il épouſa 1°. *Marguerite* Fournier, morte ſans enfans en Janvier 1516. 2°. *Magdeleine* Jayer, Dame de Galande en Brie, veuve de *Jean* Poncet, Seigneur de la Riviére, & fille de *Philippe* Jayer, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne* Proſart, morte en Août 1549, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* des Gorris, Seigneur de Voiſins & de Noécourt, Medecin; 3. *Marie*, qui épouſa *Jacques* Aubery, Seigneur du Mouceau-en-Anjou, Lieutenant-civil au Châtelet de Paris; & 4. *Anne* Anthonis, mariée à *Philippe* Sevin, Seigneur de Villeran.

III. FRANÇOIS Anthonis, Seigneur de Veymars, & de Fretel en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épouſa *Anne*, fille de *Nicolas*, & de *Marguerite* de Creſpy, dont il eut, 1. *Jérôme*, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu & Pregontier, mort en 1597, ſans poſtérité; 2. *Claude*; & 3. *Magdeleine* Anthonis, mariée 1°. à *Jean* Prudhomme, Seigneur de la Herpiniére: 2°. à *Martin* de la Porte.

SEIGNEURS DU HAZOY.

III. ROBERT Anthonis, troiſiéme fils de GILLES Anthonis, II du nom, Seigneur de Bavron, Conſeiller en la Cour des Aydes, & d'*Anne* Brinon, fut Seigneur du Hazoy en Valois, & épouſa *Marie* de Harlus, fille de *Jean*, Seigneur de Cramailles, & de *Marie* Vollant, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. NICOLAS, qui ſuit; & 2. *Françoiſe* Anthonis, mariée à *Nicolas* Thibault, Procureur-général du Parlement.

IV. NICOLAS Anthonis, Seigneur du Hazoy, laiſſa d'*Hélène* Dame de Bonneval-en-Valois, ſa femme, JEAN qui ſuit.

V. JEAN Anthonis, Seigneur du Hazoy, épouſa *Adrienne* de Hombliéres, fille de *François*, Seigneur de Mal-voiſine, & de *Marie* d'Amerval, dont il eut, 1. *Albert*, Seigneur du Hazoy; 2. *François*; 3. & 4. *Marie* & *Angélique* Anthonis. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. &c.*

* ANTHORES, après avoir été compagnon d'Hercule, s'arrêta en Italie, & s'attacha à Evandre. Il fut tué dans le combat d'Enée contre Mezence. * Virgil. *Æneid.* 10. v. 778 & 779.

* ANTHORIDE, Peintre, qui fut diſciple du fameux Ariſtide ſurnommé le Thébain. * Felibien.

ANTHORST (Nicolas de S.), Premier-Préſident du Parlement de Rouen. *Voyez* SAINT-ANTHORST.

ANTHROPINUS, avec Tiſarchus & Dioclès, conſpirérent tous trois contre Agathoclès, Tyran de Syracuſe. Agathoclès en ayant été informé, les fit venir, & fit ſemblant de leur donner le commandement des troupes qu'il vouloit envoyer au ſecours d'une ville, qui étoit ſerrée de près par les ennemis: pour cela, dit Agathoclès, il faut demain nous aſſembler dans le *Timoléonte* (c'étoit le nom d'une plaine) & nous achéverons là avec nos armes & nos chevaux de prendre nos meſures pour cette expédition. Les trois conjurez acceptérent volontiers cette commiſſion, eſpérant par là être en état d'attaquer la perſonne du Prince. Le lendemain s'étant rendus à point nommé dans le Timoléonte, Agathoclès donna le ſignal pour s'en ſaiſir: auſſi-tôt on fondit deſſus Dioclès, Tiſarque & Anthrophine, & on paſſa au fil de l'épée tous ceux qui voulurent les ſecourir: il y eut en cette action ſix cens hommes de tuez. * Polyen, *l.* 5. *c.* 3. *n.* 8. Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ANTHROPOMORPHITES, Hérétiques, qu'on nomma auſſi *Audiens*, parce qu'ils étoient Sectateurs d'un certain Audée. Ils ſoutenoient que Dieu avoit une figure humaine, ſur laquelle l'homme avoit été créé par lui, à ſon image & à ſa reſſemblance: ils célébroient la Pâque à la façon des Juifs. * Saint Epiphane, *Hæreſ.* 70. S. Auguſtin, *Hæreſ.* 50.

☞ Quelques Prophéteſſes de la Secte de Montanus, croyoient que l'ame avoit une figure corporelle, comme on le peut recueillir des écrits de Tertullien, qui s'attacha à ces réveries, dans ſon Livre de l'Ame, *ch.* 9. Les Origénistes avoient coutume d'attribuer ces erreurs aux Catholiques; & ils accuſérent ſaint Epiphane & Théophile de les ſoutenir. Saint Jérôme fait l'apologie du premier; Caſſien & Gennade celle du ſecond. *Voyez* AUDE'E. Saint Jérôme, *Epiſt.* 61. & 65. Caſſien, 2. *Conf.* Gennade, *c.* 22. *de Vir Illuſt.* Sigebert, *A.* C. 939.

ANTHROPOPHAGES, mot Grec, qui ſignifie *mangeurs d'hommes*, d'ἄνθρωπος *homme*, & φάγειν *manger*. Ce ſont des peuples qui vivent de chair humaine. Il y en avoit autrefois dans la Scythie, proche des Maſſagétes; & il y en a encore à préſent vers le Breſil & les terres Magellaniques. Les Eſpagnols ont fait tous leurs efforts pour les exterminer; mais ils n'ont pu en venir à bout dans les païs éloignez de la mer. Il y en a auſſi dans la Baſſe Ethiopie ſur la côte des Cafres, & dans le Zanguebar. * Pline, *l.* 3.

☞ Quelques-uns font remonter l'origine des Anthropophages juſqu'au déluge, & attribuent aux Géants le premier exemple de la barbare coutume de ſe repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Chanaan même étoit habitée par des hommes de taille giganteſque, & d'un naturel ſi farouche, que les cadavres étoient leur nourriture ordinaire. Les Hiſtoriens parlent des Scythes & des Sauromates, qui faiſoient de ces horribles repas; & Juvénal fait un effroyable récit de certains peuples d'Egypte, qui à la maniére des tigres, déchiroient entre leurs dents des corps d'hommes nouvellement morts. Tite-Live rapporte qu'Annibal faiſoit manger de la chair humaine à ſes ſoldats, pour les rendre plus féroces & plus intrépides dans le combat. La partie Auſtrale de l'Afrique eſt la demeure la plus fameuſe des Anthropophages d'à préſent. Veſpuce raconte qu'il a vu des hommes nuds auſſi-bien que des femmes, manger ſans horreur & ſans aucune répugnance de la chair humaine, le fils manger avidement le corps de ſon pére, & chacun tirer gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommes. Les Caribes & les Cannibales de l'Amérique ont encore ſurpaſſé les autres en férocité. On en a vu qui arrachoient de jeunes enfans du ſein de

leurs

leurs mères, parce qu'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair, comme plus tendre & plus délicate. La coutume de manger les hommes a été autrefois très commune dans les Indes Orientales. Quand les Européens y parurent, tous ceux d'entre eux que les habitans des Isles pouvoient attraper, étoient mangez vifs. Les Javans se nourrissoient de chair humaine avant le commencement du XVI siécle, où ils embrassérent le Mahométisme. Les Péguans avoient la même coutume, & on vendoit cette chair publiquement chez eux. La plupart des Cafres sont aussi Anthropophages, & particuliérement les Zimbas. On raconte d'eux qu'en 1589, ils firent une course dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vint mille, mangeant tous les hommes; & qu'ils ruinérent ainsi plus de trois cens lieues de païs. Barthéma dit que les Habitans de la grande Java vendoient leurs parens âgez à des hommes qui les achetoient pour les manger. M. Polo dit que quand un homme étoit condamné à mort parmi les Tartares, les Astrologues ou Magiciens du grand Khan le prenoient, le cuisoient, & mangeoient sa chair. Barbosa écrit presque la même chose de ceux de Siam & des Célébes: mais ce qui étonnera encore davantage, c'est que cette barbare coutume ait eu lieu dans la Chine, païs dont la politesse est aujourd'hui si vantée. Deux Auteurs Arabes, qui écrivoient dans le IX siécle, en font foi. M. Polo, venu longtems après eux, l'assûre de ceux qui demeuroient dans la province autour de Xandu, & des Habitans du Royaume de Concha; & il ajoûte de ceux-ci, qu'ils mangeoient aussi la chair de leurs ennemis tuez en guerre; ce que faisoient aussi, au rapport de Pigafetta, certains peuples des Molucques, qui assaisonnoient les cœurs avec du suc de limon. * Renaudot, *Anc. Rel. des Ind. & de la Chine.* Petit, *Rel. Hist.*

ANTHUSE, est le nom de la mére de saint Jean *Chrysostome*, laquelle ayant perdu son mari Secundus à l'âge de 28 ans, vécut le reste de ses jours dans l'état de viduité. * S. Chrysostome, *Ep.* 1.

ANTHUSE, Vierge solitaire, demeuroit dans une maison hors de Constantinople. L'Empereur Constantin *Copronyme*, qui faisoit une cruelle guerre aux images des Saints, ayant appris que cette Sainte ne cessoit point d'en recommander le culte à ceux qui la visitoient dans sa solitude, la fit maltraiter, comme une obstinée qui se moquoit de ses Edits. Il la destinoit même à de plus cruels tourmens, pour ébranler sa constance; mais l'Impératrice Eudoxe la voulut voir. On dit que cette Princesse étant stérile, avoit demandé le secours des prières d'Anthuse, qui lui avoit prédit qu'elle auroit des enfans, & qui pria pour elle pendant ses couches. Eudoxe ayant eu une fille, la fit appeller *Anthuse*. Le Cardinal Baronius rapporte cette histoire sous l'année 755. Les Grecs honorent aussi la mémoire d'Anthuse solitaire au 27 de Juillet.

ANTHUSE, fille de Constantin *Copronyme*, mépriſant les biens & les honneurs du siécle, entra dans un monastére, où elle vécut saintement. Les Grecs célébrent sa mémoire dans leur Ménologe, le 17 du mois d'Avril. L'Empereur Léon son frére, lui ayant laissé la liberté de disposer de ses biens, elle les employa à des œuvres de charité, à la réparation des monastéres, à racheter les captifs que les Infidéles prenoient sur les terres de l'Empereur, & à retirer dans des maisons particuliéres les enfans exposez par leurs parens, qu'elle faisoit élever dans les exercices de vertu & de piété.

ANTHYRIUS est regardé par quelques Ecrivains comme le premier Roi des Hérules & des Vandales en Allemagne. On prétend qu'il eut pour mére une Amazone, & qu'avec quelques troupes il rendit à Alexandre de grands services dans son expédition d'Asie: Qu'après la mort de ce Conquérant, il s'embarqua avec ses gens, & qu'il mit pié à terre dans le Duché de Meckelbourg sur les côtes de la Mer Baltique: Qu'ensuite il bâtit la ville de Meckelbourg ou *Megalopolis*: Qu'il épousa Symbule fille du Roi des Goths, & qu'il en eut un fils nommé Anava qui lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thurius, *in Annal. Herul. & Vandal.* Zeiler, *Itiner. German.*

ANTI (Hyacinthe-Marie) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né à Vicenze, étoit déja célébre en 1684, particuliérement par ses prédications, où il montroit autant d'éloquence que de zéle, & il vivoit encore en 1698. Sa dévotion envers la sainte Vierge le porta à écrire la Vie de cette excellente créature; il y joignit un grand nombre de réflexions sur les vices qui deshonorent le plus le sexe, & les vertus qui lui sont le plus convenables. Il traita aussi dans un autre Ouvrage, des soupirs des anciens Patriarches dans l'attente de la venue du Messie. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ANTI-ADIAPHORISTES, est le nom qu'on donna à une Secte de rigides Luthériens, qui improuvoient la Jurisdiction des Evêques & les cérémonies de l'Eglise. * Pratéole.

ANTIAS. *Cherchez* VALERIUS ANTIAS & FURIUS ANTIAS.

ANTIBANITE, riviére. *Voyez* ATRIBUNIE.

ANTIBE, ville & port de mer de France en Provence, est l'*Antipolis* des Latins & des Grecs, qui a eu autrefois un Evêché suffragant d'Ambrun. Le Siége a depuis été transféré à Grasse. Une colonie de Marseillois bâtit cette ville, dont il est tant parlé dans les anciens Auteurs & dans les Itinéraires. Elle conserve encore divers monumens d'antiquité, comme des Inscriptions, des Urnes, des Statuës, des Colomnes & d'autres choses de cette nature. Pline & Martial parlent d'un excellent poisson qu'on y faisoit. C'est du Thon, comme il est facile de le connoître par ces vers de Martial, *Epigr. l.* 4. *Epigr.* 89. *v.* 5. & 6.

Antipolitani nec quæ de sanguine thyni
Tosta rubet, nec quæ cœlatus porcus aprit.

& par la 103 *Epigr.* du *l.* 13.

Antipolitani, fateor, sum filia Thyni.
Essem si Scombri, non tibi missa forem.

Antibe a aujourd'hui un château & un Gouverneur particulier. Quelques Auteurs ont cru que saint Armentaire est le premier Evêque de cette ville; mais le plus ancien dont nous ayons connoissance, est Dynamius, qui a souscrit l'Epître des Evêques de cette province au Pape saint Leon en 451. On prétend que dans le XIII siécle, vers l'an 1249 ou 1250, le Pape Innocent IV transféra le siége épiscopal d'Antibe à Grasse, à cause du mauvais air & des courses continuelles des Pirates. D'autres ont avancé que ce fut pour punir les Habitans qui avoient mé l'Evêque, que le siége avoit été transferé ailleurs, selon les régles canoniques; mais il y a très peu d'apparence. L'illustre famille des Grimaldi avoit autrefois possédé le domaine temporel de cette ville. Les Evêques trouvérent le moyen de l'acquérir, & les premiers le recouvrérent sous Clément VII. On dit que Luc & Marc Grimaldi, Seigneurs de Cagne & de Villeneuve, l'an 1378, l'eurent en engagement pour la somme de neuf mille florins: ce qui fut suivi de divers priviléges que l'Antipape Jean XXIII confirma. Martin V. légitime Pontife, ordonna que l'Evêque de Grasse seroit remis dans la possession d'Antibe, en remboursant les neuf mille florins. Le Concile de Bâle desapprouva aussi ce qui s'étoit fait; mais Eugéne IV le confirma, & ôta même à l'Evêque la jurisdiction spirituelle, établissant dans cette ville un Vicaire apostolique. Ainsi le droit des Seigneurs temporels subsista, quoique les Evêques eussent souvent reclamé contre. Honoré de Savoye, Marquis de Villars, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, Gouverneur de Provence, &c. acquit une partie de la Seigneurie d'Antibe: le reste appartenoit toûjours à la Maison de Grimaldi. En 1608, le Roi Henri *le Grand* acheta cette Jurisdiction, qu'il unit au domaine du Comté de Provence, d'Alexandre Grimaldi, Seigneur d'Antibe, & de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, comme mari d'Henriette de Savoye, fille d'Honoré de Savoye. Le Roi en donna deux cens cinquante mille livres à le Sieur du Vair, Premier-Président au Parlement de Provence, fut prendre possession d'Antibe, au nom de Sa Majesté. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant-de-Roi, & un Major. Le terroir y est abondant en toutes sortes de fruits. Jean Arasi, Avocat au Parlement de Provence, & premier Conseiller au siége de l'Amirauté de Marseille, a composé dans le XVIII siécle une Histoire de la ville d'Antibe, où il a ramassé beaucoup de faits inconnus jusqu'à cette heure. La seconde partie de cet Ouvrage est toute pour l'Etat ecclésiastique, & il a eu soin d'y parler des Evêques de Grasse depuis l'an 1249. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Tacite, *l.* 2. *Hist.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. L'Itinéraire d'Antonin. Table de Peutinger. Charles de Vénasque, *Genal. & Hist. Grimald.* Du Puis, *Domaines des Rois.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bouche, *Hist. de Provence.* Godeau, *Hist. Eccles. liv.* 2. *&c.*

ANTICATONS, c'est le titre que César donna à deux Livres qu'il écrivit contre Caton, ou plutôt contre le Livre que Cicéron avoit fait à la louange de Caton, & qu'il avoit intitulé *Cato.* * Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 338. Plutarque, *Vie de César.*

ANTICHRETIENS, Hérétiques impies qui blasphémoient contre Jésus-Christ dans le XVI siécle, & tenoient par avance le parti de l'Antechrist. * Lindan.

ANTICHTHONES, noms que les Géographes donnent ordinairement aux Antipodes, qui habitent différens hémisphéres, & qui sont diamétralement opposez à d'autres peuples, ou païs. Ce nom vient d'ἀντὶ *contre*, & χθὼν *terre*. Isaac Vossius, sur le passage de Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 1. (où il dit que nous habitons une terre, & les Antichthones l'autre) remarque que quoique cet Auteur semble parler ici des deux hémisphéres, cependant il n'entend pas l'hémisphére supérieur, séparé par l'horizon de l'hémisphére inférieur, mais seulement la partie septentrionale, & la partie méridionale, séparée par cette large bande que nous appellons Zone-torride; & qu'ainsi les Antichthones pouvant être dans notre hémisphére, ils ne sont pas toûjours nos Antipodes, mais souvent nos Periosciens. *Voyez* ANTIPODES.

ANTICLE. *Voyez* l'article d'HERMOLAÜS. Page d'Alexandre le Grand.

* ANTICLES, Auteur Grec cité par Plutarque dans son *livre de la Musique.*

ANTICLES, un des Conjurez contre la vie d'Alexandre. Q. Curce, *l.* 8.

ANTICLIDE, Historien Grec très ancien, est cité par plusieurs Auteurs célébres. Le Scholiaste d'Apollonius employe en deux endroits son Traité historique de l'Isle de Délos: & cet Ouvrage est le seul avec un autre intitulé, *des Retours*, qu'on ait marqué précisément. On croit qu'Anticlide décrivoit dans ce second Traité le Retour des Argonautes, ou celui des Grecs après la prise de Troye: peut-être parloit-il de l'un & de l'autre, & encore d'autres voyages. On n'en douteroit pas, si l'on étoit sûr que Strabon a tiré de là ce qu'il cite de lui touchant les Pélasgiens; mais diverses citations, & entre autres celle de Pline, qui assure qu'Anticlide avoit entrepris de prouver par les monumens les plus anciens, que l'inventeur des lettres Grèques étoit un Ménon Egyptien, qui en détermina la figure quinze ans avant que Phoronée commençât à régner, font voir que cet Historien fut Auteur d'autres Ouvrages que de ceux dont on a les titres. * Vossius, *Historici Græci.*

ANTICOSTI ou ANTISCOTI, Isle de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de S. Laurent. Elle se nomme quelquefois Isle de l'*Assomption*, & est entre l'Isle de Terreneuve à l'orient, & la province de Canada au couchant. Elle a 35 lieues de longueur sur sept de large, trois ports & quelques habitations de François, & appartient à un Canadien, qui y a un magasin fortifié

fortifié pour garantir ſes marchandiſes & ſa famille contre les ſurpriſes des Eſquimaux ; & qui trafique avec les Montagnois & les Papinachois ou Papipanachois, d'armes, de peaux de loups marins, & autres pelleteries. * Baudrand, *Dict. Geograph.* Le Baron de la Hontan, *Voyages*, *tome* 2.

ANTICYRE, Iſle de l'Archipel, où croiſſoit l'ellébore propre à purger le cerveau. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe des anciens, *navigat Anticyram*, contre ceux qui ſont accuſez de folie. Elle eſt dans le Golfe de Zeiton, apellée *Sinus Maliacus*, entre la côte de l'Iſle de Négrepont & celle de la Theſſalie. Strabon qui parle de cette Iſle *l.* 9. *p.* 640. de l'édit. d'Amſterdam 1707, parle auſſi dans le même endroit d'une ville du même nom qu'il place dans la Phocide. * Pline, *l.* 25. *c.* 5. Eraſme, *in Adagiis*.

☞ Suétone parle d'un homme prétorien, lequel s'étant retiré dans cette Iſle, à cauſe de ſon indiſpoſition, envoya prier Caligula de lui prolonger ſon congé d'abſence. Mais ce cruel Empereur commanda qu'on le fît mourir, diſant, *que la ſanguë étoit néceſſaire à un homme qui ſi long-tems avoit uſé d'ellebore ſans ſoulagement.* * Suétone, *dans la Vie de Caligula*, *c.* 29.

ANTIDAMUS, d'Héracléopolis, Hiſtorien Grec. On ignore en quel tems il a vécu. Il écrivit divers Ouvrages, & entre autres un Traité de Morale, & une Hiſtoire d'Alexandre *le Grand*. Ce que les Curieux pourront voir dans Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Græc.*

ANTIDE'MONIAQUES, Confeſſioniſtes, qui nient qu'il y ait des Démons. * Sandére.

ANTIDIAPHORISTES, Hérétiques du XVI ſiécle. *Voyez* ANTI-ADIAPHORISTES.

ANTIDICOMARIANISTES, Secte d'Hérétiques, qui ſuivoient les erreurs d'Helvidius, contre la pureté de la Mére de Dieu, ſoutenant qu'après la naiſſance de Jéſus-Chriſt elle avoit eu d'autres enfans de S. Joſeph. * Saint Epiphane, *Her.* 78. S. Auguſtin, *Her.* 84. S. Jérôme, *contre Helvidius*. Baronius, *A. C.* 373.

* ANTIDIUS, Officier de Valentinien le jeune, en 381. Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien. *Voyez* Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ANTIDOTUS, Auteur Grec dont Athénée cite quelques Ouvrages, *l.* 3. 6. & 14.

* ANTIDOTUS, Peintre célébre de l'Antiquité, fut Diſciple d'Euphranor, & acquit beaucoup de réputation. On voyoit encore autrefois trois beaux tableaux de ſa façon. Il entendoit fort bien les proportions, mais il n'étoit pas fertile en ordonnances. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tom.* 1. *p.* 113.

ANTIENNE, paroles, qui dans le ſervice de l'Egliſe ſe chantent alternativement par deux chœurs. Ce mot s'eſt dit d'abord, tant des Pſeaumes, que des Hymnes. S. Ignace, Diſciple des Apôtres, a été, ſelon Socrate, le premier auteur de cette maniére de chanter parmi les Grecs, & ſaint Ambroiſe parmi les Latins. Théodoret l'attribue à Diodore & à Flavien. Maintenant ce mot ſe prend dans une plus étroite ſignification, & ſe dit de quelques traits tirez des Pſeaumes, ou de l'Ecriture, qui conviennent au myſtére de la Fête que l'on célébre. Dans les Fêtes doubles, on les répéte devant & après les Pſeaumes ; dans les ſimples, on les dit ſeulement après.

ANTIFELLO, en Latin *Antipbellus*, ville de Lycie en Aſie, ſur la Méditerranée du côté de Patare, a eu autrefois un Evêché ſuffragant de Myre. * Strabon, Pline, Ptolomée, parlent de cette ville.

ANTIGENE, un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, eut le ſecond des prix que ce Roi fit diſtribuer ſolemnellement aux huit qui ſeroient eſtimez les plus braves de ſon Armée. Ces prix étoient à chacun un régiment de mille hommes, à cauſe de quoi ceux qui les commandoient, étoient appellez *Chiliarques*, du grec χίλιοι, *mille*, & ἄρχειν *commander* ; car auparavant les régimens n'étoient que de cinq cens hommes. Depuis, Antigéne ayant été fait chef de la Légion des Argyraſpides, livra Eumenès à Antigonus la ſeconde année de la CXVI Olympiade, l'an 315 avant Jéſus-Chriſt. Mais, après avoir reçu ce qui lui avoit été promis pour le prix de ſa perfidie, il fut brûlé tout vif dans une cage de fer par l'ordre d'Antigonus, qui craignoit que ce traître ne formât enſuite quelque conjuration contre lui-même. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 10.

ANTIGENE, Hiſtorien Grec. Nous ne ſavons pas en quel tems il a vécu. Plutarque le cite dans la Vie d'Alexandre *le Grand*, comme un des Auteurs qui parlent de la Reine des Amazones qui lui vint rendre viſite. Geſner croit que c'eſt le même qu'on ſurnomma *Iſter*, qui avoit compoſé divers Ouvrages hiſtoriques ; mais il eſt ſûr que cet Iſter eſt différent d'Antigéne. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.* Geſner, *Bibliath.*

ANTIGENE, Muſicien. *Voyez* ANTIGENIDE.

ANTIGENIDE, Joueur de flûte trés célébre, eſt nommé *Antigéne* dans quelques mauvaiſes éditions de Pline. Peut-être faut-il diſtinguer deux ANTIGE'NIDES, l'un qui aura vécu ſous le régne d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXI Olympiade, environ l'an 336 avant Jéſus-Chriſt, & l'autre qui aura été en réputation du tems même d'Alcibiade, c'eſt à dire, vers la XCI Olympiade, & environ l'an 416 avant Jéſus-Chriſt. Ce qui doit faire croire que c'étoient deux différentes perſonnes, c'eſt que Plutarque remarque qu'Antigénide animoit Alexandre *le Grand* à la guerre ; & qu'Aulu-Gelle dit, qu'il fut la cauſe qu'Alcibiade fit défendre aux jeunes gens d'Athénes d'apprendre à jouer de la flûte. * Pline, *l.* 16. *c.* 36. Plutarque, *l.* 2. *de la fortune d'Alexandre*. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17.

ANTIGNANO. *Voyez* POSILIPO.

ANTIGOA, en Latin *Antigua*, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & l'une des Antilles ou Caribes, ou de Barlovento, eſt ſur la Mer dite *del Norte*. Les Anglois en ſont les maîtres. Sa longueur eſt de ſix ou ſept lieues ſur une largeur inégale ; & elle eſt ſituée entre la Barbade, la Guadeloupe, & la Deſirade. L'accés en eſt extrêmement difficile aux navires, à cauſe des rochers qui l'environnent ; & on croyoit même autrefois qu'elle étoit inhabitable, parce qu'on avoit été longtems ſans y trouver d'eau douce ; mais les Anglois y en ont trouvé, & ont pourvu les Habitans qui ſont au nombre de huit à neuf cens, de fontaines, de citernes, & d'aqueducs. Le principal commerce de cette Iſle conſiſte en indigo, en gingembre & en tabac. On voit quelquefois ſur ſes côtes de grands poiſſons que Dapper appelle *poiſſons noirs*, & qui ſont peut-être ceux que l'on nomme *Tiburons* ou *Taburins*. Parmi les oiſeaux les plus remarquables ſont les Canades & les Flamets qui ſont d'une couleur parfaitement belle, & dont ceux-là ſont gros comme des faiſans, & ceux-ci de la groſſeur d'une oye ſauvage. L'extrémité méridionale de cette Iſle eſt ſujette à de grandes incommoditez cauſées par les chaleurs, & par les ouragans. L'Antigoa eſt abondante en poiſſon, en gibier, & en toute ſorte d'animaux domeſtiques. * Rochefort, *Hiſtoire des Antilles*. Dapper, *Deſcription de l'Amérique*.

ANTIGOCA, ville de Macedoine. *Voyez* ANTIGONIE.

ANTIGONA. *Voyez* ANTIGONIE.

ANTIGONE, fille d'Oedipe Roi de Thebes, & de Jocaſte veuve de Laïus, & qui épouſa enſuite ſon propre fils Oedipe ſans le connoître. Elle étoit ſœur d'Etéocle & de Polynice, auſſi enfans d'Oedipe & de Jocaſte, & qui en ſe diſputant l'un à l'autre le Royaume de Thébes ſe tuérent tous deux dans un duel. Antigone ſervoit d'œil à ſon pére, après qu'il eut perdu la vue dans ſon exil. S'étant miſe en état de rendre les derniers devoirs à ſon frére Polynice, contre la défenſe expreſſe du Roi Créon, elle fut condamnée par lui à mourir de faim dans une priſon ; mais elle prévint ſa mort, s'étant étranglée. Le Prince Hémon fils de Créon, qui devoit l'épouſer, ſe tua auſſi ſur ſon corps, par un deſeſpoir amoureux. Le Poëte Sophocle a traité ce ſujet tragique ſi noblement dans ſa Tragédie de ce nom, que les Athéniens lui donnérent pour récompenſe le gouvernement de l'Iſle de Samos. * Sénéque, *in Thebaide*. Sophocle, *in Antigona*.

ANTIGONE, fille de Laomédon, que Junon changea en une cicogne, pour s'être égalée à elle en beauté. * Ovide, *Metam. l.* 6. *fab.* 6.

ANTIGONE, nom d'homme. *Voyez* ANTIGONUS.

ANTIGONIE, ville de Gréce dans l'Epire, qu'on a auſſi nommée *Antigona*. Quelques Auteurs l'ont confondue avec la ville de Croye. Le Noir dit que ſon nom moderne eſt *Caſtro Argiro*. Elle a été autrefois célébre, & la plus conſidérable de la région dite *Chaonie*, près des monts Acrocéraunien, ou de la Chimére. * Laurembergius, *Græc. Antiq.* Ferrari, *in Lexic.* Ptolomée, &c.

ANTIGONIE, Iſle de la Propontide ou Mer de Marmora, entre Conſtantinople & Nicomédie. Pierre Gillius dit que ſon nom moderne eſt *Iſola del Principe*, l'Iſle du Prince. * Baudrand.

ANTIGONIE ou ANTIGONE'E, ville de la Macédoine dans la Mygdonie, eſt ſur le Golfe de Theſſalonique, que les Anciens ont nommé *Thermaïque*. Pinet aſſure qu'aujourd'hui les Habitans la nomment *Cojogna*, mais d'autres ſoutiennent que ſon nom moderne eſt *Antigoa*.

ANTIGONIE, Iſle que les Portugais ont découverte dans le Golfe Ethiopique, près de celle de ſaint Thomas. Ils la nomment *Ilha do Principe*. Il y a eu quelques autres villes peu conſidérables de ce nom, que l'on peut voir dans Baudrand.

ANTIGONUS, Roi d'Aſie, après avoir été un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, devint l'un de ſes ſucceſſeurs, & ſe fit enfin Roi. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de courage & de conduite, mais dont l'ambition étoit inſupportable. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXIV Olympiade, 324 ans avant Jéſus-Chriſt, les Chefs de ſes Armées tâchérent de s'établir dans quelqu'un des Etats qu'il avoit ſoumis. Antipater donna à Antigonus la conduite de la cavalerie. Ce dernier, qui avoit déja des troupes en campagne, les joignant à celles qu'on lui confioit, pourſuivit Eumènès ; & lui ayant débauché une partie de ſon Armée, il le contraignit de ſe retirer dans un château de Cappadoce nommé *Nora*, trois ans après la mort d'Alexandre. Alcétas autre Chef fut tué dans la Piſidie, où le même Antigonus l'avoit pourſuivi. Lorſqu'Antipater fut mort l'an 320 avant Jéſus-Chriſt, Antigonus voyant les affaires brouillées en Europe, voulut tâcher d'en profiter. Il commença par ſe rendre maître des deniers royaux, & enſuite il s'accommoda avec Eumènès, Colonel des Argyraſpides, lequel ayant pris un autre parti, fut enſuite chaſſé par Antigonus. Eumènès ſe renferma d'abord dans les provinces les plus orientales ; & fortifié de quelques ſecours, il ſe rendit maître des paſſages qui étoient ſur le Tigre. Antigonus ayant fait un grand circuit, après divers ſuccès, donna bataille l'an 315 avant Jéſus Chriſt. Il tailla en piéces toute l'arriére-garde, & pilla le bagage des Argyraſpides. Ces traîtres livrérent Eumènès à Antigonus, qui le fit mourir, après un jeûne de trois jours. Démétrius ſurnommé *Poliorcétes*, fils d'Antigonus, eut enſuite la principale part à tout ce qui ſe paſſa de conſidérable ſous ce régne. Il n'étoit âgé que de vingt-deux ans lorſque ſon pére lui donna le commandement d'une Armée contre Ptolémée, & après avoir été battu, il remporta une victoire qui obligea ſon ennemi à abandonner la Syrie. Marchant enſuite contre les Arabes Nabathéens, il courut quelques riſques, mais ſa hardieſſe étonnant les Barbares, le rendit encore victorieux de ce côté-là. Enfin ayant pénétré juſques dans la Méſopotamie, il en enleva de grandes richeſſes, pendant que Séleucus étoit allé combattre les Indiens ; & tournant enſuite ſes vues d'un autre côté, il entreprit de délivrer la Gréce opprimée par Caſſandre. Rien n'étoit plus glorieux que ce deſſein, s'il avoit été

été bien exécuté; mais Démétrius en remettant Athénes & plusieurs autres villes en liberté, souffrit qu'on décernât à lui & à son pére des honneurs ridicules, & interrompit trop souvent ses exploits pour se livrer à son penchant pour les plaisirs. Ptolémée, qu'il avoit laissé en repos, au lieu de le pousser à bout, eut le tems de se preparer à recommencer la guerre, & il fallut enfin quitter la Gréce pour l'aller chercher dans l'Isle de Cypre. Ce fut là qu'il remporta une victoire si complete, que d'une Flotte très nombreuse Ptolémée ne put sauver que huit vaisseaux. Après qu'il eut pris la fuite, Menelaüs son frére rendit Salamine, & toutes les troupes, au vainqueur; & Antigonus en conçut une joye si excessive, qu'il se laissa donner le titre de Roi, qu'aucun des successeurs d'Alexandre n'avoit pris jusques-là, à l'exception de Séleucus lorsqu'il écrivoit aux Barbares. Les autres Chefs prirent le même titre pour ne lui pas paroître inférieurs, & Cassandre fut le seul qui crut devoir s'en abstenir. Antigonus conduisit ensuite une puissante Armée de terre, & fit conduire par son fils une autre Armée de mer en Egypte, pour y attaquer Ptolémée dans son Royaume. Mais la premiére ayant été battue de la tempête, & l'autre n'ayant pu forcer les passages trop bien gardez, il fut obligé de changer de dessein, & de renvoyer Démétrius en Gréce pour achever de la remettre en liberté, ce qui fut exécuté fort heureusement pour tout le Péloponnése. Mais enfin toute cette grande puissance qui lui avoit couté tant de combats, s'évanouit en un moment. Ayant su que Cassander, Séleucus & Lysimachus avoient fait une ligue offensive & défensive contre lui, il appella à son secours Pyrrhus fils d'Eaque Roi d'Epire, beau-frére de son fils Démétrius qui revint aussi le joindre, & mit en campagne une Armée de soixante & dix mille hommes de pié, & de dix mille chevaux, avec soixante & quinze éléphans, pour attaquer ses ennemis. L'Armée de ceux-ci étoit de 64000 hommes de pié, de 10500 chevaux, avec 400 éléphans, & 120 chariots de guerre. La bataille se donna près de la ville d'Ipsus en Phrygie, la quatriéme année de la CXIX Olympiade, l'an 301 avant Jésus-Christ. Démétrius qui commandoit la cavalerie eut d'abord tout l'avantage, mais s'étant mis trop tôt à poursuivre les fuyards, il laissa l'infanterie qui fut taillée en piéces, & Antigonus ayant soutenu quelque tems l'effort des ennemis, fut tué dans la mêlée, âgé de 80 ans. On dit de ce Prince, qu'un jour ayant vu ses soldats jouer à la paume tout armez, il manda les Officiers, pour s'en réjouïr avec eux; mais ayant appris que ces derniers s'amusoient à boire, il les cassa, & mit des soldats en leur place. Comme on s'étonnoit de le voir d'une humeur fort douce durant sa vieillesse, aprés avoir été très rude étant jeune, *C'est*, dit-il, *que j'ai besoin de conserver par la douceur ce que j'ai acquis par la force.* Il dit au retour d'une grande maladie, que c'étoit un avertissement des Dieux qu'il étoit mortel. Un Poëte l'ayant appellé *divin; Mon valet de chambre*, répondit Antigonus, *fait bien le contraire.* Il dit à ses soldats qui murmuroient devant sa tente, *Allez vous plaindre ailleurs, de peur que je ne sois obligé de vous punir.* Et à un de ses fils extrêmement fier, *que la Royauté étoit une honteuse servitude, & que si l'on savoit ce que pése une Couronne, on craindroit de la mettre sur sa tête.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 19. & 20. Justin, *l.* 13. 14. & 15. Plutarque in *Demetrio*. Eusébe. Appien. Ussérius, in *Annal.*

ANTIGONUS, I de ce nom, Roi de Macédoine, surnommé *Gonatas*, pour avoir été élevé dans la ville de Gones en Thessalie, étoit fils de Démétrius *Poliorcétés* ou *Preneur de villes*, & petit-fils du premier Antigonus. Il régna douze ans sur une petite partie de la Gréce, qui lui étoit demeurée du débris des Etats de son pére. Depuis, il fut mis sur le thrône de Macédoine, aprés la mort de Sosthénes, la troisiéme année de la CXXV Olympiade, & 278 ans avant Jésus-Christ. Les Gaulois, qui firent une irruption dans la Macédoine, sous la conduite de Brennus, l'obligérent de prendre la fuite, & de leur abandonner les richesses de son camp. Rétabli dans ses Etats aprés avoir fait la paix avec ces Barbares, au bout de quelque tems il lui survint un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas. Pyrrhus Roi d'Epire, le plus entreprenant de tous les hommes, étant de retour d'Italie, où il n'avoit fait qu'accoutumer les Romains à combattre avec les Grecs, & se trouvant sans argent, ne crut pouvoir mieux se tirer d'embarras, qu'en allant piller quelques places de Macédoine, pour les abandonner aussi-tôt; mais après en avoir pris plusieurs, voyant sa puissance s'accroître, & quelques troupes se joindre à lui, il conçut de nouveaux desseins, & entreprit de détrôner Antigonus. Son Armée n'étoit composée alors que de dix mille hommes de pié, & cinq cens chevaux: ayant engagé le combat dans des défilez, il eut d'abord le bonheur de tailler en piéces les Gaulois, aprés quoi ceux qui conduisoient les éléphans les lui ayant livrez, il pénétra jusqu'à la Phalange Macédonienne, dont la plûpart des Officiers le connoissant depuis longtems, mirent aussi-tôt les armes bas. Cette désertion générale ayant obligé Antigonus à prendre la fuite, sans qu'il pût conserver que quelques places maritimes, Pyrrhus fut reconnu aussi-tôt Roi de Macédoine, & n'auroit pas été aisément dépossédé, s'il avoit pu se borner à une si belle conquête; mais il forma aussi-tôt le dessein de se rendre maître de Lacédémone, & ayant été repoussé avec perte, il alla sans reprendre haleine faire la même tentative sur Argos. Antigonus qui avoit résolu de l'arrêter là, se conduisit avec beaucoup de prudence: pressé d'engager une bataille, il le refusa nettement; & lorsqu'on pria les deux Rois de renoncer à leurs prétentions sur Argos, il s'y montra si disposé, que les Citoyens trop pressez par Pyrrhus, & persuadez de la bonne foi de son rival, lui ouvrirent leurs portes. Le fruit de sa modération fut une victoire complette, qui le remit en possession de ses Etats. Pyrrhus fut tué, & Hélénus son fils fait prisonnier; mais Antigonus ne voulut profiter d'un si grand avantage que pour reprendre ce qui lui appartenoit, & renvoya Hélénus en Epire. Tout cela arriva dans le cours de l'an 274 avant Jésus-Christ, le régne de Pyrrhus n'ayant duré que sept mois. Plutarque, qui rapporte tout ceci fort au long dans la Vie de Pyrrhus, conte dans celle d'Aratus une chose qui ne doit pas être oubliée ici. Antigonus déja vieux, & maître de plusieurs villes de Gréce, crut que pour mieux affermir sa domination dans ce païs-là, il devoit se rendre maître de la citadelle de Corinthe. Cette place étoit alors au pouvoir d'Alexandre, qu'il fit empoisonner, espérant pouvoir venir à bout plus aisément de Nicée sa veuve; mais il y trouva des difficultez insurmontables. Enfin il fit faire l'amour à cette femme déja âgée par Démétrius son fils, quoiqu'encore jeune; il les maria même ensemble, & la joye de se voir Reine n'étourdissant pas tant Nicée, qu'elle ne veillât toûjours à la sûreté de cette importante place, Antigonus au milieu de la fête la quitta adroitement pour grimper jusqu'à la citadelle avec quelques courtisans, & s'en étant fait ouvrir les portes, y fit venir d'autres soldats, le respect pour le beau-pére de leur maîtresse, empêchant ceux qu'elle y avoit mis de faire aucun mouvement. Le même Auteur ajoûte que la joye qu'eut ce Prince d'un si beau coup, lui fit faire des extravagances jusques dans les rues; mais peu aprés Aratus lui enleva cette place par surprise; & il en conçut tant de chagrin, qu'il tenta plusieurs fois de faire périr cet illustre Grec. Enfin étant déja fort vieux, il mourut, & laissa ses Etats à son fils Démétrius, l'an 242 avant Jésus-Christ, la troisiéme année de la CXXXIV Olympiade, aprés un régne de 36 ans. * Justin, *l.* 24. *c.* 25. Polybe. Plutarque. Pausanias. Eutrope, &c. Usser. *Annal.*

ANTIGONUS II. Roi de Macédoine, fut cousin de Démétrius fils d'Antigonus I, qui mourut sous la CXXXVII Olympiade, l'an 232 avant Jésus-Christ, & laissa un fils nomme *Philippe*, sous la tutele d'Antigonus. Ce dernier régna en qualité de Tuteur, & épousa la veuve de Démétrius. Son régne fut de douze ans, & fut assez heureux. Les Grecs, qui avoient l'esprit porté à la raillerie & à la satyre, le nommérent par ironie Δόσων, c'est à dire, *qui donnera*, parce qu'il avoit coutume de promettre toûjours, & ne donnoit jamais rien. Les deux derniéres années de sa vie furent les plus glorieuses. Cléoméne Roi de Lacédémone s'étant rendu maître de presque toutes les places qui avoient grossi la République des Achéens, Aratus qui étoit l'ame de cette République, appella Antigonus à son secours, & pour place de sûreté lui donna la citadelle de Corinthe, qui étoit la plus importante place de la Gréce. L'arrivée de ce Prince à la tête de vint mille Macedoniens, changa toute la face des affaires; & Cléoméne fut chassé de Corinthe, d'Argos, & de toutes les autres places qu'il avoit prises. Néanmoins il se déconcerta si peu, que l'hiver suivant il osa aller défier Antigonus jusqu'aux portes d'Argos. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les actions de Cléoméne. Antigonus qui lui avoit laissé tenir la campagne pendant l'hiver, & prendre quelques places, marcha enfin contre lui avec une Armée de trente mille hommes, & remporta une victoire complette, où de six mille Spartiates il ne s'en sauva que deux cens: il s'avança aussi-tôt vers Lacédémone, qu'on lui livra, mais il n'entreprit pas de l'asservir, & il lui laissa sa liberté, ses loix, ses usages; & trois jours aprés quittant la Gréce, qu'il avoit pacifiée, il retourna en Macédoine, où les Barbares d'Illyrie faisoient de grands ravages. Les Historiens assurent que ce Prince étoit dangereusement malade lorsqu'il combattit Cléoméne, & que cela ne l'empêcha pas non seulement de faire le chemin de Macédoine, mais de combattre contre les Illyriens avec toute la vigueur d'un homme en santé. La victoire qu'il remporta contre eux procura pour plusieurs années le repos à la Macédoine; mais la fatigue causa à Antigonus un vomissement de sang avec la fiévre, dont il mourut quelques jours aprés, ayant régné 12 ans, la quatriéme année de la la CXXXIX Olympiade, & 221 avant Jésus-Christ. Il laissa le Royaume à son pupille Philippe, âgé de 16 ans. * Justin, *l.* 28. & 29. Polybe, *l.* 2. Plutarque, *dans la Vie de Cléoméne*, &c. Usser. *Annal.*

ANTIGONUS, Roi des Juifs, étoit fils d'*Hircan* Grand-Sacrificateur, & frere d'Aristobule, qui se fit couronner Roi. Ces deux fréres prirent la ville de Samarie, que leur pére avoit assiégée. Depuis, Aristobule associa Antigonus à la Couronne, mais ce ne fut pas pour longtems. Car on tâchoit de rendre Antigonus suspect à Aristobule, qui cependant ne voulut point prêter l'oreille aux mauvais rapports qu'on lui faisoit de son frére, jusqu'à ce qu'Antigonus revenant de la guerre dans un appareil magnifique, lorsqu'on célébroit la Fête des Tabernacles, entra tout armé dans le Temple. De mauvais esprits se servirent de cette occasion & de ses heureux succés, pour le mettre mal avec Aristobule. On persuada à ce Prince, que son frére en vouloit à sa vie. Quoiqu'il n'en crût rien, il jugea pourtant à propos de ne point négliger tout à fait cet avis. Il fit poster ses gardes dans un lieu obscur par où Antigonus devoit passer, & leur donna ordre de s'en saisir s'il venoit armé, & de le laisser passer s'il venoit sans armes. Aristobule cependant se tenoit dans la Tour qui depuis fut appellée *Antonia*, & fit prier son frére de venir le voir sans armes: mais la Reine & les ennemis d'Antigonus lui firent au contraire donner avis que le Roi ayant appris qu'il avoit les plus belles armes du monde, souhaitoit qu'il vint le voir avec ses armes. Antigonus qui ne se doutoit de rien alla voir le Roi tout armé, mais passant par une Tour qu'on appelloit la Tour de Straton, il fut tué par les Gardes d'Aristobule, l'an du monde 3929, & le 106 avant Jésus-Christ. On rapporte une chose remarquable d'un certain Judas Essée de nation. *Voyez* l'Art. de JUDAS Essée. * Joséphe, *l.* 13. *c.* 19. *Antiq. Judaïq.* & *de Bell. Judaïc. l.* 1. *c.* 3.

ANTIGONUS, Roi des Juifs, étoit fils d'Aristobule II & d'Alexandra, & frére d'Alexandre à qui Pompée fit couper la tête. Cet Alexandre fut deux fois mené prisonnier à Rome avec son pére. La premiére fois cela se fit par Pompée, aprés la prise de Jérusalem, mais Alexandre trouva en chemin le moyen de s'échap-

s'échapper. Depuis cela Ariſtobule & ſon fils Antigonus furent menez priſonniers à Rome, mais cinq ou ſix ans après ils ſe sauvérent, & revinrent en Judée. Ils tâchérent par le moyen de leurs amis, de rétablir là leurs affaires, mais ils furent défaits par Gabinius qui les renvoya à Rome. On y retint Ariſtobule, mais ſes fils Alexandre & Antigonus furent renvoyez en Judée, pour ſatisfaire à la promeſſe qui en avoit été faite par Gabinius à leur mére. Enſuite Céſar renvoya Ariſtobule avec un ſecours de troupes en Judée pour s'en rendre maître, & dans le deſſein de l'oppoſer à Pompée: mais ce Prince fut empoiſonné par les partiſans de ce Général Romain. Alexandre ſon fils aîné fut décapité à Antioche, & Antigonus ne pouvant rentrer en Judée dont Antipater & ſes fils lui fermoient les avenues, ſe retira auprés de Céſar, & lui répréſenta les malheurs que ſon pére & ſon frére avoient ſouffert pour l'amour de lui. Mais Céſar eut plus d'égard aux raiſons d'Antipater, & refuſa à Antigonus ce qu'il lui demandoit. Environ ſix ans aprés, Antigonus, ſoutenu des troupes de ſon beau-pére Ptolomée, entreprit de faire une invaſion dans la Judée, mais il fut repouſſé avec perte par Hérode fils d'Antipater, qui n'étoit encore qu'un particulier. Antigonus ne voyant abandonné de tout le monde, & étant perſuadé que les Romains ne penſoient plus à le remettre ſur le thrône, fit alliance avec le Roi des Parthes. Ce Prince lui donna un ſecours conſidérable, ſous la conduite de ſon fils Pacorus & de Barzapharnes; & Antigonus lui promit mille talens & cinq cens femmes, à condition qu'il le mettroit ſur le thrône de Judée à la place de ſon oncle Hircan, & qu'il feroit mourir Hérode & tous les ſiens. Enſuite il aſſiégea Jéruſalem. Hérode, Phazaël ſon frére, & Hircan ſe retirerent dans leurs palais. Ces deux derniers prirent le parti d'aller trouver Barzapharnes, qui les retint priſonniers, ce qui toucha ſi fort Phazaël, qu'il ſe tua lui-même. Ce Parthe remit Hircan à Antigonus ſon neveu, qui lui fit couper les oreilles, pour le rendre incapable de la Grande-Sacrificature. Hérode fut contraint de ſe ſauver en Idumée avec ſes amis. De cette maniére Antigonus fut établi par les Parthes Roi de Judée & Souverain-Sacrificateur, & en ſe retirant ils emmenerent Hircan avec eux. Cependant Hérode étant allé à Rome, laiſſa ſa mére, ſa femme & ſon frére Joſeph dans la forteresſe de Maſſada, où ils furent aſſiégez par Antigonus; mais Hérode ayant par la faveur d'Antoine & de Céſar obtenu le titre de Roi Judée, Antigonus fut déclaré par le Sénat, ennemi de la République. Hérode retourna avec grande diligence en Judée, & ſoutenu par Ventidius & Silon il fit lever le ſiége de Maſſada, & forma celui de Jéruſalem. Mais Silon gagné par Antigonus, ne voulut pas favoriſer l'entrepriſe d'Hérode, & mit en quartier d'hiver les Romains qu'Antigonus reçut dans quelques-unes de ſes villes. Quelque tems après, Hérode alla trouver Marc-Antoine qui avoit mis le ſiége devant Samoſate. Il en fut bien reçu, & renvoyé enſuite en Judée après la fin de la guerre. Marc-Antoine donna alors ordre à Soſius qui avoit le gouvernement des provinces de Syrie & de Cilicie, de ſecourir Hérode de toutes ſes forces contre Antigonus, qu'il vainquit bientôt après en bataille rangée, & ſi la rigueur de la ſaiſon ne l'eût empêché de pourſuivre ſa victoire, il auroit pu ſe rendre maître de Jéruſalem & mettre fin à la guerre par cette conquête. Soſius ayant l'année ſuivante joint ſes troupes à celles d'Hérode, ils formérent enſemble le ſiége de Jéruſalem, où Antigonus s'étoit enfermé. Après que le ſiége eut duré cinq mois, les Aſſiégeans s'emparérent de la ville baſſe & de la partie extérieure ou des dehors du Temple. Antigonus & ſes adhérens demeurérent maîtres de la ville haute & du Temple; mais Hérode les attaqua avec une telle vigueur, qu'ils furent contraints de ſe rendre. Antigonus, qui ne voyoit aucune reſſource pour lui, deſcendit de la Tour où il s'étoit retiré & vint ſe jetter aux piez de Soſius, qui lui reprocha ſa lâcheté en l'appellant *Antigona* au lieu d'*Antigonus*. Il le fit mettre aux fers, & donna ordre de le garder ſoigneuſement. Après avoir remis la tranquilité dans Jéruſalem, il partit pour Antioche où étoit Marc Antoine, & emmena Antigonus avec lui. Marc-Antoine avoit deſſein de garder Antigonus pour le faire ſervir d'ornement à ſon triomphe dans Rome; mais Hérode craignant qu'Antigonus ne fît valoir ſes prétentions ſur le Royaume de Judée & qu'il ne trouvât de la protection dans le Sénat, porta par de grandes ſommes d'argent Marc-Antoine à le faire mourir. On trancha la tête à ce malheureux Prince dans la ville d'Antioche, l'an du monde 3999, & 36 ans avant Jéſus-Chriſt. Il étoit le dernier de la race des Aſmonéens, qui avoit régné 126 ans. * Joſéphe, *l.* 14. & 15. *Antiq. Judaïq.* & *l.* 1. *de la Guerre des Juifs.* Dion. Plutarque, &c. Uſſer. *Ann. vet. Teſt.*

ANTIGONUS de Caryſte, Philoſophe & Hiſtorien, floriſſoit ſous le régne des deux premiers Ptolomées, & ſe fit un aſſez grand nom par ſes Ouvrages. Il avoit écrit aſſez au long l'Hiſtoire des Philoſophes, & l'on en cite en particulier les Vies de Timon, d'Antipater, de Pyrrhon, de Ménédéme, de Denys, d'Héraclée, de Lycon & de Zénon. Diogéne *Laërce* employe aſſez ſouvent ces Ecrits, & Euſébe en fait auſſi mention. Athénée parle d'un autre Ouvrage de cet Auteur, intitulé, *Commentaires hiſtoriques*; & Héſychius fait mention de deux autres, le premier touchant les Animaux, & le ſecond de la Voix. Il ne reſte rien de tout cela; mais un recueil d'Hiſtoires extraordinaires & peu croyables, qu'Etienne de *Byſance* a cité, eſt venu juſqu'à nous, & Meurſius l'a fait imprimer en 1619.

On nomme deux ANTIGONUS, différens de celui de Caryſte, qui ſe mêlérent d'écrire; l'un de Cumes, l'autre d'Alexandrie. On ne ſait lequel de ces Ecrivains a compoſé une Deſcription de la Macédoine, dont Etienne de *Byſance* fait mention. On ignore auſſi qu'il fut l'Auteur d'une Hiſtoire d'Italie, citée par Denys d'*Halicarnaſſe*, & Plutarque; peut-être ont-ils voulu dire Antiochus, & ce ſera une faute de Copiſte. Antonius Libéralis parle d'un Antigonus qui avoit écrit des Métamorphoſes; & Diogéne *Laërce* cite un Traité des Tables, dont il nomme l'Auteur Antigonus, ſans faire connoître ni ſa patrie, ni quel ſujet il traita. * Voſſius, *de Hiſtor. Græcis.*

ANTIGONUS, Statuaire célébre, dont parle Pline, *l.* 34. *c.* 8. Il avoit travaillé diverſes piéces qu'on eſtimoit beaucoup.

ANTIGUA (Maria de la) Religieuſe Eſpagnole, qui a vécu au commencement du XVII ſiécle. On dit qu'elle étoit de Cazalla, petit bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre de ſaint Dominique, puis celui de ſaint François, & enſuite de la Merci. On ajoûta que n'ayant jamais étudié, elle écrivoit pourtant avec tant de facilité, qu'elle a laiſſé un grand nombre de Traitez différens. Elle mourut le 22 du mois de Septembre de l'an 1617. * Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hiſpana.*

ANTIGUA, une des Iſles Antilles. *Voyez* ANTIGOA.

ANTIGUEDAD, *Antiqua*, village d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille & dans le territoire de Burgos. * Baudrand.

ANTILE'ON, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres, un de la Doctrine des tems, que Diogéne Laërce cite au commencement de la Vie de Platon, *l.* 3.

ANTILIBAN, la chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis à vis du Liban. Elle en eſt ſéparée par une vallée extrêmement fertile; & quelques Auteurs ont dit que ces deux montagnes ont été autrefois jointes par une muraille tirée de l'une à l'autre; mais il n'en reſte préſentement aucun veſtige. L'Antiliban eſt aujourd'hui preſque entiérement habité par les Druſes ou *Druſiens*, qui ſont à demi Chrétiens. C'eſt de ces montagnes que ſort le Jourdain: deux autres riviéres moins conſidérables, nommées l'une la Lumiére, & l'autre Kaſemiech, y ont auſſi leurs ſources. Il y a le bourg d'Abano qui eſt le plus conſidérable du païs. * Pline, *l.* 15. *c.* 10. Strabon. Joſephe. Pietro della Valle, &c.

ANTILLES, pluſieurs Iſles qui ſont entre le Continent de l'Amérique méridionale, & la partie orientale de Saint-Jean-Porto-Rico, qu'on nomme auſſi *Caraïbes* & *Cannibales*, du nom des peuples qui les poſſédoient autrefois. Il y en a même qui leur donnent le nom de *Camerranes*. Chriſtophe Colomb fut le premier qui les découvrit l'an 1492. On en met ordinairement vint-huit de conſidérables. Il faut obſerver que divers de nos Géographes modernes, après Linſchoten, marquent la ſituation de ces Iſles dans la mer du Nord, entre la Floride, la Nouvelle Eſpagne, & l'Amérique méridionale. On les nomme *Antilles*, comme pour marquer qu'elles ſont à l'oppoſite des grandes Iſles de l'Amérique. Elles ſont extrêmement fertiles; l'air y eſt temperé & aſſez ſain, lorſqu'on y eſt accoutumé; & les chaleurs n'y ſont pas plus incommodes qu'elles le ſont en France au mois de Juillet. Il n'y fait jamais de froid, & la glace n'y eſt point connue. Les bois y ſont toûjours verds, les eaux n'y tariſſent jamais, & les fruits y ont un goût admirable. Au reſte ces Iſles ſont affligées de tems en tems d'une maladie qu'on nomme le mal de Siam. Ce terrible mal commence par des douleurs de tête inſupportables, & continue par des vomiſſemens de ſang, qui ſort en même tems par toutes les iſſues du corps: une fiévre violente accompagne ces accidens, & met en peu de jours le malade au tombeau. Les Antilles ſont peuplées de quatre nations différentes. La premiére, qui en eſt originaire, eſt celle des *Caraïbes* ou *Cannibales*. Les autres ſont les *François*, les *Anglois* & les *Hollandois*. Ils s'y ſont établis depuis l'an 1625, & depuis ce tems, ils y font un peuple conſidérable, & ſur-tout les deux premiers. Les François y ont la Déſirade, la Grenade, la Guadaloupe, la Mari-galante, la Martinique, Sainte-Croix, Sainte-Alouzie ou Sainte-Lucie, & Saint-Barthelemy. Saint-Chriſtophle, qui eſt la premiére & la plus conſidérables de ces Iſles, leur eſt commune avec les Anglois, & ils poſſédent auſſi en commun celle de Saint-Martin avec les Hollandois. Les Anglois ont l'Anguille, Antigon, la Barbade, la Barboude, Montſerrat, & Niéves, Névis ou Mévis. Les Hollandois y poſſédent Saba, Saint Euſtache, Aves, Bonaire, Curaçao, & Tabago ou Walcheren. Les Caraïbes ſont maîtres de Bekia ou Bequoya, de la Dominique, & de Saint-Vincent. Les Eſpagnols y poſſedent auſſi l'Iſle de la Marguerite, & celle de la Trinité. Il y a encore les Saintes, l'Iſle des Oiſeaux, l'Iſle ſous le Vent, Sombrero, Anegado, & des Vierges, qui ſont inhabitées. *Voyez* BARLOVENTO. * Acoſta, *Hiſt. des Ind. l.* 3. *c.* 15. Linſchoten, *Amerique, c.* 4. Rochefort, *Hiſt. Natur. des Antilles.*

ANTILOCHUS, Poëte Grec, vivoit ſous la XCIV Olympiade, environ 404 ans avant Jéſus-Chriſt. Ce fut en ce tems que Lyſander prit la ville d'Athéne. Antilochus fit des vers à ſa louange, & Lyſander en fut ſi ſatisfait qu'il lui donna une grande ſomme d'argent. On dit qu'il lui envoya un chapeau qui en étoit rempli. * Plutarque, *ſur Lyſander.*

ANTILOCHUS ou ANTILOGUS, Hiſtorien Grec, que d'autres croyent être le même qu'ANTILOCHUS de Syracuſe. Il avoit écrit divers Ouvrages hiſtoriques, & entre autres un des Hommes des Lettres, qui avoient fleuri depuis Pythagore juſqu'à Epicure. * Clément Alexandrie, *l.* 1. *Strom.* Denys d'Halicarnaſſe. Théodoret. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3.

ANTILOQUE, fils de Neſtor & d'Eurydice, accompagna ſon pére au ſiége de Troye. Il fut tué par Memnon, voulant parer le coup qu'il vouloit porter à ſon pére Neſtor. Xénophon nous dit au commencement du Traité *de la Chaſſe*, qu'Antiloque ayant expoſé ſa vie pour ſauver celle de ſon pere, a mérité que les Grecs lui ayent donné le nom de *Philopator*, vrai amateur de ſon pére. Ovide cependant dit qu'Antiloque fut tué par Heſtor. * Ovid. *Epiſt. Penelopes ad Ulyſſem*, v. 15. & 16.

ANTILUTHERIENS, ou Sacramentaires, qui ayant quitté

quitté l'Eglise Romaine à l'imitation de Luther, ont abandonné ſes opinions, & ſe ſont partagez en d'autres Sectes. * Pratéole.

ANTIMACHUS, Capitaine Troyen, ayant été corrompu par les préſens d'Alexandre frére de Paris, empêcha qu'Hélène ne fût rendue aux Grecs, comme Anténor, Enée & d'autres le ſouhaitoient. * Homére, *Iliad. l.* 11.

ANTIMACHUS, Poëte Grec, né à Claros en Ionie, ou comme les autres diſent, à Colophon, ville voiſine de Claros, vivoit ſous la XCIII Olympiade, vers l'an 408 avant Jéſus-Chriſt. Il a beaucoup écrit, & entre autres Ouvrages, un grand Poëme ſur la guerre de Thébes. Quintilién dit que preſque tous les Grammairiens Grecs lui avoient donné la premiére place après Homére. Cependant ſes vers étoient empoulez, & on l'accuſoit d'être trop diffus. Xiphilin rapporte après Dion, que l'Empereur Adrien faiſoit tant d'état de ce Poëte, qu'il vouloit le mettre en la place d'Homére; mais il ne s'en faut pas étonner, parce que Prince n'avoit pas toûjours le goût fort exquis en Poëſie. Lilio Giraldi, *de Poët.* Turnébe, *Adverſ. l.* 28. *c.* 38. Voſſius, *de Poët. Grac. c.* 6.

ANTIMACHUS, Poëte Grec, étoit d'Héliopolis. Il écrivit une Deſcription de la production du Monde. Ce Poëme étoit compoſé de 3780 vers. * Suidas, *in Antim.* Voſſius, *de Poët. Grac. c.* 6.

ANTIMACHUS, autre Poëte Grec & Muſicien. On le ſurnomma *Pſecas*, ψεκὰς, parce qu'en parlant il crachoit ſur ceux qui étoient près de lui. * Suidas, Voſſius, &c.

* ANTIMACHUS, Poëte de Téos en Ionie, cité par Clément d'Alexandrie, *l.* 6. *Strom.* & par Athénée, *l.* 7.

ANTIMACHUS, Hiſtorien Grec, avoit écrit quelques Ouvrages. Nous ne ſavons point en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui, & après Suidas, Voſſius, Geſner, & Simler en ont auſſi fait mention.

ANTIMACHUS, Sculpteur célébre. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

ANTIMAQUE. *Voyez* ANTIMACHUS.

* ANTIMENIDAS, Auteur Grec cité par le Sholiaſte d'Apollodore, ſur le premier livre des Argonautes.

ANTIMILO, *Antimelos*, Iſle de l'Archipel, ſituée un peu au ſeptentrion de celle de Milo, & à l'entrée du havre. Antimilo eſt petite, montagneuſe & déſerte; ſa hauteur la fait remarquer, & ſa roche eſt ſaine tout autour. * Baudrand.

ANTIMOINE. Avant le XII ſiécle, on ne ſe ſervoit de l'antimoine que dans la compoſition du fard. Baſile Valentin ayant trouvé dans ce tems-là le ſecret de le préparer, publia un Livre ſous le titre de *Currus antimonii triumphalis*, dans lequel il ſoutient que l'antimoine eſt un excellent remède pour toutes ſortes de maladies. Peu de gens ajoûtérent foi à ce que Valentin débita en faveur de l'antimoine, & il ſe paſſa près de trois ſiécles ſans qu'on en fît aucun cas. Parcelſe en vanta la vertu au commencement du XVI ſiécle, & eut l'art de faire appuyer ſon ſentiment par d'aſſez habiles Chymiſtes qui lui donnérent la vogue. Mais ſoit qu'on le préparât mal, ſoit pour quelque autre raiſon, l'uſage de ce remède fut défendu par Arrêt du Parlement de Paris de l'an 1566. En 1609, Bernier fut exclus de la Faculté pour s'en être ſervi. On s'en ſervit néanmoins en 1609, malgré les défenſes de cet Arrêt & les invectives de Bernier Médecin. En 1637, on le regarda comme un excellent remède; en ſorte que le Parlement caſſa cet Arrêt, & en rendit un autre en 1650, par lequel on en permettoit l'uſage. Gui Patin fut de ceux qui s'oppoſa le plus à l'uſage de l'antimoine. Il le nommoit le *Viatique* des malades pour paſſer en l'autre monde, & il avoit dreſſé un regiſtre de ceux que les Médecins avoient tué par là: il le nommoit le Martyrologe de l'Antimoine. * Joan. Nic. Peciſni Theophilus Bibaulus, *ſive de puro Thea. Dialog.* Francofurti 1684.

ANTIN, bourg de la Bigorre, qui après avoir eu le titre de Marquiſat, fut érigé en Duché-Pairie en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis d'Antin, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1711, regîtrées le cinquiéme ſuivant. Ces Lettres-Patentes portent union des Baronies, Terres & Seigneuries de Belle-Iſle, Mieſlan, Thuillerie, & de Pis au Marquiſat d'Antin, & érection de ce Marquiſat en Duché-Pairie ſous le même nom. Quoique ce Duché ſoit du gouvernement de Guyenne, il eſt néanmoins du reſſort du Parlement de Toulouſe.

ANTIN (Duc d'). *Voyez* GONDRIN.

ANTINELO. *Voyez* ANTOINE de Meſſine.

ANTINOE (*Antinoïs*) ANTINO, ANTINOOPOLIS, & ANTINOPOLIS, ville d'Egypte dans la Thébaïde, avec Evêché ſuffragant de Thébes. Elle a été autrefois conſidérable; mais aujourd'hui elle eſt entiérement détruite, & c'eſt ſur le bord du Nil qu'on doit chercher ſes ruines, puiſqu'Adrien l'éleva dans l'endroit, où Antinoüs ſon favori s'étoit noyé. Cette ville a auſſi été appellée *Adrianopolis*, du nom de cet Empereur; & quelquefois *Beſa antinoïs*, par ceux qui ont prétendu que c'étoit l'ancienne ville de *Beſa*, rétablie ſous un nouveau nom. Pallade dit qu'elle étoit ſi peuplée de ſon tems, qu'il y avoit juſqu'à douze monaſtére de femmes. * Hiſtoire Tripartite, *l.* 8. *c.* 1. Pallade, *Hiſt. Lauſ. c.* 47. & 137. Sozoméne. Dion, *l.* 69. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTINOMEENS, ou ANTINOMIENS, Hérétiques ainſi appellez, parce qu'ils rejettent la Loi, comme n'étant de nul uſage ſous l'Evangile. Ils diſent que les bonnes œuvres ne ſervent de rien, & que les mauvaiſes ne nuiſent point au ſalut: que Dieu ne punit jamais un païs pour leurs péchez; que le meurtre, l'adultére, l'yvrognerie & ſemblables crimes, ſont de véritables péchez dans les méchans, mais non pas en eux; & que par conſéquent le menſonge & la diſſimulation d'Abraham n'étoient point des péchez; que les enfans de Dieu étant une fois aſſurez de leur ſalut, ne peuvent plus en douter, quoi qu'ils faſſent; qu'aucun homme ne doit être troublé en ſa conſcience pour ſes péchez; qu'on ne doit point exhorter un Chrétien à s'acquitter des devoirs du Chriſtianiſme: qu'un hypocrite peut avoir toutes les graces qu'Adam avoit avant ſa chûte; que Jéſus-Chriſt eſt le ſeul ſujet de toute grace; qu'aucun Chrétien ne croit, ni ne fait aucun bien; mais que c'eſt Jéſus-Chriſt ſeul qui croit & qui fait bien; que Dieu n'aime aucun homme pour ſa ſainteté; que la ſanctification n'eſt pas une preuve & une marque de la juſtification, &c. Il paroît clairement par le Livre de S. Auguſtin *Contra adverſarium Legis & Prophetarum*, qu'il y a eu de ces Hérétiques dans l'ancienne Egliſe. Du tems de Luther il s'en trouva une Secte fondée en 1535, par Jean Agricola, comme le rapporte Pontanus dans ſon Catalogue des Héréſies. Cet Agricola ſoutenoit que les Commandemens n'étoient pas la Parole de Dieu, mais regardoient uniquement la politique, & non la doctrine ſpirituelle, puiſque les Chrétiens étoient affranchis de l'obſervation des Commandemens, &c. Luther s'oppoſa à Agricola, & tint ſix diſputes réglées contre les Antinomiens: mais comme Agricola n'avoit pas beaucoup de Sectateurs, ſur-tout après que Jaques Schenk Surintendant de Friberg, ſe fut retracté, cette Secte s'eſt à peu près éteinte. Il y a eu auſſi en Angleterre des Antinomiens, dont les Chefs étoient Jean Eaton, Tobie Criſp, & Jean Saltemarle, & contre leſquels a écrit Thomas Gathaker. * *Dict. Angl. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANTINOPOLIS, ou ANTINOOPOLIS. *Voyez* ANTINOE.

ANTINOUS, originaire de Bithyne ou Bithynium, ville de Bithynie, fut l'objet des amours déteſtables de l'Empereur Adrien, & cauſa par ſa mort les impiétez que ce Prince commit en ſa faveur. Il ſe noya dans le Nil, au rapport d'Adrien même; mais Dion plus pénétrant, veut qu'il ſe ſoit immolé dans un ſacrifice magique, qui ſe faiſoit pour prolonger la vie de cet Empereur, & qui exigeoit une victime volontaire. Adrien le pleura avec toutes les foibleſſes d'une femme, & bâtit une ſuperbe ville au lieu dans lequel il étoit mort. Il lui conſacra des Temples en divers endroits, & ſur-tout à Mantinée dans l'Arcadie, où il établit une Fête & des Jeux ſolemnels en ſon honneur. Une Fleur ſur la Terre, un nouvel Aſtre dans le Ciel, furent appellez de ſon nom. Athénée *l.* 3. rapporte l'occaſion qui fit donner le nom d'*Antinoüs* à cette fleur. L'Empereur étant en Egypte dans la ville d'Alexandrie, un Poëte du païs, nommé *Pancrates*, lui offrit la fleur nommée *Lotus*, ſemblable à une roſe. Voulant flatter l'Empereur, il lui dit une fiction poëtique, que la Terre depuis peu avoit produit cette fleur du ſang du lion de Mauritanie, que l'Empereur lui-même avoit tué dans la Libye, voiſine de l'Egypte. Le Prince, ſatisfait du tour ingénieux du Poëte, lui donna en recompenſe le privilége d'avoir du blé du magaſin public d'Alexandrie, ſans qu'il lui en coûtât rien. Et depuis, les couronnes que l'on formoit de cette fleur, s'appellerent couronnes d'Antinoüs, *Antinoa corona*. Salmaſius *ad Solin. p.* 685. Enfin ce nouveau Dieu fut honoré de tout l'attirail des fauſſes Divinitez, de Prêtres, de Prophétes, d'un Oracle qui rendit ſon tombeau ſi célébre, & dont on dit que l'Empereur diſoit lui-même les réponſes; de miracles mêmes, ou plutôt de preſtiges & de ſacrileges: rien ne fut oublié de ce qui pouvoit éterniſer le culte de l'infame Antinoüs, que les Chrétiens n'ont pas manqué de reprocher avec juſtice aux Idolâtres. Il mourut l'an 129 de Jéſus-Chriſt. L'Empereur Adrien fit frapper pluſieurs médailles pour éterniſer ſa mémoire, & mettre ſes ſtatues dans les Colléges. Nous avons trois médailles de lui. Sur le revers de la premiére, on voit la figure du Temple que l'Empereur Adrien fit élever ſur le Nil en ſon honneur, avec ces caractéres Grecs, ΑΔΡΙΑΝΟΣ ΠΚΟΔΟΜΗΣΕΝ, *Adrianus conſtruxit*. Au pié de ce Temple paroît un Crocodile, animal du Nil, où mourut cet Antinoüs. Léonicus dans l'*Hiſtoire variable*, dit avoir vû à Veniſe une médaille d'argent d'Antinoüs, où étoient écrits ces mots ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΗΡΩΣ, c'eſt à dire, *Antinoüs homme héroïque*: au revers de cette médaille, eſt repréſenté un Mouton, avec une légende entiérement effacée. On a encore une troiſiéme médaille d'Antinoüs, où l'on voit d'un côté le portrait de ce jeune enfant de Bithynie, d'une beauté extraordinaire, avec ces Lettres Gréques, ΟΣΤΙΛΙΟΣ ΜΑΡΚΕΛΛΟΣΟ ΙΕΡΟΤΙ ΤΟΥ ΑΝΤΙΝΟΟΥ ΤΟΙΣ ΑΧΑΙΟΙΣ ΑΝΕΘΗΚΕ. *Hoſtilius Marcellus ſacerdos Antinoi Achæis dicavit*: & au revers on voit le cheval Pégaſe avec Mercure, ayant ſes talaires & ſon caducée. Entre pluſieurs monumens qui nous reſtent de la conſécration qui fut faite d'Antinoüs au nombre des Dieux, celui que l'on voit à Rome, eſt un des plus célébres. Dans l'inſcription Antinoüs eſt placé ſur le même Thrône que les Dieux d'Egypte. En voici les termes: ΑΝΤΙΝΟΩ ΣΥΝΘΡΟΝΟΝ ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΘΕΩΝ Μ. ΟΥΛΠΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΠΡΟΦΗΤΗΣ. Caſaubon, *ad c.* 14. *Spartiani*, *in Hadrian.* La plupart des images que l'on faiſoit d'Antinoüs, lui donnoient la reſſemblance de Bacchus, Pauſanias, *l.* 8. C'eſt pourquoi dans une très belle médaille d'or, appartenante au Chevalier Marsham, où l'on voit écrit ΑΝΤΙΝΟΟC, l'on voit ſa chevelure bouclée en rond & comme treſſée, qui étoit la chevelure que l'on donnoit d'ordinaire à Bacchus. * Dion, *l.* 69. Spartianus, *in Vita Adrian.* Origéne, *contra Celſ. l.* 3. Clement Alexandrin. Théodoret. Euſébe, &c. Bayle, *Dict. Crit.* Hofman, *Lexic. Univerſ. édit. de Leyde* 1698. in folio.

ANTINOÜS, un des Amans de Pénélope, fut percé d'une fléche dans un feſtin par Ulyſſe, dans le tems qu'il buvoit. * Homére, *l.* 22. *de l'Odyſſée*, *v.* 8. & *ſuiv.* Properce en parle auſſi *dans la cinquiéme Elégie du l.* 4. *v.* 7.

Penelopen quoque, neglecto rumore mariti,
Nubere laſcivo cogeret Antinoo.

* Hofman, *Lexic. Univerſ.*

ANTIO, ville d'Italie. Cherchez ANTIUM.

ANTIOCHE, dite aujourd'hui ANTACHIA, & ANTHAKIA, sur le fleuve Oronte, ville capitale de la Syrie, avec titre de Patriarchat, a été surnommée *la Grande*, & a été considérée comme la troisième ville du Monde. Quelques Auteurs, entre autres S. Jérôme, estiment que c'est l'ancienne *Ribla* ou *Reblata*, dont il est parlé au II ou IV *l. des Rois, ch.* 23. v. 33. On dit qu'Antigonus Roi d'Asie avoit commencé de la bâtir, mais qu'elle fut achevée par Séleucus I. surnommé *Nicanor*, après la bataille d'Ipsus, la quatrième année de la CXIX Olympiade, & 301 avant Jésus-Christ. Il l'appella *Antioche*, du nom de son père, selon quelques-uns, ou de son fils selon d'autres, & il y transporta les Habitans d'Antigonie, qu'il venoit de détruire. Peu de tems après il fit encore bâtir Apamée, Laodicée & Séleucie, donnant à la première le nom de sa femme, à la seconde celui de sa mère, & à la troisième le sien propre. D'autres disent, mais sans preuve, qu'Antioche avoit tiré son nom d'Antiochus IV. dit *Epiphanès* ou *l'Illustre*, qui en avoit fait la capitale du Royaume de Syrie, & l'avoit mise en état d'être son séjour, & celui de ses successeurs. Ammien Marcellin dit que son tems Antioche étoit une ville célèbre par tout le Monde, & que nulle autre ne la surpassoit, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richesse du commerce. Il l'appelle en un autre endroit, *ville capitale de l'Orient*. Elle s'élevoit en partie sur une colline, & étoit arrosée du fleuve Oronte, qui après être sorti de sa source dans la Cœle-Syrie, & s'être caché quelque tems, passoit par le territoire d'Apamée, & se venoit rendre au milieu d'Antioche, d'où il coulait le long du bourg de Daphné, & se déchargeoit enfin dans la mer de Séleucie, à douze ou quinze lieues de cette ville. C'est où l'Empereur Tibère avoit fait bâtir un port, comme quelques médailles anciennes nous l'apprennent. Néron & d'autres Empereurs l'avoient ou renouvellé, ou réparé. Vespasien, Tite & les Empereurs suivans, accordèrent de grands privilèges à Antioche. Elle les perdit sous Sévère, pour avoir pris le parti de Niger; mais Sévère les lui rendit depuis. Aurélien la prit aussi par composition, & accorda à ses Citoyens l'impunité de leur revolte. Divers autres Empereurs ont beaucoup aimé Antioche. Constance en avoit fait ses délices; & Julien *l'Apostat* témoigne que ce Prince n'avoit rebâti le port de Séleucie que pour rendre Antioche plus commode; & que les Gouverneurs qui y avoient été envoyez de sa part, l'avoient ornée de galeries & de fontaines. Libanius dit que Julien fit travailler au port de Séleucie, dans l'endroit où l'Oronte se jette dans la mer. & il ajoûte que ces ouvrages avoient ouvert ce port à tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus curieux dans l'Asie, l'Europe & l'Afrique. Quelques Anciens l'ont surnommée Tetrapole, comme étant divisée en quatre parties, qui faisoient comme quatre villes différentes. Dion Chrysostome lui donne trente-six stades de longueur, c'est à dire, une lieue & demie, & la représente ornée de galeries: ce que nous apprenons encore d'une des Homélies de saint Jean *Chrysostome*, que cette ville avoit eu l'avantage d'avoir vu naître. Elle a été féconde en grands hommes, & a été gouvernée par d'illustres Prélats; mais elle a été exposée à de grands malheurs. Elle souffrit beaucoup par un tremblement de terre, sous l'empire de Trajan, l'an 115 ou 116 de Jésus-Christ. Adrien, qui n'aimoit point les Habitans de cette ville, ne pouvant souffrir que sa jurisdiction s'étendit si loin, en retrancha la Phénicie. Spartien dit que ce Prince ne pouvoit souffrir qu'Antioche fût la capitale de tant de grandes villes, *ne tot civitatum metropolis existeret*. L'Empereur Théodose *le Grand* fut outragé par les Habitans d'Antioche, lesquels dans une sédition, renversèrent les statues de l'Impératrice Placille, en 388. Ce Prince avoit résolu de les en punir, mais le Patriarche Flavien obtint leur pardon. Saint Jean *Chrysostome* a décrit le voyage de ce Patriarche à Constantinople: & il parle de la consternation où étoit toute la ville, & de la joye que lui apporta l'assurance du pardon. Elle fut presque renversée par des tremblemens de terre dans les IV & V siècles, en 340, 394, 396, & 458; mais elle n'en souffrit point de plus terrible que le Vendredi 29 Mai de l'an 526, & le Mercredi 29 Novembre de l'an 528. Elle ne fut conservée que par miracle. L'Empereur Justinien, qui la répara en 529, lui fit donner le nom de *ville de Dieu, Théopolis*, comme nous l'apprenons d'Evagre. En 548, Chosroès, Roi des Perses, prit Antioche & la brûla après en avoir fait égorger les Habitans. Justinien la fit rebâtir en 552, & la rendit plus belle & plus régulière qu'elle n'étoit auparavant. Le même Chosroès la prit encore en 574, sous l'empire de Justin, & ruina ses murailles. L'année 588, qui étoit la 637 de l'Ere d'Antioche ou des Séleucides, cette malheureuse ville fut encore renversée par un furieux tremblement de terre, le 31 du mois d'Octobre. Plus de soixante mille personnes y périrent. Un peu auparavant, l'an 581, tout le fauxbourg de Daphné avoit été renversé par un semblable accident. On rebâtit Antioche; & dans le siècle suivant, elle essuya de nouvelles disgraces.

Les Sarazins, qui avoient soumis toute la Syrie, prirent cette ville en 637 ou 638, sous l'empire d'Héraclius. Nicéphore *Phocas* la reprit en 966. Cédrène & d'autres Auteurs nous apprennent qu'en 970, cent mille des mêmes Sarazins assiégèrent Antioche, sans la pouvoir prendre; mais dans la suite ils la soumirent; & ajoûtant de nouvelles fortifications à celles qu'elle avoit déja, ils la rendirent presque imprenable. Les Chrétiens, qui se croisèrent avec Godefroy de Bouillon pour la conquête de la Terre-Sainte, assiégèrent cette ville en 1097. Bohémond, Prince de Tarente, fils de Robert Guischard, Duc de la Poüille, l'investit le Mécredi 21 Octobre. Ce siége fut long & sanglant; les Chrétiens, par la continuation de leurs travaux, & par le moyen d'une intelligence qu'ils eurent dans la place, l'emportèrent le Jeudi troisième Juin de l'an 1098. BOEMOND, qui fut nommé Prince d'Antioche, épousa à Chartres, l'an 1106, *Constance* de France, fille du Roi *Philippe* I, & de *Berthe* de Hollande. Constance avoit épousé Hugues, Comte de Troyes, dont elle avoit été séparée en 1104, pour cause de parenté. Elle eut du Prince d'Antioche, BOEMOND II. marié l'an 1126, avec *Alix*, seconde fille de *Baudouin*, II de ce nom, Roi de Jérusalem, d'où vint une fille unique nommée *Constance*, qui porta la Principauté d'Antioche en 1135, à RAYMOND de Poitiers, fils de *Guillaume* VIII ou IX, Duc de Guienne, & Comte de Poitiers. C'est ce Prince qui reçut à Antioche le Roi Louis *le Jeune*, avec la Reine Eléonore sa femme. Il fut tué le 26 Juin de l'an 1148, laissant BOEMOND III. duquel sont descendus les Princes d'Antioche, & les Rois de Cypre & d'Arménie; & *Marguerite*, seconde femme de *Manuel* Comnène, Empereur de Constantinople. *Constance* d'Antioche prit, en 1152, une seconde alliance avec *Renaud* de Châtillon. BOEMOND III. eut quatre successeurs de ce même nom. Le dernier, VII de ce nom, ne laissa point de postérité de *Marguerite*, fille de *Louis* de Beaumont. Cependant, Antioche, qui avoit été souvent attaquée par les Sarazins, fut enfin emportée le 29 Mai de l'an 1268, sous le Sultan d'Egypte, qui la demolit. Depuis ce tems, elle a perdu sa reputation, & sa grandeur. Ses murailles sont presque encore debout, & à chaque Tour, il y a encore une citerne bien conservée; mais ce qui reste de la ville, & qui ressemble à des hameaux séparez, gémit depuis plusieurs siécles sous la domination du Turc. [a] Strabon, *l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 14 & 22. Dion Chrysostome, *Orat.* 42. Julien, *Orat.* 1. Spartien. Herodien. Dion. Pline. Evagre. Procope. Cédrène. Guillaume de Tyr. Sanut. Baronius. Sponde. Raymond d'Agiles. Balderic, *Gesta Dei per Francos*, &c.

EGLISE D'ANTIOCHE.

C'est dans l'enceinte des murailles d'Antioche, que les Disciples de Jésus-Christ étant assemblez, ont pris la première fois, & vers l'an 43, le nom de *Chrétiens*. On croit communément qu'elle a été fondée par saint Pierre, vers l'an 38, & qu'elle a été le premier Siége Patriarchal de cet Apôtre. Elle a été le Siége de l'illustre Martyr saint Ignace, & d'un très grand nombre de saints Evêques; & le théatre de la constance d'une infinité de Martyrs. Les Anciens ont nommé l'Evêque d'Antioche, *le Patriarche de l'Orient*. Le sixième Canon du premier Concile général de Nicée, ordonne que l'on conserve les privilèges de l'Eglise d'Antioche; & les Conciles d'Ephèse & de Chalcedoine ont soutenu ses droits, & lui ont conservé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette Eglise a beaucoup souffert en diverses occasions, tantôt exposée à la violence des Hérétiques, & tantôt déchirée par des schismes déplorables. La paix de l'Eglise d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le IV siécle; & les troubles y commencérent à l'occasion de l'exil du saint Patriarche Eustathius. Eusèbe de Nicomédie, & divers Prélats Ariens, s'étant trouvez vers l'an 330 en cette ville, y accusérent de divers crimes cet Evêque qui combattoit leurs erreurs, & le déposérent. La nouvelle de sa déposition souleva le peuple, qui s'intéressoit pour la conservation de son Pasteur. Les Magistrats & les Officiers prirent part à cette division; & la sédition s'alluma si fort, qu'on étoit prêt d'en venir aux armes, & de voir un soulevement général de toute la ville, si les mouvemens du peuple n'eussent été reprimez par la crainte de l'Empereur. En effet les Ariens surprirent tellement Constantin, qu'il crut cette Sentence canonique, & la fit exécuter. Depuis ils mirent des Evêques de leur parti, comme Etienne, Placille, Léonce. Pendant l'épiscopat de ce dernier, qui étoit un esprit fourbe & dissimulé, Flavien, depuis Patriarche d'Antioche, tâcha d'y conserver la foi; & laissant aux autres, comme dit saint Jean *Chrysostome*, les honneurs de la Prelature, il prit pour partage les travaux des Prélats. Après le bannissement d'Eustathius, une partie des Catholiques, n'ayant pu se résoudre de communiquer avec les Usurpateurs du Siége de leur saint Evêque, vivoit séparée de leur communion, & les autres avoient souffert patiemment les insolences des Ariens, en attendant toûjours quelque changement, qui les pût délivrer de cette misére. L'élection de saint Meléce, qui se fit en 360, les combla de joye; mais le saint Prelat ayant été exilé, ils se séparérent des Ariens, & s'assemblérent à part dans l'Eglise des Apôtres. Les Evêques assemblez en 361 à Alexandrie, envoyérent à Antioche saint Eusèbe de Verceil, pour réunir ces deux partis; mais il y trouva des obstacles invincibles. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette ville pour en pacifier les différents, n'avoit fait que les augmenter; car voyant que les Eustathiens s'opposoient le plus à la paix, il leur donna pour Evêque le Prêtre Paulin, qui étoit déja leur Chef, & ruina ainsi cette affaire par son imprudence. Saint Meléce mourut en 381. Après sa mort, saint Grégoire de *Nazianze* fut d'avis que Paulin, qui étoit déja fort âgé, demeurât sur le Siége Patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la communion de saint Meléce ne voulant pas déferer à Paulin, firent en sorte que Flavien fût nommé successeur de saint Meléce. Ainsi cette Eglise fut plus divisée que jamais. Divers Conciles s'intéresserent pour terminer ces différents: mais ce fut inutilement. Presque tous les Orientaux étoient pour Flavien: & l'Eglise Romaine, avec les Occidentaux, pour Paulin. Saint Chrysostome reconcilia avec l'Eglise Romaine Flavien, après la mort duquel, en 404, Porphyre, qui étoit un très méchant homme, fut intrus sur le Siége Patriarchal. Il mourut en 408, selon le Cardinal Baronius, ou en 412 selon d'autres. Alexandre, qui étoit un vieillard de grande piété, lui succéda, & eut le bonheur de voir finir ce Schisme. Alexandre envoya d'abord des Députez au Pape Innocent I, pour lui apprendre l'heureuse nou-

nouvelle de la paix qu'il venoit de conclurre, & pour lui demander en même tems sa communion, que le saint Pontife lui accorda. Depuis, Antioche soutfrit encore d'autres maux, jusqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Sarazins. Voici une succession chronologique des Evêques de cette Eglise Patriarchale, jusques vers la fin du XIII siécle, où cette ville fut prise par les Infidéles.

SUITE CHRONOLOGIQUE *des Patriarches d'Antioche.*

L'an 36. après le Concile de Jérusalem, Saint Pierre.
42. S. Evode gouverna 26 ans.
68. S. Ignace, Martyr. 38.
108. S. Héron I, Martyr. 21.
129. Cornelille. 14.
143. Héron II. 14.
169. S. Théophile. 13.
182. Maximin. 7.
189. S. Sérapion. 21.
211. Asclépiade. 6.
217. Philéte. 10.
228. Zébénus ou Zébinus. 10.
238. S. Babylas, Confesseur. 12.
251. Fabius. 2.
253. Démétrien. 7.
260. Paul de Samosate, *Hérésiarque.* 10.
270. Domnus I. 5.
275. Timnée. 4.
279. S. Cyrille. 23.
302. Tyrannus. 11.
313. Vitalis. 6.
318. S. Philogone. 5.
323. S. Eustathius, *déposé en* 330.
330. Paulin. 6. mois.
331. Eulalius. 6. mois.
332. Euphrone. 1.
333. Flacille ou Placille. 12.
345. Etienne *chassé en* 348.
349. Léonce, Eunuque. 9.
358 Eudoxe transféré à Constantinople en 360. 12.
360. S. Mélèce. 20.
361. Paulin ordonné par Lucifer pour les Eustathiens. 29.
381. S. Flavien. 23.
389. Evagre, pour les Eustathiens. 3.
404. Porphyre, *intrus.* 10.
414. Alexandre. 3.
417. Théodote. 10.
427. Jean. 9.
436. Domnus II. *chassé.*
451. Maxime. 5.
456. Basile. 2.
458. Acace. 1.
459. Martyrius renonce en 471, est *rétabli*, puis *chassé* en 474.
474. Pierre *le Foulon*, *Hérétique.* 3.
477. S. Etienne II, tué par les Hérétiques. 2.
479. Etienne III. 3.
482. Calendion. 1.
486. Pallade, *Hérétique.* 10.
496. Flavien II, exilé par les Hérétiques. 16.
512. Severe, Chef des Acéphales. 7.
519. Paul II, Catholique. 3.
521. Euphrasius. 5.
526. Ephrem. 20.
546. Domnus III. 15.
561. S. Anastase, *Sinaïte*, *exilé* en 572, *rappellé* en 595, 11 & puis 5, en tout 16.
599. S. Anastase II, tué par les Juifs en 608. 9.
630. Anastase III, Hérétique, *autrement* Athanase.
vers 640. Macédonius *intrus*, & quelques autres.
Macaire Hérétique, *déposé* en 681. 9.
681. Théophane. 4.
Les Sarazins ayans pris Antioche, cette ville fut longtems sans Evêque.
742. Etienne IV. 2.
744. Théophylacte. 7.
751. Théodore *exilé.*
Les noms de quelques Patriarches qui ont été entre Théodore & Pierre, sont inconnus.
1050. Pierre confirmé par Léon IX.
1090. Jean.
1099. Bernard Patriarche d'Antioche après la prise de cette ville par les Chrétiens. 36.
1137. Rodolphe I, ou Raoul. 4.
1143. Aimarius ou Aimeric.
1180. Rodolphe II. 6.
1186. Théodore Balsamon. 28.
1214. Rainier. 10.
1234. Elie. 8.
1242. Chrétien Martyr. 5.

* *Actes des Apôtres*, ch. 21. Eusébe, *in Chron. & Hist.* S. Jean Chrysostome. S. Jérôme. Théodoret. Socrate. Sozoméne. Nicéphore. Pallade, *Vie de S. Jean Chrysost.* Guillaume de Tyr. Baronius, *Annal.* Génébrard, *in Chronol.* Hermant, *Vies de S. Athanase, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome.* Riccioli, *Chron. Reform.* Pétau. Scaliger. Calvisius, &c.

CONCILES D'ANTIOCHE.

On prétend que les Apôtres étant assemblez à Antioche vers l'an 56, y firent quelques réglemens importans, & que le saint Martyr Pamphile en avoit trouvé les Canons dans la Bibliothéque d'Origéne. C'est ce que le P. Turrien s'efforce d'établir dans la Défense qu'il a publiée des Canons des Apôtres. Il veut même que le Pape Innocent I. en ait fait quelque mention dans son Epître à Alexandre Patriarche d'Antioche, qui avoit fini le Schisme dans son Eglise, & que ces Canons soient encore cités par le II. Concile general de Nicée. Le Cardinal Baronius semble être du même sentiment. Mais à parler de bonne foi, on auroit beaucoup de peine à l'établir solidement: & l'on pourroit au contraire assurer avec le Pére Alexandre, que les Apôtres n'ont point tenu de Concile à Antioche. Vers l'an 256, on y assembla un Synode contre les Novatiens. Démétrien, Patriarche de cette Eglise, en recueillit les Actes. Ce Démétrien étant mort en 260, Paul de Samosate fut mis à sa place, & publia ses erreurs. Vers l'an 264, saint Grégoire *Thaumaturge*, Evêque de Neocésarée, dans le Pont; saint Athénodore son frére, Evêque de la même Province; Hélénus de Tarse; Hymenée de Jérusalem; Théotechnus de Césarée, & quelques autres Prélats, s'assemblérent à Antioche, & condamnérent les erreurs de Paul de Samosate. Celui-ci feignit de les abjurer, & de se soumettre aux décisions des Evêques Catholiques; mais on connut bien-tôt que ses sentimens n'étoient pas sinceres. En 270, les Evêques s'assemblérent encore à Antioche sur le même sujet, au nombre de 72. Ils firent entrer dans leurs assemblées un savant Prêtre, nommé *Malchion*, qui confondit dans une dispute réglée le Patriarche hérétique, & découvrit à la vue des Prélats le venin de l'hérésie, que cet ennemi de la divinité & de l'éternité de Jésus-Christ, vouloit déguiser. Le même Malchion fut encore choisi pour écrire au nom du Concile, l'excellente Lettre Synodale que nous avons dans Eusébe, & qui est adressée au Pape Denys & à Maxime Evêque d'Alexandrie. Paul fut déposé, & Domnus I. fut mis en sa place. L'an 330, Eusébe de *Nicomédie*, Eusébe de *Césarée*, Patrophile de *Scythopolis*, Théodore de *Laodicée*, & quelques autres Prélats hérétiques, s'étant trouvez à Antioche en revenant de Jérusalem, accusérent le saint Patriarche Eustathius de divers crimes, pour avoir occasion de le déposer, parce qu'il s'opposoit à la propagation de leurs erreurs & de leur doctrine. Non seulement ils l'accusérent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais même ayant gagné par argent une prostituée, ils la firent venir dans leur assemblée, pour y soutenir qu'elle avoit eu un enfant d'Eustathius. La suite fit connoître l'innocence du saint Prelat; car cette malheureuse femme étant tombée malade, découvrit la calomnie. Cependant les Hérétiques condamnérent Eustathius comme adultére, & peu après il fut envoyé en exil. Quelques tems après, en l'année 341, quatre-vint-dix Evêques, selon saint Athanase, ou quatre-vint-quinze, selon saint Hilaire, des Provinces de Syrie, de Phénicie, de Palestine, d'Arabie, de Mésopotamie, de Cilicie, d'Isaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithynie, s'assemblérent à Antioche, & y célébrérent un Concile. Les principaux de ces Evêques étoient Eusébe de *Nicomédie*, qui avoit usurpé le Siége de Constantinople, Dianée de *Césarée*, Placille d'*Antioche*, Théodore d'*Héraclée*, & divers autres partisans de l'Arianisme, dévouez au même Eusébe. Il ne s'y trouva aucun Prélat d'Occident, ni aucune personne de la part du Pape Jule. Divers Evêques Catholiques refusérent d'y venir, & entre autres saint Maxime de Jérusalem, qui connut que les Eusébiens avoient quelque dessein qui seroit funeste à l'Eglise. Ils commencérent par prononcer une sentence de déposition contre saint Athanase, & lui donnérent même pour successeur Grégoire de Cappadoce, qui étoit Arien. Ensuite ils firent une Profession de Foi, dont saint Athanase & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis n'étant pas satisfaits de cette Confession de Foi, le long séjour qu'ils firent à Antioche, leur donna occasion d'en dresser une seconde, à laquelle saint Hilaire a voulu donner un sens orthodoxe. Quelque tems après, Théophrone, Evêque de Tianes dans la Cappadoce, en publia encore une troisiéme dans le même Concile, & les Eusébiens l'approuvérent par leurs signatures. Caffen rapporte un autre Symbole d'Antioche, dressé par les Catholiques; car le Fils y est reconnu *consubstantiel* au Pére. On ne sauroit pourtant assurer en quel tems il a été composé. Outre tous ces Formulaires, le même Concile d'Antioche fit encore quelques réglemens pour la discipline de l'Eglise, & ils sont compris dans les 25 Canons qui nous en restent encore. Mais il y en a de si purs & de si sains, qu'on doute avec raison, qu'ils viennent de personnes aussi destituées de l'Esprit de Dieu, que l'étoient les Eusébiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé les Canons de divers Conciles d'Antioche, comme il est arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont plusieurs ont été confondus sous un même nom. Quelques tems après ce Concile, qui dura jusqu'en 344 selon le Cardinal Baronius, ou selon d'autres jusques sur la fin de l'an 345, les Eusébiens donnérent de nouvelles marques de leur inquiétude, & s'assemblérent encore en Synode à Antioche, où ils dressérent un Formulaire rapporté par saint Athanase & par Socrate. Ils l'envoyérent en Occident; mais les Evêques le rejettérent, déclarant qu'ils se contentoient du Symbole de Nicée. En 358, Eudoxe s'étant emparé du Siége d'Antioche, fit tenir un Concile, qui autorisoit la doctrine des Anoméens, dont il étoit composé. L'Empereur Constance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361, un nouveau Concile, dans lequel il avoit dessein de faire condamner la doctrine de la Consubstantialité. Mais les Evêques demandérent qu'avant toutes choses on donnât un Pasteur à l'Eglise d'Antioche. Saint Mélèce fut élevé sur le Siége Patriarchal. Les Ariens le croyoient de leur parti; mais ils se trompérent, car ce Pré-

lat ſe déclara hautement pour la Conſubſtantialité. Il la prêcha devant Conſtance même; & ce zéle offenſa tellement ce Prince, qu'il l'envoya en exil, environ trente jours après ſon élection. Enſuite cet Empereur fit établir en ſa place Euzoius, un des plus zélez compagnons d'Arius. Les Ariens firent un Formulaire ſelon leur coutume; & enſuite craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la Divinité du Fils de Dieu, ils ſûrent la même Confeſſion de Foi, qu'ils avoient autrefois dreſſée à Conſtantinople, & ſe retirérent chacun chez ſoi. Après tous ces malheurs, l'Egliſe jouït de quelque repos ſous Jovien, & en 363, ſaint Méléce prit occaſion d'aſſembler un Concile à Antioche. Il s'y trouva vint-ſept Evêques, qui tous d'un commun accord prirent la réſolution de préſenter à l'Empereur une Lettre, par laquelle ils confeſſoient la Conſubſtantialité du Verbe, & profeſſoient la Foi de Nicée. Vers l'an 378, on célébra un nouveau Synode à Antioche, pour tâcher de finir le Schiſme des Eustathiens & des Méléciens. On y condamna auſſi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même deſſein de finir ce Schiſme dans une autre Aſſemblée de l'an 383, dans laquelle on condamna les séveries des Meſſaliens. Dans un Synode de l'an 431, les Evêques ennemis de ſaint Cyrille d'*Alexandrie* condamnérent ſes Chapitres; & en 432, ils tinrent une Aſſemblée contre Rabulas Evêque d'Edeſſe, partiſan outré de ſaint Cyrille. Quatre ans après, en 436, on examina dans un Concile les Ecrits de Diodore de *Tarſe*, & de Théodore de *Mopſueſte*. On en célébra un pour l'affaire d'Ibas d'Edeſſe, vers l'an 448; deux contre Pierre *le Foulon*, Uſurpateur du Siége Patriarchal d'Antioche, vers l'an 475; & un autre en 482, à l'élection de Calendion. C'eſt le dernier des Synodes aſſemblez en cette ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarazins. Depuis que les Chrétiens l'eurent reprîſe en 1098, on y tint un Concile l'an 1142. Ce fut au ſujet de Rodolphe, ſurnommé *Mamiſtan*, François de nation, du diocéſe du Mans, & qui avoit été mis ſur le Siége Patriarchal d'Antioche, après la mort de Bernard. Il commença par s'élever contre le Saint Siége, & à parler contre l'Egliſe Romaine, ſoutenant qu'elle n'avoit aucun avantage ſur celle d'Antioche. Le Cardinal Albéric, que le Pape Innocent II. avoit envoyé Légat en Orient, célébra ce Concile, dans lequel Rodolphe fut dépoſé, & mis dans un monaſtére. * Euſébe, *Hiſt. l.* 6. & 7. S. Epiphane, *de Har.* S. Jean *Chryſoſtome*. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Nicéphore. Guillaume de Tyr, *l.* 15. S. Athanaſe. S. Hilaire. S. Grégoire de Nyſſe. Baronius, *in Annal.* Turrien, *in Defenſ. Con. Apoſt. l.* 1. *c.* 25. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe*. Editions des Conciles, &c.

L'EPOQUE D'ANTIOCHE.

Cette Epoque d'Antioche, dite auſſi l'*Ere des Séleucides*, eſt une méthode de compter les années, dont quelques Hiſtoriens ſe ſont ſervis, & entre autres Evagre. Les Grecs la nommoient χρονισμὸς ἀπὸ βασιλέως τοῦ Ἀντιόχου. Cette époque commençoit en Automne, 49 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, en la quatriéme année de la CLXXXII Olympiade, 705 de Rome, 700 de Nabonaſſar, & 4665 de la Période Julienne. Ce fut auſſi la premiére année de la Dictature de Jules Céſar, & celle de la liberté de la ville d'Antioche. Quelques Auteurs ſe ſont trompez avec Scaliger, ne fixant le commencement de cette époque qu'en la 48 année avant Jéſus-Chriſt, & en la premiére de la CLXXXIII Olympiade. * Pétau, *de Doct. temp. l.* 10. *c.* 62. Scaliger, *in Iſag. Canon. l.* 3. & *in Animad. ad Euſeb.* Ubbo Emmius, *l.* 3. *Rerum. Chron.* Salien, *A. M.* 3753. Kepler, *in Rodolph. Tab.* Riccioli, *Chron. refor. l.* 3. *c.* 11. P. 1. Pagi, *Diſſert. de Periodo Græco-Romana.*

ANTIOCHE, ville d'Aſie dans la Piſidie, avec Archevêché, dans le Patriarchat de Conſtantinople, a été autrefois aſſez conſidérable; mais aujourd'hui elle n'a que très peu d'Habitans. Les Evêques de cette ville ſont ſouvent nommez dans les Conciles tenus dans les IV & V ſiécles. * Strabon, Pline & Etienne de *Byſance* en font auſſi mention.

ANTIOCHE ſur le Méandre, ville de Carie, dans l'Aſie Mineure, avec Evêché ſuffragant de Stauropolis. C'eſt celle que les Turcs nomment aujourd'hui *Tachtali*. Strabon dit que c'étoit de ſon tems une ville médiocre; qu'elle avoit un pont ſur le Méandre, & un grand territoire de chaque côté de la riviére; que le païs étoit extrêmement fertile, & qu'il produiſoit une très grande quantité de figues. Il ajoûte que le Sophiſte Diotréphes étoit natif de cette ville. * Strabon, *l.* 13. Bellon, *l.* 2. *c.* 105. Aubert le Mire, *Notit. Epiſc. orbis.*

ANTIOCHE, ville de la Comagéne dans la Syrie, avec Evêché, eſt ſituée au pié du mont Taurus. Bellon dit qu'elle retient encore aujourd'hui ſon nom ancien. Strabon, Pline & Ptolomée en font mention. Elle étoit entre Antioche ſur l'Euphrate, & Anazarbe. * Strabon.

ANTIOCHE, dite auſſi *Antiocheta* ou *la petite Antioche*, ville de Cilicie, avec Evêché ſuffragant de Séleucie, étoit ſituée près de ce fleuve, que les Anciens ont nommé *Tragus*, environ à vint-cinq lieues de ſa Métropole, & près de Sélinunte, que les Turcs nomment aujourd'hui *Iſlenou*, vers la Mer Méditerranée. * Etienne de *Byſance*.

ANTIOCHE ſur l'Euphrate, ville de Syrie. Strabon & Ptolomée n'en parlent point; mais Pline en fait mention. *Oppida illuminat Epiphania & Antiochia, quæ ad Euphratem vocantur.* C'eſt peut-être la même que les Syriens ont ſurnommée *Arados*, ſelon Etienne de *Byſance*. On voit le nom de cette ville ſur le revers d'une médaille de l'Empereur Sévére. * Pline, *l.* 5. *c.* 24. Triſtan, *Comment. Hiſt. partie* 2.

ANTIOCHE, nom de dix villes dont Etienne de *Byſance* fait mention. D'autres en marquent juſqu'à douze. Quelques-unes ſont peu importantes, & à peine ſait-on le lieu où elles ſont ſituées.

ANTIOCHE ou ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, aux Eſpagnols, ſituée dans le Gouvernement de Carthagéne en la Terre-Ferme, Province de l'Amérique méridionale, à quinze lieues de la ville de Santa-Fé d'Antiochia, du côté du couchant, environ à cinquante de Carthagéne, & à ſoixante de Popayan. Cette ville eſt mal peuplée & peu conſidérable. * Sanſon. Baudrand. Maty, *Diſt. Geogr.*

ANTIOCHE, Santa-Fé d'Antiochia. *Voyez* SANTA-FE.

ANTIOCHE, dite *Myrdonie*. *Cherchez* NISIBE.

ANTIOCHE (le Pertuis d'), *Fretum Antiochenum*. C'eſt un petit détroit de la Mer de Gaſcogne, entre la côte ſeptentrionale de l'Iſle d'Oléron, & la méridionale de celle de Ré. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ANTIOCHETTA. *Voyez* ANTIOCHE, ville de Cilicie.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale. *Voyez* ANTIOCHE ou ANTIOCHIA.

ANTIOCHIANUS (Flavius), fut trois années de ſuite Préfet du Prétoire ſous l'Empereur Claude II. & ſous Aurelius; & Conſul ſous Claude, l'an de Jéſus-Chriſt 270. * Onuphre.

* ANTIOCHIANUS, Hiſtorien Grec, qui avoit écrit l'Hiſtoire de la guerre des Parthes ſous les Antonins. *Voyez* Lucien, *de l'Art d'écrire l'Hiſtoire.*

ANTIOCHIDE, Concubine d'Antiochus *Epiphanes*. Ce Roi lui ayant donné le revenu des villes de Tharſe & de Mallo en Cilicie, les Habitans ne le purent ſouffrir, & excitérent une ſédition. Antiochus fut obligé de venir lui-même ſur les lieux pour l'appaiſer, l'an du Monde 3865, & avant Jéſus-Chriſt 170. * II *Macchab. ch.* 4. *v.* 30.

ANTIOCHIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ſous le mot ATTIQUE.

* ANTIOCHI-VALLIS, *la vallée d'Antiochus*, étoit un fort château de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain, à l'orient du Lac Séméchon. * Simon, *Diſt. de la Bible.*

* ANTIOCHUS, Roi des Meſſéniens, fils de Phintas, régna avec ſon frére Androclès, du tems d'Alcaméne, Roi de Lacédémone ou de Sparte. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.* Hofman, *Lexic. Univ.*

ROIS DE SYRIE.

ANTIOCHUS, I de ce nom, deuxiéme Roi de Syrie, étoit fils de Séleucus *Nicator* ou *Victor*, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*. Les Grecs prodigues en noms magnifiques, le ſurnommérent Σωτὴρ, ou *le Sauveur*. Il accompagna ſon pére à la fameuſe bataille d'Ipſus, contre Antigonus & Démétrius, l'an 301 avant Jéſus-Chriſt. Depuis, Antiochus devint amoureux de la Reine Stratonice, ſa belle-mére; & n'oſant découvrir cet amour, il tomba dans une fiévre lente, dont perſonne ne connoiſſoit la cauſe. Erafiſtrate, fameux Médecin, ou ſelon d'autres, Leptine, fameux Mathématicien, obſervant que le pouls de ce Prince étoit extrêmement dérégié lorſque la Reine lui rendoit viſite, connut ſa maladie, & en avertit Séleucus ſon pére; lequel, pour ſauver la vie à ſon fils, lui fit épouſer Stratonice ſa femme, & l'aſſocia au gouvernement de ſon Royaume. Séleucus fut aſſaſſiné par Ptolomée, dit *Ceraune* ou *Foudre*, la premiére année de la CXXV Olympiade, 280 ans avant Jéſus-Chriſt. Antiochus lui ayant ſuccédé, recouvra après pluſieurs combats, une partie des Etats que ſon pére avoit perdus les derniéres années de ſa vie. Il fit depuis la guerre avec divers ſuccès aux Bithyniens, & à Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, avec lequel il s'accorda. Il défit les Galates, peuples Gaulois établis en Gréce, que Nicoméde, Roi de Bithynie, avoit envoyez courir ſur ſes terres: ce qui lui acquit le ſurnom de *Soter* ou *Sauveur*. On ajoûte que depuis il prenoit toujours pour mot du guet ces paroles, *être ſauvé*, & qu'il avoit fait mettre ſur ſes étendarts celui de *ſalut*. Il mourut après un régne de 19 ans, la quatriéme année de la CXXIX Olympiade, 261 ans avant Jéſus-Chriſt. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils ANTIOCHUS, qui ſuit. * Juſtin. Polybe. Euſébe. Appien, *in Syriacis.* Sulpice Sévére.

ANTIOCHUS II, troiſiéme Roi de Syrie, ſurnommé Θεὸς ou *Dieu*. Ce nom lui fut donné par les Miléſiens, parce qu'il avoit fait mourir leur Tyran Timarque. Il ſuccéda à ſon pére Antiochus *Soter*, & entreprit la guerre contre Ptolomée *Philadelphe*, Séleucus *Callinicus*, & Antiochus *Hierax*. Elle ne fut terminée que par le mariage de Bérénice, fille du dernier, qu'Antiochus épouſa, quoiqu'il eût déja deux fils de Laodicée. Ce procédé irrita ſi fort cette Reine, qu'elle forma le deſſein de s'en venger ſur ſon mari infidéle, & ſur ſa rivale. Antiochus, qui l'aimoit, ſongea à l'appaiſer; & après la mort de Ptolomée ſon beau-pére, il répudia Bérénice, & reprit Laodicée. Mais cette derniére ne s'aſſurant que foiblement ſur le retour du Roi, & craignant une ſeconde inconſtance, le fit empoiſonner. Enſuite elle fit mettre dans le lit d'Antiochus un certain Artémon, qui lui reſſembloit parfaitement de viſage, & feignit que le Roi étoit malade à l'extrémité. Les principaux Officiers & les Magiſtrats d'Antioche vinrent lui rendre viſite, & le feint Antiochus leur recommandant ſa famille, leur ordonna de mettre ſur le Thône Séleucus ſon fils, qu'on ſurnomma *Callinicus*. Peu après, Laodicée publia que le Roi étoit mort, & lui fit faire des funérailles magnifiques. N'étant pas ſatisfaite de cette vengeance, elle fit poignarder Bérénice, ſurnommée *Dapné*, dans le fauxbourg d'Antioche, avec le fils que cette Princeſſe avoit eu d'Antiochus. Mais ſa cruauté ne demeura pas impunie: car elle fut tuée elle-même dans la guerre que Ptolomée *Evergétes* entreprit en faveur de ſa ſœur Bérénice. Appien s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que ces deux Princeſſes étoient ſœurs. Le régne d'Antiochus *le Dieu* fut

fut de 15 ans, & on l'empoisonna la troisiéme année de la CXXXIII Olympiade, 246 ans avant Jésus-Christ. Son fils Séleucus *Callinicus* lui succéda. * Saint Jérôme, *sur Daniel*, c. 11. v. 6. Eusébe, *dans sa Chronique*, & Génébrard, *l.* 2. Sulpice Sévére, *l.* 2. Appien, *in Syriacis.*

ANTIOCHUS, *Hiérax* ou *l'Epervier*, qu'on ne met pas ordinairement entre les Rois de Syrie, quoiqu'il en eût pris le titre, doit avoir ici sa place. Il étoit fils d'Antiochus *le Dieu*, & frére de Séleucus *Callinicus*, qu'il suivit contre Ptolomée *Evergétes* Roi d'Egypte. Ce Prince fut malheureux dans toutes ses entreprises. Il tâcha d'enlever le Royaume à son frére, qu'il défit à Ancyre la troisiéme année de la CXXXIV Olympiade, 242 ans avant Jésus-Christ; mais les Gaulois, qui lui avoient fait gagner cette bataille, tournérent leurs armes contre lui. Il s'étoit racheté à prix d'argent, lorsqu'Euménès le défit, lui & les Gaulois, & s'empara d'une grande partie de l'Asie. Dans cet accablement, rebuté par Attéménès, Roi de Cappadoce, il fut contraint de se refugier chez Ptolomée *Evergétes*, qui le fit arrêter. Il trouva moyen de tromper ses Gardes, & de sortir de prison par le secours d'une Maîtresse de Ptolomée; mais il fut tué par des voleurs la seconde année de la CXXXVIII Olympiade, 227 ans avant Jésus-Christ, presque en même tems que Séleucus son frére mourut d'une chute de cheval. * Polybe. Justin, *l.* 27. *c.* 3. Appien, *in Syriacis.*

ANTIOCHUS III, sixiéme Roi de Syrie, fils de Séleucus *Callinicus*, succéda fort jeune à son frére Séleucus *Céraune*, la deuxiéme année de la CXXXIX Olympiade, 223 ans avant Jésus-Christ. On lui donna le nom de *Grand*, pour marquer non seulement les belles actions qu'il fit à la guerre; mais encore, parce qu'il aimoit la justice. A son avénement à la Couronne, il écrivit par-tout, que s'il arrivoit quelque ordre de lui qui fût contre les Loix, de ne lui pas obéir. Molon & Alexandre, Gouverneurs de la Perse & de la Médie, se voulant servir de la conjoncture des affaires, résolurent de s'ériger en Souverains dans leurs gouvernements. Antiochus les défit après quelques années de guerres, l'an 220 avant Jésus-Christ, & tourna ses armes contre Artabaze, qui lui demanda la paix. Ensuite il déclara la guerre à Ptolomée *Philopator*, Roi d'Egypte. Il prétendoit avoir droit sur quelqu'une des provinces qui étoient dans les Etats de ce Prince, & il espéroit que sa vie voluptueuse lui donneroit le moyen de les recouvrer. Pour cela il se mit en campagne à la tête d'une puissante Armée. Ptolomée se prépara aussi à le recevoir. Après quelques legers combats, ils se livrérent la quatriéme année de la CXL Olympiade, 217 ans avant Jésus-Christ, une sanglante bataille, près de la ville de Raphia dans la Coile-Syrie. L'Armée d'Antiochus y fut entiérement défaite, & il demanda une tréve pour un an, que Ptolomée lui accorda. On fit ensuite la paix. Cependant Antiochus tourna ses armes contre Achée. C'étoit un de ses cousins qui s'étoit fortifié dans Sardes, ville de Lydie, & qui prenoit la qualité de Roi des provinces au-delà du Mont-Taurus, dont il avoit été Gouverneur. Pour ne rien négliger dans une guerre de cette importance, Antiochus fit alliance avec Attale, Roi de Pergame, & alla assiéger Sardes l'an 216 avant Jésus-Christ. Ce siége fut long; & peut-être eût-il été contraint de le lever, si Achée n'eût donné dans le piége qu'un faux ami lui dressa. Un certain Bolis, auquel il se fioit, l'ayant tiré de la forteresse, le mena dans le camp d'Antiochus, qui lui fit couper la tête, & qui fit mettre sur une potence son corps, cousu dans la peau d'un âne. Cela n'arriva que l'année suivante, 215 ans avant Jésus-Christ. Antiochus attaqua depuis les Médes & les Parthes, qui s'étoient revoltez contre ses prédécesseurs; & après la mort de *Philopator*, profitant de la jeunesse de Ptolomée *Epiphanés* son fils, il entra dans ses Etats, & se rendit maître de la Judée, de concert avec Philippe, Roi de Macédoine, qui s'étoit ligué avec lui pour dépouiller ce jeune Prince. Il donna depuis à Ptolomée sa fille Cléopatre en mariage; mais cette Princesse préfera les intérêts de son mari à ceux de son pére, qui recommença la guerre contre le Roi d'Egypte. Ce dernier reprit la Judée. Mais l'an 196 avant Jésus-Christ, Antiochus, qui avoit fait alliance avec les Juifs, s'empara de la Phénicie & de la Cœlo-Syrie, qu'il unit à sa Couronne. Peu après, il forma le dessein de réduire les principales villes de la Gréce Asiatique. Il fit assiéger Smyrne, & Lampsaque, qui implorérent le secours des Romains contre lui. Il avoit déja soumis la Chersonéfe, & s'étoit emparé de Lysimachie, Capitale de la Thrace, lorsque des Ambassadeurs Romains le vinrent trouver à Sélymbrie, & lui proposérent de restituer à Ptolomée les païs qu'il avoit conquis sur lui, & de laisser en paix les villes libres de la Gréce. Antiochus, indigné que les Romains voulussent s'ériger en Arbitres de l'Orient, ne laissa pas de pousser ses conquêtes. Il étoit sur le point d'attaquer l'Isle de Cypre, lorsque sa Flotte fut dispersée par une tempête. Cependant Annibal, qui s'étoit sauvé de Carthage, arriva en Syrie, & persuada au Roi Antiochus de faire la guerre aux Romains. Ce Prince, après quatre ans de préparatifs, se déclara ouvertement l'an 192 avant Jésus-Christ. Il commença l'an 562 de Rome, après avoir fait Ligue avec les Etoliens. Il vint d'abord à Chalcis qui se rendit sans combattre, ensuite il soumit l'Isle d'Eubée, & ces avantages lui procurérent l'alliance des Béotiens & des Eliens. Il emporta encore Phéres en Thessalie & puis Scotuse; mais Larisse arrêta le cours de ses victoires. Valérius Lavinus Préteur Romain en Gréce n'étant pas en état de faire lever ce siége, donna ordre à Appius Claudius de se jetter dedans. Celui-ci n'ayant pû exécuter cet ordre, se servit d'un stratagême assez extraordinaire, pour faire lever le siége de Larisse. Il fit tracer une grande circonvallation sur le penchant d'un côteau proche des ennemis, & faire durant la nuit une infinité de feux dans ce camp imaginaire. Antiochus croyant que c'étoit une Armée Consulaire, & ne voulant pas s'engager entre ces troupes & une grande ville comme l'étoit Larisse, leva le siége. Après cela le Consul Acilius Glabrio étant passé dans la Gréce, attaqua Antiochus qui l'attendoit au détroit des Thermopyles & le força avec un grand carnage des Asiatiques, quoi qu'il n'y restât que cent cinquante soldats Romains. Eusebe dit, que ce Roi s'obligea de payer mille talens, & Théodoret assûre la même chose, dans ses Commentaires sur Daniel; les autres ne sont pas de ce sentiment. Un talent valoit six cens écus, & un talent d'or vint mille francs. Dans le même tems, Attilius, qui commandoit la Flotte Romaine, prit un grand convoi qui venoit à Antiochus. Au bruit de cet avantage, toutes les Villes que ce Roi avoit ou prises ou fait révolter, se rendirent sans se laisser attaquer. L'année suivante, Polixénide, Général de la Flotte d'Antiochus, fut défait par C. Livius Salinator auprés de Phocée, & par Æmilius auprés de Myonnése; & Antiochus lui-même fut vaincu sur terre par L. Scipion, surnommé depuis *l'Asiatique*, dans une grande bataille, près de Magnésie, ville de Carie. Il y perdit 50 mille hommes d'infanterie, quatre mille de cavalerie, & 1400 prisonniers, selon Tite-Live. Justin en compte dix mille. Sardes fut repris, & Antiochus prit le parti d'envoyer des Ambassadeurs pour demander la paix aux Romains, qui la lui accordérent, à condition qu'il se contenteroit de régner au deçà du Mont-Taurus, & qu'il payeroit un tribut considérable. Deux ans après il fut tué dans l'Elymaïde, où il étoit allé pour piller le Temple de Jupiter Belus que Justin appelle le Temple de Jupiter *Didyméen*, ou, selon quelques Manuscrits, *Dodonéen*. Les uns disent qu'il fut tué dans un combat par les Elyméens, & les autres à table par ses courtisans. Cela arriva la deuxiéme année de la CXLVIII Olympiade, & 187 ans avant Jésus-Christ, après un régne de 37 ans. Séleucus *Philopator* lui succéda. * Justin, *l.* 31. *c.* 32. Strabon, *l.* 16. Tite-Live. Florus. Appien. Eusébe. S. Jérôme, *sur Daniel*, & Sulpice Sévére, *l.* 2.

ANTIOCHUS IV, huitiéme Roi de Syrie, surnommé *Epiphanés*, c'est à dire, *l'Illustre*, & depuis *Epimanés*, comme l'appelle Polybe, c'est à dire, *le Furieux*, étoit fils d'ANTIOCHUS III. & frére de Séleucus *Philopator*. Il avoit été en ôtage à Rome, où il s'étoit acquis l'amitié des Grands, par d'extrêmes profusions. A son retour de Rome, après la mort de son pére Antiochus *le Grand*, il apprit à Athénes que Séleucus son frére aîné avoit été assassiné par Héliodore; & au préjudice de Démétrius, son neveu & fils de Séleucus, il se mit sur le Thrône de Syrie, la deuxiéme année de la CLI Olympiade, 175 ans avant Jésus-Christ. Il signala le commencement de son régne par l'injustice qu'il fit à Onias Grand-Sacrificateur des Juifs, à qui il ôta le Pontificat, pour le donner à Jason, qui l'acheta à prix d'argent. Depuis, ayant été sommé de rendre la Coile-Syrie à son neveu Ptolomée *Philométor*, il entra en Egypte l'an 171 avant Jésus-Christ, & la subjugua presque toute entiére, après avoir gagné une bataille, feignant de la vouloir administrer pour Ptolomée son neveu. L'année suivante, il y fit une second voyage, pendant lequel il la ravagea; & ayant appris que Jason s'étoit voulu saisir de Jérusalem, il assiégea cette ville, & la prit le 15 du mois appellé *Casleu*, qui répond à notre mois de Novembre, l'an 143 des Séleucides, le troisiéme de la CLII Olympiade, & 170 avant la naissance de Jésus-Christ. Quatre-vint mille hommes y furent tuez, quarante mille faits prisonniers, & autant de vendus. Ce Prince impie entra dans le Sanctuaire; le Temple fut profané, la statue de Jupiter *Olympien* fut mise sur l'autel du vrai Dieu, & on lui offrit des sacrifices. Antiochus emporta l'autel d'or, le chandelier, la table des pains de proposition, tous les vases sacrez, & tout l'argent du Thrésor. A son retour à Antioche, l'an 167 avant Jésus-Christ, il fit mourir les sept fréres Machabées, avec leur mére, & le sage vieillard Eléazar; & tous les Juifs qui étoient dans ses Etats, le voyoient exposez au même traitement, si l'apostasie ne les en garantissoit. Cependant, Mathathias s'étant sauvé, avec cinq de ses fils, dans la petite ville de Modin dans la Tribu de Juda, où il étoit né, leva des troupes & fit la guerre aux Gouverneurs qu'Antiochus avoit laissez dans la Judée. Après sa mort, Judas Machabée son fils défit trois Généraux d'Epiphanes; & étant entré dans Jerusalem, il purifia le Temple. Dans ce même tems-là, Antiochus voulant piller le Temple de Perſepolis, (d'autres disent de Diane) dans l'Elymaïde, fut chassé avec perte des siens; & à son retour à Babylone, il apprit ce que les Juifs avoient fait. Cela le mit en une si étrange colére, qu'il jura de ruiner entiérement Jérusalem; mais Dieu l'empêcha d'exécuter son dessein, en le frappant d'une playe horrible, qui lui fit connoître sa puissance. Il mourut la premiére année de la CLIV Olympiade, la 149 des Séleucides, & 164 ans avant Jésus-Christ, après en avoir régné onze. Les derniers jours de sa vie, il ne put obtenir la miséricorde qu'il demandoit par ses larmes & par ses priéres, jusqu'à faire vœu d'être Juif. Polybe rapporte que ce Prince dépensa des sommes exorbitantes d'or & d'argent, en délices & en bonne chére; qu'il avoit coutume, lorsqu'il étoit en belle humeur, & un peu pris de vin, de prendre sur lui des sacs pleins d'argent, & de les répandre dans les chemins publics; & qu'en les répandant, il disoit: Que ceux à qui le bonheur en veut, prennent leur part de cet argent, *Isthac accipiant ii, quos fors fortunæve hoc commodo jampridem destituit.* Il faisoit encore d'autres extravagances, selon le même Historien: il s'avisoit quelquefois après s'être couronné de roses, & enveloppé d'une casaque toute chamarrée d'or, de roder de côté & d'autre à l'avanture, en portant dans les plis de sa casaque des cailloux qu'il en tiroit à mesure que quelqu'un passoit, pour les lui jetter à la tête; d'autres fois il lui prenoit fantaisie de s'aller baigner avec le commun du peuple dans les bains publics, & de s'y parfumer des onguens les plus précieux. C'est ce qui lui attira un jour le compliment d'un certain homme du peuple, qui lui dit: Que vous êtes heureux, Sire, de sentir si bon. *Beatus es, ô rex, qui adeò bene olez.* Je

vous rendrai bientôt heureux, répondit ce Prince. En achevant ces mots, il fit répandre ſur la tête de cet homme un vaſe appellé *bacagium*, meſure pour les liquides, contenant environ ſix pintes de Paris, plein d'un parfum des plus exquis. L'odeur s'en répandit en un moment ſi loin, & dans la place publique, & en pluſieurs quartiers des environs, que le peuple par curioſité venoit au même endroit en affluence; & comme dans la foule l'on ſe preſſoit l'un l'autre pour voir cette profuſion extravagante, le parfum étant gras rendoit le pavé gliſſant, & pluſieurs de ceux qui ſortoient du bain tomboient à terre. Le Roi pendant ce tems-là y prenoit un ſi grand plaiſir, qu'il ſe pâmoit en éclats de rire: enſorte même qu'il en tomba de foibleſſe. Polybe rapporte encore pluſieurs autres traits de même nature touchant ce Prince. Il eut pour ſucceſſeur ANTIOCHUS *Eupator* qui ſuit. * I. & II. *Machabées.* Joſephe, *liv.* 12. *des Antiq. Judaïq.* Polybe. Appien.

☞ Les Péres ont toûjours pris cet Antiochus pour la figure & le précurſeur de l'Antechriſt, ſelon ce qui eſt écrit de l'un & de l'autre dans la prophétie de Daniel, *c.* 11. que S. Jérôme explique très doctement, ſe ſervant même de l'autorité de Sutorius & de Porphyre, Auteurs profanes. S. Auguſtin l'explique de même dans *la Cité de Dieu*, *l.* 17. *c.* 8.

ANTIOCHUS V, dit *Eupator*, neuviéme Roi de Syrie, ſuccéda à ſon pére ANTIOCHUS *Epiphanes* la premiére année de de la CLIV Olympiade, & 164 ans avant Jéſus Chriſt. Son pére, un an avant ſa mort, avoit établi Gouverneur du Royaume, Philippe, qui étoit un de ceux en qui il ſe confioit le plus; il avoit mis entre ſes mains ſa couronne, ſon manteau royal & ſon anneau, pour les porter à ſon fils; & il lui avoit recommandé de prendre un grand ſoin de ſon éducation & de ſon Etat, juſqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner lui-même. Philippe réſolut de s'emparer de l'autorité ſouveraine; mais cependant Lyſias fit couronner Antiochus *Eupator*, de la perſonne duquel s'étant emparé, il contraignit Philippe ſon concurrent de s'enfuir en Egypte. Lorſque Lyſias fut reſté ſeul maître des affaires, il entreprit de rendre les Juifs tributaires, attiré par des traîtres, qui avoient abandonné leur Religion, pour gagner les bonnes graces d'Antiochus *Epiphanes*. Eupator par les conſeils de Lyſias, ſe croyant engagé de prendre leur parti, aſſembla une Armée de 80 mille hommes de pié, & de 80 éléphans. Il vint dans la Judée, & aſſiégea Bethſura; mais apprenant que Judas Machabée marchoit contre lui, il leva le ſiége. Judas le défit, lui tua 12 mille 600 hommes, mit le reſte de ſon Armée en fuite, & le contraignit à demander une paix qui ne dura guéres. Antiochus ayant levé une Armée plus groſſe que la premiére, prit Bethſura, & vint aſſieger le Temple de Jéruſalem l'an 163 avant Jéſus-Chriſt. Il ſe vit bientôt contraint de prendre d'autres meſures; car la nouvelle qu'il eut que Philippe venoit de Perſe à Antioche, pour ſe rendre maître de la Syrie, l'obligea de faire la paix avec les Juifs, afin de pouvoir réſiſter à un ennemi plus dangereux. Il le trouva qui s'étoit rendu maître d'Antioche; & après l'en avoir chaſſé, il appaiſa bientôt les troubles de Syrie. Dans le même tems Démétrius fils de Séleucus *Philopator*, qui étoit en ôtage à Rome, s'enfuit ſecretement, & vint en Syrie, où il fit tuer Antiochus ſon couſin germain, avec Lyſias, la troiſiéme année de la CLIV Olympiade, 162 ans avant Jéſus-Chriſt. Ainſi il ſe plaça ſur le thrône que ſon oncle Antiochus *Epiphanes* avoit uſurpé ſur lui. * II. & III. *des Machabées.* Joſephe. *Ant. Jud. l.* 12. *c.* 14. & 15. Juſtin. *l.* 34.

ANTIOCHUS VI, ſurnommé *Dieu* ou *Dieu*, onziéme Roi de Syrie, étoit fils d'Alexandre Balas, qui avoit paſſé pour fils d'Antiochus *Epiphanes*. Après la mort de Balas, Tryphon, dit auſſi Diodore, qui avoit été Chef de ſon Armée, vint trouver un Arabe nommé Malch Maleh ou Simalkul, qui nourriſſoit Antiochus, lui fit part des mécontentemens que les ſoldats avoient conçu contre Démétrius, & ſe fit donner ce jeune Prince, qu'il rétablit la premiére année de la CLIX Olympiade, & 144 ans avant Jéſus-Chriſt. Enſuite il leva des troupes, défit Démétrius, prit Antioche, & fit la paix avec Jonathas Pontife des Juifs. Tryphon voyant Démétrius ruiné, penſa à ſe défaire d'Antiochus. Jonathas étoit le ſeul qui pouvoit s'oppoſer à ce deſſein. Il l'attira adroitement dans la ville de Ptolemaïde, & l'y fit mourir. Enſuite, pour ſe défaire d'Antiochus ſans danger, il fit entendre au peuple par ſes Médecins, qu'il étoit tourmenté de la pierre, & qu'il falloit le tailler. Ces bourreaux profitérent de l'occaſion, & achevérent ce jeune Prince dans cette opération. Tryphon, ſe voyant défait de ſon pupille, prit le titre de Roi, la deuxiéme année de la CLIX Olympiade, 143 ans avant Jéſus-Chriſt. * II *Machabées*, *ch.* 13. Joſephe, *l.* 13. *Hiſt. des Juifs.* Appien, *de Bello Syr.*

ANTIOCHUS VII, ſurnommé *Sidétes* ou *Chaſſeur*, quatorziéme Roi de Syrie, étoit fils de Démétrius *Soter*. Craignant la coléte de Tryphon, il ſe cacha dans la Syrie, en même tems que ſon frére Démétrius *Nicator*. Ce dernier étant allé mandier du ſecours chez le Roi de Perſe, fut mené à celui des Parthes, qui le retint, & qui lui fit épouſer ſa fille Rodogune. Cléopatre ſa femme qui le fut, épouſa ſon frére Antiochus *Sidétes*, la ſeconde année de la CLX Olympiade, 139 ans avant Jéſus-Chriſt. Auſſi tôt après ſon mariage, il pourſuivit Tryphon, qui s'enfuit de la ville de Dara. Ce dernier ayant été tué à Apamée l'année ſuivante, laiſſa le Royaume paiſible à Antiochus *Sidétes*. Les Juifs gouvernez par Simon, lui avoient envoyé du ſecours dans cette guerre; il le refuſa, rompit les traitez qui avoient été faits avec eux, & leur fit la guerre. Il aſſiégea Jéruſalem, & traita enſuite avec les Juifs, qui s'obligérent de lui payer tribut. En l'année 131 avant Jéſus-Chriſt, il déclara la guerre à Phraates Roi des Parthes, lui demandant ſon frére Démétrius *Nicator*, dont les Parthes vouloient ſe ſervir contre lui. Après trois victoires qu'il remporta, il s'empara de Babylone, aſſiſté de Hircan, Grand-Pontife des Juifs. L'année ſuivante, il fut vaincu par Phraates, & abandonné de ſes troupes dans ce combat, où il fut tué. Il laiſſa le Royaume de Syrie à ſon frére Démétrius. Ce fut la onziéme année de ſon régne, la troiſiéme de la CLXII Olympiade, & la 130 avant Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *ch.* 17. *l.* 13. *Antiq. Jud.* Juſtin. *l.* 38. Appien, *de Bell. Syr.*

ANTIOCHUS VIII, ſeiziéme Roi de Syrie, ſurnommé *Grypus* ou *Gryphus*, à cauſe de la grandeur de ſon nez fait en bec de griffon, étoit fils de Démétrius *Nicator* & de Cléopatre. Cette Reine, après avoir fait mourir Démétrius Nicanor ſon mari, tua d'un coup de fléche ſon fils aîné Séleucus V, qui avoit pris le diadême contre ſa volonté, la deuxiéme année de la CLXIV Olympiade, 123 ans avant Jéſus-Chriſt. Antiochus Grypus qu'elle plaça ſur le thrône, ſe vengea de la mort de ſon pére ſur Alexandre Zébin ou Zébinas, qui s'étoit emparé du Royaume de Syrie après la mort de Démétrius Nicanor. Il marcha contre lui, le vainquit, & le contraignit de s'enfermer dans Antioche, d'où les Habitans le chaſſérent bientôt après, dans le tems qu'il vouloit emporter une ſtatue de Jupiter faite d'or pur. Il fut battu ſur mer d'un grand orage, abandonné des ſiens, pris par les Corſaires, & mené à Antiochus qui le fit mourir. Joſéphe dit que Zébinas fut tué dans la bataille que lui livra Antiochus, & Porphyre rapporte qu'il s'empoiſonna, pour ne pas ſurvivre à la défaite de ſon Armée. Cléopatre mére d'Antiochus, jalouſe des heureux ſuccés de ſon fils, le voyant un jour revenir fatigué de quelque exercice, lui préſenta une coupe avec une liqueur empoiſonnée: mais lui qui n'ignoroit pas le deſſein de ſa mére, refuſa de boire, & contraignit Cleopatre de faire elle-même l'expérience de ce breuvage qui termina ſa vie. Depuis cela, Antiochus régna paiſiblement pendant l'eſpace de huit années. Mais comme il ſe préparoit à faire la guerre aux Juifs, il apprit qu'Antiochus de Cyzique, ſon frére utérin, fils de Cleopatre & d'Antiochus Sidétès, faiſoit des preparatifs pour marcher contre lui: il les prévint, le battit, & l'obligea de prendre la fuite. Après cela il alla aſſiéger Antioche, où Cleopatre femme d'Antiochus de Cyzique s'étoit enfermée. Dès qu'il eut pris la ville, Cleopatre ſe refugia dans un Temple, pour ſe mettre à l'abri de la violence du vainqueur: mais Tryphene qui étoit ſœur de Cleopatre & qu'il avoit épouſée, envoya malgre ſon mari des ſoldats dans le Temple, leſquels tuérent Cléopatre aux piez de la Déeſſe dont elle avoit embraſſé la ſtatue. L'année ſuivante, les deux freres en vinrent à un combat où Antiochus Grypus fut vaincu; & Tryphéne ſon épouſe étant tombée entre les mains du vainqueur, il la fit maſſacrer, pour ſe vanger de la mort qu'elle avoit fait ſouffrir à ſa ſœur Cléopatre. Par cette victoire Antiochus de Cyzique ſe rendit maître de la Syrie, & Grypus ſe retira à Aſpenda où il demeura juſqu'à l'année ſuivante, qu'il revint en Syrie où il partagea le Royaume avec ſon frére; de telle maniére que Grypus eut pour lui la Syrie, & ſon frére la Coele-Syrie. Grypus, après avoir vécu 45 ans & regné 26 ans, ſavoir, onze ſeul & quinze avec ſon frére, fut tué par Heracléon qui l'avoit attiré dans une embuſcade. Il laiſſa cinq fils, ſavoir, *Séleucus* qui lui ſuccéda, *Antiochus* & *Philippe* jumeaux, *Démétrius Eucerus* & *Antiochus* ſurnommé *Dionyſus*. * Joſéphe, *l.* 13. *hiſt.* & 1. *de bello Jud.* Juſtin. Appien, &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANTIOCHUS IX. dix-ſeptiéme Roi de Syrie, dit *le Cyzicénien* ou *de Cyzique*, parce qu'il avoit été nourri dans la ville de ce nom, étoit fils d'Antiochus *Sidétes* & de Cléopatre, couſin de pére, & frére utérin de *Grypus*, avec lequel il fut continuellement en guerre. Il aſſembla des troupes à Cyzique l'an 114 avant Jéſus-Chriſt, & l'étant venu attaquer, il lui enleva Antioche, & l'obligea de prendre la fuite. Antiochus *Grypus* revint à la charge, & leurs armes eurent des ſuccés aſſez différens. Le Cyzicénien s'établit dans la Coele-Syrie, où il regna pendant la vie d'Antiochus *Grypus*. Dès qu'il ſe vit dans la poſſeſſion tranquille de ce païs, il s'abandonna à toute ſorte de débauches, & paſſa ſon tems à faire des automates qui par le moyen de quelques nerfs, de certains reſſorts & de certaines roues, faiſoient des mouvemens admirables. Jean Hircan, Prince & Grand-Sacrificateur des Juifs, ayant cependant attaqué Samarie, & réduit cette ville par la famine à la derniére extrémité, les Samaritains appellérent à leur ſecours Antiochus de Cyzique, qui marcha de ce côte-là en diligence; mais il fut battu par Antigonus & par Ariſtobule fils d'Hircan qui faiſoient le ſiége de Samarie, & qui le pourſuivirent juſques à Scythopolis ou Bethſan. Ils retournérent enſuite devant Samarie, & ſerrérent la ville de ſi prés qu'elle fut obligée de demander tout de nouveau de l'aſſiſtance à ce Prince, qui ayant reçu de Ptolomée Lathurus fils de Cléopatre Reine d'Egypte un ſecours de ſix mille hommes, ravagea la Judée, dans la vue d'obliger par là Hircan à lever le ſiége de Samarie: mais ſes troupes furent diſſipées, & Hircan prit Samarie qu'il démolit. Antiochus de Cyzique, qui cependant étoit en guerre avec Séleucus VI, fils d'Antiochus Grypus, fut vaincu & tué par ce Prince. Juſtin dit qu'il mourut dans la bataille: Joſéphe rapporte qu'il fut pris & tué par Séleucus; & Porphyre ſur Euſébe, marque qu'il ſe tua lui-même, comme il étoit ſur le point de tomber entre les mains de ſon ennemi. Quoi qu'il en ſoit, il mourut la troiſiéme année de la CLXXI Olympiade, 94 ans avant Jéſus-Chriſt. Il avoit régné 18 ans, & il laiſſa un fils nommé Antiochus comme lui, mais il eut pour ſucceſſeur ſon vainqueur Séleucus. * Joſéphe, *Antiq. Jud. l.* 13. *ch.* 18. & 21. Juſtin. Appien. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANTIOCHUS X, dix-neuviéme Roi de Syrie, ſurnommé *Euſébe*, c'eſt à dire, *le Pieux*, rentra dans les Etats de ſon pére Antiochus de *Cyzique*. Appien dit qu'on lui donna le ſurnom de *Pieux* par raillerie, parce qu'il avoit épouſé Séléné femme de ſon pére, & enſuite de ſon oncle *Grypus*. Il vengea l'an 94 avant Jéſus-Chriſt la mort de ſon pére, par la défaite de Séleucus qui fut brûlé l'année ſuivante dans la ville de Mopſueſte en Cilicie. Il réſiſta encore avec aſſez de courage à ſes couſins Antiochus, Philippe III, & Démétrius *Eucérus*, fils d'Antiochus *Grypus*, qui

qui lui faiſoient la guerre à toute outrance. Mais après cela il ne vécut pas longtems : car étant allé à Laodicée au ſecours de la Reine des Galadiniens, ou Géladéniens, qui avoient guerre contre les Parthes, il fut tué dans une bataille en combattant très vaillamment, la ſeconde année de la CLXXII Olympiade, 91 ans avant Jéſus-Chriſt. * Joſéphe, *l.* 13. *Antiq. Judaïq. c.* 21. & *l.* 1. *de Bello Jud.* Appien. Euſèbe, &c.

ANTIOCHUS XI, fils d'Antiochus *Grypbus* & frère de Séleucus VI, tâcha de réparer les pertes de ce dernier qui fut brûlé à Mopſueſte. Mais il ne fut pas aſſez heureux pour en venir à bout; car, après avoir pris Mopſueſte avec ſon frère Philippe, ils furent défaits par Antiochus *Euſèbe*. Antiochus ſe noya dans l'Oronte, en fuyant, la quatrième année de la CLXXI Olympiade, 93 ans avant Jéſus-Chriſt. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. & 1. *Bell. Jud.* Euſèbe, *in Chron.*

ANTIOCHUS XII, vint-cinquième Roi de Syrie, ſurnommé *Denys*, cinquième & dernier fils de *Grypus*, diſputa le Royaume de Damas à ſon frère Philippe, & fut tué en combattant contre les Arabes, vers l'an 91 avant Jéſus-Chriſt, la deuxième année de la CLXXII Olympiade. * Joſéphe, *l.* 13. *c.* 23. *de Philoſ. des Juifs* & *l.* 1. *c.* 4. *de la guerre des Juifs.*

ANTIOCHUS XIII, fils d'Antiochus *Euſèbe* ou *le Pieux*, fut ſurnommé l'*Aſiatique*, parce qu'il avoit été élevé en Aſie dans les plaiſirs de l'oiſiveté, pendant que la guerre déſoloit ſes Etats. Tigrane Roi d'Arménie s'étoit établi dans la Syrie, à la priére même des peuples, que les déſordres & les guerres continuelles de leurs Princes avoient furieuſement rebutez. Lucullus ayant défait Tigrane, la première année de la CLXXVIII Olympiade, & 68 ans avant Jéſus-Chriſt, nomma Antiochus, Roi de Syrie, pour l'oppoſer au Roi d'Arménie. Mais Pompée, quatre ans après, le dépoſa, proteſtant qu'il ne donneroit point à la Syrie un Roi qui s'étoit caché durant la guerre, & qui avoit cédé ſes droits à un uſurpateur. * Appien, *de Bellis. Syr.* Juſtin, *l.* 4. *c.* 2. &c.

ROIS DE COMAGENE.

ANTIOCHUS, premier Roi de Comagéne, province de la Syrie, fut vaincu par Pompée, après la défaite de Tigrane Roi d'Arménie, la quatrième année de la CLXXVIII Olympiade, & 65 ans avant Jéſus-Chriſt; mais ce vainqueur le traita avec beaucoup de généroſité; & bien loin de lui ôter ſes Etats, il lui donna encore Séleucie, ville de Méſopotamie. Il ſecourut Pompée dans la guerre civile contre Céſar, & contre Pacorus Roi des Parthes, que Labiénus avoit attiré juſques dans la Syrie. Ventidius, Général des troupes d'Antoine, vint aſſiéger dans la ville de Samoſate; mais il ſe retira avec trois cens talens qu'Antiochus lui donna. Ce Roi fut après appellé à Rome par Auguſte, qui le fit condamner à mort dans le Sénat, & le fit exécuter, l'an 28 avant Jéſus-Chriſt, pour l'aſſaſſinat commis en la perſonne d'un Ambaſſadeur de ſon frére. * Dion, *l.* 52. Ciceron, *Epiſt. ad Familiares, l.* 15. *Epiſt.* 1.

ANTIOCHUS II, quatriéme Roi de Comagéne, province de la Syrie, remit la Couronne dans ſa famille après Mithridate II. Il mourut ſous l'Empereur Tibére, l'an 17 de Jéſus-Chriſt; & après ſa mort, les Nobles & la Populace ſe diviſérent en deux factions, les Nobles voulant que leur païs fût gouverné en forme de province libre, & le menu peuple demandant un Roi. Il eut Antiochus III. pour ſucceſſeur. * Joſéphe, *l.* 18. *Antiq. Jud. ch.* 5. Tacite. *Annal. l.* 2. *c.* 42.

ANTIOCHUS III, fils du précédent, & cinquiéme Roi de Comagéne, province de Syrie, entra en poſſeſſion de ce Royaume, par la faveur de l'Empereur Caligula, qu'il accompagna dans les Gaules. Dans la ſuite, en ayant été dépoſſédé, il y fut rétabli par l'Empereur Claude. Il attaqua l'Arménie en faveur de Néron, qui lui en donna une partie. Il aida de ſes troupes Veſpaſien, contre Vitellius, élevé depuis peu à l'Empire; & perſécuta fort les Juifs après la priſe de Jéruſalem. Enfin ayant été accuſé par Céſennius Pétus, Gouverneur de Syrie, d'avoir fait alliance avec les Parthes, il alla de Samoſate, avec ſa femme & ſes enfans, en Cilicie, pour ſe ſoumettre à la merci de l'Empereur, qui lui permit de ſe retirer à Lacédémone, & de là à Rome, pour y vivre en perſonne privée, ſans aucune dignité, l'an de Jéſus-Chriſt 72. * Dion, *l.* 59.

ANTIOCHUS EPIPHANES, fils d'Antiochus III, Roi de Comagéne, combattit dans les troupes d'Othon contre Vitellius, & commanda celles que ſon pére envoya à Titus, fils de Veſpaſien, devant Jéruſalem, l'an 70 de Jéſus-Chriſt. Antiochus ſon pére s'étant retiré chez les Parthes, il le ſuivit, & alla enſuite à Rome avec lui. Il refuſa d'épouſer Druſille, fille d'Agrippa, Roi des Juifs, parce qu'il ne put ſe réſoudre à ſouffrir la circonciſion. * Joſeph, *Bell. Jud. l.* 5. *c.* 29. & *l.* 7. *c.* 28. Egeſippe, *l.* 5.

HOMMES ILLUSTRES ET GENS DE LETTRES &c.

ANTIOCHUS, fils du plus conſidérable & du plus puiſſant des Juifs de la ville d'Antioche, accuſa ſon propre pére & quelques autres des premiers de ſa nation, d'avoir formé le deſſein de mettre le feu à la ville durant la nuit, & nomma quelques étrangers, qu'il aſſura être complices de cette action. Le peuple en fut ſi fort ému, qu'il alla prendre les accuſez de la ville dans leurs maiſons, les traîna au Théatre, & les fit brûler; & peu s'en fallut qu'on n'exterminât tous les autres, parce que ce ſcélérat les animoit puiſſamment. Il ne ſe contenta pas d'avoir été traître à ſon pére, il voulut bien l'être encore à Dieu: il quitta la Religion des Juifs, embraſſa celle des Payens, & ſacrifia à leurs fauſſes Divinitez. Il empêcha pendant pluſieurs jours qu'on n'obſervât le ſabbat, en obligeant les Juifs à travailler ce jour là comme les autres. Cela arriva au commencement de la revolte des Juifs contre les Romains, 35 ans après la paſſion de Jéſus-Chriſt. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv.* 7. *ch.* 9.

ANTIOCHUS, Lieutenant d'Alcibiade, attaqua mal à propos les Lacédémoniens, & fut défait avec grande perte des ſiens; ſous la XCIII Olympiade; l'an 408 avant Jéſus-Chriſt. * Xénophon, *l.* 2. Diodore, *l.* 13.

ANTIOCHUS, Seigneur Perſan, étoit célébre par ſa probité. L'Empereur Arcade mourut en 408, & prit Iſdegerdes fils d'Iſdigerdes, Roi des Perſes, de vouloir être le Tuteur de ſon fils Théodoſe *le Jeune*. Ce Prince l'accepta; mais comme il ne pouvoit quitter ſes Etats pour venir gouverner ceux de l'Empereur, il donna cette commiſſion à Antiochus, dont il connoiſſoit la prudence & la probité. Antiochus s'en acquitta très bien. * Théophane, *Hiſt. Miſcell. l.* 13. Il eſt ſouvent parlé de lui dans le Code Théodoſien & dans les Auteurs de ce tems-là. Voyez *Cod. Theod. Proſopogr.* Jac. Gothofredi.

ANTIOCHUS eſt le nom d'un Conſul qui fut Collégue de Baſſus, l'an 1184 de Rome.

ANTIOCHUS, homme d'une baſſe naiſſance ſelon Zozime; & parent de Zénobie ſelon Vopiſque; mais toujours de fort peu de mérite, quelque origine qu'il eût, fut fait Empereur à Palmyre ſur la fin de l'an 272, ſi l'on en croit Zoſime & Vopiſque. (Vopiſque l'appelle Achillée.) Voici ce qu'ils en diſent. Aurélien ayant pris Palmyre, & emmené Zénobie priſonniére, donna le gouvernement de la province à Marcellin, & laiſſa Sandarion dans la ville avec quelques troupes. Les naturels du païs, accoûtumez ſous les régnes d'Odénat & de Zénobie à l'indépendance, ne virent pas plutôt Aurélien éloigné d'eux, qu'ils penſérent à ſe donner un autre Empereur. Marcellin leur parut propre à remplir cette place: ils la lui offrirent; mais il les amuſa. S'en étant apperçus, ils le chaſſérent, égorgérent Sandarion; & revêtirent Antiochus de la pourpre. Aurélien en ayant eu avis, ne leur donna pas le loiſir de ſe fortifier contre lui: il quitte la Thrace, marche rapidement vers Palmyre, la prend après un ſiége aſſez court, punit les factieux; & néanmoins trouve Antiochus ſi peu propre à être Chef d'une revolte, qu'il le laiſſa vivre. Zozime, *l.* 1. *ch.* 60. & 61. Fl. Vopiſcus, *Vie d'Aurélien, ch.* 31.

ANTIOCHUS, Hiſtorien Grec fils de Xénophane, né à Syracuſe, floriſſoit vers la XC Olympiade, environ 420 ans avant Jéſus-Chriſt. Denys d'Halicarnaſſe aſſure qu'il ne fut pas un vulgaire Ecrivain. Il avoit compoſé en neuf Livres une Hiſtoire de la Sicile, qu'il commençoit à Cocale, Roi des Sicans, & qu'il continua juſqu'à ſon tems. Il avoit écrit auſſi une Hiſtoire très curieuſe de l'Italie, qu'il aſſuroit avoir compoſée ſur les monumens les plus ſûrs & les plus dignes de foi. Pluſieurs Anciens citent divers endroits de cet Ouvrage, & entre autres, Feſtus; qui appelle mal à propos l'Auteur Antigone. * Voſſius, *Hiſt. Grec.*

ANTIOCHUS, d'Aſcalon, Philoſophe Stoïcien, fut un des Maîtres de Cicéron, qui profita beaucoup de ſes leçons; l'an 674 de Rome. Il avoit fait un Traité très ſubtil ſur la Secte Académique, & il ſoutenoit que les Stoïciens penſoient de même que les Péripatéticiens ſur la Morale; quoiqu'ils parlaſſent différemment. Plutarque cite de lui un Traité des Dieux; & Etienne de *Byſance* ajoûte qu'il fut un des ornemens de ſa patrie; & qu'on lui donna le ſurnom de *Cygne*. Il avoit été diſciple de Carnéade, & s'étoit attaché à la Secte des Académiques; mais il devint Stoïcien par la ſuite. Il vécut longtems; & ſe fit d'illuſtres amis à Rome, où Lucullus l'avoit attiré. Plutarque dit que Brutus fut l'un de ſes admirateurs, & qu'il voulut avoir ſoin frére Ariſton auprès de lui.

* ANTIOCHUS *de Laodicée*, Philoſophe de la Secte des Sceptiques, étoit Diſciple de Pyrrhon. Diogéne Laërce en fait mention dans la Vie de ce dernier: car parlant de l'incertitude de ce Philoſophe, il ajoûte, *Zeuxis, Antiochus de Laodicée, Appellai dans ſon Agrippa, n'admettent que ce qui paroît vraiſemblable.* * Voſſius, *de Phil. Grec.*

ANTIOCHUS d'Alexandrie, Auteur Grec, a écrit une Hiſtoire des Poëtes critiquez par les Comédiens de la moyenne Comédie. Athénée en fait mention dans le Livre onziéme: *Antiochus, Libro de Poëtis qui in medià Comœdiâ perſtringuntur*, &c. C'eſt peut-être le même qui publia une Hiſtoire des choſes fabuleuſes qu'on diſoit être arrivées dans chaque ville, dont Photius fait mention. * Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 4. *c.* 7.

ANTIOCHUS, Sophiſte Grec, cité par Pollux & Phrynichus. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

ANTIOCHUS, Sophiſte de la ville d'Ege (en Latin *Ægæ*) en Cilicie, vers l'an de Jéſus-Chriſt 119, étoit diſciple de Denys de *Milet*. Il avoit fait une Hiſtoire, dont Philoſtrate parle avec éloge, mais qui eſt perdue. On remarque qu'Antiochus employoit ſon bien au ſecours de ſa patrie, & lui-même il ſavoit acheter des blez pour ceux qui en manquoient. * Philoſtrate, *in Vit. Sophiſt.* Tillemont, *Hiſt. des Emper. l'an* 119.

ANTIOCHUS, Cilicien, & Philoſophe Cynique, après s'être enrichi des bienfaits des Empereurs Sévére & Caracalla, vers l'an 206 de Jéſus-Chriſt, ſe retira vers Vologéſe, Roi des Parthes. Caracalla redemanda Antiochus à Vologéſe, qui fut obligé de le lui rendre. * Dion, *l.* 77.

ANTIOCHUS, Evêque de Ptolémaïde en Phénicie, qui vivoit au commencement du cinquiéme ſiécle, vint l'an 400 à Conſtantinople, lorſque ſaint Jean *Chryſoſtome* en étoit abſent; & il y prêcha avec tant de ſuccés, qu'il mérita le ſurnom de *Bouche d'or*, auſſi-bien que S. Jean *Chryſoſtome*. On dit que ce Prélat faiſoit ſervir la prédication de l'Evangile à ſon ambition particuliére, & qu'il ſe retira chez lui chargé de biens & de préſens. Sévérien de Gabales, à qui ſaint Jean *Chryſoſtome* avoit confié le ſoin de l'Egliſe de Conſtantinople durant ſon abſence; fit amitié avec Antiochus, & excella comme lui dans la prédication. Socrate & Sozoméne accuſent S. Chryſoſtome d'avoir appris avec quelque ſorte de jalouſie, le ſuccés des ſermons d'Antiochus & de Sévérien. Depuis, Antiochus & Sévérien ſe joignirent à Théophile d'Alexandrie, à Acacius de Bérée, & à Cyrin de Chalcédoine, & furent les perſécuteurs de S. Jean *Chryſoſtome*, dans le tems

Concile du Chêne, & auprès de l'Empereur Arcade. Ce Prince envoya même à ce Saint un ordre conçu en ces termes, *Acacius, Antiochus, Severien & Cyrin ont pris sur leurs propres têtes votre condamnation. Ne différez donc pas de vous recommander à Dieu, & de sortir de l'Eglise.* Théophile, Acacius, Antiochus & Sévérien, sont les quatre Prélats que le Saint recusa dans le même Concile du Chêne, comme nous le voyons dans une de ses Lettres, où, après avoir nommé les deux premiers, il ajoûte: *Et qu'est-il besoin que je parle de Séverien & d'Antiochus, dont les crimes sont si publics, que les Theatres mêmes en retentissent?* * Socrate, *l.* 6. Sozomène, *l.* 8. Pallade, *Vit. S. Joan. Chrys.* Baronius, *A. C.* 400, & *juin.*

Cet Antiochus est apparemment le même dont parle Gennade dans son Ouvrage des Ecrivains Ecclesiastiques. *Antiochus*, dit-il, *Evêque, a composé un grand Ouvrage contre l'Avarice, & une Homelie de l'Aveugle-né, à qui le Sauveur du monde donna l'usage de la vue.* Antiochus mourut sous l'empire d'Arcadius. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 20.

ANTIOCHUS, Religieux dans la Palestine, & puis Abbé de la Laure de saint Sabas, qui vivoit dans le VII siécle, vers l'an 616, parle en plusieurs endroits, & sur-tout dans sa 107 Homélie, de la prise de Jérusalem par Chosroes, Roi des Perses, au mois de Juin de l'an 614. Les Eglises y furent brûlées, & le bois de la sainte Croix fut emporté par les Ennemis de notre Religion, qui emmenérent un très grand nombre de Chrétiens, & entre autres, le Patriarche Zacharie. Nous avons d'Antiochus divers Ouvrages, *Pandectes divinæ Script.* in 130 *distinctas Homilias, una cum Exomologesi.* Le premier de ces Ouvrages est dédié à Eulathius, Superieur du monastére d'Attalie, qui étoit dans la ville d'Ancyre. Geofroy Tilman, Chartreux de Paris, a traduit de Grec en Latin ces Ouvrages, dont le P. Fronton le Duc a depuis publié le texte Grec. C'est ce que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Le même Antiochus a aussi laissé un Traité intitulé *De vitiosis cogitationibus*, que Pierre Plantin de Flandre a traduit en Latin. On ne doute pas que cet Ouvrage ne soit de lui; car outre qu'il est dédié au même Eulathius, le manuscrit Grec qui est dans la Bibliothéque du Vatican, le lui attribue. * Baronius, *in Annal.* Sixte de Sienne, *Bibliath.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Gonsalve. Ponce de Léon, *in Not. ad Physiol. & Epiph. c.* 22. Possevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. des VII & VIII siécles.*

* ANTIOCHUS est le nom d'un habile homme qui étoit du nombre des Esclaves de T. Pomponius Atticus, & dont Cicéron parle *dans la* 33 *lettre du l.* 13. *de ses Epitres à Atticus.* Hofman, *Lex. Univ.*

* ANTIOCHUS est le nom d'un certain Barbier dont parle Martial dans la 85 *Epigr. du l. onziéme*, où il le drape d'importance. * Hofman, *Lex. Univ.*

ANTIOPE, fille de Nyctée qui régnoit dans la Béotie, fut aimée de Jupiter, dont elle devint grosse. Pour éviter le ressentiment de son pére, elle se refugia à Sicyone, ou Epopeus l'épousa. Nyctée se tua de regret, & ordonna en mourant à son frére Lycus de punir le crime de sa fille. Sicyone fut prise, Epopeus fut tué, & Antiope fut enfermée dans une prison, où elle accoucha d'Amphion & de Zéthes, & où elle essuya de fort mauvais traitemens de la part de Lycus & de Dircé son épouse. Dans la suite, ayant trouvé moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui pour la venger, tuérent Lycus, & attachérent Dircé aux cornes d'un taureau furieux. Elle périt dans ce supplice, & fut jettée dans une fontaine, qui fut depuis appellée de son nom. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *Fab.* 7. & 8.

ANTIOPE, Amazone, & fille de Mars, fut prise dans un combat par Hercule, & fut donnée à Thésée, qui l'épousa. Elle en eut un fils nommée *Hippolyte*. Quelques-uns disent qu'elle fut tuée dans une bataille prés d'Athénes, en combattant pour Thésée contre les Amazones. D'autres disent que Thésée la tua lui-même, par ordre d'un Oracle. D'autres enfin donnent le nom d'Hippolyte à l'Amazone, épouse de Thésée; & celui d'Antiope à la Reine de ces femmes guerriéres, qui portérent leurs armes dans l'Attique. * Plutarque, *in Theseo.* Hygin, *fab.* 30. & 241.

ANTIOPIA, *Hefron, Hasor, Assor Antiopia & Aramæ Assor*, ville ancienne de Palestine, dans la Tribu de Nephthali, vers la frontiére de celle d'Aser, entre la ville de Tyr & celle de Bethsaïde. Elle étoit autrefois la principale ville des Cananéens: mais elle n'est plus maintenant qu'un petit village. *Voyez* aussi ASOR. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIOQUE, Sophiste d'Eges (en Latin *Ægæ*) en Cilicie. *Voyez* ANTIOCHUS.

ANTIOQUIEN, *Flavius Antiochianus. Voyez* ANTIOCHIANUS.

ANTIPACHSU, petite Isle de la Mer de Gréce, sur la côte de l'Epire, prés de l'Isle de Pachsu, entre celles de Corfou & de Céfalonie, vis à vis du Golfe de Larta. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIPAPES. On donne ce nom à ceux qui prétendoient se faire reconnoître pour Souverains-Pontifes, au préjudice d'un Pape élu légitimement, & qui firent ainsi un Schisme dans l'Eglise. Voici ceux que l'on met de ce nombre, depuis le troisiéme siécle jusques au quinziéme inclusivement.

I. Novatien, Prêtre Romain, séduit par Novat, Prêtre de Carthage, qui étoit venu d'Afrique à Rome, s'éleva contre le Pape Corneille, élu l'an 251, & joignit peu de tems après l'Hérésie au Schisme.

II. Ursicin s'opposa au Pape Damase, créé en 367. Il fut chassé de Rome, & relégué dans les Gaules.

III. Eulalius, animé par quelques Prêtres & Diacres séditieux, disputa le Siége à Boniface I, élu en 418: mais il en fut chassé par le commandement de l'Empereur Honorius.

IV. Laurent, créé le même jour que le Pape Symmaque, l'an 498, fit le Schisme qui porta son nom. L'Empereur Anastase, qui l'avoit fomenté par l'entremise de Festus, Sénateur Romain, fut excommunié dans le Concile tenu à Rome par 115 Evêques, si l'on en croit l'Auteur du Pontifical de Damase.

V. Dioscore, Diacre, élu contre le Pape Boniface II, en 530, mourut peu de tems après son élection.

VI. Pierre & Théodore, concurrens, favorisez, l'un par le Clergé & l'autre par l'Armée de Justinien II, Empereur, tinrent le Siége pendant quelques jours, l'an 686: mais le Clergé, le Peuple & l'Armée s'étant accordez en faveur de Conon, ils en furent chassez.

VII. Théodore & Paschal, concurrens, furent exclus par l'élection canonique de Sergius, l'an 687.

VIII. Théophylacte s'éleva contre le Pape Paul I, élu en 757; mais ce Schisme ne dura que quelques mois.

IX. Constantin, frére de Toton, Duc de Népi, entra dans l'Eglise de saint Pierre à main armée, se fit ordonner & déclarer Pape, après la mort de Paul I, arrivée l'an 767, & tint le Siége 13 mois.

X. Philippe, Moine, fut aussi déclaré Pape par la faction de Waldipert, Prêtre Romain, l'an 768.

XI. Zinzime s'opposa au Pape Eugéne II, élu en 824: mais il fut contraint de se retirer, ayant fû que l'Empereur Louis *le Débonnaire* avoit envoyé son fils Lothaire à Rome, pour le réduire.

XII. Anastase s'éleva contre Benoit III, créé l'an 855.

XIII. Sergius s'éleva contre le Pape Formose, élu en 891.

XIV. Boniface usurpa le Siége après la mort du Pape Formose, arrivée en 896. Mais il en fut bientôt chassé par le Pape Etienne VI, ou VII, qui fut intrus par Aldebert *le Riche*, Marquis de Toscane.

XV. Léon disputa le Siége à Jean XII, & à Benoit V, en 955 & en 964.

XVI. Grégoire fut élu contre le Pape Benoit VIII, l'an 1012.

XVII. Sylvestre, dit III, & Jean, dit XX, que Benoit VIII avoit subrogez en quittant le Siége, se défirent de leurs prétentions, par l'entremise d'un Prêtre, nommé *Gratien*, & cédérent à Grégoire VI, légitime Pape, l'an 1044.

XVIII. Mincius, nommé *Benoit*, fut élu contre le Pape Nicolas XI, l'an 1059; mais il se dépossa lui-même.

XIX. Cadalous, sous le nom d'*Honorius II*, déclaré Pape, sans le consentement des Cardinaux, & par la seule autorité de l'Empereur Henri, s'éleva contre Alexandre II, élu en 1061, & tint le siége environ cinq ans.

XX. Guibert de Ravenne, sous le nom de *Clément III*, fut élu par les Schismatiques au Concile de Bresse, & s'opposa au Pape Grégoire VII, créé en 1073.

XXI. Thibaut, nommé *Célestin II*, élu par quelques Cardinaux, renonça bientôt à ses prétentions, & céda le Pontificat à Honorius II, l'an 1124.

XXII. Pierre, fils de Léon Romain, élu par quelques Cardinaux, se fit nommer *Anaclet* II, & tint le Siége contre le Pape Innocent II, créé en 1130.

XXIII. Octavien, élu par la faction de Pierre, fils de Léon, se fit nommer *Victor* IV, & usurpa le Pontificat, qu'il occupa quatre ans, contre le Pape Alexandre III, créé l'an 1159.

XXIV. Pierre, Religieux de l'Ordre de saint François, sous le nom de *Nicolas* V, fut élu à Rome, pendant que le Siége étoit en France. Le Pape Jean XXII, créé l'an 1316, le fit arrêter, & le tint prisonnier le reste de ses jours.

XXV. Robert commença le grand Schisme, sous le nom de *Clément* VII, l'an 1378, & tint le Siége à Avignon, contre le Pape Urbain VI, & contre Boniface IX son successeur.

XXVI. Pierre de Luna, fut élu par ceux du parti de Clement VII, aprés la mort de Robert, l'an 1394, & prit le nom de *Benoît* XI, XII, ou XIII selon d'autres. Il tint le Siége à Penisco-la dans le Royaume de Valence, prés de trente ans, contre Boniface & contre ses successeurs.

XXVII. Gilles de Munion, Espagnol, Chanoine de Barcelone, prit le nom de *Clément* VIII, créa quelques Cardinaux de la faction d'Alfonse, Roi d'Aragon, & usurpa le Pontificat, qu'il tint cinq ans, contre le Pape Martin, depuis 1424, jusqu'en 1429.

XXVIII. Amédée Duc de Savoye, créé par le Concile de Bâle en 1439, prit le nom de Félix V, & tint le Siége contre le Pape Eugéne IV, & contre Nicolas V, en faveur duquel il renonça l'an 1449. * Baronius, *in Annal.* Sponde. Du Puy, *Hist. du Schisme.* Génébrard, *in Nicolao V.*

ANTIPARIO, petite Isle de l'Archipel, à l'occident de de celle de Pario, environ à deux milles de distance. Les Grecs l'habitent sous la domination du Turc, & sont fort exposez à être maltraitez des Corsaires, qui y passent quelquefois l'hiver pour caréner leurs vaisseaux, & se mettent dans une anse à l'abri de tous vents, & en sureté contre les Turcs. Il n'y a que la partie au sud-est du canal qui la sépare de Pario, qui soit navigable, & même il y faut aller avec beaucoup de précaution. Il croît dans l'Isle du vin, de l'huile, du blé, du coton, &c. Robert, *Voyages du Levant.*

ANTIPAS, Juif fort judicieux & des plus considérez de la ville de Jérusalem, voyant les maux dont les Juifs étoient menacez par la revolte des factieux, alla prier le Roi Agrippa de se rendre à Jérusalem, pour mettre le repos dans la ville. Il fut pris & tué par ces mêmes factieux. * Joséphe, *Guerre des Juifs.*

ANTIPAS Hérode. *Cherchez* HÉRODE Antipas.

ANTIPAS, Gouverneur d'Idumée, pére d'Antipater, & ayeul d'Hérode *le Grand.*

ANTIPAS, Prince du sang d'Herode, & Garde du Thrésor public, fut massacré à Jérusalem par les Zélateurs, l'an de Jésus-Christ 67. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 11.

ANTIPAS (saint) vivoit dans le premier siécle de l'Eglise. Jésus Christ lui-même l'appelle dans l'Apocalypse son *fidele témoin* ou *martyr*, & nous apprend qu'il souffrit la mort pour lui dans la ville de Pergame en Phrygie. Ce fut au plus tard sous l'empire de

de Domitien. Saint Jean semble insinuer qu'il fut tué par l'épée. Cependant l'histoire de sa Vie le fait Evêque de Pergame, & rapporte qu'il fut enfermé dans un taureau d'airain tout ardent de feu, dans lequel il fut consumé. Mais ces Actes, quoiqu'anciens, n'ont nulle autorité. * *Apocalypse* 2. 13. Baillet, *Vies des Saints*, 11 *Avril*.

ANTIPATER, Juif, fils de Jason, alla de la part de Simon Machabée, renouveller l'alliance de ceux de sa nation avec les Romains, l'an du monde 3891, avant Jésus-Christ 144. * *I. Machab. ch.* 12. *v.* 16. *ch.* 14. *v.* 22.

ANTIPATER, Archonte d'Athènes, la quatriéme année de la XCVII Olympiade.

ANTIPATER, fils d'Iolaüs, l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, & son Lieutenant dans la Grèce, mit à la raison les Thraces revoltez, secourut Mégalopolis contre les Lacédémoniens qui l'assiégeoient, & les défit en bataille la troisiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jésus-Christ. La mesintelligence qu'il y eut entre lui & Olympias, mére d'Alexandre, fit songer à ce Prince de lui ôter son gouvernement. Antipater, pour s'en venger, fit empoisonner ce Roi, l'an 324 avant Jésus-Christ. Ensuite les Athéniens s'étant revoltez, Antipater s'opposa à leurs desseins; mais ayant été battu, & se sentant le moins fort, il se retira à Lamia, ville de Thessalie. Depuis, il appella à son secours Cratérus Philotas, & Léonatus Gouverneur de la petite Phrygie. Tout cela se passa l'an 323 avant Jésus-Christ. L'année d'après, avec le secours de Cratérus, Antipater défit au mois d'Août les Grecs dans la Thessalie; & fit la guerre aux Etoliens, avec lesquels il se reconcilia, pour s'opposer à Eumènès, qui étoit du parti de Perdiccas. Depuis, Antipater fut nommé Tuteur du fils d'Alexandre; mais ce ne fut pas pour long-tems: car il mourut sur la fin de la même année, qui étoit la quatriéme de la CXIV Olympiade, & la 321 avant Jésus-Christ. Son fils Cassander fut Roi de Macédoine. Antipater avoit de l'esprit, aimoit les Sciences, & avoit été Disciple d'Aristote. On dit qu'Iolaüs son pére l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, & qu'il laissa une Histoire, & deux livres de Lettres. Après lui, Polysperchon fut Tuteur des Princes, & Général de l'Armée. * Quinte-Curce, *l.* 6. *& suiv.* Arrien. Justin. Plutarque, &c.

ANTIPATER, l'un des complices de la conspiration que les Pages d'Alexandre *le Grand* firent contre ce Prince. * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 6. *Voyez* HERMOLAÜS Page d'Alexandre *le Grand*.

ROIS DE MACEDOINE.

ANTIPATER, I de ce nom, Roi de Macédoine, étoit fils de Cassander, auquel il succéda avec son frére Philippe, la troisiéme année de la CXX Olympiade, 298 ans avant Jésus-Christ. Après la mort de Philippe, il fit la guerre à Alexandre son autre frére, & fit tuer sa mére Thessalonice, sous prétexte qu'elle l'aimoit plus que lui. Alexandre appella à son secours Démétrius, fils d'Antigonus, qui ne travailla que pour lui-même; car il fit mourir celui qu'il feignoit de secourir, & s'empara de ses Etats. Pausanias prétend que Démétrius s'étoit déja défait d'Antipater. Mais Justin nous dit que ce dernier fut tué par son beau-pére Lysimachus, Roi de Thrace, la troisiéme année de la CXXI Olympiade, 294 ans avant Jésus-Christ, après un régne de trois ans & six mois. Lysimachus ne pouvoit souffrir les reproches que son gendre lui faisoit de l'avoir trahi, en livrant à Démétrius la partie du Royaume de Macédoine, qui appartenoit à Antipater. * Pausanias, *in Bœoticis*. Justin, *l.* 16.

ANTIPATER II, Roi de Macédoine, étoit fils d'un frére de Cassander. Ptolomée *Céraune* ayant été tué la premiére année de la CXXV Olympiade, 280 ans avant Jésus-Christ, son frére Méléagre lui succéda, & soutint la guerre durant deux mois. Ensuite on proclama Roi Antipater; mais après 45 jours de régne, on mit la Couronne sur la tête de Sosthéne, qui étoit un vaillant Capitaine. * Justin, *l.* 24. Polybe, *l.* 2. Pausanias, &c.

ANTIPATER, fils de Séleucus *Céraune*, n'est pas au rang des Rois de Syrie, quoiqu'il ait eu beaucoup de part dans leur Histoire. Il commanda la cavalerie pour son oncle Antiochus *le Grand*, qui succéda à Séleucus, contre Ptolomée *Philopator*; & traita ensuite avec lui, pour la conclusion de la paix entre ces deux Rois. Il suivit encore le parti de son oncle contre les Romains; & après la défaite d'Antiochus à Magnésie, 191 ans avant Jésus-Christ, il obtint la paix de Scipion, & la fit confirmer par le Sénat. * Polybe, *l.* 4. Tite-Live.

ANTIPATER, Iduméen de nation, étoit fils d'Antipas, Gouverneur de l'Idumée. Nicolas de Damas le fait descendre d'une des principales Maisons des Juifs, qui revinrent de Babylone en Judée; mais Joséphe soutient que cet Auteur n'a avancé ce fait qu'en faveur d'Hérode, fils d'Antipater, que la fortune éleva depuis sur le Trône des Juifs; & qu'Antipater étoit Iduméen, fils d'Antipas, Gouverneur d'Idumée. Africanus assûre qu'Antipas avoit été Concierge du Temple d'Apollon. Quoi qu'il en soit, Antipater étoit riche, habile, entreprenant, & ami d'Hircan, mais ennemi d'Aristobule, à qui sa puissance étoit devenue suspecte. Il persuada à Hircan de se retirer auprès d'Arétas Roi des Arabes, qui s'entremit pour le rétablir dans le Royaume de Judée. Depuis il vint trouver Pompée de la part d'Hircan, & servit utilement Scaurus dans l'Arabie. Il y avoit épousé une femme de qualité, nommée *Cypros*, dont il eut quatre fils, Phazaël, le Roi Hérode, Joseph, Phéroras, & une fille nommée *Salomé*. Par l'ordre d'Hircan, il assista César dans la guerre d'Egypte, & donna des preuves de sa valeur. Antipater étoit alors Gouverneur de Judée. César lui assura cet emploi, & lui en offrit de plus considérables. Il donna le gouvernement de Jérusalem à Phazaël son fils aîné, & celui de Galilée à Hérode. Malchus qui se disoit son ami, & qui avoit reçu mille témoignages de l'affection d'Antipater, l'empoisonna, l'an 43 avant Jésus-Christ. Hérode vengea cette mort, & bâtit en l'honneur de son pére la ville d'Antipatride. * Joséphe *l.* 14. *Antiq. Jud.* & *l.* 1. *de la guerre des Juifs*. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTIPATER, surnommé *Gadias*, grand ami du Roi Hérode *le Grand*, qui le fit pourtant mourir avec Dosithée, Lysimachus, & Golthare, pour un faux rapport que lui fit Salomé sa sœur. * Joséphe, *l.* 14. *c.* 19. *des Antiq. Jud.*

ANTIPATER étoit le fils aîné d'Hérode *le Grand*, ou Ascalonite, & petit-fils d'Antipater dont on vient de parler. Hérode n'étant encore que simple particulier, l'avoit eu d'une femme de son païs nommée Doris. Son pére le fit marier avec la fille d'Antigonus, à qui Marc-Antoine fit trancher la tête à Antioche. Hérode étant devenu Roi, tint quelque tems éloignez de la Cour Doris qui étoit de basse naissance, & son fils Antipater, & il ne fit venir ce dernier auprès de lui que lorsqu'Alexandre & Aristobule ses fils, qu'il avoit eus de Mariamne, lui furent devenus suspects. Depuis ce tems-là Hérode témoigna beaucoup d'inclination à Antipater, & lui fit espérer de le faire son successeur à la Couronne. Il en parla fort avantageusement à Agrippa dans le tems qu'il retournoit à Rome, & le pria de l'offrir à Auguste & de l'introduire dans ses bonnes graces. Antipater se voyant ainsi élevé au dessus de ses fréres, chercha à les perdre, & à se défaire de ces dangereux concurrens à la Royauté. Dans leur absence il les accusa auprès d'Hérode à qui ils étoient déja suspects, & qui les accusa même devant Auguste d'avoir attenté à sa vie, pour se frayer le chemin vers le Trône. Mais Auguste les reconcilia avec leur pére, qui les ramena de Rome aussi bien qu'Antipater, & qui à son arrivée déclara au peuple que ses fils observeroient cet ordre pour régner, savoir, qu'Antipater seroit le premier, Alexandre le second, & Aristobule le troisiéme. Cependant Antipater ne cessoit de rendre auprès d'Hérode de mauvais offices à ses fréres, qui se défioient d'autant moins de lui qu'il feignoit souvent de prendre leur parti contre leurs accusateurs. Il parvint enfin à son but, & les Princes furent étranglez à Sébaste par ordre d'Hérode. Ce malheureux, après s'être défait ainsi de ses fréres, forma le dessein de traiter son pére de la même maniére, & entra pour cet effet dans une conspiration avec Phéroras son oncle. Quelques-uns des conjurez furent découverts & punis, & le Roi défendit à Antipater d'entretenir aucune correspondance avec Phéroras. Antipater fit en sorte par ses intrigues à Rome, qu'on l'y fit venir incessamment, & il trouva cet expédient propre pour dissiper les soupçons que son pére Hérode auroit pu avoir de sa conduite. Antipater pour ce voyage fut chargé de présens, & outre cela du testament d'Hérode qui le déclaroit son premier successeur, & après lui, Hérode qu'il avoit eu de Mariamne fille du Souverain-Sacrificateur Simon. Pendant qu'Antipater étoit à Rome, Hérode découvrit d'une maniére à n'en pouvoir douter, que ce fils avoit conspiré contre sa vie & qu'il avoit fait venir du poison pour le faire mourir. Bathyllus, Affranchi d'Antipater, venant de Rome, confessa qu'il apportoit à Doris & à Phéroras, du poison pour empoisonner le Roi, en cas qu'il ne fût pas encore mort du premier qu'on devoit lui avoir donné. Hérode écrivit à Antipater, sans lui faire paroître qu'il fût la moindre chose de ses desseins, qu'il souhaitoit qu'il revint incessamment auprès de lui. Antipater retourna en Judée sans que personne lui donnât avis de ce qui se passoit, quoiqu'il se fût écoulé sept mois entre la découverte de la conspiration & son retour. Quand il fut arrivé à Césarée, il fut extrêmement surpris de ne voir personne venir au devant de lui, ou s'empresser à lui faire les honneurs dûs à son rang. A Jérusalem on ne permit pas à ses amis d'aller avec lui à la Cour, & quand il voulut embrasser le Roi, ce Prince le repoussa, il lui reprocha la mort de ses fréres Alexandre & Aristobule, & le parricide qu'il avoit voulu commettre en sa personne. Le lendemain on le fit comparoître devant Varus Gouverneur de Syrie. Hérode fut lui-même son accusateur. On produisit le poison qu'il avoit préparé pour faire mourir son pére, & on le fit prendre à un criminel qui étoit condamné à mort, & qui en mourut sur le champ. Antipater ne pouvant rien alléguer pour sa justification, fut lié de chaînes & mené en prison. Hérode donna connoissance de cette affaire à Auguste, qui lui permit de traiter son fils comme il le trouveroit à propos. Cependant Hérode étant malade, se fit transporter à Jéricho. Un bruit s'étant répandu qu'Hérode étoit mort, cela vint aux oreilles d'Antipater, qui tâcha de gagner ses Gardes pour le mettre en liberté. Hérode en étant averti, envoya incontinent un soldat de sa Garde pour le faire mourir. Cela arriva l'an quatriéme avant Jésus-Christ. * Josephe, *Antiq. Jud. l.* 14. 15. 16. & 17. *& de la Guerre des Juifs, l.* 1. *ch.* 18. 19. 20. 21. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ANTIPATER, fils de Phazaël frére d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & de Salampso fille de ce Roi & de Mariamne. * Josephe, *Hist. des Juifs*, *l.* 18. *ch.* 7.

ANTIPATER, Samaritain, Intendant de la maison d'Antipater fils d'Hérode *le Grand*, étant à la question, accusa son maître d'avoir mis entre les mains de Phéroras un poison mortel, que Theudion, frére de la Reine Doris, avoit envoyé d'Arabie par Antiphile, dans le tems que son maître se tenoit à Rome, pour n'être pas soupçonné de ce crime. * Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 17. *c.* 6.

ANTIPATER, fils de *Salomé* & mari de *Cypros*, fille d'Hérode *le Grand* & de la Reine Mariamne, étoit un homme très éloquent, & ennemi mortel d'Archélaüs, contre lequel il plaida devant Auguste pour avoir le Royaume de Judée. Ce Prince ne décida rien alors. * Joséphe, *Ant. Jud. l.* 17. *c.* 12.

ANTIPATER de Tarse, Philosophe Stoïcien, a vécu vers la CLX Olympiade, & 140 ans avant Jésus-Christ. On ne doute pas que ce ne soit le même dont Diogéne *Laërce* a fait mention dans la Vie de Zénon. Strabon le nomme entre les personnes illustres de Tarse; & Athénée lui attribue un Traité de la

Superſtition, & un de la Colére. On croit que Panétius avoit été de ſes Diſciples. * Diogéne Laërce, *in Zenone.* Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 8. & 14. Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 3.

ANTIPATER de *Sidon*, Philoſophe Stoïcien & Poëte, vivoit ſous la CLXI Olympiade, l'an 136 avant Jéſus-Chriſt. Cicéron dit qu'il avoit beaucoup d'eſprit; & Sénéque le nomme entre les premiers Auteurs de la Secte des Stoïciens. Il avoit été Diſciple de Diogéne de *Babylone*; & Poſſidonius fut depuis le ſien. Il en eut d'autres de grande conſidération, & enſeigna à Athénes & ailleurs avec beaucoup de ſuccès. Nous avons encore dans l'Anthologie, vint-deux Epigrammes de ſa façon. Il compoſa encore d'autres piéces de Poëſie: on lui attribue même l'invention de ces ſortes de vers, que les Anciens ont nommez *Tragi-iambes.* Il écrivoit avec une admirable facilité; auſſi ne pouvant répondre de vive voix dans ſes diſputes avec Carnéade, il ſe contentoit de le faire par écrit; c'eſt pour cette raiſon que les Grecs le nomment *Crieur par la plume*, κραυγαστὴν. Valére Maxime & Pline rapportent une choſe aſſez particuliére de lui; c'eſt qu'il étoit attaqué tous les ans de la fiévre au même jour qu'il étoit né, & qu'il mourut au même jour.

☞ Quelques Auteurs ont mis deux Antipater de Sidon, l'un Poëte, & l'autre Philoſophe; & on a même confondu Antipater de *Sidon* avec Antipater de *Tyr*, auſſi Philoſophe Stoïcien. Celui-ci vivoit en même tems, & fut ami de Caton d'*Utique*, qui apprit ſous lui la Philoſophie des Stoïciens. Il compoſa un Traité des Offices, c'eſt à dire, des Devoirs de la Vie Civile. C'eſt lui qui débita le premier cette penſée ſi ingénieuſe de la fameuſe Sapho, en l'appellant la dixiéme Muſe, dans une fort belle Epigramme qu'il fit à ce ſujet. Il falloit qu'il eût la veine poëtique fort abondante, puiſqu'il compoſoit une infinité de vers ſur le champ. * Cicéron, *l.* 2. & 3. *de Offic. de Orat. de Divin. &c.* Sénéque, *Epiſt.* 92. Pline, *l.* 7. *c.* 51. Quintilien, *l.* 10. *c.* 7. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 8. *de Miraculis extern.* 16. Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 3. *de Poët. c.* 8. *& de Philoſophorum Sect. c.* 19.

ANTIPATER de *Tyr*, Philoſophe Stoïcien. *Voyez* ci-deſſus, ANTIPATER de Sidon.

ANTIPATER (L. Cælius) Hiſtorien Latin, a vécu du tems des Gracques, comme nous l'apprenons de Valére Maxime, qui rapportant comment Gracchus fut averti en ſonge par ſon frére, qu'il ſeroit tué dans le Capitole, il ajoûte: Cælius, fidéle Hiſtorien, aſſure que le bruit de ce ſonge vint à ſa connoiſſance, pendant que Gracchus étoit encore en vie. Ce Gracchus fut tué vers l'an 630 de Rome, & 124 ans avant Jéſus Chriſt, ou comme d'autres le prétendent, l'an de Rome 633. Il écrivit une Hiſtoire de la ſeconde guerre Punique, dont Brutus fit un abbrégé, comme le remarque Cicéron, qui parle ſouvent d'Antipater & de ſes Ouvrages. L'Hiſtoire n'étoit pas ſa ſeule occupation; il étoit encore Juriſconſulte, mais il avoit plus d'éloquence que de ſavoir. L'Empereur Adrien, qui avoit quelquefois le goût dépravé, préféroit L. Cælius Antipater à Salluſte, comme il préféroit Ennius à Virgile. * Cicéron, *c.* 26. *in Orat. c.* 12. & 69. Riccobon publia quelques fragmens des Ouvrages d'Antipater en l'année 1568, & Antoine Auguſtin y a joint depuis des fragmens de pluſieurs Hiſtoriens, imprimez à Anvers vers l'année 1595. Tite-Live, *l.* 31. 32. 36. 38. & 39. Spartien, *in Adriano, c.* 16. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 7. *Ex. Rom.* 6. Pomponius, *lit. de Orig.* Rutilius, *in Vit. Juriſc.* Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 8. Mart. Hankius, *de Rom. rerum Script.* Aulu-Gelle, *Noctes Attica, l.* 10. *ch.* 1.

ANTIPATER de Theſſalonique, Poëte Grec, a vécu du tems de l'Empereur Auguſte. Il écrivit diverſes pieces en Grec; & nous en avons encore quelques-unes dans les recueils d'Epigrammes Gréques. * Suidas, *in Antipatro.* Voſſius, *de Poët. Grec. c.* 9. *&c.*

ANTIPATER, Sophiſte, natif d'Hiéraple ou Hiérapolis en Aſie. Il avoit pour pére *Zenxidéme*, homme de qualité & de mérite. Antipater étoit l'homme de ſon tems qui écrivoit le mieux une Lettre. L'Empereur Sévére le voulut avoir auprés de lui pour être ſon Secretaire; & le donna pour Précepteur à ſes enfans Caracalla & Géta. C'eſt de là que ſes concitoyens le ſurnommérent *le Précepteur des Dieux*, τῶν θείων παιδευτὴν. Depuis, Antipater eut les honneurs du Conſulat, fut Gouverneur de Bithynie, & Préteur d'Hiéraple. Il étoit dans cette ville l'an 212, lorſqu'ayant appris que Caracalla avoit tué ſon frére Géta, il en témoigna une douleur extréme. Il la fit même connoître à ce cruel Empereur, en lui écrivant qu'il avoit perdu un œil & une main; & qu'il étoit au deſeſpoir, qu'après n'avoir rien négligé pour leur perſuader de s'aimer pour la gloire de l'Empire, l'ambition leur avoit inſpiré des ſentimens ſi peu raiſonnables. Il y a apparence que Caracalla, qui vouloit qu'on crût que ſon frére l'avoit forcé de le prévenir, ne fut point ſatisfait du compliment de ſon Précepteur, & qu'il lui en témoigna même du reſſentiment. En effet, Philoſtrate dit qu'Antipater ne voulut plus prendre de nourriture, & qu'il mourut âgé de 78 ans. Nous avons une médaille de Plautille, femme de Caracalla, où le nom d'Antipater eſt ſur le revers. * Philoſtrate, *l.* 2. *in Vit. Sophiſt.* Trillan, *Comment. Hiſt. tome* 2. Joh Meurſii *Biblioth. Græca.*

ANTIPATER (Gallus) Hiſtorien Latin, qui a vécu ſur la fin du troiſiéme ſiecle, écrivit la Vie de ce M. Aureolus Marius, qui fut élu Empereur dans les Gaules du tems de Gallien, mais il le fit avec des flatteries indignes d'un Hiſtorien. C'eſt ce que nous apprenons de Trébellius Pollio, qui eſt le ſeul qui en ait parlé dans la Vie de Claude, *ch.* 5. Il le nomme *auxiliorum & hiſtoriorum deboneſtamentum*, & rapporte quelques paſſages de ſon Hiſtoire.

* ANTIPATER, Grammairien, qui a fait des Commentaires ſur les Comédies d'Ariſtophane. Voyez les Scholies ſur la Comédie *des Oiſeaux.* * Hofman, *Lex. Univ.*

* ANTIPATER, habile Graveur, dont Pline fait mention *l.* 33. *c.* 12.

ANTIPATER de Boſtre, a fleuri vers la fin du cinquiéme ſiécle. Il a compoſé une Réfutation de l'Apologie d'Euſébe pour Eugéne, diviſée en pluſieurs Diſcours. Il y en a un fragment rapporté dans les Actes du ſecond Concile de Nicée, *Actc* 5. *tome* 7. *des Conciles, page* 367, où il avoue qu'Euſébe ſavoit beaucoup de faits hiſtoriques; mais il ſoutient qu'il n'étoit pas habile ſur le dogme. Il le blâme d'avoir défendu les ſentimens d'Origéne, touchant la préexiſtence des ames, & la ſujettion du Fils de Dieu à l'égard de ſon Pére. Léon Allatius fait mention d'un Sermon de cet Auteur ſur Saint Jean-Baptiſte. * *Premier Concile de Nicée.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccl. du V. ſiécle.*

ANTIPATRIDE ou ANTIPATRIS, ville de Phénicie, ſur la côte de la Mer Méditerranée, à ſeize milles de Jaffa, vers le ſeptentrion, eſt nommée autrement *Arfur* ou *Aſſur.* Ce n'étoit autrefois qu'un bourg appellé *Capher-Saba*, proche duquel Judas Machabée défit l'Armée de Nicanor, Général de l'Armée du Roi de Syrie. Elle étoit ſituée dans un lieu fertile, que les eaux & les bois rendoient extrêmement agréable. Depuis, Hérode, ſurnommé *le Grand* ou *l'Aſcalonite*, qui commença à régner pluſieurs années avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, voyant la beauté de ce lieu, y fit bâtir une ville, qu'il nomma *Antipatride*, en l'honneur de ſon pére Antipater. C'eſt là que l'Apôtre ſaint Paul fut conduit de Jéruſalem, par l'ordre de Lyſias, Gouverneur pour les Romains. Baudouin, I du nom, Roi de Jéruſalem, ſe rendit maître de cette ville en 1101, & l'Egliſe fut érigée en Evêché, ſous l'Archevêché de Céſarée. Mais l'an 1265, elle fut priſe par les Infidéles, qui s'emparérent de la Terre-Sainte. Réland ne croit pas qu'Antipatride fût une ville entiérement maritime, à cauſe du récit de la route que tint S. Paul lorſqu'il fut conduit de Jéruſalem à Céſarée, *Act. ch.* 23. *v.* 31. Il ne croit pas non plus qu'*Arfuf* & Antipatris ſoient la même ville, & il renvoye là-deſſus aux remarques de Golius ſur Alfraganus. Il remarque encore, après Cellarius, qu'Adrichomius a mal à propos confondu Antipatris avec la ville de *Dora.* Polychronius ſouſcrivit l'an 451, au Concile de Chalcédoine, comme Evêque d'Antipatris. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Jacques de Vitry, *c.* 23. Adrichomius, *p.* 70. Aubert le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis.* Relandi *Paleſtina*, *l.* 3. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *c.* 23. *de Bello Jud. l.* 1. *c.* 16.

ANTIPATRIS. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ANTIPAXU. *Voyez* ANTIPACHSU.

* ANTIPHANES, Commiſſaire des guerres dans l'Armée d'Alexandre *le Grand.* * Q. Curce, *l.* 7. *ch.* 1.

* ANTIPHANES de Délos, Médecin, cité par Clément d'Alexandrie, dans ſon *Pédagogue*, *l.* 3.

ANTIPHANES, Poëte Comique, vivoit ſous le régne d'Alexandre, à qui il lut quelques-unes de ſes piéces de Théatre. Ce Roi lui paroiſſant un jour y prendre peu de plaiſir, *Prince*, lui dit le Poëte, *il faudroit pour goûter ce genre de Poëſie, avoir fait des parties de débauche, & s'être pluſieurs fois battu dans les lieux de joye.* C'eſt-là en effet ſur quoi roulent la plupart des Comédies des Anciens. Athénée, qui nous apprend cette particularité, *liv.* 13, cite pluſieurs piéces d'Antiphanès, & Pollux quelques autres. Suidas dit qu'il étoit de Colophon, ce qu'Athénée aſſure auſſi, *liv.* 7; qu'il mourut dans l'Iſle de Chio, âgé de 74 ans, & qu'il eut un fils nommé *Erienus* qui embraſſa la même profeſſion.

ANTIPHANES, né à Bergé, ville ou bourg de la Thrace près de la Cherſonnéſe, eſt mis par Etienne de *Byſance* (*in* Βεργη) au nombre des Poëtes Comiques; mais ce que le même Grammairien ajoûte, qu'il écrivit des choſes ſi incroyables, qu'on vint à dire proverbialement, qu'un homme bergaſſoit lorſqu'il débitoit des contes, fait voir qu'il fut Auteur de quelques Ouvrages en proſe. On pourroit lui attribuer avec aſſez de vraiſemblance le Traité de l'Invention des choſes, cité ſous le nom d'Antiphanès par ſaint Clément d'Alexandrie, *l.* 1. *Strom.* & un autre des Femmes publiques, qu'Athénée employe fort ſouvent, *l.* 13. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu; mais puiſque Strabon, *l.* 1. aſſure qu'Eratoſthéne l'avoit mis au rang des Auteurs fabuleux & qu'on ne pouvoit citer, il faut qu'il ait vécu au plus tard ſous les premiers ſucceſſeurs d'Alexandre, tems où les fables furent extrêmement à la mode.

ANTIPHANES de Cariſte dans l'Eubée, Poëte Grec, a vécu du tems de Theſpis, vers l'an 523 avant Jéſus-Chriſt. Il y en a un autre de ce nom, natif de Smyrne ou de Rhodes, Poëte de la Moyenne Comédie; & un autre Athénien, auſſi Poëte Comique. * Athénée. Suidas. Voſſius.

ANTIPHATE, Roi des Leſtrigons, peuples du *Latium novum*, en Italie, où eſt maintenant une partie de la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples, ſur la côte de la Mer de Toſcane, étoit petit-fils de Lamus, qui bâtit la ville de Formies, proche de Gayette. Ce fut lui à qui Ulyſſe envoya trois Capitaines de ſa Flotte, pour lui demander permiſſion de deſcendre ſur ſes terres, afin de ſe rafraîchir; mais ce Roi, qui étoit Anthropophage, pourſuivit ces trois Envoyez, dont deux ſe ſauvérent, & le troiſiéme fut dévoré par ces barbares. Antiphate, avec ſes gens, vint enſuite attaquer les vaiſſeaux d'Ulyſſe; & en y jettant quantité de pierres & de piéces de bois, il les coula à fond, à la reſerve de celui d'Ulyſſe, qui prit le large. * Homére, *in Odyſſ.* Ovide, *Metam. l.* 14. *v.* 282.

ANTIPHERON, *Orcanus*, certain homme dont parle Ariſtote, qui s'imaginoit toûjours qu'il étoit ſa propre image. Sénéque dit que c'étoit une maladie dont pluſieurs perſonnes étoient affligées, & qui venoit de ce que leurs yeux étoient ſi foibles, qu'ils ne pouvoient pas pénétrer l'air voiſin. Cette raiſon étoit aſſez bonne dans un tems où l'on ne ſavoit preſque rien en matiére d'Optique. * *Dict. Angl.*

ANTIPHILE, grand ami d'Antipater fils d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs, apporta de Arabie le poiſon que Theudion lui

lui avoit donné pour mettre entre les mains de Phéroras, afin de faire mourir le Roi. Il fut puni de mort avec les autres. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 6.

ANTIPHILE, né en Egypte, Peintre célébre, lequel entre pluſieurs beaux ouvrages de ſa façon, en fit un d'un jeune garçon, qui en ſe baiſſant ſouffloit le feu pour l'allumer; le feu lembloit augmenter à meſure qu'il ſouffloit, & la chambre paroiſſoit acquerir peu à peu de la lumiére au milieu de la nuit. Il étoit rival d'Apellés. * Pline, *l.* 35. *c.* 11. Lucien.

ANTIPHON, Orateur Athénien, fils de *Sophile*, & originaire du bourg de Rhamnus dans l'Attique, d'où on le ſurnomma *le Rhamnaſien*, étudia ſous ſon pére Sophile, & montra depuis la Rhétorique à Thucydide, ſi l'on en croit Marcellin, dans la Vie de cet Hiſtorien, dont l'opinion ſemble être autoriſée par la maniére dont Thucydide lui-même fait l'éloge d'Antiphon dans le VIII Livre de ſon Hiſtoire. C'eſt auſſi le ſentiment de Suidas. La trop grande éloquence d'Antiphon l'avoit rendu ſuſpect au peuple d'Athénes, ce qui l'obligea de ne parler que rarement en public; mais il ſe faiſoit un plaiſir de communiquer ſes lumiéres, & même de fournir des diſcours entiers à ceux qui devoient haranguer ou plaider. Perſonne avant lui, ſi l'on en croit Quintilien, ne s'étoit aviſé de compoſer des piéces d'Eloquence: ce qu'on doit entendre des Plaidoyers ſeulement, ſelon Voſſius & Plutarque même; puiſque Gorgias, plus ancien qu'Antiphon, avoit écrit des Harangues avant lui. Voſſius ſe fondant ſur un paſſage d'Hermogéne, au ſecond Livre des Idées, diſtingue deux Antiphons, l'un appellé *le Rhamnaſien*, ſous lequel Thucydide avoit étudié, & l'autre qui n'avoit vécu que depuis, & qui s'étoit propoſé Thucydide pour modéle. Quoi qu'il en ſoit, ce fut Antiphon *le Rhamnaſien* qui introduiſit la coutume d'enſeigner & de plaider pour de l'argent: ce qui donna peut-être ſujet à Platon *le Comique* de le peindre comme un avare, dans ſes piéces de Théatre. Il avoit montré en public l'Art de chaſſer la triſteſſe, & avoit cultivé la Poëſie, juſques à compoſer des Tragédies. Mais depuis, il ſe donna tout entier à l'Eloquence, & fut même le premier qui la réduiſit en Art, & qui en publia des préceptes. Thucydide le loue comme un homme trés éloquent: & Plutarque dit qu'il étoit exact dans ſa maniére, énergique & perſuaſif, fécond en moyens, heureux à prendre le bon parti dans les conjonctures les plus douteuſes, adroit à s'inſinuer & à s'accommoder aux maniéres & aux intérêts de ſes Auditeurs, & rigoureux obſervateur des bienſéances: idée trés oppoſée à celle que nous en donne Platon dans ſon Ménexéne, où il introduit Socrate, qui oppoſe Antiphon, comme un aſſez médiocre Orateur, à la célébre Aſpaſie: ſans doute parce que Socrate avoit ſouvent été attaqué & même inſulté par Antiphon. On eſt aſſez peu certain du tems & des Auteurs de la mort de ce dernier. Les uns diſent qu'auſſi-tôt aprés que la domination des Quatre-cens eut été éteinte à Athénes, Antiphon étant accuſé d'avoir eu part à ſon établiſſement, fut condamné par le peuple, qui fit jetter ſon cadavre hors des murs de la ville. Ainſi ſa mort ſeroit arrivée la deuxiéme année de la XCII Olympiade, & vers l'an 411 avant Jéſus-Chriſt. D'autres diſent qu'Antiphon fut tué par ordre des trente Tyrans, qui ne commandérent à Athénes que ſept ans après. D'autres enfin ont écrit qu'Antiphon déja vieux, étant paſſé en Sicile, s'y attira l'indignation de Denys le *Tyran*, qui le fit mourir. Son crime fut d'avoir critiqué les Tragédies de ce Prince, ou de lui avoir répondu un jour qu'il l'interrogeoit quel étoit le meilleur airain, que c'étoit celui dont étoient faites les ſtatues d'Harmodius & d'Ariſtogiton, faiſant alluſion à l'Hiſtoire de ces deux Athéniens, qui avoient détruit la tyrannie des Piſiſtratides. Outre les Livres de Rhétorique d'Antiphon, il avoit encore compoſé pluſieurs Diſcours. Plutarque lui attribuë encore un Traité des Poëtes, qui paſſoit ſous le nom de Glaucus de Rhége; & un Livre touchant Hérodote. Laërce, dans la Vie de Pythagore, cite un Ouvrage d'Antiphon, *de ceux qui ſe ſont diſtinguez par leur vertu*; Athénée, un Traité *des Pans*; & Origéne, un Traité intitulé *de la Vérité*, où il combattoit la Providence. Le célebre Lloyd dans ſon Dictionnaire rapporte juſqu'à douze perſonnages du nom d'*Antiphon*, leſquels Hofman a inférez dans ſon *Lex. Univ.* Ceux qui ſeront curieux d'entrer dans le détail, pourront les conſulter. * Plutarque, *De Dec. Orat.* Thucydide, *l.* 8. Marcellin, *in Vita Thucydid.* Xénophon, *Rerum memorabil. Socratis*, *l.* 1. Quintilien, *l.* 3 *c.* 1. Athénée, *l.* 9. Origéne, *contra Celſ.* 4. Voſſius, *Hiſt. Græc.*, & *de la Nature de la Rhetorique.*

ANTIPHON, *Antiphonus*, fils du Roi Priam, qui accompagna ſon pére, lorſqu'il alla vers Achille pour racheter le corps d'Hector. * Homére, *Iliade*, *l.* 24. *v.* 250.

ANTIPION, Athénien, Interpréte des Songes, & Poëte Epique. Voyez les titres de ſes Ouvrages dans la *Bibliothéque Antique* de Jean Meurſius.

* ANTIPHUS, l'un des fils de Priam & d'Hecube. Il fut tué par Agamemnon, avec Iſus fils naturel de Priam. * Homére, *Iliade*, *l.* 11. *v.* 95.

* ANTIPHUS, fils de Theſſalus, & petit-fils d'Hercule, alla avec les Grecs au Siége de Troye, accompagné de ſon frére Philippe, & amena avec lui trente vaiſſeaux. Ils commandoient les Niſiriens, les Caſſonieus, les Coniens & les peuples de l'Iſle de Calidne. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *v.* 676, *& ſuiv.*

* ANTIPHUS & MESTHLES, fils de Pyléméne, qui vinrent au ſecours des Troyens contre les Grecs, commandoient les Méoniens. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *v.* 864, *& ſuiv.*

ANTIPHUS & CTIMENE, fréres, & fils de *Ganyctor Naupactien*, tuérent en trahiſon dans le païs des Locriens le Poëte Héſiode, parce qu'ils s'étoient perſuadez fauſſement qu'il avoit parlé de leur ſœur en termes infames: aprés quoi ils jettérent ſon corps dans la mer. Mais ces deux fréres ne portérent pas loin leur crime; car avant été découverts par le chien même d'Héſiode, qui les pourſuivoit ſans ceſſe, ils furent pris par les Locriens, très ſenſibles à la gloire de ce Poëte, & précipitez vifs dans la mer; leur maiſon fut auſſi raſée, ainſi que Solon le rapporte dans le *Banquet des ſept Sages* de Plutarque, ſans nommer les meurtriers.

ANTIPODES, nom que l'on donne aux peuples qui habitent ſous les parties d'un même méridien, & qui ſont diamétralement ou directement oppoſez l'un à l'autre. Ce mot eſt Grec, *ἀντίπους*, d'*ἀντὶ contre*, & de *πὸς pié*, & ſignifie ceux qui ont les piez oppoſez à ceux des autres. Il ſont à même hauteur de pole, mais chacun de ſon pole particulier, c'eſt à dire, l'un du pole Arctique, & l'autre du pole Antarctique. Ils ont les ſaiſons différentes; & lorſqu'il eſt midi en un endroit, il eſt minuit en l'autre. Ceux néanmoins qui demeurent ſous les points oppoſez de l'Equateur, n'ont pas les ſaiſons différentes, quoique l'un ait midi, quand l'autre a minuit. Saint Auguſtin n'ignoroit pas quelle étoit la figure de la Terre; mais il blâmoit ceux qui croyoient qu'il y eût des peuples Antipodes: parce que l'on s'imaginoit alors que les deux hemiſphéres étoient ſéparez par un Océan ſi vaſte que les hommes n'avoient pu y paſſer; & que, ſi l'hémiſphére qui eſt oppoſé au nôtre, avoit été peuplé, il auroit fallu avouer que ces hommes n'étoient point deſcendus d'Adam. Lactance, Béde, Procope de Gaza, & quelques autres ont été de cette opinion. Virgilius, avant que d'être Evêque de Saltzbourg, fut déclaré Hérétique par ſaint Boniface Archevêque de Mayence, & Légat du Pape Zacharie, parce qu'il enſeignoit qu'il y avoit des Antipodes: ce que le Pape Zacharie confirma, ſi l'on en croit Aventin. Mais les nouvelles découvertes nous empêchent maintenant de douter de cette vérité. Chriſtophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492; Améric Veſpuce lui donna ſon nom en 1497; Ferdinand Magellan paſſa le détroit qui porte ſon nom, l'an 1519; & Sébaſtien Cano qui l'accompagnoit, ayant pourſuivi cette navigation aprés ſa mort, fit le tour du Monde, & retourna à Seville en 1522; François Drak, Anglois, fit le même voyage en 1580; & Olivier de Nord, Hollandois, en 1601. Ainſi l'on a découvert, par exemple, que l'Iſle de Bornéo, une des Iſles de la Sonde, eſt Antipode au Royaume des Amazones dans l'Amerique: & que le Rio de la Plata, auſſi dans l'Amérique, eſt Antipode aux environs de la fameuſe muraille qui ſépare la Chine de la Tartarie. * Jérôme Vital, *Lexicon Mathematicum.*

ANTIPOENUS, Thebain fort illuſtre, duquel les filles ſe tuérent pour le ſalut de leur patrie. * Pauſanias, *l.* 9.

ANTIPOLIS, eſt, à ce qu'on dit, le nom que Janus donna à une ville qu'il bâtit ſur le Mont-Janicule, avant la fondation de Rome. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Delices d'Italie.*

ANTIPYRENÉES. C'eſt une branche des Monts Pyrénées. Elle commence au Val de Caplir, où ſont les ſources de l'Aude, & s'étend d'occident en orient juſques au Lac de Salces ſur la côte de la Méditerranée, ſéparant le Rouſſillon du Languedoc. On la nomme *Antipyrenées*, parce qu'elle eſt directement oppoſée à la partie des vrais Monts-Pyrénées, qui ſépare le Rouſſillon de la Catalogne. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANTIQUERA. *Cherchez* ANTEQUERA.

ANTIS, peuple cruel & farouche, ſorti, à ce que l'on prétend, du Mexique, & qui a peuplé toutes les contrées de *Darien* & de *Panama*, d'où il a paſſé plus avant dans les grandes montagnes, qui d'un côté aboutiſſent à *Sainte-Marthe*, & de l'autre au nouveau Royaume de *Grenade*. Ils adoroient les Tigres, les Couleuvres nommées *Amaru*, & l'Herbe appellée *Cuca* ou *Coca*. S'ils font un priſonnier, & que ce ſoit une perſonne peu conſidérable, ils l'écartélent ſur le champ, & en donnent les membres à leurs amis, à leurs valets, ou ils les vendent à la boucherie. Mais ſi c'eſt un homme de condition, les Principaux d'entre eux s'aſſemblent, avec leurs femmes & leurs enfans, pour aſſiſter à ſa mort. Ils l'attachent à un pieu, ils le découpent avec des raſoirs & des couteaux faits d'un caillou fort tranchant. Ils le dévorent ſans en faire cuire la chair. Les femmes frottent de ſon ſang le bout de leurs mammelles, & les font ſucer à leurs enfans. Si le patient marque quelque inquiétude dans les tourmens, ils ramaſſent ſes os, les féchent au ſoleil, les placent ſur le ſommet d'une montagne, & ils l'adorent comme un Dieu. * Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Incas*, *l.* 1. *ch.* 11. *& l.* 4. *c.* 17.

ANTISCOTI. *Voyez* ANTICOSTI.

ANTISSA. *Cherchez* ANTESSA.

ANTIST (Vincent-Juſtinien), né à Valence en Eſpagne, entra dans l'Ordre de S. Dominique, dans ſa patrie, où depuis il fut Prieur, & s'étant acquis un grand nom par ſes Ecrits, mourut en 1599. On remarque que Jean de Ribéra, Archevêque de Valence, Patriarche titulaire d'Antioche, honora ſes obſéques de ſa préſence; que ce fut l'Evêque de Groſſe qui y officia, & qu'Auguſtin Davila Padila élu Archevêque de S. Dominique prononça ſon éloge funébre, ce qui fait voir que ſa réputation étoit très grande. Oldoin a prétendu qu'il étoit de la famille des Giuſtiniani de Gênes; & celui qui a donné la Bibliothéque Barberine, prenant ſon nom *Antiſt*, pour une partie du mot *Antiſtes*, l'a mis au nombre des Archevêques de Valence. Ses Ouvrages ne ſont pas en fort grand nombre: un Traité aſſez gros de Logique, dont il a été fait trois éditions; des Notes ſur les Opuſcules de S. Vincent Ferrier, en les faiſant imprimer en 1591, à Valence; une Défenſe des Images de ſainte Catherine de Sienne; une Rélation de l'invention du corps de ſainte Angline, & d'une petite partie des Reliques de ſainte Urſule. Ces Ouvrages ſont en Latin. En 1575 il publia en Eſpagnol à Valence la Vie de S. Vincent Ferrier, dont Jacques de la Magdelaine fit imprimer une traduction Italienne en 1600, à Palerme. Il donna auſſi en 1582, dans la même ville, la Vie de S. Louis Beltran, qui n'étoit pas encore canoniſé; & un Italien l'ayant traduite à Gênes, la fit connoître dès l'année ſuivante à l'Italie. En 1587,

la Vie de S. Pierre Gonzales-Telmo ſortit encore de ſes mains; mais il y fit depuis des additions, qui ne parurent qu'en 1593. Enfin on a encore de lui un Traité Eſpagnol de la Conception de la Vierge, qui fut imprimé en 1615, à Madrid; l'année ſuivante à Majorque; & dont il s'eſt fait auſſi des éditions à Hueſca & à Valence, mais on ne ſait en quel tems. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que dans les éditions de ces deux dernières villes on ne lit point ce qu'on trouve dans celle de Madrid, de la liberté que quelques Prédicateurs ſe donnent de débiter de faux miracles, & que l'Auteur condamne, juſqu'à déclarer que ceux qui les débitent ſont coupables de péché mortel. Il avoit travaillé à un Traité de l'origine & de la dignité du Saint Office, qui devoit comprendre l'Hiſtoire de tous les Cenſeurs de la Foi; mais on ne ſait ce que cet Ouvrage eſt devenu. * Echard, *Scriptor. Ord. Prad. tome* 2.

ANTISTHENE, né d'un pére de ce nom, qui étoit Athénien, & d'une mére Phrygienne, fut diſciple de Socrate, & le premier Inſtituteur de la Secte des Philoſophes Cyniques, que Diogéne un de ſes principaux Auteurs rendit ſi célébre. Il vivoit ſous la XCIV Olympiade, vers l'an 324 avant Jéſus-Chriſt. Il fut Diſciple de l'Orateur Gorgias, & s'attacha à Socrate. Après qu'il eut enſeigné la Rhétorique, & qu'il eut goûté la doctrine de ce dernier, on rapporte qu'il dit à ſes Diſciples, *Allez, & cherchez un Maître, pour moi j'en ai trouvé un.* Ayant auſſi-tôt vendu ce qu'il avoit, & l'ayant diſtribué au public, il ne garda pour tout équipage qu'un manteau, & faiſoit tous les jours plus de quarante ſtades pour aller trouver Socrate. Antiſthéne avoit ſon école au port de Pirée; mais depuis, les Cyniques s'établirent dans un des fauxbourgs d'Athénes dit *Cynoſarges*. On croit même que c'eſt de là que leur eſt venu le nom de Cyniques. D'autres en ont imaginé d'autres raiſons. Ce Philoſophe avoit compoſé un Ouvrage en dix volumes, comme nous l'apprenons de Diogéne Laërce. On dit qu'il ne vouloit point avoir de Diſciples, & que Diogéne qui étoit venu d'Athénes pour le voir, lui ayant demandé des enſeignemens, il le menaça de lui donner des coups de bâton. On ajoûte qu'un tel accueil ne rebuta point Diogéne, qui ſe tournant de ſon côté lui dit qu'il pouvoit ſatisfaire ſon envie, & que la reception la plus dure n'étoit pas capable de l'éloigner de lui. Cette conſtance de Diogéne le fit réſoudre à enſeigner ceux qui voudroient profiter de ſes leçons. On prétend qu'il eſt le premier des Philoſophes qui ait laiſſé croître ſa barbe, & qui ſe ſoit ſervi d'un manteau doublé, d'un bâton, & d'une beſace. Il ſe montroit en public avec des habits déchirez, & Socrate qui vit qu'il affectoit de porter ſon manteau du côté de la doublure qui étoit toute en piéces, ne put s'empêcher de lui dire, *Je vois ton orgueil au travers des trous de ton manteau.* De tout ce qu'il a écrit, il n'eſt reſté qu'une Lettre à Ariſtippe, que Stanley a inſérée dans ſon Hiſtoire Philoſophique. Sa doctrine n'étoit point auſſi épurée que celle des autres Philoſophes, néanmoins elle avoit du bon-ſens en certaines choſes. Il ne s'attachoit qu'à la Morale; mais la ſienne étoit aigre & outrageante. Un jour on diſoit à Antiſthéne, que la guerre emportoit les miſérables: *Vous vous trompez*, répondit-il, *elle en fait plus qu'elle n'en emporte. Il vaut mieux*, diſoit-il, *devenir la proye des corbeaux, que de tomber entre les mains des Flatteurs: car ceux-ci corrompent l'eſprit des vivans, & ceux-là ne s'attaquent qu'à des corps morts.* Il diſoit ſouvent, qu'il s'étonnoit de ce qu'on prenoit tant de ſoin pour nettoyer ſon corps, & qu'on n'en prenoit point pour nettoyer ſon ame. Il diſoit que les Courtiſanes ſouhaitoient toute ſorte de biens à leurs Galans, hormis l'eſprit & la prudence. Il eſtimoit plus les Bourreaux que les Tyrans, & en donnoit pour raiſon, que les Bourreaux ne faiſoient mourir que des criminels, & que les Tyrans faiſoient ſouvent ſouffrir la mort à des innocens. Il traitoit rudement ſes Diſciples, & quelcun lui en demandant la raiſon, il répondit, que *c'étoit ainſi que les Médecins en uſoient avec les malades.* On lui reprochoit un jour, qu'il fréquentoit des gens reconnus pour calomniateurs: *Cela eſt vrai*, dit-il; *mais quand les Médecins converſent avec ceux qui ont la fiévre, la prennent-ils pour cela?* Quelcun faiſant l'éloge d'une vie auſtére & commode, *Souhaitons*, dit-il, *plutôt cela aux enfans de nos ennemis.* Comme on lui demandoit ce qu'il avoit acquis à philoſopher, il répondit: *La faculté de m'entretenir moi-même, & de faire volontairement ce que les autres font par contrainte.* Il diſoit que la plus néceſſaire de toutes les ſciences, c'étoit de déſapprendre le mal; Que les ennemis étoient plus néceſſaires que les amis, parce qu'ils corrigeoient les défauts, & que les autres les flattoient. Plutarque lui attribue cette maxime de prudence, Qu'il falloit s'approcher de la République comme du feu; ni trop près, de peur de ſe brûler; ni trop loin, de peur d'avoir froid: *Ad rempublicam accedendum eſt, ut ad ignem; neque nimis prope, ne uraris; neque nimis procul, ne frigeas.* Il répondit à un jeune homme qui vouloit ſe mettre ſous ſa diſcipline, & qui lui demandoit ce qu'il falloit apporter pour profiter de ſes leçons, qu'il n'avoit beſoin que d'un Livre nouveau & de nouvelles Tablettes; il entendoit par là un eſprit nouveau, & dégagé de tous préjugez; *libro novo & graphio, & tabellâ novâ, mentem indigitans.* Comme on lui demandoit un jour ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme dans la vie, il répondit, que c'étoit de mourir: *felicem, inquit, mori.* Phlégon cite un ANTISTHENE, Hiſtorien & Philoſophe Péripatéticien; c'eſt peut-être Antiſthéne le Cynique. * Diogéne Laërce, *l.* 6. *Vit. Phil.* Heſychius. Auſone, &c.

ANTISTHENE, dont fait mention Diogéne Laërce, Auteur qui ſortit de l'école d'Héraclite. Il y en a eu encore un autre d'Epiréſe, & un troiſiéme de Rhodes, dont parle le même Auteur.

ANTISTHENE, nom de quelques autres, citez par les Auteurs anciens.

* ANTISTIA, femme de Rubellius Plautus, ſe retira avec ſon mari en Aſie, pour ne pas donner d'ombrage à Néron qui craignoit qu'on ne fit Rubellius Plautus Empereur à ſa place. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 22.

ANTISTIUS, ſurnommé SOSIANUS, Poëte Latin, qui a vécu du tems de Néron, s'amuſa à compoſer des vers contre cet Empereur, & fut aſſez heureux pour n'en être puni que par l'exil. * Tacite, *l.* 13. *&* 16. *Annal.*

ANTISTIUS, Orateur, vivoit dans le ſecond ſiécle, & fut un de ceux à qui l'Empereur Marc-Auréle Antonin confia l'éducation de ſon fils Commode. Mais ce Prince profita très mal des inſtructions que lui donna Antiſtius. * Volaterran, *Antropologia, l.* 4.

* ANTISTIUS, Tribun du peuple, intenta accuſation contre Jules Céſar, qui par l'oppoſition des autres Tribuns, obtint que, comme il étoit abſent pour les intérêts de la République, on ne pût l'appeller en juſtice.

* ANTISTIUS, Médecin, dont Suétone fait mention *dans la Vie de Céſar, ch.* 82, & au rapport duquel, des 23 coups dont fut percé Céſar quand on l'aſſaſſina, il n'y en avoit de mortel que le ſecond qu'il reçut à la poitrine.

* ANTISTIUS (C. Antiſtius Verus), fut Conſul avec C. Aſinius Pollio, l'an de Rome 776, & le 23 de Jéſus-Chriſt.

ANTISTIUS-LABEO. *Cherchez* LABEO.

ANTITACTES, Hérétiques ainſi nommez, parce que quoiqu'ils avouaſſent que le Dieu & le Pére de l'univers étoit bon & juſte, ils ſoutenoient néanmoins qu'une de ſes créatures avoit ſemé la zizanie, & créé la nature du Mal, dont il avoit infecté les hommes. Ils ajoûtoient, que les Commandemens avoient été donnez par de méchans Principes: c'eſt pourquoi pour venger leur Pére, ils faiſoient tout le contraire de ces Commandemens. * Clement Alexandrin, *l.* 3. *Strom.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiecles.*

ANTITAURUS, montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus vers le ſeptentrion, entre l'Euphrate & l'Arſanias, dans les vallées de laquelle ſe trouve la ville de Comane. Thevet dit que les Habitans appellent cette montagne *Rhoan Taura.* * Baudrand.

ANTI-TRINITAIRES: c'eſt ainſi que l'on nomme en général tous ceux qui nient le myſtére de la Sainte Trinité. On donne néanmoins en particulier ce nom à ceux qui ſuivent les ſentimens de Fauſte Socin, & qui s'appellent autrement *Unitaires.* Nous avons un Livre de C. Sandius intitulé *Bibliotheca Antitrinitariorum*, qui contient le Catalogue des Ouvrages des Unitaires. *Voyez* SOCIN.

ANTITYPE: ce mot ſignifie ſelon ſon étymologie, *ce qu'on met à la place d'un type*, ou *figure.* En Grec *ἀντίτυπος*, *d'ἀντὶ pour, au-lieu, & τύπος figure.* C'eſt pour cette raiſon que les Péres ont nommé *Antitype* le corps de Jéſus-Chriſt, qui a été repréſenté par pluſieurs figures ou types de l'ancien Teſtament. Ce même mot ſe prend pour figure ou type; & c'eſt en ce ſens que Marc d'Epheſe, le Patriarche Jérémie, & pluſieurs autres Grecs, diſent que dans la Liturgie de S. Baſile, le pain & le vin ſont appellez *Antitypes*, avant la conſécration. C'eſt auſſi le ſens qu'on donne à ce mot dans le ſecond Concile de Nicée, qui fut tenu contre les Iconoclaſtes; & les Défenſeurs des Images ont tous été de ce ſentiment, depuis ce Concile. M. Simon dit que les anciens Péres ont encore donné le nom d'*Antitypes* aux Symboles, même après la conſécration; ne croyant pas que ce mot contînt rien en ſoi, qui fût oppoſé à la vérité du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Il ajoûte qu'on voit manifeſtement par la diſpute, qu'il n'y avoit entre eux aucune difficulté touchant le corps de Jéſus-Chriſt, que les deux parties reconnoiſſoient être dans l'Euchariſtie après la conſécration; & que leur différent conſiſtoit ſeulement à ſavoir ſi les Symboles devoient être encore appellez *Antitypes* après la conſécration. * M. Simon, *de la créance des Nations du Levant.*

ANTIVARI, *Antibarum*, ville de Dalmatie. Elle eſt ſur la Mer Adriatique. Elle étoit le Siége d'un Evêché, lorſque le Pape Alexandre II, en 1062, l'érigea en Métropole, & lui donna dix ſuffragans. Depuis, elle eſt tombée ſous la tyrannie du Turc. Quelques Auteurs croyent que cette ville eſt l'ancienne *Docleа.* * Baronius, *A.* C. 1062. Aubert Le Mire, *Notit. Epiſc. orbis.*

ANTIUM, dite aujourd'hui *Antio Roviano*, & *Anzio*, ville d'Italie, autrefois très conſidérable, & aujourd'hui preſque ruinée. Il y a eu le Siége d'un Evêché, qu'on a depuis transféré ailleurs. Elle a été la capitale des Volſques, chez leſquels Coriolan ſe retira, & avec qui les Romains eurent guerre pendant deux cens ans. Camille la prit ſur eux, & enleva tous les éperons de leurs navires, qu'il fit mettre à Rome dans la place des Comices ou Aſſemblées, appellée à cauſe de cela *Roſtra.* On donna cette ville aux vieux ſoldats Prétoriens, & Néron y fit bâtir un fort beau port. *Antium*, dit Suétone, *coloniam deduxit à ſeriptis veteranis è prætorio, ubi & portum operis ſumptuoſiſſimi fecit.* Comme ceux qui parlent de l'origine des villes, ne manquent preſque jamais d'y mêler quelques fables, on dit qu'un Roi nommé *Anius* donna ſon nom à cette ville; & d'autres ont ajoûté que cet Antius étoit fils d'Ulyſſe & de Circé. Cette ville, dans les ſiécles ſuivans, devint très célébre par un Temple dédié à la Fortune. C'eſt pour cette raiſon qu'Horace nomme cette Déeſſe, Souveraine d'Antium, *l.* 1. *Od.* 35. *v.* 1.

O diva gratum quæ regis Antium!

Auguſte avoit un autel à Antium. C'étoit auſſi la patrie de l'Empereur Néron, qui rétablit cette ville, & qui y fit bâtir pluſieurs palais. Adrien y en avoit un, comme nous l'appre-

nons

hons de Philoſtrate, & il ſe plaiſoit fort à Antium. Cette ville a été depuis ruinée par les Sarazins; mais on ne ſait pas préciſément en quel tems: il y a apparence que ce fut dans le VIII ſiécle. On croit qu'elle étoit ſituée dans le même endroit, où l'on a depuis bâti le bourg *di Nettuno*, qui a été longtems à la famille Colonna. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. Strabon. Pline. Tite-Live. Tacite. Léandre Alberti, &c.

ANTIUM, ville. *Voyez* APOLLONIE la grande, ou SISSEPOLI.

ANTNOPOLIS. *Voyez* ANTINOE.

ANTOCO (le Volcan d'), *Antocus Mons*, une des montagnes des Andes dans l'Amérique méridionale, eſt dans le Royaume de Chili, au levant de la ville d'Angol, & vomit du feu, comme le nom de *Volcan* le marque. * Baudrand.

ANTOECIENS, ſont ceux qui habitent ſous un même méridien, & ſous des paralléles différens, également éloignez de l'Equateur: de ſorte que les uns ſont dans l'hémiſphére ſeptentrional, & les autres dans le méridional: ainſi ils ont enſemble midi & minuit; mais leurs ſaiſons ſont contraires; & quand les uns ont l'Eté & les jours longs, les autres ont l'Hiver & les jours courts. Ce nom vient d'*ἀντι contre*, *à l'oppoſite*, & d'*οικεω habiter*.

ANCIENS ROMAINS du nom d'ANTOINE.

ANTOINE. Nom d'une famille illuſtre de Rome, que les Généalogiſtes fabuleux faiſoient deſcendre d'Anton, fils d'Hercule. L'Hiſtoire Romaine cite des Antoines de famille patricienne avec le ſurnom de *Merenda*; & d'autres Antoines de famille plébeïenne, qui ont été quelquefois aux autres, & qui ſe ſont rarement ſervis de ſurnom. Peut-être ſont-ce deux familles différentes, ou plutôt ce ſont deux branches d'une même famille, qui de patricienne a pu devenir plébeïenne: changement qui n'eſt pas ſans exemple. Quoi qu'il en ſoit, les Patriciens, dont les Hiſtoriens font mention, ſont, TITUS ANTONIUS MERENDA, qui fut l'un des Décemvirs, caſſez avec Appius Claudius & Sp. Oppius leurs Collégues, l'an de Rome 304, & avant Jéſus-Chriſt 450. Il s'exila volontairement, & perdit ſes biens, qui furent confiſquez. Q. ANTONIUS MERENDA fut Tribun militaire, l'an 332 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 422: cette dignité avoit été ſubſtituée à la place du Conſulat. La branche plébeïenne fut plus féconde en grands hommes; & c'eſt d'elle ſans doute que ſortoit MARCUS ANTONIUS, Colonel-général de la cavalerie, ſous le Dictateur Publ. Cornélius. Nous parlerons de ſes Deſcendans dans les Articles ſuivans, où nous remarquerons que la plupart furent auſſi célébres par leurs infortunes que par leur naiſſance, & moururent de mort violente: ce qui a fait dire à Tacite en termes exprès, *que la famille des Antoines étoit illuſtre, mais malheureuſe.* * Tite-Live, *l.* 3. Plutarque, *in Vita M. Antonii.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc), appellé *l'Orateur*, ſe fit autant diſtinguer par ſon éloquence, que par ſes grands emplois. Lorſqu'il étoit ſur le point de s'embarquer pour l'Aſie, où il alloit en qualité de Queſteur, il apprit qu'on l'avoit accuſé d'inceſte devant le terrible Caſſius Préteur, dont le tribunal étoit ſurnommé *l'écueil des accuſez.* Loin de ſe ſervir du privilége, qui diſpenſoit les Officiers abſens pour le ſervice de la République, de répondre aux accuſations intentées contre eux, il revint à Rome, & ſe juſtifia avant que d'en partir. Depuis il fut élu Préteur, & la Sicile lui étant échue, il la délivra des Corſaires qui infeſtoient ſes mers. Quelque tems après il gouverna la Cilicie, en qualité de Proconſul, & les victoires qu'il y remporta lui firent mériter l'honneur du triomphe. En l'an 655 de Rome, & 99 avant Jéſus-Chriſt, étant Conſul avec Aulus Poſthumius Albinus, il s'oppoſa aux entrepriſes ſéditieuſes de Sextus Titus Tribun du peuple. On le créa Cenſeur dans la ſuite, & il fut abſous par le peuple du crime de brigue, dont l'accuſoit un Sénateur qu'il avoit cru devoir dépoſer. Quant à ſon éloquence, l'éloge qu'en a fait pluſieurs fois Cicéron, ſuffit pour nous perſuader qu'elle n'étoit pas commune. Il n'avoit rien négligé pour s'y perfectionner, & il plaida longtems avec un ſuccès extraordinaire. Cicéron & Valére-Maxime nous apprennent qu'il ne voulut jamais publier aucun de ſes plaidoyers, de peur, diſoit-il, qu'on ne pût le convaincre d'avoir avancé quelque choſe dans une cauſe précédente, qui pût nuire aux autres qu'il auroit à plaider dans la ſuite. Cet habile Orateur, dont la modeſtie relevoit les talens, fut proſcrit & tué pendant les déſordres qu'excitérent à Rome Marius & Cinna, & ſa tête fut expoſée ſur la tribune aux Harangues. Il fut pére de Marcus & de Caius qui ſuivent. * Tite-Live. Cicéron, *de Orat.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc), fils aîné de *Marc Antoine* l'Orateur, eut le ſurnom de *Creticus*. Il ne s'avança pas au delà de la Préture: mais il l'eut avec une étendue d'autorité qui n'étoit pas ordinaire; puis qu'ayant eu la commiſſion de faire venir des blez, cela lui donna le commandement ſur toute la mer. On prétend qu'il ſe laiſſa corrompre par de mauvais conſeils, pour faire des extorſions dans les Provinces. La guerre de Créte, dont il avoit cru que le bon ſuccès ſeroit ſi facile, qu'il avoit embarqué moins d'armes ſur ſa Flotte, que de fers pour enchaîner les vaincus, ne lui ayant pas réuſſi, il tomba malade de chagrin & en mourut. Il n'eut pas la force de réfléchir aux réflexions mortifiantes qui s'élevoient dans ſon ame, lorſqu'il ſongeoit que les ennemis s'étant rendus maîtres de pluſieurs de ſes vaiſſeaux, avoient pendu aux mâts les Soldats Romains, & que voguant avec ce ſpectacle, ils triomphoient inſolemment de la République en mille lieux. Cet homme, dit Plutarque dans la Vie de ſon fils, ne fit pas une grande figure dans la République, & il n'y exerça pas de grands emplois; mais il avoit une bonté extraordinaire, & étoit très généreux. Julle ſa femme ne voulant pas ſouffrir qu'il fit part de ſes biens, qui étoient fort modiques, à ſes amis, & voulant néanmoins en tirer un de l'embarras où il étoit, il s'aviſa de demander un vaſe d'argent comme pour ſe faire la barbe; & lorſque le valet fut hors de ſa préſence, il donna ce vaſe à emporter à ſon ami. Il laiſſa de *Julie* ſa ſeconde femme, trois fils, ſavoir, *Marc Antoine* le *Triumvir*, *Caius Antoine*, & *Lucius Antoine*. * Velleius Paterculus, *l.* 2. *c.* 31. Florus, *l.* 3. *ch.* 7. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Caius), frére du précédent, porta les armes ſous Sylla, dans la guerre de Mithridate. Il fit beaucoup de concuſſions en Achaïe, & fut dégradé par les Cenſeurs du rang de Sénateur, tant pour cette raiſon que pour ſa conduite déréglée. On le fit pourtant Conſul avec Cicéron, & il commanda l'Armée qui fut envoyée contre Catilina, mais ſans ſe trouver à la bataille où ce rebelle fut vaincu, l'an de Rome 691, & avant Jéſus-Chriſt 63. Son prétexte fut une maladie ou feinte ou vraye. Il fit enſuite la guerre en Macédoine, & fut vaincu par les Dardaniens. Ses exactions le firent citer à Rome, où il fut condamné & banni, quoique Cicéron eût entrepris ſa défenſe. Son neveu Marc-Antoine le rappella dans la ſuite. Caius n'avoit qu'une fille, que le même M. Antoine ſon couſin épouſa, & qu'il répudia enſuite, l'accuſant d'un commerce honteux avec Dolabella. * *Hiſt. Romaine.* *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc) qui fut Triumvir, étoit fils de Marc-Antoine *le Crétique*, & de *Julie*, de la famille des Jules. Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria à Lentulus, que Cicéron fit condamner à mort, pour avoir été de la conjuration de Catilina: ce qui ſembloit être la ſource de cette funeſte inimitié, qui fut entre le même Cicéron & Marc-Antoine. Celui-ci paſſa les premiéres années de ſa vie à Rome, où il eut avec le jeune Curion des liaiſons qui ne lui firent pas honneur; & enſuite il ſe joignit à Clodius, célébre Tribun du peuple, qui cauſa beaucoup de déſordres; mais voyant que la fureur de cet homme étoit capable de perdre tous ceux de ſon parti, il ſe retira en Gréce, où s'exerçant aux armes, & en l'Art de l'éloquence, il gagna l'eſtime de Gabinius, qui alloit commander en Syrie, & qui lui donna le commandement de la cavalerie. Antoine donna dès le commencement des marques de valeur & de conduite: il ſe fit avec une poignée de gens Ariſtobule, qui fut pris dans le combat; & peu après ayant perſuadé à Gabinius d'aller en Egypte au ſecours du Roi Ptolomée, il ſe chargea de lui ouvrir les paſſages, ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. Sans entrer dans un plus grand détail, il ſuffit de dire qu'Antoine fit voir dans toute cette guerre autant de bonté & de clémence que de bravoure. Lorſqu'il fut de retour à Rome, Curion ſon ancien ami, l'ayant engagé dans les intérêts de Céſar, lui procura la charge de Tribun du peuple, & enſuite celle d'Augure. Rome étoit alors partagée en deux factions. Céſar Gouverneur des Gaules, étoit le Chef de la premiére; Pompée qui avoit été autrefois ſon ami, & qui avoit contribué à ſon élevation, en ayant conçu de la jalouſie, avoit formé la ſeconde: & n'ayant point d'occaſion de faire la guerre, il vouloit néanmoins avoir autant de troupes que ſon rival, pour ne lui pas paroître inférieur. Marc-Antoine s'oppoſa d'abord à ce déſordre avec beaucoup de force, & fit envoyer en Syrie les troupes de nouvelles levées; après quoi ayant lu dans le Sénat, malgré l'oppoſition de pluſieurs Sénateurs, les Lettres de Céſar, où il expoſoit nettement ſes prétentions, & s'étant élevé cette queſtion, ſi Céſar devoit quitter ſon gouvernement, ou ſi c'étoit Pompée qui devoit quitter le ſien; Antoine propoſa de les faire quitter à l'un & à l'autre, ce qui plut bien à la plupart des Sénateurs, mais ne fut pas du goût des Conſuls, tous dévouez à Pompée, qui ne voulurent jamais en faire un Arrêt. Il y eut enſuite d'autres diſputes ſur les demandes de Céſar, qui bien qu'aſſez modérées, furent rejettées avec mépris; & Antoine qui les ſoutenoit toutes, ayant enfin été chaſſé hors du Sénat par le Conſul Lentulus, & s'étant enfui dans les Gaules en habit d'eſclave, Céſar qui le reçut très bien, ſe détermina auſſi-tôt à la guerre civile. C'eſt ce qui a fait dire à Cicéron, Marc-Antoine a été la cauſe de la guerre civile, comme Héléne l'avoit été de la guerre de Troye: ce qui n'eſt pas fort juſte. Céſar reconnut les ſervices d'Antoine auſſi-tôt qu'il fut maître de l'Italie, en lui en laiſſant le commandement, pendant qu'il alloit combattre les Lieutenans de Pompée en Eſpagne; & ce fut alors qu'il découvrit tous ſes vices, s'étant livré à la débauche, maltraitant tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, & n'ayant de conſidération que pour ſes ſoldats. Céſar qui le connoiſſoit à fond, ferma les yeux ſur ſes défauts, & en fut encore mieux ſervi qu'auparavant. Antoine craignoit auſſi peu les dangers, qu'il aimoit les plaiſirs: pendant que Gabinius conduiſoit par terre des troupes à Céſar déja engagé dans la guerre en Gréce, prévoyant que ce ſecours ſeroit trop long, il s'engagea en mer dans une ſaiſon fâcheuſe, eut le plaiſir de voir périr preſque toute la Flotte ennemie qui le pourſuivoit, & ayant pris Lilibée, alla joindre Céſar, du côté de qui il fit revenir deux fois la victoire qui lui échappoit. Céſar de ſon côté lui donna une grande marque d'eſtime, en lui confiant à la fameuſe bataille de Pharſale le commandement de l'aile gauche. L'année ſuivante, qui étoit la 705 de Rome, & la 49 avant Jéſus-Chriſt, Céſar s'étant fait créer Dictateur, fit Antoine Général de la cavalerie, & lui laiſſa encore le commandement en Italie, où il vécut comme il avoit fait auparavant. Il y arriva une choſe qui mérite d'être remarquée. Dolabella jeune homme, ami d'Antoine, qui étoit alors Tribun du peuple, s'étant mis en tête de ſupprimer toutes les anciennes dettes, ce qu'on appelloit *faire de nouvelles Tables*, Antoine fut d'abord de ſon avis; mais entre ceux qui s'y oppoſoient, & qui étoient les plus riches, il y en eut qui eurent l'adreſſe de lui perſuader que ſa femme, dont il eſt parlé dans l'Article précédent, avoit un commerce de galanterie avec Dolabella: & il n'en fallut pas davantage pour le rendre contraire à la Loi que ce jeune homme vouloit établir. Il arma même contre lui, le chaſſa de la place publique, & tua quelques-uns de ſon parti,

parti, s'étant fait autoriſer par un Arrêt du Sénat. Céſar de retour d'Egypte, lui témoigna ſon reſſentiment de ſa mauvaiſe conduite, en lui préférant Lépidus pour le Conſulat; & lui faiſant encore de la peine en diverſes rencontres, il l'obligea enfin à renoncer à ſes débauches pour épouſer Fulvia, veuve de Clodius, qui joignoit à beaucoup d'eſprit une ambition démeſurée. Enfin l'an 44 avant Jeſus-Chriſt, il le choiſit pour ſon Collègue dans le Conſulat, & lui donna encore d'autres marques d'eſtime. On dit qu'Antoine après la guerre civile ſe rendit quelquefois contraire à Céſar, dans l'eſprit de qui on voulut prendre de là occaſion de le perdre; mais que cet illuſtre Romain qui le connoiſſoit parfaitement, répondit que de gros hommes comme lui n'étoient pas dangereux, & qu'il y avoit plus à craindre de ces hommes minces, voulant déſigner Brutus & Caſſius Chefs de la conſpiration où il périt. Marc-Antoine leur donna, ſans le vouloir, une raiſon plauſible d'attenter à ſa vie. Un jour qu'on célébroit la fête des Lupercales, ſortant de l'uſage ordinaire, il s'aviſa de mettre un diadême autour d'une Couronne de laurier, & montant au lieu où Céſar vêtu de ſes habits de triomphe regardoit la courſe, il voulut la lui mettre ſur la tête: ce qu'ayant eſſayé de faire pluſieurs fois, Céſar ſe défendant toûjours de la recevoir, & le peuple approuvant ſon refus par de grand cris, il l'alla mettre ſur une de ſes ſtatues, d'où quelques Tribuns du peuple eurent ſoin de l'ôter. Plutarque ajoûte que les Conjurez délibérérent s'ils ne feroient pas mourir Antoine en même tems que Céſar; mais que Brutus n'ayant pas été de cet avis, on ſe contenta de le retenir hors du Sénat, pendant qu'on y perçoit de coups cet illuſtre Romain. Antoine affecta d'abord aſſez d'indifférence pour cette mort. Lépidus & lui reçurent chez eux dès le même jour Brutus & Caſſius; & ayant eu ſoin de faire donner par le Sénat un Arrêt par lequel il étoit ordonné que perſonne ne ſeroit inquiété pour la mort de Céſar, il parut avoir prévenu par ſa ſageſſe une guerre civile dont l'Etat étoit menacé; mais après avoir encore fait d'autres démarches ſemblables, & procuré à Brutus & à Caſſius des gouvernemens de provinces, il changea tout à coup, lorſqu'accompagnant les funérailles de Céſar il vint à faire ſon éloge funèbre, & il émut tellement la compaſſion de ceux qui l'entendirent, que pluſieurs coururent ſur le champ mettre le feu aux maiſons des Conjurez. Ce n'étoit peut être pas ſon intention; mais ce coup augmenta beaucoup ſon pouvoir: tous les amis de Céſar ſe joignirent à lui, & le regardérent comme leur Chef. Calpurnia ſa veuve lui confia ſes threſors; & étant devenu en même tems maître de tous ſes papiers, il s'en ſervit pour diſpoſer à ſon gré de tout. Cela ne dura pourtant pas long-tems. Cicéron lui oppoſa Octavien, connu depuis ſous le nom d'Auguſte. Il fut contraint de quitter Rome; & ayant mis le ſiége devant Modène, où Décimus Brutus l'un des Conjurez s'étoit retiré, il eut le déplaiſir d'y voir ſon Armée taillée en piéces par les Conſuls Hirtius & Panſa, auſquels Octavien s'étoit joint. Ce malheur fit voir de quoi Antoine étoit capable: réduit à prendre la fuite avec une poignée de gens, & manquant de toutes les choſes néceſſaires, il ne ſe découragea point, paſſa les Alpes, & n'ayant pu engager Lépidus ſon ancien ami à prendre ſes intérêts, il eut l'adreſſe de débaucher ſes troupes, & enſuite celles de Munatius Plancus, avec leſquelles étant rentré en Italie, il traita avec Octavien, & forma avec lui & avec Lépidus le célébre Triumvirat, qu'ils cimentérent, pour auſſi dire, avec le ſang de pluſieurs grands hommes, Octavien ayant accordé à Antoine la tête de Cicéron à qui il devoit ſon élevation, pour pouvoir faire mourir Lucius Céſar ſon oncle maternel, & Lépidus ayant conſenti à la mort de l'un & de l'autre, pour faire conſentir ſes deux collégues à celle de Paulus ſon frére. L'année ſuivante, qui étoit la 712 de Rome, & la 42 avant Jéſus Chriſt, Antoine & Auguſte défirent Brutus & Caſſius dans la Macédoine; & le premier demeurant enſuite quelque tems dans la Gréce, où il ſe fit beaucoup aimer, paſſa peu après dans l'Aſie Mineure, où ſe livrant à ſon penchant pour les plaiſirs, il ſouffrit que tous ceux qui y contribuoient pillaſſent impunément les peuples; ce qui devint encore plus inſupportable, lorſqu'ayant appellé Cléopatre Reine d'Egypte, qui étoit accuſée d'avoir donné des ſommes conſidérables d'argent à Caſſius, au lieu d'examiner ſa conduite, il ſe livra tout entier à ſon amour. Ces déréglemens, qui étoient d'autant plus hors de ſaiſon, que Labiénus, reſté du parti de Pompée, s'étant retiré dans le païs des Parthes, menaçoit les provinces de l'Orient, produiſirent encore un autre mauvais effet; car Fulvia n'ayant pu imaginer d'autre moyen de ſéparer Antoine de Cléopatre, s'aviſa de ſe brouiller avec Auguſte, & ayant mis Lucius Antonius ſon beau-frére dans ſes intérêts, elle arma aſſez puiſſamment pour obliger Auguſte à entreprendre de la chaſſer, mais non pas pour pouvoir ſe maintenir. Cet artifice eut tout le ſuccès qu'elle s'en étoit promis; Marc-Antoine équipa une Flotte de deux cens vaiſſeaux, & prit auſſi-tôt le chemin d'Italie: mais avant qu'il arrivât, Fulvia mourut à Sicyone; & on lui découvrit les vues de cette femme ambitieuſe, ce qui le diſpoſa à la paix, qu'on jugea à propos d'affermir par une alliance, en lui faiſant épouſer Octavia ſœur d'Auguſte, veuve de Caius Marcellus. Ce fut dans ce tems là même que ſe fit le partage de tout l'Empire entre les Triumvirs. Lépidus qu'on conſidéroit peu, n'eut que l'Afrique: tout le reſte fut retenu par les deux autres, & Antoine eut tout ce qui eſt au-delà de la Mer Ionienne, c'eſt à dire, la Gréce, la Macédoine, l'Aſie & la Syrie, ce qui l'engageoit à faire la guerre aux Parthes. Ventidius, homme de baſſe naiſſance, mais habile, en qualité de ſon Lieutenant, avoit déja commencé à repouſſer ces Barbares, & lorſqu'Antoine revenoit d'Italie, il remporta deux grandes victoires, dans l'une deſquelles Pacorus fils du Roi des Parthes fut tué, après quoi en ayant remporté encore trois autres de ſuite, il les reſſerra dans les bornes de la Méſopotamie; mais Antoine ne ſut pas profiter de ces avantages, & tous ſes exploits ſe réduiſirent à la priſe de Samoſate, à laquelle il fut contraint d'accorder une capitulation plus avantageuſe, que celle qu'elle avoit demandée à Ventidius. On remarque que dans toute cette guerre il fut plus heureux par ſes Lieutenans que par lui-même, Soſſius à qui avoit laiſſé le commandement en Syrie ayant achevé de réduire ce païs, & Canidius ayant vaincu les Rois d'Albanie & d'Ibérie, & porté le nom Romain juſqu'au Caucaſe. De retour en Gréce, Antoine ſe brouilla de nouveau avec Auguſte, & entreprit de le détruire; mais Octavie les raccommoda, & peu après elle eut le déplaiſir de ſe voir mépriſée de celui à qui elle venoit de rendre un ſi bon ſervice. Cléopatre qu'Antoine paroiſſoit avoir oubliée, étant venue le voir en Syrie, il pouſſa la paſſion pour elle juſqu'à lui donner la Phénicie, la Céléſyrie, l'Iſle de Cypre, une partie de la Cilicie, de la Judée, & de l'Arabie, & il eut de cette femme deux jumeaux, qu'il appella l'un Alexandre, & l'autre Cléopatre. Cette paſſion fut la cauſe de tous les malheurs dont il fut accablé dans la ſuite; ayant été obligé de ſe ſéparer de Cléopatre pour continuer la guerre contre les Parthes, il conſerva toujours un empreſſement de la rejoindre, qui lui fit faire cent fautes, qu'il auroit évitées dans d'autres circonſtances: il abandonna même toutes les machines deſtinées aux ſiéges, à la garde de dix mille hommes, que les ennemis égorgérent peu après. Il remporta à la vérité dix-huit victoires, ſoit en pourſuivant l'ennemi, ſoit en ſe retirant, mais la plus conſidérable ne coûta aux Barbares que cent dix hommes, dont trente furent pris par les Romains, pendant que ceux ci au moindre deſavantage perdoient des trois & quatre mille hommes. Artabaſde Roi d'Arménie contribua beaucoup à toutes ces pertes, en retirant ſeize mille hommes de cavalerie, accoutumez à la maniére de combattre des Parthes, & Antoine s'en vengea peu après, en l'attirant auprès de lui par de belles paroles & le dépouillant de ſes Etats; mais dans le même tems il négligea le moyen que le Roi des Médes lui donnoit de recommencer la guerre avec avantage, en joignant ſes troupes aux ſiennes, & n'étant plus occupé que de ſon amour, après avoir triomphé à Alexandrie d'Artabaſde, ce qui étoit faire affront à la ville de Rome, il s'aviſa de déclarer publiquement Cléopatre Reine d'Egypte, de Cypre, de la Lybie & de la Céléſyrie. Il nomma en même tems Céſarion, qu'elle avoit eu de Céſar, pour ſon ſucceſſeur dans ſes Etats; déclara les deux fils qu'il en avoit eus, Rois des Rois; donna à l'un le vain titre de Roi d'Arménie & de Médie, à l'autre celui de Roi de Cilicie, de Syrie & de Phénicie, leur fit prendre les vêtemens ordinaires à ce rang, & les fit eſcorter de Gardes. Tout cela ſans doute étoit fort capable d'irriter les Romains contre lui; mais Auguſte craignoit toûjours de ſe brouiller avec lui, & même ſon affection pour Octavie ſa ſœur n'auroit pas été capable de l'engager dans une guerre civile: ce fut Antoine lui-même qui la commença, & en voici les prétextes. Auguſte s'étant rendu maître de la Sicile après la mort de Pompée, ne lui en avoit pas fait part: il ne lui avoit pas rendu les vaiſſeaux qu'il lui avoit empruntez pour cette guerre: il avoit retenu toute l'Afrique, après en avoir dépouillé Lépidus: enfin il avoit partagé preſque toute l'Italie entre les ſoldats vétérans qui l'avoient ſervi, & n'avoit rien laiſſé à donner dans ce païs à ceux qui avoient ſervi en Orient. Auguſte ne manqua pas de réponſes, mais Antoine n'en étant pas ſatisfait, fit marcher auſſi-tôt dix Légions ſous la conduite de Canidius; & s'étant mis en mer peu après avec une nombreuſe Flotte, parut prêt à accabler ſon ennemi, qui ne s'attendoit pas à une pareille vivacité, & qui étoit perdu ſans reſſource, ſi Cléopatre n'avoit pas été de la partie. Cette voluptueuſe Reine ayant mis pié à terre dans l'Iſle de Samos, engagea Antoine à en faire de même: tous les Rois d'Orient s'y attroupérent; tous les plaiſirs y accoururent en foule. Pendant ce tems-là Auguſte ſe prépara à la guerre, & ayant groſſi ſon parti de ceux que les mauvais traitemens de Cléopatre avoient obligé à abandonner Antoine, il fut bien-tôt en état d'aller au devant de lui juſqu'au promontoire d'Actium. Ce fut en cet endroit que ſe donna la célébre bataille navale, qui rendit Auguſte maître de tout l'Empire, le deuxiéme Septembre de l'an 723 de Rome, 31 avant Jéſus-Chriſt. La victoire ne pencha encore d'aucun des deux côtez, lorſqu'on vit ſe détacher de la Flotte d'Antoine ſoixante vaiſſeaux, dans l'un deſquels étoit Cléopatre; ce qui déconcerta tellement le Général, qu'abandonnant les ſiens, il la ſuivit, & ſe retira au promontoire de Ténare, ſans ſonger qu'il laiſſoit à terre dix-neuf Légions, & plus de douze mille chevaux, qui n'avoient pas encore été attaquez. Il donna bien-tôt encore après une autre marque de deſeſpoir, lorſqu'ayant donné ordre à Canidius, qui commandoit les troupes de terre, de regagner l'Aſie par la Macédoine, il compta néanmoins ſi peu ſur de ſi grandes forces, que laiſſant un vaiſſeau chargé de toutes ſortes de richeſſes à ſes amis, il ſe ſépara d'eux avec larmes, & pria le Magiſtrat de Corinthe de les mettre à couvert juſqu'à ce qu'ils puſſent fléchir la colére d'Auguſte. Ces foibleſſes déconcertérent tout ſon parti: Canidius prit auſſi la fuite, & les troupes abandonnées de leurs Chefs ſe livrérent au vainqueur. Antoine ayant renvoyé Cléopatre en Egypte, alla en Libye peu accompagné, & trouva que celui qui commandoit dans ce païs, étoit entré dans les intérêts d'Auguſte; après quoi reprenant le chemin d'Egypte, il y apprit la perte de ſon Armée, & l'infidélité d'Hérode & des autres Rois d'Orient: ce qui lui ayant fait concevoir une violente haine pour tous les hommes, il ſe retira dans une maiſon écartée, pour y vivre comme avoit fait autrefois le célébre Miſanthrope Timon. A cette bizarrerie en ſuccéda une autre. Se regardant comme un homme près de mourir, & voulant ne pas perdre le peu de jours qu'il avoit à vivre, il retourna dans le palais, & ayant formé avec Cléopatre & avec d'autres une ſociété de mourans, *commoriculum*, il recommença à ſe divertir, juſqu'à ce qu'Auguſte fût aux portes d'Alexandrie. Antoine, qui avoit tenté inutilement de traiter avec lui, lui fit voir alors pour la der-

dernière fois, que s'il lui étoit inférieur en toute autre chose, au moins il entendoit mieux que lui le métier de la guerre; car il culbuta sa cavalerie, & la repoussa jusques dans son camp; mais dès le lendemain même sa Flotte l'abandonna, & sa cavalerie effrayée de cette désertion, le laissa seul avec son infanterie, qui ne put tenir long-tems devant l'ennemi: de sorte que se voyant sans ressource, & croyant que Cléopatre s'étoit tuée elle-même, comme elle lui avoit fait dire, il s'enfonça un poignard dans le sein, & mourut quelques heures après, n'étant âgé que de 56 ans, l'an 30 avant Jésus-Christ. On ne peut disconvenir que cet homme n'eût de grandes qualitez. Quoiqu'il aimât les plaisirs, & qu'il s'y livrât tout entier dans l'occasion, néanmoins avant que Cléopatre l'eût comme enchanté, il les quittoit sans peine lorsque les affaires l'appelloient à elles: il savoit alors souffrir la faim, la soif, les incommoditez des diverses saisons: il aimoit les soldats, & s'en faisoit aimer: tendre & généreux ami, clément à l'égard de ses ennemis, lorsqu'ils ne lui avoient pas donné des marques du dernier mépris, & qu'il leur voyoit du mérite. La mort de Cicéron l'a fait passer pour cruel, quoiqu'il ne le fût pas naturellement. Ce célebre Orateur l'avoit poussé à bout, & il ne pouvoit le laisser vivre, sans s'exposer à recommencer une guerre civile. En un mot, s'il avoit été moins voluptueux, il auroit pu passer pour un grand homme; & avec ce défaut, il ne laisse pas de tenir son rang entre les Hommes illustres. Il avoit épousé en premières noces *Fadia*, sa cousine germaine, & en secondes *Fulvie*, femme comme on l'a vu extrêmement hautaine, qui s'intrigua fort avant dans les affaires, & dont il eut entre autres enfans, *Jules-Antoine*. La troisiéme femme du Triumvir, fut *Octavie*, dont il eut aussi plusieurs enfans. Elle étoit aussi belle, & plus vertueuse que Cléopatre, & fit tous ses efforts pour reconcilier son frére & son mari; mais celui-ci ne fit que l'en mépriser davantage. Plutarque a écrit la Vie de Marc-Antoine fort au long. Cicéron l'a dépeint avec des couleurs bien vives dans sa seconde Philippique. * Bayle, *Diff. Crit.*

ANTOINE, (Caius) frére du Triumvir, servit sous César contre Pompée, & fut contraint de se rendre aux ennemis faute de vivres, avec les Troupes qu'il commandoit en Illyrie. Après la mort de César, & pendant qu'il étoit Préteur & que Marc-Antoine son frére étoit Consul, il fut envoyé dans la Macédoine pour y porter l'Arrêt du Sénat qui donnoit à Marc-Antoine le gouvernement de cette Province. Mais quelque diligence qu'il eût faite, il fut primé par *Brutus*, & il tomba même entre ses mains. D'abord Brutus le traita honorablement, & lui laissa les marques de sa Préture; mais quand il se fut apperçu que C. Antoine tâchoit à lui débaucher son Armée, il le mit sous bonne garde, & puis il le fit mourir, lorsqu'il eut aprés les Proscriptions du Triumvirat, le meurtre de D. Brutus, celui de Cicéron, &c. Marc-Antoine, après la bataille de Philippes, ayant en son pouvoir Hortensius, qui étoit celui qui avoit pris C. Antoine & l'avoit livré à Brutus, l'immola aux manes de son frére. Cicéron parle quelquefois dans ses *Philippiques* de C. Antoine, & toûjours en mal. * Glandorp. Lucain. Eutrope. Bayle, *Diction Critique.*

ANTOINE (Lucius) second frére du Triumvir, fut Tribun du peuple, sous le Consulat de son frére, & Consul l'an de Rome 713, & avant Jésus-Christ 41, tems auquel il triompha de quelques peuples des Alpes, plutôt par un faste extravagant, qu'à cause d'aucune victoire qu'il eût remportée. Il prit les armes contre Octavien ou Auguste, à la persuasion de Fulvie; mais s'étant enfermé dans Pérouse, il y fut assiégé & fait prisonnier: Auguste lui rendit depuis la liberté. * Plutarque. Bayle, *Diff. Crit.*

ANTOINE (Marc Jules) fils du Triumvir & de *Fulvie*, trouva grace devant Auguste aprés la conquête d'Egypte; en sorte qu'il fut avancé aux Charges de degré en degré, & enfin au Consulat l'an de Rome 744. Il épousa *Marcella*, fille d'*Octavie*, & par ce moyen étant devenu gendre de la sœur d'Auguste, pour laquelle ce Prince avoit une extrême considération, il tint le premier rang dans la faveur, après Agrippa gendre d'Auguste, & après les fils de l'Impératrice; mais il paya d'ingratitude son bienfaiteur, puisqu'il fut un des premiers, qui corrompirent sa fille *Julie*, ce qui joint à quelques soupçons de conjuration, le fit condamner à la mort. Il y a des Historiens qui disent qu'il se tua lui-même, pour prévenir l'infamie de son Arrêt. Il avoit étudié sous le Grammairien *L. Crassitius*, & il composa un Poëme de douze Livres en vers héroïques, & quelques Traitez en prose. C'est à lui qu'*Horace* adresse la seconde Ode du quatriéme Livre. Il laissa un fils, qui étoit encore extrêmement jeune & qui s'appelloit *L. Jules Antonius*. Auguste relégua ce jeune garçon à Marseille, sous le spécieux prétexte de le faire étudier. Il lui fit rendre des honneurs funebres assez singuliers; car il fit ordonner par le Sénat, que ses os seroient portez dans le tombeau de la famille d'*Octavius*. Il paroît que ce fut là la fin de l'ancienne & puissante famille *Antonia*. * Velleius Paterculus. Tacite. Bayle, *Diff. Crit.*

ANTOINE (L. Jules) fils du précédent, fut rélegué à Marseille, sous prétexte de l'y faire étudier: il y mourut & fut inhumé solemnellement. Il y a apparence qu'il fut le dernier de l'illustre famille des Antoines. * Tacite, *Annal. l. 4. c. 44.* Bayle, *Diff. Crit.*

ANTOINE (Honoratus) Tribun des Prétoriens sous Galba, souleva ses soldats contre Nymphidius, qui vouloit s'emparer de l'Empire. Nymphidius accourut au bruit des mouvemens qu'il avoit excitez, & fut tué l'an de Jésus-Christ 68.

ANTOINE, brave Capitaine Romain, surnommé *Silon*, Gouverneur d'Ascalon, ville de l'Idumée, éloignée de Jérusalem de cinq-cens-vint stades, c'est à dire, environ vint & une lieues & demie. Il fut attaqué au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, par une puissante Armée de ces révoltez, n'ayant dans sa place qu'une très foible Cohorte, & quelque peu de cavalerie. Cela ne diminua point son courage, il sortit au devant des Ennemis, les attendit avec une résolution extraordinaire, soutint quelque tems tous leurs efforts, les empêcha de s'avancer plus prés des murailles, & ensuite les attaqua avec toute sa cavalerie, les rompit, les mit en fuite, & en laissa dix mille de morts sur la place, au nombre desquels furent deux braves Capitaines, *Silas* Babylonien, & *Jean* de la Secte des Esséniens. Le reste se refugia au Bourg de Salis, qui en étoit assez prés. Il n'y eut pas un homme de tué de la part des Romains, & fort peu de blessez. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 3. ch. 2.*

ANTOINE, Capitaine Romain, qui au siége de *Jotapat*, étant allé dans des cavernes, pour en chasser quelques Juifs qui s'y étoient réfugiez, il y en eut un qui le pria de lui sauver la vie, & pour assurance de sa foi de lui donner la main. Antoine la lui tendit sans se défier de rien, & en même tems le Juif lui donna un coup de poignard dans l'aine, dont il mourut. *Joseph Guerre des Juifs. Simon*, dans son *Dictionnaire de la Bible*, met un troisiéme Antoine, aussi Capitaine Romain, qui assista très bien *Tite* à la prise de Tarichée; mais il n'a pas pris garde, que *Joseph, Guerre des Juifs, l. 3. ch. 34.* nomme cet Officier *Antoine Silon*, & que c'est par conséquent le même dont il est déja parlé dans l'Article qui précéde celui-ci.

ANTOINE (Marc Antoine Julien) Intendant de Judée sous Vespasien, assista avec Tite au siége de Jérusalem. Peut-être est-ce cet Antoine Julien, qui, selon Minucius-Félix, en a écrit l'Histoire, à moins que ce ne soit ANTOINE-JULIEN, qui étoit d'Espagne, & qui enseigna la Rhétorique à Rome, vers le milieu du second siécle. Ce dernier a laissé quelques Ecrits de sa profession, & il est cité avec éloge par Aulu-Gelle, dont il étoit contemporain. * Joséphe, *de la Guerre des Juifs.* Aulu-Gelle, *l. 1. c. 4.*

* ANTOINE (Julien) ANTONIUS JULIANUS, est un ancien Auteur qui ne nous est connu que par un passage de l'Octavius de Minucius Félix. Apparemment il avoit écrit l'Histoire des Juifs: car Octavius s'entretenant avec Cécilius lui dit: *Ayez soin de retirer les Ecrits des Juifs; ou, si vous aimez mieux les Romains, voyez Joseph ou Antonius Julianus. Voyez* l'Article précédent.

ANTOINE (Lucius) Gouverneur de la Haute Germanie, sous Domitien, ne pouvant plus souffrir ses cruautez, & les railleries qu'il faisoit de lui, se revolta, se fit déclarer Empereur, & se saisit de l'argent qui étoit en dépôt pour le payement des troupes. Ce soulévement fit grand bruit à Rome, & Domitien fit marcher avec soi tout le Sénat contre Antoine; mais il venoit d'être défait & tué par Lucius Maximus, selon Dion; ou par Appius Norbanus, selon le jeune Victor, l'an 89 de Jésus Christ. (Peut-être étoit-ce le même, qui portoit ces quatre noms: au moins on voit une Lettre de Domitien à Lucius Appius Maximus, & une inscription rapportée par Onuphre, qui attribue à Appius Maximus la gloire d'avoir achevé la guerre de Germanie.) Pendant que Maximus étoit aux mains avec Antoine, sur les bords du Rhin, les Allemands, qui venoient au secours du dernier, parurent sur les bords du fleuve; mais il s'étoit tellement enflé tout à coup, qu'ils ne purent le passer. La tête d'Antoine fut portée à Rome, & exposée publiquement. * Dion, *l. 67.* Onuphre, *Fast.* Tillemont, *Hist. des Emp. sous Domitien.*

ANTOINE (Primus) surnommé *Becco*, d'un mot Gaulois qui signifie *le bec d'un coq*, naquit à Toulouse, & fut condamné comme faussaire sous Néron. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne devint un des plus grands Capitaines de son siécle, au rapport de Corneille Tacite, & de ceux qui ont écrit l'Histoire Romaine. La plus éclatante de ses victoires fut celle qu'il remporta pour Vespasien, sur l'Armée de l'Empereur Vitellius proche de Crémone, après qu'Attius Varus eut engagé témérairement le combat sans son ordre, le 19 Octobre de l'an 69 de Jésus-Christ. Le même Tacite remarque qu'il n'étoit pas seulement courageux, mais aussi très éloquent, & fort adroit pour se faire aimer du peuple & des soldats. * C. Tacite, *Hist. l. 2. ch. 86.*

* ANTOINE, Chef de Mésopotamie sous l'Empereur Constance, en 349. Il en est parlé dans le Code Théodosien. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

* ANTOINE, Préfet du Prétoire dans les Gaules sous Gratien, en 376. *Voyez* la citation du précédent.

ROIS ET PRINCES du nom d'ANTOINE.

ANTOINE, Roi de Navarre, nommé auparavant Duc de Vendôme, fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, & de *Françoise*, fille de *René* Duc d'Alençon, épousa *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre, fille de *Henri*, II du nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, sœur de *François* I, Roi de France. Après la mort de Henri II, Roi de France, en 1559, il voulut prendre dans les affaires le rang qui étoit dû à sa naissance, & il assista au sacre de François II, où en qualité de premier Prince du Sang, il représenta le Duc de Bourgogne; mais la Reine Catherine de Médicis craignant de voir diviser son autorité, & poussée par la faction des Guises, trouva moyen de l'éloigner de la Cour sous un prétexte honorable, savoir de conduire sur les frontiéres d'Espagne, la Princesse Elisabeth de France, qui par la paix de Cateau-Cambresis venoit d'être promise à Philippe II, Roi d'Espagne. On y amusa par de feintes négociations le Roi de Navarre, qui rebuté de tous les obstacles qu'on lui opposoit à la Cour, se retira dans sa Principauté de Béarn; tandis que le Prince de Condé son frére, plus entreprenant que lui, se mettoit à la tête des Huguenots & des Mécontens. Ce dernier, qui avoit été arrêté aux Etats d'Orleans, étoit sur le point de perdre la vie, lorsque la mort imprévue de François II lui fit rendre la liberté, & attira à la Cour le Roi de Navarre, qui fut déclaré Lieutenant général du Royaume, pendant la minorité de Charles IX. L'année suivante, s'étant réconcilié

concilié avec la Reine Régente, il ſe détacha entiérement du parti des Huguenots, & de leur créance, pour embraſſer la Religion Catholique, & forma avec le Duc de Guiſe, & le Connétable de Montmorency, cette union appellée par les Huguenots le *Triumvirat*. En 1562, la guerre s'étant allumée entre les deux partis, il commanda l'Armée au ſiége de Rouen, où il fut bleſſé dans la tranchée d'un coup de mouſquet à l'épaule gauche. Lorſque la ville fut priſe, il s'y fit porter dans ſon lit, ſur les bras de ſes Suiſſes, & y entra victorieux par la bréche. Sa playe n'étoit pas mortelle; mais les entretiens aſſidus d'une Demoiſelle, dont la Reine ſe ſervoit pour attirer ce Prince dans ſes filets, lui échaufférent le ſang; & ſon inquiétude l'ayant porté à ſe mettre dans un bateau ſur la Seine, pour remonter à Paris, il fut ſaiſi d'un friſſon, & d'une ſueur froide, ſigne d'une mort prochaine. En effet, le bateau s'étant arrêté à Andeli, il y rendit le dernier ſoupir le 17 de Novembre 1562, & le 24 jour de ſa bleſſure. Les Hiſtoriens nous le dépeignent comme un Prince voluptueux & timide, & flottant juſqu'à ſa mort dans les doutes de la Religion; mais il eſt ſûr qu'il mourut Catholique. On ne put jamais le porter à répudier Jeanne d'Albret ſa femme, quoiqu'on lui repréſentât qu'il le pouvoit faire, parce qu'elle étoit hérétique, & que d'ailleurs on lui promit de lui faire épouſer la Reine Marie Stuart, veuve de François II, qui lui pouvoit apporter le Royaume d'Ecoſſe, & même celui d'Angleterre, dont elle étoit la plus prochaine héritiére. On lui faiſoit encore eſpérer que le Roi d'Eſpagne lui céderoit l'Iſle de Sardaigne. Mais Strada avoue de bonne foi, que toutes ces eſpérances étoient vaines & ſans fondement; qu'il n'étoit pas vraiſemblable, que le Cardinal de Granvelle ignorât que la diverſité de Religion ne ſuffiſoit pas pour répudier une femme, & en épouſer une autre; qu'il y avoit encore moins d'apparence que le Roi d'Eſpagne conſentît que le Royaume d'Ecoſſe échût à un Prince, dont il eût dû craindre toutes choſes pour la Flandre, ſi une fois il ſe fût rendu maître de toute l'Iſle: & que pour ce qui regardoit la Sardaigne, qui étoit un Royaume plus grand & plus riche que la Navarre, & d'où ce Prince auroit pu incommoder Naples & la Sicile, Philippe II n'avoit pas accoutumé de prodiguer de la ſorte des Royaumes. Voyez ſa poſtérité à l'Article de BOURBON-VENDOME. * Strada, *Hiſt. de Flandre.* D'Avila, *Guerres civiles.* Mézeray.

ANTOINE, Roi titulaire de Portugal, Prieur de Crato, de l'Ordre des Chevaliers de ſaint Jean, eut pour pére LOUIS II, fils d'EMMANUEL Roi de Portugal, ayeul de Dom SEBASTIEN, & en cette qualité fut l'un des prétendans à la Couronne de Portugal, après que le même Sébaſtien eut été cru mort. Bien que Philippe II, Roi d'Eſpagne, pour exclurre Antoine de la Couronne, le voulût faire paſſer pour bâtard, toutefois par Arrêt prononcé par Emmanuël Elmada, Evêque d'Algarve, Commiſſaire élu en cette cauſe, il fut déclaré légitime, & on décida qu'Yolande Barboſa ſa mére avoit été épouſée dans toutes les formes par l'Infant Louïs. Cela ſe fit après la bataille de Maroc, où ſe perdit le Roi Dom Sébaſtien, & où Antoine même, que les Portugais nomment Dom Antonio, avoit été compté entre les morts. Ce dernier tâcha de maintenir ſes droits, pour ſuccéder à Henri Cardinal, & Archevêque d'Evora, ſon oncle, qui fut élu Roi; mais le Cardinal craignant d'un côté que Dom Antoine ne le dépoſſédât, comme fils de Louïs qui étoit l'aîné; & de l'autre, gagné par les émiſſaires d'Eſpagne, fit jetter au feu l'Arrêt dont nous venons de parler, & toutes les piéces juſtificatives de la naiſſance du Prince Antoine. Cela n'empêcha pas qu'après la mort de Henri, le peuple & la plus grande partie de la Nobleſſe, qui aimoient Antoine, ne ſe miſſent en devoir de lui conſerver ſon droit. Il fut proclamé Roi, fut reçu dans Liſbone, prit poſſeſſion du Palais & de l'Arſenal, diſpoſa des charges, & fit les autres fonctions de la Royauté. Le Roi d'Eſpagne fit marcher auſſi-tôt une puiſſante Armée ſous le commandement du Duc d'Albe, & Antoine qui n'avoit pas de forces égales, envoya chercher du ſecours en France. Mais à cauſe des guerres civiles qui agitoient alors ce Royaume, il n'en remporta que des eſpérances qui aboutirent à un ſecours très foible, en comparaiſon des forces d'Eſpagne. Antoine s'étant trouvé en perſonne à la journée d'Alcaçar, malgré toutes les marques qu'il y donna de ſon courage, fut pris & mis d'abord à la chaîne; mais par l'adreſſe d'un eſclave qui avoit été autrefois à ſon pére, & qui cacha ce qu'il étoit, il fut mis en liberté, & revint en Portugal après la mort du Roi Henri ſon oncle. Philippe II, ayant amaſſé de grandes forces, ſous la conduite de Ferdinand de Tolède Duc d'Albe, défit Antoine avec ſes partiſans dans un fauxbourg de Liſbone, & s'empara enſuite ſans réſiſtance de cette capitale du Royaume. Sanche d'Avila pourſuivit juſqu'aux frontiéres de Galice ce malheureux Prince, qui ſe voyant hors de défenſe, ſe jetta dans un vaiſſeau pour paſſer en France; mais le vent & la marée lui étant contraires, & ſe voyant ſur le point d'être pris, il ſe traveſtit en matelot, pour ſe ſauver dans un eſquif. Il fut contraint enſuite de ſe déguiſer en Moine, & demeura caché pendant huit mois en divers endroits, ſans que perſonne le décelât, quoique le Roi d'Eſpagne eût promis 80000 ducats à qui le livreroit. On tient même qu'il étoit dans Liſbone, dans le tems que Philippe II y ſéjourna, & qu'encore qu'il y fût vu de pluſieurs de ſes amis, & que l'eſpoir d'une ſi grande ſomme pût tenter bien des gens, jamais les Eſpagnols n'en eurent le moindre vent: exemple mémorable de la fidélité des Portugais, & de l'affection qu'ils ont pour le ſang de leurs Rois. Enfin Antoine ayant trouvé moyen de s'embarquer ſur un navire Flamand, par le moyen d'une pauvre femme, il paſſa en Hollande, de Hollande en France, & de France en Angleterre, ayant tenté la fortune à diverſes repriſes, & eſſayé de recouvrer ſes Etats. Il mourut à Paris le 25 d'Août l'an 1595, âgé de 64 ans, & le 16 de ſa retraite, recommandant ſes enfans à Henri *le Grand*, auquel il tranſporta tous les droits qu'il avoit ſur la Couronne de Portugal. Il ne laiſſa que deux fils, qui furent EMMANUEL & *Chriſtophle*. Ce dernier fit les voyages d'Afrique & d'Italie, puis ſe retira en France l'an 1601, & mourut à Paris au Couvent des Cordeliers en 1638. EMMANUEL ſon aîné ayant cherché un aſyle aux Pais-Bas, épouſa l'an 1597, *Emilie* de Naſſau, fille de *Guillaume* I, Prince d'Orange, & ſœur de ces Héros Maurice & Frédéric Henri, auſquels les Provinces-Unies doivent la liberté & la ſouveraineté dont elles jouiſſent à préſent. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL.

ANTOINE de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier, du Luxembourg, & de Limbourg, Marquis du ſaint Empire, ſecond fils de PHILIPPE II, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Flandre, naquit en 1384, & eut en partage les Duchez de Brabant & de Lothier, dont il prit poſſeſſion au mois de Décembre de l'an 1406. Il eut part aux factions des Maiſons d'Orleans & de Bourgogne, qui furent ſi funeſtes à l'Etat, ſous le régne de Charles VI, & il prit le parti de Jean, dit *Sans-peur*, ſon frére. Depuis il ſe trouva à la bataille d'Azincourt, & il y fut tué le 25 Octobre 1415. Son corps fut enterré à Furnes, où l'on voit encore ſon épitaphe. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BOURGOGNE.

ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont & de Guiſe, Baron de Joinville, &c. ſurnommé *l'Entrepreneur*, étoit fils de FERRY de Lorraine, I du nom, ſurnommé *le Courageux*, & de *Marguerite* de Joinville. Ce FERRY étoit fils puîné de JEAN Duc de Lorraine, & frére de *Charles* I, lequel étant mort en 1430, ne laiſſa que des filles. *Iſabeau*, qui étoit l'aînée, épouſa *René* d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. & lui porta le Duché de Lorraine. Antoine Comte de Vaudemont s'y oppoſa. Il prétendoit que ce Duché étoit un Fief maſculin, affecté aux ſeuls mâles; & qu'étant le propre neveu du Duc Charles, il étoit le ſeul qui lui devoit ſuccéder. Pour faire valoir ſes prétentions, il prit les armes, & ſe moqua de la déciſion de l'Empereur Sigiſmond, lequel étant en 1434 au Concile de Bâle, avoit prononcé en faveur de René. Il s'étoit fortifié du ſecours de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne; & ayant attaqué les troupes de René, il les défit, & le prit lui même priſonnier à la bataille de Bullegneville le deuxiéme Juillet de l'an 1431. Il envoya ſon priſonnier à Dijon, d'où il ne ſortit que ſous de rudes conditions, l'une deſquelles regardoit le mariage d'Yoland, fille de René, avec Ferry, fils d'Antoine, qui fut depuis accompli en 1444, à Nanci en préſence du Roi Charles VII. Antoine, Comte de Vaudemont, mourut l'an 1447. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de LORRAINE.

ANTOINE, *Bâtard* de Bourgogne, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Beures & de Vaſſi, Comte de ſainte Ménehoud, de Grandpré, de Guines, de Château-Thierry, & Chevalier des Ordres de ſaint Michel & de la Toiſon d'Or, fils de PHILIPPE *le Bon* Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Prulles ſa Maîtreſſe, naquit l'an 1421, & donna ſi ſouvent des témoignages de conduite & de bravoure, qu'il mérita d'être ſurnommé *le Grand*. Il paſſa avec Baudouin ſon frére en Barbarie, où il fit lever le ſiége que les Maures avoient mis devant la ville de Ceuta; & à ſon retour en France, il ſervit le Duc de Bourgogne en la guerre contre les Liégeois, & en celle contre les Suiſſes, où il commandoit, en 1476, l'avant-garde au combat de Grandſon; & l'année d'après il fut fait priſonnier à la bataille de Nanci. Depuis, il ſervit le Roi Louïs XI, qui lui donna les Comtez de Grandpré, de Château-Thierry, de Paſſavant, & de Châtillon-ſur-Marne. En 1478, Charles VIII le fit Chevalier de ſaint Michel: il l'étoit déja de la Toiſon d'Or, dès l'an 1456. Le Roi Charles lui donna auſſi, en 1486, des Lettres de légitimation. Il mourut en 1504, âgé de 83 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURGOGNE.

ANTOINE, Duc de Lorraine & de Bar, troiſiéme fils de RENE Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre ſa deuxiéme femme, naquit le quatriéme Juin de l'an 1489, & fut élevé à la Cour du Roi Louis XII, qu'il ſuivit en Italie. En 1509, il ſe trouva à la bataille d'Agnadel, ſe ſignala en celle de Marignan l'an 1515, & en diverſes autres occaſions. En 1525, les paiſans de l'Alſace & de l'Evêché de Strasbourg s'étant revoltez, il les fit rentrer dans leur devoir: ce qui lui acquit beaucoup de reputation. Il mourut le 14 Juin de l'an 1544, laiſſant poſtérité rapportée à l'Article de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

ANTOINE de Bourbon, Comte de Moret, fils *naturel* d'HENRI *le Grand*, Roi de France, né en 1607, de *Jacqueline* de Beuil, apellée la Comteſſe de Moret, fut légitimé par Lettres du Roi données à Paris en 1608, & fut pourvu des Abbayes de Savigni, de Saint-Etienne de Caën, de Signi & de Saint-Victor-lez-Marſeille. Depuis il ſuivit le parti des Mécontens dans le Royaume, & fut tué d'une mouſquetade qu'il reçut au combat de Caſtelnaudari, le premier jour de Septembre de l'an 1632, âgé de 25 ans. C'étoit, dit un Auteur moderne, un jeune Prince de grande eſpérance, que les mauvais conſeils perdirent. On a prétendu que s'étant ſauvé de la bataille de Caſtelnaudari, il s'étoit retiré dans un hermitage en Anjou, où il avoit fini ſaintement ſes jours, l'an 1691, ſous le nom de *Frére Jean-Baptiſte*; mais il faudroit d'autres preuves, pour appuyer un fait auſſi ſingulier que celui-là. * *Vie de Frére Jean Baptiſte.*

PATRIARCHES, EVEQUES, ECCLESIASTIQUES, HOMMES DE LETTRES, &c. du nom d'ANTOINE.

ANTOINE I, Patriarche de Conſtantinople a ſuccédé en 821 à Théodore Iconomaque, & a tenu le Siége onze ans. Voyez la ſucceſſion chronologique des Patriarches de Conſtantinople.

ANTOINE II, surnommé *Cauléas*, Patriarche de Constantinople, fut élu après Etienne, l'an 893, sous l'empire de Léon VI, dit *le Sage & le Philosophe*. Il n'oublia rien pour rétablir l'union dans l'Eglise; mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout. Il mourut l'an 895. Les Grecs l'honorent comme un Saint. Nicéphore Philosophe fit son Oraison funèbre, que nous avons dans Métaphraste, *ad diem* 12. *Febr.* * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

ANTOINE, III de ce nom, *Studite*, fut fait Patriarche de Constantinople dans le dixième siècle. En 974, on célébra un Synode en cette ville; & le Patriarche Basile, qui étoit un Prélat de mauvaise vie, y fut convaincu de divers crimes, & déposé. On mit en sa place Antoine *Studite*, dont la probité étoit connue. Il gouverna l'Eglise avec assez de bonheur; mais craignant le Tyran Bardas, qui s'éleva après Jean Zimiscès, il abdiqua sa dignité sur la fin de l'an 976. Il ne mourut qu'en 983, où on lui donna pour successeur Nicolas, surnommé *Cbrysoberges*. * Baronius, *in Annal.* Curopalate, &c.

ANTOINE IV, dit *Caloger*, Religieux, passoit pour homme de bien, & fut fait Patriarche de Constantinople en 1388. Les Latins lui opposérent Angélo Corario de Venise. Antoine mourut en 1396, environ huit ans après son élection. * Génébrard & Onuphre, *in Chron.* Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ANTOINE HONORAT, Evêque de Constantine en Afrique, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, nous a laissé une Lettre adressée à un nommé *Arcadius*, qui avoit été envoyé en exil pour la Foi, par Genseric Roi des Vandales. Il l'exhorte à souffrir patiemment pour Jésus-Christ, & lui propose plusieurs exemples de l'Ecriture, pour l'encourager à persévérer de souffrir constamment, afin d'obtenir la couronne du Martyre qui lui est assurée, s'il demeure ferme dans la Foi. Cette Lettre est courte, & pleine de pensées & d'expressions vives & pressantes. Sur la fin, il donne des comparaisons pour expliquer le Mystére de la Trinité. On la trouve dans les Bibliothéques des Péres. Elle a été écrite vers l'an 435. * M. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccl. cinquiéme siecle.*

ANTOINE, dit *Bek* ou *Beck*, Evêque de Durham en Angleterre, puis Patriarche de Jérusalem, étoit un Prélat extrêmement magnifique. On l'éleva sur le Siége de Durham, vers l'an 1283; & depuis en 1305, le Pape Clément V le créa Patriarche de Jérusalem pour les Latins: ce qui n'étoit proprement qu'un titre. Les Auteurs qui parlent de lui, ne sont pas tous d'un même sentiment; les uns le considérent comme un Prélat zélé & savant, qui avoit écrit divers Ouvrages; les autres l'accusent de vanité & de mauvaise foi. Il mourut vers l'an 1310. ou 1311. * Léland & Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Dunelm.* Sponde. Bzovius, &c.

ANTOINE (Saint) Instituteur de l'Ordre Monastique, naquit l'an 251 en Egypte, dans un village apellé *Coma*, que l'on croit être de la Haute Egypte, après de la Thébaide. Ses parens, qui étoient Chrétiens & d'une famille honnête & riche, eurent grand soin de l'élever dans la piété. Il ne fut point instruit dans les Belles-Lettres, & il ne savoit pas même lire, si l'on en croit Evagre & saint Augustin. Cependant saint Athanase, qui dit qu'il n'avoit point appris les Lettres, suppose qu'il savoit lire, puisqu'il dit que dans sa jeunesse il s'appliquoit à la lecture. Il perdit à l'âge de 18 ans son pére & sa mére, qui lui laissérent de grands biens, & à sa sœur aussi. Mais après, Antoine ayant pris la résolution de quitter entiérement le monde, il distribua ses héritages à ses voisins, vendit ses meubles, en donna le prix aux pauvres, & se retira dans la solitude vers l'an 270. Le lieu de sa retraite fut une cellule près de son village; il s'enferma ensuite dans un sépulchre plus éloigné; passa enfin le Nil vers l'an 285, & se retira dans les ruines d'un vieux château, où il demeura près de 20 ans. Il fut contraint d'en sortir vers l'an 305, pour gouverner ceux qui venoient se mettre sous sa conduite. Ce fut alors que le nombre de ceux qui le venoient trouver s'augmentant tous les jours, on commença à bâtir dans les déserts plusieurs monastéres. Il sortit de sa solitude pendant la persécution de Maximin en 311, afin d'assister les Chrétiens, qui souffroient pour Jésus-Christ. La persécution étant finie, il s'en retourna à son monastére, où il fit quantité de miracles, qui lui attirérent une foule de personnes: ce qui l'obligea de se retirer dans le fond des montagnes, & d'y bâtir une cellule dans un petit monastére près du mont Colzim, à une journée de la Mer Rouge. Il vécut longtems dans cette solitude, d'où il sortoit néanmoins de tems en tems pour visiter ses anciens Disciples; & fit en 335 un voyage à Alexandrie, à la prière de saint Athanase & des autres Prélats Catholiques, pour la défense de la Foi. Il fut toute sa vie fort zélé contre les Hérétiques, & se déclara fortement contre les Mélétiens & les Ariens. On dit que la première résolution qu'il prit de se retirer, vint de ce qu'étant entré dans l'Eglise, en méditant sur la vie des premiers Chrétiens, qui vendoient leurs biens pour en distribuer le prix aux pauvres, il entendit qu'on y lisoit l'Evangile, où Jésus-Christ dit à un jeune homme qui étoit riche, *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez & me suivez, & vous aurez un tresor dans le Ciel.* Dans sa première retraite, il imita quelques Solitaires, qui ne s'étoient point écartez loin des lieux habitez; il s'y appliqua à la prière & à la méditation des véritez de l'Evangile, & y fut attaqué de diverses tentations, qu'il surmonta par les austéritez de sa vie & par un travail continuel. On rapporte que dans la seconde il fut fort maltraité par les Démons qui se présentérent à lui sous différentes formes affreuses, & le chargérent de quantité de coups. Après s'être entiérement purifié dans sa troisiéme retraite, il fit quantité de miracles, & anima par son exemple & par ses discours ceux qui avoient embrassé la vie monastique. Il mourut en la 19 année de l'empire de Constance, c'est à dire, l'an 356 de Jésus-Christ le 17 de Janvier, âgé de 105 ans. Il voulut que son corps fût enterré en secret dans la montagne où il s'étoit retiré. Il donna à S. Athanase l'une de ses tuniques avec le manteau que ce Saint lui avoit donné autrefois, & l'autre tunique à S. Sérapion Evêque de Thmuis, dans la Basse Egypte, & son cilice à deux Solitaires qui étoient avec lui.

Quoiqu'il n'eût point d'étude, il laissa sept Lettres écrites en langue Egyptienne adressées à divers monastéres, traduites depuis en Arabe, dont il ne nous reste qu'une Version Latine. On a rapporté dans sa Vie une exhortation qu'il fit à ses Moines, & les Historiens ecclésiastiques font mention des Lettres qu'il avoit écrites à l'Empereur Constantin en faveur de saint Athanase. On lui attribue encore une Régle & un Sermon, qui peuvent être de lui; mais les autres Sermons, qui lui étoient attribuez du tems de Trithéme, sont certainement supposez. Sa Régle même pourroit être suspecte, parce que les Religieux du Levant ne la suivent point, & qu'on n'a pas de preuve qu'elle ait été jamais observée ailleurs que dans le monastére de S. Mémin d'Orléans. Il est vrai qu'entre ces Religieux du Levant, il y en a qui se disent de l'Ordre de S. Antoine, mais il n'y a point de différence entre eux, & les Religieux de S. Basile, ou des autres Ordres; ils pratiquent tous la même Régle, les mêmes abstinences, les mêmes exercices spirituels, & leurs observances ont pour fondement les Ascétiques de saint Basile.

La mémoire de saint Antoine a été honorée peu de tems après sa mort. Dès le cinquiéme siécle, l'Abbé Euthyme fit célébrer sa fête. L'Eglise Grèque suivit bientôt son exemple; mais dans l'Eglise Latine, on n'a commencé à établir son culte que vers le IX siécle. On prétend que son corps qui avoit été caché par ses Disciples, suivant sa volonté, a depuis été découvert; qu'il a été transféré à Alexandrie, & d'Alexandrie à Constantinople, où il y eut une Eglise bâtie sous son invocation. On veut encore qu'il ait été transporté de Constantinople en Dauphiné, & on prétend en avoir des Reliques dans plusieurs Eglises de France d'Allemagne. On a la Vie de saint Antoine composée par saint Athanase, & traduite par Evagre. Il est constant par le témoignage des Anciens, que saint Athanase avoit écrit une Vie de saint Antoine; mais quelques-uns ont douté que celle que nous avons fût de lui. Cependant les conjectures que l'on rapporte pour la revoquer en doute, sont foibles, & l'on n'en peut presque plus douter, depuis que le Pére Dom Bernard de Montfaucon nous en a donné l'original Grec, dans sa nouvelle édition des Oeuvres de saint Athanase. * *Vie de saint Antoine*, par saint Athanase. S. Jérôme *de Script. Eccles. c.* 88. & 126. Saint Augustin, *l.* 8. *Confess. c.* 6. Cyrille, *in Vita Euthymii.* S. Chrysostome, *Homil.* 8. *in Matth.* Socrate, *l.* 4. Sozoméne, *l.* 2. & 3. Rufin, *l.* 1. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 21. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. c.* 89. Trithéme. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Bollandus. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Poussevin, *in Apparat. sacro.* Hermant, *Vie de Saint Athanase.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du IV. siecle.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de S. Athanase.*

ANTOINE, Disciple de saint Siméon *Stylite* & son imitateur, vivoit dans le cinquiéme siécle, vers l'an 460, sous l'empire de Léon I. Il écrivit la Vie de ce Saint, que nous avons en Latin, & on y trouve ces paroles dans le septiéme chapitre, *Quidam autem juvenis adfuit ei, Antonius nomine, qui vidit & scripsit hæc.* Il y a même apparence que c'est le même, dont parle Evagre. Théodoret a écrit la même Vie. * Evagre, *l.* 1. *Hist. Eccles. c.* 23. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 17.

ANTOINE, Moine de Lérins, dans les V & VI siécles, né à Valérie, ville de Pannonie, sur les bords du Danube, fut élevé dans la piété chrétienne par saint Sévérin, l'Apôtre d'Autriche & de Baviére. Après la mort de ce Saint, arrivée en 482, il se retira près de l'Evêque de Constance, son oncle paternel, qui le fit entrer dans le Clergé. Les Barbares s'étant emparez de la Pannonie, il se retira, après la mort de son oncle, dans la Valteline, près d'un saint Prêtre nommé *Marius*. De là il s'enfuit dans les Alpes du côté du Milanez, où il trouva deux Solitaires, avec lesquels il vécut, & continua après leur mort de mener la même vie, fuyant de solitude en solitude pour se cacher quand il étoit découvert. Enfin, il alla se retirer dans le monastére de Lérins, où il ne vécut que deux ans, & mourut vers l'an 526. Son nom se trouve marqué au 28 Décembre dans le Martyrologe Romain moderne. * *Vie de ce Saint écrite par* Ennodius. Baillet, *Vies des Saints.*

ANTOINE DE PADOUE ou de PORTUGAL, (Saint) Religieux de l'Ordre de saint François, & *le Thaumaturge* de son siécle, fils de *Martin* Bulhan ou Bouillon, & de *Marie* de Tévére, naquit à Lisbonne l'an 1195. Il fut élevé dans la Communauté des Chanoines de la cathédrale de Lisbone, se retira ensuite dans la maison de saint Vincent des Chanoines Réguliers au fauxbourg de cette ville, où il mena une vie retirée & austére, & passa ensuite dans l'Ordre de saint François, qui vivoit encore. Il quitta le nom de Ferdinand, qui lui avoit été donné au batême, & prit celui d'Antoine. Il conçut le dessein de passer en Afrique, & s'embarqua pour y aller; mais le vaisseau sur lequel il étoit, ayant été repoussé par un coup de vent à Messine, il fut contraint de demeurer en Italie. Il y étudia la Théologie, & y prêcha avec réputation. Il enseigna ensuite à Montpellier, à Toulouse & à Padoue, & convertit plusieurs personnes par ses prédications ferventes. Ses discours étoient souvent confirmez par des miracles. Le Pape Grégoire IX le nommoit ordinairement *l'Arche du nouveau Testament, & le sacré dépositaire des Lettres sacrées.* Il s'arrêta longtems à Padoue, dont il a porté le nom. Sur la fin de sa vie, il s'opposa au relâchement que Frére Elie voulut introduire dans l'Ordre de saint François, & se pour-

pourvut auprès du Pape Grégoire IX. Il étoit alors Provincial de la Romagne; mais il ſe démit de cette charge étant à Rome. Il revint à Padoue, où il mourut le 13 Juin 1231, âgé de 36 ans. L'année ſuivante, le même Pape Grégoire IX le canoniſa. Son corps eſt dans une chapelle de la magnifique Egliſe qui porte ſon nom. Cette chapelle eſt embellie de quantité de figures de marbre blanc, qui repréſentent les principales actions de la vie du Saint, dont le corps eſt ſous l'autel. Nous avons divers Sermons de ce Saint, & quelques autres Ouvrages qu'on a ſouvent publiez. Le Pére Jean de la Haye, Religieux du même Ordre, & Profeſſeur en Théologie, procura en 1641 une nouvelle édition de ſes Oeuvres, qu'il ajoûta à celles qu'on attribue à ſaint François. Il a commencé par mettre la Vie, les Eloges, & la Bulle de la Canoniſation de ſaint Antoine de Padoue; *Sermones Dominicales Adventûs, Quadrageſima, ac reliqui omnes de tempore; Sermones de Sanctis; Interpretatio vel Expoſitio myſtica in ſacram Scripturam; Concordantiæ morales ſacrorum Bibliorum.* Ce dernier Ouvrage eſt diviſé en cinq livres, & la diſpoſition en eſt très exacte. * Wadingue, *Annal. & Bibliath. Minor.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Sponde, Bzovius & Rainald, *in Annal. Eccleſ.* Poſſevin. Aubert le Mire. La Haye, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

ANTOINE DE PARME, Religieux de l'Ordre de Camaldoli, en devint Prieur général, & compoſa pluſieurs Sermons, ſi l'on en croit Trithéme. Auguſtin de Florence ajoûte qu'il gouverna ſon Ordre depuis 1410, juſqu'en 1419 qu'il fut fait Evêque de Ferrare: & Léandre Alberti dans ſa Deſcription d'Italie, après avoir loué ſon érudition & ſon habileté dans la Langue Gréque, dit qu'il en donna des preuves au Concile de Conſtance où il aſſiſta. Il eſt étonnant qu'on ait pu avancer tant de choſes fauſſes à l'égard d'un même homme. On a la liſte de tous les Abbez & de tous les Généraux d'Ordres Religieux qui aſſiſtérent au Concile de Conſtance, & Antoine ne s'y trouve point, ce qui pourroit bien faire croire qu'au lieu d'Antoine, il faut lire Ambroiſe de Camaldoli, célébre Religieux de ce tems-là, qui à la vérité n'eſt pas nommé dans le Concile; mais auſſi ne devoit-il pas l'être, n'étant encore que ſimple Religieux: cependant tout le monde a ſuivi le texte de Léandre Alberti, ſans examen. Il eſt certain d'ailleurs qu'Antoine de Parme n'a pu être Evêque de Ferrare au commencement du XV ſiécle, parce qu'on ſait que Pierre Boyardo tint ce Siége depuis 1410, juſqu'en 1431, où il eut, étant encore vivant, pour ſucceſſeur Jean de Toſſignano, & ainſi ce qu'on lit dans Trithéme des Sermons du Camaldule pourroit bien paroître douteux. En effet, quoiqu'on les trouve dans pluſieurs manuſcrits, il n'y en a aucun où ils ſoient attribuez au Camaldule; mais il y en a pluſieurs où ils paroiſſent ſous le nom d'Antoine Azari de *Parme*, Réligieux Dominicain, qui vivoit vers l'an 1314. Ces Sermons furent imprimez dès l'an 1482, à Cologne, & il en a été fait une autre édition en 1515, à Paris. L'Auteur y fait voir beaucoup de ſageſſe, & d'attention à développer le ſens littéral & le ſens moral des Evangiles. Son ſtile eſt net, mais négligé, & même peu ſupportable: on voit qu'il avoit mis à la hâte en Latin ce qu'il devoit prononcer dans ſa Langue naturelle. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

ANTOINE BALOCHE, du diocéſe de Verceil, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, vivoit ſur la fin du XV ſiécle. On a de lui un Carême des douze Excellences de la foi de Jéſus-Chriſt, imprimé à Veniſe en 1529, & à Lyon en 1594; un Traité des Vertus, imprimé à Haguenau l'an 1513; & un Carême manuſcrit, des Fruits éternels du Saint Eſprit. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. du XV ſiécle.*

ANTOINE de Gênes, Auguſtin, Auteur d'un Traité de Figures de Morale, & de Sermons, a vécu juſques vers l'an 1420.

ANTOINE RAMPEGOLI ou AMPIGOLI ou de GENES. *Cherchez* RAMPEGOLI.

ANTOINE de Sienne, ou de la Conception, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Cherchez* CONCEPTION.

ANTOINE Auguſtin. *Cherchez* AUGUSTIN Antoine.

ANTOINE de Jépes. *Cherchez* ANTONIO.

ANTOINE Diogéne. *Cherchez* DIOGE'NE.

ANTOINE Muſa, Médecin. *Cherchez* MUSA.

ANTOINE LIBERALIS, célébre Rhéteur Latin, vivoit dans le premier ſiécle, vers l'an 48 ou 50 depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il fut l'ennemi déclaré de Palémon de Vicence, Grammairien & Rhéteur. Libéralis demeuroit à Rome ſous l'empire de Néron. * Saint Jérôme, *in Chron.* Euſébe, *ad ann.* 2064.

ANTOINE LIBERALIS, Auteur Grec. *Voyez* ANTONIN LIBERALIS.

ANTOINE (Marc Antoine Gniphon). *Voyez* GNIPHON.

ANTOINE ſurnommé *Meliſſa*; car Meliſſa n'eſt pas le nom propre d'Antoine, comme quelques Auteurs l'ont cru; mais un ſurnom, qui lui a été donné pour marquer qu'il avoit recueilli les beaux endroits de pluſieurs Auteurs, comme les abeilles recueillent leur miel de diverſes fleurs; car *Meliſſa* en Grec, ſignifie *une abeille*. Antoine étoit un Moine Grec. Il eſt Auteur d'un Traité en deux livres, intitulé, *Libri duo locorum communium, ſeu ſententiarum, de virtutibus & vitiis*, imprimé à Paris en 1575 & en 1589. Il ſe trouve auſſi dans la Bibliothéque des Péres, *tome 5. édition de Paris*, p. 878. C'eſt un Ouvrage qu'il a recueilli des ſaints Péres, ſelon le goût du IX & du X ſiécles. Peut-être qu'Antoine a vécu en ce tems-là, ou peu après. On le croit auſſi Auteur de quelques Sermons, que Trithéme, Simler, & d'autres ont attribuez à ſaint Antoine *le Grand*. Conrad Geſner ayant trouvé l'Ouvrage de ce Religieux Grec, avec celui d'un autre Moine nommé *Maxime*, le fit imprimer l'an 1546, à Zurich, avec ſa Traduction, & celle de Jean Ribittus de Savoye, ſous ce titre, *Sententiarum, ſive capitum theologicorum, præcipuè ex ſacris & profanis libris, tomi tres, per Antonium & Maximum Monachos olim collecti.* Le même Geſner avoit auſſi traduit les Lieux Communs d'Antoine, imprimez à Francfort l'an 1581. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Jacques de Billi, *in Object. ad Epiſt. Iſidor. Peluſ.* Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccleſ.* Jean Maria, *in Ind. expurg.* Guillaume Cave, *Scriptorum Eccleſiaſticor. Hiſtor Literaria*, p. 580.

ANTOINE DE GODIS (Henri) de Vicence, a été un célébre Juriſconſulte, qui fut eſtimé à Veniſe, où il parut avec éclat dans le barreau. On dit que les Juifs de cette ville lui donnérent dix mille écus d'or, pour plaider une ſeule fois en leur faveur. Antoine de Godis vivoit au commencement du XIV ſiécle, vers l'an 1313. Il a écrit divers Ouvrages de Droit, & une Hiſtoire de Vicence. * Jean-Baptiſte Pajarini, *l. 6. Hiſt. Vicen.* Joan. Imperialis, *in Muſeo Hiſt. &c.*

ANTOINE de BUTRIO, Juriſconſulte. *Voyez* BUTRIO.

ANTOINE de ROSELLIS. *Voyez* ROSELLE.

ANTOINE de PALERME, PANORMITA ou le PANORMITAIN, natif de Palerme en Sicile, & iſſu de la famille de *Beccatelli*, illuſtre depuis longtems à Bologne, fut l'un des habiles hommes du XV ſiécle. Il alla offrir ſes ſervices à Philippe Duc de Milan, duquel il fut reçu avec bonté, & ſe reſſentit auſſi de la libéralité de ce Prince, auquel il enſeigna l'Hiſtoire. Il fit outre cela des leçons publiques qui lui valurent 800 écus de penſion. Il paſſa enſuite au ſervice d'Alfonſe d'Aragon, Roi de Naples, dont il fut Sécretaire & principal nomme d'étude, ce que ce Prince recompenſa par des Lettres de naturalité & de bourgeoiſie Napolitaine, & par la dignité de Préſident en la Chambre Royale. Il l'employa auſſi dans des affaires d'Etat, tant à cauſe de ſon habileté, qu'à cauſe de la réputation de ſa ſageſſe. Ce même Monarque le députa aux Vénitiens l'an 1451, pour leur demander l'os du bras de Tite-Live, ce qu'ils lui accordérent. Panormita avoit tant de vénération pour cet ancien Ecrivain, qu'il vendit une Terre qu'il avoit pour acheter un des exemplaires de ſon Hiſtoire, écrit de la main de Poggio Florentin, dont il paya 120 écus, & que Poggio avoit vendu pour acheter une métairie près de Florence. Au reſte Antoine de Palerme étoit le meilleur Poëte de ſon tems; auſſi reçut-il de l'Empereur Sigiſmond la Couronne Poëtique ſelon les anciennes cérémonies. D'ailleurs il entendoit la Juriſprudence, écrivoit bien en proſe, & étoit bon Orateur. Il eut de grands démêlez de literature avec Laurent Valle; & dans cette diſpute ils ne gardérent ni l'un ni l'autre les meſures des honnêtes gens qui diſputent, car ils ſe dirent mutuellement beaucoup d'injures, dont leurs ennemis communs ſe divertirent. Panormita ſurvécut le Roi ſon maître, mort en 1458. L'on ne ſait point poſitivement l'année de ſa mort: il y a beaucoup d'apparence que ce fut après l'an 1460. Jovien Pontanus, *in dialogo Antonius*, ſemble nous inſinuer qu'il ne mourut que vers l'an 1478, preſque en même tems que Théodore *le Grec*. Or, l'on ne doute pas que ce Théodore ne ſoit Théodore *de Gaza*, mort en 1478. On imprima à Veniſe en 1453, cinq Livres de Panormita, deux Harangues & quelques Vers. Il avoit fait auſſi des Apophthegmes, & recueilli quelques faits mémorables d'Alfonſe, Roi d'Aragon & de Naples, *de dictis & factis Alfonſi Regis Aragonum*, que ce Prince recompenſa par un préſent de mille écus. Cet Ouvrage a été imprimé depuis avec un pareil recueil d'actions & de ſentences ſemblables à celles d'Alfonſe, faites ou dites par d'autres Princes, & recueillies par Enée Silvius. A l'âge de 79 ans, il épouſa une fille nommée Laura Arcellia, qu'il avoit aimée tendrement, & de laquelle il eut pluſieurs enfans. On dit que ſe ſentant malade à l'extrêmité, il compoſa lui-même ſon épitaphe en ces termes:

Quærite Pierides alium qui ploret amores:
Quærite qui Regum fortia facta canat:
Me Pater ille ingens, hominum Sator atque Redemptor,
Evocat, & ſedes donat adire pias.

* Paul Jove, *in Elog. c.* 12. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 7. Aubert le Mire, *Auct. &c.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE TUDERTIN, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Todi, ville d'Ombrie, en Latin *Tuder*, floriſſoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1460. Il ſavoit les Langues, les Belles-Lettres, & laiſſa divers Ouvrages, entre autres des Traductions de quelques Vies de Plutarque. Léandre Alberti en parle ainſi: *Antonio, huomo molto letterato, così nel Latino come nel Greco, come chiaramente ſe può vedere nell' opere da lui ſcritte, & transferite di Greco in Latino, & maſſimamente in alcune Vite di Plutarco.* * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat. c.* 7.

ANTOINE GALATE'E, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Galatina, village d'Italie, dans le païs des Salentins ou Terre d'Otrante, étoit Philoſophe, Médecin, Poëte, Géographe, & vivoit dans le XV ſiécle. Il dit que ſes parens étoient des Prêtres Grecs, qui l'avoient élevé avec un grand ſoin dans la connoiſſance des Langues, & dans les Belles-Lettres. Il étudia à Nardo, qui eſt une ville épiſcopale dans la Terre d'Otrante, & il continua ailleurs avec beaucoup de ſuccès. Hermolaüs Barbarus en 1480, lui dédia la Traduction de la Paraphraſe de Themiſtius en huit livres; & les Savans de ſon tems le conſultoient ſur toutes les difficultez. Il compoſa des Vers Latins & Italiens, des Queſtions Phyſiques, & une Deſcription de la Japygie, qui comprend une partie de la Terre d'Otrante. Paul Jove témoigne que cet Ouvrage peut être comparé à ce que les Anciens ont de plus délicat en ce genre. Nous avons encore de ſa façon une Deſcription de Gallipoli, qu'il dédia à Sannazar; une Méthode pour l'étude de la Philoſophie, qu'il intitula, *de optimo genere philoſophandi*, & d'autres très eſtimez. Sur la fin de ſa vie il fut tourmenté de la Goutte. Pour ſe divertir, il compoſa l'éloge de la Goutte, ſous le titre de *Laudatio Podagræ*. Il y a apparence qu'il mourut avant l'an 1490. * Paul Jove, *in Elog. c.* 119. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Caſtellan, *in Vit. Med.*

ANTOINE de Lebrixa. *Voyez* ANTOINE (Nebriſſenſis).

ANTOINE (*Nebriſſenſis*) ou de LEBRIXA, eſt un de ceux à qui l'Eſpagne a le plus d'obligation, par rapport aux Lettres. Il étoit de Lébrixa, bourg d'Andalouſie, ſur le Guadalquivir, appellé *Nebriſſa* par les Latins. Il en prit le nom, & ſe fit appeller *Ælius Antonius Nebriſſenſis*. L'amour que les gens de Lettres avoient alors pour l'Antiquité, leur fit prendre des noms anciens. Pontanus changea celui de Jean en *Jovianus*; Valerianus prit celui de Pierius, pour Petrus; & Antonius de Lébrixa ajoûta celui d'*Ælius* au ſien. Il étoit né l'an 1444, de Jean Martinez de Cala, & de Catherine de Xarana, gens de médiocre condition; & on connut dès ſes plus jeunes années qu'il avoit une grande inclination pour les Lettres. En effet, la providence ſembloit l'avoir fait naître pour chaſſer la barbarie de ſon païs, & pour y faire refleurir les Sciences. Il étudia à Salamanque; & étant allé en Italie, il s'arrêta dans l'Univerſité de Bologne, où il acquit des connoiſſances univerſelles, qui le firent paſſer dans la ſuite, non ſeulement pour docte Grammairien, mais encore pour le plus ſavant homme de ſon tems. Outre les Langues & les Belles-Lettres, il ſavoit encore les Mathématiques, la Juriſprudence, la Médecine & la Théologie. Lorſqu'il fut de retour en Eſpagne, il fut employé dans l'Univerſité de Salamanque, où il enſeigna pendant l'eſpace de vint-huit ans, ou environ. Mais depuis, ayant eu quelque ſujet de ſe plaindre des Directeurs de cette Univerſité, il ſe donna au Cardinal Ximénès, qui fut bien-aiſe d'attirer un homme de cette réputation dans ſon Univerſité d'Alcala. Il y enſeigna juſqu'à ſa mort, & travailla à l'édition de la Bible Polyglotte. Il fut auſſi Hiſtoriographe du Roi; & en 1509, il publia deux décades de l'Hiſtoire de Ferdinand & d'Iſabelle, que nous avons dans le premier volume du recueil des Hiſtoriens d'Eſpagne, imprimé ſous le titre d'*Hiſpania illuſtrata*. Ce ne fut pas le ſeul de ſes Ouvrages: il avoit déja enrichi le public de divers autres de Grammaire, comme d'un Dictionnaire, & de diverſes Méthodes pour la Langue Latine, pour la Gréque & pour l'Hébraïque. Il fit des Commentaires ſur pluſieurs Auteurs anciens, comme ſur Virgile, ſur Perſe, ſur Juvénal, ſur Pline, ſur Prudence, ſur Sédulius, &c. une Rhétorique tirée d'Ariſtote, de Cicéron & de Quintilien; des Traitez des poids, des meſures, des nombres, &c. des Anciens; une Coſmographie; diverſes Piéces en vers: *Latina vocabula Juris civilis vocibus Hiſpanis interpretata; Lexicon Hiſpanicum; Lexicon Geographicum; Dicta ſeptem Sapientum cum Scholiis; Lexicon Juris Civilis; Lexicon Artis Medicamentariæ; De litteris Hebraïcis; Quinquaginta trium locorum Sacræ Scripturæ explanatio &c.* Il mourut d'apoplexie le onziéme juillet de l'an 1522, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé à Salamanque *Eliſabeth* de Solis, & il en eut ſix fils, & une fille mariée à *Jean* Romero. Elle ſavoit la Langue Latine, & compoſoit de bons vers. Ses fils étoient auſſi ſavans. * Eraſme, *in Ciceroniano*. Paul Jove, *in Elog. c.* 64. Alphonſe Garſias Matamore, *de Erud. Hiſpan. & de Acad.* Martin Ivarra. Lédeſma. Balthaſar de Gadéa & Aranda, *in Vita Antonii Nebriſſ.* André Scottus & Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſpan.* Vaſæus Marinæus. Aubert le Mire. Nonius. Merula. Voſſius. Mariana. Alvarez. Gomez, &c.

ANTOINE de Meſſine, Peintre fameux, fut ainſi nommé de la ville de Meſſine en Sicile, dont il étoit natif. Lorſqu'il eut vu quelques tableaux peints à l'huile par Jean Van-Eick, autrement Jean de *Bruges*, Flamand, dont les couleurs étoient extrêmement vives, & ne s'effaçoient point à l'eau, il eut la curioſité d'apprendre ce ſecret, & alla à Bruges en Flandre trouver l'Inventeur de cet Art. Il apprit de lui l'art d'employer les couleurs avec l'huile de noix & de lin; & après la mort de Jean de *Bruges*, il retourna en Sicile, d'où il paſſa à Veniſe. Il y mourut, & l'on y voit une épitaphe qui contient ſon éloge, où il eſt marqué, que c'eſt lui qui a enſeigné le premier en Italie le ſecret de peindre à l'huile. Il floriſſoit vers l'an 1430. Un certain Dominique, Peintre Vénitien, lia amitié avec lui, & apprit ce ſecret, qu'il communiqua à André Caſtagno. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.*

ANTOINE, Sicilien, a rendu ſon nom illuſtre par la hardieſſe qu'il eut de mettre le feu à l'Arſenal de Gallipoli, en 1475. C'étoit un jeune homme, qui étoit tombé entre les mains des Turcs, à la priſe de l'Iſle de Négrepont par Mahomet II. S'étant échappé, il vint ſe préſenter à Pierre Mocénigo, Général de la Flotte des Vénitiens, qui étoit alors au port de Napoli de Romanie dans la Morée, pour lui donner avis qu'il ſavoit le moyen de brûler les vaiſſeaux du Grand-Seigneur, qui s'étoient retirez à Gallipoli avec tout leur armement; & que pour exécuter ce deſſein, il ne demandoit qu'une barque & quelques compagnons hardis & fidéles. Mocénigo ayant loué ſon courage, lui donna ce qui lui étoit néceſſaire. Antoine charge ſa barque de fruits, paſſe les Dardanelles, & feignant d'être Marchand, s'applique pendant le jour à débiter ſes fruits. Vers l'heure de minuit, il s'approche adroitement de l'Arſenal, & y met le feu. L'incendie ayant fait accourir une grande foule de monde, il ne put achever ſon deſſein, qui étoit de brûler auſſi les vaiſſeaux; & ſe voulant ſauver par le détroit de Gallipoli, il vit que les flammes, qui s'étendoient de tous côtez, avoient gagné ſa barque: ce qui le força de ſe retirer dans un bois proche de la côte, où il ſe cacha avec ſes compagnons. Mais les Turcs ayant vû ſa barque coulée à fond & les fruits flottans ſur les eaux, ne doutérent point que ce ne fût lui qui eût fait le coup. Ils le cherchérent & l'ayant trouvé dans le lieu le plus épais de la forêt, ils le menérent devant le Grand-Seigneur, qui lui demanda ce qui l'avoit porté à faire une ſi méchante action. Antoine répondit hérement, que ſon deſſein étoit de ruiner les forces de l'ennemi commun des Chrétiens; & qu'il auroit ſouhaité lui mettre le poignard dans le ſein, comme il avoit mis le feu à ſon Arſenal. Mahomet admira cette généroſité, ſemblable en quelque façon à celle de Mutius Scevola; mais il n'imita pas le Roi Porſenna; & bien loin de le renvoyer ſans lui faire du mal, il le fit ſcier avec ſes compagnons par le milieu du corps. La République de Veniſe ne pouvant recompenſer celui qui lui avoit rendu un ſervice ſi conſidérable, donna une bonne penſion à ſon frére, & maria ſa ſœur fort avantageuſement. * Sab. *liv. 9. dec. 3.*

ANTOINE (Nicolas), naquit à Brieu en Lorraine & étudia juſques à l'âge de 20 ans, ſous les Jéſuites, à Luxembourg, à Pont-à-Mouſſon, à Tréves & à Cologne. De retour chez lui, il réſolut d'embraſſer la Religion Réformée, & exécuta ſon deſſein à Metz. Pendant qu'il étudioit la Théologie à Sedan, & à Genéve, la lecture de l'Ancien Teſtament, & la collation de celui-ci avec le Nouveau, jettérent de ſi grands doutes dans ſon eſprit, qu'environ l'an 1526 ou 1527, il ſe fit Juif dans le cœur & réſolut d'en faire profeſſion publiquement. Il alla pour cet effet trouver les Juifs de Metz, qui le renvoyérent, & lui dirent d'aller à Veniſe. Mais ni les Juifs de Veniſe, ni ceux de Padoue ne voulurent le circoncire, parce que cela leur étoit défendu; cependant ils lui dirent qu'il ſuffiſoit qu'il fût bon Juif dans le cœur, & qu'il n'étoit pas néceſſaire qu'il en fit une profeſſion publique. Muni de cette conſolation, il s'en retourna à Genéve, où il contrefit le Chrétien dans l'extérieur, mais dans ſon domeſtique il vécut en Juif. Quelque tems après il fut nommé à l'Egliſe de Divonne dans le Païs de Gex; le Seigneur de ce lieu-là s'apperçut qu'Antoine ne parloit jamais de Jéſus-Chriſt, ni dans ſes prières, ni dans ſes Sermons; qu'il ne prenoit ſon texte que dans le Vieux Teſtament; & qu'il appliquoit à d'autres perſonnes les paſſages de l'Ancien Teſtament, que les Chrétiens appliquent à Jeſus-Chriſt. Cela fit naître de grands ſoupçons contre lui. Antoine en ayant eu avis, ſe trouva fort embaraſſé, & tomba dans un accès de folie au mois de Février 1632. Cet accès fut ſi violent, que Nicolas Antoine marchoit à quatre pattes dans ſa chambre, & qu'il ſe déchaina contre la Religion Chrétienne & même contre la perſonne de Jéſus-Chriſt. Enfin dans un tranſport de fureur il s'échappa, pendant la nuit, de ceux qui le gardoient, & courut juſqu aux portes de Genéve, où il fut trouvé le lendemain au matin, dans la boue, à demi nud. Alors ayant ôté ſes ſouliers *au nom du véritable Dieu d'Iſraël*, il l'adora, les piez nuds, & proſterné à terre. Les Magiſtrats de Genéve le firent mettre dans l'Hôpital. Son eſprit ſe calma peu à peu; il ceſſa de parler injurieuſement de la Religion Chrétienne; mais il continua de ſoutenir fortement le Judaïſme. Après qu'il fut revenu de ſa folie, on le mit en priſon. Antoine perſiſta toûjours dans ſes ſentimens, il continua à renoncer à ſon Baptême, & à croire que la Religion des Juifs eſt la ſeule véritable. Son procés étant inſtruit, il fut condamné le 20 d'Avril, *à être lié & mené en la place de Plein-Palais, pour là être attaché à un Poteau ſur un Bucher & étranglé, & en après ſon corps brulé & réduit en cendres.* Les Miniſtres de Genéve, & pluſieurs autres des Egliſes Réformées ne furent point du ſentiment qu'on traitât avec tant de rigueur ce malheureux. Les premiers allérent en corps au Conſeil, pour ſupplier les Magiſtrats de vouloir bien différer l'exécution de leur Sentence; mais ce fut inutilement; la Sentence fut exécutée le même jour qu'on la donna. * *Biblioth. Angloiſe, tome 2. partie 1. p. 238. & ſuiv.* où l'on trouve un détail fort exact de tout ce qui concerne les procédures faites au ſujet de Nicolas Antoine.

ANTOINE (Nicolas), Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. *Voyez* ANTONIO (Nicolas).

ANTOINE Fitzherbert. Cherchez FITZHERBERT.

* ANTOINE (Godefroy), célébre Juriſconſulte, naquit en 1571, à Freudenberg en Weſtphalie. Après avoir poſé dans les écoles du voiſinage & dans le Collége de Soeſt les fondemens de ſes études, il alla en 1594 à Marpourg, fut fait Docteur deux ans après, enſuite Profeſſeur ſur les Inſtitutes, & enfin en 1604 Profeſſeur ſur les Pandectes. Après qu'il eut exercé ce dernier emploi pendant ſix mois, dans le tems qu'on réformoit l'Académie de Marpourg, le Landgrave Louis l'appella comme Conſeiller & Profeſſeur à Gieſſen, où il fut ſuivi d'une grande quantité d'Etudians, quoiqu'on n'eût pas encore reçu pour cela les privileges de l'Empereur; mais dès qu'ils furent venus, il forma & établit entiérement cette Académie, & Antoine fut nommé pour en être le Chancelier, & fut fait premier Profeſſeur en Droit & premier Recteur. Il poſa la premiére pierre au Collége qui fut bâti, & y fit les premiers Docteurs qui y ayent été reçus. Depuis cela, il fut obligé d'aller à Dresde pour d'importantes affaires, & il en revint avec une telle foibleſſe qu'il ne put accompagner ſon Maître à la Diéte de Ratisbonne. Enfin la goutte dont il étoit tourmenté, augmenta de telle ſorte qu'il en mourut le 18 Mars 1618. On a de lui, *Diſputationes Anti-Vultejanæ; Diſputationes Feudales; De poteſtate Imperatoris legibus ſoluta, & hodierno ſtatu, adverſus Herrnann. Vultejum; Adverſaria in plerasque Gaii præſcriptiones Obſervationes.* Son fils Guillaume Antoine, Docteur en Droit, a donné au public ce dernier Ouvrage, imprimé à Marpourg, en 1629. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Juriſc. Dec. 1. p. 43. & ſuiv.* Witte, *Diarium.* Freheri *Theatrum, p.* 1021.

ANTOINE DE SOLIS. *Voyez* SOLIS.

ANTOINE DIEMENS. *Voyez* DIEMENS.

ANTOINE MATTHÆUS, Juriſconſulte. *Voyez* MATTHÆUS (Antoine).

ANTOINE (Saint), Ordre Religieux ſous la Régle de ſaint Auguſtin. La principale maiſon de cet Ordre eſt l'Abbaye de S. Antoine de Viennois en Dauphiné. Les Reliques de ce Saint furent portées d'Alexandrie à Conſtantinople. Joſſelin, qui eſt auſſi appellé *Jocelin* & *Gazzetin*, les porta de Conſtantinople en Dauphiné. Comme il poſſédoit pluſieurs Terres dans cette Province, il dépoſa ce Tréſor dans celle de Châteauneuf de l'Albéne, où il fut honoré pendant près de deux cens

cens ans, *juſqu'à* ce que Guigues Didier, un des ſucceſſeurs de Joſſelin, lui éleva vers l'an 1070 un mauſolée. Les autres diſent que Guillaume de la Motthe Saint-Didier commença cet ouvrage, & que Guigues ſon fils l'acheva; mais qu'ayant fait transporter ces Reliques, le Pape Urbain II, n'approuvant pas que des Séculiers ſe donnaſſent cette liberté, ordonna aux Religieux de Mont-Majeur d'Arles, d'avoir ſoin de ces ſaintes Reliques. Cette maladie que les Latins nomment *Sacrée* & *Sidération*, & les Grecs *Sphacèle* & *Eſtiomène*, faiſoit alors d'étranges ravages. On implora le ſecours de S. Antoine; ſon interceſſion auprès de Dieu fut favorable à ceux que ce mal, que le peuple ignorant appella *Feu de ſaint Antoine*, avoit frappez. Les malades qui occupoient continuellement les environs de l'Egliſe où étoient les Reliques du Saint, touchérent de pitié Gaſto ou Gaſton, & Guérin ſon fils, Gentilshommes voiſins. Ils bâtirent l'an 1095, un hôpital pour y loger ces malheureux, qui ſouffroient de très grandes incommoditez, expoſez comme ils étoient à toutes les injures de l'air. Gaſto & Guérin ſe dévouérent au ſervice des pauvres: leur exemple en gagna ſix autres, enſuite un plus grand nombre. Ce qu'Aimar Falcon exprime dans ces vers,

Gaſtonis vovo, ſociaris fratribus iſtis,
Ordo eſt his cœptus, ad pietatis opus.

Enſuite ils établirent une forme d'Inſtitut, & en obtinrent l'approbation du Pape. Depuis ce tems-là cette paroiſſe dite *la Motte-aux-Bois*, a pris le nom du Saint qui y étoit honoré, & c'eſt aujourd'hui la petite ville de Saint-Antoine en Viennois. Ce qui n'étoit qu'un hôpital en ſon origine, eſt devenu une célébre Abbaye Chef-d'Ordre. Il a été gouverné durant près de 200 ans par dix-ſept Supérieurs honorez de la qualité de Maîtres & de Commandeurs, juſqu'à Etienne III, mort en 1273. Aimon de Montagni, qui lui ſuccéda, eut le premier le titre d'Abbé. Il acquit la Seigneurie & la Juriſdiction temporelle de la ville de S. Antoine, & obtint l'union du Prieuré de la grande Egliſe, à l'hôpital, ou à la Maîtriſe, comme on parloit alors. Cette Egliſe, où étoit le corps de S. Antoine, appartenoit aux Religieux Bénédictins de Mont-Majeur d'Arles en Provence. Le Pape Boniface VIII leur fit aſſigner, en forme de dégrévement, treize cens livres de revenu annuel en fonds de terre: on leur accorda encore quelque portion des Reliques de S. Antoine: ce qui fut depuis un ſujet de grande querelle. Le même Pape, en 1297, érigea l'hôpital de S. Antoine en Abbaye, & le déclara Chef de tous les autres hôpitaux. Aimon fit de nouveaux Statuts, & affermit la Régle de S. Auguſtin dans cet Ordre, qui lui doit preſque tout ce qu'il a de ſplendeur & de dignité. Il mourut en 1316, après avoir gouverné durant quarante-trois ans, heureux en tous ſes deſſeins, cher aux Princes, & vénérable à tous les Chrétiens. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, & ſous eux l'Ordre de S. Antoine s'eſt répandu par toute la Chrétienté. En 1561, les Huguenots prirent la ville de S. Antoine. L'Abbaye fut ruinée, ſes bâtimens brûlez, & ils n'en conſervérent que l'Egliſe, pour y faire l'exercice de leur Religion. Cette ville fut depuis priſe & reprise par ceux de l'un & de l'autre parti. Ces malheurs arrivérent ſous le gouvernement de l'Abbé Louis de Langeac, qui commença la réparation de ſon Abbaye en 1571. Les Religieux de cet Ordre portent ſur leurs habits, qui eſt celui des Prêtres Séculiers, la figure de la lettre T. qui eſt le ſigne de la croix. La raiſon principale eſt que pluſieurs Ordres Religieux, qui furent inſtituez vers le même tems que celui dont nous parlons, prirent des croix d'une forme ou d'une couleur differente, pour ſe diſtinguer; & celle-ci eſt bleue. Cet Ordre a poſſédé dans tout le Monde Chrétien plus de quarante Commanderies générales, & ſous celles-ci un grand nombre de Commanderies particuliéres. L'Abbé de S. Antoine nommoit de plein droit aux Commanderies générales, & les Commandeurs généraux aux Commanderies particuliéres qui dépendoient d'eux. Pluſieurs de ces Commanderies ayant été ruinées, & depuis la Reforme de 1630, ce qui reſtoit de ces Bénéfices ayant été éteint, ils ſont devenus des maiſons Regulieres, auſquelles il eſt pourvu de Supérieurs par des élections triennales. * Aimar Falcon, *Hiſt. Anton.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Chorier, *Hiſtoire du Dauphiné.* Aubert le Mire, *Orig. Monaſt.* Hermant, *Hiſt. des Ordres Religieux.* Conſultez ſurtout le *Martyrologe Romain* traduit en François par M. l'Abbé Châtelain, au 17 de Janvier, & la Note qui y eſt ajoûtée, où il parle exactement de l'origine de cet Ordre.

ANTOINE (Saint), Ordre Militaire en Ethiopie, mais dans l'Empire du Prêtre-Jean. Il fut fondé, ſi l'on en croit quelques Auteurs, l'an 370, par l'Empereur Jean. S. Léon *le Grand* l'approuva, & il reçut de prodigieux accroiſſemens à la faveur d'une Loi, qui ordonnoit à tous les chefs de famille de donner ſe ſecond de leurs enfans à l'Ordre lorſqu'ils en avoient trois. Rien n'eſt plus fabuleux que cet Ordre. Il n'a jamais ſubſiſté que dans l'imagination d'un Jean Balthaſar, ſoi diſant Ethiopien, dont l'Ouvrage a été traduit en François, & imprimé en 1632. Il eſt ſurprenant que d'habiles gens ayent confondu cet Ordre avec celui dont on vient de parler. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que dans ce vaſte Empire il n'y a aucun Prêtre qui ne ſoit Religieux, & qui ne ſe diſe de l'Ordre de S. Antoine. Ils portent toûjours une croix de fer à la main; quelques-uns ſont habillez de jaune, ſoit de peaux ou de toile de coton; les autres n'ont qu'une calotte jaune ou violette, ſelon les différens Inſtituts dont ils ſont: car il y en a de l'Inſtitut de l'Abbé Thécle Haimanot; d'autres de l'Inſtitut de l'Abbé Euſtaſe; & d'autres enfin qui ſont comme des Chanoines Réguliers. * Ludolphe, *Hiſt. Ethiop.* *Voyez* auſſi le *tome* 4. des *Lettres édifiantes des Miſſions*, & Marmol, *de l'Afrique.*

ANTOINE (Saint), Ordre Militaire inſtitué en Hainaut l'an 1382, par le Comte Albert de Baviére. Les deux Auteurs des Annales de Hainaut, *ch.* 23. prétendent que dès l'an 1298, Boniface VIII. avoit inſtitué un Ordre de ſaint Antoine, par une Bulle dont eux ſeuls font mention. Celui de Hainaut fut fondé à l'occaſion d'une maladie qu'on appelle *Feu ſacré-Antoine.* Ceux qui en étoient attaquez, alloient viſiter une chapelle dédiée au Saint, dans le bois d'Havré près de Mons; & beaucoup de gens s'en trouvant ſoulagez après ce pélerinage, le Comte crut devoir donner une preuve éclatante de ſa reconnoiſſance, par la création d'un Ordre militaire, qui porteroit le nom de *S. Antoine*, & qui ne ſeroit compoſé que de Gentilshommes, ou de gens du premier mérite. On prétend que les premiers Chevaliers ſe diſtinguérent par leur empreſſement à aller combattre les Infidéles dans la Pruſſe & dans l'Afrique; mais l'Ordre ne ſubſiſta pas longtems. Il tenoit ſes Aſſemblées dans la chapelle d'Havré, où l'on établit en 1415 des Religieux de ſaint Antoine, avec un hôpital pour recevoir les Pélerins. La marque étoit un collier fait en forme de corde d'hermite, auquel pendoit un bâton à s'appuyer, & une petite cloche. * Aubert le Mire, *Orig. Ord. Equ. c.* 12.

ANTOINE (Saint), ville de l'Amérique. *Cherchez* SAINT'ANTOINE.

ANTOINE (les Baſſes de ſaint), écueil. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (Saint), canal du Royaume de Naples. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (le Cap de ſaint). *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (l'Iſle de ſaint). *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (Saint), riviére. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINETTE de Bourbon, Ducheſſe de Guiſe, fille de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, naquit à Ham le 25 Decembre 1493, d'autres diſent 1494. Le Roi Louis XII. lui fit épouſer le 18 Avril 1513, *Claude* de Lorraine, Duc de Guiſe, Grand-Veneur de France, Gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne. Ce mariage fut ſuivi de la naiſſance de huit fils & de quatre filles. La Ducheſſe les éleva dans la piété. Elle en avoit beaucoup; & diverſes fondations qu'elle fit, en ſont un témoignage public. Elle avoit encore un ſoin particulier des pauvres. Ceux qui profeſſoient la nouvelle Religion, ne l'aimoient pas, & la nommoient dans leurs prêches, *la mère des Tyrans, & des ennemis de l'Evangile.* Elle mourut au château de Joinville le 20 Janvier de l'an 1583, & fut enterrée près de ſon mari, dans l'Egliſe Collégiale de ſaint Laurent. *Voyez* ſa poſterité à l'Article de LORRAINE-GUISE. * Dupleix, *Hiſt. de France.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généalog. de la Maiſon de France.* Le P. Hilarion de Coſte, *Eloge des Dames Illuſtres.*

ANTOINETTE d'Orléans, Maſquiſe de Belle-Iſle, fille de LEONOR d'Orléans, Duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, Ducheſſe d'Eſtouteville, &c. fut mariée à *Charles* de Gondy, Marquis de Belle-Iſle, qui fut tué en voulant ſurprendre le Mont S. Michel, l'an 1596. Déſabuſée des vanitez du ſiécle, elle prit l'habit de Religieuſe Feuillantine à Toulouſe, en 1599, ſous le nom de *ſœur Antoinette de ſainte Scholaſtique.* Cinq ans après, le Roi Henri IV la tira de Toulouſe, pour être Coadjutrice d'Eléonore de Bourbon-Vendôme, Abbeſſe de Fontevrault. Elle obeït; mais quelque tems après elle travailla ſecrettement pour obtenir du Pape la permiſſion de retourner dans ſon premier monaſtére: on l'en empêche. L'Abbeſſe de Fontevrault étant morte en 1610, on ne put jamais obliger ſa Coadjutrice à prendre le titre d'Abbeſſe. Elle renonça donc à l'Abbaye, & fut s'enfermer dans le monaſtére de l'Enclotre de l'Ordre de Fontevrault, diocéſe de Poitiers, où elle avoit établi la Reforme. Ce fut là qu'elle conçut le deſſein d'établir une nouvelle Congrégation qui fut nommée *du Calvaire*, pour y pratiquer la Régle de S. Benoît dans toute ſa rigueur. Elle y exerça de ſes filles pleines de bonne volonté depuis 1612, juſqu'en 1614, que cette Réforme commença à s'établir à Poitiers. Dans cet intervalle elle entreprit de réformer l'Ordre de Fontevrault: & pour y mieux réuſſir, le Pape Paul V lui donna un plein pouvoir pour cela, & la nomma Coadjutrice de Louiſe de Bourbon-Malauſe, qui avoit été nommée Abbeſſe de Fontevrault après qu'elle en eut donné ſa démiſſion. Elle obtint enſuite permiſſion du Pape de quitter l'habit & l'Ordre de Fontevrault, & d'emmener des filles de l'Enclotre avec elle pour le même deſſein. Ce ne fut pas ſans de grandes oppoſitions de la part de l'Abbeſſe de Fontevrault, qui furent ſurmontées par les négociations du fameux Pére Joſeph Capucin. Elle ſortit donc au mois d'Octobre 1617, avec vint-quatre de ſes Religieuſes, pour aller prendre poſſeſſion du nouveau monaſtére *du Calvaire* à Poitiers. Il y eut pourtant de nouvelles oppoſitions aux Brefs du Pape, qui ne furent levées qu'après ſa mort arrivée à Poitiers le 25 Avril 1618. *Voyez* CALVAIRE. Pour ſa poſtérité, *cherchez* GONDY.

ANTOING, village des Pais-Bas. Il eſt ſitué ſur l'Eſcaut, à une lieue de Tournay. Il s'y trouve un magnifique & ancien château, où les Princes d'Epinoy font ordinairement leur réſidence. * *Voyages des Pais-Bas.*

ANTOLINEZ (Auguſtin), Archevêque de Compoſtelle, né à Valladolid en Eſpagne, en 1554, & où il ſe fit Religieux dans l'Ordre des Auguſtins, étudia en Théologie à Salamanque, & l'enſeigna enſuite dans la même Univerſité avec beaucoup d'applaudiſſement, après avoir paſſé par les premiéres charges de

son Ordre. Il fut depuis Evêque de Ciudad-Rodrigo, & Archevêque de Compostelle. Pendant la visite de son Diocèse, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le 19 Juin de l'an 1626. Ce Prélat a écrit quelques Vies des Saints; comme celle du bienheureux Jean de Sahagun, de sainte Claire de Montefalco, &c. On lui attribue encore un Traité de la Conception de la Sainte-Vierge, dans lequel il disoit que la Sainte-Vierge vit l'Essence Divine au moment de sa Conception. * Petrus Alva, *in Milit. Concept.* Curtius, *in Elog. Vir. Illust. Aug.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hispan.*

ANTOLINEZ (Justin), Evêque de Tortose, né à Valladolid, & frère d'Augustin Antolinez, Archevêque de Compostelle, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique: on dit même qu'il avoit été Avocat à Séville. Pierre de Castro de Quignones, Archevêque de Grenade, l'attira dans cette ville, où il fut Archidiacre & Doyen de son Eglise, ensuite de quoi on le nomma Evêque de Tortose en 1627. Il mourut en 1640, & a laissé une Histoire Ecclésiastique de Grenade, qu'on n'a point encore publiée.

ANTONELLO *de Messine*, Peintre. *Cherchez* ANTOINE de Messine.

ANTONGIL, païs de l'Isle de Madagascar, en sa partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, est ainsi nommé d'un Capitaine Portugais, appellé *Antonio Gille*, qui le découvrit, & donna le nom d'*Antongil* à la baye où il aborda. Cette baye a environ neuf lieues d'ouverture; & au fond il y a une petite isle extrêmement fertile en toutes sortes de vivres, avec de belles eaux, & un bon ancrage pour les navires. Les Hollandois y ont eu une habitation; mais les uns sont morts de maladie, à cause du mauvais air de ce païs; & les autres ont été massacrez par les Habitans, qui ne pouvoient souffrir leur insolence. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.* Natal. Mercel. *Navigation des Hollandois, en* 1575. De la Croix, *Relation d'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANTONIA, famille des ANTOINES. *Voyez* ANTOINE, nom d'une Famille illustre.

ANTONIA, appellée autrefois BARIS, montagne de Jérusalem, sur laquelle Hérode *le Grand* fit bâtir une Tour la plus réguliére & la plus forte qu'on eût jamais vue, & lui donna le nom d'*Antoine* son grand ami. Cette montagne étoit haute de cinquante coudées, & inaccessible de tous côtez. Hérode ne fit jamais éclater plus de magnificence dans aucun de ses ouvrages, que dans celui-ci. Il fit incruster cette Tour depuis le pié jusques au plus haut, de marbre blanc, si bien uni, qu'on n'y reconnoissoit aucune liaison, afin de le rendre si glissant, qu'il fût impossible d'y monter. Elle étoit enfermée d'un mur de trois coudées de haut, pour en défendre l'approche, & tout son espace, à compter depuis ce mur, étoit de quarante coudées. Quoiqu'elle fût si forte en dehors, il y avoit tant de logemens en dedans, de bains & de salles, qu'elle étoit capable de contenir beaucoup de monde, & qu'on la pouvoit faire passer pour un superbe palais. Les Offices en étoient si bien disposées & si commodes, qu'on l'auroit prise pour une petite ville. Son circuit avoit la forme d'une Tour, & étoit accompagné à distances égales de quatre autres Tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut: mais celle qui étoit dans l'angle qui regardoit le midi & l'orient, en avoit soixante & dix, & l'on pouvoit voir de là tout le Temple. Aux endroits où ces Tours joignoient les galeries du Temple, il y avoit à droit & à gauche des degrez, par où, lorsque les Romains étoient maîtres de Jérusalem, des gens de guerre alloient & venoient, pour empêcher que le peuple n'entreprît rien aux jours de fêtes. De même que le Temple étoit comme la citadelle de la ville, la Tour d'Antonia étoit comme la citadelle du Temple: & la garnison qu'on y mettoit, n'étoit pas seulement pour la conserver, mais encore pour s'assurer de la ville & du Temple. L'adresse de vint soldats, d'un Enseigne & d'un Trompette de l'Armée de Tite, fit ce que cent mille hommes n'auroient su faire à force ouverte. Ces vint-deux braves voyant l'impossibilité de la prendre par assaut, & que les soldats que les ennemis y avoient mis en garde, en empêchoient l'approche & l'attaque à tout le monde, firent si bien par une intrépidité & une valeur, qui n'eurent jamais d'exemple, que s'entre-aidant à la faveur de la nuit, & ramassant tout ce qu'ils purent des ruines des murailles de la ville, ils montérent au plus haut. Ils coupérent la gorge à la garde, qu'ils trouvérent endormie; après quoi ayant donné le signal avec leur trompette & leur drapeau, toute l'Armée Romaine s'en approcha; & Tite ayant vu qu'il en étoit le maître sans avoir perdu aucun de ses soldats, la fit entiérement démolir en sept jours. On avoit accoutumé avant sa ruine & celle de Jérusalem, d'y conserver les ornemens pontificaux du Grand-Sacrificateur; & quand il vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'année, savoir, le dixiéme de la Lune de Septembre, que les Juifs appellent *Tisri*, ou le septiéme mois, les Romains les leur donnoient, à condition qu'ils les remettroient dans leur lieu, dès que la fête seroit passée. NB. *Antonia* & *Baris* n'étoient point les noms d'une montagne, mais d'une Tour édifiée sur le Mont-*Morija* où étoit le Temple, à laquelle on donna le nom de Baris, parce, dit Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 15. *c.* 14. que l'on y conservoit l'habit dont le Grand-Sacrificateur étoit revêtu, lorsqu'il offroit des Sacrifices à Dieu. Ligtfoot écrit au contraire que le mot *Baris* vient de celui de *Bebar*, qui signifie *dehors*, parce que cette Tour étoit hors de l'enceinte du Temple. Hérode fit changer d'état & de nom à cette Tour; il en fit un magnifique Palais auquel il donna le nom d'*Antonia*; mais il n'enleva point à cette Tour l'honneur d'être la dépositaire de l'habit sacerdotal, d'où on le tiroit trois fois l'année, aux trois fêtes solemnelles. Voici ce qu'en dit Joséphe.

„ Après que la Judée eut été réduite en Province, & que les „ Romains en eurent pris possession, ils continuérent à garder „ cet habit sacré, & firent faire pour le mettre une armoire que „ l'on scélloit du sceau des Sacrificateurs & des Gardes du Tré„ sor du Temple. Le Gouverneur de la Tour faisoit continuel„ lement brûler une lampe devant cette armoire, & sept jours „ avant chacune des trois grandes fêtes de l'année, qui étoient „ des tems de jeûne, il remettoit ce saint habit entre les mains „ du Grand-Sacrificateur, qui après l'avoir fait bien nettoyer, „ s'en revêtoit pour faire le service divin, & le lendemain de „ la fête le remettoit dans la même armoire". Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 18. *c.* 6. Ligtfoot, *Descr. Templi, c.* 7.

ANTONIA, fille ainée de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, épousa *Drusus* frére de l'Empereur *Tibere*. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille; Germanicus pére de Caligula, Claude Empereur, & Livia ou Livilla femme de Drusus fils de Tibére, Princesse qui ne se distingua que par ses crimes. Antonia avoit de la vertu, & aimoit la gloire: elle perdit son mari dans un âge où elle auroit pu prétendre à de secondes noces; mais comme elle avoit aimé tendrement Drusus, elle voulut lui conserver cet amour jusques au tombeau, dans l'état de veuve. Elle avoit eu le déplaisir de voir empoisonner Germanicus son fils aîné, & elle estimoit si peu son fils Claude, qui fut Empereur, que, quand elle vouloit se moquer de quelqu'un, elle disoit qu'il étoit aussi bête que son fils. Elle eut d'abord quelque part aux affaires sous l'Empire de Caïus Caligula son petit-fils; mais il lui donna dans la suite des sujets de chagrin, qui la firent mourir vers l'an 38 de Jésus-Christ. Il y a même apparence que ce Prince dénaturé la fit empoisonner. * Suetone, *in Claudio & Caligula.* Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 3. *Ex. Rom.* 3. Joséphe, *l.* 18. *Antiq. c.* 8. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIA, fille cadette de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, sœur de l'Empereur *Auguste*, fut mariée à *L. Domitius Enobarbus*. De ce mariage elle eut un fils & deux filles; Cn. Domitius, pére de l'Empereur Néron; Lépida, femme de M. Valérius Barbarus Messala, puis de Silanus: quelques-uns disent qu'elle se remaria en troisiémes noces à Galba, qui fut Empereur; mais M. Bayle fait voir qu'en cela on s'est trompé. La seconde fille fut Domitia femme de Crispus Consul, que Neron fit empoisonner. * Suetone, *in Neron.* Plutarque, *in Anton.* Pline, *l.* 16. *c.* 44. Hulsius, *de Casar.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIA, fille de *Claude* & d'*Elia Paina*, née avant que son pére fût Empereur, épousa 1°. Cn. *Pompeius Magnus*, qu'on fit depuis mourir; 2°. *Faustus Sulla*, que Tacite nomme *Cornélius*, & que Néron fit assassiner à Marseille. Antonia fut quelque tems veuve. Néron la voulut épouser après la mort de Poppea; mais elle le refusa, ne voulant point devenir la femme d'un Empereur, qui avoit fait mourir ses deux maris. Ce refus déplut à Néron. Pour s'en venger, il la fit accuser d'avoir cabalé contre l'Etat, & la fit mourir peu après, l'an 64 de Jésus-Christ. * Suétone, *in Claudio & Nerone.* Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 5. *& l.* 14. *c.* 16. Dion, *l.* 60. *&c.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIANO (Silvius), Cardinal & savant homme, s'éleva de bien bas par son mérite; car il étoit de vile naissance, & tant s'enfaut que ceux à qui il devoit la vie pussent le faire étudier, qu'ils avoient besoin eux-mêmes de la charité d'autrui. On a voulu dire qu'il étoit né hors de légitime mariage; mais *Joséphe Castalion*, qui a composé sa Vie, a fait voir tout le contraire. Quoi qu'il en soit, il naquit à Rome l'an 1540. Il fit des progrès si promts & si surprenans dans les études, qu'on a de la peine à croire ce qui en a été publié. A l'âge de dix ans, il faisoit des vers sur quelque matiére qu'on lui proposât, & ils étoient si bons & si justes, quoique ce ne fût que des *impromptu*, qu'un habile homme n'auroit pu en composer de semblables qu'avec beaucoup de tems & de peine. On en fit l'expérience à la table du Cardinal *de Pise*, un jour qu'il traitoit plusieurs Cardinaux. *Alexandre Farnése* prenant un bouquet, le donna un jour au jeune garçon, avec ordre de le présenter à celui de la troupe, qui seroit Pape. Cet enfant le présenta au Cardinal *de Médicis*, qui quelques années après fut le Pape *Pie* IV, & fit son éloge en vers. Ce Cardinal s'imagina qu'on lui avoit joué une piéce, & que c'étoit un Poëme que l'on avoit préparé avec beaucoup d'art, afin de se moquer de lui. Il en parut fort fâché; mais on lui protesta avec serment que c'étoit un *impromptu*, & on le pria de mettre l'enfant à l'épreuve. Il le fit, & se convainquit du talent extraordinaire de ce garçon, qui expliqua sur le champ en fort beaux vers la matiére, qui lui avoit été proposée. Le Duc de *Ferrare* venant à Rome pour féliciter *Marc* II, fut si charmé de l'esprit d'Antoniano, qu'il le voulut avoir à Ferrare, où il lui donna d'excellens Maîtres pour l'instruire en toutes sortes de Sciences. C'est de là qu'il fut tiré par *Pie* IV, qui se souvenant de l'avanture du bouquet, lorsqu'il se vit sur la chaire de *S. Pierre*, voulut savoir qu'étoit devenu le jeune Poëte. Ayant su où il étoit, il le fit venir à Rome, & lui donna un poste honorable dans son Palais. Puis il le fit Professeur aux Belles-Lettres dans le Collége Romain. Antoniano remplit cette Charge avec une telle réputation, que le jour qu'il commença d'expliquer la Harangue *pro Marco Marcello*, il eut pour Auditeurs non seulement une grande foule de monde, mais vint-cinq Cardinaux. Il devint ensuite Recteur du même Collége. Après la mort de *Pie* IV, l'esprit de dévotion l'ayant saisi, il s'attacha à *Philippe de Neri*, & ne laissa pas d'accepter la charge de Sécretaire du Sacré Collége, qui lui fut offerte par *Pie* V. Il l'exerça quinze ans & y acquit la réputation d'un habile homme. Il refusa l'Evêché que *Grégoire* XIV lui voulut donner; mais non pas le Secrétariat des Brefs, qui lui fut offert par *Clement* VIII, que le fit aussi son Camérier, & puis Cardinal. On dit que le Cardinal *Alexandre de Montalte*, qui avoit été un peu trop fier à l'égard d'Antoniano, le voyant élevé à la pourpre, dit qu'à l'avenir il ne mépriseroit jamais un homme à soutane & à petit collet, quelque bas & quelque rampant qu'il le

vit: puis qu'il pouvoit arriver que celui qu'il mépriſeroit devînt non ſeulement ſon égal, mais auſſi ſon maître. Antoniano ſe tua à force de travailler. Il paſſoit des nuits entières à faire des Lettres, ce qui lui procura une maladie, dont il mourut à l'âge de ſoixante-trois ans. Il écrivoit avec une ſi grande facilité, qu'il ne faiſoit aucune rature. Erythræus dit qu'il conſerva toute ſa vie la fleur de virginité. Les Ouvrages qu'on a de lui ſont, *De Chriſtiana puerorum Educatione; Diſſertatio de obſcuritate Sacræ in morte Chriſti; De Succeſſione Apoſtolica; De Stylo Eccleſiaſtico ſeu conſcribenda Eccleſiaſtica Hiſtoria; De Primatu S. Petri; Lucubrationes in Rhetoricam Ariſtotelis & in Orationes Ciceronis*; pluſieurs piéces en vers; quelques Sermons; les Brefs Apoſtoliques, qu'il compoſa pendant qu'il fut Sécretaire; & des Notes & des Préfaces ſur le Roman d'*Achille Statius*; & ſur le *Térence* de *Gabriel Faernus*, &c. On prétend qu'il a eu part au Catéchiſme du Concile de Trente. * Nicius Erythræus, *Pinacoth.* Colomiez, *Biblioth. Choiſie.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIDES (Jean) *Vander Linden*, d'Enkhuiſen dans la Nord-Hollande, Docteur en Médecine & Profeſſeur à Franeker, ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſon ſavoir. On a de lui, *Univerſa Medicina Compendium; Centuria Inauguralis Poſitionum Medico-profiticarum de Virulenta Veneris; Oratio auſpicalis de neceſſariis Medico futuro; Manuductio ad Medicinam; Medulla Medicinæ; De Scriptis Medicis.* * Valére Andre, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 448.

ANTONIDES (J. vander Goes) Poëte de Zélande, né de parens Anabatiſtes, honnêtes gens, mais d'une aſſez baſſe extraction, après avoir été inſtruit dans la Langue Latine, & même dans les Mathématiques, voulut eſſayer ſa veine poëtique en Latin; & ce qu'elle produiſit, ne déplut pas aux gens du meilleur goût. Cependant la gloire de Vondel & de quelques autres Poëtes, qui par leurs vers Hollandois s'attiroient alors les applaudiſſemens du public, excita dans notre Auteur une noble émulation de tâcher de courir dans la même carrière; & pour enrichir ſa veine, il commença par traduire quelques endroits des meilleurs Auteurs Latins. Ayant ainſi formé ſon goût ſur ces excellens modéles, les révolutions de la Chine lui fournirent le ſujet d'une Tragédie, intitulée *Trazis*, ou *la conquête de la Chine par les Tartares*. Cette piéce n'eſt pas une des meilleures de notre Poëte, auſſi n'avoit-il pas eu deſſein de la donner au public. On aſſure pourtant qu'il y a des endroits merveilleux, des ſentimens relevez, une imagition trés vive, & des vers fort ſoutenus. Enſuite il donna de tems en tems d'autres piéces, comme *L'Alliance du Roi de Danemark & des Provinces Unies; La Defaite des Turcs; Le ſecond Conſulat de M. Lambert Reinſt*, & pluſieurs autres. Ces eſſais furent ſuivis bientôt après d'un Poëme, intitulé *Bellona aux fers*. Les Connoiſſeurs furent ſurpris de cette piéce, & Vondel même avoua qu'il la trouvoit ſi belle, qu'il y mettroit ſon nom de tout ſon cœur. Animé par ces louanges, notre Auteur conçut & digéra le deſſein de ſon chef-d'œuvre, qui parut enſuite ſous le titre d'*Y ſtroom*, ou *la riviere d'Y*, que les Hollandois prononcent *Ey*. Amſterdam eſt ſitué ſur cette riviére, en forme de croiſſant, & elle eſt, pour ainſi dire, le rendez vous des vaiſſeaux de tout l'Univers, & de toutes les richeſſes que l'un & l'autre Monde fournifſent à l'induſtrie des Hollandois. Il s'attira par ce Poëme non ſeulement l'admiration, mais auſſi l'amitié de pluſieurs perſonnes de diſtinction, & entre autres de M. de Buſero, député alors dans le Collége de l'Amirauté. Ce Mécéne voyant ce beau génie enſeveli ſous les drogues d'une boutique d'Apotiquaire, l'excita à achever ſes études à Utrecht, & l'y ſoutint par ſa générosité, juſqu'à ce qu'il ſe fût fait recevoir Docteur en Medecine. Il lui procura même une charge de Sécretaire de l'Amirauté. Notre Poëte ſe maria peu de tems après avec la fille d'un Miniſtre, qui avoit auſſi quelques talens pour la Poëſie. Il fut membre de la Société qui a pour deviſe, *Nil volentibus arduum*, & eut part à pluſieurs piéces qui en ſont ſorties. Il s'en retira dans la ſuite pour quelque mécontentement, & dans la penſée qu'on étoit jaloux de lui & de ſes productions. Après ſon mariage, ſa Muſe devint moins féconde. Il fut détourné de la Poëſie par ſes occupations; & bientôt après par une phtiſie, dont il mourut l'an 1684, étant encore dans la fleur de ſon âge. Il avoit entrepris, & promis même dans la préface de ſon Poëme héroïque, une *Vie de S. Paul*, dont il avoit deſſein de faire un Poëme Epique en douze livres à la maniére de l'Enéide; mais on n'en a jamais vu que quelques fragmens. Ses Ouvrages ont été imprimez in 4°. à Amſterdam, en 1714. par les ſoins de M. de Hoogſtraten, un des Régens de l'Ecole Latine de la même ville. * *Journal Literaire, Mars & Avril*, 1714, *p.* 392. *& ſuiv.*

ANTONIN (Saint) ville de France. *Voyez* SAINT-ANTONIN.

ANTONIN (Haterius-Antoninus) fut Conſul ſous l'empire de Claude, l'an de Jéſus-Chriſt 53.

ANTONIN (Arrius-Antoninus) Conſul en 69, ſous l'empire d'Othon, avoit épouſé Boionia Procilla, dont il eut Arria Fadilla mére de l'Empereur T. Antonin: au moins il y a lieu de croire qu'Arrius le Conſul eſt le même que l'ayeul maternel de cet Empereur. Arrius Antonin étoit un homme d'une probité reconnue, & d'un eſprit élevé au deſſus des préjugez populaires: ce qui parut dans la compaſſion qu'il témoigna pour ſon ami Nerva, lorſque ce dernier eut été élu Empereur. C'eſt apparemment le même Arrius-Antonin, dont Pline *le Jeune* fait l'éloge, & dont il vante les Poëſies Gréques. * *Antonin. cit.* Pline, *l.* 3. *Epiſt.* 3. *l.* 4. *Epiſt.* 18. *l.* 5. *Epiſt.* 10.

ANTONIN, Empereur Romain, qui s'appelloit *Titus-Aurelius, Fulvus Boionius, Antoninus*, étoit originaire de la ville de Nimes en Languedoc, mais né à Lanuvium en Italie, & élevé à Lauria auprès de ſon ayeul paternel, & puis auprès du maternel. Il fut d'abord nommé Arius, & enſuite T. Ælius Trajanus. Titus-Aurélius-Fulvus ſon ayeul fut deux fois Conſul; la premiére avec l'Empereur Domitien l'an 85, & la ſeconde avec A. Sempronius Atratinus en 89, & fut élevé à la Préfecture de Rome. Aurelius Fulvus, pére de cet Empereur, fut encore Conſul, auſſi-bien que ſon ayeul maternel Arrius-Antonin. Jules Capitolin aſſure qu'Antonin *le Débonnaire* naquit le 19 jour du mois de Septembre, ſous le neuviéme Conſulat de Domitien & de Ser. Cornélius Dolabella, c'eſt à dire, l'an 86. Cette époque doit ſervir à fixer l'âge de cet Empereur, dont les Auteurs ont parlé ſi diverſement. Il eut diverſes ſucceſſions, qui lui apportérent de grands biens. C'étoit un Prince de bonne mine, qui avoit beaucoup d'eſprit, de ſavoir & d'éloquence, qui étoit bon politique, ſage & modéré. Il fut Proconſul en Aſie, & Gouverneur d'Italie; & dans tous ces emplois il s'attira l'eſtime & l'amour des peuples. L'Empereur Adrien, qui venoit de perdre Lucius Ælius Verus Cejonius, qu'il avoit adopté, adopta peu après Antonin, à condition qu'il feroit le même honneur à Lucius Vérus, fils de l'autre Vérus, & à Marc-Antonin, qu'on a ſurnommé *le Philoſophe*. Cette adoption ſe fit le 25 Fevrier, & il ſuccéda à l'empire au mois de Juillet de l'an 138, âgé de 52 ans. Le Sénat refuſa de rendre des honneurs divins à Adrien; mais Antonin parla avec tant de force, qu'il obtint qu'on les lui rendroit à l'ordinaire. Enſuite il mit en liberté diverſes perſonnes dont on demandoit la mort, faiſant connoître que ce ſeroit un mauvais augure pour ſon régne, de le vouloir commencer par répandre du ſang. Des témoignages ſi éclatans de ſa débonnaireté lui firent mériter le titre de *Pieux*, ou de *Débonnaire*. A quoi fait allution le revers d'un médaillon, qui repréſente Enée, emportant de Troye ſur ſes épaules ſon pére Anchiſe: c'étoit parmi les anciens le ſymbole de la piété & de l'amour. Antonin avoit le viſage long, que les Phyſionomiſtes diſent être un ſigne de bonté. En effet, c'étoit un Prince qui avoit pour ſes Sujets la tendreſſe d'un pére, & qui ſe ſervoit ordinairement de ces paroles de Scipion l'*Africain*: *qu'il aimoit mieux conſerver un citoyen, que de tuer mille ennemis*. Il n'y eut preſque point de guerres ſous ſon régne; & les Barbares qui environnoient l'Empire, demeurérent ſoumis plutôt à ſes vertus qu'à ſes armes. Du milieu de Rome & de ſon cabinet il donnoit des ordres, qui étoient ſuivis avec autant d'exactitude que s'il les eût appuyez de toutes ſes forces. Il reprima par ſes Lieutenans les Allemands & les Daces, ſoumit les Alains, contraignit les Maures à lui demander la paix, & vainquit par Lollius Urbicus, quelques peuples dans la Grande-Bretagne, où il fit tirer une muraille de gazon, pour renfermer dans leur limites les Barbares, qui y troubloient la tranquillité des peuples ſoumis aux Romains. Sa douceur naturelle le porta à faire du bien à tout le monde, commandant qu'on reparât des villes ruinées, & pluſieurs édifices brûlez à Rhodes, dans l'Orient, en Afrique, & dans les Gaules. Sa libéralité ſe ſignala encore dans les pertes cauſées par un débordement du Tibre, & par une famine qui affligea quelque tems l'Italie. Il épouſa Fauſtine, fille d'Annius Vérus, & il en eut deux fils morts jeunes, & une fille nommée *Fauſtine*, femme de Marc-Auréle Antonin *le Philoſophe*. Antonin adopta le même Marc-Auréle, & Lucius Vérus. On remarque qu'il ne fit point d'Edit contre les Chrétiens; il écrivit même quelques Lettres en leur faveur. Cependant pluſieurs ſouffrirent le martyre, par la haine des Magiſtrats & des Gouverneurs de province. S. Auguſtin loue la loi de cet Empereur, par laquelle il défendoit aux maris d'accuſer leurs femmes d'adultére, s'ils en étoient eux-mêmes coupables. Antonin mourut le ſeptiéme Mars de l'an 161, âgé de 70 ans, autant regretté que s'il eût été fort jeune; & on remarqua qu'il rendit l'ame comme en s'endormant, le Ciel voulant récompenſer la douceur de ſa vie, par la douceur de ſa mort. Il gouverna l'Empire 22 ans & ſept mois, ou 24 ſelon d'autres. Les Auteurs rapportent des choſes remarquables de ſa modération. Nous nous contenterons d'en marquer un exemple, que Philoſtrate nous a conſervé dans la Vie du Sophiſte Palémon. Antonin, avant ſon élevation à l'empire, fut Proconſul en Aſie; & lorſqu'il arriva à Smyrne, il fut logé dans la maiſon de Palémon, comme la plus commode. Ce dernier étoit à la campagne, & en revint quelques jours après, extrêmement tard. Il fit tant de bruit, qu'il obligea le Proconſul de ſortir à l'inſtant de ſa maiſon. Depuis, lorſqu'Antonin eut été fait Empereur, Palémon vint à Rome, & alla le ſaluer. Le Prince commanda de lui donner un appartement au palais, & enſuite regardant ce Sophiſte, *Vous pouvez le prendre librement*, lui dit-il, *ſans craindre qu'on vous en faſſe ſortir à minuit*. Une autre fois le même Palémon faiſant repréſenter une piéce de Théatre de ſa façon, chaſſa un Comédien qui lui déplaiſoit, & le fit deſcendre du théatre. Ce Comédien alla s'en plaindre à l'Empereur. *A quelle heure vous en a-t-il fait ſortir*, dit Antonin? *A midi, Seigneur*, répondit le Comédien. *Si cela eſt ainſi*, ajoûta ce Prince, *vous n'avez pas ſujet de vous plaindre; car il n'a fait ſortir moi-même de ſa maiſon à minuit, & je n'en ai rien dit.* * Jules Capitolin, *in Antonio & Marco Aurelio.* Spartien, *in Aurelio & Vero.* Lampride. Dion. Euſébe. Xiphilin. Baronius, &c. S. Auguſtin. *l.* 2. *de Adult. Conjug. c.* 8.

ANTONIN, eſt le nom des fils d'Antonin *le Débonnaire*. Onuphre, Strada, & quelques autres prétendent que l'aîné de ces fils avoit nom T. Aurelius Fulvius Antonius ou Antoninus, & que celui de l'autre étoit T. Aurelius Antoninus. Mais on juſtifie par une médaille, que ce dernier fut nommé Galerius Antoninus. Ce ſurnom de Galerius étoit tiré de celui de Galeria Fauſtina ſa mére. Il ſeroit difficile de dire, s'ils ſont morts avant qu'Antonin ait été élevé à l'Empire, ou ſi ce fut depuis cette élevation. Il y a apparence qu'ils étoient morts avant ce tems, puiſqu'Adrien obligea Antonin d'adopter Lucius Verus & Marc-Aurèle: ce qu'il n'auroit peut-être pas fait, ſi ce Prince eût eu des enfans capables de lui ſuccéder. * Onuphre, *Faſt. Roman.* Triſtan, *Comment. Hiſt.* Strada, &c.

ANTONIN. *Cherchez* BASSIAN, CARACALLA, ELIO-

ELIOGABALE, GETA, DIADUMENE, VERUS, & MARC-AURÈLE.

ANTONIN ou ANTOINE, Patriarche de Jérusalem, sur la fin du second siécle. Nous ne savons point en quelle année précisément il a tenu le Siége; mais seulement que ce fut après Maxime, qui fut élu vers l'an 185. * Eusébe, *Chron.* Baronius, *Annal.*

ANTONIN, est le nom d'un certain Capitaine, que les Soldats proclamérent Empereur en 226, après la mort d'Ulpien. Mais craignant le juste ressentiment d'Alexandre *Sévére*, il se cacha, & ne parut pas davantage. C'est ce que nous apprenons de Zosime, qui est le seul qui ait parlé de cet Antonin.

ANTONIN, fils d'*Abgar* Roi d'Edesse, fut amené à Rome, après que son pére eut été dépouillé de son Royaume par Caracalla, vers l'an 116 de Jésus-Christ. Il fit l'épitaphe de son frére Abgar qui mourut à Rome. * Sidonius Apollinaris, *l. 2. Epist.* 8.

ANTONIN, qui se revolta contre l'Empereur Galien, & qui fut puni l'an 265. * Zosime, *l. 1. ch.* 38.

ANTONIN, Officier de l'Empereur Constance, voyant ses affaires ruinées ou par sa faute, ou par le crédit de ses parties, se retira à la Cour de Sapor Roi de Perse, & lui donna un état de toutes les forces de l'Empire. Ce traître conseilla à Sapor d'aller ravager la Syrie, & lui servit lui-même de guide. * Ammien Marcellin, *l.* 18. Tillemont, *Hist. des Emp.*

ANTONIN, Auteur de l'Itinéraire qui porte son nom, n'est point encore bien connu. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit un Ouvrage d'Antonin *le Débonnaire*; d'autres l'attribuent à Marc-Aurèle *le Philosophe*, ou à quelqu'un des Princes qui portérent ce nom. Jérôme Surita Espagnol, considérant divers passages de cet Itinéraire, où il est parlé de la Grande-Bretagne, ne doute point que ce ne soit un Ouvrage composé du tems d'Antonin *Caracalla*. D'autres soutiennent que l'Auteur de cet Itineraire vivoit en 337. Simler semble croire que l'Antonin qui a composé cet Ouvrage, est le même qu'Æthicus Ister, qui a aussi laissé un Itinéraire. Mais la chose est bien différente. * Barthius, *Adversar. l.* 45. *c.* 8. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. &c.*

ANTONIN, Evêque d'Ephése, sur la fin du IV siécle. Après le mois de Septembre de l'an 400, quelques Evêques, au nombre de vint-deux, s'étant trouvez à Constantinople pour des affaires ecclésiastiques, s'assemblérent avec saint Jean *Chrysostome* dans le Baptistaire de son Eglise. Eusébe Evêque de Valentinopolis s'y trouva aussi, & présenta aux Prélats assemblez, une Requête, qui contenoit sept chefs d'accusation contre Antonin d'Ephése. Car il le chargeoit d'avoir fait fondre les vases sacrez qui appartenoient à l'Eglise, & principalement d'avoir vendu les Ordinations. Saint Jean *Chrysostome*, qui présidoit à l'assemblée, pria Eusébe de ne pas pousser une telle affaire par colére & par emportement; mais ce dernier ayant présenté une seconde Requête, on fut obligé de commencer à instruire le procès. On envoya trois Evêques sur les lieux pour ouïr les témoins. Cependant, comme Eusébe & Antonin s'étoient reconciliez, cette affaire n'eut point de suite. Quelque tems après, S. Jean *Chrysostome* fit lui même un voyage en Asie; mais Antonin étoit déja mort, & le premier employa ses soins & son zéle pour le bien de l'Eglise d'Ephése. * Pallade, *Vie de saint Jean Chrysostome.* Baronius, &c.

ANTONIN (Saint) Archevêque de Florence, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, *né* à Florence, l'an 1389, de *Nicolas* Pierozzi, Sécretaire public de la ville de Florence, & de *Thomasse* sa femme, entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs à l'âge de 16 ans, & passa par toutes les charges de cet Ordre. Côme de Médicis lui donna dans toutes les occasions des marques d'estime & de bienveillance. La République de Florence l'employa aussi en diverses Ambassades, auprés des Papes Nicolas V, Calixte III, & Pie II. Il étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & dans l'Histoire Ecclésiastique. Le Pape Eugéne IV le nomma l'an 1446, à l'Archevêché de Florence, qu'il remplit après Barthélemi Zabarella de Padoue, & il mourut le deuxiéme du mois de Mai de l'an 1459, âgé de 69 ou 70 ans. Le Pape Adrien VI le canonisa en 1523. Le Pére Vincent Mainard de l'Ordre des Frères Prêcheurs, écrivit sa Vie, que nous avons dans Surius. Le corps de saint Antonin fut enterré dans l'Eglise des Dominicains, dite de S. Marc. Aujourd'hui son tombeau est sous un autel, dans une chapelle, qui est un ouvrage de Jean de *Bologne*. Saint Antonin a écrit une Somme de Théologie, *Summa Theologica*, qui est divisée en quatre parties; & une Somme Historique, *Summa Historica*, en trois parties. La premiére partie de ce dernier Ouvrage s'étend depuis le commencement du Monde jusqu'au Pontificat de saint Sylvestre, & l'empire de Constantin; la seconde contient ce qui s'est passé depuis ce Prince jusqu'en 1198, sous Innocent III, Pape, & Henri VI, Empereur; & la derniére finit en 1459, qui fut l'année de sa mort, sous Pie II, & Frédéric III. C'est une compilation tirée de plusieurs Historiens sans beaucoup de choix, imprimée à Venise pour la premiére fois en 1480, à Nuremberg en 1484, à Bâle en 1491, & à Lyon en 1586. Sa Somme Théologique a été imprimée plusieurs fois en Allemagne. Il a fait encore une Somme de la Confession, imprimée plusieurs fois: un Traité de l'Excommunication; un Ecrit sur les Disciples allans à Emmaüs; & un Traité des Vertus imprimé en Allemagne. * Trichéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vincent Mainard, *dans sa Vie.* Sixte de Sienne. Antoine de Sienne, Ferdinand de Castille. Possevin. Méruls. Aubert le Mire, &c. M. Du Pin, *Bibliotbéque des Aut. Eccles. du XV siécle*

ANTONIN PARISI. *Voyez* EPIPHANIE (Jean Paul de).

ANTONIN ou ANTONIUS LIBERALIS, Auteur Grec, qui a fait un recueil de Métamorphoses tirées de Nicandre & de divers Auteurs. Quelques Ecrivains ont cru qu'il étoit le même que cet Antoine Libéralis, dont nous avons parlé, que Suetone met au nombre des Rhéteurs célébres, & dont saint Jérôme a fait mention. Mais il y a plus d'apparence d'assurer avec Scaliger, que ces deux Auteurs sont bien différens, l'un ayant écrit en Grec, & l'autre en Latin. * Scaliger, *in Chron. Euseb.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Grac.*

ANTONINS ou ANTONISTES, Religieux de saint Antoine, Chanoines Réguliers de saint Augustin, de la Congrégation de saint Antoine de Viennois. Ils ont une robe noire avec un manteau de même couleur, ayant sur cette robe & sur ce manteau une marque bleue en forme d'une Leure Grèque, que l'on nomme T. & qu'ils appellent la croix de saint Antoine. Ils portent à l'Eglise l'aumusse & le surplis. Le Chef de leur Ordre est en Dauphiné, où l'on croit qu'ils ont été établis. On dit à Paris les Religieux de S. Antoine. *Cherchez* S. ANTOINE.

ANTONIO ou ANTOINE DE JEPES, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, mort avant l'an 1621, a pris ce nom d'un bourg qui est en Espagne. C'est lui qui a composé l'Histoire de son Ordre en sept décades, qui sont autant de volumes, que Gabriel Bucelin a traduits en Latin. * Francisco de Pisa, *Histor. Tolet. l.* 5. *c.* 31. Martin Garillo, *in Annal.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hispan.*

ANTONIO (Nicolas) Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Chanoine de Séville, né dans la même ville l'an 1617, étudia en droit dans l'Université de Salamanque, & alla ensuite à Rome en qualité d'Agent du Roi d'Espagne. Depuis ce tems-là il fut souvent chargé de procurations particuliéres par l'Inquisition, par les Vicerois de Naples & de Sicile, & par le Gouverneur de Milan. Pendant qu'il étoit à Rome le Pape Alexandre VII lui donna un canonicat de Séville, dont il employa le revenu à amasser une Bibliothéque de plus de trente mille volumes. Ce fut avec ce secours qu'il composa sa *Bibliothéque des Auteurs Espagnols*, en quatre volumes. L'on y voit par-tout le bon ordre, l'exactitude, & le jugement de son Auteur, dont la critique est saine & solide, sur-tout par rapport aux traditions fabuleuses de ceux qui les premiers ont annoncé l'Evangile dans l'Espagne. Cet Ouvrage est bien écrit; son Latin est pur; son stile n'a rien de rampant; en un mot, c'est un des plus excellens Ouvrages qui ayent paru dans ce genre. Il fit imprimer à Rome en 1672, les deux premiers volumes de cet Ouvrage. Le Roi d'Espagne l'ayant rappellé dans sa patrie, il y fut Conseiller de la Cruzade jusqu'à sa mort, arrivée en 1684. Le Cardinal d'Aguire, son ancien ami, fit imprimer à Rome en 1696, les deux autres volumes de cette Bibliothéque. Le dessein de cette Bibliothéque renferme deux parties. La premiére regarde tous les Auteurs Espagnols qui ont vécu avant la fin du XV siécle; l'autre regarde ceux qui ont vécu depuis la fin de ce siécle-là. Les Jésuites se sont plaints de cet Ouvrage, parce qu'une des cinq propositions de Jansénius y est louée, comme étant Catholique; cela paroît par un Ecrit intitulé, *Calumnia convicta*, daté de Dillingen *le* 25 *de Juin* 1698. Il a publié quelques autres Traitez, entre autres un *de Exilio, &c.* * Bayle, *Dict. Crit.* Journal *des Savans du dixiéme Juin* 1697. Baillet. *Jugemens des Savans, sur les Critiques Historiques, tome* 2. *partie* 1. *p.* 135. *n.* 128. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

ANTONIO. Ce que l'on ne trouve pas sous ce mot, doit se chercher sous celui d'ANTOINE.

* ANTONISZE, c'est à dire *fils d'Antoine*, (Jean), de Middelbourg en Zélande, Professeur en Droit Canonique, Chantre de l'Eglise de Sainte Gudule à Bruxelles, & Vicaire général de Henri de Bergues, Evêque de Cambrai, se rendit recommandable par sa piété, & son savoir. On a de lui, *De præcellentia potestatis Imperatoriæ.*

* ANTONISZE, c'est à dire *fils d'Antoine*, (Cornelle). Peintre dans le XVI siécle, naquit à Amsterdam. En 1536, il fit un tableau qui se voit encore dans la Thréforerie, & qui représente la ville d'Amsterdam, telle qu'elle étoit en l'an 1482. Dans la suite, il donna au public en douze tailles-douces douze planches qui représentent l'ancienne ville d'Amsterdam, avec ses Eglises, ses hopitaux, & d'autres édifices, & les dédia à Charles-Quint, qui lui donna un privilége pour empêcher que l'on ne les contrefît. On trouve encore quelques estampes de ces planches, dans les cabinets de quelques Curieux.

ANTONIUS. Ce que l'on ne trouve pas sous ANTONIUS, doit se chercher sous ANTOINE ou sous ANTONIO.

ANTONIUS HONORATUS, *Voyez* ANTOINE HONORAT.

ANTOQUES. *Cherchez* ANTATOQUES ou ANTASTOVAIS.

ANTORFF. *Voyez* ANVERS.

ANTPERT. *Voyez* AUTPERT.

ANTRAIN, ville & riviére de France. *Voyez* ENTRAIN.

ANTRASMES, ANTRAMES. *Voyez* ENTRAMES.

ANTRAVIDA, petite ville du Belvédére en Morée, située sur la côté du Golfe de Clarence au septentrion de la ville de Castel-Tornése. * Mary, *Dict Géogr.*

ANTRE de la Sibylle, que les Italiens appellent *la Grotta della Sibylla*, lieu taillé dans une montagne proche du Lac Averno, dans la terre de Labour, auprés de Cumes. Il est ainsi appellé, parce qu'on prétend que la Sibylle Cumée ou Cumane s'y retira, & y rendit des oracles. On y voit une belle chambre large de huit piez, longue de quatorze, & haute de treize, dont le pavé paroît avoir été carrelé à la mosaïque: les murs sont revêtus de pierres de diverses couleurs, & de lambris enrichis d'or & d'azur. Plusieurs néanmoins assurent que la grotte de la Sibylle est dans les masures de la ville de Cumes. * Vibius Sequester.

ANTRECHT (Jean) Chancelier & Maître des requêtes du Landgrave de Hesse-Cassel, naquit le sixiéme Décembre 1544, à Batenbourg, dans le pais de Hesse. Il étudia à Marpourg & à Anvers; & après avoir été en France, à son retour en Allemagne,

gne, il prit le bonnet de Docteur à Bâle. Guillaume Landgrave de Heſſe l'attira dans ſa Cour, & l'employa dans les affaires de ſon Etat. Antrecht fut Chancelier & Maître des requêtes; il fit refleurir dans les Etats du Landgrave la Juſtice & les Belles-Lettres. Comme il étoit lui-même ſavant, il devint le protecteur de ceux qui l'étoient. Il mourut le 20 Mai 1607, âgé de 62 ans. Jean Strack fit ſon Oraiſon funébre. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisconſult. Germ.*

ANTRIM, *Antrimum*, petite ville ou bourg d'Irlande, dans la Conacie, ſituée près du Lac de Néaugh, dans le Comté d'Antrim, auquel elle donne ſon nom. Elle eſt à demi ruinée; mais elle ne laiſſe pas de conſerver le droit de députer au Parlement. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTRIM (le Comté d') *Antrimenſis Comitatus*, contrée de l'Ultonie en Irlande. Ce Comté eſt borné au midi par celui de Londonderry, dont le Lac de Néaugh & la riviére de Banne le ſéparent. Il a l'Océan Calédonien au nord, & la Mer d'Irlande au couchant. Sa longueur peut être de vint lieues, & ſa largeur de dix. Carikfergus en eſt la Capitale. On y voit encore les villes de Belfaſt & d'Antrim, qui ont voix au Parlement d'Irlande. * Baudrand.

ANTRODOCO, ou ANTRODOCCO, *Interocrea*, *Interocrium*, bourg du Royaume de Naples en Italie. Il eſt dans l'Abruzze Ultérieure, ſur la riviére de Vélino, entre la ville d'Aquile & celle de Riéti. * Baudrand.

ANTRON, étoit une ville de la Phthiotide en Theſſalie, ſur la côte. Ce nom lui fut donné à cauſe du grand nombre d'antres ou de cavernes que l'on y voyoit. Elle étoit principalement remarquable pour la grande quantité d'ânes qu'elle produiſoit, & qui étoient d'une ſi prodigieuſe hauteur, que, pour donner une idée d'un âne de bonne taille, ou d'un homme fort ignorant, on diſoit, *Aſinus Antronius*. * Etienne de *Byſance*. Suidas.

ANTRON CORATIEN ou ANTRO CORATIUS, avoit une belle vache, & il avoit appris d'un Devin, que celui qui l'immoleroit à la Diane du Mont-Aventin, rendroit par ce ſacrifice la ville maîtreſſe de toute la Terre. Cet oracle ayant été rapporté à Servius Tullius, il commanda à Antron de s'aller laver dans le Tibre, avant que de faire ſon ſacrifice. Sur ces entrefaites Servius le prévint, & ſacrifia la vache, faiſant attacher ſes cornes au Temple de la Déeſſe. De là eſt venue la coutume d'attacher des cornes de bœuf à ce Temple, comme on attachoit aux autres Temples de la même Divinité un bois de cerf. * Danet, *Antiq. Rom.*

ANTRONIA, ville. *Voyez* ANTRON.

ANTROPOMORPHITES, nom d'anciens Hérétiques. *Cherchez* ANTHROPOMORPHITES.

ANTROS, petite Iſle de France dans la Guyenne, ſituée à l'embouchure de la Garonne. C'eſt là qu'eſt bâtie la Tour de Cordouan, qui ſert de phare aux vaiſſeaux qui entrent dans cette riviére pour aller à Bourdeaux. * Pomponius Méla, *de Situ orbis*, *l.* 3. *c.* 2. Baudrand.

ANTWERPEN. *Voyez* ANVERS.

* ANTYLLUS, Hiſtorien Grec, cité avec éloge par Marcellin dans la Vie de Thucydide.

ANV. ANU.

ANVARI ou ANVERI, un des plus excellens Poëtes de Perſe. Il étoit natif d'un village des dépendances de la ville d'Abiurd en Choraſan. Ce village s'appelle *Bedenab*, & eſt ſitué dans une campagne nommée *Dejhti Khaveran*, de laquelle on dit qu'il eſt ſorti quatre grands hommes, deſquels Anvari eſt un des principaux. Il eſt ſurnommé, pour l'excellence de ſa Poëſie, *Solthan al Choraſan*, *le Roi du Choraſan*. Ce Poëte fit ſes études dans la ville de Thous, au Collége appellé Manſouriah, où il vivoit en pauvre Ecolier. On dit qu'il s'appelloit *Naveri*, qui ſignifie *celui qui n'a rien*, *& qui n'apporte rien*, & que ſon maître le pria de changer ſon nom en celui d'Anveri, qui en eſt l'anagramme, & qui ſignifie *illuſtre & brillant*. Il arriva heureuſement pour lui, que le Sultan Sangiar, Monarque des Selgiucides, faiſant le voyage de Radekan, fit paſſer ſes équipages devant le College où il étudoit: & ſe trouvant aſſis devant la porte lorſqu'un homme bien équipé & bien monté vint à paſſer, il s'informa qui il étoit. Anvari ayant appris que c'étoit un des Poëtes du Sultan, fit réflexion qu'il falloit que l'Art de faire des vers fût beaucoup eſtimé à la Cour de ce Prince, puiſqu'un de ſes Poëtes marchoit avec un ſi bel équipage; & qu'il pourroit lui être fort avantageux de s'y appliquer. Cette penſée fit tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, que dès la même nuit il fit un Ouvrage de Poëſie en l'honneur de Sangiar, & le lui alla préſenter dès le lendemain. Ce Sultan, qui étoit très capable de bien juger de la bonté des vers, trouva ſa piéce excellente; & connoiſſant qu'elle partoit d'un génie extraordinaire, lui demanda s'il vouloit s'attacher à la Cour, ou recevoir ſeulement une gratification. Anvéri lui répondit auſſi-tôt en vers, & lui fit entendre par ſon compliment, qu'il n'avoit point d'autre ambition que d'être attaché au ſervice d'un grand Prince. Le Sultan le retint dès ce moment auprès de ſa perſonne, & le fit paſſer ainſi du Collége à la Cour. Anvari étoit fort verſé dans l'Aſtronomie; il a même compoſé pluſieurs Traitez ſur cette Science. Cependant ce fut elle qui lui fit perdre preſque tout le fruit qu'il avoit tiré de ſa Poëſie. Car il arriva qu'en l'année de l'hégire 581, de Jéſus-Chriſt 1185, qui eſt la dixiéme du régne de Togrul Ben Arſlan, Sultan de la Maiſon des Selgiucides, les ſept Planétes ſe trouvérent enſemble dans le troiſiéme degré du ſigne de la Balance, ce que les Aſtronomes appellent la grande conjonction. Nos Tables Aſtronomiques, que nous nommons Alphonſines, marquent cette conjonction l'an 582 de l'hégire, qui répond à l'année Judaïque 4946, & à celle de Jéſus-Chriſt 1186. Les Aſtronomes de ce tems-là, du nombre deſquels étoit Anvari, prédirent qu'il s'éléveroit dans cette année un orage de vents impétueux, qui arracheroit les arbres, renverſeroit les plus ſolides bâtimens, & ébranleroit même les montagnes. Cette prédiction qui devoit tomber ſur le jour même de la conjonction, qui arriva au mois de Septembre, fit que ; lufieurs préparérent des lieux ſouterrains pour ſe retirer ce jour-là. Mais la crainte fut auſſi vaine que la prédiction des Aſtrologues; car les lampes qu'on avoit allumées ſur le haut des moſquées ne furent pas ſeulement éteintes, & beaucoup de grains demeurérent en gerbe dans les granges juſqu'à l'année ſuivante, pour n'avoir pu être battus ni vannez faute de vent. Les ennemis de notre Poëte ne manquérent pas de ſe ſervir de cette occaſion pour le tourner en ridicule, & pour lui nuire à la Cour. Le Sultan lui fit même une groſſe reprimande, pour être tombé dans une faute ſi groſſiére. Anvari ne ſut lui répondre autre choſe, ſinon que ces grandes conjonctions de Planétes n'arrivoient jamais ſans produire quelque effet extraordinaire; mais l'effet ſingulier que celle-ci produiſit, fut qu'il ne ſouffla aucun vent pendant toute cette année-là. Ferid Kateb, qui étoit un de ceux qui portoient le plus d'envie à notre Poëte, fit des vers Perſiens, dont le ſens étoit, qu'Anvari avoit menacé l'univers de vents ſi terribles, qu'ils devoient le faire tomber en ruine: & que cependant aucun vent n'avoit ſouffié depuis ſa prédiction. *Cela nous fait aſſez connoître*, diſoit-il enſuite au Seigneur, *que c'eſt vous qui commandez aux vents, & non pas Anvari.* Si les Aſtrologues furent convaincus d'erreur à l'égard des vents, il eſt certain qu'en cette même année il s'éleva une tempête plus furieuſe qu'aucune de celles que les vents ayent jamais excitée. Ce fut l'irruption que fit Genghiskhan dans les provinces de l'Aſie, qui ſont en deçà de l'Oxus; car il les déſola d'une maniére dont on ſe ſouviendra dans tous les ſiécles. Anvari n'ayant pu ſupporter, ni ces reprimandes du Sultan, ni les railleries de ſes envieux, partit de la ville de Mérou, Siége Royal des Selgiucides, & ſe retira en celle de Balkhe, autre ville Royale de la province de Choraſan. Mais il n'y fut pas plus heureux qu'à Mérou; car quoiqu'il n'en eût point offenſé le peuple, ce même peuple ſe déchaîna en mille injures contre lui, & lui fit des reproches continuels, tant ſur la fauſſeté de ſa prédiction, que ſur ſon ignorance. Il l'auroit même chaſſé de la ville, ſi Hamideddin, qui en étoit premier Juge, ne l'eût pris en ſa protection. Ce fut alors qu'il fit un Poëme, où il inféra une proteſtation publique & ſolemnelle, de ne ſe plus mêler d'Aſtrologie ni de prédiction. Il mourut enfin paiſiblement dans la même ville l'an de l'hégire 597, qui eſt de Jéſus-Chriſt 1200. Anvari paſſe pour le premier qui ait châtié la Poëſie Perſienne, en retranchant de ſes Ouvrages tout ce qu'il pouvoit y avoir d'impur ou de trop libre. Raſchidi l'a beaucoup loué à cet égard; quoiqu'en d'autres rencontres il lui ait été aſſez contraire. Ces deux Poëtes ſe trouvérent pendant quelque tems de deux partis différens: car Anvari étoit au camp du Sultan Sangiar, lorſqu'il aſſiégeoit Atſiz, Gouverneur, puis Sultan des Khuarezmiens, avec lequel Raſchidi s'étoit enfermé dans le fort château de Hezar-Eſb. Ces deux Poëtes ſe faiſoient la guerre à leur maniére, s'envoyant l'un à l'autre des vers attachez au bout des fléches, pendant que les deux Sultans donnoient & repouſſoient des aſſauts. Toguſche ou Tagaſché, Sultan des Khuarezmiens, Prince fort ſavant, donnoit la préférence à Anveri & à Zéhir ſur tous les autres Poëtes Perſiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANUBIS, Dieu des Egyptiens, qui étoit répréſenté avec une tête de chien, tenant un ſiſtre Egyptien, ou une palme, d'une main, & un caducée de l'autre. C'eſt ce que nous voyons ſur quelques anciennes médailles, & entre autres, ſur une de Marc-Aurèle Antonin & de Fauſtine, où cette Princeſſe eſt répréſentée ſous la forme d'Iſis, & l'Empereur ſous celle d'Anubis. Les Anciens ont parlé diverſement de la figure extravagante de ce Dieu. Quelques-uns ont dit, que comme le chien eſt le ſymbole de la fidélité, il répréſentoit les ſoins de celui qui avoit gardé le corps d'Iſis & d'Oſiris. Diodore de Sicile dit qu'Anubis étoit fils d'Oſiris, qu'il avoit toûjours ſuivi à la guerre, où il avoit donné des marques illuſtres de ſa conduite & de ſon courage, & qu'après ſa mort il fut mis au nombre des Dieux. Comme il avoit extrémement aimé les chiens, il en avoit même la figure d'un ſur ſes armes & ſur ſes drapeaux, & on le peignit avec la tête d'un de ces animaux. Cynopolis, c'eſt à dire, *la ville des chiens*, avoit été batie en l'honneur d'Anubis, & on y nourriſſoit de ces animaux, qu'on appelloit *les chiens ſacrez*. Il y a auſſi grande apparence qu'Anubis étoit le Mercure des Egyptiens, qui avoient caché leur Théologie ſous cette figure ridicule, pour marquer qu'il étoit le ſeul Dieu voyant & conſervant tout. Non ſeulement les Auteurs Chrétiens, mais même les Payens ſe ſont mocquez de ce Dieu particulier des Egyptiens. Jamblique parle de la confrérie d'Iſis & d'Anubis; & Apulée en fait une plaiſante deſcription. Enfin le nomme *Hermanubis* ou *Mercure-Anubis*. Les Romains, qui avoient reçu les Religions de tous les peuples qu'ils avoient ſoumis, ſouffrirent à Rome des Prêtres conſacrez à cette Divinité. Les Empereurs & les particuliers mêmes ſe faiſoient ſouvent un honneur de paroître ſous la figure de ces Dieux. Auſſi Volufius, Sénateur Romain & Edile, ayant été proſcrit par les Triumvirs, parut ſous la figure d'Anubis, pour ſe dérober à la pourſuite de ceux qui le cherchoient pour le faire mourir. Joſephe & Tacite rapportent une hiſtoire plus ſurprenante. Un gentilhomme nommé *Mundus* aimoit paſſionément une Dame Romaine nommé *Paulina*, femme de Saturnin; & ne la pouvant gagner ni par préſens ni par priéres, il réſolut de ſe donner la mort. Un Affranchi de ſon pére le conſola, & lui promit de le ſatisfaire. Il corrompit quelques Prêtres de la Déeſſe Iſis, qui firent ſavoir à Paulina que le Dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette Dame s'en ſentit ſi hono-

honorée, qu'elle s'en vanta à ſes amies & à ſon mari, & qu'elle fut coucher dans le Temple du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque tems après, ce dernier l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit paſſé. Pauline, au deſeſpoir, pria ſon mari de la venger. Saturnin alla ſe plaindre à l'Empereur Tibére, lequel s'étant informé de la vérité, fit crucifier ces déteſtables Prêtres, ruiner le Temple d'Iſis, & jetter ſa ſtatue & celle d'Anubis dans le Tibre. Caligula, qui avoit tant de plaiſir de ſe métamorphoſer ſous la figure d'un Dieu, prenoit quelquefois celle d'Anubis. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Bibliath.* Strabon, *l.* 17. Plutarque, *l. de Iſide & Oſiride.* Lucien, *in Dialog.* Virgile, *l.* 8. *Æneid.* v. 698. Lucain, *l.* 8. *Pharſ.* v. 832. Ovide, *l.* 9. *Metam.* v. 689. Tertullien, *Apologet. c.* 6. *&* 15. Arnobe, *l.* 7. S. Cyprien, *Epiſt. ad Donatr.* Minutius Felix, *in Octavio.* Euſébe, *l.* 3. *Præp. Evang.* Prudence, *in Apotheoſ.* v. 196. *& contra Symmachum. l.* 2. v. 330. Venantius Fortunatus, *l.* 2. *Vita S. Mart.* Appien, *l.* 4. *de Bell. Civil.* Apulée, *l.* 11. Jamblique, *de Myſt. Ægypt. ſect.* 5. *c.* 9. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *c.* 4. Philon, *in Legat.* Servius, *in l.* 9. *Æneid.* Hégéſippe, *l.* 2. *c.* 4. Triſtan, *Comment. Hiſtor. tome* 1. Cartari, *de Imag. Deor. &c.*

ANVERI. *Voyez* ANVARI.

ANVERMEUX, ANVREMEUX. *Voyez* ENVERMEU.

ANVERS ſur l'Eſcaut, ville du Brabant, dans le Pais-Bas, Capitale du Marquiſat du Saint Empire, avec Evêché ſuffragant de Malines. C'eſt l'*Antuerpia* ou *Andoverpum* des Auteurs Latins, que ceux du pais nomment *Antwerpen* ou *Handtwerpen*, les Allemands *Antorff*, les Eſpagnols *Anvers*, *Amberes* & *Enveres*, & les Italiens *Anverſa*. Comme l'origine des grandes villes eſt ordinairement fabuleuſe, celle d'Anvers a eu la même deſtinée. On prétend qu'avant la venue de Céſar dans les Gaules, un certain Géant nommé *Antigonus*, ſe tenoit dans un château ſur l'Eſcaut, d'où il obligeoit tous ceux qui paſſoient de lui donner la moitié de ce qu'ils portoient; & que lorſqu'ils le refuſoient, il leur coupoit la main droite & la jettoit dans la riviére. Comme au langage du pais *hand* ſignifie *main*, & *werpen*, *jetter*, on ajoûte que le nom d'*Handtwerpen*, ou d'*Anvers*, a été tiré de la cruauté de ce Géant, qui jettoit la main coupée dans la riviére. Ce que Cornelius Grapheus exprime dans ce diſtique:

Projecta ſecere manus, rigidique tributum
Antigoni, magnum tibi, magna Antuerpia, nomen.

Pour autoriſer ces contes, on s'imagine que c'eſt pour cette raiſon que dans certaines proceſſions, & particuliérement dans celle que ceux du pais nomment *de la Kerkmis*, on voit des machines de châteaux, & la figure d'un Géant, & que même les armes de la ville ſont un château & trois mains. Il ſuffit de remarquer, pour les armes, qu'*Antwerpen*, ſignifiant une *levée avancée*, Anvers a pour blaſon ſon ancienne porte triangulaire, avancée ſur l'Eſcaut. C'eſt elle ſeule qui a donné le nom à la ville; & les mains qu'on y a ajoûtées depuis, ſont des piéces parlantes, à cauſe du mot *hand*, qui ſignifie *main*. Cette ville, autrefois l'une des plus riches & des plus belles du monde, eſt ſituée dans une grande plaine à la droite de l'Eſcaut, dans l'endroit où cette riviére diviſe le Duché de Brabant du Comté de Flandre. Elle a été ſouvent aggrandie; ſous Jean, I de ce nom, Duc de Brabant en 1201; ſous Jean III, en 1314; & ſous Charles-Quint en 1543. On y compte deux cens douze rues, vint-deux places publiques, des maiſons propres & magnifiques, & de très beaux édifices ſaints & profanes. L'Egliſe de Notre-Dame, qui eſt la cathédrale, eſt un ouvrage incomparable. Sa longueur eſt de plus de cinq cens piez, ſa largeur de deux cens quarante. Elle contient ſoixante-ſix chapelles enrichies de colomnes de marbre toutes différentes, & ornées de belles peintures auſſi-bien que la nef. La Tour eſt des plus hautes, ayant 420 piez, depuis le rez de chauſſée, & des plus belles, contenant trente-trois groſſes cloches. Il y a auſſi trois portes principales bâties de marbre & dorées. On dit que le chœur de cette Egliſe fut bâti en 1224, tems auquel les Chanoines s'y établirent. Ils étoient avant cela dans l'Egliſe collégiale de ſaint Michel, fondée par Godefroy de Bouillon, qu'ils cédérent en 1124, à ſaint Norbert, fondateur des Chanoines Réguliers de Prémontré. L'Egliſe de Notre-Dame fut preſque brûlée en 1533, & depuis elle fut pillée durant les guerres civiles pour la Religion. Autrefois cette Egliſe n'étoit que collégiale dans le Diocéſe de Cambray, mais elle fut érigée en cathédrale par le Pape Paul IV, l'an 1559. Philippe le Noir avoit été nommé premier Evêque d'Anvers; mais étant mort en 1562, avant que d'être ſacré, on mit ſur ce Siége Epiſcopal François Sonnius, Prélat de grand mérite. Cette Egliſe eſt auſſi paroiſſe. Il y en a quatre autres, qui ſont, ſaint George, ſaint Jacques, ſaint André & ſainte Walburge. On y voit encore un grand nombre de maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, & de très belles Egliſes. Celle des Jéſuites étoit très magnifique; mais le 18 Juillet 1718, la foudre tomba ſur cette Egliſe, & mit le feu à un grenier au deſſus du maître-autel, qui le communiqua à toute la charpente avec tant de furie, qu'en moins de trois heures elle fut entiérement brûlée, à l'exception du maître-autel & de deux chapelles, qui furent fort endommagées, & pluſieurs tableaux de Rubens y furent conſumez. Elle étoit pavée de marbre, à deux bas côtez l'un deſſus l'autre, ſoutenus par cinquante-ſix colomnes de marbre. Les quatre voutes étoient fermées de trente-huit grands tableaux à bordures dorées, & les murs qui étoient percez de quarante croiſées, étoient revêtus de marbre. La grande voute étoit d'une ſculpture de très bon goût, chargée d'un petit dôme très clair & très bien pratiqué. Le maître-autel ne pouvoit ſe bien repréſenter. Tout y étoit de marbre, de jaſpe, de porphyre & d'or. Le tableau étoit une Aſſomption de la ſainte Vierge. La chapelle de Notre-Dame n'étoit pas moins riche. Le pavé, les côtez & la voute étoient de marbre, avec ſix ſtatues d'albâtre: les ſoixante-ſix chapelles qu'on y voyoit, le portail & la maiſon des Jéſuites mériteroient une deſcription particuliére. Preſque toutes ces peintures qu'on y admiroit, étoient de la main du fameux Rubens. La maiſon de ville d'Anvers a quatre grands corps de logis: la maiſon des Oſterlingues, qui étoit l'Hôtel des Villes confédérées, que l'on nommoit *de la Hanſe-Teutonique*; la Bourſe, qui eſt un lieu long de 90 pas, & large de 70, y compris les portiques qui régnent tout autour en dedans, & qui fut bâtie en 1531, dans un lieu où étoit une maiſon qui avoit trois bourſes pour armoiries, d'où eſt venu le nom de *bourſe*, qui depuis ce tems-là eſt employé par-tout comme à Anvers, pour dénoter le lieu public du rendez-vous des Marchands, ainſi que le remarque Miſſon *dans ſes Voyages*, & les galeries qui ſont à l'entour de cette place, méritent qu'on les conſidére. La citadelle, qui eſt une des plus fortes & des plus reguliéres, eſt de figure pentagone, avec cinq baſtions qui ſe défendent l'un l'autre, bien terraſſez & contreminez, avec leurs foſſez larges & profonds, qui en rendent les approches difficiles. Elle enferme de petites montagnes, d'où l'on découvre aiſément le pais qui l'environne. Cette citadelle fut bâtie en 1567, par le Duc d'Albe. L'ouvrage fut conduit par Paccioti, fameux Architecte d'Urbin, qui en donna le deſſein. Anvers eſt à 17 ou 18 lieues de la mer, entre Malines, Louvain, Bruxelles, Gand & Bruges. Le port eſt très beau & très commode. Il y a une vaſte place dite *Crane*, du nom d'une machine avec laquelle on décharge les Marchandiſes. Anvers a encore huit canaux principaux, par leſquels les vaiſſeaux peuvent entrer dans la ville. Le plus conſidérable contient juſqu'à cent vaiſſeaux. On compte ſoixante-quatorze ponts ſur ces canaux. Toutes ces commoditez rendoient cette ville extrêmement marchande, avant qu'Amſterdam eût attiré le commerce, en recevant les Marchands qui avoient été chaſſez d'Anvers pour la Religion.

Anvers ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, durant les guerres civiles pour la Religion. En 1566, les Proteſtans y pillérent les Egliſes, & l'arrivée du Duc d'Albe y augmenta les déſordres. Cette ſtatue qu'il y fit élever avec tant d'orgueil, ne ſervit qu'à entretenir la diſſenſion. Mais les maux que les Eſpagnols y firent l'an 1576, ſurpaſſent tout ce qu'on pourroit exprimer de cruel & de lugubre. Plus de ſix cens maiſons y furent brûlées, & près de dix mille hommes tuez ou noyez. La maiſon de ville & d'autres palais magnifiques y furent réduits en cendres; & les richeſſes d'une ville ſi marchande & ſi puiſſante y furent enlevées par des ſcélérats. Ce malheur arriva le quatriéme Nov. comme il eſt exprimé par ce diſtique numéraire:

qVanta, beV, LVCe rVIt anVerpIa VICta noVeMbr Is,
CIVe orbata, eXVIa Lare, eC eXVIa ultore.

Ce traitement ſi rude rendit les Eſpagnols odieux aux peuples du Pais-Bas. Le pillage y avoit duré trois jours, & les autres craignoient le même malheur. Les Confédérez rétablirent Anvers, que le Prince de Parme prit le 17 Août de l'an 1585, après un ſiége qui dura près d'un an. Ce pont qu'il jetta ſur l'Eſcaut, cette digue fameuſe, ces grandes machines dont on ſe ſervit, ſont des choſes remarquables dans l'Hiſtoire de ce tems-là. Mais ce qui paroît de plus admirable dans la conduite de ce grand Capitaine, c'eſt qu'il oſa attaquer Anvers contre le ſentiment des Chefs les plus experimentez, avec une Armée de douze mille hommes; & qu'en aſſiégeant cette ville, il étoit lui-même aſſiégé. Le Duc d'Alençon, qui avoit été couronné Duc de Brabant à Anvers l'an 1582, avoit été obligé d'en ſortir en 1583, & le conſeil qu'on lui donna de ſurprendre cette ville, fut très mal exécuté. Le Duc de Parme s'en acquitta mieux. Le tems de la priſe d'Anvers eſt marqué par ce diſtique:

Virgo Legit ſpICes, anVerpa VbI CoLLa patebIs
PrInCIpIs bIſpanI ſVbICIt IMperIo.

Depuis ce tems-là, Anvers s'eſt rétabli, quoique le voiſinage d'Amſterdam lui ait enlevé preſque tout ſon commerce. Au reſte, cette ville a produit un grand nombre d'hommes de lettres; comme Ortélius & Gorleus, Adrien & Henri Adriani, André & François Schottus, Alexandre Grapheus, Louis Nonius, Antoine Sandére, Balthaſar Moret, Jacques Tirinus, Gruterus, Beyerlinck, Del-Rio, & divers autres, dont nous parlons en leur rang. Anvers a eu le bonheur d'attirer ſur elle l'attention de pluſieurs habiles gens, qui ont entrepris d'éclaircir ſes Antiquitez, & de ſoutenir ſa réputation par leurs Ecrits; mais on ne fait ſi l'on doit mettre en ce rang Jean-George Bécan, qui le premier de tous a écrit de ſes Antiquitez: au moins ſon ouvrage n'eſt il pas fort ſolide, & ne peut entrer en comparaiſon avec celui de Charles Scribanius Jéſuite, qui traite en même tems des hommes illuſtres d'Anvers, des mœurs de ſes habitans, & de ſon origine, avec la deſcription de l'Etat d'alors. Cet Ouvrage parut en 1610, en même tems qu'un autre de Jean Baptiſte Gramaye, où les Antiquitez non ſeulement d'Anvers, mais de tous les lieux qui en dépendent, étoient éclaircies: mais celui de Jacques le Roi, libre Baron de l'Empire, Seigneur de la Tour, qui fut publié en 1678 à Amſterdam, & qui comprend les mêmes choſes que celui de Gramaye, eſt bien plus important, parce que l'Auteur avoit recueilli avec un ſoin étonnant un nombre prodigieux de titres de toutes ſortes. L'illuſtre P. Papebroch avoit auſſi compoſé des Annales d'Anvers depuis ſa fondation juſqu'en 1700; mais les Jéſuites d'Anvers, qui ſont dépoſitaires de ces Annales, n'ont pas encore jugé à propos de les publier. * Bécan & Scribanius, *in Orig. Antverp.* Guichardin, *Deſcr. des Pais-Bas.* Aubert le Mire. Sandére. De Thou. Opmeer. Beyerlinck.

George Brunus. Pierre Diveus. Jean-Batiſte Gramaye. Zwert. Strada. Grotius, &c.

CONCILES D'ANVERS.

François Sonnius, premier Evêque d'Anvers, cherchoit l'occaſion d'y convoquer un Concile ; mais les malheurs du tems l'empêchérent toûjours d'exécuter un deſſein qu'il prévoyoit devoir être d'une très grande utilité. Cependant ſe voyant valétudinaire, & ne voulant plus ſe dérober cette conſolation, de pouvoir ſervir les ames qui étoient ſous ſa conduite, par le ſecours de ce Concile diocéſain, il aſſembla ſon Clergé, & examina toutes les néceſſitez de ſon Egliſe. Sur la connoiſſance qu'on lui en donna, il fit des réglemens qu'on publia le 22 Mai de l'an 1576. Jean le Mire auſſi Evêque d'Anvers aſſembla en 1610 ſon Clergé, & publia des Ordonnances ſynodales, conformes à l'état préſent de ſon Egliſe. * Laurent Beyerlinck *in Chronogr.*

EVEQUES D'ANVERS.

I. * *Philippe Nigri* ou *le Noir*, fut nommé pour être le premier Evêque, mais étant mort l'an 1562 avant que d'être ſacré, le Roi Philippe II nomma à ſa place l'an 1570 François Sonnius, premier Evêque de Boiſleduc, mort en 1576. Le Siége a vaqué douze années à cauſe des troubles du païs.

II. *Livin* ou *Lavinus Torrentius*, ſacré l'an 1587, mort en 1595, après avoir été nommé à l'Archevêché de Malines.

III. *Guillaume de Bergbes*, ſacré en 1598, devenu Archevêque de Cambray en 1601.

IV. *Jean le Mire*, ſacré en 1604, mort en 1611.

V. *Jean Malderc*, ſacré en 1611, mort en 1633.

VI. *Gaſpard Nemius*, ſacré en 1634, devenu en 1649 neuviéme Archevêque de Cambray.

VII. *Marie-Ambroiſe Capello* de l'Ordre de ſaint Dominique, nommé auparavant à l'Evêché d'Ypres, ſacré en 1654, mort en 1676.

VIII. *Aubert Vanden Eede*, ſacré en 1674, mort en 1678.

IX. *Jean-Ferdinand de Beughem* ſacré en 1679, mort en 1699.

X. *Reginald Cools*, auparavant Evêque de Ruremonde, ſacré en 1700, mort à la fin de l'an 1706.

XI. *Pierre-Joſeph-Francken Sierſtorff*, ſacré en 1711.

ANVERS (Gérard d') vivoit en France vers l'an 1270. ſous le Pontificat de Gregoire X, auquel il dédia un Ouvrage qui a pour titre *Biblia tabulata*. On le voit en manuſcrit dans la Bibliothéque publique d'Utrecht. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 269.

* ANVERS (Henri d') Comte de Danby, entreprit en 1612 de faire aux portes d'Oxford un jardin de Médecine, auquel il employa cinq arpens; & il acheva ce bel ouvrage avec toutes ſes dépendances dans le tems d'environ dix années. Il en fit préſent à l'Univerſité, avec une rente qu'il fonda, pour l'entretien du jardin, d'un jardinier & d'un Profeſſeur en Botanique. Sur la porte par laquelle on y entre vis à vis de la Madelaine, & qui eſt la principale des trois, on lit cette inſcription:

GLORIÆ. DEI. OPT. MAX.
HONORI. CAROLI. REGIS.
IN. USUM. ACAD. ET. REIP.
HENRICUS. COMES. DANBY.
D. D. M. DC. XXXI.

La même inſcription ſe voit auſſi en dedans du côté du jardin. Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, p. 534. & 535.

ANUB. *Voyez* HANUB.

ANVREMEUX. *Voyez* ENVERMEU.

ANULIN, *Anulinus*, ou ANOLIN, Préfet du Prétoire, ſous Maximin, fut tué avec lui par des ſoldats revoltez, l'an 238. * Hérodien, *l.* 8.

ANULIN, ou ANOLIN, Proconſul d'Afrique, & grand perſécuteur des Chrétiens, vers l'an 259. * Baronius.

ANULIN, *Anulinus*, (P. Cornélius) favori de l'Empereur Sévére, commanda avec Valérien l'Armée de ce Prince contre Niger, & remporta ſur ce dernier une importante victoire, prés de la ville d'Iſſus, entre la Cilicie & la Syrie, l'an de Jéſus-Chriſt 194. Anulin commanda encore dans d'autres occaſions, & fut Conſul en 198. * Dion, *l.* 74. Herodien, *l.* 3. Idace. Onuphre.

ANULIN, *Anulinus*, (Cornélius) Conſul ſous Caracalla, l'an de Jéſus-Chriſt 216. Une inſcription, raportée par le Cardinal Noris, qualifie Conſul un SEXT. AURELIUS ANULINUS: on ne ſait pas en quelle année.

ANULIN, Sénateur dont l'Empereur Dioclétien avoit été eſclave. * Victorin, *in Vita Diocletiani.*

ANULIN, *Anulinus*, (Annius) Conſul en 295, ſous Dioclétien, Préfet de Rome en 306, & Proconſul d'Afrique en 303 & 313, ſous Conſtantin. Ce Prince lui adreſſa un Reſcrit célébre, en faveur du Clergé Catholique, portant exemtion de toutes charges & de toutes fonctions civiles. Les Hérétiques, qui n'avoient point de part dans ces immunitez, tâchérent d'en ôter la jouïſſance aux Eccléſiaſtiques orthodoxes. Conſtantin les y confirma par un ſecond Reſcrit de la même année 313. Anulin fut auſſi chargé de reprimer les Donatiſtes. * *Codex Theodoſ.* Sozoméne, *l.* 1. *c.* 9.

A N W.

ANWEIL, ANWEILER, *Anuelia*, petite ville d'Alſace, ſur la riviére de Queich, à deux lieues au deſſus de Landau vers l'occident. Cette ville n'eſt pas conſidérable par elle-même; mais le paſſage des montagnes la rend de quelque importance. Son principal commerce conſiſte dans les taneries qui y ſont établies. Il y a auſſi une petite manufacture de draps.

A N X.

ANXONNE, ANCONNE, AUXONNE ou AUSSONNE (Guillaume d') Evêque de Cambray, fils de Jean I, Comte d'Avênes en Hainaut, fut nommé à cet Evêché en 1330, où il fut fort traverſé par le Comte de Hainaut, qui pour réparation des vexations qu'il avoit faites à cet Evêque, fut condamné par une ſentence définitive, de fonder la chapelle de ſaint Vincent, dans l'Egliſe de Notre-Dame, & une autre à Maubeuge. De ſon tems, de ſon conſentement, les François ſe rendirent maîtres de Cambray, & ſoutinrent le ſiége qu'Edouard VI, Roi d'Angleterre, y mit l'an 1338. Anxonne eſt un des Fondateurs du Collége de Cambray, ou des trois Evêques, à Paris. Il fut depuis Evêque d'Autun en 1344. * Guill. Gazey, *Hiſt. Eccleſiaſt. du Pais-Bas.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.*

ANXUR. *Cherchez* TERRACINE.

A N Y.

ANYSE, Evêque de Theſſalonique en Macédoine, ſuccéda au célébre Aſcole, l'an 383, & fut choiſi par le Clergé & par le peuple de Theſſalonique, qui fit ſavoir cette élection à ſaint Ambroiſe, qui les en félicita. Le Pape Damaſe le fit ſon Vicaire Apoſtolique dans l'Illyrie orientale. Il étoit à Conſtantinople en 403, dans le tems que S. Chryſoſtome y fut condamné, & fut du nombre des Evêques qui ſoutinrent l'innocence de ce Saint. Il écrivit à Rome en ſa faveur, & mourut quelque tems après. On fait mémoire de lui dans le Martyrologe Romain, le 30 Décembre. * Ambroiſe, *Epiſt.* 15 & 16. Chryſoſtome, *Epiſt.* 143. & 144. Palladius, *Vita Chryſoſt.* Baillet, *Vies des Saints*, *Décembre.*

ANYSIS, Roi d'Egypte, étoit natif de la ville d'Anyſis; & quoiqu'aveugle, il fut élevé ſur le thrône par les Prêtres, après Aſychis; on ne ſait préciſément en quelle année. Il fut chaſſé de ſon Royaume par Sabacon, Roi d'Ethiopie, après ſix ans de régne. Et longtems après, un ſonge funeſte ayant obligé Sabacon d'abandonner ſa conquête, Anyſis rentra dans ſes Etats, & laiſſa pour ſucceſſeur, Séthon, Prêtre de Vulcain. Hérodote s'attache peu d'ordinaire à faire connoître le tems des événemens qu'il décrit; & tout ce qu'on peut apprendre de lui, eſt que Séthon eſt le prédéceſſeur immédiat de Plammithicus, qui commença à régner l'an 3365 du monde, 670 avant Jéſus-Chriſt; mais on a peine à croire qu'Anyſis ait pu demeurer caché cinquante ans, & que ce ne ſoit qu'après ce nombre d'années que Sabacon s'eſt retiré. On aime donc mieux penſer que l'eſpace de tems qui s'écoula depuis la fuite d'Anyſis juſqu'au régne de Séthon, fut rempli par quelques Rois Ethiopiens, & c'étoit le ſentiment de Jules Africain, d'Euſébe, & de George Syncelle. * Hérodote, *l.* 2.

* ANYSIUS, Comte des Libéralitez ſacrées, ſous Théodoſe *le Jeune*, en CCCCXVI. Synefius parle auſſi beaucoup d'un Anyſius Chef de Libye, dont il a même écrit l'éloge. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

ANYTE, femme qui faiſoit des vers Grecs, dont il nous reſte encore quelques fragmens. On ne ſait pas en quel tems elle vivoit. * Voſſius, *de Poët. Græc.*

ANYTUS, Rhéteur d'Athénes, ennemi déclaré de Socrate, gagna le Poëte Ariſtophane, pour compoſer une Comédie contre lui; & s'étant joint à Mélitus & à quelques autres, il fit condamner Socrate à mort, ſous la XCV Olympiade, & 400 ans avant Jéſus-Chriſt. Mais, lorſque l'innocence de ce Philoſophe fut connue, le peuple s'éleva contre ſes accuſateurs; & Anytus s'étant ſauvé à Héraclée, en fut chaſſé par les Habitans; ou même, ſelon Thémiſtius, il fut aſſommé à coups de pierres. * Plutarque & Diogéne Laërce, *in Vita Socratis.* Elien, *l.* 2. *Var. Hiſt. c.* 13.

A N Z.

ANZAR, ville du Turqueſtan, qui eſt des plus proches du Kathai, ou de la Chine ſeptentrionale. Tamerlan en faiſoit ſa place d'armes, pour entrer dans ce païs-là, lorſqu'il y mourut l'an 807 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1402. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ANZERMA, ou S. ANNA D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Popayan, eſt ſur le fleuve Cauca, prés du cap Corrente, environ à cinquante lieues de la ville de Popayan, au ſeptentrion, & à douze lieues de Calamanta, au midi. * Sanſon. Baudrand.

* ANZI, Seigneurie de la Baſilicate dans le Royaume de Naples, appartenant à la famille des Caraffes, & en particulier à la branche qui porte le nom de Prince de Belvédére, & cette branche la poſſéde depuis l'année 1576, avec titre de Marquiſat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANZICAINS & ANZIQUAINS. *Voyez* ANSIQUAINS.

ANZIO & ANZO. *Voyez* ANTIUM.

ANZUQUI, *Anzuquium*, ville du Japon, dans la grande Iſle de Niphon, ſur la côte orientale du Golfe de Meaco. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANZUQUIAMA, ville du Royaume de Mino, bâtie par Nobunanga, qui de Roi de Mino étoit devenu Empereur du Japon, que les Japonnois appelloient le Paradis de Nobunanga. Rien effectivement n'eſt plus délicieux que le païs où elle étoit ſituée, ni plus magnifique que ſes bâtimens. Le palais de l'Empereur

pereur étoit un peu éloigné de la ville ſur la cime d'une montagne, au milieu de deux autres plus baſſes, & ſur leſquelles les Grands de l'Empire avoient bâti des hôtels. On montoit à celui de l'Empereur par un ſuperbe eſcalier, taillé dans le roc à l'endroit le moins eſcarpé, & cet eſcalier aboutiſſoit à un grand terrain qui faiſoit comme une platte-forme à la montagne, & avoit couté des ſommes immenſes à applanir. L'enceinte étoit une forte muraille de 50 coudées de haut, toute de pierres de taille; les dedans du château, les Jardins, les terraſſes, les galeries, les appartemens, tout étoit d'une rare beauté; mais ce qu'on voyoit de plus ſurprenant, c'étoit une Tour pyramidale, qu'on avoit élevée au milieu, & qui étoit à ſept étages, chaque étage avoit ſon toit, les toits & les cordons étoient diſtinguez par leur couleur, ſur leſquels on avoit répandu ce beau vernis du Japon qui a tant d'éclat, & qui réſiſte aux injures de l'air. Le tout étoit terminé par une eſpéce de dôme, couronné d'une couronne d'or maſſif. Ce dôme étoit à jour, & enrichi au dedans & au dehors d'azur, de peintures, & de mille ornemens à la Moſaïque d'un goût exquis. Du pié de la montagne ſort un lac de vint lieues de long & de ſix de large, qui ſe rétrécit enſuite, devient riviére, & c'eſt à la ſortie de ce lac, qu'étoit la ville d'Anzuquiama. Les Jéſuites y avoient un magnifique Séminaire, bâti & fondé par l'Empereur, où ils élevoient preſque toute la jeune Nobleſſe du Japon. Tout cela fut réduit en cendres à la mort de Nobunanga, après qu'on eut pillé les immenſes richeſſes que ce Prince avoit amaſſées dans ſon Palais. * Le P. de Charlevoix, *Hiſtoire du Japon.*

ANZY LE DUC, Enzyacum, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il eſt ſur la riviére de Reconce, à une lieue de la ville de Semur, dans le territoire d'Autun & près du Charolois. * Baudrand.

AOC. AOD.

AOCHARA, bourg du Royaume d'Alger en Barbarie, dans la Province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Serſely. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne ville d'*Icoſium*, qui étoit épiſcopale, dans la Mauritanie Céſarienſe, dans l'Afrique occidentale. Mais Sanſon croit que c'eſt *Briſcha*, petite ville de la même Province, qui n'eſt qu'à vint milles de la premiére du côté d'orient. * Baudrand.

AOD ou EHUD, Juge des Iſraélites, fils de *Géra*, de la Tribu de Benjamin, étoit un jeune homme, vigoureux, entreprenant, hardi, & ſi adroit qu'il ſe ſervoit également des deux mains. Eglon, Roi des Moabites, ayant ſoumis les Juifs, les accabla, pendant 18 ans, de toutes ſortes de maux. Dieu leur ſuſcita Aod, qui demeuroit à Jéricho, & qui entreprit de les délivrer de cette ſervitude. Il trouva moyen de s'inſinuer dans les bonnes graces d'Eglon, par les préſens qu'il lui fit, & s'ouvrit ainſi l'accès dans ſon palais. Un jour il entra chez lui, à l'heure de midi, & l'ayant engagé à entrer ſeul dans ſon cabinet, il le tua. Aod, ſans perdre de tems, alla révéler ce qu'il venoit d'exécuter, aux Iſraélites, qui prirent les armes, & chaſſérent les Moabites, l'an du Monde 2710, & avant Jéſus-Chriſt 1325. Les Hébreux ainſi délivrez de la ſervitude de leurs ennemis, choiſirent d'une commune voix Aod pour leur Chef & pour leur Juge, comme lui étant redevables de leur liberté. Ils jouirent d'une heureuſe paix pendant ſon gouvernement, dont on ne ſait pas la durée: mais quelque tems après ſa mort, Jabin, Roi de Chanaan, aſſujettit les Iſraélites, & il les tint en ſervitude pendant vint ans, qui finiſſent à l'an 2750 du Monde, 1285 avant Jéſus-Chriſt. * *Juges, ch.* 3. Joſéphe, *l.* 5. *Antiq. Judaïq. c.* 5. Sulpice Sévére, *l.* 1. *Hiſt. Sacra.* Torniel, *A. M.* 2642. 2710. *&c.*

AOL. AOM. AON.

AOLIBAMA. *Voyez* AHOLIBAMA.

AOMAR, HOMAR ou OMAR. *Cherchez* HOMAR.

AON, fils de Neptune, étant chaſſé de la Pouille par ſes propres Sujets, s'alla établir en Béotie, qui fut appellée de ſon nom *Aonie*. * *Diction. Angl.*

AONIE, païs de la Béotie, où il y a pluſieurs montagnes, & une riviére de ce nom, qu'on a ſouvent donné à toute cette Province de Béotie: ce qui eſt aſſez ordinaire aux Poëtes, comme nous le voyons dans Claudien, *l.* 2. *in Rufin. Carm.* 5. *v.* 418.

Sic mons Aonius rubuit, cùm Penthea ferrent
Mænades.

AONIUS. *Voyez* PALEARIUS.

AOR.

AORIE, & ARIARIE, Rois des Goths, après quelques guerres contre Conſtantin, qui les mit à la raiſon, lui fournirent 40000 hommes de troupes entretenues, ſous le nom d'Alliez, *fœderati*. * Jornandes, *Rer. Gothic. c.* 21. Eutrope.

AORIS, fils d'*Aras*, Roi de Corinthe, avoit une adreſſe particuliére à lancer le javelot à la chaſſe, & dans les Armées. Il aimoit ſi tendrement ſa ſœur Aréthyrée, qu'il appella de ſon nom, toute la contrée où il demeuroit. * Pauſanias, *l.* 2.

AORNE, ville de la Bactriane, qu'Alexandre *le Grand* emporta: c'étoit auſſi le nom d'un rocher imprenable dans les Indes, dont ce même Conquérant ſe rendit le maître. * Arrien, *l.* 3. *c.* 11. & *l.* 10. Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 11.

AORNE, fleuve d'Arcadie, qui ſe jettoit dans le lac Phénée.

AORNE, certain lac d'Epire, dont les vapeurs étoient ſi contagieuſes, qu'elles donnoient la mort aux oiſeaux qui voloient deſſus. Virgile parle du Lac Aorne en Italie, qui eſt entre Pouzzol & Bayes. L'un & l'autre s'appelle *Avernus*, parce qu'il n'y a jamais d'oiſeaux, de l'α privatif des Grecs, & de ὄρνις, *oiſeau*, *quòd avibus careat.* * Virgile, *l.* 6. *Enéide*, Lucréce, *l.* 6. & Pétrone, *in Satyrico*, en ont fait la deſcription.

AORT. *Voyez* URT.

AOS.

AOSTE, vallée ſituée dans les Alpes, confinée au Levant & au midi par le Piémont, au couchant par la Savoye, & au ſeptentrion par le Vallay: la riviére de Doire la partage obliquement. Elle eſt ſubdiviſée en pluſieurs moindres vallées ou branches, dont les principales ſont la Valdigne, Valtornanche, Greines, Valaiſe, Champorcher, Cogne, Valſavaranche, Remes, & Valgrizanche. Sa longueur eſt de vint lieues, ſa largeur de dix ou environ. La vallée d'Aoſte a été le Païs des anciens Saluſſes, nation qui a tiré ſon origine des premiers peuples qui ont donné des loix à l'Italie, leſquels y furent conduits par leur Chef, qui y bâtit une ville, appellée de ſon nom Cordélius Cordelle. Leur contrée s'étendoit, pour-lors, non ſeulement ſur ce qui s'appelle aujourd'hui du nom d'Aoſte, mais encore ſur les autres terres du Canavois, au delà d'Ivrée, à droite & à gauche de la même riviére de Doire, juſques à ſon embouchure dans le fleuve du Pô. Jules Céſar ſoumit à l'Empire Romain ces peuples dont le païs abonde en mines; mais après ſa mort s'étant révoltez pendant que les Triumvirs diſputoient de la ſouveraine puiſſance, Auguſte y envoya Terentius Varro ſon Général, lequel ayant été obligé d'employer la force, & de perdre beaucoup de monde pour les réduire, uſa de ſa conquête avec toute la ſévérité des loix de la guerre; puiſqu'il fit renverſer la ville de Cordelle, les habitations que ces peuples avoient dans les montagnes, & anéantit entiérement toute la nation, réduiſant en eſclavage ceux qui échapérent à la fureur de ſes armes. Ce fut en mémoire de cette victoire, que ce Général fit élever à l'honneur d'Auguſte ce bel Arc de triomphe qu'on y voit preſque en ſon entier. Cet Empereur ayant connu par lui-même, de quelle utilité cette vallée étoit à cauſe de l'importance de ſes paſſages, y envoya une colonie de trois mille hommes de ſes cohortes prétoriennes pour la repeupler; & fit bâtir, ſur les ruines de celle de Cordelle, une nouvelle ville avec un vaſte palais, & un Cirque pour les ſpectacles publics. Elle fut nommée *Auguſta Prætoria*. Elle retient encore à préſent le même nom en Latin, duquel, par le mélange du langage des peuples barbares qui l'ont ravagée, on a fait celui d'Aoſte, commun à toute la vallée. Par la diviſion de ce puiſſant Empire, la vallée d'Aoſte eſt devenue partie de celui d'Occident, & du partage de Conſtans ſous qui la Religion Chrétienne y fut introduite. Après avoir appartenu à pluſieurs différentes dominations, elle ſe ſoumit volontairement à la Maiſon royale de Savoye, par un Traité fait & juré ſur la fin du douziéme ſiécle avec le Comte Thomas, renouvellé par le Comte Amé ſon fils, dont on conſerve les piéces authentiques, dans les Archives des Etats. On ne ſait point préciſément en quel tems, ni en faveur de quel Prince, la vallée d'Aoſte a été érigée en Duché, quoi qu'il ſoit certain qu'elle a été honorée de ce titre longtems avant la Savoye propre. Elle a toûjours eu ſes loix à part. La Juſtice s'y adminiſtre par un Bailif, ou par ſes Lieutenans, dans les terres dépendantes immédiatement du domaine de la Couronne; & dans celles des Vaſſaux par leurs Juges, Châtelains, & autres Officiers. On peut appeller de leurs jugemens au Sénat de Savoye & de Piémont. Le Gouvernement politique, l'œconomique & les affaires d'Etat du Duché d'Aoſte s'adminiſtrent par un Conſeil compoſé de 25 Conſeillers, appellez Commis, qui n'eſt qu'un abbrégé de l'Aſſemblée générale des trois Etats du Clergé, de la Nobleſſe & des peuples, laquelle ne ſe convoque que rarement, & ſeulement lorſque les Souverains lui demandent des dons gratuits pour les beſoins de la Couronne, ou pour des occaſions de la derniére importance. La ville qui donne ſon nom à cette vallée, eſt extrêmement ancienne, & il en eſt fait mention dans Pline, Dion, Strabon, Ptolomée, & dans l'Itinéraire d'Antonin. On a cru que Cordellus fils de Statiel l'ayant fait bâtir, lui donna ſon nom, & l'appella *Cordelle*. Elle eſt le Siége d'un Evêque qui étoit anciennement Suffragant de la Métropole de Milan. Elle l'eſt à préſent de la Tarentaiſe en Savoye, depuis que l'Empereur Charlemagne obtint le *Pallium* en ſa faveur. L'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame, qui de l'aveu de tout le monde paſſe pour une des plus anciennes de toute l'Italie, a un Bréviaire, un Rit, & un Plein-chant particuliers, & eſt deſſervie par vint-deux Chanoines Réguliers, entre leſquels il y a deux dignitez, ſavoir l'Archidiacre, qui préſide au Chœur & à l'Egliſe, & le Prévôt qui préſide dans le Chapitre. Le plus ancien Evêque, dont nous ayons connoiſſance, eſt Protaiſe, qui vivoit vers l'an 408. Euſtathius lui ſuccéda; & c'eſt en ſon nom, qu'un de ſes Prédéceſſeurs, nommé Gratus, Graddus ou Giradus, ſouſcrivit l'an 451 au Concile de Chalcédoine aſſemblé en 451 contre les erreurs d'Eutychès, en ces termes, *Ego Graddus Presbyter directus ab Epiſcopo meo Euſtathio Eccleſiæ Auguſtanæ, vice ipſius in omnia ſuprà ſcripta conſenſi & ſubſcripſi, anathema dicens iis qui de incarnationis dominicæ ſacramento impiè ſenſerunt &c.* Saint Grat & ſaint Jocond, comme Patrons tutélaires, y ſont en grande vénération. Le Diocéſe eſt compoſé de ſoixante & dix-huit Cures. Il y a eu auſſi deux grands Archidiacres, ſavoir ſaint Ours, & ſaint Bernard de Menthon, dont le premier eſt Fondateur de l'unique col-

colléghiale, appellée ſaint Ours, & qui de Régulière, a été ſécularisée ſous le Pape Innocent X ; & le ſecond eſt Fondateur de deux hôpitaux, qu'on appelle *le grand & le petit Saint-Bernard*, & de la petite Congrégation des Chanoines Réguliers de S. Bernard, dont le Chef eſt appellé Prévôt de ſaint Bernard, & doit faire ſa réſidence au grand ſaint Bernard. Aoſte a été le lieu de la naiſſance de ſaint Anſelme, Archevêque de Cantorbéry. Outre cette ville, il y a encore dans cette vallée, quelques bourgs & châteaux remarquables, comme la Sale, Morges, Iſogne, Villeneuve, Montiouvet, Valleſe, Saint-Martin, Chambiave, Châtillon, Chalant ancien Comté, Fenitz, Bard forteresſe, Saint-Vincent, Verres ou Verez, Quart, Chaſtel-Argent ou Cattro-Argento, Saint-Pierre, Saint-Donas, Saint-Marcel, Courmajour, qui eſt la *Curia major* des Romains, parce qu'ils y tenoient le Siége de la Juſtice, & où ils envoyoient travailler aux mines ceux qui y étoient condamnez. Il s'y trouve auſſi trois fontaines d'eaux minérales, fort ſouveraines, & très fréquentées en Eté, entre autres la Tuille, au pié du petit S. Bernard. La contrée des Salaſſes s'étend encore au delà d'Yvrée, en cette contrée, dite *le Canavois*, où ſont Rivarol, Aglié, Chivas, &c. Il y a auſſi pluſieurs anciennes familles de la province, qui y ſont établies, & le fils du Prince de Piémont porte aujourd'hui le titre de Duc d'Aoſte. * Pline, *l.* 3. *Hiſt. nat. c.* 20. Dion, *Hiſt. l.* 3. Strabon, *l.* 4. Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Ughel, *Ital. Sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Auguſtin de la Chiéſa, *Hiſt. Chron. Archiepiſc. & Epiſc. Pedemont.*

AOSTE ou AOUSTE, *Auguſta*, village de France en Dauphiné, ſitué ſur la riviére de Drome, à une lieue au deſſus de la ville de Creſt. On croit que c'eſt la petite ville d'*Auguſta*, que les anciens placent entre Die & Valence, mais que d'autres pourtant mettent à Autun, village entre Romans & le Pont en Royans. * Maty, *Dict. Géogr.*

AOSTE ou HOSTE, *Auguſtum*, autrefois petite ville, maintenant village de Dauphiné en France, ſitué aux confins de la Savoye, ſur la petite riviére de Biévre, environ à une lieue de ſon embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de S. Génis. * Maty, *Dict. Géogr.*

A O U.

AOU (S.) *Voyez* S. AIGULFE.

AOUAMEL, Ouvrage d'Abdalcaher. *Voyez* l'Article d'ABDALCAHER.

AOÜS. *Voyez* ÆAS.

AOUT. C'étoit le ſixiéme mois de l'année de Romulus conſacré à Cérès. Il s'appelloit auparavant *Sextile*, mais ſelon le rapport de Macrobe, Auguſte étant entré ce mois-là dans ſon premier conſulat, ayant dans ce même mois célébré trois triomphes, reçu ſous ſes auſpices & ſous ſon commandement les Légions qu'il avoit tirées du Janicule, ſoumis l'Egypte ſous la puiſſance du Peuple Romain, & terminé les guerres civiles, le Sénat ordonna que ce mois ſeroit déſormais appellé *Auguſtus* du nom de l'Empereur. C'eſt en François le mois d'*Août*. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 12.

Le ſecond du mois ou le quatriéme avant les Nones, étoit un jour de fête, inſtitué pour célébrer la conquête de l'Eſpagne Citérieure par Céſar ; le 17, on célébroit les *Portunales* ; le 19, les *Vinales*, jour auquel mourut Auguſte ; le 21, les *Conſuales* ; le 23, les *Vulcanalia* ; le 25, les *Opiconſivies* ; le 27, les *Volturnales*. * Danet. Roſin. *Antiq. l.* 4. *c.* 12.

AOUST (Saint), Archevêque de Bourges. *Voyez* S. AIGULFE.

AOUSTE. *Voyez* AOSTE.

A P A.

APACHES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Mexique. Leur païs eſt extrêmement vaſte, & les Eſpagnols les diviſent en quatre ſortes de nations, qui ſont, Apaches de Périllo, vers le midi ; Apaches de Xilla ; Apaches de Navalo, au ſeptentrion ; & Apaches de Vaqueros, qui ſont au levant. Ces Apaches ſont idolâtres, & vivent ſous le gouvernement de leurs Caciques. Ils ont quelques Forts ſur les montagnes, où ils ſe retirent à l'arrivée des Eſpagnols. * *Conquête du Mexique.*

APACHNAS ou PACHNAN, troiſiéme Roi de la Dynaſtie des Rois Arabes ou Phéniciens, appellez *Paſteurs*, qui ſe ſont emparez de Memphis, & de la Baſſe Egypte, régna 36 ans & ſept mois, ſelon le catalogue de Manéthon. Son régne commença l'an 3268 de la Période Julienne, 1446 avant Jéſus-Chriſt. Il eut pour ſucceſſeur Apophis. * Manéthon. Africanus. Jean Marsham, *Canon Chronic. Sæcul. VIII.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hiſtor. Profanes.*

C'eſt ſous le régne de ce Roi, ou ſous celui d'un de ſes deux prédéceſſeurs, que les Iſraélites ſortirent d'Egypte.

APAFFI. *Voyez* ABAFFI.

* APAJIM ou APHAIM, fils de Nadab & pére de Jiſçebi Juif, de la Tribu de Juda. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 30.

APALACHES ou APALACHITES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale dans la Floride, vers les monts d'Apalathai ou d'Apalatche. L'Etat des Apalachites contient pluſieurs petites provinces, dont les unes ſont dans une belle vallée, bornée du côté du levant & du nord, par une chaîne des monts d'Apalathai ; au midi par la Province de Tagouaſta, habitée par des peuples cruels & barbares ; & au couchant, de la riviére d'Hitanachi, que les Eſpagnols appellent le fleuve du Saint-Eſprit. La plus conſidérable des Provinces qui ſont dans la vallée, ſe nomme *Bémarin* ; celle qui ſuit s'appelle *Anoua* ; & la troiſiéme *Matique*. Cette troiſiéme s'étend encore dans les montagnes, où ſont Schama, Méraco & Aqualaque. La ville capitale du païs eſt Mélitot, dans la Province de Bémarin. C'eſt le ſéjour du Roi d'Apalache, qui eſt reconnu pour Souverain par les Chefs particuliers qui ſont dans les autres Provinces, & qu'ils nomment *Peracouſſes*. Ce païs eſt bon & fertile ; les Habitans ſont ſimples & ſans malice. Ils ont des voiſins qui les obligent quelquefois de prendre les armes, qui ſont l'arc & la fléche, la maſſue, la fronde, & une eſpéce de zagaye, ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, lorſqu'ils ont épuiſé toutes les fléches de leur carquois. Ils ont auſſi des boucliers de figure ovale, qui ſont faits de joncs cordelez & poiſſez avec un tel artifice, que bien qu'ils ne ſoient couverts que d'un ſimple cuir, & qu'ils ſoient extrêmement légers, ils ſont pourtant impénétrables à tous les dards de leurs ennemis. Les Apalachites adoroient le Soleil, de même que la plupart des plus célébres peuples de l'Amérique ; mais aujourd'hui ils ſont preſque tous Chrétiens. La premiére connoiſſance qu'ils ont eue de Jéſus-Chriſt, leur a été donnée par une colonie de François, conduite par le Capitaine Ribauld, ſous le régne de Charles IX. * Linſchoten, *Deſcr. de l'Amérique, c.* 1. Rochefort, *Hiſt. des Antilles, l.* 2. *c.* 8.

* APALACHES (les Monts), ſont la partie orientale d'une longue chaîne de montagnes, qui ſeparent la Nouvelle France de la Floride, en l'Amérique ſeptentrionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

APALACHITES. *Voyez* APALACHES.

APALATHAI & APALATCHE (les Monts d'). *Voyez* APALACHES.

APAMATUCK, *Apamatuca*, riviére de l'Amérique ſeptentrionale dans la Virginie. Elle ſe décharge dans celle de Powatan. * Maty, *Dict. Géogr.*

APAMÉE ſur l'Oronte, *Apamea* & *Apamis*, ville de Syrie, qui a été le Siége d'un Archevêché, ſous le Patriarchat d'Antioche. Elle fut bâtie par Séleucus *Nicator*, qui lui donna le nom de ſa femme. Apamée étoit environ à vint lieues d'Antioche, & la rivale de cette derniére ville. Un de ces Prélats, nommé *Thomas*, la délivra par adreſſe des armes de Choſroès, Roi de Perſe. Saint Marcel en étoit Evêque, lorſqu'en 385 l'Empereur Théodoſe publia une loi pour achever la deſtruction de l'Idolâtrie. Il s'y employa dans la ville & dans le territoire, où il reſtoit encore des Temples d'idoles, & il lui en coûta la vie ; les Payens l'ayant pris & jetté dans le feu, lorſqu'il attaquoit un de leurs Temples. S. Marcel, qui fut Archimandrite des Acémétes à Conſtantinople au cinquiéme ſiécle, étoit de la ville d'Apamée, où ſa famille étoit diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſes richeſſes. La ſituation de cette ville, que les Modernes nomment *Amas* ou *Hama*, eſt admirable. Elle eſt ſur une colline agréable, qui s'éléve au milieu d'une plaine, bordée de diverſes autres collines, & extrêmement fertile en toute ſorte de grains & de fruits. La ville eſt preſque entourée de la riviére d'Oronte, qui y forme une eſpéce de lac. Cette commodité des eaux fait que les jardins y ſont très beaux, & qu'il y a de bons pâturages. Auſſi les Rois de Syrie avoient autrefois leurs haras en cette ville. Quoiqu'elle n'ait aujourd'hui rien de conſidérable que ſa ſituation, elle eſt encore la mieux peuplée de la Syrie, après Alep. Il y a ſur le haut de la colline un château fort ruiné, qui commande non ſeulement la ville, mais encore toute la plaine voiſine. Le Grand-Seigneur tient à Apamée un Bacha, dont le Gouvernement eſt d'une aſſez grande étendue. * Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. & 12. Ptolomée. Belon. Leunclavius. Sanſon. Baillet, *Topogr. des Saints.*

APAMÉE, *Apamea*, *Cybotos* & *Celana*, ſur le Marſe, ville de Phrygie, avec Archevêché. On aſſure que c'eſt un ouvrage de Séleucus *Nicator*. D'autres ne ſont pas de ce ſentiment. Strabon, Pline, Tite-Live, Appien, & d'autres Auteurs anciens en ont fait mention. Elle eſt aujourd'hui preſque ruinée & peu habitée. * Pline, Strabon, &c.

APAMÉE ou APAMI, ville de la Bithynie, ſur la Propontide ou Mer de Marmora, entre Bourſe & Cyzique. Il y a eu autrefois le Siége d'un Archevêque, & elle étoit aſſez conſidérable ; mais à préſent elle eſt preſque ruinée & peu habitée. Apamée a eu auſſi le nom de *Mieris*, *Mierica* ou *Myrlea*, qui eſt celui que les Turcs lui donnent encore aujourd'hui. * Baudrand l'appelle *Apamis*.

APAMÉE, qu'on nomme auſſi *Miana*, ville de la Médie, du côté du païs des Parthes. * Baudrand.

APAMÉE, nom de deux villes qu'on met dans la Méſopotamie, l'une ſur l'Euphrate, & l'autre ſur le Tigre. * Baudrand.

APANAGE, ou comme on diſoit autrefois APENNAGE, Terres que les Souverains donnent à leurs puînez pour leur partage, leſquelles ſont réverſibles à la Couronne faute d'enfant mâle. Du Cange dit qu'on diſoit dans la baſſe Latinité *Apanare*, *Apanamentum* & *Apanagium*, pour ſignifier une penſion ou un revenu annuel, qu'on donne à des cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une Seigneurie qui ne ſe devoit point partager. Hofman & Monet dérivent ce mot du Celtique ou Allemand, & diſent qu'il ſignifie *exclurre* ou *forclorre* de quelque droit : ce qui arrive à ceux qui ont des apanages, qui ſont exclus de la ſucceſſion paternelle. Antoine Loiſel, cité par Ménage, croit qu'*apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes Seigneurs qu'on chaſſoit du lit & de la maiſon de leurs péres, pour aller chercher fortune ailleurs ſoit par la guerre ou par mariage. Paul Emile a remarqué que les apanages ſont une invention que les Rois ont apportée des voyages d'Outre-mer. Le Duché d'Orléans eſt l'apanage du ſecond fils de France. Philippe, petit-fils de France, mort le deuxiéme Décembre de l'an 1723, en étoit en poſſeſſion

depuis

depuis la mort de ſon pére Philippe de France, fils de Louis XIII. * Du Cange, *Gloſſarium Latin.*

APANTA, *Apanta*, province de la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale, entre le Lac de Parimé & la riviére des Amazones. Texeira nous apprend que le pais des Apantes s'étend de l'autre côté de la même riviére, au couchant de la province de Corops. * Texeira. Sanſon. Baudrand.

APANTES ou APANTOS, peuple. *Voyez* l'Article précédent.

APAPHUS. *Voyez* APAPUS.

APAPUS *le Grand*, XX des Rois Thébains en Egypte, ſuccéda l'an 3072 de la période Julienne, 1642 avant Jéſus-Chriſt à Pammus Archondes, & régna cent ans, ſuivant Manéthon. Il y a de l'apparence qu'il conquit le Royaume des Memphites, & qu'il eſt le même que Phiops, XXI Roi de la ſixiéme Dynaſtie des Rois Egyptiens, ſuivant le même Manéthon; car le commencement de leur régne tombe de part & d'autre à la même année; la durée du régne eſt la même de cent années. Le nom d'Apapus ou Apaphus ſe rapporte à celui de Phiops ou Paphus. Le ſurnom de *Grand* fait connoître qu'il avoit fait quelque conquête conſidérable, & c'eſt apparemment celle du Royaume de Memphis. Leur ſucceſſeur, nommé dans la Dynaſtie des Thébains, Ageſcus Oſcaras, & dans celle des Memphites, Metuſuphis, n'a qu'un an de régne dans l'une & l'autre Dynaſtie, & la Reine Nitocris ſe trouve également leur ſucceder. * Marſham, *Canon. Chron. ſæcul. VI.* M. Du Pin, *Bibliuth. des Hiſt. Profanes.*

APARIA, Province de l'Amérique méridionale dans le Pérou, eſt près de la riviére des Amazones, vers l'endroit où elle reçoit les eaux du Putomaye au ſeptentrion du pais des Pacamores. De l'autre côté elle a au couchant la contrée, dite *la Canelle.* * Sanſon. Baudrand.

APATHIE, les Stoïciens ſe piquoient d'une entiére *Apathie*, juſqu'à n'être point ſenſibles à la douleur. Ils vouloient que l'ame de leur Sage fût dans une aſſiette calme, exempte du trouble & de l'agitation des paſſions. Les prémiers Chrétiens tranſportérent dans l'Egliſe les ſentimens des Stoïciens. Ce mot d'*Apathie* eſt très commun chez les ſpirituels d'entre les Grecs. S. Clément d'Alexandrie le mit fort en vogue, afin d'attirer les Philoſophes qui aſpiroient à cette ſublime vertu. Caſſien appelle l'*Apathie* des parfaits contemplatifs, leur immobile & continuelle tranquillité. Le Quiétiſme eſt l'*Apathie* déguiſée en dévotion; c'eſt l'*Apathie* des Anciens ſolitaires. * Furetiére, *Dict.*

APATURIES, nom de certaines fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Bacchus, & que Budé appelle *Fêtes de ruſe* ou *de tromperie*, du Grec ἀπάτη, *fraude.* Voici quelle en fut l'origine. Les Athéniens & les Béotiens étant en différent touchant leurs limites, Mélanthus & Xanthius réſolurent de vuider la querelle entre eux dans un combat ſingulier, où le dernier demeura ſur la place, par un mauvais tour qui lui fut joué. Car tandis qu'ils étoient aux mains, il parut quelqu'un derriére Xanthius, couvert de la peau d'une chévre noire, ou du moins Mélanthus le ſuppoſant ainſi pour ſurprendre ſon concurrent, s'écria qu'il agiſſoit mal d'avoir amené un ſecond. Xanthius ſe retourna pour voir qui c'étoit, & dans ce moment-là il fut tué par ſon ennemi, l'an du monde 2906, & avant Jéſus-Chriſt 1129. Les Athéniens ayant cru que c'étoit Bacchus ainſi traveſti en leur faveur, & qui leur avoit rendu ce bon office, inſtituérent une fête en ſon honneur, laquelle ſe célébroit au mois d'Octobre. Depuis ce tems-là, les vrais Ioniens, qui avoient des Rois iſſus de Mélanthus, à la reſerve de ceux d'Ephéſe & de Colophon, célébroient la fête des Apaturies. Quelques-uns ajoûtent qu'on célébroit auſſi une fête de ce nom en l'honneur de Jupiter & de Pallas; & diſent qu'Æthra, pour quelque bon office qu'elle avoit reçu de cette Déeſſe, lui dédia un Temple, & ordonna que toutes les filles de Trœzene conſacraſſent leur ceinture avant leurs noces à Pallas *Apaturie.* Le même nom fut auſſi donné à Vénus, depuis que les Géans, qui en vouloient à ſa vie, l'obligérent de ſe cacher, juſqu'à ce que par le ſecours d'Hercule elle les fit tous périr. Etienne de *Byzance*, après Strabon, fait mention à ce ſujet d'un Temple dédié à Vénus, ſous le nom d'*Apaturienne.* *Voyez* CURETIS. * L'Interpréte d'Ariſtophane. Héſychius. Hérodote, dans le livre intitulé Clio.

APE.

APELLAS de Cyréne, Géographe, dont il eſt parlé dans l'abrégé d'Artémidore d'Ephéſe. On ne ſait en quel tems il a vécu. Il écrivit des Commentaires hiſtoriques de Delphes, citez par ſaint Clément Alexandrin. Au reſte, il y a apparence que cet Auteur eſt le même qu'Athenée nomme *Apollas*, qui avoit écrit des villes du Péloponnéſe. * Athénée, *l.* 9. Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Græc. & de Scient. Math. c.* 69. §. 17.

APELLAS, fameux Sculpteur dont parle Pline, *l.* 34. *ch.* 8.

APELLES, qu'on nomme *le Prince des Peintres*, natif de l'Iſle de Coos ſelon Ovide, d'Ephéſe ſelon Strabon & Lucien, & de Colophon ſelon Suidas, qui dit que les Ephéſiens lui donnérent le droit de bourgeoiſie, vivoit ſous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant Jéſus-Chriſt. Il a fait pluſieurs tableaux, qui ont tous été des chef-d'œuvres de l'art. Il peignit l'image de la Fortune couchée, qui tenoit du bras gauche ſa corne d'abondance, & avoit le bras droit appuyé ſur une roue, pour montrer ſon inſtabilité & ſon inconſtance, avec cette inſcription, *Fortuna reduci.* Comme on lui eut demandé pourquoi il avoit peint la Fortune aſſiſe, il répondit que c'étoit parce qu'elle ne s'étoit jamais repoſée. Ayant été un jour accuſé par un Peintre jaloux de ſa gloire, d'avoir conjuré contre le Roi Ptolémée, & cauſé la revolte de Tyr & la priſe de Péluſe, le Prince prit tellement feu là-deſſus, qu'il s'emporta contre lui comme contre un traître & un aſſaſſin; & il lui eût fait trancher la tête, ſi l'un des complices ne l'eût déchargé à la queſtion. Alexandre *le Grand*, qui le conſidéroit extrêmement, ne voulut ſe faire peindre que par lui. Ce Prince lui donna même une de ſes concubines, nommée *Campaſpe de Lariſſe*, dont ce Peintre étoit devenu amoureux en travaillant à ſon portrait. Apellès fit le portrait d'Alexandre dans le Temple de la Diane d'Ephéſe, ſous la figure d'un Jupiter qui tient la foudre en main, & qui ſemble ſortir du tableau, auſſi bien que la foudre. Pline nous dit qu'il reçut vint talens d'or pour ſon ouvrage. Ciceron écrivant à Lucius, remarque que la raiſon qui portoit Alexandre à ſe faire peindre uniquement par Apellès, ne venoit point d'un excès de faveur dont il l'honoroit; mais parce qu'il étoit perſuadé que ce Peintre s'étant ſi fort diſtingué dans ſon Art, il ne manqueroit pas d'acquérir autant de gloire que le Peintre même. *Neque enim Alexander illa gratia cauſâ ab Apelle potiſſimum pingi, & à Lyſippo fingi volebat: ſed quod illorum artem cum ipſis, tum ſibi æquam gloriam fore putabat.* * Ciceron, *Epiſt.* 12. *l.* 5. Apellès fit divers ouvrages dont les anciens Auteurs ont parlé avec grande eſtime; comme du portrait d'Antigonus, qu'il fit de profil, pour cacher un défaut de ce Roi, qui avoit perdu un œil; celui d'un cheval tiré tellement au naturel, que des chevaux hennirent en le voyant. Il nous a laiſſé ſon tableau des lignes qu'il traça chez Protogénes ſi délicatement, qu'elles ſe dérobolent à la vue. Mais ſes tableaux les plus célébres furent deux Vénus, dont l'une qui ſortoit de la mer, fut nommée *Anadyoméne*; & l'autre eſt celle qu'il commença pour ceux de l'Iſle de Coos, & qu'il n'acheva point, ayant été prévenu de la mort. Ovide parle en ces termes d'une de ces Vénus, *l.* 3. *de Arte Amandi*, v. 401.

Si nunquam Venerem Cous pinxiſſet Apelles,
Merſa ſub æquoreis illa lateret aquis.

Ses autres tableaux de la Victoire, de Caſtor & Pollux, de la Calomnie, de Clytus, de Mégabyze, d'Archélaüs, de Philippe & d'Alexandre, ſont encore très renommez dans les écrits des Anciens. Cet habile Peintre étoit tellement appliqué au travail, que ſon aſſiduité a donné lieu au proverbe, *Nulla dies ſine linea; Point de jour ſans quelque trait*: ce qui doit s'entendre du deſſein. Il avoit écrit quelques Traitez de Peinture qui ſe ſont perdus. Horace parle de l'édit d'Alexandre *le Grand*, qui permettoit au ſeul Apellès de faire ſon portrait. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. *& ſuiv.* Elien, *Hiſt. l.* 12. *c.* 34. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 11. *Ext.* 2. *& c.* 12. *Ext.* 3. Ovide. Horace, *l.* 2. *Epiſt.* 1. *v.* 236. *&c.* Strabon, *l.* 14. Lucien. Suidas.

APELLES, excellent Acteur pour le Tragique ſous *Caligula.* Il s'étoit mis en faveur par des voyes très infames; mais lorſque la fleur de ſa jeuneſſe fut paſſée, il ſe fit Comédien. Dans ce poſte, il ſut ſi bien ſe maintenir dans les bonnes graces de Caligula, que ce Prince le vouloit toujours avoir avec lui; & même en public, & le mit au nombre de ſes Conſeillers. Mais un jour qu'étant auprés de la Statue de *Jupiter*, il lui demanda, lequel lui ſembloit plus grand de Jupiter ou de lui, il ſe mit ſi en colére de ce qu'Apellès ne répondoit pas aſſez tôt, qu'il le fit fouetter cruellement. Il y ajoûta même par plaiſanterie, qu'Apellès avoit la voix agréable, même lorſqu'il pleuroit. C'eſt ce que nous liſons dans Suétone. Philon a dit que ce barbare Empereur fit mettre Apellès aux fers, & qu'il donna ordre que de tems en tems on le fit tourner ſur une roue. * Philon, *Legat. ad Caium.* Dion, *l.* 69. Bayle, *Dict. Crit.*

APELLES, Diſciple de Jéſus-Chriſt, que ſaint Paul appelle *fidéle Diſciple de Chriſt* dans ſon *Epître aux Romains*, *ch* 16. 10. On dit qu'il ſouffrit le martyre à Smyrne avec ſaint Luc, le 22 d'Avril. * *Martyrologe Romain.*

APELLES, Hérétique, Diſciple de Marcion, admettoit deux Dieux, l'un bon & l'autre mauvais; celui-ci Auteur du Monde & de la Loi; celui-là Auteur de l'Evangile & Rédempteur de l'Univers. Ces erreurs lui étoient communes avec Marcion; mais ayant été chaſſé de ſa communion à cauſe de quelque action impudique, il inventa une autre héréſie, ou plutôt il l'apprit d'une certaine Philuméne, jeune fille poſſédée, qu'il faiſoit paſſer pour inſpirée du Saint Eſprit. Il n'admettoit qu'un Dieu, qu'il compoſoit de parties infinies; mépriſoit la Loi & les Prophétes; il ne donnoit à Jéſus Chriſt qu'un corps d'air, dont en remontant au Ciel il avoit rendu à chaque élément ſa portion; & il nioit la réſurrection corporelle. Les ſaints Docteurs détruiſirent les réveries de cet impie, qui s'éleva contre l'Egliſe dans le ſecond ſiécle, vers l'an 145 ou 146. * S. Epiphane, *Hær.* 44. S. Auguſtin, *Hær.* 23. Tertullien, *de Præſcript. c.* 30. *&* 31. Euſébe, *l.* 5. *Hiſt. c.* 13. Baronius, *A. C.* 146.

APELLES, Tourneur, duquel Athénée fait mention, *l.* 11. *c.* 12.

APELLICON, natif de Teos, s'établit à Athénes, où il acquit le droit de bourgeoiſie. Il ſe mêla de Philoſophie; & ayant embraſſé celle des Péripatéticiens, il acheta la Bibliothéque d'Ariſtote, & pluſieurs autres très nombreuſes. Il fut auſſi curieux de pluſieurs autres piéces rares, & n'épargna rien pour en avoir les originaux recommandables par leur antiquité. Il parvint même juſqu'à en enlever des Archives d'Athénes; ce qui étant venu à la connoiſſance des Athéniens, ils l'auroient puni de mort, s'il ne s'étoit évadé. Ses amis le firent pourtant rappeller peu après. Comme il s'étoit attaché à Athanion, Philoſophe Péripatéticien, qui par une émotion populaire étoit devenu le tout-puiſſant, celui-ci l'envoya commander dans l'Iſle de Délos; mais Apellicon y fit ſi mauvaiſe garde, que les Romains ſurprirent la garniſon & l'égorgérent. Il fut aſſez heureux pour ſe ſauver, & mourut peu avant que Sylla ſe fût rendu maître d'Athénes. Sa Bibliothéque, avec les écrits d'Ariſtote, fut tranſportée à Rome par ce Général ſous la CLXXIII Olympiade, & 87 ans avant l'ére Chrétienne. * Bayle, *Dict. Crit.*

APELLITES, Hérétiques dans le ſecond ſiécle, Diſciples d'Apelles, Héréſiarque. * S. Epiphane.

APENBOURG, *Apenburgum*, bon bourg ou petite ville d'Allemagne, dans la Vieille Marche de Brandebourg, entre la ville de Gardeleben, & celle de Soltwédel, à cinq lieues de la premiére, & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

APENNIN, montagne d'Italie, que les Auteurs Latins nomment *Apenninus*, & les Italiens *Apennino*, commence près de Savone ſur les côtes de Gênes, où elle ſe joint aux Alpes maritimes. Enſuite elle traverſe toute l'Italie preſque par le milieu, & forme cette longue chaîne de montagnes qui vont ſe courbant au midi, juſqu'au détroit qui ſépare l'Italie de la Sicile. L'Apennin ſe diviſe en divers endroits, où il a des noms différens, comme entre Modéne & Lucques, où il eſt nommé *Monte S. Pegrino*. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Cluvier, *l.* 3. Virgile, *l.* 12. *Æneid. v.* 703.

Vertice ſe attollens pater Apēninus ad auras.

APENRADE, en Latin *Apenrus*, petite ville de Danemarck, dans le Jutland méridional & le Duché de Sleſwick, eſt ſituée ſur la Mer Baltique, avec un bon port, à trois lieues d'Haderſleben, & de Flensbourg, & à deux de l'Iſle d'Alſen. * Baudrand.

APER (Arrius) Préfet du Prétoire, & beau-pére de l'Empereur Numérien, réſolut, pour ſe mettre ſur le Thrône, d'aſſaſſiner l'Empereur ſon gendre. Numérien étoit incommodé, & ſe faiſoit porter dans une litiére, ne pouvant ſouffrir la clarté du jour. Aper ſe ſervit de cette occaſion, & le tua en l'an 284 de Jéſus-Chriſt. Cependant les ſoldats demandoient à voir l'Empereur. Aper chercha des faux-fuyans pour éluder leur zéle; mais quelques jours après, la choſe ſe découvrit par l'infection du corps mort. On ſe ſaiſit d'Aper, que Dioclétien tua lui-même; enſuite de quoi il fut proclamé Empereur par l'Armée d'Orient le 17 Septembre de la même année 284. *Aper* en Latin veut dire *Sanglier*. Cette avanture juſtifia la prédiction d'une certaine Magicienne, qui avoit dit à Dioclétien qu'il ſeroit Empereur lorſqu'il auroit tué le ſanglier. * Vopiſcus, *in Numeriano*. Aurélius Victor. Euſébe, &c.

☞ La famille de cet Aper étoit aſſez illuſtre dans Rome, où il y a eu pluſieurs Conſuls de ce nom, comme M. Flavius APER, Conſul ſous l'Empire de Marc-Aurèle, avec T. Vitraſius Pollion, l'an 176 de l'ére Chrétienne. M. Flavius APER en 208, avec Q. Allius Maximus, ſous l'Empire de Caracalla. Un autre APER, qui a été Grammairien, &c. Lampridius parle du premier, en la Vie de l'Empereur Commode.

APETOUS, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Apetuba*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Breſil. Leur païs eſt du côté du gouvernement de Puerto Seguro. * Baudrand.

A P H.

APHACE, lieu dans la Paleſtine, entre Byblos, & Héliopolis, où étoit un Temple de Vénus *Aphacitide*, en l'honneur de laquelle ceux qui y alloient, s'abandonnoient à toutes ſortes de lubricités, parce que Vénus y avoit embraſſé ſon Adonis. Cette infame ſuperſtition vient peut-être de ce que le mot *aphaca* dans la Langue Syriaque, & par conſéquent dans celle des Phéniciens, ſignifie *embraſſement*. * Bochart, *des Colonies des Phéniciens*. Euſébe, *Vie de Conſtantin*, *l.* 3. *c.* 53.

APHAEREMA, contrée & ville dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm ſur les frontiéres de la Judée & de la Samarie. * 2. *Chron.* ou *Paral. ch.* 13. *v.* 19. *Voyez* la remarque qui ſuit.

☞ Cette ville n'eſt point nommée Aphaerema dans les Paralipoménes, mais *Ephraïm* ou *Ephron*. La ville d'Aphaerema eſt connue par le 1. *l.* des *Macc. c.* 11. *v.* 34. où l'on voit que c'eſt une des trois villes qui furent démembrées de la Samarie par Démétrius pour être jointes à la Judée, & qui devoient apartenir aux Sacrificateurs.

* APHANES, Diſciple d'Ariſton dont il avoit écrit la Vie. * Athénée, *l.* 7.

APHARA, ville de la Tribu de Benjamin. * *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 23.

APHAREE, Orateur & Poëte qui avoit fait trente ſept Tragédies. * Plutarque dans *la Vie d'Iſocrate*. Suidas.

APHARIAS. *Voyez* ADARCHIAS.

APHARSEKIENS, ou ARPHASACHE'ENS, peuples de Samarie venus d'un endroit, qui eſt entre le Tigre & l'Euphrate. Ils s'oppoſérent à la réédification du Temple de Jéruſalem, après le retour du peuple Juif de la captivité de Babylone. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 5. *v.* 6.

APHARSIENS ou APHARSATE'ENS, peuples de l'Idumée, qui voulurent empêcher les Juifs de rebâtir le Temple de Jéruſalem, après la captivité de Babylone. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 4. *v.* 9.

APHEC, ville de la Tribu de Juda, près de laquelle les Philiſtins ſe campérent, lorſqu'ils défirent les Iſraëlites & leur prirent l'Arche, l'an du monde 2918, avant Jéſus-Chriſt 1117. * I. *Samuel*, ou I. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 1. Samſon croit que c'eſt préſentement, la ville de Faba. M. Simon l'appelle *Amphec*.

APHEC. Il y avoit en Judée trois principaux lieux de ce nom. Le premier eſt une ville de la Tribu d'Aſer. Le ſecond eſt une forte Tour près d'Antipatride. Le troiſiéme eſt une autre ville dans la Tribu d'Aſer, célébre par diverſes révolutions qui lui ſont arrivées. Elle fut priſe ſur les Cananéens & ruinée par Joſué, vers l'an du monde 2592, avant Jéſus Chriſt 1443. Ce Chef des Iſraëlites en fit mourir le Roi ſur un gibet. Ceux de la Tribu d'Aſer la rebâtirent enſuite & en firent une ville très forte, qui ſe maintint juſqu'à ce que les Philiſtins s'en rendirent les maîtres, & en firent mourir tous les habitans. * I. *Samuel*, ou I. *Rois ch.* 4. *v.* 1. Elle leur fut enlévée par un Roi de Samarie. Mais rien ne lui eſt arrivé de plus remarquable, que la mort de vint-ſept mille hommes qui furent accablez ſous la chûte de ſes murailles, du tems d'Achab Roi d'Iſraël. Ce Prince ayant mis en déroute cent mille hommes de l'Armée de Bénadad, qui l'étoit venu attaquer, ces vint-ſept mille hommes, qui s'étoient ſauvez de la défaite, avec leur Roi, s'y étoient refugiez comme dans un lieu fort & aſſuré; mais Achab les y pourſuivit, & Dieu fit en ſa faveur, quoiqu'il en fût indigne, ce miracle qui accabla cette multitude, l'an du monde 3135, & avant Jéſus-Chriſt 900. * I ou III *Rois*, *ch.* 20. *v.* 30.

* APHE'LA ville de Theſſalie proche du Golfe de Vollo. Cette place eſt connue, en ce que ce fut de là que les Argonautes firent voile quand ils partirent pour la Colchide. * Etienne *de Byzance*. Apollonius, *l.* 1. *des Argonautes*.

* APHERDIANUS (Pierre) appellé dans ſon païs *d'Anſerden*, floriſſoit dans le XVI ſiécle en 1560. Les uns diſent qu'il eſt né à Amſterdam, & d'autres comme Slichtenhorſt & Zweert prétendent que ce fut à Wageningen en Gueldre. Ceux qui mettent ſa naiſſance à Amſterdam, le font parce qu'il y a paſſé preſque toute ſa vie à enſeigner la Langue Latine. Il s'eſt acquite avec réputation de cet emploi, mais ſes Poëſies ne lui ont pas fait d'honneur. On a de lui *Leges Scholæ Harderovicanæ*; *Tyrocinium Latinæ Linguæ*; *Methodus diſcendi formulas linguæ Latinæ*; *Epigrammatum moralium libri duo*; *inſtitutio puerorum*; *Diſticha Moralia*; *Similia Eraſmi & Apophthegmata*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

APHEREMA. *Voyez* APHAEREMA.

APHES-DAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

APHETES, ville de Magnéſie, Province de Theſſalie, ſur le Golfe de Pagaſa, aujourd'hui *il Golfo del Volo*, eſt le lieu d'où partit le navire des Argonautes. * Etienne *de Byzance*. Apollonius, *l.* 1. *des Argonautes*.

APHGASI, famille de Tartares, qui habite ſur la rive occidentale du Wolga, vers le midi du Royaume d'Aſtracan, ſur la Mer Caſpienne, & la riviére de Cupa, qui ſe jette dans les Palus Méotides, & au delà du lieu où habitent les Tartares Circaſſes entre le Pont Euxin & la mer Caſpienne. * Guagnin. *Diſt. Anglois*.

* APHIA ou APHIAH, Iſraëlite de la Tribu de Benjamin, fut pére de Bécorad, & un des ancêtres de Saül, premier Roi des Iſraëlites. * I. *Sam.* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 1.

* APHOEBE'TE un des Conjurez contre la vie d'Alexandre *le Grand*. * Q. Curce, *l.* 6. *ch.* 7.

APHOSIATIN, *Epheſiorum Portus*, port de Romélie, dans la Turquie Européenne, ſur la côte de la Mer Noire, environ à quatre lieues de la ville de Conſtantinople vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

APHRODISE'E (Alexandre d'). *Voyez* ALEXANDRE.

APHRODISE'E, dit à préſent APODISIA, *Aphrodiſias*, ville de Carie, qui a eu autrefois le Siége d'un Evêché ſuffragant de Stauropolis. Elle eſt aujourd'hui preſque ruinée, & dépend de l'Empire du Turc. C'étoit le lieu de la naiſſance d'Alexandre d'Aphrodiſée, & de quelques autres grands hommes. Elle a eu auſſi des Prélats dont quelques-uns ont ſouſcrit à divers Conciles, & d'autres ont été Hérétiques. Il en eſt auſſi fait mention dans la derniére loi du Code Théodoſien. * Ptolomée, *l.* 5. *c.* 2. Code Théodoſien, *l. ult. l.* 2. *de Annon. & tribut.*

APHRODISE'E ou CAP DE CREUZ, *Aphrodiſium*, Cap de la Mer Méditerranée, près de Roſe en Catalogne. Quelques-uns l'ont confondu avec le Port-Vendres, qui eſt le *Portus Veneris* des Anciens. *Voyez* CADAGUES. * M. de Marca, dans ſon livre intitulé *Marca Hiſpanica*.

APHRODISE'E. *Cherchez* AFRIQUE ou AFRICA, ville.

APHRODISIUM (riviére de Phrygie). *Voyez* AMPHRYSE.

APHRODISIUS, Egyptien de nation, fut Diſciple de S. Pierre, ſelon Volaterran. Il y en a qui croyent que ce fut dans ſa maiſon au grand Caire que Jéſus-Chriſt fut caché pendant deux ans. * *Voyez* Joſéphe, *Antiq. Jud. l.* 18.

* APHRODISIUS (Scribonius) illuſtre Grammairien, qui fut Eſclave & Diſciple d'Orbilius, & enſuite acheté & affranchi par Scribonie premiére femme d'Auguſte. * Suétone, *de Illuſtr. Grammat. c.* 19.

APHRODITE, ſurnom de Vénus, du Grec ἀφρὸς qui veut dire *écume*, parce que, ſelon les Poëtes, elle prit ſa naiſſance de l'écume de la mer. De là ſes Fêtes furent nommées *Aphrodiſiennes*. * Danet, *Antiq. Greq. & Rom.*

APHTARDOCITES, Secte d'Hérétiques ſortis des Eutychiens dans le VI ſiécle, vers l'an 535, & ennemis jurez du Concile de Chalcédoine. Ils ne pouvoient comprendre la paſſion du Sauveur du monde, & ils diſoient que ſon corps avoit été immortel depuis le moment de ſa conception. * Sanderus, *Hær. A. C.* 535.

APHTHONE, *Aphthonius*, d'Antioche, Sophiſte & Rhéteur, qui a vécu dans le XI ſiécle, écrivit une Rhétorique que nous avons encore, & quelques autres Ouvrages. * Suidas, *in Aphthonio*. Volaterran, *Antropol. l.* 13. Génébrard, *in Chron.* &c.

APHYTE ou APHYTIS, ville de Thrace, dans le voiſinage de Palléne, fut autrefois célébre, à cauſe du Temple d'Apollon qui y rendoit des oracles. Ses Habitans avoient une vénération particuliére pour Jupiter *Ammon*, & ne cédoient point en cela aux Ammoniens même de l'Afrique, ſelon Pauſanias. Il ajoûte que Lyſandre aſſiégeant cette ville, Jupiter *Ammon* lui apparut la nuit, & l'avertit qu'il étoit de ſon avantage & de celui des Lacédémoniens, de la laiſſer en liberté. Cette viſion fit que

Lyſan-

Lyſandre leva le ſiége; & depuis ce tems-là ceux d'Aphyte eurent *Jupiter Ammon* en plus grande vénération qu'auparavant. * *Etienne de Byzance*. Pauſanias, *in Laco.*

A P I.

APIAN. *Voyez* APIEN.

APIAN par corruption pour APION. *Voyez* APION.

APIARIUS, Prêtre de l'Egliſe de Sicca ville d'Afrique, fut excommunié & dégradé par Urbain ſon Evêque, comme ayant été mal ordonné. Il en appella au Pape Zoſime qui le reçut à ſa communion: conduite qui parut d'autant plus étrange aux Evêques Africains, qu'elle étoit abſolument oppoſée aux anciens Canons; cependant le Pape envoya trois Légats en Afrique, Fauſtin Evêque, Aſelle & Philippe, Prêtres, avec ordre de faire rétablir Apiarius, & de faire recevoir les Decrets du Concile de Sardique, touchant les appellations des Evêques au Saint Siége, & les Jugemens des Clercs. Les Evêques Africains qui ne vouloient point ſe brouiller avec Zoſime, trouvérent un tempérament, qui fut de faire ſortir Apiarius de l'Egliſe de Sicca, en lui permettant de faire ſes fonctions ailleurs. Mais comme le mémoire inſtructif des Légats rouloit non ſeulement ſur le rétabliſſement d'Apiarius, mais encore ſur les appellations au Saint Siége, ſur la permiſſion qui devoit être donnée aux Prêtres & aux Diacres de faire examiner leurs cauſes par les Evêques voiſins, & ſur un ordre exprès de citer Urbain à Rome, les Evêques s'aſſemblérent à Carthage en 418 pour examiner ces chefs. Les Légats alléguoient pour eux des Canons du Concile de Sardique, qu'ils diſoient être de celui de Nicée; mais dans un autre Concile qui fut tenu l'année ſuivante par 207 Evêques, comme les Africains ne trouvoient point ces Canons dans les exemplaires qu'ils avoient du Concile de Nicée, Alype l'un d'eux propoſa d'envoyer aux Patriarches d'Orient pour vérifier les Actes de ce Concile. Boniface avoit ſuccédé à Zoſime, & l'affaire demeura en ſuſpens, juſques au retour des Députez, par leſquels on apprit que les Canons en queſtion ne ſe trouvoient point en effet dans les originaux du Concile de Nicée: ce qui ſembla aſſoupir la queſtion. Elle ſe réveilla depuis ſous le Pape Céleſtin; car Apiarius, à qui l'on avoit fait grace, ayant donné de nouveaux ſujets de plainte, fut encore condamné en Afrique, & abſous à Rome. Fauſtin fut envoyé pour le faire recevoir à la communion par les Evêques Africains, qui s'aſſemblérent pour le juger; mais il avoua lui même les crimes dont on le chargeoit. Ainſi l'on n'eut pas beſoin d'inſtruire ſon procès; & le Concile écrivit à Céleſtin, pour lui remontrer de quelle importance il étoit de ne plus donner atteinte aux jugemens des Evêques, & de ne plus recevoir à Rome ceux qu'ils auroient excommuniez. * Baronius, *ad ann.* 19. *& ſeqq. Concil. Carthag.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccleſ.*

APICATA, femme de *Séjan*, ayant été répudiée plus de ſix ans avant la diſgrace de ſon mari, n'étoit point ſoupçonnée d'être ſa complice; elle n'étoit pas même chargée de l'envie publique, comme s'étant très peu ſentie de la bonne fortune de ſon mari. Mais quand cette malheureuſe Dame vit les corps de ſes enfans aux Gémonies, qui étoit un lieu de ſupplice, elle ne put ſurvivre à ſa douleur. Elle envoya à Tibére un mémoire écrit de ſa main, & découvrit tout le ſecret de la mort de Druſus, c'eſt à dire, la trahiſon de la jeune Livie femme de Druſus, de laquelle Séjan abuſoit, & qui avoit pour complices le Médecin Eudémus, & l'Eunuque Ligdus. Enſuite dequoi Apicata ſe fit volontairement mourir l'an 31 de Jéſus-Chriſt. Elle voulut, par cet écrit, ſe venger de ſa rivale, & aima mieux mourir que de la laiſſer vivre: car elle ne pouvoit accuſer Livie, ſans ſe déclarer elle-même criminelle, pour n'avoir pas plutôt révélé les auteurs de la mort de Druſus. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 3. *&* 11.

APICE, *Apicium*, bourg du Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure, à deux lieues de la ville de Bénévent, du côté d'orient. Il y a fort peu d'Habitans. * Baudrand.

APICIUS, nom de deux Romains fameux à cauſe de leurs gourmandiſes, dont le premier a vécu ſous Auguſte & Tibére, & le ſecond ſous Trajan. Le plus célébre eſt le premier, qui inventa des gâteaux appellez de ſon nom. Il tint à Rome Ecole publique de gourmandiſe, dépenſa deux millions & demi, pour ſatisfaire la ſienne, & compoſa un Traité, dans lequel il enſeignoit la maniére d'aiguiſer l'appétit, *de gula irritamentis*. On dit que n'ayant plus que 250 mille livres de reſte, il s'empoiſonna, comme ſi c'eût été trop peu pour fournir à ſa bonne chére. Pline l'appelle *nepotum omnium altiſſimus gurges*. * Pline, *l.* 9. *c.* 17. *&* *l.* 10. *c.* 18. Le ſecond qui vivoit ſous Trajan, ſe piquoit d'avoir un ſecret admirable pour conſerver les huîtres dans leur fraîcheur, & effectivement il en régala l'Empereur dans le païs des Parthes à pluſieurs journées de la mer. On a cru qu'il y eut un Apicius plus ancien que ces deux illuſtres débauchez, parce qu'Athénée, *liv.* 4. dit que ce fut un homme de ce nom qui fit exiler Rutilius, Auteur d'une Hiſtoire Romaine; mais ce Grammairien n'a voulu parler que de celui qui vivoit du tems de Tibére, & il s'eſt trompé en cet endroit, apparemment en prenant le Rutilius que ce gourmand perdit, pour l'Hiſtorien qui vivoit longtems auparavant. * Juvénal, *Sat.* 2. *v.* 2. Martial, *l.* 2. *Epigr.* 69. *v.* 3. Suétone, *in Caligula.* Pline.

APIEN, *Apianus*, Pierre BINEWITS ou BINEWISIUS, Aſtrologue, & Mathématicien, étoit Allemand, & natif de Leiſnick, ville de Miſnie. *Biene* en Allemand, veut dire *Abeille*; & c'eſt pour cette raiſon que Binewicius ſe fit nommer *Apien*. Il fit de grands progrès dans l'étude des Mathématiques, qu'il enſeigna dans l'Univerſité d'Ingolſtadt avec tant de ſuccès, que l'Empereur Charles-*Quint* le voulut voir, & s'entretint ſouvent avec lui. Apien lui dédia un Ouvrage, qu'il nomme *Coſmographicus, Geographica inſtructio*, ou *Aſtronomicum Cæſarum*, & il publia encore ſous ſon nom, *Quadrans univerſalis*, & *Aſtronomicum inſtrumentum*. L'Empereur voulut faire la dépenſe de l'impreſſion de ces Ouvrages; il annoblit l'Auteur, lui donna de grands priviléges, lui fit divers préſens, & un entre autres, de trois mille écus d'or. Apien compoſa d'autres Ouvrages, & eut pour fils *Philippe* Apien, digne héritier de ſa réputation. Apien le pére mourut à Ingolſtadt le 21 Avril de l'an 1552. * Henri Pantaléon, *l.* 3. *Proſopogr.* Boiſſard, *P. I. Icon.* Melchior Adam, *Vit. Germ. Philoſoph.* Voſſius, *de Scientia Mathem. &c.*

APIEN (Philippe) Mathématicien & Médecin, fils de Pierre, né à Ingolſtadt le 14 Septembre de l'an 1531, fit un très grand progrès dans les Sciences. Il fit un voyage à Strasbourg, puis à Dole; & étant venu France, il s'arrêta à Paris, à Bourges & à Orléans, pour y écouter les plus célébres Profeſſeurs des Univerſitez de ces villes. En 1552, il retourna à Ingolſtad, & comme il y avoit déja été reçu Profeſſeur de Mathématiques, il les enſeigna publiquement après la mort de ſon pére; mais étant extrêmement valétudinaire, il réſolut d'étudier à fond la Médecine. Pour exécuter ce deſſein, il fit un voyage en Italie, où il reçut le bonnet de Docteur à Bologne. A ſon retour en Allemagne, il travailla à la deſcription de la Baviére, qu'il dédia à Albert qui en étoit Duc, & qui lui fit un préſent de deux mille écus d'or. Apien publia auſſi un Traité, *de Umbris*, & travailla à d'autres Ouvrages, qui ne furent imprimez qu'après ſa mort. Il faiſoit profeſſion de la Religion Proteſtante, laquelle n'étoit point ſouffrerte à Ingolſtadt; & ce fut pour cette raiſon qu'il fut obligé d'en ſortir en 1568. Il s'arrêta quelque tems à Vienne en Autriche, où l'Empereur Maximilien le reçut avec beaucoup de bonté. Il vint à Tubingue en 1569, y profeſſa les Mathématiques, & y mourut d'apoplexie le 14 Novembre de l'an 1589, âgé de 58 ans. * Melchior Adam, *Vit. Philoſoph. Germ.* Geſner. Voſſius, &c.

APINE, ville ancienne de la Pouille, fut ruinée, auſſi-bien que celle de Trica par Diomède. Le ſort de ces deux villes donna lieu au proverbe, *Apina & Trica*, dont on ſe ſervoit, quand on vouloit parler d'une choſe de peu de conſéquence. On appella auſſi *Apinarii*, les Bouffons, & les Paraſites qui courent les bonnes Tables. * Martial, *l.* 14. *Epigr.* 1. *v.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 11. Trébellius Pollion.

APIOLE, ancienne ville d'Italie, dont le Roi Tarquin premier ſe rendit maître, & dont le butin lui ſervit à jetter les premiers fondemens du Capitole. * Pline, *l.* 3. *c.* 15. Etienne de Byzance. Denys d'Halicarnaſſe, *lib.* 3. *Antiq. Roman.*

APION. C'eſt ainſi qu'il faut lire, puiſque ſon nom eſt tiré d'Apis, Divinité des Egyptiens, & non d'*Appius* qui étoit le nom d'une famille Romaine. Il étoit fils de Poſidonius, & naquit à Oaſis en Egypte ſur la fin du régne d'Auguſte; mais il aima mieux ſe dire d'Alexandrie, parce qu'il jouiſſoit du droit de bourgeoiſie dans cette ville. On lui donna le ſurnom de *Piſtonique*, peut-être parce qu'il avoit remporté ſouvent le prix dans les exercices d'eſprit: ſon aſſiduité à l'étude lui fit encore donner le ſurnom de *Machre*. Jules *Africain* parle d'Apion, comme du plus curieux des Grammairiens; & lui-même étoit ſi perſuadé de ſon habileté, qu'il ne craignoit pas d'aſſurer qu'il immortaliſoit ceux à qui il adreſſoit ſes Ecrits. On peut juger de là qu'il avoit publié pluſieurs Ouvrages; mais on n'en connoît que deux: une Hiſtoire d'Egypte en cinq livres, & un Traité contre les Juifs. Celui-ci n'étoit qu'un tiſſu d'ignorance & de calomnie; mais il a eu cette utilité, qu'il engagea Joſéphe à le réfuter par un Traité qui rappelle la mémoire de pluſieurs Hiſtoriens anciens. La moitié de cette Apologie ne regarde pas la perſonne d'Apion, quoique l'on la cite ſouvent, comme ſi elle étoit écrite toute entiére contre ce Grammairien, & elle n'a été écrite qu'après ſa mort: ce qui paroît par la réflexion faite ſur la maniére dont il eſt mort. Son Hiſtoire d'Egypte n'étoit pas auſſi exemte de défauts; & Aulu-Gelle dit aſſez clairement que la vanité qu'il y laiſſoit voir, l'empêchoit de prendre plaiſir à la lecture de cet Ouvrage. Il a encore écrit quelques autres Livres, mais on n'en a conſervé que les titres. Apion fut un des Députez de la ville d'Alexandrie à Caligula contre les Juifs, & il vivoit encore ſous l'empire de Claude. L'Empereur Tibére l'appella *la Cymbale du monde*, & Pline diſoit qu'il falloit plutôt le nommer le Tambour de la renommée, parce qu'il ne rendoit qu'un ſon deſagréable. * Voſſius, *Hiſtor. Græc.* *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

APIS, Roi des Argiens, fils de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, ou ſelon le Pére Pétau, fils de Phoronée, régna environ 35 ans dans le Péloponnéſe, qu'il fit nommer *Région Apienne*. Apollodore dit qu'il fut trahi par Thexion & Telchis, & qu'il fut tué par Etolus. Il mourut ſans enfans, & laiſſa le Royaume à ſon frére Egialée. On le mit au rang des Dieux, & on l'adora ſous le nom de *Serapis* ou *Serapis*. D'autres diſent qu'il paſſa en Egypte, qu'il y fut auſſi connu ſous le nom d'*Oſiris*, & qu'il y épouſa Iſis. Il civiliſa les Egyptiens, qui étoient auparavant groſſiers & brutaux; & après qu'il leur eut enſeigné la maniére de planter la vigne, & l'uſage de la Médecine, d'un commun conſentement ils l'élurent pour leur Roi. Il les gouverna ſi ſagement, & avec tant de modération & de juſtice, qu'après ſa mort ils le révérérent comme un Dieu. On lui conſacra le bœuf, & il fut même adoré ſous cette figure.

Pauſanias dit qu'Apis avoit Egialée pour biſayeul, & Europe pour ayeul; & qu'il fut fils de Telchis ou Telchines, & pére de Telxion. Suivant le calcul d'Euſébe, il régna à Sicyone 25 années, depuis l'an du monde 1987, avant Jéſus-Chriſt 2048. Cet Apis eſt ſans doute le même que S. Epiphane fait Roi de Sinope. * Pauſanias, *in Corinth.* Apollodore, *l.* 2. Euſébe. Epiphane *in Ancorat.* Clément Alexandrin, *l.* 1. *Strom.* Théodoret, *Serm.*

APIS, Divinité des Egyptiens, étoit un bœuf ſacré, que l'on nourriſſoit dans l'enclos d'un Temple, dans le Delta, c'eſt à dire, dans l'Iſle que le Nil forme en Egypte. Strabon dit, qu'il avoit le front & quelques parties du corps blanc, & le reſte tout noir.

noir. Hérodote ajoûte qu'il étoit noir, marqué de blanc ſur le front, qu'il avoit ſur le dos l'image d'un aigle, & ſur la langue un eſcarbot, avec les poils de la queue de deux ſortes. Pomponius Méla & Pline lui donnent une autre marque, ſavoir un croiſſant au côté; & ce dernier Auteur remarque que c'étoit un des points principaux de leur Religion, de ne le laiſſer vivre que fort peu de tems. Pour ce croiſſant, nous voyons dans les anciennes médailles, & entre autres, dans une d'Adrien, que le bœuf Apis eſt repréſenté avec un croiſſant ſur le côté. C'eſt pour cette raiſon que les Egyptiens le nommoient *le taureau céleſte*. Plutarque, dans ſes *Queſtions de Table*, dit que ces peuples ſuperſtitieux s'imaginoient que leur Apis avoit été conçu par la ſeule force de la lumière de la Lune: ce qui eſt conforme au ſentiment d'Elien & d'Ammien Marcellin. La Religion des Egyptiens ordonnoit de ne laiſſer vivre ce bœuf qu'un certain tems, puis de le tuer dans la fontaine des Sacrificateurs; & alors il n'y avoit perſonne qui ne ſe rasât les cheveux en ſigne de deuil. Diodore, *l.* 1. dit qu'on employoit de grandes ſommes à ſa ſépulture. Plutarque, *en Traité d'Iſis*, aſſûre que Ptolomée donna cinquante talens: & que d'autres Rois en ont donné juſques à cent, pour la ſépulture d'un ſeul de ces bœufs, qu'ils accompagnoient d'une grande magnificence. Cette cérémonie étant achevée, les Prêtres deſtinez à cet effet, cherchoient un jeune taureau, ſemblable au bœuf précédent, & lorſqu'ils l'avoient trouvé, le deuil ceſſoit. Ils le traitoient avec grand ſoin l'eſpace de quarante jours, durant leſquels les femmes ſeules avoient la permiſſion de lui rendre viſite; ce qui ſe faiſoit avec des ſuperſtitions ridicules, mais peu ſurprenantes dans un peuple auſſi bizarre que l'étoient les Egyptiens dans leur culte. Ces femmes s'approchoient du bœuf Apis, découvertes d'une maniére indécente, & pratiquoient d'autres cérémonies, dont la pudeur défend de faire le détail. Enſuite les Prêtres le mettoient dans un batteau couvert, où il y avoit un réduit enrichi d'or; & de cette maniére ils le conduiſoient ſolemnellement à Memphis, où tous les Egyptiens ſe rendoient pour conſulter l'oracle. Le bœuf ayant deux chambres, qui communiquoient enſemble par un ſallon; c'étoit un ſigne heureux, s'il entroit en l'une de ces chambres, & un préſage malheureux s'il alloit à l'autre. Il préſageoit auſſi l'avenir, ſelon qu'il prenoit ou refuſoit la nourriture de ceux qui la lui donnoient. On dit que Germanicus étant allé conſulter ce bœuf, & lui ayant préſenté à manger, il tourna la tête ſans en vouloir prendre: préſage qui fut ſuivi de la mort de ce Prince, lequel la même année mourut empoiſonné par la perfidie de Piſon Gouverneur de Syrie, & par celle de ſa femme Plancine, ſubornez, à ce qu'on croit, par l'Empereur Tibére. Lors qu'on montroit ce bœuf, il étoit environné de Gardes, & précédé d'une troupe de petits enfans, qui chantoient des Hymnes à ſa louange, & qui tranſportez, dit-on, d'une ſoudaine fureur, prédiſoient les choſes à venir. Ariſtée, de la ville d'Argos, a ſoutenu, ſelon Clément Alexandrin, qu'Apis eſt le même qui fut nommé *Sarapis*, *Soropis* ou *Sérapis*. Les Grecs l'appellérent *Dis*, & les Latins *Jupiter*. Quelques-uns l'ont pris pour Eſculape, d'autres pour le Nil. Au reſte, il y a des Auteurs qui diſent qu'Apis fut un riche Egyptien, qui dans une rude famine ſecourut de ſes biens ceux d'Alexandrie, & que pour lui donner des marques de leur reconnoiſſance, ils bâtirent un Temple en ſon honneur, lequel fut abattu par Théodoſe *le Grand*. La ſtatue que l'on y dreſſa eut le nom de *Sérapis*. On lui conſacra auſſi un Temple à Canope, ville d'Egypte, ſelon Strabon, *l.* 17. On y venoit de toutes parts, hommes & femmes, en chantant & en danſant, avec des poſtures toutes laſcives. Pluſieurs Auteurs Eccléſiaſtiques ont cru que le veau d'or élevé par les Iſraélites, contre les défenſes de la loi de Dieu, étoit une imitation du bœuf Apis qu'ils avoient vu adorer en Egypte. Cette ſuperſtition du bœuf des Egyptiens, eſt paſſée depuis aux Indes; & Pierre de la Valle, *au* 4. *tome de ſes Relations*, en parle amplement. * *Voyez* outre les Auteurs citez, Cicéron, *l.* 7. *de la Nat. des Dieux*. Ovide, *l.* 2. *des amours*. Tacite, *Hiſt. l.* 4. Lucain, *l.* 8 & 9. Euſébe, *l.* 2. *de la Préparation Evangel.* Elien, *Hiſt. l.* 11. *c.* 10. Macrobe, *l.* 1. *c.* 21. *des Saturnales*. Minutius Félix, & ſaint Auguſtin, *l.* 18. *c.* 5. *de la Cité de Dieu*. Il y avoit auſſi un lieu en Afrique nommé *Apis*, où ce Dieu étoit particuliérement revéré. * Pline *l.* 5. *c.* 6.

APIS, Roi de Sinope. *Voyez* APIS, Roi des Argiens.

APIS, Roi de Sicyone. *Voyez* APIS, Roi des Argiens.

APIS, ville ſituée aux extrémitez de l'Egypte, ſur les frontiére de la Libye, ſelon Hérodote, *l.* 2. *Voyez* MARE'E.

APL. APO.

APLEBY. *Voyez* APPLEBY.
APLEDORE. *Voyez* APPLEDORE.

APOCALYPSE, en Grec Ἀποκάλυψις, c'eſt à dire, *révélation*, eſt le dernier des livres de la Bible, où ſont renfermées les révélations dont Dieu honora l'Apôtre ſaint Jean, dans l'Iſle de Pathmos. Il contient en vint-deux chapitres une prophétie, touchant l'état de l'Egliſe, depuis l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt au Ciel, juſqu'au dernier Jugement; & c'eſt comme la concluſion de toutes les Saintes Ecritures, afin que les Fidéles reconnoiſſant la conformité des révélations de la nouvelle Alliance, avec les prédictions de l'ancienne, ſoient d'autant plus confirmez dans l'attente du dernier avénement du Sauveur. Tout y eſt propoſé en viſions, & d'une maniére très ſublime, ſelon le ſtyle des anciennes prophéties, avec leſquelles cette révélation a un grand rapport. Mais s'il eſt néceſſaire d'apporter une grande humilité d'eſprit à la lecture de tous les Livres ſacrez, elle eſt particuliérement requiſe en celle de cette divine prophétie, pour ne pas tomber dans les réveries de pluſieurs eſprits trop curieux qui ſe ſont imaginé qu'ils avoient entiérement compris des ſecrets, dont Dieu s'eſt réſervé la connoiſſance, & qu'il nous découvre de tems en tems, autant qu'il lui plait, pour ſa gloire & pour notre ſalut. Il y a un grand nombre de Commentaires ſur l'Apocalypſe, dont Guillaume Crowe Anglois, a donné un Catalogue, imprimé à Londres en 1672. Il y en a encore eu pluſieurs autres depuis ce tems-là, & tout récemment M. Du Pin vient d'en donner une explication ſimple & littérale en deux volumes in 12°. On peut lui joindre encore le Traité de M. J. G. *Kerbérder*, Profeſſeur à Louvain, qui y a été imprimé en 1727, avec ce titre: *Monarchia Roma Pagana ſecundum concordiam inter SS. Prophetas Danielem & Joannem nunquam hactenus tentatam*. Et l'Eſſai ſur l'Apocalypſe avec des Eclairciſſemens ſur les Prophéties de Daniel, qui regardent les derniers tems, par Monſieur *Théodore Crinſoz*, 1729.

☞ Quelques Anciens ont douté que ce Livre fût de ſaint Jean l'Evangéliſte, & quelques-uns même, comme Calus, qui vivoit du tems des Papes Zéphirin & Victor, l'ont attribué à Cérinthe. Saint Denys d'*Alexandrie* dans ſon Livre des Promeſſes, cité par Euſébe, dit que quelques-uns de ceux qui l'avoient précédé avoient rejetté entiérement l'Apocalypſe, comme n'étant pas de ſaint Jean, ni d'aucun des Apôtres, mais de Cérinthe, qui l'avoit ſuppoſée ſous le nom de ſaint Jean, pour donner du poids à ſes réveries, & pour établir le régne de mille ans: pour lui, il ne croit pas que ce Livre ſoit de l'Apôtre ſaint Jean, mais il prétend qu'il eſt d'un autre Jean. Les Egliſes Gréques, ſi l'on en croit ſaint Jérôme, ne recevoient pas l'Apocalypſe comme un Livre Canonique. Euſébe & ſaint Epiphane en conviennent. Elle ne ſe trouve point dans les Catalogues des Livres ſacrez, dreſſez par le Concile de Laodicée, par ſaint Grégoire de *Nazianze*, par S. Cyrille de Jéruſalem, & par quelques autres Auteurs Grecs. Saint Amphiloque marque que quelques Grecs ne la mettoient pas au nombre des Livres Canoniques. Les Hérétiques Alogiens la rejettoient; mais l'Egliſe Latine l'a toûjours reçue comme un Livre Canonique, & véritablement de ſaint Jean. Elle porte le nom de Jean; il y eſt déſigné d'une maniére ſpéciale, par ces termes: *à Jean, qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû de Jéſus-Chriſt*: ce qui ne convient qu'à l'Apôtre ſaint Jean. Ce Livre eſt adreſſé aux ſept Egliſes d'Aſie, dont l'Apôtre ſaint Jean avoit le gouvernement. Enfin il eſt écrit de l'Iſle de Pathmos, où S. Irénée, Euſébe, & tous les Anciens conviennent que cet Apôtre fut rélégué. S. Juſtin, S. Irénée, Origéne, Victorin, & pluſieurs autres anciens Auteurs, l'attribuent nommément à S. Jean. Le lieu d'où cet Ouvrage eſt écrit, nous fait connoître le tems dans lequel cet Apôtre l'a compoſé; il fut rélégué dans l'Iſle de Pathmos en 95, & en revint en 97. L'Apocalypſe eſt écrite dans cette Iſle, & par conſéquent compoſée en ce tems-là. Elle eſt adreſſée aux ſept Egliſes d'Aſie, de la part de Dieu; il y donne aux Evêques de ces Egliſes, qu'il nomme *Anges*, des avis touchant leur conduite & le gouvernement de leur troupeau; il rapporte enſuite les viſions & les révélations qu'il a eues, qui ſont des ſignes & des prophéties des choſes futures; mais il eſt difficile de les développer & d'en faire l'application. Les Interprétes anciens & modernes qui l'ont entrepris, ont preſque tous échoué. Ceux qui les ont expliquées des choſes qui devoient bientôt arriver, comme il le dit lui-même, & qui ſont arrivées, ſemblent avoir le mieux conjecturé. * M. Du Pin, *Diſſertation préliminaire, tome* 3.

Il y a eu pluſieurs Apocalypſes ſuppoſées. Peut-être que l'Apocalypſe du grand Apôtre attribuée à Cérinthe par Calus, n'étoit pas celle de S. Jean, où qu'elle étoit falſifiée. Il y avoit une Apocalypſe de S. Pierre, citée par S. Clément, dans ſes Hypotypoſes, qu'Euſébe, au 3 *livre de ſon Hiſt. c.* 25. met au nombre des Livres ſuppoſez, qui ne ſont pas hérétiques, & que Sozoméne dit qu'on liſoit tous les ans vers Pâques dans les Egliſes de la Paleſtine; l'Apocalypſe ou les Secrets de ſaint Paul, que les Moines eſtimoient autrefois, ſelon le témoignage de Sozoméne, & que les Cophtes ſe vantent d'avoir encore aujourd'hui; les Révélations de S. Thomas & de S. Etienne; l'Apocalypſe d'Abraham, ſuppoſée par les Hérétiques Séthiens, dont S. Epiphane fait mention, *Hæreſ.* 39; les Révélations de Seth & de Marie, femme de Noé, par les Gnoſtiques. Tous ces Ouvrages ont diſparu, & on ne doit pas regretter leur perte. * *Conſultez* ſur cet Article, Sixte de Sienne, *l.* 2. & 7. & M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

APOCALYPSE, (Chevaliers de l') c'eſt ainſi que ſe nommérent les Membres d'une certaine Société fort bizarre qui ſe forma à Rome en 1694. Auguſtin Gabrino, natif de Breſcia, leur Chef, ſe fit appeller le Prince du Nombre Septénaire, & le Monarque de la Sainte Trinité. Ils diſent que leur deſſein étoit de défendre l'Egliſe Catholique contre l'Antechriſt, qui ſeroit adoré dans peu. Les armes de cette Société étoient *un ſabre* & un *bâton de commandement* placez *en ſautoir*, une étoile raïonnante, & les trois noms des Anges *Gabriel*, *Michel* & *Raphael*. Pluſieurs des Chevaliers portoient ces armes ſur leurs habits, & ſur leurs manteaux; leur nombre s'eſt accru juſques à 80, dont la plupart étoient des Artiſans, qui avoient pris la coutume de ne jamais travailler ſans avoir leur épée au côté. Ils enſeignoient, qu'une femme, pourvu qu'elle ne refuſât rien à ſon mari, pouvoit fort bien ſe livrer à d'autres; & qu'en échange un mari, ſur-tout s'il étoit de leur Ordre, avoit la liberté de renvoyer & de répudier ſa femme, lorſqu'il en ſeroit dégoûté. Ils étoient, avec cela, fort charitables envers les pauvres & toutes ſortes de perſonnes qui étoient dans la néceſſité. L'an 1694, au jour des Rameaux, lorſque dans l'Egliſe de ſaint Pierre l'on chanta cette Antiphone: *Qui eſt ce Roi de Gloire?* Auguſtin Gabrino, Chef de cette Secte, courut, une épée nuë dans la main, au milieu des Eccléſiaſtiques & cria à haute voix, *C'eſt moi qui ſuis ce Roi de Gloire*. Là deſſus on le conduiſit aux petites maiſons. Peu après,

un

un autre de ces Chevaliers de l'Apocalypſe, qui étoit Bucheron, découvrit toute leur doctrine; ſur quoi on en empriſonna encore une trentaine. * Ziegler, *Hiſt. Labyrinth. p.* 143. *Mercure hiſtorique.* Tenſel, *menſ. Octobre* 1697.

APOCARITES, Hérétiques du 3. ſiécle, étoient une Secte des Manichéens. *Voyez* HERETIQUES du 3. ſiécle nº. 54.

APOCRISAIRE ou APOCRISIAIRE, nom que les Patriarches donnoient aux Diacres qu'ils députoient pour les intérêts de leurs Egliſes, & que l'on donnoit aux Eccléſiaſtiques qui étoient envoyez de Rome pour traiter des affaires du ſaint ſiége. Car outre les Soûdiacres & les Défenſeurs que les Papes envoyoient de tems en tems dans les provinces, pour y exécuter leurs ordres, ils avoient quelquefois un Nonce ordinaire, réſident à la Cour Impériale, lequel les Grecs appelloient *Apocriſiaire*, & les Latins *Reſpenſalis*; parce que ſon emploi n'étoit autre que d'expoſer au Prince les ordres qu'il avoit reçus du Pape, & au Pape les volontez de l'Empereur, & les réponſes réciproques de l'un & de l'autre, ſur ce qu'il avoit à négocier. De ſorte que ces Apocriſaires étoient, à proprement parler, ce que ſont les Ambaſſadeurs ordinaires des Souverains, & les Nonces du Pape auprès des Princes. Saint Grégoire *le Grand* avoit exercé cet emploi avant que d'être Pape, & pluſieurs autres l'ont auſſi exercé avant leur Pontificat. Les Apocriſaires n'avoient aucune juriſdiction à Conſtantinople (non plus que les Nonces n'en ont point en France), ſi ce n'étoit qu'ils fuſſent auſſi députez du Pape, pour le jugement de quelque cauſe d'importance. Quoiqu'ils fuſſent Nonces du Pape, ils cédoient néanmoins aux Evêques, comme il parut au Concile de Conſtantinople en 536, où Pelage, Apocriſaire du Pape Agapet, & le premier de ces Nonces Apoſtoliques qu'on trouve dans l'Hiſtoire, ſouſcrivit après les Evêques. Ces Apocriſaires étoient toûjours des Diacres, & jamais des Evêques; car ceux-ci n'étoient employez qu'aux Ambaſſades extraordinaires, ou aux Légations. Nous avons remarqué que les Patriarches en Orient avoient leurs Apocriſaires. Ainſi dans le Synode tenu à Conſtantinople l'an 439, Dioſcore Apocriſaire de l'Egliſe d'Alexandrie, ſoutint la primatie de ſon Prélat, contre celui d'Antioche. On trouve auſſi des exemples d'Apocriſaires, que les Papes ont envoyez aux Patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*Apocriſiaires* aux Chanceliers, que l'on appelloit auſſi *Referendaires*. Ainſi ſaint Ouen eſt appellé *Apocriſiaire du Roi*, & Aimoin dit qu'il étoit *Référendaire*. *Voyez* LEGAT. * Du Cange, *Gloſſarium Latinit.*

APOCRYPHES: ce mot ſe prend depuis très longtems dans les Auteurs Eccléſiaſtiques, en mauvaiſe part, pour ſignifier des livres douteux, & même ſuppoſez, comme on peut voir dans S. Jérôme, & dans pluſieurs autres Péres, tant Grecs que Latins, qui l'ont précédé. C'eſt ainſi qu'on appelle encore préſentement *Apocryphes* des livres qu'on a imprimez conjointement avec le corps de la Bible, & qui ne ſont point en effet du nombre des livres ſacrez. Cependant le mot d'*Apocryphe*, dans ſon origine, & ſelon ſon étymologie, ſignifie ſeulement *caché*, du Grec Ἀπόκρυφος: de ſorte qu'en ce ſens-là un livre pourroit être *Apocryphe*, & en même tems ſacré ou divin: mais on l'appelleroit toûjours *Apocryphe*, parce qu'ayant été caché & inconnu, il ne ſeroit point reconnu comme divin par une autorité publique. S. Auguſtin, *l.* 15. *de la Cité de Dieu*, *c.* 23. dit qu'ils ſont ainſi appellez, parce que leur origine n'eſt pas connue. Saint Jérôme & Gélaſe croyent qu'on leur a donné ce nom, parce que les Hérétiques y ont caché leurs erreurs. S. Epiphane dit qu'ils ſont ainſi nommez, parce qu'ils n'étoient pas dans l'Arche. Quant à la ſignification de ce mot, on nomme *Apocryphes*, les livres qui ne ſont point reconnus pour livres divins, quoique bons; & les livres hérétiques, ou mauvais. Euſébe diſtingue trois ſortes de livres *Apocryphes*. La 1. eſt de ceux qui étoient rejettez par quelques-uns, quoiqu'ils fuſſent reçus par d'autres. La 2. de ceux qui étoient approuvez comme bons, mais qui n'avoient nullement l'autorité des Canoniques. La 3. de ceux qui étoient ſuppoſez par des Hérétiques. Ainſi un livre dont on connoît le véritable Auteur, & qui eſt très Catholique, peut être appellé *Apocryphe*, dans le premier ou dans le ſecond ſens, parce qu'il n'a pas été mis par l'Egliſe Univerſelle, au nombre des livres Canoniques; & que c'eſt à l'Egliſe de lui donner le titre de livre Divin, en déclarant que le nom de ſon Auteur peut le faire recevoir comme Canonique. Tous les Chrétiens ne conviennent pas du nombre des livres *Apocryphes*. Les Catholiques Romains diſent que les livres Apocryphes qui ſont hors du Canon de l'ancien Teſtament, & que nous avons encore aujourd'hui, ſont, l'oraiſon de Manaſſés, qui eſt à la fin des Bibles ordinaires, le III & le IV livre d'Eſdras, le III & le IV des Machabées. Les Proteſtans y ajoûtent, les Hiſtoires de Tobie & de Judith, la Sapience attribuée à Philon Juif Helléniſte, l'Eccléſiaſtique de Jeſus fils de Sirach, le livre de Baruch, les Additions d'Eſther, les Additions de Daniel, l'Hiſtoire de Suſanne, l'Hiſtoire de Bel & du Dragon, la Priére de Manaſſé. Et au lieu du III & IV l. des Machabées, ils comptent le I, le II & le III livre des Machabées. Il paroît par une Lettre de Méliton, Evêque de Sardes, rapportée par Euſébe, *Hiſt. Eccleſ. l.* 4. *ch.* 26. qu'il n'y avoit alors dans le Canon du Vieux Teſtament, que les livres que les Proteſtans reçoivent comme divins. A la fin de Job, il y a une addition dans le Grec, qui contient la généalogie de Job, avec un Diſcours de la femme de Job. On voit auſſi dans l'édition Gréque un Pſeaume qui n'eſt pas du nombre des 150; & à la fin de la Sageſſe, un Diſcours de Salomon, tiré du huitiéme chapitre du I ou III *livre des Rois*. Nous n'avons plus le livre d'Enoch, ſi célébre dans l'antiquité; & ſelon S. Auguſtin, on en ſuppoſa un autre plein de fictions, que tous les Péres (à l'exception de Tertullien) ont conſidéré comme un livre Apocryphe, & qui n'étoit point du Patriarche Enoch. Il faut mettre auſſi au nombre des livres Apocryphes, le livre de l'Aſſomption ou Apocalypſe d'Elie. Quelques Juifs ont encore ſuppoſé des livres qu'ils ont attribuez aux Patriarches, comme les livres intitulez *les Générations*, dont ils diſoient qu'Adam étoit l'Auteur, & pluſieurs autres. Les Ebionites avoient ſuppoſé un livre intitulé l'*Ecbelle de Jacob*; & un autre qui avoit pour titre, *la Généalogie des fils & des filles d'Adam*, dont ſe ſervoient les Manichéens. Enfin, il y a eu quantité de livres ſemblables dans l'antiquité, faits, ou par les Juifs amateurs de ces ſortes de fictions, ou par des Hérétiques, qui s'en ſervoient pour donner cours à leurs erreurs. * M. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccleſ.*

APODEME, fut envoyé par l'Empereur Conſtance dans les Gaules vers Sylvain, qu'on accuſoit fauſſement de s'être revolté, pour s'éclaircir doucement avec lui; mais au lieu de s'acquitter de ſa commiſſion, il oſa le maltraiter dans la perſonne de ſes créatures, & s'empara même de ſes biens, le regardant comme un homme perdu. Sylvain, que cette conduite deſeſpéra, ſe fit proclamer Empereur, & 28 jours après fut tué par Urſicin. Le ſcélérat Apodéme, que l'on regardoit comme l'auteur d'une partie des cruautez exercées ſous Conſtance, reçut la punition de ſes crimes ſous l'empire de Julien, & fut brûlé vif l'an de Jéſus-Chriſt 361. * Ammien Marcellin, *l.* 15. *&* 22.

* APODEME ou APODEMIUS, Préfet du Prétoire en Illyrie ſous Théodoſe le Grand en 392. Il en eſt ſouvent fait mention dans le Code Théodoſien. * Jacobi Gothofredi *Prolegom. Cod. Theodoſ.*

APODISIA, ville. *Cherchez* APHRODISEE.

* APOLDA, petite ville de Thuringe dans le Duché de Weimar, eſt, à ce qu'on dit, fort ancienne. On prétend que Boniface premier Archevêque de Mayence y a prêché dans le VIII ſiécle, & qu'il s'y trouve quelques fontaines qui portent ſon nom. Le nom de cette ville qui dans les anciennes médailles eſt appellée *Apelde*, vient du mot *Apffel* qui en Allemand ſignifie *pomme*, parce qu'il y a dans ce quartier-là une grande abondance de cette ſorte de fruits. Le ſceau de la ville contient deux pommes. Vers la fin du XIII ſiécle la famille des Schenken & des Virzthum l'a ſans doute poſſédée. Lorque le dernier poſſeſſeur de cette Seigneurie, nommé Antoine Frédéric Virzthum, mourut à Dreſde environ l'an 1641, elle vint à la Maiſon des Ducs de Saxe de la branche Erneſtine, qui la donnérent avec celle de Rembeda à l'Univerſité de Jéna pour ſon entretien, quoique la Juriſdiction en appartienne toûjours à la branche de Saxe-Weimar. L'Electeur de Mayence a prétendu avoir droit de fief ſur cette ville-là, mais il s'en eſt déſiſté en 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muller, *Annal. Saxon. p.* 466. Beyer, *Géogr. p.* 134. *& ſuiv.*

APOLDA WEILANI (Thierri d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance entre Weimar & Iéne dans la Saxe, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, eut ordre vers l'an 1288, du P. Munnos Général de ſon Ordre, de travailler à la Vie de S. Dominique. Thierri étoit âgé alors d'environ 60 ans, & travailla à cette Vie pendant près de huit ans avec toute l'exactitude poſſible. Surius qui l'a donnée au cinquiéme d'Août, l'a gâtée comme tout ce qui paſſoit par ſes mains, & il n'a donné que quelques fragmens du ſeptiéme & du huitiéme livre, qu'on conſerve preſque entiers à Toulouſe. Quoique le ſtile de Thierri ſoit dur & barbare, ſon Ouvrage ne laiſſeroit pas d'être bien reçu du public. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

APOLLINAIRE, *Apollinaris* (Publius Cœlius) fut Conſul ſous Marc-Aurèle en 169.

APOLLINAIRE (Aurelius) Tribun des gardes de l'Empereur Caracalla, conſpira avec Macrin contre ce Prince, qui fut tué dans cette conjuration l'an de Jéſus-Chriſt 217. * *Caracall. Vit.*

APOLLINAIRE, pére & fils; le premier, Gouverneur de Phénicie, & le ſecond, gendre de Dioclétien, vers le milieu du IV ſiécle, furent accuſez d'avoir voulu s'Emparer de l'empire ſous l'Empereur Conſtance. L'accuſation n'étoit fondée que ſur une robe de pourpre, qu'on faiſoit faire à Tyr fort ſecrettement. On n'en put démêler le myſtére; cependant les deux Apollinaires furent condamnez à l'exil; on leur caſſa les jambes en les y menant, & enfin ils furent mis à mort auprès d'Antioche. * Ammien, *l.* 14.

APOLLINAIRE. Une inſcription rapportée par Gruterus, fait mention d'un L. Flavius APOLLINARIS, Préfet des Ouvriers ou Intendant des bâtimens.

APOLLINAIRE (C. Sulpicius) Profeſſeur en Grammaire à Rome ſur la fin du ſecond ſiécle, eut pour ſucceſſeur Pertinax, depuis Empereur. Aulu-Gelle en parle comme d'un homme très habile, d'un caractére honnête, & qui ne reprenoit les fautes d'autrui qu'avec beaucoup de douceur. Il avoit travaillé ſur Térence, & on le croit l'Auteur des vers qui paroiſſent à la tête des Comédies de Térence, & qui en contiennent le ſommaire. Il compoſa ce beau diſtique ſur l'ordre que Virgile avoit donné de brûler ſon Enéide,

Iuſſerat alio cecidit prope Pergamon igne,
Et pene eſt alio Troja cremata rogo.

Outre une Critique contre le Grammairien Caſellius Vindex, il avoit encore laiſſé quelques Lettres. Aulu-Gelle, qui avoit étudié ſous Apollinaire, en parle ſouvent avec éloge. On peut voir ſur-tout ce qu'il en dit, *l.* 18. *ch.* 4. On verra le portrait d'un fanfaron d'érudition, & la maniére adroite dont Apollinaire ſe moqua de lui. * Aulu-Gelle, *l.* 6. *ch.* 6. *l.* 13. *ch.* 19. *l.* 11. *ch.* 15. *l.* 15. *c.* 5. *l.* 18. *ch.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

APOLLINAIRE (Claudius) Evêque d'Hiéraple en Phrygie, vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire de M. Antonin *le Philoſophe*, auquel il préſenta une excellente Apologie pour les Chrétiens vers l'an 170. Il compoſa encore cinq livres contre les Payens, deux contre les Juifs, deux de la Vérité, & un au-

tre contre les Montaniſtes. Ces Ouvrages ſubſiſtoient encore du tems de Photius, qui loue ſon ſtyle. Le Martyrologe Romain honore ſa mémoire comme celle d'un Saint. * Euſébe, *Hiſt. l. 4. c. 26.* Saint Jérôme, *in Catal. c. 26.* Photius, *Cod. 14. &c.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

APOLLINAIRE, dit *l'Ancien*, pour le diſtinguer de ſon fils de même nom, étoit Prêtre & Profeſſeur de Grammaire à Laodicée de Syrie. Socrate écrit qu'il étoit originaire d'Alexandrie; & qu'après la mort de ſa femme, il ſe fit Prêtre, & vint enſeigner à Béryte, puis à Laodicée. Mais peut-être eſt-ce de ſon fils qu'il veut parler; car Apollinaire le pére n'étoit pas des plus ſavans, bien qu'on lui attribue des Traitez qui ſont du fils. * Socrate, *l. 2. c. 36.* Sozoméne, *l. 6. c. 15. &c.*

APOLLINAIRE, fils de ce premier, Lecteur, puis Evêque de Laodicée, vivoit dans le IV ſiécle. Il étoit Profeſſeur en Eloquence, & il l'enſeigna à Béryte & ailleurs. On dit qu'il étoit ami intime du Sophiſte Epiphane; que cette amitié déplut à Théodore Evêque de Laodicée, qui excommunia ſous ce prétexte les Apollinaires; mais en effet parce qu'ils tenoient le parti de S. Athanaſe. Néanmoins Apollinaire le fils fut élu Evêque de Laodicée en Syrie, & fut ami de S. Athanaſe & de S. Baſile. On ajoûte que George Arien le traita encore plus mal, au ſujet de ſaint Athanaſe. En 362 l'Empereur Julien ayant défendu aux Chrétiens d'enſeigner les Lettres Humaines, Apollinaire employa tout ce qu'il avoit de talent & d'érudition à réparer ce défaut par un grand nombre d'Ouvrages, qu'il compoſa en proſe & en vers. Entre autres il mit en vers les livres hiſtoriques de l'ancien Teſtament juſqu'au régne de Saül, & les diviſa en vint-quatre livres, diſtinguez par les vint-quatre lettres de l'Alphabet. Il avoit une extrême facilité pour écrire ſur toute ſorte de matiéres; mais depuis, abuſant de la connoiſſance qu'il avoit des Belles-Lettres & des Langues, il ſe perdit par l'amour de la diſpute, & tomba dans une nouvelle héréſie: ainſi ſaint Baſile, qui avoit été ſon ami, ſe vit obligé de l'abandonner, & S. Athanaſe, S. Grégoire de *Nazianze*, & d'autres Prélats illuſtres écrivirent contre lui. Il diſoit que Jéſus-Chriſt n'avoit point d'ame, & que la Divinité lui en tenoit lieu. Il ſe retrancha depuis à ſoutenir que ſon ame n'avoit point d'autre entendement que le Verbe. Tantôt il conſeilloit que le Fils avoit pris chair dans le ſein de la ſainte Vierge; & tantôt il ſoutenoit qu'il l'avoit apportée du Ciel, & qu'elle étoit paſſée par le ſein de ſa mére, comme par un canal; & qu'il la falloit tenir coëſſentiel'e & coéternelle avec ſa Divinité, afin de l'adorer; qu'il y avoit deux Fils, l'un Fils de Dieu, & l'autre de la Vierge; que Jéſus-Chriſt avoit été conçu comme un pur homme, & que depuis le Verbe étoit deſcendu en lui, & qu'il y opéroit comme dans les Prophétes, mais ſans y être uni; que par les bonnes œuvres il avoit acquis ſa grandeur & ſa perfection; que la Divinité avoit ſouffert ſur la croix, & que Notre-Seigneur n'avoit plus de corps. A ces erreurs ſes Diſciples, qu'on nomma *Apollinariſtes*, ajoûtérent beaucoup d'autres réveries priſes des Sectes des Manichéens, ſur la nature du péché; de Tertullien, pour l'origine de l'ame; & de Sabellius, pour la confuſion des Perſonnes divines. Saint Athanaſe écrivit contre Apollinaire, & le condamna dans un Concile d'Alexandrie, tenu en 362. Toutes ſes erreurs furent auſſi rejettées dans un autre Concile, que le Pape Damaſe célébra à Rome l'an 377. Elles furent encore condamnées dans un Concile tenu à Antioche l'an 378, & la condamnation en fut confirmée dans un Conſeil tenu à Rome l'an 381. Apollinaire mourut ſous l'empire de Théodoſe après l'an 380. Sa Secte ſubſiſta du moins à Antioche, juſques vers l'an 430. Elle ſe diviſa en pluſieurs branches, & c'eſt de cette ſource qu'eſt coulée l'héréſie d'Eutychés. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il en écrivit un en trente livres contre Porphyre, les Evangiles en forme de dialogue, & divers autres qui ſont perdus. Le ſeul qui nous reſte, eſt une interprétation des Pſeaumes en vers, dont nous avons diverſes éditions, & qu'on a miſes dans la Bibliothéque des Péres. On lui attribue une Tragédie, intitulée *Chriſtus patiens*, qui eſt parmi les Oeuvres de ſaint Grégoire de *Nazianze*, & un Traité *de hominum ætatibus*, publié à Liége en 1577. Il y a pluſieurs Ouvrages d'Apollinaire que ſes Diſciples ont fait courir ſous le nom d'Evêques Catholiques: ce qui en a impoſé à quelques Auteurs. * Saint Athanaſe, *Epiſt. ad Antioch.* Saint Baſile, *Epiſt. &c.* Saint Jérôme, *in Chron. ad ann. 366. & 373. in Catal. cap. 104. Epiſt. 84. & ailleurs.* Saint Epiphane, *in Panar.* Sozoméne. Socrate. Ruffin. Libératus. Vincent de Lérins. Facundus. Sirmond. Baronius. Bellarmin. Sixte de *Sienne*. Trithéme. Aubert le Mire. Poſſevin. Hermant, &c. Pour ſavoir à fond les ſentimens d'Apollinaire, il faut lire la XLVI Harangue de S. Grégoire de *Nazianze*, adreſſée à Nectaire. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſiaſtiques.*

APOLLINAIRE, Evêque de Valence ſur le Rhône, Diſciple de ſaint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, fut ordonné Evêque de Valence en 480. Il aſſiſta au Concile tenu à Lyon en 515, contre Etienne Threſorier de l'Epargne des Rois de Bourgogne, Gondebaud & Sigiſmond; & cet Officier y ayant été condamné à faire pénitence, fit réléguer Viventiol Archevêque de Lyon, & ſaint Avit de Vienne, avec ſaint Apollinaire, dans un château qui étoit à Sardine, petite ville du Lyonnois; mais ils furent bien-tôt renvoyez dans leurs Egliſes, & ſollicitez de recevoir Etienne à la communion. Apollinaire n'en voulut rien faire, qu'Etienne n'eût fait une ſatisfaction publique. Quelque tems après, Sigiſmond ayant abjuré l'Arianiſme, aſſembla en 517. à Epaone un Concile, auquel Apollinaire aſſiſta. Cet Evêque étoit ami de Viventiol, de Céſaire d'Arles & frére de ſaint Avit. Il mourut vers l'an 525, au mois de Février. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, au fauxbourg de Valence, & tranſporté en celle de ſaint Etienne dans le VII ſiécle, & dans le XI dans la grande Egliſe de ſon nom; mais les Huguenots brûlerent ſes os dans le XVI ſiécle. On fait ſa fête au cinquiéme d'Octobre. * Avit, *Epiſt. 11. & 12. Concil. ad an. 517. pag. 1584.* Adon, *in Chron. ad ann. 492. & 496.* Baillet, *Vies des Saints, Octobre.*

APOLLINAIRE, Romain, qui vivoit ſous l'Empire de Domitien, ſur la fin du premier ſiécle, eſt celui auquel Martial adreſſe une de ſes Epigrammes, *l. 4. Epigr. 97. l. 7. Epigr. 25.* Lilio Giraldi a cru que cet Apollinaire étoit Poëte; mais Voſſius n'eſt pas de ce ſentiment. Il peut avoir raiſon, car on n'eſt pas Poëte pour aimer les vers & la Poëſie.

* APOLLINAIRE, Poëte Tragique, à qui Veſpaſien au jour de la dédicace du Théatre de Marcellus qu'il avoit fait reparer, donna 400 grands ſeſterces, c'eſt à dire, monnoye de Hollande 30000 francs, & de France environ 35000. Ce pourroit bien être le même que le précédent, quoique Voſſius refuſe de l'admettre au nombre des Poëtes. Du moins eſt-il certain qu'il vivoit du tems de Martial. * Suetone, *in Vita Veſpaſiani.*

* APOLLINAIRE (Auréle), Tribun ou Colonel des Gardes, conſpira avec Macrinus contre l'Empereur Caracalla qui fut tué l'an 217 de Jéſus-Chriſt. * Spartien, *in Vita Caracalla, c. 6.* Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome 3. partie 1.*

APOLLINAIRE (Auréle), Poëte, écrivit en vers la Vie de l'Empereur Carus, comme on l'apprend de Vopiſque, *in Vita Carini.* Il s'appliquoit ſur tout aux vers Iambes. Voſſius le range entre les Latins. * Voſſius, *Hiſt. Lat. l. 2. c. 3.*

* APOLLINAIRE, Mathématicien Grec, avoit écrit pluſieurs Ouvrages de Mathématique. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

APOLLINAIRE (Sidonius). *Cherchez* SIDONIUS APOLLINARIS.

APOLLINAIRES, Jeux en l'honneur d'Apollon. *Cherchez* JEUX APOLLINAIRES.

APOLLINAIRES Hérétiques. *Voyez* APOLLINARISTES.

APOLLINARISTES. *Voyez ci-deſſus* l'Article d'APOLLINAIRE Hérétique.

APOLLINE ou APOLLONIE, Vierge & Martyre du troiſiéme ſiécle, fut arrêtée à Alexandrie ſous le régne de Philippe en 248, dans une ſédition qui s'éleva contre les Chrétiens. On la menaça, ſi elle ne renonçoit à la Religion, de la jetter dans un feu que l'on avoit allumé: elle demanda d'être relâchée, & quand elle ſe vit libre, elle ſe jetta d'elle-même dans le feu, qui la conſuma auſſi-tôt. On a attribué cette action, qui en ſoi eſt très blâmable, à une inſpiration ſecrette; & on met Apollonie au rang des Martyres. * Euſébe, *l. 6. c. 41.* Ruinart, *Acta Martyr. Sincera.* Baillet, *Vies des Saints.*

APOLLO, Juif converti au Chriſtianiſme. *Voyez* APOLLOS.

* APOLLOCRATE, l'un des fils de Denys le Tyran, accompagna ſon pére dans ſon expédition, & eut pour ſa part Syracuſe, dans le partage qui fut fait après la victoire de Dion. * Corn. Nepos, *in Dione, c. 5.* Hofman, *Lex. Univ.*

* APOLLODORE & Ménés, auſquels Alexandre le Grand donna le gouvernement de la ville de Babylone & de tout le païs, juſques en Cilicie, leur laiſſant deux mille hommes de pié avec mille talens pour faire des recrues. * Q. Curce, *l. 7. ch. 1.* Plutarque, *in Vita Alexandri, c. 124.* Arrien, *l. 7. c. 3. 35.* Cet Apollodore étoit d'Amphipolis, au raport de Dion, *l. 17.* Hofman, *Lex. Univ.*

* APOLLODORE, Archonte d'Athénes, la troiſiéme année de la CVII Olympiade, 350 ans avant Jéſus-Chriſt. * Hofman, *Lex. Univ.*

* APOLLODORE, fils de Caſſandre, accuſé & preſque convaincu d'avoir voulu envahir la Couronne, ſe préſenta en habit de deuil conduiſant ſa femme & ſes enfans revêtus de ſemblables habits, & ſe mit auſſi bien qu'eux entre les mains des Juges, pour faire de lui & des ſiens ce qu'il leur plairoit. Les Juges touchez du déplaiſir qu'il avoit de ſa faute, & des larmes de ſa famille déſolée, la lui pardonnérent. Apollodore abſous ne laiſſa pas quelque tems après de s'emparer de la Souveraineté, & fit mourir les mêmes Juges qui l'avoient abſous, diſant pour raiſon, qu'il n'étoit redevable de ſon ſalut qu'à ſon adreſſe, & non à leur humanité. * Polyen, *Stratagem. l. 6. c. 7.* Ce même Auteur parle encore du même Apollodore *dans le ſecond Stratagéme du ch.* qu'on vient de citer. Apollodore fut enfin vaincu par Antigonus, qui mit fin à ſa tyrannie. * Polyen, *Stratagem. l. 4. c. 6. Ex. 18.*

APOLLODORE, que Diogéne Laërce ſurnomme *Illuſtre*, Philoſophe de la Secte d'Epicure. On aſſure qu'il avoit écrit juſqu'à trois cens volumes ou Traitez differens, & entre autres la Vie d'Epicure. C'eſt de cet Apollodore dont Cicéron parle diverſes fois. * Diogéne Laërce, *in Vita Epicuri.* Gaſſendi, *l. 2. de Vita & moribus Epicuri, c. 6.*

APOLLODORE d'*Artémite*; ſoit qu'il fût de la ville de ce nom en Arménie, la même que quelques Modernes nomment *Van*; ſoit qu'il fût d'Artémite, qui eſt une petite Iſle vis à vis du fleuve d'Achéloüs. On ne ſait point en quel tems il a vécu; mais ſeulement qu'il écrivit en Grec une Hiſtoire des Parthes, qui eſt citée par Athénée & par Strabon. * Athénée. Strabon, *l. 2. 11. & 15.*

APOLLODORE d'*Epheſe*, Auteur Grec, a écrit une Géographie. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il eſt cité par Suidas.

APOLLODORE d'*Erythrée*, qui prouve que la Sibylle de ce nom étoit d'Erythrée même, comme nous l'apprenons de Lactance, *l. 1. de Falſ. Relig. c. 6.*

APOLLODORE, natif de l'Iſle de Lemnos, Auteur Grec. Nous ne ſavons pas en quel tems il a vécu. Il écrivit un Traité de l'Agriculture, cité par Varron. D'autres lui attribuent d'autres Ouvrages; mais peut-être le confondent-ils avec quelqu'un

qu'un des Auteurs qui ont porté ce nom. * Varron, *de Re Ruſt. c.* 1.

APOLLODORE de *Nicée*, Auteur dont Suidas fait mention.

APOLLODORE d'*Athènes*, Poëte Grec. Nous ne ſavons pas en quel tems il a vécu. Il compoſa quarante-ſept piéces de Théatre, & fut couronné ſept fois. * Suidas. Julius Pollux. Voſſius, &c.

APOLLODORE de *Tarſe*, Poëte Grec, qui a écrit ſept Tragédies. * Suidas. Julius Pollux. Voſſius, &c.

APOLLODORE, nom de deux Médecins, dont l'un fut Médecin d'un des Ptolomées, auquel il adreſſa un Traité de l'uſage du vin. * Pline, *l.* 14. *c.* 7.

APOLLODORE de *Gelué*, Poëte Grec, vivoit du tems de Ménandre, comme le témoigne Suidas, vers la CXIV Olympiade, & environ 324 ans avant Jéſus-Chriſt. Il compoſa pluſieurs Comédies, dont les Anciens en citent ſept. * Athénée, *l.* 3. & 11. Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 31. & 33. Suidas. Voſſius, &c.

APOLLODORE d'*Athènes*, Grammairien célébre, vivoit ſous la CLXIX Olympiade, vers l'an 104 avant Jéſus-Chriſt, ſous le régne de Ptolomée *Phyſcon* ou *Evergètes*, Roi d'Egypte. Il étoit fils d'Aſclépiade, & Diſciple d'Ariſtarque *le Grammairien*, & du Philoſophe Panætius, comme nous l'apprenons de Suidas; c'eſt cet Apollodore qui eſt Auteur de la Bibliothéque de l'Origine des Dieux. Il nous en reſte encore trois livres; mais il en avoit bien écrit davantage; car Harpocration cite le ſixiéme, Macrobe le quatorziéme, & Stephanus ou Hermolaüs le dix-ſeptiéme. Outre cet Ouvrage, il avoit compoſé une Chronique, un Traité des Légiſlateurs, un des Sectes de Philoſophes, & divers autres Ouvrages que nous trouvons citez dans les Ouvrages des Anciens. Les trois Livres que nous avons, ne ſont qu'un abbrégé du gros Ouvrage d'Apollodore; & cet abbrégé tout imparfait qu'il eſt, eſt très utile pour démêler l'ancienne Hiſtoire fabuleuſe. Il commence à Inachus, & deſcend juſqu'à Théſée, Prince d'Athénes: ainſi cette Hiſtoire contient 622 ans, depuis l'an 2177 du Monde, juſqu'à l'an 2799. * Macrobe, *l.* 1. *Saturnal. c.* 17. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 4. Diogéne Laërce, *in Empedocle*, *Plutarq. Ariſt. Strat. Chryſ. Zenon.* Scaliger, *in Eleuch. Orat. Chron.* Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 1. *c.* 21. *&c.*

APOLLODORE, Rhéteur & Grammairien, de Pergame, & familier d'Auguſte, fut Auteur de la Secte appellée de ce nom, & oppoſée à celle de Théodore. Apollodore floriſſoit dès la CLXXIX Olympiade, vers l'an 690 de Rome, & 64 ans avant Jéſus-Chriſt. Il eut entre autres Diſciples, Denys ſurnommé *Aticus*, qui étoit de Pergame. Il doit avoir vécu très longtems, s'il eſt vrai que ce ſoit le même qu'Auguſte honora de ſon amitié. * Strabon, *l.* 13. Suétone, *in Vita Auguſti.* Euſébe, *in Chron.*

APOLLODORE, Athénien, ancien Peintre, vivoit ſous la XCIII Olympiade, environ 408 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Ce fut lui qui commença d'obſerver la beauté des corps, pour la repréſenter dans les tableaux; car avant lui, les Peintres ſe contentoient de bien réuſſir dans la reſſemblance, ſans faire choix des plus belles parties. Il donna auſſi tant de beauté & tant de grace à ſon coloris, qu'il ſurpaſſa tous ceux qui l'avoient précédé. On admiroit encore à Pergame du tems de Plutarque, un Prêtre proſterné, & un Ajax foudroyé, de la façon d'Apollodore. Héſychius dit qu'il avoit coutume de porter une eſpéce de tiare, à la maniére du Roi des Médes, comme s'il eût voulu paſſer pour le Prince des Peintres. Zeuxis lui enleva pourtant la gloire de ſon art. * Pline, *l.* 35. *c.* 9. Héſychius. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 110. & 111. *de l'édit. de Trevoux* 1725.

APOLLODORE, Sculpteur, qui jettoit ſes figures en moule, étoit ſi délicat dans ſes Ouvrages, & ſi difficile à ſe contenter lui-même, qu'il briſoit ſouvent ſes morceaux les plus achevez. Ce qui lui fit donner le ſurnom d'*Inſenſé*. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

APOLLODORE de *Damas*, célébre Architecte, fut employé ſous Trajan à des Ouvrages très conſidérables. Il bâtit, l'an de Jéſus-Chriſt 102, un pont de pierre de vint & une arche ſur le Danube, fleuve très profond & très rapide en cet endroit. Il ſe ſignala encore par d'autres édifices élevez à Rome ſous ſa conduite, & ſur-tout par la grande place Trajane, au milieu de laquelle on plaça la fameuſe colonne de même nom. Un jour que Trajan s'entretenoit ſur quelques bâtimens, Adrien s'ingéra d'en dire ſon avis en préſence d'Apollodore; mais ce dernier le raillant ſur ſon peu de connoiſſance, *Allez*, lui dit-il, *mêlez-vous de peindre vos citrouilles*: genre de peinture qui faiſoit pour-lors une des occupations d'Adrien, lequel n'oublia jamais cette raillerie. Lorſqu'il fut Empereur, ayant fait bâtir à Rome un Temple dédié à cette ville, & à Vénus, il conſulta Apollodore ſur cet édifice, dont il lui envoya le plan: *Le Temple n'eſt pas aſſez dégagé*, lui récrivit l'Architecte; *d'ailleurs il eſt trop bas, les ſtatues des Déeſſes aſſiſes ſont trop grandes; & ſi elles veulent ſe lever pour ſortir, elles ne le pourront pas.* Adrien fâché de voir qu'il avoit fait une faute irréparable, & piqué de la liberté d'Apollodore, le fit tuer la même année, ſur quelques faux prétextes qu'il inventa. * Procope, *de Ædific.* Juſtin, *l.* 4. Dion, *l.* 69.

APOLLODORE, Officier de l'Empereur Honorius en 396. Il eſt ſouvent parlé de lui dans le Code Théodoſien. * Johannis Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

APOLLODORE, nom de pluſieurs autres Auteurs. Conſultez l'Ouvrage de Scipion Tattius de Naples, où il parle de ceux qui ont porté ce nom, & la Diſſertation de Thomas Gale, *de Scriptoribus Mythologicis*, à la tête de la Bibliothéque d'Apollodore, de l'édition de Paris en 1675.

* APOLLODORE de *Cyzique*, Philoſophe cité par Clément Alexandrin.

APOLLODOTE, Gouverneur de Gaza, ſe voyant aſſiégé par Alexandre *Jannæus*, fit pendant la nuit une ſi furieuſe ſortie ſur ſon camp avec deux mille ſoldats étrangers & mille ſerviteurs qu'il aſſembla, que, tant que la nuit dura, il ne ceſſa de tuer; mais le jour étant venu, il fut repouſſé avec perte de mille des ſiens, l'an du Monde 3937, avant Jéſus-Chriſt 98. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 21.

APOLLON, que l'on nomme *le Soleil* ou *Phœbus* au Ciel, & *Apollon* ſur la Terre, fils de Jupiter & de Latone, & frére de Diane, naquit en l'Iſle de Délos. Il tua le ſerpent Python, & punit les Cyclopes qui avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué ſon fils Eſculape, ce qui le fit chaſſer du Ciel, & l'obligea de garder les troupeaux d'Admète, Roi de Theſſalie. Il fut Chef des Muſes, aima Daphné, Hyacinthe, Leucothoé, Cyparis, Clytie, &c.

☞ Apollon étoit fameux chez les Grecs & les Romains; ils lui attribuoient l'invention de pluſieurs beaux Arts, & ils lui élevérent quantité de Temples & de ſtatues, faites par de très habiles Ouvriers. Cicéron, *dans ſon Livre de la Nature des Dieux*, nous apprend que les Anciens ont adoré quatre Apollons. „ *Le premier* & le plus ancien, étoit fils de Vulcain, que les Athéniens prirent pour leur Dieu tutélaire; *le ſecond*, fils de Corybas, né dans l'Iſle de Créte, eut un petit démêlé avec Jupiter pour le commandement de cette Iſle: *le troiſiéme* & le „ plus célébre dont nous parlons, eſt eſtimé fils de Jupiter & „ de Latone, & vint de Scythie à Delphes: & *le quatriéme*, appellé *Nomius*, né en Arcadie, & à qui les Arcadiens donnérent ce nom, parce qu'il avoit été leur Légiſlateur; car *νόμος* „ en Grec ſignifie *loi*. On peut néanmoins croire que le ſecond „ & le troiſiéme Apollon ne ſont qu'un même, ſelon la fable „ ſuivante. On dit que Jupiter ayant ouï les plaintes que ceux „ des Enfers faiſoient contre le Médecin Eſculape fils d'Apollon „ qui guériſſoit les malades par ſes remédes, & qui reſſuſcitoit „ même les morts, comme il fit Hippolyte, le tua d'un coup „ de foudre, & qu'Apollon irrité de cette mort contre Jupiter, „ s'en vengea ſur les Cyclopes qui avoient forgé ſes foudres, & „ les fit mourir à coups de fléches. Apollon fut pour cette „ action chaſſé du Ciel, & contraint, dit Lucien, de ſe louer à „ Admète en Theſſalie pour conduire ſes troupeaux; & depuis „ en Phrygie à Laomédon en la compagnie de Neptune, où „ gagnant tous deux leur vie à faire des briques, ils bâtirent les „ murs de Troye, & furent aſſez malheureux pour n'être pas „ payez de leurs journées. Ce qui a fait croire à quelques-uns „ que c'eſt de là qu'Apollon a été appellé *Nomius*, de *νομὸς*, „ qui veut dire un *Berger*". La fable porte encore, que Mercure ne faiſant que de naître, lui enleva le troupeau d'Admète, s'étant mis à jouer d'un inſtrument fait de la coquille d'une tortue, mais que comme Apollon, pour l'en punir, voulut tirer une fléche contre lui, il trouva qu'il lui avoit encore dérobé ſon arc & ſes fléches. Apollon ne put s'empêcher de rire de ce tour de ſoupleſſe, ainſi que le dit Horace, *dans la dixiéme Ode du l.* 1.

Te boves olim niſi reddidiſſes
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetrâ
Riſit Apollo.

Quoique l'on croye communément que l'Apollon fils de Jupiter & de Latone, eſt né dans l'Iſle de Délos, les Hiſtoriens n'en conviennent pas. „ Tacite rapporte que les Ephéſiens repréſentérent autrefois au Sénat qu'Apollon & Diane n'étoient pas „ nez dans l'Iſle de Délos, comme le croyoit le peuple ignorant; que pour preuve de cela, on montroit encore en leur „ pais un fleuve & une forêt ſacrée où Latone enceinte de ces „ Divinitez, s'étoit délivrée heureuſement; que l'olivier ſur lequel elle s'étoit appuyée dans les tranchées de ſa douleur, duroit encore depuis tant de ſiécles; que le fleuve s'appelloit „ Cenchris, & la forêt Ortygie; & qu'Apollon s'étoit retiré en „ cet endroit, fuyant la colére de Jupiter après la défaite des „ Cyclopes". Plutarque *dans la Vie de Pélopidas*, veut qu'Apollon ſoit né dans la ville de Tegyre, où il y avoit deux fontaines, dont l'une ſe nommoit *la Palme*, & l'autre *l'Olive*, avec une montagne nommée *Délos*. Quoi qu'il en ſoit du lieu de ſa naiſſance, les Anciens ont cru Apollon l'inventeur & le Dieu de l'Harmonie, comme il le dit lui-même à Daphné, qui mépriſoit ſa recherche.

Per me concordant carmina nervis.
Ovide, *Metam. l.* 1. *Fab.* 10. *v.* 518.

On le fait en ſecond lieu le Dieu de la Médecine & de la Botanique, qui conſiſte à connoître la vertu des plantes, dans le ſentiment des Grecs & des Romains: c'eſt pourquoi Ovide le fait ainſi parler,

Inventum Medicina meum eſt, opiferque per orbem
Dicor, & herbarum ſubjecta potentia nobis.
Ovide, *Metam. l.* 1. *Fab.* 10. *v.* 521. 522.

Auſſi Hippocrate ordonnoit à ſes diſciples de jurer par Apollon, Dieu de la Médecine; néanmoins Hygin veut reſtreindre cette qualité, ne faiſant Apollon qu'inventeur de la Médecine des yeux, c'eſt à dire, que ſon ſavoir ſe réduiſoit à cette partie de la Médecine qui fait les Oculiſtes. M. Fulvius Nobilior, Cenſeur en l'année de Rome 574, lui fit conſtruire un Temple, ſous le titre du Dieu de la Médecine; & les Faliſques lui ordonnérent des ſacrifices, & une communauté de Prêtres ſur le Mont Soracte, où l'on voyoit ſes Prêtres marcher impunément ſur des charbons allumez, pour preuve de leur ſainteté, & de la protection du Dieu, comme dit Virgile, *Æneid. l.* 11. *v.* 785.

On lui donne en troiſiéme lieu l'invention de l'arc & des fléches, & on le fait pour cela le Dieu des archers, qui tirent de

l'arc ou de l'arbalête. Il tua autrefois de ſes fléches le ſerpent Python, ce qui l'a fait ſurnommer *Pythien*, & a obligé toute la Gréce en mémoire de cette action, d'inſtituer en ſon honneur des Jeux appellez *Pythiens*, dont nous parlerons en leur rang.

Inſtituit ſacros celebri certamine ludos,
Pythia, de domita ſerpentis nomine dicta.
Ovide, *Metam. l.* 1. *Fab.* 9. *v.* 446. 447.

Mais une des plus grandes prérogatives d'Apollon, c'eſt d'être le Dieu des Muſes, de la Muſique & de la Poëſie; & on le peignoit toûjours avec ſa lyre, quand il étoit en leur compagnie. Auſſi les Poëtes l'invoquent, quand ils commencent leurs Poëſies, afin qu'il les anime de ſon feu, pour chanter dignement les louanges des hommes & des Dieux. Il étoit ſi jaloux de la qualité de Dieu de la Poëſie, qu'il écorcha Marſyas tout vif, parce qu'il l'avoit oſé défier de chanter. L'Antiquité l'a cru encore Prophéte, qui prédiſoit l'avenir, & rendoit des oracles aux villes & aux particuliers qui le conſultoient ſur leurs entrepriſes, avec l'eau, l'encens, & le trépié; „ & lorſqu'il vouloit rendre „ ſes oracles, *dit Lucien*, la couleur de ſon viſage ſe changeoit, „ ſes cheveux ſe dreſſoient, ſa gorge s'enfloit, ſes yeux ſe tour„ noient, & ſon corps ſe trémouſſoit, enfin il ouvroit ſa bou„ che ſacrée & prophétiſoit". Voilà les différentes qualitez d'Apollon. Il faut voir maintenant les endroits, où il étoit particuliérement honoré.

Les lieux les plus renommez par ſes oracles étoient, Délos, Claros, Ténédos, Cynthe & Patare: c'eſt de ces différens lieux qu'il a pris les ſurnoms de *Delien*, de *Clarien*, &c. Il rendoit ſes oracles à Délos pendant les ſix mois d'Eté, & à Patare de Lycie pendant les ſix mois d'Hyver: de ſorte que les Déliens s'imaginant qu'il revenoit à Délos au commencement de l'Eté, s'y rendoient tous pour l'y recevoir au ſon des inſtrumens de Muſique, danſant, comme le remarque Virgile par ces vers,

Qualis ubi Hybernam Lyciam, Xanthique fluenta
Deſerit, ac Delum maternam inviſit Apollo,
Inſtauratque choros, &c. . . .
Enéide, l. 4. *v.* 143.

Les Grecs appelloient cette ſolemnité θεωρίαν, & cette transmigration ἐνδημίαν Ἀπόλλωνος. On voyoit à Délos dans ſon Temple un autel, qui paſſoit pour une merveille de l'art. Il étoit fait de petites piéces de corne, rapportées & jointes enſemble avec tant de juſteſſe, qu'il ſembloit être tout d'une piéce: on le nommoit *Ara Apollinis & Ara Cornea*. Martial en fait mention *au l. des Spectacles*, *Epigr.* 1. *v.* 4.

On lui faiſoit ſur cet autel des ſacrifices, non pas de victimes ſanglantes, comme dit Macrobe, *l.* 1. *des Saturnales*, mais de fruits de la terre, au ſon des trompettes & des autres inſtrumens de muſique, étant couronné de verveine. C'eſt ce que nous apprenons par un paſſage de Caton dans ſes fragmens de l'Hiſtoire, *Nutrix hæc omnia faciebat in verbenis ac tubis ſine hoſtiis Deli, ad Apollinis genitoris aram*. On ne laiſſoit pas toutefois de lui offrir des victimes d'animaux, comme des taureaux & autres ſemblables. Nous en avons une preuve dans Lucien *au Dialogue des Sacrifices*, où il introduit Chryſès, Prêtre d'Apollon, ſe plaignant au Dieu même de ce qu'on le mépriſe, après avoir mis en crédit ſon Temple, & brûlé le premier ſur ſes autels des cuiſſes de taureaux & des chévres. *Cherchez* DE'LOS.

Apollon avoit un Temple à Claros, petite ville du territoire de Colophone, où il y avoit auſſi une montagne & un bois dédiez à Apollon *Clarien*. Ce qui nous eſt repréſenté par un médaillon Grec de l'Empereur Trébonien, où l'on voit d'un côté la figure de l'Empereur, & de l'autre la façade d'un Temple tetraſtyle, c'eſt à dire, *à quatre colonnes*. Sur le devant de la porte, on voit un Apollon aſſis, tenant une lyre à la main; & ſous les degrez du Temple on lit ces caractéres, ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΙΩΝΩΝ, *la Communauté des Ioniens*. Sous ces lettres on voit un bœuf au pié d'un autel, & autour on remarque treize perſonnes diſpoſées en demi-cercle, qui lévent les mains en haut, avec cette inſcription ſous les bords de la médaille, ΕΠΙ ΓΑ. ΑΡΙΣΤΙΩΝΙΔΟ. ΙΕΡΕΩΣ ΙΩΝΩΝ ΚΟΛΟΦΩΝΩΝ, c'eſt à dire, *ſous Claudius Ariſtion, Sacrificateur des Ioniens Colophonens*. Ce dernier mot fait connoître que les Colophoniens ont fait battre ce médaillon; car leur ville étoit une des plus célébres d'Ionie. Ce qui la rendoit ſur-tout fameuſe, c'étoit ſon Temple d'Apollon *Clarien*, lequel après celui d'Ephéſe, étoit le plus conſidérable de toute l'Ionie, quoiqu'il ne fût pas tout à fait achevé, comme nous l'apprend Pauſanias *dans ſes Achaïques*, mais fort célébre pour les prétendus oracles qu'y rendoit Apollon.

Le plus renommé & le plus riche des Temples que la Gréce éleva à ce Dieu, fut celui de Delphes, ville de Béotie, proche du mont Parnaſſe. Toutes les nations de la Terre y envoyoient des préſens, & y venoient conſulter cette Divinité. Créſus, Roi de Lydie, y envoya des lingots d'or, pour y conſtruire un autel; & Phalaris, Tyran des Agrigentins, y fit préſent d'un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art, & un témoignage public de ſa vénération pour le Temple & l'Oracle de Delphes. Il y avoit dans ce tems une Prêtreſſe que l'on nommoit *Pythienne* ou *Pythoniſſe*, qu'Apollon inſpiroit, & qui rendoit des oracles, étant aſſiſe ſur une petite table à trois piez, qu'on nommoit *trépié* ou *cortina*, à cauſe qu'elle étoit couverte de la peau du ſerpent Python: ce qui a fait dire à Virgile, *nec te Phœbi cortina fefellit*, pour dire, *les oracles d'Apollon n'ont point été trompeurs en votre endroit.*

Les Romains, à l'imitation des Grecs, lui firent pareillement dreſſer pluſieurs autels, & bâtir pluſieurs Temples à Rome, & dans les autres villes de l'Empire; mais le plus fameux de tous fut celui que l'Empereur Auguſte lui fit conſtruire ſur le mont Palatin, après la victoire d'Actium, qu'il remporta ſur Antoine & ſur Cléopatre, Reine d'Egypte: ce qui lui a fait donner les noms d'*Apollo Palatinus*, *Actiacus* & *Navalis*; car ce Prince, non content d'avoir fait bâtir à ce Dieu, auquel il s'étoit adreſſé avant le combat, une chapelle ſur le promontoire Actium, avec des Jeux & des ſacrifices en ſon honneur, voulut encore donner des marques plus grandes & plus éclatantes de ſa piété, en lui élevant dans la capitale de l'Empire un ſuperbe Temple, dont la conſtruction & la magnificence étoient preſque incroyables.

Auguſte fit encore faire pluſieurs ſtatues d'or & d'argent du même Dieu, ayant des eſcarpins pour chauſſure: ce qui le fit appeller *Apollo Sandaliarius*; ou bien parce qu'il fit placer cette ſtatue dans la ruë de la Cordonnerie à Rome, *in vico Sandaliorum*.

Les Grecs & les Romains répréſentoient Apollon jeune & ſans barbe, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, portant ſur ſon dos un carquois garni de fléches, & tenant un arc en ſa main, comme nous le voyons dans les médailles de Néron, où il eſt gravé avec une couronne de laurier, ſon carquois ſur les épaules, & l'étoile de Phœbus à ſon côté, avec ces mots Grecs, ΑΠΟΛΛΩΝ ΣΩΤΗΡ, c'eſt à dire, *Apollon Sauveur*. On a encore d'autres médailles où il eſt répréſenté, tantôt tenant ſa guitarre d'une main; & de l'autre une branche de laurier; & tantôt vêtu d'une robe trainante avec ſa guitarre d'une main, & de l'autre une *patére*, qui eſt la marque de ſa Divinité. Il nous reſte une figure antique de jaſpe, où l'on voit le trépié d'Apollon, & la corneille qui lui eſt conſacrée, ayant au pié ſa guitarre d'un côté, & de l'autre une branche de laurier.

L'Empereur Gallien le fit répréſenter ſous la forme d'un Centaure, tenant d'une main ſa guitarre, & de l'autre un Globe avec cette deviſe, *Apollini Comiti*. Probus le fait voir Aurigateur, monté ſur un char, couronné de rayons, tenant les rênes de ſes quatre chevaux, avec ces mots, *Soli invicto*. Les autres Empereurs, comme Conſtantin, Aurélien & Criſpus, firent frapper ſur leurs monnoyes ſon image, qui montroit la figure du Soleil nud, couronné de rayons; tenant de la main droite un globe, & de la gauche un fouet, avec cette deviſe, *Soli invicto Comiti*, pour dire qu'ils avoient vaincu & ſubjugué pluſieurs provinces par le ſecours d'Apollon ou du Soleil.

Lucien nous apprend *dans la Déeſſe de Syrie*, qu'il y a un Temple en ce païs où l'on voit la ſtatue d'Apollon, qui eſt peint barbu, & en un âge parfait, & non pas en jeune homme, comme de coutume; parce qu'ils diſent que c'eſt une imperfection. Sa ſtatue a encore cela de particulier, qu'elle eſt habillée, au lieu que les autres ſtatues de ce Dieu ne le ſont point. Apollon rend lui-même ſes Oracles dans ce Temple, au lieu qu'ailleurs ce ſont ſes Prêtres: quand il veut prédire, il ſe met lui-même en mouvement. Alors les Prêtres le prennent ſur leurs épaules; & s'ils ne le font, il ſe meut encore de lui-même & ſue. Lorſqu'ils le tiennent, il les conduit où il veut, & les guide comme un cocher fait ſes chevaux, tournant deçà & delà, & paſſant de l'un à l'autre pendant que le Souverain-Prêtre l'interroge ſur ce qu'il veut ſavoir; ſi la choſe lui déplait il recule, ſinon il s'avance. Voilà comme ils devinoient ſa volonté, & ils ne font rien en public ni en particulier, ſans l'avoir conſulté auparavant. Il prédit le changement des tems & des ſaiſons, & la mort même.

L'Antiquité a conſacré à Apollon, parmi les animaux, le loup, le corbeau, la corneille, la cigale, le cocq & l'épervier; comme auſſi le laurier & l'olivier parmi les arbres, mais ſur-tout le laurier.

Quant à ſon nom, Voſſius croit que le Jubal de l'Ecriture Sainte eſt Apollon, à qui les Payens ont donné l'invention & la gloire du Chant & de la Muſique. Bochart a remarqué que l'Iſle de Délos où naquit Apollon, prend ſon nom de *Dabal*, c'eſt à dire, *terror Deus*; que le mont Cinthius, où Latone enfanta, prend ſon nom de *Chanas*, c'eſt à dire, *in lucem edere*: ainſi ſelon lui, cette fable d'Apollon vient originairement de l'Orient. Apollon eſt un Dieu d'Egypte ſelon Pauſanias, qui rapporte qu'un Sénateur nommé *Antonin*, bâtit à Epidaure un Temple à Apollon & à Eſculape, Dieux Egyptiens; car des quatre Apollons, dont a parlé Ciceron, les trois derniers étoient certainement Grecs; mais le plus ancien eſt celui d'Egypte. Voſſius dit de plus, que la fable du corbeau envoyé par Apollon, eſt manifeſtement imitée ſur l'Hiſtoire du corbeau envoyé par Noé; car comme le corbeau envoyé pour découvrir ſi les eaux du déluge s'étoient retirées de deſſus la Terre, ne revint point dans l'Arche; auſſi les Poëtes ont feint qu'Apollon ayant envoyé le corbeau pour aller querir de l'eau, cet oiſeau pareſſeux & infidéle s'arrêta à un figuier, & attendit que les figues fuſſent mûres pour en manger, comme Ovide le dit *dans les Métamorphoſes*.

Bochart veut que la fable du ſerpent Python, tué par Apollon, ait pris ſon origine de la Phénicie, parce que le nom de *Python* ou *Paton* en Langue Hébraïque, ſignifie un *ſerpent*, & que de là Apollon a été appellé *Pythien*. * Cicéron, *l.* 3. *de la Nature des Dieux*. Macrobe, *dans ſes Saturnales*. Ovide. Plutarque. Pauſanias. Hygin. Lilius Giraldus. Natalis Comes ou Noël le Comte, *l.* 4. *c.* 10. Jean Roſin. Thomas Dempſter. Danet, *Antiq. Grég. & Rom.*

APOLLON, Juif originaire d'Alexandrie. *Voyez* APOLLOS.

APOLLONE ſe dit par quelques-uns pour APOLLONIUS.

APOLLONE, Solitaire du IV ſiécle. *Voyez* APOLLORE.

APOLLONIA, Cap d'Afrique ſur la côte de Guinée. Maty & Corneille diſent qu'il eſt à l'occident du Cap des trois Pointes, auprès de l'embouchure de la riviére de Mancu, à cinq lieues du château d'Axime. * Baudrand.

APOLLONIDE, Médecin, de l'Iſle de Cos, vécut longtems avec honneur à la Cour d'Artaxerxes I. Etant devenu amoureux d'Amytis, ſœur de ce Prince, il lui perſuada qu'elle ne pou-

pouvoit guérir de quelques indispositions dont elle se plaignoit, qu'en suivant son penchant à l'amour, & il fut un de ses galands; mais les excès de cette Princesse lui ayant causé une maladie, dont on ignoroit alors le remède, le Médecin craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Il ne fit par là qu'avancer sa perte. Amestris, pour venger sa fille, ayant obtenu qu'on lui livrât Apollonide, lui fit souffrir divers supplices pendant deux mois, & elle le fit enfin enterrer vif le jour de la mort d'Amytis. * Ctésias.

APOLLONIDE, de Nicée, Poëte, Historien & Géographe: on ne sait en quel tems il vécut. Les Anciens citent plusieurs Ouvrages de lui, un Traité de l'Ambassade de Démosthène; un Recueil d'Adages; une Description des côtes de l'Europe. Ammonius, Etienne de *Byzance*, le Scholiaste d'Apollonius, citent ces Ouvrages. Stobée a conservé six vers de lui, & il y a vint-trois de ses Epigrammes dans l'Anthologie. * Vossius, *de Hist. Græcis.*

APOLLONIDE de Céphée, Historiographe, de qui l'Auteur anonyme de la Vie d'Astratus cite le huitiéme Livre, touchant les falsifications de l'Histoire. * Vossius, de *Hist. Græcis.*

APOLLONIDE ORAPIUS, Egyptien, fut Auteur d'un Ouvrage intitulé *Sémémabi*, & de quelques autres, qui rouloient tous sur les cérémonies des Egyptiens, & sur l'Histoire des Rois d'Egypte, & des Pyramides qu'ils firent élever. Théophile d'Alexandrie est le seul qui parle de cet Ouvrage. * Vossius, de *Hist. Græcis.*

APOLLONIDE, Graveur en creux sur agathes & autres pierres. * Pline, *l.* 37.

APOLLONIE ou APOLLONIENSIS, ville de Sicile, près de Léontine. * Diodore, *l.* 20. Etienne de Byzance. Cicéron, *in Verrem.*

APOLLONIE, *Apollonia Mygdonia*, ville du pays de Mygdonie dans la Macédoine, aujourd'hui *Ceres* ou *Seres* & *Asera*, ville de la Macédoine moderne sur la riviére de Veratser. Elle a été Archiépiscopale. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Niger. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur la côte occidentale de la Macédoine, aujourd'hui *Spinarza*, sur la côte d'Albanie, à l'embouchure de la riviére appellée *Polina*: quelques-uns même donnent maintenant le nom de *Polina* à cette ville. Apollonie a été Episcopale: maintenant elle est Métropolitaine. * Ptolomée. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur le Mont Athos dans la Macédoine: aujourd'hui elle est nommée *Eristo*; c'est le Siége d'un Evêché suffragant de Salonichi. * Pline. Joannes Lidus.

APOLLONIE. Il y avoit deux villes de ce nom dans l'Isle de Créte, dont l'une étoit appellée *Eleuthera*. * Etienne de Byzance.

APOLLONIE, surnommée *la Grande*, *Apollonia magna*, & que l'on appelloit auparavant *Antbium*, étoit une ville située dans une petite Isle du Pont-Euxin, près de la Thrace. C'est aujourd'hui *Sissopoli*, ville de Romanie sur la Mer Noire. Cette ville d'Apollonie étoit une colonie de Miléſiens, & il y avoit un Temple d'Apollon. M. Lucullus en fit ôter le colosse d'Apollon, qui fut placé dans le Capitole à Rome. * Pline. Strabon, *l.* 7. *p.* 319. *&c.*

APOLLONIE, nommée aussi ASSOS, ville de la Mysie, sur le fleuve de Rhyndacus dans l'Asie Mineure. C'est peut-être aujourd'hui *Lupadi*, ville ou bourg d'Anatolie, sur la riviére de Lupadi. Elle a eu des Evêques suffragans de Sardes. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Pline, &c.

APOLLONIE, ville de l'Asie Mineure, vers les villes d'Ephése & de Thyatire. * Etienne de Byzance.

APOLLONIE, qui a été aussi nommée *Margum* & *Theodosiana*, ville de Phrygie. * Etienne de Byzance. *Voyez* les Actes du cinquiéme Concile de Constantinople.

APOLLONIE, ville de la Galatie dans l'Asie Mineure. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville de la Palestine, près de Joppe. * Ptolomée. Etienne de Byzance.

APOLLONIE, ville de Syrie, près d'Apamée, au pié du mont Casius. * Etienne de Byzance.

APOLLONIE, ville de la Cœlésyrie ou Syrie creuse. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville d'Assyrie. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville de la Cyrénaïque dans la Libye, aujourd'hui *Bonandrea*, ville de la région du Barca. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Marmol, &c.

APOLLONIE, ville du Gouvernement appellé *Apollites Nomus*, dans l'Egypte. * Etienne de Byzance. Pline.

APOLLONIE, nom que plusieurs autres villes ont porté. * *Voyez* les Auteurs citez.

APOLLONIE, Vierge & Martyre. *Voyez* APOLLINE.

APOLLONIUS de Perge en Pamphylie, appellé par ses contemporains *le grand Géométre*, vivoit sous la CXXXIV Olympiade, vers l'an 244 avant Jésus-Christ, & au commencement du régne de Ptolomée *Evergétes*, Roi d'Egypte. C'est ce que nous apprend Héraclius dans la Vie d'Archimède. Cardan le met entre les esprits subtils du monde, & lui donne le septiéme rang. Il a écrit divers Traitez, mais le plus considérable est celui des Cones, *Conicorum*, en huit livres, dont les quatre premiers livres furent traduits en Latin par Jean-Baptiste Mémius, noble Vénitien, en 1537. Frédéric Commandin en fit une traduction beaucoup meilleure en 1566, & il y joignit la version du Commentaire d'Eutocius d'Ascalon sur ces quatre premiers livres. Marin Ghétaldus travailla sur cet Auteur en 1607, & Claude Richard, Jésuite, en 1642. Enfin, Abraham Ecchellensis mit en Latin en 1661, le cinquiéme, le sixiéme & le septiéme livre d'Apollonius. Le P. Mersenne assure que le huitiéme est en Arabe. Diodore fut Disciple d'Apollonius. * Strabon, *l.* 17. Cardan, *l.* 6. *de Subtil.* Mersenne, *præfat. in Apollonii Conic.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 23. *de Philos. Sect. c.* 11. §. *de Mathem. c.* 16. §. 1. Bayle, *Dict. Crit.*

APOLLONIUS fils du précédent, porta le second livre *de Conicis* à celui à qui l'Auteur l'avoit dédié. * Bayle, *Dict. Crit.*

APOLLONIUS de Rhodes, fut ainsi nommé, parce qu'il enseigna long-tems en cette ville, quoiqu'il fût originaire d'Alexandrie. Il étoit fils d'Ileus ou Silleus, & Disciple de Callimachus, qu'il est accusé d'avoir traité avec ingratitude. Il s'attira par là la haine de ce Poëte, qui lui donna le nom d'*Ibis*, oiseau d'Egypte, qui se purge le ventre avec le bec; comme Ovide l'a donné depuis à ceux qui s'opposoient à son retour de l'exil où il étoit. Il a écrit un Poëme en quatre livres; un Poëme sur l'expédition des Argonautes en Colchide ou Mingrelie, comme on l'appelle aujourd'hui; un livre d'Archilochus; un Traité de l'Origine d'Alexandrie, de Cnide, &c. Au reste, Apollonius a vécu sous la CXXXVII Olympiade, vers l'an 232 avant Jésus-Christ, sous le régne de Ptolomée *Evergétes*, troisiéme Roi d'Egypte. Suidas dit qu'il eut soin de la Bibliothéque d'Alexandrie après Eratosthéne. Le Poëme d'Apollonius sur l'expédition des Argonautes en Colchide, selon Quintilien, est composé dans un genre qui tient le milieu entre les extrémitez de l'élévation & de la bassesse, & il a gardé cette médiocrité dans un tempérament juste & uniforme. Quoique, selon Longin, il ne tombe jamais dans son Poëme, & qu'il se soutienne assez également, avec cette bonne qualité il est encore infiniment au dessous d'Homere. *Voyez* dans M. Baillet les jugemens que les anciens Critiques & les modernes en ont portez. L'édition nouvelle que Jérémie Holtzlin en a donnée, est estimée de quelques-uns; mais d'autres n'en font guéres plus de cas que de celles qu'on appelle de *Variorum*. * Suidas, *in Ἀπολλώνιος*. Meursius, *Syn. de Apoll.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 16. *& de Poët. c.* 8. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poët. édit. de Paris* 1686. *tome* 5. *p.* 263: ou *tome* 3. *n.* 1127. de l'édit. *in* 4°. d'Amsterdam 1725.

APOLLONIUS, Général de l'Armée d'Antiochus Epiphanes, & Gouverneur de Samarie, fit la guerre aux Juifs, & fut tué par Judas Machabée la troisiéme année de la CLIII Olympiade, 166 ans avant Jésus-Christ. Josephe en parle ainsi: *Lorsqu'Apollonius, Gouverneur de Samarie pour le Roi Antiochus, eût appris les progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son Armée. Ce vaillant Chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit, & le tua avec grand nombre des siens. Il prit ensuite son camp, remporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux.* Divers Auteurs ont cru que cet Apollonius est peut-être le même dont parle Josephe, dans le Traité qu'il a fait du Martyre des Machabées, & qui étant Gouverneur de Syrie & de Phénicie, fut mandé par Séleucus pour aller prendre les thréſors qui étoient dans le Temple de Jérusalem. Il vit des Anges sous la figure de Cavaliers descendre du Ciel, avec des armes si brillantes de lumiére, que la frayeur qu'il en eut le fit tomber à demi-mort; mais Dieu lui sauva la vie, à la prière des sacrificateurs. Si cet Apollonius est le même que celui qui fut tué par Judas *Machabée*, il y a apparence que ce Séleucus, dont parle Josephe, est Séleucus, IV. de ce nom, Roi d'Asie, le même qu'on surnomme *Philopator*, frére d'Antiochus Epiphanes. * I. *des Machabées, c.* 1. Josephe. *l.* 12. *Antiq. Judaïc. c.* 10.

APOLLONIUS, surnommé *Daus*, Général des troupes de Démétrius Nicanor, Gouverneur de la Cœlé-Syrie, tâcha par le moyen d'une puissante Armée, d'obliger les Juifs de quitter le parti d'Alexandre Balès, & de se déclarer pour Démétrius. Il se campa à Jamnia, & fit dire à Jonathas, Grand-Prêtre des Juifs, qu'il avoit dessein de lui donner bataille & de le soumettre. Jonathas irrité de cette bravade, partit aussitôt de Jérusalem avec 10000 hommes choisis, accompagné de Simon son frére, & se rendit maître de la ville de Joppe. Ensuite Jonathas attaqua Apollonius, défit toute son Infanterie, & poursuivit la Cavalerie dans Azot. Une partie se réfugia dans le Temple de Dagon, où les Juifs mirent le feu. Le nombre des ennemis qui périrent par l'imprudence d'Apollonius, fut de huit mille hommes. Ce qui arriva l'an 65 des Grecs, qui étoit la premére année de la CLVIII Olympiade, & 148 ans avant Jésus-Christ. * I. *des Machabées, c.* 10. Josephe, *l.* 14. *Antiq. Judaïc. c.* 8.

APOLLONIUS de Nisse ou Nissa, ville d'Arménie, Philosophe Stoïcien, fut disciple de Panætius, qui vivoit sous la CLXIII Olympiade, 128 ans avant Jésus-Christ. Il avoit écrit quelques Ouvrages, dont les Anciens ont souvent fait mention. * Strabon, *l.* 14. *Geogr.* Jean Meursius, *Symag. de Apoll.* Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

APOLLONIUS d'ALABANDA, surnommé *Molon*, Auteur Grec, vivoit sous la CLXXIV Olympiade, vers l'an 84 avant Jésus-Christ. Cicéron dit lui-même qu'il fut disciple d'Apollonius à Rome & en Asie. Il avoit écrit quelque Ouvrage historique, & Josephe se plaint qu'il n'y avoit pas parlé sincérement des Juifs. Il est bon d'ajoûter à ce que nous avons dit dans l'article ALABANDA, ville, &c. que Casaubon dans ses Commentaires sur Strabon, & sur Suétone, paroit avoir fort judicieusement soutenu qu'Apollonius d'Alabanda ne doit point être surnommé *Molo*; & que ceux qui lui donnent ce surnom le confondent avec un autre Orateur nommé *Molo*, qui étoit de la même ville. Il justifie par des preuves sensibles, qu'il faut dire Apollonius *Molonis*, c'est à dire, fils de Molo, sans s'arrêter à ce qu'en ont pu dire Josephe, & quelques autres Auteurs, qui ont confondu l'un avec l'autre. * Cicéron, *in Brut.* Fabius, *l.* 3. *c.* 1. Suétone, *in Julio Cæsare, c.* 4. Josephe, *l.* 2. *contre Apion.* Vossius, *de Hist. Græc.* Meursius, *Syn. de Apoll.*

APOLLONIUS de Tyr, Historien Grec, vivoit du tems de Pompée le *Grand*, sous la CLXXX Olympiade, vers l'an 694 de Rome, & 60 ans avant Jésus-Christ. Strabon, qui a fleuri du

tems de l'Empereur Auguſte, parle de cet Apollonius comme d'un Auteur qui étoit mort depuis très peu de tems. Il écrivit un Catalogue des Ouvrages de Zénon & des Philoſophes de cette Secte. Peut-être eſt-ce le même Apollonius, dont Etienne de Byzance cite un livre quatriéme de Chronique. * Strabon, *l.* 16. Diogéne Laërce, *l.* 7. Etienne de Byzance, *in* Χαλ. Χαλκήτις. Voſſius. Meurſius, &c.

APOLLONIUS, dit de TYANE, qui eſt un bourg de Cappadoce, né vers le commencement du premier ſiécle, trois ou quatre ans avant l'Ere commune, faiſoit profeſſion de la Philoſophie de Pythagore; mais il étoit un grand Magicien, & les Payens ſe ſont ſervis de ſes preſtiges contre la Religion Chrétienne, s'attachant à comparer ſes prétendus miracles avec ceux de Jéſus Chriſt qu'ils prétendoient affoiblir par ce parallèle. Domitien réſolut de le faire mourir, lorſqu'il fut élevé à l'Empire, parce qu'il avoit voulu ſoulever contre lui Nerva, auquel il avoit prédit l'Empire; mais il s'évanouït de ſa préſence, par le ſecours d'un démon, qui le tranſporta, dit-on, à Pouzzol, & lui fit faire trois journées de chemin en une demie journée. Ses impoſtures étoient accompagnées de tant de merveilles, que pluſieurs le prirent pour un Dieu, même après ſa mort. Hiéroclès, Payen, compoſa un livre où il le comparoit à Jéſus Chriſt: ce qu'Euſébe refuta. Apollonius étant à Epheſe, & haranguant le peuple, s'arrêta tout court, en s'écriant avec un air de ſurpriſe, *Frappe le Tyran, frappe le Tyran*, ajoutant qu'on avoit tué Domitien: ce qui ſe trouva véritable, par la nouvelle qui vint peu après de la mort de cet Empereur. Après avoir long-tems abuſé le monde, il mourut ſans que perſonne fût témoin de ſa mort, non pas même un certain Damis, ſon cher Diſciple, & le compagnon de toutes ſes impoſtures. Les uns mettent ſa mort en 97, & les autres en 99. Outre Philoſtrate, Nicomaque qui vivoit ſous l'empire d'Aurélien, fit la Vie d'Apollonius ſur celle que Philoſtrate avoit écrite. Tuſcius Victorianus en fit une autre ſur celle que Nicomaque avoit compoſée. Sidonius Apollinaris en travailla auſſi une, & ſe régla plus ſur le modele de Victorianus que ſur celui de Nicomaque. Suidas dit que Soterichas, natif d'Oaſe en Egypte, contemporain de Nicomaque, avoit auſſi compoſé une Vie d'Apollonius; mais nous ne liſons point que Plutarque en ait fait une, comme le dit Savaron. Celle qui a été compoſée par Philoſtrate fut traduite en Anglois en 1680, par Charles Blount, qui l'accompagna de Notes impies, & qui fut condamnée en 1693. Philoſtrate attribue à Apollonius une Aſtrologie en quatre livres, & un Traité des Sacrifices, où il montroit de quelle maniére il faloit ſacrifier; mais nous avons perdu l'un & l'autre de ces Ouvrages. * Bayle, *Dict. Critiq.*

JUGEMENS DES ANCIENS ET DES MODERNES, touchant Apollonius de Tyane.

Les jugemens que les hommes ont porté d'Apollonius, ont été fort différens. Pendant ſa vie il eut beaucoup d'approbateurs, mais auſſi pluſieurs contradicteurs; entre autres les Philoſophes Baſſus & Euphrate. Lucien, qui eſt le ſeul des Auteurs qui ayent parlé de lui avant Philoſtrate, écrivant l'Hiſtoire du fameux Alexandre *Abonotichite* ou *d'Abonotique*, dit qu'il étoit du nombre de ceux qui avoient été élevez dans l'école d'Apollonius. Damis ſon diſciple, avoit écrit ſa Vie. C'eſt ſur la foi de cet Auteur, & ſur des mémoires & des diſcours populaires, que Philoſtrate a écrit la Vie d'Apollonius, qu'il a remplie de pluſieurs avantures merveilleuſes, qu'il a imaginées pour en faire un Roman. Eunapius en a jugé trop favorablement, quand il a dit que Philoſtrate ne devoit pas intituler ſon Ouvrage, *la Vie d'Apollonius*, mais, *Deſcente d'un Dieu ſur la Terre*. Vopiſcus fait un grand éloge d'Apollonius, ſur la foi de Philoſtrate. Dion Caſſius n'en parle pas ſi avantageuſement, & dit ſimplement que l'Empereur Caracalla lui dreſſa un Temple, comme à un Héros. Xiphilin ajoûte que cet Empereur n'eut cette conſidération pour la mémoire d'Apollonius, que parce qu'il avoit été un Impoſteur & un célébre Magicien. Dans le tems de la perſécution de Dioclétien, le Philoſophe Hiéroclés Payen, Gouverneur d'Alexandrie, comme nous l'apprenons de Lactance, fit un Ecrit contre les Chrétiens, ſous le nom de *Philalèthe*, dans lequel entre autres choſes, qu'il écrivit contre le Chriſtianiſme, il oſa faire un parallele d'Apollonius avec Jéſus-Chriſt. Euſébe le refuta, & témoigne dans le jugement qu'il porte d'Apollonius, qu'il le croyoit un Philoſophe, ſuivant la réputation qu'il avoit; mais que les fables que Damis & Philoſtrate ont contées de lui, le repréſentent comme un Magicien. Lactance compare ſon Hiſtoire à celle d'Apulée. Saint Jérôme dans ſes Lettres à Paulin & à Pammachius, le conſidére comme un Magicien. Saint Chryſoſtome dans le troiſiéme livre contre les Juifs, dit qu'on l'a conſidéré comme un homme qui avoit fait pluſieurs miracles; mais que l'événement a fait voir que c'étoit des impoſtures & des fictions, & qu'il n'y avoit rien de véritable. Voluſien propoſa par forme de doute à ſaint Auguſtin, la même objection que Hiéroclés avoit autrefois propoſée contre le Chriſtianiſme, joignant Apulée de Madaure à Apollonius. Ce Pére répondit qu'il n'y avoit aucun parallèle à faire entre les preſtiges d'Apollonius & d'Apulée, & les miracles de Jéſus-Chriſt; & dit dans un autre endroit, que ce qu'on dit d'eux de merveilleux, n'eſt établi ſur le témoignage d'aucun Auteur digne de foi. Photius, après avoir loué le ſtyle de Philoſtrate, dit que ſon Ouvrage eſt plein de fictions & d'extravagances, & que c'eſt un travail entiérement inutile & mépriſable. Sidonius Apollinaris, qui ne connoiſſoit Apollonius que par le Livre de Philoſtrate, qu'il avoit traduit, loue ſes mœurs & ſa Philoſophie, ſans parle de ſes miracles.

Les Modernes n'ont pas jugé ſi favorablement de la Vie d'Apollonius, ni de l'Hiſtoire de Philoſtrate. Louis Vivès, qui eſt un des premiers Critiques, dit que Philoſtrate a corrigé les menſonges d'Homére par d'autres menſonges encore plus grands. Joſeph Scaliger dit que Philoſtrate n'a obſervé, ni le vrai ni la vraiſemblance, qu'il paſſe toutes les bornes de la modeſtie, dans la narration des prodiges d'Apollonius, qui fut un franc impoſteur, & ſemblable aux Vendeurs d'orviétan. Voſſius & Caſaubon ne traitent pas Philoſtrate plus favorablement; & Juſte Lipſe remarque qu'il fait pluſieurs fautes dans l'Hiſtoire Romaine. Entre les Ecrivains modernes de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Baronius traite Apollonius de Magicien & d'Enchanteur, & reconnoit qu'il a fait des prodiges par le ſecours des démons. Le Sueur eſt aſſez porté à croire que toutes les merveilles qu'on lui attribue, ſont des inventions de Philoſtrate. M. Godeau porte à peu près le même jugement de l'Hiſtoire de Philoſtrate. Quoique M. de Tillemont n'entre point dans la critique de cet Ouvrage, il ne laiſſe pas de remarquer des anachroniſmes & des bévues de Philoſtrate. M. Fleury ſemble approuver les opinions de ceux qui eſtiment que toutes les merveilles que Philoſtrate a dites d'Apollonius, ſont des fables & des impoſtures. M. Du Pin, qui a compoſé depuis peu un livre intitulé, *l'Hiſtoire d'Apollonius de Tyane, convaincue de fauſſetez & d'impoſtures*, prouve, 1. Que l'Hiſtoire d'Apollonius eſt deſtituée de témoins dignes de foi. 2. Que Philoſtrate n'a point écrit une vraye Hiſtoire, mais un Roman. 3°. Que les miracles attribuez à Apollonius, ont des caractéres de fauſſeté, & qu'il n'y en a pas un qu'on ne puiſſe attribuer au hazard, à l'adreſſe ou à la ſupercherie. 4°. Que la doctrine de ce Philoſophe eſt contraire en beaucoup de choſes à la droite raiſon & à la ſageſſe que l'on peut acquérir par les ſeules lumiéres de la nature. * Philoſtrate, *in Vita Apollonii Tyanei*. Juſtin Martyr, *quæſt.* 24. Anaſtaſe, *Nican. quæſt.* 23. Lactance *c.* 2. *des Inſt. Hiſtoire d'Apollonius de Tyane, convaincue de fauſſetez & d'impoſtures*, par M. Du Pin, *Auteur de la Bibliotheque Eccléſiaſtique, & de la Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

* APOLLONIUS de Tyane différent du précédent, fut un Philoſophe dont parle Suidas qui cite Agreſphon qui avoit écrit un livre des Perſonnes de même nom, περὶ ὁμωνύμων, *de Homonymis*. On ne ſait pas de quelle Secte il a été.

APOLLONIUS, Egyptien, ayant prédit la mort de Caligula, on l'envoya à ce Prince qui le fit mettre en priſon pour le faire punir; mais cet Empereur fut tué peu de jours après, & l'Egyptien fut délivré l'an de Jéſus Chriſt 41. * Dion, *l.* 59.

APOLLONIUS de Syrie, Philoſophe Platonicien, a écrit ſous Adrien, ou depuis dans le ſecond ſiécle. * Spartien, *in Vita Adriani.*

* APOLLONIUS d'Acharnes en Attique. Il y en a deux de ce nom. L'un avoit écrit *des Fêtes des Grecs*, au rapport d'Harpocration. L'autre étoit un Sophiſte Athénien dont parle Philoſtrate. * Joh. Meurſii *Biblioth. Attica.* Voſſius *de Hiſt. Gr.*

* APOLLONIUS, un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, qui lui donna le gouvernement de cette partie de l'Afrique qui confine à l'Egypte. * Q. Curce, *l.* 4. *c.* 8.

APOLLONIUS de Chalcis, Philoſophe Stoïcien, vivoit dans le ſecond ſiécle, vers l'an 146. Il fut précepteur de l'Empereur Marc-Aurèle-Antonin *le Philoſophe*, & de Vérus. Antonin *le Débonnaire* l'avoit attiré à Rome; mais entêté de ſon mérite, il dit hardiment à l'Empereur, qui l'envoya querir, que le Maître n'étoit point obligé de venir trouver le Diſciple; mais qu'au contraire le Diſciple étoit dans l'obligation indiſpenſable d'aller trouver le Maître. Antonin, qui connut ſa vanité, s'en moqua, & lui répondit en riant, qu'il avoit été plus facile à Apollonius de venir de Chalcis à Rome, que d'aller de ſon logis au palais. Il ne laiſſa pas d'envoyer Marc-Aurèle chez lui. Ce Philoſophe eut depuis beaucoup de part en l'amitié de Marc Aurèle. * Jule Capitolin, *in Antonino Pio, & in M. Aurelio.*

APOLLONIUS d'Alexandrie, ſurnommé *Dyſcole*, a fait quantité d'Ecrits ſur la Grammaire. On a encore celui que Suidas appelle *des fauſſes Hiſtoires*; d'autres l'intitulent *des Hiſtoires admirables*; outre quatre Livres de Syntaxe, avec la Vie d'Apollonius à la tête. Il fut pére d'un Hérodien, lequel écrivit auſſi ſur la Grammaire. * Suidas. Voſſius. Tillemont, *Hiſtoire des Emper. tome* 2.

APOLLONIUS, Sénateur Romain, vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle. Il avoit étudié la Philoſophie de Platon; & pluſieurs Platoniciens ſoutenoient alors par leurs Ecrits, la doctrine de l'Evangile de Jéſus-Chriſt. Apollonius, qui avoit été inſtruit dans cette doctrine, fut accuſé par un de ſes eſclaves d'être Chrétien. Il fut obligé de venir répondre devant le Sénat, ce qu'il fit avec courage, & il y lut une excellente Apologie, qu'il avoit compoſée pour la défenſe de la Religion Chrétienne. C'en fut aſſez pour lui obtenir la Couronne du martyre; il eut la tête coupée avant l'an 186, ſous l'empire de Commode. Nicéphore a confondu cet Apollonius avec un autre, dont nous parlerons ci-deſſous, qui a écrit contre les Montaniſtes. Mais ſaint Jérôme & Euſébe ne ſont pas de ce ſentiment. * Euſebe, *in Chron. & l.* 5. *Hiſt. c.* 21. Saint Jérôme *de Script. Eccleſ. c.* 42. Nicéphore, *l.* 4. *c.* 25. *&* 26. Baronius, *in Annal. & Martyr. ad diem* 18 *Aprilis.*

* APOLLONIUS, Conſul Romain, eut pour Collégue Magnus, l'an de Rome 1213, & de Jéſus-Chriſt 460. * Hoſm. *Lex. Univ.*

APOLLONIUS, que ſaint Jérôme nomme un perſonnage très ſavant, vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle, & au commencement du troiſiéme, ſous l'empire de Commode & de Sévére. Il écrivit en Grec contre l'Héréſiarque Montanus, contre Priſcille & Maximille ſes Prophéteſſes, & contre leurs Diſciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs Prophé-
» ties. S'ils ſe tiennent aſſurez de leur innocence, diſoit-il, qu'ils paroiſſent pour ſe juſtifier des erreurs dont on les accuſe; ou s'ils en
» ſont convaincus, qu'ils ayent honte de retomber dans les mê-
» mes fautes. Car quand ils nieront que leurs Prophétes ont
» reçu

„ reçu des présens, & qu'on prouvera qu'eux-mêmes en ont re-
„ çu, ils seront forcez d'avouer qu'ils ne sont point des Pro-
„ phétes. On juge de l'arbre par le fruit, & on doit aussi juger
„ du Prophéte par ses actions. Dites-moi donc, un Prophéte
„ teint-il ses cheveux, pour leur faire changer de couleur? Un
„ Prophéte noircit-il ses sourcils? Un Prophéte aime-t-il à être
„ magnifiquement vêtu? Un Prophéte joue-t-il aux dez? Un
„ Prophéte donne-t-il de l'argent à usure? Qu'ils déclarent si
„ toutes ces choses sont légitimes ou non: & je leur montrerai
„ ensuite qu'elles ont été pratiquées parmi eux". Apollonius composa cet Ouvrage, que saint Jérôme nomme un long & excellent livre, *insigne & longum volumen*, vers l'an 213. Il y marquoit que c'étoit 40 ans depuis que le Montanisme avoit été découvert: ce qui étoit arrivé l'an 173. Tertullien, qui donna dans les rêveries de cette Secte des Montanistes, vit avec chagrin l'Ouvrage d'Apollonius, qui la tournoit en ridicule. Pour parer ce coup, il écrivit sept Traitez contre l'Eglise; dans le dernier desquels il tâcha d'éluder la force des argumens d'Apollonius, qu'il traitoit d'emporté & de calomniateur. Nous n'avons plus le Traité entier d'Apollonius; mais seulement un fragment de cet Ouvrage, rapporté par Eusebe. * Eusébe, *Hist. l. 5. c. 18.* Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c. 40.*

* APOLLONIUS, Hermite, passa ses dernieres années à préparer les remedes & la nourriture pour les Moines malades. Etant sur le point de mourir, il donna à un autre tout ce qu'il possédoit, & le chargea de rendre les mêmes bons offices aux Moines qui en auroient besoin. * Hosm. *Lex. Univ.*

* APOLLONIUS, Herophilius, disciple d'Herophile, a écrit, au raport d'Athénée, un Traité des *parfums*. Pline l'apelle Apollodore. * Hosm. *Lex. Univ.*

APOLLONIUS d'Aphrodisée, Prêtre Payen & Historien Grec (car Suidas marque expressément qu'il fut l'un & l'autre) écrivit divers Ouvrages historiques, qui sont souvent citez par les anciens Auteurs, & entre autres, un des Tralliens, d'Orphée, & des choses qui lui étoient consacrées, & quelques autres. On ne sait pas en quel tems cet Apollonius d'Aphrodisée a vécu. * Etienne de *Byzance*. Suidas, *in Apollon.* Meursius. Vossius, &c.

APOLLONIUS de Pitanée, Médecin, cité par Pline, *l. 29. c. 6.* On ne sait pas en quel tems il a vécu.

APOLLONIUS, de Pergame, Médecin, souvent cité par les Anciens. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il avoit écrit un Traité de l'Agriculture. * Columella & Varron, *de Re Rustica, l. 1. c 1.* Oribasius, *l. 1. Synag.*

APOLLONIUS de Memphis, Médecin. On ne sait point en quel tems il a vécu. * *Consultez* les Auteurs qui ont parlé de ces trois derniers. * Athénée, *l. 15.* Strabon, *l. 14.* Cœlius Aurélianus, *l. 3. c. 8.* & Galien, *de Compos. Med. l 3.*

APOLLONIUS de Citium, ville de l'Isle de Cypre, Médecin. On ne sait pas en quel tems il a vécu.

APOLLONIUS d'Egypte, Médecin.

APOLLONIUS de Rhodes, Sculpteur, qui avoit fait cette antique si célébre d'Amphion, de Zethès, & de Dircé liée aux cornes d'un taureau. * Pline, *l. 36. c. 5.*

APOLLONIUS (Nestor), Sculpteur Athénien, qui avoit fait un Hercule, vu de côté & courbe. * Gruter, *Inscrips. 42.*

* APOLLONIUS, Comte des sacrées Libéralitez sous Théodose *le Jeune*, en 436. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre) Prêtre de Novare, a composé un Poëme du siége de Jérusalem, par Vespasien & Tite, en quatre livres. Margarin de la Bigne, & quelques autres ont cru que cet Auteur vivoit dans le VII, ou dans le VIII siécle; mais l'on prouvera à la fin de cet Article que c'étoit dans le XV, comme Barthius, Vossius, & les autres l'ont remarqué, après Jules César Scaliger. M. Du Pin dit que c'est un des meilleurs Poëtes Chrétiens que nous ayons; mais selon la remarque du même Auteur, ce Poëte Chrétien ne fait pas de difficulté d'invoquer les Muses, & de se servir des noms des Divinitez profanes: ses vers élégiaques ne sont point estimez. Jean de Gaigni ou Gannat, Chancelier de l'Université de Paris, & Aumônier du Roi François I, publia dans le XVI siécle le Poëme du siége de Jérusalem; & Adrien Vanderburch de Bruges, en fit faire une édition plus correcte, chez Plantin à Anvers. * Scaliger, *l. 6. Poët.* Barthius, *Adversar. l. 23. c. 27* Margarin de la Bigne, *in Ind. Chron. Bibliath. PP.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. de Poët. &c.* Philippe Briet, *l. 5. de Poët. Lat. pag. 63. 64 prænot. Acutè dictis Poët.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome 4. partie 1. p 41. n. 1224* de l'édit. d'Amsterdam 1725. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. des VII, & VIII siécles.*

On ne peut plus douter qu'Apollonius n'ait fleuri sur la fin du XV siécle, depuis que l'on a trouvé un Poëme épique de cet Auteur sur David & sur Goliath, qu'il avoit dédié à Laurent de Médicis, lequel mourut en 1492, & qu'à ce Poëme ne fussent jointes quelques Epigrammes, parmi lesquelles étoient les Epitaphes de Paul II, mort en 1471; de Sixte IV, décedé en 1484. Ce Poëme joint à quelques autres piéces de Collatius, fut imprimé à Milan, l'an 1692, *in Octavo*, par les soins de Casave-Augustin Catta, Jurisconsulte de Novare. * Bayle, *Dict. Critiq.*

APOLLONIUS, Peintre Grec. *Voyez* l'Art. de FAFI (André).

APOLLONIUS (Lævinus) natif de Middelbourg, qui est un village ou bourg proche de Bruges en Flandre, vivoit dans le XVI siécle. Il enseigna longtems à Douai & ailleurs les Belles-Lettres & les Langues, & eut entre autres Disciples, André Hoius, qui fut depuis Professeur en Langue Grecque. En 1567, il publia une description du Pérou; l'année suivante il fit imprimer le voyage des François dans la Floride, & la défaite des Espagnols; & étant allé en Espagne, il s'y embarqua pour le Pérou, & mourut, ou dans ce Royaume, ou dans quelcune des Isles Canaries. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 606 & 607.*

APOLLOPHANE, l'un des Capitaines de l'Armée d'Antiochus *Eupator*, avec Chéréas & Timothée, qui avoient la garde de la forteresse de Gazara dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, furent tuez par vint soldats de Judas *Machabée*, qui forcerent cette place. * II *Machab. ch. 10. v. 37.*

APOLLOPHANE, Poëte Comique Grec, cité des plus anciens, comme Suidas l'assure; & il y a apparence qu'il vivoit peu après Aristophane, vers la centiéme Olympiade, & environ l'an 380 avant Jesus Christ. Le même Suidas rapporte le sujet de cinq Comédies d'Apollophane. Elien le met aussi entre les Poëtes Comiques. Fulgentius Planiadés cite pourtant un Poëte Grec de ce nom, qui avoit écrit en vers héroïques. Peut-être est-il différent de ce premier, aussi-bien qu'Apollophane, Philosophe Stoïcien, dont parle Pline. * Suidas, *in voce Απολλοφάνης.* Elien, *l. 6. Hist. Anim. c. 52.* Fulgentius, *l. 1. Mythol.* Vossius, &c.

* APOLLOPHANE, l'un des Généraux de Sextus Pompeius, soutenu de son Collégue Démocharès chargea tellement à l'improviste, Auguste qui avoit fait passer son Armée en Sicile, qu'il eut de la peine à se sauver dans un esquif. * Suétone, *in Vita Augusti, c. 16.*

APOLLORE ou APOLLONE, Solitaire du quatriéme siécle, se retira dans la Thébaïde, & y mena une vie très austére. Après avoir passé 40 ans dans la solitude, il sortit de son desert, & vint aux environs de la ville d'Hermopole, pour fortifier les Chrétiens attaquez par la persécution de l'Empereur Julien. Il fut arrêté lui-même avec cinq de ses fréres, confessa généreusement Jesus-Christ, fut mis avec eux en prison, & relâché le lendemain. Il retourna dans sa solitude, où sa Communauté s'augmenta si considérablement, qu'elle fut en peu de tems de cinq cens Religieux. Ils menoient une vie fort austére, s'occupoient continuellement au travail, & communioient souvent. Apollore convertit des Infidéles & des voleurs, & mourut vers l'an 395. Les Grecs font mémoire de lui le 25 de Janvier. * Palladius, *Hist. Lausiaca, c. 52.* Rufin *l. 2. Vit. Patrum.* L'un & l'autre ont tiré ce qu'ils en ont dit, de la Vie écrite par Timothée, Evêque d'Alexandrie.

APOLLOS ou APOLLO, Juif originaire d'Alexandrie en Egypte, ayant embrassé le Christianisme, vint à Ephése l'an 54 de notre salut, & servit beaucoup à l'édification de cette Eglise, parce qu'il étoit fort éloquent, & très bien instruit dans les saintes Ecritures & dans la loi de Moïse. Il ne savoit alors que les premiers principes de la Religion Chrétienne, qu'il avoit appris, en écoutant les prédications de S. Jean Baptiste sur la venue du Messie; mais il avoit un grand zéle; & comme c'étoit la coûtume des Juifs de permettre à ceux qui en étoient capables, de parler dans leurs Synagogues, il usa de cette liberté, & enseigna hautement la doctrine Evangélique. Après qu'il eut été suffisamment instruit des véritez de la foi, par Aquila & Priscilla, il résolut de passer la mer & d'aller en Achaïe. Les Chrétiens d'Ephése approuvérent son dessein, & lui donnérent des Lettres de recommandation adressées aux Fidéles de ce pais-là. Lorsqu'il y fut arrivé, il convainquit publiquement les Juifs par l'Ecriture sainte; & étant à Corinthe l'an de Jésus-Christ 56, il y fit toutes les fonctions d'un véritable Apôtre de Jésus-Christ, & y acquit une si grande réputation, qu'on le mettoit en parallèle avec saint Pierre & avec saint Paul; les uns se disant du parti de Paul, les autres du parti de Céphas ou Pierre, & d'autres de celui d'Apollos. Saint Jérôme dit qu'il fut Evêque de Corinthe dans la suite, & croit qu'il se retira dans la ville de Crête, avec Zénas, Docteur de la Loi, qui travailloit comme lui à établir les Eglises de Jésus-Christ: conjecture fondée sur ce que saint Paul recommande à Tite, qu'il avoit établi Evêque de Crête, de faire en sorte que Zénas & Apollos ne manquassent de rien dans leur voyage. Les Grecs le font passer, tantôt pour premier Evêque de Durazzo en Epire, tantôt pour second Evêque de Colophon en Asie. Ils font sa fête au huitiéme Décembre. Les anciens Martyrologes des Latins, non plus que le Romain, n'en font point de mention. * *Actes des Apôtres, c. 18. v. 24. & suiv.* I. *Corint. c. 1. 3. & 8.* Hieron. *in Epist. ad Tit. Menolog.* Tillemont, *Mémoires Ecclésiast.* Baillet, *Vies des Saints, Décembre.*

* APOLLOTHE'MUS, Historien Grec cité par Plutarque dans la Vie de Luculle.

APOLLYON, en Grec Ἀπολλύων, c'est à dire, *qui fait perir*, est le même qu'*Abaddon*, ou l'*Ange de l'abîme*, dont il est parlé dans l'Apocalypse. *Voyez* ABADDON.

APOMPHES. *Voyez* ALEXICACUS.

APON (Pierre d') *Aponus* ou *de Apono*, bourg dans le territoire de Padoue. *Cherchez* PIERRE D'APON.

APONIUS (Marcus Saturninus) Gouverneur de Mœsie pour les Romains, fut honoré d'une statue que l'Empereur Othon lui fit dresser l'an de Jésus-Christ 69, pour avoir entiérement défait les Roxolans, qui étoient entrez dans cette province avec neuf mille chevaux. Depuis, il amena une Légion en Italie, pour soutenir les intérêts de Vespasien, qui venoit d'être élu Empereur; mais il fut chassé de l'Armée par les Soldats incapables de discipline. * Tacite, *l. 3. c. 10. & 11. & l. 1. c. 79.*

APONIUS, Auteur Ecclésiastique, vivoit sur la fin du VII siécle, vers l'an 670 ou 680. Le Cardinal Bellarmin avoit cru qu'Aponius vivoit au commencement du IX siécle, en 812: mais il se trompe, puisqu'Aponius est cité par le vénérable Béde, qui est mort l'an 735. Cet Auteur a écrit des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, selon l'interprétation des Septante. Cet Ouvrage, qui est une allégorie continuelle des noces de Jésus-Christ & de l'Eglise, est divisée en six livres, & Aponius le dédia à un saint nommé *Armonius*. Ce Commentaire est assez bien écrit, plein d'esprit & de science, & l'un des meilleurs qui ayent été faits sur ce sujet; & Angelomus, qui vivoit il y a plus de sept cens ans, en a copié plusieurs endroits dans son Commentaire sur le Cantique des Cantiques. En 1538, on publia à Fri-

bourg

bourg en Brisgau ces Commentaires sous ce titre, *Expositio in Cantica Canticorum Salomonis*; & on y ajoûta un abbrégé de cet Ouvrage, composé par Luc, Abbé du Mont-Saint-Corneille près de Liége, qui vivoit en 1140. Ce Luc dédia à Milon Evêque de Térouane cet abbrégé, intitulé *Summariola in Cantica Canticorum Salomonis*. Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliotheque des Péres, où l'on a depuis ajoûté un Traité intitulé, *Censura locorum quorumdam ex lib. 6. Commentariorum Aponii in Cantica, de Numeris millenario ac centenario*. Ce Traité est attribué à Ulric, Evêque d'Augsbourg; mais comme l'Auteur y parle de l'Abbé Luc, il ne peut être de ce Prélat, qui mourut vers l'an 973. Angelome, Moine de Luxeuil, a tiré diverses choses des Commentaires d'Aponius. * Béde, *l. 4. Comment. in Cant. c. 25.* Bellarmin. *de Script. Eccles.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles. &c.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. des VII & VIII siécles.*

APONUS, nom ancien d'une fontaine d'eau chaude, près de Padoue dans l'Etat de Venise. On l'appelle maintenant *Abano*. *Voyez* ABANO.

APOPHIS, quatriéme des Rois appellez *Pasteurs* en Egypte, commença à régner l'an 3304 de la période Julienne, 1410 ans avant Jésus-Christ, du tems que Séfothis étoit Roi de Diospole. Son régne fut de 61 ans.

APOPHORETES, présens qui se faisoient à Rome, tous les ans, pendant les Saturnales. C'est un mot Grec ἀποφορητὸς qui vient d'ἀποφέρω *emporter*, parce que ces présens se faisoient aux conviez d'un festin, pour les emporter chez eux. Le quatorziéme livre des Epigrammes de Martial est intitulé *Apophoretes*. *Voyez* ETRENNES.

APOPOMPEE, nom que l'on donnoit à la victime que les Juifs chargeoient de malédictions, & qu'ils chassoient dans le desert. Ce nom vient du mot Grec ἀποπομπὸν qui signifie *renvoyer*. Les Juifs nommoient *Hazazel*, le bouc qui dans le jour des Expiations étoit envoyé dans le désert, chargé des iniquitez du peuple. Mais les Septante ont traduit le terme d'*Hazazel*, par celui d'*Apopompée, envoyé*. * Mucer, *in Hierolexico. Leviticæ, ch. 16. v. 8.*

* APORTANUS (George) reçut ses premiéres instructions à Zwoll dans le Couvent des Fréres Mineurs. Dans la suite il devint Sous-Recteur de l'Ecole Latine de cette ville, & fut fait aussi Maître ès Arts. Edzard Comte d'Oost-Frise l'appella de Zwoll pour lui confier l'instruction de ses fils. Aportanus ayant été jusques là Catholique Romain, & prenant goût à la Réformation, prit l'habit de Religieux, pour avoir occasion de répandre la lumiére de l'Evangile. Edzard qui vouloit étendre la Réformation dans ses Etats, y employa Henri *de Bruin* ou *le Brun* qui fut en 1519 le premier Ministre Réformé de la ville d'Aurik, Jean Etienne de Wittenberg, envoyé par Luther, & qui fut Ministre de Norden, & George Aportanus qui fut placé par Edzard à Embden. Comme les Prêtres de cette derniere ville lui refusérent l'entrée de leurs Eglises, & que les Habitans d'Embden souhaitoient avec impatience de l'entendre, il prêcha en pleine campagne sous le bon plaisir du Comte. Aussi tôt aprés ceux d'Embden malgré les oppositions des Prêtres le conduisirent dans la grande Eglise, & le firent monter en chaire, d'où il prêcha l'Evangile avec tant de force, que l'on abandonna la Religion Romaine pour embrasser la Réformée. Sa prédication eut d'autant plus de succès que le Comte d'Oost-Frise n'employa aucune violence, & ne se servit que des voyes de la douceur pour introduire par-tout la Réformation. *Voyez* Abrah. Sculteti *Annal. Evangel. ad ann.* 1520 *p.* 70. 71. *de l'édition d'Heidelberg* en 1618. Aportanus prêcha pendant quatre ans à Embden comme premier & seul Ministre, mais il eut en 1524 pour Collégue, *Hermannus Henrici*, ou *Herman fils de Henri*, qui étoit l'un des douze Prêtres d'Embden, & qui ouvrit les yeux à la lumiére de la Réformation. Au commencement Aportanus eut de grands démêlez avec Canter, & eut bien de la peine avant que de pouvoir bannir de la grande Eglise, le culte de la Religion Romaine. Depuis cela il trouva beaucoup d'opposition de la part de *Laurent* Prieur des Jacobins ou Dominicains de Groningue qui décrioit tant qu'il pouvoit, à Jemgum dans le Reiderland, la doctrine des Réformez. Ce Laurent entreprit en 1526 à Oldersum dans l'Oost-Frise à deux lieues d'Embden, de soutenir ouvertement une dispute contre Aportanus & d'autres Ministres Réformez. Du côté des Catholiques Romains il y avoit ce Laurent, *Wjard* Prêtre de Jemgum, *Reinier Munter* Commendataire du Prieuré de Jemgum, les Prêtres de Ditzum & de Hatzum, un Licentié de Paris, & quelques autres. Du côté des Réformez, il y avoit comme Président *Ulrich de Dornum*, Seigneur d'Oldersum, George Aportanus, *Frederic* N. Ministre de Peusum, *Lubert Kautius* Ministre de Lier, *Henri* N... & *Albert* N... Ministre d'Oldersum, *Wyve* Ministre de Petkum, *Eppo*, *Thomas*, de Zwoll & quelques autres. La matiére de cette Conférence, & sur laquelle devoit rouler la dispute, renfermoit ces cinq sujets 1. Si à cause de nos péchez nous ne devons pas avoir un Médiateur entre Dieu & nous? 2. Si la Vierge Marie n'est pas Médiatrice entre Jésus-Christ & nous? 3. Si nous n'avons point besoin d'autres Médiateurs que de Jésus-Christ? 4. Si nous sommes uniquement justifiez par la foi sans les bonnes œuvres? 5. Si l'on doit conserver dans l'Eglise les anciens usages? Cela se peut voir dans cette Conférence imprimée à Wittenberg en 1526. aux dépens du Seigneur d'Oldersum. Aportanus aprés avoir courageusement defendu la vérité de la Reformation & dans cette Conférence, & en d'autres occasions, mourut l'an 1530. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Relation de la Reformation d'Embden. Emmii* Hist. Rer. Frisic. *l. 55. p. 862. L'Histoire de la Reformation écrite par* Frémant.

APOSTOLIQUES, nom que l'on donnoit dans les premiers siécles du Christianisme à toutes les Eglises qui avoient été fondées par les Apôtres, & particuliérement aux Siéges de Rome, de Jérusalem, d'Antioche & d'Alexandrie. Sozoméne, *l. 1. c. 16.* dit qu'au Concile de Nicée, il y eut entre les Evêques qui occupoient les Siéges Apostoliques, Macaire Evêque de Jérusalem, Eustathe Evêque d'Antioche, &c. Il nomme *au l. 4. c. 24.* Cyrille Evêque du *Thrône Apostolique*, c'est à dire, de Jérusalem; & *au l. 2. de son histoire, c. 21.* il parle en ces termes: Timothée à Alexandrie, & Jean à Jerusalem, rétablissoient *les Sieges Apostoliques*. Saint Augustin, *en l'Exp. 62.* dit: Cécilien pouvoit relever sa cause au jugement *des Sieges Apostoliques*. Synésius Evêque de Ptolémaïde, *dans l'Epitre 66* à Theophile d'Alexandrie, & le Pape Innocent I, *dans une Lettre* à Alexandre d'Antioche, où 24 Evêques avoient signé avec lui, nous marquent encore cet usage. Les Eglises même, qui ne pouvoient pas se dire *Apostoliques*, à l'égard de leur fondation, parce qu'elles n'avoient pas été établies par des Apôtres, ne laissoient pas de prendre ce nom, à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des Eglises *Apostoliques*, ainsi appellées par rapport à leur fondation. * Tertullien, *en livre des Prescriptions, c. 20. & 32.* Tous les Evêques, comme tenant la place des Apôtres, dont ils sont les successeurs, (selon saint Jérôme, *en l'Epître à Marcelle*, & saint Augustin, *sur le Psaume 44.*) furent appellez *Apostoliques*, principalement jusques au VII siécle, comme on le voit dans les Formules de Marculfe, dressées environ l'an de Jésus-Christ 660. Clovis écrivant aux Prélats assemblez au premier Concile d'Orléans, leur parle de la sorte, *Le Roi Clovis aux saints Evêques, & très dignes du Siege Apostolique.* Le Roi Gontran donne le même titre à ceux qui composoient le second Concile de Mâcon; & la dignité épiscopale étoit en ce tems-là appellée *Apostolat*, comme les Légats des Evêques étoient appellez *Apostoliques*. Ainsi ceux qui portérent les premiers dans les provinces la prédication de l'Evangile, en furent appellez les *Apôtres*; comme Augustin envoyé par le Pape S. Grégoire, *l'Apôtre* d'Angleterre; S. Patrice, *l'Apôtre* d'Irlande. Mais dans les siécles suivans le nom d'*Apostolique* fut reservé au seul Siége de Rome, comme celui de *Pape* au Souverain-Pontife qui en est Evêque. Saint Grégoire *le Grand*, qui vivoit dans le VI siécle, dit, *l. 5. Ep. 37.* que, quoiqu'il y ait eu plusieurs Apôtres, neanmoins le Siége du Prince des Apôtres a seul la suprême autorité, & par conséquent le nom d'*Apostolique*, par un titre particulier. L'Abbé Rupert, *l. 1. de Div. Offic. c. 27.* remarque que les successeurs des autres Apôtres ont été appellez *Patriarches*; mais que le successeur de saint Pierre a été nommé *Apostolique* par excellence, à cause de la dignité du Prince des Apôtres. Enfin le Concile de Rheims tenu en 1049, déclara que le Souverain-Pontife de Rome étoit seul le Primat *Apostolique* de l'Eglise Universelle. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

APOSTOLIQUES ou APOTACTIQUES, Hérétiques sortis de la Secte des Encratites & des Cathares, faisoient profession de ne se point marier, de s'abstenir de vin, de viande, & de renoncer aux richesses: c'est pour cela qu'ils se faisoient appeller *Apotactiques*. Ils prenoient aussi le nom d'*Apostoliques*, parce qu'ils prétendoient imiter la vie des Apôtres, & parce qu'ils ne recevoient plus à leur communion ceux qui étoient une fois tombez. Ils se nommoient comme les Novatiens, *Cathares* ou *Purs*. Ils s'élevérent vers l'an 260. Saint Epiphane remarque que ces Errans se servoient souvent de certains Actes apocryphes de saint André & de saint Thomas. * Saint Epiphane, *l. 61.* Saint Augustin, *Her. 40.* Baronius, *A. C. 260. n. 70.*

APOSTOLIQUES, autre Secte à laquelle l'Eglise Romaine donne le nom d'Hérétiques, qui s'élevérent en Périgord dans le XII siécle. On dit qu'ils blâmoient le mariage; qu'ils menoient avec eux des femmes de mauvaise vie; qu'ils se moquoient du Batême des enfans, du Purgatoire, de la Priére pour les morts, de l'Invocation des Saints; qu'ils se disoient être le vrai & le seul corps de l'Eglise; qu'ils prêchoient incessamment; qu'ils alloient nuds piez; qu'ils se mettoient à genoux sept fois le jour & autant de fois la nuit; ne recevoient d'argent de personne; qu'ils ne mangeoient point de chair, & ne buvoient point de vin; qu'ils rejettoient le Sacrifice de la Messe, la Communion, & étoient prêts, pour soutenir leurs sentimens, de souffrir toutes sortes de tourmens & la mort même; & qu'ils leurroient aussi les peuples par plusieurs faux miracles. Leur Chef ou Supérieur se nommoit *Pontius*, & avoit douze Maîtres sous lui. Saint Bernard écrivit contre eux environ l'an 1147, & les attaque dans le Sermon 66 sur les Cantiques. * Sandérus, *Her 144.* Baronius, *In Annal.* Genebrard, *in Innocent. II. Annales de Morgon en Angleterre sur l'an 1163. dans le second tome du Recueil des Anciens Historiens d'Angleterre qui a pour titre* Historiæ Anglicanæ Scriptores Veteres.

APOSTOLIUS (Manuel ou Michel). *Cherchez* MICHEL APOSTOLIUS.

APOSTROPHIE est le nom donné par Cadmus à Vénus Uranie ou céleste, que les Grecs révéroient, afin d'être détournez des desirs lascifs, & de toute sorte d'impureté. Ce nom vient du Grec ἀποστρέφω, *détourner*. Les Romains lui dédiérent un Temple du tems de Marcellus, suivant un avis qu'ils trouvérent dans le livre des Sibylles, & l'appellérent *Verticordia*, c'est à dire, *qui tourne*, ou *change les cœurs*, parce qu'elle excitoit les femmes débauchées à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir des présens pour conserver leur chasteté. * Pausanias, *l. 1. & 9.*

APOTACTIQUES, Hérétiques. *Voyez* APOSTOLLQUES.

APOTEVITS, *Apotevizza*, bourg ou petite ville de l'Esclavonie, dans le Comté de Creiz ou Creutz, environ à une lieue de celle de Copranitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

APOTHEOSE, cérémonie que les Romains observoient pour mettre les Empereurs & les personnes illustres au rang des Dieux. On croit que César Auguste est le premier parmi les Romains,

mains, qui a inſtitué l'Apothéoſe, & qu'elle fut entiérement établie par Tibére dans tout l'Empire en faveur des ſeuls Empereurs Romains, que le Poëte Juvenal à cauſe de cela appelle les rivaux des Dieux, *rivales Divorum, Sat.* 6. *v.* 115. Mais longtems auparavant, les Grecs & les Romains mettoient au nombre des Dieux, les Inventeurs des Arts Libéraux & Méchaniques, comme ils firent Cérès, Bacchus & Vulcain. Il déifiérent auſſi les Fondateurs des villes, les grands Capitaines, & dans la ſuite leurs Rois & leurs Empereurs. Ovide, *Metamorph. l.* 9. *v.* 341. en fait la deſcription.

Ces Apothéoſes devoient être autoriſées en Gréce par l'oracle de quelque Dieu, & à Rome par un Décret du Sénat, qui reconnoiſſoit un Empereur au nombre des Dieux; & ordonnoit qu'on lui bâtiroit des Temples, qu'on lui feroit des ſacrifices, & qu'on lui rendroit des honneurs divins.

Dans le tems qu'Alexandre *le Grand* voulut faire reconnoître Epheſtion pour un Dieu, un certain Philippe venant de Babylone, rapporta un oracle de Jupiter *Hammon*, qui commandoit d'adorer Epheſtion comme un Dieu, & qu'on eût à lui ſacrifier: ce qui eſt rapporté par Diodore de Sicile, *l.* 17. Alexandre témoigna tant de joye de ce qu'il avoit été mis au nombre des Dieux, que les Hiſtoriens rapportent qu'il lui ſacrifia le premier, lui égorgeant juſqu'à dix mille victimes. Les Athéniens pouſſant leur zéle & leur vénération plus loin que les autres Grecs, ne ſe contentoient pas d'adorer les grands hommes après leur mort, ils les adoroient même, & leur ſacrifioient de leur vivant: ce qu'ils firent à Démétrius Poliorcetès, comme le témoigne Démocharès, *l.* 20. *de ſon Hiſtoire*, où il rapporte que Démétrius revenant de Leucade à Athénes, „ les Athéniens „ ſortirent au devant de lui couronnez de chapeaux de fleurs, „ faiſant des effuſions de vin, accompagnez de Chantres & de „ Muſiciens qui chantoient des Hymnes en ſon honneur. Le „ peuple même ſe proſterna devant lui, criant que Démétrius „ étoit le ſeul vrai Dieu". *Nous te ſaluons*, diſoient-ils, *fils de Vénus & du très-puiſſant Neptune, & nous te conjurons de nous donner la paix; car tu es le Seigneur: les autres Dieux dorment ſur nos beſoins, ou ſont ſourds à nos prières.* On peut voir plus au long cette Hiſtoire dans Athénée & dans Duris le Samien. Pythagore, qui prit le premier le nom de *Philoſophe*, qui veut dire, *Amateur de la Sageſſe*, ayant demeuré vint ans à Crotone, alla à Métaponte, où il mourut; & les Métapontins admirant ſa profonde doctrine, conſacrérent ſa maiſon, en firent un Temple, & adoroient ce Philoſophe comme un Dieu. Toute la Gréce ordonna des ſacrifices & dreſſa des autels à Lyſandre après ſa mort, à cauſe de ſa vertu; & Duris remarque qu'il fut le premier des Grecs à qui on rendit un culte divin, & en l'honneur duquel on chanta pour la premiére fois des Hymnes: ce qu'il faut entendre durant ſa vie, puiſqu'il s'en trouve pluſieurs autres auſquels on a offert des ſacrifices, & dreſſé des autels après leur mort, longtems avant Lyſandre. Du tems des Rois de Rome, on ne fit qu'une Apothéoſe, qui fut celle de Romulus. Il eſt vrai qu'on mit au nombre des Divinitez Acca Laurentia, nourrice de Romulus; mais ce ne fut point par une conſécration ſolemnelle. Pendant que la République a ſubſiſté, on ne trouve dans l'Hiſtoire qu'une ſeule Anna *Perenna* ou *Perennis*, à qui le Sénat ordonna qu'on fît des ſacrifices comme à une Déeſſe. L'Empereur Jules-Céſar fut le prémier après Romulus, à qui l'on décerna les honneurs divins, avec les cérémonies de l'Apothéoſe, que nous allons décrire, ſelon le rapport des anciens Auteurs. L'Empereur étant mort, toute la ville prenoit le deuil, & célébroit ſes funérailles, ſuivant la coutume, avec beaucoup de magnificence. Enſuite on faiſoit une image de cire reſſemblante à l'Empereur, & on la mettoit dans un lit d'ivoire, dont la courte-pointe étoit brodée d'or. Ce lit étoit placé dans la grande ſalle du palais, où les Sénateurs & les Dames Romaines venoient rendre viſite à cette image pendant ſept jours, comme ſi c'eût été l'Empereur qui eût été malade. Ils demeuroient aſſis quelques heures aux deux côtez du lit, les Sénateurs à la gauche, & les Dames à la droite. Les Médecins y venoient auſſi chaque jour, & diſoient par cérémonie, que l'Empereur ſe portoit plus mal. Enfin le huitiéme jour, les plus conſidérables des Sénateurs & des Chevaliers portoient ce lit avec l'image dans la Place Romaine, prenant leur chemin par la Voye ſacrée. Le nouvel Empereur, accompagné des Pontifes, des Magiſtrats, des autres Sénateurs & des Dames Romaines, ſuivoit cette pompe. On avoit élevé auparavant dans la Place Romaine une grande eſtrade de bois peint en couleur de pierre, ſur laquelle étoit conſtruit un périſtyle ou édifice ſoutenu de colomnes, qui étoit revêtu d'ivoire & d'or, & l'on y avoit préparé un lit couvert de tapis fort riches. Ceux qui portoient l'image de cire, la plaçoient ſous ce ſecond lit de parade. L'Empereur, les Magiſtrats & les Sénateurs s'aſſeyoient dans la Place, & les Dames ſous des portiques, pendant que deux chœurs de muſique chantoient les louanges du défunt. Après cette cérémonie, on alloit au Champ de Mars, hors de la ville, en cet ordre. La marche commençoit par ceux qui portoient les ſtatues de tous les illuſtres Capitaines Romains, depuis Romulus. On voyoit enſuite les figures des Provinces ſujettes à l'Empire Romain, répréſentées en bronze. Puis les images de ceux qui avoient rendu leur nom célébre par leur vertu ou par leur ſcience. Après marchoient les Chevaliers & les Soldats Romains, pluſieurs chevaux de courſe, & les préſens que les peuples avoient faits pour l'ornement de cette pompe. Les derniers portoient un autel revêtu d'ivoire, enrichi d'or & de pierreries. L'Empereur qui avoit ſuccédé montoit ſur la Tribune aux Harangues, pour y faire l'éloge du défunt; & enſuite accompagné, comme nous l'avons dit, il ſuivoit le lit de parade, porté par des Chevaliers, & précédé d'une partie des Sénateurs. On avoit dreſſé dans le Champ de Mars un édifice en forme de bucher, compoſé de cinq ou ſix étages, qui montoient toûjours en diminuant, & faiſoient une eſpéce de pyramide. Le dedans étoit rempli de menu bois ſec, & le dehors orné de tapis relevez en or, & de figures d'ivoire. On avoit mis ſur le dernier étage le char doré, qui ſervoit à l'Empereur défunt. Les Chevaliers y étant arrivez, remettoient le lit entre les mains des Pontifes, qui le plaçoient ſur le ſecond étage de ce bucher, & y répandoient toutes ſortes d'aromates, de parfums & de liqueurs précieuſes. Enſuite l'Empereur & les parens du défunt alloient briſer l'image de cire, & prenoient leurs places ſelon leur rang. Alors les Chevaliers Romains faiſoient pluſieurs courſes autour du bucher; & les ſoldats de l'Infanterie Romaine ſuivoient à pié ce carrouſel, où l'on voyoit auſſi un grand nombre de chariots, conduits par des Cochers vêtus de pourpre. Enfin l'Empereur mettoit le feu au bucher avec un flambeau; ce que faiſoient auſſi le Conſul & les Magiſtrats. Auſſi tôt que le feu étoit allumé, on lâchoit du dernier étage de ce bucher un aigle, qui étant effrayé par les flammes, prenoit ſon eſſor bien loin: & l'on faiſoit croire au peuple qu'il emportoit au Ciel l'ame de l'Empereur défunt. Après cette cérémonie, on bâtiſſoit un Temple en l'honneur de celui dont on avoit fait l'Apothéoſe. On lui donnoit ſouvent un autre nom, avec le titre de *Divus*, c'eſt à dire, *Dieu* ou *Divus*; & on établiſſoit un Prêtre & d'autres Officiers du Temple, pour faire des ſacrifices à ce nouveau Dieu. Les Apothéoſes des Impératrices Romaines ſe faiſoient à peu près de la même maniére; mais au lieu d'un aigle on lâchoit un paon. De là vient qu'en certaines médailles on voit un aigle, qui ſignifie qu'elles ſont d'un Empereur, & dans d'autres un paon, qui déſigne une Impératrice. Livie fut la premiére à qui on déféra les honneurs de l'Apotheoſe. C'eſt ainſi que les Romains déïfioient leurs Empereurs, ſoit bons, ſoit mauvais; les bons par eſtime pour leurs vertus, les mauvais par un excès de flatterie, & pour ſuivre le torrent de la coutume. Celle de faire l'Apothéoſe des hommes illuſtres n'a pas eu lieu ſeulement parmi les Grecs & les Romains, pluſieurs autres nations idolatres la pratiquent encore aujourd'hui, particuliérement les Chinois, qui offrent des ſacrifices à pluſieurs ſortes de perſonnes après leur mort, comme aux Inventeurs des Arts, ou des choſes utiles à la vie, à leur Philoſophe Confucius, &c. *Voyez* les cérémonies ſuperſtitieuſes des Chinois, dans les rélations qui ont été faites de cet Empire. * Hérodien, *l.* 4. *c.* 2. Roſin, *Antiq. Rom. lib.* 3. *c.* 18. Dempſter, *in Paralipom.*

APOTRE, nom qui a été donné aux douze Diſciples que Jéſus-Chriſt choiſit pour envoyer par toute la Terre, afin de prêcher l'Evangile à tous les peuples, & de fonder des Egliſes conſacrées au vrai Dieu. C'eſt un mot Grec qui ſignifie *envoyé*, d'ἀποστέλλειν, *envoyer*. Les noms de ces ſaints Apôtres ſont exprimez en ſaint Matthieu, *ch.* 10 en Saint Marc, *ch.* 3. & en ſaint Luce, *ch.* 6. Simon, ſurnomme *Pierre*, & André ſon frére; Jaques, fils de Zébédée, & Jean ſon frére; Philippe & Barthélemi; Thomas & Matthieu *le Publicain* ou *le Péager*; Jaques, fils d'Alphée; Jude ou Lebbée, ou Thaddée; Simon Cananéen, appellé *Zelotés*, c'eſt à dire, *le Zelé*; & Judas Iſcariot, en la place duquel, après qu'il eut trahi ſon Maître, Mathias fut élu par les Apôtres. Saint Paul fut appellé à l'Apoſtolat par Jéſus-Chriſt même, après ſon Aſcenſion. On le nomme ſimplement *l'Apôtre* ou *l'Apôtre des Gentils*, comme par excellence, à cauſe de la ſublimité de ſa doctrine.

☞ Saint Luc nous a décrit pluſieurs actions des ſaints Apôtres dans ſon livre des Actes, & principalement la vie de ſaint Paul, qu'il accompagna dans ſes voyages; mais il n'en parle que juſqu'au tems qu'il ſortit de ſa premiére priſon de Rome. Les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques nous apprennent que les Apôtres ſe ſéparérent neuf ans après la Paſſion de Jéſus-Chriſt, pour aller en divers païs annoncer l'Evangile. Saint Paul même, *dans ſon Epître aux Romains, ch.* 10, dit que le ſon de l'Evangile, annoncé par les Apôtres, étoit déja répandu par toute la Terre, & que leur parole avoit été ouïe juſqu'au bout du Monde; & dans *ſon Epître aux Coloſſiens, ch.* 1, il aſſure que l'Evangile étoit prêché à toute créature qui étoit ſous le Ciel. Saint Pierre, ſaint Paul, ſaint Jacques, ſaint Jean, ſaint Matthieu & ſaint Jude, ont écrit. Les autres n'ont enſeigné que de vive voix. Nous avons deux Epîtres de ſaint Pierre, quatorze de S. Paul, une de ſaint Jaques, trois de ſaint Jean, avec ſon Evangile & ſon Apocalypſe, l'Evangile de ſaint Matthieu, & une Epître de ſaint Jude. Leurs traditions ou leurs enſeignemens ont été conſervez dans l'Egliſe Chrétienne, comme ſaint Paul l'ordonna à ſon égard, *dans ſa ſeconde Epître aux Theſſaloniciens, ch.* 2. *v.* 15. par ces paroles: *Gardez les traditions que vous avez appriſes, ſoit par vos diſcours, ſoit par ma lettre*, ou ſelon la Verſion qui eſt à l'uſage des Egliſes Reformées, *Retenez les enſeignemens que vous avez appris ſoit par notre parole, ſoit par notre Epître.* Tous les Apôtres ont fini leur vie par le martyre, excepté ſaint Jean l'Evangéliſte, que quelques-uns ont cru ſans fondement être encore vivant, pour paroître avec Enoch & Elie, pendant le régne de l'Antechriſt. * Clément, *Hiſt. l.* 1. Honorius, *ſur le Pſeaume* 18.

DE LA DIVISION DES APOTRES par toute la Terre, pour prêcher l'Evangile.

L'an de Jéſus-Chriſt 44, les Apôtres partagérent entre eux les provinces de la Terre, pour y établir la Religion Chrétienne. *Saint Pierre* choiſit l'Occident, & vint à Rome, qui devoit être la capitale du Monde Chrétien, comme elle l'étoit alors du Monde idolâtre. *Saint André* porta l'Evangile dans l'Achaïe, en Gréce, dans l'Epire, dans la Thrace, dans la Scythie, dans l'Egypte & dans l'Ethiopie. Pour la fondation des Egliſes de Byzance & de Nicée en Bithynie, elle eſt conteſtée; & le Pape Agapet ſoutint dans ſes Lettres lues au cinquiéme Synode, que ſaint Pierre avoit le premier annoncé la foi dans ces deux villes. *Saint Jacques le Majeur*, ſelon quelques-uns, fut ſacrifié à la haine des

Juifs par Hérode Agrippa, Roi de Judée. Les Eſpagnols ſe vantent de l'avoir eu pour Apôtre; mais les Savans nient abſolument ce voyage prétendu. On dit que l'Eſpagne poſſède une partie de ſon corps, & que l'autre eſt dans l'Égliſe de ſaint Saturnin de Toulouſe. *Saint Jaques le Mineur* ne ſortit point de Jéruſalem, dont il étoit Evêque. *Saint Jude* ou *Thaddée* prêcha dans la Syrie, dans l'Arabie & dans la Méſopotamie. *Saint Simon* annonça auſſi l'Evangile dans la Méſopotamie & dans la Syrie. *Saint Thomas* porta le Chriſtianiſme dans la Perſe, dans les Indes & en Ethiopie. *S. Barthélemi* travailla dans l'Arménie Majeure, dans la Lycaonie, dans l'Albanie & dans l'Inde, au-deça du Gange. *Saint Jean* alla dans l'Aſie Mineure & dans les provinces Orientales. L'Epître Synodale du Concile d'Ephéſe au Clergé de Conſtantinople, nous apprend qu'il a demeuré à Ephéſe avec la ſainte Vierge; mais les Anciens ne font point mention de ce ſéjour. *Saint Paul* prêcha trois ans à Ephéſe, & il peut être nommé le Fondateur de cette Egliſe; de ſorte que ſaint Jean ne l'auroit gouvernée que dans ſa vieilleſſe. Les Evêques de cette ville ſe diſent les ſucceſſeurs & les diſciples de ſaint Jean. Ce même Apôtre annonça l'Evangile aux Parthes; & les rélations nouvelles diſent, que parmi les peuples de l'Orient il y a une ancienne tradition que ſaint Jean y a prêché la foi de Jéſus Chriſt. *Saint Philippe* convertit quelques provinces de Scythie, & travailla enſuite dans la haute Aſie. *Saint Matthieu* porta l'Evangile dans l'Ethiopie. *Saint Matthias* prêcha dans la Judée, & dans une partie de l'Ethiopie. Entre toutes ces miſſions Apoſtoliques, il n'eſt point parlé de l'Amérique, qui eſt le nouveau Monde; & il n'y a point d'apparence, que ſi les Apôtres ou leurs diſciples y avoient annoncé l'Evangile, les Auteurs n'en euſſent rien dit. Les Hiſtoriens qui ont écrit de la découverte de ce païs par les Eſpagnols, aſſurent qu'ils n'y trouvérent aucun veſtige de la Religion Chrétienne, comme les Portugais en avoient trouvé dans les Indes Orientales. * M. Godeau, *Hiſt. de l'Egliſe*, *l.* 1.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE des Apôtres.

Ans de J. C.

A cette année ſe rapportent les Actes des Apôtres écrits par ſaint Luc, depuis le premier chapitre juſqu'au martyre de ſaint Etienne; & à la fin du chapitre VII,

33. ſaint Jaques *le Mineur* fut ordonné Evêque de Jeruſalem.

34. Perſécution contre les Chrétiens, qui dura plus d'un an, Saul étant chef des perſécuteurs.

Philippe Diacre, S. Pierre & S. Jean prêchent dans la Samarie.

35. Converſion de S. Paul; ſon voyage en Arabie; ſon retour à Damas. Voyage de S. Pierre dans la Paleſtine.

36. S. Pierre étant de retour à Jéruſalem, conclut avec les Apôtres qu'il falloit admettre les Gentils au batême. Saint Jaques *le Mineur*, demeurant à Jéruſalem avec S. Jean, qui accompagnoit la ſainte Vierge, les autres Apôtres allérent annoncer l'Evangile dans les diverſes parties du Monde, après avoir, *comme quelques-uns le prétendent*, dreſſé le Symbole de Foi, & après que S. Matthieu eut écrit ſon Evangile. S. Pierre fonde la chaire d'Antioche.

37. Ceux qui prétendent ſans aucun fondement, que ſaint Jaques *le Majeur* a été en Eſpagne, fixent ſon voyage ſous cette année.

38. Saint Paul s'étant ſauvé de Damas, viſita S. Jacques *le Mineur*, & S. Pierre à Jéruſalem; d'où il ſe retira à Céſarée, puis à Tarſe en Cilicie.

39. S. Barnabé va chercher ſaint Paul à Tarſe, & l'améne à Antioche, où les Fidéles furent appellez Chrétiens.

40. Le Prophéte Agabe ou Agabus étant à Antioche, y prédit une famine univerſelle; c'eſt pourquoi les Diſciples amaſſent des proviſions, pour les envoyer en Judée, par S. Paul & S. Barnabé.

41. Hérode perſécute les Chrétiens de Jéruſalem, & fait mourir S. Jacques *le Majeur*, qui étoit, dit-on, de retour d'Eſpagne.

42. S. Pierre eſt mis en priſon par le commandement d'Hérode, d'où il ſortit ſous la conduite d'un Ange. Il alla viſiter Antioche, & enſuite il alla à Rome. S. Paul & S. Barnabé quitterent Antioche pour aller en Séleucie, & de-là en Cypre.

43. Saint Pierre, à ce que l'on prétend, arriva à Rome le 18 Janvier, & y établit le Saint Siége. S. Barnabé & S. Paul firent de grands miracles dans l'Iſle de Cypre.

44. S. Paul & S. Barnabé paſſérent dans la Pamphylie, de là à Antioche de Piſidie.

45. S. Paul & S. Barnabé furent chaſſez de la Piſidie par les Juifs, & allérent à Iconium.

46. S. Paul & S. Barnabé s'enfuyent à Lyſtre, & de là prennent leur chemin vers Derbé.

47. S. Paul & S. Barnabé étant retournez à Lyſtre, y ſont pris pour Jupiter & Mercure. Ils ſe retirent à Derbé, puis retournent à Lyſtre & à Iconie; & paſſant par la Piſidie, vont en Pamphylie.

48. S. Paul & S. Barnabé prêchent la Foi dans la Pamphylie & dans l'Arabie, puis retournent à Antioche de Syrie.

49. L'Empereur ayant chaſſé par un édit tous les Juifs de Rome, S. Pierre retourna en Judée. Sur la conteſtation des Fidéles d'Antioche, touchant la Circonciſion, il tint le premier Concile à Jéruſalem, où il fut décidé que les Chrétiens n'étoient point ſujets à la Circonciſion. S. Paul & S. Barnabé, qui étoient venus d'Antioche, portérent le Décret du Concile à Antioche, où S. Pierre alla enſuite, & où il eut quelque différent avec S. Paul.

Ans de J. C.

S. Paul & S. Barnabé ſe ſéparérent pour aller prêcher l'Evangile en diverſes provinces. Saint Denys

50. *Aréopagite* fut converti par S. Paul à Athénes.

51. S. Paul vint d'Athénes à Corinthe, & y demeura un an & demi.

52. S. Paul ayant demeuré à Corinthe ſix mois de cette année, paſſe en Syrie avec Aquila & Priſcilla, qu'il laiſſe à Ephéſe, & va ſeul à Céſarée, puis à Jéruſalem; de là à Antioche, & dans la Galatie, & dans la Phrygie.

53. S. Paul étant de retour à Ephéſe, y enſeigne publi-
54. quement les véritez de la Foi pendant deux années.

55. S. Paul paſſe en Macédoine & en Grece.

56. S. Pierre retourna à Rome lorſque l'édit de l'Empereur Claude eut été revoqué.

57. S. Paul parcourut pluſieurs provinces & Iſles, & arriva à Jéruſalem vers la fête de la Pentecôte, où il fut arrêté priſonnier, envoyé à Céſarée, & enſuite à Rome.

58. S. Paul ayant demeuré trois mois en l'Iſle de Malte, eſt conduit à Rome, où il fut mis en la garde d'un ſoldat.

59. Après deux années de captivité, ſaint Paul fut remis en pleine liberté par l'Empereur Neron.

60. S. Pierre fit en même tems pluſieurs voyages.

61. Martyre de S. Barnabé dans l'Iſle de Cypre; & de S. André dans l'Achaïe.

62. S. Marc fut martyriſé à Alexandrie; S. Jacques *le*
63. *Mineur* à Jéruſalem; S. Simon & S. Jude en Perſe.

64. Martyre de S. Matthias.

65. Néron impute aux Chrétiens l'incendie de Rome.

66. S. Pierre & S. Paul retournent à Rome.

67. S. Pierre eſt crucifié, & S. Paul décollé par le commandement de Néron.

70. La ville de Jéruſalem eſt priſe par Titus.

71. S. Barthélemi martyriſé en Perſe.

72. S. Thomas mis à mort par les Infidéles à Meliapour, dans l'Inde.

73. S Jean eſt envoyé à Rome par le Proconſul d'Ephéſe; & étant ſorti ſain & ſauf de la chaudiére pleine d'huile bouillante, il eſt rélégué en l'Iſle de Pathmos.

94. S. Jean écrit ſon Apocalypſe dans l'Iſle de Pathmos.

96. S. Jean eſt renvoyé par ordre de l'Empereur Nerva, & retourne à Ephéſe.

100. S. Jean meurt à Ephéſe, âgé de 90 ans.

On ne ſait pas l'année du martyre de S. Mathieu en Ethiopie. * Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 9. *c.* 1.

APOTRE, en Grec Ἀπόστολος & en Latin *Apoſtolus*, eſt le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'Office, qui contient principalement les Epîtres de ſaint Paul, ſelon l'ordre qu'ils les liſent dans leurs Egliſes. Car comme ils ont un livre nommé Εὐαγγέλιον *Evangelion*, qui contient les Evangiles, ils ont auſſi un *Apoſtolos*; & il y a de l'apparence qu'il ne contenoit d'abord que les Epîtres de ſaint Paul; mais il renferme auſſi depuis un très long tems les Actes des Apôtres, les Epîtres Canoniques & l'Apocalypſe. Celui-ci eſt auſſi nommé Πραξαπόστολος, *Praxapoſtolos*, à cauſe des Actes, en Grec πράξεις, qu'il contient. Le nom d'*Apoſtolus* a été en uſage dans l'Egliſe Latine en ce même ſens, comme nous l'apprennent ſaint Grégoire *le Grand*, Hincmar Archevêque de Reims, & S. Iſidore de Séville. * Leo Allatius, *Diſſertat.* 1. *ſur les livres Eccleſ. des Grecs.* Du Cange, *Gloſſar. Latinitatis.*

APOTROPÉES, certains Dieux de l'Antiquité Payenne, que l'on invoquoit pour détourner les malheurs, & auſquels on ſacrifioit une jeune brebis. Ce nom vient du Grec ἀποτρέπειν, d'ἀπὸ, *avec*, *détourner*. Les Grecs les appelloient auſſi ἀλεξίκακοι, c'eſt à dire, *qui chaſſent le mal*; & les Latins *Averruci*, d'*averruncare*, qui ſignifie *détourner*, *chaſſer*. * Ammien Marcellin, *l.* 25.

A P P.

* APPAJIM, APPAÏM, ou APPHAÏN, fils de Nadab de la Tribu de Juda. * 1. *Chron.* ou *Paralip. c.* 2. *v.* 30.

APPEL, pourvoi, ou recours à un Jugé ſupérieur, pour faire caſſer & reformer une Sentence qu'on prétend mal rendue par un Juge inférieur. L'Appel peut être interjetté, & ſignifié par un ſimple exploit; mais il le faut relever dans un certain tems par des Lettres de Chancellerie, ou devant les Baillifs, ou aux Parlemens à qui la connoiſſance en appartient. On peut interjetter Appel dans les 30 ans depuis la ſentence. Paul Emile, & Buddée ont remarqué qu'anciennement en France les Baillifs, & les Sénéchaux jugeoient en dernier reſſort. Avant que le Parlement eût été rendu ſédentaire par Philippe le Bel, il ne s'aſſembloit qu'une ou deux fois l'an, & ne tenoit que peu de jours. Ainſi il ne connoiſſoit pas proprement des cauſes d'Appel. Il jugeoit ſeulement en prémiére inſtance les cauſes majeures, où il s'agiſſoit des Comtez, ou Duchez, ou du Domaine de la Couronne: c'étoit la juriſdiction primitive, & ordinaire. On ne trouve point d'arrêts rendus en ce tems-là ſur des Appels des Baillifs, & Sénéchaux. Il eſt vrai qu'il y avoit Appel des Comtes & des Ducs, qui étoient les anciens Gouverneurs des Provinces, & que cet Appel reſſortiſſoit devant le Roi, ou devant le Maire du Palais, qui étoit le Grand-Duc de France. Il eſt vrai auſſi que les Ducs & les Comtes, pour accroître leur pouvoir, arrêtoient l'effet de ces Appellations, & forçoient les Appellans à acquieſcer. Ils ſuivoient en cela les exemples des Gouverneurs Romains, qui, tant que la République ſubſiſta, jugérent ſans Appel: ils ne ſouffrirent qu'à regret que les Appels de leurs jugemens fuſſent portez à l'Empereur. Mais pour épargner la fatigue d'examiner tant de procès, les Rois de la ſeconde Race délégiérent des Commiſſaires, qu'ils envoyoient dans les Provinces pour prononcer en dernier reſſort ſur les Appels des Sentences

ces rendues par les Juges Inférieurs. Ces Commiſſaires s'appelloient *Miſſi Dominici*, en vieux François *Meſſagers*. Cette coutume de juger les Appels par des Commiſſaires délégnez, s'obſerve encore en Angleterre. Mais en France les Ducs & les Comtes, ſous la troiſiéme race, s'étant érigez en Seigneurs, & preſque en Souverains, ne voulurent plus ſouffrir ni les Appels, ni ces Commiſſaires, & ils uſurpérent la ſouveraineté de la juſtice. Cependant les Rois reprenant peu à peu leur autorité, attribuérent aux Baillifs ou Sénéchaux ordinaires des villes, qu'ils réuniſſoient à leur Couronne, la juriſdiction des cas royaux, & la connoiſſance des cauſes d'Appel du territoire des Comtes; en ſorte que ces Juges ordinaires faiſoient la fonction des Commiſſaires déléguez, pour juger en dernier reſſort les Appellations, & ſuccédérent aux *Miſſi Dominici*. A la vérité, de peur que les Baillifs, ou Sénéchaux n'abuſaſſent de leur pouvoir, & afin de les tenir en bride, il fut permis aux particuliers de porter plainte au Roi contre le Juge même. Les plaintes étoient appellées communément *Requêtes*; & les Requêtes étoient rapportées par des Maîtres des Requêtes. Si la Requête étoit par eux jugée admiſſible, le Roi faiſoit ajourner le Juge, & intimer la partie, pour défendre le jugement. Mais en ce cas la plainte ne devoit pas conſiſter en ſimples moyens d'Appel; il falloit attaquer le Juge même, dont on ne pouvoit appeller ſur de ſimples griefs réſultans du procés. La Sentence ne pouvoit être retractée que pour nullité, & non pour ſimple grief. La plainte étoit dirigée contre la perſonne du Juge, & non contre l'iniquité de la Sentence, comme le ſont les Appels. Dans la ſuite on a confondu les plaintes & les Appels; & ſur tout depuis que le Parlement a été fixe, & réduit en juriſdiction ordinaire, pour accroître ſon pouvoir; & pour dépouiller les Baillifs & les Sénéchaux du droit de prononcer en dernier reſſort, il a converti les plaintes en Appellations. On voit encore quelques veſtiges de cette ancienne pratique dans le ſtile des Arrêts du Parlement; car lorſqu'il caſſe la Sentence, il prononce, que ce dont eſt Appel a été mis au néant; à cauſe qu'en ſuppoſant que le jugement dont eſt Appel fût une Sentence en bonne forme, il n'auroit point eu droit de la révoquer, ou de la réformer, parce qu'elle étoit rendue en dernier reſſort. C'eſt pourquoi il la met au néant, & la déclare nulle, comme repréſentant le Roi, à qui autrefois les plaintes étoient adreſſées, pour annuller les jugemens des Baillifs ou Sénéchaux qui avoient malverſé. De là étoit venue encore la coutume de les condamner à l'amende, quand leur jugement étoit caſſé: ce qui eſt préſentement aboli. Les Sentences ſur l'Appel ne ſont plus examinées que par les griefs tirez du fonds du procès, & le Juge n'eſt point reſponſable d'avoir mal jugé, pourvu que l'on ne lui puiſſe imputer aucune fraude perſonnelle. Au reſte tous les Juges indifféremment ne ſont pas Juges d'Appel. Le droit de Reſſort & d'Appel eſt un droit de Souveraineté, dont les Juges des Seigneurs Hauts-Juſticiers ſont exclus par l'Ordonnance de Rouſſillon en 1572. Il en faut excepter les Seigneurs Suzerains. * Furetiére, *Dict.*

APPEL *comme d'abus*, c'eſt l'Appel qui s'interjette au Parlement, des jugemens rendus par l'Evêque ou par ſon Official. Quand les Officiaux ſe contiennent dans les bornes de leur juriſdiction, les Appels purs & ſimples que l'on interjette de leurs jugemens, s'appellent *Appellation à l'ordinaire*, & on les releve devant les Archevêques, enſuite devant les Primats, & enfin devant le Pape qui eſt obligé de déléguer des Commiſſaires ſur les lieux. Il y a encore Appel de ces Commiſſaires au Pape même, juſqu'à ce qu'il y ait trois Sentences définitives conformes; après quoi les appels ne ſont point reçus en juriſdiction eccléſiaſtique, ſuivant le Concordat fait entre le Pape Léon X, & le Roi François I. Anciennement les Appellations des Sentences des Evêques, ſe relevoient par devant le Concile Provincial, où préſidoit le Métropolitain; & il n'étoit point permis d'appeller à Rome, à cauſe du cinquiéme Canon du Concile de Nicée, qui ordonnoit que toutes les cauſes eccléſiaſtiques fuſſent terminées dans la province où elles ſont mues, ſans diſtinction de cauſes majeures ou mineures. Le Concile de Sardique en 347, permit aux Evêques de ſe pourvoir par Appel au Siége de Rome; mais les Orientaux ont toûjours proteſté contre ce réglement où ils n'avoient point aſſiſté. Cependant, les Evêques de Rome en vertu de ce Concile, prétendoient s'attribuer la réviſion des procès des Evêques d'Afrique; & l'Empereur Valentinien les y autoriſa par une Novelle de l'an 445. Pour les Appels dans les cauſes mineures, il y en a peu d'exemples avant le huitiéme ſiécle, & même l'on ne s'adreſſoit au Pape dans ce cas que par forme de conſultation, & non pour faire réformer ce qui avoit été jugé par le Concile de la Province. La principale loi dans les cauſes majeures, eſt qu'elles doivent être terminées par les Evêques de la Province, préſidant le Métropolitain, & de n'avoir recours au Saint Siége qu'en cas de partage & de diviſion. Ainſi dans les régles il n'eſt point permis de s'y adreſſer directement, même pour les cauſes majeures. Il eſt vrai que les Papes, ſur-tout depuis le huitiéme ſiécle, en ont toûjours voulu prendre connoiſſance, *omiſſo medio*. Mais il n'y a aucune Loi en France, ni Concordat, qui ait dérogé à l'ancien droit. Quand les Juges Eccléſiaſtiques ont jugé contre les Libertez & les Priviléges de l'Egliſe Gallicane, ou quand ils entreprennent ſur la Juſtice ſéculiére, contre les Décrets & les Canons reçus en France, Concordats, Edits & Arrêts, on appelle comme d'abus au Parlement. Les reliefs d'Appel comme d'abus ſe relevoient autrefois au grand ſceau. Par un ordre de Mr le Chancelier le Tellier de l'an 1678, on les peut prendre au petit ſceau. Quand il n'y a point d'abus, la Cour déclare l'Appellant non recevable en ſon Appel comme d'abus, ou déclare ſimplement qu'il n'y a abus, & condamne l'Appellant à 375 livres d'amende. S'il y a abus, la Cour prononce qu'il a été mal & abuſivement jugé, &c. Le Préſident le Maître & Paſquier ont écrit de ces Appellations. Fevret Avocat à Dijon en a fait un ample & docte volume. On tient que l'Appel comme d'abus a été inventé par Pierre de Cugnéres, Avocat Général du Parlement, que l'on connoit à Paris ſous le nom de Maître Pierre du Cognet. * Furetiére, *Dict.*

APPELDORN (Herman) de Cologne, Chartreux, qui vivoit dans le XV ſiécle, compoſa divers ouvrages, & mourut en 1450. * Petreius, *Bibliotb. Carthuſ.*

APPELDORN, village de Gueldre dans cette partie qui s'appelle le *Vélue* ou *Véluwe*, près de Loo maiſon de plaiſance de feu Guillaume III, Roi d'Angleterre. C'eſt de là qu'eſt venu Jean van Tellicht ou Telgius, qui auroit laiſſé à la poſtérité un Traité très curieux des Inſectes, ſi ſa mort prématurée n'eût rendu inutiles tous les ſoins qu'il avoit pris pour faire ce recueil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorſt, *Théatre des Païs de Gueldre*, en Hollandois, *l.* 1. *n.* 183.

* APPELMAN (Bernard) né à la Haye en 1640, Peintre fameux en païſages, & pour les vuës de la ville de Rome. On eſtime beaucoup le païſage & les ſtatues qu'il a peint dans la grande ſalle de Zoeſtdyk, maiſon de plaiſance de feu Guillaume III, Roi d'Angleterre; auſſi bien que quantité d'autres grands Ouvrages dont il a été bien payé. Il mourut en 1686, âgé de 46 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* APPELS, Village & Seigneurie de Flandre dans la Seigneurie de Dendermonde. Le nom d'*Appels* lui vient d'*Apellonie*, qui eſt celui d'une Sainte à laquelle l'Egliſe du village eſt dédiée.

APPENNIN. *Voyez* APENNIN.

APPENZEL, en Latin *Abbatiſcella*, eſt le treiziéme Canton de la Ligue des Suiſſes. Il eſt ſitué près du Rhin & du Lac de Conſtance, & eſt entouré du Rheintal, du Toggenburg & des terres de Saint-Gall. Les deux petites rivières de Sitter & d'Urnetſchen le traverſent, & après s'être unies près de Teuffen, elles vont ſe rendre dans le Thour près de Biſchoffzell. Le païs eſt aſſez rude & montagneux. Il ne produit que peu de blé, mais en échange il eſt riche en prairies & en pâturages: ce qui fait qu'on y nourrit quantité de beſtiaux d'où les Habitans tirent un profit conſidérable. Cette contrée produit encore beaucoup de chanvre & de lin. Après que les Païſans ſe ſont occupez pendant l'hiver à en faire des toiles, ils les vont vendre au printems à Saint-Gall. Le nom de tout le Canton vient de ſon Bourg qui lui ſert de capitale, & le bourg même tire ſon nom d'Appenzel (qui veut dire *Cellule d'Abbé*), d'un petit Hermitage où Saint Gall doit avoir demeuré autrefois, ſelon la tradition, & où les Abbez de Saint-Gall avoient depuis ce tems-là fait faire une Chapelle avec une maiſon pour eux. Depuis l'an 1597, ce païs eſt diviſé en deux parties, l'intérieure & l'extérieure, qu'on appelle en Allemand *Roden*. Le Roden intérieur ſe ſubdiviſe en ſix autres Rodens ou Communautez ſubalternes, qui ſont celles de Schwenden, de Rutin, de Léene, de Schlatte, de Gonte, de Ringgenbach. Son Bourg principal eſt *Appenzel*, ſitué ſur le Sitter. Il doit ſon origine à la Chapelle & au Château de Clanx, que les anciens Abbez de S. Gall ont fait bâtir, après que les Rois de France eurent fait le don de cette contrée & de ſes Habitans, à cette Abbaye.

Nordbert, Abbé de S. Gall, fut le prémier, qui en 1071, fonda l'Egliſe Paroiſſiale d'Appenzel. L'an 1560, ce Bourg fut preſque entiérement conſumé par le feu; mais on le rebâtit, & on l'augmenta ſi bien dans la ſuite, qu'aujourd'hui il mérite d'être placé au rang des plus beaux Bourgs. Le Roden extérieur, dont le bourg principal eſt *Hériſau*, conſiſtoit autrefois en ſix Communautez, qui étoient, outre celle d'*Hériſau*, celles de *Hundwyl*, de *Trogne*, d'*Urnaſchen*, de *Geiſſ*, & de *Teuffen*. Mais ce *Roden* s'eſt depuis ſi fort peuplé, qu'on y compte juſques à 19 Communautez, de ſorte qu'il eſt incomparablement plus fort que le Roden intérieur. Les Habitans de celui-ci ſont de la Religion Romaine, & ceux de l'autre ſont Proteſtans. La Religion Proteſtante s'y établit en 1531, & le 21 du mois d'Août de la même année, le double Conſeil permit aux Réformez d'appeller un Miniſtre. Les armes communes du Canton ſont d'argent à l'Ours de ſable, armé de gueules. Les Abbez de S. Gall furent autrefois en poſſeſſion du Canton d'Appenzel, quoiqu'il y eût néanmoins quelques familles nobles qui s'y étoient établies, comme les Barons de *Trogne*, les Nobles d'*Amwyl*, de *Roſenbourg*, de *Glattbourg*, de *Schwenberg*, &c. qui avoient leurs villages & leurs juriſdictions. L'an 1403, les Sujets d'Appenzel eurent pluſieurs conteſtations, & à la fin une guerre ouverte avec leur Abbé Conrad de *Stauffen*, qu'ils firent priſonnier en 1406. La guerre dura juſques en 1408, & l'Empereur Rupert étant venu à Conſtance, il appaiſa tous ces troubles. Cunon mourut le 19 Octobre de l'an 1411, & d'abord après ſa mort ceux d'Appenzel entrérent en alliance avec les Cantons Suiſſes, excepté avec celui de Berne. L'Acte de cette alliance eſt daté du 24 Novembre de l'an 1411. Il s'éleva enſuite de nouvelles difficultez ſous trois Abbez conſécutifs, qui furent appaiſées par les Cantons aſſemblez à Lucerne le ſixiéme Mai de l'an 1421. Sur cela les diverſes Communautez d'Appenzel ſe liguérent de nouveau, & entrérent en 1452, dans une alliance éternelle avec les ſept vieux Cantons en 1467. Enfin en 1513, le Canton d'Appenzel s'allia avec les XII autres & forma le XIII. Le Canton de Zuric ayant réformé ſon culte, pluſieurs Communautez d'Appenzel en firent autant; ce qui occaſionna en 1588, quelques animoſitez parmi le peuple; de ſorte que les Cantons furent obligez d'y envoyer leurs Députez pour calmer les eſprits. Cet accommodement ne fut pas de durée; l'introduction du Calendrier Grégorien faite en 1588, auſſi-bien que le Traité avec l'Eſpagne, excitérent de nouveau la diſcorde en 1597. On trouva alors qu'on ne pourroit mieux aſſoupir ni prévenir, pour la ſuite, toute ſorte de différents, qu'en diviſant tout le Canton en deux parties, c'eſt à dire en intérieure, & en extérieure, la Catholique & la Proteſtante, quoiqu'elles ne faſſent toutes deux qu'un Canton, & qu'elles n'ayent par conſé-

quent qu'une voix dans les Diétes. Cet arrangement fut pris par l'avis des XII Cantons. Voici quelle eſt la forme préſente du gouvernement du Canton d'Appenzel. Le pouvoir ſuprême dans chaque *Roden* ou Partie, eſt dans l'aſſemblée générale, dans laquelle tout bourgeois qui a 16 ans accomplis, a voix & ſéance; c'eſt dans cette Aſſemblée qu'on fait l'élection des Chefs, qu'on remplit les charges vacantes, qu'on traite des affaires de paix, de guerre & des alliances. L'aſſemblée du *Roden intérieur* ſe tient annuellement à Appenzel, le dernier Dimanche d'Avril ſelon le nouveau ſtyle. L'aſſemblée générale du *Roden extérieur*, ſe tient auſſi le même jour, mais ſelon le vieux ſtyle, alternativement à *Trogue* & à *Hundwyl*. Les principales charges du *Roden intérieur* ſont celles de Landamman (ou de *Marre*) qui ſe donne ordinairement pour trois ans; de Lieutenant, de Banneret, de Thréſorier, de Capitaine de la Milice, & celle d'Enſeigne de la même Milice. Les charges du *Roden extérieur* ſont les mêmes: la charge de Landamman n'eſt que pour deux ans dans ce Roden; & comme il ſe diviſe encore en deux parties, par rapport à ſa ſituation, à l'égard de la riviére de *Sitter*, on alterne auſſi dans la diſtribution des charges; de ſorte que ſi la partie qui eſt au deçà du *Sutter* a fourni une année le Landamman, dans l'élection ſuivante elle ne fournit que le Banneret, & ainſi des autres charges. Il eſt à remarquer que l'ancien Landamman qui ſort de charge eſt par-là même élu Banneret. Outre l'Aſſemblée générale il y a auſſi dans chacun des Rodens un Conſeil, dont les Membres ſe choiſiſſent dans chaque Roden ſubalterne. Ce Conſeil eſt environ de 120 Membres dans le Roden intérieur, & s'aſſemble deux fois l'année, c'eſt à dire au mois de Mai, huit jours après l'Aſſemblée générale; & dans le mois d'Octobre à la fête de S. Gall: ce qui cependant n'empêche pas que le même Conſeil ne s'aſſemble auſſi extraordinairement dans des occaſions preſſantes. Ils ont, outre cela, le *Conſeil de Conférence*, compoſé de XII Membres, qui s'aſſemble ſur-tout pour les affaires étrangéres. Il y a encore le Conſeil hebdomadaire compoſé de XXXIV Membres. Il s'aſſemble toutes les ſemaines une fois, & juge des différents qui ſont entre les Bourgeois. Enfin chaque Roden ſubalterne a encore ſon Capitaine, & ſes Conſeillers, qui gouvernent, & qui jugent les affaires qui ſe préſentent dans leur Roden. Le Conſeil du Roden extérieur eſt de XC Membres, & ne s'aſſemble qu'une fois par an, huit jours après l'Aſſemblée générale. Le Roden extérieur a encore un autre Conſeil appellé le Grand-Conſeil, compoſé de XXIII Membres. Ceux-ci jugent les affaires criminelles & reçoivent les comptes que le Thréſorier eſt obligé de rendre; ils jugent auſſi, & finiſſent les procès que les Juges inférieurs leur ont renvoyé. Les Communautez au deçà du Sitter & celles qui ſont de là, ont auſſi deux Conſeils qui s'aſſemblent tous les premiers Mecredis de chaque mois, l'un à Trogue & l'autre à Hériſau. C'eſt devant ces Conſeils que les petits différens, & les affaires des Bourgeois, ſe décident. Enfin chaque Roden ſubalterne a encore ſes Capitaines & ſes Conſeillers. Pour ce qui regarde les affaires matrimoniales, le Roden intérieur s'en rapporte à cet égard à l'Officialité de l'Evêque de Conſtance, & le Roden extérieur a établi, pour cet effet, deux Tribunaux. * Stumpf. Ægid. Tſchud. *Chron. Mſ.* Rahn. Bullinger, *Chron. Appenz. Mſ.* Haller, *contin. Hiſt. Bullinger.* Ruchat, *Hiſt. de la Réformation de la Suiſſe tome 3. p. 287.*

* APPENZEL, gros bourg qui a donné ſon nom au Canton, eſt riche & bien peuplé, à quatre lieues de S. Gall & à ſix de Conſtance, ſur la riviére de Sitter. On l'appelloit en Latin *Abbatis-cella*, comme pour dire, la cellule, la chambre, ou la demeure de l'Abbé, parce que les Abbez de S. Gall demeuroient bien ſouvent dans ce beau village, où à la droite de la riviére ils ont bâti ſur une colline, dans un lieu fortifié par la nature, le château de Clanx pour leur ſervir de retraite en tems de guerre, & pour y placer leurs Officiers. Il fut ruiné en 1403 par les gens du plat-païs. Ce bourg eſt ſitué dans une agréable vallée, a pluſieurs belles maiſons, deux Egliſes, & deux Monaſtéres, l'un de Capucins & l'autre de Religieuſes. C'eſt là que ſe paſſent toutes les affaires qui regardent le gouvernement des ſix *Roden* du dedans, & où l'on garde les Archives du païs. * Plantin. *Hiſt. de Suiſſe. Gr. Dict. Univ. Holl.*

APPHAIM. *Voyez* APPAJIM.

APPHIE. *Voyez* APPIE.

APPIADES, ſurnom de cinq Divinitez, dont les Temples à Rome étoient aux environs des fontaines d'Appius, dans la grande place de Céſar. Ces cinq Divinitez étoient Vénus, Pallas, Veſta, la Concorde & la Paix. * Roſini *Antiquit. Roman.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

APPIAN. *Voyez* APPIEN.

APPIE ou APPHIE, Dame Chrétienne de la noble famille des Appiens, plus illuſtre par ſa vertu & par ſa ſainteté, que par ſa nobleſſe. Elle étoit de la ville de Coloſſe, & mariée à Philémon. L'un & l'autre furent convertis par S. Paul, qui écrivant à Philémon, donne à ſon épouſe Appie l'épithéte de *ſa bien-aimée*. On dit que cette femme ayant appris que ſon mari avoit été élu Evêque de Gaza, fit vœu de continence, & l'aſſiſta très utilement à défricher cette nouvelle vigne, qu'elle arroſa de ſon ſang. Ce fut lorſque les Chrétiens s'étant aſſemblez dans un oratoire qui étoit dans la maiſon de Philémon, pour faire leurs priéres le 22 Novembre, furent ſurpris par les Payens, qui célébroient ce jour-là la fête de la Déeſſe Diane. On les conduiſit devant le tribunal du Préſident Artoclés, qui fit tout ce qu'il put pour perſuader à Appie de renoncer à ce qu'il appelloit la ſuperſtition des Chrétiens. La beauté & la jeuneſſe de cette Dame ſembloient toucher ſon ame d'une fauſſe compaſſion, qui ſe changea bien-tôt en fureur, lorſque lui ayant commandé de ſacrifier à Diane, elle refuſa conſtamment de lui obéïr. Artoclés en fut ſi irrité, qu'il prononça contre elle l'arrêt de mort, ſi après avoir été fouettée de verges elle n'abjuroit ſon erreur. Elle fut dépouillée toute nue avec ſon mari, & l'on déchargea tant de coups ſur leurs corps, qu'on les mit tout en ſang & en morceaux. Ce Juge inexorable, voyant que tous ces tourmens ne faiſoient qu'augmenter leur zéle & leur amour pour Jéſus-Chriſt, les condamna à être enterrez juſqu'à la moitié du corps, & accablez de pierres en cette poſture. Ce martyre arriva environ l'an 60 de Jéſus Chriſt ſous la perſécution de Néron, le 22 Novembre. Toute cette Hiſtoire du martyre d'Appie eſt fabuleuſe, & tirée de monumens apocryphes. * *Vies des Saints.*

APPIEN, Hiſtorien Grec, ſorti d'une des meilleures Maiſons d'Alexandrie, vivoit ſous l'empire de Trajan, d'Adrien & d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an 123 de Jéſus-Chriſt. Il vint à Rome, où il ſe rendit ſi célébre dans le Barreau, qu'il fut choiſi pour être l'un des Procureurs ou Intendans des affaires de l'Empereur. Son Hiſtoire, qui contenoit vint-quatre livres, ſelon Photius, & vint-deux, comme veulent Charles-Etienne, Sigonius & Volaterran, commençoit par l'embraſement de Troye, juſques à Auguſte, & il la continuoit juſqu'à Trajan. Cette Hiſtoire n'étoit point traitée univerſellement, comme celle de Tite-Live, mais par provinces & par nations. Il ne nous reſte plus de tous ces livres, que ceux qui contiennent les guerres Puniques, les Syriaques, les Parthiques, les Civiles, celles contre Mithridate, contre les Eſpagnols, contre Annibal, celles d'Illyrie, & l'abbrégé ou fragment des Celtiques ou Gauloiſes. Divers Auteurs ont publié ce qui nous reſte d'Appien, avec quelques Notes de leur façon. Dans le XVI ſiécle Henri-Etienne nous en procura une édition: les ſoins d'Alexandre Lollius nous en ont procuré une autre. La derniére a été faite à Amſterdam l'an 1670. en deux volumes *in octavo*. Claude de Seiſſel, Evêque de Marſeille, & puis Archevêque de Turin ſous le régne de Louis XII, & de François I. donna une traduction de quelques livres de cet Auteur, qui ne fut imprimée que 24 ans après ſa mort, en 1544. Nous en avons une nouvelle, que nous devons au Sieur Odet des Marais. * Voſſius, *l. 2. des Hiſt. Grecs, c. 13.* La Mothe le Vayer, *en Jugemens des Hiſt.*

APPIEN (Jacques) Prince de Piombino, dans la Toſcane, étoit neveu du Pape Martin V, & vivoit dans le XV ſiécle. Ne pouvant avoir d'enfant mâle de ſa femme, il choiſit une fille qu'il aima, & qui devint groſſe quelque tems après. Le tems de l'accouchement étant proche, il envoya prier les Florentins & les Siennois de nommer l'enfant ſur les fonts de baptême. Les Députez de ces peuples étant arrivez, furent fort ſurpris de voir un enfant noir comme un Egyptien: ce qui empêcha la célébration du batême. On crut qu'un Maure, qui étoit des domeſtiques du Prince, étoit le pére de cet enfant, & ſa fuite augmenta ce ſoupçon. Le Prince Jacques étant mort, Raynaud Urſin lui ſuccéda, parce qu'il avoit épouſé ſa fille. * Æneas Sylvius, *Europ., c. 56.*

APPIENNE (Voye) grand chemin de Rome pavé, qu'Appius Claudius Cenſeur du peuple Romain, fit faire l'an 444 de Rome. Il commençoit à cette capitale du monde ſortant de la porte Capéne, dite aujourd'hui *porte S. Sebaſtien*, paſſoit ſur le haut de la montagne de *ſanctæ Angeli*, traverſoit la plaine Valdrane, *agri Valdrani*, les Palus Pontines, & aboutiſſoit à Capoue. Ce chemin avoit 25 piez de largeur avec des rebords de pierre, qui ſervoient à lier, pour ainſi dire, & à conſerver les larges pierres qui formoient le chemin. De douze piez en douze piez, il y avoit des pierres plus élevées, afin qu'on pût s'en ſervir pour monter plus commodément à cheval, ou afin que les perſonnes qui étoient à pié puſſent s'y repoſer comme ſur des ſiéges. C. Gracchus fit mettre de petites colomnes à chaque mille, qui marquoient combien de chemin on avoit fait. Céſar continua l'ouvrage du Cenſeur, & l'améliora. Trajan y fit beaucoup de dépenſes, & le perfectionna. C'étoit ordinairement par ce chemin pavé que ſe faiſoient les entrées triomphales des Généraux. On en voit encore pluſieurs reſtes proche de Piperno, de *il monte Circello*, & d'autres endroits. * Dominique Antoine Contatore, *de Hiſt. Terracina* en 1706. *dans les Mémoires de Trevoux* de Fevrier 1708. Suétone fait encore mention du *Forum Appium*, qui ne ſe doit pas tant prendre pour une place à Rome, que pour le petit bourg qui étoit à trois milles de cette ville, appellé le *Marché d'Appius*. C'eſt où les Fidéles de Rome vinrent au devant de S. Paul, lorſqu'il y fut mené priſonnier de Judée; comme il eſt marqué dans les *Actes des Apôtres, ch.* 28. Nos Géographes modernes diſent que le petit bourg de S. Donate eſt l'ancien *Forum Appii* dans le païs des Volſques. Horace en fait mention *Satyr. l. 1. Sat. 5. v. 6.* * Suétone, *Vie de Tibére.*

APPIENNE, *Appiana familia*, la famille Appienne, très illuſtre parmi les Romains, prend ſon origine de L. Appius, qui remporta les prix aux Jeux Néméens en Achaïe. Il y a eu pluſieurs Conſuls de ce nom, qui ont toûjours ſoutenu l'autorité du Sénat, contre les entrepriſes & les violences du peuple. * *Antiquit. Græc. & Rom.*

APPION. *Voyez* APION.

APPIUS HERDONIUS, Sabin de nation, étoit eſclave à Rome l'an 294 de la fondation de cette ville, & avant Jéſus-Chriſt 460. Les autres eſclaves, qui s'étoient revoltez au nombre de quatre mille cinq cens, le choiſirent pour leur Général; & ſous ſa conduite ils ſe ſaiſirent pendant la nuit du Capitole, qu'ils fortifiérent. Rome ſe vit preſque à l'extrémité, & le Sénat fut obligé d'avoir recours aux Alliez, parce que les Tribuns tâchoient d'empêcher la levée des ſoldats dans la ville. Cependant le Capitole fut repris; mais il en coûta la vie au Conſul Valérius Publicola. * Tite-Live. Denys d'*Halicarnaſſe*. Florus, &c.

APPIUS (Claudius) ſurnommé l'*Aveugle*. *Cherchez* CLAUDIUS APPIUS.

APPLANISSEURS. *Voyez* EGALEURS.

APPLEBY, *Aballaba* ou *Abellaba*, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le Comté de Weſtmorland, ſur la riviére d'Eden, à huit

à huit lieues de la ville de Carlile, du côté du midi. Appleby a voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

APPLEBY (Edmond) fils de Jean Appleby, né dans une ville du Comté de Leicester en Angleterre, appellée la *grande Appleby*, laquelle a donné le nom à sa famille, se signala en France à la fameuse bataille de Crecy. Il fut deux fois en France avec Jean de Gand, Duc de Lancastre, sous le régne de Richard II. La première, pour traiter de paix entre l'Angleterre & la France; & la seconde, pour conduire ce Duc & Constance sa femme, qui alloient en Castille avec de grandes forces, pour se mettre en possession de ce Royaume, qui appartenoit à Constance. * *Dict. Anglois.*

APPLEDORE, *Appledora*, petite ville du Comté de Kent en Angleterre. Elle est sur la rivière de Rothen, à deux lieues du château de Rhye, du côté du nord. Maty, *Dict. Géogr.*

APPOLDIA (Theodoric de) Dominicain. *Voyez* THEODORIC.

APR.

APRAGBANIA, ville de Transylvanie. *Voyez* ABRUCKBANIA.

APRAHAM, c'est le nom d'un Persan des premiers siécles, qui étoit natif de la ville de Bastam, dont le nom a été changé par les Arabes en celui d'*Ibrahim*. C'est aussi celui que les anciens Mages ont donné au Patriarche Abraham, avant que les Arabes eussent changé son nom en celui d'*Ibrahim*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

APREMONT, Seigneurie. *Voyez* ASPREMONT.

APRIES, selon Hérodote, & qu'Africanus & les Septante nomment *Vaphres*, fils de Psammis Roi d'Egypte, lui succéda l'an 3441 du monde, & 594 avant Jésus-Christ. C'est le même qui est nommé dans l'Ecriture *Pharaon Hophrah*, ou selon les Grecs, *Vaphres*. Les commencemens de son régne furent très heureux. Il prit la ville de Sidon, & quelques autres places de Phénicie, se rendit maître de l'Isle de Cypre, & revint chargé de dépouilles; mais ayant été battu par les Cyrénéens, il fut abandonné de ses Sujets, & vit élire en sa place Amasis, que lui-même avoit envoyé pour les ramener à leur devoir. Il envoya encore Patarbemis pour traiter avec Amasis, dont on ne put rien obtenir: ce qui fâcha si fort Apriès, que croyant que Patarbemis l'avoit encore trahi, il lui fit couper le nez & les oreilles. Cette action de cruauté souleva entiérement le reste des Egyptiens, qui se joignirent à Amasis. Nabuchodonosor ayant poussé Apriès jusques dans la Thébaïde, établit sur l'Egypte Amasis, qui défit Apriès deux ans après, dans une bataille près de Memphis. Il le fit étrangler, après l'avoir gardé quelque tems à Vayre, l'an du monde 3466, & avant Jésus-Christ 569, après un régne de 25 ans, selon Hérodote: ce qui est conforme à la prophétie d'Ezéchiel, & à ce que Joséphe rapporte en parlant de Nabuchodonosor. Quelques Rabbins ont fait de *Hoprah* par transposition de lettres, Pharaoh: ce qui est ridicule, dit Mariana, parce que Pharaon est un nom commun aux Rois d'Egypte, & Hophrah est un nom propre & particulier à l'un d'eux. * *Jeremie, c.* 44. *v.* 30. Joséphe, *l.* 10. *Antiq. c.* 11. S. Jérôme, *in c.* 4. *Thren.* Hérodote, *l.* 2. *in Euterpe*, Diodore de *Sicile*. Eusebe, *in Chron.* Petau, *l.* 10. *de Doct. temp. c.* 17. Genebrard, Torniel. Salien. Mariana.

APRIGIUS, Evêque de Beia en Portugal, dans le VI siécle, a expliqué l'Apocalypse de S. Jean; mais on n'a plus aujourd'hui cet Ouvrage. Il florissoit du tems du Roi Théodius, c'est à dire, vers l'an 540. * Isidore de Séville. Mr. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccles. du VI siécle.*

APRIGLIANO, *Aprilianum*, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, à trois lieues de Cosence du côté d'orient. Quelques Géographes le prennent pour *Aprustum*, petite ville des anciens Brutiens, que d'autres mettent à *Castro-Villare*. * Maty, *Dict. Géogr.*

APRIO, que les Anciens ont nommé *Apros* & *Apri*, ville de la Romanie, étoit autrefois le siége d'un Archevêché, dans le Patriarchat de Constantinople. L'Empereur Théodose *le Grand* aimoit si fort le séjour de cette ville, qu'elle fut aussi appellée *Theodosiopolis*. Pline, Justin, Ptolomée & d'autres Auteurs en font mention. * *Consultez* aussi Aubert le Mire, *Notit. Episc. Orbis.*

APRONIANUS (C. Vipsanius) fut Consul sous Néron, l'année même que cet Empereur fit tuer sa mére Agrippine, l'an de Jésus-Christ 59. Cet Apronianus étoit Proconsul d'Afrique en 69.

APRONIANUS, Consul sous Trajan en 117.

APRONIANUS (Cajus Ventidius), Consul sous Adrien en 123.

APRONIANUS (Cassius), Consul sous Commode en 191: peut-être est-ce celui qui suit.

APRONIANUS, pére de Dion-Cassius l'Historien, fut Consul, de ceux qu'on appelloit *Consules sussecti*, dont les noms ne se trouvent point dans les Fastes, Gouverneur de Dalmatie, & enfin Proconsul de Cilicie, vers l'an 114 de Jésus-Christ sous Trajan.

APRONIANUS, Proconsul de Cilicie sous Commode l'an 183: c'est apparemment le Consul de l'an 191.

APRONIANUS, (Lucius Turcius Secundus Asturius) fils de Lucius Turcius Apronianus, Préfet de Rome en 339, exerça lui-même cette dignité sous l'empire de Julien. Son gouvernement fut très heureux pour le peuple, qui vécut dans l'abondance; mais très rigoureux pour les Enchanteurs, qui furent poursuivis & exterminez sans pitié. * Onuphre. Le Cardinal Noris. Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 4.

APRONIUS (Lucius Apronius Cæsianus), fut Consul avec Caligula l'an de Jésus-Christ 39.

APRONIUS (Lucius) Proconsul d'Afrique sous Tibére l'an de Jesus-Christ 19, repoussa dans les déserts Tacfarinas, qui ravageoit son gouvernement. La sévérité avec laquelle il maintenoit la Discipline militaire, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta sur ce Numide. En 28, il fut défait par les Frisons, contre lesquels Tibére l'avoit envoyé; & l'an 34, il étoit Général des Armées de la Basse Germanie, tandis que Lentulus Gétulicus son gendre l'étoit dans la Haute; ce qui sauva la vie à ce dernier, accusé comme d'un crime capital, d'avoir voulu marier sa fille au fils de Séjan * Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 20. & 21. *l.* 4. *c.* 72. *l.* 6. *c.* 30.

APROS. *Voyez* APRIO.

APROSIO (Angelico), né à Vintimiglia dans la Riviére de Gênes le 29 d'Octobre 1607, a eu beaucoup de réputation parmi les Savans, & a composé un très grand nombre de Livres. Il est sorti beaucoup de personnes de Lettres de sa famille. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il se jetta dans l'Ordre des Augustins, & il s'y fit tellement considérer, qu'il parvint enfin à la charge de Vicaire-Général de la Congrégation de Notre-Dame de Consolation à Gênes. Dès qu'il eut achevé ses études, on le jugea propre à enseigner. Ainsi il enseigna la Philosophie pendant cinq ans; après quoi il voyagea en divers endroits de l'Italie, & se fixa l'an 1639 à Venise au Couvent de *S. Etienne*, où il enseigna les Humanitez. Une des choses qui lui ont été le plus glorieuses a été la Bibliothéque des Augustins de Vintimiglia, qui fut son Ouvrage, & une preuve éclatante de son amour pour les livres, & de l'habitude qu'il s'étoit faite de les bien connoître. Il a publié touchant cette Bibliothéque un livre, qui est fort recherché des Curieux, & qui a pour titre *Bibliotheca Aprosiana*, imprimé à Bologne en 1673. Il se plaisoit extrêmement à se déguiser à la tête de ses Ouvrages, sous des noms forgez à plaisir. Peut-être n'osoit-il écrire sous son véritable nom sur des matiéres aussi peu conformes à la vie religieuse, que l'étoient les différents des beaux Esprits touchant l'*Adonis* du Cavalier *Marin*, ou choses semblables. Peut-être se plaisoit-il naturellement à la recherche de différentes allusions, ou à mettre en peine ceux qui aiment à ôter le masque à un Auteur déguisé. Il aimoit assez lui-même cette occupation, comme on le verra par le titre de ses Ouvrages. Si l'on consulte les Auteurs qui nous ont donné le Catalogue des Ecrivains de la Ligurie, tels que sont *Raffaël Soprani & Michel Justiniani*, qui ont écrit en 1667, & *Augustin Oldoini* en 1680, on verra qu'il se donnoit mille faux noms, tantôt celui de *Masoto Galistoni*, tantôt celui de *Carlo Galistoni*, tantôt celui de *Scipio Glareano*, tantôt celui de *Sapricio Saprici*, tantôt celui d'*Oldauro Scioppio* &c. On dit qu'on trouve sa Vie dans l'Ouvrage intitulé *Bibliotheca Aprosiana*. Plusieurs Auteurs lui ont donné de grands éloges, & quelques-uns ont, peut-être, un peu passé les limites de la raison. Il fut aggrégé, entre autres Académies, à celle de *gli Incogniti* de Venise, comme il paroit par le livre intitulé *Le Glorie de gli Incogniti, overo gli Huomini illustri dell' Academia de' Signori Incogniti, di Venetia*, où l'on voit son Eloge assez amplement. Il étoit encore en vie l'an 1680, lors qu'*Oldoini* publia son *Athenæum Ligusticum*. Outre sa Bibliothéque, dont nous avons parlé, il se mêla fort avant dans les Disputes survenues en Italie au sujet de l'*Adonis* du Cavalier Marin. Personne ne témoigna plus de zéle ni plus de feu que lui contre les Ennemis de ce Poëme. Il publia l'*Occhiale Stritolato di Scipio Glareano per risposta al Signor Cavaliere Fra Tomaso Stigliani*, à Venise 1642; *La Sfera Poetica di Sapricio Saprici; lo Scamonato Accademico Heteroclito per risposta alla prima censura dell' Adone del Cavalier Marino, fatta dal Cavalier Tomaso Stigliani*, imprimé en 1643, dans la même ville; *Del Veratro Apologia di Sapricio Saprici, per risposta alla seconda censura dell' Adone del Cavalier Marino fatta dal Cavaliere Fra Tomaso Stigliani da Matera.* Cet Ouvrage est divisé en deux Traitez, l'un imprimé en 1645, & l'autre en 1647, dans la même ville. Il avoit écrit contre le même Stigliani, *Il Vaglio Critico di Masoto Galistoni da Terama, sopra il mondo nuovo del Cavalier Fra Tomaso Stigliani da Matera*, imprimé à Tréviſe en 1637. *Il Buratto, Replica di Carlo Galistoni al Mulino del Sig. Carlo Stigliani.* Il est encore l'Auteur des Ouvrages suivans, *Annotationi di Oldauro Scioppio all' Arte degli Amanti dell' Illustrissimo Pietro Michele Nobile Veneto*, imprimé à Venise en 1642; *Lo Scudo di Rinaldo, overo lo Specchio del disinganno, Opera di Scipio Glareano*, au même lieu & dans la même année; *Le Bellezze della Belisa, Tragedia dell' Illustrissimo Signor D. Antonio Muscettola, abbozzate da Oldauro Scioppio Accademico Incognito, Genitale &c.* en 1664. Il y a plusieurs semblables compositions dans les Ecrits non imprimez d'Angélico Aprosio: mais on y voit aussi les leçons qu'il fit sur le Prophete *Jonas* dans l'Eglise de Notre-Dame de la Consolation à Gênes, l'an 1649 & l'an 1650. En 1643, il publia aussi sous le nom d'*Oldauro Scioppio*, la Traduction Italienne qu'il avoit faite des Sermons Espagnols d'*Augustin Osorius*. On lui attribue encore deux autres Ecrits, dont l'un a pour titre *La visiera alzata Necatasse di alcuni Scrittori che andarono in Maschera fuori del tempo di Carnavale;* & l'autre qui n'est que la suite du précédent, s'appelle *Pentecoste di alcuni Autori Anonimi, e Pseudonimi, scoperti per Mantissa della Necatasse della visiera alzata.* * Morhoff, *Polyhistor.* Baillet, *Jugement des Savans, tome* 2. *partie* 1. *p.* 123. *n.* 113. *de l'édit. d'Amsterdam*, 1725 Bayle, *Dict. Crit.*

APROSIO (Paul Augustin), Jurisconsulte & Académicien *Apatiste* de Florence, naquit à Vintimiglia d'une des principales familles du lieu, & qui peut se glorifier d'avoir produit, depuis le commencement du dix-septiéme siécle jusques à l'année 1667, neuf Docteurs en Droit & un Médecin. Celui dont je parle ayant étudié à Gênes sous les Jésuites, alla à Rome, pour y apprendre la Jurisprudence. Il s'y fit recevoir Docteur l'an 1649, après quoi il s'en retourna chez lui, acheta beaucoup de Livres curieux, & se retira dans une maison de campagne, afin d'y jouïr tranquillement du plaisir de la lecture & de la composition. Il a fait des Notes sur la *Belisa* de *D. Antonio Muscetola*, qui ont été imprimées avec les *Bellezze della medezima abbozzate da Oldauro Scioppio*, l'an 1664. Lorsque le *Soprani*, d'où cet article est emprunté, publia son Catalogue des Ecrivains de la Ligurie en 1667, notre Aprosio travailloit à un grand Ouvrage de Mora-

le ſur la défaite des vices capitaux par les vertus oppoſées, *Strage de' vitii capitali trionfati dalle virtù oppoſte.* Cet Ouvrage fut imprimé à Gênes l'an 1674, & dédié au Prince de *Monaco.* * Bayle, *Dict. Crit.*

APROSITE, *Aproſitos* ou *Aproſita*, c'eſt à dire, *Iſle inacceſſible.* C'eſt, ſelon Pline, une Iſle de l'Océan Atlantique vers les côtes d'Afrique. Quelques-uns croyent que c'eſt celle qu'on nomme à préſent *Porto Santo*, près de Madére; mais d'autres, que c'eſt celle qui a été appellée *Ombrio*, & aujourd'hui *de S. Blaziau*, & communément par corruption *La Iſla de San Boromeo.* Souvent les Eſpagnols l'appellent *l'Encubierta*, c'eſt à dire, *la Couverte*, parce qu'elle eſt couverte de bois; & quelquefois *la non Trovada*, parce qu'il eſt difficile aux mariniers de la trouver. Elle eſt à quarante lieues de l'Iſle de Palme, & l'une des Canaries du côté d'occident. Jean Nunhez de Péna en parle fort au long dans la deſcription des Iſles Fortunées; mais les plus habiles doutent s'il y a une telle Iſle. * Baudrand.

APS.

APS, en Latin *Alpia* ou *Alba Helviorum*, autrefois ville épiſcopale, maintenant village de France dans le Vivarais à deux lieues de la ville de Viviers, a été batie des ruïnes de l'ancienne Alba, & lui a ſuccedé en la dignité épiſcopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

APSANDER ou ABSANDER, Archonte d'Athénes, gouverna la République pendant dix ans, & fut élu l'an 3331 du monde, 704 avant Jéſus-Chriſt, après Hippoménés, qu'on dépoſa pour avoir condamné ſa fille à un ſupplice extrêmement cruel. * Euſébe, *in Chron.* Suidas, &c.

APSAR. *Voyez* ABSAR.

APSE'E, Auteur de la revolte des Palmyreniens, qui ſous l'empire d'Aurélien, élurent pour Auguſte, au refus de Marcellin Gouverneur d'Orient, un certain Achillée, ſelon Vopiſque qui le dit parent de la Reine Zénobie, ou Antiochus, ſelon Zoſime qui le fait de baſſe naiſſance. Aurelien vint droit à Palmyre, prit cette miſérable ville, la raſa, & y fit tout paſſer au fil de l'épée, hors l'Empereur prétendu qu'on dit qu'il épargna par mépris, l'an de Jéſus-Chriſt 272. * Zoſime, *l.* 1. *Voyez* ANTIOCHUS.

APSILES, peuples vers le Pont-Euxin & le païs de Lazes, à qui Trajan donna un certain Julien pour Prince, l'an 107. * Procope, *Bel. Goth. l.* 4. Arrien, *de Ponto Euxino Periplo.*

APSINE, Sophiſte d'Athénes, ayeul d'un autre APSINE, auſſi Sophiſte, qui vivoit ſous Conſtantin, vers l'an de Jéſus-Chriſt 330.

APSINE de Phénicie loué par Philoſtrate, a vécu juſques ſous l'empire de Philippe, environ l'an 245. Il peut avoir fait ſon ſéjour à Athénes, & eſt peut-être le même que le premier Apſine, dont nous avons parlé.

APSINE de Gadare, ſur les confins de la Syrie & de la Paleſtine, Sophiſte à Athénes, vivoit ſous Maximien, l'an 290, & a eu rang de Conſulaire. * Philoſtrate, *in Vitis Sophiſtarum, l.* 59. Suidas.

APSLO, ville. *Voyez* ANSLO.

APSORUS. *Voyez* ABSYRTIDES.

APSWALD, forêt dans le Landgraviat de Heſſe.

APT.

APT, ſur le Calavon, ville de France en Provence, avec Evêché ſuffragant d'Aix. Jules Céſar ſe plut à Apt, l'augmenta, la fit Colonie Romaine, & lui donna ſon nom, qu'il ajoûta à celui qu'elle avoit déja. C'eſt pour cette raiſon que Pline & d'autres Auteurs anciens l'ont nommée *Apta Julia Vulgientium.* Il l'embellit de pluſieurs ouvrages, entre autres, d'un pont, qui eſt à une lieuë de là: on le nomme *le Pont Julien.* Une inſcription qu'on trouve à Arles, & une autre qui eſt à Apt même, témoignent cette vérité. Cette ville y eſt nommée Colonie Romaine. On y voit d'autres témoignages de ſon ancienneté. Le plus célébre eſt le débris d'un Amphithéatre. Pline n'eſt pas le ſeul qui ait parlé d'Apt; il en eſt encore fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table de Peutinger, & dans cet Ouvrage qu'on nomme ordinairement *la Notice des Provinces.* L'Egliſe cathedrale, dédiée à la ſainte Vierge, eſt très ancienne. L'Evêque d'Apt eſt premier Suffragant de la Métropole d'Aix, & Préſident né des Aſſemblées des Communautés de Provence. Apt, outre S. Auſpice Martyr, compte quatre autres Prélats reconnus pour Saints; ſavoir, S. Quentin, S. Caſtor, S. Prétextat, S. Etienne, & d'autres encore, illuſtres par leur naiſſance, par leur pieté & par leur doctrine. Ses Evêques prennent le nom de *Princes d'Apt*: droit qui a été approuvé par des Bulles impériales, & qui leur fut accordé par l'Empereur Charles IV. vers l'an 1378; & on voit encore aujourd'hui de la monnoye qu'ils faiſoient battre, chargée d'une croix & d'une mitre. La cathédrale poſſéde un grand nombre de Reliques, & entre autres, celles de S. Auſpice, de S. Marcien Abbé, & même celles de ſainte Anne, mére de la ſainte Vierge, ſi l'on en croit la tradition de la ville d'Apt, &c. qui porte qu'environ l'an 801, l'on y découvrit le corps de cette Sainte, que ſaint Auguſtin Evêque d'Apt, avoit caché dans une caverne, ſous l'empire de Marc-Aurèle. Le Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, qui eſt la ſeule dignité, d'un Archidiacre, d'un Capiſcol, d'un Sacriſtain, d'un Ecolaſtre, d'un Théologal, de ſept autres Chanoines, & de treize Clercs prébendez ou bénéficiers, qui ont voix en chapitre. Il y a auſſi deux Curez, & un Chœur de muſique. La ville d'Apt a deux Abbayes de filles; celle de ſainte-Croix, de l'Ordre de Cîteaux; & celle de Sainte-Catherine, de l'Ordre de S. Auguſtin. Celle-ci fut fondée en 1299, par Raimond Bot, Evêque d'Apt, & dotée dès-lors pour cinquante-deux Religieuſes. Le Fondateur ſe reſerva pour lui & pour ſes ſucceſſeurs le droit de confirmer les Abbeſſes après leur élection, ce qui a encore lieu, l'Abbeſſe étant toujours élective. Celle-là fut fondée en 1234 par une pieuſe Dame, à la campagne, & ne fut transférée à Apt que ſous le pontificat d'Urbain V. On y faiſoit alors profeſſion de la Régle de S. Benoît ſeulement; mais en 1435, on y reçut la Régle de Cîteaux, à l'occaſion de l'union qu'on y fit d'une Abbaye du diocéſe d'Arles nommée Moléges, où il ne reſtoit plus qu'une Religieuſe. Outre ces deux Abbayes il y a dans Apt pluſieurs Couvens: celui des Religieux conventuels de l'Ordre de ſaint François eſt des plus anciens de l'Ordre, & fondé vers l'an 1220. C'eſt où l'on conſerve les Reliques de ſaint Elzear, Comte d'Arian, & Baron d'Anſouis, & de ſainte Delphine, mariez & vierges. Nous avons leur Vie dans Surius, traduite par Arnauld d'Andilly; mais depuis elle a été compoſée ſur des monumens plus ſûrs & plus fidéles, par le P. Borelli, Religieux du même monaſtére, où l'on a ſouvent vu des perſonnes de Lettres, & entre autres le Pére Carriere Auteur de divers Ouvrages. Les Carmes s'établirent dans la même ville en 1296, les Capucins en 1612, les Recolets en 1630, les Filles de la Viſitation en 1631, & les Urſulines en 1638. Les Jéſuites ont la direction du Séminaire, qui y fut établi en 1701. Apt eſt chef d'un Bailliage, & en cette qualité envoye ſes Députez aux Aſſemblées générales de la Provence. On y trouve vers le milieu du XI. ſiecle des Conſuls, ou Officiers municipaux, qui jouiſſoient d'une eſpéce de Souveraineté: leurs noms étoient inſérés dans les Actes publics, & ils ne reconnoiſſoient que l'Empereur, à qui ils rendoient hommage d'une partie de la ville qui leur étoit ſoumiſe. L'autre partie de la ville appartenoit à l'Evêque, mais on ne trouve pas l'origine de ſon droit. Les Comtes de Provence de la Maiſon d'Anjou réunirent le tout à leur ſouveraineté, en cedant à l'Evêque quelques autres biens pour ſervir d'équivalent; de ſorte que le Roi eſt préſentement ſeul Seigneur de la ville d'Apt. Apt a produit quelques Ecrivains ingénieux, comme, de Vammoriere, de Valcroiſſant, & d'autres. M. de Scudéri, & Mlle. de Scudéri ſa ſœur, étoient originaires de la même ville. En 1604, on trouva dans la cour du palais épiſcopal d'Apt, l'épitaphe du cheval de l'Empereur Adrien, nommé *Borylthene.* Il en eſt parlé dans la Vie de Nicolas Fabri de Peireſc. On trouve dans le diocéſe d'Apt, qui n'a que 33 paroiſſes, deux Abbayes, ſaint Euſébe & Valſainte; la premiére de l'Ordre de S. Benoît, Congrégation de Clugny, fondée avant l'an 910, ſelon M. de Remerville, quoique le P. Mabillon ne fixe ſa fondation qu'à l'an 1004; la ſeconde de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1188. On y trouve encore le Duché de Villars, le Marquiſat de Buoulz, & les Baronies de Caſſeneuve, de Ceireſte & de Viens. Cette ville eſt fort renommée pour ſes prunes. Pierre le Grand, Champenois, mais Avocat & Procureur du Roi à Apt, publia en 1605, un Traité de l'Egliſe d'Apt. Apt a vu naître Jean Jaques Provençal Bénéficier de l'Egliſe cathédrale, & Marc-Antoine Groſſi, ancien Prieur de Lions. Cette ville doit beaucoup à leurs ſoins, puis qu'ils en ont éclairci les Antiquitez Eccléſiaſtiques & Séculiéres, & qu'ils ont travaillé au Recuëil des Evêques d'Apt qui ſe trouve dans la France Chrétienne de Mrs. de Sainte-Marthe. En 1685, Pierre de Marmet de Valcroiſſant, né à Apt, fit imprimer à Paris la Vie de S. Auſpice, avec un abbrégé chronologique de la plupart des Evêques qui lui ont ſuccédé; mais l'Hiſtoire de la ville d'Apt, écrite par François de Remerville de S. Quentin, Gentilhomme Provençal, natif d'Apt, n'eſt pas encore publique, quoique toute prête dès l'an 1719. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Bouche, *Hiſt. de Provence.* Gaſſendi, *Vita Peireſci.* Sirmond, *in Not. ad Sidon. l.* 9. *Epiſt.* 9. Saxi, *in Pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2.

CONCILES D'APT.

Le Pape Urbain V, ayant ouï parler de la piété de ſainte Delphine, & des miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau, nomma en 1363 l'Archevêque d'Aix, & les Evêques de Vaiſon & de Siſteron, pour aller à Apt faire des informations canoniques de la vérité de ces miracles, afin de procéder enſuite à la canoniſation de cette Sainte: ce qui fut exécuté. Deux ans après, en 1365, les Prélats des trois provinces d'Arles, d'Aix & d'Ambrun, célébrérent à Apt un Concile, où ils firent de très ſaintes ordonnances pour le bien de leurs Egliſes. Guillaume de la Garde, Archevêque d'Arles, Jean de Piſcis, ou Peiſoni, Archevêque d'Aix, & Bertrand de Deucio Cardinal, Archevêque d'Ambrun, s'y trouvérent en perſonne, avec leurs Suffragans ou leurs Procureurs, & ceux des Chapitres de ces provinces. On y fit vint huit Ordonnances ou Statuts, publiez dans le chœur de l'Egliſe cathédrale d'Apt, le 14 du mois de Mai de la même année 1365. Quelques Auteurs ont cru que Philippe de Caballole, Evêque de Cavaillon, préſida en qualité de Cardinal à ce Concile; mais il n'avoit alors que le titre de Patriarche de Jéruſalem, comme on le voit par les Actes de ce Concile d'Arles. *Nos G. Arelatenſis Archiepiſcopus, cum reverendis in Chriſto patribus Philippo Patriarcha Hierojolymitano, Cavalicenſis Eccleſiæ adminiſtratore perpetuo, &c.*

APTERAS, Roi de Créte, ſuccéda à ſon pére Cydon, l'an du monde 2529, & avant Jéſus-Chriſt 1506. Il régna neuf ans, & eut pour ſucceſſeur Lapis. * Euſébe.

APTERE, ville de l'Iſle de Créte, que Ptolomée appelle *Apteria*, & Pline *Apteron*, eſt aujourd'hui nommée *Atteria* & *Paleocaſtro.* Euſébe marque qu'elle prit ſon nom du Roi Aptéras; Pauſanias dit que ce fut d'un certain Ptéras de Delphes; Etienne de Byzance témoigne qu'elle fut ainſi nommée du mot Grec Απτερος

Ἄπτερος, c'eſt à dire, *ſans ailes*, parce que les Sirénes tombérent en ce lieu-là dans la mer, ayant perdu leurs plumes, lors qu'elles eurent été vaincues par les Muſes, qu'elles avoient défiées à chanter. * Pauſanias *in Phocicis*. Etienne de Byzance. Euſébe, *in Chron.*

APTERE, en Grec Ἄπτερος, c'eſt à dire, *ſans ailes*, nom que les Athéniens donnérent à la Victoire, qu'ils répréſentoient ſans ailes, de peur qu'elle ne s'envolât ailleurs. * Pauſanias *in Atticis*, & *in Laconicis*.

APU.

APUA, ville de la Ligurie. *Voyez* PONTREMOLE.

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil. Les Auteurs qui ont écrit en Latin, les nomment *Apui*. Leur païs eſt ſitué vers la ſource du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeïro, & près de cette province, que les Portugais nomment *Capitania de Rio de Janeiro*, où ils ſont les maîtres. * Sanſon. Baudrand.

APULE'E (Apuleius-Celſus) parent de l'Empereur Auguſte, fut Conſul avec Sextus Pompeius, l'an 14 de Jeſus Chriſt, qui fut le dernier de l'empire de ce Prince: ce fut la même année qu'Auguſte acheva avec Tibére le dénombrement des citoyens Romains, qui ſe trouvérent monter à quatre millions cent trente ſept mille perſonnes. * Dion, *l.* 56. Suet. *l.* 3. *c.* 21. & *l.* 2 *c.* 97. Uſſerius, *in Annal.*

APULE'E (Apuleius-Celſus) Médecin, natif de Centuripa, dite aujourd'hui *Centorbi* en Sicile, floriſſoit ſous l'empire de Tibére, vers l'an 30 & 35. de Jéſus-Chriſt. Scribonius Largus dit qu'Apulée avoit été Précepteur de ce Prince, & celui de Valens qui étoit un célébre Médecin; & Marcellus l'Empirique, qui a vécu ſous Théodoſe & ſous Gratien, le nomme entre ceux qui avoient le mieux écrit de la Médecine. On lui attribue un Traité de l'Agriculture, que nous avons dans les éditions de Bâle, des années 1539 & 1540, ſous le titre de Pamphile, *ſeu de Re Ruſtica ſelectiorum libri viginti*. Dans une autre édition faite à Bâle des Oeuvres d'Apulée de Madaure, on met un Traité *de Herbis*, qu'on eſtime être d'Apuleius Celſus; mais le ſtyle ſe ſent peu du ſiécle d'Auguſte & de Tibére; & d'ailleurs il eſt peu conforme à celui du Philoſophe Platonicien. * Scribonius Largus, *lib. de Compoſit. Medic.* edit. Henrici Stephani, 1567; & *Patavii* 1655. Scriverius, *in Vita Apulei.* Van der Linden, *de Script. Medic. &c.*

APULE'E (Lucius-Saturantius-Apuleius), Philoſophe Platonicien, natif de Madaure ville d'Afrique, vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Antonin & de Marc-Auréle. Il étoit fils de *Theſée*, homme de naiſſance, & de *Salvia*, parente de Plutarque, & du Philoſophe Sextus. Aprés avoir étudié à Carthage, il alla à Athénes, où il s'attacha à la doctrine de Platon; & enſuite à Rome, où ayant goûté la Juriſprudence, il devint excellent Avocat. Mais la Philoſophie avoit tant de charmes pour lui, qu'il la préféra à l'étude du Droit. Il épouſa une riche veuve nommée *Pudentilla*, qui étoit d'Oea, ville que nos Géographes modernes croyent être *Tripoli*. Sicinius Æmilianus accuſa Apulée devant Claudius Maximus, Proconſul d'Afrique, d'avoir fait mourir Pontianus, fils de Pudentilla, & de s'être ſervi de charmes magiques, pour ſe faire aimer de cette Dame. Apulée ſe défendit devant le Proconſul, par une Apologie que nous avons encore, & que S. Auguſtin appelle un diſcours très éloquent & très fleuri. Quoique dans ce diſcours il ſe lave du ſoupçon de Magie comme d'un crime, il paroît cependant d'ailleurs qu'il étoit grand Magicien; les Payens au moins l'ont tenu pour tel, & même quelques-uns ont oſé comparer ſes prétendus miracles à ceux de Jéſus-Chriſt. Il écrivit divers autres Ouvrages, dont nous avons perdu une partie, & que nous trouvons citez par différens Auteurs. Ceux qui nous reſtent ſont, *la Métamorphoſe* ou *l'Ane d'or*, en onze livres. C'eſt une paraphraſe du même ſujet que Lucien avoit pris de Lucius Patras, Auteur d'un livre de Métamorphoſes ou tranſformations, dont parle Photius. Peut-être auſſi qu'Apulée tira de la même ſource le ſujet de la fable, qu'il a accommodée à ſa façon. Il avoue lui-même que cette fable étoit toute Gréque: *fabulam Graecanicam incipimus, lector, intende, lataberis.* Les autres Traitez ſont; *Oratio de Magia; De Dogmate Platonis, ſive de Philoſophia, libri tres,* 1°. *De Philoſophia naturali,* 2°. *De Philoſophia morali,* 3°. *De Syllogiſmo categorico; De Deo Socratis, liber ſingularis; Florida.* * S. Auguſtin, l. 8. *de Civit. Dei*, 12. & 19. Photius, *Cod.* 129. Scriverius, *in Vita & edit. Apulei.* Saumaiſe. Scaliger. Voſſius, &c.

APULE'E, *Apuleius*, Tribun du peuple, cita Furius Camillus devant le peuple, parce qu'il avoit fait ſon triomphe avec des chevaux blancs, & qu'il avoit partagé d'une maniére injuſte le butin fait ſur les Veientains.

APULEIUS PANSA (Q.), Conſul Romain avec M. Valérius Maximus Corvinus, l'an 454 de la fondation de Rome, 300 avant Jéſus-Chriſt. De ſon tems on créa quatre Pontifes & cinq Augures, du Corps des Plébeiens: de ſorte qu'ils partageoient avec les Patriciens, tous les honneurs & toutes les dignitez de l'Etat. Quelque tems aprés, Apuleius ſe mit en campagne, & aſſiégea Nequinum, dite aujourd'hui *Narni*, dans l'Ombrie. Cette place étoit défendue par un fort château, & elle ne fut priſe que l'année ſuivante 455, par la trahiſon de deux de ſes Habitans, qui la livrérent aux Romains. Ceux-ci en firent une Colonie pour l'oppoſer aux Toſcans. * Tite-Live, *Hiſt. Rom. l.* 10.

APULEIUS RUFUS, Conſul avec l'Empereur Sévére, en l'année 189.

APURIMA, riviére de l'Amérique méridionale, dans le Pérou; a ſa ſource dans la Province de Parinococha, au plé des montagnes des Andes, qu'on nomme autrement *Cordillera de las Andes*, & *Sierra Nevada*. L'Apurima paſſe prés de Cuſco; & aprés un cours d'environ cinquante ou ſoixante & dix lieues, elle ſe joint au fleuve Xauca dit *Rio de Maragnon*, entre les rivéres d'Abançai & d'Inçai, qui ſe déchargent dans le même fleuve de Xauca. * Sanſon. Baudrand.

APURWACA, que d'autres nomment PIRAGUE, & *Caperuaſta*, riviére de l'Amérique méridionale, prend ſa ſource dans la Guiane, & eſt des plus groſſes & des plus conſidérables du païs. Elle traverſe le Lac des Harritiabans, enſuite la Caribane & ſe décharge dans la Mer de Nord, à 25 lieues de l'Iſle de Cayane vers le levant. * Maty, *Diſt. Géogr.*

APZAN, Juge des Iſraëlites. *Voyez* ABZAN.

AQU.

AQUA, Province de la Guinée, en Afrique, dans cette partie qui s'appelle la Côte d'Or, à quinze lieues ou environ de la côte méridionale.

AQUA CANINO, village ou bourg de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, dans la Marche d'Ancone, au midi d'Ancone tirant vers l'occident. Il en eſt éloigné d'environ quinze lieues.

AQUA CHE FAVILLA *Voyez* ACQUA &c.

AQUA-DI-TREVI. *Voyez* FONTANA.

AQUA DOLCE ou GLYCYNERO, *Athyras*, *Ativas* & *Pidora*, riviére de Thrace, qui ſe jette dans la Propontide ou Mer de Marmora, du côté de la ville de Sélivrée ou *Selymbria*. * Baudrand.

AQUÆ-CALIDÆ, ville ancienne, ainſi appellée de ſes bains chauds. Ptolomée en parle ſous ce nom, & Antonin l'appelle *Aquæ ſolis*. On attribue la cauſe de ces bains chauds à des feux ſouterrains, ou à un mélange de ſoufre & de bitume, quoique depuis quelques années on ait remarqué qu'auprès de ces bains il ſort de terre en pluſieurs endroits, une eſpéce de craye ou chaux blanche, qui pourroit y contribuer. Cette ville eſt celle du Comté de Sommerſet en Angleterre, qu'on appelle aujourd'hui *Bath*. Voyez BATH. * D'Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne.*

AQUÆUS (Etienne) en François *de l'Aigue*, mot Gaſcon, qui ſignifie *de l'eau*. Il étoit Seigneur de Beauvais en Berri, ſon païs natal. Il ſe fit eſtimer par ſes actions & par ſes Ecrits ſous le régne de François I. Ce n'eſt pas que ſon Commentaire ſur Pline, qui eſt le meilleur de ſes Ouvrages, ſoit au fond fort bon, puiſqu'il ne corrige qu'en plagiaire & faute preſque tous les endroits difficiles; mais c'étoit beaucoup en ce tems-là, qu'un Gentilhomme en pût faire autant. Ce Commentaire fut imprimé l'an 1530. Les autres Ouvrages qu'il publia ſont, *Singuliers Traite contenant la proprieté des tortues, eſcargots, grenouilles & artichaux*, à Lyon *in octavo*, 1530; *Les Commentaires de Jules-Céſar de la Guerre des Romains, & autres expéditions par lui faites és Gaules & en Afrique*, à Paris 1531, *in folio*. * Hardouin, *préface ſur Pline.* La Croix-du-Maine. Du Verdier. Bayle, *Diſt. Crit.*

AQUA-FELICE, eaux célebres d'une fontaine de Rome, que le Pape Sixe V. y fit venir de vint milles de là, avec une dépenſe de prés de quatre cens mille écus. * *Vie de Sixte V.*

AQUALAGNA, *Aqualiana*, village du Duché d'Urbin dans l'Etat de l'Egliſe, ſitué ſur la riviére de Cantiano, environ à deux lieues de la ville de Cagli. Il n'eſt conſidérable que par la victoire que Narſes y remporta ſur Totila Roi des Goths, qui fut tué dans le combat. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AQUALAQUE, ou ACHALAQUE, *Aqualaqua*, bourg de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Royaume des Alpilaches, en Floride, au couchant de la Caroline ou Floride Françoiſe, près d'un grand Lac nommé *Tomy*. Ce bourg donne ſon nom au païs des environs. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AQUA-NEGRA, bourg d'Italie dans le Duché de Mantoue, à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville de Mantoue, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

AQUA-NEGRA, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, & plus particuliérement dans le Crémonois, à l'oueſt de la ville de Crémone dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* AQUAMBOE, la contrée la plus reculée & la plus orientale de la Côte d'or de Guinée en Afrique. Elle a un Roi qui commande à tous les Négres de la côte, & de qui dépendent pluſieurs petits Rois, qu'il traite comme ſes Vaſſaux. Le Royaume d'Acra qui étoit fort puiſſant avant que ceux d'Aquamboe s'en emparaſſent, fait préſentement partie du Royaume d'Aquamboe. Le bourg Acra qui en eſt le lieu principal, eſt ſi avantageuſement ſitué pour le commerce, que ſouvent, lorſque les chemins ſont libres, l'on y apporte plus d'or qu'en quelque autre endroit de la Côte d'or. C'eſt pour cette raiſon que les Anglois, les Danois & les Hollandois y ont conſtruit des Forts où ils tiennent quelque garniſon pour leur ſûreté. Le Roi & les Grands de ſon Royaume, ſont extrêmement riches tant en or qu'en Eſclaves. Ses Sujets s'adonnent à l'agriculture, au négoce ou à la guerre. Cette derniére occupation eſt plus de leur goût que les deux autres, parce qu'elle les rend redoutables à leurs voiſins. Le Fort que les Hollandois ont dans ce païs-là, s'appelle *Crévecœur*. Il eſt plus grand que celui des Anglois, & ſe trouve mieux fourni d'artillerie; mais ce dernier a des murailles plus fortes & plus épaiſſes, & peut par conſéquent réſiſter mieux à une attaque. Celui des Danois eſt plus conſiderable que les deux autres, & porte le nom de *Chriſtiansbourg*. En 1693, les Négres le leur enlevérent, mais quelque tems aprés, ils ſe laiſſérent aller par les préſens des Danois à le leur rendre. Le païs eſt de lui-même fort fertile, mais la pareſſe & la negligence de ceux qui l'habitent, font cauſe qu'il ne rapporte pas

assez de vivres pour nourrir le peuple jusqu'au bout de l'année. Ils négligent aussi la pêche & les salines, & laissent ces soins aux Négres des côtes qui sont en grand nombre & qui ont plusieurs beaux villages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bosman, *Description de la Côte d'or de Guinée.*

AQUAPENDENTE, en Latin *Acula* & *Aquula*, ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie, avec Evêché, qui dépend immédiatement du Saint Siége, est entre Sienne & le Lac de Bolséna. Elle est située sur une montagne, dont les eaux qui en coulent, lui ont fait donner le nom d'*Aquapendente*. La ville est grande, mais mal peuplée. Elle n'est pas loin de la riviére de Paglia, qu'on y passe sur un pont, dit le *pont Grégorien*. Aquapendente n'est ville épiscopale, que depuis l'an 1647. C'est un avantage qu'elle a tiré de la démolition de Castro. Ceux de cette dernière ville avoient massacré l'Evêque, que le Pape Innocent X y avoit envoyé: ce qui obligea ce Pontife d'y faire marcher des troupes, qui démolirent Castro. Le Siége épiscopal fut transféré à Aquapendente. * Cluvier. Léandre Alberti.

AQUAPENDENTE (Jérôme Fabricio, *dit*), Médecin. *Voyez* FABRICIO.

AQUAPULCO. *Voyez* ACAPULCO.

AQUARA, bourg ou village du Royaume de Naples en Italie, dans la Principauté Citérieure au sud-est de Salerne, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

AQUARIA. *Voyez* ACQUARIA.

AQUARIENS. On donna ce nom en Afrique, à quelques Chrétiens qui n'offroient que de l'eau dans le sacrifice de l'autel, lorsqu'on l'offroit le matin. Durant la persécution, les Fidéles s'assemblant la nuit pour célébrer les sacrez mystéres, il y en eut qui craignant que le matin l'odeur du vin ne les découvrît, se contentoient d'user d'eau dans l'oblation eucharistique, contre l'institution divine: mais quand on offroit le soir, ils employoient du vin dans le sacrifice. S. Cyprien écrivit avec force contre cet abus. *Voyez* sa Lettre 63. qui est de l'an 254.

AQUARIUS, un des 12 signes du Zodiaque. *Voyez* VERSEAU.

* AQUARIUS (Matthieu), Philosophe Péripateticien, florissoit à Naples vers l'an 1606, & s'aquit chez ses compatriotes une grande réputation, en publiant à Florence son Livre intitulé, *Dilucidationes in XII Libros Metaphysicæ.* * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUARO (Mathias d'), ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Royaume de Naples, s'appelloit *Ivone* de son nom de famille, si l'on en croit Paul Portario de Naples: mais comme il s'appelle lui-même en un endroit Mathias Gibbone, on ne peut rien dire de certain là-dessus. Il entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique à Naples, & s'étant appliqué à la Philosophie & à la Théologie, il les enseigna l'une & l'autre à Turin dés l'an 1569, & ensuite à Venise. Philippe II, Roi d'Espagne, lui fit quitter cette ville en 1572, en lui donnant des appointemens pour enseigner la Métaphysique à Naples: mais quelques années après il s'étoit remis en liberté. On le trouve Définiteur de sa Province à Rome en 1580, Professeur de Théologie dans la même ville en 1584, & Théologien du Cardinal Jules Antoine Santorio. Enfin après avoir donné une preuve solide de son affection pour son Ordre, en lui procurant un établissement à Aquaro, il mourut en 1595, à Naples. On a de lui quelques Ouvrages de Philosophie & de Théologie. Il publia les premiers en 1577, à Rome: ce ne sont que des additions aux Traitez de François Sylvestre sur les Livres de Physique, & de l'Ame, d'Aristote: une Dissertation pour prouver qu'Aristote a pensé touchant les idées comme Platon: & d'autres Dissertations sur ces questions qu'on examine ordinairement dans les Ecoles au commencement des cayers de Physique. Le second consiste en additions assez considérables aux Commentaires de Capréole sur les Sentences. Mathias faisant réimprimer ces Commentaires en 1589, à Venise, ne se contenta pas d'y ajoûter des Notes & des Tables, avec la Vie de l'Auteur; mais à la fin de chaque chapitre, il recueillit toutes les autoritez qui lui parurent propres à soutenir les opinions de saint Thomas défendues par Capréole; & à la fin du quatriéme tome il donna une vue des questions où les Philosophes & les Théologiens ne s'accordent pas avec S. Thomas. Possevin lui attribue des Commentaires sur les XII petits Prophétes & sur les endroits les plus difficiles de l'Ecriture-Sainte, mais il ne dit pas s'ils ont été imprimez. Ses autres Ouvrages sont des Commentaires sur la Métaphysique d'Aristote, imprimez à Rome en 1604, & plusieurs petits Traitez imprimez en 1605, seulement à Naples, entre lesquels il y en a un des contradictions apparentes dans la doctrine de saint Thomas, & de la maniére de les concilier; un autre de la Mémoire, &c. * Echard, *Script. Ord Prad. tome 2.*

AQUA-SPARTA, petite ville, ou plutôt château & bourg d'Italie dans la province d'Ombrie ou Duché de Spolete, situé sur une montagne, entre Amélia & Spolète, avec titre de Duché, appartient à la famille de Césis. * Cluvier. Léandre Alberti.

AQUA-SPARTA (Matthieu d') Cardinal, ainsi appellé du nom de cette ville, où il avoit pris naissance, vivoit dans le XIII siécle. Il prit à Tuderti l'habit Religieux de l'Ordre de S. François, & il s'y acquit la réputation d'un des plus savans Théologiens de son siécle. Le Pape Martin IV le nomma Lecteur du Sacré Palais, & il le consultoit dans les affaires importantes de l'Eglise: mais ayant été élu Général de son Ordre dans un Chapitre tenu en 1287, à Montpellier, il se vit obligé d'abandonner l'emploi qu'il avoit. Nicolas IV. le fit Cardinal en 1288, & Boniface VIII se servit de lui en diverses Légations, de Florence, de Bologne & de la Romagne. Il fut Protecteur des Servites, & très estimé par sa probité & par son savoir, dont il laissa des marques dans divers Ouvrages de sa façon: car il écrivit sur le Maître des Sentences, sur l'Epître de S. Paul aux Romains, &c. Il mourut à Rome en 1302, & fut enterré dans l'Eglise d'*Ara Cœli*. * Wadingue, *in Annal. Min.* Villot, *Athena Franciscana.* Ciaconius. Aubery.

AQUATACCIO, AQUA D'ACIO, & RIO D'APPIO, *Aquataccium*, *Almo*, petite riviére de la Campagne de Rome en Italie, qui se jette dans le Tibre à un mille de la ville de Rome. On ne connoît cette riviére, que parce qu'autrefois on y lavoit les sacrifices qu'on offroit à Cybéle. * Baudrand. *Voyez* ALMO.

AQUATULCO, *Aquatulcum*, petite ville de l'Audience de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, dans la province de Guaxaca, a un château & un bon port sur la Mer Pacifique ou du Sud. Les habitans du païs la nomment *Quautlacheo*. * Baudrand.

AQUAVETERI (Johannes de). *Voyez* OUDEWATER (Jean d').

AQUAVIVA, bourg du Royaume de Naples, dans la province de Bari, a donné son nom à une famille illustre de ce Royaume. Il est entre la ville de Bari, & celle de Castellanette. Les Auteurs Latins le nomment *Aqua-viva* & *Aqua-via*. * Léandre Alberti. Baudrand.

AQUAVIVA, autrefois ville, maintenant village du Royaume de Naples dans le Comté de Molise, vers les frontiéres de l'Abruzze & de la Terre de Labour. * Maty, *Dict. Géogr.*

AQUAVIVA, village ou bourg de l'Etat Ecclésiastique en Italie dans la Marche d'Ancone, au sud-sud-est de la ville d'Ancone dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

AQUAVIVA, bourg de France. *Voyez* AIGUE-VIVE.

AQUAVIVA, famille illustre du Royaume de Naples, a produit plusieurs grands hommes, dont l'on rapportera la postérité depuis MATTHIEU qui suit.

I. MATTHIEU, Seigneur d'Aquaviva, fut Chambellan de Jeanne, I du nom, Reine de Naples en 1349. Il épousa *Jeanne* de Saint Severin, dont il eut ANTOINE qui suit.

II. ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, Chambellan de Charles d'Anjou, III du nom, Roi de Naples, qui le créa Comte de Saint-Flavian, & le nomma Gouverneur d'Otrante. Le Roi Ladislas le créa aussi Comte de Montorio, & Duc d'Atri. Il épousa *Ceccarella* Cantelmi, fille de *Roslaing*, Comte de Boviano & Seigneur de Popoli, dont il eut ANDRE-MATTHIEU, qui suit.

III. ANDRE-MATTHIEU d'Aquaviva, I du nom, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian & de Montorio, fut tué par ses vassaux en 1407. Il avoit épousé *Catherine* Tomacelli, niéce du Pape *Boniface* IX, dont il eut 1. *Antoine*, II du nom, Duc d'Atri, &c. mort sans enfans de *Marie* des Baux des Urfins, fille de *Raymond*, Prince de Tarente, qu'il avoit épousée en l'an 1407; 2. *Pierre Boniface*, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian, qui de *Catherine* de Ricardi, fille de *François*, eut pour fils unique *André-Matthieu*, II du nom, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian, qui mourut sans alliance, ayant été dépouillé de ses biens par le Roi Alfonse, I du nom; 3. JOSIAS, qui suit; & N.... d'Aquaviva, mariée à N. Campaneschi.

IV. JOSIAS d'Aquaviva, Duc d'Atri, &c. épousa 1°. N. Carrare: 2°. N. Caldora, fille de *Jacques*, dont il eut JULES ANTOINE, qui suit; & *Jean-Antoine* Aquaviva, qui fut tué en 1503.

V. JULES-ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian, &c. obtint de Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, de porter le nom d'Aragon, & les armes du Royaume de Naples, & fut tué en 1480, au siége que les Turcs mirent devant Otrante. Il épousa en 1456, *Catherine* des Urlins, fille de *Jean-Antoine*, Prince de Tarente, dont il eut 1. ANDRE-MATTHIEU, III du nom, qui suit; 2. BELISAIRE, qui fit *la branche des Ducs de* NARDO, *rapportée ci-après*; 3. *Sulpice*, Evêque de Bitetto, puis de Conversano depuis l'an 1483, jusqu'en 1495; 4. *Donat*, Evêque de Conversano, depuis l'an 1498 jusqu'en 1528; & 5. *Paule* Aquaviva, mariée 1°. à *Honorat* de Saint-Severin: 2°. à *Antoine* Cantelmi, Comte de Popoli.

VI. ANDRE-MATTHIEU d'Aquaviva-d'Aragon, III du nom, Duc d'Atri, Prince de Teramo, Marquis de Bitonte, qui aura un article à part, épousa 1°. *Isabelle* Piccolomini-d'Aragon, fille d'*Antoine*, Duc d'Amalfi: 2°. *Catherine* della Ratta, héritiére des Comtez de Caserte & de Sainte-Agathe, veuve de *César* d'Aragon, morte en 1511, sans enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent, 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; 2. JEAN-ANTOINE qui a fait *la branche des Comtes de Gioia, & continué celle des Ducs d'*ATRI, *rapportée ci-après*; 3. *Jean-Vincent*, Châtelain du Château-Saint-Ange, Evêque de Melfi ou Melphes, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1542, mort le deuxiéme Août 1556; & 4. *Jean-Baptiste* d'Aquaviva-d'Aragon.

VII. JEAN-FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, I du nom, Marquis de Bitonte, se trouva à la bataille de Ravenne en 1512, y fut fait prisonnier par les François, & mourut avant son pére. Il épousa *Dorothée* de Gonzague, fille de *Jean-François* de Gonzague, dont il eut 1. JULES-ANTOINE, II du nom, qui suit; & 2. *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Henri* Pandone, Duc de Bojano: 2°. à *Bernardin* de Baux, frére du dernier Comte d'Alessano.

VIII. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, Comte de Conversano, de Caserte & de Sainte-Agathe, suivit le parti de la France en Italie; c'est pourquoi l'Empereur Charles Quint le déclara rebelle. Il fut obligé de se retirer en France où le Roi François I. lui donna quelques terres, & il y mourut. Il épousa *Anne* Gambacurta, fille de *François* Gambacurta & de *Catherine* della Ratta, dont il eut JEAN FRANÇOIS, II du nom, qui suit; & BALTHASAR, qui a fait *la branche des Marquis de* BELLANTE, *rapportée ci-après.*

IX. JEAN-FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, s'établit en France, où il fut Conseiller d'Etat, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & prit le titre de Duc d'Atri. Il épousa

Camille

Camille Caraccioli, fille de *Jean*, Prince de Melphes, dont il eut *Josias*, mort à l'âge de 12 ans; & ANNE d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *François-Louis* Diacette, Comte de Châteauvillain, qui fit tous ſes efforts pour rentrer dans les droits qu'elle avoit ſur le Duché d'Atri & ſur d'autres Terres conſidérables du Royaume de Naples, dont ſes ancêtres avoient été dépouillez par le Roi d'Eſpagne, pour avoir tenu le parti de la France. De ce mariage ſortirent 1. SCIPION qui ſuit; & 2. *Angelique* Diacette, mariée à *Claude* d'Anglure, Comte de Bourlemont, Prince d'Amblife, Marquis de Sy, morte le 25 Octobre 1676, dont les enfans ont pris le nom de Ducs d'Atri.

SCIPION Diacette-d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Châteauvillain, prit le titre de Duc d'Atri, & de Prince de Melphes. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Metz: il avoit même lieu d'eſpérer d'être nommé Cardinal: mais la mort du Pape rompit toutes ſes meſures. Il mourut en 1648, âgé de 60 ans, ayant eu de *Geneviève* Dotny, fille d'*Octavien* Seigneur d'Attichy, & de *Valence* de Marillac, un fils qui fut Comte de Châteauvillain, & qui fut tué dans les guerres d'Italie en 1643, & deux filles Religieuſes.

MARQUIS DE BELLANTE, PRINCES DE CASERTE.

IX. BALTHASAR d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de JULES-ANTOINE, II du nom, Comte de Converſano, &c. fut créé Marquis de Bellante par Philippe, II du nom, Roi d'Eſpagne, & épouſa en 1542, *Hieronyme* Cajétan d'Aragon, fille de Jacques Comte de Morcone, dont il eut 1. JULES-ANTOINE, qui ſuit; 2. *Vincent*; 3. *François*, mort ſans poſtérité de *Victoire* Spinelli, iſſue des Princes de l'Eſcale; & 4. *Marcel* Aquaviva-d'Aragon, Archevêque d'Otrante en 1586, mort en 1606.

X. JULES-ANTOINE d'Aquaviva d'Aragon, Prince de Caſerte, Marquis de Bellante, épouſa en 1569. *Victoire* de Lannoy, fille d'*Horace* Prince de Sulmone, dont il eut 1. ANDRE-MATTHIEU, qui ſuit; 2. *Charles*, Capitaine de cavalerie en Flandre, mort ſans enfans de N... de Bernando, fille de *Ferdinand* Seigneur de Bernando; 3. *Pierre* qui fut d'Egliſe; 4. *Balthazar*, Thréſorier du Royaume, mort ſans poſtérité de *Porcie* Caraccioli, veuve de *Diomède* Caraffe, Duc de Cerci; & 5. *Iſabelle* Aquaviva-d'Aragon, alliée à *Marin* Caraccioli, Duc de Martina.

XI. ANDRE-MATTHIEU d'Aquaviva-d'Aragon, Prince de Caſerte, Marquis de Bellante, &c. fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or par Philippe III, Roi d'Eſpagne. Il épouſa 1°. *Iſabelle* Caraccioli, fille de *Charles*, Comte de ſaint-Ange: 2°. *Anne-Polixène* Comteſſe de Furſtemberg, veuve d'*Emmanuel* de Geſualdo, Prince de Venouſe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage ſortit une fille unique, nommée *Anne* d'Aquaviva d'Aragon, Princeſſe de Caſerte, mariée à *François* Cajétan, Duc de Sermonette.

COMTES DE GIOIA ET DUCS D'ATRI.

VII. JEAN-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils d'ANDRE-MATTHIEU, III du nom, Duc d'Atri, fut Comte de Gioia, & ſut ſi bien ſe comporter pendant les troubles du Royaume de Naples, qu'il recouvra le Duché d'Atri, qui avoit été donné à Aſcagne Colonne, après qu'il eut été confiſqué ſur ſes neveux, qui avoient ſuivi le parti de la France. Il épouſa *Iſabelle* Spinelli, veuve de *François* de Capoue, & fille de *Jean-Baptiſte* Spinelli, Comte de Cariati, dont il eut 1. JEAN JEROME, qui ſuit; 2. *André-Matthieu*, Evêque de Venafro en 1558, Archevêque de Coſence en 1573, mort en 1576; 3. *Antoine*, Seigneur de Caſamaſſima, de Rotigliano & de Saint-Nicandre, qui épouſa N... native de Turquie, dont il eut *Marc-Antoine*, Seigneur de Caſamaſſima, &c. mort ſans alliance, & *Victoire*, héritiére de ſon frére, mariée à *Antoine* Caraffe, Marquis de Bitetto: 4. *Claude*, Général de l'Ordre des Jéſuites, *duquel il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 5. *Dorothée*, recommandable par la connoiſſance qu'elle avoit des Sciences; & 6. *Jube* Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Berthol* Farnéſe.

VIII. JEAN-JEROME d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, épouſa *Marguerite* Pia, dont il eut 1. ALBERT qui ſuit: 2. *Jules*, né en 1546, créé Cardinal par le Pape Pie V, en 1570, mort le 21 Juillet 1574; 3. ADRIEN, qui a fait *la branche des Comtes de* CONVERSANO, *rapportée ci-après*; 4. *Jean-Antoine*, Général des Vénitiens, mort en Corcyre; 5. *Rodolphe*, Jéſuite, tué dans les Indes par les Barbares; 6. *Horace*, Evêque de Cajaſſo en 1592, mort le 13 Juin 1617; 7. *Octave*, Cardinal & Archevêque de Naples, *qui aura ſon Article ſéparé ci-après*; & 8. *Iſabelle* d'Aquaviva d'Aragon, mariée à *Fabrice* Ruffo, Prince de Squillace.

IX. ALBERT d'Aquaviva-d'Aragon Duc d'Atri, &c. épouſa *Béatrix* de Lannoy, fille d'*Horace*, Prince de Sulmone, dont il eut 1. JOSIAS, qui ſuit; 2. *Joſeph*, Nonce extraordinaire en Eſpagne, & Archevêque de Thébes; 3. *Marguerite*, alliée à *Diomède* Caraffe, Duc de Matalone; & 4. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Camille* Caraccioli, Prince d'Avellino: 2°. à *Decio* Pignatelli, Marquis de Pinazzola.

X. JOSIAS d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. épouſa *Marguerite* Ruffo, fille de *Fabrice*, Prince de Squillace, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Octave*, Cardinal, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Albert*, Abbé; 4. *Fabrice*, Capitaine d'infanterie.

XI. FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. épouſa *Anne* de Concubet, fille de *François*, Marquis d'Aréna, dont il eut 1. JOSIAS, qui ſuit; 2. *Rodolphe*, Nonce du Pape en Suiſſe, où il mourut; & 3. *Cécile* d'Aquaviva d'Aragon, mariée à *Antoine* Cajétan d'Aragon, Duc de Laurenzano.

XII. JOSIAS d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. mort en 1679, avoit épouſé *Françoiſe* Caraccioli, fille de *Joſeph*, Prince de la Torella, morte le huitiéme Janvier 1715; dont il eut 1. JEAN-JEROME, qui ſuit; 2. *François*, Archevêque de Lariſſe, Nonce en Eſpagne en 1700, qui a été nommé Cardinal en 1706, par le Pape Clément XI. 3. *Michel*, Chevalier de Malte, Commandeur de Montijo, & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne; & 4. *Dorothée* d'Aquaviva d'Aragon, mariée à *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Converſano, ſon couſin.

XIII. JEAN-JEROME d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Prince de Téramo, Marquis d'Aquaviva & d'Aréna, Comte de Gioia, &c. quitta le Royaume de Naples, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il avoit jurée à Philippe V, Roi d'Eſpagne, qui le nomma Comte d'Elda au Royaume de Valence en Mai 1708. Il mourut à Rome le 14 Août 1709. âgé de 45 ans. Il épouſa 1°. *Lavinie* Ludoviſio, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Eleonore Cécile* Spinelli, fille de *N....* Duc d'Aquaro, morte d'apoplexie à Rome le 24 Mars 1710; dont il eut 1. *Joſias*, Duc d'Atri, qui ſervoit en Flandre le Roi d'Eſpagne, fut nommé Chevalier de la Toiſon d'Or en Septembre 1709, & mourut à Lyon peu de tems après; 2. DOMINIQUE, qui ſuit; 3. *Rodolphe*; 4. *Trojan*; 5. *Liborius*; 6. *Marie Angele*; 7. *Thérèſe*; 8. *Lavinie*; 9. *Claude-Marie*; 10. *Anne*; & 11. *Françoiſe* d'Aquaviva-d'Aragon.

XIV. DOMINIQUE d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. Colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice du Roi d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or.

COMTES DE CONVERSANO ET DUCS DE NOCI.

IX. ADRIEN d'Aquaviva-d'Aragon, troiſiéme fils de JEAN-JEROME, Duc d'Atri, fut Comte de Converſano, & épouſa *Iſabelle* Caraccioli, fille & héritiére de *Godefroy*, Seigneur de Tocco, dont il eut 1. JULES, qui ſuit; 2. *Jean*, qui d'*Antoinette* de Cardines ſa femme fille de *François*, Marquis de Laino, eut pour enfans *Adrien*; *Jerôme*; & *Beatrix* d'Aquaviva-d'Aragon; 3. *Alfonſe*, Chevalier de Malte, qui ſervit en Flandre; 4. *Rodolphe*, qui de *Victoire* de Radulovich. fille de *Nicolas*, Marquis de Polignano, eut pour fille unique *Lucrèce* d'Aquaviva, mariée à *Charles* Caraffe, Duc de Noja; 5. *François*, Prêtre; & 6. *Bernard* d'Aquaviva, Jéſuite.

X. JULES d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Converſano, & Duc de Noci, épouſa *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon, Ducheſſe de Nardo, fille de *Béliſaire*, Duc de Nardo, dont il eut pour fils JEAN-JEROME, qui ſuit; & N. Chevalier de Malte.

XI. JEAN-JEROME d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Converſano, Duc de Nardo & de Noci, mort en 1665, avoit épouſé *Iſabelle* Filomarini, fille de *Thomas*, Prince de la Rocca, morte en 1679, dont il eut 1. COME, qui ſuit; 2. *Thomas*, Chevalier de Malte; 3. *Jules*, Abbé; 4. *Catherine*, alliée à *Jérôme* Caraccioli, Marquis de Torrecuſo; & 5. *Anne* d'Aquaviva d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiſte* Cicinelli, Prince de Curſi.

XII. COME d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo & de Noci, fut tué en duel en 1665, par le Duc de Martina, de la Maiſon de Caraccioli. Il avoit épouſé *Marie* de Capoue, fille de *Jean-Fabrice*, Prince de la Riccia, dont il eut 1. *Jean-Jérôme*, Comte de Converſano, Duc de Nardo & de Noci, mort en 1681, ſans laiſſer poſtérité d'*Aurore* de Saint-Sévérin, fille de *Charles*, Prince de Biſignano, qu'il avoit épouſée en 1680; 2. JULES-ANTOINE, qui ſuit; 3. *Thomas*, mort enfant; 4. *Adrien*, mort en 1687; 5. *Dominique*, créé Chevalier de la Toiſon d'Or en 1700, marié en 1691, à *Marguerite-Thérèſe* de Hennin, fille de *Philippe-Louis*, Comte de Boſſu, Prince de Chimay, morte en 1693, ſans enfans; 6. *Iſabelle*; 7. *Catherine*; 8. *Marguerite*; 9. *Thérèſe*; & 10. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, qui après avoir été Religieuſe, épouſa *Rodolphe* Caraffe, Duc de Noja.

XIII. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Converſano, Duc de Nardo & de Noci, mort en Fevrier 1691, avoit épouſé *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, fille de *Joſias*, Duc d'Atri, dont il eut pour fils unique JULES-ANTOINE, qui ſuit.

XIV. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Converſano, Duc de Nardo & de Noci, né poſthume en Mars 1691.

DUCS DE NARDO.

VI. BÉLISAIRE d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de JULES-ANTOINE, I du nom, Duc d'Atri, fut Comte, puis Duc de Nardo, & épouſa *Suéve* de Saint-Severin, fille de *Jérôme*, Prince de Biſignano, dont il eut 1. JEAN-BERNARDIN, qui ſuit; 2. JACQUES-ANTOINE, qui a fait *la branche rapportée ci-après*; 3. *Jean-Baptiſte*, Evêque de Nardo en 1536; 4. *Jean-Antoine*, Evêque de Lecce en Mai 1517, mort en 1525; 5. *Adrienne*, mariée à *Ferdinand* Caſtriot, Duc de S. Pierre; 6. *Diane*, alliée à *Ferdinand* Spinelli, Duc de Caſtrouillar; 7. *N....* qui épouſa *Paul* Caraccioli; & 8. *Antoinette* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiſte* della Mare.

VII. JEAN-BERNARDIN d'Aquaviva d'Aragon, Duc de Nardo, mort en Août 1541, avoit épouſé *Jeanne* Cajétan, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, épouſa *Iſabelle* Caſtriot, fille d'*Alfonſe*, Marquis d'Atripalda, dont il eut pour fils unique JEAN-BERNARDIN, qui ſuit.

IX. JEAN-BERNARDIN d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, épouſa 1°. *Anne* Loffrédi, fille de *Ferdinand*, Marquis de Trévico, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* Toralda, iſſue des Marquis de Polignano, & veuve de *Ferdinand* Beltran, Comte de Miſciagna, dont il eut 1. BÉLISAIRE, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur de la Tour de Padula, qui d'*Iſabelle* Baroné,

eut *Bernardin*, qui épouſa *Adriane* de Francis, fille de *Jacques*, Marquis de Taviano; *Marcel*, Clerc Régulier, dit *Félix*; *André-Matthieu*, Religieux Bénédictin; *Jules*, Clerc Régulier, dit *Jean-Baptiſte*; *Marie* & *Diégue* d'Aquaviva; 3. *Gaſpard*, Prélat, puis Religieux; 4. *Vincent*, qui de *Béatrix* de Falconis eut trois fils; 5. *Claude*; 6. *Alexandre*; 7. *Adriane*, alliée à *Céſar* Pappacoda; & 8. *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Vaſco* d'Acunha.

X. BÉLISAIRE d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, épouſa *Porcie* Pépe, dont il eut *Catherine*, héritiére du Duché de Nardo, qui épouſa *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Converſano, Duc de Noci, ſon couſin, *ainſi qu'il a été remarqué ci-devant*; & *Camille* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Ferdinand* Beltran, Comte de Miſciagna.

DERNIERE BRANCHE D'AQUAVIVA.

VII. JACQUES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de BÉLISAIRE, Duc de Nardo, ſe démit de l'Evêché de Nardo, auquel il avoit été nommé, & épouſa *Adriane* de Saint-Frémond, iſſue des Comtes de Cerréto, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Béliſaire*; & 3. *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon.

VIII. CLAUDE d'Aquaviva-d'Aragon, mort en 1584, avoit épouſé *Lucie* de Azzis, dont il eut 1. *Octave*, mort jeune; 2. *Alexandre*, qui fut pére de *Claude* & d'*Alexandre* d'Aquaviva; 3. *Ferdinand*, qui ſervit dans les guerres de Flandres; 4. ASCAGNE, qui ſuit; & 5. *Alfonſe* d'Aquaviva-d'Aragon.

IX. ASCAGNE d'Aquaviva-d'Aragon, fut tué dans la guerre de Bohéme en 1620, & laiſſa de *Marie* Caraccioli ſa femme, 1. *Béliſaire*; 2. *Jules*; 3. *Délie*; 4. *Catherine*; & 5. *Claude* d'Aquaviva-d'Aragon. * Paul Jove, *Elog.* c. 73. Bayle, *Dict. Crit.* Imhoff. *Hiſt. Italiæ & Hiſpaniæ Geneal.* &c.

* AQUAVIVA (André Matthieu) Duc d'Atri dans le Royaume de Naples, ajoûta à l'éclat de ſa naiſſance une érudition, qui le rendit très illuſtre vers la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Son pére *Jules-Aquaviva*, Comte de Converſano, s'étoit diſtingué en pluſieurs rencontres par ſa valeur, & il commandoit l'Armée de Naples, lorſqu'il fut tué dans une eſcarmouche, pendant que les Turcs aſſiégeoient Otrante l'an 1480. Son fils, dont nous parlons dans cet Article, fut aſſez longtems inconſolable de cette perte. Il ne ſe contenta pas d'étudier, & de ſe familiariſer avec les Savans; il ſe mêla auſſi de faire des livres, & il s'en tira honorablement, comme il paroît par l'Ouvrage qu'il intitula l'*Encyclopédie*, & par un autre où il traite de la Vertu morale. Mais avant que de s'appliquer aux Lettres avec tant d'ardeur, il avoit donné au métier des armes tout ce que ſa naiſſance pouvoit exiger de lui; & il s'y étoit ſignalé, quoique la fortune lui eût été fort contraire. Il s'étoit trouvé deux fois à des batailles perdues, & y avoit été bleſſé & pris priſonnier. L'étude le conſola dans ſa priſon, & il fut aſſez heureux, pour obtenir ſa liberté de *Ferdinand* Roi d'Aragon, lorſque *Gonſalve*, ſurnommé *le grand Capitaine*, le vouloit envoyer en Eſpagne avec les autres priſonniers. Depuis ce tems-là il jouït tranquillement des douceurs de la vie privée, au milieu des livres, & de la converſation des Hommes de Lettres, dont il ſe vit fort loué. Il inſpira la même ardeur pour l'étude à ſon frére *Béliſaire*. Notre Aquaviva auroit été plus heureux, s'il eût été un peu meilleur économe; mais pour avoir fait trop de dépenſe pendant pluſieurs années, il ſe trouva enfin incapable d'en faire aſſez. Il mourut à Converſano âgé de 72 ans, lorſque les Troupes de France, ſous la conduite de Lautrec, ravageoient la Pouille, c'eſt à dire l'an 1528. * *Guillet*, *Hiſtoire de Mahomet*, *l.* 2. *Epigramm. de Marulle*, *l.* 1. *Paul Jove*, *Eloges des Hommes Doctes*. Bayle, *Dictionnaire Critique*.

* AQUAVIVA (Béliſaire) frére du précédent, s'attacha à l'étude pour répondre aux ſollicitations de ſon frére, & il devint Auteur. Il fit les Ouvrages ſuivans; *De Venatione*, qu'il dédia à ſon frére; *De Aucupio*; *De Principum liberis educandis*; *De Re militari*; *De ſingulari Certamine*. Ces Ouvrages furent d'abord imprimez *in folio* à Naples en 1519, & réimprimez *in octavo* à Bâle en 1578, par les ſoins de Leunclavius. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'Article d'AQUAVIVA (André Matthieu).

AQUAVIVA (Octavio) Cardinal, Archevêque de Naples, fils de JEAN-JERÔME Aquaviva, Duc d'Atri, fit un très grand progrès dans les Belles-Lettres Gréques & Latines, & dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Le Pape Sixte V, dont il fut connu à Rome, le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Vice-Légat du Patrimoine du Saint Siége. Grégoire XIV le nomma Intendant de ſa maiſon, & le fit Cardinal en 1591. Il ſe trouva en cette qualité, à l'élection d'Innocent IX en la même année 1591, à celle de Clément VIII en 1592, à celle de Léon XI & à celle de Paul V en 1605. Sous le pontificat de Clément VIII, il exerça la charge de Légat de la Campagne de Rome, & on lui commit depuis la Légation d'Avignon. Le voiſinage des Proteſtans rendoit alors cette charge aſſez pénible; mais il trouva moyen de s'oppoſer à leurs entrepriſes, & gouverna avec tant de prudence & de ſageſſe, qu'il remit le calme & la tranquillité dans la province. Il ne négligeoit pas les Lettres, il aimoit ceux qui en faiſoient profeſſion, & il avoit même des Savans parmi ſes domeſtiques, entre autres Pierre-Antoine Ghiberti ſon Auditeur, qui fit amitié avec le célébre Nicolas Fabri de Peireſc. Le Pape Léon XI lui donna l'Archevêché de Naples, & Paul V l'y confirma. Il alla prendre poſſeſſion; & après avoir édifié ſes diocéſains, il mourut le 15 Décembre de l'an 1612, âgé de 52 ans. * Filliucius & Petramellarius, *in Elog. Card.* Gaſſendi, *l.* 1. *Vita Peireſc.* Albi, *Elog. Hiſt. des Card.*

AQUAVIVA (Octave) fils de *Joſias*, Duc d'Atri, né le 3 Septembre 1609, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, le neuviéme Mars 1652, étant alors Gouverneur de Viterbe. Il mourut à Rome le 20 Septembre 1674, âgé de 65 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe de ſainte Cécile.

AQUAVIVA (Claude) Général des Jéſuites, fils de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri. Ses parens l'élevérent avec grand ſoin, & comme ſon inclination le portoit aſſez à la piété & à la vertu, il s'engagea de bonne heure dans l'état eccléſiaſtique. Son mérite autant que ſa qualité l'avancérent à la Cour de Rome, où le Pape Pie V lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime. Il étoit Camérier de ce Pontife, & pouvoit raiſonnablement attendre des charges plus conſidérables: mais il prit le parti d'abandonner toutes ces eſpérances, pour ſe faire Religieux parmi les Jéſuites, chez leſquels il fut reçu le 22 Juillet 1567, âgé de 25 ans. On y fut bientôt perſuadé de la beauté de ſon génie & de ſon diſcernement. Auſſi à peine eut-il achevé les exercices ordinaires que font les Religieux de la Compagnie, qu'on l'éleva dans les charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis de celle de Rome; & après la mort du P. Everard Mercurien, Général en 1581, il fut mis à ſa place, quoiqu'il n'eût pas encore 40 ans. Il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence, & mourut le 31 Janvier de l'an 1615, âgé de 72 ans, & le 34 de ſon Généralat. Il a laiſſé divers Ouvrages de piété. Les plus conſidérables ſont ſeize Epîtres, qui ſont autant de Traitez, *Directorium exercitiorum S. Ignatii*; *Meditationes in Pſalmum XLIV & CXIII.* &c. Il fit en 1613 un Décret ſur les matiéres de la Grace, qui ſemble favoriſer la Grace efficace, mais où il n'établit effectivement que la Grace congrue. Le Décret fut renouvellé en 1651. * Orlandini, *Hiſt. S. J.* Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. J.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Spondé, *in Annal. &c. Tradition de l'Egl. Rom.* par M. Germain.

AQUAVIVA D'ARAGON (Thomas) né à Naples, de la même famille que les précédens, étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, non ſeulement enſeigna la Théologie, mais prêcha, tant en Italie qu'en Eſpagne, avec réputation. Il fut pendant quelque tems le compagnon du Maître du Sacré Palais. Urbain VIII le fit Examinateur des Evêques, & Clément IX lui donna le 14 Mai 1668, l'Evêché de Bitonte, qu'il gouverna très ſagement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1672. Fontana & Toppio en parlent fort avantageuſement, & le dernier le met au nombre des Ecrivains Napolitains, parce qu'il fit imprimer en 1665, à Naples, l'Eloge funébre de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, qu'il y avoit prononcé dans l'Egliſe de ſainte Claire. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

AQUAVIVA (Rodolphe) Jéſuite, fils de *Jean-Jérôme* Aquaviva, Duc d'Atri, & neveu du P. Claude Aquaviva, Général de la Compagnie de Jéſus, entra jeune en Religion; entreprit le voyage des Indes, où il fit de grands fruits; paſſa au Mogol, où l'Empereur Akebar demandoit des Miſſionnaires, & donnoit quelque eſpérance de ſe faire Chrétien; & acquit par ſon mérite l'eſtime des peuples de ce grand Empire, & par ſa douceur & ſes vertus, l'amitié d'Akebar. De retour à Goa, il fut envoyé aux Iſles Salſettes, pour y être Recteur du Collége de ſa Compagnie, où il mourut âgé de 32 ans, percé de fléches avec quatre autres Jéſuites, le 15 Juillet 1583. * Nieremberg, *Claros Varones*. Alegambe, *Hiſtor. Socict. J.*

AQUE DI MONDRAGONE. *Voyez* ACQUE &c.

AQUEDUC, conduit pour mener des eaux courantes d'un lieu à un autre. Les Romains furent pendant plus de 400 ans depuis la fondation de Rome, ſans avoir d'autre eau que celle qu'ils tirérent du Tibre, des puits ou de quelques fontaines. Mais depuis ce tems-là, le nombre des Habitans s'étant conſidérablement augmenté, & les eaux devenant rares, on eut recours à l'invention des Aqueducs, que l'on fit d'abord conſtruire aux environs de Rome, proche de quelques châteaux, dont on donna la garde à un particulier, qui étoit chargé de diſtribuer l'eau aux Citoyens Romains qui en avoient beſoin. Il n'y avoit preſque point de particulier qui n'eût une fontaine dans ſa maiſon. Quelques-uns ayant fait groſſir leurs tuyaux, & perdant beaucoup d'eau, qu'ils laiſſoient inutilement écouler, les Cenſeurs, & à leur défaut les Ediles furent chargez de l'inſpection & de la diſtribution de l'eau. La dépenſe néceſſaire pour la conſtruction & la réparation des Aqueducs ſe prenoit ſur les fonds du Fiſc. On puniſſoit très ſévérement ceux qui cauſoient quelques dommages aux Aqueducs. Les Savans diſputent entre eux ſur l'origine des Aqueducs dans la ville de Rome. Quelques-uns prétendent qu'Appius Claudius fut le premier qui y en fit conſtruire; d'autres remontent plus haut, & prétendent que l'uſage en commença dès le régne d'Ancus Martius, quatriéme Roi des Romains. On y conduiſoit les eaux par des canaux de maçonnerie, ou par des tuyaux qui étoient de poterie, de bois ou de plomb. Ces canaux & ces tuyaux n'étoient pas cachez ſous terre; mais élevez ſur des arcs, dont la hauteur égaloit celle des montagnes de Rome.

Le Poëte Rutilius les repréſente parfaitement bien dans ces vers, *l.* 1. *v.* 97. &c.

Quid loquar aëriis pendentes fornice rivos,
Quâ vix imbriferas tolleret Iris aquas?
Illos potiùs dicas crevuiſſe in ſidera montes;
Tàm Gigenteum Gracia laudat opus.

Procope dit que de ſon tems il y avoit quatorze Aqueducs dans la ville de Rome. On ne ſe ſert plus guéres de tuyaux de bois, mais de plomb, & en quelques endroits de poterie: on employe ſouvent le fer fondu pour les ouvrages du Roi en France. Les grands canaux ſe font de maçonnerie, ſous terre, & ſont couverts par des voutes. On conſtruit dans la campagne pluſieurs regards diſtans les uns des autres, par où l'on deſcend pour voir le cours & la quantité des eaux; & près du lieu où doivent arriver les eaux, on en fait encore un, avec pluſieurs refervoirs, pour la diſtribution des eaux en différens endroits de la ville. On voit auſſi des Aqueducs élevez ſur des arcs, comme celui d'Arcueil

tueil proche de Paris, que Julien l'Apoſtat fit bâtir pour conduire les eaux dans ſon Palais, qu'on appelloit *les Thermes de Julien*, qui étoit dans cette ville au quartier de l'Univerſité. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 3. c. 15.* Dempſter, *in Paralipom.* Conſultez les livres de Frontin, des Aqueducs de Rome, & les Diſſertations de *Raphaël Fabretti*, ſur la même matiére.

AQUELONDE. *Voyez* AQUILONDA.

AQUEMIN. *Voyez* AKHMIM.

* AQUENSIS (Matthias) autrement *Matthias von Aken*, c'eſt à dire d'Aix-la-Chapelle, a été Profeſſeur à Cologne. Les Auteurs contemporains en parlent comme d'un homme vertueux, pieux & ſavant. On a de lui, *Aſſertio Catholicæ Religionis adverſus Lutheranos; Aſſertio Catholica fidei adverſus Bucerum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 657.

* AQUENSIS (Johannes) ou Jean van Aken, Théologien de l'Ordre des Minimes & Confeſſeur des Clariſſes à Malines, a fleuri vers l'an 1535, & a donné au public, *Contemplationes, ſex libris diſtinctæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

* AQUENSIS (Joſſe) a écrit un Livre intitulé, *de Rebus Flandrorum.* *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUI, ville d'Italie. *Voyez* ACQUI.

AQUI & AQUITA, ville & province du Japon, dans cette partie d'Aquita eſt du côté de Chançuque, vers le détroit de Sangaar. * Baudrand.

AQUIAB ou ACHIAB, couſin d'Hérode *le Grand*, arrêta le bras de ce Prince, qui ayant demandé un couteau pour la peler un fruit, dans un des tranſports de ſa derniére maladie, vouloit ſe l'enfoncer dans le ſein, l'an premier de l'Ere Chrétienne. Depuis, dans les premiéres revoltes des Juifs, Aquiab commanda dans l'Idumée, où il fut repouſſé dans les montagnes par deux mille des Rebelles. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 9. & *ch.* 12.

AQUIGIRES, que les Auteurs qui écrivent en Latin, nomment *Aquigiræ*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Breſil, du côté de la province, Capitanie ou Préfecture du S. Eſprit. * Sanſon. Baudrand.

AQUIGNY, bourg de Normandie dans l'Evêché d'Evreux, ſur l'Eure, un peu au deſſous de l'embouchure de l'Iton dans l'Eure. Il eſt au nord d'Evreux tirant vers l'eſt, à environ trois lieues de diſtance; & au ſud de Rouen, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

AQUILA ou L'AQUILA, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, avec Evêché ſuffragant de Civita de Chiari. On prétend que cette ville, qui eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne ſur la riviére de Peſquaire, fut bâtie ou réparée par l'Empereur Frédéric II: les autres diſent par Charles I. Roi de Naples. Elle s'eſt augmentée par les ruines d'Amiterno & de Forcono, qui eſt le *Furconium* des Anciens. Le Pape Alexandre IV y transféra l'Evêché qui étoit dans la derniére de ces villes. Cette place fut entiérement détruite en Fevrier 1703, par un tremblement de terre, qui enſevelit ſous ſes ruines plus de 7000 perſonnes. * Collenutio, *l.* 4. *Hiſt. Neap.* Leandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

AQUILA ou AQUILAS, Juif originaire de Pont, dont le métier étoit de faire des tentes. Chaſſé de Rome avec les autres Juifs ſous l'empire de Claude, il ſe retira à Corinthe, où il logea ſaint Paul, & où cet Apôtre travailla avec lui, & le convertit avec ſa femme nommée *Priſcille*, l'an 54 de Jéſus-Chriſt. Depuis l'un & l'autre inſtruiſirent Apollos, qui n'avoit été batiſé que du batême de S. Jean. Ils accompagnérent ſaint Paul à Jéruſalem, & de là à Epheſe, où cet Apôtre le laiſſa pour inſtruire & fortifier les Fidéles déja convertis, & pour annoncer la Foi aux Gentils. Cet Apôtre étant revenu à Epheſe, demeura encore chez eux, & il reconnut qu'ils avoient expoſé leurs têtes pour ſauver ſa vie. Ils revinrent enſuite à Rome; & ils y étoient peut-être, quand ſaint Paul y fut la premiére fois priſonnier; mais ils étoient retournez en Aſie, dans le tems que ſaint Paul écrivit ſa ſeconde Lettre à Timothée. On ne ſait ni le tems ni le lieu de leur mort. Les Martyrologes d'Uſuard & d'Adon la mettent dans l'Aſie Mineure, au huitiéme Juillet, & les Grecs au 13 ou 14 de Fevrier. * *Actes des Apôtres, c.* 18. I. *Corinth. c.* 16. *v.* 19. *Rom. c.* 16. *v.* 3. 4. & 5. II. *Timoth. c.* 4. *v.* 19. Tillemont, *tome* 1. *Mémoires Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints.*

AQUILA, l'un des Conjurez qui maſſacrérent Caligula, l'an de Jéſus-Chriſt 41. On dit que ce fut lui qui lui donna le dernier coup, & qui l'acheva. * Joſéphe, *Antiq. Jud. l.* 19. *ch.* 1.

AQUILA (Julius), Chevalier Romain, commanda quelques troupes contre Cotys Roi du Boſphore, ſous l'empire de Claude. Tacite, *Annal. l.* 12. *ch.* 15.

AQUILA (Julius) Juriſconſulte, a vécu auſſi-tôt après le régne de l'Empereur Trajan, & a compoſé le *Liber Reſponſorum*. Jean Bertrand eſt d'opinion qu'il a été ſurnommé *Gallus*. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUILA, Préfet d'Egypte ſous l'Empereur Sévére, vers l'an 203.

AQUILA, dit *le Pontique*, parce qu'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, ſavant Mathématicien, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, qui le fit Intendant de ſes bâtimens, & qui lui donna ordre de faire rebâtir la ville de Jéruſalem, que Tite avoit démolie, & que cet Empereur faiſoit nommer *Elie*, de ſon nom. Cet emploi lui fit avoir quelque connoiſſance de la véritable Religion Chrétienne, & il ſe fit même batiſer; mais le grand attachement qu'il avoit à l'Aſtrologie, le fit retrancher de l'Egliſe. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit paſſer chez les Juifs. Il ſe ſoumit à la circonciſion; puis ayant appris l'Hébreu, il donna le premier après les Septante, une Verſion Gréque de l'Ecriture ſainte, la 12 année du régne de l'Empereur Adrien, c'eſt à dire, l'an de Jéſus-Chriſt 129. S. Epiphane dit que pour diminuer ou pour couvrir la honte de ſon apoſtaſie, il s'appliqua à tordre le ſens des paſſages qui regardent notre Sauveur, & à les traduire dans un ſens différent de celui des ſeptante Interprêtes. S. Jérôme n'en parle pas de la même maniére, & il dit que quoique pluſieurs des Anciens ayent accuſé Aquila d'avoir changé les paſſages qui regardoient le Chriſtianiſme, en examinant tous les jours ſa traduction, il y trouvoit toujours des choſes propres à affermir notre Foi. Cette Traduction eſt faite mot pour mot ſur le texte Hébreu, avec une exactitude trop ſcrupuleuſe. Comme il ne l'entreprit qu'en haine des Chrétiens, qui l'avoient chaſſé de l'Egliſe à cauſe de la paſſion qu'il avoit pour les vaines curioſitez de l'Aſtrologie, elle fut très agréable aux Juifs diſperſez, qui la lurent toûjours depuis dans leurs Synagogues. Aquila, non content de cela, en fit une autre, qui fut nommée *Deuteroſe*, c'eſt à dire en Grec, *ſeconde Traduction*, que les Juifs eſtimérent bien plus que la premiére. Car outre qu'elle ſuivoit ſervilement la lettre, elle étoit encore enrichie de traditions Judaïques, miſes en Grec par cet Apoſtat, qui les avoit appriſes de ſon maître Akiba. Cette Verſion avec ſes Notes ou Commentaires étoit ſi dangereuſe, que l'Empereur Juſtinien ſe crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs. On ne ſait pas certainement, ſi Aquila étoit un Juif d'origine, ou un Payen, avant qu'il embraſſât la Religion Chrétienne. S. Epiphane ne doute pas qu'il n'ait été Payen; mais d'autres le combattent par des raiſons. Les Savans ne ſont pas d'accord laquelle des deux Traductions d'Aquila a été la premiére. On diſpute auſſi pour ſavoir ſi Aquila n'eſt pas le même que Onkélos, fameux Interpréte des cinq livres de Moïſe. On trouve des défenſeurs de ces différens ſentimens, & parmi les Rabbins, & parmi les Auteurs Chrétiens. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la plupart des Juifs font Onkélos plus ancien qu'Aquila, & qu'il ſe trouve dans l'un & dans l'autre des paſſages traduits d'une maniére toute différente. * Saint Jérôme, *c.* 8. *in Iſaiam*, & *Epiſt. ad Iren.* & *ad Marcell.* Saint Epiphane, *de ponder. & menſ.* Euſébe, *Hiſt. l.* 6. Origéne. S. Irénée. Baronius. Spondanus. R. Azarias *in Meor Enayim.* Buxtorf, *Lexic. Talmud. p.* 1241. *Tentzelii Acta Erud. partis* 24. *p.* 1020. Paul Pezron, *Antiq. des tems.* Richard Simon, *Hiſt. Critiq. du Vieux Teſtament. l.* 11. *c.* 9. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AQUILA (Henri) Allemand, Religieux de l'Ordre des Carmes, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1330. On dit qu'il fut Docteur de Paris. Il écrivit divers Traitez; *In Cantica Canticorum, liber unus; Quodlibetorum, libri duo; Quæſtiones ordinariæ*, &c. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in Bibliotb. Carmel.*

AQUILA (Jean), né à Rotwell, ſavant Juriſconſulte, a fleuri vers le commencement du XVI ſiecle, & publia en 1516, *De Puteatate Monetarum; De omni genere Ludorum.* * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUILA (Pierre de), fut ſurnommé *Scotellus*, parce qu'il publia de doctes Remarques ſur les Sentences de Scot, ſous le titre de *Commentarii in Scoti Sententias.* Ce livre a paru à Paris, en 1583. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUILAN ou AQUILANUS (Bernard), Juriſconſulte, a écrit un Traité *De mitore volentibus*, qui ſe trouve dans le neuviéme Tome du *Tractatus Tractatuum.*

AQUILAN ou AQUILANUS (Scipion), a fait un livre des ſentimens & des maximes des Philoſophes qui ont fleuri avant Ariſtote, ſous le titre de *Placita Philoſophorum qui ante Ariſtotelem floruerunt*, imprimé à Veniſe, en 1587. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUILAN, ou AQUILANUS (Sébaſtien), a écrit un livre qui a pour titre, *Tractatus de febri ſanguinea & de morbo Gallico*, imprimé en 1516. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUILANO (Seraphino d'), Poëte Italien du XV ſiécle. Il a été nommé le prémier Poëte pour l'Eclogue, au rapport de Vincioli Académicien de Pérouſe. Après la chûte de la Poëſie arrivée en Italie dans le XV ſiecle, ce fut dans le Royaume de Naples qu'elle ſe releva, par les ſoins de Seraphino d'Aquilano & de Sannazar, tous deux Napolitains. * *Bibliotb. Italique, tome* 1. *p.* 246.

AQUILANUS. *Voyez* AQUILAN.

AQUILE'E, ſur le confluent de l'Anſa & du Torre, *Aquileia*, ville d'Italie dans le Frioul, avec titre de Patriarchat, dont le Siége eſt aujourd'hui à Udine, a été autrefois ſi conſidérable, qu'on la nomma *la ſeconde Rome.* Les Auteurs parlent diverſement de ſa fondation. Il y en a qui prétendent qu'elle fut bâtie par les Paphlagoniens, immédiatement après la ville de Rome; en ſorte que c'eſt la ſeconde ville d'Italie. Les uns aſſurent aſſez légérement, qu'un certain Aquilus, venu de Troye avec Anténor, en jetta les premiers fondemens. D'autres diſent que ſon nom a été tiré de l'abondance des eaux qu'on trouvoit dans le territoire de cette ville; & quelques Modernes ſoutiennent que les Romains ayant campé ſur le confluent de l'Anſa & du Torre, commencerent de bâtir cette ville, à laquelle ils donnérent le nom d'Aigle Romaine, qui étoit ſur leurs enſeignes, & la nommérent *Aquila*, puis *Aquileia.* D'autres enfin diſent que lorſque l'on en jetta les premiers fondemens, il paſſa un aigle du côté droit; ce que les Romains regardoient comme une choſe de bon augure, & qu'on la nomma à cauſe de cela *Aquileia.* Il eſt plus ſûr de s'en tenir à Tite-Live, qui dit que ce fut une Colonie Romaine, qu'on établit dans les terres qui avoient été aux Gaulois, l'an 570 de la fondation de Rome, 184 avant Jéſus-Chriſt. Depuis, Aquilée devint très conſiderable. L'Empereur Auguſte l'augmenta, l'embellit, & s'y plut beaucoup. Il étoit en cette ville, lorſqu'Hérode *le Grand* vint accuſer devant lui ſes fils Alexandre & Ariſtobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Tibére demeura auſſi quelque tems à Aquilée, où Veſpaſien fut proclamé Empereur. Le Tyran Maximin aſſiégea cette ville, & fut tué pendant ce ſiége en 238. C'eſt dans cette occaſion que

ceux d'Aquilée donnérent des marques singuliéres de leur fidélité pour Rome; car manquant de cordes pour leurs arcs, ils coupérent les cheveux de leurs femmes, & en firent des cordes. Le Sénat, en mémoire d'une action si mémorable, & du zéle de ces Dames, dédia un temple à Vénus *la Chauve*. Sous les régnes suivans, Aquilée reçut encore de nouveaux ornemens, & elle étoit trés considérable au commencement du cinquiéme siécle, comme il paroit par ce qu'Ausone en dit. Elle avoit douze milles de circuit, & elle devint le rempart de l'Italie contre les courses des Barbares. Attila la prit en 453, & la ruïna entiérement. Luitprand dit que saint Cyr prédit la ruine de cette ville. Narsès la rétablit; & les Lombards la soumirent & la ruïnérent encore en 590. Mais Charlemagne ayant détruit l'Etat de ces derniers, Aquilée fut soumis aux Empereurs Rois d'Italie. Depuis elle a dépendu en divers tems des Ducs de Frioul, de ses Patriarches, des Vénitiens, & de la Maison d'Autriche d'Allemagne, à qui elle appartient présentement. Cette ville, autrefois si célébre, n'est habitée aujourd'hui que par quelques Pêcheurs. Elle n'est plus qu'un petit bourg. Le mauvais air en a chassé tous les autres habitans. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 39. & 40. Hérodien, *l.* 8. Capitolin, *in Maximinis.* Josephe, *Antiq. Jud. l.* 16. *c.* 7. Paul Diacre. Luitprand. Jean Bonifacio, *Hist. Marc. Trevis.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Jean Candido, *Comment. d'Aquil.* Pitiscus, *Lexic. Antiq.*

EGLISE, PATRIARCHES, ET GRANDS HOMMES D'AQUILE'E.

Quoique les avantages d'Aquilée lui eussent acquis le nom de *Ville* par excellence, aussi bien qu'à Rome, néanmoins sa grandeur ecclésiastique étoit encore préférable à son éclat temporel. Car si l'on en croit la tradition du pais, c'étoit saint Marc qui avoit fondé cette Eglise, & il y en a même qui croyent que ce Saint y écrivit son Evangile. Saint Hermonas lui succéda, & ils ont eu entre autres successeurs, Hilaire, Chrysogone, Théodore, Valérien, Chromatius, Théodoret, &c. que l'Eglise reconnoit pour Saints. Fortunatien, qui avoit agi avec tant de zéle pour le parti orthodoxe, se laissa tromper par les Ariens, & fut le premier qui contribua à la chûte du Pape Libérius, comme saint Jérôme l'a remarqué. L'Eglise d'Aquilée demeura ferme dans la Foi: mais depuis elle tomba dans le Schisme en 553, au sujet de l'affaire des trois Chapitres, ou des Ecrits de Théodore de *Mopsueste*, de Théodoret de *Tyr*, & d'Ibas d'*Edesse*. Le Concile général de Chalcédoine avoit reçu les deux derniers à sa communion, aprés qu'ils eurent fait profession de foi: cependant dans le cinquiéme Concile général tenu à Constantinople la même année 553, on condamna ces trois Ecrits, à la poursuite de l'Empereur Justinien. On se plaignit hautement de ce que ces anathémes ne s'accordoient pas avec ce qui avoit été décidé dans le Concile de Chalcédoine, & de ce qu'on avoit injustement condamné des innocens, qui n'étoient plus au monde. Les Evêques d'Istrie, de Ligurie, de l'Etat de Venise, & quelques autres, s'assemblérent à Aquilée; & malgré les défenses du Pape Vigile, ils oférent détester par des Ecrits publics ce qui avoit été ordonné par le cinquiéme Concile général. Pelage I, qui succéda à Vigile, ne fut pas plus heureux dans les soins qu'il prit pour arrêter ce mal. Il se vit contraint de porter ses plaintes à l'Empereur, & fit arrêter quelques-uns des Prélats schismatiques; mais cette violence ne fit qu'augmenter le trouble, qui dura jusqu'à ce que les Papes saint Grégoire *le Grand* & Sergius l'appaisérent entiérement. Il est sûr qu'il ne finit qu'en 698. Les Prélats schismatiques avoient donné le nom de Patriarche à l'Archevêque d'Aquilée, qu'ils reconnoissoient comme leur Chef, & depuis on lui a donné le même titre d'honneur; & Paul Diacre parlant de la mort de Paulin d'Aquilée, arrivée en 570 ou 573, lui donne ce titre, & dit que Probin lui succéda. Lorsque les Lombards vinrent en Italie, le Patriarche se retira à Grado; depuis, ceux qui étoient restez à Aquilée, en nommérent un autre. Ce fut le sujet d'un nouveau Schisme. Le Pape soutenoit le Prélat de Grado, & les Lombards celui d'Aquilée. Cette affaire eut des suites fâcheuses. On entreprit de la terminer, mais ce fut inutilement; & les Ducs de Frioul se plaisoient à entretenir la guerre & la division. Pépon, Patriarche d'Aquilée, fut le véritable restaurateur de ce Siége. Car non seulement il unit les deux Eglises; mais comme il étoit Chancelier de l'Empereur Conrad II, il obtint de ce Prince, pour lui & pour ses successeurs, le Duché de Frioul & le Marquisat d'Istrie. On dit que Pépon fit entourer Aquilée de murailles, & qu'il bâtit en l'honneur de la sainte Vierge une magnifique Eglise, où il entretenoit un grand nombre de Clercs pour faire le service divin. Henri III & Henri IV, qui tinrent l'Empire aprés Conrad, approuverent ce qui avoit été fait en faveur des Patriarches d'Aquilée. Mais, comme l'air de cette ville étoit tout à fait mal-sain, les Prélats suivans vinrent s'établir à Udine, qu'ils nommérent la nouvelle Aquilée, avec cette condition, que les Citoyens de l'une le seroient aussi de l'autre. Depuis, l'ancienne Aquilée a été entiérement abandonnée. Le Patriarche y venoit seulement à certain jour de l'année avec son Clergé, pour y faire l'Office divin. Les Comtes de Goritie, prétendant se rendre maîtres du Frioul, où ils avoient intelligence, enlevérent diverses places; mais Dieu punit, sur leur postérité, la mort du Patriarche Bertrand Guasco, ou de Saint-Genis, qu'ils assassinérent à Richenvelle près de Spilimberg, le septiéme Juin 1349 ou 1350. Les Evêques suivans, & entre autres le Cardinal Philippe d'Alençon, en l'an 1386, obligérent leurs Sujets revoltez de leur rendre l'obéissance qu'ils leur devoient. Mais les Patriarches d'Aquilée perdirent le Frioul vers l'an 1420, par l'imprudence du Patriarche Louïs Techio. Il s'engagea témérairement à la guerre, contre la République de Venise, sous l'espérance d'être secouru par les Hongrois ses Alliez. Le Comte Philippe d'Arcelli, Général des troupes de la République, le dépouilla de ses Etats. Voilà quelle a été la destinée d'Aquilée, si célébre & si féconde en personnes illustres. Elle a vu naître le Pape Pie I, S. Cyr, S. Epiphane Evêque de Pavie, Chromatius qui le fut d'Aquilée même, & qui est souvent nommé dans les Epîtres de saint Jérome, Paul Diacre, qui a écrit l'histoire des Lombards, & divers Saints dont nous trouvons les noms dans les fêtes de l'Eglise. Jamais le Clergé de l'Eglise d'Aquilée ne fut plus florissant ni mieux rempli de grands hommes pour la piété & la science, que du tems des Evêques Valérien & Chromatius. L'Empereur, comme maître d'Aquilée, prétend nommer au Patriarchat; mais la Seigneurie de Venise, pour éviter les contestations, a trouvé un expédient pour ne laisser jamais vaquer le Siége, en donnant au Titulaire, qui fait sa résidence à Udine, dépendante de la République, le pouvoir de choisir un Coadjuteur; ce qu'il ne manque pas de faire pour l'interêt de sa famille, dans laquelle il tâche de conserver le plus qu'il peut cette dignité. Par là l'Empereur reste exclus de la nomination d'Aquilée; & le Coadjuteur étant nommé, il est aussi-tôt confirmé par le Sénat, sous le titre d'*Electo d'Aquileia*. Comme ces Patriarches ont toûjours eu de grands démêlez avec ceux de Grado, c'est à l'occasion d'un Ulric, Patriarche d'Aquilée, que la fête du Jeudi gras à Venise tire son origine; car ce Prélat étant venu à Grado pour y surprendre son Compétiteur, il fut fait prisonnier avec douze Chanoines, & depuis mis en liberté, à condition d'envoyer tous les ans à Venise un taureau, douze porcs & douze pains. * Candido, *Mémoires d'Aquilée.* Sabellic, *Antiq d'Aquil. & Enead.* Luitprand. Paul Diacre. Blondus. Platina. Baronius. Amelot de la Houssaye, *Hist de Venise.*

CONCILES D'AQUILE'E.

Le prémier Concile d'Aquilée fut assemblé en 381, sous le pontificat du Pape Damase. Les Evêques du Vicariat d'Italie, que nous appellons aujourd'hui Lombardie, dont saint Ambroise de *Milan* & saint Valerien d'*Aquilée* étoient les Chefs, & les Députez des Eglises de France & d'Afrique, s'y trouvérent au nombre de 32. Saint Just de Lyon y assista. On y examina la cause de Palladе & de Secondien Evêque d'Illyrie, qui y furent condamnez comme Ariens, aussi-bien que le Prêtre Attalus. Ce Concile est fameux, bien qu'il ne contienne qu'une seule Session, qui dura depuis une heure apres midi, jusqu'à sept, le cinquiéme jour de Septembre. On y écrivit une Lettre aux Empereurs Gratien, Valentinien II, & Théodose *le Grand*, pour l'union des Eglises d'Orient, & pour demander la célébration d'un Concile à Alexandrie. Vers l'année 400, Chromatius tint un Synode contre les Origénistes. Aprés la célébration du cinquiéme Concile général, l'an 553, les Evêques d'Istrie, de Ligurie & de l'Etat de Venise, improuvérent dans une Assemblée tenue à Aquilée, tout ce qui avoit été fait contre les trois Chapitres. L'an 698, ils condamnérent encore dans un nouveau Synode les décisions du même Concile général. Ce fut vers ce tems-là, que le Pape Sergius les ramena à leur devoir par sa sage conduite. Paulin en tint un autre en 791. L'an 1409, Grégoire XII, qui avoit été déposé dans le Concile de Pise, assembla quelques personnes de son parti; & se trouvant dans le diocése d'Aquilée, il tint une espéce de Synode au mois de Septembre, où il fit lire un Acte qu'il avoit fait dresser, dans lequel il proposoit quelques accommodemens pour l'union de l'Eglise. C'est ce que nous apprenons de Théodore de *Niem*, qui rapporte une Lettre de Grégoire. Rainaldi nomme ce Synode, *le Synode de Frioul.* On met encore entre les Synodes d'Aquilée le Concile provincial, que le Patriarche François Barbaro tint l'an 1596, à Udine, pour la reforme des mœurs. On y fit dix-neuf Canons. Le même Prélat avoit publié des Ordonnances synodales en 1595. * Bini. Sirmond & Labbe, *in edit. Concil.* Théodore de *Niem*, *Hist. Schism.* Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

AQUILEUS. *Voyez* ACHILLEUS.

AQUILIA, famille Romaine, étoit Plébeïenne, & s'éleva néanmoins au Consulat. Elle prit les différens surnoms de *Florus, Gallus*, C. *Julianus Tuscus. Voyez* plus bas AQUILIUS.

AQUILIA SEVERA (Julia), étoit une très belle Vestale, dont l'Empereur Héliogabale devint amoureux. Il l'épousa l'an 219 de Jésus-Christ, quoique, selon l'opinion des Romains, ce fût un sacriége; mais les crimes les plus honteux ne faisoient plus de peine à ce Prince. Il se vanta même qu'il n'épousoit cette Vestale, qu'afin que d'elle & de lui, qui étoit Pontife, il sortît une postérité toute divine. Mais, comme il étoit changeant dans ses amours, il la répudia bientôt, & la reprit une seconde fois. On croit qu'elle étoit fille d'Aquilius Sabinus, duquel on parlera plus bas. Nous avons une médaille de cuivre de cette Aquilia Séverа; & sur le revers il y a le Génie de la ville d'Alexandrie. * Hérodien. Lampridius, & Xiphilin *in Heliogabalo.* Tristan, *Comment. Hist.*

AQUILICINIA. *Voyez* AQUILIES.

AQUILIES ou AQUILICINIA, sacrifices que les Romains faisoient à Jupiter, pour avoir de la pluye. Les *Prêtres*, qui faisoient ces sacrifices, étoient nommez *Aquilicines*, parce qu'ils attiroient de l'eau, *aquam eliciebant.* Tertullien se moque de ces superstitions, *dans son Apologétique*, *c.* 40.

* AQUILINIUS (*Cæsar*), Auteur qui a écrit des trois Historiens du Concile de Trente. * Lipenii *Bibliath. Realis Philosf. tome I.*

AQUILINUS, a été le nom de plusieurs Consuls Romains.

AQUILINUS (Vettius), Consul en 125, sous l'empire d'Adrien.

AQUILINUS (C. Vettius), Consul sous M. Aurele en 162, & l'un de ses Conseillers d'Etat. C'est peut-être le même que le Consul de l'an 125. * Pagi. Gruter.

AQUI-

AQUILINUS (Junius), Conſul en 249, ſous l'Empereur *Philippe.*

AQUILINUS (Vettius), Conſul & Préfet de Rome ſous *Dioclétien*, en l'an 286.

AQUILIUS, de la famille des Aquiliens, étoit fils d'une ſœur de Collatin, & ſe déclara en faveur de Tarquin *le Superbe.*

AQUILIUS (Caius), ſurnommé *Tuſcus*, Conſul Romain, fut Conſul avec T. Sicinius Sabinus l'an de Rome 268, & avant Jéſus-Chriſt 486. Son Collégue triompha des Volſques, qu'il avoit défaits dans une grande bataille; mais Aquillus ne fut honoré que du petit triomphe, parce qu'il n'avoit remporté qu'un foible avantage ſur les Herniques. C'eſt ainſi qu'en parle Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live au contraire dit que les Herniques furent entiérement défaits, & que le ſuccès fut aſſez douteux dans le combat que Sicinius livra aux Volſques: ce qui paroît moins croyable, par rapport aux honneurs qui furent décernez aux Chefs.

AQUILIUS (L. Aquilius Corvus), fut Tribun militaire vers l'an 368 de Rome, & le 386 avant Jéſus-Chriſt.

AQUILIUS (C. Aquilius Florus), fut Conſul l'an 495 de Rome & le 259 avant Jéſus-Chriſt, avec L. Cornelius Scipion qui défit les Carthaginois dans l'Iſle de Corſe.

AQUILIUS (Lucius), fut Préteur en Sicile vers l'an 578 de Rome, & le 176 avant Jéſus-Chriſt.

AQUILIUS (M. Aquilius Nepos), fut Conſul l'an 625 de Rome, & le 129 avant Jéſus Chriſt. Il eut une grande conteſtation avec Perpenna qui demandoit le triomphe, pour avoir vaincu Ariſtonicus qui ſe diſoit fils d'Attalus. Aquilius ſoutenoit que cet honneur ne lui étoit pas dû, parce qu'il avoit achevé de vaincre hors de l'année de ſon Conſulat. Perpenna mourut avant que cette affaire fût jugée, & il délivra le peuple Romain de la néceſſité de refuſer le triomphe à un vaillant Capitaine. Aquilius acheva ce qu'il reſtoit de guerres en Aſie: mais on l'accuſa de s'être ſervi de moyens mal-honnêtes, comme d'avoir fait empoiſonner les eaux. Il fut encore Conſul l'an 653 de Rome, & le 101 avant Jéſus-Chriſt avec Caius Marius V.

AQUILIUS (M. Aquilius Julianus), fut Conſul l'an 791 de Rome & le 39 de Jéſus-Chriſt, avec Publius Nonius Aſprenas. * Tite-Live. Florus. Juſtin. Plutarque. Caſſiodore. Denys d'Halicarnaſſe.

AQUILIUS MANIUS, l'un des Chefs des Romains contre Mithridate, fut vaincu ſur les confins de la Bithynie, où il commandoit l'an de Rome 665, & avant Jéſus-Chriſt 89. Il ſe ſauva à Pergame, puis à Mityléne, dont les Habitans le livrérent à Mithridate. Ce Prince, qui le regardoit comme le premier auteur de la guerre d'Aſie, le fit promener ſur un âne, le fit déchirer à coups de fouet, & lui fit enfin verſer du plomb fondu dans la bouche. Aquilius mourut dans ce ſupplice, la même année de ſa défaite. Tite Live. Appien, *in Bellis Mithridaticis.*

AQUILIUS GALLUS, ſavant Juriſconſulte de la famille des Aquiliens, vivoit vers l'an de Rome 689, & avant Jéſus-Chriſt 65. Il avoit appris le Droit de Q. Mutius Grand-Pontife, & il devint un des plus célébres Orateurs de ſon tems. Son équité parut dans l'affaire de Q. Vitellius Varro, lequel étant malade à l'extrémité avoit ordonné à ſes héritiers de payer comme une dette, une grande ſomme d'argent à Oéfacilia ſa Maîtreſſe. Mais depuis étant revenu en convaleſcence, cette femme demanda cette ſomme, ſe ſervant de l'aveu que Varro avoit fait, qu'elle lui avoit prêté cet argent. Aquilius Gallus découvrit la fourbe. Il écrivit à ce ſujet un Traité, *de dolo malo.* Il en en laiſſa auſſi d'autres, *De poſtliminiorum inſtitutione; De ſtipulatione*, &c. que nous voyons ſouvent citez dans le Code, & dans le Digeſte. * Butilius *in Vita Juriſc.*

☞ Divers Auteurs ont cru qu'Aquilius Gallus eſt Auteur de la Loi dite *Aquilia, de Damno injuria.* Mais il eſt ſûr qu'elle avoit été publiée longtems avant ce ſavant Juriſconſulte. On l'attribue à un AQUILIUS Tribun du peuple: & c'eſt le ſentiment d'Ulpien. Il eſt très difficile de ſavoir en quel tems il a vécu, à moins qu'il ne ſoit le même que L. AQUILIUS Corvus Tribun militaire, vers l'an 368 de Rome. Cette Loi avoit été établie, pour la réparation des pertes, dont les frais devoient tomber ſur ceux qui les avoient cauſées. * Ulpien, *l.* 18. *ad Edict.* Antonius Auguſtinus, *de Lege & Senatuſc.*

AQUILIUS, Général des Romains en Allemagne ſous Veſpaſien, fut vaincu par Civilis Chef des Bataves, ſur les bords du Rhin. Cette défaite, qui cauſa la défertion des troupes alliées, arriva l'an de Jéſus-Chriſt 70. * Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 15.

AQUILIUS SABINUS, homme conſulaire & Juriſconſulte, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, & fut ſurnommé *le Caton de ſon ſiécle.* L'an 214 de Jéſus-Chriſt, il fut Conſul avec Silius Meſſala; & en 216, il le fut encore avec Sextus Cornelius Anullinus. On a cru qu'il étoit pére d'Aquilia Sévéra Veſtale, que l'Empereur Heliogabale épouſa. Ce cruel Prince voulut faire périr Sabinus, qui fut ſauvé de la maniére du monde la plus ſurprenante. Voici comme Lampridius rapporte ce fait. *L'Empereur*, dit-il, *ayant fait appeller un Officier des gardes, lui commanda de ſe défaire de Sabinus homme conſulaire, à qui Ulpien avoit dédié ſes Ouvrages. Cet Officier, qui étoit un peu dur d'oreille, s'imagina qu'on lui avoit commandé de faire ſortir Sabinus de la ville, d'où on avoit déja fait ſortir le Sénat.* Il exécuta l'ordre qu'il crut lui avoir été donné, & ainſi la ſurdité ſauva la vie à cet excellent homme. Ces paroles de Lampridius pourroient faire croire que c'étoit à cet Aquilius Sabinus qu'Ulpien avoit dédié des livres; mais Cujas a montré clairement que cet Hiſtorien s'étoit trompé; & il a prouvé que le Juriſconſulte *ad quem Ulpianus ſcripſerat*, c'eſt à dire, dont il avoit commenté les Ouvrages, étoit Maſurius Sabinus, qui vivoit du tems d'Auguſte. Il y a près de deux cens ans de diſtance de l'un à l'autre. Aquilius fut pére de Fabius Sabinus grand Juriſconſulte, que l'Empereur Alexandre Sévére choiſit pour être un de ſes Conſeillers d'Etat. * Lampridius, *in Heliogabalo*, & *Alexandro Severo.* Rutilius, *in Vit. Juriſc. in Fab. Sabin.* Triſtan, *Comm. Hiſtor. &c.*

AQUILIUS NIGER, Auteur, qui avoit écrit de la Guerre de Modéne, a été confondu par quelques Modernes avec Aquinius Juger, *dont nous parlerons dans la ſuite. Voyez* AQUINIUS JUGER. * Suetonius, *in Auguſt.*

AQUILIUS SEVERUS, que d'autres nomment *Achillius & Acilius*, Hiſtorien & Poëte, a vécu ſur la fin du IV ſiécle. Il étoit Eſpagnol de nation, & de la même famille de ce Sévérus, à qui Lactance avoit adreſſé deux livres de Lettres. Aquilius Sévérus compoſa en proſe & en vers un Ouvrage, qui étoit comme le Journal de ſa vie, qu'il intitula *la Cataſtrophe* ou *l'Epreuve.* Il mourut ſous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. Voilà ce que ſaint Jérôme nous dit de cet Auteur, & c'eſt tout ce que l'on en ſait. Il y a apparence que la vie d'Aquilius avoit été remplie d'incidens extraordinaires, & que c'eſt pour cela qu'il l'avoit écrite, & qu'il lui avoit donné le nom de *Cataſtrophe* ou d'*Epreuve.* * Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. cap.* 3. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. l.* 1. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du IV ſiécle.*

* AQUILIUS REGULUS, frére de Vipſanius Meſſala, avoit attiré ſur ſoi la haine publique par la ruine de deux familles illuſtres, & par ſes infames délations. Meſſala parla pour lui devant le Sénat d'une maniére fort pathétique, & il aquit par là beaucoup de gloire; mais Curtius Montanus s'oppoſa fortement à Meſſala, & reprocha à Aquilius Regulus tous les crimes qu'il avoit commis. * Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 42.

* AQUILIUS, certain Capitaine connu par les meurtres de pluſieurs Sénateurs & Généraux, fut envoyé pour tuer l'Empereur Sévére. * Ælius Spartianus, *in Didio Juliano & in Pescennio Nigro.*

AQUILIUS (Cneus), Poëte Comique, vivoit vers l'an 570 de Rome, & 184 avant Jéſus-Chriſt. * Varro, *de Lingua Lat.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 3.

* AQUILIUS (Henri), autrement *Arentz* en Hollandois, naquit à Arnhem en Gueldre, Province des Pais-Bas Unis. Il étoit habile Hiſtorien, Poëte élégant, bon Théologien, &c. Il l'a fait voir par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & qui ſont, *Chronici Gelria Compendium; Morcelium Libri tres; Progymnaſmatum de paſſione Domini Libri tres; Paraphraſes in Orationem Dominicam*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zwecrt, *Athenæ Belg.* Slichtenhorſt, *Théatre de la Gueldre*, en Flamand.

AQUILON, vent qui ſouffle du côté du nord, & qui eſt d'ordinaire froid & ſec. Les Poëtes nous le repréſentoient avec une queue de ſerpent, ayant ſa barbe & ſes cheveux couverts de neige & de glace. Héſiode, qui nous a donné la généalogie des Vents, fait celui-ci, de même que les autres, enfant des Aſtres & de l'Aurore.

AQUILONDA ou AQUELONDE, *Aquilonda*, grand Lac d'Afrique dans l'Ethiopie. Il eſt au pié des montagnes du Soleil, aux confins des Royaumes de Congo & d'Angola, & des peuples Giaques ou Galles. Ce Lac renferme pluſieurs Iles, & donne la naiſſance à pluſieurs riviéres, dont les principales ſont l'Aquilonda, la Barbéla, la Danda, & la Coanza. * Mary, *Dict. Géogr.*

* AQUILONDA ou AQUELONDE, riviére d'Afrique, prend ſa ſource dans le Royaume de Matamba, & la tire du Lac d'Aquilonda. Elle traverſe le Congo, du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſe rend enſuite dans le fleuve de Zaire.

AQUILONIA, ville. *Voyez* AGNONE.

AQUILONIUS, ou AGUILLON, Jéſuite. *Voyez* AGUILLON.

* AQUILONIUS (Bertius ou Libertus) Danois d'origine, verſé également bien dans les Antiquitez Gréques & dans la Poëſie Latine, publia en 1639, *in quarto*, *Similitudinum Atticarum Libri ſeptem*; & en 1640, *Poematum Libri* XI. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholin, *in Danis*, *p.* 14. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* AQUILOVICANUS (Minutius) né en Friſe, a écrit *Examen Tbeſium Tbeologicarum Jacobi Capelli*, par rapport aux troubles des Pais-Bas Unis; & il a fait une Diſſertation très curieuſe, pour demander s'il ne vaudroit pas mieux avoir quelque condeſcendance pour les ſentimens d'Arminius, que de les condamner & de les rejetter abſolument. Il publia cet Ecrit en 1624. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

AQUIN, ville. *Cherchez* AQUINO.

AQUIN (ſaint Thomas d'). *Voyez* THOMAS D'AQUIN.

ROIS DE NORWEGE.

AQUIN, I de ce nom, Roi de Norwége, vivoit dans le XIII ſiécle, & fut ſurnommé *le Tyran.* Il ſuccéda à MAGNUS IV, l'an 1232, & pilla les biens de l'Egliſe ſi ouvertement, que le Pape Grégoire IX le menaça de le retrancher de la communion des Fidéles. Ce Prince impie eut un fils nommé *Henri*, qui mourut en odeur de ſainteté. Aquin mourut lui-même l'an 1263, après en avoir régné 31. * Crantz, *l.* 3. *Hiſtoire de Norwége*, *c.* 14.

☞ Quque ce Prince ſoit ici traité d'impie, M. de la Chaiſe dans ſon *Hiſt. de S. Louis*, *l.* 6 en parle pourtant ſous le nom de Hacon, comme d'un Prince digne d'entrer en ſociété avec ce ſaint Roi de France. Son pére l'avoit eu, dit cet Auteur, avant que d'être marié; mais les qualitez de ſon cœur & de ſon eſprit couvroient ſi avantageuſement le défaut de ſa naiſſance, que ce n'auroit pas été une grace que le Pape lui fit en le faiſant couronner, quand même il n'en auroit pas tiré de groſſes ſommes d'argent. Hacon écrivit à S. Louis qu'il avoit pris la Croix à deſſein de ſe trouver en Orient en même tems que lui, le priant d'agréer qu'il prît terre aux côtes de France, & qu'il pût s'y fournir de vivres. S. Louis par une réponſe pleine de marques d'eſti-

me & d'amitié, lui demanda qu'ils puſſent paſſer de compagnie; & comme ce Prince avoit une grande réputation à la mer, il offrit de lui laiſſer le commandement tant qu'on y ſeroit, & de le partager avec lui ſur terre. Matthieu Paris Hiſtorien Anglois, étant choiſi pour aller réformer une grande Abbaye en Norwége, fut chargé de la Lettre de S. Louis. Hacon la reçut avec joye, & lui fit de magnifiques préſens; mais pour les offres de paſſer avec le Roi, il le ſupplia de l'en diſpenſer, pour des raiſons juſtes & qui furent approuvées de S. Louis. Cependant on ne trouve point que ce Roi de Norwége ait exécuté ſon deſſein, & qu'ils ſe ſoient vus en Orient.

AQUIN II, Roi de Norwége, étoit frére d'*Eric* ou *Henri*, dit *le Suedois*, & lui ſuccéda vers l'an 1300. Il régna pendant 15 ans, juſqu'en 1315, qu'on mit ſur le thrône MAGNUS ſon neveu, fils d'*Eric*, qui fut auſſi Roi de Suéde. * Crantz, *Hiſt. l.* 3 Olaüs Magnus. Dogliani, &c.

AQUIN III étoit fils de MAGNUS, Roi de Suéde, que ſes débauches firent chaſſer du thrône. Il lui ſuccéda ſur celui de Norwége, l'an 1326, mais il ne régna que deux ans. Peut-être que s'il eût vécu davantage, il eût eu la Couronne que les Suédois donnérent à *Albert* de Mekelbourg, fils du Duc *Albert*, & d'*Euphémie*, ſœur du même *Magnus*, qu'on ſurnomma *Smeck*. * Crantz.

AQUIN IV étoit neveu d'*Aquin* III, & fils ou petit-fils de MAGNUS Smeck. Divers Auteurs ne font qu'un Roi de ces deux Princes du nom d'Aquin, parce que le premier, qui eſt le troiſiéme de ce nom, ne régna que deux ans. Quoi qu'il en ſoit, il épouſa *Marguerite* fille de *Valdemar* III, Roi de Danemarck, Princeſſe dont le courage ne ſe ſentoit point des foibleſſes de ſon ſexe. Aquin ſuccéda aux Etats de ſon pére l'an 1359, & *Marguerite* ſuccéda de même à *Valdemar* l'an 1375. Ce ne fut pas aſſez pour elle de ſe voir deux couronnes ſur la tête, elle perſuada à ſon mari de ſonger à recouvrer celle de Suéde, que ſes ayeux avoient portée. Elle y travailla elle-même, & ſe mit à la tête d'une puiſſante Armée. La fortune ſeconda ſes deſſeins; & dans une bataille qu'elle gagna en 1387, elle prit Albert priſonnier, & l'obligea de renoncer à la Couronne de Suéde. Depuis, en 1394, on aſſembla les Etats des trois Royaumes à Colmar, où l'on réunit en ſa perſonne, toutes ces grandes provinces ſeptentrionales. Quelques Auteurs diſent qu'Aquin étoit déja mort. Il avoit eu un fils nommé *Olaüs*, Prince de grande eſpérance, mais qui mourut auſſi à la fleur de ſon âge. Marguerite chercha un Héritier qui fût digne d'elle. *Ingelburge* ſa ſœur lui en offrit un en la perſonne d'*Eric* ſon fils, qu'elle avoit eu d'*Uratiziaſ* Duc de Poméranie. Marguerite, que les Auteurs de ſon tems nomment *une ſeconde Sémiramis*, mourut l'an 1412. * Olaüs Magnus, *Hiſt. Suec.* Crantz, *Hiſt. Sept.* Bertius. Sanſovin. Dogliani, &c.

AQUIN, Suédois, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a vécu ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1494. Il étoit Philoſophe & Mathématicien, & a laiſſé quelques Ouvrages. * Sixte de Sienne, *in Biblioth.* Antoine de Sienne, *de Script. Domin.* Geſner, *in Biblioth.* Simler, & Poſſevin, &c.

AQUIN (Philippe d'), en Latin *Aquinas* ou *Aquinius*, s'eſt acquis beaucoup de réputation par la connoiſſance de l'Hébreu, qu'il enſeignoit à Paris ſous le régne de *Louis* XIII. Il étoit originaire d'Aquino dans le Royaume de Naples, & de là venoit ſon nom; mais il étoit né dans le Païs d'Avignon. Il ſe convertit du Judaiſme au Chriſtianiſme, & reçut une penſion du Clergé de France, comme on peut le voir dans l'Epître dédicatoire de ſon *Arbre de la Cabale*. Il eſt fait mention de lui dans le Procès du Maréchal d'Ancre, contre lequel il ſervit de témoin. *Simeon de Muis* lui a donné bien des louanges; *Valerien de Flavigni* au contraire en a dit du mal. Les principaux Ouvrages de Philippe d'Aquin ſont, *Dictionarium Hebræo-Chaldæo-Thalmudico-Rabbinicum*, imprimé à Paris *in folio*, l'an 1629; *Les Racines de la Langue Sainte, ad formam Cubi Hutteriani*, à Paris 1620. *in* 16; La Traduction en Italien des Apophthegmes des anciens Docteurs de l'Egliſe Judaïque, recueillis par le Rabin *Simeon* fils de *Gamaliel*: L'Expoſition des treize maniéres dont les anciens Rabins ſe ſont ſervis pour expliquer le Pentateuque. * Colomiés, *Gall. Orient.* Simeon de Muis, *ſur le Pſ.* 35. Bayle, *Dict. Critiq.*

AQUIN (Louis Henri d') contemporain de Philippe d'Aquin, étoit comme lui fort verſé dans les Langues Orientales. Bayle dit qu'il ne ſait s'il étoit ou ſon fils, ou ſon frére. Il traduiſit quelque choſe d'Hébreu en Latin, qui fut imprimé à Paris; ſavoir, *Commentarius Rabbi Levi filii Gerſonis in librum Jobi, ſeu in quinque prima capita.* Pariſ. 1622. *Scholia Rabbi Salomonis Jarchi in librum Eſther*: item *Excerpta quadam ex Talmudo & Jalcut in eundem librum.* Il ſe fit Chrétien, & le Clergé le gratifia d'une penſion. * Bayle, *Dict. Crit.*

* AQUIN (Antoine d') petit-fils de Philippe d'Aquin, a été Médecin du Roi Louis XIV.

AQUINIUS ou AQUINUS, Poëte Latin, vivoit vers l'an 693 de Rome, & 61 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Catulle & de Cicéron. Ce dernier ſe moque dans *ſes Tuſculanes* d'Aquinius, qui étoit un miſérable Poëte; & Catulle le traite de même, le mettant au même rang que Cæſius & Suffénus, qu'on mépriſoit comme les plus méchans faiſeurs de vers qui fuſſent à Rome. * Voſſius, *de Poët. Lat.*

AQUINIUS JUGER, Hiſtorien Latin, a vécu dans le premier ſiécle. Il écrivit la Vie de Céſar-Auguſte, comme nous l'apprenons des Auteurs qui le citent. Quelques Modernes ont cru qu'il étoit le même qu'Aquilius Niger, dont nous avons parlé. * Geſner, *in Biblioth.* Glandorpius, *in Onomaſt.* La Popelinière, *Hiſt.* Voſſius, *Hiſt Lat.*

AQUINIUS ou AQUIN. *Voyez* AQUIN.

AQUINO, que les Latins nomment *Aquinum*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Labour, avec Evêché ſuffragant de Capoue, dont l'Egliſe réſide à Ponte Corvo, autrefois Frégelles, depuis qu'elle a été ruinée par l'Empereur Conrad. Les Anciens ont mis cette ville dans le *Latium*; & c'eſt pour cette raiſon que les Evêques de cette ville, auſſi-bien que ceux de Fondi, de Gayette & de Sora, prétendent être de la province de Rome. Tite-Live, Tacite, Ptolomée & Pline parlent d'Aquino, qui étoit une Colonie Romaine. Depuis, elle a été ruinée. Saint Thomas le Docteur naquit dans le diocéſe d'Aquin, au château de Rocca-Secca, & ſon ſurnom lui eſt venu du nom de cette ville. Elle a été auſſi la patrie de Peſcennius Niger, ſelon Hérodien, & celle du Poëte Juvenal. Victorinus ou Victorin, qui a écrit le Cycle Paſchal, étoit d'Aquitaine, & non pas d'Aquino, comme quelques Auteurs l'ont écrit. * Tite-Live, *l.* 26. Tacite, *l.* 17. *Hiſt.* Hérodien, *l.* 2. Ptolomée. Pline-Cluvier. Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

AQUINO, Maiſon illuſtre & ancienne, & l'une des ſept grandes du Royaume de Naples, après que le Royaume des Lombards en Italie, par la mort violente de Cléfy, fut partagé en trente Ducs. Un des plus conſidérables de ces Etats, fut celui de Bénévent. De ce Duché, avec le tems, ſortirent les Principautez de Salerne & de Capoue, auſquelles, en l'année 899, fut jointe la Principauté de Bénévent ſous ANTE'NOLFE ou ADINOLFE, & LANDOLFE ſon fils. Du Prince Anténolfe deſcendirent les Comtes d'Aquino; parce que par une nouvelle diviſion de la Principauté de Capoue, on détacha l'Etat d'Aquino, d'où cette famille prit ſon nom. Cet Etat contenoit une partie de la province du nouveau Latio, entre les riviéres du Volturne & du Cariglian.

Dans le tems qu'Othon III alla prendre la Couronne Impériale à Rome, ADINOLFE poſſédoit le Comté d'Aquino. Celui-ci, ſurnommé *Summacula*, conquit la forteresſe de Rocca-Secca, appartenante à l'Etat de Mont-Caſſin, & la détruiſit dans l'année 996. Après lui un autre ADINOLFE, Comte d'Aquino, fut élu l'an 1038, Duc de Gayéte. Il dompta avec les armes les peuples de Minturne, défendit contre les Princes de Capoue & les Normands l'Etat de Mont-Caſſin, & ſon Duché de Gayéte contre les efforts de Guimar, Prince de Salerne. Olfane Archevêque de Salerne fit l'épitaphe ſuivante, pour être miſe ſur le tombeau de ce Comte:

Dormit, Aquine, tuus Comes hic, Cajeta, tuus Dux.
Magnus Atenulphus, Capua quem genuit, &c.

Après lui ſuccedérent LANDO, qui conſerva fort peu le Duché de Gayéte, & enſuite LANDOLFE, PANDOLFE & LANDONE, tous Comtes d'Aquino, ſelon les loix des Lombards. Landolfe, dans le tems que l'Empereur Lothaire alla à Rome, défendit l'Etat de Mont-Caſſin en l'année 1137, comme on le trouve dans les Annales de Baronius. De Landolfe naquirent *Pandolfe & Renaud*; celui-ci avec Landolfe & Landone ſes neveux, fit un échange du château de Mont Libretto en Sabine, contre le Mont de ſaint Jean en Latio, avec le Pape Adrien IV, dans l'année 1157, lequel eſt enregiſtré dans la R. C. A. dans le livre *de Cencio Camérario*. Dans ce tems les Principautez de Capoue, de Bénévent & de Salerne ayant été conquiſes par les Normands, les Comtes d'Aquino avec tout le reſte des autres Princes Lombards qui reſtérent dans ce païs, ſe virent obligez de ſe ſoumettre à Roger, qui étoit déja devenu Roi de Sicile, ce qui arriva du tems de Renaud & de Pandolfe Comtes d'Aquino. D'ADINOLFE aîné de Landolfe naquit THOMAS.

C'eſt ce même Thomas, Comte d'Aquino & de Lacerra, qui vers l'année 1221 s'étant diſtingué en pluſieurs occaſions, commanda en chef l'Armée de l'Empereur Frideric II, conquit Boiano & d'autres forteresſes, détruiſit le parti des Comtes de Célano, & réduiſit tout le Royaume de Naples à l'obéiſſance de cet Empereur, qui en l'année 1228 lui confia le commandement de toute ſon Armée, pour l'expédition de la Terre-ſainte.

Il s'embarqua à Barlette, & étant arrivé dans les ports de Syrie, il y débarqua ſon Armée, & entra dans cette province, d'où il rendit compte à l'Empereur de ſes entrepriſes & de la mort du Sultan de Damas, de même qu'au Pape par des Lettres arrivées à Barlette le jour de Pâques de la même année, auſquelles le Pape fit réponſe avec les mots ſuivans, *Prælia tua audivimus ubique felicitatem conſecuta; qua & prælia fidei ſunt*, &c.

L'Empereur paſſa enſuite lui-même à cette expédition, & après s'être rendu maître par capitulation de la ville de Jéruſalem, il retourna en Italie, ſuivi du Comte Thomas. Etant occupé à la guerre de Lombardie, il l'envoya pour Vicerol & Capitaine général dans le Royaume de Naples. Quand le Comte d'Aquino y fut arrivé, il détacha une Armée contre Bertholde, Duc de Spolète, qui s'étoit emparé de pluſieurs terres dans l'Abruzze, & le chaſſa du Royaume. L'année 1238, il fut envoyé Ambaſſadeur au Pape, pour établir la paix entre la ſainte Egliſe & l'Empire. De ſon mariage avec *Conſtance*, fille de l'Empereur *Frideric* II, il n'eut que LANDOLFE. De celui ci (qui fut tué dans la guerre de Lombardie au ſervice de l'Empereur, & de la mort duquel cet Empereur témoigna un grand reſſentiment dans une Lettre écrite au Comte ſon pére, qui eſt inſerée dans celles de Pierre des Vignes, ſon Chancelier) naquit THOMAS II, auquel ſuccéda ADINOLFE III, Comte de Lacerra; l'un fort renommé par la priſe de Lucére, & dans la bataille de Corradino, & l'autre dans toutes les guerres de Charles II, Duc d'Anjou, Roi de Naples.

De THOMAS II, naquit auſſi CHRISTOPHLE, auquel Thomas avoit donné le Comté d'Aſcoli l'an 1299. A celui-ci ſuccéda CHRISTOPHLE II, & à lui CHRISTOPHLE III, tous trois Comtes d'Aſcoli. La ſœur de ce dernier, *Marguerite* d'Aquino, fut mariée 1°. à *Conrad* d'Antioche, neveu *bâtard* de l'Empereur Frideric II: 2°. à *Raymond* de Baux, Comte de Soléto, proche parent de Charles I, d'Anjou, Roi de Naples.

Le ſecond fils de CHRISTOPHLE, premier Comte d'Aſcoli, fut BE'RARD, créé Comte de Loréto vers l'année 1326, lequel ſervit dans la guerre de Toſcane Robert Roi de Naples, qui l'en-

l'envoya ensuite pour son Ambassadeur au Roi de Hongrie. De celui-ci & de sa femme, fille de *Galéas* Stendardo, Grand-Maréchal du Royaume, sortit THOMAS II, Comte de Loréto; de lui, FRANÇOIS; & de François, JACQUES, auquel un autre FRANÇOIS succéda dans le Comté de Loréto & de Patriano.

FRANÇOIS, Comte de Loréto & de Patriano pendant que la succession royale étoit vacante, après la mort de la Reine Jeanne II, devint un des Gouverneurs du Royaume l'année 1435. Il se déclara pour le parti d'Alfonse d'Aragon, & entra dans Capoue avec 1000 chevaux & 600 fantassins. Ensuite le Roi Alfonse ayant assiégé Gayette, laissa le Comte de Loréto avec Riccio de Montechiaro, Commandant de cette Armée; mais Alfonse ayant été vaincu par la Flotte du Duc de Milan, & mené prisonnier en Lombardie, le parti contraire eut tant d'avantage, que le Comte François fut obligé de lever le siége de Gayette, & de se retirer dans l'Abruzze, où il ramassa le reste de l'Armée; & s'étant joint avec le Comte de Lora, envahit les terres de Caldora; mais Caldora étant venu dans cette province avec toute l'Armée de René, le Comté François soutint avec une fidélité admirable sa mauvaise fortune. Il fut ensuite assiégé dans la forteresse de Strangola-Gallo par l'Armée du Pape Eugéne IV. Pendant ce siége, le Roi Alfonse s'étant accommodé avec le Duc de Milan, fut mis en liberté; rentra dans le Royaume de Naples; marcha à grandes journées avec toutes ses forces dans l'Abruzze, pour délivrer le Comte de Loréto, qu'il créa Grand-Sénéchal, puis Grand-Camerling du Royaume: qualité en laquelle il assista au triomphe d'Alfonse en 1443. Du Comte *François* & de *Jeanette* du Bourg, fille unique de *Cecco*, fameux Capitaine du Roi Ladislas, dans la minorité duquel il avoit commandé & regagné une grande partie du Royaume, naquit BERARD-GASPARD VI, Comte de Loréto, auquel le Roi Alfonse, le même jour de son triomphe, donna le Marquisat de Pescara, qui est le premier de ce Royaume. De celui-ci & de *Béatrix* Gaëtan d'Aragon, sœur d'*Honoré* Comte de Fondi, naquit FRANÇOIS ANTOINE Marquis de Pescara, Comte de Loreto & de Satriano, & Seigneur de plus de quarante autres châteaux. Celui-ci ayant soutenu longtems la guerre contre Nicolas Piccinino, fameux Chef d'Armée, & défendu la place de Loréto, cede à la force du Vainqueur. N'ayant point eu d'enfans de sa femme *Françoise* des Ursins, fille de *Robert* Comte de Tagliacozzi, & Grand-Connétable du Royaume de Naples, les Etats de cette branche de la Maison d'Aquino, passérent dans celle d'*Inigo* d'Avalos, son beau-frére, Grand-Camerling de ce Royaume, fils du Comte de Ribadeo, Grand-Connétable de Castille.

De PANDOLFE, Comte d'Aquino, naquit un autre LANDOLFE, duquel, après dix Seigneurs d'Alvéto & de la Grotta, qui succédérent l'un à l'autre dans ces Etats, sortit LADISLAS Marquis de Quarata, qui fut créé Duc de Bicheti par l'Empereur Charles-*Quint*. Celui-ci se distingua dans l'invasion que firent dans ce Royaume le Prince de Vaudemont, & après lui le Seigneur de Lautrec; mais parce qu'il étoit gendre de Vincent Carafa, Marquis de Montesarchio, Allié des François, & que pour se délivrer de sa prison, il avoit promis pour rançon d'envoyer quelque nombre de pionniers aux ennemis, Philibert Prince d'Orange, en ce tems-là Viceroi de Naples, lui ôta ses Etats. Ladislas étant mort, son fils ANTOINE passa en France & ne put jamais recouvrer ses Etats. Cet *Antoine*, fils de *Ladislas* & de *Félicitane*, même du côté de sa mére *Elisabeth* de Baux, Reine de Naples, épousa *Elisabeth* Caracciola, fille du Prince de Melphes, Maréchal de France, de laquelle il n'eut point d'enfans. Mais quoique la restitution de ses Etats fût insérée dans les capitulations de la paix, cet article ne fut point exécuté.

De cette même branche, qui, par FRANÇOIS II, fils du Duc LADISLAS, a subsisté dans le Royaume de Naples jusqu'à *Thomas*, mort Evêque de Sessa, sont sortis 1. *Renaud*, Viceroi & Capitaine-général dans les Provinces d'Otrante, & de Bari, en l'année 1257; & 2. *Antoine* dans celle de Montefusco; 3. *Ange*, Evêque de Sarno, loué par le Pape Innocent IV; 4. *Antoine*, Chevalier de saint Jean de Jérusalem, Prieur de Barletta; 5. *Donat*, Archevêque de Bénévent; 6. *Nicolas*, Prieur de Bari: 7. *Matthieu*, Evêque de Lerci, Ambassadeur de Ferdinand Roi de Naples, vers Charles VIII, Roi de France, en l'année 1493; 8. *Antoine*, Archevêque de Tarente; 9. *Ladislas* Cardinal, *duquel on parlera ci-après*.

RAINAUD d'Aquino, Comte de Caserte, eut pour femme dans l'année 1249, *Sanfredina*, sœur de *Mainfroi* Roi de Naples. En 1252, il entra dans Capoue & à Naples, pour disposer les peuples à l'obéissance de ce Roi, qui le nomma en 1255, Viceroi de Naples. S'étant distingué dans toutes les guerres que ce Prince avoit eues, il fut choisi avec le Comte Jourdain, pour la défense du passage du Garigliano, contre l'Armée du Roi Charles d'Anjou. Le Comte de Caserte fut d'avis de lui laisser passer le pont de Ceporano, pour la battre ensuite dans sa marche. Les François ayant passé, il ne se trouva pas en état de les attaquer, & se joignit à l'Armée de Mainfroi. On combattit ensuite au pont de Bénévent, où Mainfroi fut défait, & le Comte de Caserte fait prisonnier, & mis par le Vainqueur dans le château del Monte. Ce fut là où après une longue prison, lui, *Sanfredina* sa femme, & *Conrad* son fils, moururent. En eux fut éteinte cette branche de la famille d'Aquino.

RENAUD, frére de PANDOLFE, Comte d'Aquino, eut plusieurs enfans. Le premier fut LANDOLFE, duquel & de *Théodore* Caracciola, fille du Comte de Quiéti, naquit 1. S. Thomas d'*Aquin*, *dont nous parlerons dans la suite*; 2. *Théodore*, Comtesse de Marsico, de laquelle descendent les Princes de Salerne, & deux autres fils, morts dans la guerre de Toscane, 3. le second fils de Renaud fut LANDOLFE *Sinibaldo*, Abbé de Mont-Cassin, Légat du Pape Grégoire IX, vers l'Empereur Frideric II, pour l'expédition de la Terre-sainte; 4. le troisiéme, AYMOND Comte d'Aquino, de qui *nous parlerons dans l'Article suivant*; & 5. le quatriéme, ADINOLFE. De celui-ci naquit THOMAS I, Comte de Belcastro, qui fut Gouverneur des Armées de la province de la Terre de Labour, dans l'invasion de Roger de Lorica, Capitaine de l'Armée Sicilienne. THOMAS II. lui succéda; & à celui ci THOMAS III, dans le Comté de Belcastro, lequel de sa femme, de la Maison de Sanseverino, fille du Comte de Potenza, Grand-Protonotaire du Royaume, n'eut point d'enfans, non plus que *Christophle* son oncle, qui fut Capitaine-général dans la province du Principato Ultra, ou Principauté Ultérieure.

Le troisiéme fils de RENAUD Comte d'Aquino, fut AYMOND qui sous le régne du Roi Mainfroi, fut Viceroi de Sicile. De celui ci naquit THOMAS Comte d'Aquino, auquel, pour avoir fait la guerre au peuple de Véroli, contre l'ordre de Charles I, Roi de Naples, on ôta cette partie du Comté d'Aquino qu'il possédoit selon les loix des Lombards. De celui-ci & d'*Amangalde* de Ceccano, de la famille des Comtes de Terracina, naquit ADINOLFE I, Seigneur de Castillon.

ADINOLFE, pour réparer par sa vertu la mauvaise fortune du Comte son pére, commença le metier de la guerre, sous la conduite de Thomas Sanseverino, Comte de Marsico, ayeul du prémier Prince de Salerne, lequel étant né de Théodore d'Aquino, sœur de S. Thomas, étoit son cousin; & comme il s'étoit distingué dans la guerre de l'année 1303, le Roi Charles d'Anjou lui donna l'Etat de Castillon. En l'année 1310 il fut envoyé Viceroi & Capitaine-général en Calabre; deux années après il fut fait du Conseil d'Etat du Roi Robert, & Général des Arbalétriers du Royaume. Ensuite à cause que l'on craignoit que Henri de Luxembourg, Empereur, ne voulût opprimer l'Etat de la sainte Eglise, & le parti des Guelfes en Italie; le Pape se mit entre les mains de Robert Roi de Naples, & ce Prince en entreprit la défense. Quant à la distribution des emplois, il envoya à Rome *Jean*, Prince de Morée, son fils, avec huit cens soldats; *Pierre*, Comte de Gravina, son second fils, sous la conduite de Jacques Canteime, à Florence; & *Adinolfe*, Seigneur de Castillon, à Ferrare, lequel, en qualité de Vicaire-général de l'Eglise & du Roi, prit le commandement de cet Etat par les mains du Cardinal de Sainte Marie *el Portico*, au nom du Saint Siége, en l'année 1312. Le Roi lui ordonna de soutenir le parti d'Azzo, & de Bertolde d'Este, fils du Marquis François, comme nous le trouvons écrit dans Jean Baptiste Pigna, Historien de la Maison d'Este. Cette guerre étant heureusement terminée, il s'en alluma une autre à l'arrivée du nouvel Empereur Louis de Baviere en Italie, lequel menaçoit les Etats de l'Eglise & le Royaume de Naples du côté de l'Abruzze. Le Roi Robert confia la défense de son Royaume dans cette frontiére à Adinolfe, qu'il fit Capitaine-général de toute l'Armée, ordonnant aux peuples & aux Soldats de lui rendre les mêmes honneurs qu'on avoit rendus auparavant à Charles Duc de Calabre, son fils aîné, quand il exerçoit le même commandement. Enfin, cette guerre étant aussi heureusement terminée, Adinolfe eut le commandement de l'Armée & des provinces de l'Abruzze pendant sept ans. Il étoit déja mort en l'année 1335. Voici l'inscription qui se trouve sur sa tombe au château de Castillon.

Atenulpho Thomæ Aquinatis & Amengaldæ
de Ceccano filio,
Ex Comitibus Aquini, Cajeta Ducibus,
Post obita præclariora Seren. Roberti Regis munia
Capitano Generali,
Castrum Regia munificentia concessum.
Anno Domini M. CCC. III.

D'Adinolfe & de *Stefanie* de Montefalcone, qui descendoit de ces premiers Capitaines Normands, qui occupérent les deux Siciles, naquit THOMAS II, Seigneur de Castillon, Commandant de cent cinquante Soldats, puis Lieutenant-général d'Adinolfe son pére, dans les frontiéres de la Calabre, pour la guerre de Sicile, & dans l'Abruzze, dans le tems des mouvemens de l'Empereur Louis de Baviére. Il fut envoyé Viceroi & Capitaine-général des Armées dans la province de la Terre d'Otrante, pour l'opposer à l'invasion des Turcs & des Siciliens. Il eut pour femme *Catherine* des Monts, fille de *Louis* Viceroi de Naples. A celui-ci onze Seigneurs ont succédé, & six Princes de Castillon, l'un desquels, JACQUES, joignit à son ancien Etat celui de Crucoli par *Elisabeth* sa femme; & RENAUD la ville d'Umbriatico. Ce dernier fut Lieutenant-Général de l'Armée en Calabre, sous le commandement de Pierre-Paul de *Viterbe*, son beau-frére, ayant tous deux épousé deux filles d'*Obizzon* Popoli, neveu de *Thadée*, Tyran de Bologne. Jacques IV intervint au Parlement d'Alfonse Roi de Naples, dans l'année 1449, & eut pour femme *Isabelle* Sanséverina: sa sœur *Elisabeth* fut mariée avec le Comte de Matéra, de la Maison Sanséverino.

LOUIS VII, Seigneur de Castillon, fut fait Chevalier par Ferdinand Roi de Naples, de l'Ordre de l'Armellino, Institué par ce Prince après la guerre des Barons. Dans la même promotion, Alfonse Duc de Calabre, Hercule Duc de Ferrare, Galeazzo Duc de Milan, Alexandre Prince de Pézaro, & quantité des plus grands Princes & Barons d'Italie, furent faits Chevaliers de cet Ordre. Louis eut d'*Henriette* Ruffa, de la famille des Comtes de Catanzaro, beaucoup d'enfans: *Horatio*, Chevalier de saint Jean, fut tué par les Turcs dans un combat au siége de Malte; & *Gaspard* mourut dans la bataille qui fut donnée près du Cap de la Campellana; CESAR, Seigneur de Castillon, servit l'Empereur Charles-*Quint* dans la guerre d'Alger; *Jules* par *Eléonore* de Gennaro, sa femme, joignit à son ancien Etat le Comté de Maltorano; *Jean-Baptiste* servit longtems dans les guerres de Flandre. CESAR, I. du nom, continua la branche des aînez, & fit la souche des Princes de Piétra-Eléna. Il y eut trois Princes de cette Maison jusqu'à CESAR. L'Empereur Fer-

Ferdinand II leur accorda la Principauté du ſaint Empire, avec le ſuffrage à la Diéte, dans l'année 1626. CESAR, II du nom, fut le premier mari de *Jeanne*, Princeſſe de Caſtillon. De LOUIS, frére de Céſar, I du nom deſcendirent les Princes de Saint-Mango; il y en eut trois juſqu'à LOUIS, qui ſe ſignala dans la guerre de Flandre & d'Allemagne. L'Electeur de Tréves fut confié à ſa garde; & dans la bataille de Nortlinghen, il défendit avec quatre cens fantaſſins Italiens le poſte de la colline, attaqué par l'Orno. Sa valeur lui attira l'eſtime de l'Infant-Cardinal, qui lui donna à l'Armée l'Ordre de ſaint Jacques. Louis étant mort ſans enfans, la Principauté de Saint Mango fut réunie à la Maiſon de Caſtillon, à qui retomba la Principauté de Férolito, peu après la mort du Prince Dom Jean. Ce dernier avoit auſſi longtems ſervi dans les guerres de Flandre, ayant le commandement de deux compagnies de cavalerie. Pour revenir à la branche des Princes de Caſtillon. CHARLES augmenta ſon Etat, en y joignant le Duché de Nicaſtro, belle & noble ville en Calabre. De ſa femme *Eléonore* Pignatelli, tante de *Fabrizio* Duc de Montéléon, & Viceroi de Sicile, il eut CESAR & *Jean*, deſquels on a parlé; *Jacques* Prince de Cracoli, qui de *Cathérine* d'Aragon ſa femme, ſœur du Prince de Caſſano, n'eut point d'enfans. Du Prince Dom CESAR, outre Dona *Cornélia*, mariée avec *Philippe* Gaëtano, Prince de Caſerte, fils du Duc de Sermonéta, Grand d'Eſpagne, & Gouverneur de Milan, naquit la Princeſſe Dona *Jeanne*, en la perſonne de laquelle, & du Prince Dom *Louis* ſon mari, petit-fils de *Louis* IX, Seigneur de Caſtillon, tous les Etats de la Maiſon ſe joignirent.

Dans le tems du tumulte arrivé à Naples en l'année 1647, Dom *Thomas* ſon oncle, qui étoit du Conſeil d'Etat de ce Royaume, fut Plénipotentiaire de Dom Jean d'Autriche, & fit arborer l'étendart royal ſur les murailles de cette ville le jour de l'entrée de ce Prince. Dom Thomas, avant que de mourir, fonda un Couvent de Religieuſes dans la ville de Naples.

Dom Louis VI, ſon neveu, Prince de Caſtillon, de Férolito, &c. s'étant marié avec la Princeſſe Dona *Jeanne*, devint le Chef de toute la Maiſon d'Aquino. Ce Prince fut fort conſidéré par Don Jean d'Autriche, à cauſe de ſa valeur. Il eut part à la cérémonie de l'entrée de Jean d'Autriche dans la ville de Naples. Quelque tems après, les mouvemens de Meſſine étant ſurvenus, le Prince Dom Louis défendit pendant cette guerre les côtes de Calabre, depuis le Cap de Tropea, juſques au Cap de Lamantea, & ſecourut Caſtillon, qui étoit attaqué par les ennemis. En l'année 1695, y ayant eu dans la ville de Naples un débat entre les Soldats de l'Armée navale d'Eſpagne, & ceux du peuple Napolitain, le Gouvernement de la ville fut confié au Prince Dom Louis, juſqu'à ce que ces troubles furent paſſez. Louis mourut en l'année 1697, laiſſant deux enfans; THOMAS, qui ſuit; & *Charles*, qui ayant été Prélat domeſtique du Pape, & fort eſtimé à la Cour de Rome, mourut dans la fleur de ſon âge & de ſes eſpérances.

Des filles, *Antonia* fut mariée à *Marco* Carafa, Duc de Jelsi, & Prince du ſaint Empire, neveu du fameux Marquis de Monténégro; & *Catherine*, épouſa 1°. *Marcello* Caracciolo, Marquis de Caſalbore, & Prince de Tourneuve: 2°. *Roxanie* de Pangro, Prince de Châteauneuf. Des fréres du Prince Dom Louis, *Jacques* fut Chevalier de ſaint Jean; & *Antoine* eut d'*Hippolyte* Capéce, fille du Duc de Ruoti, beaucoup d'enfans; l'un d'eux, *Landolfe*, Capitaine, puis Colonel d'infanterie Italienne, eſt mort dans le ſervice du Roi Philippe V, pendant la guerre d'Eſpagne.

THOMAS VI, Prince de Caſtillon, de Férolito, de Saint-Mango, Duc de Nicaſtro, Comte de Martorano, &c. eſt né l'année 1669. En 1688, il épouſa *Fulvie*, fille d'*Alexandre* II, Duc de la Mirandole, & d'*Anne-Béatrix* d'Eſte, fille d'*Alfonſe*, Duc de Modéne, & d'*Iſabelle* de Savoye, qui étoit fille du Duc *Charles-Emmanuel* de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche ſœur de Philippe III, Roi d'Eſpagne. De ce mariage ſont nez ALEXANDRE XI, Comte de Martorano, l'année 1689, à préſent Duc auſſi de Célenze par ſa femme *Coſma* Caracciola héritiére de cet Etat; & *Renaud* l'année 1692.

L'an 1699, le Roi Charles II donna, de l'aveu & décret de tout le Conſeil, au Prince Dom Thomas la Grandeſſe perpétuelle d'Eſpagne de la premiére claſſe, & l'annexa à la Principauté de Caſtillon & à celle de Férolito. Après la mort de Charles II, & la proclamation de Philippe V pour le Royaume d'Eſpagne, le Prince de Caſtillon apparu en 1701, par ſa prudence, par ſa valeur & par ſes ſoins, la ſédition qui s'étoit élevée à Naples.

L'année 1702, le Roi étant en Italie, donna au Prince Dom Thomas les emplois de Gentilhomme de ſa chambre avec la grande entrée, & le fit Lieutenant-Général de ſes Armées, & Capitaine-Général de la cavalerie de ce royaume. En l'année 1703, ſur l'avis que l'on eut de la Cour de France, que les Flottes d'Angleterre & de Hollande devoient faire une invaſion ſur les côtes de la Pouille, les troupes de l'Empereur s'étant déja groſſies à Trieſte, le Prince Dom Thomas fut envoyé en cette province, où ayant mis en état de défenſe Manfrédonia & Brindeſi, avec les autres lieux plus importans, il ſortit en campagne avec un bon corps d'Armée, & ordonna les choſes de telle maniére, que ſi les Flottes, après être arrivées à Livourne, n'euſſent changé de deſſein, elles auroient éprouvé une très grande réſiſtance ſur ces côtes. Etant revenu de cette expédition, il fut envoyé dans le commencement de l'année ſuivante en Lombardie, ſous les ordres des Princes de Vaudemont & de Vendôme, où il ſe trouva à la priſe de Révére & de la Concordia, au blocus de la Mirandole, & à tous les autres événemens de cette année, dans laquelle on fit retirer les Allemands de la Baſſe Lombardie. Il réduiſit le Duc de la Mirandole ſon neveu, ſous la protection des deux Couronnes, qui le rétablirent dans la poſſeſſion de ſon Etat.

L'Armée navale d'Angleterre & de Hollande étant entrée dans la Méditerranée, il fut appellé au Royaume de Naples en l'année 1707. Les Allemands ayant envahi le Royaume de Naples, le Prince de Caſtillon fut d'avis de joindre les troupes réglées & les Milices du païs dans la Campagne de Cepperano, forma une ligne de Sora juſqu'à Ponte-Corvo le long de cette riviére, avec des redoutes dans les poſtes avantageux, garnis de canons & d'une partie de l'infanterie, plaçant le reſte de l'infanterie & une partie de la cavalerie dans les fortreſſes de Gayete, de Peſcara & dans les châteaux de Naples. Pour lui il reſta à la tête de 800 chevaux à San-Germano ayant ordre de ſe retirer, d'abord que les ennemis commenceroient à paſſer la riviere, ce qu'il n'exécuta qu'après que toute l'avantgarde des ennemis fut entrée dans la plaine en deçà de la riviere. Il ſe retira enſuite en très bon ordre, obſervant toûjours l'ennemi juſqu'à la ville de Capoue, à côté de laquelle il fit camper ſon détachement. Il s'étoit propoſé d'entrer dans Capoue pour la défendre, mais il reçut ordre de ſe retirer proche de Naples; ce qu'il exécuta, ayant auparavant fait entrer un ſecours d'infanterie & de munitions dans le château de Capoue, à la vue des ennemis, qui s'étant emparez de cette ville ſans oppoſition, & ayant pris le château après une raiſonnable réſiſtance, marchérent droit à Naples. Le Vice-Roi ayant été obligé de ſe retirer à Gayete, ordonna au Prince de Caſtillon de marcher avec ſon détachement dans l'Abruzze, par le chemin de la Pouille: mais quoiqu'il fît tout ſon poſſible afin qu'il lui fût permis de ſe retirer à Gayete, *il fallut* obéïr; & ayant paſſé à côté des ennemis, il gagna la tête du défilé de Monteforte. Là il trouva que ce défilé qui étoit d'une lieue de long avoit été coupé, & mis en défenſe par un grand nombre de païſans armez. Ne pouvant le forcer avec ſon petit nombre de Cavaliers, & l'Armée des ennemis étant à ſes trouſſes & le ſerrant de près, ne pouvant pas non plus paſſer dans l'Abruzze par un autre endroit, parce que les ennemis y étoient campez, il marcha du côté de Salerne pour gagner la Calabre, & faire tête dans cette province, ayant une retraite ſûre du côté de Sicile, & pouvoit avoir là des bâtimens pour paſſer dans cette Iſle; mais le peuple de Salerne lui ayant refuſé le paſſage & fermé les portes, il fut dans la néceſſité de s'arrêter à la Cava. Dans cette ſituation il chaſſa les païſans armez qui vouloient l'environner; à la fin étant ſurvenu un détachement de cavalerie Allemande, ſous les ordres du Général Caraffa; n'ayant point de reſſource, il fut contraint de capituler l'épée à la main avec les Allemands, qui lui donnérent une capitulation ſignée par le Comte de Daun, Général de l'Empereur, de priſonnier de guerre avec les armes & les équipages de tous les Officiers, & de tout ce que les ſoldats portoient à la croupe de leurs chevaux; ainſi étant conduit priſonnier dans le château neuf de Naples, puis dans celui de Milan, après avoir ſouffert avec fermeté l'eſpace de ſix années une dure priſon, il ſortit par ſon échange & s'en alla en Eſpagne, où le Roi Philippe V lui donna l'emploi de Viceroi & de Capitaine-général du Royaume de Navarre, qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée à Pampelune le 20 Octobre 1721.

AQUINO (Ladiſlas d'), neveu du Marquis de Quarata, duquel on a parlé, ayant commencé à ſervir l'Egliſe ſous le Pape Pie V, dans l'an 1581, fut créé Evêque de Vénafre par Gregoire XIII, & fut envoyé par Paul V, Nonce vers les Suiſſes. Il s'acquitta ſi dignement de cet emploi, qu'en l'année 1616, il fut fait Cardinal. Dans le Conclave de l'an 1621, les Chefs de faction étoient déja convenus de ſon élection au Pontificat, lorſqu'il mourut avec l'honneur d'avoir été jugé digne de cette dignité ſuprême. Le onziéme Fevrier de la même année ſon corps fut inhumé à Rome dans la chapelle de ſaint Thomas de l'Egliſe de la Minerve, avec une noble Inſcription.

AQUINO (S. Thomas d'), fils de LANDOLPE, Comte d'Aquino, & de *Théodore* Caracciola, naquit dans le château de Rocca Secca, &c. * *Voyez* SAINT THOMAS D'AQUIN ſous THOMAS. Aminirato, Maria, Guicciardino, Camillo, Pellegrino, Giovio, Cronica Caſſinenze, Imhof, *Hiſtoria genealogica Italiæ & Hiſpaniæ.*

AQUINUS (Cornélius) Colonel d'une légion, ſous l'empire de Galba, ſervoit dans l'Armée de Fonteius Capito en Allemagne; & de concert avec Julius Valens, encore Colonel, il fit tuer ce Général par Criſpinus Centenier, ſous prétexte qu'il vouloit uſurper l'Empire, l'an de Jéſus-Chriſt 68. On prétendoit qu'Aquinus & Valens n'avoient fait aſſaſſiner Capito, que parce qu'ils n'avoient pu l'engager dans la revolte, à laquelle ils vouloient le porter; mais Galba ne ſe donna pas la peine d'approfondir le myſtére. * Tacite, *Hiſt. l. 1. c. 58. l. 3. c. 62.*

AQUINUS Poëte Latin. *Voyez* AQUINIUS.

AQUIRON, château ſimpérial près de Nicomédie, a été célébre par le batême qu'y reçut le grand Conſtantin, l'an de Jeſus-Chriſt 337; & par ſa mort, qui arriva dans le même lieu peu de tems après. * Socrate, *c. 40.* Euſébe, *c. 62.*

AQUITA, province du Japon. *Cherchez* AQUI.

AQUITAINE, troiſiéme partie de l'ancienne Gaule, dont on va décrire les bornes du tems de Céſar, avant que d'entrer dans le détail des révolutions qu'elle a ſouffertes. Céſar dit en termes exprès, qu'elle étoit ſéparée de la Gaule Celtique par la Garonne, qui devroit ainſi l'avoir bornée toute entiére au nord; mais on a prouvé ailleurs qu'il ne s'exprime pas avec beaucoup de juſteſſe, & Strabon nous apprend, *l.* 4. que les Bourdelois, ou Bituriges Viviſques, qui demeuroient dans cette étendue de l'Aquitaine, & qui étoient très conſidérables, n'étoient pas Aquitains, mais Gaulois ou Celtes, ce qui reſſerre beaucoup l'Aquitaine de ce côté-là. Pour ſon étendue du côté de l'orient, on n'y auroit eu aucune difficulté, ſi une exceſſive affection pour le païs où on eſt né, n'avoit porté Catel à entreprendre de prouver que ſuivant le même Céſar, l'Aquitaine étoit tellement reſſerrée à l'orient par la Garonne, que ni le Conſerans, ni la partie du païs de Cominges, qui eſt en deçà de cette riviére, n'étoient

d'Aqui-

d'*Aquitaine*. Mais M. de Marca lui a fait remarquer qu'il n'auroit pas entrepris d'augmenter la Narbonnoiſe de ces païs, s'il avoit obſervé que Céſar en parlant de la Garonne, ſe contente de dire qu'elle ſépare la Celtique & l'Aquitaine, ſans parler de la Narbonnoiſe; & comme Pline & Strabon placent le Conſerans & le païs de Cominges dans l'Aquitaine, il ne faut point chercher de bornes naturelles de ce côté-là, où il n'y en a point. Celles du côté d'occident ont été auſſi conteſtées: tous les Anciens s'accordent à dire, que c'eſt le promontoire *Oceſo*, ou des Pyrénées, qui ſépare l'Aquitaine de l'Eſpagne; mais parce qu'ils ne ſe ſont pas expliquez bien clairement, il y en a qui ont voulu trouver ce promontoire à Fontarabie, & d'autres moins attentifs ont voulu qu'Oyarſun, qui eſt éloignée de la mer de deux lieues, fût la borne des deux païs; mais il paroit indubitable que c'eſt S. Sébaſtien. Ce n'eſt pas ſeulement de ce côté-là que l'Aquitaine a eu autrefois plus d'étendue qu'elle n'en a préſentement; car bien qu'il ſoit vrai de dire qu'autrefois comme aujourd'hui les Pyrénées la ſéparoient au midi de l'Eſpagne, cependant elle comprenoit quelques vallées de la Haute-Navarre, c'eſt à dire, les vallées de ce païs qui étoient du diocéſe de Bayonne, & pour leſquelles Philippe II fit nommer par le Pape un Vicaire-général indépendant de l'Evêque. Il y avoit neuf peuples dans cette étendue de païs, auquel les Tarbelliens paroiſſent avoir donné le nom; car le nom d'Acqs que porte encore leur Cité, qu'on appelloit *Aqua Tarbellica*, donne lieu de croire qu'ils étoient ceux que Pline, *l.* 4. *c.* 19. dit avoir été les Aquitains propres: c'étoient ceux qui s'étendoient le long de la mer au midi juſqu'aux Pyrénées, que Tibulle pour cette raiſon appelle Tarbelliens; ils tenoient auſſi le Païs de Buch, mais non pas celui de Médoc, qui appartenoit aux Bourdelois, quoique Scaliger ait voulu ſoutenir le contraire; & Vinet n'a pas plus de raiſon de leur donner le païs de Tarbe, & le Béarn. Les autres peuples étoient les Eluſates, c'eſt à dire, ceux du territoire d'Eauſe: les Auſciens, dont la ville, nommée Auſch, ſuccéda à Eauſe dans la dignité de Métropole: les Vaſates, dont la ville eſt nommée Bazas: les Béarnois, dans le païs desquels il y eut deux Citez, ſavoir, Leſcar & Oleron: les Sociates, dont la ville eſt appellée Aire: les Bigerrons, dont la ville eſt Tarbe: les peuples appellés *Convenæ*, avec Cominges leur ville: & les Conſeraniens, qui ſont ceux du Conſerans. Voilà ce que c'étoit que l'Aquitaine du tems de Céſar, qui en conquit la plus grande partie, n'ayant laiſſé libres que ceux qui s'étoient retirez dans les montagnes. Auguſte ayant voulu enſuite partager toutes les Gaules en quatre grands Gouvernemens, ſans s'arrêter à l'origine des naturels de chaque païs, donna à l'Aquitaine une étendue beaucoup plus grande qu'elle n'avoit eu juſqu'alors, & détacha quatorze peuples de la Gaule Celtique pour les y joindre. Ces quatorze peuples ſont les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Velay, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, les Agénois, les Berruyers, les Limoſins, les Périgordins, les Poitevins, les Saintongeois, & les Elviens, ou ceux du Vivarets, à la place deſquels, on ne ſait précilément quel Empereur, mais apparemment Galba, y mit ceux d'Albi, que Pline & Ptolomée placent dans l'Aquitaine. Juſqu'ici on a preſque toûjours ſuivi Mr. de Marca, dont l'Hiſtoire de Béarn eſt remplie de belles obſervations; mais la vérité ne permet pas de le ſuivre plus longtems, & ce qu'il dit qu'Hadrien partagea les Gaules en quatorze Provinces, & entre autres l'Aquitaine en trois, qui furent nommées Aquitaine I. Aquitaine II. & Novempopulanie, eſt tout-à-fait inſoutenable. Outre qu'il n'y a pas un ſeul Ancien qui favoriſe cette opinion, c'eſt qu'Ammien Marcellin écrivant au tems de Julien l'Apoſtat, ne compte que douze Provinces dans les Gaules, & qu'il ne partage l'Aquitaine qu'en deux Provinces, dont il nomme l'une l'Aquitanique, & dit que Bourdeaux eſt ſa principale ville, & l'autre les neuf peuples, dont les Auſciens & les Eluſates étoient, dit-il, les plus conſidérables. Ce partage de l'Aquitaine en deux Provinces ne fut certainement fait que ſous Dioclétien, qui diviſa de même toutes les autres provinces en pluſieurs plus petites: & il arriva alors une choſe aſſez conſidérable qu'on ne doit pas oublier, quoiqu'on ſache que la conſéquence qu'on en tirera naturellement peut faire autant de peine à quelques-uns que de plaiſir à d'autres; c'eſt que ſuivant le même Ammien Marcellin, qui connoiſſoit certainement les Gaules, le Berry ne fit plus alors partie de l'Aquitaine, & fut réuni à la Lyonnoiſe, dont on le ſépara néanmoins bien-tôt, & dès le tems de Valentinien, pour donner à Bourges le rang de Métropole dans une nouvelle Province, compoſée d'une partie de l'Aquitanique, & qui fut nommée première Aquitaine: première, dis-je, non pour aucun avantage qu'elle eût ſur la ſeconde, dont Bourdeaux continua d'être la Métropole, mais parce que c'étoit la première qu'on rencontroit en venant d'Italie ou de Tréves; quoique par la ſuite ce titre de première lui devint avantageux, & lui fit donner la préſéance dans les Aſſemblées. Le tems de cette diviſion eſt connu par Sextus Rufus, qui dans une courte deſcription de l'Empire, adreſſée à l'Empereur Valens, reconnoit quatorze provinces dans les Gaules, & deux Aquitaines, ſavoir la première, & la ſeconde, outre la Novempopulanie; & parce qu'outre ce qu'on vient de voir d'Ammien Marcellin, il eſt certain encore par une inſcription dreſſée par ordre de Valentinien même à l'honneur de Saturninus Secundus, que cette diviſion étoit nouvelle, puis qu'on y lit que ce Saturnin avoit été Préſident de l'Aquitanique, ſans diſtinction de première ou de ſeconde. C'eſt ici le lieu de faire remarquer l'étendue préciſe, & les anciennes Citez des trois Provinces, telle qu'on la trouve dans une Notice dreſſée au commencement du cinquiéme ſiécle. Bourges y eſt la Métropole de la première Aquitaine, compoſée de ſept autres Citez: ſavoir celle d'Auvergne, de Rodez, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la Cité du Gévaudan, & de celle du Velay. Bourdeaux, Métropole de la ſeconde Aquitaine, eſt l'une des ſix Citez de cette Province: les autres ſont Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Enfin la Novempopulanie y eſt compoſée de douze Citez en cet ordre, Eauſe la Métropole, Acqs ou Dax, Leitoure ou Leictoure, Cominges, Conſerans, la Cité des Boiates ou de Buſch, la Cité de Béarn, Aire, Bazaz, Tarbe, Oléron, & Auſch. On peut s'étonner d'y voir quelques villes, & entre autres celles d'Auſch, tenir un rang peu conſidérable; mais la même Notice ne marque la ville d'Arles que pour l'onziéme Cité de la Viennoiſe, & ſon autorité ne doit point être rejettée, quoiqu'on ſache qu'Auſch & Arles étoient célébres avant que cette Notice fût écrite, & qu'elles l'ont été encore davantage depuis, étant devenues des Métropoles, la derniére même peu d'années après que la Notice a été écrite. Pour le nom d'Aquitaine, il eſt ſûr qu'il lui fut donné de l'abondance de ſes eaux; & cette origine eſt d'autant plus naturelle, que Pline nous apprend qu'anciennement cette région étoit nommée *Armorique*. Ce dernier nom étoit tiré du mot Gaulois *Armor*, qui vouloit dire *païs maritime*. Les Romains firent diverſes entrepriſes ſur l'Aquitaine. Pompée ſoumit les peuples de Cominges & de Conſerans; & Craſſus, Queſteur de Céſar, fit la conquête du reſte du païs. Cependant après que les trois Provinces d'Aquitaine eurent longtems obéï aux Romains, elles devinrent le partage des Goths. L'Empereur Honorius, vers l'an 411 ou 412, céda la Province Narbonnoiſe ou Septimanie à Ataulfe, Roi des Goths, & à ſes ſucceſſeurs; & leur abandonna dans la ſuite l'Eſpagne, afin qu'ils en chaſſaſſent les Alains & les Vandales, qui s'y étoient établis. Il cherchoit les moyens d'allumer la guerre entre ces Barbares, afin qu'ils ſe détruiſiſſent eux-mêmes. En effet, les Goths, ſous leur Roi Vallia, obligérent les Vandales de paſſer la mer, & de ſe retirer en Afrique en 418. Vers l'an 419, le Patrice Conſtance leur céda une partie de l'Aquitaine; & depuis, les Rois ſuivans la ſoumirent toute entiére. Evaric, qui commença de régner en 466, eſt celui qui y contribua le plus, & qui ſatisfit la paſſion que les Goths avoient eue de borner leur Etat par l'Océan, la Loire & le Rhône. Alaric étoit fils d'Evaric, auquel il ſuccéda en 484. Clovis le défit à la bataille de Vouillé ou de Cyveaux, ſur le Clain en Poitou, l'an 507, & s'empara des Provinces d'Aquitaine, que les Goths avoient uſurpées ſur l'Empire. Ce Prince leur laiſſa la Septimanie, que l'Empereur Honorius leur avoit donnée, & ſe contenta de leur enlever ce qu'ils avoient uſurpé dans les Gaules. Après la mort de Clovis en 511, lorſque les Etats furent diviſez entre ſes quatre fils, l'Aquitaine devint le partage de Clodomir, Roi d'Orléans. Il fut tué en l'an 524, ſes enfans Thibaud & Gontier furent maſſacrez, & ſon Royaume fut encore partagé entre ſes fréres. Clotaire, I du nom, eut le plus de part à l'Aquitaine, qu'il laiſſa à Charibert. Mais celui-ci étant mort à Blaye l'an 570, ſes fréres Gontran, Sigebert & Chilpéric I, la démembrérent, & penſérent la ruïner par leurs jalouſies. Clotaire II, ſurnommé *le Jeune* & *le Grand*, réunit tous ces Etats, qu'il laiſſa l'an 628, à Dagobert I, ſon fils. Celui-ci donna une partie de l'Aquitaine à ſon frére Charibert ou Aribert, qui mourut vers l'an 631. Ainſi ces Provinces furent réunies à la Couronne de France, & y demeurérent ſoumiſes juſques vers l'an 668 ou 670, après la mort de Clotaire III. Car les Gaſcons, qui habitoient au pié des Pyrénées, profitant de l'empreſſement qu'Ebroïn, Maire du Palais, avoit de faire reconnoître Clovis, qu'il diſoit être fils de Clovis II, & voyant que les places de la Novempopulanie étoient ſans garniſons, en enlevérent quelques-unes. Un Continuateur de Frédégaire nous apprend que les Grands de la Cour, chaſſez par Ebroïn, ſe retirérent parmi les Gaſcons, qui les portérent à la revolte; & que cette partie de l'Aquitaine, qui étoit au delà de la Garonne, ſecoua le joug, auſſi-bien que quelques villes qui étoient en deçà de la même riviére. C'eſt ce qu'on a depuis appellé *Gaſcogne*. Ces peuples ſe choiſirent un Duc particulier, nommé Loup, qu'on croit avoir été Officier du Roi Chilpéric. C'étoit apparemment un de ceux que le Maire du Palais avoit éloignez de la Cour. Eudes ſon fils, ou, ſelon d'autres, ſon gendre, fut plus puiſſant, il prit le titre de Duc d'Aquitaine, & ſoumit preſque toutes ces Provinces en deçà de la Garonne. Charles *Martel*, qui avoit dompté l'Aquitaine en 728, défit enſuite les Sarazins à la bataille de Tours en 732; & par la mort d'Eudes, en 735, il ſe vit en liberté de diſpoſer de ce païs. Il le laiſſa à Hunaud, fils d'Eudes, qui lui promit foi, hommage & ſervice, à lui & à ſes fils. Mais Hunaud ne s'acquitta point de ſa promeſſe, car il prit les armes contre Pepin; & ayant été vaincu en 744, il ſe retira dans un monaſtére. Gaifre ou *Gaifer* ſon fils lui ſuccéda. Pepin lui fit la guerre depuis l'an 758, juſqu'en 768. & conquit tout le païs. Hunaud ſortit alors du monaſtére où il étoit, & fit revolter une partie de l'Aquitaine. Charlemagne, qui avoit ſuccédé à ſon pére Pepin, y courut, & termina entiérement cette guerre en 769. Hunaud s'étoit retiré chez Loup, Duc des Gaſcons, lequel craignant le juſte reſſentiment du Roi qui lui avoit fait dire de lui remettre ce Moine fugitif, le lui envoya en même tems. Ainſi la poſtérité d'Hunaud fut privée de l'Aquitaine.

Charlemagne à ſon retour d'Eſpagne en 778, l'érigea en Royaume, y ajoûtant la Gaſcogne, le Languedoc, la Biſcaye, avec la Marche d'Eſpagne, & le Comté de Barcelone. Louïs, le plus jeune de ſes fils, qu'on a depuis ſurnommé *le Débonnaire*, fut le premier Roi d'Aquitaine. On lui donna ce titre à Chaſſeneuil en Agénois, où il naquit la même année 778: & en 781 le Pape Adrien I le ſacra & le couronna à Rome en cette qualité. Depuis, Louïs *le Débonnaire*, dans une Aſſemblée tenuë l'an 817 à Wormes, établit Roi d'Aquitaine, Pepin ſon fils, qu'il avoit eu d'Ermengarde ſa première femme. Pepin II ſuccéda à ſon pére en 838. Charles *le Chauve* l'enferma dans S. Medard de Soiſſons en 852; mais il fut rétabli à Senlis en 864. Cependant, Char-

es *le Chauve* étant à Limoges, le 15 Octobre de l'an 855, y fit couronner Roi d'Aquitaine, Charles ſon ſecond fils, qui y mourut en 866. Enſuite, ce Royaume fut ſupprimé, & Charles *le Chauve* y établit des Ducs, dont le gouvernement étoit à vie, ou ne duroit qu'auſſi longtems qu'il plaiſoit au Roi de le continuer. Depuis, pendant les déſordres qui ſuivirent le régne de Charles *le Simple*, ces Gouvernemens devinrent des Fiefs particuliers & héréditaires: & c'eſt de là que ſe ſont formez les Comtez de Poitiers, d'Auvergne, de Limoges, le Duché de Guyenne, &c. Le nombre des Auteurs qui ont traité de l'Aquitaine eſt aſſez grand, & on en porte divers jugemens. La Chronique d'Ademar, ou Aimar de Chabannes, depuis l'an 829, juſqu'en 1029, eſt un précieux monument, que le P. Labbe a publié au ſecond volume de ſa Bibliothéque. L'Hiſtoire des Ducs d'Aquitaine de Beſly, eſt auſſi fort eſtimée; & il y a une très belle érudition dans les dix livres de l'Aquitaine, d'Antoine Dadin de Hauteſerre. L'Auteur entreprend dans les cinq premiers livres d'éclaircir ce qui regarde l'ancienne Aquitaine, & dans les cinq autres il écrit l'hiſtoire des Rois & des Ducs. Jean Bouchet, Procureur à Poitiers, avoit publié en 1524, des Annales d'Aquitaine, où il avoit mêlé l'Hiſtoire générale de France & des païs voiſins: il en fit enſuite la continuation, & Abraham Mounin y ajoûta pluſieurs piéces en 1644; mais un inconnu mécontent de cet Ouvrage, & ne voulant pas ſe découvrir, s'aviſa d'y oppoſer des Mémoires & Recherches de France & de la Gaule Aquitanique, ſous le nom de Jean de la Haye, Baron des Couteaux, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Poitou & Siége Préſidial de Poitiers. Ces Mémoires parurent en 1581, à Paris, ſix ans après la mort du Baron, qui fut tué en 1575. & l'on y fut d'abord trompé; mais le célébre Du Chêne remarqua qu'ils étoient pleins de Titres falſifiez, & Jean Beſly y remarqua des anachroniſmes inſupportables, & beaucoup d'impoſtures & d'hiſtoires fauſſes, particuliérement ſur l'origine des familles. On a encore un Abbrégé de l'Hiſtoire d'Aquitaine, par Pierre Louvet, Médecin; & une autre Hiſtoire générale de l'Egliſe d'Aquitaine, par le P. Bajole, Jéſuite. * Jules Céſar, *l.* 13. *de Bello Gall.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 17. Pomponius Méla, *l.* 2. Ortélius, *in Thes.* Scaliger. Vinet. Papire Maſſon. Le P. Monet, &c. Grégoire de Tours. Frédegaire. Aimoin. Aymar de Chabanais. La Chronique de Limoges, &c. De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Oihénart, *Notit. utriuſque Vaſcon.* Louvet, *Hiſtoire d'Aquitaine.* Dupleix & Mézeray, *Hiſt. de France*, &c.

AQUITAINE, que nous pouvons appeller *la moderne*, de la maniére qu'elle eſt aujourd'hui, eſt bornée & renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Divers Auteurs, ſous le nom d'Aquitaine, ne comprennent que la Guyenne & la Gaſcogne. Quelques autres diviſent toute l'Aquitaine en trois parties. La premiére comprend le Berry & le Bourbonnois, deçà & delà l'Allier, la Haute & Baſſe Auvergne, le Vélay & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Quercy, le Haut & le Bas Limoſin, la Haute & Baſſe Marche. La ſeconde a le Bourdelois, le Médoc, la Xaintonge & l'Aunis, l'Angoumois & le Périgord, l'Agénois & le Condomois. La troiſiéme Aquitaine contient l'Armagnac & le Bigorre, Cominges & Conſerans, le Béarn & la Baſſe Navarre, les Baſques & les Landes, le Bazadois & la petite Gaſcogne. Les villes ſont Auch, Bourdeaux, Bourges, Agen, Aire, Albi, Angoulême, Bayonne, Clermont, Cahors, Condom, Dax, Leſcar, Leictoure, Limoges, Lombez, Oléron, Périgueux, le Puy, Cominges, Conſerans, Baſas, Rodez, Xaintes, Sarlat, Tarbe, Tulles, Vabres, Moulins, Bergerac, Blaye, Brive, Pau, S. Licer, &c. * Oihénart, *Notit. utriuſque Vaſcon.* De Marca. Papire Maſſon. Cluvier.

A R. A R A.

AR, AREOPOLIS, ARIEL DE MOAB, RABBATH-MOAB. Tous ces noms ne ſignifient que la même ville, capitale des Moabites, ſituée ſur le fleuve ou torrent d'Arnon, qui la ſépare en deux. Théodoret l'appelle ſimplement *Ariel*. Euſébe dit la même choſe, & il ajoûte que l'on appelle *Ariel* l'Idole de ces peuples, apparemment des Moabites. S. Epiphane dit que l'on nomme *Ariclitis* un petit païs qui joint à celui de Moab, à l'Iturée, & au païs des Nabathéens. Le Prophéte Iſaïe l'appelle la ville aux murs de brique cuite, *ad muros tectæ lateris*, en Hébreu *Kir-hareſeth* ou *Kiriat-hurés*. S. Jérôme dit que cette ville fut renverſée de fond en comble par un tremblement de terre, lorſqu'il étoit encore jeune. On croit que Charac-Moba, ou Charax-Moab, eſt la même qu'*Ar* & *Aréopolis*. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez auſſi* AROËR.

ARA, ou HARA, ville d'Aſſyrie, où les Tribus qui étoient delà le Jourdain, ſavoir de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manaſſé, furent menées en captivité par les Rois Phul & Theigath-Phalnazar, ou Théglathphalaſar, ou Tiglath-Pileſer, en punition de l'impiété & des idolâtries de ce peuple, l'an du Monde 3295, avant Jéſus-Chriſt 740. S. Jérôme croit que cette ville eſt la même que Rages, dont il eſt parlé au Chapitre premier du Livre de Tobie. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 26.

* ARA, fils de Jéther, de la Tribu d'Aſer. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 38.

* ARA, riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon. Elle eſt dans la partie ſeptentrionale, & après avoir coulé du nord-eſt ou ſud-oueſt, elle entre à Ainſa ou Aiza dans la Cinca. * Sanſon, *Carte Géogr. de l'Aragon.*

ARA (le Cap d'), *Ara Caput*, autrefois *Neptunium Promontorium*. C'eſt le Cap le plus méridional de l'Arabie Heureuſe. Il forme avec la côte d'Ajan en Afrique, le célébre Détroit de la Mer Rouge, qu'on nomme le Détroit de Babelmandel ou de la Mecque. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARAB, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 52.

ARABA, ville de la Tribu de Benjamin. Il ſemble que cette ville ſoit la même que *Betharaba* ou *Betbara*, dont il eſt parlé dans le *Livre des Juges, ch.* 7. *v.* 24. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARABA, *Araba*, petite ville de Perſe, ſituée dans le Sitaiſtan ou Sigiſtan, entre la ville de ce nom & celle de Candahar. Il eſt vraiſemblable qu'Araba eſt l'ancienne ville d'*Ariaſpe*, capitale de la Drangiane, & c'eſt le ſentiment général des Géographes; cependant il y en a quelques-uns qui mettent Ariaſpe à Gobinam, ville de la même Province, & au midi de la ville de Sitziſtan. * Maty, *Dict. Geogr.* Baudrand. Hofman la prend pour la ville de *Callata*.

ARABASCIA (Ahmed). *Voyez* ARASCHAH.

ARABELLA. *Voyez* ARBELLA.

ARABI, le Golfe de *gli Arabi* ou des Arabes, *Arabum Sinus*, autrefois *Gyſis* ou *Zygis*, petit Golfe de la Mer de Barbarie. Il eſt entre les côtes du Royaume de Barca & de l'Egypte. Il a pris ſon nom de *la Torre delli Arabi*, qui eſt ſur ſes côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARABI (*la Torre delli*), *Turris Arabum*, Tour & village d'Egypte, ſituez dans le petit Golfe, qu'on nomme *le Golfe delli Arabi*, aux confins du Royaume de Barca. Il y a prés de la Tour *delli Arabi* un petit port, ſur lequel étoient autrefois les petites villes de Chimo & de Plinthine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARABI (Mohieddin Mohammed Ben Ali Ben Al-Arabi), natif d'Eſpagne, portoit les ſurnoms de *Hatemi* & de *Thaii*, pour marquer la Tribu & la famille dont il étoit iſſu. Konaovi le met au rang des Chefs des Soſis qui ont ſuccédé les uns aux autres juſqu'à l'an de l'Hégire 630, & de Jéſus-Chriſt 1232. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, & entre autres, d'un Livre de Théologie myſtique, qu'il compoſa l'an de l'Hégire 627, & de Jéſus-Chriſt 1229, où il dit que Mahomet, dans une viſion qu'il eut à Damas, lui commanda de le publier. Il intitula ce Livre *Foſſous Albecdm*, les *anneaux que les Juges & les Gouverneurs doivent toûjours porter aux doits*. Il ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 625. Il a auſſi travaillé ſur les Conſtitutions & Réglemens de la vie des Religieux Muſulmans ou Soſis: mais ce n'eſt qu'un abrégé de celui de *Kaſibi*, que cet Auteur compoſa à Malathie l'an 615 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1218. *Voyez* le No. 641, de la même Bibliothéque. Nous avons auſſi de lui *Kimia al-Saadat*, la *Chimie Heureuſe*, qui eſt un Traité ſur la Profeſſion de Foi, qui regarde l'unité de Dieu; & un autre Livre intitulé, *Al-Abadith al Codſiah*, les *Traditions Saintes*, ou celles *qui regardent la Cité Sainte*, qui eſt Jéruſalem & toute la Paleſtine. Il y a auſſi un Traité de lui, qui ne paroît pas digne de la gravité d'un tel Docteur; car il a pour titre, *Oſſoul al Zarragiah*, &c. *de la Zarragie*, c'eſt à dire, *De la ſignification myſtérieuſe des Lettres, & de la Divination qui ſe fait par leur moyen.* Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire 638, de Jéſus-Chriſt 1240. Amaſſi lui attribue encore d'autres Ouvrages ſpirituels, ſavoir, *Merat al Maani, le Miroir myſtique; Efra elo Mécam al Uſſara, Voyage fait pour arriver au lieu des captifs*, c'eſt à dire, de ceux auſquels Dieu, par la force & l'efficace de ſa grace, ôte en quelque maniére la liberté; *Arbain Mataboinat, les quarante Traditions* les plus claires & les plus authentiques. On le fait auſſi Auteur d'un petit Divan, *Divan Sagbir*, & de *Maaſcherat alcadſiat*, les *Saintes Aſſemblées*, ou *celles de la Terre-Sainte.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARABI, Mohammed Ben Ziád, Auteur d'un Recueil de Proverbes de la Langue Arabique, mourut l'an 231 de l'Hégire.

ARABI, *Ebn Arabi*, eſt le ſurnom d'Abubecre Mohammed Ben Abdalla, qui eſt l'Auteur du Livre intitulé *Abkém al Coran*, les *Loix compriſes dans l'Alcoran.* Il mourut l'an de l'Hégire 548, & de Jéſus-Chriſt 1153. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARABIE, que les Orientaux appellent *Arabiſtan*, *Arabia*, grand païs d'Aſie, dont la longueur ſe prend depuis ſa partie la plus occidentale du côté de l'Egypte, juſqu'au Cap *Corodamum*, ou de Razalgate, qui eſt vers le Golfe d'Ormus, en parcourant l'eſpace de ſix cens lieues. Sa largeur du midi au ſeptentrion, depuis le détroit de Babelmandel juſqu'à l'Euphrate, eſt de plus de 420 lieues. Elle a plus de 400 lieues de côtes ſur la Mer Rouge, autant ſur l'Océan, & plus de 350 ſur les Golfes de Baſſora & d'Ormus. On dérive ce nom, ou du verbe Hébreu *Arab*, qui ſignifie *mêler, obſcurcir, négocier*; ou du mot *Hocrab*, qui ſignifie *Occident*, parce que l'Arabie eſt mêlée, dit-on, de pluſieurs nations qui y négocient, ou parce qu'elle eſt ſituée à l'occident de la Perſe. L'origine la plus naturelle du nom d'Arabie, ſe doit tirer d'*Arabah*, proche de Médine, qui ſignifie *Solitude.*

SITUATION, BORNES ET DIVISION DE L'ARABIE.

L'Arabie eſt environnée de la Mer Rouge, de l'Océan & du Golfe Perſique ou de Baſſora, qui la font reſſembler à une presqu'iſle. Vers l'orient elle a le Golfe Perſique; vers le midi, la Mer d'Arabie & le détroit de Babelmandel; à l'occident, la Mer Rouge ou de la Mecque; & au ſeptentrion, la Sourie ou Syrie, le Diarbec & l'Yérac. On la diviſe ordinairement en Arabie Pétrée, dite auſſi *Berraah*; en Arabie Déſerte, que les Hébreux nomment *Cédar* ou *Kédar*, & que ceux du païs nomment aujourd'hui *Beriara* ou *Arden*; & en Arabie Heureuſe, dite auſſi *Hyaman*, *Hiaman*, *Ayaman*, *Témen* ou *Témen* & *Mamotta*. On dit que ce ſont les Sarazins qui lui ont donné ce dernier nom. Les Géographes Arabes la diviſent en cinq parties, appellées *Tebama*, *Negid*, *Higias* ou *Hagias*, *Hadramuth*, *Jamama*. C'eſt le païs où demeura Iſmaël, fils d'Abraham & d'Agar, de qui ſont venus les Arabes, ſelon le ſentiment de Joſéphe, qui en parle *dans le premier livre des Antiquitez Judaïques.*

DE L'ARABIE PETRÉE.

L'Arabie Pétrée a tiré ſon nom de la ville de *Pétra*, dite aujourd'hui *Hérat Crach* ou *Krach*, c'eſt à dire, *Roche*, parce qu'elle eſt bâtie ſur la pierre vive: on l'appelle auſſi *Montréal*. Cette Province a la Mer Rouge & l'Egypte au couchant; la Paleſtine & la Sourie au ſeptentrion; l'Arabie Déſerte à l'orient; & au midi une chaine de montagnes, qui la ſépare de l'Arabie Heureuſe. Outre la ville de Pétra, elle a eu Boſtra, dite aujourd'hui *Boſſera*, *Médrea* ou *Medhab*, & Tor ſur la côte de la Mer Rouge. On croit que c'eſt par là que les Iſraëlites entrérent dans le Déſert; & c'eſt encore en ce lieu que s'arrêtent les Caravanes au retour de la Mecque. L'Arabie Pétrée eſt un païs extrémement déſert. C'eſt dans ce païs que les enfans d'Iſraël demeurérent quarante ans, & qu'habitoient autrefois les Moabites, les Amalécites, les Madianites & les Iduméens. On y voit encore les montagnes de Sinaï & d'Oreb, ſi fameuſes dans l'Ecriture. Oreb eſt à l'occident, & Sinaï à l'orient: cette dernière montagne eſt extrémement haute. Il y a encore là aujourd'hui un monaſtére de Sainte-Catherine, où les Pélerins ſont reçus par les Caloyers ou Religieux Grecs. Dieu y donna la Loi à Moyſe. Aux environs de Tor, on trouve de l'albâtre très blanc, du corail dans la Mer, & des mines d'aimant, qui ont autrefois, dit-on, obligé des Mariniers de n'employer que de bois, pour la conſtruction de leurs navires.

L'ARABIE DESERTE.

Déſerte s'étend depuis la Sourie & l'Arabie Pétrée, Perſique ou de Balſora, entre l'Euphrate & les l'Arabie Heureuſe. Elle eſt plus unie que la Péuſſi elle a plus de ſable & de Déſerts; & s'il y a es fertiles, elles ſont presque toutes ſituées du côté. Ses peuples ſont presque tous Nomades ou Pa-

On les nomme encore *Scénites*, parce qu'ils habitentes. Il y a deux villes du nom d'Anna. Celle Euphrate, eſt la plus conſidérable. Quelques Aue l'Arabie Déſerte a divers petits Princes, qui y nt tributaires du Turc, qui en eſt le premier Sou- d'autres aſſurent que tout le païs dépend d'un ſeul Cour eſt mouvante, c'eſt à dire, que ces peuples, ue tous les Arabes, ont coutume de camper tantôt & tantôt dans un autre. On nous parle auſſi de daines couvertes de ſable, qu'on eſt obligé de paſſer rs de la bouſſole. On aſſure qu'elles s'étendent à es de chemin, qu'il y manque de bonne eau, & ouve que très rarement des puits, dont les eaux ſont un très mauvais goût.

L'ARABIE HEUREUSE.

Heureuſe appellée par les Arabes Hiaman, Hyaman, eſt une grande presqu'Iſle, qui s'étend dagnes qui la ſéparent des deux autres Arabies, juſ- Elle a du côté de l'occident la Mer Rouge, nom- *le Golfe Arabique*; du côté de l'orient, le Golfe de Ormus, dit auſſi *le Golfe Perſique*; au midi, l'Océan Indien, appellé auſſi *la Mer d'Arabie*. C'eſt un Iſle, & ſur-tout en baume, en myrrhe, & en encens. l'a fait ſurnommer *l'Heureuſe*. Les Anciens y ont nd nombre de peuples, de villes & de Royaumes nt les Turcs poſſédent une partie, les Perſans une Sultan ou Chérif de la Mecque une autre: le reſte lomination de quelques Princes particuliers, ou en publique. Les plus belles villes vers la Mer Rouge, qu'on nomme auſſi *Medinat-al-nabi*, c'eſt à dire, *Abdie*, & la Mecque. Ziden ou Glodda ſur la Mer rt de port. Après ces villes, il faut mettre Zibit, oit de Babelmandel, qui eſt très marchande. Elle d'un Royaume de même nom, que les Turcs ont bien que celui d'Aden. En avançant plus avant ie, on trouve Laghi, Agiaz, Almacarane, Sanaa, tre côté, vers la Mer d'Arabie, il y a Fartach, a- ume de même nom. Les Fartaquins ſont vaillans, bien défendus contre les Turcs, qui y ont la ville Dolfar. Il y a ſur la côte Pecher, Nerbante, &c. ferme, ſont les villes & Royaumes qu'ils nomment, *Habelhaman*, *d'Altibinali*, *d'Amanzirijdm*, *&c.* Le reſte jusqu'au Cap de Razalgate, eſt extrêmement ſtéri- qui eſt depuis ce Cap juſqu'à celui de *Moſſandan* ou fort fécond, & un des meilleurs de toute l'Arabie. ne que c'eſt celui qui la fait nommer Heureuſe. Il villes. Maſcate & Sohar y ſont ſur la Mer. Les en ſont plus éloignées, ſont Sir ou Sur ou Tſur, Mirabat, Maſfa, ville & Royaume, &c. Après le andan, en tirant vers les embouchures du Tigre & , ſont El-Catif, Bahr, qui a au devant une Iſle de dite auſſi *Baharcim*, *Bahareen*, *Bahrain*, *Bahrem*, vant dans la terre ferme, on trouve Maſcalat, ville auſſi bien que Jamama, &c. Il y a encore quelſont les unes ont leurs Princes, & les autres vivent e; ce qui eſt aſſez rare en Aſie. L'Arabie Heureuchez les Homérites ou Sabéens, reçut l'Evangile au s l'Empereur Conſtance; mais par des Prédicateurs rte que la Foi du païs fut corrompue dans ſa four- néanmoins que cela fut corrigé au ſiécle ſuivant; presque tout le païs Catholique, lorsqu'en 522 Dunaam Juif fit tant de Martyrs à Nagran. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

QUALITEZ DU PAYS.

L'air de toute l'Arabie & des environs eſt aſſez ſain, mais extrêmement chaud. Il ne pleut en quelques endroits que deux ou trois fois l'année, & en d'autres plus rarement. Il eſt vrai que la roſée qui y tombe la nuit, vaut une pluye. Comme le païs eſt grand, les qualitez en ſont différentes. La ſtérilité & la ſéchereſſe de l'Arabie Déſerte étonne les Voyageurs, auſſi bien que ces montagnes de ſable, que les vents ont ramaſſées dans les plaines, & qu'ils transportent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre: juſques-là qu'elles enſeveliſſent ſouvent ceux qui paſſent par ſes Déſerts. C'eſt là qu'il faut voyager avec la bouſſole, comme ſur la Mer; car on n'y voit aucune route ni trace. L'Arabie Pétrée eſt tout à fait ſtérile, ſi ce n'eſt aux environs du mont Sinaï, où il croît des légumes. L'Arable Heureuſe produit la myrrhe, l'encens, la caſſe, la manne, le baume, & diverſes autres drogues & aromates. C'eſt ce qui fait le commerce de ce païs-là, où l'on trouve auſſi divers métaux. Ils ont encore des animaux de diverſes eſpéces, entre leſquels on eſtime les chameaux & les chevaux. On trouve dans leurs Mers, du corail, des perles, & des cornalines qu'on eſtime beaucoup.

MOEURS DES ARABES D'ASIE.

Presque tous les Arabes ſe diſent deſcendus d'Iſmaël. Ils ſont ordinairement maigres, ſecs & baſanez, avec un regard farouche, & portent une longue barbe, qui eſt parmi eux une choſe ſacrée. Les mœurs de ces peuples ſont néanmoins différentes; mais on les peut réduire à deux ſortes. Car les uns habitent dans les villes, & les autres ſont toujours à la campagne avec leurs familles. Les premiers s'exercent aux manufactures, ſont marchands & négocient. Pluſieurs d'entre eux ſont profeſſion des Lettres, & particuliérement de la Philoſophie, de la Médecine, de l'Aſtrologie & des Mathématiques. Ils ont eu autrefois, en ces ſortes de Sciences, de grands hommes, dont nous ferons mention, en parlant de la doctrine des Arabes. Ils ont auſſi des Grammairiens, des Rhétoriciens, des Hiſtoriens, & des Interprêtes de l'Alcoran. C'eſt ce qui a fait valoir la Langue Arabe. Les Arabes qui vivent à la campagne, ſont diviſez en Familles & Tribus. Chaque Tribu, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, a un Chérif ou Checque, c'eſt à dire, un Chef qui la conduit. Ils campent ſous des tentes, & ne s'arrêtent en chaque lieu, qu'autant qu'ils y trouvent de pâturages pour faire paître leurs beſtiaux. Ceux-ci ſe ſervent de l'arc, peu ſouvent d'armes à feu. Ils ſont endurcis aux fatigues & au travail; mais ils ont une ſi furieuſe inclination à dérober, qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ne vivent que de larcin; ce qui les fait craindre des Marchands & des autres Voyageurs, qui n'oſent paſſer dans leur païs, s'ils ne ſont aſſez de monde pour leur faire tête, ou s'ils ne ſont eſcortez de quelques Janiſſaires ou autres ſoldats Turcs. Cela même n'arrête pas les Arabes, s'ils ſe ſentent les plus forts. Souvent ils ont attaqué les Caravanes entiéres, & ont même enlevé les Droits & les Tributs qu'on a coutume de porter à Conſtantinople pour le Grand-Seigneur. Au reſte, ils vivent en bonne intelligence parmi eux, & ils n'en veulent qu'aux Etrangers, qu'ils volent ſans les tuer. Leurs chevaux ſont maigres, petits, & mangent peu; mais ils ſont vifs, bons coureurs & de grand travail. Ils les ſavent ſi bien dreſſer, qu'ils en font ce qu'ils veulent. Les Arabes ſont toûjours à cheval, & ſous les armes, & ils négligeroient de cultiver la Terre, quand même celle de leur païs ne ſeroit point auſſi ſéche & ſtérile qu'elle l'eſt presque partout. Vers le milieu de l'Arabie, on trouve les Arabes dits *Bengébres*, peuples libres, & qui ne vivent que du butin qu'ils font ſur leurs voiſins. Ils occupent près de deux cens cinquante lieues de païs, & ſont presque toujours ſur les montagnes. Les Béduins, vers la Mecque, ſont de même nature, auſſi bien que les Habitans des environs du Mont-Carmel, qui ont un Prince particulier. Les Arabes en général ſont ſuperſtitieux, mélancoliques & rêveurs, ſobres, & ſe contentent de peu. Le lait aigre eſt pour eux une boiſſon délicieuſe. Ils ſe ſervent encore des autres boiſſons qui ſont communes parmi les Levantins. Ils aiment paſſionnément leurs chevaux, dont ils ſont la généalogie, bien que ſouvent ils ignorent le nom de leur propre pére. Dans leurs entretiens, ils ſe placent en rond, aſſis à terre ou ſur leurs talons, tenant leurs bras en croix ſur l'eſtomac, ou bien mettant une de leurs mains ſous le coude, & touchant ou peignant de l'autre leur barbe. Ils ont coutume de jurer par leur barbe, & de parfumer celles de ceux qui leur viennent rendre viſite, & qu'ils veulent honorer. C'eſt auſſi une grande injure que de leur toucher la barbe, ou d'y jetter deſſus quelque ſaleté; car ils ont ſur cela des ſcrupules & des viſions fort bizarres.

ARABES D'AFRIQUE.

Il y a pluſieurs Arabes en Afrique, qui y paſſérent pour la premiére fois l'an 653 de Jéſus-Chriſt, ſous Othman, troiſiéme Caliſe, qui y envoya une Armée de plus de quatre-vint mille combattans, ſous le commandement d'Oecuba-Ben-Naſic. Ils bâtirent la ville de Cairoan, Cairavan ou Carvan, à trente lieues de Tunis, vers le ſud-ſud-eſt. Il en paſſa encore trois races l'an 1009, qui étoit le 400 de l'Hégire, par la permiſſion de Caira, Caliſe de Carvan. Aujourd'hui les Arabes d'Afrique ont diverſes Habitations, & pluſieurs Communautez. La principale Tribu eſt nommée Eſquequin; & elle eſt diviſée en ſix autres, qui vivent dans des *Adnares*. On nomme ainſi les villages qui ſe transportent, parce qu'ils ne ſont compoſez que de tentes, où il n'y a que deux avenues, l'une par où entrent les troupeaux, & l'autre par où ils ſortent; mais on la ferme la nuit avec des épines, pour en empêcher l'entrée aux lions. Les Arabes de

Numidie ſont miſérables, comme ceux du païs. Il eſt vrai qu'ils ont quelque choſe de plus; car ils ſont braves, ont quantité de chevaux barbes, dont ils trafiquent, vont à la chaſſe, & aiment l'Aſtrologie & la Poëſie. Les autres ne ſont pas ſi malheureux, ſi on excepte ceux qui vivent dans les Déſerts de Barca, entre la Barbarie & l'Egypte. On dit qu'ils ſont traîtres & voleurs; mais principalement les derniers dont nous venons de parler, qui ſont ſouvent contraints d'engager les enfans aux Marchands de Sicile, ou d'ailleurs, pour en avoir du blé, & dequoi vivre. Ils ſont pareſſeux, & n'ont plus rien de cette bravoure qui fit faire de ſi belles conquêtes à leurs Ancêtres, non ſeulement en Aſie & en Afrique, mais encore dans l'Europe, & ſur-tout en Eſpagne.

LA LANGUE, LA SCIENCE ET L'ERE DES ARABES.

Tout le monde convient que la Langue des Arabes eſt des plus belles & des plus anciennes. Leurs lettres ſont liées enſemble. Ils ont deux ſortes de points; on trouve quelquefois trois ou quatre lettres enſemble, qu'on ne diſtingue que par ces mêmes points, mis deſſus ou deſſous. Leurs Ouvrages marquent qu'ils ont de l'inclination pour les Sciences, & principalement pour la Philoſophie, pour l'Aſtrologie & pour la Médecine. Ils ont eu de grands hommes en ces ſortes de Sciences. ABOUJAFAR ALMANSOR, Calife, qui commença à régner l'an 136 de l'Hégire, & 753 de Jéſus-Chriſt, & qui joignit à l'étude de l'Alcoran, celle de la Philoſophie & de l'Aſtronomie. ALMAMON ABDALLA, qui monta ſur le Thrône l'an 813 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 198, envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur de Conſtantinople, pour lui demander des Livres de toutes les Sciences, qu'il fit traduire en ſa Langue, afin d'exciter parmi ſes peuples l'amour des Lettres. Ces ſoins ne furent pas inutiles; car il s'éleva ſous ſon régne pluſieurs Philoſophes, & de fort habiles Médecins. Il ſe trouve quelques Hiſtoriens Arabes, qui diſent, qu'à la vérité Mahomet avoit défendu par ſa Loi l'étude des Lettres; mais que le Calife Almamon réveilla l'amour des Sciences, à l'occaſion d'un ſpectre, qui lui apparut la nuit ſous la figure d'Ariſtote, qui l'exhorta à l'étude de la Philoſophie. Ce fut lui qui, au rapport de Scaliger, fit traduire en ſa Langue l'Almageſte de Ptolomée, pour apprendre l'Aſtronomie à ſes Sujets. Ainſi les Sciences qui étoient paſſées de Gréce en Italie, repaſſérent chez les Arabes, auſſi bien que l'Empire de pluſieurs parties du Monde, qu'ils conſervérent juſques dans le XIII ſiécle, en 1258, où Bagdet fut pris par les Tartares. Cet amour des Sciences continua encore longtems après en Afrique. On vit parmi les Arabes d'excellens Philoſophes, comme Algazel, Alfarabius, Albumazar, Maimonides, Alkindius, Albefagar, Albencini ou Avicenne, Alfraganus, Averroës, &c. Ils avoient des Univerſitez à Conſtantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez & à Maroc; & lorſqu'ils eurent pouſſé leurs Conquêtes juſqu'en Eſpagne, ils y établirent un Collége à Cordoue. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler des découvertes qu'ils ont faites dans toutes ces Sciences, ni de quelle maniére ils ont introduit en Europe ces ſortes de chiffres, que nous appellons *chiffres Arabes*. Il ſuffit de remarquer que leurs années ſont lunaires, & que la ſupputation ou l'Ere, qu'ils nomment l'*Hégire*, ſe prend depuis le Vendredi 15 Juillet de l'an 622, où Mahomet s'enfuit de la Mecque. C'eſt par la date de cette fuite, que les Arabes & autres Mahométans comptent leurs années. Les Arabes ne ſe diſtinguent plus par les Sciences. Voici ce que Chardin en dit. A Iſpahan on trouve un grand Collége qui a quarante chambres. Le peuple le nomme par dériſion *le Collége des Ames*, parce qu'il n'y demeure & qu'il n'y va que des Arabes, leſquels ſont les plus ſtupides & les plus ignorans de tous ceux qui font profeſſion de Science en Perſe, quoique l'Arabe ſoit la Langue des Savans en Orient, comme le Latin en Europe.

Les Arabes ont une très grande opinion de leur Eloquence, & une plus grande encore de leur Poëſie. Il eſt vrai que ſi on en juge par le nombre de leurs Poëtes & de leurs Poëſies, aucune nation ne peut ſe comparer à celle-là: ſi on ramaſſoit tous les Poëmes Arabes que nous connoiſſons, on en compoſeroit pluſieurs milliers de volumes. Le génie Poëtique étoit commun dans la nation longtems avant le Mahométiſme; ils parloient en vers dans leurs aſſemblées, & dans leurs viſites de cérémonie. Dans les premiers ſiécles de l'Empire des Arabes, on conſervoit un nombre infini de Poëmes qui avoient été faits par les anciens Arabes dans les tems qu'ils appelloient les tems d'ignorance, outre certains plus eſtimez qui étoient dépoſez dans le Temple de la Mecque. Le Mahométiſme ne diminua rien de ce goût pour la Poëſie. La 155 année de l'Hégire, il mourut un Savant nommé Abulhacen-Ahmed, & ſurnommé Rouaïa, qui ſe vantoit de pouvoir réciter cent Poëmes entiers ſur chaque lettre de l'alphabet. Les Hiſtoires les plus ſérieuſes des Arabes ſont remplies de vers, & cependant leurs régles ne ſont pas moins difficiles que celles des Grecs & des Latins; mais tout le mérite de leur Poëſie conſiſte dans une grande fécondité d'expreſſions & de penſées, & les principes ordinaires de l'Art poëtique n'y entrent point. Les Orientaux tiennent que la Langue Arabe eſt la plus excellente & la plus riche qu'il y ait au monde. On compte qu'elle eſt compoſée de douze millions trois cens cinq mille quarante-deux mots; & l'Hiſtoire parle d'un Prince Arabe qui avoit un ſi gros Dictionnaire de cette Langue, qu'il falloit ſoixante chameaux pour le porter. Les Auteurs Arabes & Perſans aſſurent unanimement qu'on ne peut apprendre tous les termes de la Langue Arabe ſans miracle, & que nul homme ne l'a jamais ſue que Mahomet. Enfin ils ajoutent que l'Arabe ſera un jour dans le Paradis la Langue des Bienheureux. * Chardin, *Voyages en Perſe, tome 2. ch. 3. tome 3. p. 13.*

GOUVERNEMENT DES ARABES.

Les anciens Arabes avoient des Princes particuliers qui les gouvernoient, & qui donnoient même ſouvent à leurs voiſins des ſecours conſidérables contre leurs ennemis, ſi l'on en croit ce que Diodore de Sicile a écrit dans le ſecond livre de ſa Bibliothéque Hiſtorique. Nous apprenons d'Hérodote & de Xénophon, que ces Princes Arabes furent vaincus par les Egyptiens, par les Perſes, & par les Rois d'Aſſyrie. Alexandre *le Grand* ſoumit l'Arabie; & Strabon ajoûte, que lorſque ce Conquérant fut de retour des Indes, il eut deſſein d'établir le ſiége de ſon Empire parmi les Arabes. Herotimus leur Roi eut juſqu'à ſix cens enfans de diverſes femmes; & avec ſes enfans il ſe rendit très puiſſant, dans le tems que les ſucceſſeurs d'Alexandre ſe faiſoient la guerre. Ceux qui régnérent après lui, ſe maintinrent en cet Etat. Hircan Roi des Juifs, implora le ſecours d'Arétas Roi des Arabes, qui aſſiégea Jéruſalem, d'où Scaurus, Lieutenant de Pompée, le chaſſa. Quelque tems après, Ariſtobule défit Arétas & Hircan; & le même Scaurus étant entré dans l'Arabie, ce Roi lui donna trois cens talens pour l'obliger de quitter ce païs. Antipater ménagea cet accord. Abodas ſuccéda à Arétas, & Silleus le fit mourir pour régner en ſa place. C'eſt contre ce Silleus qu'Hérode *le Grand* fit la guerre, parce qu'il protégeoit des Voleurs Trachonites. Naceb, Général des Arabes, fut tué dans un combat, le Tyran Silleus fut mis à mort, & Enée ſurnommé *Aretas*, ſuccéda par ordre d'Auguſte: ce qui marque que les Romains étoient déja maîtres de ce païs, & que les Rois dépendoient d'eux; mais cette conquête ne s'acheva que ſous Trajan. Palma, Gouverneur de Syrie, ſoumit les Arabes, l'an 103 de Jéſus-Chriſt. Bardeſanes, cité par Euſébe, dit qu'alors on abrogea toutes les Loix des Barbares, pour recevoir celle des Romains, qui étoient plus humaines & plus raiſonnables. Les Arabes ſe revoltérent ſouvent, & Sévére, Macrin & Aurélien, les rangérent à leur devoir, comme nous l'apprenons de Spartien, de Jules Capitolin & de Vopiſcus. Ils ſe maintinrent en cet état juſques dans le VII ſiécle, vers l'an 625, où Mahomet les dompta, & leur fit recevoir ſa doctrine. Ils eurent divers Princes nommez *Califes*, qui établirent un grand Empire dans l'Aſie & dans l'Afrique, comme on le peut voir ſous le nom de Sarazins, qui eſt celui qu'on a donné à ces Arabes Mahométans. Ils paſſérent en Afrique, où ils s'emparérent de ce qui avoit été occupé par les Vandales. Mais environ l'an 1170, un certain Abdelquivir, ou Abdelchir, qui s'étoit rendu célébre entre les Arabes par une apparence de piété, ſe revolta, forma un grand parti; & bien qu'il eût été tué avant que de faire de plus grands progrès, il laiſſa deux fils, dont l'un fut Roi de Bugie, & l'autre de Tunis. Ces deux fréres, pour ſe maintenir dans leurs Royaumes, ſe rendirent tributaires des Almoravides; mais ceux-ci ayant été chaſſez par les Almohades, Almanſor occupa depuis le Royaume de Tunis, & en chaſſa les ſucceſſeurs d'Abdelquivir. Enſuite, la puiſſance des Almohades ayant été entiérement détruite dans la bataille des Naves de Toloſa en Eſpagne, l'an 1212, les Arabes rentrérent dans le Royaume de Tunis. On peut voir ſous le titre d'ESPAGNE, les progrès que les Arabes firent dans cet Etat, après qu'ils s'y furent introduits vers l'an 713 *ſous le régne de Rodéric*. Aujourd'hui les Arabes ſont en partie ſoumis aux Turcs, aux Perſes, & à des Princes particuliers, & même pluſieurs de ceux-ci payent tribut aux premiers.

RELIGION DES ARABES.

Les Arabes étoient anciennement Idolâtres, & adoroient le Soleil, la Lune, les Aſtres, & même des Arbres & des Serpens. Ils rendoient auſſi un culte particulier à la Tour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils diſoient avoir été bâtie par Iſmaël, pour lequel ils avoient un très grand reſpect, auſſi-bien que pour ſa mére Agar; & à leur conſidération, ils étoient bien aiſes d'être nommez *Agaréniens* & *Iſmaëlites*. On conjecture que les trois Mages qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers Apôtres de l'Arabie, où l'on croit que ſaint Jude prêcha depuis l'Evangile. Il y étoit deja établi dans le troiſiéme ſiécle, quand on y célébra un Concile contre l'Evêque Béryllo, & un autre contre les Hérétiques, dits *Arabiques*. Les Arabes paroiſſoient même aſſez zélez pour la Foi, & leurs Evêques ſe trouvoient aſſidûment dans les Conciles, où nous voyons encore leurs noms, dans les ſouſcriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces peuples crédules, & les charma ſi fort par les douceurs de ſes réveries, qu'ils le ſuivirent avec un attachement déplorable. Après la mort de cet Impoſteur, les Arabes devinrent les propagateurs de ſa Secte. Dans les diverſes explications que chacun ſe mêloit de donner à l'Alcoran, ils s'attachérent à celle de Mélich, quoiqu'il s'en trouve parmi eux, qui ſuivent celle d'Odman, ou de Leshari. Dans l'Afrique les Arabes ont formé plus de ſoixante Sectes différentes en créance & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui regarde Mahomet, qu'ils reconnoiſſent pour le plus grand de tous les Prophétes. Parmi les Arabes d'Aſie, il y a quelques Chrétiens Grecs, vers les monts de Sinaï & d'Oreb, vers la Mer Rouge, & dans les Déſerts de l'Arabie Pétrée & de la Déſerte. L'Arabie Heureuſe eſt celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve preſque qu'à Maſcate, à Calajate, & en quelques autres places, dont les Portugais ſont les maîtres.

CONCILES D'ARABIE.

On met ordinairement ſous ce nom d'Arabie deux Conciles, parce qu'on ne ſait point en quelles villes ils ont été aſſemblez. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Boſtra, au ſujet de Beryllo Evêque de cette ville. Ce Prélat avoit gouver-

vertu durant quelque tems son Eglise avec beaucoup de mérite; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'hérésie, soutenant que Notre-Seigneur n'avoit pas une essence distincte avant son Incarnation, ni une Divinité qui lui fût propre, mais seulement celle du Père. Origène, qu'on avoit engagé à faire un voyage en Arabie, le convainquit par des raisons si pressantes, qu'il le fit rentrer dans les sentimens orthodoxes. On avoit assemblé les autres Evêques, pour juger de cette affaire, qui fut heureusement terminée. Depuis, on en conserva longtems les Actes, & saint Jérôme même témoigne que de son tems on lisoit le Dialogue d'Origène & de Beryle. Ce Concile fut tenu vers l'an 240. Depuis, vers l'an 246 ou 247, quelques Docteurs publiérent que les ames des hommes mouroient & se corrompoient avec leurs corps; & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au tems de la résurrection. Divers Evêques s'assemblérent dans un Concile, pour étouffer ce nouveau dogme. Origène, qui fut prié de s'y trouver, fixa la question dont il s'agissoit, soutint si bien la doctrine de l'Eglise, qu'il convainquit & fit entrer dans la Foi, ceux qui s'étoient abandonnez à cette erreur. * Eusébe, *Hist. l.* 6. *c.* 36. & 37. S. Jérôme, *de Script. Eccles.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ARABIE.

Hérodote. Xénophon. Diodore de Sicile. Joséphe. Strabon. Pline. Pomponius Mela. Vossius. Spartien. Jules Capitolin. Eusébe. Socrate. Nicéphore. Procope. Cédréne. Zonaras. Haiton. Marc Paole. Jean Léon. Marmol. Texeira. Belon. Vincent le Blanc. Busbequius. Jean-Baptiste Egnace. Nicolas Sagundinus, *de Orig. Othom.* Chalcondyle & Paul-Jove, *de Reb. Turc.* Nicolas Muler, *de Anno Arab.* Jean Cuspinien. André & Cambias, *de Orig. Turc.* Pizarro. Postel. Elmacin. Erpenius. Hottinger. Pocockius, *in Hist. Orient.* Greg. Abulfarage, *Specim. Arab.* Vattier, *Histoire des Califes.* De Barros, *Asia.* Christophores Furerus, *Itiner. Ægypt. & Arab. &c.* Jean de Perfia, *Relac.* Jean-Baptiste Gramaye, *Hist. Rer. Asian.* La Boullaye. Le Goux. Piétro della Valle. Jacques de Vitri. Adrichomius. Scaliger. Ortelius. Cluvier. Briet. Sanson. Du Val. Baudrand. Bartholdus Nuhusius, *Tract. Chron. de nonnullis Asiæ provinciis.* Thevenot, *Voyage du Levant.*

ARABIE (la Mer & l'Océan d') *Mare Arabicum, Arabicus Oceanus.* C'est une partie de l'Océan Oriental. Elle s'étend le long de la côte méridionale d'Arabie, depuis le détroit de Babelmandel jusqu'au cap de Razalgate. Il y a pourtant des Cartes, qui étendent la Mer d'Arabie tout le long des côtes de la Perse, jusqu'à la presqu'isle de l'Inde de deça le Gange. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARABIEN, Duc d'Arménie, fut accusé de rebellion, l'an de Jésus Christ 217, sous l'empire de Macrin, qui lui pardonna, & lui laissa ses charges. * Vattier.

ARABIEN, Historien Grec, que Capitolin, qui le cite, appelle en un autre endroit ARRIEN, vivoit sous Gordien, vers l'an de Jésus-Christ 244. * Vattier.

ARABIENS, Hérétiques. *Voyez* ARABIQUES.

ARABINUS (Septimius) Sénateur très décrié, qui avoit été accusé & absous sous Héliogabale, fut fort mal reçu de l'Empereur Alexandre, devant lequel il se présenta, & qui fulmina contre lui de terribles menaces. * Ælius Lampridius, *in Vita Alexandri Severi.*

ARABIQUES, Hérétiques, qui s'élevérent en Arabie dans le troisiéme siécle. Ils enseignoient que les ames des hommes mouroient avec leurs corps, & ressuscíteroient aussi avec eux. On ne sait qui fut le premier Auteur de cette réverie; & Prateole marque seulement qu'elle commença à paroître environ l'an 207, sous le pontificat du Pape Zéphirin, & sous l'empire de Sévére. Le second Concile d'Arabie fut assemblé contre ces Hérétiques, qui abjurérent leurs erreurs, & firent profession de la Foi Catholique. * Saint Augustin, *de Hær. c.* 83. Eusébe, *l.* 6. *Hist.* Nicéphore, *l.* 9. *c.* 23. Pratéole. Baronius, &c.

ARABITES, ARBITES, ABRITES. *Voyez* ABRITES.

ARABLAY ou ARREBLAY (Pierre d') Chancelier de France, & puis Cardinal, étoit François, & vivoit dans le XIV siécle. Il étoit Chancelier sous le régne de Louis X, *dit Hutin;* & le Pape Jean XXII le créa Cardinal en 1316. Il vivoit encore sous le régne de Philippe *le Long;* & c'est entre ses mains que les Grands du Royaume prêtérent le serment de fidélité qu'ils devoient au Roi, promettant de reconnoître l'aîné des fils que Dieu lui donneroit. Ce Cardinal vivoit encore en 1332, mais il étoit mort en 1346. Il est enterré dans l'Eglise d'Arablay proche de Gien. * Sponde, *A. C.* 1316. *n.* 5. Aubery, *Hist. des Card.*

Ce Cardinal étoit fils de JEAN d'Arablay, II du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, & de *Jeanne* d'Aniesy; & eut pour frére aîné JEAN, Seigneur d'Arablay, III du nom, qui épousa *Marguerite* de Montliard, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Courtenay, Chevalier; & *Jeanne* d'Arablay, mariée à *Jean* d'Andresel. * Le P. Anselme, *en son Hist. des Grands Offic. de la Cour.* Du Bouchet, *Hist. de la Maison de Courtenay.*

ARABSCHAH Ahmed Ben Mahomet, plus connu sous le nom de Ben Arabschah, Docteur célébre de la Loi Musulmane, étoit natif de Damas, où il mourut l'an 854 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1450. Il est Auteur des Livres suivans. Le premier porte le nom de *Fakehat al Kholafa, le fruit des Califes*, ou l'utilité qu'on peut recueillir de leur Histoire. Le second est *Agiaib al Mackdur fi Akhbar Timur, les merveilleux effets du Décret Divin dans le récit des faits de Timur.* C'est l'Histoire de Tamerlan. Le troisiéme est *Erjchâd al mufid bel tawahid, Traité de l'unité de Dieu.* * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ARABOTH & ARABOTH-MOAB. *Voyez* ARUBBOTH.

ARAC. *Voyez* PETRA.

ARACAL. *Voyez* ARAXAL

ARACAN. *Voyez* ARRACAN.

* ARACENS, ARCHEVIENS, ARKEVIENS, ARKIENS, ARKITES, HARKIENS, peuples descendus d'Arac, fils de Chanaan, lesquels avoient leur demeure dans la ville d'Arcé ou Arca au pié du mont Liban. Josephe & Ptolomée parlent de cette ville. *Voyez* ARCE. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ARACENA, *Aracena*, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est à la source de la riviére de Tino, entre la ville de Séville & celle de Xérés de Badajos. Le bourg d'Aracéna est commandé par un vieux château, & on croit que c'est l'ancienne *Lafia*, ville des Turdetans, dans l'Espagne Bétique. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARAC-GE'LARAN, *Meluene*, petit païs du Chusistan, Province du Royaume de Perse. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARACH, *Aracha*, ville de Chaldée dans la Terre de Sennaar, & l'une des plus anciennes du Monde, puisqu'elle a été bâtie par Nemrod. On croit qu'elle est l'ancienne *Edesse*, nommée présentement *Orpha.* * *Voyez Orpha* dans Baudrand. *Voyez* EREC.

ARACHE (l'). *Voyez* LIXE.

ARACHNE, fille d'Idmon, très habile brodeuse, se vantoit, disent les Poëtes, de surpasser Minerve en adresse. Elle osa même la défier, & cette Déesse offensée, la maltraita, & rompit ses métiers. Arachné se pendit de desespoir, & Minerve la métamorphosa en araignée. Ovide conclut ainsi cette fable.

In latere exiles digiti pro cruribus harent:
Cætera venter habet; de quo tamen illa remittit
Stamen, & antiquas exercet aranea telas.

* Ovid. *l.* 6. *Metamor. fab.* 1. Pline, *l.* 11. *c.* 24. Juvénal, *Sat.* 2. *v.* 56.

Les Mythologistes entendent par *Arachné*, la Nature; & l'Art, par Minerve, qui polit & perfectionne la Nature. Pline semble découvrir le fond historique de cette fable, nous assurant, *l.* 7. *c.* 56. qu'Arachné a inventé le lin & les filets, & que son fils Closter trouva l'invention des fuseaux, pour travailler au fil & à la laine.

On prétend que l'origine de ce mot vient de l'Hébreu ארג *Arach*, qui signifie *Araignée*, & faire un tissu, *texere.* * *Isaïe*, *ch.* 59. *v.* 5. Bochart, *Hier. part. poſt. l.* 4. *c.* 23.

ARACHOSIENS, peuples d'Asie, dont parle Quinte-Curce dans plusieurs endroits de son Histoire d'Alexandre le Grand.

ARACHOVA. *Voyez* ARACOUA.

ARACLEA ou PERINTHO, *Heraclea, Perinthus, Mygdonia*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romagne, sur la Mer de Marmara, entre la ville de Sélivrée & celle de Rudisto. Quoique la ville d'Aracléa ait un Siége Archiépiscopal, avec un grand & bon port, elle ne laisse pas d'être mal peuplée. * Baudrand. *Voyez* HERACLE'E.

ARACOUA, est un grand village, de deux ou trois cens feux, au levant de Castri dont il n'est éloigné que de quatre milles, & situé de même sur la pente de la montagne presque vers le pié. Tous les Habitans sont Grecs & Albanois, avec un Soubachi ou Vaivode Turc. Il y a plusieurs Eglises dont la principale est *Panagia*: les autres sont S. George, S. Dimitry & S. Nicolas, avec quelques petites chapelles. On le prend pour l'ancienne *Ambryssus*, ville située au pié du mont Parnasse dans la Phocide, & qui dans Etienne de Byzance est appellée *Cyparissus.* * Spon. Baudrand.

ARACUIES ou ARACUITES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil. Leur païs est auprès du Gouvernement ou de la Préfecture de Pernambuco, qui est aux Portugais. * Sanson. Baudrand.

ARAD, lieu de la Palestine. *Voyez* ACHAD.

ARAD, montagne. *Voyez* ARARATH.

ARAD, neuviéme fils de Canaan. *Voyez* ARVAD.

ARAD, *Arath, Hered*, ville des Amorrhéens, au midi de la Tribu de Juda, vers le Désert de Cadès. Le Roi de cette contrée s'opposa au passage des Israëlites, lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre promise; & ayant mis des troupes sur pié, il défit une grande partie de celles des Israëlites. Il en fut bientôt puni par la perte de sa vie & de ses Etats; car les Israëlites ruinérent ses villes, & les désolérent entiérement le sixiéme mois de l'an 2583 du Monde, & avant Jésus-Christ 1452. Quelques Auteurs ont cru que les Aradiens, qui habitoient une Isle de la Phénicie, dont parle Strabon, ont pris leur nom de celui de cette ville. Peut-être même que ces peuples de la Palestine, chassez par les Israëlites, s'y vinrent établir. * *Nombres, ch.* 21. Strabon, *l.* 6. Usserius, *in Annal.*

ARAD, ville de la Haute Hongrie dans le Comté d'Arad, sur la rive droite de la riviére de Maros ou Marisch, sur les frontiéres de Transylvanie, a été fortifiée dans les formes depuis la paix de Carlowitz. Dans les guerres passées, cette place a souvent été prise tantôt par les Impériaux, tantôt par les Turcs. Elle demeura à la fin entre les mains des derniers, jusqu'à ce qu'au mois de Janvier de l'an 1686, les Généraux Heusler & de Mercy voulurent la surprendre avec trois mille Allemans & six cens Hongrois. Leur projet ayant été découvert, ils changérent de batterie, & allérent fondre sur l'ennemi, qui après avoir pourvu Giula des choses dont cette ville avoit besoin, vouloient tomber sur les quartiers des Impériaux. Les Turcs furent mis en fuite près de Téneswar, & une partie d'entre eux s'étant sauvez dans Arad, ils s'y défendirent courageusement, jusques à ce que la ville qui étoit en feu de tous côtez fut prise d'assaut. On l'a fortifiée de nouveau en 1698. Comme avant la conquête de Téneswar qui tomba en 1717 entre les mains des Impériaux, Arad étoit si prés des frontiéres de Turquie qu'elle n'en étoit séparée que par la

riviére de Mariſch, il y avoit là un grand commerce entre les Chrétiens & les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARAD (Le Comté d'), eſt entre la Teiſſe, les frontiéres de Tranſſylvanie, & les Comtez de Thurthur & de Chonad. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARADA, vintiéme campement des Iſraëlites dans le Déſert entre Sépher & Macelot. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 25.

ARADE. *Voyez* ARADUS.

ARADION, Africain de la Libye Marmarique, & l'un des plus braves de ſon païs, dans le troiſiéme ſiécle, ſe battit ſeul à ſeul contre Probe, depuis Empereur, qui le tua, & qui lui fit élever un tombeau, pour honorer ſa valeur. * Flavius Vopiſcus, *in Probi Vita, c.* 9.

ARADUS, Iſle & ville de la Phénicie, ſur la côte de la Mer de Syrie, proche de la ville de Tortoſe, qui ſe nommoit *Antaradus* & *Orthoſias*. Ces deux villes étoient autrefois épiſcopales; mais elles ſont maintenant ſous l'Empire du Turc, & preſque ruïnées. La ville d'Aradus occupoit anciennement toute l'Iſle, comme ont remarqué ſaint Jérôme *ſur Ezéchiel*, Méla & Scaliger *ſur Euſébe*. Elle fut bâtie la troiſiéme année de la VII Olympiade, l'an du monde 3285, & 750 avant Jéſus-Chriſt. Les Anciens ont cru que c'étoit auprès de cette Iſle qu'Andromède fut expoſée au monſtre marin. Entre l'Iſle & la terre-ferme, au fond de la mer, haute en cet endroit de plus de cinquante coudées, il y avoit une fontaine d'eau douce, que l'on avoit trouvé l'art de conduire juſques à la ville de Tortoſe, par le moyen de certains tuyaux faits de cuir bouilli. Les Turcs nomment l'Iſle d'Aradus *Ruad*. L'on ſuppoſe que c'eſt l'ancienne *Arvad*, *Arphad*, ou *Arpad*, noms différens du même lieu dont il eſt parlé *Jeremie, ch.* 49. *v.* 23. *Iſaïe, ch.* 10. *v.* 9. II ou IV. *Rois, ch.* 19. *v.* 13. *Geneſe, ch.* 10. *v.* 18. *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 11. A la vue elle ne paroît pas avoir plus de deux ou trois ſtades de longueur, & elle eſt remplie de grands bâtimens qui reſſemblent à des châteaux. Les anciens Habitans de cette Iſle étoient renommez pour la navigation, *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 8. & avoient le commandement du Continent juſques à Gamala. * Pline, *l.* 3. *c.* 31. Euſébe, *Chron.* Maundrell. *Voyage*, &c. *p.* 31. 32.

ARAFAT, montagne à deux ou trois lieues de la Mecque en Arabie: quelques Auteurs ne la mettent qu'à une lieue. Elle eſt ſituée dans une grande plaine, où il n'y a point de ville; & au haut de la montagne, il n'y a qu'une Moſquée & une chaire pour le Prédicateur. Les Pélerins, après avoir fait ſept fois le tour du Temple de la Mecque, & avoir été arroſez de l'eau du puits nommé *Zemzem*, s'en vont ſur le ſoir au mont Arafat, où ils paſſent la nuit & le jour ſuivant en prières & en dévotions. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina, au pié de cette montagne; & après en avoir envoyé quelques parties par préſent à leurs amis, ils diſtribuent le reſte aux pauvres: ce qu'ils appellent *corban*, c'eſt à dire, *oblation*. Ils font cela en mémoire du ſacrifice qu'Abraham voulut faire de ſon fils Iſaac ſur cette même montagne. On ne brûle aucune partie de ces moutons, & il n'y a point d'autel: c'eſt pourquoi cette cérémonie n'eſt pas proprement un ſacrifice, & bien moins un holocauſte, comme l'appellent quelques Hiſtoriens. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Beſpier, *dans les remarques ſur* Ricaut.

ARAGISE, Duc de Bénévent, ſuccéda à GISULPE, l'an 762, & épouſa une des filles de *Didier* Roi des Lombards. Taſſillon Duc de Bavière en avoit épouſé une autre, & ces deux Princeſſes ſollicitoient continuellement leurs maris de prendre les armes contre Charlemagne. La complaiſance qu'ils eurent pour elles, leur fut fatale. Aragiſe ſe vit en danger de perdre tous ſes Etats; mais s'étant ſoumis à Charlemagne, ce Prince lui pardonna. En 784, Charlemagne étant repaſſé en Italie, & ayant ſu qu'Aragiſe continuoit à faire des cabales, prit ſur lui Bénévent & Capoue, & l'obligea de fuir à Salerne. Aragiſe envoya des otages à Charles, entre autres ſes deux fils, *Romuald* & *Grimoald*. Depuis, après la mort d'Aragiſe, vers l'an 788, Charlemagne donna le Duché de Bénévent à Grimoald, le plus jeune de ſes fils, duquel il ſe tenoit fort aſſûré, quoique neveu d'Adalgiſe fils de Didier Roi des Lombards, qui cabaloit pour recouvrer les Etats de ſon pére. * Aimoin. *Continuat. Hiſt. l.* 4. Sigonius, *de Reg. Ital.* Mézeray, *Hiſt. de France dans la Vie de Charlemagne.*

ARAGNO. *Voyez* ARNEN.

ARAGON, Royaume d'Eſpagne, entre les Pyrénées du côté de France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence, & les deux Caſtilles. Antoine de Lébrixa croit que ſon nom eſt tiré de celui de *Tarraconenſis Hiſpania*, qu'on a corrompu. Jean Vaſæus eſt du même ſentiment. D'autres le tirent de celui d'*Antrigones*, anciens Habitans d'Eſpagne, ou du nom de la riviére d'Aragon; & d'autres de l'autel d'Hercule, & des Jeux qui ſe faiſoient auprès, *Ara* & *Agones*. Quoi qu'il en ſoit, l'Aragon a été le païs des anciens Jaccétains, dont parle Ptolomée, fondateurs de la ville de Jacca; des *Iacetaniens*, nommez par Céſar, par Tite-Live, & par Pline; des *Acitamens*, dont le nom ſe trouve dans Macrobe; des *Sedetaniens*; des *Surdaoniens*, & des *Ilergetes*. Aujourd'hui l'Aragon eſt ſtérile & peu habité. Le terroir y eſt généralement ſablonneux, montueux, & pierreux, en quelques endroits nitreux, & preſque par-tout ſort ſec; ce qui fait qu'il n'eſt fertile que dans les lieux où on peut l'arroſer par le moyen des riviéres & des ruiſſeaux, & qu'il ne produit rien ailleurs. On y trouve du grain, du vin, de l'huile, du lin, & des fruits; en quelques endroits du ſafran: c'eſt-là toute la richeſſe du païs. Les montagnes ſont remplies de gibier & de volaille, & il s'y trouvoit autrefois, dit-on, des mines d'or & d'argent. La pauvreté du païs, jointe au libertinage, fait qu'il en ſort de tems en tems des compagnies entiéres de Voleurs, qui ſe répandent par toute l'Eſpagne, & ſont fort redoutables pour les Voyageurs. La ville capitale de ce Royaume eſt *Saragoſſe* ſur l'Ebre. Les autres ſont Hueſca, Jacca, Taraçona, Mançon, Albarazin, Balbaſtro, Daroça, Calatajud, Tervel, &c. L'Aragon fut une des premieres Provinces qui s'affranchit de la domination des Maures: elle ſe choiſit alors un Chef, & les ſuffrages tombérent ſur Garcia Ximénés Gentilhomme de la province, qui prit le titre de Comte; mais on limita ſon pouvoir par des loix, dont il jura l'obſervation pour lui & ſes ſucceſſeurs, & déclara qu'en cas de contravention les peuples ſeroient diſpenſez de lui obéir, & en droit de ſe choiſir un Prince ou Roi, même parmi les Payens & les Infidéles. On établit pour veiller à la conſervation des loix un Chef de Juſtice, qui ne pouvoit être condamné ni en ſa perſonne ni en ſes biens que par les Etats du Royaume, compoſez du Comte d'Aragon & du peuple; & il y fut arrêté que ſi le Comte faiſoit tort à un Sujet, les Nobles prendroient fait & cauſe pour lui, & empêcheroient qu'on ne payât aucuns droits au Comte, qu'auparavant il n'eût dédommagé & ſatisfait celui qu'il auroit vexé. Les Rois qui ſuccédérent aux Comtes ſe ſoumirent à l'obſervation de ces loix & de ces privilèges, & ils en faiſoient ſerment à genoux & tête nue devant le Chef de Juſtice, qui étoit aſſis & couvert. Celui-ci après le ſerment reçu parloit au nom du peuple en ces termes. *Nous qui valons autant que vous, vous faiſons notre Roi & Seigneur, à condition que vous garderez nos privileges & franchiſes, & non autrement.* Cette maniére de prêter foi & hommage fut abolie dans une Aſſemblée des Etats en préſence du Roi Pierre IV, qui donna en échange quelques autres privilèges aux Aragonois; & l'Hiſtoire de ce Prince nous apprend que lorſqu'on lui mit en main le parchemin ſur lequel cette loi étoit écrite, il tira ſon poignard, avec lequel il lacéra cet Acte; il ſe bleſſa même à la main, & quelques goutes de ſon ſang étant tombées ſur le parchemin, il dit que *l'abolition d'une loi ne pouvoit ſe faire que par le ſang d'un Roi*: de-là vient que ce Prince eſt ſurnommé par pluſieurs Hiſtoriens, *Eſpagnole & Piermal*: d'autres le nomment *le Cérémonieux*. Le pouvoir du Chef de Juſtice ſur les Juges & ſur toutes ſortes d'Officiers qui oppriment le peuple, fut conſervé & a toûjours ſubſiſté. Philippe V. les a privez de la plupart de leurs privilèges, à cauſe que s'étant revoltez ils reconnurent pour Roi d'Eſpagne Charles d'Autriche, alors Archiduc & depuis Empereur. Autrefois le Royaume d'Aragon ne faiſoit qu'une partie du Royaume de Navarre. Sanche, III de ce nom, ſurnommé *le Grand*, Roi de Navarre, de Caſtille & d'Aragon, laiſſa divers enfans. *Garcias*, IV du nom, fut Roi de Navarre, *Ferdinand* ou *Fernand* le fut de Caſtille, & RAMIR eut l'Aragon. Ce fut en 1035. Ses ſucceſſeurs ont poſſedé les Etats de Valence, de Majorque, de Barcelone & de Catalogne. Ramir II. dit *le Moine*, n'avoit qu'une fille unique nommée *Pétronille*, qu'il maria le onziéme d'Août 1137, à Raimond Berenger V, Comte de Barcelone, fils de Raimond V, Comte de Provence. Leur poſtérité a régné en Aragon. JEAN I, fils de *Pierre* IV, dit *le Cérémonieux*, & de ſa troiſiéme femme *Eléonor* d'Anjou, épouſa *Yolande* de Bar, fille de *Robert* I, Duc de Bar, & de *Marie* de France. il en eut YOLAND. En premieres nôces il avoit pris alliance avec *Mabaud* d'Armagnac, qui en eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Matthieu* Comte de Foix. Le Roi Jean mourut le 15 Mai de l'an 1395. MARTIN ſon frére puîné, uſurpa le Royaume au préjudice de ſes niéces. Le Comte de Foix prit les armes pour s'en faire raiſon, & mourut ſans enfans l'an 1399. Tout le droit paſſa à Yolande d'Aragon; & elle le porta à *Louis* d'Anjou, II du nom, Roi de Naples, &c. petit fils de Jean Roi de France, qu'elle épouſa à Arles le Jeudi deuxiéme Décembre de l'an 1400. MARTIN mourut en 1410, ſans poſtérité, & les Etats d'Aragon appellérent à la ſucceſſion du Royaume, FERDINAND, fils puîné de *Jean* I, Roi de Caſtille, & d'*Eléonor* d'Aragon, fille de *Pierre* II, & ſœur des Rois Jean & Martin, ſans conſidérer le droit d'Yolande & de ſes ſucceſſeurs. Cette Princeſſe eut *Louis* III, & RENÉ, qui prirent le titre de *Roi d'Aragon*. Le dernier fut pére de *Jean*, qui pourſuivit ſon droit, défit le Roi d'Aragon en Catalogne, & mourut à Barcelone le 16 Décembre de l'an 1470. Le Roi *René* ſon pére ne mourut qu'en 1480, laiſſant ſes Etats à *Charles* du Maine, lequel mourut l'année d'après, ayant fait le Roi Louis XI, ſon héritier univerſel, & lui ayant cédé tous ſes droits ſur les Etats d'Aragon, &c. C'eſt ſur cette donation que ſont fondées les prétentions de la France. L'Aragon fut uni l'an 1479, avec les Royaumes de Caſtille & de Léon, par le mariage de Ferdinand V, & d'Iſabelle de Caſtille. Les petits Etats de Sobrarbe & de Ribagorça, dont la capitale eſt *Arnſa*, ſont compris dans l'Aragon. Il y a beaucoup de familles nobles, le Grand-Conſeil du Royaume, l'Inquiſition, & d'autres Juſtices ſubalternes. Autrefois les Rois d'Aragon ne pouvoient ſe faire couronner ni prendre les ornemens royaux après la mort de leurs péres, que lorſqu'ils ſe marioient, ou du moins après avoir été faits Chevaliers à la mode d'Eſpagne. Cet uſage duroit encore au commencement du XIII ſiécle. Le Pape Innocent III fut le premier qui leur permit de s'appeller Rois, dès leur avénement, & de recevoir la Couronne par les mains de l'Archevêque de Tarragone, comme Vicaire du Siége Apoſtolique. En reconnoiſſance de quoi le Roi Pierre, II du nom, fit ſon Royaume feudataire de l'Egliſe Romaine, & S. George eſt le Patron du Royaume. Son Etendart eſt le *Palladium* de leurs libertez, immunitez, & privilèges, qu'ils appellent *fueros*; & n'eſt porté que dans les occaſions, où il s'agit de les défendre contre le Roi. En l'an 1591, le *Juſticia* du Royaume le fit porter en faveur du Sécrétaire d'Etat *Antonio Pérez* contre Philippe II, en criant par toutes les rues de Saragoſſe, *contra fuero*, c'eſt à dire *la liberté violée*: cri, dit *Herrera*, qui fait ſoulever juſques aux pierres. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires Hiſtor.* &c. *tome* I. *p.* 119. Voici la ſucceſſion chronologique des Rois d'Aragon.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES COMTES ET ROIS D'ARAGON.

COMTES D'ARAGON.

I. SANCHE, noble Gaſcon, épouſa *N.* dont le nom n'eſt pas connu, dont il eut 1. AZNAR, qui ſuit; 2. *Sanche*, Comte de Gaſcogne, qui en l'an 852, fit priſonnier Pepin, II du nom, Roi d'Aquitaine; & 3. *Sancie*, mariée à *Emen* ou *Emenon* Comte de Périgord, & mère d'*Arnaud*, Comte de Gaſcogne en 864.

II. AZNAR, Comte de la Gaſcogne Citérieure, conquit la ville de Jacca ſur les Mores avec le ſecours que lui donna le Roi de Pampelune; y établit le ſiége du Comté d'Aragon, & mourut l'an 836, ayant eu de *N....* dont le nom eſt inconnu, 1. GALIND-AZNAR, qui ſuit; 2. *Eximen Aznar*, qui eut pour fils *Fortunio Ximenones* Comte d'Aragon en 883, duquel vint *Aznar*, II du nom, Comte d'Aragon, père de *Tute*, ſeconde femme de *Sanche-Garcès*, I du nom, Roi de Navarre; & 3. *Teude*, mariée à *Bernard* Comte de Ribagorça.

III. GALIND-AZNAR Comte d'Aragon, qui vivoit en 867, laiſſa de *N....* ſa femme, ENDREGOT-GALIND, qui ſuit; & *N....* première femme de *Sanche-Garcie*, I du nom, Roi de Navarre.

IV. ENDREGOT GALIND fut père de *Ximène* ou *Thérèſe*, mariée à *Garcie-Sanche*, II du nom, Roi de Navarre.

PREMIERE RACE DES ROIS D'ARAGON.

Le Royaume d'Aragon ne faiſoit qu'une partie du Royaume de Navarre juſqu'à la mort de SANCHE, III du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, d'Aragon & de Caſtille, que ſes trois fils partagèrent entre eux. L'aîné GARCIE, IV du nom, fut Roi de Navarre. Le jeune, FERDINAND, I du nom, fut Roi de Caſtille; & RAMIR, I du nom, qui étoit *Bâtard*, fut Roi d'Aragon.

X. RAMIR, I du nom, fils *naturel* de SANCHE, III du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de *N....* Dame d'Ayvar, *ſa concubine*, (*Voyez* NAVARRE) eut en partage le Royaume d'Aragon en 1035, & fut tué dans un combat qu'il donna contre Sanche, I du nom, Roi de Caſtille, le huitième Mai 1063, ayant régné environ 28 ans. Il épouſa l'an 1036, *Ermeſinde*, dite auſſi *Geiberge*, fille de *Bernard Roger* Comte de Bigorre, & de *Garcende*, morte le premier Decembre 1049, dont il eut 1. SANCHE-RAMIR, I du nom, qui ſuit; 2. *Garcie*, Evêque de Jaca; 3. *Sancie*, mariée, ſelon quelques Auteurs, à *Guillaume*, IV du nom, Comte de Toulouſe, morte en 1076; & 4. *Thérèſe*, qui épouſa, ſelon la commune opinion, *Guillaume*, III du nom, Comte de Provence & d'Arles. *Il eut auſſi pour fils* naturel Sanche bâtard d'*Aragon*, *Comte d'Ayvar*, *de Xavière*, *&c. qui fut père de* Taléde d'*Aragon mariée* à Gaſton, III *du nom*, *Comte de Béarn*, *d'où ſont deſcendus les Comtes de Béarn.*

XI. SANCHE-RAMIR, I du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, ſuccéda à la Couronne d'Aragon à l'âge de 18 ans, obtint le Royaume de Navarre, en Juillet 1076, après la mort de Sanche, IV du nom, Roi de Navarre ſon couſin, & fut tué au ſiége d'Hueſca d'un coup de flèche le quatrième Juin 1094. Il épouſa *Félicie*, fille de *Hildoin*, IV du nom, Comte de Mondiduo, & d'*Alix* Comteſſe de Roucy, morte le 24 Avril 1086, dont il eut 1. PIERRE, I du nom, qui ſuit; 2. ALFONSE, I du nom, *dont il ſera parlé après ſon frère aîné*; & 3. RAMIR, II du nom, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſes frères.*

XII. PIERRE, I du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, remporta une fameuſe victoire ſur les Mores le 18 Novembre 1096, où quatre de leurs Rois furent tuez, & mourut le 28 Septembre 1104. Il épouſa *Agnès* fille de *Guy-Geofroy*, dit *Guillaume VIII*, Duc de Guienne & Comte de Poitou, & d'*Aldearde* de Bourgogne, dont il eut 1. *Pierre*, mort jeune, le premier Fevrier 1104; & 2. *Iſabelle* d'Aragon, morte jeune l'an 1086.

XII. ALFONSE, I du nom, ſurnommé *le Guerrier* ou *le Batailleur*, ſecond fils de SANCHE-RAMIR, I du nom, ſuccéda à ſon frère aîné aux Royaumes d'Aragon & de Navarre; fut auſſi Roi de Caſtille & de Léon, VII du nom, du chef de ſa femme en 1109, remporta pluſieurs victoires ſur les Mores, notamment l'an 1123, où onze de leurs Rois furent défaits, mais il fut tué par ces Infidèles le ſeptième Septembre 1134, après avoir régné 30 ans en Aragon, & 25 en Caſtille, ſans laiſſer de poſtérité d'*Urraque* Reine de Caſtille & de Léon, veuve de *Raymond* Comte de Bourgogne & de Galice, & fille d'*Alfonſe*, VI du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & de *Conſtance* dite auſſi *Béatrix* de Bourgogne-Comté, ſa première femme.

XII. RAMIR, II du nom, ſurnommé *le Moine*, troiſième fils de SANCHE-RAMIR, I du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, fut tiré avec diſpenſe du Pape, de l'Abbaye de Saint-Pons de Tomière en Languedoc, où il avoit fait profeſſion, pour monter ſur le thrône d'Aragon, après la mort de ſon frère, quoiqu'il fût Moine & Prêtre; & ſe retira après la mort de ſa femme & le mariage de ſa fille, au monaſtère d'Hueſca en Aragon, qu'il avoit fait bâtir, & y mourut le 16 Août 1147. Il épouſa *Agnès* de Poitiers, fille de *Guillaume*, IX du nom, Duc de Guienne & Comte de Poitou, & de *Philippe* de Toulouſe ſa ſeconde femme, dont il eut *Péronille* Reine d'Aragon, mariée dès l'âge de deux ans, à *Raymond-Berenger*, IV du nom, Comte de Barcelone, morte en Octobre 1173.

SECONDE RACE DES ROIS D'ARAGON.

IX. RAIMOND-BERENGER, IV du nom, Comte de Barcelone, dont *les Ancêtres ſont rapportez à l'Art.* BARCELONE, porta auſſi la qualité de Prince d'Aragon, & non de Roi, & mourut le dixième Juin 1162. Il épouſa en 1107, *Péronille* Reine d'Aragon, lors âgée de deux ans ſeulement, fille unique & héritière de *Ramir*, II du nom, Roi d'Aragon, laquelle gouverna le Royaume juſqu'à ſa mort arrivée le 13 ou 15 Octobre 1173. Leurs enfans furent 1. ALFONSE II, qui ſuit; 2. *Pierre*, Comte de Cerdagne; 3. *Douce*, mariée 1°. vers l'an 1177, à *N.* Comte d'Urgel: 2°. en 1181, à *Sanche*, I du nom, Roi de Portugal, morte en 1198; & 4. *Sanche* d'Aragon, Comte de Rouſſillon, qui fut établi Régent du Royaume d'Aragon l'an 1215, pendant la minorité de Jacques, I du nom, ſon petit-neveu, & mourut en 1223, ayant eu de *Numia*, fille de *Numio* Comte de Lara, pour fils unique *Numio* d'Aragon, Comte de Rouſſillon & de Cerdagne, mort vers l'an 1237, ſans enfans de *Perrenelle* Comteſſe de Bigorre, d'avec laquelle il fut ſéparé pour cauſe de parenté. *Le Prince Raymond Bérenger eut auſſi pour enfans* naturels, Pierre, *mort jeune*; & Bérenger, *Evêque de Tarragone & de Lérida.*

X. ALFONSE, II du nom, dit *le Chaſte*, Roi d'Aragon, Comte de Barcelone & de Rouſſillon, Marquis de Provence, né en 1152, mourut le 25 Avril 1196, ayant régné 34 ans. Il épouſa le 19 Janvier 1174, *Sancie* de Caſtille, fille d'*Alfonſe*, VIII du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & de *Richilde* de Pologne ſa ſeconde femme, morte en Novembre 1208, Religieuſe en l'Abbaye de Xixéne, où elle avoit pris l'habit après la mort de ſon mari. Leurs enfans furent 1. PIERRE, II du nom, qui ſuit; 2. ALFONSE-BERENGER, qui fit *la branche des Comtes de* PROVENCE *rapportée ci après*; 3. *Ferdinand* d'Aragon, Abbé de Montaragon, qui prétendit la Régence du Royaume pendant la minorité de Jacques, I du nom, Roi d'Aragon, ſon neveu, & cauſa pluſieurs troubles dans ce Royaume; 4. *Conſtance*, mariée 1°. à *Aimeric* Roi de Hongrie: 2°. à *Frédéric*, II du nom, Empereur, morte le 23 Juin 1222; & 5. *Douce* d'Aragon, Religieuſe en l'Abbaye de Xixéne.

XI. PIERRE, II du nom, Roi d'Aragon, Comte de Barcelone & de Rouſſillon, ſuccéda à ſon père en 1196, fut ſacré & couronné à Rome en 1204, & ſe ſoumit & ſon Royaume au Saint Siége. Ayant depuis embraſſé le parti des Albigeois, ſon Armée fut défaite, & il fut tué devant le château de Muret en Languedoc avec 18000 hommes, le 13 Septembre 1213, après avoir régné 17 ans. Il épouſa par contract du 15 Juin 1204, *Marie* Dame de Montpellier, qui avoit eu pour premier mari *Bernard*, Comte de Cominges, qu'elle avoit épouſé contre ſon gré, & dont elle fut ſéparée, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Montpellier, & d'*Eudoxe* Comnéne, morte à Rome l'an 1219, dont il eut 1. JACQUES, I du nom, qui ſuit; & 2. *Sancie* d'Aragon, mariée par contract du mois d'Octobre 1205, à *Raymond*, VIII du nom, Comte de Toulouſe, morte en 1254, Religieuſe Trinitaire. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Conſtance, bâtarde d'*Aragon*, *mariée le ſeptième Novembre* 1212, *à* Guillaume-Raymond *de Moncade*, *Sénéchal de Catalogne*, *puis première Abbeſſe des Trinitaires d'Eſpagne*, *morte l'an* 1252.

XII. JACQUES, I du nom, ſurnommé *le Conquérant*, Roi d'Aragon, de Majorque & de Valence, Comte de Barcelone, de Rouſſillon & d'Urgel, Seigneur de Montpellier, né le deuxieme Fevrier 1204, conquit en 1229 l'Iſle de Majorque ſur les Mores, ſe rendit maître de Valence en 1238, & y mourut le 27 Juillet 1276, après un régne de 63 ans. Il épouſa 1°. le ſixieme Fevrier 1221, *Eléonore*, fille d'*Alfonſe*, IX du nom, Roi de Caſtille, dont le mariage fut diſſous au Concile de Tyriaſona en Avril 1229, quoiqu'elle eût un fils: 2°. le huitieme Septembre 1235, *Yolande* de Hongrie, fille d'*André*, II du nom, Roi de Hongrie, & d'*Yolande* de Courtenay, morte le neuvieme Octobre 1251. Du premier mariage ſortit 1. *Alfonſe*, Infant d'Aragon, qui épouſa en 1260, *Conſtance* de Bearn, fille de Gaſton de Moncade I du nom, Vicomte de Bearn, & mourut peu après ſans poſtérité. Et du ſecond vinrent 2. PIERRE, III du nom, qui ſuit; 3. JACQUES D'ARAGON, II du nom, qui fit *la branche des Rois de* MAJORQUE, *rapportée ci-après*; 4 *Ferdinand*, Comte de Rouſſillon & de Cerdagne, Seigneur de Montpellier, qui vivoit en 1248; 5. *Sanche*, Archevêque de Tolede; 6. *Yolande*, mariée en 1246, à *Alfonſe*, X du nom, Roi de Caſtille, morte en 1278; 7. *Conſtance* première femme de *Manuel*, Infant de Caſtille, Seigneur de Pénafiel; 8. *Sancie*, qui alla inconnue à Jéruſalem, où elle ſervit les Pélerins malades avec beaucoup de charité; 9. *Marie*, Abbeſſe des Trinitaires de Cannes, diocéſe de Perpignan, morte l'an 1307; 10. *Eléonore*, morte jeune; & 11. *Iſabelle* d'Aragon, mariée le 28 Mai 1262, à *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi*, Roi de France, qu'elle accompagna en ſon voyage d'Afrique en 1270, morte à ſon retour à Coſence en Calabre, d'une chûte de cheval le 22 ou 23 Janvier 1271, âgée de 24 ans. *Il eut auſſi pour enfans* naturels Jacques, bâtard *d'Aragon*, *Seigneur de Xerica*, *qui laiſſa poſtérité*, *qui ſera rapportée ci-après*; Pierre, bâtard *d'Aragon*, *I du nom*, *Seigneur d'Ayerbe*, *dont la poſtérité prit le ſurnom d'Ayerbe*; Pierre-Fernandez, bâtard *d'Aragon*, *Seigneur d'Ixar*, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après*; & Ferdinand-Sanche, bâtard *d'Aragon*, *Seigneur de Caſtro*, *dont la Maiſon prétend tirer ſon origine.*

XIII. PIERRE, III du nom, ſurnommé *le Grand*, Roi d'Aragon, de Valence & de Sicile, fut ſacré le 16 Novembre 1276. Sous prétexte des droits qu'il prétendoit avoir ſur le Royaume de Sicile à cauſe de ſa femme, il fit maſſacrer le jour de Pâques, 29 Mars 1282, à l'heure de vêpres, tous les François qui étoient dans ce Royaume, ſans excepter les femmes & les enfans; ce qui fut appellé *les Vêpres Siciliennes*. Il aborda enſuite à Palerme avec ſon Armée, où il fut reconnu Roi de toute l'Iſle, & mourut excommunié le dixieme Novembre 1285, à l'âge de 46 ans, de la bleſſure qu'il reçut au combat de Gironde contre les François. Il épouſa le 13 Juin 1262, *Conſtance* de Souabe, fille & héritière de *Mainfroy le-Bâtard*, uſurpateur des Royaumes de Naples & de Sicile, & de *Beatrix* de Savoye, à condition que ſi

Main-

Malinfroy venoit à mourir ſans enfans mâles, ces Royaumes lui appartiendroient par ſucceſſion. Elle mourut l'an 1302, ayant eu pour enfans 1. ALFONSE, III du nom, qui ſuit; 2. JACQUES, II du nom, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 3. FREDERIC, qui fit *la branche des Rois de* SICILE, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle des Rois d'*ARAGON; 4. *Pierre*, Infant d'Aragon, mort le 30 Août 1296, ſans poſtérité de *Guillelme* de Béarn, fille de *Gaſton* de Moncade, Vicomte de Béarn, qu'il avoit épouſée le 28 Août 1291; 5. Sainte *Eliſabeth* d'Aragon, mariée l'an 1281, à *Denis*, Roi de Portugal, laquelle étant reſtée veuve, prit l'habit du Tiers Ordre de ſaint François, mourut le quatrième Juillet 1336, & fut canoniſée le 25 Mai 1625; & 6. *Yolande* d'Aragon, alliée en Mars 1297, à *Robert* de Sicile, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, mort l'an 1302. *Il eut auſſi pour enfans naturels* 1. Jacques-Pérez, bâtard *d'Aragon, Seigneur de Ségorbe, qui laiſſa poſtérité*; 2. Sanche, bâtard *d'Aragon, Chevalier de Rhodes*; 3. Béatrix, bâtarde *d'Aragon, mariée à* Raymond *de Cardonne*; *&* 4. Thereſe Perez, bâtarde *d'Aragon, qui épouſa* Artal *d'Alagon, qui fut l'un des exécuteurs du teſtament du Roi Pierre III.*

XIV. ALFONSE, III du nom, ſurnommé *le Bienfaiſant*, Roi d'Aragon & de Valence, fut couronné le 15 Avril 1286, & mourut le 18 Juin 1291, à l'âge de 27 ans, peu auparavant ſes noces avec *Eleonore*, fille aînée d'*Edouard*, I ou IV du nom, Roi d'Angleterre.

XIV. JACQUES, II du nom, ſurnommé *le Juſte*, Roi d'Aragon, de Valence, de Murcie & de Sicile, Duc de la Pouille, Prince de Capoue & Comte de Barcelone, ſecond fils de PIERRE, III du nom, Roi d'Aragon, ſuccéda au Roi Alfonſe, III du nom, ſon frère, fut couronné le 24 Septembre 1291, & mourut le deuxième Novembre 1327, âgé de 66 ans. Il épouſa 1°. le premier Novembre 1295, *Blanche* de Sicile fille de *Charles*, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 14 Octobre 1310: 2°. le 16 Novembre 1315, *Marie* de Cypre, fille de *Hugues*, III du nom, Roi de Cypre, & d'*Iſabeau* d'Ibelin, morte en Mars 1321: 3°. *Eiſlende* de Moncade, fille de *Pierre* de Moncade. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernières femmes, & eut de la première 1. *Jacques* Infant d'Aragon, qui épouſa *Eleonore* de Caſtille, fille de *Ferdinand*, IV du nom, Roi de Caſtille, qu'il quitta avant l'accompliſſement du mariage, & renonça aux prétentions de la Couronne d'Aragon, pour ſe faire Chevalier de Rhodes, puis de Calatrava & de Montéza, & mourut en Juillet 1334. La vie débordée, qu'il mena depuis, fit bien connoître que c'étoit le libertinage, & non la piété, qui l'avoit pouſſé à faire ce qu'il avoit fait. Les autres enfans ſont 2. ALFONSE, IV du nom, qui ſuit; 3. *Jean* Archevêque de Tolède & de Saragoſſe, & Patriarche d'Alexandrie, qui vivoit en 1336; 4. PIERRE, qui fit *la branche des Ducs de* GANDIE, *rapportée ci après*; 5. RAIMOND-BERENGER qui fit *celle des Comtes d'*EMPURIE, *rapportée après celle de ſes frères aînés*; 6. *Marie*, alliée en Juillet 1311, à *Pierre*, Infant de Caſtille, laquelle ſe rendit Religieuſe après la mort de ſon mari; 7. *Conſtance*, mariée l'an 1303, à *Jean* Manuel, Seigneur de Pénafiel & de Molina, morte en 1327, peu de jours avant ſon père; 8. *Eliſabeth*, qui épouſa l'an 1315, *Frédéric*, I du nom, dit *le Bel*, Duc d'Autriche; 9. *Blanche*, Prieure de Xixéne; & 10. *Yolande* d'Aragon, mariée 1°. à *Philippe* de Tarente, Deſpote de Romanie: 2°. en 1339, à *Lopez* de Luna, Seigneur de Ségorbe. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Jacques, bâtard *d'Aragon, qui fut Comte de Luna par ſon mariage avec* Jeanne, *fille de* Lopez, *Comte de Luna.*

XV. ALFONSE, IV du nom, ſurnommé *le Bénin*, Roi d'Aragon & de Valence, né en Février 1299, fut couronné le troiſième Avril 1328, & mourut le 24 Janvier 1335, ayant régné huit ans. Il épouſa 1°. le dixième Novembre 1314, *Thereſe* d'Entéca, Comteſſe d'Urgel & Dame d'Antillon, fille aînée de *Guimbaud* d'Entéca, & de *Conſtance* d'Antillon, nièce d'*Ermengaud* de Cabrera, dernier Comte d'Urgel de ſa famille, morte le 28 Octobre 1327: 2°. le cinquième Février 1329, *Eleonore* de Caſtille, fille de *Ferdinand*, IV du nom, Roi de Caſtille, & de *Conſtance* de Portugal, unie à mort en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille, ſon neveu. Du premier mariage vinrent, 1. *Alfonſe*, mort jeune; 2. PIERRE, IV du nom, qui ſuit; 3. JACQUES, qui fit *la branche des derniers Comtes d'*URGEL, *qui ſera rapportée ci-après*; 4. *Frédéric*, & 5. *Sanche*, morts jeunes; 6. *Conſtance*, mariée à *Jacques* d'Aragon, II du nom, Roi de Majorque, morte après l'an 1350; & 7. *Yolande* d'Aragon, morte ſans alliance. Et du ſecond ſortirent 8. *Ferdinand* d'Aragon, Marquis de Tortoſe, Seigneur d'Albaracin & de Fraga, né en Décembre 1329, que le Roi Pierre IV, ſon père, fit mourir l'an 1363, ſur le ſoupçon qu'il eut, qu'il voulut uſurper la Couronne, ſans laiſſer d'enfans de *Marie* de Portugal, fille de *Pierre*, dit *le Juſticier*, Roi de Portugal: & 9. *Jean* Infant d'Aragon, né en 1335, qui fut tué le 12 Juin 1358, par les gens de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille, & laiſſa d'*Iſabelle* d'Eſpagne, fille de *Jean Nunez* d'Eſpagne, Comte de Biſcaye & de Lara, *Yolande* d'Aragon, Comteſſe de Biſcaye, mariée à *Pierre* de Béarn, *bâtard*; & *Gaſton*, II du nom, Comte de Foix.

XVI. PIERRE, IV du nom, ſurnommé *le Cérémonieux*, Roi d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Sardaigne, né le inquième Septembre 1319, fut couronné en 1336, & mourut cinquième Janvier 1387, ayant régné 52 ans. Il épouſa 1°. par contract du mois de Juillet 1338, *Marie* de Navarre, fille aînée de *Philippe*, III du nom, Roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, morte l'an 1346: 2°. vers le mois de Novembre 1347, *Eleonore* de Portugal, ſeconde fille d'*Alfonſe*, IV du nom, Roi de Portugal, & de *Beatrix* de Caſtille, morte ſans enfans à la fin d'Octobre 1348: 3°. en Juin 1349, *Eleonore* d'Aragon-Sicile, fille de *Pierre* d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, & d'*Elizabeth* de Carinthie, morte en 1374: 4°. en 1380, *Sibylle* de Forcia, ſœur de *Bernard* de Forcia, Chevalier Catalan, morte le 24 Novembre 1406. Du premier mariage ſortirent, 1. *Pierre* né en 1346, mort le jour de ſa naiſſance; 2. *Conſtance*, mariée le onzième Avril 1361, à *Frédéric*, IV du nom, dit le *Simple*, Roi de Sicile, morte en Juillet 1362; 3 *Jeanne*, alliée à *Jean* d'Aragon, Comte d'Empurie; & 4. *Marie* d'Aragon, morte jeune. Du troiſième mariage vinrent; 5. JEAN, I du nom, qui ſuit; 6. MARTIN, qui continua *la poſtérité, rapportée après celle de ſon frere aîné*; 7. *Alfonſe*, né le 12 Juillet 1362, mort jeune; & 8. *Eleonore* d'Aragon, née le 20 Février 1358, mariée le 18 Juin 1375, à *Jean*, I du nom, Roi de Caſtille, morte en couches le 18 Août 1382. Et du quatrième ſortirent, 9. 10. *Jacques* & *Ferdinand*, morts jeunes; & 11. *Iſabelle* d'Aragon, mariée le 29 Juin 1407, à *Jacques* d'Aragon, II du nom, Comte d'Urgel.

XVII. JEAN, I du nom, Roi d'Aragon & de Valence, Comte de Barcelone, né le 27 Décembre 1351, mourut en Mai 1395, après avoir regné ſept ans quatre mois. Il épouſa 1°. l'an 1372, *Marthe* d'Armagnac, fille de Jean I du nom, Comte d'Armagnac: 2°. en 1384, *Yolande* de Bar, fille aînée de *Robert*, Duc de Bar, & de *Marguerite* de France, morte en 1431. Du prémier mariage vint, 1. *Jeanne* Infante d'Aragon, mariée le quatrième Juin 1392, à *Matthieu* Comte de Foix, qui conteſta la ſucceſſion de la Couronne d'Aragon, morte ſans enfans l'an 1407; & du ſecond ſortirent, 2. *Jacques*, mort jeune; 3. *Ferdinand*, mort jeune en 1389; & 4. *Yolande* d'Aragon, mariée le deuxième Décembre 1400, à *Louis*, II du nom, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, auquel elle porta le droit qu'elle avoit à la Couronne d'Aragon, morte le 14 Novembre 1442, âgée de 62 ans.

XVII. MARTIN, Roi d'Aragon & de Sicile, fils puîné de Pierre, IV du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eleonore* d'Aragon-Sicile ſa troiſième femme, s'empara de la Couronne d'Aragon au préjudice de ſes nièces, après la mort du Roi Jean ſon frère, ſuccéda à ſon fils au Royaume de Sicile, & mourut le 31 Mai 1410, âgé de 51 ans, après en avoir régné quinze. Il épouſa 1°. en Juin 1372, *Marie* Comteſſe de Luna, fille unique de *Lopez* Comte de Luna, & de *Briande* d'Agout ſa ſeconde femme, ſœur de Raymond d'Agout Seigneur de Sault en Provence, morte le 29 Décembre 1406: 2°. le 17 Septembre 1409, *Marguerite* d'Aragon, fille de Pierre, Comte de Pradès, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa première femme furent, 1. 2. *Jacques* & *Jean*, morts jeunes; 3. MARTIN, qui ſuit; & 4. *Marguerite*, Infante d'Aragon, morte jeune.

XVIII. MARTIN d'Aragon, Roi de Sicile du chef de ſa première femme, mourut le 25 Juillet 1409, avant ſon père, auquel il laiſſa par teſtament le Royaume de Sicile. Il épouſa 1°. l'an 1390, *Marie* d'Aragon, Reine de Sicile, Ducheſſe d'Athénes, fille unique de *Frédéric*, IV du nom, Roi de Sicile, morte le 25 Mai 1402, de chagrin de la mort de ſon fils *Pierre*, Infant de Sicile, né le 17 Novembre 1398, mort peu de jours avant ſa mére: 2°. *Blanche* de Navarre, fille puînée de *Charles*, III du nom, dit *le Noble*, Roi de Navarre, & d'*Eleonore* de Caſtille. Elle prit une ſeconde alliance par contract du cinquième Novembre 1419, avec *Jean* d'Aragon, II du nom, Duc de Pénafiel, qui fut depuis Roi de Navarre & d'Aragon, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*, & mourut le deuxieme Avril 1441. *Il eut pour enfans* naturels 1. Fréderic, bâtard *d'Aragon, Comte de Luna, Seigneur de Ségorbe, qui prétendit la ſucceſſion du Royaume d'Aragon, après la mort du Roi Martin ſon oncle; mais qui, ayant été arrêté en* 1434, *par ordre de Jean II, Roi de Caſtille, mourut en priſon le* 29 *Mai* 1438, *non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné*; *&* 2. Yolande, bâtarde *d'Aragon, mariée en* 1424, *à* Henri *de Guzman, Comte de Niebla, qui la répudia.*

LA ſeconde Race des Rois d'Aragon finit en la perſonne de Martin Roi d'Aragon, mort le 31 Mai 1410, après Martin Roi de Sicile ſon fils. Les Etats d'Aragon & de Sicile s'étant aſſemblez, ils choiſirent & reconnurent en 1412, pour leur Roi légitime, *Ferdinand* de Caſtille, Duc de Pénafiel, qui donna l'origine à la troiſiéme Race des Rois d'Aragon, *rapportée ci-après.*

DERNIERS COMTES D'URGEL.

XVI. JACQUES d'Aragon, I du nom, fils puîné d'ALFONSE, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Thereſe* d'Entéca, Comteſſe d'Urgel, ſa première femme, fut Comte d'Urgel, prétendit la ſucceſſion du Comte de Cominges ſon beau-frére, & mourut en Novembre 1347, avec ſoupçon de poiſon. Il épouſa *Cécile* de Cominges, fille aînée de *Bernard*, VI du nom Comte de Cominges, dont il eut PIERRE, qui ſuit.

XVII. PIERRE d'Aragon, Comte d'Urgel, &c. mort fort âgé en Juin 1409, épouſa *Marguerite* de Montferrat, fille de *Jean* Paléologue, Marquis de Montferrat, laquelle fut empoiſonnée l'an 1414, par le commandement de Ferdinand, IV du nom, Roi d'Aragon. Il en eut, 1. JACQUES, II du nom, qui ſuit; 2. *Thaddée*, mort du vivant de ſon père; 3. *Jean*, Baron d'Entéca mort ſans alliance, avec ſoupçon d'avoir été empoiſonné par le Comte Jacques ſon frére; 4. *Eleonore*; 5. *Cécile* d'Aragon, mariée à *Jean* de Cardonne; & 6. *Iſabelle* d'Aragon, Religieuſe.

XVIII. JACQUES d'Aragon, II du nom, Comte d'Urgel, &c. prétendit ſuccéder à la Couronne d'Aragon, après la mort du Roi Martin, & mourut le prémier Juin 1433, après treize ans de priſon. Il épouſa le 29 Juin 1407, *Iſabelle* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Sibylle* de Forcia ſa quatrième femme, dont il eut, 1. *Iſabelle*, mariée en Septembre 1428, à *Pierre* de Portugal, Duc de Coimbre; 2. *Eleonore*, alliée en 1437, à *Raymond* Urſin, Comte de Nole; & 3 *Jeanne* d'Aragon, qui épouſa 1°. *Jean*, Comte de Foix: 2°. en Juin 1445, *Jean*, Comte de Cardonne.

DUCS DE GANDIE, COMTES DE RIBAGORÇA.

XV. PIERRE d'Aragon, quatrième fils de JACQUES, II du nom,

nom, Roi d'Aragon, fut Comte de Ribagorça & d'Empurie, Sénéchal de Catalogne, &c. prit l'habit de Religieux de l'Ordre de S. François en 1362, après la mort de ſa femme, & mourut en... Il épouſa en l'an 1330, *Jeanne* de Foix, fille puînée de *Gaſton*, I du nom, Comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, morte avant l'an 1361, dont il eut, 1. ALFONSE, I du nom, qui ſuit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Comtes de* PRADES, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques* Evêque de Tortoſe, & créé Cardinal du titre de ſainte Sabine en 1388, par Clément Antipape, mort le 30 Mai 1396; & 4. *Eléonore* d'Aragon, mariée à *Pierre*, I du nom, Roi de Cypre.

XVI. ALFONSE d'Aragon, I du nom, dit *le Vieux*, Comte de Ribagorça & de Dénia, Marquis de Villéna, Connétable de Caſtille en 1383, fut créé Duc de Gandie en 1399. Il prétendit après la mort du Roi Martin à la Couronne d'Aragon, dont il fut exclus, & mourut fort âgé le ſeptiéme Mars 1412. *Voyez* VILLE'NA. Il épouſa 1°. en 1352, *Yolande*, Dame d'Arénos, fille de *Gonçalès-Diaz* Baron d'Arénos: 2°. avant l'an 1394, *Marie* de Navarre, fille de *Charles*, II du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa première femme furent 1. ALFONSE II, qui ſuit; & 2. *Pierre* d'Aragon, Marquis de Villéna, qui fut tué au combat d'Alliubarſta, le 14 Août 1386, laiſſant de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Henri*, II du nom, Roi de Caſtille, *Henri* d'Aragon, Marquis de Villéna, mort ſans poſtérité de *Marie* d'Albornos, Dame de l'Infantado.

XVII. ALFONSE d'Aragon, II du nom, dit *le Jeune*, Duc de Gandie, Comte de Ribagorça & de Dénia, mourut le 29 Novembre 1425, *& ne laiſſa que* Jacques bâtard *d'Aragon, Baron d'Arénos, qui eut des enfans.*

COMTES DE PRADES.

XVI. JEAN d'Aragon, ſecond fils de PIERRE d'Aragon, Comte de Ribagorça, & de *Jeanne* de Foix, fut Comte de Pradès, Baron d'Entéca, Sénéchal & Majordome de Catalogne, & vivoit encore l'an 1409. Il eut de *N.* ſa femme, dont le nom eſt inconnu, PIERRE, qui ſuit; quelques Auteurs mettent ici *Jacques* de Pradès, Connétable d'Aragon & Amiral de Caſtille, l'un des braves Chevaliers de ſon tems, qui mourut le 25 Août 1404. Surita aſſure qu'il étoit de la Maiſon royale d'Aragon, ſans dire pourtant s'il étoit bâtard ou légitime, & dit qu'il eut deux filles.

XVII. PIERRE d'Aragon, Comte de Pradès, mourut avant ſon pére. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Bernard* de Cabréra, premier Comte de Modica, dont il eut 1. *Marguerite* d'Aragon, mariée le 17 Septembre 1409, à *Martin* Roi d'Aragon, dont elle fut la ſeconde femme, morte ſans poſtérité; & 2. *Jeanne* d'Aragon, alliée à *Jean-Raymond* Folck de Cardonne, Vicomte de Vilamas.

COMTES D'EMPURIES.

XV. RAYMOND-BE'RENGER d'Aragon, cinquiéme fils de JACQUES, II du nom, Roi d'Aragon, fut Comte des Montagnes de Pradès & d'Empuries, Capitaine général de Rouſſillon, Ambaſſadeur extraordinaire vers le Pape Innocent VI, en 1355, & vivoit en 1364. Il épouſa 1°. en 1327, *Blanche*, ſeconde fille de *Philippe* de Sicile, I du nom, Prince de Tarente, & de *Thamar* Ange: 2°. l'an 1338, *Marie-Alvarez* de Xérica, fille de *Jacques*, II du nom, Seigneur de Xérica. Du premier mariage vinrent, 1. *Jeanne*, mariée en 1345, à *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villéna; & 2. *Blanche* d'Aragon, alliée à *Hugues*, Vicomte de Cardonne: & du ſecond vint, 3. JEAN, qui ſuit.

XVI. JEAN d'Aragon, Comte d'Empuries, qui vivoit en 1399, épouſa 1°. le troiſiéme Août 1369, *Blanche* d'Aragon, troiſiéme fille de *Pierre* d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, dont il eut *Eléonore*, dont on ne trouve que le nom. 2°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre ſa première femme, dont il n'eut point d'enfans.

ROIS DE SICILE.

XIV. FRE'DE'RIC d'Aragon, III du nom, troiſiéme fils de PIERRE, III du nom, Roi d'Aragon & de Sicile, & de *Conſtance* de Souabe, fut Roi de Sicile, Duc de la Pouille & Prince de Capoue, s'étant emparé de la Sicile, au préjudice du Traité de paix que Jacques, II du nom, Roi d'Aragon ſon frére avoit fait avec Charles, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile; & qui cauſa de grands troubles dans ce Royaume, dont il fut couronné Roi le 25 Mars 1296. Il mourut le 25 Juin 1337, âgé de 65 ans. Il épouſa en l'an 1302, *Eleonore* de Sicile, qui avoit été mariée en 1299, à *Philippe* de Tocy, Seigneur de la Terza, fils du Grand-Amiral de Sicile, dont le mariage fut diſſous par une Bulle du Pape Boniface VIII, du 17 Janvier 1300, à cauſe de leur minorité, fille puînée de *Charles*, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, morte le neuviéme Août 1341, dont il eut, 1. PIERRE, II du nom, qui ſuit; 2. *Mainfroy*, Duc d'Athénes en 1326, mort peu après; 3. *Guillaume*, Comte de Catalſin, qui fut Duc d'Athénes par le teſtament de ſon pére, & mourut le 22 Août 1338, laiſſant pour fils *Etienne* d'Aragon, Comte de Catalſin, qui ne lui ſuccéda pas au Duché d'Athénes, qui échut à Jean d'Aragon, Marquis de Randace ſon oncle; 4. JEAN, qui fit *la branche des Ducs d'*ATHE'NES, *rapportée ci après*; 5. *Conſtance*, mariée 1°. en l'an 1317, à *Henri*, II du nom, Roi de Cypre: 2°. l'an 1331, à *Hugues* de Lélignen, ou Luſignan, Roi d'Arménie, laquelle vivoit encore en 1377; 6. *Marguerite*, nommée dans le teſtament de ſon pére; 7. *Eliſabeth*, alliée en 1328, à *Etienne* dit *le Vieil*, Duc de Baviére; & 8. *Catherine* d'Aragon, Abbeſſe de Sainte-Claire de Meſſine. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe-Frédéric, bâtard *de Sicile, qui fut Gouverneur, puis Duc d'Athénes, & laiſſa poſtérité*; Roland, bâtard *de Sicile, qui vivoit en* 1360; & Iſabelle bâtarde *de Sicile, mariée à* Hugues *d'Empuries*.

XV. PIERRE d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, né l'an 1304, fut couronné du vivant de ſon pére le 19 Avril 1322, & mourut le 15 Août 1342. Il épouſa l'an 1322, *Eliſabeth*, fille d'*Henri*, II du nom, Roi de Bohême & Duc de Carinthie, & d'*Anne* de Bohême, dont il eut, 1. LOUIS, qui ſuit; 2. JEAN, mort jeune le 22 Juin 1352. 3. FRE'DE'RIC, IV du nom, qui continua *la poſtérité*; 4. *Eléonore*, mariée l'an 1349, à *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, morte en 1374; 5. *Euphémie*, qui fut Régente du Royaume de Sicile, pendant la minorité du Roi Frédéric IV, ſon frére; 6. *Blanche*, mariée le troiſiéme Août 1346, à *Jean* d'Aragon, Comte d'Empuries; & 7. *Yolande* d'Aragon, qui vivoit en 1356.

XVI. LOUIS d'Aragon, Roi de Sicile, né le quatriéme Février 1338, fut couronné pendant ſa minorité le 15 Septembre 1342, & mourut ſans alliance le 16 Octobre 1355, *laiſſant pour fils* naturels, Antoine & Louis, bâtards *d'Aragon*.

XVI. FRE'DE'RIC d'Aragon, IV du nom, ſurnommé *le Simple*, troiſiéme fils de PIERRE d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, ſuccéda à la Couronne de Sicile après la mort de ſon frére Louis, & mourut le 27 Juillet 1377, âgé de 35 ans. Il épouſa 1°. le onziéme Avril 1361, *Conſtance* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre ſa première femme, morte en Juillet 1363: 2°. *Antonette* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie & Comte d'Avelin, & de *Louiſe* de Saint-Séverin ſa première femme: 3°. en Février 1377, *Valentine* Viſconti, fille de *Barnabon* Viſconti, Seigneur de Milan; mais le mariage ne fut pas accompli. Du premier lit ſortit MARIE qui ſuit. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Guillaume, bâtard *de Sicile, nommé dans le teſtament du Roi ſon pere.*

XVII. MARIE d'Aragon, Reine de Sicile, Ducheſſe d'Athénes, née l'an 1362, épouſa en 1390, *Martin* d'Aragon, fils de *Martin*, Roi d'Aragon, qui fut Roi de Sicile à cauſe d'elle, & mourut le 25 Mai 1402, ayant fait ſon mari héritier de ſes Etats, ainſi qu'il a été remarqué ci-devant.

DUCS D'ATHENES.

XV. JEAN d'Aragon, Marquis de Randace, quatriéme fils de FRE'DE'RIC, III du nom, Roi de Sicile, ſuccéda à ſon frére *Guillaume*, aux Duchez d'Athénes & de Néopatrès, eut le principal gouvernement des affaires ſous le régne de Louis Roi de Sicile, ſon neveu, & mourut le troiſiéme Avril 1348. Il épouſa *Céſarie*, dont il eut 1. FRE'DE'RIC, qui ſuit; 2. *Eleonore*, mariée à *Guillaume* de Péralta, Comte de Calatebelota, Chancelier & Grand-Chambellan de Sicile; & 3. *Conſtance* d'Aragon.

XVI. FRE'DE'RIC d'Aragon; Duc d'Athénes & de Néopatrès, Marquis de Randace, &c. mourut ſans poſtérité en Juillet 1355.

ROIS DE MAJORQUE.

XIII. JACQUES d'Aragon, II du nom, ſecond fils de JACQUES, I du nom, Roi d'Aragon, fut Roi de Majorque, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Montpellier. Il fut dépouillé du Royaume de Majorque par Alfonſe, III du nom, Roi d'Aragon, ſon neveu; mais il y fut rétabli en 1291, & mourut le 14 Mai 1312. Il épouſa par contract du 12 Octobre 1275, *Eſclarmonde* de Foix, fille de *Roger*, IV du nom, Comte de Foix, & de *Brunniſſende* de Cardonne, dont il eut 1. *Jacques*, Infant de Majorque, qui fut accordé le 24 Janvier 1299, à *Catherine* de Courtenay, Impératrice titulaire de Conſtantinople; mais il quitta ſes droits à la Couronne à ſon frére puîné en 1302, pour ſe rendre Religieux de l'Ordre de ſaint François; 2. SANCHE, qui ſuit; 3. FERDINAND, qui continua *la poſtérité*; 4. *Philippe*, Thréſorier de l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, Gouverneur du Royaume de Majorque, & Tuteur du Roi Jacques, III du nom, ſon neveu; & 5. *Sancie* d'Aragon, mariée en 1309, à *Robert*, Roi de Naples & de Sicile, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe à Sainte-Croix de Naples, où elle mourut le 28 Juillet 1345. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Saure, bâtarde *de Majorque, mariée par contract du dixiéme Octobre* 1299, *à* Pierre Galeran *de Pinos*.

XIV. SANCHE d'Aragon, Roi de Majorque, Comte de Rouſſillon, &c. mort le quatriéme Septembre 1324, avoit épouſé en 1309, *Marie* de Sicile, fille de *Charles*, II du nom, Roi de Naples & de Sicile. Elle prit une ſeconde alliance en 1327, avec *Jacques*, III du nom, Seigneur de Xérica, & mourut ſans enfans de ſes deux maris.

XIV. FERDINAND d'Aragon, Infant de Majorque, troiſiéme fils de JACQUES, II du nom, Roi de Majorque, & d'*Eſclarmonde* de Foix, fut Prince de la Morée, & Lieutenant-général en Romanie pour Frédéric Roi de Sicile, & mourut vers l'an 1318. Il épouſa par contract du cinquiéme Avril 1315, *Iſabelle* d'Ybelin, héritiére de la Principauté de la Morée, fille de *Philippe* d'Ybelin, Sénéchal de Cypre, & de *Marguerite* de Villehardouin, dont il eut 1. JACQUES III, qui ſuit; & 2. *Ferdinand* Infant de Majorque, qui épouſa *Eſcivie*, fille de *Hugues*, IV du nom, Roi de Cypre, auquel on donne pour fille *Eléonore* d'Aragon.

XV. JACQUES d'Aragon, III du nom, Roi de Majorque, Comte de Rouſſillon & de Cerdagne, Seigneur de Montpellier, &c. né le premier Avril 1317, ſuccéda en 1324, au Roi Sanche ſon oncle, à la Couronne de Majorque, dont il fut dépouillé pour crime de félonie en 1343, par Pierre, IV du nom, Roi d'Aragon. Voulant ſe mettre en état d'y rentrer, ſes troupes furent défaites par les Aragonois, & lui-même reſta parmi les morts, le 25 Octobre 1349. C'eſt lui qui vendit en Avril 1349,

le Comté de Rouſſillon, & la ville & le château de Montpellier, avec leurs dépendances, à Philippe *de Valois*, Roi de France, moyennant la ſomme de ſix vint mille écus d'or. Il épouſa en l'an 1325, *Conſtance* d'Aragon, fille ainée d'*Alfonſe*, IV du nom, Roi d'Aragon, dont il eut 1. JACQUES IV, qui ſuit; & 2. *Iſabelle* d'Aragon, dite *Eſclermonde*, mariée le quatriéme Septembre 1358, à *Jean* Paléologue, II du nom, Marquis de Montferrat.

XVI. JACQUES d'Aragon, IV du nom, Roi de Majorque, fut bleſſé au combat où ſon pére fut tué, en Octobre 1349, & détenu l'eſpace de plus de douze ans en priſon, d'où il s'échapa le premier Mai 1362. Se voyant mépriſé de la Reine ſa femme, il ſe retira en Catalogne, où il excita quelques troubles, dans le deſſein de ſe rétablir dans ſes Etats; mais il mourut accablé de chagrin, vers le mois de Janvier 1375, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne*, I du nom, Reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, Viceroi de Naples, &c. & de *Marie* de Valois ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée l'an 1362, & qui fut étranglée dans la ville d'Averſe, le 22 Mai 1382.

SEIGNEURS DE XERICA.

XIII. JACQUES d'Aragon, I du nom, fils *naturel* de JACQUES, I du nom, Roi d'Aragon, & de *Thérèſe* Gil, *ſon amie*, fut légitimé par le teſtament du Roi ſon pére, qui lui donna les châteaux & villages de Xérica, de Tozo & autres lieux, qu'on appella la Baronie de Xérica, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, & vivoit en 1297. Il épouſa *Eliſe*, fille d'*Alvare-Pérez* d'Acagra, Seigneur d'Albarazin, dont il eut JACQUES, II du nom, qui ſuit.

XIV. JACQUES, II du nom, Seigneur de Xérica, ſervit en 1309, Jacques, II du nom, Roi d'Aragon, en la guerre contre les Mores, & ne vivoit plus l'an 1310. Il épouſa *Béatrix* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, Amiral d'Aragon & de Sicile, & de *Saurine* d'Entéca, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Jacques*, III du nom, Seigneur de Xérica, qui mourut en 1335, ſans poſtérité de *Marie* de Sicile, veuve de *Sanche* d'Aragon, Roi de Majorque, & fille de *Charles*, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, qu'il avoit épouſée l'an 1327; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. *Béatrix*, mariée à *Pierre-Ponce* de Léon, Seigneur de Macchana; & 4. *Marie-Alvarez* de Xérica, alliée 1°. en 1330, à *Pierre* Arboréa: 2°. en 1338, à *Raimond-Bérenger* d'Aragon, Comte de Pradès.

XV. PIERRE Seigneur de Xérica, l'un des plus vaillans Chevaliers de ſon tems, mourut en l'an 1362, ſans laiſſer de poſtérité de *Bonaventure* d'Arboréa, fille de *Hugues* Comte de Gotian, & Juge d'Arboréa; *& laiſſa pour enfans* naturels, 1. Jean-Alfonſe, bâtard *de Xérica*, *mort ſans lignée en Avril* 1369; 2. Béatrix, *mariée en* 1355, *à* Hugues *d'Arborée*; *&* 3. Eliſa, bâtarde *de Xérica*, *alliée à* Pierre *de Luna*, *Seigneur d'Almonézio & de Pola.* * *Voyez* Surita.

SEIGNEURS D'IXAR.

XIII. PIERRE-FERNANDEZ, I du nom, troiſiéme fils *naturel* de JACQUES, I du nom, Roi d'Aragon, & de *Thérèſe* Gil, fut légitimé par le teſtament du Roi ſon pére, qui lui donna les villes & châteaux d'Ixar, de Lueſia, &c. dont ſa poſtérité prit le ſurnom, & vivoit en 1298. Il épouſa 1°. *Thérèſe-Gombal* d'Entéca, fille de *Guillaume* d'Entéca, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marquiſe* de Navarre, fille *naturelle* de *Thibaut*, I du nom, Roi de Navarre, & Comte de Champagne, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ II, qui ſuit;

XIV. PIERRE-FERNANDEZ, II du nom, Seigneur d'Ixar, &c. Alférez & Capitaine général de l'Egliſe pour Jacques II, Roi d'Aragon, mort vers l'an 1322, épouſa 1°. *Marie-Fernandez* de Luna, fille de *Lopez-Fernandez* de Luna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Cécile* d'Angleſola, dont il eut 1. ALFONSE-FERNANDEZ, qui ſuit; & 2. *Marquiſe-Fernandez* d'Ixar, mariée en 1329, à *Bleiſe*, Seigneur d'Alagon.

XV. ALFONSE-FERNANDEZ, Seigneur d'Ixar, mort vers l'an 1331, épouſa *Thérèſe* d'Alagon, fille d'*Artal* Seigneur d'Alagon, & de *Teude-Pérez* d'Urrea, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ, III du nom, qui ſuit.

XVI. PIERRE-FERNANDEZ, III du nom, Seigneur d'Ixar, Chevalier de l'Ordre de Montéſa, & Commandeur de Montalvan, vivoit en 1397, & ne laiſſa point d'enfans.

COMTES DE PROVENCE.

XI. ALFONSE-BERENGER, I du nom, ſecond fils d'ALFONSE, II du nom, Roi d'Aragon, & de *Sancie* de Caſtille, fut Comte de Provence & de Forcalquier, & mourut en 1209. Il épouſa *Garſende*, Comteſſe de Forcalquier, fille ainée de *Raimez* de Sabran, Seigneur de Caſtelar, & de *Garſende*, Comteſſe de Forcalquier, dont il eut 1. RAYMOND-BERENGER, II du nom, qui ſuit; & 2. *Garſende*, mariée à *Guillaume*, Vicomte de Béarn.

XII. RAYMOND-BERENGER, II du nom, Comte de Provence & de Forcalquier, mort le 19 Août 1245, épouſa en Décembre 1220, *Béatrix* de Savoye, fille de *Thomas*, I du nom, Comte de Savoye & de *Marguerite* de Foucigny, ſa deuxiéme femme, morte en 1266, dont il eut 1. *Marguerite* de Provence, mariée l'an 1234, à *S. Louis*, IX du nom, Roi de France, morte le 20 Décembre 1295, dont ſont deſcendus tous les Rois de France juſqu'à préſent; 2. *Eléonore*, qui épouſa le 14 Janvier 1236, *Henri*, III du nom, Roi d'Angleterre, morte le 25 Juin 1291; 3. *Sancie*, alliée le 23 Novembre 1243, à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille, & Roi des Romains; & 4. *Béatrix*, Comteſſe de Provence & de Forcalquier, mariée le 31 Janvier 1245, à *Charles* de France, Comte d'Anjou, puis Roi de Naples & de Sicile, morte en 1267, laiſſant poſtérité.

TROISIEME RACE DES ROIS D'ARAGON.

XV. FERDINAND, IV du nom, ſurnommé *le Juſte* & *l'Honnête*, ſecond fils de JEAN, I du nom, Roi de Caſtille, *dont les ancêtres ſont rapportez à l'Art.* CASTILLE, & d'*Eléonore* d'Aragon ſa premiére femme, fut choiſi & reconnu en 1412 par les Etats d'Aragon & de Sicile, comme leur Roi légitime, & mourut de la pierre le deuxiéme Avril 1416, âgé de 37 ans. Il épouſa l'an 1393, *Eléonore* de Caſtille, Comteſſe de Pénafiel & d'Albuquerque, fille unique de *Sanche*, *bâtard* de Caſtille, Comte d'Albuquerque, & de *Béatrix* de Portugal. Elle fut arrêtée l'an 1430, & mourut le 16 Novembre 1435. Leurs enfans furent, 1. ALFONSE, V du nom, qui ſuit; 2. JEAN, II du nom, qui continua *la poſtérité*; 3. HENRI d'Aragon, qui fit *la branche des Ducs de* SEGORBE, *mentionnée ci-après*; 4. *Pierre* Infant d'Aragon, mort ſans alliance au ſiége de Naples, le 17 Octobre 1438; 5. *Sanche*, Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, mort jeune en Mars 1416; 6. *Marie*, alliée en Octobre 1418, à *Jean*, II du nom, Roi de Caſtille, morte avec ſoupçon de poiſon en Fevrier 1445; & 7. *Eléonore* d'Aragon, mariée en 1428, à *Edouard* Roi de Portugal, morte ſubitement le 18 Fevrier 1445, non ſans ſoupçon de poiſon.

XVI. ALFONSE, V du nom, ſurnommé *le Sage* & *le Magnanime*, Roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, Comte de Barcelone, l'un des plus ſavans Princes de ſon tems, fut vaincu au combat naval donné près de l'Iſle de Ponce, & y fut fait priſonnier le cinquiéme Août 1435. Mais ayant été mis en liberté, il s'empara du Royaume de Naples le deuxiéme Juin 1441, ſous prétexte de l'adoption de la Reine Jeanne, II du nom, & mourut le 22 Juin 1458, âgé de 64 ans, après en avoir régné 42. Il épouſa le 12 Juin 1415, *Marie* de Caſtille, fille ainée d'*Henri*, III du nom, Roi de Caſtille, & de *Catherine* de Lancaſtre, morte ſans enfans le quatriéme Septembre 1458, *& laiſſa pour enfans* naturels 1. FERDINAND, *qui fit la branche des derniers Rois de* SICILE, *rapportée ci-après*; 2. Marie bâtarde *d'Aragon*, *alliée à* Léonet *d'Eſt*, *Marquis de Ferrare*; *&* 3. Eléonore, bâtarde *d'Aragon*, *mariée à* Marin *de Marzano*, *Prince de Roſſano*, *& Duc de Seſſe.*

XVI. JEAN, II du nom, Roi d'Aragon, Duc de Pénafiel, né le 28 Juin 1397, ſecond fils de FERDINAND, IV du nom, Roi d'Aragon, fut couronné Roi de Navarre en 1429, avec la Reine ſa femme, ſuccéda en 1458, à la Couronne d'Aragon, au Roi Alfonſe, V du nom, ſon frére, & mourut le 19 Janvier 1479, en ſa 82 année. Il épouſa 1°. par contract du cinquiéme Novembre 1419, *Blanche* Reine de Navarre, veuve de *Martin* Roi de Sicile, & fille de *Charles*, III du nom, Roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Caſtille, morte le premier Avril 1441: 2°. le premier Septembre 1444, *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric* Henriquez, II du nom, Seigneur de Médina-del-Rioſéco, Comte de Melgar, Amiral de Caſtille, & de *Marie* de Cordoue, ſa premiére femme, morte d'un cancer le 13 Fevrier 1468. Du premier mariage ſortirent 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *Blanche* d'Aragon & de Navarre, mariée en l'an 1440, à *Henri*, IV du nom, dit *l'Impuiſſant*, Roi de Caſtille, d'avec lequel elle fut démariée en 1453, morte en 1464; & 3. *Eleonore* d'Aragon & de Navarre, Reine de Navarre, mariée par contract du 22 Décembre 1434, à *Gaſton*, IV du nom, Comte de Foix, morte le 12 Fevrier 1479, d'où ſont iſſus les Rois de Navarre. Du ſecond mariage vinrent 4. FERDINAND, V du nom, qui ſuit; 5. *Jeanne*, mariée par traité du cinquiéme Octobre 1476, à *Ferdinand*, I du nom, Roi de Sicile, dont elle fut la ſeconde femme, morte le neuviéme Janvier 1517; 6. & 7. *Eleonore* & *Marine* d'Aragon, mortes jeunes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe, bâtard *d'Aragon*, *Duc de Villa-Hermoſa*, *& Maître de l'Ordre de Calatrava*, *mort en* 1485, *laiſſant poſtérité*; Jean, bâtard *d'Aragon*, *Archevêque de Saragoſſe*, *Viceroi d'Aragon*, *mort le* 19 *Novembre* 1476; Ferdinand *&* Marine, *morts jeunes*; *&* Eléonore bâtarde *d'Aragon*, *mariée en* 1468, *à* Louis *de Beaumont*, *II du nom*, *Comte de Lerin*, *Connétable de Caſtille.*

XVII. CHARLES de Navarre & d'Aragon, Prince de Viane, né le 29 Mai 1421, voulant jouïr de l'héritage de ſa mére, fit la guerre au Roi ſon pére qui le fit priſonnier: mais il obtint la liberté à l'inſtance des Navarrois, & mourut le 23 Septembre 1461, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné par ſa belle-mére. Il épouſa en 1439, *Anne* de Cléves, fille puînée d'*Adolphe*, III du nom, Duc de Cléves, dont il n'eut point de poſtérité, *& laiſſa pour enfans* naturels 1. Philippe bâtard *de Navarre*, *qui fut Adminiſtrateur de l'Archevêché de Palerme*, *Maître de l'Ordre de Monteſa*, *& fut tué au combat de Baga en* 1488; 2. Jean-Alfonſe bâtard *de Navarre*, *Evêque d'Hueſca*; *&* 3. Anne bâtarde *de Navarre*, *mariée en* 1471, *à* Louis *de la Cerda*, *II du nom*, *premier Duc de Medina-Celi.*

XVII. FERDINAND, V du nom, dit *le Catholique*, né le dixiéme Mars 1452, fils de JEAN, II du nom, Roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez ſa ſeconde femme, fut Roi d'Aragon, de Caſtille, de Léon, de Grenade, de Naples, de Sicile & de Navarre. Il fut Roi de Caſtille & de Léon à cauſe de ſa premiére femme, & ſuccéda à ſon pére à la Couronne d'Aragon. Ayant réduit ſous ſa puiſſance le Royaume de Grenade en Janvier 1492, il chaſſa les Juifs d'Eſpagne, où il avoit établi l'Inquiſition dès l'an 1477. Il dépoſſéda de ſon thrône Frédéric Roi de Naples & de Sicile l'an 1501, & après la mort de ſon gendre, il fut reconnu en 1508, Régent & Adminiſtrateur du Royaume de Caſtille, & envahit en 1512, le Royaume de Navarre ſur le Roi Jean d'Albret. Ce fut ſous ſes auſpices & de la Reine Iſabelle que les Indes Occidentales furent découvertes l'an 1492, par Chriſtophle Colomb, & habitées l'année ſuivante par les Eſpagnols, qui y exercérent des cruautez inouïes envers les Indiens, & y firent mourir quinze millions de perſonnes en moins de cinquante ans, pour s'enrichir de leur or & de leur argent. Il mourut le 23 Janvier 1516, d'hydropiſie, cauſée par un breuvage amoureux

que

que ſa femme lui avoit fait avaler, en la 62 année de ſon âge, & à la 41 de ſon régne. Il épouſa 1°. le 18 Octobre 1469, *Iſabelle* de Caſtille, qui ſuccéda en 1474, aux Royaumes de Caſtille & de Léon, après la mort d'*Henri* IV dit *l'Impuiſſant*, ſon frére, & mourut le 26 Novembre 1504, en ſa 54 année: 2°. le 18 Mars 1505, *Germaine* de Foix, fille de *Jean* de Foix, Comte d'Etampes, & de *Marie* d'Orléans. Elle prit une ſeconde alliance en 1519, avec *Jean*, Marquis de Brandebourg-Anſpach, Gouverneur de Valence; & une troiſiéme avec *Ferdinand* d'Aragon, Duc de Calabre, & mourut le 18 Octobre 1538. Du premier mariage de Ferdinand ſortirent, 1. *Jean* Prince des Aſturies, né le 26 Juin 1478, mort le quatriéme Octobre 1497, ayant eu de *Marguerite* d'Autriche, fille de Maximilien, I du nom, Empereur, & de *Marie* de Bourgogne, qu'il avoit épouſée au mois d'Avril précédent; *N.*... né avant terme & mort; 2. *Iſabelle*, née le deuxiéme Octobre 1470, mariée 1°. en Novembre 1490, à *Alfonſe* Prince de Portugal: 2°. en Octobre 1497, à *Emmanuel* Roi de Portugal, morte en travail d'enfant le 25 Août 1498; 3. JEANNE, héritiére des Royaumes de Caſtille, de Léon, &c. qui ſuit; 4. *Marie* d'Aragon, dite *de Caſtille*, née le 29 Juin 1482, mariée le 30 Octobre de l'an 1500, à *Emmanuel* Roi de Portugal, morte en couches l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 Décembre 1485, alliée 1°. le 14 Novembre 1501, à *Artus* d'Angleterre, Prince de Galles: 2. le troiſiéme Juin 1509, à HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vint ans après, morte accablée de chagrin le ſixiéme Janvier 1536. Et du ſecond mariage vint, 6. *Jean* Infant d'Aragon, né le troiſiéme Mai 1509, mort quatre jours après. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe, bâtard *d'Aragon*, *Duc de Ségorbe & Archevêque de Sarragoſſe*, *né en* 1470, *mort en* 1520, *laiſſant trois enfans naturels;* Jeanne-Marie, bâtarde d'Aragon, *mariée à* Bernardin Fernandez *de Velaſco*, *II du nom*, *Connetable de Caſtille;* Marie bâtarde *d'Aragon*, *Prieure du monaſtere de Saint-Auguſtin de Madrigal en* 1530; & Tute, bâtarde *d'Aragon*, *Prieure du même monaſtere en* 1547.

XVIII. JEANNE héritiére des Royaumes d'Aragon, de Caſtille, de Léon, &c. née le ſixiéme Novembre 1479, fut mariée le 21 Octobre 1496, à *Philippe*, Archiduc d'Autriche, I du nom, Roi d'Eſpagne, qu'elle aima ſi éperdûment, qu'elle en devint folle après ſa mort. Elle mourut le onziéme Avril 1555, & eut entre autres enfans CHARLES-*Quint*, Empereur & Roi d'Eſpagne, auquel Ferdinand V, ſon grand-pére maternel, tranſporta tous ſes Etats. *Voyez* AUTRICHE.

DERNIERS ROIS DE SICILE.

XVII. FERDINAND d'Aragon, I du nom, ſurnommé *le Vieil*, fils *naturel* d'ALFONSE, V du nom, Roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, fut inſtitué héritier du Royaume de Naples & de Sicile par le teſtament du Roi ſon pére, fut reconnu Roi de Sicile le troiſiéme Septembre 1458, & mourut d'apoplexie le 25 Janvier 1494, âgé de 70 ans, après un regne de 35 ans, cinq mois, 25 jours. Il épouſa 1°. l'an 1444, *Iſabelle* de Clermont, fille de *Triſtan*, Comte de Cupertin, & de *Catherine* des Urſins: 2°. par contract du cinquiéme Octobre 1476, *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean*, II du nom, Roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez ſa ſeconde femme, morte le neuviéme Janvier 1517. Du premier mariage ſortirent, 1. ALFONSE II, qui ſuit; 2. FRÉDÉRIC, qui continua *la poſterité, qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *François*, Duc du Mont S. Ange, qui vivoit en 1483; 4. *Jean*, Archevêque de Strigonie, créé Cardinal par le Pape Sixte IV, le dixiéme Décembre 1477, & Légat en Hongrie, mort le 17 Octobre 1485, à l'âge de 22 ans; 5. *Béatrix*, mariée 1°. en 1476, à *Mathias* Corvin, Roi de Hongrie: 2°. à *Uladiſlas*, VI du nom, Roi de Hongrie, qui la répudia, morte ſans enfans; & 6. *Eleonore* d'Aragon, alliée 1°. à *Marie* Sforce, Duc de Bari: 2°. l'an 1473, à *Hercule* d'Eſt, I du nom, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, dont elle eut des enfans. Et du ſecond mariage vinrent, 7. *Charles*, mort jeune; & 8. *Jeanne* d'Aragon, Infante de Sicile, mariée à *Ferdinand* d'Aragon, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, ſon neveu, morte le 27 Août 1518. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Henri, bâtard *d'Aragon*, *Marquis de Géraci*; Louis, bâtard *d'Aragon*, *créé Cardinal en* 1496, *par le Pape Alexandre VI*, *mort le* 21 *Janvier* 1519, *âgé de* 45 *ans*; Ferdinand, bâtard *d'Aragon*, *Duc de Montblanc*; Céſar, bâtard *d'Aragon*, *Comte de Sainte-Agathe*; & Marie, bâtarde *d'Aragon*, *alliée le* 29 *Juillet* 1486, *à* Jean Jourdain *des Urſins*, *Seigneur de Bracciano*.

XVIII ALFONSE d'Aragon, II du nom, ſurnommé *le Bigle*, Roi de Naples & de Sicile, Duc de Calabre, fut couronné le huitiéme Mai 1494. Ayant été chaſſé de Naples par Charles, VIII du nom, Roi de France, il ſe démit de ſa couronne le 23 Janvier 1495, en faveur de Ferdinand ſon fils, & mourut le 19 Novembre ſuivant, âgé de 47 ans, ayant régné un an moins deux jours. Il épouſa par traité du dixiéme Octobre 1455, *Hippolyte-Marie* Sforce, fille de *François* Sforce, I du nom, Duc de Milan, & de *Blanche-Marie* Viſconti, *bâtarde* de Milan, morte le 20 Août 1488; dont il eut 1. FERDINAND II, qui ſuit; 2. *Pierre*, Prince de Roſſano, mort le 17 Fevrier 1491; & 3. *Iſabelle* d'Aragon, Ducheſſe de Bari, née le deuxiéme Octobre 1470, mariée l'an 1489, à *Jean Galéas* Sforce, Duc de Milan, morte le onziéme Fevrier 1524. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Ferdinand, bâtard *d'Aragon*, *Duc de Montalte*, *qui laiſſa poſterité*; Alfonſe, bâtard *d'Aragon*, *Duc de Biſſe*, *qui épouſa en* 1498, Lucrece Borgia, *fille* naturelle *du Pape* Alexandre VI, & *qui fut tué par Céſar Borgia*, *Duc de Valentinois*, *ſon beau-frére*; & Sancie, bâtarde *d'Aragon*, *mariée en* 1494, *à* Geofroy Borgia, *Prince de Squillace*.

XIX. FERDINAND d'Aragon, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, ſe refugia l'an 1495, dans l'Iſle d'Iſchia après la priſe de Naples par les François; mais Charles VIII, Roi de France, s'étant retiré, il reconquit la plupart des villes de ſon Royaume, & mourut le ſeptiéme Septembre 1496, âgé de 27 ans, après un régne d'un an & huit mois, ſans enfans de *Jeanne* d'Aragon ſa tante, fille de *Ferdinand* d'Aragon, I du nom, Roi de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* d'Aragon, ſa ſeconde femme, morte le 27 Août 1518.

XVIII. FRÉDÉRIC d'Aragon, Prince de Tarente, ſecond fils de FERDINAND, I du nom, Roi de Naples & de Sicile, & d'*Iſabelle* de Clermont ſa premiére femme, ſuccéda en 1496, au Roi Ferdinand, II du nom, ſon neveu, à la Couronne de Naples & de Sicile, dont il fut couronné Roi le 26 Juin 1497; mais ayant été dépouillé de ſes Etats l'an 1501, par Louis XII, Roi de France, & par Ferdinand V, Roi d'Aragon, il fut contraint de ſe réfugier en France où le Roi lui donna le Duché d'Anjou. Il mourut de chagrin le neuvieme Novembre 1504, âgé de 52 ans, ayant régné environ cinq ans. Il épouſa 1°. par contract du prémier Septembre 1478, *Anne* de Savoye, fille d'*Amé*, XIX du nom, Duc de Savoye, & d'*Yolande* de France: 2°. *Iſabelle*, dite *Eléonore* de Baux, fille de *Pierre*, Prince d'Altemure & Duc d'Andrie, & de *Marie Donat* des Beaux-Urſins, Ducheſſe de Venouſe. Après la mort de ſon mari, elle ſe retira à la Cour d'Alfonſe d'Eſt, I du nom, Duc de Ferrare. Du premier mariage vint, 1. *Charlotte* d'Aragon, Princeſſe de Tarente, mariée le 27 Janvier 1500, à *Guy* XV, dit communément XVI du nom, Comte de Laval, Gouverneur & Amiral de Bretagne, morte le 16 Octobre 1506, laiſſant poſtérité. Et du ſecond ſortirent, 2. FERDINAND, qui ſuit: 3. *Frédéric*, dit *l'Infant d'Aragon*, mort en 1515; 4. *Alfonſe*, mort jeune; 5. *Céſar*, qui vivoit en 1518; 6. *Iſabelle* qui vivoit la même année; & 7. *Jule* d'Aragon, qui fut accordée à *Jean-George* Paléologue, Marquis de Montferrat, & mourut en 1533, ſur le point d'être mariée.

XIX. FERDINAND d'Aragon, Duc de Calabre, Prince de Tarente, Chevalier de la Toiſon d'Or, fut envoyé en Eſpagne ſous bonne garde après la diſgrace de ſon pére, & mourut à Valence en 1550. Il épouſa 1°. *Hippolyte* Sforce, fille du Duc de Milan. 2°. *Mencie* de Mendoze, Marquiſe de Canette, veuve de *Henri* Comte de Naſſau. 3°. *Germaine* de Foix, veuve de *Ferdinand*, V du nom, Roi d'Aragon, & de *Jean*, Marquis de Brandebourg Anſpach, morte le 18 Octobre 1538, deſquelles il n'eut point d'enfans.

DUCS DE SEGORBE.

XVI. HENRI d'Aragon, troiſiéme fils de FERDINAND, IV du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Caſtille, Comteſſe de Pénafiel & d'Albuquerque, fut Marquis de Villéna, Comte d'Albuquerque, Seigneur de Ségorbe & de Lédeſma, & Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, ſe ſaiſit de la perſonne de Jean II, Roi de Caſtille, & fut arrêté en 1422. Il fut bleſſé à la main au combat d'Olmédo en 1445, & mourut le 15 Juillet de la même année, de la cangréne qui lui ſurvint pour avoir été mal panſé. Il épouſa 1°. en l'an 1420, *Catherine* de Caſtille, fille d'*Henri*, III du nom, Roi de Caſtille, & de *Catherine*, de Lancaſtre, morte ſans enfans le 19 Octobre 1439: 2°. en 1443, *Béatrix* Pimentel, ſœur d'*Antoine* Pimentel, Comte de Bénévent, dont il eut HENRI, qui ſuit.

XVII. HENRI d'Aragon, Duc de Ségorbe, ſurnommé *l'Infant de la Fortune*, né poſthume le onziéme Novembre 1445, épouſa *Guyomare* de Caſtro & de Norogna, fille d'*Alfonſe* de Portugal, I du nom, Comte de Faro, & de *Marie* de Norogna, Comteſſe d'Odemira, dont il n'eut point d'enfans. * Strabon *l.* 3 Ptolomée. Pline. Pomponius Méla. Merula. Surita. Garibai. Blanca. Juan Briz. Sandoval. Mariana. De Marca. Oihénart. Dupuy. Imhoff, &c.

ARAGON (Jeanne d'), femme d'*Aſcagne* Colonna, Prince de Tagliacozzi, a été une Dame très illuſtre dans le XVI ſiécle. Elle étoit de Naples, deſcendoit des Rois d'Aragon, & fut très eſtimée par les Beaux-Eſprits de ſon tems. Le Philoſophe Auguſtin Niphus ne fut pas des moins empreſſez à lui rendre ſes hommages: il la repréſenta ſi belle, & particulariſa de telle ſorte les perfections de ſon corps, que Louis Guyon ſoutient dans ſes Diverſes Leçons qu'il l'avoit flattée, & que l'amour l'avoit jetté dans les hyperboles. On a même prétendu que la qualité de Médecin lui avoit donné des privilèges, qui l'avoient enflammé d'amour: à quoi il n'y a pas d'apparence, puiſque Niphus n'exerçoit point la Médecine, quoiqu'il y eût été gradué. Ce ne fut point ſeulement par ſa beauté que Jeanne d'Aragon ſe fit admirer; le courage, la prudence, & la capacité dans les grandes affaires la diſtinguérent extrémement des autres femmes de ſa qualité. Sous le pontificat de Paul IV, elle eut part aux réſolutions qui furent priſes par les Colonnes contre les intérêts de ce Pape. On l'auroit empoiſonnée, ſi l'on n'eût eu quelques égards pour ſon ſexe; mais on ſe contenta de lui défendre de ſortir de Rome. Elle ne laiſſa pas de le faire, l'an 1556, bien adroitement, pour être plus en état de ſeconder les entrepriſes de ſon fils, qui étoit ce Marc-Antoine Colonne, qui acquit dans la ſuite tant de gloire à la bataille de Lépante. Voici comme elle fit pour s'évader de Rome, ſuivant l'Hiſtoire du Duc d'Albe, imprimée en Latin à Salamanque l'an 1699, & en François à Paris la même année. „ Jeanne d'Aragon, ... *dit cet Hiſtorien l.* 4. *ch.* 19. *p.* 381, *à* „ *l'année* 1556, étoit reſtée à Rome, & les Caraffes, qui la gar- „ doient à vue, la retenoient, s'il faut ainſi dire, pour otage. „ Comme la tréve les rendit moins ſoupçonneux, & que les „ chemins demeurerent libres, la Ducheſſe ſortit de Rome avec „ ſes deux filles, à pié, feignant de s'aller divertir dans une vi- „ gne ſituée à quelque diſtance des remparts. Quoiqu'elle fût dé- „ ja fort âgée, elle continua de marcher à pié, juſqu'à ce qu'el-

„ le fut hors de ſa vue de la garde de la porte & de la ſentinel-
„ le; après quoi, elle monta à cheval, & y fit monter ſes deux
„ filles, que deux cavaliers montez en trouſſe tenoient embraſ-
„ ſées. Dans cet équipage indigne d'elle, mais fort convenable
„ à ſa fortune préſente, elle ſe réfugia au camp. Le Duc d'Al-
„ be l'y reçut avec une joye indicible. Comme le grand âge
„ de cette Dame ne laiſſoit aucun ſoupçon, il l'embraſſa, & ſe
„ contenta de ſaluer ſes deux filles, qui ſe découvrirent par re-
„ ſpect. *Il me ſemble*, lui dit-il en l'abordant, *que je vois cette*
„ *fameuſe Cleliе, qui fuit, non du camp des ennemis, dans ſa ville,*
„ *pouſſée à cela par le ſeul amour de ſa patrie; mais de la ville dans le*
„ *camp, portée à cette fuite par la force de l'amour maternel.....*
„ La Ducheſſe de Palliane fut charmée de l'honnêteté du Géné-
„ ral Eſpagnol, & le lui témoigna par mille remercimens: néan-
„ moins elle ne put ſe réſoudre à demeurer au camp, l'âge de
„ ſes filles ne le permettant point. Le Duc y conſentit; elle ſe
„ retira dans la Campanie.... eſcortée par un eſcadron de cava-
„ lerie, que le Viceroi lui donna par honneur, & nullement
„ par beſoin ". Il ne paroit pas qu'en ce tems-là elle fût bien avec ſon mari qui étoit priſonnier dans le château de Naples; car elle étoit entièrement dans les intérêts de ſon fils; & il y avoit une meſintelligence ſi outrée entre le pére & le fils, que celui-ci contribua à l'empoiſonnement de l'autre pour crime d'héréſie & de conſpiration contre Sa Majeſté Catholique. Elle donna, en 1575, aux Capucines du S. Sacrement le lieu où l'on fit bâtir le monaſtère qu'elles ont à Rome; fit rebâtir pour les Jéſuites l'Egliſe de S. André, que l'Evêque de Tivoli leur donna en 1566, & mourut au mois d'Octobre 1577. Elle étoit fille de *Ferdinand* d'Aragon, Duc de Montalto, troiſiéme fils naturel de Ferdinand I, Roi de Naples, & avoit une ſœur nommée Dona *Maria* d'Aragon, qui fut fort belle juſques dans ſa vieilleſſe. Elle épouſa *Alfonſe* d'Avalos, Marquis du Guaſt, l'un des meilleurs Capitaines de Charles-*Quint*. Sorbiére la met dans ſes Lettres parmi les femmes ſavantes. Les vers qui furent faits à la louange de Jeanne ont été recueillis par Jérôme Ruſcelli & publiez à Veniſe en 1555, ſous le titre de *Tempio alla divina Signora Donna Giovanna d'Aragona, fabricato da tutti i più gentili ſpiriti, & in tutte le lingue principali del mondo*. * Bayle, *Dict. Crit.* Vie du Duc d'Albe, *l.* 4. *ch.* 2. & 19. *Ritratto di Roma Moderna, édit. de Rome en* 1653. Thomaſo Coſto, *Compendio dell' Iſtoria di Napoli, partie* 2.

ARAGON (Iſabelle d') fille d'ALPHONSE Duc de Calabre, fils de FERDINAND, Roi de Naples, fut mariée à *Jean Galeas* Sforce, Duc de Milan, en l'année 1489. Ce Duc étoit ſous la tutelle de Louis Sforce ſon oncle avant ſon mariage, & n'y fut pas moins depuis qu'il eut épouſé Iſabelle d'Aragon. Les conſeils de cette Princeſſe ambitieuſe & belle lui donnérent le courage de témoigner qu'il vouloit jouïr pleinement de tous ſes droits; mais il avoit à faire à un Tuteur puiſſant & politique, capable de ſe ſoutenir contre les juſtes prétentions de ſon neveu. Louis Sforce avoit conçu de l'amour pour la Princeſſe Iſabelle la premiére fois qu'il la vit, & comme elle n'étoit encore l'épouſe de Jean Galéas que par Procureur, il ne déſeſpéra pas de l'épouſer à l'excluſion de ſon neveu. Il s'ouvrit de ce deſſein à cette Princeſſe, & l'aſſura qu'elle commanderoit plus certainement ſi elle l'épouſoit, que ſi elle étoit la femme de Jean Galéas. Cette propoſition fut rejettée fiérement. Le Tuteur ne ſe rebuta pas, il fit en ſorte que ſon neveu ne conſomma point ſon mariage, & l'on dit même qu'il ſe ſervit pour cela d'une ligature magique; mais d'autres aſſurent qu'il l'empêcha ſeulement ſous prétexte de trop de jeuneſſe de la part de l'époux. En même tems il fit négocier à la Cour de Naples ſon mariage avec Iſabelle. Ferdinand paroiſſoit y donner les mains; mais le Duc de Calabre ne voulut point y conſentir. Louis Sforce fut donc obligé d'abandonner Iſabelle à Jean Galéas; mais il ne renonça point à la vengeance, & il ſe deſtina pour principale victime Iſabelle d'Aragon. Il lui retrancha diverſes choſes qui flattoient ſon génie ou ſon divertiſſement, & il épouſa une Princeſſe, qui lui diſputa le terrain en toutes choſes. La jeune Iſabelle eut tant de chagrins à eſſuyer dans ce conflict, & dans cette eſpece de faction, dont Varillas nous a donné le détail dans la Vie de Charles VIII, qu'elle fit ſavoir à ſon pére & à ſon ayeul, que ſi on ne la tiroit pas de cette miſére, elle attenteroit à ſa propre vie. Ces Princes ne furent pas en état de réduire Louis Sforce à la raiſon; car il fut l'un des inſtrumens qui attirérent les François en Italie, ce qui abîma toute la Maiſon d'Aragon, qui régnoit à Naples. On prétend même qu'il fit donner à ſon neveu un poiſon lent, dont il mourut à Pavie l'an 1494. La Princeſſe Iſabelle ne fit que paſſer de deuil en deuil pendant un aſſez long tems. Elle perdit dans l'eſpace de quelques années ſon ayeul, ſon mari, ſon pére, ſon frére, ſon oncle, & ſon fils. La ſeule conſolation qui lui reſtoit, fut de voir que Louis Sforce ſon perſécuteur expia ſes crimes en France dans une dure captivité, qui ne finit que par ſa mort. Elle eut une autre conſolation, auſſi ſenſible que celle-là, c'eſt que ſa fille unique Bonne Sforce fut mariée à Sigiſmond Roi de Pologne. Elle s'étoit retirée dans une ville du Royaume de Naples, qui lui avoit été donnée pour ſon douaire, & elle y vécut d'une maniére qui témoigna que les revers de la fortune n'avoient point abattu cet air de grandeur royale, dans lequel elle avoit été élevée. Elle mourut d'hydropiſie; mais elle avoit eu le tems de faire un voyage de dévotion à Rome ſous le pontificat de Léon X. Elle alla à pié au Vatican, ſuivie d'un cortége de Dames magnifiquement parées. Toute la ville courut à ce ſpectacle. Sur la fin de ſa vie, elle perdit ſa réputation en s'abandonnant à Proſper Colonne: & elle mourut en 1524. Sa fille Reine Douairiére de Pologne s'étant retirée à la même Terre du Royaume de Naples, y ſuivit le mauvais exemple de ſa mére. * Paul Jove. Guicciardin. De Thou. Varillas. Bayle, *Dict. Crit.*

ARAGON. *Voyez* les noms propres des Princes & des Princeſſes, qui ont porté ce nom.

ARAGON, riviére d'Eſpagne, dans le Royaume d'Aragon, a ſa ſource dans les Monts-Pyrénées, près du village de Sainte-Chriſtine. Elle paſſa à Jacca, à Sangueſſa, &c. & elle ſe joint à l'Arga, pour ſe jetter dans l'Ebre un peu au deſſous de Calahorra. * Baudrand.

ARAGON SUBORDAN, *Aragonius Subordanus*, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon. Elle a ſa ſource dans la vallée d'Echo aux Pyrénées, baigne le bourg d'Echo, & ſe décharge dans le grand Aragon, environ à deux lieues au deſſous de Jacca. * Maty, *Dict. Géogr.*

*ARAH ou AREA, Iſraélite, chef de famille, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone au nombre de ſept cens ſoixante & quinze. * Eſdras ou I Eſdras, *ch.* 2. *v.* 5. Son nom ſignifie *qui l'aime* ou *ſon élection*. * Simon, *Diction de la Bible.*

*ARAH, fils de Hulla ou Olla de la Tribu d'Aſer. *1 *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 7. *v.* 39.

ARAIS ou ARAYS, ville. *Voyez* LIXE.

ARAIS & ARAISS, fleuve. *Voyez* ARAXE.

ARAKIL-VANC, village & monaſtere célébre au pié du mont Ararath en Arménie. Ce nom ſignifie *monaſtere des Apôtres*. Les Arméniens ont une grande dévotion pour ce lieu, parce qu'ils croyent que Noé s'y retira après le déluge, & y offrit à Dieu ſes premiers ſacrifices, en action de graces de l'avoir conſervé avec ſa famille. Ils aſſurent auſſi qu'on y a trouvé les corps de S. André & de S. Matthieu Apôtres, & que le crane de ſaint Matthieu eſt encore dans leur Egliſe. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe* 1673.

ARALIUS. *Voyez* ANALIUS.

ARAM, cinquiéme fils de Sem, étoit frére puîné d'Arphaxad, qui naquit auſſi-tôt après la ceſſation du déluge, l'an du monde 1658, & avant Jéſus-Chriſt 2377. On croit que c'eſt d'Aram que ſont venus les Araméens, ou Aramites qu'on appella depuis Syriens. Il eut quatre fils; *Us*, qui habita la Trachonite & bâtit la ville de Damas; *Hul* ou *Otus*, qui occupa l'Arménie; *Gether*, qui fut Prince des Bactriens; & *Mas*, *Miſéas* ou *Méſach*, qui domina les Mézaniens, dont le païs ſe nomma depuis la Vallée de Paſin. On diſtingue dans l'Ecriture pluſieurs païs d'Aram; *Aram Naharaïm* ou la Syrie des deux fleuves, c'eſt la Méſopotamie; *Aram de Damas*; *Aram de Soba*; *Aram Beth-Rohob*; *Aram de Maacha*; parce que les villes de *Damas*, de *Soba*, de *Bethrohob* & de *Maacha*, étoient dans la Syrie, ou du moins parce que la Syrie comprenoit les cantons ou provinces de *Soba*, de *Maacha*, de *Rohob*, &c. Homére & Héſiode nomment *Araméens* les peuples que les Grecs des tems plus nouveaux ont appellez *Syriens*. Le Prophete Amos ſemble dire que les premiers Araméens avoient eu leur demeure dans le païs de Kir, dans l'*Ibérie* où coule le fleuve Cyrus, & que Dieu les en avoit tirez, comme il avoit fait les Hébreux de l'Egypte: mais on ne ſait quand arriva cette tranſmigration. Elle doit être fort ancienne, puiſque Moïſe nomme toujours les Syriens & les peuples de Méſopotamie Araméens. Les peuples de Syrie ont ſouvent fait la guerre aux Hébreux. David les aſſujettit & les obligea à lui payer tribut. Salomon conſerva ſur eux la même autorité. Mais depuis la ſéparation des dix Tribus de celle de Juda, il ne paroit pas que les Syriens généralement ayent été aſſujettis aux Rois d'Iſraël, ſi ce n'eſt peut-être ſous Jéroboam II, qui rétablit le Royaume d'Iſraël dans ſon ancienne étendue. * *Geneſe, ch.* 10. II ou IV. *Rois, ch.* 14. *v.* 25. Joſéphe, *Antiq. Judaïc. l.* 1. *ch.* 6. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*. Pour s'inſtruire à fond du mot *Aram*, & de ceux qui ont porté ce nom, il faut lire *le* 5. & *le* 6. *ch. du l.* 2. *du Phaleg* de Bochart.

ARAM ou RAM, fils d'Eſron, & pére d'Aminadab, eſt nommé entre les ancêtres de Jéſus-Chriſt, ſelon la chair. C'eſt tout ce que nous ſavons de lui. * *Ruth, ch.* 4. & *Matthieu, ch.* 1. & *Luc, ch.* 3. Il eſt appellé *Ram* dans le livre de Ruth.

* ARAM, fils de Kémuel, & petit-fils de Nachor frére d'Abraham. * *Geneſe, ch.* 22. *v.* 21.

* ARAM, fils de Semer de la Tribu d'Aſer. * *1 Chron.* ou *Paralipom. ch.* 7. *v.* 34.

ARAM, ville de la Méſopotamie de Syrie, célébre, pour avoir été le lieu de la naiſſance du faux Prophéte Balaam, & d'où il fut appellé par Balac Roi des Moabites, pour maudire le peuple de Dieu. * *Nombres, ch.* 23. *v.* 7. *Aram*, dans le texte de Moïſe, ne déſigne pas la ville, mais le païs d'où étoit Balaam. Il paroit par *Nombres, ch.* 22. *v.* 5. & par *Deuteronome, ch.* 23. *v.* 4. que ce faux Prophéte étoit de Pétor ou Péthor ſituée ſur l'Euphrate.

ARAMA, ville de Phénicie dans la Tribu d'*Aſer*. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 36. Il faut remarquer que divers Interprétes traduiſent *Rama*, prenant la premiére ſyllabe pour un *Hé emphatique*, c'eſt à dire, pour un article, quoi qu'il ſoit moins ordinaire d'en trouver devant des noms propres, & qu'il n'y en ait point devant les autres noms de ville, dont il eſt fait mention dans ce même verſet. La Vulgate a traduit *Arama*, & a été ſuivie en cela par *Simon*, *Dictionnaire de la Bible*. Il traduit auſſi de la même maniére après la Vulgate le *verſet* 30. *du ch.* 30. *du premier livre de Samuel* ou *des Rois*, & croit qu'il eſt parlé de la même ville, quoi que le mot de l'original ſoit différent, que les *Septante* l'ayent rendu autrement, & que divers Interprétes traduiſent *Horma*, au lieu d'*Arama*. Il eſt bon de remarquer une fois pour toutes, qu'il y a beaucoup de difficulté pour ces noms de villes de la Bible; tant parce que ſouvent on ne ſait ſi le *He* qui ſe trouve à la tête eſt radical ou emphatique, que par la diverſe maniére de lire les voyelles.

ARAMA ou HORMA, ville de Paleſtine, ſituée dans les confins de la Tribu de Juda, mais aſſignée à la Tribu de Siméon. David fit part aux Habitans de cette ville du butin qu'il avoit fait ſur les Amalékites. On croit que c'eſt la même que *Jérimoth*. * *1 Sam.* ou *1 Rois, ch.* 30. *v.* 30.

ARA-

* ARAMATHA, nom de ville qui ſe trouve dans Joſéphe, pour déſigner la même ville qui *dans le premier* ou *troiſiéme livre des Rois* s'appelle *Ramath de Galaad*. * Joſeph, *Antiq. Judaïc. l. 8. ch. 9. & l. 9. ch. 4.* I ou III *Rois ch. 22. v. 3.*

ARAMEENS, ARAMIENS ou ARAMITES, nom de peuple. *Voyez* l'Art. d'ARAM, cinquiéme fils de Sem.

ARAMONT (Gabriel) Ambaſſadeur de France à Conſtantinople ſous le régne de *Henri II*, étoit un Gentilhomme de Gaſcogne, qui s'aquitta dignement de ſon emploi. Le Connétable de *Montmorency* examinant l'ouverture que le Pape *Paul* III avoit donnée, que le ſeul moyen de tirer Plaiſance des mains de l'Empereur, étoit de faire venir la Flote Turque ſur les côtes de Naples & de Sicile, obligea le Roi ſon Maître à négocier ſur cela avec *Soliman*. On choiſit Aramont pour cette affaire. Il n'étoit ni moins adroit, ni moins expérimenté que *La Forêt*, *Rincon*, & *Paulin*, qui l'avoient précedé dans cette Ambaſſade. Il ſe fit à la Porte des amis, qui lui procurérent un libre accès & des audiences ſecrettes, & il ſut ſi bien tourner les choſes, qu'il ramena Soliman, que l'on avoit un peu prévenu contre les François. Il ne fut plus queſtion que de ſavoir à quoi la Flotte de Sa Hauteſſe ſeroit employée: c'eſt pour cela qu'Aramont s'en retourna promtement en France, afin de concerter avec ſes Maîtres les moyens d'employer utilement les ſecours du Grand-Seigneur. Le Roi & le Connétable lui apprirent qu'ils avoient des intelligences dans l'Iſle de Corſe, & qu'il ſeroit aiſé de s'en emparer, pourvû que la Flotte des Turcs & celle de France l'attaquaſſent en même tems. Il partit avec un projet, pour le communiquer au Grand-Seigneur; mais dès qu'il eut débarqué à Malthe, il fut inſtamment prié par le Grand-Maître d'aller trouver les Généraux Turcs, qui avoient mis le ſiége devant Tripoli de Barbarie, & d'employer ſon crédit & l'autorité d'Henri II, pour les obliger à ſe retirer de devant cette Place. Il eut cette complaiſance, & ſe rendit au Camp des Turcs, lors que leurs batteries commençoient d'être en état. Il eut pluſieurs conférences avec *Sinan* Baſſa & avec *Dragut*, dans leſquelles il leur remontra qu'ils s'engageoient dans une entrepriſe entiérement oppoſée au Traité que Soliman alloit conclurre avec la France, puis que Sa Hauteſſe étoit demeurée d'accord de n'attaquer que l'Empereur, & que Tripoli appartenoit à l'Ordre de Malthe. On lui répondit, que les Chevaliers de Malthe étoient des parjures, qui nonobſtant le ſerment qu'ils avoient fait à Soliman, lorſqu'ils en furent traitez ſi honnêment à leur ſortie de Rhodes, faiſoient inceſſamment des hoſtilitez contre les Turcs. On ajoûta qu'on avoit ordre de les chaſſer de l'Afrique, & qu'on ne pouvoit ſurſeoir l'exécution de cet ordre. Aramont ne manqua ni d'excuſes, ni de repliques, & voyant qu'il ne gagnoit rien auprès de Sinan Baſſa, il ſe réſolut à partir en diligence pour Conſtantinople, afin d'obtenir de Soliman, s'il étoit poſſible, qu'on ne prît point Tripoli. Mais comme ſon crédit & ſes intrigues n'étoient point inconnues au Baſſa, il ne put obtenir la permiſſion de continuer ſon voyage qu'après la priſe de Tripoli. Il ſauva la vie & la liberté aux François, qui ſe trouvérent dans la Place, & aſſiſta même à un feſtin où Sinan & Dragut l'invitérent, après leur conquête. Charles-*Quint* étoit trop bon Politique, pour laiſſer tomber cet événement; il en prit occaſion de publier que la France avoit contribué à la priſe de Tripoli. Henri II fit tout ce qu'il put pour répondre à cette plainte. Les dépêches d'Aramont furent quelquefois interceptées, & l'Empereur s'en ſervit pour reprocher aux François leurs intelligences avec les Turcs. La Relation de ſon Ambaſſade eſt en manuſcrit dans la Bibliothéque de Mr. de *Lamoignon*. * Varillas, *Hiſtoire d'Henri II.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARAMSCHAH, fils d'*Ibek*, qui avoit été Eſclave de Schehab-eddin, Sultan des Gaurides ou Gourides, ſuccéda à ſon pére dans le Royaume de Delli aux Indes: mais il fut bientôt dépoſſédé de ſes Etats pour ſon incapacité. Hetmiſch autre Affranchi de Schéhab-eddin prit en main le gouvernement du Royaume, & s'en rendit enfin le maître abſolu. Cette ville de Dehelli ou Delli, comme elle eſt appellée vulgairement, & encore Gehan Abad, eſt devenue le Siége royal, & la capitale de l'Empire que le Mogol poſſéde aux Indes, depuis que celle d'Agra a été abandonnée. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARAN ou HARAN, fils de *Tharé*, frére d'Abraham & de Nachor, naquit dans la ville d'Ur en Chaldée, l'an 1979 du Monde, & 2056 avant Jéſus-Chriſt, ſon pére étant âgé de 70 ans. L'an 2049 du Monde, Aran eut *Loth*, étant alors âgé de 70 ans, & non pas de huit ſeulement, comme quelques Rabbins l'ont ſoutenu. Il eut encore deux filles, *Melcha* & *Jeſcha*. Nachor épouſa Melcha; mais l'Ecriture ne dit point de qui Jeſcha fut femme; car il n'y a pas d'apparence que ce ſoit la même que Saraï femme d'Abraham. Aran mourut dans la ville d'Ur en Chaldée, avant la mort de ſon pére Tharé. * *Geneſe, ch. 11. v. 26.* &c. Joſephe, *Antiq. Judaïc. l. 1. ch. 6.* Uſſerius.

* ARAN ou HARAN, fils de Diſcan frére de Huts, & Deſcendant d'Eſaü. * *Geneſe, ch. 36. v. 28.*

* ARAN ou HARAN, troiſiéme fils de Semhi de la Tribu de Lévi, établi Chantre par David. * I *Chron.* ou *Paralipom. ch. 23. v. 9.*

ARAN, ville de Syrie aux confins de la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain, où Abraham & Loth ſéjournérent fort longtems, ce qui la fit appeller la demeure d'Abraham. Elle eſt aſſez près de Damas. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ARAN ou la Vallée d'Aran, *Arania*, eſt une vallée très fertile de l'Aragon, dans les Pyrénées. Elle eſt près de ſaint Béat: & c'eſt dans ces montagnes qu'on trouve la ſource de la Garonne, qui deſcend de là à S. Bertrand de Cominges. * Baudrand.

ARAN, que les Anglois nomment *Iſles of Aran*. *Voyez* ARANIES.

ARAN, Iſle vers les côtes du Comté de Dunghal. *Voyez* ARRAN.

ARAN, Iſle de la Manche. *Voyez* CERS.

ARAN, Iſle d'Ecoſſe. *Voyez* ARREN.

ARANDA (Pierre d') Evêque de Cagliari. *Voyez* PIERRE D'ARANDA.

* ARANDA (Antoine d') a été ainſi appellé du nom de la ville Aranda de Duero où il étoit né. Il a demeuré longtems à Jéruſalem, d'où il revint en ſa patrie où il publia une exacte Deſcription de la Terre Sainte, dans l'état où elle ſe trouvoit en 1530. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ARANDA DE DUERO, *Aranda Duri*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, ſur la riviére de Duero, entre la ville de Boa & celle de Borgo d'Oſma. On croit qu'Aranda eſt la ville qu'on nommoit autrefois *Randa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARANDORE ou ARANDARI, *Arandora*, Fort de l'Iſle de Ceylan, ſitué dans le Royaume de Candy, à cinq lieues du Pic d'Adam. Il a été conſtruit par les Hollandois; mais le Roi de Candy l'ayant ſurpris, s'en eſt rendu maître. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARANE'A (Vincent) Italien, né à Aquila, floriſſoit vers l'an 1625. Il a écrit *in folio* un Ouvrage qui a pour titre *Aſſerta de Univerſa Philoſophia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

ARANEO (Clément) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Raguſe en Dalmatie, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1540. En 1547, on publia à Veniſe ſes Sermons. Il compoſa auſſi ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains des Commentaires, dans leſquels il combat les principaux dogmes de la doctrine de Luther. * Antoine de Sienne, *de Script. Domin.* Séraphin Razzi, *Iſt. de gli Huom. Illuſt. Dom.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

ARANGUEZ. *Voyez* ARANJUEZ.

ARANIES, *Aranes*, que les Anglois nomment *Iſles of Aran*, ſont deux Iſles d'Irlande, à l'embouchure du golfe de Galloway, dans la Province de Connaught ou de Connacie, & non pas de Galloway qui eſt en Ecoſſe. C'eſt encore le nom d'une Iſle vis à vis du rivage occidental de la Province d'Ulſter ou d'Ultonie, & du Comté de Dunga en Irlande.

ARANIOS, que les Auteurs Latins nomment *Aranus*, riviére de Tranſſilvanie, a ſa ſource près de Varſalw au midi de Clauſembourg ou Coloſwat, & ſe joint à la Mariſc, Mariſch, Mériſch ou Maros. * Baudrand.

ARANJA. *Voyez* ARAUNA.

ARANJUEZ, maiſon royale dans la Caſtille Nouvelle en Eſpagne, près des riviéres de Taio & de Garama, & ſur le chemin de Tolède à Madrid. Elle eſt ſituée dans une grande plaine entourée de collines & de forêts, avec de très belles avenues. Pour y entrer, il faut paſſer ſur deux ponts de bois peints, ſous leſquels coulent les deux riviéres de Taio & de Garama, dont les eaux ſe vont joindre au bas des ponts. Le jardin eſt un lieu charmant. Dans une grande cour pavée de marbre, on voit en bronze la ſtatue de Charles-*Quint*, armé de toutes piéces, tenant à ſes piez l'Héréſie repréſentée par quatre Héréſiarques. A une lieue de là, il y a un étang, dont l'eau eſt ſalée comme celle de la mer, & de la même couleur. * Davity, *tome 1. de l'Europe.*

* ARANJUEZ, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans cette partie de la Nouvelle Eſpagne qui s'appelle la Province de Coſta-Rica qui eſt dans l'Audience de Guatimala. Elle eſt vers la Mer du Sud, au ſud-oueſt de Nicoya dont elle eſt éloignée de plus de 40 lieues.

ARANTHON (Jean d'Aranthon d'Alex) naquit le 29 Septembre 1620, dans le Château d'Alex à deux lieues d'Annecy en Savoye. A l'âge de neuf ans, il fut mis au Collége de la même ville, & y fit ſes Humanitez & ſa Philoſophie, & répondit de tout le Cours chez les Barnabites. De là il fut envoyé à Paris, pour étudier en Théologie, ce qu'il fit en Sorbonne pendant trois ans ſous Meſſ. *Du Val*, & *L'Eſcot*. A l'âge de 23 ans, il reçut la Tonſure & les Ordres Mineurs, de la main de Dom *Juſte Guérin*, Evêque de Genéve, ou, comme parlent les Genevois, *Evêque d'Annecy*. L'année ſuivante il reçut le Soudiaconat de M. *Paſſelégue*, Evêque de Bellay, le Diaconat de M. *Théophile le Chevreu*, Archevêque de Tarantaiſe, & la Prêtriſe de M. l'Evêque de Bellay. Au même tems, il fit la Harangue Synodale, & fut élu Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Genéve, ou d'Annecy, par le Chapitre. Trois Cures ayant vaqué bientôt après dans le Diocéſe, l'Evêque célébra le concours de la maniére qu'il eſt ordonné par le Concile de Trente, & donna la Cure de Ceuri à M. d'Aranthon. Dom *Juſte Guérin*, Evêque de Genéve, étant mort en 1645, *Charles Auguſte de Sales* neveu de *S. François de Sales* lui ſuccéda, & chargea Mr. d'Aranthon de la direction des Urſulines de Gex, & conſentit qu'il quittât la Cure de Ceuri, où il faiſoit peu de fruit, & qu'il vint réſider à ſa Cathédrale. En 1649, *Chriſtine de France*, Régente de Savoye, le choiſit pour faire le voyage de Rome avec Dom *Antoine de Savoye* & la Princeſſe *Marguerite* ſa ſœur, Religieuſe du Tiers Ordre de S. François, qui déſiroient d'y voir les Cérémonies du Jubilé. Ils y furent très bien reçus du Pape *Innocent* X. Quand ils furent de retour à Turin, le Prince *Maurice* quitta ſes Bénéfices pour ſe marier, & ils furent donnez au Prince Dom *Antoine*, qui réſigna la Commanderie de Quiers & de Chival à Mr. d'Aranthon, & celui-ci en employa depuis les revenus à l'établiſſement du Séminaire d'Annecy. Pendant qu'il étoit à la Cour de Savoye, l'Evêché de Lauzane, dont l'Evêque réſide à Fribourg en Suiſſe, vaqua, & la Régente de Savoye jetta les yeux ſur M. d'Aranthon, pour l'élever à cette dignité. Mais il refuſa de l'accepter, ſur ce qu'il ne ſavoit pas l'Allemand, & ſur ce qu'il lui ſeroit impoſſible de l'apprendre, *& encore plus*, dit ſon Hiſtorien, *de boire ſelon la coutume du Païs*, comme s'il n'y avoit pas des perſonnes ſobres en Suiſſe comme ailleurs. Charles Auguſte

de Sales, Evêque de Genéve, étant mort en 1660, le Chapitre préſenta, ſelon ſa coutume, à la Ducheſſe Régente trois perſonnes, pour remplir ſa place, le Prevôt *Donzeux*, Mr. *Yſi* & M. d'Aranthon; ce dernier fut choiſi. Sa nomination n'eut pas ſitôt été publiée, que des perſonnes mal-intentionnées répandirent à la Cour de Savoye, à celle de Rome, & en France même des Ecrits injurieux, pour la faire révoquer, & pour le rendre ſuſpect en ſes mœurs & en ſa foi. Quand il apprit ces accuſations, il prit le parti de ſupplier Leurs Alteſſes Royales de jetter les yeux ſur un autre & leur repréſenta, que le poids de l'Epiſcopat étoit de lui-même aſſez peſant, ſans qu'il fût encore chargé de répondre à tant de calomnies. Mr. de *Maupas*, Evêque du Puï, occupé alors à pourſuivre la canoniſation de S. François de Sales, & qui avoit connu Mr. d'Aranthon à Anneci, & contracté amitié avec lui, prit ſoin de détromper pluſieurs perſonnes de France, & de leur faire connoître l'innocence de Mr. d'Aranthon. Il écrivit auſſi au Pape, pour diſſiper la calomnie. La Pape nomma trois perſonnes, un Jéſuite, un Barnabite, & un Eccléſiaſtique ſéculier, pour s'informer de la doctrine & des mœurs de M. d'Aranthon, & ſur le rapport avantageux qu'ils lui en firent, il lui accorda ſes Bulles; & parce que les frais devoient monter fort haut, à cauſe que l'Evêché de Geneve avoit été autrefois de grand revenu, il lui en remit la plus grande partie, & ſe contenta de trois mille livres, en conſidération de ce que les biens étoient en partie entre les mains du Magiſtrat de Genéve. Les perſécuteurs de Mr. d'Aranthon ne changérent pas pour cela de ſentiment, & ne ceſſérent pas de le noircir par des calomnies. Le neuviéme Octobre 1661, il fut ſacré dans Turin par l'Archevêque de cette ville aſſiſté de deux Evêques. La Ducheſſe Royale, qui étoit préſente à la cérémonie, lui témoigna ſon eſtime, en lui donnant un anneau de cent piſtoles, & une bague de moindre prix. Bientôt après qu'il eut pris poſſeſſion de ſon Evêché, il fit un voyage à Paris, pour y ſolliciter la démolition des Temples du Païs de Gex; car la perſécution eſt le parti que prennent ceux qui veulent ſe laver des accuſations de la vie peu réglée, qu'on prétend qu'ils ont menée. Il y porta un Bref d'*Alexandre* VII, qui recommandoit l'affaire au Roi. Elle fût rapportée dans le Conſeil, où Mr. l'Evêque de Genéve fut entendu, &, dit l'Hiſtorien, *les Deputez de la ville*. L'Arrêt qui intervint ordonna la démolition de XXIII Temples, & fut exécuté par Mr. *de Bouchu*. L'Evêque demeura ſept mois à Paris dans le Séminaire de S. *Sulpice*, où un Gentilhomme de la Religion Réformée lui fut préſenté & eut avec lui pluſieurs conférences, dont le réſultat fut que ce Gentilhomme feroit dans ce Séminaire une retraite de dix jours. Il étoit marié depuis peu de tems à une femme ſavante, qui avoit entrepris de répondre aux Controverſes du Cardinal de *Richelieu*. Elle demanda à lui parler. On s'en excuſa, & on lui permit ſeulement de lui écrire. La Lettre n'ébranla point la conſtance du Gentilhomme. La Femme en écrivit une ſeconde par laquelle elle lui manda, que s'il ne revenoit à ſa maiſon, elle avoit un poignard tout prêt, pour finir ſa douleur avec ſa vie. Dès qu'il fut chez lui, elle effaça ſans peine les impreſſions qu'il avoit reçues. Il redevint bon Réformé, & elle au contraire abjura, & fit profeſſion de la Religion Romaine. Nous donnons ce récit ſur la foi de l'Hiſtorien. Avant que l'Evêque de Genéve partît de Paris, la Reine-Mére lui offrit un Evêché en France, qu'il refuſa d'accepter. Deux ans après elle lui fit propoſer une Abbaye de dix mille livres de rente, dans le voiſinage de ſon Diocéſe; mais il le refuſa, en diſant, qu'il lui ſeroit plus aiſé de ſupporter ſa pauvreté, que la pluralité des Bénéfices. En 1664, il fit une Miſſion de 24 Eccléſiaſtiques, dont Meſſ. *Briſacier*, *Gedouin* & *Chamillard*, étoient les Chefs. Ils s'établirent dans la ville de Gex, à deſſein d'y demeurer quatre ou cinq mois, mais voyant qu'ils y faiſoient peu de fruit par rapport aux Réformez, ils prirent le parti de la retraite. S'ils avoient été accompagnez de quelques compagnies de Dragons, la miſſion eût été plus efficace. L'Evêque de Genéve fit pluſieurs autres Miſſions, qui, dit-on, eurent plus de ſuccès. Il lui arriva un cas fort extraordinaire à Evian, petite ville voiſine de Thonon. Une jeune Demoiſelle ſe préſenta à lui au Confeſſional, & lui dit qu'elle avoit eu une nourrice ſorciére, & qu'elle portoit ſur ſon corps une marque, que le Démon y avoit faite. L'Evêque lui donna l'abſolution, & lui permit de communier. Le jour ſuivant, elle ſe préſenta encore pour ſe confeſſer, & lui déclara qu'elle l'avoit trompé. L'Evêque l'interrogea ſur ce qu'elle lui avoit dit dans ſa Confeſſion précédente, & elle eut la hardieſſe de lui répondre que jamais elle ne lui avoit rien dit de ſemblable. Preſſée par les circonſtances des faits, elle lui dit, *Si je vous ai dit cela, c'eſt que j'étois folle*. Elle ſe préſenta une troiſiéme fois à ſon Confeſſional & lui dit, *Ayez pitié de moi, le Démon va m'étrangler*. Il la regarda, & reconnut qu'elle avoit la bouche toute tournée vers l'épaule. Il fit ſur le champ un Exorciſme, & le Démon la quitta. Qui peut réſiſter à un miracle ſi bien avéré? En 1680, l'Evêque fit un ſecond voyage à Paris, pour obtenir la reſtitution des biens uſurpez, comme il le prétendoit, par Meſſ. de Genéve ſur ſon Egliſe. La juſtice de ſes demandes fut, dit-on, reconnuë; mais le tems ne fut pas jugé propre à l'accorder. L'Evêque étant à Paris eut pluſieurs entretiens avec la célébre Dame *Guyon*, & crut qu'elle vouloit, comme elle l'en aſſuroit, ſe conſacrer dans le Païs de Gex, à l'établiſſement d'une Maiſon de Propagation. Elle alla en effet à Gex, & demeura quelque tems avec les Filles de la Propagation, où elle fut ſouvent viſitée par le P. *de la Combe*, qui demeuroit à Thonon. Mad. Guyon y alla bientôt après demeurer elle-même, & répandit ſes maximes parmi des Religieuſes, auſquelles elle faiſoit de grandes charitez. L'Evêque de Genéve s'en apperçut, & arrêta par ſa prudence le cours du mal, en témoignant au P. de la Combe & à la Dame, qu'ils lui feroient plaiſir de ſortir de ſon Diocéſe. Le dixiéme de Juin 1695, notre Evêque partit, pour aller viſiter ſon Diocéſe, & étant dans la même Paroiſſe, par laquelle il avoit autrefois commencé ſes viſites peu de tems après ſon ſacre, il fut attaqué d'une pleuréſie, qui dans trois jours l'enleva du monde. On a mis à la fin de ſa Vie quelques-uns de ſes Ecrits, comme le Regître de ſes ſentimens & de ſes réſolutions; l'établiſſement d'une Miſſion Paſtorale dans chaque Archiprêtriſe; l'ordre de l'emploi du tems pour les Miſſionnaires; la Société des bons & véritables Amis; ſon Teſtament; & ſa Lettre Paſtorale, contre le Quiétiſme. * *Vie de Jean d'Aranthon*, &c.

ARANTIA. *Voyez* ARAS.

* ARANTON, ville de la Franche-Comté, entre la riviére de l'Ain ou du Dain, & celle de Valouſe ſur les confins de la Breſſe.

ARAQUIL & HUERTA ARAQUIL, petite ville de Navarre, ſituée à ſept lieues de la ville de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuſcoa. Quelques Géographes diſent que c'eſt l'ancienne *Aracillum* ou *Arocelis*, ville des Cantabres, que d'autres mettent à *Aracil*, village de Navarre, entre Calahorra & Tudelle, & d'autres encore à *Nodales*, village de la Vieille Caſtille, entre Siguença & Médina Céli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARARATH ou ARAT, montagne d'Arménie, proche de la ville d'Erivan, célébre à cauſe de l'Arche de Noé, qui s'y arrêta après le déluge, & que l'on y garde encore, à ce que l'on dit. Joſeph cite Béroſe le Chaldéen, qui nomme cette montagne le mont Cordien. Voici ſes paroles. *On dit que l'on voit encore des reſtes de l'Arche ſur le mont Cordien en Arménie, & quelques-uns rapportent de ce lieu des morceaux du bitume dont elle étoit enduite, & s'en ſervent comme d'un préſervatif.* Nicolas de Damas dans le 96 livre de ſon Hiſtoire parle encore de ce mont, qu'il nomme *Baris*. Les Arméniens le nomment *Meſeſouſar*, c'eſt à dire, *montagne de l'Arche*; & les Perſans, *Agri*. Sa hauteur excéde celle des monts Caucaſe & Taurus. On y voit pluſieurs Hermitages occupez par des Religieux Chrétiens, & il y a ordinairement un Hermite au ſommet de cette montagne, qui y demeure reclus pendant toute ſa vie. Un Voyageur Hollandois (Jean Struys) qui a fait une rélation des particularitez du mont Ararath, dit qu'en l'année 1670, étant eſclave dans Erivan, il fut obligé par ſon Patron, à la priére des Carmes de cette ville, (qui le prenoient pour un Chirurgien) de monter au haut de cette montagne, afin d'y donner quelque remède à un Religieux incommodé d'une deſcente. Il aſſure qu'il fut ſept jours à monter, faiſant chaque jour cinq lieues; & que de cinq lieues en cinq lieues il trouvoit un Hermitage, où il couchoit, & où le lendemain chaque Hermite lui donnoit un paiſan pour guide. Ce Voyageur ajoûte qu'il monta juſqu'à la région de l'air, où ſe forment les nuages, les pluyes & les neiges; qu'il penſa mourir de froid en cet endroit; mais qu'après il commença à reſpirer un air plus tempéré; & qu'enfin étant arrivé à la cellule du Religieux malade, il apprit de ſa bouche, que depuis vint ans qu'il étoit dans ſon Hermitage, il n'y avoit jamais ſenti ni chaleur, ni froid, ni vent, ni vu tomber aucune pluye. Cet Hermite lui voulut faire croire que l'Arche de Noé étoit toute entiére ſur cette montagne, & que cette température d'air avoit empêché qu'elle ne fût pourrie. Il lui fit même préſent d'une croix de bois, qui étoit, diſoit-il, d'un morceau d'une planche de cette Arche. Des Voyageurs modernes remarquent que cette montagne eſt toujours couverte de neiges, qu'on la voit d'aſſez loin, & que les Habitans en racontent mille fables. Ils diſent entre autres choſes, que l'Arche y eſt encore, & qu'un Ange empêche de la voir. *Voyez* ERIVAN. * Joſéphe, *l.* 1. *Antiq. Judaïq. ch.* 3. Pietro della Valle. Poullet. Mallet, *Deſcription de l'Univers.* Bochart, *l.* 1. *c.* 3. *du Phaleg. Voyages de* Jean Struys.

ARARI, riviére de l'Amérique méridionale dans le Bréſil, ſe jette dans la Mer du Nord, en la Préfecture de Tamaraca, & vis à vis de l'Iſle de ce nom. * Sanſon. Baudrand.

ARAROS (Ἄραρος), Poëte Grec, fils d'Ariſtophane, vivoit ſous la CI Olympiade, vers l'an 376 avant Jéſus-Chriſt. Il fit diverſes piéces de théatre; mais avec ſi peu de génie, que quand on vouloit parler d'un méchant faiſeur de vers, on diſoit qu'il étoit *plus froid qu'Ararus*. * Suidas, *in Ararus*. Athénée, *l.* 3. *c.* 2. *&* 35. Caſaubon, *in Athenæum.*

ARAS, fut le premier qui régna dans le païs des Phliaſiens, peuples voiſins de la ville de Sicyone dans le Péloponnéſe. Il y fit bâtir une ville nommée *Aramis*, avec une forte citadelle, où il dreſſa une ſtatue de la Jeuneſſe, repréſentée comme une Divinité. Cette Province prit enſuite le nom de la ville d'Arantia, de ſon fondateur Aras. * Pauſanias, *in Corinthiacis.*

ARAS, fleuve. *Voyez* ARAXE.

ARASCH, ville. *Voyez* LIXE.

ARASSE. *Voyez* ARAXE.

* ARASSE, ARASSI & ARASSIA, ville d'Italie, dans l'Etat de Gênes ſur la côte, dans l'Evêché d'Albenga au ſud-ſud-oueſt de la ville d'Albenga, dont elle eſt éloignée d'environ quatre milles d'Italie.

ARAT. *Voyez* ARARATH.

ARATIUS, Roi d'Aſſyrie. *Cherchez* ANALIUS.

ARATOR, Soudiacre de l'Egliſe Romaine, vivoit dans le VI ſiécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il eſt certain qu'il étoit de la Ligurie, c'eſt à dire, de la côte de Gênes. On dit qu'il naquit en 490, & qu'il fut élevé durant ſon enfance auprés du B. Laurent, Archevêque de Milan, qui mourut en 504. D'abord il fut Sécretaire & Intendant des Finances d'Athalaric; & ayant été tiré de la ſolitude où il s'étoit enfermé, il fut choiſi pour être Soudiacre de l'Egliſe Romaine. Quelques Auteurs ont cru qu'Arator étoit chef de l'Ambaſſade qu'Athalaric envoya à l'Empereur Juſtinien en 527. Il eſt conſtant que les peuples de Dalmatie l'envoyérent à Théodoric. Arator mit en vers les Actes des Apôtres, qu'il

Digitized Google

qu'il dédia au Pape Vigilius. Nous avons cet Ouvrage en deux livres, qu'il préſenta à ce Pontife le ſixiéme Septembre 544, & le Pape le fit lire publiquement dans l'Egliſe. Quoique cet Ouvrage ait été fort eſtimé de ſon tems, il n'auroit pas une pareille approbation à préſent, n'ayant rien d'élevé ni d'agréable. Le P. Sirmond a auſſi publié une Lettre en vers, que le même Arator écrivoit à Parthénius. On dit qu'Ennodius, Evêque de Pavie, qui mourut l'an 521, lui envoya ces vers pour célébrer le jour de ſa naiſſance.

Jure celis proprium natalem pulcher Arator,
Qui ſi non coleres, nunquid Arator eris?

* Caſſiodore, *l.* 8. *Var. Epiſt.* 12. Sigebert, *de Script. Eccleſ.* c. 38. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Arnoul Wion, *l.* 2. *Ligni vitæ.* Sirmond, *in Not. ad Epiſt Ennod. l.* 8. & 9. Aubert le Mire, *Bibliotb. Eccl.* Juſtiniani, *Gli Scrit. Ligur.*

ARATUS de Sicyone, Général ou Préteur des Achéens, a été un des grands hommes que la Gréce ait produits. Il y avoit longtems que ſa patrie étoit au pouvoir des Tyrans, lorſque par la mort de Cléon, toute l'autorité paſſa entre les mains de Timoclidès & de Clinias, gens d'honneur, & qui gouvernérent très ſagement; mais Timoclidès étant mort, Abantidès forma un parti contre Clinias, qui fut tué; & Aratus ſon fils, encore très jeune, ne fut ſauvé qu'avec peine, & conduit à Argos, où s'étant livré à ſon inclination pour les exercices du corps, il devint un homme très robuſte, & capable de grands travaux. Dans le peu de tems qui s'écoula enſuite juſqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vint ans, on vit à Sicyone tuer Abantidès; Paſias, pere du Tyran, lui ſuccéder; & celui-ci périr auſſi, s'étant laiſſé ſurprendre par Nicolas, qui uſurpa toute l'autorité. Aratus réſolut de remédier à ces deſordres, & tâcha d'abord à engager Antigone Roi de Macédoine dans ſa querelle: mais lui remarquant peu de vivacité, & les eſpérances que Ptolomée Roi d'Egypte lui donnoit, étant éloignées, il entreprit de délivrer ſeul ſa patrie, & il en vint à bout. On dit que les amis d'Argos lui fournirent chacun dix hommes; qu'il en arma trente autres de ſa ſuite; qu'il prit auſſi une poignée de gens à ſa ſolde, & que tout cela étoit ſi peu conſidérable, que la plupart des bannis ne le ſuivirent qu'avec répugnance; mais il eut le bonheur d'eſcalader les murailles de la ville ſans être entendu; & ayant pénétré à la pointe du jour juſqu'au palais du Tyran avec quarante hommes ſeulement, qui l'avoient pu ſuivre, l'avis qu'il fit publier, que c'étoit lui qui venoit rendre la liberté à ſa patrie, attira autour de lui preſque tous les Habitans, qui mirent le feu au palais, & qui, auſſi-tôt qu'ils furent que le Tyran s'étoit évadé, l'éteignirent pour piller ſes richeſſes. Cela arriva la deuxiéme année de la CXXXI Olympiade, l'an 255 avant Jeſus-Chriſt. Nicoclès en quatre mois avoit banni quatre-vints Citoyens; & ſes prédéceſſeurs, depuis cinquante ans, en avoient banni plus de cinq cens, qui prétendoient rentrer dans leurs biens poſſédez par d'autres; ce qui étant capable de cauſer de nouveaux troubles, dont Antigone ſe propoſoit de profiter pour ſe rendre maître de la ville, Aratus prit le parti de propoſer à ſes Citoyens d'entrer dans la confédération des Achéens; ce qu'ils acceptérent. Rien n'étoit plus foible alors en apparence que cette République; les treize villes de l'Achaïe ne valoient pas enſemble une bonne ville; il n'y en avoit aucune qui eût figuré dans l'antiquité; leur union étoit toute leur force; & elle leur ſuffit non ſeulement pour conſerver leur liberté, ſouvent attaquée, mais pour la rendre à d'autres villes, plus puiſſantes, qui l'avoient perdue. Ce fut cette union qui plut à Aratus; on lui donna dès-lors de l'emploi dans la cavalerie, & depuis il fut dix-ſept fois Préteur. Un homme ſi illuſtre mérite bien d'être connu à fond. Voici le portrait qu'en fait Plutarque. Né pour le gouvernement, & ayant l'ame grande, il préféra toûjours les intérêts publics aux ſiens; perſonne ne haït plus que lui la Tyrannie; le bien de l'Etat régloit ſes affections & ſes inimitiez, d'où vient qu'il parut moins ardent ami, qu'ennemi facile à ſe réconcilier, les diverſes circonſtances le faiſant changer. L'approbation des peuples, les acclamations, les autres choſes qui faiſoient alors tant d'impreſſion, ne le charmoient pas, & il n'aimoit que la vertu. Peu hardi à entreprendre à force ouverte, mais extrêmement adroit à ſurprendre les villes & les Tyrans, il fit des choſes auſquelles on ne ſe ſeroit jamais attendu, & réuſſit où des Puiſſances conſidérables auroient échoué. Enfin, autant qu'il haït la tyrannie, autant il aima la puiſſance légitime, & fut s'y ſoumettre, perſonne n'ayant montré plus de docilité aux Préteurs, quoiqu'on les choiſit quelquefois dans des lieux qui méritoient à peine le nom de villes. De ſi grandes qualitez le firent regarder du Roi d'Egypte comme un homme capable de diſpoſer des affaires de toute la Gréce: il voulut gagner ſon amitié, & il lui envoya un préſent de vint-cinq talens. Mais Aratus les diſtribua à ſes Citoyens; & voulant tirer encore de plus grands avantages de la bienveillance de ce Prince, il l'alla trouver, & obtint de lui cent cinquante talens, préſent que les Rois n'avoient point encore fait, même à ceux qui étoient les maîtres du Gouvernement. Son deſſein, en tirant cette ſomme, étoit uniquement de s'en ſervir pour réconcilier les pauvres & les Bannis avec ceux qui poſſédoient les terres. A ſon retour il fut fait Préteur de Sicyone; mais il voulut avoir un Conſeil de quinze Citoyens; & après des peines infinies, il vint enfin à bout de contenter tellement tout le monde, qu'outre les honneurs que toute la ville lui rendit, les Bannis crurent devoir en particulier lui élever une ſtatue de bronze, avec une inſcription, où ils lui donnérent le glorieux titre de *Sauveur*. On l'élut peu après Préteur des Achéens. La premiére année de ſon gouvernement fut aſſez heureuſe; mais l'année ſuivante, qui fut la 243 avant Jeſus Chriſt, le fut tout autrement. Corinthe, ſituée dans l'Iſthme qui joint le Péloponnéſe au reſte de la Gréce, paſſoit alors pour la plus importante place de tous ces païs; & celui qui étoit maître de la citadelle, appellée *Acrocorinthe*, parce qu'elle étoit ſituée ſur une hauteur eſcarpée, étoit en quelque ſorte maître des affaires. Antigonus Roi de Macédoine s'étoit rendu maître de cette place par artifice; & Aratus, qui ne la voyoit en ſon pouvoir qu'à regret, trouva un expédient pour la lui enlever: ce fut un Banquier de Sicyone qui le lui fournit. Il avoit entre les mains de l'argent de trois ſoldats, qui l'avoient volé dans les coffres du Roi: inſtruit par Aratus. Pourquoi, dit-il à l'un d'eux, expoſer ainſi votre vie & votre honneur pour une bagatelle, pendant que vous pouvez acquérir de la gloire en vous enrichiſſant? Il lui fit entendre enſuite, qu'un de ſes fréres qui étoit reſté dans la citadelle pouvoit faciliter à Aratus les moyens d'y entrer. On traita avec les deux ſoldats, & l'on convint des gratifications qu'on devoit leur faire; mais parce qu'Aratus n'avoit pas l'argent comptant, & qu'il ne vouloit pas l'emprunter, de crainte de donner quelque ſoupçon, il conſigna au Banquier ſa vaiſſelle d'argent, & les joyaux de ſa femme. Aratus, pour une entrepiſe ſi difficile, ne prit avec lui que quatre cens hommes, dont la plupart ignoroient ſon deſſein, & réuſſit aſſez bien à franchir les murs de la ville; mais il ne put enſuite ſe faire accompagner que de cent hommes, & avec cette poignée de monde il força la citadelle, pendant que le reſte de ſa troupe portoit l'effroi dans la ville. Le reſte de l'Armée étant arrivée quelques heures après, tout fut bientôt pacifié, les Corinthiens entrérent dans la confédération, & on leur rendit les clefs de leur ville, qu'ils n'avoient point eues depuis Philippe, pére d'Alexandre. Cet exploit fut ſuivi de pluſieurs autres. Les petites places des environs vinrent au pouvoir du Vainqueur, qui prit auſſi vint-cinq vaiſſeaux d'Antigonus. Les Habitans de Trézene & d'Epidaure ſe joignirent aux Achéens; ceux de Mégare entrérent auſſi dans leur alliance. L'Attique fut pillée; & Ptolomée Roi d'Egypte crut la République aſſez conſidérable pour accepter avec reconnoiſſance l'honneur qu'elle lui fit de le déclarer ſon Généraliſſime de terre & de mer. Aratus n'avoit alors que vint-huit ans: & quoiqu'il faillit de tems en tems élire d'autres Préteurs, il conſerva toûjours depuis une très grande autorité dans la République; mais il n'eut pas toûjours le même bonheur. Entre les Tyrans qu'il entreprit de faire périr, Ariſtomaque, qui étoit le maître d'Argos, fut le premier qui attira ſon attention; & n'oſant pas l'attaquer de front, il gagna quelques perſonnes pour l'aſſaſſiner; mais il ſurvint divers incidens qui lui firent manquer ſon coup. Ariſtippe qui ſuccéda à Ariſtomaque, fit de ſon côté, auſſi bien qu'Antigonus, de vains efforts pour faire périr Aratus, gardé par la bienveillance de tous ceux qui aimoient la liberté; & celui-ci ne fut pas plus heureux dans ſes entrepriſes contre le Tyran, les Argiens étant trop accoutumez à l'eſclavage. On remarque qu'un jour Aratus ayant eſcaladé leurs murailles, ils furent ſpectateurs tranquilles du combat qui ſe donna dans leur ville, & qui dura une journée entiére. Le Préteur, qui étoit bleſſé à la cuiſſe, fut enfin obligé de quitter la partie; & peu après il laiſſa échaper une victoire preſque ſûre, s'étant effrayé ſans raiſon: mais on lui pardonnoit la foibleſſe qu'il faiſoit voir dans les batailles rangées, où ſa raiſon ſe troubloit ordinairement, parce qu'il dédommageoit l'Etat de ces petites pertes, par l'acquiſition de bonnes places. Cléonès entra alors dans la confédération. Aratus ne pouvant ſouffrir que des gens libres allaſſent à Argos pour les Jeux Néméens, les fit célébrer dans cette ville-là; & Ariſtippe ayant entrepris de l'aſſiéger, il y entra ſi ſecrettement avec toute l'Armée, que le Tyran ſurpris fut enfin défait & tué. Argos ne put néanmoins recouvrer encore cette fois-là ſa liberté, le jeune Ariſtomaque & Agias s'en étant emparés; mais en récompenſe Mégalopolis ſe joignit aux Achéens, Lydias qui en étoit Tyran, lui ayant rendu ſa liberté. La défaite entiére des Etoliens, qui venoient de prendre Pelléne, fit auſſi beaucoup d'honneur à Aratus. Il avoit mépriſé les reproches qu'on lui faiſoit parce qu'il refuſoit d'engager une bataille, aimant mieux ſurprendre ces demi-barbares, & il fit voir qu'il avoit raiſon. L'empreſſement à piller la ville, leur ayant fait oublier que l'ennemi n'étoit pas loin, il ſe jetta ſur eux, en tua un grand nombre, fit des priſonniers, & mit le reſte en fuite. Les Etoliens convaincus de ſon mérite, aimérent mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, & firent même une ligue offenſive & défenſive avec les Achéens. Les Athéniens en firent autant dans la ſuite, après avoir tenté pluſieurs fois de ſurprendre le Pirée, & avoir couru pluſieurs riſques dans ces entrepriſes, auſquelles il s'étoit tellement obſtiné, que lorſqu'il étoit malade il s'y faiſoit porter en litiére. Il donna une telle idée de lui aux Athéniens, que lorſque profitant des deſordres de la Macédoine, ils voulurent ſe mettre en liberté, il fallut leur envoyer Aratus, quoique dangereuſement malade, & hors de charge, pour traiter avec eux. Ariſtomaque, Tyran d'Argos, mit auſſi cette ville en liberté, & l'unit à la République des Achéens, qui s'accrut encore par la jonction de l'Iſle d'Egine, de la ville d'Hermione, & de preſque toute l'Arcadie; mais la jalouſie conçue par quelques perſonnes du premier rang contre Aratus, détruiſit bientôt tout ce qui lui avoit tant coûté. Les Achéens, par reconnoiſſance, avoient fait Préteur Lydias, autrefois Tyran de Mégalopolis, & ils firent le même honneur à Ariſtomaque. Le premier voulant acquérir de la gloire, à quelque prix que ce fût, engagea la République à faire la guerre à Cléoméne, Roi de Lacédémone; le ſecond en fit autant; & Aratus s'y étant oppoſé, on le fit paſſer pour un homme de peu de cœur, & toûjours prêt à s'effrayer. C'étoit pourtant toûjours le même homme; & il le montra bien, lorſqu'après la perte d'une bataille, dans le tems que la plupart des ſiens ne ſavoient ce qu'il étoit devenu, il ſe rendit maître de Mantinée, qu'une Armée victorieuſe n'auroit pas entrepris de ſoumettre: mais la mort de Lydias, qui ayant voulu forcer le camp des Lacédémoniens, fut

tué

mé en combattant vaillamment, ſans qu'il le ſecourût, achevâ de le décrier: & les peuples penchant du côté de Cleoméne, qui feignoit ne vouloir autre choſe que le commandement général des troupes des Achéens, ſans entreprendre ſur leur liberté, il en fut ſi déconcerté, qu'il refuſa la Préture qu'on lui offroit encore. On prétend qu'ayant prévu les effets de la jalouſie de Lydias & d'Ariſtomaque, il avoit déja recherché l'amitié d'Antigonus II, Roi de Macédoine, à qui il fut obligé bientôt après de ſe livrer tout entier. Mantinée fut repriſe par Cléoméne, à qui les Achéens, après la perte d'une grande bataille, furent prêts d'accorder tout ce qu'il demandoit, ſi Aratus ne les en avoit empêchez par artifice. Pellène & d'autres places furent priſes par ce Prince, Argos ſe livra à lui; & en un mot, les Achéens n'eurent plus rien d'aſſuré que leurs propres villes, Sicyone & la citadelle de Corinthe. Telle étoit la ſituation des affaires, lorſqu'Aratus ſe chargea de la Préture, qu'il avoit refuſée l'année précédente. Elles devinrent encore plus difficiles, lorſque les Etoliens crurent devoir ſéparer leurs intérêts de ceux des Achéens, & que deux hommes puiſſans dans Athénes perſuadérent à la populace d'en faire autant. Enfin après avoir été renfermé pendant trois mois dans l'enceinte des murs de ſa patrie, il ſe hazarda à percer les corps de garde que Cléoméne avoit poſtez de tous côtez, & ſe rendit à l'Aſſemblée des Achéens, où il fut accordé que pour engager Antigonus à ſecourir l'Etat, on lui donneroit la citadelle de Corinthe. L'arrivée de ce Prince à la tête d'une groſſe Armée, changea bientôt toute la face des affaires; & Cléoméne étant contraint d'abandonner toutes ſes conquêtes, on vit la République reprendre le deſſus; mais ce n'étoit plus qu'une ombre de République. Antigonus mettoit des garniſons où il vouloit; & on ſe prenoit de ces deſordres à Aratus, qui en effet parut avoir renoncé à ſa liberté, lorſqu'ayant été chargé de repeupler Mantinée, qu'Antigonus avoit ruinée, il lui donna le nom d'Antigonie, qu'elle conſerva depuis. Enfin Antigonus étant mort l'an 221 avant Jéſus-Chriſt, & les Etoliens ravageant toute l'Achaïe, on fut obligé d'avoir encore recours à Philippe ſon ſucceſſeur, qui après s'être ſervi ſi avantageuſement d'Aratus, que par ſon moyen il devint le plus puiſſant Roi de ſon tems, & lui avoit donné auſſi en diverſes occaſions des marques de reconnoiſſance, vint enſuite à le haïr mortellement, lorſque s'abandonnant à ſes inclinations vicieuſes, il trouva en lui un Cenſeur ſévére. On dit que ce Prince ſcélérat n'oſant attenter ouvertement à la vie de ce grand homme, engagea un de ſes Officiers, nommé *Taurion*, à lier amitié avec lui, pour avoir occaſion de lui donner un poiſon lent; & qu'Aratus s'étant apperçu de la trahiſon, voulut la cacher; mais qu'un jour étant ſeul avec un de ſes amis, il lui montra des marques de poiſon ſur ſon corps, en lui diſant, que c'étoient-là des traits de l'amitié des Rois. Après ſa mort, qui arriva à Egie la troiſieme année de la CXLI Olympiade, 214 ans avant Jeſus-Chriſt, ſon corps fut porté à Sicyone, où on lui rendit longtems des honneurs preſque divins. Il laiſſa un fils de même nom que lui, qui fut auſſi ami de Philippe, qu'il reprenoit plus aigrement que le pére, dont la modération fut une des grandes vertus. Philippe avoit reconnu depuis longtems ſon amitié, en débauchant ſa femme. Il lui fit donner enſuite un poiſon lent, qui le rendit inſenſé, de ſorte que la mort devint pour lui une choſe deſirable. Plutarque cite en pluſieurs endroits les Mémoires d'Aratus, c'eſt à dire, l'Hiſtoire de ſa Vie, qu'il avoit écrite à diverſes repriſes, à meſure qu'il avoit eu part à des affaires, dont la mémoire méritoit d'être conſervée. Ils étoient écrits en termes communs, & ſans artifice. * Plutarque, *in Arato*. Pauſanias, *l.* 2. Polybe, *l.* 2. *&c.*

ARATUS, Poëte de Soli ou Solos, ville de Cilicie, (d'autres diſent de Tarſe), vivoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, la premiére année de la CXXVII Olympiade, 272 ans avant Jeſus-Chriſt. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie à la Cour d'Antigonus Gonatas, fils de ce Démétrius, qui fut ſurnommé *Poliorcétes*, c'eſt à dire, *Preneur de villes*; & compoſa en vers Grecs un ouvrage d'Aſtronomie, intitulé *les Phénoménes*, que pluſieurs Savans ont commenté. Ce qui nous reſte de cet ancien Auteur, peut nous le faire conſidérer comme un Aſtronome & comme un Poëte. Cicéron étant encore fort jeune, traduiſit en vers Latins ſon Ouvrage; & ſi on l'en croit, les vers en ſont fort beaux, mais il ajoûte que cet Auteur ne ſavoit pas l'Aſtronomie. Quintillen en portoit un jugement tout différent. Aratus a eu encore d'autres Traducteurs Latins que Cicéron. Il y a une Verſion de cet Ouvrage qui paroît ſous le nom de Germanicus Céſar, & une autre de Feſtus Aviénus. La meilleure édition eſt celle que Grotius a donnée avec ſon Commentaire. Il faut que l'Ouvrage d'Aratus ait été en réputation dans l'Antiquité, puiſque l'on voit un grand nombre de Scholiaſtes & de Commentateurs qui ont travaillé ſur lui, tels que ſont entre les autres, Ariſtarque de Samos, les deux Aritylles, tous deux Géométres; les deux Evanétes; les deux Cratès; Numénius Grammairien; Pyrrhus de Magnéſie; un nommé Thalès; un Zénon, & d'autres dont les Ouvrages ſont perdus, &c. * Euſebe, *in Chron.* Suidas. Voſſius. L'Auteur anonyme de ſa Vie. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 3. *partie* 1. *p.* 427. *n.* 1126 de l'édit. d'Amſterdam 1725.

ARATUS de Cnide, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit une Hiſtoire d'Egypte. L'Auteur anonyme de la Vie d'Aratus Poëte Aſtrologue, cite cet Hiſtorien. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

* ARATUS de Tégée, Hiſtorien cité par Hyginus dans ſon *Poëticon Aſtronomicon*, *l.* 2. *ch.* 18, qui a pour titre *Equus*.

ARÆVIO, petite place du Royaume de Gallice en Eſpagne proche de la riviére de Luna, eſt défendue par un bon château. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Delices de l'Eſpagne.*

ARAU. *Voyez* AROW.

ARAVA. *Voyez* ARVA.

ARAUCO, ville, riviére & vallée de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Chili. La vallée eſt des plus fertiles du païs, entre les villes de la Conception & Impériale, le long de la mer de Chili, & près du fleuve Lébo. Les peuples d'Arauco ont eu durant plus de cent ans la guerre avec les Eſpagnols & ont ſouvent eu l'avantage; & ce n'eſt que depuis l'an 1650, qu'ils ont fait la paix. * Sanſon. Baudrand.

ARAVIDA, village de l'Eſtramadure Portugaiſe, entre la ville de Leiria & la côte de la mer. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Arabriga*, ville de la Luſitanie; mais d'autres mettent cette ville à Gallégo, village qui eſt près de Leiria: d'autres prétendent que c'eſt *Caſtanheira*, village ſitué ſur le Tage, entre la ville de Liſbonne & celle de Santaren. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARAUJO (Antoine de), né dans l'Iſle de Tercére, alla à la Baye de Tous les Saints, où il entra dans la Compagnie de Jéſus, & s'appliqua avec beaucoup de ſuccès à la converſion des Idolâtres. Il avoit ſi bien appris la Langue du Breſil, qu'il compoſa en cette Langue un Catéchiſme, qu'on imprima à Liſbonne en 1618. Il mourut en 1632. * *Memoires de Portugal.*

ARAUJO (Duarte de), Religieux & Général pendant ſix années de l'Ordre militaire de Chriſt, fut employé pendant quinze ans à la Cour de Rome par Philippe II. Il compoſa la Vie de ſainte Irène, qui fut imprimée à Coïmbre en 1597, & mourut en 1599. * *Memoires de Portugal.*

ARAVISEN. *Voyez* ARHUSEN.

ARAUNA, ARAUNA & ARANJA, de la ville de Jébus, qui eſt à préſent Jéruſalem, vendit à David, Roi d'Iſraël, un champ pour le prix de cinquante ſicles, pour y dreſſer un autel, & y offrir un ſacrifice au Seigneur, ſelon l'avertiſſement de Gad le Prophéte, & tâcher d'appaiſer Dieu, qui étoit irrité contre lui, de ce que par un eſprit de vanité il avoit fait faire le dénombrement de tous ſes Sujets. II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 24. *v.* 16 18. 20. &c. Cela arriva l'an du Monde 3001, avant Jéſus-Chriſt 1034.

ARAUQUES, nom des peuples qui habitent la vallée d'Arauco.

ARAUXO (François), Evêque de Ségovie, étoit Eſpagnol, & naquit à Vérin dans la Galice en 1580. Il étudia à Salamanque, où il entra dans l'Ordre de S. Dominique, & enſuite il y enſeigna la Théologie. En 1648, il fut nommé à l'Evêché de Ségovie, & mourut le 19 Mars 1664. Il a laiſſé huit ou dix volumes *in folio* de Théologie ſcholaſtique. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

ARAVYSEN. *Voyez* ARHUSEN.

ARAW. *Voyez* AROW.

ARAXAI, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Araxius*, riviére de l'Amérique méridionale dans le Breſil, & dans la Province ou Gouvernement dit *Capitania de Paraiba*, ſe joint au fleuve de Mongagaube. * Sanſon. Baudrand.

ARAXE, autrefois *Araxes*, & aujourd hui *Aras*, *Araïs*, *Araſſ*, *Arblar* & *Caſacz*, fleuve célébre de l'Arménie, ſe décharge dans la Mer Caſpienne ou de Kilan. Ce fleuve eſt grand, rapide, & s'enfle durant ſon cours de pluſieurs petites riviéres, & de beaucoup de torrens. On le paſſe à *Julfa*, qui eſt une ville ruinée, nommée autrement *Eſpui-Julfa*, c'eſt à dire, *Julfa la vieille*, pour la diſtinguer d'une autre ville de même nom, qui eſt ſituée vis à vis d'Iſpahan. On a pluſieurs fois bâti des ponts ſur ce fleuve; mais quelque forts & maſſifs qu'ils fuſſent (comme il paroît encore à des arches qui y ſont demeurées entieres) ils n'ont pu tenir contre la rapidité de ſes eaux. Il eſt ſi violent lorſque le dégel le groſſit des neiges fondues qui tombent des montagnes voiſines, qu'il n'y a ni digue ni autre obſtacle qu'il n'emporte, avec un bruit épouvantable. Lorſque les eaux ſont baſſes, on le paſſe ſur des chameaux. Le gué eſt à demi-lieue de Julfa, dans un endroit, où ſon lit étant fort large, il n'a pas tant de profondeur ni de rapidité. La difficulté d'y conſtruire des ponts, lui a fait donner par Virgile cette épithéte, *Enéide*, *l.* 8. *v.* 728.

Et pontem indignatus Araxes.

Soit que ce Poëte fît alluſion à l'hiſtoire d'Alexandre, qui ayant fait dreſſer un pont ſur l'Araxe pour le paſſer, eut le déplaiſir de le voir emporter par un débordement qui ſurvint, ſoit qu'il eût en vue l'entrepriſe de Xerxès, qui s'efforça vainement de joindre par un pont les deux bords de ce fleuve. Depuis, comme le remarque Servius ſur cet endroit de Virgile, l'Empereur Auguſte y en fit conſtruire un plus ſolide, & qui réſiſta longtems à l'impétuoſité des torrens qui ſe jettent dans l'Araxe: c'eſt pourquoi on changea l'épithéte de ce fleuve en celle-ci:

Patiens Latii jam pontis Araxes.

Quelques-uns croyent que le nom d'Araxe lui a été donné du mot Grec *ἐράσσειν*, qui ſignifie *arracher*, parce que dans ſes débordemens il emporte tout ce qui s'oppoſe alors à la violence de ſon cours. Au reſte, ce fleuve cauſe quelques conteſtations entre les Hiſtoriens & les Géographes, qui ne s'accordent pas touchant ſa ſource, ni touchant ſon embouchure. Quelques-uns le font ſortir du mont Taurus ou Caucaſe, & d'autres du mont Ararath. Hérodote le tire des monts Matiens dans la Médie; & apparemment il confond l'Araxe avec l'Oxus, qu'il fait paſſer aux frontiéres des Maſſagétes. Mais en ce cas-là, au lieu de le faire ſortir des montagnes de Médie, il devoit, avec Ariſtote, placer ſa ſource au Paropamiſſe, qui eſt une partie du mont Taurus. Cela fait juger qu'avant les victoires d'Alexandre, l'Oxus étoit nommé par les Grecs Araxe, & qu'il y avoit dans l'Aſie plus d'un fleuve de ce nom, puiſque l'Oxus eſt au levant de la Mer Caſpienne, & que l'Araxe de l'Arménie eſt au couchant. Ce

que

que Méla & d'autres Géographes diſent de l'Araxe, Polybe le dit de l'Oxus; & Denys d'*Alexandrie* veut, comme Hérodote, qu'il ſerve de bornes au païs des Maſſagétes; mais lorſque celui-ci ajoûte qu'il ſe rend dans la Mer Caſpienne par quarante bouches, on peut aiſément juger que cette mer, qui quoiqu'environnée de terres, comme un grand Lac, & au milieu de l'Aſie, ne nous eſt pas encore trop connue, ni dans ſa figure, ni dans ſes rivages, l'étoit encore bien moins du tems d'Hérodote; & ſi n'y a pas d'apparence qu'aucune des riviéres qui entrent dans ce grand baſſin, hors le Volga, s'y décharge par autant de bouches qu'Hérodote en donne à l'Araxe.

D'ailleurs, quand Ariſtote dit que le Tanaïs ſort de l'Araxe, cela eſt auſſi peu véritable, à moins que par l'Araxe il n'entende le même Volga, d'où juſqu'au Tanaïs on a, pour joindre ces deux fleuves, conduit un canal, qui vraiſemblablement doit être fort ancien, & ſans doute le même dont Hérodote fait mention, diſant que les Scythes employérent leurs Eſclaves à le creuſer. * *Voyez* Pline, *l.* 6. Plutarque, *in Pompeio.* Strabon, *l.* 8. Iſidore, 13. 21. Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe.*

ARAXE, *Araxes*, fleuve de Perſide, qui couloit près des murs de l'ancienne *Perſepolis*. On donnoit auſſi le nom d'ARAXE au Pénée, fleuve célébre de la Theſſalie, & tous deux doivent être diſtinguez de l'Araxe, fleuve d'Arménie, dont nous venons de parler. *Voyez* BENDEMIR. * Etienne de *Byzance.* Quinte Curce, *l.* 5. Saumaiſe, *in Solinum.*

ARAYA, un des plus renommez Caps de l'Amérique méridionale, à onze dégrez 22 min. de latitude ſeptentrionale. Il s'étend d'occident en orient, & eſt fort pointu à l'extrêmité, vis à vis de la pointe occidentale de l'Iſle Marguerite, & formant la pointe ſeptentrionale de la riviére d'Orenoque. Il y a des mines de ſel très fin, & plus abondantes qu'aucunes qu'on ait découvertes juſques ici dans le monde. On diſpute fort d'où peut venir ce ſel, la mer ne dégorgeant jamais juſques-là. On prétend que c'eſt la nature de la terre, qui étant comme figée & coagulée par la pluye, ſe change enſuite en ſel par la chaleur du Soleil, qui eſt fort ardente dans ce païs-là. On a obſervé la même choſe au milieu de l'Aſie & de l'Afrique, où les eaux de la mer ne peuvent point parvenir. Les Habitans vont querir leur eau pour leur uſage à trois milles de ces mines; car l'eau qui y vient, n'eſt pas bonne. Les Hollandois avoient tiré librement du ſel de ce païs-là juſques en 1605; mais alors dix-huit ſoldats Eſpagnols les y allérent attaquer, & détruiſirent leurs vaiſſeaux. En 1622, il y eut de grandes diſputes pour ces mines de ſel entre les Eſpagnols & la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales; ſur quoi le Roi d'Eſpagne fit bâtir un Fort dans ce païs-là, pour empêcher les Hollandois d'en approcher. * De Laet. *p.* 671. *Diſt. Angl.*

ARAYS ou ARAIS, ville. *Cherchez* LIXE.

A R B.

ARBA ou ARBE', ville de la Paleſtine, appellée autrement *Hébron*, *Mamré* & *Cariath*, aujourd'hui *Calil*, a été, ſelon l'opinion de quelques Anciens, le ſépulture de quelques Patriarches, ſavoir d'Adam, d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob. Les Rabbins diſent que le nom d'*Arbé* ou d'*Arbec*, qui veut dire *quatre*, a été donné à Hébron, à cauſe que les quatre Patriarches dont nous venons de parler y ont été enterrez. D'autres Rabbins croyent que c'eſt parce que quatre des plus célébres Matrones de l'antiquité y ont eu leur ſépulture, ſavoir Eve, Sara, Rébecca & Liah ou Léa; mais on ne doit faire aucun fonds ſur ces traditions Rabbiniques. * *Geneſe, ch.* 23. Le P. Calmet, *Diſt. de la Bible.*

ARBACES, appellé *Arbactus* par Juſtin, *Orbacès* par Strabon, & *Pharnacès* par Velleius Paterculus, fut, dit-on, Gouverneur des Médes pour Sardanapale Roi des Aſſyriens, contre qui il ſe revolta. Quelques Anciens ont donné une aſſez grande idée de cet homme: car ſi on les croit, il fit ſoulever les Médes, les Perſes, & les Babyloniens. La perte de trois batailles ne le découragea point. Les Bactriens s'étant joints à lui, il défit en deux rencontres Salemenès, beau-frére du Roi, & il ſe trouva enfin en état d'aſſiéger Ninive, qui étoit le ſiége de l'Empire, & qui fut priſe après trois ans de ſiége. On ſe partage ſur le tems de ces grands événemens: le plus grand nombre les fixe à l'an 317 avant le régne de Cyrus; mais Uſſerius les rapproche, & place la revolte d'Arbacès vers l'an 212 avant le Fondateur de l'Empire des Perſes. Il ne s'accorde pas plus pour la ſuite de l'Hiſtoire avec les autres Chronologiſtes, qui veulent qu'Arbacès ſoit le premier Roi des Médes, & que Mandaucès lui ait ſuccédé; au lieu qu'il prétend qu'Arbacès laiſſa la liberté aux Médes, & que le premier Roi de ce païs fut Deïocès. On peut voir ce que l'on dit là-deſſus à l'Article d'ASSYRIE. Uſſerius ſe trompe en partie, les autres Chronologiſtes en tout, & Arbacès, tel qu'on le dépeint, ne fut jamais. Prideaux place la révolution qui arriva dans le Royaume d'Aſſyrie par Arbacès Gouverneur des Médes & par Bélésis ou Nabonaſſar Gouverneur de Babylone, à la ſeptiéme année de la fondation de Rome & à la ſeconde de la huitiéme Olympiade, 747 ans avant le commencement de l'Ere vulgaire Chrétienne. Arbacès eſt appellé *Tiglath-Pilaſer* & *Thilgath-Pilneſer* dans l'Ecriture Sainte, II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 15. *v.* 29. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 20; *Thilgamus* dans Elien, & *Ninus le Jeune* par Caſtor. Il établit ſon ſiége royal à Ninive, où le dernier Roi des Aſſyriens faiſoit ſa réſidence, & c'eſt là que pendant dix-neuf ans il gouverna ſon nouvel Empire. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 1. *l.* 1.

ARBAH. *Voyez* ARBA.

ARBALETE. *Voyez* ARMES DEFENSIVES DES ROMAINS.

ARBALETRIERS (Grands-Maîtres des). *Voyez* GRANDS-MAITRES DES ARBALETRIERS DE FRANCE, ſous le mot de GRAND.

ARBAN, ville de France dans le Bugey, que l'on comprend ſous la Breſſe. Elle eſt ſituée dans cette partie de la Breſſe que l'on appelle Val romey, ſur les confins de la Franche-Comté, au nord-nord-oueſt d'Arlon, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

ARBANDE, jeune Prince, fils d'*Abgar* ou *Augar*, Roi d'Edeſſe, ſe fit aimer de l'Empereur Trajan, vers l'an de Jéſus-Chriſt 107, & ſoutint auprès de lui les intérêts de ſon pére, que la ſituation de ſon Etat obligeoit à ſe ménager également avec les Romains & avec les Parthes. * Dion, *l.* 68. & 69.

ARBATA ou ARBATIS, ville de la Tribu d'Iſſachar, qui fut détruite par Simon Machabée, & dont les Habitans furent menez captifs à Jéruſalem, parce qu'elle avoit pris le parti des Macédoniens contre les Juifs. * I *Macheb. ch.* 4. *v.* 23. Cette ville avoit produit de très grands hommes, & entre autres Abialbon ou Abi-Albon nommé auſſi Abiel, un des trente Vaillans de l'Armée de David. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 31. & I *Chron.* ou *Paral. ch.* 11. *v.* 32.

ARBATE. *Voyez* ARIARATHE I. Roi de Cappadoce.

ARBATIS, ville. *Voyez* ARBATA.

ARBATTES, ville. *Voyez* ARBATA.

ARBE', ville de la Paleſtine. *Voyez* ARBA.

ARBE, que les Eſclavons nomment *Rab*, autrefois *Arbe*, *Arbum*, & *Scardona*, Iſle de la Mer Adriatique ſur les côtes de Dalmatie, vers l'Autriche. Il y a une ville de même nom, avec Evêché ſuffragant de Zara. * Pline, *l.* 3. *c.* 21. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 17. Le Mire. Jean Lucius, &c.

ARBE'CA, village de Catalogne, dans le diocéſe de Lérida, entre la ville de Lérida & celle de Tarragone. On croit que c'eſt la petite ville des Celtibéres, qu'on nommoit autrefois *Urbicus*, *Urbiaca*, & *Urbecua*. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARBE'LE (*Arbela*) ville de Sicile dont les Habitans étoient ſi ſots & ſi ſtupides, qu'ils ont donné lieu à ce proverbe, *Quid nos ſies Arbelis profectus?* c'eſt à dire, *Que ne deviendrez-vous point*, ou *que n'obtiendrez-vous pas étant à Arbéle?* Ce qui s'adreſſoit aux Voyageurs, qui prétendoient faire fortune dans le païs de gens peu fins & peu déliez. * Suidas. Etienne de *Byzance.*

ARBELE, ville ſituée dans le Grand-champ à neuf milles de Légion, apparemment vers l'orient. * Calmet, *Diſt. de la Bible.*

ARBELE, ville en deça du Jourdain dans la dépendance de Pella. * Le P. Calmet, *Diſt. de la Bible.*

ARBELE, lieu dont il eſt parlé dans Oſée, *ch.* 10. *v.* 14. où on lit dans la Vulgate, *Sicut vaſtatus eſt Salmana a domo ejus qui vindicavit Baal;* ce qui veut dire, *Comme Salmana fut vaincu par celui qui fit la guerre, après avoir détruit l'autel de Baal.* Il veut déſigner Gédéon. *Voyez* Juges, *ch.* 6. *v.* 25. *ch.* 7. 8. &c. Mais l'Hébreu porte, *Comme Salmana a ruiné la maiſon d'Arbéle au jour de la guerre.* Ce que quelques Commentateurs interprétent de la priſe de la ville d'Arbéle par Salmanazar. Mais comme cet événement n'eſt point marqué dans l'Hiſtoire, il vaut mieux lire en cet endroit avec S. Jérôme, & le manuſcrit Alexandrin, *Jerobaal*, & l'entendre comme a fait la Vulgate, de la victoire remportée par Gédéon ſur Salmana.

Au reſte *Arbele* ou *Arbab-el* ſignifie *de très belles campagnes*, *des campagnes de Dieu*: d'où vient que l'on trouve tant de lieux du nom d'Arbéle. Il eſt dit dans les Machabées que Bacchide & Alcime vinrent dans la Galilée, & campérent *à Maſaloth qui eſt en Arbéle.* La ville de *Maſal* ou *Meſal* étoit dans la Tribu d'Aſer, auprès de laquelle étoient de belles campagnes, & un lieu nommé *Arbéle.* * Le P. Calmet, *Diſt. de la Bible.*

ARBELE, ou *Arbellis*, ville de la Haute Galilée, dans la Tribu de Nephtali, à l'occident du Lac Sémachon, où ſont des cavernes très affreuſes, qui ont toûjours été la retraite des Voleurs, ou des Juifs, lorſqu'ils fuyoient la perſécution de leurs ennemis, ainſi qu'il arriva du tems de Judas *Machabée*, qu'un nombre infini de ces pauvres gens s'y étant refugiez, pour éviter les ravages de l'Armée de Bacchide, & s'oppoſer à ſon paſſage, furent forcez par ce Général, qui les tua tous, ſans en excepter aucun. Comme les Voleurs n'avoient point de retraite plus aſſurée, à cauſe de la difficulté qu'on avoit à y monter, Hérode *le Grand* en boucha quelques-unes, & mit le feu aux autres. Joſéphe dit que ce lieu étoit d'un très difficile accès, parce que les chemins pour y aller étoient très étroits, & que ces cavernes étoient environnées de rochers pointus & bordez de précipices, qui empêchoient qu'on ne pût y monter, lorſqu'on étoit au pié des montagnes, ni y deſcendre lorſqu'on étoit au ſommet. Cet Auteur ajoûte qu'Hérode fit faire des coffres, qu'on rempliſſoit de ſoldats, qu'on deſcendoit avec des chaînes de fer juſqu'à l'entrée de ces cavernes, & que tous ces ſoldats étoient armez de halebardes, pour accrocher & tuer tous ceux qui réſiſteroient. On en tua pluſieurs de cette maniére, & quelques autres furent pris & menez à Hérode; mais un vieillard aima mieux ſe tuer lui-même, ſa femme, & ſes enfans, que de ſe rendre, préférant la mort à la ſervitude, quoiqu'Hérode lui fît ſigne qu'il lui pardonnoit. Ce Voleur, au lieu de profiter de la clémence du Roi, lui dit mille injures, & lui fit pluſieurs reproches très offenſans. * Joſephe, *Antiqu. l.* 12. *ch.* 18. & *l.* 14. *c.* 27.

ARBE'LES, bourg d'Aſſyrie, ſur le fleuve Lycus, eſt célébre par la ſeconde victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta ſur Darius, Roi de Perſe, qu'il défit entiérement. Cette bataille fut donnée le 25 du mois, appellé par les Athéniens *Boëdromion*, jour qui répond au premier d'Octobre de l'année Julienne, la troiſiéme année de la CXII Olympiade, l'an 330 avant Jéſus-Chriſt. Ce fut onze jours après une grande éclipſe de Lune marquée par divers Auteurs. La plupart placent cette bataille près de Gaugamélе, & à plus de cent ſtades d'Arbéles. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 1. Arrien, *l.* 3. Diodore, *l.* 17. Pline, *l.* 2. *c.* 70. Ptolomée, *Coſm. c.* 4.

ARBELLE ou ARABELLE Stuart, fille de Charles Stuart qui eut pour pére Matthieu Stuart Comte de Lenox, & pour mére Marguerite Douglas, dont le grand-pére maternel fut Henri VII, Roi d'Angleterre, & d'Eliſabeth-Cavendish, fille unique de Guillaume Cavendish, Comte de Shrewsbury. Elle fut élevée avec un extrême ſoin, & elle y répondit parfaitement. Comme elle s'étoit mariée à l'inſçu de la Reine Eliſabeth avec Guillaume Seymour, petit-fils de ce Comte de Hartford qui fut ſi connu ſous le régne d'Edouard VI, cette Princeſſe la tint priſonniére à la Tour; mais auſſi-tôt après ſa mort, Arbelle fut miſe en liberté. Cela ne dura pas longtems, car ſe trouvant mêlée dans une conſpiration tramée contre le Roi Jacques I, elle fut de nouveau renfermée dans la Tour, où elle demeura depuis l'an 1603, juſqu'à l'an 1615, qui fut celui de ſa mort. Elle fut enterrée ſans aucune cérémonie, & fut miſe dans le tombeau de Marie Stuart.

ARBELLES. *Voyez* ARBELES.

ARBELUS, fils de *Nimrod*, fut le premier homme dont l'aveugle Antiquité ſe fit un Dieu. * S. Cyrille *contre Julien*, *l.* 3. On ne voit point d'où l'on peut conclurre que Nimrod a eu un fils nommé *Arbelus*. Il y en a qui croyent que Nimrod lui-même a été adoré ſous le nom de Baal ou de Bel. *Voyez* BAAL.

ARBENGIAN, petite ville de la campagne ou de la vallée, que l'on appelle la *Sogde* de *Samercand*; c'eſt proprement le territoire de cette ville. Ce nom de *Sogd* eſt fort ancien; car il a donné ſon nom à une grande province, que tous les Géographes Grecs & Latins nomment *la Sogdiane*. La ville d'Arbengian, que l'on nomme auſſi quelquefois *Rabengian*, a été autrefois ruinée: mais un Sultan ou Roi de Khovarezme la rétablit. Abulféda la met dans le cinquiéme Climat véritable, & lui donne 88 degrez 25 minutes de longitude, & 39 degrez 50 minutes de latitude ſeptentrionale. Omar Ben Mohſen, ſurnommé *Arbengiani*, a fait un Commentaire ſur le Livre de Bazdadi, intitulé *Oſſoul*, ou *Points fondamentaux du Muſulmaniſme*. Il ne faut pas confondre le nom de cette ville avec celui d'*Arzengian*, qui eſt en Arménie. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARBERG. *Voyez* AARBERG.

ARBES, ville du Royaume de Tunis dans la Barbarie en Afrique, ſur la riviére de Guadil, à quarante ou cinquante lieues au ſud-ſud-eſt de Tunis. * Sanſon, *Carte des Royaumes de Tunis & de Tripoli.*

ARBÉTION ou ARBITION, Soldat de fortune, s'éleva par tous les degrez de la milice juſqu'au Conſulat, qu'il exerça ſous l'Empire de Conſtance, l'an de Jéſus-Chriſt 355. C'étoit un eſprit pernicieux, malfaiſant, & dont l'envie s'acharnoit ſur tout ce qu'il y avoit de gens de mérite. On lui donna le commandement d'une Armée contre les Allemans, par leſquels il fut attiré dans une embuſcade, & qu'il vainquit enſuite dans un combat réglé. Jaloux de la réputation de Silvain, fils de Bonit Capitaine François, il contribua à le faire choiſir pour Général dans les Gaules, à deſſein de faire naître quelque occaſion de le perdre; ce qui lui réuſſit. En 357, il fut lui-même ſoupçonné de rebellion, & déféré par le Comte Vériſſime; mais il ſe tira d'affaire par le crédit des Eunuques ſes affidez. Deux ans après il fit une injuſtice criante à Urſicin, accuſé au ſujet de la priſe d'Amide par les Perſes, & dont l'affaire avoit été renvoyée par devant Arbétion. Ce dernier fut envoyé par l'Empereur Conſtance contre les Perſes en 361, puis contre Julien *l'Apoſtat* qui s'étoit revolté, & qui étant parvenu à l'Empire, le fit un des Membres de la Chambre de Juſtice, établie à Chalcédoine contre les Miniſtres de l'Empereur Conſtance. Arbétion vivoit encore ſous l'empire de Valens, qu'il ſervit utilement contre Procope. * Ammien Marcellin, *l.* 15. 16. 20. 21. & 26.

ARBI, *Arbia*, petit pais de l'Amerique méridionale. Il eſt prés des montagnes des Andes, entre le Popayan & la Nouvelle Grenade. Maty, *Diff. Géogr.*

ARBIA, *Arbia*, *Ama*, petite riviére d'Italie, qui prend ſa ſource dans le territoire de Florence, & paſſant à celui de Sienne, ſe décharge dans l'Ombrone, un peu au deſſous du bourg de Buonconvento. Maty, *Diff. Géogr.*

ARBIANES, dit auſſi CARDICEAS ou ARPHAXAD, Roi des Médes. Arbianes régna environ vint-deux ans, & mourut vers l'an 3339 du Monde, ſelon le ſentiment de ceux qui mettent pluſieurs Rois avant Déjocés, & qui font régner Arbacés le premier d'entre eux dés l'an du Monde 3159: mais on fait voir à l'Article d'ASSYRIE que cette ſuite des Rois Médes, copiée de Ctéſias, eſt inſoutenable. * Euſébe Diodore.

ARBITES, nation des Indes. *Voyez* ABRITES.

ARBITION. *Voyez* ARBETION.

ARBO. *Voyez* ARBOGEN.

ARBOGA. *Voyez* ARBOGEN.

ARBOGASTE, Comte, François de nation, ſe mit ſi bien dans l'eſprit des Empereurs Valentinien *le Jeune*, & Théodoſe, que ce dernier l'envoya dans les Gaules pour s'oppoſer à Victor fils de Maxime, qui tâchoit de conſerver l'Empire que ſon pére avoit uſurpé. Il l'attaqua, & le tua l'an 389 ou 390. Ces preuves de ſon courage lui firent mériter la charge de Préfet du Prétoire. La haine qu'il avoit contre Sunnon & Marcomir, Princes François, étoit ſi grande, qu'il porta Valentinien à leur faire la guerre. Elle ne fut pas avantageuſe à cet Empereur. Auſſi voulant la terminer par la diſgrace d'Arbogaſte, il réſolut de ſe défaire d'un homme qui abuſoit de ſa bonté, & que la faveur avoit rendu tout à fait inſolent. Mais la réputation d'Arbogaſte, ſes emplois & l'amitié des gens de guerre, l'avoient mis en état de ne pouvoir plus être ruiné. C'eſt pour cela que, quand Valentinien lui donna par écrit un ordre de quitter ſes charges, il déchira le papier en préſence de cet Empereur, & lui dit inſolemment, qu'il ne lui ôteroit pas un emploi qu'il ne lui avoit pas donné. Après cette réponſe, dans la crainte d'être puni, il voulut prévenir le deſſein qu'on en pourroit avoir, en ſe défaiſant de Valentinien. Ce pauvre Prince fut trouvé étranglé dans ſon lit à Vienne en Dauphiné le 15 du mois de Mai, veille de la Pentecôte de l'an 392, âgé de 26 ans. Arbogaſte, qui fut accuſé de cette mort, éleva à l'Empire Eugéne, qui fut vaincu par Théodoſe. Arbogaſte deſeſpérant de pouvoir obtenir ſon pardon, ſe donna lui même la mort l'an 394. * Zoſime, *l.* 4. 6. & 7. Socrate, *l.* 5. *c.* 14. & 24. Saint Epiphane, *de Pond. & Menſ.* Procope *l.* 1. Paul Diacre. Pacatus, *Paneg. de Theodoſe.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 9. qui le rapporte de Sulpice Alexandre.

ARBOGASTE, petit-fils du précédent, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. On dit que cet Arbogaſte, qui avoit commandé ſous Valentinien, laiſſa un fils nommé *Arigius*, qui fut pére de celui-ci. Cette famille étoit ennemie des François, quoiqu'elle fût du ſang de leurs Princes. Arbogaſte leur déclara la guerre, & ſoutint le parti des Romains. On croit qu'il fut Comte de Tréves & des Ardennes vers l'an 457, & qu'il étoit Chrétien. Non ſeulement Sidonius Apollinaris parle de lui dans ſes Epîtres; mais il en eſt fait encore mention dans un Traité particulier d'Auſpicius, Evêque de Toul, publié par Du Chêne & Fréher. Arbogaſte laiſſa un fils nommé *Cararic*. Il vivoit encore l'an 474. * Auſpicius, *in Trochaicis.* Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epiſt.* 17. Kyrlander, *Hiſt. Trevir. &c.*

ARBOGASTE (S.) Evêque de Strasbourg, eut la conduite de cette Egliſe pendant 27 ans, & par ſa vertu ſe fit aimer du peuple, & de Dagobert Roi d'Auſtraſie. Ce fut à la conſidération de ce ſaint Prélat, que ce Prince fit diverſes fondations & pluſieurs dons aux monaſtéres du diocéſe de Strasbourg. Il lui donna auſſi, avec tout le domaine d'alentour, la Forteresſe d'Iſenburg, & la ville de Ruffach. Saint Arbogaſte mourut en 668, & ſelon ce qu'il avoit ordonné avant ſon décés, on l'enterra dans l'endroit où l'on exécutoit les criminels. Son corps fut néanmoins quelque tems aprés tranſporté dans l'Egliſe Collégiale qu'il avoit fondée à Strasbourg, & qui porte ſon nom. * Franc. Guillimannus, *Epiſc. Argentinenſ.*

ARBOGEN ou ARBO, *Arboga*, ville de Suéde, dans la Province de Weſtmanie, eſt ſur une riviére du même nom d'Arbo ou Arbon, qui peu après ſe décharge dans le Lac Meler, vers les frontiéres de la Sudermanie ou Sudermanland. * Baudrand.

ARBOIS, eſt une petite ville de la Franche-Comte de Bourgogne, du côté de Saint-Claude. Elle eſt aujourd'hui très peu conſidérable, mais célébre par ſes vins blancs, qui ſe tranſportent à Paris, & même hors du Royaume. On croit que c'eſt l'*Arboroſa* d'Ammien Marcellin. * Ortelius, *in Theat. Geogr.* Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Sanſon, *in Tab. Antiquæ Galliæ.*

* ARBON ou ARBONNE, *Arbor felix*, petite ville du Turgow en Suiſſe. Elle eſt ſur le Lac de Conſtance au ſeptentrion de la ville de S. Gall. Anciennement il y avoit les Comtes d'Arbon qui depuis prirent ſeulement le nom de Barons. Cruſius en fait mention en l'an 1140; mais en 1282, cette ville vint au pouvoir des Evêques de Conſtance du tems de Raoul ou Rodolphe de Habspourg. Depuis ce tems-là ces Evêques y tiennent un Prevôt ou Baillif qui fait ſa demeure dans le château. Ceux d'Arbon ont droit d'élire leur Amman, & le Conſeil qui a l'adminiſtration des choſes civiles. Le château d'Arbon eſt ouvert aux Cantons en tems de guerre, & les Habitans de la ville ſont leurs ſoldats. * Maty, *Diff. Géogr.* Plantin, *Abrégé de l'Hiſt. générale de Suiſſe. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARBON ou ARBONO, riviére de la Morée dans le Duché de Clarence, ſe décharge dans la mer vers l'extrémité du Golfe de Lépante.

* ARBOREUS (Jean) célébre Théologien & Docteur de Sorbonne, étoit né à Loudun. Il floriſſoit vers l'an 1550. On a de lui un Livre intitulé *Theoſophia*, dans lequel il donne l'explication des paſſages obſcurs du V. & du N. Teſtament. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *p.* 253.

ARBORICHES, ſont des peuples que Jacques Meyer dit être les mêmes que ceux de Zélande, Province des Pais-Bas. Cet Auteur ajoûte qu'il y en a qui croyent que ce ſont les Taxandres, peuples autrefois connus ſous ce nom dans le voiſinage de Maſtricht, & convertis par les travaux Apoſtoliques de ſaint Lambert Evêque. Bécan dit que les Arboriches étoient entre Anvers & la Meuſe. Quoiqu'il en ſoit, la diſtance des lieux conteſtez eſt peu conſidérable. * Meyer. Bécan, *l.* 3. *Francicorum.*

ARBORIUS fut Gouverneur de Rome ſous Gratien & Valentinien, l'an 380. Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien, & dans d'autres Auteurs de ſon tems. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ARBORIUS (Æmilius Magnus) célébre Profeſſeur en Eloquence, ſe fit connoître à Toulouſe aux Princes Julien, Dalmace, & Annibalien, que le grand Conſtantin leur frére y retenoit dans une eſpece d'exil. Depuis, cet Empereur le fit venir à Conſtantinople, & lui confia l'éducation d'un de ſes enfans. Cet emploi lui procura de grandes richeſſes, & lorſqu'il fut mort, Conſtantin renvoya ſon corps à ſes parens. C'eſt ce que nous apprend Auſone neveu de cet Arborius, *Profeſſ.* 16. & *Par.* 3.

ARBOURG. *Voyez* AARBOURG.

ARBOUZE (Marguerite de) de Venix dite *de ſainte Gertrude*, native d'Auvergne, fut Religieuſe de ſaint Pierre de Lyon, puis Abbeſſe du Val-de-Grace à Paris. Sa piété la fit beaucoup conſidérer. Elle mourut en odeur de ſainteté le 16 Août de l'an 1626. Jean Ferraige a écrit ſa Vie. *Conſultez* auſſi le Martyrologe des Saints de France, & le P. Hilarion de Coſte.

ARBRES. Les Dieux des Payens, dit Phédre, choiſirent autrefois les arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Jupiter choiſit le chêne; Venus, le myrte; Apollon, le laurier; Cybéle, le pin; Hercule, le haut peuplier; Minerve, l'olivier; & Bacchus, le lierre. Les hommes ont auſſi révéré les arbres, les bois & les plantes, comme des Temples ou comme les corps de

de quelques Divinitez vivantes & intelligentes. Les Egyptiens s'abſtenoient de manger des oignons & des porreaux, n'oſant toucher aux Dieux qui naiſſoient dans leurs jardins, comme nous l'apprenons de Juvenal, *Sat.* 15. v. 9. 10. 11.

☞ Pline nous dit que, ſi les Anciens avoient adoré des arbres, ce n'avoit été que parce qu'ils les regardoient comme des Temples de quelque Divinité. Ce témoignage de Pline nous montre évidemment que, ſi les Romains adoroient les Bois & leurs ſilences, *Lucos & in iis ipſa ſilentia adoramus*, ce n'étoit qu'un reſpect qu'ils rendoient à quelque Divinité intelligente, ou à quelque Génie, qu'ils croyoient préſider & même réſider dans ces arbres. Ovide parlant d'un impie, violateur des Bois ſacrez, & d'un grand chêne, ſous lequel les Dryades prenoient ſouvent leurs innocens plaiſirs, nous dit que ce chêne, ayant été frappé d'une hache par cet audacieux, déclara que c'étoit une Nymphe qui logeoit dans cet arbre, & qui mouroit en même tems que l'arbre, mais que ſa mort ne demeureroit pas impunie. Ce Poëte parle ailleurs d'une mère changée en arbre, qui deſire que ſon fils ne touche jamais aux arbres, mais qu'il les regarde tous comme les corps de quelques Nymphes. Horace voua un pin à Diane, auquel il s'engagea de faire un ſacrifice tous les ans, *l.* 3. *Od.* 22.

Imminens villæ tua pinus eſto,
Quam per exactos ego lætus annos
Verris obliquum meditantis ictum
Sanguine donem.

ARBRISSEL (Robert d') étoit natif d'Arbriſſel dans le diocéſe de Rennes en Bretagne. Il étudia les Belles-Lettres & la Théologie à Paris; & après avoir reçu le bonnet de Docteur, il ſe retira en Bretagne, où Sylveſtre Evêque de Rennes le fit Archidiacre de ſon Egliſe. Sa piété fut une cenſure tacite des vices de ſes confréres; ils lui en ſurent mauvais gré: de ſorte qu'après la mort de Sylveſtre, il fut obligé de ſortir de Rennes. Il ſe retira à Angers, où il s'attacha avec ſoin à l'étude de l'Ecriture ſainte. Depuis ayant eu permiſſion de prêcher aux peuples, il le fit avec tant de zéle & de ſuccès, qu'en peu de tems il fut accompagné d'une infinité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. Il leur bâtit des cellules dans les bois de Fontevrauld, à trois lieues de Saumur. Enſuite il enferma les femmes à part; & c'eſt de là que vers l'an 1100, ſe forma ce célébre monaſtére Chef-d'Ordre. Le Bienheureux Robert en augmenta la gloire, par le zéle de ſes prédications, par la ſainteté de ſa vie, & par le grand nombre de ſes miracles. Il mourut le 24 Fevrier 1117, au Prieuré d'Orſan, près de Liniéres en Berry, en préſence de Leger Archevêque de Bourges, qui conduiſit ſon corps à Fontevrauld, & qui y fit les cérémonies de ſes funérailles, avec Raoul de Tours, Renaud d'Angers, & un grand nombre de perſonnes de qualité. Louiſe de Bourbon, Abbeſſe de Fontevraud en 1633, fit tranſporter le corps du Bienheureux Robert d'Arbriſſel dans un autre tombeau de marbre, que l'on orna d'une Epitaphe.
* Baudry. André & Michel Coſnier, *in Vita B. Roberti.* Niquet, *Hiſt. de Fontevrauld.* Le Pére La Main-Ferme, *Clypeus noſcentes Ordinis Fontebraldenſis.*

☞ Du vivant de Robert d'Arbriſſel, on fit courir de mauvais bruits, mais faux, ſur ſon ſujet, à l'occaſion de la familiarité qu'il avoit avec les femmes. On l'accuſa non-ſeulement d'avoir avec elles des entretiens particuliers & ſecrets; mais encore de coucher avec elles, ſous prétexte de ſe mortifier en ſouffrant les aiguillons de la chair. Geofroy de Vendôme & Marbodus Evêque de Rennes lui en écrivirent. Quelques Auteurs, pour juſtifier Robert d'Arbriſſel d'une accuſation ſi infame, ont cru que les Lettres de ces deux Auteurs étoient ſuppoſées; mais les anciens Manuſcrits font connoître qu'elles ſont véritables; & il eſt plus ſûr pour le défendre, de dire que Geofroy & Marbodus ne lui écrivoient que les faux bruits répandus par ſes ennemis dans le monde contre lui, dont ils croyoient devoir l'avertir, & que Robert d'Arbriſſel eſt pleinement juſtifié par les témoignages avantageux des Auteurs de ce tems-là, qui l'ont regardé comme un homme irréprochable dans ſes mœurs & dans ſa conduite.

ARBRISSEL, village de Bretagne, autrement nommé *Arbruiſſel*, & maintenant *Arbreſſer*, ou plutôt *Albreſſer*, au diocéſe de Rennes près de la Guierche, vers les confins du Maine & de l'Anjou. Il eſt devenu célébre par la naiſſance du bienheureux ROBERT, Fondateur de l'Ordre de Fontevrauld.

ARBROATH. *Voyez* ARDBROATH.

ARC.

ARC DE TRIOMPHE ou ARC TRIOMPHAL, Porte magnifique, voûtée en demi-cercle, que l'on élevoit principalement en l'honneur de ceux qui avoient mérité le triomphe. On en faiſoit de deux façons. Les premiers furent ſimples & ſans ornement, & ſervoient plutôt à marquer la joye que les peuples avoient de la victoire, qu'à flatter l'orgueil & l'ambition du Vainqueur. Ils ne ſervoient que dans un triomphe particulier, & on les ôtoit après la pompe & les cérémonies du triomphe. Ceux-ci n'étoient conſtruits que de bois. Ils étoient ornez de figures, de bas-reliefs, & de peintures enrichies d'or. Les autres étoient bâtis de marbre, avec tous les ornemens que l'architecture & la ſculpture y pouvoient apporter. Les Triomphans y étoient répréſentez en marbre ou en bronze, dans un char attelé de quatre chevaux. On y voyoit auſſi les figures des captifs, avec pluſieurs trophées, le tout travaillé par les plus habiles Ouvriers qu'on pouvoit trouver. Au commencement ces Arcs n'avoient rien de magnifique, & ils étoient groſſiérement conſtruits, ou de ſimple brique, comme celui de Romulus, ou de groſſes pierres mal polies, comme celui de Camille. Mais dans la ſuite le marbre y fut employé, comme à ceux de Céſar, de Druſus, de Trajan, de Gordien, de Gratien, & de Théodoſe, en y ajoûtant des trophées taillez dans le marbre, & des inſcriptions, pour ſervir de monument des victoires remportées. Ces arcs eurent au commencement la forme d'un demi-cercle, comme le *Fornix Fabianus*, dont il eſt parlé dans Cicéron, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. Depuis on les fit quarrez: de maniére qu'au milieu s'élevoit un grand portail de voûte accompagné de côté & d'autre d'une porte de moindre hauteur; & du haut de la voûte pendoient deux Victoires répréſentées avec leurs ailes, qui mettoient une Couronne ſur la tête du Victorieux, lorſqu'il venoit à paſſer. Au deſſus du grand portail étoit une place, où ſe tenoient les trompettes, & autres gens qui montroient aux peuples les trophées & les drapeaux de celui à qui l'on déféroit ces honneurs. Cette magnificence commença du tems d'Auguſte, ou peu auparavant: quoique Pline diſe que ce fut une invention nouvelle: ce qu'il ne faut pas entendre de la choſe en elle-même, c'eſt à dire de la coutume d'élever des Arcs de triomphe, qui étoit déja ancienne lorſque cet Auteur vivoit; mais de la magnificence extraordinaire que les Romains firent paroître de ſon tems dans ces occaſions. Tel fut l'Arc de Tite conſtruit avec beaucoup d'art & de magnificence. En l'une des faces de l'Arc de Tite on voit le char de triomphe du Prince avec une Victoire derriére, qui ſemble le vouloir couronner: l'Arche du Temple de Jéruſalem, & les faiſceaux de verges marchent devant lui. A l'autre façade, on voit le reſte de la pompe du triomphe, comme les deux Tables du Décalogue, la Table d'or, les Vaſes du Temple de Salomon, & le Chandelier d'or à ſept branches. Le Sénat & le Peuple Romain élevérent pareillement un Arc triomphal à Septimius Severus, au bas du Capitole, après la victoire remportée ſur les Parthes, les Arméniens & les Arabes. Les Victoires y étoient répréſentées avec de grandes ailes, tenant en leurs mains des trophées & des couronnes, avec cette inſcription:

IMP. CÆS. LUCIO. SEPTIMIO. M. FIL.
SEVERO. PIO. PERTINACI. AUG.
PATRI. PATRIÆ. PARTHICO.
ARABICO. ET.
PARTHICO. ADIABENICO. PONTIF. MAXIMO. TRIBUNIC. POTEST. XI. IMP.
XI. COS. III. PROCOS. ET.
IMP. CÆS. M. AURELIO. L. FIL. ANTONINO. AUG. PIO. FELICI. TRIBUNIC. POTEST. VI. COS. PRO.
COS. P. P.
OPTIMIS. FORTISSIMISQUE.
PRINCIPIBUS.
OB. REMPUBLICAM. RESTITUTAM. IMPERIUMQUE. POPULI. ROMANI.
PROPAGATUM.
INSIGNIBUS. VIRTUTIBUS. EORUM.
DOMI. FORISQUE. S. P. Q. R.

On voyoit encore à Rome l'Arc de Gallien, qui étoit bâti fort groſſiérement, étant d'Ordre Dorique à une ſeule arcade. On y liſoit cette inſcription ſur la friſe:

GALLIENO. CLEMENTISSIMO. PRINCIPI.
CUJUS. INVICTA. VIRTUS.
SOLA. PIETATE. SUPERATA. EST.
ET. SALONINÆ. SANCTISSIMÆ. AUG.
M. AURELIUS. VICTOR.
DEDICATISSIMUS.
NUMINI. MAJESTATIQUE. EORUM.

Il y avoit auſſi l'Arc du Grand Conſtantin que le Sénat lui fit dreſſer pour la victoire remportée contre Maxence, à Ponte-mole aux fauxbourgs de Rome. Ce dernier étoit tout de marbre, & d'Ordre Corinthien, avec huit grandes colomnes & trois paſſages. On y lit cette inſcription à l'une de ſes faces:

IMP. CÆS. FL. CONSTANTINO. MAXIMO.
P. F. AUGUSTO. S. P. Q. R.
QUOD. INSTINCTU. DIVINITATIS. MENTIS.
MAGNITUDINE. CUM. EXERCITU. SUO.
TAM. DE. TYRANNO. QUAM. DE. OMNI. EJUS.
FACTIONE. UNO. TEMPORE. JUSTIS.
REMPUBLICAM. ULTUS. EST. ARMIS.
ARCUM. TRIUMPHIS. INSIGNEM. DICAVIT.

A l'autre face, du côté du ſoleil levant, étoient écrits ces mots *Votis X*, & à la gauche *Votis XX*. En la voûte de l'arche du milieu, d'un côté étoient ces mots, *Liberatori urbis*, & de l'autre *Fundatori quietis*. Au deſſus des chapiteaux de chaque colomne ſe voyoient répréſentez de relief les plus illuſtres captifs, dont le corps étoit d'un marbre jaſpé, les mains & les piez de marbre blanc de l'Iſle de Paros. En la friſe des petites arcades, on voyoit Conſtantin tenant un billet à la main, qu'il ſembloit jetter ſur le peuple, pour lui faire quelque libéralité. Suétone appelle ces billets *Teſſera & Miſſilia*, & même *Teſſera nummaria*: car ces billets contenoient certaines ſommes d'argent; & ceux qui les attrapoient alloient querir au Fiſc la ſomme d'argent, ou le lot qui ſe trouvoit marqué, comme à nos Lotteries. L'Hiſtoire fait mention de trois Arcs de triomphe fort anciens, & Pline de cinq nouveaux. *Voyez* George Fabrice, *en ſa Deſcription de Rome*, *ch.* 15. Onuphre Panvinius en compte quatorze, ſelon qu'il le recueille des Hiſtoriens, & particuliérement de Pierre Victor. Barthélemi Marlien.

en ſa Topogr. l. 4. c. 17. tient qu'avant Titus on n'a point élevé d'Arc de triomphe à aucun Empereur; mais au lieu qu'au commencement, on ne faiſoit cet honneur qu'à ceux qui l'avoient juſtement mérité, & qu'à la ſeule conſidération de leur vertu, dans les ſiécles ſuivans on le déféra à la ſeule ambition des Empereurs. Suétone, *en la Vie de Domitien, c.* 13. dit que cet Empereur fit élever quantité d'Arcs de triomphe très magnifiques dans tous les quartiers de Rome. On leur donnoit à chacun le nom du Vainqueur, pour lequel il étoit élevé, & l'on y voyoit réprésentez les peuples vaincus, avec leurs habits & leurs dépouilles, comme le témoigne Claudien, *l.* 3. *des louanges de Stilicon, v.* 67.

——— *Septem circumſpice montes,*
Quos ſolis radios auri fulgore laceſſunt,
Innumeroſque arcus ſpoliis.

Cette coûtume d'élever des Arcs, paſſa de l'ancienne Rome à la nouvelle, & ſous le régne de l'Empereur Juſtin II, ou *le Jeune*, il s'en fit pluſieurs; mais il y a lieu de douter s'ils étoient d'une matiére ſolide & durable; ou s'ils n'étoient conſtruits que de bois, pour n'être ſur pié, qu'autant que duroit la cérémonie du triomphe, après laquelle on les abattoit. * *Voyez* ſur ce ſujet Roſinus, *l.* 10. *c.* 29. *des Antiq. Rom.* & Dempſter, *en ſes Paralipomenes.* Pomponius Lætus, *in Diocletiano.* Suétone, *in Claudio.* On voit aujourd'hui dans la ville de Paris pluſieurs Arcs de triomphe, bâtis pour laiſſer à la poſtérité des monumens durables des victoires du Roi Louis XIV, comme ceux des Portes de Saint-Denys, de Saint-Martin, de Saint-Bernard & de Saint Antoine. Mais ſi l'on eût achevé le grand Arc de triomphe (dont on avoit élevé le modéle au bout du fauxbourg ſaint Antoine, l'an 1660, pour l'entrée de la Reine Marie-Thérèſe, épouſe de Louis XIV, lequel a ſubſiſté juſqu'en l'an 1716) il eût ſurpaſſé de beaucoup en magnificence, tous les plus fameux ouvrages d'Architecture de l'Antiquité & de notre tems; à quoi il faut ajoûter le ſuperbe portail du Louvre, qui eſt une eſpéce d'Arc de triomphe.

LISTE DES PRINCIPAUX ARCS DE TRIOMPHE qui étoient dans l'ancienne Rome.

1. ARC DE ROMULUS: il y en avoit deux à Rome, & ils étoient tous deux de brique.
2. ARC DE CAMILLUS, bâti de pierres de taille, & ſans ornement.
3. ARC DE SCIPION L'AFRICAIN, au bas de la montagne du Capitole.
4. ARC FABIEN, pour le Cenſeur Fabius, après la victoire remportée ſur les Allobroges. Il étoit ſitué dans la rue ſacrée, près du Temple de Fauſtine.
5. ARC D'AUGUSTE, aux deux extrémitez du chemin de Rome à Rimini, que cet Empereur avoit fait rétablir: il y avoit encore un autre Arc de Triomphe en l'honneur d'Auguſte, ſur le ſommet d'une des montagnes des Alpes, après que les Habitans de ces montagnes eurent été ſoumis.
6. ARC D'OCTAVIUS, dreſſé par Auguſte en l'honneur de ſon pére.
7. ARC DE DRUSUS, proche la porte Capéne, dreſſé par Tibére en l'honneur de ſon pere Druſus, ou plutôt par Auguſte.
8. ARC DE TIBÉRE, de marbre, proche de l'Amphithéatre bâti par Pompée.
9. ARC DE GERMANICUS ou de Tibére, au bas du Capitole.
10. ARC DE NERON, dreſſé par ordre du Sénat au milieu de la montagne du Capitole.
11. ARC DE TITE, *dont il eſt parlé ci-deſſus.*
12. ARC DE CLAUDE, dont on a trouvé les débris en 1641, en fouillant pour jetter les fondemens du Palais des Colonnes.
13. ARC DE DOMITIEN, très magnifique, entre le chemin d'Appius & celui de Domitien.
14. ARC DE MARC-AURÉLE ET DE FAUSTINE, bâti par Commode, avec une colomne pour ſervir de monument des victoires que cet Empereur avoit remportées contre les Marcomans.
15. ARC DE LUCIUS VERUS, dans la Place Trajane, en mémoire de la victoire remportée contre les Parthes par Avidius Caſſius, ſous les ordres de Lucius Verus.
16. ARC DE TRAJAN, dans la Place Trajane, en mémoire de ſes victoires ſur les Daces, les Arméniens & les Parthes.
17. AUTRE ARC DE TRAJAN, proche la porte Capéne.
18. ARC DE GORDIEN, dans la ſeptiéme région de Rome.
19. ARC DE GALLIEN, *dont il eſt parlé ci-devant.*
20. ARC DE SEPTIMIUS SEVERUS, au bas du Capitole.
21. ARC DE CONSTANTIN, au bas du Mont-Palatin.
22. ARC DES BOEUFS, près du Mont-Palatin, bâti par des Marchands de bœufs du tems de Septimius Severus, où étoient réprésentez des ſacrifices de bœufs, avec tous les inſtrumens ſervant à les immoler.

ARC (Jeanne d') Héroïne, connue ſous le nom de PUCELLE D'ORLÉANS, étoit une pauvre bergére, dont le Ciel ſe ſervit pour ſoutenir le Thrône des Rois Très-Chrétiens, contre les uſurpations des Anglois. Elle étoit native du village de Damp-Remi, Dom-Remi ou Dompremi, ſur la Meuſe, & étoit fille de *Jacques* d'Arc, & d'*Iſabelle* Romée, qui l'avoient nourrie à la campagne. Agée de 18 ou 20 ans, elle eut, à ce qu'on dit, commiſſion expreſſe de Dieu d'aller ſecourir la ville d'Orléans aſſiégée par les Anglois, défendue par Jean Comte de Dunois, & preſque réduit à l'extrémité, & d'aller faire ſacrer à Reims le Roi Charles VII, dont les Etats avoient été preſque tous uſurpez par les ennemis de la France. Sur la fin du mois de Fevrier 1429, elle fut préſentée au Seigneur de Baudricourt, Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, qui l'envoya au Roi. Sa vocation fut confirmée par des preuves miraculeuſes; car entre autres épreuves où on la mit, elle reconnut le Roi, quoique ſimplement vétu, & confondu dans la foule de ſes Courtiſans. Les Docteurs en Théologie & les Gens du Parlement qui l'interrogérent, témoignérent qu'il y avoit du ſurnaturel dans ſa conduite. On dit qu'elle fut ſurnommée *la Pucelle*, parce qu'ayant été viſitée par des matrones en préſence de la Reine de Sicile, elle fut trouvée telle. Elle envoya prendre une épée, qui étoit dans le tombeau d'un Chevalier, derriére le grand Autel de l'Egliſe de Ste Catherine de Fierbois, ſur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lis gravées; & le Roi publia qu'elle avoit deviné un grand ſecret, qui n'étoit ſçu que de lui ſeul. On lui donna donc des troupes, & avec ce ſecours elle chaſſa les Anglois, & leur fit lever le ſiége d'Orléans; défit Talbot à la bataille de Patay en Beauſſe; reconquit la Champagne, & fit ſacrer le Roi à Reims par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & Chancelier de France, le 17 Juillet 1429. Ces avantages de la Pucelle ne furent pas les ſeuls; elle ruïna preſque entiérement les affaires des Anglois; mais ayant été priſe malheureuſement dans une ſortie à Compiégne en 1430, elle fut conduite à Rouen, où les ennemis, deſeſpérez des pertes qu'elle leur avoit cauſées, crurent réparer leur honneur en la noirciſſant d'infamie. Ils l'accuſérent en Cour Eccléſiaſtique, comme ſorciére, ſéductrice, hérétique & infame, ou comme ayant forfait à ſon honneur. C'étoient les quatre chefs de ſon accuſation; mais ils les prouvérent fort mal, n'ayant pu rien vérifier contre elle, ſinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & les armes, ce qu'ils imputoient à crime. Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, & quelques autres, après diverſes interrogations captieuſes, la condamnérent à une priſon perpétuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume; mais les Anglois n'étant pas ſatisfaits d'une médiocre injuſtice, la pourſuivirent avec tant de violence, que les Juges l'excommuniérent, & la livrérent au bras ſéculier, qui la fit brûler vive le 30 Mai 1430, dans le vieux Marché de Rouen. Sur le bucher, elle prédit aux Anglois les malheurs qui leur arriveroient, & la ſuite juſtifia la vérité de cette prophétie; car depuis ce tems-là leurs affaires en France tombérent en décadence, & les guerres civiles ruinérent preſque toute l'Angleterre. On dit que le cœur de Jeanne d'Arc ſe trouva tout entier dans les cendres, & qu'on vit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, marque de ſon innocence & de ſa pureté. Il y alloit de l'honneur de la France & du Roi, de juſtifier la mémoire de cette fille héroïque. Charles VII voulut que ſes parens demandaſſent des Juges au Saint Siége pour revoir le procés. Sur leur requête le Pape Calixte III donna pour Commiſſaires l'Archevêque de Reims & les Evêques de Paris & de Coutances, qui s'aſſemblérent à Rouen. Après avoir ouï pluſieurs *témoins*, ils juſtifiérent entiérement la Pucelle, & firent lacérer & brûler le procés par lequel on l'avoit condamnée. Il ne fut pas beſoin de rien ordonner contre les faux Juges: la plupart périrent d'une mort ſubite ou infame, qui ſembloit marquer un juſte jugement de Dieu. Gui Pape qui l'avoit vue, fait ſon éloge, *Queſt.* 84. Martin Franc, Sécretaire de Felix V, en parle auſſi avantageuſement dans ſon Livre intitulé, *le Champion des Dames*, Ouvrage en vers, dont ceux qui parlent d'elle commencent ainſi:

De la Pucelle dire veuil,
Laquelle Orléans délivra, *
Où Salisberi perdit l'œil,
Et puis malle mort le navra, &c.

Quelques Auteurs qui ont voulu faire revivre la Pucelle après ſa mort, ſe ſont fondez ſur les faits qui ſuivent. Ils diſent que la Pucelle d'Orléans ayant été expoſée le 24 Mai 1430, ſur un échafaut public, en conſéquence de l'avis envoyé à Rouen par l'Univerſité de Paris, qui la jugeoit digne de mort, elle y fut ſeulement admonétée, puis remiſe en priſon, pour y paſſer le reſte de ſa vie; mais pour contenter l'animoſité des Anglois, on la condamna enſuite à être brûlée toute vive; ce que l'on ne voulut pas, diſent-ils, exécuter en ſa perſonne, parce que l'on ne croyoit pas qu'elle fût aſſez coupable pour mériter ce ſupplice. On choiſit une perſonne du même ſexe, digne d'une mort auſſi cruelle; & après avoir diſpoſé toutes choſes, on conduiſit cette criminelle au ſupplice, avec une eſpéce de mitre ſur la tête, & un écriteau qui contenoit les crimes dont on avoit accuſé la Pucelle d'Orléans; ce qui ſervit à faire paſſer cette feinte pour une vérité. Ces Hiſtoriens ajoûtent que l'Evêque de Beauvais, qu'on avoit rendu maître de la vie & de la mort de la Pucelle, étoit François; que cinq ſemaines entiéres s'écoulérent entre la derniére ſentence & l'exécution, comme on le voit par la comparaiſon des dates de Paſquier & de Serres; le premier mettant cette condamnation au ſixiéme de Juillet, qui eſt un délai extraordinaire en Juſtice, & qui étoit ordonné afin d'avoir le tems de préparer ce qui étoit néceſſaire pour faire réuſſir la feinte. A l'égard de ce qu'on dit, que le cœur de la Pucelle d'Orleans ne fut point conſumé par les flammes, ils répondent que cela peut être arrivé dans la perſonne ſuppoſée, ſans que ce ſoit une marque d'innocence, puiſqu'on a vu de ſemblables prodiges parmi les Payens; entre autres en la perſonne de Germanicus adopté par l'Empereur Tibére, dont le corps fut brûlé, ſelon la coutume des Romains, & dont le cœur parut tout entier au milieu des flammes. Ils remarquent enſuite les termes de certaines Lettres de don, octroyées à *Pierre*, un des fréres de la Pucelle, par le Duc d'Orléans en l'année 1443, leſquelles ſont conçues en ces mots: *Ouïe la ſupplication dudit Meſſire Pierre, contenant que, pour acquitter la loyauté envers le Roi notre Sire, & Monſieur le Duc d'Orléans, il ſe partit de ſon païs pour venir à leur ſervice, en la compagnie de Jeanne la Pucelle, ſa ſœur; avec laquelle & juſques à ſon abſentement, & depuis juſques à préſent, il a expoſé ſon corps & ſes biens audit ſervice.* Ces termes, diſent-ils, marquent que la Pucel-

celle d'Orléans n'avoit été qu'absente, & qu'elle n'étoit pas morte: ce que son frére n'auroit pas manqué de dire, & de faire exprimer dans ses Lettres, si le fait avoit été véritable, afin de se rendre plus considérable auprès de ce Prince. Ceux qui suivent cette opinion ajoûtent encore, que le Roi n'auroit pas manqué de venger la mort de cette Héroïne, sur les premiers Bourguignons ou Anglois qui seroient tombez sous sa puissance; ce qui n'étant pas arrivé, il y a apparence qu'elle souffrit seulement la prison quelques années, & qu'après la mort du Duc de Bedfort, Général des Anglois, arrivée à Rouen en Décembre 1435, elle trouva moyen d'en sortir, & de retourner en son païs, où elle finit ses avantures par son mariage avec un riche Seigneur, nommé *Robert* des Armoises, en 1436. Pour appuyer cette histoire, on rapporte un endroit des Recherches de Pasquier, dont voici les termes: *Elle fut de si grande recommandation entre nous après sa mort, qu'en l'année 1440, le commun peuple se fit accroire qu'elle vivoit encore, & qu'elle étoit échappée des mains des Anglois, qui en avoient fait brûler une autre en son lieu. Et parce qu'il en fut trouvé une dans la gendarmerie en habit déguisé, le Parlement fut contraint de la faire venir, & de la représenter au peuple sur la pierre de marbre en Palais, pour montrer que c'étoit une imposture.* Ils disent que l'évasion de la Pucelle d'Orléans, dont le peuple de Paris avoit ouï parler, lui avoit fait croire que cette seconde guerriére étoit la véritable Jeanne d'Arc.

Enfin ceux qui soutiennent ce fait, rapportent l'extrait d'un Manuscrit, contenant une rélation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, & assurent que le Pére Vignier, Prêtre de l'Oratoire, a vu le contract de mariage de *Jeanne* d'Arc avec le Sieur des Armoises. Mais tout cela ne doit point prévaloir contre une vérité dont on ne peut douter, si l'on fait réflexion sur les Actes du procès, rapportez par du Haillan, & autres Historiens; sur le jugement des Commissaires déleguez par le Pape en 1445 pour la justification de cette illustre Héroïne, & sur son apologie que le Chancelier de l'Université fit en 1456. Il n'y a pas d'apparence que les célébres Historiens qui ont parlé d'elle ayent ignoré une avanture si surprenante; & que les Déléguez du Pape, qui firent une Information de sa vie à Rouen & ailleurs, n'en ayent pas eu connoissance, ou n'ayent pas voulu en parler. A l'égard de cette guerriére, dont il est parlé dans le Manuscrit de Metz, ce n'est pas la premiére fois qu'on ait vu de pareilles impostures dans le monde. Ceux qui ont vu cette prétendue Jeanne d'Arc, le Chevalier des Armoises qui l'a épousée, Pierre & Jean, fréres de la véritable Pucelle d'Orléans, se sont laissé surprendre; mais ceux-ci furent desabusez quelque tems après, comme on voit dans la sentence des Commissaires déléguez du Pape en 1456, où sont nommez Pierre & Jean, *fréres de défunte Jeanne d'Arc de bonne mémoire, vulgairement appellée la Pucelle.* De plus, les Lettres de priviléges & exemtions qui leur furent accordées, tant par le Duc d'Orléans, que par le Roi même, portent expressément que c'étoit en considération de leur défunte sœur. Ces paroles du Manuscrit de Metz font assez connoître l'imposture: *La Pucelle Jehanne de France s'en alloit à Erlon, en la Duché de Luxembourg, & y fut grande presse, jusqu'à tant que le fils le Comte de Vuncenbourg & l'amont à Cologne de côté son pere le Comte Vuncenbourg, & la menoit le Comte très fort. Et quand elle en vaulx venir, il li fit une très belle curasse pour le y armer, & puis s'en vint à ladite Erlon: & là fut fait le mariage de Monsieur de Hermoise Chevalier, & de ladite Jehanne la Pucelle, & puis après s'en vint leur sieur Hermoise avec sa femme la Pucelle demeurer en Metz, & se tinrent là jusqu'à tant qu'il leur plaisit aller.* Celle dont il est parlé dans ce Manuscrit, est la même qui parut en 1449 à Paris, où elle avoua qu'elle n'étoit pas la Pucelle, & qu'elle avoit été mariée à un Chevalier, dont elle avoit eu deux fils. On a recueilli d'une médaille qui fut frappée à son honneur, après qu'elle eut fait sacrer & couronner le Roi Charles VII à Reims, qu'elle avoit pour devise une main portant une épée, avec ces mots: *Consilio firmata Dei.* * Monstrelet. Du Haillan. Dupleix, & Mézeray, *Histoire de France.* Valerand de Varane, *de Gestis Joannæ Virg.* Jean Hordal, *Hist. de Jeanne d'Arc.* Berry, *Chron. de Charles VI & VII.* Pasquier, *l. 6. des Recherches, ch. 5.* La Colombiére, *Portraits des Hommes Illustres François.* De Vienne-Plancy, *en sa Lettre sur le sujet de la Pucelle d'Orléans.*

ARC, L'ARC ou LAR, que quelques Auteurs nomment *Larius* ou *Laris*, & que d'autres prennent pour le *Caranum flumen* de Ptolomée, petite riviére de France en Provence, a sa source du côté de Pourrioux, selon la Carte de Fréd. de Wit, ou Pourcioux selon celle de Jaillot, & de là passe dans la plaine de Pourriéres, où Marius défit les Cimbres; ensuite l'Arc passe près de la ville d'Aix, & se va jetter dans l'Etang de Berre ou de Martigues, près de la premiére de ces deux villes. * Baudrand.

ARC, *Arcus*, riviére de Savoye, qui a sa source au septentrion du grand Mont Cénis, aux confins du Duché d'Aoste. Elle traverse tout le Comté de Maurienne & le Marquisat de la Chambre, & va ensuite se jetter dans l'Isére, environ à trois lieues au dessus de Montmélian. Peut-être que cette riviére a pris son nom de sa forme, qui est préciséement celle d'un Arc. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARC. L'arc & les fléches ont été les premiéres armes dont les hommes se soient servis: comme on peut le recueillir du *ch. 21. de la Genése*, où il est parlé d'Ismaël, qui fut habile tireur d'arc; & dans le *ch. 27* Isaac commanda à son fils Esaü de prendre ses armes, c'est à dire, son arc & ses fléches, pour aller à la chasse. Pline, *l. 7. ch. 56.* de son *Histoire Naturelle*, rapporte l'invention de l'arc & des fléches à Scythes fils de Jupiter, dont les Scythes, qui sont les Tartares d'aujourd'hui, ont pris leur nom, & qui, comme chacun sait, sont fort adroits à tirer de l'arc. Aussi Plutarque dans son banquet des sept Sages, leur donne l'arc; & aux Grecs les instrumens à corde & les flutes. Mais l'autorité de Pline n'est de nul poids, après celle de l'Ecriture sainte, dont il n'avoit point eu, sans doute, de connoissance. * *Genése, ch. 21. & 27.*

ARC EN CIEL. *Voyez* ci-dessous ARC-EN-CIEL.

ARC, village de Lorraine. *Voyez* ARQUES.

ARCA. *Voyez* ARCE.

ARCACHON, le *Golfe d'Arcachon*, ou *d'Arcasson*, *Arcassinus Sinus*, petit Golfe de la Mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour, à six lieues de la ville de Bourdeaux, du côté du couchant. Il y a tout auprès un Cap, qui porte aussi le nom d'Arcachon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCADIA, fille de l'Empereur *Arcadius* & d'*Eudoxie*, étoit une Princesse d'une trés grande piété. Elle vivoit dans le palais de l'Empereur Théodose *le Jeune* son frere, comme dans une maison religieuse; & ses sœurs, Placille & Marine, l'imitoient dans ses exercices de piété. Elles avoient toutes trois fait vœu de virginité; & la Princesse Pulchérie leur sœur, ayant été déclarée Auguste en 415, devint leur protectrice. * Sozoméne, *l. 9. c. 1. & 3.*

ARCADIE, Province du Péloponnése, que l'on nomme aujourd'hui *Tzaconie*. Elle avoit l'Argolide, ou païs d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Messenie au midi; & elle étoit divisée en Arcadie haute & basse. Elle eut le nom de *Pelasge*, de Pélasgus qui étoit Roi du païs; celui d'*Arcadie*, d'Arcas, fils de Calisto & de Jupiter. L'Oracle de Delphes avoit ordonné de déterrer ses os, qu'on avoit mis dans un tombeau au mont Mænalus, pour les placer avec plus d'honneur. Lucien dit que les Arcades se croyoient plus anciens que la Lune; & que c'est pour cette raison qu'ils n'ont point voulu recevoir l'Astrologie. Leur Roi Pélasgus leur enseigna l'usage du gland; car ils ne vivoient auparavant que d'herbes & de racines; mais Arcas, fils de Jupiter & de la Nymphe Calisto, selon Vigénére, *sur les Tableaux de Philostrate*, leur montra l'art de labourer la terre, de semer le blé, de faire du pain, dont ils se nourrirent, quittant le gland: ce qu'il avoit appris de Triptoléme, fils de Cérès. Les Arcades révéroient, entre autres Divinitez, Pan, comme dit Virgile, *Pan Deus Arcadiæ.* Ils sacrifioient des hommes à Jupiter Lycien, au rapport de Pline. Aristote, *en livre 4. de ses Meteores*, dit que le vin d'Arcadie, mis dans des peaux de bouc près du feu, se calcine & se réduit en sel. L'Arcadie avoit des ânes d'une grandeur extraordinaire; & c'est ce qui a donné occasion au proverbe. Perse, *Sat. 3. v. 9.* y fait allusion, lorsqu'il dit,

Arcadiæ pecuaria rudere dicas.

C'est sur cela qu'est fondé ce que dit Juvénal du refus que l'on faisoit aux Maîtres de leur payer le salaire de l'instruction des enfans qui ne profitoient pas dans leurs écoles, *Sat. 7. v. 158. &c.*

Culpa docentis
Scilicet arguitur, quod lævo in parte mamillæ
Nil salit Arcadico juveni.

Les villes d'Arcadie étoient Mégalopolis, dite aujourd'hui *Léontari*, patrie de l'Historien Polybe, Tégée, Heræa, Gortis, Lycuria, Mantinée célébre par la bataille des Thébains conduits par Epaminondas contre les Lacédémoniens, Methydrium, Lycosura, &c. Vers la CIII Olympiade, & l'an 368 avant Jésus-Christ, il s'éleva une cruelle guerre entre les Arcadiens & les Lacédémoniens, qui tuérent dans une bataille dix mille Arcadiens, sans perdre un seul homme de leur côté. Ceux qui restérent de cette défaite, se retirérent dans la ville de Mégalopolis. Quelque tems après, se relevant de leurs pertes précédentes, ils remportérent quelques avantages sur leurs voisins; & étant victorieux des Eléens, ils présidérent aux Jeux de la CIX Olympiade, l'an 344 avant Jésus-Christ. Mais depuis ayant attiré sur eux la haine de toute la Gréce, par le sacrilége commis en pillant le Thrésor du Temple de Jupiter *Olympien*, ils eurent à soutenir la guerre que ceux de Mantinée leur déclarérent. Au reste, les Arcadiens étoient si amoureux de la Musique, qu'ils l'apprenoient même aux petits enfans. Tout ce païs, connu aujourd'hui sous le nom de *Tzaconie*, est soumis au Turc depuis prés de deux cens ans. * Strabon, *l. 8.* Pline, *l. 4. c. 6.* Polybe, *l. 4.* Xénophon, *l. 7.* Diodore de Sicile, *l. 15.* Athénée, *l. 14.* Pausanias, *in Arcadicis.* Laurembergius, *Græc. Antiq.* Ortélius. Meursius, &c.

ARCADIE, ville du Péloponnese, près de la Messénie, qui fait aujourd'hui partie de la Province de Belvédére. Elle est située à l'embouchure de la riviére d'*Arcadia*, dans le Golfe de ce même nom. Plusieurs Géographes la prennent pour l'ancienne *Cyparissia* ou *Cyparissia*. Sanson n'est pas de ce sentiment; il interprête *Arcadia*, par *Pylus Nestoris*, & met *Cyparisse* à S. Elie sur le Golfe de Zonchio. Quant au Golfe d'Arcadie, en Latin *Arcadia Sinus*, c'est le même qu'on appelloit anciennement *Cheloniates Sinus.* Il est borné par celui de Clarence au nord, & par celui de Zonchio au midi. Quand on prend ce Golfe dans son entiére étendue, il renferme celui de Zonchio qui est le Cyparissus des Anciens. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

ARCADIE ou ARCHADIE, ville autrefois assez renommée dans l'Isle de Créte ou de Candie, avec Evêché suffragant de Candie. Le Golfe d'Arcadie est le *Cyparissus Sinus* des Anciens. * Baudrand.

ARCADIENS, c'est le nom d'une Société de Savans en Italie; dont le but est de contribuer au rétablissement des Belles-Lettres, & particuliérement à la perfection de la Poësie Italienne. Ils se conduisent tous en Bergers d'Arcadie, & chacun prend à sa réception le nom de quelque Berger de l'Arcadie ancienne. Leur gouvernement est Démocratique. Ils élisent tous les quatre ans un Président d'entre eux, qu'on appelle *Custos*,

ou le *Gardien;* celui-ci ſe choiſit tous les ans douze *Aſſeſſeurs*, qui conjointement avec lui décident ſur toutes les affaires, qui ſe préſentent dans la Société; cependant ils ont la liberté d'annuller leurs déciſions s'ils le veulent. Leur réſidence eſt proprement à Rome, où ils commencérent à établir cette Société le 15 d'Octobre 1690. Cette fameuſe Académie ſe forma par les ſoins de quatorze perſonnes que le goût des Sciences & des Belles-Lettres avoit ſouvent raſſemblées chez la Reine *Chriſtine* de Suède. Cette Princeſſe, quoique morte, en fut nommée la *Protectrice*. Ce fut en 1696 qu'ils formérent leurs Loix. Ils n'en firent que dix, que M. *Gravina*, l'un des Fondateurs, fut chargé de rédiger dans la langue & le ſtile des douze Tables, avec la ſanction pénale, *Si quis adverſus H. L.* &c. La rogation de ces Loix en fut faite dans le même ſtile & le tout fut gravé ſur deux belles Tables de marbre, qui ſont expoſées dans le *Serbatoio*, ſalle qui ſert d'Archives à l'Académie. C'eſt là que ſe voyent auſſi les Portraits des *Arcadi* les plus diſtinguez, à la tête deſquels fut mis celui de Clément XI. dont le nom Académique étoit *Almeno Melleo*. Dès qu'un Ouvrage a été lu dans l'Académie, on le met dans le *Serbatoio*. La ſeptiéme Loi des Arcadiens défend tout libertinage dans les compoſitions qui doivent leur être lues, *Mala carmina, & famoſa, obſcæna, ſuperſtitioſa, impiave ſcripta ne pronunciantur*. Les Armes de cette Société ſont la Flûte paſtorale, nommée *Syrinx*, couronnée de pin & de laurier. L'Arcadie s'eſt miſe ſous la protection ſpirituelle de Jeſus-Chriſt naiſſant, dont elle célébre la Fête à la premiére Aſſemblée de chaque année. Les Arcadiens de Rome ont leurs *Colonies* dans toutes les bonnes villes d'Italie. Ils en avoient produit 20, dès l'an 1713. Chacune des Colonies a auſſi ſon *Vice-Cuſtos*, & elles portent des noms différens, dans les différentes villes, où elles ſont. La *Forzata* eſt le nom des Colonies d'Aretio, & de Macerata; *l'Animoſa* eſt celui des Académies de Véniſe, de Bologne & de Ferrare; celle de Sienne s'appelle *Phyſico-Critica*; celle de Piſe a pris le titre d'*Alpheja*; la Colonie du Païs de Ravenne, qui n'eſt compoſée que d'Eccléſiaſtiques, porte le nom de *Camaldulenſis*, &c. Toutes ces Académies s'aſſemblent chacune ſept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin ou dans quelque prairie. La Société de Rome s'aſſembla d'abord ſur le *Mont Palatin*, mais aujourd'hui elle tient ſes Aſſemblées dans le jardin du Prince Salviati. Dans les ſix premiéres on lit les Ouvrages des Arcadiens Romains, où il eſt à remarquer, que les Cardinaux & les Dames, font lire leurs Ouvrages par d'autres. Dans la ſeptiéme Aſſemblée on fait lire par une perſonne deſtinée à cet emploi, les Ouvrages que les Colonies ont envoyez à la Société de Rome. Quiconque prétend entrer dans cette Société doit avoir plus de 25 ans & s'être acquis de la réputation par ſon ſavoir; enfin il doit être noble d'extraction, ou par ſes mérites. On exige des Dames qu'elles ſe ſoient appliquées à la Poëſie. Il y a cinq maniéres de recevoir les nouveaux Membres dans la Société. (1) *L'Acclamation*, où les Académiciens donnent leurs ſuffrages de vive voix; cette maniére s'obſerve à la réception des Cardinaux, des Princes & des Ambaſſadeurs. (2) *L'enrôlement*, *Annoverazione*, qui eſt pour les Dames & pour les Colonies. (3) La *Repréſentation*, lorſque les Colléges où l'on éléve la Nobleſſe, préſentent quelques-uns de leurs Eléves pour être reçûs. Dans ces deux maniéres les Arcadiens donnent leurs ſuffrages, en ſecret. (4) La *Surrogation*, lorſque pour remplacer un Arcadien mort, on procéde à l'élection d'un autre. (5) Et enfin la *Deſtination*, quand on donne un nom Arcadien à quelqu'un avec la promeſſe ſolemnelle d'avoir la premiére place vacante. Les Arcadiens comptent par Olympiades, qu'on annonce tous les quatre ans, & qu'on célébre par des divertiſſemens d'eſprit. En vertu de leurs Loix, on écrit les Vies de tous les Bergers après leur mort. Jean Marius de *Creſcimbenis* en a déja donné deux volumes en 1708 & 1710, ſous le titre de *Vite degli Arcadi Illuſtri*. Le 13 Avril 1711, les Faſtes d'Arcadie portoient 1195 Académiciens morts depuis ſon inſtitution. Dans les Faſtes de cette Société les jours auſquels décédent quelque Académicien ſont nommez fâcheux, *Meſti giorni*. * Creſcimbenis, *della Volgar Poëſia. Affa Erudit. Suppl. tome* 3. *S.* 10. *p.* 459. *Bibliothéque Italique, tome* 1. *p.* 223. *&c.*

* ARCADIUS d'Antioche, avoit écrit des Livres de Grammaire & de Mathématiques, dont Suidas & d'autres font mention. * Johannis Meurſii *Biblioth. Græca.*

ARCADIUS, Comte & Médecin, en l'honneur duquel le Sophiſte Ximére fit une harangue ſous l'Empire de Julien. * Photius, *c.* 165.

ARCADIUS, Empereur d'Orient, naquit vers l'an 377, en Eſpagne, de Théodoſe *le Grand*, qui fut fait Empereur peu après & de l'Impératrice Flaccille. Son pére l'avoit aſſocié à l'Empire, le 19 Janvier de l'an 383. Il n'avoit que 18 ans, lorſqu'il lui ſuccéda le 17 Janvier de l'an 395. Honorius ſon frére fut Empereur d'Occident. Rufin, Préfet du Prétoire, avoit ſoin des affaires; & par la plus noire de toutes les perfidies, il voulut ſe faire lui-même Empereur. Pour y réuſſir, il réſolut de faire épouſer ſa fille à Arcadius; mais on rompit ſes meſures: car Eutrope Eunuque fit en ſorte que l'Empereur épouſa, le 27 Avril, Eudoxie, fille de Bauton, qui avoit été Conſul en 385. Rufin, voyant ſes eſpérances ruinées par cette intrigue d'Eutrope, en eut tant de chagrin, qu'il traita ſous main avec les Barbares, pour les attirer dans les terres de l'Empire. Il fit venir les Huns en Aſie, qui ravagérent tout l'Orient, juſqu'à Antioche, & preſſa Alaric Roi des Goths de faire une irruption dans la Gréce, avec aſſurance qu'Antiochus, qui en étoit Proconſul, favoriſeroit ſes entrepriſes, & que Géronce, à qui il avoit fait donner la commiſſion de garder le paſſage des Thermopyles, laiſſeroit paſſer ſon Armée avec toute liberté. Alaric trouvant cette porte ouverte, par la fuite de Géronce & de ſon Armée, ravagea ſans réſiſtance toute la Gréce, & prit les villes les plus plus célébres. Stilicon, que Théodoſe *le Grand* avoit laiſſé auprès d'Honorius, accourut en diligence avec une puiſſante Armée; mais elle ne fit preſque qu'augmenter les maux de la Gréce, ſous prétexte de la ſecourir. Cependant ce mauvais événement ne fit pas perdre courage à Stilicon, qui avoit deſſein de ſe défaire de Rufin. Il fit en ſorte qu'Honorius envoya une ſeconde Armée ſous la conduite de Gaïnas, lequel étant venu à Conſtantinople à la tête de cette Armée, y tua Rufin, que ſon ambition avoit tellement aveuglé, qu'étant ſorti avec l'Empereur, il s'imagina qu'on l'alloit aſſocier à l'Empire. Tout cela ſe paſſa ſur la fin de l'an 395. Eutrope s'enrichit de la dépouille de Rufin, perſécuta cruellement ſes amis l'année ſuivante, & détacha Gildon Gouverneur d'Afrique, des intérêts d'Honorius, pour l'engager dans ceux d'Arcadius. En 399, Gaïnas, Goth de nation, ſe ſouleva, & fit agir d'abord Tribigilde ſon parent, qui jetta toute la Pamphylie dans une effroyable conſternation. Enſuite il ſe déclara ouvertement; & Arcadius fut obligé, non ſeulement de lui ſacrifier Eutrope, mais encore d'illuſtres Sénateurs. Gaïnas fut néanmoins défait l'an 400, & ſa tête fut apportée à Conſtantinople. Après cette heureuſe exécution, l'Empereur ordonna la démolition des Temples des Gentils, bannit les Ariens de Conſtantinople, fit obſerver rigoureuſement les Loix que ſon pére avoit faites contre les Hérétiques & les Payens; & fit bâtir une Egliſe à Conſtantinople ſous le nom de ſaint Jean *l'Evangéliſte*. Ces actions glorieuſes furent ternies par ſes violences à l'égard de ſaint Jean *Chryſoſtome*, qu'il chaſſa de ſon Egliſe, & par ſa complaiſance pour ſa femme & ſes favoris, dans les choſes mêmes les moins raiſonnables, ce qui l'a rendu blâmable à la poſtérité. Il mourut le premier jour de Mai de l'an 408, âgé de 31 ans, dont il en avoit regné 12 avec ſon pére, & 14 tout ſeul. Il fut enterré dans l'aile droite de l'Egliſe des Apôtres, de même que ſa femme Eudoxie. Théodoſe *le Jeune* lui ſuccéda, ſous la conduite de ſa ſœur Pulchérie. * Socrate, *l.* 5. *&.* 6. Zoſime. Sozoméne, *l.* 6. Marcellin. Caſſiodore, & Proſper, *en la Chron.* Théophanès, &c.

ARCADIUS, Evêque, fut envoyé par le Pape Céleſtin, Légat au Concile d'Epheſe, & fut encore député par les Péres de cette Aſſemblée, vers l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, l'an 431. Le Cardinal du Perron en parle dans ſes réponſes au Roi de la Grande Bretagne, où il répond à l'objection que font les Proteſtans contre la primauté du Pape; parce que cet Arcadius, Projectus, & Philippe, qui étoient les Légats du Pape, n'ont pas toûjours ſouſcrit les premiers aux décrets du Concile. * Baronius, *in Annal.* Du Perron, *Reſponſ. ad Regem Magnæ Britanniæ, l.* 1. *c.* 35.

ARCADIUS, Evêque en Afrique, dans le cinquiéme ſiécle, s'oppoſa courageuſement aux Ariens. La réſiſtance du ſaint Prélat irrita ces Hérétiques, qui s'en plaignirent à Genſeric Roi des Vandales; & ce Prince, qui étoit lui-même Arien, eſpérant de venir facilement à bout du troupeau, après avoir chaſſé les Paſteurs, fit mourir le ſaint Evêque Arcadius, le 13 Septembre de l'an 437. Victor d'Utique, *Hiſt. Perſ. Vandal.*

ARCADIUS, Evêque de Vence, ſe trouva l'an 439 au Concile de Riez en Provence, aſſemblé contre Armentaire d'Embrun. * Baronius, *in Annal.*

ARCADIUS, Archevêque de Bourges, dans le VI ſiécle, ſuccéda à S. Honoré. En 538, il ſouſcrivit les Actes du troiſiéme Concile d'Orléans. Grégoire de Tours parle de lui, & il en eſt auſſi fait mention dans la Vie de ſaint Patrocle, rapportée par Surius. Arcadius mourut ſaintement vers l'an 542. L'Egliſe de Bourges célébre ſa fête le premier jour d'Août. Deſideratus, ſurnommé *Théodulus*, lui ſuccéda. * Gregoire de Tours, *c.* 10. *de Vita Patrum.* Surius, *in Vita S. Patroc. ad diem* 19 *Novembris* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Labbe, *in Biblioth. Nova.*

ARCADIUS, Sénateur d'Auvergne, & fils de l'Empereur Avitus, engagea le Roi Childebert à uſurper l'Auvergne ſur ſon frére Thierri Roi d'Auſtraſie. Childebert y entra l'an 530, & emporta Clermont, & quelques autres villes. Mais ayant ſu que ſon frére Thierri, dont Arcadius avoit publié la mort, revenoit victorieux des Thuringiens, il marcha contre Amalaric. Arcadius, pour ſe ſouſtraire à la colére de Thierri, ſe refugia à Bourges. Ce fut lui qui fut le premier miniſtre du déteſtable aſſaſſinat commis par Childebert & Clotaire, dans la perſonne de leurs neveux, fils de Clodomir, en 532. * Grégoire de Tours, *hiſt. l.* 3. *c.* 9. 12. *&* 16.

ARCALU (la Principauté d'), *Arcaluenſis Principatus*, petit Etat des Tartares de Mongul ou Mugal, dans la grande Tartarie, ſur la riviére d'Hoamko, à l'endroit où commence la grande muraille de la Chine, ſous le 122 degré de longitude, & le 42 de latitude ſeptentrionale. Les Tartares d'Arcalu changent de demeure, ſelon la commodité des pâturages, & leur Prince eſt dépendant de l'Empereur de la Chine. * Sanſon. Baudrand. *Cartes de* M. Witſen.

ARCAN. *Voyez* CHARCAN.

ARCANDAM, ARCANDUM, ou ALCANDRINUS, Aſtrologue Arabe. On ne ſait point en quel ſiécle il a vécu, & les ſentimens de ceux qui en parlent ſont très différens. Il a écrit un Livre de Prédictions aſtrologiques, par les horoſcopes. Cet Ouvrage, imprimé à Paris l'an 1542, eſt intitulé, *de Veritatibus & Prædictionibus Aſtrologiæ, & præcipuè nativitatum.* * Voſſius, *de Scient. Mathematic. c.* 64. §. 4.

ARCANE, *Arcana*, petite ville de la Turquie en Aſie. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la côte de la Mer Noire, entre la ville de Sinabe ou Sinope, & le Cap Piſello. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Abonoteichos* ou *Aboni mœnia* que d'autres eſtiment être la ville de Belli; ce qui ne s'accorde pas avec la ſituation où l'on met Belli. * Baudrand. Maty, *Diſt. Géograph.*

ARCANGEL, ville de Moſcovie. *Voyez* SAINT-MICHEL L'ARCHANGE.

ARCA-

ARCANI, *Arcana*, ville ou bourg de la Mingrélie en Aſie, vers l'embouchure de la riviére d'Arcani dans la Mer Noire, à vint cinq lieues des ruines de la ville de Fazzo, du côté du midi. On croit qu'Arcani eſt l'ancienne *Abſarum*, *Apſarus*, *Apſarrus*, &c. ville de la Colchide. * Baudrand. Maty, *Diſt. Géograph.*

ARCAS, fils de Jupiter & de Calliſto, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, de laquelle Jupiter devint amoureux. Junon pour ſe venger de ſa rivale, la changea en ourſe, que Diane tua à coups de fléches, pour complaire à Junon. Pauſanias *dans ſes Arcadiques*, dit qu'elle étoit encore enceinte d'Arcas, & que Jupiter envoya Mercure pour ſauver l'enfant, & mit la mére au nombre des Aſtres, ſous le nom de *la grande Ourſe*. Arcas étant devenu grand, fut préſenté par des Chaſſeurs à Lycaon ſon ayeul, ſans qu'il le reconnût; mais il arriva que Jupiter étant venu un jour voir Lycaon, ce Roi voulant éprouver s'il étoit véritablement Dieu, fit tuer Arcas, & le ſervit à Jupiter, l'ayant coupé par morceaux; mais il le punit ſur le champ de ſa cruauté, l'ayant changé en Loup, & Arcas en la Conſtellation que l'on appelle *la petite Ourſe*. Ces deux Ourſes, dit Vitruve, ſont placées dans le Cercle arctique: en ſorte qu'elles ſe touchent par le dos, ayant le ventre tourné l'une d'un côté, & l'autre de l'autre. La petite eſt appellée par les Grecs *Cynoſura*, la grande *Hélice*: leurs têtes ſont oppoſées, & leurs queues s'éloignent auſſi: car chaque tête paſſant outre de chaque côté, eſt au droit de chaque queue. *Cherchez* CALISTO. * Apollodore. Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 5. & 6. Danet, *Antiq. Grèq. & Rom.*

ARCAS, petit bourg d'Eſpagne dans la Caſtille. C'eſt l'*Arcabrica* des Anciens, qui a été autrefois une ville conſidérable, avec Evêché ſuffragant de Tolède. Le Siége épiſcopal fut uni ou transféré à Cuença par le Pape Lucius III, à la requête d'Alfonſe IX Roi de Caſtille. * Garſias Louiſa, *in Not. ad Concil. Luc.* Le Mire, *Not Epiſc. Orbis.*

ARCE, ville de Phenicie, eſt la même que Céſarée de Philippe. Il paroit par Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 5. *c.* 1. que la ville d'*Arce*, qui étoit auſſi nommée *Aripus*, étoit ſituée dans la Tribu d'Aſer; au lieu que Céſarée de Philippe, ou Panéade, étoit dans la Tribu de Nephtali. Il y avoit encore une ville du nom d'Arce entre Tripoli & Antaradon, comme cela paroit par l'Itinéraire d'Antonin. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3. *Cherchez* CESAREE DE PHILIPPE.

ARCE, autrement PETRA, ville capitale de l'Arabie Déſerte. Aaron mourut ſur une haute montagne qui étoit dans ſon territoire. * Joſephe, *l.* 4. *c.* 4. & 7. *des Antiq. Judaiq.*

ARCE ou ARCA, *Arcanum*, bourg du Royaume de Naples, avec titre de Duché, ſitué dans la Terre de Labour, près de la Campagne de Rome, entre la ville d'Aquila & celle de Soria. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* ARCEGOVINA, Province de la Dalmatie entre la Boſnie & la Mer Adriatique ou Golfe de Veniſe. Les Italiens l'appellent *S. Sabata* ou *Saba*, & les Turcs *Carezedaeh-Ili*, ou *Forêt Noire*. Outre la capitale qui eſt Caſtel-Novo, on y trouve le château de Macronati, la Forteresſe de Gradgia & pluſieurs villages fort peuplez. En 1688 une partie de cette Province ſe mit ſous la protection des Vénitiens, mais l'autre partie eſt encore ſous la domination des Turcs. * *Gr. Diſt Univ. Holl.* Ricaut, *l'Empire Ottoman*, *partie* 2.

ARCENAL. *Voyez* ARSENAL.

ARC-EN-CIEL, eſt une bande ou écharpe diverſement colorée, qui paroit dans une nuée pluvieuſe: ce qui ſe fait par la réflexion des rayons du Soleil, dans la partie du Ciel qui lui eſt oppoſée, lorſqu'il n'eſt pas beaucoup élevé ſur l'horiſon. On appelle auſſi l'Arc-en-ciel, *Iris*, & il ne paroit que devant ou après la pluye. On voit quelquefois un double ou triple Arc-en-ciel; mais ils ſont plus imparfaits, moins colorez & de moindre étendue que le ſimple. On en voit auſſi quelquefois de renverſez, & il s'en apperçoit dans les jets d'eau des fontaines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres triangulaires, de même qu'au Ciel, quand on les lui oppoſe. Salomon Braun a obſervé un Arc-en-ciel lunaire le quatriéme jour après la pleine lune d'Octobre, en 1671. Dans les Nouvelles de la République des Lettres, il eſt parlé d'un Arc-en-ciel qui parut à Maſtricht en 1684, & qui conſiſtoit en des nuages droits & perpendiculaires, comme de longues colomnes, qui étoient tranſparentes & avoient une diſpoſition de couleurs toute différente de celles de ce météore. Mentzelius témoigne avoir vu des Arcs-en-ciels tout blancs en plein jour. Il dit auſſi qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites taſſes, qu'on dit être tombées des nues par les jambes de l'Arc-en-ciel, & qui ont été trouvées en creuſant aux lieux où ce météore avoit appuyé ſes extrémitez, & qu'il s'y voit au milieu la figure d'une Etoile ou d'un Soleil. L'Arc-en-ciel paroit en l'air tantôt plus grand, tantôt plus petit, ſelon la moindre ou la plus grande élevation du Soleil; c'eſt à dire, qu'il eſt plus grand, moins le Soleil eſt élevé ſur l'horiſon; & plus petit, plus cet Aſtre eſt élévé. Pour déterminer cette grandeur, il faut s'imaginer une ligne qui partant du centre du Soleil, paſſe par l'œil du ſpectateur; ſi elle eſt continuée, elle paſſera toûjours par le centre du cercle, dont l'Arc-en-ciel fait une portion. Cet Arc eſt formé par la diverſe réflexion & réfraction des rayons du Soleil, dans les gouttes de pluye, qui tombent de l'air ſur la terre; d'où il s'enſuit que quand on voit l'Arc en ciel, il pleut toûjours dans le lieu où on le voit, ou pour mieux dire, dans le lieu d'où partent véritablement les rayons du Soleil réfléchis, qui forment cet Arc. Il y a quelquefois deux de ces Arcs en même tems; mais dont l'un a les couleurs bien plus vives que l'autre. Elles ne ſont pas auſſi dans le même ordre; puiſque dans l'Arc principal, le rouge y paroit en dehors, puis l'orangé, enſuite le verd, puis le bleu en dedans; au lieu que dans le moins principal, le rouge paroit en dedans, puis les autres couleurs, & le bleu en dehors. On peut voir l'explication de l'Arc-en-ciel, dans les *Principes de Deſcartes*, & dans la *Phyſique de Rohault*, ou dans celle de *Regis*. Il ne faut pas oublier de remarquer que cet Arc fut établi pour ſigne de l'alliance que Dieu fit avec Noé, par laquelle il lui promit qu'il n'inonderoit plus la Terre par un déluge. Les Poëtes ont feint que l'Arc-en-ciel ou Iris environne Junon, & qu'elle porte ſes ordres par-tout, comme Mercure porte ceux de Jupiter. *Voyez* IRIS. Les Péruviens honoroient l'Arc-en-ciel, tant à cauſe de la beauté de ſes couleurs, que parce qu'elles procédoient du Soleil qui étoit leur grande Divinité. C'eſt pour cela que les Rois Yncas prirent cet Arc célelle pour déviſe. On lui avoit conſacré un apartement à côté du Temple du Soleil. Cet apartement étoit enrichi d'or de toutes parts, & ſur les plaques de ce métal on voyoit un Arc en-ciel répréſenté au naturel avec toutes ſes couleurs. Ils nommoient ce phénoméne *Cuychu*. Lorsqu'il paroiſſoit dans la nue, les Péruviens fermoient ſa bouche parce qu'ils s'imaginoient que s'ils venoient à l'ouvrir, leurs dents en ſeroient entiérement gâtées. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſtoire des Incas &c. tome* 1. *l.* 2. *c.* 23. & *l.* 3. *c.* 21.

ARCEOPHON. *Voyez* l'Article d'ARSINOE, fille de Nicocréon.

ARCERE (Antoine) Prêtre, étoit de Marſeille, où il mourut le 22 Janvier 1699, âgé ſeulement de trente-cinq ans. Il s'appliqua dès ſa jeuneſſe à l'étude des Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & étudia enſuite l'Arabe, le Turc & le Perſan. Il ſavoit auſſi les principales Langues qu'on parle en Europe. On a trouvé parmi ſes Manuſcrits des Grammaires de toutes ces Langues, qu'il s'étoit faites lui même; par où l'on peut juger de ſon application au travail. Il entra à l'âge de 18 ans dans la Congrégation de l'Oratoire; & après y avoir appris & enſeigné les Belles-Lettres, il alla à Paris, & y paſſa environ un an dans la maiſon de ſaint Honoré. Il y fut connu & eſtimé de quelques Savans, & entre autres de M. l'Abbé Bignon; mais il n'aimoit guéres à ſe produire, & ſa paſſion pour l'étude augmentoit de jour en jour. Il retourna à Marſeille, & engagea ſes parens à lui fournir tout ce qui lui ſeroit néceſſaire pour le voyage du Levant qu'il méditoit, afin de s'y perfectionner dans la connoiſſance des Langues, & des mœurs des Habitans de ces pais, comme auſſi pour y acheter des Livres & des Manuſcrits propres à ſon deſſein; en quoi il réuſſit. Etant de retour à Marſeille, il ne penſa plus à rentrer dans l'Oratoire; mais à vivre en particulier dans ſa famille, pour pouvoir avec plus de liberté cultiver les talens qu'il poſſédoit, débarraſſé de tout ſoin, de toute viſite, & uniquement attaché à ſes études. Il y avoit huit ans qu'il avoit entrepris un Dictionnaire François & Turc, qui auroit été très utile pour la Religion & pour le Commerce. Ce n'eût pas été un ſimple Vocabulaire, comme la plûpart des autres Dictionnaires. Il auroit été plus ample & plus curieux encore, & d'un moins difficile uſage que celui de Méninski, qui commence par le Turc, lequel il traduit en Latin ou en Allemand. Le Dictionnaire de M. Arcére commençoit par le François, & faiſoit voir le rapport qu'ont les proverbes des Turcs avec la Langue Françoiſe, la Latine & la Gréque, comme auſſi avec l'Ecriture ſainte. On y auroit auſſi vu des remarques curieuſes ſur leur Hiſtoire, leur Religion, leurs Cérémonies, leurs Dignitez, leur Diſcipline militaire, leurs coutumes, leurs habits, leur Géographie, &c. parce que les différentes phraſes des Turcs ſur le même mot, faiſant ſouvent alluſion à ces choſes, donnent lieu d'en parler à ceux qui en ſont bien inſtruits. Il étoit ſi appliqué à cet Ouvrage, qu'il ne ſe permettoit pas même les délaſſemens d'eſprit les plus innocens, & n'accordoit pas à ſon corps ce qu'il lui eût fallu de repos & de ſommeil, pour reparer ſes forces épuiſées par un travail ſi pénible & ſi continuel. Auſſi tomba-t-il dans un état de langueur & dans une fiévre lente, qui le conduiſirent au tombeau. Son Ouvrage étant fort avancé, quoiqu'encore informe, & preſque tous les matériaux en étant prêts, on eſpére qu'il ſe trouvera quelque perſonne, qui ſe chargera du ſoin de les mettre dans leur ordre, & d'achever ce Dictionnaire. * *Mémoires du tems.*

ARCESILAS, Chef des Cataniens ou des Habitans de Catanée, trahit ſa patrie. S'étant laiſſé gagner par Denys *l'ancien*, il le reçut de nuit dans la ville, qu'il ſoumit à la domination du Tyran. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* ARCESILAS, l'un des Généraux d'Alexandre le Grand, eut après la mort de ce Conquérant la Méſopotamie en partage. * Hofm. *Lex. Univ.*

ARCESILAUS, fils de *Batto* ou *Battus*, Fondateur du Royaume des Cyrenéens, ſuccéda à ſon pére l'an du Monde 3413, & 591 avant Jeſus Chriſt, ſelon la ſupputation d'Uſſérius, & régna 16 ans. * Hérodote, *l.* 4. *c.* 109.

ARCESILAUS ou ARCESILAS, comme on le nomme ordinairement, Philoſophe, fils de *Scythus*, *Scythes* ou *Seuthus*, étoit de Pitane, ville des Æoliens. Il fut Diſciple d'Autolycus, Mathématicien, qu'il ſuivit à Sardes, d'où il ſe rendit à Athénes. Il y étudia ſous Xanthus & ſous Théophraſte, enfin ſous Crantor. Celui-ci enſeignoit alors dans cette ville du vivant de Polémon, qui avoit été ſon maître, & avant lequel il mourut. Arcéſilaüs étudia auſſi la Géométrie ſous Heiponnius; il eut meme quelque attache à la Poëſie, & ſe plut extrémement à la lecture d'Ariſtote; mais ſa paſſion d'être Philoſophe l'emporta ſur toutes les autres. Ayant ſuccédé à Crates ſucceſſeur de Polémon, dans la régence de l'Ecole Platonique, il forma un Syſtême nouveau, qu'il enſeigna à ſes écoliers, & l'on nomma ſa Secte *la ſeconde Académie*, pour la diſtinguer de celle de Platon. Le grand principe de ſon Syſtême conſiſtoit à dire que toutes choſes étoient ſi incertaines, qu'on ne pouvoit diſtinguer le faux du vrai: auſſi attaquant tout ce que les autres affirmoient, il faiſoit gloire de douter de tout, de diſcourir du pour & du contre, & de ſuſpendre ſon jugement ſur toutes choſes. Cette méthode de diſputer ſur tout ce qu'on lui propoſoit, n'étoit pourtant pas ſi nouvelle, qu'il ne la juſtifiât par les exemples de Socrate, de Pla-

Platon, de Parménide & d'Héraclite, qui en avoient uſé ainſi: mais outre qu'elle avoit été oubliée, il la pouſſa bien plus loin qu'ils n'avoient fait. Quelques-uns ont prétendu que ce fut par émulation contre Zénon, avec lequel il avoit étudié, & que voyant que celui-ci avoit pris le parti des Dogmatiques, en donnant des définitions & des axiomes, il voulut par contrepié prendre une autre route, en renverſant tous les fondemens des Sciences, & réduiſant tout par ſes diſputes à l'incertitude. Ainſi il nioit & affirmoit les mêmes choſes, débitant la première qui lui venoit dans l'eſprit, & tout d'un coup la renverſant, par plus de raiſons qu'il n'en avoit apporté pour l'établir. Au reſte il avoit tout ce qu'il faut pour perſuader, génie heureux, vivacité, facilité à s'énoncer, une éloquence perſuaſive, ſoûtenue par des qualitez extérieures les plus avantageuſes; avec cela un grand diſcernement, & une généreuſe libéralité. Il ſe plaiſoit à faire le bien, & ne vouloit pas qu'on le ſût. On raconte qu'en rendant viſite à Ctéſibius, qui étoit malade & qui manquoit du néceſſaire, il lui gliſſa adroitement ſous l'oreiller une bourſe bien garnie, & ſe retira. Un ami qui devoit donner un repas, lui ayant emprunté de la vaiſſelle d'argent, il ne la redemanda point, ſuppoſant qu'il l'avoit donnée & non pas prêtée; quelques uns même ont écrit que conſidérant les beſoins de cet ami, il ne voulut pas la reprendre lorſqu'on la lui reporta. Quoiqu'il eût évité de ſe mêler des affaires de Politique, il ne put refuſer la députation que l'on fit de lui vers le Roi Antigonus pour ſolliciter une affaire qui regardoit ſa patrie. Il eſt vrai qu'il ne réuſſit pas; mais on impute cela au peu de complaiſance qu'il eut pour ce Prince, ce qui a fait écrire qu'il n'étoit point propre pour les Cours. Il eut pourtant beaucoup de part à l'amitié du Gouverneur de Pirée, & reçut beaucoup de preſens d'Euménès, Prince de Pergame. Quoique ſes mœurs fuſſent réglées, on lui reproche néanmoins de s'être attaché publiquement à des Courtiſanes, & même d'être tombé dans les impuretez les plus infames. Il ne fut point marié, & mourut d'avoir trop bu, & en délire, à l'âge de 75 ans, en la quatriéme année de la CXXXIV Olympiade, 241 avant Jéſus-Chriſt. Quelques-uns ſoutiennent que ne trouvant point d'évidence qui l'empêchât de flotter également entre l'affirmation & la négation, il ne voulut point écrire de Livres. D'autres aſſurent qu'il en écrivit: mais ils conteſtent ſur la queſtion s'il les a publiez, car les uns l'affirment, & les autres diſent qu'il jetta au feu ce qu'il avoit compoſé. Il eſt pourtant certain qu'il dédia quelques livres à Euménès Prince de Pergame. Quelques Anciens ont parlé de ce Philoſophe. Lactance a écrit vivement contre lui. Perſe en parle dans la *Satire* 3. v. 78 79.

Non ego cum
Eſſe quod Arceſilas.

Etant un jour interrogé par quelcun de ſes Diſciples, pourquoi la plupart des Philoſophes paſſoient de leur Secte dans celle d'Epicure, & que les Epicuriens ne quittoient jamais la leur, il lui répondit, *Un homme entier peut facilement ſe faire Eunuque, mais un Eunuque ne peut jamais ſe rendre entier*: voulant dire qu'il eſt aiſé de paſſer de la ſageſſe dans la débauche, mais qu'il eſt preſque impoſſible de revenir de la débauche à la ſageſſe. Diogéne *Laërce* a écrit ſa Vie; & il parle encore de trois autres du nom d'ARCESILAUS, dont le premier fit des Comédies; le ſecond compoſa des Elégies; & le troiſiéme étoit Sculpteur. Hérodote fait mention de quelques Rois de ce nom, deſcendus de Battus. Nous venons de parler de l'un d'entre eux. Hérodote *l.* 4. ou *Melpom.* Sénéque, *l.* 2. *de Benef. c.* 10. Diogéne *Laërce*, *l.* 4. *Vit. Philoſoph.* Lactance, *l.* 3. *Inſtit. Divin. c.* 3. 4. 5. & 6. &c. Bayle, *Dict. Crit.*

ARCESILAUS, Conſul ſous Gallien en 267.

ARCHA. *Voyez* ACA.

* ARCHÆUS, Hiſtorien Grec cité par le Schollaſte de Nicandre.

ARCHAGATHE, fils d'Agathoclès, Tyran de Sicile, étoit fort brave, mais inſolent & emporté. Ses violences firent revolter contre lui ſes ſoldats à Utique en Afrique, où ſon pére l'avoit laiſſé. Agathoclès ſe mit en état de l'aller dégager; mais n'en pouvant pas venir à bout, il fut contraint d'abandonner Archagathe à ces furieux, qui l'égorgérent la troiſiéme année de la CXVIII Olympiade, 306 ans avant Jeſus-Chriſt. Il laiſſa un fils de même nom que lui, qui empoiſonna depuis ſon ayeul Agathoclès. * Diodore de Sicile, *l.* 20. *Bibliath. Hiſt. & in fragm.*

ARCHAGATHE, fils de Lyſanias, étoit du Péloponnéſe. On dit qu'il fut le premier Médecin qui vint s'établir à Rome, ſous le conſulat de Lucius Emilius, & de Marcus Livius, vers l'an 534 de la fondation de Rome, ſous la CXL Olympiade, & 220 ans avant Jéſus-Chriſt. Caſſius Hémina, Auteur ancien, dit qu'on lui donna le droit de bourgeoiſie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donnoit dans Rome l'épithéte de *Guériſſeur de Playes*, & qu'il y fut d'abord merveilleuſement bien reçu; mais qu'un peu après, par ſes opérations impitoyables, qui l'obligeoient à couper & à brûler les membres, on lui donna le ſobriquet de *Bourreau*, & qu'on ſe dégoûta à Rome de la Médecine & des Médecins, au moins de cette partie de la Médecine, qu'on appelle *Chirurgie*. * Pline, *l.* 29. *Hiſt. Nat. c.* 1.

ARCHAMBAUD, Sire de Bourbon. *Cherchez* BOURBON.

ARCHANGEL, ville maritime de Moſcovie. *Cherchez* S. MICHEL-L'ARCHANGE.

ARCHANGES, Anges du ſecond Ordre de la troiſiéme Hiérarchie, ainſi appellez parce qu'ils ſont au-deſſus des Anges du dernier Ordre, du Grec Ἄρχων, *Principauté*, & ἄγγελος, *Ange*. *Voyez* ANGES. * Saint Denys, *Cæleſtis Hierarchia, c.* 6.

ARCHARC, Moine de Cîteaux, & Maître des Novices dans l'Abbaye de Clairvaux, du tems de ſaint Bernard, a compoſé la Vie de S. Geſelin Hermite, donnée au public par Arnoul Raiſius, & imprimée à Douay l'an 1626. Il a fleuri vers l'an 1140. On dit encore qu'il a écrit quelques Diſcours fort courts en faveur de ſes Novices, mais on ignore où ces Diſcours ſe trouvent. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. du XII. ſiecle.* Cave, *de Scriptor. Eccleſ.*

ARCHE de l'ALLIANCE. C'étoit une maniére de grand coffre, fait d'un bois incorruptible, que Moïſe appelle *bois de Sittim*. Moïſe la fit fabriquer par ordre de Dieu, l'an du Monde 2545, & 1490 avant Jéſus-Chriſt. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur & autant de largeur, & elle étoit entiérement revêtue dedans & dehors de lames d'or; en ſorte qu'on ne voyoit point de bois. Sa couverture étoit ſi proprement attachée avec des crampons d'or, qu'il ſembloit qu'elle fût toute d'une piéce. Il y avoit à ſes deux plus longs côtez de gros anneaux d'or qui traverſoient le bois, dans leſquels on mettoit de gros bâtons dorez, pour la porter ſelon le beſoin, car on ne ſe ſervoit point de chevaux; mais les Lévites & les Sacrificateurs la portoient eux-mêmes ſur leurs épaules. Il y avoit au deſſus de l'Arche des figures de Chérubins avec des ailes, ſelon que Moïſe les avoit vus proche du thrône de Dieu; car nul homme avant lui n'en avoit eu connoiſſance. Il enferma dans cette Arche les deux Tables de la Loi, dans leſquelles étoient écrits les dix Commandemens, dont ceux qui concernent immédiatement le ſervice de Dieu, étoient ſur l'une, & ceux qui regardent les devoirs envers le prochain, ſur l'autre; & il mit l'Arche dans le Sanctuaire du Tabernacle. Quelques-uns, fondez ſur *Hébreux. ch.* 9. *v.* 4. croyent que dans l'Arche, outre les deux Tables, il y avoit une urne pleine de Manne, & la Verge d'Aaron. Abarbanel & R. Lévi Ben Gerſon ſont de ce ſentiment. Les Iſraëlites ayant été défaits par les Philiſtins, envoyérent au Sénat & au Grand-Sacrificateur, pour les prier de leur envoyer l'Arche de l'Alliance, dans l'eſpérance qu'avec ce ſecours ils remporteroient la victoire; mais ils perdirent encore la bataille, & l'Arche fut priſe par les Philiſtins, l'an du Monde 2918, & avant Jeſus Chriſt 1117. Ils la portérent en trophée dans la ville d'Azot, & la placérent dans le Temple de Dagon leur Dieu, avec les autres dépouilles qu'ils lui offroient. Le lendemain matin, lorſqu'ils vinrent pour rendre leurs hommages à cette fauſſe Divinité, ils virent avec étonnement que ſa ſtatue étoit tombée de deſſus le pié-d'eſtal qui la ſoutenoit, & qu'elle étoit par terre devant l'Arche. Ils remirent cette ſtatue en ſa place; mais la même choſe arriva diverſes fois, & ils trouverent toûjours cette ſtatue au pié de l'Arche, comme ſi elle ſe fût proſternée pour l'honorer. Ils furent en même tems tourmentez d'une dyſſenterie ou d'hémorrhoïdes ſi cruelles, qu'ils mouroient avec des douleurs inſupportables. Le païs fut auſſi tellement rempli de rats ou de ſouris, qu'ils ruïnoient tout, & n'épargnoient ni les blez ni les autres fruits. Les Habitans d'Azot convaincus que l'Arche étoit la cauſe de ces malheurs, priérent ceux d'Aſcalon de trouver bon qu'ils l'envoyaſſent dans leur ville; mais ce peuple qui fut affligé des mêmes diſgraces, l'envoya dans une autre ville, où elle cauſa de pareils maux. L'Arche paſſa ainſi dans cinq différentes villes de la Paleſtine, qui reſſentirent les mêmes effets de l'indignation de Dieu contre ceux qui n'étoient pas dignes de la retenir. Enfin les principaux des villes de Gath, d'Accaron, d'Aſcalon, de Gaza & d'Azot, s'aſſemblérent pour délibérer des moyens dont on devoit ſe ſervir pour éviter ces malheurs. Ils réſolurent d'offrir à Dieu cinq anus ou fondemens d'or, au nom de ces cinq villes, avec autant de rats ou de ſouris d'or; d'enfermer le tout dans une caiſſe, & de mettre cette caiſſe dans l'Arche; puis de porter l'Arche ſur un chariot neuf, attelé de deux vaches qui allaitoient leurs veaux, & ſur leſquelles on n'avoit point encore mis de joug, & qu'on méneroit juſqu'à un carrefour, d'où on les laiſſeroit aller en pleine liberté de prendre le chemin qu'elles voudroient. Cela fut exécuté, & les vaches prirent le chemin qui conduiſoit vers les Iſraëlites. Elles s'arrêtérent à un bourg de la Tribu de Juda, nommé *Beth-ſémés*, d'où l'Arche fut ménée en la ville de Cariathiarim ou Kiriathjeharim. Là elle fut confiée à un Lévite nommé *Abinadab* ou *Aminadab*, dans la maiſon duquel ce ſacré dépôt demeura durant vint années. David ayant remporté deux victoires ſignalées ſur les Philiſtins, réſolut de faire porter l'Arche à Jéruſalem, & il voulut aſſiſter en perſonne à cette grande cérémonie. Les Sacrificateurs prirent l'Arche dans la maiſon d'Aminadab, & la mirent ſur un chariot neuf, tiré par des bœufs. Ce ſaint Roi marchoit devant, & tout le peuple ſuivoit en chantant des Pſeaumes & des Cantiques au ſon des trompettes, des timbales & de pluſieurs autres inſtrumens. En chemin les bœufs s'étant un peu écartez, l'Arche pencha, & Oza ou Huza y porta la main pour la ſoutenir; mais par un châtiment de Dieu, il tomba mort à l'inſtant, parce que n'étant pas Sacrificateur, il avoit oſé y toucher. David dépoſa l'Arche pendant trois mois dans la maiſon d'Obed Edom, de la race des Lévites; & voyant qu'elle y avoit apporté beaucoup de bonheur, il la fit conduire à Jéruſalem. Les Sacrificateurs, accompagnez de ſept chœurs de muſique, la portoient ſur leurs épaules; & ce Prince lui même marchant devant, danſoit & jouoit de ſa harpe, dont Michol ou Mical ſa femme ſe moqua, comme d'une choſe mal-ſéante à un Roi. Lorſque l'Arche fut dans la ville de Jéruſalem, David la fit mettre dans un Tabernacle qu'il avoit fait conſtruire, l'an du Monde 2990, & avant Jeſus-Chriſt 1045. Il eut deſſein de bâtir un Temple pour y placer l'Arche; mais Dieu lui fit ſavoir par le Prophéte Nathan, que ce ſeroit Salomon ſon fils qui feroit conſtruire ce grand ouvrage. Salomon fit tranſporter l'Arche de l'Alliance avec le Tabernacle dans le Temple qu'il avoit fait bâtir; ce qui ſe fit avec une cérémonie très ſolemnelle. Lorſqu'il la fallut mettre dans le Sanctuaire, les ſeuls Sacrificateurs qui la portoient ſur leurs épaules, y entrérent, & la placérent entre

les

les deux Chérubins, qui la couvroient de leurs ailes. Nous avons déja remarqué qu'il n'y avoit autre choſe dans l'Arche que les deux Tables de pierre, ſur leſquelles étoient gravez les dix Commandemens que Dieu avoit dictez à Moïſe ſur la montagne de Sinaï. Il y en a qui préſument qu'il y avoit une Arche dans le ſecond Temple, dans laquelle on ne voyoit rien de ce qui ſe trouvoit dans la prémiére, & qui ne ſervoit qu'à renfermer un exemplaire des ſaintes Ecritures. L'on dit que c'eſt en conſéquence de cet uſage que les Juifs ont encore dans leurs Synagogues un coffret, où ils renferment les rouleaux des Livres ſacrez. Mais pluſieurs Docteurs Juifs prétendent qu'il n'y avoit point d'Arche dans le ſecond Temple, mais ſeulement une pierre qu'ils nomment la pierre du fondement. * *Les deux premiers livres de Samuel* ou *des Rois*. Joſephe, *Hiſt. des Juifs*, *l.* 3. 6. 7. & 8

ARCHE DE NOE'. Ce fameux bâtiment fut commencé par Noé, l'an du Monde 1556 & avant Jéſus Chriſt 2479, ſuivant l'ordre de Dieu, qui lui marqua la longueur, la largeur & la hauteur de cet édifice. Noé étoit alors âgé de 500 ans, & il employa cent années à bâtir l'Arche, qui fut achevée l'an du Monde 1656. Elle fut conſtruite dans la région d'Eden, qui confinoit à la Méſopotamie, & ce Patriarche y employa un grand nombre d'Ouvriers, pendant ce long eſpace de tems. L'Arche étoit longue de 300 coudées, large de cinquante, & haute de 30. Les plus ſavans Interprétes diſent que cette coudée étoit ſemblable à celle des Romains, qui contenoit un pié & demi, & non pas une coudée géométrique de ſix piez, parce que ſelon cette meſure, l'Arche auroit tenu l'eſpace de plus du tiers d'un mille d'Italie, ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Ce bâtiment étoit à trois étages; le premier pour les animaux à quatre piez, le ſecond pour les proviſions, & le troiſiéme pour les oiſeaux & la famille de Noé. L'Arche n'étoit point conſtruite en forme de navire, ſa figure étoit un quarré long, dont le haut s'élevoit doucement en comble. Il y avoit une porte au premier étage, & une grande fenêtre au troiſiéme, outre pluſieurs petites pour donner du jour dans tous les étages. Ces fenêtres étoient comme d'un cryſtal ou pierre tranſparente. Noé, ſans doute, eut beſoin d'une lumiére extraordinaire & ſurnaturelle, pour conduire la conſtruction de ce grand ouvrage, qui devoit contenir tant de ſortes d'animaux, & où ils devoient vivre pendant une année entiére. L'eſprit humain a peine à concevoir une diſpoſition ſi ſurprenante, qui étoit néceſſaire, non ſeulement pour empêcher la corruption, que la quantité des immondices pouvoit cauſer, par la mauvaiſe odeur de la ſentine qui étoit au fond de l'Arche; mais auſſi pour fournir d'eau douce les animaux, & leur ménager de l'air pour la reſpiration. Kircher donne au premier étage dix coudées de haut, c'eſt à dire, quinze piez. Il y avoit, *dit-il*, trois cens étables, cent cinquante de chaque côté, ſéparées par une galerie: de ſorte qu'il étoit aiſé d'y loger toutes les eſpéces d'animaux à quatre piez & de reptiles, chaque eſpéce dans une étable. Le ſecond étage, qui ſervoit de magaſin & de cellier, étoit haut de quatre coudées ou de ſix piez. Le troiſiéme, outre le logement de la famille de Noé & des oiſeaux, contenoit encore pluſieurs chambres & greniers, pour y garder une partie de la proviſion. Les termes de l'Ecriture Sainte qui marquent le nombre des animaux de chaque eſpéce, ont fait naître une difficulté qui partage les ſentimens des Interprétes. Les uns par *duo & duo*, *ſeptem & ſeptem*, entendent deux à deux, ſept à ſept, c'eſt à dire, deux ou ſept de chaque eſpéce. Les autres croyent qu'il y avoit deux paires des animaux impurs, & ſept paires des animaux purs. Ceux qui ſont de la premiére opinion, s'imaginent qu'un ſi grand nombre d'animaux auroit trop chargé l'Arche. Les autres ſe fondent ſur la Paraphraſe Chaldaïque, & montrent que cet inconvénient n'étoit point à craindre. Noé n'alla pas chercher tous ces animaux par toute la Terre, comme Philon l'a voulu faire croire. Le texte même de l'Ecriture Sainte nous apprend qu'ils vinrent & s'aſſemblérent proche de l'Arche, par un inſtinct que Dieu leur donna alors, ou par le miniſtére des Anges. Les bêtes à quatre piez & les reptiles entrérent par la porte, en paſſant par deſſus un pont fait exprés, & attaché à l'Arche, par lequel Noé & ſa famille étoient auſſi entrez. Les oiſeaux entrérent par la grande fenêtre qui étoit au troiſiéme étage. Après le déluge, l'Arche s'arrêta ſur les montagnes d'Arménie, que Moïſe nomme *Ararat*, les Arméniens *Maſeſouſor*, les Chaldéens *Kardu*, & les Arabes *Karud*. Noé en ſortit avec ſa famille, ſuivant le commandement que Dieu lui en fit; & en même tems tous les animaux & les oiſeaux en ſortirent auſſi, & ſe répandirent ſur la terre, & dans l'air. Il eſt certain que la curioſité excita les hommes des premiers ſiécles d'après le déluge à aller voir cet admirable bâtiment, qui s'eſt conſervé très long-tems, & s'eſt enfin corrompu & détruit dans la ſuite des ſiécles. *Voyez* ARARATH. * Kircher, *Arca Noe.*

☞ L'Arche en Hébreu s'appelle *Tebe*, nom qui ſe prend ordinairement pour un réceptacle, dans lequel on reçoit les choſes vivantes. Les Septante ont traduit *Kibotos*; les Latins *Arca*. Elle étoit faite de bois de *Gopher*, terme qui ne ſe trouve que cette fois dans la Bible, que les Septante ont traduit par *bois quarrez* ou *planches*; mais les autres Interprétes ont expliqué ce terme de l'eſpéce de bois. Les uns ont cru que c'étoit du cédre, les autres du pin, d'autres du cyprès, quelques-uns du bouis. Pour ce qui regarde la dimenſion de l'Arche, Origéne a cru que chaque coudée, dont parle Moïſe, étoit de ſix coudées communes. Mais il y a bien plus d'apparence que c'étoit une coudée ordinaire d'Egypte, d'un peu plus d'un pié & demi, & de vint de nos pouces, avec quelque choſe de plus. Suivant cette ſupputation, la capacité de l'Arche, déduction faite des bordages & des planches, étoit d'un million ſept cens quatre-vint un mille trois cens ſoixante & dix-ſept piez cubes. Ainſi l'Arche étoit de quarante-deux mille quatre cens treize tonneaux, de quarante-deux piez cubes, & plus grande elle ſeule que 40 de nos navires de mille tonneaux chacun. Elle étoit de figure quarrée longue, juſqu'à la hauteur de trente coudées; le toit du deſſus étoit apparemment en pente. On croit communément que le plus bas des trois étages ſervoit de demeure aux animaux, le ſecond de grenier pour les proviſions néceſſaires, & le troiſiéme pour les oiſeaux, & pour le logement de Noé & de ſa famille. M. le Pelletier de Rouen nous a donné une deſcription de l'Arche, qui ſemble beaucoup plus commode. Il prétend que la hauteur de l'Arche étoit diviſée en quatre parties; que le fond de l'Arche ou la caréne, de trois coudées & demie, ſervoit de reſervoir aux eaux; que le premier étage, haut de ſept coudées, étoit le magaſin des proviſions; que le ſecond, de huit coudées, contenoit les étables des animaux, & le troiſiéme, les volieres des oiſeaux, & le logement de Noé. Selon lui, la caréne & le premier étage d'en bas régnoit tout le long de l'Arche, ſans diviſion: mais le ſecond avoit une cour qui ſéparoit les étables qui étoient des deux côtez le long de l'Arche, au nombre de trente-ſix; & au milieu de cette cour, il ſuppoſe qu'il y avoit des couvertures qui communiquoient au premier étage, pour en tirer le foin & les autres proviſions; & aux quatre coins, des puits pour tirer de l'eau de la caréne; & des ouvertures aux côtez, pour jetter les immondices. Il met deux eſcaliers aux deux bouts, pour monter au troiſiéme étage, où il place à l'un des bouts une chambre pour les hommes, & dans les côtez trente-ſix volieres pour les oiſeaux, & dix-huit loges pour les grains & autres proviſions pour les hommes & pour les oiſeaux. La porte de l'Arche eſt placée par cet Auteur à l'un des bouts, & la fenêtre, ſelon lui, étoit une ouverture treilliſſée, d'une coudée de haut, qui régnoit à l'entour de l'Arche, & qui éclairoit les deux étages.

Cette conſtruction & diſpoſition de l'Arche a bien des avantages, qui ne ſe trouvent pas dans les autres ſyſtémes. Car 1°. on y donne un jour ſuffiſant pour éclairer les deux étages de l'Arche, qui en ont beſoin; ce qui n'eſt pas dans les autres ſyſtémes. 2°. On y place les animaux dans le ſecond étage au deſſus de l'eau, & dans un lieu éclairé; au lieu que juſqu'à préſent on les plaçoit dans l'étage d'en bas, ſous l'eau, & couvert du foin & des autres proviſions. 3°. Noé & ſa famille y ſont logez commodément & agréablement. 4°. On trouve le moyen d'y conſerver de l'eau douce: ce qui n'eſt pas dans les autres ſyſtémes, où l'on ſuppoſe que l'on tirera de l'eau du dehors; mais M. le Pelletier fait voir qu'elle auroit dû être ſalée, & par conſéquent qu'il a été néceſſaire de réſerver de l'eau douce. 5°. Toutes les immondices ſont facilement pouſſées hors de l'Arche, & ſans aucun embarras, & l'Arche a aſſez d'air pour empêcher l'infection. Enfin, par le calcul des dimenſions, il fait voir que l'Arche ainſi diſpoſée, pouvoit contenir à l'aiſe tous les hommes, animaux & oiſeaux qui devoient être renfermez dans l'Arche, avec les proviſions néceſſaires pour les nourrir pendant un an, & que les perſonnes qui étoient dans l'Arche pouvoient ſans peine fournir leur nourriture par jour. * Buteo, *de Arca Noe.* M. le Pelletier, *l'Arche de Noé.*

ARCHE'BULUS, Poëte Thébain, cité par Héphеſtion dans ſon *Enchiridion.*

ARCHE'DEMUS, Philoſophe Stoïcien qui avoit écrit pluſieurs Ouvrages, dont il ne nous reſte rien du tout. * Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.* *Voyez* ARCHIDE'ME.

ARCHEDICUS, Poëte Grec, a vécu ſous la CXIV Olympiade, vers l'an 324 avant Jéſus-Chriſt. Il écrivit quelques Comédies. * Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 8.

ARCHELAÏS ou ARCHELAÏDE, Bourg dans la Tribu d'Ephraïm, bâti par Archélaüs l'Ethnarque, fils d'Hérode, quelque tems avant ſon exil à Vienne en Dauphiné, arrivé la ſeptiéme année de l'Ere Chrétienne. Il paroit par Joſéphe que ce bourg n'étoit pas éloigné de Phaſélide, & qu'il y avoit un très grand nombre de palmiers qui portoient d'excellens fruits. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 14. *l.* 18. *ch.* 3. Relandi *Paleſtina*, *l.* 3.

ARCHE'LAÜS, Roi de Lacédémone, de la famille des Agides, ſuccéda à Agéſilaüs ſon pére l'an 3119 du Monde, & 916 avant Jéſus-Chriſt. Son régne fut de 60 ans: il le rendit mémorable par la priſe de la ville d'Egis, & de quelques autres places, qu'il emporta avec le ſecours de Charilaüs, Roi de l'autre famille. Il mourut l'an 3235 du Monde, & 800 avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias, *l.* 3 Euſébe, *en la Chron.*

ARCHELAÜS, Roi de Macédoine, fils *naturel* du Roi *Perdiccas*, monta ſur le thrône par de grands crimes. Comme ſa mére n'étoit que ſervante d'Alcétas, frére de Perdiccas, il ne devoit être ſelon les loix, que le valet d'Alcétas. Il fut pourtant le ſupplanter & s'emparer de la Couronne. Il fit plus, puiſqu'après lui avoir promis de le placer ſur le thrône, & l'avoir attiré chez lui ſous ce prétexte, il le fit enivrer, conduire hors des portes de la ville, & aſſaſſiner lui & ſon fils Alexandre. Archélaüs peu après ſe défit de ſon propre frére, qui n'étoit âgé que de ſept ans, & qui étoit fils légitime de Perdiccas & de Cléopatre. Il le jetta dans un puits, & fit accroire à Cléopatre que l'enfant y étoit tombé en courant après une oye. Après ces inhumanitez ce Tyran s'appliqua avec ſoin aux choſes qui pouvoient rendre la Macédoine formidable, ſoit par de nouvelles fortifications, ſoit par les troupes qu'il mit ſur pié, & les grands magaſins qu'il amaſſa. Il équipa même des vaiſſeaux, ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué chez les Macédoniens, pour donner des combats ſur mer. Outre cela il aima les Lettres & les Arts, & l'on vit chez lui les plus grands Poëtes, les plus fameux Peintres & les meilleurs Muſiciens. Il fit peindre ſon Palais par Zeuxis avec de grandes dépenſes; mais il fut mortifié de ne pouvoir attirer chez lui le ſage Socrate, qui répondit aux ſollicitations qui lui furent faites de ſa part, *qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à aller vers*

un homme de qui il recevoit des bienfaits, ſans lui pouvoir rendre la pareille. Euripide, qu'il avoit prié de faire quelque Tragédie ſur ſon ſujet, s'en excuſa pour n'être pas obligé de dépeindre les cruautez de ce Tyran. On convient qu'Archélaüs fut tué; mais on varie ſur les circonſtances comme ſur les motifs de ſa mort, auſſi-bien que ſur les années de ſon régne. Diodore de Sicile dit qu'il fut tué à la chaſſe par Cratéras ſon favori, mais par inadvertence. Ariſtote dit que ce fut par des Conjurez ſuſcitez par Cratéras, qui vouloit ſe venger de ce que ce Monarque avoit abuſé de lui pour des plaiſirs infames, & de ce que lui ayant promis l'une de ſes filles en mariage, il donna contre ſa parole, l'ainée au Roi d'Elimée, & la cadette au fils d'Amyntas. Hellanocrate de Lariſſe, qui avoit auſſi ſervi aux infamies d'Archélaüs, ſe joignit à Cratéras dans cette conſpiration. Platon dit bien que ce Prince fut aſſaſſiné par ſon favori, mais il ne le nomme pas, & il dit que ce meurtrier ne ſe porta à cette extrémité que pour s'emparer de la Couronne, qui lui fut ôtée trois ou quatre jours après par d'autres Conſpirateurs. Quant à la durée de ſon régne, Euſébe & Helvicus après lui, la font de vingt-quatre ans, Calviſius de ſeize, Pétau de quatorze, & Diodore de Sicile de ſept. Bayle s'eſt attaché à ce ſentiment comme le croyant le meilleur, & il met cette mort après le même Diodore ſous la deuxiéme année de la XCV Olympiade, 399 ans avant Jéſus-Chriſt. * Ariſtote, *l. 3. de Republ. c. 10* Platon, *in Alcibiade poſteriore.* Plutarque, *in Amatorio.* Diodore *de Sicile, l. 17. c. 16.* Bayle, *Dict. Critiq.* &c.

ARCHELAÜS, Général des troupes du fameux Mithridate, Roi de Pont, fut envoyé dans l'Achaïe, à la tête d'une Armée de 120000 hommes, prit Athénes par la trahiſon d'Ariſtion, s'empara de l'Iſle de Délos, & envoya à Athénes le Thréſor d'Apollon, ſous l'eſcorte de deux mille chevaux. L'année ſuivante, 87 avant Jéſus-Chriſt, & de Rome 667, il ſe jetta dans Athénes, & défendit vigoureuſement le port de cette ville, nommé *Pirée*, contre Sylla, Général de l'Armée Romaine. On dit que pour faire avorter le deſſein de Sylla, qui tâchoit par ſes machines de mettre le feu à une Tour du port, il la fit frotter d'alun: ce qui rendit ſes efforts inutiles. Néanmoins la ville fut priſe, & Archélaüs qui s'étoit ſauvé, fut vaincu quelque tems après avec Taxile, autre Général de Mithridate, & fut réduit à ſe retirer à Chalcis, où il pilloit les côtes des mers voiſines, & faiſoit plutôt la guerre en Corſaire qu'en Général. En l'année 83 avant Jéſus Chriſt, n'ayant pu détourner Dorylaüs d'attaquer Sylla près d'Orchoméne, ils ſe joignirent enſemble & furent vaincus. Archélaüs perdit ſon fils Diogéne dans ce combat; & après avoir été caché deux ou trois jours dans un marais, il ſe retira encore à Chalcis. Enfin appréhendant la colére de Mithridate, qui le ſoupçonnoit d'avoir entretenu un commerce ſecret avec les Romains, ce qui n'étoit pas ſans apparence, il paſſa dans leur parti avec ſa femme & ſes enfans, & en fut reçu très honorablement. Memnon marque qu'Archélaüs demeura fidéle à Mithridate. * Appien, *in Mithridaticis.* Strabon, *l. 12. & 17.* Aulu-Gelle, *l. 15. c. 1.* Dion, *l. 39.* Oroſe, *l. 6.*

ARCHELAÜS, fils du précédent, vers l'an 64 avant Jéſus-Chriſt fut établi par Pompée, Pontife & Souverain de Comane dans le Pont, où il y avoit un Temple célébre dédié à Bellone. On ajoûta aux dépendances de ce Temple, un domaine de 60 ſtades d'étendue; & les Habitans de Comane, auſſi-bien que les Eſclaves ſacrez qui étoient au nombre de 6000, devinrent Sujets d'Archélaüs, à qui pourtant il étoit défendu de vendre les derniers. Lorſque Gabinius fut prêt de marcher contre les Parthes, l'an 56 avant Jéſus-Chriſt & de Rome 698, Archélaüs ſervit dans ſon Armée, qui eut ordre de tourner vers l'Egypte, pour déthrôner Bérénice, fille de Ptolomée *Auletes*, & pour rétablir ce dernier. Alors Archélaüs trouva moyen de s'inſinuer auprés de cette Reine, qui venoit de faire étrangler ſon premier mari; & ſe faiſant paſſer pour fils de Mithridate, il l'épouſa & monta ſur le thrône d'Egypte. Il ne s'y maintint que ſix mois; car après quelques rencontres peu favorables pour lui, il fut tué dans un combat contre Gabinius. M. Antoine, depuis Triumvir, fit chercher le corps d'Archélaüs ſon ami, & lui fit faire des funérailles royales, ce qui lui acquit l'amitié des Habitans d'Alexandrie. * Strabon, *l. 12. & 17.* Appien. Plutarque, *in Vita M. Antonii.* Bayle, *Dict. Critiq.*

ARCHELAÜS, fils d'ARCHELAÜS, Roi d'Egypte, lui ſuccéda à Comane dans la dignité de Pontife, que Céſar lui ôta l'an de Rome 698, & 56 avant Jéſus-Chriſt, pour la conférer à Lycomède ou Nicomède, Bithynien. Archélaüs avoit épouſé une très belle femme nommée *Glaphyra*, dont Antoine fut amoureux, ce qui paroît par une Epigramme attribuée à Auguſte ſur Fulvie, *Quod Glaphyram, &c.* Auſſi lorſque Siſinna, fils aîné d'Archélaüs & de Glaphyra, diſputa la Couronne de Cappadoce à Ariarathe, il ne manqua pas d'avoir pour lui le ſuffrage d'Antoine, l'an de Rome 713, & avant Jéſus-Chriſt 41. Ariarathe remonta depuis ſur le thrône, & Antoine l'en chaſſa encore, pour y rétablir ARCHELAÜS, *dont nous allons parler.* * Strabon *l. 12.* Appien *de Bellis Civilibus, l. 5.*

ARCHELAÜS, petit-fils du Roi d'Egypte, & fils du Pontife de Comane, & de Glaphyra, obtint la Couronne de Cappadoce, par la faveur de M. Antoine, l'an 718 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 36. En reconnoiſſance, Archélaüs lui amena ſes troupes à la bataille d'Actium. Il ne laiſſa pas de ſe maintenir ſous Auguſte. Pendant ſon régne, il aida Tibére à rétablir Tigrane dans l'Arménie; obtint la petite Arménie, & une partie de la Cilicie; épouſa *Pythodoris*, veuve de *Polémon* Roi de Pont; reconcilia Archélaüs ſon gendre avec ſon pére Hérode, & ſe diſtingua par les honneurs qu'il fit rendre à C. Caligula, envoyé par Auguſte en Orient. Tibére, qui n'avoit reçu aucune civilité d'Archélaüs pendant ſon ſéjour à Rhodes, lui fit un crime de celles qu'il prodigua à Caligula; & après être parvenu à l'Empire, il le fit citer à Rome ſous d'autres prétextes. Archélaüs s'y rendit, & y mourut, avant que d'avoir été condamné, l'an de Rome 770, la 16 année de Jéſus-Chriſt, après un régne de 52 ans. * Plutarque, *in Vita M. Antonii.* Dion, *l. 51. & 54.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 15.* Tacite, *Annal. l. 3.*

ARCHELAÜS, fils d'HERODE *le Grand*, fut déclaré ſucceſſeur du Royaume de Judée, l'an ſecond de l'Ere Chrétienne. Dans le tems qu'il ſe diſpoſoit pour venir à Rome ſe faire confirmer par Auguſte, il fit tuer trois mille perſonnes, après une ſédition arrivée, parce qu'il avoit fait punir ceux qui avoient arraché un Aigle d'or qui étoit ſur le portail du Temple. Antipas ſon frére lui diſputoit le Royaume; & les Juifs irritez de la cruauté d'Archélaüs, demandérent de n'être ſoumis qu'aux Romains. Auguſte lui donna, ſous le titre d'*Ethnarchie*, la moitié de ce que poſſédoit Hérode; ſavoir, la Judée, l'Idumée & la Samarie. Lorſqu'il fut retourné en Judée, il ôta la Grande-Sacrificature à Joazar, & la donna à Eléazar. Depuis, il épouſa Glaphyra, veuve de ſon frére Alexandre, & fille d'Archélaüs, Roi de Cappadoce; mais en la dixiéme année de ſon gouvernement, Auguſte, ſur les plaintes que les Juifs lui firent de ſa tyrannie, le rélégua vers l'an ſix de Jéſus-Chriſt à Vienne dans les Gaules, où il mourut. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. Guerre des Juifs, l. 2.* Dion, *l. 55.* ou il lui donne le nom d'*Hérode.*

ARCHELAÜS, Agent d'Archélaüs, étoit fils du grand Hérode, Roi des Juifs. Il le tenoit à Rome, pour y avoir ſoin de ſes intérêts, & l'Empereur Auguſte l'envoya à ſon maître porter l'ordre de partir inceſſamment, pour venir rendre raiſon de ſa conduite. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. ch. 15.*

ARCHELAÜS, fils de CHELCIAS, qui épouſa *Mariane*, fille du grand *Agrippa*, dont il eut une fille appellée *Bérénice.* * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 20. ch. 5.*

ARCHELAÜS, fils de Magadate, Garde de Simon le Tyran de Jéruſalem. Il ſe rendit à Tite, pendant le ſiége, avec ſon compagnon Ananus & l'Empereur leur fit grace. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 23.*

ARCHELAÜS, Philoſophe Athénien, ou Miléſien ſelon les autres, étoit fils d'Apollodore ou de Mydon. Il fut Diſciple d'Anaxagoras, & Maître de Socrate, & s'acquit le ſurnom de *Phyſicien*, parce qu'il apporta le premier la Phyſique de l'Ionie à Athénes. Les animaux, ſans en excepter les hommes, avoient été, ſelon lui, produits d'une matiére terreſtre, chaude & humide; & il fut le premier qui remarqua que la voix étoit un ſon formé par l'impulſion de l'air. Il diſoit auſſi, comme ſaint Auguſtin, que toutes choſes ſe formoient par des parties diſſemblables; qu'il y avoit un Eſprit moteur, qui avoit ſoin de former tout ce qui eſt dans le Monde, ou en uniſſant ces corps différens, ou en les ſéparant les uns des autres. Archélaüs appelloit auſſi tout le compoſé du Monde, un Infini; il ſoutenoit que ce qui eſt juſte ou injuſte, ne l'eſt que par la coutume. Il vivoit ſous la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant Jéſus-Chriſt. * Diogéne Laërce, *in Vitis Philoſ. l. 2.* Saint Auguſtin, *l. 8. de Civ. Dei c. 2.* Bayle, *Dict. Critiq.*

ARCHELAÜS, Géographe, fut Auteur d'un Traité où il décrivoit tous les païs qu'Alexandre a parcourus, ce qui donne lieu de croire qu'il vivoit en même tems que ce grand Conquérant. Harpocration cite ſa deſcription de l'Eubée; mais on ne ſait ſi le Livre des Fleuves, cité par Stobée, n'eſt pas d'un autre ARCHELAÜS, qui décrivit en vers toutes les choſes qui ont une nature particuliére. Cet Ouvrage a un autre titre dans Antigone de *Caryſte*, qui l'appelle un Recueil d'Epigrammes, touchant les choſes merveilleuſes & difficiles à croire, & qui en rapporte quelques Epigrammes, qui roulent toutes ſur l'hiſtoire des Animaux. Artémidore, Pline, Varron, qui citent le même Ouvrage, n'en diſent rien qui ne concerne les Animaux; mais Stobée qui cite le Livre des Fleuves, parle auſſi du Livre touchant les Pierres, & il eſt très probable qu'Archélaüs a auſſi décrit en vers ce qu'il y avoit remarqué de merveilleux. * Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l. 1. c. 10.*

ARCHELAÜS, Orateur, fit un Traité de l'Art de parler. * Diogéne Laërce, *l. 2.* dans la Vie d'Archélaüs fils d'Apollodore, à la fin.

ARCHELAÜS, Evêque de Caſchara ou de Charrès dans la Méſopotamie, ſachant que l'Héréſiarque Manès avoit écrit une Lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*, l'obligea d'entrer en conférence, & le couvrit d'une ſi grande confuſion, que ce malheureux prit la fuite, & ſe retira dans un village aſſez éloigné, où il eut une ſeconde conférence avec un Prêtre nommé *Diodés*, inſtruit par Archélaüs. Saint Jérôme aſſure que ce ſaint Prélat écrivit en Syriaque les Actes de cette Diſpute, qui furent traduits en Grec. Zacagni nous les a donnez en Latin. Archélaüs vivoit dans le troiſiéme ſiécle, ſous l'empire de Probus; & la Conférence qu'il eut avec Manès, fut tenue l'an 277. Il étoit illuſtre par ſa piété & par ſa doctrine, & ſon nom ſe trouve dans le Martyrologe Romain, au 26 du mois de Décembre. * Euſebe, *in Chron.* S. Jérôme, *de Script. Eccleſ. c. 27.* S. Cyrille, *Hieroſolymit. Catech. 6.* Saint Epiphane, *Her. 66. & de Pond. & Menſ.* Socrate, *l. 1. c. 22.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccéſ. du troiſiéme ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

ARCHELAÜS, nom de deux Auteurs dont les Anciens font mention. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

ARCHELAÜS, Comte de l'Orient ſous Conſtantin & ſous Conſtance. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ARCHELAÜS, Comte de l'Orient ſous Valens en 369, & Préfet Auguſtal ſous Arcadius en 397. * Joh. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ARCHEMAQUE, de l'Iſle d'Eubée, écrivit l'Hiſtoire de ſa patrie en pluſieurs livres, dont Athénée & S. Clément d'*Alexandrie* citent le troiſiéme, & Harpocration le quatriéme. *Le*

Scho-

Scholiaſte d'Apollonius fait mention d'un autre Ouvrage du même Auteur, intitulé, *les Métonymies*. Il eſt difficile de dire quel en étoit le ſujet : cependant il ſemble qu'Archémaque s'appliquoit à y faire remarquer ceux qui ayant changé de nom, pouvoient être regardez comme des perſonnes différentes ; & l'on n'en peut douter, ſi ce que Plutarque cite d'Archémaque, que Serapis eſt le même que Pluton, & Iſis que Proſerpine, a été tiré de cet Ouvrage. * Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 3.

ARCHE'MORE ou OPHELTE'S, fils de Lycus, ſelon Guichard, ou de Lycurgue Roi de Thrace, ou de Nemée, ſelon Charles Etienne, dans ſon Dictionnaire Poëtique & Hiſtorique, fut tué par un ſerpent ; voici de quelle manière. Les Argiens allant avec leur Roi Adraſte à la guerre de Thébes, en faveur de Polynice, furent preſſez d'une ſoif extrême, & la nourrice du petit Prince, nommée *Hypſipile*, qu'ils rencontrérent, étant allée pour leur enſeigner où il y avoit de l'eau, craignant de coucher l'enfant à terre, ſuivant la défenſe de l'Oracle, elle le poſa ſur une plante d'ache ; mais un ſerpent étant venu, l'étouffa. Adraſte & les autres Grecs étant accourus, ils trouvérent que le ſerpent ſuçoit encore le ſang de cet enfant, ils le tuérent ; & pour conſoler le Roi de cette perte, il inſtituérent des Jeux ſolemnels de cinq ans en cinq ans, appellez *Nemées*, où les Vainqueurs étoient couronnez d'ache, & les Juges qui y préſidoient, vêtus de deuil. Clément *Alexandrin* dit qu'on y récitoit auſſi une Oraiſon funébre en ſon honneur. *Cherchez* ACHE. Néanmoins Euſébe attribue l'inſtitution de ces Jeux aux Habitans d'Argos, & la place ſous la dernière année de la LI Olympiade, & 576 avant Jéſus-Chriſt : ce qui eſt bien éloigné du tems de cette prétendue inſtitution en faveur du petit Archémore. * Euſebe, *in Chron.*

ARCHEPOLIS, l'un des jeunes gens qui avoient conjuré contre la vie d'Alexandre *le Grand*. * Quinte Curce, *l.* 6. *c.* 7.

ARCHESTRATE de Syracuſe ou de Géloé, Diſciple de Terpſion, écrivit en vers un Ouvrage de la Gourmandiſe, qui étoit ſon caractére le plus naturel. * Voſſius, *de Poëtis Græcis incertæ ætatis.*

ARCHETIME, Hiſtorien de Syracuſe, écrivit la Conférence des ſept Sages avec Cypſélus, où il dit qu'il fut préſent. Diogéne Laërce en fait mention dans la Vie de Thalès. Il eſt différent d'un autre qui a compoſé l'Hiſtoire d'Arcadie. * Diogéne Laërce, *in Vit. Philoſ.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

ARCHEVEQUE, titre du Chef des Evêques dans une certaine étendue de païs. Ce nom vient du Grec Ἀρχιεπίσκοπος, compoſé d'ἀρχὴ, *Principauté*, ou, ἄρχειν *commander*, & d'Ἐπίσκοπος, *Evêque*, ou *Inſpecteur*. Il n'a pas été connu dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, & il a été inventé par les Grecs, d'où il a paſſé aux Egliſes d'Occident, qui ont pris des Grecs la plupart de leurs termes eccléſiaſtiques. Dans les commencemens on n'employoit point d'autre titre que celui d'Evêque ; & lorſqu'on vouloit marquer ce qu'on a appellé depuis Archevêque, on diſoit ſeulement *le premier Evêque* d'une nation, comme il paroît par le trente-troiſiéme Canon attribué aux Apôtres. C'eſt en ce même ſens qu'Euſébe, *l.* 5. *de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique*, *c.* 23. dit qu'Irénée Evêque de Lyon étoit Evêque des Egliſes des Gaules, ſur leſquelles il avoit l'intendance. Il dit encore *dans ſon l.* 6. *c.* 2. que Démétrius avoit l'Epiſcopat ou l'Intendance des Egliſes d'Alexandrie, & du reſte de l'Egypte. Saint Cyprien étoit auſſi en ce même ſens l'Evêque qui avoit l'Intendance des Egliſes d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie. Le titre d'Evêque & de Prêtre eſt en uſage dès les premiers commencemens du Chriſtianiſme, parce que c'eſt un titre qui marque l'ordination ; au lieu que les noms d'Archevêque, de Primat & de Patriarche, ne ſont que des titres d'honneur & de juriſdiction. *Voyez* EXARQUE & METROPOLE. Quelques-uns croyent que les Patriarches d'Alexandrie ſe donnérent les premiers le nom d'Archevêque, lorſqu'on créa d'autres Evêques dans l'Egypte, où il n'y avoit autrefois que le Patriarche qui en étoit le ſeul Evêque. S. Athanaſe, qui vivoit dans le IV ſiécle, nomme ainſi Alexandre d'*Alexandrie*, & ſemble être le premier Auteur, qui ſe ſoit ſervi de ce mot. Dans le Concile d'Ephéſe, tenu l'an 431, Cyrille eſt appellé Archevêque de Jéruſalem, & Céleſtin Archevêque de Rome. Le Pape Léon I fut ainſi nommé dans le Concile de Chalcédoine, & Anaſtaſe parle de ſaint Félix en ces termes, *Venerabilis Felix, Archiepiſcopus Sedis Apoſtolicæ urbis Romæ.* On donna auſſi quelquefois le titre d'Archevêque aux Evêques qui avoient le droit de *Pallium*. Dans l'Egliſe d'Orient, l'Archevêque avoit ſeulement quelques prééminences au deſſus des Evêques & même des autres Métropolitains, dont l'autorité s'étendoit ſur pluſieurs Evêchez. Maintenant on ne diſtingue point la dignité de Métropolitain, d'avec celle d'Archevêque ; & par Archevêché on entend une Egliſe Métropolitaine, laquelle eſt comme la mére des Egliſes Epiſcopales qui en dépendent, & dont les Evêques ſont appellez ſuffragans de l'Archevêque. Il faut remarquer ici, qu'il y a toujours eu des Evêques, qui ont été préférez aux autres à cauſe de leurs Egliſes, leſquelles étant les plus anciennes, & comme les méres des autres, étoient auſſi les plus conſidérées. Telle étoit l'Egliſe de Jéruſalem, qui avoit été honorée de la préſence viſible de Jesus-Christ, & de celle de ſes ſaints Apôtres, & d'où la Religion Chrétienne avoit pris ſa ſource. C'eſt pourquoi le Concile de Nicée *au* 7. *Canon* lui conſerva ce privilége d'honneur. De même les Egliſes des plus grandes villes de l'Empire qui étoient les Siéges ordinaires, ou des Empereurs, ou de leurs Lieutenans, ou des Proconſuls, étoient plus relevées que les autres, parce que les Apôtres & leurs ſucceſſeurs s'y étoient plus particuliérement attachez, pour y établir le Chriſtianiſme, afin que de ces lieux là l'Evangile ſe pût plus aiſément étendre dans les villes qui en dépendoient. C'eſt ce qui arriva non ſeulement à Jéruſalem, mais auſſi à Antioche, à Ephéſe, à Corinthe, à Alexandrie, & principalement à Rome. D'ailleurs, parce qu'on avoit beſoin d'aſſembler quelquefois des Conciles pour remédier aux Schiſmes & aux Héreſies, les Egliſes & les Evêques ſe partagérent en certains départemens ſelon les Provinces & ſelon les divers Gouvernemens de l'Empire ; & l'Egliſe qui étoit dans la capitale d'un de ces Gouvernemens, étoit tenue la Métropole. Ainſi, parce qu'il y avoit un Préfet ou Lieutenant de l'Empereur établi ſur toute l'Egypte, qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à Alexandrie, l'Evêque de cette Egliſe étoit Métropolitain de toutes les Egliſes de l'Egypte, auſquelles furent jointes celles de la Pentapole & de la Libye. De même, à cauſe que le Proconſul de l'Afrique demeuroit ordinairement à Carthage, l'Egliſe de Carthage étoit la Métropolitaine de l'Afrique : & dans l'Orient, parce qu'Antioche en étoit la capitale, l'Egliſe d'Antioche étoit la Métropolitaine de toutes les Egliſes d'Orient. * M. Du Pin, *de antiqua Eccleſiæ Diſciplina.* Euſebe, *l.* 5. *&* 6. Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

ARCHEVIENS. *Voyez* ARACEENS.

ARCHI ou *Arki*, ville & grand païs, dans la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain. * *Joſué*, *ch.* 16. *v.* 2.

ARCHI-ACOLYTHE, nom d'une dignité qui étoit au deſſus des Acolythes, dans les Egliſes cathédrales, où il y avoit quatre Ordres de Chanoines ; ſavoir les Prêtres, les Diacres, les Soudiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leur Chef, & celui de ces derniers s'appelloit Archi-Acolythe. Ils n'aſſiſtoient point au Chœur, & ils n'avoient point de voix au Chapitre, non plus que les Acolythes. Cette dignité eſt préſentement éteinte. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitis.*

ARCHIAS, natif de Corinthe, & l'un des Deſcendans d'Hercule, bâtit la ville de Syracuſe, la quatriéme année de la IX Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 741. * Denys d'*Halicarnaſſe.*

ARCHIAS. Dans une même période Corn. Népos parle de deux Archias, dont l'un qui étoit Hiérophante, c'eſt à dire, Intendant des choſes ſacrées, ou Maître des Cérémonies religieuſes, écrit à un autre Archias qui pour lors étoit le premier Magiſtrat de Thébes leur patrie, pour la délivrer du joug des Lacédémoniens. * Corn. Népos, *in Vita Pelopida c.* 3.

ARCHIAS, Gouverneur de Cypre, entra en traité avec Démétrius *Soter*, Roi de Syrie, & promit de lui livrer cette Iſle pour 500 talens ; mais ayant été ſurpris ſur le point d'exécuter ſa trahiſon, il s'étrangla lui-même l'an 157 avant Jéſus-Chriſt, pour éviter le ſupplice dont il étoit menacé par Ptolomée *Philometor*, Roi d'Egypte, qui lui faiſoit faire ſon procès. * Polybe, *in Excerpt.* Valeſii.

ARCHIAS (Aulus-Licinius) Poëte Grec, que Cicéron défendit ſous le conſulat de Piſon & de Meſſala, en l'année 693 de Rome, ou, ſelon les autres, 694, & avant Jéſus-Chriſt 60, ſous le conſulat de Métellus & d'Afranius : ce qu'on prétend prouver par une Lettre de Cicéron à Atticus. Archias avoit compoſé un Poëme de la guerre contre les Cimbres, & en avoit commencé un autre du Conſulat de Cicéron. Mais ces Ouvrages ſe ſont perdus, & nous n'avons plus de ce Poëte que quelques Epigrammes. Fabius & Tacite ont parlé de lui. On dit qu'il étoit d'Antioche. * Voſſius, *de Poët. Latin.*

ARCHIBIUS. C'eſt le nom de deux Grammairiens Grecs, l'un fils d'Apollonius, & l'autre de Ptolomée. * Suidas.

ARCHI-BONZE, Grand-Prêtre ou Grand-Sacrificateur des Japonnois. Les autres Sacrificateurs s'appellent *Bonzes*. *Voyez* BONZES.

ARCHI-CHANCELIER ou GRAND-CHANCELIER, celui qui fait la fonction de Chancelier dans les affaires d'Etat. Ce titre étoit fort en uſage ſous la première & la ſeconde Race des Rois de France. Il y a maintenant trois Archichanceliers en Allemagne ; l'Archevêque de Mayence, l'Archevêque de Tréves, & celui de Cologne. Le premier eſt Archichancelier de l'Empire en Allemagne ; le ſecond des Gaules, ou pour mieux dire, du Royaume d'Arles dans les Gaules ; & le troiſiéme de l'Italie. La dignité d'Archichancelier de l'Empire en Allemagne eſt très conſidérable ; car l'Archevêque de Mayence en cette qualité eſt la ſeconde perſonne de l'Etat, le Doyen perpétuel des Electeurs, & le Gardien de la Matricule de l'Empire. Il a l'inſpection ſur le Conſeil Aulique, & ſur la Chambre Impériale de Spire, & il eſt comme l'arbitre naturel des affaires publiques. L'Archichancelier de l'Empire dans les Gaules, qui eſt l'Electeur de Tréves, ne fait aucune fonction de cette dignité, parce que ſa charge ne peut être exercée dans un païs où l'on ne reconnoît point l'Empereur. Elle lui donne ſeulement quelque prééminence. L'Archichancelier de l'Empire en Italie, qui eſt l'Archevêque de Cologne, n'exerce non plus aucune fonction de cette charge, parce que les Princes qui y poſſédent des Fiefs relevans de l'Empire d'Allemagne, ont auſſi la qualité de Vicaires perpétuels de l'Empire. L'Electeur de Mayence a ſon Vicechancelier, qui fait ſa charge à la Cour Impériale, qui garde les Archives des trois Chancelleries, & qui délivre les expéditions. L'Archevêque de Vienne a le titre d'Archichancelier du Royaume de Bourgogne, que l'Empereur Frederic I lui confirma en 1157. L'Abbé de Fulde en Allemagne a la qualité d'Archichancelier de l'Impératrice, qui lui fut confirmée par l'Empereur Charles IV, l'an 1368. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

ARCHIDAME, (*Archidamus*) Roi de Sparte de la famille des Proclides ou Euripontides, étoit fils d'Anaxidame, & arriére-petit-fils d'un autre Archidame, qui mourut avant que de monter ſur le thrône, & qui étoit fils du Roi Théopompe. Archidame I eut pour Collégues Eurycrate fils d'Anaxandre, Léon & Anaxandride de la famille des Eurythénides. Archidame I commença à régner ſous la XXVIII Olympiade, 668 ans avant Jeſus-Chriſt. Il ne régna pas longtems, & eut pour ſucceſſeur Agaſiclès. * Pauſanias, *in Laconicis & Meſſeniacis.* Sigonius.

ARCHIDAME II, Roi de Sparte, de la famille des Proclides,

clides, étoit fils de *Zeuxidame* qui mourut avant que de régner, & petit-fils du Roi *Leotychide*. Il monta ſur le thrône du vivant même de ſon ayeul, qui avoit été contraint de s'exiler, & de ſe refugier à Tegée, la ſeconde année de la LXXVI Olympiade, 475 ans avant Jéſus-Chriſt. Archidame fit pluſieurs irruptions dans l'Attique, qu'il ravageoit preſque tous les ans; il prit Platée, ville alliée des Athéniens, & mourut après 42 ans de régne, laiſſant pour ſucceſſeur *Agis* ſon fils aîné, la troiſiéme année de la LXXXVI Olympiade, 434 ans avant Jéſus Chriſt.

ARCHIDAME III, Roi de Sparte, & fils d'AGÉSILAUS *le Grand*, ſuccéda à ſon pére la premiére année de la CVI Olympiade, 356 ans avant Jéſus-Chriſt. Pendant le régne de ſon pére, il défit les Arcadiens, qui s'étoient alliez avec les Thébains, & les tailla en piéces, ſans perdre un ſeul homme. Après une ſi grande victoire, les Lacédémoniens ne firent point de réjouiſſances publiques, & ſe contentérent de ſacrifier un cocq au Dieu Mars; mais lorſqu'Archidame rentra victorieux dans Sparte, le peuple ne put retenir ſes applaudiſſemens & ſes acclamations. Le Roi même accompagné des plus grands de l'Etat, alla lui témoigner ſa joye, par ſes embraſſemens & par ſes larmes. Lorſque Epaminondas aſſiegea Sparte, le Prince Archidame ſeconda par ſon courage la générosité de ſon pére, & repouſſa les ennemis avec une intrépidité qui le fit admirer de toute l'Armée. Quand il fut monté ſur le thrône, il ſecourut ſecretement les Phocéens, leur fourniſſant des hommes & de l'argent dont ils ſe ſervirent pour piller les threſors du Temple de Delphes. Les Tarentins l'appellérent enſuite à leur ſecours, contre les Lucaniens & les Bruttiens, & il y alla avec une bonne Flotte; mais ayant abordé en Italie, il fut tué dans un combat qu'il livra aux Meſſapiens. Quoiqu'il eût fait de très belles actions, on le priva de l'honneur des funérailles, parce qu'il avoit contribué à l'impiété des Phocéens. On rapporte de lui pluſieurs bons mots. La premiére fois qu'il vit des arbalêtes, il dit *que la véritable valeur alloit ſe perdre, puiſqu'on alloit ſe battre de loin.* Un jour quelqu'un lui ayant demandé juſqu'où s'étendoit le domaine des Lacédémoniens, il répondit, *par-tout où ils peuvent étendre leur lance.* Voyant un Médecin qui ſe mêloit de faire des vers, & qui n'y réuſſiſſoit pas, il lui dit *qu'on avoit ſujet de s'étonner qu'il aimât mieux ſe faire appeller mechant Poëte que bon Médecin.* Philippe de Macédoine, après avoir remporté quelque avantage ſur les Lacédémoniens, lui écrivit avec fierté & avec menaces; & Archidame voulant confondre ſon orgueil, lui répondit, *qu'il s'avoit qu'il regarder ſon ombre au ſoleil, & qu'il ne la verroit pas plus grande qu'elle étoit avant la victoire.* Il mourut âgé de 80 ans, après un régne de 23, & laiſſa un fils nommé *Agis*, qui lui ſuccéda, & un autre nommé *Eudamidas*, qui régna après ſon frére. * Plutarque, *in Apophthegm.*

ARCHIDAME IV, Roi de Lacédémone, & fils d'EUDAMIDAS, alla au devant de Démétrius *Poliorcete*, Roi de Macédoine, qui avoit pris Athénes la premiére année de la CXXI Olympiade, 296 ans avant Jéſus-Chriſt. Il lui préſenta la bataille; mais il la perdit, & fut contraint de ſe retirer. Démétrius le pourſuivit juſqu'auprès de Sparte, où l'Armée d'Archidame fut défaite dans un ſecond combat: tout ce qu'il put faire, ce fut de ſe ſauver dans la ville. Ce Prince eut pour ſucceſſeur ſon fils *Eudamidas*, & pour Collégue Léonidas II, de la famille des Eurythénides ou Agides, qui fit enlever Archidamie femme d'Archidame, & la fit enſuite étrangler. * Plutarque, *in Demetrio.*

ARCHIDAME, Lacédemonien, & peut-être un de ceux dont nous venons de parler, étant à ſouper avec ſes amis, & ſe voyant raillé par un homme qui blâmoit ſon ſilence, lui répondit ſans s'émouvoir. *Ne ſavez-vous pas que celui qui ſait comme on doit parler, ſait auſſi le tems où l'on doit parler?* * Plutarque, *in Apophthegm.*

ARCHIDAME, Evêque, fut envoyé par le Pape Jule, pour être l'un de ſes Légats au Concile de Sardique, l'an de Jéſus-Chriſt 347. * S. Athanaſe, *Apol.* 2. Baronius, *A. C.* 347.

ARCHIDAMIE, fille de *Cleomyme* Roi de Sparte, ayant fait que le Sénat avoit ordonné que toutes les femmes ſortiſſent hors de la ville, avant le ſiége dont Pyrrhus la menaçoit, vers la ſeconde année de la CXXVII Olympiade, & 271 ans avant Jéſus-Chriſt, parut l'épée à la main devant les Sénateurs. Elle leur repréſenta que les méres de tant de braves guerriers qui ſe préparoient à combattre, n'avoient pas moins de courage qu'eux pour la défenſe de leur patrie: ce qui obligea le Sénat à revoquer ſon décret. * Plutarque, *in Pyrrho.*

ARCHIDAMUS, *Voyez* ARCHIDAME.

ARCHIDE'ME, Philoſophe de la Secte des Stoïciens, alla volontairement en exil chez les Parthes, & laiſſa de ſes ſucceſſeurs à Babylone, Plutarque parle de lui dans le Traité *de l'Exil*; Cicéron dans le 4. *l. des Queſtions Académiques*; & Strabon dans le 14. *livre.* Plutarque l'appelle *Archédéme.*

ARCHIDIACONE, eſt la partie d'un Diocéſe qui eſt ſujette à la viſite d'un Archidiacre.

ARCHIDIACRE, nom que l'on donnoit anciennement au premier des Diacres, ou à celui qui étoit leur Chef. Saint Auguſtin attribue cette qualité à S. Etienne, parce que ſaint Luc le nomme le premier des ſept Diacres. Il n'y avoit que ces Diacres qui puſſent être élevez à cette dignité; & ſi celui qui la poſſédoit, recevoit l'Ordre de Prêtriſe, il ne pouvoit plus exercer la fonction d'Archidiacre. Mais dans la ſuite du tems on donna auſſi ce titre à des Prêtres; ce qui ſe voit dans Hincmar, l'an 877. L'Archidiacre eſt maintenant comme le Vicaire de l'Evêque, & il fait pour lui la viſite des Egliſes du Diocéſe: c'eſt pourquoi il eſt auſſi appellé *l'œil de l'Evêque.* Il préſente à l'Evêque ou à l'Archevêque ceux qui demandent les Ordres, & ceux que les Patrons ont nommez pour deſſervir quelques Bénéfices. Autrefois il avoit la garde & la diſpenſation du Thréſor de l'Egliſe, & droit de juriſdiction comme Officialde l'Evêque. Maintenant il connoit dans ſes viſites, des matiéres provifionnelles, & qui ſe doivent juger ſur le champ. Il y a quelquefois dans une même Cathédrale, pluſieurs Archidiacres qui ont chacun leur juriſdiction dans une certaine étendue de païs, où ils font leurs viſites. En quelques Diocéſes, comme dans celui de Cahors, les Archidiacres tiennent le premier rang après l'Evêque, & devant les Doyens: ce qui s'obſervoit auſſi autrefois en Angleterre. Il y avoit anciennement un Archidiacre de l'Egliſe Romaine; & le Pape Gélaſe II avoit exercé cette dignité, avant que d'être élevé au Souverain-Pontificat. Panvinius dit que le Pape Grégoire VII ſupprima cet Office, & établit en ſa place celui de Camerier, pour garder le Thréſor de l'Egliſe Romaine. On lit néanmoins dans l'Hiſtoire, qu'il y a eu depuis des Archidiacres ſous Urbain II, ſous Innocent II, & ſous Clement III. A l'égard des Archidiacres Cardinaux, ils ont été ainſi appellez, non pas qu'ils euſſent le titre de Cardinal de l'Egliſe Romaine, mais du nom *Caromali*, qui ſignifie *principal.* Le P. Morin a remarqué que les anciens Archidiacres ayant intendance ſur le temporel, devinrent fort puiſſans. Comme on les choiſiſſoit d'entre les Diacres, ceux-ci mépriſérent la Prêtriſe, prétendant être au deſſus des Prêtres. Saint Jerôme ne pouvant ſouffrir cette vanité dans les Diacres de ſon tems, écrit à Evagre, qu'il a appris qu'il ſe trouvoit des gens aſſez fous, pour préférer les Diacres aux Prêtres, c'eſt à dire, ſelon lui, aux Evêques; car on donnoit alors le nom de Prêtre aux Evêques, auſſi-bien qu'aux ſimples Prêtres. *Audio*, dit-il, *quemdam in tantam erumpiſſe vecordiam, ut Diaconos Presbyteris, id eſt, Epiſcopis, anteferat.* La grande autorité dont les Archidiacres jouiſſoient alors, ſur-tout dans l'Egliſe Romaine, avoit porté les Diacres à cet excés d'ambition. D'ailleurs, comme ces Diacres étoient en très petit nombre, & qu'au contraire il y avoit quantité de Prêtres, les Diacres vouloient tenir le premier rang. *Diaconos paucitas*, dit ſaint Jerôme, *honorabiles, Presbyteros turba contemptibiles facit.* Il ajoûte qu'ils prenoient la liberté dans les feſtins domeſtiques, de donner la bénédiction en préſence des Prêtres. Le P. Morin obſerve que le titre d'Archidiacre eſt devenu aujourd'hui un titre aſſez inutile en quelques Egliſes, où l'on pourroit s'en paſſer. Leur principale fonction eſt, *dit-il*, d'examiner la dépenſe du revenu des Egliſes, d'avoir l'œil ſur leur temporel, de faire rendre les comptes aux Marguilliers des paroiſſes, & de voir s'il ne s'y commet point d'abus: ce que peuvent faire dit-il, les Evêques ou les Grands-Vicaires dans le cours de leurs viſites. Dans l'Egliſe de Conſtantinople, le Grand-Archidiacre eſt du nombre des Officiers, comme on le peut voir dans le catalogue des Officiers de cette Egliſe, que le Pére Goar a fait imprimer; & c'eſt à lui à lire l'Evangile, lorſque le Patriarche célébre la Liturgie, ou il y commet un autre pour lire en ſa place. *Voyez* DIACRE. * Du Cange, *Gloſſar. Latinitatis.*

ARCHIDONA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, du côté du Royaume de Grenade. C'eſt un des lieux où les Maures s'étoient cantonnés dans le XVI ſiécle. Il a un vieux Château, & il eſt ſitué dans l'Andalouſie ſur la frontiére du Royaume de Grenade, entre la ville d'Anduxar & celle de Malaga. Un Seigneur de la Maiſon des Girons, nommé Pierre, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, conquit cette place ſur les Maures l'an 1472, & obtint de Henri IV, Roi de Caſtille, la permiſſion de l'unir à ſon Domaine avec divers autres lieux. * Baudrand. Maty, *Diſt. Geogr.*

ARCHIDONA, Bourg ou petite Ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, au quartier que l'on nomme *Los Quixos*, près de ceux de Quito & de Pacamores. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARCHIDUC, titre des Ducs qui ont quelques prérogatives au deſſus des autres de même rang. Dans les anciennes Hiſtoires, Pepin, ſous le régne du Roi Dagobert, eſt appellé Archiduc d'Auſtraſie. Bruno, Archevêque de Cologne, l'an 959, eſt auſſi qualifié Archiduc de Lorraine. Gilbert de Bourbon, Comte de Montpenſier, fut créé Archiduc de Ceſſa ou Seſſa dans le Royaume de Naples. Le Duché d'Autriche fut érigé en Archiduché par l'Empereur Frédéric IV, en 1477, en faveur de Maximilien ſon fils, depuis Empereur. Les priviléges & prérogatives de l'Archiduc d'Autriche ſont entre autres, de recevoir l'inveſtiture de l'Empereur, ou des Ambaſſadeurs Impériaux, avec l'épée, comme les autres Princes, & gratuitement, dans les limites de ſes propres Etats. En la recevant, il eſt à cheval, habillé d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & ſur la tête une couronne ducale fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & ſurmontée d'une croix ſemblable à celle de la Couronne Impériale. Il eſt Chef né du Conſeil privé de l'Empereur, & ne peut être proſcrit, ni banni. Il fait punir tous attentats faits ſur ſa perſonne, comme crime de léze-majeſté, de la même maniére que fait le Roi des Romains, & les Electeurs. Il exerce la Juſtice dans ſes Etats ſans appel, en vertu du privilége que Charles-Quint a accordé aux Archiducs d'Autriche. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.* Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire, tome 5. p.* 388. & 389. de l'édit d'Amſterdam 1733.

ARCHIDUCHE'. La Province d'Autriche eſt le ſeul Etat de l'Europe qui ait titre d'Archiduché: il eſt poſſedé par l'Empereur, comme Prince de la Maiſon d'Autriche, qui jouït encore du Comté de Tirol & des Provinces de Stirie, de Carinthie & de Carniole. Depuis l'an 1620, le Royaume de Bohême eſt héréditaire à cette Maiſon, & celui de Hongrie depuis l'an 1687. *Voyez* AUTRICHE. * Bourgon, *Geograph. Hiſtor.*

ARCHIGALLUS, c'eſt à dire, *Chef des Eunuques*, étoit le Chef des Prêtres de Cybéle, dont Tertullien ſe mocque ingénieuſement dans l'*Apologétique*, *c.* 25. & dans le livre *de la réſurrection de la chair*, *c.* 17, auſſi-bien que Julius Firmicus. Ce Souverain-Prêtre de la Déeſſe Cybéle ſe faiſoit des inciſions, comme les autres Prêtres de la même Divinité, appellez *Galli Cybeles.*

AR-

* ARCHIGALLUS, second fils de Morinde Roi des Bretons, monta sur le Thrône l'an du Monde 3686, après la mort de son frére Gorbonien. Mais comme il regnoit avec beaucoup d'injustice, & qu'en particulier il opprimoit les Grands du Royaume pour remplir ses coffres, il fut déposé, & sa place fut donnée au vertueux Elidure, son cadet. Là-dessus Archigallus passa la mer pour chercher du secours, mais il revint quelques années après sans en avoir pu trouver, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il trouva son entretien auprès de quelques-uns qui tenoient encore son parti. Comme il erroit de côté & d'autre dans cette triste situation, il rencontra dans le bois de Calater son frére Elidure qui étoit à la chasse, & qui après lui avoir donné les plus fortes assurances de sa véritable amitié, le mena incognito dans son château. Aussi-tôt il feignit d'être malade, & lorsque sous ce prétexte il eut fait venir auprès de lui les Grands du Royaume, il leur persuada de reconnoître tout de nouveau Archigallus pour leur légitime Roi. Là-dessus ce généreux frére le mena à York, & ôtant la couronne de dessus sa tête, il la mit sur celle d'Archigallus. Depuis ce tems-là, Archigallus régna encore dix ans, & répara sa faute passée par une conduite des plus louables. Il fut enterré à Caerlair. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Milton, *Hist. de la Grande Bretagne*, en Anglois, *tome* 1.

ARCHIGENE, Médecin d'Apamée en Syrie, fils de Philippe & Disciple d'Agatinus, professa son Art à Rome, sous les Empereurs Domitien, Nerva, Trajan & Adrien, & mourut sous l'empire de ce dernier, âgé de 73 ans. Galien dit qu'il a écrit dix livres *des Fievres*, & douze livres de *Lettres savantes sur la Medecine*. Juvénal, qui vivoit de son tems, a mis son nom dans une de ses Satyres. * Suidas. René Moreau, *de Illustr. Med.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

ARCHILOQUE, natif de Paros, l'une des Isles Cyclades, Poëte Grec, que quelques Auteurs prétendent avoir été l'Inventeur des vers Iambes, vivoit sous la XXIX Olympiade, selon Eusébe, c'est à dire, environ 664 ans avant Jésus-Christ; ou, selon Tatien, la XXIII Olympiade; ou, selon Scaliger, vers l'Olympiade XXXIV, du tems de Manassé Roi de Juda & de Tullus Hostilius Roi des Romains; ou de Romulus, selon Cicéron. Lycambe lui avoit promis de lui donner sa fille en mariage, mais quelque tems après, il changea de pensée. Archiloque, pour s'en venger, écrivit des vers Iambes contre lui, qui le touchérent si sensiblement, qu'il se pendit de desespoir. C'est ce qui fait dire à Horace, *de Arte Poët. v.* 79.

Archilochum proprio rabies armavit Iambo.

& *au livre* 1. *de ses Epitres, Ep.* 19. *v.* 23.

——— *Parios ego primus Iambos.*
Ostendi Latio, numeros animosque secutus
Archilochi, non res & agentia verba Lycamben.

Au reste, ce Poëte fut si emporté & si peu chaste dans ses vers, qu'on avoit défendu à Sparte de lire ses Ouvrages. Il fut tué dans un combat, par un certain Callendas Corax de Naxos, que l'Oracle de Delphes chassa du Temple d'Apollon, à cause de cette mort. Si Archiloque n'est pas l'Inventeur des vers Iambes, il est certain qu'il est un des premiers & des plus excellens Poëtes en ce genre de Poësie. Voici le jugement qu'en porte Quintilien. Archiloque est le premier de ceux qui ont composé des vers Iambes. Il y a beaucoup de force dans sa Poëtie, ses pensées sont vives & brillantes, son stile est plein & nerveux. *Archilochus primus inter eos, qui Iambos scripsere; summa in eo vis, elegantes sané vibrantesque sententiæ; plurimùm sanguinis & nervorum.* Mais on l'a accusé d'être trop mordant & trop emporté dans ses Satyres: aussi Cicéron & Horace ont-ils considéré cet emportement d'Archiloque, plutôt comme une rage, que comme une véritable fureur poëtique, c'est à dire, comme un mouvement d'enhaut, ou un effet de ce feu divin, dont les Poëtes se vantent d'être animez. * *Voyez* là-dessus Cicéron, *en la* 1. *Tusc.* Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Cornélius Nepos cité par Aulu-Gelle, *en c.* 21. *du l.* 17. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapisseries.* S. Cyrille, *l.* 1. *contre Julien.* Tatien, *contre les Gentils.* Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 5: ou *tome* 3. *partie* 1. *p.* 296. *n.* 1097. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

ARCHIMANDRITE. Ce mot est en usage chez les Grecs pour signifier le Chef d'un Monastére, & c'est un nom de dignité parmi eux, comme chez nous le nom d'*Abbé*. *Mandra* signifie *un Monastére*, & *Mandrite*, *un Moine*. Ainsi *Archimandrite* signifie *Supérieur des Moines*. M. Simon dans ses remarques sur le Voyage du P. Dandini Jésuite, au Mont-Liban, croit que le mot d'*Archimandrite* vient originairement de la Langue Syriaque, aussibien que celui d'*Abbé*. Il dit que *mandra*, qui dans le Grec signifie *une étable*, ou le lieu dans lequel on renferme les bêtes, a été pris du verbe *dour*, dont les Chaldéens se servent pour marquer le séjour que les Voyageurs font dans de méchantes cabanes, & le plus souvent dans des étables. Il ajoûte que les Syriens ont en usage le mot de *dairo*, pour signifier cette sorte de demeure, & un Monastére; de sorte que *Mandrite* n'est autre chose qu'un Solitaire retiré dans sa cellule; & *Archimandrite* signifie celui qui est le Chef de ses Solitaires. Cette dignité subsiste encore aujourd'hui à Messine, parce qu'elle a été de la dépendance des Empereurs Grecs. C'étoit le Chef ou Abbé d'un Monastére de Religieux de saint Basile; mais le Roi d'Espagne l'a fait ériger en commende, & cette commende est d'un fort gros revenu. On appelle aussi *Archimandrites* les Abbez de Moscovie, selon le rapport d'Oléarius. * Du Cange, *Glossar.*

ARCHIMEDE, Philosophe Tralien, & différent de celui de Syracuse, a écrit des Commentaires sur Homére, un Traité de Méchanique, &c. * Suidas, *in Archimede.*

ARCHIMEDE de Syracuse, excellent Mathématicien, que Cardan appelle *inimitable*, avoit une passion si violente pour cette Science, qu'il négligeoit de prendre sa réfection, afin d'avoir plus de tems pour l'étudier. Ces Domestiques étoient souvent obligez de l'arracher par force de son cabinet: & lorsqu'ils le tiroient du bain & qu'ils l'oignoient, il traçoit des figures géométriques sur son corps. Il avoit le génie si inventif pour la Méchanique, qu'il osa dire au Roi Hiéron son parent & son ami, que s'il trouvoit une autre Terre pour placer ses machines, il pourroit lever celle que nous habitons. Il fit une Sphére de verre, dont les cercles suivoient les mouvemens de ceux du Ciel, avec une régularité admirable. L'on voit encore aujourd'hui à Rome dans le cabinet de Kircher, une Sphére construite presque d'une maniére aussi ingénieuse que celle d'Archiméde. Il trouva moyen de découvrir le larcin qu'un Orfévre avoit fait sur la couronne du Roi, en mêlant d'autre métal avec de l'or, & cut tant de joye d'avoir découvert ce secret, qu'il sortit du bain, sans s'appercevoir qu'il étoit nud; & que dans son abstraction il courut en sa maison pour en faire l'expérience, criant, *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* Les merveilles de son Art furent plus connues par les machines qu'il inventa pour faire sauter en l'air les vaisseaux de Marcellus, qui assiégeoit Syracuse. Pour l'invention de brûler les vaisseaux ennemis, par le moyen des miroirs ardens, que l'on prétend qu'il trouva dans ce siége, on la doit attribuer à Proclus, qui la pratiqua le premier dans le siége de Constantinople, sous l'empire d'Anastase. Lorsque Syracuse fut prise, Archiméde, qui étoit occupé à quelque démonstration de Géométrie, n'entendit point ce bruit extraordinaire qui se fait aux prises des places. Un soldat qui le trouva occupé à tirer des lignes, lui demanda son nom; mais lui plein de ce qu'il méditoit, le pria de ne point l'interrompre; ce qui choqua si fort ce brutal, qu'il tua Archiméde. Marcellus, qui avoit expressément ordonné de l'épargner, témoigna un déplaisir extréme de cette mort, & reçut fort civilement les parens de ce grand homme. Archiméde fut tué la premiére année de la CXLIII Olympiade, l'an 546 de Rome, & 208 avant Jésus-Christ. On lui attribue l'invention d'une maniére de *limace*, qu'on appelle *la vis d'Archiméde*, quoique Vitruve ne l'en fasse pas l'Inventeur. Diodore de Sicile, qui a écrit presque en même tems que Vitruve, l'en fait Inventeur; mais l'usage célébre qu'il donne à cette machine dans son livre, qui est d'avoir servi à rendre l'Egypte habitable, en épuisant les eaux dont elle étoit autrefois inondée, peut faire croire, qu'elle est beaucoup plus ancienne qu'Archiméde. Cicéron, dans le tems qu'il étoit Questeur en Sicile, se glorifie d'avoir découvert à Syracuse, hors de la porte Acragane, le tombeau d'Archiméde, tout couvert de ronces & d'épines qui étoient crues en ce lieu. Il dit qu'il le reconnut, pour avoir remarqué un Cylindre & une Sphére gravez sur la pierre. Nous avons encore aujourd'hui quelques Traitez de cet excellent Géométre. On les porta en Italie après la prise de Constantinople. Depuis, Jean Regiomontanus les ayant fait connoître en Allemagne, où il en avoit porté quelques copies, Thomas Venatorius les fit imprimer par Hervagius en 1544. On nous en a ensuite donné d'autres éditions. En 1615, David Rivault publia à Paris ces Traitez d'Archiméde, *Opera mechanica; Circuli dimensio; De Lineis spiralibus; De Quadratura parabolæ; De Conoidibus & Sphæroidibus; De numero arenæ.* Il y a des Commentaires du même Rivault. On peut encore remarquer que Joseph Scaliger trouvoit quelques fautes dans Archiméde, pour lequel Adrianus Romanus a écrit une excellente apologie. * Plutarque, *in Vita Marcelli.* Tite-Live, *l.* 24. *c.* 34. & *l.* 25. *c.* 31. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. Ex. 14. Pline, *Hist. Nat. l.* 7. *c.* 47. Cicéron, *Tusc. Quæst. l.* 5. Cardan. *l.* 16. *de Subtil.* Thomas Venatorius. Adrianus Romanus. Vossius. Rivaltius. Clavius, &c.

ARCHIMELUS, Poëte Grec, qui vivoit sous la CXXXVI Olympiade, vers l'an 234 avant Jésus Christ, fit une Epigramme sur un vaisseau d'une grandeur surprenante, qu'avoit fait bâtir Hiéron, Roi de Syracuse, & il en eut pour récompense mille muids de bled, qu'on lui porta jusqu'à Athénes, où il y a apparence qu'il demeuroit. Voilà donc un Poëte à ranger avec ceux qui en petit nombre ont trouvé des Amiraux de Joyeuse: car cet Amiral donna une Abbaye pour un Sonnet. * Athénée, *l.* 5. Bayle, *Dict. Crit.*

ARCHIMIME, mot dérivé du Grec ἀρχίμιμος, *Archimimus*, c'est à dire, *Maître-Bouffon* ou *Archibouffon*, qui contrefait la démarche, les gestes & la parole des personnes mortes & vivantes. L'on en voyoit de cette sorte souvent parmi les Romains du tems des Empereurs. Tel étoit celui qui vivoit sous Néron.

ARCHIN ou ARSIN, Royaume d'Afrique dans la côte d'or. Il a le petit Incassan au couchant & Igura au septentrion. La mer, & quelques rochers, lui servent de limites au midi. Il y a trois villages sur la côte. Celui d'Achombéne est à quatre lieues du Cap *das tres puntas*, vers le couchant. Il y a dans ce Royaume une riviére que les Négres appellent *Monca*. Elle passe au milieu de la Province d'Igwira, & le grand nombre de rochers qui l'entrecoupent, l'empêchent de porter bateau. Les Négres en tirent beaucoup d'or qu'ils vont chercher sous l'eau au pié des rochers, d'où cette riviére se précipite. Ils en lévent terre, pierre, sable, & tout ce qu'ils rencontrent, & séparent ensuite ces matiéres à loisir sur le rivage. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 4. Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

*ARCHINTO, est le nom d'une illustre famille dans le Duché de Milan, dont quelques Auteurs tirent l'origine d'un certain ARCHINTO issu de la race des Rois de Lombardie. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le XII siécle on vit paroître avec distinction ANSELME & MAINFROY Archinto, qui fondérent le monastére de Clareval. Depuis ce tems-là, cette famille a produit de grands hommes.

JOSEPH Archinto, fils de BELTRAMOLE, étoit Conseiller ou Sénateur à Milan, lorsque cette ville, après le gouverne-

ont des Viſconti, recouvra ſa liberté, & il contribua beaucoup réduire la ville de Como ſous la domination de ceux de Milan. l étoit auſſi en grand crédit auprès de François Sforce, lorſqu'il ut maître de Milan, & auprès de ſon fils Galeazzo Maria.

JÉRÔME Archinto, fils de JEAN-AMBROISE, fut fait Sénateur de Milan par Charles-*Quint*, & ſa grande érudition lui quit tellement l'eſtime du célèbre Juriſconſulte Alciat, que ce rand homme lui dédia ſon Traité *de ponderibus & menſuris*.

FRANÇOIS Archinto, fils de BARTHÉLEMI, fut fait par rançois II, Duc de Milan, Chevalier & Gouverneur du Comté le Chiavenne, & fut auſſi enſuite fort eſtimé de Charles *Quint*.

JEAN-BAPTISTE Archinto, fils de CHRISTOPHLE, fut léputé vers Charles *Quint*, pour ſe plaindre de la mauvaiſe conuite des Eſpagnols dans le Milanez, comme le rapporte Paul Jove.

ALEXANDRE ſon frére fut honoré par Charles-*Quint* de pluieurs emplois importans, & en obtint entre autres choſes, le itre de Comte & de Baron de l'Empire, avec la ville & Comté le Blandrate.

HORACE ſon fils fut pére d'OCTAVE, qui reçut en Eſpagne le Philippe III le titre de Comte de Barate, que ſes Deſcendans ont conſervé.

CHARLES, autre fils d'Alexandre, a été la ſouche des Comes de Ténate, & des Seigneurs héréditaires d'Herba.

PHILIPPE, fils de Charles, fut pére d'un autre CHARLES, & ils furent tous deux Sénateurs à Milan. Ce dernier Charles, ut fait en 1700 Chevalier de la Toiſon d'Or par Charles II, Roi d'Eſpagne, qui donna au pére le titre de Prince.

Il y a encore pluſieurs de cette famille qui ſe ſont fait diſtinguer dans l'Egliſe: entre autres,

PHILIPPE Archinto, qui après avoir été employé en pluieurs importantes affaires, & avoir paſſé par différentes dignitez eccléſiaſtiques, fut fait Evêque de Saluces, & qui réſigna cet évêché à Chriſtophle ſon neveu, lorſqu'il fut mis ſur le Siége de Milan, en qualité d'Archevêque: mais ils moururent tous deux vant que de prendre poſſeſſion de leurs dignitez. Chriſtophle avoit quatre frères qui embraſſérent tous l'état eccléſiaſtique, avoir, ROMULUS, Evêque de Novare; POMPILIUS, qui tant Protonotaire Apoſtolique, mourut à la fleur de ſon âge; PHILIPPE, Evêque de Como; & AURÉLIUS, Chanoine Réulier de l'Egliſe della Scala à Milan, qui fut auſſi Protonotaire poſtolique, & enſuite Abbé de l'Abbaye de Ste. Marie des Allemans à Bologne. Il eut encore un cinquiéme frére, appellé ORACE, qui eut pour fils AURELIUS, lequel après avoir été Référendaire du Pape, ſuccéda à ſon oncle Philippe dans l'Evêché de Como, & mourut peu de tems après.

JOSEPH Archinto, fils de Charles Comte de Ténate, naquit le 16 Avril 1651, & ſe diſtingua d'une manière honorable. Ce fut n homme d'une très grande capacité. Après avoir été Protonotaire Apoſtolique, & s'être acquité de pluſieurs députations importantes, il fut fait par le Pape Innocent XII, au mois de Janvier 1699, Archevêque de Milan, & le 14 Nov. de la même année élevé au Cardinalat. Il eſt mort le neuviéme Avril en 1712 à l'age de 61 ans.

LOUIS, frére du précédent, a rendu de grands ſervices à l'Empereur contre les François & contre les Turcs, mais il fut tué devant Belgrade en 1693. Il avoit épouſé BÉATRIX-ELÉONOR, fille de François Erneſt Comte de Schlick. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Creſcentius, *Amphitheat. Roman* Jovius, *Hiſt. l.* 37. Imhof, *Genealog. Ital. & Hiſp. p.* 140. *& ſuiv.*

ARCHINUS, Citoyen de la ville d'Argos dans le Péloponnéſe, trouva le moyen de ſe rendre maître d'Argos par une adreſſe, dont Polyen fait ainſi le récit. Les Magiſtrats de la ville avoient fait forger des armes neuves pour les Citoyens, aux dépens du public, & avoient donné à Archinus le ſoin de les diſtribuer. Celui-ci, à meſure qu'il donnoit les armes neuves, ſerroit les vieilles ſous prétexte de les conſacrer dans les Temples des Dieux, ſuivant l'ordre des Magiſtrats; mais les ayant en ſa diſpoſition, il en arma pluſieurs vagabonds & mercénaires qu'il avoit préparez pour cette exécution, & uſurpa de cette manière la ſouveraine Autorité dans Argos. * Polyen, *l.* 3. *c.* 8.

* ARCHINUS, Auteur Grec, cité par Clément Alexandrin & par d'autres. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

ARCHIPEL. On nomme ainſi toutes les plages de la mer où l'on trouve un grand nombre d'Iſles comme ramaſſées. L'on compte ſept Archipels, ſavoir, l'Archipel de la Mer Egée, de Saint-Lazare, des Molucques, de Chilve ou *Chiloé* qui s'appelle auſſi *Archipel d'Ancud*, des Maldives, de Mexique, & du Nouveau Païs Bas ou de la Nouvelle York.

L'Archipel de la Mer EGÉE eſt une partie de la Mer Méditerranée, entre l'Aſie, la Macédoine & la Gréce, dans laquelle il ſe trouve un grand nombre d'Iſles, qui s'étendent depuis le détroit de Gallipoli juſqu'à la côte d'Aſie, & au deſſus de Candie, que l'on y comprend auſſi. Les Anciens ont diviſé ces Iſles en Cyclades & en Sporades. Les *Cyclades*, au nombre de cinquante, ſont autour de l'Iſle de Délos, en forme de couronne; d'où leur vient le nom de *Cyclades*, du mot Grec κύκλος, cercle. Les *Sporades*, ainſi appellées du mot Grec σπείρω, ſemer, ſont éparſes ſans ordre entre l'Aſie & la Créte. Après cette Iſle, nommée aujourd'hui *Candie*, la plus grande eſt l'Eubée, préſentement Négrepont, que le fameux détroit de l'Euripe, qui a ſon flux & reflux ſept fois le jour, ſépare de la côte d'Athénes. Les autres Iſles ſont Lesbos, aujourd'hui Mételin, Tenedos, Chio ou *Scio*, Samos, Cos, Rhodes, Lemnos, Samothrace, & quantité d'autres, dont il y en a de petites qui ne ſont habitées que par des Religieux Grecs.

L'Archipel de S. LAZARE eſt une partie de l'Océan Oriental, couverte de diverſes petites Iſles, vers celles des Larrons, entre le Japon, les Philippines & la Nouvelle Guinée.

L'Archipel des MOLUCQUES eſt une grande partie de l'Océan des Indes en Aſie, qui eſt fort étendue & proche des Iſles Molucques, dont on lui a donné le nom. Il eſt diviſé en cinq parties, qui ſont l'Archipel des Molucques proprement dit, l'Archipel des Célébes; l'Archipel d'Amboina; l'Archipel du Maure; & l'Archipel des Papous. Emmanuel de Faria, Portugais, en fait une ample deſcription.

L'Archipel de CHILVE ou CHILOÉ, dans l'Amérique méridionale, eſt une côte de la Mer Pacifique, vers le Royaume de Chiloé. Il eſt tout couvert de diverſes petites Iſles.

L'Archipel des MALDIVES eſt dans la mer des Indes, ſur la côte de Malabar, & vers les Maldives, où l'on compte près de ſix mille Iſles différentes.

L'Archipel de MEXIQUE, eſt proprement le Golfe de Mexique, où il y a pluſieurs Iſles.

L'air dans l'Archipel de la Mer Egée eſt extrémement doux; on ne s'y apperçoit preſque point de l'Hyver; les chaleurs n'y ſont point incommodes; les arbres y ſont preſque toûjours verds, quelques-uns même ont des fleurs preſque toute l'année. Il y a quantité d'orangers & de citronniers, que les premiéres chaleurs font épanouïr. On ne voit dans les montagnes que de la lavande & du thin, dont les abeilles qui y volent par nuées, tirent un miel auſſi tranſparent que notre gelée. Les ruiſſeaux ſont bordez de lauriers-roſes, qui viennent à l'avanture dans les prairies. On voit à Naxe des arbres hauts de douze ou quinze piez, faire un berceau d'un quart de lieue de long. Les vins y ſont ſi exquis, que les Anciens l'ont appellée *l'Iſle de Bacchus*. Les fruits y ſont en abondance & des plus excellens. On y trouve toute ſorte de gibier.

Tous les peuples de l'Archipel ſont Chrétiens, mais tous ne ſont pas Catholiques. Les Latins qui n'en occupent que le tiers, ſont répandus en diverſes Iſles, dont quelques-unes n'ont qu'un Vicaire entretenu par le Saint Siége. Les autres, comme Naxe, Milo, Andra, Syra, Tine, Siphanto, ſont gouvernées par leurs Prêtres Latins. L'Archevêque de Naxe eſt le Métropolitain de ces Iſles, & cette Egliſe eſt la ſeule qui ait conſervé ſon ancien Chapitre. Dans ces Iſles il y a des Jéſuites & des Capucins, tous Miſſionnaires. Outre les Latins qui ſuivent les coutumes & les cérémonies de l'Egliſe Romaine, il y a des Grecs Orthodoxes, qui gardent le Rite ancien de leur Egliſe, & qui reconnoiſſent le Pape. Leur nombre eſt plus petit que celui des Grecs Schiſmatiques. Les Moines du Mont-Athos, nommé le *Mont ſaint*, parcourent ces Iſles dans le tems de l'Avent & du Carême, pour adminiſtrer les Sacremens aux Grecs de leur Rite; & par leur hardieſſe à crier contre le Pape, & à déclamer contre les Latins, ils s'attirent l'affection du peuple, & en retirent de groſſes contributions. Les Grécs de ces Iſles ſont plus ſincéres que ceux de Terre-ferme; cependant ils ſont auſſi inconſtans, fourbes & menteurs; ce qui a fondé le proverbe du païs, quand on veut parler de trois ſortes de gens qui n'ont guéres de probité, *Turcs de Négrepont, Grecs d'Athénes, & Juifs de Salonichi.*

Entre toutes ces Iſles, celles de Naxe, d'Amourgo & de Milo ont fleuri par les beaux Arts & par la Poëſie, qui n'y ſont preſque plus connus; même le Grec ancien, appellé *Grec littéral*, n'eſt plus la Langue des Grecs d'aujourd'hui, qui y ont ſubſtitué une eſpéce de jargon mêlé de pluſieurs autres Langues, excepté cependant ceux de l'Iſle d'Icarie, qui parlent encore un Grec aſſez pur. Les Habitans de l'Archipel ont un fort mauvais goût pour la Peinture; la Sculpture & l'Architecture n'y ſont plus en uſage. Leur occupation la plus ordinaire eſt le commerce. Les mariages ſont aiſez à rompre chez les Grecs de ces Iſles; pour dix écus, préſentant requête au Patriarche, les deux parties peuvent ſe pourvoir ailleurs, ſans qu'on y puiſſe trouver à redire. Cet uſage, & l'humeur jalouſe des Grecs, obligent les femmes à une grande reſerve. Dans les Egliſes elles ſont ſéparées des hommes, & cachées ſous de grands voiles. Leur habillement eſt aſſez bizarre, & elles l'ont changé depuis qu'elles ont vu les modes de France.

Tous les Grecs de ces Iſles, & ſur-tout les femmes, ont une paſſion extraordinaire pour les danſes publiques. La coutume de pleurer les morts eſt demeurée parmi eux, quoiqu'ils regardent cette coutume comme un reſte de l'ancienne Idolâtrie.

Ces Iſles, qui depuis fort longtems étoient de l'Empire Grec, furent ſéparées en diverſes Républiques, & eurent des Princes particuliers. Après que les François furent devenus maîtres de Conſtantinople, & que Baudouin Comte de Flandre fut élû Empereur, pluſieurs Seigneurs Grecs profitant de la confuſion où étoit alors cet Empire, s'érigérent en Souverains, ſe jettérent ſur les côtes de la Mer Egée, & dans les autres Iſles de l'Archipel, d'où ils faiſoient ſans ceſſe des courſes ſur les Latins, dont la domination leur étoit inſupportable. Henri frére de Baudouin & ſon ſucceſſeur, pour détruire tous ces petits Souverains, permit aux grands Seigneurs de ſa Cour, pour les récompenſer des grands ſervices qu'ils avoient rendus à ce nouvel Empereur, d'armer contre ces Rebelles, & leur abandonna toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire. Les Vénitiens, qui avoient aidé les François à la priſe de Conſtantinople, & auſquels étoit échue en partage la Theſſalie & une partie de la Macédoine, permirent, à l'exemple de l'Empereur, aux plus conſidérables d'entre eux d'équiper des vaiſſeaux, & de faire auſſi des conquêtes, pour en jouïr par eux & par leurs ſucceſſeurs. Marc Dandolo ſurprit Gallipoli; André Gizi s'empara des Iſles de Tines, de Miconi, de Schiro & de Scopelo: & Marc Sanudo, un des plus grands Capitaines qu'eût alors la République, ſe rendit maître de l'Iſle de Naxe en 1207, & devint par là le premier Duc de l'Archipel, Naxe étant la capitale de ce Duché. Il conquit enſuite les Iſles de Paros, d'Antiparos, de Santorin, de Nio, de Cimulo, de Milo, de Siphanto & de Policandro, où il mit des Gouverneurs & des garniſons. Jean Sanudo, ſixiéme Duc de Naxe, n'ayant eu qu'une fille appellée *Florence*, la maria

à JEAN Carcério ou *Dalle Carceri*, jeune Seigneur, Souverain d'une troiſiéme partie de l'Iſle de Négrepont, & le mit en poſſeſſion du Duché de l'Archipel quelque tems avant ſa mort. *Florence* Sanudo, après la mort de *Jean* Carcério, épouſa *Nicolas* Sanudo, II du nom, petit-fils de *Marc* Sanudo, Seigneur de Milo, frére puîné de *Guillaume* Sanudo, IV Duc de l'Archipel, dont elle n'eut point d'enfans. Du premier lit elle avoit eu *Nicolas* Carcério, Seigneur de Négrepont, dont Nicolas Sanudo ſon beau-pére, qui prit le titre de Duc de Naxe, fut Tuteur. *Nicolas* Carcério, qui ſuccéda à *Nicolas* Sanudo, ſon beau-pére, ne laiſſa qu'une fille nommée *Marie*, mariée à *Gaſpard* de Sommerive, & fut aſſaſſiné dans une partie de chaſſe par ordre de Criſpo, Seigneur de Milo, qui jettant ce crime ſur Gaſpard de Sommerive, gendre de Carcério, s'empara du Duché de l'Archipel, dont il fut le dixiéme Duc, & continua la ſucceſſion juſqu'à *Jacques* Criſpo, qui fut le vint & uniéme & dernier Duc de l'Archipel. Ce *Jacques* Criſpo s'abandonna ſi fort aux plaiſirs, que l'Iſle de Naxe n'étant qu'un lieu de diſſolutions & de débauches, les Grecs, qui conſervoient toûjours une haine furieuſe contre les Latins, envoyérent des Deputez vers le Grand-Seigneur, pour ſe plaindre des violences de leur Duc, & lui demander quelqu'un de ſa main. Selim II, ſucceſſeur de Soliman, donna le Duché à un Juif nommé *Jean* Miclés, qui n'oſant venir dans l'Archipel, y envoya un Gentilhomme Eſpagnol appellé *François Coronello*, qui gouverna ſous le nom du Juif. Ce changement obligea *Jacques* Criſpo de ſe refugier avec ſa famille à Veniſe, où il mourut peu de tems après; en ſorte que cette famille ſi conſidérable autrefois en Orient, eſt préſentement éteinte. Ainſi finit la Souveraineté de l'Archipel, l'an 1566, après avoir été plus de 300 ans entre les mains des Princes Latins. Le Juif Miclés ne la garda que fort peu d'années, & depuis lui elle a toûjours relevé immédiatement du Turc. Chaque Iſle conſidérable eut d'abord ſon Bey ou ſon Cadi qui la gouvernoit; mais les Armateurs Chrétiens qui courent ces mers leur faiſoient tant d'inſultes, que les Turcs ont pris le parti de gouverner ſeulement de loin. Depuis ce tems-là chaque Iſle crée ſes Magiſtrats tous les ans, & ſont une République à part. On appelle ces Magiſtrats *Epitropes*, & leur autorité eſt fort étenduë. Ils ne peuvent cependant condamner perſonne à mort ſans la participation de la Porte. Ils ont le ſoin de ramaſſer le tribut pour le Grand-Seigneur. Si-tôt que le Bacha ou le Bey paroît ſur ſes galéres, ils vont le trouver en mer, & lui portent ce qu'ils ont pu recueillir. Si le tribut eſt tout entier, l'Officier Turc leur permet de retourner; mais quand il manque quelque choſe, il les retient fort ſouvent ſur ſes galéres juſqu'à ce que tout ſoit payé. * Ptolomée. Pline. Sanſon. Baudrand, *Hiſtoire nouvelle des anciens Ducs de l'Archipel*, *l.* 1. 2. 3. *&* 4. Audiffret, *Géogr.*

ARCHIPEL d'Amboina (l') partie de l'Océan des Indes & de l'Archipel des Molucques. *Voyez* AMBOINA.

ARCHIPEL des Célébes (l') partie de l'Océan des Indes en Aſie, ou plutôt de l'Archipel des Molucques, vers les Iſles de Célébès, de Mindanao, de Masbarte & autres à l'occident des Iſles Molucques propres, où il y a quantité d'Iſles éparſes çà & là qui obéiſſent encore actuellement à leurs Rois.

ARCHIPEL du Maure ou *del Moro* (l') partie de l'Océan des Indes & de l'Archipel des Molucques, vers la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Gilolo, & vers ſa partie orientale, où il y a pluſieurs Iſles & Golfes, qui ſont à peine connus de nous. * Emmanuel Faria & Baudrand.

ARCHIPEL DU NOUVEAU PAÏS-BAS, ou de la Nouvelle York, ſur les côtes occidentales de l'Amérique ſeptentrionale, entre la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Suéde, aux environs de l'Iſle que l'on appelle *longue Iſle*, ou *Large Eyland*. * Sanſon. Baudrand.

ARCHIPHERACITES, nom que les Juifs donnoient à ceux qui avoient la charge de lire le texte de la Loi, & de l'expliquer au peuple. Ce nom eſt compoſé du Grec Ἀρχὴ, *principauté*, & de l'Hébreu *pherac*, qui ſignifie *titre*, *lecture publique* & *explication*. On les appelloit auſſi Ἀρχισυναγωγοὶ, *Archiſynagogues*, c'eſt à dire *Chefs de la Synagogue*. * Grotius, *in Novum Teſtam.*

ARCHIPOLIS. *Voyez* ARCHEPOLIS.

ARCHIPPE, *Archippus*, compagnon & bien-aimé de ſaint Paul. On veut qu'il ait été Evêque de Coloſſes, & un des ſoixante & douze Diſciples de Jéſus-Chriſt, & qu'il ſoit mort le 22 de Mars. * *Martyrol. Romain.* Il en eſt parlé *Coloſſ. ch.* 4. *v.* 17. *Epître à Philemon*, *v.* 2.

ARCHIPPUS, Poëte Comique Grec, qui vivoit ſous la XCI Olympiade, vers l'an 416 avant Jéſus-Chriſt. Il y a eu de ce nom un Archonte d'Athénes, & un Philoſophe de la Secte de Pythagore. * Voſſius, *de Poët. Grac.*

ARCHIPRETRE, titre d'une dignité eccléſiaſtique, que l'on donnoit autrefois au premier des Prêtres dans une Egliſe épiſcopale. Sa fonction étoit de veiller ſur la conduite des Prêtres & des Clercs; de célébrer la Meſſe en l'abſence de l'Evêque; d'avoir ſoin des veuves, des orphelins & des pauvres paſſans, auſſi bien que l'Archidiacre. Encore à préſent la dignité d'Archiprêtre eſt la premiére après celle de l'Evêque, dans quelques Egliſes Cathédrales, comme à Vérone, à Pérouſe, &c. Depuis on a donné le titre d'Archiprêtre aux premiers Curez d'un Diocéſe, ou aux Doyens des Curez. On les diſtingue en Archiprêtres de la ville, & en Archiprêtres de la campagne ou Doyens ruraux. Il en eſt parlé dans le ſecond Concile de Tours en 567, & dans les Capitulaires de Charles *le Chauve*, qui mourut l'an 877. Il y a encore à préſent deux Archiprêtres dans la ville de Paris, qui ſont les Curez de la Magdelaine & de Saint-Sévérin. M. Simon remarque, que comme les Curez étoient autrefois tirez du Clergé de l'Evêque, & qu'il y avoit entre eux de la ſubordination; celui qui étoit le premier ſe nommoit Archiprêtre, & avoit en effet une prééminence au deſſus des autres Prêtres ou Curez. Il ajoûte que l'Archiprêtre ſe nomme *Protopopas* chez les Grecs, c'eſt à dire, *premier Papas* ou *Prêtre*; & que dans le Catalogue des Officiers de l'Egliſe de Conſtantinople, il eſt remarqué qu'il donne la communion au Patriarche, & que le Patriarche la lui donne; & qu'il tient le premier rang dans l'Egliſe, rempliſſant la place du Patriarche en ſon abſence. Le P. Goar, dans ſes Remarques ſur ce Catalogue, dit que l'Archiprêtre chez les Grecs a ſuccédé en quelque maniére aux anciens Coévêques: & que dans les Iſles qui ſont de la dépendance des Vénitiens, il ordonne les Lecteurs & juge les cauſes eccléſiaſtiques. Il y a des Euchologes où l'on trouve la forme de conférer la dignité d'Archiprêtre; & le P. Goar l'a rapportée d'un Euchologe manuſcrit, qui appartenoit à Allatius. L'Evêque lui impoſe les mains, comme on fait dans les ordinations, & ce ſont les Prêtres qui le préſentent à l'Evêque. * Du Cange, *Gloſſ. Latinit.*

ARCHIROTA (Alexandre) Lancelot de Pérouſe, dans ſon Ouvrage intitulé *Chi l'indovina è ſavio*, dit que cet Auteur portoit le nom d'Alexandre; mais à la marge & dans la Table des matiéres, il le nomme *Agoſtino*. Archirota étoit Abbé des Olivetains, ſorte de Moines en Italie, & originaire de Naples. Il compoſa entre autres Livres, *un Recueil des actions des Rois dont l'Ecriture fait mention*, & le dédia à Bonne Sforce, Reine de Pologne, qui demeuroit alors à Bari, & qui lui donna pour récompenſe une penſion viagére de 300 écus par an. Cet Ouvrage fut compoſé en Italien, & pouvoit être le même que celui qui a pour titre, *Diſcorſi ſopra diverſi Luoghi della ſacra Scrittura*. Le Catalogue d'Oxford marque qu'il eſt diviſé en deux parties, dont la premiére fut imprimée à Florence en 1581, *in octavo*; & la ſeconde dans la même ville, l'an 1583, *in octavo*. On lit dans le même Catalogue que le Traité *De Voto paupertatis* parut à Florence l'an 1580, *in octavo*, & que l'Auteur de ces trois Livres ſe nomme *Alexander Archirota*, d'où l'on pourroit conclurre avec Konig, que celui dont nous parlons eſt Auteur du Traité *ſur le Vœu de pauvreté*. Lancelot de Pérouſe, *dans ſon Livre déja cité*, *p.* 987, dit qu'il a vécu 190 ans. Konig le fait fleurir en 1636, & lui attribue un *Commentaire ſur les Livres de Samuel & des Rois*. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARCHIS, *Arca*, village d'Aſie dans la Syrie, au pié du Mont-Liban, ſur la côte du Beglerbéglic de Damas. Ce n'eſt que les reſtes de la ville d'*Arca*, qui étoit épiſcopale & ſuffragante d'Edeſſe. Elle étoit ſituée entre Tortoſe & Tripoli. * Baudrand. Commanville, *Tables Géogr. & Chronol.*

ARCHISYNAGOGUE, Chef ou Prince de la Synagogue. Il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte de trois Chefs de la Synagogue, dont la fonction étoit de régler tout ce qui s'y devoit faire, d'interpréter la Loi, de faire les priéres, de juger des cauſes pécuniaires, de faire fouetter ceux qui étoient convaincus d'avoir transgreſſé la Loi, d'excommunier, & de bannir de la Synagogue. Le premier étoit nommé *Jaïre*. Ce fut celui dont Jéſus-Chriſt reſſuſcita la fille, *Marc*, *ch.* 5. Le ſecond eſt celui qui trouva à redire que Jéſus-Chriſt eût guéri le jour du Sabbat une femme poſſédée depuis dix-huit ans d'un Démon qui la tenoit courbée, qui dit au Peuple, *Il y a ſix jours dans la ſemaine pour travailler, venez en ces jours-là pour être guéris, & non pas le jour du Sabbat*, *Luc*, *ch.* 13. *v.* 14, & auquel le Seigneur ferma la bouche par cette forte cenſure, *Hypocrites, y a-t-il quelcun entre vous qui ne délie ſon bœuf ou ſon âne le jour du Sabbath, & ne les faſſe ſortir de l'étable pour les mener boire? Pourquoi donc ne falloit-il pas délier de ſes liens au jour du Sabbath cette fille d'Abraham que Satan avoit tenuë ainſi liée depuis dix-huit ans?* Le troiſiéme s'appelloit *Criſpe*, Chef de la Synagogue de Corinthe, qui ſe convertit par les prédications de ſaint Paul avec toute ſa famille, auſſi bien qu'un grand nombre de Corinthiens, qui furent tous baptiſez. * *Actes*, *ch.* 18. *v.* 8.

Ordinairement c'étoient les plus conſidérables d'entre les Juifs qui rempliſſoient cette charge: mais leur nombre n'étoit point limité, ni pareil dans toutes les villes. Cela dépendoit de la grandeur des lieux, & du plus grand ou du moindre nombre de ceux qui venoient dans les Synagogues. Il y en avoit où il ſe trouvoit ſeptante de ces Chefs: d'autres où il n'y en avoit que dix, neuf, cinq, quatre & même quelquefois un ſeul. On leur donne quelquefois le nom de *Prince* ou d'*Ange de la Synagogue*. Les Juifs leur donnent auſſi le nom de *Chachamim* ou de *Sages*.

ARCHITECTE. „ L'Architecte, *dit Vitruve*, doit ſavoir „ écrire & deſſiner, & être inſtruit dans la Géométrie; avoir „ quelque connoiſſance de l'Optique, de l'Arithmétique & de „ l'Hiſtoire; avoir étudié la Philoſophie, la Muſique; ſavoir „ quelque choſe de la Médecine, de la Juriſprudence & de l'A„ ſtrologie. Il doit ſavoir deſſiner, afin d'exécuter plus facile„ ment les ouvrages qu'il a projettez ſur les deſſeins qu'il aura „ tracez. La Géométrie lui eſt auſſi d'un grand ſecours, particu„ liérement pour lui apprendre à ſe bien ſervir de la régle & du „ compas, & pour prendre les alignemens, & dreſſer toutes „ choſes à l'équerre & au niveau. L'Optique lui ſert à ſavoir „ prendre les jours & faire les ouvertures, ſelon la diſpoſition „ du Ciel. L'Arithmétique eſt pour le calcul de la dépenſe des „ ouvrages. L'Hiſtoire lui fournit la matière de la plupart des „ ornemens d'Architecture, deſquels il doit ſavoir rendre raiſon. „ L'étude de la Philoſophie ſert auſſi à rendre parfait l'Archite„ ête: je parle de cette partie de la Philoſophie qui traite des „ choſes naturelles, & qui en Grec eſt appellée *Phyſiologie*. Pour „ ce qui eſt de la Muſique, il y doit être conſommé, pour ſa„ voir diſpoſer les vaſes d'airain que l'on met dans les apparte„ mens, ſous les degrez des Théatres, afin que la voix des Co„ médiens frappe les oreilles des Spectateurs avec plus ou moins „ de force, de diſtinction & de douceur. Il faut auſſi qu'il ait „ connoiſſance de la Médecine, pour ſavoir quelles ſont les dif„ férentes ſituations des lieux de la Terre, afin de connoître la „ qualité de l'air, s'il eſt ſain ou dangereux, & quelles ſont les

„ dif-

„ diverſes proprietez des eaux. L'Architecte doit auſſi ſavoir la „ Juriſprudence & la Coutume des lieux, pour la conſtruction „ des murs mitoyens, des égoûts, des toits & des cloaques, „ pour les vues des bâtimens, pour l'écoulement des eaux & au- „ tres choſes de cette qualité. L'Aſtronomie lui ſervira auſſi „ pour la confection des cadrans ſolaires, par la connoiſſance „ qu'elle lui donne de l'orient & de l'occident, du midi & du ſep- „ tentrion, des équinoxes & des ſolſtices". Voilà les connoiſſances que Vitruve exige dans un Architecte; mais on peut dire que ſi tant de connoiſſances ſont néceſſaires à un Architecte, quoique dans un degré médiocre, on trouvera qu'il y a très peu de parfaits Architectes.

ARCHITECTURE, Art de bâtir. Cet Art n'eſt pas ſi ancien que l'uſage des bâtimens; car d'abord on a fait des maiſons pour la néceſſité; & comme les premiers hommes changeoient ſouvent de demeures, ils ſe mettoient peu en peine de la durée & de la beauté de leurs Habitations. Mais parce que dans la ſuite chacun chercha à s'établir & à ſe fixer dans quelque païs particulier, on commença à bâtir des logemens plus ſolides, pour réſiſter aux injures du tems. Enfin le luxe s'étant répandu parmi les nations les plus puiſſantes & les plus riches, on voulut de la magnificence dans les édifices: ce qui donna occaſion d'inventer les régles de l'Architecture. Les Anciens avoient, comme nous, deux ſortes d'Architectures; l'une qu'on appelle *civile*, & l'autre *militaire*. La premiére a toûjours ſubſiſté, & l'on en ſuit encore à préſent les régles dans tous les édifices publics & particuliers. Mais l'autre qui regarde la fortification des places de guerre, a changé, à cauſe de la maniére différente dont on les défend aujourd'hui, principalement depuis l'uſage du canon. Les Architectes qui s'appliquent particuliérement à cette ſorte d'Architecture, ont été appellés *Ingénieurs*, parce qu'ils ſont ſouvent obligés de mettre en uſage des inventions *ingénieuſes*, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou défenſe des places; ou plutôt ce nom vient du mot *engin* qui veut dire *machine* qu'on employe dans la Méchanique.

Pour ce qui regarde l'antiquité de l'Architecture, l'Ecriture ſainte nous apprend que Cain bâtit une ville, qu'il appella *Hénoch*, du nom de ſon fils, longtems après le meurtre d'Abel. Noé fit l'Arche, où il ſe retira pendant le déluge, l'an du Monde 1655. Nimrod éleva la Tour de Babel, vers l'an du Monde 1757, & environ 100 ans après le déluge, tems auquel le même Nimrod jetta auſſi les premiers fondemens de Babylone, longtems avant Ninus & Sémiramis. On vit depuis paroître en Egypte les fameuſes villes de Thébes & de Memphis; & les plus anciennes villes de la Gréce & de divers autres païs, commencérent à être fondées. On ne ſait point qui furent les Architectes de tant d'édifices. Peut-être que les Princes & les Rois étoient eux-mêmes les conducteurs de ces grands deſſeins, comme ils ſemblent en avoir été les inventeurs. Du moins il eſt conſtant, ſelon le ſens de l'Ecriture, que Cain & Noé prirent eux-mêmes ſoin des ouvrages qu'ils firent bâtir.

Les Maîtres de cet Art ont compoſé divers Ordres d'Architecture, dont les proportions & les ornemens conviennent aux édifices, ſelon la grandeur, la force, la délicateſſe & la beauté qu'on leur veut donner. Ces Ordres ſont le *Toſcan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien*, & le *Compoſite*. La différence de ces cinq Ordres ſe prend de la colomne & de l'entablement, qui comprend l'architrave, la friſe, & la corniche. L'*Ordre Toſcan* eſt le plus ſimple & le plus dépourvu d'ornemens. Il eſt même ſi groſſier, qu'on le met rarement en uſage, ſi ce n'eſt pour quelque bâtiment ruſtique, ou pour quelque grand édifice, comme un amphithéatre, ou autres ouvrages qui doivent être fort ſolides. On croit qu'il a pris ſon origine dans la Toſcane en Italie. M. de Chambray dit que la colomne Toſcane ſeule, & ſans aucune architrave, eſt propre pour éterniſer la gloire des grands Hommes. L'*Ordre Dorique*, qui eſt ſolide, quoique moins groſſier, a la friſe ornée de triglyphes & de métopes. Les triglyphes ſont des ornemens compoſez de trois bandes ou régles ſéparées par des canelures. Les métopes ſont des têtes de bœuf, des baſſins, ou des vaſes, placez entre les triglyphes. Cet Ordre a été inventé par les Doriens, peuple de Gréce. L'*Ordre Ionique* plus délié, a le chapiteau à volutes, qui ſont des ornemens recourbez en lignes ſpirales, & la corniche eſt ornée de modillons, ou piéces ſaillantes de figure quarrée. Il tire ſon nom de l'Ionie, Province de l'Aſie. L'*Ordre Corinthien*, qui eſt beaucoup plus riche que les précédens, a le chapiteau à feuilles ou panaches, & des volutes autour. Il fut inventé à Corinthe, ville du Péloponnéſe. L'*Ordre Compoſite* participe de l'Ionique & du Corinthien; mais il eſt encore plus orné que le Corinthien, n'ayant néanmoins que quatre volutes. Il fut ajoûté aux autres par les Romains, après qu'Auguſte eut donné la paix à l'Univers. Lorſqu'on ſe ſert de pluſieurs Ordres dans un édifice, ils ſont diſpoſez de telle maniére, que le plus délicat eſt poſé ſur le plus fort & le plus ſolide. Ainſi ſur le Dorique on met l'Ionique, ſur l'Ionique le Corinthien, & ſur le Corinthien le Compoſite. Outre ces cinq Ordres, il y a des Architectes qui en mettent encore deux, ſavoir, *l'Ordre des Cariatides*, & l'*Ordre Perſique*. Le premier n'eſt différent de l'Ionique, qu'en ce que l'on met des figures de femmes au lieu de colomnes. L'autre eſt l'Ordre Dorique, avec des figures de Perſes, ayant les mains liées comme des captifs, au lieu de colomnes. Vitruve attribue l'origine de l'Ordre des Cariatides à la ruine des Habitans de Carie, ville du Péloponnéſe. Il dit, " que ces peuples s'étant unis avec les Perſes pour „ faire la guerre à leur propre nation, les Grecs après avoir mis „ les Perſes en déroute, & remporté ſur eux une entiére victoire, „ aſſiégérent ceux de Carie; & qu'ayant pris leur ville par la „ force des armes, ils la réduiſirent en cendres, & paſſérent „ tous les hommes au fil de l'épée. Quant aux femmes & aux „ filles, ils les emmenérent captives; mais, pour laiſſer des „ marques de leur crime à la poſtérité, ils repréſentérent dans „ les édifices publics qu'ils bâtirent enſuite, la figure de ces miſé- „ rables captives, où, en les faiſant ſervir de colomnes, elles „ paroiſſoient chargées d'un peſant fardeau, qui étoit comme „ la punition qu'elles avoient méritée, pour le crime de leurs „ maris ". Voilà ce que dit Vitruve. L'Ordre Perſique a eu ſon commencement par une pareille rencontre. Car Pauſanias ayant défait les Perſes, ceux de Lacédémone, pour marque de leur victoire, élevérent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils repréſenterent enſuite ſous la figure d'Eſclaves, portant les entablemens de leurs maiſons. C'eſt ſur ces deux exemples qu'on a depuis employé diverſes ſortes de figures dans l'Architecture, pour porter des corniches, & pour ſoutenir des conſoles & des mutules. On voit encore de vieux veſtiges auprès d'Athenes, où il y a des figures de femme, qui portent des paniers ſur leurs têtes, & qui tiennent lieu de Cariatides.

Ils mettoient encore des figures humaines, qu'ils appelloient *Atlantes*, ſelon Vitruve; les Romains les nommoient *Telamones*. Les Grecs avoient quelque raiſon de les appeller du nom d'Atlas, que les Poëtes ont feint porter le Ciel: mais on ne voit pas pourquoi les Latins leur donnoient le nom de *Telamones*. Baldus, dans ſon Dictionnaire ſur Vitruve, dit qu'il y a apparence que celui qui le premier s'eſt ſervi de ce mot, pour exprimer des figures qui portent quelque fardeau, n'a point écrit *Telamones*; mais [illegible], ce mot Grec ſignifiant *des miſerables*, & *des gens qui endurent le travail*: ce qui convient parfaitement à ces ſortes de figures, qui portent des corniches ou des conſoles, & que nous voyons ſi ordinairement aux piliers de nos anciens temples, ſous les images de quelques Saints, ou de quelques grands perſonnages.

L'Architecture a trois parties. La premiére regarde la conſtruction des bâtimens publics & particuliers; la ſeconde eſt pour la Gnomonique, qui traite du cours des aſtres, & de la fabrique des cadrans & des horloges; & la troiſiéme eſt pour les machines qui ſervent à l'Architecture & à la guerre.

Vitruve eſt le plus ancien de tous les Architectes dont nous ayons les Ecrits. Il vivoit du tems de Jules Céſar & d'Auguſte, & avoit vu les ſuperbes édifices qui étoient alors en Gréce & en Italie. Quelques ſavans perſonnages écrivirent auſſi pluſieurs excellens volumes d'Architecture; comme Fuffitius, Varron, Septimius & Celſus. Coſſutius, Citoyen Romain, fut appellé par le Roi Antiochus, pour achever le Temple de Jupiter *Olympien* dans la ville d'Athénes.

ORIGINE, PROGRES, ET DECADENCE de l'Architecture dans l'Empire Romain.

L'Art de bâtir eſt un des premiers Arts que les hommes ayent mis en pratique. La néceſſité de ſe mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'Architecture. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de cet Art. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable, que leur ſolidité & leur grandeur, parce qu'ils ne reconnoiſſoient que l'Ordre Toſcan. Mais la bonne Architecture ſe trouva dans un état floriſſant ſous Auguſte. La magnificence de ce Prince fit éclater tout ce que cet Art a de plus excellent & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de ſon Empire. Tibére n'eut pas le même goût, & négligea fort la culture des beaux Arts. Néron, parmi la foule effroyable de ſes vices, eut une grande paſſion pour les bâtimens; mais le luxe & la diſſolution y eurent plus de part qu'une véritable magnificence. Apollodore excella dans l'Architecture ſous Trajan, & mérita la faveur de cet Empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuſe colomne de Trajan, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Dans la ſuite, l'Architecture déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vue. Les ſoins & la magnificence d'Alexandre *Sévére*, la ſoutinrent quelque tems; mais elle ſuivit la décadence de l'Empire Romain, & retomba dans une corruption, d'où elle n'a été tirée que douze ſiécles après. Les ravages des Viſigoths dans le cinquiéme ſiécle, abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les ſiécles ſuivans, l'Architecture devint ſi groſſiére, que l'on n'avoit aucune intelligence du deſſein, qui en fait toute la beauté. On ne penſoit qu'à faire de ſolides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'Architecture. Les François s'employérent à cet Art avec un ſuccès extraordinaire, auſſi-tôt que Hugues *Capet* fut monté ſur le thrône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne Architecture Gothique fut peſante & groſſiére, autant la moderne paſſa à un excès de délicateſſe. Les Architectes du XIII ou XIV ſiécle, qui avoient quelque connoiſſance de la Sculpture, ſembloient ne faire conſiſter la perfection que dans la délicateſſe & dans la multitude des ornemens qu'ils entaſſoient avec beaucoup d'art & de ſoin, quoique ſouvent d'une maniére fort capricieuſe. * Felibien, *Principes des Arts, & Vies des Architectes.*

Il ne nous eſt point reſté d'Auteurs Grecs, qui ayent écrit de l'Architecture. Entre les Latins, Pline *le Jeune* eſt l'Ecrivain qui a le mieux parlé de l'Architecture, & il fait paroître aſſez de connoiſſance dans cet Art. On n'a que le ſeul Vitruve qui ſoit entier, quoique Végéce écrive que de ſon tems on comptoit juſqu'à ſept cens Architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit ſous Auguſte, a été commenté par Philander, & Daniel Barbaro, & traduit en pluſieurs langues, & ſur-tout en François, par M. Perrault Médecin. Les Modernes ſont, Leon-Baptiſte Alberti, Serlio du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo Scamozzi, Philbert de Lorme, Bulau, Blondel, & pluſieurs autres moins fameux, rapportez dans l'Architecture de Savot. Le Sieur Chantelou a fait le parallele de l'Architecture antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & pluſieurs autres, ont écrit de l'Architecture militaire. Le Sieur *Dacier* a écrit de l'Architecture navale: ſon Livre *in quarto* eſt imprimé à *Paris* en 1677.

ARCHI-

ARCHI-VOLEUR, *archi-fur*, ou ARCHI-FILOU, étoit parmi les Egyptiens le nom du Capitaine ou Chef des Voleurs. Diodore de Sicile, *l.* 5. en fait mention. La loi étoit que, lorsqu'on ſe faiſoit inſcrire au rôle des Larrons, & que l'on s'enrôlloit dans cette troupe, l'on donnoit ſon nom au Capitaine des Voleurs, en promettant d'apporter exactement, ſur le champ, & avec la derniere fidélité, tout ce qu'ils auroient dérobé, & cela ſans doute, pour la commodité du public, afin que quiconque auroit perdu quelque choſe, pût en écrire ſur le champ au Capitaine, en marquant le lieu, l'heure, & le jour auquel il avoit perdu ce qu'il cherchoit: par ce moyen on recouvroit bientôt ce qu'on avoit perdu, à condition que le Voleur auroit pour ſa peine la quatriéme partie de la choſe perdue & retrouvée. * Diodore de Sicile.

ARCHIO (les) ſont trois petites Iſles de l'Archipel à dix milles ſud-ſud-eſt de Pathmos, & à quatre lieues ſud-ſud-oueſt de Samos. Elles ſont habitées par quelques Hermites Grecs, & il y paît quantité de chévres, qu'on vend aux Paſſagers, & dont l'argent eſt employé à l'entretien du monaſtére de ſaint Jean l'Evangéliſte de Pathmos. On y peut mouiller commodément, & il y a trois canaux, mais en venant de l'eſt, on trouve un petit banc de ſable qu'il faut éviter, & la ſonde eſt néceſſaire en cet endroit. Pour les deux autres canaux, la roche y eſt ſaine, & à l'entrée de l'un il y a une crique, où on trouve depuis ſeize braſſes d'eau juſqu'à douze piez, toûjours en diminuant. D'ailleurs on y peut mettre un vaiſſeau en ſureté, quoiqu'il n'ait ni cables, ni ancre pour le tenir en affiette; mais il n'y a point d'aiguade. * Robert, *Voyage du Levant.*

ARCHONA. *Voyez* ARKON.

ARCHONITES. *Voyez* ARCHONTIQUES.

ARCHONTES, Magiſtrats, Préteurs ou Gouverneurs de la ville d'Athénes. Ce nom vient du Grec Ἄρχων, au pluriel Ἄρχοντες, c'eſt à dire *Commandans* ou *Princes*. Ils étoient neuf. Le premier prenoit le titre de Roi; le ſecond, celui d'Archonte; le troiſiéme de Polémarque; & ils étoient ſuivis de ſix Theſmothétes. Le Roi, comme Chef de l'Etat, convoquoit tous les autres. L'Archonte avoit pour ſon département le ſoin de la Juſtice & de la Police, & celui de conſerver le droit des veuves & des pupilles & particuliérement des femmes qui ſe trouvoient enceintes aprés la mort de leurs maris. Le Polémarque, c'eſt à dire, Généraliſſime des Armées, avoit l'intendance de la guerre. Ce nom eſt compoſé de πολεμος *guerre*, & ἀρχειν *commander*. Les Theſmothétes, c'eſt à dire, Légiſlateurs, compoſoient avec ces trois le Conſeil d'Etat. Leur nom Θεσμοθέται vient de Θεσμος *loi* & de τιθημι *établir*. Avant Solon leur élection ſe faiſoit par les ſuffrages; mais il trouva à propos de la faire par le ſort; de ſorte néanmoins que ceux qui étoient élus par cette voye, ſe préſentoient aprés au Sénat, où leur vie étoit examinée, & où l'on jugeoit s'ils étoient dignes de la Magiſtrature; ce qui devoit en dernier reſſort, être approuvé par le Peuple dans l'Aſſemblée générale. Médon *le Boiteux*, fils du Roi Codrus, ayant été préféré par l'Oracle d'Apollon Delphique, à ſon aîné Nélée, fut le premier des Archontes perpétuels qui furent créez l'an du Monde 2967, auquel Codrus mourut, 488 ans aprés la fondation du Royaume d'Athénes par Cécrops, & 1068 avant Jéſus-Chriſt. Ces Archontes perpetuels, dont Alcméon fut le dernier, furent ſupprimez 315 ans aprés, en la troiſiéme année de la VI Olympiade, 754 avant l'Ere Chrétienne; & on créa en leur place d'autres Archontes, dont le gouvernement ne duroit que dix ans. La dignité de ces derniers ne ſubſiſta que ſoixante & dix ans, aprés leſquels elle fut abolie, pour faire place à celle des Archontes annuels, la premiére année de la XXIV Olympiade, 684 ans avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias. Juſtin. Euſébe. Diodore. *Voyez* ATHENES.

ARCHONTIQUES (les) ſont une branche des Hérétiques Valentiniens & des Diſciples de Marc. Ils attribuoient la création du Monde à diverſes Principautez: ce qui les a fait appeller *Archontiques*. Ils rejettoient le batême & les ſaints myſtéres, auſſi bien que la Loi, perſuadez que tout cela venoit de Sabaoth, qui étoit une des Principautez inférieures. Ils croyoient que la femme étoit l'ouvrage de Satan. Ils admettoient une réſurrection de l'ame & non du corps. Quelques-uns d'entre eux vivoient dans le déréglement; les autres affectoient une continence extraordinaire. Toutes ces héréſies ne ſont apparemment que différens noms, que l'on donnoit aux Sectateurs de Valentin, à cauſe des différentes erreurs dont ils faiſoient profeſſion, ſuivant qu'ils y paroiſſoient plus ou moins attachez. * Saint Epiphane, *Her.* 40. Saint Auguſtin, *Her.* 20. Baronius, & Godeau, *A.* C. 175. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ARCHY, Roi de Tafilet. *Cherchez* MOULEY ARCHY.

ARCHYTAS de Tarente, Philoſophe Pythagoricien, étoit fils de Mnéſagoras, ou de Heſtieus, ſelon les autres. Ce fut lui qui tira Platon des mains de Denys le *Tyran*, qui le vouloit faire mourir. Sa vertu le fit choiſir ſept fois pour être Gouverneur de Tarente, bien que les autres ne puſſent poſſéder cette charge qu'une ſeule année. Au reſte, il fut excellent Mathématicien, & le premier qui trouva le Cube dans la Géométrie; il fabriqua même une colombe de bois qui voloit. L'on en voit aujourd'hui une toute pareille à Rome dans le cabinet de Kircher. Ce qui ne doit pas paroître impoſſible, ſi on ſe ſouvient que les modernes diſent la même choſe d'un aigle de fer, qui vola audevant de Charles-Quint, & d'une mouche du même métal, qu'un Ouvrier fort ingénieux fit à Nuremberg. Cardan met Archytas entre les douze Eſprits ſubtils du monde; & l'on obſerve que ce fut lui qui diſpoſa l'ordre des Catégories. C'étoit un des plus célébres Pythagoriciens de ſon tems. Il vivoit ſous la XCIII Olympiade, vers l'an 408 avant Jéſus-Chriſt. Diogéne Laërce, qui a écrit ſa Vie, parle de quelques grands hommes de ce nom. „ Il y a eu, dit-il, quatre Archytas. Le I. eſt ce Philoſophe de „ Tarente. Le II. étoit de Mityléne & Muſicien. Le III. a é„ crit de l'Agriculture. Et le IV. a fait des Epigrammes". Il y en a qui en ajoûtent un cinquiéme, qui fut Architecte, & que l'on fait Auteur d'un Livre de machines. * Diogéne Laërce, *in Vit. Pyth. l.* 8. Cardan, *de ſubtil. l.* 16. Aulu-Gelle, *l.* 12. *c.* 10. Voſſius, *de Math. c.* 13. 46. & 48. §. 5. 7.

ARCI, ARCY ou ARCIES, *Arciacus* ou *Arciacum*, petite ville ou bourg de France dans la Champagne, ſur la riviére d'Aube, à trois lieues de la ville de Troyes, du côté du ſeptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCIGOVINA. *Voyez* ARCEGOVINA.

ARCILIUS. *Cherchez* ARSILIUS.

ARCIMBOLDO (Jean), Cardinal, né à Milan, dont il fut Sénateur, étant devenu veuf fut pourvu de l'Evêché de Novare. Le Pape Sixte IV lui donna le chapeau de Cardinal en 1473, & le Pape Innocent VIII le nomma à l'Archevêché de Milan, & à l'Abbaye de Saint-Ambroiſe. Il mourut à Rome l'an 1491. * Aubery, *Hiſt. des Card.* Ciaconius.

ARCIMBOLDO (Gui Antoine), l'un des fils du précédent, fut ſon ſucceſſeur à l'Archevêché de Milan; & un neveu de celui-ci lui ſuccéda au même Archevêché aprés avoir été 24 ans Evêque de Novare. Ce dernier mourut l'an 1555, âgé de 70 ans. * Les mêmes.

ARCIS. *Voyez* ARCIES.

* ARCISSA ou ARSISSA, grand Lac de l'Arménie Majeure, que pluſieurs Modernes nomment *la Mer de Van*, à cauſe de la ville de Van, qui eſt ſituée tout proche. On lui donne le nom de Mer, parce que ſes eaux ſont ſalées; & Pline aſſûre que les plus peſantes pierres n'y peuvent enfoncer, & y ſurnagent. Quelques-uns l'appellent *le Lac de Vaſtan*, qui eſt la même ville que Van. D'autres le nomment *la Mer d'Arménie.* * Baudrand. *Voyez* ACTAMAR.

ARCK ou ARCKOG, *Arcus*, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans la Province de Loquabet, prés de celle de Murray, un peu à l'occident d'un autre Lac nommé *Legh*. Ils ſont tous deux aſſez longs, mais fort peu larges à proportion. * Baudrand.

ARCKEL, la Terre d'*Arkel* ou d'*Arkle*, *Hercules Tractus*, Contrée du Brabant Eſpagnol. Elle eſt dans le Quartier d'Anvers, aux confins de la Seigneurie de Malines. La ville de Liere ou Lire, en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARCKEL, eſt un ancien village qui donnoit ci-devant le nom de *Land van Arckel*, c'eſt-à-dire, *Païs d'Arckel*, à cette contrée qu'on nomme aujourd'hui *'t Land van Gorcum*, le Païs ou territoire de Gorcum. Il a autrefois appartenu à la noble famille d'Arckel, qui en a tiré ſon ſurnom. Cette famille étant éteinte, cette Seigneurie paſſa dans la Maiſon des Comtes d'Egmont. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARCKEL, nom d'une famille très ancienne & très noble de Hollande. Les Seigneurs d'Arckel ont preſque tous porté le nom de *Jean*.

ARCKEL, ville. *Voyez* ERKELENS.

ARCKEL (Corneille d'). *Voyez* ARKEL.

ARCKOG. *Voyez* ARCK.

ARCLO, ARECLO, ou ARKLOW, *Arkeloa*, petite ville avec un château. Elle eſt en Irlande dans la Lagénie, ſur la côte du Comté de Wicklo, au midi de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la riviére de Doro. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARCO, *Arcus*, petite ville d'Allemagne dans l'Evêché de Trente, ſur la riviére de Sarca, environ à deux lieues de ſon embouchure dans le Lac de Garde. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARCO, noble famille, avec titre de Comte, en Baviére, & dans les païs héréditaires d'Autriche, iſſue des anciens Comtes de Bogen. FREDERIC, Comte de Bogen, fit bâtir en 1175, la ville & le château d'Arco dans le Tirol, & prit le nom d'Arco. Cette ville avec ſes dépendances fut érigée en Comté par l'Empereur Sigiſmond, quoiqu'Albert d'Arco eût déja obtenu le titre de Comte en 1221. FRANÇOIS d'Arco étoit en 1453, Duc ou Doge de la République de Sienne, & eut deux fils, 1. ANDRE', Ambaſſadeur de Maximilien I, en pluſieurs Cours; & 2. ODORIK, qui fut Membre du Conſeil privé de l'Empereur. NICOLAS, fils d'Odorik, fut bon Philoſophe & bon Poëte, & mourut en 1546, laiſſant entre autres fils MAXIMILIEN & BAPTISTE, dont le premier fut Ambaſſadeur de l'Empereur à la Cour Ottomanne, & le ſecond Général de l'Empereur en Hongrie. PHILIPPE d'Arco, autre Général de l'Empereur, fut décapité à Brégentz le 15 Févr. 1704, parce que l'année d'auparavant il avoit rendu Briſach aux François. VINCIGUERRA d'Arco étoit en 1712 Conſeiller privé de l'Empereur. Un autre de la même famille a été Général de l'Electeur de Baviére & Commandant d'Anvers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis, *Tyrol. Ebrenk*, *partie* 2.

ARCON, ville autrefois capitale de l'Iſle de Rugen, qui appartient aux Suédois. Elle eſt ſituée ſur le cap de Wirtow, vis à vis de Mona, Iſle du Royaume de Danemarck. Waldemar, I du nom, la ruïna l'an 1168, lorſqu'il s'aſſujettit la Rugie. Le lieu où l'on voyoit cette ville, eſt aujourd'hui appellé *Orkunde* par les Habitans. C'eſt où ſont encore les reſtes du château de Laromarsbourg. Ceux d'Arcon adoroient anciennement l'Idole de *Swantovit*, qui ſurpaſſoit en hauteur les plus grands hommes, & qui avoit quatre cols, & autant de têtes, deux devant & deux derriére. Cette Idole avoit la barbe raſe, & les cheveux courts, & portoit en la main droite une corne ornée de pluſieurs métaux, que le Prêtre, deſtiné à lui rendre les honneurs qu'on croyoit lui être dus, rempliſſoit de vin tous les ans, préſageant, par cette liqueur, les biens qu'on devoit avoir l'année ſuivante. L'Idole avoit un arc dans la main gauche, une caſaque de différens bois, qui lui deſcendoit juſques aux jambes, & les piez tellement joints à la terre, qu'on ne

pouvoit voir leurs plantes. Proche de là on voyoit un mors, une ſelle, & une grande épée, dont la garde & le fourreau étoient argentez. S'il arrivoit, lorsque le tems de la recolte étoit proche, qu'on trouvât la corne pleine de vin, le Prêtre préſageoit une bonne année; & ſi le vin ſe trouvoit diminué, il la préſageoit mauvaiſe. Enſuite il verſoit le vin ſur les piez de cette Idole, & rempliſſoit la corne tout de nouveau. Ce fut le Roi Waldemar qui l'abattit. * Saxo Grammaticus, *Hiſt. Dan. l.* 14. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ARCONA. *Voyez* ARKON.

ARCOS, *Arcus*, *Arcenſium Colonia*, bonne petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la riviére de Guadalette, à cinq lieues au deſſus de Xérès de la Frontéra. Arcos a titre de Duché, & un château bâti ſur un rocher eſcarpé. *Voyez* PONCE de LEON. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCOS, *Arcus*, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, vers les confins de la Nouvelle Caſtille & de l'Aragon, ſur la riviére de Xalon, à trois lieues au-deſſus de Médina-Celi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ARCOS DE ESTREMADURA ou de VAL DE VEZ, en Latin *Arcus*, village ou bourg de l'Eſtrémadure de Portugal. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCTINUS de Milet, Poëte Grec, & Diſciple d'Homére, vivoit vers la XXV Olympiade, & environ l'an 678 avant Jéſus-Chriſt. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. Clément Alexandrin, *l.* 6. *Stromat.* Suidas. Voſſius, &c.

ARCTIQUE, eſt le nom que l'on donne au Pole ſeptentrional, à cauſe de la Conſtellation que les Grecs ont nommée Ἄρκτος & que nous appellons l'*Ourſe*, qui eſt proche de ce Pole. Les païs qui ſont les plus voiſins du ſeptentrion, ſont auſſi nommez *Terres Arctiques*, ou *Continent Arctique*. Les nouvelles découvertes nous y font connoître la Terre de Jeſſo, la nouvelle Zemble, les Terres de Spitzberg, l'Iſle d'Iſlande, & la Groenlande. * Sanſon.

ARCTOPHYLAX. *Voyez* BOUVIER.

ARCTURE, *Arcturus*, eſt une étoile de la Conſtellation, qui eſt proprement nommée *Arctophylax*. *Arcturus* eſt compoſé de deux mots Grecs, ἄρκτος & οὐρὰ, & ce mot ſignifie *la queue de l'Ourſe*, à cauſe qu'elle en eſt fort proche. Elle ſe léve le premier de Septembre, & ſe retire le 13 jour de Mai; & elle ne paroît jamais qu'elle n'amène quelque grêle ou tempête. Les Poëtes ont feint qu'elle habitoit le jour parmi les hommes, comme pour leur ſervir d'eſpion, & rendre enſuite compte à Jupiter des parjures & des injuſtices qui ſe commettoient dans le Trafic & dans la Juſtice: c'eſt ce que Plaute nous marque par des vers du *prologue de ſa Comédie* appellée *Rudens*, v. 5. Les Poëtes le font fils de Jupiter & de Calitto, & d'autres de Lycaon. Job parle de l'*Arcture* ſous le nom de *Charist*; de l'Orion ſous celui de *Cheſil*; des Hyades ſous celui de *Chimach*, & enfin des Conſtellations de l'Hemiſphére méridional ſous celui de *cachettes du midi*.

ARCUDI (Alexandre Thomas), Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Veniſe où il vivoit encore en 1714, s'eſt rendu célébre dans ſon païs par quelques Ouvrages, où il brille beaucoup d'eſprit, & une érudition peu commune. Le premier qu'il publia eſt intitulé, *Miniera dell' argutezze*: il avoit été commencé par ſon biſayeul Silvio Arcudi, & parut en 1697. L'Anatomie des Hypocrites, écrite auſſi en Italien, parut deux années après; l'Auteur s'y déguiſa ſous le nom de Candido Malaſorte Uſſari; mais s'étant apperçû que ceux qu'il craignoit ne le recherchoient pas, il ſe fit connoître en 1709, en publiant à Gênes ſa *Galatina letterata*, c'eſt à dire, l'Hiſtoire de quarante-quatre Hommes nez à S. Pietro de Galatina, qui ont fait honneur à leur patrie par leurs Ecrits. Son dernier Ouvrage qu'on connoiſſe, eſt l'Hiſtoire de S. Athanaſe, où il ſe propoſe de donner l'idée d'un Héros perſécuté par tout le monde. * Echard, *Script. Ord. Prad*

ARCUDIA, petite ville d'Afrique, dans la Barbarie. Elle eſt dans le Royaume de Tripoli, vers la frontiére de celui de Barca, ſur le Golfe de Sidra. Quelques Géographes croyent qu'Arcudia eſt la ville qu'on nommoit anciennement *Phœnix Vicus* & *Philænorum Ara*, laquelle d'autres jugent être Naima ou Taimi, bourg ſur le même Golfe, un peu à l'occident d'Arcudia. On conjecture auſſi qu'Arcudia pourroit être l'ancienne ville d'Automala, laquelle pourtant quelques Géographes aiment mieux placer à *Zanagra*, bourg du voiſinage d'Arcudia. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARCUDIUS (Pierre), Prêtre Grec, de l'Iſle de Corfou, fit ſes études à Rome dans le Collége des Grecs; & depuis ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, & fait connoître ſa capacité, il fut employé par Clément VIII. dans pluſieurs affaires. Ayant été envoyé par ce Pape en Ruſſie, pour y régler les conteſtations qui étoient entre les peuples de ce païs ſur la doctrine, il s'acquitta avec ſuccès de cet emploi. Il avoit une ſi forte inclination pour l'Egliſe Latine, qu'il obtint permiſſion du Pape de célébrer la Meſſe ſuivant le rite Latin, quoiqu'il fût Grec. Il s'attacha enſuite au Cardinal Borghéſe, neveu de Paul V; mais un cheval chargé de vin lui étant tombé ſur les jambes, il ſe retira dans le Collége des Grecs, où il mourut trois ans après, vers l'an 1621. Il a enrichi le public de pluſieurs Livres de ſa façon, & en a publié d'anciens. Le plus conſidérable des ſiens eſt l'Ouvrage qu'il a intitulé, *de Concordia Eccleſiæ Occidentalis & Orientalis in ſeptem ſacramentorum adminiſtratione*, qu'on a imprimé à Paris; *De Purgatorio, adverſus Barlaamum; De proceſſione Spiritûs Sancti*, &c. Il a traduit du Grec & fait imprimer à Rome, en 1620, pluſieurs Traitez des Grecs. Allatius remarque qu'il écrivoit avec trop de chaleur, & qu'il s'éloignoit ſouvent de ſon ſujet. On peut encore dire, qu'il s'eſt trop aſtreint à ſuivre la méthode & les opinions des Scholaſtiques. * Leo Allatius, *de Conſenſu Eccleſ. l.* 3. *c.* 7. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. c.* 125. Le Mire, *de Script. Sæcul. XVII.* &c.

ARCUDIUS (Antoine), Prêtre, Grec de Nation, a écrit divers Ouvrages, un entre autres, intitulé, *Les Nouvelles Fleurs*, ou *Parterre de Prières*. * Ughel, *Ital. Sacra.*

ARCUDIUS (François), Evêque de Nuſco dans le Royaume de Naples, vint à Rome, où il étudia dans le Collége des Grecs; & y ayant fait ſon cours de Philoſophie & de Théologie, il ſe fit Prêtre, & ſe retira en ſon païs, où il enſeigna la jeuneſſe aſſez longtems. Il revint encore à Rome, où il entra chez le Cardinal François Barberin; & ce Prélat Protecteur des Gens de Lettres, lui fit donner l'Evêché de Nuſco, où il mourut ſous le Pontificat du Pape Urbain VIII, vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illuſtr. c.* 23. Ughel, *Ital. Sacra.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ. du XVII. ſiecle.*

ARCUEIL, village à une lieue de Paris, vers l'orient, ainſi nommé par corruption de deux mots Arc-Julien, *Arcus Juliani*. Ce nom lui fut donné à cauſe de ſon Aqueduc fait par Julien *l'Apoſtat*, lorſque ce Prince, pendant la guerre contre les Germains, fit un aſſez long ſéjour à Paris. Il y paſſa l'Hiver en 357, & y revint pendant l'Eté de l'année 360, comme nous l'apprenons de ſon *Miſopogon*, c'eſt à dire, du Livre qu'il compoſa en 362, contre le peuple d'Antioche, qui s'étoit raillé de ſa longue barbe. Pendant cet intervalle, il fit bâtir le Palais nommé alors *les Thermes de Julien*, & depuis, *l'Hôtel de Cluny*, proche des Mathurins, où il fit conduire des eaux par des Arcs ou Aqueducs, qui ont donné le nom au village d'Arcueil. Il n'étoit encore que Céſar, lorſqu'il fit faire cet Aqueduc; car il ne parvint à l'Empire, qu'en 361. * Paſquier, *Rech. l.* 9. *c.* 2.

ARCULÆ *aves*, étoit le nom que les Romains donnoient à certains oiſeaux, qui étoient de mauvais préſage, ſoit par leur vol, & par la maniére de prendre leur nourriture. Ils empêchoient qu'on ne fît aucune entrepriſe: ce qui les faiſoit nommer *Arcula aves*, *quia arcebant ne quid fieret*. * Danet, *Antiq. Græq. & Rom.*

ARCULE (*Arculus*), étoit dans le Paganiſme le Dieu qui préſidoit aux coffres & aux caſſettes. Son nom venoit du Latin *Arca* ou *Arcula*, qui ſignifie un *coffre* ou une *caſſette*. On imploroit le ſecours de cette Divinité, pour être en ſûreté contre les Voleurs; mais les Voleurs avoient, diſoient-ils, une autre Divinité, nommée *Laverne*, qui les protégeoit dans leurs larcins. Il falloit ainſi qu'il y eût un combat entre ces deux Divinitez. Si Arcule étoit le plus fort, le coffre n'étoit pas volé; ſi Laverne avoit le deſſus, le coffre étoit pris: idée ridicule que les Idolâtres avoient de leurs Dieux. * Voſſius. Saint Auguſtin, *De Civit. Dei*

ARCY (Hugues), Archevêque de Reims, fut Religieux de ſaint Benoît, puis Abbé de Ferriéres, Evêque de Laon, & Archevêque de Reims en 1351. Il mourut en cette même année, après avoir eu l'honneur d'être du Conſeil du Roi Philippe VI, qui le nomma ſon Exécuteur teſtamentaire. Il fut auſſi le premier Prélat qui prêta le ſerment de fidélité au Roi Jean, & l'un des trois Evêques qui ont fondé à Paris le Collége de Cambray. * Guillaume Marlot, *Metrop. Rhemenſ. Hiſt. tome* 2. *l.* 4. *c.* 14.

ARCY (Grottes d'), grottes fameuſes à ſept lieues d'Auxerre près de la ville de Vermenton, à cinq cens pas d'un village nommé *Arcy*. Il y a une caverne ſous terre d'une longueur & d'une capacité étonnante; on l'appelle *les Grottes d'Arcy*, à cauſe du voiſinage de ce lieu, & des congélations différentes & admirables qui s'y voyent en quantité, repréſentant les rocailles des grottes de nos jardins. C'eſt ainſi que M. Perrault, qui a eu la curioſité d'aller voir celles-là, en parle depuis la page 273, juſqu'à la page 287, dans la deſcription qu'il en a faite dans ſon livre de l'origine des fontaines, imprimé *in douze*, en 1674, à Paris, chez Pierre le Petit, & dédié à M. Huygens de Zuylichem. Il continue de s'expliquer en ces termes:

Ce village d'Arcy eſt ſur le bord d'une petite riviére nommée *la Cure*, dont le cours en ce lieu décrit un demi cercle, dans lequel elle enferme une portion de terre en côte qui deſcend de tous côtez à la riviére. Le deſſus eſt plat à l'ordinaire, & ce ſont terres labourées & cultivées comme ailleurs. A l'endroit où commence ce demi cercle au deſſus d'Arcy, eſt une grande arcade d'environ 15 toiſes de large, d'une roche naturelle, dont le ceintre eſt comme celui de l'Arche d'un pont. Cette arcade tient d'une longue ſuite de rochers eſcarpez qui bordent la côte en cet endroit en remontant ſelon le cours de la riviére; c'eſt par cette arcade que l'on entre dans ces grottes, en traverſant quelques brouſſailles.

L'entrée n'eſt pas difficile d'abord, mais quand on a marché 15 ou 20 pas, le terrain qui s'éléve ſous la voûte, laquelle eſt ceintrée en cet endroit comme l'arcade, oblige à ſe baiſſer pour paſſer par deſſous, & pour deſcendre ſubitement ſur le vrai terrain ou platfond de la grotte.

Elle paroît d'abord de la largeur de huit ou dix toiſes, mais ſa longueur, qui eſt de deux à trois cens toiſes, ne ſe peut appercevoir à cauſe des ténébres de ce lieu, qu'il faut éclairer avec des flambeaux.

On voit ſeulement que les congélations ſont fort blanches, comme ſi elles étoient de plâtre: en des endroits la voûte paroît haute de 20 piez, en d'autres de 25, & en d'autres de 30.

Pour aller dans le fond de cette caverne, il y a deux chemins, qui ſe rejoignent à trente ou quarante toiſes de là.

L'élévation, la largeur & la longueur de cette voûte toute de pierre font un écho ou retentiſſement fort agréable, qui fait durer longtems le bruit qu'on y fait, & qu'on entend rouler bien loin dans la profondeur obſcure de cette caverne.

Toute cette voûte eſt ornée de congélations qui font des pointes ou culs de lampe de toutes groſſeurs, & qui deſcendent en bas les unes plus, les autres moins, avec une diverſité admirable; les côtez en ſont ornez auſſi, où s'étant aſſemblées, elles

ſont

font des avances de tems en tems sur le chemin qu'elles interrompent; & quand on les considére de pres, on y remarque des rustiques merveilleuses qui répréſentent des rochers, des montagnes, des plaines, &c. semblables aux grottes artificielles des jardins, mais qui n'ont point sans comparaiſon la beauté, ni le génie de celle-là.

Les congélations qui pendent de la voûte, deſcendent quelquefois juſqu'à terre, où s'amaſſant & ſe joignant enſemble, elles ſont pareillement dans le milieu du chemin des corps ou maſſes, qui répréſentent auſſi de ſemblables ruſtiques; quelquefois il ſemble que ce ſoit de ces chapelles en forme de ſépulchres de N. S. ou de celles où l'on voit attachez & pendus à l'entour des bras, des jambes, des têtes, des mains de cire & autres marques de dévotion. Il ſemble auſſi que ce ſoit des linges de ſervice, comme chemiſes, caleçons, chauſſettes, & autres qu'on ait étendues pour ſécher; quelquefois auſſi il ſemble que ce ſoient des piéces de drap ou de ſerge, qui ſeroient attachées en pluſieurs rangs à cette voûte l'une près de l'autre, & que le vent feroit mouvoir & ſe mêler enſemble; d'autres fois ce ſont comme des pierres couvertes de petites ondes, de même que de l'eau qui coule, & qui s'échappe de côté & d'autre entre des pointes de rochers. Enfin l'on y voit des reſſemblances de tout ce qu'on peut s'imaginer, ſoit d'hommes, d'animaux, de poiſſons, de fruits, &c.

Il s'y voit auſſi des colomnes qu'on diroit être cannellées, poſées ſur leur piédeſtal qui s'élévent juſques à la voûte ou plutôt qui en deſcendent. Ces colomnes ont plus de 15 pouces de diamétre, & 15 ou 20 piez de hauteur. On y remarque une congélation plus étrange que celle-là.

C'eſt une portion de colomne attachée à la voute, à laquelle portion de colomne tient une maniére de dôme, dont cette colomne eſt comme la lanterne: ce dôme eſt de cinq à ſix piez de large, creux par dedans comme une coupe, & tout ondé dedans & dehors; il eſt ainſi ſuſpendu en l'air à ſix piez de terre, ſans être ſoutenu par autre choſe que par cette maniére de lanterne, à quoi il eſt attaché.

Entre ces congélations qui ſont contre les côtez de la voûte, il y en a une à main droite que l'on remarque particuliérement. Ce ſont cinq ou ſix gros tuyaux de cinq à ſix piez de haut, & de huit à dix pouces de diamétre, creux par dedans, & arrangez d'allignement l'un près de l'autre, ſans ſe toucher pourtant. Quand on frappe ces tuyaux avec un bâton, ils rendent des ſons différens & fort agréables, que l'écho de la grotte fait durer longtems, & c'eſt pour cela qu'on les appelle *des orgues*.

Il y a en quelques endroits ſur les côtez de cette voûte ſur la gauche, des maniéres de cabinets ou cellules, dans leſquels on entre avec quelque peine. Monſieur Perrault continuant ſon récit dans ces mêmes termes qu'on rapporte tout de ſuite, dit: J'entrai dans un lieu où il y avoit une eſpéce de ſiége & de table, tout de congélation, avec un petit baſſin, dans lequel il tomboit de l'eau de la voûte: cette eau étoit fort claire & agréable à boire.

Il y a de l'eau en abondance en quelques lieux de cette grotte, comme à l'entrée, environ 30 toiſes en avançant ſur la main droite, où l'on voit beaucoup d'eau, qui forme ce que les gens du païs appellent l'Etang, lequel commence au milieu de la largeur de la grotte, & s'étend à côté juſqu'au pié de la voûte qui s'écarte & s'abaiſſe beaucoup en cet endroit. Cet Etang peut avoir cinq toiſes de large ſur 15 ou 20 de longueur: l'eau eſt ſi claire qu'on ſe jetteroit dedans, ſi l'on n'en étoit averti.

Vers le bout de cette grotte il ſe trouve un peu de pareille eau répandue dans de différens baſſins, que forme l'inégalité du plancher & des pierres de congélation qui le compoſent. On ne voit point d'eau tomber de la voûte. On entend ſeulement en diſtiller quelques gouttes de tems en tems, comme ſeroit la durée d'une ſeconde.

L'obſcurité de cette caverne eſt telle, qu'au milieu on ne ſauroit dire ſi l'on en eſt proche. Toutes ces congélations ſont fort blanches, & les figures qu'elles forment ſont la plupart raboteuſes, & couvertes de petites élévations, quelquefois rondes comme celles de chagrins, d'autres fois pointues & piquantes. Cette blancheur n'eſt qu'une petite croute tendre qui reſſemble à du ſucre qu'on met ſur des fruits, ou autre choſe qui eſt facile à emporter. Quand on caſſe quelqu'une de ces pointes, elle ſe trouve percée par le milieu d'un bout à l'autre, & l'on trouve que la matiére s'eſt miſe en rond à l'entour de ce vuide par les différens cercles qu'elle marque, de même que les troncs d'arbres en font voir autour de leur moëlle quand on les a ſciez. Cette matiére eſt jaunâtre & quelque peu ſemblable à du cryſtal ou à du talc de plâtre: on y voit quelques brillans par endroits, comme ſeroit du ſel.

La longueur de cette caverne ne ſe peut juger que par le chemin qu'on y fait; parce que les congélations dont on a parlé, qui deſcendent de la voûte en grande quantité, & qui ſont ces fréquens amas au milieu & aux côtez, les élévations ou abaiſſemens du terrain ou plancher ſur lequel il s'eſt fait d'autres congélations qui répréſentent des pierres roulées çà & là, ou des bornes: tout cela empêche la vue de ſe porter bien loin; mais ces embarras ne ſont pas deſagréables, au contraire ils donnent une grande magnificence à cette grotte par la variété ſurprenante de tant de différentes figures qui ſe préſentent de tous côtez.

Il y a un endroit de cette voûte où il n'y a point de congélations, & où elle paroît de pierre fort unie ſans ceintre, couverte d'une petite broderie, de quelque matiére plus brune & de relief, à petits compartimens ou guillochis, à peu près comme des traces que font des vers ſur le bois, entre le tronc & l'écorce, & que l'on voit quand on leve cette écorce, lorſqu'elle eſt à demi pourrie. On ne peut pas juger de quelle matiére eſt cette broderie à cauſe de la grande élévation de la voûte en cet endroit, qui eſt auſſi fort vaſte: on l'appelle *la ſalle du bal* ou *de Monſieur le Prince*.

L'air de cette grotte eſt fort tempéré, il n'eſt ni chaud ni froid, ni ſec ni humide, & l'on y peut demeurer longtems ſans être incommodé.

On y remarque une choſe aſſez particuliére. Il y avoit autrefois des chauveſouris en grande quantité, dont elles ont peut-être été chaſſées. Ces animaux, pendant qu'ils y faiſoient leur retraite, avoient ſoin de faire leur ordure tous en un même endroit, qui eſt environ à 30 toiſes de l'entrée, où il ſe voit un amas de leur fumier de plus de cinq piez de haut, & que vint tombereaux ne pourroient pas vuider; on n'en voit point partout ailleurs.

Environ au milieu de cette caverne il y a une ouverture à un des côtez d'environ trois piez de diamétre, & à l'oppoſite une autre ouverture pareille, par leſquelles il paſſe quelquefois un torrent, qui traverſe la caverne.

Monſieur Perrault finit cette deſcription, en diſant que les grottes d'Arcy le font ſouvenir d'une grotte qui eſt dans une iſle de l'Archipel, nommée Antiparos, dont il dit avoir alors vu la Rélation faite depuis peu, & qu'il y a des congélations, comme en celle d'Arcy, pointues, en culs de lampe, colomnes, bornes, cabinets, orgues, figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, de fruits, de draperies, & de la broderie en quelques endroits; mais que la matiére en eſt plus dure & plus ſemblable à du cryſtal, & que les pierres ſont de marbre.

Le château de Châtenay eſt bâti ſur la croupe de la montagne, qui renferme ces grottes qui appartiennent à un Gentilhomme nommé M. d'Aſſey, de la Maiſon d'Eſtud, lequel eſt Seigneur d'Aſſey en Berry, & de la Terre de Châtenay, dont le village eſt de la paroiſſe d'Arcy, à laquelle il confine. Ces grottes ſe ferment à préſent à clef.

Défunt M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, ayant vu les Mémoires qu'il avoit fait demander aux Intendans, de ce qu'il y a de plus ſingulier dans leur département touchant l'Hiſtoire Naturelle, l'Académie des Sciences dont il étoit Protecteur, & à qui ces Mémoires ont été communiquez, y fit ſes réflexions & pluſieurs nouvelles queſtions ſur ce qu'il lui a paru de plus curieux. Elle a regardé comme une des choſes admirables la fameuſe grotte d'Arcy, & déclara vers la fin de l'année 1716, que ſi elle étoit alors pratiquable, elle ſouhaiteroit voir quelques-unes de ces congélations dont il étoit parlé dans le Mémoire qui en avoit été fait en exécution des ordres de S. A. R. & envoyé par M. Martineau, Seigneur de Solleynne, fils d'un Préſident de ce nom à Auxerre, & Subdélegué de l'Intendant de Bourgogne au Comté de cette ville, lequel chargé de l'honneur de cette commiſſion, alla viſiter ces grottes le 30 Décembre 1716, & en fit abattre pluſieurs congélations qu'il choiſit, & les envoya avec les éclairciſſemens néceſſaires. Dans l'examen qu'il fit de ces grottes il obſerva que ces congélations ſe ſont formées uniquement des eaux procédantes de la pluye qui tombe ſur cette montagne. Il alla juſques au fond de la grotte; & parmi tant de ſinguliers jeux de la nature, il ne put refuſer ſon admiration à l'eſpéce de parquet en coquilles larges, chacune environ d'un pié & demi, que le hazard s'eſt plu à former vers l'extrémité de cette caverne, dans leſquelles il n'y avoit pas deux doits d'eau, quoique ce fût le 30 Décembre 1716. Cette eau lui parut ſans ſaveur, & trés claire. Il conſidéra comme ces congélations ſe font par la diſtillation preſque imperceptible des larmes d'eau qui ſe trouvent au bout des culs de lampe, & autres figures pendantes de la voûte, qui ſemble pleurer comme fait la vigne; laquelle eau filtrant à travers la voûte de la grotte, en entraîne les ſels. Cette eau ſe vitrifie avant que de ſe pétrifier par ſucceſſion de tems, ainſi qu'on le voit évidemment au bout des tuyaux de congélations formées aux cones renverſez. Monſeigneur le Régent qui avoit du goût pour toutes les belles choſes, donna ſes ordres pour faire venir de ces congélations & pour les communiquer à l'Académie des Sciences.

ARD.

ARD ou ARED, fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * *Geneſe, ch. 46. v. 21.*

ARD ou HERED, fils de Bélah, de la Tribu de Benjamin. * *Nombres, ch. 26. v. 40.*

ARDA, ville d'Afrique. *Voyez* ARDRES.

ARDABURE (*Ardaburius*), Général de l'Armée de Théodoſe *le Jeune*, vainquit en 420 les Perſes *qui perſécutoient les Chrétiens*. Il fut depuis envoyé en Italie contre Jean *le Tyran*, qui le fit priſonnier pendant une tempête, & qui le fit enſuite mener à Ravenne, dans le deſſein de le faire mourir. On prétend qu'un Ange, déguiſé en Berger, vint trouver Aſpar, fils d'Ardabure, & le conduiſit dans la ville, par un Lac qui eſt auprès de Ravenne, dont les eaux ſe deſſéchérent miraculeuſement. Quoi qu'il en ſoit, le Tyran fut ſurpris, & le Général délivré l'an 425. Aſpar eut trois fils, dont l'aîné ſe nommoit ARDABURE *le Jeune*, & les deux autres *Patricius* & *Herменaric*. C'étoit un Alain & de la Secte des Ariens. *Voyez* ASPAR. * Socrate, *l. 7. Hiſt.* Théodore, *l. 5.* Marcellin, *in Chron.* Evagre, *l. 2. c. 16.* Nicéphore, *l. 15. &c.*

ARDACH ou ARDAGH, ville d'Irlande, au Comté de Longford, dans la Province de Lagénie, avec Evêché ſuffragant d'Armagh, mais uni à l'Evêché de Kilmore. Elle eſt ſituée ſur un lieu élevé vers les frontiéres de la Conacie à ſix milles de Longford vers le midi. * Blaeu. Sanſon. Baudrand.

ARDACHAT. *Voyez* ARTAXATE.

ARDACHER, *Aredate*, autrefois petite ville, maintenant village avec un Monaſtére. Il eſt en Allemagne, dans la Baſſe

Autriche, ſur le Danube, environ à deux lieues au deſſus de l'embouchure de l'Ens. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARDALEON, (S.) Comédien d'Alexandrie, fut un de ceux qui jouérent ſur le théatre, les myſtéres des Chrétiens, pour les rendre ridicules, mais il fut converti tout à coup, & ſouffrit le martyre pour la foi de Jéſus-Chriſt ſous l'empire de Maximin Galére. * Martyrologe Romain, 14. *Avril.*

ARDART ou ARDFERT, ville d'Irlande, dans la Province de Mommonie, au Comté de Kerry, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Cashel. Elle eſt ſur une petite baye, ſituée entre celle de Dingle & l'embouchure du Shannon. Ardart a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Blaeu. Sanſon.

ARDASTAN ou ARDITAN, ville de la Province appellée *Gebal* ou *Iraque Perſique*, à trente ſix lieues d'Iſpahan. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

ARDAVAN, fils de *Belaſch* ou *Bélaſchan*, Roi de Perſe, de la troiſiéme Dynaſtie ou famille régnante, qui porte le nom d'*Aſchganiens*. Le Tarikh Kozideh dit qu'il régna treize ans, après leſquels un autre Ardavan fils d'Aſchek lui fit la guerre, & lui ôta la Couronne & la vie. Selon le même Auteur cet Ardavan, qui ſuccéda au premier, étoit de la race de Féridoun, fils de Kaikaous, & appartenoit par conſéquent à la famille des Kaianides, qui furent les Rois de la ſeconde Dynaſtie de Perſe. Il ſoutient même que les ſix autres Rois qui lui ſuccédérent, étoient de la même race; mais Gelali Auteur de l'Hiſtoire intitulée, *Nedham alhavarikh*, aſſure que ces ſept Rois étoient tous de la race des Aſchganiens. Ce qu'il y a de plus certain dans l'Hiſtoire de ces Rois, c'eſt qu'ils n'ont rien fait, qui ait été digne de mémoire. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARDAVAN, fils d'*Aſchek* ou *Aſchekan*, que quelques-uns prononcent Aſcheg & Aſchgan, ſucceſſeur du premier Ardavan, mourut après avoir régné vint-trois ans, & ſans avoir rien fait de mémorable. Le Tarikh Glaferi remarque ſeulement que ſous ſon régne l'idolatrie ſe fortifia extrêmement par le moyen des Princes qu'Alexandre avoit établis en pluſieurs Provinces de l'Aſie. Ces Princes ſont appellez dans les Hiſtoires orientales *Molouk-al-Thavaif*, *Rois des nations*, ou plutôt, Princes tirez de la milice d'Alexandre *le Grand*, qui étoient de différentes nations.

ARDAVAN, fils de Narſi ou Narſés, qui eſt le dernier de cette race des Aſchékaniens, que l'on peut dire avoit fini par des Rois fainéans. Celui-ci régna 31 ans, à la fin deſquels Ardſchir ſurnommé *Babegan*, ſe ſouleva contre lui, & lui fit perdre la vie & la Couronne de Perſe, qu'il transféra ainſi de la Maiſon des Aſchékaniens en celle des Safanides. Cette Dynaſtie fut la quatriéme de Perſe, dont Ardſchir fut le Fondateur. Le nom d'Ardavan eſt le même que celui d'Artaban, dont les Grecs & les Latins ont fait celui d'Artabanus, qui a régné ſelon eux, en Médie, de même que ceux d'Artaxerxès, d'Oxyarés, & d'Aſſuérus ont été corrompus de celui d'Arſdchir. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* ARDBRACAN, bourg ſitué dans le voiſinage de Navan, & où l'Evêque de Meath fait préſentement ſa réſidence. * Beverell, *Delices de l'Irlande*, *p.* 1437.

ARDBRY. *Ardbrius Portus*, port du Royaume de Barca en Barbarie, près de la ville de Bernicho. Il y avoit autrefois en ce lieu une petite ville appellée *Beyorum portus* ou *Littus*, dont il ſemble qu'Ardbry ait conſervé le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARDEBIL ou ARDEVIL, ville de l'Aderbégian, Province de Perſe laquelle quelques-uns comprennent ſous celle de Servan ou Scirvan, eſt dans une grande plaine ronde environnée de hautes montagnes, dont une partie eſt couverte de neige. Ces montagnes cauſent à Ardebil un tems inconſtant, tantôt chaud, tantôt froid, & rendent par conſéquent l'air mal ſain, & les Etrangers ont bien de la peine à s'en accommoder. Quelquefois ſur le midi, lorsque le Soleil eſt le plus élevé ſur l'horizon, il s'éléve un violent tourbillon, mais qui ne dure pas plus d'une heure. Cette inconſtance de l'air qui eſt ſouvent extrêmement froid, eſt cauſe qu'on ne recueille à Ardebil ni vin, ni melons, ni grenades, ni citrons, ni oranges, mais on y trouve des pommes & des poires en abondance, & les terres d'alentour auſſi bien que les prairies y rapportent beaucoup. Il y a aux environs pluſieurs ruiſſeaux qui abondent en poiſſon le meilleur du monde. La ville eſt paſſablement grande, mais elle n'eſt pas enfermée de murailles, & comme chaque maiſon a ſon verger, elle a de loin bien plus l'air d'une forêt que d'une ville. Les rues de la ville ſont raiſonnablement larges, avec des rangées d'arbres qui en Eté donnent de l'ombre pour ſe garantir de la chaleur. Le ruiſſeau qui porte le nom de Baluchlif, arroſe la ville, & a pluſieurs ponts de pierre. Ce ruiſſeau avant que d'entrer dans la ville, ſe partage en deux branches, dont l'une ſe détourne de côté, & ſe groſſit quelquefois de telle ſorte par la fonte des neiges qu'elle ſe déborde au long & au large, & fait de grands ravages. Près du Meidan ou du Marché, ſe trouve le magnifique tombeau de Schach-Soſi, un des derniers Rois de Perſe. Dans une ſale ſéparée il y a une Bibliothéque de Livres Arabes, Perſans & Turcs, & quantité de Manuſcrits en parchemin. De la Moſquée qui appartient à ce *Mezar* ou tombeau, on fournit quatre fois par jour de la nourriture à plus de mille perſonnes, c'eſt à dire, tant aux pauvres qu'à ceux qui font ſervice dans ce vaſte bâtiment. Ce tombeau, tant de ſa fondation royale & de ſes rentes réglées, que des préſens qu'on y apporte tous les jours, peut compter pluſieurs millions. Il retire des maiſons qui en dépendent, des bains & des magazins de la ville, & de beaucoup de villages qui lui appartiennent en propre, une ſomme incroyable qui, à ce qu'on prétend, égale les revenus du Roi, ſans compter ce qui lui revient des préſens que font les malades, & ceux qui ont recouvré leur ſanté, des vœux, des Teſtamens, des chameaux, des chevaux, des brebis, &c. Les Perſans ne boivent abſolument point de vin à Ardebil, & il eſt rare que les Etrangers y en puiſſent trouver. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oléarius, *Deſcr. de la Perſe.* D. Pietro della Valle, *Voyages.*

ARDEBURUS, *Voyez* ARDABURE.

ARDEE, riviére de France en Normandie. On la nomme auſſi ARDRES, *Ardea* & *Ardurus*. Elle ſe jette dans l'Océan auprès de la ville d'Avranches. * Baudrand.

ARDE'E, *Ardea*, ancienne ville d'Italie, capitale du païs des Rutules, & plus ancienne que Rome. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg, qui appartient à la famille des Céſarini. On croit qu'Ardée avoit été bâtie par Daunus. Les Poëtes ajoûtent, que des cendres d'Ardée, il ſortit des oiſeaux, après qu'Enée eut fait mourir Turnus, & eut brûlé cette ville. * Ovide, *l.* 14. *des Métamorph. fab.* 9. Léandre Alberti.

ARDEE & ATHERDE, petite ville d'Ultonie en Irlande, du côté du nord, dans le Comté de Louth. C'étoit là, où Jacques II étoit campé avec vint mille hommes, lorsque le Duc de Schomberg étoit à Dundalk avec une Armée beaucoup moins nombreuſe. Cependant Jacques n'offrit la bataille, que lorsqu'un Capitaine François, qui avoit été obligé de quitter ſon païs pour meurtre, & qui s'étoit engagé comme Cavalier ſous le Duc de Schomberg, eut conſpiré avec d'autres ſoldats Catholiques, & promis de trahir le quartier où il étoit. La choſe étant découverte, on ſe ſaiſit des traîtres. Il y en eut ſept de pendus, & environ cent ſoixante & dix de chaſſez de l'Armée. Le Lieutenant-Général Douglas ayant fait mettre tous les Régimens des Réfugiez François ſous les armes, commanda à tous ceux qui étoient Catholiques de ſortir des rangs, & mettre bas les armes, ſous peine de mort. Après cette exécution, le Duc de Schomberg ſe tint clos & couvert dans ſon camp, & le Roi Jacques ſe retira à Ardée le 16 Octobre 1689, & de là à Drogheda, brûlant tout le païs, mais n'étant attaquer le Duc. * *Dict. Angl.*

ARDELLE, Capitaine de Simon *le Tyran* de Jéruſalem, voulant couper la tête à un Cavalier Romain, qui avoit été pris dans un combat, durant le ſiége de cette ville, le laiſſa échapper pendant qu'il levoit les bras. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 37.

ARDEMBOURG, ARDENBOURG, ou RODENBOURG, *Ardenburgum*, ville de Flandre, dans les Païs-Bas, eſt aſſez ancienne, & eſt ſituée à une lieue de l'Ecluſe. Michel, Evêque de Tournay, y fonda un Collége de Chanoines en 1296. Il y avoit une Egliſe, ſous le titre de Notre-Dame, qui fut pillée, lorsque cette ville fut priſe en 1604, par les Hollandois. Le commerce de Bruges l'a fait décheoir de ſon ancien luſtre. * Baudrand.

ARDEMBOURG (Jean d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & de l'illuſtre famille d'Utenhoven, autrement *de la Cour*, étant entré à Bruges dans l'Ordre de ſaint Dominique, fit ſes études à Paris, où, après avoir enſeigné la Philoſophie, & lu les Sentences, il fut reçu Docteur vers l'an 1283. Ses Ouvrages ne ſe trouvent plus, mais on avoit vers le milieu du XV ſiécle en Allemagne deux Commentaires de lui ſur les Sentences, & ce que Jean Nideſis extrait de l'un & de l'autre dans ſon Traité intitulé, *Conſolatorium timorata conſcientiæ*, eſt une preuve que le P. Deſchamps, Jéſuite, n'a pas eu raiſon de le mettre au nombre des Théologiens favorables à l'opinion de la Probabilité. Les autres Ouvrages d'Ardembourg étoient des Commentaires ſur toute la Bible: il fut en grande eſtime dans ſon païs, & mourut à Bruges le dixiéme Décembre de l'an 1296. * Echard, *Scriptor. Ord. Prad. tome* 1.

ARDEN, *Ardena Regio*, autrefois *Palmyréne* & *Dédan*, petit païs de la Turquie en Aſie. Il eſt dans la partie orientale du Beglierbéglic de Tripoli de Syrie aux confins de l'Arabie Déſerte & de la Pétrée. La ville de Fayd ou Tamoz en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* PALMYRE.

ARDEN, *Arduenna ſilva*, forêt d'Angleterre dans le Comté de Warwick, du côté du couchant. * Baudrand.

ARDENNES ou les ARDENNES, grande & fameuſe forêt de l'ancienne Gaule Belgique, étoit d'une bien plus grande étendue, du tems de Jules-Céſar, qu'elle n'eſt à préſent; parce que depuis on l'a défrichée en beaucoup d'endroits, & qu'on y a bâti des villes, des bourgs & des Abbayes, entre leſquelles celle de S. Hubert, Patron des Chaſſeurs, tient le premier rang. Anciennement elle commençoit près du Rhin, & traverſant le milieu du païs de Tréves, elle alloit d'un côté juſqu'aux limites du Tournaiſis, & de l'autre juſqu'au territoire de Rheims; ce qui contenoit en longueur, un eſpace conſidérable. Aujourd'hui elle s'étend depuis Thionville, près du païs de Liége, juſqu'à Donchery & Sedan ſur les frontiéres de Champagne. L'Hiſtoire remarque qu'elle ſervoit ſouvent aux plaiſirs de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*, particuliérement au milieu de l'Automne; car alors il s'y faiſoit tous les ans une chaſſe royale, avec grand appareil. Sigebert *le Jeune*, Roi d'Auſtraſie, avoit accoutumé en parlant de l'Ardenne, de l'appeller *ſa forêt*; & Nortger, qui fait cette remarque, ajoûte que ce Prince y bâtit deux Abbayes, qui ne ſont plus à préſent qu'aux environs, parce que depuis elle a été coupée en beaucoup d'endroits. Les Latins l'ont appellée *Arduenna*, apparemment du mot *arduus*, c'eſt à dire, *rude* & *Apre*, comme elle l'eſt en effet, les chemins ſe trouvant quelquefois ſi étroits & ſi ſerrez que les chariots, qui y paſſent, ſont obligez de s'avertir l'un l'autre de loin, par le ſon d'un cor ou d'une clochette; parce que ſans cette précaution, ils ſe pourroient ſouvent rencontrer en des endroits, où il faudroit néceſſairement ſe réſoudre à démonter l'un des deux. On appelle vulgairement cette vaſte forêt, tantôt *Ardenne* au ſingulier, & tantôt *les Ardennes* au plurier, parce qu'occupant de grands païs, on la diviſe en pluſieurs parties; de même que dans l'uſage commun, & par la même raiſon, on dit indifféremment, l'*Eſpagne*

&

& les *Eſpagnes*, la *Gaule* & les *Gaules*. * Céſar, *Comment. l. 6.* Sanſon. Baudrand.

ARDENT (Radulphe) de Poitou, célébre par ſa doctrine & par ſon mérite, vivoit en 1101, & fut Prédicateur de Guillaume III, Duc d'Aquitaine. Il a compoſé quantité de Sermons ſur les Dimanches & Fêtes de l'année, qui ont été imprimez à Paris en 1568 & 1583; à Anvers en 1576; & à Cologne en 1604. Il eſt différent de RADULPHE de Saint-Alban, Abbé de l'Ordre de ſaint Benoît en Angleterre, vers l'an 1150. Celui-ci écrivit la Vie de ſaint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand*. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XII ſiécle.*

ARDENTI, nom que prennent les Académiciens de Naples. *Voyez* ACADEMIE.

ARDE'RIA, certain Novateur d'Irlande, vers l'an 1053, mépriſoit les coutumes de l'Egliſe, & faiſoit donner la tonſure cléricale aux femmes & aux petits enfans, contre la défenſe de ſaint Paul, qui éloigne les femmes du miniſtére eccléſiaſtique. Il fut chaſſé de l'Iſle. * Baronius, *A. C.* 1053.

ARDERN, (Jean) Chirurgien Anglois. Il fut fort eſtimé dans ſon ſiécle. Il étoit à *Newark* en 1349, lorſque la peſte s'y manifeſta. Il ne ſortit point du lieu juſqu'à l'an 1370, que précédé de ſa réputation il ſe tranſporta dans la Capitale. On a de lui beaucoup de piéces qui ſont encore manuſcrites. On y voit un grand air de ſimplicité, & la ſuperſtition n'y régne que trop. Pluſieurs remédes, encore en uſage, ſont de ſon invention. * *Bibliothéque Angl. tome 14. partie 2. p. 468.*

ARDES, petit païs d'Irlande, dans l'Ulconie ou Ulſter. C'eſt une eſpéce de péninſule ſur le Lac dit *Coin*, dans le Comté de Downe. * Baudrand.

ARDES, ville d'Irlande. *Voyez* ARDE'E.

ARDES, petite ville de la Baſſe Auvergne, ſituée dans la montagne. C'eſt le Chef-lieu du Duché de Mercœur. Comme elle eſt dans un païs fort abondant, elle ſert d'entrepos pour le commerce, qui ſe fait entre la Haute & la Baſſe Auvergne. Il y a dans cette petite ville un ancien château, où les Seigneurs faiſoient leur ſéjour. Le château de Mercœur n'en eſt pas éloigné.

ARDESCHE, riviére de France dans le Vivarais. Elle vient de Mirebel & de Montpezat, paſſe à Aubenas, & ayant reçu Ahoſejac, Heberie, Ligni, Bordeſac, &c. elle ſe jette dans le Rhône, une lieue au deſſus du Pont ſaint-Eſprit, où elle ſépare le Languedoc du Vivarais. * Sanſon. Baudrand.

ARDETH, ville d'Irlande. *Voyez* ARDE'E.

ARDETTES, *Ardettes*. C'eſt ainſi que chez les Athéniens on appelloit ceux qui avoient la mauvaiſe coutume de proférer continuellement des ſermens, & qui, malgré leurs ſermens, étoient des gens ſans foi. *Heſychius* croit que ce nom dérive de la place où l'on avoit accoutumé de prêter les ſermens, & qu'on appelloit *Ardéra* à Athénes. Les Athéniens croyoient que les Furies venoient tous les 5 jours, faire le tour de cette place, & s'enquérir de ceux qui avoient fait de faux ſermens, afin de les en punir. Les Lacédémoniens faiſoient peu de cas des ſermens: Lyſandre, un de leurs Généraux, avoit coutume de dire qu'on devoit tromper les enfans par des careſſes, & les ennemis par les ſermens.

ARDEVIL. *Voyez* ARDEBIL.

ARDEY, Bourg ou petite Ville d'Irlande en Mommonie ou Mounſter, dans le Comté de Deſmond, ſur la rive gauche de la riviére de Mare ou Mayre au midi de Donckine qui eſt ſur la rive droite de la même riviére, & dont elle eſt éloignée de près de deux lieues.

ARDEYNE, *Ardenna*, Abbaye de France en Normandie dans le païs Beſſin, à deux lieues de la ville de Caën vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDFERT, ville d'Irlande. *Voyez* ARDART.

* ARDIERE, riviére de France, dans le Beaujolois, coule de l'oueſt à l'eſt, arroſe la ville de Beaujeu, & ſe jette à trois lieues de là dans la Saone.

ARDILA, riviére d'Eſpagne, a ſa ſource dans l'Andalouſie. Elle ſe joint à l'Anas ou Guadiana, au deſſus d'Olivença. * Baudrand.

ARDINGHELLE, (Nicolas) Cardinal Florentin, étoit fort verſé dans les Langues Gréque & Latine, auſſi-bien que dans le Droit. Il demeura chez le Cardinal Alexandre Farnéſe, juſques à ce qu'en 1534, Farnéſe fut élevé au Pontificat ſous le nom de Paul III. Ce Pape le donna alors pour Sécrétaire au Cardinal ſon neveu Alexandre Farnéſe, qui en fut ſi content, qu'il lui procura pluſieurs Prébendes de ſuite. Le Pape, qui avoit fort à cœur de réconcilier Charles-*Quint* avec François I, envoya Ardinghelle au Roi de France, avec la qualité de Nonce, & le Pape fut ſi ſatisfait de la maniére dont il s'étoit acquitté de ſa commiſſion, qu'il le donna pour compagnon à ſon neveu, lorſqu'il alla en Eſpagne comme Légat du Saint Siége. Ils firent enſemble le voyage d'Eſpagne, de France & d'Allemagne, & les conſeils d'Ardinghelle furent toûjours fort utiles au Légat, qui ne faiſoit preſque jamais rien d'important ſans avoir pris ſes avis. Peu après ſon retour à Rome, il fut fait Cardinal, & trois ans après il eut une fiévre, dont il mourut le 23 d'Août 1547, âgé de 45 ans. Pocciance dit, qu'Ardinghelle a publié pluſieurs petits Traitez de Litérature, auxquels il n'a point fait mettre ſon nom. On a auſſi de lui des Harangues Latines & Italiennes prononcées dans ſes Ambaſſades, & des Poéſies, auſſi bien qu'un Livre intitulé, *De Negociatione ſua pro pace inenuda inter Carolum V & Franciſcum I.* * Pocciance, *de Script. Florent. Egg, in Purpura doctâ, l. 4.*

ARDISCE'S, célébre Peintre de Corinthe, avoit laiſſé divers Ouvrages très eſtimez. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Pline en fait mention, *l. 35. c. 3.*

ARDISTAN. *Voyez* ARDASTAN.

ARDIZZONI (Thomas-Elie) né auprès de Gênes, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, après avoir profeſſé la Théologie dans quelques maiſons de ſon Ordre, l'enſeigna publiquement à Vienne en Autriche, vers l'an 1650, & de là fut envoyé à Prague, où après avoir tenu quelque tems la premiére Chaire de S. Thomas, il fut fait Provincial de Bohême. Il aſſiſta en cette qualité en 1670, au Chapitre général à Rome. Etant revenu en Italie, il fut fait premier Profeſſeur à Bologne, enſuite Prieur dans la même ville. Il le fut auſſi en 1681 à Gênes, où il mourut l'année ſuivante. On a de lui un Commentaire ſur le premier chapitre de l'Evangile de ſaint Jean, qui fut imprimé à Rome en 1656. Ses Poéſies Latines & Italiennes ont auſſi vû le jour; mais dans le titre il y prend les noms de Jean-Dominique, qui étoient ſes noms de batême. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

ARDMANOCH & ARDMANOTH. *Voyez* ARDMONACK.

ARDMEANACH. *Voyez* ARDMONACK.

ARDMONACK, petit païs du Comté de Roſſ en Ecoſſe, qui appartenoit à la famille royale de ce Royaume. De là vient que Charles II, Roi d'Angleterre, n'étant encore âgé que de deux ans, portoit le titre de *Baron d'Ardmonack*. Ce païs eſt une preſqu'Iſle formée par le Golfe de Murray, & par celui de Cromartie. Il eſt plein de montagnes & fort ſtérile. * *Dict. Angl.* Beeverell, *Del. d'Ecoſſe, p.* 1285.

ARDMORE, *Ardmora*, village d'Irlande, avec un beau port. Il eſt dans le Comté de Waterford, entre la baye d'Youghal & celle de Dungarvan. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ARDON, fils de Caleb de la Tribu de Juda, & de Hazuba. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

ARDON (Smaragdus) Diſciple de ſaint Benoît d'Aniane, & Religieux de ſon monaſtére, vivoit dans le IX ſiécle. Il a écrit la Vie de ſon Maître, donnée au public par le Pére Ménard, & inſérée dans le premier tome du quatriéme Siécle Bénédictin de D. Mabillon. *Voyez* SMARAGDE. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du IX ſiécle.*

ARDONA, *Ardona, Herdonia, Erdonia*, autrefois ville épiſcopale, maintenant village de la Capitanate, province du Royaume de Naples. Ce village eſt entre la ville de Troya & celle de S. Marco. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDONIUS ou HARDONIUS. *Voyez* APPIUS.

ARDOSA & ARDOZA. *Voyez* AROUCA.

ARDRA, ANDRA ou ARDA, ville d'Afrique dans la Guinée. *Voyez* ARDRES.

ARDRA, fleuve. *Cherchez* ANDRA.

ARDRACH, mot corrompu. *Voyez* ARDACH.

ARDRE ou ERDRE. Le premier eſt dans les Cartes de Sanſon & de De Wit dans la Carte de l'Orléanois, & l'autre dans la Carte de Bretagne par le même De Wit, & dans celle de Jaillot de la même Province. C'eſt une riviére qui prend ſa ſource dans l'Anjou, & dont le cours après avoir été de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, ſe tourne enſuite du nord au ſud, & ſe rend dans la Loire à Nantes.

ARDRES, riviére. *Voyez* ARDE'E.

ARDRES, ville de France en Picardie, eſt ſituée ſur un côteau, au milieu des marais, à l'extrémité du haut Boulonois. On la diviſe en haute & baſſe, toutes deux très bien fortifiées. François I, & Henri VIII, Roi d'Angleterre, eurent une entrevue près de cette ville, au mois de Juin de l'an 1520. Leur ſuite étoit magnifique, & les Gentilshommes ſi richement vêtus, que le lieu en fut appellé *le Camp de drap d'or*. En 1596, le Cardinal Albert d'Autriche prit Ardres, qui fut rendue en 1598, à la paix de Vervins. Depuis, les Eſpagnols ſe ſont efforcez inutilement de l'emporter. * Sanſon. Baudrand.

ARDRES, ARDRA, AIDA & ANDRA, Royaume qui a ſa ville capitale de même nom dans la Guinée en Afrique, entre la riviére de Volta & le Lac de Curamo, environ à dix lieues de la côte. La ville eſt éloignée de douze lieues d'une anſe ou petit golfe, nommé *la Praye*, où les navires mouillent. Les murailles ne ſont faites qu'avec de la terre; mais d'une maniére ſi ſolide, que le plâtre ne feroit pas un pareil effet. Les foſſez ſont dans l'enceinte des murailles, contre la coutume des peuples de l'Europe, qui les font creuſer au dehors. Le palais du Roi y eſt grand, & aſſez bien bâti, avec de beaux jardins. Perſonne n'entre dans l'appartement du Roi, s'il n'y eſt expreſſément appellé, à la reſerve du grand Marabout, qui y a l'entrée libre à toute heure. Il eſt la ſeconde perſonne du Royaume, & décide également des affaires de la Religion & de l'Etat. Le Roi eſt en telle vénération, qu'à l'exception du grand Marabout, ſes Sujets ne paroiſſent point devant lui, qu'ils ne ſoient proſternez à terre. Ce Prince envoya, en 1670, un Ambaſſadeur au Roi de France, pour lui offrir une aſſurance ſur le commerce, une protection particuliére pour les vaiſſeaux de Sa Majeſté, & un notable rabais des impôts en faveur des François. Cet Ambaſſadeur, nommé *Matheo Lopez*, étoit accompagné de trois de ſes enfans, de trois de ſes femmes, & de pluſieurs eſclaves. On dit que les Habitans du païs appellent auſſi cette ville *Aſſem*. * Delbée, *Voyage de Guinée en* 1669. Baudrand, *Relations nouvelles.*

ARDROSEN. *Voyez* ARDROSSEN.

ARD-ROSS, païs qui occupe le milieu du Comté ou Province de Roſſ dans l'Ecoſſe ſeptentrionale. * Beeverell, *Delices de l'Ecoſſe, p.* 1284.

ARDROSSEN, petite ville ou bourg de l'Ecoſſe méridionale. Il eſt ſur la côte du Comté de Cuningham, vis à vis de l'Iſle d'Arren, & à deux lieues de la petite ville d'Irwin.

ARDSCHIR, ce nom eſt le même que celui d'*Aſſuerus*. Comme les Hiſtoriens Orientaux rapportent ce qui concerne les Princes de ce nom d'une tout autre maniere que les Auteurs Grecs ou Latins, on mettra ici ce qu'ils en diſent, afin que le comparant avec ce que ces derniers en ont écrit, on puiſſe mieux découvrir la vérité. Ils mettent donc trois Rois de Perſe qui ont

porté le nom ou ſurnom d'*Ardſchir*. Le premier eſt *Bahaman*, fils d'*Aſfendiar*, qui fut ſurnommé *Ardſchir Dirazdeſt*, *Artaxerxes Longuemain*. On verra comment ils racontent ſon hiſtoire, dans l'article de *Bahaman*. Le ſecond eſt

ARDSCHIR BABEGAN (le mot d'*Ardſchir* ſignifie en Langue Perſienne *farine* & *lait*) premier Roi de la quatrième Dynaſtie de Perſe, que l'on appelle des *Saſſanides* ou des *Coſroës*, étoit fils de *Saſſan*, qui étoit homme particulier; & ſelon quelques-uns, Berger d'un nommé *Babek*, dont il épouſa la fille. *Saſſan* en ayant eu un fils, il lui donna en faveur de Babek le ſurnom de *Babegan*. C'eſt ainſi qu'en parle l'Auteur du *Lebtarikh*. Khondémir, ſur le rapport de deux Hiſtoires fort eſtimées, ſavoir, le *Tarikh Kozideh* & le *Bina-Kiti*, raconte l'origine de Saſſan, & par conſéquent d'Ardſchir, d'une maniére bien différente. Il dit que ſous le régne de Homai, fille de Bahaman, Saſſan ſon frére, qui ſe vit exclus de la Couronne, ſe bannit volontairement de la Perſe, & voulut aller paſſer ſon chagrin dans les païs étrangers. Un des enfans de ce Saſſan voulut dans la ſuite du tems voir la Perſe, d'où il avoit appris qu'il tiroit ſon origine, & ſe mit au ſervice de Babek, qui gouvernoit au nom d'Ardavan, qui regnoit pour-lors, la Province où il entra. Babek reconnoiſſant un naturel excellent dans ce jeune homme, lui donna peu après ſa propre fille en mariage; & ce fut de ce mariage que naquit Ardſchir, lequel en conſidération de ſon ayeul maternel, fut nommé Babegan. Cet enfant ayant été élevé avec grand ſoin, s'avança dans tous les exercices dignes d'une perſonne de ſa naiſſance; & il réuſſit avec tant de perfection dans toutes les choſes auſquelles il s'appliquoit, que le Roi Ardavan en ayant eu la connoiſſance, voulut le voir. Auſſi-tôt que le Roi l'eut vu, il en fut charmé, & commença dès-lors à l'aimer tendrement. Il le retint dans ſon Palais, & donna des ordres pour le faire nourrir & élever avec ſes propres enfans. Un jour qu'Ardſchir accompagnoit les Princes à la chaſſe, le Roi leur pére les ſuivit, pour voir ce qui ſe paſſoit entre eux; & comme il s'apperçut qu'Ardſchir ſurpaſſoit de beaucoup ſes enfans en bonne grace & en adreſſe, tant à tirer de l'arc, qu'à manier un cheval, il en conçut quelque jalouſie, & réſolut de lui donner un emploi qui l'obligeât à quitter la Cour. Il l'envoya pour cet effet dans une de ſes Provinces pour y commander les troupes; & ce fut là qu'ayant appris la mort de Babek ſon ayeul, il retourna auſſi tôt à la Cour pour demander au Roi ſon gouvernement. Le Roi n'eut aucun égard à ſa demande, parce qu'il l'avoit déja deſtiné à ſon fils aîné. En ce tems-là, le Roi Ardavan fit un ſonge qui l'effraya; & en ayant demandé l'explication à ſes Devins, ils lui répondirent qu'un fugitif de ſa Cour lui enléveroit la Couronne. Une fille du Serrail de ce Prince donna avis à Ardſchir, avec lequel elle entretenoit une ſecrette correſpondance, de l'explication du ſonge, & le fit réſoudre à fuir avec elle, & à prendre un bon augure ſur ce que les Devins avoient répondu. Ardavan fut averti de cette fuite, & commença à craindre l'effet de la prédiction. Ardſchir d'un autre côté étoit déja arrivé à la ville d'Eſthekhár, où une foule des amis de Babek ſon ayeul, le reçut avec beaucoup d'accueil, & ſe dévoua entiérement à ſon ſervice. Le fils aîné d'Ardavan, qui portoit le même nom que ſon pére, & qui avoit le gouvernement de la Province de Fars ou Perſe, dont Eſthekhár eſt la capitale, prit ombrage du grand concours d'amis qu'il voyoit venir en foule auprès d'Ardſchir; mais il ne fut pas longtems ſans voir l'effet de cette faveur populaire. Ardſchir parut bientôt à leur tête, & lui déclara la guerre. Il ſe donna dans la ſuite pluſieurs combats entre eux; mais le dernier décida de tout. Le jeune Ardavan y fut tué; & après ſa mort la plupart de ſes parens, qui étoient ceux que les Perſans appellent *Moluk Tavaif*, que quelques Auteurs veulent avoir été des Princes du païs qu'Alexandre *le Grand* y avoit laiſſez, ſubirent le même ſort qu'Ardavan, ou ſuivirent la fortune d'Ardſchir. Le Roi entendant ces nouvelles, marcha avec toutes ſes forces du côté d'Eſthekhár; mais il ne fut pas plus heureux que ſon fils; car il perdit la bataille & la vie en même tems. Ardſchir, après cette victoire, qui le faiſoit remonter ſur le thrône de ſes ancêtres, prit le titre de *Schahinſchah* c'eſt à dire, d'*Empereur* & de *Monarque*, & étendit ſes conquêtes de tous côtez dans l'Aſie. Ce Prince, qui eſt le Fondateur d'une quatriéme famille ou ſouche royale dans la Perſe, ſous le nom de *Saſſanian* ou *Saſſanides*, poſſédoit toutes les vertus militaires & civiles à un ſi haut degré, qu'il devint le modéle que ſes ſucceſſeurs, qui ont eu en vue le bien de leur Etat, ſe ſont toûjours propoſé devant les yeux. En effet, ſes grands exploits de guerre, quoique l'Hiſtoire ne nous en ait parlé qu'en général; & les ouvrages qu'il a laiſſez après lui, dont il nous eſt reſté une connoiſſance plus particuliére, nous donnent la plus grande idée qu'on puiſſe former d'un Prince très accompli. Mais ce qui ſurpaſſe & le nombre de ſes victoires, & la magnificence des villes qu'il a bâties, fut le deſſein qu'il prit de dreſſer un *Kar Nameh* ou *Journal*, dans lequel ſes entrepriſes, ſes conquêtes, ſes actions particuliéres, & juſqu'aux diſcours qu'il faiſoit, étoient couchez ſans déguiſement; car il abhorroit tellement la flatterie dans ſes Courtiſans, qu'il en avoit établi un d'entre eux pour l'interroger tous les matins, & qui lui faiſoit rendre compte de tout ce qu'il avoit fait ou dit le jour précédent. Outre ces Commentaires de ſa Vie, il a laiſſé un autre Ouvrage intitulé *Adab alaſchk*, *Régles pour bien vivre*, dans lequel il preſcrit à ſes Succeſſeurs & à ſes Sujets, de quelle maniére ils doivent ſe comporter dans la plupart des actions de leur vie. C'eſt ce même Livre que Nouſchirvan un de ſes Succeſſeurs fit copier & publier, pour rétablir la police dans ſes Etats. Un des plus beaux réglemens qu'il fit, fut de diſtribuer le peuple en diverſes claſſes de profeſſions & de métiers, donnant à chacune des inſtructions & des Docteurs particuliers. Les principales maximes de ce Prince étoient, *Lorſque le Roi s'applique à rendre la juſtice, le peuple s'affectionne à lui rendre obéïſſance. Le plus méchant de tous les Princes eſt celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans eſpérent. Il diſoit auſſi que l'autorité royale ne ſe maintient que par des troupes, les troupes par l'argent; que l'argent ne vient que par la culture des terres; & que cette culture ne ſe peut faire, qu'en faiſant obſerver la juſtice & la police.* Ardſchir, pour s'aſſurer la poſſeſſion de ſon nouvel Etat, avoit épouſé la fille d'Ardavan ſon prédéceſſeur. Cette Reine ne pouvant ſe dépouiller de l'affection qu'elle avoit pour ſa maiſon, nourriſſoit toûjours dans ſon cœur une averſion ſecrete contre le Roi ſon mari. Cette paſſion ſe fortifiant tous les jours, la porta enfin juſqu'à entreprendre de l'empoiſonner, pour remettre la couronne de Perſe ſur la tête d'un de ſes fréres, qui vivoit encore. Mais ſon deſſein ne réuſſit pas; car Ardſchir évita ce danger, & la Reine convaincue de cet attentat, fut miſe entre les mains d'un des principaux Miniſtres de l'Etat, qui la devoit faire mourir. Ce Miniſtre ſe mettant en devoir d'exécuter la volonté de ſon maître, trouva que la Reine étoit groſſe; & conſidérant que le Roi ſon maître n'avoit point d'enfans, réſolut de la laiſſer vivre pour lui conſerver un héritier. La Reine étant accouchée d'un fils, le Miniſtre prit grand ſoin de ſon éducation, le gardant cependant dans un lieu fort ſecret, pour ne le produire que quand il le jugeroit à propos. L'occaſion ſe trouvant un jour favorable, il le préſenta au Roi ſon pére, pendant qu'il jouoit au mail à cheval, à la maniére des Perſans. Le Roi le reçut fort agréablement, & loua la prudence du Miniſtre, qui lui avoit conſervé un fils & un ſucceſſeur: puis l'ayant recompenſé à proportion du grand ſervice qu'il lui avoit rendu, il fit prendre le jeune Prince, qui fut nommé *Schabour* ou *Sapor*, & le logea dans le Palais royal, où il fut élevé & entretenu ſelon ſa qualité. Le Lebtarikh donne quarante ans de régne à ce Prince; mais Khondémir & les autres Hiſtoriens ne lui en donnent que quatorze, depuis la mort d'Ardavan ſon prédéceſſeur. L'Auteur du *Raoudat al akbiar* rapporte qu'Ardſchir ne vouloit pas qu'on employât la même punition pour toutes ſortes de fautes, & qu'il diſoit ſouvent à ſes Officiers, *N'employez pas l'épée quand la canne ſuffit*. Ce même Prince ayant demandé un jour à ſon Médecin, quelle quantité d'alimens étoit néceſſaire pour ſoutenir le corps & entretenir ſa vigueur; ce Médecin lui répondit que le poids de cent gros ou dragmes arabiques de nourriture, qui ne ſont pas une livre de Paris, étoit ſuffiſant. Il fut ſurpris de cette réponſe, & lui demanda encore comment une ſi petite quantité pouvoit ſoutenir un auſſi grand corps que le ſien; le Médecin lui répliqua, une telle quantité eſt capable de vous porter; & ſi elle excéde, vous ſerez obligé de la porter. Ebn Batrikh met le régne de ce Prince ſous l'Empereur Commode, & dit qu'il conquit l'Aſſyrie & la Méſopotamie, la dixiéme année de ſon régne. Quelques Auteurs appellent ce Prince *Ardſchir*, fils de *Babek*, fils de *Saſſan*; mais cette généalogie ne s'accorde pas avec la vérité de ſon Hiſtoire.

ARDSCHIR, fils de *Schiroüeih* ou *Siroës*. Après la mort du Roi ſon pére, il fut couronné à l'âge de ſept ans Roi de Perſe, du conſentement de tous les Grands, à la réſerve de Scheheriar, Général de l'Armée qui étoit ſur les confins de Perſe. Ce Seigneur, qui ſe voyoit toutes les forces de l'Empire entre les mains, & qui faiſoit tête lui ſeul à Héraclius, Empereur des Grecs, trouva mauvais que l'on eût fait cette élection ſans l'avoir conſulté. Il marcha donc en diligence vers la ville de Madain, où il entra en maître & ſe ſaiſit de la perſonne du jeune Prince, qu'il fit mourir, après un régne d'un an & demi ſeulement. Après cet attentat, Scheheriar mit la couronne ſur ſa tête; mais comme il n'étoit pas du ſang royal, il ne put jouïr de ſon uſurpation que pendant deux ans.

Ebn Batrick ajoûte à ces Princes un autre ARDSCHIR, fils de *Schabour*, c'eſt à dire, *Artaxerxes*, fils de *Sapor*, qu'il dit avoir régné quatre ans en Perſe, ſous l'empire des enfans de Conſtantin. Mais les Hiſtoriens Mahometans ne font mention que des trois dont nous avons parlé; & Abulfarage, Hiſtorien Chrétien, auſſi-bien qu'Ebn Batrick, ne compte que trois Ardſchirs ou Artaxerxes, entre les Rois de Perſe. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARDSTIN, qu'on nomme auſſi STINCHAR; *Ardſtinus*, petite riviére du Comté de Carrick en Ecoſſe. Elle ſe décharge dans le Golfe de Cluyd, au bourg d'Ardſtinchar, vis à vis de la pointe de la preſqu'Iſle de Cantyr. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARDSTINCHAR ou ARDSTINSELL, *Ardſtinum Caſtrum*, bourg d'Ecoſſe, avec un château ſitué dans le Comté de Carrick, à l'embouchure de la riviére d'Ardſtin, dans le Golfe de Cluyd. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARDTULLI, bourg d'Irlande en Mommonie ou Mounſter, dans le Comté de Deſmond au nord de la riviére de Mare ou Mayre de laquelle elle n'eſt pas éloignée. Il eſt à l'eſt de Donckyne, tirant vers le nord, & en eſt diſtant de trois à quatre lieues.

ARDVERT. *Voyez* ARVERT.

ARDUIN, Marquis d'Ivrée, au commencement du XI ſiécle, ſe revolta, attira quelques Evêques dans ſon parti, & prit le titre de *Roi de Lombardie*. L'Empereur Henri II étant entré en Italie l'an 1005, l'obligea de prendre la fuite. Ce malheur ne le rebuta point, il reprit les armes, & au retour de l'Empereur fut encore mis en fuite l'an 1013. Il ſe mit une troiſiéme fois en campagne, après la retraite d'Henri: mais l'Archevêque de Milan s'étant mis en même tems à la tête d'une Armée pour l'Empereur, Arduin s'enferma dans un monaſtére l'an 1015. * Ditmar. Sigonius, &c.

ARDUIN ou ALDUIN, l'un des chefs des Normands qui s'établirent en Italie dans le XI ſiécle. L'an 1041, il chaſſa les Grecs, & ſe rendit maître de la Pouille. Pandulphe Collenutio parle de la bataille qui s'y donna. * Sigonius.

ARDULFE, Roi de Northumberland, ayant été chaſſé par ſes Sujets, paſſa en France, pour implorer le ſecours de Charlemagne. Enſuite il fut à Rome, pour y ménager celui du Pape Leon III, qui y envoya, avec titre de Légat, Adolphe, Diacre

An-

Anglois. Ce Miniſtre s'étant joint aux Ambaſſadeurs du Roi, agit avec tant de ſuccès, qu'Ardulfe fut remis ſur le thrône l'an 808; mais ce ne fut pas pour longtems. * Bède.

ARDURNE, bourg d'Ecoſſe. *Voyez* DURENIS.

* ARDUSSON, petite riviére de France en Champagne, coule du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe rend dans la Seine au deſſous de Pont ſur-Seine & au deſſous de Nogent-ſur-Seine.

ARDYS, fils de *Gyges*, premier Roi de Lydie de la famille des Mermnades, ſuccéda à ſon pére l'an du Monde 3360, & 675 avant Jéſus-Chriſt. Son régne fut de 49 ans, & Sadiattes ſon fils lui ſuccéda. La Lydie n'avoit alors de places conſidérables que Sardes, & Colophon, ville d'Ionie, conquiſe par Gygès. Ardys y joignit Priéne, autre ville d'Ionie, & ſe vit enſuite ſur le point de perdre ſon Royaume, les Cimmériens, que les Scythes avoient chaſſez de leur païs, étant entrez de ſon tems en Aſie, & ayant pénétré juſqu'à Sardes, dont il ne put conſerver que la citadelle. Hérodote eſt le ſeul ancien Hiſtorien qui parle de cette irruption des Cimmériens dans la baſſe Aſie, & il ne dit rien de plus que ce qu'on vient de rapporter; ſinon que ce fut Alyattès, petit-fils d'Ardys, qui les chaſſa. Il faut donc ſe réſoudre à ignorer les révolutions qui arrivérent alors, & ſe contenter de remarquer qu'on commença à connoître ces Barbares dans l'Aſie vers l'an du Monde 3402, puiſque les Scythes qui les pourſuivirent dans leur retraite, & qui pénétrérent dans ce tems-là-même dans la haute Aſie, où ils ne demeurérent que huit ans, en étoient chaſſez, ou du moins n'y étoient plus le peuple dominant dès l'an 3431 du Monde. Cette irruption n'empêcha pas Ardys de faire la guerre à Milet, qu'il harcela continuellement les ſix dernières années de ſa vie, ſans pouvoir la contraindre à ſe rendre tributaire. * Hérodote, *l.* 1.

ARE.

* ARE, petite riviére de France, au Gouvernement de l'Iſle de France, dans le Beauvaiſis, coule à peu près du nord au ſud, & tombe dans la Bréche. Elle prend ſa ſource en Picardie.

* ARE, riviére d'Angleterre dans le Duché d'York, prend ſa ſource dans l'occident de la Province au pié de la montagne de Pennigent. Elle roule ſes eaux avec beacoup de lenteur, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle a, car dans la langue des Bretons *Ar* ſignifie *lent*. Elle arroſe le territoire de Skypton, paſſe à Leedes, ou Loydes, reçoit le Calder, un peu au deſſous de Caſtleforth, & ſe décharge dans l'Humber. * Beeverell, *Delices de l'Angleterre p.* 198. 199. & 200.

AREA eſt le nom que l'on donnoit à des places publiques, qui étoient devant les Temples, ou les autres édifices. Elles ſervoient d'ornement, & en même tems de commodité pour le public. Les places les plus remarquables qui étoient dans Rome ſont,

La place d'Apollon, proche la porte Capéne, où l'on voyoit des figures de bœufs d'airain, faites par Miron;

La place de Callidius, dans la ſixiéme région de Rome;

La place du Champ de Mars, pour l'exercice des Soldats nouvellement levez;

La place de Candidus, qui fut Conſul ſous Trajan & ſous Adrien;

La place de Carſure, proche de la porte Capéne;

La place de Gallus, proche le même endroit;

La place de Mercure, dans le chemin d'Appius, vis à vis l'autel de ce Dieu;

La place des Pinariens, Prêtres d'Hercule, proche du Mont-Aventin;

La place aux Racines, dans le douziéme quartier de Rome, ainſi appellée, parce que l'on y vendoit des racines;

La place du grand Cirque, dans l'onziéme quartier de Rome;

La place de Septimius, dans le quatorziéme quartier;

La place Vaticane, au delà du Tibre;

La place de la Victoire, proche du Temple de la Paix;

La place de Vulcain, dans le même quartier, &c. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

AREA, Chef de famille, dont les Deſcendans revinrent de Babylone. * *Eſdras* ou I *Ejdras*, *ch.* 2. *v.* 5. *Nehemie* ou II *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 10.

AREBBA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 60.

* AREBO, place de commerce des Anglois & des Hollandois en Guinée, dans le Royaume de Bénin en Afrique ſur la riviére de Bénin ou de Formoſa. C'eſt un beau & long village, où il y a paſſablement de maiſons & d'Habitans, & il eſt, auſſi bien que les environs, ſous la direction d'un Viceroi. Il y a eu ci-devant deux Factories, l'une d'Anglois & l'autre de Hollandois, mais il n'y a plus préſentement que celle des Hollandois qui ſubſiſte. Il ſe pratique en ce lieu-là une très barbare coutume. Dans tout le Royaume de Bénin, on regarde l'accouchement de deux jumeaux comme un bonheur, mais quand cela arrive à Arébo, on le prend pour un malheur & pour un mauvais préſage. C'eſt pourquoi on fait alors mourir la femme & les jumeaux, & on les ſacrifie au Démon, qui, à ce que croyent ces pauvres gens aveuglez, fait ſa réſidence dans un bois qui eſt tout proche de leur village. Mais ſi un homme a du bien, il peut racheter ſa femme en donnant une Eſclave à ſa place, quoi qu'il ne ſoit pas en ſon pouvoir de garantir les jumeaux de cette cruelle loi. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boſman, *Deſcr. de la Guinée*, en Hollandois.

ARECIFES (les). *Voyez* ARRACIFES.

ARECLO, ville. *Voyez* ARCLO.

ARECON, ville de la Tribu de Dan, proche de celle de Jeppé. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 46.

ARED. *Voyez* ARD.

ARE E, fils d'*Acrotate*, Roi des Lacédémoniens, fut élu par préférence à Cléonyme, la quatriéme année de la CXVII Olympiade, 309 ans avant Jéſus-Chriſt. Arée fit alliance avec le Grand-Prêtre des Juifs, & fut tué à Corinthe, laiſſant ſa couronne à ſon fils Acrotate, après un régne d'environ 16 ans. ARE E, auſſi Roi de Lacédémone, petit-fils du précédent, & fils d'Acrotate; commença à régner la quatriéme année de la CXXVII Olympiade, 269 ans avant Jéſus-Chriſt, & il ne régna que huit ans. * Pauſanias. Plutarque. Meurſius, *de Regno Lacon. c.* 13. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Profanes.*

ARE E, riviére de France. *Voyez* ARE.

ARE ESA, Ἀρέησα, ſelon Ptolomée, & ARE THUSE, ſelon Pline, grand Lac de l'Arménie Majeure, que pluſieurs Modernes nomment *la Mer de Van*, à cauſe de la ville de Van, qui eſt ſituée tout auprès. On lui donne le nom de *Mer*, parce que ſes eaux ſont ſalées; & Pline aſſure que les choſes les plus peſantes n'y peuvent enfoncer, & y ſurnagent. Quelques-uns l'appellent *le Lac de Vaſtan*, qui eſt la même ville que Van. *Voyez* ARETHUSE, ASTAMAR, ACTAMAR & ARCISSA. * Ptolomée. Pline. Baudrand, *Dict. Géogr.*

ARE FASTE, homme d'une naiſſance illuſtre, & de la famille des Ducs de Normandie, ſe diſtingua au commencement du XI ſiécle par ſes belles qualitez, qui le firent choiſir pour négocier les affaires de ſon maître à la Cour de France. Un Clerc de ſa maiſon nommé *Herbert*, étant allé faire ſes études à Orléans, s'y engagea dans des erreurs pernicieuſes, & voulut enſuite y engager Aréfaſte, qui du conſentement du Duc Richard vint à la Cour du Roi Robert, pour lui découvrir l'héréſie qui commençoit à ſe répandre dans ſes Etats. On jugea à propos de l'envoyer à Orléans; il y conféra avec les Chefs, qui ſe découvrirent à lui, croyant l'avoir gagné à demi; & lorſqu'il n'eut plus rien à deſirer, il en avertit le Roi, qui fit auſſi tôt aſſembler à Orléans un Concile, où les Hérétiques, après avoir été convaincus, furent condamnez au feu, s'ils ne ſe retractoient. Cela arriva vers l'an 1017, & on ne dit plus rien enſuite d'Aréfaſte. * *Spicilegium*, *tome* 1. *p.* 604.

ARE GIO (Raphaël d') Peintre. *Voyez* RAPHAEL.

ARE GONDE & CLEANTHE, Peintres célébres de Corinthe, dont parle Strabon, *l.* 8, & dont on voyoit les Ouvrages dans le Temple de Diane, bâti ſur le rivage du fleuve Alphée ou Scymbal, appellé préſentement l'*Orphée*. On admiroit ſurtout la priſe de Troye, & la naiſſance de Minerve, de la main d'Arégonde; & Diane dans le berceau, de celle de Cléanthe.

AREILZA (Grégoire) né à Naples, y entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où après avoir gouverné pluſieurs maiſons, & même la Province de Sicile, premiérement comme Vicaire général, & enſuite comme Provincial, fut appellé à Rome, pour être auprès du Général, avec le titre de Provincial de la Terre-ſainte. Il aſſiſta en cette qualité aux Chapitres des années 1656 & 1670, & ſa réputation s'étant répandue juſqu'en Eſpagne, le Roi Charles II le nomma en 1687 à un Evêché dans ſes Etats; mais ce pieux Religieux préféra la pauvreté de ſon état à l'honneur & aux commoditez que l'Epiſcopat procure à ceux qui cherchent ces choſes; & s'étant retiré à Naples, il y mourut le quatriéme Fevrier 1691. On a de lui deux Traitez Aſcétiques, imprimez à Naples, *Gli ſtimoli della ſacra ſolitudine*, en 1625; & *il Teſoro naſcoſto*, en 1651. Son expoſition de l'Oraiſon Dominicale n'a pas vu le jour. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

AREK ou ARE, riviére d'Angleterre. *Voyez* ARE.

* ARELI, un des fils de Gad, l'un des douze Patriarches. * *Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 16.

ARELLI, Poëte Latin. *Voyez* AURELLI.

ARELLIUS, Peintre fort ingénieux, qui vivoit du tems d'Auguſte. Il deshonora ſon Art par des repréſentations infames. * Pline, *l.* 35. *c.* 10.

AREM, Chef de famille. *Voyez* HARIM.

AREMBERG, ſur l'Aar ou l'Aër, *Arcburium* & *Arenberga*, ville & Principauté de l'Empire, dans le païs d'Eſfeld, entre le Duché de Juliers & l'Archevêché de Tréves. Ce n'étoit autrefois qu'un Comté, qui paſſa en 1298 dans la Maiſon de la Marck, par le mariage d'*Engilbert*, Comte de la Marck, avec *Mechtilde*, héritiére de la Maiſon d'Aremberg. Les cadets de la Mark furent en poſſeſſion de la Terre d'Aremberg juſques vers la fin du XV ſiécle, qu'elle paſſa dans la Maiſon de Ligne, par le mariage de *Marguerite*, qui en étoit l'héritiére, avec *Jean* de Ligne, Seigneur de Barbançon, qui prit le nom d'*Aremberg*. Strada fait une honorable mention des ſervices rendus par ce Seigneur à la Maiſon d'Autriche, en reconnoiſſance deſquels Charles-*Quint* le fit Chevalier de la Toiſon d'Or; Philippe II lui donna le gouvernement des Provinces de Friſe, & de Weſtfriſe; & l'Empereur Maximilien érigea la Terre d'Aremberg en Principauté, qu'il fit Membre du Cercle du Bas-Rhin. Ce nouveau Prince fut tué dans une bataille donnée contre les Naſſaus, le 24 Mai 1568, dans le territoire de Groningue, laiſſant deux fils, 1. CHARLES Prince d'Aremberg, *dont nous parlerons ci-après*; & 2. ROBERT, qui fit la branche de *Barbançon*, finie en la perſonne d'*Oſtave-Ignace*, Duc & Prince de Barbançon, Gouverneur de Namur, & Chevalier de la Toiſon d'Or, tué au combat de Nerwinde, l'an 1693, ne laiſſant que deux filles, dont *Marie* l'aînée, épouſa en 1695, *Iſidore-Thomas* de Cardonne, Marquis de Guadaleſte, Amiral d'Aragon.

CHARLES, Prince d'Aremberg, fut déſigné en 1587, pour ſuccéder au gouvernement général des Païs Bas, en cas de mort du Comte de Manſfeld, qui en étoit en poſſeſſion, & mourut le 16 Juin 1616. Ce Prince avoit épouſé *Anne* de Croy, fille de *Philippe* Duc d'Arſcot, Prince de Chimay, Comte de Beaumont, laquelle hérita de ſon frére, *Charles*, Duc d'Arſcot, décedé en 1612. Il en eut entre autres enfans deux fils, 1. PHILIPPE, Duc d'Aremberg, qui ſuit: & 2. ALEXANDRE Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 15 Decembre 1629, dont la poſtérité eſt finie en la perſonne d'*Erneſt-Dominique* Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur du

Duché

Duché de Luxembourg, puis Vicerοi de Navarre, mort en 1686, ſans enfans de *Marie* de Cardénas, ſes biens ayant paſſé à *Philippe* Hennin, Comte de Boſſu, fils de la fille ainée d'*Alexandre* Prince de Chimay.

PHILIPPE d'Aremberg, Duc d'Arſcot, mort le 26 Septembre 1640, épouſa 1°. *Hyppolite-Anne* de Melun, fille de *Pierre* Prince d'Epinoy, dont il n'eut qu'une fille, 1. *Claire-Eugénie*, mariée à *Albert* Prince de Chimay, ſon couſin germain, morte en 1660: 2°. *Claire-Iſabelle*, fille de *Florent*, Comte de Barlaimont, dont il eut quatre filles, 2. *Marie-Deſirée*, morte jeune; 3. *Marguerite Alexandrine*, épouſe d'*Eugène* de Montmorency, Prince de Robecque, morte le dixiéme juillet 1651; 4. *Erneſtine-Françoiſe*, mariée à *Alexandre*, Duc de Bournonville, morte le 20 Octobre 1653; & 5. *Iſabelle-Claire*, femme de *Maximilien-Guillaume* Truchs, Comte de Wolfeg, décedée le ſeptieme Septembre 1670. Il en eut auſſi un fils, 6. *Philippe-François* Prince d'Aremberg, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1674, ſans enfans de *Magdelaine-Françoiſe* Borgia, fille de *Charles*, Duc de Gandie; 3°. *Marie-Cleophé*, fille de *Charles* Prince de Hohen-Zollern, & veuve de *Jean-Jacques* Bronchorſt, Comte d'Anholt, morte le 26 Février 1685, dont il eut 7. CHARLES-EUGENE, qui ſuit; & 8. *Marie-Thérèſe*, épouſe de *François-Chriſtophle* de Furſtemberg, Comte de Moskirch.

CHARLES-EUGENE Prince d'Aremberg, fut d'abord Chanoine de Cologne, enſuite il épouſa *Marie-Henriette* de Vergy-de-Cuſance, héritiére de ſa Maiſon. Il fut Gouverneur de Haynault pour le Roi d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'Or, & mourut le 26 Juin 1681, laiſſant 1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS Duc d'Arſcot, qui ſuit; 2. *Alexandre-Joſeph*, dit *le Prince d'Aremberg*, né en 1664, tué pour le ſervice de l'Empereur contre les Turcs, l'an 1683; & 3. *Marie-Thérèſe*, née en 1667, mariée 1°. en 1683, à *Otton-Henri* de Caretto, Marquis de Grana, Gouverneur des Païs-Bas pour le Roi d'Eſpagne: 2°. en 1687, à *Louis-Erneſt*, Comte d'Egmont.

PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS Duc d'Aremberg & d'Arſcot, Prince du Saint Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, né le dixiéme Mai 1663, mourut le 25 Août 1691, des bleſſures reçues au combat de Salankemen, contre les Turcs, laiſſant de *Marie-Henriette* de Caretto, fille du premier lit du Marquis de Grana, qu'il avoit épouſée le 12 Février 1684, une fille unique, 1. *Marie-Anne*, née en 1689, mariée le 20 Novembre 1707, à *François-Egon* de la Tour, Prince d'Auvergne, Marquis de Berg-op Zoom, &c. & 2. LEOPOLD Duc d'Aremberg, d'Arſcot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porcean, &c. premier Pair de Haynault, &c. né le 15 Octobre 1690. * Imhoff, *Notit. Imperii.* Heiſſ, *Hiſt de l'Empire*, *tome* 6. *p.* 211 *& ſuiv.* de l'édit. d'Amſterdam 1733.

Les Princes d'Aremberg portent *de gueules à trois fleurs de néflier* ou *quinte-feuilles d'or*, avec diverſes écartelures. La famille d'Aremberg a cette prérogative, que le fils aîné naît Chevalier de la Toiſon d'Or.

AREMBERG (Iſabelle d'), étoit fille d'ALBERT Prince de Barbançon, & ſœur d'*Octave-Ignace* dernier Prince de Barbançon. Cette Princeſſe épouſa 1°. *Albert-François* de Lalain, Comte d'Hoochſtrate, dont elle eut *Marie-Gabrielle* de Lalain, héritiére de la Maiſon de Hoochſtrate, mariée au Rhingrave *Charles Florentin*, qui fut tué en 1676, devant Maſtricht, un peu avant que le Prince d'Orange fût obligé d'en lever le ſiége: 2°. l'an 1651, le Duc *Ulric* de Wirtemberg, après la mort duquel cette Princeſſe ſe retira à Paris, où elle mourut le 17 Août 1678, âgée de 55 ans. Elle avoit amené avec elle en France la Princeſſe *Marie-Anne*, qu'elle eut en 1653, de ſon ſecond mariage, & qui fut élevée à Paris dans la Religion Catholique, par les ſoins de la Reine Anne d'Autriche, mére de Louis XIV.

AREMULUS SILVIUS, Roi des Latins. *Cherchez* ALLADE.

AREMUZZE, *Arremuzza*, village de l'Etat de l'Egliſe, ſitué dans le Patrimoine de S. Pierre, ſur une colline, près de Citta Caſtellana. On conjecture par le nom de ce village, qu'il eſt l'ancienne *Ara Mutia*, petite ville d'Etrurie. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARENA, bourg de la Tribu de Zabulon, ſur le chemin de Nazareth, allant à la Mer de Tibériade. * Simon, *Diſt. de la Bible.*

ARENA ou ARENE, *Selinus Fluvius*, petite riviére de Sicile. Elle coule dans la vallée de Mazara, & ſe décharge dans un petit golfe qui baigne le côté occidental de la ville de Mazara. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARENA (Jacques d') que quelques-uns nomment *de Révigno*, & les autres *de Ravenna*, vivoit vers l'an 1280. Walſembourg, qui a écrit des Antiquitez de Flandre, dit au livre 5. que Jacques d'Aréna fut Evêque de Toul après Conrad de Tubingue; mais les autres, qui le font natif de Parme, ne ſont pas de ce ſentiment. Il avoit beaucoup d'érudition, & il avoit même écrit quelques Ouvrages. * Trithéme, *in Catal. de Script. Eccléſ.* Sponde, *A. C.* 1287. *num.* 3.

ARENA (Henri d') Chanoine de Cambray, & Sécretaire de l'Evêque de Cambray, qui fut Pape en 1378, & prit le nom de Clement VII, vivoit en 1379. On trouve encore dans la Bibliothéque de l'Egliſe de Cambray un volume de ſes Lettres, ſous le titre d'*Epiſtolarium*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 342.

ARENA (Antoine) dit auſſi *Sablon* ou *de la Sable*, Provençal natif de Soliers, ou Souliers dans le Diocéſe de Toulon, a vécu dans le XVI ſiécle, & s'eſt rendu célébre par ſes vers macaroniques. Il étudia ſous Alciat, devint habile Juriſconſulte, & écrivit même quelques Traitez de Juriſprudence, que ſes amis mépriſérent, parce que le Latin dont il s'étoit ſervi, paroiſſoit un peu trop obſcur. Enſuite il renonça à l'étude du Droit, pour ſe donner à la Poëſie; mais à cette Poëſie badine, qui rend Latins les mots des Langues vulgaires. Le P. Theophile Folengus, Bénédictin de Mantoue, connu ſous le nom de *Merlin Cocaye*, divertiſſoit l'Italie par ſes vers Macaroniques, en même tems qu'Antoine Aréna faiſoit la même choſe en France. Ils moururent tous deux l'an 1544. Ce dernier a compoſé divers Poëmes de la guerre de Rome, de Naples, d'Avignon, &c. Mais le plus agréable de ſes Ouvrages, eſt la Deſcription de la guerre de Charles-*Quint* en Provence. Comme il avoit été témoin de ce qu'il dit, il rapporte les choſes fidélement, & à ſes plaiſanteries près, il y a du bon-ſens dans ce qu'il a écrit. * Noſtradamus, & Bouche, *Hiſt. de Provence.* La Croix-du-Maine, *Bibliotb. Franç.*

ARENA (Sante) Florentin, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & auſſi bon Théologien que célébre Prédicateur, mourut à Porto-Hercole en 1676; ou ſelon Fontana en 1574. On a de lui deux Ouvrages contre l'Hérésie, imprimez à Naples, & intitulez *Prima*, ou *Seconda ſtrata del Giardino ſpirituale contro la pertinace cultura Hereticа* * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

* ARENDONK, l'une des villes libres de Brabant, proche de la riviére de Wympe, ſur les confins de la Mairie de Bois-le-duc. Cette ville eſt petite & fort déchue. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ARENE, nom que l'on donnoit au lieu où combattoient les Gladiateurs à Rome, & qu'on appelloit ainſi, parce que l'on couvroit la place de ſable. Elle étoit appellée par les Latins *Arena*, & le Gladiateur qui deſcendoit dans l'Arene pour combattre, s'appelloit *Arenarius*. L'Arene, *Arena*, ſe diſoit proprement de l'endroit où combattoient les Gladiateurs, comme *Campus* ſe diſoit des Soldats, ſelon la remarque de Végéce. Ainſi dans les Auteurs modernes de la baſſe Latinité, *Arena* ſignifie la même choſe qu'*Amphithéatre*. *Voyez* AMPHITHEATRE.

* ARENSBERG, ville du Duché de Weſtphalie en Allemagne. Elle eſt ſur la riviére de Roer à cinq ou ſix lieues de la ville de Lippe du côté du midi. La ville d'Arensberg a un fort beau château, où les Electeurs de Cologne avoient autrefois accoutumé de venir paſſer quelque tems pour y prendre le plaiſir de la chaſſe & de la péche. C'eſt où fait préſentement ſa reſidence le Gouverneur du Duché de Weſtphalie. Cette ville eſt mal peuplée. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARENSBERG (le Comté d') *Arenſbergenſis Comitatus*, partie du Duché de Weſtphalie en Allemagne. Ce Comté, dont la ville d'Arensberg eſt la capitale, fut acquis de Godefroi ſon dernier Comte, par les Electeurs de Cologne en 1368, où 1471. Il le leur céda pour les indemniſer des dommages qu'il avoit pu leur cauſer par diverſes guerres. Ce Comté manque non ſeulement de vin, mais auſſi de froment. Il abonde en chaſſe, en poiſſon, & en pourceaux. Il n'y a point d'hôtellerie publique, ni d'enſeigne. On loge chez ceux qui vendent la biére, & qui ſont les plus riches du lieu. Il ne leur eſt pas même permis d'en vendre tous à la fois; chacun a ſa ſemaine. Souvent dans leurs noces & dans leurs feſtins ils font uſage d'eau de vie, que les femmes boivent à plein verre, comme ſi c'étoit du vin. * Thomas Corneille, *Diſt. Geogr.* Maty, *Diſt. Géogr.*

* ARENSBERG. La famille des Comtes d'Arensberg eſt fort ancienne. On dit que GUNTHER, Seigneur d'Arensberg, vivoit en 660, & qu'il donna ſa fille *Hedwige* en mariage à Ratboth Seigneur de Ballenſtet. Du tems de l'Empereur Henri I, OTHON, Comte d'Arensberg, rendit de grands ſervices à l'Empereur, qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui. Il combattit comme Général contre les Huns à la bataille de Merſbourg, & aſſiſta au Tournoi qui ſe fit à Magdebourg en 935. FREDERIC Comte d'Arensberg, portoit auſſi le nom de Comte de Weſtphalie. Il étoit fort puiſſant, & en même tems d'une humeur remuante, & d'une grande préſomption. En 1102, il eut guerre avec Frédéric Archevêque de Cologne, qui lui prit ſon château, pendant que le Comte d'Arensberg de ſon côté mettoit tout à feu & à ſang dans les Etats de l'Electeur de Cologne; ce qui obligea l'Empereur à le mettre au ban de l'Empire. Après cela il ſe ligua avec Lothaire & quelques autres grands Seigneurs de Saxe, contre l'Empereur Henri V; ce qui fut ſuivi d'une ſanglante bataille qui ſe donna à Welphesholt entre Heiſſtadt & Schanderſleden, où les Impériaux eurent du deſſous. En 1122, il releva & rebâtit le château de Weiſelburg qui avoit été bâti dans le tems de l'invaſion des Huns, & ruïné depuis cela. Il s'en ſervit pour tenir ſes voiſins dans la ſujettion, mais il mourut l'année ſuivante, ne laiſſant que des filles, dont l'une fut mariée à Godefroi Comte d'Arne, & dont ſont ſortis HENRI & FREDERIC, Comtes d'Arensberg. En l'an 1111, Henri ſuivit à Rome l'Empereur Henri & fut donné en ôtage au Pape Paſcal II; mais ſon frére Frédéric tint le parti de ſon grand-pére contre l'Empereur, entra dans la ligue Saxonne, & ſe trouva à la bataille de Welphesholts. En 1123, il ravagea avec le fer & le feu l'Evêché de Paderborn, mais il mourut en 1126. Henri, Comte d'Arensberg, entra contre ſon frére dans une telle colére, qu'il le fit mettre en priſon, & l'y laiſſa mourir. Les Evêques voiſins & Henri Duc de Saxe s'unirent à cette occaſion contre lui, ravagérent la ville d'Arensberg, & obligérent le Comte à prendre la fuite. Il ne laiſſa pas de revenir bientôt après, & ſe ſoumit avec les ſiens à l'Electeur de Cologne qui le rétablit à l'inſtant. En 1169, il ſe trouva au Tournoi que donnoit à Cologne Floris ou Florent, Comte de Hollande. GODEFROI Comte d'Arensberg entra en 1254, dans la ligue de Cologne contre Simon, Comte de la Lippe. En 1295, il y avoit le Comte LOUIS, fils de Godefroi; & en 1312, GUILLAUME, Comte d'Arensberg, fit alliance avec le Comte Simon. Godéfroi fut le 35 Evêque d'Oſnabrug, & 30 ans après, le Pape le fit Archevêque de Bréme; mais comme les Chanoines élurent Maurice Comte d'Oldenbourg, il ne put ſe maintenir dans ce poſte, & mourut en 1363. Enfin un autre GODEFROI qui fut le dernier Comte d'Arensberg, après

avoir

avoir été longtems en inimitié avec l'Electeur de Cologne, voyant qu'il n'avoit point d'eſpérance de ſe voir des enfans de ſa femme Anne Comteſſe de Clèves, il lui vendit ſon Comté, comme le dit Gélénius, ou le lui donna, au rapport de Brouwer. Cela ſe fit le 25 Aout 1368. Godefroi mourut trois ans après dans la petite ville de Briel, près de Cologne ſur le Rhin. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Gobelin. Perſona, *Æt.* 6. & Meibom. *ad hunc locum, tome* 1. *Rer. Germ.* Krantzii *Saxonia.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Hoppenrad, *Stambook*, p. 6. Hamelmann, *De fam. exort. in Sax. partie* 1. *p.* 2. Gelenius, *l.* 1 *de Colon. magnit.* Brouweri *Annal. Trevir.* Zeiler, *Topogr. Weſtph.* Lucas, *Grafen-Saal*, p. 842, *& ſuiv.*

ARENSBOCKE, ville d'Allemagne *Voyez* ARNBOSKE.

* ARENSBOURG ou AHRENBERG, ville capitale de l'Iſle d'Oeſel dans la Mer Baltique, à l'occident de la Livonie, eſt défendue par une bonne citadelle. Les Moſcovites la brûlérent en 1710, deſorte qu'il n'y reſta debout que dix maiſons, & ils commirent cette hoſtilité, parce que le Commandant Suédois ne vouloit point entrer en accord au ſujet des contributions. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

ARENSHAUG. *Voyez* ARNSHAUG.

* ARENSHOVET, chetif village dans le territoire de Flenſbourg qui fait partie du Duché de Sleeswik. On n'en fait ici mention que parce qu'il eſt regardé par quelques Auteurs, comme l'endroit où l'on tenoit anciennement l'Aſſemblée des Etats du pais en pleine campagne. Il y a pourtant plus d'apparence que cela ſe faiſoit à Urnehovet. * *Gr Diſt. Univ. Holl.* Dankwerth, *partie* 2. *c.* 6. *p.* 97.

ARENSWALDE, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, près du Lac Slavin, ſur les frontiéres de Poméranie, à quatre lieues d'Allemagne de Landſperg, tirant vers le ſeptentrion, & à huit de Stetin, vers l'orient d'hiver. * Baudrand.

ARENTS (Thomas) Poëte Hollandois qui s'eſt aquis une grande réputation par ſes piéces de Théatre, naquit à Amſterdam le ſixiéme Juin 1652, de parens de baſſe extraction, mais d'une conduite ſans reproche. Son pére étoit de Campen & ſa mére de Cologne. Il étoit Courtier, & gagnant beaucoup il ſe donnoit de tems en tems le plaiſir de cultiver la Poëſie. Il s'attacha particuliérement à des ſujets pris de l'Ecriture ſainte. Il s'aquit l'amitié & l'eſtime du fameux Banquier André Pels, & fut quelque tems après admis dans la Société des beaux Eſprits qui a pour devize, *Nil volentibus arduum.* On a le Recueil de ſes Poëſies, dont une partie porte le titre de *Mengel-Poezy*, c'eſt à dire *Oeuvres Poëtiques mêlées*, & l'autre partie comprend ſes piéces de Théatre, qui ſont au nombre d'onze ou de douze. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

* ARENTSHAUSEN, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Comté de Lutzelſtein.

ARENTSZ. *Voyez* AQUILIUS (Henri).

ARE'OPAGE, Sénat d'Athénes, fut établi ſur une colline de ce nom dans cette ville, la même année qu'Aaron, frére de Moïſe, fut ſacré Grand-Sacrificateur, l'an du Monde 2545, & avant Jéſus Chriſt 1490, ſous le régne de Cécrops, & non ſous celui de ſon fils Cranaüs. On dit que Mars y fut accuſé le premier par Neptune, dont il avoit tué le fils, nommé *Halirrothius*, fable ſur laquelle le Sophiſte Libanius a pris plaiſir de faire deux déclamations. Mars y fut abſous; & on croit que depuis ce tems cette colline eut le nom d'*Aréopage*, tiré du mot Grec ἄρειος, qui veut dire *bourg* ou *place*; & de celui d'*Ares* Ἄρης, que les Grecs donnoient à ce Dieu. Le ſecond jugement des Aréopagites fut celui de Céphale, qui avoit tué par accident ſon épouſe Procris. Le troiſiéme, de Dédale, coupable de la mort de Calus ou Accalus ſon neveu. Et le quatriéme, d'Oreſte, pour le meurtre de ſa mére Clytemneſtre. Les Anciens ne conviennent pas du nombre des Aréopagites; car les uns le font de trente-un, les autres de cinquante-un; & il y en a même qui le font monter à plus de cinq cens. Cette diverſité fait juger que ſelon les tems, il a été différent. Plutarque remarque que Solon y changea beaucoup de choſes. Ces Magiſtrats étoient perpétuels, & les premiers de la ville. Au reſte, ils ne s'aſſembloient que la nuit, ſoit pour être plus recueillis dans la diſcuſſion des affaires qu'ils devoient juger, ou pour n'être pas ſurpris par des objets qui pouvoient exciter leur haine ou leur pitié; & il n'étoit point permis aux Avocats de ſe ſervir des ornemens de l'éloquence, en défendant leurs parties. Du tems de Cicéron, les Romains ſe faiſoient recevoir parmi les Aréopagites. C'eſt en ce lieu que ſaint Paul étant à Athénes, fut conduit, pour rendre raiſon de la doctrine qu'il prêchoit, & où il fit un diſcours, dont il prit le ſujet de l'autel dreſſé AU DIEU INCONNU, qu'il avoit vu dans la ville. Denys, Sénateur de l'Aréopage, & une femme nommée *Damaris*, embraſſérent la Foi qu'il prêchoit, comme il eſt rapporté dans le 17 *chapitre des Actes des Apôtres.* * Hérodote & Thucydide, *Hiſt.* Plutarque, *Vie de Solon.* Pauſanias. *in Atticis.* Vives, *in l.* 18. *c.* 9. S. Auguſtin, *de Civitate Dei.* S. Iſidore de Peluſe, *l.* 2. *Epiſt.* 9. Budée, *l.* 2. *de Pand.* Meurſius, *Athen. & Areop.*

& Spon, dans ſon Voyage de Gréce, dit que cet édifice, qui eſt hors de l'enceinte de la ville moderne, étoit autrefois preſque au milieu de l'ancienne, les murailles s'étendant un quart de lieue plus loin qu'elles ne ſont aujourdhui. Ses fondemens ſont en demi-cercle; de prodigieux quartiers de roche, taillez en pointe de diamant, ſoutiennent une eſplanade d'environ 140 pas de long, où ſe tenoit cet auguſte Sénat. Cet édifice n'a point été élevé plus haut qu'à rez de chauſſée; & au milieu il y a une eſpéce de tribune, taillée dans le roc, laquelle a à dos un mur, avec des bancs faits du même rocher, où les Sénateurs étoient aſſis. Héſychius ſe trompe, ſelon la remarque du même Auteur, lorſqu'il place l'Aréopage dans la citadelle; mais peut-être y a-t-il une faute dans le texte; & ceux-là ſe trompent encore, qui prennent ce lieu-là pour un plan d'Amphithéatre, dont il n'a point la figure. * Spon, *Voyage de Gréce.*

ARE'OPOLIS. *Voyez* AROER.

ARE QUIPA, ville du Pérou dans l'Amérique méridionale, eſt ſituée à ſix vints lieues de Lima, vers le midi, à ſoixante-dix de Cuſco, & à ſept lieues de la Mer du Sud. Les Eſpagnols diſent que pendant le régne des Incas, on portoit le poiſſon de mer en fort peu de tems, d'Aréquipa à Cuſco, parce que dans tout cet eſpace de chemin il y avoit quantité d'Indiens diſpoſez pour cela, qui ſe le donnoient comme de main en main. Aréquipa eſt une des plus conſidérables villes du Pérou, pour la bonté de ſon terroir, qui eſt très fertile en froment & en vin. La riviére de Chila qui deſcend le long de la ville, ſe décharge dans la Mer du Sud; & à ſon embouchure il y a un port très commode, d'où l'on tranſporte toutes ſortes de marchandiſes juſqu'à la ville. On y amenoit autrefois tous les thréſors de Potoſi, mais parce que le chemin eſt fort difficile, on les conduit maintenant à Arica, qui d'ailleurs n'eſt pas ſi éloignée des mines. Aréquipa ne laiſſe pas d'être très riche, à cauſe des mines d'argent qu'on a trouvées depuis peu ſous les Andes ou montagnes, dans un lieu nommé *Callioma*, à quatorze lieues de la ville. Elle eſt le Siége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Lima, & l'on compte dans ce Diocéſe cinquante mille Indiens tributaires. Aſſez près de la ville on voit un Volcan, qui jetta l'an 1600 des flammes, des pierres brûlées & des cendres, avec tant de violence, que le bruit en fut entendu de Lima. Les environs d'Aréquipa ſont fort ſujets aux tremblemens de terre; & l'an 1582, la ville fut preſque renverſée par une ſecouſſe épouvantable, qui dura pluſieurs jours. * De Laet, *Hiſt. du Nouveau Monde.* Sanſon.

ARESCH; c'eſt le nom de celui qui paſſe chez les Orientaux pour avoir le mieux ſçu manier un arc. Il s'en ſervoit avec tant de force & tant d'adreſſe, que les meilleurs Archers lui ſont comparez, quand on les veut louer. Il vivoit ſous le régne de Manougéher. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARESGOL, en Latin, *Siga*, ancienne ville du Royaume d'Alger, dont l'on ne voit aujourd'hui que les ruines. Elle étoit autrefois la capitale de la Province & de tout le Royaume de Trémecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. Elle étoit de grand commerce, particuliérement ſous le régne de Muley Idois & de ſes Deſcendans, qui en ont été plus de cent ans les maîtres; mais elle fut ruinée de fond en comble avec pluſieurs autres, par le Calife ſchiſmatique de Carvan, & tous les Habitans furent taillez en piéces. Ainſi elle fut pendant plus de ſix-vints ans la retraite des bêtes farouches, juſqu'à ce que le grand Almanſor paſſa en Afrique; lequel après avoir conquis cet Etat, la rétablit, & y mit garniſon. Joſeph Lumptume, Roi des Almoravides, l'ayant priſe d'aſſaut après un long ſiége, la fit encore démolir. Elle fut enſuite rétablie par les Almohades; & enfin ruinée par les Berimérinis, comme elle l'eſt encore aujourd'hui. Baudrand dit qu'elle étoit autrefois le Siége d'un Evêque ſuffragant de Céſarée. Il y a auſſi une riviére qui porte le nom de cette ville, & celui de Teſſéne. * Marmol, *de l'Afrique.* Baudrand, *Géograph.*

ARESI (Paul) Evêque de Tortone en Italie, étoit d'une noble famille de Milan. Il fut reçu dans la Congrégation des Clercs Réguliers, dits *Théatins*, & ſe pouſſa aux premiers emplois de cet Inſtitut. Le Pape lui donna l'Evêché de Tortone dans le Milanez. Ce Prélat eut un ſoin très particulier de ſes Diocéſains; ſe fit gloire d'être le Mécéne des Savans; & comme il l'étoit beaucoup lui-même, il enrichit le public de divers Ouvrages, qui ſont des Sermons, des Traitez de Philoſophie & de Théologie, des Livres de dévotion, avec un Ouvrage *in folio* des Deviſes ſacrées, *Delle ſacre Imprezze, en ſix livres.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. de gli Huom. Lett. partie* 2.

ARESIAS fut l'un des trente Tyrans d'Athénes, que Lyſander Lacédémonien établit pour gouverner cette République, après s'en être rendu maître. Il fut tué lorſque Thraſybule chaſſa les Tyrans de la ville d'Athénes, la troiſiéme année de la XCIV Olympiade, & 402 ans avant Jéſus-Chriſt. * Xénophon.

* ARESKIN, famille noble d'Ecoſſe, dont le Comte de Marr eſt le Chef. * Beeverell, *Delices d'Ecoſſe*, p. 1166. & 1182.

ARESKIN ou ERESKIN (Jean), Comte de Marr. Marie, Reine d'Ecoſſe lui donna ce Comte, parce qu'on trouva qu'il avoit des droits fort anciens pour y prétendre. Elle donna enſuite à ſon frére naturel, qui juſques là avoit porté le titre de Comte de Marr, celui de Comte de *Murray*. Pendant la minorité de Jacques VI, deux Régents d'Ecoſſe ayant été aſſaſſinez en peu de tems, ſavoir le Comte de Murray en 1570, & le Comte de Lenox en 1571, on propoſa trois Seigneurs, pour remplir la place vacante de Régent du Royaume, les Comtes d'*Argile*, de *Morton*, & de *Marr*. Le dernier fut élu à la pluralité des voix, & ſe donna enſuite beaucoup de ſoins, pour rétablir les affaires délabrées d'Ecoſſe. Quoiqu'il ne manquât pas de cœur, ſon inclination le porta néanmoins, plutôt à la paix, qu'à la guerre. Voyant donc que les troubles & les animoſitez augmentoient, bien loin de diminuer, il en eut tant de chagrin, qu'il mourut 13 mois après ſon élection, le huitiéme Octobre 1572. Son fils lui ſuccéda dans ſes titres, & fut enſuite, tant en Angleterre qu'en Ecoſſe, Conſeiller privé du Roi. Le Comte de Marr d'aujourd'hui vit dans l'exil, parce qu'il a été accuſé du crime de léſe-Majeſté, à l'occaſion des derniers troubles d'Ecoſſe. Il eſt encore à remarquer que, dans la famille d'Areskin, le Comte régnant a le privilége de veiller à la conſervation du Roi d'Ecoſſe. * Cambden, *Britann. p.* 942. De Larrey, *Hiſt. d'Angl. tome* 2. *p.* 246. 247. 263.

ARESTINGA, Iſle ſur la Mer des Indes, vers le Kerman, & la ville de Dulcinde. On croit que c'eſt la *Lisa*, dont Ptolomée fait mention. * Baudrand.

ARESTINGA (le Cap d') *Areſtingus Promontorium*, Cap de Perſe, dans le Kherman, au midi de la ville de Guadel. On

croit que ce Cap eſt celui que les anciens appelloient *Alambatæ Extrema.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARETA. *Voyez* ARETE.

ARETADE. *Voyez* ARETATES.

ARETÆUS, de Cappadoce, Médecin, vivoit longtems avant Jules Céſar. On ne peut ſavoir en quel ſiécle. George Henriſchius a cru qu'Aretæus a fleuri après Pline, qui ne le cite point; mais il ſe trompe. Il ne faut conſidérer pour cela, que la dialecte Ionique dont ſe ſert ce Médecin; car elle n'étoit plus en uſage, longtems avant Pline. Quoi qu'il en ſoit, Arétæus écrivit divers Traitez, *de Morbis acutis, libri duo; de Morborum Curatione, libri duo; de Diuturnis, &c.* Jule Paul Craſſo les traduiſit en 1552, & les publia une ſeconde fois en 1555. On les imprima auſſi plus correctes à Augsbourg, & puis à Bâle en 1581. * Caſtellan. *in Vitis illuſtrium Medic.* Voſſius, *de Phil. c.* 12. 13. *&c.*

ARETAPHILE, fille d'*Æglaton*, & femme de *Nicocrate*, Souverain de Cyréne dans la Libye, fut fort aimée de ſon mari, parce qu'elle étoit une de plus belles femmes de ſon tems. Mais ce Prince exerçant des cruautez inouïes ſur ſon peuple, elle réſolut d'exterminer ce Tyran, pour délivrer ſa patrie d'une ſi violente oppreſſion, & pour ſe venger du meurtre de *Phadimus* ſon premier mari, que Nicocrate avoit tué pour la poſſéder. Dans ce deſſein, elle prépara du poiſon, mais elle fut ſurpriſe; & ſon mari, à l'inſtigation de ſa mére nommée *Calbia*, conſentit qu'on la mît à la torture. Cette courageuſe Princeſſe avoua dans les tourmens qu'elle avoit préparé un poiſon; mais que c'étoit un poiſon propre à cauſer de l'amour, un philtre pour ſe faire aimer encore plus de ſon mari. Cette confeſſion ingénieuſe augmenta la tendreſſe de Nicocrate pour ſa femme. Arétaphile, qui ne ſe fioit plus à lui, gagna par ſes charmes Léandre, frére du Tyran, & le conjura de la délivrer de la compagnie d'un homme ſi barbare, lui promettant en mariage une fille qu'elle avoit. Léandre fit aſſaſſiner Nicocrate, & prit ſa place; mais Arétaphile, qui avoit deſſein d'affranchir ſa patrie, trouva le moyen de ſe défaire de ce ſecond Tyran. Elle ſuſcita contre lui Anabus Prince de Libye, qui ſurprit Léandre, & l'enferma dans un ſac, que l'on jetta dans la mer. Les Habitans de Cyréne voulurent ſe ſoumettre à leur Libératrice; mais cette Princeſſe renonça à la Souveraineté, & ſe retira avec ſes parens. Elle vivoit du tems de Mithridate *Eupator*, vers la CLXXI Olympiade & environ l'an 96 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarch. *de Virtute Mulierum.*

ARETAS, Roi des Arabes, régna ſur la Baſſe Syrie, où il fut appellé par ceux de Damas, l'an 84 avant Jéſus-Chriſt. Il entra dans la Judée, vainquit le Roi Alexandre *Jannée* près d'Adida, & s'en retourna, après avoir traité avec lui. Depuis, Antipater ayant perſuadé à Hyrcan de ſe retirer auprès d'Arétas, celui-ci lui promit de le rétablir ſur le thrône de Jéruſalem. En effet, ayant mis une Armée de cinquante mille hommes en campagne, il vint aſſiéger Ariſtobule dans Jéruſalem, qu'il auroit emportée, ſi Scaurus envoyé par Pompée, ne l'eût obligé de lever le ſiége. Enſuite Ariſtobule défit Hyrcan & Arétas dans un lieu nommé *Papyron*. Scaurus porta ſes armes contre Arétas dans l'Arabie; mais un préſent de trois cens talens le fit reculer, l'an de Jéſus-Chriſt 65. Ce Roi eut encore guerre contre les Juifs, & eut ſouvent du pire. On ne ſait pas bien le tems de ſa mort, & on croit que ce fut Obodas qui lui ſuccéda. * Joſephe, *Antiq. Jud. l.* 13. 14. *&* 16.

ARETAS, ou ENKE ſurnommé *Arétas*, autre Roi des Arabes, ſuccéda à Obodas, ſans avoir demandé le conſentement d'Auguſte. Silleus, qui étoit un très méchant homme, & qui étoit accuſé d'avoir empoiſonné le Roi pour ſe mettre ſur le thrône, accuſa Arétas auprès de l'Empereur. Il le prévint même ſi bien, qu'il ne voulut recevoir, ni les Ambaſſadeurs que lui envoyoit Arétas, ni les préſens qu'il lui fit porter, entre leſquels étoit une couronne d'or de très grand prix. Mais depuis, Hérode ayant envoyé Nicolas de *Damas* à Auguſte, lui fit ſi bien connoître les artifices, dont s'étoit ſervi Silleus pour le ſurprendre, que cet Empereur le condamna à mort, & confirma Arétas dans la poſſeſſion du Royaume d'Arabie. Hérode le Tétrarque avoit épouſé la fille de ce Roi, qu'il voulut répudier, pour épouſer Hérodiade, femme de ſon frére, pour laquelle il avoit conçu une très grande paſſion. Elle s'en plaignit à Arétas ſon pére, lequel voulant venger cet outrage, prit les armes, & défit les Juifs. Hérode écrivit à Tibére ce qui étoit arrivé; & Tibére entra dans une ſi grande colére contre le Roi des Arabes, qu'il manda à Vitellius de lui déclarer la guerre. C'eſt dans cette occaſion qu'Arétas faiſant garder la ville de Damas, les Juifs le prièrent de leur permettre de veiller aux portes de la ville, pour ſurprendre ſaint Paul, que les Fidéles deſcendirent du haut des murailles avec une corbeille, l'an 38 de Jéſus-Chriſt. Nous ne ſavons pas le tems de la mort d'Arétas. * Il *Epître aux Corinthiens, ch.* 11. Joſephe, *Antiq. Jud. l.* 16. *c.* 15. *&* 16. 18. *c.* 7.

* ARETAS, riviére de Calabre, qui s'appelle aujourd'hui *Ipula*. * Baudrand. Hoſm. *Lexic. Univ.*

ARETATES, de Cnide, Hiſtorien Grec. On ignore en quel tems il a vécu, quoique ce ſoit après Alexandre *le Grand*. Il écrivit une Hiſtoire de Macédoine, un Traité des Iſles, &c. Plutarque, *in Parall. Minor. c.* 11. *&* 27. Voſſius, *de Hiſt. Grac.*

ARETE, mére d'Ariſtippe *le Philoſophe*, & fille, ſelon quelques-uns, d'un autre Ariſtippe, étoit très ſavante, & inſtruiſit elle-même ſon fils: c'eſt pourquoi il fut nommé *Metrodidacte*, en Grec μητροδίδακτος, c'eſt à dire, *enſeigné par ſa mére*. D'autres diſent qu'Aréte étoit fille d'Ariſtippe, & qu'elle enſeigna publiquement dans ſon Ecole après lui. Ce Philoſophe pourroit avoir eu une fille de même nom que ſon ayeule. * Diogéne Laërce, *l.* 2.

* ARETE, fille d'Arétas, Roi d'Arabie, avoit épouſé Hérode Antipas, qui la répudia pour prendre Hérodias femme de ſon frére. * Calviſii *Opus Chronol.* A. M. 3978.

* ARETE, fille de Denys le Tyran & d'Ariſtomaque ſœur de Dion, fut donnée en mariage par ſon pére Denys à Dion ſon Oncle. * Corn. Népos, *in Vita Dionis. c.* 1.

ARETEE ou ARETEUS. *Voyez* ARETÆUS.

ARETH. *Voyez* HERETS.

ARETHUSE, compagne de Diane, fut changée en fontaine, lorſqu'elle fuyoit les pourſuites d'Alphée ſon Amant. * Ovide, *Metamorph. l.* 5. *fab.* 10. Les Anciens ont tiré cette fable, de ce qu'ils ont cru que le fleuve Alphée, qui eſt dans le Péloponnéſe, alloit ſe joindre au travers de la Mer, à la fontaine d'Aréthuſe en Sicile. Fazel aſſure que ce fleuve eſt aujourd'hui entiérement deſſéché. * Virgile en parle, *Ecl.* 10. *v.* 1. *Georgic. l.* 4. *v.* 144. *&* 151. *Æneid. l.* 3. *v.* 696. *Voyez* ALPHE'E.

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emése & Epiphanie, Siége d'un Evêque ſuffragant d'Apamée. Marc, fameux par une Confeſſion de Foi qu'il dreſſa en faveur des Ariens, étoit Evêque de cette ville, ſous les Empereurs Conſtance & Julien *l'Apoſtat*. Strabon, Pline, & les Auteurs anciens font mention de cette ville. On aſſure que ſon nom moderne eſt *Fornacuſa*.

ARETHUSE, ville de Macédoine. Molétius l'appelle *Tadiſo*, & d'autres ſoutiennent que ſon nom moderne eſt *Rendina*. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt ſur le bord du Golfe dit *Strymonium*, ou *Golfo di Conteſſa*. * Molétius. Baudrand.

ARETHUSE, Lac dans l'Arménie Majeure, près de la ſource du fleuve du Tigre, qui le traverſe. Il n'eſt pas éloigné des Monts-Gordiens, que quelques Auteurs nomment *Gibel Noé*. Pline fait mention de ce Lac; il marque même que les choſes peſantes y ſurnageoient, & que le poiſſon de riviére n'y pouvoit vivre. Il eſt appellé *Arèeſa* par Ptolomée, & Arſéne par Strabon. *Voyez* ARESA, ACTAMAR, ASTAMAR, & ARCISSA. * Pline. Solin, *ch.* 40.

ARETIA. *Voyez* ARETE.

ARETIN (Guy) d'Arezzo, ou Arétin, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville d'Italie. C'étoit un Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui vivoit vers l'an 1028. On aſſure auſſi qu'il fut Abbé. Il trouva ſix notes de la Muſique, en chantant l'hymne de S. Jean, de cette façon:

UT *queant laxis*	FA *muli tuorum*,
RE *ſonare fibris*	SOL *ve polluti*
MI *ra geſtorum*	LA *bii reatum.*

Il écrivit deux livres de la Muſique, qu'il dédia à Théobalde ſon Abbé. Quelques Auteurs le confondent avec Guitmond, Archevêque d'Averſe, qui a compoſé trois livres du corps & du ſang de Jéſus-Chriſt contre Bérenger. * Sigebert. *de Script. Eccleſ. c.* 144. *&* *in Chron.* 1028. Trithéme, *in Catal. &* *l.* 2. *c.* 74. *de Vir. Illuſt. Bened.* Baronius, *A. C.* 1022. Le Mire, *Bibliath. Eccleſ.*

ARETIN (Pierre) natif d'Arezzo, dans l'Etat de Toſcane, vivoit dans le XVI ſiécle. Sa naiſſance étoit aſſez baſſe; mais il chercha à ſe procurer par la vivacité de ſon génie, les avantages que la fortune lui avoit refuſez. Il y réuſſit par des voyes aſſez extraordinaires, en compoſant des Satyres, & en critiquant les livres des Savans, & les actions des plus grands hommes. Ses Ecrits étoient ingénieux & ſa Poéſie délicate; c'eſt ce qui la fit rechercher. Après s'être retiré à Veniſe, il porta les traits de ſa Satyre juſques ſur les actions mêmes des Souverains, ce qui lui fit donner le titre de *Fleau des Princes*. Cela fut cauſe que le Roi François I, l'Empereur Charles-Quint, les Princes d'Italie, divers Cardinaux, & pluſieurs autres grands Seigneurs, achetérent ſon amitié par des préſens conſidérables, ſoit qu'ils craignîſſent les coups de cet eſprit pernicieux, ſoit qu'ils eſtimaſſent ſa façon d'écrire. Cet honneur rendit Arétin ſi inſolent, qu'il fit battre une médaille, où il étoit répréſenté d'un côté avec ces mots: *Il divino Aretino*: ſur le revers il étoit aſſis ſur un thrône, & recevoit les préſens des Envoyez des Princes, avec ces paroles, *I principi tributati da popoli, tributano il ſervidor loro.* Quelques-uns ont cru qu'Arétin prenoit le ſurnom de *divin*, parce qu'il prétendoit faire les fonctions de Dieu ſur la Terre, par les foudres dont il frappoit les têtes les plus éminentes. Il ſe vantoit que ſes libelles faiſoient plus de bien au monde que les Sermons; & on diſoit de lui, que ſa plume lui avoit aſſujetti plus de Princes, que les Princes n'avoient ſoumis de peuples. Des coups de bâton, que lui firent donner quelques Seigneurs d'Italie, & la réputation de Nicolas Franco ſon adverſaire, le rendirent un peu moins emporté. L'Egliſe condamna la lecture de ſes Ouvrages impies & deshonnêtes, & ſur-tout de ſes Dialogues, de ſes Lettres, de ſes Raiſonnemens, &c. Quinze ans avant ſa mort il compoſa ſous le nom de Partenio Etiro, qui eſt l'anagramme de *Pietro Aretino*, des Paraphraſes ſur les Pſeaumes de la Pénitence, qui furent imprimées en 1535; les Vies de la ſainte Vierge, de ſainte Catherine de Sienne, de ſaint Thomas d'Aquin, &c. Il mourut à Veniſe vers l'an 1556, âgé de 65 ans, & y eſt enterré dans l'Egliſe de ſaint Luc. Quelques-uns lui ont fait cette épitaphe.

Qui giace l'Arétin poëta Toſco,
Che d'ogn'un diſſe male fuor che di dio,
Sentendoſi col dir' io no'l conoſco.

On l'a rendue en Latin par ce quatrain.

Condit Aretini cinerem lapis iſte ſepultus,
Mortales atro qui ſale perſtrinxit:
Intactus Deus eſt illi, cunctique rogatus
Hanc dedit, hic, inquit, non mihi notus erat.

Et

Et par cette autre.

Amarus jacet hic, Viator, boſtis
Vivorum ſimul atque mortuorum:
Diis convicta nulla dixit, & ſe
Excuſans, ſibi cognitos negavit.

Voici comme elle a été traduite en notre langue.

Le tems par qui tout ſe conſume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'Arétin, de qui la plume
Bleſſa les vivans & les morts.
Son encre nourrit la mémoire
Des Monarques, de qui la gloire
Eſt vivante après le trépas;
Et s'il n'a pas connu Dieu même
Vomi quelque horrible blaſphéme,
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

Ce ne fut pas ſur la fin de ſes jours qu'il compoſa des livres de piété; il y travailloit en même tems qu'il publioit ſes autres Ouvrages. Sa Paraphraſe des Pſeaumes de la Pénitence, & ſon *Humanita di Chriſto* ſont de 1535; & les Sonnets qu'il ajoûta aux ſeize poſtures infames gravées en 1525, par Marc-Antoine de Bologne, d'après les deſſeins de Jules Romain, ſont de 1537. * Lorenzo Craſſo, *dans les Eloges Ital. des Hommes de Lettres*, *in* 4°. *tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 205. *n.* 1284. de l'édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

ARETIN (François) qui vivoit au XV ſiécle, avoit beaucoup de lecture, & ſavoit le Grec. Il traduiſit en Latin les Commentaires de ſaint Chryſoſtome ſur ſaint Jean; & une vintaine d'Homélies du même Pére. Il traduiſit auſſi en Latin les Lettres de Phalaris, Traduction mal attribuée à Léonard Arétin. On a encore de lui un Traité, *de Balneis Puteolanis*. Jean-Antoine Campanus, qui fut en faveur auprès de Pie II, & de Sixte IV, fut l'un de ſes intimes amis. Eraſme n'eſtimoit point le travail de François Aretin ſur ſaint Chryſoſtome.

ARETIN (François) différent de celui dont on vient de parler dans l'Article précédent, étoit de la famille des Accolti d'Arezzo, mais on l'a plus connu ſous le nom de ſa Patrie que ſous celui de ſa famille. Il étudioit à Sienne environ l'an 1443. Il y enſeigna enſuite la Juriſprudence avec une telle vivacité de génie, qu'on le nomma *le Prince des Subtilitez*; & que la Subtilité d'Arétin paſſa en proverbe. Il faiſoit principalement éclater ce talent dans les diſputes: car perſonne ne lui pouvoit réſiſter. Il donnoit des conſeils avec tant de confiance, qu'il aſſuroit les Conſultans, qu'ils gagneroient leurs procès. L'expérience ne lui fut pas contraire, puis qu'on diſoit ordinairement dans le Barreau, *une telle cauſe a été condamnée par l'Arétin, elle ſera donc perdue*. Il enſeigna auſſi dans l'Académie de Piſe & dans celle de Ferrare. Il fut à Rome ſous le Pontificat de Sixte IV, & ne s'y arrêta pas longtems; car il vit bientôt que les grandes eſpérances qu'il avoit bâties ſur ſa réputation, ſeroient nulles. Ce Pape déclara qu'il lui donneroit volontiers la dignité de Cardinal, s'il ne craignoit de faire tort au public en ôtant à la Jeuneſſe un ſi excellent Profeſſeur. Lorſque la vieilleſſe ne lui permit plus de remplir toutes les fonctions de ſa charge, il fut diſpenſé de faire ſes leçons, & on lui continua ſes gages. Il ne laiſſa pas de monter quelquefois en chaire, & quoique ſes leçons fuſſent ſans force, il avoit néanmoins beaucoup d'Auditeurs. On donnoit cela à ſa réputation. Un jour que les Etudians étoient accourus à des ſpectacles, il s'apperçut qu'il n'y avoit que quarante perſonnes dans ſon Auditoire, & il s'en fâcha tellement, qu'il jetta ſon livre, & ſe mit à crier, *Jamais l'Arétin n'expliquera la Juriſprudence à peu de monde*. Il ſe retira tout en colére, & ne voulut plus enſeigner. Il étoit d'un naturel ſévére, & ne garda jamais plus d'un mois ou deux le même valet. Il diſoit que ceux qu'on avoit loüez depuis peu ſervoient beaucoup mieux. On l'honora de la qualité de Chevalier, & il paſſa toute ſa vie dans le célibat, & dans une épargne, qui lui donna lieu d'amaſſer beaucoup de richeſſes. Il ne fut pas moins honoré à cauſe de ſa chaſteté, qu'à cauſe de ſon érudition. Quoiqu'il eût deſtiné ſes biens à l'entretien d'un Collége, il les laiſſa à ſes parens. Il avoit un frére, qui ſe rendit fort célébre, ſous le nom de *Benedictus Accolius Aretinus*. On a quelques Ouvrages de Juriſprudence de François Aretin, qui ſont très mal écrits, ce qui prouve qu'il eſt différent du Traducteur de ſaint Jean Chryſoſtome. * Pancirole, *de Claris Leg. Interpretib.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARETIN (Charles). *Cherchez* TORTELLIUS.

ARETIN, ou LEONARD BRUNI. *Cherchez* BRUNI.

ARETIUS. Claudius Marius Aretius. *Voyez* CLAUDIUS.

ARETIUS (Benoît) Miniſtre Calviniſte, natif de Berne, ville de Suiſſe, enſeigna la Philoſophie à Marpurg, & la Théologie à Berne, où il mourut le 22 Avril 1574. Il a compoſé des Commentaires ſur le Nouveau Teſtament; des Lieux-Communs intitulez, *Problemata ſacra; Examen Theologicum*, &c. * Nigidius, *in Catalog. Profeſſ. Marpurg.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. Germanor. &c.*

AREVAL (Rodéric-Sanche d') Evêque de Calahorra. *Voyez* RODERIC.

AREVALO, *Arevalum*, petite ville d'Eſpagne dans la Vieille Caſtille, près du Royaume de Léon, à quatorze lieues de la ville de Valladolid du côté du midi. Elle a un vieux château, & avoit autrefois titre de Duché. Maty, *Dict. Géogr.*

AREVALO (Bernardin) Religieux de l'Ordre de ſaint François, illuſtre par ſa piété, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit Eſpagnol, natif de Caſtille la Vieille; & il mourut à Valladolid l'an 1553, âgé de 61 ans. Il a laiſſé divers Ouvrages, *De correctione fraterna; De libertate Indorum*, &c. * Wadinge, *de Script. Franciſcan.* Antonius Daza, *Seraph. Hiſt. l.* 3. *p.* 4. *c.* 48. Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſpan.*

AREUNA. *Cherchez* ARAUNA.

AREXIL. *Voyez* ARAQUIL.

AREZIBO, *Arezibum*, petite ville d'Amérique, ſur une riviére de même nom. Elle eſt à trois lieues de la ville de Saint-Jean de Porto-Ricco, dans l'Iſle de Porto Ricco, une des grandes Antilles. * Maty, *Dict. Geogr.*

AREZZO, ville d'Italie dans la Toſcane, avec Evêché ſuffragant de la Métropole de Florence. C'eſt l'*Arctium* des Anciens, qu'on croyoit avoir été bâtie par Arétas fils de Janus. Annius de Viterbe, & ceux qui aiment les fables, ont renchéri ſur cette origine douteuſe. Arezzo eſt bâti ſur le penchant d'un mont, au milieu d'une plaine fertile. Tite-Live, Pline, Salluſte, Polybe, Martial, Silius Italicus, &c. parlent de cette ville, qui a été fameuſe du tems des Romains, & qui a depuis beaucoup ſouffert ſous les Goths, ſous les Lombards, & ſous divers Tyrans, juſqu'à ce qu'elle fût ſoumiſe aux Florentins. Au commencement du XVI ſiécle, elle fut encore priſe & repriſe durant les guerres de Florence. Arezzo a eu de grands hommes, & des Prélats illuſtres par leur ſainteté. Saint Donat en étoit Evêque au IV ſiécle. Il en eſt encore aujourd'hui le Patron & titulaire de la Cathédrale avec la ſainte Vierge. En 1597, on y publia des Ordonnances ſynodales. * Leandre Alberti, *Deſcript. d'Italie.* Scipion Ammirato, *Veſcovi d'Arezzo.* Paul Jove, &c. Baillet, *Topographie des Saints.*

A R G.

ARG, riviére d'Allemagne dans la Souabe. C'eſt l'*Argus* des Auteurs Latins. Elle paſſe à Wangen, & ſe jette dans le Lac de Conſtance. * Baudrand.

ARGA, *Argus*, *Aragus*, riviére d'Eſpagne. Elle a ſa ſource dans les Monts-Pyrénées, vers les frontiéres de la Baſſe Navarre, traverſe la Haute, baigne Pampelune, & ſe joint à l'Aragon vis à vis de Villafranca. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARGADUS, Gentilhomme d'Ecoſſe, fut pourvu du gouvernement du Royaume après que l'Aſſemblée des Etats eut fait empoiſonner le Roi Conare pour ſa mauvaiſe conduite. Il ſe conduiſit fort bien & en bon Juſticier au commencement de ſon adminiſtration; mais dans la ſuite il aſpira à la Couronne. En ayant été accuſé dans une Aſſemblée des Etats, il reconnut ſa faute, & en demanda pardon à genoux les larmes aux yeux. Ayant promis de ſe corriger, on le continua dans ſa charge. Il gouverna depuis avec beaucoup d'honneur, fit de très bonnes Loix, & fut continué dans le gouvernement après la mort de Conare, ſous le régne d'Ethodius ſon neveu. Mais enfin il fut tué dans une bataille contre les Habitans des Iſles qui s'étoient revoltez, & qui étoient appuyez par les Irlandois & par les Pictes, environ l'an 160 de Jéſus Chriſt. * Buchanan.

ARGALUS, Roi de Sparte, ſuccéda à Amyclas, & eut Clnorte ſon fils pour ſucceſſeur. On ne peut ſavoir en quel tems a vécu ce Roi, qui étoit des premiéres Dynaſties, dans les tems fabuleux. * Pauſanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3. M. Du Pin, *Bibl. des Hiſt. Prof.*

ARGAN, ville dans la Nouvelle Caſtille, dans le Diocéſe de Tolède. Alfonſe Carillo, Cardinal, & Archevêque de Tolède, y tint un Concile, où l'on fit XXIX Canons, l'an 1473. Il y fut déterminé qu'aucun ne ſeroit élevé aux dignitez eccléſiaſtiques, ſans ſavoir le Latin; que les Evêques feroient obligez de dire pour le moins trois fois la Meſſe toutes les années, & les ſimples Prêtres quatre. * Sponde, *A. C.* 1473. *n.* 7. Valerius Serenus, *édition des Conciles d'Eſpagne.*

ARGANTHONE, jeune fille que Rhéſus ayant trouvée dans l'Iſle de Chio, prit pour femme avant que d'aller à la guerre de Troye. Elle eut tant d'amour pour ſon mari, qu'en ayant appris la mort, elle en mourut de regret. * Parthénius, *Erotic.*, *c.* 36. D'autres la nomment *Arganthonis*.

ARGANTHONE, & ARGANTHONIUS, Roi des Tarteſſiens en Eſpagne, vécut ſix vints ans, & en régna quatre-vints. Pline, *l.* 7. *c.* 48, dit qu'Anacréon lui donne 150 ans; mais Pline qui ſuit Hérodote ne lui en donne que 120. Silius Italicus le fait vivre 300 ans, comme on le peut voir par les vers ſuivans du *l.* 3.

Arganthoniacos armat Carthæa Nepotes,
Rex prorſus fuit, humani diſſimus ævi,
Ter denos decies emenſus belliger annos.

Voyez les MACROBIES. Les Habitans de Phocée dans l'Ionie allérent trafiquer dans ſes Etats, & ayant appris d'eux la peine qu'ils avoient à conſerver leur liberté, il leur offrit un établiſſement en Eſpagne. Ces Marchands lui ayant enſuite donné avis des conquêtes de Cyrus, il leur donna de grandes ſommes d'argent, pour employer à entourer Phocée de murs. Les Phocéens chaſſez de leur païs, ſongérent enfin à profiter de la bienveillance d'Arganthone; mais ils le trouvérent mort, & n'oſérent demander la même grace à ſon ſucceſſeur. * Hérodote, *l.* 1.

ARGATHEL. *Voyez* ARGILE.

ARGE, Nymphe de la Chaſſe, que les Poëtes ont feint avoir été métamorphoſée en biche par le Soleil, parce que courant après un cerf, elle ſe vanta de le prendre, quand même il courroit auſſi vîte que le Soleil: ce qui offenſa ce Dieu. * Hygin.

ARGÉE, fils de Lycimnius, fut emmené par Hercule, qui

promit à ſon père de le ramener; mais ce jeune homme étant mort en chemin, Hercule brûla ſon corps pour en recueillir les cendres, & en les rapportant, ſatisfaire en quelque manière à ſa parole. Quelques-uns diſent que c'eſt le premier dont le corps fut brûlé après ſa mort, & que c'eſt de là que cette coutume s'eſt introduite. * Apollodore, *l.* 2. Cœlius Rhodiginus *l.* 17. *c.* 31.

ARGÉE, Roi de Macédoine, étoit fils de Perdiccas, auquel il ſuccéda ſous la XXIII Olympiade, vers l'an 687 avant Jéſus-Chriſt. Son régne fut de trente huit ans; & il laiſſa la Couronne à ſon fils Philippe. * Euſébe, *in Chron.* Juſtin, *l.* 7.

ARGÉES, nom qui fut donné, dit-on, aux ſept collines ſur leſquelles Rome a été bâtie, en mémoire d'Argeus, un des compagnons d'Hercule, qu'Evander reçut chez lui. D'autres diſent que c'étoient des endroits de la ville de Rome, où étoient les ſépulchres des Argiens, qui avoient accompagné Hercule. * Varron, *l.* 4. *de Ling. Lat.*

ARGÉES, figures d'hommes faites de jonc, que les Sacrificateurs ou les Veſtales Romaines jettoient du pont de bois dans le Tibre, le quinziéme jour de Mai. On dit que cette cérémonie venoit des Arcadiens, qui étoient ennemis des Argiens; & qu'Evandre Roi d'Arcadie, étant venu de Gréce en Italie, y avoit fait obſerver cette coutume de jetter dans l'eau trente figures d'hommes, qui repréſentoient trente Argiens. D'autres diſent que les peuples barbares qui habitoient autrefois le païs Latin, précipitoient dans le Tibre les Argiens ou Grecs qu'ils prenoient, & qu'Hercule paſſant par l'Italie, leur fit quitter cette coutume de noyer des hommes, & leur perſuada de jetter dans la riviére des figures de jonc, pour garder quelque choſe de leur ancienne cérémonie. * Varron, *de Ling. Lat. lib.* 6. Ovide, 5. *Faſt.*

* ARGELES ou ARGILLIERS, petite ville du Rouſſillon, proche de la mer, eſt de quelque importance à cauſe du voiſinage du Rouſſillon. En 1641, elle fut priſe par le Vicomte d'Arpajou, Général François.

* ARGELIUS, Architecte cité par Vitruve dans la Préface du livre ſeptiéme.

ARGEN, riviere. *Voyez* ARG.

* ARGENCES, bourg de France en Normandie, dans le Diocéſe de Bayeux, au ſud-eſt de Caen d'environ trois lieues.

ARGENDAL ou ARGENTHAL, *Argendalia*, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren & celle de Bacharach. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENS, ARGENT, & ARGENTS, riviére de France en Provence, *Argenteus*. Il en eſt fait mention dans les Epîtres de Cicéron, dans Pline, & dans Ptolomée. Elle a trois ſources, dont l'une vient de Seillons, l'autre du côté de Saint-Martin de Varages, & la troiſiéme de celui de Barjols. Enſuite elle reçoit le Caulon, la Caramie, la Granegone, la Lendolle, & ſe jette dans la mer près de Fréjus. * Cicéron, *l.* 10. *Epiſt. Fam.* 34. & 35. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Bouche, *Hiſt. de Provence.*

ARGENSON (Marc-René de Voyer, de Paulmy, Marquis d'). *Cherchez* VOYER.

ARGENT, ſon origine, & comment l'uſage s'en eſt établi dans le monde. *Voyez* MONNOYE.

ARGENT, ou ARGENTS, riviére. *Voyez* ARGENS.

ARGENTA, *Argentia*, bourg du Ferrarois dans l'Etat de l'Egliſe en Italie. Ce bourg eſt ſitué près du Lac de Comachio, entre la ville de Ferrare & celle de Ravenne, ſur la branche méridionale du Pô, à laquelle il donne le nom de *Pô di Argenta.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTAC, *Argentacum*, bourg de France dans le Limoſin, ſur la Dordogne, entre la ville d'Orilhac au ſud-eſt & celle de Talle au nord nord-oueſt. * Baudrand.

ARGENTAL (Bourg). *Voyez* BOURG ARGENTAL.

ARGENTAN, ſur l'Orne, ville de France en Normandie, entre Séez & Falaiſe. C'eſt l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des Auteurs Latins. Bourgon, *dans ſa Géographie Hiſtorique*, dit que les Romains l'appelloient *Ara Genue.* Elle eſt aſſez peuplée, & eſt la ſeule ville de Normandie où l'on voit des vignes; mais qui ne portent que du verjus. Cette ville eſt très bien ſituée au milieu d'une campagne fertile: elle a titre de Vicomté, & appartient au Grand-Duc de Toſcane, qui a droit d'y établir un Gouverneur. La riviére d'Orne paſſe au milieu de cette ville, qui a quatre portes, & quatre fauxbourgs, le tout bien diſpoſé & bien bâti. Il y a dans la ville un monaſtére de Religieuſes Bénédictines, & dans les fauxbourgs des couvens de Dominicains, de Capucins, & de Filles de ſainte Claire. Il y a auſſi un Hôtel-Dieu, & un Hôpital général. Les différens Siéges ſont le Bailliage, la Vicomté, l'Election, le Grenier à ſel, & la Maîtriſe des Eaux & Forêts. Il y a une Manufacture de cuirs très conſidérable, l'eau y étant très bonne pour l'apprêt. Le débit de ces cuirs ſe fait à Paris, où on les eſtime au deſſus de tous. * Baudrand. Bourgon, *Géograph. Hiſtor.*

ARGENTAN (la Forêt d') proche de la ville de ce nom.

ARGENTARI. *Voyez* ARGENTERA.

ARGENTARIA. *Cherchez* POLLA ARGENTARIA.

ARGENTARO, en Italien *Monte Argentaro*, & en Latin *Hamus Mons*, montagne de Turquie en Europe, qui s'étend entre la Bulgarie au ſeptentrion, & la Macédoine & la Romanie au midi. Elle pouſſe une branche du nord au ſud, depuis la ville de Develto juſqu'au voiſinage d'Andrinople; & c'eſt ce que les Anciens ont appellé le *Mont Rhodope.* M. Chevreau dit que les Eſclavons nomment cette montagne *Cumoniza*; ceux du païs *Knievietzne*; les Turcs *Balkan*; & les Italiens *la Cîme du monde.* Elle porte encore les noms de *Coſtegna* ou *Coſtegudzzo*, de *Baſiliſſa*, de *Canoviza.* * Chevreau, *Hiſt. du monde*, *l.* 1. *c.* 1. Baudrand.

ARGENTARO, *Monte Argentaro*, *Argentorius Mons*, petite preſqu'île au Cap de l'Etat *delli Preſidi* en Toſcane, au midi de la ville d'Orbitelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTEAU, *Argenteum Caſtrum*, château fort des Pais-Bas. Il eſt ſitué ſur un rocher près de Viſet, ſur la Meuſe, entre Maſtricht & Liége, dans le Comté de Fauquemont, partie de celui de Limbourg. Il étoit autrefois de conſéquence: c'eſt pourquoi le Marquis d'Aytona Gouverneur des Pais-Bas Eſpagnols, avant que d'aſſiéger Maſtricht, le fit attaquer dans les formes par le Duc de Lerma & par le Marquis de Leede, qui s'en rendirent maîtres au bout de deux jours & demi. Mais Frédéric Henri Prince d'Orange fit mettre en priſon Junius qui y commandoit, prétendant qu'il auroit pu le défendre beaucoup plus longtems. Dans la derniére guerre les François ruinérent ce château. Il appartenoit anciennement à la noble famille d'Argenteau, & appartient aujourd'hui au Comte de Clermont. Il eſt maintenant ruiné. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Hall.*

ARGENTERA ou ARGENTARI, *Argentaria*, bourg ſitué ſur la côte occidentale de l'Iſle de Sardaigne, au couchant de la ville de Saſſari. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne ville de *Tilium*, que d'autres mettent à *Monte Giraro*, village de la même côte. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARGENTEUIL, ſur la Seine, *Argentolium*, bourg de France à deux lieues au deſſous de Paris. Il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaye de S. Denys, où l'on dit qu'eſt la robe de Notre-Seigneur. Grégoire de Tours, *l.* 11. *de l'Hiſt. de France*, dit que cette robe d'un même tiſſu & ſans couture, *fut trouvée* en la ville de Zaphat, dans un coffre de marbre, où Simon Juif l'avoit cachée, & qu'elle fut portée ſolemnellement à Jéruſalem par les Evêques Grégoire d'*Antioche*, Thomas de *Jéruſalem*, Jean de *Conſtantinople*, & pluſieurs autres Prélats. Sigebert, *en ſa Chronique*, écrit que cette tranſlation fut faite l'an de Jéſus-Chriſt 593. Matthieu Paris ajoûte que cette robe fut trouvée en l'année 1156, au monaſtére d'Argenteuil, avec une Lettre qui en marquoit la qualité. Il dit que cette découverte ſe fit par une *révélation* divine, & que la Lettre contenoit que la robe avoit été tiſſue par la Vierge, dans le tems que Jéſus-Chriſt étoit encore enfant: ce qui paroît fort ſuſpect; car la longueur & la largeur qu'elle pouvoit avoir alors, ne convient pas à l'âge que Notre-Seigneur avoit lorſqu'il fut crucifié. Matthieu de Weſtminſter veut faire croire que cette robe devenoit plus longue & plus large, à meſure que Jéſus Chriſt croiſſoit en âge. * Matthieu Paris, *in Chron.* Matthieu de Weſtminſter, *in Flor. Hiſtor.* Voyez *Hiſt. de la Robe de N. S.* par D. Gerbais.

ARGENTHAL, ville. *Voyez* ARGENDAL.

ARGENTIER, L'ARGENTIER ou ARGENTERIUS (Jean) célébre Médécin, natif de Caſtel-nuovo en Piémont, étoit de fort baſſe extraction, & vivoit vers l'an 1560. A l'âge de 25 ans, il alla à Lyon, où il exerça la Médecine pendant cinq ans, au bout deſquels il paſſa à Anvers. Il fut enſuite appellé en Italie, où il enſeigna avec applaudiſſement à Naples, à Piſe & à Turin, où il fixa ſa demeure, & où il épouſa même une fille de qualité, nommée *Marguerite* Broglio, ſœur de Charles, qui étoit alors Archevêque de Turin. Jean Argentier compoſa divers Traitez, qu'on a recueillis après ſa mort, en trois volumes *in folio.* On dit qu'il ne fut pas auſſi heureux dans la Pratique de la Médecine, que dans la Théorie. Il avoue lui-même qu'il n'avoit pas une mémoire aſſez heureuſe, pour ſe ſouvenir des remarques qu'il avoit faites dans ſon cabinet. Ses ſentimens ſont quelquefois oppoſez à ceux de Galien; & il en fait gloire dans ſes Ouvrages: c'eſt ce qui lui a attiré la cenſure de divers Médecins. Il mourut à Turin le 13 Mai de l'an 1572, âgé de 58 ans. Son fils Hercule le fit enterrer dans l'Egliſe de S. Jean. * Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

ARGENTIÉRE, *Argentaria*, bourg de France dans le Languedoc. Il a pris ſon nom des mines d'argent, qu'il y avoit autrefois dans ſon territoire. Il eſt ſitué dans la partie du Languedoc, qu'on appelle *le Vivarais*, à deux lieues de la petite ville d'Aubenas, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTIÉRE, *Argentarius Vicus*, village des Etats de Savoye. Il eſt ſitué dans le Vicariat de Barcelonette, partie du Comté de Nice, entre la ville de Barcelonette & celle de Démont. On voit près de ce village le Col de l'Argentiére, célébre paſſage des Alpes, & qui ſépare la vallée de Sture en haute & baſſe, ſelon le cours de la riviére de Sture. Il n'eſt pas ſûr pour les Etrangers de paſſer ce Col ſans être accompagnez. On y eſt ſouvent volé. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTIÉRE (Le Col de l'). *Voyez* l'Art. précédent.

ARGENTIERE, *Argentaria*, autrefois *Cimolus* ou *Cimolos*, petite Iſle de l'Archipel, ſituée fort près de celle de Milo, dont elle eſt ſéparée par un canal, où l'on peut ancrer à 16, 14, & 10 braſſes d'eau dans la rade Polonia. Il y a une petite ville, où l'on peut mouiller auſſi à 12 & 10 braſſes d'eau, comme on veut. Elle eſt habitée par des Grecs; mais c'eſt le rendez-vous ordinaire des Corſaires, & les Banqueroutiers s'y retirent aſſez ſouvent. L'eau douce n'y eſt pas bonne. Elle a pris ſon nom moderne de l'opinion qu'on a qu'il y ait une mine d'argent. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTIN, *Argentinus*, étoit le Dieu que les Gentils s'étoient forgé, pour préſider à la monnoye d'argent, comme le Dieu Æſculan, *Æſculanus*, pour préſider à la monnoye de cuivre, que les Latins appelloient *as*. Quant à la monnoye d'or, on ne trouve point dans l'Antiquité, de Dieu qui y préſidât. Sur quoi ſaint Auguſtin s'étonne que les Gentils, qui tenoient qu'Æſculan étoit le pére d'Argentin, n'euſſent pas fait un Dieu *Aurin*, dont Argentin fût le pére; puiſque, ſi l'on peut dire que la monnoye de cuivre a produit celle d'argent, parce qu'elle l'a précédée dans l'uſage; on peut dire tout de même que celle-ci a produit les piéces d'or. *Argentini Dei*, dit-il, *patrem Æſculanum agnoverunt. Miror autem quod Argentinus non genuerit Aurinum.* C'eſt peut être de ce que les Romains n'avoient point de Divinité

pour

pour l'or, qu'il faut entendre ce vers de Juvénal dans ſa *premiére Satyre*, v. 113.

Et ſi fanefta pecunia Templo
Nondum habitas, nullas numiſmatum cernimus aras.

Car il eſt certain, ſelon Varron & ſelon S. Auguſtin, *dans la Cité de Dieu*, que les Romains adoroient du tems de Juvénal, les Divinitez dont nous parlons, c'eſt à dire, Argentin & Aſiculan.

ARGENTINA (Thomas de). *Voyez* THOMAS de STRASBOURG, ſous THOMAS.

ARGENTINA, *Argentanum*, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, entre Coſence & S. Marco. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARGENTINA. *Voyez* STRASBOURG.

ARGENTINO (François) Cardinal, étoit de Veniſe, & non pas de Strasbourg, comme Cabréra l'a cru. Il étoit jeune, hardi, bien fait, entreprenant, & naturellement éloquent. Ces qualitez plurent au Pape Jules II, qui aimant Argentino, ſe fit un plaiſir de l'élever, & l'employa en diverſes négociations importantes, comme au Traité de paix avec les Vénitiens, & lorſqu'il fut queſtion de ramener les Cardinaux mécontens. Jules lui donna l'Evêché de Concordia, & le créa Cardinal en 1511, ce qu'il fit avec tant de plaiſir, qu'il en pleura de joye. Mais cette joye fut depuis changée en triſteſſe, car Argentino mourut ſubitement le 23 Août de la même année. On dit que le Pape en ayant appris la nouvelle, faillit lui-même à en mourir de douleur. * Aubery, *Hiſt. des Card.*

ARGENTO, *Ulcius* ou *Ulcius*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, entre la ville de Durazzo & l'embouchure du Drin. Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTO (Jean) Jéſuite Italien, de Modéne, entra chez les Jéſuites l'an 1583, âgé de 22 ans. Après s'être acquitté des emplois ordinaires de la Société, & après avoir gouverné pluſieurs Colléges en Italie, il fut envoyé en Tranſſylvanie en qualité de Vice-Provincial. En 1603, Moiſe Zekeli s'étant rendu maître de Clauſembourg, les Jéſuites furent chaſſez & maltraitez, & leur Collége pillé & renverſé. Argento ſe retira en Pologne, d'où il revint à Clauſembourg au commencement de l'année 1604. Car la ville ayant été repriſe par les Impériaux, George Batka l'obligea à recevoir les Jéſuites; mais ne s'y trouvant pas en ſûreté, Argento fut encore obligé de chercher un aſyle auprès du Roi de Pologne. Peu de tems après il reçut ordre de ſon Général de repaſſer en Tranſſylvanie, pour y être Recteur de Clauſembourg, & Vice-Provincial. En 1605, Etienne Botskai s'étant rendu le plus fort, les Jéſuites furent encore bannis du Royaume; & Botskai avoua au P. Argento qu'il n'avoit pu refuſer leur exil aux clameurs des Hérétiques. Sur la fin de 1606, Botskai mourut, & Sigiſmond Ragotski lui ayant ſuccédé, Argento ſollicita en vain le retour des Jéſuites. En 1612, il fut envoyé en Pologne & en Lithuanie en qualité de Viſiteur, & fit préſenter au Roi Sigiſmond III, une réfutation exacte des calomnies dont on chargeoit ſa Compagnie dans ce Royaume. Le Général Aquaviva étant mort en 1615, le P. Argento ſe tranſporta à Rome, & dans la Congrégation qui ſe tenoit pour élire un ſucceſſeur, il eut 29 ſuffrages. Le nouveau Général Mutio Vitelleſchi le fit Provincial dans la Province de Naples, puis en Pologne. Il fut enſuite Viſiteur & Provincial en Autriche, & il en ſépara la Province de Bohême. Enfin étant revenu en Italie pour y paſſer plus tranquillement le reſte de ſes jours, il mourut Recteur du Collége de Modéne ſa patrie, le 26 Novembre 1626. L'Apologie de ſa Compagnie qu'il fit préſenter au Roi de Pologne, & les deux Diſcours qu'il prononça aux Etats de Tranſſylvanie, ont été imprimez pluſieurs fois à Cracovie. * Sotwel, *de Script. Soc. J. &c.*

ARGENTON, *Argentomagus*, ville ſur la Creuſe dans le Berry, aux confins de la Marche. La riviére de Creuſe la partage en ville haute & en ville baſſe. La haute a ſon enceinte particuliére, & quatre portes, dont l'une lui donne communication avec la ville baſſe. C'eſt dans la haute que ſe tiennent les Marchez, où ſont l'Auditoire pour rendre la juſtice, le Collége pour les Ecoles, & la Priſon. Il y avoit au deſſus de cette partie de la ville un château, qui a été démoli par ordre de Louis XIV. Dans la ville baſſe il y a un couvent de Cordeliers. La Châtellenie d'Argenton faiſoit autrefois partie de la Principauté de Déols. Après la mort du Sieur de Chauvigny, elle paſſa à Mademoiſelle de Montpenſier, & delà à Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV. Philippe d'Orléans petit-fils de France, la donna à Marie-Louiſe-Magdelaine-Victoire le Bel de la Boiſſiére de Sery, qui depuis a été appellée la Comteſſe d'Argenton.

ARGENTOR, riviére de France dans l'Angoumois, formée de deux ruiſſeaux, l'un nommé *Argent*, & l'autre *Or*. Elle ſe jette dans la Charente au petit village de Porſac. * Baudrand.

ARGENTRE. *Cherchez* BERTRAND D'ARGENTRE.

ARGENTREUIL. *Voyez* ARGENTEUIL.

ARGENTS. *Voyez* ARGENS.

ARGER (Pierre) vint de Flandres en France pluſieurs fois avec Ridicovi, pour aſſaſſiner le Roi Henri IV; mais il ne put jamais exécuter ſon exécrable deſſein. Ayant enfin été découvert & pris, il fut rompu vif avec ſon compagnon Ridicovi en 1599. * Dupleix, *Hiſt. de Henri IV.*

ARG-FEUILLE, nom defiguré. *Voyez* AIGRE-FEUILLE.

ARGIAN, ARRAGIAN & ARREGIAN, *Arregiana*, ville du Chuſiſtan, Province de Perſe. Elle eſt ſur la riviére du Sirt, près du Golfe de Balſora. C'eſt la capitale d'un petit païs, qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGIASB ou ARGIAST, Roi du Turqueſtan, fils ou petit-fils d'Afraſiab, fit une grande irruption dans le Khoraſan au tems que Kiſchtasb régnoit en Perſe. Il prit la ville de Balkhe qu'il ſaccagea, & il y tua même Lohorasb, qui s'y étoit retiré pour vivre en particulier, après qu'il eut remis ſes Etats entre les mains de Kiſchtasb ſon fils. Il pouſſa encore ſes conquêtes plus loin; car il donna la chaſſe à ce Prince & l'obligea à fuir de la Perſe en la Province que les Perſans appellent *Kouheſtan*, & les Arabes *Gebal*, ancien païs des Parthes, ou les montagnes & les défilez le mirent à couvert des inſultes de la Cavalerie des Turcs & des Tartares. Mais quelque tems après Aſfendiar fils de Kiſchtasb lui rendit la pareille & le repouſſa juſqu'au delà du fleuve Gihon ou Amou, où il fut tué enfin par ſes propres Sujets & au milieu de ſes Etats. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ARGIE, Prêtreſſe de Junon & mére de Bithon & de Cléobis renommez par leur piété, pour avoir trainé le char de leur mére au Temple, parce que les bœufs deſtinez à cela tardoient trop longtems à venir. *Voyez* CLEOBIS.

ARGIE, *Argia*, fille d'Adraſte Roi des Argiens, femme de Polynice, renommée dans l'Hiſtoire par ſon extrême tendreſſe, qu'elle fit particuliérement paroître, lorſqu'ayant appris que ſon mari avoit été tué au ſiége de Thébes, elle chercha ſon cadavre parmi les morts, malgré l'édit de Créon, qui le défendoit ſous peine de la vie. Elle ſortit de Thébes avec Antigone ſœur de Polynice, qui vouloit s'acquitter des mêmes devoirs envers ſes fréres: elle trouva le corps de ſon mari, & lui rendit les derniers devoirs; Argie & Antigone ayant été découvertes & dénoncées à Créon, furent miſes à mort par ſon ordre. Mais Theſée vengea leur mort. *Cherchez* ANTIGONE & ADRASTE. * Stace, *l.* 12.

ARGIE. *Voyez* ARGOLIDE.

ARGIENS, peuples de Gréce, qui tirent leur nom du Royaume d'Argos. *Voyez* ARGOS.

ARGILE ou ARGYL, *Argathelia* & *Argadia*, ville & province de l'Ecoſſe méridionale, avec titre de Marquiſat. Elle eſt entre les Provinces de Lenox & de Cantir. Le Comte d'Argile eſt le premier Comte d'Ecoſſe, & Seigneur de Kantyre, de Campbel & de Lorn. En 1513, GILBSPIT ARCHIBALD Comte d'Argile fut tué dans la bataille de Flodden en combattant pour Jaques IV, Roi d'Ecoſſe. COLIN fut un des trois Régents d'Ecoſſe pendant la minorité de Jaques V, & il eut lui ſeul le pouvoir de réſiſter aux Douglas qui le traverſoient. ARCHIBALD fut Grand-Chancelier du tems de la Reine Marie. COLIN ſon fils fut Lord Chancelier d'Ecoſſe ſous Jaques VI. ARCHIBALD fut fait Marquis en 1641. Ce fut un défenſeur très zélé du Presbytéraniſme, & un des plus grands Politiques de ſon tems. Il contribua beaucoup au rétabliſſement de Charles II, en Ecoſſe: cependant, parce qu'il avoit été intime ami de Cromwel, le Parlement lui fit ſon procès en 1661, & lui fit couper la tête, à lui & à quelques Miniſtres Puritains. On confiſqua ſes biens au profit du Roi, lequel par une bonté qui lui étoit naturelle, eut compaſſion de ſes enfans, & donna le Marquiſat d'Argile à ARCHIBALD Campbel ſon fils aîné, après toutefois avoir réduit ce Marquiſat en Comté; depuis lequel tems on l'a nommé *Comté d'Argile*. Campbel conſerva toûjours dans ſon cœur une haine ſecrette contre le Roi, & ſe trouva mêlé en pluſieurs intrigues contre la perſonne & le ſervice de ſa Majeſté. Il fut enfermé dans le château d'Edimbourg, d'où il ſe ſauva, & paſſa en Hollande. Après la mort de Charles II, Jacques Duc d'Yorck, ſon frére unique & légitime héritier, ayant été proclamé & couronné Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ſous le nom de Jaques II, le Comte d'Argile excita encore une revolte; mais ayant été pris les armes à la main en Ecoſſe, où il commandoit trois ou quatre mille hommes, par Arrêt du Parlement d'Ecoſſe il eut la tête coupée à Edimbourg le onziéme Juillet 1685. Il paſſoit pour un Politique raſiné & pour un grand Capitaine. Son fils ARCHIBALD accompagna Guillaume Prince d'Orange, lorſqu'il fit deſcente en Angleterre, & ce fut lui qui de la part de l'Ecoſſe offrit la Couronne de ce Royaume-là au Roi Guillaume & à la Reine Marie, qui lui donnérent alors un Régiment en Flandre. Le Comte de Lorn ſon fils à l'âge de cinq ans tomba à terre, d'une haute fenêtre d'un troiſiéme étage, ſans ſe faire de mal, & cela arriva juſtement dans le moment que ſon grand-pére fut décapité. * *Mémoires du tems. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGILET (*Argiletum*) quartier de Rome, où il y avoit beaucoup d'Artiſans & de Marchands, & pluſieurs boutiques de Libraires. Il fut ainſi appellé d'un Capitaine nommé *Argus*, qui y fut tué, parce qu'il vouloit attenter à la vie du Roi Evandre. On compoſa ce nom d'*Argus* & de *letum*, qui ſignifie *mort*. D'autres diſent qu'Argilet vient du mot *argile*, parce qu'il y avoit beaucoup de cette terre graſſe en ce lieu. * Virgile, *Æneid. l.* 8. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4.

ARGILLIERS. *Voyez* ARGELES.

ARGIMOND, ou ARGIMUND, Chambellan de Récaréde, Roi des Goths, entreprit de détrôner ſon Prince environ l'an 589. On l'arrêta priſonnier; & après avoir été fouetté avec des verges, & promené ſur un âne dans la ville de Tolède, il fut puni du dernier ſupplice avec ſes complices. * Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

ARGINUSES, petite Iſle de la Gréce. Les Athéniens, conduits par Conon, y remportérent une victoire navale ſur les Lacédémoniens, qui y perdirent leur Général Callicratidas, la ſeconde année de la XCIII Olympiade, 407 ans avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque, *in Conone.* Pline, *l.* 5. *c.* 31. Strabon met trois villes de ce nom, *au l.* 13.

ARGIPHONTE, nom qui fut donné à Mercure, pour avoir tué Argus (qui gardoit Io) ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu de Jupiter. C'eſt un mot Grec Αργειφόντης, compoſé d'Αργος, *Argus*, & de φόνος, *meurtre*. *Voyez* ARGUS.

ARGIPPE'ENS, anciens peuples de la Sarmatie, qui, ſelon le rapport d'Hérodote, naiſſoient chauves, avec un large menton, & très peu de nez, & avec un ton de voix différent de celui des autres hommes. Ils ne vivoient que des fruits des arbres, & ne faiſoient jamais la guerre à leurs voiſins, qui touchés de reſpect pour eux, les prenoient ſouvent pour arbitres de leurs différents. * Hérodote, *l.* 2.

ARGIRO CASTRO, *Antigonia*, autrefois ville, maintenant bourg de la Turquie en Europe. Il eſt dans l'Epire, ſur les frontiéres de la Macédoine, à l'orient de la ville de Chiméra. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGIROPHILE. *Voyez* ARGYROPULE.

ARGIS, château très fort, ſitué en Méſopotamie, aſſez près de la ville d'Amida, que Tamerlan prit l'an de l'Hégire 796, & de Jéſus-Chriſt 1393. Les Tables de *Naſſireddin* & d'*Ulug Begh* mettent une ville d'Argis en Arménie, au 77 dégré de longitude, & au 38 degré 30 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARGISCH, *Argida*, *Argideva*, autrefois ville, maintenant bourg de la Valachie, près des frontiéres de la Tranſſylvanie, ſur la riviere de Dombrowizza, entre la ville d'Hermanſtat & celle de Tergoviſto. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGIVES. *Voyez* ARGIENS.

ARGIUS, Affranchi de l'Empereur Galba, & Intendant de ſa maiſon, brûla ſon corps dans les jardins que Galba avoit hors de Rome: & après avoir retiré ſa tête du lieu appellé *Seſſerce*, où l'on jettoit les corps des ſupplicez à Rome, il dreſſa un tombeau peu magnifique à ce malheureux Prince, l'an de Jéſus-Chriſt 69. * Plutarque *Vie de Galba.* Tacite, *Hiſt. l.* 1.

ARGLAS, petite ville d'Irlande dans l'Ultonie, dans le Comté de Downe. Il y a un port qui en dépend. Elle donne le titre de Comte au Lord Cromwel de Oakham. * *Dict. Angl.*

ARGO, ville. *Voyez* ARGOS, capitale de l'Argolide.

ARGO, navire des Argonautes, qui leur ſervit, & à Jaſon leur Chef, pour aller dans la Colchide à la conquête de la Toiſon d'or. Les uns tiennent que ce navire tira ſon nom d'un certain *Argo* ou *Argus*, qui en fut l'Entrepreneur & l'Architecte; les autres, qu'il fut ainſi appellé, parce que la plupart des braves qui s'y embarquérent, étoient du païs d'Argos; d'autres, que ce nom vient du Grec ἀργὸς, qui ſignifie *leger & leur*, dans un ſens contraire. Enfin Bochart, improuvant les ſentimens de tous les Anciens, a recours au Syriaque, & tire l'origine de ce nom du mot *Arco*, c'eſt à dire, *long*, en changeant le G en C (ce qui ſe fait très ſouvent) parce que les Grecs ne ſe ſervoient auparavant ſur mer que de vaiſſeaux ronds; & que, ſelon Philoſtéphane, cité par Pline, *l.* 7. *c.* 46, le premier vaiſſeau long fut celui qui porta Jaſon & ſes compagnons en la Colchide: ce que diſent auſſi Hérodote & le Scholiaſte d'Apollonius, *l.* 1. C'étoit une maniére de galére à vint cinq rames de chaque côté, comme le remarque Apollodore; & de cette ſorte elle avoit au moins cinquante coudées de long, & encore plus, s'il en faut croire Théocrite. A l'égard du bois qui fut employé à bâtir ce vaiſſeau, les uns diſent qu'il fut de ſapin, les autres de hêtre ou de chêne; & peut-être que dans ſa ſtructure il entra de ces trois ſortes de bois. Mais tous demeurent d'accord que les arbres furent coupez dans la forêt de Dodone. Et parce qu'il s'y rendoit anciennement des Oracles; comme une fable attire l'autre, les Poëtes ont feint que ce navire des Argonautes étoit un navire parlant. Ils veulent auſſi que ce ſoit le premier vaiſſeau qu'on ait oſé expoſer ſur mer; mais il y a plus d'apparence que les Tyriens ou Phéniciens furent les Inventeurs de la navigation. Les Poëtes ont placé ce vaiſſeau dans le Ciel entre les Aſtres, & en ont fait une Conſtellation. Manilius en parle ainſi, *l.* 1. *v.* 402. & 403.

——————— *Tum nobilis Argo*
In cœlum ſubducta.

Et en un autre endroit, *l.* 5. *v.* 13.

Et ratis Heroum qua nunc quoque navigat aſtris.

* Bochart, *in Chanaan.* Hérodote. Pline, *l.* 7. Apollonius, *in Argonaut.*

ARGO, ville de la Morée. *Voyez* ARGOS.

ARGOB, Canton du païs de delà le Jourdain, dans le païs de la demi-tribu de Manaſſé. Ce canton étoit dans le païs de Baſan, un des plus fertiles de delà le Jourdain. C'eſt dans Argob qu'on voyoit ces ſoixante villes nommées *Chavoth-jaïr*, qui avoient de très hauts murs avec de bonnes portes, ſans compter beaucoup de hameaux & de villages non fermez. Toutes ces villes furent priſes & détruites par Moïſe, & *Og* qui en étoit Roi, auſſi bien que de Baſan, fut défait & tué. On appelloit auſſi ce païs *la Terre des Géans.* On remarque quelques traces du nom d'Argob, dans celui de *Ragaba*, ville de delà le Jourdain. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* Deuteron. *ch.* 3. *v.* 4. *&c.*

* ARGOB, ville capitale du canton d'Argob, dont on vient de parler dans l'Art. précédent. Euſébe dit que de ſon temps Argob étoit un lieu à quinze milles de Géraſa, vers le couchant. C'eſt apparemment le même que *Ragab* ou *Ragaba* dont parlent la Miſna & Joſeph. La Verſion Samaritaine met ordinairement Rigoba au lieu d'Argob. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ARGOB, eſt le nom d'un des aſſociez de *Pekach* ou *Phacée* fils de *Remalja* ou *Roméle*, dans l'aſſaſſinat de *Pekajah* ou *Phacéia* fils de Manahem Roi d'Iſrael. * II ou IV *Rois ch.* 15. *v.* 25. Le P. Calmet dit qu'Argob eſt un lieu de Samarie près du palais royal, où ſe commit l'aſſaſſinat dont on vient de parler.

* ARGOGLIOLO, ville de Corſe à l'occident, ſur l'Arégno.

ARGOLI ou ARGOLUS (André) célébre Mathématicien, né à Tagliaccozzo, dans le Royaume de Naples, fit un grand progrès dans l'étude de la Philoſophie & de la Médécine; mais ſur-tout de l'Aſtrologie. Les ignorans de ſon païs ſe ſervirent de cette occaſion pour lui faire des affaires. Argolus ſe retira à Veniſe; & le Sénat de cette ville ſe fit un plaiſir & un honneur de rendre toute ſorte de bons offices à cet illuſtre exilé. Non ſeulement on lui fournit tous les inſtrumens néceſſaires pour faire ſes obſervations, mais on le nomma Profeſſeur de Mathématiques dans l'Univerſité de Padoue, & enſuite on le fit Chevalier de ſaint Marc. Ce fut vers l'an 1639, ou 1640. Il mourut après l'an 1650. Nous avons de lui, *De Diebus Criticis; Ephemerides ab anno* 1640 *ad* 1700; *Aſtronomicorum libri tres; Problemata Aſtronomica, &c.* Argolus a laiſſé un fils nommé *Jean*, homme de mérite: ſa famille a été féconde en perſonnes illuſtres. On dit qu'elle eſt originaire d'Arles en Provence, & que deux freres ſuivirent dans le Royaume de Naples Charles I, qui en fut Roi, & qu'ils s'y établirent. Le Pape Paul III eſtima beaucoup Alexandre ARGOLI, qui fut Evêque de Terracine. Paul ARGOLI, Religieux de l'Ordre de ſaint François, frére d'André, a été un des plus beaux génies de ſon tems, & a paſſé pour un ſubtil Philoſophe, & pour un bon Théologien. Il mourut l'an 1591, dans une ville du Royaume de Naples, où il prêchoit le Carême, en la 31 année de ſon âge. * Jacques-Philippe Thomaſini, *in Elog.* Imperialis, *in Muſeo Hiſt.* Lorenzo Craſſo, *in Elog.*

* ARGOLIDE ou ARGIE, *Argia*, *Argolis.* C'étoit autrefois une des grandes contrées du Péloponnéſe. Elle avoit au nord la Sicyonie, la Corinthie & le Golfe Saronique ou d'Egine; au levant l'Archipel; au midi le Golfe Argolique ou de Napoli, & une petite partie de la Meſſenie; & au couchant l'Arcadie. Ce païs fut autrefois un Royaume. Enſuite il devint une des plus puiſſantes Républiques du Peloponnéſe, dont les principales villes étoient Argos, Epidaure, Mycenes & Nauplia. C'eſt aujourd'hui la partie méridionale de la Sacanie. *Voyez* SACANIE.

ARGON, fils d'Alcée, petit-fils de Cléolicus, fils d'Hercule, & d'une ſervante d'Omphale, fit paſſer le Royaume de Lydie des Atyades aux Heraclides, 505 ans avant le commencement du régne de Gygès, c'eſt-à dire, en l'année 2817 du Monde, 1218 avant Jéſus-Chriſt: mais ſes ſucceſſeurs ſont inconnus. * Hérodote, *liv.* 1.

ARGONAUTES, nom qui fut donné à ces vaillans Grecs qui accompagnérent Jaſon à Colchos, pour la conquête de la Toiſon d'or. Selon Euſébe, ils furent au nombre de cinquante-deux, ou, ſelon d'autres, de cinquante-quatre, dont les principaux étoient Hercule, Hylas, Théſée, Pirithoüs, Orphée, Pélée, Télamon, Caſtor & Pollux, &c. aſſez vantez par les Poëtes Grecs & Latins. Ils furent ainſi appellez du nom de leur navire *Argo*, ou parce que la plupart de ces braves étoient du païs d'Argos. Voici ce qui porta Jaſon, Chef des Argonautes, à cette entrepriſe. Jaſon, comme le rapporte Juſtin *l.* 42. *ch.* 3. étoit un jeune Prince de Theſſalie, avantagé de ſi belles qualitez, que le Roi Pélias ſon oncle, appréhendant qu'il ne gagnât aiſément l'affection des peuples, & ne vînt un jour à lui ôter la Couronne, chercha un moyen honnête de ſe défaire de lui. Comme il le connoiſſoit hardi & entreprenant, il lui mit dans l'eſprit d'aller à Colchos, & d'en rapporter la Toiſon d'or, eſpérant qu'il n'échapperoit point des périls d'une ſi longue navigation, & qu'il mourroit en faiſant la guerre contre les Barbares. Le bruit de cette glorieuſe entrepriſe s'étant répandu par-tout, Jaſon choiſit les plus vaillans de ceux qui ſe préſentérent pour l'accompagner dans cette expédition, & ſe mit ſur mer avec eux, dans le navire Argo. Quelques Savans diſent que les Argonautes allérent en Scythie, & que la Toiſon d'or n'étoit autre choſe que les thréſors de ces peuples; car le bruit couroit qu'il y avoit des torrens près du mont Caucaſe, qui entraînoient de l'or avec leurs eaux, & que les Scythes le recueilloient avec des planches percées comme un crible, & avec des peaux de mouton où la laine tenoit encore. D'autres veulent, & plus vraiſemblablement, que l'intention de la fable eſt de nous dépeindre en Jaſon un homme ſage & prudent, & non pas un homme avare, qui ait fait tant de chemin pour aller chercher de l'or. On dit qu'il avoit appris de Chiron la Médecine, & qu'on lui donna le nom de *Jaſon*, du mot Grec ἰάσω, qui ſignifie *l'art de guérir*; mais que cet Art regardoit principalement les maladies de l'ame, qui ſont les paſſions; & qu'ainſi, par la Toiſon d'or, il faut entendre la Vertu; que quand les Poëtes ont feint que Jaſon avoit dompté des taureaux qui vomiſſoient des feux & des flammes, ils ont voulu nous figurer par ces animaux furieux l'opiniâtreté de l'eſprit, & les paſſions déréglées. Il y a d'autres Auteurs qui tiennent que cette fable de Jaſon n'eſt qu'une leçon de Chymie; que par les choſes qu'il fit dans ſon voyage, on nous a voulu répréſenter les changemens des corps, qui ſe font par le moyen de cet Art; & que la Toiſon d'or, qu'il remporta après de ſi grands travaux, eſt la figure de ce que l'on appelle vulgairement *le grand Oeuvre* ou *la Pierre philoſophale.* Suidas a cru que cette Toiſon d'or, que l'antiquité a tant vantée, n'étoit autre choſe qu'un livre fait de peaux de mouton, qui enſeignoit comme on peut faire de l'or; & que Jaſon l'enleva à Æétès, Roi de Colchos, par l'intelligence qu'il eut avec Médée, fille de ce Prince. Enfin, ſelon, la penſée d'un autre Auteur, la Toiſon d'or nous répréſente l'honneur & la gloire, qui coute beaucoup à acquérir. On a voulu enſeigner aux jeunes gens, par l'exemple de Jaſon, qu'ils ne doivent pas demeurer oiſifs en leur païs, lorſqu'ils n'y trouvent point d'occaſions d'y faire paroître leur courage; mais qu'ils doivent ſe ſignaler ailleurs; qu'il faut qu'un homme qui aſpire au gouvernement d'un Etat, ait vu beaucoup de païs & de peuples; qu'il doit en connoître les mœurs & les coutumes, & doit s'y être fait connoître lui-même par ſes belles qualitez. Mais toutes ces conjectures ſont frivoles, & la vérité de l'Hiſtoire eſt que Jaſon fut envoyé en Colchide pour s'emparer des thré-

thésée du Roi Æétès. Cette expédition doit être placée à l'an 2773 du Monde, 1262 avant Jésus-Christ, 79 ans avant la prise de Troye, qui est le tems où l'a placée un ancien Chronographe cité par saint Clément d'*Alexandrie*. * Apollonius, *Argonaut.* 4. Cicéron, *l.* 2. *de Nat Deor.* Pline *l.* 7. *c.* 56.

ARGONNE, petit païs de France, dont une partie est dans la Province de Champagne, & l'autre sur les limites de la Lorraine vers la Meuse, où est Verdun. Il y a Beaumont & Clermont en Argonne, & sa ville capitale est sainte Ménehould. * Sanson. Baudrand.

ARGONNE (Dom Noël d') de Paris, mort en 1705, Chartreux de la Chartreuse de Gaillon, dans le Diocèse de Rouen, a fait un Ouvrage utile, *de la lecture des Péres de l'Egliſe*, dont la meilleure édition & la plus ample est celle de 1697. Cet Ouvrage fait connoître que D. d'Argonne avoit du goût, du discernement & du jugement. Ce Religieux est encore l'Auteur d'un Ouvrage imprimé depuis sa mort, intitulé, *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature*, sous le nom de Vigneul-Marville, qui est un nom emprunté. Le commerce que ce Religieux avoit dans le monde avec quantité d'honnêtes gens & avec des Savans, avant qu'il se mît dans l'Ordre de saint Bruno, lui attira, même après sa retraite, une infinité de Lettres, & d'autres petits Ouvrages, remplis d'érudition & d'observations historiques & curieuses, qui sont recueillis dans ses Mélanges. L'agréable s'y trouve joint à l'utile. * *Préface des Mélanges Hiſtor. Mémoires du tems* M. Du Pin, *Bibliothèque des Aut. Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

ARGOS, ville capitale d'Argolide, dite aussi *le Royaume d'Argos*, dans le Péloponnèse, & aujourd'hui *la Romanie & la Morée*. Cet Etat avoit au levant la Mer Egée & le Golfe de Napoli de Romanie, au couchant l'Arcadie, la Laconie au midi, & au septentrion la Province de Corinthe & le Golfe d'Engia. Argos étoit la ville capitale de ce Royaume; elle avoit été nommée *Pharonique*, *Ægialis* & *Dypſie*, & elle fut célèbre par les Jeux Néméens, que les Argiens instituérent sous la LI Olympiade, vers l'an 576 avant Jesus-Christ. Depuis, Argos devint une ville épiscopale, sous la Métropole de Corinthe; & ensuite l'Empereur Isaac *l'Ange* lui acquit le titre de Métropole. Il y avoit une autre ville de ce nom dans l'Epire, dite *Argos Amphilochium*, qui a été ruinée; & une dans la Thessalie, dite aujourd'hui *Armiro*. Etienne de *Byzance* compte jusqu'à onze villes de ce nom. Celle dont il s'agit ici, porte encore le nom d'*Argo*.

Le Royaume d'Argos est très ancien. Il commença par Inachus, l'an 2177 du Monde, 1858 avant Jésus-Christ, & 2856 de la Periode Julienne, 1080 ans avant la première Olympiade, & il dura 545 ans, jusqu'à la fin du régne d'Acrisius, qui fut tué par son petit-fils Persée. Voici la succession chronologique de ces Rois.

SUITE DES ROIS D'ARGOS.

Inachides.	*Années du Monde.*	*Années avant J. C.*	*Durée.*
1. Inachus,	2177.	1858.	50.
2. Phoronée,	2227.	1808.	60.
3. Apis,	2287.	1748.	35.
4. Argus,	2322.	1713.	70.
5. Criasus,	2392.	1643.	54.
6. Phorbas,	2446.	1589.	35.
7. Triopas,	2481.	1554.	46.
8. Crotope,	2527.	1508.	21.
9. Sthénéle,	2548.	1487.	23.
			Total 382.
Danaïdes.			
10. Danaüs,	2559.	1476.	50.
11. Lyncée,	2609.	1426.	41.
12. Abas,	2650.	1385.	23.
13. Prœtus,	2673.	1362.	17.
14. Acrisius,	2690.	1345.	32.
			Total 163.

Acrisius fut tué l'an 2722 du Monde, 1313 avant Jésus-Christ, & 3401 de la Période julienne, par Persée son petit-fils, qui se retira à Mycénes.

Pausanias donne une suite des Rois d'Argos un peu différente de celle qu'on vient de donner d'après Eusébe, qui l'avoit prise dans Castor. Il ne met point Apis au nombre de ces Rois, appellé Criasus dans Eusébe, & place un Roi inconnu ailleurs, qu'il nomme Jasus, entre Triopas & Crotope. Le même Auteur compte Gélanor, fils de Sthénéle, pour un Roi, bien que d'autres assurent que ce fut Sthénéle qui fut déthroné; & il retranche Prœtus de la suite des Danaïdes, parce qu'il ne régna pas à Argos, mais seulement à Midée, à Tirynthe, & dans d'autres places, qu'Acrisius son frére fut contraint par la force des armes de lui céder. On est porté à croire que Pausanias a raison pour ce dernier point; car on voit ensuite Mégapenthès, fils de Prœtus, régner dans les villes qu'on vient de nommer; & l'on ne craint point de se tromper en disant que Castor n'a mis Prœtus au nombre des Rois d'Argos, que parce que la Couronne lui appartenoit comme à l'aîné; & qu'il lui a donné dix-sept ans de régne, parce que ce Prince survécut dix-sept ans à Abas son pére. On pourroit donc fixer le commencement du régne d'Acrisius à l'an 2673 du Monde, & lui donner 49 ans de régne. Il est même nécessaire de le faire pour donner une juste étendue à l'Histoire de Persée, petit-fils de ce Prince, & de ses Descendans, si l'on prétend, comme on le fait avec beaucop de probabilité, que ce Héros naquit lorsque son ayeul étoit déja sur le thrône.

Castor finit à Acrisius la suite des Rois d'Argos pour parler de ceux de Mycénes, parce que Persée ne pouvant se résoudre à régner dans une ville où divers objets lui reprocheroient continuellement la mort de son ayeul, fit un échange avec Mégapenthès son cousin, fils de Prœtus, & lui céda la ville d'Argos, & toutes les autres qui en dépendoient, pour Midée, Tirynthe, Herée, & d'autres lieux, où il jetta les fondemens de la ville & du Royaume de Mycénes. Mégapenthès pourroit donc être compté pour quinziéme Roi d'Argos. Anaxagoras son fils céda volontairement ses Etats à Melampus & à Bias, descendus par Crithée & par Eole d'Hellen, fils de Deucalion. A ceux-ci succéda Talaüs, fils de Bias, & à Talaüs, son fils Adraste, qui commença à régner l'an du Monde 2760, 1275 avant Jésus-Christ. On trouve qu'ensuite Tydée fut Roi d'Argos, & après lui son fils Diomède, qui eut tant de part au siége de Troye.

On ne sait presque rien de ce qui se passa dans la Gréce pendant les cinquante-cinq ans qui s'écoulérent depuis la prise de Troye, jusqu'à l'entrée des Héraclides dans le Péloponnèse. Lorsqu'ils s'en rendirent les maîtres, ils y fondérent trois Royaumes, & entre autres, celui d'Argos. Cette ville échut à Témène, descendant de cet Aristomaque, qui avoit été tué cent trois ans auparavant en combattant Eurysthée. Les successeurs de Téméne régnérent longtems à Argos. On en nomme trois, Phalcus, fils de Téméne; Rhegnidas, fils de Phalcus, qui soumit les Phliasiens; & environ deux siécles après, Phidon, qui inventa de nouvelles mesures qui portérent son nom, & dont le frere nommé *Ceranus*, fonda, dit-on, le Royaume de Macédoine l'an 813 avant Jesus-Christ. Ce Phidon, dit Hérodote, fut le plus insolent de tous les hommes, & il obligea les peuples de l'Elide de le faire seul Agonothéte. Ses successeurs ne furent pas aussi puissans que lui. Dès le tems de Crésus, vers l'an 750 avant Jésus-Christ, les Lacédémoniens enlevérent la ville de Thyrée aux Argiens, qui firent de vains efforts pour la reprendre & furent enfin si maltraitez par Cléoméne, qui leur tua dans une occasion jusqu'à six mille hommes, qu'on fut obligé de commettre le gouvernement aux Esclaves. Hérodote, de qui l'on a appris ce qu'on dit ici, ajoûte que ces Esclaves chassez peu après, s'emparérent de Tirynthe, d'où ils firent beaucoup de peine à leurs maîtres, qui ne les réduisirent qu'au bout de plusieurs années. Il y avoit encore alors des Rois à Argos; & cette ville se souvenant de sa premiére splendeur conservoit toûjours sa fierté; elle ne voulut se joindre aux autres Grecs pour défendre la commune patrie contre Xerxès qui vouloit l'envahir, qu'à condition que son Roi partageroit le commandement avec les Rois de Lacédémone. On mépriſa une demande si ridicule; & les Lacédémoniens après avoir chassé les Perses, apprirent aux Argiens en deux batailles, quelle disproportion il y avoit entre les deux peuples. On n'en dira pas davantage. Argos devenue République alliée, mais avec dépendance, tantôt de Lacédémone, & tantôt d'Athénes, ne fait plus une figure considérable dans l'Histoire. Les Rois de Lacédémone y commandérent absolument après la mort d'Alexandre. Elle entra ensuite dans la confédération de l'Achaïe; puis reprise par Natis, Tyran de Lacédémone, elle lui fut enlevée presque aussi-tôt par Philopémen, Préteur des Achéens. Enfin elle tomba comme toutes les autres villes confédérées sous la domination des Romains; & elle n'eut d'autre fortune que celle de la Gréce, jusqu'aux derniers tems de l'Empire de Constantinople. Elle eut alors des Seigneurs dépendans de cet Empire. Le dernier d'entre eux, Pierre Commaro, étant mort, sa veuve vendit la Seigneurie d'Argos en 1383, à la République de Venise. Le Sangiac de Corinthe s'en rendit maître en 1463. Peu de tems après, les Vénitiens la reprirent; mais ils ne la conservérent pas longtems. En 1687, le Généraliſſime Morosini la reconquit sur les Turcs, qui l'ont encore reprise, & la conservent jusqu'à ce jour. Eusébe, *Chron.* Platon, *liv.* 3. *des Loix.* Hérodote, *liv.* 1. & 16. Polybe. Tite-Live. Coronelli, *Deſcript. de la Morée.*

* ARGOS d'Epire, apellée aujourd'hui selon Sanguli, *Jérovilia*, dans cette contrée qui porte le nom de *Deſpotato*, & qui fait partie de la Livadie. * Baudrand.

ARGOS de Thessalie, que plusieurs confondent avec Larisse. * Baudrand.

ARGOS de la Pouille, qui fut bâtie par Diomède & appellée ensuite *Argyripe*, & en dernier lieu *Arpos*. * Hofm. *Lexic. Univ.*

ARGOS, Architecte, fils de Polybe. *Voyez* ARGUS.

AR-

ARGOUN KHAN, fils d'*Abaka*, ou *Abaga Khan*, succéda dans l'Empire des Mogols à *Ahmed Khan*, surnommé *Nicouda Orglan*, l'an de l'Hégire 683, de Jésus-Christ 1284. On peut voir dans le titre d'AHMED KHAN comment il succéda à cette Couronne. Y étant parvenu, il donna la première charge de l'Empire à Buga, qui disposoit de toutes choses avec un pouvoir presque absolu. Schamseddin Said, qui étoit Président du Divan, c'est à dire, *Chef des Conseils*, sous le régne d'Ahmed, s'étoit retiré de la Cour & étoit même déja parti d'Ispahan, pour passer aux Indes, lors qu'Argoun, duquel il se défioit, le fit appeller & le confirma dans sa charge. Said obéit à ses ordres, & se rendit incontinent à la Cour; mais Buga voyant que son autorité étoit partagée, chercha aussi tôt à se défaire de lui. Pour y parvenir par une voye plus courte, il l'accusa auprès du Sultan, d'avoir donné du poison à Abaka son père: & ce Prince trop crédule, sans examiner la déposition des témoins, sacrifia ce grand homme à l'ambition de son rival, qui vouloit mettre à sa place une personne qui dépendit entiérement de lui. On composa en ce tems-là plusieurs Elégies, pour consoler les peuples sur la perte qu'ils avoient faite, & les Historiens nous rapportent cette circonstance de sa mort, qu'au même tems que l'Exécuteur entra chez lui pour le faire mourir, il se purifia par l'ablution ordinaire que les Musulmans font avant leur prière, & ouvrit ensuite son Alcoran pour en tirer le *Fal* ou le bon augure, qu'ils ont accoutumé de chercher dans ce livre. Il trouva d'abord ces paroles: „ Ceux qui disent à Dieu: C'est vous qui êtes notre „ Maître, & ceux qui entrent dans le chemin droit & conforme „ à cette créance, Dieu leur envoye des Anges, qui les con„ solent dans leurs afflictions, & les assurent du Paradis, qui „ leur a été promis ".

Buga se trouvant délivré d'un tel Collégue, ne mit plus de bornes à ses desseins & parvint à un tel point d'autorité, qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour devenir entiérement le maître. Il leva enfin le masque & se revolta ouvertement contre le Sultan, l'an 686 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1287; mais il ne poussa pas sa fortune bien loin: car il fut tué miserablement au milieu de son entreprise.

Après la mort de Buga ou Boga, un Juif, nommé *Saadeddoulat*, Médecin, homme très agréable dans la conversation, entra si avant dans les bonnes graces du Sultan Argoun, que toutes les affaires des plus grands Seigneurs de l'Empire en général, & en particulier, dépendoient de son crédit & de sa faveur. Il éleva beaucoup tous ceux de sa Nation & de sa Religion, sans néanmoins faire rien perdre aux Chrétiens, qui avoient aussi beaucoup de pouvoir dans la Cour du Sultan. Il n'y avoit alors que les Musulmans qui fussent demeurez sans crédit, & particuliérement depuis la mort de Said. Ceux-ci murmuroient continuellement & également contre les uns & contre les autres. Argoun, à leur sollicitation, avoit ôté aux Musulmans toutes les charges de Justice & des Finances; & la chose étoit allée si avant, qu'on les empêchoit d'aller & de venir dans le camp du Sultan, & qu'on leur défendit enfin de paroître à la Cour. " Argoun, *dis*„ *soient-ils*, avoit promis aux Chrétiens de convertir le Temple „ de la Mecque en Eglise, & qu'au lieu d'y adorer le Dieu tout„ puissant, on y auroit adoré des Statues & des images; mais la „ Providence, qui veille toûjours à la conservation du Musul„ manisme, & les prières des bons Musulmans, empêchérent „ cette grande révolution; car Argoun tomba malade dans ce „ tems-là ". Tous ceux qui avoient intérêt à la conservation de la vie de ce Prince, firent beaucoup de prières & d'aumônes dans les Provinces de l'Empire; & le Juif Saadeddoulat, qui étoit le Premier Ministre, touché du repentir de ses actions passées, envoya des ordres exprès dans toutes les Provinces, pour y rétablir les choses, qu'il avoit changées mal à propos; mais comme l'heure de la mort de ce Sultan étoit venue, les prières, les aumônes & toutes les autres demonstrations ou apparences de justice & de piété servirent de peu. Le Sultan tomba dans une extréme foiblesse, & il étoit déja fort proche de l'agonie, lorsqu'il eut le déplaisir d'apprendre que le Juif son favori avoit été massacré par ses ennemis. Enfin ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 690, de Jésus-Christ 1291, & les Musulmans comptant sa mort entre les Miracles de Mahomet, disent qu'elle fit refleurir le Musulmanisme, qui avoit reçu sous son régne une grande flétrissure. * Khondémir.

Il y a d'autres Historiens Arabes, comme Abulféda, qui écrivent que le Juif Saadeddoulat fut égorgé, parce qu'il fut soupçonné d'avoir empoisonné le Sultan son maître; & que cette accusation soit vraye ou fausse, il est certain que les ennemis des Juifs, qui avoient regardé de mauvais œil leur grand crédit, & peut-être souffert plusieurs injustices de leur part, prirent cette occasion, après la mort du Sultan & de son Ministre, pour se venger d'eux & en firent un grand massacre. Ce fut Argoun Khan qui confirma Massoud, fils de Kaicaous, dans les Etats que possédoit la Maison des Selgiucides dans l'Asie Mineure. Ce Massoud fut le pénultiéme Sultan de cette famille. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARGOW ou AERGOW, contrée de la Suisse située aux environs de l'Aare. Elle a du côté du sud les montagnes du Valais; vers le nord elle est bornée par le Mont-Jura, sur lequel on est obligé de passer pour entrer dans l'*ancienne Rouracie*, qui est aujourd'hui le Frickthal, & le Canton de Bâle; vers l'orient elle touche la *Ruſi* & le *Lac de Lucerne*; & vers le couchant, la *Nuchtlande*. Cette contrée se divise en supérieure, & en inférieure. La *supérieure* commence au dessous de *Thun*, & va du côté de Burgdorf jusques à *Aarwangen* & *Murgenthal*. *L'inférieure* commence vers ces derniers endroits, & s'étend jusques au Rhin au dessous de *Klingenau*. Les principales villes de la partie supérieure de l'Argow, sont *Thun*, *Burgdorf*, *Buren*, *Wangen* &c. celles de l'inférieure sont *Zoffingen*, *Arburg*, *Aran*, *Lenzbourg*, *Brugk*, *Baden*, *Munſter*, *Surſée*, *Lucerne*, *Mellingen*, *Bremgarten* &c. Toute la contrée est très fertile; l'inférieure a sur-tout beaucoup de vignobles. Elle étoit autrefois divisée en *Comtez*, en *Baronnies* & en *Terres nobles*. On y comptoit les Comtez de *Thun*, de *Kyburg*, d'*Arberg*, de *Buren*, de *Lenzbourg*, de *Habſpourg*, de *Rozenbourg*, les Baronnies de *Spietz*, de *Munſingen*, de *Wollhuſen*, de *Fregenſtein*, d'*Egerten*, de *Kienberg*, de *Ruſſeck*, de *Wiſſenbourg*, de *Thorbourg*, de *Krambourg*, les Terres Nobles de *Hallwyl*, de *Baldeck*, d'*Arbourg*, de *Singen*, de *Greyffenſée*, de *Buttichen*, de *Durnach*, de *Hattlingen*, de *Cappelen*, de *Heydeck*, de *Boſſwy*, de *Wangen*, d'*Enugen*, d'*Uſpunnen*, d'*Oberhoſen*, de *Schornachthal*, de *Seftingen*, de *Bolfingen*, de *Krauchthal*, & plusieurs autres. Depuis l'an 1339, la plus grande partie de l'*Argow* supérieure tomba à la ville de Berne, tant par droit de guerre, que par achat; l'inférieure tomba entre les mains de la Maison d'Autriche. Lorsque pendant la tenuë du Concile de Constance en 1415, Frédéric Duc d'Autriche eut secondé la fuite de Jean XXIII, il encourut l'indignation de l'Empereur Sigismond, fut mis au Ban de l'Empire, & excommunié par le Concile. Là-dessus l'Empereur sollicita, & somma les Suisses sous peine d'être mis eux-mêmes au Ban, de contribuer de leur côté à l'exécution de la sentence contre le Duc Frédéric; en leur promettant, pour les dédommager des fraix de la guerre, que tout le pais qu'ils lui enléveroient, leur demeureroit en propriété pour toûjours. Ceux de Berne, aidez par ceux de Soleurre, de Bienne, de Neufchatel, & de la Neuville, enlevérent en trois semaines de tems, toute l'*Argow* inférieure depuis Zoſingen jusques au dessous de Brucк. Ceux de Lucerne, aidez par les autres Cantons, prirent Surſée, Bremgarten, Mellingen, Munſter & les Bailliages libres. L'Empereur les confirma ensuite dans la possession de leurs conquêtes, & le Duc ayant obtenu sa grace en 1418, il renonça pour toûjours à ses droits par un Acte authentique. Malgré tout cela, plusieurs Gentilshommes refusérent, pendant quelque tems, de prêter hommage à la ville de Berne. Il est à remarquer que dans l'*Argow* inférieure il y a encore des Seigneuries qui appartiennent à de certaines familles. Celle de *Hallwyl* a *Hallwyl & Preſtenberg*; celle d'*Enugen* a *Wildeck*; celle de *Mey* a *Rud & Schœfland*; les Barons de *Durringenberg* en Hesse ont *Caſtelen*, *Thalheim*, *Oberſtachs*, *Schwarznach* & *Gawenſtein*; les *Beck* de Bâle ont *Schaffisheim*; les *d'Erlach* ont *Spietz & Riggisperg*, *Urtenen*, *Matiſtetten*, *Wyl*, *Hindelbanck*, *Thunſtetten*, *Jegiſtorff*; les *Steigers* ont *Munſingen*; les *De Graffenried* ont *Gorzenſée*. Il y eut aussi autrefois une famille connue sous le nom d'*Argow*: *Dominique*, *Vit* & *Pierre* d'*Argow* vécurent en 1269. Conrad Seigneur de Hindelbanck vendit le droit de Patronage de Leufsligen à la ville de Berne en 1470. Cette famille s'éteignit en 1557, par la mort de Bénoit de Hindelbanck. * Ægid. Tschud. *Chron. Mſs. Stettler*, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 112.

ARGUEL (la Forêt d') sur les confins de la Picardie & de la Normandie, dans le Bailliage d'Amiens.

ARGUENON, *Argenus*, petite riviére de France, dans la Bretagne. Elle a sa source près du bourg de Jugon, coule le long des limites des Evêchez de Saint-Brieu & de Saint-Malo, & se décharge dans la Mer de Bretagne à trois lieues de la ville de Saint Malo, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARGUIN, Isle d'Afrique avec une forteresse, en Nigritie au sud-est du Cap blanc, à 30 milles du Continent sur la côte occidentale. Ce furent les Portugais qui en firent les premiers la découverte en 1443, & qui y bâtirent un Fort en 1445. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1633. Elle est venue ensuite au pouvoir des Anglois, sur qui les François la prirent en 1678, & la ravagérent. Depuis ce tems-là les Hollandois s'y sont établis de nouveau. Cette Isle est dans le Royaume de Gualata. Dans la description de l'Afrique faite par Dapper, Arguin dans la Carte qu'il en donne est bien dans le Royaume de Gualata, non pas comme une Isle, mais comme une province au dessus de *Capo blanco*, ou du *Cap blanc*. Cela s'accorde assez avec la Carte de Sanſon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGUN, ville. *Voyez* ARGUNSKOI.

ARGUN, riviére. *Voyez* l'Art. d'ARGUNSKOI.

* ARGUNSKOI ou ARGUN, ville frontiére de Moscovie dans la province de Dauria, sur la riviére d'Argun qui prend sa source du Lac d'Orgun, & qui après avoir couru du sud au nord, se jette dans l'Amur, & sépare de la Chine, les terres de l'Empereur de Moscovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGUNTHIS, Roi des Scythes, succéda à son pére *Palacus*, II du nom. Il régnoit sous l'empire de Gordien, vers l'an 245. Le tems de son régne fait voir clairement qu'il n'étoit pas fils de ce Palacus Roi des Scythes, l'un des quatre-vints enfans mâles de Scilurus, & qui eut guerre contre Mithridate, selon Strabon; puisque depuis Mithridate Roi de Pont, qui regnoit vers l'an 88 avant la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à l'Empereur Gordien, il y a un intervalle de plus de 300 ans. Il faudroit supposer, pour accorder Strabon avec Jule Capitolin, qu'il y a eu deux Palacus Rois des Scythes. * Strabon. J. Capitolin.

ARGUS, fils d'*Arestor*, avoit, dit-on, cent yeux, dont il en avoit toûjours cinquante d'ouverts, lorsqu'il fermoit les autres pour dormir. Il fut choisi par Junon, pour garder Io, que Jupiter aimoit, & qui fut changée en vache. Mercure l'endormit au son de sa flûte, & le tua par ordre de Jupiter. Junon, pour récompenser la fidélité de son espion, le métamorphosa en paon, dont les cercles d'or qui sont semez sur sa queue sont autant d'yeux. * Ovide, *l. 1. des Metamorph.*

Les Mythologistes disent qu'Argus désigne la Sphére céleste, que nous voyons briller d'étoiles, qui veillent pour le bien de la Terre, exprimée par Io, sous la forme d'une vache. Aussi les Egyptiens représentoient la Terre dans leurs Hiéroglyphes par cet animal. Mercure, c'est à dire ici le Soleil, tue cet Argus, en faisant disparoître ces étoiles, lorsqu'il ramène le jour. Et pour

ne

ne rien oublier de cette parfaite conformité, cet Argus a la moitié des yeux ouverts, lorsqu'il ferme les autres pour dormir, pour marquer que nos Antipodes voyent les étoiles tant que le Soleil eſt ſur notre horizon; & qu'au contraire nous les voyons tant que cet Aſtre du jour les éclaire.

ARGUS, fils de Polybe, & d'Argia, ou de Phrixus, inſpiré par Minerve, bâtit le navire nommé *Argo*, de ſon nom, dont Jaſon & les autres Argonautes ſe ſervirent pour aller à la conquête de la Toiſon d'or. * Pauſanias. Apollodore, *Biblioth. l.* 1. *c.* 9. *Voyez* ARGO.

ARGUS, quatriéme Roi d'Argos, fils de Jupiter & de Niobé, ſuccéda à Apis, l'an 2322 du Monde, & avant Jeſus-Chriſt 1713. On croit que c'eſt celui qui donna le nom à l'Argie ou Argolide, & qu'il bâtit ou augmenta la ville d'Argos. Sous ſon régne qui fut de 70 ans, la Gréce commença à cultiver ſes terres, & à y ſemer des blez. Argus après ſa mort fut honoré comme un Dieu, on bâtit des Temples en ſon honneur, & on lui offrit des ſacrifices: culte qui avoit été rendu avant lui à un particulier nommé *Homogyre*, qui fut tué d'un coup de foudre, & qui le premier attela des bœufs à la charruë. * Saint Auguſtin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu*, *c.* 6. Criaſe lui ſuccéda. * Euſébe, *in Chron.*

ARGYL. *Voyez* ARGILE.

ARGYRASPIDES, troupes Macédoniennes, qui s'étoient ſignalées par tant de victoires, qu'elles mépriſoient tout autre Chef qu'Alexandre, après avoir été commandées par un ſi grand Roi. Elles furent ainſi nommées, parce que leurs boucliers étoient garnis d'argent, du Grec ἀργυρασπίδες compoſé d'ἄργυρος *argent*, & d'ἀσπὶς *bouclier*. Les Argyraſpides réduits à trois mille hommes, après la mort d'Alexandre ſe joignirent à Euménès; mais enſuite ils le trahirent & le livrérent entre les mains d'Antigonus. Celui-ci eut une telle horreur de cette perfidie, qu'il envoya les Argyraſpides dans l'Arachoſie, la Province de l'Empire la plus éloignée, & donna ordre à Syburtius qui en étoit Gouverneur, de faire en ſorte qu'ils y périſſent tous. L'Empereur Alexandre Sévére eut auſſi des Chryſaſpides, qui portoient des boucliers garnis d'or. * Quinte-Curce, *l.* 4. Juſtin, *l.* 16. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 508. 509.

ARGYRE (*Argyra*) Nymphe d'une fontaine, devint amoureuſe de Sélemnus jeune homme d'une beauté ſinguliére. Elle s'en fit aimer, & entretint avec lui un commerce qu'elle n'interrompit, que lorſqu'elle vit la beauté de ce Berger diminuer. Sélemnus, qui l'aimoit toûjours, étoit prêt de ſécher de douleur, lorſque Vénus touchée de pitié le métamorphoſa en un fleuve de ſon nom, lequel, comme Alphée, alloit chercher par deſſous les eaux de la mer la fontaine à laquelle préſidoit cette Nymphe inconſtante. Enfin Sélemnus toûjours favoriſé de Vénus, parvint à oublier l'ingrate *Argyre*. Depuis ce moment, les eaux de ce fleuve eurent, dit-on, la vertu, de faire perdre à ceux ou à celles qui s'y baignoient, le ſouvenir de leurs amours. Que ſi cette propriété n'étoit point fabuleuſe, dit Pauſanias, les thréſors les plus précieux ne vaudroient pas l'eau du Sélemnus. Cet Auteur parle d'une fontaine, & d'une ville appellée ARGYRE près de Patras dans l'Achaïe, & c'eſt au ſujet de cette fontaine, qu'il raconte la fable que nous venons de rapporter. Pline & Mela placent aux environs de l'embouchure de l'Indus, ou du Gange, une Iſle nommée *Argyre*, où il y avoit des mines d'argent. * Pauſanias, *in Achaïcis*. Pline.

ARGYRE ou ARGYROPULE, nom d'une famille que Zonare aſſure avoir tenu longtems un rang très conſidérable dans l'Empire de Conſtantinople. Selon Scylitzès, le premier qui prit ce ſurnom, fut LÉON qui floriſſoit ſous le régne de Michel fils de Théophile, c'eſt à dire, vers le milieu du IX ſiécle. Une preuve de ſa puiſſance & de ſa bravoure, c'eſt qu'avec ſes gens ſeulement il repouſſa les Manichéens de Téphrice, & les Sarazins de Méliténe. Il donna auſſi des marques de ſa piété, en fondant le monaſtére de Sainte Eliſabeth dans la Province de Charſien. On ignore le nom du fils de cet homme célébre. EUSTACHE Argyre ſon petit-fils, exilé ſans qu'on en ſache le ſujet, fut rappellé par Léon *le Sage*, qui lui donna le gouvernement de la Province de Charſien, & quelques autres emplois importans. Il eut enſuite le commandement général des troupes d'Orient, battit les Sarazins en pluſieurs rencontres, & néanmoins encourut la diſgrace de ſon maître, qui le rélégua dans ſes terres, où il mourut, à ce qu'on prétend, de poiſon. LE'ON II, fils d'*Euſtache*, parvint par degrez juſqu'au commandement général, & eut pluſieurs enfans. 1. ROMAIN Argyre, qui fut la fin de l'an 1028, fut contraint de répudier ſa femme pour épouſer Zoé, qui le fit Empereur cette année-là-même, & l'étrangla le onziéme Avril de l'an 1034; (*Voyez* ROMAIN) 2. *Baſile*, qui après avoir eu le gouvernement de l'Iſle de Samos, fut envoyé l'an 1011, dans la grande Gréce contre les Citoyens de Bari, qui l'obligérent après quelques pertes à prendre la fuite. Il eut encore, en 1016, le Gouvernement de la Baſpracanie ou Médie Supérieure; mais ſoit malheur ou manque de conduite & de valeur, il y fut encore battu, & on jugea à propos de le rappeller. Ce Baſile eut pluſieurs enfans, entre leſquels il s'en trouve qui concoururent l'an 1057, à l'élection de l'Empereur Iſaac Comnéne: il eut auſſi une fille nommée *Héléne*, que l'Empereur Romain ſon oncle maria à *Pancrace*, Prince d'Abaſgie; & une autre, mariée au Prince de la grande Arménie; 3. *Pulchérie*, alliée à *Conſtantin* Diogéne, & mére de Romain *Diogéne*, fait Empereur en 1067; 4. *N....* mariée à *Jean* Urſéolo, Doge de Veniſe, l'an 999, dont Pierre de Damien a décrit la délicateſſe extraordinaire, & la mort précédée de la plus affreuſe maladie; & deux autres filles, dont on ignore les noms. M. Du Cange met au nombre des fréres de l'Empereur Romain, *Patbe* Argyre, qui eut le commandement des troupes ſous le régne de Romain Lécapéne; *Léon* Argyre, à qui le même Lécapéne maria une de ſes filles, nommée *Agathe*; & *Marien* Argyre, Moine, qui après avoit engagé Etienne, fils de Romain Lécapéne, à dépoſſéder ſon pére, aida enſuite Conſtantin Porphyrogénéte de ſes conſeils pour dépoſſéder le même Etienne & Conſtantin ſon fréres. On ne peut douter que cet habile homme ne ſe ſoit trompé, puiſque ceux qu'il donne pour fréres à Romain Argyre, floriſſoient près de cent ans avant le tems où il fut fait Empereur; car Romain Lécapéne fut fait Empereur en 918, & fut dépoſſédé en 944. On ne peut raiſonnablement douter que Léon Argyre, qui épouſa la fille de Lécapéne, ne ſoit le pére de l'Empereur, quoiqu'il ſoit difficile de croire qu'il l'ait eu de ſon mariage avec Agathe, parce que ce mariage ayant été contracté au plus tard en 944, il ſe trouveroit 83 ans de là au tems où Romain Argyre fut fait Empereur. Il doit auſſi paſſer pour conſtant que *Patbe* étoit frére de Léon, & oncle de l'Empereur; mais il y a plus de difficulté pour Marien, parce que Scylitzès nomme ſon pére *Léon*; & s'il ne ſe trompe pas, il faut dire que ce Léon étoit d'une autre branche des Argyres, qui ne nous eſt pas connue. Il eſt certain que cette famille a ſubſiſté longtems après l'Empereur. Les deux Articles ſuivans ſont de deux hommes célébres qui ont porté le nom d'Argyre. On trouve un Argyre qui en 1437, ſuivit l'Empereur Jean Paléologue au Concile de Florence; & Cruſius obſerve que la famille des Argyres poſſéda longtems le château de S. Nicolas dans l'Iſle de Santorin, dont les Turcs les chaſſérent en 1577.

☞ Il y a eu en Italie une autre famille d'Argyres, établie à Bari, qui eut grande part aux révolutions de ce pais dans le XI ſiécle. On ne peut dire ſi cette famille étoit une branche de celle de Conſtantinople. Le premier dont les Auteurs font mention, eſt MELON, qui ayant engagé ſes Citoyens à ſe revolter contre les Grecs, & à ſe livrer à Pandulfe Prince de Capoue, donna lieu en 1010, à une guerre qui dura 60 ans. Les commencemens en furent deſavantageux aux Rebelles, qui furent battus; mais l'année ſuivante Melon battit les Généraux Grecs, les mit en fuite, & ſe fit craindre à eux juſqu'en 1017, qu'Andronic Tornice ayant pris le commandement des troupes Impériales en qualité de Catapan, remporta deux victoires aux mois de Mai & de Juillet. *Leon*, frére de Melon, fut tué dans un des deux combats. Bajan, ſucceſſeur d'Andronic, remporta auſſi au mois d'Octobre de l'an 1019, une grande victoire, qui déconcerta tellement Melon, qu'il quitta l'Italie pour aller demander du ſecours à l'Empereur Henri II. On dit que ce brave venoit d'obtenir tout ce qu'il demandoit, lorſqu'il mourut l'an 1020. Les Habitans de Bari ſe ſoumirent auſſi-tôt; & pour contenter les Grecs ils leur livrérent *Maronte*, femme de Melon; & *Argyre* ſon fils aîné, qui ayant obtenu en 1028, la liberté de retourner dans ſa patrie, y mourut en 1034. Melon avoit un autre fils, qu'on ne nomme que par ſon nom de famille, *Argyre*, & qui apparemment étoit hors de ſon pais, lorſqu'on y prit la réſolution de traiter avec les Grecs. On trouve qu'après s'être rendu maître de Jovenazzo & de Trani, il prit Bari vers le mois de Mai de l'an 1040, & que l'année ſuivante il combattit les Grecs à la tête d'une Armée Normande. Depuis on ne ſait par quel motif il reprit les intérêts des Grecs; il alla même vers l'an 1046, à Conſtantinople, où Conſtantin *Monomaque* l'honora de divers emplois: ce qu'il reconnut dès l'année ſuivante, en repouſſant avec vigueur le Rebelle Léon Tornice, qui avec une Armée nombreuſe avoit mis le ſiége devant la ville Impériale. Guillaume de la Pouille écrit qu'Argyre fut renvoyé en Italie avec de grands préſens, & des ordres pour traiter avec les Normands; mais que ſa négociation n'ayant pas réuſſi, on le mépriſa, & qu'il mourut miſérablement longtems après: mais ces ſortes d'abbrégez donnent preſque toûjours des idées fauſſes. En effet les autres Ecrivains le répréſentent toûjours comme un homme puiſſant, qui ſe joignit à Léon IX contre les Normands, & qui fut tellement attaché aux intérêts de ce ſaint Pape, qu'il fut un de ceux qui le preſſérent le plus de prononcer l'anathéme contre Michel Cérularius, Patriarche de Conſtantinople. L'Anonyme de Bari dit qu'Argyre mourut en 1068, & il étoit encore alors Catapan pour les Grecs; ce qui montre qu'il n'eſt pas le même qu'*Argyre*, qui après avoir ſoutenu un ſiége de près de quatre années, rendit la ville de Bari aux Normands l'an 1071. Celui-ci eſt plutôt fils du premier; & s'il eſt l'*Argyrizze* de Lupus Protoſpata, qui la même année 1071 fit mourir Guinderlinche, à quoi il y a beaucoup d'apparence, on eſt ſûr que ce premier eſt le *Joannace* dont on voit encore l'épitaphe à Bari, dans l'Egliſe de N. D. de *Joannaci* ou de *Sennaci*, où l'on dit qu'il étoit d'une illuſtre famille, & qu'il fut le défenſeur & l'Hector de ſa patrie; car le même Lupus dit qu'Argyrizze étoit fils de Joannace. C'eſt auſſi ce même Argyre ou Argyrizze, dont les filles furent mariées ſi avantageuſement; quoique M. Du Cange croye que ce ſont plutôt les filles d'Argyre, fils de Melon. On jugera même par les dates de leurs mariages, ſi l'opinion de cet habile Ecrivain eſt ſoutenable. La premiére, dont on ignore le nom, fut mariée à Alexis Comnéne, qui fut fait Empereur en 1081. Elle étoit morte alors, mais elle étoit morte jeune, puiſque cette année-là Alexis n'avoit que 33 ans. La ſeconde fut mariée au mois d'Octobre 1087, à Bodin Roi de Servie. On la dit fille d'Archirizze, & on l'appelle *Jaquinte*. La troiſiéme fut mariée, on ne ſait préciſément en quel tems, à Abagelard, neveu de Robert Guiſchard. On ne trouve plus enſuite, ſelon M. Du Cange, que deux Argyres en Italie, l'un petit-fils de Daniel, qui eut vers l'an 1118, de grands démêlez avec un autre Seigneur, & qui tua Urſon, Evêque de Bari; l'autre appellé *Jaquinte* Argyre, qui ayant fait revolter Bari contre les Normands, ſoutint un ſiége de quelques mois en 1040. En capitulant avec Roger, il prit des précautions pour lui-même; mais auſſi-tôt que ce Prince fut entré dans la ville, diverſes perſonnes ayant accuſé Jaquinte de pluſieurs crimes, on le condamna au gibet, ce qui fut exécuté ſur le champ. Il n'y a point d'inconvénient à croire que ce n'eſt que le même homme dont

les Hiſtoriens ont parlé ſous deux années différentes. * Du Cange, *famil. Byzantina.*

ARGYRE (Iſaac) Moine Grec, vivoit dans le XIV ſiécle. Blancanus & d'autres l'avoient toûjours cité parmi les Auteurs du XI ſiécle. Mais Joſeph Scaliger ayant obſervé qu'Argyre avoue lui-même qu'il a écrit l'an 6885 de l'Ere des Grecs, conclut que c'eſt l'an 1372 de Jéſus Chriſt. Quoi qu'il en ſoit, ce Moine étoit un très ſavant Mathématicien. Il compoſa divers excellens Ouvrages de Géodéſie ou *Deſcription de la Terre*, de Chronologie, & d'autres Traitez curieux. * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Scaliger, *l. de Emend. Temp.* Clavius, *in Calend.* Geſner & Simler, *in Bibliath.* Voſſius, *de Scient. Math. &c.*

ARGYROPHILE. *Voyez* ARGYROPULE.

ARGYROPULE (Jean) natif de Conſtantinople, qui vivoit dans le XV ſiécle, paſſa en Italie en 1453, pendant que les Turcs bouleverſoient toute la Gréce, & fut ſi bien reçu à la Cour de Florence, que Côme de Médicis le choiſit pour être précepteur de ſon fils Pierre, & de ſon petit-fils Laurent, & le fit encore Profeſſeur en Grec dans la ville de Florence. C'eſt à cette Maiſon qu'il conſacra le fruit de ſes veilles, ſavoir, la Traduction de la Morale & de la Phyſique d'Ariſtote. Il eut le bonheur dans ce travail, que Théodore de Gaza, qui étoit plus éloquent que lui, & qui avoit fait une ſemblable Verſion, la jetta au feu, afin de ne point préjudicier à ſon ami Argyropule, qui compoſa encore d'autres Ouvrages, *Conſolatio ad Imperatorem Conſtantinopolitanum; Monodia; Parallèles entre les Princes anciens & modernes, &c.* Il quitta la Toſcane dans un tems de peſte, & paſſa à Rome, où il fit des leçons de Philoſophie ſur le texte Grec d'Ariſtote; & ce fut le premier des Grecs qui enſeigna la Philoſophie dans cette ville. Il eut la douleur d'y avoir un de ſes fils tué. L'autre nommé *Iſaac* fut un excellent Muſicien. On dit qu'il dépenſoit tout ce qu'il gagnoit; qu'il étoit devenu extrêmement gras; & qu'en mourant il fit un teſtament ridicule, par lequel il laiſſoit à ſes amis l'argent qui étoit dans la bourſe des autres. Il mourut ſur la fin du XV ſiécle, âgé de plus de 70 ans, d'une fiévre qu'il avoit eue pour avoir trop mangé de melons. Jean Laſcaris, qui avoit été ſon Diſciple, fit ſon épitaphe en Grec. Les jugemens que l'on a faits de ſes Verſions différent beaucoup les uns des autres. * Paul Jove, *Elog. c.* 27. Voſſius, *l. 4. de Hiſt. Græc. c.* 19. Bayle, *Dict. Critiq.*

ARGYRUNTUM ou ARGYRUTUM, ville de Dalmatie, que quelques Géographes prétendent être celle qu'on appelle *Novigrad.* D'autres veulent que ce ſoit un bourg, nommé *Obrevazza*, qui eſt peu éloigné de Novigrad. *Voyez* NOVIGRAD.

A R H.

ARHEMIUS. *Cherchez* KIVET.

ARHON, riviére de Gréce dans le Péloponnéſe ou la Morée. C'eſt le fleuve *Aſopus* des Anciens, dont Strabon, Pline, Pauſanias, &c. ont parlé. Il ſe jette dans le Golfe de Corinthe ou de Lépante. * Strabon. Pline. Baudrand.

ARHUS (le Diocéſe d') *Arhuſienſis Dioceſis*, Province du Royaume de Danemarck. Elle eſt une des quatre qui compoſent la Jutlande ſeptentrionale. Elle a le Diocéſe d'Arborg au nord, celui de Wiborg & de Rypen au couchant, le même Diocéſe de Rypen le contre du même côté & au midi, & le Categat ou Schager-Rek au levant. On diviſe ce païs en trente un Bailliages, qui renferment trois cens quatre paroiſſes. Arhus ou Arhuzen en eſt la ville capitale. On y trouve encore celles d'Horſens, de Randerſen, d'Ebelſtot, de Grinſtad, de Mariager, & de Hobro. * Baudrand. Maty, *Diſſ. Géogr.*

ARHUS, ARHUSEN ou ARHUYSEN, *Arhuſio*, ville de Danemarck dans la Jutlande ſeptentrionale, avec Evêché ſuffragant de Lunden. On dit que ce fut Charlemagne qui y fonda ce Siége épiſcopal. Arhuſen eſt ſur la Mer Baltique. Cette ville eſt au Roi de Danemarck, mais en 1644 elle fut priſe & preſque ruinée par les Suédois. * Sanſon.

A R I.

ARIADNE' étoit fille de *Minos* Roi de Créte, qui pour venger la mort de ſon fils Androgée, avoit contraint à main armée les Athéniens de lui payer un tribut de jeunes garçons, & même de filles qui devenoient la proye du Minotaure, enfermé dans le Labyrinthe. Théſée fut envoyé en Créte, avec ce tribut de jeunes Athéniens, & fut obligé de ſubir les mêmes périls que les autres. Mais Ariadné, touchée de ſa bonne mine, de ſon adreſſe & de ſon courage, lui donna un peloton de fil, & lui enſeigna de quelle façon, par le moyen de ce fil, il pourroit ſortir du Labyrinthe où il alloit s'engager. Théſée ayant tué le Minotaure, emmena avec lui Ariadné & les jeunes Athéniens. Depuis, oubliant ſa bienfaictrice, il l'abandonna dans une Iſle de l'Archipel, dite *Naxus* ou *Dia.* Les Auteurs citez par Plutarque, en parlent différemment; les uns diſent qu'Ariadné ſe pendit de deſeſpoir; d'autres qu'étant groſſe, & ne pouvant plus ſouffrir la trop grande agitation des flots, on la mit à terre. Il y en a auſſi qui aſſurent qu'elle ſe maria avec Onarus, Prêtre de Bacchus; & d'autres ſoutiennent qu'Oenopion Roi du païs, qu'on nomma depuis Bacchus, en devint amoureux, & l'épouſa. Les Poëtes ajoûtent que Bacchus plaça dans le Ciel la couronne d'Ariadné parmi les Etoiles. * Plutarque, *in Theſeo.* Ovide, *Metam. l.* 8. *v.* 172. *Faſtor. l.* 5. *v.* 346. *Artis Amatoriæ, l.* 3. *v.* 35. & 36. Catulle, *Carm.* 65. de l'édit. de Paſſerat *in folio*, à Paris, 1608. & *Carm.* 64. de l'édit. *in Uſum Delphini, v.* 54. & 253. *Carm.* 66. ou 67. *v.* 60. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 3. *v.* 18. *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 7. & 8. Philoſtrate, dans le Tableau d'Ariadné.

ARIADNE', étoit fille de l'Empereur *Leon* I dit *le Vieil*, qui la donna en mariage à un fils d'*Aſper*, pour ſe l'acquérir. Mais s'étant défait de ce ſujet ambitieux, & de ceux de ſon parti, il choiſit pour gendre Zénon d'*Iſaurie*, qui lui ſuccéda l'an 474. Ariadné ſuivit en Iſaurie ſon mari Zénon, qui avoit été chaſſé par Baſiliſque, & qui s'étant rétabli ſur le thrône, s'abandonna à toutes ſortes d'infamies. Un jour s'étant enivré, ſelon ſa coutume, & étant tombé comme mort, Ariadné le fit enterrer, & il mourut enragé dans le tombeau. Les autres diſent qu'il tomboit du haut-mal. Enſuite cette Princeſſe mit la couronne ſur la tête d'Anaſtaſe *le Silentiaire*, au préjudice de Longin, frére de Zénon. Cette élection confirma le ſoupçon qu'on avoit d'un commerce amoureux entre Ariadné & Anaſtaſe. Elle mourut l'an 515. * Zonare, *Annal.* Evagre, *l.* 3.

ARIAGA. *Voyez* ARRIAGA.

ARIALDE, Archidiacre de l'Egliſe de Milan dans le XI ſiécle, s'oppoſa courageuſement aux Simoniaques & aux Nicolaïtes. Ce zéle lui fit des ennemis, & la niéce de Guy Archevêque de Milan, le fit aſſaſſiner l'an 1061 ou 1066. Son nom ſe trouve dans les Martyrologes. * Baronius, *A. C.* 1066.

ARIAMENE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARIAMIRE ou MIRON, ſuccéda à ſon pére Théodomire, Roi des Suéves en Eſpagne, l'an 569, & eut pour ſucceſſeur Eburic, l'an 587, qui fut celui de ſa mort. C'eſt le même qui recouvra la ſanté par l'interceſſion de ſaint Martin: ce qui parut ſi merveilleux à ſon pére Théodomire, qu'il abjura l'héréſie Arienne, & fit toûjours depuis profeſſion de la Foi Orthodoxe. Le ſecond Concile de Brague eſt daté du premier jour de Mai ou de Juin, la ſeconde année du régne d'Ariamire, & de l'Ere d'Eſpagne 610. Saint Martin, Archevêque de la même ville de Brague, lui dédia un de ſes Ouvrages. En 572, il fit la guerre aux Aragonois, & ſe trouva au ſiége de Seville l'an 581, qui fut celui de ſa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *de Mirac. S. Mart. c.* 7. Jean de Biclaro, *in Chron.* Mariana. Turquet, &c.

ARIAMNE, Gaulois Aſiatique, extrêmement riche, fut ſi libéral & ſi magnifique, qu'il promit à tous ceux de ſa nation qui étoient établis dans la Galatie, de les traiter pendant un an; ce qu'il exécuta avec un ordre admirable, quoique les peuples du voiſinage y accouruſſent en foule. Il avoit diviſé le païs qui lui appartenoit, en pluſieurs territoires, & avoit fait conſtruire le long des grands chemins, un ſi grand nombre de logis ou de tentes, qu'en quelque lieu que l'on arrivât, rien ne manquoit à la bonne chére. Cette fête fut accompagnée de pluſieurs ſacrifices, en l'honneur des Dieux que ces peuples adoroient. * Athénée.

ARIAN ou ARIEN, Philoſophe & Hiſtorien. *Voyez* ARRIEN.

ARIANA. *Voyez* ARRIANA.

ARIANISME, Héréſie ou Secte d'Arius. Cet Héréſiarque étoit natif de Libye, ou, ſelon d'autres, d'Alexandrie. Il étoit très habile dans la Dialectique, & dans les Belles-Lettres; & quoiqu'il n'eût dans le cœur qu'une paſſion violente pour la gloire, il ſavoit la couvrir d'une très grande apparence de vertu & de piété. Auſſi Saint Epiphane dit que ſa mine grave & ſérieuſe & ſon extérieur modeſte & concerté ſurprenoient *les ſimples*, & les faiſoient donner dans ſes ſentimens. Arius ſuivit d'abord le Schiſme des Mélétiens; mais depuis il s'en retira, & s'étant réconcilié avec Pierre d'Alexandrie, non ſeulement cet Evêque le reçut dans ſa communion, mais même l'ordonna Diacre. Quelque tems après, Arius retomba dans le Schiſme, & Pierre l'excommunia. On dit que la veille du martyre de ce ſaint Prélat, Achillas & Alexandre Prêtres de l'Egliſe d'Alexandrie, le ſollicitant de recevoir Arius à la communion, Pierre les ſurprit en leur racontant une viſion qu'il avoit eue durant ſon oraiſon. *J'ai vu, leur dit-il*, un très bel enfant, dont la robe étoit coupée en deux, & qui m'a aſſûré qu'Arius la lui avoit ainſi déchirée, & il m'a défendu de me laiſſer toucher aux priéres de ceux qui me viendroient parler en ſa faveur. Quoi qu'il en ſoit de cette viſion, dont pluſieurs Auteurs ont douté, Pierre fut martyriſé vers l'an 311 ou 312, & Achillas lui ſuccéda au gouvernement de l'Egliſe d'Alexandrie, & ayant reçu Arius à ſa communion, l'éleva du Diaconat à la Prêtriſe. Achillas étant mort, Alexandre fut mis à ſa place. Arius aſpiroit ſecrettement à cette Prélature, & croyoit être le ſeul qui la méritât. L'élévation d'Alexandre lui devint un ſujet d'envie; & la jalouſie le porta à conſidérer comme ſon ennemi, celui qu'il ne devoit regarder que comme ſon Paſteur. Arius s'oppoſa à la doctrine qu'Alexandre avoit enſeignée, & publia, *Que le Verbe n'étoit pas égal à ſon Pére, & qu'il n'avoit point été de toute éternité; mais qu'il avoit été créé de rien, & qu'il étoit du nombre des créatures.* Saint Epiphane dit, que comme il y avoit diverſes Egliſes ou Paroiſſes à Alexandrie, Arius avoit la conduite de celle qu'on appelloit *Baucale*: que comme les Curez inſtruiſoient le peuple à certains jours deſtinez aux Aſſemblées eccléſiaſtiques, leurs diſcours répandirent des ſemences de diſpute; & que ce fut en cette occaſion qu'Arius commença de publier ſes erreurs. S. Alexandre, qui étoit bon, doux, & honnête, fit tout ce qu'il put pour le corriger par ſes exhortations, & n'épargna rien pour le ramener. Mais Arius refuſant de ſe rendre à l'autorité des Ecritures, Alexandre ſe vit contraint d'en venir à l'excommunication. Pour procéder plus canoniquement, il aſſembla un Concile des Evêques d'Egypte & de Libye, au nombre de plus de cent, outre ſes Prêtres qui y aſſiſtérent auſſi. On y interroges Arius ſur ſa Foi, & ſur l'Héréſie dont on l'accuſoit; mais au lieu de la deſavouer, il la ſoutint hardiment. Les Prélats aſſemblez lancérent les foudres de l'Egliſe contre cet Héréſiarque & contre ſes partiſans, entre leſquels on comptoit divers Prêtres, des Diacres, deux Evêques, Second de *Ptolemaïde* d'Egypte, & Théonas de *Marmarique* dans la Libye, & pluſieurs autres qu'il

qu'il avoit attirez dans ſon parti. Alexandre écrivit enſuite à tous les Evêques de l'Egliſe Catholique, contre Arius & ſes ſectateurs, une Lettre circulaire, rapportée par Socrate & par Gélas de *Cyzique*. Mais cette juſte punition ne fit qu'augmenter le trouble qu'on avoit deſſein d'appaiſer. Le tumulte fut ſi grand dans Alexandrie, qu'Euſébe de *Céſarée* avoue, que cette diviſion donna occaſion aux Payens de ſe railler en plein théatre de nos Myſtéres. Ce feu ne ſe renferma pas dans Alexandrie; il ſe répandit dans l'Egypte, dans la Libye & dans la Thébaïde, où l'on célébra divers Conciles, & enſuite il paſſa dans les autres Provinces. Arius alla lui même dans la Paleſtine, où il employa tous les artifices dont il étoit capable, pour ſolliciter les Evêques de cette Province, & ceux des Provinces voiſines; & il y réuſſit aſſez bien. Car il gagna Euſébe de *Céſarée* & Euſébe de *Nicomédie*, Théodote de *Laodicée* en Syrie, Paulin de Tyr, Athanaſe d'*Anazarbe*, Grégoire de *Bérythe*, Aëce de *Lydde*, Patrophile de *Scythopole*, Narciſſe de *Néroniade*, Ménophante d'*Ephéſe*, Théognis de *Nicée*, & Maris de *Chalcédoine*, outre Second de *Ptolemaïde*, & Théonas de *Marmarique* en Egypte. Mais celui qui prit le plus fortement ſon parti, fut Euſébe de *Nicomédie*. Arius dit dans une Lettre, que tout l'Orient étoit pour lui; & que Philogone d'*Antioche*, Macaire de *Jeruſalem*, & Hellanique de *Tripoli*, étoient les ſeuls qui n'avoient pas ſouſcrit à ſes opinions. Il fit ſur-tout une grande liaiſon avec Euſébe de *Nicomédie*, qui ſe déclara hautement en ſa faveur, & qui fut toûjours ſon protecteur, ſon ami, & ſon fidéle conſeiller. Saint Alexandre écrivit aux Evêques une Lettre, rapportée *dans le quatriéme chapitre du premier livre de* Théodoret, pour les informer du péril qu'il y avoit de communiquer avec cet Héréſiarque. Arius & ceux de ſon parti eurent la hardieſſe de répondre par une Lettre remplie de blaſphémes contre le Verbe. On dit qu'Arius s'étant aviſé de mettre ſes erreurs en vers, pour ſes Sectateurs, en compoſa chez Euſébe de *Nicomédie* un Livre, qu'il nomma *Thalie*. Ce mot de *Thalie* ſignifie proprement *feſtin*, ou *chanſon que de jeunes gens peuvent chanter dans un repas*. Arius en avoit emprunté le nom & le modéle d'un Egyptien nommé *Sotade*, Poëte libre & efféminé. Quelque tems après, ceux de ſon parti s'aſſemblérent en Concile, dans la Bithynie & dans la Paleſtine; & divers Prélats écrivirent en ſa faveur. Mais comme ces diſputes troubloient tout l'Orient, l'Empereur Conſtantin voulant les finir, écrivit à ſaint Alexandre & à Arius conjointement; & chargea Oſius de Cordoue de porter la Lettre, & l'envoya à Alexandrie, où cet Evêque tint un Concile vers l'an 319, dans lequel la doctrine d'Arius & de ſes adhérans fut condamnée. Mais c'étoit inutilement qu'on vouloit ſoumettre Arius. Enfin, ſon inflexibilité fit ouvrir les yeux au grand Conſtantin, qui commença à reconnoître que l'indulgence dont on avoit uſé envers lui, ne ſervoit qu'à le rendre plus opiniâtre. Ce ſage Prince écrivit à cet Héréſiarque & à ceux de ſon parti: & étant réſolu d'employer un reméde plus efficace pour arrêter le cours d'un ſi grand mal, il convoqua le Concile général de Nicée, qui fut tenu en 325. Arius ſe préſenta devant cette ſainte Aſſemblée, & eut l'impudence de proférer des blaſphémes ſi exécrables contre les Perſonnes de la Trinité, que les Evêques ſe bouchérent les oreilles, lorſqu'ils l'entendirent parler de la ſorte. Il y fut convaincu de ſes erreurs; on prononça anathéme contre lui, & Conſtantin le condamna au banniſſement. Philoſtorge dit qu'il fut rélégué dans l'Illyrie avec les Prêtres de ſon parti. Les Péres du Concile condamnérent auſſi les Ouvrages d'Arius. Ce miſérable paſſa cinq années en exil; d'où par les intrigues des Euſébiens, il fut rappellé & mandé à Conſtantinople, où il préſenta à l'Empereur une Confeſſion de Foi, compoſée d'une maniére ſi artificieuſe, qu'elle pouvoit exprimer tout enſemble, & la Doctrine Catholique, & l'Héréſie. Conſtantin, qui étoit franc & ſincére, crut que les ſentimens des Ariens étoient enfin conformes à ceux de l'Egliſe, & reſſentit beaucoup de joye d'un changement ſi heureux. Arius, ravi de l'avoir trompé, alla vers l'an 331 à Alexandrie, où ſaint Athanaſe, qui avoit ſuccédé ſur le Siége de cette Egliſe à ſaint Alexandre, refuſa de le recevoir, quelques menaces qu'on lui fit, & quelques Lettres de recommandation qu'on lui apportât. L'Héréſiarque cabala de nouveau dans cette ville; & connoiſſant la fermeté de S. Athanaſe, il ſe retira chez ſes amis qui ſongeoient à le venger. En 335, Arius ſe trouva au Concile de Tyr tenu contre S. Athanaſe; & il y demanda d'être rétabli. Au mois de Septembre de la même année, il vint à Jéruſalem, où il fut reçu par les Prélats Euſébiens, aſſemblez pour la dédicace de l'Egliſe. De là il retourna à Alexandrie; mais quoique ſaint Athanaſe eût été envoyé en exil, le peuple de cette ville refuſa de communiquer avec Arius. Ce refus l'irrita, & il excita des troubles fâcheux en Egypte. Conſtantin en étant averti, fit ordonner à Arius de venir à Conſtantinople, où ſes partiſans avoient réſolu de le faire recevoir à la communion de l'Egliſe. Saint Alexandre, Evêque de cette ville Impériale, s'y oppoſa; & ſe voyant trop foible pour réſiſter, il eut recours à la priére pour implorer le ſecours divin. Conſtantin, qui avoit fait appeller Arius, lui demanda s'il ſuivoit la foi de Nicée. Arius le lui aſſura avec ſerment, & enſuite l'Empereur lui ayant demandé ſa Profeſſion de Foi, il la lui préſenta; mais dreſſée avec tant d'artifice, qu'il y cachoit encore le venin de l'Héréſie, ſous la ſimplicité des paroles de l'Ecriture. Il jura à Conſtantin qu'il n'avoit point d'autre créance que celle qui étoit contenue dans ſon papier. Socrate dit que cet Héréſiarque ayant caché ſous ſon bras la véritable Profeſſion de ſes erreurs, rapportoit à cette derniére le ſerment qu'il faiſoit à l'Empereur, croyant par cette duplicité ſe pouvoir tirer d'affaire. Conſtantin ſe perſuadant que le retour d'Arius étoit ſincére, fit commander à ſaint Alexandre de l'admettre à ſa communion. Les Ariens ſuivoient Arius comme en triomphe; & ſaint Alexandre demandoit à Dieu, ou de l'ôter du monde, ou d'empêcher que cet Héréſiarque ne fût reçu dans l'Egliſe. Sa priére fut exaucée. Le Samedi au ſoir, avant le coucher du Soleil, ou le Dimanche au matin, ſelon le Cardinal Baronius, pendant qu'Arius, mené en pompe par les ſiens, tenoit des diſcours vains & inſolens, en paſſant dans une place de Conſtantinople, près d'un endroit où il y avoit une colomne de porphyre, il ſe ſentit tout d'un coup preſſé de quelque néceſſité naturelle, & entra dans un lieu écarté pour ſe ſoulager. Il y tomba en défaillance, & il y creva, comme un autre Judas, vuidant les boyaux, les inteſtins, le foye, la rate, & le ſang. Ce fut l'an 336. Le lieu de cette mort fut longtems conſidéré comme un monument funeſte de la juſtice de Dieu. Un homme fort riche de la Secte des Ariens l'acheta depuis, & y fit bâtir une maiſon pour faire perdre inſenſiblement le ſouvenir d'une avanture ſi tragique. La mort d'Arius n'abattit pas néanmoins ſon parti, qui étoit ſoutenu par pluſieurs Evêques & par quantité de Prêtres, qui étoient en crédit à la Cour. Cependant, tant qu'Alexandre vécut, les Ariens n'eurent aucune liberté dans Conſtantinople; & aprés ſa mort, Paul, qui fut mis ſur le Siége de l'Egliſe de Conſtantinople, étoit Catholique; mais il fut dépoſé, & banni bientôt aprés, du vivant même de Conſtantin.

Cet Empereur étant mort l'an 337, Conſtance, qui lui ſuccéda, ſe déclara pour les Ariens. Euſébe, Evêque de Nicomédie, eſpérant tout de l'Empereur Conſtance, travailla ouvertement avec Théognis Evêque de Nicée, pour détruire la Foi du Concile de Nicée, & pour abolir le terme de *conſubſtantiel*. Aprés avoir ſéduit l'eſprit de cet Empereur, il ſe fit élire Evêque de Conſtantinople, en la place de Paul, & aſſembla un Concile à Antioche l'an 341, du conſentement de Conſtance, ſans avoir conſulté le Pape qui n'y eut aucune part. Il s'y trouva environ quatre-vint dix Evêques, dont trente-ſix étoient du parti d'Euſébe. Les Orthodoxes, qui étoient en plus grand nombre, mais ſans aucun pouvoir, furent obligez d'entrer dans la même Aſſemblée. On y examina la cauſe de ſaint Athanaſe, Patriarche d'Alexandrie, quoique le Pape eût déja convoqué un Concile à Rome, pour en juger. Euſébe, Evêque de Conſtantinople, qui diſpoſoit de tout en ce Concile, y fit dépoſer S. Athanaſe; tous les Evêques Catholiques, ſoit qu'ils parlaſſent, ou ſe tuſſent en cette occaſion, ayant été comptez pour rien, par l'autorité de l'Empereur Conſtance, qui étoit préſent à ce jugement. Les trente-ſix Evêques s'appliquérent enſuite à faire une Confeſſion de Foi, qui pût être reçue de tout le monde, & qui laiſſât néanmoins la liberté de ſoutenir toûjours l'Arianiſme. Leur premiére formule fut, *Qu'ils croyoient en un ſeul Dieu Créateur de toutes choſes, & en ſon Fils unique, qui a été devant tous les ſiécles, avec ſon Pére, & par lequel tout a été fait, & qui ſera Roi & Dieu durant tous les ſiécles.* Mais jugeant bien que cette formule les rendroit indubitablement ſuſpects, ils en firent une autre, quelques jours aprés, qui contenoit, *Qu'ils croyoient le Verbe Dieu ſelon l'Evangile, qui dit*, & le Verbe étoit Dieu: *Qu'il étoit incapable de changement, l'image de la Divinité, de l'eſſence & de la gloire de ſon Pére; le Fils & le Saint Eſprit, trois Perſonnes diſtinctes, & qui ne ſont qu'un de ſentiment & de volonté.* Ces paroles ſont Orthodoxes, lorſqu'elles ſont entendues ſelon le ſens de l'Ecriture; mais en ne diſant pas que le Fils eſt de la même ſubſtance que ſon Pére, & que les trois Perſonnes, qui ne ſont qu'un de volonté, ſont auſſi une ſeule eſſence, les Ariens avoient toûjours lieu de donner un ſens hérétique à leurs paroles. Ils ſe repentirent pourtant de s'être ſi fort avancez, en confeſſant que le Fils étoit l'image de la ſubſtance & de la divinité de ſon Pére, *ſans aucune différence, ἀπαραλλάκτως ειπόντες.* C'eſt pourquoi ils choiſirent une troiſiéme Profeſſion de Foi, qui leur fut propoſée par Théopronius Evêque de Tyane, & dans laquelle ils reconnurent, *Que le Verbe étoit l'unique Fils de Dieu, engendré de ſon Pére devant tous les ſiécles, Dieu parfait d'un Dieu parfait*; mais ils ſupprimoient le mot d'*eſſence* & de *ſubſtance*, pour n'être pas obligez d'avouer qu'il fût de la même ſubſtance que ſon Pére. Enfin craignant que l'Arianiſme ne fût pas aſſez bien déguiſé dans cette formule, ils dreſſérent une quatriéme Profeſſion de Foi, où, en diſant à peu près ce qui eſt dans le Concile de Nicée, à la reſerve de ces mots, *engendré, non pas fait, conſubſtantiel à ſon Pere*, ils ajoûtérent des anathémes contre ceux qui diroient, *que le Fils étoit produit de rien, ou d'une autre hypoſtaſe, & non pas de Dieu; & qu'il y avoit eu quelque tems auquel il n'étoit pas encore*: propoſitions qu'Arius ſoutenoit au commencement.

En 347, le Pape Jule obtint des Empereurs Conſtans & Conſtance leur agrément, pour la célébration d'un Concile univerſel, qui ſe tint à Sardique, ville ſituée ſur les confins des deux Empires. Saint Athanaſe y fut juſtifié de nouveau, & rétabli dans ſon Siége. A l'égard de la Foi, on ne fit qu'un ſeul Decret pour déclarer qu'on ne vouloit rien ajoûter au Symbole de Nicée, parce qu'il renferme tout ce qui eſt néceſſaire pour l'intégrité de la Foi, & qu'il étoit inutile d'en faire un plus grand éclairciſſement. Les Evêques Ariens, qui parurent d'abord dans la ville de Sardique, prirent de faux prétextes, pour ne point aſſiſter au Concile, & ſe retirérent à Philippopoli, ſur les terres de Conſtance, où ils s'aſſemblérent en Concile. Aprés y avoir confirmé tout ce qui s'étoit fait contre Athanaſe & contre les Evêques dépoſez, ils oſérent même excommunier le Pape Jule, le grand Oſius, Protogéne de *Sardique*, & Maximin de *Tréves*. Ils y dreſſérent une ſixiéme Confeſſion de Foi, où, aprés avoir aboli le mot de *conſubſtantiel*, ils condamnérent néanmoins toutes les propoſitions impies qu'Arius avoit ſoutenues, afin de faire croire qu'ils n'étoient nullement Ariens: ce qui les fit nommer Semi-Ariens, parce qu'ils retenoient le principe d'Arius, & en rejettoient les ſuites. Pour donner plus d'autorité à cette Aſſemblée, ils eurent l'audace de l'appeller le ſaint Concile de Sardique: ce qui a fait tomber dans l'erreur ceux qui n'ont pas fait de diſtinction entre le Concile Catholique de Sardique, & le Synode

Arien de Philippopoli. L'Empereur Conſtans, ennemi de l'Arianiſme, obligea ſon frére Conſtance à conſentir au rétabliſſement de ſaint Athanaſe, qui rentra dans ſon Egliſe d'Alexandrie. Mais après la mort de Conſtans, arrivée l'an 350, le parti des Ariens recommença à ſe fortifier contre les Catholiques, que Conſtance perſécuta cruellement. Alors Acace de *Céſarée*, qui n'avoit pas voulu s'accommoder avec les Semi-Ariens, & qui étoit devenu le Chef de ceux qui profeſſoient l'Arianiſme ſans adouciſſement, employa toute ſon adreſſe, pour rétablir les choſes en l'état où elles étoient avant le Concile de Sardique, & pour irriter Conſtance contre ſaint Athanaſe; mais ſon deſſein ne put réuſſir qu'en 355, après que cet Empereur eut vaincu le Tyran Magnence, qui avoit uſurpé l'Empire d'Occident. Le Pape Libérius ayant obtenu de Conſtance, que l'on tînt un Concile général pour donner la paix à l'Egliſe, l'Aſſemblée ſe fit à Milan, où ſe trouvérent les Evêques d'Orient avec ceux d'Occident, & où préſidérent les Légats du Pape, Lucifer Evêque de Cagliari, Pancrace & Hilaire, l'un Prêtre & l'autre Diacre de l'Egliſe Romaine. Mais les Ariens ne trouvant pas leur avantage dans l'Egliſe où le Concile ſe tenoit, ne voulurent plus s'aſſembler que dans le Palais, où tout ſe conduiſit par les ordres & par la violence de l'Empereur. On y dreſſa une Confeſſion de Foi en forme d'Edit, qui contenoit tous les blaſphêmes de l'Arianiſme; & l'Empereur lui-même de ſa propre autorité condamna ſaint Athanaſe. Il envoya ſes ordres dans toutes les Provinces, pour contraindre les Catholiques à communiquer avec les Ariens, & chaſſa tous les Evêques qui demeuroient conſtans dans la véritable foi. Il exila même le Pape Libérius, le grand Oſius, & ſaint Hilaire, Evêque de Poitiers. En l'année 357, Urſace & Valens, Evêques Ariens, n'étant pas ſatisfaits de la Formule de Foi qu'on avoit dreſſée ſix ans auparavant, au Conciliabule de Sirmich contre Photin, parce qu'à la reſerve du mot de *conſubſtantiel*, elle approchoit aſſez de la Doctrine Catholique; ces Ariens, dis-je, firent une Aſſemblée de leur propre autorité, & dreſſérent une huitiéme Formule, dans laquelle on rejetta les deux termes de *conſubſtantiel* & de *ſemblable en ſubſtance*, *ὁμοούσιος*, & *ὁμοιούσιος*, ſous prétexte qu'ils ne ſont pas dans l'Ecriture ſainte: on y déclara que le Pére étoit plus grand que le Fils en dignité, en honneur, en éclat, en majeſté, & que le Fils lui étoit ſujet. Il ne leur fut pas difficile de la faire approuver à l'Empereur, de l'eſprit duquel ils étoient maîtres, en l'abſence des Evêques Semi-Ariens. L'Empereur même, à leur ſuſcitation, fit ſigner à Oſius le Formulaire Arien, & contraignit le Pape Libérius, pendant ſon exil, de ſouſcrire à une Confeſſion de Foi ſuſpecte.

L'an 358, il ſe tint un Conciliabule d'Ariens à Ancyre, ville capitale de la Galatie, où l'on condamna l'Héréſie des Anoméens, Sectateurs d'Aëtius, qui nioient non ſeulement la Conſubſtantialité du Fils de Dieu, mais auſſi ſa parfaite reſſemblance avec ſon Pére; & l'on dit anathême à tous ceux qui ſoutiendroient que le Verbe ne lui eſt pas entiérement ſemblable en ſubſtance, & en toutes choſes. Ce fut là le premier éclat d'une guerre déclarée entre les Ariens, qui depuis ce tems-là furent diviſez ouvertement en deux partis. Avant le Concile de Nicée, ils étoient tous purs Ariens. Depuis ce Concile, & pendant la vie de Conſtantin, ils contrefirent les Catholiques, de peur de l'exil; & après la mort de ce grand Prince, ils furent preſque tous Semi-Ariens, ſe contentant de nier la Conſubſtantialité du Verbe, & condamnant les autres propoſitions plus odieuſes d'Arius. Mais depuis ce Conciliabule d'Ancyre, ils ſe partagérent en Ariens purs ou Anoméens, & en Semi-Ariens, qui s'entrecondamnoient les uns les autres, dans leurs faux Conciles. Les purs Ariens ſuivoient l'Héréſie d'Arius, telle qu'elle étoit dans ſa naiſſance; & leurs principaux Chefs étoient Eudoxe, Patriarche d'Antioche, Protecteur d'Aëtius; Acace, Evêque de Céſarée; Valens de Murſe; Urſace de Singidon, & quelques autres. Les Semi-Ariens diſoient que le Fils de Dieu étoit ſemblable en ſubſtance à ſon pére, *ὁμοιούσιος*; & ils avoient pour principaux Chefs Baſile, Evêque d'*Ancyre*, George de *Laodicée*, Euſtathius de *Sébaſte*, & pluſieurs autres, dont les uns tenoient que le Verbe avoit commencé d'être, mais avant tous les ſiécles; & les autres, qu'il avoit été de toute éternité, quoiqu'ils ſoutinſſent opiniâtrément, comme tous les Ariens, qu'il n'étoit pas de la même ſubſtance que ſon Pére, *ὁμοούσιος*. La même année, l'Empeur fit venir le Pape Libérius à Sirmich, où, en préſence de tous les Evêques qui étoient à la Cour, il le preſſa de déclarer publiquement, qu'il confeſſoit que le Fils de Dieu n'étoit pas conſubſtantiel à ſon Pére. Libérius avoit déja ſigné dans ſon exil une des Formules de Foi qui avoient été dreſſées à Sirmich, que Démophile lui avoit préſentée. Baſile d'*Ancyre* lui propoſa un Recueil contenant les Décrets reçus de toute l'Egliſe contre Paul de *Samoſate*, la Formule du Concile de la dédicace à Antioche, & celle de Sirmich contre Photin, où il n'y avoit rien qui choquât la doctrine orthodoxe, hors la ſuppreſſion du mot de *conſubſtantiel*, que tous les Ariens rejettoient. Libérius y ſouſcrivit, & retourna à Rome, où il ſe reconnut, & ſoutint encore généreuſement la Foi du ſaint Concile de Nicée. L'an 359, on convoqua un Concile à Séleucie, & un autre en même tems à Rimini. Les Chefs des Ariens jugeant qu'ils viendroient mieux à bout de leur deſſein, ſi les Orientaux étoient ſéparez des Occidentaux, obtinrent de l'Empereur Conſtance, qui étoit alors à Sirmich, qu'on partageât les Evêques en deux Conciles, & que ceux d'Orient s'aſſemblaſſent à Séleucie, pendant que ceux d'Occident tiendroient leur Concile à Rimini, ville d'Italie. Mais en même tems l'Empereur leur ordonna de dreſſer enſemble une Formule de Foi, pour la préſenter aux deux Conciles. Ils en firent une qui portoit, qu'en parlant de Dieu & de ſon Fils, on aboliroit le terme de *ſubſtance*, & qu'il étoit vrai que le Fils eſt ſemblable à ſon Pére *en toutes choſes*. Valens d'un côté, & Baſile de l'autre, n'y conſentirent qu'avec peine: car Valens, qui étoit pur Arien, n'approuvoit pas ces mots, *en toutes choſes*; & Baſile, Semi-Arien, ne les trouvoit pas aſſez expreſſifs pour marquer une parfaite reſſemblance ſelon l'être même. Ce fut la neuviéme Formule des Ariens, depuis la naiſſance de leur Héréſie. Valens la prit pour la porter à Rimini, & Baſile prit le chemin de Séleucie. L'Aſſemblée des Orientaux étoit de cent ſoixante Evêques, entre leſquels ſe trouva S. Hilaire, rélégué alors dans la Phrygie. Silvain de *Tarſe*, Semi-Arien, dit hautement qu'il ne falloit point de nouvelle Formule, & que l'on devoit s'en tenir à celle de la dédicace d'Antioche, où, au lieu d'employer le terme de *conſubſtantiel*, il eſt dit que le Fils eſt l'Image de la ſubſtance de ſon Pére, ſans aucune diverſité. Acace, pur Arien, préſenta le lendemain une autre Formule de Foi, dans laquelle il rejettoit le mot de *conſubſtantiel*, *ὁμοούσιος* contre les Catholiques; celui de *ſemblable en ſubſtance*, *ὁμοιούσιος*, contre les Semi-Ariens; & celui de *diſſemblable*, *ἀνόμοιος*, contre les Anoméens; & confeſſoit que le Fils étoit ſemblable à ſon Pére, mais ſans ajouter, *en toutes choſes*. Ce fut là la dixiéme Confeſſion de Foi, qui fit un tiers parti d'Acaciens, entre les Semi-Ariens & les purs Ariens. La diſpute s'échauffa entre eux avec tant de confuſion, que l'Aſſemblée ſe rompit ſans rien conclurre. Les Acaciens ſe retirérent, & les autres députérent à l'Empereur. Peu de tems après, l'Empereur, de l'avis d'Acace, fit aſſembler à Conſtantinople un Synode d'Evêques circonvoiſins, où ſe trouvérent les dix Députez du Concile de Séleucie. Acace y propoſa une autre Formule de Foi, qui fut la onziéme, dans laquelle on rejettoit non ſeulement les termes de *conſubſtantiel*, & *ſemblable en ſubſtance*, mais auſſi ceux d'*hypoſtaſe*, de *ſubſtance* ou de *perſonne*; l'on mettoit ſimplement, que le Fils étoit Dieu de Dieu, ſemblable au Pére qui l'avoit engendré, ſans ajoûter, *en toutes choſes*. L'Empereur fit porter cette Formule à Rimini, où les Evêques d'Occident étoient encore retenus par Taurus Gouverneur de la Province. Ces Evêques s'étoient aſſemblez au nombre de plus de quatre cens, entre leſquels il n'y avoit qu'environ quatre-vints Ariens. D'abord les Ariens ſe ſéparérent d'avec les Catholiques; ceux-ci s'aſſemblérent dans la principale Egliſe, & ceux-là dans une autre particuliére. Valens, qui étoit porteur de la troiſiéme Formule de Sirmich, la vint préſenter à l'Aſſemblée des Catholiques, qui répondirent, *que l'on devoit ſuivre inviolablement les déciſions du Concile de Nicée, dont le ſymbole comprenoit tout ce qu'on pouvoit dire, & ce qu'on devoit croire ſur les points conteſtez; qu'il falloit retenir les mots de* conſubſtantiel *&* de ſubſtance; *& que ceux qui ſoutenoient une doctrine contraire à ce Concile, étoient Hérétiques.* Ils envoyérent enſuite leurs Députez à l'Empereur; mais ils furent prévenus par ceux des Ariens. L'Empereur averti de la conſtance des Catholiques, les força de demeurer à Rimini, dans l'eſpérance de les obliger à s'accommoder. Cependant il fit promptement aſſembler à Nicée, dans la Thrace, les Evêques dévouez à la Cour, & quelques autres, avec les Députez des Ariens de Rimini, pour confirmer la Formule de Sirmich, de laquelle Valens avoit encore fait ôter ces termes, *en toutes choſes*. Cette Formule y ayant été reçue, on en fit de grands trophées, & on l'appella par une équivoque ridicule, *la Foi de Nicée*. Auſſi-tôt l'Empereur renvoya les Députez à Rimini, pour obliger les Evêques Catholiques à y ſouſcrire. Valens voyant leur réſolution, inventa cet artifice pour les ſurprendre. Après avoir prononcé anathême contre tous les blaſphêmes d'Arius, il ajoûta qu'il confeſſoit avec tous ceux de ſon parti, *que le Verbe eſt Dieu, engendré de Dieu avant tous les tems, & qu'il n'eſt pas une créature, comme le ſont les autres créatures.* Alors tous les Evêques firent l'éloge de Valens, qui avoit trouvé le moyen de réunir les deux Egliſes. Car les Catholiques croyoient qu'il avoit abjuré fort nettement l'Arianiſme, en confeſſant que le Fils de Dieu n'étoit pas créature; & là-deſſus ils conſentirent à la ſuppreſſion du terme de *conſubſtantiel*. Cet artifice ayant réuſſi, Valens publia qu'il avoit attiré les Péres de Rimini dans ſes ſentimens, puiſqu'ils avoient reconnu que le Fils de Dieu n'étoit pas créature comme les autres créatures: ce qui étoit avouer qu'il étoit créature, mais d'une maniére plus excellente que les autres. Ce fut alors que le monde, comme dit S. Jérôme, fut étrangement ſurpris de ſe voir, malgré qu'il en eût, devenu Arien en apparence, à cauſe de ces paroles équivoques qu'on pouvoit aiſément détourner dans le ſens des Ariens. L'Empereur fit ſigner cette Profeſſion de Foi par tous les Evêques qui étoient aſſemblez pour-lors à Conſtantinople, & même par les Semi-Ariens qui étoient venus de Séleucie, & qui vouloient ſoutenir le terme de *ſemblable en ſubſtance*, *ὁμοιούσιος*, qu'ils furent contraints d'abandonner. Enſuite il envoya Valens en Italie, pour faire ſigner les Evêques qui ne s'étoient pas trouvez au Concile de Rimini. Le Pape Libérius étant tout autre qu'il n'avoit été à Sirmich, ſe montra inflexible dans la réſolution de ſoutenir le ſaint Concile de Nicée; & ayant été chaſſé de Rome, il ſe tint caché dans les Catacombes, juſques après la mort de Conſtance. L'an 360, les Acaciens s'étant rendus maîtres de l'eſprit de l'Empereur, ſe déclarérent ouvertement dans un Conciliabule d'Antioche, & ſoutinrent, *que le Fils de Dieu étoit diſſemblable à ſon Pére*, *ἀνόμοιος*: ce que ce Prince, qui avoit toûjours eu horreur de ce blaſphême des Anoméens, n'avoit jamais voulu ſouffrir juſqu'alors. Ainſi, après que l'on eût tenu tant de Conciles Ariens, où l'on fit en moins de vint ans douze différentes Formules de Foi, depuis la premiére qui fut dreſſée en 341 à la dédicace d'Antioche, Conſtance permit enfin que l'on publiât la plus déteſtable de toutes.

Après ſa mort & ſous l'Empire de Julien l'*Apoſtat*, en 362, S. Athanaſe tint un Concile à Alexandrie, où il fut arrêté qu'on rétabliroit dans leur dignité les Evêques qui auroient communiqué par foibleſſe, ou par ſurpriſe, avec les Ariens, s'ils profeſſoient la Foi de Nicée. On y définit auſſi la Divinité du S. Eſprit, que les Semi-Ariens commençoient à nier. On y condamna encore

leur

leur Formule de Sardique, & S. Athanaſe y accorda le différent qui étoit entre les Catholiques ſur le terme d'*hypoſtaſe*: les uns prenoient ce terme pour la *perſonne*, & d'autres pour la *ſubſtance*. Il leur fit voir qu'ils diſoient tous la même choſe, en ſe ſervant d'un même mot, auquel ils donnoient un ſens très différent; car ceux qui vouloient qu'il y eût en Dieu trois hypoſtaſes, entendoient par là trois perſonnes dans une eſſence; & ceux qui diſoient qu'il n'y avoit qu'une hypoſtaſe, entendoient qu'il n'y avoit qu'une ſubſtance en trois perſonnes; ce qui eſt la même choſe. Euſébe de *Vercil* paſſa dans les Provinces d'Orient, où il ramena pluſieurs Evêques Hérétiques à la communion de l'Egliſe, tandis que S. Hilaire, dans les Gaules, reconcilioit ceux qui s'étoient laiſſé ſurprendre à Rimini. Ces deux grands hommes s'étant enſuite trouvez, preſqu'en même tems, dans l'Italie, y travaillérent de concert, & avec beaucoup de ſuccès; de ſorte que l'Arianiſme fut preſque entiérement éteint dans toutes les Provinces d'Occident. L'Empereur Jovien, qui regna en 363, fit profeſſion de la Foi de Nicée, & protégea les Catholiques. Après lui régnérent Valentinien en Occident, & Valens en Orient. Alors les Evêques Semi-Ariens, & Macédoniens, qui avoient été rebutez de Jovien, & qui tâchoient de ruiner Eudoxe & les purs Ariens, obtinrent de l'Empereur Valentinien la permiſſion de s'aſſembler à Lampſaque, ville de l'Helleſpont, où en 365, ils caſſérent tous les Actes du Conciliabule de Conſtantinople ſous Eudoxe, lequel ils condamnérent avec Acace ſon Collégue. Ils abolirent auſſi la Formule du faux Concile de Rimini, qu'on avoit reçue à Conſtantinople. Ils approuvérent & rétablirent celle de Séleucie, & la premiére d'Antioche; & enfin, comme le Concile étoit rempli de Macédoniens, ils y ajoûtérent un horrible blaſphéme contre le S. Eſprit, en niant ſa Divinité plus ouvertement qu'on n'avoit fait auparavant. Il envoyérent enſuite des Députez au Pape Libérius, pour obtenir la communion de l'Egliſe Occidentale. Euſtathius de *Sébaſte*, qui en étoit le Chef, avoit charge de ſurprendre le Pape; & pour exécuter cette commiſſion frauduleuſe, il donna par écrit une Confeſſion de Foi, qui contenoit le Symbole de Nicée, avec le terme de *conſubſtantiel*; ſe reſervant à dire dans un autre tems, que par ce mot ils entendoient *ſemblable en ſubſtance*. L'année ſuivante, l'Empereur Valens, ſéduit par l'Impératrice ſa femme, ſe fit batiſer par Eudoxe Arien, & profeſſa le pur Arianiſme. Eudoxe ſe voyant en faveur auprès de l'Empereur & de l'Impératrice, aſſembla les Evêques de ſon parti à Nicomédie, où il condamna les Semi-Ariens. En même tems Urſace & Valens, confidens d'Eudoxe, tinrent auſſi à Singidon une Aſſemblée de leurs purs Ariens, où ils confirmérent la Formule de Rimini, de laquelle ils étoient les Auteurs. Tandis que l'Arianiſme commençoit ainſi à prendre le deſſus en Orient, le Pape Damaſe, qui avoit ſuccédé à Libérius, s'efforçoit en Occident d'éteindre les reſtes de cette Héréſie, qu'Auxence Evêque de Milan tâchoit de rétablir, après avoir ſurpris l'Empereur Valentinien. Damaſe aſſembla à Rome en 369, un Concile de 90 Evêques de l'Italie & des Gaules, où il frappa d'anathéme cet Hérétique diſſimulé, & déclara que l'unique Foi Catholique étoit celle de Nicée en Bithynie. Ce Décret fut auſſitôt reçu de toutes les Egliſes d'Italie, des Gaules, & d'Eſpagne; & l'Occident fut ainſi délivré de l'Arianiſme.

Cependant l'Empereur Valens perſécuta cruellement les Catholiques en Orient, auſſi-bien que les Semi-Ariens & les Macédoniens. Une partie de ceux-ci ſe réunirent aux Catholiques, ſans néanmoins approuver le terme de *conſubſtantiel*. Valens fit chaſſer de l'Egliſe la plupart des Evêques Catholiques, & tant qu'il fut Empereur, le parti dominant en Orient, fut celui des Ariens; mais ſur la fin de ſon empire, étant occupé à la guerre contre les Goths, il ceſſa de perſécuter les Catholiques; & alors les Evêques & les Prêtres exilez eurent la liberté de revenir. Valens ayant été tué dans la bataille d'Andrinople, ſon neveu Gratien, qui lui avoit ſuccédé l'an 378, fit d'abord un Edit, par lequel il rappelloit les Evêques Catholiques, pour être rétablis dans leurs Egliſes, dont ils avoient été bannis pour la Foi. Par un autre Edit, il permit l'exercice de la Religion à toutes les Sectes, à l'exception des Manichéens, des Photiniens & des Eunoméens. Pluſieurs Egliſes étoient occupées par des Evêques Ariens, & l'Arianiſme ſubſiſta encore en Orient. L'année ſuivante, Gratien aſſocia à l'Empire le grand Theodoſe, & lui laiſſa la Souveraineté de tout l'Orient. En même tems les Catholiques tinrent un Concile à Antioche; & après avoir pacifié cette Egliſe, ils envoyérent ſaint Grégoire de *Niſſe* dans la Paleſtine & dans l'Arabie, Euſébe de *Samoſate* dans la Méſopotamie, & Mélétius en Aſie. Saint Grégoire de *Nazianze* étoit à Conſtantinople. Comme les Ariens occupoient toutes les Egliſes de cette ville, il y avoit conſacré une petite Chapelle dans une ſalle de la maiſon de Nicobule ſon parent, qu'il appella l'*Anaſtaſis* ou la *Réſurrection*; parce que ce fut là où la Foi Catholique commença de reſſuſciter. Cette Chapelle fut enſuite changée en un grand & magnifique Temple, par la libéralité des Empereurs. L'an 380, l'Empereur Théodoſe fit publier un Edit, daté de Theſſalonique, par lequel il ordonnoit à tous ſes Sujets d'embraſſer la Foi de Damaſe, Evêque de Rome, & de Pierre d'*Alexandrie*. Il chaſſa enſuite Démophile du Siége de Conſtantinople, & fit remettre toutes les Egliſes de cette ville entre les mains des Catholiques, quarante ans après que les Ariens les eurent occupées, ſous l'empire de Conſtance. Quelques mois après, Théodoſe fit un nouvel Edit, par lequel il défendit aux Ariens de tenir aucune Aſſemblée, ni dans les villes, ni à la campagne, de diſputer de leurs dogmes contre les Catholiques, ni même d'en parler. L'année ſuivante, il donna un troiſiéme Edit, plus ample & plus fort que les deux autres, par lequel il défendit de donner aux Hérétiques aucune retraite, pour y célébrer leurs myſtéres, ni de ſouffrir qu'ils aſſent des Aſſemblées. Il déclara qu'il vouloit abſolument que tous ſes Sujets ſe tinſſent à la Foi du ſaint Concile de Nicée, & ordonna que toutes les Egliſes fuſſent rendues aux Evêques Catholiques. Cet Edit fut donné à Conſtantinople l'an 381, dans un tems où l'Empire étoit tres-floriſſant. Théodoſe convoqua à Conſtantinople une Aſſemblée générale de tous les Evêques Orthodoxes de l'Orient, au mois de Mai 381, qui confirmérent S. Grégoire de *Nazianze* ſur le Siege de Conſtantinople. Mélétce, Evêque d'Antioche, y mourut. Son corps fut reporté à Antioche, où Flavien fut élu en ſa place. Il vint à ce Concile cent cinquante Evêques Catholiques, dont pluſieurs avoient été Ariens ſous l'empire de Valens. L'Empereur, qui crut qu'on pourroit aiſément réduire les Sectateurs de l'Héréſie de Macédonius, les y invita, & fit en ſorte qu'on les y reçut au nombre de trente-ſix. Mais parce qu'ils eurent la hardieſſe de proteſter qu'ils ne vouloient point reconnoître la Conſubſtantialité du Verbe, ils furent chaſſez du Concile, & privez de leurs Evêchez. L'Héréſie de Macédonius, qui nioit la Divinité du Saint Eſprit, fut condamnée tout d'une voix, & l'on confirma le Symbole de Nicée, condamnant toutes les Sectes de l'Arianiſme, qui dans la diverſité de leurs dogmes s'accordoient toutes à nier la Conſubſtantialité. Et parce que ce Symbole ne dit qu'un mot du Saint Eſprit, dont la Divinité n'avoit pas encore été attaquée, on y ajoûta par voye d'explication, ce que l'on venoit de définir touchant cette Perſonne adorable. Entre les Semi-Ariens ou Macédoniens, les Occidentaux ſe plaignirent de ce que les Evêques d'Orient avoient tenu ce Synode ſans eux, & demandérent un Concile général. En 382, le Pape Damaſe agit auprès des Empereurs pour en tenir un à Rome. Les Evêques d'Occident s'y rendirent auſſi-tôt; mais pour ceux de l'Orient, il n'y eut que Paulin Patriarche d'Antioche, Saint Epiphane, & Aſcholius de Theſſalonique, qui y vinrent. Les autres Orientaux obtinrent de l'Empereur Théodoſe qu'ils s'aſſembleroient à Conſtantinople; & y ayant tenu leur Concile, ils députérent à Rome trois Evêques avec une Lettre Synodale, leſquels rendirent compte de ce qu'ils avoient défini contre les Ariens. Le Pape confirma ce Concile de Conſtantinople, pour ce qui regarde les déciſions de la Foi, ſans approuver les Réglemens & les nouveaux Canons qui y étoient ajoûtez. A l'égard du Concile de Rome, on dit que Damaſe y fit ordonner qu'après chaque Pſeaume de l'Office, on chanteroit l'Hymne de la Glorification, *Gloire ſoit au Pére, & au Fils, & au Saint Eſprit*. Il étoit en uſage dans l'Egliſe dès le tems des Apôtres; mais les Ariens l'avoient corrompu, en diſant, *Gloire ſoit au Pére, par le Fils, dans le Saint Eſprit*, pour ne pas exprimer l'égalité des trois Perſonnes Divines. Non ſeulement les Catholiques retinrent très conſtamment cet Hymne, mais encore pour confondre les Ariens, qui ne vouloient pas que le Fils eût toujours été, ils y ajoûterent ce verſet, *Comme il étoit au commencement, & maintenant encore, & toûjours, & dans tous les ſiécles des ſiécles*. Enfin, l'an 383, l'Empereur Théodoſe fit publier deux Edits, par leſquels il défendit aux Ariens de rien dire, ni de rien faire, ni en public, ni en particulier, qui fût en quelque façon que ce fût, contraire à la Religion Catholique, permettant à tous ſes Sujets de courir ſus à ceux qui oſeroient contrevenir à cette Ordonnance: voulant de plus que tous les Ariens ſe retiraſſent au plutôt dans les villes, & autres lieux de leur domicile ordinaire, pour n'avoir pas la liberté d'infecter le Monde de leur Héréſie. Ainſi l'Arianiſme fut abattu dans l'Orient, 63 ans après ſa naiſſance, par la ſageſſe & par le zéle du grand Théodoſe.

L'Egliſe étoit moins tranquille en Occident. L'Impératrice Juſtine, qui n'avoit rien oſé entreprendre ouvertement pendant la vie de l'Empereur Valentinien ſon mari, ſe voyant le pouvoir entre les mains pendant la minorité du jeune Valentinien ſon fils, commença dès l'an 380, à protéger hautement les Ariens. Elle réſolut de les rétablir en 386, faiſant donner par l'Empereur un Edit, qui permettoit les Aſſemblées à ceux qui tenoient la Doctrine établie dans le Concile de Rimini, & confirmée dans celui de Conſtantinople ſous Conſtance, c'eſt à dire, aux Ariens. Elle s'efforça enſuite de les mettre en poſſeſſion d'une Egliſe dans la ville de Milan; mais S. Ambroiſe l'empêcha. Cette Princeſſe fut enfin contrainte d'abandonner le parti des Ariens, pour obtenir du ſecours de Théodoſe contre le Tyran Maxime, qui fut vaincu par cet Empereur Catholique. Cette victoire acheva d'anéantir l'Arianiſme; car Valentinien redevable de la vie & de l'Empire à Théodoſe ſon beau-frére, déteſta l'Héréſie des Ariens, que Juſtine ſa mere lui avoit inſpirée, & demeura toûjours ferme dans la Foi Catholique. En Orient les Ariens ſe diviſérent en deux Sectes. Démophile étant mort en 386, les uns firent venir Marin Evêque de Thrace, pour les gouverner, & les autres appellérent Dorothée leur Evêque à Antioche. Dorothée ſoutenoit que Dieu ne pouvoit être appellé Pére avant l'exiſtence du Fils. On appella ceux-ci *Pſathyriens*, à cauſe de Théoctiſte Syrien, qui étoit un ardent défenſeur, & dont le métier étoit de faire certains gâteaux, que les Grecs appellent *Pſathyres*. Cette branche ſe diviſa encore en deux autres, à cauſe des différents qu'Agapius eut ſur quelque prééminence avec Marin, qui l'avoit fait Evêque d'Ephéſe. Agapius fut ſuivi par les Goths; & on donna à ceux-ci le nom de *Curtiens* ou *Pithéciens*, c'eſt à dire, *Singes*, à cauſe qu'un d'entre eux, nommé *Curce*, étoit laid comme un Singe. Les Ariens demeurérent ainſi diviſez durant 35 ans, après leſquels les Pſatyriens ſe réunirent enfin aux autres Ariens, à la perſuaſion de Plinthe, Conſulaire très puiſſant ſous l'empire de Théodoſe *le Jeune*. La condition ſtipulée dans l'accord, fut qu'on ne parleroit point du tout de la queſtion qui les avoit diviſez, & cet accord n'eut lieu que pour les Ariens de Conſtantinople. Il y eut auſſi de la diviſion parmi les Macédoniens, entre Eutrope Prêtre, & Carcére Chef de cette Secte. A la fin du quatriéme ſiécle, les Ariens & les Macédo-

niens se trouvérent réduits par les Loix des Empereurs à n'avoir plus d'Evêques ni d'Eglises dans l'Empire Romain, tant en Occident qu'en Orient. Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers Ecclésiastiques & Laïques, qui tenoient la Doctrine des Ariens; mais comme ils ne faisoient plus de corps, l'Hérésie Arienne fut bientôt entiérement abattue, & ne se maintint plus que parmi les Goths du Nord, & de l'Orient, parmi les Vandales, qui l'apportérent de l'Afrique, & parmi les Bourguignons en France & en Italie, où cette Hérésie a subsisté jusqu'à l'extinction de la domination de ces nations Barbares.

Les Historiens ne conviennent pas du tems qu'elle s'étoit introduite chez les Goths. Ulphilas, qui étoit leur Evêque du tems de Constantin, avoit été ordonné par Eusébe de *Nicomédie*; il reçut apparemment de lui les semences de l'Arianisme, & l'établit peu à peu dans sa nation. Il se trouva au Concile qu'Acace, Eudoxe & les autres Ariens tinrent à Constantinople en 360, & signa la Formule de Rimini. Cependant Socrate & Sozoméne assurent que l'Arianisme ne fut établi parmi les Goths, que du tems de Valens, à l'occasion d'une guerre qui s'éleva entre Athalaric & Fritigerne, Prince des Goths: que Fritigerne, vaincu par Athalaric, implora le secours des Romains; & qu'étant demeuré victorieux, il embrassa la Doctrine Arienne que tenoit Valens son protecteur, aussi bien qu'Ulphilas Evêque, & leurs Sujets. Théodoret recule cet événement, en supposant que les Goths n'embrassérent l'Arianisme que quand, chassez de leur pais par les Huns en 376, ils eurent recours à Valens, pour se retirer dans les terres de l'Empire. Après la mort de Théodose *le Grand*, arrivée en 395, ses deux fils Arcadius & Honorius ayant partagé l'Empire, Gainas se fit élire Généralissime des Armées de l'Empereur Arcadius, avec un pouvoir absolu sur les Romains, aussi bien que sur les Goths, qui étoient Ariens, & dont il étoit le Chef. Avec les forces qu'il avoit en main, il tenta d'établir l'Arianisme dans Constantinople, dont il voulut se rendre maître par surprise; mais ses troupes y furent taillées en piéces l'an 400, & il fut tué en la même année; ce qui jetta les Ariens dans la derniére consternation. D'ailleurs Alaric, Roi des Goths, ayant traversé la Thrace & la Macédoine, entra dans la Gréce l'an 395, & après y avoir fait d'étranges ravages, passa en Italie, où il fut vaincu par Stilicon l'an 403. Mais ce dernier traita secrétement avec ce Goth Arien, dans l'espérance de se servir de ses troupes pour envahir l'Empire. En 406, Radagaise, Roi des Ostrogoths, vint fondre dans l'Italie avec une Armée de plus de deux cens mille Goths, partie Ariens & partie Payens. Il marcha droit à Rome; mais il fut entiérement défait par Stilicon, qui lui fit trancher la tête, & qui songeoit alors à monter sur le thrône. Le dernier jour de cette même année, les Vandales, les Alains & les Suéves, que Stilicon avoit appellez, passérent le Rhin: & comme les uns étoient idolâtres, & les autres Ariens, ces Barbares exercérent d'horribles cruautez par toutes les Gaules, d'où ensuite ils passérent en Espagne. L'Empereur ayant fait tuer ce Ministre infidéle en 408, chassa tous les Officiers & tous les Soldats Goths & Ariens. On massacra même dans les villes les femmes & les enfans des Huns, des Alains, des Vandales & des Goths, qui avoient servi dans l'Armée Romaine; ce qui obligea trente mille de ces Barbares de s'aller joindre à Alaric, qui mit le siége devant Rome l'année suivante, & la prit. Lorsqu'il en fut le maître, il fit nommer Empereur Attale, qui étoit Préfet de Rome. Ce nouveau Prince quitta le Paganisme, & se fit Arien, pour complaire à son bienfaiteur Alaric; mais il fut bientôt dethrôné & banni par Honorius. Alaric rentra dans Rome en 410, & en permit le pillage, ayant néanmoins donné ordre qu'on ne touchât point aux Eglises. Après sa mort, Ataulphe, son beau-frére, qui fut élu Roi par les Goths, épousa la Princesse Galla Placidia, sœur de l'Empereur Honorius, établit en 411 le nouveau Royaume des Wisigoths, dont il mit le siége à Narbonne, & de là passa en Espagne l'an 414.

L'Arianisme ne faisoit pas moins de progrès en Afrique qu'en Italie. Les troupes du Comte Boniface, Général de l'Armée Romaine en Afrique, étoient composées de Romains & de Goths, qui étoient alors leurs alliez. Ceux-ci, qui professoient l'Arianisme, en avoient l'exercice libre, nonobstant les Edits des Empereurs; & ils avoient même un Evêque appellé *Maximin*, qui soutenoit par-tout que sa Doctrine étoit la véritable, & qui eut la hardiesse de provoquer saint Augustin à la dispute, parce qu'il se sentoit appuyé du Comte Pascentius, un des principaux Officiers de l'Empereur. Le Saint accepta le parti, & conféra à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, qui ne voulut jamais permettre qu'on mît rien par écrit, de peur qu'on ne le pût convaincre par des Actes authentiques: mais pour l'intérêt de la Vérité, saint Augustin donna au public sa dispute contre Maximin, & rédigea par écrit la Conférence qu'il avoit eue avec Pascentius. Il composa ensuite beaucoup de Traitez contre les Ariens, qui se répandoient dans l'Afrique avec les Goths de l'Armée de Boniface, quoique ce Comte fût alors très zélé Catholique. Quelque tems après, ce Général renonça à la véritable Religion, pour embrasser l'Hérésie d'Arius. Genseric, Roi des Vandales, qui étoient la plupart Ariens, avoit succédé aux conquêtes de Gunderic dans l'Espagne: & comme on n'étoit pas en état d'en chasser les Barbares par force, le Comte Boniface eut ordre de faire un voyage en Espagne, pour tâcher d'accommoder les choses par les voyes de la douceur. Boniface y fut touché de la beauté d'une Princesse Vandale qu'il vit à la Cour, & il l'épousa du consentement de Genseric, qui étoit ravi de mettre dans son alliance un si vaillant Capitaine. Il agréa même que cette Princesse se fît Catholique, prévoyant bien qu'elle ne le feroit que par cérémonie. En effet, elle remplit sa maison d'Ariens: & Boniface, que l'amour aveugloit, le souffrit. Ce mariage donna lieu aux ennemis de Boniface de le rendre suspect à l'Impératrice Placidie, qui envoya contre lui une puissante Armée en Afrique. Le Comte desespérant de pouvoir résister, alla en Espagne, & appella les Vandales à son secours. Genseric passa en Afrique l'an 428, avec quatre-vint-mille Vandales & Alains, & prit d'abord possession des trois Mauritanies. L'Impératrice ayant reconnu qu'elle avoit été surprise par la malice d'Aëtius, qui avoit faussement accusé Boniface de trahison, lui écrivit, pour l'assurer qu'elle étoit pleinement desabusée. Ce Comte fit son possible pour changer ce qu'il avoit fait; mais Genseric refusa de repasser en Espagne; bien plus, voyant la résistance de Boniface, il lui donna bataille, & le contraignit de se retirer dans Hippone. Ce Barbare courut ensuite toute l'Afrique; & de tant de belles villes & d'illustres Eglises dont les sept Provinces d'Afrique étoient remplies en ce tems-là, il ne resta que celles de Carthage, d'Hippone, & de Cirthe, capitale de la Numidie; toutes les autres ayant été ruinées, & réduites sous la puissance des Vandales. Cependant les Ariens tâchoient adroitement de se rétablir à Constantinople & dans l'Hellespont; mais l'Empereur Théodose *le Jeune* fit au mois de Mai de l'année 428, un nouvel Edit, par lequel il ordonna d'ôter aux Ariens & aux Macédoniens toutes les Eglises qu'ils avoient usurpées sur les Catholiques ou qu'ils avoient bâties: ce qui fut exécuté. Genseric d'un autre côté persécuta cruellement tous ceux qui se défendirent d'embrasser l'Arianisme, & établit cette *Hérésie* dans l'Afrique, après s'en être rendu maître. C'est ce qu'on appelle *la prémiere persécution des Vandales*.

Après plusieurs révolutions, l'Empire des Romains en Occident passa, l'an 478, sous la domination des Barbares Ariens, dont le premier Roi fut Odoacre. En même tems, Evaric Roi des Wisigoths, se jetta dans les Gaules; & après y avoir fait plusieurs conquêtes, il tâcha d'y abolir la véritable Religion, pour y faire régner l'Arianisme. Hunneric Roi des Vandales, qui succéda à Genseric son pére, l'an 483, fut encore plus cruel envers les Catholiques. Il cassa d'abord, & bannit tous les Officiers & tous les soldats qui refusérent de se faire rebatiser, pour professer l'Arianisme: (ce que les premiers Ariens n'exigeoient pas; parce qu'ils batisoient selon la même forme que les Catholiques.) Ensuite Hunneric fit prendre prés de cinq mille Ecclésiastiques, & les fit conduire par des Maures dans d'horribles déserts, pour les y laisser périr de faim. Enfin il publia un Edit par lequel il ordonnoit à Eugéne Evêque de Carthage, & à tous les Evêques Catholiques, de se trouver à Carthage au mois de Février de l'année suivante 484, pour rendre raison de leur Foi dans une Conférence publique. Il y eut quatre cens soixante-six Evêques qui s'y assemblérent de toutes les Provinces de l'Afrique, de la Corse, & de la Sardaigne; mais Hunneric bannit les plus savans, pour de faux crimes qu'on leur imposa. Cyrila ou Cyrrola qui prenoit le titre de Patriarche, voulut présider, ou plutôt, commander à cette Assemblée, qu'il rompit, après avoir entendu l'exposition de la véritable Foi présentée par les Catholiques. Il alla se plaindre à Hunneric, que les *Homoousiens* (car ils appelloient ainsi les Défenseurs de la Consubstantialité du Verbe) avoient fait un horrible desordre, pour empêcher que l'on ne vint à l'éclaircissement de leur Doctrine. Là-dessus le Roi fit publier un Décret qui étoit tout prêt & tout dressé, par lequel il donnoit aux Ariens toutes les Eglises des Catholiques, & il bannit ou fit mourir ceux-ci par de cruels supplices. Toute l'Afrique fut ensuite un théatre sanglant, où l'on fit perdre la vie à une infinité de Chrétiens qui demeurérent constans dans la Foi Catholique, & l'on exerça toutes sortes de cruautez contre les personnes mêmes du sexe le plus foible. Cette persécution cessa par la mort de Hunneric en la même année; & son successeur Gundebaud rendit la paix à l'Eglise, en haine du Roi défunt son oncle, dont il avoit été maltraité; mais il commença quelques années après à persécuter les Catholiques. Ce fut dans cet intervalle que le Pape Félix III tint un Concile à Rome l'an 487, afin d'ordonner une pénitence convenable à ceux qui pendant la persécution avoient été assez lâches pour embrasser l'Arianisme, & qui demandoient alors de rentrer dans l'Eglise. C'est ainsi que les Evêques de Rome agissoient encore librement pour le spirituel, sous le régne d'Odoacre, qui bien qu'il fût Arien, ne se mêloit pas des affaires de la Religion. Mais cette liberté fut enfin détruite par un plus puissant Arien, Théodoric Roi des Ostrogoths, qui se rendit maître de Rome en même tems. Anastase, Empereur d'Orient, lui envoya des Ambassadeurs l'an 493, & fit la paix avec lui. Il y a apparence aussi que ce fut en sa considération qu'il toléra les Ariens, & qu'il leur donna même une grande liberté dans Constantinople.

Pendant que l'Empire d'Orient gémissoit sous l'indigne domination d'Anastase, Hérétique Eutychien & Acéphale, & que celui d'Occident étoit partagé en plusieurs Royaumes, possedez par des Princes Ariens ou Idolâtres, Clovis dans les Gaules, reçut le batême, & embrassa la Foi Catholique. Il fut baptisé l'an 496, par saint Remy Archevêque de Rheims, *au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit*: ce que les Ariens ne faisoient plus en ce tems-là, parce que cette forme instituée par Jesus-Christ même, exprimoit trop clairement l'égalité des trois Personnes divines, laquelle ils nioient; mais ils batisoient *au nom du Pere, par le Fils, au Saint Esprit*. Le célébre Alcimus Avitus, Archevêque de Vienne, le fleau des Ariens de son tems, félicita ce Monarque par une Lettre, où il dit, *Que le choix qu'il a fait de la Religion Catholique, en rejettant les autres Sectes où les Heretiques avoient tâché de l'attirer, est un excellent préjugé à tous les peuples pour les déterminer à la croire qu'ils doivent embrasser, comme l'unique véritable; & que la Foi, dont il vient de faire profession, est une illustre victoire des Catholiques sur les Heretiques.* Le Pape Anastase en écrivit une dans le même tems à ce Prince, où il lui dit entre autres choses, *Que la sainte Eglise sa mére se réjouit d'avoir*

voir engendré ſpirituellement à Dieu un grand Roi, qui la défendra contre les efforts de tous ſes ennemis, & de ces hommes poſtiléns qui s'élevent contre elle. Il étoit néceſſaire de remarquer ceci, pour faire connoître l'erreur de Paſquier, qui a oſé revoquer en doute, ſi Clovis, en ſe convertiſſant, s'étoit fait Catholique ou Arien, comme l'étoient le Roi des Viſigoths & le Roi de Bourgogne, duquel il avoit épouſé la nièce. Il eſt vrai que tous les Princes qui régnoient en ce tems-là, étoient hors du ſein de l'Egliſe. L'Empereur Anaſtaſe étoit non ſeulement Hérétique, mais auſſi perſécuteur des Orthodoxes; Théodoric à Rome & dans l'Italie; Alaric dans la Gaule Narbonnoiſe, dans l'Aquitaine, & dans l'Eſpagne; les Suéves dans la Galice; les Bourguignons dans la Gaule Lyonnoiſe; Traſamond Roi des Vandales en Afrique, étoient tous Ariens. Les autres Rois, dans la Germanie, & dans la Grande-Bretagne, étoient encore Idolâtres. Mais Clovis fit profeſſion de la Foi Catholique, & mérita à ſes ſucceſſeurs le titre de *Tres Chrétien*, & de *Fils aîné de l'Egliſe*. L'an 499, Gondebaud Roi de Bourgogne, permit entre les Catholiques & les Ariens, une Conférence qui ſe tint dans ſon palais à Lyon; mais quoiqu'il reconnût la vérité, il ne put ſe réſoudre à en faire profeſſion publique. En 505, Clovis défit & tua Alaric Roi des Viſigoths, dans la célébre bataille qu'il lui donna à Vouillé près de Poitiers; & afin de montrer qu'il avoit combattu pour la Foi de l'Egliſe Catholique, contre l'Héréſie Arienne, il envoya une couronne d'or à Rome, pour la conſacrer à Jeſus-Chriſt vrai Dieu. La plus grande partie des Gaules ayant été délivrée de la domination des Ariens par le Roi Clovis, ce Prince fit aſſembler les Evêques de ſon Royaume à Orléans l'an 508, pour régler la Police eccléſiaſtique. Quelque tems après il ſe tint un Concile, pour confondre l'Arianiſme, ſans qu'on en puiſſe dire préciſément ni le tems ni le lieu. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que parmi tant de Prélats Catholiques qui y vinrent de toutes les parties des Gaules, il s'y trouva un des Evêques Ariens, qui avoit eu ſous Alaric le gouvernement de quelques Egliſes. Dieu voulut faire paroître en ſa perſonne une merveille, qui ſervit plus à aſſurer la vraye Foi, que n'auroient fait les plus ſavantes & les plus ſubtiles diſcuſſions. Cet Arien, homme ſuperbe, & grand Sophiſte, s'étant levé pour répondre au diſcours de ſaint Remi, demeura muet, quelque effort qu'il fît de parler, ouvrant inutilement la bouche à pluſieurs repriſes. Alors reconnoiſſant ſon erreur, il s'alla jetter aux piez de ſaint Remi, lui demandant par geſtes & par ſignes, qu'il eût compaſſion de ſa miſére. Le Saint lui rendit l'uſage de la parole, *Au nom de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt, vrai Fils de Dieu*; & cet Evêque converti confeſſa publiquement la Trinité des Perſonnes dans l'Unité d'Eſſence, condamnant devant tout le monde l'impiété de l'Arianiſme. Cet événement contribua beaucoup à achever d'éteindre dans les Gaules cette Héréſie, que Clovis avoit abattue par ſes victoires, & qu'il acheva de détruire par les ſoins qu'il prit de l'Egliſe. En 511, Sigiſmond Roi de Bourgogne, ſucceſſeur de ſon pére Gondebaud, renonça ſolemnenellement à l'Arianiſme; & les Bourguignons, ſuivant ſon exemple, ſe firent en même tems Catholiques.

Après la mort de l'Empereur Anaſtaſe Hérétique, Juſtin ſe voyant parfaitement établi ſur le thrône, fit un Edit en 524, contre les Ariens, auſquels il ôta toutes leurs Egliſes. Théodoric, Roi des Oſtrogoths en Italie, fut tellement offenſé de cet Edit, qu'il réſolut de le faire caſſer, ou de porter les choſes à l'extrémité. Il contraignit le Pape Jean, ſucceſſeur d'Hormiſdas, d'aller en Ambaſſade à Conſtantinople, avec quatre des principaux du Sénat Romain, pour traiter de cette affaire avec l'Empereur. Ce ſaint Pontife tâcha de ménager la paix; mais bien loin de porter l'Empereur à caſſer ſon Edit, il réconcilia pour les Catholiques toutes les Egliſes que ce Prince avoit ôtées aux Ariens. C'eſt pourquoi, lorſqu'il fut de retour, Théodoric le fit jetter dans une priſon, où il mourut l'année ſuivante. Ce Prince voulut enſuite nommer un Pape: ce qu'aucun Empereur, à la reſerve de Conſtance, Arien comme lui, n'avoit jamais oſé entreprendre; mais environ deux mois après il fut enlevé du monde, par une eſpéce de phrénéſie. Hilderic Roi des Vandales en Afrique, rappella l'an 531, tous les Evêques exilez, & donna la liberté aux Catholiques d'en créer de nouveaux; mais il fut déthrôné par Gilimer. Celui-ci fut défait par Bélifaire, Général des Armées de l'Empereur Juſtinien, l'an 534, & après cette victoire, l'Afrique fut délivrée de la domination des Vandales Ariens, un peu plus de cent ans après que Genſeric y fut entré. Alors les Evêques s'aſſemblérent à Carthage, en un Concile National, où l'Evêque Réparatus préſida, & où on agita de quelle maniére on devoit recevoir les Evêques, & les autres Eccléſiaſtiques Ariens, qui demandoient de rentrer dans l'Egliſe. Juſtinien fit enſuite un Edit, par lequel il défendit que les Ariens euſſent aucun exercice de leur Héréſie, ni en public ni en particulier. Après que l'Empereur Juſtinien eut ſi heureuſement exterminé l'Arianiſme en Afrique, il entreprit de l'abolir encore dans l'Italie, par la guerre qu'il fit aux Oſtrogoths. Totila fut vaincu par le Général Narſés l'an 553, & les Goths étant ſortis d'Italie, elle fut délivrée de la domination des Ariens, ſoixante & dix-ſept ans après qu'ils l'eurent envahie, ſous Odoacre Roi des Herules.

Il n'y avoit plus que l'Eſpagne qui gémît encore ſous la puiſſance des Ariens, lorſque Dieu commença ſa délivrance par la converſion d'un de ſes Rois. L'an 554. Théodemir, Roi des Suéves dans la Galice, renonça à l'Arianiſme, & ramena toute ſa nation à la Foi Catholique; mais Lewigilde, Roi des Viſigoths, perſécuta cruellement les Orthodoxes; & s'étant emparé de la Galice, il y rétablit cette Héréſie. Après ſa mort, ſon fils Récaréde déclara hautement qu'il étoit Catholique, & voulut recevoir publiquement l'onction du ſaint Chrême au nom de l'adorable Trinité. Les Viſigoths & les Suéves, touchez d'un ſi bel exemple, firent la même Profeſſion de Foi par toute l'Eſpagne, & dans la Gaule Gothique. Enfin l'an 589, il fit célébrer un Concile à Tolède, où ſe trouvérent environ ſoixante & dix Evêques de toute l'Eſpagne, & de la Gaule Narbonnoiſe, ſous cinq Archevêques, Maſſona de Mérida, Métropolitain de la Province de Luſitanie; Euphémius de Tolède, Métropolitain de la Province de Carthage; Léandre de Séville, Métropolitain de la Province Bétique ou Andalouſie; Pantardus de Bretagne, Métropolitain de la Province de Galice; & Migotius de Narbonne, Métropolitain de la Gaule Gothique. Le Métropolitain de la Province Taraconnoiſe, n'y aſſiſta point, ni par lui-même, ni par procureur, parce que peut-être le Siége étoit vacant; mais ſeize Evêques ſuffragans de la même Province y furent préſens. Le Roi s'y trouva, accompagné de la Reine, & de tous les plus grands Seigneurs Viſigoths & Suéves. On y anathématiſa Arius avec tous ſes Dogmes, & tous les Conciliabules oppoſés au ſaint Concile de Nicée. Récaréde fit enſuite un Edit, par lequel il ordonna à tous ſes Sujets de garder inviolablement les Décrets de ce Concile de Tolède. Et pour terminer la ſolemnité d'une ſi belle fête, il fit apporter tous les Livres des Ariens que l'on put recouvrer, dont on alluma un grand feu de joye dans la grande Place. Enſuite, Récaréde envoya des Ambaſſadeurs à Rome avec des préſens magnifiques, pour reconnoître S. Grégoire en qualité de Souverain-Pontife, & de Vicaire de Jeſus-Chriſt en Terre. Depuis ce tems-là, l'Arianiſme n'a plus eu d'entrée dans l'Eſpagne. Mais l'Italie ne fut pas ſi heureuſe; car Narſés, mécontent de l'Empereur Juſtin, y attira l'an 567, Alboïn Roi des Lombards, Arien, qui eut pluſieurs ſucceſſeurs Ariens, & quelques-uns, grands ennemis des Catholiques. La Reine Théodelinde, veuve d'Autharis, ayant épouſé Agilulphe, lui fit embraſſer en 591, la véritable Religion qu'elle avoit toûjours ſuivie; mais après que ſon fils Adaloalde eut été déthrôné par Ariovalde Arien, les Hérétiques furent les plus puiſſans à la Cour. Enfin, Aribert, qui commença de régner l'an 659, fit profeſſion de la Foi Catholique, & depuis ce tems-là tous ſes ſucceſſeurs demeurérent dans la véritable Religion; de ſorte que l'Arianiſme fut entiérement aboli dans ce Royaume. Ainſi cette *Héréſie*, qui avoit commencé en Egypte vers l'an 312, après s'être répandue de là dans tout l'Orient, & preſque dans tout l'Occident, par l'inondation des Viſigoths, des Vandales, des Suéves, des Oſtrogoths, des Bourguignons, & des Lombards, lorſque ces peuples occupérent la plus grande partie des Gaules, l'Eſpagne, l'Afrique, l'Italie, les Iſles de la Méditerranée, & la Pannonie; cette Héréſie, dis-je, céda à la Religion Catholique, & demeura éteinte vers l'an 660, juſques à ce que près de 900 ans après, elle fut renouvellée en 1530, par les nouveaux Ariens, ou les Trithéites & Anti-Trinitaires, qui ſe ſont confondus avec les Unitaires & Sociniens du XVII ſiécle.

ARIENS MODERNES OU SOCINIENS.

Michel Servet, Eſpagnol, fut celui qui oſa le premier publier les impiétez d'Arius en Allemagne & en Pologne, prêchant contre la Divinité de Jeſus-Chriſt, & contre la Trinité des Perſonnes divines. Après ſa mort en 1553, George Blandrata, Piémontois, paſſa dans la Tranſſylvanie, où il devint Médecin de Sigiſmond Roi de Pologne, & de Petrowitz ſon Premier-Miniſtre. Lorſqu'il ſe vit en faveur, il inſpira ſon Héréſie au Roi, au Miniſtre & aux principaux du Conſeil, qui firent ouvertement profeſſion de l'Arianiſme en 1556. Les Calviniſtes & les Luthériens mêmes firent tout ce qu'ils purent pour s'y oppoſer; mais ils ne furent pas écoutez. Valentinus Gentilis, Calabrois, l'un des premiers confidens de Blandrata, alla auſſi en Pologne, où il ſe fit Chef des Trithéites, reconnoiſſant trois Dieux comme trois Eſprits éternels, dont le premier avoit donné aux deux autres des Divinités moindres & différentes de la ſienne. Grégoire de Paul, Miniſtre de Cracovie, qui s'étoit déja fait Chef des Unitaires, enſeigna publiquement qu'il n'y avoit que le Pére qui fût Dieu, & que le Fils & le Saint Eſprit étoient ſeulement de Dieu. Fauſte Socin Siennois, Lucas Sternbergius, & pluſieurs autres Hérétiques, accoururent alors en Pologne, pour y combattre ouvertement la Divinité de Jeſus-Chriſt: ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs. Et comme chacun avoit la liberté d'y ſuivre ſon opinion particuliére, cette Héréſie ſe multiplia, dit-on, juſqu'à trente-deux Sectes, qui s'accordoient néanmoins toutes à nier que Jeſus-Chriſt fût Dieu. Quelques-uns, comme Lucas Sternbergius, allerent juſqu'à dire qu'il n'étoit qu'un homme plus excellent que les autres: ce qui fit naître peu de tems après le Socinianiſme. Le fameux André Dudithius Evêque de Cinq-Egliſes en Hongrie, ſe fit Unitaire, & oſa publier qu'il ſuffiſoit de croire qu'il y a un Dieu, & de garder la Loi de nature. Après la mort de Sigiſmond-Auguſte Roi de Pologne, arrivée l'an 1572, les Sectaires qu'on avoit tolerez en ce Royaume, particuliérement les Luthériens, les Calviniſtes & les Ariens, demandérent durant l'Interrégne, la liberté d'exercer leur Religion, non ſeulement par tolérance, mais auſſi par l'autorité des Loix. Ils obtinrent un Edit dans la Diéte ou Aſſemblée des Etats, qui permettoit de ſuivre la créance qu'on voudroit. Pour la Tranſſylvanie, il s'y étoit fait, dès l'année 1565, un Edit de liberté, lequel fut confirmé pluſieurs fois depuis, ſous le Prince Jean-Sigiſmond qui profeſſoit l'Arianiſme. Etienne Battori, Prince très zélé pour la Foi, lui ayant ſuccédé en 1571, appella les Jéſuites, pour les oppoſer à tout ce qui paſſoit dans ſon eſprit pour Héréſie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parce qu'on exigeoit des Princes le ſerment de maintenir l'Edit de liberté. Après qu'il fut élu Roi de Pologne, le Prince Chriſtophle ſon frére, qu'il laiſſa Vaivode en Tranſſylvanie, établit les Ariens dans Coloſwar, dans Weiſſembourg & à Waradin. Mais ils en furent chaſſez en 1588. Sept ans après, le Prince Sigiſmond Battori les fit revenir, & depuis ils y furent ſou-

ſouvent perſécutez, juſques à ce que, ſuivant les Edits, on rendit en 1603, la liberté aux Catholiques, aux Proteſtans Calviniſtes & Luthériens, & aux Ariens, dont toutes les différentes Sectes s'étoient inſenſiblement confondues dans celle des Sociniens, qui prit ſon nom de Fauſte Socin, neveu de Lelie Socin Siennois. Cet Héréſiarque, après avoir bien étudié les opinions des Trinitaires & des nouveaux Ariens, qu'il trouvoit fort embarraſſées, s'aviſa d'une Doctrine plus facile à comprendre, en diſant que Jeſus-Chriſt n'étoit qu'un homme, qui avoit commencé d'être, quand il naquit de la Vierge; & qu'ainſi on ne devoit adorer qu'un ſeul Dieu, ſans diſtinction de Perſonnes. Il enſeigna donc que Dieu n'étoit qu'une ſeule Perſonne, que Jeſus-Chriſt étoit nommé le *Verbe* ou la *Parole*, parce qu'il annonçoit ſa volonté, & que le Saint Eſprit n'étoit autre choſe que ſa toute-puiſſance; qu'il n'avoit point de Fils par nature, mais ſeulement par adoption; & que celui qui porte ce titre par excellence étoit Jeſus-Chriſt, appellé Fils de Dieu, principalement parce qu'il a été formé dans le ſein d'une Vierge, par la toute-puiſſance de Dieu, & par cette opération divine, que Socin appelle le Saint Eſprit; que Jeſus-Chriſt, étoit même Dieu par participation, à cauſe de ſon ſouverain pouvoir au Ciel & ſur la Terre; qu'au reſte, tout ce qu'on dit de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe, n'étoient que de pures illuſions. C'eſt ainſi que l'impie Socin réunit dans ſon parti toutes les différentes Sectes des Ariens modernes. Mais preſque tout le monde a eu horreur de ces blaſphêmes; & la Pologne même s'en eſt heureuſement défaite dans le XVII ſiécle, ſous le régne du Roi Jean-Caſimir. Les Etats aſſemblez dans la Diéte générale de Warſovie en 1658, firent une Loi par laquelle les Ariens & les Sociniens, compris ſous le même nom, furent obligez d'abjurer leur Héréſie, ou de ſortir du Royaume. Pluſieurs de ces Hérétiques ſe retirérent en Hongrie, les autres ſe refugiérent dans la Tranſſylvanie, & le reſte chercha un aſyle en Hollande. On ne les ſouffre ni à Genéve, ni dans les Cantons Suiſſes, ni en Allemagne, ni en Moſcovie, ni en Suéde, ni en Danemarck, ni en Angleterre. Ainſi l'Arianiſme ne ſubſiſte plus que dans les miſérables reſtes du Socinianiſme, qui n'eſt toléré ouvertement que dans l'Empire du Turc, parce que les Mahométans ont renoncé à la créance de la Divinité de Jeſus-Chriſt. * Saint Athanaſe, *Apol. 2. & Or. 1. & 2. contra Arian.* Saint Epiphane, *Hær. 69.* Socrate, *l. 1.* Sozoméne. Philoſtorge. Théodoret. Rufin. Gélaſe de Cyzique. Baronius, *A. C. 315. & ſuiv.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe. Bibliotheque Univerſelle Tome X.* Tillemont, *Hiſtoire de l'Arianiſme.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du IV ſiécle.*

ARIANITES, famille illuſtre dès le commencement du XI ſiécle à Conſtantinople. Le premier dont les Auteurs font mention, eſt *David* Arianite, qui parut avec diſtinction l'an 1016, dans les Armées du célébre Empereur Baſile, le Vainqueur des Bulgares. On en trouve enſuite deux autres, qui pourroient bien être les fils du premier, ſous Conſtantin Monomaque: l'un nommé *Conſtantin* fut tué l'an 1050, étant alors Général des Armées Impériales: Guillaume Archevêque de Tyr nomme l'autre *Jean*, & vante beaucoup ſa nobleſſe. On ne trouve plus d'Arianites après ces trois Seigneurs, que dans le XV ſiécle, car ceux que Flavius Comnéne a nommez dans ſes Généalogies, ſont chimériques: mais on voit tout dans le même tems trois fréres: l'un nommé *Thopia* Goléme Arianite, dont il ſera parlé ci-après: l'autre nommé *Muſache*, qui eut un fils nommé *Maiſé* Goléme Arianite, qui ſervit aſſidûment auprès de Scanderbeg; & le troiſiéme nommé *Vladedir* Goléme Arianite, qui épouſa *Angeline* ſœur de Scanderbeg, & eut de ce mariage un fils nommé *Muſachc* Goléme Arianite, qui eut auſſi part aux expéditions militaires de ſon oncle. Ces trois fréres avoient une ſœur, que Scanderbeg épouſa; & tant eux que leurs enfans furent ſurnommez *Golémes*, c'eſt à dire, *chevelus*: celui qui ſuit eſt appellé quelquefois *Comnatus*, apparemment pour *Comatus*, qui ſignifie la même choſe: & il n'y a point d'inconvénient à croire que de ce nom corrompu eſt venu celui de Comnéne qu'on lui a donné auſſi.

I. THOPIA Goléme Arianite, ſurnommé *le Grand*, poſſédoit ſur les côtes de l'Albanie Durazzo, la Valona, & d'autres places fortes, dans ces quartiers-là, & remporta pluſieurs victoires ſur le Grand-Seigneur Mahomet II. Flavius Comnéne croit qu'il mourut en 1446, en quoi il s'eſt trompé de 24 ans, ce brave homme n'étant mort que vers l'an 1470. Il avoit épouſé en premiéres noces une Dame noble d'Albanie, de qui il eut pluſieurs enfans; & après ſa mort il épouſa la fille d'Olivier Francon de Seſſa, de qui entre autres enfans, il eut *Conſtantin* qui ſuit.

II. CONSTANTIN n'étoit âgé que de douze ans lorſque ſon pére mourut. Le Grand Seigneur profita d'une ſi favorable conjoncture pour s'emparer de toutes ſes places; & on le conduiſit à Rome, d'où il fut appellé l'an 1489, à la Cour de Montferrat par la Marquiſe Marie qui étoit ſa niéce; car Guichardin & Saint-Gelais, qui ont dit qu'elle étoit ſa ſœur, ſe ſont trompez. On lui donna les titres de Prince de Macédoine, & de Duc d'Achaie; c'étoit la coutume des Grecs, de prendre, étant dépouillez de leurs Etats, des titres plus pompeux que ceux qu'ils avoient portez dans le tems de leur plus grand pouvoir. Charles VIII eut d'abord deſſein de ſe ſervir de Conſtantin pour commencer la guerre avec les Turcs, & ce Seigneur devoit aller dans l'Albanie, y porter les peuples à ſecouer le joug; mais les Vénitiens rendirent tous ſes projets inutiles, en les découvrant aux Turcs, & Conſtantin demeura dans le Montferrat, où il fut fait en 1495, Tuteur des deux Princes ſes petits neveux, Charles VIII lui ayant procuré cette tutelle au grand contentement du peuple, qui l'aimoit beaucoup. On ne ſait ſi ce fut ce Monarque, ou Louis XII, qui lui donna le collier de ſon Ordre; mais on ſait que lorſque ſes Pupilles furent majeurs, il vint en France, où il eut quelque commandement dans les troupes, & d'où il ſe retira enſuite, s'étant jetté dans les intérêts de l'Empereur Maximilien I: ce qui irrita tellement contre lui François I, qu'il fut prêt de lui redemander le collier de l'Ordre. Il vécut 67 ans, & mourut à Rome le premier Mai 1531, ainſi qu'on l'apprend de ſon épitaphe. Il s'étoit marié dans le Montferrat; car le Cardinal Bembo dit qu'il poſſédoit dans ce pais-là pluſieurs Terres du chef de ſa femme; mais on ignore ſon nom: il en eut entre autres enfans, *Arianite* Comnéne qui ſuit.

III. ARIANITE Comnéne, qui prit auſſi le titre de Prince de Macédoine, & qui ſervit avec diſtinction dans les troupes de l'Egliſe. Il fut tué en 1551, à la priſe de Torchiara, dont il étoit Gouverneur; & Horace Farnéſe qui commandoit au ſiége, fit porter ſon corps à Parme, où on lui fit des obſéques honorables. * Du Cange, *Famil. Byzant.*

ARIANO, ville du Royaume de Naples, dans la Province dite *Principato Oltra* ou Principauté Ultérieure, avec un Evêché ſuffragant de Bénevent. Cette ville, ſituée ſur une colline très rude, a titre de Duché, qui appartient à la Maiſon de Caraffe. *Voyez* CARAFFE. C'eſt l'*Arianum* des Auteurs Latins. * Baudrand.

ARIANO ſur le Pô, petite ville d'Italie dans le Ferrarois, eſt capitale d'un petit païs dit la *Polеſine d'Ariano*, ſur les confins de l'Etat de Veniſe. * Baudrand.

ARIANUS. *Voyez* ARRIEN.

ARIARATHE eſt un nom qui a été porté par dix Rois de Cappadoce, dont on parlera dans les Articles ſuivans.

ROIS DE CAPPADOCE.

ARIARATHE I, neuviéme Roi de Cappadoce, dans l'Aſie Mineure, commença de régner la troiſiéme année de la CIV Olympiade, & 362 ans avant Jeſus-Chriſt. Son frére Holopherne ou Orophernes régna avec lui. Ils étoient fils d'*Ariamnes* qui avoit regné 50 ans. Ces deux fréres s'entr'aimérent tendrement. L'aîné, dont nous parlons ici, ſe joignit aux Perſes dans l'expédition d'Egypte, y acquit beaucoup de gloire, & s'en retourna comblé d'honneurs par le Roi Ochus. Il laiſſa deux fils, *Ariarathe* & *Aryſas*. L'aîné, qui ſuit, ſuccéda à Holopherne ſon oncle, qui n'ayant point d'enfans, l'avoit adopté. Strabon dit qu'Ariarathe a été le premier Roi de Cappadoce, mais il ne dit pas en quel tems vivoit cet Ariarathe, & l'on trouve dans Diodore de Sicile des raiſons pour douter que le premier Roi de Cappadoce ait porté ce nom. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'Article de CAPPADOCE.

ARIARATHE II, fils d'*Ariarathe* I, monta ſur le thrône après ſon oncle Holopherne, vers la troiſiéme année de la CXII Olympiade, 330 ans avant Jeſus-Chriſt. Son Royaume, le ſeul en Aſie qui eût été paiſible & indépendant ſous le régne d'Alexandre *le Grand*, fut inquiété par ſes ſucceſſeurs, qui chargérent Euménès de le réduire. A ſon refus, Perdiccas vint attaquer Ariarathe, qu'il trouva à la tête de quarante-cinq mille hommes. Il y eut deux combats, dans leſquels les Cappadociens furent vaincus. Ariarathe ayant été pris dans le dernier, fut mis en croix avec ſes plus proches, la troiſieme année de la CXIV Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 322, & laiſſa un fils de ſon nom, qui ſuit. * Diodore. Arrien. Plutarque, *in Eumene.* Appien, *in Mithridaticis Bellis.* Juſtin, *l. 13. c. 6.*

ARIARATHE III, qui s'étoit réfugié en Arménie, revint en Cappadoce après la mort de Perdiccas, & après celle d'Euménès qui avoit été établi Gouverneur de ce Royaume; ce qui arriva la quatrieme année de la CXV Olympiade, & la 317 avant Jéſus Chriſt. Secouru des troupes d'Ardoate, Roi d'Arménie, il ſe rétablit par force dans le Royaume, & tua dans un combat Amyntas, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand*. On ne ſait point le tems de ſa mort; mais il laiſſa le Royaume à ARIARATHE, II du nom, ſon fils aîné, qui s'allia avec Antiochus Théos, Roi de Syrie, auquel il demanda *Stratonice* ſa fille, pour ARIARATHE IV, ſon fils aîné, pour lequel il avoit tant d'amitié, qu'il ſe le donna pour Collégue à la Couronne * Diodore de Sicile.

ARIARATHE IV doit avoir régné juſques à la premiére année de la CXXXIX Olympiade, & 224 ans avant Jéſus-Chriſt, puiſque ſon régne, ſelon quelques Auteurs, a été de 38 ans. Il ne paroît pas avoir eu beaucoup de part dans les guerres de ſon tems. Après avoir régné ſeul depuis la mort de ſon pére, il laiſſa ſes Etats à ARIARATHE V, ſon fils, qui ſuit, lequel étoit encore fort jeune.

ARIARATHE V, ſucceſſeur & fils d'*Ariarathe* IV, épouſa *Antiochide*, fille d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie, la quatrieme année de la CXLVI Olympiade, & la 193 avant Jéſus-Chriſt qui étoit la 31 de ſon régne. Ce fut dans le tems qu'Antiochus, pouſſé par Annibal, ſe préparoit à la guerre contre les Romains. Il fut défait dans pluſieurs occaſions, & Ariarathe lui donna du ſecours. Les Cappadociens combattirent encore contre les Romains en faveur des Galates, & furent vaincus avec eux, par le Conſul Cn. Manlius, l'an 188 avant Jéſus-Chriſt. Ariarathe abattu par ces défaites, envoya demander la paix à Manlius, & l'obtint en payant 600 talens, ou 200 ſeulement, ſelon d'autres. On lui remit enſuite la moitié de cette ſomme, en faveur d'Euménès Roi de Pergame, & Allié des Romains, qui venoit d'épouſer ſa fille. Ariarathe ſe ligua depuis avec ſon gendre Euménès, contre Pharnace, Roi de Pont. Les Romains qui s'étoient rendus les arbitres des Rois d'Orient, envoyérent des Ambaſſadeurs, pour ménager un Traité entre ces trois Princes, mais Pharnace refuſa leur médiation. Cependant, deux ans après il fut obligé de traiter à des conditions aſſez dures, avec Euménès

&

& Ariarathe. Antiochide, épouſe de ce dernier, deſeſpérant d'avoir des enfans, lui avoit ſuppoſé deux fils, dont l'un fut appellé *Ariarathe*, & l'autre *Holopherne*. Dans la ſuite elle devint groſſe; & après avoir eu deux filles, elle eut encore un fils nommé *Mithridate*, & puis *Ariarathe*. Le Roi, qui fut informé de la ſuppoſition, envoya Holopherne en Ionie, & le faux Ariarathe à Rome, avec un équipage aſſez médiocre. La même année il y envoya auſſi ſon fils unique avec une grande ſuite, pour y être élevé dans l'amitié des Romains. Il les ſecourut contre Perſée, & mourut après un régne de 62 ans, la troiſieme année de la CLIV Olympiade, & 162 ans avant Jéſus-Chriſt, laiſſant pour ſucceſſeur Ariarathe VI, dit *Mithridate*. On raconte de ce Roi, quoiqu'on n'en apporte aucune preuve, qu'il fit boucher l'endroit par où le fleuve Méla entre dans l'Euphrate, pour faire un grand Lac, au milieu duquel on éleva des terres pour former de petites Iſles: mais que l'Euphrate s'étant débordé inonda une partie de la Cappadoce, & cauſa un dommage conſidérable dans le pays des Galates, qui demandérent le dédommagement de cette perte, qu'ils faiſoient monter à 300 talens, & prirent pour arbitres les Romains qui le condamnérent à payer cette ſomme. Il fut auſſi obligé d'indemniſer, les Ciliciens, lorſque la riviére de Carnade qu'il avoit bouchée comme la précédente, rompit ſa digue. On prétend auſſi qu'il bâtit la ville d'Ariarathée en Cappadoce: ce que d'autres attribuent à ſon pére. * Appien, *in Bellis Syriatis*. Polybe, *Legat.* 3. 35. & 59. Tite-Live, *l.* 38. 40. 42. & 46. Oroſe, *l.* 4.

ARIARATHE VI, ſurnommé *Philopator*, commença ſon régne par une Ambaſſade célébre qu'il envoya à Rome, pour renouveller l'alliance que ſon pére avoit entretenue avec les Romains: ce qu'il obtint. Cette Ambaſſade fut ſuivie d'une ſeconde, la quatriéme année de la CLIV Olympiade, & 161 ans avant Jéſus Chriſt. Il aimoit les Belles-Lettres & la Philoſophie: ce qui attira grand nombre de Savans en Cappadoce. Démétrius Soter lui offrit ſa ſœur en mariage; mais il la refuſa, dans la crainte de déplaire à ſes Alliez. Démétrius s'en vengea, en ſoutenant Holopherne, fils ſuppoſé d'Ariarathe V. Avec ce ſecours Holopherne chaſſa Ariarathe VI du thrône. Ce dernier alla à Rome pour demander ſon rétabliſſement; mais il fut ſeulement ordonné qu'il régneroit avec Holopherne. Attale le rétablit entiérement, l'an 157 avant Jéſus-Chriſt. Ariarathe ſe joignit depuis avec Alexandre Balas, Ptolomée Philometor, & d'autres Rois, l'an 150 avant Jéſus-Chriſt, contre Démétrius Soter, qui fut défait par leurs troupes, & qui périt dans une bataille, pendant la guerre que les Romains firent à Ariſtonicus, fils bâtard du Roi Euménés de Pergame. Ariarathe fut un de ceux qui marchérent pour les ſecourir, & il mourut dans cette expédition, la quatriéme année de la CLXII Olympiade, & 129 ans avant Jéſus Chriſt, laiſſant de ſa femme Laodice ſix fils, au Royaume deſquels, pour reconnoître le ſervice de leur pére, les Romains ajoûtérent la Lycaonie & la Cilicie. * Polybe, *Legat.* 109. Strabon, *l.* 14. Juſtin, *l.* 37. *ch.* 1.

ARIARATHE VII, Roi de Cappadoce, fils *d'Ariarathe* VI, & de Laodice. Cette cruelle Princeſſe, qui exerçoit la régence de l'Etat pendant la minorité de ſes ſix fils, craignant de perdre ſon autorité lorſqu'ils ſeroient en âge de régner, en fit périr cinq par le poiſon, la même année de la mort d'Ariarathe VI leur pére, 129 ans avant Jéſus Chriſt. Ce parricide la fit maſſacrer par le peuple; & après ſa mort, un des plus jeunes, que l'on avoit dérobé à la fureur de cette Mégére, régna ſeul ſous le nom d'*Ariarathe* VII, & épouſa une autre Laodice, ſœur de Mithridate Eupator. Il en eut deux fils, Ariarathe VIII, & Ariarathe IX. Les Hiſtoriens ne marquent point l'année de ſa mort; mais Juſtin dit qu'il périt par la trahiſon de Gordius, l'un de ſes Sujets, que Mithridate avoit ſuborné. Laodice, femme d'Ariarathe, ſe remaria à Nicoméde, Roi de Bithynie. * Juſtin.

ARIARATHE VIII fut à peine placé ſur le thrône, que Mithridate ſongea à s'en défaire, comme il avoit fait de ſon pére, pour s'emparer de ſes Etats. Nicoméde, Roi de Bithynie, lui en fournit l'occaſion; car étant entré en Cappadoce pour s'en rendre maître, Mithridate accourut avec une Armée au ſecours de ſon neveu, à ce qu'il paroiſſoit. Mais il trouva que Laodice ſa ſœur, & mére du jeune Ariarathe, avoit traité avec Nicoméde, & s'étoit même mariée avec lui: cette alliance n'empêcha pas Mithridate de chaſſer les garniſons de Nicoméde, & de rétablir ſon neveu. Quelques mois après, pour parvenir à ſes fins, il lui propoſa de rappeller en Cappadoce Gordius, l'aſſaſſin de ſon pére; ſûr, s'il lui refuſoit ſa demande, d'un prétexte pour lui faire la guerre; & plus ſûr encore, ſi Gordius retournoit dans le Royaume, de s'en ſervir pour faire mourir Ariarathe. Ce jeune Prince frémit à cette propoſition, & leva une Armée pour s'oppoſer à la violence de ſon oncle: mais Mithridate ne voulant pas commettre ſes prétentions au hazard d'un combat, prit le parti d'attirer Ariarathe à une conférence; & lorſqu'il l'eut joint, tenant un poignard caché, il l'aſſaſſina à la vue des deux Armées, vers la CLXXII Olympiade, & 92 ans avant Jeſus-Chriſt. * Juſtin, *l.* 38. *c.* 1.

ARIARATHE IX, Roi de Cappadoce, étoit frére d'*Ariarathe* VIII. Mithridate Eupator, après avoir établi en ſa place un de ſes fils âgé de huit ans, ſous la tutelle du traître Gordius, lui fit prendre le nom d'*Ariarathe*: & ce fut ſans doute, auſſi-tôt après la mort d'Ariarathe VIII, 92 ans avant Jéſus Chriſt. Mais les Cappadociens, outrez de la perfidie de Mithridate, & accablez ſous la tyrannie de ſes Lieutenans, chaſſérent Gordius & ſon élève, & couronnérent Ariarathe IX, qu'ils avoient rappellé de l'Aſie où il étoit élevé. Mithridate arma, fit la guerre au nouveau Roi, le vainquit; & ayant remis ſon fils ſur le thrône, il réduiſit Ariarathe à mourir de regret. Alors Nicoméde craignant qu'étant maître de la Cappadoce, il ne fondît ſur la Bithynie, a-poſta un enfant de huit ans, qu'il revêtit auſſi du nom d'Ariarathe, & fit demander aux Romains pour lui le Royaume de ſon pére. La Reine Laodice ſa femme alla exprès à Rome, pour appuyer cette ſuppoſition, & pour témoigner qu'elle avoit eu trois fils d'Ariarathe VII, dont celui qu'elle produiſoit étoit le dernier. Mithridate de ſon côté ofa faire aſſurer par Gordius, que ſon fils qu'il avoit initallé ſur le thrône, étoit fils du même Ariarathe, qui avoit été tué dans la guerre contre Ariſtonicus. Les Romains, pour affoiblir ces deux Rois, & pour profiter ainſi de la punition que méritoit leur impoſture, chaſſerent Mithridate de la Cappadoce, & Nicoméde de la Paphlagonie. Pour épargner à ces Princes l'affront de voir paſſer dans les mains d'un autre, ce qu'on leur enlevoit, on rendit la liberté à ces peuples: mais les Cappadociens la refuſant, on leur permit l'an 91 avant Jéſus-Chriſt d'élire un Roi, qui fut *Ariobarzane*, & le faux Ariarathe fut chaſſé par Sylla; mais Tigrane Roi d'Arménie, gagné par Mithridate, le ramena en Cappadoce, la quatriéme année de la CLXXII Olympiade, & 89 avant Jéſus-Chriſt. Il fut encore déthrôné, & rétabli la même année. Enfin, après pluſieurs révolutions qui agitérent la Cappadoce pendant les guerres des Romains & de Mithridate, Ariobarzane en demeura poſſeſſeur, & la laiſſa à ſon fils Ariobarzane II. * Juſtin, *l.* 38.

ARIARATHE X, Roi de Cappadoce, ſuccéda à Ariobarzane II, & fut dépoſſédé par M. Antoine, en faveur de Siſinna, fils d'Archélaüs, Pontife de Comane, la quatriéme année de la CLXXXIV Olympiade, & 41 ans avant Jéſus Chriſt. Ariarathe remonta depuis ſur le thrône, & fut encore chaſſé par Antoine, qui établit en ſa place Archelaüs, frére de Siſinna, la premiere année de la CLXXXVI Olympiade, & 36 ans avant Jéſus-Chriſt. Ainſi Ariarathe fut le troiſiéme & dernier Roi de la ſeconde race des Rois de Cappadoce. Elle fut réduite en Province par les Romains après la mort d'Archélaüs, qui fut le ſeul Roi de la troiſiéme race. *Pour tous les Rois de Cappadoce*, voyez Bayle, *Diction. Critique* à l'Article de CAPPADOCE. * Dion, *l.* 48. & 49. Tacite, *Annal. l.* 2.

ARIARIE, Roi des Goths. *Voyez* AORIE.

ARIAS (Emmanuel) Cardinal. Après avoir été Baiſſi de la Religion de Malte, & avoir été deux fois Gouverneur du Conſeil de Caſtille, Conſeiller d'Etat, & de la Junte du Gouvernement de la Monarchie d'Eſpagne, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fut nommé Archevêque de Séville. Le Pape Clement XI le nomma Cardinal le 30 Janvier 1713, & il mourut le 16 Novembre 1717, en ſa 80 année. Il étoit recommandable par ſa capacité & ſon zéle pour le ſervice du Roi Philippe V, qui avoient paru dans toutes les occaſions, dans les affaires d'Etat, en des tems très difficiles, & par ſa charité envers les pauvres, dont il avoit nourri un très grand nombre pendant la diſette, & ſecouru par des aumônes ſecrettes pluſieurs familles qui étoient dans la néceſſité. * *Mémoires du tems.*

ARIAS (François) natif de Séville en Eſpagne, étudia en Philoſophie & en Théologie à Alcala; & s'étant conſacré à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, il reçut l'Ordre de Prêtriſe. A l'âge de vingt-ſept ans, il entra parmi les Jéſuites, & ſe ſignala depuis par ſon humilité profonde, & par ſon zéle ardent pour la converſion des ames. C'eſt le caractére des Ouvrages de piété que nous avons de lui, dont ſaint François de Sales recommande tant la lecture au commencement de ſon Introduction à la Vie dévote. Il compoſa ſes Livres en Eſpagnol, & ils ont été traduits en Latin, en François & en Italien. Le P. François Arias mourut à Séville en odeur de ſainteté le 23 Mai de l'an 1605, âgé de 72 ans, dont il en avoit paſſé 44 chez les Jéſuites. * Ribadeneira & Alegambe, *Bibliotb. Script. Socie. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

ARIAS (Alvarès) Jéſuite, natif de Séville, a vécu dans le XVII ſiécle. Son mérite l'éleva aux premiéres charges de ſa Compagnie, & il fut Aſſiſtant d'Eſpagne auprès du Général. Il mourut à Rome l'an 1643, & laiſſa divers Ouvrages, entre autres, *Encomia SS. Euchariſtiæ & B. Virginis Mariæ, ex ſacra Scripturæ depromptæ.* * Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.* Marraccius, *in Bibliotb. Mariæ.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

ARIAS BURDEUS (Pierre) Auguſtin Eſpagnol, profeſſa la Théologie à Toulouſe, & y devint amoureux d'une Portugaiſe, qu'il entretenoit en commun, avec un vieux Conſeiller de Toulouſe. Ils la mariérent enſuite à un Avocat, qui devint extrémement jaloux de ſa femme: ce qui fut cauſe de ſa mort; car il fut aſſaſſiné quelque tems après par des gens que l'Auguſtin & le Conſeiller avoient apoſtez. Arias s'enfuit après l'aſſaſſinat, & ſe fit Calviniſte; mais enfin ayant été pris & convaincu, il eut en 1609 la tête tranchée, & les membres coupez, par Arrêt du Parlement de Toulouſe. * *Mercure François.*

ARIAS DE MEZA (Fernand) Portugais, né à Eſtrémos dans la Province d'Alentejo, paſſa dans ſon tems pour un très habile Juriſconſulte. Après avoir profeſſé le Droit Canonique avec réputation à Salamanque, il fut envoyé à Naples pour y être Sénateur en Cour Civile & Profeſſeur du Droit Romain. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer en 1641, *Varia Reſolutiones & Interpretationes Juris*, qu'on a réimprimées à Genéve en 1658. Il y mourut auſſi le 15 Mai 1646. * *Mémoires de Portugal.*

ARIAS MONTANUS (Benoît) a été l'un des plus ſavans Théologiens que l'Eſpagne ait produits dans le XVI ſiecle. On dit qu'il étoit natif de Frexenal, qui eſt un village dans le Diocéſe de Badajoz; & d'autres aſſurent qu'il étoit de Xéra de la Frontéra dans l'Andalouſie. Mais Arias Montanus lui-même ſe dit de Séville, peut-être par reconnoiſſance de ce qu'il y avoit été élevé. Bien qu'il fût né de parens nobles, ils étoient pourtant ſi pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le pouſſer dans les études. Arias Montanus, ſecouru par quelques perſonnes de conſidération, fit beaucoup de progrès dans les Sciences. En-

ſuite étant allé à Alcala, non ſeulement il étudia en Théologie, & y cultiva les Langues Gréque & Latine, qu'il ſavoit déja; mais il y apprit encore l'Hébreu, l'Arabe, le Syriaque & le Chaldéen. Il voyagea enſuite en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie & dans les Païs-Bas, & il s'acquit une grande connoiſſance des Langues vivantes. Depuis, ayant été reçu dans l'Ordre des Chevaliers de Saint Jacques en qualité de Clerc, il prit l'Ordre de Prêtriſe. Il ne buvoit jamais de vin; il mangeoit très rarement de la viande, & menoit une vie très auſtére & très reguliére. Martin Perez d'Aiala, Evêque de Ségovie, l'engagea à faire avec lui le voyage de Trente, où il ſe trouva au Concile général aſſemblé en cette ville, & s'y acquit beaucoup de reputation. A ſon retour, l'amour de l'étude le confina dans les montagnes de l'Andalouſie, où il poſſédoit un lieu agréable près d'Aracéna. Mais ſon mérite & ſes Ouvrages le découvrirent bientôt. Il fut employé par le Roi Philippe II, à une nouvelle édition des Bibles, après celle d'Alcala, faite par les ſoins du Cardinal Ximénés. C'étoit l'homme du monde le plus propre pour ce grand deſſein, qu'il exécuta glorieuſement. Il vint pour cela dans les Païs Bas, où le Duc d'Albe étoit alors Gouverneur. Mais comme certaines perſonnes, qui n'approuvoient pas ſon deſſein, lui eurent fait des affaires à Rome, il fut obligé d'y faire un voyage pour s'y défendre. Lorsqu'il fut de retour en Eſpagne, le Roi lui offrit des Evêchez; mais il les refuſa, & ſe contenta de quelques moindres Bénéfices. Il eut encore des Emplois conſidérables. Pendant qu'il étoit aux Païs-Bas, il eut part à la compoſition de *l'Indice expurgatoire* ordonné par le Concile de Trente. Le Duc d'Albe écrivit aux Evêques, aux Univerſitez, & aux Magiſtrats de chaque ville, & leur ordonna de faire lire par des perſonnes choiſies, tous les Livres ſuſpects, & de lui mander quel étoit leur ſentiment ſur chacun de ces Livres. Il ajoûta, qu'il vouloit que le ſavant *Arias Montanus* eût part à cette affaire. Cet ordre fut exécuté en neuf mois. Le Gouverneur ayant reçu les Obſervations & les Mémoires qu'il demandoit, forma une Aſſemblée de Théologiens à Anvers, ſous la direction d'un ſavant Evêque, & d'*Arias Montanus*. Ces Théologiens lurent les Remarques, qui leur avoient été envoyées; & après avoir examiné chaque paſſage dans les Livres mêmes, ils en formérent leur Cenſure, & dreſſérent un *Indice expurgatoire*, qui marquoit tous les paſſages, que l'on devoit effacer dans chaque Livre. Cet Indice fut imprimé par Chriſtophle Plantin, aux dépens du Roi, non pour être publié, mais afin qu'on en diſtribuât des copies aux Examinateurs, qui devoient effacer les paſſages marquez dans l'Indice. Après cette correction il étoit permis de rendre les Livres à ceux à qui ils appartenoient, mais il faloit qu'ils fuſſent ſignez par un Examinateur. Cet Indice expurgatoire ne fut point connu du Public pendant quelques années; mais l'an 1586, *François Junius*, qui étoit alors Profeſſeur à Heidelberg, en ayant recouvré un exemplaire, il le fit imprimer. L'Original fut mis dans la Bibliothéque de l'Electeur Palatin. Arias mourut à Séville dans la maiſon des Chevaliers de ſaint Jacques, âgé de 71 ans, l'an 1598. Nicolas Antonio dit que ce fut le premier de Juin de l'an 1611. Mais tous les autres Auteurs qui parlent de la mort d'Arias Montanus, la mettent en l'année que nous avons marquée: ce qui eſt conforme à ſon épitaphe, qu'on voit dans l'Egliſe de S. Jacques de Seville:

Deo viventium S.
Benedicti Ariæ Montani Hiſpal.
Doctoris Theologi,
Sacrorum librorum ex Dei beneficio
Interpretis eximii,
Ex teſtimonio D. N. JESU CHRISTI
Annuntiatoris fideli,
Veri incomparabilis,
Titulis cuncteis majoris,
Monumentis auguſtioris,
Oſſibus in diem reſurrectionis Juſtorum
Aſſervatis cum honore,
D. Alfonſus Fontibertus
Prior Conventus S. Jacobi Hiſpalenſis,
In Prioris quondam ſui
Optime meriti memoriam P. C.
A. M. DC. V.
Obiit anno CIↃ IↃ XCVIII. Ætat. LXXI.

Arias Montanus a écrit, *Electiones in Evangelia; In Acta Apoſtolorum; In Epiſtolas; In Apocalypſin; Commentaria in XII Prophetas; In XXX priores Pſalmos; In Iſaiam; Antiquitatum Judaicarum libri novem &c.* il a compoſé encore divers Ouvrages en vers. * Sponde, *In Annal.* Le Mire, *de Script. ſæcul. XVI.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* Beyerlinck, *in Chron.*

* ARIAS d'AVILA, famille Eſpagnole, qui porte le titre de Comtes de Puno & Roſtro, & de Marquis de Caſaſola. Gonsalve *Arias d'Arguelo* en eſt reconnu pour la ſouche. Ses fils François, Régidor de Ségovie, & Diego, Seigneur de Puno & Roſtro, &c. ont été Thréſoriers du Roi Henri IV. Ce dernier eut deux fils, Jean, Evêque de Ségovie; & Pierre, qui après la mort de ſon pére obtint la charge de Thréſorier du Roi, & dont la conduite dans cet emploi fut cauſe qu'à la ſollicitation de l'Archevêque de Séville, il fut mis en priſon l'an 1467. Mais en ayant été délivré par ſon frére Jean, il marcha contre les Maures dans le Royaume de Grenade & en Afrique, prit Oran & Bugie, & aquit la réputation d'un vaillant Capitaine. Il mourut environ l'an 1512, & laiſſa un fils, nommé Jean, que l'Empereur fit Comte de Puno & Roſtro, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus dans le ſoulévement qui ſe fit contre le Cardinal Adrien. Parmi ſes Deſcendans ſe trouve François Arias d'Avila, qui du tems de Philippe III, fut Général des troupes Eſpagnoles & Gouverneur de Séville. Son fils Arias Gonsalve fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier d'Alcantara, & mourut en 1661, laiſſant pour fils Jean, qui ſe comporta ſi bien à Ceuta en qualité de Capitaine-Général, que pour récompenſe ſon fils fut fait, en 1684, Marquis de Caſaſola. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hiſt. Hiſp. l.* 23. *c.* 11. Imhof, *Geneal.* 20 *fam. Hiſp.* & *des Grands d'Eſpagne.*

ARIASPE, ville de Perſe. *Cherchez* ARABA.

* ARIASPES, peuples d'Aſie qui tirent leur nom de la ville d'Ariaſpe, capitale de la Drangiane, qui répond à la Province de Sigiſtan, Siſtan ou Siſtſtan. *Voyez* ARABA.

ARIBERT, Roi des Lombards. *Cherchez* ARIPERT.

ARIBON, quatriéme Evêque de Freiſingen, a vécu dans le VIII ſiécle. En 761, il fut élu après Joſeph, & gouverna ſaintement cette Egliſe durant vint-trois ans. Il écrivit la Vie de ſaint Corbinien, premier Evêque de Freiſingen, & mourut l'an 783. Othon lui ſuccéda. * Surius, *ad diem 8. Septemb.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccleſ.* Bertius, *de Urbib. Germ.*

ARIBON, dix-neuviéme Archevêque de Mayence, Allemand de nation, a fleuri dans le XI ſiécle, & fut Grand-Aumônier ou Archichapelain de l'Empereur Henri II, vers l'an 1020 ou 1021. Il fut élu Archevêque de Mayence après Erkembalde I; & en 1024, il couronna l'Empereur Conrad II. Ce Prélat célébra divers Conciles, fit le voyage de Rome, & témoigna beaucoup de zéle pour tout ce qui regardoit la Diſcipline eccléſiaſtique. Il compoſa quelques Ouvrages de piété, & entre autres des Commentaires ſur les XV Pſeaumes Graduels, qu'il dédia à Bernon, Abbé de Richenow. Ce dernier avoit dédié un Traité *De adventu Domini*, à Aribon, qui mourut le ſixieme Avril de l'an 1041, ſous l'Empereur Conrad. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 140. Lamberg. Marianus. Schottus. Philippe de Bergame. Trithéme. Serrarius. Sainte-Marthe. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XI. ſiécle, &c.* On trouve les Canons d'un Concile qu'il tint en 1023, contre quelques abus de ſon tems, dans le *Faſciculus* d'Orthuinus Gratius.

ARICA, ville de l'Amérique méridionale, avec port de mer, dans le Pérou, & dans la Province dite de *los Charcas*. Les Eſpagnols en ſont les maîtres. La ville eſt peu conſidérable; mais le port eſt des plus aſſurez. Les principales maiſons de la ville ſont bâties de pierre & couvertes de voiles; mais les autres n'ont d'autre couverture que des feuilles de palmier. Au bout de la ville du côté du ſud, il y a un grand rocher, & comme une multitude extraordinaire d'oiſeaux y fait toutes les nuits ſa demeure, la puanteur de leurs ordures rend l'air de cette place mal ſain. Au tems de la conquête du Pérou, Arica étoit un des quatre Gouvernemens de ce Royaume, fameux par l'argent qui s'y tranſportoit ſur des chameaux des mines de Potoſi, & qu'enſuite on embarquoit pour Lima. En 1587, Thomas Cavendish vint avec ſes vaiſſeaux devant cette place, mais comme il étoit trop foible, il n'oſa mettre du monde à terre. Au commencement du XVII ſiécle on commença à la fortifier. * Sanſon. De Laet. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARICCIA. *Voyez* ARICIA.

ARICIA & L'ARICIA, petite ville du *Latium* en Italie, fut bâtie par Hippolyte, fils de Théſée, en mémoire de ſa femme, qui avoit le même nom, comme dit Martial, *l.* 13. Elle donna encore ſon nom à un Lac dit *Lacus Aricinus*, & à une Forêt appellée *Nemus Aricinum*, dans laquelle Diane cacha Hippolyte, après qu'Eſculape lui eut rendu la vie. En reconnoiſſance de ce bienfait, il lui éleva un Temple, dont les Prêtres, par je ne ſai quel myſtére bizarre, devoient être eſclaves fugitifs. Cette Forêt & ce Lac étoient conſacrez à Diane appellée Taurique ou Scythique. Le Prêtre de Diane faiſoit ſa réſidence dans la Forêt, & portoit le nom de Rex *nemoris*. Il poſſédoit cette dignité juſques à ce qu'un autre vint le combattre, le dépoſſéder, & prendre ſa place. On voyoit proche de là une fontaine de la Nymphe Egérie, où le Roi Numa, ſavant dans l'Hydromantie, ou dans la Divination par les eaux, ſe vantoit d'avoir un commerce particulier avec cette Nymphe, de qui il tiroit des lumiéres, & recevoit des ordres pour l'établiſſement de ſon Royaume, afin de ſe faire eſtimer davantage, & de donner par-là plus d'autorité à ſes Loix parmi le peuple. Solin & Caſſius Hémina veulent que la ville d'Aricie ait été bâtie par Archiloque Sicilien, l'an 415 de la fondation de Rome. Elle obtint le droit de Bourgeoiſie Romaine, & fut d'abord une ville municipale, puis Coloníe Romaine, comme le dit Florus, *Marius Antium, Aricium, & Lavinium Coloniis deveſtavit.* Elle donna naiſſance à la mére de l'Empereur Auguſte. Ce n'eſt préſentement qu'un bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Campagne de Rome; on le nomme auſſi quelquefois *la Riccia*. Il a le titre de Duché, & eſt ſur une colline, avec un beau château de ſes Ducs, bâti depuis peu, proche Albano, à ſeize milles de Rome. Il y avoit autrefois le Lac de même nom, connu aujourd'hui ſous le nom de *Lac de Nemi*; mais il eſt entierment à ſec depuis pluſieurs années. Les anciens Auteurs Latins ont ſouvent parlé de cette ville: ce qu'on peut voir dans Tite-Live, Cicéron, Pline, &c. & Ovide, *l.* 6. *Faſt.* Luc Holſtenius. Danet, *Antiq. Rom.*

ARICIE. *Voyez* ARICIA.

* ARICOLA (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. François. On prétend que pendant ſa vie il a fait pluſieurs miracles. Il eſt enterré à Naples dans l'Egliſe de S. Laurent, dans la Chapelle de la ſainte Image. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Délices de l'Italie, *p.* 81.

ARIDAI, neuviéme fils d'Aman l'ennemi des Juifs, fut mis à mort avec ſes fréres, par les Juifs ſelon la permiſſion qu'ils en avoient eue du Roi Aſſuerus. * *Eſther, ch.* 9. *v.* 9.

ARI-

ARIDATHA', ſixiéme fils d'*Aman* l'ennemi des Juifs. Ceux-ci le mirent à mort avec ſes fréres, ſelon la permiſſion qu'ils en avoient eue du Roi Aſſuerus. * *Eſther*, *ch.* 9. *v.* 8.

ARIDE'E, ſurnommé *Philippe*. *Cherchez* PHILIPPE III, Roi de Macédoine.

ARIDICES, Philoſophe, eſt celui dont Macrobe rapporte ce trait d'eſprit. Ayant été invité à manger avec d'autres Savans, par un Affranchi du Prince, il vit avec chagrin que cet homme, qui étoit devenu tout enſemble riche & orgueilleux, ſe moquoit des queſtions que les Philoſophes agitent ſouvent entre eux. Comme cet Affranchi les eut priez de lui dire d'où vient que d'une féve noire & d'une blanche il ſort une farine de même couleur; ce Philoſophe indigné de cette demande ridicule, le pria de lui apprendre auparavant, d'où vient que deux fouets, l'un de laniéres blanches, & l'autre de noires, ſont les mêmes marques ſur le corps de celui qu'on châtie. * Macrobe, *Saturn.* 7. *c.* 7.

ARIE, femme de Thraſéa Pétus. *Voyez* ARRIE.

ARIE, Galaadite, entra dans la conjuration que fit Pékach ou Phacée, fils de Rémalja ou Romélias, Général des Armées de Pékachia ou Phaécia, Roi d'Iſraël, contre ſon maître. Il fut un de ceux, qui avec Argob le tuérent, & cinquante ſoldats de Galaad. Cela arriva dans le Palais de Samarie, l'an du Monde 3176, avant Jéſus-Chriſt 759. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 25.

ARIEGE, riviére de France. *Voyez* AURIEGE.

ARIEL ou AREEL, dernier fils de *Gad*, qui donna le nom à la famille des Ariélites, qui ſont ſortis de lui. * Nombres, *ch.* 26. *v.* 17. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 22. On lit ces paroles ſelon la Vulgate: *Ipſe percuſſit duos Ariel Moab, & ipſe deſcendit, & interfecit Leonem in medio ciſterna tempore nivis*; c'eſt à dire, mot à mot: „ Il frappa les deux Ariels de Moab, „ & il deſcendit & tua un lion au milieu d'une citerne, dans un „ tems de neige". La Verſion de Genéve a traduit, *Il frappa deux des plus puiſſans hommes de Moab.* C'eſt auſſi la Verſion de Junius & de Tremellius. Les Interprétes varient ſur la ſignification de ces mots, *les deux Ariels*; les uns les prennent pour un nom propre de deux hommes; les autres pour un nom appellatif, & quelques-uns pour deux lions. S. Jérôme & pluſieurs autres Interprétes, croyent que ces deux Ariels étoient de braves Capitaines des Moabites, appellez du nom d'*Ariel*, qui en Hébreu ſignifie un *lion*, & qui furent tuez par Banaïes ou Bénaja, fils de Joïada. D'autres diſent que ce ſont en général les Moabites, qui ſont appellez *Ariel*. Quelques-uns prétendent que c'étoient deux lions d'une grandeur extraordinaire, qui s'étoient nourris dans les forêts des Moabites, & qui ſe voulant jetter ſur Banaïas ou Bénaja, furent tous deux tuez par ce vaillant homme. Un de ces lions s'étant laiſſé tomber dans une citerne couverte de neige, & n'en pouvant ſortir, Banaïas deſcendit, combattit le lion, & le tua. Le ſens le plus naturel eſt, que Banaïas tua deux vaillans hommes de l'Armée des Moabites, & qu'il prit un lion en tems de neige couché dans une citerne, où il deſcendit. Vatable croit que ces deux Ariels ſont deux forteresſes de Moab, dont Banaïas ſe rendit maître. D. Calmet qui appuye ce ſentiment, dit qu'il faut entendre la ville d'Ar ou Areopolis, ſituée ſur l'Arnon qui la partageoit en deux. Qu'une forteresſe puiſſe être appellée *Ariel*, cela ſe voit dans *Iſaïe*, *ch.* 29. *v.* 1. où Jéruſalem eſt nommée de la ſorte. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 22. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 20. D. Calmet, *ſur ce dernier paſſage.*

ARIEL DE LA. *Voyez* ARINDE'LE.

ARIEN, Poëte. *Voyez* ARRIEN.

ARIEN, Philoſophe & Hiſtorien. *Voyez* ARRIEN.

ARIEN, ville d'Artois. *Voyez* AIRE.

ARIENS, Hérétiques. *Cherchez* ARIANISME.

ARIENS, peuples d'Allemagne dont parle Tacite. C'eſt pouſſer trop loin la conjecture, que de les confondre avec les Habitans de l'Iſle d'Arren ou Arroe, *Aria*, en Danemarck. Il y avoit dans l'Aſie de certains peuples dits *Arieni*, qui furent ſoumis par les Gaulois. L'ancienne Province d'Aria, dans la Perſe, eſt aujourd'hui connue ſous le nom de *Choraſan*, dont la ville capitale eſt Hérat ou Sérat, que les Anciens nommoient *Arie*. * Sanſon. Baudrand.

* ARIENS, peuple d'Aſie, dont il eſt parlé dans l'Article précédent. Q. Curce en fait mention, *l.* 7. *ch.* 3.

* ARIGIUS, fils d'Arbogaſte & pére d'Arbogaſte. *Voyez* l'Article d'ARBOGASTE petit fils d'ARBOGASTE Comte François.

ARIGNANO, *Arinianum*, autrefois petite ville, maintenant village d'Italie dans la Toſcane, ſituée ſur la riviére d'Arno, dans le territoire de Florence, entre la ville de ce nom & celle d'Arezzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIGNOTE eſt le nom d'une femme ſavante, dont parle Clément *Alexandrin*. On ne ſait pas en quel tems elle a vécu; mais ſeulement qu'elle avoit écrit l'Hiſtoire de Denys le Tyran. * Clément *Alexandrin*, *l.* 4. *Strom.* Voſſius, *de Hiſt. Grac.*

ARIGONDE. *Cherchez* HARGONDE.

ARIGONI (Pompée) Cardinal & Archevêque de Bénévent, étoit né à Rome l'an 1552. Pendant qu'il étoit du nombre des Avocats Conſiſtoriaux, il plaida les affaires de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il harangua ſous le Pontificat de Sixte V, pour montrer qu'il falloit canoniſer le Bienheureux Diégue de Complute. Il fut fait Auditeur de Rote l'an 1591, & Cardinal en 1596, & il exerça la charge de Dataire ſous Leon XI, & ſous Paul V. L'Archevêché de Bénévent lui fut conféré par ce dernier Pape. Il mourut le quatriéme Avril 1616, à la Tour des Grecs auprès de Naples, où il s'étoit retiré pour changer d'air. Son corps fut porté à Bénévent, où ſes neveux lui firent faire un tombeau de marbre dans l'Egliſe métropolitaine. Outre la Harangue dont il a été parlé, qui a été imprimée par Pierre Galéſini, dans le petit Livre qu'il a écrit pour la canoniſation de Diégue de Complute, on a des Lettres Latines de notre Pompée parmi celles de Jean-Baptiſte Lauri. Pour ce qui eſt des Déciſions de la Rote, elles ne ſont qu'en manuſcrit dans les cabinets de pluſieurs Savans. Charles Carthari lui donne beaucoup d'éloges dans ſa Liſte des Avocats Conſiſtoriaux. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARIGONI (Jacques) que quelques-uns nomment *Balarà*, né à Lodi de parens peu accommodez des biens de la fortune, & d'une condition plus que médiocre, fut reçu, quoique ſans aucune teinture des Belles-Lettres, dans l'Ordre de ſaint Dominique, dont il devint en peu de tems un des principaux ornemens. Après avoir fourni la carriére de l'école, il fut reçu Docteur, & fait Lecteur de l'Ecriture Sainte à Bologne; & comme il n'avoit pas de moindres talens pour la prédication que pour les exercices ſcholaſtiques, Boniface IX, charmé de ſes rares qualitez, le fit Maître du Sacré Palais, vers l'an 1395. Son mérite lui procura auſſi l'Evêché de Lodi, que Grégoire XII lui donna le 26 Fevrier de l'an 1407. Il gouvernoit cette Egliſe lorſque ſe tint le Concile de Piſe, auquel il aſſiſta, & on le trouve entre ceux qui y ont ſouſcrit: même les Actes font mention d'un Sermon qu'il y prononça le 29 Avril. Il parut encore avec plus d'éclat au Concile de Conſtance, qui ſe tint cinq ans après, c'eſt à dire, en 1414, & dans les Actes on trouve encore cinq Sermons qu'il y prononça: deux ſur le ſupplice de Jean Hus & de Jérôme de Prague; deux autres ſur la mort de Ferdinand, Roi d'Aragon, & ſur celle du Cardinal de Bari; & le cinquiéme ſur l'élection de Martin V. La lecture de ces Sermons, & ſurtout du dernier, donne une grande idée de la ſageſſe & de l'éloquence d'Arigoni. Auſſi Martin V, ayant conçu une eſtime particuliére pour lui, le transféra le 28 Décembre 1417, à Trieſte en Iſtrie, & le 13 Décembre 1424, ſur le Siége d'Urbin, où il mourut le 12 Septembre 1455. Il avoit toûjours aimé l'Ordre où il avoit formé ſon eſprit, & voulut être enterré dans la maiſon qu'il a à Urbin. Alamura lui attribue des Commentaires ſur la premiére-ſeconde & ſur la troiſiéme de ſaint Thomas; mais on ne les trouve plus. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 1.

ARIMA (le détroit d') *Fretum Arimæ*. Il eſt dans l'Océan Oriental, entre la petite Iſle de Nangayxuma que Sanſon appelle *Tanegaxima*, & M. Witſen *Tanaxima* dans leurs Cartes d'Aſie, & celle de Ximo, ou Saicoco. Il prend ſon nom de la ville d'Arima, qui n'en eſt pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIMA, ville & Royaume du Japon, dans l'Iſle de Ximo, ou Saicoco. Ce Royaume avoit embraſſé tout entier la Religion Chrétienne. Le Roi André fut le premier Roi Chrétien, & ne vécut pas longtems après ſon batême. Le Roi Prothaïs ſon fils fut un des trois Souverains qui envoyérent une ſolemnelle Ambaſſade à Grégoire XIII. Il fut déthrôné & mis à mort par les intrigues du Prince Michel ſon ſucceſſeur, qui avoit apoſtaſié. Pour exterminer le Chriſtianiſme de cet Etat, il a fallu l'inonder du ſang des Chrétiens. * *Hiſt. du Japon*, par les Péres Solier, Trigault, Craſſet & de Charlevoix.

ARIMA, ville de Judée. *Voyez* ARIMATHIE.

ARIMAN, ville de Galaad, dans la partie méridionale de la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 4. *ch.* 7, dit que Moïſe en fit une ville de refuge, avec Boſor ſur les frontiéres d'Arabie, & Golon en Baſan. Il y a apparence que cette ville n'eſt que Ramoth de Galaad, comme cela ſe voit par *Joſué*, *ch.* 21. *v.* 28. * Simon, *Dict. de la Bible.* Relandi *Paleſtina*, *l.* 3.

ARIMANE'S, l'un des trois Souverains, à qui quelques Philoſophes Payens avoient donné le gouvernement du Monde. Ils les nommoient *Oromaſdes* ou *Oromaze*, *Mithra* & *Arimanés*, c'eſt à dire, *Dieu*, l'*Eſprit* & l'*Ame*. A Dieu, ils attribuoient l'unité des parties & du tout; à l'Eſprit, l'ordre des parties unies par la vertu de Dieu; & à l'Ame, le mouvement de ce qui eſt en bon ordre, par la vertu des Puiſſances ſupérieures. Arimanès étoit l'une des Divinitez adorées par les Perſes, ſelon la Théologie de Zoroaſtre. Ils le faiſoient principe du mal, au lieu qu'Oromaze étoit le principe du bien: erreur dont celle des Manichéens, ſur les deux principes, ſemble avoir pris ſon origine. M. le Clerc croit que le nom d'Arimanès peut ſe déduire de רמע, *Harim*, fin, ruſé; & il remarque que c'eſt l'épithéte qui eſt donnée au ſerpent, *Geneſe*, *ch.* 3. *v.* 1. * Cœlius Rhodiginus. Bayle, *Dict. Crit.* T. Stanley, *Hiſt. Philoſophica Orient. l.* 2. *c.* 6. Clerici *Opera Philoſ. tome* 2. *in Indice Philologico.*

ARIMANIUS. *Voyez* ARIMANES.

ARIMASPES, certains peuples de Scythie, ou plutôt de la Sarmatie d'Europe, où ils habitoient l'Ingrie, le Duché de Novogrod, & le Duché de Pleskow d'aujourd'hui. Quelques Anciens ont dit fabuleuſement que ces Arimaſpes n'avoient qu'un œil, & qu'ils faiſoient la guerre aux Griffons qui gardoient les mines d'or. Les Arimaſpes, qu'on nommoit *Evergétes* ou *Bienfaiteurs*, furent ſoumis par Alexandre *le Grand*. * Hérodote, *l.* 3. Strabon, *l.* 1. & 13. Pline, *l.* 7. *c.* 2. Quinte-Curce, *l.* 7. &c. Turnébe, *Adverſar. l.* 24. *c.* 42.

ARIMATHE'E. *Voyez* ARIMATHIE.

ARIMATHIE, *Arimathes*, *Arimathia*, *Ramatha*, ville de Judée, de la Tribu d'Ephraïm. Elle eſt appellée *Ramathaim Sophim*, I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 1. *v.* 1. parce qu'elle étoit bâtie ſur la montagne de Sophim. C'étoit le lieu de la naiſſance du Prophéte Samuel, & de Joſéph d'Arimathie, qui ſignala ſa foi en demandant à Pilate le corps de Jéſus-Chriſt, pour l'enſevelir. Elle eſt à dix lieues de Jéruſalem, & porte préſentement le nom de *Rama*, *Remle* & *Ramola*; mais elle eſt preſque ruïnée, comme les autres villes de la Paleſtine.

NB. Cette Arimathée n'eſt point celle du Conſeiller qui enſevelit le Sauveur. Cela paroît clairement par le récit de S. Luc, *ch.* 23. *v.* 51. où elle eſt appellée une ville de Judée, ce qu'on ne peut point dire des villes de la Tri-

bu d'Ephraïm qui appartenoit à la Samarie. Outre cela S. Jérôme place la patrie de Joſéph près de Dioſpolis ou de Lydde. Voici comment parle ce Pére dans l'épitaphe de Ste. Paule. *Et Lyddam, verſam in Dioſpolin, Dorcadis ac Æneæ reſurrectione ac ſanitate inclytam. Haud procul ab ea Arimathiam viculum Joſephi, qui Dominum ſepelivit, & Nobe Urbem &c.* * Baillet, *Topographie des Saints.* Relandi *Paleſtina*, *l.* 3.

ARIMAZE ou ARIOMAZE, Souverain d'une partie de la Sogdiane, vers la Scythie, ſe tenoit dans un château bâti ſur un rocher, que la nature avoit rendu preſque inacceſſible, & où il avoit trente mille hommes de guerre, & des munitions pour deux ans. Il fit demander arrogamment à Alexandre *le Grand*, qui l'envoya ſommer de ſe rendre, s'il pouvoit voler; ce qui mit ce Prince en une telle colére, qu'à l'heure même il aſſembla ſes Chefs, pour leur dire qu'il feroit bientôt voir à ce Barbare, que les Macédoniens, quand ils vouloient, ſe transformoient en oiſeaux. La nuit ſuivante, une troupe de trois cens jeunes Macédoniens gagnérent, avec des peines incroyables, la cime du rocher, qui étoit eſcarpé de tous côtez, & qui avoit trente ſtades de hauteur; mais il y en eut trente-deux qui tombérent dans des précipices. Alors Arimaze connut qu'il étoit perdu, & deſcendit avec ſes parens, & la principale Nobleſſe du païs, dans le camp d'Alexandre, eſpérant obtenir le pardon de ſon audace; mais ce Roi victorieux, irrité de l'inſolente réponſe que ce Barbare lui avoit faite, les fit tous battre de verges, & puis les fit attacher en croix au pié même du rocher, la première année de la CXIII Olympiade, 328 ans avant Jéſus-Chriſt. * Quinte-Curce, *l.* 7. Polyen, *l.* 4. *c.* 3. *n.* 29.

ARIMINI. *Cherchez* RIMINI, & GREGOIRE D'ARIMINI.

ARIMINIS. *Cherchez* GOCTIUS DE ARIMINIS.

ARIMOA, Iſle de l'Aſie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous. Elle eſt entre celle de Moa & celle de Guillaume Schouten. Les Hollandois la découvrirent au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1616, ſous la conduite du même Guillaume Schouten. * Sanſon. Baudrand.

ARINDE'LE, ville épiſcopale de la Paleſtine. Dans le Concile de Jéruſalem tenu l'an 536, il eſt fait mention d'un *Macaire* Evêque d'Arindéle. Dans les anciennes Notices eccléſiaſtiques cette ville eſt placée dans la troiſiéme Paleſtine. Il en eſt auſſi parlé dans la Notice de l'Empire ſous le nom d'*Arieldela*. Etienne le Géographe fait mention de cette place. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3.

ARINGIAN, ville de la Province appellée *Tranſoxane*, appartient à la Sog ou vallée de Samarcand; c'eſt à dire, qu'elle eſt ſituée dans le païs que les Anciens ont appellé *la Sogdiane*. Bargendi la met au cinquiéme Climat. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARINTHE'E, Conſul Romain, & Collégue de Modeſtus, l'an 372 depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ſous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils étoient tous deux parens des Empereurs; mais ils avoient des inclinations bien différentes: car Modeſte étoit Arien paſſioné, & ſervoit d'inſtrument à Valens, pour exécuter ſes violences contre les Catholiques; mais Arinthée étoit d'un eſprit doux, & aimoit la vérité. Ayant ôté pluſieurs charges aux Ariens, il les donna aux Orthodoxes, & les favoriſa en tout ce qu'il put. Saint Baſile entretenoit une amitié particuliére avec lui, & l'eſtimoit beaucoup. * Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs* Le Sueur, *Hiſtoire de l Egliſe & de l'Empire.*

ARINTO ou ARINTOZ. *Voyez* ARANTON.

ARIOBARZANE I, Roi de Pont, étoit auparavant Satrape de Phrygie pour Artaxerxes Mnemon, Roi de Perſe, qui le créa Roi après la mort de Mithridate I, Roi de Pont, la quatriéme année de la CIV Olympiade, & 361 ans avant Jéſus-Chriſt; mais oubliant les graces qu'il avoit reçues d'Artaxerxes, il ſe revolta contre lui, & ſe joignit aux Lacédémoniens ſes ennemis. Il régna 26 ans; & fut tué par ſon fils Mithridate II, qui lui ſuccéda. Ariobarzane avoit été l'un des ſept Seigneurs qui avoient affranchi la Perſe du joug des Mages. * Diodore, *ad Olymp.* 104 & 110. Polybe, *l.* 3.

ARIOBARZANE II, Roi de Pont, ſuccéda à ſon pére Mithridate, la troiſiéme année de la CXXVIII Olympiade, & la 266 avant Jéſus-Chriſt. * Diodore, *l.* 20.

ARIOBARZANE I, Roi de Cappadoce, fut élu par les Cappadociens l'an 89 avant Jéſus-Chriſt ſous le bon-plaiſir des Romains, qui leur avoient offert la liberté, dont ils ne pouvoient, diſoient-ils, s'accommoder. Il fut chaſſé de ſon Royaume par Tigranes, Roi d'Arménie; mais Pompée le rétablit 66 ans avant Jéſus Chriſt. Il abdiqua quelques années après en faveur de ſon fils Ariobarzane II. *Voyez* ARIARATHE X. * Juſtin, *l.* 38. Appien. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 7. *Ext. n.* 2.

ARIOBARZANE II, Roi de Cappadoce, ſe trouva malheureuſement engagé dans les guerres civiles, qui agitérent tout l'Orient, après la mort de Céſar. Caſſius le fit ſurprendre dans ſes Etats qui furent ravagez; & quelque tems après ayant été pris, il fut tué par ordre du même Caſſius, l'an 42 avant Jéſus-Chriſt. * Dion, *l.* 47.

ARIOBARZANE, Roi d'Arménie, étoit un homme vaillant, & très bien fait de ſa perſonne. Les Arméniens le demandérent pour Roi, ſous l'empire d'Auguſte, l'an troiſiéme de Jéſus-Chriſt; & Caius Caligula, qui pour-lors étoit en Aſie, leur accorda cette grace au nom de l'Empereur. Ariobarzane mourut ſept ans après, & laiſſa des enfans, que ſes Sujets exclurent de la ſucceſſion du Royaume, pour couronner une femme, nommée *Erato*, qu'ils chaſſérent quelque tems après. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 4.

ARIOBARZANE, Gouverneur de la Perſide pour Darius, repouſſa Alexandre, & lui empêcha l'entrée de ſa Province; mais ce Prince s'étant fait guider par un Berger qui connoiſſoit le païs, ſurprit Ariobarzane, lequel après avoir été défait, ſe retira à Perſépolis, capitale de ſon gouvernement, pour la défendre contre les Macédoniens. On lui en ferma les portes: ce qui l'obligea de retourner contre les ennemis, & de leur livrer un combat, dans lequel il périt en combattant vaillamment, la troiſiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque. Arrien. Q. Curce.

ARIOBINDA, l'un des Généraux de l'Empereur Anaſtaſe, perdit vers l'an 503, une grande bataille contre les Perſes. Ce qui fut, ſans doute, une punition des maux que ce Prince faiſoit à l'Egliſe, au Pape Symmaque, & à tous les Orthodoxes. * Marcellin, *Chron.* Procope, *de la Guerre des Perſes*, *l.* 1.

ARJOC ou ARIOCH. On connoît deux hommes de ce nom: le premier eſt appellé dans l'Ecriture Roi de Pont: on ne ſait ce que c'eſt que ce Royaume. Il eſt appellé Roi d'Elaſſar dans le texte Hébreu, ce qui peut faire croire qu'il eſt l'Erioch du livre de Judith, appellé Roi des Eliques, qui régnoit entre l'Euphrate, le Tigre, & le Jadaſon, c'eſt à dire, dans une partie de la Méſopotamie. Il fut un des Rois qui accompagnérent Chodorlaomor, Roi des Elamites, lorſqu'il vint ranger à la raiſon les Rois de Sodome, de Gomorrhe & des places voiſines, vers l'an 2120 du Monde, 1915 avant Jéſus-Chriſt. * *Geneſe*, *ch.* 14. *v.* 1. *Judith*, *ch.* 1.

Le ſecond étoit Général des Armées de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, & eut ordre de ſon maître de faire mourir tous les Devins de Babylone, parce qu'ils ne pouvoient pas lui expliquer ce qu'il avoit ſongé. Daniel le Prophéte, informé de l'ordre du Roi, demanda du tems pour obtenir de Dieu la véritable explication du ſonge dont il avoit été l'Auteur, ce qui lui fut accordé; & ayant été préſenté au Roi il lui découvrit tous les myſtéres, qui étoient cachez dans cette révélation. * *Daniel*, *ch.* 2.

ARIOCH, Roi des Elimeens. *Voyez* ERIOCH.

ARIOGE'SE, Roi des Quades en Allemagne, fut élu par ces peuples, contre le gré de l'Empereur Marc-Auréle, qui mit à prix d'argent la tête de ce nouveau Prince. Il fut pris peu de tems après, vers l'an de Jéſus-Chriſt 174, & l'Empereur ſe contenta de l'exiler à Alexandrie. * Dion, *l.* 71.

ARIOMASE. *Voyez* ARIMAZE.

ARION, Joueur de luth, Muſicien & Poëte, étoit de la ville de Méthymne, dans l'Iſle de Lesbos. Ce fut lui qui inventa le Dithyrambe, appellé de ſon nom, & qui fut Auteur de pluſieurs Hymnes ou Chanſons, dont on faiſoit beaucoup d'eſtime. Il fut longtems à la Cour de Périandre, & paſſa en Italie & en Sicile, où ayant gagné de grandes ſommes d'argent, il voulut retourner dans ſon païs, pour y faire montre de ſes richeſſes. Après donc s'être embarqué dans un navire, les Matelots, gens ſans foi & ſans humanité, l'ayant voulu jetter dans la mer, pour avoir ſon bien, il les pria de lui permettre auparavant de faire ſon oraiſon funébre, & de chanter quelques Elégies ſur ſa lyre; puis s'étant lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les Dauphins qui étoient accourus à la douceur de ſon harmonie, le ſauvérent, & l'un d'eux le porta ſur ſon dos juſques au Cap de Ténare, près de Lacédémone. C'eſt celui qu'on nomme aujourd hui *le Cap de Matapan* ou de *Maini*, qui fait la pointe la plus auſtrale de toute la Morée. Arion ayant mis pié à terre, alla à Corinthe trouver Périandre, à qui il fit le récit de ſon hiſtoire. Quelque tems après cette avanture du Dauphin, il arriva que le navire ſur lequel s'étoit embarqué Arion, fut jetté par la tempête auprès de Corinthe. Périandre ſe fit amener les Matelots; & s'étant enquis d'eux ce qu'étoit devenu Arion, ils lui répondirent qu'il étoit mort, & qu'ils l'avoient enſeveli: auſſi-tôt il les fit conduire proche le tombeau, qu'il avoit fait élever au Dauphin qui étoit mort, après avoir porté Arion à terre; & les ayant fait jurer qu'Arion étoit mort, il leur fit paroître Arion en perſonne, habillé de la maniére qu'il l'étoit, lorſqu'il ſe jetta dans la mer pour éviter leur fureur, & il les fit pendre proche du tombeau du Dauphin. Les Dieux mêmes voulant recompenſer l'amitié de ce Dauphin, & en éterniſer la mémoire, le placérent parmi les Aſtres. Virgile, *Ecl.* 8. *v.* 56.

Orpheus in ſylvis, inter delphinas Arion.

Quelques-uns ont douté, ſi cette avanture eſt une hiſtoire ou une fable, formée ſur ce qui arriva à Jonas. Pauſanias *dans ſes Laconiques*, la croit véritable hiſtoire, & en rapporte une autre preſque toute pareille. Ovide, *l.* 2. *v.* 113. *des Faſtes*, en doute:

Inde (fide majus) tergo delphina recurvo
Se memorant onere ſuppoſuiſſe novo.

Joſeph Scaliger, *dans ſes Animadverſions ſur* Euſebe, *page* 73, la tient pour vraye. Mais Aulu-Gelle & Strabon la traitent de fable. Solin met cette avanture ſous la XIX Olympiade. Si elle eſt véritable, & non pas imaginée, il faut dire avec Euſébe que cela n'arriva que ſous la XLI Olympiade, l'an 616 avant Jéſus-Chriſt. Ce qui s'accorde à ce que diſent Hérodote, Aulu-Gelle, Pline, Plutarque, &c. que cet excellent Muſicien fut aimé à Corinthe de Périandre, qui ſuccéda à ſon pére Cypſéle ſous la XXXVIII Olympiade, vers l'an 628 avant Jéſus-Chriſt. * Solin, *de Hiſt. c.* 13. Hérodote, *l.* 1. ou *Clio*. Phédre. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 19. Pline. Plutarque. Euſébe, &c.

* ARION, Cheval admirable, & tout autrement fameux dans l'Hiſtoire Poëtique, que *Bucéphale* dans l'Hiſtoire d'*Alexandre*. On parloit diverſement de ſon origine, quoi qu'on s'accordât à lui donner du divin. Les uns diſoient que *Neptune* voulant procurer aux hommes les utilitez, que les chevaux étoient capables de leur apporter, donna un coup de Trident ſur la terre dans la Theſſalie, & en fit ſortir ſubitement deux chevaux, dont l'un fut notre Arion. D'autres diſent que Neptune diſputant avec *Minerve* à qui nommeroit la ville d'Athénes, il fut dit par les Dieux,

Dieux, que celui qui feroit un meilleur préſent aux hommes, donneroit ſon nom à cette ville. Là-deſſus Neptune frappa le rivage, & en fit ſortir un Cheval: mais Minerve produiſit un Olivier & remporta la victoire; parce qu'on jugea que la paix, dont l'Olivier eſt le Symbole, vaut mieux que la guerre à quoi le Cheval eſt propre. Or il y en a qui prétendent que le Cheval produit par Neptune en cette rencontre eut nom *Arion*. D'autres diſent que ce Cheval eut Cérès pour mére & Neptune pour pére. Cette Déeſſe errant par le monde pour chercher ſa fille, rencontra Neptune, qui lui parla fortement d'amour, de ſorte que comme elle ne ſe trouva point diſpoſée à le contenter, elle jugea à propos de prendre la forme d'une Jument. Ceci ſe paſſa auprès de la Ville d'Onchum dans l'Arcadie. Cérès eut beau paître parmi d'autres animaux, Neptune ne laiſſa pas de la diſcerner & de jouïr d'elle métamorphoſé en Cheval. Elle s'en fâcha d'abord, & puis s'appaiſa, & ſe lava dans la riviére voiſine. Elle eut de Neptune, non ſeulement une fille, dont il n'étoit pas permis de dire le nom aux profanes; mais auſſi notre Cheval Arion. Il y en a qui diſent qu'elle étoit ſous la forme d'une Furie, lorſque Neptune l'engroſſa de ce Cheval; ou qu'en effet une Furie le procréa du fait de Neptune. Le Poëte *Antimachus*, cité par *Pauſanias*, ne lui donne point d'autre origine que la Terre dans l'Arcadie; mais *Quintus Calaber* le fait fils du Vent Zéphyre & d'une Harpye. Quoi qu'il en ſoit, on a cru qu'il avoit été nourri par les Néréïdes, & qu'étant quelquefois attelé avec les Chevaux marins de Neptune au char de ce Dieu, il l'avoit trainé avec une viteſſe incroyable par toutes les mers. Il avoit cela de rare, que du côté droit ſes piez reſſembloient à ceux d'un homme. *Hercule* le montoit lorſqu'il prit la ville d'Elide, & puis il en fit préſent à *Adraſte*. C'eſt ce que nous apprend Pauſanias, qui ajoute qu'*Antimachus* en faiſoit Adraſte le troiſiéme poſſeſſeur. *Héſiode* le répréſente au ſervice d'Hercule dans le combat contre *Cycnus*. *Stace* dit en général qu'il ſervit Hercule dans ſes travaux, & qu'après cela les Dieux le donnérent à Adraſte. *Probus* attribue à Neptune tout l'honneur de ce préſent. C'eſt ſous ce dernier maître qu'Arion s'eſt le plus ſignalé. Il gagna le prix de la courſe aux Jeux que les Princes, qui aſſoient aſſiéger Thébes, inſtituérent en l'honneur d'*Archémore* (ce ſont les Jeux Néméens,) & il fut cauſe qu'Adraſte ne périt pas dans cette fameuſe expédition, comme tous les autres Chefs. *Apollodore* le témoigne au Livre troiſiéme. * Lactantius Placidus *in Statii Thebaid. l.* 4. *v.* 43. Pauſanias, *l.* 8. *&c.* Apollodore, *l.* 3. *&c.* Héſiode, *in Scuto Herculis.* Valerius Probus, *in Virg. Georg. l.* 1. *&c.* Bayle, *Diff. Crit.*

* ARION, petite ville de Perſe au 74 degré & 32 minutes de longitude, & au 32 degré 25 minutes de latitude. Tavernier dit que ſon terroir eſt rempli d'oliviers, & qu'il s'y fait un grand commerce d'huile. * Tavernier, *l.* 3. *ch.* 13. *Table des longitudes & des latitudes.*

ARJONA, *Arjona, Alba Vigaornenſis*, Bourg ou petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la petite riviére de Frio, entre la ville de Jaën & celle d'Anduxar. * Maty, *Diff. Géogr.*

ARIOSTA (Lippa) iſſue d'une noble famille de Ferrare, concubine d'Obizzon, Marquis d'Eſt & de Ferrare, fortifia de telle ſorte par ſa fidélité & par ſon habileté politique, les impreſſions que ſa beauté avoit faites ſur le cœur de ce Marquis, qu'il la reconnut enfin pour ſa femme légitime, l'an 1352. Il mourut la même année, & lui laiſſa l'adminiſtration de ſes Etats, dont elle s'acquitta très bien pendant la minorité de ſes onze enfans. D'elle eſt iſſue toute la Maiſon d'Eſt, qui ſubſiſte encore dans la branche des Ducs de Modene & de Rhége. M. le Laboureur dans ſa *Relation du Voyage de Pologne*, d'où ceci eſt tiré, obſerve que Lippa Arioſta rendit plus d'honneur ſa à famille, qui eſt des plus nobles de Ferrare, qu'elle ne lui en avoit ôté. * Bayle, *Diff. Crit.*

ARIOSTE (Louïs) natif de Reggio, Poëte Italien, avoit pris naiſſance dans une famille aſſez noble, mais peu riche, & où il y avoit beaucoup d'enfans. Il s'appliqua principalement à la Poëſie Italienne, & s'attacha au Cardinal Hippolyte d'Eſt l'ancien, qui le mena avec lui en Hongrie; mais ayant refuſé d'y faire un ſecond voyage avec ce même Prélat, ce refus le brouilla avec lui. Alphonſe I, Duc de Ferrare, frére du Cardinal, voulut avoir Arioſte à ſa Cour, & le fit entrer dans tous ſes divertiſſemens, n'ayant point de plus grand plaiſir, que celui de s'entretenir avec lui. Ce fut dans cet intervalle, qu'Arioſte compoſa preſque toutes ſes piéces. Il publia des Satyres, enſuite des Comédies, & enfin il acheva ſon Poëme de Roland, & les guerres des Maures, ſous leur Roi Agramonte, contre Charlemagne. Les Poëtes de ce tems-là s'étoient laiſſé gâter l'eſprit par les Livres de Chevalerie & par les Romans. C'eſt pour cela que ſes épiſodes ſont trop affectez, peu vraiſemblables, & preſque toûjours hors d'œuvre. A cela près, il eſt pur, grand & élevé dans l'expreſſion, & ſes deſcriptions ſont admirables; mais il manque quelquefois de jugement, & on dit de lui, *qu'il parloit bien, mais qu'il penſoit mal.* On dit qu'ayant dédié au Cardinal d'Eſt ſon Poëme de Roland, qui lui avoit coûté vint ans de travail, ce Prélat le régala de ce compliment, *Meſſire Louïs*, lui dit il en riant, *où diable avez-vous pris tant de ſottiſes? Dove, diavolo, Meſſer Ludovico, avete pigliato tante coglionerie?* L'Arioſte a fait quelques Poëſies Latines, que l'on a inſérées dans le premier tome des Délices des Poëtes d'Italie. Elles y ſont confondues avec celles de pluſieurs autres Poëtes de médiocre réputation; mais il n'en eſt pas de même de ſes Poëſies Italiennes, qui ont merité d'être conſiderées avec diſtinction. 1°. Ses *Satyres* ont fait du bruit dans leur naiſſance, mais à peine aujourd'hui en parle-t-on. 2°. Ses *Comédies* ſont écrites avec art; les plus célébres ſont, *il Negromante, la Caſſaria, gli Suppoſiti, la Lena*, & *la Scolaſtica*; mais la piéce intitulée *les Suppoſez*, a remporté le prix ſur les autres: quelques-uns prétendent même que ſi l'on en conſidére l'invention & les divers agrémens, on trouvera qu'elle ne céde preſque à aucune de celle de Plaute. Quant à ſon *Roland le Furieux*, il n'a eu de concurrent, que le *Godefroy* du Taſſe, qui eſt venu après lui dans le monde; & l'on dit qu'il partage encore aujourd'hui une partie des beaux Eſprits de l'Italie, avec la *Jéruſalem délivrée par Godefroy.* Si l'on en veut cependant croire quelques-uns, *le tombeau de l'Arioſte eſt dans le Taſſe.* Il n'y a preſque point d'endroit en Europe, où il n'ait été imprimé, ni de Langues, dans leſquelles il n'ait été traduit. *Voyez* plus au long dans Baillet, les défauts que l'on trouve dans ce Poëme. Arioſte mourut le 13 Juillet de l'an 1533. Il avoit lui-même fait ſon épitaphe en ces termes.

Ludovici Arioſti humantur oſſa
Sub hoc marmore, ſeu ſub hac humo, ſeu
Sub quidquid voluit benignus hæres,
Sive hæredè benignior comes, ſeu
Oportunitàs incidens viator:
Nam ſcire haud potuit futura: ſed nec
Tanti erat, vacuum ſibi cadaver
Ut ornatum caperet parare.
Vivens iſta tamen ſibi paravit,
Quæ ſcribi voluit ſuo ſepulcro,
Olim ſi quod haberet id ſepulcrum:
Ne cum ſpiritus hoc brevis peracto
Præſcripto ſpatio miſcellos artus,
Quos ægrè ante reliquerat, reposcat,
Hæc & hæc cinerem hunc & hunc revellens,
Dum naſcat proprium, diu vageur.

* Paul Jove, *in Elog. c.* 84. Léandre Alberti. Chytræus. Spondc. Riccioli, &c. Baillet, *Jugemens ſur les Poëtes, tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 139. *n.* 1261. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

ARIOSTE (Alexandre) Religieux de l'Ordre de ſaint François, vivoit au commencement du XVI ſiécle. L'an 1514, il fit imprimer à Paris un Ouvrage des Cas de Conſcience, intitulé, *Interrogatorium pro animabus regendis.* On le réimprima depuis à Lyon, l'an 1540: & l'an 1579, à Breſſe en Italie, ſous le titre d'*Enchiridium, ſeu Summa Confeſſariorum.*

ARIOVALD, ou ARIOWALDE, Roi des Lombards, fut élevé ſur le thrône, par la faveur des Prélats, en 626, au préjudice d'Adelvalde ou Adaval, qui étoit devenu intenté. Le Pape Honorius s'empreſſa auprès de l'Exarque de Ravenne, pour faire rétablir ce dernier qui étoit Catholique, & dont la maladie n'étoit que l'effet d'un poiſon violent; mais ce fut inutilement. Ariovald, quoiqu'Arien, répondit à un Prélat, qui lui parloit contre les Moines, que ce n'étoit pas à lui à juger les Prêtres, & que les Synodes s'aſſembloient pour cela. Il mourut l'an 638, après un régne de 12 ans. * Paul Diacre, *l.* 4. & 5.

* ARIOVINDE, Conſul avec Aſpar l'an 434. La 23 Lettre de Théodoret eſt adreſſée à un Ariovinda Patricien. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ARIOVISTE, Roi des Allemands, avoit été déclaré ami du Peuple Romain; mais il ne conſerva pas longtems ce titre. Ce Prince ambitieux ſe jetta dans les Gaules avec une puiſſante Armée: ce qui obligea Céſar de le venir attaquer, avant qu'il fût plus fort; car il avoit déja occupé le païs des Francs-Comtois, & battu ceux d'Autun, Alliez du Peuple Romain. Céſar, pour l'attirer au combat, feignit de prendre la fuite; & retournant tout à coup ſur l'ennemi, le défit entiérement l'an 696 de Rome, & 59 ans avant Jéſus-Chriſt, près de Bâle en Suiſſe, ſi l'on en croit B. Rhenanus. Arioviſte prit la fuite, laiſſant deux de ſes femmes & deux filles priſonniéres. * Dion Caſſius, *l.* 38. Oroſe, *l.* 6. *c.* 7. Frontin, *l.* 2. *c.* 1. & 3. Céſar, *l.* 1. *Comment.* Plutarque. Florus, &c.

ARIOWALDE. *Voyez* ARIOVALD.

ARIPERT ou ARIBERT, I de ce nom, Roi des Lombards, étoit fils de Gondebaud, frére de Théodelinde. Il ſuccéda vers l'an 657, à Rodald, qu'un Lombard avoit aſſaſſiné. De ſon tems, un des Ducs, ou Seigneurs de ſa Cour, nommé Loup, ſe rendit maître de la ville de Grado. Son régne fut de cinq ou ſix ans, & non pas de neuf, comme Sigonius & d'autres l'ont cru. Il laiſſa deux fils, *Pertharite* & *Godebert*, leſquels diſputérent quelque tems enſemble, pour la ſucceſſion à la Couronne. Mais Grimoald la leur enleva ſur la fin de l'an 662. Il fit mourir Godebert & Pertharite, puis il ſe refugia chez Chagan Roi des Avares. * Paul Diacre, *l.* 5. *Longob.* Sigonius, *l.* 2. *de Regno Ital.*

ARIPERT II, ou GARIBERT, étoit fils ou parent de Raginbert Duc de Turin, qui avoit uſurpé la Couronne des Lombards ſur Luitbert fils de Cunibert. Cet Uſurpateur ne vécut que trois mois ſur le thrône. Aripert y monta en 702, & pour s'y affermir, il fit arrêter Luitbert qui n'étoit encore qu'un enfant. L'an 704, il donna les Alpes Cotiennes au Pape Jean VI, & non pas à Jean VII, (comme dit Anaſtaſe *le Bibliothécaire*) qui ne ſuccéda à celui-ci que l'année d'après, & qui lui en envoya la chartre écrite en lettres d'or. Un des Ducs des Lombards, nommé Anſprand ou Ariſprand, ſe revolta contre Aripert, lequel ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, prit le parti de s'enfuir en France. Mais entrant dans un bateau, qu'on avoit trop chargé de richeſſes, il ſe noya ſur le Teſin l'an 712. Anſprand mourut trois mois après. Luitprand lui ſuccéda, & confirma la donation qu'Aripert avoit faite au Saint Siége. * Paul Diacre, *l.* 6. Béde & Adon de Vienne, *en la Chron.*

* ARIPHRADE'S, Poëte Comique, cité par Ariſtote dans ſa *Poëtique, ch.* 22.

ARIPHRON, fils de *Périclès*, IX Archonte perpétuel d'Athénes, élevé à cette dignité l'an 3191 du Monde, 844 avant Jéſus Chriſt, & l'an 3870 de la Période Julienne, exerça cette Magiſtrature pendant 30 ans. * Euſébe, *Chronic.*

* ARIPHRON de Sicyone, dont un Hymne eſt cité par Athénée ſur la fin du livre quinziéme des Dipnoſophiſtes.

ARIPO, Fort des Hollandois en Aſie, ſur la côte occidentale de l'Iſle de Ceilan, au midi de la petite Iſle de Manar, de laquelle il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. Il y a près de ce Fort des bancs, où l'on pêche des perles. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ARIQUIPA. *Voyez* AREQUIPA.

ARISAI, ſeptiéme fils d'*Aman* l'ennemi des Juifs. Ceux-ci le mirent à mort avec ſes fréres, ſelon la permiſſion qu'ils en avoient eue du Roi Aſſuerus. * *Eſther*, *ch.* 9. *v.* 9.

ARISKO OTROPEIA. *Voyez* DEMETRIUS Griska UTROPOJA.

ARISTACRIDAS, Capitaine Lacédémonien, ſe ſignala ſouvent par ſon intrépidité. Lorſqu'Antipater, Lieutenant d'Alexandre dans la Macédoine, eut vaincu les Lacédémoniens, & tué leur Roi Agis, la troiſiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jéſus-Chriſt, Ariſtacridas ayant ouï dire à un homme ces paroles, *Malheureux Spartiates, vous ſerez donc eſclaves des Macédoniens!* lui répondit avec fierté, *Hé quoi! le Vainqueur peut-il empêcher les Lacédémoniens de s'exemter de l'eſclavage par une belle mort, en défendant leur patrie?* Plutarque, *in Apophthegm.*

ARISTAGORAS, fils de *Metpagoras*, gendre & couſin d'Hiſtiée, qui étoit Souverain de Milet, vers la troiſiéme année de la LXIX Olympiade, & 502 avant Jéſus-Chriſt ſe revolta contre les Perſes, & perſuada aux Athéniens & aux autres Grecs de prendre les armes contre eux. Avec un ſecours de vint navires, il fit des courſes dans le païs ennemi: & s'étant avancé avec un ſecours conſidérable, il prit & brûla la ville de Sardis. Ce qui irrita ſi fort le Roi Darius, qu'il ordonna que tous les ſoirs avant que de ſouper, on le fît reſſouvenir de venger l'injure qu'on lui avoit faite. Ariſtagoras remporta encore quelques avantages; mais la ſixiéme année de ſa revolte, après que les Miléſiens eurent été vaincus, il fut tué avec les ſiens par les Thraces, après s'être rendu maître d'une ville qu'il aſſiégeoit. Hérodote parle auſſi d'un ARISTAGORAS de Cyzique, & d'un autre de Cumes. * Hérodote, *l.* 1. & 4. Polyen, *l.* 1.

ARISTAGORAS. *Voyez* ARISTARQUE, Grammairien.

ARISTAGORAS, Hiſtorien Grec, qui a écrit de l'Egypte. On croit qu'il eſt le même Ariſtagoras de Milet, dont parle Diogéne *Laerce* dans la Vie de Chilon & en la Préface; mais cela n'eſt pas ſûr. Il a fleuri depuis Duris qui vivoit ſous Ptolomée *Philadelphe*, & avant Artémidore & Alexandre *Polyhiſtor*, qui ont fleuri ſous Ptolomée *Lathyrus*. * Pline, *l.* 36. *c.* 12.

ARISTANDRE, le plus fameux Devin de ſon tems, ſuivit Alexandre *le Grand*, en ſes conquêtes. Ce Prince le conſultoit ſur toutes ſes entrepriſes, & en recevoit ſouvent des réponſes favorables. C'eſt ſans doute à cet Ariſtandre qu'on attribue un Livre de Songes, & un autre de Prodiges, dont parle Pline *l.* 17. *c.* 25. Quinte Curce, *l.* 4. 5. & 7. *Voyez* Bayle, *Diſt. Crit.*

* ARISTANDRE, Auteur Athénien, que le Pére Hardouin a pris ſans raiſon dans ſon *Index des Auteurs*, pour le même dont il eſt parlé dans l'Art. précédent, a écrit de l'*Agriculture*. Il a été cité par Varron *de Re Ruſtica*, *l.* 1. *c.* 1, & par d'autres. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Graca. Gr. Diſt. Univ Holl.*

ARISTARQUE, Poëte tragique, né à Tégée ville d'Arcadie, vivoit vers la LXXXII Olympiade, & vers l'an 452 avant Jéſus-Chriſt. Il compoſa ſoixante & douze Tragédies, mais il ne remporta que deux fois le prix que l'on donnoit à ces ſortes d'Ouvrages, & mourut âgé de plus de cent ans. * Suidas. Voſſius, *de Poët. Gracis.*

ARISTARQUE, Philoſophe Grec, natif de Samos, eſt un des premiers, qui ont ſoutenu que la Terre tourne ſur ſon centre, & qu'elle décrit tous les ans un cercle autour du Soleil. Il inventa l'une des eſpéces d'horloges Solaires. On n'eſt pas bien d'accord ſur le tems auquel il a vécu; on ſait ſeulement avec certitude, qu'il n'eſt point né depuis la mort d'Archiméde. Il ne nous reſte de ſes Ouvrages que *le Traité de la grandeur & de la diſtance du Soleil & de la Lune*. Le Syſtême du Monde, qui a paru ſous ſon nom, eſt un Ouvrage de Roberval. Son Traité *de la grandeur*, &c a été traduit & commenté par Frédéric Commendin, & publié en Grec par Wallis en 1688 avec la Verſion Latine qu'il a inſérée au troiſiéme tome de ſes Oeuvres Mathématiques imprimées à Oxford en 1699. * Bayle, *Diſt. Crit.*

ARISTARQUE, de la Samothrace, Grammairien & Critique, étoit Diſciple d'Ariſtophane de *Byzance*, & floriſſoit ſous la CLVIII Olympiade, vers l'an 148 avant Jéſus-Chriſt. Il écrivit neuf Livres de Corrections de l'Iliade & de l'Odyſſée d'Homére. Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte, lui confia l'éducation de ſon fils Ptolomée *Lathyrus*. Il mourut en l'Iſle de Cypre, âgé de 72 ans, laiſſant deux fils, *Ariſtarque* & *Ariſtagoras*, tous deux ſans eſprit, & qui ne tenoient rien du mérite de leur pére. Le premier fut vendu; mais les Athéniens le rachetérent par vénération pour le nom de ſon pére qu'il portoit. C'étoit un des plus fins & des plus excellens Critiques de l'antiquité, mais auſſi un des plus ſévéres, en ſorte que c'étoit aſſez qu'un vers d'Homére ne lui plût pas, pour être déclaré ſuppoſé. Ce que Cicéron confirme, *Epiſt. ad Famil. l.* 3. *Epiſt.* 11. *à Appius Pulcher*, & après lui Ovide & Horace. De-là vient que depuis ceux qui ſe mêlent de cenſurer les Ouvrages d'autrui, ſont appellez *Ariſtarques*. *Voyez* CRITIQUES. * Voſſius, *l* 4. *de Art. Poët. & Gram.* Bayle, *Diſt. Crit.*

ARISTARQUE, Chronographe, qui écrivit une Lettre hiſtorique de la ville d'Athénes, & de ce que les Apôtres y firent. Hilduin le cite dans la Lettre à Louis *le Débonnaire*, qui lui conſeilloit d'écrire la Vie de ſaint Denys. Quelques Auteurs ont cru, (on ne ſait ſur quel fondement) qu'il pourroit bien être cet Ariſtarque Macédonien de Theſſalonique, qui ſuivit ſaint Paul à Rome, le même dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, *c.* 19. 20. & 27, & en l'Epitre aux Coloſſiens, *c.* 4. où il eſt nommé compagnon de captivité avec S. Paul. Mais le Livre d'Ariſtarque cité par Hilduin eſt certainement un Ouvrage ſuppoſé.

ARISTARQUE, Diſciple & Compagnon de S. Paul, étoit de la ville de Theſſalonique, mais Juif de naiſſance. Il y a apparence qu'il fut converti par ſaint Paul. Il le ſuivit dans ſes voyages, & revint avec lui à Epheſe l'an 54 de Jéſus-Chriſt. Il fut traîné par les Ephéſiens hors de la ville avec Caius, dans le tumulte excité par un Orfévre, pour la Diane d'Epheſe. Il s'en alla avec ſaint Paul à Corinthe, où ils demeurérent deux ou trois mois. Il le ſuivit encore dans le voyage, qu'il fit à Jéruſalem, & s'embarqua avec lui, lorſqu'il fut conduit à Rome l'an 60. Saint Paul écrivant aux Coloſſiens en 61 & 62 témoigne qu'il étoit avec lui, & l'appelle *le compagnon de ſa captivité*, & l'un de ceux qui l'aidoient dans le Miniſtére évangélique. On ne ſait point ce qu'il devint après la mort de ſaint Paul. Les Grecs l'honorent ſous le titre d'*Apôtre* & de *Martyr* le 14 Avril, & les Latins font mémoire de lui le quatriéme Août. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 19. *v.* 29: *ch.* 20. *v.* 4: *ch.* 27. *v.* 2. *Coloſſ. ch.* 4. *v.* 10. *à Philemon*, *v.* 24. Baillet, *Vies des Saints.*

ARISTARQUE, *Ariſtarcha*, Dame Ephéſienne, laquelle par l'ordre de Diane s'étant embarquée ſur la Flotte des Phocéens, fut établie Prêtreſſe d'un Temple bâti en l'honneur de Diane dans la ville de Marſeille, où les Phocéens établirent une Colonie. * Strabon, *l.* 4.

ARISTE de Salamine, *Voyez* ARISTUS.

ARISTE E fils d'Apollon & de Cyrène, fille d'Hypſius, Roi des Lapithes, naquit dans cette partie de la Libye où la ville de Cyréne fut bâtie. Là il fut élevé par les Nymphes, qui lui apprirent l'art de cailler le lait, celui de préparer les ruches, & la maniére de cultiver les oliviers, invention qu'il communiqua depuis aux hommes, qui pour cela lui rendirent les mêmes honneurs qu'à Bacchus. Etant allé à Thébes, il y épouſa Autonoé fille de Cadmus, dont il eut Actéon qui fut mis en piéces par ſes propres chiens. La douleur qu'il eut de la perte de ce fils, l'obligea d'aller conſulter l'Oracle d'Apollon, & ſur ſes réponſes il ſe retira dans l'Iſle de Céa, où il commença à communiquer les ſecrets qu'il avoit appris des Nymphes. Il y établit auſſi un culte à la Canicule, & par les ſacrifices qu'il offrit, il fit ceſſer la peſte & attira des vents favorables, qui rendirent la ſanté à ce païs. Il repaſſa encore une fois en Libye, d'où avec la Flotte que ſa mére lui donna, il fit voile vers la Sardaigne, cultiva ce païs avec grand ſoin, & en bannit la barbarie. Il viſita auſſi quelques autres Iſles, & s'arrêta quelque tems en Sicile: il fit part de ſes ſecrets à ceux qui habitoient cette Iſle, & en reconnoiſſance ils l'honorérent comme un Dieu. Enfin il paſſa en Thrace, où il fut admis par Bacchus aux Myſtéres des Orgies, & dans la familiarité qu'il eut avec lui il apprit beaucoup de choſes profitables à la vie humaine. Après avoir demeuré quelque tems auprès du mont Hémus, il diſparut, & non ſeulement les peuples de ce païs-là, mais auſſi les Grecs lui décernérent les honneurs divins. On a dit que pour les ſervices qu'il avoit rendus au genre humain par la connoiſſance qu'il avoit de tous les Arts profitables, les Dieux le placérent entre les Etoiles, & qu'il étoit l'*Aquarius* du Zodiaque. Outre ſon nom d'*Ariſtæus*, on lui a donné ceux de *Nomius* & d'*Agreus*, dont les Interprétes donnent différentes explications. Virgile le nomme *Arcadius*, par rapport au ſéjour qu'il fit en Arcadie. C'eſt dans le quatriéme *livre des Géorgiques*, que ce Poëte nous apprend qu'étant devenu amoureux d'Eurydice femme d'Orphée, il la pourſuivit par-tout, & qu'en le fuyant elle fut piquée d'un ſerpent, dont elle mourut. Les Nymphes pour ſe venger d'Ariſtée, firent mourir ſes abeilles; mais ſa mére lui ayant conſeillé de conſulter Protée ſur cette perte, il lui ordonna d'appaiſer l'ombre d'Eurydice par un ſacrifice de quatre taureaux & de quatre geniſſes: ce qu'ayant exécuté, il ſortit auſſitôt des eſſaims d'abeilles, des entrailles des victimes égorgées. Il eut une fille nommée *Macris*, qui reçut le petit Bacchus après que Mercure l'eut retiré du milieu des flammes: ce fut elle qui lui fit prendre du miel dont elle le nourrit. Elle habitoit alors le centre de l'Iſle d'Eubée: mais commençant alors à ſe ſentir des effets de l'indignation de Junon, elle fut contrainte de ſe ſauver dans un antre de l'Iſle des Phéaques, où elle fit une infinité de biens aux habitans. M. Huet a trouvé de grandes conformitez entre l'hiſtoire d'Ariſtée & celle de Moyſe, & les a rapportées dans ſa Démonſtration évangelique.

ARISTÉE (*Ariſteas*) de Proconnéſe, fils de Démocharès, ou de Caüſtrobius, floriſſoit vers le tems de Cyrus & de Créſus, environ 550 ans avant Jéſus-Chriſt. Les Anciens font mention de deux Ouvrages de cet Auteur; l'un écrit en proſe étoit une Théogonie, ou hiſtoire généalogique des Dieux; l'autre écrit en vers comprenoit en trois livres une deſcription du païs & des mœurs des Arimaſpes Hyperboréens. On a conſervé quelques vers de cet Ouvrage, & l'on en cite d'autres endroits. Ariſtée n'auroit paſſé que pour un homme trop crédule, s'il avoit parlé ſur la foi d'autrui; mais en aſſurant qu'il a vu ce qu'il écrit, il ſe fait reconnoître pour un fourbe. Quelques Grecs ont ajoûté foi aux extravagances qu'il débite, d'autres les ont regardées comme ils devoient; mais on ne ſait pourquoi Denys d'*Halicarnaſſe* a prétendu que cet Ouvrage, qui ſubſiſtoit encore de ſon tems, étoit ſuppoſé. Eſt-ce que les rêveries qu'on y liſoit, ne convenoient pas à un homme, qui entre pluſieurs pretiges par leſquels il s'attiroit le reſpect des peuples, leur faiſoit accroire que ſon ame ſortoit de ſon corps, & y rentroit quand il vouloit? Ce qu'Hérodote cite de ſa Théogonie, montre qu'on a perdu beaucoup en perdant cet Ouvrage, d'où l'on auroit appris la vraye origine de la plupart des Dieux de la Gréce. On conte de lui que pendant qu'il étoit dans ſa patrie, il entra un jour dans la mai-

maiſon d'un foulon & y mourut. Celui-ci ayant fermé ſes portes, alla auſſi tôt avertir les parens d'Ariſtée de cet accident: ſur cela il ſurvint un homme qui dit avoir rencontré ce prétendu mort ſur le chemin de Cyzique & lui avoir parlé: on courut à la maiſon du foulon, où l'on ne trouva point Ariſtée ni mort ni vif. Il ſe montra au bout de ſept ans, & compoſa ſon Poëme des *Arimaſpes*, après quoi il diſparut. Deux autres ſiecles s'étant écoulez, il ſe montra aux Habitans de Metapont ville d'Italie, & leur dit qu'ils étoient les ſeuls Italiens qu'Apollon eût honoré d'une viſite, & qu'il l'avoit accompagné dans ce voyage ſous la forme d'un corneau; ainſi qu'ils euſſent à élever un autel à Apollon, & à mettre tout auprés une ſtatue en l'honneur d'Ariſtée *le Proconneſien*. C'eſt ce que rapporte Herodote *l. 4. c. 14. D* autres diſent la choſe plus en abbregé, c'eſt à dire, que cet Ariſtée étant mort en ſon païs, fut vû le même jour & à la même heure faire leçon en Sicile, & que ce ſpectacle ayant été renouvellé pluſieurs fois & pendant pluſieurs années, obligea les Siciliens à bâtir un autel à Ariſtée. Pluſieurs Auteurs en parlent differemment. * Voſſius, *des Hiſtoriens Grecs*. Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTE'E, de la ville d'Ammaüs, Sécretaire du Conſeil de Jéruſalem, homme d'une très grande vertu & d'un rare mérite. Ses éminentes qualitez lui attirerent la haine de Simon Tyran de cette ville, qui le fit mourir l'an 73 de Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 5. ch.* 33.

ARISTE'E, le Géometre, a vécu avant Euclide, & compoſa des Ouvrages qui furent eſtimez. Nous apprenons de Papus qu'Euclide, par honnêteté pour Ariſtée, ne voulut point paroître plus ſavant que lui dans les Coniques. * Papus, *in proem. libri VII. Mathemat. collect.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTE'E, Juif d'origine, vivoit à la Cour de Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, qui l'aimoit à cauſe de ſa modération & de ſa ſageſſe. Ariſtée procura la délivrance de ſix-vint-mille eſclaves de ſa nation. Ptolomée l'envoya à Jéruſalem, demander au Grand-Sacrificateur Eléazar des perſonnes intelligentes, pour traduire les Loix des Juifs d'Hébreu en Grec. Eléazar en choiſit ſoixante & douze, ſix de chaque Tribu, qui travaillérent à cette Verſion de la Bible, qu'on appelle ordinairement *des Septante*. Ariſtée compoſa l'Hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres, un Ouvrage Grec & Latin, traduit par Mathias Gorbitius, que Bellarmin, La Bigne, & quelques autres ont cru être le même que celui d'Ariſtée, cité par Tertullien, par Euſébe, par ſaint Jérôme & par ſaint Epiphane. Mais divers Critiques ne ſont pas de ce ſentiment. Louis Vivés, Alphonſe Salméron, Scaliger, & d'autres ne doutent point que ce ne ſoit une piéce ſuppoſée par quelques Juifs; & il ſemble qu'on n'en doive plus douter après ce qu'Henri de Valois a remarqué dans ſes *Notes ſur Euſebe*. * Joſephe, *Antiq. Jud. l.* 12 *c.* 2. Tertullien, *l.* 8. *Apologet.* Euſebe, *l. 9. Præp. Evang. & in Chron.* Saint Epiphane, *de Pond. & Menſ.* Saint Jérome, *Præfat. in Pentat.* Louis Vivés, *in l.* 18. *de Civ. Dei, c.* 4. Salmeron, *Prol.* 6. *in libros Novi Teſtamenti.* Scaliger, *in Not. ad Euſebii Chron.* Henri de Valois, *Annot. ad Euſebii Hiſt. lib.* 5. *c.* 8 Bellarmin. Le Mire. Voſſius. H. Hody, *contra Hiſt. Ariſt.* &c.

☞ Dans l'Article, il eſt parlé d'Ariſtée & de ſon Ouvrage, ſuivant l'opinion commune; mais il eſt beaucoup plus vraiſemblable que l'Ouvrage, qui porte le nom d'Ariſtée, eſt d'un Juif Helléniſte d'Alexandrie, & non pas d'un Ariſtée Payen & Officier du Roi Ptolomée. Il parle toûjours en Juif, & fait parler & écrire de même les autres. Son Ouvrage n'eſt pas une Hiſtoire naturelle, mais une narration feinte; elle ne s'accorde point avec l'Hiſtoire des tems; elle eſt pleine d'anachroniſmes. C'eſt néanmoins le même Ouvrage qui a été cité par les Anciens. * M. Du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible.*

* ARISTE'E, Poëte Comique Phliaſien, cité par Elien, & par Athénée. Il y a eu auſſi un autre ARISTE'E, qui avoit écrit des Joueurs de luth. * Joh. Meurſii *Bibliath. Græca.*

ARISTENE'TE de Byzance, excelloit pour l'éloquence ſous l'empire de Commode. * Philoſtr. *Soph.* 37.

ARISTENE'TE, Auteur Grec, dont nous avons des Lettres de galanterie. On ne ſait pas quelle étoit ſa patrie; mais il eſt ſûr qu'il étoit Payen, ſi l'on en juge par ſes Ouvrages. Il doit avoir vécu vers le milieu du cinquiéme ſiécle, puiſqu'il parle d'un Caramalle Comédien, dont Sidonius Apollinaris fait auſſi mention. Quant à ſes Lettres, il y en a de fort ingénieuſes, & même quelques unes de paſſionnées; mais la plupart ne ſont qu'un tiſſu de paſſages tirez de Platon, de Lucien & de quelques autres. * Joſias Mercerus, *in Ariſtæneto.*

☞ Cet Ariſténéte eſt différent d'un autre cité par Etienne le Géographe, & d'un ARISTE'NETE qui a été Conſul avec Honorius en 404. * Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, ſous Commode.*

ARISTE'NETE, Vicaire de Nicomédie, fut enſeveli ſous les ruïnes de cette ville, lorſqu'en 358 de Jéſus Chriſt elle fut ruïnée par un tremblement de terre. * Ammien Marcellin, *l.* 17. *c.* 7.

ARISTIDE, ou ſelon pluſieurs autres, ARISTIDES, Athénien, fils de Lyſimachus, s'eſt acquis une reputation immortelle par ſon amour pour la juſtice, qui lui fit donner le ſurnom de *Juſte*. Il étoit né dans la pauvreté, & mourut pauvre; mais ſes grandes qualitez lui firent avoir beaucoup de part au gouvernement de ſa patrie, & ſes differens continuels avec Thémiſtocle y contribuérent beaucoup. Ces deux illuſtres perſonnages élevez enſemble, ne pûrent dès leur jeuneſſe s'accorder; l'un ne pouvant ſouffrir le moindre artifice, l'autre au contraire, étant porté à la tromperie & à la fraude. Quand ils furent en âge, leurs inimitiez devinrent plus vives. Ariſtide forcé de tems en tems de faire propoſer ſes avis au peuple par autrui, de crainte que paroiſſant venir de lui, ils ne trouvaſſent de l'oppoſition de la part de Thémiſtocle, s'oppoſoit ſouvent aux meilleurs conſeils de celui ci, de peur qu'il ne devînt très puiſſant; & il pouſſa enfin la haine contre lui, juſqu'à dire que la République étoit ruïnée, ſi on ne les jettoit l'un & l'autre dans un précipice. C'étoit uniquement l'amour de ſa patrie qui lui cauſoit ces agitations: indifférent aux acclamations du peuple, à ſes injures, à ſes menaces, il ne ſongeoit qu'à le rendre heureux. Ayant été chargé du maniment des deniers publics, il fit voir au doit & à l'œil que ceux qui avoient exercé cette charge avant lui, avoient été peu fidéles, & les pouſſa vivement, quoiqu'ils n'oubliaſſent rien pour le perdre; enſuite ayant été fait un des dix Généraux qui commandoient l'Armée de la République contre les Perſes, & reconnoiſſant l'habileté de Miltiade, il lui céda volontairement ſon jour de commandement, ce qui ayant engagé les autres à en faire autant, donna à ce grand homme plus de facilité de vaincre, comme il fit à Marathon. On remarque qu'en cette célébre bataille, Ariſtide & Thémiſtocle combattirent au centre en préſence & comme à l'envi l'un de l'autre. Le premier chargé enſuite de garder les priſonniers & le butin, emploi dont il s'acquitta parfaitement bien, fut fait Archonte l'année ſuivante, qui étoit la troiſiéme de la LXXxI Olympiade, 490 avant Jéſus-Chriſt, & ce fut alors qu'on lui donna le glorieux ſurnom de *Juſte*; mais la réputation de ſon intégrité l'ayant enfin rendu maître des affaires, & Thémiſtocle ayant fait obſerver qu'il avoit comme détruit tous les Tribunaux, en jugeant tout, & que ſans l'appareil de la Royauté il en avoit tout le pouvoir, on jugea à propos de faire uſage à ſon égard de la Loi de l'Oſtraciſme. Cette Loi, ſuivant laquelle on pouvoit bannir un Citoyen pour dix ans, quand il y en avoit au moins ſix mille qui demandoient qu'on en fît uſage, ne deshonoroit point celui contre qui on l'employoit. Elle lui ſuppoſoit ſeulement ou un mérite extraordinaire, ou de grandes richeſſes, ou une autorité dangereuſe à l'Etat, ou enfin quelque autre choſe capable de lui ſuſciter des envieux: d'où vient que lorſqu'Alcibiade & Nicias courant riſque d'être bannis ſuivant cette Loi, s'aviſérent de réunir leurs factions pour détourner d'eux cette peine, & la firent décerner contre un homme de néant, nommé Hyperbole, la Loi, comme profanée par l'indignité de celui qu'elle avoit frappé, fut mépriſée des Athéniens, qui ne s'en ſervirent plus. Ariſtide n'en fubit pas toute la rigueur, & fut rappellé au bout de trois ans, ſi l'on en croit Plutarque, à cauſe que Xerxès menaçant la Gréce, on craignoit qu'Ariſtide mécontent de ſa patrie, ne ſe jettât du côté des Perſes, & n'entraînât avec lui une partie des Citoyens: ainſi il ne fut banni que près de ſept ans, après avoir été Archonte la deuxiéme année de la LXXIV Olympiade, 483 ans avant Jéſus-Chriſt. Son rappel ſauva la Gréce; oubliant ſes querelles avec Thémiſtocle, qui avoit alors le commandement, il alla le trouver s'étant ouvert un paſſage à travers la Flotte ennemie, l'avertit de la néceſſité d'engager le combat, perſuada la même choſe aux Généraux des autres villes Gréques, alla enſuite s'emparer de la petite Iſle de Pſyttalée, où tous les Barbares qui y étoient deſcendus furent égorgez, ou faits priſonniers; & l'ayant bordée de bonnes troupes, facilita extrêmement le gain de la bataille de Salamine, les plus grands coups ayant été donnez ſous cette petite Iſle. Cette célébre victoire fut remportée par les Grecs, l'an 480 avant Jéſus Chriſt. Ariſtide fut enſuite celui qui perſuada à Thémiſtocle de ſe ſervir de ſon adreſſe pour obliger Xerxès à retourner en Aſie; il fit rejetter les offres de Mardonius, que ce Prince avoit laiſſé avec une formidable Armée en Europe, fut engager les Lacédemoniens à faire de nouveaux efforts pour la délivrance de la Gréce, & l'année ſuivante les Athéniens le déclarérent leur Général. Sa bonne conduite juſtifia leur choix: les Tégéates ayant prétendu comme plus puiſſans tenir l'aile gauche où les Athéniens avoient coutume d'être poſtez, il fut conſerver aux ſiens ce poſte honorable en évitant d'entrer en diſpute. Il étouffa peu après une conſpiration très dangereuſe, en obligeant les plus coupables à prendre la fuite, & en laiſſant aux autres le moyen de réparer leur faute par leurs ſervices: & enfin il eut très grande part au gain de la Victoire de Platée dans la Béotie: car après avoir mis en fuite les Thébains, il alla rejoindre les Lacédémoniens, qui après avoir repouſſé les Barbares attaquoient inutilement les retranchemens, & les força en très peu de tems. Une diſpute qui s'éleva auſſi-tôt après entre les Athéniens & les Lacédémoniens à qui auroit le prix de la victoire, étoit capable de perdre toutes les affaires, ſi Ariſtide ne l'avoit étouffée par ſa prudence, en engageant les uns & les autres à laiſſer au Conſeil le ſoin de décider de ce différent, ce qui fut fait en faveur des habitans de Platée. Il arrêta encore enſuite une ſédition, en réglant qu'à l'avenir les Archontes ſeroient choiſis ſans égard à la famille où ils étoient nez; & devenu pour la troiſiéme fois Général avec Cimon, il ſe conciliz ſi bien les Grecs, mécontens de Pauſanias Roi de Lacédémone, qu'il leur perſuada de donner aux Athéniens le commandement général de la Gréce. Ce fut en cette occaſion qu'on le choiſit ſeul pour prendre connoiſſance des richeſſes de toutes les villes Gréques, & pour régler ce que chacun devoit payer tous les ans au Tréſor commun à Delphes: emploi délicat, mais honorable, où il ſe conduiſit avec tant de prudence & de circonſpection, que tout le monde fut également ſatisfait. Les Anciens ne ſe ſont pas accordez ſur le lieu de la mort de ce grand homme. Cratére a écrit qu'ayant été accuſé à tort d'avoir reçu des préſens des Ioniens pour leur impoſer une contribution modique, il fut condamné à une amende aſſez legére, & que ne pouvant la payer, il ſe retira en Ionie, où il mourut. Il eſt le ſeul qui ait avancé ce fait. Les autres prétendoient qu'il étoit mort dans le Pont, où il étoit allé pour des affaires publiques; & ſuivant l'opinion la plus commune, il avoit fini tranquillement ſes jours dans ſa patrie, aux dépens de qui furent faits les frais de ſes funérailles, & qui dota ſes filles, & donna quelque bien à Lyſimachus ſon fils, cet homme tout extraordinaire ayant négligé toutes les occaſions de s'enrichir, & refuſé même les ſecours que ſes parens & ſes amis lui offroient. Lucien dans le portrait de la Calomnie,

dit

dit que quelque juſte que fût Ariſtide, il ne laiſſa pas de conſpirer contre Thémiſtocle, par la jalouſie de ſa gloire, les plus gens de bien ayant leurs défauts & leurs paſſions; mais cette remarque eſt fauſſe, ſi l'on en croit Plutarque, qui aſſure que Thémiſtocle étant accuſé, Ariſtide ne voulut pas ſe joindre à ſes ennemis, & ne dit, ni ne fit aucune démarche contre lui; ce qui eſt d'autant moins difficile à croire, que la gloire d'Ariſtide paroît avoir du moins égalé celle de Thémiſtocle. De ſorte que tout ce que l'Hiſtoire a obſervé de répréhenſible en lui, c'eſt que lorſqu'il eut procuré à ſa patrie l'empire de la Grèce, il ſouffrit quelquefois qu'elle employât pour ſon utilité particulière les deniers du Tréſor commun, quoiqu'il reconnût lui-même qu'il y avoit de l'injuſtice dans ce procédé. * Plutarque, & Cornélius Népos, *in Ariſtide*. Diodore, *l.* 11. *c.* 47. Thucydide, *l.* 1. *&c.*

ARISTIDE, de Milet, Hiſtoriographe, eſt connu par divers Ouvrages, dont Plutarque ſe ſert aſſez ſouvent dans ſes petits Paralléles. L'un de ces Ouvrages étoit une Hiſtoire d'Italie, dont on cite juſqu'au quarantiéme livre: les autres étoient des Hiſtoires de la Sicile & de la Perſe. On ne ſait ſi un Traité de l'Iſle de Cnide, cité par le Scholiaſte de Pindare, n'eſt pas auſſi de lui; mais on eſt certain qu'il fut l'Auteur des Miléſiaques, Ouvrage romanéſque, & qui n'étoit qu'un tiſſu de contes trop libres. Plutarque les nomme *ἀκόλαστα παίγνια, laſcivos libros*. Ces Miléſiaques ont été le modéle de pluſieurs autres Ouvrages de même nature, & entre autres de l'Ane d'or d'Apulée, qui pour cette raiſon avertit dans ſa préface qu'il va écrire des contes à la Miléſiaque. Les plus ſages d'entre les Payens en ont blâmé Ariſtide. Varron parle d'un Ecrivain de même nom, né dans l'Iſle de Samos; mais il ne dit point quels furent ſes Ouvrages. Un autre, Sophiſte d'Ariadne, a laiſſé quelques Diſcours ou Oraiſons, qui ſont imprimées. * Voſſius, des *Hiſtoriens Grecs*.

ARISTIDE, d'Athénes, Philoſophe, a vécu dans le ſecond ſiécle ſous l'empire d'Adrien. S'étant fait Chrétien, il ne changea point de profeſſion en changeant de Religion, & il ſoutint par ſa Philoſophie l'Evangile de Jéſus-Chriſt. Car il compoſa pour les Chrétiens, une excellente Apologie, qu'il préſenta au même Empereur Adrien, lorſqu'il étoit à Athénes vers l'an 125. S. Jérôme dit, qu'on voyoit encore de ſon tems cet Ouvrage, dont Euſébe fait auſſi mention. Les anciens Martyrologes, auſſi bien que les modernes, parlent d'Ariſtide, & font mémoire de lui au 31 d'Août. * Euſébe, *in Chron. & Hiſt. l.* 4. *c.* 3. *&* 5. S. Jérôme, *de Script. Eccleſ.* 5. 20. *& ep.* 24. *ad Mag. Orat.* Baronius, *in Annal & Martyr.* M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccleſiaſtiques*. Baillet.

ARISTIDE, Peintre de Thébes, floriſſoit du tems d'Apellès, ſous la CXX Olympiade, environ 300 ans avant Jéſus-Chriſt. Ce fut, dit-on, le premier qui entreprit de peindre les mouvemens de l'ame, & de repréſenter les paſſions qui l'agitent. Ses tableaux étoient d'un grand prix, & Attale offrit juſqu'à ſix mille ſeſterces d'un tableau de ſa façon. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. *&* 35. *c.* 10. Strabon, *l.* 8.

ARISTIDE, Sophiſte & ſavant Orateur, a écrit diverſes Harangues, que nous avons encore & qu'Etienne, a imprimées en trois vol. en 1604, de la Traduction de *Canterus*. Pluſieurs de ces Harangues roulent ſur des ſujets de Politique, & prouvent que leur Auteur a joint une profonde connoiſſance des affaires d'Etat, à une grande éloquence, & à beaucoup d'expérience dans l'Hiſtoire. Il vivoit du tems de M. Antonin le Philoſophe, & étoit eſtimé de tout le monde à cauſe de ſes beaux talens. * *Diction. Allemand.*

ARISTION, Tyran d'Athénes, fut très eſtimé de Mithridate Roi de Pont, pour ſon adreſſe & pour ſon eſprit. Ce Roi ſe ſervit de lui contre les Romains, & l'envoya en Ambaſſade dans toutes les villes de la Grèce, pour leur perſuader de ne ſe pas ſoumettre à la tyrannie de Rome. Ariſtion fit ſes efforts pour faire reſoudre ceux d'Athénes à ſe joindre à Mithridate, comme au défenſeur de l'Aſie & de la Gréce; & il entraîna le peuple dans ſon parti. C'eſt pourquoi lorſque Sylla vint en Gréce, & qu'il prit Athénes, il alla arracher Ariſtion du pié des autels, auprès deſquels il s'étoit refugié avec un des Capitaines de Mithridate, nommé *Archelaüs*, & le tua avec ſon compagnon, devant la ſtatue de Minerve, la troiſieme année de la CLXXIII Olympiade, & 86 ans avant Jéſus-Chriſt. * Pauſanias, *in Atticis*.

ARISTIPPE, de Cyréne, dit *l'Ancien*, Diſciple de Socrate, vivoit ſous la XCVI Olympiade, vers l'an 396 avant Jéſus-Chriſt. Il devint Auteur d'une nouvelle Secte de Philoſophes, qui furent nommez *Cyrénien*, & fut accuſé d'avoir le premier exigé des récompenſes de ſes Diſciples. C'étoit un grand artiſan de la volupté, qui avoit toûjours été nourri à Athénes, ou à la Cour des Rois de Sicile, particuliérement à celle de Denys *le Tyran*, qui en faiſoient grand état, parce qu'il faiſoit raiſon à table, qu'il danſoit après qu'on avoit bu, & entendoit parfaitement bien la fauſſe & le ragoût. Ariſtippe ſe montra ſi excellent en cet Art, que les Cuiſiniers du Prince venoient prendre l'ordre de lui, & on ne les recevoit point ſans ſon attache, dit Lucien. Il ne faiſoit point difficulté de ſe nourrir fort délicatement, répondant à ceux qui l'en blâmoient, que s'il étoit défendu de ſe nourrir de cette ſorte, on ne le feroit pas même aux bonnes fêtes. Ce que Diogéne *Laërce* a écrit de lui, fait voir qu'il avoit la repartie prompte, & l'eſprit fort brillant. On diſoit de lui, qu'il étoit auſſi égal ſous la pourpre que ſous les haillons, pour marquer qu'il jouoit toute ſorte de perſonnages. Un certain homme le pourſuivoit, en lui diſant des injures, & lui crioit, *Pourquoi fuis-tu?* C'eſt, lui répondit Ariſtippe, *parce que tu es accoutumé à dire du mal, & que je ne ſuis pas accoutumé à en entendre*. Denys *le Tyran* lui ayant reproché qu'on voyoit les Philoſophes à la porte des Grands; mais qu'on ne voyoit pas les Grands à la porte des Philoſophes, C'eſt, lui répondit Ariſtippe, *que les Médecins ſont ordinairement chez les malades*. Le même Denys lui ayant refuſé quelque choſe, qu'il lui demandoit pour un autre, il ſe mit à genoux devant lui. Ce procédé ſurprit tout le monde, C'eſt, dit-il, *qu'il a les oreilles en ces endroits*. Ce Philoſophe compoſa divers Ouvrages, & entre autres, trois livres de l'Hiſtoire de Libye, qu'il dédia à Denys; vint-cinq Dialogues, ſous le titre d'*Artabaze*, *&c.* A l'égard des opinions d'Ariſtippe & de ceux de ſa Secte, *cherchez* CYRENAIQUE, Secte de Philoſophes. * Diogéne Laërce, *in Ariſtipp. l.* 2.

ARISTIPPE, dit *le Jeune*, petit fils de ce premier, a vécu ſous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant la naiſſance de Jéſus Chriſt. Il fut inſtruit dans la Philoſophie par ſa mére Aréta, Aréta ou Arété; ce qui le fit ſurnommer *Metrodidactos*. Il devint un des plus illuſtres défenſeurs de la Secte Cyrénaïque, qui admettoit pour principes deux mouvemens de l'ame, la douleur & le plaiſir, appellant le plaiſir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence. Diogéne fait mention de lui dans la Vie d'Ariſtippe *l'Ancien*, où il parle de deux autres de ce nom; d'un qui avoit écrit l'Hiſtoire d'Arcadie; & d'un autre qui étoit Philoſophe de la nouvelle Académie. Pline fait mention d'un Peintre excellent de ce nom, *l.* 35. *c.* 4. *&* 10.

ARISTIPPE, Tyran d'Argos après Ariſtomaque, fut l'un des plus méchans hommes de ſon tems. Craignant toûjours qu'Aratus, qui s'étoit déclaré ennemi des Tyrans, ne lui ſuſcitât des ennemis, il attenta diverſes fois à ſa vie; mais tous les aſſaſſins qu'il appoſta furent découverts. Les frayeurs où cet homme vivoit, ne doivent pas être oubliées. Ayant autour de lui un grand nombre de Gardes, & tous ſes Citoyens étant deſarmez, il craignoit néanmoins toûjours; & les ſoirs après ſon ſouper, après avoir fermé les portes de ſon appartement, il ſe retiroit avec une fille qu'il aimoit dans une petite chambre écartée, où il grimpoit par une échelle, & qu'il fermoit avec une trappe; la mére de cette fille retiroit auſſi-tôt l'échelle, l'enfermoit ſous la clef, & la rapportant le matin, donnoit aux deux amans la liberté de ſortir de priſon. Il courut une fois riſque d'être chaſſé, les Achéens ayant eſcaladé la ville; mais Aratus qui les commandoit, ayant été bleſſé à la cuiſſe, ils furent contraints d'abandonner la partie; & depuis, le Tyran, quoique battu par eux, eut le champ de bataille. Enfin ces Républicains ayant pris Cléones, & Ariſtippe ayant voulu la reprendre, Aratus ſe jetta dedans ſi à propos & ſi ſecrettement, que l'Armée Argienne fut taillée en piéces, & Ariſtippe tué par un Crétois qui l'avoit arrêté. Cet homme étoit Tyran d'Argos au plus tard l'an 242 avant Jéſus-Chriſt, auquel tems Antigonus I, Roi de Macédoine, mourut.

ARISTOBULE, I de ce nom, ſurnommé *Judas & Philellen*, qui veut dire *Amateur des Grecs*, Roi des Juifs, & fils aîné de *Jean Hyrcan*, Prince & Grand-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pére l'an 104 avant Jéſus Chriſt, & joignit le diadéme royal à la tiare pontificale. Du vivant de ſon pére il commanda au ſiége de Samarie, & défit les troupes d'Antiochus *Cyzicénien*. Depuis, ayant changé la Principauté de Judée en Royaume, il aſſocia Antigonus ſon frére à la Couronne, mit les trois autres en priſon avec ſa mére, qu'il fit mourir de faim; & pour comble de crimes, étant entré en quelque ſoupçon du même Antigonus, il le fit tuer. Ariſtobule ne tarda guéres à être ſi touché de repentir d'avoir fait mourir ſon frére, que ſa maladie en augmenta conſidérablement. Il ſe reprochoit continuellement à lui-même d'avoir commis un ſi grand crime, & ſa douleur fut ſi violente qu'elle lui fit vomir quantité de ſang. Comme un de ſes Officiers l'emportoit, il arriva qu'il ſe laiſſa tomber & qu'il en répandit une partie au même lieu où les traces du ſang d'Antigonus paroiſſoient encore. Ceux qui le virent croyant qu'il le faiſoit à deſſein, jettérent un ſi grand cri, qu'il fut entendu du Roi, qui ayant obligé ſes gens de lui en dire la raiſon, verſa quantité de larmes, & jettant un profond ſoupir, *Il paroît bien*, dit-il, *que je n'ai pu cacher à Dieu une action ſi déteſtable, puiſqu'il exerce ſi-tôt contre moi ſa juſte vengeance. Juſques à quand ce miſérable corps retiendra-t-il mon ame criminelle? Ne vaut il pas mieux mourir tout d'un coup, que de répandre ainſi mon ſang goutte à goutte pour l'offrir comme un ſacrifice d'expiation à la mémoire de ceux à qui j'ai ſi cruellement fait perdre la vie?* En achevant ces paroles, il rendit l'eſprit, après avoir régné ſeulement une année. En ce peu de tems, il avoit augmenté ſes Etats d'une bonne partie de l'Iturée, dont il avoit contraint les Habitans de recevoir la Religion Judaïque. * Joſephe, *l.* 13. *c.* 18. *&* 19. *des Antiq. Judaïq. & l.* 1. *c.* 3. *de la Guerre des Juifs*. Sulpice Sévére, *l.* 2. Euſébe, *Chron.*

ARISTOBULE, II de ce nom, Roi des Juifs, étoit fils d'Alexandre *Jannæus*. Après la mort de ſa mére Alexandra, l'an 69 avant Jéſus-Chriſt, il prit les marques de la Royauté, quoique puîné d'Hyrcan, qu'il défit dans une bataille qu'il lui donna; & par un Traité qui ſuivit cette victoire, la Couronne lui demeura. Mais Arétas, Roi des Arabes, ayant pris le parti d'Hyrcan, aſſiégea Ariſtobule dans le Temple de Jéruſalem. Ce dernier gagna Scaurus, Lieutenant de Pompée, qui chaſſa ſes ennemis: & pour-lors, les ayant lui-même pourſuivis, il les battit. Ces bons ſuccès étonnérent ſi fort Hyrcan, qu'il alla implorer le ſecours de Pompée, qui étoit à Damas. Ariſtobule y alla auſſi, & Pompée promit de les accorder, après qu'il auroit mis à leur devoir les Nabatéens rebelles. Mais le procédé d'Ariſtobule, qui s'étoit retiré bruſquement, le choqua ſi fort, qu'il alla aſſiéger Jéruſalem, la prit l'an 63 avant Jéſus-Chriſt, & envoya ce Roi priſonnier à Rome, avec Alexandre & Antigonus ſes fils. Ariſtobule ſe ſauva pourtant avec le dernier de ſes fils; & étant revenu en Judée, aſſembla une Armée pour ſe maintenir ſur le thrône; mais ayant eu le malheur d'être vaincu par les Romains, il fut envoyé priſonnier à Rome par Gabinius. Jules Céſar le mit en liberté peu de tems après, ayant deſſein de s'en ſervir en Aſie, où les partiſans de Pompée l'empoiſonnérent. C'étoit un Prince ſage & courageux; mais la haine de Pompée fut la cauſe de ſa

perte

perte & de celle de ſa famille. Scipion, Proconſul de Syrie, fit en même tems couper la tête dans Antioche à Alexandre, fils d'Ariſtobule. Ce fut, ſelon Uſſerius, l'an 3955 du Monde, & ſelon l'Epoque qui l'on a ſuivie dans cet Ouvrage, l'an 3986 du Monde, & l'an 49 avant Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *&* 14. *&* 1. *de la Guerre des Juifs.*

ARISTOBULE, Grand-Sacrificateur des Juifs, étoit fils d'*Alexandre*, fils & ſucceſſeur d'Ariſtobule II, & d'Alexandra, fille d'Hyrcan. Hérode *le Grand* avoit donné la Grande-Sacrificature à Ananéel, qui étoit d'une famille des plus obſcures. Alexandra, au deſeſpoir de ce qu'on préféroit à ſon fils un homme de nulle conſidération, pour l'honorer d'une ſi éminente dignité, écrivit à Cléopatre, pour la prier de demander à Hérode cette dignité pour ſon fils. Cette Reine lui rendit volontiers cet office, & d'abord elle ne put rien obtenir; mais peu après, Hérode qui étoit adroit, feignant de ſe reconcilier avec Alexandra & Mariamne, conféra la Grande-Sacrificature à Ariſtobule, qui n'étoit alors âgé que de 17 ans. La joye que le peuple témoigna de l'élévation de ce jeune Prince, lui fut fatale. Car un an après, Hérode qui étoit ſoupçonneux & jaloux de ſon autorité, l'ayant engagé à ſe baigner, le fit noyer, vers l'an du Monde 3970, ſelon Uſſerius, & 4001, ſelon l'Epoque obſervée dans cet Ouvrage & l'an 34 avant Jéſus-Chriſt. Pour cacher ſon crime, il lui fit faire de ſuperbes funérailles. Joſephe, *l.* 15. *Antiq. Jud. c.* 2. *&* 3. Uſſerius, *in Annal.*

ARISTOBULE, de la race des Sacrificateurs Juifs, étoit Précepteur de Ptolomée *Evergète*, fils aîné de Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte. La Synagogue des Juifs de Jéruſalem lui écrivit une belle Lettre, datée de la 188 année des Grecs. Ils lui donnoient avis dans cette Lettre, des graces que Dieu avoit faites à la nation, d'avoir fait mourir le cruel Antiochus, qui les avoit accablez de tant de maux; de les avoir délivrez de la Tyrannie des Macédoniens, & de leur avoir découvert le feu ſacré, caché depuis ſi longtems; & le ſuppliolent, lui & tous les Juifs qui étoient en Egypte, de célébrer en actions de graces, avec pompe & ſolemnité, la fête de la Scénopégie. Il faut remarquer qu'il y avoit bien de la différence entre la Scénopégie qui ſe faiſoit au mois de Septembre, & celle qui fut ordonnée au mois de *Caſleu*, qui eſt celui de Décembre. La premiére étoit la fête des Tabernacles, qui fut inſtituée par Moïſe, en mémoire des quarante ans que le peuple avoit demeuré errant & vagabond dans le Deſert, n'ayant ni maiſon ni demeure, & ne logeant que ſous des tentes. La ſeconde, qui ſe célébroit au mois de Caſleu, le neuviéme mois des Hébreux, fut de l'inſtitution de Judas Machabée, lorſqu'il rentra dans Jéruſalem, qu'il en eut chaſſé les Gentils, qu'il purifia le Temple des profanations & des abominations qu'ils y avoient faites, & qu'il fit détruire l'autel des holocauſtes, ſur lequel les Gentils avoient ſacrifié des pourceaux, & qu'il en fit dreſſer un autre. Ce fut alors qu'il ordonna que les Juifs célébreroient à l'avenir la fête de la dédicace de cet autel, avec grande ſolemnité durant huit jours, depuis le 25 du neuviéme mois, qui eſt celui de Caſleu, c'eſt à dire, depuis le 14 de Décembre. Cette fête s'appelle dans l'Evangile *Encénies*, que l'on traduit par le mot de *Dédicace*, *Jean*, *ch.* 10. *v.* 22. Le ſentiment de Rupert, de Serarius & de Mariana, eſt que Judas l'Eſſenien, Auteur du ſecond livre des Machabées, & qui étoit en grande eſtime à Jéruſalem, tant par ſa profonde ſageſſe, que par la connoiſſance des choſes à venir, écrivit la Lettre dont on vient de parler, ou du moins en donna le deſſein. Pour ce qui eſt de cet Ariſtobule, on eſt fort partagé ſur ſon ſujet. S. Clément d'Alexandrie & Euſébe parlent d'un ARISTOBULE Juif, & Philoſophe Péripatéticien, qui vivoit en Egypte ſous le Roi Ptolomée *Philométor*, qui avoit écrit des Explications ſur les livres de Moïſe, dédiées à ce Prince. Quoiqu'il y ait vint ans depuis la mort de Philométor juſqu'à la date de la Lettre, il n'eſt pas impoſſible que cet Ariſtobule ne vécût encore, & que ce ne ſoit à lui qu'elle ait été adreſſée. Mais il ne ſe peut pas faire qu'il ait été l'un des Septante Traducteurs de la Bible ſous Ptolomée *Philadelphe*. La Lettre eſt datée de l'an 188 des Grecs, c'eſt à dire, 124 ans avant Jéſus-Chriſt, ſous le régne de Ptolomée *Evergéte*. L'Abbé Rupert, & après lui Serarius, aſſurent que depuis que Philadelphe avoit fait faire la Verſion des Septante, les Rois Egyptiens avoient toûjours eu des Juifs pour précepteurs. * II. *Machab. ch.* 1. Simon, *Dict. de la Bible.*

ARISTOBULE, fils d'*Hérode* & de *Mariamne*, épouſa *Bérénice*, fille de *Salomé*, ſœur d'*Hérode*. Il en eut trois fils & deux filles, ſavoir 1. *Hérode*, Roi de Chalcide; 2. *Agrippa*, Roi des Juifs, ſurnommé *le Grand*; 3. *Ariſtobule*. (Voyez ci-deſſous ARISTOBULE fils d'Ariſtobule); 4. *Hérodias*, qui fut mariée en premiéres noces à ſon Oncle Hérode autrement appellé Philippe, & enſuite avec Antipas; 5. *Mariamne*, qui fut femme d'Antipater ſon oncle paternel. Il fut ſi malheureuſement mêlé dans tous les crimes qu'on impoſa à ſon frére Alexandre, que bien que leur innocence fût aſſez connue, ils furent pourtant tous deux étranglez à Sébaſte, l'an 3998 du Monde, ſelon Uſſerius, & le 4029, ſelon l'Epoque ſuivie dans cet Ouvrage, ſix ans avant l'Ere Chrétienne. *Voyez* ALEXANDRE, fils d'Hérode.

* ARISTOBULE, fils d'*Ariſtobule*, qu'*Hérode le Grand* ſon pére fit étrangler avec *Alexandre* ſon frére. Il épouſa *Jotapé*, fille de *Sampſigeram*, Roi des Emeſſéniens, dont il n'eut qu'une fille, du nom de ſa mére, & qui fut ſourde. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 18. *ch.* 7, Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ARISTOBULE, fut fils d'*Hérode*, Roi de Chalcide, qui l'avoit eu d'une premiére femme, différente de Bérénice, fille du Roi Agrippa ſon frére, de laquelle il eut Bérénice & Hyrcan. Néron ayant ſuccédé à Claudius l'an 54 de l'Ere Chrétienne, donna à Ariſtobule la petite Arménie. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5.

ARISTOBULE, Hiſtorien Grec, vivoit ſous la CXII Olympiade, & vers l'an 332 avant Jéſus-Chriſt, du tems d'Alexandre *le Grand*, qu'il accompagna dans ſes expéditions. Il écrivit même l'Hiſtoire de ce Prince, qu'Arrien a ſuivie, comme il l'avoue de bonne foi, dès le commencement de la ſienne. Plutarque le cite, non ſeulement dans la Vie d'Alexandre, mais encore ailleurs. * Strabon, *l.* 15. Athénée, *l.* 2.

ARISTOBULE, que Plutarque nomme *Agathobule*, frére d'Epicure, vivoit ſous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant Jéſus-Chriſt. Il aima la Philoſophie, & s'y rendit même célébre, comme on le peut connoître par le témoignage de Philodéme, cité par Diogéne *Laërce*, & par celui de Plutarque. * Diogéne Laërce, *in Epicuro, l.* 10. Plutarque, *de Amore fraterno.* Gaſſendi, *in Vita Epicuri, l.* 1. *c.* 1. *&* 8.

ARISTOBULE, Philoſophe Péripatéticien, & Juif, floriſſoit ſous la CLI Olympiade, & environ 176 ans avant Jéſus-Chriſt. Il compoſa quelques Ouvrages, & entre autres, des Commentaires ſur le livre de Moïſe, qu'il dédia à Ptolomée *Philopator*, Roi d'Egypte. * Clément Alexandrin, *l* 1. *Strom.* Euſébe, *l.* 9. *Præp. Evang. & l.* 7. *Hiſt Eccleſ. c.* 26. S. Jérôme, *in Catal. c.* 38. *de Clem.* Scaliger, *ad Chron. Euſebii. A. M.* 1840. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Grec.*

ARISTOBULE, Conſul & Préfet de Rome, ſous l'Empereur Carin, l'an de Jéſus-Chriſt 285, fut conſervé par Dioclétien dans l'une & l'autre de ces dignitez. C'eſt apparemment le même qui fut encore Préfet de Rome l'an 293. * Idat. Onuphre.

ARISTOBULE, un des Diſciples de Jéſus-Chriſt, qui, à ce qu'on dit, après avoir reçu le S. Eſprit, alla prêcher l'Evangile dans la Grande Bretagne, & le confirma par ſon ſang, qu'il verſa pour l'amour de Jéſus-Chriſt, le 15 de Mars. * *Martyrol. Romain.* S. Paul parle de cet Ariſtobule & de toute ſa famille, *Rom. ch.* 16. *v.* 10.

ARISTOCLEE. *Voyez* ARISTOCLIE.

ARISTOCLES de Meſſine, Philoſophe Péripatéticien. On ne ſait pas dans quel tems il a vécu. Il fut Auteur de pluſieurs Ouvrages, dont le plus conſidérable étoit une Hiſtoire de la Philoſophie, où il décrivit en dix livres les diverſes opinions des Philoſophes, comme on l'apprend de Suidas. Il ne citoit apparemment ce que Lycon diſoit des ſacrifices qu'Ariſtote, ſelon lui, offroit tous les jours aux manes de ſa femme, que pour le refuter. Théodoret rapporte quelque choſe de lui. Cet Auteur eſt différent d'un autre ARISTOCLES qui avoit écrit *des Paradoxes*, que quelques-uns attribuent à ARISTOCLES, Sophiſte de Mégare. L'Ayeul de Platon avoit le même nom, comme on l'apprend de Diogéne Laërce. * Voſſius, *des Hiſt Grecs.*

ARISTOCLES de Rhodes, floriſſoit dans le ſiécle de Jules-Céſar. Erotien parle de lui comme d'un Grammairien; & Varron, qui remarque que ſes définitions étoient obſcures. Denys d'*Halicarnaſſe* l'appelle un Rhéteur; & Ammonius cite ſon Traité de la Poëtique. S. Clément d'Alexandrie, qui le met au nombre des Hiſtoriens, ne nomme aucun de ſes Ouvrages; mais Plutarque cite le troiſiéme livre de ſon Hiſtoire d'Italie. On ne ſait à qui de ces deux Ariſtoclés, à celui-ci ou au précédent, on doit attribuer les livres des Paradoxes, dont Stobée a copié quelques mots; & encore moins les huit vers citez par Elien, touchant un taureau furieux, qu'une Prêtreſſe arrêta par l'oreille. On peut donner auſſi à l'un de ces deux Ecrivains le fragment qu'on trouve dans Euſébe, au neuviéme livre de la Préparation Evangélique, ſous le nom d'Ariſtote; car il eſt conſtant que ce fragment n'eſt point de ce grand Philoſophe, puiſqu'il y eſt parlé d'Ariſtoxéne, qui fut un de ſes Diſciples. * Le même.

ARISTOCLES, natif de Pergame, s'attacha d'abord à la Philoſophie Péripatéticienne, & la quitta depuis pour l'Eloquence, qu'il étudia à Rome ſous Hérode Atticus, du tems du régne de l'Empereur M. Auréle, dans le ſecond ſiécle. Il déclama enſuite dans ſon païs, mais avec peu de ſuccés; car on trouvoit que ſes diſcours manquoient de force. * Philoſtrate, *Soph.* 29.

ARISTOCLIDE, Tyran d'Orchoméne, dans le Péloponnéſe, ne pouvant ſe faire aimer de la belle Stymphalide, fit mourir ſon pére, & eut enſuite aſſez de cruauté pour maſſacrer lui-même cette fille, au pié de l'autel de Diane, où elle croyoit trouver un aſyle. Toute l'Arcadie, touchée d'une action ſi déteſtable, ſe ſouleva contre ce Tyran, & vengea la mort de Stymphalide, en le privant de la couronne & de la vie. * S. Jérôme, *contre Jovinien.*

ARISTOCLIE, fille de *Théophane*, Bourgeois d'une ville nommée anciennement *Haliartus*, dans la Béotie en Gréce, fut aimée de deux jeunes hommes, dont la paſſion & la jalouſie lui cauſérent la mort. L'un ſe nommoit *Straton*, & l'autre *Calliſthéne*; celui-ci étoit plus conſidéré, quoiqu'il fût moins riche que l'autre; & Théophane lui promit Ariſtoclie en mariage. Straton diſſimula ſon déplaiſir, & fit en ſorte qu'on le priât d'aſſiſter aux noces, feignant de vouloir conſerver l'amitié du pére, en perdant l'eſpérance qu'il avoit eue d'épouſer ſa fille; mais ſon deſſein étoit d'enlever celle qu'il aimoit paſſionnément. Il épia le tems qu'Ariſtoclie devoit aller à la fontaine de Ciſſoëſſa pour y ſacrifier aux Nymphes, ſuivant la cérémonie du païs; & étant accompagné de ſes meilleurs amis, il ſe ſaiſit de ſa perſonne. Calliſthéne s'oppoſa à cette violence, & voulut empêcher que Straton n'enlevât ſon épouſe; mais pendant que chacun de ces deux amans faiſoit des efforts extraordinaires pour tirer cette fille d'entre les mains de ſon rival, elle expira entre leurs bras. Straton ſe perça le ſein, & tomba auprès du corps d'Ariſtoclie; & Calliſthéne ne pouvant voir ce triſte ſpectacle, alla où ſon deſeſpoir le conduiſit, & ne parut plus. * Plutarque, *in Amat.*

ARISTOCRATE, I du nom, Roi d'Arcadie, étoit fils d'*Æchmis*, auquel il ſuccéda vers l'an 726 avant Jéſus-Chriſt. Ayant forcé une très belle fille, qui étoit Prêtreſſe d'un Temple proche d'Orchoméne, dédié à Diane, il irrita tellement ſes Sujets par ce ſacrilége, qu'ils ſe revoltérent contre lui, & l'accablérent à coups de pierres. Ils voulurent enſuite que le ſacerdoce de ce

Temple ne fût exercé que par une femme. Il eut un fils nommé *Hicétas*, qui régna après lui. * Pausanias, *in Arcadicis.*

ARISTOCRATE, II du nom, dernier Roi d'Arcadie, étoit fils d'*Hicétas*, & petit-fils d'*Aristocrate* I. Ayant mis une Armée sur pié, pour aller au secours des Messéniens ses Alliez contre les Lacédémoniens, il se laissa corrompre par argent, & dès le commencement de la bataille, fit retirer ses troupes; de sorte que les Messéniens furent entiérement défaits. Il refusa ensuite de commander l'Armée des Alliez: ce qui porta ses Sujets à une revolte générale, dans laquelle il fut assassiné. Son fils *Aristodéme* voulant régner après lui, passa pour un Tyran. * Pausanias, *in Arcadicis.*

ARISTOCRATES, fils d'*Hipparque*, Historien Grec, est cité par Plutarque dans la Vie de Lycurgue, & par Athénée, *l.* 3.

ARISTOCRATIE, sorte de Gouvernement où les plus nobles & les plus gens bien gouvernent & sont les maîtres. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 4. *c.* 8. dit que Moïse sur la fin de sa vie persuada à ceux de sa nation de garder cette espéce de Gouvernement, afin qu'ils n'eussent pour maîtres que les Loix que Dieu avoit données, & qu'il leur suffisoit que Dieu voulût bien être leur conducteur. Ils s'en tinrent là durant plusieurs années, qu'ils élisoient des Juges, pour les conduire dans la guerre, terminer les différents qui naissoient parmi eux en tems de paix, & faire observer les Loix. Le dernier fut le Prophéte Samuel, qui ayant gouverné le peuple plusieurs années avec une très grande intégrité, comme il se vit cassé de travaux & de vieillesse, voulut se décharger de ce grand fardeau sur les deux fils qu'il avoit, Joël & Abia ou Abija. Ceux-ci, qui n'étoient en rien semblables à leur pére, & les plus scélérats du monde, ne rendoient justice qu'à force de présens, & commirent mille excès qui aigrirent le peuple. Cela fit assembler les Principaux pour prier Samuel de leur donner un Roi, & que leur République passât du Gouvernement Aristocratique au Monarchique. Une telle proposition fit de la peine à Samuel, il n'y voulut point entrer; mais voyant que Dieu le permettoit ainsi, il y consentit, & Saül fut le premier Roi. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 8. *v.* 1. & 2. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *c.* 4.

ARISTOCREON, Auteur Grec, composa un Ouvrage de la Description de la Terre. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. & *l.* 6 *c.* 30.

ARISTOCREON, Tyran de Cypre. *Voyez* NICOCREON.

ARISTOCRITE, Historien Grec, fit des Commentaires Historiques de la ville de Milet, que les Anciens citent souvent. * Pline, *l.* 3. *c.* 31. &c. Joh. Meursii *Bibliotb. Græca.*

ARISTODEME, Descendant d'Hercule, est le premier de cette famille qui régna à Lacédémone. On prouve en divers endroits, & en particulier à l'Article d'ATHENES, que les Descendans d'Hercule se rendirent maîtres du Péloponnése l'an 2906 du Monde, & 1129 avant Jésus-Christ, 55 ans après la prise de Troye, & 25 plus tôt que ne le prétendent les autres Chronologistes. Aristodéme fut un de ceux qui eurent part à cette conquête. Lui, Téménès & Crespbonte étoient fils d'Aristomaque, & arriére-petits-fils d'Hyllus, qui avoit été tué cent ans auparavant par Echéme, Roi de Tégée. Pausanias & Apollodore écrivent qu'Aristodéme mourut dans les préparatifs de la guerre, & avant eux c'étoit l'opinion commune des Grecs dès le tems d'Hérodote; mais cet Auteur remarque que les Lacédémoniens, plus instruits de leur Histoire que leurs voisins, soutenoient le contraire. Nous croyons devoir les suivre, & dire avec eux, qu'Aristodéme ayant commandé une partie des troupes des Doriens, eut Lacédémone en partage, & qu'il y régna quelques années. Il avoit épousé Argée, qui descendoit de Polynice, & il en eut deux fils, qu'on nomme Procles & Eurysthénès, & qui lui succédérent. Thémas frére d'Argée gouverna le Royaume pendant leur minorité: c'est pourquoi on ne commence à compter les années de leur régne que de l'an 2933 du Monde, 1102 avant Jesus-Christ, où les Chronologies ordinaires placent l'entrée des Héraclides dans le Péloponnése. * Hérodote, *l.* 4 & 6.

ARISTODEME, Roi des Messéniens dans la Morée, fut élu après la mort d'Euphaès, malgré la concurrence de Cléonis & de Damis, qu'il combla depuis d'honneur. Il soutint une longue guerre contre les Lacédémoniens, qui ravageoient tous les ans son païs. Enfin la cinquiéme année de son régne, il y eut une bataille, dans laquelle Aristodéme fit un si grand carnage des ennemis, que pour peupler leur païs, ils furent obligez de prostituer leurs femmes & leurs filles à ceux qui n'étoient pas occupez à la guerre. C'est de ces mariages que naquirent les Parthéniens, qui, trente ans après, sous la conduite de Phalante, fils de celui qui avoit donné ce conseil, vinrent en Italie, & se saisirent de la ville de Tarente. Cependant Aristodéme, qui avoit sacrifié sa fille par ordre de l'Oracle, & pour le salut de la patrie, se tua sur son tombeau, après un régne de six ans & quelques mois. On met sa mort sous la XIV Olympiade, vers l'an 725 avant l'Ere Chrétienne. * Pausanias, *in Messeniacis.*

ARISTODEME I, fils d'*Aristocrate* II, Roi d'Arcadie, voulut régner après son pére; mais les Arcadiens ne voulurent point le reconnoître, & le regardérent comme un Tyran. On dit qu'il se retira à Cumes en Italie, & qu'il servit très utilement les Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Tarquin *le Superbe*; ce qui ne convient pas néanmoins avec l'Epoque de la premiére guerre des Messéniens. *Voyez* ARISTOCRATE. Dans la suite, étant de retour en Arcadie, il se remit sur le thrône de son pére; mais on ne le put pas souffrir longtems. Son faste & son luxe irritérent ses Sujets, & les parens de plusieurs Citoyens qu'il avoit bannis pour se saisir de leurs richesses, conspirérent contre lui, & le poignardérent dans sa chambre, où ils furent introduits par Xénocrite, fille d'un des Exilez, qu'il entretenoit. On raconte encore sa mort d'une autre maniére. Après qu'il se fut rendu maître de Cumes, il fit élever la jeunesse dans les délices & dans les plaisirs, & bannit de la ville les fils des principaux, dans le dessein pourtant de les faire tous mourir en un jour. Les Cuméens ayant découvert cette résolution, se joignirent aux Exilez, & l'ayant attiré dans une embuscade, *ils* lui ôtérent la vie. * Plutarque, *de Virtutibus Mulierum.*

ARISTODEME II, Tyran de Mégalopolis en Arcadie, fut adopté par Tritée, qui étoit un Citoyen fort riche de cette ville. Il vainquit les Lacédémoniens, & tua dans une bataille le Prince Acrotate, fils du Roi Cleomene II: ce qui arriva sur la fin de la CXVII Olympiade, vers l'an 309 avant Jésus-Christ. Depuis, Aristodéme fut assassiné par ses Sujets, qui ne voulurent plus de Souverain depuis Aristocrate II. * Plutarque, *in Agide & Cleomene.* Pausanias, *in Laconicis.*

ARISTODEME de Sparte, étant prêt de combattre dans la fameuse bataille des Thermopyles, entre les Lacédémoniens & les Perses, fut saisi tout d'un coup d'une fluxion sur les yeux, qui le mit hors d'état de servir. Ainsi ayant demandé son congé, il se retira, & fut le seul de trois cens, qui échappât de cette défaite. Lorsqu'il fut de retour à Sparte, on lui reprocha cette action, comme une lâcheté; ce qui lui fut si sensible, que pour montrer son courage, il se sacrifia dans la bataille de Platée, & se jetta dans un bataillon des ennemis, pour s'y faire tuer, la seconde année de la LXXV Olympiade, 479 ans avant Jésus-Christ. * Hérodote, *l.* 7.

ARISTODEME, Historien de la ville de Nysse, fils de *Ménécrate*, Disciple d'Aristarque, allégué par Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME, Grammairien de la ville de Nysse qui enseigna à Rhodes, & fut Précepteur des enfans du grand Pompée. * Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME d'Alexandrie, & un autre du même nom, qui étoit d'Elide. On ne sait pas à qui de tous ceux-là on doit attribuer divers Ouvrages historiques & fabuleux, cités par les Anciens. * Athénée, *l.* 6. 8. & 13. Plutarque, *aux Parallèles*, *c.* 35. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiss.* Varron, *de Ling. Lat.* Tertullien, *l.* 1. *de l'Ame*, *c.* 46. Suidas, &c.

* ARISTODEME de Carie,

ARISTODEME d'Elide,

ARISTODEME de Thébes, dont divers Auteurs ont fait mention. * Joh. Meursii *Bibliotb. Græca.*

ARISTODICUS, fils d'Héraclide de Cumes dans l'Asie Mineure, vivoit au tems de Cyrus, & étoit un des premiers hommes de sa patrie, lorsque ce Prince détruisit le Royaume de Lydie. Il semble qu'il ait eu part à la revolte de Pactias. Ce malheureux s'étant retiré à Cumes, on juges à propos de consulter l'Oracle avant que de le rendre aux Perses qui le redemandoient; & l'Oracle ayant ordonné qu'on le livrât, Aristodicus mécontent de cette réponse, fit ordonner une seconde députation dont il fut lui-même. La maniére dont il s'y prit pour convaincre Apollon qu'il avoit tort de vouloir que les Cuméens livrassent un homme qui s'étoit mis sous leur protection, est assez plaisante; il donna la chasse à tous les moineaux qui avoient leurs nids dans le Temple, & sans s'effrayer d'une voix, qui se faisant entendre du fond de l'autre, l'accusoit d'impiété & de sacrilége, il fit voir la conformité de ce qu'il faisoit avec ce que le Dieu demandoit des Cuméens. * Hérodote, *l.* 1.

ARISTOGENE, de Cnide, valet du Philosophe Chrysippe, puis Médecin d'Antigone I, Roi de Macédoine, dit *Gonatas.* Suidas parle d'un autre Médecin de ce nom, qui dédia divers de ses Ouvrages au même Prince: mais il y a apparence, que c'est le même Aristogéne, qui vivoit sous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant Jésus-Christ. * Vossius, *de Philosophis*, *c.* 11. *n.* 35.

ARISTOGITON, Athénien, de la famille d'Alcméon, opposée à celle de Pisistrate, tua avec Harmodius, sous la LXVI Olympiade, l'an 513 avant l'Ere Chrétienne, Hipparque frére d'Hippias, lequel voulant venger cette mort, fit mettre inutilement plusieurs personnes à la torture, entre autres, une Courtisane, qui aima mieux se couper la langue avec les dents, que de découvrir la conspiration. Les Athéniens dressérent depuis des statues à Aristogiton & à son compagnon, qui avoient ouvert le chemin à leur liberté. * Hérodote, *Terpsichore* ou *l.* 5. Thucydide, *l.* 6. *c.* 22. Plutarque. Pausanias, &c.

ARISTOGITON, Orateur, surnommé *le Chien*, parce qu'il mordoit un chacun par ses médisances, publia des Satyres contre Timothée, Timarque, & les autres Chefs des Athéniens. * Suidas, *in Aristogitone.*

* ARISTOGITON, Seigneur Athénien, ayant suivi le parti du Roi de Perse, fut livré à Parménion par le Gouverneur de Damas. * Q. Curce, *l.* 3. *ch.* 13.

ARISTOLAUS, excellent Peintre, dont parle Pline, qui le met au nombre de ceux qui exerçoient cet Art avec le plus de gloire. * *l.* 35. *c.* 11.

ARISTOLAUS, Tribun de l'Empereur Théodose *le Jeune*, fut choisi, à cause de son esprit & de sa piété, pour travailler à la réconciliation de S. Cyrille d'*Alexandrie*, & de Jean d'*Antioche*, qui soutenoit Nestorius. Il fit en sorte que ce dernier, en 432, souscrivit à tout ce qui avoit été ordonné dans le Concile d'Ephése, & s'unit avec les Orthodoxes, pour le bien de l'Eglise. * Baronius, *A. C.* 432.

ARISTOMAQUE, *Aristomachus*, pére d'Hippoméden, l'un des sept Chefs devant Thébes. Il étoit fils de Bias Roi d'Argos, & avoit épousé sa propre sœur Mythidica. * Apollodore, *l.* 3.

ARISTOMAQUE, nom d'un Auteur de Solos, qui a écrit un Traité des Abeilles, qu'il aimoit avec tant de passion, qu'il en nourrit durant plus de soixante ans. * Pline, *l.* 13. *c.* 24.

ARISTOMAQUE d'Athénes, composa un Ouvrage, pour apprendre comment il falloit faire le vin. * Pline, *l.* 1. *c.* 19.

ARISTOMAQUE, Tyran d'Argos dans le Péloponnése, vivoit vers la CXXX Olympiade, 258 ans avant Jésus-Christ. C'étoit un homme du caractére de ceux qu'on appelloit Tyrans, qui ayant usurpé l'autorité souveraine dans sa patrie, haïssoit tous ses Citoyens, parce qu'il devoit être haï de tous. Il avoit même

en ſoin de les déſarmer, & on ne pouvoit apporter aucunes armes dans Argos, ſans encourir de grandes peines. Aratus Préteur des Achéens, qui haïſſoit tous les Tyrans, avoit réſolu de délivrer Argos de celui-ci. Eſchyle & Chariméne entrérent dans ſes vues, il leur envoya ſecrettement des poignards ou courtes épées, & tout étoit prêt, lorſqu'il prit fantaiſie à un des Conjurez de mettre de la partie un homme qui ne plaiſoit pas à Eſchyle. Il n'en fallut pas davantage pour tout perdre. Eſchyle entreprit de faire le coup ſans Chariméne, & celui-ci le fachant, alla avertir le Tyran de ſe garentir, dans le moment où on marchoit à lui. Cet incident ne retarda pourtant ſa mort que de quelques jours, & peu après il fut aſſaſſiné par ſes propres Eſclaves. * Plutarque, *in Arato*.

ARISTOMAQUE le jeune, autre Tyran d'Argos, avec le ſecours du Roi de Macédoine ſuccéda à Ariſtippe, qui avoit pris la place d'Ariſtomaque. On ne ſait rien de lui juſqu'au tems où Aratus lui perſuada de renoncer à la Tyrannie, & de joindre ſa patrie libre à la République des Achéens. Dans cette occaſion, quoiqu'il fût fort riche, il exigea cinquante talens pour renvoyer les ſoldats qu'il avoit à ſa ſolde, ce qui n'empêcha pas que l'année d'apres les Achéens ne le fiſſent Préteur. Il conſerva toûjours enſuite beaucoup d'autorité dans ſa patrie, & il fut un de ceux qui ſe ſéparérent les premiers des Achéens, lorſqu'ils les virent avoir du deſſous dans la guerre contre Cléomène Roi de Lacédémone; mais ce Prince ayant été vaincu enſuite, & chaſſé de toutes ſes conquêtes par Antigone Roi de Macédoine, il fut puni ſévérement de tout le mal qu'il avoit fait autrefois à ſes Citoyens, & de ſa déſertion; car on le condamna à être jetté du port de Cenchrée dans la mer, ce qui fut exécuté vers l'an 222 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque, *in Arato*.

* ARISTOMAQUE d'Héraclée, fut envoyé pour combattre les Lacédémoniens. * Thucydide, *l.* 1.

* ARISTOMAQUE, ſœur de Dion & femme de Denys le Tyran de Syracuſe, eut de lui deux fils, ſavoir, Hipparinus & Niſée, & deux filles, ſavoir Sophroſyne & Aréte. Il donna la premiére en mariage à ſon propre fils qui fut ſon ſucceſſeur, & l'autre à Dion dont elle étoit la niéce.

* ARISTOMEDE, Grec de nation, & l'un des Généraux du Roi de Perſe, commandoit dans l'Armée de Darius, un corps de vint mille hommes. * Q. Curce, *l.* 3. *ch.* 9.

ARISTOMENE, Général des Meſſéniens, qui leur perſuada d'abandonner les Lacédémoniens, ce qui leur réuſſit ſi bien, qu'ils gagnérent une grande victoire ſur eux, en la XXIV Olympiade, environ 70 ans aprés la fondation de Rome, ce qui revient à l'année 3351 du Monde, & 684 avant la Naiſſance de Jéſus-Chriſt. St. Jérôme loue beaucoup la candeur & la chaſteté d'Ariſtoméne, parce qu'il avoit empêché que douze Vierges Lacédémoniennes, que ſes Soldats avoient enlevées d'un ſacrifice ſolennel, célébré à l'honneur de Diane, ne fuſſent violées. Ces Vierges furent rachetées par leurs parens, & obtinrent la permiſſion de retourner chez elles: mais ayant apris qu'Ariſtoméne couroit quelque grand risque, où il y alloit même de ſa vie, elles ne voulurent point ſe retirer avant que d'avoir vu leur Bienfaiteur en parfaite ſûreté. Selon le rapport de Pauſanias, Ariſtoméne mérite d'être mis au rang des plus grands Généraux, à cauſe de ſon courage, de ſa valeur, & de ſes grandes actions. Il lui eſt arrivé dans des batailles, d'avoir tué, de ſa propre main, juſques à cent Lacédémoniens. Un jour il entra même dans leur ville, & ſuſpendit de nuit ſon bouclier dans le Temple de Minerve, afin qu'il fût pour eux un objet de terreur. Dans une bataille, où il avoit défait les Lacédémoniens, il en fut fait néanmoins priſonnier, & à leur retour on le précipita, avec pluſieurs autres Meſſéniens, dans un foſſé, ou plutôt dans une caverne, nommée *Kéada*, dont perſonne ne s'étoit jamais ſauvé. Pluſieurs des Meſſéniens moururent de cette chûte, ſur le champ, & les autres peu après; mais le Général en ſortit par le moyen d'un renard, qui avoit accoutumé d'entrer dans la caverne, pour s'y repaître des cadavres des malheureux. Ariſtoméne jugea d'abord que cet animal ne pouvoit pas être deſcendu par le précipice, par lequel on jettoit ceux qui étoient deſtinez à une mort auſſi cruelle; mais que néceſſairement il devoit s'être procuré quelque entrée du côté d'une plaine. Là-deſſus, enveloppant ſa main de ſon manteau, il ſaiſit le renard par la queue, & s'en fit ainſi conduire juſques à ſa ſortie accoutumée. Comme il la trouva fort étroite, il vint à bout de l'élargir ſuffiſamment en ſe ſervant, pour cet effet, des os qui y étoient en abondance. Quelque tems après, ſept ſoldats Crétois le prirent de nouveau, & le menérent lié & garotté dans un corps de garde; mais les Soldats qui devoient le garder s'étant tous enivrez ils s'endormirent, & Ariſtoméne profitant de l'occaſion, s'approcha du feu, brûla les cordes dont il étoit lié, tua les Gardes avec leurs propres armes, & ſe ſauva ainſi de leurs mains. Pauſanias rapporte ce fait avec des circonſtances un peu différentes & plus vraiſemblables. Il dit que les Gardes, qui conduiſoient Ariſtoméne, voulurent paſſer la nuit dans une cabane de Païſans; que la fille de cette chétive hôtellerie leur donna tant à boire, qu'ils furent noyez dans le vin; qu'enſuite ayant pris le ſabre d'un d'entre eux, elle coupa les cordes dont Ariſtoméne étoit lié; qu'elle lui remit le glaive, & qu'il s'en ſervit pour égorger ſes Gardes. Un cœur auſſi généreux que celui de ce grand homme, ne put pas lui permettre que l'action de cette Héroïne demeurât ſans récompenſe. Il fit donc venir ſon fils *Gorgus* âgé de 18 ans, & l'engagea à épouſer la Puiſane ſa libératrice. *Voyez* l'Article GORGUS. Les autres exploits d'Ariſtoméne contre les Lacédémoniens ſont en grand nombre. Pauſanias nous en a laiſſé un ample détail, qui à la vérité paroit entremêlé de quantité de récits qui ſentent la fable & la ſuperſtition. Nous ne rapporterons ici, que le précis des actions les plus remarquables. La prémiere victoire qu'Ariſtoméne remporta ſur les Lacédémoniens combattans ſous Anaxandre leur Roi, fut auprès d'un village appartenant aux Meſſéniens, & qui tiroit ſon nom du tombeau d'un ſanglier. Le Général des Meſſéniens y fit paroître tant de courage, tant d'activité, & tant de force, qu'on pouvoit comme avancer que le gain de la bataille n'étoit dû qu'à ſon bras. Les Lacédémoniens remplis de terreur, crurent devoir recourir à la trahiſon. Ils tâchérent de corrompre, par une grande ſomme d'argent, Ariſtocrate Chef des Arcadiens. Ils y réuſſirent en ſe couvrant de honte, puiſque juſques-là on ne s'étoit point ſervi parmi les Grecs de moyens auſſi lâches pour gagner une victoire. Ariſtoméne au contraire en brilla davantage, parce que la plus puiſſante République de la Gréce étoit obligée d'en venir là, pour pouvoir lui tenir tête. Ariſtocrate cacha ſa perfidie juſques à la veille de la bataille; ſes Arcadiens formérent la plus grande partie de l'aile gauche & du corps de bataille de l'Armée d'Ariſtoméne, qui alors n'avoit point avec lui ſes autres Alliez. Lors donc que le combat devoit commencer, Ariſtocrate répandit une terreur panique parmi ſes Arcadiens, & leur perſuada de prendre la fuite, ce qu'ils firent en rompant les rangs des Meſſéniens, qui eurent beau vouloir les arrêter; ni piéres, ni menaces, ni injures, tout fut inutile pour retenir ces traîtres. Malgré cette déſertion, Ariſtoméne, avec le peu de troupes qui lui reſtoient, balança pendant longtems la victoire, & la voyant perdue pour lui, il ſe retira ſur la montagne d'*Eva*, où il ſe retrancha avec le débris de ſon Armée. Les Lacédémoniens ne tardérent pas à l'aſſiéger, mais il ſut ſe ſoutenir pendant onze ans. Ariſtoméne, qui juſques alors avoit commandé des Armées formidables, ſe vit réduit à aller en parti. Il y réuſſit ſi bien, qu'il ne harcela pas moins les Lacédémoniens par les pelotons, qu'autrefois par ſes nombreuſes Armées. Il ſut ſi bien prendre ſon tems, que lui ſeul fit ordinairement la recolte des grains qui étoient ſemez autour de la montagne, de ſorte que les Lacédémoniens ſe virent obligez d'ordonner qu'on n'enſemençât plus ces champs, ce qui cauſa de grands murmures parmi les leurs. Pendant ce tems-là, Ariſtoméne ayant voulu ſurprendre la ville d'Amyclas, fut lui-même pris priſonnier, & jetté dans la caverne de *Kéada*, d'où il s'évada comme on l'a dit. Les Lacédémoniens le croyant mort, ſe relâchérent, & lorſqu'ils y penſoient le moins, il les attaqua dans leur camp & en fit un grand carnage. Alors Ariſtoméne offrit le fameux ſacrifice, qu'on appelle *Hécatompboure*, ou *de Cent Morts*, ſacrifice qui n'étoit permis qu'aux Guerriers qui avoient tué cent ennemis de leurs propres mains, en une ſeule bataille. On aſſûre qu'il avoit offert le même ſacrifice deux fois auparavant. C'eſt ainſi qu'Ariſtoméne réſiſta pendant onze ans, aux ennemis de ſa patrie. Sans doute qu'il l'auroit fait encore plus longtems, ſans un cas imprévu qui a cauſé la déſolation entiére de la République des Meſſéniens. Voici le fait: Un Pâtre Lacédémonien ayant ſu ſe faire aimer de la femme d'un Meſſénien, qui demeuroit dans un fauxbourg du Fort des Meſſéniens, paſſoit avec elle la nuit lorſque le mari étoit de garde. Un jour le Soldat, chaſſé par le mauvais tems, vint qu'on ne l'attendoit point. Le Pâtre décampe, & s'étant tapi, entendit que le Meſſénien diſoit, que les remparts étoient abandonnez. Malheureuſement alors Ariſtoméne étoit allié. Le Berger Lacédémonien profita de l'avis, & en fit part à *Empetome* qui commandoit alors l'Armée. La ville fut eſcaladée & le carnage affreux. Ariſtoméne & Gorgus firent les premiers tête à l'ennemi; & quoique vaincus on les reſpecta, eux & leur troupe, & on leur permit de ſe retirer. Cette troupe couverte de gloire, quoiqu'infortunée, paſſa en Arcadie & y fut très bien reçue de ſes anciens Alliez, qui offrirent de partager avec elle leurs habitations & leurs champs. Ariſtoméne ne perdit pas courage. Il conçut un projet plus hardi, que tout ce qu'il avoit fait auparavant. Il communiqua ſon projet à ſes Meſſéniens, & leur propoſa d'aller ſurprendre la ville de *Sparte*. Ils s'y réſolurent. Trois cens Arcadiens des plus braves, ſe joignirent encore à eux. Le coup n'auroit pas manqué, puiſque les Lacédémoniens étoient encore occupez au pillage d'*Era*, & que Sparte étoit ſans murailles. Mais le même Ariſtocrate, qui déja avoit trahi une fois les Meſſéniens, envoya un meſſager à Sparte pour avertir les Lacédémoniens du deſſein d'Ariſtoméne. Le Meſſager fut arrêté à ſon retour, & le traître découvert; ce qui anima tellement les Arcadiens, qu'ils lapidérent Ariſtocrate & jetterent ſon corps à la voirie. Pour ce qui eſt des Meſſéniens, il n'y eut, après cela, plus rien à faire pour eux dans la Gréce. C'eſt pourquoi ils réſolurent de ramaſſer tous leurs autres Concitoyens, & de s'embarquer pour fixer ailleurs leur demeure. Ils abordérent en Sicile & prirent la ville de *Zancle*, où ils établirent une nouvelle République ſur le modéle & ſous le nom de celle qu'ils avoient eue dans la Gréce. Il n'y eut que cette ſeule différence dans le nom, c'eſt que ſelon le Dialecte de Sicile, au lieu de *Meſſéne*, ils prononçoient *Meſſana*. Aujourd'hui cette ville s'appelle *Meſſine*. Quant à Ariſtoméne, qui avoit fait vœu de faire la guerre aux Lacédémoniens juſques à ſa mort, il ne fut pas de la navigation: mais il leur donna pour Conducteurs, *Gorgus* ſon fils, & *Manticle*, fils de *Théocle* fameux Prêtre Meſſénien. Cependant Ariſtoméne ne put plus rien exécuter contre les Lacédémoniens. Il maria fort avantageuſement ſa ſœur, & trois filles qu'il avoit. La cadette fut mariée à *Damagéte* Roi de *Jaliſe* dans l'Iſle de Rhodes. Ce Prince l'épouſa, parce que l'Oracle de Delphes lui avoit ordonné de prendre en mariage la fille du plus excellent & du plus vaillant des Grecs. Ariſtoméne conduiſit lui-même ſa fille à *Jaliſe*, & y mourut, ſans avoir pu exécuter un grand voyage qu'il avoit eu deſſein de faire. Les Rhodiens lui élevérent un tombeau des plus ſuperbes, ſelon le rapport de Pauſanias. Mais Pline dit qu'Ariſtoméne fut pris une troiſiéme fois par les Lacédémoniens, qui le tuérent: & qui trouvérent, en ouvrant ſon corps, qu'il avoit le cœur tout velu, ce que les Naturaliſtes diſent

ſent être la marque d'un courage extraordinaire. Les Meſſéniens avoient donné le titre de Roi à Ariſtomène après ſa prémiére victoire contre les Lacédémoniens, mais il les en remercia, & ſe conſerva celui de Général. * Diodore de Sicile, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 4. Plutarque, *in Rom.* Polyen, *in Stratag.* Pline, *l.* 11. *c.* 37. *&c.*

ARISTOMENE d'Athénes, Poëte Grec, a vécu ſous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 428 avant Jéſus-Chriſt. On le ſurnomma *ὀψοποιὸς*, *jamarum fabricator*. Les autres diſent *τυροποιὸς*, *caſeos parans*. Il compoſa pluſieurs Comédies. * Suidas. Lilio Giraldi. Voſſius, &c. Joh. Meurſii *Bibliotb. Attica.*

ARISTOMENE de Cappadoce, Philoſophe Payen, ſous l'empire de Julien, dans le IV ſiécle. Ce Prince lui écrivit une Lettre, pour ſe plaindre de ce qu'il ne l'étoit pas venu trouver à Rome, ainſi que pluſieurs autres Philoſophes. * Julien, *Epiſt.* 4.

* ARISTOMENE, envoyé par Darius pour reprendre la côte de l'Helleſpont, fut battu par la Flotte des Macédoniens qu'Alexandre avoit fait venir de Gréce. * Q. Curce, *l.* 4. *ch.* 1.

* ARISTOMENE, Auteur Athénien, avoit écrit *des Sacrifices & de l'Agriculture.* Il eſt cité par Athénée, par Varron & par d'autres. *Voyez* Joh. Meurſii *Bibliotheca Attica.*

ARISTON, fils d'*Agaſiclès*, lui ſuccéda au Royaume de Lacédémone. Il épouſa une femme extrêmement laide, qui devint, à ce qu'on dit, la plus belle perſonne de ſon tems, après ſon mariage. Elle enfanta Démaratus, au ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe. Ce qui parut ſi incroyable à Ariſton, qu'ayant appris cette nouvelle dans le tems qu'il étoit aſſemblé avec les Ephores, il s'écria, qu'il n'étoit pas le pére de cet enfant. On cite de lui pluſieurs reparties, qui méritent d'être remarquées. Quelqu'un lui ayant dit, que le devoir d'un Roi étoit de faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis, il répondit, *Qu'il étoit bien plus ſéant à un Roi de conſerver ſes amis, & de ſavoir ſe faire de bons amis, de ſes propres ennemis.* On lui demanda un jour, combien il y avoit de Lacédémoniens, il repondit, *Qu'il y en avoit autant qu'il en falloit pour repouſſer leurs ennemis.* Sachant que l'on avoit fait une Oraiſon funébre en l'honneur des Athéniens, qui avoient été tuez en combattant vaillamment contre les Lacédémoniens, il dit, *S'ils honorent tant ceux qui ont été vaincus, quels honneurs meritent ceux qui ont remporté la victoire?* Ariſton avoit pour Collégue Anaxandride, qui vivoit environ la LX Olympiade, & 540 ans avant Jéſus Chriſt. * Plutarque, *aux Apophthegmes Laconiques.*

ARISTON, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, & Général de la Cavalerie Péonienne, defit Satropate, qui commandoit celle des Perſes. * Quinte-Curce, *l.* 4.

ARISTON, de l'Iſle de Chio, ſurnommé *Siréne*, Philoſophe Stoïcien, fut Diſciple de Zénon, & vivoit ſous la CXXXVI Olympiade, vers l'an 236 avant Jéſus-Chriſt. Il ſoutenoit, que le ſouverain bien conſiſte à n'avoir que de l'indifférence pour tout ce qui eſt entre le vice & la vertu; Qu'un Sage eſt ſemblable à un bon Comédien, lequel ſoit qu'il faſſe le perſonnage d'un Roi, ſoit qu'il faſſe celui d'un valet, réuſſit également bien. Il comparoit les raiſonnemens des Logiciens aux toiles d'araignées, qui ſont toûjours inutiles, quoique remplies de beaucoup d'artifice. Il rejettoit la Logique, parce qu'elle ne nous ſert de rien; & la Phyſique, parce qu'elle ſurpaſſe les forces de notre eſprit. Quoiqu'il eût retenu la Morale, il en retrancha beaucoup; car il voulut qu'on n'enſeignât rien ſur les devoirs particuliers de la vie civile, comme du mari envers la femme, &c. mais qu'on enſeignât ſeulement en gros ce que c'eſt que la Sageſſe: ſur quoi Sénéque le blâme avec raiſon. Ariſton diſoit que la nature de Dieu n'étoit pas intelligible; ce qui porte à croire qu'il négligeoit abſolument la contemplation des choſes divines. Il fut l'antagoniſte d'Arcéſilas ſur l'hypothéſe de l'Incertitude. On dit qu'il étoit fort chauve, & que ce fut ce qui lui cauſa la mort, le Soleil lui ayant brûlé la tête. Il devint voluptueux ſur la fin de ſes jours, & ſa Secte dura peu. On aſſure qu'il avoit beaucoup de talent pour perſuader ce qu'il vouloit. Il écrivit divers Ouvrages, des Dialogues ſur les Dogmes de Zénon, des Lettres, des Commentaires de la Vanité, onze livres d'uſage, &c. Divers Auteurs attribuent quelques-uns de ces Traitez à ARISTON d'Alexandrie, Philoſophe Péripatéticien, qui vivoit du tems d'Auguſte, & qu'on croit être le même qui a compoſé un Traité du Nil, cité par Strabon. Diogéne Laërce parle de lui, & d'un autre de l'Iſle de Céa ou Zia, auſſi Péripatéticien, différent de celui d'Alexandrie, Auteur de divers Traitez; d'un Muſicien d'Athénes; d'un cinquiéme, qui a compoſé des Tragédies; & d'un qui a écrit de la Rhétorique. Cet ARISTON, qui a compoſé des Tragédies, eſt apparemment le même qu'on chaſſa d'Athénes, pour avoir joué dans ſes piéces Ménelthée, qui étoit un homme très puiſſant dans cette ville. * Diogéne Laërce, *in Ariſtone*, *l.* 7. Strabon, *l.* 17. Plutarque. Athénée. Bayle, *Diff. Crit.*

ARISTON, fut celui dont Hérode, Roi de Chalcide, & Chelcias ſe ſervirent, pour ſe défaire de Silas, autrefois Général des Armées du grand Agrippa, après la mort de ce Prince, l'an troiſiéme de l'Empire de Claude, & le 43 de Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *ch.* 7.

ARISTON (Titus) Juriſconſulte Romain ſous l'empire de Trajan, étoit fort honnête homme, & entendoit parfaitement le Droit Public & le Droit Civil, l'Hiſtoire, & les Antiquitez. S'il ne répondoit pas promptement aux queſtions qui lui étoient faites, c'étoit à cauſe que par la force de ſon jugement il remontoit juſqu'aux ſources des raiſons du pour & du contre, afin de les comparer enſemble. Un homme d'ailleurs ennemi du luxe & ſans aucun faſte, qui cherchoit la recompenſe d'une belle action dans l'action même, & non pas dans les applaudiſſemens de la multitude. Il ne faiſoit point profeſſion d'être Philoſophe: mais aucun de ceux qui en faiſoient profeſſion ne le ſurpaſſoit dans la pratique de la vertu. Il fit paroître une fermeté d'eſprit incomparable durant une longue maladie, & il pria enfin ſes amis de demander aux Médecins, s'il en pouvoit réchaper. Il leur déclara qu'en cas qu'on la jugeât incurable, il ſe donneroit la mort; mais que s'il en pouvoit être quitte pour ſouffrir longtems, il ſe réſoudroit à vivre, & accorderoit cela aux prières de ſa femme, aux larmes de ſa fille, & aux déſirs de ceux à qui il parloit. Les Medecins donnérent d'aſſez bonnes eſpérances. Quelques-uns aſſurent qu'Ariſton parvint à une extrême vieilleſſe; mais la preuve qu'ils en alléguent n'eſt pas concluante. Pline *le Jeune* ſon ami fait un bel éloge de lui dans la XXII de ſes Lettres, *l.* 1. & il y raconte pluſieurs particularitez d'Ariſton. Il fut Auteur de quelques Livres, dont les Pandectes font mention. On peut auſſi voir *Aulu-Gelle*, qui avoit lu dans un Ouvrage d'Ariſton, que toutes ſortes de vols étoient permis dans l'ancienne Egypte. * Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 18. Pline, *Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 22. Bayle, *Diff. Crit.*

ARISTON, Hiſtorien Grec, étoit de Pella, ville de Judée. Il vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Adrien, & il écrivit un Ouvrage, où il parloit de la derniére rebellion des Juifs. La Chronique d'Alexandrie dit qu'il préſenta à cet Empereur une Apologie pour les Chrétiens, à Athénes, la 18 année de ſon régne. * Euſébe, *Hiſtoire Eccleſ. l.* 4. *c.* 6. Nicéphore Calliſte, *l.* 3. *Hiſtor. c.* 24.

ARISTONE, fille de Cyrus *le Grand*, fut mariée à Darius fils d'Hyſtaſpès Roi de Perſe, qui l'aima ſi paſſionnément, qu'il lui fit dreſſer des ſtatuës, & ordonna au peuple de les adorer. * Cteſias.

ARISTONIQUE (*Ariſtonicus*) un des Tyrans des Méthymnéens, fut livré par Alexandre *le Grand* à la fureur du peuple, qui, pour ſe reſſentir des outrages qu'il en avoit reçus, après l'avoir déchiré par les tourmens, le précipita du haut des murailles. * Quinte-Curce, *l.* 4.

ARISTONIQUE, fils d'*Eumenès*, & d'une concubine native d'Ephéſe, irrité de ce qu'Attalus avoit donné le Royaume de Pergame aux Romains, mit des troupes ſur pied, pour s'y maintenir, & défit le Conſul P. Licinius Craſſus, la 3 année de la CLXII Olympiade, 130 ans avant Jéſus Chriſt. Mais la même année le Conſul Perpenna le prit, & l'ayant fait conduire à Rome, il y fut étranglé en priſon par ordre du Sénat. * Tite-Live, *l.* 59. Juſtin, *l.* 36. Florus. Eutrope. Oroſe. Velleius, &c.

ARISTONIQUE de Tarente, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. On lui attribue quelques Ouvrages de fables, &c. * Photius, *Cod.* 190. Voſſius. Simler, &c.

ARISTONIQUE, natif de Caryſtos, ville de l'Iſle d'Eubée, étoit un habile joueur de paume, qui gagna l'eſtime d'Alexandre *le Grand*. Les Athéniens lui donnérent le droit de Bourgeoiſie, & lui dreſſérent une ſtatuë, comme à un homme qui étoit digne d'être mis au rang des Illuſtres. * Cœlius Rhodig. *l.* 20. *ch.* 14.

ARISTONYME, Poëte Comique, vivoit vers la CXXX Olympiade, & environ l'an 260 avant Jéſus-Chriſt. Il fut Bibliothécaire de Ptolomée *Philopator*, après Apollonius, qui avoit eu le même emploi après Eratoſthéne, ſous le régne de Ptolomée *Philadelphe*. Ariſtonyme mourut d'une retention d'urine, âgé de 77 ans, ſelon Suidas. Il y en a eu un, Joueur de luth d'Alexandre *le Grand*. * Plutarque, *de Fort. Alexand.*

ARISTOPHANE, Archonte, ou Préteur d'Athénes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 17. *c.* 49.

ARISTOPHANE, floriſſoit à Athénes vers la LXXXVI Olympiade & les ſuivantes, c'eſt à dire, environ depuis l'an 436 avant Jéſus-Chriſt, & longtems après. On ignore de quel païs & de quelle ville il étoit. Il a écrit plus de cinquante Comédies, dont il ne nous reſte plus qu'onze. Les Athéniens firent tant d'état des piéces d'Ariſtophane, que par un decret public, ils l'honorérent d'une couronne faite d'une branche de l'Olivier ſacré qui étoit dans la citadelle, en reconnoiſſance du ſoin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la République. Sa haine contre Socrate paroît aſſez en ſa Comédie des Nuées, pleine d'invectives contre ce Philoſophe, & par quelques autres traits de Satyre, comme l'a remarqué Diogéne *Laërce*. Plutarque a fait un Traité, dans lequel il fait le parallèle d'Ariſtophane & de Ménandre, donnant tout l'avantage à ce dernier, par quelque chagrin qu'il avoit, peut-être, de voir ſon ami Socrate ſi maltraité dans ſa Comédie des Nuées. Ludolphe Kuſter a donné en 1710 les onze Comédies d'Ariſtophane, en Grec & en Latin, corrigées ſur les manuſcrits, & accompagnées des anciennes ſcholies, & des notes de divers Savans, imprimées *in folio* à Amſterdam, *pp.* 580 pour les Comédies, *pp.* 324 pour les notes, ſans y comprendre les Prolégomenes & les Tables. Cette édition eſt magnifique, & l'on peut voir dans le Journal des Savans, de Paris (au 5 Août 1710) ce qui la diſtingue de toutes celles qui l'ont précédée. * Diogene. Lilio Giraldi. Scaliger. Voſſius. T. le Fevre, *des Poëtes Grecs*, &c.

ARISTOPHANE de Byzance, diſciple d'Eratoſthéne, & l'un des célébres Grammairiens de ſon tems, vivoit ſous le régne de Ptolomée *Evergete*, & de Ptolomée *Philopator* Roi d'Egypte: c'eſt à dire, vers la CXL Olympiade, & environ 220 ans avant Jéſus Chriſt. Il mourut âgé de quatre-vints ans, & a écrit quelques Ouvrages citez par les Anciens. * Athénée, *l.* 9. 13. & 14. Diogéne Laërce, *en la Vie de Platon*, *l.* 3. & *en celle d'Epicure*, *l.* 10. Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

ARISTOPHON, Poëte, Auteur d'une Comédie nommée

Pla-

Philoctete, ſelon Plutarque. Diogéne *Laërce* en cite un de ce nom dans la Vie de Pythagore, *au l.* 8. & Diodore de *Sicile*, un Préteur de Athéniens, *au l.* 17. *c.* 62.

* ARISTOPHONTE, Auteur cité par Fulgence, *Mythol. l.* 3. *Voyez* Joh. Meurſii *Bibliotheca Græca*.

ARISTOTE ou BATTUS, fondateur de Cyréne. *Voyez* BATTUS.

ARISTOTE, Philoſophe, Chef de la Secte des Péripatéticiens, étoit fils de Nicomaque & de Feſtiade, né à Stagire, petite ville de la Macédoine, ou de la Thrace, dans la XCIX Olympiade, environ 384 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. On prétend que Nicomaque ſon pére, Médecin d'Amyntas ayeul d'Alexandre *le Grand*, tiroit ſon origine d'Eſculape. Ariſtote perdit ſon pére & ſa mére dans les premiéres années de ſon enfance. Proxéne, ami de ſon pére, prit ſoin de ſon éducation, & l'éleva mal. Car lorſqu'Ariſtote eut commencé d'étudier la Grammaire, puis la Poëſique, il quitta ſes études par libertinage. Il réuſſit pourtant à la Poëſie. Porphyre & Euſtathius font mention d'un Poëme qu'il compoſa ſur la mort des Guerriers, qui furent tuez au ſiége de Troye. Ayant diſſipé par ſes débauches une partie du bien que ſon pére lui avoit laiſſé, il prit le parti des armes. Mais ne réuſſiſſant pas dans cette profeſſion, il alla à Delphes conſulter l'Oracle ſur le parti qu'il devoit prendre. L'Oracle lui ordonna d'aller à Athénes, & de s'appliquer à la Philoſophie. Il étoit alors dans la 18 année de ſon âge, & il étudia la Philoſophie, non ſous Socrate, (comme Ammonius & le Cardinal Beſſarion l'ont cru, contre le ſentiment de Diogéne Laërce,) mais ſous Platon. Socrate étoit mort dès l'an 400 avant Jéſus-Chriſt ſous la XCV Olympiade, & avant la naiſſance d'Ariſtote. Ce dernier ne finit ſes études qu'à la trente-ſeptiéme année de ſon âge. On aſſûre qu'ayant déja diſſipé ſes biens, il fut obligé d'exercer la Pharmacie à Athénes. Cependant, il étudia avec une ſi grande application, qu'il ſurpaſſa tous ceux qui étoient dans l'Ecole de Platon, & quand quelque indiſpoſition ou quelque affaire l'empêchoit de s'y trouver, on diſoit que le Philoſophe de la Vérité n'y étoit pas. Il étoit infatigable dans ſon travail; & ſa paſſion d'apprendre s'augmentant de jour en jour, il parcourut tout ce qui ſe trouva d'Ecrits ſur la Philoſophie, qui étoient alors en quelque réputation. Diogéne Laërce remarque qu'il mangeoit peu, qu'il dormoit encore moins; & que, pour réſiſter à l'accablement du ſommeil, il étendoit hors du lit une main dans laquelle il avoit une boule d'airain, afin de ſe réveiller au bruit qu'elle faiſoit en tombant dans un baſſin. Ce qu'Alexandre *le Grand* pratiqua depuis, au rapport d'Ammien Marcellin. Il approfondiſſoit extrémement les choſes, & les réduiſoit en ordre, après les avoir approfondies. C'eſt pour cette raiſon que Galien loue Ariſtote d'avoir été le premier des Philoſophes qui a cherché à fond les cauſes générales de tous les Etres, & qui a le plus deſcendu dans le détail. Clement d'Alexandrie & Euſébe prétendent, peut être ſans fondement, qu'Ariſtote eut à Athenes diverſes conférences avec un Juif, pour s'inſtruire des Sciences & de la Religion des Egyptiens. Ainſi il ſuppléa au voyage d'Egypte, qu'on croyoit alors néceſſaire pour devenir ſavant. Il y avoit environ quinze ans qu'Ariſtote étudioit ſous Platon, lorſqu'il commença à prendre des ſentimens differens de ceux de ſon Maître. Celui ci en conçut du dépit, s'en plaignit hautement, & traita ſon Diſciple de rebelle & d'ingrat. Après la mort de Platon, qui arriva la premiére année de la CVIII Olympiade, 348 ans avant Jéſus Chriſt, Ariſtote quitta Athenes, & ſe retira à Atarne petite ville de la Myſie vers l'Helleſpont, où regnoit alors Hermias ſon ancien ami. Ce Prince lui donna ſa ſœur, ou ſelon d'autres, ſa fille ou ſa petite-fille Pythias en mariage. Ariſtote fut ſi tranſporté d'amour pour cette Dame, qu'il lui offrit des ſacrifices. Trois ans après, Hermias ayant été pris par Memnon Général des Armées du Roi de Perſe, Ariſtote ſe retira à Mityléne capitale de Lesbos, où il demeura quelque tems. Philippe Roi de Macédoine ayant ſu en quelle reputation étoit Ariſtote, l'engagea à prendre ſoin de l'éducation de ſon fils Alexandre, alors âgé d'environ quatorze ans. Ariſtote accepta ce parti; & en huit années qu'il fut auprès de ce Prince, il lui enſeigna l'Eloquence, la Phyſique, la Morale, la Politique, & une certaine Philoſophie qu'il n'apprenoit à perſonne, comme dit Plutarque. Philippe fit ériger des ſtatues à Ariſtote, & rebâtir Stagire, qui avoit été ruinée par les guerres. Depuis, Ariſtote perdit les bonnes graces d'Alexandre, pour être trop entré dans les intérêts de Callisthéne, qui étoit ſon parent, & que ce Prince fit expoſer aux lions, pour avoir écouté, diſoit-il, des propoſitions que lui fit Hermolaüs contre ſa vie. Ariſtote fut ſoupçonné d'y avoir eu part. Quelque tems après il ſe retira à Athénes, où il établit ſa nouvelle Ecole. Les Magiſtrats le reçurent très-bien, car à ſa conſidération Philippe avoit fait beaucoup de graces aux Athéniens. Ils lui donnérent le Lycée, où il philoſophoit en ſe promenant, d'où ſa Secte fut appellée *la Secte des Péripatéticiens*. Ce lieu en peu de tems devint célébre par le concours d'un grand nombre de Diſciples. Ce fut alors qu'il compoſa ſes principaux Ouvrages. Neanmoins Plutarque dit qu'Ariſtote avoit déja écrit ſes Livres de Phyſique, de Morale, de Métaphyſique, & de Rhetorique. Il rapporte même qu'Alexandre lui écrivit une Lettre par laquelle ce Prince ſe plaignoit qu'Ariſtote avoit avili le prix de quelques-uns de ſes Livres, en les rendant publics. Le même Plutarque dit auſſi que ce Philoſophe, pique des ſoupçons d'Alexandre, & des préſens qu'il avoit envoyez à Xenocrate, en conçut tant de reſſentiment, qu'il eut part à la conjuration d'Antipater contre ce Prince. Les partiſans d'Ariſtote ſoutiennent que cette opinion fut ſans fondement, & que du moins elle ne fit aucune impreſſion ſur l'eſprit d'Alexandre, qui lui ordonna de s'appliquer à l'Hiſtoire de ce qui regarde les Animaux. Il lui envoya, pour fournir à la dépenſe de cette étude, huit cens talens, qui ſont quatre cens quatre-vingt mille écus de notre monnoye, ſelon la ſupputation de Budé, & il lui donna un grand nombre de Chaſſeurs & de Pêcheurs, pour travailler ſous ſes ordres, & lui rapporter de tous côtez de quoi faire ſes Obſervations. Cependant un Prêtre de Céres nommé *Eurymedon*, accuſa d'impieté Ariſtote, lequel ſe juſtifia de ce crime, par une Apologie fort ample, qu'il écrivit aux Magiſtrats. Mais, comme il connoiſſoit le peuple d'Athénes, qui étoit très délicat ſur ſa Religion, le ſouvenir du traitement que Socrate en avoit reçu dans une occaſion pareille, l'épouvanta tellement, qu'il ſe retira à Chalcis ville d'Eubée. On croit même qu'il aima mieux s'empoiſonner, que de ſe livrer à ſes ennemis. Saint Juſtin & ſaint Grégoire de *Nazianze* diſent qu'il mourut de déplaiſir, de n'avoir pu comprendre la cauſe du flux & du reflux de l'Euripe. Sur quoi quelques Modernes ont inventé cette fable, qui depuis a eu cours, que ce Philoſophe ſe précipita dans l'Euripe, en diſant ces paroles: *Que l'Euripe m'engloutiſſe, puiſque je ne le puis comprendre.* D'autres diſent, qu'il mourut d'une colique, en la 63 année de ſon âge, la troiſiéme année de la CXIV Olympiade, vers l'an 322 avant Jéſus-Chriſt, deux ans après la mort d'Alexandre. Ceux de Stagire enlevérent ſon corps, & lui dreſſerent des autels. Il laiſſa de Pythias une fille, qui fut mariée en ſecondes noces à un petit-fils de Démaratus Roi de Lacédémone. Il eut auſſi d'une concubine, un fils nommé Nicomachus, qu'il aima avec une tendreſſe extrême, & auquel il adreſſa ſes Livres de Morale.

Le premier principe de la Philoſophie d'Ariſtote eſt, qu'il y a une Science, contre le ſentiment de Platon, qui n'en croit point. L'ame, ſelon lui, acquiert des connoiſſances par les ſens, qui ſont autant de meſſagers établis pour lui rendre compte de ce qui ſe paſſe hors d'elle: & de ces connoiſſances particuliéres elle ſe forme d'elle-même, par l'opération de ſon entendement, des connoiſſances univerſelles, certaines & évidentes, qui ſont la Science. Ainſi il veut que de la connoiſſance des choſes particuliéres & ſenſibles, on monte à la connoiſſance des choſes générales & immatérielles: étant perſuadé de ce principe, qu'il tient pour indubitable, *que rien ne peut entrer dans l'eſprit que par les ſens.* Car l'homme étant fait comme il eſt, ne peut juger des choſes ſenſibles, avec quelque certitude, autrement que par les ſens. L'ordre qu'il ſuit eſt celui de la connoiſſance de l'eſprit, qui va à la cauſe par l'effet: ce que ſaint Auguſtin appelle *la voie de la ſcience*. Ariſtote avoit appris cette premiére méthode d'Archytas, qui l'avoit eue de Dexippe. Celui-ci, dans l'ordre des Catégories, dont il avoit dreſſé le plan, mettoit la Subſtance à la tête des autres. Mais, parce que cette connoiſſance des choſes univerſelles, formée par la connoiſſance des particuliéres, a un principe ſujet à l'erreur, qui eſt le Sens; Ariſtote cherche à rectifier ce principe, en le rendant infaillible, par le moyen de ſon Organe univerſel. C'eſt-là ſa ſeconde méthode, & c'eſt dans cet Organe qu'il établit l'art de la démonſtration par celui du ſyllogiſme. Voilà ſes principes en général. Outre ſes Ouvrages de Philoſophie, il avoit écrit de la Poëtique, de la Rhétorique, de la Politique, de la Juriſprudence, & de la Grammaire. Diogéne Laërce lui attribue juſques à quatre cens Traitez; François Patricius de Veniſe en trouve plus de ſept cens quarante-ſept. Ariſtote avoit eu beaucop de part dans toutes les intrigues de la Cour de Philippe & d'Alexandre. La Philoſophie ne le rendoit point farouche. Il étoit propre, honnête, bon ami; il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce que c'étoit qu'un bon ami, *que c'étoit une ame dans deux corps*. Théophraſte, qui l'aimoit tendrement, fut ſon Diſciple fidéle, & ſon ſucceſſeur dans le Lycée. Ariſtote lui confia ſes Ecrits, avec défenſe de les rendre publics. Strabon, Lycon, Démétrius le *Phalérien*, & Héraclide ſuccédérent l'un après l'autre à Théophraſte, lequel confia en mourant les Livres d'Ariſtote à Nélée, qui étoit ſon ami & ſon Diſciple. Ce Nélée étoit de Scepſis, ville de Myſie, où ſes héritiers cachérent dans un caveau ſes Ouvrages, pour s'en aſſûrer contre le Roi de Pergame, de qui la ville de Scepſis dependoit, & qui cherchoit par-tout des Livres, pour faire une Bibliothéque. Ce thréſor fut caché durant 160 ans ou environ dans ce lieu ſecret, d'où il fut tiré preſque tout gâté, & vendu à un riche Bourgeois d'Athénes, nommé *Apellicon*. C'eſt de chez lui que Sylla fit enlever ces Livres pour les porter à Rome. Ils échûrent enſuite à un Grammarien nommé *Tyrannion*; & Andronicus de Rhodes les ayant achetez des héritiers de ce dernier, fut en quelque façon le premier reſtaurateur des Livres d'Ariſtote; car non ſeulement il y rétablit ce qui s'y étoit gâté par la longueur du tems; mais il les tira même de l'étrange confuſion où il les avoit trouvez, & en fit faire des copies. C'eſt lui qui commença à faire connoître Ariſtote. Ce dernier eut quelques Sectateurs durant le régne des douze premiers Céſars; mais il en eut bien davantage ſous l'empire d'Adrien & des Antonins. Alexandre d'*Aphrodiſée* fut le premier Profeſſeur de la Philoſophie Péripatéticienne, établie à Rome par les Empereurs Marc Auréle & Lucius Verus. Dans les ſiécles ſuivans les gens de Lettres s'attachérent à la doctrine d'Ariſtote, & l'expliquérent par leurs Commentaires.

Les premiers Docteurs de l'Egliſe improuvérent d'abord Ariſtote, comme un Philoſophe qui donnoit trop au raiſonnement & aux ſens: mais Anatolius Evêque de Laodicée, le célébre Didyme d'*Alexandrie*, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, & divers autres écrivirent & parlerent en ſa faveur. Dans le VI ſiécle, Boëce fit entiérement connoître dans l'Occident ce Philoſophe, dont il mit quelques Ouvrages en Latin. Mais depuis Boëce juſques à la fin du VIII ſiécle, il n'y eut que le ſeul ſaint Jean de Damas qui fit un Abbrégé de la Philoſophie d'Ariſtote. Les Grecs, qui firent refleurir les Sciences dans le XI ſiécle & dans les ſuivans, s'attachérent à l'étude de ce Philoſophe, ſur qui pluſieurs des plus doctes travaillérent. Sa réputation étoit déja répandue dans l'Afrique parmi les Arabes & les Maures. Alfarabius, Algazel, Avicenne,

Averroès & divers autres firent honneur par leurs Commentaires à la doctrine d'Ariſtote. Ils l'enſeignérent en Afrique, & depuis à Cordoue, où ils établirent un collége, depuis qu'ils eurent conquis l'Eſpagne; & les Eſpagnols apportérent en France les Commentaires d'Averroès & d'Avicenne ſur Ariſtote. Ses Livres y étoient déja connus. On enſeigna ſa doctrine dans l'Univerſité de Paris; mais Amauri voulant ſoutenir des opinions particuliéres, ſur les principes de ce Philoſophe, fut condamné d'héréſie par un Concile tenu en la même ville l'an 1210. Les livres d'Ariſtote y furent brulez, & la lecture en fut défendue, ſous peine d'excommunication. Depuis, ſa Métaphyſique fut condamnée par une Aſſemblée d'Evêques, ſous Philippe *Auguſte*. L'an 1215, le Cardinal du titre de S. Etienne, Légat du Saint Siége Apoſtolique, confirma les mêmes défenſes; mais il permit d'enſeigner la Dialectique ou la Logique de ce Philoſophe, au lieu de celle de ſaint Auguſtin, que l'on expliquoit auparavant dans les écoles de l'Univerſité. L'an 1231, le Pape Grégoire IX défendit encore d'enſeigner la Phyſique & la Métaphyſique d'Ariſtote, juſques à ce que ces Livres euſſent été revus & corrigez, dans les endroits qui contenoient quelques erreurs. Néanmoins peu de tems après, Albert *le Grand*, & ſaint Thomas d'*Aquin*, firent des Commentaires ſur Ariſtote. Campanella croit qu'ils avoient eu quelque permiſſion particuliére du Pape, pour travailler à ces Ouvrages. L'an 1265, Simon, Cardinal du titre de ſainte Cécile, Légat du Saint Siége, défendit abſolument la lecture de la Métaphyſique & de la Phyſique d'Ariſtote. Toutes ces défenſes ceſſérent en 1366, car alors les Cardinaux du titre de ſaint Marc & de ſaint Martin, Commiſſaires députez par le Pape Urbain V pour réformer l'Univerſité de Paris, permirent l'explication des Livres, dont la lecture avoit été défenduë auparavant. L'an 1448, le Pape Nicolas V approuva les Ouvrages d'Ariſtote, & en fit faire une nouvelle Traduction Latine. Enfin l'an 1452, le Cardinal d'Eſtouteville, qui avoit été nommé par le Roi Charles VII pour rétablir l'Univerſité de Paris, ordonna que les Profeſſeurs expliqueroient la Morale de ce Philoſophe, auſſi-bien que ſa Logique, ſa Phyſique, ſa Métaphyſique, & ſes autres Traitez de Philoſophie. L'an 1543, Ramus voulant établir une autre Philoſophie, compoſa deux Livres intitulez, l'un *Dialectica Inſtitutiones*; & l'autre *Ariſtotelica Animadverſiones*; mais le Roi François I fit ſupprimer ces Livres & autoriſa ceux d'Ariſtote, que l'on a continué de lire publiquement dans l'Univerſité de Paris; & lorſqu'en 1624, Antoine Villon, Etienne de Claves & Bitault voulurent publier & ſoutenir des Théſes contre la doctrine d'Ariſtote, ils furent condamnez par l'Univerſité, & par le Parlement de Paris. Gaſſendi & Deſcartes ayant dans le ſiécle paſſé mis en vogue de nouveaux principes de Philoſophie, celle d'Ariſtote n'a plus eu le même crédit dans le monde, & s'eſt à peine ſoutenue dans les écoles. On peut conſulter un Ouvrage de Jean de Launoi, que nous avons, *de varia Ariſtotelis fortuna*, celui que Patricius a compoſé ſous le titre de *Peripatetica Diſcuſſiones*, & un Traité que le P. Rapin a publié depuis, intitulé, *Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote*. * Diogéne Laërce, *in Vita Ariſtotelis, l.* 5. Plutarque, *in Alexandro & Sylla*. Cicéron. Pline. Elien. Euſébe. S. Auguſtin. Boéce. Saint Jean de Damas. Strabon, *l.* 13. Patricius, *in Diſcuſ.* Voſſius, *de Philoſophorum Sectis, &c.* Gaſſendi, *Exerc. Parad. adverſus Ariſtoteleos.*

☞ Diogéne Laërce parle de pluſieurs Auteurs du nom d'Ariſtote. Le *premier* eſt celui dont nous venons de parler. Le *ſecond* gouverna la République d'Athénes, & on voit de lui des Harangues fort élégantes. Le *troiſiéme* écrivit de l'Iliade d'Homére. Le *quatriéme*, Orateur de Sicile, répondit au Panégyrique d'Iſocrate, & fut ſurnommé *Mythus*. Le *cinquiéme*, qui écrivit de l'Art poëtique, étoit de Cyrène. Le *ſixiéme* étoit un Maître de Grammaire, dont parle Ariſtoxéne dans la Vie de Platon. Le *ſeptiéme* étoit auſſi Grammairien, mais de peu de conſidération. Nous pouvons encore ajoûter à ceux-là ARISTOTE de Chalcide, qui avoit écrit une Hiſtoire d'Eubée, citée par Harpocration & par le Scholiaſte d'Apollonius. Jonſius dans le XVII ſiécle a fait monter le nombre des différens Ariſtotes juſques à 31. * Diogéne Laërce, *l.* 5. *in Ariſtotele*. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. Jonſius, *de Hiſt. Peripat.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTOTE, Architecte célébre dans le XV ſiécle. Il étoit de Bologne, & de la famille des Alberti. Après avoir donné en Italie des preuves de ſa capacité, qui alloit juſques à tranſporter d'un lieu à un autre une Tour de pierre, il paſſa en Moſcovie, attiré par le Duc Jean Baſilide, qui l'employa dans la conſtruction de pluſieurs Egliſes. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTOTIME, l'un des principaux d'Epire, ſe rendit maître de la principale ville de cette Province, & y établit ſa Tyrannie. Enſuite il fit mourir pluſieurs des Habitans, & en envoya grand nombre en exil. Les Etoliens le prierent de rendre au moins les femmes à ces exilez; mais il le refuſa. Depuis, feignant de s'en repentir, il leur donna permiſſion de s'en aller; mais comme elles étoient aſſemblées aux portes de la ville pour ſortir, il leur enleva ce qu'elles emportoient de précieux, les envoya en priſon, & fit forcer les filles, & égorger les enfans. Cependant, Hellanicus, un des plus conſidérez du païs, aſſembla ſes amis en ſa maiſon, & les exhorta à venger ſa patrie. Mais voyant qu'ils n'avoient pas aſſez de courage pour ſecouer le joug d'une ſervitude ſi fâcheuſe, il fit venir ſes Domeſtiques, leur commanda de fermer les portes du logis, & d'aller avertir Ariſtotime que ces Conjurez en vouloient à ſa vie. Ce deſſein les étonna ſi fort, que voyant qu'il y avoit du danger de tous côtez, ils donnérent la main à cette conjuration. Ainſi le Tyran fut tué cinq mois après avoir uſurpé la puiſſance ſouveraine. * Juſtin, *l.* 26. *c.* 1. Pauſanias, *l.* 5.

ARISTOXENE, de Sélinunte, Poëte Grec, vivoit ſous la XXXIX Olympiade, ſelon Euſebe, c'eſt à dire, vers l'an 624 avant Jéſus-Chriſt. Saint Cyrille l'a pris pour le Philoſophe; mais il ſe trompe en la ſupputation des tems, comme on le peut voir dans l'Article ſuivant. * Voſſius, *de Poët. Græc.*

ARISTOXENE, Philoſophe de Tarente, fut Diſciple d'Ariſtote. Il crut que ſon Maître le feroit ſon ſucceſſeur; mais ſon peu de ſanté fut cauſe que ce grand homme lui préféra Théophraſte; ce qui fâcha ſi fort Ariſtoxéne, qu'il ne parla depuis d'Ariſtote qu'avec mépris. Il compoſa pluſieurs Ouvrages de Muſique, de Philoſophie & d'Hiſtoire, dont Suidas comptoit juſqu'à quatre cens cinquante-trois. Jean Meurſius a donné au public ſon Traité des Elémens Harmoniques, avec des remarques. Les Anciens l'ont ſouvent cité. Ariſtoxene a vécu vers la CXIV Olympiade, environ l'an 324 avant Jéſus-Chriſt & longtems même après cette Epoque. * Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 11. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 13. *& l.* 4. *c.* 7. Jamblichus, *en la Vie de Pythagore.* S. Jérôme, *en la préface du Catal.* Plutarque. Diogéne Laërce. Cicéron. Lactance, &c.

* ARISTOXENE, Médecin, Diſciple d'Hérophile, cité par Galien & par pluſieurs autres Auteurs.

ARISTUS ou ARISTE, de Salamine, Hiſtorien Grec, avoit écrit *des Expéditions d'Alexandre* le Grand. * Arrien, *l.* 7. Strabon, *l.* 14. Athénée, & Clément *Alexandrin.*

ARITHMETIQUE, Science qui enſeigne à compter, & qui fait voir toutes les vertus & les propriétez des nombres. Les quatre premiéres régles de l'Arithmétique moderne, ſont l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication & la Diviſion. Il y a eu une Arithmétique digitale, qui eſt la plus ancienne & la plus naturelle. Cette maniére de compter par les doits, ſemble avoir été ſuggérée par la nature, qui nous a donné cet expédient comme le plus aiſé. Les doits ſont limitez à dix. Le nombre de dix eſt compoſé des quatre premiers nombres, un, deux, trois, quatre, que Platon loue au commencement de ſon *Timée*, leſquels joints enſemble ſont le nombre de dix; & lorſqu'on y eſt parvenu, on recommence à l'unité; car dix & un font onze, &c. Pline nous dit que les Anciens ne comptoient que juſqu'à cent mille. Ceux qui dans la ſuite des tems ont inventé le chiffre & les caractéres dont nous nous ſervons, n'en ont voulu mettre que dix, & les Pythagoriciens, après les Hébreux Cabaliſtes, ſoutiennent que toutes les dixaines ſont remplies de divins myſtéres, qui avoient donné lieu à l'inſtitution des décimes dûes à Dieu, par leſquelles on lui rendoit foi & hommage, pour tous les fruits que la Terre nous produit par ſa bénédiction. Au reſte, cette Arithmétique digitale eſt fort ancienne. Nicéarque dans une Epigramme Gréque nous parle d'une Vieille qui recommençoit de compter ſes années, par ſa main gauche. Saint Jérôme nous apprend que le nombre de cent ſe tranſmet de la gauche à la droite, & ſe marque par les mêmes doits; mais non pas de la même main: ſur quoi Juvénal parlant de la vieilleſſe de Neſtor, nous dit qu'il comptoit déja le nombre de ſes années ſur ſa droite. Numa, au rapport de Pline, fit élever à Janus une ſtatue, dont la diſpoſition des doits de la main droite marquoit le nombre de trois cens; le pouce & le doit indice étoient étendus en long, & les trois autres recourbez en dedans la paume de la main; les doits de la main gauche figuroient cinquante-cinq, le pouce & le doit du milieu recourbez en dedans, & les trois autres droits. Bécle traite la même matiére au premier Livre de la *Nature des choſes*, mais diverſement.

Les Grecs & les Romains marquoient leurs chiffres par des lettres, avec cette différence, que les Grecs ſuivoient l'ordre de leur Alphabet, & que les Romains ſe ſervoient de l'I, pour marquer un, de l'V pour marquer cinq, de l'X pour dix, de l'L pour cinquante, du C pour cent. Ↄ, faiſoit cinq cens, dont on a depuis formé le D. CIↃ, mille, dont on a depuis formé l'M. Voici comme ils les diſpoſoient:

1	I	Un.
5	V	Cinq.
10	X	Dix.
50	L	Cinquante.
100	C	Cent.
500	Ↄ	Cinq cens.
1000	CIↃ	Mille.
5000	ↀ	Cinq mille.
10000	CCIↃↃ	Dix mille.
50000	ↀↃ	Cinquante mille.
100000	CCCIↃↃ	Cent mille.

Les Arabes ſe ſont ſervis de caractéres particuliers pour les nombres. Quelques-uns ont prétendu qu'ils les tenoient des Indiens; mais on n'a commencé à compter en Europe, par ces figures, que du tems des Sarazins. Alfonſe X, Roi de Caſtille, s'en ſervit pour ſes Tables Aſtronomiques; & Planude, qui vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, les employa. Depuis ce tems-là on s'en eſt ſervi communément. Ils ſont beaucoup plus commodes que les chiffres Romains qui n'alloient pas au delà de cent mille, parce que l'on peut compter avec ces chiffres telle ſomme que l'on veut, & qu'ils fourniſſent une grande facilité pour additionner pluſieurs ſommes. * Méthode Latine de Dom Lancelot, dite communément de Port Royal. *Antiq. Gréq. & Rom.*

On trouvera ci-après une Table générale des nombres ou chiffres Arabes, Grecs & Romains, avec leur ſignification & leur valeur. Les Romains, comme Pline le remarque, n'avoient point de nombre au deſſus de cent mille; mais pour compter plus haut, ils mettoient deux ou trois fois ce nombre: d'où vient même la façon de compter, *bis, ter, quater, quinquies, decies centena millia, &c.*

Pour bien entendre les nombres Romains, il faut conſiderer 1°. Qu'il n'y a que cinq figures différentes, qui ſont les cinq pre-

premieres de la Table ci-deſſus, & que toutes les autres ſont compoſées de l'I & du C: en ſorte néanmoins que le C eſt toûjours tourné vers l'I, ſoit qu'il ſoit devant ou après, comme on le peut voir dans la Table. 2°. Que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette derniére; comme IV, c'eſt à dire, cinq moins un, ou quatre; XL, cinquante moins dix, c'eſt à dire, quarante; XC, cent moins dix, c'eſt à dire, quatre-vingt-dix; par où l'on voit qu'il n'y a point de nombre qu'on ne puiſſe exprimer par les cinq premiéres figures. 3°. Qu'en tous ces nombres les figures vont en croiſſant par proportion quintuple, puis double; en ſorte que la ſeconde vaut cinq fois la premiere, & la troiſiéme deux fois la ſeconde, la quatriéme cinq fois la troiſiéme, & la cinquiéme deux fois la quatriéme, & ainſi des autres. 4°. Que les figures commencent toûjours à ſe multiplier du côté droit, en ſorte que tous les ↄ que l'on met de ce côté-là, ſe comptent par cinq, comme ceux qui ſont de l'autre côté ſe comptent par dixaines; & qu'ainſi l'on peut aiſément trouver toutes ſortes de nombres, pour grands qu'ils ſoient; comme quand un Auteur du XVI ſiécle, marquant dans un dénombrement de l'Empire Romain le nombre des Citoyens, a mis, contre la coûtume des Anciens, cccccccIↃↃↃↃↃↃↃↃ. IↃↃↃↃↃↃↃↃ. cccIↃↃↃ. ccIↃↃ. prenant le premier c d'après l'I pour mille, ou le premier ↄ qui eſt à droite pour cinq cens; & allant juſqu'au bout par progreſſion décuple en chaque figure d'un côté ou d'un autre, je vois tout d'un coup qu'il y a en tout une milliace, cinq cens millions, cent & dix mille Citoyens. Ce qu'on exprimeroit ainſi par les chiffres Arabiques, 1500110000.

En faiſant réflexion ſur cette maniére de compter, on peut juger facilement qu'elle n'eſt venue que de ce que les hommes ayant d'abord commencé à compter ſur leurs doigts, ils ont compté juſqu'à cinq ſur une main, puis y ajoûtant l'autre main, ils en ont fait dix, qui eſt le double; & voilà pourquoi leur progreſſion dans ces nombres, eſt toûjours d'un à cinq, & de cinq à dix. Toutes ces figures mêmes ne ſont venues que de là; car qu'y a-t-il de plus naturel que de dire que l'I eſt la même choſe que ſi l'on montroit l'unité, en relevant un doigt ſeul, & que l'V eſt comme ſi rabaiſſant les doigts du milieu, l'on montroit ſimplement le petit doigt & le pouce; comme pour comprendre toute la main, à laquelle ajoûtant l'autre, ils en ont fait comme deux V, dont l'un ſeroit renverſé au deſſous de l'autre en cette maniere, X, c'eſt à dire, un X, qui vaut dix. Manuce montre que même toutes les autres figures ſont venues de la premiére, parce que comme l'V n'eſt que deux I, joints par le bas; ainſi L n'eſt que deux I, l'un droit, & l'autre couché; & y en ajoûtant un troiſiéme par le haut, L⊐, ils marquoient le cent par cette figure, au lieu de laquelle les Copiſtes, pour plus grande facilité, ont pris le C. Que ſi l'on joint un quatriéme I, pour fermer ainſi le quarré, I⊐I, on fait les cinq cens, au lieu de quoi, enſuite l'on a pris l'IↃ, & puis le D; enfin doublant ce quarré I⊐I I⊐I, ils en faiſoient leur taille; au lieu de quoi les Ecrivains, ou pour embellir, ou pour plus grande commodité, ont auſſi commencé à arrondir la figure, & à la fermer d'un trait de plume; ainſi ∞, puis ainſi ∞, d'où vient que ſouvent on trouve un huit en chiffre couché, ou un oméga Grec, pour marquer le mille; mais enſuite ils l'ont auſſi marqué ainſi CIↃ, puis ainſi CD; & enfin, parce que cela a grand rapport à l'M Gothique, ils ont pris une M ſimple, pour marquer mille; comme le C pour le cent, & le D pour les cinq cens. Et de là il arrive qu'il y a juſtement ſept lettres qui ſervent à ces ſortes de nombres, ſavoir, C, D, I, L, M, V, X, ſi l'on ne veut y ajoûter auſſi le Q, que quelques-uns ont pris pour cinq cens, ſelon Voſſius.

Il faut remarquer qu'il y en a qui croyent que lorſqu'il y a une barre ¯ ſur les chiffres, cela les fait valoir mille, comme V̄ cinq mille, X̄, dix mille: on ne ſait s'il s'en trouveroit des exemples dans les Anciens. Mais il eſt certain que la façon de compter de Priſcien, qui a cru que pour marquer les dixaines de mille, il falloit mettre l'X entre les C, ainſi CXↃ, eſt tout à-fait fauſſe & contraire à l'Antiquité; & qu'elle ne vient que de ce qu'ignorant le véritable fondement de cette maniére de compter; on l'a voulu accommoder à la nôtre, qui va par progreſſion décuple. Que ſi quelquefois l'on trouve une L entre les C, ainſi CLↃ, ou ſemblables, ce n'eſt qu'une faute de Copiſtes, qui ayant vu qu'en ces rencontres l'I eſt d'ordinaire plus grand que le C, l'ont pris pour une L.

TABLE GENERALE DES CHIFFRES.

ARABES.		GRECS.		ROMAINS.	
Un.	1.	Α,	Ἕν.	I.	Unus.
deux.	2.	Β,	δύο.	II.	duo,
trois.	3.	Γ,	τρία.	III.	tria.
quatre.	4.	ΙΙΙΙ,	τέτταρα.	IV.	quatuor.
cinq.	5.	Ε,	πέντε.	V.	quinque.
ſix.	6.	Ϛ,	ἕξ.	VI.	ſex.
ſept.	7.	ΙΙΙΙ,	ἑπτά.	VII.	ſeptem.
huit.	8.	ΙΙΙΙ,	ὀκτώ.	VIII.	octo.
neuf.	9.	ΙΙΙΙΙ,	ἐννέα.	IX.	novem.
dix.	10.	Δ,	δέκα.	X.	decem.
onze.	11.	ΔΙ,	ἕνδεκα.	XI.	undecim.
douze.	12.	ΔΙΙ,	δώδεκα.	XII.	duodecim.
treize.	13.	ΔΙΙΙ,	τρισκαίδεκα.	XIII.	tredecim.
quatorze.	14.	ΔΙΙΙΙ,	τετταρεσκαίδεκα.	XIV.	quatuordecim.
quinze.	15.	ΔΓ,	πεντεκαίδεκα.	XV.	quindecim.
ſeize.	16.	ΔΓΙ,	ἑκκαίδεκα.	XVI.	ſexdecim.
dix-ſept.	17.	ΔΓΙΙ,	ἑπτακαίδεκα.	XVII.	ſeptendecim.
dix-huit.	18.	ΔΓΙΙΙ,	ὀκτωκαίδεκα.	XVIII.	decem & octo.
dix-neuf.	19.	ΔΓΙΙΙΙ,	ἐννεακαίδεκα.	XIX.	undeviginti.
vint.	20.	ΔΔ,	ἴκοσι.	XX.	viginti.
trente.	30.	Λ,	τριάκοντα.	XXX.	triginta.
quarante.	40.	ΜΜ,	τετταράκοντα.	XL.	quadraginta.
cinquante.	50.	Ν,	πεντήκοντα.	L.	quinquaginta.
ſoixante.	60.	Ξ,	ἑξήκοντα.	LX.	ſexaginta.
ſoixante & dix.	70.	Ο,	ἑβδομήκοντα.	LXX.	ſeptuaginta.
quatre-vint.	80.	Π,	ὀγδοήκοντα.	LXXX.	octoginta.
quatre-vint-dix.	90.	Ϟ,	ἐνενήκοντα.	XC.	nonaginta.
cent.	100.	Ρ,	ἑκατόν.	C.	centum.
deux cens.	200.	Σ,	διακόσιοι.	CC.	ducenti.
trois cens.	300.	Τ,	τριακόσιοι.	CCC.	trecenti.
quatre cens.	400.	Υ,	τετρακόσιοι.	CCCC.	quadringenti.
cinq cens.	500.	Φ,	πεντακόσιοι.	D, ou IↃ.	quingenti.
ſix cens.	600.	Χ,	ἑξακόσιοι.	DC.	ſexcenti.
ſept cens.	700.	Ψ,	ἑπτακόσιοι.	DCC.	ſeptingenti.
huit cens.	800.	Ω,	ὀκτακόσιοι.	DCCC.	octingenti.
neuf cens.	900.	ϡ,	ἐνακόσιοι.	DCCCC.	nongenti.
mille.	1000.	α,	χίλιοι.	M, ou CIↃ.	mille.
deux mille.	2000.	β,	δισχίλιοι.	MM.	bis mille.
trois mille.	3000.	γ,	τρισχίλιοι.	MMM.	ter mille.
quatre mille.	4000.	δ,	τετρακισχίλιοι.	MMMM.	quater mille.
cinq mille.	5000.	ε,	πεντακισχίλιοι.	VM, ou IↃↃ.	quinquies mille.
ſix mille.	6000.	ϛ,	ἑξακισχίλιοι.	VIM.	ſexies mille.
ſept mille.	7000.	ζ,	ἑπτακισχίλιοι.	VIIM.	ſepties mille.
huit mille.	8000.	η,	ὀκτακισχίλιοι.	VIIIM.	octies mille.
neuf mille.	9000.	θ,	ἐνακισχίλιοι.	IXM.	nonies mille.
dix mille.	10000.	ι,	μύριοι.	XM, ou CCIↃↃ.	decies mille.
L'an 1733.		Μ, αωλγ'.	ϛιλιοστὸν ἑπτακοσιοστὸν ὀγδοηκοστὸν τρίτον.	Annus M. DCC. XXXIII.	Milleſimus ſeptingenteſimus trigeſimus tertius.

Les Perſans appellent l'Arithmétique *en deze elm nazel*, la meſure de la quantité, & auſſi *elm eladed*, l'art de couper les nombres. Ils ont cinq ſortes de chiffres. Le premier eſt compoſé de dix figures ſimples, dont la premiere ſemble être la même dont nous nous ſervons. Le cinq eſt formé comme notre zero, le zero comme notre point, & le neuf reſſemble auſſi à notre g. Ils l'appellent *ragum abged*, *déclaration ou ſuppoſition* d'A. B. C. parce que c'eſt le plus commun & par où on commence: & ce mot

rigines de la Langue Françoiſe de Gilles Ménage, au mot ARLES. Cette ville a encore eu le nom de *Theline*, comme nous le voyons dans Feſtus Avienus, en ſes vers lambes des rivages maritimes.

Arelatum illic civitas attollitur,
Theline vocata, ſub priore ſæculo,
Graio incolente.

Ce Poëte vivoit ſur la fin du IV ſiécle. On prétend que ce nom de *Theline* eſt myſtérieux, & qu'il eſt tiré du mot Grec θῆλυς, qui veut dire *mammelle*; que le nom de *mamillaria*, qu'on trouve dans les anciennes inſcriptions, comme propre à Arles, eſt encore conforme au premier; & que cette ville étant ſituée dans un lieu extrêmement fertile, étoit comme la nourrice de pluſieurs Provinces de l'Empire. Cela paroît très peu naturel; & peut-être vaut-il mieux lire dans l'inſcription qu'Auxiliaris, Préfet du Prétoire, fit élever, *mamillaria*, que *mamillaria*, ou plûtôt *ma. miliaria*, pour ſignifier que ce Préfet du Prétoire des Gaules, établit Arles comme la Cité, mére des milles ou des colonnes qu'on mettoit ſur les grands chemins, pour en marquer la diſtance, à l'exemple de Rome, où l'Empereur Auguſte établit le millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir. La voye Aurélie, qui commençoit à Rome, venoit de même aboutir à Arles; ce qui fortifie cette derniére conjecture, qui a auſſi été celle de Joſeph Scaliger, de Pierre de Marca, & de pluſieurs autres; & ce qu'on peut encore conjecturer de ce qui eſt marqué dans la Table de Peutinger, & dans les Itinéraires d'Antonin & de Jéruſalem. Au reſte, Arles, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres villes des Gaules, a été Colonie Romaine, & a eu d'autres priviléges très conſidérables. Iſidore la nomme une ville très noble. Ammien Marcellin dit qu'elle étoit l'ornement de pluſieurs Citez. Prudence lui donne l'éloge de *ville très puiſſante*; & Auſone la reconnoit pour être la Rome des Gaules, *Clara Urbes* No. 8.

Paude, duplex Arelate, tuos blanda hoſpita portus,
Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani ſic interſcia fluentis,
Ut incautum factas navali ponte plateam;
Per quem Romani commercia ſuſcipis orbis,
Nec cohibes, populoſque altos, & mœnia gratas,
Gallia quæ frumtur, gremioque Aquitania lato.

Outre ces noms, Arles eut encore celui de *Conſtantine*, ou de *ville de Conſtantin*; & dans une Conſtitution ſous les Empereurs Honorius & Théodoſe elle eſt nommée *mére des Gaules*; car c'eſt *Mater omnium Galliarum*, qu'il faut lire dans cette Ordonnance, & non *matrimonium Galliarum*. Le Cardinal de Cuſa eſt le premier qui a publié cette Ordonnance, qu'il attribuoit à Conſtantin *le Grand*. Scaliger avoit cru qu'elle étoit de Conſtantin *le Tyran*; mais le Pere Simmond a prouvé qu'elle étoit d'Honorius. Elle eſt datée du mois de Mai 418. Arles étoit alors le Siége du Préfet du Prétoire des Gaules; & on y tenoit toutes les années depuis les Ides d'Août juſqu'à celles de Septembre, l'Aſſemblée des ſept Provinces des Gaules, ſavoir de la Viennoiſe, de l'Aquitaine premiére & ſeconde, de la Novempopulanie, des deux Narbonnoiſes, & des Alpes maritimes. L'uſage de ces Aſſemblées avoit été introduit tout au commencement du cinquiéme ſiécle; & Honorius renouvella l'Ordonnance qui obligeoit les Députez des Provinces de ſe trouver en ce tems à Arles. Il ajoûte qu'on avoit choiſi cette ville pour les Aſſemblées, comme étant la plus commode par ſon aſſiette. Car le cours du Rhône, *dit-il*, & le voiſinage de la mer lui fourniſſent toutes les richeſſes de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicateſſes de l'Aſſyrie, & l'abondance de l'Afrique, de l'Eſpagne & des Gaules. On ne ſera pas fâché de trouver ici une deſcription de la ville d'Arles. Elle eſt bâtie ſur un rocher d'une pente fort aiſée, qui s'étend dans une grande plaine, à 43 degrez 26 minutes d'élévation, ce qui rend ſon ſéjour doux, tempéré & agréable. Autrefois elle étoit plus grande qu'elle n'eſt, & le Rhône la diviſoit en deux parties qui étoient jointes par un pont: préſentement elle eſt toute entiére ſur la rive gauche du Rhône, faite en forme de harpe, & ſur une colline qui panche vers le nord. Cette ville conſerve encore aujourd'hui divers illuſtres monumens de ſon ancienneté & de ſon opulence du tems des Romains, comme, de belles Inſcriptions, les reſtes d'un Amphithéatre, des Aqueducs, des Colonnes, des Statues, & entre autres une de Diane, qu'on y voyoit dans la Maiſon de ville, & qui a été tranſportée depuis à Verſailles. On ne doit pas oublier ce fameux monument de l'antiquité, que l'on y a relevé en 1676. C'eſt un Obéliſque, qui eſt un reſte de la magnificence des Romains, leſquels ont habité longtems cette ville. Apparemment ils l'avoient fait venir d'Egypte, pour le conſacrer à la gloire de quelqu'un de leurs Empereurs; & ce qui donne lieu de le croire, c'eſt qu'il eſt de la même matiére que ceux de Rome, qu'on a rapportez de ce païs-là, c'eſt à dire, de granite oriental, qui eſt une eſpéce de pierre, encore plus dure & plus précieuſe que le marbre. Sa hauteur eſt de cinquante-deux piez, & ſa baſe de ſept piez d'épaiſſeur, tout d'une piéce. Il fut trouvé dans le jardin d'un particulier, auprés des murs de la ville, qui ne ſont pas fort éloignez de la riviére du Rhône. Peut être qu'il y étoit demeuré depuis ſon débarquement, ſans qu'il eût jamais ſervi à l'uſage auquel il avoit été d'abord deſtiné. Il étoit enſeveli dans la terre, la pointe un peu découverte; & le Roi Charles IX, l'ayant vu en paſſant par Arles, avoit donné ordre qu'on le détergrât, pour le tranſporter ailleurs. Mais la dépenſe, ou la difficulté de l'entrepriſe, fut cauſe qu'on n'acheva point ce qu'on avoit commencé. Les Conſuls de cette ville le firent tirer de terre en 1676, & l'élevérent dans une des Places publiques, aprés y avoir fait graver de magnifiques inſcriptions à la louange de Louis XIV. On a mis un Monde chargé des armes de France, ſur la pointe de cet Obéliſque; & au deſſus un Soleil, qui fait une deviſe ſans paroles, pour marquer la gloire de ce Monarque. On ne s'arrête pas à décrire les reſtes de l'Amphithéatre, qui a moins été ruiné par les étrangers, que par les Habitans d'Arles même, qui ont employé diverſes parties de ce ſuperbe bâtiment dans leurs maiſons; mais on doit au moins dire un mot des Champs Eliſées, appellez encore *Eliſcamp*. Ce cimetiére eſt hors de la ville ſur une colline agréable, diviſée en deux parties: dans la premiére appellée *Moulaire*, à cauſe du grand nombre de moulins qu'on y voit. Il y a peu de tombeaux, parce qu'on les a rompus pour bâtir les murailles des jardins qui ſont aux environs; mais il en reſte encore beaucoup dans la ſeconde, quoique le nombre en ſoit bien diminué, les particuliers ayant fait le même uſage de la plupart. On aſſure que ſous le régne de Charles IX, la Reine mére Catherine de Medicis fit enlever pluſieurs de ces tombeaux, qui étoient parfaitement bien travaillez; que d'autres furent donnez en préſent à divers Princes, & que les Habitans ayant commencé à briſer ce qui reſtoit, ne purent être arrêtez que par l'excommunication de leur Archevêque Gaſpard du Laurens. On ajoûte qu'aprés la mort de ce Prélat, on recommença à détruire ce magnifique cimetiére, & qu'on voit encore de très beaux débris des tombeaux dans diverſes Egliſes d'Arles. Le territoire de cette ville a environ 44 lieues de tour, & 12 de large. On le diviſe en quatre parties, qu'on nomme *la Crau*, *le Plan du Bourg*, *Tres bon*, & *la Camargue*. *La Crau* eſt une plaine de ſix ou ſept lieues de long, couverte de cailloux, parmi leſquels croit une herbe excellente pour la nourriture des brebis: on y recueille de fort bon froment, & d'excellent vin; on y rencontre auſſi du vermillon, de la manne, des oliviers & de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Il y a des bois, des étangs, & des marais, où l'on péche quantité de poiſſons. *Le Plan du Bourg* eſt la plaine qu'on trouve entre le Rhône & la Crau; elle s'étend juſqu'à la Méditerranée; les prairies, & les petits bois la rendent très agréable, & y ont attiré la Bourgeoiſie, qui y a de belles maiſons de campagne. *Le Très bon* eſt d'une bien moindre étendue, car ce n'eſt qu'une plaine d'une lieue & demie de long vers le nord, où eſt ſitué le beau monaſtére de Mont-majour; mais c'eſt la partie la plus fertile, *& c'eſt ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte*. Enfin *la Camargue*, eſt une iſle arroſée de pluſieurs branches du Rhône, abondante en bté, en vin, en pâturages, & en bois, où l'on trouve des ſalines, des étangs & de beaux jardins. C'eſt là qu'eſt le bourg de Trinquetaille, vis à vis d'Arles, dont il faiſoit autrefois partie. Conſtantin *le Grand* choiſit, dit-on, Arles pour le lieu de ſon ſéjour, & le Siége de l'Empire dans les Gaules; mais cela n'eſt vrai que pour le peu d'années qui précédérent la défaite de Maxence, & Tréves fut depuis la premiére ville des Gaules, ſans qu'Arles fût autre choſe qu'une ſimple Cité de la Province Viennoiſe: ce qui continua juſqu'à Conſtantin *le Tyran*, qui fit ſon ſéjour à Arles. L'an 411, Conſtance aſſiégea Arles, l'emporta, & y prit le Tyran Conſtantin. Les Wiſigoths l'aſſiégérent en 429; mais elle fut délivrée par Aëtius. Thraſamond, Roi des mêmes Wiſigoths, entreprit encore de l'aſſiéger en 452, & Théodoric II, en 457. Evaric, frére & ſucceſſeur de ce dernier, l'emporta l'an 466. Théodoric, Roi des Oſtrogoths, aima Arles, & y fit faire diverſes réparations. Ibas, Général de ſes troupes, empêcha qu'elle ne fût priſe en 508 ou 509 par les François, qui la ſoumirent trois ou quatre ans aprés, & en devinrent les maîtres, auſſi-bien que de tout le reſte de la Provence. Dans le VIII ſiécle, les Sarazins prirent Arles en 730, mais Charles *Martel* la leur enleva peu aprés. Ainſi cette ville revint aux François, & elle leur fut ſoumiſe juſqu'en 879, que Boſon ſe fit déclarer Roi d'Arles, c'eſt-à dire, de Provence & de Bourgogne, dans l'Aſſemblée tenue à Mantale, le 15 du mois d'Octobre. C'eſt le commencement du Royaume d'Arles, dont les Auteurs de l'onziéme & du douziéme ſiécle ont parlé, & entre autres Geoffroy de Viterbe, Gervais de Tilisberi, & Guntherus qui s'en explique ainſi en parlant à l'Empereur Frédéric I, dans ſon Ouvrage intitulé *la Ligurie*.

Quaque caput regni, ſedesque fuiſſe vetuſti
Fertur Arelatum, priſcorum Curia Regum.

Divers autres Auteurs parlent de ce Royaume d'Arles, comme d'un Royaume imaginaire, ſans doute parce qu'il fut bientôt uni à ceux des deux Bourgognes, aprés Boſon, Louis Boſon & Hugues, ſous Rodolphe II, Conrad, & Rodolphe III; & parce que ces Rois ont pris le titre de Rois de Bourgogne & d'Arles. Mais cela n'empêche pas que ce Royaume n'ait eu ſes droits, ſes coutumes, & ſes prétentions différentes des deux autres. On trouvera la ſucceſſion des Rois d'Arles avec celle des Rois de Bourgogne. La ville d'Arles étoit preſque République ſous les Empereurs qui s'en diſoient Rois, & durant le régne des Comtes de Provence de la premiére & de la ſeconde race. En 1213, Frédéric II lui accorda des priviléges ſi diſtinguez, qu'elle ſe déclara République, & fut gouvernée par un Chef nommé *Podeſtat*, par des Conſuls, & par un Juge ou Viguier. Le peuple éliſoit le Podeſtat: l'Archevêque nommoit les Conſuls; & le Podeſtat mettoit le Viguier. Le Podeſtat étoit le Chef de la République, & prêtoit ſerment de fidélité à l'Empereur entre les mains de l'Archevêque, qui vêtu pontificalement l'attendoit à la porte de l'Egliſe cathédrale. Il entroit en la ſeconde fête de Pâques, & avoit l'intendance des grandes affaires, de la Police, des Finances, de la Guerre, & étoit Souverain dans ſes jugemens: on datoit les contrats de l'année de ſon gouvernement, & de celle du régne de l'Empereur. Aprés un an d'exercice il pouvoit être con-

continué ou dépoſé: Pierre d'Aiguléres, qui fût le premier Podeſtat, fut continué pluſieurs années. Le Viguier prêtoit auſſi le ſerment entre les mains de l'Archevêque, ou de ſon Grand-Vicaire. Il avoit l'adminiſtration de la Juſtice, & entroit en charge la ſeconde fête de Pâques. Les Conſuls avoient le ſoin des affaires de Police. Cette République ſe rendit ſi puiſſante en peu de tems, que Gênes & les autres villes de commerce voulurent ſe liguer avec elle. Mais elle ne dura qu'environ 37 ans; & vers l'an 1251, Charles I, Comte de Provence, la ſoumit entiérement. Elle avoit témoigné beaucoup de fidélité pour les ſucceſſeurs de Rodolphe, & elle avoit trouvé ſes avantages dans un attachement ſi conſtant. Car les Empereurs augmentoient de tems à autre ſes priviléges, comme Conrad III, en 1114; & Frédéric I, en 1178. Ce dernier contraignit même les Ducs de Zeringhen de lui céder tous les droits qu'ils avoient ſur le Royaume d'Arles par la donation de Lothaire II, ou de Conrad. Frédéric II, en 1214, céda toutes les prétentions qu'il avoit ſur ce Royaume à Guillaume de Baux, Prince d'Orange; & Raimond, fils de Guillaume, les céda l'an 1257, à Charles I, Comte de Provence. Depuis, Arles a reconnu ces Comtes, & enſuite elle a été réunie à la Couronne avec le reſte de la Provence. Arles a un Siége de Lieutenant de Sénéchal, établi par le Roi François I, en 1535, avec quelques autres Magiſtrats de Police. Les Conſuls ou Echevins prennent le titre de Gouverneurs de la ville, qui eſt au nombre des terres adjacentes de la Province. Arles a produit de grands hommes; car ſans parler de Favorin ou Phavorin, des Argoli du Royaume de Naples, qui ont ſi bien écrit dans le XVII ſiécle, c'eſt auſſi la patrie du célébre Médecin du Laurent, & de Pierre Saxi qui a écrit l'Hiſtoire des Archevêques d'Arles, de Moulin qui a écrit des Cérémonies de la Meſſe; elle a fourni pluſieurs hommes de Lettres, que l'on trouve nommez dans un Ouvrage particulier des Hommes illuſtres, & des Ecrivains de Provence. La ville d'Arles eſt auſſi devenue fort illuſtre par l'érection de l'Académie Royale des Sciences & des Langues, qui y fut établie par Lettres patentes données en 1668, vérifiées au Parlement de Provence, & dont le Roi s'eſt declaré Fondateur. Elle étoit compoſée de vint Gentilshommes originaires de la même ville, & y démeurans; mais ce nombre fut augmenté de dix en 1677, & depuis il y a eu trente Académiciens dans cette Compagnie, dont le Duc de S. Aignan fut le premier Protecteur. L'Académie d'Arles jouït des mêmes priviléges que l'Académie Françoiſe établie à Paris.

EGLISE D'ARLES.

L'Egliſe d'Arles a été fondée par ſaint Trophime, comme les Evêques de cette Province l'aſſurent, en écrivant au Pape Zoſime. *Trophime*, diſent-ils, *étant envoyé à Arles par le Saint Siege, fut comme la ſource des ruiſſeaux, qui coulérent par toute la France*; mais on ne convient pas du tems qu'il eſt venu en ce païs. Quelques uns croyent que ce Trophime eſt celui dont il eſt parlé dans les Epîtres de ſaint Paul, & qu'il a par conſéquent été envoyé dans les Gaules du tems des Apôtres. Cependant Grégoire de *Tours*, ſuivant l'Auteur de la Vie de S. Saturnin, parlant de la fameuſe miſſion de cet Evêque en France, ſous l'Empire de Déce, met de ce nombre Trophime, envoyé à Arles; & Sulpice Sévére aſſure que la Religion ne fut prêchée deçà les Alpes que longtems aprés les Apôtres. Il faut convenir que cette derniére autorité n'eſt d'aucun poids, puiſqu'elle eſt démentie par ce qu'on ſait de ſaint Irénée, qui étant envoyé dans les Gaules par ſaint Polycarpe, fut ordonné Prêtre par ſaint Photin, Evêque de Lyon, qui le choiſit l'an de Jéſus-Chriſt 178, pour porter à Rome les Lettres des Confeſſeurs priſonniers pour la défenſe de la Foi. D'ailleurs il y a dans S. Cyprien une Lettre écrite au Pape Etienne, par laquelle il paroît qu'en l'année 254, il y avoit une Egliſe établie à Arles, & que ſon Evêque nommé Marcien, s'étoit joint au parti des Novatiens. Il eſt vrai que quelques-uns ont douté de la vérité de cette Lettre; mais les plus habiles Critiques, aprés l'avoir bien examinée, la croyent de S. Cyprien. Ainſi il faut que Trophime ſoit venu dans les Gaules, & ait établi une Egliſe à Arles au plus tard quelque tems avant l'empire de Déce; & on ne peut ſe défendre d'abandonner, au moins ici, Grégoire de Tours. Et même quand on diroit qu'il ne place la miſſion de Trophime ſous Déce, qu'à l'occaſion de celle de ſaint Saturnin qui fut envoyé à Toulouſe, on pourra, en rejettant cette défaite, qui paroît peu naturelle, remarquer au contraire, que puiſqu'il eſt certain qu'il s'eſt trompé ſur ce qui regarde l'Apôtre d'Arles, il pourroit bien auſſi s'être trompé ſur ce qui concerne l'Apôtre de Toulouſe.

La ville d'Arles étant conſidérable, à cauſe des grandes richeſſes que lui procuroit ſa ſituation, qui attiroit tout le commerce des Gaules avec les autres Provinces de l'Empire, l'Evêque de cette ville prétendit auſſi des pérogatives, & conteſta à l'Evêque de Vienne le droit de Métropole ou de Primatie. Cette queſtion fut jugée par proviſion dans le Concile de Turin, tenu l'an 397, *Canon* 2, où il fut décidé que celui des deux qui prouveroit que ſa ville étoit Métropole civile, auroit l'honneur du Primat ſur toute la Province, & le droit des ordinations; que cependant, pour conſerver la paix entre eux, les Evêques de ces deux villes auroient ſous leur juriſdiction, les villes les plus voiſines de leurs Siéges, & le droit de les viſiter. Cette voye d'accommodement ne fut pas exécutée, & l'Evêque d'Arles affecta de ſe déclarer Primat de la Gaule Narbonnoiſe, & des ſept Provinces qu'elle comprenoit. Il y a un Edit de l'Empereur Honorius, adreſſé à Pétrone l'an 418, dans lequel la ville d'Arles eſt appellée Métropole des ſept Provinces; mais elle ne jouiſſoit de cet honneur que depuis Conſtantin *le Tyran*. Le Pape Zoſime dans l'Epître V adreſſée aux Evêques des Gaules & des ſept Provinces, accorde à l'Evêque d'Arles le droit de Primatie ſur les ſept Provinces; mais le Pape Boniface, *Epître* 3 à Hilaire de Narbonne, ſe plaint de ce que Patrocle, Evêque d'Arles, a établi un Evêque dans l'Egliſe de Lodéve, ſituée dans la premiére Narbonnoiſe: en quoi il déroge au Décret donné par Zoſime en faveur de l'Egliſe d'Arles. C'eſt à cette diſpoſition de Boniface que ſaint Léon fait alluſion, quand il dit, *Epître* 89, que le privilége accordé par le Saint Siége à Patrocle, avoit depuis été revoqué par un jugement plus équitable.

Cette conteſtation ſe renouvella ſous Hilaire d'Arles, qui dépoſa Projectus & Célidonius Evêques, à ce que l'on croit, de la Province de Narbonne, & ordonna un autre Evêque à la place du dernier, s'attribuant, dit S. Léon, les ordinations de tous les Evêques des Gaules, c'eſt à dire, des ſept Provinces Narbonnoiſes. L'affaire fut portée au Pape S. Léon, qui condamna Hilaire d'Arles, & obtint un Mandement de l'Empereur Valentinien, pour faire exécuter ſa ſentence dans les Gaules. Aprés la mort d'Hilaire, Ravennius ſon ſucceſſeur, ſans s'arrêter au jugement du Pape, ordonna un Evêque à Vaiſon, dans la Province de Vienne. L'Archevêque de Vienne s'en plaignit à ſaint Léon, & Ravennius lui en ayant auſſi déféré le jugement, ſaint Léon rendit une ſentence définitive, par laquelle il ſoumit à la Métropole de l'Archevêque de Vienne quatre villes, ſavoir, Valence, Tarentaiſe, Genéve & Grenoble, & laiſſa les autres villes ſous l'autorité & la diſpoſition de l'Archevêque d'Arles.

L'Archevêque de cette ville a été encore honoré de la qualité de Vicaire du Saint Siége, & fut le premier établi dans les Gaules par le Pape Zoſime, qui attacha trois priviléges à cette dignité; la premiére, que les Evêques des Gaules qui voudroient aller à Rome, ſoient obligez de prendre des Lettres de lui; la ſeconde, qu'il ait les ordinations des Gaules Viennoiſes & Narbonnoiſes; la troiſiéme, qu'il demeure en poſſeſſion des paroiſſes qu'il avoit anciennement, même hors de ſon territoire. Le Pape Symmaque dans l'*Epître* 10 à Ceſaire, Evêque d'Arles, lui confirme ce Vicariat, & lui donne le droit d'aſſembler des Conciles, pour juger des cauſes de Religion qui pourront naître dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Le Pape Vigile étendit encore plus loin les limites du Vicariat d'Arles, en donnant à Auxanius Evêque d'Arles, une Juriſdiction ſur toutes les Egliſes du Royaume de Childebert. Le Pape Pélage l'accorda à Sabaudus ſur toute la Gaule, & ſaint Grégoire *le Grand*, à Virgile Evêque d'Arles, à qui il accorda le *pallium*. Enfin, Jean VIII nomma auſſi ſon Vicaire dans les Gaules, Roſtaing, Evêque d'Arles, & lui donna encore le *pallium*. Outre ſaint Trophime, dont j'ai parlé, elle reconnoit pour Saints, Régulus, Féliciſſime, Marin, Valentin, Concordius, Honoré, Hilaire, Æonius, Céſaire, Aurélien, Virgilius, Nazarius, le B. Roſtang de Capre, & le B. Louis Aleman. Ce dernier étoit Cardinal, auſſi bien que Bertrand de Saint-Martin, Bernard de Languiſel, Arnaud de Feltuério, Guillaume de la Garde qui fut auſſi Patriarche de Jéruſalem, Pierre de Cros, Jean de Brognier, Pierre de Foix, Philippe de Lévi, Robert de Lénoncourt, Hippolyte d'Eſt, & Proſper de Sainte-Croix. François Adhemar de Monteil de Grignan étoit en 1680 Archevêque d'Arles. Les quatre ſuffragans de cette Métropole ſont, Marſeille, Toulon, S. Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Elle comptoit autrefois au même rang Avignon, qui fait aujourd'hui une Métropole en particulier, & qui a ſous ſoi Carpentras, Cavaillon & Vaiſon, qui dépendoient d'Arles. Le Chapitre de cette Egliſe eſt compoſé de vint Chanoines, entre leſquels il y quatre dignitez, qui ſont le Prévôt, l'Archidiacre, le Sacriſtain, & l'Archiprêtre; & trois Perſonnats, le Capiſcol, le Thréſorier, & le Primecier. Parmi les autres Chanoines, il y a un Théologal. Il y a encore vint Prébendes, pour des Prêtres, dits Bénéficiers. Ce Chapitre étoit autrefois Régulier, de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Pierre Ainard, Archevêque d'Arles, y avoit introduit la régularité en 1186. Il fut ſécularisé en 1497, ſous Nicolas Cibo. L'Egliſe métropolitaine de ſaint Trophime eſt enrichie de diverſes reliques de Saints. Il y a encore huit paroiſſes, dont la premiére, dite *la Majeure*, eſt collégiale depuis l'an 1551, outre pluſieurs maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes, avec l'Abbaye de Mont-Majeur, de l'Ordre de ſaint Benoît, hors de la ville; & celle de ſaint Céſaire, de Filles.

CONCILES D'ARLES.

Le premier Concile d'Arles fut aſſemblé en 314, par l'ordre de l'Empereur Conſtantin, pour juger le différent qui étoit entre les Evêques d'Afrique, à l'occaſion de l'ordination de Cécilien. Il fut compoſé de 33 Evêques d'Occident, avec quelques Diacres. Marin, Evêque d'Arles, y préſida; les Légats du Pape Sylveſtre, Claudien & Avitus Prêtres, Eugéne & Cyriaque Diacres, y aſſiſtérent; mais il eſt faux que l'Empereur Conſtantin y ait été préſent, comme quelques Auteurs l'ont écrit. Le Concile prononça une ſentence d'abſolution en faveur de Cécilien, & condamna les accuſateurs. Il dreſſa enſuite XXII Canons ſur la Diſcipline, écrivit une Lettre au Pape ſaint Sylveſtre, pour lui faire ſavoir ce qu'il avoit réglé, & pour le prier de publier ſes déciſions par tout le monde. Gabriel de l'Aubeſpine, Evêque d'Orléans, a fait des Notes ſur ſept des Canons de ce Concile, que les Curieux pourront conſulter dans les éditions des Conciles, & dans les Ouvrages de ce Prélat. L'Empereur Conſtance étant venu dans les Gaules, à l'occaſion de la guerre de Magnence, demeura à Arles, depuis le dixiéme Octobre de l'année 353, juſqu'au commencement de la ſuivante. Comme il s'étoit déclaré pour les Ariens, il ne manqua point d'y exécuter fidélement ce que les Hérétiques lui ſuggérérent. Vincent, Evêque de Capoue, s'y trouva de la part du Pape Libérius, avec Marcel de la *Campanie*, & porta les Lettres de quatre-vints Evêques d'Egypte & des Orientaux, touchant ſaint Athanaſe, que les

Digitized by Google

les Ariens perſécutoient. Le Pape demandoit qu'on fît tenir un Concile à Aquilée, comme l'on en étoit déja convenu. Divers Evêques d'Italie & des Gaules, qui étoient à Arles, demandoient la même choſe. Mais l'Empereur fit tenir un Concile dans la ville d'Arles, où Saturnin, qui en étoit Evêque, parut à la tête des Ariens. On y condamna ſaint Athanaſe; on y trompa les Légats du Pape, & Paulin de Trêves, qui y ſoutint la Foi avec une conſtance merveilleuſe, fut envoyé en exil. Ravennius, Archevêque d'Arles, ayant ſuccédé en 449, à S. Hilaire, célébra deux Conciles qui ſont le ſecond & le troiſiéme; car celui que les Ariens y tinrent en 353, ne mérite pas d'avoir place parmi les Aſſemblées eccléſiaſtiques. Ce ſecond Concile d'Arles fut tenu vers l'an 452. On y fit des Ordonnances très ſaintes pour la reforme des mœurs, & pour la Diſcipline eccléſiaſtique. Le P. Sirmond en rapporte juſqu'à 56 Canons. C'eſt lui qui a le premier publié le troiſiéme Concile d'Arles, que Ravennius aſſembla vers l'an 455, pour régler les différents de Théodore de Frejuls, contre Fauſte, Abbé de Lérins, qui y fit confirmer l'exemtion de ſon monaſtére. Fauſte fut depuis Evêque de Riez; & ſe trouva vers l'an 474, au quatriéme Concile d'Arles, que Léonce Archevêque de cette ville, y célébra contre les *Prédeſtinatiens*, que l'on accuſoit de ſoutenir quelques opinions conformes à celles des Manichéens. On y condamna un Prêtre nommé *Lucidus*, accuſé de ſoutenir les erreurs de ces Prédeſtinatiens. Il eſt vrai qu'il ſe ſoumit à ce qui fut ordonné, & qu'outre une retractation de ſes ſentimens, il écrivit encore une Profeſſion de Foi, conforme aux déciſions du Concile. C'eſt ce que nous apprenons non ſeulement de l'Ouvrage que Fauſte de Riez compoſa de la Grace & du Libre-arbitre, & d'une Lettre qu'il écrivit à Lucidus; mais encore de la retractation de Lucidus, que Henri Canſius a donnée au public. Céſaire, Archevêque d'Arles, ayant aſſemblé en 524, dix-ſept Evêques pour la dédicace de l'Egliſe, dite *Notre-Dame la Majeure*, tint le ſixiéme Juin un Concile, où l'on fit de ſaintes Ordonnances diſtribuées en quatre Canons. Le Concile célébré en 554, en contient ſept. Il fut tenu par dix-neuf Evêques, dont le premier étoit Sapaudus, Archevêque d'Arles. Ils regardent la Diſcipline eccléſiaſtique. Nous les devons aux ſoins du P. Sirmond, qui publia les Canons de ce Concile, après les avoir tirez d'un ancien manuſcrit trouvé à Lyon. Charlemagne fit tenir en 813, un Concile à Arles. Divers Prélats s'y trouvérent le dixiéme jour du mois de Mai. Les déciſions qu'ils firent ſur la Diſcipline, ſont exprimées en 26 Canons. Jean Bauſſan, Evêque de Toulon, puis Archevêque d'Arles, depuis l'an 1232, juſqu'en 1257, célébra deux Conciles provinciaux. Bertrand Malferrat, Prélat de la même ville, en tint un le 13 Juillet 1270. D'autres Archevêques y ont publié des Ordonnances Synodales. Touchant le premier & le quatriéme Concile d'Arles, il faut conſulter les Antiquitez Britanniques d'Edouard Stillingfleet & de Jaques Uſſérius. Stillingfleet a traité au long du premier, & Uſſérius du quatriéme. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Méla. Céſar. Suétone. Ammien Marcellin. Dion. Auſone. Paulin. Grégoire de Tours. Procope. Hincmar, &c. Saxi, *in Pontif. Arel.* Baronius, *in Annal.* Bovis, *Cour royale d'Arles.* Sirmond & Labbe, *in Edit. Concil.* Bouche, *Hiſt. de Prov.* Chorier, *Hiſt. de Dauph.* Gilles du Port, *Hiſt. de l'Egliſe d'Arles.*

ARLES, (le Royaume d'). *Voyez* l'Article précédent.

ARLES, *Arula*, petite ville de France avec un monaſtére. Elle eſt aux piez des Pyrénées, ſur la riviére du Tech, dans le Comté de Rouſſillon. Il s'y eſt tenu un Concile en 1046. * Baudrand.

ARLESHEIM, Bourg appartenant à l'Evêque de Porentru, ſitué dans la Seigneurie de Birſeck, à une lieue & demie de Bâle. Lorſque le Chapitre des Chanoines fut chaſſé de Fribourg par les François, il ſe retira à Arlesheim, où Jean Conrad de Roggenbach, pour-lors Evêque de Porentru, & le Chapitre des Chanoines firent enſuite bâtir une magnifique Egliſe. Tout auprès de ce bourg, il y a une montagne, ſur laquelle eſt ſitué le chateau de Birſeck, où le Bailly de l'Evêque fait ſa réſidence.

ARLEUX, *Arlodium*, *Arluſium*, bourg de France au Comté d'Artois, ſur les confins de Flandre. Il étoit autrefois du Cambreſis, & il eſt aſſis joignant le Hainault, près du marais du même nom, à quatre lieues de Cambray, en allant vers Douay. Il a été cédé à la France par la paix des Pyrénées en 1659. * Baudrand.

* ARLEY, petite ville & Seigneurie, dans la Franche Comté, près des confins du Duché de Bourgogne ſur la riviére de Seille. Ceux de la Maiſon de Chalon en ont été longtems en poſſeſſion, mais elle eſt dans la ſuite du tems paſſée à leurs héritiers qui furent les Princes d'Orange. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

ARLINGTON, petit village d'Angleterre, entre Harlington & Shepeſton, lieu de la naiſſance de Henri Bennet, Baron & enſuite Comte d'Arlington. *Voyez* BENNET.

ARLON, *Arlunum*, ville du Païs Bas au Comté de Chiny, & qui paſſe plus ordinairement pour être du Duché de Luxembourg, avec titre de Marquiſat, depuis l'an 1103. Elle eſt ſur une petite montagne, & étoit autrefois fortifiée; mais depuis, les fortifications ont été raſées. Elle avoit été cédée à la France en 1681, avec ſon territoire, par les Eſpagnols, à qui elle appartenoit, & à qui on l'a rendue en 1698. Elle eſt aſſez petite, & eſt ſituée entre Luxembourg, dont elle eſt à quatre lieues, & le Neuf-Château, à ſix lieues de Montmédy, & à deux lieues des frontiéres du Bas Barrois. Elle eſt la principale du païs aux environs, qu'on appelle *le Marquiſat d'Arlon*, diviſé en quinze Mairies, qui renferment 119 villages. Il eſt compris ſous le Comté de Chini, & eſt entre la Prévôté de Luxembourg, le territoire de Chiny & le Bas Barrois. Sigefroy, premier Comte de Luxembourg, l'ayant acquis des Comtes d'Ardennes, le donna à un de ſes fils, appellé *Henri*, auquel ſuccéda *Conrad*, fils de ſon frére Gilbert. Valeran & Foulques, petit-fils de Conrad, n'ayant point laiſſé de poſtérité, Adéle leur ſœur porta ce Marquiſat en dot à la Maiſon de Limbourg, d'où il ſortit par la mort de Valeran II, qui en 1214, avoit épouſé Ermeſinde Comteſſe de Luxembourg, à condition que le Marquiſat d'Arlon ſeroit réuni au Luxembourg. La condition fut exécutée malgré les Archevêques de Trêves, qui prétendoient que ce fût un Fief de leur Egliſe. On croit que le nom de cette ville vient de ce que du tems du Paganiſme, il y avoit un Temple avec un autel que les Tréviriens avoient conſacré à la Lune, *Ara Lunæ*, d'où eſt venu par corruption *Arlun* ou *Arlon*. Antonin l'appelle *Orolaunum*, & d'autres *Arlunum*. * Guichardin, *Deſcript. du Païs Bas.* Valére André, *Topographia Belgica.* Metel. Bourgon, *Geogr. Hiſt.* Audifret, *Géogr. tome 2.*

ARLOT DE RAINONI, de Vicenze, a vécu apparemment dans le XIII ſiécle. C'étoit un homme de naiſſance, qui écrivit l'Hiſtoire des Guerres entre les Vicentins & ceux de Padoue. Les Gibelins le firent chaſſer de Vicenze. * Pajarinus, *Hiſt. Vicent.* Voſſius, *l. 3. de Hiſt. Lat.*

ARLUN, ville. *Voyez* ARLON.

ARLUN (Bernardin) de Milan. On ne ſait pas en quel tems il vivoit; les uns diſent que ce fut dans le XII ſiécle, & les autres dans le XIV. Il écrivit l'Hiſtoire de Milan, depuis ſa fondation juſqu'à ſon tems. * Geſner, *in Bibliath.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ARM.

* ARMA, ville & Province de l'Amérique méridionale dans le Royaume de Popayan. Elle eſt à 25 lieues de Ste. Foi & à 50 de Popayan.

ARMACH ou ARMACHAN. *Cherchez* RICHARD D'ARMACH.

ARMACH Comté, *Armacenſis Comitatus*, petit païs d'Irlande en Ulſter ou Ulſonie, que l'on appelle autrement le Comté d'Armach, & que ceux du païs nomment *Comtat Armach.* Il eſt ainſi dit de ſa ville principale, & eſt entre les Comtez de Downe, de Derry ou Londonderry, & de Monaghan. On le diviſe en cinq Baronies, qui ſont Fewes, Orior, Towrany, Onealan & Armach.

ARMACH ou ARMAGH, *Armacha*, ville d'Irlande, dans la Province d'Ulſonie, appellée tantôt *Domnach-mor*, & tantôt *Drumſalech*, ſur la riviére de Kaſin. Saint Patrice fonda l'Egliſe de cette ville, vers l'an 450. L'on prétend même que ce fut lui qui en fit le Siége métropolitain & la Primatie de toute l'Irlande. On ajoûte qu'il fit pour ce ſujet un voyage exprès à Rome, pour en avoir la confirmation du Pape ſaint Léon, l'an 455; mais n'y a guéres de certitude dans toutes ces opinions. L'Evêque d'Armach, outre les titres de Métropolitain & de Primat, eut encore dans la ſuite celui de Légat-né du Saint Siége, pour toute l'Irlande. Saint Forannan fut fait Evêque d'Armach au X ſiécle, où cette ville s'appelloit *Domnach-mor*, à cauſe de ſa grande Egliſe, & étoit toûjours Métropole de toute l'Iſle. Il s'en démit depuis, lorſqu'il paſſa en France, vers l'an 969, & qu'il fut fait Abbé de Wazor. S. Malachie fut d'abord Evêque de Connor, puis Archevêque d'Armach, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Son prédéceſſeur Celſe l'ayant déſigné pour ſon ſucceſſeur l'an 1127, dans l'eſpérance qu'il rétabliroit la Foi, les Mœurs & la Diſcipline, qui étoient fort corrompues dans le païs, il s'y trouva de la difficulté, parce que, comme ce Bénéfice étoit très conſidérable, & que les grands Seigneurs du païs, par reſpect pour ſaint Patrice, Fondateur de cette Egliſe, ſe ſoumettoient à celui qui en étoit Archevêque; l'une des premieres familles de l'Iſle ſe l'étoit tellement rendu héréditaire, qu'elle l'avoit déja fait paſſer à quinze générations. L'abus y étoit devenu ſi grand, qu'on avoit choiſi même pour être Archevêque pluſieurs perſonnes qui ne faiſoient point profeſſion de l'état eccléſiaſtique: de ſorte qu'avant Celſe, il y en avoit eu huit de cette maiſon qui étoient mariez, & qui n'avoient reçu aucuns Ordres. C'eſt ce qui avoit cauſé dans toute l'Irlande durant près de 200 ans la ruïne de toute la Diſcipline & l'anéantiſſement de la piété & de la Religion. Ce fut pour remédier à ces deſordres que l'on mit ſaint Malachie ſur le Siége d'Armach. Eugéne III érigea l'Egliſe d'Armach en Archevêché l'an 1151. La ville a été autrefois conſidérable; mais elle a été ſi maltraitée par les guerres civiles & par les incendies, qu'elle eſt preſque ruïnée depuis pluſieurs années. Jacques Uſſerius, Irlandois, un des plus ſavans hommes du XVII ſiécle, en étoit Archevêque en 1648, du tems de Cromwel, Uſurpateur de la Couronne d'Angleterre. Armach eſt à quarante-huit milles de Dublin, capitale du Royaume. * Le Mire, *Geogr. Eccleſ.* Camden. Speed. Cluvier. Jacques Warreus. Baillet, *Topogr. des Saints.* Audifret, *Geogr. Anc. & Mod. tome 1.*

ARMADABAT ou AMADABAT, ville des Indes dans le Royaume de Cambaye. Elle eſt capitale de la Province de Guzarate. Les Anglois la comparent à Londres. On la nomme auſſi Amed-Ewad & Harimedwad. *Voyez* AMADABAT.

ARMADE, ou le Régiment de l'Armade, Régiment qui garde la principale porte du Palais du Roi de Portugal, & qui a droit de loger dans la ville. * *Relat. de Portugal.*

* ARMAGEDDON, eſt un lieu dont il eſt fait mention dans l'Apocal. de S. Jean *ch.* 16. *v.* 16. Les Interprétes ſont fort partagez ſur l'interprétation de ce mot. Les uns l'expliquent par *Armée de malédiction* ou *de deſtruction*: les autres par *la deſtruction des nations* ou *trompette de deſtruction*, parce que ces troupes de l'Antechriſt auront été aſſemblées par les fineſſes de toutes les nations, mais à leur propre confuſion & deſtruction. D'autres le compoſent de deux mots qui peuvent ſignifier, *deſtruction à la façon de l'interdit*, faite par Gédéon, *Juges, ch.* 7, & croyent

que le S. Eſprit fait ici alluſion à la délivrance miraculeuſe que les Iſraëlites obtinrent contre les Madianites, pour en promettre une ſemblable à l'Égliſe Chrétienne aux derniers tems, contre les grands & derniers efforts de ſes ennemis. D'autres le prennent pour le nom propre de quelque place dont il ſoit fait mention dans le vieux Teſtament, où il ſoit arrivé quelque choſe de pareil à ce qui eſt prédit ici, & le rapportent au II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 35 *v.* 22. & *Zacharie, ch.* 12. *v.* 11. où il eſt parlé de *la vallée de Megiddo*, comme ici de *la montagne de Mégiddo*: car le mot *har* en Hébreu ſignifie *une montagne*. Et comme ce fut en ce lieu que Joſias fut défait par les Égyptiens, c'eſt comme ſi l'Antechriſt devoit raſſembler toutes ſes dernières forces en un ſemblable lieu, dans la penſée d'obtenir une pareille victoire contre l'Iſraël de Dieu. Il y en a auſſi qui penſent plus vraiſemblablement, qu'il eſt plutôt fait ici alluſion à l'hiſtoire de Barac & de Débora, *Juges ch.* 5. *v.* 19 qui défirent toute l'Armée des Cananéens, conduite par Sifera près des *eaux de Mégiddo*. * *Notes de la Bible de Des-Marets.*

ARMAGH, ville & Comté. *Voyez* ARMACH.

ARMAGNAC, païs de France en Gaſcogne, avec titre de Comté, eſt ſitué entre le Béarn & la Garonne; ou, pour parler plus préciſément, entre le Béarn, le Bigorre, le païs de Comminges, le Languedoc & la Guyenne propre. C'eſt un païs extrêmement peuplé & fertile. Ses villes ſont Auch, Mirande, Vic, Montleſun, Mauveſin, Leictoure, Verdun ſur Garonne, Eauſe, Beaumont de Loumagne, Gabaret, la Plume, Miradous, Garreſon, renommée par la dévotion à la ſainte Vierge, &c. L'Armagnac eſt arroſé de diverſes petites rivières qui ſe jettent dans la Garonne. Ce païs a eu ſes Comtes particuliers, aſſez célébres dans l'Hiſtoire de France. On y compte plus de mille huit cens Fiefs, ſujets au Ban & Arriére ban. Les plus illuſtres de ceux qui les poſſédent, ſont les Barons de Montaut, de Monteſquiou, de Pardaillan & de l'Iſle; & les quatre Vice-barons qui ſiégent après eux. Les premiers étoient appellez Pairs du Comte; ils étoient Conſeillers-nez, & ils avoient ſéance & voix dans les Etats & dans la Cour du Sénéchal d'Armagnac, qui eſt aujourd'hui païs d'élection. Ils ſont auſſi Chanoines de l'Egliſe d'Auch; le Comte en eſt le premier, & il eſt Seigneur de la ville conjointement avec l'Archevêque.

DES COMTES D'ARMAGNAC.

GARCIAS SANCHE *le Courbé*, Duc de Gaſcogne, qui vivoit au commencement du X ſiécle, laiſſa trois fils, entre leſquels il partagea ſes Etats. SANCHE-GARCIAS l'aîné, eut la grande Gaſcogne. Le ſecond, GUILLAUME GARCIAS, eut le Comté de Fezenſac, qui comprenoit l'Armagnac. Et l'Aſtarac devint le partage du troiſiéme, dit ARNAUD *Nom-né*, parce qu'il fut tiré du ventre de ſa mére *Honorate*, morte dans les douleurs de l'enfantement. GUILLAUME GARCIAS eut deux fils, & donna au cadet, BERNARD *le Louche*, vers l'an 960, l'Armagnac en titre de Comté, qui n'étoit alors qu'une partie de celui de Fezenſac. Ce dernier païs entra dans la Maiſon de Béarn, par le mariage de *Beatrix* avec *Gaſton*, fils de *Pierre* de Gabaret & de *Gaciande* de Bearn; mais *Gaſton* étant mort ſans poſtérité, GERAUD Comte d'Armagnac, recueillit la ſucceſſion; & quoique Fézenſac fût comme la ſource de ſa famille, il n'en prit le titre de Comte qu'après celui d'Armagnac, bien que dans les aſſemblées des Etats du païs, Fézenſac ait toûjours conſervé la prééminence ſur l'autre. Les Comtes d'Armagnac ſe rendirent trés puiſſans. BERNARD, dit *Tumapatilles*, s'établit dans la poſſeſſion de la Gaſcogne après la mort d'Odon ou d'Eude; mais GUY-GEOFFROY, dit *Guillaume* VIII, Comte de Poitiers, l'en chaſſa, & le défit en bataille rangée, près du monaſtére de la Caſtelle, au Vicomté de Turſan. Depuis, le même Comte ayant perdu ſa femme *Ermengarde*, ſe fit Religieux vers l'an 1060 ou 1061. Il laiſſa deux fils, GERAUD & *Arnaud-Bernard*. GERAUD fut pére de BERNARD. Celui-ci, avec Gaſton Vicomte de Béarn, & leur Nobleſſe, fit en 1104, dans l'Egliſe de Dioſſe, en préſence de Sanche Evêque de Lescar, le ſerment de la paix & de la tréve ordonnée par le Concile de Latran de 1102. *Bernard*, V du nom, Comte d'Armagnac, mourut ſans enfans en 1245. GERAUD V, ſon couſin, lui ſuccéda, & laiſſa la poſtérité rapportée dans la ſucceſſion Chronologique, qui ſuit.

II. GERAUD, V du nom, Comte d'Armagnac, & Vicomte de Fézenſaguet, ſuccéda aux Comtez d'Armagnac & de Fézenſac, après la mort de *Bernard*, V du nom, ſon couſin, arrivée l'an 1245, & mourut en 1285. Il épouſa *Mathe* de Béarn, Vicomteſſe de Marſan, Dame de Moncade, &c. fille & héritiére de *Gaſton* de Moncade, VI du nom, Vicomte de Béarn, & de *Mathe* de Maſſas, Comteſſe de Bigorre, dont il eut 1. BERNARD, VI du nom, qui ſuit: 2. GASTON, qui fit *la branche des Vicomtes de* FEZENSAGUET, *rapportée ci-après*; 3. *Roger*, Seigneur de Mauléon; *Maſcaroſe*, alliée à *Arnaud-Guillaume* Seigneur de la Barthe; 5. *Cepſuelle*, première femme de *Bernard*, VI du nom, Comte de Cominges; & 6. *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Bernard* Trenchaléon, fils d'*Eudes* Seigneur de Fimarcon.

III. BERNARD, VI du nom, Comte d'Armagnac & de Fézenſac, mort en 310, épouſa 1°. *Iſabelle* Dame d'Albret, fille unique de *Bernard-Ezy*, I du nom, Sire d'Albret, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Cécile*, Comteſſe de Rodez, fille puînée d'*Henri*, II du nom, Comte de Rodez, & de *Maſcaroſe* de Cominges ſa ſeconde femme, dont il eut 1. JEAN, I du nom, qui ſuit; 2. *Mathe*, qui épouſa le 21 Mai 1321, *Bernard-Ezy*, II du nom, Sire d'Albret: & 3. *Iſabeau* d'Armagnac, Dame de Bérat. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Jean *bâtard d'Armagnac, Patriarche d'Alexandrie, & Adminiſtrateur de l'Evêché de Rodez en* 1376.

IV. JEAN, I du nom, Comte d'Armagnac, de Fézenſac & de Rodez, mort en 1373, épouſa 1°. *Regine* de Gouth, Vicomteſſe de Lomagne & d'Auvillar, dont il n'eut point d'enfans: 2°. avant l'an 1343, *Béatrix* de Clermont, dite de *Bourbon*, fille de *Jean* de Clermont, Seigneur de Charolois & de Saint-Juſt, & de *Jeanne* Dame d'Argios & de Catheu, dont il eut 1. JEAN, II du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée par contrat du 24 Juin 1360, à *Jean* de France, Duc de Berry, dont elle fut la premiére femme, morte en Mars 1387; & 3. *Mathe* d'Armagnac, alliée l'an 1372 à *Jean* d'Aragon, II du nom, Duc de Gironde, morte avant l'an 1384.

V. JEAN, II du nom, Comte d'Armagnac, de Fézenſac & de Rodez, mort en 1381, épouſa en 1359, *Jeanne* de Périgord, fille de *Roger-Bernard* Comte de Périgord, & d'*Eleonore* de Vendôme, dont il eut 1. JEAN, III du nom, qui ſuit; 2. BERNARD, VII du nom, qui continua *la poſterité rapportée apres celle de ſon frére aîné*; & 3. *Béatrix* d'Armagnac, nommée *la Gaye*, mariée 1°. à *Gaſton* de Foix: 2°. à *Charles* Viſconti, fils de *Barnabon*, Seigneur de Milan. *Il eut auſſi pour fils* naturels, Jean *bâtard d'Armagnac, Archevêque d'Auch & de Rouen, mort le huitiéme Octobre* 1408; & Bertrand *bâtard d'Armagnac, mort apres l'an* 1403.

VI. JEAN, III du nom, Comte d'Armagnac, de Fézenſac & de Rodez, aſſiégea Alexandrie en Italie, fut défait, bleſſé & fait priſonnier dans une embuſcade près de cette place, & mourut de ſes bleſſures le 25 Juillet 1391. Il épouſa *Marguerite* Comteſſe de Cominges, fille ainée & héritiére de *Pierre-Raymond*, II du nom, Comte de Cominges, dont il eut 1. *Jeanne*, mariée l'an 1408, à *Guillaume-Amanjeu* de Madaillan, Seigneur de l'Eſparre; & 2. *Marguerite* d'Armagnac, alliée à *Guillaume*, III du nom, Vicomte de Narbonne.

VI. BERNARD, VII du nom, fils puîné de JEAN II, fut Comte d'Armagnac, de Fézenſac, &c. après la mort de ſon frére aîné. Comme il eſt célébre dans l'hiſtoire de France, on ne ſauroit ſe diſpenſer d'en parler un peu plus particuliérement que des autres. D'abord après la mort de ſon frére, il ſe rendit maître des Comtez d'Armagnac & de Fézenſac; & en 1403 du Vicomté de Fezenſaguet, après avoir fait mourir en priſon Geraud III, & ſes deux fils, comme on le dit plus bas. Enſuite, il ſe jetta dans le parti de la Maiſon d'Orléans contre celle de Bourgogne, & il fut élevé à la dignité de Connétable de France le 30 Décembre de l'an 1415. C'étoit un eſprit ambitieux & extraordinairement hardi. Il agit ſi bien, qu'il eut la diſpoſition non ſeulement des Finances, mais de toutes les places fortes du Royaume. Cette élévation ne plaiſoit pas au parti de la Maiſon de Bourgogne, qui trouva le moyen de s'en défaire. Il fut maſſacré dans une ſédition, qui s'éleva à Paris le 12 Juin 1418. Son corps fut depuis enterré en 1437, dans le chœur de l'Egliſe de Saint-Martin-des-Champs. Il épouſa en 1393, *Bonne* de Berry, veuve d'*Amé*, VII du nom, Comte de Savoye, & fille de *Jean* de France, Duc de Berry, & de *Jeanne* d'Armagnac, ſa premiére femme, morte le 30 Juin 1434, dont il eut 1. JEAN, IV du nom, qui ſuit; 2. BERNARD, qui fit *la branche des Ducs de* NEMOURS, *rapportée ci-apres*; 3. *Bonne*, mariée à *Charles*, Duc d'Orléans & de Milan, dont elle fut la ſeconde femme, morte en 1415; & 4. *Anne* d'Armagnac, mariée l'an 1418, à *Charles*, II du nom, Sire d'Albret.

VII. JEAN, IV du nom, Comte d'Armagnac, de Fézenſac & de Rodez, ne fut pas moins ambitieux que ſon pére. Il tranchoit du Souverain dans ſes terres, prenant la qualité de Comte par la grace de Dieu: ce qui lui fut défendu par le Roi Charles VII. Il oſa même entreprendre des choſes qui ne lui réuſſirent pas. Il épouſa 1°. le 26 Juin 1407, *Blanche*, fille de *Jean*, V du nom, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, dont il n'eut point d'enfans: 2°. vers l'an 1419, *Iſabelle* de Navarre, fille de *Charles*, III du nom, dit *le Noble*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & d'*Eleonor* de Caſtille, dont il eut 1. *Jean* V du nom, Comte d'Armagnac, &c. qui fut tué à la priſe de Leictoure, le cinquieme Mars 1473, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaſton*, VI du nom, Comte de Foix, &c. & d'*Eléonore* Reine de Navarre; 2. CHARLES, qui ſuit; 3. *Marie*, alliée par contrat du 30 Avril 1437, à *Jean*, II du nom, Duc d'Alençon, dont elle fut la ſeconde femme, morte le 25 Juillet 1473; 4. *Eleonore* d'Armagnac, mariée 1°. à *Gaillard* Seigneur de la Mothe: 2°. à *Louis* de Challon, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, &c. & 5. *Iſabelle*, morte ſans alliance. *Il eut auſſi pour fils* naturels, Jean *d'Armagnac, dit* de Leſcun, *Archevêque d'Auch, mort le* 28 *Août* 1403; & Jean *bâtard d'Armagnac, dit* de Leſcun, *Seigneur de Gourdan, Comte de Cominges, qui fut fait Maréchal de France le troiſieme Août* 1461, *par le Roi Louis XI, dont il avoit gagné les bonnes graces, & nommé Gouverneur de Guienne, mort l'an* 1472, *laiſſant de* Marguerite *de Saluces, fille de* Louis I *du nom, Marquis de Saluces*, Marguerite *d'Armagnac, alliée à* Hugues *d'Ambaize, Seigneur d'Aubijoux, &c. dont il y eut des enfans.*

VIII. CHARLES Comte d'Armagnac & de Fézenſac, &c. fut empriſonné après la mort de ſon frere aîné, par le commandement du Roi Louis XI, & fit don des Comtez d'Armagnac, de Fézenſac, de Rodez, de l'Iſle, &c. par Lettres du huitieme Novembre 1484, à Hugues de Chalon, Seigneur de Châteauguyon, ſon neveu, Chevalier de la Toiſon d'or, mort ſans poſtérité l'an 1490. Il devint malade de triſteſſe, & mourut en 1496, *ayant eu pour enfans* naturels, Antoine, *bâtard d'Armagnac, vivant en* 1487; & Pierre, *bâtard d'Armagnac, Comte de l'Iſle en Jourdain, qui épouſa* Ioland *de la Haye, Dame de Paſſavant, dont il eut* George *Cardinal d'Armagnac, Archevêque de Toulouſe, & Collegat d'Avignon, mort en* 1585, *âgé de* 85 *ans.*

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS.

VII. BERNARD d'Armagnac, ſecond fils de BERNARD, VII du

du nom, Comte d'Armagnac, &c. Connétable de France, & de *Bonne* de Berry, fut Comte de Pardiac, & épouſa *Eleonore* de Bourbon, Comteſſe de la Marche & de Caſtres, Ducheſſe de Nemours, fille unique de *Jacques* de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche & de Caſtres, Grand-Chambrier de France, & de *Béatrix* de Navarre, ſa prémiere femme, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; & 2. *Jean* d'Armagnac, Evêque de Caſtres.

VIII. JACQUES d'Armagnac, Duc de Nemours, &c. eut la tête tranchée à Paris le quatrieme Août 1477. Il épouſa par contract du 12 Juin 1452, *Louiſe* d'Anjou, fille de *Charles* d'Anjou, I du nom, Comte du Maine, &c. & d'*Iſabelle* de Luxembourg, ſa ſeconde femme, morte de déplaiſir qu'elle eut de la pourſuite qu'on faiſoit contre le Duc ſon mari, & eut pour enfans 1. *Jacques*, mort jeune; 2. *Jean* Duc de Nemours, mort ſans lignée; 3. *Louis* Duc de Nemours, Viceroi de Naples, tué à la bataille de Cériſolles, ſans alliance, le 28 Avril 1503; *Marguerite* Ducheſſe de Nemours, mariée par contract du 15 Juin 1503, à *Pierre* de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France, morte ſans enfans; 5. *Catherine*, qui épouſa par contract du 28 Avril 1484, *Jean*, II du nom, Duc de Bourbon, morte en Mars 1486. & 6. *Charlotte* d'Armagnac, alliée à *Charles* de Rohan, Seigneur de Gié.

BRANCHE DES VICOMTES DE FEZENSAGUET.

III. GASTON d'Armagnac, ſecond fils de GERAUD V du nom, Comte d'Armagnac, & de *Mathe* de Béarn, fut Vicomte de Fézenſaguet, & mourut l'an 1320. Il épouſa 1°. *Marquiſe*, fille de N. Vicomte de Lomagne, qu'il repudia: 2°. *Valburge* de Rodez, Dame de Roqueſeuil, fille de *Henri*, II du nom, Comte de Rodez: 3°. l'an 1316, *Indie* de Caumont, fille de *Guillaume* II du nom, Sire de Caumont. Du ſecond mariage ſortirent 1. GERAUD II du nom, qui ſuit; & 2. *Maſſarole* d'Armagnac, alliée l'an 1321, à *Gaſtard* d'Albret, Vicomte de Tartas, morte ſans enfans. Du troiſiéme vint 3. *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Raimond Roger* de Cominges, Vicomte de Couſerans.

IV. GERAUD d'Armagnac, II du nom, Vicomte de Fézenſaguet, &c. mort avant l'an 1339, épouſa *Jeanne*, fille de *Pierre-Raymond*, I du nom, Comte de Cominges, dont il eut 2. JEAN I du nom, qui ſuit; & 2. *Mathe* d'Armagnac, alliée à *Centulle*, VI du nom, Comte d'Aſtarac.

V. JEAN d'Armagnac, I du nom, Vicomte de Fézenſaguet, &c. mort le 20 Juin 1390, avoit épouſé *Marguerite*, fille d'*Arnaud*, II du nom, Vicomte de Carmain, & de *Marguerite* de l'Iſle-Jourdain, dont il eut 1. GERAUD, III du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée par contract du dixiéme Juillet 1371, à *Jean* de Lévy, III du nom, Seigneur de Mirepoix; & 3. *Mathe* d'Armagnac, alliée à N. Vicomte de Valerne.

VI. GERAUD d'Armagnac, III du nom, Vicomte de Fézenſaguet, &c. Gouverneur du Condomois, tomba dans la diſgrace de Bernard, VII du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, ſon parent, qui s'empara de tous ſes biens; après l'avoir fait arrêter & mettre dans une citerne fort froide, dans laquelle il mourut au bout de dix ou douze jours, vers l'an 1403. Il avoit épouſé *Aime* de Montlezun, Comteſſe de Pardiac, fille aînée & héritiére d'*Arnaud-Guillaume* de Montlezun, Comte de Pardiac, & d'*Eleonore* de Péralte, Aragonoiſe, dont il eut JEAN, II du nom, qui ſuit; & 2. *Arnaud-Guillaume* d'Armagnac, qui après avoir été priſonnier avec ſon frére, fut conduit à Rodelle en Bigorre, où ſon pére étoit mort; mais comme il en approchoit, la vue de cette priſon le ſaiſit tellement, qu'il en tomba mort vers l'an 1403.

VII. JEAN d'Armagnac, II du nom, Vicomte de Fézenſaguet, &c. mourut vers l'an 1403, après qu'on lui eut fait perdre la vue par un baſſin ardent qu'on lui mit devant les yeux, n'ayant point laiſſé d'enfans de *Marguerite* Comteſſe de Cominges, ſa femme, qui fut cauſe de ſa perte.

Le Comté d'Armagnac a depuis été porté dans la maiſon d'Albret, par le mariage de *Marguerite* de Valois, ſœur du Roi *François* I, & veuve de *Charles*, Duc d'Alençon, avec *Henri* d'Albret, Roi de Navarre. HENRI IV, ſon petit-fils, le rapporta à la Couronne; & LOUIS *le Grand* en fit don à HENRI de Lorraine, Comte de Harcourt, le 20 Novembre 1645. Ce dernier, mort en 1666, a laiſſé LOUIS de Lorraine, Comte d'Armagnac, &c. Grand-Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne, & Gouverneur d'Anjou, qui épouſa le ſeptiéme Octobre 1660, *Catherine* de Neufville, fille de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, & de *Magdelaine* de Créqui, dont la poſtérité eſt rapportée à l'Article de LORRAINE. * De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Oihenart, *Notit. utr. Vaſc.* Pierre du Bellay, *Interpretat. de l'édit de Henri IV.* Guillaume de la Perriére, *Annal. de Foix.* Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maiſon de France.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. de France.* Le Féron, & Godefroy, *Hiſt des Officiers de la Couronne.* Beſli, *Hiſt. des Comtes de Poitou.* Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne.* Catel, *Hiſt. des Comtes de Toulouſe.* Le P. Anſelme, &c.

ARMAGNAC (Jean d') Cardinal, étoit fils *naturel* de JEAN II, Comte d'Armagnac, & frére de *Jean* III, & de *Bernard*, Connétable de France. Clement VII le nomma à l'Archevêché d'Auch en 1391, & le Roi Charles VI le fit Conſeiller d'Etat en 1401. Depuis, il ſuivit le parti de Pierre de la Lune, dit Benoît XIII. Ce fut pour cela que le Pape Innocent VII voulut le faire dépoſer; mais il n'en put jamais venir à bout. Ciaconius, ſelon Oihénart, veut qu'il ait été mis au nombre des Cardinaux par le même Benoît en 1409, & qu'il mourut peu après * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *f.* 112.

ARMAGNAC (Jean d') Maréchal de France, Seigneur de Gourdon, Chevalier & Chambellan du Roi Louis XI, étoit fils *naturel* de JEAN, IV du nom, Comte d'Armagnac, qu'il avoit eu d'une maîtreſſe, lui & *Jean* d'Armagnac, dit *de Leſcun*, Archevêque d'Auch, mort en 1483. Le même Roi, dont il gagna les bonnes graces, ſe fit un plaiſir de l'élever; il lui donna le gouvernement de Dauphiné, au lieu de celui de Guienne, & lui laiſſa la jouiſſance du Comté de Cominges. En 1461, il fut fait Maréchal de France, & mourut en 1471. *Voyez* l'Article de JEAN IV, Comte d'Armagnac ci deſſus, vers ſa fin * Le Féron & Godefroy. Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Officiers de la Couronne.* Chorier, *Hiſt. du Dauph.* Mézeray, *Hiſt. de France*, &c.

ARMAGNAC (George d') Cardinal, Archevêque de Toulouſe, puis d'Avignon, où il fut auſſi Collégat, né l'an 1500, étoit fils de PIERRE, *bâtard* de CHARLES d'Armagnac, Comte de l'Iſle-en-Jourdain, & d'*Yolande* de la Haye, Dame de Paſſavant. Louis, Cardinal d'Amboiſe, ſon parent, prit ſoin de ſon éducation; & le Cardinal d'Armagnac voulant lui témoigner ſa reconnoiſſance, lui fit depuis dreſſer un tombeau à Notre-Dame de Lorette en 1553. En 1529, on lui donna l'Evêché de Rhodez, & il fut encore Adminiſtrateur de ceux de Vabres & de Leictoure. Le Roi François I l'honora de ſon eſtime, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe en 1541, puis à Rome, auprès du Pape Paul III, qui le fit Cardinal en 1544. Depuis, il fut Conſeiller d'Etat; il ſe trouva au Colloque de Poiſſi; & en 1565, il fut nommé à l'Archevêché de Toulouſe. Le Cardinal de Bourbon, qui étoit alors Légat d'Avignon, le pria de le ſervir dans ſa Légation, & de prendre part au gouvernement, ſous le titre de *Collégat*. Il lui accorda ſa demande; & en 1577, il fut mis ſur le Siége épiſcopal de l'Egliſe d'Avignon, après la mort de Félicien Capiton. Il y fonda le couvent des Minimes, & y mourut le 21 Juillet de l'an 1585, âgé de 85 ans. George, Cardinal d'Armagnac, étoit zélé pour la Religion, ennemi des Proteſtans, & protecteur des Lettres & des Savans. Il les avança autant qu'il le put à la Cour du Roi François I. Il en avoit pluſieurs chez lui, & il ſe fit toûjours un vrai plaiſir de s'entretenir avec eux & de les protéger. * De Thou, *Hiſtoria ſui temporis.* Frizon. *Gall. Purpur.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall Chriſt.* Nouguier, *Hiſtoire des Evêques d'Avignon.* Sandére, *in Elog.* &c.

* ARMAGNAC (Louis d') Duc de Nemours, fut fait en 1502, Viceroi de Naples par Louis XII, après en avoir fait la conquête l'année précedente par le ſecours des Eſpagnols. Les François & les Eſpagnols s'étant enſuite brouillez au ſujet des limites, Armagnac enleva preſque tout à ces derniers qui étoient commandez par le fameux Gonſalve de Cordoue, & tint ce Général ſi bien enfermé dans Barlette, que ſon Armée qui avoit à ſouffrir la peſte & la famine, diminua conſidérablement. Mais comme il n'avoit pas aſſiégé cette ville dans les formes, les Eſpagnols reçurent un nouveau ſecours, & Louis XII ſe repoſant trop ſur l'accord qu'il avoit fait avec le Roi Ferdinand le Catholique qui ne l'obſerva point, il laiſſa les ſiens dénuez de toute aide. Enſuite le Général François d'Aubigny ayant été battu proche de Séminara, & les Eſpagnols ayant marché contre Cerignoles, le Duc de Nemours, qui vouloit ſecourir la ville, attaqua les Eſpagnols dans leurs retranchemens; mais il perdit la bataille & la vie le 28 Avril 1503. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le P. Daniel, *Hiſt. de France*, *tome* 2. *col.* 1698, 1699, 1706 & 1715.

ARMAIGNAC. *Voyez* ARMAGNAC.

ARMAÏS, Roi d'Egypte, fils d'Acenchrès ou Acenchérès II, regna quatre années & un mois, depuis l'an du Monde 2422, & le 1613 ou ſelon Uſſerius le 1582 avant Jéſus Chriſt, juſques à l'an du Monde 2426, le 1609 ou ſelon Uſſerius le 1578 avant Jéſus-Chriſt. Ce fut lui, dit-on, qui fit conſtruire un baſſin de trois mille ſix cens ſtades de tour, & de cinquante coudées de profondeur, pour ſervir de refervoir aux eaux du Nil, dans une grande ſechereſſe. Au milieu de ce grand étang il fit bâtir un magnifique tombeau, au deſſus duquel il éleva deux hautes pyramides; l'une pour lui, & l'autre pour ſa femme, avec deux grandes ſtatues aſſiſes chacune ſur un thrône. On ajoûte qu'il donna à la Reine ſon épouſe le revenu de la pêche de cet étang, pour ſervir aux dépenſes de ſes eſſences, & de ſes pommades. * *Voyez* Marſham, *Canon. Chron. Sæcul XIV.* M. du Pin, *Bibliotb. des Hiſt. Prol.* Joſephe, *contre Apion, lib.* 1.

ARMAMERTES & ARMAMITHRES eſt compté pour le huitiéme Roi des Aſſyriens. On le fait ſuccéder à Xerxès, l'an 2161 du Monde, 1874 avant Jéſus Chriſt; & l'on dit que ſon régne qui fut de 38 ans, n'eſt connu que par les crimes. On peut dire qu'il n'eſt point connu du tout, puiſque la ſuite des Rois d'Aſſyrie n'eſt d'aucun uſage, & paroît ſuppoſée.

* ARMANCE, petite riviére de Champagne en France dans la partie méridionale. Elle coule à peu prés d'orient en occident, & aprés avoir paſſé à S. Florentin, elle ſe jette dans l'Armançon. Sanſon, *Carte de Champagne & de Brie.*

ARMANÇON. *Voyez* ARMANSON.

ARMAND de Bourbon, Prince de Conti, Comte de Pézénas, Baron de la Fére en Tardenois, Seigneur de l'Iſle Adam, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, puis de Languedoc, étoit fils d'HENRI II du nom, Prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci. Il naquit à Paris le onziéme Octobre 1629. Le Prince de Condé ſon pére qui le deſtinoit à l'Egliſe, le fit élever dans l'étude des Sciences, dans leſquelles le jeune Prince fit beaucoup de progrés; on lui donna les Abbayes de Saint-Denys, de Cluny, de Lérins, & de Molême, qu'il quitta depuis pour ſuivre les armes. En 1654, il fut Gouverneur de Guienne; puis Général des Armées du Roi en Catalogne, où il prit Villefranche, Puicerda, & Châtillon en 1655. Après cela, le Roi lui donna la charge de Grand-maître de ſa maiſon, & l'envoya commander avec le Duc de Modéne

l'Armée qu'il avoit en Italie, où ils aſſiégérent inutilement Alexandrie en 1657. Le Prince de Conti ſe trouva à l'entrée magnifique du Roi à Paris en 1660, & quelque tems après ayant eu le Gouvernement du Languedoc, il remit au Duc d'Epernon celui de Guienne: en 1662, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi. Quoique ce Prince ait été très illuſtre par ſa naiſſance & par ſes charges, il l'a été bien plus par ſa vertu & par ſa piété, dont toute la France a vu de glorieux témoignages. Nous avons même ſous ſon nom quelques Ouvrages, qui perſuaderont à la poſtérité quels étoient les ſentimens que ce ſage Prince avoit pour Dieu, & pour la Religion. Il mourut à Pézénas le 21 Fevrier, Dimanche de la Septuagéſime de l'an 1666. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit choiſi ſa ſépulture. En 1654, il avoit épouſé *Anne-Marie* Martinozzi, niéce du Cardinal Mazarin, Miniſtre d'Etat, morte le quatrieme Fevrier 1672, de laquelle il eut *Louis-Armand* de Bourbon, Prince de Conti, &c. né à Paris le quatriéme Avril 1661, & FRANÇOIS LOUIS de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, puis de Conti, né le 30 Avril 1664. Le premier de ces deux Princes mourut de la petite vérole le neuvieme Novembre 1685, après avoir fait concevoir de très grandes eſperances de ſon mérite, & cherché les occaſions de ſignaler ſon courage, comme il avoit fait cette même année en Hongrie. Il n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage contracté le 16 Janvier 1680, avec *Anne-Marie* de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi *Louis* XIV. & de *Louiſe-Françoiſe* de la Baume-le Blanc, Ducheſſe de la Valiére. Depuis ſa mort, FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, Prince de la Roche ſur-Yon, prit le titre de Prince de Conti, & épouſa le 29 Juin 1688, *Marie Thérèſe* de Bourbon, fille ainée de *Henri Jules* de Bourbon, Prince de Condé, de laquelle il eut des enfans. Ce Prince a marché glorieuſement ſur les traces de ſes ancêtres, & s'eſt acquis beaucoup de réputation au ſiége de de Luxembourg en 1684, dans la campagne de Hongrie en 1685, où il fut bleſſé dans un combat près de Newhauſel, &c. Il ſervit depuis dans les Armées de Sa Majeſté avec diſtinction, & ſe trouva en 1690 à la bataille de Fleurus, au combat de Steinkerke en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693, & en d'autres occaſions importantes des derniéres guerres, & mourut à Paris le 22 Fevrier 1709, fort regretté de toute la France. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON.

ARMAND-Jean du Pleſſis, Cardinal, Duc de Richelieu. *Voyez* DU PLESSIS.

ARMAND (Ignace) Jéſuite, François, natif de Gap en Dauphiné, étant âgé de 17 ans entra en 1579 chez les Jéſuites, où il enſeigna la Philoſophie & la Théologie. Il fut Recteur du Collége de Tournon, quatre fois de celui de Paris, deux fois Supérieur de la Maiſon profeſſe, trois fois Provincial de la Province de France, deux fois de celle de Champagne. Il fut auſſi Viſiteur pendant une année. Il contribua au rétabliſſement de ſa Compagnie en France, & le Diſcours qu'il prononça pour cet effet à Mets devant Henri IV. toucha ce grand Monarque, qui de concert avec lui & le P. Coton, a fait publier l'Edit de leur rappel. Il mourut à Paris le huitieme Decembre de l'année 1638. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſ.* D'Orléans, *Vie du P. Coton*, &c.

ARMANOTH. *Voyez* ARMONDEK.

ARMANS, Village & Vallée. *Voyez* ARMENCE.

ARMANSON, ARMENSON, ARMANÇON & ARMENÇON, *Armentio*, riviére de France en Bourgogne, a ſa ſource au deſſus de Semur, où elle paſſe. Enſuite elle reçoit la Brenne, accrue de l'Oſerain & de la Loze. Elle arroſe Tonnerre, & ſe jette dans l'Yonne à la gorge d'Armanſon près d'Auxerre. Elle a autrefois porté bateau. Les gens du païs qui ſavent combien cette riviére eſt dangereuſe, diſent ordinairement, *Armanſon, mauvaiſe riviere & bon poiſſon.*

ARMANTIERES ſur la Lys, ville des Païs-Bas. *Cherchez* ARMENTIERES.

ARMATH, ville. *Voyez* ADAMA.

* ARME, petite riviére de Devonſhire ou du Comté de Devon en Angleterre, dans la partie méridionale du Comté; elle eſt entre les petites riviéres d'Aune à l'orient, & d'Alne ou d'Yalme à l'occident, & ſe décharge dans la Manche ou mer Britannique. * Sanſon, *Carte du Royaume de* Weſtſex.

ARMECESMIAMUN, fils d'Armais Roi d'Egypte, ſuccéda à ſon pére & régna 66 ans & deux mois. On dit que ce fut lui qui fit ſouffrir d'horribles cruautez aux Hébreux, & qui n'épargna rien pour faire arrêter Moiſe & lui ôter la vie. * Joſephe, *l. 1. contre Apion, c. 5.*

ARMELLE NICOLAS, née le 19 Septembre 1606, à Campenenc dans le Diocéſe de S. Malo, & morte à Vannes le 24 Octobre 1671, a été dans le XVII ſiecle un rare exemple de vertu. Ses parens ne lui ayant laiſſé aucun bien, elle fut obligée d'entrer en condition, & elle paſſa entre autres les trente-cinq dernieres années de ſa vie, chez un Gentilhomme, qui a eu ſoin de rendre témoignage des graces dont Dieu avoit comblé cette admirable fille. On ne vit jamais les vertus de la vie active ſi bien conciliées avec les tranſports d'une ame que l'amour divin a ſaiſie toute entiére: un recueillement continuel, une attention ſans relache à la préſence de Dieu, ſouvent même des mouvemens du cœur vers lui, qui ne lui laiſſoient plus le moyen de ſe connoître, ni les lieux où elle étoit, & qui lui cauſérent de dangereuſes maladies: tout cela accompagné de la plus religieuſe attention à ſervir ſes Maîtres, de la plus parfaite patience dans les contradictions & dans les maladies, d'une douceur charmante dans les avis qu'elle ſe croyoit obligée de donner, de l'obſervation exacte des pratiques ordinaires de dévotion, & d'une ſoumiſſion ſans reſerve aux ordres de ſon Directeur: voilà le caractére de la bonne Nicolas, qu'on a repréſentée comme une Quiétiſte outrée en aſſurant d'elle tout le contraire de ce qui eſt contenu dans ſa Vie imprimée ſous le titre de *l'Ecole du pur Amour de Dieu*, qui a été écrite par une Urſuline de Vannes, nommée *Jeanne de la Nativité*. Voici ce qu'on en a dit. „ Un excés „ de dévotion la jetta dans le Myſtique & le Quiétiſme le plus ou„ tré. Avant que Dieu ſe communiquât pleinement à cette Fille, „ elle fut comme poſſédée, ou, du moins, obſédée par les Dé„ mons. Ils lui imprimérent dans le cœur une eſpéce de haine de „ Dieu, & un tel éloignement de toutes ſortes de bonnes œu„ vres, que la moindre choſe, qui regardoit la pratique du bien, „ lui étoit inſupportable. Elle ſentoit un certain mouvement „ de joye d'avoir offenſé Dieu; elle ſe trouva attaquée d'un eſ„ prit de blaſphéme ſi puiſſant, que, quelque effort qu'elle fit, „ elle ne pouvoit de fois à autre s'empêcher d'en proférer quel„ ques paroles. Pendant cinq ou ſix mois que dura le fort du „ combat, il lui étoit comme impoſſible de dormir la nuit, à „ cauſe des ſpectres épouvantables, dont les Diables la travail„ loient, prenant diverſes figures horribles de monſtres, qui „ par fois ſembloient la vouloir dévorer. Mais, enfin, notre „ Seigneur voulant la délivrer tout à fait de leurs pourſuites, & „ lui donner une marque ſenſible comment ils avoient abandon„ né ce lieu, que ſa Majeſté avoit deſtiné pour ſa demeure, il „ permit qu'étant un Dimanche dans l'Egliſe, elle fut ſaiſie tout „ ſoudain d'un tremblement accompagné d'une grande frayeur; „ & au même moment il lui ſortit du cerveau une fumée noire „ & épaiſſe, qui exhala une ſi étrange odeur qu'elle en penſa „ mourir, & fut bien environ demi heure entourée de cette „ puanteur. Enſuite elle ſe diſſipa, & ſon cœur ſe trouva telle„ ment changé & fortifié, qu'incontinent elle commença à bra„ ver le Diable. Le trait divin, qui lui avoit pénétré le cœur, „ faiſoit qu'elle étoit inceſſamment à la pourſuite de Dieu, qui „ le lui avoit décoché, après lequel elle ſoupiroit & gémiſſoit „ nuit & jour, ſans ſe donner tréve ni repos en aucune choſe „ de ce Monde. Son eſprit étoit ſi aliéné & elle étoit ſi hors „ d'elle, qu'elle en étoit comme inſenſée. Ne ſachant où pren„ dre celui qui lui avoit navré le cœur, ſouvent elle couroit de „ chambre en chambre croyant de l'y devoir rencontrer. D'au„ tres fois elle crioit après lui & l'appelloit de toutes ſes forces; „ & l'amour qui la poſſédoit lui faiſoit dire des mots, & faire „ des actions, qui euſſent paſſé en l'eſprit du monde pour ex„ travagantes, & au delà de la raiſon, mais non pas au deſſus „ de ſon amour. Par fois elle ſerroit & embraſſoit ſi fort ce „ qu'elle rencontroit en ſon chemin, comme des piliers, des „ colomnes de lit, & autres choſes ſemblables, qu'il ſembloit „ qu'elle ſe les voulût incorporer, & leur diſoit, *Eſt-ce point vous „ qui tenez caché le Bien-aimé de mon cœur?* & diſant ces paroles „ elle fondoit en larmes. Elle alloit par les bois embraſſer les „ arbres, les ſerrant étroitement, & par les campagnes, de„ mandant aux créatures inanimées, ainſi que l'Epouſe, qu'elles „ lui enſeignaſſent celui que ſon cœur déſiroit. D'autres fois „ elle s'adreſſoit aux bêtes, & aux oiſeaux, & leur parloit, com„ me s'ils euſſent eu de la raiſon, leur racontant la grandeur de „ ſon martyre, & les incitant à bénir ſon Créateur. Elle diſoit „ quelquefois à ſon *Amour*, (c'eſt le nom qu'elle donnoit preſque „ toujours à Dieu) *O mon Dieu, qu'il faut bien que vous ſoyez infini„ ment aimable, puiſque ne vous connoiſſant point & ne ſachant qui „ vous êtes, je meurs neanmoins & languis d'amour pour vous.* Par„ fois elle entroit dans une ſainte & amoureuſe impatience, & „ l'appelloit cruel & ſans pitié de le tenir ſi longtems caché; elle lui „ diſoit: *Vous vous faites bien chercher, ô Amour, & me faites bien „ courir après vous; mais auſſi, ſi je vous puis une fois trouver, „ ô jamais, non jamais je ne vous laiſſerai aller.* Son amour pour „ ſon Bien aimé devint ſi ardent, qu'elle en étoit comme conſu„ mée. Elle en eut l'eſpace de cinq ou ſix mois une fiévre con„ tinue, qui ne lui provenoit d'autre cauſe que de l'excés du feu „ d'amour, qui la brûloit & conſumoit toute, tant au dedans „ qu'au dehors; & ainſi, en peu de tems, elle ſe trouva ſi dé„ bile, & ſi exténuée, qu'à peine ſe pouvoit-elle ſoutenir. El„ le eut dans la ſuite une nouvelle attaque de la part du Diable, „ à qui Dieu permit de jouer de ſon reſte. Cet Ennemi lui livra „ un jour un ſi rude aſſaut, qu'elle ne ſavoit que faire ni que „ devenir. Il lui ſembloit, que tous les Démons la devoient „ emporter, & le feu de l'amour impudique s'alluma ſi fort, „ que ne ſachant plus où ſe mettre, elle ſortit promptement du „ logis, & s'en alla dans une grande prairie, pour y pleurer ſon „ infortune. „ Au plus fort de ſes plaintes, Dieu lui changea le cœur en un moment, en ſorte que d'une extrémité de peines, elle ſe trouva dans une extrémité de joye & de contentement, ſans ſavoir comment, ni par quel moyen. Son amour pour Dieu augmenta même tellement, que n'en pouvant plus ſupporter les efforts, elle en tomba dans une grande maladie. Etant même en priére, elle ſentit ſon cœur ſenſiblement tranſpercé, „ comme ſi on l'eût fendu & percé de tous côtez à coups de „ fléches, & avec une douleur ſi grande & ſi exceſſive, qu'elle „ ne ſavoit que devenir. Ce feu, qui s'étoit ſi extraordinaire„ ment allumé au dedans de ſon cœur, s'épandit quelque tems „ après par tout ſon corps, de ſorte qu'elle devint ſi brûlante, „ qu'il n'y avoit pas moyen de la toucher ſans en reſſentir une „ chaleur extréme. Son viſage [illegible] enflammé: ſa reſ„ piration brûlante, ſes veines [illegible], & bouillantes, „ & toutes ſes artéres en une agitation & palpitation extraordi„ naire, comme une perſonne qui [illegible] proprement parler, eût été „ dans un braſier ardent. Auſſi [illegible] à ſon Confeſſeur, quand il la viſitoit en cette maladie: *Mon Pere, je ſuis „ dans une fournaiſe, mais c'eſt la fournaiſe de l'Amour.* Ne pou„ vant plus donner de bornes à ſon amour, ni retenir ſon „ cœur, elle lui diſoit, *O! va; aime tant que tu voudras; car je „ ne t'en puis plus empêcher, ni te retenir. Tu n'es plus à moi, tu es „ au ſeul Amour.* Quand quelque choſe ſe préſentoit pour avoir entrée au cœur de la bonne Armelle, elle diſoit en ſoi même: *Si Dieu veut que cela y entre, a la bonne heure; pour moi je n'ai plus*

rien

rien à y voir. Il en eſt le Maître, & on a pris les clefs. Rien du Ciel, de la Terre, même des Anges n'y pourroit entrer, ſi lui-même ne leur ouvre. Quelquefois, après avoir communié, elle ſe trouvoit ſi remplie de *l'abondance des graces de Dieu*, qu'elle lui diſoit: *O mon Amour & mon Tout! arrêtez, je vous ſupplie, le torrent de vos graces & de vos conſolations; car je n'en puis plus. Il n'eſt pas poſſible que j'en porte davantage; il me ſemble que mon cœur eſt prêt de creuver & de ſe fendre, tant il en eſt regorgeant; je n'en puis plus.* Armelle impatienta plus d'une fois par ſes dévotions, les Maîtres qu'elle ſervoit; & elle eut auſſi à ſouffrir de leur part. * *Vie d'Armelle Nicolas*, intitulée *l'Ecole du pur Amour de Dieu*, & publiée par Poiret à Amſterdam 1704. in 12.

ARMELLINO (François) Cardinal, naquit à Pérouſe, de parens peu illuſtres par leur naiſſance. Garimbert dit que ſon père s'enrichit aux dépens de ſes Créanciers, qu'il paya par la fuite; & qu'Armellino alla s'établir à Rome, où il commença par ſolliciter des procès, & par faire d'autres petits trafics de cette nature. Comme il étoit très intelligent pour la malice, il eut l'induſtrie de ſe faire connoître au Pape Leon X, à qui il donnoit très ſouvent les moyens de trouver de l'argent. Ce Pontife, ſatisfait de ſes ſervices, l'adopta en la famille des Médicis, le créa Cardinal au mois de Juillet de l'an 1517, lui donna le gouvernement de la Marche, le fit Intendant des finances, & lui permit de traiter avec le Cardinal Cibo, pour l'Office de Camerlingue de l'Egliſe. Cette élevation ſurprenante lui fit des envieux & des ennemis, & ſon nom fut en exécration parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de mille ſortes de ſubſides. Il craignit de ſe voir expoſé à leur fureur, ſous le pontificat d'Adrien VI, qui ſuccéda à Leon X. On dit même que dans un Conſiſtoire, où l'on parloit de trouver un fonds pour ſubvenir aux néceſſitez de l'Egliſe, le Cardinal Pompée Colonna dit hardiment, qu'il ne falloit que faire écorcher Armellino, & exiger un quatrain de tous ceux qui ſeroient bien aiſes de voir ſa peau; que l'argent qu'on en tireroit, feroit une ſomme aſſez conſidérable, pour fournir à toutes les dépenſes néceſſaires. Mais le Cardinal de Médicis ſoutint Armellino, & ayant depuis été élevé au Pontificat, ſous le nom de Clement VII, il lui donna l'Archevêché de Tarente, & d'autres Bénéfices conſidérables. Quelque tems après, il fut aſſiégé avec ce Pape dans le Château-ſaint-Ange, & mourut de déplaiſir d'avoir perdu tous les biens qu'il avoit à Rome, dans le tems que cette ville fut priſe par les Impériaux. Le Pape ſe conſola de cette mort, qui lui laiſſoit plus de ſix cens mille francs en terres, dont il ſe ſervit pour payer ſa rançon. Car le Cardinal Armellino mourut au mois d'Octobre 1527, avant que d'avoir fait ſon teſtament. * Onuphre, Garimbert, & Victorel, *in Leone X.* Paul Jove, *in Vita Adriani VI.* Ughel. Aubery, &c.

* ARMEN, ou ARMENK, ou ARMENT DAGHI. C'eſt ainſi que les Turcs appellent le mont Armenius ou Ormenius, en Bithynie, lequel eſt aſſez proche de la ville de Burſe. Il y a dans cette montagne un paſſage étroit, que les Grecs ont appellé *Cléfura*, & que l'on nomme aujourd'hui *Armeni Derbend*, & tout le païs d'alentour s'appelle auſſi *Armeni Vilaeti*, qu'il ne faut pas confondre avec l'Arménie que les Turcs appellent du même nom. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* ARMENCE eſt le nom d'un village & d'une vallée du païs de Wallais ou Valais, à la gauche du Rhône.

* ARMENCIA, étoit autrefois une ville épiſcopale de la Biſcaye, & a donné la naiſſance à Prudentius ou Prudence Poëte Chrétien. Dans la ſuite des tems, l'Egliſe épiſcopale fut changée en Collégiale. Depuis, cette Egliſe ayant, en vertu d'une Bulle du Pape Alexandre VI, été tranſportée dans la ville de Vittoria, Armencia eſt tombée dans une telle décadence, qu'à peine peut-elle être regardée comme un bon village. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hiſt. Hiſp. l. 4. c. 15.*

ARMENCON. *Voyez* ARMANSON.

* ARMENIDAS, Auteur Grec, qui avoit écrit un Ouvrage intitulé *Thebaïs*, cité par le Scholiaſte d'Apollonius *l. 1.*

ARMENIE, grand païs en Aſie, *Armenia*, eſt preſque tout entier renfermé dans l'Empire du Turc.

SITUATION, DIVISION, ET BORNES DE L'ARMENIE.

On diviſe ordinairement l'Arménie en grande & petite. LA GRANDE ARMENIE, dite aujourd'hui *Turcomanie* & *Curdiſtan*, a été beaucoup plus connue & plus fameuſe dans l'Antiquité, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. L'avantage de ſa ſituation, la magnificence de quelques-uns de ſes Rois, ſa grandeur & ſes richeſſes y contribuérent beaucoup. Elle eſt enfermée entre des montagnes, des riviéres, & des mers. Au ſeptentrion, les monts Moſchiques, Moſcontes ou Meſchiciens, la ſéparent de la Colchide, de l'Ibérie, & de l'Albanie, qu'on nomme en général *Georgie*. Elle a au midi les Monts Taurus & Niphate, qui la ſéparent de la Méſopotamie ou Aſſyrie, que nous appellons *Diarbech* ou *Diarbeck*; à l'occident, l'Euphrate de l'Aſie Mineure ou Natolie. Les monts Caſpiens lui ſervent de bornes à l'orient du côté de la Médie, connue aujourd'hui ſous le nom de *Servan* ou *Scirvan*. Il y a encore quelques parties de l'Arménie, qui ſont vers la Mer Caſpienne, ou de Tabareſtan, entre l'Albanie & la Médie; & d'autres vers le Pont-Euxin ou Mer Noire, entre l'Aſie Mineure & la Colchide. C'eſt pour cette raiſon que divers Auteurs étendent les bornes de l'Arménie juſqu'à ces mers. Les villes de Curdiſtan ou Turcomanie, ſont Erzerum ou Arzeron, Cars, Van, Schildir, Téflis, Révan, Derbent, & d'autres aſſez conſidérables, dont le Roi de Perſe poſſéde quelques-unes. LA PETITE ARMENIE, dite aujourd'hui *Aladulie*, ou ſelon d'autres *Pégien*, eſt enfermée dans les Etats du Turc, entre la Cappadoce, l'Euphrate & la Cilicie au ſeptentrion. La principale de ſes villes eſt Maraz; il y a auſſi Savas ou Sébaſte, & quelques autres qu'on met ordinairement dans la Natolie ou Aſie Mineure. On diviſe auſſi l'Aladuli du Pégian.

DU PAYS ET DES HABITANS.

L'Arménie eſt preſque toute couverte de montagnes & de vallées, de lacs & de riviéres. Le mont Antitaurus la coupe d'occident en orient. L'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont quelques-unes de leurs ſources. Les Monts Gordiens renferment les principales ſources du Tigre; & les monts Parnardes, celles de l'Araxe, de l'Euphrate & du Phaſe. Ces riviéres arroſent l'Arménie. Il y en a quelques autres moins conſidérables, avec divers Lacs, dont les pricipaux ſont ceux d'Aréthuſe ou Aréeſſa, Thoſpitis & Lichnites, que les Auteurs modernes ont nommez diverſement. L'air de l'Arménie eſt bon & ſain, quoique le païs ſoit un peu froid à cauſe des montagnes. Le terroir eſt aſſez fertile, & produit des fruits & des grains, mais peu de vins. Il fournit auſſi du bol d'Arménie, de l'amome, qui eſt un arbriſſeau dont le bois eſt odoriférant, du miel, de la ſoye vers Servan, & quelques mines d'argent. Les pâturages y ſont excellens, ſur-tout pour les chevaux, qui y ſont très bons. Auſſi les anciens Rois de Perſe tiroient tous les ans vint mille chevaux de l'Arménie. Ce païs eſt non ſeulement connu dans l'Hiſtoire profane, mais encore dans l'Hiſtoire ſacrée; & l'Ecriture dit, qu'après le Déluge, l'Arche s'arrêta ſur les Monts d'Arménie. Quelques Auteurs ſe ſont même efforcez de prouver que c'eſt le lieu où étoit le Paradis terreſtre; mais nous laiſſons ces ſortes de recherches à ceux qui veulent bien ſe repaître de conjectures. Les Arméniens ſont bonnes gens, ſimples, ſans façon, & vivent contens de peu. Il y en a pluſieurs parmi eux qui s'adonnent au commerce: auſſi ſe ſont-ils répandus dans la Natolie, dans la Perſe, dans l'Egypte, dans les Indes, dans la Pologne, & ils viennent même négocier en France, en Hollande, en Italie & en Eſpagne. Leur langage eſt un des plus communs de l'Aſie, & s'étend même ailleurs, où le négoce attire les Arméniens. Auſſi forment-ils un très grand peuple; & quelques-uns de nos Voyageurs modernes aſſurent, que le Patriarche de la grande Arménie a eu plus de quinze cens mille familles qui dépendoient de lui; & que celui de la petite Arménie en a eu plus de vint mille.

GOUVERNEMENT DE L'ARMENIE.

Ce païs, autrefois ſoumis par les Perſes, paſſa avec l'Empire d'Orient chez les Macédoniens, & devint depuis le partage des Romains. L'Arménie a pourtant eu quelques Rois. Le plus conſidérable & le premier, eſt Tigranes, qui épouſa la fille de Mithridate Roi de Pont. Il ſoumit diverſes Provinces; mais ſes forces, ou plutôt ſon bonheur n'étoit pas comparable à celui des Romains, auſquels il ſe vit obligé de céder. Ils avoient vaincu Mithridate en diverſes occaſions. Tigranes, par inclination & par intérêt, ſe vit obligé de prendre le parti de ſon beau-pére. Lucullus le défit l'an 685 de Rome, & prit ſur lui une ville, qu'il avoit lui-même fait bâtir, & à laquelle il avoit donné ſon nom. C'étoit Tigranocerta, capitale d'Arménie. Trois ans après, Pompée défit encore Mithridate, & Tigranes préférant enfin l'amitié des Romains à celle de ſon beau-pére, vint apporter ſa couronne aux pieds du Vainqueur, auquel il céda la Cappadoce, une partie de la Syrie & quelques autres Provinces, l'an 688 de Rome, environ 66 ans avant Jéſus-Chriſt. Tigranes ſe contenta de la grande Arménie. Artabaſe ou Artavaſde ſon fils lui ſuccéda. C'eſt celui que Marc-Antoine ſurprit l'an 720 de Rome, 34 ans avant Jéſus-Chriſt, & qu'il mena priſonnier en Egypte. Artaxe fut depuis Roi. Il laiſſa Artavaſde II, à qui ſon oncle Tigranes ſuccéda; & tous ces Rois furent très malheureux. Les Romains avoient donné l'Arménie à Ariobarzane, lequel ayant été tué, ceux du païs mirent la couronne ſur la tête de la Reine Erato; mais elle ne la garda pas longtems. Vonones, Roi des Parthes, conquit l'Arménie, & l'abandonna enſuite du tems de Tibére. Depuis ce tems là, les Arméniens n'eurent que de petits Princes. Spartien dit que l'Empereur Adrien leur permit d'avoir un Roi; au lieu que ſous Trajan, ils n'avoient que des Gouverneurs. M. Antonin *le Débonnaire* y fit heureuſement la guerre, auſſi-bien que les Empereurs ſuivans, & entre autres Macrin. Euſébe dit qu'en 312, les Arméniens, ſous leur Prince Tiridate, prirent les armes contre Maximin, qui perſécutoit les Chrétiens. Ils eurent encore d'autres Princes, comme Arſace ſous Julien *l'Apoſtat*; & dans la ſuite, ils ont reconnu en divers tems les Empereurs de Conſtantinople, les Sarazins, & d'autres Princes, juſqu'à ce que Sélim Empereur des Turcs les ſoumit entiérement en 1515. Ses prédéceſſeurs & les Rois de Perſe, avoient déja enlevé diverſes places dans l'Arménie. Scha-Abas Roi de Perſe, a conquis, il y a plus de cent ans, leur païs. Depuis ce tems-là, ils ſe ſont diſperſez en divers lieux de la Perſe & des Etats du Grand-Seigneur, & même en quelques endroits de l'Europe.

Leur principal emploi eſt la marchandiſe. Le Cardinal de Richelieu avoit eu deſſein d'en établir en France, pour augmenter le commerce; & ce fut dans cette vue, qu'il y fit imprimer quelques Livres en Langue Arménienne. Uſcan, ou Oſcham, Evêque d'Uſchouanch, étoit en 1664 à Amſterdam, où il a imprimé quelques Livres Arméniens, & entre autres une Bible Arménienne, pour en faire commerce. Il avoit eu cette commiſſion de ſon Patriarche; parce que les Bibles en cette Langue, n'étant auparavant qu'en manuſcrit, étoient fort rares & fort chéres. Il paſſa d'Amſterdam à Paris, où il obtint de M. Séguier, Chancelier de France, un Privilége, pour imprimer les Livres Arméniens de ceux de ſa nation. Et en effet, depuis ce tems-là, ils ont eu une Imprimerie Arménienne à Marſeille, où ils ſe ſont établis

pour

Digitized by Google

pour le commerce. Rich. Simon, qui a connu cet Evêque Arménien, dit au chapitre 12 de son *Hiſtoire de la Créance & des Coutumes des Nations du Levant*, que la Cour de Rome fut ſurpriſe de ce qu'on lui avoit accordé ſi facilement en France un Privilége, pour faire imprimer toutes ſortes de Livres Arméniens ; parce qu'il ſe pouvoit faire qu'on imprimât des Livres qui appuyaſſent leurs erreurs. Mais outre que leur Privilége étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien, qui ne fût orthodoxe, leurs Livres, avant que d'être mis ſous la preſſe, étoient revus par un homme, que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marſeille, & qui en conféroit avec le Grand Vicaire de l'Evêque : ce qui a introduit quelques changemens dans leurs Livres, & dont même ils ſe ſont plaints, ayant porté cette affaire juſqu'au Conſeil du Roi.

RELIGION DES ARMENIENS.

On croit que l'Apôtre ſaint Barthélemi prêcha l'Evangile en Arménie, & le nombre des Fidéles s'y augmenta beaucoup dans la ſuite. Au commencement du IV ſiécle, l'Egliſe d'Arménie étoit très floriſſante, à ce que prétendent les Arméniens, ſous l'Evêque Grégoire ; & elle eut l'avantage de voir, que non ſeulement les clercs, mais même les ſéculiers, & les vierges répandirent leur ſang pour la Foi. Sur la fin du IV ſiécle, elle ſouffrit une ſeconde perſécution, cauſée par les Ariens ; & dans les ſiécles ſuivans, elle s'oppoſa conſtamment aux Hérétiques. Alors les Arméniens étoient du reſſort du Patriarche de Conſtantinople, comme provinciaux du Diocéſe de Pont ; mais ils s'en ſéparérent avant le tems de Photius, auſſi-bien que de l'Egliſe Gréque. Le Chriſtianiſme s'eſt conſervé parmi eux, quoiqu'avec quelque ſorte d'altération. Ils ont deux Patriarches, l'un pour la grande Arménie, & l'autre pour la petite. Le premier avoit autrefois ſon Siége à Sébaſte, & aujourd'hui il demeure dans le monaſtére d'Itchmiadzin près d'Erivan. Le ſecond, dont le Siége étoit autrefois à Méliténe, le tient préſentement dans la ville de Cis, aſſez près de Tarſe en Cilicie. Il y a eu divers changemens dans la créance des Arméniens.

CONCILE D'ARMENIE.

Ce Concile fut aſſemblé en 435, à l'occaſion des Livres de Théodore de Mopſueſte & de Diodore de Tarſe, que les Neſtoriens avoient traduits en Syrien, en Perſan & en Arménien, tâchant de les faire paſſer pour orthodoxes. Ils y furent condamnez comme hérétiques ; & afin que l'anathéme fût plus authentique, les Prélats députérent deux Prêtres, Léontius & Albérius, à Proclus, Patriarche de Conſtantinople, avec un Traité de Théodore, & un autre qui contenoit leurs ſentimens, pour ſavoir quel étoit le légitime, & auquel on ſe pouvoit fixer. C'eſt ce que nous apprenons de Liberatus, *c.* 10. *Brev.*

ARMENIENS, nom que l'on donne aux peuples d'Arménie, & aux Chrétiens qui ſuivent leur Religion. On diſtingue ceux-ci en Francs-Arméniens, & en Schiſmatiques. Les Francs-Arméniens ſont Catholiques, & ſoûmis à l'Egliſe Romaine. Ils ont un Patriarche ou Archevêque à Nakſivan, ville d'Arménie, ſous la domination du Roi de Perſe ; & un autre en Pologne. Les Arméniens Schiſmatiques ont deux Patriarches, dont l'un fait ſa réſidence au couvent d'Itcheminadzin, vulgairement les Trois-Egliſes, proche d'Erivan, ville de l'Arménie ou Turcomanie, ſous la puiſſance du Roi de Perſe ; & l'autre à Cis dans la Cilicie, ſous la domination du Grand-Seigneur. Les Arméniens Schiſmatiques étoient auparavant ſoumis au Patriarche de Babylone ou de Moſul, Neſtorien : c'eſt pourquoi, il y a eu pluſieurs Auteurs qui l'ont appelle le Patriarche des Arméniens ; mais ils ſe ſont enſuite ſéparez des Neſtoriens, & ont fait une Egliſe à part.

A l'égard de leurs ſentimens particuliers, le P. Galanus rapporte que Jean Hernac, Arménien Catholique, leur attribue ceux-ci. Il aſſure qu'ils ſuivent l'Héréſie d'Eutychès, touchant l'unité de nature en Jéſus-Chriſt ; Qu'ils croyent que le Saint-Eſprit ne procéde que du Pére ; Que les ames des Saints n'entrent point dans le Paradis, ni celles des damnez en Enfer, avant le jugement dernier ; Qu'il n'y a aucun lieu appellé Purgatoire ; Qu'ils ne reconnoiſſent point ſept Sacremens, parce qu'ils n'ont point l'uſage de la Confirmation, ni de l'Extrême-onction ; Qu'ils prétendent que l'on ne doit donner l'Euchariſtie au peuple que ſous les deux eſpéces ; Que les Prêtres donnent indifféremment l'abſolution de toutes ſortes de péchez, ſans qu'il y ait parmi eux de cas réſervez à l'Evêque, ni au Pape ; Qu'ils donnent la communion aux enfans, avant qu'ils ayent l'uſage de la raiſon. Michel Févre, dans *ſon Théatre de la Turquie*, dit que les Arméniens n'admettent qu'une nature en Jéſus-Chriſt, compoſée de la divine & de l'humaine, ſans néanmoins aucun mélange ; Que n'admettant point le Purgatoire, ils ne laiſſent pas de prier Dieu, & de célébrer des Meſſes pour les Morts ; Qu'ils croyent que les ames de ceux qui meurent, attendent le jour du jugement dans un lieu, où les Juſtes ont quelque joye dans l'eſpérance de la béatitude, & les méchans ſouffrent de la douleur en vûe des ſupplices qu'ils ſavent avoir méritez ; Que d'autres s'imaginent qu'il n'y a plus d'Enfer, & que Jéſus-Chriſt l'a détruit en deſcendant aux Limbes : de ſorte qu'ils ne font conſiſter la damnation que dans la privation de Dieu ; Qu'ils ne donnent plus l'Extrême-onction depuis environ deux cens ans, parce que, diſent-ils, le peuple croyoit que ce Sacrement avoit la vertu de remettre les péchez, ſans qu'il fût beſoin de ſe confeſſer : ce qui avoit preſque aboli la Confeſſion ; Qu'ils célébrent en même jour la fête de Noël & celle de l'Epiphanie, fondez ſur l'opinion qu'ils ont que Jéſus-Chriſt fut batiſé en la 30 année de ſon âge, le même jour qu'il étoit né : d'où vient qu'ils mettent ſa naiſſance au 6 de Janvier, auſſi-bien que ſon batême ; Que ne voulant point reconnoître la primauté du Pape, ils l'appellent néanmoins dans leurs Livres Paſteur univerſel, & Vicaire de Jéſus-Chriſt. A cela près leur créance eſt conforme à celle de l'Egliſe Latine, & ils ont une très grande dévotion pour la Meſſe & pour le ſaint Sacrement, croyant la réalité, quoique les Calviniſtes ayent dit le contraire.

Quelques Miſſionnaires que Brerewood a copiez, leur attribuent pluſieurs erreurs dont ils ſont fort éloignez. Il n'eſt pas vrai, qu'ils nient la préſence réelle dans le Sacrement de l'Euchariſtie, comme le rapporte Brerewood après un méchant Auteur. Car les Arméniens & les autres Orientaux, n'ont jamais eu aucune diſpute entre eux ſur ce myſtére ; &, comme ils n'ont point eu de Bérengariens à combattre, ils ſont demeurez dans les termes généraux du changement des ſymboles au corps & au ſang de Notre-Seigneur. Toute la diſpute qu'ils ont avec les Grecs, au ſujet de l'Euchariſtie, conſiſte en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en célébrant la Liturgie, & qu'ils conſacrent du pain ſans levain à l'imitation des Latins.

Brerewood accuſe auſſi ſans raiſon les Arméniens & les Abyſſins, de ne point manger des animaux qui ſont eſtimez immondes dans la Loi de Moïſe. Ce qui a pu donner occaſion à cette créance, c'eſt que toutes les Societez Chrétiennes d'Orient s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étouffées, ſans qu'il y ait en cela aucune ſuperſtition. On pourroit reprendre avec plus de juſtice dans les Arméniens, l'attache ſcrupuleuſe qu'ils ont à de certains jeûnes, qui ſont chez eux très fréquens. On croiroit à les entendre parler des jeûnes, que toute la Religion conſiſteroit à jeûner. Auſſi ont-ils deux ou trois Carêmes extrêmement rigoureux. Leurs Prêtres ſont preſque tous mariez, mais non pas ceux qui ſont Religieux. Ce ſont de bonnes gens, ſimples & ſans malice, mais tout à fait ignorans. Les Rélations qui nous viennent d'Orient, & ſur-tout de Perſe, nous parlent de l'admiration que les Arméniens ont pour nos Miſſionnaires, lorſqu'ils voyent qu'ils détruiſent par les moindres de leurs raiſonnemens toute la vaine oſtentation des Mahométans. Cela leur inſpire beaucoup d'affection pour l'Egliſe Romaine ; mais ils ont tant d'horreur pour les Proteſtans, qu'ils voyent mépriſer & fuir la Meſſe, qu'on ne les peut détromper que les Catholiques ne ſoient dans la même créance. Leurs Evêques ſe ſervent de ce prétexte pour les éloigner de la penſée qu'ils auroient de ſe ſoumettre au Pape, comme ils l'ont fait dans le Concile de Florence. Rich. Simon fait diverſes réflexions ſur les erreurs attribuées aux Arméniens, dans *ſon Hiſtoire des Religions du Levant* ; & remarque auſſi, que dans l'Egliſe Orientale il n'y a aucun peuple qui faſſe tant d'eſtime des jeûnes que les Arméniens, en quoi il ſemble qu'ils faſſent conſiſter toute la Religion. Il ajoûte qu'ils ont une ſi grande vénération pour la qualité de Maître ou Docteur, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confére les Ordres ſacrez, parce que, ſelon le rapport du Pére Galanus, qui a demeuré longtems avec eux, ils croyent que cette dignité répréſente celle de Jéſus-Chriſt, qui s'appelloit *Rabbi* ou *Docteur*. Michel Févre rapporte auſſi que les *Vertabiets* ou *Docteurs* ſont plus reſpectez parmi les Arméniens, que les Evêques. Ils ont droit de prêcher aſſis, & de porter une croſſe, ſemblable à celle du Patriarche pour ce qui eſt de la figure ; au lieu que les Evêques, qui ne ſont pas Docteurs, ne prêchent que debout, & ont une croſſe moins honorable. Les Patriarches diſent que l'ignorance des Evêques les a obligez de donner ces priviléges aux Docteurs, pour remédier aux erreurs qui s'étoient gliſſées parmi eux, & que cela ne doit pas paroître plus étrange, que de voir dans l'Egliſe Romaine, les Cardinaux, dont pluſieurs ne ſont que Diacres ou Prêtres, précéder toutefois les Archevêques & les Patriarches. Un de leurs Patriarches nommé Nierſés, introduiſit parmi eux la vie monaſtique ſous la Régle de ſaint Baſile ; mais ceux qui ſe ſont réunis à l'Egliſe Romaine en ont pris les coutumes, & ſuivent à peu près la Régle de ſaint Dominique. Celui qui donna occaſion à ce changement, fut un Dominicain, nommé Dominique de *Boulogne*, Evêque de Maraga, qui avec Jean Canus Evêque de Tétis, ſon compagnon, fit de grands progrès dans l'Arménie pour l'Egliſe Romaine, ſous le Pape Jean XXII, vers l'an 1328. Les Religieux Arméniens qu'ils engagérent à renoncer au Schiſme, ſe laiſſerent auſſi perſuader d'embraſſer les Conſtitutions de l'Ordre de ſaint Dominique avec la Régle de ſaint Auguſtin ; & ils furent appellés *Freres unis de ſaint Grégoire l'Illuminateur*. Ils joignoient aux trois Vœux ordinaires celui d'obéir en toutes choſes au Pape. Ils bâtirent des monaſtéres dans l'Arménie & dans la Géorgie ; mais les Turcs & les Perſans s'étant rendus maîtres de ces pais-là, ils ſe trouvérent en très peu de tems réduits à la ſeule Province de Nakſivan. Ils n'avoient plus que les monaſtéres de ce petit canton en 1356, lorſqu'ils demandérent à paſſer dans l'Ordre de ſaint Dominique. Le Pape Innocent VI le leur permit, & depuis ils ont toûjours reconnu le Général des Dominicains de l'Europe, lequel y envoye un Provincial.

D'autres Religieux Arméniens maltraitez par le Soudan d'Egypte, étoient venus à Gênes dès l'an 1307, & on leur avoit bâti une Egliſe dans cette ville. Leur nombre devint en peu de tems aſſez conſidérable, & ils poſſedérent pluſieurs maiſons en diverſes villes d'Italie. On les appelle les Arméniens de Gênes, ou les Barthélemites. Clement V leur avoit permis d'officier ſelon leur rit, & dans leur profeſſion ils promettoient obéïſſance aux Supérieurs d'Orient. Le P. Martin, Chef de ces monaſtéres, étant mort, ils quittérent la Régle de ſaint Baſile, pour ſuivre celle de ſaint Auguſtin, avec les Conſtitutions des Dominicains, à qui ils ſe conformérent pour tout le reſte hors pour leurs habits, qui étoient ceux des Convers de cet Ordre. Innocent VI leur permit par une Bulle de l'an 1356, d'élire un Général. Ils ont ſubſiſté juſques à l'an 1650. Enfin Innocent X, voyant qu'ils

Digitized by Google

qu'ils n'étoient pas plus de quarante dans quatre ou cinq maiſons qui leur reſtoient, les ſupprima, & leur permit de paſſer dans tel Ordre qu'il leur plairoit. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. Tome* 1. *c.* 30.

Les Arméniens font l'Office eccléſiaſtique en l'ancienne Langue Arménienne, qui eſt une Langue rude & peu connuë. Le peuple n'entend point cet ancien Arménien, qui diffère de l'Arménien d'aujourd'hui. Ils ont auſſi toute la Bible traduite en cette ancienne Langue, & leur traduction a été faite ſur la verſion Gréque des Septante. Ils l'attribuent à quelques uns de leurs Docteurs, qui vivoient vers le tems de ſaint Jean Chryſoſtome, & entre autres à Moïſe, nommé *le Grammairien*, & à David, ſurnommé *le Philoſophe*. Enfin, ils font Auteur de leurs caracteres Arméniens, un ſaint Hermite, nommé *Meſrope*, qui les inventa dans la ville de Bala, proche de l'Euphrate. Ce Meſrope vivoit en même tems que ſaint Chryſoſtome. Ces particularitez touchant les Arméniens, ſe trouvent plus au long dans les deux volumes compoſez par le P. Galanus, & dans l'Hiſtoire Critique des Religions du Levant, publiée par Rich. Simon, ſous le nom du Sieur de Moni; mais elles ſont fort incertaines. Raynaldus a auſſi inſéré dans ſes Annales pluſieurs Actes curieux, qui regardent les mêmes Arméniens. On trouve de plus à la fin de l'Hiſtoire du Sieur de Moni, une Notice des Egliſes qui dépendent du Patriarche d'Arménie, réſidant à Ichmiadzin. Cette Notice a été dictée à M. Simon par Uſcan, Evêque d'Uſcouanch, & Procureur général de ſon Patriarche.

A l'égard de la réunion des Arméniens à l'Egliſe Romaine, voici ce qui eſt à remarquer. L'an 1036, Maxime, Patriarche des Arméniens, auquel tous les Evêques de la Médie, de la Perſe, & des deux Armenies obéiſſoient, aſſiſta au Concile qu'Albéric, Légat du Pape Innocent II, célébra à Jéruſalem; & ſept ans après il envoya à Rome ſes Deputez, du conſentement de tous ſes Evêques, qui étoient plus de mille, pour rendre obéïſſance au Pape Eugene III. En 1145, cette union fut confirmée par les Arméniens, lorſque l'Arménie fut érigée en Royaume, en faveur de Livon, l'an 1190. Elle le fut encore plus ſolemnellement, lorſque le Catholique d'Orient (c'eſt ainſi qu'on appelloit le Patriarche de Babylone) envoya rendre obéïſſance au Pape Innocent IV, en 1247, comme firent en même tems preſque toutes les autres Sectes des Chrétiens, à la reſerve des Grecs Schiſmatiques. Mais elle ſe rompit auſſi-tôt que les Chrétiens furent chaſſez de tout l'Orient par les Sarazins. Elle fut encore renouvellée au Concile de Florence en 1439, & elle ne dura gueres plus longtems que ce Concile. Depuis en 1552, quelques Arméniens s'étant ſeparés du Patriarche de Babylone, élûrent Sulaca, Moine de ſaint Pacôme, & l'envoyérent à Rome du tems du Pape Jules III, entre les mains duquel il fit ſa profeſſion de Foi, ſelon la créance orthodoxe: après quoi il fut créé Patriarche. Son ſucceſſeur Abid Jehu en fit autant dix ans après ſous le pontificat de Pie IV, & aſſiſta même au Concile de Trente. Comme il étoit fort habile homme, il convertit à ſon retour pluſieurs Neſtoriens, & fortifia beaucoup ſon parti; mais ceux qui lui ſuccédérent n'eurent pas le même bonheur, & cédérent la place au Patriarche de Babylone. En 1666, les Arméniens de Pologne ſe réunirent à l'Egliſe Romaine, dans la ville de Kamnieck, capitale de la Podolie. Le Pére Pidou, Pariſien, Religieux Théatin, avoit été envoyé en ce pais-là en qualité de Miſſionnaire Apoſtolique, ſous les ordres de la Congrégation *de propaganda fide;* & ſon deſſein ayant réuſſi, l'Archevêque Arménien ſe rendit à Kamnieck, où il porta le ſaint Sacrement par les rues, dans une proceſſion générale. Après quoi les Livres Arméniens furent purgez des erreurs dont ils étoient remplis, & tout fut rendu conforme à l'uſage de l'Egliſe Romaine. Le P. Galanus rapporte un certain Acte de reunion entre l'Egliſe Romaine & l'Arménienne, ſous l'Empereur Conſtantin, & ſous Tiridate Roi des Arméniens, Sylveſtre tenant alors le Siége de Rome, & Grégoire, célébre Patriarche des Arméniens, occupant celui d'Arménie, dans le IV ſiécle. Mais c'eſt une piéce pleine de fables, fabriquée pour la plus grande partie, dans les ſiécles ſuivans, principalement du tems du Pape Innocent III, au commencement du XIII ſiécle, lorſque les Arméniens voulurent ſe réunir à l'Egliſe; & l'on y voit des expreſſions qui n'étoient pas en uſage dans les Actes de l'Egliſe Romaine, du tems du Pape Sylveſtre. Les Arméniens ont à Rome une Egliſe, que les Antiquaires diſent avoir été autrefois un Temple du Soleil & de Jupiter. Ils y ſuivent leurs propres rites dans l'Office eccléſiaſtique, quoique d'ailleurs ils reconnoiſſent l'autorité du Pape.

Ce que le ſavant & judicieux Voyageur le Chevalier Chardin raporte de la Religion des Arméniens, mérite d'avoir ici ſa place. Ceux, *dit-il*, qui les premiers ont enſeigné la Théologie aux Arméniens, étoient des Grecs, & des *Eutychiens*, qui leur expliquérent la Proceſſion du S. Eſprit, comme les Grecs la tiennent, ſavoir, qu'elle eſt non du Pere & du Fils, mais du Pére par le Fils: & l'Incarnation, comme le font les Eutychiens, qui ſoutiennent qu'il n'y a qu'une nature en Jéſus-Chriſt. Ainſi ils ſont toûjours demeurez engagez dans les ſentimens des *Monophyſites*, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, ſans entendre du tout aujourd'hui ces opinions, parce qu'ils ſont très ignorans. Du reſte, ils ſont Chrétiens Orthodoxes, faiſant le ſervice divin comme on le faiſoit dans le quatriéme ſiécle, ſans qu'ils y ayent rien changé du tout, en liſant la Parole de Dieu, en chantant les Pſeaumes en leur propre Langue, ſans rendre de culte aux Images. Quand le myſtére Euchariſtique ſe célébre parmi eux, c'eſt pour toute l'Egliſe conjointement. Les Prêtres & le peuple communient tous d'un même pain ſimple & ordinaire, & d'un même calice de vin pur; les enfans communient auſſi. C'eſt une choſe merveilleuſe, que quoi qu'ils ſoient pauvres, ignorans, & ſous la ſervitude des Mahométans, cependant leur Foi eſt à toute épreuve. Dès que ceux qui ſe font Catholiques Romains en Europe ſont de retour chez eux, ils ſont plus Arméniens que jamais; & ils ſe mettent de nouveau à maudire le Pape *Léon*, comme celui qu'ils prétendent avoir rompu l'union qui étoit entre les Egliſes d'Orient & d'Occident, & à déteſter toutes les opinions de l'Egliſe Romaine qui ſont contraires aux leurs. La principale pratique qu'on fait jurer à Rome aux Prêtres Arméniens de bien garder, c'eſt de mettre de l'eau dans le vin du calice, mais c'eſt par où ils commencent toûjours à rentrer dans leur communion; & quoi qu'on pût faire, on ne réduiroit jamais un Prêtre Arménien à mêler volontairement de l'eau avec le vin Euchariſtique. Leurs jeûnes ſont longs, fréquens & rudes, s'abſtenant de chair & de poiſſon, d'œufs & de beurre, de lait & de fromage; & ne faiſant qu'un repas par jour au coucher du Soleil. Le vin leur eſt auſſi interdit aux jours de jeûne, par leurs anciens Canons, mais la plûpart du monde ne laiſſe pas d'en boire, & les Eccléſiaſtiques même; auſſi ne pourroient-ils pas ſupporter autrement de ſi rudes mortifications. Voici quels ſont les tems de leurs jeûnes. 1. Tous les Mécredis & les Vendredis de l'année, excepté depuis Pâques juſques à l'Aſcenſion, qui eſt le tems de toute l'année où ils ſe réjouiſſent le plus, à cauſe de la réſurrection de notre Seigneur. 2. Ils font les jeûnes ſuivans, chacun d'une ſemaine, excepté le dernier.

1°. Celui d'après le premier Dimanche de la Trinité, qu'ils appellent jeûne de pénitence.

2°. Le jeûne de la Tranſfiguration.

3°. Le jeûne de la Notre-Dame d'Août; dans le dernier jour ils ne s'abſtiennent que de viande.

4°. Le jeûne de la Croix, qui tombe en Septembre, lequel ils obſervent comme le précédent.

5°. Un jeûne de pénitence après le 13 Dimanche de la Trinité.

6°. Un jeûne ſemblable après le 21 Dimanche.

7°. Le jeûne de l'Avent.

8°. Celui de Noël, dont ils ne commencent pas la fête à minuit, mais le matin comme les autres fêtes, jeûnant la vigile du matin au ſoir.

9°. Un jeûne de pénitence avant le Carnaval, qui dure quinze jours.

10°. Le grand Carême qu'ils commencent dès le Lundi. Outre ces jeûnes d'obligation qui emportent la moitié de l'année, il y en a trois autres de dévotion, chacun de cinquante jours. Le prémier eſt de Pâques à la Pentecôte. Le ſecond, de la Trinité à la Tranſfiguration. Le troiſiéme, du vintiéme Dimanche de la Trinité à Noël. Ceux qui les obſervent exceptent le Samedi & le Dimanche, auxquels ils ne font que s'abſtenir de viande. Il y a un autre petit jeûne de dévotion, qui eſt de l'Aſcenſion à la Pentecôte. * Chardin, *Voyage de Perſe &c. Tome* 1. *p.* 155. *& ſuiv.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ARMENIE.

Strabon, *l.* 11. *&* 13. Juſtin. Quinte-Curce. Plutarque. Dion. Tacite. Suetone. Spartien. Euſebe. Nicéphore. Saint Nicon, *Epiſt. ad Encly. in Bibliotb. PP.* Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. *c.* 7, *& l.* 15. *c.* 5. Jacques de *Vitry*, *Hiſt. Orient. c.* 79. Léonard Evêque de Side. Haiton. Guillaume de *Tyr*. Arcudius, *l.* 2. *Concord.* Sandére, *Hæreſ.* 118. Baronius. Sponde. Raynaldi & Bzovius, *in Annal. Eccleſ.* Le Mire, *l.* 1. *Geograph. Eccleſ.* Scaliger. Pétau & Riccioli, *in Chron.* Pietro della Valle. Poulet, *Relations du Levant. Relation du* P. Gabr. de Chinon. Ortelius. Sanſon. Du Val. Baudrand, *Géograph.* Leunclavius. Baulier. Paul Jove, &c. Le Pére Galanus, *Concilliation de l'Egliſe Arménienne avec l'Egliſe Romaine.* Rich. Simon, *Hiſt. des Religions du Levant.* Le P. Maimbourg, *Hiſt. du Schiſme des Grecs.* Michel Févre, *Théatre de Turquie.*

ARMENIUS, certain Clerc François, qui vivoit ſur la fin du IV ſiécle, fut convaincu dans le Concile de Bourdeaux, tenu en 385, d'avoir quitté l'Egliſe pour ſuivre l'Héréſiarque Priſcillien, & d'enſeigner ſes erreurs. Sur cette conviction, il fut puni de mort avec le même Priſcillien. * Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. ſacrée.*

ARMENNA, mazures d'une ancienne ville nommé *Medobriga*. On les voit en Portugal dans l'Alentejo, près de l'Eſtremadure d'Eſpagne, & du bourg de Marvaon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMENSON. *Voyez* ARMANSON.

ARMENTA (Jean d') Jéſuite Eſpagnol, de Cordoue, entra dans la Compagnie l'an 1596, n'ayant pas encore 14 ans. On le jugeoit très propre aux Sciences ſpéculatives; mais ſon talent pour la chaire parut plus utile, & l'emporta. Il l'exerça durant plus de 40 ans dans les principales villes de la Bétique, & dans les miſſions, avec un concours infini d'Auditeurs. La converſion de 36 Pirates Anglois prêts à ſubir le dernier ſupplice, & obſtinez dans leur Religion, fit beaucoup d'honneur au P. d'Armenta, & lui procura une place de Qualificateur du ſaint Office. Il mourut Recteur du Collége de Cadix le 25 Septembre 1651. Il avoit été longtems Supérieur de diverſes maiſons de ſon Ordre. Il a laiſſé un *Diſcours ſur les Stigmates de ſaint François*, pluſieurs *Sermons*, *l'Hiſtoire des Héretiques convertis par les Jéſuites.* * Sotwel, *Script. Soc. Jeſ.*

ARMENTAIRE, Empereur. *Cherchez* GALE'RE.

ARMENTAIRE, Eccléſiaſtique du cinquiéme ſiécle, ſe fit élire Evêque d'Ambrun, contre les Canons & les formes ordinaires de l'Egliſe. Pour juger cette affaire, les Prélats s'aſſemblérent en Concile, dans la ville de Riez en Provence, l'an 439. Saint Hilaire d'*Arles* préſida en cette Aſſemblée, où Armentaire fut dépoſé, & réduit à la dignité de Coévêque. Ceux-ci avoient quelque ſorte de juriſdiction ſur les Eccléſiaſtiques de la cam-

pagne; les Doyens ruraux, & les Archiprêtres leur ſuccédérent dans le X ſiécle, où cette dignité fut tout-à-fait abolie. * *Tome 2. des Conciles.*

ARMENTEGUI ou ARMENZA, *Voyez* ARMENCIA.

ARMENTIÈRES, ſur la Lis, ville de Flandre, au Roi de France, eſt à trois lieues de Lille, à trois d'Ypres, & à quatre de La Baſſée. Ses draps la font renommer. Elle a été ſouvent priſe & reprife dans le XVII ſiécle. Les François l'avoient emportée. L'Archiduc, Gouverneur des Pais-Bas, la reprit le 31 Mai 1647. Elle a été encore ſoumiſe par les premiers, & elle leur eſt reſtée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ses fortifications ont été raſées depuis. * Sanſon. Baudrand.

ARMENZA. *Voyez* ARMENCIA.

ARMES, eſt une Terre de Nivernois, qui a donné ſon nom à une noble famille de cette Province.

ARMES (Jean de) Préſident au Parlement de Paris, étoit de cette famille dont on vient de parler. Il enſeigna le Droit avec applaudiſſement, & fut conſidéré comme le plus ſavant Juriſconſulte de ſon ſiécle. Il mourut vers l'an 1495. Les Curieux pourront voir ſa poſtérité dans l'Hiſtoire des Préſidens à mortier du Sieur Blanchard, *pag.* 109.

ARMES (le Cap d') ou *le Cap delle Armi*, *Leucopetra*, *Caput Armorum*, *Rhegium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples, ſur la côte méridionale de la Calabre Ultérieure, & préciſément au coin qui regarde la Sicile, * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMES. On tient que les premiéres armes étoient de bois, & qu'on s'en ſervoit ſeulement contre les bêtes; que Nimrod, le premier Tyran du Monde, les employa contre les hommes; & que ſon fils Bélus fut le premier qui fit la guerre; d'où, ſelon quelques-uns, elle a été appellée *Bellum* par les Latins. Diodore croit que Bélus eſt le même que Mars, qui le premier dreſſa des Soldats. Nicot & Hoffman dérivent le mot d'armes d'une phraſe Latine, *quod aperiant armos*; parce qu'elles couvrent les épaules ou les flancs, comme faiſoit le bouclier, qui étoit une arme défenſive; mais il eſt plus naturel de le dériver du Latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo*, *eò quod arceant boſtes*, parce que les Armes écartent l'ennemi.

ARMES, dont on ſe ſert pour attaquer ou pour ſe défendre. Il eſt certain que les Armes des anciens Héros, tant défenſives qu'offenſives, étoient de cuivre ou d'airain. C'eſt ce que nous dit le Poëte Lucréce, *l.* 5. *v.* 1282, *& ſuiv.* „ Les premieres „ Armes, dit ce Poëte, étoient les mains, les ongles, les dents, „ les pierres & les bâtons. Enſuite on trouva l'invention de „ faire des Armes de fer & d'airain; mais celles d'airain furent „ les premiéres.

Arma antiqua, manus, ungues, dentesque fuere,
Et lapides, & item ſylvarum fragmina, rami....
Poſteriùs ferrs vis eſt, æriſque reperta:
Sed prior æris erat quàm ferri cognitus uſus.

Tubal-Caïn, un des Deſcendans de Caïn, fut, ſelon l'Ecriture, le Maître & le pére des forgerons, & de tous ceux qui travaillent en fer & en acier. *Tubal-Cain fuit malleator & faber in cuncta opera æris & ferri. Geneſ.* *ch.* 4. *v.* 22.

On peut croire que Tubal-Caïn eſt le Vulcain des Payens, à qui ils attribuent l'invention de cet Art, comme le dit Diodore de Sicile, *l.* 5 *p.* 341. *A Vulcano fabricationem æris, auri, ferri, argenti, & cæterorum omnium quæ ignis operationem rejiciunt invenſam*

Joſephe dit que Moïſe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête.

Plutarque rapporte dans la Vie de Théſée, que Cimon, fils de Miltiade, voulant porter les os de ce Héros de l'Iſle de Scyros à Athénes, trouva la pointe d'une lance d'airain, avec une épée de même matiére.

Il eſt certain auſſi que les Armes de fer & d'acier ont été en uſage parmi les Grecs & parmi les Romains, ſoit pour leur Infanterie, ſoit pour leur Cavalerie.

Tous les peuples ne ſe ſont pas ſervis de caſques & de cuiraſſes de fer, comme les Grecs & les Romains. Les corſelets des Egyptiens n'étoient que de lin retors: ce qui a été auſſi en uſage chez les Grecs; puiſque nous voyons qu'Ajax, Adraſte & Alexandre même en portérent de ſemblables. Les Troglodytes, & la plupart des Scythes, alloient preſque nuds au combat, & n'avoient point d'autres Armes que des frondes & des dards. Les Maſſagétes étoient vêtus de la même ſorte que les Scythes; ſoit qu'ils combattiſſent à pié ou à cheval. Ceux d'entre eux qui portoient un arc & une lance, ſe ſervoient auſſi de marteaux, & de haches, employant l'or & le cuivre dans la fabrique de leurs Armes, plus que tous les autres métaux, car le fer & l'argent n'étoient point en uſage chez eux. Les Amazones mêmes, qui avoient toûjours une partie de la gorge découverte, ne ſe battoient qu'avec des dards & des pierres. Leur habit étoit d'une étoffe fort legére, & par deſſus elles ſe couvroient le corps d'un corſelet de cuir ou d'écailles de poiſſon, ne ſe ſervant jamais de lances ni d'épées. Les Daces n'avoient à la guerre que leurs habits ordinaires. Les Soldats Grecs avoient de fortes cuiraſſes, & ſe couvroient la tête d'un caſque orné de grandes plumes teintes de diverſes couleurs. Ils portoient une lance, une épée & un bouclier. Les Macédoniens ſe ſervoient de piques longues de dix-huit piez, & de pavois fort grands, ſur leſquels ils mettoient leur bagage, lorſqu'il leur faiſoit paſſer quelque riviére. A l'égard des Romains, voyez l'Article de LEGION. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.*

ARMES DES GRECS ET DES ROMAINS.

Il n'appartenoit qu'aux Conſuls de lever des ſoldats lorſque la République étoit en guerre, & cette levée ſe faiſoit de trois maniéres différentes. 1°. Par ſerment, en le faiſant prêter à ceux qu'ils levoient, de ne point quitter les Armes, que la campagne ou la guerre ne fût finie. 2°. En appellant tous ceux qui vouloient ſecourir la République, & les faiſant jurer tous enſemble qu'ils ſeroient fidéles. 3°. En envoyant lever des troupes en divers endroits. Quand le Conſul vouloit lever une Armée, il déſignoit le jour auquel tous ceux qui étoient en âge de porter les Armes (c'eſt à dire, depuis dix-ſept ans juſqu'à quarante-ſix) devoient ſe trouver au Capitole. Ce jour étant arrivé, ils nommoient des Tribuns, qui choiſiſſoient les ſoldats les uns après les autres: ces ſoldats juroient enſuite qu'ils obéiroient à leur Commandant, qu'ils le ſuivroient par-tout où il les méneroit, qu'ils ne quitteroient point leurs rangs, & qu'ils ne pilleroient point. Et pour marque qu'ils étoient enrôlez, ils prenoient une ceinture, qu'ils ne quittoient point pendant tout le tems de leur ſervice.

L'Armée Romaine étoit compoſée de Légions & de troupes auxiliaires: les Légions n'étoient d'abord que de trois mille hommes de pié & de trois cens chevaux. Le nombre a varié depuis, & a été tantôt de quatre, tantôt de cinq, & enfin de ſix mille hommes de pié, & de Cavaliers à proportion. Ce fut Marius, à ce qu'on croit, qui les fit monter à ſix mille hommes de pié & ſix cens chevaux. Les troupes auxiliaires étoient celles que les Alliez fourniſſoient, qui venoient avec leurs Armes, & combattoient à leur maniére. Les Légions n'étoient compoſées que de Citoyens Romains, qui alloient d'abord à la guerre à leurs dépens; enſuite l'an 347 de Rome, on donna une ſolde aux gens de pié; trois ans après, on fit la même choſe en faveur des Cavaliers. La ſolde des gens de pié étoit de deux oboles, ou de trois ſols Romains; & celle des Cavaliers d'une drachme, ou d'un denier Romain par jour: ſur quoi on déduiſoit leur habillement & le blé qu'on leur fourniſſoit. T. Sempronius Gracchus fit faire une Loi, par laquelle il fut réglé qu'ils ſeroient habillez aux dépens du public, ſans diminution de leur ſolde. Les Centurions avoient le double, & Jules Céſar doubla la paye de tous les ſoldats. Anciennement les Conſuls ne levoient ordinairement que quatre Légions. Dans les preſſans beſoins de l'Etat, on en levoit un plus grand nombre. Du tems d'Auguſte il n'y en avoit que dix-neuf. Chaque Légion étoit compoſée de dix Cohortes d'Infanterie. La premiere étoit plus nombreuſe que les autres, & gardoit l'Aigle Romaine: c'étoit un Aigle d'or qui ſervoit d'enſeigne à chaque Légion. La Cohorte étoit diviſée en Centuries, qui avoient chacunes leurs Capitaines, nommez *Centurions*. Les Cavaliers des Légions étoient partagez en troupes de trente hommes chacune.

Toute l'Armée étoit commandée par un Général, à qui l'on donnoit le titre d'Empereur, lorſqu'il avoit fait quelque belle action. Sous ce Général il y avoit des Lieutenans Généraux, des Tribuns & des Centurions.

Le corps d'Armée étoit compoſé de quatre ſortes de ſoldats; 1. des *Velites*, qui étoient à la tête, armez à la légére; 2. des Hallebardiers, *Haſtati*, qui ſe ſervoient de hallebardes & compoſoient le premier rang; 3. des *Princes*, qui ſe ſervoient d'épées, & étoient au ſecond rang; & 4. de ceux que l'on nommoient *Triarii*, qui étoient au troiſiéme rang. Outre cela il y avoit auſſi des *Frondeurs* & des *Archers*. Les Armes des premiers étoient un bouclier de trois piez de diamétre, un caſque & un javelot. Le bouclier des ſeconds étoit tout autour garni de fer, de deux piez de large, & de quatre piez de long, fait de cuir avec des bandes; il étoit courbé, & dans le plus haut de la partie convexe, il y avoit une plaque de fer pour réſiſter aux coups. Chaque ſoldat avoit une épée à deux tranchans, qu'il portoit avec le baudrier du côté droit. Ils avoient un caſque de cuivre ſur la tête, & des chauſſures de cuivre pour couvrir les cuiſſes. Ils portoient un javelot plus gros ou plus foible. Le javelot étoit un bâton rond, au bout duquel il y avoit une pointe de fer avec des crochets des deux côtez. Les Princes & les Triaires étoient armez de même; ils portoient auſſi des hallebardes.

Outre ces Soldats armez à la legére, il y avoit auſſi des ſoldats peſamment armez, qui avoient la tête garnie d'un caſque ou d'un pot de fer, qui deſcendoit fort bas par devant, & qui par derriére venoit juſques ſur les épaules: leur corps étoit armé d'une cuiraſſe, avec des genouilléres & des braſſarts. Ils portoient au bras un écu large de deux piez, & de quatre de long, garni de fer tout autour; du milieu s'élevoit une boſſette de fer pour mieux ſoutenir les coups. Ils avoient une épée au côté gauche, & une dague, qui coupoit des deux côtez; ils étoient outre cela armez d'un dard, & de deux épieux ferrez par le bout, & longs de quatre piez.

Les *Frondeurs*, qui jettoient des pierres avec une fronde, faiſoient une partie de la Milice Romaine.

Les Grecs n'armoient pas ſi peſamment leurs Soldats; ils portoient de longues piques, ou des ſariſſes, qui étoient des bâtons de dix-huit piez de long, avec leſquels ils ſe faiſoient jour au travers des bataillons ennemis. Dion, dans la Vie d'Antonin Caracalla, fils de Sévére, rapporte que la Phalange Macédonienne, du tems d'Alexandre *le Grand*, ſe ſervoit d'une ſalade faite de cuir de bœuf crud, ayant le corps garni d'une jaque de lin piquée à trois doubles. Homére, *au troiſiéme livre de ſon Iliade*, arme ainſi le fameux Pâris. „ Il prit d'abord ſes gréves ou armu- „ res des jambes, il vêtit ſa cuiraſſe, mit ſon épée à ſon côté, „ prit ſon écu, & arma ſa tête d'un caſque, orné de plumes de „ diverſes couleurs.

Voici quelles étoient les Armes de la Cavalerie Romaine.

L'hom-

L'homme de cheval portoit une lance à ſa main droite, & à la gauche un écu qui étoit une ancienne arme défenſive, faite en forme de bouclier leger, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance, portoit autrefois au bras. Il avoit le corps couvert d'une coute de maille, qui eſt une armure faite en forme de chemiſe, tiſſue de pluſieurs anneaux ou mailles de fer, qui lui tomboit ſur les genoux. Il avoit les mains couvertes de gantelets, qui ſont de gros gants de fer, pour armer la main d'un Cavalier, & les doigts couverts de lames par écailles, & les bras de braſſarts qui étoit une arme défenſive qui couvroit le bras, comme auſſi les genoux de gréves, qui eſt une eſpéce de bottine ou d'armure de jambes. Il portoit ſur ſa tête un morion avec des aigrettes, & différentes figures d'animaux au haut.

Leurs chevaux étoient bardez de mailles & de lames de fer.

La Cavalerie legére portoit de la main droite une javeline ou demi-pique qui avoit cinq piez & demi de long, & dont le fer avoit trois faces, aboutiſſantes en pointe; de la gauche elle tenoit un grand écu, avec le pot en tête.

Il y avoit auſſi des Lanceurs de dards à cheval, armez à la legére. Ils portoient ſur leurs dos une trouſſe pleine de fléches, tenant un arc pour tirer. Ils avoient une épée au côté gauche, & quelques-uns une dague au côté droit, ayant leur tête garnie d'un caſque, & leurs jambes de gréves.

Dans les marches ordinaires de l'Armée, les Légions Romaines marchoient après une partie des troupes auxiliaires, & chacune avoit ſon bagage dans des chariots qui marchoient derriére; mais lorſqu'il y avoit quelque choſe à craindre de la part des ennemis, ils marchoient en trois corps. Ils ſe campoient dans les lieux les plus avantageux. Le camp étoit marqué par des Officiers envoyez exprés, & partagez en différens quartiers, tant pour les Cohortes que pour les troupes auxiliaires; la Cavalerie y étoit renfermée. Il étoit quarré & entouré d'un rempart; il y avoit cinq rues & quatre portes, ſavoir, la Prétorienne, vers l'ennemi; la Décumane, vers le camp; la Principale, par où les Officiers ſortoient quand il étoit beſoin; & la Quintane, par laquelle on apportoit les choſes néceſſaires au camp. Les ſoldats étoient ſous des tentes, & il y avoit au milieu du camp le Prétoire, où le Général aſſembloit les Officiers & les Soldats quand il falloit combattre. Quand le Général rangeoit ſon Armée en bataille, ordinairement il y avoit un corps d'Armée & deux ailes. La Cavalerie étoit poſtée dans les ailes. Dans les ſiéges, les Romains ſe ſervoient pour prendre une ville, d'une hauteur de terre, garnie de faſcines & de bois, qu'ils élevoient proche des murailles de la ville: c'eſt ce qu'ils appelloient *agger*. Ils faiſoient des approches avec des mantelets faits de clayes couvertes de cuir, & avec des tours mobiles poſées ſur des roues. Leurs mines étoient des tranchées qu'ils faiſoient ſous terre pour pénétrer dans la place. Ils avoient trois machines pour battre la place; la baliſte, le bélier & le ſcorpion. On ſe ſervoit auſſi d'eſpéces de marteaux, de faulx & d'autres inſtrumens propres à arracher les pierres des murs: & quoique toutes ces machines n'euſſent pas l'effet ſi prompt que notre canon, on ne laiſſoit pas par leur moyen de faire bréche au mur d'une place, que l'on prenoit enſuite d'aſſaut.

Quand les Généraux avoient remporté une victoire complette, ils entroient triomphans dans Rome. Il y avoit de deux ſortes de triomphes; le grand triomphe & le petit, que l'on appelloit *ovatio*. Dans le premier le Général entroit à Rome, porté ſur un char, au lieu que dans le ſecond il y entroit à pié, ou ſelon quelques-uns, à cheval.

A la fin de chaque campagne les Romains qui avoient donné leurs noms pour être Soldats, revenoient à Rome, où ils vivoient comme les autres Citoyens. Dans la ſuite on fit des troupes réglées, & les Soldats furent engagez juſqu'à ce que leur âge ou le tems de leur milice les diſpenſât de ſervir; & alors on les recompenſoit en leur donnant des terres.

Quand on avoit mis bas les Armes, & qu'on les avoit portées dans le magaſin commun, on ne pouvoit les reprendre ſans l'ordre, ou du moins ſans la permiſſion du Général. C'étoit un grand crime aux Soldats d'engager leurs Armes; ceux qui le faiſoient étoient traitez avec autant de ſévérité que les déſerteurs. Ceux qui mettoient les Armes bas, & qui fuyoient dans le combat, étoient punis ſévérement, & quelquefois du dernier ſupplice. Les Romains avoient un Grand-Maître d'artillerie, qui étoit chargé de faire fabriquer des Armes, & en général toutes les machines de guerre, & de les diſtribuer dans le tems, & aux perſonnes convenables; quand on étoit en paix, il avoit ſoin de ſerrer & d'entretenir celles qui étoient reſtées.

NOMS DES ANCIENNES ARMES.

1. *Fronde*, inſtrument de cordes, où il y a un petit panier à réſeau au milieu, pour jetter des pierres.

2. *Dard*, arme de trait, qui eſt un bois ferré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main.

3. *Rondelle*, eſpéce de bouclier rond, dont étoit armée autrefois l'infanterie.

4. *Pile*. Les Anciens appelloient *piles* tous les pieux & bois armez de fer, même tous les traits & dards qui ſe décochoient.

5. *Dague*, gros poignard dont on ſe ſervoit autrefois dans les combats.

6. *Salade*, leger habillement de tête, que portoient les Chevaux-legers, qui différe du caſque, en ce qu'il n'a point de créte, & qu'il n'eſt preſque qu'un ſimple pot.

7. *Morion*, armure de ſoldat, pot qu'il met ſur ſa tête pour ſa défenſe; il étoit à l'uſage des gens de pié.

8. *Cuiraſſe*, arme défenſive faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le col juſqu'à la ceinture, tant par devant que par derriére.

9. *Gréves*, eſpéce de bottines ou d'armures de jambes.

10. *Braſſart*, arme défenſive qui couvre le bras.

11. *Pavois*, arme défenſive que les Anciens portoient à la guerre, étoit le plus grand des boucliers, qui étoit courbé des deux côtez, comme un toit ou un mantelet, & qui étoit différent de la targe.

12. *Targe* ou *Targue*, en Latin *Pelta*, bouclier dont uſoient les Romains. Il étoit fait en façon de croiſſant courbé & quarré long.

13. *Cotte de maille*, eſt une armure faite en forme de chemiſe, & tiſſue de pluſieurs petits anneaux de fer.

14. *Jaque*, petite caſaque que les Cavaliers portoient autrefois ſur leurs Armes & cuiraſſes; elle étoit faite de coton ou de ſoye, contrepointé entre deux étoffes legéres: il s'en faiſoit auſſi de drap d'or.

15. *Caſque*, arme défenſive pour couvrir la tête & le col d'un Cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*.

ARMES OFFENSIVES, OU MACHINES dont les Romains ſe ſervoient à l'attaque des places.

1. *Arbalête*, groſſe machine à jetter des traits. On tient que l'invention de l'arbalête eſt due aux Phéniciens. Végéce dit que de ſon tems *ſcorpiones*, que M. Perrault a traduit *arbalêtes*, étoient appellez *manubaliſtæ*, pour les diſtinguer des grandes baliſtes ou catapultes, qui n'étoient pas portatives, de même que nos arquebuſes & piſtolets ſont diſtinguez des canons.

2. *Baliſte*, machine de fer pointue, que l'on lançoit avec des cordes & des poulies contre les murs des villes que l'on aſſiégeoit. Les Anciens s'en ſervoient auſſi pour jetter des pierres; elle étoit différente des catapultes, en ce que ces derniéres lançoient des javelots; mais elle ſe bandoit de la même maniére.

3. *Bélier*, étoit une grande poutre ferrée par le bout & ſuſpendue par deux chaînes entre deux treteaux, de laquelle on ſe ſervoit anciennement pour battre les murailles des villes. Il y en avoit de trois ſortes; les uns ſuſpendus à des cordes, les autres coulans ſur des rouleaux, & les autres ſoutenus ſur les bras de ceux qui les faiſoient agir. Lorſque les Carthaginois mirent le ſiége devant Cadis, ils jugérent à propos de démolir promptement un château qui avoit été pris; mais n'ayant point d'outils propres pour cela, ils ſe ſervirent d'une poutre, que pluſieurs hommes ſoutenoient de leurs mains, & du bout de cette poutre frappant le haut des murailles par des coups redoublez, ils firent tomber les pierres qui étoient au rang d'en haut: ainſi allant d'aſſiſe en aſſiſe, ils abattirent toutes les fortifications. Après cela un charpentier de la ville de Tyr, nommé *Pephaſmenos*, inſtruit par cette premiére expérience, planta un mât, auquel il en pendit un autre, comme une balance, avec lequel par la force des grands coups que le mât donnoit allant & venant, il abattit le mur de la ville de Cadis.

Cétras, Chalcédonien, fut le premier qui fit une baſe de charpenterie portée ſur des roues. Sur cette baſe il fit un aſſemblage de montans & de traverſans, dont il fit une hutte, dans laquelle il ſuſpendit un bélier, & il la couvrit de peaux de bœufs, afin de mettre en ſûreté ceux qui travailloient à battre la muraille. Depuis ce tems-là, cette hutte fut appellée une *ſortie à bélier*, à cauſe qu'elle n'avançoit que fort lentement. Ces ſortes de machines ayant ainſi eu leur premier commencement, Polydien de Theſſalie leur donna la derniére perfection au ſiége que le Roi Amyntas mit devant Byſance, & il en inventa de pluſieurs autres ſortes, dont on ſe ſervoit avec beaucoup de facilité.

Athénée, *dans ſon livre des Machines*, dit que l'inventeur de la baſe de cette machine, fut Géras, Carthaginois. Il dit auſſi que cet Architecte ne fit pas ſon bélier ſuſpendu, comme Vitruve l'explique; mais qu'il étoit porté par pluſieurs hommes qui le pouſſoient. Il ajoûte que quelques autres le faiſoient couler ſur des rouleaux. Au reſte, Turnébe a raiſon de croire que Vitruve a pris d'Athénée la plus grande partie de ce qu'il rapporte des machines de guerre; quoique Caſaubon tienne qu'Athénée a vécu longtems depuis Vitruve, fondé ſur ce que Trébellius Pollion rapporte que l'Empereur Gallien fit fortifier pluſieurs villes par des Architectes Byſantins, dont l'un s'appelloit *Cléodemas*, & l'autre *Athénée*. Voſſius fait l'opinion de Turnébe, parce que le livre d'Athénée eſt dédié à Marcellus, qui vivoit avant Vitruve.

4. *Catapulte*, machine de guerre dont ſe ſervoient les Anciens pour lancer de puiſſans traits & des javelots ſur les ennemis. On tient que l'invention de la Catapulte vient des Syriens. *Voyez* CATAPULTE.

5. *Corbeau démoliſſeur*, qu'on appelle auſſi *grue*. Il ne paroît point par les deſcriptions que nous trouvons dans les Anciens, de la machine appellée *Corbeau*, qu'elle pût ſervir à démolir. Julius Pollux & Polybe parlent d'une machine qu'on appelle *grue*, & d'une autre qu'on nomme *corbeau*, l'une & l'autre étant faite pour accrocher, attirer & enlever; car la grue de Pollux ſervoit au théatre pour faire les enlevemens; & le corbeau de Polybe étoit pour accrocher les navires des ennemis dans un combat.

6. *Sambuque*. Cette machine eſt ainſi appellée d'un mot Grec, qui ſignifie un inſtrument de muſique triangulaire en forme de harpe; ce triangle étant compoſé de cordes, qui ſont un de ſes côtez, & du corps de l'inſtrument, qui fait les deux autres. La machine de guerre de ce nom étoit ce que nous appellons un *pont-levis*. Ce pont de la *ſambuque* s'abattoit, étant ſoutenu avec des cordes, & ſervoit aux Aſſiégeans pour paſſer de leurs tours de bois ſur les murs des Aſſiégez.

7. *Scorpions.* C'étoit une machine compoſée de pluſieurs crocs de fer attachez à des poutres, dont les Anciens ſe ſervoient pour attaquer & défendre les murailles. Ces inſtrumens étoient compoſez de cercles inégaux; on les appelloit *ſcorpions*, à cauſe de leur effet, qui étoit de bleſſer avec de petites fléches, de même que le ſcorpion bleſſe avec un petit aiguillon, & à cauſe de la figure de leur arc, qui répréſentoit deux bras recourbez, comme les piez d'un ſcorpion. De la maniére qu'Ammien Marcellin décrit le ſcorpion, il le fait reſſembler à une baliſte plutôt qu'à une catapulte; car il dit que le ſcorpion étoit fait pour jetter des pierres, par le moyen d'un morceau de bois, qu'il appelle *ſtyle*, & qui étoit engagé dans des cordes attachées à deux branches de bois courbées, comme elles ſont à une ſcie: en ſorte que le ſtyle étant tiré par quatre hommes, & enſuite lâché, il jettoit la pierre qui étoit dans une fronde attachée au bout du ſtyle.

8. *Hélépole*, tour qui ruïne des villes. Le Roi Démétrius, qui fut appellé *Poliorcetes*, à cauſe de ſa perſévérance à prendre des villes, fit bâtir par Epimachus Architecte, une hélépole contre les Rhodiens; elle étoit haute de 125 piez, large de 40, couverte de tiſſu de poix & de cuirs de bêtes nouvellement écorchées. Diognétus en rendit l'effet inutile, & délivra ſa ville: il fit entrer l'hélépole dans la ville, & la mit dans la place publique, avec cette inſcription:

DIOGNETUS A FAIT CE PRESENT AU PEUPLE, DE LA DEPOUILLE DES ENNEMIS.

9. *Tortue*, machine dont les Anciens ſe ſervoient pour miner & abattre les places. C'étoit un couvert de bois roulant ſur des roues, qui ſervoit à couvrir les travailleurs. *Faire la tortue*, c'étoit une maniére d'eſcalade chez les Anciens, qui ſe faiſoit quand les Soldats ſe ſerroient, & en ſe couvrant de leurs boucliers, faiſoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter ſur les murailles. On attribue l'invention de cette tortue à Artémon, fils de Clazoméne.

10. *Malleoli* ou des *brûlots*, qui étoient, ſelon Nonius & Vegéce, des inſtrumens enflammez par une compoſition combuſtible, dont ils étoient entourez, & qui étant ſerrez par le bout, ſelon la deſcription d'Ammien Marcellin, ſe lançoient avec un arc, afin qu'étant par ce moyen attachez aux machines de guerre ou aux navires, ils les puſſent mettre en feu. Céſar, dans ſes Commentaires, dit que les Gaulois mirent le feu au camp de Q. Cicéron, en y jettant avec des frondes, des boules de terre que l'on avoit enflammées auparavant. * Danet, *Antiq. Gréques & Romaines.* Jean Roſin. Thomas Dempſter, *Paralip.* Conſultez ſur-tout, le Traité de Juſte-Lipſe, *De Militia Romana*, dans lequel on voit toutes ces differentes machines de guerre fort bien gravées. *Voyez* auſſi l'excellent Traité de Saumaiſe, *De Re Militari.* M. Du Pin, *Hiſtoire profane, tome* 2. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum, &c.*

ARMES A OUTRANCE, combats qui ſe faiſoient avec des armes offenſives, entre ennemis ou entre perſonnes de différentes nations, ſous différens Princes, devant des Juges choiſis par les parties. Quoique le nombre des coups qu'on devoit donner, fût ordinairement limité, comme dans les Tournois, ſouvent néanmoins le combat ne ſe terminoit point ſans effuſion de ſang, ou ſans la mort de quelques-uns des combattans. L'Hiſtoire nous apprend qu'en 1414, Jean Duc de Bourbon, ayant choiſi ſeize autres Chevaliers & Ecuyers pour l'accompagner, fit publier un défi contre un pareil nombre de Chevaliers & d'Ecuyers qui ſe trouveroient en Angleterre. En 1430, Jean Aſtley, Ecuyer Anglois, combattit à Londres contre Philippe Boyle, Chevalier Aragonnois, en préſence de Henri IV, qui fit Aſtley Chevalier. Celui-ci avoit combattu en 1428, à Paris, contre Pierre Maſſe, Ecuyer François, devant Charles VII, Roi de France. *Voyez* TOURNOIS & JOUTES. * Du Cange, *Diſſertation* 7. *ſur l'Hiſt. de S. Louis.*

ARMES ou ARMOIRIES, marques de nobleſſe & de dignité, compoſées de figures & d'émaux, c'eſt à dire, de métaux ou de couleurs, répreſentées dans un écuſſon, pour diſtinguer les perſonnes & les familles. Ces ſortes d'Armoiries ne ſont en uſage que depuis le X ou XI ſiécle; car de tous les tombeaux des Princes, des Seigneurs & des Gentilshommes, faits avant ce tems-là, il n'y en a aucun où l'on remarque des Armoiries. Les plus anciens n'ont que des croix & des inſcriptions Gothiques, avec les répréſentations de ceux qui y ſont enterrez. Clément IV, qui mourut en 1268, eſt le premier de tous les Papes qui ait des Armoiries ſur ſon tombeau à Viterbe. S'il y a quelques tombeaux qui paroiſſent plus anciens que le X ou XI ſiécle, & qui ayent des Armoiries, on reconnoîtra, en les examinant ſoigneuſement, qu'ils ont été refaits. Les ſceaux & les monnoyes ſont encore des preuves de cette vérité; car on n'y voit point d'armes que depuis le XI ſiécle. Louïs *le Jeune*, qui regnoit vers l'an 1150, eſt le prémier des Rois de France qui ait eu un contreſcel d'une fleur de lis. Le plus ancien ſceau des Comtes de Flandres, où l'on voit des Armoiries, eſt celui de Robert *le Friſon*, attaché à un Acte de l'an 1072. Ce ſceau répréſente d'un côté ce Prince à cheval, & de l'autre un écu, ſur lequel eſt un lion. Les premiéres monnoyes de France, où les Armoiries ayent paru, furent les deniers d'or de Philippe *de Valois*, où ce Roi étoit répréſenté aſſis ſur une chaiſe, tenant de la main gauche un écu ſemé de fleurs-de-lis, & ſon épée de la droite. Ces piéces d'or, que l'on forgea pour la premiére fois en 1336, furent nommées écus, depuis que l'on y mit l'écu des Armoiries du Roi. Les Armes parlantes, c'eſt à dire, qui expriment les ſurnoms, ne ſont pas plus anciennes que l'uſage des ſurnoms, qui n'a commencé que vers le X ſiécle. Les villes, les Provinces & les Etats n'ont point eu d'Armoiries qu'environ ce tems-là. Le Dauphiné n'a eu ce nom, & un Dauphin pour Armes, que longtems après le XI ſiécle. Le Royaume de Naples n'a point d'autres Armoiries que celles des Ducs d'Anjou, du ſang royal de France, ſes anciens Rois. C'eſt d'eux auſſi que la Provence a une fleur de lis, & un lambel; & l'un & l'autre ne les ont que depuis le XIII ſiécle. Le Portugal n'a des Armoiries que depuis la bataille d'Ourque, qui ſe donna au XII ſiécle. Si les Armes de Navarre ſont des chaînes, & ſi c'eſt Sanche *le Fort* qui les a priſes le premier, elles ſont du XIII ſiécle. Il eſt vrai qu'il y a des villes qui ont des Armoiries très anciennes, tirées des Médailles Romaines; comme la ville de Nîmes en Languedoc, qui a un palmier auquel eſt lié un crocodile, avec ces lettres, *Col. Nem.* c'eſt à dire, *Colonia Nemauſenſis.* La ville de Rome a ces quatre lettres des anciens étendarts Romains, S. P. Q. R. & ainſi de quelques autres. Mais, quoique ces figures ſoient anciennes dans les Médailles, elles ſont plus récentes en Armoiries, & ces villes n'en ont fait leurs blaſons que depuis le XI ſiécle, ayant choiſi ces revers de leurs anciennes Médailles pour en faire leurs Armoiries. Il faut ajoûter qu'aucun Auteur au-deſſus du XI ſiécle, n'a fait mention de l'Art du Blaſon, & que le plus ancien Ecrivain qui ait parlé des Armoiries, eſt le Moine de Marmoûtier, qui a écrit l'Hiſtoire de Geofroy Comte d'Anjou, gendre de Henri I, Roi d'Angleterre.

1. Il ne faut donc pas croire ceux qui font les Armoiries auſſi anciennes que le Monde, du ſentiment deſquels eſt Favin *en ſon Théatre d'honneur.* Il avance ſans aucune autorité, que les enfans de Seth, pour ſe diſtinguer de ceux de Caïn, prirent pour Armoiries les figures de diverſes choſes naturelles, comme des fruits, des plantes, & des animaux; & que les enfans de Caïn voulurent ſe diſtinguer par les figures des inſtrumens des Arts méchaniques qu'ils profeſſoient. Quelques Rabbins ont débité de ſemblables ſonges; mais ce ſont de très mauvais garans, & l'on ne voit dans l'Ecriture ſainte aucun veſtige de cet uſage. 2. Segoing dit que les enfans de Noé inventérent les Armoiries après le Déluge, & allégue Zonare Hiſtorien Grec, dans *le quatriéme livre de ſes Annales;* mais cet Auteur n'ayant écrit que trois livres, on n'y trouvera pas cette autorité. 3. Ceux qui veulent que les Egyptiens ayent inventé les images ſymboliques, leur attribuent auſſi l'invention des Armoiries; & Diodore de Sicile ſemble appuyer ce ſentiment. 4. Il y en a qui ont cru que les Armoiries étoient du moins en uſage, lorſque les Hébreux ſortirent d'Egypte, parce qu'il eſt dit dans le *livre des Nombres, c.* 2. que ce peuple camperoit par tribus, ou familles diſtinguées par leurs enſeignes & drapeaux. Sur ce fondement, quelques-uns ſe ſont imaginé que les douze Tribus répréſentoient les douze Signes du Zodiaque, & leur ont donné pour Armoiries les images de ces conſtellations. D'autres ont fait des Armes pour ces douze Tribus, tirées des expreſſions métaphoriques dont Jacob ſe ſervit, en prédiſant à ſes enfans ce qui leur arriveroit après ſa mort. Ils ont donné un lion à la Tribu de Juda, parce que Jacob dit au chef de cette Tribu, *Catulus leonis Juda, &c.* une ancre à la Tribu de Zabulon; un âne à Iſſachar; un ſerpent à Gad; une épée à Siméon; des tourteaux à Aſer; un cerf élevé à Nephtali; un loup à Benjamin. *Voyez Géneſe, c.* 49. Ces mêmes Auteurs ont formé les Armoiries de Joſeph, d'Ephraïm, & de Manaſſé, ſur les bénédictions que Moïſe donna aux Tribus, *Deuteron. c.* 33. Joſeph, ſelon eux, portoit un Soleil & une Lune, avec des pommes d'or. Ephraïm & Manaſſé portoient une tête de taureau, & des cornes de rhinocéros. Et parce qu'ils n'avoient rien trouvé d'aſſez propre dans ces bénédictions, pour les Armes de Ruben, ils lui ont donné des Mandragores, en mémoire de celles qu'il porta à ſa mére, *Geneſe, c.* 30. C'eſt de cette maniére que pluſieurs Auteurs ont donné des armes à Joſué qui arrêta le Soleil, à Job, à Joſeph, à Eſther, à David, à Judith, à Moïſe, & à d'autres illuſtres Hébreux. 5. Le P. Petra-Santa rapporte l'origine des Armoiries aux tems héroïques, qui ont commencé ſous l'empire des Aſſyriens, à qui on donne pour Armes une colombe d'argent, à cauſe de Sémiramis, dont le nom ſignifie une colombe. Ce qu'Euripide a écrit des deviſes des boucliers de ceux qui combattirent devant la ville de Thébes, & les ſymboles que Valérius Flaccus donne aux Argonautes, ſe rapportent à ces tems héroïques. 6. Quelques Hiſtoriens attribuent l'invention des Armoiries aux Grecs qui allérent au ſiége de Troye. Homére, Virgile, & Pline parlent des figures qui étoient répréſentées ſur leurs boucliers. 7. Philoſtrate, Xénophon, & Quinte Curce en ont attribué le premier uſage aux Médes & aux Perſes dès l'établiſſement de leur Monarchie. Philoſtrate dit qu'un aigle d'or ſur un bouclier étoit le blaſon royal des Médes. Xénophon dit la même choſe; & tous les Auteurs Grecs ſont pleins des deviſes d'Arface, de Cyrus, de Cambyſe, de Darius, & de Xerxès. 8. Il y en a qui aſſurent qu'Alexandre *le Grand* régla les Armoiries, & inſtitua les Hérauts d'armes; mais tout ce que l'on en peut dire de certain, c'eſt qu'en ce tems-là la Gréce employoit des ſymboles & des figures ſur les boucliers, ſur les caſques & ſur les cottes d'armes. 9. Le P. Monet veut que ce ſoit ſous l'empire d'Auguſte que l'on ait eu des Armoiries réglées; & il allégue ſur ce ſujet la Notice de l'Empire Romain, où les boucliers des Légions Romaines ſont décrits avec toutes leurs figures. 10. D'autres rapportent le commencement des Armoiries au tems de Charlemagne. Chaſſanée dit que ce fut cet Empereur qui inſtitua les douze Pairs, & qui régla l'uſage des Armoiries. 11. L'opinion la plus commune en attribue l'origine aux Croiſades, aux guerres contre les Sarazins, & aux voyages d'Outre-mer contre les Infidéles. On dit que les principaux Seigneurs qui ſe croiſérent, ſe diſtinguérent alors par ces marques d'honneur; & même on tire de là la plupart des Armoiries des Souverains, comme celles des Rois d'Aragon, des Rois de Portugal, des Comtes de Flandres, des Ducs de Brabant, &c.

Ce qu'on peut établir, entre tant d'opinions différentes ſur l'origine des Armoiries, c'eſt que de tout tems il y a eu des marques ſymboliques, pour ſe diſtinguer dans les Armées, & qu'on en a fait les ornemens des boucliers, des cottes d'armes

&

Digitized by Google

& des habillemens de tête; qu'on les a portées dans les enſeignes militaires, & dans les étendarts; mais que ces marques ſymboliques n'ont point été dans ces premiers tems des marques héréditaires de nobleſſe. Il eſt vrai que quelques-uns de ces ſymboles, emblêmes, ou deviſes, ont paſſé des péres aux enfans. Ainſi un des Corvins a le corbeau de Valerius Corvinus pour cimier, dans Sillus Italicus; & Ovide dit qu'Egée reconnut ſon fils Théſée, en voyant les marques de ſa race ſur le pommeau de ſon épée; mais ce n'étoit là que des ornemens, & non point de véritables Armoiries. A l'égard des Romains, ce qui fait voir évidemment qu'ils n'ont jamais eu l'uſage des Armoiries, comme nous l'avons aujourd'hui, c'eſt que ſur tant d'arcs de triomphe, de tombeaux, de temples, & d'autres monumens qui nous reſtent de cette antiquité, on ne trouve aucun veſtige d'Armoiries, quoiqu'il y ait quelques figures dans des boucliers ſur la colonne Trajane & ſur celle d'Antonin. Auguſte & les Empereurs qui le ſuivirent, firent porter des images ſur les boucliers à leurs ſoldats; mais toute une Légion, ou toute une Compagnie, portoit la même figure. La Notice de l'Empire ne montre autre choſe, ſinon que les Compagnies Romaines ſe diſtinguoient ainſi. Il faut encore remarquer que les ſymboles repréſentez dans les boucliers, n'étoient pas toûjours les mêmes. Agamemnon, par exemple, avoit tantôt une tête de lion, tantôt une Gorgone, & tantôt des dragons. Pour ce qui eſt du tems de Charlemagne, il n'y avoit point alors d'autres Armoiries que les enſeignes militaires, qui n'étoient encore ni marques de nobleſſe, ni héréditaires, pour diſtinguer les familles.

Le Pére Ménétrier, qui a fourni ces remarques, ajoûte, que les anciens Tournois ont été l'occaſion des Armoiries & du Blaſon, ſoit à cauſe des armes, ſoit à cauſe des habits, qui ſervoient à ces exercices militaires. Il dit que les émaux qui entrent dans les Armoiries, ſont ceux des anciens Jeux du Carque, qui paſſérent aux Tournois. Les factions & les quadrilles s'y diſtinguoient par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd; qui ſont l'argent, les gueules, l'azur, & le ſinople de nos Armoiries. Domitien, au rapport de Suétone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une ſixiéme vêtue de pourpre. Le ſable, ou la couleur noire, fut introduite dans les Tournois, par les Chevaliers qui portoient le deuil, ou qui vouloient faire connoître quelque ſenſible déplaiſir qu'ils avoient reçu. L'hermine & le vair ſervoient auſſi aux habits de Tournois, comme on voit dans les Mémoires d'Olivier de la Marche, & dans la Bulle d'Innocent III, par laquelle il donna l'abſolution à Godon de Ravenſpurg, qui avoit tué Conrad I du nom Evêque de Wirtzbourg, à condition qu'il feroit pendant quatre ans la guerre aux Infidéles, & qu'il ne s'habilleroit ni de vair, ni d'hermine, ni de couleur, pour aller aux Tournois. Les partitions de l'écu ſont venues des habits de Tournois, qui étoient ſouvent de deux couleurs, diviſées de haut en bas, ou en large, ou en travers, ou en écartelure. Cette façon d'habits eſt demeurée en quelques villes, pour les Conſuls, les Echevins & autres Magiſtrats civils, ou pour leurs Officiers. La plupart des piéces de l'écu, comme les pals, les chevrons, les ſautoirs, &c. ſont des piéces des anciennes lices & barriéres, où ſe faiſoient les Tournois. Les rocs & les annelets ſont venus des joûtes & des courſes de bagues; les bandes & les faſces, des écharpes qu'on y portoit. Les Chevaliers y prenoient auſſi pour deviſes, des figures d'animaux, ou d'autres ſymboles, & affectoient de ſe faire nommer les Chevaliers du cygne, du lion, de l'aigle, du ſoleil, de l'étoile, &c. Enfin ceux qui ne s'étoient trouvez en aucun Tournoi, n'avoient point d'Armoiries, quoiqu'ils fuſſent Gentilshommes.

Il eſt à propos maintenant de remarquer en quel tems les principales nations de l'Europe ont commencé à ſe ſervir d'Armoiries. Comme les Tournois réglez ont commencé en Allemagne dans le X ſiécle, il y a apparence que les Allemands ont eu des Armoiries dès ce tems-là. Des Allemands, l'uſage en paſſa auſſi-tôt en France, avec celui des Tournois. Tout ce que les Eſpagnols ont écrit des anciennes Armoiries de leurs Rois avant l'an 1100, eſt inventé à plaiſir, & quelques-uns de leurs Hiſtoriens l'avouent franchement. Henri Spelman, Anglois, dit que la Nobleſſe d'Angleterre n'a des Armoiries, que depuis le régne de Guillaume *le Conquerant*, dans le XI ſiécle. Chriſtophle de Butkens reconnoît de bonne foi, que le Blaſon n'a commencé aux Païs-Bas qu'environ l'an 1160. Ce furent les François qui portérent l'uſage des Armoiries aux Royaumes de Naples & de Sicile dans le XIII ſiécle. A l'égard des autres parties du Monde, ceux qui donnent des Armoiries aux Aſſyriens, aux Grecs, aux Egyptiens, aux Juifs, & aux Maures, les font plus anciennes en Aſie & en Afrique, qu'en Europe. Mais c'eſt appeller Armes, les ſymboles & les deviſes; & prenant ce nom dans ſon véritable ſens, on peut dire que l'uſage en a été introduit dans ce païs-là par les Européens. Ainſi, quoique les Chinois ayent des dragons, des oiſeaux, des fleurs, ou des fruits ſur leurs habits, que les Japonois, les Indiens, les Turcs & les Maures, ayent des figures dans leurs étendarts, ce ne ſont pas des Armoiries. Les Aigles à deux têtes, que l'on trouva ſur les portes des maiſons d'une ville du Royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale, étoient des Armoiries de quelques familles du païs de Friſe, dans la Baſſe Allemagne; car des voyageurs venus de la Friſe étoient entrez dans le Pérou, longtems avant que les Eſpagnols en euſſent fait la découverte; & la fille du Prince que les Eſpagnols prirent, quand ils ſe rediren maîtres de ce Royaume, ſe diſoit deſcendue des Friſons.

Le ſujet des Armoiries eſt un ſujet ſi noble, que l'on ſera bien aiſe de voir encore ici les principales cauſes ou occaſions, qui ont fait choiſir les figures dont elles ſont compoſées. Le P. Ménétrier en remarque pluſieurs, dont les plus conſidérables & les plus ordinaires ſont, le nom, quelque évenement illuſtre, les dignitez ou charges, les Croiſades, les deviſes, les rapports ſymboliques, & les ſingularitez du païs. Il y a peu de familles, dont les *noms* ſignifient quelque choſe, qui ne ſe ſoient fait des Blaſons de ce qu'ils ſignifient. Les *noms* d'Ailly, de Mailly, de Crequy, de Chabot, de la Tour, &c. qui ſont des plus illuſtres du Royaume, ſont exprimez dans leurs Armes. Ceux qui veulent que Louis *le Jeune* ſoit le premier Roi de France qui ait pris des fleurs de lys, diſent qu'il le fit par alluſion à ſon nom de Loys, qui approche de celui de lys: ou parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Les grandes familles Colonna, Urſini, Frangipani, &c. de Rome; les Cibo, les Maleſpines, les Spinola &c. de Gênes; les Delphini, les Avogradi, les De-Ponte, &c. de Veniſe; les Saint-George, les Caſtellamonte, les Rouere, &c. du Piémont; les Luna, les Solis, les Torres, &c. en Eſpagne; & une infinité de familles illuſtres en Allemagne, en Pologne, en Suéde, & dans les Païs-Bas, ont des Armoiries par rapport à leurs noms. Il en eſt de même des Royaumes, des Villes & Communautez; ce que l'on voit dans les Armes des Royaumes de Caſtille, de Léon, de Grenade, &c. de Dauphiné, de Lyon, &c. Les Armes de Navarre ſont parlantes, parce qu'en ce païs-là une cloiſon de fer ſe nomme *una verra*, ou comme ils prononcent *Navarra*. En effet, dans tous les anciens monumens, nous voyons pour les Armoiries de ce Royaume, une eſpece de cloiſon, dont les liaiſons ſont rondes. Et l'on croit que ce qui donna encore lieu à ces Armoiries, fut la cloiſon de fer qui fermoit le camp de Mahomet *le Vert*, Miramolin d'Afrique & d'Eſpagne, (que Sanche *le Fort*, Roi de Navarre, défit aux Naves de Toloſa, l'an 1212.) outre laquelle il y avoit encore une chaîne de fer qui entouroit ſon camp, & qui fut forcée par les Navarrois. A l'égard des évenemens & des actions illuſtres, on veut que les Alérions de Lorraine ayent été choiſis par Godefroy de Bouillon, parce qu'il avoit enfilé d'une ſeule fléche trois oiſeaux, qui étoient perchez ſur une tour des murailles de Jéruſalem qu'il aſſiégeoit. Les Armoiries de Montmorency ſont un trophée des belles actions de Bouchard & de Matthieu de Montmorency, qui prirent autant d'étendarts ſur les Impériaux, qu'il y a d'alérions dans leurs armes. Le Roi Charles VII donna pour Armoiries à Jean Becquet, iſſu d'Angleterre, d'azur, à trois tours d'or, fendues & briſées; parce qu'il avoit été le premier à l'aſſaut d'une tour. Ce même Prince donna pour Armes à la Pucelle d'Orléans, & à ſes fréres, une épée ſurmontée d'une couronne, avec deux fleurs de lys aux côtez: parce qu'elle avoit défendu le Royaume de France, contre les Anglois. Pour connoître que les dignitez ou charges ont donné lieu aux Armoiries, il ſuffit de remarquer, que ceux de la Maiſon de Mouſſi, près de Dammartin, ont été longtems Grands Bouteillers de France, & Comtes ou Gouverneurs de Senlis; & qu'à cauſe de leurs charges, ils prirent les Armes de Bouteillerie & d'Echanſonnerie, écartelées d'or & de gueules; l'or repréſentant la matiére de la coupe, & les gueules la couleur du vin. Du Chêne, *en ſon Hiſtoire de Béthune*, dit, que les Seigneurs de Chantilly, alliez de la famille des Bouteillers, prirent dans leurs Armes une croix chargée de cinq coupes d'or, pour marque de la dignité qu'ils tenoient dans la Maiſon du Roi; & qu'ils laiſſérent l'écu écartelé de leurs ancêtres. La Maiſon de Moncade porte de gueules à ſix beſans d'or, que les anciens titres nomment plats, les Auteurs de ces Armoiries ayant voulu conſerver la mémoire de l'ancien Office de *Dapifer*, ou Grand-Maître-d'hôtel, qui étoit dans cette famille. Il eſt certain auſſi que les Croiſades, & les voyages d'Outremer, ont beaucoup contribué à l'origine des Blaſons. Durant les troubles qui s'élevérent entre les Empereurs & les Papes, quelques-uns de ces Empereurs ayant été déclarez Hérétiques, les villes qui ſe croiſérent pour ſoutenir le parti des Papes, prirent la croix pour Armoiries, & la portent encore aujourd'hui, comme Spoléte, Pavie, Parme, Modéne, Milan, Padoue, &c. Quand ces villes marchoient en guerre, elles faiſoient conduire dans le corps de bataille un grand mât, auquel étoit attaché la banniére marquée d'une grande croix. Ce mât étoit lié ſur un chariot tiré par des bœufs, & on nommoit ce char *il Carroccio*. Il y a auſſi pluſieurs familles de Veniſe, qui portent des croiſettes, depuis que leurs ancêtres ſe déclarérent pour le Pape Alexandre III. Tant de croix de tant de formes & de couleurs, ont été choiſies par les premiers, qui ont combattu contre les Infidéles dans les Croiſades. Les merlettes marquent encore les voyages d'Outremer; parce que ce ſont des oiſeaux qui paſſent les mers tous les ans. On les a repréſentées ſans bec & ſans piez, pour ſignifier les bleſſures qu'on avoit reçues. Les lions marquent auſſi les voyages faits en Syrie & en Egypte, contre les Barbares. Pour ce qui eſt des deviſes, comme elles ſervoient autrefois à diſtinguer les perſonnes conſidérables, il ne faut pas s'étonner, ſi elles ont été depuis des marques de la nobleſſe des familles. Vitalien, fils de Jean Vitalien & de Marie Borromée, ayant été attiré à Milan par Jean Borromée ſon oncle, qui avoit beaucoup de crédit auprés du Duc Philippe Marie, prit pour deviſe, un chameau couché, avec ce mot, *Qui ſe humiliat, exaltabitur*, pour dire, que ſon oncle le reléveroit; & cette deviſe fit depuis une partie de ſes Armes, où l'on voit auſſi une licorne élevée vers un Soleil rayonnant, pour faire alluſion à ces mots, *Exaltabitur ſicut unicornis*. Les Armoiries des Etats Généraux des Provinces-Unies, ſont une deviſe; les ſept fléches que le lion tient empoignées, repréſentent les ſept Provinces-Unies; & le coutelas que tient ce lion, déſigne les armes qu'ils avoient priſes pour ſe défendre. Au commencement, ils avoient mis un chapeau ſur ce lion, pour marque de leur liberté; depuis, il l'ont couronné, pour marque de leur ſouveraineté. Il en eſt de même des rapports ſymboliques. On a donné des lions à ceux qui avoient du courage & de la valeur; des aigles à ceux qui avoient de la ſagacité & de l'élévation d'eſprit ou de cœur. Les Armoiries de Suéde, ſont des Armoiries ſymboliques, ſoit que les trois couronnes d'or qui les compoſent,

ſignifient l'union des couronnes de Suéde, de Danemarck, & de Norvége; ſoit pour marquer trois avantages de la Suéde, l'étendue de ſes domaines, les victoires des Suédois, & l'abondance de leurs mines, comme veut Olaüs Magnus, ou pour quelque autre raiſon. La ville d'Orléans porte trois fleurs de lys, pour montrer l'amour cordial & ſincére qu'elle a porté de tout tems à la France. Enfin les ſingularitez du païs ont auſſi fourni la matiére des Armes, ou les piéces qui les compoſent. La ville de Paris a un navire pour Armoiries, parce que l'Iſle du Palais, où eſt l'Egliſe cathédrale, a cette forme; & tout ce qu'on a inventé, ou des Argonautes, ou de la Déeſſe Iſis, eſt fabuleux. La ville de S. Malo qui eſt gardée par des dogues, en a un pour ſes Armes. L'arbre des Armoiries de Biſcaye, eſt celui ſous lequel ſe faiſoient anciennement les Aſſemblées de la Province, à Garnica. L'Iſlande porte un poiſſon couronné; parce que, comme dit Munſter, il y en a une ſi grande abondance, qu'on les y expoſe en vente par monceaux, auſſi hauts qu'une maiſon. *Voyez* BLASON. * Le P. Ménétrier, *Origine des Armoiries.*

ARMI (Capo dell'). *Voyez* ARMES (le Cap d').

ARMILUSTRIE, en Latin *Armilustrium*, fête des Romains, en laquelle on faiſoit au mois d'Octobre une revue générale des troupes, dans le Champ de Mars. Les Chevaliers, les Capitaines, & tous les ſoldats étoient couronnez, & l'on y faiſoit un ſacrifice au ſon des trompettes. Le nom vient du Latin, *arma*, *armes*, & *luſtrare*, *faire preuve.* * Varron. Alexander ab Alexandro.

ARMINACHA, petite ville de Natolie, dans l'Aladulie, qui eſt au pié du Mont-Taurus, environ à quatorze lieues de la ville de Tianée, du côté du levant. On dit que c'eſt l'ancienne Cybiſtra, ville épiſcopale de la petite Arménie. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARMINIENS. *Voyez* REMONSTRANS.

ARMINIUS, (Herman) vaillant défenſeur de la liberté Germanique, & Capitaine-Général des anciens *Chérusques*, qui demeuroient entre l'Elbe & le Wéſer, étoit fils du Prince *Segimer*. Il ſuivit d'abord le parti des Romains, à qui il rendit des ſervices conſidérables, en récompenſe deſquels l'Empereur Auguſte lui donna le titre de Chevalier Romain, & le droit de Bourgeoiſie à Rome. Mais lorſque les Romains eurent envoyé Quintilius Varus, qu'ils avoient rappellé de Syrie pour Gouverneur, dans les villes qu'ils avoient conquiſes au delà du Rhin, dans l'Allemagne, & qu'il voulut les traiter comme la Syrie, & quelques autres Provinces, en les mettant ſous le joug, & en leur extorquant de grandes ſommes; ce peuple accoutumé à la liberté, ne put ſouffrir ce dur eſclavage. Ils ſuivirent donc les avis d'Arminius, & réſolurent de ſecouer le joug des Romains en les chaſſant de leur païs. Arminius qui etoit fort avant dans les bonnes graces de Varus, profita de cet avantage, pour découvrir tous les projets de ce Romain, & pour prendre enſuite des meſures plus juſtes avec *Arpus* le Général des *Catti*, avec *Ségeſte*, Prince des *Chaſuaires* & des *Dulgibins*, avec *Jubil*, fils de *Britton*, dernier Prince des *Bojes*, avec *Génaſche*, Général des *Chauciens*, & avec *Inguiomer*, Prince des *Bructéres*. *Segeſte* avertit Varus de tout ce qui ſe tramoit; mais il n'en voulut rien croire, & continua ſa confiance à Arminius, qui préféroit de beaucoup la défenſe de la liberté de ſa patrie à tout l'honneur de l'amitié des Romains. Le grand but d'Arminius étoit, de faire quitter à Varus & à ſes troupes les bords du Rhin, & de les attirer plus avant dans le païs. Pour réuſſir dans cette affaire, Arminius fit ſoulever les Germains, qui avoient leurs habitations du côté du Wéſer. Varus n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il marcha contre les révoltez; mais il fut obligé de prendre ſa route à travers des bois & des marais, de ſorte que ſon Armée ne demeura pas en ordre. *Arminius & Ségimer*, qui avoient conſeillé à Varus d'aller droit aux Rebelles, ſuivirent l'Armée des Romains, ſous prétexte de les ſoutenir; ils avoient même avec eux quelques Officiers Romains. Mais un grand vent s'étant levé, accompagné d'une violente pluye, Arminius laiſſa tomber le maſque, & commença par tuer les Officiers Romains qu'il avoit avec lui. Enſuite il attaqua Varus, qui n'avoit point accoutumé de combattre dans les bois, ni dans les marais, & ſur-tout pendant un ſi grand orage; de là vient que l'on fit un terrible carnage des Romains, qui alors ne purent point mettre en œuvre ce qui faiſoit preſque toute leur force dans un combat, & qui conſiſtoit à ſavoir ſerrer les rangs. Le combat dura juſques à la nuit, & ſe renouvella le lendemain avec plus de furie. Les Romains furent encore plus maltraitez que le jour précédent, parce que l'épaiſſeur des bois les empêchoit de ſe ranger, & que leur Cavalerie étoit mêlée parmi l'Infanterie. Les troupes d'Arminius ſe ſervoient de longues piques, au lieu que les ſoldats de Varus n'avoient que des ſabres, ce qui donnoit aux premiers un grand avantage. Le troiſiéme jour on ſe trouva en raſe campagne, mais il ſe leva auſſi-tôt un vent & une pluye ſi froids, que les Romains ne purent ni tenir ferme, ni ſe ſauver à cauſe de la boue. Ajoûtez que la pluye avoit rendu inutiles l'armure, les boucliers, les arcs & les fléches des Romains. Les Germains au contraire n'ayant que leurs piques & des maſſues dont le manche étoit fort court, n'avoient rien qui les embaraſſât. On enveloppa donc entiérement les Romains, & on en fit une cruelle boucherie. Varus & la plupart de ſes Officiers étant bleſſez, ſe tuérent eux-mêmes. *Lucius Aſprénas* ſe ſauva à la faveur de la nuit. *Volumnius*, Lieutenant de Varus, crut en pouvoir faire autant avec une partie de la Cavalerie, & ſe hâta pour arriver ſur le bord du Rhin, mais on l'arrêta en chemin, & il fut maſſacré avec les ſiens. Deux Aigles d'or, du nombre de celles dont chaque Légion Romaine avoit accoutumé d'en porter une ſur ſon premier drapeau, tombérent entre les mains des Germains. Un Enſeigne des Romains cacha la troiſiéme dans un marais. Le nombre des priſonniers étoit fort grand. Il ſe trouva parmi eux quelques mauvais Avocats, qui avoient ſuivi l'Armée de Varus. Les Germains maltraitérent ſur-tout ces Avocats; ils crevérent les yeux à l'un & coupérent les mains à l'autre; à celui-ci on lui couſit la bouche, & à celui-là on lui arracha la langue. L'endroit où cette bataille s'eſt donnée, eſt proprement ce qu'on appelloit autrefois *Saltus Teutoburgenſis*, & qui fait aujourd'hui une partie de l'Evêché de *Paderborn*, à quelque diſtance d'une petite ville nommée *Detmold*, nom corrompu, & qui vient de l'ancien *Teutoburgum*. Arminius remporta cette grande victoire 12 ans après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, & délivra par-là ſa patrie du joug des Romains. Il en auroit recueilli encore plus de fruits, & auroit ſans doute chaſſé les Romains de toute l'Allemagne, s'il n'en eût pas été empêché par une rebellion intestine, excitée par *Ségeſte*, dont Arminius avoit épouſé la fille nommée *Thuſnelde*, ſans que Ségeſte y eût conſenti. Germanicus, fils de Druſus, vint au ſecours de Ségeſte, & fit priſonniére l'épouſe d'Arminius qui alors étoit enceinte, & l'envoya en Italie. Flavius frére d'Arminius, prit auſſi le parti des Romains. L'an 15 après la naiſſance de Jéſus Chriſt, Arminius en vint encore aux mains avec les Romains ſur les bords du Wéſer. Les troupes d'Arminius firent d'abord plier la Cavalerie Romaine, & tuérent le cheval qui portoit *Caſperna*, Général Romain; mais les Germains s'étant trop tôt abandonnez au pillage, les Romains reprirent haleine; le combat ſe renouvella, il périt beaucoup de monde des deux côtez, & Arminius fut bleſſé. L'année ſuivante, qui étoit la 16 de Jéſus-Chriſt, il ſe donna encore une bataille entre les Romains & Arminius. Les Romains eurent alors dans leur Armée un grand nombre de Germains du côté du Rhin, du Danube, & des Païs Bas, de ſorte qu'Arminius voyant qu'il étoit incomparablement plus foible que les Romains, fut obligé de prendre la fuite. On croit que ſi Germanicus n'eût pas été rappellé à Rome ſi à contre-tems, il auroit encore pu faire beaucoup de peine à Arminius, & à toute l'Allemagne. Arminius voyant que Germanicus, avant ſon départ pour l'Italie, avoit parfaitement bien muni ſes frontiéres, & qu'il n'avanceroit plus rien contre les Romains, ſe mit à faire la guerre à leurs Alliez, & entre autres à *Marabode*, ce puiſſant Roi des *Marcomans*, à qui les *Suéves* & les *Lombards* étoient auſſi aſſujettis. *Inguiomer* le Prince des *Bructéres*, quitta alors le parti d'Arminius, & ſe rangea du côté de *Marabode*. Les Suéves & les Lombards en échange abandonnérent le Roi des Marcomans, & prirent le parti d'Arminius, ce qui cauſa un changement bien remarquable. Là-deſſus on en vint à une bataille, dans laquelle les Marcomans vendirent à la vérité leur vie bien cher, mais où ils furent à la fin obligez de céder à Arminius le champ de bataille. Les forces d'Arminius étant ſi conſidérablement augmentées, auſſi-bien que ſa gloire, il fut ſoupçonné de vouloir s'ériger en Roi de Germanie, & opprimer la liberté de ſa patrie. Ses amis & même ſes parens furent jaloux de ſon bonheur, ils ſoulevérent la Nobleſſe contre lui, excitérent une guerre inteſtine dans laquelle il s'eſt donné pluſieurs batailles avec différens ſuccès, & n'eurent point de repos, juſques à ce qu'ils euſſent aſſaſſiné Arminius dans ſa propre maiſon; ce qui arriva l'an 21 de Jéſus-Chriſt. Ainſi périt Arminius dans ſa 37 année, après avoir été Général des Germains pendant 12 ans, & s'être acquis la réputation d'être l'un des plus grands Capitaines que l'Allemagne ait jamais produits. * Tacite, *Hiſt. l.* 1. & *Annal. l.* 2. Dion, *l.* 56. Florus, *l.* 4. *c.* 12. Velleius Paterculus, *l.* 2. Suétone, *in Auguſto*, *c.* 23. *& in Tiberio*, *c.* 17. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 7. *Hiſt. Nat. c.* 45. Sénéque, *Epiſt* 57. Zonaras, *Annal. tome* 2. Oroſe, *Hiſt. l.* 6. *c.* 21. Manilius, *l.* 1.

* ARMINIUS (Hippolyte) né à Lentini, ville de Sicile, floriſſoit environ l'an 1516, fut Prêtre & bon Poëte. Jean Jaques Adria lui donne beaucoup de louanges dans ſa *Topographia Mazaria*. Philadelphe Mugnos dans l'épitre dédicatoire du Livre qui a pour titre *de Raptu Proſerpinæ*, & Philadelphe Maurus dans l'hiſtoire de S. Alphius, &c. font de lui une mention fort honorable. Il a compoſé un Poeme intitulé *Hippomachia*, comme le rapporte Jaques Graſſe dans ſon Recueil *de Laudibus Panormi*, où l'on trouve encore pluſieurs autres piéces de Poëſie d'Arminius. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

ARMINIUS (Jaques) Profeſſeur en Théologie à Leyde, de qui les *Arminiens*, autrement *Remontrans*, ont tiré leur nom, étoit d'Oudewater ſur l'Iſſel, ville de Hollande, où il naquit l'an 1560. Il étudia à Utrecht, puis à Marpourg dans la Heſſe, & enſuite dans l'Académie de Leyde. Etant revenu dans ſon païs, il fut envoyé à Genéve, pour y achever ſes études: les Magiſtrats d'Amſterdam fournirent aux frais de ce voyage, qu'il entreprit en 1582. Il s'attacha particuliérement à Théodore de Béze. Arminius ſoutenant avec trop d'opiniâtreté la Philoſophie de Ramus, s'attira de puiſſans ennemis, qui l'obligérent de quitter Genéve, d'où il alla à Bâle, où il fut reçu avec agrément. On voulut même lui donner *gratis* le degré de Docteur en Théologie, mais il refuſa de l'accepter. Enſuite il retourna à Genéve, d'où il paſſa en Italie & cultiva l'amitié de Jacques Zabarella, l'un des plus habiles Philoſophes de ce tems-là, qui demeuroit à Padoue. Il fut plus de ſix ans & demi dans ces voyages, après quoi il revint à Genéve & retourna à Amſterdam, où on avoit débité contre lui pluſieurs fauſſetez, dont il eut peine à faire revenir tous les eſprits. Il s'engagea dans des diſputes ſur la Prédeſtination, qui lui ſuſcitérent de nouveaux ennemis, que toute l'autorité des Magiſtrats eut peine à appaiſer. Après avoir été quinze ans Miniſtre d'Amſterdam, il fut choiſi Profeſſeur en Théologie à Leyde, l'an 1603. Ce fut pour ſuccéder à Junius. François Gomar & les Députez du Synode, s'oppoſérent beaucoup à cette élection; mais les Curateurs de l'Univerſité négligérent, avec raiſon, les clameurs mal fondées de ces Eccléſiaſtiques. A peine fut-il inſtallé dans cette place, qu'il traita les matiéres de la Grace & du Libre-Arbitre. Ces leçons excitérent

de

de nouveaux troubles & donnérent lieu à diverſes plaintes contre lui. Il fut cité à la Haye, où il alla rendre raiſon de ſa doctrine. Il entra en conférence avec Gomar, & l'on remarqua que la doctrine de Gomar étoit agréable au Clergé, & celle d'Arminius au Gouvernement. Ses fréquens voyages, & les ſoupçons que l'on forma contre lui l'accablérent à un point, qu'il tomba griévement malade, & mourut le 19 Octobre 1609. Il avoit pour deviſe, *Bona Conſcientia Paradiſus*. Pierre Bertius Régent du Collége de Théologie à Leyde, prononça ſon Oraiſon funébre. Jean Burtorf & pluſieurs Théologiens étrangers, louérent Arminius après ſa mort. Il laiſſa ſept fils & quelques filles, & pluſieurs Diſciples, qui continuérent avec tant de chaleur à ſoutenir le Syſtême d'Arminius, qu'il fallut aſſembler un Synode à Dordrecht, dans lequel les Défenſeurs de ſa perſonne & de ſa doctrine furent condamnez. Ils ne ſe ſoumirent pas à cette condamnation, & les Magiſtrats furent obligez de faire empriſonner les principaux de ce parti. La doctrine d'Arminius eſt contenue en cinq Articles, ſur la Prédeſtination, le Libre-Arbitre & la Grace, que l'on trouvera au mot REMONSTRANS. Pour la ſoutenir, il a écrit divers Ouvrages, *Examen libelli Guilielmi Perkinſii de Prædeſtinationis modo & ordine; Analyſis c. 9. Epiſt. ad Romanos; Diſſertatio de vero ſenſu c. 7. Epiſt. ad Romanos*, &c. On fit même mourir Jean Barnevelt, Avocat des Etats, en 1619. Hugues Grotius fut mis en priſon à Louventtein, où l'on gardoit pluſieurs Miniſtres Arminiens; mais il en ſortit heureuſement par un ſtratagême. Ces malheurs n'étoufférent point la doctrine de Jaques Arminius. Ses partiſans ſe ſont ſoutenus avec tant d'opiniâtreté, que la mort, l'exil, les défenſes n'ont pu les empêcher de continuer à s'aſſembler. On tolére à préſent leur Religion dans toute la Hollande. * Louis de Caſtro, *de Div. Relig.* Maldérus, *in Anal. ſmod.* Sponde, *in Annal.* Meurſius. *Ath. Batav.* Tuldenus, *l. 1. Hiſt. noſtri temp.* Mémoires de du Maurier. Bayle, *Dict. Crit. 4. Edition.*

ARMIRAGLIO. *Voyez* AMIRAGLIO.

ARMIRO, *Armirus*, riviére de l'Iſle de Candie. Elle coule dans le territoire de la ville de ce nom, près de Caſtel Malvéſi, & ſe décharge dans la mer Méditerranée, près de Paléocaſtro. On croit que cette riviére eſt l'Oaxès des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARMIRO, riviére de l'Iſle de Candie dans le territoire de la Canée. Son cours eſt à peu près d'occident en orient. Elle ſe jette dans la mer à huit ou dix milles du Territoire de Rétimo. * Sanſon, *Carte de l'Iſle de Candie.*

* ARMIRO, petite riviére de la Morée dans la Province de Belveder. Elle a ſon cours de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt ſud-oueſt, & ſe décharge dans le golfe de Zonchio à l'orient de Navarino. * Viſſcher, *Carte de la Morée.*

ARMIRO, *Armirus mons*, montagne de Portugal. Elle eſt aux confins de l'Alentejo & de l'Eſtramadure d'Eſpagne, près de la ville de Portalégre. On croit que c'eſt la montagne que les Anciens nommoient *Herminius* ou *Erminius*, quoiqu'il y ait des Géographes, qui prennent cette ancienne montagne pour celle de Streila, qui eſt vers la côte. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARMIRO, *Armira*, petite ville de Gréce, ſituée dans la Theſſalie, ſur le fond du Golfe d'Armiro, entre la ville de Zénon & celle de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMIRO (le Golfe d'). *Cherchez* VOLO.

* ARMIROS, petite riviére de l'Iſle de Candie, à l'occident du Geoſiro ou Graſiro & de la ville de Candie.

* ARMIROS eſt le nom que l'on donne à certains Sauvages de l'Amérique méridionale, qui ſe tiennent le long de la riviére de la Plata.

* ARMISSA, petite riviére de la Valteline, qui a ſon cours à peu près du midi au nord, & ſe jette dans l'Adda entre Teglio à l'orient & Sondrio à l'occident. * Sanſon, *Carte de Suiſſe.*

ARMLEDER, certain Capitaine, qui ſe mit à la tête d'une grande troupe de païſans en Allemagne, qui maſſacroient tous les Juifs qu'ils rencontroient, & qu'on accuſoit d'avoir donné un coup de canif à une hoſtie conſacrée, qui, à ce qu'on dit, jetta du ſang. Ce ſacrilége les avoit rendus odieux, & les avoit fait chaſſer. Armléder ne trouvant plus de ces Mécréans, ſe jetta ſur les Chrétiens, & pilloit par-tout impunément. L'Empereur Louïs de Bavière le fit prendre, & le fit mourir, vers l'an 1338. * Boſquet, *in Vit. Bened. XII.* Sponde, *A. C.* 1331. *n.* 11.

ARMOA, petite riviére d'Arcadie, ou plutôt du Belveder dans la Morée, qui ſe décharge dans l'Alphée. Quelques Géographes croyent, que c'eſt celle qu'on appella autrefois *Amarynchus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMOGASTE, qui fut, ſelon les uns, Evêque, & ſelon d'autres, Comte en Afrique, ſouffrit de cruels traitemens, pour la défenſe de la Foi Catholique, ſous Genſeric & Théodoric, Rois des Vandales. Il fut enfin condamné par Théodoric, à travailler aux mines de la Province de Bizacéne. Dieu lui ayant fait connoître que ſa mort approchoit, il fut, comme il l'avoit ſouhaité, enterré ſous un chêne, par Felix, Chrétien de grande vertu, qui ſous ce chêne découvrit un tombeau de marbre, dans lequel il le plaça. On fait ſa fête dans l'Egliſe Latine, le 29 de Mars. * Victor Vitenſis, *l. 1. c. 14.* Baillet, *Vies des Saints, 29 Mars.*

ARMOIRIES. *Voyez* ARMES.

ARMON, ou ARMONI, fils de Saül Roi d'Iſraël, & de Riſpa ou Reſpha, qui fut pendu avec ſes autres fréres par les Gabaonites, du conſentement du Roi David, l'an du Monde 298, avant Jéſus-Chriſt 1048. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 21. *v.* 8.

ARMONT, montagne de la Terre Sainte. *Voyez* HERMON.

ARMORIQUE, eſt le nom que les Anciens donnoient à la petite Bretagne, parce qu'en langage Gaulois, il ſignifie *Maritime*, comme Camden l'a expliqué après Pline. Nous devons pourtant comprendre ſous ce nom, quelques peuples de Normandie, & peut être même quelques autres aux environs. Car, au ſentiment de Sanſon, dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, ce mot d'Armorique répond à peu près à tous le peuples qui ont été compris ſous la Province Lyonnoiſe ſeconde, qui a été encore diviſée en Lyonnoiſe ſeconde & troiſiéme, où ſont préſentement les Archevêchez de Rouen & de Tours. * Pline. Camden. Sanſon.

ARMOT. *Voyez* ARVERT.

ARMOUCHIQUOIS. *Voyez* ALMOUCHIQUOIS.

ARMOUI, ſurnom de deux Auteurs différens. Le premier eſt *Abou Mohammed Ben Ahmed*, qui mourut l'an 456 de l'Hégire, & de Jéſus Chriſt 1064. Il nous a laiſſé un Livre aſſez curieux intitulé *Eddur tabdil al Jeoud* ou *al-Noſſera*, de l'alteration ou corruption que les Juifs & les Chrétiens ont fait dans les Livres ſacrez. On peut aſſez voir dans ce titre quel avantage donnent aux Mahométans, ceux qui parmi les Chrétiens ſoutiennent que les Juifs ont corrompu le texte de l'Ancien Teſtament.

Le ſecond eſt *Serageddin Mahmoud Ben Aboubecre*, qui mourut l'an 682 ou 683 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1283 ou 1284. Il eſt Auteur de l'*Aſſoulat al Cadri*, qui eſt une inſtruction pour les Juges, & d'un *Salkhis* ou Scholies ſur les Arbains de Fakhreddin Razi. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

* ARMSTORF, gros bourg de la Baſſe Bavière entre Landshut & Vilthoven. Il a un château, & il s'y tient tous les ans un marché conſidérable. Il eſt environné de fort bonnes prairies. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcr. de la Bavière*, en Allemand, *p.* 291.

ARMSTRODER (Robert) Chevalier, qui vivoit ſous le régne de Charles I, Roi d'Angleterre, étoit un ſavant Antiquaire, & un vaillant ſoldat. Il mit en déroute ſix mille Eſpagnols avec cinq cens Anglois, les pourſuivit trois lieues, dans un païs uni, où ils auroient pu facilement l'environner, & ne perdit pas un de ſes hommes. Il étoit agréable dans la converſation, grand railleur, & grand buveur. Il fut envoyé au Roi de Danemarck. Dès qu'il fut arrivé il alla voir le Roi, & le pria de le dépêcher au plutôt. Sa bonne humeur plut à ce Prince: il ordonna de l'expédier dès cette même nuit, & qu'on le portât dans ſon vaiſſeau, pendant qu'il dormoit. Il ſe trouva tout ſurpris à ſon réveil de ſe voir où il étoit, & continua ſon voyage en Angleterre où il fut de retour dans le tems qu'on ne penſoit pas qu'il eût encore mis pié à terre en Danemarck. C'eſt à lui & au Chevalier Henri Wotton qu'on eſt redevable des tapiſſeries qui ſe font en Angleterre, & dont la fabrique y fut introduite par un Allemand nommé Klein. * *Dict. Angl.*

ARMUYDEN, *Armuida*, petite ville des Provinces Unies, ſituée dans l'Iſle de Walcheren en Zelande, à demi-lieue de Middelbourg. Elle a été conſidérable & bien peuplée; mais ſon port s'étant rempli de limon, elle a extrêmement déchu, & eſt preſque devenue déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

A R N.

ARNA, village de l'Iſle d'Andro. *Voyez* ARNI.

ARNA, Bourg du Valais. *Voyez* ARNEN.

ARNAIA (Nicolas) Eſpagnol de Ségovie, entra chez les Jeſuites en 1577, à l'âge de 20 ans. Il paſſa preſque toute ſa vie dans les Provinces de l'Amérique ſeptentrionale, où il fut Supérieur pendant 30 ans, Recteur, Maître des Novices, Viſiteur provincial, & député à la VII Congrégation générale. Il mourut à Mexico le 21 Mars 1622, âgé de 65 ans. Il a donné un *Abrégé des Meditations de* du Pont, à Madrid 1618, *in Octavo; trois tomes de Conférences ſpirituelles, in quarto*, à Séville 1617, 1618; *La Pratique des Exercices ſpirituels de ſaint Ignace*, à Cologne, &c.

* ARNALFELD, Théologien d'Allemagne, a fait de très doctes remarques ſur le livre de la Sapience, appellé *la Sapience de Salomon*. Son Ouvrage conſiſte en deux parties, & on le garde en manuſcrit à Leipſik, au rapport de Feller. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

* ARNAN, fils de Réphaja & pére d'Obadia. Il en eſt parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 21.

ARNAUD. *Voyez* ARNAULD.

ARNAULD, Duc de Gaſcogne, qui vivoit dans le IX ſiécle, vers l'an 864, ſelon une charte de cette année, rapportée par le Sieur du Chêne, étoit fils d'*Imon* Comte de Périgord, & neveu de *Sance* ou *Sancien*, auquel il ſuccéda, mais on ne ſait point en quelle année. Il fit la guerre aux Normands, & avoit deſſein de finir ſes jours parmi les Religieux de Solignac en Limoſin, lorſqu'il mourut de mort ſubite. * Du Chêne, *Hiſt. de France, tome* 2. De Marca, *Hiſt. de Bearn.*

ARNAULD de *Breſſe*, natif de la ville de Breſſe en Italie, & Hérétique, vivoit dans le XII ſiécle. Othon de Freiſinghen nous parle de lui, comme d'un homme qui avoit beaucoup de hardieſſe, & une grande facilité à parler, mais peu de jugement. Il vint en France, où il étudia ſous Pierre Abaclard ou Abailard; & lorſqu'il fut de retour en Italie, il voulut s'y faire remarquer, en devenant Chef de parti, & en publiant des nouveautez. Il prit l'habit de Moine pour ſe rendre plus conſidérable, & pour s'introduire plus facilement chez les Séculiers, dans l'eſprit deſquels il s'inſinuoit par de baſſes flatteries. Il les prenoit enſuite du côté de l'interêt, & ſe plaignoit de la facilité qu'on avoit eue de donner de ſi grands biens aux Egliſes. Quelque tems après il traita d'uſurpation, la poſſeſſion légitime de ces mêmes biens; & prêcha hautement, que les Clercs qui avoient des biens en propre, que les Evêques qui poſſédoient des regales, & que les Moines qui jouiſſoient de quelques terres, ne pouvoient être ſauvez, & que toutes ces choſes appartenoient aux Princes. Arnauld de *Breſſe* ſe vit bientôt ſuivi par une troupe de ces libertins,

bertins, à qui toutes les nouveautez plaisent, & qui cherchent leur fortune dans de semblables desordres. Ils en commirent de si grands, qu'on fut obligé de les repousser les armes à la main. On prit même des mesures contre ces Hérétiques dans le Concile de Latran, tenu sous Innocent II en 1139, où l'Evêque de Brescie s'étoit plaint des attentats d'Arnauld & de ses partisans. Arnauld craignant alors d'être surpris, se retira dans les montagnes de Suisse. On dit que ce fut dans le Turgaw. Nicolas Vignier dit que ce fut à Zurich, où il demeura jusques à la mort du Pape Innocent, & le Poëte Gunthérus l'assure d'une manière expresse, marquant même qu'il s'y fit beaucoup de Sectateurs.

Nobile Turigum, Doctoris nomine falso,
Infedit, totamque brevi sub tempore terram
Perfidus, impuri fœdavit dogmatis aura.

Ses disciples l'y suivirent, & il y enseigna ses sentimens, dont il y en avoit même contre le Baptême, & contre le Sacrement de l'Eucharistie. On lui conseilla depuis d'aller à Rome, où il avoit des amis secrets. Il y vint en 1141, & persuada aux Romains qu'il falloit rétablir le Sénat, & chasser le Pape & les Ecclésiastiques. On le crut, & ces désordres continuérent durant plus de dix ans, sous les pontificats d'Innocent II, de Celestin II, de Luce II, d'Eugene III, d'Anastase IV, & d'Adrien IV. En 1152, Eugéne fut enfin reçu à Rome, après divers combats. Mais on craignoit encore la guerre & les intrigues d'Arnauld de *Breſſe*, qu'on avoit chassé de Rome, & qui s'étoit retiré auprès de l'Empereur Frideric I, où il cabaloit de nouveau. Ce Prince le livra au Pape Adrien IV. On le mena à Rome, & il y fut pendu & brûlé en 1155, & ses cendres furent jettées dans le Tibre. Gunthérus remarque qu'on en usa de la sorte, de peur que le peuple qu'il avoit gagné, ne l'honorât comme un Saint.

Adpensusque cruci, flammaque cremante febatus,
In cineres, Tybertne, tuas eſt ignibus usus.
Ne flolida plebis, quem fecerat improbus error,
Martyris ossa novo, cineresve foveret honore.

Trente de ses Disciples étant passez de France en Angleterre vers l'an 1160, voulurent semer aussi la même doctrine; mais ils furent arrêtez & examinez, & ne la communiquérent qu'à une seule femme, qui même y renonça dans la suite. On appelloit ces gens là *Poplicains* ou *Publicains*. * Othon de Freisinghen. Guillaume de *Neubrige*, *l.* 2 *de Reb. geſt Fred.* Gunthérus Tigurinus, *in Carmine Heroïco Ligurino dicto*, &c. *l.* 3 *p.* 47. Baronius, *A. C.* 1139. 40. 45. *& ſeq.* Sandére, *Her.* 146. Genébrard. Platine. Onuphre, &c. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du XII ſiécle.* Nicolas Vignier, *Hiſtoire de l'Egliſe*, à Leyde, 1601. *p.* 363.

ARNAULD DE MERUEIL, Gentilhomme, & Poëte Provençal, vivoit sur la fin du XII siécle, & au commencement du XIII. Méreuil est un village près de la ville d'Aix. Le Pére d'Arnauld, qui en étoit Seigneur en partie, fut obligé de vendre ses droits. Le fils s'attacha au Comte de Béziers, & fut estimé de la Comtesse, qui lui fit du bien. Il écrivit divers Ouvrages en vers, & entre autres, un de *Reproches*, sous le nom de *Las Reſclenas de la Comteſſa*. Pétrarque parle très avantageusement de lui, & le nomme le célébre Arnauld.

Eranvi quei ch' Amor ſi leve ofterra,
L'un Pietro & l'altro c'l mio famoſo Arnaldo.

Il mourut l'an 1220. * Pétrarque, *c.* 4. *del Trionfo d'amor.* Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La-Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.*

ARNAULD (Pierre) Cardinal, que quelques Auteurs surnomment *de la Pyanee*, étoit de Béarn. Il prit l'habit dans l'Ordre de saint Benoît, & fut Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux. Le Pape Clément V, peu de jours après son couronnement à Lyon en 1305, le fit Cardinal & Vice Chancelier de l'Eglise. Onuphre & Ciaconius disent que Pierre Arnauld ne mourut qu'en 1316; mais Bernard Guy soutient que ce fut en 1306. *Petrus Arnaldus Bearnenſis, Abbas S. Cruets, Burdegalenſis, cui non fuerunt anni attributi in Cardinalatu, ſed obiit infra annum.* Ce sont les paroles de cet Auteur qui parle de la première promotion des Cardinaux sous le pontificat de Clément V. * Bernard Guy, *in Clement. V.* Arnoul Wion, *l.* 2. *Ligeum vita.* Sainte-Marthe. Aubery. Onuphre. Ciaconius. Frizon, &c.

ARNAULD, dit DE CANTELOUP, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Diocése de Bourdeaux. D'autres assurent qu'il étoit de la famille de Frigier ou Frangier. Bertrand de Goth, de Gout, de Gouſt ou de Gouth, Archevêque de Bourdeaux, ayant été fait Pape en 1305, sous le nom de Clément V, le choisit pour remplir son Siége Archiépiscopal, & quelque tems après non seulement il le créa Cardinal, mais il le fit encore Camerlingue de l'Eglise. On dit qu'il étoit son parent. Arnauld donna de grands biens à l'Eglise de Bourdeaux, & mourut l'an 1310, à Avignon, où il se tenoit auprès du Pape. Son neveu, ARNAULD de Canteloup le jeune, lui avoit déja succédé en l'Archevêché de Bourdeaux. Ce dernier, en 1312, se trouva au Concile général de Vienne. Depuis en 1326, il en célébra un provincial à Rufec, & il mourut l'an 1332. * Frizon. *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall Chriſt* &c.

ARNAULD, dit le Cardinal d'Aux, Evêque de Poitiers, étoit d'Aux près de Condom. Clément V, Pape, dont Arnauld avoit été Domestique, le pourvut de l'Evêché de Poitiers en 1307, après la déposition de Gautier de Bruges. Arnauld d'Aux remplit très bien les devoirs de son ministére. Clément se voulant servir de lui, le fit venir à Avignon, d'où quelque tems après il l'envoya en Angleterre, avec le Cardinal Arnauld Novelli. A son retour il le fit Cardinal le 23 Décembre de l'an 1312. Il fut depuis Evêque d'Albe, & mourut en 1327. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre de la Romiére au diocése de Condom, où il y a un Chapitre de sa fondation. On voit cette épitaphe dans l'Eglise de Poitiers.

Arnaldus meruit Pictavis pontificari,
Et tandem voluit Deus ipſum cardinalari.
Qui rerum compos, prudens multum perhibetur.
Fortius inde nepos Pictavis Præſul habetur.
Anno milleno ter C. terque novene
Obvia venit ei mors, feſto Bartholomæi.

Le Sieur Besli rapporte diversement la fin du cinquiéme vers, & au lieu de *terque noveno*, il lit, *denique noveno*: ce qui lui fait croire que le Cardinal Arnauld d'Aux est mort en 1319. Mais il n'a pas fait d'attention à la mesure du vers qui ne peut pas admettre *denique noveno*, à moins qu'on ne lise *ter* C. au lieu de *ter centum*. *Fortius* d'*Aux* neveu du Cardinal lui succéda dans l'Archevêché. * Frizon. *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Besli, *des Evêques de Poitiers.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſtiana.* Walsingham, *in Edouard. II.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl. l.* 14. *c.* 10.

ARNAULD DE VILLENEUVE, célébre Médecin, qui vivoit vers la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV, a été ainsi appellé d'un village où il avoit pris naissance; mais comme il y en a plusieurs de ce nom, on doute si celui-ci est en Catalogne, en Languedoc ou en Provence. Borrichius dit qu'il étoit François, & que de son tems il y avoit encore des personnes de ce nom dans le Comtat d'Avignon. Il étudia à Paris, & à Montpellier, & voyagea en Italie & en Espagne. Il apprit les Langues, & principalement la Gréque, l'Hébraique & l'Arabe; & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit satisfaire la passion qu'il avoit de tout savoir. Mais cette passion le porta trop loin, & le précipita même dans l'hérésie. Il étoit alors à Paris, où il exerçoit la Médecine. Il commença par chercher l'avenir dans l'Astrologie; il s'imagina que cette Science étoit infaillible, & sur ce fondement, il publia que la fin du Monde arriveroit bientôt. Il en fixoit même l'année en 1335 ou 1345. &, selon d'autres, en 1376. Quelques tems après, il préféra les œuvres de miséricorde au Sacrifice de la Messe: & improuvant le dessein d'établir des Ordres Religieux, qu'il maltraite dans son *Livre de Spuretatis Pſeudo-Religioſorum*, il soutint qu'il n'y auroit de damnez que ceux qui donnent mauvais exemple. L'Université de Paris s'éleva contre cette nouvelle doctrine; & ses amis craignant qu'il ne fût arrêté, lui donnérent le moyen de se retirer. Divers Auteurs ont écrit que dans le même tems, des Inquisiteurs de la Foi assemblez à Tarascon, par ordre de Clément V, y condamnérent les réveries de ce savant Médecin. Il étoit déja sorti de France, & s'étoit retiré en Sicile auprès du Roi Frédéric d'Aragon, qui le reçut avec des témoignages très particuliers de son estime & de sa bienveillance. Quelque tems après, ce Prince le renvoya en France, pour y traiter le même Pape Clément V, qui étoit attaqué de maladie, & Arnauld de Villeneuve fit naufrage sur la côte de Gênes en 1309, d'autres disent en 1310, ou 1313. François Pégna & d'autres l'ont ridiculement accusé de Magie. Le premier établit ce qu'il avance, sur la transmutation métallique, que Jean André, dit-il, lui vit faire à Rome: ce qu'il attribue à la Magie. Les autres, parce qu'ils le croyent Auteur des deux Traitez, *de Phyſicis ligaturis*, & *de Sigillis duodecim ſignorum*. Pour le premier, ce n'est que la Traduction d'un Livre Arabe composé par Lucas Ben-Costa. Le second ne se trouve point parmi les Oeuvres d'Arnauld de Villeneuve; & en tout cas, ce n'est qu'un Traité d'Astrologie, où il a peut-être un peu trop donné aux superstitions de cette Science peu certaine. Au reste, il n'est point vrai que ce savant Médecin ait composé le Livre *de tribus Impoſtoribus*, comme Guillaume Postel l'a osé dire. Quelques-uns, comme Ramus, l'ont attribué à Postel lui-même. Florimond de Raymond dit que Ramus lisoit de son tems ce Livre en se promenant au Collége de Beauvais; cependant Naudé très habile Bibliothécaire a soutenu que ce Livre n'avoit jamais existé: il croit même que tout ce qu'on en a dit n'est tiré que de Lipse dans son Livre *de Monitis*, &c. de ses Avertissemens & de ses Exemples politiques, *l.* 1. *c.* 4. où parlant de ceux qui font profession publique d'impiété, il cite l'Empereur Frédéric II, qui avoit coutume de dire, qu'il y avoit trois fameux Imposteurs qui avoient séduit les hommes. Il ne seroit pas difficile de prouver qu'Arnauld de Villeneuve est soupçonné à tort dans Mariana, d'avoir le premier essayé la génération humaine dans une courge ou citrouille; Delrio lui-même en convient, lui qui donnoit assez facilement dans ces sortes de bruits. Nous avons la Vie d'Arnauld de Villeneuve à la tête de ses Ouvrages imprimez en un volume *in folio*, à Lyon l'an 1520; & l'an 1585, à Bâle, avec des Notes de Nicolas Tolerus. * Saint Antonin, *Tit.* 21. *c.* 2. § 8. Sponde, *in Annal.* Juste, *Chron. Matth.* Castellan, *in Vita Medic.* Imperialis, *in Muſeo Hiſt.* Mariana, *l.* 14. *Rer. Hiſpan.* Delrio, *l.* 1. *Diſquiſ. Magic. c.* 5. *q.* 1. *ſect.* 4. Naudé, *Apologie des grands hommes accuſez de Magie.* Vander Linden, *de Script. Medic. Naudæana.*

ARNAULD, de CORBIE, Chancelier de France, &c. *Cherchez* CORBIE.

ARNAULD DANIEL. *Cherchez* DANIEL.

ARNAULD de MELCHTAL. *Cherchez* ARNOLD de MELCHTAL.

ARNAULD AMALRIC, Archevêque. *Cherchez* AMALRIC.

ARNAULD AUBERT, ou ALBERTI, Archevêque. *Cherchez* AUBERT.

ARNAULD de Chartres, Abbé de Bonneval, de l'Ordre de saint Benoît, dans le Diocése de Chartres, étoit ami de saint Ber-

Bernard; qui lui écrivit ſa dernière Lettre, peu de jours avant ſa mort, qui arriva le 20 Août de l'an 1153. Il écrivit le ſecond livre de la Vie de S. Bernard, que nous avons, & que quelques-uns ont attribuée à un Arnauld Abbé de Bonneval en Dauphiné, qui n'a pas vécu dans ce tems-là, comme le P. Mabillon l'a prouvé, *in Epiſt.* 230. *S. Bern.* Il paſſe pour le véritable Auteur des douze Traités, *de Operibus Chriſti corâm nobis*, qu'on avoit attribuez à ſaint Cyprien. Ils ſont adreſſez au Pape Adrien IV, *ad Adrianum Papam*, & non pas *ad Cornelium*, comme il y a dans les Oeuvres du même Saint: ce qui a fait qu'on les lui a attribuez juſques à ce tems, quoiqu'il ſe ſoit paſſé près de huit cens ans de l'un à l'autre. Arnauld a écrit d'autres Livres de même ſtyle, que nous avons dans la Bibliothèque des Péres, comme, *Tractatus de ſeptem verbis Domini in cruce; Sermo de laudibus ſanctæ & perpetuæ Virginis Mariæ; Tractatus de operibus ſex dierum.* Denys Perronet de Melun, Théologal d'Auxerre, publia ce dernier Traité; & les Péres Titelman & Schottus, l'un Cordelier, & l'autre Jéſuite, ont travaillé ſur le premier. Nous ignorons quel eſt le tems de la mort d'Arnauld de Bonneval. Peut-être que l'autre Abbé de Bonneval eſt Auteur de quelques-uns de ces Traitez. * Saint Bernard, *Epiſt.* 310. Arnoul de *Liſieux*, *Epiſt.* 3. 17. & 38. Henri de *Gand*, *c.* 11. *de Script.* Trithême, *de Script. Eccleſ.* Sixte de Sienne, *Biblioth.* S. Eſtengrenius, *de Script. Orthodox.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Geſner. *in Bibliath.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 53. Columbi, *de Ep. Valent.* Merlonus Horſtius, & Dom Mabillon, *in Not. ad Epiſt.* 230. & 310. *Sanct. Bernard.* Manriquez, *tome* 2. *Annal. Ciſterc. ad A.* C. 1153. *c.* 11. Charles de Viſch, *Bibliath. Ciſterc.* Le Mire, *in Auct. de Script. c.* 367. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.* Les Auteurs *de l'Office du ſaint Sacrement. Chron. Hiſt.* Maraccius, *Bibliath. Mariana.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ. du VII ſiécle.*

ARNAULD, ancienne & noble famille d'Auvergne, étoit déja diſtinguée par elle-même, & par ſes alliances, avant la fin du XV ſiécle. Une fille de cette Maiſon fut mariée à un Seigneur de la Fayette, petit fils de celui qui étoit Maréchal de France ſous Charles VI. HENRI Arnauld Gouverneur de la ville & château d'Hermant, lieu de ſa naiſſance, à huit lieues de Riom, épouſa vers l'an 1480. *Catherine* Barjot, parente du Maître des Requêtes de ce nom, & fut Ecuyer de Pierre de Bourbon, Comte de Beaujeu, dont l'épouſe Anne de France, fille de Louis XI, fut Régente pendant la minorité de Charles VIII, ſon frére. Il s'attacha enſuite en la même qualité d'Ecuyer au Connétable de Bourbon, & eut grande part à ſa retraite hors de France, en faiſant ferrer ſes chevaux à rebours, lorſque François I, qui le traitoit de Rebelle, envoya des gens pour le prendre. De deux fils qu'il laiſſa, *Jean* qui étoit l'aîné mourut en 1542, ſans enfans. Il ſe donne dans les regîtres baptiſtaires de la ville de Riom, la qualité de Commandant. Le ſecond, ANTOINE Arnauld, prit le parti des armes, & commanda même une compagnie de Chevaux-legers. Mais dans la ſuite il fut Procureur-Général de la Reine Catherine de Médicis, Procureur du Roi au Préſidial de Riom, dont le reſſort avoit alors plus de quarante lieues d'étendue, Correcteur des Comptes, Contrôleur-général des Reîtes, Seigneur de Corbeville, &c. Il mourut à Paris en 1591, âgé de cent & un ans, & fut enterré à ſaint Sulpice dans une chapelle qu'il y fonda. Cet Antoine Arnauld eſt le premier de ſa famille, qui vint s'établir à Paris, où il fut appellé par la Reine Catherine de Médicis vers l'an 1547. De ſon premier mariage avec *Marguerite* Mônier-du-Bourg, parente du Chancelier de ce nom, ſœur du fameux *Anne* du Bourg, Conſeiller au Parlement, & de *Jean* du Bourg, Lieutenant Criminel de Riom, il eut JEAN de la Motthe-Arnauld, qui ſoutint le ſiége d'Iſſoire contre l'Armée de la Ligue, & qui tua de ſa propre main dans une ſortie le Comte de Rendan, Chef de ce parti: action qui fit lever le ſiége, cauſa le gain de la bataille qui ſe donna enſuite, & aſſura toute l'Auvergne à Henri IV. Du ſecond mariage d'Antoine Arnauld avec *Anne* Forget de Hermant, fille du premier Maître-d'Hôtel du Connétable de Bourbon, qu'il contracta étant déja fort âgé, s'il n'y a pas d'erreur dans ce qu'on dit de l'âge où il mourut, ſortirent douze enfans mâles, & entre autres 1. ANTOINE Arnauld, *dont nous parlerons dans un Article exprès.* 2. ISAAC Arnauld Intendant des Finances, & pére d'un fils de même nom. Ce dernier fut Gouverneur de Philisbourg, Meſtre de camp des Carabiniers, & ne ſe fit pas moins connoître par ſa valeur que par ſon eſprit: il eſt célébre dans les Ecrits de Voiture. Sa ſœur fut mariée dans la Maiſon de Feuquiéres. 3. *David* Arnauld Capitaine, tué au ſiége de Gergeau; 4. 5. *Benjamin* & *Ponce* Arnauld, auſſi Capitaines, & tuez au ſervice du Roi; 6. *Louis* Arnauld Général des Finances à Riom; 7. un autre *Louis* Arnauld, Secretaire du Roi à Paris; & 8. *Pierre* Arnauld, le plus jeune de tous. C'eſt celui qui ſe rendit ſi célébre par le ſuccès avec lequel il rétablit la Diſcipline militaire. Il étoit Maréchal des Camps & Armées du Roi Louis XIII, Gouverneur du Fort-Louis, & Colonel du régiment de Champagne.

ARNAULD (Antoine) frére aîné des derniers dont nous venons de parler, naquit à Paris vers l'an 1550, y fit ſes études, fut reçu Maître ès Arts en 1573, & enſuite le fit recevoir Avocat au Parlement de Paris. Il honora cette profeſſion par une éloquence & par une probité extraordinaires. Henri IV recompenſa ſon mérite d'un brevet de Conſeiller d'Etat. Marie de Médicis le choiſit pour ſon Avocat-Général, & l'eût même fait Sécretaire d'Etat, ſi par un rare déſintéreſſement il ne ſe fût excuſé d'accepter cette dignité. Sur quoi il dit à la Reine, qu'il ſerviroit mieux Sa Majeſté, étant Avocat du Roi, que s'il étoit Sécretaire d'Etat. Il avoit été autrefois Conſeiller & Procureur-général de la Reine Catherine de Médicis. Entre les cauſes dans leſquelles il ſe diſtingua, il n'y en a point eu de plus célébre que celle que Henri IV voulut entendre avec le Duc de Savoye, dans laquelle il s'agiſſoit de la peine des calomniateurs; & que celle qu'il plaida l'an 1594, contre les Jéſuites, en faveur de l'Univerſité de Paris. Son Plaidoyer fut imprimé la même année, & ſe trouve encore. Ce fut à ſon éloquence qu'il fut redevable de ſon alliance avec *Catherine* Marion, fille de l'Avocat-général. Ce Magiſtrat fut un jour ſi ſatisfait, après avoir entendu un de ſes Plaidoyers, qu'il le prit dans ſon carroſſe, le mena chez lui, & lui donna ſa fille en mariage. Il en eut vint-deux enfans, dont les plus connus auront leurs Articles ſéparez. Il compoſa en 1602, un petit Livre intitulé, *Le Franc & véritable Diſcours*, pour empêcher le rappel des Jéſuites en France, que le P. Richeome refuta dans ſa Plainte apologétique. Antoine Arnauld mourut l'an 1619, âgé d'environ 70 ans. Il n'avoit jamais été de la Religion Réformée, quoiqu'il fût ennemi de la Ligue. Voici l'épitaphe que lui fit faire M. Le Maître ſon petit-fils & filleul.

Paſſant, du grand Arnauld révére la mémoire.
Ses vertus a ſa race ont ſervi d'armement,
Sa plume a ſon païs, ſa voix au Parlement,
Son eſprit a ſon ſiécle, & ſes faits à l'Hiſtoire.
Contre un ſecond Philippe uſurpateur des Lis,
Ce ſecond Démoſthéne anima ſes écrits,
Et contre Emmanuel arma ſon éloquence.
Il vit, comme un néant, les hautes dignitez,
Et préféra l'honneur d'Oracle de la France
A tout le vain éclat des titres empruntez.

☞ Pluſieurs Ecrivains ſuppoſent comme un fait indubitable, que lorſqu'Antoine Arnauld mourut, il étoit âgé de 103 ans; mais en ce cas il n'auroit été reçu Maître ès Arts qu'à 57 ans; car Du Boulay aſſure dans l'*Index* du VI tome de l'Hiſtoire de l'Univerſité, qu'il fut reçu en 1573. Il n'auroit par conſéquent pu commencer à plaider qu'à 60 ans, & il en auroit eu 78 lorſqu'il auroit plaidé contre les Jéſuites. Il eſt encore plus incroyable qu'il eût 72 ans, lorſque ſon éloquence commença à lui procurer l'eſtime de l'Avocat-Général Marion. Il eſt certain qu'il épouſa en 1588 la fille de cet Avocat-Général; & il ne l'eſt pas moins que cette fille devoit être fort jeune alors, puiſque ſon pére mourut en 1605, n'étant âgé que de 64 ans. Antoine Arnauld en eut 22 enfans; il auroit donc eu le dernier étant âgé de 96 ans au moins. Enfin il eſt certain que ce qu'on ſait de ſes fréres, ne peut convenir avec l'âge qu'il faudroit leur donner, ſi Antoine étoit mort à 103 ans.

Du Boulay obſerve auſſi qu'Antoine Arnauld étoit Pariſien: & comme ſon pére ne vint dans cette ville que lorſqu'il y fut appellé par la Reine Catherine de Médicis, qui ne fut Reine qu'en 1547, on voit que l'Avocat n'a pu naître en 1516. Néanmoins il eſt probable que ceux qui ont dreſſé l'Article de la famille d'Arnauld, ſe ſont fondez ſur un Extrait baptiſtaire, où il étoit dit qu'Antoine Arnauld fils d'Antoine étoit né en 1516. Ainſi l'erreur ne peut venir que de ce qu'au lieu de trois Antoines, on n'en a fait que deux. Le premier, fils de *Henri* Gouverneur d'Hermant, naquit vers l'an 1481: on ne ſait pas quand il mourut, mais il eſt vraiſemblable qu'il exerça quelques-uns des Offices qu'on donne à ſon fils: il fut pére de *Jean* mort en 1542; & d'*Antoine II.* Celui-ci, né en 1516, vint à la Cour en 1547, & mourut en 1591, âgé de 75 ou 76 ans, & fut pére de l'Avocat, & des autres dont on a parlé. Au reſte, on ne prétend pas que ceci ſoit regardé autrement que comme une conjecture. L'erreur de ceux qui ont fait mourir Antoine Arnauld à 103 ans eſt très certaine: l'expédient dont on ſe ſert pour corriger cette erreur, ne l'eſt pas de même.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1588, & fut produit fort jeune à la Cour, où il ſoutint avec beaucoup de réputation les emplois les plus importans qui lui furent confiez. Jamais homme ne fut plus eſtimé des Grands, & n'employa plus généreuſement le crédit qu'il avoit auprès d'eux, pour la défenſe de la juſtice & de la vérité. Il couronna cette conduite ſi rare dans le grand monde, par la retraite qu'il fit, en 1644, âgé de 55 ans, à Port-Royal des Champs. Ce fut là qu'il acheva de ſe donner tout entier à Dieu, & qu'il employa le reſte de ſes jours aux excellentes Traductions dont il a enrichi l'Egliſe; telles que ſont celles des *Confeſſions de ſaint Auguſtin*; de *l'Hiſtoire de Joſéphe*; des *Oeuvres de ſainte Thereſe*, & de *celles du B. Jean d'Avila*; de *pluſieurs Vies des Peres des déſerts*; de *ſaint Jean Climaque*; des *Vies des Saints illuſtres*; *Diſcours de la reformation de l'homme intérieur*; *Saint Eucher du mépris du Monde*; *Inſtructions chrétiennes tirées des Lettres de M. de ſaint Cyran*; *La Vie de Gregoire Lopez.* Outre ces Ouvrages en proſe, nous en avons quelques-uns en vers: comme les *Stances ſur les Véritez Chrétiennes*; le *Poëme ſur la vie de Jeſus-Chriſt*; quelques pièces ſur la *délivrance de la Terre Sainte*, *ſur la Solitude*, &c. On lui a attribué ſans aucun fondement, des *Vers d'amour, tirez des meilleurs Poëtes.* Mais ceux qui ont connu M. d'Andilly & ceux qui ont du goût & du diſcernement, conviennent que cet Ouvrage eſt fort au deſſous de ceux de cet illuſtre Solitaire, qui d'ailleurs n'a jamais eu de penchant pour ce genre de verſification. Il mourut le 27 Septembre, l'an 1674, âge de 86 ans, & laiſſa de ſon mariage avec N. de la Boderie, morte en 1637, cinq filles, toutes Religieuſes à Port Royal, dont l'aînée, ſœur *Angélique de S. Jean*, a paſſé pour un prodige d'eſprit & de vertu, & mourut en 1684: & trois fils, dont l'aîné étoit M. ARNAULD, Abbé de Chaumes, lequel, après avoir paſſé quelques années dans le ſervice, ſe retira auprès de M. l'Evêque d'Angers ſon oncle, & mourut en 1698; le ſecond, *Henri* Arnauld, Sieur de Luſancy, qui a toûjours vécu dans la ſolitude: le troiſiéme fut SIMON qui ſuit. * *Journal des Savans du 26 Août* 1675.

ARNAULD (Simon) Marquis de Pompone, l'un des plus célébres Miniſtres de ſon tems, fut employé dès l'âge de 23 ans, en diverſes négociations très importantes. Il conclut en Italie pluſieurs Traitez avec les Princes de la Ligue de Lombardie, & fut depuis Intendant des Armées du Roi, à Naples, & en Catalogne. En 1665, il fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Suéde, où il demeura trois ans, & il fut depuis envoyé en la même qualité vers les Etats Généraux des Provinces-Unies. Il retourna en Suéde l'an 1671, & il y conclut un Traité très important. Le Roi le fit revenir la même année, pour lui faire remplir l'emploi de Miniſtre, & de Sécretaire d'Etat pour les affaires étrangeres, après la mort de M. de Lyonne. En 1679, M. de Pompone rendit le Brevet de ſa charge, pour vivre dans la retraite; mais en 1691, le Roi ayant beſoin de ſes conſeils, le rappella pour ſervir en qualité de Miniſtre d'Etat. Ce fut dans cette dignité, qu'il acheva de fournir ſa carriére auſſi glorieuſement qu'il l'avoit commencée, & qu'il mourut le 26 Septembre 1699, âgé de 81 ans, également illuſtre par ſa piété, par ſa modeſtie, par la pénétration & l'étenduë de ſon génie, & par ſa capacité dans les affaires. Il avoit épouſé en 1650, *Catherine* Ladvocat ou l'Avocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, Maître des Comptes, & de *Marguerite* Roullé, morte le 31 Décembre 1711, en ſa 75 année, dont il eut 1. NICOLAS-SIMON Arnauld, Marquis de Pompone, qui ſuit; 2. *Antoine-Joſeph*, Chevalier de Malte, & Colonel de Dragons, mort à Mons en 1693; 3. *Henri Charles*, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, Aumônier ordinaire du Roi, & Ambaſſadeur à Veniſe, puis Conſeiller d'Etat d'Egliſe, & Chancelier des Ordres de Sa Majeſté; 4. N. Arnauld, Religieuſe à Gif; & 5. *Catherine-Felicité* Arnauld, mariée le 13 Août 1696, à *Jean Baptiſte* Colbert, Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi.

NICOLAS-SIMON Arnauld, Marquis de Pompone, &c. Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-général au Gouvernement de l'Iſle de France, & ci-devant Envoyé extraordinaire vers l'Electeur de Baviére, a épouſé le onzieme Mars 1694, *Conſtance* de Harville, fille de François de Harville des Urſins, Marquis de Palaiſeau, & d'*Anne* de Comans d'Aſtri, ſa deuxiéme femme, dont il a eu 1. *Jean Baptiſte François-Felix*, mort le 22 Avril 1713, en ſa dixiéme année; 2. *Catherine-Conſtance-Emilie* Arnauld de Pompone, mariée le 26 Juin 1715, à *Jean Joachim* Rouault, Marquis de Cayeux; & autres enfans, morts jeunes.

ARNAULD (Henri) fils d'ANTOINE, fut Evêque d'Angers. Avant que de parvenir à l'Epiſcopat, il s'étoit acquis à Rome une très grande réputation ſous le nom d'Abbé de Saint-Nicolas. Il fut Envoyé extraordinaire de France en cette Cour, depuis l'an 1645, juſqu'en 1648; & ſes négociations ayant été recueillies, ſont gardées dans les Bibliothéques de Seignelay & de Coiſlin. Il ſoutint avec beaucoup de prudence & de fermeté les intérêts de la Maiſon Barberine, contre les parens d'Innocent X. Le Prince de *Paleſtrine*, & les Cardinaux *Antoine*, *François*, & *Charles Barberin*, par reconnoiſſance firent non ſeulement frapper ſa médaille, & tirer ſon portrait, dont ils remplirent toutes leurs maiſons, mais lui érigérent auſſi une ſtatue dans leur Palais de Rome, avec ce vers que *Fortunat* avoit compoſé pour S. *Grégoire de Tours*,

Alpibus Arvernis venient mons altior ipſis.

Les Barberins faiſoient alluſion aux Armes & à la Patrie des Arnaulds. Cette famille eſt d'Auvergne, & porte pour Armes une montagne. Depuis il fut nommé Evêque d'Angers, où il eſt mort en 1692, avec autant de piété qu'il avoit vécu, après quarante ans de réſidence continuelle. Il fût très fidele au Roi dans la guerre des Princes, ce qui fit que le Duc de Rohan l'empêcha d'entrer à Angers l'an 1652. Depuis il fut un des quatre Evêques qui refuſérent de ſigner ſimplement le Formulaire: ce qui lui fit des affaires à la Cour, où l'Univerſité d'Angers fut écoutée contre lui. Ses démarches y furent condamnées pluſieurs fois; mais enfin il accepta l'expédient propoſé par les Médiateurs, du nombre deſquels étoit l'Evêque de Laon, depuis Cardinal d'Etrées, & il jouït enſuite d'un aſſez grand repos. On a de lui des Statuts Synodaux, qu'il fit publier à Angers en 1680.

* ARNAULD (Antoine) Docteur de Sorbonne, vintiéme fils d'*Antoine Arnauld* Avocat, dont il eſt parlé dans un des Articles précédens, naquit à Paris le ſixiéme de Février de l'année mille ſix cens douze. Il fit ſes Humanitez & ſon Cours de Philoſophie dans le Collége de *Calvi*, qui ne ſubſiſte plus; & ſes études de Théologie en Sorbonne. Il y parut avec une diſtinction extraordinaire dans tous les Actes de ſa Licence, tous accompagnez d'applaudiſſemens incroyables. Pour le Traité de la Grace, il fut Diſciple de Mr. *L'Eſcot*; mais ne trouvant point conformes à la doctrine de S. Paul les Leçons de ce Profeſſeur de Sorbonne, il voulut étudier cette matiére dans S. *Auguſtin*, & il préféra le Syſtême de ce Docteur de la Grace, à celui de M. L'Eſcot, comme il le témoigna publiquement par la Tentative qu'il ſoutint en 1636, pour prendre le degré de Bachelier. Mr. L'Eſcot en conçut un reſſentiment fort vif, & s'en vengea dans l'occaſion. Il n'avoit point appris au Cardinal de Richelieu, de qui il fut Confeſſeur, à pardonner, & il avoit appris de ſon Pénitent à ne pas pardonner. Il empêcha, autant qu'il put, que M. Arnauld ne fût admis à la Societé de Sorbonne, & n'ayant pû l'empêcher, il travailla à l'en exclurre, dès que l'occaſion lui en fut offerte. Le Livre *de la Fréquente Communion*, publié par Antoine Arnauld en 1643, déplut extrêmement aux Jéſuites. Ils le refutérent & dans leurs Sermons & dans des Ouvrages imprimez, comme rempli d'une doctrine très pernicieuſe. Les Diſputes ſur la Grace, qui s'échauffférent en ce tems-là dans l'Univerſité de Paris, ne ſervirent qu'à fomenter l'animoſité réciproque des Jéſuites & d'Antoine Arnauld. Ce Docteur ſoutint le parti de Janſénius par des Ecrits d'une grande force, ſoit en refutant les trois Sermons de Mr. *Habert*, & l'Apologie qu'en fit le Prédicateur, ſoit en refutant M. *Le Moine*, Profeſſeur de Sorbonne & quelques autres, dans l'*Apologie pour les Saints Péres de l'Egliſe, défenſeurs de la Grace de Jéſus-Chriſt*. On ne trouva lieu de le cenſurer juridiquement, que lors qu'il eut publié deux Lettres ſur une avanture que voici.

Le Duc *de Liancour* faiſoit élever ſa petite-fille à Port-Royal, & avoit chez lui l'Abbé de *Bourſeys*. Il ſe préſenta en 1655, pour la confeſſion, à un Prêtre de S. Sulpice ſa Paroiſſe, qui lui déclara, qu'il ne pouvoit lui donner l'abſolution, à moins qu'il ne lui promît de rompre tout commerce avec Meſſ. de Port-Royal, de retirer ſa petite-fille de ce Monaſtére & de congédier l'Abbé de Bourſeys. Cette affaire ayant fait grand bruit dans Paris & par toute la France, A. Arnauld fut prié de faire imprimer une Lettre pour la juſtification de ce Seigneur. Un grand nombre d'Ecrits ayant été publiez contre cette Lettre, A. Arnauld ſe crut obligé d'y répondre, en faiſant imprimer une ſeconde Lettre, qui répond à neuf de ces Ecrits. On trouva dans cette ſeconde Lettre deux Propoſitions, qui furent condamnées par la Sorbonne en 1656, l'une comme hérétique & l'autre comme téméraire. L'Auteur fut en même tems déclaré exclus de la Faculté. On prétend qu'il y eut bien des irrégularitez dans toutes ces procedures. Il y avoit déja longtems qu'Antoine Arnauld ne ſe montroit point; car depuis qu'à l'occaſion des troubles de la Fréquente Communion, il ſe vit cité à Rome, & que ce ne fut qu'à force de remontrances, qu'on fit revoquer à la Reine-Mére les ordres qu'elle lui avoit donnez, de partir inceſſamment, il demeura ou caché en divers lieux, ou comme ſolitaire à Port-Royal-des-Champs. Cette vie de retraite dura près de vint-cinq années, juſques à la Paix du Janſéniſme conclue l'an 1668. A. Arnauld fut compris dans cette Paix, il alla faire la révérence au Roi & au Nonce, & parut tant qu'il voulut en public. De retour à Paris, il fut tellement accablé de viſites, quoi qu'il logeât à l'extrémité du Fauxbourg *S. Jaques*, que pour ſe procurer du repos, & plus encore, pour ôter à ceux qui ne l'aimoient pas, tout ſujet de lui reprocher qu'il faiſoit des cabales, il changea de logis pluſieurs fois; mais n'ayant pu en trouver un où il ne donnât point de ſoupçon de faire des Aſſemblées, il ſortit enfin de France en 1679 ſelon M. *Perrault*, ou en 1678 ſelon M. *Bayle*. On ne doute point qu'il n'ait vécu depuis ce tems-là dans les Pais-Bas, changeant aſſez ſouvent le lieu de ſon ſéjour; mais il ne s'eſt jamais fait connoître qu'à un petit nombre de gens affidez. Etant à Liége en 1690, ſix Supérieurs s'aſſemblérent pour exploiter canoniquement contre lui. Voici leur Décret, dont la Latinité peut réjouir le Lecteur. *Nos infraſcripti Superiores Conventuales Regularium in Civitate Leodienſi, certiorati de Conventiculis, que habentur apud* CERTUM ARNOLDUM *Doctrinam ſuſpectam ſpargentem, conſensu D. Vicarium charitative certorandum, ut ſimilia Conventicula diſſipare, & prohibere non dedigneatur etiam cum dicto Arnoldo converſationes. Datum in Conventu Minorum hac 25. Auguſti* 1690; *ad quem effectum commiſimus R. P. M. Ludovicum Lamet Priorem Dominicanorum, ad nomine noſtro accedendum D. Vicarium, & exponendum intentionem noſtram.* A. Arnauld continua cependant ſes exploits de plume contre les Jéſuites avec une grande force. Il continua auſſi pendant quelque tems à écrire contre les Réformez; mais il ſemble que le Livre qui a pour titre *L'Eſprit de Mr. Arnauld*, publié en 1683, lui fit tomber les armes de la main contre ces Adverſaires. Il a été accuſé de divers crimes, dont la plupart ſont évidemment faux, & les autres ridicules. On peut voir ce qui en eſt dit dans le Dictionnaire de M. Bayle. Il ſe tenoit ſi caché dans ſa retraite, qu'on a même ignoré le lieu où il eſt mort. J'ai pourtant de bonnes raiſons de croire, que c'eſt à Bruxelles ou bien près de là. Le jour qu'il tomba malade, qui fut le premier d'Août de 1694, & les deux jours ſuivans, il dit la Meſſe dans le lieu de ſa demeure, ſuivant la permiſſion qu'il en avoit obtenue depuis pluſieurs années d'*Alexandre VIII* & d'*Innocent XII*; & la nuit du huitieme au neuvieme d'Août, ayant reçu tous ſes Sacremens, il mourut tranquillement, âgé de quatre-vint-deux ans ſix mois & deux jours. Il ſouhaita que ſon cœur fût porté à Port-Royal, qu'il aima toûjours, parce que ſa mére, ſix de ſes ſœurs, & cinq de ſes niéces, y ont été Religieuſes. *A. Arnauld*, dit M. Perrault, *avoit une grande étendue d'eſprit, & une mémoire prodigieuſe, que l'âge n'a jamais affoiblie. Il ſavoit les Belles-Lettres parfaitement, & les Auteurs anciens lui étoient auſſi préſens, que s'il n'eût jamais fait d'autre étude. Il avoit un génie particulier pour les Mathématiques, & c'eſt lui qui a donné ſans nom d'Auteur, les* NOUVEAUX ELEMENS DE GEOMETRIE, *ſi eſtimez de tout le monde.* Il fit dans ſa jeuneſſe pluſieurs objections à *René Deſcartes* ſur ſes Méditations Métaphyſiques, & ce Philoſophe les regarda comme les plus ſolides & les plus difficiles à réſoudre de toutes celles qui lui ont été faites. *La Grammaire générale & raiſonnée* eſt toute de lui, & il a eu beaucoup de part à l'*Art de penſer*. Ses principaux Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé, ſont *la Tradition de l'Egliſe ſur la Pénitence; le Renverſement de la Morale de Jéſus-Chriſt par les Calviniſtes; la Morale des Calviniſtes convaincue de nouveau &c.*, & un *Traité de la Lecture de l'Ecriture Sainte*. Quoi qu'on ait fait imprimer la *Défenſe de la Perpetuité de la Foi* ſous ſon nom, pour lui donner plus d'autorité, l'Ouvrage néanmoins n'eſt pas tout de lui, & M. *Nicole* y a eu beaucoup de part. Il a eu de grandes diſputes avec le P. *Malebranche* ſur les Idées & ſur la Grace, & elles ont produit divers volumes de part & d'autre. Il a auſſi écrit quelques Ouvrages contre Mr. *Jurieu*, des Difficultez propoſées à Mr. *Steyaert*, & contre Mr. *Simon*. On le fait encore Auteur de quelques Volumes de la *Morale Pratique des Jéſuites*. Enfin on a imprimé après ſa mort, *l'Expoſition de la Foi & de la Doctrine de l'Egliſe*

Digitized by Goog

gliſé touchant la Grace, laquelle on lui attribuë. * Perrault, *Hommes Illuſtres, qui ont paru en France pendant ce Siecle.* Bayle, *Dictionnaire Hiſtorique & Critique.*

NB. Quoi que cet Article d'ANTOINE ARNAULD ſoit aſſez long, nous n'avons pas cru devoir ſuprimer le ſuivant, qui concerne la même perſonne & qui eſt tiré du Supplément imprimé à Paris: tant parce qu'il contient bien des choſes, qui ne ſe trouvent pas dans le précédent, que de peur qu'on ne croye que nous avons appréhendé la maniére fanfaronne dont l'Auteur y parle de ſon Héros, & les injures groſſiéres qu'il dit contre les Réformez. On verra en comparant les deux Articles, lequel eſt le plus modéré, ſent moins le Panégyrique, & mérite plus d'en être cru.

ARNAULD (Antoine) Docteur de Sorbonne, illuſtre par ſes diſgraces & par ſon érudition, fils de ce célébre ANTOINE dont nous avons parlé ci-devant, naquit à Paris le ſixieme Février de l'an 1612, & dans la ſuite, ayant achevé ſes Humanitez & ſa Philoſophie au College de Calvy, il y fit ſes études de Théologie avec un ſuccès extraordinaire. Il étudia le Traité de la Grace ſous M. L'Eſcot, mais il ne ſuivit pas ſes ſentimens, comme il le fit voir dans ſon Acte de Tentative qu'il ſoutint en 1636 pour être reçu Bachelier. Etant entré en Licence ſans être reçu de la Maiſon & Société de Sorbonne, & ne pouvant plus y être admis ſelon les régles ordinaires, la Société demanda au Cardinal de Richelieu ſon Proviſeur, qu'il y fût reçu extraordinairement, à cauſe de ſon rare mérite, ce qui lui fut refuſé alors, & encore après la mort du Cardinal, le 24 Décembre 1642; mais il l'obtint le dernier Octobre de l'année ſuivante. Il avoit pris le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris dés le 19 Décembre 1641. Le Livre de la *Fréquente Communion*, qu'il publia deux ans aprés, fit un très grand bruit, & fut attaqué par quelques Théologiens qui avoient ſur cette matiére une Doctrine entiérement oppoſée à la ſienne. Les diſputes qui s'allumérent enſuite ſur la Grace, lui firent auſſi produire quantité de Livres; mais rien n'excita tant de tumulte que les deux Lettres qu'il écrivit au ſujet de l'abſolution, qu'un Eccléſiaſtique d'une Paroiſſe de Paris avoit différée à un grand Seigneur de la Cour, dans le deſſein de prendre avis de ſes Supérieurs, à cauſe de ſes liaiſons avec la Maiſon de Port-Royal. Deux Propoſitions, extraites de la ſeconde de ſes Lettres, furent examinées en Sorbonne. L'une de droit, que *l'Evangile nous montre un Juſte en la perſonne de ſaint Pierre, à qui la Grace, ſans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occaſion, où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché*; l'autre de fait, que *l'on peut douter que les cinq Propoſitions condamnées par Innocent X, & par Alexandre VII, comme étant de Janſenius Evêque d'Ypre, ſoient dans le Livre de cet Auteur.* M. Arnauld prétendoit que la premiére étoit tirée mot pour mot de ſaint Chryſoſtome & de ſaint Auguſtin; & ſoixante & douze Docteurs, dont la plupart étoient dans ſon ſentiment, & les autres qui croyoient qu'on devoit uſer d'indulgence à ſon égard, ſe retirérent de l'Aſſemblée, proteſtant de nullité contre tout ce qui s'y paſſeroit. Malgré ces oppoſitions, les Docteurs du parti contraire ne laiſſérent pas de paſſer outre; les Propoſitions furent cenſurées le dernier de Janvier 1656, & M. Arnauld fut exclus de la Faculté de Théologie. Il fit ſes proteſtations contre ce réſultat, & conſerva toûjours le titre de Docteur. Quelque tems auparavant, il avoit pris le parti de s'enſevelir dans la ſolitude; ce dernier coup l'y détermina tout à fait. Ce fut pendant cette retraite, qui dura prés de quinze années, qu'on vit ſortir de ſa plume ce grand nombre d'Ouvrages compoſez ſur différentes matiéres; Grammaire, Géométrie, Logique, Métaphyſique, Théologie, toutes ces Sciences étoient de ſon reſſort; & l'on peut dire, ſans le flatter, qu'il a déployé dans ſes Ecrits ce qu'elles ont de plus ſubtil & de plus ſolide. Le Pape Clement IX ayant donné la paix à l'Egliſe, & appaiſé les conteſtations qui s'étoient élevées ſur la Grace, & ſur le Livre de Janſenius, M. Arnauld revint à Paris, & ſe donna tout entier à écrire contre les Calviniſtes. Ce fut alors qu'il fit imprimer ce fameux Livre intitulé, *Perpétuité de la Foi*. Mais tandis qu'il s'occupoit ſi utilement pour les intérêts de la Religion, quelques perſonnes ayant trouvé moyen de le rendre ſuſpect, ſur les viſites nombreuſes qu'il étoit obligé de recevoir, il crut devoir ſortir du Royaume, & ſe retira dans les Pays-Bas en 1679, où il continua de ſe ſignaler par de nouvelles productions. L'Apologie du Clergé de France & des Catholiques d'Angleterre, qu'il y publia contre le Miniſtre Jurieu, aigrit la bile de cet eſprit emporté, qui ne pouvant parer de bonne guerre les coups inévitables qu'on lui portoit, ſe répandit en injures, dans le libelle intitulé, l'*Eſprit de M. Arnauld*. Cette ſatire n'eut pas le ſuccès que ſon Auteur attendoit: les plus ſages des Proteſtans deſavoüérent des calomnies, qui ſe détruiſoient d'elles-mêmes. M. Arnauld ne daigna pas y répondre; & bien loin qu'elles ayent porté la moindre atteinte à ſa réputation trop bien établie, elles n'ont ſervi qu'à mettre au jour le peu de probité, & la mauvaiſe foi du Miniſtre Jurieu. D'autres ſujets, entre autres, ſa diſpute avec le Pére Mallebranche, ont depuis exercé le génie de M. Arnauld, qui ſembloit être inépuiſable, ſur quelque matiére qu'il voulût s'employer. A l'âge de quatre-vints ans, quoiqu'il joüit encore d'une entiére liberté de corps & d'eſprit, craignant néanmoins que ſon extrême vieilleſſe ne le mît hors d'état de continuer ſes travaux ordinaires, il apprit par cœur tous les Pſeaumes de David, afin d'avoir de quoi s'occuper le reſte de ſa vie, en les méditant & en les récitant. C'eſt ainſi que M. Arnauld conſomma ſa courſe, & mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo, le huitiéme jour d'Août 1694, après avoir reçu les Sacremens de la main de ſon Paſteur, quoiqu'il eût célébré le ſacrifice de la Meſſe deux jours auparavant. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de l'Hoſpice des Prémontrez où il logeoit, & ſon cœur apporté à Port-Royal-des-Champs. Après ſa mort il a paru un grand nombre d'Epitaphes de lui: en voici trois que l'on a choiſies entre ce grand nombre.

Acer & indomitus, veri defenſor, hic ille eſt,
Qui ne polluti myſteria ſacra darentur,
Egerit: per quem ſtat Chriſti Gratia victrix:
Qui pravos hominum ſenſus atque impia morum
Dogmata detexit, ſcriptiſque refellit acerbis:
Qui diram hæreſeos tandem proſtravit Erynim,
Et ſors ſi qua foret pro Religione parata
Oppetere, optatâ juſtorum morte quæſiit.

Ad ſanctas rediit ſedes, ejectus & exul
Hoſte triumphato, tot tempeſtatibus actus
Arnaldus, veri defenſor & arbiter æqui.
Licet oſſa memor ſibi vendicet extera tellus,
Huc conjectis amor, rapidis cor tranſtulit alis,
Cor nunquam avulſum, nec amantis ſedibus abſens.
Santol. Victor.

Au pied de cet autel de ſtructure groſſiére,
Gît ſans pompe enfermé dans une vile biére,
Le plus ſavant Mortel qui jamais ait ecrit;
ARNAULD, *qui ſur la Grace inſtruit par Jéſus Chriſt,*
Combattant pour l'Egliſe, a dans l'Egliſe même
Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathéme.
Pleut du feu qu'en ſon cœur ſouffla l'Eſprit divin,
Il terraſſa Pelage, il foudroya Calvin,
De tous les faux Docteurs confondit la Morale.
Mais pour fruit de ſon zéle on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proſcrit, perſecuté;
Et même par ſa mort leur fureur mal éteinte,
N'en eût jamais laiſſé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de ſon ouaille ſainte
A ces loups devorans n'avoit caché les os.
M. Boileau Deſpréaux.

Autant qu'il a eu d'adverſaires ſur les matiéres de la Grace, autant a-t-il eu d'applaudiſſemens pour les Livres qu'il a compoſez avec M. Nicole contre les Hérétiques, qui lui ont attiré auſſi des Lettres de compliment des Papes Clément IX, Clément X, & Innocent XI. Comme le Livre *de la Perpetuité de la Foi de l'Egliſe Catholique, touchant l'Euchariſtie*, eſt le principal de tes Ouvrages polémiques, il eſt à propos de faire connoître ici en peu de mots l'occaſion & le deſſein de ce Livre. L'argument général, ſur lequel roule le premier volume de la *Perpetuité*, avoit été déja propoſé d'une maniére abbregée dans l'Office du ſaint Sacrement, imprimé l'an 1659, en ces termes, „ Il eſt certain que cette „ nuée de témoins, comme parle ſaint Paul, qui dans tous les „ ſiécles de l'Egliſe, dépoſent pour la Foi dont nous faiſons pro„ feſſion, eſt de ſoi-même capable d'en perſuader tous ceux d'en„ tre les Calviniſtes qui chercheroient ſincérement la vérité, prin„ cipalement s'ils conſidérent que la paix dont l'Egliſe a joüi du„ rant dix ſiécles à l'égard de ce myſtére, pendant leſquels on „ ne peut croire, ſans extravagance, qu'il ſe ſoit fait un chan„ gement univerſel, & néanmoins inſenſible, dans la créance „ d'un Sacrement, qui devoit être compris diſtinctement de tous „ ceux qui y participoient, c'eſt à dire, de tous les Fidéles, a „ été terminée par une guerre, qui a encore fait éclater davan„ tage la vérité de notre Foi; puiſque lorſque Bérenger attaqua „ la Préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & fut con„ damné l'an 1053, cette créance ſe trouva ſi univerſellement „ établie, non ſeulement dans toute l'Egliſe Romaine, mais „ auſſi dans toutes les Communions qui en étoient ſéparées, com„ me la Gréque & l'Arménienne, qu'il n'y avoit aucune trace „ ni aucune mémoire qu'il y en eût jamais eu une autre. Ce „ qui a fait que les Auteurs qui ont écrit contre Bérengur, com„ me Hugues, Evêque de Langres, Adelman, Lanfranc, Guite„ mond, l'Abbé Durand, Alger, lui reprochent tous qu'il com„ battoit la Foi de tous les ſiécles, celle de l'Egliſe univerſel„ le, & généralement de tous ceux qui portoient le nom de „ *Chrétiens.* ".

Cette digreſſion de la Préface de l'Office du ſaint Sacrement étoit l'abbrégé du petit Traité de la *Perpetuité*, qui avoit été fait originairement pour ſervir de Préface à l'Office du ſaint Sacrement; mais qu'on jugea à propos de ſupprimer, pour ne mêler rien dans un Livre de piété, qui ſentît la conteſtation. Cependant, comme on en donna quelques copies, & qu'une de ces copies tomba entre les mains du Miniſtre Claude; ce Miniſtre y fit une réponſe ingénieuſe, dont il y eut auſſi pluſieurs copies répandues dans le monde. M. Nicole, Auteur de la Préface & du Livre de la *Perpetuité*, conjointement avec M. Arnauld, fit imprimer l'an 1664, ce Traité de la *Perpetuité* de la Foi ſur l'Euchariſtie, & l'Ecrit du Miniſtre Claude, avec la réfutation de cet Ecrit. Le deſſein du Traité de la *Perpetuité* de la Foi, eſt de montrer qu'il ne s'eſt fait aucune innovation dans l'Egliſe touchant la doctrine du myſtére de l'Euchariſtie. Pour prouver que cette innovation eſt impoſſible, l'Auteur fait une hypothéſe, que perſonne ne peut nier; ſavoir, que du tems de Bérenger toute l'Egliſe étoit déclarée contre la créance qu'ont eue depuis les Calviniſtes. Il ajoûte, que comme tous les Fidéles participoient à l'Euchariſtie, ils devoient avoir une connoiſſance diſtincte de cette doctrine, qu'ils regardoient comme la doctrine de leurs Péres, reçue par une tradition perpétuelle & univerſelle. Les Calviniſtes prétendent au contraire qu'un ſiécle avant Bérenger, toute l'Egliſe étoit de leur ſentiment, & ſuppoſent qu'elle avoit changé de doctrine. C'eſt ce changement que l'Auteur ſoutient être impoſſible, parce qu'il ne s'eſt pu faire, ni tout d'un coup, ni inſenſiblement. Il ne s'eſt pas pu faire tout d'un coup, puiſqu'il eſt impoſſible que tous les hommes conviennent

de changer de ſentiment d'un jour à l'autre. On ne peut pas dire qu'il ſe ſoit fait peu à peu, parce que dans cette hypothéſe, il faudroit néceſſairement que l'on fût les Auteurs qui ont publié cette nouvelle doctrine; que les Evêques & les Prêtres n'auroient pas manqué de s'y oppoſer, & que leur oppoſition auroit fait de la contradiction & excité des diſputes. Que cependant on ne voit pas qu'il y ait eu aucune conteſtation ſur ce ſujet dans l'Egliſe. Que ſi l'on allégue que la doctrine de la Préſence réelle du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, a pu s'introduire d'une maniére inſenſible; parce que, quoique les Paſteurs fuſſent dans la créance que le corps de Jéſus-Chriſt n'étoit qu'en figure dans l'Euchariſtie, ils ſe ſont néanmoins expliquez en des termes ſi ambigus, que les ſimples ont pris leurs paroles dans un ſens contraire à la vérité & à leur intention, & ſont entrez dans l'opinion de la Préſence réelle, comme ſi c'eût été celle de leurs Paſteurs; on répond, qu'il n'eſt pas à croire que cette prétendue équivoque ait pu tromper tous les Chrétiens de la Terre; que tous les Paſteurs ſe ſoient ſervis de termes équivoques, ſans jamais s'expliquer: & qu'aucun des Fidéles plus éclairez n'ait découvert cette erreur. Pourquoi d'ailleurs ces termes dont on s'eſt toûjours ſervi dans l'Egliſe, n'ont-ils commencé à tromper le monde que vers les IX & X ſiécles? Comment les Paſteurs, qui s'en ſervoient, & qui en ſavoient le ſens, ſont-ils tombez dans l'erreur du vulgaire? Eſt-il poſſible que la diverſité de ſentimens ſur l'objet du culte des Chrétiens, n'ait fait aucun éclat? Ne ſe devoit elle pas découvrir par mille actions extérieures qui en naiſſent néceſſairement, par la reconnoiſſance de ceux qui changeoient de ſentiment, par la condamnation de l'erreur, & par les diſputes de ceux qui ſe trouvoient de différens ſentimens? On voit dans l'Hiſtoire de tous les ſiécles, que la moindre queſtion qui ait diviſé les Fidéles, a toûjours excité de très grands troubles; & l'on voit en particulier dans les Conciles du IX & du X ſiécle, les Evêques occupez à décider des queſtions peu conſidérables, & à régler des points peu importans de la Diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique: comment n'ont-ils point agité & décidé un point auſſi eſſentiel que celui de la préſence ou de l'abſence du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie?

Dans la ſeconde partie de ce Traité, l'Auteur réfute en particulier l'Hiſtoire que les Miniſtres, & particuliérement Aubertin, ont fait de cette prétendue innovation. Selon eux, Anaſtaſe Sinaïte en a jetté les premiers fondemens, en ſoutenant que ce que nous recevons dans l'Euchariſtie, n'eſt pas l'antitype, mais le corps de Jéſus-Chriſt, par l'union hypoſtatique de la Divinité avec le pain & le vin euchariſtique; & que cette maniére de s'expliquer ayant été reçue par Germain, Patriarche de Conſtantinople, l'an 720; par Jean de Damas, l'an 740; par les Evêques du ſecond Concile de Nicée, l'an 787; par Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, l'an 806; & par les autres Grecs, a paſſé d'Orient en Occident, & y a été reçue, comme il paroît par le Concile de Francfort de l'an 794, dans lequel les Evêques déclarérent que l'Euchariſtie n'eſt pas l'image de Jéſus-Chriſt, mais ſon propre corps. On combat ſes ſuppoſitions, en diſant qu'il n'y a aucune apparence qu'Anaſtaſe, ſimple Moine du Mont-Sinaï, ait eu aſſez de crédit, & que ſon Livre ait eu aſſez de cours pour changer totalement le langage & la doctrine de l'Egliſe Gréque, ſans que perſonne s'en ſoit apperçu, ni ne l'ait combattu; que c'eſt ſans fondement que l'on attribue aux Grecs l'opinion de l'union hypoſtatique de la Divinité avec le pain & le vin. Que s'ils ont fait difficulté de donner aux ſymboles le nom d'*Antitype* après la conſécration, quoique les Péres les ayent ainſi appellez, c'eſt en prenant ce nom dans une ſignification différente, pour l'image & la figure d'une choſe abſente, & qui exclut la vérité; que c'eſt cette équivoque qui a cauſé le différent entre les Evêques Iconoclaſtes du Concile de Conſtantinople, & ceux du ſecond Concile de Nicée, quoiqu'ils convinſſent dans le fond les uns & les autres de la doctrine de la Préſence réelle. Le ſecond degré qu'Aubertin a imaginé pour l'établiſſement de la créance de la Préſence réelle, commence à Paſchaſe Ratbert, qu'il fait Auteur de cette doctrine en Occident, auquel il oppoſe pluſieurs adverſaires de ſon tems, prétendant que c'eſt lui qui eſt le premier Auteur du changement qui a été fait dans les IX & X ſiécles. L'Auteur réplique, que Paſchaſe n'a point été un Novateur; & que ſa doctrine ſur l'Euchariſtie, étoit la doctrine de l'Egliſe en ce tems-là; que les adverſaires que l'on donne à Paſchaſe, ſont de même avis que lui, ou qu'ils ne l'ont point combattu; que Jean Scot & Bertram ou Ratramne, qui ſont les ſeuls adverſaires qu'on lui peut oppoſer, ne préjudicient en rien, parce que Jean Scot eſt un Auteur mépriſable, & que Ratramne eſt tellement embarraſſé, qu'il eſt difficile de reconnoître ſon ſentiment; enfin, que l'on convient qu'au commencement de l'onziéme ſiécle, la doctrine de la Préſence réelle étoit établie par-tout, & que l'opinion des Sacramentaires étoit conſidérée comme une héreſie. Or comment pourroit-on croire que la doctrine de Paſchaſe eût pu, en moins de cent ans, ſe répandre dans toute l'Egliſe, même dans les communions des Schiſmatiques, & enſevelir l'ancienne doctrine dans un tel oubli, qu'il n'en fût reſté aucune mémoire? Quand l'héréſie de Bérenger s'éleva l'an 1035, il y avoit encore un grand nombre de perſonnes qui avoient vécu dans le dixiéme ſiécle, & qui avoient vu pluſieurs Chrétiens qui avoient vécu à la fin du ſiécle précédent; comment auroient-ils pu ignorer quelle avoit été la doctrine du ſiécle qui les précédoit, & le changement qui y avoit été apporté?

Le Miniſtre Claude ayant eu des copies de ce Traité, y fit une Réponſe, qui fut réfutée dans un Ecrit, que l'on joignit au petit Traité de la *Perpétuité*. On y répond d'abord en général aux objections ordinaires des Sacramentaires contre la Préſence réelle, que ce Miniſtre avoit propoſées dans la premiére partie de ſa replique. On confirme enſuite l'impoſſibilité du changement de doctrine dans l'Egliſe ſur ce ſujet; & l'on y fait voir au Miniſtre Claude, qu'il eſt impoſſible que dans l'Antiquité l'on n'ait eu une connoiſſance diſtincte de la préſence ou de l'abſence réelle du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie; & qu'ainſi il ne peut pas être arrivé que l'on ait changé de ſentiment, d'une maniére inſenſible & ſans y faire attention. Enfin, l'Auteur examine quelques points particuliers qui regardent l'Hiſtoire du prétendu changement imaginé par Aubertin, & confirme pluſieurs faits alléguez dans le Livre combattu par le Miniſtre Claude, particuliérement ce qui regarde la perſonne, les livres & la doctrine de Ratramne. On y venge l'honneur du dixiéme ſiécle, accuſé de deſordre & d'ignorance, en montrant que cela n'empêche point qu'il ne fourniſſe quantité d'exemples de vertu, & pluſieurs réglemens très ſages. On ſoutient enfin contre le Miniſtre Claude, qui avoit avancé le contraire, que toutes les Sectes ſéparées de l'Egliſe Romaine, & principalement les Grecs, ſont d'accord avec elle ſur le dogme de la Préſence réelle, & de la Tranſſubſtantiation.

Cet Ouvrage ne fut pas plutôt devenu public, que le Miniſtre Claude y fit auſſi-tôt une Réponſe, à laquelle M. Arnauld oppoſa un Ouvrage intitulé: *La Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique, touchant l'Euchariſtie, défendue contre le Livre du Sieur Claude, Miniſtre de Charenton.* Ce Livre parut l'an 1669, approuvé par un grand nombre d'Evêques & de Docteurs, avec une épître dédicatoire au Pape Clement IX, ſous le nom de M. Arnauld. Il eſt partagé en douze livres. Le premier contient la juſtification générale de la méthode du Livre de la *Perpétuité*; & la réfutation des exemples des changemens prétendus arrivez dans l'Egliſe, alleguez par les Miniſtres, ſur le gouvernement de l'Egliſe, ſur la priére pour les Morts, ſur l'invocation des Saints & le culte des Reliques, & ſur la défenſe de certaines viandes. Les trois livres ſuivans contiennent les preuves du conſentement de l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Romaine, touchant la Préſence réelle & la Tranſſubſtantiation, depuis l'onziéme ſiécle juſqu'à préſent. Dans le cinquiéme on fait voir le conſentement des autres Egliſes Orientales avec l'Egliſe Romaine, par des témoignages authentiques. Le ſixiéme livre comprend la réfutation des défaites de M. Claude, ſur la créance diſtincte de la préſence ou de l'abſence réelle; & l'on y confirme par de nouvelles raiſons ce qui en avoit été dit dans la *Perpétuité*. L'Auteur examine en particulier, dans les ſeptieme & huitiéme livres, tous les Auteurs de l'Egliſe Gréque & Latine, qui ont vécu depuis le commencement du ſeptiéme ſiécle, juſqu'au tems où les Miniſtres placent leur prétendu changement, & montre qu'ils ont tous enſeigné la Préſence réelle & la Tranſſubſtantiation. Le neuviéme livre contient la preuve de l'impoſſibilité du changement de créance ſuppoſé par les Miniſtres; & l'on y combat toutes les raiſons par leſquelles M Claude a tâché de le rendre plauſible. On tire dans le dixiéme pluſieurs conſéquences de ce conſentement de toutes les Sociétez Chrétiennes, dans le dogme de la Préſence réelle, & de la Tranſſubſtantiation, qui détruiſent les prétentions, les argumens & les opinions des Calviniſtes. L'onziéme livre regarde diverſes conteſtations perſonnelles, entre M. Claude & l'Auteur de la *Perpétuité*. On répond à ſes plaintes, & on lui demande juſtice de quelques reproches qu'il a faits ſans fondement à l'Auteur de la *Perpétuité*. Le douziéme contient des Diſſertations ſur Jean Scot & Bertram. L'une du P. Paris, qui ſoutient que Jean Scot eſt Auteur du Livre attribué à Bertram; & l'autre, où l'on examine la Doctrine du Livre de Bertram, avec divers Actes, Extraits & Atteſtations, pour montrer quelle eſt la créance de l'Egliſe Orientale.

Le Miniſtre Claude fit un gros Ouvrage contre ce premier tome de la *Perpétuité*, dans lequel il ſe vantoit de l'avoir abſolument renverſé. M. Arnauld ſe contenta d'y faire une Réponſe générale, dans laquelle il montre que le Miniſtre ne donne aucune atteinte à l'argument de la *Perpétuité*, & confirme par de nouveaux témoignages ce qu'il avoit avancé de l'Egliſe Orientale ſur la Préſence réelle.

Le ſecond tome de la *Perpétuité* remonte aux premiers ſiecles de l'Egliſe; l'on y traite dans les deux premiers livres, du ſens de ces paroles de Jéſus-Chriſt, *Ceci eſt mon corps*; l'on y ſoutient que l'explication que les Calviniſtes leur donnent, eſt contraire aux principes du langage humain; que les exemples d'expreſſions figuratives & ſacramentelles qu'ils apportent, ne prouvent point ce qu'ils prétendent; & l'on y répond aux difficultez de Logique que les Miniſtres propoſent, contre le ſens de ces paroles, *Ceci eſt mon corps*. On traite dans les autres livres, du ſentiment des Péres touchant l'Euchariſtie, & l'on y montre que leurs expreſſions & leurs raiſonnemens établiſſent invinciblement la préſence réelle du corps & du ſang de Jéſus Chriſt dans l'Euchariſtie.

Le troiſiéme tome de la *Perpétuité de la Foi* contient une réponſe aux paſſages difficiles des Péres, objectez par les Miniſtres. On y explique en général les noms d'image, de figure, de myſtére, de type & d'antitype, de pain & de vin, donnez par pluſieurs Péres à l'Euchariſtie, conſidérée ſuivant ſa partie extérieure. On y répond enſuite amplement aux paſſages difficiles de Théodoret & des autres Péres, & aux inductions qu'Aubertin & les autres Miniſtres en ont tirées. On y prouve la manducation corporelle du corps de Jéſus-Chriſt, & l'on y rapporte ce que les Péres ont dit de la manducation réelle. On y éclaircit en quel ſens on peut dire que les méchans mangent & ne mangent pas le corps de Jéſus Chriſt, & que Jeſus-Chriſt eſt préſent ſur la Terre, & abſent de la Terre. On y examine les argumens négatifs, tirez du ſilence des Payens & des Péres, ſur les difficultez de l'Euchariſtie, & les objections que l'on peut faire, fondées ſur la Philoſophie & ſur le témoignage des ſens. Enfin, on rapporte pluſieurs nouvelles preuves authentiques de l'union des Egliſes d'Orient avec l'Egliſe Romaine ſur l'Euchariſtie.

Pendant que cette diſpute ſur l'Euchariſtie s'agitoit, M. Arnauld

Digitized by Google

nauld entreprit un autre Ouvrage de Controverſe, dans lequel il ſoutenoit que les opinions des Calviniſtes, touchant la Juſtification, qu'ils ont conſidérées comme les principaux Articles de leur Reforme, renverſent la Morale de Jéſus-Chriſt. Il fit ſur ce ſujet un gros Livre, qui parut l'an 1672. Le ſujet de cette accuſation eſt que les Calviniſtes enſeignent que la Juſtice eſt inamiſſible; qu'aucun Juſte ne la peut perdre & ne la perd, quelque crime qu'il commette; & que les péchez les plus énormes n'empêchent point que les Fidéles qui les commettent, ne demeurent juſtes & enfans de Dieu. Cette doctrine a été ſoutenue fortement par les Calviniſtes contre les Arminiens, & a été décidée au Synode de Dordrecht, que les Miniſtres de France ont ſolemnellement approuvé. M. Arnauld ſoutient qu'elle eſt directement contraire à la doctrine de ſaint Paul; qu'elle ruïne la néceſſité des bonnes œuvres; qu'elle anéantit les vertus chrétiennes; qu'elle eſt très préjudiciable à la piété; qu'elle porte les Fidéles à ne craindre ni d'être damnez ni même de tomber en la diſgrace de Dieu, quelques péchez qu'ils commettent; parce que, ſelon eux, d'un côté chaque Fidéle eſt entiérement certain de ſa Juſtification, & que de l'autre il eſt aſſuré qu'il ne peut point perdre la Juſtice, & par conſéquent qu'il ſera infailliblement ſauvé. Il combat auſſi les erreurs des Calviniſtes ſur la Juſtification des enfans, qui ſuppoſent qu'il n'y a que les enfans des Fidéles qui ſoient compris dans l'alliance de Dieu, & juſtifiez; que ceux qui ne ſont pas du nombre des élus, ne ſont point juſtifiez; & que ceux qui étant parvenus à l'âge de raiſon, ſe convertiſſent avant que de mourir, après avoir mené une vie de libertinage, ont toûjours eu en eux l'eſprit de régénération & d'adoption, parmi leurs plus terribles débordemens. M. Arnauld traite cette matiére avec ſa véhémence ordinaire, en dix livres, & réfute les artifices & les raiſons dont les Miniſtres ſe ſervent pour excuſer, pour juſtifier, ou pour adoucir leur doctrine.

Un Miniſtre de Nîmes, nommé *Bruguier*, fit une Réponſe ſommaire au Livre du Renverſement de la Morale, qui fut approuvée par M. Claude, à laquelle M. Arnauld fit une Réponſe l'an 1675, intitulée, *L'Impieté de la Morale des Calviniſtes pleinement découverte par le Livre du Miniſtre Bruguier.* Cette Replique eſt une eſpéce d'abbrégé du gros Ouvrage du Renverſement de la Morale, dans lequel M. Arnauld répéte les mêmes argumens, qu'il applique aux reponſes de ce Miniſtre. Jurieu, Miniſtre de Sedan, Merlat, Miniſtre de Saintes, firent auſſi des Réponſes au Livre du Renverſement de la Morale; mais par d'autres moyens, & ſur d'autres principes. M. le Feron, Docteur de Sorbonne, & Archidiacre de l'Egliſe de Saintes, publia l'an 1678. un Traité pour réfuter le Miniſtre Merlat. Enfin M. Arnauld fit un Livre contre le Miniſtre Jurieu, intitulé, *Les Calviniſtes convaincus de dogmes impies ſur la Morale, pour ſervir de Réponſe à Meſſieurs Le Févre & Jurieu.*

Nous n'entrons point dans le détail des autres Ouvrages de M. Arnauld: nous remarquons ſeulement qu'on peut joindre à ſes Ouvrages de Controverſe contre les Calviniſtes, une petite Lettre écrite à M. Spon, imprimée à Anvers l'an 1681, dans laquelle il traite ſuccintement, mais d'une maniére très noble, les principaux points de Controverſe. On peut y ajoûter l'Apologie des Catholiques, contre les fauſſetez & les calomnies d'un Livre intitulé, *La Politique du Clergé de France.*

M. Arnauld étoit un excellent Dialecticien, & avoit une profonde connoiſſance de l'Antiquité eccléſiaſtique. Il a compoſé un très grand nombre d'Ouvrages, la plupart anonymes, dont voici le Catalogue.

CATALOGUE DES OUVRAGES COMPOSEZ par Meſſire ANTOINE ARNAULD.

Ouvrages François, à l'exception de ceux qui ſont marquez être en Latin.

Livre de la fréquente Communion, où les ſentimens des Péres, des Papes & des Conciles, touchant l'uſage des Sacremens de la Pénitence & de l'Euchariſtie, ſont fidélement expoſez. *Approuvé par quinze Evêques & vint Docteurs, à Paris en 1643. Il s'en eſt fait depuis une infinité d'éditions.* Le même en Latin, traduit par l'Auteur, *ibid.* 1647.

Avertiſſement ſur quelques Sermons prêchez à Paris contre ce Livre, *ibid. en* 1643.

La Tradition de l'Egliſe, ſur le ſujet de la Pénitence & de la Communion, avec une Préface, *ibid. en* 1644.

Abus des nouveaux Caſuiſtes & Directeurs Jéſuites, prédits & condamnez par le P. Emeric de Bonis, reçu dans la Compagnie dès le vivant de ſaint Ignace, *ibid.*

Défenſe de la vérité Catholique, contre les erreurs & les héréſies du Livre du Sieur de la Milletiére, intitulé, *Le Pacifique véritable*, *ibid.*

Lettre écrite au Pape Urbain VIII, & au Cardinal Barberin, par les Archevêques & Evêques, approbateurs du Livre de la Fréquente Communion.

Déclaration & ſoumiſſion de M. Arnauld.

Réflexion du Sieur Du Bois, Docteur en Théologie, ſur pluſieurs endroits du Livre du P. Pétau, dans leſquels il approuve la doctrine du Livre de la Fréquente Communion.

Réponſe au Livre de M. l'Evêque de Lavaur, intitulé *Examen & jugement du Livre de la Fréquente Communion*, *ibid.* en 1644. *M. le Maître y a auſſi travaillé. La ſeconde partie eſt de M. de la Barde, Chanoine de Notre-Dame de Paris.*

Replique à l'Anatomie du même, *ibid.*

Apologie de M. Janſénius, Evêque d'Ypres, & de la doctrine de ſaint Auguſtin, expliquée dans ſon Livre intitulé, *Auguſtinus*, contre trois Sermons de M. Habert, Théologal de Paris, prononcez dans Notre-Dame le premier & le dernier Dimanche de l'Avent, 1642. & le Dimanche de la Septuagéſime, 1643, *ibid. en* 1644.

Seconde Apologie pour M. Janſénius, Evêque d'Ypres, en quatre livres, avec un cinquiéme imparfait, *ibid. en* 1645.

Défenſe de Meſſeigneurs les Prélats, approbateurs du Livre de la Fréquente Communion, *ibid. en* 1646.

Traduction des Livres de ſaint Auguſtin, des Mœurs de l'Egliſe Catholique, de la Correction & de la Grace, de la véritable Religion, de la Foi, de l'Eſperance & de la Charité, *ibid. en* 1648.

Conſidérations ſur l'entrepriſe de M. Cornet, *ibid. en* 1649.

Apologie pour les ſaints Péres de l'Egliſe, défenſeurs de la Grace de Jéſus-Chriſt, en huit livres, *ibid. en* 1651.

Remontrance aux PP. Jeſuites, touchant un Manifeſte qu'ils ont fait courir ſur la doctrine des Janſéniſtes, *ibid. en* 1651. *M. le Maître y a eu part.*

Défenſe de la Cenſure du Livre du P. Briſacier, *ibid. en* 1651.

Lettre d'un Docteur ſur le ſujet de l'apoſtaſie de Jean de l'Abadie, *en* 1651.

L'Innocence & la Vérité défendues contre les calomnies & les fauſſetez des Jéſuites & du P. Briſacier, *ibid. en* 1652.

Hiſtoire & Concorde Evangélique, *en Latin*, *ibid. en* 1653.

Conſidérations ſur la Lettre compoſée par M. l'Evêque de Vabres, touchant les cinq Propoſitions, *ibid. en* 1651.

Trois Lettres au P. Annat, ſur ſon Livre intitulé *Janſenius à Thomiſtis damnatus*, ibid. en 1653.

Réponſe au P. Annat touchant les cinq Propoſitions, *ibid. en François & en Latin*, *en* 1654

Eclairciſſement ſur quelques objections touchant le fait de Janſénius, *ibid.*

Mémoire ſur le deſſein qu'ont les Jéſuites de faire retomber la cenſure des cinq Propoſitions ſur la doctrine de S. Auguſtin, *ibid.*

Réponſe à la Lettre d'une perſonne de condition, touchant les régles de la conduite des ſaints Péres dans la compoſition de leurs Ouvrages, pour la défenſe de la vérité combattue, ou de l'innocence opprimée, *en* 1654.

Réponſe au Libelle intitulé, *Dom Pacifique d'Avranches*, en 1654.

Défenſe de la Conſtitution du Pape Innocent X, *en* 1655.

Lettre d'un Docteur de Sorbonne à une perſonne de condition, ſur ce qui eſt arrivé depuis peu dans une paroiſſe de Paris à un Seigneur de la Cour, *ibid. en* 1655.

Seconde Lettre à un Duc & Pair de France, pour ſervir de Réponſe à pluſieurs Ecrits qui ont été publiez contre la précédente Lettre, *ibid.*

Queſtion de fait & de droit, *ibid.*

Deux Lettres; l'une adreſſée au Pape Alexandre VII, & l'autre à la Faculté de Théologie de Paris, *en Latin & en François*, ibid.

Conſidérations ſur ce qui s'eſt paſſé en l'Aſſemblée de la Faculté de Théologie de Paris, tenue en Sorbonne le quatriéme Novembre 1655, ſur le ſujet de la ſeconde Lettre de M. Arnauld, *ibid.*

Lettre à M. Meſſier, Curé de S. Landry, Doyen de la Faculté de Théologie, *ibid.*

Premiére Lettre apologétique de M. Arnauld à un Evêque, *ibid. en* 1656.

Seconde Lettre apologétique, *ibid.*

Troiſiéme Lettre apologétique, *ibid.*

Lettre à un de ſes amis, *ibid.*

Défenſe de la propoſition de M. Arnauld, touchant le droit, contre la prémiere Lettre de M. Chamillard, Docteur de Sorbonne, *ibid.*

Réfutation de la ſeconde Lettre de M. Chamillard, *ibid.*

Réponſe d'un Docteur en Théologie à M. Chamillard, *ibid.*

Eclairciſſement de cette queſtion: ſi un Docteur ou un Bachelier, peut ſouffrir une Cenſure, *ibid.*

Lettre Latine à Henri Holden, Docteur de Sorbonne, *ibid.*

Lettre & Ecrit apologétique adreſſé à la Faculté de Théologie de Paris, aſſemblée en Sorbonne le ſeptiéme Décembre 1655, *en deux parties, en Latin*, ibid.

Seconde Lettre & Ecrit apologétique à la même Faculté, aſſemblée en Sorbonne le 17 Janvier 1656, *en Latin*, *ibid.* en 1656.

Diſſertation Théologique touchant cette propoſition de ſaint Auguſtin, *La Grace, ſans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à ſaint Pierre*, en Latin, *ibid. en* 1656.

Expoſition claire de la vraye doctrine de ſaint Thomas, touchant la Grace ſuffiſante & efficace, *en Latin*, 1656.

Premier & ſecond Avis des Curez de Paris aux Curez des Provinces, & Extraits des Propoſitions des Caſuiſtes, & autres Requêtes, Lettres, Piéces & Cenſures, contre la Morale des Caſuiſtes, & l'Apologie pour les Caſuiſtes, *auſquels M. Arnauld a eu part avec Meſſieurs Nicole & Paſchal.*

Les huitiéme & dixiéme Ecrits des Curez de Paris ſont de Meſſieurs Arnauld & Nicole; le quatriéme de M. Nicole, & les autres de M. Paſchal.

Préface ſur l'Office du ſaint Sacrement; & une Table hiſtorique & chronologique ſur les Auteurs eccléſiaſtiques, *à Paris en* 1659.

Défenſe de l'Ordonnance de Meſſieurs les Vicaires-généraux du Cardinal de Retz pour la ſignature du Formulaire, *en* 1660, *avec M. de la Lane.*

Obſervations ſur la Cenſure de la Traduction du Miſſel de M. Voiſin, *en* 1661.

Mémoire touchant le moyen d'appaiſer les diſputes préſentes, *en* 1661, *avec M. Nicole.*

Jugement équitable ſur les conteſtations préſentes, *ibid.*

Difficultez propoſées à l'Aſſemblée générale du Clergé de l'année

née 1661, sur les délibérations touchant le Formulaire, *avec M. Nicole*, en 1661.

Autres difficultez proposées aux Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, sur la réception du Formulaire, *ibid.*

Avis aux Evêques de France, sur la surprise qu'on prétend faire au Pape, pour lui faire donner atteinte au Mandement de Messieurs les Vicaires généraux de M. le Cardinal de Retz, *en* 1661.

De l'hérésie & du schisme que causeroit en France la signature du Formulaire.

Factum pour ceux qui ont imprimé les deux Ecrits des Nullitez, contre le dernier Mandement de M. de Paris, *en* 1662.

Cas proposé par un Docteur à M. l'Evêque d'Alet sur la signature du Formulaire, avec les Réflexions d'un Docteur sur la Vie de cet Evêque, & un éclaircissement sur le différent de Jean d'Antioche & de saint Cyrille, *en* 1661.

Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque, touchant la signature du Formulaire de l'Assemblée du Clergé du 15 Janvier.

Lettre d'un Ecclésiastique à un de ses amis, sur le jugement qu'on doit faire de ceux qui ne croyent pas que les cinq Propositions soient dans le Livre de Jansénius, du 28 Août 1657. *Messieurs Nicole & le Maître y ont aussi travaillé.*

Nouvelle hérésie des Jésuites, soutenue publiquement dans le Collége de Clermont, par des Théses du 12 Decembre 1661, dénoncées aux Evêques de France, *en* 1662.

Illusions des Jésuites dans l'explication de ces Théses, *ibid.*

Factum des Curez de Paris contre la Thése des Jésuites, *ibid.*

Défense des Libertez de l'Eglise Gallicane contre les Théses des Jésuites, *ibid.*

Deux Ecrits sur son différent avec M. Paschal, touchant le sens de ces mots de la Constitution d'Alexandre VII. *Sens de Jansenius*, imprimez dans le IV tome de la *Tradition de l'Eglise du P. Quesnel.*

Lettre à un de ses amis, sur ce qu'on lui attribue d'avoir eu part à l'accommodement qui a été fait au sujet des cinq Propositions, *en* 1663.

Reponse à un Ecrit de M. de Barcos, dans lequel celui-ci prétendoit que l'on pouvoit en conscience recevoir & souscrire purement & simplement les Constitutions des Papes Innocent X, & Alexandre VII, encore que l'on croye que Jansénius y ait été injustement condamné *Manuscrit.*

Desseins des Jésuites représentez à Messeigneurs les Prélats de l'Assemblée du deuxieme Octobre 1663.

Les justes plaintes des Théologiens contre la délibération de l'Assemblée de l'an 1663, & la défense des Evêques improbateurs du Formulaire, *en* 1663, *avec M. Nicole.*

Eclaircissement de quelques difficultez sur la signature du fait, *en* 1664.

Les pernicieuses conséquences de la nouvelle hérésie des Jésuites contre le Roi & contre l'Etat, *ibid.* 1664.

Réfutation de la fausse Relation du P. Ferrier, *avec M. de la Lane, en deux parties, en* 1664.

IV. Partie du Traité de la Foi humaine, & les Chapitres qui regardent l'affaire de saint Cyrille & de Theodoret.

Eclaircissement sur le différent de Jean d'*Antioche* & de S. Cyrille.

Illusion Théologique, *en* 1665.

Réponse à la démonstration prétendue du fait contesté de Jansénius, réduite en placard, *en* 1666.

Remarques sur la Bulle du Pape, contre les censures de la Faculté contre Amadée Guimenius & Vernant, *dans le Recueil de Munster*, en 1666.

Quatriéme partie de l'Apologie pour les Religieuses de Port-Royal, & le second Chapitre de la premiére, *en* 1665.

Factum pour les Religieuses de Port-Royal, contre la Dame de Crévecœur, *en* 1663.

Mémoire pour les Religieuses de Port-Royal, *en* 1665.

Défense du Nouveau Testament de Mons, contre les Sermons du P. Maimbourg, prêchez en 1667, *en sept parties, imprimée plusieurs fois.*

Abus & nullitez de l'Ordonnance subreptice de M. l'Archevêque de Paris, contre le Nouveau Testament de Mons, *en* 1667.

Réponse aux Remarques du P. Annat, sur la publication du Nouveau Testament de Mons, *en* 1668.

Mémoire sur le Bref contre la Traduction du Nouveau Testament de Mons, *en* 1668.

Seconde partie du Livre des dotes des Religieuses, *à Paris en* 1668.

Requête présentée au Roi par les Ecclésiastiques de Port-Royal, pour répondre à celle de M. d'Ambrun, *en* 1668.

Traité contre l'ancienne nouveauté de Sainte-Croix-de-Charpy.

Il a travaillé au premier tome de la Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie, défendue contre le Ministre Claude. *M. Nicole a composé les deux autres volumes.*

Instructions du Rituel d'Alet, *à Paris en* 1670. Factum pour M. d'Alet.

Le Renversement de la Morale de Jésus-Christ par la doctrine des Calvinistes touchant la Justification, *ibid. en* 1672.

L'Impiété de la Morale des Calvinistes pleinement découverte par le Livre du Ministre Bruguier, *à Paris en* 1675.

Requête & Lettre au Roi sur sa retraite, *en* 1679.

Lettre à M. l'Archevêque de Paris, & à M. le Tellier, sur le même sujet, *en* 1679.

Nouvelle Défense du Nouveau Testament de Mons, contre le Sieur Mallet, en deux volumes, *à Cologne en* 1679 & 1680.

De la lecture de l'Ecriture sainte, contre les paradoxes extravagans & impies du même, *à Cologne en* 1680 & 1686.

Apologie pour les Catholiques, contre les fausletez & les calomnies d'un Livre intitulé, *la Politique du Clergé de France, en* 1681 & 1682.

Remarques sur une Lettre de M. Spon, de la Religion Prétendue Reformée, *à Anvers en* 1681.

Le phantôme du Jansenisme, *à Cologne en* 1686.

Les Calvinistes convaincus de nouveau de dogmes impies sur la Morale, pour servir de réponse à Messieurs Le Févre & Jurieu.

Réflexions sur le Préservatif de Jurieu.

Défense contre la réponse au Livre des vrayes & des fausses idées, *à Cologne en* 1684.

Dissertation sur la maniére dont Dieu a fait de fréquens miracles dans l'ancienne Loi, *à Cologne en* 1685.

Traité des vrayes & des fausses idées, contre le Pére Mallebranche, *à Cologne en* 1683.

Réflexions philosophiques & théologiques sur le Nouveau Système de la Nature & de la Grace, du Pére Mallebranche, en trois livres; le 1. sur l'ordre de la Nature; le 2. touchant l'ordre de la Grace; & le 3. touchant Jésus-Christ, comme cause de la Grace, *à Cologne en* 1685 & 1686.

Neuf Lettres au P. Mallebranche sur son Système, *à Cologne, en l'année* 1685 & *suivantes.*

Dissertation sur le prétendu bonheur des sens, pour servir de replique à ce qu'a répondu M. Bayle, *ibid. en* 1687.

Quatre Factums pour les neveux de M. l'Evêque d'Ypres, contre le P. Corneille Hasart, Religieux Jésuite, contenant la réfutation du Roman de l'Assemblée de Bourg-Fontaine.

Réfutation de plusieurs calomnies d'un Libelle, qui a pour titre, *Reponse d'un Docteur de Sorbonne, en* 1679.

Lettre à M. l'Evêque de Malaga, touchant sa plainte au Pape Innocent XI, *en* 1688.

Avis aux Péres Jésuites sur la procession de Luxembourg, *à Cologne en* 1685.

Avis aux mêmes sur le Balet d'Aix, *ibid. en* 1686.

Défenses des Versions de l'Ecriture & des Offices de l'Eglise & des saints Péres, *ibid. en* 1688.

Jugement équitable sur la Censure faite par une partie de la Faculté étroite de Théologie de Louvain.

Défense de ce Jugement.

Remarques sur le 18 tome d'Odoricus Raynaldus.

Réponse aux propositions ultérieures de M. Steyaert.

Ouvrages sur l'autorité du Concile général, imprimez à Lille en 1687.

Difficultez proposées à M. Steyaert, en onze parties, dont les trois premiéres font la justification des Péres de l'Oratoire de Mons; la quatriéme & la cinquiéme, sur la lecture de l'Ecriture Sainte; la sixiéme & la septiéme, pour la défense du Nouveau Testament de Mons, & contre le P. Simon, avec une Dissertation touchant l'Exemplaire Grec du Nouveau Testament de Bézes & la huitiéme, sur l'autorité des Décrets de l'Inquisition, *commencées à imprimer en* 1691.

Tomes 3. 4. 5. 6. 7. 8. & partie du 2. de la Morale pratique des Jésuites, dont le premier est la justification des deux premiers volumes, contre la défense des nouveaux Chrétiens & Missionnaires du Japon & des Indes, du Pére le Tellier; le second, l'Histoire de Jean Palafox; le troisiéme, l'Histoire de la persécution de Dom Bernardin de Cardenas Evêque de Paraguay, & de Dom Philippe Pardo, Archevêque de Malines, avec une réponse au Jugement sur le troisiéme volume de la Morale pratique; le quatriéme & le cinquiéme, l'Histoire des différents entre les Missionnaires Jésuites, ceux de saint Dominique & ceux de saint François, sur les Idolâtries Chinoises; le dernier, l'instruction du procès sur la calomnie, *imprimées depuis* 1686 *jusqu'en* 1695.

Cinq Dénonciations du Péché philosophique, *en* 1689 & 1690.

Dénonciation de l'hérésie impie, contre le commandement d'aimer Dieu, *en* 1689.

Quatre plaintes contre les Imposteurs qui ont supposé un faux Arnauld, avec les Lettres & Piéces concernant cette affaire, *en* 1690 & 1691.

Avis important au Recteur des Jésuites, pour Réponse à la Lettre sur les plaintes de M. Arnauld.

Correction au P. Payen, sur sa Réponse à la Justification de sa troisiéme plainte.

Le vain triomphe des Jésuites.

Remarques sur le Corollaire de M. Steyaert, touchant la signature du Formulaire, *en* 1692.

Réflexions sur l'éloquence des Prédicateurs, ou Lettres adressées à M. du Bois, sur l'Avertissement qu'il a mis à la tête de sa Traduction des Sermons de S. Augustin, *à Paris en* 1695.

Objections sur les Méditations métaphysiques de M. Descartes, *imprimées avec ses Méditations.*

Grammaire générale & raisonnée, *à Paris en* 1660.

Elémens de Géométrie.

L'Art de penser, *de la premiére Edition.*

Lettre à M. Perrault, touchant les Satyres de M. Despréaux.

Concordia Libertatis & Gratiæ. M. Arnauld, qui composa cet Ouvrage sur la fin de ses jours, y abandonna le sentiment qu'il avoit soutenu jusques-là sur l'essence de la Liberté.

Réponse à la plainte que l'on a faite à M. Arnauld, des termes injurieux dont il se sert pour décrier la Morale de ses adversaires.

Voilà les Ouvrages connus pour être certainement de M. Arnauld, qui en tout font environ cent trente-cinq volumes, tant petits que gros, & tous Livres généralement bien écrits, dont quelques-uns passent pour des chefs-d'œuvres dans leur genre.

* *Mémoires Historiques du tems. Tables des Auteurs du XVII siécle. Les Hommes illustres, qui ont paru en France dans le XVII siécle*, par M. Perrault, de l'Academie Françoise, *Edition de Paris* 1700.

ARNAULD (Catherine) fille d'*Antoine* Arnauld le pére, épousa M. Le Maître, dont elle a eu M. Le Maître & M. de Sa-

cy,

ey, ſi connus par leur eſprit & par leur piété. (*Voyez* LE MAITRE.) *Angélique* Arnauld, ſœur de *Catherine*, Abbeſſe perpétuelle de Port-Royal-des-Champs, fut nommée à l'âge de onze ans à cette Abbaye en 1602. Elle y mit enſuite la réforme de Clairvaux à l'âge de 17 ans. Comme elle paſſoit pour un prodige d'eſprit, de ſavoir & de vertu, elle fut choiſie à l'âge de 27 ou 28 ans, pour réformer l'Abbaye de Maubuiſſon. Elle y paſſa quatre ou cinq ans, pendant leſquels la ſœur *Agnès* Arnauld eut la conduite de Port-Royal, en qualité de Coadjutrice. La Mére Angélique transféra ſon monaſtére des Champs à Paris, & obtint du Roi que dorenavant l'Abbeſſe ſeroit élective & triennale; & elle mourut enfin le ſixiéme Août 1661, âgée de 70 ans. Quatre de ſes ſœurs, outre la mére Agnès, ſe firent Religieuſes dans ce couvent, où elles ont mené une vie très exemplaire. La mére Agnès a compoſé deux petits Livres, dont l'un eſt intitulé, *le Chapelet ſecret du ſaint Sacrement*, imprimé à Paris l'an 1633, & cenſuré la même année par ſept Docteurs; il y en a qui attribuent cette feuille volante à l'Abbé de Saint-Cyran. L'autre, *l'Image de la Religieuſe parfaite & imparfaite*, imprimé auſſi à Paris l'an 1665. * *Mémoires du tems.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARNAULD du Ferron, Juriſconſulte & Hiſtorien célébre de France. *Cherchez* FERRON.

ARNAULD. Ce qu'on ne trouve pas ſous ARNAULD, doit ſe chercher ſous ARNOLD ou ſous ARNOUL.

* ARNAUS (Vincent) excellent Poëte de Mazara en Sicile, étoit aveugle; mais il en avoit les yeux de l'eſprit d'autant plus perçans. La Poëſie, tant en Latin qu'en ſa Langue maternelle, étoit comme née avec lui. On le voit par ſes *Anagrammata & Canziones* qui ſont ſouvent citées par Léonard Orlandin dans ſon Livre *de Imaginibus*, & par Rochus Pirrus *in Not. Eccleſ. Maz.* Il mourut l'an 1625 à l'âge de 63 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARNAUTES, peuples d'Albanie ſur la côte orientale du Golfe de Veniſe, qui ſont toûjours errans & vagabonds, ſans avoir aucune demeure arrêtée. Les Albanois qui ſe ſont habituez dans l'Iſle de Nio, une des Iſles de l'Archipel vers l'Europe, ſe nomment auſſi Arnautes.

ARNAY-LE-DUC, en Latin *Arnasum Ducum*, ville de l'Auxois dans le Duché de Bourgogne ſur la riviére d'Arroux, à pluſieurs choſes qui méritent d'être remarquées. Pour le gouvernement eccléſiaſtique, outre un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoît, qui y fut fondé en 1088, par Girard Seigneur du lieu, il y a une paroiſſe avec Archiprêtré de l'Archidiaconé de Beaune dans le Diocéſe d'Autun, un couvent de Capucins, & un d'Urſulines, un Collége où les Jéſuites enſeignent les Humanitez, & un Hôpital. Pour le temporel, c'eſt un gouvernement particulier dans la Lieutenance-générale-de-Roi d'Autun; un Bailliage particulier, troiſiéme Siége de l'Auxois; auquel eſt unie la Chancellerie aux contracts, & qui reſſortit au Parlement de Dijon, & au Préſidial de Semur. Il y a de plus une Baronie du reſſort du même Bailliage, une Mairie, un Grenier à ſel, du Parlement & de la direction de Dijon, & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. La ville d'Arnay-le-Duc eſt la quatorziéme de celles qui députent aux Etats de la Province, & elle y envoye deux Députez; mais elle n'eſt pas admiſe à l'élection de l'Elu du Tiers-Etat, & elle eſt ſeulement la premiére des villes du ſecond ordre, qui nomment à tour de roue le ſecond Alcade pour examiner l'adminiſtration des Elus. Au reſte elle eſt ſituée preſque au milieu de la Province, dans un pais découvert; l'air y eſt bon, les environs agréables, & le terroir de bonne qualité. * Gareau, *Deſcription du Gouv. de Bourg.*

ARNBERG ARNBOURG. *Voyez* ARNEBOURG.

ARNDTIUS (Jean) eſt regardé par les Myſtiques Proteſtans, comme un homme très vénérable, grand Maître de la Vie ſpirituelle, un Myſtique des plus éclairez, en un mot, comme un Saint. Il naquit à Ballenſtad dans le Duché d'Anhalt en 1555. Après ſes premiéres études, il s'appliqua à la Médecine: mais étant tombé dans une maladie très dangereuſe, il fit vœu de changer d'occupation, & d'étudier en Théologie, s'il guériſſoit. Etant guéri il accomplit ſa promeſſe. Il fut ſucceſſivement Miniſtre en ſon païs, à Quedlinbourg, & à Brunſwick. Il eſſuya dans cette derniére ville de grandes traverſes. Le ſuccès de ſes prédications lui ſuſcita des jaloux parmi ſes confréres, qui devinrent ſes ennemis, parce que ſon zéle condamnoit leur nonchalance. Pour le décrier, ils lui attribuérent diverſes erreurs; & la perſécution alla ſi loin, qu'il fut ravi de quitter Brunſwick, pour ſe retirer à Eiſleben. Il gouverna l'Egliſe de ce village pendant trois ans. En 1611, George Duc de Lunebourg, qui avoit une haute idée de ſa ſainteté, lui donna le ſoin de l'Egliſe de Zell, & le fit Surintendant de toutes celles du Duché de Lunebourg. Il vécut onze ans dans cette charge; & ſa mort, qui arriva en 1621, fut accompagnée de circonſtances ſinguliéres. On tient qu'il l'avoit prédite à ſa femme, en lui diſant, au retour de ſon dernier ſermon, qu'il avoit fait ſon oraiſon funébre. Ayant reçu le neuviéme Mai, de la main de *Guillaume Sturchius*, l'Euchariſtie; & ce Miniſtre lui ayant demandé, s'il perſiſtoit toûjours dans la Doctrine qu'il avoit défendue contre tant d'Adverſaires, comme une Doctrine révélée de Dieu, il répondit clairement, & deux fois, *oui*. „ Le 11 Mai il ſe fit en lui un „ grand combat intérieur, & il s'écria, *Seigneur, n'entrez point „ en jugement avec votre ſerviteur.* Un peu après, il parut dormir „ fort tranquillement, mais s'étant ſoudainement éveillé, il leva „ les yeux vers le Ciel, & il dit, *Nous avons vû ſa gloire, ſa „ gloire, comme du Fils unique du Pére.* Sa femme lui demanda „ là-deſſus, quand il avoit donc vu cette gloire? *Je viens de la „ voir tout à l'heure*, repartit le Bienheureux: *ô quelle gloire! qu'el- „ le eſt grande! c'eſt une gloire, que l'œil n'a point vue, que l'oreille „ n'a pas entendue, que le cœur de l'homme n'a pas compriſe: c'eſt ces- „ te gloire-là, c'eſt celle-là, que j'ai vue.* Mais, quoi qu'il eût dé- „ je cueilli quelques fruits d'une victoire, qui n'étoit pas éloi- „ gnée, le combat duroit encore. Le même jour, à huit heures „ du ſoir, il demanda quelle heure il étoit? On le lui dit, il demeura en repos juſqu'à neuf heures. Alors il fit encore la même demande, & peu de tems après, il prononça ces derniéres „ paroles: *Enfin, j'ai maintenant vaincu.* Ainſi finit ſa courſe cet „ Homme *Bienheureux.*" Cette maniére de mourir a fourni le deſſein de l'Apothéoſe d'Arndtius, laquelle eſt repréſentée en taille-douce, au commencement du Livre que nous citerons à la fin de cet Article. Les Anges le portent au Ciel, & on lit au deſſous de lui: *Nous avons vu ſa gloire.* Sur la Terre, qu'il quitte, on voit d'un côté l'Enfer ouvert, & le chemin aiſé qui y conduit; & de l'autre, le ſentier difficile, qui méne au repos éternel, & qui n'eſt frayé que par des gens de bien, qui portent leur Croix. Le Ciel s'ouvre, pour recevoir Arndtius; on voit dans la gloire une main, qui s'avance & qui tient une couronne d'étoiles, au deſſus de laquelle on lit encore ces mots, *J'ai vaincu.* Voici les principaux chefs de doctrine ſur leſquels il étoit en diſpute avec ceux de ſa Communion. Perſuadé que que le déréglement qui régnoit dans les mœurs des Proteſtans, ne venoit que de ce qu'à ſon avis, ils rejettoient les bonnes œuvres, & qu'ils ſe contentoient d'une Foi ſtérile, comme, ſi pour être ſauvé, il ſuffiſoit de croire en Jéſus-Chriſt, & de s'attribuer ſes mérites; il enſeigna que la véritable Foi agiſſoit néceſſairement par la charité; qu'une triſteſſe ſalutaire la précédoit; qu'elle étoit ſuivie d'un renouvellement parfait; enfin que la Foi ſanctifiante produiſoit néceſſairement des bonnes œuvres. Ses adverſaires l'accuſoient auſſi d'être fanatique & enthouſiaſte. Ils tâcherent malicieuſement de le confondre avec les diſciples de Weigelius & les Fréres de la Roze-Croix, & ils lui imputérent une partie des erreurs de ces Viſionnaires: parce que ſur certaines matiéres il parloit à peu près comme eux, & que, comme eux, il préféroit la méthode des Docteurs myſtiques à celle des Scholaſtiques. Arndtius s'étoit fort exercé dans la lecture de Taulére, de Thomas à Kempis, de S. Bernard, & des autres Maîtres de la Vie ſpirituelle; on avoue même qu'il n'avoit pas négligé les Livres de Weigelius, puiſqu'il en avoit tranſcrit dans les ſiens pluſieurs chapitres. Arndtius eut de grands défenſeurs, dont on peut voir les noms dans les Livres que nous citerons. Parmi ſes ennemis, Luc Oſiander, Théologien de Tubingue, fut celui qui ſe diſtingua le plus. Il publia contre Arndtius en 1614, un Ouvrage intitulé, *Judicium Theologicum.* Arndtius écrivit le ſien *du vrai Chriſtianiſme*, en Allemand. Le premier Livre parut tout ſeul en 1605, imprimé à Iéne, chez Stegmann. Il donna les trois autres en 1608. Le premier s'appelle le *Livre de l'Ecriture.* L'Auteur prétend y ouvrir le chemin de la Vie intérieure; y montrer qu'Adam doit diminuer de jour en jour dans le cœur d'un Chrétien, & que Jéſus-Chriſt y doit croître. Le titre du ſecond eſt, *Livre de vie.* On s'y propoſe de faire avancer l'homme Chrétien, de lui donner du goût pour les ſouffrances, & de l'encourager à réſiſter à ſes ennemis, à l'exemple & par la vertu du Sauveur. Le troiſiéme Livre eſt le *Livre de la Conſcience.* On y rappelle l'homme à ſoi même, & on lui découvre au milieu de ſon cœur le Royaume de Dieu. Le dernier Livre ſe nomme le *Livre de la Nature.* L'Auteur y prouve que toutes les créatures conduiſent à la connoiſſance du Créateur. Cet Ouvrage a été traduit en pluſieurs Langues. La Verſion Latine en parut à Lunebourg en 1625, à Francfort en 1628, & à Leipſic en 1704. On en publia une Verſion Flamande en 1642, & en 1647. Il y en a auſſi des Traductions en Danois & en Bohémien. Le premier Livre a été mis en Anglois, & il fut imprimé en 1646. * *Joannis Arndtii Theologi apud Germanos celeberrimi, ac Superintendentis quondam in Ducatu Lunaburgico meritiſſimi, de vero Chriſtianiſmo libri quatuor, ab præſentanea ſuam olim Latinè redditi; nunc autem reviſi, ac emendati, curâ & ſtudio Antonii Wilhelmi Boëmi. Accedit hunc editioni nova præfatio de vita & ſcriptis Arndtianis.* A Londres in 8°. 1708.

* ARNDTIUS (Jean) habile Théologien, natif de Danemarc, eſt Auteur des Livres ſuivans: *Lexicon Antiquitatum Judaicarum; Lexicon Antiquitatum Eccleſiaſticorum; Miſcellanea Sacra.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARNDTIUS (Joſué) naquit en 1626, à Guſtraw, où ſon pére Arnoud Arndtius étoit Surintendant. En 1653, il ſuccéda à ſon frére dans la charge de Profeſſeur en Logique dans l'Académie de Roſtock; mais en 1656, il fut fait Prédicateur de la Cour, & Conſeiller Eccléſiaſtique de Guſtave-Adolphe Duc de Meckelbourg. Il mourut le cinquiéme Avril 1687, dans la 61 année de ſon âge. C'étoit un homme très ſavant, tant en Théologie qu'en Hiſtoire & autres Sciences, & il s'eſt rendu célébre par pluſieurs Ouvrages, dont les principaux ſont, *Exercitatio de Erroribus Salmaſii in Theologia; Scaligerorum Genealogia; Dialogus erroribus contra Hennas; Miſcellaneorum Sacrorum Liber; Diſſertatio de contemptu Philologiæ; Notæ in Trutinam Statuum Europæ Ducis de Rohan; Libellus de frequenti Communione, ſive non raro uſu Cœnæ Dominicæ & defectu veræ confeſſionis in Eccleſia Chriſtiana paſſim; De forma Chriſti Libellus; Manuale Legum Majeſtatum; Tractatus de Superſtitione; Lexicon Antiquitatum Eccleſiaſticarum; Panegyricus Guſtavo Adolpho Duci Meklenburgenſi, ex peregrinatione redux, ſcriptus; Querela de Neutralitate Sacra*, &c. Il eut un fils Profeſſeur à Roſtock en Langues Orientales. Ce fils, qui s'appelloit *Charles* Arndtius, écrivit la Vie de ſon Pére ſous le titre de *Fama Arndtiana*, & la publia à Guſtraw en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Biogr.* Bartholin, *de Script. Dan.* Moleri *Hypomnemata ad Bartholini Biblioth. Septentr. Erudit.*

ARNE ou ARNO, *Arnus*, riviére d'Italie en Toſcane; ceux du païs l'appellent l'*Arno*. Elle tire ſa ſource du mont Apennin, dans le territoire de Florence, ſur les confins de la Romagne Florentine, près du village de Sainte-Marie *delle Grazie*, à quinze milles de la ſource du Tibre vers le couchant: de là paſſant

au midi vers Arezzo, & y étant groſſie des marais de la Chiane, elle coule vers l'occident, où ayant reçu la Siene, elle traverſe la ville de Florence, qu'elle ſépare en deux; puis étant accrue des rivières de Biſentio & d'Ombrone, & ainſi rendue capable de porter des bateaux, elle reçoit la Piſe près de Monte-Lupo, & l'Elſa au deſſus de S. Miniat, & les rivières d'Era & de Peſcia au pont d'Era. Enfin elle paſſe à Piſe, qu'elle traverſe, & à huit milles au deſſous, elle ſe jette dans la Mer de Toſcane à douze milles de Livourne. * Jean-Antoine Magin. Cluvier, *Deſcript. Ital.* Baudrand.

* ARNE, Iſle. *Voyez* CERS.

* ARNE, petite rivière de l'Iſle de Walcheren en Zelande, elle coule du nord-oueſt au ſud-oueſt, & ſe jette dans la Mer à Armuyden, qui s'appelle auſſi *Arnemude*, qui veut dire *embouchure de l'Arne*.

ARNE par corruption pour ARVE. *Voyez* ARVE.

ARNE, eſt le nom d'une fille qui vendit ſon païs à Minos Roi de Créte. En punition de ſon avarice, elle fut métamorphoſée en cette ſorte d'oiſeaux noirs, que nous appellons *Choucas*. * Ovide, *Métamorphoſes*, *l.* 7. *Fab.* 24.

ARNEBERG ou ARNEBOURG, ſur l'Elbe, petite ville d'Allemagne, dans l'ancienne Marche de Brandebourg, a été ruinée durant les guerres d'Allemagne. * Sanſon. Baudrand.

ARNEDO, *Arnedum*, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, & dans le Gouvernement de Lima, avec un port ſur la côte de la Mer Pacifique. Elle eſt aux Eſpagnols, qui la bâtirent le ſiécle dernier; mais elle eſt aſſez petite: elle eſt à ſeize lieues de Lima vers le ſeptentrion. * Sanſon. On l'appelle auſſi CHANÇAY.

ARNEM. *Voyez* ARNHEIM.

ARNEMUDE ou ARNEMUYDEN. *Voyez* ARMUYDEN.

* ARNEN, beau village où ſe voit encore un château. Il eſt dans le Valais, proche de la rive gauche du Rhône. Il dépend de la Communauté ou du Dizain de Goms.

ARNES, *Arneſia*, bon bourg de l'Angermanie, Province de Suéde. Il eſt ſitué ſur une grande baye du golfe de Bothnie. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ARNHEIM, ou ARNHEM, ville de la Province de Gueldre dans les Païs Bas Unis, appellée communément en Latin *Arenacum*, quoi qu'au rapport d'Alting, il faille dire *Arnoldi Villa*. Elle eſt ſituée ſur la rive droite du Rhin, dans le Quartier du Vélau ou Veluwe dont elle eſt la capitale. Elle eſt paſſablement grande, & dans une très agréable ſituation. C'eſt dans cette ville que ſe tient la Chambre de Juſtice des trois Quartiers, appellée autrement la Cour Provinciale; ce qui y attire beaucoup de Nobleſſe & de gens de conſideration. Elle eſt à trois lieues de Nimegue qui eſt à ſon midi, à autant de Doesbourg qui eſt à ſon orient, & à douze lieues d'Utrecht qui eſt à ſon occident. Tacite en fait mention. Othon IV, Duc de Gueldres, l'avoit fait fortifier. L'Empereur Charles *Quint* y établit l'an 1543, le Conſeil de Gueldre & de Zutphen. Son fils Philippe II y mit l'an 1559, une Chambre des Comptes pour ces deux Provinces. Il y avoit alors de belles Egliſes, & entre autres celle de S. Euſébe. Arnheim eſt une des villes que les François prirent dans la campagne de 1672. Elle a produit pluſieurs Hommes de Lettres, & entre autres Chriſtophle Brouwer Jéſuite, Albert Kivet, Everard de Reide, Hiſtorien célébre, &c. * Guichardin, *Deſcripc. des Païs-Bas*. Pontanus, *in Annal. Geldr.* Valére André. Grotius, &c.

ARNHEIM ou ARNHEM, ou TERRE D'ARNHEIM, ou TERRE D'ARNHEM, que les Hollandois nomment, *s'Land van Arnhem*, partie de la Terre Auſtrale découverte par les mêmes Hollandois, au midi de la Nouvelle Guinée. * Sanſon. De Laet.

* ARNHEIM, ou ARNHEM, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Gueldre. Dans le détail qu'on en va faire, on ſuivra le vieux ſtile pour les dates juſques à l'an 1701. Le premier monument des Chevaliers d'Arnhem ſe trouve dans une Lettre ou Privilége d'Othon Comte de Gueldre & de Zutphen, au commencement du Livre des Priviléges de la ville de Zutphen, & accordée l'an 1190, lorſqu'Henri VI, fils de Frédéric Barberouſſe, étoit Empereur, & que Baudouin, II du nom & XXIX en rang, étoit Evêque d'Utrecht. Par cette Lettre le Comte Othon fait de la petite ville de Zutphen, une ville libre, y établit une Régence de douze Echevins, déclare les Bourgeois exempts de péage dans toute l'étendue de ſes Etats, & de tout arrêt pour leurs perſonnes, &c. Parmi ceux qui ſignérent cette Lettre, ſe trouvent ZACHARIE-JAQUES D'ARNHEM, qui d'un légitime mariage eut

I. CHRISTIAN ou CHRETIEN D'ARNHEM, Chevalier, qui eut pour fils

II. THEODORE D'ARNHEM, qui fut pére de

III. VENANT ou WYNANT D'ARNHEM, Chevalier, qui de ſa femme Mathilde eut 1. *Chriſtine* mariée à Othon de Bylandt; 2. THE'ODORE, Chevalier, qui ſuit; 3. GE'RARD qui ſuit; 4. WYNANT, mort ſans enfans.

IV. THE'ODORE d'Arnhem, Chevalier, eut pour enfans, 1. *Wynalde*, mariée à *Giſbert* de Hueſten; 2. *Wynant*, mort ſans laiſſer d'héritiers; 3. *Bertoud*, mort ſans enfans.

V. GERARD d'Arnhem, ſecond fils de *Wynant*, épouſa en 1379, *Jutte* dont il eut, 1. WYNANT qui ſuit; 2. *Guillaume*; 3. *Nicolas*; 4. *Mathilde*.

VI. WYNANT d'Arnhem, Chevalier. Il épouſa 1°. *Udille* de Gruithuizen: 2°. *Elizabeth* d'Aſſendelft. Du ſecond mariage ſortirent 1. *Jeanne* mariée à *Henri* de Middachten, dont eſt venue *Gertrude* mariée en 1420, avec Jean de Brienen; 2. *Théodore*, qui eut pour femme *Jutte* de Lembeek, & dont il eut *Jutte* mariée, 1°. à *Jean* d'Appelthern: 2°. à *Pillegrom* ou *Pélerin* de Putten; *Wynant* qui épouſa une fille d'Arnoud de Culembourg, de laquelle il n'eut point d'enfans; *Elizabeth* mariée à *Everard* de Welp; Marguerite mariée à *Adrien* de Broekhuizen, Chevalier; 3. GERARD qui ſuit.

VII. GERARD d'Arnhem épouſa *Cunegunde* de Kuinre, dont il eut 1. WYNANT qui ſuit; 2. *Alide* mariée en 1437.

VIII. WYNANT eut pour femme *Sophie* de Rechteren & de Voorſt, de laquelle lui naquirent, 1. *Gérard*, qui épouſa *Mathilde* de Dolmik, dont il vint *Cornelie* mariée à *Adolphe* de Rutenbeek; 2. JEAN, qui ſuit; 3. *Cunegunde*, mariée à *Jean* de Zallandt; 4. *Jutte*, Religieuſe, morte & enterrée le deuxiéme Dec. 1541.

IX. JEAN, épouſa à l'âge de 27 ans, *Alide* de Bemmel qui avoit à peine 14 ans. Ils eurent enſemble ſeize enfans, ſavoir dix fils & ſix filles. Il mourut en 1531, à l'âge d'environ 74 ans, & ſa femme en 1543. Leurs enfans furent, 1. *Anne* née le 17 Juillet 1487, mariée à *Antoine* de Middachten, & eut pour enfans *Henri*, *Charles*, *Chriſtine*, *Anne*, *Alberte*, *Arnoud* ou *Adrien*, *Catherine*, & *Barbe*, morte en 1533; 2. *Wynant* né le cinquiéme Nov. 1488, & mort en 1513, dans la Lombardie; 3. *Alberte*, née en 1490, Religieuſe, morte en 1540; 4. *Albert*, né le quatriéme Fevr. 1491; mort en 1516, ſans avoir été marié; 5. *François*, né le 26 Avril 1492, Chanoine à Zutphen, mort en 1529; 6. *Sophie*, née le huitiéme Sept. 1493, mariée à *Gerard* de Reneſſe, duquel elle eut quatorze enfans, morte en 1548; 7. *Jeanne*, née en 1494, morte jeune; 8. *Adrien*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, né en 1496, mort en 1520; 9. *Jean*, né en 1497, mort en 1520, en Lorraine; 10. *Jochem* ou *Joſſe*, né en 1498, mort fort jeune; 11. *Cunera*, née en 1500, morte jeune; 12. ZE'GER, qui ſuit; 13. *Gerard*, né en 1503, mort en 1529; 14. *Claire* née en 1504, mariée en 1522, avec *Zwer* de Brakel, morte la même année; 15. *Henri* né en 1507, mort peu de tems après; 16. JOSEPH qui ſuit.

X. ZEGER né en 1502, fut marié deux fois; 1°. en 1532, avec *Anne* de Bentink qui mourut en 1540: 2°. en 1543, avec *Catherine* de Honnepel, morte en 1556. Il mourut l'année d'après, laiſſant pluſieurs enfans. De ſa premiére femme il eut huit enfans, 1. *Jeanne*, née en 1533, mariée à *Albert* de Voorſt qui mourut le troiſiéme Août 1611, duquel elle eut un fils & trois filles, ſavoir, *Réguier* marié à *Anne* d'Iſendoorn; *Anne*, mariée à *N*.... d'Iſendoorn; *Catherine*, mariée à *Unico*, Baron de Ripperda; 2. *Marguerite* mariée à *Gaulbier* d'Iſendoorn; 3. *Anne* & *Marguerite* jumelles, nées en 1534, dont l'aînée Anne ne ſe maria point, & Marguerite mourut Religieuſe en 1561. 4. *Elizabeth*, née en 1536, mariée en 1557, avec *Jean* Ter Borg; 5. *Claire* née en 1537, morte Religieuſe en 1554. 6. *Henriette* née en 1538, mariée en 1575, à *Henri* d'Aſſenbach de l'Evêché de Munſter, morte en 1577, ſans laiſſer d'héritiers; 7. *Gertrude* née en 1539, Abbeſſe, morte en 1612, entre le onziéme & douziéme Décembre; 8. *Marie*, née en 1540, Religieuſe, morte en 1614. Du ſecond mariage il eut; 9. *Alide*, née en 1545, mariée en 1580 à *Jean* de Scherpenzeel, morte en 1593, laiſſant des enfans; 10. *Wynant*, né en 1546, & mort la même année; 11. CHARLES qui ſuit.

XI. CHARLES né en 1551, le 24 Août, épouſa le neuviéme Juin 1575, *Agnès* de Stephraid, de laquelle il eut, 1. *Catherine* née le 13 Mai 1576, mariée en 1605, avec *Jean* de Reneſſe dont elle eut des enfans; 2. *Henriette*, née en 1577, morte la même année; 3. *Zéger*, né le 23 Mai 1578, mort jeune; 4. *Marguerite* née le premier jour de Mai 1579; 5. *Henri*, né le ſeptiéme Août 1580, mort le premier Dec. de la même année; 6. *Henriette*, née le deuxiéme Novembre 1581, & morte encore la même année; 7. *Anne*, née le 15 Avril 1583, morte à Utrecht en 1609; 8. *Henriette*, née en 1584, mariée en 1613, avec *Lubbert* Torcq, Baron.

XI. JOSEPH, le plus jeune fils de Jean d'Arnhem & d'Alide de Bemmel, né l'an 1510, ſe maria en 1542, avec *Jacoba* ou *Jaqueline* de Spurede qui mourut en 1556. Pour lui il ne mourut que 30 ans après, en 1586, ayant 78 ans paſſez. Ils eurent trois fils & une fille, ſavoir, 1. JEAN, qui ſuit; 2. PAUL, qui ſuit; 3. *Gérard* né en 1556, mort en 1597, ſans avoir été marié; 4. *Jacoba* ou *Jaqueline* née en 1546, morte en 1615.

XII. JEAN, né en 1543, épouſa en 1589 *Jeanne* d'Itterſum ayant 26 ans plus que ſa femme. Il fut Conſeiller du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, &c. & mourut le 14 Mars 1607. Sa femme ne décéda qu'en 1626, le 17 Nov. Ils eurent pour enfans, *Jacoba* ou *Jaqueline*, née le 27 Mai 1591, mariée au mois de Mai 1615, avec *Lubbert* Torcq Baron, dont il eſt venu des enfans; 2. *Robert* né en 1593, le premier de Mars, mort le 19 Octobre ſuivant; 3. *Joſeph* né le 20 Sept. 1594, mort le ſixiéme Octobre 1618; 4 ROBERT qui ſuit; 5. GERARD qui ſuit; 6. une fille née le cinquiéme Août 1596, morte bientôt après, ſans être batiſée; 7. *Erneſt*, né le ſixiéme Oct. 1602, mort le 14 Sept. 1606; 8. *Paul*, né en 1605, mort le 28 Août 1629; 9. *Jeanne*, née le 25 Juin 1607, morte peu après ſon pére.

XIII. ROBERT, né le 20 Juillet 1596, épouſa *Ermengarde-Elizabeth* de Dorth, héritiére de la Baronnie de Rozendaal, près d'Arnhem, qu'elle apporta par ce mariage dans ſa famille. Il fut Landdroſt ou Grand Sénéchal du Vélau, & eut de ſa femme deux filles, ſavoir, 1. *Jeanne-Marguerite*, Héritiére de Rozendaal, née le 12 Dec. 1636, mariée le dixiéme Dec. 1667 à ſon Couſin germain *Jean*, Baron d'Arnhem, & morte au mois de Janvier 1721, âgée de 86 ans; 2. *Elizabeth*, mariée à *Frédéric-Guillaume*, Baron de Heiden, qui mourut en 1690, d'une playe qu'il reçut à la bataille de Fleurus, ſans laiſſer d'enfans.

XIV. GERARD, quatriéme fils de Jean d'Arnhem & de Jeanne d'Itterſum, né le cinquiéme Janvier 1598, épouſa en 1634, *Théodore* de Waſſenaar de Duivenvoorde, fille ainée de *Jean* de Waſſenaar Seigneur de Duivenvoorde, & veuve de *Gérard* Randerode vander Aa. Ils n'eurent qu'un fils qui fut *Jean* d'Arnhem

Seigneur

Seigneur de Rozendaal, dont *on parlera dans un Article ſéparé.*

XV PAUL, ſecond fils de Joſeph d'Arnhem & de Jacoba ou Jaqueline de Spueide, né le 18 Avril 1553, épouſa en 1587, *Elizabeth* d'Appelthern, après la mort de laquelle il ſe maria avec *Henriette* de Gôiſtein. De ſa première femme il eut 1. *Jeanne*, morte peu de tems après ſa naiſſance. De la ſeconde il eut, 2. *Joſeph*, né le 26 Juin 1593, & mort ſans héritiers; 3. *Elizabeth*, née en 1595, morte ſans laiſſer d'enfans; 4. *Henri*, qui mourut ſans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARNHEM (Jean Baron d') Seigneur de Rozendaal, fils unique de Gérard Baron d'Arnhem, & de Théodore de Waſſenaar de Duivenvoorde, naquit, comme nous l'avons dit plus haut, à la Haye le premier Mai V. St. ou le onziéme N. St. de l'année 1636, dans le tems que ſon pére y étoit en qualité de Député aux Etats-Généraux de la part de la Province de Gueldre. Il y fut élevé pendant l'eſpace de dix années, après quoi il retourna en Gueldre avec ſes parens. Après avoir fait ſes études, & appris toutes les choſes qui convenoient à un jeune homme de ſon rang & de ſa naiſſance, il fut, ayant à peine 22 ans, reçu dans le Collége de la Nobleſſe du Vélau. Neuf ans après, c'eſt à dire, l'an 1667, le 10 Dec. V. St. il épouſa, comme nous l'avons dit plus haut, ſa couſine germaine Jeanne-Marguerite d'Arnhem, héritiére de la Baronie de Rozendaal, dans le voiſinage d'Arnhem. Le onziéme Mai 1674, il fut fait, à l'âge de 38 ans, Député ordinaire du Quartier du Vélau. Le onziéme Fevrier de l'année ſuivante, il devint Juge d'Arnhem, & de cette partie du Vélau qui dans le langage du païs s'appelle *Veluwezoom*. Le neuviéme Fevrier 1684, Guillaume III, Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre, lui donna la charge de Conſeiller extraordinaire à la Cour Provinciale. Ce Prince, & la Princeſſe ſon épouſe, l'invitérent auſſi bien que ſa femme à venir les voir en Angleterre, & ils eurent en 1692 l'honneur de faire le trajet avec le Roi Guillaume, & pendant un ſéjour de ſix ſemaines ils y reçurent du Roi & de la Reine mille marques d'affection & furent comblez de preſens. La Régence & la Bourgeoiſie d'Arnhem, connoiſſant leur mérite & leurs vertus, ont toujours eu pour eux une profonde vénération. En 1701, le 15 Août, le Roi Guillaume fit M. de Roſendaal *Landdroſt* ou Grand-Sénéchal du Velau. Dans les troubles qui ſurvinrent en Gueldre & principalement à Arnhem après la mort du Roi Guillaume, il ne voulut plus avoir aucune part dans la Regence, malgré les efforts qu'on fit pour l'y conſerver. Quoiqu'il fût dans un poſte qui ne lui laiſſoit pas beaucoup de tems de reſte, il ne laiſſoit pas d'en trouver pour en donner à la Géométrie, & à l'Architecture. Mais il donnoit ſa principale attention à l'étude de la Religion. Il a écrit en proſe & en vers des Ouvrages de piété qui ont été fort goûtez du public. Il mourut le 12 Dec. 1716, âgé de 80 ans & 7 mois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARNHEIM, famille ancienne & noble de l'Allemagne. *Voyez* ARNIM.

ARNHUSEN, *Arnhuſia*, petite ville d'Allemagne, dans la Pomeranie Ultérieure, & en Caſſubie, près de la riviére de Rega, & des limites de la Marche de Brandebourg. Elle eſt à deux milles d'Allemagne de Belgard, & à quatre milles de Colberg, & de la côte de la Mer Baltique, ſous l'Electeur de Brandebourg, à qui elle a été laiſſée par le Traité de Weſtphalie.

* ARNI ou ARNA, eſt un des plus gros & des plus beaux villages de l'Iſle d'Andros.

ARNICA. *Voyez* LARNECA.

* ARNIM ou ARNHEIM, ancienne famille noble, vint, à ce qu'on dit, s'établir en 926 dans la Marche de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chaſſez. Depuis ce tems-là, elle s'eſt répandue dans la Poméranie & dans la Haute Saxe. En 1544, JOACHIM étoit Seigneur de Zonnebourg. LEOPOLD qui mourut en 1582, avoit été Conſeiller de cinq Electeurs. Environ ce tems-là, BERNARD étoit Maréchal de la Cour de l'Electeur de Brandebourg. Dans la guerre de trente ans, JEAN-GEORGE d'Arnim aquit beaucoup de gloire. En 1668, un de ſes Deſcendans, appellé WOLF-CHRISTOPHLE, fut Membre du Conſeil de guerre & du Conſeil privé de l'Electeur de Saxe, Lieutenant-Général de l'Infanterie, Chambellan, Gouverneur des Fortereſſes de Pleiſſenbourg & de Wittemberg, &c. En 1691 JEAN-CHRISTIAN d'Arnim, fut Juge de Wittemberg; & en 1710, GEORGE-ABRAHAM d'Arnim étoit Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Pruſſe, & Commandant de Berlin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angel. Marck. *Chron. p.* 39. Micrælii *Pommerland.* Mulleri *Annal. Sax.* Knaut, *Prodr. Miſn.* Bucelin, *Stemmat. Germ. partie* 4. *p.* 20.

* ARNIM ou ARNHEIM (Jean George d') iſſu de la famille dont on vient de parler, naquit en 1581. Après avoir appris tout ce qui convenoit à une perſonne de ſon rang, il entra d'abord au ſervice de la Pologne, & enſuite de la Suéde. En 1626, il ſe mit au ſervice de l'Empereur Ferdinand II, dont il fut ſi bien gagner les bonnes graces, auſſi bien que du fameux Général Walſtein, qu'il fut fait Feld-Maréchal, & qu'on lui donna la direction du Siége de Stralzund. Le ſecours des Suédois ayant fait échouer cette entrepriſe, il fut envoyé avec quelques troupes de l'Empereur au ſecours de Sigismond III, Roi de Pologne, contre la Suéde: mais comme les Polonois témoignoient quelque défiance à ſon égard, il fut rappellé. Mécontent de ce procédé, il quitta le ſervice de l'Empereur, & entra dans celui de Jean George Electeur de Saxe, en qualité de Général de ſes Armées, & fut envoyé en Ambaſſade vers Guſtave-Adolphe. Il ſe trouva à la bataille qui ſe donna près de Leipſig entre les Impériaux & les Suédois, commanda les troupes Saxonnes, & contribua à la priſe de cette place. De là il marcha, vers la Luſace & la Bohéme. Il prit les villes de Prague, d'Eger, d'Elnbogen & quelques autres; mais le Général Walſtein l'obligea d'abandonner toutes ſes conquêtes auſſi vîte qu'il les avoit faites. Depuis ce tems-là il ſe rendit ſuſpect aux Suédois, & ils ne voulurent pas l'employer dans la fameuſe bataille de Lutzen. Malgré tout cela, il fut ſe maintenir dans la faveur de l'Electeur de Saxe, qui en 1633, l'envoya en Siléſie où il prit Strelen & Grotkau. Walſtein qui amuſoit les Puiſſances Proteſtantes par des propoſitions de paix, après avoir fait ſemblant d'en vouloir à la Miſnie, ſe jetta ſur le Haut Palatinat. Arnim s'y rendit avec ſon Armée, & fit une telle diligence que l'Electeur de Saxe en fut ſurpris. En 1634, Walſtein fit de nouvelles propoſitions de paix pour déſunir les Puiſſances alliées, & on y employa Arnim; mais la défiance qu'on avoit de ſa perſonne & la mort de Walſtein firent évanouir tous ces projets. Cela ayant manqué, Arnim ſe remit en campagne, prit Bautzen, Glogaw & Zittau, battit les Impériaux près de Lignitz, fit une irruption dans la Bohéme avec le Général Bannier, & ayant manqué leur coup ſur Prague, ils prirent Limbourg & Konigingreitz. En 1635, l'Electeur de Saxe envoya Arnim à Berlin. Enſuite l'Electeur ayant fait une paix particuliére avec l'Empereur, Arnim fut obligé de faire retourner ſes troupes en Saxe. Après cela, ayant eu quelque mécontentement, il quitta l'Electeur de Saxe, & alla à ſon inſu trouver l'Electeur de Brandebourg, à qui il découvrit quelques particularitez de la paix de Prague. Quelque tems après, il ſe retira dans ſa Seigneurie de Bryzenbourg. Alors Bielke Ambaſſadeur de Suéde, & le Général Wrangel, ſur un ordre exprès du Roi de Suéde, travaillérent ſi bien auprès de l'Electeur de Brandebourg, qu'il livra Arnim aux Suédois, qui de Stettin l'envoyérent en Suéde. L'année d'après, à l'occaſion d'un grand feſtin qui ſe donna à la Cour, il trouva les moyens de s'échapper & revint en Allemagne, où il ſe tint caché pendant quelque tems. Enfin il ſe reunit au ſervice de l'Empereur & de l'Electeur de Saxe, en qualité de Lieutenant-Général. Comme il étoit occupé à mettre ſur pié une nouvelle Armée, il fut ſurpris d'une maladie dont il mourut le 18 Avril 1641, dans la 60 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſt. de Suede.*

ARNISÆUS (Henningus) natif d'Halberſtadt, & Profeſſeur en Médecine dans l'Académie de Helmſtad, a été un Philoſophe & un Médecin fort eſtimé vers le commencement du XVII ſiécle. On fait beaucoup de cas de ſes Ouvrages de Politique. Il eſt du ſentiment de ceux qui croyent que l'autorité des Princes ne doit jamais être violée par le peuple. Voyez ſon Livre *de Auctoritate Principum in populum ſemper inviolabili*, imprimé à Francfort l'an 1612; ſes trois Livres *de Jure Majeſtatis*, imprimez au même lieu l'an 1610: & ſes *Relectiones Politicæ*, imprimées auſſi à Francfort l'an 1615. Il n'acheva point ce dernier Ouvrage. Il fut appellé en Danemarck, & y eut le degré de Conſeiller & de Médecin du Roi. On a débité fauſſement qu'il fut Profeſſeur à Iéne, & qu'il laiſſa ſa Bibliothéque à l'Académie de ce lieu-là. On auroit pu dire, ſans ſe tromper, qu'il fit des leçons dans l'Académie de Francfort ſur l'Oder, avant que d'en faire dans celle de Helmſtad. Il avoit voyagé en France & en Angleterre, & mourut au mois de Novembre 1635. Outre les Ouvrages dont j'ai parlé, on a encore de lui, *de Subjectione & Exemptione Clericorum; de Poteſtate temporali Pontificis in Principes; de Tranſlatione Imperii Romani; de Republica; de Jure Connubiorum; Doctrina Politica ex genuinam methodum, qua eſt Ariſtotelis, reducta, & ex probatiſſimis quibuſque Philoſophis, Oratoribus, Juriſconſultis, Hiſtoricis, &c. breviter comportata & explicata*. Il écrivit auſſi ſur la Médecine: Ses *Obſervationes aliquot Anatomica*, furent imprmées à Francfort l'an 1610. *in* 4°. Sa diſpute, *de Lue venerea cognoſcenda & curanda*, le fut à Oppenheim en la même année, *in* 4°. Il publia auſſi *Diſquiſitiones de partus humani legitimis terminis*; des Livres *de Præſervatione à Peſte*; *de Hydropum eſſentia & curatione*; *de Apoplexia & Epilepſia cognoſcendis & curandis*. Quant à ſes Ecrits de Philoſophie, il fit des Notes ſur la Logique de Crellius; *Epitome Metaphyſices ad mentem Ariſtotelis*; *De conſtitutione & partibus Metaphyſicæ*; *Vindicia pro Ariſtotele de ſubjecto Metaphyſica & natura Entis*; *Diſputationes octo Metaphyſicæ*; *Epitome doctrinæ Phyſicæ*. * Witte, *in Diario Biograph.* Bayle, *Dictionnaire Critiq.*

ARNO (Civitella d') *Voyez* CIVITELLA d'ARNO.

ARNOBE, dit *l'Ancien*, (Arnobius) vivoit dans le troiſieme ſiécle, vers l'an 297, & enſeigna la Rhétorique à Sicca, ville de Numidie en Afrique. Il étoit lui-même Africain, & a été le Maître de Lactance. Il embraſſa la Foi Catholique du tems de l'Empereur Dioclétien; & pour donner des marques de ſa véritable converſion, il écrivit ſept Livres contre les Gentils, avant même qu'il fût batiſé. Ce zéle d'un homme qui n'étoit pas encore bien inſtruit, mérite qu'on lui pardonne quelques legéres erreurs qu'il y a dans ſes Ecrits. Trithême lui attribue un Commentaire ſur les Pſeaumes: ce qui ne peut être, parce qu'il eſt parlé au Pſeaume 108, de l'héréſie de Photin, qui vivoit longtems après lui, & d'une diſpute de la Prédeſtination, qui ne fut agitée que ſur la fin de la vie de ſaint Auguſtin. Arnobe écrit en Profeſſeur de Rhétorique. Le tour de ſes penſées eſt d'un Orateur; mais ſon ſtyle eſt Africain; ſes termes ſont durs, mal arrangez, quelquefois même peu Latins. Il paroit par ſon Ouvrage, qu'il n'étoit pas encore tout à fait inſtruit des myſtéres de notre Religion. Il attaque avec plus d'adreſſe la Religion des Payens, qu'il ne défend celle des Chrétiens; il découvre plus heureuſement la folie du Paganiſme, qu'il ne prouve ſolidement la vérité du Chriſtianiſme. Nous avons diverſes Editions de l'Ouvrage d'Arnobe contre les Gentils, & entre autres, celle de Rome, publiée l'an 1542; celle de Bâle l'an 1546 & 1560; celle de Paris l'an 1570; celle d'Anvers l'an 1582; celle de Hambourg l'an 1610, avec des Notes de Gebhard Elmenhorſtius; & celle de Leiden l'an 1652 & 1657, avec les Notes du même Elmenhorſtius, & d'autres de Théodore Canterus, de Godeſcalque Stéwéchius, de Didier Hérault, &c. Enfin M. Le Prieur a donné

une nouvelle Edition des Livres contre les Gentils à la fin des Oeuvres de S. Cyprien, l'an 1666. Arnobe avoit composé un autre Ouvrage, *De Rhetorica inſtitutione*, que nous avons perdu. * S. Jérôme, *in Catal. Chron. & Epiſt.* Trithême. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Labbe, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ARNOBE, dit *le Jeune*, eſt l'Auteur du Commentaire des Pſeaumes, dont nous avons parlé ſur Arnobe *l'Ancien*, & que Béde attribue à un de ce nom. Ce Commentaire eſt adreſſé à Laurence, ou plutôt à Léonce & à Ruſtique, qui ſont ſans doute Léonce d'Arles, & Ruſtique Evêque de Fréjus: ce qui fait voir que cet Auteur étoit François, & qu'il vivoit dans le cinquiéme ſiécle, vers l'an 460. Il prend parti contre les Diſciples de ſaint Auguſtin, dont il rejette quelques opinions, & ſe range du côté des Prêtres de Marſeille. Il paroit par ce qu'il dit ſur le Pſeaume 105, qu'il étoit dans le Sacerdoce. On lui attribue une Conférence avec Sérapion, où il traite des ſujets énoncez dans ce titre, *De tribus Dei & una, de duabus in Chriſto ſubſtantiis, & de libero Arbitrio & Gratia concordia*; mais l'Auteur de cette Conférence, quoique dans les mêmes ſentimens qu'Arnobe ſur la Grace, fonde ſon opinion ſur l'autorité de ſaint Auguſtin, & va juſqu'à dire qu'il la reſpecte comme les Ecrits des Apôtres. Arnobe étoit très éloigné de parler ainſi, & par conſéquent ce Traité n'eſt point de lui: mais il pourroit bien être de Vigile de Tapſe, dont on reconnoit non ſeulement le ſtyle, mais tous les ſentimens dans cette piéce, qu'on peut conſulter dans la Bibliothéque des Péres, où on l'a imprimée, avec les Notes de Feuardent, Cordelier, qui l'avoit publiée auparavant avec les Oeuvres de ſaint Irénée. Aubertin & d'autres ont ſoutenu qu'il étoit Pélagien, mais ils ſe ſont trompez: il n'étoit que Sémi-Pélagien. * Sixte de Sienne, *l. 4. Bibliotb.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du V. ſiécle.*

ARNODES, nom que l'on donnoit à ceux qui, parmi les Grecs, dans les feſtins, ou d'autres aſſemblées, récitoient des vers d'Homére, tenant une branche de laurier à la main. On les appelloit ainſi, parce qu'ils avoient pour recompenſe un agneau, que l'on nomme en Grec Ἀρνὸς, *Arnos*. Ils étoient auſſi appellez *Rhapſodes*, parce qu'ils récitoient des rhapſodies, c'eſt à dire, des piéces du Poëme d'Homére. * Fr. Roſſ. *Archæol. Att.*

ARNOLD de MELCHTAL, d'Underwald en Suiſſe, fils de *Henri* (qui avoit été maltraité par Laudeberg, Gouverneur des Suiſſes pour l'Empereur, à qui il avoit fait même crever les yeux) fut ſi outré de cette injure faite à ſon pére, & de la tyrannie que ce Gouverneur exerçoit contre ſon païs, que ſe joignant à deux de ſes compatriotes, Werner Stauffacher, du bourg de Swits, & à Walter Furſtius, du Canton d'Uri, tous deux fort braves, il réſolut dans une ligue faite avec eux, de ſe tirer de l'eſclavage, & de mettre leur païs en liberté, l'an 1307. Alors Guillaume Telle, d'intelligence avec eux, tua d'une fléche Griſler, Gouverneur du païs, dont il avoit reçu de cruels traitemens. Ainſi par la valeur de ces quatre hommes, furent jettez les fondemens de la liberté & de la République des Suiſſes. A l'occaſion de ce changement arrivé en Suiſſe, on a fait ce diſtique,

Injuſto tandem patientia victa furore,
Ad libertatem pectora preſſa vocat.

* Simler, *de Rep. Helv. & Helvet. Reſp.* imprimé à Leyde l'an 1627.

ARNOLD, Prévôt de l'Egliſe de Hildesheim, *Voyez* ARNOUL.

ARNOLD (Geofroy) Miniſtre de Perleberg, s'eſt rendu fort célébre par ſon Hiſtoire de l'Egliſe & des Héréſies, qui a fait tant de bruit en Allemagne. Il fut Profeſſeur en Hiſtoire à Gieſſen; mais comme il avoit la conſcience fort délicate, & qu'il ne pouvoit point s'accommoder aux formalitez reçues dans les Univerſitez d'Allemagne, il réſigna ſa charge, & s'en alla à Alſtedt, où il ſe fit Chapelain de la Ducheſſe Douairiere d'Eiſenach. Il fut appellé après cela dans le païs de Brandebourg, où il fut Inſpecteur des Egliſes de Werben & de Perleberg, & mourut en 1714. Il étoit Théologien ſolide, pacifique & ſans préjugez. Quoique ſon érudition fût vaſte, ſa piété la ſurpaſſa pourtant de beaucoup. C'étoit un véritable Myſtique, qui pratiquoit ce qu'il enſeignoit aux autres. Après la mort de M. Spéner, on le regarda comme le Patriarche des Piétiſtes. Mais parce qu'on donne communément ce nom à ceux qui tâchent de réformer les abus qui ſe ſont gliſſez dans l'Egliſe, & qui condamnent la Morale relâchée, cela ne doit pas former un préjugé contre lui. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Arnold, lui attira quantité de perſécutions; de ſorte que les Théologiens ſe déchaînérent contre lui & le déchirérent, comme le défenſeur de tous les Hérétiques. Il a écrit quantité de Livres; mais la plupart en Allemand. Son Hiſtoire de la Théologie Myſtique eſt preſque le ſeul Ouvrage qu'il ait compoſé en Latin. * *Journal Litter. Mai & Juin*, 1714.

ARNOLD, (Chriſtophle) naquit à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, en 1627. Son pére étoit Gaſpard Arnold, Diacre dans l'Egliſe de ſaint Sébalde à Nuremberg. Il étudia à Altorff, aſſidu auditeur des leçons du célébre Hackſpan & de Rupert. Enſuite il fit un voyage en Angleterre, en Hollande, & par toute l'Allemagne; dans lequel il lia connoiſſance avec tout ce qu'il y avoit alors de grands hommes dans la République des Lettres. De retour dans ſa patrie, il fut appellé au Diaconat de l'Egliſe de ſainte Marie, & à remplir la chaire de Profeſſeur de l'Auditoire Ægidien. Dans cette qualité, il a enſeigné juſques à ſa mort, l'Hiſtoire, la Rhétorique, la Poëſie & la Langue Gréque. Il mourut le 30 Juin 1685, âgé de 58 ans. Il a publié pluſieurs Livres; voici les titres des principaux: *Valerii Catonis Dira cum Commen. Teſtimonium Flavianum, ſeu Epiſtola* 30 *de Joſephi teſtimonio de Chriſto; Ruperti Hiſtoria Univerſalis; Florus; Pompeius de Origine Juris; Phil. Caroli Animadverſiones in Agellium, in Curtium, cum diſſ. de Curtii ætate, ſcriptis, Commentariis, ſtilo & Deg. Hebear Reflectiones Hiſtoricæ; Opera M. Velſeri cum Vita ejuſdem, &c.* Omeiſ. *Diſſ. de Claris Norimbergenſ.*

ARNOLD (Henri) Chartreux de Bâle. *Cherchez* ARNOUL.

ARNOLD. Ce que vous ne trouvez pas ſur *Arnold*, doit ſe chercher ſous ARNAULD ou ſous ARNOUL.

ARNOLDISTES, Diſciples & Sectateurs d'Arnauld de Breſſe.

* ARNOLDSTEIN, Abbaye de Bénédictins, avec un beau Château, bâti ſur le roc, dans le Duché de Carinthie, pas loin de Villach. Elle eſt dans la dépendance de l'Evêché de Bamberg, & fut fondée en 1116, par S. Othon Evêque de Bamberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARNOLDUS (Nicolas) Profeſſeur en Théologie à Franeker, naquit à Leſna, ville de Pologne, le 17 Décembre 1618. Sa mére ſe trouvant veuve lorſqu'il n'avoit que trois ans, prit grand ſoin de le bien élever, & le conſacra aux Lettres. Il fit ſes Humanitez dans le Collége de Leſna; & entre autres Régens il eut Coménius, qui dictoit alors ſon *Janua Linguarum*. Il fut créé Acolythe au Synode d'Oſtrorog à l'âge de 15 ans, & en cette qualité il accompagna Orminius, Surintendant des Egliſes de la Grande Pologne, pendant deux années, dans ſes viſites. Il fut enſuite envoyé à Dantzick l'an 1635, & s'y appliqua à l'étude de l'Eloquence & de la Philoſophie. Il éprouva quelquefois la mauvaiſe humeur de Jean Botſac, qui étoit fâché qu'un jeune homme de tant d'eſpérance fût Calviniſte. Il retourna en Pologne l'an 1638, & cultiva la Théologie ſermonaire ſous la direction d'Orminius; & un an après il fut envoyé en Podolie, pour y être Recteur de l'Ecole de Jablonow. Ayant exercé cette charge pendant trois mois, il fit les fonctions de Miniſtre deux ans de ſuite chez un grand Seigneur. Il prit la réſolution d'aller dans diverſes Académies, & commença ſes voyages l'an 1641. Il vint d'abord à Franeker, & y fit de grands progrès ſous Maccovius, ſon compatriote, & ſous Cocceius. Il fut aux Académies de Groningue, de Leyde & d'Utrecht, l'an 1643, & retourna bientôt à Franeker. Il s'appliqua à l'étude du François & de l'Anglois. Il fit un voyage en Angleterre l'année ſuivante; & ne pouvant aller à Oxford, à cauſe que tous les chemins étoient occupez par les troupes du Roi, ou par celles du Parlement, il fut à pié à Cambridge: mais il n'y put entendre aucune leçon de Théologie, tous les Profeſſeurs étant détenus dans le Collége de la Trinité. Etant de retour à Franeker, il s'attacha à prêcher, même en Flamand, & fit tellement goûter ſes Sermons, qu'afin de le retenir en Friſe, on le diſſuada d'aller revoir la Pologne. Il fut jugé très capable du miniſtére par la Claſſe de Franeker, qui l'examina; & les louanges qui lui furent données, déterminérent une Demoiſelle du païs à l'épouſer. Il ſe maria avec elle l'an 1645, & peu après il fut appellé par l'Egliſe de Beetgum. Il la ſervit fidélement & conſtamment juſqu'en l'année 1651, ſans prêter l'oreille aux vocations qui lui furent adreſſées par d'autres Egliſes. Mais cette année-là, il ſe rendit aux inſtances des Etats de Friſe, qui le choiſirent pour ſuccéder à Cocceius, appellé à l'Univerſité de Leyde, dans la charge de Profeſſeur en Théologie à Franeker. Il s'acquitta de cet emploi juſqu'à ſa mort, qui arriva le 15 d'Octobre 1680, après une longue maladie. Il fit quelques voyages. Il alla voir ſes parens à Leſna l'an 1652. Il fit un autre voyage l'an 1656, à la ſuite des quatre Ambaſſadeurs extraordinaires, que les Etats Généraux envoyérent au Roi de Suéde, & au Roi de Pologne. Ces Ambaſſadeurs le voulurent avoir pour leur Miniſtre, & furent très ſatisfaits des Sermons qu'il prononça en Flamand, ou en Allemand, ou en Polonois, ſelon les rencontres. Ce voyage dura deux ans. Arnoldus ſe fit beaucoup eſtimer pendant ce tems-là par Etienne Corycinski Chancelier de Pologne, par Jean Oxenſtiern Grand-Maréchal de Suéde, par Douglas Général des troupes, & par l'Electeur de Brandebourg, qui lui offrit la place de Prédicateur Aulique. En 1666, il fut député à Heidelberg, pour engager M. Spanheim le fils à accepter une Profeſſion en Théologie dans l'Univerſité de Franeker; mais il ne put rien obtenir. Outre ſa premiére femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, il épouſa en 1653, en ſecondes noces, la veuve d'un Avocat de Leeuwarden, nommée *Anne* Pybinga, fille d'un Bourguemeſtre de Franeker, qui lui donna neuf enfans, cinq fils & quatre filles, & lui ſurvécut. Il n'y avoit en vie que trois fils & une fille, lorſqu'il mourut. Il publia divers Ouvrages; il refuta le Catéchiſme des Sociniens; il fit l'*Anti-Bidellius*, l'*Anti-Echardus*, un livre contre *Breumgius*, une Apologie pour *Ameſius* contre *Erbermann*, défenſeur de Bellarmin; des Diſputes théologiques ſur des matiéres choiſies; un Commentaire ſur l'Epître aux Hébreux; *Lux in tenebris*; divers Ouvrages contre *Jean Amos Comenius*. * Voyez *ſon Oraiſon funébre* par M. Marck, & Bayle, *Dict. Critiq.*

ARNOLPHE. *Voyez* ARNULPHE.

ARNOLPHE, Empereur, fils de Carloman. *Voyez* ARNOUL.

ARNOLPHE *le Manvois*. *Voyez* ARNOUL.

ARNON, Archevêque de Saltzbourg, vivoit du tems de Charlemagne, dans le VIII ſiécle. Il a écrit quelques Ouvrages hiſtoriques, que Henri Canifius a fait imprimer, *en II. tome des Leçons anciennes.*

ARNON, *Arnon*, torrent rapide de la Judée, au-delà du Jourdain; il naît d'une Montagne qui porte ſon nom, & qui eſt une ſuite des Montagnes de Galaad, traverſe une partie de la Tribu de Gad, le Lac de Jéſer, toute la Tribu de Ruben, & ſe jette dans la Mer Morte, appellée autrement le *Lac Aſphaltite*. Il diviſe les Moabites d'avec les Amorrhéens. Comme le paſſa-

ge

le de ce fleuve eſt très difficile, à cauſe des rochers qui y ſont, ou croit que Dieu le rendit aiſé aux Iſraëlites, après ce qui eſt rapporté dans les *Nombres*, *ch.* 21. où ces paroles du Livre des guerres du Seigneur, que nous avons perdu, ſont citées, *Que Dieu ſeroit au fleuve Arnon, ce qu'il avoit fait en la Mer Rouge.* * *Joſeph.* *l.* 4. *c.* 4. *des Antiq. Judaïq.* Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 12. Le P. Calmet, *Diſſ. de la Bible.*

* ARNON, riviére de France dans le Berry, vers le midi, coule du ſud au nord, à l'orient du Cher, & dans une ligne à peu près parallele à cette riviére, dans laquelle elle ſe rend au deſſous de Vierzon. * Sanſon, *Carte géographique du Gouvernement général de l'Orléanois.*

ARNON, montagne de ce nom, dans la Tribu de Gad, au pié de laquelle eſt une très belle ville, du côté le plus oriental de cette Tribu. * *Sanſon dans ſes Cartes.* Il y a auſſi, ſuivant Joſephe, une colline de ce nom près de *Gaba de Benjamin*. C'eſt ſur cette colline, que Saül étoit aſſis lorſqu'il fit maſſacrer par Doëg 85 Sacrificateurs, entre leſquels étoit Abimélech le Souverain-Pontife. Joſephe repréſente Saül dans un Palais & ſur ſon thrône, au lieu que l'Ecriture dit qu'il étoit aſſis ſous des arbres. I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 22. *v.* 6. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *ch.* 14.

ARNOUD. *Voyez* ARNOUL.

ARNOUL, Empereur, fils de CARLOMAN, Roi de Bavière, qui l'avoit eu d'une Maîtreſſe, nommée *Litovinde*, fut élu Empereur d'Occident, à la place de Charles *le Gros*, ſon oncle paternel, par les Princes de l'Empire, dans l'Aſſemblée de Tribur, vers la ſaint Martin de l'an 887, ou 888 ſelon quelques autres, & dans le tems que Gui, Duc de Spolette, & quelques autres petits Princes, prirent le même titre en Italie. Il reprima les Eſclavons, auſquels il céda la Moravie par un Traité de paix, & qu'il défit entiérement, lorſqu'entiez de vanité, ils violérent le Traité de paix, & ſe mocquérent de leurs promeſſes. Enſuite il chaſſa les Normands qui pilloient la Lorraine, qu'il donna à ſon fils *naturel* Zuintiboldе ou Zenebald, & paſſa en Italie, pour défendre le Pape Formoſe contre les Tyrans. Bérenger, Duc de Frioul, joignit ſes armes à celles de l'Empereur, contre Lambert, fils & ſucceſſeur de Gui; & avec ce ſecours, Arnould prit Bergame, puis Rome, par un accident des plus ſinguliers. Un liévre paſſant près du camp des aſſiégeans, les Allemands le pourſuivirent à grands cris juſques aux murailles de la ville. Cela cauſa une telle frayeur aux aſſiégez, qu'ils s'enfuirent, & laiſſérent la ville en proye aux Allemands qui y firent un grand carnage. Il y fut couronné par Formoſe, l'an 896. Peu de jours après il alla aſſiéger Spolette, où la Ducheſſe, qui étoit une femme fort artificieuſe, le fit empoiſonner par un de ſes domeſtiques, qu'elle corrompit à force d'argent. Le premier effet de ce poiſon, fut de cauſer un aſſoupiſſement qui dura trois jours, après lequel Arnoul revint en Allemagne. Le venin ayant fait lentement ſon opération, Arnoul devint ſi malade, que ſon corps tomba dans une pourriture incurable, & qu'il mourut enfin de la maladie pédiculaire, le 24 de Novembre 899, après un régne d'environ 12 ans. Quelques Auteurs, trop attachez aux ſentimens des Italiens, ne le mettent pas au nombre des Empereurs. Arnoul épouſa à Ratisbonne au mois de Juin 898, *Otte*, qui fut accuſée d'impudicité, & il en eut LOUIS Roi de Germanie; & *de ſes maîtreſſes*, Zuintibolde, *Roi de Lorraine*, & Ratold, *dont les Annales de Fulde font mention ſur les années* 889 & 895. *Voyez* auſſi Luitprand, *l.* 1. Réginon; les Annales de Mets, &c.

ARNOUL, dit *le Mauvais*, Duc de Bavière. Son pére Léopold, du ſang de Charlemagne, obtint ce Duché par le moyen de l'Empereur Arnoul; mais ayant été tué dans une bataille contre les Huns en l'an 908, ſon fils qui avoit épouſé Agnès fille du Roi de Hongrie, lui ſuccéda & régna ſur la Bavière. Quelque tems après, l'Empereur Louis IV, ſurnommé *l'Enfant*, & le dernier héritier mâle de la race de Charlemagne en Allemagne, étant venu à mourir, Arnoul prit le titre de Roi des Romains: mais les Etats de l'Empire ne voulant pas le reconnoître, & ayant à l'inſtigation d'Othon de Saxe, élu Conrad de Franconie, il ſe réunit avec Henri de Saxe & Giſilbert de Lorraine qui étoient mécontens, pour faire deſcendre Conrad I du thrône. Arnoul fut vaincu dans une bataille par Conrad I, & il ſe vit contraint de ſe refugier auprès de ſon beau-pére en Hongrie, où il demeura juſques à l'an 918, qui fut celui de la mort de Conrad. Etant retourné en Bavière, il fit ce qu'il put pour ſe faire mettre la Couronne Impériale ſur la tête, mais ſes efforts furent inutiles, & elle fut conférée à Henri *l'Oiſeleur*. Alors ils ſe préparérent tous deux à la guerre, & remirent à la pointe de l'épée la déciſion de leur différent. Mais quelque tems après, ils s'accommodérent aux conditions ſuivantes: qu'Arnoul poſſéderoit indépendamment de l'Empire d'Allemagne, le Duché de Bavière tout entier, dans l'état où il étoit alors, & qu'il auroit ſur les Eccléſiaſtiques auſſi bien que ſur les Laïques une domination illimitée; mais qu'il laiſſeroit Henri jouir paiſiblement de la Couronne Impériale, ſans commettre à l'avenir contre lui aucunes hoſtilitez. Cependant Arnoul gouvernant les Eccléſiaſtiques & les Laïques ſur le même pié, & ſoulageant l'indigence des derniers par l'abondance des autres, fut à cauſe de cela ſurnommé *le Mauvais* par Brunon Abbé de Reichenaw. Les autres Hiſtoriens lui donnent la gloire d'avoir été un Prince doué d'eſprit & de vertu. A la ſollicitation de Rathier Evêque de Verone, il fit une campagne en Italie, pour mettre Hugues à la raiſon, & après avoir pris Vérone, il fut vaincu par Hugues, & tué en 937. Après ſa mort, ſes fils *Everard*, *Arnoul*, & *Herman*, furent privez du Duché de Bavière par l'Empereur Othon I, qui en gratifia Bertold ou Bertaud leur oncle & frére du défunt, pour diminuer un peu la grande puiſſance de cette Maiſon. Judith fille unique d'Arnoul, fut mariée à Henri frere de l'Empereur Othon, & ſon mari devint par-là Duc de Bavière. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Othon de Friſingue, *Chron. l.* 6. Hermannus Contractus, *ad ann.* 937. Baronius, *A. C.* 932.

ARNOUL, I de ce nom, Comte de Flandre, dit *le Grand* & *le Vieil*, fils de BAUDOUIN II, & d'*Eſtrude* d'Angleterre, ſuccéda à ſon pére vers l'an 917 ou 918. Il eut très grande part, ou du moins il fut préſent à l'aſſaſſinat commis en 943, en la perſonne de Guillaume *Longue Epée*, Duc de Normandie, qu'on avoit fait venir ſous prétexte d'un pourparler, près de Péquigny, ſur la riviére de Somme. Le ſujet de leur différent venoit de la priſe de Montreuil par les François. Arnoul mourut l'an 963, ou ſelon d'autres l'an 965, âgé de 92 ans. Il avoit épouſé *Alix* ou *Aléide*, fille d'*Herbert* II, Comte de Vermandois; & il en eut 1. BAUDOUIN III, à qui il ſurvécut; & 2. *Liegarde*, femme de *Wigman*, Châtelain de Gand. * Sigebert & Flodoard, *in Chron.* Meyer, &c.

ARNOUL II, dit *le Jeune*, Comte de Flandre, fils de BAUDOUIN III, & de *Mahaud* de Saxe, ſuccéda à ſon ayeul Arnoul I. Il ſoutint diverſes guerres, & mourut le 23 jour de Mars de l'an 986. Guillaume de Jumiéges ſemble le faire ſurvivre au Roi Hugues *Capet*. De *Roſaſle* ou *Roſelle*, ſon épouſe, fille de *Berenger* III, Roi d'Italie, il laiſſa un fils unique, BAUDOUIN IV, dit *le Barbu*, ou *la belle Barbe*. * Guillaume de Jumiéges, *Hiſt. l.* 4. *c.* 19. Le Mire. Meyer, &c.

ARNOUL III, dit *le Malheureux*, Comte de Flandre, fils de BAUDOUIN VI, ſurnommé *de Mons*, & de *Richilde* Comteſſe de Hainaut, mourut en 1070, laiſſant *Arnoul* & *Baudouin* Comtes de Hainaut, encore jeunes, ſous la tutelle de leur mére *Richilde*, qui étoit une Princeſſe très ſage. Robert, qu'on ſurnomma *le Friſon* ou *de Caſſel*, frére du même Baudouin VI, prétendant être légitime Tuteur de ſes neveux, courut aux armes. Richilde implora le ſecours de Philippe I, Roi de France, qui gagna la bataille donnée près de Caſſel le 20 Fevrier, Dimanche de la Septuagéſime, de l'an 1071. Arnoul y fut tué, & enterré dans l'Abbaye de Saint Martin. Ordéric Vitalis s'eſt trompé, en le croyant frére du même Robert *le Friſon*. * Sigebert, *in Chron.* Ordéric. Meyer, &c.

ARNOUL, fils de THIERRI I, Comte de Hollande, ſuccéda à ſon pére l'an 987 ou 988. Il épouſa *Luitgarde*, fille de *Théophane*, Empereur de Conſtantinople, ſelon quelques-uns; mais ſelon Scriverius, cela ne peut pas être. Cet Auteur ſoutient qu'elle étoit fille de Romain *le Jeune*, Empereur Grec de Conſtantinople. Il eut guerre continuelle contre les Friſons, qui refuſoient de le reconnoître pour leur Prince. Il eut ſouvent l'avantage, & fut enfin tué dans la bataille de Winckel, qui eſt un petit village de Friſe, l'an 993. * Scriverius, *Hiſt. des Comtes de Hollande.* Petit. Voſſius, &c.

ARNOUL (Saint-) bourg de France. *Voyez* SAINT-ARNOUL.

ARNOUL (ſaint) Evêque de Mets, de qui quelques-uns croyent que les Rois de la ſeconde Race ſont deſcendus, fut très conſidéré par ſa qualité & par ſes emplois. Théodebert II, Roi d'Auſtraſie, le fit ſon Domeſtique, charge alors très conſidérable, & lui donna le gouvernement de ſix maiſons Royales, qu'on croit avoir été dans les ſix Provinces du Royaume d'Auſtraſie. Enſuite Arnoul, après que ſa femme *Dode* ſe fut conſacrée au ſervice de Dieu dans un monaſtére de Tréves, fut élu Evêque de Mets après Papole, en 614. Clotaire II l'engagea à reſter auprès de Dagobert ſon fils aîné, à qui il avoit donné le Royaume d'Auſtraſie. Mais l'amour de la ſolitude lui fit quitter la Cour, & même ſon Evêché, pour ſe cacher dans les déſerts de Voſge, avec ſaint Romaric. Ce fut un peu avant la mort de Clotaire, vers l'an 626. L'année de ſa mort n'eſt pas bien certaine; Sigebert l'a placée à l'an 640. Dans les Martyrologes le jour n'en eſt pas plus certain; elle eſt marquée le 16 Août dans les Martyrologes de Wandalbert & d'Uſuard; & dans d'autres au 18 de Juillet. Goëric, qui lui avoit ſuccédé ſur le Siége de l'Egliſe de Mets, le fit enterrer avec grande cérémonie dans l'Egliſe des Apôtres, qui a porté depuis le nom de ce ſaint Prélat. Elle eſt hors des murs de ſa ville Epiſcopale. Son corps a été depuis transféré, en 1552, dans l'Egliſe des Fréres Prêcheurs, qui eſt dans l'enceinte de la ville, où eſt préſentement une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne, qui porte le nom de ſaint Arnoul. Un de ſes amis écrivit ſa Vie, rapportée par Surius au 16 Août, & donnée depuis plus correcte par le P. Mabillon, dans *le ſecond Siecle Benédictin*. Nous en avons une excellente Traduction par M. Arnauld d'Andilli. Saint Arnoul avoit eu de *Dode* ſa femme, 1. *Clouulphe*, qui fut Domeſtique de Sigebert II, puis Evêque de Mets; & 2. ANCHISE, pére de PEPIN *de Heriſtel*, qui fut pére de CHARLES Martel. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* & *Généalogie de la Maiſon de France.* Valois, *Annal. Franc.*

ARNOUL, fils de *Drogon* ou *Dreux*, & d'*Auſtrude*, ſe rendit ſuſpect à Charles Martel ſon oncle, qui craignoit qu'on ne ſe ſervît de ſon nom pour exciter quelque revolte. Il le fit arrêter en 723, avec ſon frére Hugues. Arnoul mourut en priſon. *Voyez* ANSTRUDE & DROGON.

ARNOUL, Archevêque de Rheims, étoit fils *naturel* de LOTHAIRE, dernier Roi de la race des Carlovingiens, qui l'avoit eu d'une ſœur de *Robert*, Maire du Palais de Charles ſon frére, Duc de Lorraine. Il fut mis ſur le Siége de l'Egliſe de Rheims en 989, & prit le parti de Charles contre Hugues *Capet*, lequel pour s'en venger, écrivit au Pape Leon VI. Ce fut mutilement, parce que l'eſprit de ce Pontife avoit été prévenu par Herbert, Comte de Vermandois, & pére d'Agnès, femme de Charles. Un Concile tenu à Rheims dépoſa Arnoul, qui fut pris à Laon, & conduit priſonnier à Orléans, & Gerbert fut mis en ſa place. En 995, le Pape envoya en France un Légat, qui rétablit Arnoul, ſans que le Roi s'y oppoſât. Abon, Abbé de Fleury ſur Loire, apporta le *Pallium* l'an 997 à ce Prélat, qui

mourut non pas en 1009, mais en 1002. On l'enterra dans le chœur de l'Egliſe de Rheims, où l'on voit ſon épitaphe. * Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 1. *c.* 46. Alberic, *in Chron.* Baronius, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

ARNOUL, Comte de Vogbourg & Marquis de Cham, vivoit dans le XI ſiécle. Il ſe fit Religieux dans le monaſtére de S. Emmeran de Ratisbonne. Méginfroy, Prevôt de Magdebourg, lui adreſſa la Vie de ſaint Emmeran; & Arnoul y ajoûta deux Livres des miracles de ce Saint, ſous ce titre, *De miraculis Beati Emmerammi, deque memoria cultorum ejus.* Canifius a publié cet Ouvrage. Le Cardinal Baronius a parlé de cet Arnoul, comme d'un des plus fidéles Ecrivains de ſon tems. * Canifius *Antiq. Lect. tome* 2. Baronius, *A. C.* 1001. Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccleſ. c.* 317.

☞ Sigebert parle d'un certain ARNOUL, qui vivoit apparemment dans le XI ſiécle; car il le place entre l'Abbé Bernon mort en 1045, & Marbodus, fait Evêque de Rennes en 1096. Cet Arnoul étoit Moine; il avoit tiré des Proverbes de Salomon, un nombre de Sentences qu'il avoit miſes en vers. Peut-être eſt il le même que l'un des deux Auteurs dont on vient de parler. *Arnulfus Monachus*, dit Sigebert, *excipiens de Proverbiis Salomonis convenientiores ſententias, & litteram & allegoriam metrico lepore ſcripſit & digeſſit, c.* 157.

ARNOUL *le Saxon*, Moine de l'Abbaye d'Altaen en Baviére, a vécu dans le XI ſiécle, vers l'an 1040. Il écrivit la Vie de ſaint Godard, Evêque d'Hildesheim, mort en 1037. Surius avoit mis cette Vie dans ſon Recueil; mais le Pére Brower l'a publiée plus correcte, après l'avoir tirée d'un Manuſcrit de l'Egliſe d'Hildesheim. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 43.

ARNOUL (ſaint) dit *de Pamele*, Evêque de Soiſſons, fils de *Fulbert* Seigneur de Pamele, dans les Païs-Bas, naquit à Tidinghem, qui eſt un village ſur les confins du Brabant, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de S. Médard, où il fut Abbé, & vers l'an 1080, il fut mis ſur le Siége Epiſcopal de Soiſſons. Il gouverna ſaintement ſon Egliſe; mais ſoupirant pour la ſolitude, il ſe retira quelque tems après à Aldembourg, dans le Diocéſe de Bruges, où il mourut le 16 Août de l'an 1087. Liſiard & de Creſpi, Evêques de Soiſſons, ont écrit ſa Vie. * Trithême, *de Vir. Illuſtr. Ben. l* 5. *c.* 326. Le Mire, *in Faſt. & Annal. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Gazel. Surius, &c.

ARNOUL, Patriarche de Jéruſalem, avoit ſuivi le Duc de Normandie, au voyage de la Terre-ſainte. Après la priſe de Jéruſalem en 1099, il prétendit s'en faire élire Patriarche, & forma une très puiſſante brigue. Mais le Légat du Saint Siége éluda cette entrepriſe. On lui donna l'Archidiaconé de cette Egliſe, & depuis en 1112, il ſe fit enfin élire Patriarche. Guillaume de *Tyr* parle très deſavantageuſement de lui. Il mourut en 1118. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 11. *c.* 5. 18. 19. Baronius, *in Annal. &c.*

ARNOUL, Evêque de Liſieux, dans le XII ſiécle, fut Archidiacre de l'Egliſe de Séez, Evêque de Liſieux, où il ſuccéda en 1141 à Jean, qui étoit ſon oncle. En 1147, il fit le voyage d'Outremer avec Louis *le Jeune*, Roi de France, & il en revint en 1149. Il ſe trouva en 1154, au couronnement de Henri II, Roi d'Angleterre, qu'il retint toujours dans des ſentimens orthodoxes, comme nous le voyons dans les Epîtres du Pape Alexandre III. Ce Pape aima tendrement ce Prélat, & Henri l'honora auſſi de ſa bienveillance. Il favoriſa ſaint Thomas de Cantorbéri, & fit un voyage en Angleterre, pour le reconcilier avec le Roi; mais n'ayant pas réuſſi, & prévoyant que ſon zéle lui ſeroit des affaires avec ce même Prince, il réſolut de ſe retirer dans un monaſtére. Ce ne fut pourtant que pluſieurs années après, en 1181, qu'il ſe fit Chanoine Régulier dans l'Abbaye de ſaint Victor lés-Paris, où il mourut le 31 Août de l'an 1184. On voit ſon épitaphe à ſaint-Victor, dans le chœur devant la Chapelle de S. Denys. Arnoul a écrit divers Ouvrages, & entre autres, un volume d'Epîtres; deux Diſcours, l'un fait au Concile tenu à Tours l'an 1163, & l'autre prononcé dans un Synode tenu pour l'ordination d'un Evêque; & quelques Poëſies, qu'Odon Turnébe fils d'Adrien, fit imprimer à Paris en 1585, ſous ce titre, *Epiſtolæ, Conciones, & Epigrammata*, & qu'on a mis dans la Bibliothéque des Péres. Depuis, le Pére Dom Luc d'Acheri a publié dans le ſecond tome de ſon *Spicilége*, un Traité du même Arnoul, intitulé, *De Schiſmate orto poſt Honorii II. diſceſſum, contra Girardum Epiſcopum Engolismenſem*, Légat de Pierre de Léon, Antipape, contre Innocent II; & dans le 13 tome un Sermon ſur l'Annonciation, & cinq Lettres du même Auteur. Les Lettres d'Arnoul ſont écrites avec beaucoup d'élégance & d'eſprit, & contiennent quantité de particularitez remarquables, ſoit pour l'Hiſtoire, ſoit pour la Diſcipline de ſon tems. Ses Poëſies ſont de peu de conſéquence pour les matiéres; mais elles ſont exactes pour ce qui regarde les régles de l'Art, & les vers en ſont aſſez beaux. * Robert du Mont, *Append. ad Sigebert. ad an.* 1182. Roger de Hoveden *in Annal.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 7. *c.* 1. Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 52. Pierre de *Blois*, & Suger, *in Epiſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Bellarmin. Poſſevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

ARNOUL, Prévôt d'Hildesheim, puis Abbé de Lubec, a fleuri au commencement du XIII ſiécle, ſous l'empire d'Othon IV. Helmoldus avoit écrit une Chronique des Eſclavons, Arnoul y ajoûta un ſupplément, depuis l'an 1171, juſques en 1209, qu'il dédia à Philippe, Evêque de Ratzebourg dans la Saxe. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. &c.*

ARNOUL, ſurnommé *de Rotterdam* ou *de Hollande*, parce qu'il naquit à Rotterdam, étoit Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dans le XV ſiécle. On dit que Gheiloven étoit le nom de ſa famille. Il étoit Docteur en Droit; & pour ſe perfectionner dans la Juriſprudence Civile & Canonique, il avoit eu ſoin d'aller conſulter les meilleurs Docteurs qui profeſſoient à Padoue & à Bologne. Il laiſſa divers Ouvrages; un gros Livre qu'il intitula *Tabulæ voluminis*, ou *Speculum Confeſſionis; Confeſſionale Fratrum; Sommium doctrinale, ſive de Conditionibus Scholarium; Variarum, ſive Speculum Philoſophorum at Poëtarum; Moralizato Curruum triumphalis; Remiſſorium Juris Civilis & Canonici; Lectura ſuper Conſtitutionibus Benedicti XII; Canonicalis expoſitio in Regulam ſancti Auguſtini, &c.* Il mourut le 31 Août 1442, à Verd-Val près de Bruxelles, qui eſt une maiſon de Chanoines Réguliers, où il avoit pris l'habit. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 86.

ARNOUL, ſurnommé *de Munnikendam*, fut Abbé de Lenin dans la Marche de Brandebourg, puis de Bergen ou du Vieux-Mont, de l'Ordre de Cîteaux. En 1467, il fut envoyé à Rome pour les affaires de ſon Ordre, & il y écrivit divers Ouvrages de piété. On aſſure qu'il mourut en 1490. * Charles de Viſch, *Bibliotb. Ciſterc.* Manriquez, *in Annal. Ciſterc.*

ARNOUL ou ARNOLD (Henri) de Saxe, Théologien, floriſſoit dans le XV ſiécle. Les Péres du Concile de Bâle le choiſirent pour leur Sécretaire. Depuis, il ſe fit Chartreux à Bâle, où ſa capacité l'éleva bientôt à la charge de Prieur de cette maiſon. Il compoſa douze différens Traitez, dont on peut voir le Catalogue dans Pétreius. On n'a imprimé que ſon Traité de la Conception immaculée de la Vierge en 1527, à Anvers. Trithême met ſa mort en l'an 1487. D'autres la placent différemment. * Trithême, *in Catal.* Pétreius, *Bibliotb. Cartuſ. in Catal.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *Bibliotb.* S. Sutorius, *l.* 2. *Vitæ Cartuſ. Tract.* 3. *c.* 6. Voſſius, *l.* 3 *de Hiſt. Lat. p.* 567.

ARNOUL, ſurnommé *Haldren*, natif de Weſel, qui eſt une ville dans le Duché de Cléves, Chanoine & Docteur de Cologne, floriſſoit vers l'an 1530. Il fut appellé *Pijlakenſis*, du lieu de ſa naiſſance. Il ſavoit les Langues, & écrivit divers Ouvrages, comme, *Epitome Magiſtri Sententiarum; De veneratione Sanctorum; Conſultatio quadruplex ſuper Confeſſione Auguſtana; Partitiones Locorum Communium Religionis Chriſtianæ; Methodus continendi; Exegeſis Decalogi, &c.* On aſſure auſſi qu'il s'exerça à compoſer des vers Grecs. Il mourut en 1534. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 87. 88. Le Mire, *de Script. XVI ſæc.*

ARNOUL, dit *de Lens* ou *Lenſei*, Médecin & Mathématicien célébre, qui vivoit dans le XVI ſiécle, étoit né, non pas à Lens en Artois, comme Guichardin l'a cru, mais à Belliolane, qui eſt un petit village près d'Ath, dans le Hainaut. Il paſſa en Moſcovie, où il fut Médecin du Grand-Czar ou Duc, & il périt à Moſcou, lorſque cette ville fut priſe & brûlée par les Tartares en 1575. Il avoit fait un voyage dans les Païs-Bas, en 1565, & on y avoit imprimé à Anvers un de ſes Ouvrages, intitulé, *Iſagoge in Geometrica Elementa Euclidis.* Il avoit un frére appellé *Jean de Lens*, qui étoit Docteur de Louvain, & qui s'eſt rendu célébre par ſes Ouvrages de Théologie. * Voſſius, *de Scient. Mathemat. c.* 57. §. 17. Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 82.

ARNOUL (François) natif du Maine, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, s'eſt fait connoître vers le milieu du XVII ſiécle par une entrepriſe qui fit du bruit alors. Ayant formé le deſſein d'inſtituer un Ordre de Chevalerie, qui fût propre au ſexe, & qui étendît le culte de la ſainte Vierge, il trouva accès auprès de la Reine Régente Anne d'Autriche, qui agréa ſon projet; & ſe tenant ſûr de ce côté-là, il le publia en 1647, à Paris & à Lyon; mais les eſprits ne ſe trouvérent pas diſpoſez à prendre les engagemens qu'il propoſoit. Il avoit appellé cet Ordre nouveau, l'Ordre du Collier céleſte du ſacré Roſaire, & on y devoit admettre cinquante Demoiſelles. Un autre Ouvrage plus conſidérable ſortit de ſa plume en 1651. Ayant éprouvé divers remédes, il crut en devoir faire part au public, mais avant que de le faire, il eut ſoin de faire approuver par divers Médecins, ſon Livre, qui eſt intitulé *Revelations charitables de pluſieurs ſimples ſouverains.* On aſſûre qu'ils ont réuſſi en effet entre ſes mains, & ils réuſſiront apparemment encore entre les mains de gens qui auront acquis quelque connoiſſance de la Médecine. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ARNOUL du FERRIER. *Voyez* FERRIER.

ARNOUL WION. *Cherchez* WION.

ARNOUL. Ce que l'on ne trouve pas ſur *Arnoul*, doit ſe chercher ſur ARNAULD, ARNOLD, ou ARNULPHE.

ARNOULD. *Voyez* ARNOUL.

ARNOUT. *Voyez* ARNOUL.

ARNSBOCKE ou ARENSBOCKE, *Arensbocka*, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Holſtein. Elle eſt entre Lubec & Ploen en Wagrie, & Capitale d'une petite Préfecture, qui porte ſon nom. Il y a eu auſſi un Monaſtére de Chartreux, fondé en 1398, par Nicolas de Holſtein. Cette ville appartient préſentement au Duc de Holſtein-Ploen.

ARNSBOURG, eſt une petite ville, Capitale de l'Iſle d'Oſel, & dépendante de la Livonie. Cette Iſle eſt dans la Mer Baltique. Il y a un bon Château à Arnsbourg. * Sanſon.

* ARNSHAUG, Seigneurie avec un château, ſur une montagne, près de la ville de Neuſtat ſur l'Orla, vers le midi, appartient à la Maiſon de Saxe-Zeitz. C'étoit autrefois un Comté duquel dépendoient les villes de Neuſtat ſur l'Orla, de Poſenik, d'Auma & de Trepris, avec 72 villages * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annales.* Fabricii *Orig. Sax.* Spangenberg *Adelſp.* Albini *Land-Chron.* Tromsdorf, *Geogr.*

ARNSHEIM, *Arnsheimium*, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans la Préfecture d'Alzey, environ à trois lieues de la ville de Creutznach.

ARNSPECK. *Voyez* ARNSBOCKE.

ARNSTADT, *Arnoſtadium*, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, ſur la riviére de Gera, avec un ancien château, où réſide d'ordinaire le Comte de Schwartzenbourg à qui elle appartient. Elle n'eſt éloignée d'Erfort que de trois milles d'Allemagne, & un peu plus de Gotha. On dit que ce nom lui eſt venu

venu d'*Arn*; qui veut dire, *une aigle*. Il y en a qui avancent qu'elle a été bâtie par Merovée Roi des Francs & des Thuringiens, depuis 448, jusqu'à 458; mais ils auroient de la peine à le prouver. Ce qu'il y a de certain par rapport à son antiquité, c'est que l'Empereur Othon I y a tenu en 954, une Diéte de l'Empire. En 1539, les Ambaſſadeurs des Puiſſances Proteſtantes s'y aſſemblérent, pour travailler aux moyens de maintenir l'Alliance conclue à Francfort. Le château, qui fut commencé en 1553, eſt des plus magnifiques. * Maty, *Diét. Géogr. Gr. Diſt. Univ. Hall. Fabricii Orig. Sax.* Olearii *Annſt. Hiſt. in Reb. Thuring.*

ARNSTEIN, *Arnſtinum*, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans la Thuringe. Il eſt ſitué ſur une montagne dans le Comté de Mansfeld, entre la ville de ce nom & celle de Quedlimbourg. * Maty, *Diét. Géogr.*

* ARNTSEE, petite ville de la Vieille Marche de Brandebourg en Allemagne, ſituée au bord d'un Lac, vers les confins du Duché de Lunebourg. Elle eſt au nord-nord-oueſt de la ville de Brandebourg, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues.

ARNU (Nicolas) né à Méraucourt, près de Verdun en Lorraine, le onzieme Septembre 1629. Ayant perdu dès ſon enfance ſon pére & ſa mére, & étant mainſnié par ſon Tuteur, il vint à Paris pour y chercher quelque bourſe, & n'en ayant pu obtenir, il s'attacha à un Gentilhomme Catalan, qui le mena avec lui à Perpignan, où après avoir fait ſa Rhétorique, il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1644. Après avoir fait ſon Cours de Philoſophie & de Théologie à Gironne & à Puicerda, n'étant pas encore Prêtre, il fut envoyé à Urgel, pour y enſeigner les Arts; il enſeigna enſuite publiquement la Théologie pendant ſept ans à Tarragone, & à Perpignan, & ayant eu premiérement la Veſpertine, & depuis encore la premiere Chaire dans cette derniére ville, il y profeſſa dix années conſécutives, dans le cours deſquelles il fut en 1663, Préfet du Collége de Théologie. Il prêcha dans le même tems huit Carêmes de ſuite dans la principale Collégiale de la ville. Vers l'an 1675, Thomas de Rocaberti ſon Général, l'appella à Rome, où étant Régent du Collége de S. Thomas, il s'acquit tant de réputation, qu'en 1679 on l'appella à Padoue pour remplir la Chaire vacante de Métaphyſique, & ce fut dans cet emploi qu'il mourut en 1692. On a de lui deux Ouvrages conſidérables, le premier, *Clypeus Philoſophiæ Thomiſticæ*, imprimé en 1672, à Béziers en ſix vol. *in douze*, & qu'il fit reparoître ſous une nouvelle forme, & avec des additions, en 1686, à Padoue en huit vol. *in octavo*. Dans cette Edition, il l'a intitulé, *Delucidum Philoſophiæ Syntagma*. Le ſecond Ouvrage a pour titre, *Doctor Angelicus, Divus Thomas, divina voluntatis & ſui ipſius, &c. Interpres*. C'eſt un Commentaire ſur la premiére partie de la Somme de ſaint Thomas, en quatre vol. *in douze*, dont deux parurent à Rome en 1679, & les deux autres en 1686, à Lyon. Il le retoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1691, à Padoue, en deux vol. *in folio*. On a de lui encore un troiſiéme Ouvrage, qui lui fait moins d'honneur, & qui parut en 1684 à Padoue. Il conſiſte en Réflexions ſur la Ligue entre l'Empereur, le Roi de Pologne, &c. contre le Grand-Seigneur, qu'il menace de la deſtruction de ſon Empire, & pour lui faire peur, il raſſemble des prophéties anciennes & modernes, des pronoſtics, &c. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ARNULPHE, Egyptien de naiſſance, & Magicien de profeſſion, trompa le peuple Romain par ſes preſtiges & ſes enchantemens, ſous l'Empereur Marc-Aurèle-Antonin. Dion écrit qu'il avoit fait tomber en 174, cette pluye ſi favorable à l'Armée Romaine, qui combattoit les Allemands, en invoquant Mercure & les autres Démons de l'air. Xiphilin ſont Abbréviateur, attribue plus juſtement la gloire de cet événement merveilleux à cette Légion de Chrétiens, nommée *Melitine*, qui depuis, pour cette raiſon, fut appellée *Fondroyante*. * Dion, *l.* 55. Xiphilin. Tertullien, *Apolog. c.* 5. *& ad Scapulæ, c.* 4. Euſébe, *l.* 5. *Hiſt. c.* 5. *& in la Chron.*

ARNULPHE ou ERNULPHE, Evêque de Rocheſter, Moine de S. Lucien de Beauvais, ſe retira de ſon monaſtére dont les Moines ne menoient pas une vie réglée, & vint trouver Lanfranc Archevêque de Cantorbery, ſous lequel il avoit étudié à l'Abbaye du Bec. Il fut longtems ſimple Moine dans ſon monaſtére de Cantorbery. Il en fut fait Prieur par ſaint Anſelme, & enſuite Abbé de Burck. Enfin l'an 1114, il fut fait Evêque de Rocheſter, & gouverna cette Egliſe pendant neuf ans & quelques jours. Il mourut l'an 1124, âgé de 84 ans. Le Pére Dachery nous a donné deux Traitez de cet Evêque écrits en forme de Lettres. * Dom Luc Dachery, 2. *tome du Spicilége*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII ſiécle*.

ARNULPHE. Ce qu'on ne trouve pas ſous *Arnulphe*, doit ſe chercher ſous ARNOUL.

A R O.

AROCHE (la Sierra d') *Arucitanus mons*, grande chaîne de montagnes qui s'étend le long des confins de l'Eſtremadure de l'Eſpagne, depuis la frontiére de Portugal juſqu'en deçà des ſources de la riviére de Guadiana.

AROCHE, qui donne le nom à *la Sierra d'Aroche*, eſt un bourg d'Andalouſie ſur les frontiéres de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, dans l'endroit le plus oriental & le plus méridional, proche de l'Alentéjo Province de Portugal.

ARODON (Benjamin d') Juif Allemand, Auteur d'un Livre de Précepres pour les femmes. Il a été traduit d'Allemand en Italien par le Rabbin Jacob Alpron. Cette Verſion fut réimprimée à Veniſe l'an 5412, ſelon le calcul des Juifs; ce qui répond à peu près à notre année 1652, après avoir été exactement corrigée par le Rabbin Iſaac Lévita. Ce Livre eſt fort chargé d'obſervances, non ſeulement pour la propreté du corps, mais auſſi pour la pratique des priéres & des bonnes œuvres. Les obſervances du premier ordre contiennent ſouvent des minuties ſuperſtitieuſes; & il y a quelquefois un *rigorisme* ridicule dans celle du ſecond ordre. * Bayle, *Diét. Crit.*

AROE, ville d'Achaïe, ainſi nommée de la terre cultivée. Elle s'appelle auſſi *Patras*. Tzetzès ſur Héſiode en parle. Il en eſt fait mention dans une ancienne médaille de l'Empereur Caracalla, dont voici l'inſcription, *Col. A. A. Patr.* c'eſt à dire, Colonie Auguſte d'Aroë de Patras, *Colonia Auguſta Aroë Patrenſis*, avec une image d'une Déeſſe ſurnommée *Laphria*, qui y étoit honorée. * *Voyez* M. Spon, *Voyage de Gréce, partie* 3. où l'on trouve une figure de cette médaille.

AROE, ARRIE ou ARREN. *Voyez* ARROE.

AROER, *Aroer*, *Areopolis*, ville de la Judée en Aſie. Elle étoit au delà du Jourdain ſur une petite éminence auprès de la riviére d'Arnon, dans la Tribu de Gad, aux confins de celle de Ruben & des Ammonites. Elle eſt célébre par la victoire que Jephté y remporta ſur les Ammonites. Réland prétend qu'*Aréopolis* eſt la même ville que *Ar*, & par conſéquent différente d'Aroër. Il ſe fonde ſur ce qu'Aroër appartenoit aux Iſraëlites, au lieu que *Ar* avoit été donnée aux enfans de Loth, & qu'il avoit été défendu aux Iſraëlites de s'emparer de l'héritage des Moabites & des Ammonites. * *Deuteron. ch.* 2. *v.* 9. On croit qu'Aréopolis étoit ſituée ſur le bord méridional de la riviére d'Arnon. S. Jérome parle de cette ville, en ces termes, ſur le *ch.* 15. de Joſué. „ Moabitidis Metropolis civitas *Ar*, quæ hodie ex Hebræo „ & Græco ſermone compoſita *Areopolis* nuncupatur, non ut ple„ rique exiſtimant, quod Arès, id eſt Martis civitas ſit. . . . „ Audivi quendam Areopoliten, ſed & omnis civitas teſtis eſt, „ motu terræ magno in mea infantia, quando totius orbis lit„ tus tranſgreſſa ſunt maria, muros urbis iſtius corruiſſe ". Dans la ſuite cette ville fut rangée dans la troiſieme Paleſtine, & l'on voit dans les Actes d'un Concile d'Ephéſe un *Anaſtaſe* Evêque d'Aréopolis. * Réland, *Paleſtina, l.* 3.

* AROER. M. Réland dans le 2. tome de ſon Livre de la Paleſtine, eſt d'opinion qu'il y avoit une ville de ce nom près de Rabbath des Ammonites, autrement Philadelphie, & que c'eſt de cette Aroër qu'il faut entendre ce qui eſt dit dans le Livre de *Joſué, ch.* 13. *v.* 25. & dans celui *des Juges, ch.* 2. *v.* 33. * *Calmet, Diét. de la Bible.*

* AROER dans la Tribu de Juda, au premier Livre des Rois *ch.* 30. *v.* 28. On peut auſſi l'entendre d'Aroër au delà du Jourdain. David avoit demeuré quelque tems dans les terres de Moab, & il pouvoit avoir laiſſé quelques-uns de ſes parens à Aroër. Mais on lit dans le Livre de *Joſué, ch.* 15. *v.* 22. dans les Septante *Aroër* ou *Aroël*, qui pourroit bien être *Aroër* de Juda. Euſébe & S. Jérôme parlent d'*Aroër* à 20 milles de Jéruſalem vers le nord. Aroër en Hébreu ſignifie *de la bruyére*. Ainſi il eſt fort poſſible qu'il y ait eu dans le païs pluſieurs lieux qui tirent leur nom d'*Aroër* pris en cette ſignification. * Calmet, *Diét. de la Bible.*

AROGILUS, eſt le premier qui dans la Grece trouva l'invention d'atteler des chevaux à un char, du tems que Phorbas régnoit à Argos.

AROL, ville. *Voyez* AROOL.

AROMA, ville de Cappadoce dont Pline fait mention.

AROMAGA, Iſle. *Voyez* ARTOMAGAN.

AROMAIA, Province de l'Amérique méridionale, au nord & près de l'embouchure de la riviére d'Orenoque, & à l'occident de la Province ou païs des Caribes. * Sanſon.

ARON, riviére de France. *Voyez* ARRON.

* ARON, grand bourg de Perſe à deux lieues de la ville de Cachan, dans l'Iraque Perſienne qu'on appelle autrement YERACKAGEMI.

ARON (Iſles d') *Voyez* ARAN, Iſles ſur les côtes de la Conacie en Irlande.

ARON RACHID. *Voyez* AARON fils de Mahadi.

ARONA. *Voyez* ARONE.

* ARONCE, fils de Démarate de Corinthe, & frére de Lucumon qui fut depuis appellé L. Tarquinius Priſcus ou l'Ancien, & qui devint Roi de Rome. Aronce mourut avant ſon pére: mais Lucumon lui ſurvêcut & hérita de tous les biens de Démarate, qui ne ſachant point qu'Aronce ſon fils en mourant eût laiſſé ſa femme enceinte, ne parla point dans ſon teſtament de l'enfant dont elle devoit accoucher. C'eſt pourquoi Aronce n'ayant aucune part aux biens de ſon grand-pére, fut appellé *Egerius* Tite-Live, *l.* 1. *c.* 34.

* ARONCE, Devin de Toſcane, duquel Lucain fait mention dans le *premier Livre de la Pharſale*, v. 585. & ſuivant.

ARONCE ou ARUNS, étoit petit-fils de Tarquin *l'Ancien*, Roi de Rome, & frére de Tarquin *le Superbe*. Servius Tullius, qui ſuccéda à Tarquin *l'Ancien*, épouſa *Tarquinia*, fille de ce Prince, & s'établit ſur le thrône de Rome. Il avoit deux filles de ſon mariage, dont l'aînée étoit d'un naturel doux, paiſible, & porté à la vertu; & l'autre cruelle, diſſimulée, & poſſédée d'une ambition déteſtable. Servius maria ſes deux filles avec les deux Tarquins ſes neveux. L'aîné, qui étoit un furieux & un emporté, fut le mari de celle des Princeſſes, qui étoit douce & ſage; & Aronce épouſa l'autre, nommée *Tullia*, qui étoit cruelle & ambitieuſe. Les naturels doux contrebalancerent pendant quelque tems les emportemens des autres, mais enfin leur antipathie s'expliqua, & la nature joignit bientôt ce que la fortune avoit ſéparé. Tarquin ne put longtems ſouffrir auprès de lui une Princeſſe, dont la douceur condamnoit tous ſes emportemens; & la furieuſe Tullia ne put vivre longtems en la compagnie d'Aronce, qui ne reconnoiſſoit pour régle que la juſtice & la vertu. Ces méchans eſprits s'unirent enſemble; ils ſe défirent, l'un de ſa femme, l'autre de ſon époux, & ſe mariérent vers

l'an 218 de Rome, & 536 ans avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live, *Hiſt. l.* 1. & 2. Denys d'Halicarnaſſe, &c.

ARONCE, fils de Tarquin *le Superbe*, & de la cruelle *Tullie*, eut part aux malheurs de ſa famille, qui fut chaſſée de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 ans avant Jéſus-Chriſt. Quelque tems après, dans un combat qui ſe donna près de la même ville, Aronce s'étant attaché à Brutus, ils ſe paſſérent leurs javelots dans le corps l'un de l'autre, & tombérent morts à la tête des deux Armées. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnaſſe. Eutrope, Florus, &c.

ARONCES, *Aronæ*, peuples d'Afrique, au fond de la Libye. C'eſt peut-être où eſt aujourd'hui *Benin*, Royaume de Guinée, dit Sanſon.

ARONCHES, *Arunci*, petite ville bien fortifiée de Portugal, dans la Province d'Alentéjo, ſur les confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, ſur la riviére de Caia, entre la ville d'Elvas & celle de Portalégre, à trois lieuës d'Albuquerque. Elle a titre de Marquiſat. Les Marquis d'Aronches ſont iſſus de l'illuſtre famille de Suſa. Le premier Marquis d'Aronches fut Henri de Suſa, de Silva, & de Tavarés. Sa race étant éteinte, ce Marquiſat fut porté en 1684, dans la Maiſon de Charles-Joſeph, Prince de Ligne dans les Païs-Bas, en ſe mariant avec Mariamne qui en étoit l'héritiére.

* ARONDE, petite riviére de Picardie en France. Elle paſſe à Gournay, & ſe jette dans l'Oyſe à l'occident, au deſſous de Compiegne.

ARONDEL, en Latin *Arundina*, ville & Comté de la Province de Suſſex en Angleterre, n'eſt pas grande ni fort peuplée; mais le nom des Comtes d'Arondel l'a rendue célébre. Elle tire ſon nom de la riviére d'Arun. C'eſt à Thomas Fitz-Alan, Comté d'Arondel, que nous devons les Marbres qui portent ſon nom. *Voyez* ARUNDEL (Thomas) & l'Article de FITZ-ALAN, N° XII.

ARONDEL (Henri Fitz Alan, Comte d') *Cherchez* FITZ-ALAN.

ARONE ou ARONA, petite ville d'Italie dans le Milanez, & ſur le Lac Majeur, avec un château. Elle appartient à la famille des Borromées, & eſt illuſtre par la naiſſance de ſaint Charles Cardinal, Archevêque de Milan, qui y vint au monde, un mécredi deuxiéme jour d'Octobre de l'an 1538. Cette ville a été fort maltraitée par l'incendie qui y arriva en 1674, qui en brûla une partie, & qui endommagea fort le château Altarone, comme qui diroit *Alone* ou *Alona*; cette ville ayant comme deux alles, *à duabus alis.* * Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Guiſſano, *Vita di S. Carlo*, *l.* 1. *c.* 2. Baudrand.

* ARONE petite riviére d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, Province de l'Etat Eccléſiaſtique. Elle tire ſa ſource du Lac de Bracciano, paſſe à Anguillara, & ſe décharge dans la Mer de Toſcane à l'orient de Palo & à l'occident de Porto.

* ARONICA (Nicolas) célébre Juriſconſulte de Sicile, & Docteur en Droit Civil & Canonique, fut fait en 1675 Juge Criminel du Tribunal de Palerme, après avoir longtems exercé la profeſſion d'Avocat. Il eſt mort à Palerme, & a publié pendant ſa vie, *Allegationes in cauſa poſſeſſorii ſummariſſimi Principatus & Status Campiſranci pro D. Stephano Riggio & Comp. Panorm.* On a encore de lui d'autres petits Ouvrages qui portent auſſi ce titre d'*Allegationes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl Biblioth. Sicula.*

AROOL, AROL & ARGOL, petite ville de la Moſcovie ou Ruſſie Blanche, avec un château, dans la Province de Worotin, ſur la rive gauche de la riviére d'Occa. Elle eſt au midi de Moſcou, dont elle eſt éloignée de 40 à 50 lieues. Lorſque Jean Baſilowitz II eut fait rebâtir le château, il vouloit laiſſer mourir de faim tous les Travailleurs. Réduits à cette extrémité, ils tuérent le plus gras d'entre eux pour s'en nourrir pendant quelque tems. Le Grand Duc l'ayant appris, relâcha ceux qui en avoient mangé, & laiſſa périr les autres. * Sanſon. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AROPH, fils de Maréoth, & pére d'Achitob, de la race des Sacrificateurs, de la famille de Phinées, mena une vie privée, tandis que cette ſouveraine dignité étoit dans celle d'Ithamar, dernier fils d'Aaron. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *ch.* 1.

AROSBAY. *Voyez* AROSSABAYA.

AROSEN ou WESTERAS, *Aroſia*, ville de Suéde, avec Evêché ſuffragant d'Upſal. Elle eſt Capitale de la Province de Weſtmanie, avec une Forteresſe, ſur le Lac de *Meler*. On aſſure qu'il y a des mines d'argent auprés de cette ville. Ce fut où Guſtave I, depuis Roi de Suéde, défit les troupes de Chriſtierne II, vers l'an 1521. Depuis, en 1540, ou en 1544, Guſtave ayant aſſemblé les Etats de Suéde à Aroſen, y fit déclarer héréditaire ce Royaume, qui étoit auparavant électif. * Bertius, *l.* 2. *Germ.* De Thou. Spondе, &c.

AROSETH. *Voyez* HAROSETH.

AROSIS ou AROSES, grand fleuve en Perſe, proche de Perſépolis. * Arrien, *in Bellis Indicis.* Strabon l'appelle *Araxe Perſique.* Et Saumaiſe ſur Solin, *p.* 1181. fait voir qu'il a été nommé *Orontis.*

AROSSABAYA, ville des Indes Orientales dans l'Iſle de Madure ou Matura, au nord oriental de l'Iſle de Java. * Sanſon.

AROSTANE, Evêque de la grande Arménie, aſſiſta en 325, au premier Concile général de Nicée, & y ſouſcrivit; bien que ſon nom ne ſoit exprimé dans les ſouſcriptions pretendues de ce Concile, que par le nom d'Acritas, ou d'Ariſtarcés; mais toutes ces ſouſcriptions ſont peu certaines. * Baronius, *A. C.* 325.

AROT & MAROT, ſont les noms de deux Anges, que l'Impoſteur Mahomet diſoit avoir été envoyez de Dieu, pour enſeigner les hommes, & pour leur ordonner de s'abſtenir du meurtre, des faux jugemens, & de toutes ſortes d'excés. Ce faux Prophéte ajoûte, qu'une trés belle femme ayant invité ces deux Anges à manger chez elle, elle leur fit boire du vin, dont étant échauffez, ils la ſollicitérent à l'amour; qu'elle feignit de conſentir à leur paſſion, à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles, par le moyen deſquelles ils diſoient que l'on pouvoit aiſément monter au Ciel; qu'après avoir ſu d'eux ce qu'elle leur avoit demandé, elle ne voulut plus tenir ſa promeſſe; & qu'alors elle fut enlevée au Ciel, où ayant fait à Dieu le récit de ce qui s'étoit paſſé, elle fut changée en l'étoile du matin, qu'on appelle *Lucifer* ou *Aurore*; & que les deux Anges furent ſévérement punis. C'eſt d'où Mahomet dit que Dieu prit occaſion de défendre l'uſage du vin aux hommes. * Alcoran.

AROTES, nom que les Syracuſains donnoient à ceux qui étoient de condition libre; mais qui néanmoins étoient obligez de ſervir, parce qu'ils n'avoient pas de bien pour s'entretenir. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 25. *c.* 18.

AROUAGE ou AROUAISE, *Aroaſia*, village avec une Abbaye prés de Bapaume, dans l'Artois, l'une des dix-ſept Provinces des Païs-Bas. * Baudrand, *Dict. Geogr.* Trois Hermites jettérent les fondemens de l'Abbaye vers l'an 1090. Le premier d'entre eux, Heldemar de Tournay, étoit déja mort, lorſque Lambert Evêque d'Arras confirma le nouvel établiſſement par ſes Lettres du 21 Octobre 1097. Cet Heldemar & ſes ſucceſſeurs juſqu'à 1124, ne furent appellez que Prévôts; on leur donna enſuite le nom d'Abbez, & l'Abbaye devint alors Chef de 28 monaſtéres tant en Artois, en Flandre, & en Picardie, qu'en Irlande; mais cette Congrégation paroit s'être defunie vers la fin du XV ſiécle, puiſqu'elle tint ſon dernier Chapitre général en 1470. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 2. *c.* 15.

AROUANS (Iſle des), la plus grande de toutes celles que la riviére des Amazones forme à ſon embouchure. Sa pointe la plus ſeptentrionale n'eſt qu'à quelques minutes de la Ligne. * Jaillot, *Carte de l'Amerique méridionale.*

AROUAQUES ou AROVAQUES, *Arouaci*, peuples de la Caribane dans l'Amérique méridionale. Ils ſont prés de la riviére d'Eſſekebe, vers les frontiéres du Paria en Terre-ferme. * Maty, *Dict. Geogr.*

AROUARI *Voyez* ARWARI.

AROUBAH, Ebn Aroubah al Harrani, eſt l'Auteur d'un *Tarikh* ou Hiſtoire générale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AROUCA, village de Portugal dans la Province de Beira, entre Viſeu & Porto, ſur la riviére de Paiva. Quelques Géographes croyent que c'eſt la ville qu'on nommoit anciennement *Arauſia*, que d'autres prennent pour *Ardeza*, bourg de l'Eſtrémadure de Portugal. * Maty, *Dict. Géograph.*

* AROUINS (Iſle des). Elle n'eſt ſéparée de l'Iſle des Arouans que par l'une des bouches de la riviére des Amazones.

AROUX. *Voyez* ARROUX.

AROW ou AAROW, ville franche & agréable du Canton de Berne, au païs d'Argow, ſur la riviére d'Aar, d'où elle prend ſon nom, entre Olten & Biberſtein. Cette ville n'eſt pas fort ancienne. Elle eſt bâtie dans la même place, où étoit autrefois l'ancienne Forteresſe de Rora, capitale du Comté. Cette citadelle ayant été priſe de force par les Comtes de Habsbourg & d'Altenbourg, on croit qu'ils y bâtirent Arow. Ces Comtes, en pluſieurs occaſions, en ont tiré de bons ſecours, & éprouvé la fidélité, ſur tout dans la bataille de Sampace. Ceux de Berne, en 1415, s'en emparérent avec tout le païs d'Argow. Il y a un Sénat à part, qui tient ſes ſéances dans la citadelle, dont on vient de parler. Après la diſpute qui fut faite à Berne en 1528, où la Meſſe & les Images furent abolies, & la Religion Reformée embraſſée, ceux d'Arow ſuivirent cette Religion, dans laquelle ils perſiſtent encore aujourd'hui. C'eſt à Arow où les Cantons Proteſtans ont accoutumé de tenir leurs Diétes, comme les Catholiques à Lucerne. * Stumpf, *Hiſt. des Suiſſes*, *l.* 7. Guill. de Habsbourg.

AROY, *Aroua*, riviére de l'Amérique méridionale. Elle ſort du Lac Caſſipe, dans la Province de Paria, & ſe va décharger dans la riviére de Paria ou d'Orénoque. * Maty, *Dict. Geogr.*

A R P.

* ARPA (Laurent) né à Palerme en Sicile en 1610, eut pour pére François Arpa Docteur en Médecine. Il fit de bonnes études dans la Philoſophie, la Théologie & la Juriſprudence, auſſi bien que dans toutes les Sciences qui ſervent à polir l'eſprit. Il s'appliqua le plus fortement à la Poëſie, & il y réuſſit fort bien, comme on le peut voir dans les Ouvrages qu'il a publiez en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARPAD. *Voyez* ARPHAD.

ARPADORE, riviére. *Voyez* ANPADORE.

ARPAIA, village de la Principauté Ultérieure, dans le Royaume de Naples, & ſur les confins de la Terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. C'étoit anciennement la ville de *Caudium*, dans le païs des Hirpins, connue par les Fourches Caudines, *Furcæ Caudinæ*, que l'on nomme aujourd'hui, *Stretto d'Arpeja.* Elles ſont fameuſes par l'imprudence de deux Conſuls Romains, T. Véturius, & Sp. Poſthumius, qui s'étant témérairement engagez avec leur Armée entre deux montagnes, auſſi difficiles pour leur entrée, que pour leur ſortie, furent obligez de ſe rendre aux Samnites, qui les y aſſiegérent, parce qu'ils ne pouvoient ſortir qu'en défilant deux à deux. On les força de ſe ſoumettre à la condition honteuſe de paſſer ſous le joug; c'eſt à dire, entre deux piques, traverſées par une troiſiéme, ſous laquelle tous les Soldats paſſérent deſarmez, la tête nue, & les mains attachées par derriére, en ſigne d'ignominie, l'an de Rome 433, & 321 avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live. Lucain. *l.* 2. *Pharſ. vs.* 137. & 138.

Ro-

Romanaque Sennis
Ultra Caudinas ſperavit vubera Furcas.

ARPAJON. Cette Maiſon, une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, deſcend des anciens Comtes de Toulouſe, dont elle eſt une branche cadette; & avant que de ſe confondre dans la Maiſon des Comtes de Toulouſe par le mariage d'une héritiére de celle d'Arpajon, elle étoit pour-lors une des plus illuſtres & des plus conſidérables de Rouergue, & fort connue par les Comtes de Rhodez, qui étoient de cette Maiſon, laquelle étoit alliée aux plus grandes du Royaume & aux Rois d'Aragon. Mais comme la Maiſon d'Arpajon qui exiſte aujourd'hui, eſt une branche cadette des Comtes de Toulouſe, ainſi qu'on vient de le dire, & dont les ancêtres ſont rapportez à l'Article de TOULOUSE, nous commencerons la généalogie à *Beraud* qui ſuit.

I. BERAUD de Toulouſe, Vicomte de Lautrec, ſecond fils d'ALFONSE dit *Jourdain*, Comte de Toulouſe, eſt nommé dans le Thréſor des Chartres du Roi de l'année 1207, & c'eſt lui qui fait la ſouche de la Maiſon d'Arpajon qui exiſte aujourd'hui, puiſqu'il épouſa *Gaillarde*, héritiére de la Maiſon d'Arpajon, & dont la poſtérité en a pris le nom. Ce Béraud de Toulouſe, comme cadet de ſa Maiſon, porta les Armes de Toulouſe; mais il en changea les émaux, *ayant pris le fond d'or, & la croix pattée, clechée, allaiſée & pommettée de gueules*, que pluſieurs de ſes Deſcendans ont portées depuis écartelées avec celles d'Arpajon, *qui ſont de gueules à une harpe d'or*, & qui étoient celles de Gaillarde d'Arpajon. De ce mariage ſortirent, 1. *Bérenger*, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, qui mourut ſans poſtérité; 2. HUGUES, qui ſuit; 3. *Ermengarde*, Abbeſſe de Nonenque, Diocéſe de Vabres, en 1283; & 4. *Sereine*, mariée l'an 1231, à *Etienne* de Nogaret.

II. HUGUES, I du nom, prit le titre de Sire d'Arpajon, ayant quitté celui de Toulouſe à cauſe de ſa mére. Il vivoit en 1268, & portoit encore la qualité de Sire de Calmont, & celle de Vicomte de Lautrec. Il fonda en 1297, pour les Religieuſes de ſaint Benoît, l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon, autrement *Milhau*, Diocéſe de Rhodez, qui étoit avant ce tems un couvent de Filles de l'Ordre de ſaint François. Il fut pére de BERENGER qui ſuit.

III. BERENGER, I du nom, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, requit en 1305 l'Evêque de Rhodez de faire la conſécration de l'Egliſe de l'Abbaye de Milhau, que ſon pére avoit fondée, & fut pére 1. de HUGUES II, qui ſuit; 2. de *Raimbaud*, Chanoine de la Cathédrale de Saint-Paul-Trois châteaux, qui ſouſcrivit un Acte avec Jean Coti Evêque de ladite Egliſe, en 1350, avec deux de ſes Collégues, comme Procureur de ſon Chapitre; & 3. de *Mabille* d'Arpajon, mariée l'an 1333, à *Guiran* de Simiane, VI du nom, Baron de Caſeneuve, Seigneur d'Arpt & de Gordes.

IV. HUGUES, II du nom, Sire d'Arpajon & de Calmont, Chevalier Banneret en 1340, mentionné en cette qualité de Banneret, avec Jean de Harcourt, lorſqu'ils ſe trouvérent devant Nantes, en l'Armée de Charles fils aîné de Jean, Duc de Normandie, eſt auſſi qualifié Chevalier, Seigneur de Calmont, en un Arrêt du Parlement de 1340, & en un autre Titre de l'an 1346. Il fut pére 1. de BERENGER II, qui ſuit; 2. de *Guillaume*, Evêque de Cahors en 1404; & 3. de *Sibylle*, mariée à *Amaury* de Narbonne, Baron de Talayran, qui teſta le 13 Juillet 1361.

V. BERENGER, II du nom, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, rendit de grands ſervices dans les guerres de ſon tems, l'an 1380, comme il ſe voit dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, où il en eſt parlé en conſéquence de ſes ſervices. Il eut pour enfans 1. HUGUES III du nom, qui ſuit; & 2. *Bertrand* d'Arpajon, qui fut Prieur de S. Gilles de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, & qui en cette qualité confirma, en 1422, l'élection de Bertrande de la Garde, pour être Prieure de la maiſon hoſpitaliére de Belloc ou Beaulieu, Diocéſe de Cahors.

VI. HUGUES, III du nom, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, confirma en 1434, une acquiſition faite par Alix Guiraudone, Abbeſſe de Milhau, & épouſa *Jeanne* de Sévérac, fille de *Guy* ſurnommé *le Poſthume*, V du nom, Baron de Sévérac, & de *Jeanne* Dauphine d'Auvergne: les biens de la Maiſon de Sévérac furent ſubſtituez de ſon tems par le Maréchal Amaury de Sévérac ſon couſin, ſous le régne du Roi Charles VII, en 1430, à ſon fils 1. JEAN, I du nom, qui ſuit. Il eut pluſieurs autres enfans, entre autres, 2. *Bérenger*, Sire de Sévérac, qui eut part à la ſubſtitution du Maréchal de Sévérac, & vivoit encore en 1477, avec *Iſabeau* de Gaucourt ſon épouſe, fille de *Raoul* de Gaucourt, V du nom, & d'*Alleaume* de Berghes, de laquelle il n'eut point de poſtérité; 3. *Bragonnet*, qui ſervit aux guerres de Flandre en 1427, comme il eſt porté aux Archives de la Chambre des Comptes, & au Traité d'Arras fait en 1435, entre le Roi Charles VII, & Philippe III, Duc de Bourgogne; 4. *Jean-Amaury*; 5. *Antoine*; 6. *Bernard*; 7. *Françoiſe*, & 8. *Dauphine* d'Arpajon, deſquels on ne connoît pas de poſtérité.

VII. JEAN, I du nom, Vicomte d'Arpajon, à qui le Roi Louis XI rendit les biens de ſa Maiſon, qui avoient été uſurpez ſur elle par le Comte de Rhodez, fut ſubſtitué aux biens de Sévérac, par Amaury de Sévérac Maréchal de France, couſin de ſa mére, en 1430, du vivant de ſon pére. Il teſta en 1460, & épouſa *Blanche* de Chauvigny, fille de *Guy* de Chauvigny, Vicomte de Broſſe, & de *Jeanne* de Châtillon-ſaint-Paul, dont il eut 1. *Jean*, Sire de Sévérac, mort ſans alliance; 2. GUY Baron d'Arpajon, qui ſuit; 3. *Pierre* Protonotaire du ſaint Siége, Abbé de S. André de Villeneuve-lez Avignon en 1479; 4. *Hugues*; 5. *Triſtan*; 6. *Catherine*, mariée par contract du 20 Août 1453, à *Jean* de Harcourt, Baron de Bonneſtable, & qui étant veuve, teſta le ſeptieme Mars 1487; 7. *Suſanne*, femme de *Guillaume* de Nogaret, Seigneur de Treſtans, de laquelle ſortit *Marguerite* de Nogaret, qui fut mariée à *Guillaume* de Saint-Bonnet, Seigneur de Thoyras, l'an 1491; & 8. *Françoiſe* d'Arpajon, dont on ignore l'alliance.

VIII. GUY, Baron d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, Chambellan du Roi l'an 1489, épouſa *Marie* d'Aubuſſon, fille d'*Antoine* d'Aubuſſon, Seigneur de Montet-au-Vicomte, & de *Marguerite* de Villequier, & niéce du Grand-Maître de Rhodes, dont il eut 1. JEAN, III du nom, Baron d'Arpajon, qui ſuit; 2. *Bertrand*, qui épouſa *Louiſe* de Lers, fille de *Jacques* de Lers, Seigneur d'Alberon, & de *Marguerite* de Clermont, pére d'*Antoine* d'Arpajon, Baron de Lers, marié à *Marguerite* de Lévy, fille de *Guillaume* Baron de Caſtus, & de *Marguerite* d'Amboiſe, qui a laiſſé pluſieurs enfans morts ſans poſtérité. Les filles de Guy furent 3. *Françoiſe*, femme de *Geoffroy* de Péruſſe, Seigneur d'Eſcars; 4. *Louiſe* Abbeſſe de Milhau en 1525; & 5. *Marie* d'Arpajon.

IX. JEAN, III du nom, Baron d'Arpajon, Sire de Sévérac, Vicomte de Lautrec, épouſa *Anne* de Bourbon, Dame de Mirebeau, fille de *Louis bâtard* de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Amiral de France, & de *Jeanne bâtarde* de France, fille *naturelle* du Roi *Louis* XI, dont il eut 1. *René* Seigneur de Sévérac, Vicomte de Lautrec, qui eut de *Geraude* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verriéres, & d'*Aſtremoine* Boyer, *Antoine*, qui fut tué en 1562, à la bataille de Dreux, ſans alliance; *Antoinette*, femme de *Charles* de Pons; & *Jeanne*, femme de *François* de Pé, Seigneur de Tannére; 2. JACQUES d'Arpajon, qui ſuit; 3. *Guy*; 4. *Marie*; 5. *Charlotte*, qui fut mariée l'an 1508, ſelon la généalogie d'Eſtain, à *Gabriel* Baron d'Eſtain; & 6. *Anne* Abbeſſe de Milhau après ſa tante.

X. JACQUES d'Arpajon, Sire de Sévérac, fut héritier de ſon frére aîné, au défaut de mâle. Il épouſa *Charlotte* de Caſtelpers, fille de *Déode* de Caſtelpers, Baron de Panat, & de *Catherine* de Caſtelnau de Clermont-Lodéve, dont il eut 1. *Jean* Baron d'Arpajon & de Sévérac, mort ſans alliance; & 2. CHARLES, qui ſuit.

XI. CHARLES, Baron d'Arpajon & de Sévérac, à qui le Roi Henri III fit l'honneur de le nommer à la premiére promotion de l'inſtitution de l'Ordre du S. Eſprit en 1578, pour être un des Chevaliers de ſon nouvel Ordre, qu'il refuſa, pour n'être pas obligé de changer de Religion, étant né dans le Calviniſme. Il épouſa *Françoiſe* de Montal, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & fille de *Dieu-donné* de Montal, Chevalier, Seigneur de la Roche-Brocet & de Carboniére, dont il eut 1. JEAN V, qui ſuit; 2. *Samuël*; 3. *Philippe*; & 4. *David-Samuël*, Baron de Broquié, qui épouſa *Eléonore* de Combret, fille de *François* de Combret, Chevalier, Seigneur de Peyre, & de *Marie* de Cruſſol, dont la poſtérité eſt inconnue.

XII. JEAN, V du nom, Baron d'Arpajon, de Sévérac, Vicomte de Montal, fut marié à *Jacquette* de Caſtelnau, fille de *Guy*, Seigneur de Caſtelnau & de Clermont-Lodéve, Sénéchal de Toulouſe, & d'*Aldonce* de Bernuy de Palficat, dont il eut 1. LOUIS, qui ſuit; 2. *Charles*, Grand-Prieur de Provence; 3. *Jean*; 4. *Aldonce*, Abbeſſe de Milhau en 1619, qui rétablit cette Abbaye, que les guerres avoient ruinée; & *Louiſe* d'Arpajon, qui épouſa l'an 1623, *Hugues* Seigneur de Loubens, Baron de Verdille.

XIII. LOUIS Vicomte, puis Duc d'Arpajon, *dont il eſt fait mention dans un Article ſéparé*, épouſa 1°. *Gloriande* de Lauziéres, fille de *Pons*, Marquis de Thémines, Maréchal de France, & de *Catherine* Ebrard de ſaint Sulpice, dont il eut 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; 2. *Jeanne-Louiſe*, Abbeſſe de Villemur, au Diocéſe de Caſtres, en 1665; & 3. *Jacqueline*, Religieuſe Carmélite au Fauxbourg ſaint Jacques à Paris: 2°. *Marie-Eliſabeth* de Siniane de Monticha, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. *Catherine-Henriette* de Harcourt-Beuvron, Dame d'honneur d'Anne-Victoire de Baviére, Dauphine, dont il a eu *Catherine-Françoiſe* d'Arpajon, Dame du Palais de Marie Adelaïde de Savoye, Dauphine, mariée le huitieme Fevrier 1689, à *François* de Roye de la Rochefoucault, Comte de Roucy, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le huitieme Decembre 1716.

XIV. JEAN-LOUIS d'Arpajon, Marquis de Sévérac, Vicomte de Calmont, fils de LOUIS Duc d'Arpajon, mourut avant ſon pére, l'an 1673. Il épouſa *Charlotte* de Vernon de la Riviére-Bonneuil, fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, dont ſont iſſus 1. LOUIS, qui ſuit; & 2. *Marie-Louiſe*. Sa veuve ſe remaria à *François* de Gelas de Voiſins, Marquis de Lébéron & d'Ambres, Lieutenant-Général de la Haute Guienne, & mourut le 12 Novembre 1692.

XV. LOUIS Marquis d'Arpajon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province & Duché de Berry, Gouverneur particulier des villes de Tours, de Bourges, d'Iſſoudun & d'Arpajon, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de ſaint Louis & de la Toiſon d'Or, dont Philippe V, Roi d'Eſpagne, l'a honoré, pour lui avoir conquis les Forts d'Arens, de Bénaſque, de Caſtelléon & de Solſonne, les pais de Ribagorce & de Valdaran. Il a épouſé le 28 Mars 1715, *Anne-Charlotte* Le Bas de Montargis, Dame du Palais de feue Madame la Ducheſſe de Berry, fille de *Claude*, Seigneur de Montargis, Conſeiller d'Etat, &c. de laquelle il a *Philippe-Louis* d'Arpajon, né le 18 Juin 1716, & *Louis-Charles*, baptiſé le 15 Mai 1719, & tenu par le Roi. * Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*. De la Roque, *Hiſt. de Harcourt*. Baluze, *Hiſt. de la Maiſon d'Auvergne*. Gallia Chriſtiana. *Mémoires Manuſcrits*.

ARPAJON (Louis Duc d') Marquis de Sévérac, Comte de Rhodez, Vicomte de Montal, Baron de Salvagnac, de Monteiar, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lorraine, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté au Gouvernement de Languedoc,

doc, Général de ſes Armées, & Miniſtre d'Etat, ſe ſignala au combat de Feliſſant, où il reçut neuf bleſſures; leva en 1621, un Régiment d'Infanterie qui eſt à préſent le Régiment Royal, pour le ſiége de Montauban, où il ſe diſtingua l'année ſuivante; ſervit en qualité de volontaire au ſiége de Tonneins où il fut fait Maréchal de camp, & défit Caſlan, qui étoit l'eſpérance des Religionnaires, aſſurant par ce moyen le Languedoc. Le Roi Louis XIII lui ayant donné le gouvernement de Nancy & de la Lorraine, il amena par ſon ordre la Ducheſſe Nicole en France. Après avoir beaucoup contribué à ſauver Caſal, le Montferrat & le Piémont, il ſe trouva à la priſe de trente-deux villes en Franche-Comté, emporta de force la ville de Tréves, après avoir défait les troupes qui venoient la ſecourir; ſe trouva à la réduction de la Motte, & à la défaite de deux mille chevaux à la vue de Saint-Omer; prit Luneville au fort de l'Hyver, Salces & Elne en Rouſſillon; mit toute la Guienne dans le devoir par ſa bonne conduite en 1642, & rompit par ſa prévoyance le deſſein qu'avoit l'ennemi ſur nos frontiéres, pendant que les forces de l'Etat étoient occupées à Perpignan, en Allemagne & ailleurs. En 1645, lorſque le Turc menaçoit l'Iſle de Malte avec des forces formidables, il alla volontairement au ſecours de cette Iſle; & ayant été élu Chef des Conſeils du Grand Maître, & Généraliſſime des Armées de la Religion, il pourvut ſi bien à la ſûreté de l'Iſle, que par reconnoiſſance le Grand-Maître Jean-Paul Lafcaris, & l'Ordre, lui accordérent ce Privilége ſingulier pour lui & tous ſes Deſcendans ainez, de porter ſur le tout de leurs Armes celles de la Religion, avec l'écu poſé ſur la croix octogone, les extrêmitez ſaillantes; & qu'un de leurs fils, au choix du pére, ſeroit Chevalier en naiſſant, & Grand-croix à l'âge de ſeize ans. Ce Privilége a été reconnu & certifié le cinquiéme Mai 1715, par Raymond de Pérellos, alors Grand-Maître. Après être retourné en France, le Roi l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, & il s'acquitta de cet emploi auprés d'Uladiſlas IV, & de Caſimir ſon ſucceſſeur, dont il favoriſa l'élection. Le Roi Louis XIV le fit Duc en 1651. Il mourut au mois d'Avril 1679, à Sévérac où il eſt enterré.

* ARPAJOU, & ſelon d'autres ARPAJON, petite ville de la Haute Auvergne en France, entre Aurillac & Carlat.

ARPALE. *Voyez* HARPALUS.

* ARPA-SOU, riviére de Perſe entre Erivan & Tauris, d'où elle ſe va jetter dans l'Araxe.

ARPATARO, Tarczal, Eruſca, *Arpataras mons*, *Almus*, montagne de Hongrie dans l'Eſclavonie, auprés de la ville de Sirmich. L'Empereur Probus la rendit célébre, en y faiſant planter des vignes.

ARPENTRAS, étoit autrefois une ville ſur le Lac Léman. C'eſt aujourd'hui un village nommé *Vidy*, au deſſous de la ville de Lauſanne, que quelques-uns croyent avoir été bâtie des ruïnes d'Arpentras. On peut aiſément juger qu'il y a eu autrefois une ville conſidérable dans ce lieu, par le grand nombre d'anciennes médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles briſées dont les champs ſont pleins. L'an 1629, un païſan, en labourant la terre, y trouva l'effigie d'un taureau d'airain, avec celle de ſon Sacrificateur. * Plantin, *Deſcript. de la Suiſſe*.

ARPHAD, bourg en la partie méridionale de la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain, qui fut détruit par Tegladh-Phalaſſar, l'an du Monde 3295, avant Jéſus-Chriſt 740. * *Jeremie, ch.* 19. *v.* 23. Joſephe parle de ce bourg, *l.* 3. *c.* 4. *de la Guerre des Juifs*, où il dit que la Gamalite, la Gaulanite, la Bathanée & la Trachonite, s'étendent dans leur longueur, depuis *Arphad* juſqu'à *Juhade*.

ARPHAD, Iſle. *Voyez* ARADUS.

ARPHAS. *Voyez* ARPHAD.

ARPHASACHEENS. *Voyez* APHARSE'KIENS.

ARPHAXAD, fils de Sem, & petit-fils de Noé, naquit l'an du Monde 1659, ſuivant le texte Hébreu & la Vulgate. Il engendra Cainan à l'âge de 35 ans, & vécut enſuite, ſelon le texte Hébreu, 403 ans; en ſorte que ſuivant ce calcul, il a vécu en tout 438 ans, & eſt mort l'an du Monde 2097, 1938 avant Jéſus-Chriſt. Suivant la verſion des Septante, qui a augmenté les années des Patriarches, il a engendré à l'âge de 135 ans, & a depuis vécu 400 années ou environ; & ſuivant le texte Samaritain, il a engendré à 130 ans & n'a vécu depuis que 303 ans. Les Septante lui donnent pour fils Cainan, qu'ils placent avant Salé, & nous les ſuivons. Joſéphe croit qu'il paſſa le Tigre, & qu'il s'établit dans le païs qui fut appellé d'abord de ſon nom, *Arphaxitide*, & depuis *Chaldée*. * *Geneſe, ch.* 10 *&* 11. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 6. Uſſerius, *in Annal.* Torniel. Salian.

ARPHAXAD, Roi des Médes, dit l'Auteur de l'Hiſtoire de Judith, fut défait & pris par Nabuchodonoſor, Roi des Aſſyriens, qui régnoit à Ninive. On cherche depuis longtems qui ſont cet Arphaxad & ce Nabuchodonoſor; & l'on ne peut s'accorder, parce que chaque opinion eſt fondée ſur un ſyſtême de Chronologie différent des autres ſyſtêmes. Selon le nôtre, Arphaxad n'eſt autre que Phraartès ou Phraortès, ſecond Roi des Médes, ſucceſſeur de Dejocès. L'Ecriture lui attribue la fondation d'Ecbatane, qu'Hérodote attribue à Dejocès, pére de Phraortès, ce qui a pu tromper quelques Savans; mais on le reconnoît à cette marque, que le même Hérodote lui donnant vingt-deux années de régne, & marquant qu'il fut tué en combattant les Aſſyriens de Ninive, ſa mort eſt fixée à l'an 3400 du Monde, 635 avant Jéſus-Chriſt, où l'on trouve que Chiniladan, Roi de Ninive & de Babylone, comptoit la douziéme année de ſon régne, comme le Nabuchodonoſor de Judith. A quoi on peut ajoûter que ce Nabuchodonoſor, dès l'année ſuivante, perdit toutes les troupes qu'il avoit envoyées dans la Syrie, comme le Roi d'Aſſyrie, dont parle Hérodote, perdit celles qu'il avoit oppoſées aux Médes. *Voyez* ARBIANES. * *Judith, ch.* 1. *&* 2. Hérodote, *l.* 1. *Canon Mathemat.*

ARPI, mazures d'une ancienne ville de la Poüille Daunienne. On la nommoit *Arpy*, *Argyrippa*, *Argos*, *Hippium*. Elles ſont entre les villes de Lucéra & de Manfrédonia, dans la Capitanate, Province du Royaume de Naples.

* ARPINATES. Habitans de la ville d'Arpinum, aujourd'hui *Arpino*.

ARPINO, *Arpinum*, château, avec un bourg ou petite ville appellée *Saint Dominique*, dans la Terre de Labour au Royaume de Naples en Italie, vers les confins de la Campagne de Rome entre Sora & Aquino. C'étoit anciennement la ville d'*Arpinum*, dans le païs des Volſques. Caïus Marius, qui fut ſept fois Conſul, naquit en cette ville; & comme elle n'étoit qu'à trois milles du lieu de la naiſſance de Cicéron, ces deux grands hommes eurent quelquefois le ſurnom d'*Arpinas*. * Cluvier, *l.* 4. *Geograph.*

ARPINO, (Joſeph) fameux Peintre Romain, qui naquit en 1570, d'un pére pauvre, & en même tems mauvais Peintre. Il montra d'abord beaucoup de goût & de génie pour le deſſein, & s'y pouſſa avec ardeur. Le pére ne pouvant ſe perſuader que ſon fils le ſurpaſſeroit un jour, ſe mocqua des peines qu'il ſe donnoit. Mais Joſeph ne ſe laiſſa point détourner de ſon aſſiduité; il tâcha d'être admis dans la Compagnie des Peintres qui ornoient de leurs Ouvrages le Palais du Pape Gregoire XIII. Il réuſſit dans ſon deſſein; & finit ſi bien les piéces qu'on lui avoit données à faire, que tous les autres Peintres le comblérent de louanges; ce qui l'excita à redoubler ſes ſoins. Dans peu il alla ſi loin & s'acquit une ſi grande réputation, que le Sénat de Rome l'employa à un grand Ouvrage pour le Capitole. Arpino reçut cent écus d'or pour arres. L'ouvrage fini donna une nouvelle réputation au Peintre, & lui attira de la pratique de la part des perſonnes du premier rang. Clément VIII l'aima beaucoup, & converſa fort familiérement avec lui; il le combla de magnifiques préſens & le créa Chevalier de S. Pierre. Le Cardinal Aldobrandin en fit auſſi grand cas; & le mena à Paris en 1600, aux noces de Henri IV. Arpino de retour à Rome y vécut encore longtems, & acheva un grand nombre d'excellens Tableaux, qui ſont tout autant de monumens de ſon génie & de ſon goût. * Sandrart, *Academ. p.* 2. *l.* 2. *p.* 185.

ARPUS, Prince des Cattes, la femme & la fille duquel, Caius Silius, Lieutenant de Germanicus, mena priſonniéres, ayant été envoyé par le même Germanicus, avec ſix Légions, pour faire lever le ſiége devant une Forteresſe qui étoit ſur la Lippe. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 7.

A R Q.

ARQUA, ou ARQUATO, bourg de l'Etat des Vénitiens en Italie, dans le territoire de Padoue, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. On ne connoîtroit guéres ce lieu, ſi Pétrarque, célébre Poëte Italien, n'y avoit longtems vécu, & n'y étoit enſeveli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARQUA ou ARQUATA, *Arcuatum*, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, dans le territoire de Tortone, entre la ville de ce nom, & celle de Gênes. On croit que près de ce bourg, & ſur la riviére de Scrivia, étoit *Libarna* ou *Libarnum*; quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville de la Ligurie à Villa-Barna, village du Tortonois. * Baudrand.

ARQUATA, *Arquatum*, petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, près de la riviére de Tronto, au pié de l'Apennin, & vers les frontiéres de l'Abruzze, à ſept milles d'Aſcoli. * Magin.

ARQUES, bourg de France en Normandie, à deux lieues de Dieppe, dans le païs de Caux, ſur la petite riviére d'Arques, avec Siége royal, Vicomté, Election & Maîtriſe des Eaux & Forêts. Il eſt célébre par la victoire qu'Henri IV y remporta le 21 Septembre de l'an 1589. Ce grand Prince n'ayant que cinq cens chevaux, & quatorze mille hommes de pié, attaqua une Armée de plus de trente mille hommes, commandée par le Duc de Mayenne, & la défit.

ARQUES, que d'autres nomment *Arc*, *Arcq* ou *Arq*, bourg ſur la Meuſe, dans le Duché de Bar. Quelques uns croyent, mais à tort, que c'eſt lieu de la naiſſance de Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de la *Pucelle d'Orléans*, ſous Charles VII, & qui ayant été priſe dans une ſortie de la ville de Compiégne, aſſiégée par les Anglois, fut menée à Rouen, & là brûlée vive, comme Sorciére & Magicienne, par un Arrêt du Parlement. D'autres la font native de Vaucouleurs, petite ville de Lorraine; mais ils ſe trompent auſſi bien que les précédens, puis qu'il eſt conſtant qu'elle eſt née au village de Dam-Remy ou Dom-Remy-la-Pucelle entre Neuf-châtel ſur Meuſe & Vaucouleurs. *Voyez* ARC (Jeanne d')

* ARQUES petite riviére de Normandie, ſur laquelle eſt ſitué le bourg d'Arques dont on a parlé dans l'Article précédent.

* ARQUES (la Forêt d'). Il y a deux forêts de ce nom, proche des deux bourgs qui portent ce nom.

ARQUICO. *Voyez* ERQUICO.

ARQUIEN (les Marquis d') *Voyez* GRANGE (la).

ARQUIER (Richard) de Lambeſc en Provence, qui vivoit en 1280, compoſa des Poëſies. Noſtradamus en fait mention, & parle de Richard de Barbeſieux, Poëte & Mathématicien, en 1383.

ARQUIN. *Voyez* ARGUIN.

ARR.

ARR, riviére. *Voyez* AAR.

ARR, Iſle. *Voyez* ARROE.

ARRACAN, *Arracanum*, ville d'Aſie dans l'Inde, delà le Gange, & proche du Golfe de Bengale. Elle eſt Capitale du Royaume d'Arracan, & ſituée ſur la riviére de Martaban ſelon Baudrand, ſur la riviére d'Arracan ou ſur la riviére de Martaton ou de Chaberis, ſelon d'autres. Les Portugais, qui y trafiquent aſſez, l'appellent *Arracan*. Elle eſt à ſix milles de la mer, à cent quarante de Catigan, & à autant de la ville de Pégu. Elle a un bon château.

ARRACAN (le Royaume d') *Arracanum regnum*, païs d'Aſie dans l'Inde, au delà du Gange, ainſi dit de ſa ville capitale. Il avoit autrefois ſon Roi propre; puis il a été au Roi de Pégu, de là il a été à ſoi; & préſentement il eſt au Roi d'Ava, ayant pour bornes au nord, les Royaumes de Cacomay & de Tapoura; à l'orient, ceux de Caverane & de Bréma; au midi, le Royaume de Pégu; & au couchant, le Golfe de Bengale, près duquel eſt ſituée la ville d'Arracan ſa capitale. Outre Arracan, il y a encore les villes de Sore, de Sandar & de Cardouaſan. * Vincent le Blanc.

* ARRACAN, nom de la riviére ſur laquelle eſt ſituée la ville d'Arracan.

ARRACAON, ville. *Voyez* ARRACAN.

ARRACHION, fameux Athléte, avoit terraſſé tous ſes Adverſaires dans les Jeux Olympiques. Il ne lui en reſtoit qu'un à vaincre, qui avoit eu un doigt du pié rompu. Ce dernier ayant declaré qu'il étoit hors de combat, ſurprit Arrachion, qui avoit ceſſé de le preſſer, & ſe jetta ſur lui avec tant de fureur, que lui preſſant le goſier d'un de ſes doigts, il l'étrangla. Les Eléens, témoins de ce combat, adjugérent le prix de la victoire au cadavre d'Arrachion, qui fut déclaré vainqueur après ſa mort. * Pauſanius, *in Arcadicis*.

ARRACIFES (les) *Inſula Rupium*, c'eſt à dire, *Iſle des Rochers*, une des Iſles des Larrons, à l'orient de l'iſle de S. Juan qui eſt une des Iſles les plus orientales des Iſles Philippines. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe de la quantité des rochers qui la bordent.

☞ Dans les Cartes des Iſles des Larrons, on ne trouve point d'Iſle de ce nom.

ARRACIFES (Cap des) *Rupium Caput*. Ce Cap eſt ſur la côte des Cafres en Afrique, environ à ſoixante lieues du Cap de Bonne-Eſperance. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt environné de rochers & d'écueils, qui en rendent l'accès dangereux.

ARRADES, *Arradium*, *Quina*, petite ville ou bourg d'Afrique dans la Barbarie, dans le Royaume de Tunis, entre la ville d'Hamamétha & les ruines de l'ancienne Carthage. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARRAES (Amateur) Portugais, né à Béja, entra dans la Congrégation des Carmes Déchauſſez à Lisbonne en 1545, & y acquit de la réputation dans la chaire de Théologie, & par ſes prédications. Le Cardinal D. Henri Archevêque d'Evora, le fit ſon Coadjuteur, avec le titre de Tripoli; & étant devenu Roi, il lui donna la qualité de Grand-Aumônier. En 1581, Philippe II le nomma à l'Evêché de Portalégre. Il y vécut en ſaint Evêque, remplifſant également tous ſes devoirs; & voulant enſuite ne ſonger qu'à lui-même, il ſe retira dans le Collége des Carmes à Coimbre, où il mourut le premier Août 1600. Il avoit écrit en Portugais des Dialogues d'Hiſtoires diverſes, qui ont été imprimez en 1589 & en 1604, à Coimbre. * *Mémoires de Portugal.*

ARRAF ABDULNASI ADIB, eſt communément appellé *Ben Arraf*, & ſurnommé *al Medeni*. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé, *Egteua fi ſcbán man iekna*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARRAGIAN, ville de la Province de Khuziſtan ou Suſiane, que quelques Géographes attribuent pourtant à celle de Fars ou Perſe proprement dite. Elle n'eſt éloignée de la mer que d'une journée, & ſon terroir eſt très fertile en palmiers & en oliviers. Ulug Beg & Naſſireddin, lui donnent 86 degrez 30 minutes de longitude, & 35 degrés 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Elle eſt compriſe dans le quatriéme climat. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.* *Voyez* ARGIAN.

ARRAGON, Royaume. *Voyez* ARAGON.

ARRAJOLAS, *Calenica*, village de Portugal, dans la Province d'Alentéjo, à deux ou trois lieues de la ville d'Evora, vers le nord. Maty, *Diſt. Géogr.*

ARRAN, nom d'un petit païs, que quelques Géographes mettent dans l'Arménie, & que les autres font une Province particuliére, qu'ils placent entre l'Adherbigian & le Gurgiſtan, c'eſt à dire, entre la Médie & la Géorgie, partie dans le quatriéme, & partie dans le cinquiéme climat. Les Tables d'Ulug Beg & de Naſſireddin attribuent à cette Province les villes de Mokan ou Mogan, de Berdaa & de Giancarah. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARRAN, ARAN & ARANIE. Iſle de la Province d'Ulſter, au ſeptentrion du Comté de Dungall en Irlande. On dit qu'il y a une de ces Iſles où les corps ne pourriſſent point, ſi on les expoſe à l'air: de ſorte que ceux qui demeurent ſur la côte de Dungall, y vont reconnoître leurs ancêtres, qui y ſont rangez ſur la terre, avec leurs inſcriptions. On ajoûte que les rats & les ſouris ne peuvent vivre dans cette Iſle; & qu'auſſi tôt qu'ils y ont été apportez, ils y meurent. * Giraldus, *Topographia Hibernica.*

* ARRAN, village au nord de l'Iſle d'Arran dont on vient de parler.

ARRAN, vallée. *Voyez* ARAN.

ARRAN, Iſle ſur les côtes de France. *Voyez* CERS.

ARRAN, Iſle d'Ecoſſe. *Voyez* ARREN.

ARRAN, (Jaques Stuart Comte d'). Comme il n'étoit pas l'aîné, il ſe trouva ſans fortune; c'eſt pourquoi il quitta ſa patrie, & alla ſervir dans la guerre contre la Pologne & la Moſcovie, ſous Eric XIV, Roi de Suéde. De retour dans ſa patrie, il la trouva dans une grande confuſion, & s'inſinua auprès d'*Edmond d'Aubigny* Comte de *Lenox* & favori du Roi. Sous une telle protection il obtint, non ſeulement une charge de Capitaine aux Gardes du jeune Roi Jacques VI, mais encore la tutelle de l'imbécille Jacques Hamilton, Comte d'Arran, dont il prit les titres dans la ſuite. L'an 1581, on ſe ſervit de lui pour accuſer fauſſement, & pour livrer entre les mains du Bourreau, *Jaques*, Comte de *Morton*, ci devant Régent du Royaume. Après que le Roi lui eut confirmé le titre de Comte d'Arran, il fut aſſez inſolent pour diſputer le pas au Comte de Lenox ſon prémier bienfaiteur. Il ne montra pas moins d'ingratitude envers le Comte de *Merch*, qui, pendant tout le tems de la miſére du Comte d'Arran, l'avoit abondamment ſecouru. Pour reconnoître ces bienfaits il débaucha la Comteſſe de Merch; & enceinte de ſon fait, il la porta à demander d'être ſéparée de ſon mari pour cauſe d'impuiſſance. Elle n'eut pas plutôt obtenu ſa demande, que d'Arran l'épouſa. Ils affectérent dans la ſuite, tous les deux, une piété ſinguliére, & tâchérent de s'attirer la bienveillance du Clergé & du peuple, par leur dévotion & leur aſſiduité au ſervice divin. Quelque tems après, le Comte d'Arran céda au Comte de Lenox non ſeulement le pas, mais auſſi la charge de Capitaine aux Gardes. Par le moyen de cette réunion, les deux Comtes gouvernérent le Roi à leur gré; mais leur régne fut court. Pluſieurs Grands ſe déclarérent ouvertement contre eux, & réuſſirent ſi bien, que le Comte de Lenox fut exilé hors du Royaume, & celui d'Arran mis en priſon. La diſgrace du dernier ne fut pas longue; bientôt après il ſortit de ſa priſon, & s'acquit plus de crédit en Cour, qu'il n'en avoit jamais eu auparavant. Le Roi le fit Chancelier, à la place du feu Comte d'Argile; lui donna les Gouvernemens des Forts de *Sterlin* & d'*Edimbourg* & la charge de Prévôt de la ville. Peu après il le déclara Lieutenant-Général de tout le Royaume. Le pouvoir du Comte d'Arran s'étant tellement accru, que perſonne n'oſoit remuer ſans ſes ordres, on vit travailler ſourdement à ſa ruine, ceux-là même qui l'avoient favoriſé auparavant. Il découvrit ce qu'on tramoit contre lui, & crut prévenir leurs deſſeins en diſſimulant envers les uns, ſavoir, à l'égard de Mylord *Grey* & du Chevalier *Ballendan*, qu'il éloigna de la Cour en les envoyant en Ambaſſade en Angleterre; & en faiſant empriſonner les autres, le Comte d'*Athol*, Mylord *Home* & Mylord *Casbels*. Mais Mylord *Maxwell* & quelques autres ennemis du Comte d'Arran, ramaſſérent une petite Armée, allérent en 1585, inveſtir la ville de *Sterlin*, & forcérent ainſi le Roi à congédier cet odieux Miniſtre & à remplir ſes charges par d'autres perſonnes. Entre autres chefs d'accuſation alléguez contre le Comte d'Arran, on produiſit celui-ci, qu'il avoit fait dreſſer une Généalogie, par laquelle il deſcendoit du fameux Comte de *Mordack* ou de *Morden*, qui, pour avoir voulu enlever la couronne à Jaques I, perdit ſa tête en 1484, & qu'il s'étoit fait donner le nom de Jaques VII. Après une ſi terrible chûte, le Comte d'Arran ſe retira dans la Province de Kyle, entre *Carick* & *Cuningham*, y mena la vie d'un particulier, & fit même ſelon d'autres pendant quelque tems le métier de Voleur de grands chemins. Lorſqu'en 1591, le jeune Comte de Lenox, les Comtes de Home, & de Marr & leur faction, firent quitter entiérement la Cour au Chancelier *Jean Maitland*, Lord *Thirleſton*, le Comte d'Arran ſe donna derechef de grands mouvemens pour avoir une ſeconde fois la charge de Chancelier. Le Roi y parut aſſez porté; mais les ennemis du Comte furent encore les plus forts; & peu de tems après, un couſin du feu Comte de *Morton*, cherchant à venger ſa mort, maſſacra le Comte d'Arran. Bien loin que quelqu'un demandât que cette action fût vengée, l'aſſaſſin porta impunément au bout d'une perche la tête du Comte, dans pluſieurs villes du Royaume; & s'attira, par cette eſpéce de triomphe, les louanges de la plus grande partie du peuple. * Spotswood. *Church Hiſtory.* Melvil's *Memoirs.* Cambden, *in Vit. Elizabetha.* Idem, *in Britann. p.* 913. Thuanus, *Hiſt. l.* 83. De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre. tome* 2. *p.* 360. 361. 376. 387. 396. 406. 408. 529.

* ARRANDARI, Fort dans l'Iſle de Ceylan. Viſſcher dans une Carte particuliére l'appelle *Arandora*, & le place vers la ſource de la riviére dont l'embouchure eſt au nord de Colombo, vers le ſeptieme degré 14 minutes de latitude. *Voyez* ARANDORE. Un Auteur moderne la met vers la ſource de la riviére dont l'embouchure eſt au nord de Negombo. M. Deliſle qui lui donne la même ſituation l'appelle *Arrandery*, dans ſa Carte de l'Iſle de Ceylan, publiée à Amſterdam, & le place au ſeptieme degré 32 minutes de latitude.

ARRAS & ARAS, Ben-Aras, eſt l'Auteur d'un Livre qui traite de l'excellence & de la préférence des deux Nations Arabe & Perſienne. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARRAS, ſur la riviére de Scarpe, ville des Pais-Bas, capitale de l'Artois, avec Evêché ſuffragant de Cambray. Elle eſt au Roi de France, & eſt fortifiée très réguliérement. Ptolomée la nomme *Rigiacum*, ou plutôt *Origiacum*; car il y a dans le Grec Οργιακον, & Céſar l'appelle *Nerebacum*. Elle étoit capitale du Comté de Flandre, lorſque Charles *le Chauve* Roi de France la donna en dot à ſa fille Judith, que Baudouin, dit *Bras de fer*, Comte de Flandre, épouſa en 863. Depuis, elle fut réunie à la France avec tout l'Artois, l'an 1180, par le mariage de Philippe *Auguſte* avec Iſabelle de Hainaut, fille de Baudouin V, dit *le Courageux*. Saint Waſt, premier Evêque d'Arras, qui vivoit dans le VI ſiécle, mourut en 540. Depuis lui, Cambray & Ar-

ras n'avoient qu'un même Prélat, sous la Métropole de Rheims. En 1093, le Pape Urbain II sépara ces deux Diocéses, & donna un Evêque particulier à Arras. Ce fut Lambert, Chanoine de Lille, que le Pape sacra lui-même à Rome, en la même année 1093. Dans le XVI siécle, Cambray ayant été érigé en Archevêché, Arras fut marqué entre les suffragans qu'on lui attribua. Le Roi Louis XI prit cette ville après la mort du Duc de Bourgogne; & en 1493 ou 1494, on la livra à l'Empereur Maximilien I. En 1596, les François penserent la surprendre; mais enfin elle a été soumise l'an 1640 par les armes de Louis XIII. Les Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon, & de la Meilleraye, assiégérent Arras, & l'emportérent après un siége de deux mois le 18 Août, lorsqu'ils eurent repoussé le Cardinal-Infant, qui vouloit le faire lever. L'an 1654, les Espagnols assiégérent encore cette ville: mais les François les ayant forcez dans leurs lignes, les obligérent de lever le siége après une grande perte, leur Armée ayant été taillée en piéces le jour de la saint Louis: ce qui les obligea de la céder entiérement par le Traité de paix des Pyrénées. Arras a produit plusieurs Hommes de Lettres, & entre autres le savant Jurisconsulte Balduin, Jean Sylvius, Alexandre Major, Alar, Angelin, & Guillaume Gazei, &c. On fera sans doute plaisir aux curieux, de parler d'Arras plus en détail. La ville est divisée en deux parties par un fossé, un rempart & une petite vallée où passe le Crinchant. L'une est appellée la Cité, & l'autre la Ville. L'Evêque est Seigneur de la Cité, & établit les Magistrats: il est aussi Président-né du Clergé aux Etats d'Artois. Le Roi ne nomme pas à cet Evêché en vertu du Concordat, mais par un Indult du Pape Clement IX, du neuvieme Avril 1668. L'Evêché fut exemté de la Régale par concession de Philippe Auguste; & on voit encore l'exemtion écrite sur les murailles du Chœur de la Cathedrale. Cette Eglise est dans la Cité: son Chapitre est composé de six Dignitez, savoir, du Prévôt, du Doyen, de deux Archidiacres, du Thréforier, & du Pénitencier; & de quarante Chanoines, dont l'un est Chantre. Il y a encore 48 Chapelains, sans parler du bas Chœur & de la Musique. L'Evêque confére les Canonicats, le Roi nomme à la Prévôté, & le Chapitre élit le Doyen & le Chantre. L'Abbaye de S. Wast est dans la ville: elle fut fondée vers l'an 685, par Thierri III, Roi de France, dans un des fauxbourgs nommé *Nobiliacus*, qu'on fortifia depuis, & qui enfin a fait une partie de la ville d'Arras. Cette Abbaye & son territoire furent distraits de la jurisdiction de l'Evêque par l'Acte même de fondation, qui fut porté au Concile de Compiégne, où il fut confirmé par saint Vindicien Evêque d'Arras, & par les autres Prélats. Cette Abbaye jouit encore de beaux droits dans la ville & Banlieue d'Arras; on voit dans son Eglise le tombeau du Roi Thierri. On compte onze Paroisses dans Arras, où il y a encore un Séminaire, un Collége où les Jésuites enseignent, & plusieurs Couvens d'hommes & de filles. Tout le Diocése comprend quatre cens Paroisses, partagées en douze Doyennez ruraux, qui dépendent des deux Archidiaconez d'Arras & d'Ostervant. On y compte jusqu'à 18 Abbayes: celles de l'Ordre de saint Benoît, outre S. Wast, sont Anchin située dans une petite Isle formée par la Scarpe, à deux lieues de Douay, qui fut fondée l'an 1078; Marchienne sur la Scarpe entre Douay & S. Amand, qui fut fondée dès l'an 610 par S. Amand; Hasnon aussi sur la Scarpe, à une lieue de S. Amand, qui fut d'abord un monastére double pour des hommes & des filles: mais les Normands ayant mis en fuite les uns & les autres, ont mis en leur place des Chanoines: & ce ne fut que dans l'onziéme siécle, que les Moines y rentrérent; Estrun auprès d'Arras, fondée dans le IX siécle & rétablie vers l'an 1088; Avênes fondée au commencement du XIV siécle auprès de Bapaume, & transférée depuis au château de Bellemote près d'Arras; & Denain à une lieue de Bouchain vers le nord, qui fut fondée l'an 764, par Adelbert Comte d'Ostervant, & la Comtesse Reine sa femme, qui étant veuve s'y retira: ces trois derniéres sont des Abbayes de filles. L'Ordre de Cîteaux n'a dans ce Diocése que des Abbayes de filles: les voici; Le Vivier, fondée au commencement du XIII siécle auprès d'Inchex, & transférée depuis à Arras; les Prez à Douay, ancienne maison de Beguines, qui en 1312 s'unirent à l'Ordre de Cîteaux; Tlines à une lieue & demie de Douay, fondée l'an 1278, par Marguerite Comtesse de Flandre & de Hainaut, qui y a été enterrée; la Brayelle-lez-Aunaye, fondée l'an 1196, par Michel Comte d'Antoing, à une lieue & demie de La Bassée, Notre-Dame du Verger, fondée l'an 1227, & située entre Douay & Cambray. Les Abbayes de l'Ordre de saint Augustin, sont le Mont-saint-Eloy; Marcul lez-Arras; Arouaise, chef d'une Congrégation, à deux petites lieues de la Somme près de Bapaume; Eaucourt; & Hennin-Liétard; ces cinq Abbayes sont en régle. Beaulieu & Lessines sont aussi deux Abbayes de Chanoinesses Régulières. Pour l'Ordre de Prémontré, il y a dans ce Diocése la célébre & riche Abbaye de Vicogne. * Andreas Hojus, *Orat. de Laud. Atreb.* Guichardin, *Descript. des Pais-Bas*, Gazei, *Hist. Eccles. des Pais-Bas.* Bucelin, *in Gallo-Fland.* Arnoul Raisius, *Belg. Christ.* Loërius, *Chron. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valére André, *Topographia Belgica*, *p.* 55. Le Mire, Meyer, &c.

SYNODES D'ARRAS.

Le premier Synode d'Arras fut tenu l'an 1025. Gérard Evêque de Cambray & d'Arras ayant appris que quelques Hérétiques s'étoient cachez dans cette derniére ville, s'y rendit après les fêtes de Noël; & ayant fait arrêter ces Hérétiques, se les fit répréſenter devant tout son Clergé, & une partie considérable des Habitans. Un Italien nommé Gundulfe les avoit pervertis: ils prétendoient que le batême étoit inutile, nioient la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, croyoient que la pénitence ne pouvoit réparer les desordres où l'on étoit une fois tombé, que l'autorité de l'Eglise étoit chimérique, que le mariage étoit contraire à la Loi de Dieu, que l'on devoit honorer les Apôtres & les Martyrs, mais non les Confesseurs, & à tout cela ils joignoient un grand mépris des Ordres sacrez & des cérémonies ecclésiastiques. Ce fut Gérard lui-même qui entreprit de confondre ces Hérétiques; il le fit avec autant de charité que de force, & eut le bonheur de les voir détester leurs erreurs. Les Actes de ce Concile sont imprimés dans le Spicilége de D. Luc d'Achery, au *tome* 1. *p.* 607. Le second fut assemblé l'an 1490, par Pierre de Ranchicourt, Evêque de cette ville, qui y fit des Ordonnances tres avantageuses pour le bien de son Diocése. François Richardot en tint un pour la même raison, l'an 1570, & il en fut assemblé un autre pour le même sujet l'an 1588.

* ARRATS, selon quelques Geographes modernes, LE RAT selon Sanson dans sa Carte des riviéres de France, & LES RATZ selon le même dans la Carte du Gouvernement général de Guienne, riviére qui prend sa source dans l'Estarac, coule du midi au nord, & se jette dans la Garonne au dessous d'Auvilar.

ARRE, riviére de France. *Voyez* ARE.

* ARREAU, ARREOU, ou ARREU, est un bourg de France dans cette partie de l'Armagnac qui confine aux Pyrénées, dans la vallée d'Aure, près du confluent de deux petites riviéres, qui portent le nom de Neste.

ARREBLAY. *Voyez* ARABLAY.

* ARRECIBO, ville de l'Isle de Boriquen ou de Porto Rico, ou de San Juan de Porto Ricco, l'une des grandes Antilles dans la mer du Nord, compriſe sous l'Amérique septentrionale. M. Robbe en fait mention dans la Table des Isles de l'Amérique.

ARRECIFES. *Voyez* ARRACIFES.

ARRE'GIAN, petit pais du Royaume de Perse. *Voyez* ARGIAN.

ARREN ou ARRAN, *Glota*, Isle d'Ecosse, qui a eu autrefois titre de Comté, & porte aujourd'hui celui de Duché. Il y a un bourg de ce nom. Elle est située dans un détroit, ou bras de mer, du côté de l'Irlande, entre les Provinces de Cantir, de Cuningham, & d'Argile. Arran est à l'est de Cantire. C'est une Isle considérable, qui a 24 milles de longueur & sept de largeur. Elle est très fertile en blé & en pâturages. On y compte quatre Eglises & divers Châteaux, dont *Brodick*, le plus remarquable, appartient au Duc d'*Hamilton*, à qui cette Isle donne le titre de *Comte*. Les riviéres de cette Isle abondent en saumon, & la mer qui l'environne est remplie de harangs, de merlans, & de morues. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne, &c. sous George II. tome* 2. *p.* 286.

ARREN, Isle de Dannemarck. *Voyez* ARROE.

ARREOU, & ARREU. *Voyez* ARREAU.

ARREVARI & ARREWARI. *Voyez* ARWARI.

ARRHABONAIRES, nom qu'on donna aux Sacramentaires dans le XVI siécle, parce qu'ils disoient que l'Eucharistie leur étoit donnée comme le gage du corps de Jésus-Christ, & comme l'investiture de l'hérédité promise. Stancarus enseigna cette doctrine en Transylvanie. * Pratéole, *au mot* Arrahab.

ARRIAGA (Paul Joseph de) Jésuite Espagnol, entra dans la Compagnie de Jésus en 1579. Il passa au Pérou, où il fut le premier qui y enseigna la Rhétorique. Il fut pendant quelques années Recteur d'Aréquipa, puis de Lima pendant 24 ans en divers tems. Il établit des Missions en plusieurs endroits, & à Lima une Congrégation en l'honneur des Anges Gardiens. En 1622, comme il repassoit en Europe, il fit naufrage proche de la Havane, & périt. Il avoit composé quelques Ouvrages de piété, & un Traité fort utile aux Missionnaires, sur la *maniére de travailler à la conversion des Infidéles*, imprimé à Lima en 1621, *in quarto*. * Sotwel, *Bibliotb. Script. Societ. Jesu.*

ARRIAGA (Rodéric ou Rodrigue de) Jésuite Espagnol, né à Logrono, le 17 Janvier 1592, entra dans la Société le 17 Septembre 1606, enseigna la Philosophie à Valladolid & la Théologie à Salamanque, l'une & l'autre avec applaudissement. Il passa de là l'an 1624 en Bohême, par ordre de son Général, & y régenta la Scholastique pendant douze ans, & fut ensuite Préfet général des Etudes vint ans de suite, & Chancelier de l'Université pendant douze. Il fut trois fois député par sa Province à Rome, pour assister aux Congrégations générales de son Ordre. On l'exhorta souvent à retourner en Espagne, mais toujours inutilement. Les Papes Urbain VIII, Innocent X, & l'Empereur Ferdinand III, eurent pour lui une estime particuliére. Il mourut à Prague le 17 Juin 1667. Il a publié plusieurs Ouvrages, entre autres un *Cours de Philosophie in folio*, imprimé à Anvers l'an 1632; & huit volumes *in folio* de Théologie, qui furent imprimez à Anvers en différentes années. Il travailloit au neuviéme tome, lorsqu'il mourut. C'étoit celui *de Jure & Justitia*. Dom Nicolas Antonio a donné à Arriaga un Livre de *Oratore*, imprimé à Cologne, l'an 1637; & *Brevis Expositio totius Magistri Sententiarum, cum quæstionibus quæ circa ipsum versari possunt, & Auctoribus qui de illis disputant*, imprimé à Lyon l'an 1636, *in octavo*, après d'autres Editions; mais comme le Pére Sotwel ne parle pas de ces deux Ouvrages, quoique le premier eût été donné à ce Jésuite par Alegambe, il y a lieu de croire que Dom Nicolas Antonio s'est trompé. Cet Auteur est un des plus subtils, & en même tems des plus obscurs Scholastiques qu'il y ait. Dans sa Philosophie il s'est éloigné de quelques opinions communes alors dans l'Ecole, comme sur la composition du continu, sur la raréfaction, &c. c'est pourquoi il a pris à tâche de justifier ceux qui font de nouvelles découvertes en matiére de Philosophie. Quelques-uns l'ont accusé de Pyrrhonisme, & d'autres l'en disculpent. * Alegambe & Sotwel, *Bibliotb. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hisp.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARRIAGA (Gonsalve de) né à Burgos de parens nobles, entra

entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il devint célébre prédicateur. Il exerça divers emplois honorables dans ſon Ordre, Qualificateur du ſaint Office, Recteur du Collége de ſaint Thomas à Madrit, Supérieur de l'Hoſpice dans la même ville en 1647, & Prieur de quelques autres maiſons. Il mourut en 1657, & laiſſa des Eloges de la Vie & de la Doctrine de ſaint Thomas d'Aquin, qui parurent en 1648 à Madrit en deux volumes *in folio*. Il avoit compoſé auſſi la Vie de Jean de Lazcano, Religieux de ſon Ordre, mort en réputation de ſainteté le 26 Août 1636; mais on ne ſait ſi elle a été imprimée. Ces deux Ouvrages ſont écrits en Eſpagnol. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ARRIAN. *Voyez* ARRIEN.

ARRIANA, en Latin, *Abdiana*, bourg d'Afrique dans la Barbarie, dans le Royaume de Tunis, près de la ville de ce nom au nord-eſt. C'étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Afrique propre, & ſuffragante de Carthage. * Baudrand.

ARRIANUS. *Voyez* ARRIEN.

ARRIE (*Arria*) femme de Cécina Pétus homme Conſulaire, & l'une des femmes fortes de l'Antiquité, ainſi qu'on en peut juger par les traits que Pline en rapporte, comme les tenant de Fannia petite-fille de cette Dame. Son mari & ſon fils furent attaquez en même tems d'une maladie qui paroiſſoit mortelle. Le fils qui étoit un jeune homme d'une beauté & d'une modération qui charmoient, & plus cher encore à ſon pére & à ſa mére par ſes rares vertus que par le nom de fils, mourut de cette maladie. Arrie donna de ſi bons ordres pour ſes obſéques, que le pére n'en ſut rien; & pendant toute la maladie de ſon époux, elle cacha ſi adroitement ſa douleur, qu'elle ne la trahit jamais, faiſant rentrer ſes pleurs, & diſparoître ſon deſeſpoir dès qu'elle entroit dans la chambre de ſon mari, auquel elle montroit un viſage de mére contente, quand elle n'avoit plus de fils; ce que Pline élève au deſſus même de ce qu'elle fit à ſa mort. Scribonien ayant ſoulevé l'Illyrie contre l'Empereur Claude, il fut défait & tué. Pétus, qui s'étoit attaché à lui, fut pris & mené à Rome par mer. Arrie conjura les ſoldats de l'eſcorte de la recevoir dans leur bord: *Vous ne pouvez*, leur diſoit-elle, *refuſer à un homme Conſulaire quelques eſclaves qui lui ſervent à manger, qui l'habillent, qui le chauſſent; ſeule je lui rendrai tous ces ſervices.* Les ſoldats furent inexorables. Arrie loua une barque de Pêcheurs, & dans un auſſi petit bâtiment, elle ſe mit à la ſuite d'un gros vaiſſeau. Arrivée à Rome elle rencontra dans le Palais de l'Empereur la femme de Scribonien qui révéloit les complices, & qui voulut lui parler: *Peux-tu croire*, lui dit elle, *que je s'écoute, toi qui vis hier ton mari expirer entre tes bras, & qui vis encore?* Un jour Thraſéas ſon gendre, qui la conjuroit de quitter la reſolution où elle étoit de mourir, lui dit: *Vous voulez donc, ſi l'on me force à quitter la vie, que votre fille la quitte avec moi?* *Oui*, lui répondit elle ſans s'émouvoir, *je le veux quand elle aura vécu auſſi longtems & dans une auſſi parfaite union que j'ai vécu avec Pétus.* Ce diſcours avoit redoublé l'inquiétude & l'attention de toute ſa famille, & on l'obſervoit beaucoup plus de près. Elle s'en apperçut: *Vous perdez votre tems*, dit-elle, *vous pouvez bien faire que je meure d'une mort plus douloureuſe; mais il n'eſt pas en votre pouvoir de m'empêcher de mourir.* A peine eut elle achevé ces paroles, que ſe levant précipitamment de ſa chaiſe, elle alla ſe heurter la tête avec violence contre le mur, & tomba comme morte: après avoir repris ſes eſprits; *Je vous avois bien prouvé*, dit-elle, *que je ſaurois bien m'ouvrir un paſſage difficile à la mort, ſi vous me fermiez ceux qui me ſont aiſez.* Ce fut par ces traits héroïques qu'elle ſe prépara au coup de poignard qu'elle s'enfonça dans le ſein, d'où elle le retira tout ſanglant, le préſentant de la même main à ſon mari, qu'elle voyoit n'avoir pas le courage de prévenir la mort qu'on lui préparoit, & lui dit ces paroles que le Paganiſme a traitées d'immortelles: *Tien, mon cher Pétus, cela ne fait point de mal.* & autres paroles qu'elles ajoûta pour l'encourager à l'imiter, ce qui détermina enfin l'infortuné Pétus à ſe donner la mort. Martial a fait ſur ce ſujet cette belle Epigramme:

Caſta ſuo gladium cum traderet Arria Pato,
Quem de viſceribus traxerat ipſa ſuis,
Si qua fides, Vulnus quod feci, non dolet, inquit,
Sed quod tu facies, hoc mihi, Pate, dolet.

* Martial, *l.* 1. *Epigr.* 14. Pline *le Jeune*, *l.* 3. *Epiſt.* 16. Tacite, *Ann. l.* 16. *c.* 34. Dion, *l.* 60.

ARRIE, fille de la précédente, & femme de *Pétus Thraſea*, voulut imiter ſa mére dans une ſemblable occaſion. Son mari étant accuſé d'avoir eu part à la conjuration de Piſon contre Néron, fut condamné à perdre la vie, & ſe fit ouvrir les veines. Arrie ſa femme ne vouloit pas lui ſurvivre, mais il vint enfin avec bien de la peine à lui perſuader de ſe conſerver pour leurs enfans. Depuis elle fut bannie par Domitien, & rappellée par Nerva, vers l'an 90 de Jéſus Chriſt. * Pline *le Jeune*, *l.* 7. *Epiſt.* 19. *l.* 9 *Epiſt.* 13 Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 34.

* ARRIE, que Tacite appelle Arria Galla, ſe ſignala par ſon impudicité. Elle eut deux maris, ſavoir, Domitius & Silius; & Piſon qui l'enleva à ſon premier mari. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 59.

ARRIE, Dame Romaine, s'appliqua fortement à l'étude de la Philoſophie de Platon, ſous l'Empire de Sévére, vers l'an 200 de Jéſus Chriſt. C'eſt apparemment elle à qui Diogéne Laërce a dreſſé ſes Lettres, de la Vie des Philoſophes. * Galien, *Therapeutica*, *l.* 2 Diogéne Laërce.

ARRIEN, Poëte, vivoit du tems de l'Empereur Auguſte, & ſous Tibére, vers l'an 14 de Jéſus-Chriſt. On croit que ſon nom eſt corrompu dans Suétone, où on a mis *Rhianum* pour *Arrianum*. C'eſt dans la Vie de Tibére, *ch.* 70, où il eſt dit, *Fecit & Græca carmina, imitatus Euphorionem & Rhianum & Parthenium.* On voit que cet Empereur vouloit imiter Arrien en ſes Poëſies Grèques. Suidas allégue un Arrien, Auteur d'un Poëme en XXIV Livres, en l'honneur d'Alexandre *le Grand*, qu'on croit être le même que celui dont nous parlons. Lilio Giraldi s'eſt trompé, en diſant que ce Poëte fit des Commentaires ſur les Géorgiques de Virgile, qu'il envoya à Attalus Roi de Pergame; car ce Roi étoit mort longtems avant que Virgile compoſât ſes Ouvrages. On attribue ordinairement à Arrien deux Périples, ou Deſcriptions Géographiques; l'une du Pont-Euxin, & l'autre de la Mer Rouge. Mais il y a lieu de douter qu'Arrien ſoit Auteur ni de l'un ni de l'autre. Le premier de ces Ouvrages a été compoſé dans le tems de la décadence de l'Empire Romain; & le ſecond doit être encore plus récent, puiſqu'il y eſt fait mention de la Taprobane. Dodwel ſoupçonne que cet Ouvrage a été compoſé ſous les Empereurs Marc-Aurèle, & Lucius Vérus. * *Collect. des Petits Géographes Grecs, à Oxford en* 1698.

ARRIEN de Nicomédie, fut dans ſa patrie Prêtre de Cérès & de Proſerpine. Epictéte, un des plus ſages Philoſophes d'entre les Payens, lui donna des leçons de Morale, dont il faut qu'il ait bien profité, puiſque Lucien l'a jugé digne de ſes éloges. Il fut ami de Pline *le Jeune*, dont on a encore ſept Lettres qui lui ſont adreſſées. L'Empereur Hadrien lui donna le Gouvernement de la Cappadoce, où il eut à combattre les Alains, ou Maſſagétes, dont il arrêta les courſes. On ajoûte qu'il fut auſſi Conſul, d'où vient que Lucien l'appelle un des premiers des Romains. Quelques Modernes ont prétendu qu'il eſt le Juriſconſulte Arrien dont on a quelques déciſions dans le Digeſte; mais ce Juriſconſulte eſt un peu plus moderne que celui dont on parle, puiſque Pomponius ne fait pas mention de lui. On a encore de lui quatre Livres des Diſſertations d'Epictéte; une Hiſtoire d'Alexandre en ſept Livres; & une deſcription des Indes. Le premier Ouvrage d'Arrien eſt un excellent Traité de Morale: l'Hiſtoire d'Alexandre eſt auſſi très eſtimable, puiſqu'Arrien a employé pour l'écrire les Hiſtoires qu'en avoient publiées Ptolomée fils de Lagus, & Ariſtobule, contemporains de ce Héros: on n'y trouve pourtant point dans le ſtyle cette douceur ſi eſtimée par les Anciens, ni rien qui l'ait pu faire appeller un ſecond Xénophon. Pour la deſcription des Indes, elle doit être fort ſuſpecte, ſi l'on s'arrête au jugement que Strabon a porté de Mégaſthéne; car c'eſt principalement de ſes Ouvrages qu'Arrien s'eſt ſervi. Les Notes de Blancard ſur ces deux derniers Ouvrages, peuvent être utiles; mais le texte n'eſt pas correct, & la Traduction n'eſt guéres ſupportable. Arrien avoit fait bien d'autres Ouvrages, que ceux dont on vient de parler. Non ſeulement Photius le fait Auteur d'une Hiſtoire de Bithynie, dont on cite juſqu'au cinquiéme Livre: mais Tzetzés en a auſſi tiré quelques narrations dans ſa troiſiéme Chiliade. Photius ajoûte une Hiſtoire des Alains, dont on ne peut trop regretter la perte, non plus que d'une Hiſtoire des Parthes en dix-ſept Livres, dont il a extrait quelques endroits. Lucien nous apprend auſſi qu'il avoit écrit la Vie d'un célébre voleur nommé Tillibore; & enfin l'on aſſure qu'Arrien continuant l'Hiſtoire d'Alexandre, avoit écrit en dix Livres ce qui étoit arrivé peu après la mort de cet illuſtre Conquérant. Il y a eu un autre Hiſtorien Grec de ce nom, qui floriſſoit au plutôt du tems de Gordien III, puiſque Capitolin cite ce qu'il avoit écrit des Empereurs Maxime & Balbin. * Voſſius, *Hiſtorieus Grecs.*

ARRIEN, ancien Juriſconſulte, dont il eſt parlé dans le Droit, & qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres. * Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.*

* ARRIEN d'Athénes, a écrit *de Venatione & cura canum.* Holſtenius publia cet Ouvrage en 1644.

* ARRIENNES, eſt le nom d'une montagne de la Baſſe Normandie à l'oueſt de Falaiſe, qui en eſt éloignée d'environ une lieue. On y prend quantité d'oiſeaux de proye qu'on dreſſe à la chaſſe.

ARRIENS & ARRIUS. *Voyez* ARIANISME & ARIUS.

ARRIE'RE-BAN, nom que l'on donne à la convocation qui ſe fait des Gentilshommes ou autres, qui tiennent des arriére-fiefs, à la charge de ſervir le Prince à leurs dépens dans les guerres pour le beſoin de l'Etat. Quelques-uns diſent que le Ban eſt la première convocation, & l'Arriére-Ban la ſeconde, & comme une convocation réitérée pour ceux qui ſont demeurez derriére, ou en arriére, & qui ne ſont pas venus la première fois qu'ils ont été appellez. Le nom d'Arriére-ban ſe donne auſſi aux troupes mêmes, quand elles ſont aſſemblées, & actuellement dans le ſervice. D'autres tiennent que ce mot Arriére-ban vient de *Heri-bannum*, comme qui diroit, *Convocation faite de la part du Maître ou du Seigneur.* *Voyez* BAN.

ARRIGHETTI (Maur) Florentin, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, célébre Prédicateur, & Docteur en Théologie, fut Prieur en pluſieurs Maiſons de ſon Ordre, & deux fois Provincial de la Province de Rome: il l'étoit lorſqu'il mourut, au mois de Mars de l'an 1570. Les Religieuſes de S. Nicolas del Prato à Florence l'engagérent à faire une traduction du Pleautier ſur le texte Hébreu, pour leur uſage, & il y joignit des Explications fort étendues, qu'on croit perdues; mais on garde encore à Florence dans la Maiſon de S. Marc, les Sermons qu'il avoit prêchez le Carême de l'an 1548, à Rome. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ARRIUS ANTONIN, deux fois Conſul, ayeul maternel de l'Empereur Antonin *le Débonnaire*. Etant Proconſul d'Aſie, ſous l'Empereur Adrien, ſurpris de voir l'ardeur & l'empreſſement des Chrétiens, qui courant au martyre, s'offroient d'eux-mêmes aux ſupplices, leur ordonna, puiſqu'ils avoient tant d'envie de mourir, de ne plus ſe préſenter pour cela aux Tribunaux de la Juſtice, diſant qu'ils n'avoient qu'à ſe jetter dans des précipices, ou ſe pendre d'eux-mêmes, que les cordes ne leur manqueroient pas, & qu'ils en trouveroient par-tout. * Euſébe, *l.* 4. *c.* 3.

ARRIUS Philoſophe d'Alexandrie. *Voyez* ARIUS.

ARRIUS. *Voyez* APER (Arrius.)

ARROE, *Aroa*, *Aria*, petite Iſle de Danemarck, dans la Mer Baltique, à l'orient du Duché de Sleeswick dont elle dépend, près de la partie méridionale de l'Iſle de Fuinen. Elle s'étend en long du levant au couchant l'eſpace de deux milles & demi d'Allemagne; mais ſa largeur n'eſt que de demi-mille, & il n'y a que trois villages, & le château de Koping, en ſa partie ſeptentrionale, ſelon Meyer. Elle eſt fertile, & produit quantité d'anis, beaucoup de bétail & de bons chevaux. * Sanſon. Baudrand.

* ARROE, Iſle de Danemarck plus petite encore que la précédente, eſt à l'oueſt de l'Iſle de Fuinen ou Fionie, à l'orient du Duché de Sleeswik dans la partie ſeptentrionale.

ARROIS, *Arrouum*, château d'Ecoſſe, & le principal de l'Iſle de Mul ou Mula, une des Weſternes, au couchant d'Ecoſſe, vis à vis de la Province de Loquaber, à l'eſt de l'Iſle tirant vers le nord. * Timothée. Du Pont.

ARROMAIA. *Voyez* AROMAIA.

* ARRON, ARON ou AIRON, riviére de France dans le Nivernois. Elle coule d'abord du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, puis du nord-eſt au ſud-oueſt, & tombe dans la Loire près de Déciſe.

ARRONDERI. *Voyez* ARRANDARI.

ARROVAQUES *Voyez* AROUAQUES.

ARROVARI, & ARROWARI. *Voyez* ARWARI.

ARROUX, en Latin *Arofus*, riviére de France en Bourgogne, a ſa ſource près d'Arnay-le-Duc, paſſe à Autun, & ayant reçu le Miſei, le Veſure, le Tavernai, la Mothe, la Varenne, & quelques autres ruiſſeaux, elle ſe joint à la Loire, au pié du château de la Mothe-ſaint-Jean, au deſſous de Bourbon-Lancy.

* ARROYOLOS, ville médiocre avec titre de Comté, dans l'Alentéjo Province de Portugal, ſur une haute montagne au nord d'Evora dont elle eſt éloignée d'environ trois milles.

* ARROZ, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne. Elle prend ſa ſource dans le Haut Armagnac, & coule d'abord du ſud-eſt au nord-oueſt, puis entrant dans le Comté de Bigorre qu'elle traverſe du ſud au nord, elle ſe décharge dans l'Adour un peu au deſſus de Beaumarchais.

ARRUBAL (Pierre d') Jéſuite Eſpagnol, de Cénicéros dans le Diocéſe de Calahorra aux confins de la Navarre & de la Vieille Caſtille, entra chez les Jéſuites en 1579, âgé de 20 ans. Il enſeigna la Théologie à Alcala, à Salamanque & à Rome ſur la fin de l'année 1602. Grégoire de Valentia, qui défendoit la cauſe de Molina dans les Congrégations *de Auxiliis*, étant tombé malade, Arrubal ſon confrére fut chargé de ſoutenir cette guerre Théologique. Il mourut le 22 Septembre 1608, à Salamanque, environ une année après la concluſion des Congrégations. On a imprimé deux tomes de ſa Théologie, *de Deo Uno & Trino*, & *de Angelis*. Il traite les choſes briévement, & cependant avec clarté. Ce qu'il a écrit ſur les matiéres de la Grace n'a point été imprimé. * Sotwel, *de Script. Soc. Jeſu*, &c.

ARRUNDERI. *Voyez* ARRANDARI.

ARRUNTIUS, Conſul à Rome. *Voyez* ARUNTIUS ou ARUNTIUS NEPOS (Lucius).

ARRYA GORRIAGA, village d'Eſpagne dans la Biſcaye. On croit que c'eſt la petite ville de l'Eſpagne Tarraconoiſe, qu'on nommoit autrefois *Padura*. * Maty, *Diſt. Geogr.*

A R S.

ARS ou LEZARO, en Latin *Arſa*, *Florius*, *Sars*, *Vir*, riviére d'Eſpagne qui coule dans la Galice, & ſe décharge dans l'Océan au bourg de Céa, vers le Cap de Finiſterre. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* ARS (Louis d') Officier François d'une grande valeur, ſous le régne de Charles VIII, & de ſes ſucceſſeurs Louis XII, & François I. On raconte à ſa louange que lorſqu'en 1504, les François furent obligez ſous le régne de Louis XII, d'évacuer le Royaume de Naples, il fut le dernier qui dans Vénoſa réſiſta pendant un an tout entier au brave Gonçalés Général des Eſpagnols, & qui après une compoſition honorable, ſe retira trompettes ſonnantes & enſeignes déployées tout au travers de l'Italie. Lorſque François I en 1524 fit cette fatale expédition en Italie, Ars quoiqu'abbatu par la goutte & par l'âge, ne laiſſa pas de ſuivre l'Armée dans une chaiſe à porteur, & fut tué à la bataille de Pavie. On le ſoupçonnoit à la Cour de François I, d'avoir tenu le parti du Connêtable de Bourbon. Il étoit un des compagnons du fameux Bayard. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Mézeray & le Pére Daniel, *Hiſt. de France*. Brantome, *Capitaines François*, *tome* I.

ARSA ou ARTSA, Gouverneur de la ville de Tirſa: ce fut dans ſa Maiſon que Zimri ou Zambri tua Ela Roi d'Iſraël, l'an du Monde 3106, avant Jéſus-Chriſt 929. * *I* ou III *Rois*, *ch.* 16. *v.* 10.

ARSA, bourg de la Baſſe Hongrie, ſur la Drave. On croit que c'eſt l'*Arſatanum*, que les Anciens ont mis dans la Pannonie. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARSA, riviére d'Iſtrie, qui ſépare l'Italie de l'Illyrie. Elle ſe jette dans la Mer Adriatique, au deſſous de la ville de Pola. Les Auteurs Latins la nomment *Arſia*. * Sanſon. Baudrand.

ARSACE, premier Roi des Parthes, fut élu par ces peuples, qui ſe revoltérent contre les Macédoniens Séleucides, l'an du Monde 3785, & 250 ans avant Jéſus-Chriſt. Il régna environ 38 ans avec beaucoup de bonheur, employant tous ſes ſoins pour affermir ſon nouvel Empire. Ses ſucceſſeurs furent appellez *Arſacides*; parce que ce nom leur fut commun, comme celui de *Pharaon* aux anciens Rois d'Egypte, & de *Ptolomée* aux nouveaux. * Juſtin, *l.* 41. *& ſuiv.* Strabon, *l.* 14. Photius, *Bibliotb. Cod.* 68. Euſébe, *Chron.* Suidas, Uſſer. &c.

☞ Ces Auteurs ne s'accordent pas pour ce qui regarde le tems & l'établiſſement de cette Royauté, qui dura juſques à Alexandre fils de Mammée, quand Artaban fut tué par Artaxerxès, l'an 228. ARSACES, I. du nom, laiſſa ARSACES II, qui fut pére d'un ARSACES III, qu'on ſurnomma *Priapatius*, & ce dernier eut pour ſucceſſeur ſon fils Phraatès: ce qu'on peut recueillir de Juſtin. * Sanſovin, *l.* 2. *Chron.* Riccioli, *Chron. Reform.* partie I. *l.* 5. *c.* 9.

ARSACE, Roi Catholique d'Arménie, à qui Julien *l'Apoſtat* écrivit des Lettres pleines de blaſphêmes contre Jéſus-Chriſt. Cet Empereur l'obligea de le ſuivre contre les Perſes, quoiqu'il refuſât le ſecours de tous les autres Princes. Après la mort de Julien, les Romains, qui firent la paix avec les Perſes, ne le nommérent point dans le Traité: de ſorte qu'étant expoſé au reſſentiment de ces puiſſans ennemis, il ſe vit contraint de leur réſiſter ſeul. Il le fit auſſi avec aſſez de bonheur, juſqu'à ce que Sapor l'attira, ſous prétexte d'alliance; & lui ayant crevé les yeux, il le fit mourir miſérablement l'an 369. * Ammien Marcellin, *l.* 27. Sozoméne, *l.* 6. Oroſe, *l.* 7. *c.* 19. Eutrope, *l.* 10.

ARSACE, eſt le nom de quelques Chefs d'Armées ſous Alexandre *le Grand*, & d'un Gouverneur de Médie. * Quinte-Curce, *l.* 8. Freinshemius, *l.* 2. *des Suppl.* Arrien. Diodore. Plutarque.

ARSACIDES. *Voyez* ASSASINIENS.

ARSACIUS, Moine de Nicomédie, Perſan de naiſſance, vivoit vers le milieu du IV ſiécle. Sa premiére profeſſion fut celle de Soldat; enſuite il fut Garde des lions de l'Empereur. Mais Dieu, qui le deſtinoit à de plus nobles emplois que celui de nourrir des bêtes, lui inſpira le deſſein d'embraſſer la Religion Chrétienne, dont il fit profeſſion ouverte, durant les perſécutions que Licinius fit à l'Egliſe. Arſacius, voulant ſe donner entiérement à la pratique de la vertu, ſe fit Moine, & devint un ſaint Religieux. Dieu lui révéla la deſtruction de Nicomédie, dont il avertit les Eccléſiaſtiques de cette ville. Il les invita à faire pénitence, pour détourner les malheurs dont Nicomédie étoit menacée, & qui lui arrivérent par un tremblement de terre ſi épouvantable, que preſque tous les Habitans furent enſevelis ſous les ruines de cette malheureuſe ville, l'an 358. Ce ſaint homme fut trouvé mort dans une Tour de la ville, dont il faiſoit ſa cellule, étendu la face tournée contre la terre, & dans la même ſituation où il étoit, lorſqu'il commença ſa priére. On vit qu'il n'avoit aucune marque de bleſſure: ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort par quelque coup de ce funeſte accident; mais par une grace qu'il obtint de Dieu, de mourir plutôt que de voir la ruine de cette ville, où il avoit été fait Chrétien, & où il avoit reçu les Ordres ſacrez. Dans les Martyrologes Latins, ſa fête eſt marquée au 16 d'Août. Quelques Auteurs l'appellent Urſace. * Sozoméne, *l.* 4. *c.* 16. Baronius. Baillet, *Vies des Saints*.

ARSACIUS, Pontife des Payens, dans la Galatie, vers l'an 362. Sozoméne nous a conſervé une Lettre que Julien *l'Apoſtat* lui écrivit, pour lui recommander les intérêts de la Religion Payenne. Il l'exhorte à travailler puiſſamment à la réformation des mœurs parmi les Prêtres, & à établir des hôpitaux dans toutes les villes, afin que les étrangers & les pauvres y fuſſent reçus, & ne fuſſent pas vus mendier, pendant que les Chrétiens témoignoient une humanité & une charité extrême. Cet Empereur écrivit ces choſes dans le tems qu'il s'étoit entêté de faire refleurir le Paganiſme, en y introduiſant pluſieurs uſages ſemblables à ceux des Chrétiens; comme le ſervice divin dans les Temples à certains jours réglez, les prédications & les lectures, les peines canoniques contre les pécheurs, &c. * Sozoméne, *Hiſt. Eccleſ. l.* 5. *c.* 16.

ARSACIUS, Prêtre de Conſtantinople, qui fut mis en la place de ſaint Jean *Chryſoſtome* le 26 Juin 404, étoit âgé de 80 ans, & frére de *Nectaire* Patriarche de Conſtantinople. Pallade dit plaiſamment, que les poiſſons le ſurpaſſoient en éloquence, & qu'il étoit tout à fait digne de ſuccéder à celui qui portoit le nom de *Bouche d'or*. Il mourut en 405, âgé de 81 ans, après avoir paſſé ſur la chaire de Conſtantinople un an & deux mois, durant le banniſſement de ſon Prélat légitime. * Socrate, *l.* 6. *c.* 18. Pallade, *aux Dialog.*

ARS AGALER (les) en Turquie, ſont ceux qui peuvent préſenter des placets & des requêtes au Grand-Seigneur. Quelques-uns les appellent Maîtres des Requêtes; mais c'eſt une charge bien différente de celle de Maîtres des Requêtes en France. *Ars* ſignifie en Turc & en Arabe, *Requête*, *Placet*; & *Agaler* eſt le plurier d'*Agar*, qui ſignifie *Maître*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ARSAGO, *Ara Cæſaris*, village d'Italie, dans le Milanez. Il eſt environ à quatre lieues de la ville de Milan, du côté du nord, entre le village de Saron & celui d'Albiate. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* ARSAMAS, ville de Moſcovie ou de la Ruſſie Blanche, ſur la route de Moſcou à Aſtracan.

ARSAME ou ARSANE, Gouverneur de la Cilicie, lorſqu'Alexandre *le Grand* s'approcha de cette Province, fit le dégât par tout, afin que l'ennemi n'y pût ſubſiſter; mais cela n'arrêta point les conquêtes d'Alexandre. Il paroit que dans la ſuite Arſame ſe rendit à Alexandre, qui lui donna le Gouvernement de la Carie. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 4. *l.* 8. *c.* 3. Freinshemius, *Supplem. in Quint. Curt. l.* 2. *c.* 1.

ARSAME, Roi de Perſe, *Voyez* ARSES.

ARSAMES, Noble Perſan, fils d'Ariamnès, de la race d'Achéménès, fut pére d'Hyſtaſpe; & ce dernier fut pére de Darius, qui ſuccéda à Cambyſe dans le Royaume de Perſe. * Marsham, *Canon. Chron. ad ſæcul. XVIII.*

ARSAMES, fils d'Artaxerxés, qui périt par les embûches de ſon frére Ochus. * Plutarque.

ARSAMES ou *Arſes*, fils d'Ochus, treiziéme Roi de Perſe, qui régna quatre ans. * Euſébe.

ARSANE. *Voyez* ARSAME.

* ARSANE, oncle d'Ochus, & pére de Darius ſurnommé Codoman.

ARSANID, bourgade du territoire de la ville de Mérou, une des principales de la Province de Chorafan. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARSAS, Roi de Perſe. *Voyez* ARSE'S.

ARSAT (le païs d') *Arſitenſis Pagus*, petit païs de France dans le Rouergue. On y voit les maſures d'*Arſitium*, qui étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Aquitaine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARSCHOT, ou AERSCHOT, *Arſcotium*, petite ville du Païs-Bas, dans le Brabant Eſpagnol, au Quartier de Louvain. Ceux du païs l'appellent *Aerſchot*. Elle eſt ſur le Démer, & a reçu le titre de Duché, de la Maiſon de Croy, par l'Empereur Charles-*Quint*. Elle eſt à quatre lieues de Malines, & à trois de Louvain. *Voyez* CROY.

ARSDEKIN (Richard) Jéſuite, natif de Kilkenny en Irlande, qui vivoit dans le XVII ſiécle, entra dans la Compagnie de Jéſus en Flandres, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Louvain. Il eſt Auteur d'un Ouvrage *in Quarto*, intitulé *Theologia tripartita univerſa, &c.* où l'on trouve tout ce qui regarde la Théologie Scholaſtique, ſpéculative & pratique; la Poſitive; les Controverſes, & tout ce qui a rapport aux Propoſitions de Janſénius, & à celles de Molinos. Rien ne prouve mieux l'utilité de cet Ouvrage, que les douze Editions qui en furent faites depuis 1677 juſqu'en 1696. L'Auteur mourut dans le tems que l'on finiſſoit la derniére.

ARSEN (François). *Voyez* AARSEN.

ARSENA. *Voyez* ACTAMAR.

ARSENAL, Magaſin des armes, où l'on tient tout ce qui ſert à l'Artillerie; comme canons, mortiers, bombes, grenades, boulets, plomb, mouſquets, fuſils, piſtolets, piques, halebardes, épées, cuiraſſes, &c. On y conſerve auſſi la poudre en un lieu écarté, pour éviter le danger d'un incendie.

Les principaux & les plus célébres Arſenaux de la Chrétienté, ſont au nombre de cinquante. Les voici rangés ſelon l'ordre de l'Alphabet:

Amſterdam, en Hollande.
Anvers, en Brabant.
Bergue, en Norwége.
Berlin, en Brandebourg.
Berne, en Suiſſe.
Beſançon, au Comté de Bourgogne.
Breſlau, en Siléſie.
Breſt, en France.
Bruxelles, en Brabant.
Caſſel, dans le Landgraviat de Heſſe.
Cologne, ſur le Rhin.
Coppenhague, en Danemarck.
Cracovie, en Pologne.
Danzick, dans la Pruſſe Royale.
Dreſde, en Saxe.
Dublin, en Irlande.
Edimbourg, en Ecoſſe.
Genéve, ſur le Lac de même nom.
Groningue, dans la Seigneurie de même nom.
Hambourg, ſur l'Elbe.
Harbourg, en la Baſſe Saxe.
Koningsberg, en la Pruſſe Ducale.
Lisbonne, en Portugal.
Livourne, en Toſcane.
Londres, en Angleterre.
Manheim, au Palatinat du Rhin.
Mantoue, en Italie.
Marſeille, en France.
Middelbourg, en Zélande.
Milan, en Lombardie.
Montmélian, en Savoye.
Munich, en Baviére.
Naples, en Italie.
Nuremberg, en Franconie.
Paris, en France.
Prague, en Bohême.
Raab ou *Javarin*, en Hongrie.
Riga, en Livonie.
Rochefort, en France.
Rome, en Italie.
Séville, en Eſpagne.
Stokholm, en Suéde.
Strasbourg, en Alſace.
Toulon, en France.
Tournay, dans la Flandre.
Turin, en Piémont.
Varſovie, en Pologne.
Veniſe, en Italie.
Vienne, en Autriche.
Zurich, en Suiſſe.

Bien qu'en ce Catalogue nous n'ayons fait mention pour la France que de quatre Arſenaux, il y en a néanmoins pluſieurs autres conſidérables dans le Royaume; comme à Lyon, à Montpellier, à Narbonne, à Aiguemorte, à Amiens, à Metz, à Bourdeaux, à Brouage, au Havre de Grace, & preſque généralement dans toutes les villes de France, qui ſont frontiéres, & où il y a des Citadelles. La même choſe ſe trouve auſſi dans les autres païs. L'Arſenal que l'on vante le plus en Europe, eſt celui de Veniſe. Il eſt encore plus beau qu'il n'étoit avant l'incendie, qui arriva durant la guerre de Cypre. On croit qu'un Juif fameux, nommé *Jean Michez*, grand Favori de Sélim Empereur des Turcs, donna le conſeil d'envoyer quelques Turcs à Veniſe pour exécuter ce deſſein, afin d'affoiblir la puiſſance des Vénitiens. * *Mémoires du tems.*

ARSENE (Arſenius) Diacre de l'Egliſe Romaine, illuſtre par ſa naiſſance & par ſon éducation, fut envoyé en 383, par le Pape Damaſe, pour être Précepteur du Prince Arcadius, fils aîné de l'Empereur Théodoſe. L'Empereur étant un jour entré dans la chambre où Arſéne faiſoit la leçon à Arcadius, & ayant trouvé ſon fils aſſis, & ſon précepteur debout, ſe plaignit à lui de ce qu'il ne ſoutenoit pas comme il devoit la dignité de ſon emploi. Arſénius s'excuſa ingénieuſement, ſur ce qu'ayant l'honneur de parler à un Empereur, il ne pouvoit pas avec bienſéance prendre ſes commoditez, & demeurer aſſis (car Arcadius avoit été aſſocié à l'Empire à l'âge de ſept ans.) Mais Théodoſe n'étant pas ſatisfait de cette réponſe, ôta à ſon fils les ornemens Impériaux, contraignit Arſéne de s'aſſeoir en ſa place, & ordonna à Arcadius de recevoir ſes leçons debout & tête nue, répétant ſouvent ces excellentes paroles, *Que les enfans ſeroient véritablement dignes de l'Empire, quand ils ſauroient joindre la piété avec la ſcience.* Arcadius profita peu de cette correction, & voulut en une autre occaſion faire tuer Arſéne. L'Officier à qui Arcadius s'étoit adreſſé, en ayant averti Arſéne, il ſe retira dans le déſert de Scéthé, étant déja âgé de 40 ans. On dit qu'Arcadius, après la mort de Théodoſe, ayant ſu où il étoit, lui envoya un Officier avec une Lettre pleine de ſoumiſſions, pour réparer les fautes que ſon ingratitude lui avoit fait commettre à ſon égard, & lui offrir de grands préſens. Arſéne les refuſa. Il étoit ſi deſintéreſſé, qu'un Officier lui ayant apporté un Teſtament d'un de ſes parens qui l'inſtituoit ſon héritier, Arſéne lui demanda combien il y avoit que ſon parent étoit mort: celui-ci lui ayant répondu qu'il n'y avoit que peu de mois, *Il y a bien plus longtems que je ſuis mort moi-même*, répondit Arſéne, *comment donc pourrois-je être ſon héritier?* Il fuyoit la compagnie, & ne vouloit recevoir perſonne, ni ſouffrir qu'on le vint voir. Un jour qu'il étoit en oraiſon, & qu'il avoit quelque inquiétude ſur ſon ſalut, il crut entendre une voix qui lui diſoit: *Arſéne, fuyez, gardez le ſilence & repoſez-vous: Fuge, tace, quieſce.* Il fut chaſſé par les Barbares avec les autres Solitaires du déſert de Scéthé, peu de tems avant la priſe de Rome par les Goths: ce qui lui fit dire, que le Monde avoit perdu Rome, & que les Moines avoient perdu Scéthé. Quand les Barbares ſe furent retirez, il revint dans ſa ſolitude. Il paſſa 40 ans à Scéthé, dix à Strome ou Troé, près de Memphis, trois à Canope, près de la Mer, & deux autres années pour la ſeconde fois à Troé, où il mourut âgé de 95 ans, l'an 445. *Apophthegmata Patrum apud Cotelerium.* Ruffin, différent de Ruffin d'*Aquilée. Vies des PP. du Déſert.* Métaphraſte. Roſweide. Bulteau. Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Juillet.* Les Grecs font ſa fête le huitiéme Mai, & les Latins le 19 Juillet.

☞ Saint Jerôme dans ſon Traité des Hommes Illuſtres, qu'il compoſa en 392, parle d'un Arſéne que ſainte Paule viſita vers l'an 383, lorſqu'elle parcourut le déſert, & il le met avec Macaire & Sérapion entre les colomnes de Jéſus-Chriſt. *Quid narrem Macarios, Arſenios, Serapiomas, & reliqua columnarum Chriſti nomina?* Cet Arſéne eſt ſans doute plus ancien que celui dont on vient de parler, & qui étoit en 384 à la Cour. Roſweide aſſûre que dans un manuſcrit il a trouvé *Arſacios*, au lieu d'*Arſenios*. Le P. Martianay ne marque point de différence dans les Manuſcrits.

ARSENE, Evêque d'Hypſéle dans la Thébaïde, étoit de la Secte des Méléciens. Euſébe de Nicomédie & les autres Ariens accuſérent ſaint Athanaſe de l'avoir fait mourir; mais un Diacre de ce Saint découvrit qu'il étoit caché dans le monaſtére de Ptémencyre, & en tira une atteſtation des Moines. Arſéne fut même trouvé à Tyr, & reconnu au Tribunal de Paul, Evêque de cette ville. Socrate dit que ce fut au Concile de Tyr en 335, mais ſaint Athanaſe place cet événement auparavant. Arſéne écrivit lui même à ſaint Athanaſe, & lui demanda à rentrer dans ſa communion, lui promettant de ne ſe plus lier avec les Hérétiques & Schiſmatiques. Il aſſiſta au Concile de Tyr, où les Ariens renouvellérent contre ſaint Athanaſe l'accuſation, non d'avoir tué Arſéne, mais de lui avoir fait couper la main, & produiſoient une main séche ſalée, qu'ils diſoient être celle d'Arſéne. La préſence d'Arſéne, que ſaint Athanaſe avoit fait venir ſecretement, les convainquit de calomnie, & les couvrit de confuſion. * S. Athanaſe, *Apolog. contra Arianos.* Socrate, *l.* 1. *c.* 29. *& ſuiv.* Ruffin, *l.* 1. *c.* 17. Théodoret, *l.* 1. *c.* 28. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 24. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe, écrite en François.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de ſaint Athanaſe en Latin, à la tête de la nouvelle Edition qu'il a donnée des Oeuvres de ſaint Athanaſe.*

ARSENE, Autorianus, Moine du mont Athos, autrement dit *le Mont Saint*, dans la Macédoine, fut fait Patriarche de Conſtantinople en 1254, par Théodore Laſcaris, lequel en mourant quatre ans après, le fit tuteur de Jean ſon fils. George Muſalon, qui étoit l'autre tuteur, fut cauſe qu'il ſe retira dans la ſolitude, d'où il ne revint qu'en 1261. Enſuite il fut réléguë par Michel Paléologue, & rappellé quelque tems après. Michel ayant fait crever les yeux au jeune Prince, Arſéne l'excommunia. Ce Prince le fit dépoſer dans un Concile, & fit mettre Germain en ſa place l'an 1264. Germain eut pour ſucceſſeur Joſeph, à qui Véclus ſuccéda en 1275. Outre le Teſtament d'Arſéne, publié par Cotelier dans le douziéme tome *des Monumens de l'Egliſe Grecque*, on a de lui un nouveau *Nomocanon*, c'eſt à dire, *un Recueil des Canons, avec les Loix civiles qui y ſont conformes.* Il ne s'attache

pas aux paroles des Canons, mais au ſens; & il y ajoûte des Notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des Loix des Empereurs avec les Ordonnances des Patriarches. * Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.* Bayle, *Dict. Crit.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſiaſtiques du XIII ſiécle.* Baudun, *Imper. Orient. l.* 8. *Comm.*

ARSE'NE, Archevêque de Monembaſia ou Malvaſia dans la Morée, au XVI ſiécle, a paſſé pour un ſavant Humaniſte. Il fut l'ami particulier de Paul III, & il lui écrivit des Lettres fort élégantes, & une entre autres où il ſe plaint du peu d'affection de l'Egiſe Romaine pour la Nation Gréque. Il ſe ſoumit à l'Egliſe Romaine, ce qui le rendit ſi odieux aux Grecs Schiſmatiques, que *Paccome* Patriarche de Conſtantinople l'excommunia, & que les Grecs diſent qu'après ſa mort il fut *Broukolakas*, c'eſt à dire, que le Démon venoit errer à l'entour de ſon cadavre & l'animoit encore. * Guillet, *Lacedémone Ancienne & Nouvelle.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARSE'NE, Moine Grec dans le XVII ſiécle, a écrit une Lettre contre Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, qui étoit dans les ſentimens des Réformez ſur la preſence de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Cette Lettre eſt inſérée dans les Actes du Concile, où Parthénius, Patriarche de Conſtantinople, fit condamner la Confeſſion de foi de Cyrille Lucar, l'an 1642. M. Claude Miniſtre à Charenton a ſoutenu que cette condamnation eſt une piéce ſuppoſée. On a encore de lui un Recueil d'Apophthegmes Grecs, & un Recueil de Scholies ſur ſept Tragédies d'Euripide. * Bayle, *Dict. Crit.*

* ARSE'NE, Moine de Sicile, de l'Ordre de S. Baſile dans le Monaſtére de S. Philippe Fragalas, floriſſoit avant le tems auquel les Sarazins ſe rendirent maîtres de la Sicile, environ l'an 827. Il a fait en Grec des Vers fort ſpirituels, dont il ne nous eſt reſté qu'un Poëme ſur Vitus Martyr Chrétien, que le Jéſuite Auguſtino Florito a publié avec une Traduction Latine de ſa façon. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARSE'NE, *Arſena*, marais de la Grande Arménie, plein de nitre, qui n'a des poiſſons que d'une ſeule eſpéce, & que le Tigre traverſe * Strabon.

ARSE'NIUS. *Voyez* ARSE'NE.

ARSE'NIUS (Arnoldus). *Voyez* PERAXYLUS.

ARSE'NOTHE'LES, nom que les Anciens donnoient à ceux que nous appellons *Hermaphrodites*, & qui participent des deux ſexes. C'eſt ainſi qu'Ariſtote a auſſi nommé de certains animaux qui ont les deux natures, & qui s'accouplent indifféremment. Ce nom eſt Grec Ἀρσενόθηλυς, compoſé d'Ἄρσην, *mâle*, & de θῆλυς, *femelle*. * Cœl. Rhodiginus, *l.* 19. *c.* 12.

ARSENS ou AARSENS (François). *Voyez* AARSEN.

ARSERUM. *Voyez* ERZERUM.

ARSES, ARSAS ou ARSAME, Roi de Perſe, étoit le troiſiéme des fils d'Artaxerxès. Bagoas, Eunuque, qui avoit toute la puiſſance en main, empoiſonna le même Artaxerxès & deux de ſes fils, & mit ſur le thrône le Prince Arſès, la troiſiéme année de la CX Olympiade, 338 ans avant Jéſus-Chriſt. Le régne d'Arſès ne fut que de deux ans & quelques mois; après leſquels Bagoas s'en défit, & éleva ſur le thrône Darius Codomannus, fils d'Arſane frére d'Artaxerxès, & le voulut enſuite empoiſonner, mais Darius le prévint, en lui faiſant boire le poiſon qu'il avoit préparé. * Diodore de *Sicile*. Quinte-Curce. Strabon. Plutarque. Juſtin. Euſebe, *in Coron. &c.*

ARSI (Marquis d'). *Voyez* ROUAUT.

ARSICHAN ou ARSINGAM, ville de la Turquie en Natolie, & dans la Province d'Aladuli. Elle eſt ſur les frontiéres d'Armenie, à trente milles d'Erzerum au midi, & environ à cent cinquante milles au levant d'Amaſie. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Aſiris & Theodoliopolis.

ARSID, ARSUR, ASSUR. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ARSIDÆUS, fils de *Datames*, ayant été envoyé par ſon pére avec une Armée contre les Piſidiens, fut tué dans la bataille. * Cornelius Népos, *in Datame. c.* 6.

ARSILLUS ou ARCILIUS (François) de Sinigaglia, dans le Duché d'Urbin, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſous le pontificat du Pape Léon X, étoit Médecin, & demeura longtems à Rome, où il fit conſiſter ſon plaiſir à compoſer des vers. Il les faiſoit très bien, & ce talent lui acquit beaucoup de réputation. Il compoſa un Poëme très ingénieux, *De Poetis Urbanis*, & d'autres piéces curieuſes. Paul Jove a fait ſon Eloge parmi ceux des Gens de Lettres: il dit qu'Arſillus mourut âgé de 70 ans, *c.* 103.

ARSIN. *Voyez* ARCHIN.

ARSINE, *Arſinus*, riviére de la Laponie Moſcovite qui ſe décharge dans l'Ocean ſeptentrional, à l'orient de la riviére de Kola. * Baudrand.

ARSINGAM. *Voyez* ARSICHAN.

ARSINOE', ville de Cilicie, entre Antioche & Séleucie. On en met encore trois autres de ce nom dans l'Iſle de Cypre.

ARSINOE', ville d'Egypte, que quelques-uns ont priſe pour Suez, & d'autres pour Azirut, à quinze milles de Suez.

ARSINOE, ville d'Afrique, entre Bérénice & Ptolémaïde, avec Evêché ſuffragant de Cyréne. Quelques Auteurs avec Marmol, diſent que ſon nom moderne eſt *Trocara*.

☞ Pluſieurs villes ont autrefois porté ce nom: mais elles l'ont changé. *Voyez* Epheſe, Patare, Aſſime, Trocara, Suez, Arzes, Caſale-d'Aſſimo, Caſale-di-Leuca, Famagouſte &c. * Strabon, *l.* 10. 14. & 17. Pline, *l.* 6. *c.* 5. 9. 12. & 27. & *l.* 6. *c.* 29. Ptolomée. Etienne de *Byzance*.

ARSINOE', l'une des Hyades. * Hygin. *Fab.* 182.

ARSINOE', fille de Ptolomée *Lagus*, Roi d'Egypte, épouſa Ptolomée *Philadelphe*, ſon propre frére. Ces ſortes de mariages étoient permis parmi ces peuples, afin, diſoient-ils, que ceux de la famille royale fuſſent les ſeuls qui régnaſſent. Ce mariage ſe fit, ſelon quelques Auteurs, après la mort de Ptolomée *Lagus*, arrivée la ſeconde année de la CXXIV Olympiade, 283 ans avant Jéſus-Chriſt. Arſinoé ne vécut pas longtems; & le Roi voulant en conſerver la mémoire à la poſtérité, employa Dinocrate pour bâtir un Temple en l'honneur de cette Princeſſe. Ce fameux Ouvrier, qui avoit été employé par Alexandre *le Grand*, avoit, dit-on, réſolu de faire les murailles de ce Temple de pierre d'aimant, pour ſuſpendre en l'air la ſtatue d'Arſinoé, qui étoit de fer doré; mais il mourut avant que d'avoir pu achever cet ouvrage. Pline, *l.* 34. *c.* 14, ſans parler des murailles, dit plus vraiſemblablement, que la voute du Temple étoit conſtruite de pierres d'aimant. * Polybe, *l.* 1. Auſone, dans le Poëme intitulé *Moſella*, *v.* 311. & *ſuiv.* Pline *l.* 34. *c.* 14. &c.

ARSINOE', autre fille de Ptolomée *Lagus*, épouſa *Lyſimachus* Roi de Macédoine, & en eut deux fils, Lyſimachus & Philippe. Ce Roi fut tué dans une bataille contre Seleucus, la troiſieme année de la CXXIV Olympiade, l'an 282 avant Jéſus-Chriſt. Après cette mort, Arſinoé régna dans la Macédoine, comme tutrice des deux Princes ſes fils, dont l'aîné étoit âgé de 16 ans, & le cadet de 13. Ptolomée ſurnommé *Ceraunus* ou *la Foudre*, qui étoit ſon propre frére, (car Ptolomée *Lagus* les avoit eu tous deux de ſa premiére femme nommée *Eurydice*) lui perſuada de l'épouſer. Elle le fit trop facilement, le fit entrer dans ſa ville de Caſſandrée pour lui faire honneur, & ordonna à ſes deux fils, qui étoient fort beaux, d'aller portant des couronnes au-devant de lui. Ptolomée *Ceraunus*, pour cacher ſa trahiſon, les embraſſa avec une tendreſſe fort apparente; mais ce nouveau Maître ne fut pas plutôt arrivé à la porte de la ville, qu'il s'empara de la citadelle, & donna ſes ordres pour faire tuer les deux jeunes Princes, qui furent aſſaſſinés en ſe ſauvant entre les bras & au milieu des careſſes de leur mére. Arſinoé privée de ſes deux fils, déchirant ſes habits & s'arrachant les cheveux, ſe retira de la ville, pour aller en exil dans l'Iſle de Samothrace, où elle fut d'autant plus à plaindre, qu'elle ne put mourir avec ſes enfans. * Juſtin, *l.* 17. & 24. Pauſanias. Dexippe. Euſebe, &c.

ARSINOE', fille d'Antiochus *Soter* Roi de Syrie, fut mariée à *Magas*, Roi de Cyréne, fils de Ptolomée *Lagus*, & frére de Ptolomée *Philadelphe*, tous deux Rois d'Egypte, qui avoient été longtems en guerre. Pour la terminer, Magas, qui n'avoit qu'une fille unique nommée *Bérénice*, la fiança à Ptolomée, qu'on ſurnomma depuis *Evergétes*, fils de Philadelphe, & il mourut peu de tems après, vers la premiere année de la CXXVI Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt. 276. Arſinoé, qui n'avoit pas approuvé ce mariage, appella Démétrius, frére d'Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, ſous l'eſpérance de lui faire obtenir la Reine & le Royaume. Il partit en diligence, & plut de telle ſorte à Arſinoé, qu'il ſe forma entre eux une liaiſon criminelle, qui rendit ce Prince fort indifférent pour Bérénice, & fort inſolent envers tout le monde. De là vinrent les mécontentemens qui produiſirent une conſpiration contre Démétrius en faveur du jeune Ptolomée, à qui la Princeſſe avoit été fiancée. On envoya tuer ce dernier dans le lit d'Arſinoé: après quoi Bérénice, qui ſe tenoit à la porte de la chambre, récommanda ſoigneuſement qu'on épargnât ſa mére, & eut pour mari celui que ſon pére lui avoit deſtiné. Arſinoé fut renvoyée à ſon frére Antiochus *Theos* en Syrie. Elle ſut ſi bien aigrir ſon eſprit contre Ptolomée, qu'elle le porta à entreprendre une guerre qui fut de longue durée, & qui eut des ſuites pernicieuſes pour Antiochus, qui périt d'une maniere tragique, au milieu des troubles qu'elle excita dans ſa Maiſon. * Juſtin, *l.* 26. Bayle, *Dict. Crit.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 3. *p.* 116. *& ſuiv.*

ARSINOE', ſœur de la derniére *Cléopatre*, Reine d'Egypte, ſe joignit aux Egyptiens contre Jules Céſar, & commanda avec Achillas; mais la diſſenſion s'étant miſe entre elle & lui, elle le fit tuer par Ganyméde ſon pére nourricier. Céſar ayant mis en liberté le jeune Ptolomée, Arſinoé non ſeulement fut obligée de quitter l'autorité qu'elle avoit uſurpée, mais même de ſortir d'Egypte. Elle ſe retira à Epheſe, puis à Milet, où Marc-Antoine la fit tuer, à la ſollicitation de Cléopatre, l'an 41 avant Jéſus-Chriſt. * Lucain, *l.* 10. Hirtius, *Bell. Alexand.* Appien, *l.* 5. *des Guerres Civiles.* J. Céſar, *de Bell. Civil. l.* 3.

ARSINOE', fille de *Nicocréon*, Roi de l'Iſle de Cypre, fut aimée paſſionnément par un jeune homme de Salamine, nommé *Arcéophon*, qui mourut de déplaiſir, parce qu'il ne la pouvoit épouſer. Cette Princeſſe, dit-on, fut punie par Vénus qui la changea en pierre, parce qu'elle avoit eu le cœur aſſez dur pour voir d'un œil ſec les funérailles de cet Amant. * Ant. Liberalis, *Metamorph.* 39.

ARSISSA. *Voyez* ARCISSA.

ARSLAN BEN THOGRUL, étoit fils de *Mohammed*, & petit-fils de *Malec Schah*. Il fut ſurnommé *Aboul Modhaffer Zeinedin*, & ſuccéda à Soliman Schah, qui n'avoit régné que ſix mois, l'an de l'Hégire 555, & de Jéſus-Chriſt. 1160. Il eſt le treiziéme Sultan de la race des Seljucides, qui ont régné en Perſe. Les Hiſtoriens l'appellent ordinairement *Melek Arſlan*. On le proclama Sultan dans la ville de Hamadan, par les conſeils de l'Atabek Ildighiz: mais dès le commencement de ſon régne, Kimar Gouverneur d'Iſpahan, & Enbanége Gouverneur de Rei, ſe revoltérent contre lui, reconnoiſſant un de ſes couſins, nommé *Mohammed Seljuk Schah*, pour Sultan; & le prenant avec eux à la tête d'une groſſe Armée, ils marchérent vers Hamadan. Arſlan ne les attendit pas, il alla au-devant d'eux juſqu'à Cazvin, & leur livra bataille aux environs de cette ville. La victoire tourna de ſon côté: car le nouveau Sultan fut tué dans le combat, & Kimar avec Enbanége furent contraints de s'enfoir à Rei; où ne ſe trouvant pas en ſûreté, il leur fallut paſſer juſques dans la Province de Mazanderan. Arſlan n'eut pas plutôt fini cette guerre, qu'il ſe trouva enveloppé dans une autre. Le Prince des Abkhaz, qui étoit Chrétien, & qui avoit ſes Etats entre la Géorgie

Digitized by Google

ſie & la Circaſſie, entra dans la Province d'Adherbigian, & ravagea le plat pais juſqu'aux portes de Cazvin. Arſlan tourna ſes armes victorieuſes contre lui, & le battit auprès du fort château de Cak, qu'il avoit pris & fortifié. Ce château dura peu de tems entre les mains des Abkhaz après ce combat. Le Sultan l'ayant aſſiégé, le prit de force & le fit raſer. Sur la fin de l'année 559 de l'Hégire, & 1164 de Jéſus-Chriſt, Arſlan fit le voyage d'Iſpahan. L'Atabek Zenghi Zalgari, qui commandoit dans cette ville, vint au devant de lui & lui prêta le ſerment de fidélité. Le Sultan le confirma dans ſon Gouvernement, dont il étendit même les limites juſqu'à la Province de Fars. L'an 561, Enbanége qui s'étoit cantonné dans la Province de Mazanderan, comme nous avons vu ci-deſſus, fit alliance avec le Roi de Khovarezm, & obtint de lui un puiſſant ſecours, avec lequel il entra dans la Province nommée l'Iraque Perſienne, & vint ſaccager les environs des villes d'Abher & de Cazvin. Mais Arſlan accompagné de l'Atabek Ildighiz, tomba ſur lui à l'impourvu, & avec tant de forces, qu'il l'obligea de prendre une ſeconde fois la fuite vers la Province d'où il étoit parti. L'an 563, Enbanége fit une autre entrepriſe ſur la ville de Rei. Le Sultan Arſlan ſe contenta pour-lors d'envoyer Mohammed, fils d'Ildighiz, pour le combattre: mais les troupes de ce Général ayant plié devant celles d'Enbanege, Ildighiz ſon père fut obligé de marcher lui même pour rétablir les affaires du Sultan, qui étoient un peu déconcertées. Ildighiz étant arrivé dans la ville de Rei, il ſe fit pluſieurs propoſitions d'accommodement de part & d'autre. La négociation fut conduite ſi heureuſement, qu'enfin il fut conclu qu'Enbanége accompagné d'Ildighiz viendroit faire ſes ſoumiſſions & rendre ſes reſpects au Sultan. Mais il arriva que dans la nuit qui devoit précéder le jour de cette entrevue, Enbanége fut tué dans ſon logis, ſans qu'on pût apprendre de quelle part venoit ce coup inopiné. Dès que le Sultan en eut appris la nouvelle, il donna le commandement de Rei & de ſes dépendances au fils d'Ildighiz, lequel épouſa bientôt après la fille unique d'Enbanége. De ce mariage naquit un fils nommé Cutluk, qui fut ſurnommé Enbanége, du nom de ſon ayeul maternel. L'an 568, la mère du Sultan, Princeſſe d'une grande vertu, mourut dans la maiſon d'Ildighiz, & ce grand homme la ſuivit bientôt après. Le Sultan, qui fut ſenſiblement touché de la mort de ſa mère, & de la perte qu'il faiſoit d'un ſi grand Capitaine & d'un ſi fidéle ſerviteur qu'étoit Ildighiz, ne fut pas longtems ſans tomber malade de langueur. Il traîna pourtant juſqu'au commencement de l'année 571 de l'Hégire, & 1175 de Jéſus-Chriſt, qu'il mourut âgé de quarante-trois ans, dont il en avoit régné environ quinze. C'étoit un Prince non ſeulement vaillant & généreux; mais auſſi patient & débonnaire à un tel point, qu'il ne ſouffroit jamais qu'on parlât mal de quelqu'un en ſa préſence. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN SCHAH BEN MASSOUD, douziéme Sultan de la Dynaſtie des Gaznévides, ſucceda à ſon pére Maſſoud, III du nom, Sultan de la même race ou Dynaſtie. Maſſoud avoit épouſé la ſœur de Sangiar, Sultan des Selgiucides, de laquelle il eut deux enfans, l'un nommé *Arſlan Schah*, & l'autre *Baharam Schah*. Ce Prince étant mort l'an de l'Hégire 508, de Jéſus Chriſt 1114, Arſlan Schah ſon fils aîné prit poſſeſſion des Etats de ſon pére, ſans rien donner à Baharam Schah ſon cadet. Celui ci ne pouvant ſouffrir de ſe voir ſans partage, ſe refugia auprès de ſon oncle maternel Sangiar, qui poſſédoit déja une partie de la grande Province de Chorafan, dont les Gaznévides avoient été dépouillez par les Selgiucides. Sangiar le protégea, & lui donna une Armée pour faire la guerre à ſon frére. Baharam entra avec cette Armée dans la Province de Gazna, ſe rendit maître de la capitale, & obligea ſon frére à prendre la fuite, & à lui céder la Couronne. Mais l'Armée des Selgiucides ne fut pas plutôt retirée, qu'Arſlan ſe préſenta devant la ville de Gazna, & contraignit ſon frére de ſe retirer une ſeconde fois auprès de Sangiar. Le Sultan n'abandonna pas ſon neveu; car il ſe mit lui-même en campagne, donna bataille à Arſlan, le défit & le fit priſonnier. Baharam après cette victoire demeura paiſible poſſeſſeur de la Couronne des Gaznevides, & ſon frére mourut bientôt après dans ſa priſon, l'an de l'Hégire 512 & 1118 de Jéſus-Chriſt, après un régne de quatre ans. Quelques Hiſtoriens veulent que ſa mort fut avancée par les ordres de ſon frére. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN SCHAH, fils de *Kerman Schah*, fils de *Caderd*, cinquiéme Sultan de la Dynaſtie des Selgiucides dans la Province de Kerman, ſuccéda à ſon neveu *Iran Schah*, pendant la vie duquel il ſe tint caché dans la boutique d'un Cordonnier, pour ne pas tomber entre ſes mains. Mais lorſqu'il apprit qu'il avoit été tué, il ſe fit connoître, & fut proclamé Sultan, du conſentement général de tous les Grands du Royaume, l'an de l'Hégire 494, de Jéſus-Chriſt. 1100. Les Selgiucides de Perſe ſes parens, qui avoient donné beaucoup de peine à ſes prédéceſſeurs, n'oſérent l'attaquer. C'eſt pourquoi il joüit d'un régne fort paiſible pendant l'eſpace de quarante-deux ans, & laiſſa ſa Couronne à Mohammed, ſurnommé *Mogiatheddin*, ſon fils, qui lui ſuccéda l'an de l'Hégire 536. & de Jéſus-Chriſt 1141. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN KUSCHAI, place forte aſſez près de la ville de Casbin, de laquelle quelques troupes de voleurs & de bandits ſe rendirent les maîtres: mais ils en furent chaſſez par le Sultan Tagaſche. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN (Alp) ſecond Sultan de la race des Selgiucides. *Cherchez* ALP ARSLAN.

ARSOLI, *Arſolium*. C'étoit autrefois une ville, qui eſt maintenant réduite en village, ſituée ſur une colline dans la Campagne de Rome, entre le Tévérone & les confins de l'Abruzze, droit au levant de la ville de Tivoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARSUFFO, *Paria*, petite Iſle de la Soutie, dans la Mer Méditerranée, ſur la côte de la Terre-ſainte, devant la ville de Jaffa ou Joppé.

ARSUR, ASSUR, ARSID, ANTIPATRIDE, ou ANTIPATRIS. *Voyez* ANTIPATRIDE.

A R T.

ART. C'eſt un amas de préceptes, de régles, d'inventions, d'expériences, qui étant obſervés font réuſſir dans les choſes qu'on entreprend, & les rendent utiles & agréables. Les Philoſophes définiſſent l'Art d'une maniére un peu plus ſcientifique; ils diſent que c'eſt une habitude qui fait que celui qui la poſſéde opére avec facilité. On diſtingue les Arts en Libéraux & Méchaniques. Les premiers ſont, par exemple, la Poëſie, la Peinture, la Muſique, l'Art militaire, l'Architecture, la Marine. Les Arts méchaniques ſont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'eſprit; comme ceux des Horlogers, des Tourneurs, des Charpentiers, &c. Tzetzès dit qu'au tems de Noé, un Egyptien nommé *Vulcain* trouva le feu, & inventa les Arts où le feu eſt employé; & que les Poëtes Grecs ayant fait leur apprentiſſage en Egypte, les avoient tranſportez en Gréce, & avoient attribué à leur Nation toute la gloire de ces Arts. On ne peut guéres douter que Noé n'ait ſu divers Arts, & n'en ait inventé quelques-uns, de même qu'il trouva la culture de la vigne, & l'Art d'en faire du vin: on ſait que dans le tems qui s'écoula depuis la Création du monde juſques au Déluge, les hommes avoient déja inventé pluſieurs Arts & pluſieurs Sciences. Noé qui avoit vécu longtems avant cette inondation générale, & qui bâtit l'Arche par le commandement de Dieu, devoit néceſſairement ſavoir la plûpart de ces Arts. * Danet.

ART DES ESPRITS, ou ART ANGELIQUE, moyen ſuperſtitieux pour acquérir la connoiſſance de tout ce qu'on veut ſavoir, avec le ſecours de ſon Ange Gardien, ou de quelque autre bon Ange. On diſtingue deux ſortes d'Art Angelique; l'un obſcur, qui s'exerce par voye d'élévation ou d'extaſe; l'autre clair & diſtinct, lequel ſe pratique par le miniſtére des Anges, qui apparoiſſent aux hommes ſous des formes corporelles, & qui s'entretiennent avec eux. Ce fut peut-être de cet Art dont ſe ſervit le pére du célébre Cardan, lorſqu'il diſputa contre les trois Eſprits qui ſoutenoient la doctrine d'Averroès, recevant des lumiéres d'un Genie, qu'il eut avec lui pendant 33 ans. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que cet Art eſt ſuperſtitieux, puiſqu'il n'eſt autoriſé ni de Dieu ni de l'Egliſe; & que les Anges, par le miniſtére deſquels on ſuppoſe qu'il s'exerce, ne ſont autres que des Eſprits de ténébres, & des Anges de Satan. D'ailleurs, les cérémonies dont on ſe ſert, ne ſont que des conjurations, par leſquelles on oblige les Démons, en vertu de quelque pacte, de dire ce qu'ils ſavent, & de rendre les ſervices qu'on eſpere d'eux. *Voyez* ART NOTOIRE. * Cardan, *l.* 16. *de Rer. variet.* Thiers, *Traité des Superſtitions.*

ART NOTOIRE, moyen ſuperſtitieux, par lequel on promet l'acquiſition des Sciences, par infuſion & ſans peine, en pratiquant quelques jeûnes, & en faiſant certaines cérémonies inventées à ce deſſein. Ceux qui font profeſſion de cet Art, aſſurent que Salomon en eſt l'Auteur, & que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit, cette grande ſageſſe, qui l'a rendu ſi célébre dans le monde. Ils ajoûtent qu'il en a renfermé les préceptes & la méthode dans un petit Livre qu'ils prennent pour modéle. Voici la maniére avec laquelle ils prétendent acquérir les Sciences, ſelon le témoignage du Pére Delrio. Ils ordonnent à leurs Aſpirans de fréquenter les Sacremens, de jeûner tous les Vendredis au pain & à l'eau, & de faire pluſieurs priéres pendant ſept ſemaines. Enſuite ils leur preſcrivent d'autres priéres, & leur font adorer certaines images les ſept premiers jours de la nouvelle lune, au lever du ſoleil, durant trois mois. Ils leur font encore choiſir un jour où ils ſe ſentent plus pieux qu'à l'ordinaire, & plus diſpoſez à recevoir les inſpirations divines. Ce jour-là, ils les font mettre à genoux, dans une Egliſe ou un Oratoire, ou en pleine campagne, & leur font dire trois fois le premier verſet de l'hymne *Veni Creator Spiritus*, &c. les aſſurant qu'ils ſeront après cela remplis de ſcience, comme Salomon, les Prophétes & les Apôtres. La maniére preſcrite dans le petit Traité intitulé *Ars notoria*, pour obtenir l'infuſion de la ſcience, différe de celle qu'on vient de raporter. L'Aſpirant, après les purifications, les priéres & les préparations ordonnées, doit ſe ſervir d'un Talisman, ſur lequel ſont gravez des caractéres & les noms de quelques Anges. Ce Talisman doit être d'or, ou de parchemin vierge; & il doit le mettre ſous l'oreille, étant au lit. L'Ange dont le Talisman porte le nom & le caractére, doit lui révéler, pendant le ſommeil, ce qu'il ſouhaite de ſavoir; & de cette maniére, ſelon le ſentiment des Cabaliſtes, cette perſonne a l'agrément d'avoir acquis, en dormant tranquillement, plus de ſcience, qu'une autre par bien de pénibles veilles. Au reſte, l'Auteur de l'*Ars notoria* paroît extraire ce qu'il dit, tantôt d'Apollonius, apparemment celui de Tyane, qu'il fait même parler au commencement de l'Ouvrage, & qu'il traite d'ami & de ſucceſſeur de Salomon, & tantôt d'un Ouvrage de Salomon même, qu'il inſinue avoir été fondu dans celui d'Apollonius. Saint Thomas d'Aquin montre la vanité de cet Art. S. Antonin Archevêque de Florence, Denys *le Chartreux*, Gerſon, & le Cardinal Cajétan, prouvent que c'eſt une curioſité criminelle, par laquelle on tente Dieu, & un pacte tacite avec le Démon. Auſſi cet Art fut il condamné comme ſuperſtitieux par la Faculté de Théologie de Paris, l'an 1320. * Delrio, *Diſquiſ. Magic. partis* 2. Thiers, *Traité des Superſtitions.*

ART DE S. ANSELME, moyen de guérir les playes les plus dangereuſes, en touchant ſeulement aux linges, qui ont été appliqués ſur les bleſſures. Quelques Soldats Italiens, qui

ſont

ſont encore ce métier, en attribuent l'invention à S. Anſelme; mais Delrio aſſure que c'eſt une ſuperſtition inventée par Anſelme de *Parme*, fameux Magicien, & remarque que ceux qui ſont ainſi guéris, ſi toutefois ils guériſſent, retombent enſuite dans de plus grands maux, & finiſſent d'ordinaire malheureuſement leur vie. * Delrio, *Diſquiſ. Mag. l.* 1.

ART DE S. PAUL, ſorte d'Art Notoire, que quelques ſuperſtitieux diſent avoir été enſeigné par S. Paul, après qu'il eut été ravi au troiſiéme Ciel. On ne ſait pas bien les cérémonies que pratiquent ceux qui prétendent acquérir les Sciences par ce moyen, ſans aucune étude, & par inſpiration; mais on ne peut douter que cet Art ne ſoit illicite: & il eſt conſtant que ſaint Paul n'a jamais révélé ce qu'il ouït dans ſon raviſſement, puiſqu'il dit lui-même qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'eſt pas permis à un homme de raconter. *Voyez* ART NOTOIRE. * Thiers, *Traité des Superſtitions.*

ART, *Arta*, bon village de Suiſſe, ſitué ſur le bord méridional du Lac de Zug, dans le Canton de Schwitz, dont il eſt un des lieux principaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

ARTA & quelquefois, mais abuſivement, LARTA, ville d'Epire dans la Gréce, n'eſt pas l'ancienne *Ambracie*, comme pluſieurs Géographes le veulent perſuader, puiſqu'elle eſt à plus d'une journée de là, & qu'elle s'appelle encore par les gens du païs *Ambratis*, bien que ce ne ſoit à préſent qu'un village à un mille de la Mer, & au fond du Golfe auquel elle a donné ſon nom. Mais la ville d'Arta eſt à la main gauche, éloignée de quinze milles de la Mer, ſur une riviére, qui eſt apparemment l'Achéron des Anciens. Il y a dans cette ville plus de deux mille Habitans, & beaucoup plus de Grecs que de Turcs. L'Egliſe métropolitaine, nommée *Evangeliſtra*, c'eſt à dire, *l'Annonciade*, eſt un grand corps de bâtiment, qui a autant de portes & de fenêtres, qu'il y a de jours dans l'année, & qui eſt ſoutenu de plus de deux cens colomnes de marbre. On y lit ſur le grand portail, une inſcription qui marque qu'elle a été bâtie par Michel Ducas Comnéne, Empereur de Conſtantinople. L'Archevêque faiſoit autrefois ſa réſidence à Lépante, qu'il a quitté à cauſe qu'il y a peu de Chrétiens. Il y avoit huit Suffragans; mais l'Empereur Jean Paléologue partagea en deux l'Archevêché d'Arta, pour ériger celui de Janin. Ainſi il n'y plus que quatre Evêchez, qui en relévent, qui ſont Rogous, petite ville à dix milles de Préventza; Vontza, ville avec un château de l'autre côté du Golfe; Aëtos, ſitué en Terre-ferme, aſſez grande ville, à deux journées d'Arta; & Acheloou, qui tire ſon nom de la riviére, que les Anciens appelloient *Achelous*. * Spon, *tome* 1. *de ſes Voyages*, *l.* 2. 137. *& ſuiv.* de l'édit. de Lyon 1678.

ARTABANS, ROIS DES PARTHES.

ARTABAN, I de ce nom, Roi des Parthes, étoit frére de Priapatius, & oncle de Mithridate & de Phraatés, qui tous les trois avoient régné ſucceſſivement avant lui. Il fit la guerre aux Trogariens, peuples de Scythie, & y reçut une bleſſure, dont il mourut, la premiére année de ſon régne, vers la quatriéme année de la CLXII Olympiade, & 129 ans avant Jéſus-Chriſt. * Juſtin, *l.* 24. *c.* 2.

ARTABAN II, Roi des Médes, fut fait Roi des Parthes, au préjudice de Vonone, vers l'an 16 de l'Ere Chrétienne; mais comme il n'y avoit que la Nobleſſe qui eût part à ce changement, Vonone, à qui le peuple étoit demeuré fidéle, vainquit Artaban dans une bataille, & le contraignit de s'enfuir dans les montagnes de la Médie. Artaban raſſembla depuis de nombreuſes troupes, donna une ſeconde bataille à Vonone, qui fut vaincu, & ſe retira avec peu des ſiens en Arménie. Artaban reſta maître du Royaume après cette victoire, où il fit un grand carnage des Parthes, & où il s'empara de la ville de Ctéſiphon. Peu après, mépriſant la vieilleſſe de Tibére, il ſe rendit maître de l'Arménie, & en fit Roi un de ſes fils nommé *Arſace*. Tibére craignant qu'Artaban étant maître de l'Arménie, n'entreprît ſur les conquêtes du Peuple Romain, manda à Vitellius, qui commandoit pour lui en Orient, de traiter avec Artaban; mais Vitellius, au contraire, ſuſcita contre lui les Alains, leſquels étant paſſez en Arménie, la ravagérent, pénétrérent juſques dans les terres des Parthes, tuérent la plus grande partie de la Nobleſſe, & le fils d'Artaban même; & enfin obligérent ce Prince à s'enfuir chez ſes voiſins. Il aſſembla une grande Armée de Daniens & de Saciens, avec laquelle ayant recommencé la guerre, il recouvra ſon Royaume, & établit Orode, un autre de ſes fils, ſur l'Arménie. Depuis cette Conquête, Tibére rechercha l'alliance d'Artaban, qui y donna les mains, & conclut un Traité avec Vitellius: enſuite duquel ce Roi envoya ſon fils Darius à Rome, porter de très magnifiques préſens à Tibére. Il mourut environ l'an 48 de Jéſus-Chriſt, par le crime de Gotarzès ſon frére, ſelon Tacite, ou plutôt ſon fils, ſelon Joſephe. Bardane, frére de Gotarzès, ſuccéda à Artaban, qui étoit apparemment leur pére & non leur frére. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 6.

ARTABAN III, fils de *Vologéſe*, aſſiſta un certain Impoſteur qui ſe diſoit *Néron*, & voulut même l'amener à Rome pour l'oppoſer à Veſpaſien, vers l'an 80 de l'Ere Chrétienne. Il régna ſi peu de tems, que pluſieurs ne le mettent pas au nombre des Rois des Parthes. * Zonaras, *in Titul.*

ARTABAN IV, & dernier Roi des Parthes, ſuccéda à ſon frére *Vologéſe* III. Il ſoutint pluſieurs guerres contre les Romains, & principalement contre Antonin Caracalla, lequel feignant de vouloir épouſer ſa fille, avoit deſſein de le faire mourir. L'an 227, Artaxerxès, ſimple Soldat Perſan, s'éleva contre lui avec tant de bonheur, que l'ayant défait en trois batailles rangées, il lui ravit le thrône avec la vie. Ainſi la race des Arſacides prit fin, & le Royaume des Parthes, qui avoit commencé par Arſace, environ l'an 3785 du Monde, & 250 ans avant Jéſus-Chriſt, fut tranſporté aux Perſes, en l'an 229 de Grace. * Dion, *l.* 77 *&* 78. Hérodien, *l.* 4. Agathias, *l.* 2.

ARTABAN, frére de *Darius* fils d'*Hyſtaſpe*, Roi de Perſe, ſoutint le choix que ce Prince avoit fait en faveur de Xerxès ſon fils puîné, pour régner après lui, contre les prétentions d'Artabazane, ou *Artemène*, ou *Ariamène*, qui prétendoit au thrône. Celui-ci étoit l'aîné; mais parce qu'il étoit né lorſque Darius n'étoit encore que particulier, Xerxès lui fut préféré l'an du Monde 3550, & avant Jéſus-Chriſt 485. Depuis, Artaban fut très utile à Xerxès, qu'il aſſiſta de ſes conſeils, & qu'il voulut vainement détourner de ſon expédition contre les Grecs. Il s'étoit efforcé auſſi inutilement d'empêcher Darius ſon frére de faire la guerre aux Scythes. Xerxès crut ne pouvoir confier le Gouvernement de l'Etat pendant ſon abſence à un homme plus fidéle ou plus ſage qu'Artaban, qui ſe ſéparant de ſon neveu, lui laiſſa Trimntechmés ſon fils, l'un des ſix Généraux de l'Infanterie. * Hérodote, *l.* 3. *&* 4. C'étoit un Prince très ſage, qu'il ſe faut bien garder de confondre avec *Artapan*, Capitaine des Gardes de Xerxès, & ſon aſſaſſin. Hérodote, *l.* 4. *c.* 83. *l.* 3. *ch.* 10.

ARTABASDE, homme illuſtre à Conſtantinople, fut un de ceux qui aidérent Léon l'Iſaurien à s'emparer de l'Empire. Ce Prince lui en témoigna ſa reconnoiſſance en lui faiſant épouſer ſa fille aînée, dont il eut deux fils, & en lui donnant le Gouvernement du Theme Arméniaque; mais Artabaſde n'en fut pas plus content de lui, & ſouffrit toujours impatiemment ſa fureur contre les Images. Après la mort de Léon, s'étant convaincu que Conſtantin Copronyme ſon fils avoit hérité de cette fureur, il réſolut de le déthrôner, & il y réuſſit en effet vers le mois de Septembre de l'an 742. Il commença d'abord à témoigner ſa reconnoiſſance au Ciel, en faiſant refleurir la Religion, & en rétabliſſant les Images. Enſuite il paſſa dans l'Aſie avec deux Armées; l'une ſous le commandement de ſon fils Nicétas, & l'autre qu'il commandoit lui-même. Mais s'étant trop avancé dans la Lydie, il ſe laiſſa ſurprendre par Conſtantin: de ſorte qu'à peine put-il ſe ſauver à Conſtantinople. Son autre Armée fut auſſi défaite, & il ſe vit aſſiégé dans la ville impériale, qui fut emportée le deuxiéme Novembre de l'an 743. Il trouva néanmoins le moyen de s'évader, & fit de nouvelles levées dans la Bithynie; mais ſes ennemis n'ayant pas attendu que ſon Armée ſe fût fortifiée, il fut forcé de ſouffrir un ſecond ſiége dans le château de Puſantes. Il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs, forcé de ſe rendre avec ſes fils. On les emmena à Conſtantinople chargés de chaines, ils furent expoſez en cet état à la vue du peuple dans le Cirque, & enfin on leur creva les yeux. * Théophane. Cédréne. Zonaras, *Hiſt. Miſcell. l.* 22. *&c.*

ARTABASE, fils de *Pharnace*, Capitaine de Xerxès, aſſiégea en vain Potidée & Olynthe, à la tête de ſoixante mille hommes, la ſeconde année de la LXXV Olympiade, & 479 ans avant Jéſus-Chriſt. Il ſe trouva la même année à la bataille de Platée, que les Perſes perdirent, pour s'être attachez plutôt au conſeil de Mardonius qu'au ſien. Il ſe retira avec quarante mille hommes, qu'il commandoit, ſans avoir voulu ſoutenir Mardonius. * Hérodote, *l.* 8.

ARTABASE, fils de *Pharnabaze* & d'*Apamé* fille d'*Artaxerxès Mnémon*, étoit Satrape ou Gouverneur de Myſie, de Phrygie & de Bithynie. Il fit la guerre à Ochus ſon Roi, la premiére année de la CVI Olympiade, & 356 ans avant Jéſus-Chriſt. Il défit avec le ſecours de Charès, une Armée de 70 mille hommes; mais ayant été abandonné par les Athéniens, il fit ligue avec les Thébains, & ſecondé de Pamménès, l'un de leurs Chefs, il gagna encore deux batailles ſur les Perſes. Depuis, il obtint ſa grace, & revint en Perſe, où il ſervit Darius Codoman contre Alexandre *le Grand*, lequel ayant reconnu ſa valeur, *le fit* Gouverneur de la Bactriane. Lorſqu'après la mort de Darius il ſe préſenta à Alexandre, ce Conquérant lui toucha dans la main, & lui fit beaucoup de careſſes, à cauſe de l'amitié qu'il avoit eue avec le Roi Philippe ſon pére, entre les bras duquel il s'étoit jetté durant la perſécution d'Ochus; & plus encore pour la fidélité qu'il avoit gardée à l'égard de Darius. Ce vénérable vieillard, qui avoit blanchi ſous les armes, étoit âgé de 95 ans, & avoit à ſes côtez neuf jeunes hommes ſes enfans, tous bien faits, qu'il préſenta à Alexandre, priant les Dieux qu'ils ne vécuſſent qu'autant qu'ils ſeroient utiles à ſon ſervice. Alexandre alloit le plus ſouvent à pié dans la campagne; mais alors il fit amener deux chevaux pour lui & pour Artabaſe, de peur que ce bon vieillard n'eût honte de ſe voir ſeul à cheval. * Quinte-Curce, *l.* 5 *&* 7. Diodore, *l.* 16. Lucien, *au Dialogue de ceux qui ont trop longtems vécu.*

ARTABASTE, Roi d'Arménie, qui a écrit une Lettre à Sapor, rapportée par Saumaiſe, *dans ſes Notes ſur* Trébellius Pollion.

ARTABAZANE, ARTEMENE ou ARIAMENE, fils aîné de *Darius*, ſe vit exclus de la Couronne de Perſe, parce qu'il étoit né avant que ſon pére y fût parvenu. Xerxès ſon frére fut déclaré légitime ſucceſſeur, comme étant né d'Atoſſa, fille de Cyrus, dans le tems que ſon pere étoit Roi. Il acquieſça ſans murmurer au jugement que porta contre lui Artaban leur oncle paternel: déſintéreſſement très rare entre des Princes rivaux. Cela arriva l'an du Monde 3550, & avant Jéſus-Chriſt 485. * Hérodote, *Erato*, ou *l.* 6.

ARTABAZE, Roi d'Arménie. *Voyez* ARTAXIAS II.

ARTACA, ARTACE, montagne remplie d'arbres dans l'Iſle de Cyzique; il y a devant une Iſle de même nom. * Strabon, *l.* 12. C'eſt encore le nom d'une ville des Miléſiens, dans l'Aſie, qu'Etienne de Byzance appelle ville de Phrygie. Pline, *l.* 5. *c.* 32. l'appelle un port, & Ptolomée un château de la Bithynie. * Ptolomée.

ARTACÆAS, Capitaine dans l'Armée de Xerxès, dont Héro-

Hérodote fait mention, *l.* 7. Cet homme, à l'exception du Roi seul, étoit de la plus haute taille; car il étoit de cinq coudées.

ARTACÆOS, isle dans la Propontide, avec une ville de même nom. * Pline, *l.* 5. *c.* 32.

ARTACANE. *Voyez* ARTACOANE.

ARTACE. *Voyez* ARTACA.

ARTACENE, contrée d'Assyrie aux environs d'Arbèle, où Alexandre défit Darius. * Strabon, *l.* 16.

ARTACOANE, ville de la Province Arienne, distante d'Alexandrie de six cens stades. * Pline, *l.* 6. *c.* 23. Ptolomée. Salmasius *ad Solinum*. Q. Curce, *l.* 6. *c.* 6.

ARTAGNAN. *Voyez* MONTESQUIOU.

ARTAK & ARTOK, que l'on prononce aussi *Ortak*, montagne du païs de Turquestan, vis à vis de laquelle il y en a une autre nommée *Gurtak*, & c'est entre ces deux montagnes qu'est située la ville de Caracoum. * D'Herbelot, *Bibliob. Orient.*

* ARTALIS (Joseph) naquit à Mazare en Sicile en l'an 1628, & eut pour père Joseph Artalis. Dès l'âge le plus tendre il se sentit de la passion pour la Poësie, aussi bien qu'une forte inclination pour la guerre; mais il cacha alors ces deux penchans. Ayant achevé ses études dans sa 15 année, il se battit en duel contre quelcun à qui il avoit donné des coups de bâton pour le récompenser de quelques traits satyriques qu'il avoit décochez contre lui, & le blessa mortellement; ce qui l'obligea à se sauver dans une Eglise, & lui donna occasion de s'exercer dans la Philosophie. Ses parens étant morts, comme il se voyoit sans cesse en butte à des maux qui ne lui donnoient point de relâche, il résolut de quitter sa patrie, & d'aller chercher ailleurs un état plus avantageux. Il partit donc pour Candie avec les galeres de Malthe, dans le tems que cette ville étoit assiegée par les Turcs. Il y donna tant de preuves de sa bravoure, qu'on l'honora de la dignité de Chevalier de l'Ordre militaire de S. George. Etant de retour en Italie, il fut obligé de se voir souvent l'épée à la main. Il fut quelquefois blessé, & blessa plus souvent les autres, parce qu'il savoit fort bien faire des armes. Il se rendit si redoutable jusqu'en Allemagne même, qu'on l'y appelloit le *Chevalier de sang*. Il se distingua en plusieurs Tournois, & remporta quantité de prix. Ernest Duc de Brunswik & de Lunebourg, le fit Capitaine de ses Gardes; mais cela ne lui fit pas oublier les Muses, & il les cultiva au milieu du bruit des armes. Il fut Membre de plusieurs Académies d'Italie, auxquelles il donna d'amples preuves de sa capacité. Il s'attira l'amitié & la faveur de beaucoup de Princes, & particulierement de l'Empereur Leopold. Il mourut comblé d'honneurs, le onzieme Fevr. 1679, à Naples, où il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains avec une grande magnificence. L'Academie *de gl'Intricati* célébra la pompe de ses funérailles, & Vincent Antoine Capocci fit son oraison funébre. Vitus César Caballone a écrit sa Vie. Tout ce qu'il a écrit est en Italien. Ses Ouvrages sont, *Dell' Encyclopedia poëtica, parte prima, seconda e terza; Il Cardamarte Historia favoleggiata; Guerra tra Vivi e Morti, tragedia; La Pasife, overò l'impossibile fatto possibile, Dramma per Musica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliath. Sicula.*

ARTAMENE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARTANA, en Latin *Ortona*, bourg d'Espagne, situé dans le Royaume de Navarre, à cinq lieues de la ville de Pampelune. * Baudrand.

ARTANES Sophenéen, sorti de Zadriade, un des Capitaines d'Antiochus *le Grand*, étoit Roi de cette partie de l'Arménie, qui va du midi au couchant: il en fut chassé vers l'an 84 avant Jésus-Christ, par Tigranès, qui étoit Souverain de l'autre partie. * Strabon, *l.* 11.

ARTAPAN, fils d'Artasyras, fut un des Favoris de Xerxès I. Ctésias dit qu'il accompagna ce Prince dans son expédition contre la Gréce, & qu'il commandoit les dix mille hommes qui firent la premiére attaque du Pas des Thermopyles; mais Hérodote, qui nomme tous les Officiers généraux de l'Armée de Xerxès, ne parle point de lui. Artapan, continue Ctésias, assassina ensuite Xerxès, & fit retomber le soupçon de ce crime sur Dariée, l'un des fils de ce Prince, qu'il mena lui-même à Artaxerxès, qui le fit mourir. Un troisiéme crime qu'Artapan ne put exécuter fit découvrir les deux autres: ce malheureux ne pouvant faire mourir secrettement le nouveau Prince, comme il avoit fait son pére, forma une conspiration contre lui, & en parla à Mégabyze, qui ne parut y entrer que pour en faire un rapport plus exact. Artapan convaincu de trahison fut puni de mort, & les Conjurez, entre lesquels étoient ses trois fils, s'étant armez pour le venger, périrent les armes à la main. Hérodote, *l.* 7, en décrivant l'Armée de Xerxès, nomme trois Officiers généraux, Artyphie, Ariomarde, & Bagasacès, tous trois fils d'Artaban, qui pourroient bien être ceux dont parle Ctésias; le premier commandoit les Gandariens & les Dadices; le second, les Caspiens; le troisiéme, les Thraces d'Asie.

ARTAPAN, Satrape de la Bactriane sous le régne d'Artaxerxès I, se revolta, & combattit d'abord à perte égale les troupes qu'on fit marcher contre lui: mais dans une seconde bataille un vent impétueux repoussant les Bactriens, ils eurent du dessous, & furent contraints de rentrer dans leur devoir. * Ctésias. Ce ne fut pas sans doute sans qu'il en coûtât la vie à celui qui leur avoit fait prendre les armes.

ARTAPAN, *Artapanus*, Auteur d'une Histoire des Juifs, citée par Clément *d'Alexandrie*, *l.* 1. *Stromat.* qui rapporte de lui, que Moïse ayant été mis en prison par Nécéphrès Roi des Egyptiens, parce qu'il demandoit la délivrance des Israëlites, sortit la nuit miraculeusement de sa prison, & vint trouver le Roi qui dormoit; & que le Prince surpris de le voir, lui demanda le nom du Dieu qui l'avoit envoyé. Moïse le lui ayant dit à l'oreille, le Roi tomba en défaillance: mais Moïse l'ayant relevé, le Prince revint à lui-même. Eusébe, dans le *l.* 9. *ch.* 4. *de la Préparation Evangelique*, récite un grand nombre de passages de cet Historien Grec, par où l'on voit qu'il a rempli de fables, & de frivoles conjectures l'Histoire des Patriarches & de la Nation Juive. On trouve dans la Chronique d'Alexandrie un passage d'*Artapan*, qui y est nommé Arabian, qui porte que Moïse voyant que *Chénephren* Roi de Memphis, lui dressoit des embûches, tua Chanéthon l'Egyptien qui maltraitoit un Israëlite, & qu'ensuite il fuit en Arabie, chez Raguel Prince de ce Païs-là, & qu'il en épousa la fille, nommée *Séphora*. * *Chronique d'Alexandrie*, *p.* 148. Vossius, *de Hist. Græcis.*

ARTAPHERNE, fut un des sept Princes de Perse, qui prétendoient à la Couronne que Darius obtint l'an du Monde 3514, & avant Jésus-Christ 521. Il eut le Gouvernement des places maritimes, & fit la guerre aux Ioniens. Après la mort de Darius, il opina que Xerxès devoit être élevé sur le thrône, par préférence à son frére Artabazane; parce que celui-ci étoit né d'un pére qui n'étoit encore que Prince, & que Xerxès étoit fils d'un pére Roi; le premier étant venu au monde avant que Darius possédât la Couronne; & le second, depuis qu'il l'avoit obtenue. * Hérodote, *l.* 7.

ARTASYRAS, d'Hyrcanie, fut un des principaux Seigneurs de la Cour de Perse sous le régne de Cambyse, qui l'admit dans la plus intime confidence, jusqu'à lui révéler le secret de la mort de son frére. Artasyras, de concert avec l'Eunuque Bagapatès, cachant toûjours cette mort, fit succéder le Mage à Cambyse; mais voyant ensuite son secret éventé, il abandonna ce malheureux, & favorisa de tout son pouvoir la conspiration formée contre lui. Le Mage ayant été tué, Darius témoigna sa reconnoissance à Artasyras, en lui conservant toute l'autorité dont il avoit joui sous les régnes précédens. Il semble qu'il soit mort à peu près en même tems que ce Prince. Artapan son fils lui succéda dans la faveur, & est illustre dans l'Histoire par ses crimes. * Ctésias.

Le même Auteur parle d'un autre ARTASYRAS, qui vivoit sous le régne de Darius Ochus. Il commandoit les troupes qu'on envoya dans l'Asie Mineure contre Arsytès frére du Roi, & Artyphius, qui s'étoient revoltez. La perte de deux batailles ne le découragea pas: il en gagna une troisiéme, & engagea les rebelles à se rendre.

ARTAVASDE, Roi des Médes, soutint avec beaucoup de bonheur la guerre contre Marc-Antoine, qui y avoit été engagé par Artavasde I, Roi d'Arménie, fils de Tigranès, sur lequel il se vengea de ses mauvais succès. Le Roi des Médes fit amitié avec Marc-Antoine, qui surprit le Roi d'Arménie, & le fit amener à Alexandrie chargé de chaînes d'or & d'argent, pour honorer son triomphe ou son entrée dans cette ville. Il revêtit aussi le Roi des Médes d'une partie de l'Arménie. Mais ce dernier, qui vainquit depuis les Parthes, & Artaxias, fils du Roë d'Arménie, avec le secours de Marc-Antoine, fut vaincu lui-même, & fait prisonnier, lorsqu'il ne fut plus soutenu de ce secours. Apparemment qu'il ne fut pas longtems captif; car ce doit être lui à qui Cléopatre envoya la tête du Roi d'Arménie son ennemi, l'an 724 de Rome, & 30 ans avant Jésus-Christ. * Dion, *l.* 49. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAVASDE I, Roi d'Arménie, étoit fils de Tigranès. Il étoit très savant, & a composé, non seulement des Tragédies & des Harangues; mais il a encore écrit des Histoires. Il fut cause de la défaite de Crassus, auquel il n'envoya pas le secours qu'il lui avoit promis. Il trompa aussi Marc-Antoine; mais il ne s'en trouva pas bien, puisque Marc-Antoine l'ayant engagé à le venir trouver, l'an de Rome 721, & 33 avant Jésus-Christ, le fit lier de chaînes d'or, le conduisit à Alexandrie, & le fit servir à son triomphe, comme si c'eût été son véritable prisonnier de guerre. Il le mit depuis en prison, où il le fit mourir. Sa tête fut envoyée au Roi des Médes son ennemi. * Appien, *de Bell. Parth.* Plutarque *in Crasso.* Tacite, *Annal. l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAVASDE II, Roi d'Arménie, fut établi sur le thrône par Auguste, après les enfans de Tigranès, qui avoient succédé à leur pére, comme leur pére avoit succédé à Artaxias, fils aîné d'Artavasde I. Artavasde II ne régna pas longtems. Caius César, envoyé par Auguste en Arménie, pour calmer les desordres de ce Royaume, le donna bientôt après à Ariobarzane, l'an troisieme de l'Ere Chrétienne. * Josephe, *Antiq Judaïc. l.* 15. Tacite, *Annal. l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAVASDE, *Artavasdus*, gendre de Léon *Isaurien*. *Voyez* ARTABASDE.

ARTAXA, *Artaxias*, Général d'Armée d'Antiochus *le Grand*, qui fut vaincu par les Romains, s'empara du Royaume d'Arménie. C'est de cet Artaxias que Tigranès tire son origine. *Cherchez* ARTAXIAS. * Strabon, *l.* 11.

ARTAXARE, simple Soldat Persan. *Voyez* ARTAXERXES.

ARTAXATA, au pluriel. Tacite, *l* 2. *Annal. c.* 56. dit *Artaxia*, & Strabon, *Artaxasata* On l'appelle aussi *Ardaschat*. C'étoit autrefois une ville très bien fortifiée, qui étoit la capitale de l'Arménie Majeure, sur le fleuve Araxe. Ce fut Annibal, qui non seulement en traça le plan, mais qui aussi en dirigea la construction, à la priére d'Artaxias, Roi d'Arménie, chez qui il s'étoit retiré après la défaite d'Antiochus. On peut croire qu'une situation qui avoit été choisie par un si grand Capitaine étoit fort avantageuse, soit en tems de guerre, soit en tems de paix. Strabon nous dit qu'elle étoit bâtie dans un endroit où la riviére faisoit une péninsule, de sorte que les murailles étoient entourées de cette riviére, comme d'un cercle presque entier. Cette ville fut brûlée par Corbulon, l'an de Rome 811. Ce grand Capitaine n'auroit point exercé cette rigueur contre des Habitans, qui lui avoient porté les clefs de la ville, si les loix de la guerre ne l'y eussent

eussent forcé. C'étoit une grande ville, qu'il ne pouvoit garder sans une grosse garnison. Il ne pouvoit y laisser autant de soldats qu'il y en falloit, sans affoiblir de telle sorte son Armée, qu'il eût été hors d'état de rien entreprendre, & il n'y eût eu ni profit ni gloire à la conquête d'une place, qu'on auroit abandonnée toute telle qu'on l'auroit prise. Il se résolut donc à la ruiner; & il y fut encouragé par un grand miracle, si Tacite en est cru, *Annal. l.* 13. *c.* 41. La ville fut couverte tout d'un coup d'un nuage épais, d'où partoient une infinité d'éclairs, pendant que le Soleil luisoit comme de coutume, jusques à l'enceinte des murailles. Cette ville fut rebâtie quelque tems après par Tiridate, qui la nomma *Néronée* pour faire honneur à *Néron*, duquel il avoit reçu mille caresses à Rome, où il étoit allé lui rendre hommage, l'an de la fondation de cette ville 819. Elle se nomme aujourd'hui *Téflis*. Elle est maintenant ruinée, & ceux du païs y montrent seulement les restes du Palais de Tiridate, l'un de leurs anciens Rois. Ces restes sont une face de ce superbe bâtiment, quatre rangs de colomnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice, dont la structure paroit avoir été magnifique. Ils appellent cet amas de pierres *Tacterdat*, c'est à dire, *le thrône de Tiridate*. Paul Jove appelle cette ville *Chom*; mais cette derniere est de la Médie, & non de l'Arménie. Artaxata est à 78 degrez de Longitude, & à 42 de Latitude. Elle est dans le Royaume de Géorgie, sous la domination des Turcs. Elle est connue dans l'Histoire Romaine, & étoit autrefois considérable; mais aujourd'hui elle a peu d'Habitans. * Plutarque, *in Lucullo.* Strabon. Dion. Bayle, *Diction. Critiq.* Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

ROIS DES PERSES.

ARTAXERXE'S, I de ce nom, surnommé *Longuemain*, succéda à son pére *Xerxès* au Royaume de Perse, & tua depuis Artapan, qui lui avoit fait commettre un parricide en la personne de son frére, & qui avoit formé une conspiration pour le détrôner, en la premiére année de la LXXIX Olympiade, & l'an 464 avant Jésus-Christ. Il défit d'abord les Bactriens, prit Thémistocle sous sa protection, & lui donna retraite en sa Cour. Depuis, Artaxerxès eut guerre contre les Grecs. L'Armée navale des Perses fut défaite auprès de Cypre par Conon, Général des Athéniens, l'an 462 avant Jésus-Christ, la troisiéme année de la LXXIX Olympiade. La septieme année de son régne, il envoya Esdras avec quantité de Juifs en Judée, pour rétablir la République des Juifs; & la 20 année, il accorda à Néhémie la permission de venir en Judée, pour rétablir la ville de Jérusalem, & délivrer ses compatriotes des vexations continuelles qu'ils souffroient des peuples voisins. En l'année 460 avant Jésus-Christ, Achéménide fut envoyé par Artaxerxès contre les Egyptiens qui s'étoient revoltez. Ces derniers implorérent le secours des Athéniens, qui trois ans après remportérent une grande victoire sur Achéménide. Artaxerxès envoya à Lacédémone, pour susciter une ligue contre les Athéniens, lesquels furent depuis chassez de l'Egypte. Artaxerxès fit ensuite la paix avec eux, & sur le point de recommencer la guerre, il mourut après un régne de 30 ans, la quatrieme année de la LXXXVIII Olympiade, & l'an 425 avant Jésus-Christ. *Voyez* BAHAMAN. * *Esdras*, ou I Esdras, *c.* 7. & 8. II. Esdras ou Néhémie, *c.* 2. 5. & 13. Thucydide, *l.* 1. Diodore, *l.* 11. & 12. Justin, *l.* 3. Eusébe & Adon, *en la Chron.* Scaliger, *c.* 5. *de Emend. Temp.* Usserius. M. Du Pin, *Bibliotb. des Hist. Prof.*

☞ Il faut remarquer que c'est depuis l'année 20 ou 21 de cet Artaxerxès, que Pérérius, Usserius, le P. Pétau & l'Auteur de la Chronologie de la Bible de Vitré, comptent les septante Semaines révélées à Daniel, *c.* 9. *v.* 23, à la fin desquelles le Messie devoit mourir. Elles sont 490 ans Hébreux ou lunaires; & Jésus-Christ ayant été baptisé au commencement de la 70, fut crucifié la troisiéme année suivante. C'est ce qui vérifie littéralement la prophétie, qu'au milieu de la derniére semaine, l'hostie & le sacrifice devoient défaillir, c'est à dire, qu'ils prendroient fin par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Pérérius refute les autres opinions dans son Commentaire sur Daniel, & prouve que les saints Péres & les anciens Théologiens ont suivi celle-ci, après saint Jérôme. Cependant il est assez difficile d'accorder ce nombre de 490 années, avec l'Epoque du commencement du régne d'Artaxerxès, & les années des régnes des Rois de Perse qui l'ont suivi; car Xerxès son pére ayant régné vint ans, & n'étant mort que la quatrieme année de la LXXVIII Olympiade, 465 ans avant Jésus Christ, 4249 de la Période Julienne, la 20 année du régne d'Artaxerxès, qui lui a succédé, tombe à l'an 404 avant la naissance de Jésus-Christ, à laquelle en ajoûtant les 33 ou 34 ans de la vie de Notre-Seigneur, cela ne fait que 478 ans. Le P. Pétau, pour lever cette difficulté, suppose deux commencemens du régne d'Artaxerxès; l'un du vivant même de son pére Xerxès, par lequel il prétend qu'il fut associé à l'Empire l'an de la Période Julienne 4240, avant Jésus-Christ 474, & l'autre après la mort de son pére. En comptant les années d'Artaxerxès du commencement de son prémier régne, la 20 tombe à l'an 454 ou 455 avant la naissance de Jésus-Christ; & y ajoûtant les années de sa vie, cela fait à peu près les 490 ans. Mais ces deux commencemens du régne d'Artaxerxès ne sont fondez que sur des conjectures peu certaines. Il semble plus naturel de dire que les soixante & dix Semaines de Daniel commencent à la sixiéme année du régne d'Artaxerxès, dans laquelle Esdras obtint un Edit de ce Prince, pour le rétablissement de la République des Juifs, le premier jour du premier mois, comme il est porté, *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 7. & 8. Cette année tombe, selon notre calcul, à l'an 467 avant Jésus-Christ & par conséquent la fin de ces Semaines précisément à l'année & au tems de sa mort. Cela s'accorde à peu près avec le calcul de M. Prideaux, qui place le commencement des 70 Semaines à la 7 année du régne d'Artaxerxès. Ceux qui placent le commencement de ces Semaines sous Darius *Nothus*, comme Scaliger, ne peuvent pas trouver un espace de tems assez considérable entre son régne & la mort de Jésus-Christ, non plus que ceux qui les font commencer au régne d'Artaxerxès *Mnémon*; & ceux qui les font commencer sous Darius, fils d'Hystaspe, sont obligés de renverser la Chronologie des Rois de Perse, puisqu'il y a 520 ans depuis le commencement du régne de ce Prince, & 484 depuis sa fin jusqu'à la naissance de Jésus Christ, & par conséquent beaucoup plus que 490 ans, qui est la durée des 70 Semaines, depuis leur commencement jusqu'à la mort de Jésus-Christ. * Usserius. Cappel, *Chronol. Sacra.* Pétau, *de Doctr. Temp.* L'Auteur de la Chronologie de Vitré. Eusébe, *in Chron.* S. Jérôme, *in c.* 9. *Danielis.* Le Vénérable Béde. Théodoret. L'Abbé Rupert. Torniel. Salien. Scaliger. Pérérius, *l.* 10. *in Danielem.* Riccioli, *Chron. Reform. &c.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 2. *l'an* 458 *avant Jésus-Christ & le* 7 *du régne d'Artaxerxès.*

ARTAXERXES II, surnommé *Mnémon*, comme qui diroit *heureuse mémoire*, parce qu'il n'oublioit rien, succéda à *Darius* son pére, la premiére année de la XCIV Olympiade, & 404 ans avant Jésus Christ. Cyrus son frére lui voulut enlever la vie & la Couronne; mais ses desseins furent découverts, & le Roi lui pardonna, à la prière de sa mére Parysatis. Peu après, Cyrus prit les armes, & fut tué dans une bataille, l'an 401 avant Jésus-Christ, la quatrieme année de la XCIV Olympiade. Artaxerxès éprouva des chagrins domestiques au milieu des prospéritez qui rendoient son Empire florissant. Parysatis sa mére, & sa femme Statira, ne s'accordoient pas ensemble: & la premiere, qui étoit très cruelle, trouva le moyen de se défaire de Statira. Quelque tems après, ce malheur fut suivi de la revolte de Darius, fils d'Artaxerxès, que ce Prince avoit déclaré son successeur, & qu'il fut obligé de faire mourir. Il fit aussi la guerre aux Grecs par ses Généraux; & il est renommé dans l'Histoire comme un des plus grands Rois de son tems. Quelques-uns croyent que c'est ce Prince qui est appellé *Assuérus* dans l'Ecriture, lequel ayant fait un célébre festin, & répudié Vasthi, épousa Esther, niéce de Mardochée, & fit pendre son favori Aman, ennemi capital des Juifs. Il régna 43 ans, & mourut l'an 361 avant Jésus-Christ, & la quatrieme année de la CIV Olympiade. * Diodore, *l.* 15. Justin, *l.* 10.

☞ Les Savans ne conviennent pas tous que cet Artaxerxès soit l'Assuérus de l'Ecriture. Parmi les Anciens, Nicéphore, Constantin, Zonaras & Suidas; entre les Modernes, Louis Vivès, les Cardinaux Bellarmin & Cajetan, Ménochius, Salien, &c. assurent que cet Assuérus étoit Artaxerxès *Longue-main*. Serrarius croit que c'est Artaxerxès III, ou *Ochus*. Quelques autres veulent que ce soit Darius, fils d'Hystaspe, & disent qu'Atosse, fille de Cyrus, est la Vasthi de l'Ecriture. L'opinion qui ne fait qu'une même personne d'Artaxerxès & d'Assuérus, est suivie par saint Jérôme, par Béde, *au Livre des six âges du Monde*, & par plusieurs saints Docteurs entre les Anciens; & parmi les Modernes, par Pérérius, par Torniel, & par plusieurs autres. Jean Marsham, *sur le siécle XVII*, soutient que c'est le même que Darius *Mede*, ou Cyaxarès. Usérius croit que l'Assuérus est Astiage, pére de Cyaxarès, & ayeul maternel de Cyrus. *Voyez* DARIUS. * S. Jérôme, *c.* 4. *in Ezechielem.* Josèphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. *c.* 6. Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist.* Nicéphore. Constantin, *in Chron.* Lud. Vivès, *in c.* 36. *l.* 18. *de Civit. Dei.* Suidas. Zonaras. Sabellicus, *Enead. l.* 3. Cajétan, *in Esther.* Bellarmin, *l.* 1. *c.* 7. *de Verbo Dei.* Serrarius, *in c.* 1. *Esther. qu.* 3. Salien, *A. M.* 3590. *& suiv.* Torniel, *A. M.* 3650. *num.* 1. *& suiv.* Pétau, *l.* 12. *de Doct. Temp. c.* 27. *& 28.* Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 6. *c.* 12. *in c.* 1. *Esther. &c.*

ARTAXERXES III, dit *Ochus*, succéda la quatriéme année de la CIV Olympiade, & l'an 361 avant Jésus-Christ, de la Période Julienne 4353, à son pére Artaxerxès *Mnémon*. Il s'établit sur le thrône par la mort de ses fréres, (Quinte-Curce en marque jusqu'à quatre-vints) & se défit d'Artabaze, qui conspiroit contre lui. Il reconquit l'Egypte sur Nectanébus, la 17 année de son régne, désola Sidon, & fit de grands ravages en Syrie. On croit que c'est sous son régne que l'Eunuque Bagoas profana le Temple de Jérusalem, & imposa aux Juifs un tribut de cinquante drachmes, payables aux dépens du public, pour chaque agneau qu'ils offroient en sacrifice, ainsi que Josèphe le rapporte. Ce Prince odieux par sa cruauté fut empoisonné par Bagoas, la troisiéme année de la CX Olympiade, & 338 avant Jésus-Christ. Il regna 23 ans, & selon d'autres 25 ou 26. Il eut pour successeur son fils *Arsès*. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16 & 17. Josèphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. *c.* 7. Jornandès, *de Regnorum successione*, &c.

☞ Sulpice Sévére a cru, *l.* 2. *Hist. Sac.* que cet Artaxerxès est le Nabuchodonosor de l'Ecriture, sous le régne duquel l'Histoire de Judith arriva. Il fonde cette opinion sur ce qu'il croit que le Bagoas dont on fait mention, est le même que ce *Vagao*, dont il est parlé dans le Livre de Judith, *c.* 12. 13. & 14. Mais ce Vagao du Livre de Judith n'étoit que simple valet de chambre d'Holoferne; & Bagoas avoit en main toute l'autorité. Le Nabuchodonosor dont il est parlé dans le Livre de Judith, qui défit Arphaxad, Roi des Médes, ne peut point être Artaxerxès *Ochus*, Roi des Perses, puisque du tems d'Artaxerxès, l'Empire des Médes étoit entiérement détruit. Ce Nabuchodonosor est apparemment Chiniladan, petit-fils d'Assaradon, Roi de Ninive & de Babylone, qui vivoit longtems avant Artaxerxès *Ochus*, & étoit contemporain de Phraortès, Roi des Médes. *Voyez* ce qu'on en dit à l'Article d'ASSYRIE, & à ceux d'ARPHAXAD & de CHINILADAN.

ARTAXERXE'S ou ARTAXARE, simple Soldat Persan, se revolta contre Artaban Roi des Parthes, l'an 226 de Jésus-Christ, & la quatriéme de l'Empire d'Alexandre *Sévére.*

Il

Il commença par se rendre maître du païs des Parthes; & ayant remporté quelques avantages, il tua même Artaban dans une bataille qu'il lui donna en 229. Ainsi Artaxerxès rétablit le Royaume des Perses, qui avoit fini en la personne de Darius, & qui a duré depuis fort longtems. Artaxerxès envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Alexandre *Sévère*, pour lui demander la Syrie & plusieurs autres Provinces de l'Asie, qu'il prétendoit lui appartenir. Peu après, il mit six-vint mille chevaux sur pié, avec sept cens élephans, pour se rendre maître de ce païs. Alexandre vint au devant de lui, défit ses troupes, & l'obligea de fuir en Perse. C'est ce que Lampridius dit de cette guerre. Hérodien assure au contraire, *au l.* 6. qu'elle ne fut point heureuse pour les Romains. Artaxerxès mourut après un regne de 15 ans, environ l'an 242 de Jésus-Christ. * Oroſe, *l.* 7. *c.* 11. Nicéphore, *l.* 1. *c.* 6. *Hiſt. Eccleſ.* Agathias, *de la Guerre de Perſe.* Spartien, *dans Alexandre.*

ARTAXERXE'S, Roi de Perse, frére de Sapor II, auquel il succéda l'an 380, avoit donné très souvent des marques de son courage durant les guerres que Sapor fit aux Romains: son régne fut plus pacifique. Il régna quatre ans, & mourut l'an 384. Sapor III lui succéda.

ARTAXIAS I, Roi d'Arménie, s'établit dans la Haute Arménie, du consentement d'Antiochus *le Grand*, & laissa la Basse Arménie à Thariade, ou plutôt Zadriade, autre Général des Arméniés de ce Prince. Après la défaite d'Antiochus par les Romains, ces deux nouveaux Souverains recherchérent l'alliance des Vainqueurs; & prenant le titre de Rois, régnérent sous leur protection. Artaxias avoit auparavant donné retraite à Annibal, par le conseil duquel il bâtit Artaxate ou Artaxiasate, dont il fit la capitale de son Royaume. Il fut compris dans le Traité de paix qui se conclut entre Pharnace, Roi de Pont, d'une part; & Euménès Roi de Pergame, & Ariarathe Roi de Cappadoce, d'autre part, la seconde année de la CL Olympiade, & 179 ans avant Jésus-Christ. Quatorze ans après, Antiochus *Epiphanes* entra dans l'Arménie, défit une Armée d'Artaxias, & le prit lui-même prisonnier. Mais il y a apparence que sa captivité ne dura pas longtems; car l'an 161, Mithrobuzane, fils de Zadriade, Roi de la Basse Arménie, s'étant refugié auprès d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, Artaxias envoya des Ambassadeurs à ce dernier, pour le solliciter de se défaire de ce jeune Prince, avec promesse de partager avec lui ses dépouilles. Mais Ariarathe ayant horreur de cette proposition, rétablit Mithrobuzane dans ses Etats. * Plutarque, *in Lucullo.* Strabon, *l.* 11. Polybe, *Legat.* 55. Appien, *in Bellis Syriac.* Diodore de Sicile. *Excerpta Valeſii.*

ARTAXIAS, II du nom, Roi d'Arménie, ou ARTABAZE, selon Dion, étoit fils d'*Artavaſde*, qu'Antoine surprit & emmena captif. Défait par Artavasde, Roi des Médes, il se refugia chez les Parthes. Il se joignit à leur Roi Phraatès, défit Artavasde, & rentra en Arménie; mais en l'année 20 avant Jésus-Christ, il fut tué par ses propres Sujets, qui l'avoient accusé à Rome, & avoient demandé Tigranès pour Roi. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 3.

ARTAXIAS III, Roi d'Arménie, étoit fils de *Polémon*, Roi de Pont, & s'appelloit *Zénon*. Il s'étoit tellement plu dès son enfance à imiter les coutumes des Arméniens, qu'il s'acquit par-là les bonnes graces de la nation; de sorte que Germanicus ne crut point qu'il fallût jetter les yeux sur un autre, pour remplir la place de Vononès, que les Arméniens avoient chassé. Il alla donc à Artaxate; & en présence de tout le peuple, il donna le diadême à ce Zénon, l'an de Rome 771. Sur le champ l'assemblée le proclama Artaxias, du nom de la ville capitale. Tacite, qui nous apprend cela, parle de sa mort sous l'an 788 de Rome. * Tacite, *Annal. l.* 2. *&* 6. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAYCTE, Persan, célébre par ses crimes, étoit Gouverneur de Sestos, sur le détroit de l'Hellespont, pour le Roi Xerxès II, & exerçoit impunément toutes sortes de pirateries. Xantippe, Chef des Athéniens, trouva moyen de le prendre, & le fit empaler tout vif. * Hérodote, *l.* 7.

ARTE AGA ou FORTUNIUS GARZIA DE ERZILA. *Cherchez* ERZILA.

ARTEIX. *Voyez* ARTEZ.

ARTEMAS. Disciple de S. Paul. Il s'en servoit quelquefois pour porter ses Lettres & faire ses commissions dans le tems de sa prison. * Tite, *ch.* 3. *v.* 12.

ARTEMAS. *Voyez* ARTEMON.

ARTEMBARE, Seigneur Méde, eut un fils, lequel étant encore petit enfant, fut battu par Cyrus, qui étoit aussi dans son enfance, & qui passoit pour le fils d'un berger du Roi. Artembare s'en plaignit à Astyage, Roi des Médes, & par-là lui donna occasion de reconnoître que Cyrus étoit son petit fils. * Justin. Hérodote, *l.* 1.

ARTEME (saint), Duc ou Commandant des troupes en Egypte, sous le régne de Constance, parvint à cette charge vers l'an 357. Il eut commission de faire perquisition de saint Athanase, quoiqu'il ne fût point Arien. Il le chercha dans les monastéres de la Thébaïde; mais il fut détourné, à ce que dit l'Auteur de la Vie de saint Pachome, d'en faire une plus ample perquisition, par un saignement de nez qui lui prit dans une Eglise d'un de ces monastéres. Après la mort de Constance, il fut accusé par les Payens d'Alexandrie, devant l'Empereur Julien, d'avoir brisé les idoles, & d'avoir prêté main forte à George Arien d'*Alexandrie*, pour dépouiller les temples des faux Dieux de leurs ornemens & de leurs richesses. Julien le fit venir à Antioche au commencement de juillet de l'an 362, & lui fit trancher la tête. Il avoit eu tant de crédit dans la ville d'Alexandrie, que Julien l'appelle par ironie, *le Roi d'Alexandrie.* L'Eglise Grèque & Latine l'honorent comme Martyr au 20 d'Octobre. Cependant il a été décapité au mois de Juin. * Athanase, *Epiſt. ad Solitarios. Vita Pachomii.* Ammien Marcellin, *l.* 20. Julien, *Epiſt.* 10. *Mémoires Eccl. de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

ARTEME, *Artemius. Voyez* ARTEMIUS.

ARTEMENE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARTEMIDORE, de Cnide, ville de Carie, & fils de *Théopompe*, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibére, fut un Rhéteur Grec, ami particulier de Brutus, qui eut assez de confiance en lui, pour lui faire part de la conjuration contre César. Artémidore l'écrivit aussi-tôt, avec toutes les circonstances qu'il venoit d'en apprendre, & la présenta ainsi à César, comme un Mémoire important. Mais le destin de César fut tel, qu'il ne lut pas sur le champ ce qui lui étoit présenté, & qu'il se contenta de le serrer sur lui, pour le lire au premier loisir. Cependant la conjuration fut exécutée; & après sa mort on lui trouva cet écrit, dont la lecture auroit pu lui sauver la vie. Artémidore avoit fait un Traité des Hommes illustres. * Plutarque, *in Julio Cæſare.* Strabon, *l.* 14.

ARTEMIDORE, Grammairien de Tarse, selon Strabon, *l.* 14.

ARTEMIDORE, Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Trajan, le même dont Pline *le Jeune* fait l'éloge, *l.* 3. *Epiſt.* 11, à Julius Genitor.

ARTEMIDORE, Dialecticien, dont parle Diogéne *Laërce*, dans *la Vie de Protagoras.*

ARTEMIDORE, surnommé *l'Ariſtophanien*, parce qu'il étoit Disciple d'Aristophane de Byzance, vivoit sous le régne de Ptolomée *Philométor*, & avoit fait un Dictionnaire des termes de la Cuisine, & un autre Ouvrage à la louange d'un certain Doris. * Athénée, *l.* 4. 9. *&* 14. Quelques-uns le confondent avec un ARTEMIDORE d'*Afcalon*, qui a composé une Histoire de Bithynie.

ARTEMIDORE d'ASCALON. *Voyez* l'Art. précédent.

ARTEMIDORE, d'Ephése, fameux Géographe, vivoit sous la CLXIX Olympiade, & vers l'an 104 avant Jésus-Christ, dans le même tems que Cléopatre ayant chassé d'Egypte son fils Ptolomée *Lathure*, y régnoit avec Alexandre, cadet de ce même Prince. Il avoit fait une Description de la Terre en onze Livres, qui sont souvent alléguez par les Anciens. * Pline. Athénée. Strabon. Etienne de Byzance, &c. Il a encore écrit d'autres Ouvrages.

ARTEMIDORE, d'Ephése, qu'on nomme ordinairement *Daldien*, parce que sa mére étoit de Daldis, ville de Lydie, a écrit un Ouvrage *des Songes & de la Chiromance*, par où l'on connoit qu'il vivoit du tems d'Antonin *le Pieux.* Quoique cet Ouvrage soit rempli de minuties frivoles, l'on ne laisse pas d'y rencontrer plusieurs traits d'érudition qui font plaisir aux personnes qui aiment les Belles Lettres; comme on le peut voir dans son 1. *liv. c.* 28. *&* 66. Il avoit beaucoup travaillé sur un sujet aussi frivole que celui-là, ne s'étant pas contenté d'acheter tout ce qui avoit été écrit sur l'explication des songes, ce qui montoit à plusieurs volumes; mais ayant encore employé beaucoup d'années à voyager, pour faire connoissance avec les Diseurs de bonne avanture, & pour recueillir des Mémoires sur les évenemens des songes. Son Ouvrage est divisé en cinq Livres; dont les trois premiers sont dédiez à un Cassius Maximus, ou peut-être, Claudius Maximus; & les deux autres à son fils. Alde Manuce l'imprima en Grec à Venise en 1518. Cornarius en fit une Version Latine, imprimée à Bâle l'an 1539; & M. Rigault le publia à Paris en Grec & en Latin, l'an 1603, & y joignit quelques Notes. Artémidore avoit encore fait un Traité des Augures. On ne l'a point. * Lucien, *de Philopatro.* Tillemont, *tome* 2. *de l'Hiſt. des Empereurs.* Rigault, *Notes ſur Artémidore*, Gesner. Vander Linden. Vossius. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTEMIDORE. Il y a encore d'autres ARTEMIDORES, qu'on peut voir dans Gesner, Possevin, Vossius &c.

ARTEMISE, Reine de Carie & Fille de *Lygdamis.* Elle suivit en personne le Roi Xerxès dans la guerre contre les Grecs. C'étoit une femme capable des grandes affaires, & qui avoit un courage tout à fait viril & martial. Se trouvant donc saisie de l'autorité souveraine pendant les préparatifs de Xerxès, tant à cause qu'elle étoit veuve, qu'à cause de la minorité de son fils, elle prit cette occasion de faire parler d'elle, & s'engagea de son propre mouvement à cette fameuse expédition. Personne ne s'y distingua plus qu'elle, soit pour le conseil, soit pour l'exécution. Les raisons qu'elle allégua pour soutenir son avis, qui étoit de ne point donner la bataille de Salamine, étoient les plus sensées du monde. Elle se tira fort habilement d'affaire dans ce combat; car se voyant poursuivie par un vaisseau Athénien, sans aucune apparence de se pouvoir garantir de cette poursuite, elle attaqua un vaisseau des Perses monté par *Damaſithymus*, Roi de Calynde, avec qui elle avoit eu une querelle, & le coula à fond. Cela, joint à ce qu'elle avoit fait ôter de son vaisseau le pavillon de Perse, fit croire à ceux qui la poursuivoient que c'étoit un vaisseau de leur parti, & ils n'eurent garde de pousser leur pointe. Par bonheur pour elle, il ne se sauva personne du vaisseau de Damasithymus; de sorte que, sans avoir passé pour la cause de cette perte, elle se défit d'un ennemi, elle évita d'être prise, & fut louée d'avoir coulé à fond un vaisseau Grec. Xerxès fut sa principale dupe dans cette occasion; car il s'écria, que *les hommes s'étoient comportez comme des femmes, & les femmes d'Artémiſe comme des hommes.* Il lui confia la conduite des jeunes Princes de Perse ses enfans, lors que, suivant ses avis, il abandonna la Gréce, pour repasser en Asie. Les Athéniens étoient si fâchez qu'une femme leur fît la guerre, qu'ils promirent une grosse somme à ceux qui leur amenéroient Artémise vivante, & ordonnérent à tous leurs Capitaines de vaisseaux de tâcher de s'en saisir. On voyoit sa Statue à Lacédémone, parmi celles des Généraux des

Perſes, dans le Portique qui avoit été conſtruit des dépouilles de cette Nation. La ruſe dont elle ſe ſervit, pour ſe rendre maîtreſſe de *Latmus*, eſt auſſi bonne, ſelon le Machiavélisme, que mauvaiſe ſelon le Chriſtianiſme. Elle mit ſes troupes en embuſcade, & s'en alla avec un grand équipage de dévotion, compoſé d'Eunuques, de femmes, de trompettes & de tambours, célébrer la fête de la Mére des Dieux, dans le bois qui lui étoit conſacré auprès de la ville. Les Habitans édifiez de ce zéle accoururent là, pour admirer ſa dévotion, & cependant les troupes d'Artémiſe s'emparérent de Latmus. Ces grandes qualitez ne l'exemtérent pas des foibleſſes amoureuſes: elle aima paſſionnément un homme d'Abydos nommé *Dardanus*, & fut ſi outrée de ſon mépris, qu'elle lui creva les yeux, pendant qu'il dormoit. Les Dieux, pour la punir, la rendirent encore plus amoureuſe; de ſorte que l'Oracle lui ayant conſeillé d'aller à Leucade, le refuge des Amans deſeſpérez, elle y fut faire le ſaut, & n'en réchapa point. Elle fut enterrée en ce lieu-là. * Hérodote, *l.* 7. Juſtin, *l.* 2. Polyænus, *l.* 8. Pauſanias, *l.* 3. Ptolem. Hephæſt. *apud Photium*. Bayle, *Dictionnaire Critique*.

ARTEMISE, II du nom, Reine de Carie, fille d'*Hécatomne*, ſœur & femme de *Mauſole*, aima ſi tendrement ſon époux, que l'ayant perdu, elle voulut immortaliſer ſon amour par cet admirable tombeau qu'elle lui fit élever, qui a paſſé pour une des ſept Merveilles du Monde, & qui a mérité que tous les autres Ouvrages de cette nature fuſſent appellez des *Mauſolées*. Pline a pris plaiſir à en faire la deſcription, auſſi-bien qu'Aulu-Gelle. Ce dernier ajoûte que cette Reine avoit coutume de détremper les cendres de ſon mari dans la boiſſon qu'elle prenoit; & qu'elle établit pour les Savans qui travailleroient à l'Eloge de ce Roi, un prix qui fut emporté par Théopompe de Chio, qui vint dans la Carie, auſſi-bien que Théodecte, & Naucrate de Lycie, Poëte tragique, tous deux Diſciples du fameux Iſocrate, qui y vint auſſi. Cela ne ſe doit point entendre d'Iſocrate l'*Athénien*, mais d'un autre qui fut ſon Diſciple. Pline met la mort de Mauſole Roi de Carie, ſous la deuxiéme année de la centiéme Olympiade, 379 ans avant Jéſus-Chriſt; mais il la faut placer plus bas, car Mauſole eut depuis part à la guerre Sociale, ou des Alliez, contre les Athéniens, en 356. Il mourut la quatriéme année de la CVI Olympiade, 353 ans avant Jéſus-Chriſt. Artémiſe, qui lui ſuccéda, ne lui ſurvécut que deux ans, & mourut de douleur l'an 351 avant Jéſus-Chriſt. Son frére *Idriée* ou *Hydriée*, régna après elle. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 18. Strabon, *l.* 10. Pauſanias, *in Arcadicis*.

ARTEMISIUM, Temple en Italie dans la forêt d'Aricie, dont voici l'origine. Pylade & Oreſte ayant fait naufrage, & étant ſur le point d'être ſacrifiez, tuérent leurs Gardes, & maſſacrérent le Roi Thoas, puis emmenérent captive la Prêtreſſe de Diane, & la Déeſſe même, à qui on les vouloit ſacrifier. Ils abordérent en Italie, & bâtirent un Temple à Diane, qu'on appella *Artemiſium* ou *Dianium*, où l'on ſacrifioit des Eſclaves à la Déeſſe, & dont le Miniſtre devoit être un Eſclave fugitif.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eubée, dont Suidas fait mention, & Demoſthéne dans ſon Oraiſon *pro Ctefiphonte*.

ARTEMISIUM, Lac proche d'Aricie, conſacré à Diane, ſurnommé *Dianien*, & par les Latins *Nemorenſe*: ce qui a fait que Suétone, dans la Vie de l'Empereur Caligula, *c.* 35, appelle le Prêtre de ce païs, le Roi Nemorenſe, *Nemorenſis Rex*.

ARTEMISIUM, nom d'une ville des Océnotiens ſur la Méditerranée.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui a eu anciennement pluſieurs noms, & que les Hollandois, & autres peuples de l'Europe appellent communément *Cabo Martion*. Il y a une partie de ce promontoire qui s'appelle *Punta del Emperador*, dans le Royaume de Valence. Les naturels du païs lui ont conſervé ſon ancien nom, & l'appellent *Cabo Artemus*.

ARTEMISIUS, montagne d'Arcadie, dans laquelle, au rapport de Pline, il y a eu une ville nommée *Artemiſia*. * Pline, *l.* 4. *c.* 6.

ARTEMISIUS, chez les Macedoniens, ſignifie *le mois de Mai*. * Suidas.

ARTEMITA ou ARTHE'MITA, ville éloignée de Seleucie de cinq cens ſtades du côté de l'orient. * Strabon, *l.* 16.

ARTE'MITA, iſle vis à vis de l'embouchure du fleuve Achéloüs, que Strabon appelle *Artemis*. Il y en a qui prétendent qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Vam*, ville très forte ſous l'Empire des Turcs, qui n'eſt pas loin du Lac Arciſſa. Une partie de ſes Habitans ſont Chrétiens. * Strabon, *l.* 15.

ARTE'MIUS, fut proclamé en Sicile Empereur, du tems de Léon l'*Iſaurien*, qui le fit prendre, & le condamna à être brûlé, l'an 718. *Cherchez* auſſi ANASTASE II, Empereur.

ARTEMON, de Clazoméne, inventa le bélier, la tortue, & les autres machines de guerre, lorſqu'il ſuivit Périclès au ſiége de Samos. Pline, *l.* 7. *c.* 56.

Il y a eu un ARTEMON de Pergame; un autre qui a écrit la Vie des Peintres; un autre qui étoit Médecin, & qui guériſſoit du haut-mal, dont parle Pline, *l.* 28. *c.* 1; un autre qui a écrit ſur Ariſtote; un autre de Caſſandrée, qui a fait divers petits Traitez; un autre de Milet, &c. On trouvera diverſes citations de ces Auteurs dans la Bibliothéque Gréque de Jean Meurſius. * Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Græc.* Suidas. Servius, *in novum Librum Æneid.* Elien, *l.* 12. *de Animalibus*.

ARTE'MON, Syrien, de la lie du peuple, reſſembloit ſi fort à Antiochus Roi de Syrie, ſurnommé *Dieu*, que lorſque la Reine Laodice ſa femme l'eut fait empoiſonner, elle ſe ſervit de cet Artémon pour faire donner le Royaume à Seleucus *Gallinicus*, dont elle étoit la mére. Après avoir caché le corps du Roi, elle feignit qu'il étoit à l'extrémité; & ayant fait mettre Artémon dans ſon lit, elle le laiſſa voir aux principaux Seigneurs, auſquels ce faux Antiochus récommanda de mettre la couronne ſur la tête de Seleucus; après quoi la mort du Roi fut publiée. Cela arriva l'an 507 de Rome, avant Jéſus-Chriſt 247, la ſeconde année de la CXXXIII Olympiade. * Pline, *l.* 7. *c.* 12. Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 14. *Ex. edit.* 1. Solin, *c.* 1. Euſébe, *in ſa Chron.* Génébrard, *l.* 2.

ARTEMON ou ARTEMAS, ſoutint quelque tems après Theodote la même doctrine touchant Jéſus-Chriſt; ſavoir, qu'il étoit un pur homme; & quoique l'on faſſe communément une Secte particuliére de ſes Diſciples, il y a plus d'apparence qu'ils n'étoient pas ſéparez des Théodotiens. Ces Hérétiques tronquoient & corrompoient hardiment l'Ecriture Sainte dans leurs exemplaires. Quelques-uns d'entre eux rejettoient la Loi & les Prophétes. Ils ſoutenoient que la Tradition de leur doctrine avoit été conſervée juſqu'au tems du Pape Victor, & qu'elle avoit été changée ſous celui de Zéphirin. Quand on leur objectoit quelque paſſage de l'Ecriture, ils l'éludoient par des chicanes de Logique. Ils s'appliquoient plus à la Géométrie, à la Philoſophie, à la Médecine, qu'à l'étude de l'Ecriture Sainte. * Euſebe, *l.* 5. *Hiſt. c.* 26. & Baronius, *A. C.* 296. Tillemont, *Mémoires de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*. M. Du Pin, *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles*.

ARTENAY. *Voyez* ARTHENAY.

ARTEVELLE (Jacques) Flamand, natif de Gand, eſt renommé dans l'hiſtoire du XIV ſiécle. C'étoit un braſſeur de biére, adroit, entreprenant, & politique, qui s'acquit une domination preſque abſolue dans la Flandre, & qui fit beaucoup de peine à ſon Prince, ſous le régne de Philippe *de Valois*. Il tenoit des Agens dans toutes les villes, & étoit tout à fait dévoué à Edouard III, Roi d'Angleterre. Mais après diverſes pratiques, il fut tué par le peuple de Gand, l'an 1345, dans le tems qu'il vouloit faire élire Comte de Flandre le fils d'Edouard. On n'avoit pu lui faire goûter la penſée de déshériter ſon Comte. Artevelle laiſſa un fils nommé *Philippe*, qui n'eut pas tant d'habileté que lui; mais plus de richeſſes. Ce dernier ſe mit à la tête des revoltez de Gand, l'an 1381. Ils avoient une Armée de près de ſoixante mille hommes. Louis III, dit *le Mâle*, Comte de Flandre, eut recours au Roi Charles VI. Ce jeune Prince défit quarante mille Flamands à la bataille de Roſebec, l'an 1382, & Artevelle fut trouvé au nombre des morts. * Meyer, *in Annal. Fland.* Guillaume de *Nangis*. Froiſſard, *Hiſt. de Charles VI. &c.*

ARTEZ, village du Haut Languedoc, ſur la rive droite du Tarn, un peu au deſſus d'Alby.

ARTHE MITA. *Voyez* ARTEMITA.

ARTHENAY, *Arthenaum*, bourg de France dans la Beauce, priſe en général, ou autrement dans l'Orléanois propre, à ſix lieues de la ville d'Orléans du côté du nord. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARTHONGATE ou ERCONGOTE, étoit fille du pieux *Ercomberg* Roi de Kent, c'eſt à dire, de ce canton d'Angleterre qui a la ville de Cantorbéri pour capitale. Ce Prince, qui avoit ſuccédé l'an 640 à ſon pére Edbaud, & qui a ſignalé ſa mémoire dans l'Egliſe par la deſtruction entière de l'idolâtrie, & l'établiſſement du Carême dans ſon païs, voulant ſeconder le deſir qu'avoit ſa fille de ſe conſacrer à Jéſus-Chriſt, l'envoya en France, & la fit recevoir dans l'Abbaye de Faremoutier au Diocéſe de Meaux. Car comme les monaſtéres étoient encore alors très rares en Angleterre, ceux qui vouloient renoncer au ſiécle venoient en chercher en France, où toutes les Provinces en étoient pleines, & où la Diſcipline monaſtique étoit floriſſante. Arthongate y vécut dans une ſainteté admirable ſous la conduite de ſainte Fare Fondatrice & premiére Abbeſſe du monaſtére, & ſous celle de la ſeconde Abbeſſe Setrid, qui étoit Angloiſe comme elle, & même ſon alliée, parce qu'elle étoit fille de la femme de ſon grand-pére maternel Anne, Roi d'Eſt-Anglie. Le Vénérable Béde témoigne que de ſon tems on publioit dans le païs où elle avoit vécu, beaucoup de choſes touchant ſes vertus & ſes miracles; mais laiſſant à ceux du lieu le ſoin de les rapporter, il s'eſt contenté d'écrire dans ſon Hiſtoire une circonſtance de la mort de cette ſainte Vierge, qui lui a paru une preuve ſuffiſante de ſa ſainteté ſur la Terre, & de la gloire dont elle jouït dans le Ciel. Elle mourut vers la fin du VII ſiécle, ou vers le commencement du ſuivant; & elle fut enterrée dans l'Egliſe qui portoit le nom de ſaint Etienne. Sa fête eſt marquée au ſeptiéme jour de Juillet dans le Martyrologe de France, quoiqu'on en faſſe mémoire au vint-troiſieme de Fevrier, comme au jour de ſa mort. * Béde, *l.* 3. *c.* 8. *de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Angleterre*, écrite peu de tems après la mort de ſainte Arthongate. Baillet, *Vies des Saints, au 7 de Juillet*.

* ARTHREY ou AIRTHREY, eſt un lieu dans la Province de Sterling en Ecoſſe, dans lequel ſe trouve une mine de cuivre au côté méridional d'une montagne. La matiere qu'on tire de la mine eſt couverte d'une croûte métallique, & le reſte eſt bigarré de couleurs vives de verd, de violet & de bleu. Cent livres de cette matiére, rendent cinquante livres de fort bon cuivre. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe, p.* 1167.

ARTHULL. *Voyez* ARDTUALL.

ARTHUR. *Voyez* ARTUS.

ARTHUR-SEAT, c'eſt-à dire, *Chaiſe d'Arthur*, eſt le nom de la montagne qui couvre la ville d'Edimbourg capitale de l'Ecoſſe. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe, p.* 1145.

ARTHURUS (Geofroi de Monmouth, dit) Evêque de Saint Aſaph. *Voyez* GEOFROI.

ARTHUS, fils aîné d'Henri VII, Roi d'Angleterre. La Politique engagea ſon pére à lui faire épouſer l'Infante Catherine, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, Rois de Caſtille & d'Arragon.

gon; L'Infante apporta au Prince en mariage 200000 Ducats d'or; dot fi conſidérable, qu'aucune Princeſſe n'en avoit eu de pareille depuis pluſieurs ſiécles. Le mariage fut célébré à Londres dans l'Egliſe de S. Paul, le 14 Novembre 1501, & le lit ayant été bénî le ſoir, avec les cérémonies accoutumées, on y mit les nouveaux mariez. Le Prince fit connoître par les diſcours qu'il tint le lendemain, que le mariage avoit été conſommé. Il mourut le deuxieme Avril 1502, à l'âge d'environ 16 ans. Son frére Henri fut créé Prince de Galles, que dix mois après la mort de ſon frére, quand on vit que pour ſûr la veuve d'Arthus n'étoit point enceinte. * Burnet, *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre, tome* 1. *l.* 2. *p.* 92. 93.

ARTHUS. *Voyez* ARTUS.

ARTHUS, Roi fabuleux de la Grande-Bretagne. *Voyez* ARTUS.

ARTHUS, Comte de Bretagne. *Voyez* ARTUS.

ARTHY, *Arthia*, bourg ou petite ville d'Irlande dans la Lagénie, & dans le Comté de Kildare, entre la ville de ce nom & celle de Caterlagh, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. Arthy députe au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARTICINA, montagne de Sicile. *Voyez* ARTISINO.

*ARTIER, petite riviére de France dans la Baſſe Auvergne, prend ſa ſource près de Clermont, coule d'abord de l'oueſt à l'eſt, puis du ſud au nord, & enfin de l'oueſt à l'eſt, pour ſe jetter dans l'Allier à la droite.

ARTILLERIE, eſt le nom que l'on donne à toute ſorte de gros & de petits canons, de bombes, de carcaſſes, & autres inſtrumens de guerre, qui tiennent à préſent lieu des béliers, & des autres machines dont les Anciens ſe ſervoient pour abattre les portes & les murailles des villes qu'ils attaquoient. Ce fut la découverte de la poudre ſulphurée, qui donna lieu à l'invention des canons, lorſqu'on eut reconnu ſa force qui produiſoit de ſi étranges effets. Les Allemands ont la gloire de cette admirable découverte, qui ſe fit l'an de grace 1378 ou 1380, par Conſtantin Anclitzen, ou Berthold Schwartz, Religieux de l'Ordre de ſaint François, grand Chymiſte. On commença dès-lors à fabriquer des canons d'arquebuſe: après quoi on vint aux gros canons. Mais Naucler prétend que l'invention en eſt plus ancienne, & la prend dès l'an 1213, ſous l'empire d'Othon IV, & ſous le pontificat d'Innocent III. Les Vénitiens furent les premiers qui s'en ſervirent en Europe, dans la guerre qu'ils eurent avec les Génois. Nous diſons en Europe, parce que, s'il en faut croire pluſieurs Auteurs, le Royaume de la Chine, où l'on voit des canons d'une grandeur prodigieuſe, en a eu l'uſage plutôt que nous. Quand les Juifs furent chaſſez d'Eſpagne, ils ſe répandirent en Macedoine, en Gréce, & autres païs des Turcs, auſquels ils apprirent la fonte & l'uſage du canon, & l'Art de faire la poudre. Avant l'an 1425, l'Artillerie étoit inconnue en France, & Thomas de Montagu Anglois, Comte de Salisbury, aſſiégeant la ville du Mans, en fit voir le premier. *Voyez* Davity, *de la France & de l'Eſpagne.* Le nom d'*Artillerie* peut venir du mot *arc*, comme celui d'*Arſenal*, parce qu'anciennement on ſe ſervoit d'arcs à la guerre; ou du mot Latin *ars*, *artis*, comme pour ſignifier par excellence un Art admirable; ou plutôt d'*Artiller*, vieux mot Gaulois, qui ſignifie *fortifier une place, & la garnir d'inſtrumens de guerre*; ou d'*arx*, *arcis*, forteresſe, citadelle.

La charge de Grand Maître de l'Artillerie eſt une des premiéres de la Couronne de France, & elle fut érigée en 1600, par le Roi Henri *le Grand*, en faveur de Maximilien de Béthune, Duc de Sully. Le Grand-Maître a la Surintendance générale ſur tous les Officiers de l'Artillerie, Canonniers, Pionniers, Charrons, &c. dont il fait l'état dans toutes les Armées du Roi, en chacune deſquelles il a ſes Lieutenans, bien que les Maréchaux de France prétendent auſſi juriſdiction ſur les mêmes Officiers. C'eſt lui qui fait faire les travaux de l'Armée, tant aux ſiéges des villes, que dans la marche; qui a le ſoin des tentes & des pavillons; qui fait faire les poudres, & fondre les canons; & qui a pouvoir ſur tous les Arſenaux du Royaume. Avant l'invention de l'Artillerie, il y avoit en France un Grand-Maître des Arbalêtriers & des Cranequiniers, qui avoit la Surintendance ſur tous les Officiers des machines de guerre. Les Cranequins étoient certains inſtrumens dont on enfonçoit les murailles & les portes des villes, & qui faiſoient le même effet que les béliers de l'Antiquité. On tient que cet office étoit déja établi du tems de ſaint Louis. Le Seigneur de Hangeſt ſous Charles VI, en 1411, étoit Grand-Maître des Arbalêtriers. Richard I, ſurnommé *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre, fut celui qui introduiſit l'uſage des arbalêtes en France: ce Prince mourut auſſi d'un coup d'arbalête, qu'il reçut au ſiége du château de Chalus en Limoſin, l'an 1199. Avant cela les gens de guerre en France ne vouloient devoir la victoire qu'à leur lance & à leur épée. * Mézeray, *au régne de Philippe Auguſte.* Etat de la France, *tome* 2.

Grand-Maître de L'ARTILLERIE DE FRANCE, Officier de la Couronne, depuis l'an 1600. Henri IV créa cette charge en faveur de Maximilien de Béthune, Duc de Sully. Le Grand-Maître a la Surintendance ſur tous les Officiers de l'Artillerie dans tous les Arſenaux du Royaume. Il exerce ſa Juriſdiction à l'Arſenal de Paris, & met pour marque de ſa charge deux canons ſur leurs affuts au deſſous de l'écu de ſes Armes. Voici ce que l'Hiſtoire nous fournit touchant la ſuite de ces Officiers.

I. Guillaume de Dourdan, étoit Maître de l'Artillerie du Louvre en 1291.

II. Guillaume Châtelain de Montargis, étoit Maître de l'Artillerie de Montargis en 1291 & 1313.

III. Guillebert du Louvre, étoit Maître de l'Artillerie du Louvre en 1294, & exerça cette charge juſqu'en 1316.

IV. Etienne Amigard, étoit Maître de l'Artillerie du Louvre en 1297, & de celle de Melun en 1322.

V. Jean du Louvre avoit la conduite de la charge de Maître de l'Artillerie du Roi ſous ſon pére en 1295, & l'exerçoit encore en 1329.

VI. Jean Gautier étoit prépoſé aux Artilleries qui ſe faiſoient au Louvre en 1297, 1299 & 1300.

VII. Benoît Fabry travailloit aux Artilleries du Louvre és années 1307 & ſuiv. juſqu'en 1315.

VIII. Adam, étoit Maître de l'Artillerie de Rouen en 1314.

IX. Etienne de la Chambre avoit ſoin des Artilleries és années 1295. 1297. 1300. 1301. & 1302.

X. Pierre le Vache, Châtelain de Melun, étoit Maître de l'Artillerie à Melun en 1296, & exerçoit encore en 1327.

XI. Jean du Lyon étoit Garde & Viſiteur de l'Artillerie du Roi au Bailliage de Vermandois & ſur les frontiéres, lorſqu'il fut établi à la garde de l'Artillerie du Louvre en 1344, & eſt qualifié Souverain Maître des Artilleries du Roi, dans un compte de l'Artillerie depuis 1358, juſqu'en 1365.

XII. Milet du Lyon, fut pourvu de la charge de Maître général & Viſiteur de l'Artillerie du Roi en 1378, & l'exerça juſqu'en 1397.

XIII. Jean de Soiſy, fut inſtitué Maître général de l'Artillerie, & Viſiteur de toutes les Artilleries de France en 1397, & mourut en 1407.

XIV. Matthieu de Beauvais, dit *Gade*, fut pourvu de cette charge en 1407. Il fut dépoſſédé en 1411, y fut rétabli en 1413, & en joüit juſqu'en 1415.

XV. Etienne Lambin en fut pourvu en 1411, & en fut dépoſſedé à cauſe de ſon abſence, en Janvier 1413.

XVI. Jean Gaude, Maître de l'Artillerie du Roi, fut tué à l'entrée du Duc de Bourgogne à Paris, en 1418.

XVII. Nicolas de Manteville, Seigneur d'Aunoy, fut pourvu de la charge de Général, Maître & Viſiteur des Artilleries du Roi en 1415, ſur la réſignation de Matthieu de Beauvais, dont il fut déchargé en 1418.

XVIII. Jean Petit, Capitaine des Archers du corps du Duc de Bourgogne, fut inſtitué Général, Maître & Viſiteur des Artilleries de France en 1418, & en joüit juſqu'en 1420.

XIX. Philibert de Molans fut commis en 1420, au fait & gouvernement de l'Artillerie, en fut pourvu en chef en 1424, & vivoit en 1439.

XX. Pierre Beſſonneau fut inſtitué Général, Maître & Viſiteur de l'Artillerie du Roi en 1420, par Charles Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi, VII du nom, dont il ſe démit en 1444.

Pierre Carême fut commis au fait & gouvernement de l'Artillerie pour le Languedoc & la Guienne en 1421, & exerçoit en 1422.

Raimond Marc fut commis au gouvernement de l'Artillerie de France, en l'abſence de Philibert de Molans en 1432, & mourut la même année.

Guillaume de Troyes fut commis à l'exercice de Maître de l'Artillerie après la mort de Raimond Marc, & pendant l'abſence de Philibert de Molans, par Henri VI, Roi d'Angleterre, le 27 Janvier 1432, & en faiſoit les fonctions en 1435.

Triſtan l'Hermite, Seigneur de Moulins & du Bouchet, fut commis à l'exercice de la charge de Maître de l'Artillerie par le Connétable de Richemont en 1436, dont il ſe démit peu après.

Jean Bureau, Seigneur de Montglas, fut commis verbalement par le Roi au fait & gouvernement de l'Artillerie de France pour le ſiége de Meaux en 1439, & le Roi lui en donna lettres la même année.

Vernon de Beſſetel exerça par commiſſion la charge de Maître de l'Artillerie pendant la maladie de Pierre Beſſonneau.

XXI. Gaſpard Bureau, Seigneur de Villemonble, &c. fut pourvu en 1444, de la charge de Maître de l'Artillerie.

XXII. Hélion le Groing, fut pourvu de la charge de Général, Maître & Viſiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de Gaſpard Bureau; mais il n'en fit pas longtems les fonctions.

Louis Sire de Cruſſol, Pannetier de France, fut commis au gouvernement de toutes les Artilleries, depuis 1466 juſqu'en 1472.

XXIII. Gobert Cadiot fut pourvu de la charge de Maître & Viſiteur de l'Artillerie de France le dernier Mai 1472, & mourut au mois de Janvier ſuivant.

XXIV. Guillaume Bournel fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, l'an 1473, & la poſſéda juſqu'à ſa mort, arrivée en 1477.

XXV. Jean Chollet lui ſuccéda, & mourut en 1479. De ſon tems l'Artillerie fut diviſée en trois bandes, qui avoient chacune un Maître. Chollet commandoit la premiere bande; Galiot de Genouillac la ſeconde, appellée *la bande de Bertrand de Saman*, parce que ce Bertrand en étoit Capitaine; & Perceval de Dreux la troiſiéme, qu'on nommoit *la bande des Bâtons*, dont Guillaume Bachelier avoit la charge. Il y avoit encore un Maître d'Artillerie pour la Normandie, nommé *Giraud de Saman*.

* Guillaume Picard, Bailli de Rouen, fut commis au gouvernement de toute l'Artillerie, après la mort de Jean Chollet, en 1479; mais il l'exerça fort peu.

XXVI. Galiot de Genouillac, qui étoit Capitaine de la ſeconde bande, fut nommé Grand-Maître de l'Artillerie en 1479. Jean Barrabin, qui avoit été Lieutenant-Général de l'Artillerie, fut créé Capitaine en la place de Genouillac.

XXVII. Guyot de Lauziéres, Sénéchal d'Armagnac, quitta cet office, pour prendre la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France en 1493.

* Jean de la Grange fit la fonction de Maître de l'Artillerie du Roi à la journée de Fornoue, en Juillet 1495.

* Jacques de Silly, Bailli de Caen, exerça l'office de Maître de l'Artillerie au siége de Capoue, l'an 1501.

XXVIII. Paul de Buſſerade, qui étoit auparavant Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, fut créé Grand-Maître en 1504, & poſſéda cette charge juſqu'en 1512, qu'il fut tué d'un coup de canon au ſiége de Ravenne.

XXIX. Jacques de Genouillac, dit *Galiot*, Sénéchal d'Armagnac, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, après la mort de Buſſerade, en 1512, & de l'office de Grand-Ecuyer de France en 1544. Il mourut l'an 1546

XXX. Antoine, Seigneur de la Fayette, fut inſtitué Maître de l'Artillerie au delà des Monts par le Roi Louis XII, & fit ſa démiſſion en faveur de Jean de Pommereul l'an 1515.

XXXI. Jean de Pommereul, Seigneur du Pleſſis-Brion, reçut les proviſions de la charge de Maître de l'Artillerie au Duché de Milan & au delà des Monts, l'an 1515, & l'exerça juſqu'en 1524.

XXXII. Jean Seigneur de Taix, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, ſuccéda en 1546, à Jacques de Genouillac. Il fut deſtitué l'année ſuivante.

XXXIII. Charles de Coſſé, I du nom, Comte de Briſſac, fut pourvu de l'office de Grand-Maître de l'Artillerie en 1547, & fut fait Maréchal de France en 1550.

XXXIV. Jean d'Etrées obtint cette charge l'an 1550. On remarque qu'il fut le premier qui profeſſa publiquement la Religion Réformée en Picardie. Il mourut fort âgé l'an 1567.

XXXV. Jean Babou, Seigneur de la Bourdaiſiére, Maître de l'Artillerie du Roi, ſervit en cette qualité à la bataille de Moncontour en 1569. Il mourut la même année.

XXXVI. Armand de Gontaut, Seigneur de Biron, lui ſuccéda, puis fut créé Maréchal de France l'an 1577.

XXXVII. Philibert de la Guiche poſſéda cet office après la démiſſion du Maréchal de Biron en 1578.

XXXVIII. François d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, en fut pourvu l'an 1596, & fut tué au ſiége d'Amiens le huitiéme Septembre 1597.

XXXIX. Antoine d'Etrées, Marquis de Cœuvres, fut créé Maître de l'Artillerie du Roi l'an 1597, & ſe démit de cette charge l'an 1599.

XL. Maximilien de Béthune, I du nom, Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, Prince d'Enrichemont, &c. obtint en 1599, la charge de Grand Maître de l'Artillerie, que le Roi Henri IV érigea en ſa faveur, ſur le pié de charge de la Couronne, l'an 1600. On lui donna en 1634, le Bâton de Maréchal de France.

XLI. Maximilien de Béthune, II du nom, Marquis de Rôny, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, par la démiſſion de ſon pére, en 1618, & mourut en 1634.

* Henri de Schomberg, Maréchal de France, exerça l'office de Grand-Maître de l'Artillerie par commiſſion en 1621 & 1622.

* Antoine Ruzé, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, eut la même commiſſion durant la diſgrace du Marquis de Rôny.

XLII. Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, reçut les proviſions de l'office de Grand-Maître de l'Artillerie en 1634, & mourut en 1664.

XLIII. Armand-Charles de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, & Gouverneur d'Alſace, fut pourvu de cette charge du vivant de ſon pére, & s'en démit en faveur du Comte du Lude.

XLIV. Henri de Daillon, Comte, puis Duc du Lude, prêta le ſerment de Grand-Maître de l'Artillerie de France, au mois de Juillet 1669, & mourut en 1685.

XLV. Louis de Crevant, Marquis, puis Duc d'Humiéres, Maréchal de France, fut reçu Grand-Maître de l'Artillerie au mois de Septembre 1685. Il mourut en 1694.

XLVI. Louis-Auguſte de Bourbon, légitimé de France, Prince ſouverain de Dombes, Duc du Maine, Lieutenant-général des Armées du Roi, fut nommé Grand-Maître de l'Artillerie le quatrieme Septembre 1694.

XLVII. Louis-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, &c. fut nommé en Avril 1710, Grand-Maître de l'Artillerie, en ſurvivance du Duc du Maine, ſon pére. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des grands Officiers de la Couronne.*

ARTINES. *Voyez* PHRAORTES.

ARTISINO ou ARTICINA, *Artiſina*, montagne de Sicile au milieu de l'Iſle, dans la vallée de Noto, ſur les confins des vallées de Demona & de Mazara. Cette montagne eſt fort haute. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ARTOBAZANE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARTOCE, Roi des Ibériens, réſolut de faire la guerre à Pompée en faveur de Mithridate. Il envoya des Ambaſſadeurs à ce Général, pour traiter avec lui, en apparence; mais en effet, pour épier les moyens de le ſurprendre. Pompée s'en étant apperçu, prévint Artoce, entra dans ſon païs, s'avança juſqu'à Acropolis, dans les détroits du Mont Caucaſe, & s'empara de toutes les villes & de tous les poſtes qui étoient en deçà du fleuve Cyrus, tandis que le Roi, qui avoit pris la fuite, ſe retiroit au delà de ce fleuve. Pompée le paſſa, pourſuivit Artoce, le pouſſa encore au delà du fleuve Péluſe; & après l'avoir vaincu, il l'obligea à donner ſes fils en ôtage, pour obtenir la paix, l'an 65 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque, *in Pompeio.* Dion, *l.* 37. Oroſe, *l.* 6. *c.* 4.

ARTOIS, Province des Païs Bas, avec titre de Comté, au Roi de France. Elle eſt entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambreſis. La ville capitale eſt Arras; les autres ſont Aire, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Heſdin, Rend, Saint Paul, Pernes, Lens, &c. Il y a auſſi plus de 850 villages, neuf Châtellenies, & grand nombre de belles Abbayes & de monaſtéres. On diviſe le païs en treize parties ou territoires, qui ſont la Gouvernance d'Arras, l'Advouerie de Béthune, le Comté de Saint-Paul, la Régale de Térouanne, la Châtellenie d'Oiſy, & les huit Bailliages d'Aubigny, d'Aire, d'Avennes, de Bapaume, de Heſdin, de Lens, de Lilers & de Saint-Omer. C'eſt le païs des peuples que Céſar nomme *Atrebates*, & Ptolomée *Atrebati*. Les Auteurs du bas Empire nomment diverſement l'Artois, *Artefia* & *Adartefia*. Céſar met les peuples de ce païs parmi ceux de la Gaule Belgique. Il eſt fertile en froment, & eſt arroſé par diverſes rivières, le Lis, la Scarpe, l'Aa, &c. L'Artois fut ſoumis par les Romains, enſuite par les François, & fut compris depuis dans le Royaume d'Auſtraſie. L'uſage d'aſſembler les Etats en Artois eſt ſi ancien, qu'on ne peut remonter juſqu'au commencement. Il ſouffrit interruption à cauſe de la guerre depuis 1640 juſqu'en 1659; mais après la paix des Pyrenées Louis XIV rétablit la Province dans ſes anciens privilèges; & depuis ce tems, les Etats ſe ſont tenus réguliérement tous les ans. La convocation s'en fait par Lettres patentes, en forme de Commiſſions adreſſées aux Commiſſaires du Roi, & par des Lettres de cachet particuliéres pour tous ceux que Sa Majeſté y appelle; car quoique les Etats ſoient compoſez du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat, perſonne n'y eſt reçu s'il ne préſente ſa Lettre de cachet, dont le Sécretaire des Etats fait l'enregiſtrement avant l'ouverture. La ſéance eſt perſonnelle, & on n'y aſſiſte jamais par Procureur. Le jour de l'ouverture des Etats, le Clergé, la Nobleſſe & le Tiers-Etat, s'étant rendus dans la ſalle de l'Hôtel, les Députez généraux & ordinaires vont avertir le premier Commiſſaire du Roi, que l'aſſemblée eſt formée, & ſe trouvent enſuite à la porte de l'Hôtel pour recevoir les Commiſſaires, & les conduire dans la ſalle. Le Gouverneur de la Province eſt placé au fond de la ſalle, ayant à ſa droite & à ſa gauche, ſur la même ligne, le Lieutenant-général, & l'un des Lieutenans de Roi alternativement. L'Intendant, le premier Préſident du Conſeil d'Artois, le premier des Commiſſaires du Roi, ont des fauteuils, les autres des chaiſes. Le Clergé occupe le côté droit de la ſalle; les Evêques d'Arras & de Saint-Omer ont des fauteuils; les Abbez & les Députez des Chapitres ſont aſſis ſur des bancs. La Nobleſſe occupe le côté gauche de la ſalle, & eſt aſſiſe ſur des bancs ſans aucun rang determiné. Le quarré de la ſéance eſt fermé par le Tiers-Etat. Les trois Députez ordinaires ſont hors de rang, & aſſis. L'ouverture de l'aſſemblée ſe fait par la lecture de la Lettre que le Roi écrit aux Etats pour faire reconnoître les Commiſſaires. On lit enſuite leurs Commiſſions; le Gouverneur parle, enſuite l'Intendant: celui-ci conclut par la demande d'un don gratuit, qui depuis la priſe de Saint-Omer en 1677, a toûjours été de 400000 livres. Le Préſident de l'aſſemblée répond au nom des trois Ordres, & les Commiſſaires du Roi ſont reconduits par les Députez ordinaires. Après le retour de ceux-ci, les Députez en Cour, nommez par la précédente aſſemblée, rendent compte des affaires dont ils ont été chargez auprès du Roi; & après quelques délibérations, on fixe le jour de ce qu'on appelle la rejonction des Etats. Ils s'ajournoient autrefois à un mois ou ſix ſemaines, & pendant ce tems-là ils s'aſſembloient en particulier pour examiner les affaires, ou députoient à la Cour pour faire des remontrances; préſentement la rejonction ſe fait peu de jours après la premiére aſſemblée. Ce jour venu, tous les Corps s'étant rejoints, ſe ſéparent auſſi-tôt pour ſe retirer dans leurs chambres particuliéres, & délibérer ſur les points répréſentez, tant par les Commiſſaires du Roi, que par les Députez; & lorſque chacun des Corps a pris ſa réſolution, ils ſe la communiquent par des conférences particuliéres, qui ſe font en la maniére ſuivante. La Nobleſſe nomme quatre Députez, qui avec le Greffier, vont à la chambre du Clergé, où le Greffier fait la lecture des points l'un après l'autre, obſervant *après la* lecture de chaque point, de laiſſer lire par le Greffier du Clergé l'arrêté que ce Corps en a fait, avant que de lire celui de la Nobleſſe. Le Tiers-Etat vient enſuite à la chambre du Clergé, & le Greffier y fait la lecture des points & des déliberations en la même forme; ce qu'il va faire encore immédiatement après dans la chambre de la Nobleſſe. Ces conférences particuliéres étant finies, les trois Corps en tiennent une générale dans la grande ſalle, où les délibérations ſe terminent ainſi: le Greffier des Etats recommence la lecture des points, & les Greffiers particuliers liſent l'un après l'autre les délibérations de leurs Corps ſur chaque point. Lorſque les trois Corps, ou deux au moins, conviennent, les Députez du Tiers-Etat en forment une réſolution, qui s'écrit ſur le champ, & eſt lue publiquement; & on paſſe enſuite à la déciſion d'un autre point. Lorſque les trois délibérations ſont différentes, la matiére s'agite de nouveau, & on prend les ſuffrages de tous les Corps, après quoi la réſolution eſt arrêtée à la pluralité des Corps, deux emportant toûjours le troiſiéme, excepté dans les matiéres de pure grace, où le concours des trois Corps eſt néceſſaire. La Chambre Eccléſiaſtique eſt compoſée des Evêques d'Arras & de S. Omer, d'un grand nombre d'Abbez, & de deux Députez de chaque Chapitre, excepté celui d'Arras, qui en a trois, ſans compter le Prévôt. La Chambre de la Nobleſſe eſt compoſée d'environ 70 Gentilshommes. Le Roi s'eſt rendu difficile ſur le choix de ceux à qui il accorde l'entrée. C'eſt le Député de la Nobleſſe qui préſide dans cette Chambre, qui recueille les voix, & qui porte la parole pour tout le Corps. La Chambre du Tiers-Etat eſt compoſée des douze Echevins d'Arras, qui ne ſont qu'une ſeule voix, & des Députez des Magiſtrats de Saint-Omer, d'Aire, de Béthune, de Lens, de Bapaume, d'Heſdin, de S. Paul, de Pernes & de Lillers. C'eſt auſſi le Député qui y préſide qui recueille les voix, & qui porte la parole. Toutes les affaires générales & particuliéres ſe réglent dans cette aſſemblée, qui dure ordinairement quinze jours ou

Digitized by Google

ou trois ſemaines. Ceux qui ont fait des pertes par accident de feu, par la grêle, &c. y demandent l'exemption des impôts; les Fermiers des Etats qui prétendent des indemnitez, y font auſſi leurs remontrances; mais ce qui occupe principalement l'aſſemblée, c'eſt le recouvrement des ſommes qu'on doit lever en conſéquence des demandes du Roi. On a déja dit que le don gratuit eſt fixé en quelque ſorte; mais les dépenſes des fourrages ſont plus ou moins fortes, ſelon qu'il y a plus ou moins de Cavalerie dans les places. Le revenu des Etats conſiſte en octrois ſur les beſtiaux & ſur les boiſſons, dont le produit ne va qu'à 400000 livres; les fonds extraordinaires ſe tirent d'une impoſition générale, appellée *le Centiéme*, qui rapporte 215000 livres, quand elle eſt entiére. Ce ſont les Eſpagnols qui l'ont établie l'an 1569. Tous les biens tenans nature de fonds, terres à labour, prez, bois, maiſons, tant des villes que de la campagne, furent eſtimées alors par des Commiſſaires, qui arrêtérent des rôles d'impoſition, par rapport au centiéme de la valeur de chaque fonds. Ces rôles ont été recolez & vérifiez dans la ſuite avec tant d'exactitude, qu'il n'y a pas une piéce de terre qui n'y ſoit compriſe, & ils ſont la régle immuable des impoſitions: ce qui n'empêche pas que lorſque les fonds changent de nature, & diminuent de valeur par des événemens qui ne ſont pas du fait des propriétaires, les Etats n'y pourvoyent. Ce Centiéme eſt multiplié, ſelon les beſoins de la Province, & il en a été levé juſqu'à ſix; & perſonne n'eſt exempt de cette impoſition: mais les terres & les maiſons que le Clergé & les Gentilshommes occupent, ou font valoir par leurs mains, ne payent qu'un Centiéme par an. Les Etats remettent l'exécution de leurs Arrêts à trois Députez, qu'on nomme les Députez ordinaires, & qui dans le cours de l'année repréſentent le Corps des Etats. Quant à ce qui regarde les affaires dont la déciſion dépend de la volonté du Roi, l'aſſemblée en dreſſe un cahier, qu'elle lui fait préſenter par trois Députez qu'on nomme les Députez en Cour. Il y a auſſi des Députez des Comptes, qui ſont chargez de la reddition des comptes, tant pour la recette que pour la dépenſe. Ceux-ci & les Députez ordinaires ne ſont changez que de trois ans en trois ans; mais on nomme tous les ans les Députez en Cour.

L'Empereur Charles-Quint créa le 12 Mai 1530, le Conſeil Provincial d'Artois, auquel reſſortiſſent les appellations de tous les Bailliages de la Province, & qui juge en dernier reſſort les affaires criminelles. Les appellations des jugemens rendus en matiére civile, ſont portées au Parlement de Paris. Les Officiers de ce Conſeil, non ſeulement ſont exempts d'impôts & de toutes charges publiques, mais acquiérent la Nobleſſe. Autrefois, lorſqu'il y avoit un office vacant, le Conſeil Provincial nommoit trois perſonnes au Prince, qui en choiſiſſoit une; mais par les Edits de 1692 & 1693, & les Déclarations données en conſéquence, toutes les charges de Judicature & autres ont été rendues vénales & héréditaires en Artois. On rend la Juſtice dans ce païs, conformément à la Coutume, dont il y a eu trois Compilations; la premiere qui fut rédigée par les Etats le 13 Juin 1509, mais qui n'a pas été homologuée; la ſeconde, qui eſt la même que la premiére, à la reſerve de trois Articles de plus, & de pluſieurs mots ajoûtez. Charles V. l'homologua le 26 Decembre 1540. La troiſiéme fut homologuée par le même Empereur le troiſiéme Mars 1544. Elle a 54 Articles de plus que la ſeconde, & c'eſt elle qui eſt en uſage. Il y a peu de lieux dans la Province qui n'ayent leurs Coutumes locales, qui ont été rédigées en différens tems. Le Roi Louis XIV a créé cinq Maîtriſes particuliéres des Eaux & Forêts en Artois; ſavoir, à Heſdin, par Edit du mois de Fevrier 1692; à Tournehem, à S.t Omer, à Arras & à Bapaume, par l'Edit du mois d'Août 1693, & la Déclaration du cinquiéme Fevrier 1694.

Sous la ſeconde Race de nos Rois, cette Province eut des Gouverneurs ou Comtes particuliers, qui s'en rendirent depuis Seigneurs propriétaires. Sous Pepin & Carloman, Thibaud étoit Comte d'Artois. Unroch le fut du tems de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire*, lequel y établit Bérenger; & ce dernier fut ſuivi d'Everard, d'Adalard, d'Unroch II, d'Authmar & d'Adaleime. Celui-ci ayant été tué l'an 932, à Noyon, Arnoul I, dit *le Vieil*, Comte de Flandre, s'établit dans la ville d'Arras & dans le reſte de l'Artois, comme lui appartenant par ſon ayeule *Judith* de France, fille de *Charles*, dit *le Chauve*, qui lui avoit donné en dot l'Artois, en la mariant l'an 863, avec *Baudouin* I, dit *Bras-de-fer*, Grand-Foreſtier de Flandre. Les Comtes de Flandre poſſédérent enſuite l'Artois. Philippe d'Alſace, mariant l'an 1180, ſa niéce Iſabelle de Hainaut, avec le Roi Philippe-*Auguſte*, lui donna le païs d'Artois. Louis VIII le donna à ſon troiſiéme fils, Robert de France, dit *le Bon* & *le Vaillant*, depuis lequel on rapporte ici la poſtérité.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE

*des Comtes d'*Artois.

XII. Robert de France, I du nom, ſurnommé *le Bon* & *le Vaillant*, troiſiéme fils de Louis, VIII du nom, Roi de France, & de *Blanche* de Caſtille, né au mois de Septembre 1216, fut créé Comte d'Artois en Juin 1237, & fut tué à la bataille de la Maſſoure, contre les Infidéles, le neuviéme Fevrier 1249. Il épouſa en 1237, *Mahaud* de Brabant, fille ainée de *Henri*, II du nom, Duc de Brabant, & de *Marie* de Suéve, ſa premiére femme. Elle prit une ſeconde alliance avec Guy de Châtillon, II du nom, Comte de S. Paul, & mourut le 29 Septembre 1288, ayant eu de ſon premier mariage 1. Robert, II du nom, qui ſuit; & 2. *Blanche* d'Artois, mariée 1°. en 1269 à *Henri*, I du nom, Roi de Navarre, & Comte de Champagne: 2°. à *Edmond* d'Angleterre, Comte de Lancaſtre, morte le deuxieme Mai 1302.

XIII. Robert, II du nom, Comte d'Artois, Pair de France, ſurnommé *le Bon* & *le Noble*, né l'an 1248, perdit la vie en commandant l'Armée contre les Flamands, ayant été percé de trente coups de pique, le onziéme Juillet 1302. Il épouſa 1°. en 1262, *Amicie* de Courtenay, Dame de Conches, de Mehun ſur-Yeure, de Selles, de Château-Regnard & de Charny, fille unique & héritiére de *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Conches, &c. & de *Perronelle* de Joigny, morte à Rome l'an 1275: 2°. en 1277, *Agnès*, Dame de Bourbon, veuve de *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, & fille puînée d'*Archambaud*, IX du nom, dit *le Jeune*, Sire de Bourbon, & d'*Yolande* de Châtillon, Comteſſe de Nevers, morte en 1283: 3°. en 1298, *Marguerite* de Hainault, fille ainée de *Jean*, II du nom, Comte de Hainault, morte l'an 1300. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere 1. Philippe, qui ſuit; 2. *Robert*, mort jeune; & 3. *Mahaud* d'Artois, mariée en 1291 à *Othon* IV du nom, Comte de Bourgogne. Elle obtint après la mort de ſon pére le Comté d'Artois, par deux Arrêts rendus en 1302 & 1318, à l'excluſion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, ſon neveu, la repréſentation n'ayant pas lieu en la Coutume d'Artois, même en ligne directe, & mourut le 27 Octobre 1329.

XIV. Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, de Domfront & de Mehun ſur Yeure, mourut avant ſon pére, le onziéme Septembre 1298, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Furnes. Il épouſa par contract du mois de Juillet 1280, *Blanche* de Bretagne, fille de *Jean*, II du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre, morte le 19 Mars 1327, dont il eut 1. Robert, III du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, Dame de Brie-Comte-Robert, alliée l'an 1300 à *Louis* de France, Comte d'Evreux, morte le 23 Avril 1311; 3. *Jeanne*, mariée par contract du mois d'Octobre 1301, à *Gaſton*, I du nom, Comte de Foix, vivante en 1343; 4. *Marie*, qui épouſa par contract du mois de Janvier 1313, *Jean* de Flandre, Comte de Namur, dont elle fut la ſeconde femme, morte l'an. . . & 5. *Iſabelle* d'Artois, Religieuſe au Prieuré de Poiſſy, où elle mourut le 12 Novembre 1344.

XV. Robert d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, Pair de France, Seigneur de Conches & de Mehun, né en 1287, ayant perdu ſon procés pour le Comté d'Artois contre ſa tante *Mahaud*, ſe retira à la Cour d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre, qui le créa Comte de Richemont, & il mourut à Londres en 1343, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſervice de ce Prince, au ſiége de la ville de Vannes en Bretagne. Il épouſa en l'an 1318, *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Catherine*, Dame de Courtenay, morte le neuviéme Juillet 1363, dont il eut 1. *Louis*, qui vivoit en 1326; 2. Jean, qui ſuit; 3. *Jean* d'Artois, Comte de Longueville & de Pézénas, qui vivoit encore en 1376, & ne laiſſa de *Jeanne*, Dame de Bauçay en Lodunois, veuve de *Geofroy* de Beaumont, Seigneur du Lude, & fille de *Hugues* Seigneur de Bauçay, qu'il avoit épouſée vers le mois de Mai 1360, morte en Mars 1402, que *Louis* d'Artois, mort jeune; & 4. *Catherine* d'Artois, mariée avant le mois d'Octobre 1320, à *Jean* de Ponthieu, II du nom, Comte d'Aumale, morte en Novembre 1368.

XVI. Jean d'Artois, ſurnommé *ſans Terre*, Comte d'Eu & de S. Valery, &c. né en Août 1321, & mort le ſixiéme Avril 1386, avoit épouſé par contract du onziéme Juillet 1362, *Iſabelle* de Melun, veuve de *Pierre* Comte de Dreux, & fille de *Jean*, I du nom, Comte de Tancarville, Grand-Chambellan de France, & d'*Iſabelle*, Dame d'Antoing, ſa ſeconde femme, morte l'an 1389, dont il eut 1. *Jean* d'Artois, Seigneur de Péronne, mort en bas âge en 1363; 2. *Robert*, IV du nom, Comte d'Eu, mort de poiſon le 20 Juillet 1387, ſans poſtérité de *Jeanne* Ducheſſe de Duras, veuve de *Louïs* de Navarre, Comte de Beaumont-le-Roger, & fille de *Charles* de Sicile, Duc de Duras, & de *Marie* de Sicile-Calabre; 3. Philippe, qui ſuit; 4. *Charles*, mort ſans lignée; 5. *Iſabelle*, morte ſans alliance à l'âge de 18 ans; 6. *Jeanne* d'Artois, mariée le 12 Juillet 1362, à *Simon* de Thouars, Comte de Dreux, qui fut tué en un Tournoi le jour de ſes noces. Elle demeura veuve le reſte de ſes jours, portant le nom de Mademoiſelle de Dreux, Dame de S. Valery, & vivoit encore l'an 1420.

XVII. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Connétable de France, mourut en la Natolie le 15 Juin 1397. Il épouſa par contract du 27 Janvier 1392, *Marie* de Berry, veuve de *Louis* de Châtillon, III du nom, Comte de Dunois, & fille de *Jean* de France, Duc de Berry, & de *Jeanne* d'Armagnac, ſa premiére femme. Elle prit une troiſiéme alliance le 24 Juin de l'an 1400, avec *Jean*, I du nom, Duc de Bourbon, &c. & mourut au mois de Juin 1434, ayant eu de ſon ſecond mari, 1. Charles, qui ſuit; 2. *Bonne*, mariée 1°. le 20 Juin 1413 à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers & de Réthel: 2°. le 30 Novembre 1424, à *Philippe*, III du nom, ſurnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, morte en 1425; & 3. *Catherine* d'Artois, premiére femme de *Jean* de Bourbon, Seigneur de Carency, morte ſans poſtérité.

XVIII. Charles d'Artois, Comte d'Eu, Pair de France, &c. fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il reſta vint-trois ans, n'ayant été mis en liberté qu'en 1438, & mourut le 25 Juillet 1472. Il épouſa 1°. l'an 1448, *Jeanne* de Saveuſe, fille unique de *Philippe* Seigneur de Saveuſe: 2°. le 23 Septembre 1454, *Héléne* de Melun, fille de *Jean* de Melun, Vicomte de Gand, deſquelles il n'eut point d'enfans. * Céſar, *Comment. l.* 2. Guichardin, *Deſcrip. du Païs-Bas.* Meyer, *in Chron. Fland.* Dupuy, *Droits du Roi.* Froiſſart. Monſtrelet. Jean Juvénal des Urſins. Sainte-Marthe. Du Chêne. Mézeray. Marchantius. Butkens. Le P. Anſelme.

☆ On connoît plusieurs Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire générale d'Artois. Ferry de Locres, Curé de saint Nicolas à Arras, publia en 1616, un Traité de l'origine du Comté; & en 1640, Charles Combault, Baron d'Auteuil, caché sous les lettres A. C. fit imprimer un Discours abrégé du même Comté. Les autres Ouvrages du même genre n'ont pas vu le jour. Ferry de Locres dit qu'il s'étoit servi d'une Histoire d'Artois, composée par Denys Berlaque, Jurisconsulte. Valére André en avoit vu une autre de Ferdinand de Cardevaque; & dans la Bibliothéque de M. le Chancelier d'Aguesseau, il y en a une troisieme de Claude d'Oresmieux, écrite en 1628. Adrien Maillard, Avocat au Parlement, a aussi donné une Chronologie historique des Souverains d'Artois, & un dénombrement très exact du même pais.

ARTOMAGAN, AROMAGA & OROMAGAN, *Artomagana*, *Oromagana*, une des isles des Larrons, dans l'Océan Oriental ou Mer Pacifique. Elle est presque au milieu de toutes les autres. Les Espagnols y prennent leur route pour aller du Mexique aux Philippines. Elle ne reconnoît point d'autres maîtres que ses anciens Habitans. * Baudrand. Cette isle ne se trouve point dans la liste des isles des Larrons, donnée par le P. Gobien, dans l'Histoire qu'il a publiée de ces isles. Elle a sans doute deux noms, comme quelques autres de ces mêmes isles.

ARTOK. *Voyez* ARTAK.

ARTONE, *Artonia*, Abbaye de France, dans le païs d'Auribat, ou le territoire de Dax en Gascogne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ARTONNE petite ville de France dans la Basse Auvergne, dans la partie septentrionale, située sur la riviére de Morges, au nord de Riom dont elle est éloignée d'environ trois lieues, & au sud ouest de Montpensier, à une lieue & demie de distance.

* ARTOPOEUS (François) autrement Pistorius. Son nom étoit *de Bekker*, qui en Flamand signifie *Boulanger*, & il se donna un nom Grec & un nom Latin, qui signifient la même chose. Il se nommoit aussi *vanter Tolen* du lieu de sa naissance. Il fut Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, & Sous-prieur du Monastere de S. Agnettenberg proche de Zwoll en Overissel, d'où il fut obligé de se retirer dans le tems de la Réformation. Il a composé beaucoup d'Ouvrages dont la plupart se gardent en manuscrit dans le couvent de S Martin à Louvain. Valére André, *dans sa Bibliothéque Belgique p.* 648, fait mention des suivans, *Dialogus de studio sacrarum Literarum; Dialogus alter de studio sacrarum Literarum; Declamatio de bonarum Literarum studiis; Oratio protreptica ad studium sacrarum Literarum; Oratio paranetica ad idem studium; Dialogus de invocatione Divorum; Homilia tres de D. Gertrude Virgine; de side, pudicitia ac virtute fœminea sexus; de vera Virginitate ejusque cultu.*

ARTORIUS, Médecin d'Auguste. On dit que la nuit avant la bataille qui se donna contre Brutus & Cassius, l'an 712 de Rome, & 42 avant Jésus-Christ, Minerve lui parla en songe, & lui commanda d'aller voir Auguste, qui étoit malade, & de lui dire de sa part, que malgré son indisposition, il ne laissât pas de se trouver à la bataille. Artorius périt depuis dans un naufrage dans l'année ou se donna la bataille d'Actium, l'an 723 de Rome, & 31 avant Jésus Christ, ou l'année d'après. * Valere Maxime, *l.* 1. *c.* 7. *Ex.* 1. Lactance Firmien, *l.* 2. *c.* 8. Eusébe, *in Chron.* Néandre, *des Illustres Medecins, p.* 77. & 78. Castellan, *in Vit. Illustr. Medicorum, &c.*

* Vossius s'est trompé, en ce qu'il n'a point distingué cet Artorius d'un autre Médecin du même Auguste. C'est ARTORIUS MUSA, frére d'Euphorbe, Médecin du jeune Juba Roi de Numidie, & le même qui guérit cet Empereur, lequel lui fit élever une statue prés de celle d'Esculape. * Vossius, *de la Philosophie, c.* 12. §. 1.

ARTORIUS, Cavalier Romain, s'étant inconsidérément engagé dans un portique du Temple, durant le siége de Jérusalem; & ne voyant aucun moyen d'en sortir, pour ne pas s'y laisser envelopper & consumer par les flammes, il proposa à Lucius son ami & son compagnon, que s'il vouloit le recevoir entre ses bras, lorsqu'il se jetteroit du haut en bas, il seroit son héritier, & lui donneroit tous ses biens. Lucius accepta ce parti, il accourut à lui, & lui conserva la vie; mais il fut lui-même si accablé de ce grand poids, qu'il en mourut à l'heure même. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *c.* 19.

* ARTORIUS, Auteur qui a fait un Traité des moyens de prolonger sa vie, a été cité par Clément Alexandrin dans son *Pédagogue, l.* 2. *c.* 2.

ARTORIUS, Graumairsen cité par Sext. Pomp Festus.

ARTOTYRITES, Hérétiques sortis de la Secte de Montanus, dans le second siécle. Ils faisoient l'Eucharistie avec du pain & du fromage, corrompoient les saintes Ecritures, & communiquoient la Prêtrise aux femmes, & leur permettoient de parler & de faire les Prophétesses dans les assemblées. * Saint Epiphane, *Her.* 49. Saint Augustin, *Her.* 27. Baronius, *A. C.* 173. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. des trois premiers siécles.*

ARTOXARES, Eunuque, de Paphlagonie, entra de bonne heure à la Cour d'Artaxerxès I. Il n'avoit que vint ans lorsque ce Prince l'envoya avec les plus grands de l'Etat en Syrie, pour engager Mégabyze, qui s'y étoit revolté, à se soumettre sans reserve. Depuis il eut le gouvernement de l'Arménie, & fut un de ceux qui forcérent Darius Ochus de prendre la tiare. Ce Prince, paisible possesseur de l'Empire, témoigna sa reconnoissance à Artoxarès, en lui donnant le premier rang entre les Eunuques; mais celui-ci se lassa enfin d'être Sujet; & afin de se faire un parti considérable, il se fit faire une barbe postiche. Ce mauvais artifice ne trompa que ceux qui voulurent être trompez; & les mauvais desseins de l'Eunuque ayant été découverts avant qu'il eût pu pourvoir à sa sûreté, on l'arrêta; & la Reine Parysatis, qui gouvernoit avec une autorité absolue, le fit mourir. * Ctésias.

ARTSA. *Voyez* ARSA.

ARTUASDE, Roi d'Arménie. *Cherchez* ARTAVASDE.

* ARTVELDT (André d') né à Anvers, a été un habile Peintre à peindre des orages sur les eaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARTURE (Didace) né dans le Comté de Mommonie en Irlande, mais Profés de l'Ordre de saint Dominique en Espagne, à Salamanque, s'y distingua tellement, qu'ayant été reçu Docteur en l'Université de cette ville, il y enseigna longtems avec un applaudissement général, & un très grand concours d'Ecoliers. Ses Supérieurs l'envoyérent ensuite à Lisbonne, où il enseignoit avec le même succès, lorsqu'il mourut, le premier Février 1644. On assure qu'il laissa des Commentaires sur presque toute la Somme de saint Thomas, ce qui est très croyable; mais on ne dit pas où ils ont été imprimez, ni où on les garde manuscrits. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

ARTUS ou ARTHUS, Roi fabuleux de la Grande-Bretagne après son pére Uther, qu'on a surnommé *Pendragon*. On prétend qu'il vainquit les Saxons, & qu'il soumit l'Ecosse & l'Hibernie, avec toutes les isles voisines. Ces victoires pourroient avoir quelque fondement; mais ce qu'on ajoûte est tout à fait fabuleux. Ce Prince, dit-on, défit Lucius, Capitaine Romain, ravagea la plus grande partie des Gaules, & institua à son retour l'Ordre des Chevaliers de la Table ronde, qu'on montre encore aujourd'hui au château de Winchester, avec le nom de ces prétendus Chevaliers. On dit encore qu'étant attaqué par Mordellus & Calvinus, fils de Lothus Roi des Pictes, il fut blessé dans la bataille, & disparut aux yeux de son Armée, sans que l'on pût depuis avoir de ses nouvelles. Si cela est vrai, il est croyable qu'il fut tué dans cette bataille, & enterré sans qu'on le connût; & non pas qu'il fut porté dans l'isle d'Avalon, pour satisfaire à la passion d'une Fée, comme les contes fabuleux des Romans le disent. * Polydore Virgile & Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

ARTUS, I de ce nom, Comte de Bretagne, étoit fils de GEOFROY, surnommé *le Beau*, Comte d'Anjou, quatriéme fils de HENRI II, Roi d'Angleterre, & de *Constance*, fille unique de *Conan* III, dit *le Petit*, Comte de Bretagne. Artus, posthume, naquit à Nantes la nuit de Pâques de l'an 1187, & porta le titre de Comte d'Anjou. Richard I, dit *l'Orgueilleux*, fils & successeur de Henri II, mourut en 1199. Artus lui devoit succéder, comme représentant Geofroy son pere; mais Jean surnommé *Sans-Terre*, son oncle, cadet du même Geofroy, lui enleva la Bretagne. Après plusieurs combats & prises de villes, Jean l'ayant surpris au siége de Mirebeau, le fit conduire à Rouen où il disparut. On dit que son oncle le fit tuer, & qu'il fit jetter son corps dans la riviére en 1200. Il avoit été accordé au mois d'Août de la même année avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste*, Roi de France. * Roger de Hoveden. Mathieu de Westminster. Du Chêne, &c. *Histoire d'Angleterre.* Argentré, *Hist. de Bret.* Imhoff, *Geneal. Regum Angliæ.*

ARTUS II, Duc de Bretagne, Comte de Richemont & de Montfort, fils de JEAN II, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre, ne le 25 Juillet 1262, succéda en 1305, à son pére, & gouverna ses Etats avec assez de bonheur jusqu'à sa mort, arrivée le 27 Août 1312, au château de l'Isle, prés de la Roche-Bernard. Argentré dit qu'il fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Vannes: d'autres ajoûtent que ce fut dans celle des Carmes de Ploërmel avec son pére. *Voyez* BRETAGNE, *où ses ancêtres & sa posterité sont rapportez.* * Argentré, *Histoire de Bretagne.* Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

ARTUS III, Duc de Bretagne & de Touraine, Comte de Dreux, de Richemont, d'Etampes & de Montfort, Pair & Connétable de France, second fils de JEAN V, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, mérita le surnom de *Justicier*. Il naquit au château de Suffinio le 24 Août de l'an 1393, & porta la qualité de Comte de Richemont. C'est sous ce nom qu'il prit le parti de la Maison d'Orléans, & qu'il donna souvent des marques de sa valeur, sur-tout à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut fait prisonnier, & retenu en Angleterre jusqu'en 1420. A son retour il se joignit au Duc de Bourgogne; mais depuis il s'attacha en 1424, au Roi Charles VII, qui le fit Connétable de France le septieme Mars de la même année, & lui assura la possession du Duché de Touraine, que Charles VI son pére lui avoit déja donné. Artus rendit des services tres considérables à la Couronne; il battit en Normandie & en Poitou les Anglois, & gagna la bataille de Patai en Beausse en 1429. Ensuite il s'employa pour la réconciliation du Duc de Bourgogne avec le Roi, & ménagea adroitement la réduction de la ville de Paris, où il entra en 1437. Il enleva encore aux Anglois celles de Meaux en Brie, de Bayeux, de Caën, &c. en Normandie, & les dénit à la bataille de Formigni en 1450. L'an 1457, il succéda au Duché de Bretagne, par la mort de Jean VI, son frére, & de ses neveux François I, & Pierre II. Mais comme il étoit fort âgé, il mourut peu de tems après avoir fait hommage de ce Duché, le 26 Décembre 1458, sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille ainée du Duc *Jean*, mariée le dixieme Octobre 1423, & morte à Paris le deuxieme Février 1441: 2. *Jeanne* d'Albret, fille de *Charles* II, mariée à Nérac le 29 Août 1442, & morte à Partenai en 1444; 3. *Catherine*, fille de *Pierre* I, de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Artus l'épousa le deuxiéme Juin 1445, & elle mourut en 1476. *Voyez* BRETAGNE. * Froissard, *Hist. tome* 3. Les Auteurs de l'Histoire de Charles VI, & de Charles VII, publiés par MM. le Laboureur & Godefroy. Monstrelet. Argentré. Le P. Anselme, &c.

ARTUS (Thomas) a fait la continuation de *Chalcondyle*, jus-

Digitized by Google

jusques en 1612, qui a été continué par Mézeray jusques en 1661. On peut voir sur cela le Chalcondyle traduit en François par Blaise de Vigénére, & imprimé *in folio* à Paris en 1662.

ARTUS de Bretagne. *Cherchez* PIERRE *de Dreux*, dit *Mauclerc*, DUC de Bretagne.

ARTUS, fils de Henri VII Roi d'Angleterre. *Voyez* ARTHUS.

ARTUS, *Artusii insula*, petite isle: c'est une des Sorlingues, qui sont au midi de l'Irlande.

ARTYNIA, étang de l'Asie Mineure, aux environs de Cyzique & de Miletopolis, d'où sort le fleuve Rhindaque, nommé auparavant *Lycus*, & qui sépare l'Asie de la Bithynie. * Etienne de Byzance. Pline, *l.* 5. *c.* 32. On l'appelle aussi *Aphnis*. Son nom moderne est *Aboulliona*.

ARTYPHIUS, fils d'Artapan, commandoit les Gandariens & les Dadices dans l'Armée de Xerxès. * Hérodote, *l.* 7. Ce Prince fut tué par Artapan, qui forma ensuite une conspiration contre Artaxerxès; mais elle fut découverte, & le traître fut puni de mort. Artyphius pour le venger, prit les armes avec les autres Conjurez, & après s'être battu à outrance, il fut enfin tué. * Ctésias.

ARTYPHIUS, fils de Mégabyze, & d'Amytis, fille de Xerxès I, se distingua dès le vivant de son pére par sa bravoure. Il eut ensuite divers emplois, & enfin sous le régne de Darius Ochus, étant mécontent du gouvernement, il écouta la proposition que lui fit Arsitès frére du Roi de se revolter. Il avoit apparemment alors un gouvernement dans l'Asie Mineure. Il battit par deux fois les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais il fut battu à son tour, & les Soldats Grecs qu'il tenoit à la solde d'Arsitès, se laissérent débaucher, sans qu'il pût retenir plus de trois Miléſiens. Un si terrible changement l'obligea d'écouter les offres qu'on lui porta de la part du Roi; on promit de lui conserver la vie: mais on ne lui tint parole qu'autant qu'il fallut de tems pour surprendre Arsitès: & ils furent compagnons de supplice, comme ils l'avoient été de revolte. * Ctésias.

ARTZBOURG, bourg d'Allemagne avec une Abbaye. Il est dans la Baviére sur le Danube, au dessous de la ville d'Ingolstat. * *Voyez* LEBNAW. Maty, *Dict. Géogr.*

ARTZE. *Voyez* ERZERUM.

ARU. ARV.

ARU ou TERRE D'ARU, *Aru*, ville & Royaume d'Asie dans l'isle de Sumatra. La ville d'Aru est sur le détroit de Malaca, vis à vis de la ville de ce nom, dont elle n'est éloignée que de quinze lieues Espagnoles ou environ. * Sanson.

ARU, isle d'Asie, *Arua*, est entre les Molucques & la nouvelle Guinée, environ à 25 lieues de la Terre des Papous ou Noirs. Il y a aux environs plusieurs petites isles, qui sont fréquentées par les Hollandois. * Sanson.

ARU, riviere. *Voyez* ARUN.

ARVA, petite ville de Hongrie, que l'on appelle autrement *Arwa*. Elle est la capitale du Comté d'Arva, dans la Haute Hongrie, & sur la riviére d'Arva au dessus de sa jonction avec le Waag, aux frontiéres de Pologne, près du mont Crapax ou Krapack, à six milles d'Allemagne de Bistricz. L'on voit un château sur une éminence, où le pére du Comte de Tékeli mourut durant le siége de cette ville par les Impériaux, & d'où il fit sortir son fils déguisé sous l'habit d'un paisan. * Bourgon, *Géogr. Hist.*

Le Comté d'*Arva*, petit païs de la Haute Hongrie, est presque tout dans les montagnes. Outre la ville d'Arva, capitale, il y a encore celle de Likarva.

* ARVA, petite riviére dans la Haute Hongrie. Après avoir arrosé la ville d'Arva, elle se jette à gauche dans le Vag ou Waag.

* ARVAD, dont il est parlé dans *Ezéchiel ch.* 27. *v.* 8, est prise par quelques Auteurs pour l'isle d'Aradus. *Voyez* ARADUS.

* ARVAD, dont il est parlé dans *Ezéchiel*, *ch.* 27. *v.* 11. est le neuviéme fils de Canaan: c'est de lui que sont venus les Arvadiens *Genese ch.* 10. *v.* 18. Il bâtit la ville d'Aradon, dont les Habitans sont de bons Matelots & de bons Soldats.

* ARVADIENS, peuple, qui a pris son nom d'Arvad l'un des Descendans de Canaan. Il en est parlé dans la *Genese ch.* 10. *v.* 18.

ARVALES. C'étoit une Société de douze hommes, d'une naissance illustre chez les Romains, qui s'assembloient en certains jours, afin de faire des sacrifices pour les biens de la terre. L'origine de cette cérémonie étoit venue de la nourrice de Romulus, appellée *Acca Laurentia*, qui avoit coutume de faire un sacrifice tous les ans, pour demander aux Dieux une recolte abondante, & qui y faisoit assister douze garçons, dont elle étoit mére. Un d'eux étant mort, Romulus, qui fut bien aise de seconder la dévotion de sa nourrice, prit la place du mort, afin de remplir le nombre de douze, & voulut qu'on appellât cette Société, *le Collége des Freres Arvales*, du mot Latin *Arvum*, qui signifie *champ*. C'est pourquoi ceux qui entroient dans cette Société, furent toûjours depuis au nombre de douze, & conservérent le nom de *Fréres Arvales*. Ils s'assembloient ordinairement au Capitole, dans le Temple de la Concorde, ou dans le Bois sacré de la Déesse Diane, qui étoit éloigné de Rome de cinq milles seulement, sur le chemin qu'on nomme à présent *Via Campana*. Ils avoient pour marque de leur dignité, lorsqu'ils étoient dans la fonction de ces sacrifices, une couronne d'épics, liez & entortillez de rubans blancs. On croit que cette sorte de couronne a été la premiére en usage parmi les Romains. *Voyez* AMBARVALES. * Varron. Pline. Fulgence.

ARUBA, Isle. *Voyez* ORUBA.

ARUBBOTH & ARUBOT, nom d'un quartier de la Judée. S. Jérôme dit que ce lieu est une plaine dans le païs des Moabites, qui entra dans le partage de la Tribu de Ruben. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 10.

ARUDEUS, fils de Chanaan, eut pour son partage l'isle d'Arude. Son frére Arviceus eut la ville d'Arce sur le mont Liban. * *Genese*, *ch.* 10. *v.* 17. & 18. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Bochart, *in Phaleg. l.* 4. *c.* 36.

ARVE, riviére de Fossigny en Savoye, sort d'une haute montagne que ceux du païs appellent *Maudite*, parce que depuis le milieu jusqu'en haut, elle est inaccessible, & continuellement couverte de neige. On la découvre de plus de trente lieues, & c'est où se forme le cristal de roche. Cette riviére est extraordinairement rapide, & beaucoup plus que le Rhône, où elle se perd à une portée de mousquet au dessus de Genéve, au lieu appellé *la Queue d'Arve*; & lorsque les neiges viennent à fondre, ou qu'il tombe de grosses pluyes, elle s'enfle si fort tout d'un coup, que souvent elle fait remonter le Rhône vers le Lac: de sorte que les moulins à blé des Genevois, qui sont entre le Lac, & l'emboûchure de l'Arve, tournent alors à rebours. De Thou, *l.* 47. & Cafaubon, *sur le* 4. *livre de la Géographie de Strabon*, remarquent qu'au tems du massacre de la saint Barthélemy, qui se fit en France l'an 1572, l'Arve se déborda d'une si étrange maniére, que jamais on ne l'avoit vue si haute, & que le Rhône en remonta impétueusement vers le Lac. On trouve de l'or, bien qu'en petite quantité, dans le sable de cette riviére; & un homme qui le fait chercher, en peut tirer pour 40 ou 50 sols par jour.

ARUEND SCHAH, pére de Lohorasb, quatriéme Roi de la seconde Dynastie de Perse; appellée la Dynastie des *Kaianiens* ou Kaianides. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

ARVERNIENS, peuples de la Gaule Celtique. Ils demeuroient dans l'Auvergne, & furent aussi puissans que les Eduens & les Sénonois. On choisissoit fort souvent leurs Rois pour commander à toute cette partie de la Gaule. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* AUVERGNE.

ARVERT, *Arverta*, bourg de France dans la Xaintonge près de la côte, vis à vis de l'isle d'Oléron. Ce lieu est entre la riviére de Savion ou de Seudre, & la Gironde, qui forment une petite presqu'isle, à laquelle on donne le nom de *Forêt d'Arvert*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARVICEUS. *Voyez* ARUDEUS.

ARVICITO, *Arvicitum*, bourg de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Il est sur la côte orientale, entre le cap de Stilo, & la petite ville de Castel-Vetere. Quelques Géographes placent à Arvicito, l'ancienne ville de *Consilinum*; d'autres la mettent à la Motta Gioiosa, village voisin; & d'autres à Cassano.

ARVILLARS (Seigneurs d'). *Voyez* SAVOYE.

ARVIRAGUS, Roi de la Grande-Bretagne, régnoit, dit-on, peu après la mort de Jésus-Christ. Quelques-uns disent que Joseph d'Arimathée, Disciple secret du Sauveur, étant venu en France, ou de son propre mouvement, ou parce qu'il avoit été exposé avec sainte Magdelaine, sainte Marthe & saint Lazare, sur un vaisseau qui aborda en Provence, il passa en Angleterre, pour y prêcher la Foi, environ l'an 60, sous le régne de Néron, & que le Roi Arviragus lui donna quelques terres pour son habitation. Polydore Virgile dit que le lieu s'appelle aujourd'hui *Glasco*, & qu'il y a un monastére de Bénédictins. Ainsi le Christianisme auroit été introduit dans cette isle, l'an 177. (si pourtant on peut faire fonds sur cette tradition fabuleuse.) On prétend que Lucius, arriére-petit-fils d'Arviragus, reçut le batême & établit la Religion Chrétienne dans son Royaume au commencement du pontificat du Pape Eleuthére; mais tout cela est fabuleux. * Polydore Virgile, *Hist. l.* 1. & 2.

ARVIS, & ARVISIUM, Promontoire de l'isle de Chio, & célébre par ses bons vins. Virgile, *Eclogue* 5. *v.* 71. en parle, & les compare au nectar,

Vina novum fundam calathis Arvisia nectar.

Pline, *l.* 14. *c.* 7. en parlant des vins excellens, nomme le vin *Thasium*, & celui de *Chio*, que l'on appelle aussi *Arvisium*. *Ita summa gloria fuére*, dit-il, *Thasium, Chiumque ex Chio, quod Arvisium vocant.*

ARUM. *Voyez* HARUM.

* ARUM qui se dit par abbréviation pour ALDERUM ou ALTARUM, est un beau village de Frise dans la Grittenie de Wonseradeel, dans le Quartier de Weitergoo.

* ARUMA, autrement Ruma, ville près de Sichem où se campa Abimélech. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 41.

* ARUMÆUS (Dominicus) Docteur & Professeur en Droit dans l'Académie de Jéne ou Jéna en Saxe, & Assesseur & Echevin dans la même ville, étoit natif de Frise qui peut avec raison se glorifier d'avoir produit un tel homme, qui s'est signalé par ses Ecrits & par son savoir. Ses Ouvrages sont, *Commentarius Methodicus de Mora; Exercitationes Justinianea ad Instituta Juris Civilis; Disputationes ad præcipuas Pandectarum & Codicis Leges, ad Consuetudines Feudales, ad lib.* 2. *C. de rescindenda Venditione; Discursus Academicus ad Bullam auream Caroli IV. Imperat. de Jure publico, Tomi tres.* * Valeré André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 191.

ARUN, village. *Voyez* ARUS.

ARUN, *Arus*, *Arontes*, *Hamela*, petite riviére du Comté de Sussex en Angleterre. Elle baigne la ville d'Arondel, qui en a pris son nom, & se décharge dans la Mer de Bretagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARUNAR ou ARUNAR-FIORD, *Arunarius Sinus*, Golfe

Golfe qui s'avance quelques milles dans la côte occidentale de l'Iſlande, Iſle de l'Océan Septentrional. * Maty, *Diſſ. Géogr.* où par une faute d'impreſſion on trouve *Irlande* au lieu d'*Iſlande*.

ARUNCULEIUS COTTA (Lucius). *Cherchez* COTTA.

ARUNDEL. *Voyez* ARONDEL.

ARUNDEL. *Voyez* FITZ-ALAN.

ARUNDEL (Thomas Howard, Comte d') & de Surrey, Duc de Nortfolck, Maréchal d'Angleterre. Il devint Comte d'Arundel par ſon mariage avec *Marie* Fitz-Alan, Comteſſe d'Arundel, fille de *Henri* Fitz-Alan Comte d'Arundel. Il envoya au Levant Guillaume Pétre, pour y rechercher les plus curieux monumens de l'Antiquité: d'où il rapporta ce que nous appellons *les Marbres d'Arundel*. Il les racheta, à ce que quelques-uns diſent, des mains des Turcs, qui les avoient enlevez à un ſavant homme, que le fameux de Peireſc avoit envoyé dans la Gréce & dans l'Aſie, pour le même deſſein. Ces Marbres qui furent rangez à Londres dans les ſalles & dans les jardins du Comte d'Arundel, ſur le bord de la Tamiſe, avoient été trouvez dans l'Iſle de Paros, & contiennent une Chronique, où les principales époques de l'Hiſtoire des Athéniens ſont marquées exactement & diſtinctement, depuis la première année de Cécrops, qui commence, ſuivant cette Chronique, à l'an de la Période Julienne 3132, 1582 ans avant Jéſus-Chriſt, & finit l'an de la Période Julienne 4360, & 354 ans avant Jéſus-Chriſt. Jean Selden compoſa en 1629 un Livre dont le titre eſt *Marmora Arundelliana*, où il explique ces belles Antiquitez. Lydiat & Palmérius y ont ajoûté de doctes remarques, & le Pére Pétau, Saumaiſe, Voſſius & pluſieurs autres ſavans Chronologiſtes, en ont tiré de grands ſecours, pour fixer les époques de la Chronologie des Grecs. En 1677, Humfrid ou Humphrey Prideaux a donné au public un Recueil de ces Marbres & de quelques autres fort curieux, qui ont été donnez à l'Univerſité d'Oxford, ſous le titre de *Marmora Oxonienſia*, &c. Ces anciens Marbres nous découvrent ce qu'il y a eu juſques à préſent de plus inconnu, touchant l'Hiſtoire & la Chronologie des Grecs. Parmi les ſoixante-dix-neuf époques qu'ils nous marquent, on en trouve trois aſſez particulières, ſavoir, la neuviéme qu'ils comptoient de l'arrivée du premier navire, qui étoit venu d'Egypte en Gréce, 1512 ans avant Jéſus-Chriſt; la douziéme, qui ſe prenoit du tems que Cérès étoit arrivée à Athénes, ſous le régne d'Erechthée; & la quarantiéme, qui ſe marquoit du jour que la Comédie avoit commencé d'être jouée à Athénes, ſur une ſcéne réglée, qui étoit de l'invention du Poëte Sufarion. Un autre de ces Marbres nous repréſente ce qui a donné lieu à la fable des Centaures, qui eſt la chaſſe des taureaux, que les Theſſaliens inventérent, & que Jules Céſar introduiſit dans le Cirque à Rome. Ces illuſtres monumens nous fourniſſent quantité d'autres belles remarques de toutes les manières. On y apprend que du tems de Macrobe, on ceſſa de brûler les corps morts; qu'il n'étoit permis à Rome, qu'aux Empereurs, aux Veſtales, & aux hommes illuſtres, d'avoir leurs tombeaux dans la ville; & pluſieurs autres curioſitez très conſidérables. * Seiden. Gaſſendi. Lydiat. Prideaux. M. Du Pin, *Bibliotb. Univerſ. des Hiſtoriens Prof. tome* 2.

* ARUNDINE (Johannes de), c'eſt-à-dire, en Flamand *Jan van Rics*, & en François *Jean de Rojeon*, eſt né à Bruges. Il entra dans l'Ordre des Carmes, où par ſon application il devint ſavant en Théologie, & fut fait Docteur. Dans l'exercice de cet emploi, il pouſſa de telle ſorte ſes études, qu'il paſſa pour le plus verſé de ſon tems dans la connoiſſance de l'Ecriture ſainte, & pour le plus célébre Prédicateur. Il parvint à la dignité de Prieur du couvent d'Utrecht, & fut fait enſuite Evêque. Il mourut en 1497, & fut enterré dans l'Egliſe des Carmes, où l'on voit deux épitaphes à ſon honneur. Au rapport de Trithéme, de Pierre Lucius & de Valeré André, il a écrit *Lectura notabilis in Librum Sapientiæ*; *Commentarius in Epiſt. Pauli ad Romanos*; *in Pſalmum*, Beati Immaculati; *Sermones de tempore & Sanctis*. *Voyez* ROSEAU (Jean de).

ARUNS. *Cherchez* ARONCE.

ARUNTIUS, ou ARUNTIUS NEPOS (Lucius) qui fut Conſul l'an 732 de Rome, & 22 ans avant Jéſus-Chriſt, avec M. Claudius Marcellus, étoit bon Orateur & habile Juriſconſulte. On lui attribue une Hiſtoire de la Guerre Punique, où l'on dit qu'il avoit pris Salluſte pour ſon modéle. Senéque a eu ſoin de marquer, dans *la* 114 *de ſes Epîtres*, en quoi il avoit manqué. Des Critiques ont douté ſi Aruntius le Conſul eſt le même que l'Hiſtorien; mais toutes ces choſes le perſuadent ſi bien, qu'il n'y a pas lieu de le nier. Il y a quelque apparence, que c'eſt le même que Pline cite comme un des Auteurs qu'il ſuit, *l.* 3. & 5. Peut-être Aruntius avoit-il mis dans ſon Hiſtoire quelque deſcription particuliére de l'Afrique & de l'Eſpagne. Tacite cite Aruntius. Il peut être encore le même, dont le nom ſe trouve dans *la préface du livre des Controverſes de Senéque*. Mais il eſt différent d'un autre de ce nom, dont cet Auteur parle dans *le ſixiéme livre des Bienfaits*. Et en effet, ce dernier ARUNTIUS eſt apparemment celui dont Joſéphe a parlé, au ſujet de la mort de Caligula. Car il dit qu'Aruntius, Crieur public, publia la mort de ce même Empereur. Aruntius Nepos étoit mort ſous l'empire de Tibére. Il avoit de grands biens, & ayant été accuſé par Satrius Secundus auprès de l'Empereur Tibére, il en eut tant de chagrin, que malgré le conſeil de ſes amis, il s'ouvrit les veines: ce qui arriva ſous le conſulat de Cneius Acerronius Proculus & de Pontius Nigrinus. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 19. *c.* 1. Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 8. 13. & *l.* 6. *c.* 47. & 48. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 18.

ARUNTIUS, eſt le nom d'un homme, qui mépriſant les cérémonies que l'on faiſoit en l'honneur de Bacchus, fut puni par ce Dieu, lequel lui fit boire du vin à un tel excés, qu'en ayant perdu la raiſon, il viola ſa propre fille, laquelle en fut ſi outrée, qu'elle tua ſon pére. * Plutarque, *in Parall.*

ARUNTIUS PATERCULUS, ayant jetté en fonte un cheval d'airain, très bien fait, & d'une grandeur extraordinaire, il l'offrit à Emilius Cenſorin, Tyran d'Egeſte en Sicile, afin qu'il y enfermât les criminels. Cenſorin l'y enferma lui-même tout le premier. * Plutarque, *in Parall. Minor.*

ARUNTIUS STELLA. *Cherchez* STELLA.

ARUS, village près de Samarie, appartenant à Ptolomée, & où campa Varus Général des troupes Romaines. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 17. *c.* 12. *art.* 752.

ARUSCH. *Voyez* RUSCH.

ARUSPICES, nom que les Romains donnoient à ceux qui conſidéroient les entrailles des victimes, pour y remarquer les bons ou les mauvais ſignes qu'ils en pouvoient tirer, *Qui ex victimarum in aris inſpectione, futura horioſabantur*. On les appelloit parmi les Romains, *Haruſpices*, *Extiſpices*, du mot *aſpicio*, regarder, conſiderer, & d'*exta*, entrailles. Ils regardoient premiérement la victime, lorſqu'on l'approchoit de l'autel, & obſervoient ſes mouvemens; s'il falloit la tirer de force, ſi elle éludoit le coup, ſi étant frappée elle ne mouroit pas ſur le champ, c'étoit ſelon eux de mauvais ſignes, & les contraires étoient favorables. Enſuite ils obſervoient l'état, la couleur & la diſpoſition des parties intérieures de la victime, comme du foye, du poumon, du cœur; & ſi ces parties n'étoient pas dans leur ſituation & de leur groſſeur ordinaire, ou qu'elles fuſſent pourries & ulcérées, c'étoit mauvais ſigne. Enfin ils examinoient de quelle maniére la flamme environnoit & brûloit la victime, quelle étoit l'odeur & la fumée de l'encens, & comment le ſacrifice s'achevoit. Par ces différens ſignes, ils tâchoient de connoître la volonté des Dieux, les heureux événemens qu'ils devoient eſpérer, ou les malheurs qu'ils devoient craindre. Les peuples d'Hétrurie furent les inventeurs de cette ſuperſtitieuſe Divination, qui étoit ſouvent accompagnée d'art magique; & Romulus choiſit un nombre de perſonnes dont il compoſa le Collége des Aruſpices. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. Peucer, *de Divinat.*

ARUVACQUES. *Voyez* AROUAQUES.

A R W.

ARWANGEN, *Arvanga*, petite ville de Suiſſe appartenant au Canton de Berne. Elle eſt ſur la riviere d'Aar, entre la ville d'Araw & celle de Soleurre. * Maty, *Diſſ. Geogr.*

ARWANGEN eſt auſſi le nom de la contrée où ſe trouve cette ville.

ARWA, riviére de Hongrie. *Voyez* ARVA.

ARWA, ville de Hongrie. *Voyez* ARVA.

ARWA, Comté dans la Hongrie. *Voyez* ARVA.

ARWAQUES. *Voyez* AROUAQUES, ou AROVAQUES.

* ARWARI, ARROVARI, & ARREVARI, eſt une riviére de la Province de Guiane dans l'Amérique méridionale. Sanſon dans la Carte de la Guiane & de la Caribane, la nomme *Arrecuri*, & la place comme un canal dans la partie la plus orientale appellée Caribane.

ARWEILLER, *Arweillera*, petite ville ou bourg d'Allemagne, ſituée ſur la riviére d'Ahr, dans le Diocéſe de Cologne, environ à trois lieues de la ville de Bonn du côté du midi. * Maty, *Diſſ. Géogr.*

A R X.

ARX BRITANNICA, fortereſſe qu'on croit avoir été l'Arſenal que Caligula fit bâtir à mille ou douze cens pas d'un lieu de la Hollande appellé préſentement *Catwyck*, lorſqu'il entreprit la conquête de la Bretagne. Elle fut depuis engloutie entiérement par les eaux, ſans qu'il en ait paru aucuns veſtiges que dans les années 1552 & 1562. On en tira alors de très beaux morceaux d'antiquité qui furent tranſportez à la Haye. Quand la marée eſt baſſe, on découvre encore les fondemens de cet Arſenal. * Thomas Corneille, *Diſſ. Géogr.*

* ARXLEBEN, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne, dans le Duché de Magdebourg. Elle eſt ſituée au nord-eſt d'un petit Lac, & à l'oueſt nord-oueſt de Magdebourg, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

A R Y.

ARYANDRS, ayant été fait Gouverneur d'Egypte, par Cambyſe Roi de Perſe, fut tué, parce qu'il tâchoit d'imiter Darius en toutes choſes, s'imaginant par-là immortaliſer ſon nom. * Herodote, *l.* 4.

ARYENIS, fille d'*Alyatte* Roi des Lydiens, ayant été donnée en mariage à *Aſtiage* fils de *Cyaxare* Roi des Medes, fut la principale médiatrice de la paix entre les Lydiens & les Médes, aprés une guerre fort opiniâtre, qui avoit duré entre ces deux peuples pendant cinq années, à cauſe que les Lydiens avoient favoriſé les Scythes, en leur donnant retraite parmi eux. * Hérodote, *l.* 1.

ARYES, les Aryes, *Ari*, peuples de l'Amérique méridionale au Breſil, vers la Capitanie de Porto-Séguro, & aſſez avant dans le païs. * De Laet.

ARYMPHEENS. *Voyez* ARIMPHEES.

ARYNIBADE, Roi des Moloſſes, mourut la troiſiéme année de la CIX Olympiade, & la 342 avant Jéſus-Chriſt, aprés avoir régné dix ans; laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils *Eacide*, qui fut pére de *Pyrrhus*.

ARYP.

Digitized by Google

ARYPTÆUS, Prince des Moloſſes, lequel prit d'abord ſecrettement le parti des Grecs, contre les Macédoniens; mais abandonnant ces premiers dans la ſuite, il ſe réunit aux derniers.

ARZ.

ARZAËL, ARZCHAËL ou ARZACAËL, Mathématicien Eſpagnol, a vécu dans le X ſiécle, ou ſelon d'autres dans le XI, vers l'an 1080. Il compoſa un Ouvrage d'Aſtrologie, intitulé, *Obſervationes de Nigromantæ Zodiaci.* * Blancanus, *in Chron. Matheſeos.* Henri Brucæus. Voſſius.

ARZAN-ALRUM ou ARSEN-ALROUM. *Voyez* ERZERUM.

ARZE (Diego d') Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, puis Evêque de Caſſano, petite ville de la Calabre, dans le Royaume de Naples, mourut l'an 1617, & laiſſa divers Ouvrages, comme des Sermons & d'autres Livres de piété. * Wadingue, in *Bibliotheca Minor.* Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

ARZE ville. *Voyez* ERZERUM.

ARZEN-ALROUM. *Voyez* ERZERUM.

ARZEN. *Voyez* ARZEO.

ARZENGAN ou ARZENGIAN, ville de la Province de Roum ou Romaine en Syrie, qui eſt ſituée à 38 degrez de latitude ſeptentrionale; mais pour ſa longitude Naſſireddin lui en donne 74, & Ulug-Beg 76. Cette ville appartient plutôt à l'Arménie, & fut priſe par les Mogols ou Tartares l'an 640 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1242, après la défaite de Kaikhoſrou, fils d'Aladin le Seljucide, auſſi bien que les villes de Séuatte & de Céſarée. Soliman Schah, ayeul d'Othman, Fondateur de l'Empire des Ottomans, fit ſon premier ſéjour dans cette ville, après avoir quitté celle de Mahan dans la Tranſoxane, ſon pais natal. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARZENZA ou CHERVESTA, *Genuſus fluvius*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, Province de la Gréce, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, entre la ville de Durazzo & celle de Pirgo. Quelques Géographes prennent cette riviére pour l'ancienne *Panyaſus*, que d'autres diſent être celle de Spinarza. * Maty, *Dict. Geogr.*

ARZEO, ARZEN, ARZER ou ARSER, *Arzes*, petite ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume d'Alger, ſur la côte, & dans la Province de Trémécen.

ARZEROUM & ARZERUM. *Voyez* ERZERUM.

ARZES, *Arzus*, petite ville de Cypre, vers le milieu de l'iſle, où il y avoit un Evêché. Elle eſt preſque réduite en village, ſous la domination des Turcs. On l'appelloit autrement *Arſinoé.*

ARZILLE, ville maritime de la Province de Habata, dans le Royaume de Fez en Afrique, ſur l'Océan Atlantique. Elle eſt petite, mais bien fortifiée, avec un bon havre: elle ſe nommoit anciennement *Zilta*: les Africains l'appellent *Azella.* Alphonſe V. Roi de Portugal, ſurnommé *l'Africain*, prit cette place d'aſſaut l'an 1471. Les Portugais y bâtirent un Fort, & emmenérent tous les Habitans en Portugal, & particuliérement Mahomet, alors âgé de ſept ans, & qui fut enſuite Roi de Fez. Ce Prince aſſiégea Arzille, l'an 1508, avec une Armée de cent mille hommes, & prit la ville & le château, laiſſant ſeulement une tour aux Portugais; mais avec le ſecours de Dom Pierre de Navarre, arrivé fort à propos, on chaſſa les Mahométans. Depuis, les Portugais abandonnérent Arzille avec quelques autres lieux, pour épargner les frais de tant de garniſons. L'an 1578, Muley Mahomet la remit à Dom Sébaſtien Roi de Portugal; mais les Cherifs de Maroc l'ont depuis repriſe, & la tiennent encore aujourd'hui. * Davity, *de l'Afrique.*

ARZINA RECA, riviére de la Laponie, entre Cola à l'occident, & le commencement de la Mer Blanche à l'orient. Le pais qui eſt autour étant ruïné, le Sieur Willougby & tous ceux qui étoient avec lui dans ſon vaiſſeau y périrent de faim & de froid en 1553, après avoir paſſé le cap du nord. On trouva ſon vaiſſeau l'année ſuivante, & une rélation de ſon voyage. * Hackluit, *partie* 1.

ARZINGAM. *Voyez* ARSICHAN.

* ARZLANCHAYE, eſt une riviére d'Aſie, qui coule du nord au midi entre le Tigre & l'Euphrate, & qui ſe jette dans le dernier. Tavernier qui en fait mention, *tome* 1. *de ſes Voyages, l.* 3. *ch.* 3. dit que le nom de cette riviére ſignifie *tuer de Lion.* Elle doit être entre Bir & Diarbek ou Caraëmit, mais on ne la trouve pas dans les Cartes particuliéres de l'Empire des Turcs en Aſie.

ARZOVI (Aboul Haſſan Ali Ben Dhaferi) prenoit la qualité de Vizir, & mourut l'an 623 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1226. Il nous a laiſſé un Ouvrage, qu'il a intitulé *Aſſás al Siaſſat*, les Fondemens de la Politique. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ARZUA, bourg de Portugal, ſitué dans la Province d'entre Douro & Minho. Quelques Géographes croyent qu'elle eſt l'ancienne *Araduca*, ville des Braccaſiens, que d'autres placent à Guimaranes, bourg de la même Province qu'Arzua. * Maty, *Dict. Geogr.*

AS. ASA.

AS. *Voyez* MONNOYE.

ASA, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére *Abia*, l'an du Monde 3080, & avant Jéſus-Chriſt 955. Sa mére s'appelloit *Maacha*, & étoit fille d'*Abeſſalom*. Il fit d'abord abattre tous les autels érigez aux idoles, & s'attacha ſur-tout à rétablir le culte du Seigneur. Au commencement de la 15 année de ſon régne, il défit l'Armée des Madianites ou *Cuthéens*, Habitans de l'Arabie Deſerte. Elle étoit commandée par Zérach Ethiopien, & étoit compoſée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre. L'Armée d'Aſa étoit de cinq cens quatre-vingt mille ſoldats, tant Juifs que Benjamites. Ce fut pour lors que ce Prince, continuant de combattre l'Idolâtrie, obligea ſa grand-mére, qui s'étoit rendue Prêtreſſe de Priape, de renoncer à ce culte abominable. Il mit dans le Temple toutes les richeſſes que ſon pére avoit gagnées ſur Jéroboam; & rien ne manqua à ces actions de Religion, que de n'avoir pas démoli les autels élevez ſur les collines & ſur les montagnes. Depuis Baaſa Roi d'Iſraël lui déclara la guerre, bâtit la fortereſſe de Rama, ainſi nommée à cauſe qu'elle étoit conſtruite ſur un lieu fort élevé, afin que perſonne ne pût ni entrer, ni ſortir dans les Etats d'Aſa Roi de Juda. Aſa prit tout l'or & l'argent qui étoient dans les thréſors du Temple & du Roi, & les envoya par ſes ſerviteurs à Bénadad Roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, afin de l'engager à lui accorder quelque ſecours pour chaſſer de ſes Etats Baaſa Roi d'Iſraël. Bénadad ſe rendit aux inſtances d'Aſa, & ordonna à ſes Généraux d'attaquer les villes d'Iſraël; ils prirent Ahion, Dan, Abelmaiſon de Maacha, & toutes les autres places qui étoient dans la Tribu de Nephthali. Baaſa Roi d'Iſraël en ayant été averti, abandonna la fortereſſe de Rama, & s'en retourna à Therſa. D'abord qu'il fut parti, Aſa fit tranſporter les matériaux de la fortereſſe de Rama, & les employa à bâtir la ville de Gabaa dans la Tribu de Benjamin. Le Prophéte Hanani fit des reproches à Aſa de la part du Seigneur, de ce qu'il avoit imploré un ſecours étranger, & qu'il n'avoit pas eu recours à l'aſſiſtance de Dieu qui lui avoit toûjours été ſi favorable. Ce diſcours déplut à Aſa, qui fit mettre le Prophéte en priſon, & qui commanda qu'on mît à mort pluſieurs perſonnes du peuple. Sur la fin de ſon régne, il fut attaqué de la goutte: ce qui fut une punition, comme diſent quelques Interprétes, de ce qu'il avoit fait contre le Prophéte. En cette extrémité, il mit toute ſa confiance en l'Art des Médecins, au lieu d'avoir recours à Dieu. Auſſi mourut-il l'an du Monde 3121, & avant Jéſus-Chriſt 914, après avoir tenu le ſceptre de Juda 41 ans. L'Hiſtoire ſacrée lui rend cet honorable témoignage, qu'il fit ce qui étoit juſte devant le Seigneur. Il eut pour ſucceſſeur *Joſaphat*, Prince plus pieux encore que ſon pére. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. 15. & 16. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *ch.* 6.

* ASA eſt le nom d'un Lévite qui étoit pére de Berekja & fils d'Elkana. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 16.

ASA, petite, mais jolie ville dans l'Arabie Heureuſe, ſur le rivage du Golfe de Perſe, à deux journées de Balsorem en tirant vers le nord, & ſur le chemin de Baſſora. * Nuhuſius.

ASA ou ARA, ville de la Tribu d'Ephraïm. * I *Chron.* ou *Paral. ch.* 7. *v.* 28.

* ASA eſt le nom que Joſephe donne au lieu où Judas Machabée fut tué, mais le premier Livre des Machabées le nomme Azoth. On n'en ſait pas la ſituation, car ce ne peut pas être la fameuſe ville d'Azoth. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASAA, Officier de Joſias Roi de Juda, qui alla de la part de ſon maître conſulter la Prophéteſſe Holda. * II *Chron.* ou *Paral. ch.* 34. *v.* 20. 21.

ASAAD BEN MOHAMMED &c. *Voyez* AGIALI.

* ASAD-ABAD, ville ou gros bourg de Perſe dans l'Iraque Perſienne ou dans le Yérack-Agémi, eſt apparemment la même que M. Sanſon appelle *Aſterabad*, qui eſt préciſément dans la même ſituation. M. Thevenot *dans le ſecond tome de ſes Voyages, l.* 2. *ch.* 1. dit que cette ville ou ce bourg eſt d'une grande étendue; qu'il eſt bien bâti; qu'il y a de grandes rues larges & droites, au milieu desquelles coule un ruiſſeau; que toutes les entrées des maiſons en ſont belles, quoiqu'il y en ait pluſieurs dont les portes ſont fort baſſes; & qu'il y a quantité de jardins à l'entour.

ASAEL, frére de Joab, & AZAËL Roi de Syrie. *Cherchez* HAZAEL.

ASAFI, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

* ASAGARDA, ville de la Tribu de Siméon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ASAGRES, *Aſagra*, nom des Sarazins qui étoient en Eſpagne, & au Royaume deſquels Pierre d'Aragon mit fin après avoir fait priſonnier Abaracinus, l'an 1284. * Calviſius, in *Chron.*

* ASAMON, montagne dans le païs de la Tribu de Zabulon qui traverſe la Galilée. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ASAN CALAFFAT, inſigne Pirate d'Alger, étoit un Renégat Grec, qui courut longtems les mers de Gréce & de Candie. Après avoir fait pluſieurs priſes ſur les Chrétiens, il conduiſoit ſon butin à Alger en 1626, lors qu'il fut rencontré par les galéres des Chrétiens, qui défirent ce Pirate, reprirent les vaiſſeaux qui leur avoient été enlevés, & ſe rendirent maîtres de toute ſa Flotte. Quelques-uns ont cru qu'il étoit Magicien; & on dit que chaque jour, après le ſoleil couché, il metroit un Livre de Nécromancie ſur une table, & que ce Livre s'ouvrant de lui-même, Aſan trouvoit dans la premiére page qui ſe préſentoit à lui, tout ce qu'il devoit faire le lendemain, ou ce qui lui devoit arriver. On ajoûte, qu'en mettant deux fléches ou deux épées ſur ce Livre, il connoiſſoit, par le mouvement de ces armes, s'il devoit combattre les vaiſſeaux qu'il rencontreroit. * *Mercure François.*

ASAN, homme illuſtre entre les Bulgares, & deſcendu des anciens Rois de ce païs, ayant conçu avec ſes deux fréres, Pierre & Jean, le deſſein de ſe délivrer de la domination des Grecs, & voulant le faire ſous quelque prétexte ſpécieux, alla vers l'an 1187, ſe préſenter à l'Empereur Iſaac *l'Ange*, pour lui demander de l'emploi dans les troupes, & quelques terres incultes du Mont Hemus; ce qui lui ayant été refuſé, il retourna dans ſon païs,

& s'y fit en peu de tems un gros parti, qui n'auroit pu néanmoins subsister longtems sans l'imprudence des Généraux Grecs: lesquels se laissant séduire par les apparences de soumission des villes, négligerent d'y mettre des garnisons. Asan & ses fréres surent profiter de cette faute, & les premiers avantages leur ayant concilié toute la Nation, ils se trouvérent en état, non seulement d'attendre l'ennemi, mais de l'aller chercher jusqu'à Philippopoli & à Bérée. Un Auteur ajoûte que l'an 1190, Asan & ses fréres offrirent à l'Empereur Frédéric I, qui étoit alors à Andrinople, de se joindre à lui avec quarante mille Bulgares pour détruire l'Empire Grec; ce que ce Prince refusa. Alexis l'Ange, qui succéda l'an 1195 à Isaac son frére, après avoir offert inutilement la paix aux Bulgares, envoya contre eux une formidable Armée, commandée par Isaac Sébastocrator, & qui fut taillée en piéces: le Général même y fut fait prisonnier de guerre. Asan mourut peu de tems après, & fut tué par Juane ou Jean, son parent. Il laissa un fils nommé *Jean* Asan, dont on va parler.

ASAN (Jean) ne succéda pas immédiatement à son pére. Asan laissa en mourant deux fréres. Pierre qui régna seul après lui, vengea sa mort, & fut tué lui-même. Il eut pour successeur son troisiéme frére Jean, qui mourut l'an 1207, au siége de Thessalonique. Vorylas fils d'une sœur de ces Princes se fit alors reconnoître Roi de Bulgarie, mais il fut défait en 1208 par les François; ce qui facilita beaucoup à Jean Asan son retour dans un Royaume qui lui appartenoit de droit. Après la mort de son oncle il s'étoit retiré dans la Russie, & lorsqu'il en revint il se fit un parti considérable, à la tête duquel il battit les troupes de Vorylas, & se rendit maître de plusieurs places; cependant il ne fut paisible possesseur du Royaume qu'au bout de sept années. Vorylas se défendit pendant tout ce tems-là dans la ville de Trinove, & n'en sortit que lorsqu'il vit que les Habitans de cette ville étoient las d'un si long blocus. Il fut arrêté dans sa fuite, on lui creva les yeux, & on le fit garder étroitement. On ne trouve Asan engagé dans aucune guerre avant l'an 1230, où il remporta une grande victoire sur Théodore l'Ange, Prince d'Epire, qu'il fit prisonnier, & à qui il fit crever les yeux. Il lui rendit deux ou trois ans après la liberté, & même épousa sa fille Iréne. Vers l'an 1234, il fit un Traité d'alliance avec Jean Vatace Empereur pour les Grecs, & donna à Théodore, fils de Jean, sa fille Héléne, qu'il avoit eue d'un premier mariage. L'année suivante, il se joignit à lui, pour faire le siége de Constantinople, mais leurs Armées furent défaites & mises en fuite. Asan abandonna alors les Grecs pour se joindre aux François, & se dégoûtant bientôt après de ceux-ci, il recommença à leur faire la guerre; ce qui lui en attira une autre du côté de la Hongrie, dont on ne sait quels furent les événemens. Asan mourut au mois de Juin de l'an 1241. Sa premiére femme fut *Marie*, fille d'André Roi de Hongrie. On dit que ce Prince revenant de la Palestine fut arrêté par Asan, qui ne lui rendit la liberté qu'après en avoir tiré une promesse qu'il lui donneroit sa fille en mariage. Cela arriva vers l'an 1219. De cette alliance Asan entre autres enfans eut *Caloman* qui lui succeda: de son second mariage naquit *Michel* successeur de Caloman.

ASAN III, Roi de Bulgarie, étoit petit fils d'Asan II, par Marie sa mére, femme de Mytzes, qui régna quelque tems dans le même païs. Les fréquentes révolutions de Bulgarie interrompirent souvent l'ordre de la succession. C'étoit Lachanas homme de basse naissance qui y régnoit, lorsque l'Empereur Michel Paléologue résolut de faire reconnoître le jeune Asan, à qui il avoit donné Iréne sa fille en mariage: il détournoit par-là une grande guerre dont il étoit menacé. Lachanas ne trouvant pas assez d'affection dans les Bulgares, alla mandier du secours dans la Tartarie: Asan fut reconnu, mais presqu'aussi-tôt après, Terter homme illustre, se revolta contre lui. Pour l'appaiser on lui donna une sœur d'Asan en mariage, & on lui procura le titre de Despote; mais cela ne l'empêcha pourtant pas de travailler tous les jours à grossir son parti. Asan s'en étant apperçu, & préférant une vie privée, & tranquille, aux troubles auxquels la Royauté l'exposoit, feignit d'aller faire une visite à son beau-pére, & emporta tous les thrésors à Constantinople, où il vécut depuis content du titre de Despote de Romanie: il fut la tige d'une famille illustre, qu'on appella des Asanites. On ne peut marquer précisément le tems de ces événemens; & on sait seulement qu'ils doivent être placez entre les années 1275, & 1280. * Du Cange, *Famil. Byzant.*

ASAN. *Voyez* HASCAN.

ASAN, ville d'Afrique. *Voyez* ASSUANA.

ASANDER, Gouverneur du Bosphore pour le Roi Pharnace, se souleva contre lui l'an 47 avant Jésus-Christ, & la seconde année de la CLXXXIII Olympiade, dans l'espérance d'obtenir ce Royaume des Romains. Pharnace, ayant assemblé une Armée de Sarmates & de Scythes, entra dans le Bosphore, pour le recouvrer; mais Asander vint au-devant de lui, & le vainquit dans une bataille, où Pharnace, abandonné des siens, fut tué à l'âge de 50 ans. Mithridate de Pergame, qui voulut s'emparer du Bosphore, eut la même destinée, & laissa par sa mort, Asander paisible possesseur de cet Etat. Strabon s'est trompé, lorsqu'il l'appelle Cassander & Lysander. * Dion, *l.* 42. Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Strabon, *l.* 11.

ASANDER, est le nom d'un homme qui divisa la Chersonése Taurique du Continent, ayant fait passer une mer par son isthme, depuis le Golfe Carcinique jusqu'au Palus Méotide. * Strabon, *l.* 7.

ASAPH, fils de *Barachias* ou Bérechia, de la race de Lévi, étoit Chantre de David, & très habile Musicien, aussi-bien que ses fréres, 1 *Chron.* ou *Paral. ch.* 6. *v.* 39. Son nom se trouve à la tête de douze Pseaumes, dont on le croit Auteur: mais il y en a qui concernent la captivité du peuple d'Israël à Babylone. Ainsi, ou ces Pseaumes ont été écrits par un esprit prophétique, ou Asaph est plus récent que David, ou il faut attribuer ces Pseaumes à ses Descendans. * Kimchi, *en la preface des Pseaumes.* M. Du Pin, *Dissertations préliminaires sur la Bible.*

* ASAPH, pére de Joah Chancelier ou Sécretaire du Roi Ezéchias. * II ou IV *Rois ch.* 18. *v.* 18.

ASAPH, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

ASAPH (Saint) ville d'Angleterre. *Voyez* SAINT-ASAPH.

ASAPHI, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

ASAPHOPOLIS. *Voyez* SAINT-ASAPH.

ASAPPES, *Asappi*, est parmi les Turcs le nom qu'ils donnent aux troupes auxiliaires. Comme les principales forces des Turcs consistent en deux sortes de soldats, savoir, en *Janissaires*, qui font leur infanterie, & en *Spahis*, qui forment leur cavalerie, ils lévent encore parmi les Chrétiens qui sont sous leur obéissance, d'autres troupes, qu'ils nomment Asappes, & s'en servent pour soutenir le premier choc des ennemis; afin que les Janissaires & les Spahis venant ensuite fondre sur l'ennemi, puissent gagner une victoire plus facile & plus assurée. * Jean George Hornius, *Orbis Politici p.* 32. & 33.

ASAR-ADDON, ASSARRACHOD, ASSARADIN ou ESARCHADDON, fils de Sennachérib, Roi de Ninive, succéda à son pére, l'an 3323 du Monde, 712 avant Jésus-Christ, après que ses fréres eurent fait mourir leur pére dans le temple de Nesroc ou Nisroc leur Dieu. Il paroît que ces Princes parricides, qui se retirérent en Arménie, ainsi que dit l'Ecriture, y fondérent un Royaume indépendant de celui de Ninive, qui fut soumis depuis aux Rois des Médes: car Xénophon, bien que romanesque en plusieurs endroits de la Cyropédie, mérite d'être cru dans ce qu'il dit en général touchant la situation des Empires au tems de Cyrus, & il dit en termes exprès que les Rois d'Arménie d'alors dépendoient des Rois Médes. Asar-Addon ne perdit pas cette seule Province. La quatriéme année de son régne, qui est la 709 avant Jésus-Christ, les Médes, qui jusqu'alors avoient vécu dans une espéce de liberté, laquelle n'empêchoit pas que les Rois d'Assyrie ne parussent être leurs Souverains, parce qu'ils avoient le droit d'y lever des troupes, & d'y envoyer des Colonies, élurent Déjocès pour leur Roi; & les Perses paroissent s'être séparez dans le même tems des Assyriens. Cette grande révolution que plusieurs Modernes placent plus d'un siécle & demi avant le tems où nous la fixons, & qu'ils racontent avec des circonstances, qui ne peuvent convenir qu'à Chiniladan petit-fils d'Asar-Addon, a fait croire à quelques Chronologistes que ce Prince est le Sardanapale des Grecs, ce qui est absolument insoutenable, ainsi qu'on le fera voir ailleurs. Il régnoit depuis 32 ans à Ninive, lorsqu'il devint aussi Roi de Babylone, sans qu'on en sache autre chose, sinon que lorsqu'il prit possession de ce nouveau Royaume, il fallut qu'il y fût arrivé de grands desordres, puisqu'il y avoit eu une anarchie de huit ans. L'Ecriture marque qu'alors Asar-Addon appellé aussi ASENAPHAR, envoya une Colonie de Babyloniens, de Cuthéens, d'Emathéens, & de Sépharnéens dans le Royaume d'Israël ou de Samarie. On ne s'arrête pas à montrer la fausseté de ce que divers Modernes ont attribué à Asar-Addon: tout ce qu'ils en disent de plus que nous, n'est fondé que sur la différence de leur Chronologie d'avec la nôtre. Asar-Addon regna 13 ans à Babylone, & mourut l'an 3368 du Monde, 667 avant Jésus-Christ. *Voyez l'Article* d'ASSYRIE. * II ou IV *Rois, ch.* 17. *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 4. *v.* 2.

* ASARADON, ville dans la Syrie, fut peut-être bâtie par Asar-Addon fils de Sennachérib, Roi d'Assyrie, qui lui donna son nom. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ASARAMEL, lieu dans la Palestine, où se tint la grande Assemblée des Prêtres & du peuple, des Premiers de la nation & des Anciens du païs, pour donner à Simon & à ses fils le privilége d'une entiére indépendance, en reconnoissance des grands services qu'il leur avoit rendus. D. Calmet croit qu'Asaramel est la place de *Mello* ou *Millo* dont il est parlé II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 9. D'autres, comme Vatable & Tirin, ont cru qu'Asaramel étoit mis pour Jérusalem. Serrarius traduit ce terme par le *Prince du peuple du Seigneur*; & il l'explique du Grand-Prêtre Simon, qui gouvernoit alors. Quand on lit le Grec du livre des Maccabées, on voit que le lieu où le peuple s'assembla n'est pas appellé *Asaramel*, mais seulement *Saramel* ἐν Σαραμηλ. * I *Maccabées*, *ch.* 14. *v.* 28. D. Calmet. *Dict. de la Bible.*

* ASAREL ou ASRAEL, fils de Jehaliel, de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 16.

* ASARELA ou ACARELA, quatriéme fils d'Asaph, Chantre & Musicien du Roi David. Il faisoit les prières devant l'Arche en présence de ce Prince. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 2.

ASAR-HADDON. *Voyez* ASAR-ADDON.

ASARMOTH ou HATSARMAVETH, troisiéme fils de *Jectan*, *Genése*, *ch.* 10. *v.* 26. On trouve la ville d'Asarmoth dans l'Arménie. Quelques-uns croyent que les Sarmates ont tiré leur nom d'Asarmoth. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASASON-THAMAR, ville de Palestine. *Voyez* HATSATSON-THAMAR.

ASAY, ville de France. *Voyez* AZAY.

A S B.

ASBAME'E, fontaine de Cappadoce, de laquelle Philostrate parle ainsi dans la Vie d'Apollonius, *l.* 1. *c.* 4. *Il y a*, dit il, *au voisinage de Tyane, une eau qu'on croit être consacrée à Jupiter, & qu'on appelle Asbamée. Elle est froide en sortant de sa sour-*

ce,

ce, & elle boit enfuite comme l'eau d'un chaudron qui eſt ſur le feu. Elle paroît belle, tranquille & agréable à boire aux gens de bien, & qui ne ſouffrent point leur ſerment; mais c'eſt un poiſon pour les méchans & pour les parjures. Le nom d'Asbamée vient peut-être de l'Hébreu *Mejeba* ou *Mebaſeha*, c'eſt à dire, *eau de ſerment*; comme *Beerſeba*, ſignifie *puits du ſerment*. Les Cappadociens, qui parloient Syriaque, ont pu aiſément tranſpoſer les ſyllabes par corruption de langage. Ammien Marcellin, *l.* 23. *ch.* 6, donne le nom d'*Aſbamée*, non à la fontaine, mais à Jupiter. * Bochart. Rhinocolur.

ASBANIKET, ville d'Aſie, dans le Mawaralnaher, Trans-Oxiane, ou Zagatay, partie de la grande Tartarie: on l'appelle auſſi Banakac, & Benaketh. Elle dépend d'Eſdigiah, dont elle eſt éloignée d'une journée. *Voyez* BENAKETH.

ASBAI. *Voyez* EZBAI.

ASBEL, fils de Benjamin l'un des douze Patriarches, Chef de la famille des *Aſbélites*. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 38.

ASBESTES, certaines pierres dans le Royaume de Tangut, dans la grande Tartarie, vers le midi. Le terroir y produit ces pierres, au deſſus deſquelles croît une herbe, ou plutôt des fibres, qui reſſemblent à de l'herbe ou à du lin. Cette herbe étant jettée dans le feu, devient rouge comme ſi elle étoit toute embraſée; mais auſſi-tôt qu'elle en eſt retirée, elle reprend ſa première couleur griſe ou de cendre, & paroît entière, ſans avoir été brûlée. Si on la met dans l'eau, elle ſe tourne en boue, & ſe diſſout entiérement. Ces pierres ne fleuriſſent pas comme les minéraux, que les Grecs appellent *Exanthémes*. Ce ſont de ſimples filets ou rameaux qui ſortent de la ſubſtance de la pierre. L'on peut voir une expérience de l'Aſbeſte, dans les *Tranſactions Philoſophiques d'Angleterre* du mois de Juin 1685. Les Savans nomment cette pierre *Aſbeſte*, du mot Grec ἄσβεστος qui ſignifie *inextinguible* ou *inconſumptible*, parce que les fibres qu'elle produit ne ſe conſumant point dans le feu, ſervent à entretenir des lampes qui ne s'éteignent point. Ces fibres étant froiſſées entre les mains, reſſemblent à celles des autres herbes; & étant bien pulvériſées, on en peut faire du papier, ſur lequel ayant écrit, ſi on le jette dans le feu, les lettres s'effacent d'abord, & le papier reprend ſa première blancheur, de ſorte qu'on y peut écrire de nouveau. On prétend qu'on faiſoit auſſi de l'Asbeſte des toiles qui ne brûloient point, quoiqu'on les mît dans un grand feu. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, & qu'on nommoit *Aſbeſte*. On a cru qu'on enveloppoit les corps des Romains de ce lin, lorſqu'on les brûloit, afin de pouvoir retrouver leurs cendres, mais Pline nous aſſure qu'on le gardoit pour les Rois du païs, à cauſe de ſa rareté. Strabon & Plutarque rapportent qu'on faiſoit auſſi une pareille toile de la pierre d'Amianthe, qu'on avoit alors le ſecret de filer: ce qui n'eſt pas incroyable, comme pluſieurs ſe le perſuadent, puiſqu'elle s'en va toute en filets. *Pomet* dans ſon *Hiſtoire des Drogues* rapporte que ſur les Pyrénées il croît une plante qui a la tige argentée, & les feuilles approchantes de celles de l'ortie, & que cette tige ayant été roüie dans de l'eau comme le chanvre, on en retire une eſpéce de filaſſe, de laquelle on pourroit faire de la toile qui réſiſteroit au feu. Il appelle cette plante *Aſbeſton*. * Kircher, *de la Chine*

ASBESTES, ou ASBYSTES, *Aſbeſtæ*, *Aſbyſtæ*, peuples de la Libye, au deſſus de Cyréne, parmi leſquels il y a un Temple fameux, conſacré à Jupiter *Ammon*, au milieu des ſables de la Libye. * Ptolomée.

ASBIN, *Aſbinum regnum*, petit Royaume d'Afrique, dans la partie de la Guinée, que l'on appelle la Côte d'or. Il eſt ſi petit, qu'il ne paroît point dans les Cartes de Sanſon, non plus que dans pluſieurs autres. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique*.

ASBOL, en Latin *Aſbolus*, Centaure qu'Hercule mit en croix.

ASBOURG, *Aſciburgium*, village d'Allemagne ſitué dans le Comté de Meurs, environ à deux milles de la ville de ce nom, du côté du levant. * Maty, *Diff. Géogr.*

ASBURTON. *Voyez* ASHBURTON.

ASBYSTES. *Voyez* ASBESTES.

A S C.

* ASCADE, Roi des Aſſyriens, régna 40 ans après Sperata, ſelon Euſebe. Le Béroſe ſuppoſé par Annius de Viterbe, finiſſoit en lui le Royaume des Aſſyriens; mais les perſonnes éclairées connoiſſent aſſez les impoſtures de cet Auteur. On met la mort de ce Roi en l'an du Monde 2575. Dans la liſte des Rois d'Aſſyrie, il eſt appellé Aſcatades, & ſa mort y eſt placée à l'an du Monde 2496, & avant Jéſus-Chriſt 1539.

ASCALAPHE, fils de la Nymphe Géorgyre, & du fleuve Achéron, fut cauſe que Proſerpine ne put jamais ſortir des Enfers. Voici comment la choſe arriva. Après que Proſerpine eut été enlevée par Pluton, Cérès obtint de Jupiter le rachat de ſa fille pour la retirer des Enfers, pourvu qu'elle n'eût encore rien mangé depuis ſon arrivée dans les Enfers. Aſcalaphe la trahit, en découvrant qu'elle avoit déja mangé ſept grains d'une Grenade qu'elle avoit elle-même cueillie ſur l'arbre, & par ce moyen empêcha qu'elle ne fût tirée des Enfers. Proſerpine en fut ſi indignée, qu'ayant jetté ſur lui de l'eau du fleuve Phlégéton, elle le métamorphoſa en hibou. * Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 8. *v.* 538. *& ſuiv.*

ASCALON, l'une des cinq villes des Philiſtins, bâtie ſur les côtes de la Mer Méditerranée, fut conquiſe par la Tribu de Juda après la mort de Joſué. Les Philiſtins la reprirent, la fortifiérent, & s'y maintinrent juſqu'à leur entiére deſtruction. L'Arche ſacrée, qui avoit été priſe ſur les Iſraélites, fut portée d'Azoth en cette ville; & les Habitans y furent frappez de tant de playes, qu'ils la renvoyérent ailleurs. Depuis, cette ville fut ſujette à divers maîtres. Les Sarazins la ſurprirent ſouvent. Baudouin Roi de Jéruſalem la prit l'an 1153 ou 1154, ſelon Guillaume de *Tyr*, après un ſiége de cinq ou ſix mois. Elle fut le ſiége d'un Evêque. Aſcalon a été tellement détruite, que les Voyageurs modernes nous apprenent qu'elle n'eſt habitée que par environ ſoixante familles de Maures, avec une compagnie de Turcs, pour s'oppoſer aux Arabes, & empêcher les vaiſſeaux Chrétiens de faire eau au torrent de Sorec qui en eſt tout près. Il y avoit auprés d'Aſcalon un Etang rempli de poiſſons conſacrez à la Déeſſe *Derceto*, & dont les peuples du Païs n'oſoient manger, non plus que des Colombes qui étoient conſacrées à la même Divinité. Cette *Derceto* eſt la Vénus des Syriens, la mére de Sémiramis, qui ſe noya dans cet Etang ou Lac que Réland croit être le Lac *Sirbon*. C'eſt à cauſe de cet événement que les Syriens ne mangeoient pas de poiſſon. Les Habitans d'Aſcalon, de même que ceux de Gaza, étoient extrémement enclins à l'Idolâtrie. Auſſi furent-ils de zélez perſécuteurs des Chrétiens, lors que Julien l'Apoſtat ſe déclara pour le Paganiſme. Ceux de Gaza & d'Aſcalon maſſacrérent les Prêtres & les Vierges, & ayant rempli leurs cadavres d'orge, ils les jettérent aux pourceaux pour les leur faire devorer. *Voyez* BEZEDEL. * I. *Sam* ou I *Rois*. Joſephe, *l.* 6. *Antiq. c.* 1. Guillaume de *Tyr*. *l.* 18 Jacques de Vitri, *Hiſt. Orient. l.* 1. *c.* 40. *&* 57. Le Mire, &c.

ASCANIA ou ASCANIE, Maiſon d'Allemagne très illuſtre, que les uns font deſcendre d'Aſcénazus ou Aſchénas un des petits-fils de Japhet, dont il eſt parlé dans la Genéſe, *ch.* 10. *v.* 3, ce qui paroît un peu fabuleux; mais que d'autres avec plus de vraiſemblance font venir des Aſcaniens, qui après avoir quitté la Bithynie & le marais Aſcanie, s'en allérent au Boſphore avec les Cimbres & les Caſſes, & s'arrêtérent proche d'Hercynie, célébre forêt de l'ancienne Allemagne, dont Céſar fait une deſcription, & qu'on nomme aujourd'hui *la Forêt Noire*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Princes d'Anhalt d'aujourd'hui en ſortent. L'on remarquera ſeulement ici qu'OTHON, dit *le Grand* & *le Riche*, Comte d'Aſcanie, mort en 1133, eut pour fils ALBERT ſurnommé *l'Ours*, l'un des plus grands Princes de ſon ſiécle, auquel l'Empereur Conrad donna en récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus, le Marquiſat & l'Electorat de Brandebourg, que cet Empereur eut en ſa diſpoſition par l'extinction de la Maiſon de Staden, qui le poſſédoit auparavant, & lui donna auſſi l'inveſtiture du Duché de Saxe. Il eut pour enfans *Othon*, qui eut en partage l'Electorat de Brandebourg, qui demeura à ſes Deſcendans juſqu'à l'année 1322, que ſa poſtérité finit en la cinquiéme génération; & BERNARD qui mourut en 1212, & qui fut inveſti du Duché de Saxe par l'Empereur *Frédéric Barberouſſe*. Il eut pour enfans, ALBERT, qui continua la poſtérité des Ducs de Saxe; & HENRI Prince d'Anhalt, qui fut pére de BERNARD I, mort vers l'an 1287, qui fut pére de BERNARD II, & d'*Albert* Evêque d'Halberſtad, mort en 1324. Ces deux fréres eurent des conteſtations funeſtes à leur Maiſon. Albert voulut avoir part à l'héritage de Henri & d'Othon ſes oncles. Bernard comme aîné s'étoit emparé de tout, & en avoit même reçu l'inveſtiture de l'Empereur Louis de Baviére. Albert n'ayant pu rien obtenir, engagea Elizabeth veuve de ſon oncle Othon, de faire donation à l'Evêque & au Chapitre d'Halberſtad, du Comté d'Aſcanie & de la citadelle d'Aſcherleben, que ſon mari lui avoit laiſſez pour dot. L'Evêque d'Halberſtad aſſiégeoit cette derniére place, quand Bernard II ſon frére mourut en 1318, au grand préjudice de ſa Maiſon. Bernard III, fils de Bernard II, fit tous ſes efforts pour ſe maintenir dans la poſſeſſion du Comté d'Aſcanie, & reçut même de l'Empereur en 1323, une nouvelle inveſtiture de ce Comté, avec un réglement pour obliger les Vaſſaux de relever de lui, & non de l'Egliſe d'Halberſtad; mais Albert étant mort en 1324, les Chanoines d'Halberſtad reprirent par les armes en 1326, les domaines du Comté d'Aſcanie, en élifant pour Evêque Albert de Holtſtein, lequel ſoutenu des Princes de ſa Maiſon, ne tint aucun compte de tout ce qui avoit été décidé ſur cette affaire par la Cour Impériale. Cependant il voulut bien prendre pour arbitre l'Archevêque de Magdebourg, lequel rendit en faveur de Bernard une ſentence arbitrale, qui fut confirmée par l'Empereur, qui envoya des troupes pour la faire exécuter; mais l'Evêque ſe mettant à la tête des ſiennes, en arrêta l'exécution; ce qui fit donner à Bernard le ſurnom de *Dépouillé*. Voilà le fondement des droits qu'a conſervez la Maiſon d'Anhalt ſur le Comté d'Aſcanie, & qu'elle a tant fait valoir depuis le Traité de Weſtphalie en 1648. Comme l'Evêché d'Halberſtad y avoit été ſécularisé pour le donner en dédommagement à l'Electeur de Brandebourg, les Princes d'Anhalt demandérent qu'on leur fît reſtituer le Comté d'Aſcanie ou l'équivalent. L'affaire fut toûjours remiſe juſqu'en 1680, qu'il fut déterminé par les Princes de l'Empire de donner ſatisfaction à la Maiſon d'Anhalt, & que la choſe ſeroit inſtamment recommandée à l'Empereur. Enfin en 1683. on régla que les Princes d'Anhalt recevroient une nouvelle inveſtiture du Comté d'Aſcanie, au même tems que l'Electeur de Brandebourg; & que pour les dédommager, eux & leurs Etats ſeroient exemts des contributions de l'Empire l'eſpace de 24 ans, excepté néanmoins ce qui regarderoit ou les frais de la guerre que l'Empire avoit alors contre les Turcs, ou l'intérêt d'un tiers. * *Voyez* Wendelin, *Politic. l.* 2. *c.* 32. Jac. Spener, *Sylloge genal.* Tob. Spéner, *l. de præcip. Germaniæ Principum gentibus.*

* ASCANIA ou ASCANIE, petite ville fort ancienne, mais preſque entiérement ruinée. Elle eſt dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Principauté d'Anhalt, ſur le Wipper, à une lieue de la ville d'Aſcherleben, qui a profité de ſes pertes. Elle donne le nom à un Comté fort ancien, dont les Comtes ſont la tige des Princes d'Anhalt. * Maty, *Diff. Géogr.*

ASCANIE, famille, ville & Comté. *Voyez* ASCANIA.

ASCANIO (Sauveur) né en Andalousie, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, s'acquit une grande reputation dans les Ecoles, & dans les Chaires, sur-tout à Malaga, où il eut toute la confiance de l'Evêque Ildefonse de saint-Thomas, dont il prononça l'eloge funébre en 1692. Peu après le P. Antonin Cloche, Général de son Ordre, l'appella à Rome, pour être son compagnon, & son conseil pour les Royaumes d'Espagne, & en même tems Visiteur du Royaume de Naples & de Sicile. On l'avoit proposé deux fois au Conseil d'Espagne pour être élevé à la dignité archiépiscopale; mais par les amis qu'il y avoit, il avoit trouvé moyen de rendre cette propo tion inutile. En 1697, son absence ne lui laissint plus la liberté d'éluder de même les bonnes intentions du Roi Charles II, il reçut un Brevet de nomination à l'Archevêché de Brindisi; mais il le renvoya sur le champ au Roi avec beaucoup de respect, & s'étant retiré que'que tems après à Pise pour s'y donner tout entier au salut des ames, il mourut dans cette ville peu après 1705. * Echard, *Script. Ord. Prad. t.* 2.

ASCANIUS, dit aussi *Ilus* & *Iulus*, étoit fils d'Enée & de Creuse, qui périr au siége de Troye; & non pas de Lavinie fille de Latinus, comme d'autres l'ont soutenu. Il succéda à son pére au Royaume des Latins, & défit Mézence Roi des Toscans, qui lui avoit refusé la paix. Laurus, fils de ce dernier, y perdit la vie. Lavinie, veuve d'Enée, étant demeurée grosse après la mort de son mari, & craignant qu'Ascanius ne la fît mourir, se retira à la campagne, où elle accoucha de Larinus Sylvius. Mais Ascanius la fit revenir. Ensuite il fonda Albe *la Longue*, qu'il fit la capitale de son petit Etat, & mourut après un régne de 38 ans, vers l'an 2896 du Monde, & 1139 avant Jésus Christ. Son frére Sylvius, fils posthume d'Enée, lui succéda. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Eusébe, *Chron.* Virgile, *en l'Eneide*, &c.

ASCANIUS d'Abdére, Auteur Grec cité par Diogéne Laërce au commencement de la Vie de Pyrrhon.

ASCANIUS (Marie Sforza) Cardinal. *Voyez* SFORCE.

ASCARIC, Prince Gaulois, qui vivoit au commencement du IV siecle, étoit hardi & entreprenant, & ne pouvoit souffrir le joug des Romains. L'absence de Constantius *Chlorus* lui parut une occasion très favorable pour le secouer. Il se joignit à Radegaise ou *Ragaise*; mais Constantin leur donna bataille en 307, & signala le commencement de son gouvernement par la défaite de ces Princes. Eutrope dit que les ayant pris, il les fit dévorer par des dogues. * Nazare, *in vetus Paneg. Constant.* Eutrope, *l.* 1. Eusébe, *in Vita Constant.*

ASCBEL. *Voyez* ASBEL.

ASCDOD. *Voyez* ASEDOTH.

ASCELIN, Moine de S. Evroul en Normandie, qui vivoit dans le XI siécle, eut une conférence avec Bérenger sur la doctrine de ce dernier touchant l'Eucharistie, & soutint contre lui la présence réelle du corps de Jesus-Christ. Bérenger s'étant séparé d'avec lui, lui écrivit une Lettre, à laquelle Ascelin fit une Réponse. On a les Lettres de Bérenger & d'Ascelin dans les Notes de Dom Luc d'Achery, sur la Vie de Lanfranc. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut Eccléf. du XI siécle.*

ASCENSION, fête instituée pour solemniser le jour auquel Jésus-Christ monta au Ciel, quarante jours après sa résurrection, en présence de ses Apôtres & de ses Disciples, au nombre d'environ 120. Nous n'avons rien dans l'Ecriture qui prouve que les Patriarches & les Justes de l'Ancien Testament que Jésus-Christ avoit délivrez des Limbes, ayent assisté visiblement à ce triomphe; quoiqu'il soit certain par la tradition fondée sur l'Ecriture, que Jesus Christ est descendu dans le lieu où leurs ames étoient retenues, & qu'il les en a délivrées, pour les faire jouir de la gloire. Les Apôtres ne virent que des Anges en forme humaine, qui leur dirent qu'un jour JESUS descendroit du Ciel avec une pareille gloire. Notre-Seigneur montant au Ciel, voulut laisser sur la Terre une marque visible de cette grande action; car les vestiges de ses piez demeurérent, dit on, imprimez sur une pierre de la montagne des Oliviers, d'où il s'éleva dans les nues; & ces marques de ses piez sacrez se voyoient encore du tems de S. Jérôme, qui nous assure de la vérité de ce miracle. Il ajoûte que l'Eglise qui y fut bâtie, ne put être couverte ni lambrissée à l'endroit par où le Sauveur étoit monté au Ciel, & que cette partie du dôme étoit à jour. Saint Optat Evêque de Milève en Afrique, S. Paulin Evêque de Nole, & Sulpice Sévére rendent aussi le même témoignage. Ce qui est encore très remarquable, c'est que l'Armée Romaine assiégeant Jérusalem, campa en ce lieu, comme l'Historien Josephe le rapporte dans ses livres de la Guerre des Juifs; & néanmoins ces vestiges ne furent point altérez. Au tems du Vénérable Béde, vers l'an 700, les choses étoient encore au même état, comme il l'écrit lui même au Livre des Saints Lieux. Mais enfin les ennemis de notre Religion ont enlevé la pierre où ces marques étoient gravées, & l'ont employée à boucher la porte orientale de ce Temple, laquelle ils ont fait fermer: c'est ce qu'en rapportent les Auteurs des derniers siécles, qui ont fait la description des Saints Lieux. * Le P. Giry, *Vie de N. S Jésus Christ.*

ASCENSION (Isle de l') que les Portugais qui en sont les maîtres, nomment *Acençaon*, est une Isle de l'Amérique méridionale sur les côtes du Bresil, vers la Préfecture ou Gouvernement du Saint Esprit, au 20 degré de latitude méridionale. Elle est à près de cent lieues du Bresil, & elle a reçu ce nom, parce qu'elle fut découverte le jour de la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur.

* ASCENSION (Isle de l') Isle de l'Océan Ethiopique à environ huit degrez de latitude méridionale, au midi de la partie la plus occidentale des côtes de Guinée, est sous le dixiéme degré de longitude, en plaçant le premier à l'Isle de fer qui est la plus occidentale des Isles Canaries, ou sous le huitiéme, en mettant le premier à l'Isle de Ténériffe. Cette Isle a de longueur environ quatre lieues, & une de largeur. Ce n'est proprement qu'un amas de rochers couverts d'un peu de terre rouge & stérile. On n'y voit ni arbres, ni herbages, ni eau douce; & même l'eau de pluye s'y corrompt en vint-quatre heures. Il y a quantité d'oiseaux gros comme des oisons, qui volent sur la surface de l'eau, pour prendre le poisson dont ils se nourrissent. Ils sont si peu farouches, qu'on les prend à la main; mais ils ne sont pas bons à manger. Cette Isle sert d'asyle aux vaisseaux qui ont manqué celle de sainte Héléne. On y trouve des tortues d'une grosseur prodigieuse, & d'un goût admirable. * Mandelslo, *Voyage des Indes.*

* ASCENSION, petite ville de l'Isle de Marguerite l'une des Isles de Sottavento, près des côtes de la Nouvelle Andalousie.

ASCENSIUS (Josse Badius). *Voyez* BADIUS.

ASCER, l'un des douze fils de Jacob. *Voyez* ASER.

ASCERADE, *Ascerada*, bourg de la Livonie sur la Dwine, entre la ville de Riga & le bourg de Kakenhaus. Les Moscovites y commirent autrefois de très grands desordres. * Maty, *Dict. Geogr.*

ASCETES. Ce mot vient du Grec *Ascetis* qui signifie *une personne qui s'exerce & qui travaille*, d'où on l'attribue à ceux qui embrassoient un genre de vie plus austére, comme s'exerçant plus que les autres à la vertu. En ce sens on peut dire que les Pharisiens & les Esséniens parmi les Juifs étoient des Ascétes; & même que les Stoïciens étoient une espéce d'Ascétes parmi les Philosophes. Entre les Chrétiens, on a toûjours donné le nom d'Ascétes à ceux qui faisoient profession de mener une vie plus austére que les autres. Quelques-uns ont cru qu'ils se distinguoient comme les Philosophes, par un habit particulier, & ont rapporté à ce genre de vie ce que Tertullien dit dans son livre du *Manteau court*. Mais cela n'a aucune application aux Ascétes, qui n'affectoient aucun habit particulier. Ce nom est donné généralement à tous ceux qui se distinguoient des autres par leurs mœurs austéres. C'est ainsi que les anciens Péres appellent Ascétes ceux qui parmi les Chrétiens faisoient une abstinence particuliére de viande & de vin. Depuis ce tems-là, le nom d'Ascétes est demeuré aux Moines qui ont suivi ce genre de vie, & particuliérement à ceux qui se retirant dans les déserts, n'avoient d'autre occupation que celle de s'exercer à la méditation, à la lecture, au jeûne, & aux autres austéritez. On a donné aussi ce nom aux Religieuses. Les monastéres ont été appellés *Ascteria*, nom qui a été aussi particulier à certaines maisons, dans lesquelles il y avoit des Monales & des Acolythes, pour ensevelir les morts, instituez par l'Empereur Anastase, & confirmez par Justinien, *dans la Novelle* 13. Dans les derniers siécles, le nom d'Ascétes chez les Grecs se donne généralement à tous les Moines. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf.*

* ASCH, petit village entre Peer & Mastricht. C'est là où l'on prend le dernier relais des chaises de poste en allant de Bois-le-Duc à Mastricht.

ASCHA. *Voyez* ASCHAW.

ASCHAFFENBOURG, ou ASCHEBURG, *Aschaffenburgum* & *Ascaburgum*, ville de la Franconie, en Allemagne, appartient à l'Electeur de Mayence. Elle a été autrefois ville Impériale, & est divisée en ville haute & ville basse, avec un pont de pierre sur le Mein, & un fort beau château à quatre faces, bâti depuis quelques années, & nommé *Joansbourg*, c'est à dire, *le château de Jean*, où demeure fort souvent l'Electeur de Mayence. Elle est à six milles d'Allemagne de Francfort, & à douze de Mayence, en allant vers Wurtzbourg.

CONCILE D'ASCHAFFENBOURG.

Gérard d'Epestein, Archevêque de Mayence, assembla l'an 1292, les Evêques de sa Province, après la mort du Pape Nicolas IV, & dans un Concile ils firent des Ordonnances salutaires pour le bien de l'Eglise. Ce fut dans le tems que le Siége pontifical étoit vacant.

ASCHAIR, Mohammed Ben Ali Ben Aschair, natif d'Alep, mort l'an 789 de l'Hégire, & 1387 de Jésus-Christ, est Auteur d'une Histoire de Kennaserin, ville de Syrie, qu'il a intitulée, *Tag al Nesrim ô tarikh Kennaserin*, c'est à dire, *Couronne d'églantier sur l'Histoire de la ville de Kennaserin.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHAM (Roger) Anglois, natif de Kirckbywisk, dans la Province d'Yorck, avoit une grande connoissance des beautez de la Langue Latine; & il étoit particulier ami de Jérôme Osorio, de Jean Métel, & de Jean Sturme. On lui confia l'éducation de la Reine Elizabeth sous le régne de Marie. Son éloquence lui procura la charge d'Orateur dans l'Université de Cambridge. La Reine Elizabeth le choisit pour être son Sécretaire dans la Langue Latine. Il s'acquitta très bien de cet emploi durant huit ou neuf mois, & mourut à Londres le 30 Décembre de l'an 1568, âgé de 53 ans. Edouard Granta fit son oraison funébre, & fit depuis imprimer les Lettres d'Ascham. Les Ouvrages imprimez de Roger Ascham sont, *Epistola familiares; Toxophilus; Commendatitiarum Epistolarum liber singularis; Poëmata.* On a encore de lui un Livre écrit en Anglois, intitulé, *Le Maître d'école.* * De Thou, *Hist. l.* 43.

ASCHARI, surnom d'un des plus célébres Docteurs d'entre les Mu'sulmans. Il se nommoit *Aboul Hassan Ali Ben Ismaël*, & étoit de la race d'Abou Mousa al Aschari, duquel il a pris le nom. Ce Docteur fut de la Secte de Schafei: mais dans la suite il fit une Ecole à part, & mourut à Bagdet l'an 324, ou, selon quelques-uns, l'an 329 de l'Hegire, qui est le 936 ou 940 de Jésus-Christ; & on l'enterra fort secrettement, de peur que les Mu-

Digitized by Google

Hanbalites, qui étoient d'une Secte opposée à la sienne, & fort puissante alors dans la ville, ne le fissent déterrer sur le soupçon d'impiété dont ils l'accusoient. La cause de ce soupçon fut qu'Aschari soutenoit que Dieu n'agissoit que par des loix générales qu'il avoit établies: ce qui est le sentiment du Pére Malebranche; & les Hanbalites croyoient au contraire que Dieu agit toûjours par des volontez particuliéres, & fait toutes choses pour le bien de chaque créature. Aschari eut sur ce sujet une grande contestation avec Abou Ali Hafian son beau-pére, qui étoit de la Secte de Hanbal, & lui proposa le cas de trois enfans, dont Dieu prend l'un dans son bas âge, & laisse vivre les deux autres jusqu'à l'âge de raison, auquel étant arrivez, l'un devient Fidéle & l'autre Infidéle. Hafian lui répondit: „ Dieu a pris le premier de „ ces enfans, parce qu'il prévoyoit peut-être qu'il tomberoit „ dans l'infidélité: mais, *lui répliqua Aschari*, un des deux qui „ reste au monde, y tombe: c'est, *dit Hafian*, que Dieu le destinoit à la gloire; mais qu'usant de sa liberté, lorsqu'il a été „ plus avancé en âge, il n'a pas correspondu au dessein de Dieu „ sur lui. *Aschari répartit sur cela à son beau-pére*, Votre réponse „ ne me satisfait pas; car par la même raison que Dieu a pris le „ premier de ces enfans, il pouvoit prendre aussi celui qui est „ devenu infidéle, s'il eût voulu procurer son bien. *Hafian se trouvant trop pressé par son gendre, lui dit*, Votre raisonnement „ est une tentation du Démon; & *Aschari irrité de cette injure, lui répondit brusquement*: L'âne du Scheik est à la porte, c'est à dire, pour parler plus honnêtement, la dispute est finie ". L'Auteur des Maovakef ou Stations, rapporte cette Histoire un peu différemment; mais ce qu'il y a de certain, est que les Asch ariens ont toûjours dans leurs sentimens été opposez aux Motazales, qui sont sortis des Hanbalites. Ils sont réputez pour très Orthodoxes, & soutiennent la Predestination absolue & gratuite, & la Prédétermination physique; & sont enfin parmi les Mahométans ce que sont les Thomistes les plus rigoureux parmi les Catholiques-Romains. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHARIOUN ou ASCHARIENS; ce sont les Disciples d'Aschari. Pour bien entendre leur opinion, il faut voir quel fondement elle a dans le Mahométisme. On trouve ces paroles dans le second Chapitre de l'Alcoran. „ Dieu vous fera „ rendre compte de tout ce que vous manifesterez au dehors, „ & de tout ce que vous tiendrez caché en vous-mêmes, car „ Dieu pardonne à qui il lui plaît, & il châtie ceux qu'il lui „ plaît, & cela parce qu'il est le tout-puissant, & peut disposer „ de toutes choses selon son bon plaisir ".

Les Interprétes remarquent sur ce passage, que les Musulmans furent fort effrayez, lorsque ce verset fut publié, & plusieurs ont soutenu que ce verset a été abrogé par un autre dont on va parler. Mais les Auteurs les plus graves soutiennent qu'il n'est point abrogé; parce que, *disent-ils*, que l'abrogation ou la révocation d'un verset par un autre qui suit, n'a lieu que dans les Loix & dans les Statuts, & non dans les simples narrations ou expositions des choses. Or le verset dont il s'agit n'étant qu'une pure déclaration ou exposition de la maniére d'agir de Dieu, & n'enfermant en soi aucune sorte de Loi ou Précepte, ne peut jamais être abrogé ou revoqué par un autre. Les premiers Musulmans se trouvant donc fort en peine sur la doctrine de ce passage, allérent trouver Aboubécre & Omar, afin qu'ils allassent en demander l'explication à leur Prophéte. Ces deux députez exécutérent leur commission, & lui dirent, „ Si Dieu nous demande „ compte de toutes nos pensées, desquelles nous ne sommes pas „ les maîtres, & que nous ne pouvons pas gouverner selon notre volonté, quelle espérance de salut nous reste-t-il? Tout „ ce que nous pouvons faire, est de ne point mettre en pratique le mal qu'elles nous suggérent. Mahomet leur répondit: „ Vous avez ouï dire que les Israélites, après que Moyse leur „ eut déclaré la volonté de Dieu, lui dirent: Nous vous avons „ entendu; mais nous n'observerons rien de ce que vous nous „ avez ordonné. Vous savez aussi de combien de maux fut „ suivie la desobéissance de ce peuple. Dites donc vous autres „ Fidéles, Nous avons entendu la volonté du Seigneur, & nous „ nous y conformerons ". Ce fin Politique esquivoit la difficulté, comme il est facile de voir. Cependant cette réponse ayant un peu calmé les esprits, & appaisé le trouble des consciences de ces nouveaux Musulmans, Mahomet, pour les mettre tout-à-fait en repos, publia le verset suivant. „ Dieu ne charge point „ l'homme, sinon de ce qu'il peut faire, & ne lui impute que „ ce qu'il a acquis par son obéissance ou par sa rebellion ". C'est ce passage par lequel on prétendoit que le premier fût abrogé: cependant les Aschariens fondent également sur ces deux passages le sentiment qu'ils ont sur la matiére de la liberté & du mérite des œuvres, qui est directement opposé à celui des Motazales.

Quant à l'opinion des Aschariens, elle est que Dieu étant un Agent général & universel, est aussi véritablement le Créateur & l'Auteur de toutes les actions des hommes; mais que les hommes étant libres, ils ne laissent pas néanmoins d'acquérir un mérite ou un démérite, selon qu'ils se portent volontairement vers les choses qui leur sont commandées ou défendues par la Loi. Le mot d'*acquis* ou d'*acquisition*, qu'on trouve dans ce dernier passage de l'Alcoran, est défini par les Aschariens, *une action ordonnée pour procurer quelque utilité, ou pour éviter quelque mal*. Or, parce qu'une telle action ne peut être attribuée au Créateur, qui ne peut recevoir ni utilité, ni dommage; il s'ensuit qu'elle doit être attribuée purement à l'homme, lequel par conséquent en est le maître, & jouit d'une entiére liberté. Il résulte donc de ce raisonnement, que nos actions sont réellement & effectivement produites par le Créateur; mais que l'application que nous en faisons en obéissant ou desobéissant à la Loi, est purement de nous. Cette opinion est l'opinion commune & générale parmi les Mahométans, si vous en exceptez les Motazales. Houssain Vaez expliquant ces deux passages, dit que par le premier verset on nous charge d'une chose qui est au dessus de nos forces; & que l'on nous annonce une chose que nous sommes incapables d'entendre; ce qui paroit fort terrible: mais que par le second nous sommes rassurez, puisque nous n'avons qu'à croire en Dieu, à ses Ecritures, & à ses Envoyez ou Prophétes, sans séparer aucune de ces choses l'une de l'autre, ni en exclurre aucune; qu'à protester que nous obéirons à ses commandemens, en lui demandant pardon de tous nos péchez d'omission & d'inadvertance; & enfin qu'à le prier, *qu'il ne nous impute point ce qui ne dépend pas de nous*, comme nous lisons dans la fuite du même Chapitre. C'est ce qui a fait qu'Aschari a décidé nettement que Dieu, sans être injuste, peut nous imputer ce qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire.

Sur ce qui est rapporté ci-dessus, que les Juifs dirent aprés avoir entendu la Loi de Dieu, qu'ils ne l'obseroient pas; il semble d'abord que ce soit une calomnie de Mahomet: car il est dit au contraire dans les Livres de Moïse, que les Juifs, aprés l'avoir entendue, promirent de l'observer. Mais Mahomet a voulu signifier par cette façon de parler, que les Juifs ne l'ont pas mieux observée, que s'ils avoient protesté de n'en rien faire. Il peut encore avoir égard à ce passage de l'Ecriture, où le Prophéte reproche à ce peuple rebelle d'avoir dit à Dieu: *Je ne vous servirai point*. On peut voir au reste que sur les questions epineuses du concours de Dieu, de sa providence dans le mal, de la prédestination, de l'impuissance de l'homme à faire le bien, & du Franc-Arbitre, il y a parmi les Mahometans les mêmes disputes que parmi les Chrétiens: ce qui fait voir que toutes ces questions sont difficiles, & qu'on ne feroit pas mal de se supporter charitablement les uns les autres sur ces matiéres. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHAW, *Aschavia*, village d'Allemagne dans la Haute Autriche. Il est sur le Danube à l'embouchure de la petite riviére d'Ascha, entre la ville de Lintz & celle de Passaw. Quelques Géographes croyent qu'Aschaw est l'ancienne *Joviacum*, ville de la Norique; que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankenmarck, deux villages de la Haute Autriche, vers les confins de la Baviére. * Maty, *Dict. Geogr.*

ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le païs de Gétha ou des Gétes. Tamerlan y fit bâtir une citadelle, pour tenir ces peuples en leur devoir. Cette ville est située au delà du fleuve Sihon ou *Jaxartes*, à un mois de chemin de la ville de Samarcand. Ahmed Ben Arabschah dit que ce fut Mohammed, fils de Géhanghir, fils de Tamerlan, qui y fit bâtir une forteresse. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHBEHI (Schehabeddin Mohammed Ben Ahmed Al-Khathib) qui vivoit environ l'an 800 de l'Hégire, & le 1397 de Jésus-Christ, est Auteur d'un Livre intitulé *Moftabref*, qui est un Dictionnaire d'élégances Arabiques. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHBORN. *Voyez* ASCHBORNE.

ASCHBOURKAN ou ASCHFOURKAN, ville de la Province de Chorasan, située dans le quatriéme climat, à 100 degrez de longitude, & à 36 degrez 45 minutes de latitude septentrionale, selon les Tables de Naffireddin & d'Ulug Beg. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHBBYE DE LA SOUCHE. *Voyez* ASHBAY.

ASCHEBURG. *Voyez* ASCHAFFENBOURG.

ASCHEG, premier Roi de Perse de la seconde branche de la troisiéme Dynastie des Molouk Thaouaif, ou successeurs d'Alexandre, appellée des *Aschganiens* ou *Aschganides*. Il descendoit en droite ligne & masculine de Fraiborz, fils de Kaous. Ce Prince vécut en paix avec les successeurs d'Alexandre, qui ne le molestérent point, & régna heureusement vint cinq ans, aprés avoir chassé les Aschkaniens. C'est peut-être de celui-ci que sont descendus les Arsacides. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHEK, premier Roi de la Dynastie des Aschkaniens, qui sont la premiere branche de celles des Molouk Thaouaif, ou des successeurs d'Alexandre *le Grand* en Perse. Les Historiens Orientaux prétendent que cet Aschek étoit fils ou Descendant de Dara ou Darab, qui est le *Darius Codomanus* des Grecs & des Latins, défait par Alexandre. Ils ajoûtent qu'il se revolta contre Anthakasch, qui est Antiochus, par la faveur des Persans, qui voulurent remettre la Couronne de Perse dans la famille de Darius. Il régna sept ans, & eut douze Rois pour successeurs, qui régnérent l'espace de cent soixante-cinq ans. Quelques-uns nomment ce Prince Arschak, & prétendent que c'est de lui que sont descendus les Arsacides. Si cela est, il faut entendre par Anthakasch ou Antiochus, les Séleucides ses successeurs. Aschek laissa un fils du même nom, qui lui succéda. Il y a cependant des Historiens, qui lui donnent un fils nommé *Schabour*, pour successeur. * Lebtarickh. Khondemir. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHEN, château dans la Baviére. En 765, sous le pontificat du Pape Paul I, & sous le régne de Pepin *le Bref*, on y fit une Assemblée des Ecclésiastiques & des Barons du païs pour des affaires importantes. C'est pour cette raison que quelques Auteurs la marquent parmi les Conciles.

ASCHENTEN. *Voyez* ASCHERNE.

ASCHERLEBEN, sur le Wiper, petite ville d'Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, est au sud-est d'Halberstad & au sud-ouëst de Mansfeld, & a été été presque ruinée durant les guerres d'Allemagne, dans le XVII siécle. * Sanson. Baudrand.

ASCHERNE, ASKEATON ou ASCHENTEN, *Asharna*, petite ville d'Irlande, dans la Province de Moun, Mounster ou Mommonie & dans le Comté de Limerik, reçoit son nom de la riviére d'Aschern sur laquelle elle est située. Les Cartes de Sanson la nomment *Asketen*, & d'autres *Asheaten*. * Sanson.

ASCHGANIDES ou ASCHGANIAN, troisiéme Dynastie

naſtie des Rois de Perſe, que l'on prétend être une ſeconde branche des Molouk Thaouaif, ou ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand* en Perſe. Khondémir la confond avec les Aſchkaniens; mais Lebatarckh en fait une particuliére, dont il fait Aſcheg le fondateur, & lui donne huit Rois, qui ont ſuccédé les uns aux autres pendant l'eſpace de cent cinquante ans, après avoir dépouillé les Aſchkaniens leurs prédéceſſeurs. Cet endroit eſt le plus embarraſſé & le plus obſcur de toute l'Hiſtoire de Perſe. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHKANIAN ou les ASCHKANIENS, ſont la troiſiéme Dynaſtie des anciens Rois de Perſe, qui tirent leur nom d'Aſchek. Cette Dynaſtie eſt confondue avec ceux qu'on appelle *Molouk Thaouaif*, comme on a dit en parlant d'Aſchek. Quelques-uns prétendent que ces Molouk Thaouaif doivent ſe diviſer en deux branches, dont celle des Aſchkaniens, *de laquelle nous parlons*, eſt la premiére, & celle des Aſchganiens ou Aſchganides, eſt la ſeconde. De l'un ou de l'autre viennent les Arſacides. Si l'on compte douze Rois dans la prémiére, qui ont régné cent ſoixante cinq ans, on en trouve huit dans la ſeconde, qui ont régné cent cinquante ans; mais il y a grande apparence que ces deux Dynaſties n'en ſont qu'une, & que cette diviſion n'a été inventée que pour remplir le nombre des années, qui ſe trouvent fort courtes ſans ce ſecours. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHMOUN, ville d'Egypte près de Damiette. Il y a auſſi un canal tiré du Nil, entre les villes de Damiette & de Manſourah, qui porte le même nom, que quelques-uns prononcent *Oſchmoun*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde, où l'on voit encore aujourd'hui pluſieurs Sphinges, colomnes, pyramides, & autres monumens, qui font admirer la magnificence des anciens Rois d'Egypte. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHNAHI (Abdalaziz Ben Ali) Juriſconſulte de la Secte de Schafei, qui mourut l'an 450 de l'Hégire, & 1058 de Jéſus-Chriſt. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé, *Feraidh*, où il traite amplement des Succeſſions, ſelon les loix du Muſulmaniſme. Ce Livre porte auſſi le nom de ſon Auteur; car il eſt ſouvent cité ſous le titre d'Aſchnahiah, & a été commenté par Mohammed Al Schaabi. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHOUR, nom d'une des riviéres qui paſſent par la ville de Kaſch en Turqueſtan, du côté du ſeptentrion. * D'Herbelot, *Bibliotb Orient.*

ASCHOURA, Iſle de la Mer des Indes, des plus reculées & des plus déſertes. Elle eſt ſituée au delà de celle qui porte le nom de *Schamel*, d'une navigation de quatre jours, ou de quatre cens milles d'Italie, & n'eſt éloignée de celle que l'on nomme *Malas*, que d'une petite journée. Edriſſi la place dans la neuviéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASCHTIKHAN, ville de la Province Tranſoxane, qui eſt, ſelon quelques Géographes, des dépendances de celle de Samarcand; mais qui a, ſelon quelques autres, ſa juriſdiction à part; quoiqu'elle ſoit compriſe dans la Sogde, c'eſt à dire, dans la plaine ou vallée qui prend ſon nom de cette ville-là. Elle eſt ſituée à dix lieues de Kaſchania, & à ſeize de Samarcand. Son terroir eſt fertile & fort agréable, à cauſe du grand nombre de ſes jardins. Il y a dans la ville un château & pluſieurs bâtimens publics. Sa longitude eſt de 88 degrez, & ſa latitude ſeptentrionale de 39 degrez 55 minutes. Pluſieurs grands hommes ſont ſortis de cette ville, au rapport de Bergendi. * D'Herbelot, *Bibliotb Orient.*

ASCHUR ou ASHUR, fils de Caleb & d'Abija, & pére de Tekoah. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 24. *ch.* 4. *v.* 5.

ASCIBURG, *Aſciburgus*, maintenant nommé *Tatary*, montagne de Pologne, qui a ſon commencement proche la petite ville de Twar-Dozzyn dans la Hongrie, & aux frontiéres de la Siléſie, & qui enſuite s'étendant du côté du ſeptentrion vers la riviére de Warte & le Marquiſat de Brandebourg, finit à la Mer Baltique. Son trajet s'appelle *Gollenberg* par les Habitans. * Cluvier.

ASCIENS, c'eſt à dire, *ſans ombre*, en Grec Ἄσκιοι, nom que l'on donne aux Habitans de la Zone torride, lorſque le Soleil paſſe par leur zénith: ce qui leur arrive ſucceſſivement deux fois l'année. En tout autre tems on les appelle *Ampbiſciens*, parce qu'ils ont à midi les ombres quelquefois vers le ſeptentrion, & quelquefois vers le midi. *Voyez* AMPHISCIENS.

ASCIMA. *Voyez* ASIMA.

ASCISI, ville d'Italie. *Voyez* ASSISE.

ASCITES, Hérétiques. *Cherchez* ASCODROGITES.

ASCITES, certains Arabes ainſi nommez, parce qu'ils ſe ſervoient d'outres liez deux à deux pour paſſer les riviéres: ce qu'ils font encore, & même pour aller pirater le long des côtes. Ἀσκὸς, en Grec, ſignifie *un outre* ou *une peau de bouc*. Ptolomée les nomme Ἀσκηνοί; & Ortelius les a confondus mal à propos avec les Ἀσκηνίται, de ce dernier Auteur. * Pline, *l.* 6. *c.* 29.

ASCKENAS ou ASCKENES, premier fils de *Gomer*, fils de *Japhet*. Les Allemans l'appellent auſſi *Tuiſton* ou *Tuiſcon*. On dit qu'il habita & peupla une region voiſine de l'Arménie, à laquelle il donna ſon nom, & dont ſont ſortis les Aſiatiques, les Aſcaniens qui ſont les Toſcans, & les Tuſciens ou Allemands. Joſéphe nomme ce fils de Gomer *Aſcanaxés*, & aſſure qu'il eſt le chef des Aſcanaxiens ou Rhéginiens, peuples de la Gréce. Quelques Géographes croyent que les Deſcendans d'Aſchénas occupérent & peuplérent les Gaules. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 3. *Jerem. ch* 51 *v.* 27. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. *ch.* 6. *Art.* 18. Cambden. Sanſon.

ASCKENAS. *Voyez* ASKENAS.

ASCLEPAS, Evêque de Gaze en Paleſtine, floriſſoit dans le IV ſiécle. Il ſe trouva en 325, au Concile Général de Nicée. Mais les Ariens, qui étoient puiſſans à la Cour de Conſtantin, l'accuſérent de divers crimes, & le firent dépoſer vers l'an 350. Tout ſon crime ne conſiſtoit que dans l'averſion qu'il avoit témoignée contre l'héréſie. Quintien qui étoit un très méchant homme, fut mis en ſa place. Après la mort de Conſtantin on rétablit Aſclépas; mais les Ariens le firent encore chaſſer. Il ſe retira auprès du Pape Jules, qui reconnut l'innocence de ſa vie & de ſa doctrine dans le Concile de Rome de 342. Ce Prélat fut encore rétabli & juſtifié dans celui de Sardique en 347, & il revint à Gaze, où il fit bâtir l'ancienne Egliſe, qui étoit hors de la ville, du côté d'occident. C'eſt ce que nous apprenons de la Vie de ſaint Porphyre, un de ſes ſucceſſeurs, dans laquelle il eſt qualifié *un tres ſaint & tres heureux Prélat, qui a ſouffert beaucoup d'afflictions pour la defenſe de la Foi Orthodoxe.* Nous ne ſavons pas en quel tems il mourut. Il y a apparence que ſaint Irenion, qui aſſiſta l'an 363 au Concile d'Antioche, étoit ſon ſucceſſeur. * S. Athanaſe, *ad Solit. & Apolog. de fuga.* Saint Epiphane, *Hæreſ.* 69. Sozoméne, *l.* 3. Theodoret, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 342 *&c.* Bollandus, *in Sanctum Porphyr. ad* 26. *Februarii.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe*, *&c.*

ASCLEPIADE, Hiſtorien de l'Iſle de Cypre, vivoit du tems que Pygmalion régnoit en Orient. Cet Hiſtorien marque que de ſon tems la coutume de manger de la viande n'étoit point encore en uſage. * S. Jérôme, *l.* 2. *adverſus Jovinianum*, *ex Porphyrio.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4 *p.* 506. 507. Il y a eu encore un autre ASCLEPIADE, qui avoit compoſé ſoixante livres de l'Hiſtoire d'Egypte; & dont Athénée fait mention au *l.* 15.

ASCLEPIADE, natif de Phlie au Péloponnéſe, tient un rang conſidérable parmi les anciens Philoſophes. Il fut Diſciple de *Stilpon* & attira *Ménédeme* à la même Ecole. Il contracta avec celui-ci une ſi tendre amitié, qu'on pouvoit la comparer à celle d'*Oreſte* & de *Pylade*. Après avoir étudié ſous Stilpon à Mégare, ils paſſérent à Elide, & y conférérent avec les Diſciples de *Phédon*. Ils étoient tous deux fort pauvres, & il falut qu'à la ſueur de leur corps ils gagnaſſent de quoi vivre. Ils ne laiſſérent pas de s'appliquer à l'étude & de devenir bons Philoſophes. Ménédéme étoit plus jeune que ſon ami; mais ils ne ſe régiérent point ſur la différence de leur âge, quand ils voulurent ſe marier. Leur deſſein étoit de vivre & de loger enſemble, même après leur mariage. Ils jugérent donc néceſſaire de choiſir leurs femmes avec une précaution, qui leur pût promettre la concorde domeſtique; & ils crurent avoir trouvé leur fait dans une famille, où il y avoit une femme mére d'une fille, l'une & l'autre en état d'être mariées. Ménédéme épouſa la mére, & Aſclépiade la fille. Celle ci étant morte, Ménédéme céda ſon épouſe à ſon ami, & ſe maria avec une fille riche; mais il voulut que tout le gouvernement de la maiſon fût entre les mains de la femme d'Aſclépiade. Il ne lui fut pas difficile de trouver un bon parti; car il avoit la principale autorité dans la ville où il demeuroit, je veux dire dans Erétrie ſon lieu natal. Aſclépiade y mourut fort vieux. Il vécut avec beaucoup de frugalité dans l'opulence du logis de ſon ami, & il ſupporta tranquillement le malheur qu'il eut de perdre la vue. Puiſque j'ai dit qu'il fut Diſciple de Stilpon, il n'eſt pas néceſſaire d'avertir qu'il a fleuri un peu après la mort d'Alexandre. Il eut un fils, qui ſe gouverna très mal, & que Ménédéme chaſſa du logis, ſans daigner lui dire mot. Cette eſpéce de punition le corrigea de ſes débauches. * Diogéne Laërce. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ASCLEPIADE, Hiſtorien Grec, fils de *Diotime*, vivoit du tems de Ptolomée *Epiphanes* ou *l'Illuſtre*, Roi d'Egypte, & ſous Attalus & Eumenès Rois de Pergame, ſous la CXLV Olympiade, & vers l'an 200 avant Jéſus-Chriſt. Il étoit originaire de Nicée, & naquit à Myriée ville de Bithynie, qu'on nomma depuis *Apamée*. Les anciens Auteurs lui attribuent divers Ouvrages hiſtoriques, comme une Hiſtoire d'Alexandre *le Grand*, une Hiſtoire de Bithynie, un Traité des illuſtres Grammairiens, &c. Strabon dit qu'Aſclépiade de Myrlée avoit enſeigné la Grammaire dans le païs des Turdetains, en Eſpagne, qui eſt aujourd'hui l'Algarve; & qu'il avoit compoſé une Rélation de ce païs. Mais cet Ouvrage étoit de quelque autre Aſclépiade; car il y en a pluſieurs de ce nom. Celui-ci avoit étudié ſous Apollonius, Diſciple de Callimachus. * Strabon, *l.* 3. Athénée, *l.* 3. & 11. Arrien, *l.* 7. Suidas. Meurſius. Voſſius, Geſner, &c.

ASCLEPIADE Médecin, floriſſoit dans la ville de Rome du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 658 de Rome, & 96 avant Jéſus-Chriſt. Pline dit qu'il étoit de Pruſe, ville de Bithynie. Aſclépiade rejettoit la doctrine d'Hippocrate, qu'il appelloit *méditation de la mort*, & permettoit pluſieurs délicateſſes aux malades. Il mit le vin en uſage dans la guériſon des maladies, & permit aux malades l'uſage de l'eau froide; ce qui lui donna de la vogue, auſſi-bien que la guériſon qu'il fit d'un homme que l'on conduiſoit comme mort au bucher. Il condamna les remédes des Anciens, & en ſubſtitua de nouveaux, accompagnez d'inventions commodes dont chacun pouvoit ſe ſervir ſans l'aide du Médecin. Tertullien lui reproche de n'avoir pas cru que l'ame fût diſtinéte de la matiére. Les Anciens parlent ſouvent de lui & citent divers Ouvrages de ſa façon. Mithridate Roi de Pont, qui aimoit la Médecine, tâcha d'attirer Aſclépiade dans ſa Cour; mais il ſe trouvoit trop bien à Rome, pour ſe donner à un Prince qui étoit en guerre avec les Romains. Ce qui fut de plus ſingulier en lui eſt la gageure qu'il fit de n'être jamais malade, s'engageant de ne point paſſer pour Médecin ſi le contraire lui arrivoit. Il gagna cette gageure; car il ne fut point malade, & mourut d'une chûte dans un âge avancé. * Galien, *l.* 2. *de Antidot. l.* 3. *de Criſib. &c.* Celſus, *l.* 2. *c.* 6. & *l.* 5. *c.* 1.

Apa-

Digitized by Google

Apulée 4. Florid. Pline, *l.* 7. *c.* 37. *l.* 23. *c.* 1. *l.* 26. *c.* 3. *& l.* 29. *c.* 1. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 18. *& de Phil. c.* 11. §. 38. Caſtellan, *in Vit. Medic.* Meurſius. Geſner. Simler. Bayle, *Dict. Crit.*

◇ Suidas a confondu ces deux ASCLEPIADES, & ſon autorité a trompé divers Auteurs modernes. Ce que Voſſius a parfaitement bien remarqué. Suidas dit que cet Ecrivain a vecu ſous Ptolomée *Epiphanes* Roi d'Egypte, & ſous Attale & Eumenés Rois de Pergame; & qu'il étoit contemporain d'Eratoſthéne de Cyréne. Cela eſt vrai-ſemblable: car Ptolomée commença de régner l'an 204 avant Jéſus-Chriſt, Euménés ſuccéda à Attale l'an 197 avant Jéſus-Chriſt, & Eratoſthéne mourut l'année d'après. Mais comment accorder cette Chronologie avec ce que Suidas ajoûte, qu'Aſclépiade enſeigna la Médecine à Rome du tems de Pompée? Pompée ne naquit que le dernier jour de Septembre de l'an 186 avant Jéſus-Chriſt. Il y a donc 91 ans de la mort d'Attale à la naiſſance de Pompée. Ainſi l'on doit diſtinguer deux ASCLEPIADES. Quelques-uns des Ouvrages qu'on attribuë à ces deux Auteurs, peuvent être de quelque autre de ce nom; car il y en a eu pluſieurs. Les plus conſiderables ſont:

ASCLEPIADE, qui étoit Diſciple d'Iſocrate, & vivoit ſous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant Jéſus-Chriſt. Plutarque fait mention de lui dans le Traité qui comprend la Vie de dix Orateurs.

ASCLEPIADE, fils d'*Arius*, qu'Athénée cite dans ſon XIII livre, & qui avoit laiſſé des Mémoires de la Vie de Démétrius Phalérée. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu, & on ignore de quel païs il étoit. Peut-être eſt-ce celui de Nicée, qu'Etienne de *Byzance* cite en parlant de cette ville.

ASCLEPIADE, Poëte, de qui ſont venus les vers Lyriques que l'on nomme Aſclépiades.

ASCLEPIADE de Cypre; ASCLEPIADE d'Egypte; ASCLEPIADE d'Anazarbe; ASCLEPIADE d'Alexandrie; & quelques autres qui ſont nommés par les anciens Auteurs. * Les Curieux pourront conſulter Geſner & Simler, *in Bibliotb.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Meurſius, *in Notis ad Cbalcid.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1 *c.* 18. 21. *&* 22. *& l.* 4.

ASCLEPIADE, Médecin célébre, différent de celui *dont il eſt parlé ci deſſus*, quoique ſon compatriote, floriſſoit ſous Trajan ſous Adrien & ſous Antonin. Il fut affranchi par un certain Calpurnius, & obtint la bourgeoiſie Romaine & pluſieurs autres prérogatives, ainſi que nous l'apprend une Inſcription rapportée par Reinélius dans une de ſes Lettres à Hofſman. Ce Médecin compoſa auſſi pluſieurs Livres ſur la préparation des remédes tant internes qu'externes. * Bayle, *Dict. Crit.*

ASCLEPIADE, Patriarche d'Antioche, dans le troiſiéme ſiécle, ſucceda à ſaint Sérapion, vers l'an 211. L'Hiſtoire remarque qu'il avoit été un des Confeſſeurs de Jéſus-Chriſt, durant la perſécution de Sévére. Alexandre, qui étoit alors en priſon, & qui fut mis l'année ſuivante ſur le Siége de l'Egliſe de Jéruſalem, écrivit aux Fidéles d'Antioche ſur le ſujet de l'élection d'Aſclépiade; & il leur avoue que le Seigneur avoit rendu legéres ſes chaînes, depuis qu'ils avoient pour Paſteur un homme, que la grandeur de ſa foi en rendoit ſi digne. Ce ſaint Prélat mourut vers l'an 217. Philétus lui ſuccéda. * Euſébe, *in Chron. & l.* 6. *Hiſt. c.* 11.

* ASCLEPIADE, Evêque Novatien du IV ſiécle, eut une conférence avec Atticus Evêque de Conſtantinople, qui lui dit, *Je loue Novat, mais je ne ſaurois approuver les Novatiens.* Aſclépiade lui ayant demandé l'explication de ce Paradoxe, Atticus lui répondit: *Novat ne refuſoit la Communion qu'à ceux qui étoient tombez dans l'Idolatrie pendant la perſécution: j'euſſe fait la même choſe que lui; mais je ne puis ſouffrir les Novatiens, qui excluent les Laïques de la Communion pour des péchez legers.* Aſclépiade lui repondit, *qu'outre l'adultere, il y avoit d'autres péchez mortels, pour leſquels l'Egliſe depoſoit les Clercs pour toûjours, & que les Novatiens excommunioient auſſi pour toûjours les Laïques qui avoient commis ces péchez, laiſſant à Dieu ſeul le pouvoir de les remettre.* * Socrate, *Hiſtor. Eccleſ.*

* ASCLEPIADE de Mendès, Auteur cité par Suétone dans la Vie d'Auguſte, *c.* 94.

ASCLEPIODORE, excellent Peintre, ſur-tout pour la ſymmétrie, dont Apelles même eſtimoit beaucoup les ouvrages: & dont les tableaux étoient ſi recherchez, que Mnaſon Roi d'Elide dans la Gréce, acheta douze portraits des Dieux qu'il avoit faits, & donna trois cens mines d'argent pour chacun. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.*

ASCLEPIODORE, eſt mis par Quinte-Curce au nombre des jeunes gens de qualité, qui trempérent dans une conjuration contre Alexandre *le Grand.* * Q. Curt. *l.* 8. *c.* 6.

ASCLEPIODOTE d'Alexandrie, étoit un homme qui avoit une merveilleuſe diſpoſition d'eſprit, non ſeulement pour les Mathématiques, mais encore pour la connoiſſance des plantes, ſelon que le rapporte Suidas. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu: on dit ſeulement qu'ayant fait un voyage en Syrie, pour y acquérir une connoiſſance particuliére des mœurs des Habitans de ce païs, il n'y trouva que trois perſonnes qui y vécuſſent avec quelque ſorte de modération. * Suidas, *in Aſclepiodoto.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14 *c.* 9.

ASCLEPIODOTE, Lesbien, l'un des Généraux de Mithridate *le Grand*, conſpira contre lui avec Myricon, Philotime & Cliſthenes. Mais ſur le point d'exécuter l'entrepriſe, il la révéla lui-même à Mithridate, qui fit périr les conjurez dans les tourmens, la 1 année de la CLXXIV Olympiade, & 84 ans avant Jéſus-Chriſt. * Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Oroſe, *l.* 6. *c.* 2.

ASCLEPIODOTE, (Caſſius) de Nicée en Bithynie, ami de Baréa Soranus, qui fut condamné injuſtement ſous Néron, ſe ſignala par ſa fidélité. On le voulut faire dépoſer contre Soranus: il le refuſa conſtamment, & aima mieux perdre ſes biens & aller en exil, que de trahir ſon ami & ſa conſcience. Cette fermeté éclata d'autant plus, que P. Egnatius Céler, Grec de Béryte, & Philoſophe Stoïcien, autre ami de Soranus, ſe laiſſa ſuborner par argent: & démentant ſon extérieur de probité, il ſe rendit lâchement témoin contre lui. Mais ce crime ne demeura pas impuni, & les choſes changérent de face ſous les régnes ſuivans. Aſclépiodote fut rappellé par Galba, & Egnatius banni par Veſpaſien. * Dion, *l.* 62.

ASCLEPIODOTE, Préfet du Prétoire, ſous Conſtance *Chlore.* En 296, il défit Alfectus, lequel après avoir tué Carauſius, s'étoit fait proclamer Empereur dans la Grande-Bretagne, comme Eutrope & Euſébe l'ont remarqué. Il y a apparence que cet Aſclépiodote eſt le même qui avoit écrit la Vie de l'Empereur Dioclétien, & que Vopiſcus cite deux fois dans celle d'Aurelien, *ch.* 44.

* ASCLEPIODOTE, Hiſtorien cité par Vopiſcus dans la Vie d'Aurélien, *ch.* 44. On prétend que cet Aſclépiodote eſt le même que celui qui fait le ſujet de l'Article précédent. Olympiodore, Interpréte d'Ariſtote, cite du même un Commentaire ſur le Timée de Platon. * Joh. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

ASCLEPIUS, Philoſophe Trallien, diſciple d'Ammonius. Quelques Auteurs le rangent parmi les Ecrivains du ſecond ſiécle, & d'autres le mettent plus bas. Il compoſa un Commentaire ſur l'Arithmétique de Nicomachus. * Voſſius, *de Math. c.* 10. §. 1.

ASCLEPIUS, Evêque Africain, ſur la fin du cinquiéme ſiécle, vers l'an 499, écrivit contre les Ariens. Gennade dit que de ſon tems il compoſoit un Ouvrage contre les Donatiſtes, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de réputation, en faiſant des inſtructions ſur le champ. * Gennadius, *de Script. Eccleſ. c.* 73. Honoré d'*Autun*, *de Lumin. Eccleſ. l.* 2. *c.* 72. M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccleſ. du cinquiéme ſiécle.*

* ASCLEPIUS, Sophiſte ou Rhéteur, cité par le Scholiaſte de Démoſthéne ſur la premiére Philippique & par d'autres. * Johan. Meurſii *Bibliotb. Græca.*

ASCLETARION, certain Aſtrologue, dont parle Suétone, fut accuſé d'avoir publié des prédictions touchant la deſtinée de Domitien. Ce Prince l'ayant fait appeller, & voyant qu'il ne nioit point ce dont il étoit accuſé, lui demanda de quelle mort il devoit mourir lui-même. L'Aſtrologue répondit, qu'il ſeroit bientôt déchiré par des chiens. Domitien, pour le convaincre de menſonge, le fit tuer au même inſtant, & commanda qu'on l'enterrât avec ſoin. Mais comme on exécutoit cet ordre, il s'éleva une ſi furieuſe tempête, que tout le monde ſe retira, & que le corps de ce malheureux Devin fut mis en piéces par des chiens, l'an de Jéſus-Chriſt 90. * Suétone, *in Domitio, c.* 15.

ASCNA. *Voyez* ASENA.

ASCODROGITES ou ASCITES, & ſelon d'autres ASCODROGILES ou ASCILES, Hérétiques, qui s'éleverent vers le milieu du ſecond ſiécle. Ils ſe diſoient remplis du Paraclet, & introduiſoient les Bacchanales dans les Egliſes, où ils avoient une peau de bouc pleine de vin. Ils faiſoient la proceſſion à l'entour, en diſant qu'ils étoient ces vaiſſeaux remplis de vin nouveau, dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile. * S. Auguſtin. *Har.* 62. Philaſtrius, *de Har.* Baronius, *A. C.* 173. *n.* 40.

ASCOLE. *Voyez* BASILE (Acholius.)

ASCOLI ſur Tronto, *Aſculum Picenum*, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, avec Evêché ſuffragant de Rome. Cette ville eſt fort ancienne. Strabon, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Ses Habitans furent les premiers des peuples liguez contre les Romains, durant la guerre Marſique. Ils avoient réſolu de ſe défaire des deux Conſuls durant les fêtes des Féries Latines. Cette ligue avoit été très ſecrete. Le Proconſul Servilius ſurprit quelques jeunes hommes d'Aſcoli, chargez des Mémoires de cette négociation. Il en fit plainte aux Habitans de cette ville. Ceux-ci croyant que toute l'entrepriſe étoit découverte, réſolurent de mettre la main à l'œuvre. Ils tuérent le Proconſul, ſon Lieutenant nommé *Fonteius*, avec tous les Romains qui ſe trouvérent dans leur ville; & ayant pris les armes, ils avertirent les Alliez d'en faire autant. Ce fut l'an 663 de Rome, & 91 avant Jéſus Chriſt. Quelque tems après, Aſcoli fut preſque ruinée. On la rétablit, & on remarque que c'eſt une des premiéres qui a été du domaine temporel des Papes. Depuis, un certain nommé *Thomas Falzata* s'en voulut rendre Souverain, conjointement avec ſon fils Stoltus, qui étoit un jeune homme furieuſement emporté. Zotto de Migliarti leur fit tête, & fit échouer cette entrepriſe. En 1557, les François conduits par le Duc de Guiſe, & les Eſpagnols ſous le Duc d'Albe, donnérent un rude combat près d'Aſcoli. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres Betutius Barrus, que Cicéron nomme entre les plus excellens Orateurs, Ventidius Baſſus, Conſul Romain, le Pape Nicolas IV, &c. En 1596, on célébra à Aſcoli un Synode, où l'on publia quelques Ordonnances. * Tite-Live, *Epit. l.* 71. 72. *& ſuiv.* Appien. *l.* 1. *de Bellis Civilibus.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* De Thou, *Hiſt. l.* 18

ASCOLI, dite DI SATRIANO, pour la diſtinguer de la premiére, *Aſculum Satrianum* ou *Apulum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Principauté, & Evêché ſuffragant de Bénévent. Cette ville eſt ancienne. Elle eſt de la Province de la Capitanate dans la Pouille, au pié des montagnes, vers la frontiére de la Principauté Ultérieure. C'eſt auprès d'Aſcoli, que C. Fabricius, Conſul Romain, donna bataille à Pyrrhus Roi des Epirotes, l'an 476 de Rome, & 278 avant Jéſus-Chriſt. Roger Guiſchard ruïna dans le XII ſiécle Aſcoli, qui s'étoit revoltée,

On la répara bien-tôt. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. L'ancienne *Aſculum* fut entiérement ruinée par un tremblement de terre en l'an 1399; & en 1410, on rebâtit celle d'aujourd'hui auprès des ruines de l'ancienne. Cette Principauté fut fondée par Charles-*Quint* en 1530, en faveur du fameux Capitaine Antoine de Lève, dont un des fils laiſſa poſtérité, du titre de Prince d'Aſcoli. *Voyez* LEVE. * Tite-Live, *Suppl. Freinsh. l.* 13 *c.* 36. & 43. Appien, *l.* 1. Blondus, *l.* 22. *Hiſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Ughel, *Ital. ſacra.*

ASCOLI (Porto d'). *Voyez* PORTO D'ASCOLI.

ASCOLIES, fêtes que les Païſans du païs Attique célébroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui ſacrifioient un bouc, parce que cet animal fait beaucoup de dommage aux vignes; & en ayant arraché la peau, ils en faiſoient de gros balons, ſur leſquels ils ſautoient, tenant un pié en l'air. Comme ils prenoient plaiſir à voir tomber ceux qui ſautoient de cette maniére, ils frottoient de graiſſe ou d'huile ces ſortes de balons, pour les rendre plus gliſſans, & faire couler le pié plus promptement. Ce nom vient du mot Grec ἀσκὸς, qui ſignifie *un outre*, ou *un balon de peau de bouc*. Virgile décrit fort élégamment la cauſe & les cérémonies de cette fête, *Georgic. l.* 2. *v.* 380 & *ſuiv.*

Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris
Cæditur, & veteres ritum proſcenia ludi:
Pramiaque ingentes pagos, & compita circum,
Theſeida poſuere: atque inter pocula læti
Mollibus in pratis unctos ſaliere per utres.

* Suidas. Pollux.

ASCONIUS LABEO, Tuteur de Néron, pour qui cet Empereur, lorſqu'il fut monté ſur le thrône, demanda au Sénat toutes les marques conſulaires. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 10.

ASCONIUS PEDIANUS, *le Jeune*, excellent Grammairien de Padoue, vivoit ſous l'empire d'Auguſte, vers les premiéres années de l'Ere Chrétienne, & fut ami particulier de Virgile & de Tite-Live. C'eſt à lui que l'on attribue ſur diverſes Harangues de Cicéron un nombre de Remarques, qui lui ont acquis beaucoup d'eſtime. Nous avons perdu une partie de cet Ouvrage, qu'il avoit écrit pour ſes enfans. Aſconius Pédianus en avoit compoſé d'autres, qui ne ſont pas venus juſques à nous. Quelques Auteurs parlent d'un ASCONIUS PEDIANUS, Hiſtorien de Padoue, qui vivoit, diſent-ils, du tems de Néron & de Veſpaſien, & qui eſt cité par Pline, entre les Auteurs dont il s'étoit ſervi pour compoſer le ſeptiéme livre de ſon Hiſtoire Naturelle. On ajoûte qu'étant devenu aveugle à l'âge de 72 ans, il en vécut encore douze, honoré de tout le monde. C'eſt ce que nous apprenons de la Chronique d'Euſebe, qui en fait mention ſous l'an ſeptiéme & huitiéme de l'Empire de Veſpaſien, & 75 ou 76 de l'Ere Chrétienne. Mais peut-être cette Chronique eſt-elle fautive dans cette date; & c'eſt ſans doute de là qu'eſt venue l'erreur, qui d'un ſeul Aſconius a fait deux perſonnes différentes. La Vie de Virgile fait mention d'Aſconius Pédianus, comme d'un ami de ce Poëte; & Servius expliquant dans la troiſiéme Eclogue ce vers qui commence,

Dic quibus in terris, & eris mihi magnus Apollo,
Tres patet cæli ſpatium non amplius ulnas.

Aſconius Pédianus, dit-il, aſſure qu'il a ouï dire à Virgile même, que ces paroles donneroient la gêne à tous les Grammairiens. Cela déſigne viſiblement le premier Aſconius, dont les Ouvrages auront été alléguez par Pline. Car l'autre Aſconius n'a point été diſtingué préciſément par les Hiſtoriens contemporains, & par les Critiques. La famille ASCONIA étoit illuſtre à Padoue, & elle avoit produit de grands hommes, comme ASCONIUS GABINUS MODESTUS, qui fut Proconſul, & qui eut l'adminiſtration des Finances, ainſi que les Auteurs de l'Hiſtoire de Padoue le prouvent par une ancienne Inſcription en ces termes,

Coſſ. Q. Aſconius Gabinus Modeſtus. Prator, Proconſ. Prator Ærarii Saturno dedit.

Cette famille fut ſurnommée *Peſſima*. * Euſébe, *in Chron.* Scaliger, *in Animad.* Silius Italicus, *l.* 12. Pline, *Hiſt. Natur. l.* 7. *c.* 48. Quintilien, *l.* 1. & 3. *Inſtitut. Orator. l.* 7. Suidas, *in Ἀσκώνιος.* Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 27. Pignorius, *in Orig. Patav.* Cavaccius, *in Elog. Illuſtr. Patav. &c.* Franc. Hottoman, *Præfat. ad lector. in Aſconium.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ. du I. ſiécle. Voyez* ce qu'en dit M. Baillet, dans *les Jugemens des Savans ſur les principaux ouvrages des Auteurs, tome* 3. *p.* 10. *Edition de Paris, ou tome* 2. *partie* 1. *p.* 293. *n.* 273. *de l'Edit. d'Amſterdam* 1725.

ASCOUGH (Guillaume) Evêque de Salisbury & Confeſſeur du Roi d'Angleterre Henri VI. Il fut arraché de l'autel dans le tems qu'il officioit, le 29 Juin 1450, & inhumainement maſſacré dans un lieu voiſin. * *Dict. Angl.*

ASCOUGH (Anne). *Voyez* ASKEW.

ASCOYTIA, *Aſcotia*, bourg d'Eſpagne, dans la Province de Guipuſcoa, ſur la riviére d'Urrola, entre la ville de Plaſencia & celle de Tolofa. Ignace de Loyola, fondateur de la Societé des Jéſuites, naquit en ce lieu l'an 1491. * *Maty, Dict. Géogr.*

ASCRAZAPES, Roi d'Aſſyrie, *nom déſigné*; car il faut lire *Onrazapes*, qui eſt le même qu'Acracarnès. *Voyez* ACRACARNES.

ASCULAN (Jacques) Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XV ſiécle, vers l'an 1476, étoit Italien, de la Marche d'Ancone, & peut-être même d'Aſcoli, d'où il avoit eu le nom d'*Aſculan*, de celui d'*Aſculum*. Il mit la doctrine de Scot en Tables, & laiſſa quelques autres Ouvrages. * Wadingue, *in Annal.* Wiliot. *Athen. Franciſcana.*

A S D.

ASDOD. *Voyez* ASOTH.

ASDRUBAL, Général des Carthaginois. Après la bataille navale gagnée par les Romains l'an 498 de Rome, 256 avant Jéſus-Chriſt, M. Attilius Régulus, un des Conſuls, paſſa en Afrique avec 40 navires, 15000 hommes de pié, & 500 Cavaliers. Il y défit les troupes d'Amilcar & d'Aſdrubal, & prit Clupea, & quelques autres places. Depuis, l'an 503 de Rome, & 251 avant Jéſus-Chriſt, L. Cécilius Métellus Conſul donna encore bataille à Aſdrubal près de Palerme en Sicile. Il le mit en déroute, lui tua vingt-ſix éléphans, & lui en prit cent quatre, qui furent conduits à Rome, & menez enſuite par toute l'Italie. Quelques Auteurs ont cru que cet Aſdrubal eſt celui dont parle Juſtin, *au liv.* 19. où il dit qu'il étoit fils de Mago, & qu'il mourut d'une bleſſure reçue en Sardaigne, laiſſant un fils de ce même nom, qui fit la guerre aux Numides. Cet autre ASDRUBAL fut ſurnommé *le Chauve*, & les Carthaginois ont eu divers Généraux de ce nom; mais celui dont nous parlons, étoit gendre d'Amilcar, & beau frére d'Annibal. Le même Amilcar mourut l'an 526 de Rome, & 228 avant Jéſus-Chriſt, en Eſpagne, où il commandoit l'Armée des Carthaginois, qu'il laiſſa à Aſdrubal. Il y ſoutint par ſa prudence & par ſon courage, la réputation des armes de la République, & fit bâtir une ville qu'il nomma *la Nouvelle Carthage*. C'eſt la Carthagene d'aujourd'hui. Aſdrubal fut tué au milieu des ſiens, l'an 534 de Rome, & 224 avant Jéſus-Chriſt, par un Gaulois, dont il avoit fait mourir le maître. Cet Eſclave ayant été auſſi-tôt arrêté par les gens qui étoient autour d'Aſdrubal, on lui fit endurer toutes ſortes de ſupplices; mais il n'en fit que rire, & les ſouffrit avec une conſtance & une fermeté étonnante. * Polybe, *l.* 1. & 2. Diodore de Sicile, *l.* 25. Tite-Live, *l.* 21. Plutarque, *in Annibale.* Cornélius Népos, *in Hamilcare.* Florus. Eutrope. Oroſe.

ASDRUBAL, dit *de Barca*, étoit fils d'*Amilcar*, & frére d'*Annibal*. Ils étoient tous deux également animez contre les Romains. Aſdrubal commanda en Eſpagne dans le tems que ſon frére Annibal étoit paſſé en Italie. Mais il fut moins heureux que ſon frére. Publius & Cornélius Scipion le défirent dans pluſieurs rencontres, dans les années 539 & 540 de Rome, 215 & 216 avant Jéſus Chriſt, gagnérent les célébres batailles d'Iliturgis, d'Indibilis, de Munda & d'Aurinx; & enſuite prirent Sagunte, & quelques autres places. L'an 542 de Rome, & 212 avant Jéſus-Chriſt, Amilcar ſe vengea de ſes pertes par la mort des deux Scipions, qui furent tuez en combattant. Le jeune Scipion vengea à ſon tour ſon pére & ſon oncle, prit Carthage la Neuve, & ſoumit toute l'Eſpagne l'an 544 de Rome, & 210 avant Jéſus Chriſt & les ſuivans. Trois ans après, Aſdrubal ſortit d'Eſpagne pour venir joindre ſon frére en Italie. Il amena une Armée complette, accrue d'un nombre conſidérable de Gaulois & d'autres peuples, qui s'étoient attachez à lui par la haine du nom Romain. Annibal avoit en tête Claudius Néron, Conſul. Son collégue M. Livius Salinator entreprit d'aller au devant d'Aſdrubal. Celui-ci, qui étoit devant Plaiſance, leva le ſiége, & alla camper ſur la riviére de Métaurus, aujourd'hui *Metro*, dans le Duché d'Urbin. Claudius Néron, ayant avis de ce qui ſe paſſoit, & informé du lieu où Aſdrubal devoit joindre ſon Armée avec celle de ſon frére, par les Lettres qu'il écrivoit à Annibal, & qui furent interceptées, laiſſa le gros de ſon Armée à ſon Lieutenant Quintus; & ſe mettant à la tête de huit ou dix mille hommes de ſes meilleures troupes, il marcha avec un ſecret & une diligence incroyable, & fut joindre ſon Collégue. Il fut reçu avec une joye & une acclamation univerſelle. Pour ne rien découvrir, ils n'aggrandirent point l'enceinte de leur camp; & s'étant un peu repoſez, ils donnérent bataille. Aſdrubal y fut tué, avec cinquante-cinq mille des ſiens, & laiſſa plus de 5000 priſonniers. Après cela Néron reprit la route de ſon camp avec le même ſecret & la même diligence; & y étant arrivé, il fit jetter dans le camp d'Annibal la tête du malheureux Aſdrubal, l'an de Rome 547, & 207 avant Jéſus-Chriſt. C'eſt ce qu'Horace marque en ces termes, *dans l'Ode* 4. *du livre* 4. *v.* 37.

Quid debeas, ô Roma, Neronibus,
Teſtis Metaurum flumen, & Aſdrubal
Devictus.

Cherchez ANNIBAL. * Plutarque *in Annibale.* Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Oroſe.

ASDRUBAL, Général des Carthaginois, étoit fils de *Giſcon*, & un des plus habiles Capitaines de ſon tems. Il commanda en Eſpagne avec l'autre Aſdrubal, frére d'Annibal, & ayant perdu une bataille l'an 546 de Rome, & 208 avant Jéſus-Chriſt, il ſe vit contraint de ſe retirer à Gadès ou Cadis, & de chercher du ſecours en Afrique. Sophoniſbe, fille de ce Général, étoit une très belle perſonne. Syphax, Roi de Numidie, l'aima avec une

une passion extrême ; & elle se servit de cet amour pour le retenir dans le parti de Carthage, aux dépens de l'engagement qu'il avoit avec Scipion. Ce dernier entra l'an 550 de Rome, 204 avant Jésus-Christ, en Afrique & assiégea Utique ; mais il fut obligé de prendre d'autres mesures à l'approche d'une Armée de cent mille hommes, conduite par Asdrubal & par le Roi Syphax. L'année suivante, Scipion défit ces deux Généraux en un même jour ; & quelque tems après il les défit une seconde fois. Syphax fut pris dans Cirtha avec Sophonisbe, que Massinissa épousa ; mais Scipion, à qui l'esprit de cette habile femme étoit suspect, & qui savoit la haine implacable qu'Asdrubal & elle avoient pour le nom Romain, desapprouva ce mariage, & obligea Massinissa de rompre des nœuds si chers. Asdrubal mourut peu de tems après, vers l'an 552 de Rome, & 202 avant Jésus-Christ. * Tite-Live, *l.* 27. & 28. Polybe. Eutrope. Florus. Oroſe.

ASDRUBAL, autre Général des Carthaginois, défendit inutilement sa patrie contre les Romains l'an de Rome 605, & 149 avant Jésus-Christ. La ruine de Carthage ayant été résolue, les Romains desarmérent ses Habitans, qui ne laissérent pourtant pas de se défendre. Asdrubal se mit en campagne l'année d'après avec vint mille hommes, & harcela furieusement les Romains, ne faisant point de quartier à ceux qu'il pouvoit surprendre. Le jeune Scipion alla ensuite commander en Afrique ; & au commencement de l'Hyver de l'an 607 de Rome, il tira ce qu'il avoit de troupes superflues au siége de Carthage, afin de faire quitter la campagne à Asdrubal, qui l'incommodoit beaucoup dans son camp. Asdrubal se sentant foible, se jetta dans Néphéris, où il fut assiégé par Scipion, qui prit cette place, dans laquelle il y eut soixante mille hommes de tuez. Après cette perte, Asdrubal se retira dans Carthage, que Scipion emporta l'an 608 de Rome, & 146 avant Jésus-Christ. Alors ce malheureux Général se jetta dans le Temple d'Esculape, lieu imprenable par sa situation, où il se défendit durant quelque tems ; mais enfin, voyant que sa perte ne se pouvoit retarder que de quelques jours, dans un lieu où toutes choses lui manquoient, il se rendit à Scipion. La femme d'Asdrubal ayant égorgé elle-même ses enfans en la présence de son mari, aima mieux se brûler dans ce Temple, que de se rendre à ses ennemis. * Tite-Live, *Epit. l.* 51. Eutrope. Florus.

A S E.

ASED-BEN-YOUNE', Saint parmi les Persans, auquel on a bâti une Mosquée dans la ville d'Ispahan. *Ased* avoit été un Soldat déterminé du parti des *Imans*, lequel se jettoit de nuit sur les Sectateurs du Calife *Tesid*, leur ennemi, & tout autant qu'il en tuoit, il les trainoit dans un puits. Ayant été pris par ses ennemis, il fut mis à mort. Les *Imamites* ayant recouvré son corps, l'enterrérent sous un figuier. Il arriva ensuite que le fils d'*Aly-Bekrek*, ayant un enfant malade à la mort, eut une vision qui lui ordonnoit de donner des figues de cet arbre à cet enfant, ce qu'il fit, & sur le champ il fut guéri. *Aly-Bekrek* en reconnoissance de ce bienfait, fonda la Mosquée, avec un revenu pour nourrir les pauvres Paisans. Cette fondation subsiste, & on donne à manger trois fois la semaine, à presque tous les pauvres qui se présentent. * Chardin, *Voyage en Perse, tome*, 3. *p.* 47.

ASEDOTH, centre de la Palestine dans la Tribu de Ruben, proche le mont Phasga. On ne cite point ici dans quel endroit il est parlé d'*Asedoth* comme d'une ville. Le passage de *Josué*, *ch.* 10. *v.* 40, où l'on lit le mot אשדות, ne le prouve pas, car ce terme peut désigner des lieux penchans, ou les pentes des montagnes.

ASEKA. *Voyez* ASECA.

ASELLATA & HAMATA, noms de deux Factions qui s'élevérent en Flandre, & qui y firent de grands desordres pendant plus de 200 ans. On les appelloit en Flamand *Hoeks en Cabeliauws*. Ils furent excitez par Marguerite, sœur de Guillaume IV, Comte de Hollande, & femme de l'Empereur Louis de Baviére. Cette Princesse ayant succédé à son frére, mort sans enfans en 1345, & ayant porté dans la Maison de Baviére les Comtez de Hainault, de Zélande & de Hollande, voulut empêcher son fils Guillaume d'avoir le Comté de Hollande, pour substituer Louis en sa place ; & par là elle fut la première cause de tous les troubles. La Faction Asellata portoit les intérêts de Guillaume ; & la Hamata ceux de Louis, en 1350. Mais ce fut en vain, Marguerite fut obligée de céder à son fils Guillaume V, & de se contenter pour soi-même du Comté de Hainault. * *Chronol. Belgic.* Douza, *Annal.* Dans la suite, Jacqueline, fille unique & héritiére de Guillaume VI, mort en 1417, épousa Jean Duc de Brabant, qu'elle quitta peu de tems après, pour épouser le Duc de Glocester. La Faction Asellata établit alors Philippe Duc de Bourgogne, tuteur de la Princesse, en 1425. La Faction Hamata s'y opposa : les troubles recommencérent, jusqu'à ce que le Bourguignon ayant vaincu le Duc de Glocester, il fut déclaré le légitime héritier de Jacqueline en 1428. * *Annal. Belg.*

Il est parlé de ces Factions sous les noms de HOEKS ou HOEKSCHEN, & CABELIAUWS ou CABILLAUX. *Voyez* l'un & l'autre.

ASELLE (*Asella*) Dame Romaine, distinguée par sa naissance, fut autant recommandable par sa piété que par son savoir. On en peut voir l'Eloge dans l'Epître 15 de saint Jérôme, écrite à Marcelle. Elle s'étoit consacrée à Dieu avant l'âge de dix ans, & elle vieillit dans un monastére de Rome, où elle avoit la conduite de plusieurs Vierges. Elle mourut après l'an 404, & avant l'an 410. Le Martyrologe Romain fait mention d'Aſelle au sixiéme Décembre. * S. Jérôme. *Epist.* 15. *ad Marcel. Epist.* 140. *ad Principiam*, *Epist.* 99. Pallade, *Hist. Lauf. c.* 29. Baillet, *Vies des Saints.*

ASELLIO (Sempronius) Tribun militaire, qui vivoit vers l'an 620 de Rome, & 134 avant Jésus-Christ, se trouva cette même année à la prise de Numance en Espagne, & laissa dans un Ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit passé en cette expédition. Cet Ouvrage devoit être fort étendu, puisqu'Aulu-Gelle en cite le 14 livre, & d'autres le 40. Il avoit fait d'autres livres, que nous avons perdus ; car pour celui qui paroit sous son nom, de la division de l'Italie, & de l'origine de la ville de Rome, ce n'est que le fruit des impostures d'Annius de Viterbe. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. *Antiq. Rom.* Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 20. Charisius, *l.* 2. Barthius, *Adversar. l.* 32. *c.* 2. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 8.

ASELLIUS (Gaspard) de Crémone, savant Médecin, vivoit vers l'an 1630. C'est lui qui a découvert les Veines lactées. En 1627, il donna au public une Dissertation sous ce titre, *De lactibus, seu lacteis venis, quarto vasorum Mesaraicorum genere.* Il a encore composé d'autres Ouvrages. * Vander Linden, *de Script. Medic.*

ASELLUS, comme qui diroit *Asne-marin*, est le nom que les Latins donnent au merlus ou brochet de mer, qu'ils appellent aussi *Salpa*. C'est un poisson dont on fait une pêche considérable près de Berghen, ville de Norwége, où l'on a vu une Société de gens établie exprès pour cette pêche. Ceux qui vouloient en être, étoient obligés de passer par une rude épreuve, nommée par les gens du païs, *das Garben Spiel*. On mettoit le postulant dans une corbeille, que l'on suspendoit au-dessus d'une grosse fumée : ensuite on le précipitoit dans la mer, & on le trainoit avec une corde au dessous du vaisseau, après quoi on l'en retiroit. Mais, comme cela ne se pouvoit faire sans être en danger de perdre quelquefois la vie, on abolit cette coutume. * *Autor. Anonym. Hist. orbis terr. geogr. & civ. de commerciis.* C'est pour cette raison que la ville de Berghen porte dans ses Armes un merlus d'argent couronné d'or. L'on voit aussi le même poisson dans les Armes de Danemarck, pour marquer l'Islande, qui abonde fort en merlus d'un très bon goût. La Reine Marguerite fut la première qui mit ce poisson dans ses Armes en 1380. Quand il est séché, les Hollandois l'appellent *Stockvisch*, c'est à dire, *poisson de bâton* ; parce qu'outre qu'il est sec comme un bâton, on le frappe encore avec un bâton, quand on le prépare pour le manger ; c'est en effet de la morue séche. Il est de la longueur de deux à trois piez, de couleur de gris cendré, & il a le ventre blanc. * Hofman, *Lexic. Univers.*

ASEM, ville de Judée. *Voyez* HETSEM.

ASEM, *Asemum regnum*, Royaume de l'Inde, au delà du Gange, dans sa partie méridionale, vers le Lac de Chiamay, dont la ville capitale est Kemmerouf, où est le séjour de son Roi. * *Relation de* Tavernier.

ASEMONA ou HASSEMON, ville de la Terre-Promise sur les confins de la Tribu de Juda, du côté de l'Idumée. Le P. Calmet dit qu'Asemona pourroit bien être la même ville qu'Asem, & que c'est aussi le nom d'une des Stations des Israëlites dans le Désert. * *Josué, ch.* 15. *v.* 4. & 27. *Nombres, ch.* 34. *v.* 4. & 5.

ASENA, ville de la Terre-Promise, dans la Tribu de Juda, entre Sarea & Zanoé. * *Josué, ch.* 15. *v.* 33.

ASENAPHAR, est le nom que les Colonies d'Assyriens, qui habitoient la Samarie, donnent à Asar-Addon, Roi d'Assyrie, dans la Lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxès, c'est à dire, à Cambyze, pour empêcher le rétablissement du Temple de la ville de Jérusalem, que les Israëlites avoient entrepris sous la conduite d'Esdras, après le retour de la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou 1 *Esdras, ch.* 4. *v.* 10.

ASENEGA. *Voyez* SENEGA.

ASENETH ou ASENATH, fille d'un Prêtre d'Héliopolis en Egypte, nommé *Putifar*, Potifar ou Potipherah, fut mariée à Joseph, qui eut d'elle Manassé & Ephraïm. * *Genese, ch.* 41. *v.* 45.

ASER, fils de Jacob & de Zelpha ou Zilpa, servante de Lia ou Lea, naquit vers l'an du Monde 1747, avant Jésus-Christ 2288. & vécut 126 ans. Son pére, par sa bénédiction, lui promit qu'il seroit les délices des Rois. * *Genese, ch.* 30. *v.* 12. & 13 : *ch.* 49. *v.* 20. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 19.

* ASER (la Tribu d') contrée très fertile de la Palestine, qui échut en partage aux Descendans d'Aser. Elle avoit au couchant la Phénicie, au nord le mont Liban, au midi le mont Carmel & la Tribu d'Issachar, & à l'orient les Tribus de Zabulon & de Nephthali. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ASER, ville située entre Scythopolis & Sichem, & par conséquent assez éloignée de la Tribu d'Aser. * *Josué, ch.* 17. *v.* 7. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ASER. Eusébe dit qu'il y avoit un gros bourg de ce nom, entre Azoth & Ascalon. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASERA. *Voyez* ASSORUS de Macédoine.

ASERAC (Seigneur d'). *Voyez* SOUILLAC.

ASER-GADDA ou HATSAR-GADDA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, entre Molada & Hasemon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 27.

ASERIM. *Voyez* HASEROTH.

ASERIMUS, successeur d'Atharte son frére dans le Royaume de Tyr, l'an de la Période Julienne 3768, 946 avant Jésus-Christ. Il régna 9 ans, & fut tué par son frére Philes ou Philestes. * M. Du Pin, *Bibl. Universelle des Histor. Proph.*

ASEROTH. *Voyez* HASEROTH.

* ASEWYN ou AESWYN, famille noble & ancienne de Gueldre, s'est dans la suite du tems établie à Utrecht. GERARD

d'Aſewyn, Chevalier, tenoit en 1330 le parti d'Edouard contre ſon frére Renaud Duc de Gueldre.

GUILLAUME d'Aſewyn fut Maréchal de Charles Duc de Gueldre en 1493 & 1494; mais dans l'année 1499, il porte le nom de ſon Maître d'hôtel héréditaire. Il épouſa *Elizabeth* de Haeſten, Dame de Varik, fille de *Wabrave* Seigneur de Haeſten, Helluw & Herwynen, & d'*Henriette* Dame de Varik. Cette Elizabeth avoit déja auparavant eu deux maris. Elle eut des enfans de tous les trois. Ceux qu'elle eut de ſon troiſiéme mari furent, 1. RENAUD qui ſuit; 2. *Gérard*; 3. *Guillaume*; & 4. *Henriette*.

RENAUD d'Aſewyn, fils de *Guillaume*, ſigna en 1538, comme Membre du Corps de la Nobleſſe dans le Quartier de Nimégue, le Traité conclu entre Jean Duc de Cléves, & Charles Duc de Gueldre. Il épouſa *Agnès* de Gent, fille de *Guillaume* Seigneur de Meerwyk, & il en eut RENAUD qui ſuit.

RENAUD d'Aſewyn, fils de *Renaud*, épouſa *Joſine* ou *Juſtine* de Broukhuizen, & il en eut 1. RENAUD qui ſuit; 2. *Agnès*, mariée à *Florent* de Bongaart Seigneur de Nyenrode; 3. *Adrien*; ou *Aarnt*; & 4. *Euſtache*, *déſquels il ſera parlé ci-après*.

RENAUD d'Aſewyn, fils & petit-fils de *Renaud*, Seigneur de Brakel, épouſa *Mathilde* d'Yzendoorn, Dame de Sterkenborg, & en eut, 1. *Renaud* qui mourut ſans laiſſer d'enfans; 2. ANTOINE qui ſuit; 3. *Odithe*, mariée à *Adrien* de Matenès Seigneur de Riviére & d'Opmeer; 4. *Gertrude*, mariée avec *Tibrand* de Mérode; 5. *Euſtache*, Seigneur de Wéſenthouſt, qui en 1613 épouſa *Marie* d'Oſtrum, fille de *Jean*, Châtelain de Woerde; 6. *Everard*, mort à Oiteude ſans poſtérité.

ANTOINE d'Aſewyn, fils de *Renaud* Seigneur de Brakel & de Sterkenborg, épouſa *Gertrude* d'Aldenboukum, & en eut, 1. ANTOINE qui ſuit: 2. *Adrienne* mariée à *Jaques* de Baaren, Seigneur de Harmelen; 3. *Agnes* mariée à *Carneille* de Bronkhorſt du Poll, Amman ou Sénéchal du Haut Bétau.

ANTOINE d'Aſewyn, fils d'*Antoine*, Seigneur de Brakel & de Sterkenborg, épouſa *Marguerite* Tork, de laquelle il eut *Antoinette* mariée à *Gisbert* ou *Guibert* de Matenès, Seigneur de Matenès, de Riviére, d'Opmeer, de Zouteveen &c. Elle en eut un fils & une fille qui moururent tous les deux avant leurs parens.

Cet Antoine fut en 1618 admis comme Seigneur de Sterkenborg, dans le Corps des Nobles de la Province d'Utrecht, & mourut en 1642.

ADRIEN ou AARNT d'Aſewyn, fils de *Renaud* & de *Joſine* de Broukhuizen, épouſa 1°. *Catherine* de Yzendoorn, Dame de Sterkenborg, dont il eut 1. *Agnès* ou, ſelon d'autres, *Paterine*, mariée à *Gisbert* ou *Guibert* de Boetſelaar, Echanſon héréditaire du Duché de Gueldre; 2. N. mariée à N. de Wyhé. Sa ſeconde femme fut *Alterde* de Boetſelaar, veuve de *Paul* d'Aſſendelft. Cet Adrien fut en 1618 admis comme Seigneur de Ruwiel, dans le Corps de la Nobleſſe de la Province d'Utrecht, & mourut en 1622.

EUSTACHE d'Aſewyn frére du précédent, Seigneur de Grandberg & de Langerak, épouſa N. de Wachtendonk, de laquelle il eut *Renard* Seigneur de Langerak.

La famille d'Aſewyn dans ſes Armes porte bandé d'argent & de gueules de cinq piéces.

A S F.

ASFENDIAR, étoit fils de *Kiſchtasb*, & petit-fils de *Lohorasb*, Rois de la premiére Dynaſtie de Perſe; mais il ne régna point, étant mort du vivant de ſon pére. Il fut ſurnommé *Rouin-ten*, corps de bronze, parce qu'il avoit joint à la grandeur de ſon courage une force de corps extraordinaire. Ce Prince paſſe auſſi-bien que Roſtam, pour un des plus grands Héros de la Perſe. On rapportera quelque choſe de ſes exploits militaires & de ſa mort, dans le titre de Kiſchtasb ſon pére. Asfendiar tua de ſa propre main Argiasb, fils d'Afraſiab, Roi du Turqueſtan, & fut enfin tué lui-même d'un coup de fléche par Roſtam. On rapporte de lui cette maxime militaire, *Si vous voulez être obéi par vos Soldats, ne leur commandez que des choſes poſſibles*. Aſcendiar eut un fils nommé *Bahaman*, & ſurnommé *Ardſchir*, qui ſuccéda à Kiſchtasb ſon ayeul. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASFOUR (Ben) eſt Auteur d'un Livre intitulé *Ketab al motd*, où il eſt traité à fond des acquiſitions & des poſſeſſions, ſelon la Juriſprudence des Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

A S G.

ASGANGAN. *Voyez* AZGANGAN.

ASGAR, Province du Royaume de Fez en Afrique, vers la côte occidentale, entre les Provinces de Fez & de Habat. C'eſt le plus riche païs de l'Afrique, en blé, en troupeaux, en laine, en cuir & en beurre. Les principales villes ſont l'Arach & Alcaçarquivir. * Marmol, *de l'Afrique*.

A S H.

ASHAM (Robert). *Voyez* ASCHAM (Robert.) La véritable maniére d'orthographier ce nom, eſt *Asham*.

ASHBORNE ou ASHBOURN, *Asborna*, bourg du Comté de Darby en Angleterre, ſur la frontiére de celui de Stafford, à l'occident ſeptentrional de la ville de Darby. * Mary, *Dict. Geogr.*

* ASHBURNHAM. Les Pairs d'Angleterre qui portent ce

titre, tirent leur nom d'Ashburnham, lieu ſitué dans la Province de Suſſex entre Hailsham & Battel. C'eſt une des plus anciennes familles, puiſqu'on trouve que quand Guillaume le Conquérant paſſa de Normandie en Angleterre, Bertrand Ashburnham étoit Shérif de Suſſex, de Surrey & de Kent. Quelques-uns nomment ce Bertrand, Baron de Kent, & diſent que le Roi Harald le fit en 1066 Connétable du Château de Douvre, qu'il défendit vaillamment contre Guillaume le Conquérant, qui le fit décapiter à cauſe de ſa réſiſtance. D'autres diſent qu'il fut un des Généraux de Harald, & qu'il fut tué dans l'Abbaye de la Bataille. Dans la ſuite du tems, il s'eſt trouvé pluſieurs perſonnages de cette famille qui ſe ſont diſtinguez par leurs exploits, & qui ayant par le moyen des alliances qu'ils ont faites, aquis beaucoup de crédit, ſe ſont rendus très conſidérables. Ils ont fait pendant pluſieurs ſiécles leur réſidence à Ashburnham, où ils ont une maiſon magnifique, & où au commençement du XVII ſiécle Jean Ashburnham fit bâtir une belle Egliſe. GUILLAUME Ashburnham fils de ce dernier, épouſa *Elizabeth* fille du Lord Jean Paulet, & en eut JEAN qui ſuit.

JEAN fils de *Guillaume* fut fait en 1689, Lord ou Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume III. Il epouſa *Brigide* fille & héritiére de *Gaubier* ou *Walther* Vaughan de Barthomal, & en eut, 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Bertrand*; 4. *Elizabeth* mariée à *Jaques* Hayes de Bedgebury; 5. *Jeanne*.

GUILLAUME fils de *Jean* ſuccéda à ſon pére dans la dignité de Lord, & épouſa *Catherine* fille de *Thomas* Taylor de Clapham; mais il mourut en 1710, ſans laiſſer d'héritiers.

JEAN, frére du précédent, hérita de ſon frére le titre de Lord.

DENNY Ashburnham de Bromham, deſcendu de cette famille en ligne collatérale, fut fait le dixiéme Mai 1661, Baronnet d'Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASHBURTON, *Asburtonium*, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, ſur la petite riviére de Dart, entre la ville d'Exceſter & celle de Plymouth. * Mary, *Dict. Geogr.*

* ASHBYE DE LA ZOUCHE, *Ashya*, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Leiceſter, ſur la frontiére de celui de Darby, entre la ville de ce nom & celle de Coventry. * Mary, *Dict. Geogr.*

* ASHCOT (Guillaume) devint en 1438 Evêque de Salisbury en Angleterre, & fut en même tems Sécretaire du Conſeil du Roi. Le ſoulevement excité par Jack-Cade lui fit perdre la vie: car les Séditieux ne ſe contentant pas de lui avoir enlevé dix mille marcs d'argent, ils s'en prirent le lendemain à lui-même, l'arrachérent de l'autel où il officioit, & le firent mourir. Après ſa mort on lui arracha ſes habits, & on prit ſa chemiſe toute ſanglante pour en faire un étendart ou un drapeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASHDOD. *Voyez* AZOTH.

* ASHDOWN ou ASSINGTON, petite place dans le Comté d'Eſſex, pas loin de Rochefort, eſt célébre par la ſanglante bataille qui s'y donna au commencement du ſiécle onziéme, entre le Roi Edmond, & Canut Roi de Danemark, & où le premier fut vaincu. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat Hiſt. of Englond, tome* 1. Heylyn *'s help to Engl. Hiſt.*

ASHENTON, Anglois. *Cherchez* ESTUVODE.

ASHFORD, *Aſhfordia*, bourg d'Angleterre, ſitué dans le Comté de Kent, ſur la riviére de Sture, environ à cinq lieues au deſſous de la ville de Cantorbery. * Mary, *Dict. Géogr.*

* ASHLEY ou ASHLY, riviére de la Caroline ou Floride Françoiſe, qui ſe décharge dans la Mer du nord.

ASHLEY (Antoine) *Voyez* COOPER.

ASHMOLE, (Elie) qu'on appelloit communément le *Mercurophile Anglois*, naquit à *Litchfield* d'une famille noble, & eut une grande réputation vers le milieu du XVII ſiécle. Les troubles qui agitoient l'Angleterre, du tems de Cromwell, déterminérent Ashmole à quitter Oxford, où il avoit été élevé dans le Collége du *Nez d'airain*, & à ſe tranſporter à Londres, où il ſe mêla parmi les Avocats du Temple. Après le rétabliſſement de Charles II, il obtint la charge de *Héraut-Royal* avec celle d'Antiquaire. Il excella dans la connoiſſance des médailles, des ſtatues & des inſcriptions antiques. Il avoit amaſſé un nombre prodigieux de médailles, & étoit en même tems fort verſé dans la Chymie, & dans les Mathématiques. Il a écrit divers Livres dans ſa Langue naturelle, comme *le Théatre Chymique Britannique; le Chemin au Bonheur; les Statuts de l'Ordre de la Jarretiere*. C'eſt auſſi de lui que le *Muſæum Aſhmoleanum* d'Oxford a tiré ſon nom, parce qu'il l'avoit orné d'un grand nombre de piéces rares & curieuſes. Ce *Muſæum Aſhmoleanum* eſt un grand édifice élevé aux dépens de l'Univerſité d'Oxford, en 1683. Il renferme *l'Ecole de la Philoſophie Naturelle*, le *Théatre de Chymie*, & ce qu'on appelle proprement *Muſæum Aſhmoleanum*, qui occupe la partie ſupérieure du bâtiment. On y montre aux étrangers pluſieurs curioſitez, comme le portrait d'un homme parvenu à l'âge de 152 ans; le berceau de fer de Henri VI; le chapeau de paille d'Anne de Boulen; pluſieurs antiquitez Egyptiennes, Gréques & Romaines. La ſalle du milieu eſt deſtinée à l'Hiſtoire naturelle & aux leçons du Profeſſeur en Chymie. Dans le plain-pié eſt le Laboratoire, & une ſalle où l'on voit une belle Bibliothéque Chymique, des inſtrumens & pluſieurs belles préparations Chymiques. Après la mort d'Ashmole, Monſieur Liſter & quelques autres perſonnes ont encore conſiderablement enrichi ſon *Cabinet*. * Wood, *Antiq. Oxon.* Bentheim, *Etat preſent de la Grande Bretagne ſous le Roi George*.

ASHTEKAN. *Voyez* ASCHTIKAN.

ASHUR. *Voyez* ASCHUR.

Digitized by Google

A S I.

ASI, ou ASIUS, étoit autrefois le nom d'une petite riviére en Italie, appellée aujourd'hui *Chiascio*. Elle prend ſa ſource ſur le Mont-Apennin, & ſe décharge dans le Tibre proche la ville d'Aſſiſe. On croit que cette ville tire ſon nom de cette petite riviére, & du Mont-Aſi qui n'en eſt pas loin. * *Dél. de l'Italie*, tome 1. p. 266. *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Voyez* CHIASCIO.

ASI, petite montagne qui fait partie du mont Apennin. *Voyez* l'Art. précédent.

* ASIAH ou ASSIAH, femme de Pharaon Roi d'Egypte, qui ſelon la Tradition des Muſulmans, étoit niéce d'Amram pére de Moiſe. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ASIARQUES, c'étoient des Souverains-Pontifes Payens de l'Aſie, qui étoient choiſis par diſtinction pour faire célébrer à leurs dépens les Jeux ſolemnels & publics. Ceux de la ville d'Ephéſe, par amitié & par conſidération pour ſaint Paul, l'empêchérent dans la ſédition de l'Orfévre Démétrius, d'aller ſe préſenter au théatre. * *Actes*, *ch.* 19. *v.* 31. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASIATICUS (Valerius) né à Vienne en Dauphiné, s'étoit rendu très puiſſant dans les Gaules par ſes grandes richeſſes & ſes grandes alliances. Il fut Conſul ſubrogé ſous Caligula, qui, après avoir abuſé de ſa femme, pouſſa l'affront juſqu'à l'en railler dans un feſtin, & même dans une aſſemblée publique. Aſiaticus, pour s'en venger, entra dans la conſpiration de Chærées, dont il fut un des principaux auteurs. Lors même que la mort de Caligula eut ſoulevé le peuple & les Soldats, qui en demandoient vengeance, il arrêta ces mouvemens par ſa fermeté, proteſtant hautement qu'il eût voulu lui-même avoir tué le Tyran. Auſſi fut-il un de ceux qui furent propoſez alors pour l'Empire; mais Claude l'emporta, & Aſiaticus, qui fut Conſul ſous lui, l'an de Jéſus-Chriſt 46, périt enfin l'année ſuivante, par les artifices de Meſſaline. Ses grands biens, & ſur-tout les magnifiques jardins de Lucullus, qu'il poſſédoit, & qu'il embelliſſoit tous les jours, furent la cauſe de ſa mort: le prétexte fut d'avoir voulu ſoulever les Légions de la Germanie dans les Gaules. Quoiqu'il ſe fût lavé de ce crime aux yeux de l'Empereur, & de Meſſaline même, on le força néanmoins de ſe faire ouvrir les veines, par la trahiſon de Vitellion, qui lorſqu'on opinoit ſur l'abſolution de ſon ami, demanda, en concluant pour lui, qu'il lui fût ſeulement permis de choiſir tel genre de mort qu'il lui plairoit. * Tacite, *Annal.* 11. *c.* 1. & 2.

ASIATICUS (Valerius) qui étoit apparemment fils du précédent, commandoit quelques troupes dans les Gaules, ſous Néron, & ſe joignit à Vindex, lorſqu'il ſe revolta contre ce Prince, l'an de Jéſus-Chriſt 68. L'année d'après, ſous l'empire d'Othon, il fut des premiers à entrer dans le parti de Vitellius, qui lui promit ſa fille. On ne ſait pas ſi Aſiaticus eſt cet homme de qualité auquel Veſpaſien la maria. Il étoit déſigné Conſul, lorſque Vitellius fut tué. * Tacite, *Hiſt. l.* 1. & 2.

ASIATICUS, Affranchi & Comédien de Vitellius, pour lequel l'Armée demandoit avec empreſſement à l'Empereur la dignité de Chevalier Romain. Le Prince, pour reprimer cette lâche flatterie, n'y voulut point entendre: mais enſuite Vitellius, par une légéreté qui lui étoit naturelle, accorda en ſecret, au milieu d'un repas, ce qu'il avoit mépriſé en public, & honora de bagues & d'autres marques de diſtinction ce Comédien, qui eut grande part aux deſordres de ſon régne. * Suetone, *in Vitellio.* Tacite, *Hiſt. l.* 2. *c.* 57.

ASIATICUS, ſurnom de L. Corn. Scipion. *Voyez* SCIPION.

ASIBE, ville de Méſopotamie, appellée par les Habitans *Antiochia.* * Etienne de Byzance.

C'eſt encore une ville de l'Aſie Mineure dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moſchiques, à 30 milles du Pont-Euxin. * Baudrand.

ASIDE'ENS. *Voyez* ASSIDE'ENS.

ASIE, l'une des plus grandes Parties du Monde connu, qui ſurpaſſe en étendue l'Europe & l'Afrique priſes enſemble, eſt à l'orient de notre Continent. Elle a été ainſi appellée, ſi l'on en doit croire les Grecs, curieux dans la recherche de l'étymologie des mots, de la Nymphe Aſia, fille de l'Océan & de Téthys. Les autres diſent que ce nom tire ſon origine d'un certain Aſius, fils de Mancûs, Lydien, ou, comme dit Hérodote, fils de Cottys, & petit-fils de Mancûs. Cette Partie du Monde a cet avantage ſur les autres, d'avoir vu naître le premier Homme, & d'avoir envoyé des Colonies dans tout le reſte de l'Univers. Elle a enſeigné aux autres les Loix de Dieu, & a vu Jéſus-Chriſt durant tout le tems de ſa vie mortelle. Pluſieurs grandes Monarchies ont été établies en cette Partie de notre Continent. Car après le Déluge, commença l'Empire des Chaldéens ou Aſſyriens, qui dura juſqu'à Sardanapale. Il paſſa depuis aux Médes, par Arbacés, juſqu'à Aſtyage; aux Perſes, par Cyrus juſqu'à Darius; & aux Grecs ou Macédoniens, par Alexandre *le Grand.* Les Parthes y établirent auſſi un très puiſſant Empire, qui finit ſous Alexandre Sévére, & repaſſa aux Perſes, juſqu'à ce qu'il fut comme abſorbé par les Turcs & les Sarazins; mais il s'eſt relevé depuis le commencement du XVI ſiécle, environ l'an 1515, ſous Iſmaël Sophi. L'Aſie a vu naître encore l'Empire des Sarazins, qui s'étendoit en divers autres climats. L'air y eſt preſque tempéré par-tout; & ſi on conſidére ſon or, ſon argent, ſes raretez, ſon abondance en grain, en fruits, en ſimples, en drogues, en aromates, ſes pierreries; &c. on avouera que c'eſt la plus riche Partie du Monde. C'eſt encore en Aſie qu'on a vu commencer les Loix, les Arts & les Sciences; & les Religions qui ont depuis paru dans le reſte du Monde, y ont auſſi été établies; le Paganiſme parmi les Aſſyriens; le Judaïſme parmi le Hébreux; le Chriſtianiſme dans la Terre-Sainte; & le Mahométiſme en Arabie.

BORNES ET ETENDUE DE L'ASIE.

L'Aſie eſt bornée par l'Océan au ſeptentrion, à l'orient & au midi. L'Océan que nous appellons *Septentrional*, eſt auſſi appellé *Mer Glaciale* & *Mer de Tartarie.* Celui du levant eſt la Mer de la Chine; & au midi il y a l'Ocean ou Mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'occident, l'Aſie eſt ſéparée de l'Afrique par la Mer Rouge, depuis le Détroit de Babel Mandel juſqu'à l'iſthme de Suez. Elle eſt ſéparée de l'Europe par l'Archipel, le Détroit de Gallipoli, la Mer de Marmora, le détroit de Conſtantinople, la Mer Noire, le Détroit de la Mer de Zabaché, de Caffa & de Zabana, par la riviére de Don ou Tanaïs, & par une ligne imaginaire, depuis cette riviére juſqu'à celle d'Oby. Les autres prennent cette ligne depuis l'embouchure du Don, juſqu'à la riviére de la Mer Blanche. Sa plus grande longueur, depuis le détroit de Gallipoli juſqu'à la côte la plus orientale de la Chine, dans la Mer du levant, contient treize cens milles d'Allemagne; & ſa largeur eſt de douze cens; c'eſt à dire, qu'elle peut avoir d'occident en orient, environ mille ſept cens cinquante lieues, depuis l'Archipel juſqu'à l'Océan de la Chine; & du midi au ſeptentrion, environ mille cinq cens cinquante, depuis la pointe la plus méridionale de la preſqu'Iſle de Malaca juſques à la Mer de Tartarie; mais ſi l'on y veut comprendre les Iſles, elle s'étendra beaucoup davantage.

SA DIVISION ANCIENNE.

Strabon diviſoit l'Aſie en cinq parties, & Ptolomée en quarante-ſept Provinces. Mais la diviſion la plus ordinaire des Anciens eſt celle qu'ils faiſoient de la grande & de la petite Aſie, qu'ils appelloient *Mineure*; ſans parler de cette diviſion, qui ſe faiſoit par le Mont-Taurus. L'ASIE MAJEURE comprenoit la Scythie dont la Région Sérique faiſoit partie, le païs des Sines, l'Inde, l'Empire des Perſes, l'Arabie, la Syrie, la grande Arménie, la Colchide, l'Ibérie & l'Albanie, la Sarmatie Aſiatique, avec les Iſles Jabadii, les Sebadibes, les Baruſſes, les Sindes, la Taprobane, les Manioles, Cypre, Rhodes, les Sporades, &c. L'ASIE MINEURE contenoit vers l'orient la Cappadoce, avec le Pont, la petite Arménie, & la Lycaonie; la Cilicie, la Pamphylie, avec la Piſidie; la Galatie, avec la Paphlagonie; & vers l'occident, la Bithynie, l'Aſie Mineure proprement dite, & la Lycie. Dans l'Aſie Mineure proprement dite, étoient la Myſie, la petite Phrygie, la grande Phrygie, la Lydie, la Carie, avec la Doride, l'Ionie & l'Eolide.

DIOCESE CIVIL ET ECCLESIASTIQUE D'ASIE.

Cette Aſie Mineure proprement dite, a été un Diocéſe particulier de l'Empire Romain, dans lequel il y avoit une Province Proconſulaire appellée *Aſie*, dont la Métropole, capitale de tout le Diocéſe, étoit la ville d'Ephéſe: le Proconſul qui y faiſoit ſa réſidence, avoit juriſdiction ſur l'Helleſpont & ſur les Iſles. Les autres Provinces étoient ſous celle d'un Vicaire. Ces Provinces étoient la Pamphylie, la Lydie, la Carie, la Lycie, la Lycaonie, la Piſidie, & la Phrygie, qui fut depuis diviſée en *Salutaire*, & en *Pacatienne.* La Pamphylie fut auſſi diviſée en deux Provinces. Ainſi du tems que l'on dreſſa la Notice de l'Empire, il y avoit douze Provinces dans le Diocéſe d'Aſie, dont voici la liſte & les villes métropoles.

Aſie.	Ephéſe.
L'Helleſpont.	Cyzique.
La Phrygie Pacatienne.	Laodicée.
La Phrygie Salutaire.	Sinnade.
La Lydie.	Sardes.
La Carie.	Aphrodiſe.
La Lycie.	Myre.
La 1. Pamphylie.	Pergue.
La 2. Pamphylie.	Side.
La Piſidie.	Antioche de Piſidie.
La Lycaonie.	Icone.
Les Iſles dans leſquelles ſont deux Métropoles, ſavoir,	Rhodes, & Mityléne dans l'Iſle de Lesbos.

Les Provinces Eccléſiaſtiques d'Aſie ont été formées ſuivant cette diviſion. L'Evêque d'Ephéſe dans les commencemens étoit l'Exarque de tout le Diocéſe d'Aſie, qui étoit gouverné par ſes Evêques, comme il eſt ordonné dans le ſecond Canon du Concile de Conſtantinople. L'Evêque d'Ephéſe parut en cette qualité de Chef du Diocéſe au Concile d'Ephéſe, & il paroît qu'il étoit ordonné par tous les Evêques d'Aſie; mais depuis, le Patriarche de Conſtantinople envahit les Diocéſes d'Aſie, de Thrace & de Pont; car après avoir obtenu dans le Concile de Conſtantinople le premier rang d'honneur après l'Evêque de Rome, il s'empara peu à peu de la juriſdiction ſur ces Diocéſes, & elle lui fut accordée par le Concile de Chalcédoine. Les Siéges des Métropoles Eccléſiaſtiques étoient dans les Métropoles Civiles.

SA DIVISION MODERNE.

Les Géographes modernes diviſent l'Aſie par les principaux Empires qu'elle contient, qui ſont la Tartarie, la Chine, l'Inde,

la Perſe, l'Arabie, la Turquie en Aſie, qui comprend la Surie ou Surie, la Natolie, l'Arménie & la Géorgie; la Moſcovie en Aſie; les Iſles du Japon, les Philippines, les Molucques, les Iſles de la Sonde, Ceylan, les Maldives, Cypre, Rhodes, & les Iſles de l'Archipel vers l'Aſie. La Tartarie contient la Tartarie Propre & la Tartarie Deſerte, vers le ſeptentrion; les Royaumes de Niuche, de Tangut, de Tibet, de Zagathay, ou pais d'Usbek vers le midi. Au delà du Gange, & du Golfe de Bengale, ſont les Royaumes d'Azen, d'Ava, de Siam, &c. En deçà du Gange & du Golfe, eſt l'Empire du Mogol, les Royaumes de Golconde, de Décan, &c. Pour les qualitez & le gouvernement de cette Partie du Monde, & pour les mœurs & la Religion des peuples qui l'habitent, *cherchez* le nom des Etats & des Royaumes en particulier.

LES VILLES LES PLUS CONSIDERABLES DE L'ASIE ſont

Achem, dans l'Iſle de Sumatra.
Aden, en l'Arabie Heureuſe.
Agra, dans l'Inde Propre.
Alep, en Syrie, Sorie, Sourie, & Soriſtan.
Amaſie, en Natolie.
Amedabad dans l'Inde Propre.
Angoury, en Natolie.
Antachia ou Anthakia, en Syrie, &c.
Aſtracan, dans la Tartarie Moſcovite.
Bagdet, dans l'Irack.
Baſſera, dans l'Arabie Deſerte.
Bantam, dans l'Iſle de Java.
Batavia, dans l'Iſle de Java.
Borneo, dans l'Iſle de ce nom.
Bourſe, en Natolie.
Calicut, dans l'Inde deçà le Gange.
Cambaye, dans l'Inde Propre.
Candy, en l'Iſle de Ceylan.
Canton, dans la Chine.
Casbin, en Perſe.
Chio, dans l'Archipel.
Cogni, en Natolie.
Damas, ou Scham, en Syrie, &c.
Delly, ou Jehan-Abad, dans l'Inde Propre.
Erzerum, en Arménie.
Famagouſte, en Cypre.
Goa, dans l'Inde deçà le Gange.
Jéruſalem, dans la Terre-Sainte.
Jedo, au Japon.
Lahor, dans l'Inde Propre.
Macao, dans la Chine.
Macaſſar, dans l'Iſle de Célébès.
Malaca, dans l'Inde delà le Gange.
Manille, dans les Iſles Philippines.
Mataran, dans l'Iſle de Java.
Méaco, au Japon.
La Mecque, dans l'Arabie Pétrée.
Médina-Talnabi, dans l'Arabie Pétrée.
Mocha, dans l'Arabie Heureuſe.
Nangaſachi, au Japon.
Nanquin, dans la Chine.
Odiaa ou Siam, dans l'Inde delà le Gange.
Péquin ou Peking, dans la Chine.
Rhodes, dans l'Iſle de même nom, au midi de la Natolie.
Samarcand, dans le Mauralnahar.
Schiras, en Perſe.
Smirne, en Natolie.
Surate, dans l'Inde Propre.
Tauris, en Perſe.
Trébizonde, en Natolie.

* Strabon, *l.* 11. *&* 12. Pline, *l.* 5. *&* 6. Hérodote, *l.* 4. ou *Melpom.* Pomponius Méla, *l.* 1. Etienne de *Byzance.* Ptolomée. Ortélius. Cluvier. Sanſon. Du Val. Briet. Baudrand. Mérula.

ARCHEVESCHEZ ET EVESCHEZ D'ASIE qui reconnoiſſent le Pape.

DANS L'ARMENIE.

Archevêché de Naxivan.

DANS L'INDE.

Archevêché de Goa.

EVESCHEZ SUFFRAGANS.

Cochin, Malaca, Saint-Thomas, Angamale ou Cranganor.

DANS LA CHINE.

Macao.

DANS LE JAPON.

Nangaſachi.

DANS LES ISLES PHILIPPINES.

Archevêché de Manille.

EVESCHEZ SUFFRAGANS.

Nom-de-Jéſus, Nuéva Ségovia, Cacérès de Camérina.

ASIE MINEURE, eſt une partie de la grande Aſie, qui eſt aujourd'hui connue ſous le nom de *Natolie.* Elle eſt entre la Mer Méditerranée, où ſont les Iſles de Cypre & de Rhodes; l'Archipel, la Mer de Marmora, la Mer Noire, l'Euphrate, & le Mont Taurus. Les Modernes la diviſent en quatre parties, conformément aux quatre Gouvernemens ou Béglerbéglics que les Turcs y ont. Ces parties ſont la Natolie, qui comprend la Bithynie, avec une partie de la Galatie & de la Paphlagonie, & l'Aſie Mineure propre, dont nous avons parlé à l'Article précédent. Cette partie eſt la plus occidentale du côté de l'Archipel. La ſeconde, dite *Amaſie* ou Rum, vers la Mer Noire au ſeptentrion, comprend la plus grande partie de la Galatie, la Cappadoce & le Pont. La troiſiéme au midi, vers la Mer Méditerranée, eſt la Caramanie, où étoient autrefois la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie & la Lycaonie. La quatriéme, qui eſt au levant vers l'Euphrate, eſt connue ſous le nom d'*Aladuli*, & comprend l'Arménie Mineure des Anciens. D'autres diviſent autrement l'Aſie Mineure; mais la premiére diviſion paroît plus naturelle & moins embarraſſante. Cette Province eſt arroſée de l'Euphrate, qui la ſépare de la Turcomanie; de l'Iris, aujourd'hui *Caſatmach*, &c. Elle eſt extrêmement ſujette aux tremblemens de terre, & celui qu'elle ſouffrit du tems de Tibére, abîma douze villes en moins d'une heure. * Pline. Strabon. Ortélius. Sanſon, &c.

* ASIE, eſt dans Virgile le nom d'un Lac auprés du Caîſtre. Il en parle dans le 1. *l. des Géorgiques*, *v.* 383, & dans le *l.* 7. *de l'Eneide*, *v.* 700.

* ASIE eſt auſſi le nom de quelques anciennes villes, ſelon Etienne de Byzance, Suidas, Ptolomée, Euſébe: d'une Iſle, ſelon le même Etienne: d'une montagne de Gréce, ſelon Pauſanias.

ASIEL ou HAZIEL. *Voyez* HASIEL.

ASILAS, fort expérimenté dans la Science des Augures, vint au ſecours d'Enée contre Turnus, ainſi que Virgile le rapporte, *Enéide*, *l.* 10. *v.* 175. *& ſuiv.*

Tertius, ille hominum divûmque Interpres Aſilas,
Cui pecudum vîra, cæli cui ſidera parent,
Et linguæ volucrum, & præſagi fulminis ignes.

ASIMA, nom de l'idole que les Habitans d'Emath ſe fabriquérent pour l'adorer. Les Rabbins diſent, les uns qu'*Aſima* avoit la figure d'un ſinge; les autres celle d'un agneau; les autres d'un bouc ou d'un Satyre. Le ſinge & le bouc étoient des Divinitez adorées dans l'Égypte & ailleurs dans l'Orient. Les Payens ont eu des Divinitez champêtres, ausquelles ils donnoient la forme de bouc; tel étoit Pan & les Satyres. M. Jurieu préſume que le terme *Aſima* eſt compoſé de deux mots Hébreux qui déſignent ou le *feu du ciel*, ou le *feu éternel*, & qu'il faut entendre par là le Soleil, adoré par ces nations, envoyées dans la Samarie pour la repeupler. Aben-Eſra, dans ſa préface ſur Eſther, avance que les Samaritains commencent de la ſorte leur Pentateuque, *Au commencement* Aſima *créa*, &c. Mais c'eſt là une pure calomnie. * Seldenus, *de Diis Syris*, *ſyntagmate* 2. *c.* 9. Jurieu, *Hiſt. des Dogmes*, *&c. partie* 4. *c.* 8. D. Calmet, *Diſſ. de la Bible.* II ou IV *Rois*, *ch.* 17. *v.* 30.

ASINA ou ANESSE, ſurnom que l'on donna à la famille des Cornéliens à Rome, & dont voici l'origine. Cornélius Scipion ayant acheté un fonds de terre, on lui demanda caution pour ſûreté du prix qu'il en devoit donner. Le lendemain il amena dans la place de Rome une ânesſe chargée de ſacs pleins d'argent, & la préſenta pour lui ſervir de caution; c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de Cornelius Aſina, qui lui reſta pendant ſa vie, & qui après ſa mort paſſa à tous ſes Deſcendans. * Macrobe, *Saturnales*, *l.* 1. *c.* 6.

* ASINÆUS, Philoſophe cité par Proclus, ſur le ſecond Livre d'Euclide.

ASINAIRES, *Aſinaria*, fêtes que les Syracuſains célébroient en mémoire de l'avantage qu'ils remportérent ſur Nicias & Démoſthéne, Généraux des Athéniens, qui furent pris près du fleuve *Aſinarius*, aujourd'hui *Falconara*, riviére de Sicile. * Plutarque, *en la Vie de Nicias.*

ASINARA (l'), *Aſinara*, *Herculis Inſula major*, Iſle, ſur la côte occidentale de la Sardaigne, où elle tourne au ſeptentrion. Son circuit eſt de vint huit milles, & elle a un château aſſez vieux, que l'on appelle *le Caſtellazzo de l'Aſinara.* Elle eſt cenſée de la Province ou Cap de Logoduri, n'étant qu'à quatre milles du Cap Monte-Falcone, & à quinze milles de la ville de Saſſari, à qui elle appartient, ſelon François de Vico. C'eſt près de cette Iſle que les Génois perdirent une bataille navale contre les Aragonois, en 1490.

ASINARII, c'eſt ainſi, *dit Tertullien*, que les Payens nommoient les Chrétiens. On les accuſoit, par la plus noire & par la plus abſurde de toutes les calomnies, d'adorer la tête d'un âne. *J'apprens*, dit le Payen, dans Minutius Felix, *que les Chrétiens ſe ſont laiſſez aller, par une ſotte fantaiſie, que je ne puis comprendre, à adorer la tête conſacrée d'un âne, le plus vil de tous les animaux.* Un Juif impie, & Apoſtat du Chriſtianiſme, avoit peint Jéſus-Chriſt & l'avoit expoſé en public, avec des oreilles & un pié d'âne, tenant un livre à la main, & vêtu d'une longue robe, avec cet écriteau, *Deus Chriſtianorum Onomybetes. Voilà le Dieu des Chrétiens au pié d'âne.* G. Cave, *Religion des anciens Chrétiens*, *&c. tome* 1. *p.* 134.

ASINELLI, *La Torre dell' Aſinelli*, *Turris Aſinellorum.* C'eſt une Tour de Bologne en Italie, fort remarquable pour être en même tems fort menue & fort haute. * Maty, *Diction. Géogr.*

ASINELLO (Bagni d') *Voyez* BAGNI D'ASINELLO.

ASINEUS, Juif. *Voyez* ANILEUS.

ASINIO (Jean-Baptiſte) Juriſconſulte de Florence dans le-

Digitized by Goc

XV siécle. Il a écrit divers Ouvrages, comme *Praxis Civilis*, &c.

ASINIUS POLLIO, Conſul & Orateur Romain, vivoit ſous l'empire d'Auguſte, & s'éleva d'une naiſſance aſſez obſcure aux premiers emplois de la République. Il fut Conſul avec Cn. Domitius Calvinus, l'an 714 de Rome, & 40 ans avant Jéſus-Chriſt. Il triompha même des peuples de la Dalmatie; & durant les guerres civiles, il rendit de bons ſervices à Marc Antoine. Mais quelque gloire qu'il ait acquiſe par les armes, ſa capacité lui en a encore acquis davantage. Il écrivit une Hiſtoire en XVII livres, comme Suidas l'a remarqué, & il avoit laiſſé des Oraiſons & des Tragédies, comme Horace l'aſſure. Pollio eſt ſouvent nommé avec éloge dans ſes Poëſies & dans celles de Virgile, mais particuliérement dans la troiſiéme de ſes Eclogues. Suétone, Tacite & Sénéque parlent auſſi de lui, & témoignent qu'il eut beaucoup de part dans la familiarité d'Auguſte. On prétend que c'eſt lui qui le premier a formé une Bibliothéque à Rome. Cet Empereur fit un jour des vers contre Aſinius Pollio: on le preſſoit d'y répondre; mais Pollio leur répondit de bonne grace, *qu'il n'avoit pas réſolu d'écrire contre un homme, qui étoit en droit de le proſcrire.* Il mourut à Freſcati, âgé de 80 ans, la 47 année du régne d'Auguſte, qui eſt la 4 de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Quelques Auteurs ne marquent ſa mort que ſous l'an 13 du ſalut. * Horace, *l.* 2. *Ode* 1: *l.* 2. *Sat.* 10. Dion, *l.* 68. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 30. *l.* 35. *c.* 4. Tacite, *l.* 1. *Annal.* Valére Maxime. Sénéque. Fabius. Macrobe. Suétone. Euſébe. Voſſius. Geiner.

ASINIUS GALLUS, fils d'*Aſinius Pollio*, fut Conſul avec Marcus Cenſorinus l'an 746 de Rome, huit ans avant la naiſſance du Fils de Dieu. On lui attribue quelques Ouvrages, & entr'autres un, dans lequel il comparoit Pollio ſon pére à Cicéron, ſur lequel il lui adjugeoit la préférence. Suétone dit que l'Empereur Claude fit une réponſe à cet Ouvrage. Aſinius Gallus étoit auſſi Poëte. Il épouſa *Agrippine*, nommée par Tacite *Vipſanie*, fille d'*Agrippa*, que Tibére avoit répudiée par ordre d'Auguſte, pour prendre Julie. Tibére ne put ſouffrir qu'Aſinius poſſédât une perſonne qu'il avoit aimée: de ſorte qu'il en conſerva toûjours une ſecrette averſion contre lui. Cette haine s'augmenta par une réponſe hardie qu'Aſinius fit à cet Empereur adroit & diſſimulé, après qu'il eut propoſé au Sénat de lui ordonner de quelle partie de l'Etat il vouloit qu'il ſe chargeât, le Senat s'en excuſa; & comme Tibére le preſſoit toûjours ſur ce choix, *Choiſiſſez vous-même*, dit Aſinius à l'Empereur, *quelle part vous voulez.* A quoi Tibére ne répondit qu'avec un regard farouche. Alors Galius fit ſon poſſible pour le radoucir, & lui dit entre autres choſes, qu'il n'avoit parlé ainſi, que pour lui faire connoître que l'Empire ne ſe pouvoit diviſer. Mais Tibére qui ne prenoit pas facilement le change, ſe défit d'Aſinius. D'autres diſent que ce dernier ſe laiſſa lui-même mourir de faim volontairement. Quelques uns mettent ſa mort en l'an 19 de l'empire de Tibére, qui étoit le 32 de l'Ere Chrétienne. * Tacite, *Annal. l.* 1. & 5. Pline, *l.* 7. *Epiſt.* 4. *ad Pont.* Dion, *Hiſt. Rom. l.* 57. & 58. Crinitus, *de Poët. l.* 3. *c.* 55. Lilio Giraldi, *de Poët. Dialect.* 8.

ASINIUS POLLIO, Trallien, enſeignoit à Rome du tems de Pompée, & compoſa quelques Ouvrages hiſtoriques. Pluſieurs Auteurs le confondent avec Aſinius Gallus, dont nous venons de parler; mais ils ſont bien différens; car le premier a écrit en Latin, & celui-ci en Grec. * Suidas. Voſſius, &c.

ASINIUS QUADRATUS, Hiſtorien, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, ſous l'empire des Philippes. Il écrivit en Grec une Hiſtoire Romaine en 15 livres, qu'il intitula *Milléniaire*, parce qu'elle contenoit l'Hiſtoire Romaine juſqu'à l'an 1000 de la fondation de Rome, qui fut célébrée ſous les Philippes. Il avoit auſſi écrit l'Hiſtoire des Parthes en pluſieurs Livres, auſſi bien que de l'état de la Germanie. * Etienne de Byzance. Capitolin. Volcatius Gallicanus. Suidas & Voſſius.

ASINIUS CAPITO, Grammairien très habile, a fait un Livre de Lettres.

ASINIUS MARCELLUS, illuſtre par ſon ayeul Aſinius Pollio, & eſtimé pour ſes bonnes mœurs.

* ASINIUS EPICADUS, homme de baſſe naiſſance, fut complice d'une conjuration contre Auguſte avec L. Audaſius. Ils avoient réſolu d'enlever Julie fille d'Auguſte & Agrippa ſon petit-fils, des Iſles où ils étoient réléguez, & de les mener à l'Armée. * Suetone, *in Vita Auguſt. c.* 19.

ASION-GABER, ville de l'Idumée ſur le bord de la Mer Rouge, où Salomon fit conſtruire une Flotte qu'il envoya à Ophir, d'où elle lui apporta cent vint talens d'or. Ce fut auſſi un des campemens des Iſraélites dans le déſert. Joſéphe, *l.* 8. *c.* 2. *des Antiq. Judaïq.* dit que la ville qui du tems de Salomon ſe nommoit *Aſiongaber*, étoit appellée de ſon tems *Bérénice*, & qu'elle n'étoit pas éloignée de la ville d'Elan. D. Calmet préſume que l'Hiſtorien Juif a confondu *Bérénice*, qui eſt ſur le bord occidental de la Mer Rouge, tirant vers l'Ethiopie, avec la ville d'Aſiongaber, ſituée ſur le Golphe Elanitique, & ſur le bord oppoſé. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* I ou III *Rois*, *ch.* 9. *v.* 26. *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 35. *Voyez* auſſi HETSJONGUEBER.

ASIOUTH, qui eſt auſſi nommée *Soiouth*, ville de la haute Egypte, de laquelle pluſieurs grands hommes ſont ſortis. * D'Herbelot, *Bibliotb. Oriens.*

ASISIA, ville d'Illyrie. Niger aſſure que quoique cette ville n'exiſte plus à préſent & qu'elle ait été raſée, l'on trouve néanmoins pluſieurs monumens de l'antiquité dans le lieu où elle étoit ſituée. Il ajoûte que ce lieu s'appelle maintenant *Beribir*. Hoffman croit qu'il s'appelle auſſi *Bergane.*

ASIUS, fils de Dymanthe, & frére d'Hécube, mais d'un pére différent, & oncle d'Hector, amena du ſecours à Priam contre les Grecs. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. à quarante & un vers de la fin, *l.* 12 & 13.

ASIUS, que Suidas appelle TELESTE'S, fit préſent à Dardanus, pendant qu'il bâtiſſoit la ville de Troye, du Paladium, pour la conſervation de la ville & du Royaume. Il en eſt fait mention dans *Joannes Antiochenus.*

ASIUS, Poëte de Samos, fils d'Amphiptoléme, avoit compoſé un Ouvrage de Généalogie. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Pauſanias, *l.* 4. 7. 8 & 9. Athénée, *l.* 3. & 12.

ASIUS, riviére. *Voyez* ASI.

A S K.

ASKEATON, ou ASKETEN, *Voyez* ASCHERNE.

ASKELON. *Voyez* ASCALON.

ASKEM-KALE'SI, ou le château d'Askem, *Caſtrum Askem*, eſt une ville ruinée de l'Aſie, avec un port éloigné d'une journée & demie de chemin de Milet, que quelques Auteurs prétendent être la ville d'Halicarnaſſe, ſiége des anciens Rois de Carie; parce que l'on y trouve aujourd'hui une grande quantité de marbres, & d'anciens monumens de ce tems là. Jacques Spon croit, à en juger par les inſcriptions que l'on y rencontre, que ce ſont les ruines de Jaſi ou Jaſſi. On y voit le reſte d'un théatre de marbre, qui fut conſtruit en l'honneur de Bacchus par un certain Zopatre, fils d'Epicrate, ainſi qu'une inſcription Gréque le fait connoître. * Spon, Voyages, *tome* 1. *p.* 360 *de l'édit. de Lyon* 1678. Ricaut, *dans la Relation de ce pais, où il a ſéjourné.*

ASKER MOKREM, ville du païs nommé *Abouez* dans la Chaldée, qu'on nomme auſſi l'*Iraque Arabique*. Cette ville s'appelle auſſi *Sermenrai*, & on devroit la nommer *Sermenras* ou *Serrameuras*, mot compoſé de trois, & qui ſignifie, *celui qui la voit ſe réjouit.* Cette ville eſt ſituée ſur la rive orientale du Tigre, à 72 degrez, 30 minutes de longitude, & 34 degrez de latitude ſeptentrionale, dans le quatriéme climat, ſelon les Tables Arabiques. Les uns diſent qu'elle s'appelloit autrefois *Sémirah*, ville bâtie par Schabour Doumaktaf; mais Khondémir n'eſt pas de ce ſentiment. Car il dit dans la Vie de Motaſſem, huitiéme Calife de la race des Abaſſides, que ce Prince ayant une forte inclination pour les jeunes Eſclaves Turcs, en fit acheter un très grand nombre, qui remplirent en peu de tems toute la ville de Bagdet. Les Habitans ſe plaignirent au Calife de l'inſolence de cette nouvelle milice, & déclarérent aſſez par leurs fréquentes émotions, qu'ils ne les pouvoient plus ſouffrir. Cela fut cauſe que Motaſſem, qui affectionnoit fort ſa nouvelle milice, prit la réſolution de bâtir une nouvelle ville, pour y faire ſa réſidence ordinaire & y vivre en repos avec ſes Turcs à l'abri des ſéditions, dont il étoit fatigué dans Bagdet. Il choiſit pour cet effet un lieu nommé Cathoul, éloigné environ de dix ou douze lieues de Bagdet, & y fit bâtir l'an 220 de l'Hégire, & 835 de Jéſus Chriſt, une ville qu'il nomma Samara, & que l'on appella auſſi Asker, à cauſe du camp de la milice Turqueſque, qu'il y établit. C'eſt de ce nom, que les derniers Imams de la race d'Ali ſont ſurnommez *Askeri*, à cauſe, ou de la naiſſance qu'ils y prirent, ou de leurs ſépulchres qui y ſont. C'eſt dans cette même ville d'Asker ou de Sermenrai, que le Mahadi eſt caché, & d'où il doit ſortir à la fin des tems, ſelon le ſentiment des Schiites, ou Sectateurs d'Ali. Le Calife Motavakkel quitta la ville de Sermenrai, & tranſporta le ſiége du Califat en la ville de Giafariah, qu'il avoit fait bâtir: mais Montaſſer ſon fils, qui lui ſuccéda, retourna à Sermenrai. * D'Herbelot, *Bibliotb. Oriens.* ſous le mot de SERMENRAI.

* ASKERSUND, ASKESUND, ASKEFURD, ville de Suéde dans la Néricie, proche de la pointe ſeptentrionale du Lac Véter, vers l'embouchure d'une petite riviére qui s'y rend. Elle eſt au ſud-ſud-eſt d'Orébro, dont elle eſt éloignée d'environ dix ou douze lieuës.

ASKETLE ou ASKETEL (Guillaume) Eccléſiaſtique, Anglois de Nation, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1320. Il laiſſa divers Ouvrages hiſtoriques qui ont conſervé ſon nom à la poſtérité, & lui ont acquis de la réputation. * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius. Geſner. Simler.

* ASKEW ou ASCOUGH (Anne) paſſe parmi les Proteſtans pour une Martyre. Elle étoit fille du Chevalier Guillaume Askew, d'une famille diſtinguée de Lincoln, en Angleterre. Son mari qui s'appelloit Kyne, avoit pour la Religion Reformée autant d'averſion qu'Anne d'inclination & de zéle. Il la chaſſa de ſa maiſon, & elle ſe réfugia à Londres, où elle s'appliqua à la lecture de l'Ecriture Sainte, dans laquelle elle fit de tels progrès, que les Docteurs qui tâchoient à lui faire changer de ſentimens, en étoient ſurpris. Elle n'avoit encore été que peu de tems à Londres, lorſqu'on la mit en priſon, parce qu'on l'accuſoit d'avoir parlé contre la Préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie: mais pour ſe juſtifier elle diſoit qu'elle n'avoit pas d'autres ſentimens ſur cet article que ceux de l'Egliſe primitive. Ses amis la firent mettre en liberté, mais à condition qu'elle ſigneroit un Ecrit que lui préſenteroit l'Evêque de Londres, & feroit profeſſion de croire la Préſence réelle: mais elle perſiſta à dire qu'elle ſe conformoit là-deſſus à la primitive Egliſe Apoſtolique. Peu de tems après on la prit à Greenwich, & on la tranſporta dans la priſon de Newgate, où elle s'occupa à compoſer des Ouvrages qui ſont encore aujourd'hui fort eſtimez. Elle écrivit auſſi au Roi Henri VIII, & fit l'apologie de ſes ſentimens au ſujet de la Tranſſubſtantiation. On envoya auprès d'elle Shaxton Evêque de Salisbury, pour la porter à ſuivre ſon exemple & à changer de ſentimens; mais elle perſévéra dans ſa doctrine. Là-deſſus on la mena dans la Tour, où on lui donna deux fois rudement la queſtion. La ſeconde fois elle y fut préſentée par le Chancelier Wriothesley, parce que le Lieutenant de la Tour refuſoit

fuſoit de le faire. Ces tourmens ne furent pas capables de la faire changer, & ne lui firent au milieu des douleurs prononcer aucune parole de murmure. Enfin elle fut condamnée à être brûlée. On la porta ſur une chaiſe dans le lieu de l'exécution, parce que les tourmens de la queſtion l'avoient miſe hors d'état de pouvoir marcher. L'Evêque Shaxton lui parla encore longtems, & le Chancelier lui fit voir un pardon ſcellé de la part du Roi, ſi elle vouloit abjurer ſes ſentimens, mais elle refuſa cette offre. On fit le même traitement à trois hommes condamnez au feu pour le même ſujet, & ils furent brûlez tous quatre en même tems en 1546 * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 528. Fox, *Hiſt. Rerum in Eccleſia geſtarum.*

ASKILI (Mahmoud Ben Houſſain) a écrit ſur le Livre de *Baidhaous*, intitulé *Anouar al tanzil*. On le nomme auſſi *Khaſeni*, *Sadeki* & *Ghilani*. Il mourut l'an 970 de l'Hégire, & 1562 de Jéſus-Chriſt. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASKITH, nom d'un deſert de la vallée de Hoſaib en Egypte, où il y avoit un monaſtére célébre, dans lequel Arſenius après avoir quitté la Cour de Théodoſe, ſe retira pour éviter la colére d'Arcadius. Ce monaſtére, qui eſt ſitué dans la partie ſupérieure de l'Egypte, ou dans l'inférieure de la Thébaïde, a porté le nom d'Arſénius, & celui de Jean ſurnommé *Caſſir* ou *Coſſair*, c'eſt à dire, *le Petit*. Cependant le nom de *Coſſair* ou *Caſſir*, comme on l'appelle vulgairement, peut lui avoir été donné, à cauſe d'une ville du même nom, qui n'en eſt pas éloignée. Cette ville eſt l'ancienne *Coptos*, qui eſt le port d'où l'on paſſe d'Egypte en Arabie, & où ſe faiſoit autrefois tout le commerce d'entre les Egyptiens & les Arabes. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASKRIG, petite ville d'Angleterre peu importante, dans le nord de la Province d'Yorck, à cent ſoixante & quinze milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

A S L.

ASLACUS, (Conrad) naquit à Berghen en Norwége, l'an 1564. Il alla en 1584, étudier dans l'Univerſité de Coppenhague, & de là, en 1590, il ſe rendit auprès de Tycho-Brahé pour profiter de ſes inſtructions. Enſuite il voyagea en Allemagne, en Suiſſe, en France, en Angleterre, & en Ecoſſe. Il retourna à Coppenhague en 1599; l'année ſuivante il fut fait Profeſſeur en Langue Latine, & deux ans après en Langue Gréque. En 1607, on le fit Profeſſeur en Théologie. Il prit le titre de Docteur, lorſqu'en en 1614, il releva quelques erreurs de ſes Collégues Réſénius & Coccius. Réſénius de ſon côté l'accuſa de Neſtorianiſme. Mais cette diſpute fut terminée par Chriſtierne IV, dans une Diéte. On lui fit auſſi des affaires, ſur ce qu'il vouloit tirer de l'Ecriture Sainte toute la Philoſophie, & que dans cette vue il publia un Livre intitulé *Phyſica & Ethica Moſaica*. Il mourut en 1624, le ſeptiéme Fevrier. On a de lui, outre ce que l'on a déja marqué, *de Electione; de natura Cœli triplicis, aérii, ſiderii, perpetui; de diſcendi & diſſerendi Ratione.* Ce dernier Livre fut mis à Rome, le deuxieme Decembre 1662, dans l'Indice Expurgatoire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASLAN, Général des Armées de Sat, Souverain des Tartares, au commencement du XVI ſiécle, ravagea ſouvent la Ruſſie & la Pologne. L'an 1525, il fut élu Kan par les Tartares, qui chaſſérent Sat. Ce dernier ſe refugia à Conſtantinople, pour implorer la protection du Grand-Seigneur, qui approuva pourtant l'élection de l'autre, dont il appréhendoit le courage. Malgré cela, Aſlan à la tête de ſoixante & dix mille chevaux, ſe campa avec permiſſion du Roi de Pologne, ſur les bords du Boryſthéne, pour voir la contenance des Turcs. Il céda depuis une partie de ſes Etats à Sat, qui en fut encore chaſſé, & il fit la guerre aux Moſcovites, l'an 1533. Il mourut peu de tems après. * Neugebeau, *Hiſt de Pologne, l.* 7.

ASLANGINI (Ebn Aſthas) eſt Auteur de l'Hiſtoire appellée *Tarikh Modaffers, Hiſtoire de Modaffer.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* ASLAPAT, gros bourg de Perſe dans la Province d'Erivan, ſur le bord de l'Araxe, Aras ou Araſſe, dans le voiſinage de la ville de Nakſchivan, ſelon le témoignage de M. Paul Lucas dans ſon *Voyage de Levant.*

ASLEM (Mohammed Al Thouſi Ebn Aſlem) a compoſé un Livre intitulé *Arbain Motabeinat*, les quarante Traditions les plus authentiques. Il mourut l'an de l'Hégire 242, & de Jéſus-Chriſt 856. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASLIA. *Voyez* ATSALJA.

ASLO ou ASLOYE, ville. *Voyez* ANSLO.

A S M.

ASMAI, ſurnom d'Abouſaïd Abdalmalek Ben Coraïb. Aſmaï naquit l'an de l'Hégire 122, & de Jéſus-Chriſt 740, & mourut l'an 215 ou 216, & de Jéſus-Chriſt 830 ou 831, ſous le califat d'Al-Mamoun. C'eſt un des plus célebres Docteurs du Muſulmaniſme; car il excelloit dans l'art de la Grammaire & de l'Eloquence, il étoit très verſé dans les Traditions, & avoit une parfaite intelligence de l'Alcoran. Ces belles qualitez firent que le Calife Haroun Raſchid, quoique d'ailleurs fort habile, ne dédaigna pas de le prendre pour ſon Maître: mais le Diſciple lui voulut donner une premiére leçon qui fût digne de ſon rang & de ſa capacité. Aſmaï la rapporte lui-même dans un de ſes Ouvrages, pour faire voir quel Ecolier il avoit à inſtruire. Le Calife lui parla donc en cette maniére. „ Ne m'enſeignez jamais en public, & ne „ vous empreſſez pas trop de me donner des avis en particulier. „ Attendez ordinairement que je vous interroge, & contentez-„ vous de me donner une réponſe préciſe à ce que je vous de-„ manderai, ſans y rien ajoûter de ſuperflu. Gardez-vous ſur-„ tout de vouloir me préoccuper, pour vous attirer ma créance, „ & pour vous donner de l'autorité. Ne vous étendez jamais „ trop ſur les Hiſtoires & ſur les Traditions que vous me raconte-„ rez, ſi je ne vous en donne la permiſſion. Lorſque vous ver-„ rez que je m'éloignerai de l'équité dans mes jugemens, rame-„ nez moi avec douceur ſans uſer de paroles fâcheuſes ni de re-„ primandes. Enſeignez-moi principalement les choſes qui ſont „ les plus néceſſaires pour les diſcours que je dois faire en pu-„ blic, dans les Moſquées & ailleurs; & ne me parlez point en „ termes obſcurs ou myſtérieux, ni avec des paroles trop re-„ cherchées ". Ce Docteur étoit d'une taille au deſſous de la médiocre; mais il avoit l'eſprit vif & pénétrant, & un cœur à tout entreprendre. C'eſt pourquoi on faiſoit ſouvent alluſion de ſon ſurnom avec les belles qualitez qu'il poſſedoit Il eſt pourtant certain, que ſon ſurnom d'*Aſmaï* lui venoit de ſon ayeul, qui s'appelloit *Aſmaa*. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, dont les principaux ſont, *Oſſoul al Kelam*, les *Fondemens de la Théologie ſcholaſtique*; & *Fahouat-u-al naderat*, *Choſes curieuſes & rares.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* ASMERE, *Aſmera*, ville du Mogoliſtan, en Aſie. Cette ville eſt dans la Province d'Aſmére ou de Bando, ſur le Padder, près de ſa ſource, à quinze lieues de la ville de Bando, du côté du Midi. Il y a dans cette ville le tombeau d'*Hogbe Mendet*, Mahometan, que les Peuples du Mogoliſtan viſitent avec beaucoup de dévotion. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ASMIRE'E, ville d'Aſie dans la Sérique, ſelon Ptolomée.

ASMIREES, *Aſmiræi*, montagnes d'Aſie, dans le païs des Séres, *Serica regio*, où ſont les peuples Aſmiréens dans le canton nommé *Cataja*, païs fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie priſe en général. * Nic. Sanſon.

ASMOND ou AMOND, Roi de Suéde. *Cherchez* AMUND.

ASMODAI ou ASMODE'E, eſt le nom que les Juifs donnent au Prince des Démons, comme on peut voir dans la Paraphraſe Chaldaïque ſur l'Eccléſiaſte, *c.* 1. Rabbi Elias dans ſon Dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'Aſmodai eſt le même que Sammaël, qui tire ſon nom du verbe Hebreu *Samad*, c'eſt à dire, *détruire*; & ainſi Aſmodaï ſignifie un *Demon deſtructeur.* Le Démon qui tua les ſept premiers maris de Sara, femme du jeune Tobie, eſt appellé *Aſmodée. Voyez* SAMMAEL. * *Tobie, ch.* 3. *v.* 8.

ASMON. *Voyez* ASEMONA.

ASMONE'E ou ASSAMONE'E, donna le nom à la race des Aſmonéens. Il fut pére de Simon, pére de Matathias, de la lignée de Joarib. Sa famille ne fut pas ſeulement conſidérable par la nobleſſe, & par la dignité de Grand-Sacrificateur des Juifs; mais auſſi par une infinité de belles actions. Le brave Matathias & ſes fils s'attirérent l'amour des Juifs, la crainte des étrangers, & l'admiration de tout le monde. Ils rendirent des ſervices très conſidérables à la République des Juifs, l'affranchirent de la tyrannie des Macédoniens, & la firent triompher de pluſieurs autres ennemis, qui avoient juré ſa ruïne. Cette famille dura 126 ans. Le dernier qui porta la couronne fut Antigonus, qui eut la tête tranchée; & le ſcepture des Juifs paſſa par ſa mort entre les mains d'Hérode, qui étoit étranger. Le dernier de la même famille qui exerça la Grande-Sacrificature fut Ariſtobule frére de Mariane, qu'Hérode fit noyer dans un bain à Jéricho, n'étant encore âgé que de dix-ſept à dix-huit ans, l'an du Monde 4001, avant Jéſus-Chriſt 34. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. *c.* 8. *& l.* 15. *c.* 3.

ASMOUG, nom d'un Démon, lequel, ſelon la tradition des Mages, ou des Zoroaſtriens, eſt un des principaux Emiſſaires d'Ahermen, qui eſt leur Prince, & l'auteur de tout le mal qui eſt au Monde. Car on prétend que Zoroaſtre poſoit deux Principes de toutes choſes, un du bien & l'autre du mal. Asmoug a pour ſa fonction principale de ſemer la diſcorde dans les familles, les procès entre les voiſins, & la guerre entre les Princes. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASMOUIL, ou ASCHMOUIL, *Ben Jehouda*, ſurnommé *Al Mogrebi*, Médecin Juif de Religion, & Eſpagnol de naiſſance, qui ſe fit Muſulman & écrivit contre les Juifs, l'an 570 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1174, ou environ. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASMUND, Roi de Suéde, fut tué dans une bataille, qu'il livra à Habdingue, fils d'un Sujet revolté & uſurpateur de la couronne. Sa femme *Gunilde* n'eut pas plûtôt appris la nouvelle de la mort de ſon mari, qu'elle ſe tua elle-même. * Ertic. Pomeranus, *Hiſt. Suec. Voyez* AMUND.

A SN. A SO.

ASNA, ville d'Egypte. *Cherchez* SYENE.

ASNASAGHET, Roi d'Ethiopie. *Voyez* GLAUDE.

ASNATH. *Voyez* ASENETH.

ASOCH ou ASOCHIS. *Voyez* AZOCH.

ASOF & ASOFF. *Voyez* ci deſſous ASOPH.

ASOLINDUA *Voyez* LYMBACH.

ASOLIUS. *Voyez* ACHOLIUS.

ASOLA, petite ville d'Italie dans l'Etat de Veniſe. Elle eſt ſur la riviére de Chiéſe, dans le territoire de Breſſe, près du Mantouan, à ſix lieues de Mantoue, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASOLO, *Aſulum*, ou *Acelum*, petite ville d'Italie, dans le territoire de Trevigni, partie de l'Etat des Venitiens. Aſolo eſt ſituée

ſituée ſur une montagne, à la ſource de la rivière de Muſſone, entre Padoue & Feltri. * Mary, *Dict. Géogr.*

* ASONE ou ASONO, rivière de la Marche d'Ancone en Italie. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, à environ dix lieues des bornes de l'Abruzze Ultérieure.

ASONSAN, *Aſſumptio*, *Aſſumptionis inſula*, Iſle de l'Océan Oriental, & l'une des Mariannes, que l'on appelloit ci-devant les *Iſles des Larrons*. Elle eſt fort peuplée, s'étendant fort vers le ſeptentrion, & elle eſt nommée par les Eſpagnols *l'Aſſomption*. Elle a ſix lieues de tour, & eſt ſituée ſous le vintième degré quinze minutes de latitude ſeptentrionale, à vint lieues de la ville d'Agrigan, & à cinq de celle de Maug. * Charles le Gobien, *Hiſt. des Iſles Marianes.*

ASOPA, ville ou bourg. *Cherchez* ci-deſſous ASOPE.

ASOPE, rivière de Béotie, eſt un bras du fleuve de Céphiſe, qui découlant du Mont-Cythéron arroſe le païs des Thébains, paſſe par Thébes, Platée & Tanagre, & ſe décharge dans la Mer, entre les villes d'Orope & de Cynoſure. On le connoît aujourd'hui ſous le nom d'*Aſopo*, qui ſe rend dans le Détroit de Négrepont, vis à vis d'Orope. Les Poëtes font Aſope fils de l'Océan, parce que toutes les rivières qui y coulent, en ſortent auſſi; & ils diſent que Jupiter le brûla, pour marquer que les grandes chaleurs ont deſſéché quelquefois cette rivière. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *l.* 2.

ASOPE, fleuve de Theſſalie, dont l'embouchure eſt à quinze ſtades des Thermopyles. On la connoît aujourd'hui ſous le nom d'Aſopo, rivière de la Gréce en Livadie. Elle ſort du Mont-Bunina, & ſe rend dans le Golfe de Zeiton, ſuivant la rélation de Sophian.

ASOPE, fleuve de Macédoine qui arroſe Héraclée. * Tite-Live, *l.* 36. *c.* 22. & Strabon.

ASOPE, rivière du Péloponnéſe dans le païs de Sicyone, s'appelle à préſent *Arbon*, ſort de la montagne de Cœlioſſe, & ſe décharge dans le Golfe de Corinthe. * Lloyd.

ASOPE, petite rivière de l'Aſie Mineure, arroſe en partie avec le Caper la ville de Laodicée, qui eſt ſituée ſur le Lycus. * Pline, *Hiſt. Nat. l.* 5. *c.* 29.

ASOPE, *Aſopa*, ville ou bourg de la Gréce, partie de la Turquie en Europe dans le Duché d'Athénes, ſur la pointe qui s'avance dans l'Archipel, & qui forme l'entrée ſeptentrionale du Golfe d'Egine. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville d'*Anaphiſtus*, ou *Anaphiſtus*. * Mary, *Dict. Géogr.*

ASOPH, ville de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain, & ſituée ſur le bord de ce fleuve. Elle eſt célébre par la défaite de l'Armée d'Aléxandre *Jannæus*, Roi des Juifs, où Ptolomée *Lathur* lui tua cinquante mille hommes, l'an du Monde 3906, avant Jéſus-Chriſt 98 ans. Ptolomée, *dit Joſephe*, emporta de force dans un jour de Sabbath cette place, laquelle n'eſt pas fort éloignée de Séphoris. Après la priſe de cette ville, Aléxandre livra bataille à Ptolomée Lathur & lui tua beaucoup de monde, mais cependant Ptolomée remporta la victoire. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 20. & 21. Guerre des Juifs, *l.* 1. *c.* 3.

ASOPH, dite auſſi AZACH, *Aſopa*, *Azachus*, *Azopia*, *Tanais*, ville de la petite Tartarie à l'embouchure de la rivière de Don, qui traverſant la ville, y fait un bon port, & peu après va ſe jetter dans la Mer des Zabaques ou de Zabaché, que l'on appelloit anciennement *les Palus Méotides*, ce qui la rend aſſez forte, étant au pié d'une petite montagne, avec un bon château ſur la rivière. Elle avoit été priſe par les Moſcovites, puis repriſe par les Turcs auſquels elle appartenoit; mais elle leur a été enlevée en 1696 par les Moſcovites qui l'ont poſſédée juſques en 1711, & qui la rendirent aux Turcs par le Traité conclu le 24 Juillet, & confirmé le cinquiéme Avril de l'année ſuivante. Les Anciens l'appelloient *Tanais*, de l'ancien nom de la rivière où elle eſt ſituée, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens la nomment encore *la Tana*, de même que la rivière. On y a joint depuis une nouvelle ville, qu'on appelle *Saint-Pierre*, qui n'eſt qu'à quarante-ſept degrez, quoiqu'on la mette ſouvent à cinquante-un degrez de latitude dans les Cartes. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Baudrand.

ASOPH, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

ASOPO. *Voyez* CASTEL-RAMPANO.

* ASOPODORUS Phliaſien, qui avoit fait quelques vers Iambiques, eſt cité par Athénée, *l.* 10.

ASOR, ville capitale du Royaume de Jabin. *Voyez* HATSOR.

ASOR, païs étendu dans l'Arabie déſerte, près des Cédaréniens, dont la ruïne eſt prédite * *Jérémie, ch.* 49. *v.* 28.

ASORO. *Voyez* ASSORUS de Sicile.

ASOSIUS. *Cherchez* ACOLE.

ASOTH. *Voyez* AZOTH.

ASOUAD KAFOUR, Auteur d'un Livre de Grammaire Arabique, intitulé *Adbad ſillegat*; c'eſt à dire, *Des mots Arabes, qui ont deux ſignifications contraires.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASOUPAS, bourg de Perſe dans le Farſiſtan, au ſud-ſud-eſt d'Iſpahan, dont il eſt éloigné d'environ 40 lieues.

A S P.

ASPACHAN & ASPAHAM, ville Capitale de Perſe, dans la Province de Yérach, où eſt le ſéjour du Roi de Perſe. *Voyez* ISPAHAN.

ASPAMITHRES, Eunuque & valet de chambre de Xerxès, fort accrédité à la Cour de ce Prince, & qui avec Artaban attenta à la vie de Xerxès & de ſes enfans. Cette conſpiration ayant été découverte par Megabize, l'Eunuque fut condamné à ſouffrir une mort très cruelle.

ASPAR, Patrice, Général des Armées de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, délivra ſon pere *Ardabure* des mains de Jean Tyran de Ravenne, qu'il fit priſonnier l'an 425. Depuis il fut envoyé en Afrique contre les Vandales, & ſon Armée fut défaite. A ſon retour il ſe rendit ſi puiſſant, que les Empereurs mêmes l'appréhendoient. Léon, I du nom, ne parvint à l'empire en 457, qu'en promettant de donner la dignité de Céſar, avec Ariadné ſa fille, à un fils d'Aſpar. Mais comme ſon inſolence augmentoit tous les jours, & qu'il favoriſoit ouvertement l'Arianiſme, dont il faiſoit profeſſion, l'Empereur ordonna à Léon l'Iſaurien de l'en délivrer, & le fit tuer avec ſon fils, mari d'Ariadné, l'an 471. *Cherchez* ARDABURE. * Nicéphore, *l.* 15. Marcellin, *en ſa Chron.* Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Vandales.*

ASPASIE DE MILET, dans l'Ionie, étoit fille d'*Axiochus*, & ſe rendit auſſi célébre à Athénes par ſon eſprit que par ſa beauté. Quoiqu'elle donnât beaucoup au plaiſir, & qu'elle entretînt même des filles de joye chez elle, elle s'étoit rendue ſi habile en éloquence, & ſur-tout en politique, que Socrate même alloit prendre des leçons chez elle. Elle fut aimée éperduement du célébre Périclès, lequel après avoir eu quelque tems un commerce illégitime avec elle, quitta ſa femme pour l'épouſer. Mais elle courut riſque de la vie dans une accuſation qu'Hermippus intenta contre elle, pour crime d'impiété, & pour avoir débauché des femmes à l'uſage de Périclès, dont les ſollicitations & les larmes la tirérent de ce danger. Cette habile femme, qui gouvernoit l'Etat par les conſeils qu'elle donnoit à ſon époux, fit déclarer la guerre par les Athéniens aux Habitans de Samos, en faveur de ceux de Milet. On dit auſſi que ſon reſſentiment contre les Mégariens, qui avoient enlevé deux des filles de ſa ſuite, fut la ſource de la guerre de Mégare, d'où naquit celle du Péloponnéſe. Périclès mourut la troiſiéme année de cette guerre, la premiére de la LXXXVIII Olympiade, & 428 ans avant Jéſus-Chriſt. Aſpaſie, qui n'avoit point eu d'enfans de lui, s'attacha pour-lors à un homme de baſſe naiſſance, qu'elle éleva par ſon crédit & par ſes intrigues aux premiers emplois de la République. Son nom étoit ſi célébre dans toute l'Aſie, que Cyrus, frére d'Artaxerxès *Mnémon*, le fit porter à ſa Maîtreſſe, dont nous allons parler. * Plutarque, *in Pericle.* Athénée, *l.* 5. & 13. Ariſtophane, *in Acharn.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ASPASIE, fille d'*Hermotime* de Phocée, fut priſe pour être préſentée à Cyrus, fils de Darius *Notus*, Roi de Perſe, qui lui fit quitter le nom de *Milto*, qu'elle portoit auparavant, pour prendre celui d'*Aſpaſie*. Sa modeſtie le charma, autant que ſa beauté. S'étant donné entiérement à elle, quoiqu'il ne la tînt que ſur le pied de Maîtreſſe, il eut pour elle toute la conſidération qu'il eût pu avoir pour une femme légitime. Il la conſultoit même ſur les affaires de Politique, & ſe trouvoit parfaitement bien des avis qu'il en recevoit. Lorque ce Prince eut été vaincu & tué, ſon frére Artaxerxès fit chercher Aſpaſie, qui étoit inconſolable. Il vint pourtant à bout de s'en faire aimer; & depuis elle prit auprès de lui le même rang qu'elle avoit occupé auprès de Cyrus. Il faut qu'Aſpaſie ait vécu très long tems, & qu'elle ait conſervé ſa beauté juſqu'à une extréme vieilleſſe, s'il eſt vrai que ſur la fin du régne d'Artaxerxès, qui l'avoit poſſédée plus de 37 ans après ſon frére, elle inſpira de l'amour à Darius, fils de ce Prince, qui fut obligé de la céder à ſon fils: il la fut ôta depuis, pour l'engager à la continence, en la faiſant Prêtreſſe de Vénus. Cyrus avoit été tué la 4 année de la XCIV Olympiade, 401 ans avant Jéſus-Chriſt, & Darius demanda Aſpaſie à ſon pére vers la premiere année de la CIV Olympiade, & 364 ans avant Jéſus-Chriſt. La diſtance eſt grande; mais elle ſeroit plus ſurprenante ſelon Bayle, qui fait regner Artaxerxès 58 ans, quoiqu'il n'en ait régné que 43, & qui place cet évenement dans la 55 année de ſon régne. * Elien, *Var. Hiſt. l.* 12. Plutarque *in Artaxerxe.* Bayle, *Dict. Crit.*

ASPASIUS, *Paternus*, Proconſul d'Afrique, avoit relégué à Cécube ſaint Cyprien, Evêque de Carthage, & eut pour ſucceſſeur Galére Maxime, qui fit ſouffrir le martyre à ce ſaint Prélat l'an de Jéſus-Chriſt 259. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire.*

ASPASIUS de Tyr, Philoſophe & Hiſtorien. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit un Traité de l'Art de bien parler, & une Hiſtoire des Epirotes en vint Livres. * Suidas, *in Aſpaſio.* Suidas rapporte la même choſe d'un Aſpaſius de Ravenne.

ASPASIUS de Bybios, Sophiſte contemporain d'Ariſtide, a compoſé un Traité de Rhétorique & un Panégyrique pour l'Empereur Adrien. * Suidas.

ASPASIUS de Ravenne, fils de Démétrianus, enſeignoit à Rome du tems de l'Empereur Alexandre Sévére. Il fut Diſciple de Pauſanias & d'Hippodromus. Il a écrit contre Ariſton & contre les Médiſans. * Hoſm. *Lex. Univ.*

ASPASTES, Satrape de Carmanie, ayant été ſoupçonné d'avoir voulu exciter une ſédition, pendant qu'Alexandre étoit occupé à la guerre des Indes, vint au devant de ce Prince, qui quoiqu'informé de ſa trahiſon, lui fit un bon accueil, & le laiſſa dans ſa charge juſqu'à ce qu'il ſe fût éclairci de la vérité. Le ſoupçon s'étant trouvé véritable, Aſpaſius, par ordre d'Alexandre, fut exécuté à mort. * Quinte-Curce, *l.* 9. *ch.* 10. & *dernier.*

* ASPATHA, troiſiéme fils d'Haman, que les Juifs tuérent par la permiſſion du Roi d'Aſſuérus, pour ſe venger des cruautez qu'Haman avoit réſolu d'exercer contre les Juifs. * *Eſther, ch.* 9. *v.* 7.

ASPATHMUS, noble Perſan, du nombre des ſept qui conjurérent contre un certain Mage, qui ſe vantoit d'être le fils de Cyrus.

ASPE, vallée dans le Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oléron. Le premier bourg du païs, & le lieu de l'Af-

ſemblée de la vallée eſt Accous. C'eſt là que paſſe la rivière d'Oléron, dite le *Gave d'Aſpe*. Elle a ſa ſource dans les montagnes à Peiranette, tombe à Urdos, où commence la vallée d'Aſpe, puis à Aigon, où elle reçoit le Gave de Leſcun, & à Oléron. * Sanſon.

ASPE VIEJO. *Voyez* ci-deſſous.

* ASPE eſt auſſi le nom d'une rivière qui coule dans la vallée d'Aſpe, & qui s'appelle Gave d'Aſpe. Son cours eſt du midi au nord, & perdant ſon nom à Oléron, il prend celui de Gave d'Oleron.

* ASPE eſt encore, ſelon quelques-uns, le nom d'un bourg de la vallée d'Aſpe, ſitué ſur le Gave d'Aſpe; mais on ne le trouve pas dans les Cartes.

* ASPE, petite ville du Royaume de Valence en Eſpagne, ſituée ſur la rivière d'Elda, ſelon les uns, & d'Elerda, ſelon les autres.

ASPEBETUS, Tribun des Perſans, dans le cinquieme ſiécle, eut ordre durant la perſécution qu'Iſdegerde excita contre les Chrétiens, de n'en point laiſſer ſortir de ſon Empire. Ce commandement fait contre des perſonnes dont l'innocence lui étoit connue, l'étonna: auſſi au lieu de l'exécuter, il laiſſa ſortir les Fidéles. Les Mages l'accuſérent de déſobéïſſance, & il ſe ſauva avec toute ſa famille dans l'Armée Romaine, où Anatolius le reçut avec reconnoiſſance des obligations que les Chrétiens lui avoient: on lui donna le gouvernement des Sarazins ou Arabes qui étoient ſoumis aux Romains. Son fils, nommé *Térébon*, qui étoit paralytique de la moitié du corps, eut une viſion, dans laquelle il lui fut commandé d'aller trouver Euthyme & Théoctiſte, deux Solitaires, qui vivoient près de Jérico. Aſpébétus ayant ſu cette révélation, conduiſit ſon fils, accompagné d'un grand nombre de Sarazins, à ces Solitaires, & Térébon fut guéri: ce qui toucha ſi fort le pére, qu'il ſe fit batiſer avec tous ceux qui le ſuivoient. Il reçut le nom de *Pierre* au batême; & par ſon moyen la Foi fit de grands progrès parmi les Sarazins. Juvénal de *Jeruſalem* l'ordonna depuis Evêque; & il aſſiſta au Concile d'Epheſe l'an 431. * Cyrille le Moine, *Vie de S. Euthyme, que Métaphraſte & Surius rapportent au* 20 *Janvier*. Baronius, *A. C.* 420 & 431.

* ASPECH ou ASPECT, bourg du Comté de Cominges en France, dans le Gouvernement général de Guienne au midi de la Garonne, entre S. Bertrand à l'occident, & S. Lizer à l'orient, dans le Conſerans.

ASPE'NAZ. *Voyez* ASPHE NEZ.

ASPENDIUS, célébre Joueur de lyre, ne ſe ſervoit que de la main gauche pour toucher les cordes; & il le faiſoit avec tant de délicateſſe, qu'il n'étoit preſque entendu que de lui ſeul. Ce qui lui a fait appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, pour marquer qu'il ne jouoit que pour ſon unique plaiſir. De là vient encore que les Grecs, par maniére de proverbe, appelloient les Larrons, *Joueurs Aſpendiens;* parce qu'ils tâchent toûjours de faire en ſorte qu'on ne les entende pas, & qu'ils s'inſinuent ſans bruit, lorſqu'ils veulent faire leur coup. * Aſconius Pédianus, *ſur l'Oraiſon contre Verrés*.

ASPENDUS ou ASPENDUM, ville ruinée dans la premiére Pamphylie dans l'Exarchat d'Aſie: elle étoit épiſcopale ſous la Métropole de Side. Elle étoit bâtie ſur le fleuve Eurymédon, à ſoixante ſtades au deſſus de ſon embouchure, & à dix-huit de Perge vers l'orient. On y ſacrifioit d'ordinaire à Vénus des pourceaux, parce qu'un nommé *Mopſus*, premier auteur de cette eſpéce de ſacrifice, lorſqu'il ſortoit d'Argos pour s'y rendre, rencontra un pourceau, dans le tems qu'il vouloit faire ſon premier ſacrifice. H. Etienne dit que cette ville fut bâtie par un nommé *Aſpendus*. * Baudrand.

ASPEREN, *Aſpera*, petite ville ou bourg des Provinces-Unies. Il eſt dans la Hollande aux confins de la Gueldre, ſur la rivière de Lingue, entre la ville de Gorcum & celle de Culembourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ASPEREN, eſt le nom d'une des plus anciennes familles de Hollande, & tire ſon origine de celle d'Arkel par FOLPERT fils cadet de *Jean* d'Arkel, III du nom, qui ſuit.

FOLPERT, fils cadet de *Jean* d'Arkel, III du nom, Seigneur d'Aſperen & de Leerdam, eut deux fils, 1. *Gerard*, qui n'ayant point d'enfans vendit ſa Seigneurie d'Aſperen à ſon parent Jean d'Arkel, VIII du nom, qui mourut en 1243, & ſous la poſtérité duquel cette Seigneurie eſt demeurée juſques à la fin du XIV ſiécle, lorſque Théodore de Polanen, dont il eſt parlé en 1309, comme d'un Conſeiller du Duc de Baviére Comte de Hollande, épouſa la fille & héritiére de Robert d'Arkel, Seigneur de Bergambacht, de Stolwyk & d'Aſperen, & devint par ce mariage, Seigneur d'Aſperen; 2. OTHON qui ſuit.

OTHON fils de Folpert, & ſes Deſcendans, ont toujours porté le titre de Seigneurs d'Aſperen. Il épouſa la fille du Seigneur de Hoboken proche d'Anvers & il en eut Guy d'Aſperen, qui fut tué dans la bataille que Guillaume Comte de Hollande livra aux Friſons en 1345. Il fut pére 1. d'*Othon* qui mourut ſans avoir été marié; 2. d'*Elizabeth*, qui après la mort de ſon frére, fut Dame d'Aſperen & de Hageſtein, & qui épouſa *Robert* d'Arkel, cinquiéme fils de Jean d'Arkel, XI du nom, & dont elle eut une fille unique qui porta Aſperen dans la Maiſon de Polanen, comme on l'a dit plus haut; 3. *N.* d'Aſperen Seigneur d'Acquoy, & qui eut pour fils OTHON qui ſuit.

OTHON d'Aſperen, Chevalier, Seigneur de Vuren, fils de *N.* d'Aſperen. Il fut fait priſonnier dans la bataille qui ſe donna entre les troupes de Jaqueline de Baviére & celles de Guillaume d'Arkel. En 1424, il fut fait Droſſart de Gorkum, & laiſſa deux fils, 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Othon* qui mourut ſans laiſſer d'enfans.

JEAN d'Aſperen, fils d'Othon, épouſa N. Pick d'une famille très noble de Gueldre, & en eut 1. HERBERT qui ſuit; *Othon*, qui mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme N. Pylyzers; 3. *Jeanne*, mariée à *Goſſon* de Honſelaar.

HERBERT d'Aſperen, fils de *Jean*, épouſa la ſœur de la femme de ſon frére Othon, & en eut, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Henriette* mariée à *Cornelle* de Raaphorſt, dont elle eut deux filles.

JEAN d'Aſperen, fils de Herbert, épouſa Marie de Rhoon, & en eut un fils, & une fille nommée *Joſine*, mariée à *Renaud* Baron de Bréderode, duquel elle eut 12 enfans, & mourut en 1601. L'un de ſes enfans fut

PIERRE d'Aſperen, Seigneur de Vuren, qui épouſa *Marguerite* de Diemen fille de *Guillaume* de Diemen, Préſident de la Cour Provinciale d'Utrecht. Il en eut JEAN, qui épouſa N. de Grevenbroek.

* ASPERG, forteresſe appartenante aux Ducs de Wirtemberg, eſt entre Stutgard & Bittigheim. En 1689, les François en firent ſauter le magazin aux poudres.

ASPERMONT. *Voyez* ASPREMONT.

* ASPERN, château en Autriche dans le voiſinage de Vienne. Il appartenoit autrefois aux Templiers, mais il dépend préſentement des Comtes de Breuner. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.*

ASPEROSA, c'eſt l'ancienne Abdéra, ville de Turquie dans la Romanie, ſur la côte de l'Archipel, avec un Evêché Grec, & un port près du Lac de Bouron; mais elle eſt aſſez petite, entre les rivières de Mariza & de Caraſon.

ASPE VIEJO, *Aſpis*, ville ruinée d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence. Elle étoit près de la rivière d'Elerda, à ſix lieues de la ville d'Origuella, du côté d'orient. Il y a dans le même Royaume un bourg qui porte le nom d'*Aſpe*, & qui a été bâti des ruines d'Aſpe l'ancienne, dont il eſt éloigné de deux lieues, la rivière d'Elerda coulant entre les deux. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPEYCIA, bourg d'Eſpagne dans le Guipuſcoa. Il eſt ſur la rivière d'Urrola, à trois lieues de la mer, & autant de Toloſetta, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPHALTITE, Lac dans la Judée, ainſi nommé, parce que le bitume en ſort à gros bouillons, & vers le lieu où étoient les cinq villes criminelles, Sodome, Gomorre, Adama, Séboïm & Ségor. On le nomme auſſi *Mer-Morte*, tant à cauſe de l'immobilité de ſes eaux, que parce que les poiſſons n'y peuvent vivre, & qu'on ne voit point ſur ſes bords aucun de ces oiſeaux qui ſe plaiſent ſur les rivages des étangs & des riviéres. Les Habitans du païs l'appellent *Sorbaut*. Les Arabes nomment diverſement ce Lac. Quelques-uns parmi eux le nomment *Baar-Lout*, ou la *Mer de Lot*, & croyent que c'eſt le lieu où ce Patriarche fut délivré des flammes de Sodome. Quelques Auteurs ſe mocquent de ce qu'on rapporte des propriétez de ce Lac, où l'on dit que rien ne ſauroit aller à fond. Mais outre l'expérience de divers Voyageurs modernes, on allégue encore le témoignage de Joſephe. Il dit que Veſpaſien ayant eu la curioſité de voir le Lac Aſphaltite, y fit jetter des hommes qui ne ſavoient pas nager, & qui avoient les mains attachées derriere le dos, & qu'ils revinrent tous ſur l'eau. Il ajoûte que ce même Lac change trois fois le jour, ſelon les divers aſpects du Soleil; que ſa longueur eſt de cinq cens quatre-vints ſtades, ou de vint-quatre lieues, & la largeur de cent cinquante, ou d'environ ſix lieues. Le Jourdain & les torrens d'Arnon, de Dibon & de Zered, ſe jettent dans ce Lac, qui eſt entouré de montagnes. *Voyez MER-MORTE.* * Pline & Ptolomée en font mention. S. Jerôme en parle auſſi, & Joſephe, *l. 1. Antiq. Jud. c. 9. & l. 4. de Bell. c.* 27.

ASPHAR, petit Lac de la Tribu de Juda, proche le déſert de Thécua, où Jonathas & Simon ſon frére, avec grand nombre de Juifs, ſe refugiérent, pour y ſolemniſer la fête du Sabbat, & pour ne pas tomber entre les mains de Bacchide, l'an du Monde 3871, avant Jéſus-Chriſt 164. Le P. Calmet dit que par le Lac d'Aſphar il faut entendre le Lac Aſphaltite dont on vient de parler dans l'Art précédent. * 1 *Macbab. ch.* 9. *v.* 33.

ASPHE NEZ, Intendant des Eunuques du Roi Nabuchonoſor. Il ne voulut pas permettre que Daniel, Ananias ou Miſaël & Azarias, qui étoient Iſraëlites de la captivité d'Aſſyrie, vécuſſent ſelon leurs coutumes, parce qu'il appréhendoit que ſi le Roi les voyoit maigres & défaits, il ne lui fît trancher la tête. Il changea le nom de *Daniel* en celui de *Baltheſar;* celui d'*Ananias* en celui de *Sidrac*; celui de *Miſaël* en celui de *Miſach*; & celui d'*Azarias* en celui d'*Abdenago* ou d'*Abednégo*, l'an du Monde 3429. avant Jéſus-Chriſt 606. * *Daniel, ch.* 1. *v.* 3, *& ſuiv.*

ASPHODELE, en Latin *Aſphodelus*, herbe qui a une odeur forte quand elle fleurit. Lucien veut qu'il y ait un pré planté d'Aſphodéle dans les Enfers, & dans l'endroit où paſſe le fleuve d'Oubli.

* ASPILCUETA (Martin) que l'on appelle communément le Docteur de Navarre, parce qu'il étoit de ce Royaume, naquit le 13 Décembre 1491, à Varaſayn, ville du Royaume de Navarre, qui n'eſt pas éloignée de Pampelune, d'une famille noble, tant du côté de ſon pére que du côté de ſa mére. Il entra fort jeune chez les Chanoines Réguliers de Roncevaux. Il apprit à Alcala les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie, & vint enſuite en France étudier en Droit. Après qu'il ſe fut appliqué quelque tems au Droit, il fut jugé capable de l'enſeigner aux autres, & il le profeſſa à Toulouſe & à Cahors. De retour en Eſpagne, il ſe retira à Salamanque, où il rétablit l'étude du Droit Canonique qui étoit négligé dans cette Univerſité, & il y obtint la premiére chaire de Profeſſeur en cette Science. Il la remplit pendant 14 ans, après leſquels il fut appellé à Coïmbre par Jean Roi de Portugal, qui venoit d'y fonder une Univerſité. Il y enſeigna pendant 16 ans, & ayant après ce tems obtenu ſon congé, il alla dans la Caſtille, & enſuite dans ſon païs, pour prendre ſoin de ſes niéces, filles de ſes fréres qui étoient morts depuis peu. Il paſſa douze ans dans ces deux endroits. Il alla enſuite à Rome pour défendre Barthélemi Caranza, Archevêque de Tolède, accuſé d'héréſie. Il le fit avec toute l'ardeur imagi-

Digitized by Google

table, mais inutilement. Comme il s'étoit acquis une réputation extraordinaire par ſes Ecrits, il reçut à la Cour du Pape plus d'honneur qu'on n'en avoit jamais fait à aucun particulier. On dit que quand il alloit par la ville, il étoit monté ſur une mule qui avoit accoutumé de s'arrêter d'elle-même, dès qu'il rencontroit un pauvre, & qui ne recommençoit à marcher qu'après qu'il lui avoit donné l'aumône. Il demeura à Rome juſqu'à la fin de ſa vie. Il y eſt mort le 21 Juin 1586, dans ſa 95 année. Tous ſes Ouvrages roulent ſur la Morale, ou ſur le Droit Canonique. On les a imprimez enſemble en trois volumes. Dans le premier ſont, *Manuale ſive Enchiridion Confeſſariorum & Pœnitentium; De Horis Canonicis & Oratione; Miſcellanea centum de Oratione, præſertim Pſalterio & Roſario Virginis Matris Mariæ, & de inſtitutione recta Oratorum, & aliis quibuſdam eorum, & de pertinentibus ad illa.* Dans le ſecond ſe trouvent, *Commentarius de Silentio in divinis Officiis, præſertim in choro, ſervando; Commentarius in quo de gloria, honore, laude ac bona fama, deque ingloria, vituperio, infamia & detractione tractatur; De Regularibus Commentarii tres.* Le troiſiéme contient, *Relectiones de Reſcriptis; Commentarius in Rubricam de Judiciis, & Relectio de iiſdem; Relectio de reſtitutione ſpoliatorum; Relectio in quæ de rebus ad Saracenos deferri prohibitis, & cenſuris ob id latis; Commentarius de Datis & Promiſſis, pro juſtitia vel gratia obtinendis.* L'Edition de Veniſe renferme de plus quelques nouveaux Traitez, *de Cambiis; de Simonia mentali; de Furto notabili; de neceſſitate defendendi proximum ab injuria; de Homicidio caſuali; de Incompatibilitate Beneficiorum; de Eleemoſyna; de Lege pœnali.* On a encore eu d'Aſpilcueta un Ouvrage imprimé à part, intitulé *Conſiliorum ſeu Reſponſorum libri quinque.* * Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 5. p. 1. & ſuiv.*

ASPIDO, *Aſpis*, riviére de la Marche d'Ancone, dans l'Etat de l'Egliſe. Elle ne baigne aucun lieu conſidérable; mais s'étant jointe au Muſone, vis à vis de la ville de Lorette, elle ſe décharge conjointement avec lui dans le Golfe de Veniſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPIS, ville de l'Afrique propre. *Voyez* NUBA.

ASPIS, autre ville de l'Afrique propre. *Voyez* LARD.

* ASPIS Gouverneur ou Satrape de la Catsonie, s'étant revolté contre Artaxerxés, fut ſoumis par Datamés qui l'envoya priſonnier au Roi. * Corn. Nepos, *in Datame, c. 4.*

ASPORDENUS ou ASPORENUS, montagne d'Aſie proche de Pergame, d'où le Temple qui étoit bâti à l'honneur de la Mére des Dieux, a été appellé *Aſporenum*, & la Déeſſe étoit ſurnommée *Aſporena*. * Strabon, *l 13.*

ASPRA, village d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans la Terre Sabine, ſur la riviére d'Aja, entre Tivoli & Terni. Aſpra étoit autrefois une petite ville des Sabins qu'on nommoit *Caſperia & Caſperula.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPRAND ou ANSPRAND, Roi des Lombards, en 712, chaſſa Aripert, ſe mit ſur le thrône, & mourut trois mois après. * Paul Diacre, *l. 6. c. 36.*

ASPRE, petite piéce de monnoye d'argent dans l'Empire du Grand-Seigneur, laquelle vaut huit ou neuf deniers monnoye de France. Ce mot ſignifie *Blanc*. en Grec moderne; & ce nom lui eſt donné à cauſe de la blancheur de l'argent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* ASPREMONT, Seigneurie ou Comté ſitué dans la Lorraine, enclavé dans le Bailliage de S. Mihel, & ſéparé de Commercy par la Meuſe. Ces deux Seigneuries furent données à Henri Prince de Bar, par Raoul de Coucy Evêque de Metz, par Acte du 21 Janv. 1395 pour le prix de dix-huit cens livres d'or. * D'Audifret, *Géogr. tome 2.*

* ASPREMONT, famille très noble dont les Hiſtoriens ſont venir l'origine de la Maiſon d'Eſte Italienne. Ils ajoûtent que le fameux Général C. ARTIUS, ou ACTIUS, dont les ancêtres tenoient un rang conſidérable dès le tems des Tarquins, en a été le fondateur. Son fils AURELIUS ACTIUS eut de Swanhilde Princeſſe de Carinthie, un fils nommé TIBERE qui fut premier Prince d'Eſte, de Montferrat & de Feltri, & qui mourut en 482. Un de ſes petit-fils appellé BONIFACE fut le biſayeul de GONDOLARD qui eut pour fils ALDOARD & Heribert I. Ce dernier fut Prince d'Eſte & de Montferrat, & a fondé la Maiſon d'Eſte en Italie. On dit qu'Aldoard eut un neveu nommé SIFROI, qui reçut en fief de Charles Martel Duc de Lorraine, le Comté d'Aſpremont, & qui épouſa enſuite Berthilde ſœur du Duc de Metz; quoique d'autres diſent que ce Sifroi étoit fils de N. Comte de Verdun. Les Deſcendans de ce premier Comte d'Aſpremont ont été partagez en deux branches: car ARNOULD II. un des fils d'ALBERT III, fut la ſouche de la famille de Lynden, mais GOBERT continua la branche d'Aſpremont. *Voyez* REKHEIM. Gobert eut un fils appellé auſſi GOBERT, qui mourut en 1191, laiſſant deux fils, ſavoir GODEFROI & GOBERT IV. Godefroi fut pére de JEAN & de GOBERT, qui embraſſerent tous deux l'état eccléſiaſtique. Gobert IV eut pour fils Gobert V qui fut fait Duc par S. Louis, en recompenſe de la valeur qu'il avoit témoignée dans la Croiſade. Ses Deſcendans ſe ſont nommez Princes & Comtes d'Aſpremont, Amblize & Dun, & en 1354, l'Empereur Charles IV leur conféra le pouvoir d'anoblir, de battre monnoye &c. GODEFROI V, Duc d'Aſpremont qui vivoit en 1389, ſurvécut à ſon fils Gobert VIII, & laiſſa le Comté d'Aſpremont à JEANNE ſa fille, mariée à Jean Guy Seigneur d'Autel. Depuis ce tems-là le Comté d'Aſpremont eſt venu par mariage aux Comtes de Leiningen. Gobert VIII dont on a déja parlé ſe nommoit Prince d'Amblize, mais il conſervoit toujours ſon droit ſur Aſpremont. Son fils Edouard eut pour enfans, 1. Gobert IX, dont le petit-fils Jean en conſidération de ſes ſervices obtint de l'Empereur Charles-Quint la liberté de rentrer en poſſeſſion du Comté d'Aſpremont: mais ſur ces entrefaites il mourut ſans enfans; 2. GODEFROI, Seigneur de Sorcy, qui eut deux fils, Jean III, Seigneur de Sorcy & de Nanteuil, & Guillaume Seigneur de Vandy. Le premier eut pour fils Jean VI, qui mourut ſans laiſſer d'héritiers, & Charles Seigneur de Nanteuil, qui eut cinq fils, dont l'aîné Charles fut rétabli dans le Comté d'Aſpremont par le Parlement de Paris. Sa fille Marie Louiſe fut mariée à Charles III. Duc de Lorraine, qui n'ayant point d'héritiers fut obligé de laiſſer le Comté d'Aſpremont à Henri Seigneur de Coulomne, qui étoit petit-fils de Samuel frére de Charles. Mais ce Henri ne pouvant en jouïr tranquillement à cauſe des troubles de la guerre, donna du conſentement des parens en 1676 ſon droit à Ferdinand Gobert Comte de Reckheim & d'Aſpremont. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

ASPREMONT, étoit anciennement un château bien fort, & en même tems une Seigneurie, dans le païs des Griſons, pas loin de Genins.

* ASPRENAS (L. Nonius) que Suétone dans Auguſte *ch.* 43, appelle C. Nonius Aſprenas, fut fort aimé d'Auguſte, comme on le peut voir dans ces deux circonſtances. Un jour dans un jeu public appellé le jeu de Troye, s'étant fait mal en tombant, cet Empereur lui fit préſent d'un collier d'or, & permit que lui & ſes Deſcendans portaſſent le nom de Torquatus. Une autre fois étant accuſé d'empoiſonnement par Caſſius Sévérus, Auguſte demanda au Sénat ce qu'il devoit faire dans cette occaſion, diſant que s'il le ſauvoit, il avoit lieu de craindre qu'on ne dît qu'il déroboit un Criminel aux loix de la juſtice, & que s'il lui refuſoit ſon ſecours, on ne crût qu'il abandonnoit ſon Ami & le condamnoit même avant ſes Juges. Pline *l. 35. ch. 12.* dit que Caſſius Sévérus l'accuſoit d'avoir fait mourir par le poiſon 130 Conviez.

ASPRENAS (Calpurnius) à qui l'Empereur Galba donna le Gouvernement de la Galatie & de la Pamphylie. Il défit entiérement le faux Néron dans Cythnus, & envoya ſon cadavre à Rome. * Tacite, *Hiſt. l. 2. c. 9.*

ASPRES, *Aſpera*, petite ville de France au Haut Dauphiné & dans le Gapençois, à ſept lieues de Siſteron, entre des montagnes. * Sanſon. Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hiſtor.*

ASPRI ou ASPRO. *Voyez* ASPROPOTAMO.

ASPRIANUS. *Voyez* FULVIUS ASPRIANUS.

* ASPRO, *Aſper*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe entre Durazzo & Pergo. Quelques Cartes l'appellent *Alto*, & on prétend qu'elle eſt l'*Apſus* ou le *Thapſus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPROPITI ou CALEOS, *Chaleas*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Livadie, partie de la Gréce, ſur le Golfe de Lépante, environ à douze lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPROPOTAMO (l') *Aſper Fluvius*, anciennement ACHELOUS, riviére de la Gréce, dans la partie méridionale, & au Deſpotat. Elle a ſa ſource au Mont de Mezzovo; & de là prenant ſon cours vers le midi, elle ſe jette dans la Mer Ionienne, vis à vis des Iſles Curſolaires.

A S R.

ASRANI & MESRANI, ſurnom d'Iacoub Ben Ali, Auteur d'un Livre intitulé *Ekbeidras*, ſur l'Aſtrologie Judiciaire. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASROUN (Abdallah Ben Mohammed Ben Aſroun) natif de Mouſſil ou Moſul, mourut l'an de l'Hégire 585. & de Jéſus-Chriſt 1189. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, qu'il a écrits pour défendre la Secte Schafeïenne. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

A S S.

ASSA *fœtida*, eſt un ſuc, ou une liqueur qui s'épaiſſit, & ſe durcit preſque autant que les Gommes. Elle découle d'une plante qu'on appelle *Hiltit*, qu'on croit être le *Laſerpitium*, ou *Silphium* de Dioſcoride, qui croît en divers endroits de la Perſe, particuliérement dans la *Segdiane*, & dans le Païs d'alentour. Elle eſt bonne à manger, ſur-tout la blanche; car il y en a de deux ſortes, la blanche, & la noire. Le ſuc qui ſort de la blanche eſt moins fort, & par cela même moins eſtimé. Les Orientaux appellent l'Aſſa fœtida *Hing*, & les Indiens en font une grande conſommation. Ils en mettent dans tous leurs ragoûts, & dans leurs mets délicieux. C'eſt la drogue qui a le plus d'odeur. Le muſc n'en approche pas. On la ſent de fort loin; & quand il y en a dans une chambre, l'odeur y en demeure des années entiéres. Les vaiſſeaux qui la tranſportent aux Indes, en ſont ſi fort imbus qu'on ne peut plus y rien mettre qui n'en ſoit altéré & gâté. Il étoit autrefois ſi difficile d'en recouvrer de la vraye, que Néron la gardoit dans ſon thréſor comme une choſe précieuſe. Pline témoigne qu'elle étoit en ſi grande eſtime de ſon tems, qu'on la vendoit au poids de l'argent. Les Allemans l'appellent à cauſe de ſon odeur déſagréable, *Sterrus Diaboli.* * Chardin, *Voyage en Perſe &c. tome 2. c. 3.* Furetiére, *Dict.*

ASSABERI RAZI, Poëte, natif de la ville de Rei, quitta ſon païs pour s'attacher à la Cour de Mahmoud, fils de Sebekteghin, Sultan des Gaznévides. Ce Prince, qui étoit le plus puiſſant de l'Aſie, avoit attiré auprés de ſa perſonne, par ſes libéralitez, tous les plus excellens hommes de ſon tems. Aſſaberi tenoit un des premiers rangs entre les Poëtes Perſans; car ſa Poëſie étoit tendre & vive, qualitez qui ſe rencontrent rarement enſemble, ſelon le jugement qu'en faiſoient les meilleurs Poëtes de ce ſiécle-là. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSABID. *Voyez* CYRENAIQUE.

* ASSACAN, Roi des Maxagues. Après ſa mort, ſa mére Cléophile eut le Gouvernement entre les mains, & ce fut ſous ſa régence qu'Alexandre le Grand entra dans le païs, où il aſſiégea la Reine qui fut contrainte de ſe rendre. Mais au lieu de la traiter en vaincue, il lui rendit ſes Etats. Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 10.

ASSAD, nom d'une Tribu des Arabes, qui s'eſt fort ſignalée par ſa valeur. Ceux qui en ſont, ont été nommés *Aſſadoun*, les *Aſſadites* ou *Aſſédites*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSADEDDOULAT, ſurnom de Saleh, fils de Mardas, de la race des Kelabites. Il fut Fondateur de la Dynaſtie des Mardaſſides, & ſe rendit maître de la ville d'Alep, qui étoit pour-lors entre les mains de Dhaher, Caliſe d'Egypte, l'an 415 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1024. Après cette conquête, il étendit ſa puiſſance dans la Syrie juſqu'à Baalbek; mais il fut arrêté au milieu de ſes victoires par la mort, l'an de l'Hégire 420, & dépouillé de ſes Etats par le même Dhaher. Cependant ſes enfans reprirent ſur les Caliſes d'Egypte, les Etats que leur pére avoit perdus avec la vie, & continuérent la Dynaſtie des Mardaſſides. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSADI (Said ben Giobair Al-Kouſi) diſciple d'Ebn Abbas, célébre Docteur parmi les Muſulmans. Hegiage le fit mourir l'an 95 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 714, & cut enſuite un ſonge, dans lequel il entendit une voix qui le menaçoit de la mort, pour chaque homme qu'il avoit fait mourir; mais qu'il ſouffriroit ſoixante & dix fois pour celle d'Aſſadi. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSADI, Poëte Perſan. *Voyez* ASSEDI.

ASSAF, idole des Arabes Coraïſchites; car chaque Tribu, & même chaque famille, comme celle de Coraïſch, & les autres, en avoient en leur particulier, qu'ils adoroient. C'eſt auſſi le nom d'une petite ville ſituée dans le païs de Naharvan, qui fait une partie de la Chaldée. * D'Herbelot. *Bibliotb. Orient.*

ASSAF, fils de *Barakhia*, étoit, ſelon la tradition des Orientaux, Viſir ou premier Miniſtre de Salomon. La capacité de ce perſonnage parut principalement pendant le tems que Salomon eut perdu cet anneau myſtérieux, auquel, ſelon la tradition fabuleuſe de tout l'Orient, ſa ſageſſe & ſa ſcience étoient attachées. La même tradition attribue à l'invention de ce Miniſtre le moyen merveilleux & inconnu avec lequel il obtint de Dieu le plus haut degré de perfection que jamais les hommes ayent poſſédé. C'eſt pourquoi les Muſulmans le propoſent toûjours pour l'exemple & pour le modéle d'un excellent Politique. Cet Aſſaf peut être le même qu'Aſaph, dont le nom ſe trouve au devant de pluſieurs Pſeaumes. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSAF BEN BARAKHIA, ſurnommé *al Aſchmuni* & *al Ghaubéri*, eſt Auteur d'un Livre intitulé, *Lanbou al-bekmat*, *Fontaine de ſageſſe*. Il a été traduit en Langue Perſienne, ſous le titre d'*Aſſaf-nameh*, c'eſt à dire, *le Livre d'Aſſaf*, en faiſant alluſion au nom du prétendu Viſir de Salomon. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSAFI, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

ASSAKER (Abou Ali ben Mohſen al Demeſchki) mort l'an 571 de l'Hégire & de Jéſus-Chriſt 1177. On le nomme auſſi ſouvent *Ben Aſſaker*. Il eſt Auteur du Livre intitulé, *Fedhail Alcoran*, les *Excellences de l'Alcoran*, duquel Ben Toloun a tiré ſes *Arbain*, c'eſt à dire, ſes *quarante Traditions*. Il y a auſſi une Hiſtoire de la ville de Damas, que l'on appelle ordinairement *Tarikh Ben Aſſaker*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* ASSAKI ou ASSEKI, eſt un nom affecté à la Sultane qui a mis au monde le premier fils qui eſt demeuré en vie; mais dès qu'il vient à mourir, cette dignité paſſe à une autre dont le fils qui ſe trouve l'aîné, eſt encore en vie. Cette Sultane eſt ordinairement la favorite du Grand-Seigneur, & porte le nom de Reine des Sultanes.

ASSALI, ou *de Sailly* (Gilbert d') cinquiéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, ſuccéda à Arnauld de Comps en 1167. On ignore de quel païs il étoit. Il ſe joignit à Amaury I, Roi de Jéruſalem, pour faire la conquête de l'Egypte, & l'aida à prendre la ville de Belbeys: ce qui obligea le Caliſe & le Soudan d'envoyer des Ambaſſadeurs au Roi Amaury, qui ne laiſſa pas d'avancer juſqu'au Caire, & battit fortement la ville: de ſorte que le Soudan demanda la paix, & conſentit de payer deux millions d'or au Roi & au Grand-Maître, pour les frais de la guerre. Mais il n'en paya que cent mille écus, & la guerre recommença. Peu de tems après, Saladin ſe rendit maître de l'Egypte, & fit échouer l'entrepriſe du Roi Amaury. Le Grand-Maître d'Aſſali, qui avoit été auprès du Roi le principal auteur de ce voyage, voyant la Religion endettée de plus de cent mille écus, en conçut un ſi grand déplaiſir, qu'il ſe démit du Magiſtére dans un Chapitre qu'il fit tenir à Jéruſalem en 1169, après avoir gouverné deux ans. Il eut pour ſucceſſeur Gaite ou Gaſtus. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

ASSALI, c'eſt le même que Noureddin Ali, Auteur Arabe, qui a écrit ſur la Grammaire Arabique, & eſt mort l'an de l'Hégire 980, & de Jéſus-Chriſt 1572. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSAMAH (Mohieddin Mohammed Ben Aſſamah) eſt qualifié du ſurnom de *Zahed*, *homme retiré & mortifié*. Il eſt l'Auteur d'un Livre qui a pour titre, *Aourâd al Sebaat*, *les ſept Priéres*. Ce ſont des priéres de ſurérogation, ou des portions de l'Alcoran, qu'on récite en divers tems, hors ceux de la priére ſolemnelle établie par la Loi. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* ASSANCALE' ou ASSANGALA, ville d'Aſie dans l'Arménie, ſituée ſur les bords de l'Araxe, à une petite journée d'Erzerum.

ASSANCHIUF, ville d'Aſie, dans le Diarbek, ſur la riviére de Tigre, vers les frontiéres d'Arménie, à l'orient de Niſibe, ſous la puiſſance des Turcs, ſelon Leunclavius; mais elle eſt en fort mauvais état. Elle ſe nommoit anciennement *Scepſe*, ou plutôt *Teſcapée* ſelon Ptolomée.

ASSANGALA. *Voyez* ASSANCALE'.

* ASSAPANA, ou plutôt ASSAPARA, une des Iſles qui ſe trouvent à l'embouchure de l'Orénoque dans l'Amérique méridionale.

ASSAQUE, nom défiguré, pour AZACIL. *Voyez* ASOPH.

ASSARRACHOD. *Voyez* ASAR-ADDON.

ASSARACUS, fils de Tros & de Callirhoé, fut pére de Capys, & grand-pére d'Anchiſe, dont le nom eſt ſi célébre dans Homére & dans Virgile. * Euſebe, *en la Chron.*

ASSARADDON, & ASSARADIN, Roi d'Aſſyrie, *Cherchez* ASARADDON.

ASSARAMEL. *Voyez* ASARAMEL.

ASSAREMOTH. *Voyez* GADARA.

* ASSARO (Jean François) Médecin & Mathématicien de Sicile, fort verſé dans l'Hiſtoire de ſon païs. Il étoit ſi ſavant en Médecine, que dans l'année 1587, il ſurpaſſoit dans les diſputes publiques tous ceux qui ſe mêloient de cette Science. Cela le mit dans les bonnes graces du Comte d'Albaliſta Viceroi de Sicile. Jean Paul Chiarandan parle avec éloge d'Aſſaro dans ſon Livre qui a pour titre *Hiſtoria Platia l.* 4. *c.* 3. & dit qu'il a écrit en Italien l'Hiſtoire de la ville de Piazza dont il rapporte quelques endroits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

ASSARON. *Voyez* SARON.

ASSAS, peuple. *Voyez* ASSES.

ASSASINIENS, certains peuples qui habitoient dix ou douze villes près de Tyr, dans la Phénicie. Ils ſuivirent les erreurs de Mahomet, & avoient coutume d'élire un Roi parmi eux qu'ils nommoient *l'Ancien*, ou *le Vieil de la Montagne*, dont le nom eſt aſſez connu dans les anciens Romans. Ils nourriſſoient de jeunes gens pour aſſaſſiner ceux qu'ils vouloient faire périr. Ces peuples payoient un tribut annuel aux Templiers, & s'offroient de ſe faire Chrétiens, ſi on vouloit les décharger de ce tribut; mais les Chevaliers du Temple le refuſérent: ce qui cauſa la ruïne de la Religion dans l'Orient, & la perte du Royaume de Jéruſalem. Les Auteurs parlent diverſement de ces peuples. On croit qu'ils formoient un Ordre de Chevalerie Mahométane; qu'ils nommérent le lieu où ils demeuroient, *le Paradis*; qu'ils vivoient dans les plaiſirs & dans les délices; & qu'étant prévenus qu'ils jouiroient dans l'autre vie de plaiſirs encore plus ſolides, pourvu qu'ils fiſſent ce qu'on leur commandoit, ils s'expoſoient à toute ſorte de dangers, pour obéir aux ordres de leur *Ancien de la Montagne*. En 1231, ils aſſaſſinérent Louis de Baviére. Le Sire de Joinville dit que l'*Ancien* envoya en 1252, des préſens au Roi ſaint Louis, qui étoit encore en Syrie; & que ce ſage Prince lui en fit à ſon tour par Frére Yves le Breton, lequel parlant très bien la Langue Sarazine, prit occaſion de prêcher la Foi de Jéſus-Chriſt; mais ſans ſuccès. D'autres Auteurs, & entre autres Guillaume de Nangis, obſervent que dès l'an 1236, ce pieux Roi avoit couru riſque d'être aſſaſſiné par ces gens-là; mais que le Vieux de la Montagne lui ayant envoyé d'autres de ſes gens en diligence pour l'avertir de ſe précautionner, on découvrit par leur moyen ceux qui devoient faire le coup, & qu'on renvoya les uns & les autres chargez de préſens. Il falloit pour de pareilles entrepriſes que le Vieux de la Montagne eût auprès de lui des gens qui ſuſſent toutes les Langues. Dès l'an 1192, deux Aſſaſſiniens tuérent publiquement à Tyr le célébre Marquis, élu Roi par les Chrétiens du Levant: & Léopold Duc d'Autriche ayant arrêté Richard Roi d'Angleterre qu'il croyoit coupable de cet aſſaſſinat, le Vieux de la Montagne eut ſoin de l'en décharger par une Lettre qu'il écrivit à Léopold, & que Thevet a conſervée dans ſa Chronique; où après avoir rendu compte des raiſons qui l'avoient engagé à faire périr ce Prince, il ajoûte qu'il ne faiſoit tuer perſonne, s'il n'en avoit reçû quelque offenſe, & il ſigne du château de Meſſias, l'an mille cinq cens cinq depuis Alexandre. En 1257, les Tartares, ſous leur Roi Allan ou Haloën, défirent les Aſſaſſiniens, prirent leurs villes, & firent mourir *le Vieil de la Montagne*: néanmoins on pourroit croire que ce peuple barbare ne fut pas entiérement détruit, parce qu'en 1272, Edouard fils de Henri III, Roi d'Angleterre, & depuis Roi, fut bleſſé d'un coup de poignard empoiſonné par un Aſſaſſinien, ainſi que le rapporte Guillaume de Nangis; mais Thevet parlant de la même choſe, donne à entendre que le mot d'Aſſacide ou Aſſaſſinien n'eſt employé tant par lui que par Guillaume de Nangis, que pour ſignifier ce qu'on entend préſentement par le mot *aſſaſſin*; car il dit que ce ſcélérat avoit vu ſouvent le Prince, & avoit entrée chez lui, comme Député de l'Amiral de Jaffa: & l'on ſait que les gens du Vieux de la Montagne ne ſe mettoient pas ainſi au ſervice des Puiſſances voiſines. Le premier Concile général de Lyon tenu en 1245, ſous Innocent IV, excommunia ceux qui prenoient le parti de ces Aſſaſſiniens. Peut-être cette condamnation ne regardoit-elle que l'Empereur Frédéric II, qu'on ſoupçonnoit d'entretenir un commerce ſecret avec l'*Ancien*, & d'avoir fait tuer Louis de Baviére. Les Auteurs ne donnent pas tous le même nom à ces peuples; il y en a, comme Guillaume de Neubrige, qui les appellent *Hamſaſſiens*; d'autres, comme Anne Comnéne, & Nicétas Choniate, les nomment *Chaſiens*; le Sire de Joinville, *Bédouins*; Nicole Gille, *Aſſacides*; Volaterran & Paul Emile, *Aſſaſſins*, &c. mais ces deux derniers noms ſont véritablement une corruption. C'eſt d'eux que les Occidentaux ont emprunté le mot d'ASSASSIN, pour déſigner les meurtriers de guet-à-pens. * Premier Concile de Lyon, *c.* 1. *de Hæm. in* 6. Guillaume de *Tyr*, *Hiſt. Orient. l.* 20. *c.* 31. & 32. Joinville, *Mémoires*, *c.* 56. Sponde *A. C.* 1231. *n.* 4. 5. 6. & 1237. *n.* 5.

* ASSEBOURG, château ruïné près de Wolfenbuttel, ainſi appellé de la forêt d'Aſſe près de laquelle il eſt ſitué. C'étoit autrefois un château des plus forts, & l'on dit qu'Othon Duc de

Saxe

Saxe le fit bâtir en 904. Depuis, il eſt venu à la famille noble de *Hagen*, qui en vertu de cette poſſeſſion a pris le nom d'Aſſebourg. Cette famille pour faire dépit à Albert Duc de Brunſwick, prit comme lui un lion dans ſes Armes, mais elle y ajoûta un loup qui prenoit le lion par les oreilles. Ce Duc s'en trouva tellement choqué, qu'il inveſtit Aſſebourg & le prit au bout de trois ans. Les Seigneurs d'Aſſebourg après avoir fait cette perte, ſe ſont retirez dans la Weſtphalie, & ont établi leur domicile à Brakel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *Chron. Pomer.* Meiboom, *Brunſwic. Chron. p.* 39. & 214. Zeiler, *Topogr.*

* ASSEBOURG. La famille des Seigneurs d'Aſſebourg ſe tire ordinairement de GERHARD *de Hagen*, qui, à ce qu'on dit, a pris le premier le nom d'Aſſebourg. Il vivoit en 1091. Il épouſa Claire, Comteſſe d'Oſterbourg, & en eut EGBERT qui ſuit.

EGBERT d'Aſſebourg fils de *Gérard* de Hagen, épouſa *Mathilde* de Bodeſtein, dont il eut ſix fils, dont les principaux ſont BURCHARD & BUSSON; mais ce dernier ne continua la race que juſques à la deuxiéme génération.

EGBERT fils de *Burchard* eut pour fils 1. *Egbert*, Membre du Conſeil du Duc de Brunſwick; & 2. BURCHARD, Membre du Conſeil du Duc de Brunſwik-Grubenhagen, & Maréchal de la Cour.

BURCHARD fils d'*Egbert* eut trois fils, qui portérent tous trois le nom de *Burchard*. Le troiſiéme fut Chanoine à Halberſtad, mais la race des deux autres s'eteignit dans leurs petit-fils.

EGBERT, fils d'Egbert & petit-fils de Burchard, Conſeiller du Duc de Brunſwick, & Maréchal de la Cour, eut trois fils dont le plus jeune, appellé auſſi EGBERT comme ſon pére, laiſſa un fils nommé BURCHARD & ſurnommé *Rogeld*. Ce dernier eut un fils nommé BURCHARD qui vivoit en 1370, & qui eut quatre fils, 1. BUSSON ſurnommé *le Long*, qui eut de ſa femme N. . . d'Avenílében *Walbert*, qui vivoit en 1467; 2. BERNARD; 3. COERD.

COERD fils de Burchard eut trois fils, ſavoir, COERD, BERNARD & BUSSON. La race de ce dernier s'eſt éteinte dans ſes trois fils.

BERNARD, le ſecond fils de *Burchard*, eut HENRI & HANS ou JEAN. Ce dernier épouſa *N.* Arnim, dont il eut *Bernard* qui mourut ſans enfans en 1573.

COERD, fils aîné de *Coerd* & frére de Bernard & de Buſſon, eut un fils qui fut auſſi nommé COERD, & que l'Archevêque de Mayence & de Magdebourg envoya à Rome en 1520. Son ſecond fils nommé LOUIS eut un fils appellé JEAN, qui ſuit.

JEAN fils de *Coerd* mourut en 1596 dans la guerre de Hongrie. Il épouſa *Claire* de Cram dont il eut quatre fils, ſavoir, AUGUSTE, LOUIS, ASWIN & JEAN-ERNEST, qui ont tous eu poſtérité.

1. AUGUSTE premier fils de *Jean*, mourut en 1605, laiſſant pour fils BUSSON qui eut ſix fils. Le troiſiéme nommé LOUIS eut pour fils JERÔME-AUGUSTE Chanoine d'Halberſtad, & mourut en 1673.

JERÔME-AUGUSTE épouſa *Charlotte-Catherine* fille d'*Adam* Schoning, Veld-Maréchal de l'Electeur de Saxe, dont il eut pluſieurs enfans.

2. LOUIS, le ſecond des quatre fils de *Jean*, eut ſix fils, parmi leſquels on remarque 1. JEAN qui mourut en 1651, laiſſant LOUIS, & ACHATIUS qui perdit quatre fils encore fort jeunes; 2. LOUIS qui eut ſept fils, parmi leſquels on remarque FREDERIC Chevalier de l'Ordre Teutonique, BURCHARD Colonel pére de HERMAN, & Conſtantin qui épouſa *Anne-Lucie*, Comteſſe de la Lippe, & qui en eut MAURICE-FRANÇOIS-ADAM, & ERNEST-CONSTANTIN Chanoine de Paderborn.

3. ASWIN troiſiéme fils de *Jean*, fut tué en 1580, par ſon valet, laiſſant un fils, appellé CHRISTOPHLE-JEAN, qui ſuit.

CHRISTOPHLE-JEAN, fils d'Aſwin, épouſa Elizabeth de Munkhauſen, de laquelle il eut cinq fils. Il mourut en 1651.

JEAN-AUGUSTE, l'un des cinq fils de *Chriſtophle-Jean*, eut trois fils, ſavoir CHRISTIAN-CHRISTOPHLE, FREDERIC-ASWIN qui ſuit; & HENRI-BURCHARD, qui mourut en 1682 ſans avoir été marié.

CHRISTIAN-CHRISTOPHLE, fils de Jean-Auguſte, épouſa *Marguerite* d'Alvenſlében, de laquelle il eut 1. Auguſte qui mourut jeune; GEORGE-FREDERIC; & JEAN-CHRISTIAN.

FREDERIC-ASWIN, fils de *Jean Auguſte*, fut Chanoine à Magdebourg. Il épouſa *Jeanne-Sidonie* de Hagen.

4. JEAN-ERNEST le quatriéme des fils de *Jean* fils de *Coerd*, eut ſix fils, entre autres JEAN GERHARD, qui eut deux fils qui moururent jeunes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. German.* Behrens, *Beſchreib. des Hauſes Steinberg.*

* ASSEBOURG (Roſemonde Jullenne) de la famille dont on vient de parler, naquit en 1672, & eſt devenuë célébre par les révélations dont elle ſe vantoit. On dit qu'elle eut trois viſions principales. Elle diſoit que dans la premiére qu'elle eut à l'âge de ſept ans, elle avoit vu Jéſus Chriſt en forme de vierge. En 1684, elle eut la ſeconde, où elle vit Jéſus-Chriſt, tantôt comme crucifié, tantôt comme glorifié, & environné de beaucoup de Saints, & lui faiſant voir le ſang de ſes playes. Dans la 15 année de ſon âge, elle dit que Dieu le Pére ſe manifeſta à elle, mais qu'elle n'avoit pas pu voir ſon viſage diſtinctement. Le Docteur Peterſen a raconté ces choſes au long dans une Lettre, dans laquelle il fait cette queſtion, *Si depuis l'aſcenſion de Jéſus-Chriſt Dieu ne ſe manifeſte plus aux fils des hommes par de telles apparitions.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASSED-ABAD. *Voyez* ASAD-ABAD.

ASSE'DI ou ASSADI, l'un des plus célébres Poëtes Perſans du Choraſan, fut le maître de Ferdouſi, & il lui donna le deſſein du *Schah-nameh*, Poëme, qui comprend toute l'Hiſtoire des anciens Rois de Perſe. Ferdouſi ayant été obligé de s'enfuir de la Cour du Sultan Mahmoud, & de ſe retirer à Thous, ſon païs natal, y trouva Aſſédi ſon Maître, & lui raconta ſa diſgrace, & la peine dans laquelle il ſe trouvoit, à cauſe de ſon âge & de ſes incommodités, de ne pas pouvoir achever ſon Ouvrage: car il craignoit, avec raiſon, qu'on ne pût pas trouver après ſa mort un autre Poëte qui y voulût mettre la main après lui. Aſſédi lui dit, que ſi Dieu lui donnoit aſſez de vie, il entreprendroit lui-même ce travail. Ferdouſi lui répliqua qu'il étoit trop avancé en âge, après quoi ils ſe ſéparérent. Après s'être quittez, Aſſédi prit la plume, & ſans la quitter, compoſa quatre mille vers, qui ſont la concluſion du Schah-nameh, & qui commencent par la conquête que les Arabes firent de la Perſe ſous le califat d'Omar. Entre les autres Ouvrages de ce Poëte, on fait état particuliérement d'un Poëme, où ſont décrits fort éloquemment les avantages de la nuit ſur le jour. Voici des échantillons de ſa Poëſie.

Tu es, ô homme, le miroir des deux mondes;
Il faut que tu t'y conſidéres attentivement;
Afin qu'au travers de ce qui paroît, tu découvres ce qui eſt caché.

Un autre. *La vie de ce monde n'eſt qu'un voyage, qui ſe fait de gîte en gîte;*

Et tout ce qui s'y paſſe eſt plus leger que la voix, qui ſort de la bouche, & qui frappe l'oreille.

Un autre. *Quand l'amour & la haine combattent enſemble dans un cœur, malheur au verre qui choque la pierre;*

c'eſt à dire, que la haine l'emporte toujours ſur l'amour. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ASSEDIM ou TSIDDIM, ville de la Paleſtine dans la Tribu de Nephthali. * *Joſue, ch.* 19. *v.* 35.

ASSEDOTH. *Voyez* ASEDOTH, & AZOTH.

ASSEFS, en Perſe, ſont des Gouverneurs que le Roi a mis dans certaines Provinces, en la place de quelques Chams, qu'il a ſupprimez; parce que le grand nombre de leurs Officiers, qui égaloient preſque ceux de la maiſon du Roi, conſumoient la plus grande partie du revenu de ces Provinces. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

ASSEKI. *Voyez* ASSAKI.

* ASSELDONCQ (Jean d') Chanoine de Ste. Gudule à Bruxelles, naquit à Boisleduc. Il avoit fort bien étudié la Philoſophie & la Théologie, & fut fait Docteur en Théologie à Douay en 1621. Il étoit non ſeulement verſé dans la connoiſſance du Droit Canon, mais toujours prêt à aider ceux qui venoient le conſulter. On a de lui un Livre écrit en Flamand, & qui regarde *la Confrairie du Sacrement des Miracles* établie dans l'Egliſe de Ste. Gudule. Il a auſſi écrit *de Scrupulis & eorum remediis.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 450.

* ASSELIERS (Jean) naquit à Anvers, dont il fut Sécretaire. Il voyagea dans ſa jeuneſſe en Italie, en France, en Allemagne & dans d'autres parties de l'Europe. Il fut fort habile, & écrivit *Hiſtoria Belgicorum tumultuum a diſceſſu Philippi II, uſque ad obitum Franciſci Valeſii, Ducis Alenzonii.* Cet Ouvrage qui n'a pas été imprimé, eſt entre les mains de ſon fils Henri, Avocat à Bruxelles. Il mourut à Delft en Hollande en 1587. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 450.

* ASSELIN (Jean) étoit Membre de la Société des Peintres à Rome. Il eut le ſurnom ou le ſobriquet de *Cancre* ou de *Crabe*, parce qu'il avoit eu la main brûlée, & que ſes doits s'étoient tellement retirez qu'à peine pouvoit-il tenir ſa palette. Il étoit outre cela de petite ſtature, & Flor. le Comte l'appelle *petit Jean Hollandois.* Mais il n'étoit pas petit dans la connoiſſance de ſon Art, comme on peut le voir dans les pièces de ſa façon. Il a été un des prémiers qui a apporté en Hollande la maniére vive de Claude Lorrain, à peindre des Païſages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, partie 3.

* ASSELIN (Thomas) excellent Poëte Hollandois d'Amſterdam, ſublime dans ſon ſtile & clair dans ſes expreſſions. Outre ſes Poëſies mêlées, il a compoſé quantité de piéces de Théatre, qui lui ont fait beaucoup d'honneur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASSEM. *Voyez* HASCEN.

ASSEN, beau village, dans la Seigneurie d'Over-Yſſel, & dans la juriſdiction du païs de Drenthe.

* ASSEN, étoit autrefois une Abbaye dans le village d'Aſſen dont on vient de parler, laquelle fut bâtie par ceux du païs de Drenthe, dans l'endroit même où ils avoient fait mourir Othon II, de la Lippe, Evêque d'Utrecht, & ſervit à la poſtérité de monument de leur repentir. Elle étoit poſſédée par des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. Mais depuis la Réformation, elle a été ruinée en partie, & c'eſt dans ce qui en reſte que s'aſſemblent les Etats de Drenthe.

* ASSEN (Jean d') d'Amſterdam, Peintre qui excelloit en Païſages & en Hiſtoires. Il mourut en 1695, ayant ſoixante ans paſſez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, partie 2.

* ASSENDELFT, beau village de la Nord-Hollande, ou Hollande ſeptentrionale, au nord de l'Y, & à l'eſt de Béverwyk.

* ASSENE'DE, petite ville ou gros bourg de la Flandre Hollandoiſe, dans le voiſinage du Sas de Gand, donne le nom à l'un des quatre Offices dans leſquels ce quartier de Flandre eſt diviſé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ASSENHEIM, ville forte de la Wéteravie ſur le Nidda, au nord eſt de Francfort ſur le Mein, & au ſud-eſt de Fridberg, a pluſieurs marques d'ancienneté, comme on le peut voir à la maiſon de pierre ſur le marché, & à une grande tour ronde. Cette ville eſt ſituée dans l'endroit le plus fertile de toute la Wéteravie, & appartenoit autrefois à la Maiſon de Falkenſtein. Depuis elle eſt venue dans celle d'Iſembourg, de Solms & de Hanaw. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Deſcription de la Heſſe*, *p.* 162.

ASSENS, *Aſſenum*, *Aſnefum*, petite ville de Danemarck, ſituée dans l'Iſle de Fionie, ſur le petit Belt, où elle a un bon port. * Maty, *Diction. Géogr.*

ASSER, fils de Jacob. *Voyez* ASER.

ASSER, Rabbin, qui vivoit dans le IV ſiécle, vers l'an 367, eſt Auteur du Talmud de Babylone, qu'il n'acheva pourtant pas. D'autres eurent ce ſoin vers l'an 500.

ASSER ou ASSERIUS, Evêque de Salisbury en Angleterre, vivoit dans le IX ſiécle. Il étoit natif du païs de Galles, & prit l'habit de Religieux Bénédictin à Saint David, où il fut Sécretaire de l'Evêque. Depuis, il fut Précepteur des fils d'Alfred Roi d'Angleterre; & enfin il fut mis ſur le Siége de l'Egliſe de Salisbury. Il a écrit divers Ouvrages, & entre autres la Vie d'Alfréde, & une Hiſtoire d'Angleterre. Le premier de ces Ouvrages fut imprimé l'an 1575, à Zurich, & fut mis depuis entre les Ecrivains de l'Hiſtoire d'Angleterre. Godwin met la mort d'Aſſer en 883. Mais celui qui a continué l'Hiſtoire de ce même Prélat, aſſure que ce fut en 909. * Balæus, *de Script. Britann.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Epiſc. op. Sarisbur.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ASSERA, *Aſſerus*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Macédoine ſur la riviére de Vera, environ à cinq lieues de la ville de Salonichi, du côté du ſeptentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASSERAC (Marquis d') *Voyez* RIEUX.

ASSE'RIM, *Aſſerimum*, château aſſez fortifié de l'Indoſtan ou Empire du Grand-Mogol, au Royaume de Cambaye. On l'appelle autrement, *la Roche d'Aſſérim*, à cauſe de ſa ſituation ſur une roche. Il appartient aux Portugais depuis longtems, & eſt éloigné de quinze lieues de Surate. * Maffée.

ASSERIUS, Evêque de Salisbury. *Voyez* ASSER.

ASSER-SUAL. *Voyez* HAZER-SUAL.

ASSES (les) *Aſſa*, peuples de la Guinée en Afrique, dans la Côte d'or, mais fort avant dans les terres, & au couchant de Rio de Volta. * Jean Léon.

ASSIAH. *Voyez* ASIAH.

ASSIDE'ENS, Secte de Juifs, qui furent ainſi nommez du mot Hébreu *Chaſidim* ou *Tſaddikim* ſon ſynonyme, c'eſt à dire, *Juſtes*. Ces noms étoient oppoſez à celui de *Reſchaguim*, qui ſignifie *méchans*. Dans la ſuite du tems les *Chaſidim* ſe diſtinguérent des *Tſaddikim*; ceux ci s'attachant préciſément aux préceptes de l'Ecriture Sainte; & les autres affectant un degré de ſainteté plus éminente que celle qui étoit commandée par la Loi. Ainſi il y avoit alors des Juifs de trois ſortes; ceux qu'on appelloit *Méchans* ou *Impies*; ceux qu'on nommoit *Juſtes*; & ceux qu'on eſtimoit *Saints*, le peuple ayant une grande vénération pour ces derniers. De ces Aſſidéens qui établirent les œuvres de ſurérogation, & qui ne les tenoient plus pour indifférentes, mais très néceſſaires, ſortirent depuis les Phariſiens: & de ceux-ci les Eſſéniens, qui prêchérent enſemble au peuple, que leurs Traditions étoient plus parfaites que l'Ecriture. Ces deux dernières Sectes étoient oppoſées aux Saducéens, qui enſeignoient qu'on ne devoit point eſpérer de récompenſe des bonnes œuvres en l'autre vie, ni craindre la peine qui eſt dûe aux crimes, & qui nioient la réſurrection des morts. Le Pére Calmet préſume que les Aſſidéens ſont les mêmes que les Eſſéniens. Scaliger a prétendu que les Aſſidéens étoient une Confrairie de Juifs, dont la principale dévotion conſiſtoit à entretenir les édifices du Temple. Ils ne ſe contentoient pas de payer le tribut ordinaire d'un demi-ſicle par tête, ordonné pour l'entretien du Temple, ils s'en impoſoient volontairement d'autres. Ils juroient par le Temple, & ils offroient tous les jours, hors le onziéme du mois de Tiſri, un agneau en ſacrifice, qui étoit appellé l'oblation des Aſſidéens pour le péché. Et c'eſt de cette Secte que ſortirent les Phariſiens, qui produiſirent les Eſſéniens. * Le Pere D. Calmet, *Dict. de la Bible.* * II *Macbab. ch.* 14. *Voyez* Joſeph Scaliger & Jean Druſius, *de Tribereſ. Judæorum.*

ASSIENTO, Mines célébres. *Voyez* GUANCABELIDA.

* ASSIENTO eſt un mot Eſpagnol qui ſignifie proprement un *accord* ou un *contract*, ſelon lequel le Roi d'Eſpagne permet pour une certaine ſomme & pour un certain tems aux autres Nations le commerce des Négres en Afrique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASSIETE-IRMAOS, Iſles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique, ainſi dites par les Portugais qui les ont découvertes. Les François les appellent *les ſept Fréres*, parce qu'elles ſont ſept en nombre. * Baudrand.

ASSIGNANO (Benoît d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance dans le Milanez, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il mérita par ſon application à l'étude d'être choiſi en 1319, pour lire les Sentences à Paris, & ſe diſpoſer ainſi à recevoir le degré du Doctorat, qu'il reçut effectivement. Jean XXII, informé de ſes bonnes qualitez, lui donna l'Evêché de Côme, le premier Janvier 1328. On lui attribue un Recueil de diverſes Queſtions Théologiques, & des Concordances des endroits où ſaint Thomas paroît ne s'accorder pas avec lui-même; à quoi Léandre Alberti ajoûte, que ſon Ouvrage eſt le plus ancien de tous ceux de cette nature. Ainſi il y a aſſez d'apparence, que c'eſt celui qui eſt le 72, entre les Opuſcules attribuez à ſaint Thomas, qui certainement n'en eſt pas l'Auteur, & qui commence par le mot *Pertranſibunt*; car on le trouve cité dés avant l'an 1316, par Tolomeo de Luques. Quoi qu'il en ſoit, Benoît gouverna ſagement ſon Egliſe juſqu'à l'an 1339, où il mourut, & il fut inhumé dans l'Egliſe de ſon Ordre à Côme, qu'il avoit beaucoup augmentée & embellie. * Echard, *Script. Ord. Prad. t.* 1.

ASSIGNIES (Jean d') du Comté de Hainaut, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Cambron, fut enſuite élu Abbé de Nizelle. C'étoit un homme d'érudition, & qui s'attachoit au progrès des Sciences. Il publia l'an 1598, à Douay, en François, en deux parties, les Religieux & les Religieuſes illuſtres de ſon Ordre. On a auſſi de lui, *Antidotum ſalutare contra peſtiferos morbos male linguæ.* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 450.

ASSIN, *Aſſinus Fluvius*, *Iſis*, *Iris*, riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale; elle coule dans le Comté d'Aſſin, traverſe un Lac de même nom, & ſe décharge dans l'Ocean Calédonien, au bourg d'Aſſinberg. * Baudrand.

ASSIN, Lac d'Ecoſſe dans le Comté d'Aſſin qui fait partie du Comté de Roſs, & qui eſt traverſé par la riviére d'Aſſin.

ASSIN, Comté. *Voyez* ASSINSHIRE.

ASSIN ou ASSINBERG, *Aſſinum*, *Aſſimberga*, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la riviére d'Aſſin, dans le Comté de même nom, dont il eſt le lieu principal. * Maty, *Diction. Géograph.*

ASSINE. *Voyez* ASSINIE.

ASSINGTON. *Voyez* ASHDOWN.

ASSINI. *Voyez* ASSINIE.

ASSINIBOULS (le Lac de) *Aſſiniboilarum Lacus*, Lac du Canada dans l'Amérique ſeptentrionale. On le place à ſoixante lieuës du Lac ſupérieur du côté du nord; & on dit qu'il ſe décharge dans la baye de Hudſon, par une riviére qui porte ſon nom. Tout cela ne paroît point encore ſur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASSINIE, Royaume ſitué ſous la Zone torride, à la Côte d'or, que baigne l'Océan d'Afrique, habité par des Négres, qui n'ont aucune marque de Religion.

ASSINOYS ou CONIS, peuples ſauvages, entre le Mexique & la Louiſiane, par les 31 degrez de latitude ſeptentrionale. Ce fut chez eux que M. de la Salle fut tué par ſes propres gens. * *Mémoires du tems.*

ASSINSHIRE ou SKIRASSIN, ou Comté d'ASSIN, *Aſſinium*, Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, avec titre de Comté. C'eſt proprement une partie de la Province de Roſs, entre celle de Lochquabir, de Sutherland, &c. le long de la mer d'Ecoſſe, où ſont les Iſles Hébrides. Ce païs eſt ſtérile & couvert de montagnes. * Camden. Sanſon.

ASSISE ou ASSISI, *Aſſiſium*, ville d'Italie dans l'Ombrie, avec Evêché, eſt célébre par la naiſſance de ſaint François, dont le corps y eſt dans l'Egliſe des Religieux de ſon Ordre. Cette ville eſt ancienne, & Ptolomée, auſſi bien que Procope, en ont fait mention. Elle a ſouvent été ruinée. Son nom eſt tiré de celui du Mont-Aſi, & de la riviére du même nom qui n'en eſt pas loin. Cette riviére eſt l'*Aſus* des Anciens, & le *Chiaſcio* des Modernes. Elle a ſa ſource dans le Mont-Apennin, paſſe dans le terroir d'Aſſiſe, & ſe jette enſuite dans le Tibre. * Léandre Alberti. Baudrand, *Dict. Géogr.*

ASSISE, étoit anciennement, & ſous la premiére & la ſeconde race des Rois de France, une Aſſemblée ſolemnelle, convoquée par le Roi. Elle étoit compoſée des Barons du Royaume, & des Officiers de la Couronne, pour y décider des affaires qui concernoient l'Etat, & les grands Seigneurs. On les a appellées *Grandes Aſſiſes*, ou *Mallo*, ou *Placito*, ou le *Parlement*. Dans les Capitulaires de Charlemagne elles ſont nommées *Mallum Imperatoris*.

On appelle plus particuliérement *Aſſiſes*, la ſéance des Ducs, ou Comtes pour rendre la Juſtice. Comme les Prévôts ou Vicomtes n'étoient dans leur origine que les Lieutenans des Comtes, pour rendre la juſtice en leur place, ils avoient deux ſortes de ſéances, l'une que l'on appelloit *Plaids*, ou *Jours ordinaires*, parce qu'elle ſe tenoit tous les jours, ou tous les 15 jours, par les Prévôts ou Vicomtes; l'autre s'appelloit *Aſſiſes*, ou *grands Plaids*; parce qu'elle étoit tenue par le Comte lui-même, & que c'étoit une Aſſemblée ſolennelle, où ſe trouvoient les plus conſiderables Vaſſaux, pour y juger les cauſes majeures, & les affaires les plus importantes. Ces Aſſiſes s'appelloient auſſi *Mallum*, ou *Placitum majus*. Les Aſſiſes étoient donc une ſéance plus ſolennelle, que les Ducs & Comtes s'étoient réſervées pour juger eux-mêmes les affaires les plus conſidérables, & y recevoir les plaintes contre les Prévôts, Vicomtes, ou Viguiers. La ſéance ordinaire, & les Aſſiſes, n'étoient enfin qu'une même Juſtice, appartenante à un même Seigneur, mais tenue en diverſe forme & par diverſes perſonnes. Mais les Ducs & Comtes, ſur-tout depuis qu'ils s'étoient rendus Souverains, ne pouvant s'aſſujettir à tenir leurs Aſſiſes en perſonne, prépoſerent des *Baillifs & Sénéchaux* pour les tenir en leur place. L'ancienne Coûtume de Normandie, au prémier Chapitre de l'Aſſiſe, définit ainſi l'Aſſiſe, *Aſſiſe eſt Aſſemblée de Chevaliers & Sages hommes, avec le Baillif, à certain lieu, & à certain terme, qui contienne au moins l'eſpace de 40 jours entre chaque Aſſiſe.* Le ſecond chapitre de l'Aſſiſe porte que l'Aſſiſe eſt une *Cour en laquelle ce qui eſt fait, doit avoir perdurable fermeté.* Ces Baillifs & Sénéchaux, qui n'étoient conſtituez que pour juger dans les cas réſervez aux Ducs ou Comtes, & pour recevoir les complaintes formées contre les Prévôts, ou Vicomtes, s'érigérent une juriſdiction continuelle, & jugeoient à leurs

Aſſi-

Aſſiſes en dernier reſſort les appellations des ſentences renduës par les Vicomtes, Prévôts, Viguiers ou Châtelains; quoiqu'ils n'euſſent d'abord que le droit de tenir leurs Aſſiſes dans la juriſdiction de ces premiers Juges, ſans connoître des appellations de leurs ſentences. De là il eſt arrivé que les cauſes majeures, qui étoient réſervées pour les grandes Aſſiſes des Comtes, ou Ducs, lorſqu'ils y aſſiſtoient, ou aux Baillis qui les tinrent pour eux dans la ſuite, ſont demeurées par privilege aux Baillis & Sénéchaux, à l'excluſion des Vicomtes, Prévôts, &c. Mais l'autorité de ces Aſſiſes, où ils jugeoient ſans appel, a été transférée au Parlement. De là vient la coutume qui s'obſerve encore; c'eſt qu'à l'ouverture de chaque Bailliage, les Juges du Bailliage doivent comparance au Parlement, non comme autrefois, pour répondre perſonnellement de leurs jugemens; mais par formalité, ou par un reſpect que le Parlement s'eſt conſervé ſur les juges inférieurs. Les Aſſiſes aujourd'hui ne ſont autre choſe que des ſéances marquées & fixes, qui ſe tiennent d'ordinaire de 40 en 40 jours par les Baillis & Sénéchaux & les Juges ſubalternes, où ſe paſſent certains actes ſolennels, comme, les certifications decriées pour les décrets, les adjudications, &c. qui ne ſe font que d'Aſſiſe en Aſſiſe. Ils y font prêter ſerment aux Officiers dépendans d'eux; & les Sergens ſont obligez d'y comparoître, pour entendre les plaintes qui pourroient être faites contre eux. Le Lieutenant-Général du Bailli, dans le Préſidial, ou Siege principal de chaque Bailliage, a droit d'aller tenir les Aſſiſes dans les Bailliages particuliers de ſon diſtrict, & d'y préſider à l'audience. C'eſt un reſte de l'ancien droit des Baillis. Par un Arrêt du Conſeil en 1586, il fut permis aux Lieutenans-Généraux de tenir & fixer les trois principales Aſſiſes, qu'on appelle *Aſſiſes Mercuriales*, afin qu'ils puſſent s'y trouver & y préſider. Par une Ordonnance de Henri II, il n'y avoit que deux Aſſiſes Mercuriales, qui ſe tenoient après Pâques, & après la S. Michel. Henri III en ajoûta une troiſiéme, qui ſe tient après les Rois. Les autres Aſſiſes ſe réglent enſuite de 40 jours en 40 jours, à compter du jour des Aſſiſes Mercuriales qui ſont marquées & réglées par les Lieutenans-Généraux. Par l'Article 15 de la Coutume de Normandie, il eſt défendu aux Hauts Officiers de tenir leurs Plaids ou Aſſiſes, dans le tems que les Juges Royaux, dans le territoire deſquels ils ſont enclavez, tiennent leurs Plaids & Aſſiſes. C'eſt auſſi un reſte de l'ancien uſage. Les Comtes n'oſoient autrefois tenir leurs Aſſiſes pendant que les *Miſſi Dominici*, ou Commiſſaires Royaux, tenoient leurs Aſſemblées. * Furetiére, *Dict.*

ASSO, *Aſſum*, petite ville de la Mingrélie en Aſie. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne ville de la Colchide, que l'on nommoit *Surium*, *Surus*, & *Archaopolis*.

ASSO, ville de l'Aſie Mineure. *Voyez* ASSON.

ASSOCIATION ou PORTUGA, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale, ſujette aux Anglois. Elle eſt à quatorze milles de la Marguerite vers l'occident. Elle a quatre milles de long & un de large. Elle fournit deux ou trois vaiſſeaux de ſel, toutes les années. Elle abonde en chévres & en gayac. Elle eſt naturellement défendue par des rochers, & a un bon port. * Heylin.

ASSOF & ASSOFF, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

ASSOMPTION de Moiſe, Livre Apocryphe, intitulé en Hébreu, *Petirath Moſé*, & en Grec, *Analepſis Moſis*. Ce Livre contient l'Hiſtoire de la mort de Moiſe, & du tranſport de ſon ame dans le Paradis. On croit que c'eſt de cet Ouvrage qu'eſt tirée la particularité du combat de S. Michel contre le Démon, à l'occaſion du corps de Moiſe, dont il eſt parlé dans l'Epître de S. Jude. * D. Calmet, *Diſſ. ſ. la Bible.*

ASSOMPTION DE LA VIERGE, Fête inſtituée pour honorer la mort, la réſurrection, & l'entrée triomphante de la ſainte Vierge dans le Ciel en corps & en ame. L'opinion la plus reçue dans l'Egliſe Romaine, fondée ſur la Tradition, c'eſt que la Vierge demeura encore 23 ans & quelques mois ſur la Terre, après l'aſcenſion de Jéſus-Chriſt, & la deſcente du Saint Eſprit; qu'elle mourut l'an 57 depuis la naiſſance du Meſſie, étant âgée de 72 ans; que ſon ame fut dès ce moment enlevée dans le Ciel, pour y joüir de la gloire qui lui étoit dûe; que ſon corps ayant été trois jours dans le ſépulchre, fut reſſuſcité par une grace ſpéciale, ſon ame étant deſcendue du Ciel, pour lui donner une nouvelle vie; & qu'alors elle alla en corps & en ame prendre poſſeſſion de la place qui lui étoit préparée au deſſous du thrône de Dieu. C'eſt pourquoi on remarque ſix principales circonſtances de l'Aſſomption. 1. Le décés de la ſainte Vierge, auquel pluſieurs Péres, & quelques Martyrologes donnent le nom de ſommeil, *dormitio*, ſelon l'uſage ancien, qui nommoit ainſi la mort de ceux qui s'endormoient du ſommeil des Juſtes. 2. La glorification de ſon ame au moment de ſon décés. 3. La ſépulture de ſon corps au bourg de Gethſémané. 4. Sa réſurrection. 5. Son Aſſomption en corps & en ame dans le Ciel. 6. Son couronnement par la très ſainte Trinité. A l'égard de ſon décés, quelques anciens Péres de l'Egliſe ont témoigné qu'ils en doutoient, entre autres ſaint Epiphane, lequel ſur l'Héréſie 78, dit qu'il ne veut point décider ſi la Mére de Dieu eſt morte, ou ſi elle eſt demeurée immortelle: mais l'Egliſe Romaine declare nettement dans l'Oraiſon de la Meſſe du jour, *qu'elle eſt morte, ſelon la condition de la chair.* La Vierge étoit alors à Jéruſalem dans la maiſon du Cénacle, où le Saint Eſprit étoit deſcendu le jour de la Pentecôte. On dit que les Apôtres, qui étoient répandus dans le monde, ſe trouvérent tous à ſon décés, à la réſerve de ſaint Thomas. L'Ouvrage attribué à ſaint Denys *l'Aréopagite* nomme entre ceux qui s'y trouvérent, *ſaint Jacques frere du Seigneur, ſaint Pierre le ſouverain Chef des Théologiens, les autres Princes de la Hiérarchie eccléſiaſtique, & de plus, ſaint Hiérothée, ſaint Timothée, & pluſieurs de leurs ſaints freres, du nombre deſquels il étoit.* Juvénal, Patriarche de Jéruſalem, ſaint André de Créte, ſaint Jean *Damaſcéne*, & d'autres Péres ajoûtent que les Apôtres y furent tranſportez dans une nuë, par le miniſtére des Anges. L'ame de la ſainte Vierge étant allée joüir de la gloire du Ciel, les Apôtres firent la cérémonie de la ſépulture de ſon corps, qu'ils porterent au bourg de Gethſémané en la vallée de Joſaphat, où ils le mirent dans un ſépulchre qui lui avoit été préparé. Au bout de trois jours, S. Thomas arriva d'Ethiopie, & ſouhaita de voir encore une fois le viſage de la ſainte Vierge: ce que les autres Apôtres lui accordérent, mais après avoir détourné la pierre du tombeau, ils ne trouvérent plus que les linges & les habits dont le corps avoit été revêtu: ce qui leur fit croire que Jéſus-Chriſt avoit honoré ce ſaint corps d'une vie immortelle; car on ne pouvoit ſoupçonner aucun enlévement de ce ſacré dépôt, puiſqu'il y avoit toujours eu quelqu'un des Apôtres, avec pluſieurs Chrétiens, pendant ces trois jours, autour de ce ſépulchre, & que la pierre n'en avoit point été remuée. C'eſt ainſi qu'en parle ſaint Jean *Damaſcéne* après le Patriarche Juvénal, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il eſt vrai que les Péres des quatre premiers ſiécles, & quelques autres poſtérieurs n'ont rien écrit de précis ſur cette réſurrection: de même que l'Auteur d'un Sermon de l'Aſſomption attribué à ſaint Jérôme, puis à Sophrone contemporain de ce ſaint Docteur, mais qui n'eſt ni de l'un ni de l'autre. Uſuard, Religieux de S. Germain des Prez de Paris, en ſon Martyrologe, dit que le corps de la ſainte Vierge ne ſe trouvant point ſur la Terre, l'Egliſe qui eſt ſage en ſes jugemens, a mieux aimé ignorer avec piété ce que la divine Providence en a fait, que de rien avancer d'apocryphe ſur ce ſujet; c'eſt pour cela, qu'il n'a pas appellé cette Fête, l'Aſſomption de la glorieuſe Vierge Marie Mére de Dieu, mais ſeulement ſon ſommeil, *dormitio*: ce qu'Adon Archevêque de Vienne a auſſi imité dans ſa Chronique & dans ſon Martyrologe. Néanmoins le ſentiment commun eſt que la ſainte Vierge eſt reſſuſcitée, & qu'elle eſt en corps & en ame dans le Ciel. Sentiment fondé ſur le terme *d'Aſſomption*, ſur les Homélies de quelques Péres, & ſur les Bréviaires & les Liturgies. On tient même que la plupart des Peres & des Docteurs, tant Grecs que Latins, qui ont traité cette matiére, depuis le IV ſiécle, ont été dans ce ſentiment: ce qui fait dire au Cardinal Baronius, en ſes Annales, qu'on ne peut ſans témérité enſeigner le contraire, & ôter à la Vierge la gloire de régner dans le Ciel, en corps & en ame, avec ſon Fils. Le ſépulchre de la Vierge étoit au bourg de Gethſémané, en la vallée de Joſaphat; mais ſous les Empereurs Veſpaſien & Tite, ce lieu fut tellement défolé par l'Armée de ces Princes, qui prirent la ville de Jéruſalem, que les Fidéles ne purent plus reconnoître où il étoit. C'eſt pourquoi ſaint Jérôme, qui fait mention des tombeaux des Patriarches & des Prophétes, qui furent viſitez par ſainte Paule & par ſainte Euſtochie, ne parle nullement de celui de la Vierge. Depuis, on a cru l'avoir découvert, & Burchard aſſure qu'il l'avoit vu; mais ſi chargé des ruines des autres édifices, qu'il y falloit deſcendre par ſoixante degrez. Bede écrit qu'on le montroit à découvert de ſon tems. Préſentement on le fait voir aux Pélerins, entaillé dans un roc. A l'égard de la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, c'eſt à dire, de ſon entrée dans le Ciel en corps & en ame, il y a apparence qu'elle n'étoit pas encore inſtituée du tems de l'Empereur Marcien, qui commença à régner l'an 450, puiſqu'ayant bâti une Egliſe à Conſtantinople, en l'honneur de Notre-Dame, il pria le Patriarche de Jéruſalem, de lui faire avoir ſon corps, pour enrichir cette Baſilique, s'il ſe pouvoit trouver. Mais depuis ce tems-là, cette Fête commença à s'établir dans l'Egliſe Latine & dans l'Egliſe Gréque. Il en eſt parlé dans les Capitulaires de l'Empereur Charlemagne, & dans les Décrets du Concile de Mayence, célébré en 813. On la célébroit avec vigile & octave, au tems du Pape Nicolas I, en 858; & Sigebert remarque, que cette octave avoit été ordonnée à Rome par le Pape Léon IV, qui tenoit le Saint Siége en 847. Saint Bernard, en ſon Epître 174 aux Chanoines de Lyon, dit qu'il avoit reçu cette ſolemnité de l'ancienne inſtitution de l'Egliſe. Cette Fête qui a toujours été très célébre en France, y a été encore plus ſolemnelle depuis l'année 1638, que Louis XIII choiſit ce jour, pour offrir ſa perſonne & ſon Royaume à la Vierge, & pour demander à Dieu un Dauphin, qui a été le feu Roi Louis XIV. * S. Denys, *lib. de Nomin.* Saint Jean Damaſcéne. M. Gaudin, *Apologie en faveur de l'Aſſomption.* Baillet, *Dévotion à la Vierge.*

☞ Cet Article de l'Aſſomption de la Vierge en corps & en ame, a été dreſſé ſuivant l'opinion commune: cependant tout ce qui eſt rapporté des circonſtances de la mort de la Vierge, & de ſa réſurrection, n'eſt fondé que ſur des Ecrits Apocryphes, & indignes de foi. On ne peut pas même dire que la réſurrection & l'Aſſomption corporelle de la Vierge ſoit un point de foi; puiſque l'Egliſe ne l'a point décidé, & que pluſieurs Auteurs anciens & modernes en ont douté. Cette queſtion a été agitée ſur la fin du ſiécle paſſé, à l'occaſion de ce que l'on vouloit rétablir dans l'Egliſe de Paris, le texte du Martyrologe d'Uſuard, que l'on y lit le 15 d'Août, ſur la mort de la Vierge, à la place duquel on avoit ſubſtitué, depuis quelques années, une Homélie ſur l'Aſſomption. Le Chapitre de Paris fit une concluſion, le premier jour d'Août 1668, pour le rétabliſſement du texte d'Uſuard. Meſſieurs Gaudin & Lavocat, Chanoines, s'y oppoſérent, & écrivirent pour la défenſe de l'Aſſomption corporelle de la Vierge. D'autre part M. Joly, Chantre de l'Egliſe de Paris, & le célébre M. de Launoy, compoſérent des Ouvrages pour la défenſe du texte d'Uſuard. Ce texte porte au 15 d'Août, *dormitio*, la Fête *du ſommeil*, c'eſt à dire, *de la mort de la Vierge;* & il y eſt ajoûté, qu'on ne ſait point où ſon corps (que l'Auteur appelle *le Temple vénérable du Saint Eſprit*) a été caché, ſuivant le deſſein de Dieu; & que là-deſſus, l'Egliſe a jugé prudemment plus à propos d'avouer ſon ignorance avec piété, que d'enſeigner quelque choſe de frivole ou d'apocryphe: *plus elegit ſobrietas Eccleſia, cum pie-*

pietate neſcire, quam aliquid frivolum & apocryphum inde texendo docere. Ces mêmes paroles ſe trouvent encore dans le Martyrologe d'Adon, & dans pluſieurs autres. Le terme d'Aſſomption, qui ſe trouve dans quelques-uns, ne ſignifie pas néceſſairement l'Aſſomption corporelle, & s'eſt dit de la mort de pluſieurs Saints. Les Ouvrages attribuez à ſaint Denys *l'Aréopagite*, qui ont ſervi de fondement à l'opinion commune, ſont connus à préſent pour ſuppoſez. Les anciens Péres n'ont point parlé de l'Aſſomption corporelle de la ſainte Vierge; & le Livre attribué à Méliton, ſur l'Aſſomption de la Vierge, eſt mis, par le Pape Gelaſe, au rang des Livres apocryphes. Saint Epiphane (*Hereſi 78*) déclare qu'on ne ſait aucune circonſtance de la mort de la Vierge, & qu'on ignore même ſi elle eſt morte. Il eſt dit dans les Actes du Concile d'Ephéſe, que ſaint Jean Théologien & la Vierge ont demeuré à Ephéſe; d'où on a conclu ſans beaucoup de fondement que cette admirable créature étoit morte. Dans les ſiécles ſuivans, on a regardé le ſentiment de l'Aſſomption corporelle de la Vierge comme une opinion pieuſe; mais qui n'étoit pas entiérement certaine. C'eſt ainſi qu'en parlent Paſchaſe Ratbert, la plupart des Martyrologes, & même pluſieurs Théologiens. * *Apologie des Martyrologes d'Uſuard & d'Adon*, par M. Joly Chantre de Paris. *L'Aſſomption de la Vierge défendue*, par M. Gaudin. *Traité* de M. De Launoy *pour la défenſe du Martyrologe d'Uſuard. Vindiciæ Parthenicæ*, de M. Lavocat. *L'ancienne Tradition des Egliſes de France, touchant les paroles du Martyrologe d'Uſuard, ſur la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, vengée*, par M. Joly. Tillemont. Baillet.

Quelques-uns prétendent, que ce fut ſous l'Empereur Juſtinien que l'on commença à célébrer en Gréce la Fête de la mort de la Vierge, au 15 jour d'Août. D'autres veulent, que ce fut ſous l'Empereur Maurice, du tems du Pape ſaint Grégoire *le Grand*. Sur la fin du VII ſiecle, André de Créte témoigne que cette Fête ne ſe célébroit encore qu'en peu d'endroits. Au XII ſiécle, l'Empereur Manuel Comnéne ordonna qu'elle ſeroit doreſnavant obſervée par tout l'Empire Grec, & la fixa au 15 d'Août, ſous le nom de *Métaſtaſe*, c'eſt à dire, de *trépas* ou de *paſſage*. Depuis ce tems, les Grecs l'ont toujours ſolemniſée en ce jour, ſous le nom de *Κοίμησις*, *ſommeil* ou *repos*: c'eſt ce que font auſſi les Ruſſiens ou Moſcovites, & les autres peuples qui ſuivent encore le Rit Grec. Quelques Orientaux, & particuliérement les Chrétiens d'Egypte, que l'on nomme *Copètes*, célébrent la Fête du repos ou de la mort de la Vierge, au 16 ou 21 Janvier, & celle de ſon Aſſomption au 15 d'Août. Dans le Martyrologe attribué à ſaint Jérôme, elle eſt marquée au 18 Janvier ſous le nom de *Dépoſition*, & au 15 d'Août ſous le nom d'*Aſſomption*. Dans les Calendriers Romains du VIII & du IX ſiécle, & dans la plupart des Martyrologes, elle eſt marquée au 15 d'Août, ſous le nom de *pauſatio* ou de *dormitio*. Sous la premiére race des Rois de France, la Fête de l'Aſſomption ſe faiſoit au 18 Janvier; mais le Rit Romain s'étant introduit en France ſous Charlemagne, il fut ordonné dans un Concile de Mayence tenu l'an 813, qu'elle ſeroit célébrée au 15 d'Août. Depuis le IX ſiécle, cette Fête s'eſt établie par-tout où l'on profeſſe la Religion Romaine. * *Les Martyrologes anciens & modernes.* Thomaſſin, *Traité des Fêtes.* Mabillon, *dans la Liturgie Gallicane.* Tillemont, *Mémoires de l'Hiſt. Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints.*

ASSOMPTION, ſur la riviére de Plata, dite *Rio de la Plata*, ville de l'Amérique méridionale, au Paraguay, dans la Province de Rio de la Plata. Elle eſt nouvelle, ayant été bâtie par les Eſpagnols: c'eſt où réſide l'Evêque du Paraguay, Suffragant de l'Archevêque de la Plata. Elle n'eſt pas fort peuplée, quoique dans un très bon païs, ſur la riviére du Paraguay, à quatre-vints lieues de la ville de Guaira, & environ à deux cens de Sainte-Croix de la Sierre. * Herréra, *c.* 24. Sanſon.

* ASSOMPTION, nom d'une riviére de Canada dans l'Amérique ſeptentrionale.

ASSOMPTION, Iſle de l'Océan Oriental. *Voyez* ASONSAN.

ASSOMPTION, *Aſſumptio*, Iſle de la Nouvelle France, dans le Golfe de ſaint Laurent. On l'appelle plus ordinairement *Anticoſti*. *Voyez* ANTICOSTI.

ASSON, ville de l'Eolide, Province de l'Aſie Mineure, où les Diſciples joignirent ſaint Paul, & d'où ils allerent tous enſemble à Mitylène. C'eſt maintenant *Aſſo*, ville Epiſcopale ſous l'Archevêché d'Ephéſe: on la nomme auſſi *Apollonie*. * *Actes, ch.* 20. *v.* 13.

ASSON, village de Béarn en France, au midi de Nay. Il eſt ſitué ſur une petite riviére qui ſe décharge dans le Gave de Pau, & il donne le nom à la vallée d'Aſſon qui s'étend à l'oueſt du Comté de Bigorre.

ASSONAH ou ASSONNA, eſt le Livre des Turcs qui contient leurs Traditions. C'eſt un mot Arabe, qui ſignifie parmi les Mahométans, ce que ſignifie *Miſna* parmi les Juifs. *Sonna*, veut dire *une ſeconde Loi*, & as eſt l'article de ce mot. L'Alcoran eſt l'Ecriture des Mahométans, & la Sonna ou l'Aſſonna contient leurs Traditions. Nos Auteurs appellent ordinairement ce Livre-là, *Zuze* ou *Sonne*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* ASSONLEVILLE (Guillaume) Seigneur de Boekhouten en Brabant, étoit fils de Chriſtophle Aſſonleville, Conſeiller du Roi d'Eſpagne dans les Païs Bas. Après avoir achevé ſes études à Louvain & à Douay, il fut fait Docteur en Droit. Il étoit d'une grande modeſtie & menoit une vie exemplaire. Il avoit beaucoup de ſavoir & feroit ſans doute devenu un grand perſonnage dans la République des Lettres, ſi ſes jours n'euſſent été abbrégez. On a de lui, *Declamatio Quodlibetica; Oratio Panegyrica de Annuntiatione Beatiſſimæ Virginis Mariæ, Athenæ Belgicæ.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 306.

* ASSONLEVILLE (Hubert) Moine Bénédictin du Hainaut, étoit d'une famille noble & bien connue. Il fut Prieur de ſon Monaſtére, & Valére André en parle comme d'un homme de probité, & fort exact à faire obſerver les Régles monaſtiques. Il mourut le 26 Avril de l'an 1633, à l'âge de 80 ans. On a de lui, *Promptuarium curioſitatis Alphabeticum*, &c.; *Paraneſis ſive Commonitorium ad cavendas in fide omnes*, &c. * Valére Andre, *Bibliotb. Belgica, p.* 390 & 391.

ASSONSONG. *Voyez* ASONSAN.

ASSOR. *Voyez* ASOR.

ASSORDITI, nom que prennent les Académiciens de Caſtà di Caſtello. * Naudé, *Dialogue* intitulé *Maſcurat.* J. Baptiſte Alberti, *Della Academia.*

ASSORO. *Voyez* ASSORUS, ville de Sicile.

ASSORUS, ville de Sicile, entre Enna & Argyrium. Ses Habitans s'appelloient Aſſoriens, *Aſſorini*. Cette ville a été aſſez célébre, ſelon Diodore, *l.* 14; mais elle diminua dans la ſuite. Cicéron, *dans ſa 4. Verrine*, dit que les Habitans en ſont fidéles & vaillans, quoique leur ville ne ſoit pas fort conſidérable. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, appellé *Aſaro*, & *Aſſoro*. Il eſt baigné de la riviére de Chryſas, qui s'appelle aujourd'hui *Dittamo*, ou, comme on le trouve dans les deux Dictionaires de Baudrand, *Dittamo*. Les uns diſent qu'il a dure de Comté, & les autres de Duché. * Nic. Lloyd.

ASSORUS, ville de Macédoine, proche de la riviére d'Echédore: à peine en voit-on maintenant les ruines.

ASSOS, ville maritime de la Lycie, ſituée ſur un promontoire fort élevé, où il ne faiſoit pas trop bon aller: ce qui a donné lieu au proverbe, *Si vous avez envie d'attraper malheur, rendez-vous à Aſſos: Aſſum eas, ut citius ad exitii terminos pervenias.* Il y a un autre Assos dans l'Eolide. *Voyez* ASSON. Une troiſiéme dans la Myſie, où il ſe trouve des pierres qui mangent les chairs des corps morts. * Voſſius, ſur *Mela, p.* 88. Cléanthe Philoſophe Stoïcien, étoit de cette derniére ville: il ſuccéda à Zénon *Citien* dans ſon Ecole, & la laiſſa à Chryſippe *Soléen.* * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 5. *c.* 30. dit qu'Aſſos s'appelle auſſi *Apollonia: l.* 36. *c.* 17: & *l.* 37. *n.* 31, il parle d'Aſſos de *Troade.* Actes des Apôtres, *ch.* 20. *v.* 13. * Nic. Lloyd.

ASSOTO, village du Royaume de Grenade, en Eſpagne, ſur les confins de Murcie, près du village d'Oſſea. On croit que c'eſt la place, où étoit anciennement Aſſo, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe.

ASSOU. *Voyez* AZOPH.

ASSOUCI (Charles Coypeau Sieur d') *Voyez* DASSOUCI.

* ASSUAN ou ASSUANA, ville d'Egypte à la droite du Nil, ou ſur ſa rive orientale, au 23 degré de latitude & au 62 degré 30 minutes de longitude, ſelon les Cartes générales & particuliéres de l'Afrique par Sanſon. D'autres mettent cette ville ruinée à Aſna qui eſt de l'autre côté du Nil, & plus ſeptentrionale d'environ un degré.

ASSUERUS. *Voyez* ARTAXERXE'S II, dit *Mnémon*, & *Voyez* la Remarque, & ARDSCHIR.

ASSUM. *Voyez* ASSON ville d'Eolide.

ASSUR, *Apollonia, Aſſuraris*, ville de la Terre-Sainte, en Aſie, ſur la côte de la Mer de Syrie. Elle a été autrefois conſidérable; mais préſentement elle eſt preſque ruinée, à quinze milles de Jaffa, & environ à quarante milles de Jéruſalem. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ASSUR eſt le nom d'un des fils de *Sem*, & celui du païs qu'on appelle communément l'*Aſſyrie propre*. Joſephe, faute d'entendre un paſſage de la Genéſe, *c.* 10. *v.* 11. a cru que le fils de Sem, qui donna ſon nom à l'Aſſyrie, fut auſſi le fondateur de Ninive; & il s'eſt trouvé des Modernes qui adoptant cette erreur, ont prétendu qu'Aſſur & Ninus ſont deux noms du même homme. D'autres également trompez dans l'explication de ce paſſage, ont pris comme Joſephe, le nom d'Aſſur qui y eſt employé, pour un nom d'homme; mais s'écartant de cet Ancien, ils prétendent que cet Aſſur n'eſt pas le fils de Sem, mais Nembrod, dont il eſt parlé un peu au deſſus. On peut voir à l'Article d'ASSYRIE que ces deux opinions ſont également contraires à la vérité, & que Ninus eſt un Roi ſuppoſé. Celle de Salien, qui croit que l'Ecrivain ſacré a voulu faire entendre, qu'un *Aſſyrien*, peut-être deſcendant de Nembrod, *étant ſorti* du païs de Sennaar, *fonda la ville de Ninive*, n'eſt pas moins fauſſe, & elle eſt forcée. Le nom d'Aſſur ne doit pas s'entendre de la perſonne en cet endroit, mais du lieu. Moïſe parlant de Nembrod, dit qu'il fonda Babylone, & d'autres places, dans le païs de Sennaar; & qu'enſuite *étant ſorti* de ce païs, *il alla dans le païs d'Aſſur, où il bâtit Ninive*, &c. comme le ſavant Bochart l'a compris le premier. Ainſi pour expoſer plus au long ce paſſage, il faut dire que Nembrod fils de Chus, qui étoit fils de Cham, fils de Noé, après avoir établi ſon Royaume à Babylone, à Arac, à Achad & à Chalane dans la terre de Sennaar, ſortit de ce païs, pour aller en Aſſyrie, & qu'il y bâtit les villes de Ninive, de Rooboth, de Chalé, & de Reſen; & qu'Aſſur fils d'Elam, qui étoit fils de Sem, fils de Noé, s'étoit auſſi établi dans le païs d'Aſſyrie, auquel il donna ſon nom, & que Nembrod conquit depuis. * *Geneſe, c.* 10. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Hérodote, *l.* 1. Juſtin, *l.* 1. Denys d'Halicarnaſſe. Appien. Langius, *de Annis Chriſti, c.* 5. Pétau. Riccioli. Bochart, *Phaleg, l.* 2.

ASSUS. *Voyez* ASSOS.

ASSYN, ou ASSYNT. *Voyez* ASSIN.

ASSYNTSHIRE. *Voyez* ASSINSHIRE.

ASSYRIE, c'eſt une partie de l'Aſie, qui ſelon Ptolomée, étoit terminée du côté d'orient par la Médie, à l'occident par la Méſopotamie, au ſeptentrion d'une partie de l'Arménie, & au midi de la Suſiane. Strabon lui donne encore une plus grande étendue; car, ſelon lui, elle comprend auſſi la Syrie, la Méſopotamie, la Babylonie, & l'Aſſyrie proprement dite. Celle-ci

eſt

eſt ſéparée de la Méſopotamie & de la Babylonie par le Tigre, bornée du côté du ſeptentrion par l'Arménie, du côté d'orient par la Médie, & du côté du midi par la Suſiane. Ces Provinces étoient l'Adiabéne, l'Apolloniate, l'Arbélite, l'Arapachite, la Carachéne, la Chalonitide, le païs des Garaméens, & la Scittacéne. Ses principales villes étoient Ctéſiphon, Ninive, Scittace, Arrapa, Sambata, Garama, & Arbelle, fameuſe par la bataille d'Alexandre contre Darius.

A préſent ce païs eſt partagé entre les Turcs & les Perſes. La partie que le Grand-Seigneur retient, qui eſt la moindre, ſe nomme encore *Aſſerum*, & renferme le Beglerbey & la partie orientale de Mozuque au delà du Tigre; l'autre partie que les Perſes poſſédent, eſt réunie à différentes Provinces de Perſe. Ses principales villes ſont, Mozul ou Moſul & Schiarahſur. * Ptolomée. Pline, *l.* 5. *c.* 12.

MONARCHIE DES ASSYRIENS.

Euſébe a donné d'après Jules Africain, Caſtor, Céphallion, & Thallus, une Suite des Rois d'Aſſyrie, qu'on croit devoir inſérer ici, non telle qu'elle a été altérée par divers Modernes qui l'ont voulu ajuſter à leurs Syſtêmes Chronologiques, mais telle qu'elle ſe trouve dans ſa premiére Chronique. Il dit donc qu'il y eut trois Dynaſties, ou Monarchies différentes à Babylone, & à Ninive; & il met pour la premiére celle des Rois Chaldéens, dont Evéchoüs, qui eſt, dit-il, le même que Nembrod, fut le premier Roi. Il la fait durer 224 ans, ſous ſept Rois qu'il nomme dans cet ordre.

Rois Chaldéens.	*Durée.*
1. Evéchoüs,	6.
2. Chomasbole,	7.
3. Porus,	35.
4. Néchobès,	43.
5. Abius,	48.
6. Oniballe,	40.
7. Zinxire,	45.
Total	224.

Il dit enſuite que les Arabes maîtres de la Haute Aſie, formérent la ſeconde Monarchie, qui dura 216 ans, ſous ſix Rois, dont il donne ainſi la liſte.

Rois Arabes.	*Durée.*
1. Mardocentès,	45.
2. Siſimadaque,	28.
3. Gabius,	37.
4. Paramnus,	40.
5. Nabonnade,	25.
6. *Inconu*,	41.
Total	216.

Enfin il ajoûte que les Aſſyriens ayant chaſſé les Arabes, fondérent la troiſiéme Monarchie, qui ne finit qu'au trente-ſeptiéme Roi, qu'il appelle Thonos, Concoleros ou Sardanapale, après avoir duré 1285 ans, & il donne ainſi la ſuite de ces Rois.

Ans du Monde.	*Rois Aſſyriens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
1874.	1. Bélus,	2161.	55.
1929.	2. Ninus.	2106.	52.
1981.	3. Sémiramis,	2054.	42.
2023.	4. Ninyas,	2012.	38.
2061.	5. Arius,	1974.	30.
2091.	6. Aralius,	1944.	40.
2131.	7. Xerxès,	1904.	30.
2161.	8. Armamithrès,	1874.	38.
2199.	9. Bélochus I.	1836.	35.
2234.	10. Balée,	1801.	52.
2286.	11. Séthos,	1749.	32.
2318.	12. Mamythe,	1717.	30.
2348.	13. Aſchalius,	1687.	28.
2376.	14. Sphérus,	1659.	22.
2398.	15. Mamyle,	1637.	30.
2428.	16. Sparthée,	1607.	30.
2458.	17. Aſcatadès,	1577.	38.
2496.	18. Amyntès,	1539.	45.
2541.	19. Bélochus II.	1494.	25.
2566.	20. Balatore,	1469.	30.
2596.	21. Lampridès,	1439.	30.
2626.	22. Soſarès,	1409.	20.
2646.	23. Lampraès,	1389.	30.
2676.	24. Tanyas,	1359.	40.
2716.	25. Soſarme,	1319.	22.
2738.	26. Mithrée,	1297.	27.
2765.	27. Tautane,	1270.	32.
2797.	28. Teutée,	1238.	44.
2841.	29. Thinée,	1194.	30.
2871.	30. Dercyle,	1164.	40.
2911.	31. Eupacmès,	1124.	38.
2949.	32. Laoſthenès,	1086.	45.
2994.	33. Pyrtiadès,	1041.	30.
3024.	34. Ophratée,	1011.	31.
3045.	35. Epachére,	990.	32.
3097.	36. Acragane,	938.	42.
3139.	37. Sardanapale,	896.	20.
		Total	1285.

Euſebe dit, après ſes Auteurs, que l'Empire d'Aſſyrie fut détruit par les Médes, qui furent maîtres de la Haute Aſie pendant 317 ans, juſqu'à la premiére année de Cyrus qui fonda l'Empire des Perſes. Il eſt néceſſaire de remarquer que cette ſuite n'eſt conforme, ni au ſentiment de Ctéſias, qui faiſoit durer l'Empire d'Aſſyrie plus de treize cens ans, ni à celui de Jules Africain, qui comptoit juſqu'à quarante-quatre Rois, à qui il donnoit 1484 ans de régne: de ſorte qu'on peut croire qu'Euſébe leur a préféré Caſtor, qui comptoit apparemment 1285 ans, bien que dans l'endroit de la Chronique où il eſt parlé de ſon opinion, on ne liſe que 1280 ans; car il a pu arriver aiſément aux Copiſtes d'omettre la Lettre E. qui marque le nombre V en Grec.

On ne croit pas devoir marquer l'uſage qu'ont fait de cette ſuite les Modernes qui ſe ſont propoſé de ſuivre la Chronologie des Septante. Entreprendre de les réfuter, ce ſeroit s'engager à montrer que cette Verſion de l'Ecriture n'eſt d'aucun uſage pour l'Hiſtoire des tems, & qu'on doit s'attacher uniquement au texte Hébreu & à la Vulgate; queſtion agitée par de ſavans hommes, & fort intéreſſante, mais qui n'entre pas dans cet Ouvrage. Ceux qui font profeſſion de donner des Syſtêmes Chronologiques conformes à la Vulgate & au texte Hébreu, ſont partagez ici, & ils ont formé deux opinions différentes, qui ne ſe reſſemblent qu'en ce ſeul point, que dans l'une ou dans l'autre on retranche une partie des Rois, parce qu'en les conſervant tous, on remonteroit au delà du Déluge. Voici ces deux opinions en deux mots. Dans la premiére on rejette abſolument les Rois Chaldéens & les Rois Arabes, pour conſerver ceux qu'Euſébe appelle Rois Aſſyriens: dans la ſeconde on reçoit la ſuite des Rois Arabes & des Chaldéens; mais on n'admet que les quatre premiers, & les deux derniers Rois de la troiſiéme Monarchie, que l'on fait durer 520 ans. Uſſerius eſt le premier qui ait hazardé cette opinion, qui paroît avoir plu à beaucoup de gens: la premiére eſt la plus accréditée, parce qu'elle a été adoptée par de grands hommes, qui ont remanié la Suite d'Euſébe à leur gré, & qui ne s'accordent entre eux que ſur Bélus, que tous aſſurent être le Nembrod de l'Ecriture.

On ne craint point de dire que les uns & les autres ſe ſont trompez. Les premiers ont contre eux l'autorité d'Erranius, qui aſſure dans Etienne de *Byzance* que Babylone fut bâtie 1002 ans avant que Sémiramis commençât à régner; & celle d'autres Anciens, de qui Porphyre avoit appris que cette Reine vivoit peu avant le ſiége de Troye. D'ailleurs, quelques meſures qu'ils prennent, ils ne peuvent trouver les 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis la fondation de cette ville juſqu'à Alexandre, que Calliſthéne envoya à Ariſtote. Il leur eſt également impoſſible de les accorder avec ce qu'on lit dans l'Ecriture, que du tems d'Abraham, Chodorlaomor Roi des Elamites étendit ſes conquêtes juſqu'au païs de Chanaan, où il ſe fit accompagner par Amraphel Roi de Sennaar ou Babylone, & par d'autres Rois de Méſopotamie; car il eſt viſible que ce Conquérant n'a pu pénétrer juſques-là qu'en paſſant par les Etats d'Amraphel, qui ne l'auroit pas ſouffert, s'il n'y avoit été forcé: & l'Ecrivain ſacré nous montre aſſez qu'il n'y avoit point alors d'Empire d'Aſſyrie, puiſque les païs dont cet Empire a été formé, étoient poſſedez alors par divers Souverains. Enfin on prouvera bientôt que l'Empire d'Aſſyrie ne finit point dans le tems qu'ils diſent, mais longtems après; que celui des Médes n'a pas duré 317 ans, mais ſeulement 150 ans; & que lorſque Dejocès le fonda, il n'y avoit en Aſſyrie ni Thonos, ni Concoléros, ni Sardanapale; mais que celui à qui on a donné ce nom eſt le Chiniladan de Ptolomée, le même que l'Ecriture dans le livre de Judith appelle Nabuchodonoſor, qui ne périt que plus de quatre-vints ans après que Dejocès eut fondé le Royaume des Médes.

On peut ajoûter, que Ctéſias n'ayant point donné la Suite des Rois d'Aſſyrie, & s'étant contenté, ainſi que l'aſſure Diodore de *Sicile*, d'écrire l'hiſtoire des premiers Rois, & de remarquer le nombre de ceux qui leur ſuccédérent, ſans les nommer, & ſans marquer les années de chacun d'eux en particulier, on ne voit pas d'où cette Suite de Rois, à qui l'on donne ſouvent des noms, qui paroiſſent plutôt Grecs ou Perſans qu'Aſſyriens, a pu être copiée.

Quelques-unes de ces conſidérations ont pu engager Uſſerius à ſe faire de nouvelles routes; & l'on voit qu'il ſe ſert à peu près des mêmes armes que nous pour combattre les Chronologiſtes qui l'ont devancé; mais il ne paroît pas avoir pris un parti fort ſolide, & ſon Syſtême a des endroits foibles, qui le doivent faire rejetter. La ſimple expoſition qu'on en va faire, peut convaincre qu'il eſt abſolument faux. Euſébe dit qu'Evéchoüs le premier des Rois Chaldéens eſt Nembrod: Uſſerius dit qu'il eſt un des ſucceſſeurs de Nembrod, & il ne le fait régner que 472 ans après ce fameux Chaſſeur d'hommes. Produit il le témoignage de quelque Ancien qui ait dit la même choſe? Non: il n'a point d'autre raiſon de penſer ainſi, que parce qu'Euſébe fait régner cet Evechoüs 224 ans avant les Arabes, & Mardocentès le premier des Rois Arabes 216 ans avant Bélus. Il ſemble qu'il étoit plus naturel de penſer, que la Suite des ſucceſſeurs de Bélus, telle qu'Euſébe l'a donnée, étant fauſſe, celle des Rois Chaldéens & Arabes, puiſée dans la même ſource, n'eſt d'aucun uſage. Car c'eſt en vain qu'on veut faire paſſer Evéchoüs pour le Jupiter Bélus de Babylone, & Mardocentès pour le Mérodach qui fut adoré comme un Dieu dans la même ville. On le dit du

premier ſans preuve; & pour le ſecond, il peut bien y avoir eu un Roi de ce nom à Babylone, ſans qu'on puiſſe en conclurre qu'il fut Arabe.

Ce qu'il dit enſuite que Bélus régna cinquante cinq ans, & qu'après ſa mort Ninus ſon fils fonda le grand Empire des Aſſyriens, qui dura 520 ans ſelon Hérodote, eſt vrai en partie: car on croit que le témoignage de cet Ancien eſt fort au deſſus de tout ce que les Chronographes plus récens que lui ont imaginé ſur les récits romaneſques de Ctéſias: mais comme Hérodote ne dit en aucun endroit que Ninus fut le fondateur de l'Empire d'Aſſyrie, il ſemble qu'Uſſerius s'étant déterminé à faire quelque uſage des Tables d'Euſébe, ne devoit pas ravir à Bélus l'honneur que tous les Anciens copiez par Euſébe lui font préférablement à ſon fils.

Deux conſidérations l'ont engagé, ce ſemble, à prendre ce parti. Il falloit trouver 1002 ans, depuis la fondation de Babylone par Nembrod, juſqu'au régne de Sémiramis; ce qui lui paroiſſoit impoſſible en plaçant Bélus entre les Rois d'Aſſyrie qu'Hérodote a comptez pour leur donner à tous 520 ans de régne. Et faiſant uſage des Tables d'Euſébe pour la durée de ſon régne & de celui de Ninus, il ne pouvoit autrement faire finir l'Empire d'Aſſyrie où il le fait finir, c'eſt à dire, où commence l'Ere de Nabonaſſar.

Il eſt ſurprenant qu'un auſſi habile homme qu'Uſſerius ne ſe ſoit pas apperçu que plaçant, comme il fait, la fondation de Babylone à l'année, qui ſelon ſon calcul eſt la 1771 du Monde, & le commencement du régne de Sémiramis à l'année 2789, ſelon le même calcul; il compte non 1002 mais 1018 ans d'intervalle entre Nembrod & cette Reine célébre; & que cette ſomme générale réſulte auſſi des ſommes particuliéres qu'il donne en divers endroits.

La ſeconde conſidération eſt fondée, comme on a dit, ſur le tems où l'Empire d'Aſſyrie fut détruit. Sardanapale, dit Uſſérius, eſt le même que l'Ecriture appelle Phul: il le reconnoit pour un Conquérant, puis faiſant paroître Arbacès ſur la ſcene, il le répréſente comme un homme de tête qui fait ſoulever les Médes, les Perſes, les Babyloniens, les Arabes: les Généraux de Phul le battent en trois rencontres: ces premiéres pertes ne l'abattent point: les Bactriens ſe joignent à lui: Saléménès, beaufrere du Roi, & Généraliſſime de ſes Armées, perd deux batailles: Ninive eſt aſſiégée, & priſe après trois ans de ſiége. Phul ſe retire dans le palais, où il fait mettre le feu, & il y périt avec toute ſa maiſon. Arbacès laiſſe les Médes libres: mais Bélésis, Baladan, Nanybre ou Nabonaſſar, appellé Teglath-phalaſar ou Tiglath-pileſer dans l'Ecriture, fonde auſſi-tôt un ſecond Empire d'Aſſyrie, & ſe trouve en état de ſe faire redouter en deçà de l'Euphrate. Il meurt, & ſes enfans partageant ſes Etats, les uns régnent à Ninive, & les autres à Babylone. Uſſérius a pris toute cette hiſtoire de Ctéſias copié par Diodore de *Sicile*. Il en fixe le tems à l'année 748 avant Jéſus Chriſt, qui ſelon ſon calcul eſt la 3256 du Monde: il donne 19 années de régne à Téglath-phalaſar pour ſe conformer à Caſtor; & il ne lui fait ſuccéder à Ninive ſon fils Salmanaſar que l'an 729 avant Jéſus-Chriſt; ce qui ne l'empêche pas de lui donner Nadius ou Nabius pour ſucceſſeur à Babylone cinq ans auparavant, parce que l'Auteur du Canon Mathématicien ne donne que quatorze années de régne à Nabonaſſar.

On pourroit faire là-deſſus bien des réflexions; mais on les ſupprime pour n'être point trop long, & pour ſe borner à une ſeule qui paroit déciſive. Les Médes n'étoient pas libres ſous le régne de Téglath-phalaſar, ni ſous les régnes de Salmanaſar & de Sennachérib, qui régnérent ſucceſſivement après lui à Ninive. L'Ecriture dit en termes exprés, que Salmanaſar ayant pris Samarie, transféra les Habitans de cette ville, & des autres places qui formoient le Royaume d'Iſraël, dans les villes des Médes. * II ou IV *Rois*, *ch.* 7. *v.* 7; & l'Auteur du livre de Tobie montre aſſez que Ragès, ville de Médie très éloignée de la frontiére d'Aſſyrie, n'appartenoit pas ſeulement à Sennachérib; mais qu'Aſaraddon ſon fils en fut auſſi maître pendant quelque tems, puiſque la quatriéme année de ſon régne le ſaint homme Tobie, un de ſes Sujets, qui demeuroit à Ninive, oſa bien y envoyer ſon fils ſans prendre aucune ſûreté. * *Tobie*, *ch.* 1. *v.* 16; *ch.* 4 *v.* 21.

Il eſt aiſé après cela de prendre parti là-deſſus. On a déja fait entrevoir la vérité dans ce qu'on a dit en refutant les diverſes opinions des Chronologiſtes; mais il faut la mettre ici dans ſon jour, & en donner les preuves de la maniére la plus ſimple.

Nembrod fut le premier qui régna dans cette partie du Monde qu'on a appellée depuis *Aſſyrie*. Il eut part à ce fameux édifice que l'Ecriture appelle la Tour de Babel, & il y établit ſa demeure. S'étant aſſujetti enſuite un grand nombre d'hommes, il ſe rendit maître de tout le païs depuis Babylone juſqu'à l'Aſſyrie Propre, où il jetta les fondemens de Ninive, & de quelques autres places. * *Geneſe*, *ch.* 10. L'Ecriture ne marque pas le tems de ces grands évenemens; mais Porphyre nous ayant appris que Calliſthéne envoya 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis ſa fondation, juſqu'à l'année qu'Alexandre y entra pour la premiére fois, qui eſt la 330 avant Jéſus-Chriſt; on peut aſſurer que la Tour de Babel, ou Babylone, fut bâtie l'an 1802 du Monde, 2233 ans avant Jéſus-Chriſt.

Les ſucceſſeurs de Nembrod ne ſont pas connus; mais on a lieu de croire que ſes Etats furent partagez en pluſieurs Royaumes. Amraphel régnoit à Babylone vers la 90 année de la vie d'Abraham, qui eſt la 2129 du Monde, 1906 avant Jéſus-Chriſt. L'Ecriture nomme dans le même tems Arioch Roi de Pont ou d'Elaſſar, qui paroit le même que l'Erioch du livre de Judith, Roi des Eliques, qui avoit régné dans les plaines de Ragau, entre le Tigre, l'Euphrate, & le Jadaſe; & Thadal Roi de Goïm, ou des Nations, dont le ſiége eſt inconnu. Ces trois Rois n'étoient pas indépendans: ils obéiſſoient à Chodorlaomor ou Kedor-lahomer, Roi des Elamites, qui traverſa leurs Etats, pour s'aſſujettir divers petits Rois de l'Arabie, & du païs de Chanaan. * *Geneſe*, *ch.* 14.

Quelques-uns de ces Rois ont pu être appellez Rois Arabes, parce qu'ils regnoient dans cette partie de la Méſopotamie que les Anciens appelloient Arabie; mais on ne ſait rien de toute cette Hiſtoire juſqu'à l'an 2806 du Monde, 1229 avant Jéſus-Chriſt. Un Prince qui commença à régner cette année, jetta les fondemens du grand Empire des Aſſyriens, qui furent maîtres de la Haute Aſie pendant cinq cens vint ans, comme le dit Hérodote: ou plutôt, ce fut Sémiramis elle même, qui ne commença pas à régner l'an 1002, mais ſeulement l'an 1004 depuis la fondation de Babylone: ce qui laiſſe à deviner s'il y a une legére faute de Copiſte dans Etienne de *Byzance*, & dans Euſtathius, qui ont cité de même Erranius, ou ſi ce n'eſt pas qu'Hérodote a négligé de marquer deux années que l'Empire d'Aſſyrie auroit duré de plus qu'il ne dit. * Hérodote, Etienne de *Byzance*, Euſtathius.

Ninus ne trouve point de place dans l'Hiſtoire d'Aſſyrie, telle qu'on la donne ici; & l'on ne doit pas s'en étonner. On ne s'eſt tant intéreſſé à conſerver ſon nom dans la Suite des Rois, que parce que pluſieurs lui ont attribué la fondation de Ninive, contre le témoignage exprès de l'Ecriture. Au reſte, on ne peut mieux placer Sémiramis qu'on le fait ici; puiſque dans ce Syſtême le commencement de ſon régne eſt fixé à la 48 année avant la priſe de Troye. Ses ſucceſſeurs ſont inconnus juſqu'à Phul, qui régnoit à Ninive, en même tems que Manahem à Samarie, vers l'an 3270 du Monde, 765 avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15.

Téglathphalaſar ſuccéda à Phul, & tient un rang conſiderable dans l'Hiſtoire ſainte, parce que ce fut lui qui étant appellé par Achaz contre les Rois d'Iſraël & de Syrie, défit l'un & l'autre, & ajoûta le Royaume de Damas à ſes Etats. Bien que l'Ecrivain ſacré ne marque pas préciſément le tems de cette conquête, il montre aſſez qu'on doit la placer entre les années 741, & 738 avant Jéſus-Chriſt, puiſqu'il dit nettement que Phacée ou Pekach étoit encore Roi d'Iſraël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 16. *Iſaïe*, *ch.* 7. Caſtor donne 19 années de régne à Téglathphalaſar; & ſi l'on ſouffre ici les conjectures, on peut dire qu'il a commencé à régner à Ninive, en même tems que Nabonaſſar à Babylone, l'an 3288 du Monde, 747 avant Jéſus-Chriſt.

Le commencement du régne de ce Nabonaſſar, qui régna quatorze ans, eſt auſſi le commencement d'une Ere célébre, dont on parlera en ſon lieu: il eut des ſucceſſeurs, dont l'Auteur du Canon Mathématicien donne ainſi la Suite juſqu'à Aſaraddon.

Ans du Monde.		*Rois de Babylone.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3288.	1.	Nabonaſſar,	747.	14.
3302.	2.	Nadius,	733.	2.
3304.	3.	Chozire & Porus,	731.	5.
3309.	4.	Jugée,	726.	5.
3314.	5.	Mardocempade,	721.	12.
3326.	6.	Arcian,	709.	5.
3331.		*Interrégne*,	704.	2.
3333.	7.	Bélibe,	702.	3.
3336.	8.	Apronade,	699.	6.
3342.	9.	Rigebéle,	693.	1.
3343.	10.	Meſeſſimordac,	692.	4.
3347.		*Interrégne*,	688.	8.
				Total 67.

Mardocempade eſt le Mérodach-Baladan, qui envoya des Ambaſſadeurs à Ezéchias. Pendant que ces Princes régnoient à Babylone, voici ce qu'on trouve des Rois de Ninive. Teglathphalaſar étant mort, Salmanaſar ſon fils lui ſuccéda l'an 3307 du Monde, 728 avant Jéſus-Chriſt, comme nous croyons, & détruiſit le Royaume d'Iſraël l'an 3314 du Monde, 721 avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV *Rois*, *ch.* 17 & 18. Son régne ne fut pas long, puiſque ſon fils Sennachérib régnoit dès l'an 3322 du Monde, 713 avant Jéſus-Chriſt. Celui-ci eſt appellé auſſi Sargon par *Iſaïe*, * *ch.* 20; & Hérodote l'appelle Roi des Arabes & des Aſſyriens, * *l.* 2. Ayant blaſphémé le ſaint nom de Dieu, il en fut puni par une mort précipitée: deux de ſes fils l'aſſaſſinérent, & un autre nommé Aſaraddon lui ſuccéda. Ce fut du tems d'Aſaraddon que Dejocès fonda le Royaume des Médes. On fixe le commencement de ſon régne à l'an 3326 du Monde, 709 avant Jéſus-Chriſt, parce qu'Hérodote compte cent cinquante ans de là à la premiére année de Cyrus; & l'on ne peut rien imaginer de plus conforme à l'Ecriture, puiſque c'eſt cette année-là même, ou la précédente, que le jeune Tobie revint de Ragès, ville des Médes, à Ninive, auprès de ſon pére, qui avoit perdu la vûe l'année même de la mort de Sennachérib, étant âgé de cinquante-ſix ans, & qui la recouvra à l'âge de ſoixante ans, lorſque ſon fils fut de retour. * *Tobie*, *ch.* 14.

Hérodote fait finir en cet endroit le grand Empire d'Aſſyrie, après lui avoir donné 520, ou plutôt 522 ans de durée, parce que les Rois de Ninive ceſſérent alors de dominer ſur pluſieurs peuples qui leur étoient ſoumis depuis longtems: ces Rois néanmoins, ajoûte-t-il, étoient encore puiſſant. On peut dire qu'Aſaraddon ſe dédommagea de ſes pertes par l'acquiſition du Royaume de Babylone, l'an 3355 du Monde, 680 avant Jéſus-Chriſt. Ce fut lui qui transféra des Habitans de Babylone & d'autres lieux dans la Samarie, & il eut auſſi le nom d'Aſenaphar. Il régna 43 ans à Ninive, 13 à Babylone; & Saoſduchée lui ſuccéda l'an 3368 du Monde, 667 avant Jéſus-Chriſt. *Il ou*

IV

IV *Rois*, *ch.* 17. *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 4. *Canon Mathém.*

Nous approchons de la deſtruction de Ninive & de l'Empire d'Aſſyrie. Saoſduchée étant mort après vint ans de régne, Chiniladan lui ſuccéda l'an 3388 du Monde, 647 avant Jéſus-Chriſt. C'eſt lui que l'Auteur du Livre de Judith appelle Nabuchodonoſor, qu'Alexandre Polyhiſtor, cité par Euſebe dans ſa premiére Chronique, nomme Sarac, & qui, ſelon le même Auteur, eſt connu dans les Hiſtoriens profanes ſous le nom de Sardanapale. Il défit & tua Phraortès, le ſecond Roi des Médes, qui avoit déja beaucoup aggrandi ſon Empire, vers la fin de la douziéme année de ſon régne, c'eſt à dire, l'an 3400 du Monde, 635 avant Jéſus-Chriſt, lorſque Phraortès comptoit ſa vint-deuxiéme année, ainſi que l'a remarqué Hérodote; mais il ne profita pas de cette victoire. Son orgueil ayant exigé l'adoration des peuples, il fut puni par la perte d'Holoferne, Général de ſes Armées; & la conſternation s'étant miſe dans ſes troupes, il ne fut pas difficile à Cyaxarès, fils & ſucceſſeur de Phraortès, de venger ſa mort. Les Aſſyriens furent défaits par les Médes; & après dix années, dont l'Hiſtoire ſeroit ſans doute curieuſe, Chiniladan périt, & le Royaume de Ninive ou d'Aſſyrie fut détruit. * *Judith*, *ch.* 1. 2. Hérodote, *l.* 2.

Alexandre Polyhiſtor, qui appelle ce Prince Sarac, dit qu'ayant appris que Nabopolaſſar, à qui il avoit donné le commandement de ſes Armées, s'étoit allié avec les Médes, & avoit fait ſoulever Babylone, le deſeſpoir le porta à ſe brûler dans ſon propre palais. * Euſebe, *Chron.* C'eſt ce que le Prophéte Nahum avoit prédit, que le dernier Roi de Ninive chercheroit le ſecours de ſon ennemi. * *Nahum*, *ch.* 3. *v.* 11. On place ce grand événement à l'an 3409 du Monde, 626 avant Jéſus-Chriſt, parce que le Canon de Ptolomée, dont on ne croit pas devoir s'écarter, donne vint-deux années de régne à Chiniladan. Hérodote eſt trop confus en cet endroit, & l'on ne voit pas ce qu'il veut dire des Scythes, qui, ſelon lui, furent maîtres de la Haute Aſie pendant quelques années.

Les Rois de Babylone, après la mort de Chiniladan, ſont appellez Rois des Chaldéens, plutôt que Rois d'Aſſyrie. On en trouve ainſi la Suite dans le Canon de Ptolomée, telle que le P. Pétau l'a fait imprimer.

Ans du Monde.		*Rois des Chaldéens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3410.	1.	Nabopolaſſar,	625.	21.
3431.	2.	Nabocolaſſar,	604.	43.
3474.	3.	Ilvarodame,	561.	2.
3476.	4.	Niricaſſolaſſar,	559.	4.
3480.	5.	Nabonnade,	555.	17.
			Total	87.

Le Nabocolaſſar du Canon eſt inconteſtablement le Nabuchonoſor de qui il eſt tant parlé dans l'Hiſtoire du Royaume de Juda, qu'il détruiſit. On ne lui donne ici que 43 ans, parce qu'on ne place le commencement de ſon régne qu'à l'année qui ſuivit celle de la mort de ſon pére; mais l'Ecriture le nommant Roi dès la quatriéme année de Joakim; & marquant encore qu'il régnoit depuis dix-huit ans lorſqu'il prit la ville de Jéruſalem, l'an 3446 du Monde, 589 avant Jéſus-Chriſt, on ne peut ſe diſpenſer d'avancer le commencement de ſon régne de deux années, ajoûtées aux 43: non qu'il y ait faute dans le Canon; mais les Juifs comptérent les années de ſon régne depuis le tems où ils le virent à la tête des Armées, & victorieux des Nations qui avoient voulu ſecouer le joug, ainſi que le raconte Béroſe. * Joſephe, *contre Apion*, *l.* 1.

On ne peut douter qu'Ilvarodame, ſucceſſeur de Nabocolaſſar, ne ſoit l'Evilmérodach de l'Ecriture, fils & ſucceſſeur de Nabuchodonoſor. Il fut tué, dit Béroſe, par Nérigliſſor, qui gouverna le Royaume pendant quatre ans, & laiſſa en mourant la Couronne à Laboroſarchode ſon fils, à qui elle appartenoit du côté de ſa mére, fille de Nabuchodonoſor. Celui-ci, ajoûte le même Auteur, fut tué après neuf mois de régne, & on lui donna pour ſucceſſeur Nabonide, qui n'étoit pas de la famille Royale, & qui fut vaincu par Cyrus l'an 3497 du Monde, 538 avant Jéſus Chriſt.

Il n'y a perſonne qui ne voye que le *Nérigliſſor* dont parle Béroſe, eſt le même qui eſt appellé Niricaſſolaſſar dans le Canon de Ptolomée: mais que ce Nérigliſſor ait été gendre de Nabuchodonoſor, qu'il ait régné, & après lui Laboroſarchode, qui ſeroit le Balthaſar de Daniel, c'eſt de quoi l'on peut douter; parce que Jérémie avoit prédit en termes exprès que les païs conquis par Nabuchodonoſor lui ſeroient ſoumis, à lui & à ſon fils, & au fils de ſon fils. * *Jerémie*, *ch.* 27. *v.* 7. On croit donc qu'il faut s'attacher au Canon, & retranchant le Laboroſarchode de Béroſe, dire que Niricaſſolaſſar eſt le fils d'Evilmérodach, le même qui eſt appellé Balthaſar par Daniel. Auſſi bien ce Prophéte marque-t il la troiſiéme année de ſon régne. Pour Nabonnade ou Nabonide, on ſait que c'eſt Darius le Méde dont il eſt parlé au même endroit. * *Daniel*, *ch.* 6. & 8.

A S T.

AST, ville & Comté d'Italie dans les Etats du Duc de Savoye. *Voyez* ASTE, ASTI.

AST (Conrad d') Général de l'Ordre de ſaint Dominique. *Voyez* CONRAD.

ASTA, petite ville du Royaume de Décan en Aſie, dans l'Inde deçà le Gange: elle eſt entre la ville de Viſapour & celle de Dabul, à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASTA, riviére des Aſturies en Eſpagne. Elle ſe forme de la petite riviére d'Ove & de celle de Déva, qui ſe joignent un peu au deſſous de la ville d'Oviédo, & ſe va décharger dans la Mer de Biſcaye à Villa-Viciofa. Quelques Géographes prennent Aſta pour la *Sura* des Anciens, que d'autres croyent être le *Tuerto*, riviére du Royaume de Léon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASTA, MEſA DE ASTA, *Aſta*, *Aſta Regia*, mazures d'une ancienne ville des Turdeſtans, dans l'Eſpagne Bétique. Ces ruines ſont vaſtes, & marquent qu'Aſta a été une grande ville. Elles ſont dans l'Andalouſie, ſur la riviere de Guadelette, entre la petite ville d'Arcos & celle de Xérès de la Frontéra, qui s'eſt aggrandie des ruines d'Aſta. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASTABAT, ville de l'Arménie ou Turcomanie, ſur les frontiéres de la Perſe, à une lieue de la riviére d'Araxe. Ce n'eſt qu'une petite ville, mais qui eſt très belle. Il y a quatre Carvanſéras, & chaque maiſon a ſa fontaine. L'abondance des eaux rend le terroir excellent, & ſur-tout il y croît de très bon vin. C'eſt le ſeul païs du monde qui produit le Ronas, dont il ſe fait un gros débit en Perſe & aux Indes. Le Ronas eſt une racine qui s'étend ſous la terre comme la réglisſe, & qui n'eſt gueres plus groſſe. Elle ſert à teindre en rouge; & c'eſt ce qui donne cette belle couleur à toutes les toiles qui viennent de l'Empire du Grand-Mogol dans les Indes. C'eſt une choſe étonnante de voir arriver à Ormuz des caravannes entiéres chargées de ce Ronas, pour l'envoyer aux Indes dans les navires qui y retournent. Cette racine donne une teinture ſi forte & ſi prompte, qu'une barque Indienne qui en étoit chargée, ayant été briſée à la rade d'Ormuz, la mer parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les ſacs de Ronas flottoient. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *l.* 1. *ch.* 4.

ASTACES, ancien nom d'un fleuve du Royaume de Pont, dans l'Aſie Mineure. Pline dit qu'il arroſoit des campagnes fertiles en pâturages, qui rendoient noir le lait des jumens, & que les peuples voiſins ſe nourriſſoient de ce lait, qui étoit excellent. * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

ASTACHAR, que les Auteurs Latins ont nommé *Aſtacara*, ville de Perſe près de la riviére dite *Bendimir*, & des ruines de l'ancienne Perſépolis, a été autrefois plus grande, plus belle & plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui; car elle a été la Capitale de la Perſe. * Baudrand.

ASTAGOA, ville du Mono Emugi en Afrique, vers les confins du Zanguébar, ſur la riviére des Bons Signes, ſelon Sanſon dans ſes Cartes de la Haute & de la Baſſe Ethiopie. On ne trouve ni cette ville, ni cette riviére dans la Carte de l'Afrique méridionale par M. Deliſle.

ASTALLI (Aſtalde) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut revêtu de la pourpre par le Pape Céleſtin II l'an 1144. C'étoit un bon Eccléſiaſtique, ennemi des factions & des partis. Il mourut ſous Alexandre III. * Onuphre & Ciaconius, *in Vitâ Pont.* Aubery, &c.

Il y a eu de la Maiſon de ce Cardinal, PIERRE Aſtalli, Gonfalonier général du Peuple Romain en 1430; DOMINIQUE Aſtalli, Abbé de Grotta-Ferrata, Evêque de Fondi en 1410; ETIENNE Aſtalli, Gouverneur de Tivoli en 1457; FLAMINIA Aſtalli, mariée à *Marc-Antoine* Borghéſe, fameux Juriſconſulte & Avocat conſiſtorial, mére du Pape PAUL V, morte en 1575, âgée de 45 ans; JEAN-BAPTISTE Aſtalli, Evêque de Troja, mort ſous le pontificat d'Innocent X; JEROME Marquis d'Aſtalli, Lieutenant du château S. Ange. * Juſtiniani, *Hiſt. des Gouverneurs de Tivoli.*

ASTALLI (Camille) fils de *Fulvio* Aſtalli, & de *Portia* Pinelli, après avoir été Avocat conſiſtorial, devint Clerc de Chambre du Pape Innocent X, qui le nomma Cardinal en 1650, & le fit Surintendant-Général de l'Etat Eccléſiaſtique, puis Légat d'Avignon. Ce Pape l'adopta même pour ſon neveu, quoiqu'il ne fût point ſon parent, après que ſon neveu Camille Pamphile, Cardinal, eut quitté la pourpre pour épouſer Olympe Aldobrandin, Princeſſe de Roſſano, petite niéce de Clément VIII, & de Grégoire XV. Le Cardinal Aſtalli prit le nom de *Pamphile*, après ſon adoption; mais le Roi d'Eſpagne lui ayant donné la protection des Royaumes de Naples & de Sicile, on prétend, que dans l'eſpérance de parvenir un jour par ſon moyen au Souverain-Pontificat, il lui révéla les ſecrets de l'Etat. Le Pape en ayant eu quelque connoiſſance, lui en fit des reproches avec défenſe de fréquenter l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Il n'obéit point: Sa Sainteté ayant été avertie qu'il alloit les nuits déguiſé chez cet Ambaſſadeur, il le fit enlever une nuit lorſqu'il en revenoit; & après lui avoir reproché ſon crime, il le dégrada de ſa famille, le dépouilla de ſes charges, & le chaſſa de ſon Palais. Il ſe retira en 1654 en ſon Evêché de Catane en Sicile, où il mourut le 21 Décembre 1663. *On trouve un récit différent de ſa diſgrace dans le tome* 2. *l.* 3. *de l'Hiſt. du Cardinal Mazarin*, par le Comte Galéazzo Gualdo Priorato. Il eut pour frére TIBE'RIO, Marquis d'Aſtalli, qui épouſa *Victoire* Maldachini, ſœur du Cardinal de ce nom, & nicéce de Donna Olimpia, belle-ſœur du Pape Innocent X, dont il eut entre autres enfans FULVIO Aſtalli, qui ſuit.

ASTALLI (Fulvio) nommé Cardinal en 1686, par le Pape Innocent XI, mourut Doyen du Sacré Collége le 14 Janvier 1721, en la 66 année de ſon âge, & la 34 de ſon élevation au Cardinalat. Il gît en l'Egliſe de ſaint François in *Ara Cœli*.

ASTAMAR ou ACTAMAR, ABAUNAS, ABAUNUS, *Arciſſa Palus*, grand Lac, que l'on appelle auſſi quelquefois *le Lac de Vaſtan* & *le Lac de Van*, parce que ces lieux ſont ſur ſes bords. Il eſt dans le païs des Curdes, partie de la Turcomanie. Quelques Géographes lui donnent huit journées de circuit; d'autres ne lui en donnent que quatre: il reçoit pluſieurs riviéres, & ne ſe décharge par aucune. *Voyez* ACTAMAR.

ASTAPUS. *Voyez* ABANBO.

ASTARABAT. *Voyez* ASTERABAT.

ASTARAC ou ESTARAC, *Aſtaracum* & *Aſtaracenſis tractus*, petit païs de France en Gaſcogne, avec titre de Comté, entre l'Armagnac, le Bigorre & la Gaſcogne. Ce Comté a environ ſept ou huit lieues de longueur. GARCIAS-SANCHE, dit *le Courbé*, Duc de Gaſcogne, qui vivoit au commencement du X ſiécle, eut trois fils. Le dernier ARNAUD, dit *Non-né*, parce qu'on le tira du ſein de ſa mére, morte en travail, eut en partage l'Aſtarac, dont ſa poſtérité a joui ſous dix-huit Comtes. Le dernier laiſſa trois filles, dont l'ainée *Mathe* ou *Marthe*, épouſa GASTON II, de FOIX, Comte de Candale. Ils eurent divers enfans, & entre autres, HENRI-CHRISTOPHLE, & *François* Evêque d'Aire. Ce dernier étoit un ſavant Prélat. Henri épouſa l'an 1567, *Marie* de Montmorency, fille d'*Anne*, Connétable de France, & il en eut *Marguerite*, mariée le 22 Août 1587, à *Jean-Louis* de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France.

ASTAROTH, Idole des Philiſtins, que les Juifs abattirent par le commandement de Samuel. C'étoit auſſi le nom d'un faux Dieu des Sidoniens, que Salomon adora pendant ſon idolâtrie. Ce mot ſignifie *troupeau de brebis & richeſſe*. Quelques-uns diſent que comme on adoroit Jupiter *Ammon* ou le Soleil, ſous la figure d'un bélier, on adoroit auſſi Junon *Ammonienne*, ou la Lune, ſous la figure d'une brebis; & qu'il y a apparence qu'Aſtaroth étoit l'Idole de la Lune, parce que les Auteurs Hébreux le repréſentent ſous la forme d'une brebis, & que ſon nom ſignifie un troupeau de brebis. D'autres croyent que c'étoit un Roi d'Aſſyrie, à qui l'on attribua des honneurs divins après ſa mort, & qui fut ainſi nommé à cauſe de ſes richeſſes; mais cette penſée n'a aucun fondement. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'Aſtaroth eſt la Lune, que les peuples d'Orient adoroient ſous différens noms. Elle étoit connue chez les Hébreux, ſous le nom de la *Reine du Ciel*; chez les Egyptiens, ſous le nom d'*Iſis*; chez les Arabes, ſous celui d'*Alilat*; les Aſſyriens la nomment *Mylitta*; les Perſes, *Metra*; & les Grecs, *Diane*. Baal & Aſtaroth ſont preſque toûjours joints dans l'Ecriture, comme étant les Divinitez des Sidoniens. * Thom. Goodwin, *de Ritibus Hebræor.* Elien. Tertullien, *in Apologet.* Cicéron, *de Natura Deor. l.* 3. Strabon, Heſychius.

ASTAROTH-CARNAIM, étoit une ville de Paleſtine, où Chodorlahomor ou Kédor-lahomer défit les Rephaïns. *Geneſe, ch.* 14. *v.* 5. Cette ville étoit ſituée au delà du Jourdain, vers les montagnes de Galaad ou d'Hermon, & proche du torrent de Jaboc. On croit qu'elle a été ainſi appellée, du nom de la Déeſſe Aſtaroth, dont on vient de parler; & en effet il y avoit dans cette ville un Temple de la Déeſſe Aſtaroth, où les Philiſtins pendirent les armes de Saül. *I Sam.* ou *I Rois*, *ch.* 31. L'Aſtaroth dont il eſt parlé dans ce paſſage étoit dans une des villes des Philiſtins, comme cela paroît par le *v.* 9. Ce Temple n'étoit donc pas dans la ville d'Aſtaroth-Carnaïm au delà du Jourdain. D. Calmet & Réland croyent que l'Auteur du ſecond livre des *Maccab. c.* 12 *v.* 26, parle d'un Temple d'Atargate ou d'Aſtarte, comme étant dans la ville de Carnaïm; mais le terme d'*Atargation* joint comme il eſt à celui de *Carnion*, ſemble plutôt déſigner une ville qu'un Temple; car il eſt dit *que Maccabée ſortit vers Carnion & Atargation & tua en ce lieu-là 25 mille hommes.* Carnaïm ſignifie des *cornes*, à cauſe qu'on ornoit ſa figure d'un croiſſant. Cette ville étoit une de celles où demeuroit Og, Roi de Bazan, deſcendu de la race des Rephaïns ou Géans, qui fut vaincu & tué par les Iſraëlites. *Deuteron. ch.* 1. *v.* 4. *Joſué, ch.* 9 *v.* 10: *ch.* 12. *v.* 4. Elle tomba enſuite en partage aux enfans de Machir, fils de Manaſſé, *ch.* 13. *v.* 12 & 31. & depuis aux enfans de Gerſom, fils de Levi, *I Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 71. Saint Jérôme dans ſon Livre *de la ſituation & des noms des villes des Hébreux*, dit que de ſon tems il y avoit deux châteaux dans la Bathanée qui portoient ce nom, diſtans de neuf milles l'un de l'autre, entre les villes d'Adara & d'Abila. * Baudrand, *Diction. Geogr.*

ASTAROTHITES, Secte des Juifs, qui joignoient l'Idolâtrie au Culte du vrai Dieu, & qui adoroient l'Idole d'Aſtaroth. Il y eut de ces impies depuis le tems de Moïſe juſqu'à la captivité de Babylone. * Pratéole.

ASTARTE, Déeſſe, qui eſt appellée dans l'Ecriture, *la Déeſſe des Sidoniens*. Salomon lui dreſſa des autels, pour plaire à ſes concubines. Pluſieurs croyent qu'Aſtarte eſt la même qu'Atergatis ou Dercéto, que les Syriens avoient en grande vénération. Cicéron croit que c'eſt l'une des quatre Vénus, ſavoir, celle qui épouſa Adonis. Saint Auguſtin aſſure que dans la Langue Punique, Aſtarte ſignifie la *Déeſſe Junon*. Il y a plus d'apparence qu'Aſtarte n'eſt pas différente d'Aſtaroth ou la Lune, dont on a parlé. On lui conſacroit des *Aſera*, ou des Bois, où l'on commettoit d'ordinaire des impuretez, qui ont rendu ſon culte infame. Ses Temples étoient d'ordinaire avec ceux du Soleil; & pendant qu'on offroit à *Baal* ou au Soleil des ſacrifices ſanglans, & quelquefois des victimes humaines, on préſentoit à la Reine du Ciel, des pains, des liqueurs, des parfums, *Jérémie, ch.* 7. *v.* 18. On lui dreſſoit des tables ſur les platte-formes des maiſons, auprès des portes, dans les veſtibules, aux carrefours, & on lui ſervoit à ſouper au premier jour des mois. C'eſt ce que les Grecs nommoient le *ſouper d'Hécate*. *Voyez* ASTAROTH, Idole. * Elien. Tertullien, *in Apologet.* Cicéron, *de Nat. Deor. l.* 3. Strabon. Heſychius.

ASTAT. *Voyez* ADSTAT.

ASTATHIENS, Hérétiques, s'attachoient aux erreurs d'un certain Sergius, qui vivoit au commencement du IX ſiécle, & qui ſuivoit les impoſtures des Manichéens. L'Empereur Michel *Curopolate* fut obligé de faire des Ordonnances très ſévéres contre ces Hérétiques, qui s'étoient fortifiez ſous l'autorité de ſon prédéceſſeur Nicéphore. *Voyez* Théophane & Pierre de Sicile, Auteur d'un Traité du renouvellement des erreurs des Manichéens, rapportées par Baronius, *A.* C. 810.

* ASTE ou ASTI (Marcel d') Romain, fut en 1699 élevé à la pourpre, par le Pape Innocent XII. Il avoit été Nonce du Pape chez les Suiſſes, depuis 1691, juſques en 1695. Après cela il devint Sécretaire, &c. à Rome, enſuite Vice-Légat d'Urbin & Archevêque d'Athénes. Avant cela il étoit Evêque d'Ancone, & mourut le onziéme Juillet 1709, à Bologne.

ASTE, ASTI, *Aſta*, *Aſta Pompeia*, ville d'Italie en Piémont, ſur le Tanaro, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Milan. Ses Habitans la nomment *Aſti*. Elle eſt bien forte, avec une citadelle: ce qui fait qu'elle eſt comme ſéparée en cinq quartiers, qui ſont la Cité, le Fauxbourg, la Citadelle, le Château & le Fort de ſaint Pierre. Elle eſt la principale du païs aux environs, que l'on appelle *l'Aſtezan*, de ſon nom. C'étoit autrefois une République, puis elle fut ſoumiſe aux Viſconti Ducs de Milan, & fit ainſi partie du Duché de Milan; & enfin elle fut accordée au Duc de Savoye en 1531, & lui appartient encore à préſent, n'étant qu'à neuf milles de Nice de la Paille, à quinze de Caſal, à ſeize d'Alexandrie vers Turin, dont elle eſt plus éloignée. * Magin. Bourgon, *Géogr. Hiſtor.*

ASTEGIAN. *Voyez* ASTEZAN.

ASTER, Citoyen d'Olinthe, ville de Macédoine, ſe fit remarquer dans la défenſe de la ville de Méthone, que Philippe Roi de Macédoine aſſiégeoit; & ne ſe contentant pas de tirer ſur le Roi, il marqua ces mots ſur une de ſes fléches, *Aſter envoye ce trait mortel à Philippe.* Cette fléche ne fut pas mortelle; mais elle lui perça l'œil & le rendit borgne. Plutarque, *Paralel. Mis.*

ASTERABATH ou STARABATH, *Aſterabatis*, ville & Province de Perſe, dans le Tabereſtan, vers la mer Caſpienne. La ville eſt près des montagnes, environ à 20 lieues de celle de Gorgian. * *Conſultez* Oléarius. *Voyez* ESTARABAT.

ASTERE ou ASTERIUS, Diſciple de ſaint Julien Sabas, qui vivoit ſur la fin du IV ſiécle, fut célébre par ſes auſtéritez & ſes miracles. On peut voir ce qu'en dit Théodoret, dans *le Philothée, c.* 2.

ASTERE ou ASTERIUS, Sénateur Romain, de race patricienne & Chrétien, aſſiſta à la mort de Marin Martyr, qui eut la tête tranchée à Céſarée en Paleſtine, ſous l'empire de Gallien. Il eut ſoin de recueillir & d'enſevelir ſon corps. Euſébe donne de grands éloges à la vertu de cet Aſtére, & aſſure qu'il en avoit ouï dire aux Anciens de ſon tems, des choſes merveilleuſes, & même qu'il avoit fait un miracle à Panéade, pour détromper les Payens, qui croyoient que la victime que l'on jettoit tous les ans dans les ſources du Jourdain, ne revenoit plus ſur l'eau. S'étant trouvé à cette cérémonie, il pria le Seigneur de découvrir cette impoſture, & ſur le champ la victime qui avoit diſparu, revint ſur l'eau. Les Latins honorent ſaint Aſtére comme Martyr, au troiſiéme jour de Mars, avec ſaint Martin. Mais Euſebe écrivant l'Hiſtoire des Martyrs de Paleſtine, n'auroit pas manqué, en parlant d'Aſtére, de remarquer qu'il étoit Martyr. C'eſt Rufin, qui en traduiſant l'Hiſtoire d'Euſébe, lui a donné ce titre. C'eſt auſſi Rufin qui a changé le nom d'Aſtyre ou d'Aſture, que lui donne Euſébe, en celui d'Aſtére. Les Grecs font mention d'un ASTÉRE Martyr au ſeptiéme d'Août; mais on ne ſait pas ſi c'eſt de celui-ci, dont ils veulent parler. * Euſébe, *Hiſt. l.* 7. *cap.* 15. 16 & 17. Baillet, *Vies des Saints.*

ASTERIE, *Aſteria*, fille de Cée, fils de Titan, fut aimée de Jupiter, qui, ſelon la Fable, ayant pris la figure d'un aigle, en jouït, & en eut Hercule. Dans la ſuite ayant perdu les bonnes graces de Jupiter, & fuyant ſa colére, elle fut changée en caille, qui ſe nomme ὀρτυξ, *ortyx*, en Grec, & donna ce nom à l'Iſle où elle s'étoit ſauvée, qui eſt une des Iſles de l'Archipel. Jupiter la changea en une pierre, qui s'enfonça, & après avoir flotté quelque tems, vint ſur l'eau, & fut rendue ſtable quand Latone s'y retira; elle fut conſacrée à Neptune & à Doris. Enſuite elle porta le nom de *Delos*. * Ovide, *Metam. l.* 6. *Fab.* 20.

ASTERIE, fille de *Hydée*, eut de *Bellérophon* un fils nommé *Hydis*, qui bâtit Hydiſſe, ville de Carie. * Etienne de Byzance.

ASTERIE, fille du Géant Alcyonée. *Voyez* l'Article d'ANTHE.

ASTERIUS, Roi de Créte, fils d'*Apteras*, ſuccéda à ſon frére *Lapithas*. Il continua la guerre que Lapithas avoit commencée contre les Syriens, & enleva *Europe* fille d'Agénor Roi de Phénicie. Comme il avoit le ſurnom de *Taurus*, cela donna lieu aux Poëtes de dire, que Jupiter caché ſous la forme d'un taureau, avoit enlevé la Princeſſe Europe. Il en eut trois fils, *Minos*, *Sarpédon* & *Rhadamante*. * Hérodote, *l.* 4.

ASTERIUS, Rhéteur Arien, vivoit dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtantin & de Conſtance. Il étoit de Cappadoce; & ayant exercé durant quelque tems le métier de Rhéteur dans la Galatie, il le quitta pour ſe faire Chrétien. On dit même qu'il fut Diſciple de ſaint Lucien d'Antioche. Durant la perſécution de l'Egliſe, ſous Maximien Hercule, il ſacrifia aux idoles, vers l'an 304. Philoſtorge prétend qu'il répara ſa faute, par le ſoin que ſaint Lucien prit de le rappeller à la pénitence. Il eſt du moins ſûr que l'Egliſe a tiré cet avantage de ſa chûte, que les Ariens n'oſérent jamais l'élever à l'état eccléſiaſtique, quoiqu'il fût le plus zélé de cette Secte, & qu'il ſe trouvât dans toutes les Aſſemblées des Evêques du même parti. L'héréſie avoit en lui un puiſſant Défenſeur, & c'eſt pour cette raiſon que ſaint Athanaſe l'appelle l'*Avocat des Ariens*. Ils lui perſuadérent de compoſer un Livre ſur leur doctrine, dans lequel il diſoit que Jéſus-Chriſt étoit la vertu du Pére, de la maniére que Moïſe dit que les chenilles ſont une grande vertu de Dieu. Marcel, qui étoit Evêque d'Ancyre, réfuta ce Livre d'Aſtérius, par un Ouvrage

ge qu'il intitula, *De la ſujettion de notre Seigneur* Jéſus-Chriſt, comme nous l'apprenons d'Euſébe & de ſaint Hilaire. Aſterius repliqua à ce Traité de Marcel, qu'il accuſa d'être Sabellien, & tous ceux de ſon parti s'unirent avec lui, pour perſécuter ce Prélat. On ne ſait pas le tems de la mort de ce Rhéteur. Saint Jérôme dit qu'il avoit compoſé des Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur les Evangiles, ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains, & d'autres Ouvrages, que ceux de ſa Secte liſoient avec ſoin. * Saint Athanaſe, *l. de Decretis Nican. Synod. Orat.* 2. & 3. *contra Arian. in libro de Synod. in libris contra Marcellum.* Philoſtorge, *l.* 2. *c.* 16. & 21. Epiphane, *Hæreſ.* 72. Saint Jérôme, *de Vir. illuſtr.* Socrate, *l.* 1. *c.* 36. Sozomène, *l.* 2. *c.* 33. Baronius, *ad an.* 370. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Euſébe. Tillemont, *Hiſt. Eccleſ. tome* 6. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du IV ſiécle.*

ASTERIUS, Evêque Arien, aſſiſta au Concile de Séleucie en 359. Il y fut accuſé & excommunié par les Adverſaires du parti des Acaciens. On croit que c'eſt le même que ſaint Julien *Sabas* fit mourir par ſa priére dans la ville de Tyr, vers l'an 370 ou 372, comme Théodoret le rapporte dans ſon Hiſtoire des Solitaires. Ce Saint étant arrivé à Cyr, y trouva les Fidéles dans un très grande crainte; parce que cet Aſtérius, Hérétique Arien, y devant prêcher le lendemain, ils appréhendoient que ſon diſcours ne corrompît les foibles. Saint Julien *Sabas* les conſola; & ayant prié avec eux, Aſtérius mourut ſubitement. Saint Jérôme parle du Rhéteur, ſans marquer qu'il ait été Evêque. *Aſterius*, dit-il, *Arianæ Philoſophus factionis, ſcripſit, &c.* Ce qui fait croire qu'il eſt différent de ce dernier. Cependant, Théodoret inſinue que cet Evêque étoit le même qu'Aſtérius *le Sophiſte.* * Socrate, *l.* 2. *c.* 40. Théodoret, *l.* 4. *c.* 24. *Vita SS. Patr.*

ASTERIUS, Evêque de Pétra en Arabie, dans le IV ſiécle, après avoir été engagé dans le parti des Ariens, abjura leurs erreurs l'an 347, au Concile de Sardique, & ſe joignit aux Catholiques. Sa conſtance le fit enſuite bannir dans la Haute Libye, où il fut très maltraité. Il aſſiſta depuis en 362, au Concile que ſaint Athanaſe célébra à Alexandrie; & il y fut député pour travailler à la réunion de l'Egliſe d'Antioche. Il y a apparence qu'il mourut en même tems; car l'Hiſtoire n'en fait plus mention. L'Egliſe Gréque & la Latine en font mémoire dans le Martyrologe au dixieme de Juin. Quelques Auteurs prétendent que cet Aſtérius eſt le même dont il eſt parlé dans la Vie de ſaint Julien *Sabas*; mais il eſt ſûr que celui-là n'étoit qu'Abbé & non Evêque. Il eſt nommé *Eteme* dans les Fragmens de ſaint Hilaire. * Saint Hilaire, *Adv. Arian.* Saint Athanaſe, *ad Solit.* Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.*

ASTERIUS, Evêque d'Amaſie, ville de la Province de Pont, que les Turcs nomment aujourd'hui *Amaſen*, gouvernoit déja cette Egliſe au commencement du cinquieme ſiecle, puiſque dans le Sermon du premier jour de l'an, il parle de la mort & de la diſgrace d'Eutrope, qu'il dit être arrivée l'année précédente, & que l'on ſait être arrivée tout à la fin de l'an 400. Photius nous a conſervé les extraits de quelques Sermons d'Aſtérius. On cita dans le ſecond Concile de Nicée ſon Panégyrique pour ſainte Euphémie; & Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, y répondit à ceux qui vouloient ſe ſervir d'un paſſage tiré de ſon Homélie du *mauvais ruſte*, qui ſembloit contraire au culte des Images. Philippe Ruberius, Juriſconſulte, publia l'an 1608 à Anvers, cinq Homélies d'Aſtérius, que l'on mit depuis dans la Bibliothéque des Péres. Le Pére François Combefis, Dominicain, y ajoûta l'an 1648, ſous le nom de ce Prélat, ſept autres Homélies, que le Pére Vincent Richard avoit données ſous celui de Proclus, Patriarche de Conſtantinople. * Il Concile de Nicée, *Act.* 4. & 6. Adrien 1. *l. de Imag.* Nicéphore, *Epiſt. in* 1. & 2. *Antir.* Photius, *Cod.* 271. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccleſ. du cinquiéme ſiécle.*

ASTERIUS ou ASTURIUS (Turcius Ruffius) Conſul Romain, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. En 449, il fut Conſul avec Protogéne. Il revit & publia le Poëme Paſchal de Sédulius; ce qui a fait croire qu'il étoit encore Auteur de l'Ouvrage de la Conférence de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Cet Ouvrage eſt une Elégie, dont chaque ſtrophe contient dans le premier vers une Hiſtoire de l'Ancien Teſtament; dans le ſecond, une application de ce fait à quelque point du Nouveau Teſtament. Elle eſt écrite d'un ſtyle aſſez pur. Aſtérius accompagna de l'Epigramme ſuivante la publication du Poëme de Sedulius:

Summe ſacer meritis veracis dicta Poëtæ,
Quæ ſine figmenti condita ſunt vitio.
Quo caret alma fides, quo ſanctis gratia Chriſti,
Per quam juſtus ait talia Sedulius.
Aſterioque tuo ſemper meminiſſe jubeto:
Cujus ope & curis edita ſunt populis.
Quem quamvis ſummi celebrent per ſæcula faſti,
Plus tamen ad meritum eſt, ſi viget ore tuo.

* Sirmond. *in Not. ad Ennod.* Le Mire, *Bibliotb. des Aut. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du cinquiéme ſiécle.* Tillemont, *tome* 2. *Art. de Sedulius.*

* ASTERIUS, Comte de l'Orient ſous Arcadius en 397. Pluſieurs Loix du Code Théodoſien lui ſont adreſſées. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Codicis Theodoſiani.*

ASTERIUS, Evêque, que ſaint Léon Pape envoya Légat à Conſtantinople, à l'avénement de Marcien à l'Empire, pour la réunion des Egliſes d'Orient avec celles d'Occident, diviſées à l'occaſion de l'héréſie de Dioſcore. Saint Léon ne vouloit point communiquer avec Anatole, Patriarche de Conſtantinople, ordonné par Dioſcore, & cette diviſion dura juſqu'à la mort de Théodoſe. Les Légats du Pape arrivés à Conſtantinople au commencement de l'empire de Marcien, Anatole aſſembla un Concile en 450, compoſé des Evêques qui ſe trouvérent à Conſtantinople, & y invita les Légats du Pape, qui y aſſiſtérent. Il y reçut la Lettre de ſaint Léon à Flavien, la fit ſigner à tous les Evêques, prononça anathême contre Neſtorius & Eutychès, & condamna leur doctrine. * Lettres de ſaint Léon. *Acta Abundii apud Baronium, an.* 449. Action quatriéme du Concile de Chalcédoine. Baron. *ad an.* 450. M. Du Pin, *Nouvelle Bibliotb. des Aut. Eccleſiaſt. du cinquiéme ſiecle.*

ASTERIUS, Patriarche d'Alexandrie en 521, fut mis ſur ce Siége à la priére de l'Empereur Juſtin, pour gouverner les Chrétiens Orthodoxes, dans le tems que les Hérétiques avoient Timothée, auquel ils ſubſtituerent Théodoſe, par les brigues de l'Impératrice Théodora. Depuis, Gajanus ſuccéda à ce dernier, du vivant même d'Aſtérius. * Baronius, *A. C.* 521. *n.* 40.

ASTERIUS, Préfet d'Orient, traita très mal Grégoire, Patriarche d'Antioche. Il fut écraſé avec ſa femme, qu'il n'avoit épouſée que depuis trois jours, par la chûte de ſa maiſon, durant un tremblement de terre, qui fit périr ſoixante mille perſonnes à Antioche l'an 588. * Evagre, *l.* 6. *c.* 8. & 9.

ASTERIUS URBANUS, Auteur du troiſiéme ſiécle, & apparemment Evêque d'Aſie, avoit écrit vers l'an 232, un Traité contre les Montaniſtes, partagé en cinq livres, dont Euſébe rapporte des fragmens, *l.* 5. *de ſon Hiſt. c.* 16. & 17. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl.*

ASTEROPE'E, *Aſteropeus*, fils de *Pelagonias*, étant venu avec les Péoniens au ſecours des Troyens, oſa aller au devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & fut tué par ce Général du parti des Grecs.

ASTEROPE'E eſt le nom d'un illuſtre Lacédémonien, qui aida Lycurgue à former ſa République.

ASTERZE'E, Lac d'Autriche. *Voyez* ATTERZE'E.

ASTESAN, Religieux de l'Ordre de ſaint François, vivoit dans le XIV ſiécle, & eſt ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville d'Aſt, qui eſt aujourd'hui au Duc de Savoye. Il compoſa une Somme de Cas de Conſcience, dite ordinairement *l'Aſeſane.* Cet Ouvrage eſt diviſé en huit livres, & il le publia l'an 1317, à la priére de Jacques Cajétan Stéfanéſi, qui fut Protecteur de l'Ordre des Mineurs, & qui étoit lui-même un homme de Lettres. Il a vécu juſqu'à l'an 1330. Il y a un autre ASTESAN, qui a fleuri quelque tems après, que l'on croit Auteur d'un Commentaire ſur le Livre des Sentences, d'un Ecrit ſur l'Apocalypſe, & de quelques Sermons. * Trithéme, & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin. *in Appar.* Wadingue, *in Ann. & Bibliotb. Minor.*

ASTESAN, païs. *Voyez* ASTEZAN.

ASTETCAN & ASHTECAN. *Voyez* ASCHTIKAN.

ASTETLAN, Province du nouveau Royaume de Mexique, dans l'Amérique ſeptentrionale, eſt près de celle de Cinaloa, du côté de cette Mer Rouge, que les Eſpagnols nomment *Mar Vermejo.* Les Eſpagnols, depuis quelques années, ont parcouru ce païs; mais ils n'y ont aucunes Colonies. * Herréra. Sanſon.

ASTEZAN, *Aſtenſis Comitatus*, païs d'Italie au Piémont: ceux du païs l'appellent l'*Aſtegiano*, & le *Comté d'Aſte.* Il eſt borné au couchant par le Piémont, dont il fait partie, & eſt enclos des autres côtez par le Duché de Montferrat, & comprend ſous ſoi le Marquiſat de Céva. C'étoit autrefois une République, puis le païs vint aux Ducs de Milan, & enſuite au Duc d'Orléans; mais le Roi François I, l'ayant cédé à l'Empereur Charles Quint, en 1529, il en fit un don au Duc de Savoye, à qui il appartient encore à préſent: & ſes villes ſont Aſte, qui en eſt la principale, Verrue, Quiéraſque & Coni.

ASTEZAN, Religieux. *Voyez* ASTESAN.

ASTHARITES. *Voyez* ASTAROTHITES.

ASTHEFAN ou ASTIFAN, Auteur Arabe. *Voyez* ETIENNE.

ASTI, ville d'Italie. *Voyez* ASTE.

ASTIN, château d'Afrique. *Voyez* AXIME.

ASTINGES, peuples inconnus, vinrent dans la Dace offrir du ſecours aux Romains, ſi on vouloit leur donner des terres. Après avoir été refuſez, Marc-Aurèle leur accorda ce qu'ils demandoient l'an de Jeſus-Chriſt 170, à condition de combattre les ennemis de l'Empire: ce qu'ils exécutérent. * Dion, *l.* 71.

ASTIOCHUS, Amiral de Lacédémone, prit Phocée & Cumes, & vainquit les Athéniens près de Cnide, l'an 411 avant Jéſus-Chriſt & la 2 année de la XCII Olympiade. Mais ayant été ſoupçonné par les artifices d'Alcibiade, de s'entendre avec Tiſaphernès, Lieutenant-Général du Roi de Perſe, au préjudice de la cauſe commune, il fut rappellé, & laiſſa le commandement de la Flotte à Piſander. * Thucydide, *l.* 8.

ASTOLPHE, Roi. *Cherchez* AISTULFE.

ASTOLPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ASTOMES, peuples fabuleux qui n'avoient point de bouche. Pline les met dans l'Inde, & d'autres bien avant dans l'Afrique. Ce nom vient d'α privatif & de στόμα, *bouche.* Cette fable eſt tirée de la coutume de certains Africains qui habitent en deça du Sénéga, l'une des branches du grand fleuve Niger, leſquels tiennent à deshonneur de montrer leur viſage: ce qui a donné lieu de dire qu'ils n'ont point de bouche. * Vincent le Blanc, *partie* 2. Voſſius, *ſur* Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 9. *Hiſt. Orbis terrarum.*

ASTORG (Jean-Michel) Chanoine Régulier. *Cherchez* AUBAREDE.

ASTORGA (Pierre d'), *Cherchez* ALVA.

ASTORGUE ou ASTORGA, *Aſturica Auguſta*, & *Aſturum Ciſmontanorum*, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, avec Evêché autrefois ſuffragant de Brague, & aujourd'hui de

Compoſtelle. Cette ville, ſur la riviére de Torto ou Tuerto, eſt aſſez bien fortifiée dans une plaine; mais il y a peu d'Habitans. On n'y voit rien de conſidérable, que quelques Tours, une Place, & ſon Egliſe cathédrale au bout de la ville. On y célebra un Synode vers l'an 447. C'eſt un Marquiſat, qui a titre de Grand d'Eſpagne, & appartient à la Maiſon d'Oſorio.

ASTRABAT. *Voyez* ASTE'RABATH.

ASTRACAN, Province dans l'Empire du Grand-Duc aujourd'hui reconnu Empereur de Moſcovie, portoit autrefois le nom de Royaume, parce qu'elle obéiſſoit à un Roi Tartare. Elle eſt ſituée ſur les frontiéres de la Tartarie déſerte, vers les embouchures du fleuve Wolga, ſur la Mer Caſpienne ou de Sala. La ville d'Aſtracan, capitale de ce Royaume, fut priſe en 1554, par Jean Baſilowitz, Grand-Duc de Moſcovie, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſedée depuis ce tems-là. Le climat eſt ſi chaud, qu'aux mois de Septembre & d'Octobre les chaleurs ſont auſſi grandes qu'en France au plus fort de l'Eté; mais le vent de ſud rafraîchit un peu l'air. Néanmoins l'Hiver y eſt extrêmement rude, & le froid eſt ſi violent, que la riviére y gèle & porte des traîneaux; mais tout l'Hiver ne dure que deux mois. Aux environs, dans l'Iſle de Dulgoi, formée par le fleuve Wolga, il y a des déſerts qui produiſent du ſel en grande abondance. Ils ſont pleins de veines ſalées, que le Soleil cuit & fait nager ſur l'eau de l'épaiſſeur d'un doit, comme un cryſtal de roche, & en telle quantité, qu'on en emporte tant que l'on veut, en payant ſeulement deux liards d'impôt pour chaque poude. La poude péſe quarante livres. Ce ſel ſent la violette comme en France, & les Moſcovites en font un grand trafic, parce que ces veines ſont inépuiſables, & qu'il ſe fait continuellement de nouvelles croûtes. Quelques uns diſent qu'à deux lieues d'Aſtracan, il y a deux montagnes qui produiſent du ſel de roche en ſi grande quantité, que quand trente mille hommes y travailleroient inceſſamment, ils n'en pourroient pas tarir la ſource: mais d'autres Voyageurs n'ont point vu ces montagnes. Depuis Aſtracan juſqu'à la Mer Caſpienne, la riviére eſt ſi abondante en poiſſon, que les plus groſſes carpes ne valent qu'un double. Il y a auſſi une infinité d'écreviſſes, parce que les Moſcovites ni les Tartares n'en mangent point. Les Iſles qui ſont dans la riviére au deſſous de la ville, ſont remplies de toutes ſortes d'oiſeaux, & particuliérement d'un nombre incroyable d'oyes & de canards ſauvages, que les Tartares prennent avec le faucon & l'épervier. Ils y vont auſſi à la chaſſe du ſanglier; mais parce que leur Religion ne leur permet pas d'en manger, ils les vendent pour peu de choſe aux Moſcovites. Les fruits de ce païs ſont admirables, ſur-tout les gros melons, que les Tartares appellent *karpus*, & les Perſes *hinduanes*, parce que la premiére graine leur eſt venue des Indes. Ce fruit eſt bon par excellence, & très agréable à la vue. Il a l'écorce d'un beau verd, la chair d'un incarnat pâle, & la graine noire. Les Tartares néanmoins en donnent deux ou trois pour un ſol. Il y a de fort belles vignes, dont les premiers plants furent apportez par des Marchands de Perſe en 1610. Un Religieux de la ville d'Aſtracan les fit venir dans ſon jardin; & le Grand Duc en ayant goûté du raiſin, ordonna en 1613, à ce Religieux de travailler à faire provigner de ces plants; ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccés. Depuis ce tems-là il n'y a preſque point de maiſon qui n'ait ſa treille, & l'on voit de beaux vignobles aux environs de la ville. Ce Religieux étoit natif d'Allemagne, & avoit été emmené priſonnier, étant encore fort jeune, par des Soldats Turcs, qui l'avoient vendu en Moſcovie, où il avoit embraſſé la Religion du païs & la vie monaſtique. Autrefois toute la Nagaye n'étoit habitée que par des Tartares qui avoient leur Roi, & qui vivoient en bonne intelligence avec les Tartares de Krim, & avec ceux de Cazan. Mais le Grand-Duc Jean Baſilowitz ayant réduit ſous ſon obéiſſance les Tartares de Cazan en 1552, il attaqua ceux de Nagaye deux ans après, prit Aſtracan, d'où il chaſſa les Tartares, & la peupla de Moſcovites. Quinze ans après, c'eſt à dire, en 1569, Selim II, Empereur des Turcs, envoya une puiſſante Armée contre Aſtracan pour le prendre: mais les Ruſſes ayant brûlé la Flotte du Sultan, ſon Armée fut obligée de ſe retirer ſans rien faire. Peu de tems après, ſavoir en 1574, les Turcs & les Tartares firent une nouvelle invaſion dans le Royaume d'Aſtracan, au nombre de 70000 hommes; mais après avoir inutilement aſſiégé la ville d'Aſtracan pendant ſix mois, ils furent chaſſez du païs par les Moſcovites. Les Tartares de Crimée prirent la ville en 1661, mais l'année ſuivante ils furent obligez de l'abandonner. Cette ville eut un triſte ſort, lorſqu'un Coſaque rebelle appellé Stenkon Radzin s'en rendit maître, le 23 Juin de l'an 1670, & qu'il en fit mourir les principaux Habitans. Mais ſa tyrannie ne dura pas longtems, car l'année d'après cette place lui fut enlevée par le Czar Alexis Michaëlowitz. En 1702, cette ville avoit pour Gouverneur Tiemaſſi Iwanewitz Irſofskie, qui dans la revolte des Strelitſes perdit la vie avec les plus conſidérables Habitans, & tous les Allemans. Depuis ce tems-là on a mis dans le château une garniſon bien diſciplinée, & l'on a exterminé les Strelitſes. On y mit alors pour Gouverneur Pierre Iwanitz Gawanskie, auquel en 1717, a ſuccédé Pierre Marſewitz Apraxin, frére de l'Amiral-Général de ce nom. En 1722, le Czar ou Empereur Pierre Alexiowitz forma dans le voiſinage d'Aſtracan une Armée de 50000 hommes, & fit préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour une importante expédition, dont le but étoit de mettre à la raiſon les Coſaques & les Tartares rebelles, qui ſont ſujets de l'Empire de Ruſſie, & qui s'étoient ſoulevez en 1721, & de s'oppoſer aux injuſtes entrepriſes de Miriweis dans la Perſe. L'Empereur ſe rendit à Aſtracan le deuxiéme Juin, marcha contre Miriweis, & après avoir terminé glorieuſement cette expédition, revint par mer à Aſtracan quatre mois après. La Régence d'Aſtracan conſiſte en un Gouverneur, un Sous-Gouverneur & trois Bourgmeſtres qui ne demeurent pas dans le château, mais dans la ville. L'un de ces Bourgmeſtres adminiſtre la Juſtice, l'autre a l'inſpection ſur les Lieux où l'on vend de l'eau de vie & de l'hydromel, & le troiſiéme a la direction des Pêches de l'Empereur. Cette ville paroît fort belle, à cauſe d'un grand nombre de tours & de clochers qui en rendent l'aſpect très agréable; mais le dedans ne répond pas à cette apparence; car toutes les maiſons ſont de bois, & aſſez mal bâties. La ſituation d'Aſtracan, qui eſt ſur les frontiéres de l'Aſie & de l'Europe, fait que non ſeulement les Tartares & les Moſcovites, mais auſſi les Perſes, les Arméniens, & même les Indiens, y font commerce. Les Habitans du païs, qui ſont Tartares de Nagaye ou de Krim, demeurent hors de la ville, dans des huttes qu'ils dreſſent en plaine campagne; parce qu'on ne leur permet pas même de ſe retirer dans des villages fermez de murailles, de peur qu'ils ne ſe revoltent. En Eté ils font des courſes dans les païs qu'ils trouvent les plus propres pour le pâturage de leurs beſtiaux. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASTRACAN ville. *Voyez* ASTRACAN Province ou Royaume.

ASTRACAN, riviére. *Voyez* WOLGA.

ASTRÆUS, un des Titans de la fable, étoit fils de Crius & d'Eurybée, dont il eut les Vents & les Aſtres, ſelon Apollodore, & non la Déeſſe Aſtrée, à moins qu'au lieu du mot Ἀστραῖον, il ne faillût lire ici Ἀστραίαν: ce qui paroît moins naturel. Voyant que ſes fréres avoient déclaré la guerre à Jupiter, il arma de ſon côté tous les Vents, pour exercer leur furie contre les Dieux. * Apollodore, *l. 1.*

ASTRAMPSYCHUS, Auteur ancien qui a compoſé un Ouvrage ſur le ſoin que l'on doit prendre des Ames, *de Cura Animarum*; & un autre, touchant les conjectures que l'on peut tirer des Songes. * Suidas.

ASTRE'E, étoit fille d'*Aſtræus*, un des Titans, & de *Thémis*, ſelon Héſiode. Ovide dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Thémis. Elle deſcendit du Ciel pour habiter ſur la Terre durant le ſiécle d'or. Mais les crimes des mortels l'en ayant chaſſée, elle remonta au Ciel, où elle eſt placée dans cette partie du Zodiaque, qu'on appelle *la Vierge*. * Héſiode, *in Theogonia.* Ovide, *l. 1. Metam. Fab. 5. v. 149 & 150.*

——— *Et Virgo cede madentes*
Ultima Cæleſtum terras Aſtræa reliquit.

Et Sénéque dit en parlant d'elle, *in Octavia, Act 2. v. 422 & ſuiv.*

Neglecta terras fugit, & mores feros
Hominum, & cruentâ cede pollutas manus
Aſtræa Virgo, ſiderum magnum decus.

Aratus parle auſſi d'Aſtrée, *in Phænomenis.* Le Poëte Catulle paroît avoir eu devant les yeux cet endroit d'Aratus, lorſqu'il dit que les Dieux & les Déeſſes, du tems que les hommes avoient encore de la bonne foi & de la Religion, venoient ſouvent parmi eux, & ſe mêloient dans leur compagnie, pour les encourager par leur préſence à embraſſer la vertu; mais que ces mêmes Divinitez les abandonnérent, voyant que les hommes devenoient plus mauvais de jour en jour. *Voyez* JUSTICE.

* ASTRE'E, en Latin *Aſtreus*, nom d'homme, dont Ovide fait mention dans le *l. 5. des Metam. v. 144.* Il dit que cet Aſtrée étoit fils d'une mére née dans la Paleſtine, mais qu'on ne pouvoit dire préciſément qui étoit ſon pére. Il fut tué dans le palais de Céphée, lorſque dans le tems des noces de Perſée avec Andromède, Phinée frére de Céphée, choqué de la préférence qu'on avoit donnée à Perſée en lui faiſant épouſer Andromède qui lui avoit été promiſe, excita un combat où il demeura ſur la place beaucoup de monde de part & d'autre.

ASTRE'E, l'un des Titans. *Voyez* ASTRÆUS.

ASTREUS, nom d'homme. *Voyez* ASTRE'E.

ASTROITES, pierres. *Voyez* BELVOIR.

ASTROLABE, eſt un inſtrument de Mathématique, gradué, & plat, en forme de planiſphére, ou d'une ſphére décrite ſur un plan. Il ſert principalement ſur la mer, pour obſerver la hauteur du Pole & des Aſtres: on le ſuſpend avec un anneau; & il a une alhidade ou régle mobile garnie de ſes pinnules, laquelle marque les hauteurs ſur le cercle, qui eſt ſur les bords, diviſé en 360 degrez. Il y a un creux au dedans de ſon limbe, où l'on enchaſſe diverſes planches, où ſont marquez les azimuths & autres cercles, pour faire diverſes obſervations. Celle du deſſus, qui eſt percée à jour, & qu'on nomme *araignée*, ſert à faire pluſieurs obſervations ſur les Etoiles. Il a divers autres uſages dont on a fait des Livres entiers, comme Stauffer, Henrion, Clavius, &c. Hipparque, ſelon Pline, eſt le premier qui a imaginé cet Inſtrument, & qui entreprit en quelque façon ſur les droits de la Divinité, en voulant faire connoître à la poſterité le nombre des Etoiles, & leur aſſigner à chacune un nom. Voici ſes termes en parlant d'Hipparque, *Idemque auſus rem etiam Deo improbam, annumerare poſteris ſtellas, ac ſidera ad nomen expungere.* Dans le Cabinet de Kircher à Rome, l'on voit pluſieurs Aſtrolabes ou Planiſphéres de cuivre, entre leſquels on en remarque cinq très beaux, qui ont toutes les parties dreſſées & ajuſtées pour les différentes hauteurs du Pole. Le plus grand, ſur lequel on voit gravez des caractéres Latins, paſſe pour le plus beau de tous. Il y en a auſſi de fort bons dans l'Obſervatoire à Paris. * Georgius de Sepibus, *in Collegii Rom. Societ. Jeſu, Muſæo. p. 27.* Pline, *l. 2. c. 26.*

ASTROLOGIE JUDICIAIRE, Art prétendu de juger de l'avenir par l'inſpection des Aſtres. Ceux qui s'adonnent à cette Science, ſoutiennent que toutes les Etoiles ſont comme

autant de caractéres différens, qui ſuivant leurs différentes conjonctions, forment des pronoſtics de ce qui doit arriver; & que le Firmament eſt comme un livre céleſte, où ceux qui ont le don de pouvoir lire, peuvent découvrir toutes les choſes futures; par exemple, ſi une guerre ſera funeſte ou favorable; ſi la famine ou la peſte menacent quelque Royaume; ſi des perſonnes particuliéres ſeront expoſées à une bonne ou à une mauvaiſe fortune. Les premiers qui ont donné cours à cette Aſtrologie, ſont les Chaldéens, dont quelques-uns changérent leur profeſſion d'Aſtronomes en celles d'Aſtrologues. Voyant que l'étude du cours & du mouvement des Aſtres leur étoit inutile, ils cherchérent à faire mieux leurs affaires, en abuſant les grands & le peuple par leurs prédictions. La doctrine des Chaldéens ſe répandit par ſucceſſion de tems en Egypte & en Gréce, & depuis par tout le monde, avec d'autant plus de facilité, qu'elle fut approuvée par les Princes & par les Rois, qui s'en ſervirent pour appuyer leur politique; par les Prêtres des Idolâtres, pour autoriſer leur fauſſe Religion; & par les Hiſtoriens, pour écrire au goût du vulgaire. Les Savans détruiſent cette erreur par quantité de raiſons très fortes, que l'on ne doit pas détailler ici. Il ſuffira de remarquer que les Aſtres ou Conſtellations n'ont que la lumiére & le mouvement, qui ne ſont pas capables de produire les effets qu'on leur attribue. Les influences occultes ſont des qualitez imaginaires, & l'aſyle de l'ignorance ou de la ſuperſtition. Les Hiſtoires & les expériences ne ſont que des illuſions, ou des effets du hazard. Ces deux jumeaux Jacob & Eſaü, dit ſaint Auguſtin, étoient nez ſous une même Conſtellation, & cependant leurs mœurs & leurs vies furent fort diſſemblables. Et ſi l'horoſcope avoit quelque fondement, ne faudroit-il pas, comme remarque Cicéron, que tous ceux qui ſont nez dans le même tems que Scipion *l'Africain*, euſſent eu la même généroſité & la même gloire; & que tous ceux qui périrent dans la bataille de Cannes, fuſſent nez ſous une même Conſtellation? Un Auteur de ce tems a raiſon de dire qu'un flambeau allumé dans la chambre d'une femme qui accouche, doit avoir plus d'effet ſur le corps d'un enfant que la Planéte de Mars ou de Saturne. S'il y a des Philoſophes & des Médecins qui regardent la Canicule comme une Conſtellation qui cauſe une chaleur maligne, c'eſt une erreur populaire, pour laquelle ils ont trop de crédulité. Car en effet, la Canicule étant au delà de l'Equateur, ſes effets devroient être plus forts ſur les lieux où elle eſt plus perpendiculaire; & néanmoins les jours que nous appellons caniculaires, ſont le tems de l'Hiver dans ce païs-là: de ſorte que ces peuples ont plus de ſujet de croire que la Canicule leur apporte du froid, que nous n'en avons ici de croire qu'elle nous cauſe le chaud. A l'égard des noms que l'on a donnez aux Conſtellations, comme de Belier, de Taureau, &c. ce n'eſt que l'effet de l'imagination, qui a inventé ces figures à plaiſir, ou par quelque rapport aux ſaiſons de l'année; comme en donnant le nom de Balance à la Conſtellation où le Soleil balance, pour ainſi dire, les jours & les nuits en les faiſant égaux; le nom de Cancer ou Ecreviſſe, au ſigne où le Soleil ſemble aller à reculons, en retrogradant. C'eſt pourquoi un Auteur célébre, nommé *Scbiler*, a changé la figure & le nom de toutes les Conſtellations, croyant avoir autant de droit pour cela que les Anciens, & a mis un ſaint Pierre au lieu du Bélier; un ſaint Paul au lieu de Perſée; un ſaint Michel au lieu de la Grande-Ourſe, &c. Enfin les Aſtrologues judiciaires ſe vantent du ſuccès de pluſieurs de leurs prédictions; mais ce n'eſt pas un prodige que quelques-unes réuſſiſſent: cela ne vient que d'un pur hazard, & non de ce que les Aſtres ſont les cauſes de ces événements. Si l'Art des Aſtrologues eſt véritable, pourquoi ne peuvent-ils rien connoître pour eux-mêmes? Zoroaſtre, que l'on fait paſſer pour un des premiers Auteurs de l'Aſtrologie, ſe vantoit de ſavoir tout ce qui devoit arriver aux autres, & cependant il ne put pas prévoir qu'il ſeroit lui-même tué dans la guerre qu'il entreprit contre Ninus. L'Aſtrologie, comme on l'a déja remarqué, eſt venue des Chaldéens; & elle a paſſé juſqu'à nous par les Ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les Aſtrologues s'y maintinrent malgré les Edits que firent les Empereurs pour les en chaſſer; & il eſt certain que l'Aſtrologie, toute trompeuſe qu'elle eſt, s'étoit établi une eſpéce de domination dans le monde. La même ſuperſtition a régné parmi les Chrétiens. Un Auteur Anglois nommé *Good*, qui a compoſé deux volumes ſur l'Aſtrologie, prétend qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phénoménes phyſiques par la contemplation des Aſtres. Il tâche de rendre raiſon de la diverſité des mêmes ſaiſons par la ſituation différente des Planétes, par leurs mouvemens rétrogrades, par le nombre d'Etoiles fixes qui ſe rencontrent dans un Signe, &c. Du tems de Catherine de Médicis, l'Aſtrologie étoit ſi fort en vogue, qu'on ne faiſoit rien ſans conſulter les Aſtrologues. On ne parloit que de leurs prédictions à la Cour d'Henri IV, Roi de France. La nation s'eſt guérie de cette foibleſſe; on a reconnu que l'Aſtrologie n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'impoſture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'Aſtrologie eſt une Science vaine, frivole & incertaine. Les Perſans, fort infatuez de l'Aſtrologie, nomment cet Art trompeur *Eſtekrag*, c'eſt à dire, *la révélation des Aſtres*. Ils regardent l'Aſtronomie comme la clef du futur, pour la connoiſſance duquel eux & les autres Orientaux ſont très paſſionnez, & qui fait le grand but de leurs études. Ils regardent comme des ignorans & des ſtupides ceux qui traitent l'Aſtrologie Judiciaire de Science vaine. * S. Auguſtin. *l.* 5. *de Civit. Dei*, *c.* 4. Cicéron, *l.* 2. *de Divinat.* Aulu-Gelle, *l.* 14. *c.* 1. Gadrois, *Diſcours de l'influence des Aſtres.*

ASTROLOGUE, à proprement parler, eſt celui qui fait profeſſion de prédire les événemens par le moyen des Aſtres, & d'une horoſcope ou figure du Ciel qu'il dreſſe. Le vulgaire confond ce mot avec celui d'Aſtronome, quoique ce dernier ne s'arrête qu'à la ſpéculation. Ce qui a maintenu ſi longtems les Aſtrologues en crédit, c'eſt qu'on oublioit aiſément leurs bévues & leurs fauſſes prophéties, & qu'on faiſoit beaucoup valoir leurs oracles prétendus, quand par hazard ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan, célébre Aſtrologue, qu'ayant fixé ſa mort à un certain jour, il ſe laiſſa mourir de faim, pour confirmer ſa prédiction aux dépens de ſa vie, & ne pas décrier le métier d'Aſtrologue. Il préféra la mort à la honte de ſurvivre à ſa prophétie. Pic de la Mirande, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, & en France le P. Merſenne, &c. ont fortement écrit contre les Aſtrologues. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, ont été les Héros de l'Aſtrologie & des grands Aſtrologues. Les Perſans n'ont qu'un même mot pour déſigner Aſtronome & Aſtrologue, ſavoir, le mot *Munegim*, compoſé de deux termes qui ſignifient l'un *Globe céleſte* & l'autre *parler*, ce qui revient au terme Grec *Aſtrologue*. Il y a dans la Perſe un nombre prodigieux d'Aſtrologues. Les plus célébres viennent du *Coraſan*, qui eſt la *Baſtriane* & la *Sogdiane* ancienne. Ils deſcendent de la ville de *Genabed*, & d'une famille illuſtre pour être célébre en Aſtrologues. On compte que les Aſtrologues coutent par an au Roi plus de quatre millions. Il y en a toûjours un auprés de ſa perſonne, excepté lors qu'il eſt dans le Serrail. Le Prince ne fait rien ſans conſulter les Aſtrologues, qui portent toûjours un petit Aſtrolabe pendu à leur ceinture. Le Chef des Aſtrologues a cent mille livres d'apointemens. * Chardin, *Voyage en Perſe*, *&c. tome* 2. *c.* 9.

ASTRONOMIE, Science qui traite de la nature du Ciel & des Aſtres; mais principalement de leur mouvement. Les Ethiopiens ſont, dit-on, les premiers qui ont inventé cette Science, par la commodité qu'ils avoient de contempler le Ciel & les Aſtres, l'air étant toûjours ſerein & ſans nuages chez eux; outre qu'ils ſont fort ſubtils, & qu'ils ſurpaſſoient tous les autres peuples en eſprit & en ſavoir. Ils la cultivérent avec beaucoup d'application, meſurérent le mouvement de chaque Aſtre, & diſtinguérent l'année en mois & en ſaiſons, réglant l'année ſur le cours du Soleil, & les mois ſur celui de la Lune. Ils firent plus; car ayant partagé le cours du Soleil en douze parties, ils répréſentérent chaque Conſtellation par où le Soleil paſſoit, par la figure de quelque animal, d'où l'on dit que vient la diverſité de leur Religion & de leurs Dieux; car ceux qui obſervoient la propriété du Bélier, adoroient le Bélier, & ainſi des autres. Les Chaldéens ſe ſont auſſi fort adonnez à cette Science, dont ils ont voulu paſſer pour auteurs. Pour les Grecs, ils l'apprirent d'Orphée, qui leur en donna les premiéres idées, quoiqu'obſcurément, & ſous le voile de pluſieurs myſtéres & cérémonies. La lyre ſur laquelle il célébroit les Orgyes, & chantoit des hymnes & des cantiques, eſt compoſée de ſept cordes, qu'on dit répréſenter les ſept Planétes. De là vient que les Grecs l'ont placé dans le Ciel aprés ſa mort, & ont appellé une Conſtellation de ſon nom: auſſi le peint-on aſſis ſur une lyre, environné d'une infinité d'animaux, qu'on prend pour des images des Etoiles. Du tems d'Atrée & de Thyeſte, les Grecs étoient déja ſavans en Aſtronomie; & ceux d'Argos ayant décerné le commandement à celui qui y ſeroit le plus habile, Thyeſte leur découvrit les propriétez du Bélier, d'où l'on a pris occaſion de dire qu'il avoit un Bélier d'or. Atrée remarqua le cours du Soleil contraire à celui du premier Mobile, ce qui le fit préférer à ſon rival. On a la même opinion de Bellérophon. On ne croit pas qu'il ait jamais eu de cheval aſſé; mais que ſon eſprit ayant comme volé juſques dans le Ciel, y a fait pluſieurs découvertes touchant les Aſtres. Il en eſt de même de Phryxus, fils d'Athamas, qu'on fait aller par l'air ſur un Bélier d'or. Dédale & ſon fils Icare ont auſſi été ſavans dans l'Aſtronomie; l'un pour s'être trop enfoncé dans cette Science, a, dit on, donné lieu à la fable. Peut-être auſſi que Paſiphaé, pour avoir ouï le pére diſcourir du Taureau céleſte & des autres Aſtres, devint amoureuſe de ſa doctrine. Il y en a eu qui ſe ſont attachez particuliérement à quelque partie de cette Science préférablement aux autres. Les uns ont obſervé le cours de la Lune; les autres celui du Soleil ou de quelqu'autre Planéte: comme Phaëton & Endymion, dont le premier laiſſa cette Science imparfaite par ſa mort; & l'autre la pouſſa ſi loin, qu'on a feint qu'il jouït de ſes amours, & qu'il coucha avec la Lune. C'eſt ainſi qu'on fait naître Enée de Vénus; Minos de Jupiter; Aſcalaphe de Mars; Autolique de Mercure, parce qu'ils ſont nez ſous ces planétes: & comme on dit qu'on retient toûjours quelque choſe de ſon aſcendant, on a dit que Minos avoit été Roi; Enée beau; Aſcalaphe vaillant; & Autolique voleur. On prétend auſſi que Jupiter n'a point enchaîné Saturne, & ne l'a point précipité dans les Enfers, comme l'a cru le peuple ignorant; mais qu'on a feint le premier à cauſe du mouvement tardif de cette Planéte, & la profondeur de l'air a été priſe pour l'abîme de l'Enfer. Tout ce qu'ont dit les Poëtes de l'adultére de Mars & de Vénus, & de la façon dont il a été découvert, a été tiré de la fréquente conjonction de ces deux Planétes. On dit que Lycurgue, ce grand Légiſlateur des Lacédémoniens, forma ſa République ſur le modele des Aſtres, & défendit à ſes Citoyens de marcher au combat avant la pleine Lune, parce qu'on en a le corps plus vigoureux. Il n'y a que les Arcades qui n'ont pas voulu recevoir l'Aſtronomie, étant ſi fots que de croire qu'ils ſont plus anciens que la Lune.

✡ Cet Article contient bien des conjectures peu ſolides, particuliérement ſur ce qui regarde les Grecs. Il eût été plus naturel de dire que les impreſſions que les Aſtres font ſur les hommes, & l'admiration que cauſent leurs mouvemens, a porté naturellement les mortels à les remarquer, & à en chercher les cauſes. Ces obſervations qu'ils ont faites ſe ſont perfectionnées

nées peu à peu. Les plus anciens Philoſophes ont cultivé cette Science, & les derniers l'ont beaucoup enrichie de leurs obſervations, & par leurs ſyſtêmes. Mais quelques-uns l'ont gâtée, en attribuant aux Aſtres des effets qu'ils n'ont point: & ſe faiſant une Science chimérique pour deviner par les Aſtres la fortune & les inclinations des hommes; ce que l'on appelle *Aſtrologie Judiciaire*. M. Du Pin.

ASTRUNO, *Aſtrunus*, montagne d'Italie, dans le Royaume de Naples. Elle eſt près de Pouzzol, dans la Terre de Labour. On trouve au deſſus de cette montagne un petit Lac, où il y a des Bains nommez *Bagni di Aſtruno*, que quelques Géographes prennent pour la fontaine minérale, qu'on nommoit autrefois *Oraxus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASTU & ASTY, nom donné par excellence à la ville d'Athenes, comme celui d'*Urbs* à la ville de Rome, & celui de *Bible* aux Livres ſacrez.

ASTUDILLO (Didace de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, dans le Diocéſe de Palencia, fut un des plus célébres Théologiens de ſon tems; & même on aſſure que François de Vittoria, qui en cette Science s'eſt acquis une très grande réputation, & qui étoit ſon contemporain, reconnoiſſoit qu'Aſtudillo étoit plus profond que lui; quoique la clarté & la netteté de ſes Ouvrages les rendit plus agréables au public, que ceux de ce Théologien. Ils étoient l'un & l'autre Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & dans le Chapitre général de l'an 1530, Aſtudillo fut fait Maître de Théologie; mais c'eſt tout ce qu'on ſait de ſa vie. Il laiſſa pluſieurs Ouvrages Latins ſur des matiéres importantes; comme de la maniére d'entendre l'Ecriture ſainte, & de l'origine & de l'unité de l'Egliſe, avec des Commentaires ſur la Sageſſe, ſur l'Evangile de Saint Matthieu, ſur les Epîtres de ſaint Paul aux Romains & aux Hébreux, &c. * Echard. *Script. Ord. Prad. t.* 2.

ASTULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ASTULPHE. *Cherchez* AISTULFE.

ASTURE, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec une riviére de même nom, qui s'y jette dans la mer. Ce lieu eſt célébre dans l'Hiſtoire, parce que Conrad & Frédéric y furent pris l'an 1268, après avoir perdu une bataille contre Charles I, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

ASTURE *Voyez* ASTE'RE Sénateur Romain.

ASTURIES ou LES ASTURIES, que les Eſpagnols appellent *las Aſturias*, Province d'Eſpagne, entre la Galice & la Biſcaye. Elle a été autrefois plus grande, & elle s'étendoit juſques dans les montagnes de Léon. On la diviſe en deux parties, en *Aſturia di Oviedo*, vers la Galice, & en *Aſturia di Santillana*, du côté de la Biſcaye. Le païs eſt ſtérile, couvert de montagnes & peu habité. Le Roi Rodéric ayant été défait en 713, par les Maures & les Saraſins, & preſque toute la Nobleſſe d'entre les Goths étant périe, l'Aſturie, avec la Cantabrie, qui eſt dans l'Eſpagne Tarragonoiſe, furent les ſeuls païs de l'Eſpagne à couvert de ces malheurs. Alors Pélage, du ſang royal des Goths, outré d'indignation, de ce que ſa fille avoit été violée par un Gouverneur Saraſin, s'étant ſauvé dans les montagnes des Aſturies, anima à la vengeance & à la liberté ce qui reſtoit de Goths, qui s'étant joints à lui, tailla en piéces vint-cinq mille hommes des Infidéles, & fonda un nouveau Royaume dans les Aſturies en 717. Son fils Favila régna après lui. Ordonius, un de ſes ſucceſſeurs, quitta les Aſturies, pour tranſporter le Siége du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des ſucceſſeurs juſqu'à Ferdinand I, en 1039. Ils prenoient le titre de Rois de Léon & des Aſturies: aujourd'hui les fils aînez des Rois d'Eſpagne ſont nommez Princes des Aſturies, en mémoire de ce que ſes Habitans ne reconnurent jamais les Maures; & qu'au contraire ils furent ceux qui commencérent les premiers à chaſſer ces Infidéles de l'Eſpagne, ſous la conduite du Roi Pélage, comme il vient d'être remarqué. *Voyez* LE'ON. * Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 3. *c.* 3. & *l.* 4. *c.* 20. Mariana, *l.* 7. *Hiſt.* Mérula, *Deſcr. Hiſp.* &c.

ASTURIUS ou AUSTURIUS, Archevêque de Toléde, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, vers l'an 455. Saint Ildefonſe a fait ſon éloge dans le deuxiéme chapitre du Livre des Ecrivains Eccléſiaſtiques. C'eſt Aſturius, qui trouva à Alcala les corps de S. Juſt & de S. Paſteur Martyrs, dont Prudence a fait mention, *Hymn.* 4. *περι στεφ.*

ASTURIUS Turcius Ruffius. *Cherchez* ASTE'RIUS.

ASTY. *Voyez* ASTU.

ASTYAGE, fils de *Cyaxare*, & petit-fils de *Phraortés*, fut le dernier Roi des Médes, ſelon Hérodote. Il commença à régner l'an du Monde 3441, & 594 ans avant Jéſus-Chriſt. Il régna 35 ans. Hérodote, & après lui Juſtin, rapportent que, pendant la groſſeſſe de ſa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambyſe Perſan, il vit en ſonge une vigne qui ſortoit de ſon ſein, & qui s'étendoit dans toute l'Aſie: ce qui l'effraya ſi fort, qu'il fit deſſein de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde; car il avoit appris des Mages, que cet enfant ſoumettroit pluſieurs Royaumes. Mandane accoucha de Cyrus, & le Roi le donna à Harpage ſon confident, pour le faire mourir; mais ce dernier le ſauva: ce qui irrita ſi fort Aſtyage, lorſqu'il le ſut longtems après, que pour le punir, il lui fit manger de la chair de ſon propre fils. Harpage diſſimula cet affront; mais pour s'en venger, il appella Cyrus, qui déthrôna ſon grand-pére. Xénophon, dans ſa Cyropédie, rapporte cette hiſtoire d'une maniére très différente. Loin que Cambyſe, pére de Cyrus, fût, dit-il, de baſſe naiſſance, il étoit fils d'un Roi des Perſes. A l'égard de Cyrus, il fut très bien élevé, & vécut toûjours en parfaite intelligence avec Aſtyage ſon ayeul & avec Cyaxare ſon oncle maternel. Aſtyage ceſſa de régner; & l'Empire des Médes fut détruit l'an 3476 du Monde, 559 ans avant Jéſus-Chriſt. * Hérodote, *Clio* ou *l.* 1. Xénophon, *Inſt. Cyr. l.* 1. Juſtin, *l.* 1.

* ASTYAGE, Grammairien Grec, avoit écrit divers Livres de Grammaire, & un Commentaire ſur Callimaque. * Suidas.

ASTYANASSE, que quelques-uns font eſclave d'Helene, compoſa un Ouvrage qui n'avoit rien de conforme à la modeſtie de ſon ſexe. * Suidas. Heſychius.

ASTYANAX, fils unique d'*Hector* & d'*Andromaque*, donna de l'inquiétude aux Grecs au milieu de leur victoire, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant. Les vents contraires les empêchant de s'en retourner chez eux après la ruïne de Troye, Calchas déclara qu'il falloit précipiter Aſtyanax du haut en bas des murailles, parce que, s'il devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de ſon pére, & d'être encore plus brave que lui. Là-deſſus Ulyſſe ſe mit à le chercher; & l'ayant trouvé, nonobſtant les ſoins qu'avoit pris ſa mére de le cacher, il le fit jetter du haut en bas des murailles, environ l'an du Monde 2851, de la Période Julienne 3521, & avant Jéſus-Chriſt 1184. Voilà le ſentiment de Servius ſur le 489 vers du l. 3. de l'Enéïde de Virgile; mais ce même Auteur ſur le 457 vers du l. 2. dit que les uns attribuent cette action à Ulyſſe, & d'autres à Ménélaüs. Pauſanias dans le livre X ou *des Phocaïques*, dit que cette action barbare ne fut point commiſe par un Décret des Grecs, mais par la haine particuliére de Pyrrhus, autrement Néoptoléme, qui avoit demandé qu'on lui abandonnât Aſtyanax pour le faire mourir. Quoi qu'il en ſoit, les Poëtes & les Romaniſtes ont trouvé le moyen de le faire revivre, ou du moins de le dérober à la cruauté des Grecs. Ronſard dit qu'Aſtyanax s'appelloit auſſi Francion & que c'eſt de lui que les Rois de France tirent leur origine. Manéthon dans Annius de Viterbe témoigne que Francus fils d'Hector, fut Roi des Celtes, c'eſt à dire, des Gaulois. Du Pleix dit après Trithéme qu'Hector, eut deux fils, Aſtyanax ou Scamandre qui périt à la priſe de Troye, & Laodamas ou Francion, qui ſe ſauva des mains des ennemis, & ſe retira avec un grand nombre de Troyens dans la Péonie, qui fut depuis appellée Pannonie. Après avoir reçu un obligeant accueil du Roi de Péonie, il alla établir ſa demeure ſur les confins de la Scythie & y bâtit la ville de Sicambrie, où ſes Deſcendans régnérent juſques au tems d'Anténor qui fut tué par les Goths 420 ans avant Jéſus-Chriſt. Les cruautez des Goths contraignirent les Troyens ou Sicambres de ſe réfugier en Germanie, où ils ſe partagérent en deux branches, dont l'une a fondé la Monarchie Françoiſe, & l'autre demeura dans la Germanie, où elle fonda la Franconie ou l'Empire des François Orientaux. Mais tout cela eſt mis au rang des fables. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle, *Dict. Crit.*

ASTYANAX, de Méonie, Hiſtorien Latin dans le troiſiéme ſiécle, avoit écrit l'Hiſtoire de l'Empereur Gallien, & décrit l'Election de Macrin, à laquelle il avoit aſſiſté vers l'an 261. * Trebellius Pollio, *Triginta Tyranni*, *c.* 11. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

* ASTYANAX, Arcadien. Pauſanias, *l.* 8. ou *dans les Arcadiques*, en fait mention, & parlant de quelques piédeſtaux dont on avoit ôté les ſtatues, il dit qu'on connoiſſoit par une inſcription qu'il y avoit eu une ſtatue d'Aſtyanax d'Arcadie.

ASTYDAMAS, Poëte Tragique, s'adonna à l'étude de l'Eloquence, & fut diſciple d'Iſocrate. Depuis il s'appliqua à la Poëſie, & compoſa 240 Piéces de Théatre; mais il vainquit quinze fois ſeulement. Il vivoit ſous la XCV Olympiade, vers l'an 400 avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de *Sicile*, *l.* 14. Suidas, &c.

ASTYDAMAS, autre Poëte Tragique, fils du premier de ce nom, vivoit ſous la CII Olympiade, vers l'an 372 avant Jéſus-Chriſt. Il compoſa quelques Tragédies alléguées par Suidas.

ASTYLE de Crotone remporta ſouvent le prix aux Jeux Olympiques, ſous les LXXIV, LXXV, & LXXVI, Olympiades, & 484, 480, & 476 ans avant Jéſus-Chriſt. Il gagna toutes les couronnes qu'on donnoit aux victorieux. Ses concitoyens furent ſi fâchez de voir qu'il s'étoit avoué de Syracuſe, pour plaire à Dinoméne fils du Roi Hiéron, qu'ils briſérent ſa ſtatue, & changérent ſa maiſon en une priſon. * Pauſanias, *l.* 6.

ASTYME'DE de Rhodes, fut deux fois en Ambaſſade à Rome, de la part de ſes Citoyens, l'an 169, & 166 avant Jéſus-Chriſt. Les Rhodiens avoient ſouffert pluſieurs pertes depuis leur premiére députation, au ſujet de Perſée Roi de Macédoine. Leur malheur les rendit moins fiers dans la ſeconde; & Aſtyméde rejettant ce qui s'étoit paſſé ſur quelques particuliers qui avoient été punis, obtint à force d'excuſes, & par le crédit de T. Gracchus, que l'alliance d'entre les Romains & les Rhodiens, ſeroit renouvellée. * Polybe, *Legat.* 104.

ASTYME'DUSE, ſeconde femme d'*Oedipe*, qui l'épouſa, après qu'il eut reconnu ſon inceſte avec ſa mére Jocaſte. Cette femme, ennemie des fils du premier lit, & voulant les rendre odieux à leur pére, lui fit accroire qu'ils avoient voulu attenter à ſa chaſteté: ce qui irrita tellement le malheureux Oedipe, qu'il remplit toute ſa maiſon de ſang. * Diodore.

ASTYNOME. *Voyez* CHRYSEIS.

ASTYNOME, Auteur Grec, a écrit de l'Iſle de Cypre. * Pline, *l.* 5. *c.* 31.

ASTYNOMES, nom que les Athéniens donnoient à dix hommes, qui étoient établis pour avoir l'œil ſur les Chanteuſes & ſur les Joueurs de flûte. Quelques-uns ajoûtent, qu'ils avoient auſſi l'Intendance des grands chemins. C'eſt un nom Grec Αστυνομοι, compoſé d'Αστυ, *ville*, & de νεμω *loi*, ou νεμω, *diviſer*. * Platon, *l.* 6. *de la Repub.* J. Meurſius, *in Pyræo*, *c.* 5.

ASTYRE, Sénateur Romain. *Voyez* ASTERE.

Digitized by Google

A S U.

ASUAN ou ASSUAN, *Assuan*, ville d'Egypte, dans ſa partie ſupérieure ou méridionale, appellée *Saïd*, ſur la rive droite du Nil: c'eſt la derniére que les Turcs poſſédent ſur les frontiéres de la Nubie. Les Arabes l'appellent ſouvent *Ujuan*, ſelon Golius. Elle eſt à plus de cinquante milles au deſſus d'Afna, pour laquelle on l'a ſouvent priſe dans les pais éloignez. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Métacompſo, Tacompſon, ou Tachempſo, ville de la Haute Egypte proche de Syéne; & d'autres la prennent pour Syéne même. *Voyez* SYENE. * Golius.

ASUGA, petite ville d'Afrique. On la met dans le Royaume d'Ambian en Abyſſinie, ſur la riviére qui ſort du Lac de Zaſian. On ne trouve dans la Carte d'Abiſſinie par M. Deliſle, ni la ville d'Aſuga, ni le Royaume d'Ambian, ni le Lac de Zaſian, ni celui de Zaïre.

ASUNGEN, *Aſunga*, petit Lac de Suéde dans la Weſtrogothie, vers les Provinces de Smalande & de Hallande. * Mary, *Dict. Géogr.*

ASURI, Iſle. *Voyez* AZURI.

A S Y.

ASYCHIS, ſuccéda à Micérine au Royaume d'Egypte, ſelon Hérodote. On ne trouve point ces deux Rois dans le Canon des Rois d'Egypte: ainſi il faut croire que cet Hiſtorien s'eſt trompé dans les noms, & que l'on doit appliquer à d'autres Rois d'Egypte ce qu'il rapporte de ceux-ci. Il dit qu'Aſychis fit une Loi, par laquelle il étoit ordonné qu'on prêteroit de l'argent à tout homme qui donneroit en gage le corps mort de ſon pere, ajoûtant que la ſépulture du Débiteur ſeroit en la puiſſance du Créancier. Ce Roi laiſſa, dit-on, pour marque de ſa grandeur, une Pyramide de brique, qui ſurpaſſoit toutes celles d'Egypte. * Hérodote, *Euterpe*, ou *l.* 2.

ASYLE, nom que l'on a donné aux lieux de franchiſe, parce que l'on n'en pouvoit tirer ceux qui s'y étoient réfugiez, ſans offenſer les Dieux & la Religion. C'eſt un nom Grec, qui vient d'α privatif, & de σύλη, *voir*, *tirer*. Dès le tems de Moïſe, ces lieux d'aſyle étoient en uſage, puiſqu'il ordonna au peuple d'Iſraël d'avoir des villes de refuge. Cadmus en bâtit un à Thébes, où les Eſclaves & les perſonnes libres qui s'y retiroient, étoient exemts de toute peine. Les autres croyent que le premier Aſyle fut celui qui fut bâti à Athénes par les ſucceſſeurs d'Hercule. * Stace, *l.* 12. *de la Thébaïde*. D'autres dans la ſuite imitérent leur exemple. * Servius, *ad Æneid. l.* 8. *v.* 342. Les Autels, les Tombeaux, les Bois & les Statues des Héros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient preſſez par la rigueur des Loix, ou opprimez par la violence des Tyrans. Les Temples étoient les Aſyles les plus communs & les plus inviolables. On diſoit que les Dieux ſe chargeoient de punir le coupable, qui implo roit leur miſéricorde, & que les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. C'eſt ce qui a donné lieu à une eſpéce de proverbe des Grecs, que la bête féroce a une pierre, ou une roche pour ſe ſauver, & l'Eſclave a les Autels des Dieux: *Fera quidem petram perfugium habet; ſervi vero aras Deorum: ἴχνι γὰρ κατοφύγιον θὴρ μὲν νάπος; δοῦλοι δὲ βωμοὶ θεῶν.* On dit qu'autrefois, à Lyon & à Vienne, dans les Gaules, il y avoit des Autels, d'où l'on n'oſoit arracher les criminels; & il y a encore des villes en Allemagne, qui ont conſervé ce droit d'Aſyle. Il y avoit dans la ville d'Athénes, ſix Autels ou Temples jouïſſans du droit d'Aſyle, ſavoir, celui de la Miſéricorde, celui de Minerve, celui des Euménides, & celui de Munychias; & deux Temples de Théſée, dont l'un étoit dans la ville, & l'autre hors de l'enceinte des murs. Il y avoit trois ſortes de perſonnes qui faiſoient communément uſage des Aſyles. 1°. Les Malfaiteurs, & ſous ce nom étoient compris généralement tous ceux qui étoient coupables de quelque crime: 2°. Les Eſclaves, lorſqu'ils appréhendoient quelque rude répréhenſion de leur Maître: 3°. Les Créanciers, de quelque conſéquence & de quelque nature que fût leur dette. Si quelqu'un ſe ſauvoit dans ces lieux, perſonne n'étoit aſſez hardi pour l'en arracher: mais, de peur que par là l'impunité ne fît croître le nombre des crimes, on examinoit ſi celui qui s'étoit réfugié, étoit effectivement coupable d'un crime commis de deſſein prémédité; & s'il en étoit convaincu, on le laiſſoit dans l'endroit, mais pour y périr de faim; ou bien l'on approchoit un grand feu, pour l'obliger à quitter la place. C'eſt ce que marque Euripide, lorſqu'il fait prononcer à Hermione ces paroles menaçantes, qui s'adreſſent à Andromaque, Je ferai faire auprés de toi un grand feu, *Ignem tibi admovebo; vin' ecò reporem.* Romulus en édifia un entre le Capitole & le Palais, dans un Bois ſacré, qui donnoit toute ſûreté à ceux qui s'y retiroient: ce qu'il fit à l'imitation de Cadmus, lequel, ſur le point de bâtir la ville de Thébes, en fit un lieu de ſûreté, pour tous ceux qui s'y réfugioient. D'où viennent ces maniéres de parler ſi fréquentes, Nous recourons à vous, comme à notre Aſyle aſſuré, *Ad te tanquam ad aſylum, tanquam ad aram confugimus.* * Plutarque, *Vie de Romulus*. Les Moloſſes, les Samothraces, les Crotoniates, les Meſſéniens, les Lacédémoniens, & les Thraces donnérent cette franchiſe à certains peuples, & à d'autres lieux particuliers. Tibére, voyant que les crimes demeuroient impunis par le moyen de ces Aſyles, en ôta l'uſage. * Suétone, *dans la Vie de Tibére*. Le Pape Boniface V, pour autoriſer la Religion Chrétienne, voulut que les Egliſes & les Autels ſerviſſent d'Aſyle aux coupables. * Platine, *Sigebert*. Ce que les Empereurs Honorius & Théodoſe avoient premiérement ordonné, *Cod. de his qui ad Eccl. confug.* Enſuite les Evêques & les Moines s'emparerent d'un certain territoire, au delà duquel ils plantoient des bornes à la Juriſdiction ſéculiére. Ils ſurent étendre ſi loin leurs exemtions, que les Couvens s'érigeoient en forteresſes, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puiſſance du Magiſtrat. Depuis l'on a ſupprimé la plupart de ces priviléges, qui ne ſervoient qu'à rendre la licence plus hardie; & ces immunitez ou lieux de franchiſe ſont à préſent abolis preſque par-tout, excepté en Italie & en Eſpagne. La ſûreté des Aſyles ne devoit être, dans leur véritable inſtitution, que pour les infortunez, & pour ceux que le hazard ou la néceſſité expoſoient à la rigueur de la Loi. Alors la Juſtice elle-même ſemble demander qu'on lui arrache les armes des mains; mais on a fait un uſage odieux des Aſyles, en les faiſant ſervir à protéger indifféremment, & les coupables malheureux, & les ſcélérats de deſſein formé. Auſſi les villes de refuge que Dieu avoit accordées aux Juifs dans la Terre Promiſe, étoient bien différentes des Aſyles du Paganiſme; car elles n'étoient que pour ceux qui avoient tué quelqu'un par mégarde. Ces villes de refuge étoient au nombre de ſix, *Bézer*, dans la Tribu de Ruben; *Ramoth* de Galaad, dans la Tribu de Gad; & *Golan*, dans Bazan, dans la moitié de la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain: & en deçà, il y avoit *Cadés*, dans la Galilée, aux montagnes de Nephthali; *Sichem*, dans la Tribu d'Ephraïm; & *Hébron*, dans les montagnes de la Tribu de Juda. * Joſué, *ch.* 20. *v.* 7. Les trois premiéres villes furent deſtinées à cet uſage par Moïſe; & les trois autres par Joſué ſon ſucceſſeur. Afin que celui qui auroit tué quelqu'un par malheur, pût gagner au plutôt ces lieux d'aſyle, les Magiſtrats parmi les Juifs, devoient tenir la main à ce que les chemins fuſſent bien entretenus, & faciles pour ſe ſauver. Et afin que cela fût exactement obſervé, le Magiſtrat, tous les ans le 15 du mois d'Adar, qui répond à notre mois de Février, devoit envoyer des gens pour réparer les chemins. Quand le coupable étoit arrivé dans la ville de refuge, il y avoit des Juges qui examinoient, ſi le refugié avoit commis le meurtre de deſſein prémédité: s'il ſe trouvoit coupable, on le condamnoit à mort; mais ſi la choſe étoit arrivée par un pur hazard, il avoit pleine liberté de vivre dans l'enceinte de la ville en repos, & ſans être aucunement troublé, juſqu'à la mort du Grand-Prêtre qui étoit en charge. Alors il avoit pleine liberté de ſortir de la ville, & de s'en aller où il vouloit, ſans qu'on pût l'inquiéter. * *Voyez Exode, ch.* 21. *v.* 13. & 14. & I ou III *Rois, ch.* 2. *v.* 28. 29. Rabbi Salomon Jarchi, *ſur le Deuteron. ch.* 19. Maimonide, *in Roſch. Haſſchanach. c.* 8. *ſect.* 5. Maſius, *in Joſuam, c.* 20. Th Goodwin, dans un Traité Anglois intitulé, *Moſes and Aaron*, c'eſt à dire, *Moïſe & Aaron*, *l.* 2. *c.* 5. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum*, &c.

ASYNCRITE, l'un des premiers Fidéles, que l'on prétend avoir été l'un des 72 Diſciples de Jéſus-Chriſt & le premier Evêque d'Hyrcanie. Saint Paul le ſalue dans ſon Epître *aux Romains, ch.* 16. *v.* 14. Le Martyrologe Romain marque ſa fête le huitiéme jour d'Avril, qu'on croit avoir été celui de ſa mort.

A T A.

ATA (Abdal) nom d'un Chef de Dervis de la Natolie, qui vivoit du tems de Tamerlan. Ce Dervis étoit de ceux qui vivent parmi les Turcs comme des Enthouſiaſtes, ou gens ravis en une extaſe continuelle. Ce ſont des fous, à proprement parler. Tamerlan ayant appris que cet homme avoit ramaſſé un grand nombre de gens tous frappez de la même folie, voulut ſavoir par lui-même, ſi c'étoit un impoſteur, comme quelques-uns le lui diſoient, ou s'il avoit quelque choſe de recommandable, qui pût le faire paſſer auprés des ſiens pour un homme extraordinaire: car ſes Diſciples le regardoient plutôt comme une Divinité, que comme un homme; & lui-même ſe qualifiant leur Maître & leur Seigneur, les appelloit ſes créatures.

Dès que Tamerlan eut pris la réſolution de l'aller trouver, ſes Diſciples, qui en furent avertis, vinrent tout effrayez à leur Maître & lui dirent, que Tamerlan venoit pour les exterminer tous. Abdal-Ata ſans s'étonner leur dit, *Ne vous épouvantez point, allez ſeulement, & vous préſentez à lui ſans parler; & que chacun de vous imite ſeulement le mieux qu'il pourra la voix de quelque animal.* Ses Diſciples lui obéïrent, & ils ne furent pas plutôt arrivez devant Tamerlan, vêtus de haillons & à demi nuds, pouſſant des cris ſemblables à ceux des lions, des taureaux, & de pluſieurs autres ſortes d'animaux, que Tamerlan, tout intrépide qu'il étoit, en fut effrayé. Il demanda auſſi-tôt de quelle race ces gens-là pouvoient être, & on lui dit que c'étoit les Diſciples d'Abdal-Ata; il continua donc ſon chemin, & arriva enfin au lieu où étoit cet homme ſi extraordinaire. Il le trouva tout nud, enſeveli dans le ſable juſqu'au cou, la barbe & les cheveux mêlez, les yeux fermez & la tête baiſſée. Tamerlan lui dit d'abord, *Pauvre inſenſé, on m'a dit que tu te vantes d'être le Maître & le Seigneur de certaines créatures.* Abdal-Ata lui répondit, *Et vous, Prince dévoyé, qui n'étant pas Muſulman, errez hors du véritable chemin du ſalut, vous vous faites appeller le Maître & le Seigneur de toute la Terre.* Tamerlan lui repliqua, *Quand cela ſeroit, toute la Terre n'étant à l'égard du Ciel qu'un point, qui n'a pas avec le Firmament la proportion que le chaton de ma bague a avec ſon anneau, ce ne ſeroit pas une grande merveille, ſi j'en étois effectivement le Maître & que j'en priſſe la qualité.* Abdal Ata lui répondit auſſi-tôt, *Quel ſujet d'étonnement y a-t-il auſſi, ſi je me qualifie le Maître des créatures telles que ſont ces animaux que vous voyez ici devant vous?* Tamerlan fut ſatisfait de cette repartie, & ne fut pas moins content de la

délicateſſe de ſon eſprit, lorſqu'après avoir vu derrière ce Derviſe un âne attaché par ſon licou, il lui dit, *Vous autres gens ſpirituels, qui allégoriſez toutes choſes, pourriez-vous bien me faire comprendre comment cet animal peut être le ſymbole d'une perſonne agréable & aimée?* Abdal-Ata, qui voyoit derrière ce Prince un de ſes mignons, lui fit une allégorie ſi pleine d'eſprit & de hardieſſe, que Tamerlan eut toûjours depuis ce tems-là une grande eſtime pour lui. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATABAH AL-GOLAM, homme reputé ſaint par les Muſulmans, & dont la vie eſt dans *Jafei*, *Hiſt.* 29. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATABALIPA, Roi du Pérou, de la famille des Incas ou Yncas, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & fut un des plus magnifiques & des plus riches Monarques de l'Amérique. Il fit mourir un de ſes fréres qu'on nomme diverſement *Atoco* & *Guſcar*; & enſuite il choiſit la ville de Cuſco pour être la capitale de tout le Pérou, comme elle l'avoit été ſous l'Empire des Incas ſes prédéceſſeurs. Il ſoumit même divers peuples ſes voiſins; mais François Pizarro ayant découvert le Pérou vers l'an 1525, & s'y étant depuis établi dans les meilleures villes, cauſa tous les malheurs d'Atabalipa. Il tâcha de le ſurprendre par de vains complimens; mais ayant défait ſes troupes & pris ce Monarque, il le traita de la maniére du monde la plus cruelle & la plus indigne. Car contre la foi donnée, & après avoir pillé ſon thréſor, il le fit étrangler vers l'an 1533. Dieu ne laiſſa pas cette mort impunie; François Pizarro fut tué par Diégo fils d'Almagro, & ſon frére eut depuis la tête tranchée par les ordres de Vacca de Caſtro, que l'Empereur Charles-*Quint* avoit envoyé dans le Pérou. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. del Peru.* Herrérn. Jean de Laet. Barthélémi de las Caſas. Acoſta, &c.

ATABEK, mot Turc, qui ſignifie proprement *pére des Princes*. C'eſt la qualité qu'ont porté pluſieurs Seigneurs, qui étoient Gouverneurs & Directeurs de l'éducation des Princes de la Maiſon des Seljucides. Ces Seigneurs, que les Perſans appellent *Atabékian*, devinrent ſi puiſſans par la faveur ou par la foibleſſe de leurs Maîtres, qu'ils fondérent en Aſie quatre Branches, que l'on appelle ordinairement *Dynaſties*, & dont on va parler dans les Articles ſuivans.

ATABEKIAN ERAK. Les Atabeks de l'Iraque, qui ſont la premiére Dynaſtie, commencérent à régner l'an 521 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1127. Elle comprend huit Princes, qui ont étendu leur domination dans la Chaldée, dans la Méſopotamie, & dans toute la Syrie, juſqu'en Egypte.

Omadeddin Zenghi, fils d'*Akſancar*, fut établi par Mahmoud, fils de Mohammed, & petit-fils de Malek Schah, Sultan des Seljucides, dans le gouvernement de la ville de Bagdet, dès l'an 521 de l'Hégire. Il y joignit bientôt après celui de Mouſſal ou *Moſul*, que poſſédoit ſon frére Ezzeddin, qui mourut la même année. La ſuivante, il ſe rendit maître des villes d'Alep & de Hamah en Syrie; il ſoutint une grande guerre contre le Calife Moſtarſched; il prit Edeſſe & Bir ſur les Francs l'an 539; & l'an 540, qui eſt le 1145 de Jéſus-Chriſt, il fut tué par des Eſclaves fugitifs, qu'il aſſiégeoit dans le château de Giabar. Ce Sultan eſt appellé par nos Hiſtoriens *Sanguin*, nom corrompu de celui de *Zenghi*.

Noureddin Mahmoud, fils d'*Omadeddin*, étoit l'aîné de deux autres fréres nommez *Seifeddin* & *Cothbeddin*, qui régnérent en Méſopotamie, pendant qu'il étoit Maître de toute la Syrie. Quelque tems après il ajoûta à ſes Etats l'Egypte, qu'il conquit par la valeur de Saladin Général de ſes Armées. Il fit la guerre aux Francs, qui le battirent en pluſieurs rencontres, & mourut l'an de l'an de l'Hégire 569, de Jéſus-Chriſt 1173. Nos Hiſtoriens l'appellent *Noramdin*.

Saleh, fils de *Noureddin*, commença à régner à l'âge de onze ans, & mourut à l'âge de 19, après huit ans de régne, l'an de l'Hégire 577, de Jéſus-Chriſt 1181. On l'appelloit *Al-Malek Al-Saleh Iſmaël*. Saladin le reconnut d'abord en Egypte, & fit battre la monnoye en ſon nom; mais dans la ſuite il le dépouilla de preſque toute la Syrie, ne lui laiſſant que la ville d'Alep. Ce Prince n'ayant point d'enfans, laiſſa la Seigneurie d'Alep à ſon couſin germain Ezzeddin Maſſoud, fils de Cothbeddin Maudoud, auquel nous avons vu que Noureddin ſon frére aîné avoit laiſſé la Méſopotamie, dont Moſul étoit la capitale, avec quelque redevance. C'eſt d'Ezzeddin que ſont ſortis les autres Princes de cette Dynaſtie.

Ezzeddin Maſſoud, fils de *Cothbeddin*, régna dans Moſul, où il fut aſſiégé par Saladin, qui s'étoit déja rendu maître de la plupart des villes de la Méſopotamie, l'an de l'Hégire 578. Mais il s'y défendit ſi vigoureuſement, qu'il obligea ce Prince à lever le ſiége avec beaucoup de honte & de confuſion. Il fut ſi généreux, qu'il donna la ville d'Alep à un de ſes fréres nommé *Omadeddin*, lequel cependant ne la fut pas garder, mais fut contraint de la céder par échange à Saladin. Ezzeddin la reprit ſur les héritiers de ce Sultan & s'y maintint, juſqu'à ce qu'il en fut chaſſé par Malek-Al-Naſſer. Il mourut cependant la même année que Saladin, ſavoir ſur la fin de l'an 589 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1193, au commencement duquel Saladin avoit fini ſes conquêtes & ſa vie.

Noureddin Arſlan Schah, fils d'*Ezzeddin Maſſoud*, ſuccéda à ſon pére dans Moſul & autres places de la Méſopotamie, & enleva à Cothbeddin, fils d'Omadeddin ſon oncle, la ville de Niſibe, de laquelle il fut bien-tôt dépouillé par Malek-Al-Adel, frére de Saladin. Ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 607, de Jéſus-Chriſt 1210, après avoir rétabli la dignité & la ſévérité du gouvernement des Atabeks, qu'il trouva un peu déchue, par la trop grande modeſtie & humilité d'Ezzeddin ſon pére. Il régna 18 ans, & laiſſa ſon fils pour ſucceſſeur.

Malek Al Caher Ezzeddin Maſſoud, laiſſé ſous la tutelle de Badreddin Loulou, Affranchi, qui gouverna ſes Etats pendant ſa vie & après ſa mort, arrivée l'an 615 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1218, régna ſept ans & neuf mois. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils nommé *Noureddin Arſlan Schah*, âgé ſeulement de dix ans, quand ſon pére mourut, & il ne régna que fort peu de tems, ſous la tutelle de Badreddin, qui lui conſerva la Couronne contre les entrepriſes de ſon oncle maternel Omadeddin, fils de Noureddin Arſlan Schah.

Naſſereddin Mahmoud, fils de *Malek Al Caher*, & frére de Noureddin Arſlan Schah, lui ſuccéda à l'âge de trois ans. Badreddin Loulou le fit marcher à cheval, & reconnoître pour Sultan au milieu des troupes. Il mourut l'an 631 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1233, & le Calife Monſtanſer lui donna Badreddin Loulou pour ſucceſſeur, en lui envoyant l'inveſtiture des Etats dont il n'avoit eu juſqu'alors que le gouvernement. Ainſi finit cette premiére Dynaſtie des Atabeks ſurnommez *de l'Iraque*, à cauſe qu'elle commença dans la ville de Bagdet, qui eſt la capitale de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, dans laquelle on comprend ſouvent la Méſopotamie.

ATABEKIAN ADHERBIGIAN, les Atabeks de la Médie, ou de l'Adherbigian, ſont la ſeconde Dynaſtie des Atabeks, qui commença l'an 555 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1160; & finit l'an 622, & de Jéſus-Chriſt 1225. Le premier de tous fut *Ildigbiz* Eſclave Turc, qui devint un fort grand Seigneur, par la faveur de Maſſoud ſon Maître, Sultan des Selgiucides. Ce Prince lui donna en mariage la veuve de ſon frére Thogrul, & en même tems le gouvernement du païs d'Adherbigian, où il commanda juſqu'en l'année 568, qui eſt la 1172 de Jéſus-Chriſt.

Mohammed fils d'*Ildigbiz* ſuccéda à ſon pére, & fut tuteur du Sultan Thogrul le Selgiucide, qui avoit ſuccédé au Sultan Arſlan ſon pére à l'âge de ſept ans. Il géra ſi bien cette tutelle à ſon profit, qu'il ſe rendit maître de pluſieurs Provinces de l'Empire de ſon pupille. Il prit la ville de Tauris l'an 570, & mourut l'an de l'Hégire 581, de Jéſus-Chriſt 1185.

Kézel Arſlan, frére de *Mohammed* ſon prédéceſſeur, & qui avoit gouverné la Province d'Adherbigian ſous lui, prit ſa place. Le Sultan Thogrul avoit de la peine à le ſouffrir; mais comme les affaires des Selgiucides alloient en décadence, il fut déclaré Sultan par le Calife Naſſer, l'an de l'Hégire 587, de Jéſus-Chriſt 1191, & fut tué la même année par un aſſaſſin que les Seigneurs de l'Iraque avoient ſuborné.

Aboubécre, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildigbiz*, régna 20 ans, & mourut l'an 607 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1210.

Cotluc Enbanege, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildigbiz*, régna quatre ans; mais il ſemble que ces quatre années doivent être compriſes dans les autres régnes.

Modhaffereddin Uzbek, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildigbiz*, ſuccéda à ſon frére, & régna quinze ans. Il mourut de la peſte, après avoir été dépouillé de ſes Etats par Gelaleddin Roi de Khovarezm, l'an de l'Hégire 622, & de Jéſus-Chriſt 1225.

ATABEKIAN-FARS, les Atabeks de la Perſe. Ils étoient Turcomans d'origine, & deſcendoient de Salgar; c'eſt pourquoi on les nomme auſſi *Salgariens*. Leur Dynaſtie a duré en Perſe depuis l'an 543, juſqu'en l'an 663 de l'Hégire, c'eſt à dire, depuis l'an 1148 de Jéſus-Chriſt juſques en 1264.

Le premier de cette Dynaſtie eſt Modhaffereddin Moſchakar Ben Maudoud Ben Salgari, qui a régné douze ou treize ans.

Modhaffereddin Zenghi Ben Maudoud ſuccéda à ſon frére, & régna quatorze ans.

Modhaffereddin Takiah, fils de *Zenghi*, ſuccéda à ſon pére, & régna vint ans. Il mourut l'an de l'Hégire 591, & de Jéſus-Chriſt 1195.

Cothbeddin Thogrul, fils de *Salgar*, fils de *Maudoud*, régna dans l'Iraque, & fit pluſieurs fois la guerre à Takiah; mais il fut toûjours battu, & enfin fait priſonnier & mis à mort après neuf années de régne.

Modhaffereddin Abou Schégia Saad Ben Zenghi ſuccéda à ſon frére *Takiah*. Il régna vint-neuf ans, & mourut l'an 623 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1226.

Aboubecre, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, régna 35 ans, & mourut l'an 658 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1259.

Saad, fils d'*Aboubécre*, régna environ deux ans.

Mohammed, fils de *Saad*, fils d'*Aboubécre*, régna ſept mois.

Mohammed Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, régna huit mois.

Seljiuc Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, régna cinq mois, & fut tué l'an 660 de l'Hégire, de Jéſus Chriſt 1263.

Aiſchah Khatoun, fille de *Saad*, fils d'*Aboubécre*, qui étoit mariée à un Mogol nommé *Mangbir Timurten*, étant reſtée ſeule de la Maiſon des Atabeks Salgariens, fut établie Reine dans Schiraz par Holagu Ilkhan, & régna un an: elle mourut l'an 663 de l'Hégire, & de Jéſus Chriſt 1264.

ATABEKIAN LARISTAN: ce ſont des Princes, qui s'étant rendus maîtres de la Province de Lar, qui s'étend ſur la côte du Golfe Perſique, prirent le titre d'*Atabeks*, n'oſant pas prendre celui de Sultan.

Le premier de ces Princes fut Abou Thaher, fils de *Mohammed*, fils d'*Ali*, fils d'*Aboul Haſſan Caſſavi*, qui fut envoyé avec des troupes pour conquérir ce païs, par Sancar fils de Maudoud al Salaovi, ou plutôt, al Salgari, après qu'il ſe fut rendu maître de la Province proprement dite de Perſe. Abou Thaher ayant conquis ce païs, s'en fit le Souverain, & prit le titre d'Atabek, que ſes Deſcendans conſervérent.

Naſraldin ou Naſreddin, l'aîné de ſes enfans, lui ſuccéda, & entreprit de ſubjuguer le Schouleſtan; & ſe trouvant proche de ſa fin, il déclara ſon fils pour ſucceſſeur.

Ce fils, qui portoit le nom de *Takla*, fut attaqué par l'Atabek Saad fils de Zenghi, qui régnoit dans le païs de Fars ou de Perſe;

Digitized by Goog

ſe; mais Takla remporta juſqu'à trois fois la victoire ſur Saad, & quand Holagu Empereur des Mogols vint aſſiéger Bagdet, il le vint trouver dans ſon camp avec des troupes auxiliaires, & lui fit ſi bien ſa cour, qu'il obtint de lui une bonne partie de ce qu'il lui demandoit. Après la priſe de Bagdet, Takla épouvanté du traitement qu'Holagu avoit fait au Calife Moſtaaſſem, ne ſe trouvant pas en ſûreté parmi les Tartares, prit la fuite ſans congé, & Holagu en ayant été averti, le fit ſuivre par les ſiens, qui l'atteignirent & le firent mourir.

Schamſeddin Alp Argoun, fils de *Takla*, ſuccéda dans les Etats de ſon pére avec la permiſſion de Holagu, & il les gouverna avec juſtice pendant l'eſpace de dix ans.

Joſeph Schah, fils d'*Alp Argoun*, ſuccéda à ſon pére ſous l'autorité d'Abaka Empereur des Mogols, ſucceſſeur de Holagu. Il obtint de ce Prince le gouvernement de Khouziſtan, de Gouch Kilouieh, de Gerbad, & d'autres lieux. Après la mort d'Abaka Joſeph Schah s'attacha à Ahmed Khan ſon ſucceſſeur; & après la mort de celui-ci, à Argoun Khan, duquel il eut enfin permiſſion de retourner en Lariſtan. Etant de retour dans ſes Etats, il fit une entrepriſe ſur le païs de Gouch Kilouieh ou Ghilovieh; mais ayant eu en chemin un ſonge qui l'effraya, il retourna ſur ſes pas, & mourut fort peu de tems après, laiſſant un fils pour ſucceſſeur.

Afraſiab, fils de *Joſeph Schah*, ſe maintint dans ſes Etats ſous la protection d'Argoun Khan; mais dès qu'il eut appris qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, il envoya un de ſes neveux à Iſpahan, lequel ſe défit par ſurpriſe du Gouverneur de cette ville, & s'en rendit le maître, faiſant battre monnoye au coin d'Afraſiab ſon oncle, & ordonnant que ſon nom fût récité dans les priéres publiques. Argoun étant mort pendant ces entrepriſes, Afraſiab envoya pluſieurs de ſes amis en la Province d'Iraque, & ſe rendit maître par leur moyen de pluſieurs places; il battit même les Mogols en quelques rencontres; mais ceux-ci l'ayant enfin entre leurs mains, l'envoyérent priſonnier à Gazan Khan, qui avoit ſuccédé à Argoun. Afraſiab trouva cependant de la faveur à la Cour de ce Prince, & fut renvoyé chez lui en Lariſtan; mais comme il faiſoit faire dans ce païs-là pluſieurs exécutions cruelles, il fut enfin mis à mort par l'ordre de Gazan.

Noſrateddin Ahmed, fils d'*Alp Argoun*, fut établi par Gazan Khan, Atabek ou Prince de Lariſtan, après la mort d'Afraſiab. Il gouverna ſes Etats avec juſtice pendant l'eſpace de 30 ans, & mourut l'an de l'Hégire 733, de Jéſus-Chriſt 1332.

Rokneddin, fils de *Joſeph Schah*, ſuccéda à ſon oncle Noſrateddin, & gouverna ſes Etats fort ſagement pendant l'eſpace de ſix ans. Il mourut l'an de l'Hégire 740, de Jéſus-Chriſt 1339.

Modhaffereddin Afraſiab, fils de *Rokneddin*, ſuccéda à ſon pére, & en lui finit la Dynaſtie des Atabeks du Lariſtan.

Avant tous Princes, qui ont porté le titre d'Atabeks, *Nadhem al Molk*, ou *Nezam el Mulk*, Viſir de Malek Schah, troiſiéme Sultan de la race des Seljucides, fut qualifié du nom d'Atabek par ce Sultan, qui lui donna la ville de Thous en propriété; mais aucun de ſes Deſcendans n'a conſervé ce titre, ni commandé ſouverainement dans aucune Province.

Il y a néanmoins des Auteurs qui prétendent qu'Omadeddin, fils de Zenghi, qui avoit été Atabek ou Gouverneur du Sultan Sangiar, a été le premier qui ait conſervé le titre de cette charge, avec la qualité de Prince. Ebn Athir a écrit l'Hiſtoire des Atabeks ſous le nom de *Doulat Atabekiat*, la *Dynaſtie des Atabeks*. Voyez auſſi le *Nighiariſtan*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATABYRIUS *mons*, c'eſt le mont Thabor. Il y avoit au deſſus de cette montagne une ville nommée *Atabyrium*, ou *Itabyrium*, dont parle Polybe, *l.* 1. *p.* 413. On trouve quelques médailles où l'on voit Jupiter ſurnommé Atabyrius, mais comme il y a pluſieurs villes du nom d'Atabyrium, on ne ſait pas préciſément, dans laquelle il étoit principalement révéré. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ATACAMA, deſert de l'Amérique Méridionale, dans le Royaume du Pérou, vers celui de Chili. Il eſt le long de la Mer Pacifique, dans le païs que les Eſpagnols nomment *de los Charcas*, entre la ville d'Arica au ſeptentrion, & la riviére de Copiapo ou Copaiapo au midi. Il a la Mer au couchant, & à l'Orient la Plata, Mata, &c. * Sanſon. De Laet.

* ATACAMA (la montagne d') eſt au nord du Deſert d'Atacama dont il eſt parlé dans l'Article précédent. * M. Delille.

* ATACAMA, ville & port de mer dans la partie méridionale du Pérou, au midi d'Arica de près de quatre-vints lieues. * N. Deliſle, Carte du Pérou, du Breſil & du païs des Amazones.

ATACH, ville de la Paleſtine. *Voyez* ATHACH.

ATACH, ville du Mogol. *Voyez* ATTOCK.

ATAD, contrée au-delà du Jourdain, où les Iſraëlites firent les obſéques de Jacob: ce lieu fut appellé Abel-Mitſraïm, qui ſelon les uns veut dire *le deuil* ou *la lamentation des Egyptiens*; & ſelon les autres, *la plaine des Egyptiens*, ou *la plaine d'Egypte*. * Geneſe, *ch.* 50. *v.* 10. & 11.

* ATAD, homme qui habitoit au delà du Jourdain. Ce fut juſques dans ſa maiſon que le Patriarche Joſeph & ſes fréres, avec tous les Grands de l'Egypte, conduiſirent avec beaucoup de pompe le corps de leur pére Jacob, & ce fut là où ils lui firent des funérailles très magnifiques. Ce corps fut depuis enterré à Hébron, comme ce Patriarche l'avoit commandé à ſes fils, dans la double caverne qui étoit le tombeau de ſes prédéceſſeurs, & qu'Abraham avoit acheté d'Ephron. * *Geneſe*, *ch.* 50.

ATADE, ATAS ou ATHAS, jeune garçon, d'une légéreté & d'une vitaſſe merveilleuſe à la courſe, lequel, ſous le conſulat de Vipſanius, depuis midi juſqu'au ſoir, courut ſoixante & quinze mille pas, ſans en être incommodé, au grand étonnement de tout le monde. * Martial en fait mention, *l.* 4. *Epigr.* 19. *v.* 8.

Sive levem curſu vincere quæris Atham.

Pline, qui raconte ce fait ſans le nommer, dit que ce jeune garſon n'avoit alors que neuf ans, *l.* 7. *ch.* 20.

ATALA, bourg de Sicile, ſitué dans la vallée de Démona, entre Meſſine & Taormine. On le nomme auſſi *Itala*. * Baudrand.

ATALAIA. *Voyez* ATALAYA.

ATALANTE. NB. Il y a des Auteurs qui diſent que les deux *Atalantes* qui font le ſujet des deux Articles ſuivans, ne ſont qu'une ſeule & même perſonne.

ATALANTE, fille de *Schénée*, fut recherchée en mariage par pluſieurs jeunes hommes; mais ſon pére ne la voulut donner qu'à celui qui la vaincroit à la courſe. Hippoméne fut le ſeul qui eut cet avantage, par le ſecours de Vénus, qui lui conſeilla de jetter dans la carriére des pommes d'or, qu'Atalante s'amuſa à ramaſſer. Il fut depuis changé en lion, & ſon épouſe en lionne. * Ovide, *l.* 10. *Metam. Fab.* 11.

ATALANTE, fille d'*Iaſus* Roi d'Arcadie, & de Climéne, ſelon Apollodore, ou de Schénée, ſelon Héſiode, fut expoſée par ſon pére dans les bois. Elle fut mariée à Mélanion, dont elle eut un fils, nommé Parthénopée, qui fut un des guerriers contre Thébes. Elle avoit beaucoup de paſſion pour la chaſſe, & bleſſa la premiére le ſanglier de Calydon, dont elle reçut les dépouilles de la main de Méléagre Roi de Calydon. Cette préférence fut ſuivie de quelques meurtres, & enfin de la mort de Méléagre même. *Voyez* MELEAGRE. * Ovide, *l.* 8. *Metam. Fab.* 4. Elien, *Var. Hiſt. l.* 13. *c.* 1. en parle fort au long, & S. Jérôme, *contra Jovinianum*, *l.* 1. loue la vertu & la chaſteté de cette Héroïne.

ATALAYA, petite ville de Portugal dans l'Eſtrémadure. Elle eſt au nord-eſt de Lisbonne, dont elle eſt éloignée d'environ 23 lieues, & au nord du Tage, dont elle n'eſt éloignée tout au plus que d'une lieue.

ATAPHERNES, noble Perſan, & un des ſept conjurez qui ôtérent la vie à un certain Mage, nommé *Smerdis*, qui ſe diſoit fils de Cyrus, & qui ſous cette qualité, étoit monté ſur le thrône. Après l'avoir tué, ils rendirent le Royaume aux Perſes. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* ATARA ou HATARA, ſeconde femme de Jehraméel & mére d'Onam. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 26.

ATARGATIS. *Voyez* ADARGATIS.

ATAROTH, ville de Paleſtine dans la Tribu de Gad, delà le Jourdain. * Nombres, *ch.* 32. *v.* 3.

ATAROTH, ou HATAROT, Ville de Paleſtine ſur les confins de la Tribu d'Ephraïm, du côté du Jourdain. * *Joſué*, *ch.* 16. *v.* 7.

ATAROTH-ADDAR, ville de Paleſtine dans la Tribu d'Ephraïm, du côté de la Tribu de Manaſſé. * *Joſué*, *ch.* 16. *v.* 5.

ATAROTH-SCHOPHAN. *Voyez* ETHAROTH.

ATARRES. *Voyez* ADARCHIAS.

ATAS ou ATHAS. *Voyez* ATHANATUS.

ATAS, ou ATHAS, jeune garçon &c. *Voyez* ATADE.

ATASCH, fameux Impoſteur, qui ſe ſaiſit du château de Dizghoveh, près de la ville d'Iſpahan, ſous le régne de Mohammed, fils de Malek Schah, Sultan des Seljucides. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATAVANTIO (Paul) de Florence, Religieux Servite, dans le XV ſiécle, écrivit un Traité de l'Origine de ſon Ordre, la Vie du B. François de Sienne, de ſaint Philippe de Béniti, &c. Ce Religieux mourut l'an 1499, âgé de 80 ans. * Voſſius. Poſſevin, &c.

ATAVILLOS *Atavilli*, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, vers la ſource de la riviére de Xauxa, environ à quarante lieues de la côte de la Mer Pacifique, & à ſoixante de la ville de Lima. * Pédro de Ciéca.

ATAULFE ou ATAULPHE beau-frére d'Alaric Roi des Goths, ſuivit ce Prince à la priſe de Rome, & lui ſuccéda l'année ſuivante en 410. La même année il pilla une ſeconde fois Rome, & emmena Placidie fille de l'Empereur Théodoſe, & ſœur d'Honorius, qu'il épouſa à Narbonne, dont il ſe rendit maître l'an 414. Le Comte Boniface l'avoit en 413 repouſſé de Marſeille, qu'il avoit eu deſſein de ſurprendre. Comme il paſſoit en Eſpagne, il fut tué à Barcelone l'an 415, par un certain Vernulphe, après un régne d'environ cinq ans. On aſſaſſina en même tems ſix fils, qu'il avoit eus de diverſes femmes. Le jeune Prince Théodoſe, qu'il avoit eu de Placidie, étoit mort un peu auparavant. Les Auteurs donnent diverſes raiſons de la mort d'Ataulfe. SIGERIC lui ſuccéda, & fut auſſi tué ſept mois après. * Proſper, Iſidore, & Génébrard, *en ſa Chron.* Oroſe, *l.* 7. *c.* 43.

ATC. ATE.

ATCHAIN ou ATCHIM. *Voyez* ATSIN.

ATE, Déeſſe mal-faiſante, ſelon Homére & Héſiode, prenoit plaiſir à engager les hommes dans des malheurs, troublant leur entendement, & obſcurciſſant les lumiéres de leur raiſon. Il n'y avoit qu'un moyen de réſiſter à cette Déeſſe, & d'en

éviter les effets funeſtes: c'étoit d'avoir recours aux Lites, qui étoient d'autres Déeſſes filles de Jupiter, toûjours oppoſées à Até, & qui ſauvoient les hommes de ſa colére; avec cette circonſtance pourtant, que plus Até étoit irritée, moins les Lites avoient de pouvoir ſur elle, & qu'il leur falloit beaucoup plus de tems pour venir à bout de l'appaiſer. Até n'eſt autre choſe, dans la ſignification du mot Grec ἄτη, que le mal qu'on fait, & l'injuſtice que l'on commet. Voilà la véritable ſource de nos malheurs. Les Lites ne ſont auſſi, dans la ſignification du mot Grec λιταὶ, que les priéres. C'eſt en effet la ſeule voye qui reſte à un coupable, que la priére; & on voit aſſez que plus ſes crimes ſont grands, plus il doit avoir de peine à en obtenir le pardon. * Homére, *Iliade*, *l.* 19. *v.* 91. Eraſme, *Adagia*, ſous le titre de *Odium*.

* ATECA, *Attacum*, bourg d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon. Il eſt ſitué ſur la riviére de Xalon, à deux lieuës au deſſus de la ville de Catalajud. Quelques-uns la prennent pour la ville nommée *Daroca*. *Voyez* DAROCA. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ATEK. *Voyez* ATTOCK.

ATEL. C'eſt ainſi que les Tartares appellent le Wolga. *Voyez* WOLGA.

ATELLA, ancienne ville de la Campanie, en Italie, étoit autrefois Epiſcopale. Maintenant c'eſt une petite ville nommée *Sanct' Arpino*, dans la Terre de Labour, entre Capoue & Naples, à un mille d'Averſa, où le Siége Epiſcopal a été transféré. Il y avoit anciennement un grand Amphithéatre, où l'on jouoit des Comédies, qui furent appellées Atellanes, *Fabulæ Atellanæ*. Elles étoient moins bouffonnes, que les petites piéces & les farces qui ſe jouent ſur le Théatre François, & moins graves & moins ſérieuſes que les Tragédies ou les Comédies Gréques ou Latines; mais on les remplit enſuite de récits impurs & de contes laſcifs: ce qui obligea le Sénat de Rome de défendre ces ſortes de Jeux. On ne voit aucuns reſtes de cet Amphitheatre. Il y a un château, qui fut bâti par Robert Guiſchard, Normand, Duc de la Pouille, vers l'an 1060. L'Egliſe, qui étoit autrefois cathédrale, eſt fort grande, & l'on y remarque pluſieurs tombeaux conſidérables, entre autres, celui d'un Médecin, qui y eſt repréſenté, appuyé ſur les épaules d'Ariſtote & d'Averroës. Cette ville a titre de Duché, & appartient à la Maiſon de Caraccioli. * Schraderus, *Monumenta Italiæ*.

* ATELLA, bourg d'Italie dans la Baſilicate, l'une des douze Provinces du Royaume de Naples en Italie. Il eſt ſitué au pié du Mont-Apennin à deux lieues, & à l'eſt-ſud eſt de la petite ville de Melphi, vers les confins de la Principauté Ultérieure. Ce lieu étoit anciennement plus conſiderable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ATELLARA & ATELLARI, que d'autres nomment ACELLARO & ABISSO, riviére de Sicile, eſt l'*Elorus* ou l'*Helorus* des Anciens. Elle coule dans la vallée, que ceux du païs appellent *Valle di Noto*, & paſſe à la ville de *Noto*, d'où elle ſe va jetter dans la mer, prés des ruïnes de l'ancienne ville d'Elore, où Fazel dit, qu'il y avoit de ſon tems une Tour qu'on nommoit *Sta in pace*. Pline, Etienne de *Byzance*, Vibius Sequeſter, & Silius Italicus, parlent de l'Elore, que ce dernier, auſſi-bien que Virgile, appelle *Helorus*. Etienne de *Byzance* rapporte qu'on y voyoit autrefois des poiſſons, qui venoient manger à la main. * Etienne de *Byzance*. Virgile, *Æneid. l.* 3. *v.* 698. Silius Italicus, *Bell. Pun. l.* 14. *v.* 269. Athénée, *l.* 8. Pline, *l.* 32. Ovide, *dans les Faſtes*, *l.* 5. Sanſon, *en ſa Carte de Sicile*. Fazellus. Baudrand.

ATERNE, *Aternum*, *Atina*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure ſur la riviére de Négro. Elle eſt au pié du mont Apennin, avec titre de Principauté, & a été autrefois plus conſidérable, étant ſituée entre Pola & Sala, à huit milles de Marſico-nuovo, & à ſeize de Potenza. * Pirro Ligorio.

ATENULFE, ANTENOLFE, ou ADINOLFE. *Voyez* l'Art. d'AQUINO, Maiſon, &c.

ATEPOMARE, Roi d'une petite partie des Gaules, faiſant la guerre aux Romains, & ayant mis le ſiége devant Rome, leur déclara qu'il ne feroit point de paix, qu'ils ne lui livraſſent les Dames & les principales Bourgeoiſes de la ville. Lorſque cette propoſition fut portée au camp des Romains, les ſervantes de leurs femmes leur conſeillérent de les envoyer à la place de leurs maîtreſſes, & vêtuës de leurs habits, promettant de leur donner un ſignal, pour ſurprendre l'ennemi. Cet avis ayant été ſuivi, elles prirent leur tems que les Gaulois étoient enſevelis dans un profond ſommeil; & l'une d'elles montant ſur une tour, alluma un flambeau, pour avertir les Romains, qui vinrent fondre ſur les Barbares. En mémoire de cette action, on inſtitua à Rome une fête annuelle, qui fut appellée *la Fête des Servantes*. * Plutarque, *aux Paralleles*.

NB. Ce même trait d'Hiſtoire eſt rapporté dans l'Article de CAPROTINE, mais avec cette différence, que le Général qui commandoit les troupes des ennemis des Romains, & qui eſt appellé ici ATEPOMARE, porte dans l'Article de CAPROTINE le nom de LUCIUS, Dictateur des Fidénates.

ATER, iſſu d'Ezéchias. Ses enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de quatre vint-dix-huit. * Eſdras ou I Eſdras, *ch.* 2. *v.* 16.

ATERGATIS, Déeſſe des Syriens. *Voyez* ADARGATIS.

ATERIANUS (Jule ou Julius) Hiſtorien Latin, ne nous eſt connu que par un paſſage de Trébellius Pollio, dans la Vie des Trente Tyrans. Voici ce paſſage. *Satis credimus Julii Ateriani partem libri cujuſdam ponere, in quo de Victorino ſic loquitur. Victorino qui Gallias poſt Junium Poſthumium rexit, neminem excellimum præferendum*; &c. C'eſt à dire, *Nous croyons qu'il ſuffit de rapporter ici un trait de l'Hiſtorien Julius Atérianus, qui parle de Victorin en ces termes. Je crois que l'on ne doit préférer qui que ce ſoit à Victorin qui ſuccéda à Junius Poſthumius dans le Gouvernement des Gaules.* &c. * Trebellius Pollio, *in Victorino*, *n.* 5. Il vivoit vers l'an de Jéſus-Chriſt 268.

* ATERIUS (A. Atérius Fontinalis) fut Conſul à Rome l'an de Rome 301, environ 55 ans après que Tarquin le Superbe fut chaſſé. Il eut pour Collégue Sp. Tarpeius Capitolinus, & ce fut ſous leur conſulat que fut publiée la Loi Ateria, qui fut auſſi appellée Tarpeia.

* ATERIUS ou ATHERIUS (Quintus) Orateur Romain, étoit fort populaire. Il vécut prés de 90 ans. On met ſa mort vers l'an 21 ou 25 du Salut. * Euſébe, *in Chron.* Vignier, *A. C.* 21.

ATESTE. *Cherchez* EST ou ESTE.

A T H.

ATH, ou AETH, ſur la riviére de Dender, ville des Païs-Bas dans le Hainault. Elle n'eſt pas grande, mais elle eſt riche & aſſez bien fortifiée. Louis XIV. Roi de France la prit en 1667, & elle lui fut laiſſée par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui ſe fit l'année ſuivante; mais il rendit cette place aux Eſpagnols par le Traité de Nimégue fait en 1678. Il la prit encore en 1697, & la rendit par la paix de Ryſwyck, conclue la même année. Ath eſt ſur les limites de la Flandre, à deux lieues de Leſſine, entre Mons & Oudenarde. Elle a produit divers Hommes de Lettres, & entre autres, Guillaume Mercerus ou Mercier, Guillaume Montan, Pierre Gudelin, Julien Foſſetier, Jean Briard, Arnoul & Jean Leniæus, &c. Il ne faut pas auſſi oublier Jean Zuallard, qui publia en 1610 une Deſcription de cette ville.

* ATH, (Châtellenie d') eſt la partie la plus ſeptentrionale & en même tems la plus occidentale du Hainault. Elle peut avoir prés de neuf lieues en longueur depuis les confins de la Châtellenie de Valenciennes, juſques à ceux de la Châtellenie d'Enguien & le Comté de Flandre, & environ huit de largeur depuis Condé juſqu'aux confins de Flandre. Cette Châtellenie, compend outre les villes d'Ath, de Condé & de Leuze, 122 bourgs ou villages, dont les principaux ſont Antoing, Perweis ou Peruwez, Brugelette, Gamerage &c.

ATHA ALLAH, *Dieu-Donné*, ſurnom de pluſieurs Auteurs Muſulmans; mais particuliérement de Tageddin Mohammed, Ben Ahmed Ben Atha Allah, natif d'Alexandrie, & plus connu ſous le nom d'*Al-Schadeli*, Docteur de la Secte de Malek, qui mourut au Caire l'an 709. Il eſt Auteur de *Hekem Al Atbijah*, livre du Droit des Muſulmans, qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, *Num.* 679.

Il y a encore un Seid Ahmed Ben Atha Allah, qui eſt ſurnommé *Al-Crimi*. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ATHA ou ATHAI, ſurnom d'Abou Moh ammed Ben Abi Rabah natif de la Mecque, Auteur célébre de Traditions qu'il avoit reçues d'Aiſchah, veuve de Mahomet, & d'Abou Horeirah. Il fut maître d'Abou Hanifah & d'Aouzaï, ſur cette matiére. Ce dernier Docteur diſoit de lui, qu'il étoit l'homme *le plus généralement approuvé & eſtimé* qu'il eût connu. *Mahomet*, au rapport d'Ebn Abbas, ayant été interrogé ſur ce qu'il y avoit de meilleur dans les bonnes œuvres des Fidéles, répondit que c'étoit la pureté de l'intention. Ben Gioraih ayant demandé à Atha duquel nous parlons, l'explication de cette parole, ce Docteur lui dit, *C'eſt que la pureté d'intention nous délivre non ſeulement de l'hypocriſie, mais encore du doute & de la perplexité d'eſprit, dans toutes les actions que nous entreprenons.* * Muſuli, *dans ſa quinziéme Narration.* D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ATHACH ou HATHAC, ville de la Paleſtine dans la Tribu de Juda, l'une de celles auſquelles David envoya du butin & des dépouilles qu'il avoit remportées ſur les Amalécites, qui avoient pillé & brûlé la ville de Siceleg. * I *Samuel* ou I *Rois*. *ch.* 30. *v.* 30.

ATHACH, Eunuque. *Voyez* HATACH.

ATHAI. *Voyez* ATHA.

* ATHAIA fils d'Uzaïa, demeuroit à Jeruſalem après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 11. *v.* 4.

ATHALAIRE. *Voyez* ADALAIRE.

ATHALARIC, Roi des Oſtrogoths en Italie, étoit fils d'*Eutharic Cilica*, & d'*Amalaſunte*, fille de *Théodoric*. Il ſuccéda l'an 526, à ce dernier ſous la tutelle de ſa mére, & partagea avec ſon couſin Amalaric, Roi des Viſigoths, les Etats de ſon ayeul dans les Gaules, ſe reſervant la Provence, qu'il fit gouverner par ce Félix Liberius, qui ſe trouva l'an 529, au ſecond Concile d'Orange. Athalaric entretint toûjours la paix avec les Empereurs. Il envoya une Ambaſſade à Juſtinien, qui avoit été élevé à l'Empire, & quelques-uns ont cru qu'Arator étoit le Chef de cette Ambaſſade. Depuis il publia un Edit pour conſerver les libertez de l'Egliſe, à la requête du Pape Felix III, qui ſe plaignit à lui de ce que les Goths obligeoient les Clercs de plaider devant les Juges ſéculiers. Les débauches uſérent tellement ce Prince, qu'il mourut étique, l'an 534, après avoir régné huit ans. * Caſſiodore, *in Epiſt.* Procope, *l.* 1. Gregoire de *Tours*, *en ſon Hiſt.*

* ATHALARIC Roi de Northumberland, monta en 586 ſur le thrône de la Bernicie, partie du Royaume de Northumberland, & comme il étoit fort âgé, Adelfrid ſon fils gouvernoit le Royaume en ſon nom, ſans avoir le titre de Roi. * Mr. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre. l.* 3. *p.* 155.

ATHALBALDE. *Voyez* ADELBOLDE.

ATHALBERT. *Voyez* ADELBERT (Saint).

ATHA-

ATHALIA, HATHALJA ou OTHOLJA, Iſraëlite de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. v. 26.

ATHALIE, ou ATHALJA, ou GOTHALIE comme l'appelle Joſephe, fille d'*Achab* & de *Jézabel* ou *Izebel*, épouſa *Joram*, fils de *Joſaphat* Roi de Juda. Le pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon mari, cauſa la ruine de ſa Maiſon. Car elle le porta à élever des Temples aux Idoles des Gentils, & à les faire adorer par tout le Royaume. Après la mort de ce Prince, en l'an 3150 du Monde, 885 ans avant Jéſus-Chriſt, & après celle de ſon fils Ochoſias ou d'Achazia, qui arriva l'année ſuivante, elle fit tuer tous ſes enfans & tous les Princes de la Maiſon Royale, pour s'emparer du gouvernement. Il n'y eut que Joas qui étoit encore au berceau, qui fut ſauvé par les ſoins de Joſaba, Jocabed ou Jehoſcebah, ſœur d'Ochoſias, & femme du Grand-Sacrificateur Joiada ou Jehojadah. Ce dernier mit Joas ſur le thrône à l'âge de ſept ans, & fit mourir Athalie, l'an 3157 du Monde, & 878 avant Jéſus-Chriſt, qui étoit le ſeptiéme de la tyrannie de cette cruelle Princeſſe. II ou IV *Rois*, *ch.* 11. & 12. II *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 23. v. 24. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11.

☞ Athalie étoit petite-fille d'*Amri* ou de *Homri*: ce qu'il faut obſerver, pour entendre l'endroit du deuxiéme livre des Chroniques ou Paralipoménes, où elle eſt dite fille d'Amri, puis fille d'Achab. Car bien que ſaint Jérôme ait dit qu'elle n'étoit appellée fille de ce dernier que par imitation, elle l'étoit effectivement. Jéhu, qui eſt appellé fils de Joſaphat, II ou IV Rois, *ch.* 9. v. 2. eſt auſſi dit fils de Namſi (qui étoit pére de Joſaphat) II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. v. 7. * Torniel, *A. M.* 3146. n. 1.

ATHALMOLK GIOVINI, Auteur de la Chronique Perſienne, intitulée, *Gehân Kuſchai.* *D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATHAMANIE, pais de l'Epire, entre l'Acarnanie, l'Epiſte, & la Theſſalie. Il fut libre en certain tems, & enſuite eut des Princes particuliers, qui ſe ſoumirent à Philippe, pére de Perſée Roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 36. & 38.

ATHAMAS, fils d'*Eole*, Roi de Thébes, épouſa *Néphélé*, & fut pére de *Phryxus* & de *Hellé*. Mais Néphélé étant devenue furieuſe, il prit en ſecondes noces *Thémiſto*, fille d'*Hyppée*, dont il eut *Sphénéus* & *Orchoménus*. Ils furent tuez par leur propre mére, qui croyoit maſſacrer les enfans d'*Ino*, qu'Athamas épouſa en troiſiémes noces. Cette derniére étoit fille de *Cadmus*, & Athamas ſe perſuada depuis qu'elle étoit devenue lionne, & deux enfans qu'il avoit eus d'elle, lionceaux. Dans cette manie il écraſa contre un rocher un de ſes fils: ce qui toucha ſi fort Ino, qu'elle ſe précipita de déſeſpoir dans la mer, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes. * Ovide, *l.* 4. *Metamorp. Fab.* 13. Natalis Comes, ou Noël le Comte, *Mythol.*

ATHAMAS, riviére d'Etolie, admirable par la vertu qu'elle avoit, dit-on, d'allumer une torche, lorſqu'on la trempoit dedans au dernier quartier de la Lune. * Ovid. *Metam. l.* 15. *Fab.* 2. Il y avoit une montagne de même nom, d'où cette riviére coule.

ATHANAGILDE, Roi des Viſigoths en Eſpagne, ſe ſouleva contre Agila, qu'il fit mourir & ſe mit ſur le thrône l'an 554. Il eut deux filles, *Galeſuinthe* & *Brunehaut*; la premiere épouſa *Chilperic*, Roi de Soiſſons; & l'autre *Sigebert*, Roi d'Auſtraſie. Son régne fut de quatorze ans, & il mourut l'an 567. * Iſidore, *en ſa Chron.* Grégoire de *Tours*, *l.* 9.

ATHANARIC, Juge des Goths, ſur la fin du quatrieme ſiécle. Dans ce tems, le plus puiſſant des Goths prenoit parmi eux le nom de Juge, & non celui de Roi; ce Peuple croyant que la qualité de Roi étoit un titre d'autorité & de puiſſance, & celui de Juge une marque de prudence & de ſageſſe. Athanaric commença de gouverner vers l'an 369, & il fit la guerre à l'Empereur Valens, qui le contraignit enfin de demander la paix. Mais il ſurvint un accident qui empêcha de la conclurre. Car, comme il fallut convenir d'un lieu pour traiter, Athanaric ne voulut jamais paſſer ſur les terres des Romains, prétendant que ſon pére le lui avoit défendu: de ſorte, que pour ne rien faire contre la dignité de l'Empire, on mit ſur le Danube des bateaux, où Valens d'un côté & Athanaric de l'autre vinrent conclurre la paix. Ce Prince Goth étoit Payen, & pour faire dépit à l'Empereur, il excita une cruelle perſécution contre les Chrétiens. Elle commença, ſelon ſaint Jerôme, dès l'an 369, & les Actes de ſaint Sabas portent qu'elle ſe renouvella juſqu'à trois différentes fois. Athanaric faiſoit brûler tous ceux qui refuſoient d'adorer une ſtatue qu'on portoit par ſon ordre dans toutes les maiſons où l'on diſoit qu'il y avoit des Chrétiens. Depuis, ce Prince ſe voyant chaſſé de ſes terres par ſes propres Sujets, fut réduit à venir en perſonne implorer le ſecours de Théodoſe, avec lequel il avoit fait alliance depuis peu de tems. Cet Empereur le reçut avec bonté le onziéme jour de Janvier de l'an 381, & Athanaric mourut le 25 du même mois. Théodoſe le fit enterrer à la Romaine; mais avec tant de magnificence, que les Goths en furent ravis d'admiration, & en témoignérent toute la reconnoiſſance poſſible. * S. Ambroiſe, *de Spiritu ſancto*, *in Præf.* S. Auguſtin, *l.* 18. *de Civit. Dei c.* 31. Ammien Marcellin, *l.* 27. Oroſe, *l.* 7. *c.* 38. Socrate, *l.* 5. Zoſime, *l.* 4. Idace. S. Jérôme. Sigebert, & Iſidore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *Vie de S. Baſile*, *&c.*

ATHANASE (S.) Patriarche d'Alexandrie, eſt ſurnommé *le Grand*, à cauſe de la grandeur de ſa foi, de ſa piété, & de ſes travaux pour la défenſe de l'Egliſe contre les Ariens. Il eſt sûr qu'il étoit Egyptien; & il y a même apparence qu'il naquit à Alexandrie; mais il eſt difficile de fixer le tems de cette naiſſance. Nous pouvons ſeulement dire qu'ayant été fait Evêque au commencement de l'an 326, il y a apparence qu'il avoit près de 30 ans, (quoiqu'il ſoit vrai que les Ariens lui reprochérent ſon ordination dans une trop grande jeuneſſe,) puiſque les Canons les moins rigoureux exigent cet âge pour ceux qu'on éleve à l'Epiſcopat. Rufin dit que ſaint Athanaſe étant encore enfant, baptiſa ſes compagnons; & il aſſure que cela arriva du tems de ſaint Alexandre, qui ſuccéda à Achillas en 312: ce qui juſtifie en quelque ſorte le reproche des Ariens. Il fut élevé auprès du même ſaint Alexandre, qu'il ſuivit en 325, au Concile de Nicée, où n'étant encore que Diacre, il diſputa, à ce que l'on croit, contre Arius: ce qui fut un des principaux ſujets de la haine que les Ariens conçurent contre lui. A ſon retour, ſe doutant qu'on le vouloit élever à la place d'Alexandre, qui l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur, il prit la fuite; mais ayant été trouvé dans ſa retraite, il fut mis ſur le Siége de ſaint Marc, au commencement de l'an 326. Les Ariens n'oubliérent rien pour s'oppoſer à ſa promotion; & leur haine s'augmenta, lorſqu'Athanaſe eut refuſé de communiquer avec Arius en 331. Ils s'unirent avec les Mélétiens pour le perdre. Ils l'accuſérent d'abord de crime d'Etat, ſavoir, qu'il avoit envoyé un coffre plein d'or à Philaméne, qui vouloit uſurper l'Empire, & qu'il avoit impoſé aux Egyptiens un tribut de robes de lin ou de laine pour l'Egliſe d'Alexandrie. Il fut juſtifié de ces accuſations par les Prêtres Alipe & Macaire, qui ſe trouvérent à Conſtantinople dans le tems qu'on en parla à Conſtantin. Mais on lui ſuſcita deux autres accuſations; l'une, que ſon Prêtre Macaire étant allé trouver Iſchyras dans la Maréote, avoit briſé un calice, renverſé les Sacremens, & démoli une Egliſe; l'autre, qu'il avoit fait mourir Arſéne Evêque d'Hypſel en Thébaïde, du parti des Mélétiens. Cet Arſéne ſe trouva vivant, & Conſtantin en ayant été informé, donna ordre qu'on ceſſât les pourſuites commencées contre ſaint Athanaſe, & lui écrivit une Lettre très avantageuſe; mais ſes ennemis renouvellérent leurs calomnies auprès de l'Empereur, qui fatigué de leurs importunitez continuelles, indiqua un Concile à Céſarée, ville de la Paleſtine, où ſaint Athanaſe ne voulut pas comparoître, parce que les principaux Evêques qui y aſſiſtoient, étoient ſes ennemis declarez. Un an après, Conſtantin indiqua un autre Concile à Tyr, l'an 335, où ſaint Athanaſe eut ordre de ſe rendre. Il y confondit ſes adverſaires ſur le meurtre d'Arſéne, en faiſant paroître cet Evêque en perſonne dans ce Concile. Les Evêques de cette Aſſemblée inſiſterent ſur l'accuſation du calice briſé par Macaire; en intentérent une nouvelle contre ſaint Athanaſe, qu'ils prétendirent avoir eu commerce avec une femme de mauvaiſe vie; & ayant envoyé faire une information à Maréote, ils dépoſérent ſaint Athanaſe, & lui firent défenſe de demeurer à Alexandrie. Ce Saint eut recours à Conſtantin, qui fit venir en Cour les Evêques qui l'avoient condamné: ils y envoyérent des Députez, qui accuſérent ſaint Athanaſe d'avoir menacé qu'il empêcheroit qu'on n'apportât du blé d'Alexandrie à Conſtantinople: ſur quoi l'Empereur, ſans l'écouter, l'envoya en exil à Tréves. Il y fut reçu avec beaucoup d'accueil par Conſtantin *le Jeune*, & par ſaint Maximin, qui en étoit Evêque. Le Peuple & le Clergé d'Alexandrie demanda inutilement à Conſtantin le rappel de ſaint Athanaſe. Cet Empereur étant tombé malade, l'an 337 de Jéſus-Chriſt, ordonna, malgré l'oppoſition d'Euſébe de *Nicoméde*, & de ſes partiſans, que l'on fît revenir ſaint Athanaſe à Alexandrie. Quelque tems après la mort de Conſtantin *le Grand*, les trois Céſars ſes enfans, Conſtantin, Conſtance, & Conſtant, permirent à tous les Evêques de retourner à leurs Egliſes. Saint Athanaſe fut renvoyé à Alexandrie avec des Lettres de Conſtantin, après avoir été deux ans quatre mois en exil. Quand il fut de retour, ſes ennemis l'accuſérent de nouveau près de l'Empereur Conſtance. Il fut déclaré innocent dans un Concile tenu à Alexandrie l'an 339, ou 340. D'autre côté, Euſébe de *Nicoméde*, & les Evêques du parti d'Arius, choiſirent Piſte pour Evêque d'Alexandrie, & le firent ordonner par Secundus Evêque de Ptolémaïde. Ce Piſte n'ayant point été reconnu, ils aſſemblérent un Concile à Antioche au commencement de l'an 341, où ils ordonnérent Grégoire *Cappadocien*, Evêque d'Alexandrie. Celui-ci arriva dans cette ville vers les fêtes de Pâques, s'empara des Egliſes, & y commit des violences & des ſacrileges. Saint Athanaſe ſe retira à Rome, & fut bien reçu du Pape Jules, qui écrivit aux Euſébiens, qu'ils euſſent à ſe rendre à Rome à un Concile qui s'y tiendroit au mois de Janvier 342. Saint Athanaſe fut déclaré innocent dans le Concile, où ſes Adverſaires ne comparurent point. Les Orientaux ſe plaignirent au Pape Jules de ce qu'il avoit reçu à ſa communion ſaint Athanaſe. Ce Saint paſſa trois ans dans Rome, & fut appellé la quatriéme année à Milan par l'Empereur Conſtant, qui écrivit à ſon frére Conſtance qu'il falloit aſſembler un Concile des Evêques d'Orient & d'Occident, pour juger la cauſe de ſaint Athanaſe. Ce Concile fut aſſemblé l'an 347, à Sardique. Les Orientaux s'en retirérent, & les Evêques d'Occident y prononcérent une ſentence d'abſolution en faveur de ſaint Athanaſe, qui fut rétabli en 349, dans le Siége d'Alexandrie, à la ſollicitation de l'Empereur Conſtant. En revenant à Alexandrie, il fut reçu à la communion dans un Concile de ſeize Evêques de Paleſtine aſſemblez à Jeruſalem par Maxime, Evêque de cette ville. Il fut enſuite confirmé dans ſon Siége par le Concile tenu à Alexandrie; mais après la mort de l'Empereur Conſtant, la malignité de ſes ennemis continuant de le calomnier, l'Empereur Conſtance donna des ordres de chaſſer ſaint Athanaſe d'Alexandrie. Ce Saint fut obligé de ſe cacher, & ſe retira dans le déſert. Les Ariens mirent en ſa place George, qui demeura en poſſeſſion du Siége d'Alexandrie juſqu'à la mort de Conſtance. Après la mort de cet Empereur, Julien ayant permis aux Evêques exilez de revenir, & George ayant été tué dans une ſédition populaire en 362, ſaint Athanaſe revint à Alexandrie, & fut rétabli ſur ſon Siége. Dès qu'il fut de retour, il aſſembla un Concile, pour juger la maniére dont il falloit en uſer pour recevoir les Ariens, qui vouloient revenir au ſein de l'Egliſe, & pour régler quelques différents ſurvenus dans l'Egliſe d'Antioche;

mais il ne put pas longtems travailler pour le bien de l'Eglise: car les Payens l'ayant rendu odieux à Julien, cet Empereur envoya un ordre pour le chaſſer d'Alexandrie. Saint Athanaſe s'enfuit, & demeura caché juſqu'à l'empire de Jovien Prince Chrétien, qui ſuccéda à Julien le 27 Juin de l'an 363. Alors S. Athanaſe revint à Alexandrie, où il tint un Synode des Evêques d'Egypte, de la Thébaïde & de la Libye, au nom deſquels il adreſſa une Lettre à l'Empereur Jovien, dans laquelle il lui propoſe la Formule de Foi du Concile de Nicée comme la régle de la Foi Orthodoxe, & condamne ceux qui nioient la divinité du Saint Eſprit. S. Athanaſe alla lui-même trouver Jovien à Antioche, où les Ariens, qui étoient venus pour l'accuſer, furent très mal reçus. Mais il eut encore à ſouffrir ſous l'empire de Valens, lequel ayant été baptiſé en 367 par Eudoxe, Evêque Arien de Conſtantinople, fit un Edit, par lequel il ordonna que tous les Evêques qui avoient été dépoſez ſous l'empire de Conſtance, ſeroient chaſſez de leurs Siéges. Saint Athanaſe, pour éviter l'effet de cette Ordonnance, ſe retira pour quelque tems à la campagne dans le tombeau de ſes péres, & y demeura caché pendant quatre mois; mais Valens fut obligé de le rappeller. Saint Athanaſe eut depuis quelques différents avec un Gouverneur de Libye, qu'il excommunia. Enfin il finit heureuſement le cours de ſa vie, troublée par tant de traverſes & de perſécutions, l'an 373 de Jéſus-Chriſt, le deuxiéme Mai, après avoir été Evêque d'Alexandrie pendant plus de quarante-ſix ans.

Entre les Docteurs de l'Egliſe, ſaint Athanaſe a eu ſeul cet avantage, que pendant ſa vie, ſa condamnation, & celle de la Foi de l'Egliſe, a paſſé pour la même choſe. Ses Ecrits avoient une ſi grande réputation, que l'Abbé Côme diſoit, *Que quand on trouveroit quelque Opuſcule de ce ſaint Prélat, il le faudroit écrire ſur ſes habits, ſi on manquoit de papier.* Saint Grégoire de *Nazianze* a commencé l'éloge de ce grand Archevêque par cette déclaration, *Que c'eſt louer la vertu même, que de louer ſaint Athanaſe.* Ses Ouvrages contiennent la défenſe des Myſtéres de la Trinité & de l'Incarnation, de belles Apologies, diverſes Lettres, la Vie de ſaint Antoine, celle de ſainte Syncletique, & des Traitez contre les Ariens, les Méléciens, les Apollinariſtes, & les Macédoniens; car dans le Concile qu'il célébra l'an 362 à Alexandrie, il s'y déclara le défenſeur de la divinité du Saint Eſprit.

Nous avons diverſes Editions des Oeuvres de ce Saint. Celle de Commelin en 1600 eſt belle, & celle de Paris de 1627, avec les corrections de Pierre Nannius, l'eſt encore davantage. Elle eſt en deux volumes, en Grec & en Latin. Mais la derniére que viennent de publier les Péres Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur, l'emporte ſur toutes les autres. Godefroy Hermant, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de Beauvais, a compoſé une excellente Vie de ſaint Athanaſe en François.

Dom Bernard de Montfaucon, qui eſt Auteur de la derniere Edition des Oeuvres de ſaint Athanaſe, a 1°. corrigé le Texte Grec ſur les manuſcrits; 2°. il a fait une Verſion nouvelle; 3°. il a rangé les Oeuvres de S. Athanaſe, ſuivant l'ordre chronologique, & a diſtingué celles qui ſont certainement véritables, des douteuſes & ſuppoſées: celles-là ſont contenues dans le premier tome, qui eſt diviſé en deux volumes; celles-ci ſe trouvent dans le dernier, 4°. il a publié quelques Ouvrages qui n'avoient point encore vu le jour; 5°. il a donné une nouvelle Vie de ſaint Athanaſe. Il a mis à la tête de chaque Livre des Avertiſſemens curieux, & a depuis publié un nouveau Recueil d'Ouvrages des Péres, dans lequel il a inſéré quelques Opuſcules attribuez à ſaint Athanaſe.

Ce n'eſt pas ici le lieu de faire la critique de tous les Ouvrages de ſaint Athanaſe. On peut conſulter là-deſſus MM. Hermant & Tillemont, Dom Bernard de Montfaucon, & M. Du Pin, qui a fait une analyſe exacte des Oeuvres de ce Pére. On ne peut pas néanmoins ſe diſpenſer d'avertir que le Symbole qui eſt ſous ſon nom, n'eſt point véritablement de lui. Les Savans en conviennent préſentement; mais ils ſont fort partagez ſur l'Auteur de cette Formule de Foi; les uns l'attribuent à quelques François; le Pére Quênel le donne à Vigile de Tapſe; l'Abbé Anteimi, à Vincent de Lérins.

Saint Athanaſe écrit avec une netteté agréable & une noble ſimplicité; il eſt énergique dans ſes raiſonnemens, & donne un tour perſuaſif à tout ce qu'il dit; il eſt exact dans ſes narrations, & fort dans ſes Ouvrages polémiques. Il ſe proportionne toûjours au ſujet dont il traite, & aux perſonnes auſquelles il parle; il a eu beaucoup de conduite & de prudence. Sa doctrine eſt très pure, & non ſeulement ſes ſentimens ſont orthodoxes, mais auſſi ſes expreſſions ſont très juſtes & très exactes. * Saint Athanaſe, *dans ſes Apologies & dans ſa Lettre aux Solitaires.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 21. Saint Jerôme, *in Cat. c.* 87. *ep.* 7. *&c.* Saint Hilaire. Socrate. Théodoret. Sozoméne. Rufin. Saint Epiphane. S. Cyrille d'Alexandrie. Saint Jean de Damas. Photius, *Cod.* 32. 139. 140 & 258. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, in *Annal. ad* 311. *ad* 372. Sixte de Sienne, *Bibliath. SS.* Poſſevin, in *Appar. ſacro.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt.* Hermant, *Vie de S. Athanaſe.* Maimbourg, *Hiſt. de l'Arianiſme.* Voſſius, *Diſſert.* 2. *de trib. Symbol.* Le Mire, &c. Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſt.* Dom Bernard de Montfaucon, *Nouvelle Edition des Oeuvres de ſaint Athanaſe.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Aut. Eccleſ. du IV ſiecle.*

ATHANASE (Saint) Diacre de l'Egliſe de Jéruſalem, ſoutint la doctrine du Concile de Chalcédoine, & fut perſécuté par Théodoſe, Chef du parti des Eutychiens, qui chaſſa en 452, de Jéruſalem, le Patriarche Juvénal, & ſe fit ordonner à ſa place. Le Diacre Athanaſe lui ayant reproché les cruautez qu'il exerçoit, fut enlevé par des Satellites; qui après l'avoir déchiré à coups de fouet, le percérent d'un coup d'épée. Théodoſe fit traîner ſon corps par la ville, & ordonna qu'on le jettât aux chiens, qui le dévorérent. Le Martyrologe Romain fait mention de lui le cinquiéme Juillet. Les Ménologes des Grecs marquent en ce jour un autre ATHANASE, Abbé ou Religieux du Mont-Athos. * *Vita Euthymii per Cyrillum.* Evagre, *l.* 2. *c.* 5. Baillet, *Vies des Saints, cinquiéme Juillet.*

ATHANASE, neveu de ſaint Cyrille d'*Alexandrie.* C'eſt le même que Dioſcore traita ſi mal, & qui accuſa ce Patriarche dans le Concile de Chalcédoine, en 451. Ce qu'on peut voir dans les Actes de ce Concile, *act.* 3.

ATHANASE, Evêque d'Ancyre, vivoit dans le quatriéme ſiécle. Il étoit fils d'un autre *Athanaſe*, qui faiſoit profeſſion de ſcience & d'éloquence, & qui avoit eu à gouverner des villes & des Provinces entiéres. Il avoit été fait Evêque d'Ancyre par Acace de Céſarée, en la place de Baſile, dépoſé en 360 par le Concile de Conſtantinople, lorſque Marcel Evêque de la même ville vivoit encore. Mais le défaut qui ſe trouvoit dans ſa promotion à l'Epiſcopat, fut heureuſement réparé par le zéle avec lequel il ſigna le Symbole de Nicée en 363, au Concile d'Antioche, & par les combats qu'il ſoutint pour défendre la divinité du Verbe & du Saint Eſprit. Saint Baſile & ſaint Grégoire de Nazianze lui donnent de grands éloges. Il mourut vers l'an 372. * Saint Baſile, *Epiſt.* 53. 54. 81. *&c.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 1. *in Eunom.* Baronius, *A.* C. 373. *n.* 34. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe & de S. Baſile.*

ATHANASE, ſurnommé *Hermiopus*, Patriarche d'Alexandrie, étoit hérétique, & ſuccéda à Pierre Mongus l'an 490. Nicéphore, Evagre, Léonce, & Liberatus, parlent de lui. Il mourut en 497. * Baronius, *A.* C. 491 & 497.

ATHANASE, Patriarche de Conſtantinople, étoit un Moine qui ſuccéda à George ou Grégoire de Cypre en 1289. Quatre ans après il fit une abdication volontaire, & Jean fut mis en ſa place. On obligea Athanaſe de la reprendre en 1304, & ſix ans après il s'en démit encore une fois. On lui attribue quelques Traitez, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, *tome* 3. *colomne* 141. *Edit. de* 1624.

ATHANASE, Hérétique Jacobite. *Voyez* ANASTASE III, Patriarche d'Antioche.

ATHANASIE (Sainte) veuve, Abbeſſe de Timie, dans la Gréce, fille de *Nicétas* & d'*Irénе*, naquit vers le commencement du IX ſiécle dans l'Iſle d'Egine. Etant encore vierge, elle étoit réſolue de ſe conſacrer à Dieu; mais ſes parens l'obligérent de ſe marier à un Officier, qui fut tué ſeize jours après dans un combat contre les Sarazins. Athanaſie, après la mort de ſon mari, demeura quelque tems en viduité; mais elle fut obligée de ſe marier une ſeconde fois, par l'Edit de l'Empereur Michel *le Bégue*, qui ordonnoit aux filles nubiles & aux jeunes veuves de ſe marier. Ce ſecond mari, touché des exemples de vertu de ſa femme, entra dans un monaſtére, & Athanaſie changea ſa maiſon en couvent. Elle fut obligée d'accepter le Gouvernement de cette nouvelle Communauté, qu'elle modéra néanmoins depuis, par l'avis d'un Prêtre nommé *Matthias.* * *Vie de ſainte Athanaſie*, rapportée par Métaphraſte. Surius. Baillet, *Vies des Saints*, 14 Août.

ATHANATES ou IMMORTELS, du Grec ἀθάνατοι, nom que les Perſes donnoient à un corps de dix mille hommes d'élite, qui étoient ſoigneuſement entretenus, & dont le nombre étoit toûjours complet; parce qu'à meſure qu'il en manquoit quelques-uns qui avoient été tuez, ou qui étoient morts de maladie, leurs places étoient auſſi-tôt remplies. Voici les paroles de Quinte-Curce: *Proximi ibant quos Perſæ immortales vocant, ad decem millia.* Hérodote, *l.* 3. Procope, *de la Guerre de Perſe.* Héſychius. Suidas.

ATHANATUS, dit auſſi ATAS & ATHAS, homme d'une force prodigieuſe, qui ſe promenoit à Rome ſur un théâtre revêtu d'une cuiraſſe de plomb, peſant cinq cens livres, & chauſſé avec des brodequins qui en peſoient autant. * Pline, *l.* 7. *c.* 20.

ATHANIS, Hiſtorien Grec. Il a écrit de la Sicile, ſelon Athénée, *l.* 3. Voſſius croit qu'il eſt le même que Plutarque cite dans la Vie de Timoléon, *l.* 3. *Hiſtoire des Grecs.*

ATHAR, ville de Paleſtine dans la Tribu de Siméon. C'eſt la même qu'*Ether* & *Ethan.* * *Joſué, ch.* 19. *v.* 7.

ATHARA. *Voyez* ADARGATIS.

ATHARE ou ATHARA, femme du Roi de Damas, que les Syriens après ſa mort honoroient comme une Divinité, regardant ſon tombeau comme un Temple. * Juſtin, *l.* 36. *c.* 2.

ATHARIAS. *Voyez* ADARCHIAS.

ATHAROTH. *Voyez* ETHEROTH.

ATHAS. *Voyez* ATADE.

ATHAS. *Voyez* ATHANATUS.

ATHAULPHE. *Voyez* ATAULFE.

ATHBAY ou ATHBOY. *Voyez* ABOY.

ATHDAIRE, ATHDARE, ou ATHDORA, ville d'Irlande. *Voyez* ADARA.

ATHEAS, Scythe de Nation, régna dans le Pont, & eut *Artébuſe* pour ſucceſſeur, ſelon Florus, *l.* 3. *c.* 5.

ATHEAS, Roi des Scythes, ſuccéda à ſon pére *Scylès*, & fut un Prince très belliqueux, très fier, & bon Politique. Il eut de grandes guerres contre les Triballiens, peuples de la Baſſe Myſie, & contre les Iſtriens, & promit à Philippe Roi de Macédoine de le déclarer héritier & ſucceſſeur de ſa Couronne, s'il lui envoyoit du ſecours; mais les troupes de Philippe étant venues trop tard, il les renvoya. Philippe qui aſſiégeoit alors Byzance, diſſimula le chagrin qu'il reſſentoit, & fit dire au Roi

des

des Scythes qu'ayant de grandes dépenſes à faire pour continuer le ſiége, il le prioit au moins de lui rendre les frais qu'il avoit faits pour envoyer des troupes à ſon ſecours. Athéas lui répondit que les Scythes n'avoient ni or ni argent, & que toutes leurs richeſſes conſiſtoient en courage. Philippe leva le ſiége de Byzance, & envoya dire à Atheas, qu'il vouloit mettre à l'embouchure de l'Iſtre, une ſtatue, qu'il avoit vouée à Hercule, & qu'il le prioit pour cela de lui permettre l'entrée de ſes Etats. Le Roi des Scythes lui manda que s'il vouloit ériger lui-même cette ſtatue, il pouvoit venir ſeul, mais non pas avec ſon Armée. Ce fut alors qu'il y eut une guerre ouverte entre ces deux Rois, vers la CX Olympiade, & 340 ans avant Jéſus Chriſt. Les Scythes étoient en effet plus forts que les Macédoniens; & dans les courſes qu'ils faiſoient ſur eux, ils faiſoient beaucoup de priſonniers. Un jour ils prirent un célébre Muſicien. Athéas le fit chanter; & comme il vit ſes Sujets, tout farouches qu'ils étoient, admirer la douceur de ſa voix, *Pour moi*, dit-il, *j'aime mieux entendre hennir un cheval, que d'ouïr chanter ces hommes-là*. Philippe ſe voyant le plus foible, eut recours aux ſtratagêmes pour vaincre ſon ennemi, & il en vint enfin à bout; dans un combat qu'il donna à ſon avantage, où Atheas fut tué à l'âge de quatre-vint-dix ans, laiſſant pour ſon ſucceſſeur un fils nommé *Carriſi*. * Juſtin, *l.* 9. *c.* 2. Frontin, *l.* 2. *c.* 4. Oroſe, *l.* 3. *c.* 13.

ATHE'ES, c'eſt le nom qu'on donne à ceux qui nient l'exiſtence d'un Dieu, & par conſéquent toute Religion. On mérite le nom d'Athée, non ſeulement en enſeignant en autant de termes, qu'il n'y a point de Dieu, mais auſſi en ſoutenant des ſentimens, qui ſuppoſent par des conſéquences néceſſaires, la non-exiſtence d'un Etre ſuprême. Il arrive ſouvent, qu'un Ecrivain irrité donne à ſon adverſaire le titre odieux d'Athée, pour décréditer, s'il ſe peut, ſes dogmes auſſi bien que ſa perſonne; c'eſt ainſi que Grotius, Deſcartes, Mr. Locke & pluſieurs autres ont été calomniez par leurs Antagonites. A parler exactement, ceux qu'on appelle *Déiſtes* ne méritent pas non plus le nom d'Athées; car quoi qu'ils nient toute Religion révélée, ils croyent pourtant l'exiſtence de Dieu, ſa Providence, une Vie à venir; en un mot, la Religion naturelle. Il eſt vrai qu'on peut douter s'il ſe trouve effectivement des gens qui croyent ſérieuſement la Religion naturelle, & qui cependant rejettent la Religion Chrétienne. Ne ſemble-t-il pas plutôt que ce ſont-là de vrais *Athées*, qui pour éviter cette épithéte flétriſſante, ſe couvrent du titre de *Déiſtes*? Ceux qui errent dans quelque point de la Religion, ne méritent pas non plus, qu'on les qualifie d'abord d'Athées. Rien n'eſt plus ridicule que l'idée outrée que *Voetius* & *Reiſerus* ſe ſont faite du nom d'Athée; rien de moins judicieux que les *diviſions*, les *ſubdiviſions* & les *degrez* d'Athéiſme, qu'ils ſe ſont forgez, ſelon leſquels tout Auteur & tout homme ſeroit néceſſairement rangé dans quelque Claſſe d'Athées. Ceux qu'on appelle proprement Athées peuvent ſe diviſer en trois Claſſes. D'abord on trouve ces hommes ſtupides & abbrutis, qui n'ont jamais fait aucun uſage de leur raiſon, & qui pourroient paſſer pour des brutes ſous une figure humaine. On peut ranger dans la même claſſe le plus grand nombre des Sauvages de l'Amérique & d'autres païs, qui n'ont preſque rien d'humain que la forme. La ſeconde Claſſe d'Athées, qui eſt la plus nombreuſe, eſt compoſée de ces perſonnes qui ont preſque entiérement ruiné leur raiſon & leur ſanté par leurs débauches, & en ſe rendant entiérement eſclaves de leurs paſſions, qui les aveuglent ſi fort, qu'ils ne ſont plus capables d'aucune recherche, ni d'aucune réflexion ſérieuſe. La Religion devient un fardeau inſupportable à cette ſorte de perſonnes. Ils commencent par ſouhaiter qu'il n'y ait ni Dieu ni Religion; peu à peu ils viennent à ſe le perſuader; & alors ils ne s'appliquent plus, qu'à tourner en ridicule, & à affoiblir les véritez de la Religion. Comme ils n'ont aucun Syſtême lié d'Athéiſme, ils reçoivent tous les ſentimens qui tendent à ſapper la Religion, quelque abſurdes, quelque deſtituez de raiſon qu'ils puiſſent être. La troiſiéme Claſſe d'Athées eſt compoſée de certaines perſonnes, qui ont tout ce qu'il faut, dans leur extérieur, pour paroître honnêtes gens & vertueux, mais qui dans l'intérieur, pouſſez par leur ambition, ſe forment un Syſtême d'Athéiſme, qui tend à renverſer l'exiſtence d'un Dieu & toute Religion, ſi ce n'eſt en termes exprès, du moins par les conſéquences. Il eſt vrai que ces gens ont différentes idées du Syſtême de l'Athéiſme, mais ils poſent preſque tous pour principe, que dans le Monde il n'y a que des Etres matériels; principe qui ſappe totalement la liberté des actions humaines, & qui introduit une *fatale néceſſité* de toutes choſes. Mr. R. Cudworth qui a ſavamment aprofondi tout ce myſtére d'iniquité & d'Athéiſme, diviſe les Athées Philoſophes en quatre Claſſes. La premiére contient les Philoſophes Sectateurs de *Démocrite*, de *Leucippe*, de *Protagoras*, d'*Epicure* &c. Ces Philoſophes retenoient de l'ancienne Philoſophie les Atomes & le Méchaniſme; mais ils rejettoient avec les *formes* & les *qualitez* tout Etre ſpirituel & immatériel, en attribuant la production de ce vaſte Univers à un concours fortuit d'*Atomes*. Il eſt vrai qu'on les entendoit quelquefois parler des Dieux; mais ce n'étoit que par pure politique; pour éviter la haine du peuple; car enfin leurs principes n'admettoient aucun Etre Immatériel; & le Monde entier s'étoit fait ſelon eux & ſe gouvernoit ſans aucun Dieu. La ſeconde Claſſe comprend les *Stratoniciens* ou les *Hylozoïſtes*, dont le Chef étoit *Straton de Lampſaque* ſurnommé *le Phyſicien*. Il étoit d'abord Péripatéticien & Diſciple de Théophraſte, mais dans la ſuite il fut l'Auteur d'une nouvelle eſpéce d'Athéiſme. Ses principes étoient directement oppoſez à la Philoſophie des Atomes. Il enſeignoit que toute la Matiére & ſes moindres particules étoient animées; que ces petites particules vivantes, quoique deſtituées de ſenſation & de raiſon, ſavoient s'arranger d'une certaine maniére; & que par les différens arrangemens elles parvenoient continuellement à un plus haut point de perfection, juſques à ce qu'enfin elles ayent atteint la ſenſation & la raiſon. Ainſi Straton n'avoit beſoin dans ſon Syſtême, ni d'Ame, ni de Divinité. Une troiſiéme eſpéce d'Athéiſme eut pour Auteur Anaximander, que Hippon, Anaximéne, Diogéne & pluſieurs autres de la Secte Ionique, ont ſuivi. Il eſt vrai qu'Anaximander avoit cela de commun avec Démocrite, qu'ils enſeignoient tous deux le concours fortuit, mais le prémier au lieu de ſe ſervir d'*Atomes* & de *Méchaniſme*, expliquoit ce concours par les *formes* & les *qualitez*. La quatriéme ſorte d'Athéiſme Philoſophique, eſt celle qui comprend la plupart des Stoïciens, qui attribuent à la Matiére une vertu plaſtique, par laquelle elle fait ſes opérations ſelon de certaines régles, ſans être douée de ſenſation ni de raiſon, & ſans avoir beſoin du concours d'un Etre ſupérieur. Voici quelle eſt la différence entre l'Atheiſme des Stratoniciens, & celui des Stoïciens. Les prémiers attribuent une vie particuliére à chaque Atome de cet Univers, & les derniers ſuppoſent une vie commune à toute la Matiére, & excluent de leur Syſtême tout hazard; de ſorte qu'ils regardent tout l'Univers comme un grand Animal, ou plutôt, comme une grande Plante, dans laquelle toutes les opérations ſe font néceſſairement par une Ame végétative. La plupart des anciens Philoſophes Athées peuvent ſe rapporter à une de ces quatre Claſſes, & les Modernes n'ont fait qu'alterer, changer & combiner en différentes maniéres ces vieux Syſtêmes, qu'ils prétendent pourtant être de leur cru. Après que les Sciences ont recommencé à fleurir dans l'Occident, pluſieurs ont ramené ces vieux Syſtêmes & en ont infecté leurs Ecrits. Tels étoient *Jourdain Brun*, *P. Pomponace*, *J. C. Vanini*, *André. Ceſalpin* & pluſieurs autres. L'Athéiſme de *Vanini* n'eſt autre choſe qu'une compilation de la Philoſophie Péripatéticienne, des réveries d'Averroès, & de l'Aſtrologie Judiciaire. L'Angleterre, la France & l'Allemagne ont auſſi produit de ſemblables Monſtres. Les principaux ont été *Benoit de Spinoza*, qui n'a reconnu qu'une ſeule Subſtance, & n'a enſeigné d'autre Dieu que la Nature ou le Monde, quoiqu'il ait tâché de pallier ces erreurs dans ſes Ecrits. *Thomas Hobbes*, qui n'a reconnu que des Etres matériels, & qui a enſeigné, que toutes les actions ſe faiſoient par une néceſſité fatale, & que la Religion & les ſaintes Ecritures dépendoient du pouvoir des Magiſtrats &c. *Jean Toland*, qui a ſuivi les traces de Spinoza, & enſeigné que le *Tout* (τὸ πᾶν) étoit Dieu. Il s'agit de ſavoir ſi l'on ne doit pas mettre au même rang le fameux *P. Bayle*, malgré ſon eſprit ſubtil, ſon ſtyle agréable, & qui plus eſt malgré ſes réfutations du *Spinoziſme*; ou s'il ne mérite pas plutôt de trouver ſa place parmi les Pyrrhoniens, qui ne paroiſſent préférables en rien aux Athées? Nous abandonnons à chacun la déciſion ſur cet article. Cependant il paroît, que malgré toutes les apologies qui ont été faites en faveur de M. Bayle, on ne ſauroit porter un jugement qui lui ſoit avantageux, quand on conſidére que preſque par-tout il eſt l'Avocat des Athées; qu'il adoucit leur crime, autant qu'il eſt poſſible; qu'il employe toutes les forces de ſon eſprit pour en prêter à leurs argumens; qu'il leur fournit de nouvelles armes; qu'il les vante comme invincibles; qu'il affoiblit les meilleures réponſes; enfin qu'il abaiſſe extrêmement la Raiſon, & qu'il donne gain de cauſe aux Manichéens & aux Pyrrhoniens. R. Cudworth, *True Intellectual. Syſtem.* La Croze, *Entretiens ſur divers ſujets d'Hiſt. &c.* * Buddeus, *de Atheiſmo.*

ATHELRE'DE, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre. *Voyez* ALRE'DE.

ATHENAGORAS d'Athénes, Philoſophe Chrétien, vivoit du tems de l'Empereur Marc-Auréle, auquel il adreſſa une Apologie pour les Chrétiens, dans laquelle il les juſtifie des trois principales calomnies dont on les chargeoit. Cette Apologie eſt adreſſée à Marc Auréle Antonin, & à ſon fils Commode, qui fut aſſocié à l'Empire l'an 176; & ainſi cette Apologie a été préſentée entre l'an 176, & l'année 179, dans laquelle Marc-Auréle eſt mort. Cette Apologie a été inconnue à Euſébe, à ſaint Jérôme, & à Photius; mais Méthodius l'a citée, comme on le peut voir par un paſſage de cet Auteur, rapporté par ſaint Epiphane dans l'Héréſie d'Origéne. Cet Auteur a compoſé un autre Ouvrage ſur la Réſurrection des morts. Ces deux Ouvrages ſe trouvent dans la Bibliothéque des Péres, & à la fin des Oeuvres de ſaint Juſtin. Conrad Geſner, & Suffridus Petri ont traduit de Grec en Latin cette Apologie. Pierre Nannius & Henri Etienne, ont traduit le Traité de la Réſurrection des morts. * Trithéme & Bellarmin, *de Scriptor. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccleſ. c.* 13. Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccleſ.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliath. des Auteurs Eccleſiaſtiques, les trois premiers ſiécles.*

Les Ouvrages d'Athénagoras furent imprimez à Oxford en 1682, par les ſoins de M. Fell Evêque de cette ville, & à Leipſic en 1684, ſous la direction d'Adam Rechenberg. Ces Editions ſont l'une & l'autre en Grec & en Latin, & accompagnées de Notes. Kortholt fit ſur le Traité de ce Philoſophe un Commentaire qui fut imprimé l'an 1675. Il a été inſeré depuis avec des augmentations, dans l'édition de S. Juſtin, d'Athénagoras, &c. à Leipſic en 1686. Guy Gauſſart, Prieur de Sainte Foi de Coulommiers, fit une Verſion Françoiſe de l'Apologie d'Athénagoras imprimée à Paris en 1574. Arnaud du Ferron, fit auſſi une Traduction Françoiſe de deux Ecrits d'Athénagoras dont du Verdier-Vauprivas fait mention. Il a paru un Roman ſous le nom d'Athénagoras, ſous le titre de *Vrai & parfait Amour, contenant les amours honnêtes de Théogene, ou de Theogene & de Chariclé, de Théréide & de Mélangelie*, que Martin Fumée fit vers l'an 1569, & qui fut imprimé en 1599, & en 1612. * Bayle, *Dict. Crit.*

* ATHENAGORAS, Auteur Grec, qui avoit écrit de l'Agriculture, eſt cité par Varron *de Re Ruſtica l.* 1. *c.* 1. & par Columella *l.* 1. *c.* 1.

ATHENAÏS, fille du Philoſophe *Leontius*, fut nommée depuis

pois *Eudoxie*, lorsqu'elle fut devenue l'épouse de l'Empereur Théodose *le Jeune*. *Cherchez* EUDOXIE.

ATHE'NE, ville du Royaume de Naples. *Voyez* ATE'NE.

ATHENE'E, frére d'*Euménès* III, Roi de Pergame, d'*Attale*, & de *Philetere*, se joignit à son frére Attale, pour aller secourir Manlius contre les Galates, la premiere année de la CXLVIII Olympiade, & 188 ans avant Jésus-Christ. Son frére Euménès l'envoya en Ambassade à Rome, pour faire sortir de la Thrace les garnisons Romaines; & le Sénat le choisit pour un des Généraux d'Armée contre Persée Roi de Macédoine. Il se signala fort dans cette occasion; & depuis, Paul Emile, Général des Armées Romaines, ne voulut se confier qu'à lui & à Scipion dans le voyage qu'il fit à Delphes. * Tite-Live, *l.* 28.

ATHENE'E, Historien, qui avoit parlé de Sémiramis, comme nous l'apprenons de Diodore de Sicile, qui en fait mention dans le second Livre de sa Bibliothéque, vivoit du tems d'Auguste. Vossius, *de Hist. Græc.*

ATHENE'E, Orateur & Philosophe Péripatéticien, étoit de Séleucie. Il vint à Rome sous l'empire d'Auguste, & fut intime ami de Muréna, qui conspira contre Auguste. La conspiration ayant été découverte, il s'enfuit avec Muréna: il fut pris dans sa fuite, mais ayant été trouvé innocent, il fut mis en liberté. Athénée retourna à Rome, & dit à ceux qu'il rencontra les premiers de ses amis, ces paroles d'Euripide.

Ἥκω παρ' αὐδὰς κἀπὸ κεύθεα νέκυων
Ἄλνου.
Je viens de quitter l'antre des morts, & les portes de l'Enfer.

Peu de tems après, la chûte d'une maison où il étoit, l'écrasa du tant la nuit. * Strabon, *l.* 14. dans l'Article de la Cilicie.

ATHE'NE'E, Grammairien Grec, natif de Naucratis en Egypte, a fleuri dans le second siécle, sous Marc Aurèle & sous Commode. C'étoit un des plus savans hommes de son tems. Il avoit tant lu, & il se souvenoit de tant de choses, qu'on peut le nommer *le Varron* ou *le Pline des Grecs*. De tous les Ouvrages qu'il composa, il ne nous reste que celui qui avoit pour titre *les Dipnosophistes*, ou *le Banquet des Philosophes*, c'est à dire, *les Sophistes à table*, *en* 15 *Livres*, dans lequel il introduit un certain nombre de personnes savantes, de toutes sortes de professions, qui discourent d'une infinité de choses à la table d'un Bourgeois de Rome nommé Larensius. Il y a une variété surprenante de faits & de citations dans cet Ouvrage qui en rendent la lecture très agréable, particuliérement à ceux qui ont du goût pour les Anciens. On y trouve plusieurs traits de médisance, plusieurs morceaux de la Chronique scandaleuse, & bien des contes obscénes. Il ne nous reste point de Livre qui ait été plus maltraité par les Copistes que ceux d'Athénée. Le nombre des omissions, des transpositions, des fausses leçons ne se peut compter, tant il est grand. Quant à l'Ouvrage, qui est en 15 livres, il nous manque les deux premiers Livres, le commencement du troisiéme, & la plus grande partie du dernier. Pour suppléer cette perte le mieux qu'il a été possible, on a imprimé avec ce qui nous reste d'entier l'Abbrégé de ce qui s'est perdu, car on a encore l'Abbrégé de tout l'Ouvrage; mais on ne connoit point l'Auteur de cet Abbrégé, quoique plusieurs croyent que c'est un Hermolaüs de Byzance. Toutes les éditions que l'on a d'Athénée sont très imparfaites. La premiére qui est celle de Manuce en 1514, est pleine de fautes. Celle de Bâle qui suivit celle-là en 1535, ne vaut pas mieux. Natalis Comes ou Noël le Comte, quoiqu'habile d'ailleurs, en a donné une Traduction Latine qui est pitoyable: c'est la premiére fois que ce Livre ait paru en Latin. Dalechamp, Médecin célébre, en donna en 1611 une seconde Edition, qui vaut mieux que celle de Natalis. L'Edition de Dalechamp, avec le Grec d'un côté, le Latin de l'autre, avec un volume des Notes de Casaubon, imprimée en 1621, est la meilleure que nous ayons. M. l'Abbé de Marolles a traduit en François cet Auteur Grec, apparemment sur la Traduction Latine. Le Journal des Savans de Paris du 20 Mai 1680, parle de cette Version qui est in quarto & qui fut imprimée à Paris en 1680. C'est la premiére Traduction Françoise de l'original, & la derniére composition du Traducteur: il seroit à souhaiter qu'il y eût mieux réussi que dans ses autres Traductions Françoises. Outre l'Ouvrage des Dipnosophistes, Athénée avoit encore fait l'Histoire des Rois de Syrie, & quelques autres Ouvrages que nous n'avons plus. * Suidas, *in voce* Ἀθηναῖος. Casaubon, *in Præf. ad Athenæum*. Vossius, *de Hist. Græc.* Baillet, *Jugemens des Savans, sur les principaux Ouvrages des Auteurs*, *tome* 2. *partie* 2. de l'édit. de Paris: ou *tome* 2. *partie* 1. p. 305. *n.* 280. de l'édit. de Hollande 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

ATHENE'E de Byzance, Ingénieur sous l'empire de Gallien, eut charge, vers l'an 267, de fortifier les places, & de rétablir celles qui étoient ruinées. C'est apparemment celui dont on voit un Livre sur les Machines de guerre, dans quelques Bibliothéques. * Trebellius Pollio, *Gallieni duo*, *c.* 13.

ATHE'NE'E, Médecin, qui est souvent cité par Galien. * Castellan, *in Vit. Medicorum*.

ATHENE'E, homme de qualité, loué par le Sophiste Ximéne, qui vivoit sous l'empire de Julien. * Photius, *Bibliotb.*

* ATHENE'E de Cyzique, a été un Géométre dont parle Proclus sur le second Livre d'Euclide.

* ATHENE'E, qui avoit fait des Epigrammes, est souvent cité par Diogéne Laërce.

* ATHE'NE'E, l'un des Députez qui dans la huitieme année de la Guerre du Péloponnése furent envoyez par les Lacedémoniens aux Athéniens, pour terminer les différents de part & d'autre. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ATHENE'E, *Athenæum*, étoit un lieu public à Rome, bâti l'an 135 par l'Empereur Adrien, pour servir d'Auditoire aux Savans, & à ceux qui vouloient lire leurs Ouvrages en présence de beaucoup de monde. Il paroît par le commencement des Satyres de Juvénal, que ces sortes de lectures étoient fort fréquentes, & que Fronton prêtoit sa maison & ses jardins aux Poëtes qui vouloient réciter leurs vers devant une nombreuse compagnie. Plusieurs autres voulurent bien que leurs maisons servissent à cet usage. C'étoit à celui qui devoit lire son Ouvrage, à meubler proprement la salle: c'étoit lui qui payoit le louage des bancs & des siéges. L'Empereur Adrien, qui aimoit & qui entendoit les Belles Lettres, se proposa peut-être entre autres fins, quand il fit construire l'Athénée, de soulager les Auteurs dans ces sortes de dépenses. Ce lieu servoit aussi de Collége. Non seulement on y lisoit des Ouvrages; mais on y faisoit encore des leçons. On a étendu le nom de ce lieu sur toutes sortes d'Académies destinées à l'explication des Sciences & des Langues; car on les appelle en Latin *Athenæa*. L'Athénée qui avoit été formé à Lyon, (c'est l'Abbaye d'Ainai d'aujourd'hui) fut célébre à cause des grands hommes qui y enseignérent, & par les Jeux que l'Empereur Caligula y institua. On y proposoit près de l'autel d'Auguste, des prix pour l'éloquence Gréque & Latine, & les vaincus étoient obligez d'effacer leur composition avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être fouettez, ou être plongez dans la riviére de Saone. C'est pour cela que Juvénal voulant exprimer la crainte de quelque personne, la compare à celle d'un homme qui étant nuds piez, marcheroit sur un serpent, ou d'un Orateur qui devroit haranguer devant cet autel dont on vient de parler. *Sat.* 1. *v.* 44.

Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad Aram.

* Suétone, *dans la Vie de Caligula*, *c.* 20. Juvénal, *Sat.* 7. Aurel. Victor. Jules Capitolin, *in Vita Pertinacis & Gordiani*. Dion, *in Hadriano*.

ATHENE'ES, Fêtes instituées en l'honneur de Minerve, nommées en Grec Ἀθήναια. Les Athéniens les célébroient, les unes tous les ans, & les autres tous les cinq ans. * Pausanias, *l.* 8. ou *dans les Arcadiques*.

ATHENES, ville de Gréce, Capitale de l'Attique, & célébre dans l'Antiquité, pour avoir été le Siége des Sciences & le théatre de la valeur. Pausanias dit qu'Actéus regna le premier dans l'Attique. Après lui Ogygès Roi de Thébes fut aussi Roi de l'Attique: sous celui-ci arriva le Déluge si fameux dans l'Antiquité, & l'un des premiers faits certains de l'Histoire Gréque, l'an 2287 du Monde, 1748 avant Jésus-Christ, 2966 de la Période Julienne. Près de deux siécles après, Cécrops venu de Saïs, ville d'Egypte, commença à régner dans ce païs, l'an 2477 du Monde, 1558 avant Jésus-Christ, 3156 de la Période Julienne; au moins selon Eusébe, qui cite Castor pour son garant; car l'Ere Attique marquée dans les Marbres d'Arondel commence vingt-cinq ans plutôt. Quelques-uns croyent que ce fut lui qui bâtit la ville d'Athénes, qui fut apellée *Cécropie* de son nom, *Mopsopie* de celui de Mopsus, & enfin *Athénes*, à cause d'Athénée, fille de Cranaüs. L'Histoire fabuleuse rapporte que Cranaüs voulant changer le nom de Cécropie, que cette ville portoit, l'on vit paroître un Olivier dans la forteresse, & que dans le même tems la Mer se déborda: sur quoi l'Oracle ayant été consulté fit réponse que l'Olivier regardoit Minerve, à qui cet arbre étoit consacré; & la Mer, Neptune; & que le Roi devoit nommer cette ville du nom de l'une de ces deux Divinitez. Ainsi Cranaüs changea le nom de *Cécropie* en celui d'*Athénes*, à la considération de Minerve, que les Grecs nomment Ἀθηνᾶ. Les autres disent qu'il y eut débat entre ces Dieux, pour donner le nom à cette ville, & que Minerve l'emporta à la pluralité des voix. Cécrops regna 50 années & laissa pour successeur Cranaüs, sous lequel arriva, l'an 2535 du Monde, 1500 avant Jésus-Christ, le Déluge de Deucalion Roi de Thessalie, fils de Prométhée, qui se retira à Athénes la derniére année du régne de Cranaüs. Deucalion avoit un fils nommé *Amphictyon*, qui épousa la fille de Cranaüs, & chassa bientôt son beau-pére, pour s'emparer du Royaume. Ce fut sous le régne de Cranaüs que l'Aréopage fut établi à Athénes, la premiére année du régne de ce Prince. Erichthonius succéda à Amphictyon dans le Royaume d'Athénes; & aprés avoir regné 50 ans, il eut Pandion pour successeur. A Pandion succéda Erechthée, sous lequel Cérès montra aux Athéniens à semer le blé. C'est aussi sous son régne que l'on place l'enlévement de Proserpine. A Erechthée succéda Cécrops II, qui régna 40 ans, & à celui-ci Pandion II, qui en régna 25. Pandion étant mort, son Royaume fut divisé entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nilus, & Pallas. Egée qui étoit l'aîné, eut pour son partage Athénes & ses environs. Il fit tuer Androgée fils de Minos Roi de Créte. Minos, pour venger la mort de son fils, vint assiéger la ville d'Athénes, qui fut obligée de se rendre à discrétion. Minos leur imposa pour peine, d'envoyer en Créte tous les neuf ans, sept jeunes hommes & autant de filles. Ce tribut fut imposé aux Athéniens la quatorziéme année du régne d'Egée, & la 288 de l'Ere Attique. Egée avoit d'Ethra fille de Pithée & petite-fille de Pélops, un fils bâtard nommé *Thésée*, quand le tems du troisiéme tribut arriva. Il fut un de ceux qui furent envoyez en Créte pour y satisfaire. On y exposoit ces jeunes gens à un combat contre un fils de Minos, fameux gladiateur nommé *Minotaure*. Thesée eut le bonheur de le tuer, se sauva ensuite, & délivra sa patrie de ce cruel tribut. Quand il fut de retour à Athénes, il trouva son pére Egée mort; & étant devenu maître de son Royaume, il réunit les douze villes de l'Attique en un seul Etat, & commença à y établir la forme de République. Il institua aussi le premier les Jeux & les Combats en l'honneur de Neptune dans l'Isthme de Corinthe, la deuxiéme année de son régne. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut retenu prisonnier par Aïdonéus Roi des Molosses; & pendant

Digitized by Google

dant ce tems-là Ménesthée fils de Persée, fils d'Ornée, & petit-fils d'Erechthée, souleva le peuple d'Athénes contre Théſée, & ſe fit déclarer Roi: en ſorte que Théſée délivré de ſa priſon, fut obligé de ſe retirer dans l'Iſle de Scyros, où il périt précipité du haut d'un rocher, après avoir régné 30 ans à Athénes. Ménesthée régna après lui pendant 23 ans. C'eſt ſous le régne de celui-ci qu'arriva le fameux ſiége de Troye. Après la mort de Ménesthée, Démophoon fils de Théſée rentra dans le Royaume de ſon pére, & régna 33 ans. Il eut pour ſucceſſeurs Oxynthas ſon fils qui régna 12 ans, & Aphidas ſon petit-fils qui ne régna qu'un an. Après ce dernier, Thymœtès ſon frére tint le Royaume huit ans; mais ayant refuſé de ſe battre contre Xanthus Roi des Béotiens, pour finir la guerre, Mélanthus Meſſénien ayant accepté ce parti & tué Xanthus, fut déclaré Roi, & régna 37 ans. Le dernier Roi d'Athénes fut Codrus fils de Mélanthus, qui ſuccéda à ſon pére l'an 2943 du Monde, 1092 avant Jéſus-Chriſt, 3622 de la Période Julienne. Sous ſon régne les Héraclides firent la guerre aux Athéniens. L'Oracle d'Apollon ayant été conſulté ſur l'événement qu'elle auroit, répondit que ceux-là ſeroient vainqueurs, dont le Chef ſeroit tué par les ennemis. Codrus, pour accomplir cette prédiction, s'habilla en Berger, & étant entré avec cet habit dans le camp des ennemis, fit exprès une querelle dans laquelle il fut tué: ainſi les Athéniens demeurérent vainqueurs. Le régne de Codrus fut de 21 ans. Après ſa mort les Athéniens jugérent à propos, pour honorer ſa mémoire, de ne plus ſouffrir de Rois, & créérent des Magiſtrats qu'ils appellerent *Archontes* ou *Princes*. Le premier qui fut élu, fut Médon fils de Codrus, qui en cette qualité gouverna la République d'Athénes pendant vint années. Les premiers Archontes étoient perpétuels: ils furent depuis décennaires, & demeurérent enfin annuels. On en peut voir la ſucceſſion dans la Table ci-deſſous. * Hérodote. Thucydide. Xénophon. Diodore. Juſtin. Pauſanias, &c. *Les Marbres d'Arondel.* Marsham. *La Bibliot. des Hiſt. Prof. de* M. Du Pin.

Dracon, qui fut Archonte de cette ville la premiére année de la XXXIX Olympiade, l'an 624 avant Jéſus-Chriſt, fit des Loix pour ſes Citoyens; mais elles étoient ſi ſévéres, que l'Orateur Démadès diſoit qu'elles avoient été écrites avec du ſang, à cauſe de leur exceſſive rigueur. Solon publia depuis les ſiennes ſous la XLV Olympiade, vers l'an 598 avant l'Ere Chrétienne. Trente-ſept ans après, Piſiſtrate uſurpa la Souveraineté d'Athénes, la quatriéme année de la LIV Olympiade, 561 ans avant Jéſus Chriſt. Il en fut chaſſé, & y rentra deux fois. Il vécut en tout 33 ans; mais il ne jouït que 17 ou 18 ans de la Tyrannie. Sa mort arriva au commencement de la LXIII Olympiade, vers l'an 528 avant Jéſus-Chriſt. Ses deux fils Hippias & Hipparque lui ſuccédérent, & régnérent 18 ans. Harmodius & Ariſtogiton, de la famille d'Alcméon, oppoſée à celle de Piſiſtrate, tuérent Hipparque l'an 515 avant Jéſus-Chriſt. Hippias fut chaſſé d'Athénes trois ans après par Cliſthéne, ayeul de Périclès, la premiére année de la LXVII Olympiade, 512 ans avant Jéſus-Chriſt, vint ans avant la bataille de Marathon: en ſorte que la Tyrannie des Piſiſtratides a duré 51 ans. Cette bataille fut donnée par les Athéniens contre les Perſes ſous le commandement de Miltiade & d'Ariſtide, la ſeconde année de la LXXII Olympiade, 491 ans avant Jéſus-Chriſt. Les Perſes furent vaincus; & dix ans après, Xerxès Roi de Perſe étant venu en Gréce avec une Armée très nombreuſe, fut entiérement défait dans une bataille, donnée proche Salamine, la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jéſus-Chriſt. Après ces avantages, la République d'Athénes devint extrêmement floriſſante, & on ne vit jamais une ville plus féconde en hommes illuſtres. Car il s'y élevoit non ſeulement de vaillans Capitaines & de ſavans Philoſophes, mais encore toute ſorte de Gens de Lettres, & de très habiles Artiſans. Les Capitaines Athéniens gagnérent diverſes batailles, ſoumirent pluſieurs villes & firent réuſſir toutes leurs entrepriſes. Les Lacédémoniens jaloux de cette grande puiſſance, ſuſcitérent des ennemis à Athénes, & lui firent eux-mêmes la guerre. Toute la Gréce prit part à cette querelle. Ce fut la guerre du Péloponnéſe, que les Thébains commencérent par la priſe de Platée ſur les Athéniens, la ſeconde année de la LXXXVII Olympiade, 431 ans avant Jéſus-Chriſt. Cette guerre dura 28 ans, juſqu'à la ſeconde année de la XCIV Olympiade, & juſqu'à l'an 403 avant Jéſus-Chriſt. Lyſander, Général des Lacédémoniens, prit alors Athénes, le 16 jour du mois *Munichion*, qui répond au 18 Avril. Les Thébains demandoient qu'on la ruinât entiérement; mais l'avis des Lacédémoniens ayant prévalu, on y établit trente Tyrans, que Thraſybule & quelques autres chaſſérent au bout de trois ans. Pauſanias rétablit le Gouvernement populaire. Enſuite Athénes devint très puiſſante, & produiſit de grands hommes de Guerre & de Lettres. Elle ſoutint de nouveau la guerre, non ſeulement contre les Thébains & les Spartiates; mais encore contre ceux de Byzance & de Rhodes, qui firent une puiſſante Ligue avec les autres Inſulaires, ceux-ci ne pouvant ſouffrir une ſorte de tribut que les Athéniens exigeoient au détroit de l'Helleſpont. L'an 338 avant Jéſus-Chriſt, Philippe Roi de Macédoine fit la guerre aux Athéniens; & ayant gagné la bataille de Chéronée ſur eux & ſur les Thébains, il les auroit entiérement détruits, ſi l'Orateur Démadès n'eût eu l'adreſſe de le fléchir. Athénes ſouffrit encore ſous Alexandre *le Grand*; & après la mort de ce Monarque, ſous Antipater & Cratérus, mais principalement ſous Caſſander. Démétrius lui redonna la liberté. Les Athéniens en eurent peu de reconnoiſſance; car après la bataille d'Ipſus en Phrygie, que ce Prince perdit l'an 301 avant Jéſus-Chriſt, ils refuſérent de le recevoir dans leur ville, où il venoit ſe refugier. Cet affront le toucha. Pour s'en venger, il vint aſſiéger Athénes, & l'emporta un an après l'avoir inveſtie, l'an 295 avant Jéſus-Chriſt. Lacharès Athénien s'en étoit rendu le Tyran; & c'eſt ſur lui que Démétrius la prit. Athénes ſecoua, dans la ſuite, le joug des Macédoniens, & avec la protection des Romains, elle ſe ſoutint encore avec aſſez de gloire. Ariſtion, l'un de ſes Citoyens, qui en étoit Tyran, cauſa ſa ruïne entiére; car ce fut ſur lui que Sylla la prit, & qu'il la donna au pillage ſous la CLXXIII Olympiade, & 87 ans avant l'Ere des Chrétiens. *Voyez* SETINES. * Thucydide. Xénophon. Diodore. *Les Marbres d'Arondel.* Juſtin. Quinte-Curce, &c.

La réputation des Sciences attira encore les Savans à Athénes; & c'eſt ce qui la rétablit. Pompée lui rendit l'uſage de ſes Loix, & par reconnoiſſance elle ſe déclara en ſa faveur. Céſar étant en droit de l'en punir, après la bataille de Pharſale, il lui fit grace, & prononça ces paroles ſi célébres dans l'Hiſtoire, *Qu'à la vérité, les Athéniens méritoient d'être punis; mais qu'à la conſidération des morts, il accordoit le pardon aux vivans.* En effet, Athénes a été regardée comme une ville qui a inventé tous les beaux Arts, la mére des Philoſophes & des Orateurs, & la nourrice des Poëtes. Cicéron dit que la Gréce a toûjours voulu être le premier païs du Monde pour l'éloquence; que la ville d'Athénes a inventé les Arts & les Sciences, & qu'elle a ſur-tout perfectionné l'Art de parler: *Ut omittam Græciam*, dit-il, *quæ ſemper eloquentiæ princeps eſſe voluit: atque illas omnium doctrinarum inventrices Athenas, in quibus ſumma dicendi vis & inventa eſt & perfecta.* * Ciceron, *l. 1. de Orat. c. 4.* Cornelius Népos dit que la ville d'Athénes, non ſeulement par ſon antiquité, mais encore par ſa politeſſe & par les Sciences qui y ont fleuri, ſurpaſſe toutes les villes du Monde. * Cornel. Nepos, *dans la Vie d'Atticus, c. 3.* C'eſt pour cette raiſon que Juvénal dit *Athénes*, pour ſignifier les Sciences & les Belles Lettres. L'on trouve dans Dicearque quatre vers du Comique Grec, dignes de remarque, touchant l'eſtime que l'on doit faire d'Athénes: les voici, tournez du Grec en Latin:

Si nunquam Athenas videris, ua ſipes es:
Si viſa te urbs haud traxerit, aſinus meus:
Si viſa abire poteris, es cantherius;
Hæc namque vere urbs Græca.

dont voici à peu prés le ſens en François:

Si tu n'as jamais vû Athénes, il faut certes que tu ſois une ſoûche:
Si aprés l'avoir vue, elle ne peut t'arrêter, il faut que tu ſois plus ſtupide qu'un âne:
Si aprés l'avoir vue, tu peux en ſortir, tu n'és qu'une maſſe:
Car cette ville eſt véritablement la ville des Grecs.

Athénes étoit l'œil de la Gréce, & Ariſtide, *in Panath. p. 171.* dit que la Gréce étoit au milieu de la Terre; le païs Attique au milieu de la Gréce; & que la ville d'Athenes en étoit comme le nombril & le centre. Les Athéniens n'étoient pas en moindre réputation que leur ville. Cicéron, *pro Flacco*, dit que c'eſt d'eux que ſont ſortis les Sciences, les Arts, la politeſſe, la Religion, les bonnes mœurs, la régle de la Juſtice, les Loix; & que de chez eux elles ſe ſont répandues dans tout le Monde; mais il ajoûte aux louanges qu'il leur donne, un petit trait de ſatyre, en aſſurant qu'il n'y a point de peuple qui ſache mieux les régles de la Juſtice & de la Raiſon; mais qu'il les pratique mal, & qu'il ne veut point s'en ſervir, *ſcirc ea quæ recta ſunt, ſed facere nolle.* Athénes & ſes Habitans étant dans une eſtime générale, il ne faut pas s'étonner ſi les Empereurs Romains en firent tant de cas. Marc-Antoine fut très bien intentionné pour Athénes. Auguſte, & les Empereurs ſuivans, lui furent auſſi favorables; mais Adrien eſt celui qui lui fit le plus de bien, & qui ambitionna d'être le reſtaurateur d'Athénes. Antonin *le Pieux*, Antonin *le Philoſophe*, & d'autres Empereurs, eurent la même inclination pour Athénes. Mais Sévére lui ôta ſes Priviléges, pour ſe venger de quelque injure qu'il prétendoit y avoir reçue en y faiſant ſes études. L'an 258, l'Empereur Valérien permit aux Athéniens de rebâtir les murailles de leur ville, que des peuples de Scythie prirent peu de tems aprés, ſous l'empire de Gallien. Cleodéme d'*Athénes*, & Athénée de *Byzance* les en chaſſérent. Conſtantin *le Grand*, & ſes fils, affectionnérent cette ville. Sur la fin du quatriéme ſiécle, Alaric, Roi des Goths, la prit, l'an 395 de Jéſus Chriſt, ſous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, quoique Zoſime ait dit le contraire. L'Empereur Juſtin tâcha de rétablir Athénes dans le ſixiéme ſiécle; & depuis, l'Hiſtoire ſemble l'avoir oubliée durant 700 ans. Ce n'eſt que dans le XIII ſiécle, & dans les ſiécles ſuivans, qu'elle recommença à paroître. BAUDOUIN, IX de ce nom, Comte de Flandres, ayant été couronné Empereur de Conſtantinople en 1204, les Croiſez, qui avoient eu part à la priſe de cette ville, partagérent entre eux les Etats des Grecs. L'Iſle de Candie fut donnée aux Vénitiens; Boniface Marquis de Montferrat, eut la Theſſalie & la Morée; & Geofroy de Ville Hurdouin, Athénes & l'Achaïe. Baudouin aſſiégea alors inutilement Athénes, que Boniface emporta peu de tems après. Depuis, le Duché d'Athénes paſſa dans la Maiſon de la Roche. GUILLAUME de la Roche, Duc d'Athénes, & Seigneur de Thébes, mourut vers l'an 1300. Sa fille ou ſa ſœur *Iſabelle*, veuve de *Geofroy* de Carinthie, porta le Duché d'Athénes à HUGUES de Brienne, Comte de Brienne & de Liches. De ce mariage vint GAUTIER V, tué en 1312, & pére de GAUTIER VI du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, & Connétable de France. Vers l'an 1331, il tenta de reprendre le Duché d'Athénes; mais ce fut inutilement. Il fut tué à la funeſte bataille de Poitiers en 1356, n'ayant point laiſſé de poſtérité, ni de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile, I du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe, ni de ſa ſeconde femme, *Jeanne* d'Eu, fille de *Raoul* de Brienne, Comte d'Eu, Connétable de France; & elle prit une ſeconde alliance avec *Louis* d'Evreux, Comte d'Etampes. Elle mourut à Sens

le ſixieme jour de Juillet de l'an 1389. PHILIPPE de Savoye, Comte de Piémont, fils de *Thomas* III, prit le titre de Prince d'Achaïe, à cauſe de ſon mariage avec *Iſabelle* de Ville-Hardouin, veuve de *Floris* de Hainaut-Avênes, qu'il épouſa en 1301, & il en eut ſix enfans. Cependant les Aragonois uſurperent le Duché d'Athénes: & apres diverſes révolutions, il paſſa dans la famille des Acciaioli de Florence. RAINIER Acciaioli s'en rendit maître, & le céda aux Vénitiens; mais Antoine *bâtard* de Rainier s'y rétablit, & y laiſſa Nerio, ſuivi d'Antoine, pére de Francus ou François: c'eſt ſur ce dernier que le redoutable Mahomet II, Empereur des Turcs, prit Athénes l'an 1455. En 1464, Victor Capella ſurprit cette ville; mais comme il ne put emporter le château, il ſe vit contraint d'abandonner ſa conquête. Depuis ce tems-là les Turcs ont été maîtres d'Athénes juſques dans le XVII ſiécle, qu'ils l'ont perdue, *comme nous le dirons plus bas.* * *Conſultez* les Hiſtoriens Romains, ceux de l'Empire d'Orient & d'Occident, & ceux des Croiſades.

Athénes a été l'une des villes du Monde les plus illuſtres & les plus floriſſantes. Tout y étoit magnifique & digne de l'admiration de la poſtérité. L'Aréopage, le Lycée, la Citadelle, que l'on nommoit *Acropolis*, l'Académie, le Portique, les Temples & ſes autres Edifices, ſont décrits dans les Ouvrages des Anciens. Saint Paul y prêcha la Foi, comme il eſt marqué dans *le 17 Chapitre des Actes des Apôtres.* Diverſes perſonnes de conſidération y embraſſérent le Chriſtianiſme, & entre autres, S. Denys *Aréopagite*, & une Dame de qualité nommée *Damaris*. L'Egliſe d'Athénes devint enſuite très féconde. Dans le ſecond ſiécle, un grand nombre d'Athéniens y ſouffrirent le martyre, animez par l'exemple de leur ſaint Evêque, nommé *Publius*, vers l'an 123. L'Empereur Adrien étant venu à Athénes en 126, Quadratus, ſucceſſeur de Publius, & Ariſtide, lui preſentérent des Apologies pour la Religion Chrétienne. Athénes a été depuis érigée en Archevêché. Voici la Succeſſion Chronologique des anciens Rois & des Archontes d'Athénes. Quant à la ſucceſſion des Ducs d'Athénes, dans le XIII ſiécle, & dans les deux ſiécles ſuivans, elle a été ſi ſouvent interrompue, que nous n'avons pas cru la devoir expoſer ici. On peut conſulter l'Hiſtoire de Conſtantinople par M. Du Cange.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS & des Archontes d'Athénes.

Ans du Monde.		*Rois.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2477.	1.	Cécrops,	1558.	50.
2527.	2.	Cranaüs,	1508.	9.
2536.	3.	Amphictyon,	1499.	10.
2546.	4.	Erichthonius,	1489.	50.
2596.	5.	Pandion,	1439.	40.
2636.	6.	Erechthée,	1399.	50.
2686.	7.	Cécrops II.	1349.	40.
2726.	8.	Pandion II.	1309.	25.
2751.	9.	Egée,	1284.	48.
2799.	10.	Théſée.	1236.	30.
2829.	11.	Meneſthée,	1206.	23.
2852.	12.	Démophoon,	1183.	33.
2885.	13.	Oxynthès,	1150.	12.
2897.	14.	Aphidas,	1138.	1.
2898.	15.	Thymœte,	1137.	8.
2906.	16.	Melanthus,	1129.	37.
2943.	17.	Codrus,	1092.	21.
			Total	487.

Cette Suite des Rois d'Athénes conſervée par Euſébe, qui l'a copiée dans Caſtor, eſt un des plus curieux morceaux de l'Antiquité, parce que cet Auteur ayant fait remarquer que ce Royaume fut fondé 780 ans après la premiére Olympiade, & qu'on ne devoit compter que 429 ans depuis ſa fondation juſqu'à la derniére année du régne de Thymœte, à qui Mélanthus ſuccéda, prouve invinciblement qu'on s'eſt trompé en plaçant la derniére entrepriſe des Heraclides ſur le Péloponnéſe à la 80 année après la priſe de Troye; puiſque Mélanthus ne commença à régner qu'après que les Héraclides furent entrez dans le Péloponnéſe. Codrus fut tué l'an 2964 du Monde, 1071 avant Jéſus-Chriſt, & il laiſſa deux fils, Médon & Nélée, qui ſe diſputérent la Couronne. Celui-ci fut obligé de quitter Athénes, & il alla s'établir dans l'Aſie Mineure avec les Ioniens, à qui ſon ayeul avoit donné une retraite, & qui appellérent Ionie le païs d'où ils chaſſérent les Cariens, ſoixante ans après que les Héraclides eurent fait la conquête du Péloponnéſe. On a déja dit que Médon ne conſerva pas le titre de Roi, & qu'il fut appellé Archonte. Il eſt le premier des Archontes perpétuels, dont Euſébe donne auſſi la Suite après Caſtor; laquelle, fort exacte d'ailleurs, a ce défaut, qu'il en place le commencement auſſi-tôt après la mort de Codrus, au lieu qu'il la devoit différer de deux années; le tems que les deux fréres ſe diſputérent la Couronne, ayant été regardé comme un tems d'anarchie.

ARCHONTES PERPETUELS.

Ans du Monde.		*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2967.	1.	Médon,	1068.	20.
2987.	2.	Acaſte,	1048.	36.
3023.	3.	Archippe,	1012.	19.
3042.	4.	Theſippe,	993.	41.
3083.	5.	Phorbas,	952.	31.
3114.	6.	Mégaclès,	921.	30.
3144.	7.	Diognéte,	891.	28.
3172.	8.	Phériclés,	863.	19.
3191.	9.	Ariphron,	844.	20.
3211.	10.	Theſpiée,	824.	27.
3238.	11.	Agameſtor,	797.	20.
3258.	12.	Eſchyle,	777.	23.
3281.	13.	Alcméon,	754.	2.
			Total	316.

ARCHONTES PENDANT DIX ANNE'ES.

Ans du Monde.		*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3283.	1.	Charops,	752.	10.
3293.	2.	Eſimede,	742.	10.
3303.	3.	Clidicus,	732.	10.
3313.	4.	Hippoménés,	722.	8.
3321.	5.	Léocratès,	714.	10.
3331.	6.	Apſandre,	704.	10.
3341.	7.	Eryxias,	694.	10.
			Total	68.

Créonte, le premier des Archontes annuels, ſuccéda à Eryxias la premiére année de la XXIV Olympiade, qui eſt la 2351 du Monde, la 684 avant Jéſus-Chriſt, & la 874 depuis la fondation du Royaume par Cécrops. Car on croit devoir ſuivre en cet endroit Euſébe, ou plutôt Caſtor, qu'Euſébe a copié, préférablement à Pauſanias, qui ne paroît pas avoir fait une étude particuliére de la Chronologie, & à Jules Africain, qui ne compte que 856 ans depuis Cécrops juſqu'à Créon, & qui ne ſait ſi celui-ci fut Archonte dans la XIX, ou dans la XXV Olympiade. Il eſt vrai qu'on s'eſt cru obligé de reformer Euſébe même, & voici les raiſons qui y ont engagé. Les Ioniens ne quittérent Athénes, avec Nélée & Androcle ſon frére, que ſoixante ans après que les Héraclides eurent envahi le Péloponnéſe; par conſéquent deux ans après la mort de Codrus. D'ailleurs preſque tous les Anciens s'accordent à dire qu'Iphite inſtitua les Jeux Olympiques la ſeconde année du Gouvernement d'Eſchyle, qui par conſéquent n'a pas dû commencer l'an 3256 du Monde, comme il le faudroit dire en ſuivant Euſébe; mais ſeulement l'an 3258. Et ce ſeroit en vain qu'on répréſenteroit avec lui, que ce ne fut pas préciſément dans ſa ſeconde année, mais lorſqu'elle venoit de finir, & au commencement de ſa troiſiéme, que ces Jeux furent inſtituez: car il y auroit toûjours faute d'une année dans ſon texte, & cette explication eſt forcée. Enfin on ne peut accorder cet Ecrivain avec les Anciens, qui aſſurent qu'Hippoménés fut deſtitué avant la fin de ſon Gouvernement, pour avoir fait mourir cruellement ſa fille, puiſqu'il lui donne dix années entiéres. A quoi on peut ajoûter que Denys d'Halicarnaſſe paroît être du même ſentiment que nous, puiſqu'il fixe comme nous le commencement de Charops à la premiére année de la VII Olympiade.

ARCHONTES ANNUELS dont quelques-uns ſont inconnus.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
XXIV.	1. an.	Créon,	684.
	2. an.	*Inconnu*,	683.
	3. an.	Lyſias,	682.
	4. an.	Tléſias,	681.
XXV.	1. an.	*Inconnu*,	680.
		Inconnus pendant huit années.	
XXVII.	2. an.	Léoſtrate,	671.
	3. an.	*Inconnu*,	670.
	4. an.	Piſiſtrate,	669.
XXVIII.	1. an.	Autoſthénes,	668.
		Inconnus, 3.	
XXIX.	1. an.	Miltiade,	664.
		Inconnus, 4.	
XXX.	2. an.	Miltiade II.	659.
		Inconnus, 13.	
XXXIII.	4. an.	Dropides ou Dropile. M. A.	645.
		Inconnus, 4.	
XXXV.	1. an.	Damaſias,	640.
		Inconnus, 3.	
XXXVI.	1. an.	Epénéte,	636.
		Inconnus, 11.	
XXXIX.	1. an.	Dracon,	624.
		Inconnus, 8.	
XLI.	2. an.	Heniochidès,	615.
		Inconnus, 9.	
XLIII.	4. an.	Ariſtoclès, M. A.	605.
		Inconnus, 4.	
XLV.	1. an.	Mégaclès,	600.
	2. an.	Philombrote,	599.
	3. an.	Solon,	598.
	4. an.	Dropidès II.	597.
XLVI.	1. an.	Eucratès,	596.

Olym-

Olympiades.			Ans avant J. C.
		Inconnus, 1.	
	3. an.	Critias, M. A.	594.
	4. an.	*Inconnus*, 2.	
XLVII.	2. an.	Cimon, M. A.	591.
	3. an.	Damasias II.	590.
	4. an.	*Inconnus.*	
XLVIII.	1. an.	Phœnippus,	588.
		Inconnus, 10.	
L.	4. an.	Archestratide,	577.
		Inconnus, 6.	
LII.	3. an.	Aristoménès,	570.
		Inconnus, 7.	
LIV.	3. an.	Hippoclidès,	562.
	4. an.	Comias, M. A.	561.
LV.	1. an.	Hégésistrate,	560.
		Inconnus, 3.	
LVI.	1. an.	Euthydème, M. A.	556.
		Inconnus, 7.	
LVIII.	1. an.	Erxiclès,	548
		Inconnus, 11.	
LXI.	1. an.	Alcée, M. A.	536.
		Inconnus, 2.	
	4. an.	Thériclès,	533.
LXII.	1. an.	Héraclides,	532.
		Inconnus, 7.	
LXIV.	1. an.	Miltiade II.	524.
		Inconnus, 11.	
LXVII.	1. an.	Clisthène,	512.
		Inconnus, 3.	
LXVIII.	1. an.	Isagoras,	508.
		Inconnus, 3.	
LXIX.	1. an.	Acestoride,	504.
		Inconnus, 3.	
LXX.	1. an.	Myrus,	500.
		Inconnus, 3.	
LXXI.	1. an.	Hipparchus,	496.
	2. an.	Pythocritus, M. A.	495.
	3. an.	Lacratidès,	494.
	4. an.	Themistocle,	493.
LXXII.	1. an.	Diognète,	492.
	2. an.	Phanippe II. M. A.	491.
	3. an.	Aristide, M. A.	490.
	4. an.	Hybrilidès,	489.
LXXIII.	1. an.	Anchise,	488.
	2. an.	Philippe,	487.
	3. an.	Philocrate, M. A.	486.
	4. an.	Phédon,	485.
LXXIV.	1. an.	Léostrate,	484.
	2. an.	Nicodème,	483.
	3. an.	Aphepsion,	482.
	4. an.	Callias, selon les M. A. ou plutôt un *Inconnu*.	481.
LXXV.	1. an.	Calliadès,	480.
	2. an.	Xantippe,	479.
	3. an.	Timosthène,	478.
	4. an.	Adimante,	477.
LXXVI.	1. an.	Phédon,	476.
	2. an.	Dromoclide,	475.
	3. an.	Acestoride,	474.
	4. an.	Ménon,	473.
LXXVII.	1. an.	Charès,	472.
	2. an.	Praxierge,	471.
	3. an.	Démotion, suivant les M. A. Aphepsion, Théagénide, suivant les M. A.	470.
	4. an.	Phédon II.	469.
LXXVIII.	1. an.	Théagénide,	468.
	2. an.	Lysistrate,	467.
	3. an.	Lysanias,	466.
	4. an.	Lysithée,	465.
LXXIX.	1. an.	Archidémidès,	464.
	2. an.	Tlépolème,	463.
	3. an.	Conon,	462.
	4. an.	Euthippe,	461.
LXXX.	1. an.	Phrasiclidès,	460.
	2. an.	Philoclès,	459.
	3. an.	Bion,	458.
	4. an.	Mnésithidès,	457.
LXXXI.	1. an.	Callias,	456.
	2. an.	Sosistrate,	455.
	3. an.	Ariston,	454.
	4. an.	Lysicrate,	453.
LXXXII.	1. an.	Chéréphanès,	452.
	2. an.	Antidote,	451.
	3. an.	Euthydème,	450.
	4. an.	Pédiès,	449.
LXXXIII.	1. an.	Philisque,	448.
	2. an.	Timarchide,	447.
	3. an.	Callimaque,	446.
	4. an.	Lysimachide,	445.
LXXXIV.	1. an.	Praxitèle,	444.
	2. an.	Lysanias II.	443.
	3. an.	Diphile, M. A.	442.
	4. an.	Timoclès,	441.
LXXXV.	1. an.	Myrichidès,	440.
	2. an.	Glaucide,	439.
	3. an.	Théodore,	438.
	4. an.	Eutyménès,	437.
LXXXVI.	1. an.	Nausimaque,	436.
	2. an.	Antilochide,	435.
	3. an.	Charès,	434.
	4. an.	Apseudès,	433.
LXXXVII.	1. an.	Pithodore,	432.
	2. an.	Euthydème II.	431.
	3. an.	Apollodore,	430.
	4. an.	Epaminondas,	429.
LXXXVIII.	1. an.	Diotime,	428.
	2. an.	Euclide,	427.
	3. an.	Euthydème,	426.
	4. an.	Stratoclès,	425.
LXXXIX.	1. an.	Isarque,	424.
	2. an.	Aminias,	423.
	3. an.	Alcée,	422.
	4. an.	Ariston,	421.
XC.	1. an.	Aristophile, M. A.	420.
	2. an.	Archias,	419.
	3. an.	Antiphon,	418.
	4. an.	Euphème,	417.
XCI.	1. an.	Aristomneste,	416.
	2. an.	Chabrias,	415.
	3. an.	Pisandre,	414.
	4. an.	Cléocrite,	413.
XCII.	1. an.	Callias II.	412.
	2. an.	Theopompe,	411.
	3. an.	Glaucippe,	410.
	4. an.	Diocles,	409.
XCIII.	1. an.	Eustémon, M. A.	408.
	2. an.	Antigénès, M. A.	407.
	3. an.	Callias III. M. A.	406.
	4. an.	Alexias,	405.
XCIV.	1. an.	Pythodore II.	404.
	2. an.	Euclide II. ou Tyrans à Athènes.	403.
	3. an.	Micon, M. A.	402.
	4. an.	Exénète, fin des trente Tyrans.	401.
XCV.	1. an.	Lachès,	400.
	2. an.	Aristocrate,	399.
	3. an.	Ithyclès,	398.
	4. an.	Lysiade,	397.
XCVI.	1. an.	Phormion,	396.
	2. an.	Diophante,	395.
	3. an.	Eubulide,	394.
	4. an.	Demostrate,	393.
XCVII.	1. an.	Philoclès,	392.
	2. an.	Nichotélès,	391.
	3. an.	Demosthène,	390.
	4. an.	Antipater,	389.
XCVIII.	1. an.	Pyrrhon,	388.
	2. an.	Théodote,	387.
	3. an.	Mythichidès,	386.
	4. an.	Dexithée,	385.
XCIX.	1. an.	Diotréphe,	384.
	2. an.	Phanostrate,	383.
	3. an.	Ménandre,	382.
	4. an.	Démophile,	381.
C.	1. an.	Pythéas, M. A.	380.
	2. an.	Nicon,	379.
	3. an.	Nausicrate,	378.
	4. an.	Callias IV. M. A.	377.
CI.	1. an.	Chariander,	376.
	2. an.	Hippodame,	375.
	3. an.	Socratide,	374.
	4. an.	Astée,	373.
CII.	1. an.	Alcisthène,	372.
	2. an.	Phrasiclide,	371.
	3. an.	Dysinéthe,	370.
	4. an.	Lysistrate,	369.
CIII.	1. an.	Nausigène,	368.
	2. an.	Polyzèle,	367.
	3. an.	Céphisodore,	366.
	4. an.	Chion,	365.
CIV.	1. an.	Timocrate,	364.
	2. an.	Charicide,	363.
	3. an.	Molon,	362.
	4. an.	Nicophème ou Agathoclès, selon Diodore,	361.
CV.	1. an.	Callimède,	360.
	2. an.	Euchariste,	359.
	3. an.	Céphisodote, M. A.	358.
	4. an.	Agathoclès, M. A.	357.
CVI.	1. an.	Elpinicès,	356.
	2. an.	Callistrate, M. A.	355.
	3. an.	Diotime,	354.
	4. an.	Eudème,	353.
CVII.	1. an.	Aristodème,	352.
	2. an.	Thessalus,	351.
	3. an.	Apollodore,	350.
	4. an.	Callimaque,	349.
CVIII.	1. an.	Théophile,	348.
	2. an.	Thémistocle,	347.
	3. an.	Archias,	346.
	4. an.	Eubule,	345.
CIX.	1. an.	Lycisque ou Aristoloque,	344.
	2. an.	Pythodore,	343.
	3. an.	Sosigène,	342.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
	4. *an.*	Nicomaque,	341.
CX.	1. *an.*	Théophraſte,	340.
	2. *an.*	Lyſimachide,	339.
	3. *an.*	Charondas,	338.
	4. *an.*	Phrynique,	337.
CXI.	1. *an.*	Pythodore,	336.
	2. *an.*	Evénète,	335.
	3. *an.*	Créſiclès,	334.
	4. *an.*	Nicocrate,	333.
CXII.	1. *an.*	Nicératus,	332.
	2. *an.*	Ariſtophane,	331.
	3. *an.*	Ariſtophon,	330.
	4. *an.*	Cephiſophon,	329.
CXIII.	1. *an.*	Euthycrite,	328.
	2. *an.*	Chrémès,	327.
	3. *an.*	Anticlès,	326.
	4. *an.*	Soſiclès,	325.
CXIV.	1. *an.*	Hégéſias,	324.
	2. *an.*	Céphiſodore,	323.
	3. *an.*	Philoclès,	322.
	4. *an.*	Apollodore,	321.
CXV.	1. *an.*	Archippe,	320.
	2. *an.*	Apollodore,	319.
	3. *an.*	Phocion,	318.
	4. *an.*	Démogéne,	317.
CXVI.	1. *an.*	Démoclide,	316.
	2. *an.*	Praxibule,	315.
	3. *an.*	Nicodore,	314.
	4. *an.*	Théophraſte,	313.
CXVII.	1. *an.*	Polémon,	312.
	2. *an.*	Simonides,	311.
	3. *an.*	Hiéromnemon,	310.
	4. *an.*	Démétrius,	309.
CXVIII.	1. *an.*	Charinus,	308.
	2. *an.*	Anaxicrate,	307.
	3. *an.*	Corébe *ou* Xénias,	306.
	4. *an.*	Xenippe,	305.
CXIX.	1. *an.*	Phéréclès,	304.
	2. *an.*	Léoſtrate,	303.
	3. *an.*	Nicoclès,	302.
	4. *an.*	Calliarque,	301.
CXX.	1. *an.*	Hégémaque,	300.
	2. *an.*	Euctémon,	299.
	3. *an*	Mnéſidéme,	298.
	4. *an.*	Antiphatès,	297.
CXXI.	1. *an.*	Nicias,	296.
	2. *an.*	Nicoſtrate,	295.
	3. *an.*	Olympiodore,	294.
	4. *an.*	Philippe *ou* Diphile,	293.
		Inconnu, 1.	
CXXII.	2. *an.*	Gorgias,	291.
	3. *an.*	Anaxicrate,	290.
	4. *an.*	Démoclès.	289.
CXXIII.		*Inconnus*, 5.	
CXXIV.	2. *an.*	Pytharate,	283.
		Inconnus, 17.	

Juſqu'à Diognéte, Archonte annuel, en la quatriéme année de la CXXVIII Olympiade, 265 ans avant Jéſus-Chriſt, ſous lequel eſt la derniére époque des Marbres d'Arondel, qu'on indique quand on s'en ſert pour reformer la ſuite des Archontes, par ces deux Lettres, M. A.

ETAT PRESENT D'ATHENES.

Athénes eſt aujourd'hui vulgairement nommée *Sétines*. Il y a une citadelle, autrefois nommée *Acropolis*, qui eſt élevée ſur une roche inacceſſible de toutes parts, à la réſerve du côté d'occident, par lequel on y entre. Cette citadelle eſt dans une diſtance égale de deux éminences; l'une eſt le *Muſæum*, à une portée de canon de la citadelle; l'autre, le mont *Anchesmus*, où l'on ne peut tranſporter d'artillerie pour battre la ville & la citadelle, parce que le chemin en eſt trop rude & trop eſcarpé, & que ſur le haut il n'y a point de terrain uni; mais une ſeule pointe, ſur laquelle on a bâti une Chapelle en l'honneur de ſaint George. C'étoit là où les Idolâtres adoroient autrefois la ſtatue de Jupiter. La ville d'Athénes eſt au ſeptentrion de la citadelle, qui la couvre tellement du côté de la mer, que les Voyageurs pourroient d'abord croire qu'il n'y a point de maiſons derriére cette forteresſe: de ſorte que la plupart de ceux qui n'ont pas eu la curioſité de mettre pié à terre, ſe ſont perſuadez que toute la grandeur d'Athénes étoit renfermée dans le château. La ſituation de la ville y eſt très commode pour la ſanté de ſes Habitans; car quoique le climat y ſoit fort chaud, elle ſe trouve heureuſement expoſée au ſeptentrion, dont le vent modére les chaleurs.

Athénes contient aujourd'hui environ dix mille Habitans, dont les trois quarts ſont Grecs. Les Turcs avoient quatre Moſquées dans la ville, & une dans le château. Les Juifs y ſont tolérez, mais ils n'y font pas leur compte; car les Athéniens ne ſont pas moins adroits qu'eux; d'où eſt venu le proverbe qui court en ces quartiers-là, *Dieu nous garde des Juifs de Salonique, des Grecs d'Athénes, & des Turcs de Negrepont.* Les Grecs d'Athénes ne portent que des veſtes étroites, de couleur noire ou brune, avec des botines noires qui ſerrent la jambe, à la ville auſſi bien qu'à la campagne; au lieu que les Turcs ne portent des bottes jaunes qu'à la campagne, ou dans le mauvais tems, & que leurs veſtes ſont larges & de couleur. Les femmes, qui ne ſortent que très rarement, ont la tête voilée d'une toile de coton, & par deſſus leur veſte un petit manteau de velours cramoiſi ou violet, avec de gros boutons d'argent. Les filles ne ſortent point de la maiſon avant le jour de leurs noces, & l'on n'y fait l'amour que par procureur, c'eſt à dire, par un parent ou intime ami, au rapport duquel on ſe fie. Dans la cérémonie de leurs noces, elles portent une groſſe couronne de filagramme & de perles, & elles ſont conduites depuis l'Egliſe juſqu'à la maiſon du mari, au ſon des hautbois, des tambours de baſque & d'autres inſtrumens qui les précédent. Les Chrétiens ont cinquante-deux Egliſes dans Athénes, qui ont chacune leur *Papa* ou Curé; mais il y en a près de deux cens autres dans la ville & aux environs, où l'on dit quelquefois l'Office. Ce grand nombre d'Egliſes vient de ce que les Grecs ne diſent qu'une Meſſe par jour dans chacune: auſſi ſont-elles la plupart fort petites. L'Archevêché ne vaut qu'environ quatre mille écus de rente; & il n'y a dans tout le Diocéſe que cent cinquante Egliſes, où l'on dit ordinairement l'Office, & qui contribuent au revenu de l'Archevêque. Les Francs, qui y étoient en petit nombre avant que les Vénitiens en fuſſent maîtres, n'avoient que la Chapelle des Capucins. Les Conſuls de France & d'Angleterre y avoient chacun leur *Prié-Dieu*, & fourniſſoient également à l'entretien des Miſſionnaires. Les Jéſuites étoient à Athénes avant les Capucins; mais ils ſe ſont retirez à Négrepont, parce qu'il y avoit plus d'occupation pour eux. Pour ce qui eſt des Capucins, ils ſe ſont établis dans cette ville depuis l'année 1658. Le P. Simon y acheta en 1669, le Fanari avec une maiſon voiſine, pour ſervir d'Hoſpice; mais il y avoit des Religieux de ſon Ordre avant lui dans la ville. Le terroir d'Athénes eſt fertile; & quoique le vin y ſoit très bon, ceux qui n'y ſont pas accoutumez, y trouvent un goût déſagréable, parce que les Grecs y enduiſent les tonneaux de poix, pour empêcher les vins de ſe gâter. Les olives y ſont excellentes, principalement celles que l'on appelle *Colymbades*, qui ſont ſi fort eſtimées, que le Grand-Seigneur les faiſoit preſque toutes retenir pour ſa bouche. Elles ſont groſſes & de très bon goût. Athénée & Héſychius appellent *Colymbades* les Olives apprêtées dans la ſaumure, pour exciter l'appétit, parce qu'elles y nagent; car κολυμβᾶν en Grec ſignifie *nager*; & ce nom leur eſt demeuré, parce qu'on *les leſſive* encore de même.

Entre pluſieurs antiquités qu'on voit aujourd'hui à Athénes, celles qui ſont dans le château ſe ſont le mieux conſervées. Ce château, qui eſt ſur une colline, dont une partie de la ville occupe la pente du côté du nord, enferme un Temple fort magnifique & fort ſpacieux, bâti de marbre blanc, & ſoutenu par de très belles colomnes de marbre noir, & de porphyre. On voit au frontiſpice de grandes figures au naturel, qui répréſentent des Cavaliers armez, qui ſemblent ſe vouloir battre. Autour du Temple ſe voyent les faits d'armes des anciens Grecs, en bas-relief; & chaque figure eſt environ de deux piez & demi de haut. Ce Temple eſt accompagné d'un Palais de marbre blanc, qui tombe en ruïne. Au bas du château il y a encore dix-ſept colomnes de marbre, qui reſtent de trois cens que l'on dit avoir été anciennement dans le Palais de Théſée, premier Roi d'Athénes. Ces colomnes ſont d'une groſſeur prodigieuſe; car elles ont chacune au moins dix huit piez de tour, & ſont hautes à proportion. Sur la porte, qui eſt encore en ſon entier, on voit en dehors une inſcription Gréque, qui dit,

Cette ville d'Athénes eſt aſſurément la ville de Théſée.

Et une autre en dedans, qui ſignifie,

Cette ville d'Athénes eſt la ville d'Adrien, & non pas de Théſée.

On voit encore le *Fanari*, ou la lanterne de Démoſthéne, que les Capucins achetérent en 1669. On prétend que c'eſt là où ce grand Orateur s'enferma, pour étudier avec plus d'application l'Art de parler en public. C'eſt une petite tour de marbre, environnée de ſix colomnes canelées. Au deſſus du dôme qui la couvre, il y a comme une lampe à trois becs: ce qui lui a peut-être fait donner le nom de lanterne, quoique ce ne ſoit qu'un ornement d'Architecture. La friſe eſt chargée d'un bas-relief, qui répréſente quatorze groupes, chacun de deux figures, dont l'une a preſque par-tout une dépouille de lion. On y voit des Grecs qui combattent, & d'autres qui ſacrifient; & cet édifice pourroit bien avoir été conſacré à Hercule, dont ce monument marque peut-être les actions les plus illuſtres, avec ſon ſacrifice ſur le mont Oeta. On voit encore dans la ville d'Athénes les ruïnes de l'Aréopage, dont les fondemens ſont en demi-cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillez en pointe de diamant, ſoutiennent une eſplanade d'environ cent quarante pas de long, qui étoit apparemment la ſalle où ſe tenoit cet auguſte Sénat; car ils jugeoient à découvert, afin que tout le monde pût être témoin de la juſtice de leurs Arrêts. Au milieu il y a une eſpece de tribune taillée dans le roc, derriére laquelle eſt un mur du même rocher, avec des bancs ciſelez des deux côtez, où les Sénateurs étoient aſſis. Entre l'Aréopage & l'ancien Temple de Théſée, il y a une Egliſe ruïnée, qui étoit dédiée à ſaint Denys *Aréopagite*. On croit que la maiſon voiſine eſt ſur les fondemens de celle où demeuroit cet illuſtre Sénateur, qui fut le premier Chrétien & le premier Evêque d'Athénes. L'Archevêque y a ſon logement. Outre ces antiquitez, on voit les reſtes du Temple de la Victoire, qui eſt d'ordre Ionique, & dont les Turcs faiſoient un magaſin à poudre; l'Arſenal de Lycurgue, d'ordre Dorique, qui leur ſervoit de Magaſin pour les armes; le Temple de Minerve, auſſi d'ordre Dorique, dont ces Infidéles avoient fait une Moſquée; la Tour des vents à huit faces, dont Vitruve parle

Digitized by Google

le dans ſon Livre de l'Architecture, & quelques autres monumens antiques.

La ville d'Athénes étoit demeurée ſous la puiſſance des Turcs depuis l'année 1455, que Mahomet II du nom, la prit ſur les Chrétiens; mais enfin les Vénitiens s'en rendirent maîtres au mois de Septembre 1687. Il en ſortit deux cens ſoldats Turcs, avec dix huit cens habitans, qui furent conduits à Smyrne; & il en demeura trois cens qui demandérent le batême. *Voyez* ATTIQUE. * Tavernier, *Voyage de Perſe.* J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. Coronelli, *Deſcription de la Morée. Relation d'Athénes du* P. Babin Jéſuite, *publiée par M. Spon.* Guillet, *Athénes ancienne & moderne.* Meurſius, *Fortuna Attica, ſive de Athenarum origine. Athenæ Attica, ſeu de Athenarum antiquitatibus. Areopagus. Regnum Atticum. Archontes Athenienſes. De populis Attica.*

* ATHENES & ATHENE eſt auſſi le nom de pluſieurs villes dans l'ancienne Géographie, deſquelles il eſt fait mention dans Pline, dans Etienne de Byzance, dans Diodore de Sicile, dans Strabon, dans Pauſanias, &c. mais qui ne ſubſiſtent plus.

ATHENION, favori de Ptolomée *Evergétes*, Roi d'Egypte, fut envoyé vers Onias II, ſurnommé *l'Avare*, fils de Simon *le Juſte*, neveu & ſucceſſeur d'Eléazar en la charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs, pour lui dire qu'il eût à payer les vint talens d'argent qui étoient dûs à ſon maître, & qui étoient le tribut que les Juifs payoient à ce Roi toutes les années, en vertu du tranſport & de la ceſſion qu'en avoit faite Antiochus *le Grand* à Evergétes, pour lui avoir donné ſa fille Cléopatre en mariage, & pour ſa dot les Provinces de la Baſſe Syrie, de la Phénicie, de la Judée, de la Samarie & de la moitié des tributs de ces Provinces, dont les principaux Habitans traitoient avec ces deux Rois, & en portoient les deniers à leur Thréſor. Ce Pontife n'avoit point ſatisfait à ce tribut, & étoit en arriére de beaucoup. Athéniou le menaça de porter la guerre dans tous les coins de la Judée, & de la donner en proye à ſes Soldats, s'il ne ſatisfaiſoit. Une telle menace, capable de faire trembler tout autre qui auroit eu quelque amour pour ſa patrie, trouva Onias inſenſible, parce qu'il aimoit mieux ſes thréſors que le bien public. Joſephe, neveu d'Onias, obtint du Roi d'Egypte le pardon de ſon oncle. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 3. & 4.

ATHENION de Cilicie, Chef d'Eſclaves revoltez en Sicile, après la mort de Tryphon, l'an 102 avant Jéſus-Chriſt, oſa marcher à la tête de quarante mille hommes, contre L. Licinius Lucullus, que le Sénat avoit envoyé contre lui. Il fut défait, perdit vint mille hommes; & après avoir reçu pluſieurs bleſſures, il demeura ſur le champ de bataille, caché entre les morts, & ſe ſauva par cet artifice. Il remit une autre Armée ſur pié l'année ſuivante, & fut encore vaincu par le Conſul Mannius Aquilius: il fut même pris dans le combat, mais comme ſes Soldats, diſputant à qui l'auroit en ſa puiſſance, le tiroient à eux chacun de leur côté, il fut déchiré en morceaux. * Diodore de Sicile, *l.* 36. Florus, *l.* 3. *c.* 19.

ATHENION, fils d'un autre ATHE'NION Philoſophe Péripatéticien, & d'une Eſclave Egyptienne, fut affranchi par ſon maître, qui le fit même ſon héritier. Il prit depuis le nom d'ARISTION, & enſeigna la Rhétorique & la Philoſophie à Athénes, où il obtint le droit de bourgeoiſie, & où il uſurpa depuis la Tyrannie. *Voyez* ARISTION.

* ATHENION Poete Tragique, cité par Athénée & par d'autres.

ATHE'NIS, Sculpteur. *Voyez* BUPALUS.

ATHENOBIUS, fils de Démétrius, Général des Armées d'Antiochus Sidetès. Il fut envoyé par ce Prince vers Simon Général des Juifs, pour lui demander la reſtitution de Joppé, de Gazara & de la forteresſe de Jéruſalem. * 1 *Macchab. ch.* 15. *v.* 28.

ATHENOCLES, Auteur Grec, qui avoit écrit l'Hiſtoire d'Aſſyrie. Il ne nous eſt connu que par un paſſage d'Agathias, & on ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Agathias, *l.* 2.

ATHENOCLES, Capitaine très habile dans la conduite & dans l'invention des inſtrumens & machines de guerre, qui ſervent à bien défendre une place fortement attaquée. * Polyen, *l.* 6 *c.* 3

ATHENODORE, Evêque dans la Province de Pont, frére de ſaint Grégoire *Thaumaturge*. Il fut Diſciple d'Origéne, aſſiſta au Concile d'Antioche contre Paul de *Samoſate*, l'an 264, & ſouffrit le martyre pendant la perſécution de l'Empereur Aurélien. * Baronius, *A. C.* 233. *n.* 6. 266. *n.* 3. & 275. *n.* 9. & *au Martyrologe*, 18 *Octobre.*

ATHENODORE d'Erétrie, qui a écrit quelques Ouvrages citez par Photius, *Cod.* 190.

ATHENODORE de Tarſe, Philoſophe Stoïcien, vivoit du tems d'Auguſte, qui le choiſit pour être Précepteur de Tibére. Lucien aſſure qu'il eut le même Auguſte pour Diſciple. Suidas ajoûte que, pour calmer la promptitude extraordinaire de ce Prince, il lui avoit ordonné de compter les vint-quatre lettres de l'alphabet des Grecs, avant que de ſuivre les mouvemens de cette paſſion violente. Cédréne & quelques autres Auteurs ont écrit qu'il étoit d'Alexandrie; mais il eſt plus ſûr qu'il fut originaire de Tarſe: auſſi obtint-il d'Auguſte que cette ville ne payeroit point de tribut. Il dédia un Ouvrage à Octavie, & en compoſa un *des Choſes ſérieuſes & enjoüées*, un *de Diſſertations*, & quelques autres. * Strabon, *l.* 14. Euſébe, *en ſa Chron. A. C.* 10. & Vignier, *l.* 5. Voſſius, &c.

* ATHENODORE de Rhodes, Rhéteur dont parle Quintilien dans ſes Inſtitutions, *l.* 2. *c.* 17, & qui eſt cité par pluſieurs autres Auteurs que l'on trouvera dans la Bibliothéque de Jean Meurſius. Turnébe croit que cet Athénodore pourroit bien être le même que celui de l'Article précédent.

ATHENODORE, de Tarſe, ſurnommé *Cordilion*, fut ami de Caton, & mourut auprés de lui. * Strabon, *l.* 14.

ATHENODORE, Sculpteur Arcadien, etoit élève de Polyclète; & entr'autres talens, il poſſédoit parfaitement celui d'exprimer des femmes de qualité.

ATHENODORE, Rhodien, autre Sculpteur, qui travailla avec Agéſandre & Polydore au fameux groupe de Laocoon. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Pauſanias, *l.* 10.

ATHENOGENE, Martyr du troiſiéme ſiécle, avoit compoſé, avant que d'être jetté dans le feu, une hymne de la Trinité, comme le témoigne ſaint Baſile, *au ch.* 29. *du livre du Saint Eſprit.* * M. Du Pin, *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques, tome premier.*

ATHENRI. *Voyez* ATHERIT.

ATHENULPHE ou ANTENOLFE. *Voyez* l'Article d'AQUINO Maiſon &c.

ATHERIT ou ATHENRI, *Atherita*, ville d'Irlande, dans la Province de Connaught & dans le Comté de Galloway. Elle a été autrefois plus riche & plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. * Sanſon.

* ATHER. *Voyez* ATHAR.

ATHERDE, ville d'Irlande. *Voyez* ARDE'E.

ATHE'RIUS. *Voyez* ATE'RIUS (Quintus).

ATHERSATA, ou ATTIRSCATHA, nom d'office ou de charge chez les Chaldéens, qui ſignifie *Gouverneur de Province*, ou *Lieutenant du Roi*, & qui eſt attribué à Néhémie dans *Eſdras*, ou 1 *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 63. &c.

ATHIAH (Ali Ben Athiah al Hamaovi) plus connu ſous le nom d'*Ohuan*, Auteur d'un Commentaire ſur le Poëme d'Abdelcader al Safadi, intitulé *Taïjah*, qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, *mss.* 579. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIAH (Ebn Athiah Al Moarabi ou Al Mogrebi) naquit à Grenade en Eſpagne, l'an 481 de l'Hégire, de Jéſus Chriſt 1088, & mourut à Lorca l'an 541 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1145. On a de lui un Commentaire ſur l'Alcoran, qu'Ebn Haijam cite dans la Préface de ſon *Babor Almoteith.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIAH (Abuthaleb Mohammed Ben Ali Ben Athiah) dit *Al Mekki*, à cauſe qu'il étoit natif de la Mecque, eſt Auteur d'un fort bel Ouvrage de Morale, intitulé *cout al coloub*, la *proviſion des cœurs*, qui a été traduit de l'Arabe en Hebreu ſous le nom de *Khobeth alleveuot.* Cependant étant venu de la Mecque à Bagdet, il tomba dans l'impieté & dans le blaſphéme; car il oſa aſſurer que tout le mal des créatures venoit du Créateur, *Maleiſſa alal Makhlukin adhorr-men alkhalek.* On dit que d'abord qu'il eut prononcé ces paroles, il devint muet; & le fut juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 386 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 996. * Ben Schohna. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIAS (Iſaac) Rabbin, a écrit en Eſpagnol un Livre, où il explique avec netteté les ſix cens treize preceptes de la Loi de Moïſe. Ce Livre, qui a été imprimé à Veniſe, & à Amſterdam, eſt intitulé *Teſoro de preceptos adonde ſe encierran las joyas de los ſeys cientos y trexe preceptos, que en commando el Senor a ſu pueblo Iſrael.* Ceux qui veulent avoir quelque connoiſſance de la créance & des cérémonies des Juifs modernes, doivent lire cet Ouvrage. * M. Simon.

ATHICON. *Voyez* ATHIRCON.

ATHINA. *Voyez* ATHENES.

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri). C'eſt le nom ſous lequel eſt le plus connu un Auteur célébre, dont le nom entier eſt *Abulſaadat Al Mobarek Magdeddin*, fils de Mohammed Al Scheibani, natif d'une ville ſituée ſur le Tigre au deſſus de Moſul, nommé *Gezirat Ebn Omer*, l'Ile du fils d'Omar. Il a compoſé un Livre intitulé *Giamé al oſſoul*, dans lequel il a ramaſſé les ſentimens des plus ſavans Docteurs du Muſulmaniſme, dont il marque les qualitez & l'âge, ſur les principes & les fondemens de leur Loi. C'eſt pour cette raiſon qu'on le qualifie *Al Fakih al aſſouli.* Il eſt auſſi l'Auteur du *Ketab al Sebarei*, où il établit les fondemens de la doctrine de Schafei, un des quatre Chefs des Sectes Orthodoxes du Muſulmaniſme. Nous avons encore de lui un Commentaire ſur l'Alcoran, recueilli de ceux que Thaalebi & Zamakhſchari ont compoſez. Il mourut l'an de l'Hégire 606, & de Jéſus-Chriſt 1209. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) dont le nom entier eſt *Abul Haſſan Ali Ezzeddin*, étoit frére du précédent. Il a compoſé trois Hiſtoires; la premiére eſt le *Kamel*, ou Hiſtoire générale; la ſeconde a pour titre *Ebrat ouli al abjar*, Exemples pour les gens ſages; & une troiſiéme pour la Dynaſtie des Atabekiens. Les Livres intitulez *Nebajat* & *Aſſad al gabab* lui ſont auſſi attribuez. Cet Auteur vint de ſon païs natal à Moſul, où il s'établit, & mourut l'an de l'Hégire 630, & de Jéſus-Chriſt 1232. Il y a eu encore deux *Ben-Athir*, dont l'un eſt ſurnommé *Kermani*, & l'autre *Nauvi.* * D'Herbelot, *Biblioth Orient.*

ATHIRCON ou ATHICON, vingt-neuviéme Roi d'Ecoſſe, dans le troiſiéme ſiécle. Il ſuccéda à *Etodus* II, ſon pére, & s'acquit l'amour de ſes Sujets. Mais ſes vertus étant dégenérées en vices, il ſe tua la 12 année de ſon régne, ſachant qu'un Seigneur, dont il avoit violé la fille, ſe vouloit défaire de lui. * Leſlé & Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

ATHLETES, c'eſt à dire, *combattans*, du Grec Α'θλησαι qui vient d'Α'θλος, *combattre.* Ce nom ſe donnoit proprement à ceux qui combattoient à la lutte, ou à coups de poings, & a été commun enſuite à ceux qui diſputoient le prix de la courſe, du ſaut, & du palet. Les Latins les diſtinguoient par ces cinq noms particuliers, *Luctatores, Pugiles, Curſores, Saltatores* & *Diſcobeli*, des cinq ſortes d'exercices qui formoient le Pentathle, *Pentathlon.* On donnoit des prix aux Vainqueurs dans les Jeux publics, & on leur érigeoit ſouvent des ſtatues. * Jérôme Mercurialis, *de Arte Gymnaſtica.*

...

...

...

du à gauche des Hellénodiques ; & vis à vis de ceux-ci, les Prêtres de Cérès, auprès d'un autel de pierre blanche, avec les Vierges conſacrées à cette Déeſſe. Les Athlothétes, Agonothétes, Alytarques, & autres qui préſidoient aux Jeux, y paroiſſoient couronnez, & avec leur marque de puiſſance ; par exemple, d'un caducée de Mercure, ou de la peau de lion, avec la maſſue d'Hercule, que l'on poſoit ſur une chaiſe d'or. En l'abſence du Prince, on rendoit cet honneur à ſon bâton de commandement.

Le nom de *Juvenes* ſe donnoit quelquefois aux hommes faits, qui ſeuls avoient été admis aux Jeux Gymniques dans l'ancienne Gréce.

On admettoit aux Jeux Olympiques les perſonnes de baſſe condition, pourvu qu'elles fuſſent robuſtes, & avec cela de bonne réputation ; car la force du corps étoit particuliérement eſtimée. Quand quelqu'un ſe préſentoit pour le combat, ſi perſonne n'oſoit lui tenir tête, il étoit cenſé Vainqueur.

La couronne & le prix qui étoient expoſez dans un lieu élevé, leur étoient donnez par les Hellénodiques ou Athlothétes, accompagnez des éloges de leur courage : après quoi ils traitoient leurs amis.

Les Jeux ſacrez ont été encore nommez *Luſtraux*, du mot Latin *Luſtrum*, c'eſt à dire, qu'ils ſe faiſoient de cinq ans en cinq ans. L'on y diſtribuoit des couronnes ; car aux autres Jeux qui n'etoient pas ſacrez, on donnoit des vaſes d'airain, des coupes d'argent, de belles robes, des boucliers & d'autres prix.

Suidas remarque que dans les commencemens, on ne propoſoit pour tout prix que l'honneur ſeul ; qu'à l'occaſion de l'honneur qu'ils remportoient, leurs amis leur faiſoient préſent de couronnes, avec de grands applaudiſſemens. Quelques-uns même croyent qu'on jetta premiérement des fleurs ſur le Vainqueur, & peu après on s'aviſa de lui en faire des couronnes. Le prix étoit nommé en Grec ἆθλος, ou ἄεθλον, en Latin *donum*, *dos*, & *ſtips* ; en François, *une dot*, *un don*, *le ſalaire*, &c.

Les priviléges, les ſtatues, & beaucoup d'autres honneurs ont encore été la récompenſe de ces combats. Les Vainqueurs étoient menez en triomphe, revêtus d'une robe peinte & couverte de palmes, & battoient même les ſtatues de ceux qu'ils avoient ſurmontez, afin de les deshonorer par ce traitement. L'Athléte Hiéronique après avoir emporté trois couronnes appellées *Triſolympiaques*, étoit parmi les Grecs exemt de toutes charges civiles ; & ceux qui avoient remporté le même honneur chez les Romains, jouiſſoient du même droit & d'une pareille immunité.

On obſervoit exactement dans les lieux d'exercices, de placer toûjours les ſtatues de Théſée avec celle d'Hercule.

Les Jeux *Thémaïques* ou *Argyrites* ont été mis au nombre des Jeux Sacrez, auſſi bien que les *Stéphanites* ou *Coronaires*, au ſentiment de quelques Auteurs.

Solon fit modérer la dépenſe que faiſoient les Athéniens à nourrir les Hiéroniques, & n'accorda ce droit qu'aux Olympioniques. * *Antiq. Græc. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter.

ATHLONE, *Athlona*, ville d'Irlande, dans la Province de Connaught, dans le Comté de Roſcommon. Elle eſt petite, mais aſſez forte, avec un château ſur la riviére de Shennon ou Shannon où elle ſort du Lac de Rée ſur les frontiéres de la Province de Leinſter, environ à ſeize milles d'Irlande de Longfort, & à trente de Galloway. Guillaume III, Roi d'Angleterre, étant en Irlande, fit mettre le ſiége devant Athlone en 1691 ; mais cette ville qui tenoit pour Jacques II, ſe défendit longtems, & fit perdre bien du monde aux Anglois, par la bravoure & la vigoureuſe réſiſtance de Richard Grace Irlandois, Gouverneur de cette place. L'année ſuivante elle fut priſe, & cette priſe fut ſuivie de la réduction de toute l'Irlande. C'eſt de la priſe de cette ville que le Général Ginkel fut fait Comte d'Athlone. On en parle amplement dans l'Article immédiatement ſuivant. * Sanſon. *Mémoires du tems.*

ATHLONE (Godard-Adrian de Rhede, Seigneur d'Amerongen ou d'Amerongue, Comte d') iſſu d'une famille illuſtre & ancienne de Weſtphalie, qui a toûjours eu beaucoup d'attention dans les alliances qu'elle a contractées, à conſerver la pureté de ſa nobleſſe. Il y a plus de cinq cens ans que cette famille ſortant de la Weſtphalie, s'établit dans les Provinces de Gueldre, d'Overiſſel & d'Utrecht.

FREDERIC de Rhede tenoit un rang trés conſidérable dans cette derniére Province l'an 1225, puiſqu'il fut l'arbitre du différent d'Othon II, Evêque d'Utrecht, avec le Duc de Gueldre, lequel avoit uſurpé les droits & les revenus de l'Evêché, pendant que ce Prélat avoit fait le voyage de la Terre-ſainte. L'Evêque guerrier avoit aſſemblé une Armée nombreuſe, avec laquelle il battit les troupes de Gueldre & de Zélande, qui s'étoient unies ; mais la victoire n'ayant pas éteint l'inimitié & le différent, Frédéric de Rhede fut choiſi pour en être le Juge. Il fit reſtituer les revenus que l'on avoit enlevez à l'Evêque, qui fut tué l'année ſuivante dans une bataille près de Groningue contre les Friſons.

Cent ans après, en 1322, GUILLAUME de Rhede intervint encore dans un démêlé que le peuple d'Utrecht & ſon Evêque avoient contre le Comte de Hollande. Frederic de Zirck ou de Syrick, en prenant poſſeſſion de l'Evêché, l'avoit trouvé fort riche : il diſſipa ſes revenus, & s'étant endetté avec les Hollandois, il ſe ſoumit au Comte de Hollande, qui le gouvernoit par ſes conſeils. Le peuple irrité de cette diſſipation, & de l'obéiſſance aveugle de ſon Evêque, tomba dans un ſi violent mépris pour lui, qu'il l'obligea à lecouer le joug. Le Comte voulant ſoutenir ſes uſurpations, le different ne put être accommodé que par l'arbitrage du Seigneur de Rhede.

GODARDT de Rhede, Seigneur d'Amerongue, de Saesfeld & de Zulleſtein, Grand-Bailli de la Province d'Utrecht, épouſa en 1544 l'héritiére de Nienrode, dont il eut onze enfans. Cette nombreuſe famille ſe diviſa en trois branches, de SAESFELDT, d'AMERONGUE & de NEDERHORST. De cette ſeconde branche eſt ſorti GODART-ADRIEN, Seigneur d'Amerongue, dont nous parlons.

Il entra dans le Gouvernement de la Province d'Utrecht dès l'an 1643, devint Préſident du Collége des Nobles, & rendit des ſervices importans à ſa patrie par un long cours d'Ambaſſades qui occupérent preſque toute ſa vie. La premiére de ces Ambaſſades fut celle de Danemarck en 1656. La conjoncture étoit délicate ; le commerce du Sund, abſolument néceſſaire au commerce des Provinces-Unies, étoit troublé par les courſes des Suédois, qui menaçoient d'aſſiéger Dantzick ; il falloit arrêter le cours des pirateries, & prévenir la priſe d'une ville importante. M. d'Amerongue fit voir par ce coup d'eſſai, ce que l'on devoit attendre de la ſuite de ſes négociations. M. Van Beuningen & lui firent une alliance étroite entre les Provinces-Unies & le Danemarck, qui rétablit le commerce du Nord, faiſant hiverner dans le port de Coppenhague, la Flotte que l'Amiral d'Obdam commandoit ; ce qui empêcha le ſiége de Dantzick. Frédéric III, Roi de Danemarck, fut ſi content de la maniére habile avec laquelle M. d'Amerongue avoit ménagé cette affaire, qu'il lui donna l'Ordre de l'Eléphant.

De retour dans ſa patrie, il n'y demeura pas longtems en repos ; il fut nommé un des Ambaſſadeurs de la premiére Ambaſſade de la République en Eſpagne, après la paix de Munſter en 1660. Il étoit difficile de ſe ménager dans une Cour qui regrettoit encore la perte des ſept Provinces, & où la néceſſité de les reconnoître pour Souveraines n'étoit pas encore bien digérée. De là il fut envoyé auprès de Chriſtophle Bernard de Galen, Evêque de Munſter. Cet eſprit remuant voulant étendre ſes frontiéres, avoit deſſein de déclarer la guerre aux Provinces-Unies. L'occaſion qu'il en prit, fut de demander la ceſſion du Leyderland, ſe chargeant d'acquitter la dette que le Prince de la Friſe Orientale, ou d'Ooſt-Friſe, devoit payer au Prince de Lichtenſtein. Cette affaire intéreſſoit d'autant plus les Etats des Provinces-Unies, que l'Evêque leur demandoit Borkelo. Ils confiérent la négociation de cette affaire à M. d'Amerongue, pendant que le Prince de Naſſau Gouverneur de la Friſe ſe rendoit le maître de Leyder : ce qui obligea l'Evêque de céder malgré tous les artifices qu'il employa pour éluder la tréve, & fut cauſe que cette guerre finit preſque auſſi-tôt qu'elle fut commencée.

L'Ambaſſade la plus utile de M. d'Amerongue, fut celle dont il ſe chargea auprès des Princes d'Allemagne en 1672. Les armes de la France avoient pénétré juſques dans le ſein des Provinces-Unies : les diviſions inteſtines expoſoient le reſte au même ſort : on ne voyoit preſque aucune apparence de ſecours, la guerre commencée d'une maniére imprévue n'ayant pas donné le tems de faire des alliances. On chargea M. d'Amerongue d'aller ſolliciter les Princes de l'Empire d'arrêter le cours impétueux de ces victoires, dont les ſuites pouvoient rejaillir ſur eux. Il travailla ſi utilement pour la liberté de ſa patrie, que le Roi de France irrité du ſuccès de ſes négociations, fit brûler ſes châteaux & ſes maiſons, ſur le refus qu'il fit aux ordres du Roi de ſe rendre dans ſa Province d'Utrecht, ſoumiſe par ſes armes. Ce généreux Seigneur aimant mieux ſacrifier ſes intérêts à ſon devoir & à la liberté de ſa patrie, que d'obéir à un ordre qui lui étoit ſi préjudiciable, obtint des Princes le ſecours qu'il avoit demandé, qui fit abandonner aux Vainqueurs leurs conquêtes. Il fut depuis employé dans les Cours de Saxe, de Brandebourg, & enfin dans celle de Danemarck, par laquelle il avoit commencé, & où il finit ſes jours le neuviéme d'Octobre 1691, laiſſant pour ſucceſſeur un fils unique, GODART de Rhéde, qui ſuit.

GODART de Rhéde, Seigneur d'Amerongue, de Ginckel, &c. & Comte d'Athlone, ayant pris le parti des armes, ſe diſtingua dans la guerre de 1672, en qualité de Colonel de Cavalerie, & ſuivit Guillaume, III du nom, Prince d'Orange, dans ſon expédition d'Angleterre. L'Irlande eut beaucoup de peine à ſe ſoumettre ; le Roi Jacques après ſa retraite en France, paſſa dans ce Royaume avec le Comte de Lauzun, Général des troupes Françoiſes ; mais ayant été battu par Guillaume III, au paſſage de la Boine, il l'obligea avec une partie des Généraux François de quitter ce Royaume & de repaſſer en France. Cependant on ne put faire rentrer les Irlandois ſous l'obéiſſance. Le reſte de leur Armée s'étant retiré dans Limerick, leur opiniâtre défenſe obligea le Roi Guillaume d'en lever le ſiége. Les Irlandois ayant reçu un renfort avec le Comte de Tirconel, qui revenoit de France avec des munitions, & vint mille habits pour les troupes, ranima tellement les Irlandois, qu'ils réſolurent de fortifier Athlone, ayant fait un détachement de trois mille hommes pour ſoutenir les travailleurs. Le Général Ginckel, depuis Comte d'Athlone, qui commandoit en qualité de Lieutenant-Général, alla attaquer ce détachement d'une maniére ſi vigoureuſe, qu'il les obligea de ſe retirer. Le gros étoit rangé en bataille à la Motte de Grenogue, auquel le Comte d'Athlone ayant marché, la terreur les ſaiſit tellement, que leur Cavalerie ayant abandonné l'Infanterie, elle fut obligée de ſe ſauver dans les bois & dans les marais. Cette déroute fut compiette, & ne couta au Vainqueur qu'un mort & cinq ou ſix bleſſez.

Ces heureux ſuccès déterminérent facilement le Roi Guillaume, qui avoit beſoin d'un Général habile pour les réduire, à faire choix du Comte d'Athlone pour commander ſon Armée d'Irlande, d'autant plus que ce Comte étoit fort agréable aux Anglois par ſes maniéres obligeantes.

Le Marquis de Saint Rut, Lieutenant-Général des Armées de France, étant arrivé avec un renfort qui rendoit ſon Armée nombreuſe, le Comte d'Athlone ſe mit en campagne au commen-

mencement de Juin 1691. Son Armée étoit compoſée de 15 bataillons & de 3000 chevaux, avec leſquels il attaqua Ballimore, que les Irlandois avoient fortifié comme un poſte, d'où ils pouvoient incommoder les convois. Le Commandant répondit fiérement aux ſommations que lui fit faire le Général; mais ayant eſſuyé le premier feu du canon & remarqué que le Comte d'Athlone avoit fait paſſer ſur des pontons & des chaloupes ſes Grenadiers ſur le marais, il capitula l'après midi, quoique ſa garniſon fût compoſée de 800 Soldats & de 300 Ruperies. De là le Général marcha à Athlone. Il ſe rendit maître ſans beaucoup de peine, de la partie de la ville qui eſt en deçà du Shannon; il trouva plus de difficulté à paſſer de l'autre côté, les Irlandois en occupant les bords. La place étoit revêtue de bons ouvrages, & couverte à droit & à gauche de marais impraticables à la Cavalerie; ſa garniſon étoit non ſeulement conſidérable, mais même ſoutenue par l'Armée qui s'en étoit approchée, compoſée de François & d'Irlandois. Cela n'empêcha pas le Comte d'Athlone de faire travailler au rétabliſſement du pont que les Irlandois n'avoient pû entiérement détruire. Le feu ayant été mis aux ouvrages, il fallut différer au lendemain l'attaque de la ville & du château, où le General Comte d'Athlone ayant fait paſſer le Shannon par le ſeul gué qui ſe trouva, chaſſa les Irlandois des bords de la riviere dans le château, où il les attaqua & s'en rendit maître ſans beaucoup de réſiſtance, pendant que le Marquis de Saint-Rut croyoit n'avoir rien à craindre, étant couvert du Shannon & d'Athlone.

Les Irlandois publierent qu'ils avoient laiſſé perdre ce poſte pour attirer les Anglois à une bataille générale. Ils occupoient un poſte avantageux près d'Agrim; mais malgré ces difficultez & leur ſupériorité, le Comte d'Athlone ne laiſſa pas de marcher droit à eux, réſolu de leur livrer bataille. Il fallut pour cela paſſer la riviére; ce qu'il fit ſans réſiſtance. Les Irlandois s'étant fait voir derriére des marais difficiles à traverſer, le Comte d'Athlone commanda quatre régiments, qui les traverſérent & attaquérent le retranchement des Irlandois, dont le grand feu les auroit fait ſuccomber, ſi le Comte d'Athlone n'avoit pas fait défiler au travers du marais de la Cavalerie & des Dragons, qui ſoutenant avec chaleur la valeur de leurs camarades, ſe battirent avec fermeté; ce qui fit balancer la victoire, qui au commencement paroiſſoit pancher plutôt du côté des Irlandois que des Anglois. Les régimens François réfugiez, beaucoup inférieurs à ceux des Irlandois qui les attaquoient, en furent pouſſez avec beaucoup de vigueur; ce que le Général ayant remarqué, il fit avancer un régiment de Dragons, qui prenant ces Irlandois en flanc, les mit dans un grand déſordre. Ils ne laiſſérent pas de ſe rallier; mais un détachement étant venu fondre ſur eux, ces bataillons Irlandois furent entiérement renverſez. La Cavalerie de la même aile chargeoit avec une vigueur ſurprenante; les régimens des Gardes & celui de Ruvigni, qui ſe ſurpaſſa dans cette occaſion, ayant mis la Cavalerie des Irlandois en déſordre, elle fut ranimée par les Gardes du Roi Jacques, qui combattant ſous les yeux de leurs Généraux, firent acheter chérement la victoire.

L'aile gauche Irlandoiſe fit moins de réſiſtance: après trois heures de combat, elle commença à ſonger à la retraite. L'Infanterie voyant que la Cavalerie, qui avoit combattu ſur les hauteurs l'abandonnoit, ne ſongea plus qu'à ſa ſûreté. On auroit plus profité de cette victoire, ſi la nuit n'avoit pas arrêté les victorieux, qui étoient d'ailleurs fatiguez par ces pertes, & par les combats qu'ils avoient eus à ſoutenir contre une Armée ſupérieure de huit mille hommes. Outre les priſonniers, il reſta ſix mille morts des Irlandois ſur le champ de bataille, deſquels fut le Marquis de Saint-Rut. Le bagage & le canon furent la proye du Vainqueur. Le Comte d'Athlone ayant fait rafraîchir ſon Armée, marcha à Galloway, où commandoit M. Dillon. Ce Gouverneur avoit fiérement refuſé la Capitulation avantageuſe qu'on lui offroit, dans l'eſpérance qu'il ſeroit ſecouru par O Donel, Chef des Irlandois, qui le regardoient comme un Prophéte; mais O Donel s'étant avancé juſqu'à ſix milles de Galloway, il rebrouſſa chemin, ayant appris qu'il trouveroit les Anglois ſur ſa route. Cette retraite déconcerta tellement la fierté du Gouverneur, qu'il capitula, ſans attendre le Canon, qui ne pouvoit arriver de huit jours. La perte d'une place ſi importante acheva de déconcerter les Irlandois, qui ne ſongérent plus qu'à fortifier Limerick, où ils jettérent ce qui leur reſtoit de troupes, ne doutant pas que le Comte d'Athlone en l'aſſiégeant, n'achevât par ſa priſe la conquête de l'Irlande.

Il s'avança vers cette place, ſoumettant tous les Forts où les Irlandois s'étoient poſtez dans l'eſpérance de gagner du tems, & que les pluyes fréquentes dans l'arriére-ſaiſon, qui avoient obligé l'année précédente le Roi Guillaume d'en lever le ſiége, leur procureroient le même avantage.

Le Général ne s'épouvanta, ni par les incommoditez de la ſaiſon, ni par les obſtacles que les Irlandois pouvoient apporter à ſes conquêtes. Il inveſtit la place, ayant mis de bonnes garniſons dans tous les Forts qu'il avoit ſoumis. Une Eſcadre qui ſe préſenta devant le port, releva le courage des Aſſiégez; mais le canon des Aſſiégeans leur ayant ôté l'eſpérance du ſecours qu'elle leur amenoit de France, obligea la Cavalerie Irlandoiſe de ſe retirer en confuſion. La mort enleva en même tems le Comte de Tirconnel, chagrin de voir les affaires de ſon maître ſi deſeſpérées. Le grand nombre d'Irlandois qui s'étoient refugiez dans cette place, comme dans une retraite aſſurée, étant autant de bouches inutiles, en facilitérent la conquête. Pour en venir à bout, il fallut forcer la Cavalerie, qui s'étoit campée derriére la riviére du côté de la Province de Clare. Le Général y fit paſſer de l'Infanterie, & malgré la réſiſtance des Dragons, poſtez derriére des retranchemens, on força la Cavalerie à ſe retirer. Le ſiége continuant avec vigueur, la place fut obligée de capituler. C'eſt ainſi que dans une ſeule campagne le Comte d'Athlone gagna une bataille, aſſiégea & prit trois villes conſidérables, détruiſit entiérement une Armée plus nombreuſe que la ſienne, qui ne manquoit de rien, ni de Généraux bien intentionnez, & ſoumit entiérement l'Irlande, qui avoit réſiſté pluſieurs années. Il eut de plus l'agrément d'exercer ſa clémence, ſa vertu favorite, à l'égard des vaincus, qu'il traita avec toute l'humanité poſſible, recevant tous ceux qui voulurent ſe ſoumettre à l'obeïſſance du Roi Guillaume, & facilitant le paſſage en France à ceux qui le refuſérent, en les faiſant embarquer ſur les vaiſſeaux François, au Commandant deſquels il donna un paſſeport pour n'être point inquiétés des Flottes Angloiſes & Hollandoiſes dans leur route.

Ces ſervices importans furent récompenſez par le Roi Guillaume du titre de Comte d'Athlone, qu'il lui donna pour lui & pour ſes Deſcendans. La République n'étant pas inſenſible à la gloire que ce Général s'étoit acquiſe dans une expédition ſi difficile, lui conféra le Généralat de ſa Cavalerie, dont il ſoutint le caractére avec honneur, s'étant diſtingué dans tous les commandemens dont il fut chargé, comme entre autres dans celui d'inveſtir Namur, environ deux ans avant la paix de Ryſwick.

La guerre ayant recommencé l'année 1702, la République le nomma pour ſon Velt-Maréchal & Général de ſes Armées. Le Duc de Bourgogne, accompagné du Maréchal de Boufflers, ayant formé le deſſein de l'envelopper avec une Armée nombreuſe près de Clèves, ce Général ayant pénétré leur deſſein, ſe retira avec ſon petit Corps ſous le canon de Nimégue, & ſauva une des principales clefs des frontiéres de l'Etat, pendant que le gros de l'Armée faiſoit le ſiége de Keiſerſweert. Cette conquête étant achevée, il finit ſa campagne avec le Duc de Marlborough, ayant reconquis toutes les places de la Meuſe juſques à la ville & citadelle de Liege. Ce furent les prémices des victoires que l'on remporta dans la ſuite, & où il auroit eu bonne part, ſi la mort ne l'avoit arrêté d'une maniére imprévue, ayant été frappé d'une apoplexie, dont il mourut à Utrecht le onziéme Février 1703, dans la Commanderie de l'Ordre Teutonique, dont il étoit Grand Commandeur. Il étoit auſſi revêtu de l'Ordre de l'Eléphant, auquel il avoit ſuccédé, après la mort de ſon pére. *Voyez* ſon mariage & ſa poſtérité, à l'Article de RHEDE. * *Mémoires manuſcrits.*

ATHMATA ou HUMTA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda, ſituée entre Apheka & Cariath-Arbé. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 53.

ATHOL ou ATHOLE, *Athalia*, Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale. C'eſt un païs ſtérile & couvert de montagnes, entre les Provinces de Gowry ou Gowrée, de Perth, de Strathern, de Broad-Albain, de Badenoch ou Badenoth & de Loquaber. La Capitale eſt Blair. Il y a quatre Lacs dans cette Province, & elle donne le titre de Duc au Chef de la très ancienne & nombreuſe famille de Murray, deſcendant par mariage des Stuart autrefois Comtes d'Athol. Le Duc d'Athol eſt Shérif héréditaire de cette Province. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 264.

ATHOL (Gautier-Stuart, Comte de) fils de Robert, II du nom, Roi d'Ecoſſe. *Voyez* GAUTIER.

ATHON, ville des frontiéres d'Arabie, qui fut priſe ſur Aretas Roi de ce païs, par Alexandre *Janneus*. Hircan la reſtitua depuis avec neuf autres fortes places, en conſidération du ſecours que ce Prince Arabe lui avoit donné contre ſon frére Ariſtobule, qui s'étoit emparé de ſes Etats. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 2.

ATHOS (LE MONT) montagne de la Macédoine, Province de la Turquie en Europe. Cette montagne s'avance dans l'Archipel, en forme de Preſqu'iſle, entre le Golfe de Conteſſa & celui de Monte-Santo. Elle ne tient à la terre que par un iſthme d'une demie lieue. Elle a environ dix lieues de circuit: ſon ſommet eſt ſi haut, qu'il s'éleve au deſſus de la région où ſe forment les nuées & les pluyes. Xerxès Roi de Perſe rendit autrefois cette Montagne célebre, en coupant l'iſthme, pour y faire paſſer ſa Flotte. Aujourd'hui elle n'eſt habitée que par des Caloyers ou Moines Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile. Ils y ont vint-quatre Monaſtéres, & plus de cinq mille Moines, qui demeurent dans des *Laures* ou cellules, où ils vivent ſéparez comme des Hermites. Les deux principaux Monaſtéres, qui ſont *Gaspedos* & *Agia-Laura*, ont plus de ſix cens Moines pour leur part. Quelques uns de ces Monaſtéres ſont fortifiez, pour réſiſter aux inſultes des Pyrates. Les Moines y cultivent la terre, & y vivent de leur travail. Ils ſont inſtruits dans la Religion & dans les Sciences; & c'eſt d'entre eux que l'on tire tous les Evêques dépendans du Patriarche de Conſtantinople. Le nombre des Religieux, ſi l'on en croit Baudrand, eſt aujourd'hui conſidérablement diminué. Il n'y a que ce ſeul endroit de la Gréce, où les Chrétiens ſchiſmatiques ſouffrent & révérent une Image en relief. C'eſt celle de la *Panagie*, ou de la Vierge Toute-Sainte, qui eſt placée ſur une des pointes de cette montagne. Elle eſt de marbre blanc; & quoique la plupart du tems elle ſoit environnée de neiges, & élevée ſur un rocher fort eſcarpé, les Grecs ne laiſſent pas d'y monter avec une grande dévotion, & de faire leurs priéres à ſes piez. Quand on agite avec eux la controverſe des Images en relief, on les fait demeurer court, en leur oppoſant l'exemple de celle-là. * Guillet, *Lacédémone ancienne & nouvelle.* Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Bélon, *l.* 1. *c.* 35. Jean Comnéne, *dans ſa Deſcription du Mont-Athos, donnée en* 1708, *par* le P. Dom Bernard de Montfaucon, à la fin de ſa belle & curieuſe Paléographie Gréque, où l'on peut voir une Carte exacte, & un détail des Monaſtéres du Mont-Athos. *Voyez* CALOYERS.

ATHOTIS ou ATHOTE'S, premier du nom, étoit fils de *Ménès*, & partagea l'Egypte avec ſes fréres Curudès & Néché

chérophés. Il commanda dans la Haute Egypte, où étoit la ville de Thébes. Quelques Auteurs ont cru que cet Athotis étoit le Thot ou Mercure des Egyptiens, qui leur a appris l'uſage des Sciences, & qu'il leur avoit donné les caractéres & les lettres dont ils ſe ſervoient. On ne peut rien aſſurer de certain touchant le tems de ſon régne, & de celui d'ATHOTIS II, ſon fils & ſon ſucceſſeur. Ce que l'on conjecture, c'eſt qu'ils vivoient peu de tems après la fondation du Royaume d'Egypte, qui fut établi vers l'an 2207 avant Jéſus-Chriſt. On dit de ce Roi qu'il fut Médecin, qu'il compoſa des Livres d'Anatomie, & qu'il bâtit un palais à Memphis. * Georg. Syncelle, *Chron.* Euſébe, *in Chron.* & *de Præp. Evangel. l.* 1. Jules Africain. Scaliger, *I. ſagog. p.* 222.

ATHOUFI, ſurnom de Khaireddin Khedhr Ben Omar, qui a écrit ſur l'Iſagoge de Porphyre. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATHREN, *Athra*, village d'Irlande dans la Lagénie ou Leinſter. Il eſt ſur la riviére de Barow, dans le Comté de Kildare, entre la ville de ce nom & celle de Katerlagh. Athren a été autrefois un peu plus conſidérable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. * Baudrand. Par la ſituation d'Athren, on pourroit croire que c'eſt la même choſe qu'*Arthy* ou *Athy*, qui ſe trouve dans les Cartes à peu près dans le même endroit où l'on place Athren.

ATHRIANI (Ahmed Ben Ali Athriani) Auteur qui a écrit les Vies des Saints Muſulmans. Jafel le cite dans la Préface de l'Hiſtoire qu'il a compoſée ſur le même ſujet. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

ATHRONGE. *Voyez* ATRONGE.

ATHULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ATHY *Voyez* ARTHY.

* ATHYNA, petite ville du Royaume de Hongrie, dans l'Eſclavonie propre. Elle eſt au nord de la ville de Poſega, à quelques milles de la Drave.

ATHYRAS. *Voyez* AQUA-DOLCE.

ATHYTES, ſacrifices qui ſe faiſoient anciennement ſans victimes, & qui étoient proprement les ſacrifices des pauvres, qui n'avoient pas le moyen d'offrir aux Dieux des victimes. Ce nom eſt Grec, ἄθυτα d'α privatif, & de θύειν en compoſition, victimes. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 12. *c.* 1.

A T I.

ATI, Province d'Afrique au dedans du païs des Négres. Elle a pour limites *Abramböe* au couchant, *Fetu Sabou* & *Fantin* au midi, & *Dabeë* au ſeptentrion. Avant que ces Négres fuſſent dans la dépendance de ceux d'Acanie, ils avoient commerce avec les Hollandois, mais les Acaniſtes l'ont gardé pour eux, & les ont réduits à travailler à la terre. On tient un marché célébre dans cette Province. Il s'y fait un fort grand concours de peuple, & ceux d'Acanie y portent du fer, & pluſieurs autres ſortes de marchandiſes. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 3. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ATI, ATHY. *Voyez* ARTHY.

ATIA ou ACTIA, mére de l'Empereur Auguſte. *Voyez* ACCIA.

ATIENZA, *Atienza*, petite ville d'Eſpagne dans la Vieille Caſtille, aux confins de la Nouvelle, entre la ville de Siguença & celle de Borgo d'Oſma. Atienza donne le nom de *Sierra d'Atienza* à de grandes montagnes voiſines, & qui ſont une partie de celle qu'on appelloit anciennement *Idubeda*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATIGNY. *Voyez* ATTIGNY.

ATILIUS, né d'un pére affranchi, voulant donner au Peuple Romain un ſpectacle de Gladiateurs, commença de bâtir un Amphithéatre proche de Fidéne; mais comme les fondemens n'en étoient point ſolides, ni la charpente bien travaillée, cette vaſte & prodigieuſe maſſe de bâtiment venant à enfoncer en dedans & en dehors, fit périr un nombre infini de monde qui aſſiſtoit au ſpectacle: il y eut cinquante mille hommes tant bleſſez qu'écraſez dans ce deſaſtre. Atilius ayant été auſſitôt exilé pour ſa peine & pour cette dépenſe mal employée, il y eut un Arrêt du Sénat, qui défendoit que perſonne dorenavant ne donnât au public un combat de Gladiateurs, & n'entreprit de faire dreſſer un Théatre, à moins qu'il n'eût pris toutes les précautions pour s'aſſurer du terrain & de la charpente. Cet accident arriva ſous le conſulat de M. Licinius & de L. Calpurnius, la 13 année de l'empire de Tibére. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 62. 63.

ATILIUS Regulus. *Voyez* ATTILIUS.

ATINA (Monte di). *Voyez* HIMETTO.

ATINO, *Antinum*, *Atinum*, *Athenæum*, bourg de la Gréce, ſitué aux confins de la Theſſalie & de la Macédoine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATINO, *Atina*, village du Royaume de Naples dans la Terre de Labour. Il eſt à trois lieues de la ville d'Aquino du côté du nord. Atino étoit autrefois une ville Epiſcopale, dont l'Evêché fut ſupprimé par le Pape Innocent III. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATITLAN, Lac de l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* AMITITAN.

* ATIZYES, un des Généraux de Darius, mourut des playes qu'il reçut en defendant ſon maître à la bataille d'Iſſus. * Q. Curce, *l.* 3. *ch.* 11.

A T K.

ATKIN ou ATKINS (Marguerite) ſe déclara l'an 1597, en Ecoſſe, pour ſorciére, au Magiſtrat, & non ſeulement accuſa pluſieurs autres perſonnes de la même choſe, mais aſſura qu'elle pouvoit connoître aux yeux ceux qui ſe mêloient de ſortiléges. Elle trouva une telle créance qu'on la menoit par-tout & que ſur ſes indices on faiſoit les uns priſonniers, & l'on faiſoit mourir les autres. Mais lorſqu'après un examen exact, on reconnut l'innocence des priſonniers, on interrogea ſévérement leur accuſatrice, & l'on s'apperçut qu'elle avoit l'eſprit dérangé, mais en même tems que ce dérangement étoit accompagné de beaucoup de malice. Cette derniére conſideration pouſſa le Magiſtrat à la condamner à mourir par la main du Bourreau; & le Roi Jaques VI fit mettre en liberté tous ceux qui avoient été injuſtement accuſés. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2.

A T L.

* ATLANTES, peuple voiſin du Mont Atlas. Hérodote, *l.* 4. ou *Melpoméne*, & Pline, *l* 6. *ch.* 8. diſent que ces peuples ont cela de particulier, 1. qu'entre eux ils ne ſont point diſtinguez par des noms; 2. qu'ils ont en horreur le Soleil, contre lequel ils font toute ſorte d'imprécations à ſon lever & à ſon coucher, parce que par ſa chaleur il brûle leurs perſonnes & leurs terres; 3. que contre la coutume des autres hommes, ils n'ont point de ſonges, ou n'y font aucune attention. Hérodote rapporte de plus, qu'ils ne mangent d'aucune choſe qui ait eu vie; & Pline, qu'ils vivent fort brutalement.

* ATLANTIDE, Iſle qui, au rapport de Platon, étoit ſituée dans la Mer Atlantique, près de l'entrée du Détroit d'Hercule, aujourd'hui le Détroit de Gibraltar. Il dit qu'elle commandoit à une grande partie de l'Europe, & de l'Aſie, & que cette région etoit plus vaſte que l'Afrique & l'Aſie priſes enſemble, mais qu'elle eſt périe par un tremblement de terre. On prétend pourtant que c'eſt une pure fiction de Platon, dans les Dialogues qui portent le titre de *Timée* & de *Critias*.

ATLANTIDES; c'eſt le nom qu'on donne à ces étoiles que nous appellons *Vergilies*, ou *Hyades*, ou *Pleiades*. On les fait filles d'Atlas, qui les découvrit le premier. On donna encore ce nom à quelques Iſles de l'Afrique & de l'Amérique, & aux peuples qui habitoient aux environs du Mont Atlas, dont parle Diodore de Sicile, *au livre* 3. *Voyez* AMERIQUE.

ATLANTIDES, peuples d'Afrique, demeurant aux environs du Mont Atlas, connus parmi les Anciens pour leur piété & leur religion, & pour le droit d'hoſpitalité qu'ils accordoient de bon cœur à tous les Etrangers qui venoient dans leur païs. Ils reconnoiſſent pour le premier & le plus grand de tous les Dieux, *Uranus*, c'eſt à dire, le Ciel, qu'ils diſoient avoir autrefois régné parmi eux: ils ajoûtent qu'il épouſa pluſieurs femmes, dont il eut 45 enfans; mais particuliérement de celle qui ſe nommoit Titée, *Titea*; leſquels enfans furent appellez *Titans* du nom de leur mére. * Diodore de Sicile, *l.* 3. & 4. Euſébe, *l.* 2. *Præpar. Evangel.*

ATLANTIQUE, l'Océan Atlantique ou Occidental, *Oceanus Atlanticus*, *Occidentalis*, *Heſperius*, *Mare magnum*. Cet Océan tire ſon nom du Mont *Atlas* qui eſt en Afrique, & le nom d'*Occidental* de ſa ſituation, parce qu'il eſt au couchant de l'Europe & de l'Afrique. Les Géographes lui donnent différentes étendues. Quelques-uns n'y renferment que les mers qui baignent les côtes occidentales de l'Eſpagne & de l'Afrique depuis le cap de Finiſterre, juſqu'à celui de Sierra Lione, & les Mers des Canaries & du Cap Verd; d'autres entendent par l'Océan Atlantique ou Occidental toute cette vaſte mer, qui eſt entre les côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique, & les côtes Orientales de l'Amérique, depuis l'Océan Septentrional ou Glacial, juſqu'à la Ligne Equinoxiale, après laquelle on trouve l'Océan Méridional ou d'Ethiopie.

ATLANTIQUES, *Atlantica*, nom de deux Iſles que l'on nomme *Heureuſes* & *Fortunées*, qui ſont ſéparées l'une de l'autre par un bras de mer, éloignées de la Libye de dix mille ſtades. Les pluyes y tombent rarement; & quand elles y tombent, elles ſont douces & petites: les vents y ſont d'ordinaire paiſibles & apportent la roſée. Comme la terre y eſt fertile, elle produit d'elle-même, c'eſt à dire, ſans être aucunement cultivée, d'excellens fruits, pour la nourriture & les délices des Habitans, qui vivent dans une grande inaction, & une douce oiſiveté. L'air y eſt pur & tempéré, & le changement qui y arrive aux quatre ſaiſons de l'année, eſt preſque imperceptible. Il n'y a que deux ſortes de vents qui y puiſſent ſouffler, les vents de Borée & d'Aquilon, leſquels à cauſe des vaſtes deſerts par où ils paſſent, perdent toute leur force & leur impétuoſité, avant que d'arriver à ces Iſles. Pour les vents de la mer qui ſont l'Argeſte & les Zéphyrs rafraîchiſſans, ils apportent de la mer de petites pluyes fort tempérées, qui échauffent doucement la terre. C'eſt là où Homére, Horace & les autres Poëtes ont placé les Champs Elyſées, *Campi Elyſii*, *Beatorum domicilia*, le ſéjour des bienheureux. Pline ſemble les appeller *Heſperides*, *l.* 6. *c.* 31. C'eſt peut-être ce que l'on nomme aujourd'hui *Hiſpaniola* & *Cuba*. * Hofman dans ſon *Lexicon Univerſale*, d'où cet Article paroit être tiré, cite auſſi Ortelius; mais d'habiles Géographes prétendent que ces deux Iſles ne ſe trouvent point dans les Auteurs anciens, & que par les Iſles fortunées l'on ne doit entendre que les Canaries.

ATLAS, Roi de Mauritanie, frére de *Prométhée*, étoit un ex-

excellent Aſtronome. Quelques Auteurs prétendent qu'il vivoit vers l'an 1556 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Cécrops Roi d'Athénes; mais ſur quel fondement? On dit qu'il inventa la Sphére, & qu'il acquit une parfaite connoiſſance des étoiles & de toute la machine du Ciel. C'eſt ce qui a donné ſujet à la fable de le faire fils de Jupiter, c'eſt à dire, du Ciel, & de Clyméne; & de dire qu'il ſoutenoit les Cieux avec ſes épaules. Comme il contemploit les aſtres ſur les montagnes de Mauritanie, les Poëtes ont feint qu'il fut métamorphoſé en montagne, pour avoir mépriſé Perſée, qui venoit prendre des pommes qu'Atlas avoit ſoin de garder: ce qui arriva ainſi. Atlas ayant été averti par l'oracle de ſe donner de garde d'un fils de Jupiter, devint ſi miſanthrope ſur cet article, qu'il ne vouloit recevoir chez lui aucun hôte. Perſée fils de Jupiter & de Danaé, piqué de ſon refus, lui montra la tête de Gorgone: Atlas ne l'eut pas plutôt enviſagée, qu'il fut changé en une montagne ſi haute que l'œil n'en peut découvrir le ſommet. * Ovide rapporte cette avanture, *l.* 4. *Metamorphoſ. v.* 656, *& ſuiv.* Au reſte, Atlas fut pére d'Antée. Quelques Auteurs ont cru que ce ſavant Aſtronome étoit le même qu'Enoch. Cette opinion n'eſt pas nouvelle, quoique très mal fondée; car Euſébe en parle, & cite Cornelius *Polyhiſtor* qui la rapportoit, après Eupoléums Auteur d'une Hiſtoire des Rois Juifs, comme nous l'apprenons de Joſephe, & c'eſt peut être parce qu'Enoch eſt cru l'inventeur de l'Aſtrologie. D'autres mettoient trois ATLAS; l'un frére de Prométhée, le ſecond Roi de Mauritanie, & le troiſiéme Italien. * Diodore de Sicile, *l.* 5. *Bibliath.* Euſébe, *in Chron.* & *l.* 9. *Præp. Evang. c.* 17. S. Auguſtin. *l.* 18. *de Civit. Dei, c.* 38. Scaliger. Voſſius. Pétau, &c.

ATLAS, longue chaîne de montagnes dans l'Afrique, que l'on diſtingue en grand & petit Atlas. Le grand ATLAS, que les habitans du païs nomment *Ayduacal*, ſépare la Barbarie du Bledulgerid de l'orient à l'occident, depuis Meyès juſqu'à Meſſa, ville de la Province de Sus, vers l'Océan Atlantique. Il emprunte le nom d'*Ayduacal* d'un petit païs du Royaume de Maroc. Le petit ATLAS, que l'on appelle autrement *Errif*, s'étend le long de la côte de la Mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au Royaume de Tunis, au-deſſus de Bonne. On lui a donné le nom d'*Errif*, parce que le bout de cette chaîne de montagnes vers l'occident, eſt dans une Province du Royaume de Fez, nommée *Errif*. Le grand Atlas eſt inhabitable en pluſieurs endroits, qui ſont extrêmement froids & couverts de forêts preſque inacceſſibles; mais en d'autres l'air y eſt plus tempéré, & il y a de grandes bourgades aſſez peuplées. L'année n'y a que deux ſaiſons; car l'Hiver y dure depuis Octobre juſqu'en Avril, & l'Eté pendant les ſix autres mois. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

* ATLAS. On donne ce nom aux Recueils de Cartes Géographiques qui donnent la deſcription de la Terre & de la Mer en général, & des quatre Parties du Monde en particulier. Les meilleures Cartes qui ayent paru de nos jours, & ſur leſquelles il y a le plus de fonds à faire, ſont celles de M. de l'Iſle & de M. Inſelin.

ATLIM, ville de la Tartarie Moſcovite. Selon la Carte de Monſieur Witſen, elle eſt dans la Province d'Obdora, ſur le côté droit de l'Oby, environ à trente-cinq lieuës au deſſous de l'embouchure de l'Irtis. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ATLISCA, vallée très fertile de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Tlaſcala Province du Mexique.

ATLONE. *Voyez* ATHLONE.

A T M.

ATMEIDAN, grande Place à Conſtantinople, deſtinée à la courſe des chevaux, ainſi nommée d'*At*, qui ſignifie *cheval*, & de *Meidan*, *place découverte*, *carriére* ou *champ uni*. On l'appelle autrement *Hippodrome*, qui eſt un mot Grec compoſé d'ἵππος *cheval*, & de δρόμος *courſe*. Il a 550 pas de long & 110 de large. On y répréſentoit du tems des Empereurs Grecs, les jeux du Cirque & autres fêtes publiques. Cet uſage n'a point entiérement changé, car les Turcs y exercent encore aujourd'hui leurs chevaux. On y voit encore cinq colomnes, au milieu deſquelles il y a une pyramide remarquable, couverte de tous côtez de caractéres hiéroglyphiques: au bas de la pyramide on y reconnoît l'Empereur Théodoſe accompagné de ſes deux fils Honorius & Arcadius, & environné de toute la magnificence & de toute la pompe d'une Cour Impériale. Cette pyramide eſt d'une ſeule piéce, & d'environ cinquante piez de haut. On croit qu'elle a été dreſſée du tems de l'Empereur Conſtantin. Sur l'un des côtez de la baſe on lit une inſcription Gréque: & ſur un autre une inſcription Latine, qui marquent toutes deux que l'Empereur Theodoſe fit dreſſer cette lourde maſſe, après qu'elle eut été longtems négligée & couchée par terre. Le Serrail de l'Atmeidan ſe nomme auſſi *le Serrail d'Ibrahim Bacha*, parce qu'il fut bâti par ce fameux Ibrahim, Grand Viſir du régne de Soliman II. Il ne faut pas confondre les trois Places de Conſtantinople, dont l'une s'appelle *Atmeidan*, l'autre *Etmeidan*, & la troiſiéme *Okmeidan*. *Atmeidan* eſt l'Hippodrome. *Etmeidan* eſt le marché où l'on vend la viande, ou la boucherie; car *Et* ſignifie *chair*. *Okmeidan* eſt la place où l'on s'exerce à tirer de l'arc; & ce mot eſt compoſé d'*Ok*, qui veut dire *fléche*. Les Perſes appellent *Atmeidan* toutes les grandes places publiques. * Pietro della Valle, *Itiner. tome* 1. Spon, *Voyages, part.* 1. *p.* 231. *& ſuiv.* Codinus. Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant*, &c. *p.* 49.

* ATMOSPHERE. Ce mot eſt Grec, & compoſé d'ἀτμὸς *vapeur*, & de σφαῖρα, *globe* ou *ſphére*. C'eſt la partie la plus baſſe de l'air dont la Terre eſt entourée; car nous ſommes dans un bain compoſé de millions de corpuſcules de toutes ſortes de différens corps de la Terre: ce qui eſt cauſe qu'il y a des lieux ſains, & d'autres mal-ſains, comme les païs marécageux. Cette partie de l'air eſt plus craſſe, & ainſi elle reflechit ſur la Terre une partie des rayons du Soleil le ſoir & le matin lorſqu'il eſt un peu au deſſous de l'horizon. C'eſt ce qui produit les Crépuſcules. La Lune paroit plus grande à ſon lever, à cauſe des vapeurs de l'Atmoſphere. * *Dict. des Arts & des Sciences de l'Académie Françoiſe.*

A T O.

ATOC, ATOCK, & ATOK. *Voyez* ATTOCK.

ATOLLON ou ATTOLLON. *Voyez* MALDIVES.

ATON. Eveque de Bâle. *Voyez* HATTON.

ATOSSE, fille de *Cyrus* Roi de Perſe, ſœur de *Cambyſe* & de *Smerdis*, fut quelque tems entre les bras du Mage qui s'étoit emparé du thrône des Perſes ſous le nom de Smerdis; mais la fraude ayant été découverte, & le Mage tué par les ſept Princes conjurez, Darius fils d'Hyſtaſpe, qui fut déclaré Roi, l'épouſa la derniére année de la LXIV Olympiade, & 521 ans avant Jéſus Chriſt. Elle fut mére d'*Artabazane*, & de *Xerxès*. Ce dernier, qui étoit le cadet, fut mis ſur le thrône, & préféré à ſon aîné, qui étoit né devant que Darius fût Roi. Atoſſe eſt la même Princeſſe, que Démocéde Médecin Grec guérit d'un ulcére qu'elle avoit au ſein. * Hérodote, *l.* 3. & 4. Euſébe, &c.

* ATOUGIA ou ATOUGUIA, bourg de l'Eſtremadure de Portugal, proche de la côte, au nord de Lisbonne.

A T Q. A T R.

ATQUANACHUKES (les) peuples de l'Amérique, dans la Virginie, vers la Nouvelle Yorck, où il y a quelques petites Colonies d'Anglois.

ATRA, ville de Méſopotamie, eſt fameuſe pour les ſiéges qu'elle a ſoutenus en différentes occaſions. Elle n'étoit ni grande ni belle; mais elle étoit ſituée ſur la pointe d'une montagne, ceinte de bonnes murailles, très peuplée & très riche, à cauſe des offrandes qu'on y venoit faire au Soleil qui y étoit adoré. Sa principale force conſiſtoit en ce que le païs d'alentour étoit deſert, ſans bois, ſans herbe, preſque ſans eau, & que l'air d'ailleurs y eſt extrêmement chaud. Trajan l'aſſiégea l'an 117 de Jéſus-Chriſt, & fut obligé d'en lever le ſiége. L'Empereur Sévére n'eut pas un ſuccès plus heureux l'an 199, comme ſi cette ville, preſque inconnue, eût été deſtinée pour être l'écueil de la valeur Romaine. Enfin Artaxerxès Roi de Perſe fut obligé à ſon tour de ſe retirer de devant cette place, qu'il avoit aſſiégée en 228. * Ammien Marcellin, *l.* 25. Dion, *l.* 68. & 75. Herodote, *l.* 3. & 6.

ATRABUNIE ou ANTIBANITE. *Voyez* ATRIBUNIE.

ATRAMYTTE. *Voyez* ADRAMYTTE.

ATRATINUS, Orateur, qui vivoit ſous l'Empire d'Auguſte, vers l'an 733 de Rome. On dit qu'il avoit autrefois accuſé Cœlius; & qu'étant ennuyé de vivre, il ſe fit mourir dans un bain, ayant laiſſé ſes biens au même Empereur. * S. Jérôme, Euſébe, *in Chron.*

ATRATUS ou le NOIR (Hugues) Cardinal dans le XIII ſiécle, Anglois de nation, & natif d'Eveſham, dans le Diocéſe de Worcheſter, fit de grands progrès dans les Sciences, particuliérement dans la Philoſophie, dans les Mathématiques & dans la Médecine. Il ſe rendit ſur-tout ſi habile Médecin, qu'on le ſurnommoit ordinairement le *Phénix de ſon tems*. Le Pape Nicolas III ſouhaita de le voir à Rome, où il ſoutint parfaitement l'opinion qu'on avoit conçue de lui. Peu après il ſe fit Prêtre, & fut fait Cardinal par le Pape Martin II, dit IV, le 23 Mars de l'an 1281. Il remplit exactement les devoirs de ſon miniſtére, & mourut de peſte l'an 1287. On lui attribue quelques Ouvrages, *De Genealogiis humanis; Problemata; Canones medicinales.* * Pitſeus, *de Script. Angl.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.*

* ATRAX fils de Penée & de Bura, & pere d'Hippocratée, étoit un Prince de Theſſalie. Il fit bâtir une ville à laquelle il donna ſon nom, & dont tout le païs fut dans la ſuite appellé *Atracie*. Ce païs étoit traverſé par la riviére d'Atrax qui ſe décharge dans la Mer Ionienne. Au reſte le nom d'Atrax & d'Atracie devint ſi célébre, que les Theſſaliens, ſur tout chez les anciens Poëtes, étoient appellés Atraciens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Etienne de Byzance. Strabon. Pline. Stace. Properce. Bayle.

ATREBATES, peuples qui furent comptez parmi ceux que les Anciens ont connus ſous le nom de Belges. Ils habitoient la plus grande partie de l'Artois, lorſqu'Auguſte partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces, & furent compris dans la Belgique ſeconde. Ces peuples portoient une ſorte d'habit militaire, qu'on appelloit *Sayon*, & qui n'alloit que juſqu'aux genoux. Il étoit ſemblable, à peu près, à celui des Hoquetons; ce qui fit dire à l'Empereur Gallien, lorſqu'il apprit le ſoulévement de la Gaule Belgique, *non ſine ſagis Atrebaticis tuta Reſpublica eſt.* Arras, capitale de l'Artois, étoit appellée *Atrebatum* par les Anciens. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. *p.* 378. de l'Edit. de Hollande, 1694. Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

ATRECHT. *Voyez* ARRAS.

ATRE E, fils de Pélops & d'Hippodamie, ſuccéda à ſon pére au Royaume d'Elide, l'an 2777 du Monde, 1258 avant Jéſus-Chriſt. Pélops avoit inſtitué les Jeux Olympiques dans cette Province, & Atrée continua d'y attirer les Grecs: on dit même qu'Her-

qu'Hercule y fut un des Athlétes, & qu'il remporta le prix. Atrée étoit allié à ce Héros, & à Eurysthée, qui régnoit en même tems à Mycénes. Hercule étant mort, ſes Deſcendans entreprirent de chaſſer Eurysthée, qui fut tué en les combattant. Ils ne demeurérent qu'un an dans le Péloponnéſe, & trois ans après ils y revinrent: mais les peuples offrirent la couronne à Atrée. Il ſe l'aſſura par la défaite des Héraclides, qui s'engagérent par un Traité à ne faire de nouvelles entrepriſes qu'au bout de cent ans. On place le commencement de ſon régne à Mycénes, l'an 2807 du Monde, 1228 avant Jéſus-Chriſt; & on lui donne vint ans de durée. Il eut un fils nommé *Piſtbéne*, qui mourut avant lui; & il laiſſa deux fils célébres dans l'Hiſtoire, Agamemnon & Ménélaüs. L'aîné de ces Princes étant encore trop jeune lorſqu'Atrée mourut, Thyeſte leur oncle prit la régence l'an 2827 du Monde, 1208 avant Jéſus-Chriſt, & il eſt compté entre les Rois de Mycénes. *Voyez* MYCENES. * Euſébe, *in Chronic.*

☞ Les Poëtes ont feint qu'Atrée, irrité de ce que Thyeſte ſon frére étoit en commerce de galanterie avec Erope ſa femme, la chaſſa de ſa Cour; & ayant ſu qu'il avoit eu de ce commerce infame deux enfans, il le rappella, & les lui fit manger: crime dont le Soleil eut tant d'horreur, qu'il ſe cacha. Sénéque a pris de là le ſujet d'une de ſes Tragédies. Et parce que le même Atrée y paroît avec un viſage de colére, & les yeux d'un homme irrité, les Anciens diſoient en proverbe d'un homme en courroux, *Il a les yeux d'Atrée. Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit bâtard de ſon pére. * Eraſmi *Adagia*

ATRI, *Atria*, *Hadria*, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêque de Chiéti, mais exemt de ſa juriſdiction. Elle a le titre de Duché de la Maiſon Aquaviva. Les François l'appellent *Atrie*. Elle eſt petite, a peu d'habitans, & eſt ſituée ſur une montagne eſcarpée. Son Evêché eſt uni à celui de la Penna, dont elle n'eſt qu'à dix milles, & à quinze de Chiéti; mais elle n'eſt éloignée que de quatre milles de la côte de la Mer Adriatique. L'Empereur Adrien portoit ſon nom. *Voyez* AQUAVIVA & ANGLURE.

ATRIA, ville de l'Etat de Veniſe. *Voyez* ADRIA.

ATRIBUNIE (l') *Atribunia*, riviére de l'Iſle de S. Domingue, l'une des Antilles. Elle coule dans la partie occidentale de l'Iſle, & ſe décharge dans la mer vis à vis de Cuba. Les François ont quelques Colonies près de cette riviére. * Baudrand.

ATRIPALDA. *Voyez* TRIPALDA.

ATRIPALDET (Ducs d') *Voyez* CARACCIOLI.

* ATROMETE, Auteur cité par le Scholiaſte d'Apollonius ſur le 1177 *vers* du *l.* 3. *des Argon.*

ATRONGE, ſimple Berger, mais recommandable pour ſa taille & ſa force extraordinaires. Il fut ſi téméraire que de quitter ſon premier métier, & d'entreprendre de commander à des hommes. Il prit la Couronne de Judée, & ſe fit Roi de ce païs, pendant qu'Archélaüs étoit à Rome pour la demander à Auguſte. Il fut pouſſé & ſecouru dans ce hardi deſſein par quatre autres de ſes fréres, qui ne lui cédoient en rien, ſoit en force, ſoit en grandeur de courage. Ils levérent chacun une troupe de ſoldats, & exercérent mille cruautez ſur les Romains, ſur les troupes du Roi, & ſur ceux qui tenoient le parti d'Archélaüs. Ils traitoient mal les premiers, à cauſe des grandes oppreſſions dont ils accabloient le peuple; & les ſeconds, en haine d'Hérode *le Grand*, qui étoit mort alors. Atronge battit ſouvent les troupes des Romains. Mais enfin, Gratus, Gouverneur de Syrie, étant ſurvenu pour reprimer cette violence, fit tomber dans une embuſcade un des fréres d'Atronge, qui fut pris & puni de mort, comme il méritoit. Depuis cette mort, les affaires d'Atronge tombérent en décadence: ſur-tout, quand ſon ſecond frére fut arrêté par Ptolomée, qu'Hérode avoit établi Gouverneur du païs. Enfin, ce prétendu Roi tomba entre les mains d'Archélaüs, qui lui fit mettre par dériſion une couronne de fer ſur la tête; & l'ayant fait promener honteuſement ſur un âne par toutes les villes de ſon Ethnarchie, il le fit mourir. Le dernier des fréres d'Atronge, ſe voyant ſeul, n'oſa plus lever la tête, & mourut de miſére. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 12.

ATROPATE, Satrape ou Gouverneur de la Médie, ſous le régne de Darius *Codoman*, s'abandonna à la clémence d'Alexandre, après la défaite de Darius, & lui amena, dit-on, cent Amazones; mais ce Conquérant les renvoya, pour ne les point expoſer à l'inſolence des ſoldats, & leur ordonna de dire à leur Reine qu'il iroit la voir au plutôt. Après la mort d'Alexandre, Atropate rentra dans la Médie, & tranſmit ce Royaume à ſes Deſcendans. * Strabon, *l.* 11. Arrien, *de Expedit. Alexandri*, *l.* 7.

ATROPATENE, contrée d'Aſie dans la Médie, & celle de ſes trois parties qui s'étend le plus vers le nord, où elle eſt bornée par l'Albanie, à l'orient par la Mer Caſpie, à l'occident par la grande Arménie, & au midi par la Parthie. On la nomme aujourd'hui le *Servan* ou *Scirvan*, & ſelon d'autres *le Kilan*, Province du Roi de Perſe. Cyropolis étoit autrefois la ville principale de ce païs. * Strabon. Baudrand.

ATROPOS, une des Parques, ſelon les Poëtes, qui en ont fait trois, Lachéſis, Clotho & Atropos, filles de l'Erébe, ou de l'Enfer, & de la Nuit. Ce mot eſt Grec ἄτροπος, & ſignifie *incapable de changer*, *inexorable* ou *inflexible*; d'ἀ privatif, & de τρέπειν, *tourner*, *changer*. Martial fait mention de cette Parque:

Gaudia tu differs; at non & ſtamina differt
Atropos, atque omnis ſcribitur hora tibi.

Voyez PARQUES. * Martial, *l.* 10. *epigr.* 44. *v.* 5.

ATROTH-ADDAR. *Voyez* ATAROTH-ADDAR.

ATROTH-SCHOPHAN. *Voyez* ATAROTH-SCHOPHAN.

A T S.

* ATSALJA ou ASLIA, pére de Sçaphan. Il en eſt parlé II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 3.

ATSEL. *Voyez* AZEL.

ATSIN, ATCHAIN, AXIM, *Axuma*, château fort, & païs de même nom, ſur la côte de Guinée en Afrique. Le château eſt ſitué à l'embouchure de la riviere de Mancu, & à cinq lieuës du cap des trois Pointes. Il appartient aux Hollandois. * Baudrand.

ATSIZ, eſt le même que Mohammed, fils de Cothbeddin, qui prit le titre de *Khovarezm-Schach*, c'eſt à dire, *Roi de Khovarezm*, quoiqu'il ne fût que Gouverneur de ce païs. Ce Gouvernement étoit attaché à la charge de Thaſchtdar ou d'Echanſon, qu'Atſiz poſſédoit à la Cour de Sangiar, Sultan des Seljucides: mais étant entré bien avant dans les bonnes graces de ſon Maître, il ſe ſervit de ſa faveur pour aſpirer à de plus grandes choſes. Son mérite perſonnel & les grands ſervices de ſon pére, lui avoient acquis une très grande autorité à la Cour de ce Sultan, juſques-là, qu'après la bataille qu'il perdit avec ſa liberté contre les Gazziens ou Turcomans, Atſiz gouverna conjointement avec Mahmoud, neveu de Sangiar, l'Empire entier des Seljiucides, pendant la priſon de ce Prince. Il eſt vrai que le Sultan étant rentré dans ſes Etats, après s'être ſauvé des mains des Turcomans, ne témoigna pas être fort ſatisfait de l'adminiſtration de ce Seigneur: mais Atſiz ayant eu occaſion peu après de rendre un ſervice ſignalé au Sultan, ſon credit devint encore plus grand qu'il n'avoit jamais été. Cette occaſion fut que le Sultan Sangiar ayant paſſé avec toute ſon Armée le grand fleuve Amou ou *Oxus*, pour châtier Ahmed Khan, fils de Soliman, Gouverneur de la Province qui eſt au delà de cette riviére & que l'on peut appeller Tranſoxane, ce Gouverneur, qui s'étoit revolté contre le Sultan, entretenoit des intelligences à la Cour, par le moyen deſquelles il ſe fit un complot entre pluſieurs Seigneurs, d'enlever le Sultan à la chaſſe. Le jour que leur entrepriſe devoit s'exécuter étant arrivé, les meſures furent ſi bien priſes, que le Sultan ſe trouva enveloppé par les Conjurez. Dans ce même tems Atſiz, qui dormoit dans ſa tente, fut réveillé par un ſonge qui l'effraya; car il lui ſembloit de voir le Sultan dans un extrême danger, ce qui le fit réſoudre de courir auſſi tôt avec les troupes qu'il avoit autour de lui, au lieu où la chaſſe ſe faiſoit. Les Conjurez, qui s'étoient déja ſaiſis de la perſonne du Sultan, voyant venir Atſiz à toute bride ſur eux, lâchérent priſe auſſi-tôt, & ne penſérent qu'à ſe ſauver le mieux qu'ils purent. Sangiar reconnut pour-lors qu'il devoit ſa liberté à Atſiz, & le combla dans la ſuite de tant d'honneurs & de biens, que la jalouſie qu'on eut de ſon élévation, forma à la Cour un gros parti contre lui. Ses ennemis devinrent enfin ſi puiſſans, qu'Atſiz fut obligé de leur quitter la partie, & de demander ſon congé au Sultan. Quelques mouvemens étant arrivez enſuite dans la Province de Khovarezm, ils lui ſervirent de prétexte pour demander la permiſſion d'aller dans ſon gouvernement. Le Sultan, après la lui avoir accordée, & le voyant parti, dit à ſes Courtiſans: „ Je vois les épaules d'un homme, dont apparem„ ment je ne verrai plus gueres le viſage ". Quelqu'un lui répondit, que s'il avoit quelque ſoupçon de lui, il devoit le faire arrêter avant qu'il partît: mais Sangiar repliqua: " J'ai de très grandes „ obligations à cet homme, auſſi bien qu'à ſon pére, & je croi„ rois bleſſer la reconnoiſſance que je lui en dois, ſi je l'offen„ ſois ſans ſujet, & ſur un ſimple ſoupçon; car j'ai toûjours ob„ ſervé cette maxime, que l'on doit être ſenſible aux bienfaits, „ même aux plus legers; parce que le bien eſt toûjours grand „ en lui-même, & par conſéquent eſtimable par ſon propre „ prix. "

Atſiz ne vérifia que trop le pronoſtic du Sultan, & répondit très mal à ſa généroſité. Il ne fut pas plutôt arrivé en Khovarezm, qu'il fit revolter cette Province, & ſe mit lui-même à la tête des Rebelles. Sangiar ſe trouva pour-lors obligé de faire la guerre à un ennemi qu'il avoit laiſſé échapper de ſes mains, & cela pour avoir preferé les régles de l'amitié aux maximes de la Politique.

Ce fut l'an de l'Hégire 533, & de Jéſus-Chriſt 1138, (que l'on peut marquer pour l'Epoque de la Dynaſtie des Khovarezmiens) que le Sultan Sangiar s'étant mis en campgne avec une fort belle Armée, trouva Atſiz avec ſon fils Il-Kilig à la tête des Rebelles; mais il eut bon marché de tous ces gens-là, dont les forces n'étoient pas comparables aux ſiennes. Il les défit entiérement, les obligea à prendre la fuite, & fit mourir le fils d'Atſiz, qui tomba entre ſes mains. Cette victoire ayant calmé entiérement les troubles de cette Province, le Sultan en donna le gouvernement à Soliman Schah ſon neveu, & reprit auſſi-tôt le chemin de Mérou, ville capitale de ſon Empire. Il n'y fut pas plutôt, qu'il apprit qu'Atſiz, qui avoit ſauvé le débris de ſes troupes, en avoit levé encore de nouvelles, & mis ſur pié une Armée conſidérable, avec laquelle il prétendoit attaquer Soliman Schah, à qui le Sultan n'avoit laiſſé qu'une partie de ſon Armée. Ce Prince ne ſe trouvant donc pas en état de lui réſiſter, prit le parti d'aller rejoindre l'Armée du Sultan Sangiar ſon oncle, & abandonna à Atſiz tout le païs de Khovarezm.

Le Sultan fut donc obligé pour la ſeconde fois de ſe mettre en campagne, forcé par les nouveaux attentats qu'Atſiz faiſoit tous les jours ſur ſon autorité, & réſolut enfin d'attaquer cet ennemi dans ſes meilleures places, qu'il avoit déja munies & pourvues de toutes choſes.

L'an 538 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1143, le Sultan Sangiar, après l'avoir chaſſé de pluſieurs paſſages & lieux forts qu'il tenoit, vint l'aſſiéger dans la capitale du Khovarezm. Ce fut là qu'Atſiz ſe trouvant extrêmement preſſé, & ſur le point d'être forcé, eut recours à l'artifice, & envoya au Sultan des Députez chargez de très riches préſens, pour lui demander pardon de ſa faute, & lui jurer une fidélité inviolable à l'avenir. Sangiar, qui étoit naturellement doux & généreux, lui accorda la grace qu'il demandoit, & lui laiſſa même la poſſeſſion de ſon Gouvernement. Cet excès de bonté, dont le Sultan uſa envers lui, ne fut pas capable de le gagner. Il avoit l'eſprit trop inquiet pour demeurer longtems en repos; & l'ambition de régner, dont il ſe flattoit depuis bien du tems, ne lui permit point de mettre des bornes à ſa fortune. Il reprit les armes, aſſembla des troupes, & ſe fit obeïr en Monarque dans toute l'étendue de ſon Gouvernement. Le Sultan envoya Adib Saber, ſurnommé *Al Termedi*, un des plus grands Seigneurs de ſa Cour, pour s'informer de la conduite d'Atſiz. Mais ce Commiſſaire du Sultan ne fut pas plutôt arrivé en Khovarezm, qu'Atſiz lui fit donner des gardes qui l'obſervérent exactement, & envoya au même tems à Mérou des gens affidez, qui lui avoient promis d'ôter la vie au Sultan. Termedi, quoique gardé étroitement, eut avis de ce complot, & trouva même le moyen d'en faire avertir le Sultan.

Sur cet avis, le Sultan fit faire dans Mérou une recherche exacte de ces Aſſaſſins; on les trouva, & ils portérent la peine due à leur trahiſon. Atſiz ayant appris la nouvelle de cette exécution, & ne doutant point que ſes gens n'euſſent été ſurpris par les indices que Termédi en avoit donnez, ſe venges ſur lui de ſon mauvais ſuccès, & le fit précipiter du haut de ſon château dans le fleuve Gihon.

L'an 542 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1147, Sangiar entreprit pour la troiſiéme fois de punir l'infidélité d'Atſiz. Il marcha pour cet effet avec une grande Armée vers le château de Hezarasb, où Atſiz s'étoit cantonné comme dans la plus forte place de tout le païs de Khovarezm.

Le nom de ce château ſignifie en Langue Perſienne *mille chevaux*, & donna lieu au Poëte Anveri qui étoit dans le camp du Sultan, de faire un quatrain Perſien ſur l'entrepriſe de ce ſiége. Il parle au Sultan & lui dit,

Mettez déſormais, grand Prince, ſur votre compte l'Empire & la Souveraineté de l'Univers,
Puiſque votre puiſſance & votre fortune vous en aquiérent dès maintenant la poſſeſſion.
Vous prendrez aujourd'hui d'un ſeul aſſaut, & dans un ſeul château, mille chevaux,
Et vous vous trouverez demain le maître de cent mille.

Ces vers, qui ſont fort élégans dans leur Langue, furent attachez au bout d'une fléche que l'on décocha dans la place aſſiégée. Raſchidi, autre Poëte non moins illuſtre qu'Anveri, ſe trouvoit enfermé dans ce château avec Atſiz, auquel il faiſoit ſa cour. On le chargea de faire une réponſe à Anveri: mais il la fit ſi piquante contre le Sultan Sangiar, qu'elle penſa être la cauſe du plus grand malheur qui lui pût arriver.

Le Sultan Sangiar fit donner pluſieurs aſſauts à cette place, & l'emporta enfin de vive force. Atſiz ayant acquis la gloire d'une très vigoureuſe défenſe, eut encore le bonheur d'échapper des mains du Sultan, & de ſe ſauver dans ſa capitale. Cette ville, qui porte le nom de Khovarezm, auſſi-bien que ſa Province, n'étoit pas en état de ſoutenir un long ſiége; & Sangiar l'auroit priſe avec beaucoup plus de facilité que le château de Hézar-asb: mais ſoit qu'il fût fatigué des travaux de la campagne, ſoit que ſon naturel le portât à vouloir épargner le ſang, il écouta les propoſitions de paix qu'Atſiz lui fit faire.

Il y avoit pour-lors à Khovarezm un de ces Dervis, que les Muſulmans tiennent pour ſaints, à cauſe de la maniére ſinguliére dont ils vivent. Atſiz le choiſit pour ſon interceſſeur, afin qu'il pût intéreſſer la conſcience du Sultan dans cette négociation. Le Dervis ſut ſi bien ménager l'eſprit de Sangiar, qu'il ſe contenta pour toute ſatisfaction de la part d'Atſiz, qu'il le vint trouver ſur un des bords du Gihon; & que le Sultan étant campé avec ſon Armée de l'autre côté de ce fleuve, il ſe proſternât & baiſât la terre devant lui. Cette cérémonie de baiſer la terre, eſt celle dont les Sujets ſe ſervent en Perſe pour rendre l'hommage à leurs Princes, & elle s'y eſt conſervée juſqu'à préſent. Atſiz, qui avoit beſoin d'un pardon, n'avoit pas lieu de s'excuſer de rendre cette ſoumiſſion à Sangiar, dont il étoit Officier & Vaſſal: cependant il eut tant de fierté, qu'étant arrivé au lieu dont on étoit convenu, ſans deſcendre de cheval, il ne fit autre choſe que s'incliner & baiſſer la tête pour ſaluer le Sultan, après quoi il tourna la bride pour ſe retirer chez lui. Quoique cette maniére arrogante d'Atſiz ne plût pas au Sultan, il ne laiſſa pourtant pas de lui accorder le pardon qu'il lui avoit promis; car il voulut finir pour toûjours les conteſtations qu'ils avoient enſemble: en effet, depuis ce tems-là, il n'y eut point de guerre entre eux.

Atſiz étant donc en paix & réconcilié de bonne foi avec le Sultan, ne ſongea plus qu'à faire la guerre aux Peuples Septentrionaux, qui habitent le long des rivages de la Mer Caſpienne. Il conquit l'an 547 de l'Hégire & de Jéſus-Chriſt 1152, les Provinces de Saganak & de Glondur.

L'an 551 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1156, fut le dernier de la vie d'Atſiz, qui mourut dans la vallée de Khabouſchan, une des plus belles de toute l'Aſie. Pendant ſa maladie il entendit la voix d'un homme qui liſoit, & ayant fait prêter l'oreille par ceux qui étoient auprès de lui, on ouït ces paroles de l'Alcoran, *Nul homme ne ſait en quel païs il doit mourir.* Ces paroles firent tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, qu'il ne douta plus que ſa mort ne fût marquée dans le lieu où il ſe trouvoit, & cette triſte penſée la lui avança de quelques jours. Le Poëte Raſchidi ſuivit le cercueil de ce Prince, lorſqu'on le porta en terre, & il prononça ſon Eloge funebre en vers, où il dit par une exagération inſolente, mais aſſez ordinaire aux Orientaux, *que ſa colére faiſoit trembler le Ciel, lequel de crainte de lui déplaire, s'aſſujettiſſoit à toutes ſes volontez; & qu'il n'y avoit point d'homme pour peu intelligent qu'il fût, qui ne jugeât par les actions de ce Prince, que l'Empire de toute la Terre étoit dû à ſa valeur.* On compte ordinairement vint-neuf ans du régne d'Atſiz, quoiqu'il n'ait été abſolu & indépendant que dix-huit ans. Il mourut dans la ſoixante & uniéme année de ſon âge, & fut loué de tous les Ecrivains de ſon ſiécle, non ſeulement pour ſon courage, & pour la ſcience militaire qu'il poſſédoit dans un haut dégré, mais encore pour ſa libéralité, dont les Gens de Lettres, du nombre deſquels il étoit, ſe reſſentoient ſouvent. Il eut Arſlan ſon fils lui ſuccéda, & porta le titre de Khovarezm Schah, qui fut héréditaire dans ſa famille. * Khondemir. Lebtarikh. Nighiariſtan. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

A T T.

ATTA (Titus Quinctius) Poëte Latin, vivoit ſous la CLXXV Olympiade, & vers l'an 80 avant Jéſus-Chriſt. Il a écrit quelques Ouvrages. * Voſſius, *des Poëtes Latins.* Horace, *l.* 2. *Epiſt.* 1. *v.* 79.

ATTA CLAUDIUS étoit chef de la famille Claudia. * Suétone, *dans la Vie de Tibére, ch.* 1. Il s'appelle auſſi Atta Clauſus, * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 9.

* ATTACOTTES, nom d'un ancien peuple de la Grande Bretagne, qui ſe rendit redoutable parmi ſes voiſins ſous l'empire de Valentinien I. On ne ſait pas au juſte quel endroit ils occupoient. Quelques-uns le regardent comme une partie des Ecoſſois venus d'Irlande: d'autres les comptent parmi les Bretons ſauvages. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat Hiſt. of England, tome* 1. *p.* 86. Lloyd.

* ATTAI, ou HATTAI, fils de Jarhah, qui étoit un ſerviteur Egyptien de Sceſçan, & à qui Sceſçan donna ſa fille en mariage. Attaï fut le pére de Nathan, & il tient le ſixiéme lieu parmi les braves Capitaines de David. * I *Chron.* ou *Paralyp. ch.* 2. *v.* 35. & *ch.* 12. *v.* 11.

ATTAIDE (George d') Portugais, fils de D. Antoine d'Attaide, premier Comte de Caſtanheira, n'étant que Prêtre, aſſiſta au Concile de Trente, où l'on aſſure que par un privilége ſpécial il eut place & donna ſa voix. Il avoit dreſſé des Mémoires hiſtoriques du Concile juſqu'à la ſeptiéme ſeſſion, au tems de laquelle il ſe retira du Concile pour aller à Rome; mais ſes héritiers n'ont pas jugé à propos de les faire imprimer. Il fut un de ceux qu'on employa à Rome à la réformation du Breviaire. Après la mort de ſon pére il retourna en Portugal, & fut fait Evêque de Vizeu ou Viſeo en 1568; mais après avoir gouverné ſon Diocéſe avec tout le ſoin imaginable, il y renonça pour ne ſonger qu'à ſon ſalut, & refuſa depuis conſtamment les Archevêchez de Lisbonne & d'Evora. Il ne put néanmoins ſe défendre d'accepter la dignité de Grand-Aumônier, que le Cardinal D. Henri lui offrit; & même cette dignité l'engagea à recueillir les Priviléges accordez à la Chapelle Royale, qui furent imprimez en 1609. Philippe, II du nom, honora auſſi le mérite d'Attaide, en le faiſant Conſeiller d'Etat de Portugal, & Préſident du Conſeil de Conſcience. Clement VIII le nomma auſſi Grand-Inquiſiteur. Il mourut à Lisbonne le 17 Janvier 1611, âgé de 76 ans. * *Memoires de Portugal.*

* ATTALE, Prince Macédonien, allié de Philippe Roi de Macédoine par le mariage de ſa niéce Cléopatre, que Philippe épouſa après avoir répudié Olympias. Il étoit ennemi juré d'Alexandre, qui le fit enfin tuer par le moyen de Parménion. Clitus lui reprocha entre autres choſes le meurtre de ce Prince, & comme il eut pouſſé à bout la patience de ſon Roi, Alexandre l'arrêta lorſqu'il ſe retiroit chez lui après le feſtin, & après lui avoir paſſé ſon javelot au travers du corps, il lui dit, *Va-t'en maintenant trouver Philippe, Parménion & Attale.* * Q. Curce, *l.* 6. *ch.* 9. *l.* 8. *ch.* 1. 7. & 8. Freinshemius, *Supplem. l.* 1. *c.* 1. 14. 16. 18. & 19.

* ATTALE, l'un des Généraux d'Alexandre, commandoit les Agriens & les Archers de Créte. Il reſſembloit beaucoup à Alexandre, & à cauſe de cette reſſemblance, ce Conquérant dans la vue de tromper Porus, contre lequel il étoit prêt de donner bataille, fit prendre la robbe Royale à Attale, pour faire accroire à Porus que le Roi étoit en perſonne campé ſur le bord de la riviére qui les ſéparoit, & qu'il ne ſongeoit point à paſſer. * Q. Curce, *l.* 4. *ch.* 13. & *l.* 8. *ch.* 13.

ATTALE, I de ce nom, Roi de Pergame, ſuccéda à Euménès l'an 512 de Rome & 242 avant Jéſus-Chriſt. Il dompta les Galates ſes voiſins. Son régne fut de 43 ans. C'étoit un Prince libéral & courageux. Il mourut l'an 556 de Rome, & 198 avant Jéſus-Chriſt. Euménès ſon fils aîné lui ſuccéda, & il s'accorda ſi bien avec ſes fréres Attale, Phitétére & Athénée, qu'on les propoſe ordinairement pour modéle de l'union qui doit être entre les fréres. Attale les avoit eus d'Apollonide de Cyzique ſon épouſe. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live, *l.* 14. Polybe, *l.* 5. Bayle, *Dict. Crit.*

ATTALE II, ſurnommé *Philadelphe*, Roi de Pergame dans la Troade, ou, ſelon d'autres, dans la Myſie, étoit frére d'Euménès III, Roi de Pergame, & fut Tuteur de ſon neveu Attale Philometor, avec le titre de Roi. Il combattit pour les Romains à Magnéſie contre Antiochus, & mena du ſecours à Manlius contre les Galates. Il aſſiſta les Romains comme ſes Alliez dans

la

la guerre qu'ils firent contre Perſée, Roi de Macédoine. Pruſias, Roi de Bithynie, ſe rendit maître de Pergame, ville capitale de ſon Royaume: mais Attale la reprit peu de tems après, & l'abandonna à Nicomède ſon fils. Il prit enſuite Diégile, Roi des Thraces, qui avoit ſecouru Pruſias, arrêta les irruptions de Démétrius, Roi de Syrie, & défit entiérement le faux Philippe. Il fonda en Lydie deux villes, qu'il nomma *Attalie* & *Philadelphie*. Il fut appellé ami & allié du Peuple Romain. Enfin, après avoir fait des actions mémorables, & très bien ſervi ſon frére Euménès, il alla à Rome à l'âge de 60 ans, après la priſe du dernier Roi de Macédoine, vers l'an 585 de Rome, & 164 avant Jéſus-Chriſt; mais dans ce voyage il avoit de ſecrettes eſpérances de ſupplanter Euménès, & il auroit fait éclater ſon entrepriſe, ſi le Médecin qui l'accompagnoit ne l'en eût détourné, ainſi que Tite-Live nous l'apprend, *l.* 45. Euménès ayant été bleſſé par des Aſſaſſins, le bruit de ſa mort courut auſſi tôt, & Attale s'empreſſa un peu trop pour recueillir ſa ſucceſſion; ce que ſon frére voulut bien diſſimuler: & lorſqu'il mourut, il lui laiſſa la tutele de ſon fils, & l'adminiſtration du Royaume. Attale, à proprement parler, régna juſqu'à ſa mort; commençant ſa régence par une action glorieuſe, en rétabliſſant Ariarathe dans le Royaume de Cappadoce. Il mourut l'an 616 de Rome. L'Attalus dont il eſt parlé, I Machab. *ch.* 15 & 22, eſt, ſuivant le Pére Calmet, Attalus *Philadelphe*. Il place l'arrivée des Ambaſſadeurs Juifs à Rome, qui offrirent un bouclier d'or de mille mines, en conſéquence de quoi le Senat écrivit à Attale en faveur des Juifs, à l'an du Monde 3865. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

ATTALE III, Roi de Pergame, ſurnommé *Philométor*, étoit fils d'Euménès, & de *Stratonice*. Il n'étoit encore qu'enfant, lorſque ſon pére, en mourant, le laiſſa ſous la tutele d'Attale II, qui adminiſtra le Royaume pour ſon neveu, pendant 21 ans, au bout deſquels il le couronna. Attale commença ſon régne par ôter la vie à pluſieurs de ſes parens, & envoya de grands préſens à Scipion devant Numance. Après avoir maſſacré les plus honnêtes gens de ſon Royaume, ſous les prétextes les plus frivoles, il ceſſa de ſe montrer en public. Il mit un habit uſé, laiſſa croître ſa barbe ſans en prendre aucun ſoin, & fit tout ce que faiſoient dans ce tems-là les perſonnes accuſées d'un crime capital, comme s'il eût voulu reconnoître les crimes qu'il venoit de commettre. Enſuite il abandonna le ſoin de ſon Royaume, pour ſe donner tout entier au jardinage, & à la culture des poiſons, tels que l'aconit & la ciguë; qu'il envoyoit quelquefois en forme de préſens à ſes amis. Il laiſſa même des Livres d'Agriculture, au rapport de Varron, de Pline & de Columelle. Ce Prince s'appliqua enſuite à la fonte des métaux, & entreprit de dreſſer lui-même un tombeau à ſa mére; mais travaillant avec trop d'ardeur, & demeurant trop longtems expoſé au ſoleil, il contracta une fiévre, dont il mourut après ſept jours de maladie, & après cinq ans de régne, la quatriéme année de la CLXI Olympiade, & 133 ans avant Jéſus-Chriſt. Il fut le dernier Roi de Pergame, & inſtitua le Peuple Romain héritier de ſes Etats. Les termes de ſon teſtament ſont ainſi rapportez: POPUL. ROMANUS MEORUM HAERES ESTO, auſquelles paroles les Romains donnérent une explication & un ſens fort étendu, en les interprétant de tout le Royaume, au lieu qu'elles ne s'entendoient, ſelon ſa penſée, que des meubles de ſon palais. Ils firent de ſes Etats une Province, à laquelle on donna le nom d'*Aſie propre*. Ariſtonicus, l'Héritier légitime, ne put ſouffrir cette injuſtice. Il étoit fils d'Euménès & frére d'Attalus, mais d'une autre mére. Pour ſoutenir ſes droits, il leva une Armée, & prit poſſeſſion de la Couronne. Il en coûta aux Romains un de leurs Conſuls & ſon Armée, & une guerre de quatre ans; mais il fut vaincu & fait priſonnier 131 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Voilà la fin du Royaume de Pergame, qui comprenoit la plus grande partie de l'Aſie Mineure. Il n'avoit eu que ſix Rois. On attribue au dernier l'invention des tapiſſeries. * Bayle, *Dict. Crit.* Plutarque, *in Apophthegm. in Demetrio & in Tiberio Graccho.* Juſtin, *l.* 36. Diodore de Sicile, *in Excerptis Valeſian.* Varro, *de Re Ruſtica*, *l.* 1. *c.* 2. Columelle, *l.* 1. *c.* 1. Pline, *l.* 18. *c.* 3. Florus, *l.* 2. *c.* 20. Tite Live, *l.* 59. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 3. p. 490: *tome* 4. *p.* 7 & 8.

ATTALE, Philoſophe Stoïcien, vivoit ſous l'empire de Tibére. Sénéque dit que ce Philoſophe avoit été ſon Maître, & en parle avec eſtime, *Epiſt.* 100.

ATTALE de Rhodes, Mathématicien. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu, & les Auteurs parlent diverſement de lui. Il a écrit des Commentaires ſur le Poëme d'Aratus. * Voſſius, *de Mathem.* Jo. Meurſii *Biblioth. Graca.*

ATTALE, neveu de Dédale. *Voyez* CALUS.

ATTALE Eccléſiaſtique, qui vivoit dans le IV ſiécle, condamna les erreurs d'Arius, & depuis s'en déclara le protecteur. Il fut condamné dans le Concile d'Aquilée tenu en 381. * Baronius, *in Annal.*

ATTALE, Arien, étoit Préfet de Rome, lorſqu'Alaric y mit la ſeconde fois le ſiége. Il étoit d'intelligence avec ce Prince Goth, qui le fit créer Empereur par le Sénat: ce qui inſpira tant d'orgueil à Attale, qu'il mépriſa une Ambaſſade d'Honorius, qui lui offroit le partage de l'Empire. Un des ſiens répondit inſolemment à ſes Envoyez, qu'Attale ne lui vouloit pas ſeulement laiſſer porter le nom d'Empereur. Mais ſon orgueil fut bientôt abaiſſé, parce qu'Alaric lui ôta le diadême l'année ſuivante, qui étoit l'an 410 de Jéſus-Chriſt. D'où Oroſe a eu raiſon d'écrire qu'Alaric ſe moqua de l'Empire, & joua une eſpéce de comédie. Cependant ce Tyran s'étant relevé dans les Gaules, après la mort du Prince Goth, fut pris en paſſant en Eſpagne l'an 415, & préſenté à Honorius qui le laiſſa vivre, ſe contentant de lui faire couper une main. Ce Prince publia une Ordonnance, par laquelle il pardonnoit aux gens de guerre qui l'avoient ſuivi. * *Lib.* 11. & 12. *de Indulg. Crim. Cod. Theodoſ.* Oroſe, *l.* 7. *c.* 42. Zozime, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 9.

ATTALE, natif de Pergame en Aſie, l'un des premiers Martyrs des Gaules, qui ſouffrirent à Lyon, ſous l'empire de Marc-Auréle, fut enveloppé avec les autres Chrétiens dans cette perſécution, & mourut conſtamment pour la défenſe de la Foi de Jéſus-Chriſt. Il eſt remarqué dans les Actes de ces Martyrs, qu'Attale étoit regardé comme la colonne & le ſoutien de l'Egliſe de Lyon. * *Acta Martyrum Lugdunenſ. apud Euſeb. l.* 5. *initio.* On fait ſa fête avec celle des autres Martyrs de Lyon, *au deuxiéme jour de Juin.*

ATTALE, ſecond Abbé de Bobio, étoit natif de Bourgogne. Il fut élevé ſous la diſcipline de S. Arige Evêque de Gap. Enſuite il ſe retira dans l'Abbaye de Lérins; mais peu édifié de la conduite de la plupart des Religieux de cette maiſon, il alla trouver S. Colomban au Monaſtére de Luxeuil, le ſuivit en Italie, & lui ſuccéda l'an 612 dans l'Abbaye de Bobio, où il mourut le dixiéme Mars 627. * *Actes de S. Benoît.* Bulteau, *Hiſtoire Monaſtique d'Occident.* Baillet, *Vies des Saints*, *dixiéme Mars.*

ATTALIATES (Michel) Juriſconſulte & Hiſtorien Grec, a vécu dans le XI ſiécle, ſous l'empire de Michel VII, Empereur d'Orient, qui régna depuis l'an 1071, juſques en 1078. Il envoya à ce Prince la Pragmatique que nous avons dans le ſecond Volume du Droit Grec-Romain, que Leunclavius a publié. On attribue encore à Attaliatès une Chronique depuis Michel II dit *le Bégue*, qui commença de régner en 820, juſqu'au même Michel VII. * Poſſevin, *in Appar.* Voſſius, *de Hiſt. Grac &c.*

ATTALIDE, eſt une des 13 Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

ATTALIE, ville maritime de l'Aſie Mineure, dans la Pamphylie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, étoit autrefois Archiépiſcopale & la capitale de la Province. Elle fut bâtie par le Roi Attalus. Elle eſt ſur la Mer de Pamphylie, près du golfe auquel elle a donné le nom. Il y a eu dans la Lydie ou dans l'Eolide, une autre ville du même nom. Il faut remarquer que la ville que les Turcs poſſédent préſentement dans cet endroit, qui eſt bien fortifiée & défendue par un château, & où le Gouverneur de la Province fait ſa réſidence, eſt un peu éloignée de l'ancienne Attalie, dont il ne reſte que des maſures. Elle fut priſe par Louis *le Jeune* l'an 1148. Saint Paul y alla prêcher l'Evangile l'an 46 de Jéſus-Chriſt, le ſixiéme de l'empire de Claude. * *Actes*, *ch.* 14. *v.* 24. Baudrand.

* ATTANCOURT, village de Champagne dans le Vallage, ſur la rive droite de la Blaiſe, au deſſous & au nord de Vaſſy, & au deſſus & au ſud-eſt d'Eſclaron. Il eſt renommé pour ſes Eaux minérales.

ATTEIUS PACUVIUS, Juriſconſulte Romain, a vécu du tems de Jules Céſar & de Pompée, vers l'an 700 de Rome, le 54 avant Jéſus-Chriſt, & fut Diſciple du fameux Servius Sulpitius, célébre pour ſa connoiſſance dans le Droit. Les anciens Auteurs ne nous ont rien laiſſé de particulier de lui. Quelques Modernes ont cru qu'il étoit de la même famille que les Capitons; mais c'eſt avec peu de fondement. * *Conſultez* Rutilius, *in Vita Juriſc.*

ATTEIUS CAPITO, fut Tribun du Peuple, & depuis commanda quelques troupes durant la guerre d'Auguſte & de Marc-Antoine. Velleius Paterculus parle de lui: *En ce tems*, dit-il, *Capiton mon oncle paternel, qui étoit de l'ordre des Sénateurs, ſigna avec Agrippa l'accuſation contre Caſſius*, ce qui arriva après la mort de Céſar, vers l'an 711 de Rome, 43 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Velleius Paterculus, *l.* 2. *Hiſt.* Dion, *l.* 39. Appien, *l.* 5. *de Bello Civili.* Rutilius, *in Vit. Juriſconſ. &c.*

ATTEIUS CAPITO, fils du précédent, Juriſconſulte célébre, fut élevé par Auguſte à la dignité de Conſul, l'an 12 du Salut, qui étoit le 55 du régne de cet Empereur. Dion, Caſſiodore, & les autres n'ont pas mis ſon nom dans les Faſtes Conſulaires; ou plutôt les Copiſtes, au lieu de C. Atteius Capito, ont mis C. Fonteius Capito. Quoi qu'il en ſoit, il fut Conſul avec Germanicus, & il mourut l'an 23 de Jéſus-Chriſt ſous le régne de Tibére. Atteius laiſſa divers Ouvrages de Droit, *Commentaria ad XII Tabulas; Conjectaneorum lib. CCLX; De Pontificio Jure; De Jure ſacrificiorum lib. X; De Senatoris officio*, &c. Ces Traitez ſont ſouvent citez par Aulu Gelle, par Feſtus, par Macrobe, par Nonius, & par Frontin. * Pomponius, *l.* 1. *de Orig. Juris.* Tacite, *l.* 3. *Annal.* Rutilius, *in Vita Juriſconſ. &c.* Ce pourroit bien être le même que celui dont il eſt parlé à l'Article de CAPITO (Atteius).

ATTEIUS PHILOLOGUS, Athénien de naiſſance, Grammairien Latin, vivoit ſous l'empire d'Auguſte, & fut ami de Salluſte l'*Hiſtorien* & d'Aſinius Pollio. Il enſeigna la Rhétorique au premier, fit un Abrégé de l'Hiſtoire Romaine pour le ſecond, & compoſa quelques autres Ouvrages, comme celui ci, *Si Enée aima Didon*, ſelon Chariſius. * Suétone, *in Vit. Illuſtr. Grammat.* Chariſius, *l.* 1. Priſcien, *l.* 8. Voſſius, *de Hiſt. Lat. &c.*

ATTEIUS SANCTUS, Philoſophe, vivoit dans le ſecond ſiécle. Lampridius fait mention de lui, & remarque que ce fut un des Précepteurs qu'on donna à l'Empereur Commode. * Lampridius, *in Commodo.*

ATTELLA. *Voyez* ATELLA.

ATTENDORN, *Attendornium*, petite ville d'Allemagne, ſituée dans le Duché de Weſtphalie, aux confins du Comté de la Marck, & à ſept lieues de la ville d'Arensberg, du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ATTENY, eſt une petite ville du Royaume de Décan, dans la preſqu'Iſle de deça le Gange, éloignée de Viſapour d'environ 22 lieues. * Hofman. *Lexic. Univ.*

ATTERRIA, ville. *Voyez* APTERE.

ATTERZEE, ASTERZEE, & SCHWARTZEE, *Aterus Lacus*, Lac de la Haute Autriche en Allemagne, dans le quartier de Traun, le long de la riviére d'Eger, qui le traverſe, de même que celui de Manzée. * Maty, *Diſt. Geogr.*

ATTICHI, *Attiniacum*, bourg du Soiſſonnois, dans l'Iſle de France. Il eſt ſur l'Aine, entre la ville de Soiſſons & celle de Compiégne. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ATTICHI. *Voyez* DONI D'ATTICHI.

ATTICUS (T. Pomponius) Chevalier Romain, étoit fils d'un homme qui aimoit les Lettres, & qui lui inſpira cet amour. Il fut élevé avec grand ſoin, & ſe lia d'une étroite amitié avec Cicéron, qui étoit de même âge que lui. Il ſortit de Rome durant les guerres civiles de Cinna & de Sylla, & ſe retira à Athénes, où il apprit avec tant de ſoin la Langue Gréque, qu'il la parloit auſſi délicatement que la Latine. Les affaires de Rome étant pacifiées, il y revint, & un de ſes oncles nommé Q. Cécilius lui laiſſa près d'un million. Quintus Cicéron épouſa la ſœur d'Atticus, par l'entremiſe de Cicéron ſon frére. L'Orateur Hortenſius fut auſſi des plus intimes amis d'Atticus, qui ſe ménagea ſi bien durant les guerres civiles de Pompée & de Céſar, de Marc Antoine & de Brutus, que, ſans jamais prendre de parti, il fut toûjours aimé de tous les deux. Agrippa rechercha ſon alliance, & épouſa ſa fille Pomponie. Il vint une fille de ce mariage, qu'Auguſte fiança avec Tibére preſque auſſi-tôt qu'elle fut au monde. Atticus refuſa toûjours conſtamment toutes ſortes de charges; il vivoit en homme privé, & étudioit continuellement, ayant ſoin d'avoir des Eſclaves qui fuſſent propres pour lire devant lui, ou pour copier des Livres. Cet homme célébre compoſa des Annales, des Eloges des Hommes illuſtres en vers, & diverſes autres piéces en Grec & en Latin. Il ſe laiſſa volontairement mourir de faim à l'âge de 77 ans, l'an 721 de la fondation de Rome, & 33 avant Jéſus-Chriſt. Cicéron lui écrivit quantité de Lettres, que nous avons encore. * Cornélius Nepos, *en ſa Vie.* Cicéron, *in Bruto & in Epiſt.* Pline, *l.* 35. *c.* 2. *&c.*

ATTICUS, fils de Plutarque de Marathon, comme le dit poſitivement Suidas ſous le nom de Ἡρώδης Ἀττικός, fut Préfet de toute l'Aſie, ſous l'empire de Nerva, l'an de Jéſus-Chriſt 97. Ayant trouvé un grand thréſor dans ſa maiſon, & craignant que l'Empereur ne lui en fit rendre un compte rigoureux, il lui demanda ce qu'il lui plaiſoit qu'il en fit. L'Empereur lui répondit, Servez vous de ce que vous avez trouvé, *Utere inventis.* Atticus lui fit ſavoir que ce thréſor contenoit des biens qui alloient au delà de ſa naiſſance & de ſon état; à quoi Nerva ne donna point d'autre réponſe que celle-ci, *Etiam abutere:* Uſez & abuſez, ſi vous voulez, de ce que votre bonheur vous donne, car il eſt à vous. Ainſi Atticus eut la liberté de ſe ſervir de ces grandes richeſſes ſelon ſa volonté. Il eut un fils nommé *Hérode Atticus.* * Zonaras.

ATTICUS (Herode) fils du précédent, tenoit rang entre les plus célébres Orateurs & Philoſophes du ſecond ſiécle, dans lequel il vivoit. Il eut Favorin & Polémon pour Maîtres; & pour Diſciple l'Empereur Vérus, adopté par l'Empereur Antonin *le Pieux*, & fut Conſul l'an 143 de Jéſus-Chriſt. On dit qu'il excelloit ſur-tout à parler ſur le champ & ſans être préparé. C'eſt pour cela que Rufus Perinthius diſoit de lui qu'*il étoit la Langue Gréque même & le Roi du Diſcours.* Dans le XVII ſiécle on a trouvé deux monumens Grecs qui font mention de cet Atticus. C'eſt une colonne de marbre & un tombeau avec des inſcriptions, Gréques en vers de très bon goût, que Saumaiſe a publiez avec des Notes. Suidas dit qu'Atticus compoſa des *Ephemérides*, dont il parle comme d'un Ouvrage fort ſavant. Il lui attribue auſſi des Epitres, & des Diſcours prononcez ſur le champ, dont fait mention Philoſtrate dans les Vies des Sophiſtes, & un grand nombre d'autres Ecrits qui ſont autant de témoignages de l'Eſprit, du jugement & de la pénétration de l'Auteur. Il place la mort de cet Atticus à la 76 année de ſon âge. * Aulu-Gelle. J. Capitolin. Volaterran.

ATTICUS, fils d'*Hérode-Atticus*, eut ſi peu d'eſprit, qu'il étoit incapable d'apprendre les lettres de l'alphabet: ce qui obligea ſon pére de lui donner vint-quatre ſerviteurs, portant chacun le nom d'une des lettres, & en ayant la figure peinte ſur l'eſtomac. A force de les voir & de les appeller, Atticus connut ſes lettres, & apprit à lire; mais il ne fut jamais qu'un ſtupide & un ignorant. * Philoſtrate.

ATTICUS, Philoſophe Platonicien, vivoit dans ſecond ſiécle, ſous l'empire de Commode. On lui attribue quelque Ouvrage Hiſtorique. * Euſébe parle de lui ſous l'an 179, & Vignier ſous l'an 177. On en trouve divers fragmens dans la *Préparation Evangelique* d'Euſébe.

ATTICUS (L. Auſidius) fut Conſul ordinaire à Rome l'an 242 de Jéſus-Chriſt, avec C. Aſinius Prétextatus. C'eſt ſous leur conſulat que Gordien ouvrit le Temple de Janus, comme Jule *Capitolin* l'a remarqué dans la Vie de cet Empereur.

ATTICUS, Patriarche de Conſtantinople dans le cinquiéme ſiécle, étoit natif de Sébaſte en Arménie. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il fut élevé parmi des Solitaires, où il fit beaucoup de progrès dans la piété. Il fut mis ſur le Siége de Conſtantinople du vivant même de ſaint Jean *Chryſoſtome*, quatre mois après la mort d'Arſace en 406. Cette élection, qui n'étoit nullement canonique, ſouleva contre lui de Pape Innocent I, & divers Prélats d'Orient. Le Pape avoit envoyé pour le rétabliſſement de ſaint Jean *Chryſoſtome*, des Légats qui furent maltraitez & renvoyez. On crut qu'Atticus y avoit eu part, & c'eſt ce qui le mit encore plus mal avec le même Pontife. Cependant après la mort de ſaint Chryſoſtome, Innocent lui accorda ſa communion; mais ce fut à condition qu'il remettroit le nom de ſaint Chryſoſtome dans les Dyptiques, c'eſt à dire, dans le Catalogue des Archevêques de Conſtantinople, dont on récitoit les noms à l'autel, comme étant morts dans la communion de l'Egliſe. Il en convint: enſuite il écrivit à ſaint Cyrille d'*Alexandrie* une grande Lettre, que Nicéphore a inſérée dans ſon Hiſtoire, par laquelle il lui perſuade de faire la même choſe. Saint Cyrille lui répondit avec tant d'aigreur, que ſaint Iſidore de *Damiéte* improuvant cette conduite, l'en reprit dans une Lettre qui eſt rapportée par le même Nicéphore & par le Cardinal Baronius. Atticus témoigna toûjours beaucoup de zéle pour la Foi, & beaucoup de charité pour les pauvres. Il mourut le dixieme Octobre de l'an 425. Saint Cyrille & le Pape Céleſtin font ſon éloge, & ſe ſervent de ſon témoignage contre les erreurs de Neſtorius. Le Concile général de Chalcédoine & celui d'Epheſe citent ſes Ecrits, pour en compoſer, avec les témoignages des autres Péres, une chaîne de Tradition contre les Neſtoriens & les Eutychiens. S. Proſper loue auſſi le ſoin qu'il a pris d'oppoſer aux *Pélagiens* l'antiquité de la Foi, & de confondre leurs Députez. Atticus a écrit divers Traitez, & entre autres un *de Fide & Virginitate*, en deux Livres, qu'il compoſa pour les Princeſſes filles de l'Empereur Arcadius. * Socrate, *l.* 6. *c.* 18. *& l.* 7. *c.* 25 *&* 26. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 17. Nicéphore, *l.* 14. *c.* 26. S. Proſper, *Carmen de Ingratis.* Gennade, *de Script. Eccl. c.* 52. Honoré d'Autun, *l.* 2. *de Lumin. Eccleſ. c.* 51. Trithéme, *de Scrips. Eccl.* M. Du Pin, *Nouv. Bibliath. des Aut. Eccleſ. du V ſiécle, partie* 2.

ATTICUS, Evêque de Nicopolis, aſſiſta au Concile général de Chalcédoine en 451.

ATTIGNY ſur Aine, *Attiniacum*, bourg de France en Champagne, dans le Diocéſe de Rheims. Il eſt célébre par les Aſſemblées Eccléſiaſtiques & Civiles qui ont été tenues dans les VIII & IX ſiécles. Attigny a beaucoup ſouffert durant les guerres des François & des Eſpagnols. Depuis la paix de 1659, il s'eſt rétabli.

CONCILES D'ATTIGNY.

La premiére de ces Aſſemblées fut tenue dans le château d'Attigny l'an 767, ſous le régne de Pepin *le Bref.* La ſeconde y fut tenue l'an 822, ſous Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, qui, touché de remords d'avoir fait mourir ſon neveu Bernard, Roi d'Italie, & d'avoir mis dans un Cloître ſes autres neveux & couſins malgré eux, en fit ſa confeſſion devant les Evêques, & une pénitence publique en préſence de tout le Peuple François. La troiſiéme fut tenue l'an 835, par le même Empereur. On y renvoya une cauſe de mariage au jugement des Juges Laïques. La quatriéme fut tenue l'an 854, ſous le régne de Charles *le Chauve*, pour la reforme de l'état Eccléſiaſtique & Séculier. La cinquiéme ſe tint l'an 870, & Carloman fils de Charles *le Chauve* y fut privé de ſes Abbayes par les Evêques des deux Provinces qui y étoient aſſemblés, pour s'être revolté contre ſon pére Hincmar, Evêque de Laon, y fut auſſi accuſé, & il en appella au Saint Siége. La ſixiéme fut tenue l'an 874, & le Roi Charles *le Chauve* y jugea pluſieurs cauſes qui regardoient des Eccléſiaſtiques. * Flodoard. Aimoin, *tome* 8 *des Conciles &c.*

ATTIGOUVANTANS ou ATTIGOVANTINS, (les) peuples de l'Amérique, dans la Nouvelle France, au Couchant du grand Lac des Hurons. Ils ſont leur demeure au 44 degré de la Ligne du côté du Nord. Ils tiennent la chair de chien pour un mets très délicat, & la mangent dans le tems de leurs feſtins. Ils n'ont aucune forme de Gouvernement politique ni civil. Les crimes ſont impunis, ſi ce n'eſt qu'ils ſe traitent quelquefois fort cruellement les uns les autres, ſelon leur appétit de vengeance. Ils ne connoiſſent aucun Dieu, & rendent quelque honneur au Diable qu'ils nomment *Oqui.* Leur maniére de traiter les malades eſt preſque toûjours de les réjoüir, par des chanſons & des danſes. Lorsque les filles ont atteint l'âge de 14 ans, elles ſe proſtituent indifféremment à tous, enſuite elles prennent un mari avec qui elles vivent chaſtement. Ils croyent l'immortalité des ames, & ſe perſuadent qu'étant ſéparées des corps, elles vont dans quelque païs lointain, où elles vivent délicieuſement avec leurs amis défunts. * De Laet, *Deſcripe. des Indes Occidentales, l.* 2. *c.* 13. Thomas Corneille, *Diſt. Géogr.* Galinée.

ATTILA, Roi des Huns, Scythe de Nation, & Idolâtre, ſurnommé *le Fleau de Dieu*, vivoit dans le cinquieme ſiécle. Il fondit ſur la Thrace qu'il déſola en 441, ravagea tout l'Orient, & obligea l'Armée de l'Empereur Théodoſe *le Jeune* de lui payer tribut. Enſuite ayant fait tuer ſon frére *Bléda* en 444, pour uſurper la Couronne, il fit trois ans après un horrible dégât dans les Provinces de Méſie, de Macédoine & de Theſſalie, juſques aux Thermopyles. Depuis il s'approcha du Danube & du Rhin. En 450 & 451, il traverſa les Pannonies & la Germanie, entra dans les Gaules avec cinq cens mille combattans, ſous prétexte, dit-on, d'aller attaquer les Viſigoths juſques dans l'Aquitaine: mais les Hiſtoriens Grecs nous inſtruiſent mieux ſur ce fait. Après la mort de Théodoſe *le Jeune*, l'Empereur Marcien refuſa de continuer de lui payer le tribut. Cette réſolution à laquelle il ne s'attendoit pas le détermina à ne rien entreprendre ſur l'Empire d'Orient, & il n'auroit peut-être pas penſé non plus à celui d'Occident, s'il n'y avoit été appellé par une Princeſſe qui y avoit droit, & qui offrit de l'épouſer. Ce fut la fille de Conſtance Céſar, nommée Honoria, qui s'étant laiſſé débaucher par ſon Intendant, fut retenue à Conſtantinople aſſez étroitement tant que Théodoſe *le Jeune* vécut. La mort de ce Prince lui rendit la liberté, dont elle n'eut pas plutôt goûté la douceur, qu'elle ſongea à s'en aſſurer la jouïſſance par une alliance qui la mit à couvert de tous mauvais traitemens. Elle s'adreſſa à Attila, qui ne jugea pas à propos de rejetter ſes offres, quoiqu'au fond il n'en fit pas grand cas, ainſi que la ſuite le juſtifia.

Après

Après avoir saccagé Metz, Tréves, Tongres, Arras, & toutes les villes qui se trouvérent sur sa route, il assiégea Orleans. Paris fut délivré par les prières de sainte Geneviéve, & Troyes par l'entremise de saint Loup son Prélat. Orléans avoit deja capitulé, lorsque Mérovée Roi des François, Aëtius Général des Romains, & Théodoric Roi des Vtigoths, ayant joint leurs Armées, chargérent les Huns à l'improviste, & leur firent lever le siége. Peu de tems après, ils leur livrérent une grande bataille. On est en dispute sur le lieu où elle fut donnée. Les uns disent que ce fut dans la plaine de Châlons en Champagne, & ils se fondent sur ce qu'on trouve dans les Manuscrits, in *Campis Catalaunicis*. Les autres soutiennent qu'il faut lire in *Campis Secalaunicis*, & que cette bataille se donna dans la plaine de la Sologne près d'Orleans. Quoi qu'il en soit, Attila perdit dans ce combat plus de deux cens mille hommes, en 451. Mais malgré cette grande perte il passa en Italie l'an 452, entra dans le Frioul, ruina Aquilée & plusieurs autres villes; & auroit poussé jusqu'à Rome, s'il n'en eût été détourné par les prières de saint Léon, qui étoit venu au devant de lui. On dit qu'il avoua à ses amis, qui s'étonnoient que l'éloquence d'un Prêtre l'eût fléchi, qu'il avoit vû à côté du saint Pape un homme habillé pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il n'obéissoit. On conte qu'après que les prières du Pape Léon l'eurent engagé à épargner le reste de l'Italie, il s'en retourna dans la Pannonie avec une Armée victorieuse, & chargée de richesses & d'un butin considérable, & que, songeant à envahir bientôt l'Asie & l'Afrique, encore qu'il eût un grand nombre de concubines, il ne laissa pas d'en prendre une toute nouvelle, qui étoit fille du Roi des Bactriens. Elle étoit parfaitement belle, & il en devint si éperdûment amoureux, qu'il lui voulut faire l'honneur de l'épouser dans les formes, pour lui donner le premier rang parmi ses femmes. Il célébra ses noces avec beaucoup de solemnité; mais il but tant, & s'échauffa avec tant d'excès la premiére nuit de ses noces, que s'étant enfin endormi, il lui prit un saignement de nez qui l'étouffa. Il n'y auroit rien que de vraisemblable dans cette Histoire, si l'on n'ajoûtoit pas qu'Attila étoit alors à l'âge de 124 ans. On a de la peine à croire qu'à cet âge un homme soit en état de faire de si grands excès. C'est Bonfinius, *Hist. Hunger. decad.* 1. *l.* 7. 75. qui rapporte cette particularité de ses noces, & du genre de sa mort. Ce Prince Barbare étoit un homme, qui, quoique de petite taille, jettoit la terreur dans l'ame des plus intrépides, tant il avoit la démarche fiére & le regard foudroyant. Il savoit fort bien joindre la ruse à la force. La superstition étoit une de ses ruses. Si l'on en croit Maimbourg dans son Histoire de l'Arianisme, *tome* 3. *p.* 6, il avoit trouvé le moyen de remplir les esprits de ses soldats d'une créance superstitieuse, qu'il y avoit dans lui quelque chose de divin à quoi son bonheur étoit attaché; car soit qu'il le crût, ou plutôt qu'il feignît d'en être persuadé, il leur fit accroire qu'il avoit trouvé le coutelas de Mars qu'on adoroit parmi ces peuples, & que les Destinées promettoient l'Empire de tout le Monde à celui qui auroit cette épée fatale. C'est un des plus puissans stratagêmes dont un Général d'Armée se puisse servir, que de manier & de remuer ses soldats par les ressorts d'une mystérieuse superstition, qui les remplisse de confiance ou de crainte, selon les besoins; de confiance, quand il faut se battre; de crainte, quand l'envie de se mutiner commence à naître. Il est bon qu'un soldat se persuade que son Général a un esprit familier qui le tire de tout mauvais pas.

Voici les titres & les qualitez qu'il affectoit de prendre dans ses Edits: Attila fils de Bendemus, petit-fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grace de Dieu Roi des Huns, des Médes, des Goths, des Daces, la terreur de l'Univers, & le fleau de Dieu. *Attila filius Bendemi, nepos magni Nembroth; nutritus in Engaddi, Dei gratiâ Rex Hunnorum, Medorum, Gothorum, Dacorum, metus Orbis, & flagellum Dei.* Il avoit coutume de dire, que les Etoiles tomboient devant lui, que la Terre tremblioit, & qu'il étoit un marteau pour tout le Monde. *Stellas præ se cadere, Terram tremere, se malleum esse universo Orbi.* * Prosper, Cassiodore, & Isidore, *en la Chron.* Jornandes, *de l'Origine des Goths.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 7. Paul Diacre, *l.* 5. Sidonius Apollinaris, *Epist.* 15. *l.* 8. *&c.* Cl. Otton, *Not. in Bentam Rhenanum Rer. Germanic. l.* 1. Munster, *l.* 4. *Cosmogr.* Bayle, *Dict. Crit.*

ATTILA (le Camp d') *Catalaunici Campi*, campagne du Châlonnois, dans la Champagne Province de France. Ce Camp est à trois lieues de la ville de Châlons, vers le bourg nommé la *Suippe la Longue*. Il y en a qui prétendent que dans les Auteurs, qui font mention de cette défaite, il faut lire *Secalaunici Campi*; c'est à dire, la plaine de la Sologne dans l'Orléanois. Attila Roi des Huns y fut entierement défait, l'an 451. *Voyez* l'Article précédent.

ATTILIENS, famille de l'ancienne Rome, a souvent donné des Magistrats à la République. Dès l'an 420 de Rome, 334 ans avant Jésus-Christ, M. ATTILIUS Regulus Consul avec M. Valérius Corvus, à la prière du Senat, laissa la conduite de l'Armée à son Collégue. L'an 460, les Fastes Consulaires marquent un autre M. ATTILIUS Regulus, Consul avec L. Posthumius Mégellus, qui fit la guerre aux Samnites, mais avec peu de succès. Il donna souvent des batailles, & dans une occasion près de Lucérie, il défit les ennemis, & en fit passer sous le joug jusqu'à sept mille trois cens, ayant voué un Temple à Jupiter Stator; mais il perdit aussi beaucoup de monde. M. ATTILIUS Regulus, *qui trouvera sa place ci-dessous.* A. ATTILIUS CALATINUS, Consul l'an 496 de Rome: *nous en parlerons plus bas.* C. ATTILIUS Regulus Serranus fut Consul l'an 497, avec un Cn. Cornelius Blasio; & en 504 avec L. Manlius Vulso. Ce fut en cette derniére année qu'ils assiégérent Lilybée en Sicile. Un autre C. ATTILIUS Regulus fut Consul avec L. Æmilius Papus l'an 529. Le premier fut tué dans la bataille donnée contre les Gaulois: ce qu'on voit plus en détail dans le second Livre de l'Histoire de Polybe. Les Fastes Consulaires marquent un M. ATTILIUS Bulbus Consul l'an 509 de Rome, 245 avant Jésus-Christ, avec M. Fabius Buteo; & l'an 519 de Rome, 235 avant Jésus-Christ, avec T. Manlius Torquatus. Ces deux Consuls donnérent les Habitans de Sardaigne qui s'étoient revoltez; & cette victoire leur valut les honneurs du Triomphe. Eutrope, *l.* 3. dit qu'ensuite on ferma le Temple de Janus. ATTILIUS Serranus Consul l'an 584 de Rome, avec A. Hostilius Mancinus. Sex. ATTILIUS Serranus l'an 618 de Rome, & 136 avant Jésus Christ, eut pour collégue P. Furius Pilus ou Philus. En 648, C. ATTILIUS Serranus fut aussi Consul avec Q. Servilius Cepio, qui est le même qui pilla la ville de Toulouse. ATTILIUS Cimber, un des assassins de Jules César. ATTILIUS dit *le Sage*, Jurisconsulte cité par Ciceron & Pomponius, *de Origine Juris.*

ATTILIUS CALATINUS (A.) fut Consul à Rome avec C. Sulpicius Paterculus, l'an 496 de la fondation de cette ville, & 258 avant Jésus-Christ, & présenta devant Palerme la bataille aux Carthaginois, qui la refusérent & se mirent en mer. Attilius les poursuivit avec tant de diligence, que son arriére-garde étoit encore fort éloignée, lorsqu'il commença à donner sur les ennemis, ce qui lui causa une grande perte. Mais elle fut reparée par la prudence de celui qui commandoit l'arriére-garde, lequel chargea les ennemis déja engagez dans le combat. Quelque tems après, les Romains se retirérent à Messine, & les Carthaginois à Lipari. Calatinus les poursuivit encore, & s'engagea dans un défilé, dont il ne seroit jamais sorti, si le Tribun Militaire M. Calpurnius n'eût pris trois cens soldats, pour escarmoucher avec les ennemis, & donner loisir au Chef de se mettre au large. Il fut encore Consul l'an 500, avec C. Cornelius Scipio Asina, & ils défirent une Armée de six vints voiles, prirent Palerme avec quelques autres places, & retinrent dans le devoir celles qui chancelloient depuis quelque tems. Attilius fut enfin Dictateur l'an 505 de Rome, & avant Jésus-Christ 249. * Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Oroſe, &c.

ATTILIUS REGULUS (M.) Consul Romain, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, fut Consul pour la premiere fois avec L. Julius Libo, l'an 487 de Rome, & 267 ans avant Jésus-Christ. Ces deux Magistrats reçurent les honneurs du Triomphe, pour avoir soumis les Salentins, & leur avoir enlevé Brindes, Capitale de leur pais. L'an 498 de Rome, & 256 avant Jésus-Christ, Attilius Regulus fut encore Consul avec L. Manlius Vulso. Ils défirent les Carthaginois dans une bataille navale, leur coulérent à fond trente-deux de leurs navires, en prirent soixante-quatre, & chassérent le reste jusques sur les côtes d'Afrique, où ils mirent pié à terre, & où après avoir rafraîchi leurs troupes, ils radoubérent leurs vaisseaux aux dépens de leurs ennemis. Ensuite Manlius retourna à Rome, & Attilius demeura en Afrique, où il prit Aspis, qu'il fortifia, pour lui servir de retraite. Il n'avoit que quinze mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. Les Carthaginois levérent une Armée à la hâte, commandée par Amilcar & par Asdrubal. Régulus les défit, & prit ensuite Adis, Clupea & quelques autres villes, presque aux portes de Carthage. L'Afrique n'ayant plus d'hommes à lui opposer, lui présenta un horrible serpent, qu'on tua sur le fleuve Bagrada, & qu'il fallut attaquer avec des machines de guerre, l'effort des dards & des javelots ne pouvant percer ses écailles. On porta à Rome la peau de cet animal monstrueux, qui étoit long de six-vints piez. L'année 499 ne fut pas moins favorable à Régulus. Valére Maxime assure que ce grand homme écrivit au Sénat, pour supplier le Peuple Romain de lui envoyer un successeur. Il donnoit pour raison, qu'un petit domaine, qu'il avoit pour tout bien à la Campagne de Rome, & qui ne contenoit que sept arpens de terre, étoit en friche. On en eut soin, & il défit trois Généraux ennemis, leur tua dix-huit mille hommes, & fit cinq mille prisonniers. Il prit huit éléphans; & ayant mis dans son parti soixante treize villes d'Afrique, il réduisit les Carthaginois à lui demander la paix. Régulus n'en rejetta pas la proposition: mais il l'offrit à des conditions si rudes, qu'ils ne la voulurent point accepter. Ils armérent de nouveau; & ayant amassé quelques troupes, sous la conduite de Xantippe, en l'année 499 de Rome, ce nouveau Général défit trente mille Romains, & en prit quinze mille prisonniers, entre lesquels étoit Régulus. L'an 503 de Rome, & 251 avant Jesus-Christ, les Carthaginois firent demander la paix aux Romains, & voulurent que leur prisonnier Attilius Régulus accompagnât leurs Ambassadeurs, espérant que le desir de se voir libre, l'engageroit à solliciter cette paix. Mais ils se trompérent; & cet homme généreux étant entré dans le Sénat, s'opposa fortement au dessein qu'on en pouvoit avoir, & même au rachat des prisonniers. Les Ambassadeurs furent renvoyez, & Régulus retourna en Afrique, où les Carthaginois devenus furieux par ce refus, le firent mourir de la maniére du monde la plus cruelle. Car ils le mirent dans un tonneau garni de pointes de fer, & le roulérent-jusques à ce que ce grand homme eût perdu la vie, par mille blessures dont aucune n'étoit mortelle, mais qui toutes ensemble le firent mourir avec des douleurs extrêmes. * Tite Live, *l.* 17 & 18. Polybe, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 9. Ex. 8. Florus. Eutrope. Oroſe. Zonaras, &c.

☞ Jaques Paumier de Grentesmenil a montré par des raisons très apparentes, que ce que plusieurs Historiens ont débité de la mort de Regulus n'est qu'une fable, & qu'il mourut de maladie. * *Exercitationes in Scriptor. Græcos*, p. 171.

ATTILIUS, Poëte Latin, mais dont le style étoit très dur, non seulement selon le goût de Cicéron, mais aussi selon celui de Licinius, a vécu vers la CLX Olympiade, l'an 614 de Rome. Il écrivit quelques Tragédies, & entre autres une intitulée

tulée *Electra*, dont parle Suétone, en la Vie de Jules César, *c.* 84. Il avoit traduit cette piéce de Sophocle, Poëte Grec, comme Cicéron l'a remarqué. Ainſi Caſaubon n'a pas eu raiſon de douter s'il falloit lire Attius pour Attilius dans Suétone. * Cicéron, *ad Attic. l.* 14. *Epiſt.* 23. Lilio Giraldi, & Voſſius, *de Poët. Lat.*

* ATTINAS ou ATTINIAS, Gouverneur de la Bactriane pour Alexandre, étant tombé dans une embuſcade, y périt avec tout ſon monde. * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 1.

ATTINGANTS, nommez autrement PAULICIENS, ou PAULI-JOANNITES, Hérétiques, dans le VIII ſiécle, qui ſe ſervoient pour le Batême & l'Euchariſtie de ces paroles, *Ego ſum aqua viva;* & de celles-ci, *Accipite & bibite*, qui n'étoient que des paroles d'inſtruction. Ils ſuivoient auſſi les erreurs des Valentiniens & des Manichéens. * Pratéole. Sandére.

ATTINIAS. *Voyez* ATTINAS.

ATTIQUAMEQUES, *Attiquamechi*, Peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont dans le Canada, vers les confins de l'Eſtotilande, entre la riviére de Saguenay, & celle qu'on appelle les trois riviéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTIQUE, Province de l'Achaïe, dans la Gréce, entre la Mer Egée, la Bœotie, & le païs de Mégare. On la nommoit *le Duché d'Athénes*, ſous le Bas Empire. Le Peuple d'Attique étoit anciennement diviſé en dix Tribus, qui prenoient leurs noms d'autant de Héros du païs, & qui occupoient chacune une partie de la ville d'Athénes, & quelques autres villes, bourgs, & villages. On y en ajoûta enſuite trois, ce qui faiſoit le nombre de treize; & on démembra quelques portions des autres, pour établir les nouvelles: ce qui fait que certains bourgs ſe trouvent marquez dans les Auteurs ſous les différentes Tribus. On choiſiſſoit cinquante perſonnes de chaque Tribu, pour faire le nombre des Prytanes, qui étoient les Juges de la police d'Athénes, & qui avoient leur tribunal au Prytanée. Comme dans pluſieurs Auteurs il eſt ſouvent fait mention de l'Attique & de ſes Tribus, nous avons cru qu'il ſeroit utile d'en donner une connoiſſance particuliére. Voici les noms des treize Tribus.

Erechthéïde, qui tiroit ſon nom du Roi Erechtheus.
Egéïde, à qui Egée, pére de Théſée, avoit donné le nom.
Pandionide, ainſi nommée de Pandion Roi d'Athénes.
Léontide, laquelle avoit pour ſon Héros Léoh, qui dévoua ſes filles pour le ſalut de ſa patrie.
Ptolemaïde, de Ptolomée fils de Lagus.
Acamantide, qui portoit le nom d'Acamas fils de Théſée.
Adrianide, ou *Hadrianide*, qui avoit celui d'Adrien.
Oenéïde, qui reconnoiſſoit pour ſon Héros Oenée fils de Pandion.
Cécropide, ainſi nommée du Roi Cécrops.
Hippothoontide, d'Hippothoon fils de Neptune.
Aiantide ou *Æacide*, d'Ajax fils de Télamon.
Antiochide, d'Antiochus fils d'Hercule.
Attalide, d'Attalus Roi de Pergame.

Il y avoit 174 Peuples ou Communautez qui compoſoient ces treize Tribus, comme Strabon & Euſtathe le témoignent. Les Savans ſeront bien aiſes d'en trouver ici les noms. Meurſius en a fait un recueil; mais il n'eſt pas exact. M. Spon, qui a fait un voyage ſur les lieux, les rapporte ainſi ſelon l'ordre des noms Grecs.

A.

1. Ἀγγελή, *Angeli*, étoit un village de la Tribu Pandionique, lequel ſe nomme aujourd'hui *Angelokipous*, & par corruption *Ambelokipous*, c'eſt à dire, les Jardins des vignes: il eſt ſitué à un mille d'Athénes.

2. Ἄγνους, *Agnous*, appartenoit à la Tribu Attalide. Son nom venoit de la plante *Agnus caſtus*, qui y croiſſoit en abondance.

* Ἄγρα, *Agra*, que Meurſius met parmi les peuples d'Attique, étoit un territoire aux portes de la ville d'Athénes.

3. Ἀγραυλή, *Agraulé*, étoit ſous la Tribu Erechthéïde, & prenoit ſon nom d'Aglaure, fille de Cécrops premier Roi d'Athénes.

* Ἀγχεσμός, *Anchesmus*, dont Meurſius met les Habitans entre les Peuples d'Attique, n'étoit qu'un rocher inculte où perſonne n'habitoit, n'y ayant pas même de place pour y bâtir.

4. Ἀζηνία, *Azenia*, dépendoit de la Tribu Hippothoontide.

5. Ἀθμονον, *Athmonon*, étoit de la Tribu Cécropide. C'étoit le lieu où le Roi Porphyrion avoit bâti un Temple à Vénus Uranie.

6. Αἰγιλία, *Ægilia*, de la Tribu Antiochide, étoit célébre pour ſes bonnes figues.

7. Αἰθαλίδαι, *Æthalidæ*, appartenoit à la Tribu Léontide.

8. Αἰξωνή, *Æxoné*, étoit de la Tribu Cecropide. Ce Peuple avoit la réputation d'être fort médiſant.

9. Ἀλαὶ Αἰξωνίδες, *Ala Æxonides*, dépendoit de la Tribu Cécropide.

10. Ἀλαὶ Ἀραφηνίδες, *Ala Araphenides*, appartenoit à la Tribu Egéïde.

11. Ἁλιμοῦς, *Halimus*, de la Tribu Léontide, étoit un bourg maritime.

12. Ἀλωπεκή, *Alopeki*, dépendoit de la Tribu Antiochide. C'étoit-là qu'étoit né le Philoſophe Socrate.

13. Ἀμαξάντεια, *Amaxantea*, étoit de la Tribu Hippothoontide.

* Meurſius met Ἀμφιάλη, *Amphiali*, du nombre des peuples d'Attique; mais ce n'eſt qu'un Cap, où il n'y a point d'apparence qu'il y ait jamais eu de bâtimens.

14. Ἀμφιτρόπη, *Amphitropé*, appartenoit à la Tribu Antiochide.

15. Ἀναγυρούς, *Anagyrus*, de la Tribu Erechthéïde, avoit un Temple dédié à Cybéle mére des Dieux.

16. Ἀνακαία, *Anacæa*, ſous la Tribu Hippothoontide.

17. Ἀναφλύστιος, *Anaphlyſtus*, de la Tribu Antiochide, étoit une petite ville maritime, célébre par ſes Temples de Cerés, de Vénus Coliade, & des Déeſſes Genetyllides, qui préſidoient à la naiſſance des hommes. On eſtimoit auſſi les vaſes de terre peinte, qui s'y faiſoient.

18. Ἀπολλωνιάς, *Apollonia*, étoit ſous la Tribu Attalide.

19. Ἄραφην, *Araphen*, de la Tribu Egéïde.

20. Ἀργιλία, *Argilia*, Héſychius en fait mention, ſans marquer ſa Tribu.

21. Ἄρμα, *Harma*. Etienne de *Byzance* en parle; mais il ne nomme point ſa Tribu. C'étoit une ville d'Attique, proche de Phylé, vers les frontiéres de la Bœotie.

22. Ἄτηνή, *Atine*, de la Tribu Antiochide.

23. Ἀφιδνα, *Aphidna*, de la Tribu Léontide, païs de l'Adrianide.

24. Ἀχάρνα, *Acharna*, de la Tribu Oenéïde. Les Habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon, comme Ariſtophane les en raille dans ſa Comedie, intitulée de leur nom, *Acharnenſes*. Les ânes de ce lieu étoient des plus grands, & les gens y paſſoient pour groſſiers.

25. Ἀχερδοῦς, *Acherdus*, de la Tribu Hippothoontide.

26. Ἀχραδίς, *Achradis*, Etienne de *Byzance* en fait mention; mais il ne marque pas la Tribu.

B.

27. Βατή, *Bati* ou *Vathi*, de la Tribu Egéïde.

* Meurſius met Βάλτος, *Beltus*; mais c'eſt une petite Iſle, ou plutôt un écueil, qui ne paroit pas avoir été jamais habité.

28. Βερενικίδαι, *Berenicidæ*, de la Tribu Ptolémaïde.

29. Βῆσα, *Biſa*, de la Tribu Antiochide.

30. Βοτάδαι, *Butadæ*, de la Tribu Oenéïde. Il y avoit à Athénes une famille illuſtre de ce nom, dans laquelle on choiſiſſoit les Sacrificateurs de Minerve, Proteſtrice de la ville.

31. Βραυρών, *Brauron*, étoit une petite ville proche de Marathon, & peut-être de la même Tribu. Elle étoit celebre, à cauſe de ſon Temple de Diane, ſurnommée Brauronienne. C'eſt maintenant un hameau, qu'on appelle *Vrana*.

* Meurſius met, parmi les peuples d'Attique, Βριλησσός, *Briſſus*; mais ce n'eſt qu'une montagne, qui n'a point été peuplée.

Γ.

32. Γαργηττός, *Gargettus*, de la Tribu Egeïde.

Δ.

33. Δαιδαλίδαι, *Dædalidæ*, de la Tribu Cécropide.

34. Δειράδες, *Deiradæ*, de la Tribu Léontide.

35. Δεκελεία, *Decelea*, de la Tribu Hippothoontide.

36. Δρομεῖς, *Dromeis*, de la Tribu Egéïde.

37. Δρυμός, *Drymus*, ville du territoire d'Attique, avec une forteresſe, ſelon Héſychius, qui n'en marque point la Tribu.

E.

38. Ἐδεάστιον, *Edeaſtion*, eſt nommé dans une inſcription que l'on voit à Palaochori, ſur le chemin de Salamine, ſans marquer la Tribu.

39. Εἰρεσίδαι, *Eireſidæ*, de la Tribu Acamantide.

40. Ἐαδαι, *Eadæ*, de la Tribu Léontide.

41. Ἔλαιοῦς, *Elæus*, de la Tribu Hippothoontide.

42. Ἐλαιοῦσα, *Eleuſa*, de la Tribu Adrianide. Cette Iſle, qui eſt préſentement inhabitée, eſt Eliſſa, ou Laouſa, dans le Golfe d'Egina.

43. Ἐλευσίς, *Eleuſis*, de la Tribu Hippothoontide, étoit la patrie du Poëte Eſchyle.

44. Ἔμη, *Emæ*, étoit un peuple d'Attique, dont on ne ſait pas la Tribu.

45. Ἐπικιδαι, *Epicidæ*, de la Tribu Cécropide.

46. Ἐπικεφισιάς, *Epicephiſia*, de la Tribu Oenéïde.

47. Ἐρεχθία, *Erechthia*, de la Tribu Egéïde, étoit la patrie du célébre Orateur Iſocrate.

48. Ἐρίκεια, *Ericeia*, appartenoit à la Tribu Egéïde.

49. Ἑρμῆς, *Hermes*, étoit de la Tribu Acamantide.

50. Ἐροιάδαι, *Eroiadæ*, de la Tribu Hippothoontide.

51. Ἐρχία, *Erchia*, de la Tribu Egéïde. C'étoit la patrie de Xénophon, qui fut ſurnommé *l'Abeille Attique*.

52. Ἐυωνυμεύς, *Euonymeus*, ſe lit ſur une colomne à Salamine, ſans nom de Tribu.

53. Εὐπυρίδαι, *Eupyridæ*, de la Tribu Léontide.

54. Εὐώνυμον, *Euonymus*, de la Tribu Erechthéïde.

55. Ἐχελιδαι, *Echelidæ*, ce lieu n'étoit pas loin du Pirée; mais on n'en ſait pas la Tribu.

Z.

56. Ζωστήρ, *Zoſter*, Cap proche de Sunium, conſacré à Latone, mére d'Apollon & de Diane. Sa Tribu eſt inconnue.

H.

57. Ἡφαιστιάς, *Hephaſtia*, de la Tribu Acamantide, avoit un Temple de Vulcain, & un d'Hercule.

Θ.

58. Θῆβαι, *Thebæ*, eſt marquée pour une ville d'Attique par Etienne de Byzance; mais on ignore de quelle Tribu elle étoit.

59. Θημακεῖς, *Themacenſes*, eſt mis ſous la Tribu Erechthéïde par Harpocration, & ſous la Ptolémaïde par Phrynicus dans Etienne de Byzance.

60. Θόρα, *Thora*, étoit de la Tribu Antiochide.

61. Θορικός, *Thoricus*, de la Tribu Acamantide, étoit célébre, à cauſe des émeraudes qu'on y trouvoit.

62. Θρία, *Thria*, de la Tribu Oenéïde, étoit la patrie du Poëte Cratès.

63. Θρίον, *Thrion*, ville du païs d'Attique, dont on ne ſait pas la Tribu.

64. Θυμοιτάδαι, *Thymoitadæ*, de la Tribu Hippothoontide.

65. Θυργωνίδαι, *Thyrgonidæ*, étoit une ville de la Tribu Ptolémaïde; mais elle avoit été auparavant de l'Aïantide.

I.

66. Ἰκαρία, *Icaria*, de la Tribu Egéïde, étoit une montagne de l'Attique, dont les peuples avoient les premiers ſacrifié une chèvre à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut auſſi chez eux que fut inventée l'ancienne Comédie.

67. Ἱπποταμάδαι, *Hippotamadæ*, de la Tribu Oenéïde. Meurſius croit qu'il faut lire *Hippodameïdæ*, du nom d'Hippodamus célébre Miléſien.

68. Ἰτέα, *Itea*, de la Tribu Antiochide, & auparavant de l'Acamantide.

69. Ἰωνίδαι, *Ionidæ*, de la Tribu Egéïde.

K.

70. Κάλη, *Cale*, lieu maritime, où l'Orateur Cecilius étoit né. Etienne de Byzance en fait mention; mais il n'en marque point la Tribu.

71. Κειριάδαι, *Keiriadæ*, de la Tribu Hippothoontide.

72. Κεραμεικὸς ὁ ἐντός, *le Céramique de dedans*, étoit un quartier de la ville d'Athénes, où il y avoit pluſieurs beaux portiques. C'eſt pourquoi c'étoit une des principales promenades de la ville, & le rendez-vous des Courtiſanes.

73. Κεραμεικὸς ὁ ἔξω, *le Céramique ou la tuilerie de dehors*, Fauxbourg d'Athénes, où l'on faiſoit des tuiles, deſquelles il tiroit ſon nom, & où étoit l'Académie de Platon. Il étoit de la Tribu Acamantide.

74. Κεφαλή, *Cephale*, bourg de la Tribu Acamantide, avoit un célébre Temple de Caſtor & de Pollux.

75. Κῆδαι, *Kidæ*, de la Tribu Erechthéïde.

76. Κυττίδαι, *Kittoi*, de la Tribu Léontide, étoit la patrie d'Eubulus Poëte comique.

77. Κηφισιά, *Cephiſia*, ville de la Tribu Erechthéïde, où naquit le Poëte Ménandre.

78. Κισσύρα, *Ciſſyra*, de la Tribu Acamantide, où il ſe faiſoit une Fête ſolemnelle en l'honneur d'Apollon.

79. Κοθωκίδαι, *Cothocidæ*, dont la Tribu eſt incertaine, étoit la patrie du fameux Orateur Eſchines.

80. Κοίλη, *Coilé*, ville proche d'Athénes, de la Tribu Hippothoontide.

81. Κολλυτός, *Collytus*, étoit un quartier de la ville même d'Athénes, de la Tribu Egéïde. On diſoit que les enfans y commençoient à parler, un mois plutôt que dans le reſte de la ville. C'eſt là qu'étoient nez le divin Platon, & le fameux Miſanthrope Timon.

82. Κολωνὸς ἱππίου, *Colonus Hippius*, c'eſt à dire, la colline Equeſtre, étoit une éminence hors d'Athénes, où il y avoit des Temples de Vénus, de Neptune, de Prométhée & des Furies. On y trouvoit auſſi les cochers & les voituriers dont on avoit beſoin.

83. Κολωνὸς Ἀγοραῖος, *Colonos Agoraios*, c'eſt à dire, la colline du marché, étoit un quartier de la ville proche du marché, & du Temple de Vulcain. C'eſt où ſe rendoient ceux qui vouloient trouver maître.

84. Κουβάλη, *Coubyli*, de la Tribu Ptolémaïde, ou, ſelon d'autres, de la Pandionide.

85. Κορυδαλλός, *Corydallus*, ville ſituée ſur une montagne, étoit de la Tribu Hippothoontide. On diſoit que les perdrix y avoient un chant différent de celui des autres perdrix.

86. Κρίου, *Crioa*, de la Tribu Antiochide.

87. Κροπιά, *Cropia*, de la Tribu Léontide.

88. Κυδαθήναιον, *Cydathenæum*, de la Tribu Pandionide, étoit la patrie de l'Orateur Andocidès, dont Plutarque a écrit la Vie.

89. Κυδαντίδαι, *Cydantidæ*, de la Tribu Egéïde, ſelon Etienne; & de la Ptolémaïde, ſelon Héſychius.

90. Κύβερον, *Cyberum*, de la Tribu Pandionide, étoit la patrie du Poëte Philoxéne.

91. Κυνοσάργης, *Cynoſarges*, colline proche de l'Aréopage, où il y avoit un Collége ou Académie, & un Temple d'Hercule. C'étoit là qu'on expoſoit les bâtards.

92. Κυρτίδαι, *Curtiadæ*, de la Tribu Acamantide.

Λ.

93. Λαμπτρίδαι, *Lampridæ*, de la Tribu Oenéïde, patrie des deux grands Capitaines, Miltiade & Cimon ſon fils.

94. Λαμπρὰ ἀνωτέρω, *Lampra ſupérieure*, de la Tribu Erechthéïde.

95. Λαμπρὰ κατωτέρω, *Lampra inférieure*, de la même Tribu.

96. Λαρίσσα, *Lariſſa*, dont Etienne de Byzance parle; mais il n'en marque point la Tribu.

97. Λαύριον, *Laurium*, ville dont on ne ſait point la Tribu. C'étoit-là où étoient les mines d'argent.

98. Λέκκον, *Leccum*, ville de la Tribu Antiochide.

99. Λευκώνιον, *Leuconium*, de la Tribu Léontide, étoit la patrie du célébre Mathématicien Méton.

100. Λευκόπυρα, *Leucopyra*, de la Tribu Antiochide.

101. Λήναιον, *Lenæum*, étoit un quartier de la ville, où ſe célébroient les Jeux, avant qu'on eût conſtruit le Theatre de Bacchus. On ignore ſa Tribu.

102. Λίμναι, *Limnæ*, dont la Tribu eſt incertaine, étoit un lieu proche de la ville, où il y avoit un Temple de Bacchus, & où l'on faiſoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce Temple, où, pendant les premiers ſiécles d'Athénes, on liſoit un Décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorſqu'il vouloit ſe marier, de prendre une femme dans le païs, & qui n'eût pas été mariée auparavant

103. Λύσια, *Luſia*, de la Tribu Oenéïde.

* Meurſius met Λυκαβητός, *Lycabetus*, entre les villes d'Athénes; mais c'eſt une montagne qui n'étoit habitée que par des loups: ce qui lui donnoit ſon nom, de Λύκος, *loup*.

M.

104. Μαραθών, *Marathon*, étoit de la Tribu Aïantide, quoique Etienne de Byzance la mette ſous la Tribu Léontide. Ce lieu eſt célébre par la bataille des Athéniens contre les Perſes qui y furent défaits.

105. Μέλαινα, ou Μελαινεῖς, *Melæna*, étoit une ville qui appartenoit à la Tribu Antiochide.

106. Μελίτη, *Melité*, étoit un quartier d'Athénes, de la Tribu Cécropide, quoiqu'Etienne de Byzance la mette ſous la Tribu Egéïde. C'eſt où étoient les Palais de Thémiſtocle & de Phocion, & la demeure des Acteurs de Tragédies.

107. Μίλητος, *Miletum*, bourg dans le païs Attique, dont on ignore la Tribu.

* Μόλυττος, *Molſus*, eſt cité dans Héſychius.

108. Μυρρινοῦς, *Myrrhinus*, de la Tribu Pandionide, prenoit ſon nom des myrtes qui y croiſſoient.

N.

110. Ξυπέτη, *Xypeti*, de la Tribu Cécropide, étoit appellée dans les premiers ſiécles d'Athénes *Troïe*; parce que Teucer *le Troyen* s'y étoit retiré.

O.

111. Ὄα, *Oa*, de la Tribu Adrianide, & auparavant de la Pandionide.

112. Ὀή, *Oé*, de la Tribu Oenéïde.

113. Οἱ ἐπὶ Δεκελείᾳ, *Oeum Decelicum*, c'eſt à dire, quartier proche de Décélée, étoit ſous la Tribu Hippothoontide.

114. Οἱ ἐν Κεραμεικῷ, *Oeum Ceramicum*, quartier d'Athénes proche du Céramique, étoit de la Tribu Léontide.

115. Οἰνόη, *Oenoé*, de la Tribu Aïantide.

116. Οἰνόη, *Oenoé*, autre ville de la Tribu Hippothoontide. Les Grecs les diſtinguoient par le nom de leur Tribu, Οἰνόη τῆς Αἰαντίδος, & Οἰνόη τῆς Ἱπποθοωντίδος.

Π.

117. Παιονὶς ἀνωτέρω, *Paonie ſupérieure*, de la Tribu Pandionide, étoit la patrie de Démoſthéne, ou la ſuivante.

118. Παιονὶς κατωτέρω, *Paonie inférieure*, appartenoit à la même Tribu.

119. Παιονίδαι, *Paonidæ*, de la Tribu Léontide.

120. Παλλήνη, *Pallené*, bourg de la Tribu Antiochide.

121. Παμβωτάδαι, *Pambotadæ*, de la Tribu Erechthéïde.

122. Πάνακτον, *Panactus*, ville d'Attique, ſelon Héſychius & Etienne de Byzance; mais ils ne marquent point ſa Tribu.

123. Πάρνης, le Mont *Parnethe*, montagne au nord d'Athénes, où il y avoit pluſieurs autels dreſſez à Jupiter Parnéthien, à Jupiter Apémien, &c.

124. Πατροκλείας νῆσος, *Patrocleia*, c'eſt à dire, l'Iſle de Patrocle, dont la Tribu eſt incertaine.

125. Πειραιεύς, *Piræus*, *le Pirée*, eſt une petite ville, avec un port, laquelle dépendoit de la Tribu Hippothoontide.

126. Πεντέλη, *Penteli*, que l'on nomme encore à préſent *Pendeli*, montagne à deux lieues d'Athénes, dont les Habitans étoient de la Tribu Antiochide.

127. Περγασή, *Pergaſe*, dépendoit de la Tribu Erechthéïde.

128. Περιθοίδαι, *Peritoidæ*, de la Tribu Oenéïde.

129. Περραβίδαι, *Perrhebidæ*, peuples qui étoient de la Tribu Antiochide, après avoir été de l'Aïantide.

130. Πήληκες, *Pilekes*, de la Tribu Antiochide.

131. Πίθος, *Pithos*, de la Tribu Cécropide.

132. Πλουθεῖς, *Plutheis*, de la Tribu Egéïde.

133. Πνύξ, *Pnyx*, quartier de la ville où s'aſſembloit le peuple pour élire un Magiſtrat. Ce fut là où les Amazones donnérent bataille à Théſée. On n'en ſait pas la Tribu.

134. Πόρος, *Poros*, de la Tribu Acamantide.

135. Πρασιαί, *Praſiæ*, bourg maritime de la Tribu Léontide, étoit la patrie de Diogéne Laërce. C'eſt ce qu'on appelle maintenant *Port de Raffy*: il n'y a plus d'Habitans.

136. Πρασιεῖς, *Praſia*, lieu maritime de la Tribu Pandionide. Il y avoit un Temple d'Apollon, où l'on envoyoit les prémices qu'on vouloit conſacrer à ce Dieu dans l'Iſle de Délos, les Athéniens ayant ſoin de les y faire tranſporter.

137. Προβάλινθος, *Probalinthus*, une des quatre plus anciennes

villes de l'Attique, étoit de la Tribu Pandionide.

138. Πεισπαλτα, *Proſpalta*, de la Tribu Acamantide, avoit un Temple dédié à Cérès & à Proſerpine. Ses Habitans paſſoient pour des critiques; & un ancien Poëte nommé *Eupolis*, avoit fait contre eux une Comédie intitulée *Proſpaltii*, dont Ariſtophane & Athenée font mention.

139. Πτελεα, *Ptelea*, appartenoit à la Tribu Oenéide.

P.

140. Ῥαμνους, *Rhamnus*, ville du païs Attique, & de la Tribu Aiantide, avoit un Temple dédié à la Déeſſe Néméſis, qui étoit devenu fameux, à cauſe de l'admirable ſtatue de cette Déeſſe, que Phidias, ou ſelon d'autres, Agoracrite, un de ſes éleves, y avoit miſe.

Σ.

141. Σημαχίδαι, *Semachidæ*, peuples de la Tribu Antiochide.

142. Σκαμβωνίδαι, *Scambonidæ*, peuples de la Tribu Léontide. Le fameux Alcibiade étoit de ce païs.

143. Σκιρον, *Sciron*, étoit célébre par le Temple de Minerve Scirade. On ne ſait point ſa Tribu.

144. Σούνιον, *Sunium*, bourg premiérement de la Tribu Léontide, puis de l'Attalide. Il y avoit un beau Temple de Minerve Suniade.

145. Σποργίλος, *Sporgilos*, dont Etienne de Byzance fait mention, ſans en nommer la Tribu.

146. Στειρια, *Steiria*, bourg de la Tribu Pandionide.

147. Σύβριδαι, *Sybrida*, de la Tribu Erechthéide.

148. Συπαλήττιος, *Sypalettus*, de la Tribu Cécropide.

149. Σφενδαλή, *Sphendalé*, de la Tribu Hippothoontide.

150. Σφηττός, *Sphettus*, de la Tribu Acamantide. Le vinaigre y étoit fort piquant, & les Habitans avoient l'humeur fort ſatyrique, comme on l'apprend d'Ariſtophane.

T.

151. Τίθρας, *Tithras*, de la Tribu Egéide. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des figues très excellentes, & des Habitans très méchans.

152. Τιτακίδαι, *Titacidæ*, de la Tribu Aiantide.

153. Τρικορύθιος, *Tricorythus*, de la même Tribu. Elle fut autrefois une des quatre villes de l'Attique, qui donnoient le nom de *Tetrapolis* à ce païs. Ces quatre villes étoient, Oënoé, Tricorythus, Probalinthus & Marathon.

154. Τρινεμεῖς, *Trinemeis*, de la Tribu Cécropide.

155. Τυρμίδαι, *Tyrmidæ*, de la Tribu Oenéide.

Υ.

156. Ὑδαι, *Hybadæ*, de la Tribu Léontide.

* Meurſius met Ὑδρουσα, *Hydrouſa*, pour une ville du païs Attique; mais ce n'étoit qu'un écueil proche d'Athénes.

157. Ὑμηττός, *Hymettus*, montagne habitée en pluſieurs endroits, où l'on faiſoit beaucoup de miel, & d'où l'on tiroit du marbre. Les Athéniens croyoient auſſi qu'il y avoit des mines d'or. On ne ſait point ſa Tribu.

158. Ὑσιαι, *Hyſiæ*, dont Hérodote, qui en fait mention, ne dit point la Tribu.

Φ.

159. Φάληρον, *le Phalére*, de la Tribu Aiantide, ſelon les Marbres; & de l'Antiochide, au rapport d'Harpocration. C'étoit la patrie de Démétrius Phaléréus.

* Meurſius nomme entre les villes d'Attique, Φαρμακοῦσαι, *Pharmacuſæ*; mais ce ſont deux petites Iſles ou écueils, qui ne ſont point habitez, & on ne voit point qu'ils l'ayent jamais été.

160. Φηγαία τῆς Ἀιγηΐδος, *Phigaia*, eſt attribuée par quelques-uns à la Tribu Egéide, & par d'autres à l'Aiantide; mais le Marbre des treize Tribus la met ſous l'Adrianide.

161. Φηγαία τῆς Πανδιονίδος, *Phigaia*, autre ville de la Tribu Pandionide, ſelon le témoignage d'Etienne de Byzance.

162. Φηγοῦς, *Phigous*, étoit de la Tribu Erechthéide.

163. Φιλαίδαι, *Philaida*, de la Tribu Egéide, ſelon Etienne de Byzance; & de l'Oenéide, ſelon les Marbres des treize Tribus, qui ſe voyent à Athénes. C'étoit la patrie de Piſiſtrate.

164. Φλύα, *Phlya*, de la Tribu Ptolémaïde, ſelon le Marbre des treize Tribus, & ſelon Héſychius. Ainſi Etienne de Byzance qui la met ſous la Cécropide, peut s'être trompé.

165. Φορμίσιοι, *Phormiſii*, peuples dont on ignore la Tribu, ſont nommez par Dinarchus.

166. Φρεάρριοι, *Phrearrhii*, de la Tribu Léontide, étoit la patrie de Thémiſtocle.

167. Φρίττιοι, *Phrittii*, dont la Tribu eſt inconnue, ſe trouve dans Alciphron.

168. Φυλή, *Phylé*, de la Tribu Oenéide, fut le rendez-vous de Thraſybule, lorſqu'il chaſſa les trente Tyrans.

169. Φύρ... *Phyr...* eſt nommé dans le Marbre des treize Tribus, ſous l'Antiochide.

X.

170. Χιτώνη, *Chitoné*, lieu où l'on célébroit une fête de Diane. On ne ſait de quelle Tribu il étoit.

171. Χολαργεῖς, *Cholargos*, dépendoit de la Tribu Acamantide.

172. Χολλίδαι, *Chollidæ*, de la Tribu Egéide.

Ψ.

173. Ψαφίδαι, *Pſaphidæ*, étoit ſous la Tribu Aiantide, ſelon le Marbre des treize Tribus. C'étoit proche de là qu'étoit l'Oracle d'Amphiaraüs.

* Strabon témoigne que l'Iſle de *Pſyttalée*, Ψυτταλία, étoit déſerte & inhabitée: c'eſt pourquoi on ne doit pas la mettre entre les Cantons de l'Attique.

Ω.

174. Ωρωπός, *Oropos* ou *Oropus*, dont on ignore la Tribu.

Quelques-uns ſeront peut-être ſurpris que l'Attique étant un païs ſi petit, renfermât néanmoins tant de lieux habitez, dont il y en avoit une partie qui étoit des villes murées; mais on ne s'en étonnera pas, ſi on conſidére que le Comté de Hollande, qui eſt à peu près de la même grandeur, eſt ſi peuplé de villes, de bourgs & de villages, que cela ſurpaſſe preſque la créance. L'Attique étoit anciennement dans un état auſſi floriſſant qu'eſt aujourd'hui la Hollande. Les Arts libéraux, le négoce, & le métier de la guerre, la rendoient très célébre. Elle commandoit preſque à toutes les Iſles de l'Archipel, & elle avoit des mines d'argent dans ſes montagnes. Pour entendre parfaitement tout ce qui regarde ces treize Tribus du païs Attique, il eſt bon de ranger ici par ordre alphabétique les noms de chaque Tribu, & d'y joindre toutes les villes, bourgs ou communautez qui y appartenoient: ce que l'on ne trouvera pas ailleurs en cet ordre.

ACAMANTIDE.

Eireſidæ. Hermus. Hepheſtia. Thoricus. Le Ceramique *de dehors*. Céphale. Cicynna. Curtiadæ. Poros. Proſpalta. Sphettos. Cholargos.

ADRIANIDE.

Aphidna. Eleouſa. Oa. Phigaia.

AIANTIDE ou ÆANTIDE.

Marathon. Oenoé d'Aiantide. Rhamnus. Titacidæ. Tricorythus. Le Phalére. Pſaphidæ.

ANTIOCHIDE.

Ægilia. Alopeki. Amphitropi. Anaphlyſtus. Atené. Biſa. Thoræ. Itea. Crioa. Leccum. Leucopyra. Melænæ. Pallené. Penteli. Perrhidæ. Peiekes. Semachidæ. Phym...

ATTALIDE.

Agnous. Apollonia. Sunium.

CECROPIDE.

Athmonon. Æxoni. Alæ Æxonides. Dædalidæ. Epieikidæ. Melité. Xypeti. Pithos. Sypalettus. Trinemeis.

EGEIDE.

Alæ Araféndes. Arafen. Bati. Gargettus. Dionlea. Erechthia. Ericeia. Ercheia. Icaria. Ionidæ. Collytus. Cydantidæ. Plotheia. Tithras. Philaidæ. Chollidæ.

ERECHTHEIDE.

Agraulé. Anagyrus. Enonymos. Thémacos. Kidæ. Céphiſſia. Lampra *ſupérieure* & *inférieure*. Pambotadæ. Pergaſii. Sybridæ. Phigous.

HADRIANIDE. Voyez ADRIANIDE.

HIPPOTHOONTIDE.

Azinia. Amaxantéa. Anacæa. Acherdus. Deceléa. Elæus. Eleuſis. Eroiadæ. Thymoitadæ. Keiriadæ. Coilé. Corydallos. Oeum Deceleicum. Oenoé d'Hippothoontide. Le Pirée. Sphendale.

LEONTIDE.

Æthalidæ. Halimus. Deirades. Ekali. Eupyridæ. Kittoi. Cropia. Leuconium. Oeum Ceramicum. Pæonidæ. Potamos. Scambonidæ. Hybadæ. Phrearrhii.

OENEIDE.

Acharna. Butadæ. Brauron. Epicephiſſia. Thria. Hippotamadæ. Laciadæ. Luſia. Oë. Perithoidæ. Ptelea. Tyrmidæ. Phylé.

PANDIONIDE.

Angelé. Cydathenæum. Cytherum. Myrrhinus. Pæanie *ſupérieure* & *inférieure*. Praſiæ. Probalinthus. Steiria. Phigaia.

PTOLEMAIDE.

Berenicidæ. Thyrgonidæ. Conthyli. Phlya.

On ignore les Tribus de ces lieux-ci.

Argilia. Harma. Achradus. Drymus. Edapteon. Enna. Echelidæ. Eucontheus. Zoſter. Thébes. Thrion. Cali. Le Céramique *de dedans*. Cothocidæ. Colonos Hippios. Colonos Agoraios. Cynoſarges. Lariſſa. Laurium. Leneum. Limnæ. Miletum. Munichia. Panactus. Parnéthé. Pnyx. Patrocleia. Sciron. Sporgilos. Hymettus. Hyſiæ. Phormiſii. Phrittii. Chitoné. Oropus.

Tou-

Toutes ces villes, bourgs ou villages, ſont rangez ci-devant, ſelon l'ordre des noms Grecs. Ceux qui ont quelque connoiſſance du Grec, ſavent que les noms latiniſez qui commencent par *Ha*, *he*, &c. ſe trouveront dans l'ordre d'α, ε, &c. *Ca*, *Ce*, à K. *Ch* à X. &c. La Liſte précédente eſt tirée des *Voyages de* M. Spon, *tome* 3. de l'édit. de Lyon, 1678, *depuis la page* 69 *des Inſcriptions antiques, juſques à la* 220. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. en 1675.

ATTIS. *Voyez* ATYS.

ATTIUS (Lucius) Poëte Tragique. *Voyez* ACCIUS.

ATTIUS TULLUS. *Voyez* ACTIUS.

ATTIUS LABEO. Poëte Latin. *Voyez* LABEO.

ATTIUS NÆVIUS. *Voyez* ACTIUS.

ATTOCK (le Royaume d') *Attochium Regnum*, Province d'Aſie dans l'Empire du Grand-Mogol. Elle eſt vers les ſources de l'Inde & de la Grande Tartarie, entre les Provinces de Kachemire ou Caſſimére, de Pengab ou Lahor, de Multan, d'Hajacan, & de Cabul. Il a environ quatre-vints lieues de long, & quarante de large, & eſt baigné de pluſieurs riviéres, dont le Send & l'Inde ſont les principales. On y voit la ville de Puckow & celle d'Attock qui en eſt la Capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTOCK, ville de l'Indoſtan, Capitale du Royaume de même nom, dans l'Empire du Grand-Mogol. Elle eſt ſur la riviére de l'Inde, où elle reçoit celle de Send, environ à deux cens mille pas de Lahor, & paſſe pour une des meilleures forteresſes que le Grand-Mogol poſſéde. Nul étranger n'y peut entrer, s'il ne fait paroître qu'il en a obtenu la permiſſion. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTOLLON ou ATOLLON, amas de pluſieurs petites Iſles preſque jointes enſemble. Les Iſles Maldives ſont ſéparées en treize Attollons, dont l'un eſt détaché de l'autre par un petit Détroit ou Canal. *Voyez* MALDIVES.

ATTON. *Voyez* HATTON.

ATTONI. *Voyez* ATTENY.

ATTU. *Voyez* AATU.

ATTUND, OTTUND, & ſelon Baudrand OSTUND, *Attundia*, *Ottundia*, *Oſtundia*, païs de la Suéde, une des trois parties de la Province d'Upland, entre Stockolm, Upſal, & la Mer Baltique. Elle eſt ainſi nommée des huit Juriſdictions qui la compoſent. * Pontanus.

* ATUED, bourg de Suéde dans l'Oſtrogothie ou Oſtrogothland, au ſud-oueſt de Soderkoping. Il n'eſt conſidérable que par ſes Mines.

ATY, ville d'Irlande. *Voyez* ARTHY.

ATY, dans la Guinée. *Voyez* ATI.

ATYS, jeune homme Phrygien, dont le nom eſt célébre dans la Fable. Cybéle, mére des Dieux, l'aima paſſionnément, & lui laiſſa le ſoin des ſacrifices qu'on lui offroit, à condition qu'il ne violeroit point ſon vœu de chaſteté; mais y ayant manqué, il ſe fit Eunuque, & ſe ſeroit donné la mort, ſi Cybéle ne l'eût métamorphoſé en pin, qui eſt un arbre conſacré à cette Déeſſe; & depuis ce tems-là les Prêtres de Cybéle devoient être Eunuques. Macrobe applique cette fable à la Terre, ſignifiée par Cybéle, & au Soleil. Voſſius dit qu'Atys fut adoré avec Cybéle. Catulle a compoſé là-deſſus un Poëme intitulé *Atys*. * Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 21. Catulle, *Carm. de Berec. & At.* Ovide, *l.* 4. *Faſt. &* 10. *Metamorph.* Tertullien, *Carm. in Symmach. &c.* Voſſius, *de Orig. & progreſſu Idolol. l.* 1. *c* 22.

ATYS, l'un des fils de Créſus, Prince d'une grande eſperance, commanda quelque tems les Armées de Lydie; mais un ſonge fâcheux ayant fait connoître à ſon pere qu'il couroit riſque de périr par le fer, il le rappella à la Cour, le maria, & ne lui permit pas même de ſortir du Palais. Ces précautions ne purent détourner la deſtinée d'Atys; on le demanda pour aller à la chaſſe d'un ſanglier, & lui-même en pria le Roi ſon pére de ſi bonne grace, qu'on ne put le retenir. Adraſte, à qui Créſus avoit confié le Prince, fut celui qui le tua; il le perça de ſon javelot en voulant frapper le ſanglier, & ſe croyant coupable de cette mort, il ſe tua lui-même ſur le tombeau d'Atys. * Hérodote, *l.* 1.

A U. A V A.

AU (S.) *Voyez* S. AIGULFE.

* AU, gros bourg de Baviére dans l'Evêché de Ratisbonne, ſur l'Iſer. Il eſt célébre, dans les anciennes Hiſtoires. En 766, il s'y tint une Aſſemblée d'Eccléſiaſtiques & de Séculiers pour la réformation ou correction du Droit de Baviére: & en 932, il y eut une Aſſemblée d'Evêques. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcr. de Baviére*, en Allemand, *p.* 292.

AVA, ce mot ſe trouve joint avec ANA dans pluſieurs paſſages du II ou IV Livre des Rois, & dans Eſaïe. Les uns prétendent que ce ſont des Dieux, & le P. Calmet dit qu'en ce cas il conjecture que *Ana* & *Ava* ſont les Dieux, *Anamélech* & *Adramelech*. D'autres, parmi leſquels on peut compter le P. Calmet, diſent que ce ſont des noms de Lieux ou de Provinces. *Voyez* le P. Calmet. * II ou IV Rois, *ch.* 18. *v.* 34. & *ch.* 19. *v.* 13. Eſaïe, *ch.* 37. *v.* 13.

AVA, le Royaume d'Ava, *Ava regnum*, païs du Japon, en l'Iſle de Niphon, & au païs d'Ochio. Il eſt d'aſſez petite étendue, avec une ville de même nom, qui en eſt la principale. * François Cardin.

AVA, Royaume ou Principauté du Japon, dans le païs de Xicoco, & ſur la côte orientale. On l'appelle auſſi *Awa*. Il eſt entre les Royaumes des Amequi & de Toſa, ayant une petite ville de même nom. * François Cardin.

AVA (le Royaume d') païs de l'Inde delà le Gange, qui avoit autrefois un Roi fort puiſſant; mais depuis pluſieurs années le Roi de Pégu s'en eſt rendu le maître. Il a une ville capitale de même nom, & il s'étend entre le Royaume de Siam au midi, le Tunquin & la Chine à l'orient, & la Grande Tartarie au nord. Il peut avoir trois cens quarante lieues de long, & cent quatre-vints de large. On y remarque les villes d'Ava, de Boldia, de Caſſubi, de Melintay, de Prom, de Tolema, de Totay, de Tranſiana, & pluſieurs autres. Ce païs eſt arroſé de pluſieurs belles riviéres, qui ont toutes leurs ſources au grand Lac de Chiamay, traverſant tout le Royaume du nord au ſud; & ſe débordant comme le Nil, elles engraiſſent la terre, & la rendent fertile en ris, en millet, & en fruits. Il nourrit des animaux ſauvages & domeſtiques, des éléphans, des chameaux, des chevaux, des brebis, des civettes, des martes, & des hermines. On y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre; & on aſſure qu'il y en a même d'or & d'argent. On en tire quantité de rubis, de ſaphirs, d'émeraudes, & d'autres pierres précieuſes. Ce païs eſt encore Idolâtre; on y adore le Feu. * Jarric, *l.* 6. Barboſa. Sanſon. Baudrand.

AVA, ville de l'Inde delà le Gange, Capitale du Royaume de même nom, ſur la riviére de Calpumo, ſous la puiſſance du Roi de Pégu, qui y réſide ſouvent.

* AVA, riviére du Royaume d'Ava au delà du Gange, arroſe la ville d'Ava. Elle ſort du Lac de Chiamay, coule du nord au ſud, & ſe jette dans la mer.

* AVALLON, AVALON & ABALLON, dans l'Amérique ſeptentrionale, eſt une Province méridionale de l'Iſle de Terre Neuve. *Voyez l'Art.* de TERRE-NEUVE.

AVALON, ſur la petite riviére de Couſin, ville de France en Bourgogne, entre Auxerre & Autun. C'eſt l'*Aballo* des Auteurs Latins. Il y a un des Siéges du Bailliage de l'Auxois, & un bon château. Eudes, dit *Henri*, Duc de Bourgogne, frére du Roi Hugues *Capet*, y mourut ſans enfans légitimes, l'an 1001. Sa ſeconde femme *Gerberge* lui perſuada de donner la Bourgogne à Otte-Guillaume, dit l'*Etranger*, qu'elle avoit eu de ſon premier mariage avec Albert Marquis d'Ivrée en Italie. Henri la crut un peu trop facilement. Mais Robert Roi de France, à qui la Bourgogne appartenoit légitimement, prit les armes, & ſoumit diverſes places de ce païs, dont Avalon étoit des plus conſidérables. Il l'emporta par famine après un ſiége de trois mois, en 1003. Le Roi Robert n'entra dans la ville que par la bréche. Pour faire connoître plus particuliérement cette ville, il faut remarquer qu'outre une Egliſe Collégiale très ancienne, il y a deux Paroiſſes, avec Archidiaconé & Archiprêtré du Diocéſe d'Autun, & des Couvens de Capucins, de Minimes, d'Urſulines, & de Filles de la Viſitation, outre un Collége où les Péres de la Doctrine Chrétienne enſeignent les Humanitez, & un Hôpital. Avalon eſt auſſi un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-Générale d'Autun, & un Bailliage particulier, ſecond Siége de l'Auxois, auquel eſt unie la Chancellerie aux Contracts, & qui reſſortit au Parlement de Dijon, & au Préſidial de Semur. Il y a encore une Prevôté Royale du même Bailliage, une Maîtriſe qui exerce la Police, une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts reſſortiſſante à la Table de marbre de Bourgogne, un Grenier à ſel du Parlement & de la direction de Dijon, & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. C'eſt la huitiéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne, & qui nomme l'Elu du Tiers-Etat; elle nomme auſſi à tour de roue le premier Alcade. Cette ville eſt dans un bon païs, quoique ſur les frontiéres du Morvand, dont elle eſt ſéparée par la riviére de Couſin. Une partie du Bailliage eſt très fertile en froment, vin, & fourrage; le reſte eſt rempli de montagnes, où il y a de grandes forêts, où l'on fait de prodigieuſes coupes de bois, qu'on fait flotter ſur les riviéres de Couſin & de Cure, juſqu'à Vermanton & Cravant, & de là juſqu'à Paris. * Gareau, *Deſcript. du Gouv. de Bourg.* Le Continuateur d'Aimoin. Hugues de Fleury. Glaber. Dupleix. Mézeray. Du Chêne.

AVALON en Amérique. *Voyez* AVALLON.

AVALONIUS (Elvan) Anglois, vivoit dans le ſecond ſiécle. C'étoit un homme qui prêcha la Foi aux Bretons, & qui convertit le Roi Lucius & toute ſa Cour. On ajoûte que ce Roi l'envoya au Pape Eleuthére, & qu'à ſon retour il fut Evêque de Londres vers l'an 180. Rodolphe *Niger*, qui vivoit dans le XIII ſiécle, parle de lui dans ſa Chronique, auſſi-bien que Matthieu de Weſtminſter, & Gildas *le Sage*. On attribue à cet Avalonius un Traité de l'origine de l'Egliſe de la Grande-Bretagne. Les Hiſtoriens des autres Nations ne conviennent pas de tous ces faits, que l'amour du païs rend plus authentiques aux yeux des Anglois. * Balæus, *de Script. Brit. cent.* 1. Pitſeus, *de Script. Angl.* Goodwin, *de Epiſcop. Angl. Voyez* Uſſerius & Stillingfleet, *dans leurs Antiquitez Britanniques.*

AVALONIUS (Melchinus, Melvinus ou Mévinus) Poëte Anglois, dans le VI ſiécle, vers l'an 560, ſe mêla d'écrire quelques Ouvrages hiſtoriques, mais extrêmement remplis de fables. On lui attribue trois Traitez, *de Geſtis Britannorum; De Antiquitatibus Britannia; De Regis Arthurii menſa rotunda.* * Balæus, *de Script. Britan. cent.* 1. *c.*57. Pitſeus, *de Script Angl.*

AVALOS ou D'AVALOS, Maiſon conſidérable du Royaume de Naples, originaire d'Eſpogne, & qui a été féconde en grands Capitaines, *dont on ne rapporte ici la poſterité que depuis* RUY Lopez qui ſuit.

I. RUY Lopez d'Avalos, Châtelain d'Ubéda, épouſa *Catherine* de Mendoza, dont il eut RODERIC, qui ſuit.

II. RODERIC d'Avalos, né en 1357, fut Comte de Ribadéo, & de pluſieurs autres Terres conſidérables, & Lieutenant-général du Royaume de Murcie. Il donna ſi ſouvent des marques de ſa valeur, que le Roi Henri III le créa Connétable de Caſtille en 1396: ce qui contribua beaucoup à la grandeur de ſa Maiſon; & il mourut le ſixiéme Janvier 1428, âgé de 71 ans. Il épouſa 1°. *Marie* de Fontécha: 2°. *Elvire* de Guévara, fille de

Beltran Seigneur de Guévara & d'Ognatet. 3°. *Conſtance* de Jouar, veuve de *Pierre* Vélez de Guévara, Seigneur d'Ognate, frére d'*Elvire*, & fille de *Sanche* Fernandez de Jouar. Du premier mariage vinrent entre autres enfans 1. *Diégus* Lopez d'Avalos, Seigneur d'Arénas-Colménar, lequel ayant épouſé *Lémore* d'Ajala, fille de *Pierre* Lopez, Seigneur de Fuenſalida, ſes Deſcendans prirent le nom d'Ajala: il a donné origine aux Comtes de Villalva, qui ſubſiſtent en Eſpagne; & 2. *Pierre* Lopez d'Avalos, Seigneur d'Arjona & d'Higuéra, dont la poſtérité finit au troiſiéme degré. Du ſecond mariage vinrent entre autres enfans 1. *Beltran* de Guévara, dont on fait deſcendre les Comtes de Potenza au Royaume de Naples; & 2. *Ferdinand* d'Avalos qui laiſſa poſtérité. Et du troiſiéme mariage ſortit INICO qui ſuit.

III. INICO d'Avalos, I du nom, s'établit au Royaume de Naples, dont il fut Grand-Chambellan, & mourut le deuxieme Septembre 1484. Il épouſa *Antoinette* d'Aquin, fille de *Bernard Gaſpard*, & ſœur & héritiére de *François-Antoine*, Marquis de Peſquaire, qui lui apporta de grands biens, & dont il eut 1. ALPONSE, qui ſuit; 2. *Martin* mort ſans alliance; 3. *Roderic*, Comte de Montedoriſio, qui fut tué à la guerre; 4. INICO, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 5. *Conſtance*, mariée à *Frédéric* des Baux fils du Prince d'Altamure; 6. *Hippolyte*, alliée à *Charles* d'Aragon, Marquis de Gérace; & 7. *Béatrix* d'Avalos, qui épouſa *Jacques* Trivulce, Marquis de Vigévano.

IV. ALPONSE d'Avalos & d'Aquin, Marquis de Peſquaire, eut beaucoup de part en la bienveillance de Ferdinand, I du nom, Roi de Naples. S'étant fié imprudemment à un Eſclave Maure, qui lui avoit promis de lui remettre un château, dont les François étoient encore les maîtres, il fut tué en 1496, lorſque les Aragonois reprirent la ville de Naples. Il épouſa *Diane* de Cardonne, fille d'*Artal*, Comte de Golifano, dont il eut 1. FERDINAND-FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *Jean* d'Avalos, mort jeune.

V. FERDINAND FRANÇOIS d'Avalos & d'Aquin, Marquis de Peſquaire, Grand Chambellan du Royaume de Naples, &c. *dont il ſera parlé dans un Article ſéparé*, mourut le 29 Novembre 1525, ſans laiſſer de poſtérité de *Victoire* Colonne, fille de *Fabrice*, Duc de Palliano, & Grand-Connétable du Royaume de Naples.

IV. INICO d'Avalos & d'Aquin, II du nom, fils puîné d'Inico d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquin, fut Marquis del-Vaſto, & épouſa *Laure* de Saint-Sévérin, fille de Robert, Prince de Salerne, dont il eut 1. ALPONSE, qui ſuit; 2. *Rodrigue*, mort ſans alliance à l'âge de 22 ans; & 3. *Conſtance* d'Avalos, illuſtre par ſa valeur & ſon courage, mariée à *Alfonſe* Picolomini d'Aragon, Duc d'Amalfi.

V. ALPONSE d'Avalos d'Aquin, Marquis del-Vaſto, puis de Peſquaire, & Chevalier de la Toiſon d'Or, né le 25 Mai 1502, *dont l'éloge ſera rapporté ci-après dans un Article ſéparé*, mourut le 31 Mars 1546. Il épouſa *Marie* d'Aragon fille de *Ferdinand*, Duc de Montalte, dont il eut 1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui ſuit; 2. *Inico* d'Avalos & Aragon, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & Chancelier du Royaume de Naples, qui fut créé Cardinal par le Pape Pie VI, en 1561, & mourut Evêque de Porto le 20 Fevrier 1600; 3. *Jean*, Seigneur de Pomarico & de Monteſcagliоſo, mort ſans poſtérité de *Marie* des Urſins, fille d'*André*, Duc de Gravina; 4. CESAR, qui continua *la poſtérité rapportée ci après*; 5. *Béatrix*, mariée à *Alfonſe* de Guévara, Comte de Potenza; 6. *Antoinette*, alliée à *Horace* de Lannoy, Prince de Sulmone; & 7. CHARLES d'Avalos Prince de Monteſarchio, qui de *Suéve* Géſualda des Princes de Vénouſe, veuve de *Pierre-Antoine* Caraffe, Comte de Policaſtro, eut pour enfans, 1. *Alfonſe*, mort ſans alliance; 2. *François*, mort jeune; 3. FERDINAND, qui ſuit; & 4. *Marie*, alliée 1°. à *Alfonſe* Gioléni, Marquis de Giulana: 2°. à *Frédéric* Caraffe, Marquis de S. Lucido: 3°. à *Charles* Géſualdo, Prince de Vénouſe. FERDINAND d'Avalos, eut pour fille unique de *Marguerite* d'Aragon, *Suéve* d'Avalos, mariée 1°. à *Jules-Céſar* de Capoue, Prince de Conca: 2°. à Nicolas d'Eſt, fils de *Céſar*, Duc de Modéne.

VI. FRANÇOIS-FERDINAND d'Avalos d'Aquin, Marquis de Peſquaire & del-Vaſto, Grand-Chambellan du Royaume de Naples, Vicerol de Sicile, & Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut en 1571. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Frédéric* de Gonzague, Marquis de Mantoue, dont il eut 1. ALPONSE, qui ſuit; & 2. *Thomas* d'Avalos, Patriarche d'Antioche.

VII. ALPONSE d'Avalos d'Aquin, Marquis de Peſquaire & del-Vaſto, Chevalier de la Toiſon d'Or, épouſa *Lavinie* de la Rovére, fille de *Guido-Baldi*, Duc d'Urbin, dont il eut 1. *Ferdinand François*, mort avant ſon pére; 2. *Iſabelle*, Marquiſe de Peſquaire & del-Vaſto, mariée à *Inico* d'Avalos ſon couſin, qui fut à cauſe d'elle Marquis de Peſquaire & laiſſa poſtérité; 3. *Catherine*, alliée à *Camille* de Gonzague, Prince de Novellare; & 4. *Marie* d'Avalos, Religieuſe....

VI. CESAR d'Avalos, fils puîné d'ALPONSE d'Avalos, Marquis del-Vaſto & de Peſquaire, & de *Marie* d'Aragon, fut Chancelier du Royaume de Naples après le Cardinal d'Avalos ſon frére, & épouſa *Lucrèce* de Tuſo, veuve de *Louis* Caraffe, Prince de Stigliano, & fille de *Jérôme* Tuſo, Marquis de Lavello, dont il eut 1. INICO, qui ſuit; 2. JEAN, *tige de la branche de* MONTESARCHIO, *rapportée ci-après*; 3. *N.* mariée à *N.* Loſſrédo, Prince de Mayda; & 4. *Marguerite* d'Avalos, ſeconde femme de *Joſeph-François-Caraccioli*, Marquis de Cervinara.

VII. INICO d'Avalos-d'Aquin, Chevalier de la Toiſon d'Or, devint Marquis de Peſquaire & del-Vaſto, par ſon mariage avec *Iſabelle* d'Avalos, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Peſquaire, &c. dont il eut 1. *Alfonſe* Marquis de Peſquaire & del-Vaſto, mort ſans poſtérité d'*Hiéronyme* Doria, fille d'*André*, Prince de Melphes; 2. DIEGUE, qui ſuit; 3. *Thomas*, Religieux Dominicain, puis Evêque de Lucéria; 4. *Bonaventure*, Religieux Auguſtin, puis Evêque de Nucére; & 5. *Françoiſe* d'Avalos, mariée 1°. à *Marin* Caraccioli, Prince d'Avellino: 2°. à *Pompée* Colonne, Prince de Gallicano.

VIII. DIEGO d'Avalos, Marquis del-Vaſto, mort en Fevrier 1697, avoit épouſé *Françoiſe* Caraffe, fille de *Jérôme*, Prince de la Rocella, dont il eut 1. FERDINAND-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Céſar-Michel-Ange* d'Avalos, Prince d'Iſerne & de Francavilla, Marquis de Peſquaire & del-Vaſto, qui prit le parti de la Maiſon d'Autriche contre Philippe V, Roi d'Eſpagne. Après la conſpiration échouée en 1701, il ſe retira à Vienne avec *Hippolyte* d'Avalos ſa femme, fille de *Jean*, Prince de Troja, de laquelle il n'a point d'enfans; 3. *Iſabelle*, mariée à *Charles* Caraffe Branciforte, Prince de Botéro, & de la Rocella; & deux filles Religieuſes à Naples.

IX. FERDINAND-FRANÇOIS d'Avalos-d'Aquin, Marquis de Peſquaire, Prince de Francavilla, mourut en 1672. Il avoit épouſé le quatrieme Janvier de la même année *Iſabelle* de Cobos de Mendoza & Portocarrero, fille d'*Emmanuel* de Sarmiento-Luna-Mendoza, Marquis de Camaraſa, dont vint *Diégue-François-Emmanuel* d'Avalos-d'Aquin-Mendoza-Aragon & Portocarrero, Marquis de Peſquaire, Prince de Francavilla, Grand-Chambellan du Royaume de Naples, né poſthume en 1673, mort en Eſpagne en 1687, âgé de 14 ans.

PRINCES DE MONTESARCHIO.

VII. JEAN d'Avalos, fils de Céſar, Chancelier du Royaume de Naples & de *Lucrèce* de Tuſo, fut Prince de Monteſarchio après la mort de *Charles* ſon oncle, & mourut en Fevrier 1709, âgé de 98 ans. Il épouſa *Adrienne* de Sangro, des Princes de San-Sévéro, veuve de *Jean-Baptiſte* Pignatelli, Marquis de Spinazzola, dont il eut 1. ANDRÉ qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui a donné origine à la branche des Princes de* TROJA *rapportée ci-après*; & *Lucrèce* d'Avalos, mariée à *Jean-Baptiſte* Caraccioli, Duc de Célenza.

VIII. ANDRÉ d'Avalos, Prince de Monteſarchio, ſe ſignala par ſa fidélité pour le Roi Philippe V, ayant nonobſtant ſon grand âge, contribué autant que perſonne à retenir les Napolitains dans les intérêts de ce Prince. Il mourut en Octobre 1712, âge de plus de 70 ans, ayant eu d'*Anne* de Guévara ſa femme, fille de *Jean* Duc de Bovino, 1. *Suéve*, mariée à *Joſeph* de Médicis, Prince d'Ottaviano; 2. *Julie*, alliée à *Jean* d'Avalos, Prince de Troja ſon couſin: & 3. *N.* d'Avalos, mariée à *Jean* de Guévara, Duc de Bovino.

PRINCES DE TROJA.

VIII. FRANÇOIS d'Avalos, fils puîné de JEAN, Prince de Monteſarchio, & d'*Andrienne* de Sangro, fut Prince de Troja, & épouſa *Andrienne* Caraccioli, fille de *Joſeph-François*, Marquis de Cervinara, dont il eut JEAN qui ſuit.

IX. JEAN d'Avalos, Prince de Troja, épouſa *Julie* d'Avalos, fille d'*André*, Prince de Monteſarchio, dont il eut 1. NICOLAS qui ſuit; 2. *Joſeph*, qui fut noyé en Juin 1693; & 3. *Hippolyte*, mariée à *Céſar-Michel-Ange* d'Avalos, Prince d'Iſerne & de Francavilla, Marquis de Peſquaire & del-Vaſto.

X. NICOLAS d'Avalos, Prince de Troja, a épouſé en 1691, *Jeanne* Caraccioli, fille de *François*, Prince d'Avellino. * Paul Jove, *in Elog.* Langey, *Mémoires.* Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers.* De Thou. Guichardin. Montluc. Imhoff, *Hiſt. Générale d'Italie*, &c.

AVALOS (Ferdinand-François d') Marquis de Peſquaire, l'un des plus célébres Capitaines de l'Empereur Charles-*Quint*, dès l'âge de trois ans fut fiancé à *Victoria* Colonna, fille de *Fabricio* Colonna, Gentilhomme Romain. Elle étoit alors de même âge, & par cette alliance l'Empereur vouloit unir ces deux familles, dont la bonne intelligence étoit extrémement importante pour ſes intérêts. Cette Dame, l'une des plus illuſtres perſonnes de ſon ſexe, étoit belle, vertueuſe & pleine d'eſprit: c'eſt ce qui lui a fait mériter les éloges des plus ſavans hommes du XVI ſiécle. Elle aimoit uniquement ſon mari, & ce Marquis l'aimoit auſſi avec beaucoup de tendreſſe. Il ſe trouva en 1512, à la bataille de Ravenne, où il fut fait priſonnier, & pendant ſa priſon il compoſa un Dialogue très ingénieux de l'Amour, qu'il dédia à la Marquiſe ſon épouſe. Quelque tems après, il recouvra la liberté, par les ſoins de Jean Jacques Trivulce Maréchal de France, qui avoit épouſé une de ſes tantes. Il reprit les armes contre les François, & rendit de très grands ſervices à l'Empereur; car non ſeulement il contribua au gain de la bataille de la Bicoque en 1522, & au recouvrement de l'Etat de Milan; mais encore à la victoire que les Impériaux remportérent en 1525, à Pavie, où le Roi François I fut fait priſonnier. Ce fut en ce tems-là que le Pape Clement VII, & les Princes d'Italie, que le bonheur des armes de l'Empereur allarmoit extrémement, réſolurent de ſe liguer contre lui, & de s'oppoſer à ſes conquêtes. Le Pape fit propoſer au Marquis de Peſquaire d'entrer dans cette Ligue, & lui promit pour récompenſe l'inveſtiture du Royaume de Naples. On dit que ce Général goûta d'abord ces propoſitions; mais que l'Empereur en ayant eu quelque ſoupçon, il prit le parti d'avouer qu'il n'avoit affecté d'approuver la Ligue, que pour en ſavoir le ſecret, & le lui découvrir. Quoi qu'il en ſoit, le Marquis mourut peu de tems après à Milan, le 29 Novembre 1525, en ſa 32 année. Il avoit beaucoup d'eſprit & aimoit les Sciences, qu'il avoit appriſes ſous Muſephile ſon Précepteur. Ce Marquis ne laiſſa point de poſtérité, & donna ſes biens à *Alfonſe* d'Avalos, Marquis du Guaſt ſon couſin. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit ſon tombeau avec cette épitaphe,

Quis

Quis jacet hoc gelido ſub marmore? Maximus ille
Piſcator, Belli gloria, Pacis bonus.
Nunquid & hic piſces cepit? Non. Ergo quid? Urbes,
Magnanimos Reges, oppida, regna, Duces.
De quibus hæc cepit Piſcator rebbus? Alto
Conſilio, intrepido corde, alacrique manu.
Qui tantum rapuere Ducem? Duo Numina, Mars, Mors.
Ut raperent, quidnam compulit? Invidia.
Nil nocuere ipſi, vivit nam fama ſuperſtes,
Qua Martem & Mortem vincit & Invidiam.

Paul Jove a compoſé l'Hiſtoire du Marquis de Peſquaire en ſept livres. On pourra le conſulter, auſſi bien que * De Langey. Guichardin. Brantôme. De Thou. François de Beaucaire. Mézeray. Imhoff, &c.

AVALOS (Alfonſe d') Marquis du Guaſt ou del Vaſto, Lieutenant-général des Armées de l'Empereur Charles *Quint* en Italie & dans l'Etat de Milan, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. né le 25 Mai 1502, a été un très célébre Capitaine, auſſi bien que ſon couſin le Marquis de Peſquaire, ſous lequel il avoit ſouvent combattu. Il étoit fils d'INICO II d'Avalos, Marquis del-Vaſto, & de *Laure* de San-Severino, fille de *Robert* Prince de Salerne. En 1522, il ſe trouva à la bataille de la Bicoque, au pillage de Gênes, & aux ſiéges qu'on fit dans le Milanez. En 1535, il ſuivit à l'expédition de Tunis l'Empereur, qui le fit Lieutenant-Général de ſon Armée. On dit que dans cette occaſion le Marquis du Guaſt voyant ce Prince à la tête des troupes, & expoſé aux coups de mouſquets & des zagayes des Maures, prit la liberté de le prier de ſe retirer, & que Charles obéit d'abord, voulant témoigner par ſon exemple la conſidération qu'on devoit avoir pour la diſcipline militaire, & pour un homme qu'il avoit cru digne de commander. Depuis, le même Empereur lui confia des affaires très importantes, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe vers l'an 1540. L'année ſuivante François I envoya en cette même ville Céſar Frégoſe Génois, & Antoine Rincon Eſpagnol, dont le dernier avoit ordre de paſſer à Conſtantinople. Le Marquis du Guaſt l'ayant ſu, leur dreſſa des embûches ſur le chemin, & ils furent aſſaſſinez ſur le Pô, à trois milles au deſſus de l'endroit où le Téſin ſe jette dans ce fleuve. En 1543, le même Marquis fit lever le ſiége de la Citadelle de Nice, aſſiégée par François de Bourbon Duc d'Enguien, & par Barberouſſe. L'année ſuivante le Duc d'Enguien gagna la célébre bataille de Cerizoles, donnée le 14 Avril près de Carmagnole en Piémont. Le Marquis du Guaſt Lieutenant-Général de l'Armée de l'Empereur, y prit la fuite des premiers, & perdit quinze mille des ſiens morts ſur la place, deux mille cinq cens priſonniers, quinze piéces d'Artillerie, & plus de cent mille écus en argent monnoyé ou en vaiſſelle. Paul Jove dit que le Marquis ayant été bleſſé, ſe ſauva déguiſé, de peur d'être pris. Après l'affaire de Frégoſe & de Rincon, il craignoit furieuſement de tomber entre les mains des François. Brantôme en parle en ces termes: *Le malheur lui écheut de la bataille de Cérizoles, qui lui noircit un peu ſa blanche reputation, poſſible par punition divine. Car deux jours avant que de partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort, & menaça de tout battre, vaincre & renverſer. Dont en ayant fait un feſtin aux Dames de la ville; car il étoit fort dameret, s'habillant toûjours fort bien, & ſe parfumant fort, tant en paix qu'en guerre, juſqu'aux ſelles de ſes chevaux; il brava fort en ce feſtin, juſqu'à promettre auxdites Dames qu'il leur ameneroit ce jeune Prince priſonnier, & leur en feroit un préſent. Mais les Dames toutes gentilles, courtoiſes & bonnêtes qu'elles étoient, le prièrent de lui faire tout bon & bonnête traitement, tel qu'il le méritoit, pour en avoir ouï dire beaucoup de bien; ce qu'il leur promit. On dit même qu'il avoit fait faire deux charettes toutes pleines de menottes, qui ſe trouvérent par après, pour enchaîner & faire eſclaves tous les pauvres François qui ſeroient pris, & auſſi-tôt les envoyer aux galéres. Il arriva le contraire à ſon penſer & dire; car il perdit la bataille: & au lieu de maltraiter les priſonniers ennemis, les nôtres leur firent très bonnête & bonne guerre. Dieu l'en punit; car il perdit la bataille, & prit la fuite, ſans attendre la derniere heure du combat & ſans s'arrêter.* Nos Hiſtoires Françoiſes diſent que quand il partit d'Aſt pour cette bataille, il commanda que s'il ne retournoit victorieux, on ne lui ouvrit point la porte; mais enfin il y entra, où il s'arracha la moitié de la barbe, de dépit & de triſteſſe. Paul Jove raconte la choſe autrement. Cette défaite mortifia furieuſement le Marquis du Guaſt, qui mourut le 31 Mars 1546, âgé de 42 ans, laiſſant poſtérité.

* AVALOS, Province du Mexique ou de la Nouvelle Eſpagne dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt dans la Nouvelle Galice, ou plutôt dans l'Audience de Guadalajara. * Baudrand.

AVALOS (Conſtance d') vivoit dans le XV ſiécle. Elle étoit de l'ancienne Maiſon d'où ſont ſortis Ferdinand-François d'Avalos, Marquis de Peſquaire, & Alfonſe d'Avalos, Marquis du Guaſt, Gouverneur de Milan, & Capitaine-Général pour l'Empereur Charles-*Quint*, deſquels nous venons de parler. Pour Conſtance, elle fut illuſtre par ſa valeur & ſon courage. * Hilarion de Coſte, *des Femmes Illuſtres.*

AUAM (Jahia ben Mohammed ben Aûam) eſt Auteur d'un Livre d'Agriculture en deux volumes, intitulé *Falahat.* Il eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 866. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

AVANCE (le Cap d') ou *le Cap Forward*, aux Anglois, *Promontorium extenſum*, Cap de la Terre Magellanique en l'Amerique méridionale, & celui qui avance le plus dans le Détroit de Magellan. On y voit encore les ruïnes de la ville de ſaint Philippe, que les Eſpagnols y bâtirent autrefois pour ſe rendre maîtres du Détroit. * Baudrand. On ne trouve point de Cap de ce nom dans la Carte du Paraguay, du Chili & de la Terre Magellanique par M. Deliſle, non plus que dans celle de la Terre Magellanique & du Détroit de Magellan par Sanſon.

AVANCHES ou AVENCHES, *Aventicum* ou *Aventicum*, ville de Suiſſe au Canton de Berne, & au païs de Vaud, ſur une Colline près du Lac de Morat. Ceux du païs la nomment WIFLISBURG ou WIFLISBOURG. Elle étoit la capitale du païs des Helvétiens. Ces peuples la brûlérent avant leur départ pour la Gaule Celtique: ils y rétablirent quelques maiſons, après avoir été forcez par Céſar de retourner chez eux. L'Empereur Veſpaſien la fit rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit village à deux lieues de Fribourg. Il y avoit encore une ville de ce nom en Franche-Comté, dont Ptolomée fait mention, *Aventicum Sequanorum*, différente de celle de Suiſſe, qu'il nomme *Aventicum Helvetiorum*; la premiére ſituée, ſelon cet Auteur, entre 45 & 46 degrés de latitude; la ſeconde ſituée près de Fribourg. L'une des deux étoit Evêché: & il y a apparence que c'étoit celle de Franche-Comté, puiſque Marius, Evêque d'Avanches, ſe trouve ſouſcrit au Concile de Mâcon, auquel Gontran Roi de Bourgogne convoqua les Prélats de ſes Etats en 588. Cette ville de Franche-Comté a été ruïnée entiérement vers ce tems-là, & les ruïnes en furent découvertes ſous le Lac d'Antre, entre S. Claude & Moirans, par le P. Duneau Jéſuite, l'an 1698. On juge par ces ruïnes que cette ville avoit été très grande, & qu'elle avoit péri par le feu. On y trouva les reſtes d'une grande fonderie. * Cluvier, *Antiq. German.* Sanſon, &c. *Mem. du tems.*

* AVANÇON, bourg de Dauphiné, Province de France. Il eſt dans l'Embrunois, entre la Garance à l'orient & Gap à l'occident.

AVANSON (Guillaume d') Cardinal & Archevêque d'Ambrun, natif de Dauphiné, étoit fils de Jean d'Avanſon, Seigneur de S. Marcel, Surintendant des Finances ſous le Roi Henri II. Après avoir été Camérier du Pape, il fut nommé Archevêque d'Ambrun en 1561, & donna des marques de ſon génie & de ſa piété au Concile de Trente, au Colloque de Poiſſy, & aux Aſſemblées du Clergé à Blois en 1577 & 1578. Il n'oublia rien pour s'oppoſer à la Réformation, qui de ſon tems faiſoit tant de progrès dans toute la France, & particuliérement en Dauphiné. Mais Ambrun ayant été pris l'an 1579, par Leſdiguiéres, Chef des Huguenots, il fut contraint, pour ſauver ſa vie, de ſe retirer à Rome, où il paſſa quelques années. Depuis s'étant reconcilié avec Henri *le Grand*, ce Prince le remit dans ſon Evêché, & lui procura même le chapeau de Cardinal. Il mourut à Grenoble, comme on le lui portoit, l'an 1600. * Védel, *Hiſt. de Leſdiguiéres.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, tome 2.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

AVANTIO, famille originaire de Suiſſe, a produit de grands hommes, & entre autres, *Jean*, *Rodolphe*, Chevalier de Malte, & JACQUES-LAURENT Avantio, Gouverneur de Rovigo, ſur la fin du XV ſiécle, lorſque cette ville fut priſe par les Vénitiens. Il s'y établit, & y fut aſſaſſiné en 1491. Un de ſes neveux, auſſi nommé JACQUES-LAURENT, eſt pére de JEAN-MARIO, qui ſuit.

AVANTIO (Jean-Mario) célébre Juriſconſulte, naquit le 23 Août 1564. On l'éleva avec beaucoup de ſoin; & il eut tant d'inclination pour les Lettres, que Riccoboni ſon précepteur diſoit ordinairement qu'Avantio étoit le ſeul qu'il avoit vu être naturellement Poëte & Orateur. Son pére ſouhaitoit qu'il étudiât en Médecine; mais il eut plus de penchant pour la Juriſprudence, & il y fit un très grand progrès. Il fit amitié à Ferrare avec le Taſſo, le Guarini, Crémonini, & autres Savans. Depuis s'étant retiré à Rovigo, il s'y fit admirer pour la connoiſſance du Droit: mais il y fut malheureux; car non ſeulement il y perdit une partie de ſes biens par la mauvaiſe foi de quelques perſonnes, pour leſquelles il avoit bien voulu ſervir de caution; mais même on attenta à ſa vie; & un jour il fut attaqué par des aſſaſſins, qui le laiſſérent pour mort avec dix-huit bleſſures. Il fut aſſez heureux pour revenir en ſanté; & quelque tems après, ſon frére unique ayant été aſſaſſiné, & ayant lui-même perdu ſa femme, il ſe retira en 1606 à Padoue, où il s'étoit remarié avec une fille de la famille de Genz. Il y mourut le deuxiéme Mars 1622, & laiſſa ſept enfans, trois filles & quatre fils. *Jérôme*, *Charles*, *Jacques Laurent* & *Rodolphe.* Le ſecond, Charles Avantio, a été un célébre Médécin, très ſavant en Botanique. Jean Mario compoſa un Poëme qu'il dédia à l'Empereur Ferdinand, qui lui en témoigna hautement ſa reconnoiſſance, & tâcha même de l'attirer dans ſa Cour, où il lui offrit une charge de Conſeiller d'Etat. Avantio laiſſa encore d'autres Ouvrages qu'on n'a pas publiez; *Hiſtoria Eccleſiaſtica à Lutheri apoſtaſia; De partu hominis*; *Conſilia de rebus civilibus & criminalibus.* * Jacques Philippe Thomaſin, in *Elog. Doct. Vir.*

AVANTURIERS. *Voyez* AVENTURIERS.

AVARAN. *Voyez* ABARON.

AVARES, peuples qui faiſoient autrefois partie des Huns. *Voyez* HUNS.

AVAUD (S.) Abbaye en Lorraine, *Voyez* SAINT-AVO.

AVAUGOUR (Marquis d') bâtard du Duc de Bretagne. *Voyez* BRETAGNE (Comtes de Vertus.)

AVAUR (l'). *Voyez* LAVAUR.

AVAUX, Comté en Champagne, dans le territoire de Rheims. Il y a deux endroits qui portent le nom d'Avaux, & qui ne ſont ſéparez que par la riviére d'Aiſne. Ce fut l'endroit où le Roi Carloman ayant défait les Normands qui ravageoient le païs, & avoient pillé les fauxbourgs de Rheims, les obligea de ſe retirer: ce qu'ils firent avec tant de hâte, que la plupart ſe noyérent en repaſſant la riviére d'Aiſne, comme le témoignent les Annales de ſaint Bertin, environ l'an 882. Ce Comté ap-

partient à la Maiſon de Meſmes, une des plus illuſtres & des premiéres de la Robe. *Voyez* MESMES.

AUB.

AUBAGNE, petite ville de Provence, dans le Diocéſe de Marſeille, avec titre de Baronie, qui appartient à l'Evêque: elle eſt à trois lieues de Marſeille & à cinq d'Aix. Les Auteurs Latins la nomment diverſement, *Aubanea*, *Albruna* & *Albagnes*. * Baudrand.

AUBAIN, eſt un étranger qui habite dans un païs où il ne s'eſt point fait naturaliſer. Le Roi ſuccéde à tous les Aubains, à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Un Aubain peut diſpoſer de tous ſes biens par donation entre vifs, & point du tout par teſtament. Les enfans d'un Aubain nez en France lui ſuccédent. Leur naiſſance leur tient lieu de Lettres de naturalité. Nicod dérive ce mot de *Alibi natus*. Cujas le dérive de *Advena*. Les Aubains ſont ainſi appellez dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecoſſois ou Irlandois, qui autrefois avoient coutume de voyager aux païs étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellez *Aubains* en France: ce qui s'eſt étendu à tous les autres Etrangers. Les Aubains ne peuvent poſſéder ni charges ni bénéfices dans le Royaume, à moins qu'ils n'ayent obtenu des Lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué & marié en païs étranger, ne ſont point réputez Aubains, lorſqu'ils reviennent demeurer en France. * *De Lange*. Un Ambaſſadeur non naturaliſé, mourant en France, n'eſt point ſujet au droit d'Aubaine. Les Suiſſes, les Irlandois, les Ecoſſois, les Portugais, ceux d'Avignon, ne ſont point ſujets au droit d'Aubaine, & ſont réputez naturels & régnicoles. Bacquet a traité des droits d'Aubains.

AUBAINES, que les Latins appelloient *Caduca bona*, biens qui revenoient au Fiſc, par les Loix caduçaires, qui furent faites du tems d'Auguſte, pour augmenter le Threſor, qui avoit été épuiſé par les guerres civiles. Ces Loix renfermoient pluſieurs Articles.

1. Que toute perſonne qui vivoit dans le célibat, ne pouvoit jouïr d'aucun legs, s'il ne ſe marioit dans le tems porté par la Loi; ſinon, ce qu'on lui avoit légué par teſtament retournoit au Fiſc.

2. Ceux qui n'avoient point d'enfans, perdoient la moitié de ce qui leur étoit laiſſé par teſtament; & c'eſt ce qu'on appelle en Droit *pœna orbitatis*.

3. Tout ce qui étoit donné par teſtament à des perſonnes qui mouroient du vivant du Teſtateur, ou après ſon décés, avant l'ouverture du teſtament, étoit caduque, & appartenoit au Fiſc.

4. Tout héritier qui négligeoit de venger la mort de celui dont il étoit héritier, étoit privé de ſa ſucceſſion, qui retournoit au Fiſc. En un mot, *caducum* ſe dit en termes de Juriſprudence, d'un legs, d'une inſtitution d'Héritier, qui n'ont point d'effet. Il y a un Titre dans le Droit, *De caducis Bonis*.

AUBAIS, château du Languedoc dans le Diocéſe de Nîmes, à quatre lieues de cette ville, & à pareille diſtance de celle de Montpellier. L'on y voit un eſcalier très hardi, & qui mérite que nous en faſſions au moins une briéve deſcription. La cage de cet eſcalier a ſix toiſes & demie de long, ſur cinq & demie de large, & les murailles onze toiſes d'élevation, & cinq piez d'épaiſſeur. On a pratiqué dans cette épaiſſeur deux eſcaliers pour monter au dôme. On monte par cinq rampes qui ſont toutes doubles, à la reſerve de celle du milieu. Si on arrive par la grande avenue, on ne monte que deux rampes de ſeize marches, parce que l'eſcalier eſt conſtruit ſur un terrain haut & bas. Les marches, au nombre de quatre-vint-huit, quoiqu'il n'en faille monter que trente-ſept, ont ſept piez de longueur. Le pallier, par où l'on communique aux deux appartemens d'enhaut, a cinq toiſes & demie de long ſur trois & demie de large, & ſa voûte n'a preſque point de cintre. On ne ſauroit voir rien de plus hardi que cette plate-bande. A côté de l'Eſcalier, il y a deux ſalles dont les voûtes de pierre de taille ſont extraordinairement plates, & d'une grande beauté. Gabriel Dardaillon, natif de Nîmes, mort en 1693, fut l'Architecte de cet eſcalier, & l'acheva au mois de Septembre 1685. On trouve encore dans le château d'Aubais une Bibliothéque, qui n'eſt pas ſeulement conſidérable par un très grand nombre de volumes concernant l'Hiſtoire & les Belles-Lettres, mais encore par beaucoup d'Editions fort rares & fort belles, par des reliures magnifiques, & par quantité de Manuſcrits curieux ſur l'Hiſtoire de France & ſur la Géographie. Ce château appartient depuis plus d'un ſiécle à la Maiſon de BASCHI, qui a produit pluſieurs perſonnes connues dans l'Hiſtoire.

I. II. III. IV. UGOLINO de BASCHI, Seigneur de Baſchi près du Tibre en Ombrie, de Vitozzo dans le Diocéſe de Soana, de Montemarano, &c. vivant l'an 1220, étoit fils d'UGOLINO, petit-fils de NERI, & arriere-petit-fils d'UGOLINO, Seigneur de Baſchi, de Vitozzo & de Montemarano, qui vivoit l'an 1080. Il fut pére d'UGOLINO, qui ſuit; & de *Françoiſe* de Baſchi, mariée à *Aldobrandino* Aldobrandeſchi, Comte de Soana & de Pitigliano, dont il eut *Marguerite* Aldobrandeſchi, Dame de Groſſeto, de Suana & de Pitigliano, femme de *Guy* de Montfort, Comte de Nole, mort en 1288, & qui fut ſeptiéme ayeul de *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de S. Paul; mariée le 8 Septembre 1487 à *François* de Bourbon, Comte de Vendôme.

V. UGOLINO de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Vitozzo, de Montemarano, &c. vivant l'an 1260, épouſa *Gemma* Aldobrandeſchi de Pitigliano, dont il eut 1. NERI, qui ſuit; & 2. *Bindo* de Baſchi, Général des troupes de la ville de Todi à la Bataille de Montemolino en Juillet 1310, Capitaine des *Gibolins*, qui voulurent s'emparer d'Orvieto le 20 Août 1313, tué dans cette occaſion. Il fut le triſayeul de *Nicolas* de Baſchi, Seigneur de Caſtel-Agara, arbitre des différents qu'il y avoit entre Reinier de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, & Bertholde de Baſchi, Seigneur de Caſtelar, le dixiéme Avril 1426. Il épouſa *Necca* Farnéſe, fille d'*Antoine* Farnéſe, & de *Catherine* de Baſchi, & en eut un fils, qui mourut ſans poſtérité.

VI. NERI de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Montemarano, de Vitozzo, &c. Capitaine des troupes du Saint Siége, fut Vicaire de l'Empereur à Piſe en 1310. Ceux d'Orviéto l'ayant fait priſonnier à Caſtel-Franco en 1317, le firent mourir. Il fut pére de 1. BINDOCCIO, qui ſuit; & 2. d'UGOLINO de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, qui a fait *la branche des Marquis d'*AUBAIS, *rapportée cy apres*.

VII. BINDOCCIO de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Tenaglie, de Mezzanello, mort avant l'an 1355, eut de *Maccabile* de Gli-Atti, ſa femme, ſœur du Cardinal *François* de Gli-Atti autrement *de Aptis*, lequel mourut le quatriéme Septembre 1361.

VIII. RANUCE de Baſchi, Seigneur de Baſchi & de Carnano, marié avec *Urſina* de Baſchi, fille de *Celle* de Baſchi, fut pére d'UGOCCIONE, qui ſuit.

IX. UGOCCIONE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Carnano, de Salviano, &c. laiſſa de *Violande* d'Alviano, ſa femme, 1. *Bernardin* de Baſchi, Chevalier de Rhodes, Commandeur de S. Juſtin de Pérouſe, qui ſervit en 1480 à la défenſe de Rhodes, aſſiégée par Mahomet II; & 2. RANUCE, qui ſuit.

X. RANUCE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Carnano, &c. Lieutenant de Frédéric de Montefeltro, Duc d'Urbin, Général de l'Armée du Pape Sixte IV, avoit épouſé *Sixte* Baglioni, fille de *Paltucio* Baglioni, Comte de Caſtel-di-Piero & de Graſignano, & de *Catherine* Savelli, qui étoit ſœur du Cardinal *Jean-Baptiſte* Savelli, mort le premier Fevrier 1495. Il en eut 1. ANTOINE, qui ſuit; & 2. *Ugoccione* de Baſchi, Seigneur de Carnano, Lieutenant de Barthélemi Seigneur d'Alviano, Général de l'Armée des Vénitiens, qui reçut Louis de Baſchi-Saint-Eſteve au château de Baſchi en 1530. Il épouſa 1°. *Leonore* della Cervara: 2°. *Sigiſmonde* Orſini de Mugnano, & ſes enfans moururent ſans poſtérité.

XI. ANTOINE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, épouſa *Lucrétie* de Baſchi, de laquelle il eut JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN-RAYMOND de Baſchi, Seigneur de Baſchi, épouſa *Bernardine* de Baſchi, fille d'*Hercule* de Baſchi, Seigneur de Sermognano, & de *Camille* de Baſchi. De cette alliance vint RANUCE, qui ſuit.

XIII. RANUCE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, vivant l'an 1548, épouſa *Cornelie* Santinelli, des Comtes della Métola, dans le Duché d'Urbin. Il en eut FRANÇOIS, qui ſuit.

XIV. FRANÇOIS de Baſchi, Seigneur de Baſchi, &c. épouſa *Adrienne* Simonelli, ſœur du Cardinal *Jérôme* Simonelli, qui étoit petit-neveu du Pape Jules III. Il en eut 1. *Ranuce* de Baſchi, qui s'attacha aux intérêts de la France, & qui après avoir reçu du Pape Innocent XI, l'Evêché de Sinigaglia, dans la Marche d'Ancone, fut ſacré par le Cardinal d'Etrées à Rome, le 14 Juin 1682, & mourut le 25 Septembre 1684; & 2. JOSEPH, qui ſuit.

XV. JOSEPH-GILLES de Baſchi, Comte de Baſchi, épouſa *Honeſta* Fiumi, des Comtes de Sterpeto, en Ombrie & fut pére de FRANÇOIS, qui ſuit.

XVI. FRANÇOIS de Baſchi, Comte de Baſchi, vivant en 1719.

BRANCHE DES MARQUIS D'AUBAIS.

VII. UGOLINO de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, de Montemarano, ſecond fils de NERI, Seigneur de Baſchi & de Vitozzo, fut ſurnommé *Buſſa*. Il fut exclus le huitiéme Fevrier 1322, avec les autres Seigneurs de ſa Maiſon, du Gouvernement d'Orviéto, par ceux de cette ville, qui avoient fait mourir ſon pére, & qui craignoient, & ſon reſſentiment, & ſa puiſſance. Il étoit mort en 1355. Il avoit épouſé N. ſœur de *Chiſello* de Gli-Ubaldini, Général des troupes de la ville de Piſe, de laquelle il eut *Reinier* de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, de Montemarano, qui fut un des principaux Capitaines de l'Armée avec laquelle le Cardinal Gilles Albornos recouvra Viterbe & beaucoup d'autres places de l'Etat de l'Egliſe en 1354. Il fit une guerre fort vive aux Urſins & aux Farnéſes; & ce ne fut qu'après pluſieurs priéres réitérées de Nicolas Patriarche d'Aquilée, frére *naturel* de l'Empereur Charles IV, & ſon Vicaire-général en Toſcane, qu'il conſentit à faire une tréve avec eux, le cinquiéme Mai 1355. Il fut Général des Piſans, contre les Florentins, à la bataille de Bagno à Véna, donnée le ſeptiéme Mai 1363. Il teſta en 1367, & fit un legs à Bocace. Il avoit épouſé *Etiennette* Gateſchi, des Seigneurs de Viterbe, de laquelle il eut *François* de Baſchi, Seigneur de Vitozzo & de Silvéna, biſayeul d'*Hercule* de Baſchi, Seigneur de Sermognano, vivant en 1530. Ugolino de Baſchi fut encore pére d'ETIENNE, qui ſuit.

VIII. ETIENNE de Baſchi, Seigneur en partie de Vitozzo, ſigna la tréve faite avec les Urſins le cinquiéme Mai 1355. Il étoit mort en 1375, & eut pour fils GUICHARD, qui ſuit.

IX. GUICHARD de Baſchi, Seigneur en partie de Vitozzo, de Marano, de Latéra, ſe ligua avec les Gouverneurs de Rome & de Vico, & les Farnéſes, pour faire la guerre aux Siennois en 1384. Il s'attacha enſuite à Louis II. d'Anjou, Roi de Naples, Comte de Provence, qui lui donna la charge de ſon Ecuyer, & paſſa avec lui en Provence. Il fit ſon teſtament au château de Thoard le ſeptiéme Septembre 1425, & mourut bien-

tôt

tôt après. Il avoit épouſé *Jacquette* Farnéſe, fille de *Ranuce* Farnéſe, ſa couſine du troiſiéme au quatriéme degré; ce qui l'ayant obligé de demander une diſpenſe, le Pape la lui accorda le 22 Juin 1382. Il en eut BERTHOLDE, qui ſuit.

X. BERTHOLDE de Baſchi, Seigneur en partie de Vitozzo, Ecuyer de Louis Roi de Naples, fit pluſieurs voyages en Italie après la mort de ſon pére, & tranſigea avec ſes couſins Reinier & Angelo de Baſchi, ſur les droits qu'il avoit à la Terre de Vitozzo en 1426, 1428 & 1429. Il acheta le 19 Avril 1422, de Jean de Barras, le château de Saint-Eſteve, & la plus grande partie de ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, dans le diocéſe de Digne en Provence, & fit ſon teſtament le 19 Octobre 1461. Il avoit épouſé 1°. par contract paſſé à Avignon, dans le Palais du Cardinal Amédée de Saluces, *Philippe* de Pontevez, Dame du Caſtellar, fille de *Bérenger* de Pontevez, Seigneur de Châteaurenard, & de *Catherine* de Barras, Dame du Caſtellar, laquelle teſta le onziéme Juillet 1429: 2°. le 22 Avril 1434, *Marguerite* Adhémar, fille de *Louis* Adhémar, Seigneur de Monteil & de la Garde, & de *Dauphine* de Glandeves, qui teſta le 25 Juillet 1452: 3°. le ſeptiéme Mars 1453, *Catherine* d'Allamanon, fille d'*Hugonin* d'Allamanon, morte avant le premier Décembre 1470. Il eut de la premiére 1. *Syffred* de Baſchi, Seigneur du Caſtellar, qui teſta le premier Septembre 1476, & mourut ſans enfans; 2. *Honorade* de Baſchi, mariée le quatorziéme Décembre 1440, à *Arnaud* de Villeneuve, Seigneur des Arcs & de Trans, dont les filles furent mariées dans les Maiſons de Foix & de Brancas. De la ſeconde vinrent 3. THADDE'E, qui ſuit; & 4. *Perron* de Baſchi, qui ſuivit Jean d'Anjou, Duc de Calabre, dans ſes expéditions en Italie. Il fut enſuite pourvu d'une charge de Maître d'hôtel du Roi Charles VIII, qui l'envoya en 1493 en Ambaſſade vers le Pape, & vers les Républiques de Veniſe & de Florence. L'année ſuivante il fut envoyé au Pape Alexandre VI, pour lui demander l'inveſtiture du Royaume de Naples. Charles VIII l'employa encore en pluſieurs autres négociations. Du troiſiéme lit vint 5. *Honoré* de Baſchi, né en 1454, qui étoit Abbé du Thoronet en 1487, & de S. Tiers de Saon en 1498.

XI. THADDE'E de Baſchi, Seigneur de S. Eſtéve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, fit ſon teſtament le 27 Avril 1509, & étoit mort le quatriéme Août ſuivant. Il épouſa 1°. *Honorade* Monge, qui teſta le troiſiéme Mars 1505: 2°. le ſeptiéme Juin 1506, *Jeanne* de Barras, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Robine & de Mirabeau, & de *Boulette* de Brignolles, morte en 1531. Il eut de la premiére, 1. *Mathieu* de Baſchi, Seigneur de S. Eſtéve, mort en 1542, ſans enfans de *Catherine* de Frégoſe, fille d'*Auguſtin* de Frégoſe, & de *Gentile*, fille de *Frédéric* de Montefeltro, Duc d'Urbin, & ſœur du Cardinal *Frédéric* de Frégoſe, & d'*Octavien* de Frégoſe, Doge de Gênes, qu'il avoit épouſée le quatriéme Novembre 1502, & qui lui ſurvécut. Du ſecond lit vint 2. LOUIS, qui ſuit.

XII. LOUIS de Baſchi, né peu après le teſtament que ſon pére fit le 27 Avril 1509, reſta longtems en Italie avec le Cardinal de Frégoſe. Ayant ſuccédé à ſon frére, il rendit hommage au Roi le 15 Mars 1542, pour les Terres de S. Eſtéve, Barras, Tournefort & Thoard, & mourut le troiſiéme Janvier 1588. Il avoit épouſé le 27 Avril 1537, *Melchionne* de Matheron, Dame de Levens, d'Auzet, de Trevans & en partie de Barras, de Tournefort, de Stoblon & d'Aiglun, fille & héritiére d'*Antoine* de Matheron, Seigneur d'Auzet, & d'*Andriette* de Florbin. Elle teſta le quatriéme Fevrier 1557, & eut pour enfans 1. *Frédéric* de Baſchi, Seigneur de Levens, qui ſervit avec ſes fréres, en Piémont, & au ſiége du Havre de Grace, qui fut fait Gouverneur de Siſteron le 30 Septembre 1567, & qui étoit mort en 1569; 2. LOUIS, qui ſuit; 3. *Octavien*, baptiſé le troiſiéme Fevrier 1546, Commandeur de Douzains, lequel ſe noya en paſſant la riviére d'Aude le 22 Octobre 1579; 4. *Thaddée*, Seigneur de Stoblon, Général des Raſats en Provence, qui battit Crillon le 14 Juin 1574, s'empara de Riez le ſixiéme Juillet ſuivant, fut fait Gouverneur de Seine le quatriéme Octobre 1577, & mourut le 30 de Mai 1579 d'une bleſſure qu'il avoit reçue ſept jours auparavant, en ſe rendant maître du château de Trans; 5. ALEXANDRE de Baſchi, Seigneur de S. Pierre & d'Auzet, Commandant à Thoard en Octobre 1586, teſta le premier Janvier 1626. Il fit la branche des Seigneurs de S. Pierre, qui s'éteignit dans la perſonne de *Catherine* de Baſchi, femme de *Louis* le Camus, morte en Septembre 1714. Son arriére-petite-fille, *Honorade* de Baſchi, mariée le 17 Septembre 1573, à *Barthélemi* Seigneur de Pontis, fut mére de *Louis* de Pontis, ſi connu par les Mémoires publiez ſous ſon nom.

XIII. LOUIS de Baſchi, Seigneur d'Auzet, fut Capitaine d'une bande de 200 hommes de pié. Henri III, étant à Ferrare au mois d'Août 1574, lui ordonna de ſe rendre auprès du Comte de Carces à Aix. Il obéit: mais il fut aſſaſſiné dans cette ville d'un coup de piſtolet le 18 Septembre 1574. Il avoit épouſé le quatriéme Octobre 1569, *Louiſe* de Varey, Dame de Manteyer & de S. André, fille de *Balthaſar*, Seigneur de Manteyer, & d'*Authonne* de Guigonis, qui ſe remaria à *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, & teſta le ſixiéme Août 1615, ayant eu de ſon premier mariage BALTHASAR, qui ſuit.

XIV. BALTHASAR de Baſchi, Seigneur de S. Eſtéve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, né le 27 Juillet 1571, ſervit dans l'Armée du Roi en Provence en 1589. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henri IV, le 18 Septembre 1595, & ſe noya à la fin de Janvier 1598, dans la riviére du Viſtre, au deſſous du Caila. Il avoit épouſé le 28 Juin 1591, *Marguerite* du Faur, Dame d'Aubais, du Caila, de Junas, de Gavernes, de Montlau, fille de *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, & de *Jacquetine* de Bozéne, Dame d'Aubais & du Caila, laquelle après s'être remariée le 29 Septembre 1607, à *Jacques* de Peyre, qui fut tué au mois de Juillet ſuivant, mourut à Nerac en Septembre 1609. Leurs enfans furent 1. CHARLES, *qui continua la branche des Seigneurs de S. Eſteve*, laquelle ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de FRANÇOIS de Baſchi, Comte de Baſchi-ſaint-Eſteve, ſon arriére petit-fils; & 2. LOUIS, qui ſuit.

XV. LOUIS de Baſchi, né à Aubais le 22 Octobre 1595, héritier de ſa mére, & par là Baron d'Aubais & du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de Sauſſines & de S. Félix. Louis XIII lui donna le 14 Octobre 1629 une compagnie de 50 Chevaux-legers, & il empêcha en 1632 que la ville de Nîmes ne prît le parti du Duc de Montmorenci. Il ſe diſtingua à la bataille d'Avein en 1635; & le 24 Janvier 1638, le Roi lui donna un des premiers régimens de Cavalerie qui ayent été levez en France. Le onziéme Juin 1642, ce Prince lui donna une commiſſion pour commander la Cavalerie de l'Armée de Catalogne, en qualité de Meſtre de camp Général. Il ſe diſtingua fort à la bataille de Lérida le ſeptiéme Octobre 1642, fut fait Maréchal de camp le dernier jour de la même année, & il mourut au château d'Aubais le 13 Novembre 1646. Il eut d'*Anne* de Rochemore ſa femme, qu'il avoit épouſée le 17 Juin 1614, qui étoit fille de *Louis* de Rochemore, Maître des Requêtes & Préſident du Sénéchal de Nîmes, & d'*Anne* de Barriére, Dame de Nages & de Solorgues, morte le 27 Novembre 1667, CHARLES, qui ſuit.

XVI. CHARLES de Baſchi, Baron d'Aubais & du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de S. Félix, né à Aubais le 28 Juillet 1623, fut Capitaine des Chevaux-legers dans le régiment de ſon pére, ſe diſtingua à la bataille de Thionville en 1639, fut bleſſé à celle de Lérida en 1642, & mourut le 31 Janvier 1698. Il avoit épouſé le 24 Avril 1640, *Marguerite* Cauſſe, Dame de Rigols & de Magdas, fille de *Jean*, Seigneur des mêmes terres, & de *Violande* de Bédos, morte le dixiéme Septembre 1676, dont il eut 1. LOUIS, qui ſuit; & 2. HENRI de Baſchi, Seigneur de Rigols, qui a fait *la branche des Marquis de* PIGNAN, *rapportée cy après*.

XVII. LOUIS de Baſchi, Marquis d'Aubais, Baron du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de S. Félix, &c. né le 21 Mars 1646, mourut le 16 Juin 1703. Il avoit épouſé le quatriéme Novembre 1673, *Anne* Boiſſon, fille d'*Iſaac* Boiſſon, & de *Marguerite* Richard, née le huitiéme Décembre 1655, & morte le 21 Mars 1686, dont il eut 1. CHARLES, qui ſuit; & 2. *Magdelaine* de Baſchi, née le troiſiéme Août 1683, mariée le 12 Mai 1705, à *Jacques* de Caſſagnet, Marquis de Fimarcon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en Rouſſillon, nommé Gouverneur de Mont-Louis en Septembre 1723.

XVIII. CHARLES de Baſchi, Marquis d'Aubais, Baron du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de Chriſtin, &c. né au château de Beauvoiſin le 20 Mars 1686, a épouſé le cinquiéme Juin 1708, *Diane* de Rozel, Dame de Cors & de Beaumont, fille unique de *Louis* de Rozel, Seigneur de Cors, & de *Jacquette* de Jauſſaud, née le 15 Novembre 1684. De laquelle il a eu 1. *Jean-François* de Baſchi, Marquis du Caila, né à Aubais le 23 Décembre 1717; 2. *Diane-Henriette*; & 3. *Jaqueline-Marie* de Baſchi.

BRANCHE DES MARQUIS DE PIGNAN.

XVII. HENRI de Baſchi, ſecond fils de CHARLES de Baſchi, Baron d'Aubais, & de *Marguerite* Cauſſe, Dame de Rigols & de Magdas, né à Aubais le 31 Octobre 1647, fut héritier de ſa mére, & par-là Seigneur de Rigols & de Magdas, & en partie de S. Romans, & ſervit en Flandre, Capitaine de Cavalerie au régiment de Tilladet. Il avoit épouſé le premier Septembre 1678, *Eliſabeth* de Ricard, Dame de Pignan, de Sauſſan, de las Ribes, de la Vacareſſe, &c. fille de *François* de Ricard, Seigneur de Sauſſan, & de *Louiſe* d'Hébles, Dame de las Ribes, morte à Pignan le 20 Septembre 1719. Il en eut 1. *Jean-Louis* de Baſchi-de-Pignan, né le 20 Octobre 1685, Colonel du régiment de la Reine, Cavalerie, à la tête duquel il fut tué au combat de Caſtiglione, dans le Mantouan, le neuviéme Septembre 1705; 2. HENRI, qui ſuit; 3. *François* de Baſchi de-Sauſſan, né le 14 Décembre 1688, Colonel du régiment de la Reine, Cavalerie, en Septembre 1706, Brigadier des Armées du Roi en Fevrier 1719, qui a épouſé le troiſiéme Fevrier 1722, *Marie* Guillot, fille de *Jean* Guillot, Seigneur de Fête, de Sardan & de Salinelles, & de *Françoiſe* de Gondin; 4. *Philippe* de Baſchi de la Vacareſſe, né le huitiéme Septembre 1690, Major du régiment de ſon frére; 5. *Marc-Antoine* de Baſchi, né le 22 Juin 1699, Capitaine de Cavalerie dans le même régiment de la Reine; 6. *Suſanne* de Baſchi, née le premier Octobre 1681, mariée 1°. en Avril 1700, à *Marc-Antoine* de Pierre, Sieur d'Arénes, Lieutenant-Colonel des Dragons de Fonbolfard, mort le 24 Juin 1708: 2°. le 27 Juin 1714, à *Jean* de Bocaud, Seigneur de Jacou & de Teiran, Préſident en la Cour des Aides de Montpellier.

XVIII. HENRI de Baſchi, Marquis de Pignan, Baron de las Ribes, né à Montpellier le 13 Mai 1687, épouſa le 12 Août 1720, *Anne-Renée* d'Eſtrades, fille de *Geoffroy* Comte d'Eſtrades, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Charlotte* le Normand, de laquelle il a eu *Charlotte-Suſanne-Eliſabeth* de Baſchi, Demoiſelle de Pignan, née le dixiéme Fevrier 1722. * *Mémoires domeſtiques.*

AUBANTON, *Albantonium*, *Albantonium*, petite ville de France en Picardie & dans la Tiérache, proche de la ſource de la riviére d'Oiſe. Elle eſt ſur les frontiéres du Païs-Bas, à ſix lieues de Rocroy, & à neuf de Guiſe; mais elle eſt fort peu conſidérable.

AUBARE'DE (Jean Michel d'Aſſorg) Chanoine Régulier, Ar

Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Pamiers, & Vicaire-Général du Diocéſe, le Siége vacant, s'eſt rendu fort conſidérable par la part qu'il a eue aux démêlez de l'Evêque de Pamiers pour l'affaire de la Régale. Il naquit au château d'Aubaréde, dans le Diocéſe de Tarbes, de parens très diſtinguez par leur qualité. Il eut deux fréres, dont l'aîné, après s'être ſignalé dans les premiers emplois de l'Armée, fut fait Gouverneur de l'Iſle de Ré, & le cadet fut Lieutenant de Roi à Blaye, proche de Bourdeaux. Il étudia en Théologie avec ſuccès dans l'Univerſité de Toulouſe, après quoi il ſe retira dans le Séminaire de Pamiers. Il ſouhaita d'entrer dans la Communauté des Chanoines Réguliers de la Cathédrale. Quand il y eut été admis, ſes parens s'employérent de toutes leurs forces pour l'en faire ſortir. Son frére aîné lui fit même propoſer une Abbaye d'un revenu conſidérable, pour le détacher de ce deſſein; mais tous leurs efforts furent inutiles. Quand le tems de ſa profeſſion fut venu, l'Evêque de Pamiers étoit déja vivement pourſuivi pour l'affaire de la Régale. Il lui demanda s'il pouvoit boire ſon Calice; il lui répréſenta qu'étant encore libre, il pouvoit s'épargner la peine d'entrer dans un état, qui l'engageroit ſans doute à prendre part aux maux qu'il ſouffroit, & qui augmenteroient peut-être encore dans la ſuite. Le P. d'Aubaréde répondit, qu'il n'abandonneroit jamais ſon Evêque & ſon Pére, & qu'il prendroit part avec une extrême joye à ſon Calice & à ſa Croix. Il fit donc profeſſion, & fut pourvu peu de tems après de la premiére dignité de la Cathédrale, qui eſt celle d'Archidiacre. L'Evêque de Pamiers étant mort, le Chapitre nomma le neuviéme Août 1680, pour Vicaires-généraux, le Siége vacant, le P. d'Aubaréde & le P. Bernard Rech. Leur premier ſoin fut d'affermir par une Ordonnance du 13 Août de la même année, la Diſcipline établie dans le Diocéſe par le feu Evêque de Pamiers. Comme les Régalittes avoient entrepris, depuis la mort de ce Prélat, d'aſſiſter aux Offices, quoiqu'excommuniez, le Chapitre députa le P. d'Aubaréde vers l'Archevêque de Toulouſe ſon parent, pour lui faire part de la nomination des Vicaires-généraux, & pour le ſupplier de faire en ſorte que les Régaliſtes ſe contentant de tous les revenus du Chapitre, ne troublaſſent pas par leur préſence la célébration des Myſtéres. L'Archevêque donna une Lettre au P. d'Aubaréde, par laquelle il conſentoit aux Régalittes de ne ſe point trouver à l'Egliſe avec le Chapitre. Mais ce Prélat ayant changé de ſentiment, les Régalittes voulurent aſſiſter aux Offices le 18 Août: ce qui obligea le P. d'Aubaréde à renouveller les Ordonnances de l'Evêque de Pamiers, & à dénoncer excommuniez quelques-uns d'entre eux. Cette action fut bientôt ſuivie d'une Lettre de Cachet, qui lui fut ſignifiée le dernier d'Août, & qui lui ordonnoit d'aller à Gergeau. Il partit à pié, & la fatigue du chemin le fit tomber malade à Bourdeaux, où il demeura pendant huit jours à l'Hôpital. Dès qu'il fut arrivé à Gergeau, on le fouilla, & on lui prit tous ſes papiers. M. de *Chateauneuf* Sécretaire d'Etat, qui étoit dans une de ſes Terres aux environs de Gergeau, l'envoya querir, & fit tout ce qu'il put, pour le faire conſentir aux volontez de la Cour. Il lui fit d'abord de belles offres, juſques à lui propoſer de le faire Evêque; les menaces ſuivirent après; mais rien n'ébranla le P. d'Aubaréde. Il répondit qu'il avoit un reſpect très profond pour le Roi, & qu'il étoit tout prêt de lui obéir en tout ce qui ne ſeroit pas contraire aux intérêts de Dieu. On le mit auſſi-tôt ſur une charrette, où il ſouffrit extrêmement juſqu'à Paris. De là un Huiſſier le conduiſit au Château de Caen, où il arriva tout briſé de la fatigue qu'il avoit eue le long du chemin. Il fut enfermé dans cette priſon pendant ſix ans, & y ſouffrit beaucoup. Il avoit à faire au Major du Château, homme rude, & qui fit tout ce qu'il put pour rendre ſa priſon inſupportable. Il le mit d'abord dans une chambre aſſez commode, où il l'alloit voir de tems en tems, pour le porter à faire ce que la Cour demandoit. Mais au bout de quinze jours, voyant que le P. d'Aubaréde n'écoutoit pas favorablement ce qu'il lui diſoit, il le mit dans une autre chambre plus incommode, ayant eu ſoin de le faire paſſer auparavant par devant une baſſe-foſſe, où il y avoit depuis pluſieurs années un Religieux, à qui on jettoit un morceau de pain, comme à un chien. Ce Major ajoûta, que celui qui étoit dans ce lieu, avoit d'abord été dans la chambre d'où il ſortoit, puis dans celle où il alloit, & que s'il continuoit d'être rebelle, il n'avoit qu'à s'attendre à être traité de même. Cette ſeconde chambre étoit toute découverte, & il y pleuvoit preſque comme dans la rue, en ſorte qu'il fut obligé de mettre une toile en penchant ſur ſon lit, afin que l'eau ne tombât point ſur la couverture. Il ne ſe chauffa point durant tout le tems qu'il fut dans cette priſon, quoi qu'il y eût des Hivers fort rudes. Il y fut près de ſix ans, ſans jamais ſortir, que pour aller à la Meſſe les Fêtes & les Dimanches. Encore au commencement ne le lui permettoit-on pas. Il vivoit fort maigrement, le Geolier ne lui donnant que le moins qu'il pouvoit, afin de gagner davantage. Il fut fort incommodé durant toute cette priſon. Il en ſortit le 24 Décembre 1686, & fut exilé dans un Prieuré de Chanoines Réguliers, qu'on nomme *le Pleſſis*, dans le Diocéſe de Bayeux. Il s'étoit rendu l'Ecriture ſi familiére, qu'il la ſavoit preſque toute par cœur. Il mourut le quatriéme Août 1692, âgé de cinquante-trois ans, après avoir recommandé inſtamment qu'on fît ſavoir à tous ſes confréres diſperſez en différens exils, que ſa plus grande conſolation étoit de n'avoir jamais rien fait contre les intentions du feu Evêque de Pamiers, & qu'il mouroit dans une parfaite communion avec eux. * *Mémoire manuſcrit.*

AUBE, riviére de France, *Alba* & *Albula*. Elle a ſa ſource à Auberive, ſur les frontiéres du païs de Langres, & ſe joint à la Seine au deſſus de Sarron & de Marcilli. * Baudrand.

AUBENAS, ſur l'Ardeſche, *Albenacum*, & non pas *Alba Julia* ou *Alba Helviorum*, ville de France dans le Vivarais, au ſud-oueſt de Viviers, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. * Baudrand.

AUBENAS, Cardinal, Archevêque d'Ambrun. *Voyez* PASTEUR D'AUBENAS.

AUBENION. *Voyez* AUBANTON.

AUBEPIN (l') famille, que l'on tient ſortie de celle de l'Aubépine, *dont il ſera parlé en ſon lieu*, auſſi-bien que d'autres Seigneurs du même nom, qui s'établirent en Forez, y eurent la Terre de Chiſy, & finirent avant la fin du ſiécle. Le dernier mâle des Aubépin fut CLAUDE, Baron de l'Aubépin & de Varey, qui laiſſa *Barbe* de l'Aubépin, laquelle porta ſes biens de ſa famille dans celle de BATEFORT en Franche Comté par ſon mariage avec LEONEL de Batefort, Seigneur de Dramelay, d'Arintoz, &c. Chevalier d'Honneur au Parlement de Franche-Comté. Il étoit petit-fils d'un autre *Léonel* Batefort, Ambaſſadeur de l'Empereur Charles-*Quint* en Suiſſe & en Allemagne, où l'avoit été auſſi *Jean* Mouchet de Batefort, Baron de Dramelay, Secretaire d'Etat du même Empereur. Du mariage de *Claude* de l'Aubépin, ſortit entre autres enfans, CLAUDE-GABRIEL de Batefort, ſubſtitué aux nom & armes de l'Aubépin. Celui-ci fut Baron de Dramelay & d'Arintoz, Seigneur de Fétigni, Terre venue dans cette Maiſon par le mariage de la ſœur de Jean de Fétigny, Evêque de Chartes, avec Gilles de l'Aubépine. Ce Claude-Gabriel fut Chevalier & Commandeur de l'Ordre de ſaint Jacques, Ménin de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, puis Conſeiller au Conſeil de guerre aux Païs-Bas, Colonel d'Infanterie Walonne, ſon premier Maître d'Hôtel, & en cette qualité ſervant auprès de l'Archiduc Léopold, & de Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Païs Bas, & enfin Chevalier d'Honneur au Parlement de Franche-Comté, & Grand Maître des Eaux & Forêts de la même Province. Il épouſa *Anne Catherine* de Hartay, fille de *Chriſtophle*, Comte de Beaumont, Gouverneur de l'Orleanois, dont il eut CHARLES-ACHILLES de Batefort, Comte de l'Aubépin, &c. Meſtre de camp & Brigadier de Cavalerie Allemande au ſervice du Roi d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Chevalier d'Honneur au Parlement de Franche-Comté, & Grand-Maître des Eaux & Forêts, qui eut pour femme *Charlotte* de Hauſſonville de Vaubecourt, veuve de *François* Pouſſard, Marquis de Fors & du Vigean, Gouverneur de Sainte Ménehoult, & fille de *Nicolas* Comte de Vaubecourt, &c. Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Charlotte* le Vergeur, Dame de Chalevanges, &c. morte en Juillet 1703, dont il eut 1. *N.* & 2. *Angelique-Marguerite* de Batefort l'Aubépin, mariée le 12 Août 1697, à *Charles-Marie* de Montmorency, Marquis de Neuville-Paillou, dont elle reſta veuve en 1702.

N. de Batefort-de l'Aubépin, Comte d'Arintoz, Baron de Dramelay, Marquis de l'Aubépin, &c. Chevalier d'Honneur au Parlement de Beſançon, mourut en Septembre 1705, laiſſant de *N.* de Chevriers, 1. *N.* Marquis de l'Aubépin; & 2. *N.* Religieuſe à Château Chalon en Franche-Comté.

AUBEPINE, famille, a donné de grands hommes à l'Egliſe & à l'Etat. On croit qu'elle eſt ſortie de la Maiſon de l'Aubépine en Bourgogne. L'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis CLAUDE qui ſuit.

I. CLAUDE de l'Aubeſpine, Seigneur d'Eronville, qui épouſa en Fevrier 1507, *Marguerite* le Berruyer, Dame de la Corbilliére, fille unique de *Pierre*, Seigneur de la Corbilliere & de la Poiriére, & de *Claudine* Hilaire, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Sébaſtien*, Evêque de Limoges, Maître des Requêtes, puis Evêque de Vannes, célébre par ſes Ambaſſades, mort le deuxiéme Août 1582; 3. GILLES, qui a fait *la branche des Marquis de* VERDERONNE, *rapportée cy-après*; 4. *Magdelaine*, alliée 1°. à *Albert*, Seigneur de Grantrye: 2°. à *Nicolas* le Hardi, Seigneur de la Trouſſe, Grand Prevôt de France; & 5. *François* de l'Aubépine, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. Préſident au Grand-Conſeil, mort en 1559, ayant eu de *Marie* Cotton, ſa femme, pour fille unique *Claude* de l'Aubépine, Dame de la Corbilliére & du Bois-le-Vicomte, morte ſans poſtérité de *Méry* de Barbeſiéres, Seigneur de Chémerault, Chevalier des Ordres du Roi.

II. CLAUDE de l'Aubépine, II. du nom, Seigneur de Hauterive, Marquis de Châteauneuf ſur Cher, Sécretaire d'Etat, *dont il ſera parlé cy-après dans un Article ſéparé*, épouſa 1°. en Janvier 1542, *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume* Bochetel Sécretaire d'Etat, & de *Marie* de Morvilliers: 2°. *Catherine* d'Alizon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. *Claude* de l'Aubépine, III du nom, Seigneur de Hauterive, &c. Sécretaire d'Etat, mort à l'âge de 26 ans le onziéme Septembre 1570, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Clutin ſa femme, fille de *Henri*, Seigneur d'Oiſel & de Villepariſis, Ambaſſadeur à Rome, & de *Marie* de Thouars; 2. GUILLAUME, qui ſuit; & 3. *Magdelaine* de l'Aubépine, mariée en 1562, à *Nicolas* de Neufville, Seigneur de Villeroy, Sécretaire d'Etat, morte le 17 Mai 1596.

III. GUILLAUME de l'Aubépine, Baron de Châteauneuf, &c. Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Angleterre, & Chancelier des Ordres du Roi, né en 1547, mourut en 1629 Il épouſa *Marie* de la Châtre, fille de *Claude*, Baron de la Maiſonfort, & d'*Anne* Robertet, dont il eut 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Claude* de l'Aubépine, IV du nom, Baron de Châteauneuf, qui de *Gaſparde* Mitte de Miolans, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Chamond, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique *Françoiſe-Marie* de l'Aubépine, Religieuſe de la Viſitation à Paris; 3. *Gabriel* de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi, *qui aura ſon Article cy après*; 4. *Charles*, Marquis de Châteauneuf, &c. Abbé de Maſſay, de Preaux & de Noirlac, Chancelier des Ordres du Roi, & Garde des Sceaux de France, *dont il ſera parlé cy après dans un Article ſéparé*; 5. FRANÇOIS, Marquis de Hauterive, qui ſuit: 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean* Olivier, Baron de Leuville; 7. *Gabrielle*, Abbeſſe de Royaulieu; 8. *Marie*, Abbeſſe de S. Laurent de Bourges, & 9. *Eli-*

9. *Elisabeth* de l'Aubépine, mariée à *André* de Cochefilet, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. François de l'Aubépine, Marquis de Hauterive, de Châteauneuf, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Général de l'infanterie Françoiſe en Hollande, & Gouverneur de Breda, mourut le 27 Mai 1670. Il avoit épouſé en Novembre 1631, *Eleonore* de Volvire, Marquiſe de Ruffec, fille unique de *Philippe* de Volvire, Marquis de Ruffec, & d'*Aimeric* de Rochechouart Mortemar, morte le 23 Novembre 1690, âgée de 86 ans, dont il eut 1. Charles, qui ſuit; 2. *Philippe*, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine Silvie* de Bigny, fille de *Louis Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Iſabeau* de Châteaubodeau, qu'il avoit épouſée le onziéme Janvier 1681; 3. *Charlotte*, mariée le 12 Octobre 1672, à *Claude* Duc de S. Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi; & 4. *Marie-Anne* de l'Aubépine, alliée en Mai 1671, à *Louis* de Harlay, Marquis de Chanvallon, tué au combat de Senef le onzieme Août 1674.

V. Charles de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf, &c. mort en 17 . . . épouſa *Elisabeth* Loiſel, fille d'*Antoine* Loiſel, Conſeiller au Parlement, & d'*Antoinette* le Boullanger, morte le 22 Septemb. 1700, âgée de 45 ans, dont il eut pour fils unique Louis-François, qui ſuit.

VI. Louis-François, Marquis de l'Aubépine, a épouſé le 12 Mai 1710, *Marie-Françoiſe* de Beauvillier, veuve de *Jean*, Marquis de Marillac, & fille de *François* de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de N. de Rancé, ſa ſeconde femme, dont il eſt venu des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE VERDERONNE.

II. Gilles de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne & de la Poirière, quatriéme fils de Claude de l'Aubépine, I du nom, & de *Marguerite* le Berruyer, fut Tréſorier des Parties Caſuelles, & épouſa *Marie* Gobelin, fille de *Jacques* Gobelin, Secretaire du Roi, dont il eut 1. Claude de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne, qui ſuit; 2. *François*, Sécretaire des Commandemens de la Reine Louiſe de Lorraine, & Greffier du Conſeil, mort ſans poſtérité; 3. *Jean* Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort en 1596; 4. *Nicole*, alliée à *Nicolas* de Verdun, Intendant des Finances; 5 *Marie*, femme de *Claude* Pinart, Vicomte de Comblify, Sécretaire d'Etat; & 6. *Magdelaine* de l'Aubépine, mariée à *René* du Val, Seigneur de Stors, Préſident de la Chambre des Comptes à Rouen.

III. Claude de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne, Préſident de la Chambre des Comptes, & Greffier des Ordres du Roi, épouſa 1°. *Marie* Malon, fille de *Charles* Seigneur de Bercy, & de *Marie* Rouſſelin, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Louiſe* Pot, fille de *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline* de la Châtre, dont il eut 1. Charles, qui ſuit; 2. *Claude*, Baron de Noirat, Chambellan de Monſieur, Duc d'Orléans; 3. *Magdelaine*, mariée à *Balthaſar* Gobelin, Seigneur du Quênoy, Préſident de la Chambre des Comptes, mort le 15 Mars 1659; & 4. *Louiſe* de l'Aubépine, alliée à *Jean* de Montberon, Comte de Fontaines-Chalendray, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. Charles de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maître des Requêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Chancelier de Gaſton de France, Duc d'Orléans, épouſa *Marie* le Bret, Dame de Villeurard, fille de *Cardin* le Bret, Doyen du Conſeil, & de *Marguerite* le Pelletier, dont il eut 1. Claude de l'Aubépine, qui ſuit; 2. *Charles* & 3. *François*, morts jeunes; 4. *Magdelaine*, morte jeune; 5. *Louiſe*; 6. *Marguerite*, & 7. *Françoiſe*, Religieuſes à Royaulieu; & 8. *Marie* de l'Aubépine, qui épouſa le neuviéme Juin 1653, *Nicolas* Lambert, Seigneur de Thorigny, Préſident de la Chambre des Comptes, morte le 24 Octobre 1677.

V. Claude de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. Capitaine au régiment des Gardes, mort le onziéme Avril 1706, âgé de 83 ans, avoit épouſé le quatriéme Fevrier 1655, *Helene* d'Aligre, fille d'*Etienne* d'Aligre, III du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne* Lullier d'Interville, morte le 16 Mars 1712, dont il eut 1. *Claude* de l'Aubépine, né le ſix Novembre 1655, mort la même année; 2. Etienne-Claude, qui ſuit; 3. *Nicolas*, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans; & 4. *Charles* de l'Aubépine, né le 27 Avril 1664, Capitaine au régiment du Roi, mort d'accident le ſixiéme Fevrier 1701.

VI. Etienne-Claude de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, &c. né le premier Novembre 1656, Guidon des Gens-d'armes de la Reine, puis Sous-Lieutenant des Gens-d'armes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. Il avoit épouſé *Marie Anne* Feſtard, fille & héritière de *Charles*, Marquis de Beaucourt, & de *Marie* de Pigray, dont il a eu 1. Claude-Marie de l'Aubépine, qui ſuit; 2. *Etienne-Louis*, Marquis de Beaucourt; & 3. *Hélène-Roſalie-Angélique* de l'Aubépine, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme* Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi.

VII. Claude-Marie de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. a ſuccédé à ſon ayeul en 1706, & a épouſé en Avril 1718, N. Grolée de Viriville. *Voyez* AUBEPIN (l'). * Sainte-Marthe, *in Elog. Illuſtr. Famil.* & *Gall. Chriſtiana*. Godefroy, *Hiſtoire des Chanceliers de France*. Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes*. Fauvelet du Toc, *Hiſt. des Sécretaires d'Etat*. De Thou. Le P. Anſelme, &c.

AUBEPINE (Claude de l') Baron de Châteauneuf ſur Cher, &c. Sécretaire d'Etat, s'eſt ſignalé par ſes ſervices ſous les régnes de François I, de Henri II, de François II, & de Charles IX. Guillaume Bochetel, Seigneur de Saſſi, & Sécretaire d'Etat, le choiſit pour ſon gendre & pour ſon ſucceſſeur en ſa charge l'an 1542. Il en obtint alors la ſurvivance; & l'année ſuivante, le Roi François I lui donna une même charge en chef, vacante par la mort de Jean Breton, Seigneur de Villandri. Le même Roi le nomma en 1545, avec le Cardinal du Bellai, le Maréchal de Biez, & le Préſident Rémond, pour aller à Hardelot près de Boulogne, y négocier la paix avec les Anglois. Le Roi Henri II employa auſſi Claude de l'Aubépine en des affaires importantes, après qu'il l'eut retenu à ſon ſervice. Il l'envoya l'an 1555 aux Conférences de la Marck. Deux ans après, l'Aubépine ſe trouva à l'Aſſemblée des Etats, tenue à Paris l'an 1559. Il eut encore l'honneur d'être député pour la Paix de Cateau-Cambreſis; & il fut honoré du titre de Sécretaire d'Etat, qu'on a depuis toûjours donné à ceux qui poſſédent les mêmes charges, qui n'étoient auparavant connues que ſous le nom de Sécretaires des Finances. Il ſervit encore à l'Aſſemblée de Fontainebleau l'an 1560, & à la reddition de Bourges en 1562, à la Conférence du fauxbourg Saint-Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denys, l'an 1567. Il s'agiſſoit de porter à la raiſon le Prince de Condé, & les autres Chefs des Huguenots. L'Aubépine ne leur plaiſoit pas: auſſi le traitérent-ils peu honnêtement. Cette conduite, & les malheurs de l'Etat, lui cauſérent une grande maladie. Il avoit ſon appartement dans le Louvre, & la Reine Catherine de Médicis prenoit ſon conſeil dans toutes les affaires importantes. Le jour de la bataille de S. Denys, elle fut elle-même le conſulter au chevet de ſon lit. L'Aubépine étoit à l'extrémité, & il propoſa des expédiens très importans pour le bien de l'Etat. Il ſervit ainſi ſa patrie juſqu'au dernier ſoupir, car il mourut le jour ſuivant onziéme Novembre de l'an 1567.

AUBEPINE (Charles de l') Marquis de Châteauneuf ſur Cher, Commandeur & Chancelier de l'Ordre du Saint Eſprit, Conſeiller d'Etat, Abbé de Maçai, de Preaux, & de Noiriac, Gouverneur de Touraine, & Garde des Sceaux de France, étoit de Paris, où il naquit en 1580, de Guillaume de l'Aubépine, & de *Marie* de la Châtre. Il fut Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1603. En 1609, le Roi Henri *le Grand*, qui l'avoit déja employé dans quelques affaires particuliéres, l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Hollande & à Bruxelles. Enſuite l'an 1617, il ménagea le retour des Princes, avec beaucoup d'adreſſe. En 1620, on le fit Chancelier des Ordres du Roi; puis il fut envoyé, avec le Duc d'Angoulême & le Marquis de Béthune, en Allemagne. A ſon retour, il alla à Veniſe en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, puis en Angleterre l'an 1629 & 1630. Ce fut en cette même année, que le Roi lui donna les Sceaux à Verſailles le 14 Novembre; mais comme ſon crédit l'avoit rendu ſuſpect à ceux qui gouvernoient, il prit le parti de les quitter à Saint-Germain en Laye le 25 Février de l'an 1633. Enſuite on l'arrêta, & il fut conduit au château d'Angoulême, où il demeura priſonnier juſqu'au 24 Mai de l'an 1643. C'eſt en cette ville qu'il fonda dans le Collége des Jéſuites, ſix places pour de jeunes gens de bonne famille, qu'on y éléve dans les Sciences & dans la piété. Il vint à ſa maiſon de Montrouge près de Paris, & on lui redonna une ſeconde fois les Sceaux le deuxiéme Mars de l'an 1650. Il avoit beaucoup de crédit à la Cour; & la même raiſon qui l'en avoit éloigné la premiére fois, l'en fit encore ſortir, après avoir rendu les Sceaux le troiſieme Avril de l'an 1651. Il mourut enſuite à Leuville d'une fiévre double-tierce le 26 Septembre de l'an 1653, âgé de 73 ans. Son corps fut porté à Bourges, & l'on y voit ſon tombeau dans l'Egliſe cathédrale, où eſt celui de ſes prédéceſſeurs. * Godefroy. Le P. Anſelme, *Officiers de la Couronne*.

AUBEPINE (Gabriel de l') fils de Guillaume de l'Aubépine, Sieur de Chateauneuf, Chancelier des Ordres du Roi, Doyen du Conſeil, & Ambaſſadeur en Angleterre, & de *Marie* de la Châtre, ſuccéda à Jean de l'Aubépine ſon parent dans l'Evêché d'Orleans en 1604. Il tint un Synode en l'année 1606, & aſſiſta à l'Aſſemblée des Evêques de la Province de Sens, tenue à Paris en 1612. Il fut fait Commandeur des Ordres du Roi en 1619. Il fut député par les Prélats aſſemblez à Paris au Roi Louis XIII, qui étoit alors à Lyon, & mourut en revenant à Grenoble, le 15 Août de l'an 1630. On a obligation à ce Prélat d'avoir le premier donné un plan juſte de l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe, ſur l'adminiſtration des Sacremens de la Pénitence & de l'Euchariſtie, & ſur d'autres Rites anciens, comme on le peut voir dans ſes Obſervations Eccléſiaſtiques écrites en Latin; dans ſon Livre François de l'ancienne Police de l'Egliſe ſur l'adminiſtration de l'Euchariſtie; & dans ſes Notes ſur les Canons de pluſieurs Conciles, ſur quelques endroits des Ouvrages de Tertullien, & ſur les Livres d'Optat de Milève. * De la Sauſſaye, & Symphorien Guyon, *Hiſt. d'Orléans*, Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana*, *tome* 2. M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, du XVII ſiécle*.

AUBEPINE (Magdelaine de l') Dame de Villeroi, fille de *Claude* de l'Aubépine, Seigneur de Hauterive, &c. & de *Jeanne* Bochetel, épouſa *Nicolas* de Neufville, Seigneur de Villeroi & d'Alincour, Secretaire d'Etat, Tréſorier des Ordres du Roi, qui ſervit avec grande fidélité cinq de nos Rois, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, & Louis XIII; & elle en eut un fils unique Charles de Neufville, pére de Nicolas Maréchal de France, de *Camille* Archevêque de Lyon, & de *Ferdinand* Evêque de Chartres. Cette Dame, auſſi célébre par ſon eſprit que par ſa beauté, fut un des plus illuſtres ornemens de la Cour. Elle compoſa divers Ouvrages en proſe & en vers, & entre autres on lui attribue une Traduction des Epîtres d'Ovide. Ronſard fit diverſes piéces à ſa louange. Nous avons encore

ce Sonnet qui commence ainſi,

Madeleine, ôtez moi ce nom de l'Aubépine,
Et prenez en ſa place & palmes & lauriers,
Qui croiſſent ſur Parnaſſe en verdeur les premiers,
Dignes de prendre en vous leur tige & leur racine.

Elle mourut à Villeroi au mois de Mai de l'an 1596. Jean Berthault, qui fut Evêque de Séez, lui dreſſa une épitaphe. * La Croix-du-Maine, *Bibliotb. Françoiſe.* Louis Jacob, *Bibliotb. des Fem.* Abel de Sainte-Marthe, *Eloge de la Maiſon de l'Aubépine.* Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres.*

AUBERGE, dans l'Ordre de Malte, nom que les Chevaliers donnent à l'Hôtel de chaque Langue à Malte; comme l'Auberge de Provence, de France, &c. Chaque Auberge a ſon Chef, qui eſt appellé le *Pilier de la Langue.*

AUBERI. *Voyez* AUBERY.

AUBERIVE, *Alba Ripa*, village avec une Abbaye, ſituée ſur la ſource de l'Aube, aux confins de la Bourgogne & de la Champagne. * Maty, *Dict. Geogr.*

AUBERT (Andouin) Cardinal. *Voyez* ALBERTI (Andouin).

AUBERT, ou ALBERT, *Stephanus Alberti.* C'eſt le nom du Pape Innocent VI, avant qu'il parvint au Souverain-Pontificat. Il étoit natif d'un lieu appellé *le Mont*, près de Pompadour en Limoſin, où l'on dit qu'il y a encore des Habitans de ſon nom; & il fit ſes études à Toulouſe, où il a fondé un beau Collége, ſous le nom de ſaint Martial, pour entretenir vint pauvres Ecoliers. Il fut Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Toulouſe, Avocat & Juge-mage: c'eſt ce qu'on appelle à Paris Lieutenant Civil, & ailleurs Lieutenant-Général. On le créa depuis Evêque de Noyon & de Clermont, Cardinal, & enfin Pape, ſous le nom d'INNOCENT VI. Pluſieurs de ſes neveux, gens de mérite, furent élevez aux dignitez Eccléſiaſtiques, & entre autres, ANDOUIN Aubert Evêque de Paris, d'Auxerre & de Maguelonne, & enfin Cardinal & Evêque d'Oſtie, qui mourut à Avignon le neuvieme Mai 1363, & eſt enterré à la Chartreuſe de Villeneuve-lez-Avignon. Il a fondé à Toulouſe, pour nourrir de pauvres écoliers, un Collége qu'on appelle *le Collége de Maguelonne.* (*Voyez* ALBERTI.) ARNAULD Aubert, Archevêque d'Auch, & Grand-Camerlingue du Saint Siége, qui a fait à Auch une fondation de dix Prébendiers dans la cathédrale, & dont on parlera plus bas. ETIENNE Aubert Evêque de Carcaſſonne, & Cardinal, qui accompagna le Pape Urbain V, en Italie, & y mourut. HUGUES Aubert, Evêque d'Albi. Le Pape Innocent VI eut encore pluſieurs neveux, enfans d'une de ſes ſœurs mariée au Seigneur de Monteru, & entre autres, Pierre de Monteru Evêque de Pampelune, Cardinal, & Vice-chancelier du Saint Siége, qui eſt mort en réputation de ſainteté, & eſt enterré dans la Chartreuſe de Villeneuve, dont il eſt appellé le ſecond Fondateur. Il a auſſi fondé à Toulouſe un Collége appellé de *ſainte Catherine*, ou de *Pampelune.* Ce Pierre avoit eu pour domeſtique Barthélemi Prignani, Archevêque de Bari, qui fut enſuite Pape à Rome, ſous le nom d'Urbain VI, pendant que Clément VI continuoit de tenir le Saint Siége à Avignon. Cet incident ne favoriſa pas peu le parti de Clement; car il étoit étonnant que le Cardinal de Pampelune, malgré l'intérêt ſenſible qu'il paroiſſoit avoir de ſoutenir le parti de ſon ancien domeſtique, publiât néanmoins & par ſa conduite & par ſes Lettres, que ſon élection n'étoit pas bonne. D'un autre côté, le Pape Urbain avoit de grands ménagemens pour lui, n'ayant pas voulu le dépoſſéder de ſa charge de Vice-Chanceller, quoiqu'il ſuivît le parti de ſon adverſaire, laquelle il fit exercer par commiſſion pendant la vie de ce Cardinal. Pluſieurs ſe perſuaderent, ſur ce fondement, que le parti d'Urbain n'étoit pas le plus juſte, & que Clément étoit le véritable Pape. Celui qui exerça la commiſſion de la Vice-Chancellerie, fut un neveu du Cardinal de Pampelune, appellé *Raimulphe* de Monteru, lequel ayant été ami d'Urbain, lorſqu'il étoit domeſtique du Cardinal ſon oncle, fut fait Cardinal par ce Pape l'an 1378, & mourut à Rome l'an 1382, le 15 d'Août. Il eſt enterré dans l'Egliſe de ſainte Pudentiane, où il fonda un Couvent de Moines. Il eut un frére Evêque d'Agde, qui mourut l'an 1409, & une ſœur nommée *Marguerite*, Religieuſe au Couvent de ſainte Catherine d'Avignon. Il eut un autre frére appellé *Pierre*, qui fut marié, & qui ne laiſſa qu'une fille appellée *Marie*, qui fut Légataire univerſelle du Cardinal Raimulphe ſon oncle, & fut mariée le 25 Juillet 1416, à *François* de Guillon, Seigneur de Pouget; le petit-fils duquel appellé *Denys-Martial* de Guillon, épouſa le 27 Septembre 1502, *Marie*, héritiére de la Maiſon de l'Eſtang, à la charge que le premier enfant mâle provenant de ce mariage, porteroit le nom & les armes de l'Eſtang. *Chriſtophle* de l'Eſtang, Evêque de Lodéve, d'Alet & de Carcaſſonne, étoit leur petit-fils. * Ciaconius. Frizon. Oldoinus. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

AUBERT, ou ALBERTI (Arnaud) Archevêque d'Auch, étoit neveu du Pape Innocent VI, qui le voulut avoir auprès de lui. Il lui donna l'Evêché d'Agde, puis celui de Carcaſſonne, & enfin l'Archevêché d'Auch, où il ſuccéda en 1356, à Guillaume de Flavacourt. En 1364, il célébra un Concile provincial; & étant venu à Avignon, il mourut en 1371, à Boulbon, qui eſt un village de ce Diocéſe en Provence; & Guillaume Roger, neveu de Clement VI, fut nommé Archevêque d'Auch. Bzovius dit qu'Arnaud Aubert ſe trouva l'an 1369 à Rome, à la profeſſion de Foi de Jean Paléologue Empereur d'Orient. Onuphre & Ciaconius ſe ſont trompez, en mettant parmi les Cardinaux créez par Urbain V, un certain ARNAUD BERNARDI de Montmajour, Archevêque d'Auch; car l'Auteur anonyme de la Vie d'Urbain V, ne parle d'aucun Cardinal de ce nom, & l'Egliſe d'Auch n'a point eu de Prélat ainſi appellé. Sur ce fondement, il faut corriger ceux qui n'ont fait que copier Onuphre & Ciaconius, ſans examiner dans le fond s'ils avoient raiſon ou non. * Boſquet, *in Urbano V.* Bzovius, *A*, C. 1369. Aubery, *Hiſt. des Card.* Othénart, *Not. utriuſque Vaſcon.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

AUBERTIN (Edme) en Latin *Edmundus Albertinus*, Miniſtre de Charenton au XVII Siécle. Il étoit né à Châlons ſur Marne l'an 1595. Il fut reçu Miniſtre au Synode de Charenton l'an 1618 & donné à l'Egliſe de Chartres, d'où il fut appellé à Paris l'an 1631. A parler proprement, il n'a fait qu'un Livre; mais il s'eſt aquis plus de réputation par ce ſeul Livre, que d'autres habiles gens n'en aquiérent par l'impreſſion de cent Volumes. Cet Ouvrage roule ſur la Controverſe de l'Euchariſtie. Il parut en 1633, ſous le titre de l'*Euchariſtie de l'ancienne Egliſe.* Les Agens du Clergé de France attaquérent Aubertin au Conſeil du Roi, & obtinrent priſe de corps contre lui, à cauſe qu'il s'étoit qualifié *Paſteur de l'Egliſe Reformée de Paris.* Ce Procés n'eut point de ſuite, le tems n'étoit pas encore propre à pouſſer bien loin ces ſortes d'affaires. Or ſoit que la bonté du Livre, ſans le ſecours de cet incident, le fit rechercher, ſoit que l'on conçût qu'il faloit qu'il fût bien fort, puiſque le Clergé ne l'attaquoit que par la voye du bras ſéculier, il eſt certain que l'Auteur eut ſujet d'être content du ſuccès de ſon Ouvrage. C'eſt ce qui l'obligea à le revoir, à l'augmenter, & à le perfectionner avec tant d'application, qu'il ſembloit avoir conſacré à cela tous ſes travaux & toutes ſes veilles. Il voulut que ſon nouvel Ouvrage fût en Latin; mais il n'eut pas la ſatisfaction de le voir ſortir de deſſous la preſſe. On l'imprima à Déventer après ſa mort, par les ſoins de *David Blondel.* Lorſque ce Livre commençoit à s'effacer de la mémoire des hommes, il s'éleva une querelle entre Meſſ. de Port Royal & *Jean Claude* Miniſtre de Charenton, qui fit connoître le nom d'Aubertin & le caractére de ſon Ouvrage à une infinité de gens, qui n'en avoient jamais ouï parler, ou qui ne s'en ſouvenoient plus. Jean Claude eut mille occaſions de parler du mérite de ce Livre. Aubertin mourut à Paris le cinquiéme d'Avril 1652, âgé de cinquante ſept ans. Il fut expoſé dans ſon agonie aux vexations du Curé de *S. Sulpice*, & malgré l'aſſoupiſſement, qui avoit été un des principaux ſymptomes de ſa maladie, il eut l'eſprit aſſez libre pour déclarer, lorſque ce Miſſionnaire le queſtionna, qu'il mouroit perſuadé des véritez, qu'il avoit toujours profeſſées. Il avoit eu beaucoup d'accès auprès du Duc de Verneuil, qui étoit en ce tems-là Abbé de S. *Germain* des Prez. Ce Prince le vouloit ſouvent avoir à ſa table. Il le trouvoit de bonne converſation, fort univerſel, bien verſé dans la culture des arbres fruitiers & des fleurs, dans la Muſique, &c. Un des fils d'Aubertin a été Miniſtre d'Amiens. * *Bayle, Dictionnaire Critique.*

AUBERY (Jaques) Seigneur de Moncreau, fut un célébre Avocat au Parlement de Paris. En 1550, il reçut ordre de Henri II, de ſe charger de la cauſe des Habitans de Cabriéres & de Mérindol, contre le Baron d'Oppéde, Préſident du Parlement d'Aix en Provence, qui ſous prétexte de juſtice & de Religion perſécutoit cruellement ce peuple innocent. Aubery triompha dans cette cauſe, & fit ſi bien que le Roi ſans avoir égard à la diverſité de Religion, ordonna que la Juſtice eût un cours libre & naturel. Tout cela fit un grand bruit alors, & le Chancelier de l'Hôpital en fit une Rélation courte, mais exacte au Chancelier Olivier, en beaux vers Latins que l'on voit encore dans le livre ſecond de ſes Epitres. Le célébre *Daniel Heinſius* fit imprimer à Leyde en 1619, le Diſcours d'Aubery, & Louis Aubery du Maurier, l'un de ceux à qui Heinſius a dédié cet Ouvrage, l'a fait réimprimer depuis en François à Paris avec privilege du Roi en l'année 1645, ſous le titre de *Hiſtoire de l'exécution de Cabriéres & de Mérindol* &c. Il ne laiſſa qu'une fille nommée Françoiſe Aubery qui a été mariée à M. Pierre de Pincé, Seigneur du Bois & du Coudrai en Anjou, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement & Commiſſaire aux Requêtes, décédé le 22 Mai 1566. Elle étoit morte dès le troiſiéme Janvier de la même année. Aubery avoit un frére aîné nommé Pierre Aubery Sieur du Maurier, pére de Jean Aubery mort au Maurier dans le Maine en 1585. Ce Jean a été pére de Benjamin Aubery Conſeiller d'Etat, qui va faire la matière de l'Article ſuivant. * Ancillon, *Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de pluſieurs Modernes.*

AUBERY (Benjamin) fils de Jean Aubery qui étoit neveu du précédent, étoit naturellement porté à paſſer ſa vie tranquillement dans la Province & ſur ſes Terres, mais il changea de réſolution, & accepta la charge d'Ambaſſadeur de France auprès des Etats Généraux, lors qu'ils étoient en guerre avec l'Eſpagne. Son humeur franche & pacifique lui aquit l'eſtime des deux partis qui s'étoient formez dans l'Etat à l'occaſion d'Arminius. Louiſe de Coligny, Princeſſe d'Orange, le favoriſoit d'une façon toute particuliére, & fit évanouïr tous les efforts de ſes envieux. Cela n'empêcha pas qu'il n'encourût la haine des Princes du ſang, & des autres Grands du Royaume qui s'étoient attachez à eux, & qui s'étoient armez tous enſemble ſous divers prétextes pendant la minorité de Louis XIII. Ses envieux leur avoient dit que pendant ces mouvemens, Aubery s'étoit porté avec trop d'ardeur & de violence contre eux, ayant fait ſaiſir des vaiſſeaux pleins d'armes & fait arrêter pluſieurs Officiers des troupes de Hollande qui devoient paſſer à leur ſervice, & outre toutes ces actions offenſantes on lui imputoit d'avoir tenu pluſieurs diſcours mépriſans & injurieux de ces Grands. Ces impoſtures avoient fait d'abord tant d'impreſſion ſur leurs eſprits, que ne pouvant s'en venger ſur ſa perſonne, ils firent ſaccager ſon château de la Fontaine d'Angé près de Chatellerault: mais la Reine-mére le dédommagea en lui faiſant donner deux mille écus, & en faiſant augmenter ſes appointemens de mille écus par an. Pendant le ſéjour qu'Aubery fit en Hollande, il eut ordre de paſſer en Angleterre où

il négocia diverſes affaires avec la Reine Elizabeth. Il étoit de la Religion Réformée, à laquelle il étoit fort attaché : c'eſt pourquoi le Nonce du Pape témoigna ſon mécontentement, & fit de grandes plaintes à la Cour de ce que le Roi très Chrétien ayant été prié par l'Electeur Palatin Roi de Bohême, d'être parrain d'un enfant qui lui naquit à la Haye en 1623, il avoit fait repréſenter ſa perſonne par un Huguenot, & dans une cérémonie Eccléſiaſtique. On ne ſait rien de la fin de ce grand homme que ce qu'on en lit dans une Inſcription qui eſt dans l'Egliſe de S. Jean en Gréve, & où il eſt dit qu'il eſt mort en 1636, dans ſa maiſon du Maurier. Il avoit épouſé *Marie* Magdelaine, Génoiſe d'origine, de la Maiſon des Magdeleines du côté paternel, & de celle des Franzone, du côté maternel. Elle mourut à la Haye le 12 Nov. 1620, âgée de 39 à 40 ans. Aubery après la mort de ſa femme avoit quatre fils & cinq filles. 1. MAXIMILIEN qui entra au ſervice de Frédéric-Henri Prince d'Orange, & qui après la mort de ſon pére retourna en France où il épouſa une ſœur de Meſſieurs de Beauvau d'Epence. Il en eut un fils nommé Louis, qui a été marié à une fille de feu M. de Nettancourt. Ce Louis eſt mort, & n'a laiſſé qu'un fils nommé comme lui. 2. DANIEL qui a été conſideré dans ſon tems comme un excellent homme dans toutes les parties des Mathématiques, & qui fut tué à la bataille de Nortlingue le troiſiéme Août 1645. 3. LOUIS *dont on fera un Article à part.* 4. MAURICE qui paſſa pluſieurs années au ſervice du Prince Frédéric-Henri, & enſuite en celui de Guillaume Prince d'Orange depuis Roi d'Angleterre, & qui mourut à la bataille de Seneff. Des filles d'Aubery il y en a eu trois de bien établies. 1. LOUISE Aubery naquit à la Haye en 1614. Elle épouſa en premiéres noces le Sieur d'Ardenay-au-Maine, dont elle eut une fille mariée à M. de Madaillan de la Maiſon de Montataire; & en ſecondes noces *Benjamin* de Pierre-Buffiére, Marquis de Chambret, d'une des plus illuſtres Maiſons du Limouſin. Cette Louiſe d'Aubery a été un prodige de mémoire & de jugement, & l'on dit d'elle qu'elle auroit rétabli le Vieux & le Nouveau Teſtament s'ils euſſent été perdus. 2. ELEONOR Aubery naquit à la Haye en 1615. Elle a été mariée au Baron de Mauze, proche de la Rochelle, & elle eſt morte ſans enfans en 1660. 3. EMILIE a été mariée au Seigneur de Montreuil près de Ste. Ménehond en Champagne. Aubery envoya ſes fils, lorſqu'ils étoient encore jeunes, à l'Académie de Leyde ſous la conduite, de Benjamin Prioleau, & depuis il leur a laiſſé des conſeils excellens pour leur conduite dans les affaires publiques. Louis Aubery ſon fils en a rapporté deux extraits dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande.* * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY, avec qui M. du Pleſſis-Mornay a eu correſpondance de Lettres, & qui apparemment étoit frére de Benjamin, fut Conſeiller du Roi dans ſon Conſeil d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Intendant de la Juſtice dans les Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY (Louis) Sieur du Maurier, fils de Benjamin Aubery, alla avec ſon pére en Hollande, lorſqu'il y fut envoyé en Ambaſſade auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Depuis ce tems-là il fut en Pologne deux fois, il paſſa quelque tems aux Cours de Berlin, de Suéde, & de Rome. Etant en France, il fut en grande conſidération auprès de la Reine-Mére; mais ne pouvant obtenir d'emplois, il ſe retira après la mort du Cardinal de Richelieu, ſur ſa Terre du Maurier, pour y vivre en repos. Quoiqu'il fût bon Catholique, il ne laiſſa pas d'être fort perſécuté par les Eccléſiaſtiques, juſques à ce que l'Evêque du Mans Louis de la Vergne le délivra de leurs pourſuites. Il mourut en 1687, laiſſant une fille unique. Il a écrit un Ouvrage qui a pour titre, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande*, & qu'il publia en 1682, à la ſollicitation de l'Evêque du Mans. Il avoit promis que s'il lui reſtoit encore un peu de vie, il l'employeroit à déployer le grand magazin des choſes curieuſes qu'il avoit conſervées dans ſa mémoire, en voyant les Royaumes du Nord & divers païs de l'Europe, & que quand il auroit achevé de faire ſes Mémoires des païs étrangers, il écriroit ce qu'il avoit vu de plus remarquable pendant les derniéres années du régne du Roi Louis XIII, & qu'il feroit une peinture véritable des Princes, des Grands, & des Miniſtres qui étoient en ce tems-là; mais cet Ouvrage n'a jamais été achevé. Il y en a qui prétendent qu'il a tiré les Mémoires qu'il a publiez, des mains de Maximilien ſon frére aîné, à qui le pére les avoit laiſſez. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY (Antoine) naquit à Paris le 18 Mai 1616, & fut Auteur de pluſieurs Ouvrages hiſtoriques, qu'il a donnés au public dans le XVII ſiécle. Il fut conduit dans ſes études par les avis d'un frére beaucoup plus âgé que lui, qui fut Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, du ſaint Sépulchre, & de la ſainte Chapelle de Paris. M. le Premier-Préſident de Lamoignon, dont il étoit Confeſſeur, lui avoit procuré ce dernier Canonicat. C'eſt ce même Eccléſiaſtique que M. Deſpréaux a fait entrer dans ſon *Lutrin*, Chant 4. v. 169. ſous le nom d'Alain, où il parle ainſi.

Alain touſſe & ſe leve, Alain ce ſavant homme
Qui de Bonni vint fois a lu toute la Somme,
Qui poſſéde Abéli, qui ſait tous Racanis,
Et même entend, dit-on, le Latin d'A-Kempis.

Quand celui dont nous parlons dans cet Article, eut appris le Latin & le Grec, qu'il eut achevé ſon cours de Philoſophie, & pris quelque teinture du Droit, il s'appliqua à l'Hiſtoire; & étant encore fort jeune, il eut deſſein de traduire Ciaconius. Mais trouvant plus d'avantage à écrire de ſon chef, qu'à s'aſſujettir aux penſées d'autrui, il entreprit de compoſer une Hiſtoire générale des Cardinaux, & y travailla ſans relâche; de ſorte qu'au mois de Janvier de l'année 1642, il en préſenta le premier tome *in quarto* au Cardinal de Richelieu, à qui il le dédioit. Il commence au pontificat de Léon IX, qui vivoit dans l'onziéme ſiécle. Les années ſuivantes il en publia quatre autres, & les dédia au Cardinal Mazarin, qui lui donna une penſion de quatre cens livres, dont il a joui plus de cinquante ans. Il fut aidé dans ce travail de quantité de Relations, d'Oraiſons funébres, de Genéalogies, & d'autres Pieces imprimées & manuſcrites, que M. *Naudé* lui fournit, par ordre de ce Cardinal, outre celles que lui communiqua M. *Dupuy*, au cabinet duquel il ſe trouvoit tous les jours, avec quantité d'hommes célébres par leur dignité & par leur érudition. Il étudia enſuite l'Italien, l'Eſpagnol & l'Anglois, & ſe mit en état de lire les Livres écrits en ces trois Langues. En 1649, il mit au jour un Traité hiſtorique de la prééminence des Rois de France ſur l'Empereur & ſur le Roi d'Eſpagne, qu'il dédia au Chancelier Séguier. Il rapporte dans la premiére partie les tentatives que fit Philippe II, pour avoir le premier rang à Veniſe, à Rome, & au Concile de Trente, & fait voir que les Rois de France ont toûjours précédé les Rois d'Eſpagne. Il prouve leur droit par le titre de très-Chrétien, par celui de Fils Aîné de l'Egliſe, & par celui de Roi des Rois que leur donne *Matthieu Paris*, par les prérogatives de leur ſacre, & enfin par trois qualitez, qui, à ſon ſens, rendent un Royaume accompli, qui ſont la ſucceſſion maſculine, l'autorité abſolue, & l'indépendance de toute autre Puiſſance. Il y auroit, comme on voit, beaucoup à dire, & contre ces ſuppoſitions & contre les conſéquences que le Sieur Aubery en tire; mais les Ecrivains qui ſe dévouent à la Cour, ont le droit de ne pas raiſonner auſſi conſéquemment que les autres. Dans la ſeconde partie il examine les prétentions de l'Empereur. Il prétend que Charles-Quint & François I furent traitez d'égaux par Paul III, dans la Bulle de convocation du Concile de Trente; & ſans s'arrêter à la poſſeſſion, il vient au pétitoire, & entreprend de faire voir que l'Empereur n'étant plus couronné, il n'eſt pas en état de diſputer la préſéance à un Roi de France, qui précéde de tout tems le Roi des Romains, & qui eſt Empereur dans ſon Royaume, comme Pepin l'a été qualifié dans une ancienne médaille. Il dit d'ailleurs que l'Empereur eſt peu abſolu dans ſes Etats, ce qui n'eſt pas un grand malheur pour ſes Sujets; qu'il ne parvient à ſa dignité que par Election, ce qui pourroit être une marque de ſon mérite; qu'il ne la tranſmet point à ſes proches, & n'a aucun pouvoir en France; comme il parut à l'entrevue de l'Empereur *Charles IV*, & du Roi *Charles V*, qui ne lui accorda nulle marque de Souveraineté, point d'ornemens Impériaux, point de cheval blanc, non plus que *François I* à *Charles Quint*, lorſqu'il paſſa par la France. Enfin, il prétend que l'ancienneté décide la queſtion; que le titre d'Empereur d'Allemagne n'a gueres plus de huit cens ans, & que, ſelon Eginard, il fut peu eſtimé de Charlemagne, qui étoit Roi de France longtems avant que d'être Empereur. Il ſoutient auſſi que la Saxe, la Thuringe & d'autres Provinces étoient les conquêtes & l'héritage inaliénable des Rois de France: d'où il conclut qu'ils ſont Empereurs d'Allemagne. En 1654, Aubery donna au public l'Hiſtoire du Cardinal de Joyeuſe, avec la Généalogie de cette Maiſon, & un Recueil de Lettres écrites de Rome au Roi Henri III, par ce Cardinal. En 1660, il mit au jour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu *in folio*, qui contient les principaux évenemens du régne de Louis XIII, Roi de France. Elle eſt accompagnée de deux autres volumes de Titres, de Lettres, de Dépêches, d'Inſtructions, & de Mémoires, qui ſervent de preuves. On dit que le Libraire n'ayant oſé imprimer cette Hiſtoire ſans une autorité & une protection particuliére de la Reine Régente, parce qu'il y avoit pluſieurs perſonnes bien remiſes en Cour, dont la conduite n'avoit pas été réguliére, & que l'Auteur en parloit deſavantageuſement, cette Princeſſe lui répondit, *Allez, travaillez en paix, & faites tant de honte au vice, qu'il ne reſte que de la vertu en France.* Il fit ſept ans après un Livre des juſtes prétentions du Roi de France ſur l'Empire, & le dédia à Louis XIV. Il y répéta beaucoup de choſes, qu'il avoit déja avancées dans ſon Traité de la prééminence des Rois de France, & les appuya de nouveaux faits & de nouveaux raiſonnemens. Les Princes de l'Empire en furent allarmez, & en firent des plaintes. Le Conſeil, pour les appaiſer, & pour diſſiper leur crainte, jugea à propos de donner ordre de conduire l'Auteur à la Baſtille, où il fut bien traité, viſité par les perſonnes les plus diſtinguées du Royaume, & mis bientôt après en liberté.

Mais il trouva de plus terribles adverſaires dans quelques Ecrivains, qui entreprirent de détruire tous ſes raiſonnemens. Dès l'an 1668, trois Auteurs publierent leurs ouvrages contre lui; ſavoir, Henri Kipping à Bréme, Nicolas Martini à Francfort, & un François inconnu dans une Diſſertation, où le lieu de l'impreſſion n'eſt pas marqué; mais le plus terrible Adverſaire qu'il eut en tête, fut Louis du May, Chevalier, Seigneur de la Salette, qui dans une Piéce intitulée, *l'Avocat condamné*, montra à la vérité trop de mépris pour l'Auteur qu'il combattoit; mais du reſte acquit la réputation d'un Ecrivain ſavant & judicieux, en défendant également la France & l'Allemagne. Aubery fit depuis un Supplément à ſon Ouvrage, auquel il fit quantité d'additions; mais il ne voulut pas réveiller la querelle par une réimpreſſion. En 1673, il donna au public un Traité de la dignité de Cardinal, & en expliqua le ſujet dans l'Epître dédicatoire au Duc Mazarin. Il y dit qu'ayant entrepris fort jeune l'Hiſtoire générale des Cardinaux, & que n'ayant pu alors mettre une Préface à la tête, pour informer ſes Lecteurs du mérite de ſon deſſein, il s'étoit réſolu de le faire dans ce petit volume à part. Cinq ans après il fit imprimer un Traité de la Régale, qu'il avoit compoſé quelques années auparavant pour M. l'Avocat-Général de Lamoignon, auquel il le dédia. Ce Traité a quatre parties. La premiére eſt de l'ancienne inſtitution des Evêques, à l'occaſion de quoi il par-

le de la Pragmatique Sanction & du Concordat. La ſeconde eſt de l'origine & du progrès de la Régale. La troiſiéme, de la ſoumiſſion uniforme de toutes les Provinces à ce droit; & la quatriéme, de l'extenſion de la Régale aux Abbayes. Tout cela eſt traité hiſtoriquement; mais comme l'Auteur n'entendoit pas aſſez la matiére, il n'a pu manquer d'y faire un très grand nombre de fautes, qui ont rendu ſon travail peu eſtimable. Le dernier Ouvrage qu'il ait publié, eſt l'Hiſtoire du Cardinal Mazarin, tirée pour la plus grande partie des regîtres du Parlement, ſur leſquels il avoit longtems travaillé, avec M. le Préſident de Lamoignon, & dont il s'étoit encore avantageuſement ſervi depuis la mort de ce Magiſtrat, pour fixer quantité d'evénemens de l'Hiſtoire de France, & pour rétablir des dates ſur leſquelles les meilleurs Auteurs François s'étoient trompez. Il étoit prêt de communiquer au public ce qu'il avoit recueilli de ces authentiques monumens des choſes paſſées, lorſque la mort le ſurprit. On eſpére que ſes Héritiers le publieront, lorſqu'ils auront eu le loiſir de choiſir entre un nombre preſque infini de papiers écrits de ſa main, les Ouvrages qui ſont en état de paroître. Perſonne ne s'étonnera qu'il en ait laiſſé un ſi grand nombre, quand on ſaura que le tems lui étoit extrêmement précieux, & qu'il en ménageoit tous les momens. Il ſe levoit tous les jours à cinq heures, & travailloit toute la matinée, à l'exception du tems néceſſaire pour entendre une Meſſe. Il continuoit ſans relâche l'après-dînée juſqu'à ſix heures, qu'il alloit autrefois au cabinet de M. Dupuy, puis à ceux de M. de Thou & de M. de Villevault. Tous les ſoirs pour ſe délaſſer de ſes études ſérieuſes, il liſoit quelques pages des remarques de Vaugelas, & ſe perfectionnoit dans la Langue Françoiſe. Il ne faiſoit preſque aucune autre viſite, & en recevoit encore moins qu'il n'en faiſoit. Bien qu'il eût été reçu Avocat au Conſeil, il n'en fit preſque aucunes fonctions, & préféra toûjours le commerce tranquille de ſes Livres à l'exercice tumultueux des affaires. Ayant ainſi mené une vie longue & uniforme, il mourut par un accident imprévu. Un jour qu'il s'en retournoit chez lui au commencement du mois de Décembre 1694, il tomba ſur le pont S. Michel à Paris, & fut tellement bleſſé par la peſanteur de ſa chûte, qu'il ne put jamais s'en relever. Il languit près de deux mois dans le lit, ſans ſe faire pourtant aucun remède, n'y étant pas accoutumé, & n'ayant eu aucun beſoin de Médecin depuis plus de cinquante ans. Il mourut le 29 Janvier 1695, à ſept heures du ſoir, à l'âge de ſoixante & dix-huit ans, huit mois & onze jours. * *Journal des Savans, tome 23. pag.* 185.

AUBERY (Jean) Médecin, n'eſt apparemment pas de la famille des Aubery dont on vient de parler, puiſque les Auteurs qui en ont fait mention en Latin le nomment *Alberjeus*, au lieu qu'ils appellent les autres *Albérius*. Il a fait un Livre, qui a pour titre *L'Antidote d'Amour*, &c. & qui a été réimprimé à Delft en 1663, chez Arnold Bon. Il l'avoit dédié à du Laurent Profeſſeur du Roi dans l'Univerſité de Montpellier, ſous lequel il avoit étudié. Ce Livre eſt curieux & ſavant tout enſemble, & eſt plus utile & plus agréable que le titre ne le promet. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY (Claude) ſavant homme qui a fait des Scholies ſur les Caractéres de Théophraſte, qui ont été imprimez à Bâle in 8°. en 1582. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBESPINE. *Voyez* AUBEPINE.

AUBETERRE, *Albaterra*, petite ville de France. Les uns, comme, le Dictionnaire Univerſel de la France, & un des plus célébres Géographes modernes, la placent dans l'Angoumois. Les autres, comme Robbe dans ſa Méthode, Sanſon & de Wit dans leurs Cartes, Baudrand dans ſon Dictionnaire, & en dernier lieu M. Deliſle dans ſa Carte générale de France, & dans la Carte particuliére, qu'il a donnée du Gouvernement général de Guienne, publiées à Amſterdam chez Covens & Mortier, la placent dans la Saintonge. Quoi qu'il en ſoit, Aubeterre eſt ſituée ſur la Droune, au ſud-eſt de Saintes dont elle eſt éloignée d'environ dix-huit lieues, & au ſud d'Angoulême à huit lieues de diſtance ou à peu près.

* AUBETERRE (David Bouchard, Vicomte d') iſſu d'une illuſtre famille de France, naquit à Geneve, où ſon pére auſſi-bien que ſa mére s'étoient retirez, parce qu'ils avoient embraſſé la Religion Réformée. Leurs fonds de terre furent confiſquez & on en fit préſent au Maréchal de St. André; mais la mére de David d'Aubeterre en obtint la reſtitution avec bien de la peine, & lorſque ces fonds avoient déja paſſé dans les mains des héritiers du Maréchal, qui étoient de la famille d'*Acbun*. David d'Aubeterre étant revenu en France, fit profeſſion de la Religion Catholique Romaine, & obtint du Roi Henri IV, le Gouvernement du Périgord. En 1593, il fut inquiété dans ſon Gouvernement par *Montpeſat*, un des Généraux de la Ligue, qui avoit amaſſé quelques troupes dans le Quercy & dans l'Agénois; mais d'Aubeterre lui alla au devant, l'attaqua dans un bourg nommé *Courmil*, & le défit entiérement; cependant il ne fit pas moins éclater ſa généroſité envers les priſonniers, qu'il avoit fait paroître ſa valeur dans le combat. Peu de tems après, au mois de Juillet de la même année, il fut bleſſé d'un coup de mouſquet, lorſqu'il aſſiégeoit une petite place du Périgord nommée *l'Iſle*. La bleſſure fut mortelle. Il en mourut le neuviéme jour. Il avoit épouſé *Renée de Bourdeille*, dont il n'eut qu'une fille, qui apporta en mariage tous les biens de la famille d'Aubeterre, à François d'Eſparbez, fils de Jean Paul d'Eſparbez Seigneur de Luſſan & Gouverneur de Blaye. De Thou, *Hiſt. l.* 107. Mézeray, *Hiſt. de Franc. tome* 3. *p.* 1031. *Voyez* auſſi BOUCHARD.

AUBETERRE (David Bouchard Vicomte d'). *Voyez* BOUCHARD, Grand-Ecuyer de Charlemagne.

* AUBETTE, petite riviére de Normandie, coule du nord au ſud, & ſe jette dans la Seine dans Rouen même, où immédiatement au deſſous.

AUBIERE, *Aubierum*, petite ville ou village de France dans l'Auvergne, à une lieue de Clermont du côté du midi. Quelques Géographes eſtiment qu'Aubiére eſt le lieu nommé anciennement *Avitacum*, lequel d'autres mettent à Chambon, village ſitué ſur un Lac de même nom au pié du Mont-d'Or, à cinq lieues de la ville de Clermont du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

AUBIGNAC, *Albiniacum*, village avec une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans la Marche, petite Province de France, aux confins du Berry, entre le bourg d'Argenton & celui de Saint-Benoît-du-Sault. * Maty, *Dict. Geogr.*

AUBIGNAC (François-Hédelin Abbé d'). *Voyez* HEDELIN.

AUBIGNE' (Théodore-Agrippa d') Seigneur des Landes, & du Chaillou, & favori du Roi Henri IV, né en 1550, fut Gentilhomme de ſa Chambre, Maréchal de camp, Gouverneur des iſles & du château de Maillezais, & Vice-Amiral de Guienne & de Bretagne. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſa plume que par ſon épée. Il y a peu d'Ouvrages qui ſoient auſſi ingénieux que les deux Satyres intitulées, *la Confeſſion de Sancy*, & *le Baron de Faneſte*, qu'on lui attribue. On prétend que dans le dernier c'eſt du Pleſſis-Mornal, qui eſt caché ſous le nom d'Ainai, qui parle toûjours fort ſagement, & que le Baron de Faneſte eſt le Duc d'Epernon, ou du moins un Gaſcon évaporé qui donne occaſion de ſe moquer de ce Duc. M. *Le Duchat* en a donné depuis peu une nouvelle Edition, avec des Remarques, ſous le titre d'*Aventures du Baron de Faneſte, par Théodore-Agrippa d'Aubigné, Nouvelle Edition, augmentée de pluſieurs Remarques Hiſtoriques, de l'Hiſtoire ſecrete de l'Auteur écrite par lui-même, & de la Bibliotheque de Maître Guillaume; enrichie de Notes par Mr. *** à Cologne* (c'eſt à dire, à *Bruxelles*) 1729. 2 *vol. in* 12. On en a fait une autre Edition en 1731, *à Paris*, quoique le Titre porte, *à Amſterdam*. Un Ouvrage plus conſidérable eſt ſon Hiſtoire Univerſelle, contenant en 3. vol. *in folio* ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1550, juſqu'en 1601, avec une hiſtoire abrégée de la mort de Henri IV. D'Aubigné fit imprimer ce grand Ouvrage à ſes dépens, & ſous ſes yeux, à ſaint Jean d'Angeli; il n'en avoit encore publié qu'un volume, lorſque le Parlement de Paris ordonna qu'il ſeroit brûlé publiquement, parce qu'il contenoit pluſieurs choſes contre l'honneur des Rois, & en effet ils n'y ſont pas ménagez; mais celui qui y eſt le plus maltraité eſt Henri III, qu'il tâcha de rendre non ſeulement ridicule & mépriſable, mais odieux par les contes qu'il en fit. Ce ſont les hiſtoriettes qu'on trouve par-tout dans cette Hiſtoire, & dont pluſieurs ſont fauſſes, qui l'ont fait rechercher: ſans cela ſon ſtile guindé, & plein de métaphores & d'expreſſions baſſes & rampantes, l'auroit fait tomber dans le mépris, & on ne l'auroit conſulté que dans les deſcriptions des expéditions de guerre, auſquelles on le reconnoît homme du métier. D'Aubigné, qui ſe moqua de l'arrêt du Parlement, ne ſoutint pas de même l'indignation du Roi; & craignant d'être arrêté, il ſe retira en 1620 à Genéve, d'où il envoya un exemplaire de ſon Hiſtoire, tronquée en quelques endroits, & augmentée en d'autres, à Amſterdam pour y être imprimée, comme elle le fut en 1626. Il vécut environ dix ans à Genéve, & y mourut en 1631, âgé de 80 ans. On avoit gardé longtems dans pluſieurs maiſons de Paris, ſa Vie écrite par lui-même: mais elle a enfin été publiée dans l'Edition que M. *Le Duchat* a donnée du *Baron de Faneſte*. On l'a auſſi imprimée ſéparément à Amſterdam en 1731, in 12. ſous le Titre de *Mémoires de la Vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné*; avec quelques autres Piéces qui n'y ont aucun rapport. Elle eſt écrite avec beaucoup de liberté: mais il ne s'y accorde pas toujours à ce qu'il a avancé dans ſon Hiſtoire Univerſelle. De ſon épouſe, *Suſanne* de Luſignan, fille & héritiére d'*Ambroiſe* Baron de Surineau, & de *Renée* de Vivonne, il laiſſa entre autres enfans, 1. CONSTANS d'Aubigné Baron de Surineau, Gouverneur de Maillezais, qui épouſa en 1627, *Jeanne* de Cardillac, fille de *Pierre* de Cardillac, Seigneur de la Lane, Lieutenant au Gouvernement du Château-Trompette ſous le Duc d'Epernon, & de *Louiſe* Montalambert, dont il eut *Françoiſe* d'Aubigné, Marquiſe de Maintenon, & CHARLES d'Aubigné, Gouverneur de Berry, Chevalier des Ordres du Roi, mort en 1703, laiſſant pour fille unique *Françoiſe* d'Aubigné, mariée le premier Avril 1698, à *Adrien Maurice* Duc de Noailles, Pair de France, Capitaine des gardes du corps du Roi, Chevalier de la Toiſon d'or, &c. 2. *Artémiſe* d'Aubigné Dame de Murçay, fille de *Théodore-Agrippa*, épouſa BENJAMIN de Valois, Marquis de Villette, dont vint PHILIPPE de Valois qui ſuit.

PHILIPPE de Valois, Marquis de Vilette-Murçay, Lieutenant Général des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de ſaint Louis, Lieutenant-Général pour le Roi au bas Poitou, mort le 25 Decembre 1707, âgé de 75 ans. Il épouſa 1°. N. de la Roche-Alart; 2°. N. de Marſilly. Du premier mariage vinrent, 1. *Philippe* de Valois, II du nom, Comte de Murçay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Turin, où il étoit priſonnier de guerre, le neuviéme Novembre 1706; 2. *Henri-Benjamin*, Chevalier de Villette, Colonel des Dragons, de la Reine, tué à la bataille de Neerwinde en 1693; & 3. *Marthe-Marguerite* de Valois, alliée à *Jean-Anne* de Tubiéres de Grimſard de Peſtels & de Louis Quélus. Et du ſecond eſt iſſu TANCREDE de Valois, Marquis de Villette-Murçay & de Marſilly, Lieutenant Général au bas Poitou, Brigadier des Armées du Roi, & deux filles.

La Maiſon d'Aubigné eſt très ancienne. GEOFROY, Sire d'Aubigné, poſſédoit cette Terre en Sirerie l'an 1160, & avoit déja la qualité de Chevalier. JEAN Sire d'Aubigné ſon fils, avoit le même titre de Chevalier l'an 1201. OLIVIER Sire d'Aubigné, Chevalier, fils de Jean, vivoit en 1255, & fut pére d'Aimery, qui vi-

vivoit l'an 1273, dans laquelle année il maria ſon fils GUILLAUME d'Aubigné avec *Aliénor* de Coëme. Leur fils SAVARY Sire d'Aubigné, Chevalier, épouſa en 1329, *Honneur* de la Haye-Paſſavant, dont vinrent, 1. OLIVIER, II du nom, Sire d'Aubigné, dont la poſtérité s'éteignit vers la fin du XV ſiécle; & 2. PIERRE d'Aubigné, Seigneur de la Touche-d'Aubigné, qui épouſa l'an 1374, *Jeanne* de l'Epine, Dame de la Souſſelinière. THIBAUT ſon petit-fils, qui vivoit en 1444, laiſſa de *Jeanne* Dame de la Parnière, pluſieurs enfans qui firent différentes branches; ſavoir, I. celle des Seigneurs *de la Jouſſelinière*, depuis Barons *de Sainte-Gemme*, finie en 1672.

II. Celle des Seigneurs *de la Touche d'Aubigné*, *Marquis de Tigny*, dont ſont iſſus 1. *Louis François* Comte d'Aubigné, Maréchal des camps & Armées du Roi en 1719, Gouverneur de Saumur, &c. qui épouſa en 1713, N. Roujault, fille d'*Etienne*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, & 2. ſon oncle *Claude-Maur* d'Aubigné, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, puis Archevêque de Rouen en 1707, mort le 22 Avril 1719.

III. Celle *de la Roche-Ferrière*, dont Louis d'Aubigné fut reçu Page de la petite écurie du Roi en 1625.

IV. Celle des Seigneurs *de Boiſmoſé*, qui finit en 1628 & des Seigneurs *de Launay* leurs cadets, dont la poſtérité eſt tombée par femmes en la Maiſon de ſaint Offange.

V. Celle des Seigneurs *de Montopin*, fondue en 1563; dans les Seigneurs de la Véroulière, du ſurnom de *le Roi*.

VI. Enfin les Seigneurs *de Brie* ont formé la branche des Barons de Surineau par le mariage accordé le cinquieme Juin 1585, avec *Suſanne* de Luſignan-Lézay, Dame de Surineau, avec *Théodore-Agrippa* d'Aubigné, *qui a donné lieu à cet Article.*

AUBIGNY, Terre en Berry, ſur la riviére de Nerre, ayant dans ſa dépendance, qui eſt de 8 lieues d'étendue, outre la ville de ce nom, deux châteaux conſidérables & pluſieurs fiefs, & éloignée de dix lieues de Bourges, fut donnée en appanage par le Roi Philippe *le Bel* à LOUIS de France, Chef de la Maiſon d'Evreux; mais étant retournée à la Couronne faute d'hoirs mâles, elle fut donnée en 1422, par le Roi Charles VII, à JEAN Stuart, Connétable d'Ecoſſe, en récompenſe de ſes ſervices, pour lui & ſes Deſcendans. Sa poſtérité étant finie en 1672, elle fut encore réunie à la Couronne. Le Roi Louis XIV par Lettres patentes du mois de Janvier 1684, l'érigea en Duché-Pairie en faveur de *Louiſe-Renée* de Penencoët-de Keroualle-de-Ploeuc, Ducheſſe de Portſmouth en Angleterre, & de CHARLES Lénox, Duc de Richemont, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére ſon fils, né de Charles II, Roi d'Angleterre. Ce Prince né le deuxieme Août 1672, fut naturaliſé en France au mois de Janvier 1685; & après y avoir demeuré quelques années, faiſant profeſſion de la Religion Catholique, il repaſſa en Angleterre auprès de Guillaume III, embraſſa la Religion Anglicane, & mourut le ſeptieme Juin 1723, laiſſant poſtérité. * Baudrand.

* AUBIGNY, village du Rhétélois en Champagne au ſud-oueſt de Charleville, & au ſud-eſt d'Aubanton. On lui donne mal à propos le nom de ville.

* AUBIGNY, village de l'Artois ſur la Scarpe à l'oueſt-nord-oueſt d'Arras.

* AUBIGNY, famille noble de France, deſcend de Robert Stuart, qui ſous le régne de Charles VI. paſſa en France avec un corps de troupes Ecoſſoiſes ſous ſon commandement, & qui rendit de ſi bons ſervices à ce Prince qu'il lui donna pour récompenſe la terre d'Aubigny. L'un de ſes Deſcendans, nommé comme lui Robert Stuart, fut Maréchal de France ſous le régne de Louis XI. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1178.

AUBIN (ſaint) Evêque d'Angers, né l'an 469, de famille ancienne & noble dans le territoire de Vannes en Bretagne. Il quitta le monde malgré ſes parens, & ſe retira dans le Monaſtére de Tintillant, que l'on nommoit alors *Cincillac*. Il en fut choiſi Abbé à l'âge de 35 ans, & y rétablit la diſcipline. Il fut élu en 529, Evêque d'Angers, après la mort d'Adulphe Evêque de cette ville, & gouverna cette Egliſe avec beaucoup de ſageſſe & de charité. Il aſſiſta au Concile tenu à Orleans l'an 538, & fut un des Evêques qui y marqua le plus de zéle pour défendre les mariages inceſtueux, & pour faire des réglemens utiles à l'Egliſe. Son grand âge l'ayant empêché de ſe trouver au Concile tenu dans la même ville l'an 549, il y députa l'Abbé Sabaud. Il mourut le premier Mars 550. Sa fête eſt marquée dans le Martyrologe en ce jour. * *Vie de ſaint Aubin*, par Fortunat, *apud Bollandum*. Baillet, *Vies des Saints*. Bulteau, *Hiſtoire Monaſtique d'Occident.*

AUBIN, Mathématicien. *Voyez* ALBINI.

AUBIN du CORMIER (Saint-) ville de la Province de Bretagne. *Voyez* SAINT-AUBIN.

AUBINAC. *Voyez* AUBIGNAC.

AUBISINDE. *Voyez* ALBISINDE.

AUBOIN. *Voyez* ALBOIN.

AUBOIS, petite riviére de France dans le Bourbonnois, entre dans le Nivernois près de la Guierche, & ſe jette dans la Loire à deux ou trois lieuës au deſſous du confluent de la Loire & de l'Allier.

AUBONNE, bourg ou petite ville du païs de Vaud, en Suiſſe. Ce lieu eſt ſitué ſur la petite riviére d'Aubonne, au couchant ſeptentrional de la ville de Morges. Il eſt aſſez agréable, a le titre de Baronie, & un joli château, que M. Tavernier célébre voyageur y a fait bâtir. MM. de Berne ont acheté cette Baronie de M. du Quêne, & la tiennent & comme Seigneurs & comme Souverains. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUBOUIN, nom défiguré. *Voyez* ALBOIN.

AUBRAC, *Altobracum*, montagne dans le Rouërgue, où il y a un fameux Hôpital au Diocéſe de Rhodez, qui eſt devenu un Bénéfice conſidérable. La tradition populaire eſt qu'Adalard Vicomte de Flandre, qui revenoit vers l'an 1120, du pélerinage de ſaint Jacques en Galice, marchant accompagné de trente ſoldats dans des montagnes affreuſes où cette maiſon eſt bâtie, qui confinent les Provinces de Guienne, de Languedoc & d'Auvergne, & où il faut preſque néceſſairement paſſer pour la communication de ces Provinces, Notre-Seigneur lui apparut, & lui faiſant remarquer le danger auquel les Voyageurs étoient expoſez dans l'horreur de ces deſerts, où il s'étoit commis un grand nombre de vols & de meurtres, il lui ordonna d'y bâtir une Egliſe & un Hôpital: ce qui fut exécuté par ce Seigneur, qui procura, ſoit par des acquiſitions qu'il fit, ſoit par le concours des aumônes, un fond qui vaut préſentement près de quarante mille livres de revenu. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'environ ce tems-là, il y avoit en ce lieu une compagnie de gens de bien de l'un & de l'autre ſexe, qui s'y étoient retirez pour ſervir les pauvres. Ils n'eurent pas de Régle certaine juſqu'en l'an 1162, que Pierre Evêque de Rhodez leur donna celle de ſaint Auguſtin, avec quelques additions & interprétations qu'il y fit, laquelle fut enſuite confirmée par le Pape Clement IV, en l'année 1267. Le même Evêque fit beaucoup de bien à la Maiſon d'Aubrac; les Rois d'Aragon, les Comtes de Toulouſe, de Rodez, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac, les Seigneurs de Canillac, de Caſtelnau, de Roquelaure, d'Eſtaing, & autres, ont auſſi beaucoup contribué à la grandeur & à la ſplendeur de cette Maiſon. Les Templiers firent des efforts du tems du Pape Boniface VIII, pour s'en rendre les maîtres; & leur Ordre ayant été aboli peu de tems après, les Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem ſuivirent cet exemple, mais inutilement. On trouve les Lettres que les Evêques, Abbez & grands Seigneurs du païs écrivirent aux Papes Clement V & Jean XXII, & aux Cardinaux, pour empêcher cette union. Ainſi Aubrac a toûjours été conſervé dans ſon indépendance, & dans ſes priviléges. La mauvaiſe adminiſtration, qui étoit faite des biens de cette Domerie, par des Prêtres ou Religieux hoſpitaliers, qui avoient pour Chef un Supérieur connu ſous la qualité de Dom d'Aubrac, engagea M. de Noailles, Archevêque de Paris, & Cardinal, à qui cette Domerie avoit été donnée, de ne rien négliger pour établir un meilleur ordre dans cette maiſon; ce qui fut achevé heureuſement ſous M. de Noailles Evêque de Châlons, frére de ce Cardinal, qui lui ſucceda. Celui-ci y établit des Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin de la reforme de Chancelade. * Hiſtoire des Ordres Religieux, *in* 4°. 1715, *à Paris, chez J. B. Coignard.*

AUBREY, en Latin *Albericus*, naquit dans un lieu de la Province de Wilt en Angleterre, nommé *Eaſton-Piers*, au mois de Novembre 1626. Il fit ſes prémiéres études à *Malmesbury* ſous Robert Latimer, & eut alors pour compagnon le fameux *Hobbes* avec qui il lia une étroite amitié. Ayant été immatriculé dans le Collége de la Trinité à Oxford en 1642, il y fit connoiſſance avec *Antoine Wood* qu'il aida beaucoup dans la compoſition de ſon Ouvrage intitulé *Athenæ Oxonienſes*. Comme on travailloit alors au *Monaſticon Anglicanum*, il fit la dépenſe du plan de l'Abbaye d'*Osney*, qui fut après détruite & ruinée pendant la guerre civile. En 1646, Aubrey prit le parti de la Juriſprudence, par le moyen de laquelle il prétendoit s'avancer; mais la mort de ſon pére arrivée la même année, lui laiſſa une ſucceſſion ſi litigieuſe, qu'il fut obligé d'interrompre ſes études pour s'aſſûrer ſon patrimoine. Ce patrimoine étoit épars en tant de Provinces, qu'il eut continuellement de nouveaux voyages à faire. Ce qu'il y eut de chagrinant pour lui, c'eſt qu'il perdit morceau à morceau toute la ſucceſſion paternelle par les chicanes qu'on lui fit, & ſa fortune fut enfin réduite à ſi peu de choſe, qu'il fut trop heureux de trouver un aſyle dans la maiſon d'une Dame, qui ſe fit un honneur de ne point abandonner un homme de ce mérite aux derniéres horreurs de la pauvreté. On peut le mettre avec raiſon au nombre des Savans malheureux; car ſa vie n'a été qu'une ſuite de peines & de malheurs. En 1660, il fit naufrage en revenant d'Irlande, & penſa perdre la vie. L'année ſuivante il ſe maria; mais l'état conjugal lui fit ſi peu d'honneur & de plaiſir, qu'il en fit toûjours quelque myſtére. On a ſeulement trouvé dans ſes Mémoires manuſcrits une petite note, qui marque le peu de contentement qu'il avoit reçu dans le mariage. *Le premier Novembre* 1661, dit-il, *je fis la premiére recherche de Jeanne Somner, ſous une mauvaiſe etoile.* Ses chagrins & ſes procès ne lui firent point négliger entiérement l'étude des Belles Lettres, il leur donnoit tous ſes momens de loiſir; & les grands progrès qu'il y fit lui procurérent en 1663, l'entrée dans la Société Royale de Londres. Deux ans après, c'eſt à dire, en 1664, il fit un petit voyage en France, mais il n'alla pas plus loin qu'Orléans. Il eſt mort à Oxford vers l'an 1700. L'état d'obſcurité où il vivoit n'a pas permis de ſavoir préciſément le tems auquel il a fini ſes triſtes jours, & l'Auteur de ſa Vie n'a pu le découvrir. Au reſte on doit mettre au rang de ſes vertus la patience avec laquelle il ſupporta ſes malheurs; on voit dans ſes Mémoires manuſcrits de fréquentes preuves de ſa réſignation aux ordres de la Providence; & quoique ce fût en 1670 que ſon bien acheva preſque de ſe diſſiper, on y lit ces paroles écrites de ſa main: *Je rens graces à Dieu de ce que depuis l'an* 1670, *j'ai pu me poſſéder moi-même dans une heureuſe obſcurité.* On a de lui les Ouvrages ſuivans. La *Vie de Monſieur Hobbes* publiée en Latin en 1681, par le Médecin *Richard Blackbourn*, eſt de la façon de Jean Aubrey qui l'avoit écrite originairement en Anglois; *Promenade de la Province de Surrey* (en Anglois) 1692, qui contient l'Hiſtoire Naturelle de cette Province, qu'il entreprit en 1673, mais à laquelle il ne mit la derniére main qu'en 1692, qu'il la publia; *Mélanges ſur divers ſujets*, comme de la Fatalité des jours ou des lieux, des Préſages bons ou mauvais, des Songes, des Apparitions, & autres choſes ſemblables (en Anglois) 1696, *in octavo*, ſuivis d'une ſeconde édition, Londres, 1721, *in octavo*. Ces Mélanges ne ſont qu'un Recueil indigeſte de pluſieurs obſervations ſuperſtitieuſes, qu'un

homme d'eſprit, n'auroit dû ramaſſer que pour les cenſurer: cependant *Aubrey* les donne avec une emphaſe qui n'eſt propre qu'à leur donner du credit. * Sa Vie *à la tête de ſes Mélanges.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, &c. tome 4. p. 311. &c.*

AUBRIOT (Hugues) natif de Bourgogne, s'étant avancé par le crédit du Duc ſon Souverain, à la Cour de France, eut le ſoin des Finances, & fut Prévôt de Paris. Il fit bâtir la Baſtille par ordre du Roi Charles V, l'an 1369, pour ſervir de forteresſe à la ville contre les Anglois. Mais depuis, à la pourſuite du Clergé, il fut condamné à finir ſes jours entre quatre murailles, pour crime d'impiété & d'héréſie, & pour s'être montré cruel ennemi de l'Univerſité. Les ſéditieux, nommez *Maillotins*, qui s'élevérent contre les impôts au commencement du régne de Charles VI, l'an 1381, briſérent les priſons, & en firent ſortir cet Aubriot, qu'ils choiſirent pour Capitaine. Il les quitta dès le ſoir même pour ſe refugier en Bourgogne, où il mourut peu de tems après. Les Auteurs de ce tems-là diſent qu'il avoit tenu un grand rang à la Cour; & qu'outre la Baſtille, il avoit fait faire de beaux édifices à Paris, comme le pont-ſaint-Michel, qui étoit alors de bois; le petit pont de pierre; le petit Châtelet, pour tenir en bride les Ecoliers de l'Univerſité de Paris, & les murs de la porte-Saint-Antoine le long de la Seine. Les partiſans de la Maiſon d'Orléans contre celle de Bourgogne, furent les auteurs de ſa diſgrace. Il étoit de la même famille que JEAN Aubriot de Dijon, Evêque de Châlon ſur Saône, depuis l'an 1342 juſqu'en 1350. * Nicole Gilles, *Hiſt.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Mézeray, *Hiſt. de France.*

AUBRY. *Voyez* AUBERY. M. Ancillon remarque que ces deux noms déſignent deux différentes familles. Loiſel, *dit-il*, obſerve à la vérité, dans ſes Opuſcules, que *Jacques Aubery* ſe nommoit indifféremment *Aubery* & *Aubry*. Mais comme il y avoit des gens d'une autre famille nommez *Aubry*, dont le même Loiſel fait mention, à peu près dans le même endroit, on a diſtingué les noms pour éviter la confuſion des perſonnes. Ceux qui ſont deſcendus des *Aubry*, conſervent leur nom ſans aucun changement; témoin ce *Claude Aubry* Evêque de Conſtance qui a ſigné cette Lettre ſi célébre, que M. de Marca écrivit à Innocent X, au mois de Juillet de l'année 1653, au nom du Clergé de France, contre les Janſéniſtes, & qui eſt rapportée toute entiére dans la Bibliothéque Anti Janſénienne. * Ancillon, *Mémoires concernant les Vies, &c. p. 377.*

AUBURY, Ville d'Angleterre. *Voyez* AMBRESBURY.

AUBUSSON, eſt la ſeconde ville de la Marche limitrophe de la Province d'Auvergne. Elle eſt fort peuplée, & célébre par ſes tapiſſeries. Elle eſt ſituée le long de la Creuſe, dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Ce qui reſte de groſſes tours de la démolition d'un vieux château, marque aſſez la puiſſance des Seigneurs du lieu, dont la généalogie a été donnée au public par le Sieur du Bouchet, & que l'on ne rapportera ici que depuis GUY qui ſuit.

I. GUY, I du nom, Vicomte d'Aubuſſon, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épouſa *Aſſelide* de Comborn, fille d'*Archambault*, V du nom, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Périgord, dont il eut RENAUD, qui ſuit.

II. RENAUD Vicomte d'Aubuſſon, ſe croiſa contre les Albigeois, fit hommage de ſon Vicomté par ordre du Roi au Comte de la Marche en 1226, & mourut avant l'an 1249. Il épouſa *Abel*, dite auſſi *Marguerite*, dont il eut 1. *Guillaume*, mort en 1260; 2. GUY II du nom, qui ſuit; 3. RANULPHE, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* BORNE, *rapportée ci-après*, & *Agnès* d'Aubuſſon, mariée avant l'an 1244, à *Aymon* Seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

III. GUY, II du nom, Vicomte d'Aubuſſon, vivoit en 1250, & laiſſa de *N...* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, *Alengarde* d'Aubuſſon, Dame de Maſſignac, mariée 1°. l'an 1262, à *Erric* de Beaujeu, Seigneur d'Hermanc, Maréchal de France; 2°. à *Guillaume* Seigneur de la Rochedagoux, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

SEIGNEURS DE LA BORNE.

III. RANULFE d'Aubuſſon, fils puîné de RENAUD, Vicomte d'Aubuſſon, fut Seigneur de la Borne, & Vicomte d'Aubuſſon après la mort de ſon frére aîné. Il vivoit en l'an 1277, & fut pere 1. de *Raimond*, Vicomte d'Aubuſſon, qui vendit ce Vicomté à Hugues, Comte de la Marche, & mourut ſans poſtérité de *Dauphine* de la Tour ſa femme, veuve d'*Aimery*, Seigneur de la Rochefoucault; & 2. de GUILLAUME qui ſuit.

IV. GUILLAUME d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette* ſa femme, 1. RENAUD qui ſuit; 2. *Gérard* vivant en 1342, mort ſans poſtérité; 3. *Robert*; & 4. GUILLAUME d'Aubuſſon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BANSON, *rapportée ci-après.*

V. RENAUD d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épouſa *Marguerite*, dont il eut 1. GUY, qui ſuit; & 2. *N...* d'Aubuſſon, mariée à *Pierre*, Seigneur de Maumont.

VI. GUY d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, &c. mourut priſonnier de guerre avant l'an 1364. Il épouſa l'an 1332, *Marguerite* de Ventadour, fille de *Gérard*, Seigneur de Donzenac, dont il eut 1. *Guy*, II du nom, Seigneur de la Borne, mort ſans enfans après l'an 1371; 2. *Louis*, mort ſans poſtérité, de *Guérine* de Dienne; 3. JEAN, ſurnommé *Guy*, qui ſuit; 4. *Guillemette*, mariée à *Pierre* Vigier, Seigneur de Saint-Sévérin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390; 5. *Jeanne*, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de Dienne; & 6. *Alix* d'Aubuſſon, mariée à *Dauphin* Seigneur de Maleval.

VII. JEAN d'Aubuſſon, ſurnommé *Guy*, Seigneur de la Borne après ſon frére, mourut en l'an 1420. Il épouſa *Guyotte* de Monteruc, fille d'*Etienne*, neveu du Pape Innocent VI, dont il eut 1. JEAN, II du nom, qui ſuit; 2. RENAUD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MONTEIL-AU-VICOMTE, *rapportée ci-après*; 3. GUILLAUME, duquel deſcendent *les Seigneurs & Ducs de la* FEUILLADE, *mentionnez ci-après*; 4. GUY, *tige des Seigneurs de* VILLAC, *dont il ſera auſſi parlé ci-après*; 5. *Louis*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charoux en 1468; 6. *Jacques*, Prieur de Blaſſac; 7. *Gilles*, Religieux Célérier en l'Abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445; 8. *Antoine*, Evêque de Bethléem en 1468; 9. *Jeanne*, mariée avant l'an 1416, à *Bertrand*, Seigneur de Saint-Avit; 10. *Catherine*, alliée à *Nicolas*, Seigneur de Maumont; 11. *Marguerite*, femme de *N...* Seigneur de Touzelles; 12. *Marie*, Prieure de Blaſſac; & 13. *Philippe* d'Aubuſſon, mariée l'an 1451, à *Jean* de Gontaut, Baron de Saint-Geniez & de Badefol.

VIII. JEAN d'Aubuſſon, II du nom, Seigneur de la Borne, &c. mourut en 1444. Il avoit épouſé par contract du 27 Octobre 1394, *Marguerite* Chauveron, Dame du Dognon, fille d'*Audouin* Chauveron, Prévôt de Paris, & de *Guillelmine* Vigier, dont il eut 1. JEAN, III du nom, qui ſuit; 2. *Audouin*, Abbé de ſainte Marie du Palais en 1463; 3. *Guyot*, vivant en 1471; 4. *Guillaume*, Religieux Bénédictin; 5. *Olivier*, Religieux de l'Ordre de ſaint Antoine de Viennois; 6. *Souveraine*, mariée en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de Murault; 7. *Louiſe*, alliée à *Pierre* de Pierrebuffiére, Seigneur de Châteauneuf; 8. *Dauphine*, Religieuſe en l'Abbaye de la Régle; 9. *Marguerite*, femme d'*Antoine* de la Feuillée; & 10. ANTOINE d'Aubuſſon, Seigneur de Villeneuve, vivant en l'an 1402, qui fut pére de LOUIS d'Aubuſſon, Seigneur de Villeneuve, lequel épouſa 1°. *Catherine* de Gaucourt, fille de *Charles*, Vicomte d'Aſſy; 2°. *Anne* de Villequier, veuve de *Joachim* Brachet, Seigneur de Montagu; dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée en l'an 1500, à *Jean* Chevrier, Seigneur de Pandy, Pannetier de Jeanne de France, Ducheſſe de Berry; & 3. *Antoine* d'Aubuſſon, Prieur de Roſchilles. PIERRE d'Aubuſſon, Seigneur de Villeneuve, mort en l'an 1550, épouſa *Anne* de la Gorce, dont il eut 1. *Roſe*, mariée par contract du neuvieme Mai 1568, à *François-Jacques* du Poug, Seigneur de Nadaillac; 2. *Jeanne*; 3. *Gabrielle*; & 4. *Françoiſe* d'Aubuſſon, alliée à *Jean* Martini, Seigneur de la Goute Bernard.

IX. JEAN d'Aubuſſon, III du nom, Seigneur de la Borne, du Dongnon, &c. Chambellan du Roi, vivoit encore en l'an 1498. Il épouſa par contract du 22 Juin 1436, *Catherine*, fille d'*Olivier* Seigneur de Saint-George, & de *Catherine* de Rochechouart; dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Pierre*, Prieur de Balbiac; 3. *Guy*, Prieur de Blaſſac & de Villedieu; 4. *Marguerite*, alliée le 16 Juillet 1469, à *André* Foucault, Seigneur de Saint Germain; 5. *Dauphine*; & 6. *Iſabelle* d'Aubuſſon, mariée à *Guillaume* Seigneur de Châteauvert.

X. JACQUES d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, &c. Sénéchal de la Marche, épouſa 1°. *Jeanne* de Vivonne: 2°. *Damiens* du Puy, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Magdelaine* de Gaucourt. Du premier lit vint 1. *Jean* d'Aubuſſon, mort avant ſon pére, ayant été accordé l'an 1492, à *Jeanne* Dame de Vouhet. Du ſecond lit ſortirent 2. CHARLES, qui ſuit; 3. *Jean*, Prieur de Blaſſac en 1540; 4. *Marguerite*, alliée le neuvieme Avril 1522, à *Dordes* de Saint-Julien, Seigneur de Saint-Marc; 5. *Jeanne*, mariée à *Bas* de Pierrebuffiére, Seigneur de la Faye; & 6. *Catherine* d'Aubuſſon, femme de *Guy* Brachet, Seigneur de la Péruſſe, duquel elle étoit veuve en 1553.

XI. CHARLES d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée l'an 1533, pour pluſieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monaſtéres de ſon voiſinage. Il avoit épouſé le 21 Août 1525, *Jeanne* de Montal, fille d'*Aimery* Seigneur de Montal, & de *Jeanne* de Balſac; dont il eut *Jeanne* d'Aubuſſon, Dame de la Borne, qui fut promiſe en mariage à *Raoul* de Coucy, Seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiſcation des biens du Seigneur de la Borne; mais étant majeure elle épouſa *René* Brachet, Seigneur de Montagu, & mourut ſans enfans l'an 1569.

SEIGNEURS DE MONTEIL-AU-VICOMTE.

VIII. RENAUD d'Aubuſſon, ſecond fils de JEAN, I du nom, ſurnommé *Guy*, Seigneur de la Borne, & de *Guyotte* de Monteruc, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épouſé le quatrieme Septembre 1412, *Marguerite* de Comborn, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Trignac, & de *Louiſe* d'Anduſe, dont il eut 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Hugues*, Evêque de Tulles, mort en Septembre 1454; 3. *Louis*, Evêque de Tulles après ſon frére, mort l'an 1463; 4. *Guichard*, Conſeiller au Parlement, ſucceſſivement Evêque de Conſerans, de Cahors & de Carcaſſonne, mort en 1489; 5. *Pierre*, Grand-Maître de Rhodes & Cardinal, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 6. *Souveraine*, mariée l'an 1446, à *Guy* de Blanchefort, Seigneur de Boiſſamy, &c. Sénéchal de Lyon; & 7. *Marguerite* d'Aubuſſon, ſeconde femme de *Mathieu* Brachet, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limoſin.

IX. ANTOINE d'Aubuſſon, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, Bailli d'Anjou, de Touraine, & du païs de Caux, ſervit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons, alla en 1492, au ſecours du Grand-Maître de Rhodes ſon frére, qui le fit Général de ſes troupes, où il donna des marques de ſa valeur, & mourut à ſon retour en ſa maiſon de Monteil. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Villequier, fille de *Robert* Seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches; 2°. *Louiſe* de Peyre, fille d'*Aſtorge* Seigneur de Peyre, & de *Louiſe* de Sagnes. Du premier lit vinrent 1. *Marie* d'Aubuſſon, Dame de Monteil, mariée à *Guy* d'Arpajon, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautrec; 2. *Louiſe*, alliée

lifée l'an 1473, à *Jacques de* Rochechouart, Seigneur du Bourdet & de Chiroux; 3. *Catherine*, femme d'*Antoine*, Seigneur de Saint George; 4. *Françoise*, mariée à *Guillaume* d'Eſtaing, Seigneur de Surenne; & 5. *Louiſe* d'Aubuſſon, Prieure de Nouic. Du ſecond lit ſortirent 1. *Antoine*, ſeigneur de Monteil, mort ſans alliance, après l'an 1500; & 2. *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée à *François* de Pierrebuffière.

SEIGNEURS, COMTES ET DUCS de LA FEUILLADE.

VIII. GUILLAUME d'Aubuſſon, troiſiéme fils de JEAN, I du nom, Seigneur de la Borne, &c. & de *Guyotte* de Monteruc, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épouſa en l'an 1420, *Marguerite* Hélie, fille de *Gulier*, Seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne* de Roſſignac, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit: 2. *Jacques*, Abbé de Châteaulandon, mort en 1519; 3. *Guichard*, vivant en 1473. 4. *Jean*, Religieux en l'Abbaye d'Ahun; & *Louiſe* d'Aubuſſon, mariée le 25 Janvier 1463, à *Guillaume* de la Roche-Aymon, Seigneur de Saint-Maixant.

IX. LOUIS d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guiſe en 1483. Il épouſa l'an 1473, *Catherine* de Rochechouart, fille de *Geofroy*, Seigneur du Bourdet, & d'*Iſabeau* Brachet; dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Jean*, ſurnommé *Menon*, Abbé de la Colombe en 1528; 3. *Jeanne*, mariée le ſixieme Novembre 1498, à *Hugues* Mailleret, Seigneur de la Rocheguillebaut; & 4. *Anne* d'Aubuſſon, alliée le 20 Janvier 1501, à *Jean* d'Uſſel, Seigneur de Beauregard.

X. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épouſa en l'an 1506, *Jeanne*, Dame du Vouhet en Poitou, fille unique de *Jean*, Seigneur du Vouhet, & de *Jeanne* de Ville; dont il eut 1. *Guy*, mort ſans poſtérité de *Renée* de Graçay, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeroux, & de *Magdelaine* Baraton; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Jeanne*, mariée le 20 Mai 1544, à *François* Seigneur de Dienne; 4. *Anne*, alliée le 12 Juillet 1545, à *Pierre* Etourneau, Seigneur de Terſannes; & 5. *Magdelaine* d'Aubuſſon, mariée à *Claude* de la Tremoille, Seigneur de Fontmorant.

XI. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé le onziéme Août 1538, *Jacqueline* de Dienne, fille de *Jean* Seigneur de Dienne, & d'*Hélène* de Chabannes, morte l'an 1563, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit. 2. *Jeanne* alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume; 3. *Gabrielle*, mariée l'an 1555, à *Jean* de S. Julien, Seigneur de Saint Marc; & 4. *Anne* d'Aubuſſon qui épouſa le 30 Mars 1567, *Honoré* de Lauge, Seigneur de Paylaurens.

XII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611. Il avoit épouſé le 30 Juillet 1555, *Louiſe* Pot, fille de *Jean*, Seigneur de Rhodes, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette* de Baſſac, morte en l'an 1613, dont il eut 1. GEORGE qui ſuit; 2. *Hardouin*, Commandeur de ſainte Anne en la Marche; 3. *François*, Abbé de ſaint Benoît, puis Religieux Recollet; 4. *Robert*, Abbé du Palais, puis de ſaint Benoît après ſon frére; 5. *Anne*, mariée 1°. à *François* Faucon, Seigneur de ſaint Pardoux: 2°. le 12 Novembre 1580, à Rigaut de Scorailles, Seigneur de Rouſſille, vivant l'an 1631; 6. *Magdelaine*, alliée à *Gabriel*, Seigneur de Soudeilles; 7. *Honorée*, mariée 1°. le dernier Février 1588, à *François* de Lézay, Seigneur de Beauregard: 2°. le neuvieme Novembre 1590, à *Louis* d'Oiron, Seigneur d'Yagen; 8. *Jacqueline*, qui épouſa le 19 Juin 1590, *Bonaventure* de Razes, Seigneur de Monimes; 9. *Jeanne*, mariée 1°. le 17 Octobre 1605, à *Guy* Brachet, Seigneur de Péruſſe: 2°. à *Gabriel* de Pierrebuffière-Châteauneuf, Seigneur de Villeneuve, & 10. GUILLAUME d'Aubuſſon, Seigneur de Sollières, qui épouſa 1°. *Louiſe* de la Tremoille, Dame de Chaſſingrimont & de Monimes, fille de *François*, Seigneur de Fontmorant, & de *Magdelaine* Pot: 2°. *Jeanne* de Brilleau, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. *François* d'Aubuſſon, Seigneur de Chaſſingrimont, tué au ſiége de Valence, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Pot, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite* d'Aubray, qu'il avoit épouſée le 15 Novembre 1625; 2. *Bonaventure*, Prieur de la Ville-Dieu, tué en duel; 3. CHARLES qui ſuit; 4. *Guillaume* & 5. *Robert*, Chevaliers de Malte; 6 *François*, mort en Allemagne: 7. *Anne*, Religieuſe à l'Annonciade de Bourges; & 8. *Jacqueline* d'Aubuſſon, Religieuſe à Ste Claire de Bourges. CHARLES d'Aubuſſon, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frére, mourut le 16 Juillet 1664. Il avoit épouſé le onziéme Juin 1641, *Anne* Déols, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, dont il eut 1. *Robert Fidel* d'Aubuſſon, Seigneur de Chaſſingrimont, tué en Portugal en Juin 1667; 2. *Louis*, Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frére, tué au paſſage du Rhin en 1672; 3. *Jean-Charles*, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675; 4. *Gaſton-George*, mort Eccléſiaſtique en Décembre 1669: 5. *Thereſe-Gabrielle*, mariée à *François* de Reillac, Marquis de Montmége, morte le 15 Février 1704; & 6. *Catherine Hyacinthe* d'Aubuſſon, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* de Razes, Seigneur de Monimes: 2°. à *François* de Verthamon, Seigneur de Villemon & de la Ville-aux-Clercs, Conſeiller au Parlement, mort le 18 Janvier 1713.

XIII. GEORGES d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, &c. Sénéchal de la Haute & Baſſe Marche, Lieutenant des Chevaux-legers de la garde de la Reine Marie de Médicis, mourut en l'an 1626. Il épouſa 1°. le 21 Mai 1595, *Jacqueline* de Lignéres, fille d'*Antoine* Seigneur de Lignéres en Combraille, & de *Françoiſe* de Courtenay. Dame de la Grange Bleneau: 2°. le ſeptieme Novembre 1615, *Olympe* Grain de Saint Marſaut, Vicomteſſe de Roſemadeix, veuve de *Jean* Comte d'Ecars, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouſ, &c. & de *Françoiſe* de ſainte Maure. Du premier mariage vinrent, 1. FRANÇOIS, II du nom qui ſuit; 2. *Louis*, Abbé de la Souterraine; 3. *Louiſe*, mariée à *Louis* Chauveron, Seigneur de la Mothe, Sénéchal de la Marche; 4. *Jacqueline*, alliée le 27 Octobre 1612, à *Louis* Ajaſſon, Seigneur de Vot & de Villebuffiere; & 5. *Marie* d'Aubuſſon Religieuſe à Limoges. Du ſecond mariage ſortirent; 6 *Jean Marie* Grain de ſaint Marſaut-d'Aubuſſon, ſubſtitué aux biens de ſaint Marſaut, à condition du nom & des armes, mort jeune; & 7. *Jacqueline* d'Aubuſſon, mariée 1°. le 28 Septembre 1634, à *Philibert* de la Roche-Aymon, Marquis de ſaint Maixant: 2°. le 20 Août 1650, à *François* de Beaupoil de S. Aulaire, Marquis de Lanmarie, morte en Janvier 1704, âgée de 83 ans.

XIV. FRANÇOIS d'Aubuſſon, II du nom, Comte de la Feuillade, &c. élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, fut premier Chambellan de Monſieur, Duc d'Orléans, Maréchal de camp des Armées du Roi, & mourut jeune au combat de Caſtelnaudary le premier Septembre 1632. Il avoit épouſé le 24 Octobre 1611, *Iſabeau* Brachet, fille unique de *Guy*, Seigneur de Péruſſe & de Montagu, & de *Diane* de la Tour-Landry, dont il eut 1. *Léon* d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, Lieutenant-général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué au ſiége de Lens en 1647, ſans alliance; 2. *George*, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſeparé*; 3. *Gabriel*, Marquis de Montagu, premier Chambellan de Monſieur, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le ſiége de Saint-Omer, l'an 1638, ſans avoir été marié; 4 *Paul*, Chevalier de Malte, tué au ſiége de Mardick en 1646; 5 FRANÇOIS qui ſuit; 6. *Eliſabeth*, Abbeſſe de la Régle à Limoges, morte le 12 Mars 1704; 7. *Marie*, 8. *Thérèſe*, 9. *Iſabelle* & 10. *Anne* d'Aubuſſon, Religieuſes.

XV. FRANÇOIS d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné, *dont il ſera parlé ci après dans un Article ſeparé*, mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il épouſa le neuviéme Avril 1667, *Charlotte* Gouffier, fille de *Henri*, Marquis de Boiſy, & d'*Anne* Hennequin. Elle lui apporta le Duché de Roannez, par la démiſſion volontaire que lui en fit *Artus* Gouffier, Duc de Roannez, ſon frére, & mourut le 14 Février 1683. De ce mariage ſont iſſus 1 *Louis Joſeph George*, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680; 2. LOUIS qui ſuit; 3. *François*, mort jeune; & 4. *Marie-Thereſe* d'Aubuſſon, née le 24 Août 1671, morte le 28 Janvier 1692.

XVI. LOUIS Vicomte d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade & de Roannez, Pair de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & nommé en 1716, Ambaſſadeur à la Cour de Rome, né en Mars 1670. Il épouſa le huitieme Mai 1692, *Charlotte-Thérèſe* Phélypeaux, fille de *Balthaſar* Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, Sécretaire d'Etat, &c. & de *Marie-Marguerite* de Fourcy, morte ſans poſtérité le cinquiéme Septembre 1697, à l'âge de 22 ans: 2°. le 24 Novembre 1701, *Marie-Thérèſe* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, ci-devant Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Contrôleur-général des Finances, &c. & d'*Eliſabeth-Thérèſe* le Rebours, morte ſans enfans le troiſieme Septembre 1716, âgée de 33 ans.

SEIGNEURS DE VILLAC, MARQUIS de MIREMONT.

VIII. GUY d'Aubuſſon, quatriéme fils de JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, I du nom, & de *Guyotte* de Monteruc, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade ſon frére, & vivoit en 1470. Il épouſa l'an 1420, *Louiſe* Hélie, fille puînée de *Gulier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne* de Roſſignac, vivante en 1481, dont il eut 1. *Gulier*; 2. *Bertrand*, Prieur d'Outroire, qui fit ſon teſtament l'an 1508, & 3. GILLES, qui ſuit.

IX. GILLES d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, fit ſon teſtament le ſixieme Avril 1515. Il épouſa 1°. du vivant de ſon pére, le cinquieme Mars 1466, *Jeanne* Paynel, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Françoiſe* de la Force, Dame de Caſtelnouvel, vivante en 1522, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2 FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* BEAUREGARD, *mentionnée ci-après*; & 3. *Marguerite* d'Aubuſſon, mariée en 1496, à *Jean* Ricard, Seigneur de Gourdon, de Genouillac & de Vaillac.

X. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, Caſtelnouvel, &c. acquit en 1497, la Terre de Saint-Léger, & fit ſon teſtament le cinquieme Mars 1545. Il épouſa 1°. en 1494, *Iſabelle* Ebrard, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint Sulpice, & d'*Anne* d'Eſtaing; 2°. le 16 Février 1522, *Marquiſe*, Dame de Pétilles. Du premier lit vinrent 1. *Françoiſe* d'Aubuſſon, mariée avant l'an 1545, à *Annet* Joubert, Seigneur de Congnac; 2. *Souveraine*, alliée à *François*, Seigneur de la Faye; 3 *Françoiſe*, Prieure de Bleſſac; 4. *Claude*, Prieure de Gardegodan; 5 *Gabrielle* d'Aubuſſon, mariée à *Jean* de la Filolie, Seigneur de Burée en Périgord. Et du ſecond lit ſortirent, 1. ANNET, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à N... Seigneur d'Alcenaux; & 3. *Françoiſe* d'Aubuſſon, vivante en l'an 1545.

XI. ANNET d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, de Pérignac, &c fit ſon teſtament le 14 Février 1580. Il épouſa 1°. l'an 1545, *Catherine* Brun, fille de *Jean* Seigneur de la Valade: 2°. *Jeanne* de Montarly, vivant en 1583. Du premier lit ſortit 1 JEAN, qui ſuit; & du ſecond vint 2. un autre JEAN d'Aubuſſon, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.*

XII. JEAN d'Aubuſſon, fils d'*Annet* d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, Pérignac, Valade, Caſtelnouvel, Pétilles, Gardegodan, Bleſſac, Faye, Congnac, Burée, Gourdon, Genouillac, Vaillac, Alcenaux, Saint Sulpice, Saint Léger, Pélisſac, Montarly, Pérignac

lac, & de *Jeanne* de Montardy, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, de S. Leger, &c. & fit ſon teſtament en Août 1637. Il épouſa le cinquieme Août 1602, *Anne* de Loſſe, fille de *Jean*, Seigneur de Loſſe, Gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, & d'*Iſabeau-Jeanne* de Roquefeuil; dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Charlotte*, mariée à N... de Faye Seigneur du Puy; 3. *Jeanne*, Religieuſe à Bugnes; 4. N.. & 5. *N...* d'Aubuſſon, Religieuſes à Bruce; 6. JEAN-GEORGE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SAVIGNAC, *mentionnée ci-après*; & 7. *Jean* d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, qui épouſa le 29 Juin 1641, *Jeanne* de Loudat, dont il eut 1. *Jacques* d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué le troiſieme Août 1692, au combat de Steinkerke en Flandre, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* du Chêne, fille de *François* du Chêne, Lieutenant-général, & Juge-Mage de Périgueux; 2. *Jean-George*, Chanoine de Périgueux, & Abbé de Châtres; 3. *François*, Seigneur de Fouleys, mort Mouſquetaire du Roi; 4. *Catherine*, alliée à *François* du Chêne, Vicomte de Montréal, Lieutenant-général de Périgueux; 5. *Charlotte*, mariée le 16 Mai 1683, à *François* de Soillac-d'Azerac, Seigneur de Verneuil; & 6. *Henriette* d'Aubuſſon, femme de *N...* de Taillefer, Seigneur de Mauriac.

XIII. JACQUES d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, Miremont, &c. épouſa le onziéme Fevrier 1631, *Diane* de la Royére, fille de *Philippe* Seigneur de Lons, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Philibert*, Baron de Fumel, Capitaine au Regiment des Gardes; 3. *François*, Abbé de Châtres, mort le 15 Août 1669; & 4. *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée 1°. à *N.* de Calvimont, Seigneur de Chaban; 2°. à *François* de Salagnac, Seigneur de Ponſie.

XIV. JEAN d'Aubuſſon, Marquis de Miremont, épouſa le 27 Janvier 1654, *Louiſe* d'Aubuſſon, fille d'*Hector* d'Aubuſſon, Seigneur de Caſtelnouvel, & de *Magdelaine* de Raimond, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *N...* d'Aubuſſon, mariée à *N.* du Repaire, Enſeigne des Chevaux-legers de Monſieur, Duc d'Orléans, morte en Juillet 1692, & 3. *N...* d'Aubuſſon, alliée à *N..* Seigneur de la Jaurie en Périgord.

XV. JACQUES d'Aubuſſon, Marquis de Miremont, &c. Capitaine d'Infanterie.

SEIGNEURS DE SAVIGNAC.

XIII. JEAN-GEORGE d'Aubuſſon, ſecond fils de JEAN Seigneur de Villac, &c. & d'*Anne* de Loſſe, fut Seigneur de Savignac, & épouſa le 22 Novembre 1635, *Catherine* de Saint-Chamans, fille d'*Edme* Seigneur du Peſchier, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; 2. *Jacques*, Abbé de Ménat; & 3. *François* d'Aubuſſon.

XIV. JEAN-JACQUES d'Aubuſſon, Seigneur de Savignac, épouſa en 1670, *Marie* de Montboiſſier, fille de *Jacques* Marquis de Canillac, & de *Catherine* Martel, dont il a eu 1. GEORGE, qui ſuit; 2. *Charles*, Abbé de Ménat; 3. *N..* Prieur de Coirous en Limoſin; & 4. *N..* d'Aubuſſon, mariée à *N..* Seigneur de Beauregard en Auvergne.

XV. GEORGE d'Aubuſſon, Seigneur de Pérault, a épouſé *N..* fille de *N..* Marquis de Canillac.

SEIGNEURS DE BEAUREGARD.

X. FRANÇOIS d'Aubuſſon, ſecond fils de GILLES, Seigneur de Villac, & de *Françoiſe* de la Force, fut Seigneur de Beauregard & de Caſtelnouvel, & fit ſon teſtament le premier Avril 1542. Il avoit épouſé le 15 Juillet 1515, *Jeanne* d'Abezac de la Douze, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Gabriel*, vivant en 1566; & 3. *Iſabelle* d'Aubuſſon, mariée le 27 Janvier 1532, à *Charles* de Gaing, Seigneur de Linars, Sénéchal de Périgord.

XI. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, de Caſtelnouvel, &c. fit ſon teſtament le 21 Juillet 1564. Il épouſa *Antoinette* de Loumagne, dont il eut 1. FOUCAULT qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Marguerite*, alliée 1°. le 15 Décembre 1562, à *François* Seigneur de Sainte-Fortunade; 2°. à *François*, Baron de Lentillac en Quercy; 4. *Blanche*, mariée le 20 Mars 1571, à *François* de Royére, Seigneur de Lons; & 5. *Iſabeau* d'Aubuſſon, vivante en 1590.

XII. FOUCAULT d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, &c. acquit la Terre de Montaut en Périgord. Il épouſa 1°. le 28 Mars 1561, *Françoiſe* de Pompadour; 2°. le 14 Janvier 1588, *Anne* d'Abezac, veuve de *Jean* de Calvimont. Du premier lit ſortirent 1. *Antoine* Seigneur de Beauregard, mort après l'an 1572; 2 FRANÇOIS, qui ſuit; 3. *Hugues*, vivant en 1600; 4. *Jean* & 5. *George*, morts jeunes; & 6. *Iſabeau* d'Aubuſſon, Dame de Labatut en 1588. Du ſecond lit vinrent 7. *François*, mort ſans alliance après l'an 1618; 8. autre *François*, vivant l'an 1618; 9. HECTOR, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CASTELNOUVEL, *rapportée ci après*; & 10 *Anne* d'Aubuſſon, mariée le 24 Août 1593, à *Mercure* de Corn, Seigneur de Caiſſac.

XIII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, mourut avant l'an 1618. Il avoit été accordé le 14 Janvier 1588, à *Marguerite* de Calvimont, fille de *Jean*, Seigneur de Lern, & d'*Anne* d'Abezac, & épouſa le 28 Septembre 1606, *Marie* de Hautefort, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louiſe* d'Eſcars, dont il eut 1. *Charles* d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, mort ſans enfans de *Jeanne* de Loudat ſon épouſe; 2. *François*, Marquis de Vic; & 3. *Françoiſe* d'Aubuſſon, mariée en 1644, à *Godefroy* de la Roche-Aymon, Baron de la Forge.

SEIGNEURS DE CASTELNOUVEL.

XIII. HECTOR d'Aubuſſon, fils de FOUCAULT d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard, & d'*Anne* d'Abezac, fut Seigneur de Caſtelnouvel, & fit ſon Teſtament le quatriéme Janvier 1666. Il épouſa le 16 Avril 1633, *Magdelaine* de Raymond, dont il eut 1. GODEFROY, qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée le 27 Janvier 1654, à *Jean* d'Aubuſſon, Marquis de Miremont; 3. *Marguerite*, Urſuline à Brives; 4. *Béatrix*, alliée le 18 Fevrier 1669 à *Pierre* de Griffolet, Seigneur de Lentillac; & 5. *Catherine* d'Aubuſſon, Religieuſe à Argental.

XIV. GODEFROY d'Aubuſſon, Seigneur de Caſtelnouvel, Marquis de Saint-Pol, épouſa le 27 Janvier 1661 *Anne* Chauveron, dont il eut 1. ANDRÉ JOSEPH d'Aubuſſon, qui ſuit; 2. *Annet* d'Aubuſſon, Chevalier de Malte, & Page du Grand-Maître; 3 *Jacques*, Abbé; 4. *Magdelaine*, Carmélite à Bourdeaux; 5. *Jeanne*, Religieuſe à Notre Dame de Bourdeaux; 6. *Urſule* & 7. *Jeanne* d'Aubuſſon, reçues en la maiſon de ſaint Louis à ſaint Cyr en Novembre 1694.

XV. ANDRÉ JOSEPH d'Aubuſſon, étoit Page du Roi en 1693, a été Capitaine de Cavalerie dans le regiment de la Feuillade, dont il fut nommé Colonel en 1702. Il a été nommé Brigadier des Armées du Roi en 1709, & Maréchal de France en Fevrier 1719.

SEIGNEURS DE POUX ET DE BANSON.

V. GUILLAUME d'Aubuſſon, dernier des enfans de GUILLAUME d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, fut Seigneur de Poux & de Banjeux en la Marche, ſervit le Roi Jean en ſes guerres de Guienne en 1350, & fut pére de 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. de *Roger* d'Aubuſſon, qui ſervoit ſous Robert de Sancerre, Seigneur de Ménetou en 1370 & 1371.

VI. GUILLAUME d'Aubuſſon, Seigneur de Poux & de Banjeux, ſervoit en Guienne avec ſon frére en 1370 & 1375, & épouſa avant l'an 1350, *Simonne* de Valiére, dont il eut 1. AYMAR qui ſuit; & 2. *Antoinette* d'Aubuſſon, mariée à *Guillard* Ogier.

VII. AYMAR d'Aubuſſon, Seigneur de Poux & de Banjeux, mourut avant l'an 1440. Il avoit épouſé vers l'an 1380, *Comptour* de Montvert, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Louis* Seigneur de Poux, qui épouſa *Marguerite* Rochette; 3. *Catherine*, mariée le 17 Fevrier 1423 à *Louis* de la Ligiére, Seigneur du Chier; & 4. *Marguerite* d'Aubuſſon, alliée à *Antoine* de la Feuillée.

VIII. GUILLAUME d'Aubuſſon, dit *Corades*, Seigneur de Poux, fut inſtitué héritier d'Erard Seigneur de Banſon, à condition d'en porter le nom & les armes, & mourut avant l'an 1465. Il épouſa en l'an 1427, *Gabrielle* du Puy, fille de *Louis* Seigneur de Barmont, & de *Jeanne* de Veaulce, vivante en 1475, dont il eut 1. *Antoine* Seigneur de Banſon, Ecuyer d'écurie des Rois Louis XI, & Charles VIII, mort ſans poſtérité; 2. LOUIS qui ſuit; 3. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Wijay, Seigneur d'Auches; & 4. *Marguerite* d'Aubuſſon, alliée à *Jacques* de Rochedragon, Seigneur de Martillac.

IX. LOUIS d'Aubuſſon, Seigneur de Banſon, &c. Echanſon du Roi Louis XI, épouſa le 23 Fevrier 1505, *Dauphine* d'Eſtaing, fille de *Gaillot* d'Eſtaing, & d'*Anne* d'Eſparon, dont il eut JACQUES qui ſuit.

X. JACQUES d'Aubuſſon, Seigneur de Banſon, &c. fut envoyé par le Roi Henri II, en Ambaſſade vers les Princes d'Allemagne, & fut aſſaſſiné en ſa maiſon par ſes domeſtiques en 1554. Il avoit épouſé en 1525, *Antoinette* de Langheac, fille d'*Aline* Seigneur de Dalet, & de *Catherine* de Chaſeron, dont il eut 1. *Louis* & 2. *Pierre*, morts ſans alliance; 3. GILBERT qui ſuit; & 4. *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée le 20 Janvier 1547, à *Louis* de Boiſredon, Seigneur de Salles.

XI. GILBERT d'Aubuſſon, Seigneur de Banſon, &c. vivant en 1581, avoit épouſé *Jeanne* de Rivoire, fille de *Pierre* Seigneur du Palais, & d'*Antoinette* de la Fayette, dont il eut 1. *Pierre* & 2. *Etienne*, morts jeunes; 3. *François* Seigneur de Poux, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Froineul; 4. LOUIS qui ſuit; 5. *Gabrielle*, mariée le 17 Janvier 1607 à *Jean* de la Roche, Seigneur de la Motte-Morgon; & 6. *Catherine* d'Aubuſſon, alliée le 13 Fevrier 1613 à *Florimond* Truchet, Seigneur de Chamberliat.

XII. LOUIS d'Aubuſſon, Seigneur de Banſon &c. épouſa l'an 1615, *Marie* Baude, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. autre *François* Seigneur de Poux; 3. *Jean*, Seigneur de Serviére; 4. *Anne*, mariée à *François* de Chaſtue, Seigneur de Prondines; & 5 *Gabrielle* d'Aubuſſon.

XIII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, Seigneur de Banſon, &c épouſa le 23 Mai 1646 *Gabrielle* d'Aureille-Colombine, dont il eut 1. *François*; 2. *Jean*; 3. *Marie*; 4. *Hyacinthe*; 5. *Pierre*, 6. *Antoine*, 7. *Marie Catherine* & 8. *Gabrielle-Marguerite* d'Aubuſſon.

* *Voyez* Du Bouchet, *Hiſt. général. de la Maiſon d'Aubuſſon.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des grands Officiers de la Couronne*, &c.

AUBUSSON (Pierre d') trente-neuviéme Grand Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit alors dans l'Iſle de Rhodes, ſuccéda le 17 Juin 1476, à Jean-Baptiſte des Urſins. Il étoit auparavant Grand-Prieur d'Auvergne, & Capitaine de la ville de Rhodes, & avoit ſignalé ſon courage en pluſieurs occaſions: ce qui lui fit mériter les ſuffrages de tous les Electeurs du Magiſtére. Son pére étoit RENAUD d'Aubuſſon, Seigneur de Monteil-au-Vicomte dans la Marche, & ſa mére *Marguerite* de Comborn, tous deux des plus illuſtres Maiſons du Royaume, dont il naquit en l'année 1423. Etant en âge de ſe ſervir de l'épée, il embraſſa la profeſſion des armes. La tréve

qui

qui avoit été conclue entre la France & l'Angleterre, & qui devoit apparemment être ſuivie de la paix, lui fit chercher de l'occupation & de la gloire en Allemagne. Les Turcs faiſoient d'horribles dégâts dans la Hongrie; & l'Empereur Sigiſmond, que les affaires du Concile de Bâle occupoient en ce tems-là, ne pouvant s'oppoſer lui-même au torrent qui alloit inonder toute l'Allemagne, envoya promptement Albert Duc d'Autriche, ſon gendre, avec des troupes d'élite, pour repouſſer les Barbares. Aubuſſon ſe rencontra dans ſes troupes par une providence particuliére, qui l'engagea à faire ſes premiéres armes contre l'ennemi commun des Chrétiens. Le Prince marcha avec toute la diligence poſſible, & attaqua l'Armée Ottomane dès qu'il l'eut découverte. Le commencement du combat fut heureux pour les Impériaux: Aubuſſon y combattit toûjours dans les premiers rangs: & voyant que l'Infanterie Chrétienne plioit, il rallia ce qui ſe trouva auprès de lui, & ranima tellement les Chrétiens, qu'ils fondirent ſur les Barbares, dont il en demeura dix-huit mille ſur la place, le reſte ne penſant qu'à ſe ſauver. Le Duc Albert ayant licentié ſes troupes, Aubuſſon ſuivit la Nobleſſe qui ſe rendit à la Cour de l'Empereur. Il y fut reçu comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la victoire de Hongrie, & gagna les bonnes graces de Sigiſmond, en s'appliquant aux Belles-Lettres, que ce Prince aimoit fort. Après avoir étudié les Langues autant qu'un Cavalier les doit ſavoir, il apprit la Géographie, l'Hiſtoire & les Mathématiques, particuliérement celles qui regardent l'Art militaire. Avec de ſi belles diſpoſitions, il pouvoit prétendre à de grands emplois dans une Cour où l'on rendoit juſtice au mérite; mais la fortune qu'il y eſpéroit fut renverſée par la mort de l'Empereur, arrivée l'an 1437. Il ſe retira, voyant qu'Albert n'avoit pas pour lui les mêmes ſentimens qu'avoit eus Sigiſmond, ſoit que ce Prince n'aimât pas les François, ou pour quelque autre conſidération. D'ailleurs la guerre étant allumée entre la France & l'Angleterre, ſon devoir l'obligeoit de retourner en ſa patrie.

Jean d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, ſon couſin germain, & Chambellan du Roi Charles VII, l'introduiſit à la Cour. Comme il deſcendoit des Vicomtes de la Marche, le Comte de la Marche, Gouverneur du Dauphin, lui témoigna beaucoup d'amitié, & ſe fit même honneur d'être ſon Patron. L'attachement que d'Aubuſſon eut pour ce Comte, lui donna lieu de ſe faire aimer du Dauphin, & de plaire au Roi. Peu de tems après il ſe ſignala extrêmement à Montereau-Faut-Yonne, où il ſuivit le Dauphin, qui avoit la conduite du ſiége. Après la priſe de cette ville, le Roi faiſant ſon entrée dans Paris, voulut que d'Aubuſſon l'y accompagnât avec les principaux Seigneurs de la Cour. Il arriva enſuite une occaſion importante, où ce jeune guerrier fit paroître qu'il étoit auſſi ſage que courageux. Le Dauphin s'étant mis à la tête des Princes rebelles, d'Aubuſſon ſut ſi bien ménager l'eſprit de ce Prince, & l'adoucit de telle ſorte, que quand le Comte d'Eu vint traiter avec lui de la part du Roi, il le trouva tout diſpoſé à quitter les armes, & à ſe ſoumettre. Charles VII loua pluſieurs fois l'habileté de d'Aubuſſon, & dit un jour, parlant de lui, que c'étoit une choſe aſſez rare de voir enſemble tant de feu & tant de ſageſſe. Pendant la tréve qui fut faite avec les Anglois, le Dauphin, qui avoit épouſé la ſœur de la Ducheſſe d'Autriche, entra dans l'Alſace à main armée; & d'Aubuſſon fut un des jeunes Seigneurs qui le ſuivirent, & qui eurent le plus de part à la défaite des Suiſſes auprès de Bâle.

Pendant les divertiſſemens de la Cour pour le mariage de Marguerite fille du Roi de Sicile, avec Henri Roi d'Angleterre, d'Aubuſſon, qui aimoit la guerre, porta ſes penſées à quelque illuſtre entrepriſe. L'exemple de Jean Huniade & de George Caſtriot, qui avoient gagné de ſignalées batailles contre Amurat en 1442 & 1443, les cruautez que les Turcs avoient exercées ſur les Chrétiens après la bataille de Varne en 1444, & les divers avantages que les Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem avoient remportez ſur les Sarraſins; tous ces motifs joints enſemble lui inſpirérent un nouveau zéle pour la Religion, & lui firent prendre la réſolution de faire la guerre aux Infidéles. Dans ce deſſein il partit pour Rhodes, où il fut reçu Chevalier, quoiqu'il y eût une Ordonnance du Chapitre, qui défendoit d'en recevoir juſqu'à ce que les Finances épuiſées par les dernieres guerres, fuſſent rétablies. On lui fit grace en conſidération de ſon mérite perſonnel, & de Louis d'Aubuſſon ſon oncle, un des plus braves Chevaliers de Rhodes, & connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de Commandeur de Charroux. Il n'eut pas de peine à faire ſes preuves; car il deſcendoit du côté de ſon pére en ligne maſculine de Raymond Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feuillade, ſecond fils de Renaud, VII du nom, Vicomte d'Aubuſſon, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud, I du nom, auſſi Vicomte d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, & frére aîné de l'illuſtre Turpio, Evêque de Limoges. Du côté de ſa mére, il tiroit ſon origine d'Archambaud, I du nom, Vicomte de Comborn & de Turenne, gendre de Richard I, Duc de Normandie, & beau-frére d'Edelréde Roi d'Angleterre. Aubuſſon étant arrivé à Rhodes, apprit que la paix venoit d'être faite avec Amurat, & qu'elle étoit preſque conclue avec le Soudan d'Egypte. Mais parce que cette paix n'empêchoit pas les courſes des Pirates Turcs, il monta pluſieurs fois ſur mer, & fit ſi bien ſon devoir dans les occaſions qui ſe préſentérent, qu'il obtint la Commanderie de Salins dès ſes premieres années de ſervice. L'an 1457, le Grand-Maître de Milly envoya le Commandeur d'Aubuſſon en France, pour demander du ſecours contre les Infidéles. Il y arriva un peu après le Cardinal d'Avignon, que le Pape Calliſte y avoit envoyé pour animer les François contre les Turcs; & quoique le Roi ne voulût point entrer dans la Ligue, ni écouter le Cardinal Légat, d'Aubuſſon néanmoins ne laiſſa pas d'agir, & repréſenta ſi vivement à Charles VII, l'importance de cette affaire, que ſes raiſons firent impreſſion ſur l'eſprit de ce Roi, lequel permit au Cardinal d'Avignon de lever les décimes ſur tout le Clergé, pour fournir aux frais de la guerre, & fit donner ſur le champ ſeize mille écus d'or à l'Ambaſſadeur de Rhodes. Aubuſſon employa cet argent à des munitions de guerre, ſelon les ordres qu'il reçut, & fit partir au plutôt des navires chargez de canons, d'armes, de plomb & de poudre. Il partit enſuite lui-même, après avoir recueilli une partie de l'argent qui étoit dû à la Religion en divers endroits de l'Europe par les Receveurs du commun Thréſor. Le ſuccès de ſon Ambaſſade, & la Lettre qu'il préſenta au Grand Maître de la part du Roi de France, le firent recevoir agréablement des Chevaliers & du peuple de Rhodes. Dans le Chapitre général qui ſe célebra un peu après, le Commandeur d'Aubuſſon, lequel y tenoit un rang conſidérable, comme Châtelain de Rhodes & Procureur du Grand-Maître, s'oppoſa fortement aux prétentions des Eſpagnols, qui vouloient que toutes les Dignitez de la Religion fuſſent communes, & qui ne pouvoient ſouffrir que les François en poſſedaſſent un plus grand nombre qu'eux. Il empêcha avec la même vigueur que le Commandeur de Villemarin, Eſpagnol, n'entreprit ſur la charge de Capitaine général, qui eſt attachée à la dignité de Maréchal de l'Ordre, & qui appartient à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal eſt le Chef. Dans le Chapitre général qui fut tenu à Rome en préſence du Pape Paul II, lequel y avoit mandé le Grand-Maître Zacoſta, le Commandeur d'Aubuſſon s'appliqua à faire connoître l'inſolence de ce Grand-Maître, & le libertinage de pluſieurs Chevaliers: ce qui donna lieu à de très belles Ordonnances. En 1471, ſous le régne du Grand-Maître des Urſins, on créa dans un Chapitre général tenu à Rhodes, une nouvelle Dignité de Bailli Capitulaire pour les Chevaliers de la Langue d'Auvergne, avec droit d'entrer au Conſeil de la Religion; & on élut pour premier Bailli le Commandeur d'Aubuſſon. Ce Bailliage fut nommé d'abord *le Bailliage de Lureil*, puis *de Lyon*. La premiére fois que d'Aubuſſon prit ſa place dans le Conſeil en qualité de Bailli, il parla pour Charlotte de Luſignan, Reine de Cypre, que la rebellion de ſes Sujets avoit obligée de chercher un aſyle à Rhodes; & fit ordonner qu'on fourniroit à cette Reine ce qui lui étoit néceſſaire pour le voyage qu'elle étoit réſolue de faire à Rome. Quelque tems après il fut nommé Surintendant des fortifications de Rhodes, & s'acquitta de cette charge avec beaucoup de ſuccès. Enſuite il obtint le Grand-Prieuré d'Auvergne, qu'il quitta pour prendre le Gouvernement de la Religion en qualité de Grand-Maître.

D'abord il fit continuer les ouvrages que la mort de ſon prédéceſſeur avoit interrompus, & ordonna que pour la ſûreté du port des galéres, on le fermât d'une groſſe chaîne; & que ſur les côtes de l'Iſle on bâtit d'eſpace en eſpace des Tours & des Forts, pour empêcher les deſcentes & les courſes des Pirates. Les affaires de Rhodes étant réglées au dedans, le Grand-Maître, ſuivant la permiſſion du Pape, renouvella la paix avec le Soudan d'Egypte, & conclut un accord avec le Roi de Tunis, qui accepta une tréve de 31 ans. Ces alliances avec les Sarraſins & les Maures étoient très avantageuſes à l'Ordre, pour ſoutenir plus facilement les efforts des Turcs. Au mois de Février 1476, le Grand Seigneur fit écrire une Lettre au Grand-Maître d'Aubuſſon, par Zizime ſon fils, & par Chélébi ſon neveu, pour engager la Religion par voye d'accommodement à lui payer tribut toutes les années. Le Grand-Maître fit une réponſe fort civile à ces deux Princes Turcs, qui avoient quelque penchant pour la Religion Chrétienne, & les remercia de leurs bons offices; mais il leur témoigna, ſans s'expliquer ſur le Tribut, qu'il ne pouvoit rien conclurre avant que de ſavoir la réſolution du Pape, & le ſentiment des Princes Chrétiens; & que cependant il ſeroit bon qu'il y eût ſuſpenſion d'armes & liberté de commerce. L'Ambaſſadeur des Princes revint, & promit la tréve. Mais pendant cette négociation, le Grand-Maître ne laiſſa pas de ſe préparer à la guerre, jugeant bien que tout ce Traité n'étoit qu'un pur artifice du Sultan, quoique les Princes qui s'entremettoient, euſſent de bonnes intentions. Enfin, Mahomet ſe laſſa de feindre, & donna la conduite de ſon Armée au Bacha Miſach Paléologue, qui n'attendit pas pour partir, que la grande Flotte fût prête, & qui monta ſur les vaiſſeaux qui firent voile les premiers. Il parut à la vue le quatrieme Décembre 1479, & fit débarquer les coureurs, pour ravager la campagne. Le Grand-Maître ayant fait réflexion que les Egliſes de ſainte Marie & de ſaint Antoine, qui étoient hors de la ville, & aſſez près des murailles, pourroient ſervir de retranchement aux Infidéles, il les fit abattre, pour plus grande ſûreté, & fit tranſporter dans la ville tout ce qui pouvoit être tranſporté. Cependant la Flotte Ottomane ayant joint les vaiſſeaux du Bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 Mai 1480. Elle étoit compoſée de cent ſoixante voiles; & à voir le magnifique appareil des navires, à ouïr les fanfares des trompettes & le ſon des fifres, il ſembloit que ce fuſſent des victorieux qui vinſſent faire leur entrée dans une ville conquiſe. Mais le Grand-Maître d'Aubuſſon ſoutint ce ſiége pendant deux mois avec tant de valeur & de conduite, que les Turcs, dont les Chevaliers firent un furieux carnage, prirent enfin la fuite, & ſe jettérent dans leurs galéres avec précipitation, pour reprendre le chemin de Conſtantinople. *Voyez* RHODES. Le Grand-Maître rentra dans la ville tout couvert de ſang, & dangereuſement bleſſé; mais enfin une de ſes bleſſures, que l'on avoit cru mortelle, fut guérie avec les autres. Dès qu'il eut aſſez de forces pour marcher, il alla rendre graces à Dieu, & fit vœu de faire bâtir une Egliſe magnifique, ſous le titre de *ſainte Marie de la Victoire*, auprès de la muraille des Juifs, où les Turcs avoient été mis en déroute: ce qu'il exécuta.

Après la mort de Mahomet II, qui arriva en 1480, Zizime,

un de ſes fils, envoya demander un aſyle à Rhodes contre Bajazet II, qui s'étoit emparé de la Couronne. Le Grand-Maître d'Aubuſſon ſachant combien il ſeroit utile à la Chrétienté d'avoir entre les mains un Prince qui étoit héritier de Mahomet, commanda auſſi-tôt le grand navire du Thréſor avec des galéres, pour l'aller querir; & ordonna qu'on le traitât en fils d'Empereur & en Roi. Il lui fit enſuite une magnifique réception, & quelque tems après, il le fit accompagner en France dans le grand navire de la Religion par le Chevalier de Blanchefort, avec pluſieurs autres, pour lui ſervir d'eſcorte. Zizime avant ſon départ, fit expédier trois Actes authentiques, qu'il mit entre les mains du Grand-Maître. Le premier étoit un pouvoir très ample de traiter avec Bajazet II, & de conclurre la paix comme bon lui ſembleroit. Le ſecond étoit une eſpéce de Manifeſte, par lequel ce Prince déclaroit avoir demandé inſtamment à ſortir de Rhodes, & à être conduit en France. Le troiſiéme Acte étoit une confédération perpetuelle de Zizime & de ſes enfans avec la Religion de ſaint Jean de Jéruſalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans les Etats de ſon pére, ou dans une partie. Par le ſecond de ces Actes il eſt aiſé de juſtifier le Grand-Maître, que des gens mal intentionnez ou mal inſtruits ont blâmé ſur la retraite de Zizime, comme s'il avoit livré à la France un Prince qui s'étoit mis ſous ſa protection, & comme s'il eût violé en cette rencontre les loix de l'hoſpitalité & le Droit des gens. Après le départ de Zizime, le Grand-Maître envoya des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, qui y furent reçus honorablement; & Bajazet promit non ſeulement de bien vivre avec les Chevaliers de Rhodes, mais auſſi de laiſſer les Chrétiens en repos. Le Grand-Maître promit de ſon côté de tenir toûjours Zizime ſous la garde des Chevaliers, & de faire tout ce qu'il pourroit pour empêcher que ce Sultan ne tombât entre les mains d'aucun Prince, ſoit Chrétien ou Infidéle; Bajazet s'engagea même à payer une eſpéce de tribut, en faiſant délivrer à la Religion trente-cinq mille ducats monnoye de Veniſe, pour la ſubſiſtance de Zizime, outre dix mille ducats qu'il payeroit tous les ans en particulier au Grand-Maître, pour le dédommager des dépenſes de la derniére guerre. Cependant, comme le Grand-Maître avoit ſouvent éprouvé la mauvaiſe foi des Turcs, & que la perſonne de Zizime lui ſembloit très propre à faire de grandes choſes en cas de rupture, il s'appliqua uniquement à préparer une Ligue entre les Princes Chrétiens, contre l'ennemi commun, leur remontrant que Zizime à la tête d'une Croiſade, vaudroit lui ſeul une Armée entiére; mais par une étrange fatalité, le Monde Chrétien ne ſe trouva pas diſpoſé à profiter de cette occaſion. Le Grand-Maître ayant appris les préparatifs de guerre qu'on faiſoit à Conſtantinople, envoya un Ambaſſadeur à Bajazet, lequel changea de deſſein, fit ceſſer tous ces préparatifs, & écrivit une Lettre au Grand-Maître, dans laquelle il lui témoigna qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui, & que ſon Armée navale ne ſortiroit point du détroit de Gallipoli. Une réſolution ſi ſubite & ſi heureuſe réjoüit extrêmement l'Italie; & le Pape fut ſi content du Grand-Maître, qu'en parlant de lui au Chevalier Quendal, Procureur-général de la Religion à Rome, il le nomma pluſieurs fois *le Boucher de l'Egliſe*, & *le Libérateur de la Chrétienté*. Néanmoins les Princes Chrétiens, dont les Etats étoient plus voiſins du Turc, ne ſe croyoient pas trop en aſſurance. C'eſt pourquoi les Rois de Hongrie, de Sicile & de Naples firent tous trois d'inſtantes priéres au Grand-Maître d'Aubuſſon, pour avoir Zizime en leur diſpoſition. Il ne leur accorda pas ce qu'ils demandoient; mais il leur promit que tandis qu'il auroit le Sultan entre ſes mains, il empêcheroit bien le Grand-Seigneur de rien entreprendre ſur leurs Etats. Bajazet en ſut bon gré au Grand-Maître, & pour marque de ſa gratitude, il lui envoya la main de ſaint Jean-Baptiſte, qui étoit dans le Thréſor de ſon pere Mahomet, ayant ſu de ſes Confidens Renégats, qu'il ne lui pouvoit faire un préſent plus agréable.

Le Grand-Maître fit examiner la Relique; & par les informations juridiques qui furent faites, on apprit que c'étoit une tradition ancienne, confirmée par les Hiſtoires des Grecs, qu'après la mort de ſaint Jean Baptiſte, ſon corps fut enterré dans la ville de Sébaſte, entre Héli & Abdias, & que ſaint Luc Evangéliſte ſe tranſporta la nuit ſur les lieux, avec quelques Diſciples de ce Prophéte, dans le deſſein de l'enlever ſecretement; mais qu'ayant conſidéré la difficulté de cette entrepriſe, il en ſépara la main droite qui avoit baptiſé Jéſus-Chriſt, comme la partie la plus noble de ce ſaint corps; & qu'il la porta lui-même à Antioche, où il la laiſſa, lors qu'il en partit pour aller prêcher l'Evangile dans la Bithynie. Ce précieux dépôt fut conſervé & honoré publiquement par les Chrétiens d'Antioche pendant l'eſpace de trois cens ans; & lorſque Julien *l'Apoſtat* entreprit d'abolir le culte & la mémoire des Martyrs, les Fidéles cachérent cette Relique juſqu'à la mort de cet Empereur impie. Juſtinien, un des plus religieux Princes du monde, ayant fait bâtir le Temple de ſainte Sophie, & l'Egliſe de ſaint Jean *de la Pierre* à Conſtantinople, fit rapporter les plus précieuſes Reliques qui fuſſent dans l'Orient, pour rendre plus auguſte la dédicace de ces deux Egliſes. La tête & la main de ſaint Jean Baptiſte furent de ce nombre, dont l'une fut reportée à Edeſſe, & l'autre à Antioche. Conſtantin *Porphyrogénéte*, qui gouvernoit l'Empire des Grecs dans le X ſiécle, ſouhaita fort d'avoir cette main du Précurſeur de Jéſus-Chriſt, à cauſe des miracles qui ſe faiſoient à Antioche, & dont le bruit ſe répandoit par tout l'Orient. Ce qui porta un Diacre de l'Egliſe d'Antioche, nommé *Job*, à dérober cette Relique, pour en faire préſent à l'Empereur, qui la fit mettre dans l'Egliſe de S. Jean *de la Pierre*, où elle demeura juſqu'au tems que Mahomet II prit la ville de Conſtantinople; car on la mit par ſon ordre dans le Thréſor Impérial, avec les autres Reliques, dont les châſſes étoient précieuſes; & c'eſt de ce Thréſor que Bajazet la tira, pour la donner au Grand-Maître d'Aubuſſon. Après avoir pris toutes les inſtructions néceſſaires dans une choſe de cette conſéquence, la Relique fut portée en pompe dans l'Egliſe de S. Jean de Rhodes.

Zizime cependant étoit toûjours en France; & le Pape Innocent VIII demanda ce Prince au Grand-Maître, lequel ordonna au Grand-Prieur de Blanchefort de le conduire à Rome, où il fut très bien reçu du Pape l'an 1489. En même tems le Sultan d'Egypte, à la perſuaſion du Grand-Maître d'Aubuſſon, fit hommage à Sa Sainteté, & s'engagea d'entrer dans la Ligue des Princes Chrétiens. Le Pape fut tellement touché des ſignalez ſervices que le Grand-Maître rendoit au Saint Siége, qu'il l'honora du chapeau de Cardinal l'an 1489, lui donnant le titre de *ſanctæ Adrianæ*, avec la qualité de Légat-général du Saint Siége dans l'Aſie. Il renonça auſſi par une Bulle conſiſtoriale, ſignée de tous les Cardinaux aſſemblez, au droit de pourvoir à quelques Bénéfices de l'Ordre que ce fût, même à ceux qui viendroient à vaquer en Cour de Rome; déclarant par la même Bulle, que la diſpoſition de toutes les Commanderies appartenoit entiérement au Grand-Maître, ſans qu'elles puſſent être compriſes au nombre des Bénéfices que les Papes s'étoient reſervez, & ſe pourroient reſerver dans la ſuite. Il donna encore au Grand-Maître la puiſſance de diſpoſer abſolument des Bénéfices & des revenus des Ordres Militaires du S. Sépulchre, & de ſaint Lazare, en réuniſſant ces Ordres à celui de ſaint Jean de Jéruſalem. Le Cardinal Grand-Maître augmenta ſes ſoins pour faire fleurir la Religion; & voyant les affaires dans un état paiſible, il rétablit les Egliſes ruinées, & fonda pluſieurs Chapelles en différens lieux de l'Iſle de Rhodes. En ce tems, Iſabelle de Léon, qui deſcendoit d'une des plus illuſtres Maiſons de l'Andalouſie, réſolut de fonder dans Séville un Couvent de Chevaliéres, ſous la Régle & l'habit de S. Jean de Jéruſalem. Elle en obtint la permiſſion du Grand-Maître, au mois de Mai 1489, & fut nommée Prieure du Couvent dont elle étoit la Fondatrice. Pour y entrer, il falloit faire des preuves de nobleſſe, à la maniére des Chevaliers. L'Inſtitut de ces Religieuſes étoit de ſeconder par leurs priéres le zéle des Chevaliers, & de travailler autant que leur ſexe le pouvoit permettre, à l'exaltation de la Foi Catholique. Iſabelle Fernandés établit en Portugal un Monaſtére du même Ordre, dans la ville d'Evora.

Cependant Bajazet, à la perſuaſion du Grand-Maître, envoya vers le Pape un Ambaſſadeur, qui fut accompagné à l'audience par le Grand-Prieur de Blanchefort. Cet Ambaſſadeur préſenta à Sa Sainteté le fer de la lance qui perça le côté de Jéſus-Chriſt, & que Mahomet avoit fait mettre dans ſon Thréſor, avec toutes les riches dépouilles des Egliſes de Conſtantinople. La Relique fut d'abord ſuſpecte, parce que les François & les Allemands prétendoient avoir le fer de cette lance; mais après avoir examiné la choſe le plus exactement qu'il ſe put, on trouva que la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, fut apportée d'Antioche à Conſtantinople, du tems des conquêtes de Godefroi de Bouillon; que l'Empereur Baudouin II engagea aux Vénitiens la pointe du fer de la lance pour une ſomme d'argent, dont il eut beſoin dans la néceſſité de ſes affaires; que ſaint Louis racheta cette Relique, avec la permiſſion de l'Empereur, & l'apporta *en ſon Royaume*; & qu'ainſi il n'y avoit à Paris que l'extrémité du fer. Pour la lance qui ſe gardoit à Nuremberg en Allemagne, *on* ſut que c'étoit celle de Conſtantin *le Grand*, enrichie d'une partie des cloux de la Croix, formée en pointe de lance. Avec cette Relique l'Ambaſſadeur préſenta des Lettres de Bajazet, par leſquelles il ſuppliôit le Pape de trouver bon que ſon frére Zizime demeurât toûjours ſous la garde des Chevaliers de Rhodes, ſuivant les conventions faites avec eux. En ce tems, Dom Diégo Ordogna Eſpagnol, homme plus barbare que les Infidéles, couroit toutes les côtes avec une cruelle Armée, & prenoit même des vaiſſeaux à la vue de Rhodes. Le Grand-Maître envoya une galére & un vaiſſeau de guerre contre ce Pirate, qui fut pris & conduit à Rhodes, où il fut rompu vif ſur une roue. Enfin le Grand-Maître convaincu plus que jamais de la mauvaiſe foi du Grand-Seigneur, ſe joignit aux Princes croiſez, & fut choiſi pour Chef général de la Croiſade. Mais cette Ligue ne dura pas longtems; & ſon zéle pour les interêts de la Religion lui fit chercher inutilement tous les moyens d'exécuter une ſi ſainte entrepriſe, par la réconciliation des Rois de France & d'Eſpagne. Ainſi remettant tout entre les mains de la Providence, il ne travailla qu'à régler les mœurs du peuple & des Chevaliers. Il chaſſa les Juifs de l'Iſle & de tous les Etats de l'Ordre; retenant les petits enfans, qu'il fit batiſer, & voulant qu'ils fuſſent nourris des deniers publics, pour leur tenir en quelque façon lieu de pére. Il s'appliqua enſuite à reformer les Statuts, & fit de très belles Ordonnances. Il enrichit les Egliſes d'ornemens magnifiques, dont on voit encore une partie à Malte, où ſont ſes Armes.

Enfin la rupture de la Ligue, & le mauvais procédé du Pape Alexandre VI, jetterent le Grand-Maître dans une mélancolie, qui l'abattit peu à peu, & qui lui cauſa une maladie mortelle. Il montra une piété extraordinaire dans les derniers jours de ſa vie, excita les Chevaliers à défendre généreuſement la Foi, & à bien garder leur Régle, & rendit ſon eſprit à Dieu le troiſieme Juillet 1503. âgé de plus de 80 ans, après avoir gouverné l'Ordre près de 27 ans. Son corps fut expoſé dans un ſuperbe lit de parade, ayant ſur l'eſtomac un crucifix d'or, & à ſes doits pluſieurs anneaux de grand prix. Trois Chevaliers étoient au chevet du lit: l'un tenoit le chapeau de Cardinal; l'autre, la croix de Légat; & le troiſiéme, l'étendart de Généraliſſime de la Ligue, que le Grand-Maître avoit porté dans ſa galére, quand il alla joindre l'Armée Vénitienne à Mételin. Quatre autres Chevaliers tenoient chacun une banniére, où les Armes de la Religion, & celles d'Aubuſſon étoient relevées en broderie. Aux deux côtez

tez du lit de parade, on dreſſa comme deux autels ſous deux riches dais: on poſa ſur l'un la dalmatique, la mitre, & les ornemens d'un Cardinal-Diacre: on mit ſur l'autre le caſque, le corſelet, la demi-pique, & l'épée, dont le Grand-Maître ſe ſervit au ſiége de Rhodes le jour de l'aſſaut. On y mit auſſi l'habillement qu'il avoit ce jour-là, & qui étoit encore teint de ſon ſang, & de celui des Infidéles. Plus de deux cens Chevaliers étoient rangez dans la ſalle, tous vêtus de deuil. Les funérailles ſe firent le jour ſuivant. Il fut porté à l'Egliſe de Saint Jean, ſur les épaules des principaux Grands-Croix, & enterré dans la Chapelle qu'il avoit fait bâtir. Le premier Chapitre général qui ſe tint à Rhodes ſous Emeri d'Amboiſe ſon ſucceſſeur, ordonna, que pour honorer la mémoire du Grand-Maître d'Aubuſſon, la Religion lui éleveroit des deniers du Thréſor public un magnifique Mauſolée en bronze, & qu'on y graveroit une épitaphe, où ſeroient marquées les plus illuſtres actions de ſa vie. Les Papes, les Princes, & les Ecrivains, donnent à ce Grand-Maître des éloges magnifiques. Sixte IV & Innocent VIII diſent dans leurs Brefs, que le Saint Siége lui a des obligations infinies. Alexandre VI reconnoît en lui une foi pure, une valeur héroïque, & une prudence exquiſe. L'Empereur Maximilien, Ferdinand Roi de Caſtille, & Matthias Corvin Roi de Hongrie, le nomment ſouvent dans leurs Lettres, *Le Domteur des Ottomans*, & *le Soûtien de l'Egliſe*. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Sponde parle de lui comme d'un homme admirable, & qui mérite toutes ſortes de louanges. Enfin, l'Hiſtoire de Boſio le met au deſſus de tous les Grands-Maîtres, l'égale aux Héros de l'Antiquité, & le propoſe pour modéle aux Princes Chrétiens. * Le P. Bouhours, *Hiſt. d'Aubuſſon.*

AUBUSSON (George d') ſecond fils de FRANÇOIS d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, &c. & d'*Eliſabeth* Brachet de Péruſſe, fut nommé Evêque de Gap en 1649, lorſque le Roi nomma Artus de Lyonne, qui en étoit Evêque, à l'Archevêché d'Ambrun, lequel l'ayant refuſé par modeſtie, le Roi y nomma George d'Aubuſſon, qui en fut ſacré Archevêque l'onziéme Septembre de la même année. Il fut nommé Ambaſſadeur à Veniſe en 1659, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne en 1661, & nommé Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, quoiqu'abſent, dont il reçut le cordon bleu & la croix en la ville de Madrid, où il fit réſoudre le Roi d'Eſpagne d'envoyer en France le Marquis de Fuentes ſon Ambaſſadeur extraordinaire, pour réparer publiquement l'offenſe commiſe le dixieme Octobre 1661, en la perſonne du Comte d'Eſtrade Ambaſſadeur de France en Angleterre, par le Baron de Batteville Ambaſſadeur d'Eſpagne en cette Cour: ce qu'il exécuta au Louvre le 24 Mars 1662, en préſence des Princes du Sang, des autres Princes & Seigneurs de la Cour, du Chancelier & des Sécretaires d'Etat, du Nonce du Pape, & de tous les Ambaſſadeurs & Miniſtres étrangers: où le Marquis de Fuentes, après avoir rendu au Roi Louis XIV ſa Lettre de créance, qui l'établiſſoit Ambaſſadeur, en préſenta une ſeconde du Roi d'Eſpagne, qui l'autoriſoit ſur ce qu'il avoit à lui dire de ſa part, pour la réparation de l'attentat du Baron de Batteville, qui fut en ces termes. „ Que Sa „ Majeſté Catholique avoit été fort fâchée du cas arrivé à Lon„ dres le dixiéme Octobre, entre les Ambaſſadeurs de Leurs Ma„ jeſtez auprès du Roi d'Angleterre, pour la compétence du „ rang que devoient tenir leurs caroſſes à l'Entrée publique d'un „ Ambaſſadeur extraordinaire de Suéde, à cauſe du déplaiſir „ que Sa Majeſté avoit reçu de cet accident. Que dès que le „ Roi ſon Maître en eut l'avis, il avoit ordonné au Baron de „ Batteville ſon Ambaſſadeur, de ſortir de Londres, & de ſe „ rendre en Eſpagne, le revoquant de l'emploi qu'il avoit, „ pour donner ſatisfaction à Sa Majeſté, & faire à ſon égard les „ reſſentimens que méritoit ſon excès. Que Sa Majeſté Catho„ lique lui avoit en outre ordonné d'aſſurer Sa Majeſté qu'il „ avoit donné ſes ordres à tous ſes Ambaſſadeurs & Miniſtres, „ tant en Angleterre, qu'en toutes les autres Cours & lieux où „ réſident & réſideront leſdits Miniſtres, & où peuvent naître „ de pareilles difficultez pour raiſon de la compétence du rang, „ afin qu'ils s'abſtiennent, & ne concourent point avec les Am„ baſſadeurs & Miniſtres de Sa Majeſté en toutes les cérémonies „ & fonctions publiques, auſquelles les Ambaſſadeurs & Minis„ tres de France aſſiſteront ". Comme cette Déclaration étoit de grande importance, le Roi jugea à propos d'y appeller pour témoins de la vérité de ce qui s'y paſſeroit, le Nonce du Pape & tous les Ambaſſadeurs & Miniſtres des Rois, Princes & Potentats étrangers, qui réſidoient en France, & qui y aſſiſtérent au nombre de huit Ambaſſadeurs & de vint-deux Réſidens ou Agens; & après cette fonction finie, le Roi leur adreſſa la parole, & leur dit: „ Vous avez ouï la déclaration qui vient „ d'être faite de la part du Roi Catholique: je vous prie de l'é„ crire à vos Maîtres, afin qu'ils ſachent pour raiſon des diffé„ rents qui pourroient arriver dans leurs Cours, que c'eſt la „ volonté dudit Roi, & ſes ordres, que ſes Ambaſſadeurs cé„ dent en toutes occaſions le rang aux miens ". L'Archevêque d'Ambrun, étant Ambaſſadeur à Veniſe, ne voulut point ſouffrir que le Nonce *Altoviti* le traitât de *Seigneurie illuſtriſſime*, qui eſt le titre que les Italiens donnent communément à tous les Evêques, & dont les Evêques uſent entre eux. La raiſon de l'Archevêque étoit, qu'il ne devoit pas être enviſagé à Veniſe comme Archevêque, mais comme l'*Ambaſſadeur* du prémier Roi de la Chrétienté, & par conſéquent qu'on devoit le traiter d'*Excellence*, comme les autres Ambaſſadeurs n'en faiſoient pas difficulté. Le Nonce fut obligé à lui donner ce titre. Ils eurent encore un autre différent où le Nonce eut du deſſous. Il ne faut pas que l'Archevêque d'Ambrun fût un habile Géographe, puis qu'étant envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne, il vouloit y aller par Bruxelles, croyant que les Païs-Bas étoient ſur la route de Madrid. Il avoit été Jéſuite, & ſe gouvernoit entiérement par les conſeils de cette Compagnie. Le Roi donna en différens tems à l'Archevêque d'Ambrun les Abbayes de Saint Loup de Troyes, de ſaint Jean de Laon, & de Joyenval; le nomma Evêque & Prince de Metz en 1668, Conſeiller d'Etat d'Egliſe en Janvier 1690. Ce Prélat mourut le 12 Mai 1697, âgé de 88 ans. * *Mémoires du tems.*

AUBUSSON (François Vicomte d') Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Colonel des Gardes Françoiſes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province de Dauphiné, &c. frére du précédent, donna dès ſa plus tendre jeuneſſe des preuves de ſon courage en qualité de Capitaine de Cavalerie, à la bataille de Rhétel en 1651, où il reçut trois grandes bleſſures; puis étant Meſtre de camp de Cavalerie, ſervit aux ſiéges de Mouzon, de Valenciennes & de Landrecies, fut fait priſonnier, & dangereuſement bleſſé à la tête à ce dernier ſiége, ſe trouva à celui d'Arras en 1654, où il força des premiers les retranchemens des ennemis, & continua de ſervir avec la même ardeur dans toutes les occaſions, juſqu'à la paix des Pyrénées. En 1664, il fut fait Maréchal de camp de l'Armée que le Roi envoya en Hongrie au ſecours de l'Empereur contre les Turcs, & ſe trouva au fameux combat donné à Saint-Gothard au paſſage de la riviére de Raab. Enſuite de cette action le Roi le nomma Lieutenant-général de ſes Armées, & lui accorda en Août 1666, de nouvelles Lettres d'érection de la Terre de Roannez en Duché, qui furent regîtrées au Parlement le 30 du même mois. La guerre s'étant renouvellée en 1667 contre l'Eſpagne, il ſe trouva aux ſiéges de Berghes, de Furnes & de Courtray; & la paix ayant été faite en 1668 à Aix-la-Chapelle, le Roi lui permit de paſſer en Candie au ſervice des Vénitiens pour la défenſe de cette place aſſiégée par les Turcs, où le courage de la Nobleſſe Françoiſe qu'il y avoit menée à ſes dépens, retarda un tems conſidérable la perte de cette importante place. Le Roi le pourvut en Janvier 1672, de la charge de Colonel de ſes Gardes Françoiſes, ſur la démiſſion du Maréchal de Grammont, & il ſe ſignala la même année dans la guerre contre la Hollande, & contre l'Eſpagne; ſe trouva aux ſiéges d'Orſoy, de Rhinberg & de Doesbourg; ſuivit le Roi en 1674, à la conquête de la Franche-Comté; attaqua le Fort de Sainte-Etienne par un chemin preſque impraticable, & l'emporta l'épée à la main; & après le ſiége de Dole, il acheva d'aſſurer la conquête de cette Province. Tant de ſervices furent récompenſez par la dignité de Maréchal de France, que le Roi Louis XIV lui conféra par Lettres du 30 Juillet 1675; & il eut commiſſion au mois de Mars 1676, pour commander l'Armée de Flandre, en qualité de Lieutenant-général en l'abſence du Duc d'Orléans. Depuis ayant été nommé pour commander dans la ville de Meſſine en Sicile, à la place du Duc de Vivonne, il fut fait Vicerol de cette Iſle, Chef de l'Armée navale que le Roi y avoit, avec le commandement des galéres, par Lettres du premier Janvier 1678, & fit une retraite qui lui acquit beaucoup de réputation. Après la mort du Duc de Leſdiguiéres, le Roi lui donna le gouvernement de Dauphiné, par Lettres du neuviéme Mai 1681, & le nomma Chevalier de ſes Ordres à la promotion du 31 Décembre 1688. Son attachement à la perſonne du Roi, lui fit mériter beaucoup de faveurs de ce Prince. C'eſt lui qui ayant acheté l'Hôtel de Senneterre, l'un des plus magnifiques de Paris, & qui étoit iſolé, le fit abattre; & la ville ayant acheté quelques autres maiſons pour joindre à ce terrain, elle fit bâtir une place qui fut nommée *des Victoires*, au milieu de laquelle ce Maréchal fit élever en 1686, une ſtatue pédeſtre du Roi Louis *le Grand*, qu'il avoit fait fondre à ſes dépens, & le ſuperbe monument ſur lequel elle eſt élevée. *Voyez* PLACE DES VICTOIRES. Il mourut ſubitement la nuit du 18 au 19 Septembre 1691.

A U C.

AUCA-GURELLE, que Baudrand appelle *Auca-Gurelle*, eſt la même choſe que la ville d'ADEL. *Voyez* ADEL ville.

AUCAGUERI, Royaume d'Afrique dans les Etats du Negus. On le trouve vers celui de Dancali, en tirant à l'entrée de la Mer Rouge, il s'étend le long de cette mer, & eſt ſuivi de celui d'Adel. La riviére d'Oari l'arroſe. * Davity, *Etats du Negus.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

AUCH, AUSCH ou AUX, ville de France en Gaſcogne, Capitale du Comté d'Armagnac en particulier, & de toute la Province en général, bâtie ſur une élévation, au pié de laquelle paſſe la petite riviére de Gers, avec Préſidial & Archevêché, l'un des plus riches Bénéfices de France. L'Archevêque, qui partage la Seigneurie de la ville avec le Comte d'Armagnac, ſe qualifie Primat d'Aquitaine. Il a pour ſuffragans Dax ou Acqs, Lectoure, Cominges, Conferans, Aire, Bazas, Tarbe, Oléron, Leſcar & Bayone. Les Auteurs Latins l'ont nommée diverſement, *Auſcii*, *Auguſta Auſciorum*, & *Auſciorum civitas*. On aſſure qu'elle a été autrefois Colonie Romaine. Elle conſerve encore diverſes marques d'antiquité & de la magnificence des Comtes d'Armagnac. Son Egliſe métropolitaine eſt des plus belles & des plus magnifiques de France; & quelques Auteurs ont cru que le Roi Clovis *le Grand* en a été le Fondateur. Le Chapitre eſt compoſé de quinze Dignitez & de vint Chanoines, entre leſquels il y en a cinq Séculiers, qui ont ſéance au chœur, & part aux diſtributions, ſavoir, le Comte d'Armagnac, & les Barons de Montaut, de Pardaillan, de Monteſquiou, & d'Iſle. Les Dignitez ſont le Prévôt de S. Juſtin, les Abbez de Faget, d'Idrac & de Céré; les Archidiacres d'Anglés, de Sabanes, de Sus, de Vic, d'Armagnac, de Magnoac, d'Aſtarac & de Pardaillan; les Prieurs de Monteſquiou & de

Sainte-Marie des Neiges; & le Sacriſtain qui eſt Curé. Il y a auſſi un Théologal, & un Précenteur, trente quatre Prébendez & un très grand nombre d'autres Eccléſiaſtiques, comme huit Chapelains, dits du S. Eſprit & de S. Denys, trente-ſept Chapelains communs, & divers Clercs employez pour le Service divin. Les Auteurs ne croyent pas qu'Auch ait toûjours été Métropolitaine Eccléſiaſtique. Ils prétendent qu'elle n'eſt devenue Métropole qu'après la ruine d'Eauſe, *dont nous parlerons ailleurs*. Anfronius eſt le plus ancien Prélat d'Auch, dont nous ayons connoiſſance. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, ſaint Orens, ſaint Léotadius, ſaint Auſtinde, Guillaume Bernard de Montaut, Guillaume d'Andozile, Hugues de Pardaillan, Philippe d'Alençon, Jean & Amanjeu d'Armagnac, Dominique de Vic, & Henri de la Mothe-Houdancourt, qui fit bâtir les deux magnifiques Tours de l'Egliſe, & fit au dedans divers ornemens de marbre avec une dépenſe très conſidérable; Anne-Triſtan de la Baume-Suſe, outre les Cardinaux Jean de la Tremouille, François Guillaume de Clermont, François de Tournon, Hippolyte d'Eſt, & Henri de la Mothe-Houdancourt. L'Archevêque a la moitié de la Seigneurie de la ville. L'an 1716, le Roi Louis XV créa par Edit du mois d'Avril une Généralité & Bureau des Finances à Auch, pour avoir dans l'étendue de ſon reſſort la ville de Bayone, le païs de Labourd, celui de Soulle, l'Election de Lannes, le païs de Marſan, & la Bigorre qui dépendoient auparavant de la Généralité de Bourdeaux, & les Quatre Vallées, le Nébouzan, les Elections d'Aſtarac, d'Armagnac, de Cominges, de Riviere-Verdun, & de Loumagne qui dépendoient de la Généralité de Montauban. Cet Edit n'a apporté aucun changement au reſſort des Cours des Aydes de Bourdeaux & de Montauban. Tout le Diocéſe d'Auch eſt diviſé en dix Archidiaconez; car outre les huit qu'on a nommez, il y en avoit autrefois deux autres, ſavoir ceux de Pardiac & du Saint-Puy, qui ont été unis à la Menſe du Chapitre, & dont les titres ſont éteints. Sous ces Archidiaconez ſont trente Archiprêtrez, 352 Paroiſſes, & 277 Succurſales ou Annexes. On y compte neuf Egliſes collégiales, ſavoir celle de S. Orens à Auch même, qui étoit autrefois une célébre Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, & celles de Barran, de Baſſoues, de Caſtelnau de Magnoac, de Jéſun, de Nogaro, de Sol, de Trie, & de Vic-Tézenſac: trois Abbayes de l'Ordre de S. Benoît, ſavoir celles de Peſſan, de Simore, & de Saramon: quatre autres de l'Ordre de Cîteaux, Floran, fondée l'an 1151; Bouillas, de la filiation de l'Ecole-Dieu, fondée l'an 1150; Berdoues, de la filiation de Morimont, fondée l'an 1134, par Bernard Comte d'Aſtarac & Sanche II, ſon fils. Jean XXIII érigea cette Abbaye en Evêché vers l'an 1415, mais le Roi Charles VI s'y étant oppoſé à la priére de Bérenger Archevêque d'Auch, cette érection n'eut point de lieu. La quatriéme Abbaye de l'Ordre de Cîteaux eſt celle de Gimont, de la filiation de Berdoues. L'Abbaye de la Caſe-Dieu eſt de l'Ordre de Prémontré, & fut fondée en 1135. * Ptolomée, *l.* 1. Céſar, *l.* 3. *de Bello Gall.* Pline, *l.* 4. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 15. Strabon, *l.* 4. Oihénart, *Not utriuſque Vaſconiæ.* Hauteſerre, *de Reb. Aquitan.* De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Sirmond, *in Notis ad Sidon. Apoll. & ad Concil. Gall.* Du Chêne, *Recherc. des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Sanſon, *Diſquiſ. Geograph. in Phor. Antiq. Gal. &c.*

CONCILES D'AUCH.

Le Cardinal Hugues le Blanc, Légat du Saint Siége, célébra vers l'an 1068, un Concile à Auch, dans le tems que cette Egliſe étoit gouvernée par ſaint Auſtinde. Amanjeu d'Armagnac, Archevêque ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV, aſſembla divers Conciles, & entre autres deux à Auch en 1304 & 1308, où il fit de beaux Réglemens & de ſaintes Ordonnances pour le bien de ſon Diocéſe. Guillaume Flavacourt lui ſuccéda, & célébra deux Conciles; l'un à Auch pour la diſcipline en 1324, & l'autre dans un lieu de ſon Diocéſe, dit *Marchiennum*. Ce fut en 1330, au ſujet d'Aneſſancius de Joyeuſe, Evêque d'Aire, que des ſoldats Gaſcons avoient aſſaſſiné en 1324, près de Nogarol.

AUCHY-LE-CHATEAU. *Voyez* AUXY-LE-CHATEAU.

AUCOUR (Jean Barbier d') naquit à Langres d'une famille fort médiocre. Il ſortit de cette ville à l'âge de quatorze ans, dans le deſſein de chercher à ſe pouſſer lui-même. Son premier aſyle fut Dijon où il fit ſa Philoſophie; logeant chez M. Joly de Blaizy, Préſident à mortier, qui le prit moins pour Précepteur de ſes enfans, que pour leur compagnon d'étude. Ses deux années finies, il vint à Paris. Il s'étoit imaginé qu'ayant de l'eſprit, il trouveroit ſans peine dans cette ville quelque poſte conſidérable, mais il eut tout le tems de ſe détromper. Un Libraire aſſez pauvre, qui débitoit ſous le manteau divers Ouvrages de Port-Royal, le reçut chez lui moyennant une penſion fort modique. Ce fut tout ce que purent faire pour lui quelques amis de Mrs. de Port Royal, à qui on l'avoit, à ce qui paroît, adreſſé. Il ſe mit enſuite Répétiteur au Collége de Lizieux, & en même tems étudia en Droit. Une choſe qui lui arriva vers ce tems-là, le brouilla avec les Jéſuites, & c'eſt à cette brouillerie que nous devons ſes premiers Ouvrages. Aſſiſtant en 1663 à l'explication des Tableaux énigmatiques, qui ſe fait tous les ans dans leur Collége, il voulut parler, & en le faiſant il laiſſa échaper quelques termes peu modeſtes. Comme cet exercice ſe fait dans l'Egliſe, le Jéſuite qui y préſidoit, l'avertit de meſurer ſes expreſſions, parce qu'ils étoient dans un lieu ſacré; mais d'Aucour répondit bruſquement, *ſi locus ſacrus eſt, quare ex. ponitis.....* Il ne put achever ſa phraſe, car auſſi tôt les Ecoliers, comme autant d'échos, répétérent de toutes parts ſon barbariſme. Les Maîtres en rirent, & le ſobriquet d'*Avocat Sacrus* lui en demeura. D'Aucour alors irrité contre les Jéſuites, comme s'ils avoient été la cauſe de ſon incongruité, réſolut de s'en venger en employant ſa plume contre eux. Après s'être fait recevoir Avocat au Parlement, il commença à fréquenter le Barreau; mais une diſgrace qui lui arriva à ſon premier Plaidoyer, l'en dégoûta. Il avoit préparé ſuivant la coutume une piéce d'apparat, dont il ne prononça que cinq ou ſix lignes; car étant alors demeuré court, il ne put aller plus loin. C'eſt lui que M. Deſpréaux, piqué de ce qu'il avoit écrit contre Racine, a voulu déſigner dans les derniers vers de ſon Lutrin. Cet accident lui fit former le deſſein de ne plus plaider, & de ſe contenter d'écrire dans les occaſions d'éclat. Hardi la plume à la main, il avoit hors de là une certaine timidité, dont ſa mauvaiſe fortune, encore plus que ſon tempérament, pouvoit être la cauſe. Il crut pouvoir ſe dédommager de la perte qu'il faiſoit, en ſe jettant dans les diſputes ſur la ſignature du Formulaire. Il écrivit ſur cette matiére, mais cette ſorte de métier ne l'enrichit pas. N'ayant pas dequoi payer ſon Hôte, il convint avec lui d'épouſer ſa fille; mais ce mariage ne le mit pas à ſon aiſe. Heureuſement pour lui, il n'eut point d'enfans. Ses *Sentimens de Cléante* le firent connoître à M. Colbert, qui prévenu par-là en ſa faveur, le mit en 1677, en qualité de Précepteur auprès de M. d'Ormoy, qui fut depuis M. de Blainville ſon fils. Ce fut alors que Barbier ajoûta à ſon nom celui de *d'Aucour*. M. Colbert lui donna vers l'an 1680, une Commiſſion de Contrôleur des Bâtimens du Roi, & en 1681, il ſuccéda à M. de Mezeray dans l'Académie Françoiſe. C'étoient là d'aſſez beaux commencemens, pour un homme qui avoit été ſi longtems en proye à ſa mauvaiſe fortune. Malheureuſement M. Colbert mourut peu de tems après, & avant même que le nouvel Académicien eût prononcé ſon remerciment; ce qu'il fit le 29 Novembre de l'année 1683. D'Aucour ſe trouva alors, à ſa Commiſſion près, qui n'étoit ni conſidérable ni fort bien payée, auſſi pauvre qu'il l'avoit été juſqu'en 1677. Vers l'an 1689, il entra dans un Parti pour les bois de Normandie, où il croyoit auſſi bien que ſes Aſſociez qu'il y avoit bien à gagner; mais il ſe trouva au bout du compte qu'il ne leur reſta pour tout profit que des procès, & il fut réduit à retourner à ſa premiére profeſſion. Il entra chez M. de la Meilleraye en qualité de Précepteur, quoique ſous le nom un peu plus honorable de Gouverneur; mais ſes gages étoient fort modiques, & il s'en plaignoit aſſez ſouvent aux perſonnes qui prenoient part à ſes diſgraces. Sa derniére reſſource fut le Barreau. Il y rentra & plaida avec ſuccès. Ce ne fut pas cependant pour longtems; car il mourut, & même fort pauvre, le 13 Septembre 1694. après avoir défendu avec beaucoup d'éloquence le nommé *le Brun*, accuſé fauſſement d'avoir aſſaſſiné la Dame Mazel dont il étoit Domeſtique. Les Députez de l'Académie qui allérent le viſiter dans ſa derniére maladie, furent touchez de le voir mal logé. *Ma conſolation*, leur dit-il, *& ma très grande conſolation, c'eſt que je ne laiſſe point d'héritiers de ma miſére.* Les Ouvrages qu'il a laiſſez ſont, *Onguent pour la brûlure, ou Secret pour empêcher les Jéſuites de brûler les livres*, en vers burleſques; *Lettre d'un Avocat à un de ſes amis*, au ſujet de Poëme précédent; *Les Chamillardes & les Gaudinettes*, ou cinq Lettres écrites contre la ſignature pure & ſimple du Formulaire; *Réponſe à la Lettre de M. Racine à M. Nicole; Lettres en vers libres ſur le retranchement des Fêtes; Lettre en vers libres ſur la condamnation du Nouveau Teſtament de Mons; Sentimens de Cléante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne* par le Pére Bouhours; *Apollon Vendeur de Mithridate* ou *Apollon Charlatan; Diſcours prononcé à ſa reception à l'Académie Françoiſe; Diſcours ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roi; Remarques ſur deux Diſcours prononcez à l'Académie Françoiſe ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roi.* On lui attribue auſſi un Factum fort aigre *contre M. de Perefixe Archevêque de Paris, pour M. de Verthamon.* Il eſt un de ceux qui ont contribué le plus à achever le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt des Hommes Illuſtres, tome* 13. *p.* 316. *& ſuiv.*

AUCTUS de Florence, Abbé général de l'Ordre de Val-Ombreuſe, a vécu dans le XII ſiécle, vers l'an 1140. Il écrivit la Vie de S. Jean Gualbert, celle du B. Bernard Uberti Cardinal, mort en 1133, & quelques autres Ouvrages. * Pocciantio, *de Script. Florent.* Voſſius, Poſſevin, &c.

A U D.

AUDACTE. *Voyez* ADAUCTE.

AUDAGAST, ville de la Mauritanie, ſituë à l'extrémité du Continent, qui regarde l'Océan Atlantique, au ſeptentrion de Bériſſi. * D'Herbelot, *Bibliotb. Oriens.*

AUDARISTIENS, Peuple. *Voyez* ABDARISTIENS.

AUDASIUS (L.) *Voyez* l'Art. d'ASINIUS EPICADUS.

AUDE, riviére de France en Languedoc, eſt l'*Atax* des Auteurs Latins. Elle a ſa ſource dans les Monts Pyrénées en Rouſſillon, & ſe jette dans la Mer Méditerranée au deſſus de Narbonne. * Papyre Maſſon, *Deſcr. Fluv. Gall.* Lucain, *l.* 1. *v.* 403.

Mitis Atax Latias gaudet non ferre carinas.

AUDE. *Voyez* AUDEF.

AUDEBERT (Germain) d'Orléans, Préſident en l'Election de cette ville, fut un très ſavant Juriſconſulte, & s'acquit beaucoup d'eſtime parmi les Gens de Lettres de ſon tems. Il étudia à Bologne ſous Alciat; & étant revenu en France, il ſe laiſſa emporter au penchant qu'il avoit pour la Poëſie. Il compoſa divers Ouvrages en vers, & entre autres l'Eloge de Rome,

de

de Naples & de Veniſe, dont on fut ſi ſatisfait dans la dernière de ces villes, que la République y reçut Audebert au nombre des Chevaliers de ſaint Marc, & que le Sénat lui envoya la chaîne d'or de l'Ordre, avec la médaille du Doge. Audebert mourut à Orleans le 24 Décembre 1598, âgé de plus de 80 ans, après avoir été annobli, en conſidération de ſon mérite, par le Roi Henri III, avec permiſſion de porter deux fleurs de-lys en chef. Il laiſſa un fils nommé Nicolas AUDEBERT, Conſeiller au Parlement de Rennes, qui avoit beaucoup de mérite. Il y a apparence que celui-ci auroit donné au public divers Ouvrages, que ſon pére avoit laiſſez, ſi lui-même au bout de cinq jours ne l'eût ſuivi dans le tombeau. Scévole de Sainte-Marthe a fait l'Eloge de Germain Audebert parmi ceux des Hommes illuſtres en doctrine, & il parle ſouvent de lui dans ſes autres Ouvages.

Audeberte novem facer Camenis,
Qua te deperemus ſenem Puella, &c.

C'eſt dans ſes Epigrammes, où il y en a une autre addreſſée au pére & au fils:

Quo te proſequar, Audeberte, verſu,
Languorum decus o pater Leporum, &c.

Ces deux Magiſtrats ſont différens de Matthieu AUDEBERT, qui a écrit *Flores D. Bernardi*, &c.

AUDEBERT (Etienne) Jéſuite François, de Bélac dans la Marche, entra en 1613 chez les Jeſuites, chez leſquels il enſeigna la Philoſophie, l'Hébreu, la Théologie Morale & la Scholaſtique. Enſuite le talent qu'il avoit pour la prédication le fit deſtiner à traiter la controverſe contre les Calviniſtes. Il les combattit à la Rochelle, dans l'Iſle de Ré, & ailleurs, & compoſa divers Traitez contre leur doctrine. Voici leurs titres, *Explication des endroits de S. Auguſtin qui regardent l'Euchariſtie*, à la Rochelle 1630. *in* 12. *Théodoret expliqué*, &c. avec le Livre de Gélaſe, *De duabus naturis*, *in* 8°. *Le Triomphe de la Vérité ſur la Tranſſubſtantiation & le Purgatoire*, &c. Il mourut le 30 Juillet 1647, à Pau. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſu*, &c.

AUDEBRAND (Etienne) Moine de ſaint Allire de Clermont, après avoir été Prieur de Turet en Auvergne, Thréſorier & Grand-Camerlingue de l'Egliſe Romaine, fut élû Evêque de Montcaſſin & de S. Pons, puis Archevêque de Toulouſe le 22 du mois de Décembre 1351. L'hiſtoire de ſa fortune mérite d'être ſue. Lorſqu'il étoit dans ſon Prieuré de Turet, il arriva que Pierre Roger, Moine de la Chaiſe-Dieu, venant de faire ſes études à Paris, fut volé dans la forêt de Randan en Auvergne: enſorte que les voleurs ne lui laiſſérent qu'une ſimple tunique. En cet état il prit le chemin de Turet, où il fut bien reçû du Prieur, qui lui donna un habit de Moine. *Quand pourrai-je*, dit-il au Prieur, *reconnoître la grace que vous m'avez faite? Ce ſera quand vous ſerez Pape*, répondit Audebrand. Pierre Roger étant enfin devenu Pape, appella auprès de lui ſon bienfaiteur, & le combla de biens & d'honneurs. Cela eſt marqué dans ſon épitaphe, qui ſe lit dans l'Egliſe de Notre Dame d'Entre-Saints à Clermont, & qui a été imprimée par Etienne Baluze, dans le Livre qu'il a intitulé *Antifrizonius*, *p.* 23

AUDE'E ou AUDIE, Héréſiarque, Chef des Audéens, Audiens ou Odiens, a vécu dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtance, vers l'an 342. Il étoit de Syrie ou de Méſopotamie. C'étoit un homme extrêmement chagrin, & d'une humeur particuliére, qui avoit de la ſcience, & qui crioit fortement contre la mauvaiſe vie de quelques Eccléſiaſtiques. Cette liberté lui attira la haine de pluſieurs d'entre eux, qui le firent chaſſer de ſon païs. Pour s'en venger, il forma un Schiſme, & ſe fit créer Evêque par ceux qui le ſuivoient. L'Empereur Conſtance l'exila dans la Scythie, où ſaint Epiphane avoue qu'il convertit pluſieurs Infidéles. Pour ce qui eſt de ſes erreurs, il célébroit la Pâque à la façon des Juifs, & enſeignoit que Dieu avoit une figure humaine, ſur laquelle l'homme avoit été créé à ſon image & à ſa reſſemblance. Théodoret ajoûte qu'il croyoit que les ténébres, le feu & l'eau n'avoient point de commencement; & que ſes Sectateurs donnoient l'abſolution ſans impoſer aucune ſatisfaction canonique, ſe contentant de mettre d'un côté les livres ſacrez, & de l'autre les livres apocryphes, & faiſant paſſer entre deux les pénitens, qui confeſſoient leurs péchez, auſquels ils donnoient auſſi-tôt l'abſolution, ſans les éprouver par une plus longue pénitence. Ses Sectateurs menoient une vie très retirée, & diſoient qu'ils ne ſe trouvoient point aux Aſſemblées Eccléſiaſtiques, parce que les impudiques & les adultéres y étoient reçus. Audée mourut après l'an 370 dans le païs des Goths, où il s'étoit retiré. Sa Secte fut gouvernée après lui par divers Evêques qu'il avoit établis; entre autres, par Urane ou Eurane de Méſopotamie, fort conſidéré parmi eux; & par Sylvain, l'un des Goths qu'il avoit attirez à ſon parti. Mais ces deux Evêques & quelques autres étant morts avant l'an 377, la plupart de leurs Sectateurs les abandonnérent; & ils ſe trouvérent réduits à un ſi petit nombre, qu'ils ſe raſſemblérent vers l'Euphrate & la Méſopotamie; particuliérement dans deux villages du territoire de Caliede près d'Antioche, au deſſus de Damas. Ceux qui avoient été chaſſez l'an 372, de la Gothie par Athanaric, les y vinrent trouver; & ceux qui étoient répandus dans les Monaſtéres du Mont-Taurus, dans la Paleſtine & dans l'Arabie, ſe réunirent avec eux. Ils demeuroient dans des Monaſtéres & dans des cabanes auprès des villes, ſans vouloir jamais prier avec aucuns Catholiques. S. Epiphane loue toûjours la pureté de leur vie, & la diſcipline qu'ils gardoient dans leurs Monaſtéres. Mais Théodoret aſſure qu'il ſe commettoit beaucoup de crimes parmi eux. Cette Héréſie, & le nom même des Audiens étoit aboli du tems de Facundus, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle. S. Auguſtin les appelle *Vadiens* par erreur. Il dit que ceux qui étoient en Egypte, communiquoient avec les Catholiques.

Le P. Pétau prétend, mais ſans fondement, que S. Auguſtin & Théodoret ont mal pris le ſentiment des Audiens, & ce qu'en dit S. Epiphane, qui ne leur attribue, dit-il, d'autres ſentimens que de croire que la reſſemblance de l'homme avec Dieu conſiſtoit dans le corps. * S. Epiphane, *Her.* 70. S. Auguſtin. *Her.* 50. Baronius, *A. C.* 341. *n.* 38. & *A. C.* 370. *n.* 14. S. Jérôme, *Chron. ad an.* 341. Facundus, *l.* 8. *c.* 7. Baron, & Pétau, *Dogmat. Theol. tom.* 1. *l.* 2. *c.* 1. Gennade, *de Dogmatib. Eccleſ. c.* 4. Tillemont, *ſiécle IX*, *tome* 6. Théodoret, *l.* 4. *Her. fab. c.* 9.

AUDE'ENS ou AUDIENS, Héréſiques. *Voyez* AUDE'E, ci-deſſus.

AUDEFLE'DE. *Voyez* AUDOFLE'DE.

AUDEIANTIUS (Hubert) de Bruges, Diſciple de Juſte Lipſe, ſe diſtingua par ſa candeur & par ſon érudition. On voit de lui des vers fort élégans qui ſe trouvent à la tête de quelques Ouvrages de ſes amis, & il a honoré par de belles Elégies la mémoire de ſon Maître & d'Abraham Ortelius. Il mourut le 14 Sept. 1615. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 391.

AUDEMAR ou ODOMAR: c'eſt le nom qu'on donne à un de ces Princes, que l'on prétend avoir gouverné les Gaules avant l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, dans le IV ſiécle. On dit qu'il regna 14 ans, & qu'un certain Veſthan Pontife, Philoſophe & Poëte, qui entendoit très bien la Langue Gauloiſe & la Latine, écrivit de ſon tems l'Hiſtoire des François. * Trithéme, *in Epit. Annal.*

AUDENARDE. *Voyez* OUDENARDE.

AUDENEHAN (Arnoul Sire d') Maréchal de France. *Voyez* ANDREHAN.

AUDENTIUS, Evêque Eſpagnol, a vécu dans le cinquiéme ſiécle. Il écrivit contre les Héréſiques, & principalement contre les Manichéens, les Sabelliens, les Ariens & les Photiniens, un Traité intitulé *De Fide contra Hereticos.* * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 14. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ.* Trithéme, Poſſevin, &c.

AUDE'ON. *Voyez* DADON.

AUDIE, Héréſiarque. *Voyez* AUDE'E.

AUDIENCE ou AUDIENCE ROYALE: c'eſt le nom que les Eſpagnols ont donné aux Tribunaux de Juſtice qu'ils ont érigez en Amérique. Ces Tribunaux jugent ſans appel, & ont leur reſſort limité comme nos Parlemens, quoiqu'ils contiennent pluſieurs Provinces. C'eſt ce qui fait que quelques Cartes nouvelles diviſent la Nouvelle Eſpagne en Audiences, ſuivant le nombre de ces Tribunaux.

AUDIENS, Heretiques. *Voyez*, l'Art. d'AUDE'E.

* AUDIERNE, bourg de France en Bretagne, près de la mer, ſur la côte occidentale, à peu près au ſud de Breſt, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues. De Wit le nomme *Hoderne* dans la Carte de la Bretagne.

* AUDIFAX, Martyr Perſan, fils de Marius & de Marthe, ſous l'Empereur Claude. * Baronius. Ribadeneira.

AUDIFRET (Hercule) Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, & un des plus fameux Orateurs de ſon tems, naquit à *Carpentras* le 15 Mai 1603. Il trouva l'Eloquence de ſes compatriotes dans un fort mauvais état. Il avoient la coutume de remplir leurs Harangues d'un nombre prodigieux de citations & de remarques; matériaux plus propres pour une Diſſertation que pour une piéce d'Eloquence. D'ailleurs ils affectoient le ſtyle guindé des Eſpagnols & des Italiens. Audiffret s'étudia donc à proportionner la ſublimité du ſtyle & des expreſſions, à la nature des choſes qu'il diſoit; il y réuſſit parfaitement, & montra à ſes ſucceſſeurs le chemin à la vraye Eloquence. Il mourut le 16 Avril 1659. Après ſa mort on a imprimé en trois volumes, des *Ouvrages de Piété* qui ne contiennent preſque que des piéces faites à la hâte, & que l'Auteur n'avoit pas deſtinées à la preſſe. On eſtime, ſur tout, deux Oraiſons funébres, qu'il prononça l'une aux obſéques de *Marguerite de Montmorency Princeſſe de Condé*, & l'autre à la louange du *Duc de Candale.* * *Mémoires de Trevoux* 1711, *Nov. pag.* 1949.

AUDITEUR de Rote. *Voyez* l'Article de ROTE.

AUDLEY (Lords) titre des Pairs d'Angleterre de la famille des *Touchets*, qui eſt d'une grande ancienneté. Guillaume Touchet ſervit ſous Edouard I, contre la France & l'Ecoſſe, & aſſiſta au Parlement en qualité de Baron. Un autre Guillaume Touchet ſervit contre l'Ecoſſe ſous Edouard II, mais il ſe laiſſa ſéduire, & paſſa du côté de *Thomas*, Comte de Lancaſtre. Quoiqu'il eût déja une fois obtenu ſa grace, il fut encore fait priſonnier parmi d'autres Rebelles en 1322, auprès de Burrowbridge, & pendu à Yorck par les ordres du Roi. Environ ce tems-là vivoit Thomas Touchet, pére du Chevalier Robert, & grand-pére de Thomas, qui épouſa Jeanne fille & héritiére de Nicolas, Lord Audley de Heleigh, & en eut *Jean*, dont le fils, qui s'appelloit auſſi *Jean*, fut déclaré héritier de *Nicolas* en 1392, & prit le titre de Lord Audley. En 1404, il aida au *Comte de Warwick* à défendre le Château de *Brecknock* dans le païs de Galles, contre le Rebelle *Owen Glendor*, & mourut en 1409. Son fils Jacques fut dans tous les Parlemens, ſervit Henri VI dans ſes guerres, & commanda en 1459 les troupes que la Reine Marguerite oppoſa à Richard Névil, Comte de Salisbury, & Général du parti d'Yorck. Il fut tué dans la bataille donnée auprès de Boreheath. Son fils Jean accompagna le Duc de Sommerſet en France; mais après que le parti de *Yorck* l'eut amené priſonnier à Calais, il ſe joignit à ce parti, & s'inſinua ſi bien dans l'eſprit d'Edouard I, qu'en 1461, il lui donna le Gouvernement de tous les biens de la Couronne en Dorſetshire, & celui du Château de Wardour en Wiltshire. En 1462, lui, & le Comte de Kent firent avec 10000 hommes une deſcente en Bretagne, ſe rendirent maîtres de la

ville de *Conqueſt* & prirent *l'Iſle de Ré*. En 1464, il traita conjointement avec le Comte de Worceſter, avec les Ambaſſadeurs de François, Duc de Bretagne, au ſujet d'une tréve. En 1467, Edouard IV lui fit préſent des Seigneuries confiſquées de *Sheer* & de *Vachery* en Surrey. Le même Roi lui accorda en 1471, une penſion de cent livres ſterling. En 1484, Richard III le fit Thréſorier de ſon Echiquier. Il mourut en 1491. *Jaques* ſon fils & ſon ſucceſſeur, qui fut créé Chevalier du *Bain* en 1475, accompagna en 1493, le Roi Henri VII, dans l'expédition contre la ville de Boulogne. Quatre ans après, ſon eſprit turbulent, auſſi-bien que le mécontentement cauſé par quelques nouveaux impôts, dont le peuple fut chargé, le portérent à accepter le commandement des Rebelles qu'il y eut en Cornouaille. Mais le 22 Juin, après que ſon parti eut perdu la bataille auprès de Blackheaht, il tomba entre les mains des Vainqueurs. Quelques jours après on le revêtit d'une cuiraſſe de papier, ſur laquelle on avoit fait peindre ſes armoiries renverſées. Dans cet équipage on le fit ſortir de Newgate, & conduire au lieu du ſupplice, où on lui trancha la tête. Il avoit été marié à Jeanne, fille de Fulcon Bourchier Lord Fitzwarr, & en eut un fils appellé *Jean*, qui en 1513 accompagna Henri VIII dans les Païs Bas, & en 1531 ſigna, auſſi-bien que pluſieurs autres Lords du Parlement, la fameuſe Lettre adreſſée au Pape Clément VII. Trois ans après, il obtint une entiére reſtitution de tous les biens paternels. Il épouſa *Marie*, fille de Richard Griffin, & en eut un fils nommé *George*; celui-ci ſe maria à Elizabeth, fille du Chevalier Bryan Tuke, & laiſſa un fils nommé Henri, qui de ſon épouſe Elizabeth, fille du Chevalier Guillaume Suéde, eut deux fils, *George* & *Jacques*. *George* fut créé Comte de *Caſtlehave* en Irlande, en 1616, eut pendant quelque tems le Gouvernement de la ville d'Utrecht, & fut dangereuſement bleſſé dans la bataille de Kinſale en Irlande. Il eut cinq filles & deux fils de ſon mariage avec *Lucie*, fille du Chevalier Jacques Mervin. Le cadet de ſes deux fils, ſavoir, Ferdinand, fut créé Chevalier du Bain en 1612, & l'aîné qui ſe nommoit Mervin, ſuccéda aux titres de ſon pére. Il épouſa Elizabeth, fille de Bénédict Barnham, Alderman de la ville de Londres, & après la mort d'Elizabeth il ſe maria en ſecondes noces avec *Anne*, fille de Ferdinand, Comte de Derby, qui étoit auſſi veuve du Lord Chandois, Grey Bruges. Il fut accuſé, & enſuite convaincu par devant ſes Pairs de ſodomie groſſiére; & quelques-jours après, on lui trancha publiquement la tête. Il laiſſa les enfans ſuivans, qui ſont tous du prémier lit, 1. *Jacques*, qui fut rétabli dans les titres de Lord Audley & de Comte de Caſtlehave, le troiſieme Juin 1643, & qui laiſſa pour ſucceſſeur *Jacques*, qu'il eut d'*Elizabeth*, fille du Lord Chandois, Grey Bruges; 2. *George*, qui ſe fit Religieux Bénédictin à Douay; 3. *Mervin*, qui épouſa *Marie*, fille unique de Jean Talbot, Comte de Shrewsbury, & veuve de Charles Arundel; 4. *Lucie*, qui épouſa d'abord *Jean Antell*, & enſuite *Gérald-Fitz-Morrice*, frére du Lord Kerry d'Irlande; 5. *Dorothée*, qui eut en mariage *Edmund*, Vicomte de Montgarret; 6. *Françoiſe*, qui épouſa *Richard* Buttler, frére de Jacques, Duc d'Ormond. * *Peerage of England tome*, 2. *p.* 5. *The Compleat Hiſt. of England*, *tome* 3. *p.* 59.

AUDLEY (Jacques) s'eſt rendu ſi fameux par ſa valeur contre les François, qu'il n'y a pas moins de quatre Comtez, ceux de *Dévon*, de *Dorſet*, de *Stafford* & de *Hereford*, qui ambitionnent d'être le lieu de ſa naiſſance. Mais un ſavant Hiſtorien décide en faveur du Comté de *Dévon*, & aſſure que ce Lord Audley eſt né au Château de *Barnſtaple*. Il ſignala ſi fort ſon courage dans la bataille de *Poitiers*, qu'*Edouard* Prince de Galles, communément appellé par les Anglois *le Prince Noir*, lui donna une penſion annuelle de mille marcs d'argent, qu'Audley diſtribua auſſi-tôt entre ſes quatre Ecuyers, qui avoient été auprès de lui pendant la bataille. Le Prince Noir lui demanda là-deſſus s'il croyoit que ce préſent fût au deſſous de ſes mérites, à quoi Audley repliqua, *Ce que je viens de faire, n'eſt que pour récompenſer les ſervices fidéles de mes Ecuyers, qui ont ſur-tout fait leur devoir dans la bataille. Les richeſſes que mes Ancêtres m'ont laiſſé, me mettent aſſez en état de pouvoir ſervir Votre Alteſſe, pendant que ces Cavaliers peuvent avoir beſoin de quelque douceur. Au reſte je demande pardon à Votre Alteſſe, d'avoir diſpoſé du préſent dont elle m'avoit honoré, ſans lui en avoir demandé la permiſſion.* Le Prince, charmé de cette réponſe, n'admira pas moins la généroſité d'Audley, que ſa valeur, & lui doubla ſa penſion. Ce généreux Lord vécut ſous le Régne d'Edouard III, pére du *Prince Noir*, & au commencement du Régne de Richard II, dans le XIV ſiécle. * *Diction. Anglois.*

AUDLEY (Thomas) naquit dans le Comté d'Eſſex, & fut créé Docteur en Droit en 1521. Il fut pendant quelque tems Procureur du Duché de Lancaſtre. Etant Orateur de la Chambre des Communes, il gagna la faveur de Henri VIII, qui le fit Chancelier après que Thomas Morus eut été congédié. Il obtint auſſi le titre de Baron Audley d'Audley en Eſſex. Il contribua beaucoup à la révolution au ſujet de la Religion, & donna ſon ſuffrage pour la comdamnation de l'Evêque Fisher & de Thomas Morus. Il fut auſſi du nombre de ceux qui conduiſirent la Reine Anne de Boulen à la Tour. C'étoit un homme d'un bel extérieur, & d'un grand eſprit; qui ſut adroitement profiter des caprices de Henri VIII. Il mourut Chancelier d'Angleterre, le 30 Avril 1544, & laiſſa une fille unique, mariée depuis au Duc de Norfolck. * *Vies des Chanceliers d'Anglet.* Larrey.

AUDRAN (Gérard) un des plus habiles Graveurs de tailles-douces, que la France ait jamais produits. Il fit un long ſéjour à Rome, où le Pape l'eſtima beaucoup, tant à cauſe de ſon habileté, que pour ſa conduite, qui étoit des plus réguliéres. Parmi ſes Ouvrages on admire ſur-tout les batailles d'Aléxandre le Grand, qu'il a gravées d'après les fameux tableaux de M. le Brun. Il mourut à Paris le 26 Juillet 1703, âgé de 63 ans.

AUDOENUS, Archevêque de Roüen. *Voyez* OUEN.

AUDOFLEDE ou AUDEFLEDE, fille de CHILDERIC I, Roi de France, & ſœur de *Clovis* dit *le Grand*. Jornandes ſe trompe en ſoutenant qu'elle étoit fille de ce dernier. Elle fut mariée à *Théodoric*, Roi des Oſtrogoths en Italie, avant la fête de Noël de l'an 406: ce qui témoigne qu'elle ne pouvoit pas être fille de Clovis, né ſeulement environ l'an 467. Elle a été mére de la Reine *Amalaſonthe*, ſi illuſtre par ſon mérite. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hiſt.* Jornandès, *Hiſt. Goth.* Valois, *de Geſt. Vet. Franc.* Le P. Anſelme.

* AUDORF, bourg d'Allemagne, dans le Voigtland Province de l'Electorat de Saxe. Il eſt ſitué ſur la rive gauche de l'Elſter, à deux ou trois lieuës de ſa ſource.

AUDOVE'RE ou ANDOVERE, Reine de France, étoit femme de *Chilperic I*, qui eut d'elle *Théodebert*, *Mérouée*, *Clovis*, *Baſine* & *Childéſinde*. Le Roi étoit amoureux de Frédegonde, Demoiſelle d'Audovére. Aimoin & l'Auteur des Geſtes des François, diſent que cette fille extrêmement adroite, lui perſuada d'être elle-même maraine de Childeſinde; & qu'enſuite elle perſuada au Roi d'abandonner Audovére; puiſque, ſelon les Canons, il ne pouvoit plus demeurer avec elle. Alors Chilperic, pour cette raiſon, ou pour quelque autre que nous ignorons, répudia Audovére, qui ſe retira dans un Monaſtére de la ville du Mans. Ceux du païs diſent qu'elle ſe fit Religieuſe en l'Abbaye du Pré, où Frédegonde la fit étrangler en 580: d'autres aſſurent qu'elle fut jettée dans un torrent où elle ſe noya. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 28. Aimoin, *l.* 3. *c.* 5. Valois, *de Geſt. Franc. tome* 2. *p.* 22. 23. & 113.

AUDOUIN (Saint). *Voyez* CHADOUIN (Saint).

* AUDRETZKY, famille conſiderable parmi la Nobleſſe du Royaume de Boheme. En 1540 vivoit ALBERT AUDRETZKY, dont le petit-neveu JOACHIM laiſſa deux fils, ſavoir GEORGE BORIZOW Capitaine de la Préfecture de Leutmaris en 1670, & JEAN IVAN Seigneur de Chotieſſan, l'un des Généraux de l'Empereur. Le premier a continué la poſtérité par ſes deux fils JOACHIM ANTOINE, & JOACHIM FRANTZ; & le ſecond l'a continuée avec quatre fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AUDRI ou ALDRIC (ſaint) Archevêque de *Sens*, naquit vers l'an 780, dans le païs de Gâtinois, de parens nobles, qui avoient eu dans leur famille les principaux emplois de la Cour. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il eut deſſein d'embraſſer la vie religieuſe, & le fit dans l'Abbaye de Ferriéres, dont Alcuin étoit Abbé. Jérémie, Evêque de Sens, l'appella, & lui conféra les Ordres ſacrez. Etant revenu à la Cour de Louis *le Débonnaire*, qui l'établit Précepteur du Palais, & le fit Chancelier de ſon fils Pepin, Roi d'Aquitaine, il préféra l'Abbaïe de Ferriéres, à laquelle il fut élu, aux charges qu'il avoit à la Cour; & enfin il fut élu Archevêque de Sens l'an 828. Le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, fut cauſe qu'il ne fut ordonné qu'en 830. Il fut employé à la reforme de l'Abbaye de S. Denys; & après avoir ſoutenu pendant dix ans les travaux de l'Epiſcopat, il mourut le dixiéme Octobre de l'an 840, ou le ſixiéme de Juin de l'année ſuivante, âgé de 61 ans, ſuivant l'Auteur de ſa Vie. * Anonymus, *Vita S. Alderici*, *apud Heusbenium*, *tome* 2. & Mabillon, *ſæcul. IV. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints*, 10 *Octob.*

A V E.

AVE, ou RIO DAVES comme on le trouve dans les Cartes: mais mieux Rio d'Aves. *Voyez* AVES.

AVEA GURRELA, ville d'Afrique. *Voyez* ADEL.

* AVEGAN (Jean d') de Gaſcogne, Diſciple de Janus à Coſta, pratiqua longtems la Juriſprudence à Orléans, & fut enfin appellé à Paris, où il mourut l'an 1669. Ses Ouvrages ſont, *De Servitutibus*; *De Contractibus*; *de Matrimonio*; *de Jure Patronatus*; *de Cenſuris Eccleſiaſticis*; *de Pontificia ac Regia poteſtate.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon, *Biblioth. des Auteurs de Droit*, *tome* 2.

AVEIN, bourg des Païs-Bas dans le Luxembourg. Il eſt devenu célébre par la bataille que les François y gagnérent ſur les Eſpagnols le 20 Mai de l'an 1635. L'Armée de France étoit commandée par Gaſpard de Coligny, Maréchal de Châtillon, & par Urbain de Maillé, Maréchal de Brezé. Celle des Eſpagnols avoit à ſa tête le Prince Thomas de Savoye & le Comte de Bucquoi, qui prirent la fuite, abandonnant le champ de bataille, & un très grand butin aux Vainqueurs. * *Mémoires du tems.*

AVEIRO, *Aveirum*, *Lavara*, ville de Portugal avec titre de Duché, dans la Province de Beira, ſur l'étang de la riviére de Vouga, à une lieue au deſſous de ſon embouchure dans l'Océan, avec un petit port qu'y fait cet étang, & un beau pont, à une lieue de l'Océan, à ſix lieuës de Porto, & à neuf de Coïmbre. Cette ville eſt dans une vaſte campagne, très bien arroſée de fontaines, & fertile en toutes choſes. Il s'y fait une ſi grande quantité de ſel, qu'on en a dequoi fournir deux ou trois Provinces. Le port eſt très peu de choſe; il n'y a que les bâtimens médiocres, qui ne tirent que huit ou neuf piez d'eau, qui y puiſſent entrer; encore faut-il que ce ſoit dans le tems de la pleine mer, & ſous la conduite des pilotes du lieu. Alfonſe III, Roi de Portugal, accorda en 1265 ce privilége ſingulier à cette ville, qu'il n'eſt permis à aucun Etranger, non pas même à des perſonnes du ſang Royal, d'y paſſer la nuit ſans la permiſſion du Magiſtrat. La poſtérité des Ducs d'Aveiro, qui furent auſſi Ducs d'Abrantes, ſortis des Rois de Portugal, eſt rapportée ſous le mot Abrantes. *Voyez* ABRANTES. * Fernand Alvarez. Sévo. Baudrand.

AVEIROU, riviére de France dans le Rouergue, en Latin *Aveiro* & *Averonius*. Elle a ſa ſource dans la Terre de Sévérac, au deſſus de la ville de Rodès, où elle paſſe. Enſuite elle coule

à ſaint

à ſaint Antonin, à Bourniquet & à Négrepeliſſe; & ayant reçu le Biaur, le Lézert, la Bonnete & le Lerre, elle ſe jette dans le Tarn, en un lieu dit *la pointe d'Aveiros*. Baudrand.

AVELLA, ville d'Italie dans la Terre de Labour, avec titre de Marquiſat Elle eſt peu conſidérable, à quatre milles de Nole, & à 15 de Naples, du côté de Bénévent. *Voyez* ABELLA.

AVELLANEDA (Fernandez de) *Voyez* CERVANTES SAAVEDRA (Miguel).

AVELLAR (François de) Portugais, Profeſſeur en Théologie, Doyen de la Cathédrale de Portalégre, & en 1580 Grand-Prieur de l'Ordre Militaire d'Avis, a écrit en Portugais de l'origine de cet Ordre. * *Mém. de Portugal.*

AVELLAR (André de) Portugais, né à Liſbonne, Chanoine de la Cathédrale, & Profeſſeur en Mathématiques à Coïmbre, vivoit en 1590. Il a fait imprimer une Chronologie, ſous le titre *O repertorio dos tempos*. * *Mémoires de Portugal.*

AVELLINO, que les Auteurs Latins nomment *Abellinum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Principauté Ultérieure, avec titre de Principauté, qui appartient à la Maiſon de Caraccioli, & Evêché ſuffragant de Bénévent. Elle a été preſque ruïnée par un tremblement de terre, le huitiéme Septembre 1694. *Voyez* CARACCIOLI. * Léandre Alberti. Baudrand. Sanſon.

AVEN ou AVON, *Avo* & *Avona*, riviére d'Ecoſſe, dans la Province dite *Lothiane*, de la partie méridionale de cet Etat. Elle ſe jette dans le détroit ou bras de mer de Firth, près de Linlithquo ou Lithquo. * Sanſon.

AVEN ou AUEN, riviére de France. *Voyez* AUFEN.

AVENAY, que les Auteurs Latins nomment *Avenacum* & *Avenacum*, petite ville de France en Champagne. Elle eſt près de la riviére de Marne, à quatre ou cinq lieuës de Reims. Ce que cette ville a de plus conſidérable, eſt le Monaſtére de ſaint Pierre fondé vers la fin du VII ſiécle, par ſaint Gombert, frere de ſaint Nivard Archevêque de Reims, & par Berthe ſa femme. Ce ſont des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît qui occupent ce Monaſtére, où il y a toûjours eu des Abbeſſes d'une naiſſance diſtinguée. Les bâtimens du Monaſtére ſont grands & beaux; pour les jardins, celui qu'on nomme le Breuil, eſt regardé comme le plus beau qu'il y ait dans aucune maiſon religieuſe en France. * Sanſon.

AVENCHES. *Voyez* AVANCHES.

AVENÇON. *Voyez* AVANCON (Guillaume d').

AVENDANNA (Petro Nugnés d') Juriſconſulte d'Eſpagne, qui vivoit vers l'an 1540, eſt loué par Covarruvias, Antonio Padilla & autres. Il écrivit *Diſſimarium Hiſpanum vocum antiquarum, quibus partitarum leges & cætera regia conſtitutiones utuntur; De exequendis mandatis Regum Hiſpania, que Reſſortibus civitatum dantur*, &c. que ſon fils DIEGO d'Avendanna fit imprimer à Salamanque. * Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hiſpan.*

AVENDANNA (Alfonſe d') Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dans le XVI ſiécle, étoit de Bénévent, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, & paſſa pour un des plus excellens Predicateurs de ſon tems. Il laiſſa des Commentaires ſur l'Evangile de ſaint Matthieu & ſur le Pſeaume 118, ou ſelon d'autres le 119. Il mourut le onziéme Octobre de l'an 1596. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan.*

AVENDANNA (Chriſtophle) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVII ſiécle, fut eſtimé par ſes Sermons & par ſes Ecrits, dont on a imprimé une partie après ſa mort, comme, *Aurea corona Joſephi; Litania æterni Patris luminum*, &c Il mourut à Madrid en 1628 ou 1629. * Alégre, *in Parad. Carmel.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

AVENDANO (d') *Voyez* NUNNEZ DE AVENDANO.

AVENDANO (Diego d') Jéſuite Eſpagnol de Ségovie, étoit à Lima dans le Pérou, & déja Maître ès-Arts, quand il ſe fit Jéſuite. Il y enſeigna longtems la Philoſophie & la Théologie, & il gouverna le Collége de Chuquito; deux fois celui de Lima, & deux fois la Province. On a de lui quelques Traitez de Théologie, l'explication des Pſeaumes 44 & 88, ou 45 & 89 &c. Son Ouvrage le plus conſidérable & le plus utile eſt ſon *Theſaurus Indicus pro regimine conſcientia in iis que ad Indias ſpectant. en deux tomes in folio*, à Anvers 1668. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſ* &c.

AVENELLES (Pierre) Avocat au Parlement de Paris, découvrit en 1560, la Conſpiration dite *d'Amboiſe*. Il demeuroit au fauxbourg Saint-Germain à Paris; & La Renaudie, Chef de la Conſpiration, étoit allé loger chez lui, afin d'être mieux caché. Avenelles s'étant douté de ce qui ſe paſſoit, par le grand nombre de ceux qui venoient viſiter ſon hôte, s'entretint enfin familiérement avec La Renaudie, & apprit de lui l'affaire, à laquelle il feignit d'applaudir d'abord. Mais après y avoir fait réflexion, il s'épouvanta de la grandeur du péril & de l'entrepriſe, & alla trouver Etienne l'Aleman, Sieur de Vouzai, Maître des Requêtes, Intendant du Cardinal de Lorraine, auquel il découvrit la Conſpiration en préſence de Milet, Secretaire du Duc de Guiſe *Voyez* AMBOISE. Depuis, Avenelles ſe retira en Lorraine, où il eut une charge de Judicature, à la recommandation du Duc de Guiſe. * De Thou, *Hiſt. l.* 24.

AVENES ou AVENES-COMTE, petite ville ou gros bourg des Païs-Bas dans l'Artois, ſur les frontiéres de Picardie, avec titre de Comté. Elle eſt aux François; mais elle eſt peu conſidérable, & a été preſque ruïnée dans le XVII ſiécle, durant les longues guerres des Païs-Bas. * Sanſon.

AVENES, ſur la riviere de Heſpre, ville des Païs Bas dans le Hainaut, avec un Bailliage royal C'eſt une petite ville, bien fortifiée, & dans un païs fort couvert de bois, à quatre ou cinq lieues de Landreci & autant de Maubeuge. Elle eſt au Roi de France depuis la paix des Pyrénées, de l'an 1659. *Voyez* les Articles 40 & 41 de ce Traité. Elle a donné ſon nom à la Maiſon d'Avênes, dont les Seigneurs ont été Comtes de Hainaut, de Hollande, &c. * Sanſon.

AVENES-LES-SECQUES, & AVENES-LE-SECQ, village du Hainaut dans les Païs-Bas, à une lieue de Bouchain vers le ſud eſt, & à deux lieues ou deux lieues & demie de Cambrai vers le nord-eſt.

AVENES LE-AUBERT, village du Cambreſis vers les confins du Hainaut, & de la Châtellenie de Bouchain, à l'eſt-nord-eſt de Cambray, dont il eſt éloigné de près de deux lieues & demie. De Wit dans ſa Carte du Hainaut le nomme *Avênes-les-Aubert*; & dans celle de la même Province dreſſée par Alexandre Penez & publiée par Charles Allard, il porte le nom d'*Avênes-le-Gobert*.

AVENES, La Maiſon d'AVENES a été autrefois très illuſtre & très puiſſante dans les Païs-Bas; & les Seigneurs de cette Maiſon ont été Comtes de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. BOUCHARD d'Avênes, que d'autres nomment *Bochard*, & d'autres *Baudouin*, fils de JACQUES d'Avênes & d'*Aleïne* de Guiſe, épouſa en 1211, *Marguerite* de Flandre, ſeconde fille de *Baudouin* IX, Comte de Flandre, & Comte de Hainaut ſous le nom de Baudouin VI, & de *Marie* de Champagne, & il en eut JEAN & *Bouchard* d'Avênes. L'éducation de cette Princeſſe lui avoit été confiée par la Comteſſe Jeanne ſa ſœur, lorſqu'il étoit Soudiacre de Cambray, & Chantre de l'Egliſe de Laon Il devint ſon mari, & s'attira par-là nombre d'excommunications, qui l'obligerent enfin à la quitter. Elle prit une ſeconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon, Seigneur de Dampierre, fils de *Guy*, & frére puîné d'*Archambaud* VIII, dit *le Grand*, Sire de Bourbon. *Bouchard* mourut l'an 1243. L'année ſuivante 1244, la Princeſſe *Marguerite* ſuccéda aux Comtez de Flandre & de Hainaut, par la mort de *Jeanne* ſa ſœur aînée, qui ne laiſſa point d'enfans ni de ſon premier mari *Ferdinand*, fils de *Sanche*, Roi de Portugal, ni du ſecond, *Thomas* de Savoye. Il y eut un très grand procès entre les enfans de *Marguerite*. Ceux du ſecond lit prétendoient que *Jean* & *Bouchard* d'Avênes étoient illégitimes, parce que leur pére *Baudouin* étant dans les Ordres, s'étoit marié ſans diſpenſe. Quoi qu'il en ſoit, les enfans de *Baudouin* d'Avênes eurent le Hainaut après la mort de leur mére, & les autres la Flandre. C'eſt le Roi S Louis qui fit lui même cet accommodement. Des Juges apoſtoliques avoient déclaré les premiers légitimes en 1249. JEAN d'Avênes épouſa *Alix* de Hollande, ſœur de *Guillaume* Comte de Hollande. Il eut de ce mariage 1. *Jean Bouchard*, Evêque de Metz, mort en 1296; 2. *Guillaume*, Evêque de Cambray, mort auſſi en 1296; 3. Guy Evêque d'Utrecht, qui ſe trouva au Concile de Vienne en 1311, & qui refuſa le chapeau de Cardinal, mort en 1317; 4. JEAN II, Comte de Hainaut, fut auſſi Comte de Hollande & de Zélande, & Seigneur de Friſe par ſa mere. Il épouſa *Philippe* de Luxembourg, fille aînée d'*Henri* I, & mourut en 1304. Leurs enfans furent 1. *Jean*, ſurnommé *Sans merci*, Comte d'Oſtrevant qui mourut avant ſon pére, ſans laiſſer d'enfans de *Blanche* de France, fille de *Philippe* dit *le Hardi*; 2. GUILLAUME, dit *le Bon*; 3. JEAN Seigneur de Beaumont, &c. 4 *Henri*, Chanoine de Cambray, & quatre filles. GUILLAUME I, dit *le Bon*, mourut le ſeptiéme Juin de l'an 1337. Il eut de *Jeanne* de Valois, ſœur du Roi *Philippe de Valois*, 1. 2. *Jean* & *Louis* morts jeunes; 3. *Guillaume* II, qui fut tué en 1345 par les Friſons, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Jeanne* de Brabant; 4. *Marguerite*, qui porta ces Comtez à *Louis* de Baviére, Empereur; 5. *Jeanne*, femme de *Guillaume*, premier Duc de Juliers; 6. *Philippe*, mariée à *Edouard* III, Roi d'Angleterre; & 7. *Eliſabeth*, morte ſans alliance. * Aubert le Mire, *Donat. Belg. l.* 1. *c.* 117. *Notit. Eccl. Belg. c.* 154. 219. &c. Petit. Grotius. Boxhornius, &c.

AVENES, ou AVENNES. (Burchard d') époux de la fameuſe Marguerite, fille de Baudouin I, Empereur de Conſtantinople, Comte de Flandre, de Hainaut & de Namur. Il étoit d'une famille illuſtre des Pais-Bas, & comme ſon pére avoit rendu des ſervices conſidérables à Philippe d'Alſace, Comte de Flandre, il fut élevé à la Cour, dés ſon bas âge. Il étudia en Droit avec tant de ſuccès, qu'on lui confia à Orléans la Chaire du Droit-Civil. En conſideration du Comte Philippe, il fut fait Archi-Doyen de Laon, Chanoine & Thréſorier du Chapitre de Tournay. Pour joüir avec plus de ſûreté de ces Bénéfices Eccléſiaſtiques, il prit à Orléans le caractére de Sous-Diacre à l'inſçu de ſes parens, Ce fut auſſi pour leur cacher cette démarche, qu'il revint en Flandre en habit de Cavalier. Son inclination ſe tourna ſi fortement du côté des armes, qu'il renonça à l'Egliſe, & fit un voyage en Angleterre, où il fut ſi bien s'inſinuer dans l'eſprit de Richard I, qu'il en fut créé Chevalier. Ce qui fit conſiderer d'Avennes par-tout où il ſe trouva, fut particuliérement ſa bonne mine & ſon éloquence. Baudouin, qui devint Empereur dans la ſuite, avant que de paſſer en Aſie, chargea d'Avennes de prendre ſoin de *Jeanne* & de *Marguerite* ſes deux filles, auſſi bien que de ſon Païs. Philippe, frére de Baudouin, & Mechtilde, veuve de Philippe d'Alſace, eurent la même commiſſion. Burchard d'Avennes s'acquitta de ſon emploi d'une telle ſorte, qu'en ayant un train magnifique & en ramaſſant des richeſſes immenſes, il ſatisfit, en même tems, ſon ambition & ſon avarice, & ſût ſe conſerver l'affection de tout le peuple. Après la mort de Baudouin, Jeanne ſa fille aînée & ſon héritiére fut mariée à l'Infant Ferdinand de Portugal. Marguerite fut auſſi recherchée de pluſieurs partis diſtinguez. Mais Burchard avoit ſi bien ſçu profiter de la jeuneſſe de Marguerite, du libre accés qu'il avoit eu auprés d'elle, que non ſeulement il en reçut des faveurs ſecretes, mais même qu'il obtint la permiſſion de Mechtilde & des Etats de Flandre de l'épouſer publiquement en 1212. Il en eut deux fils *Jean*, & *Baudouin*. Les Hiſtoriens ne s'accordent pas ſur cet article, ſi ces deux fils naquirent avant ou après

la

la célébration publique du mariage de Burchard avec Marguerite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que peu après la conclusion de ce mariage, on découvrit que Burchard avoit pris les ordres de Sous-Diacre, & qu'ainsi il n'avoit pas la permission de se marier, selon le Droit Canon. La Comtesse Jeanne, sœur de Marguerite, en fut si irritée, qu'elle persécuta par-tout son beau-frére, qui pour mettre fin à toute dispute, alla à Rome & demanda à Innocent III, l'absolution pour le passé & une dispense à l'égard de son mariage. Le Pape lui refusa ce dernier article, & ne lui accorda le prémier qu'à condition que Burchard iroit au Levant pour servir une année contre les Infidéles. Il subit cette pénitence; fit un voyage dans la Terre Sainte; revint en Flandre, après que l'année fut écoulée; & continua de vivre avec Marguerite malgré toutes les défenses du Pape. Ceci détermina le Concile qui s'étoit assemblé dans la Baillique de S. Jean de Latran, à mettre Burchard au Ban jusques à ce qu'il eût repris l'état ecclésiastique, & remis Marguerite entre les mains de la Comtesse Jeanne. Peu après Burchard mourut, selon quelques-uns, en revenant de Rome. On assure qu'il avoit encore obtenu la dispense du Pape avant sa mort; d'autres disent qu'il fut tué en chemin. La plupart des Auteurs croyent que Jeanne le fit arrêter à Gand, & décapiter dans le Château de Rupelmonde. On ajoûte qu'elle avoit fait porter sa tête dans toutes les villes de Flandre, & du Hainaut. Marguerite se maria d'abord après à Guillaume de Dampierre, & déclara bâtards les deux fils qu'elle avoit eus de Burchard. Mais nonobstant cette déclaration, l'aîné des deux fils soûtint sa prétention au Comté du Hainaut, & eut le bonheur d'épouser Adelaïde, sœur de Guillaume Empereur, & Comte de Hollande, dont il eut un fils Jean II, qui obtint le Comté de Hollande. *Jean* I au reste causa bien des chagrins à sa mere, & mourut en 1257. *Baudouin*, second fils de Burchard reçut un appanage, & le titre de Seigneur de Beaumont. Il mourut en 1280. * *Annales de Flandre par* Emanuel Sueyro, *tome* 1. *l.* 8.

AVENES (Bouchard d') Evêque de Metz, fut pourvu de cette dignité en 1283. Il étoit fils de JEAN Comte de Hainaut; & son courage répondoit à sa naissance. Il défit le Duc de Lorraine, dans un combat donné au bois de Warray; & après avoir mis le siége devant le château de Penney, il contraignit ce Duc à faire une paix honteuse. On dit qu'auparavant, l'Empereur Rodolphe s'étoit mêlé de faire un accommodement entre ces deux Princes, & que n'ayant pu y obliger ce Prélat, il usa de menaces pour lui donner de la terreur; mais que Bouchard ne perdit rien de sa fierté, & qu'il osa même braver cet Empereur dans la ville de Mayence, y passant à la tête de ses troupes, enseignes déployées. & aux fanfares des trompettes. Il mourut en 1296, & fut enterré dans la Cathédrale de Metz, sous une tombe de marbre. Pour éterniser la mémoire des exploits de ce Prélat, il fut ordonné que tous les ans, le troisiéme jour des Rogations, on porteroit en procession sa banniére & sa cotte d'armes. * Meurisse, Evêque de Madaure.

AVENES. *Cherchez* BAUDOUIN D'AVENES.

AVENNE. *Voyez* AVENES.

AVENPORT (François d'), vulgairement de sainte Claire, Professeur en Théologie à Douay, puis Provincial des Recollets d'Angleterre, & Chapelain de la Reine, vivoit dans le XVII siécle. Il a donné un excellent Ouvrage intitulé, *le Systéme de la Foi ou du Concile universel*, dans lequel il traite de la régle des principes de la Foi, & de plusieurs autres points importans. Il a encore donné en 1640, une Apologie des Evêques; & en 1634, un Traité de la Prédestination, des Mérites, de l'Invocation des Saints & du Culte des Images. Tous ces Ouvrages sont solides, pleins de citations des Conciles, des anciens Péres, des Théologiens, & de raisonnemens fondez sur l'Histoire & sur la pratique de l'Eglise. Il n'outre pas les questions de controverse, & écrit avec sagesse & avec modération; mais il ne traite pas les matiéres avec assez d'étendue, & passe souvent de l'une à l'autre. Son style est simple, mais clair, & facile à entendre. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccles. du XVII siécle.*

AVENSON. *Voyez* AVANSON.

AVENT, tems consacré par l'Eglise Romaine pour se préparer à la fête de la naissance ou de l'avénement de Jésus-Christ. Autrefois on jeûnoit pendant ce tems trois fois la semaine; savoir, le Lundi, le Mécredi & le Vendredi, depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël. Ce jeûne fut institué dans le premier Concile de Mâcon, l'an 581. Le Samedi n'étoit point de ces trois jours de jeûne, parce qu'on ne jeûnoit point alors ce jour-là, hors pendant le Carême. Les Capitulaires de Charlemagne nous apprennent que dans le IX siécle on faisoit un Carême de quarante jours avant Noël; & quoiqu'il n'y eût point de Loi canonique qui l'eût commandé, l'usage & la pratique en avoient fait comme une Loi. Amalarius néanmoins, qui vivoit dans le même siécle, témoigne que cette pratique ne regardoit que les personnes pieuses. Il se peut faire que ce jeûne n'avoit lieu qu'en certaines Eglises; qu'en d'autres on y observoit seulement l'abstinence de la viande; & qu'ailleurs cela dépendoit de la piété des Fidéles. Il y a eu aussi des tems où les Ecclésiastiques, de même que les Religieux, étoient obligez à ce jeûne; mais les Laïques en étoient exemts. A l'égard des Grecs, il y en avoit qui commençoient le jeûne de l'Avent dès le 15 de Novembre; d'autres le sixiéme de Décembre; & d'autres le 20. Ainsi à Constantinople, les uns faisoient l'Avent de quarante jours; les autres de trois semaines: & quelques-uns d'une semaine seulement. * Le P. Thomassin, *Traitez Historiques & Dogmatiques des Jeûnes de l'Eglise.*

AVENTIA, Divinité des anciens Helvétiens, dont il est fait mention dans une Inscription antique, qu'on conserve encore aujourd'hui. Il se peut que la Capitale du païs nommée *Aventicum*, en a porté le nom, si ce n'est qu'on aime mieux croire qu'*Aventia* tire elle-même son nom d'*Aventicum*; étant sûr que par *Aventia* on entend le Génie du Païs *Aventicum*. * *Apologie pour la Cité d'Avenches.*

AVENTIN ou AVENTINUS SYLVIUS, douziéme Roi des Latins après Enée, succéda à Alladius 100 ans l'an 3180 du Monde, & 855 avant Jésus-Christ. Il fut tué dans un combat, après 37 ans de régne, & fut enterré sur cette colline, qui a porté très longtems dans la ville de Rome le nom de *Mont-Aventin.* * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* Messala. Sextus Victor, &c.

AVENTIN, le Mont-Aventin. *Voyez* MONT-AVENTIN.

AVENTIN (saint) né à Bourges, fut attiré à Troyes par la réputation de saint Loup, Evêque du lieu, qui le reçut parmi les Clercs qu'il formoit pour le service de l'Eglise. Après sa mort, Aventin fut fait Econome de l'Eglise de Troyes. Il s'acquitta peu de tems de cet emploi; mais l'amour de la solitude le fit retirer quelque tems après dans les fauxbourgs de la ville, près d'une fontaine, puis dans une Isle déserte de la riviére de Seine, à deux lieues de la ville de Troyes. Il y vécut dans une grande austérité, y assembla une Communauté, & y mourut en paix l'an 537, selon le P. le Cointe; ou 540, selon M. Bulteau, le quatriéme Fevrier. * Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *c.* 68. *Acta Ordinis S. Benedicti*, *tome* 1. Le Cointe, *Annal. Eccles.* Bulteau, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints*, *le* 4. *Fevrier.*

AVENTIN (saint) que l'on honore à Châteaudun le même jour que le précédent, avoit été choisi pour être Evêque de Chartres, & même ordonné, après que saint Solennis, que l'on avoit élu & ordonné malgré lui, eut pris la fuite pour éviter cette dignité. Lorsque celui-ci fut découvert & ramené à son Eglise, Aventin fut fait Coévêque de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'Episcopat dans toute l'étendue de sa Jurisdiction. Quelques-uns disent qu'il succéda à Solennis, Evêque de Chartres, & qu'il ne mourut que l'an 528. En effet il a souscrit en qualité d'Evêque de Chartres au premier Concile d'Orleans de l'an 511. * *Vie de saint Aventin.* Le Cointe. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints*, *le* 4 *Fevrier.*

AVENTIN (Jean) fils de *Jean* Thurmair, qui tenoit hôtellerie, naquit en 1466, à Abensperg, ville de Baviére, que l'Itinéraire d'Antonin nomme *Aventinum*. Il se rendit recommandable par son savoir: de sorte qu'il obtint des pensions considérables de Guillaume & de Louis Ducs de Baviére, qui l'engagérent de travailler aux Annales de son païs. Il s'y appliqua avec soin, & les conduisit jusqu'à l'année 1533; mais sa mort arrivée l'année d'après, l'empêcha de publier cet Ouvrage, & d'y mettre la derniere main. Il n'a vu le jour qu'en 1554, par les soins de Jérôme Ziegler, Professeur en Poësie à Ingolstad, qui avoue qu'il a retranché des Annales d'Aventin plusieurs invectives outrées contre les Ecclésiastiques, & beaucoup de narrations fabuleuses qui étoient hors de propos. C'est ce qui obligea sans doute Nicolas Cisner à donner, en 1580, une nouvelle Edition de ces Annales. Genébrard & le P. Gautier se sont trompez, lorsqu'ils ont assuré que Jean Aventin florissoit en 1366; car il n'est né que cent ans après. Il se maria à l'âge de 47 ans, & rencontra une très méchante femme, dont il eut un fils, qui mourut peu après, & une fille qui lui survécut. Aventin a fait plusieurs autres Livres, outre les Annales de Baviére. La Congrégation de l'*Index* a retranché plusieurs endroits de cet Ouvrage, & l'a mis *inter cauta legendus.* Le Cardinal Baronius en parle désavantageusement, *ad ann.* 772. Aventin vécut 68 ans, & mourut en 1534. * Pantaléon, *de Illustr. German.* Bullart, *Acad. des Sciences.* Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner, *in Bibliotb. &c.*

AVENTINUS SYLVIUS. *Voyez* AVENTIN.

AVENTON, *Aventonium*, village du Comté de Glocestre en Angleterre, situé vers l'embouchure de la Saverne. * Baudrand. *Voyez* ABON & AVINTON.

AVENTURIERS. On nomme ainsi ceux qui équipent des vaisseaux & font des courses en mer pour se rendre maîtres des bâtimens qu'ils découvrent, lorsqu'ils sont les plus forts. On en a vu plusieurs dans le XVII siécle en Amérique, qui ont fait des prises très considérables sur les Espagnols, & se sont signalez par leur courage; comme Pierre le Grand, le Capitaine Roc, Jean David Olonois, Monbars & Morgan. Ces sortes de Pirates, qui sont ordinairement François ou Anglois, n'ont point de païs certain: leur patrie est par-tout où ils trouvent dequoi s'enrichir. Ils prennent sans scrupule tout ce qui se rencontre sous leur main, & ils dépensent avec profusion les biens qu'ils ont acquis par violence. On les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres & tantôt esclaves, sans qu'ils se laissent abattre par leurs malheurs, ni qu'ils sachent profiter de leur prospérité. Ils s'associent quinze ou vint ensemble, armés d'un bon fusil, de deux pistolets à leur ceinture, d'un bon sabre, & en choisissent un d'entre eux pour Chef: puis ils s'embarquent sur un canot, qui est une petite nacelle toute d'une piéce, faite du tronc d'un gros arbre. Dans cet équipage, ils vont devant quelque riviére ou port Espagnol, d'où ils savent qu'il doit sortir des barques; & sitôt qu'ils en découvrent quelqu'une, ils sautent à bord, & s'en rendent souvent les maîtres. Comme ils y trouvent des vivres & des marchandises, ils s'en accommodent; & ayant renvoyé les Espagnols, ils tâchent d'augmenter leur nombre, selon la grandeur de leur vaisseau. Avant que de faire quelque nouvelle entrepriſe, ils font une *chasse-partie*, c'est à dire, un accord pour le partage du butin que l'on prendra. Les côtes qu'ils fréquentent ordinairement, sont celles de Caracos, de Carthagéne & de Nicaragua; l'Isle d'Auba, & sur-tout vers la ville de San-Jago & celle de Havane. Les plus riches prises qui se fassent en ces endroits, sont des bâtimens qui viennent de la Nouvelle Espagne par Maracaybo, où ils vont acheter du cacao, dont on fait le chocolat. Si les Aventuriers prennent ces vais-

vaiſſeaux en allant, ils y trouvent de l'argent; ſi c'eſt en revenant, ils enlevent le cacao. Les priſes qu'ils font à la côte de Caracos, ſont des vaiſſeaux qui viennent d'Eſpagne, chargez de toute ſorte de denrées & de manufactures. Ceux qu'ils prennent au ſortir de Havana, ſont chargez d'argent & de marchandiſes pour l'Eſpagne; comme cuirs, cacao & tabac. * Oëxmelin, *Hiſt. des Indes Occidentales.*

AVENZOAR ou ABEN-ZOAR, fils de *Zoar*, Médecin Arabe, vivoit dans le XII ſiécle, du tems d'Averroës & d'Avicenne. On dit que dès l'âge de dix ans il commença d'étudier la Médecine, qu'il vécut 136 ans, & que cette longue expérience lui ayant donné une très parfaite connoiſſance de cet Art, il fut ſurnommé *le Sage* & *l'Illuſtre*. Averroës, quoique l'homme du monde le moins prodigue en louanges, parle très avantageuſement de lui. * Caſtelian, *in Vit. Medic.*

AVÉO ou ABYDOS, *Abydus*, petite ville de la Turquie d'Aſie en Natolie, & ſur le détroit de Gallipoli, avec une forteresſe ſur la côte, que l'on appelle *une des Dardanelles*, ou autrement *le Château-Vieux*, qui fut bâti par Mahomet II, Grand-Seigneur des Turcs, après la priſe de Conſtantinople, pour défendre le canal au détroit: vis à vis d'une autre forteresſe ou Dardanelle, que l'on appelle autrement le *vieux Château de Romanie* ou *Seſto*. Les Turcs les appellent *Bogazaſſar*, c'eſt à dire, *le détroit de la mer*. Ils ne ſont pas éloignés de deux mille pas l'un de l'autre, à l'endroit où le détroit de Gallipoli ſe joint à l'Archipel. Avéo a un aſſez bon port, & eſt environ à cent trente milles de Conſtantinople. On prend ordinairement Avéo pour l'ancienne Abydos, ville archiépiſcopale de l'Aſie, ſituée ſur l'endroit le plus étroit de l'Helleſpont. Cependant on ne voit aucune marque d'antiquité auprès de ce château: au contraire on trouve d'anciennes ruines à une lieue de là, du côté du nord, où effectivement le détroit eſt plus reſſerré: ce qui a fait juger à M. Wheler que le vieux château de Natolie eſt bâti, non ſur les ruines d'Abydos, mais ſur les ruines de l'ancien Dardanum, dont il conſerve encore le nom. Tite-Live aſſure que les Abydéens ſe voyant aſſiégez ſans eſpérance de ſecours, ſe tuérent tous, ſans épargner ni pére, ni mére, ni femmes, ni enfans. *Voyez* ABYDOS.

AUER (Lambert) Jéſuite Allemand, de Bamberg en Franconie, ou, comme dit Sachin, Hiſtorien de la Société de Rotembourg, entra chez les Jéſuites à Ingolſtad en 1551. En 1558, il ſoutint des Théſes publiques ſur la Théologie avec Benoit Péririus, dans la première Congregation générale. Il étoit fort aimé de l'Archevêque Electeur de Mayence, & il fut le premier Recteur du Collége fondé par ce Prince en 1563, dans ſa ville capitale. Le Cardinal Commendon ſe ſervit auſſi de lui dans ſes Légations, & le mit ſouvent aux mains avec les Proteſtans. Dans une de ces diſputes, chez le Marquis de Brandebourg, ce Prince fut ſi ébranlé, qu'il avoua qu'il s'en falloit peu qu'il ne ſe rendît. Auer étant allé à Rome pour la Congrégation générale, où Everard Mercurien fut choiſi pour ſuccéder à ſaint François de Borgia, mourut à la maiſon profeſſe en 1573, âgé de 40 ans. * Sotwel, *Scriptor. Soc. Jeſ.*

* AUER de HERRENKIRCHEN ou EHRENKIRCHEN, eſt le nom d'une famille noble de Franconie, iſſuë de Bavière, où les Seigneurs d'Auer ſe ſont partagez en beaucoup de branches, qui ont différens ſurnoms & armoiries, comme *Auer de Buelach*, *Auer de Winkel*, autrement *Gangoffen*, & *Röbrenbach* de Gaſſenberg, Herrenkirchen *Auer de Tovel*, *Auer de an.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AVERANI (Benoit) naquit à Florence le 19 Juillet 1645. Dès ſon enfance il eut beaucoup de goût pour l'étude. Avant que d'apprendre le Latin, il s'appliqua à la lecture des Poëtes Italiens & à l'Arithmétique. Il diſoit que Platon avoit raiſon de nommer l'homme un *Animal Arithméticien*, parce qu'entre les animaux il n'y a que l'homme qui ſache compter, & que les enfans peuvent apprendre l'Arithmétique d'eux-mêmes, puiſqu'en effet il l'avoit appriſe de la ſorte. Il fut inſtruit chez lui des Elémens de la Grammaire; mais il apprit la Rhétorique ſous le Pére Vincent Gloria, Jéſuite, qui avoit quelque talent pour la Poëſie, mais que ſon Diſciple ſurpaſſa de beaucoup. Alors il s'attacha à lire les anciens Poëtes & Orateurs, & à les imiter. Après avoir achevé le Cours de Rhétorique, il s'appliqua avec ardeur à la Philoſophie, & voulut puiſer dans les ſources anciennes, dans Platon qu'il eſtimoit beaucoup, & dans Ariſtote. A l'étude de la Philoſophie il joignit celle de la Juriſprudence. Il voulut auſſi entrer dans la connoiſſance de la Géométrie, de l'Aſtronomie & des Méchaniques qu'il apprit ſans Maître. Il ne s'attacha pas moins à la Morale. Il mépriſoit celle des Cyniques & d'Ariſtote, & leur préféroit celle des Stoïciens. Après avoir été créé Docteur, il s'attacha tout entier aux Belles-Lettres. Comme il vit que ſans la connoiſſance du Grec, on ne pouvoit pas aller fort loin, il en apprit les fondemens ſans Maître dans l'eſpace de ſix mois, & l'enſeigna avant que d'en être Profeſſeur. Pour s'y exercer, il traduiſit en Grec Salluſte & Cornelius Celſus. Il fit même en Grec des vers qui ſont fort bien tournez. En 1676, il fut fait Profeſſeur de la Langue Gréque à Piſe, & enſuite des Belles-Lettres. Il aimoit ſi fort les beaux vers, que lorſqu'il ſe promenoit ſeul, il en récitoit avec un plaiſir qui éclatoit ſur ſon viſage. Il étoit verſé dans la Théologie, la Médecine & l'Anatomie. Il jugeoit bien de l'Architecture & de la Peinture. Il travailloit beaucoup ſes Oraiſons. * Il avoit la mémoire ſi bonne, qu'encore qu'il n'eût fait aucuns recueils des Auteurs qu'il avoit lus, il citoit leurs autoritez par mémoire dans ſes diſcours. On les trouvoit facilement où elles étoient. Il étoit un peu Stoïcien: ſe contentant de ſa ſeule vertu, il ſe ſoucioit peu des jugemens du Public. Il ne mépriſa, ni ne rechercha avidement les richeſſes; & il employoit ſon bien au ſoulagement des malheureux. Il étoit fort attaché à ſa Patrie, ce qui lui fit refuſer la vocation que les Curateurs de l'Académie de Padoue lui adreſſérent après la mort du ſavant *Octavio Ferrari*, & celle qui lui fut adreſſée par Innocent XI, qui lui offroit de grands avantages. Il n'eut jamais de commerce avec les femmes, dont il évitoit avec ſoin la familiarité. Auſſi a-t-il fait ſur le mépris de l'Amour, une très belle Elégie, qu'on peut comparer aux meilleures piéces des Anciens. Les ſuites d'une apoplexie le conduiſirent au tombeau le 28 Décembre 1707, âgé de 73 ans. On a de lui *Opera Latina*, *Florentiæ* 1717, 3 *vol. in folio.* Le prémier tome renferme les Diſſertations ſur les Auteurs Grecs; le deuxiéme, celles qui regardent les Auteurs Latins; & le troiſiéme, les Harangues, les Lettres & les Poëſies. On a encore de lui *dix Diſſertations ſur le quatriéme Sonnet de Pétrarque*, récitées dans l'Académie des Arcadiens de Rome. Ces Diſſertations Italiennes ont été imprimées à Ravenne en 1707. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome 2. p. 196. & ſuiv.*

* AUERBACH, petite ville dans le Voigtland en Saxe, aſſez prés des confins de Bohéme, ſur la riviére de Mulda, étoit autrefois une Seigneurie, & appartient préſentement à la noble famille de Planitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AUERBACH, petite ville du Duché de Wirtemberg dans le Cercle de Souabe, au midi de SULTZBACH.

AUERBACH, eſt le nom de deux lieux du Duché de Deux Ponts dans le Cercle du Bas Rhin; l'un s'appelle *Obers Auerbach*, c'eſt à dire, *Haut Auerbach*, & l'autre *Nider Auerbach*, c'eſt à dire, *Bas-Auerbach*. Le premier eſt à une ou deux lieues de la ville de Deux-Ponts vers le nord, & le ſecond eſt tout proche de la même ville vers l'orient.

AVERNE ou AVERNO, en Latin, *Avernus*, ou *Aornus* ſelon les Grecs, Lac autrefois de la Campanie en Italie, maintenant dans la Terre de Labour, Province du Royaume de Naples, proche des bayes de Cumes & de Pouzzol. L'Empereur Néron entreprit de faire un canal navigable, depuis ce Lac juſqu'aux embouchures du Tibre, ſuivant le deſſein que Sévére & Céler, deux habiles Ingénieurs, lui avoient donné. Pour y travailler, il fit venir ſur les lieux tous les ſoldats qui étoient en garniſon, & tous les criminels qui ſe trouvérent dans les priſons; mais cette entrepriſe ne put réuſſir, n'y ayant preſque dans tout cet eſpace, qui eſt de 160 milles, que des montagnes qu'il falloit percer, ou des lieux ſecs, qui ne pouvoient entretenir le courant des eaux ſans tarir. Ce Lac exhaloit des vapeurs ſi corrompues, que les oiſeaux qui voloient par deſſus y tomboient morts, à ce que rapportent les anciens Auteurs. M. Miſſon dans ſon Voyage d'Italie, Lettre 23, dit que les oiſeaux volent & nagent aujourd'hui ſur ſes eaux. Il étoit environné de montagnes & d'une épaiſſe forêt, qui rendoit ce lieu vénérable, ſelon la ſuperſtition des Payens. Mais l'Empereur Auguſte fit abattre ces bois, & les environs devinrent auſſi agréables qu'ils étoient affreux auparavant. On aſſuroit qu'on n'avoit jamais pu trouver le fond de ce Lac: ce qui avoit fait dire aux Poëtes que c'étoit une des ouvertures ou deſcentes de l'Enfer: néanmoins le célébre Antoine Doria l'ayant ſondé lui-même, trouva que ſa profondeur n'étoit que de deux cens trente huit pas. A l'occident de l'Averno, il y a un antre taillé bien avant dans la montagne, où l'on alloit autrefois conſulter l'Oracle: ce qui ſe faiſoit ainſi. Après avoir immolé des victimes, & fait des ſacrifices aux Dieux Infernaux, on voyoit, dit-on, paroître le fantôme d'un parent ou d'un ami, qui répondoit aux demandes qu'on lui faiſoit, & qui diſparoiſſoit auſſi-tôt. On a cru que les Cimmériens, peuple d'Italie, ſe retiroient le jour dans cet antre, où ils prédiſoient l'avenir à ceux qui les alloient conſulter; & qu'ils n'en ſortoient que la nuit, ne voyant jamais le ſoleil. Pluſieurs aſſurent que ce même lieu étoit la grotte de la Sibylle Cumée ou Cumane. Il y a aux environs des fontaines d'eau tiéde, où l'on trouve de petits poiſſons noirs, qui ont un très mauvais goût. Ceux du Lac ſont de la même couleur, & ſentent le ſoufre, comme on le reconnut dans la pêche que Robert, Roi de Naples & de Sicile, y fit faire. A l'orient du Lac Averno, l'on voit des reſtes d'un ſuperbe bâtiment, qui paroit avoir été un Temple dédié à Pluton; ou plutôt un Bain, parce que tout proche il y a des eaux très ſalutaires à ceux qui s'y baignent. * Tacite, *l.* 15. Strabon. Maxime de Tyr. Vibius Sequeſter.

* AVEROULT (Antoine d') de Bovines, dans le Comté de Namur, Bachelier en Théologie, après avoir été Recteur d'un Collége à Louvain, entra dans la Société des Jéſuites. Il étoit fort verſé dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Sacrée. Il publia un Ouvrage qui a pour titre, *Fleurs d'Exemples*, ou *Catéchiſme Hiſtorial, en deux tomes in octavo.* Ces Exemples ſont tirez de l'Ecriture Sainte, des Saints Péres & d'autres Auteurs. Dans la ſuite il publia ce même Ouvrage en Latin *en quatre tomes in octavo.* Il eſt auſſi Auteur d'un Livre qu'il publia en Latin & en François, & qui a pour titre *Les pieux Gémiſſemens des Catholiques.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 61 & 62.

AVERROËS ou AVEN-ROËS, nom corrompu d'ABEN ou AVEN ROSCHC (*fils de Roſchd*,) Médecin Arabe, ſurnommé *le Commentateur*, naquit à Cordoue en Eſpagne, où ſon ayeul & ſon pére avoient été Chefs des Prêtres & Grands-Juges de ce Royaume-là: leur juriſdiction s'étendoit ſur toute l'Andalouſie & ſur le Royaume de Valence. Notre Averroës leur ſuccéda; il en étoit bien capable, puiſqu'il entendoit fort bien la Juriſprudence & la Théologie. Après l'étude de ces deux Sciences, il s'attacha à la Phyſique, à la Médecine, à l'Aſtrologie, & aux Mathématiques. Pendant qu'il occupoit les deux charges qu'il avoit eues de ſon pére, Manſor Roi de Maroc lui fit offrir celle de Juge de Maroc & de toute la Mauritanie, à condition qu'il conſerveroit tous les emplois dont il jouiſſoit en Eſpagne. Il l'accepta & ſe rendit à Maroc; mais il ſe contenta

d'y établir des Juges comme ſes ſubdéléguez, & s'en retourna à Cordoue. Dans la ſuite on le dénonça comme hérétique. Le Roi de Maroc en ayant vu les preuves, fit confiſquer ſes biens & le condamna à ſe tenir au quartier des Juifs. Les inſultes que cet opprobre lui attira dans Cordoue, l'obligérent à s'en retirer pour aller ſe cacher dans Fez; mais il fut reconnu & empriſonné. Quelques-uns du Conſeil de Maniot opinérent de le condamner à la mort; mais on ſe contenta de l'obliger à ſe retracter, ce qui fut fait à la Moſquée, après que tous ceux qui y entroient lui eurent craché au viſage. Il reſta dans Fez, & y fit des leçons de Juriſprudence: on lui permit quelque tems après de retourner à Cordoue, & il y vécut miſérablement, privé de biens & de livres; cependant on le rappella dans la ſuite à Maroc, pour y faire les fonctions de ſa premiére Magiſtrature, & ce fut dans cet emploi qu'il y mourut l'an 1206. C'étoit un homme d'une grande pénétration & extrêmement laborieux. Il ſe ſignala par des Commentaires qu'il compoſa ſur preſque toute la Philoſophie d'Ariſtote, & par la paſſion qu'il fit éclater pour la perſonne & pour la doctrine de ce Philoſophe. Ce ſont ces Commentaires qui le firent ſurnommer *le Commentateur*. Ce fut auſſi lui qui traduiſit le premier Ariſtote en Arabe, avant que les Juifs en euſſent donné leur Verſion, & nous n'avons eu longtems d'autre texte d'Ariſtote, que celui de la Verſion Latine, qui fut faite ſur la Verſion Arabique de ce Philoſophe. Il a daté ſon Commentaire de l'an 1197, & compoſa encore d'autres Ouvrages, *De natura Orbis; De Re Medica; De Thertaca; De Diluviis*, &c. Gilles de Rome aſſûre qu'étant à la Cour de l'Empereur Frédéric II, il y trouva deux fils d'Averroës; & que ce Philoſophe nommoit la Religion Chrétienne, *une Religion impoſſible*, à cauſe du myſtére de l'Euchariſtie. Il appelloit celle des Juifs, *une Religion d'enfans*, à cauſe des différens préceptes & des obſervations légales: enfin il avouoit que la Religion des Mahometans, qui ne regarde que la ſatisfaction des ſens, eſt *une Religion de pourceaux*; & enfuite il s'écrioit, *mentatur anima mea morte Philoſophorum.* * Gilles de Rome, *in quodlib. l.* 2. Blancanus, *in Citron. Math.* Vander Linden, *de Script. Med.* Voſſius, *de Philoſ. c.* 14. *de Sect. Philoſ. c.* 17. §. 19. *de Math. c.* 35. § 22. Jean Pic de la Mirande, *Cont. Aſtrol.* Caſtellan. *in Vit. Medic.* &c. Pagi, *Crit. in an* 1197. Bayle, *Diction. Crit.*

AVERRUNCUS, certain Dieu des Romains, ainſi appellé du Latin *averruncare*, qui ſignifie *détourner*, parce qu'ils croyoient que ce Dieu détournoit les malheurs. Les Grecs avoient de ſemblables Dieux qu'ils nommoient Ἀλεξικάκους *Alexicaques*, Ἀποπομπαίους *Apopompées*, & Ἀποτροπαίους *Apotropées*, c'eſt à dire, *qui chaſſent les maux*. Tels étoient Apollon & Hercule. * Varron, *l.* 6. *de Lat. Ling.*

AVERSE, *Averſa*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples & la Terre de Labour, avec Evêché, auquel on a uni celui d'Atella & de Cumes. Cette ville, qui porte titre de Comté, doit ſon origine à Robert Guiſchard Duc de la Pouille & de Calabre, qui la fit bâtir dans le XI ſiécle pour l'oppoſer à Naples. On croit que ce fut ſur les fondemens de l'ancienne Atella. Charles, I de ce nom, Roi de Naples, ruïna depuis cette ville, qui s'étoit revoltée contre lui. On la répara bientôt. C'eſt dans le château d'Averſe qu'André ou Andreaſſo de Hongrie fut étranglé. Cette ville eſt bâtie dans une campagne fertile, entre Capoue & Naples. Les Voyageurs parlent avec éloge de la Nobleſſe d'Averſe, de ſon Château, de ſon Hôpital, & de l'Egliſe cathédrale, où l'on voit une très belle Chapelle de Notre Dame de Lorette. * Pandolphe Collenucio, *l.* 3. & 5. *Hiſt.* Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Scipio Mazella, *Deſcr. del Regno di Napoli.*

AVERSPERG. *Voyez* AURSPERG.

AVES, l'Iſle d'Aves, ou l'Iſle des Oiſeaux, *Avium inſula*, Iſle de l'Amérique, dans la Mer du Nord. C'eſt une de celles qu'on appelle *Antilles* de deſſous le vent. Elle tire ſon nom de la quantité d'oiſeaux que l'on y voit. Il y a encore deux autres Iſles de même nom: l'une dans l'Archipel des Antilles, au couchant de la Gadeloupe; & l'autre dans l'Océan Oriental, entre les Iſles des Larrons, & la Terre des Papous.

AVES (Rio d') *Avo, Avus, Avonus*, riviére de Portugal. Elle coule dans la Province d'entre Douro & Minho, & ſe décharge dans la mer au bourg de Villa de Condé * Baudrand.

* AVESA ou AUSA, petite riviére de la Romagne, Province de l'Etat Eccleſiaſtique en Italie. Elle ſe jette dans le Golfe de Veniſe, près de la ville de Rimini. Elle prend ſa ſource proche de S. Marin ou San Marino, ville & République enclavée dans le Duché d'Urbin.

AVESIA, Iſle de la Propontide, la plus grande après *Mermara* & qui eſt à ſon Orient. Elle a un bourg du même nom, & outre cela deux villages, dont l'un eſt *Aloni*, & l'autre s'appelle *Arabi Kteny*, ou le village des Arabes, ou de gens qui en ſont deſcendus. * Corneille le Brun, *Voyage au Levant*, *ch.* 11. *p.* 67.

AVESNES. *Voyez* AVENES.

AVESPERG. *Voyez* MUNSTERBERG.

AVEUGLES au Japon, ſont un Corps de Savans fort conſidérez dans cet Empire. Il n'eſt point de grand Seigneur, ni de Souverain, qui ne ſe faſſe un plaiſir de les avoir auprés de lui: non en qualité de Plaiſans pour s'en divertir; mais en qualité de Beaux Eſprits pour s'inſtruire. Les Annales du Japon, les Hiſtoires des grands Hommes, les Antiquités des familles, ſont des titres moins ſûrs que la mémoire de ces gens-là. Ils font une étude particuliére de toutes ces choſes, ils ſe communiquent les uns aux autres ce qu'ils ſavent, & il ſe forme par là une ſucceſſion de tradition qu'on ne s'aviſe point de revoquer en doute. Ces Aveugles ont des Académies où ils prennent des grades: ils s'y exercent, non ſeulement à cultiver leur mémoire; mais encore à raconter ce qu'ils ont appris, à le mettre en chant & à lui donner tous les ornemens de la Poëſie. Enfin ils donnent à ce qu'ils racontent & à ce qu'ils chantent, un agrément tout particulier. * Bartoli, *Aſia.* Le P. Charlevoix, *Hiſtoire du Japon.*

* AVEURDRE, ville du Bourbonnois Province de France compriſe ſous le Gouvernement du Lyonnois, eſt ſituée près de l'Allier à main gauche, & ſur la frontiére du Nivernois.

AVEZZANO, *Avezzanum*, autrefois *Alphabucelus*. C'étoit une ville des Marſes en Italie. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un village près du Lac Célano, dans l'Abruzze Ultérieure, Province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Geogr.*

A U F.

AUFEIA ou MARCIA, célébre fontaine, qui avoit été conduite à Rome par le Roi Ancus Marcius. Pline a fait la deſcription des merveilles de ſa ſource & de ſon cours, *l.* 31. *c.* 3.

* AUFEN, riviére du Duché de Bretagne en France. Sa ſource & ſon cours ſont dans l'Evêché de Quimpercorentin, & elle ſe rend dans la Baye de Breſt.

* AUFENTE, petite riviére de la Romagne, Province de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie. Elle a fort peu de cours, coule du nord au ſud, & ſe jette dans la mer près de Terracine.

* AUFFAY, gros bourg aſſez conſidérable de Normandie ſur la riviere de Scie, entre Rouen & Dieppe, au nord de la premiére & au midi de la ſeconde.

AUFFAY (Jean d'). *Voyez* DAUFFAIUS.

* AUFFROURG, village de Suiſſe. Il eſt comme le fauxbourg de la ville de Stein qui eſt ſur le Rhin, au deſſus & à l'orient de Schafouſe.

* AUFFENSTEIN ou AUFSTEIN, famille noble de Carinthie. OTTILIA d'*Auffenſtein* épouſa dans le milieu du XII ſiécle *Sigiſmond* de Kevenhüller. CONRAD d'*Auffenſtein*, ſous le régne de l'Empereur Rodolphe, fut Stadhouder ou Gouverneur de Carinthie; & en 1307, il rangea à leur devoir les Comtes de Haimbourg, de Scherffenberg & de Weiſſenek. FREDERIC d'*Auffenſtein* eſt celui qui a fait le plus parler de lui. Les Intendans ou Gouverneurs du Duché de Carinthie furent pendant longtems choiſis dans la famille d'Auffenſtein. Mais Guillaume Duc d'Autriche ayant donné cette charge à Conrad de Kraygt, Frédéric en conçut un tel dépit, qu'il fit une alliance avec les Vénitiens & avec les autres ennemis de la Maiſon d'Autriche, dans le deſſein de lui enlever le Duché de Carinthie. Il raſſembla en peu de tems 8000 hommes, & prit en 1395 la ville de S. Veit. Mais Conrad de Kraygt marcha contre lui avec 20000 hommes, & le battit proche d'Altenhoven. Frédéric fut mené priſonnier à Rome, ſes domaines furent en 1396 incorporez ou réunis au Duché de Carinthie, & la charge de Maréchal héréditaire qui appartenoit depuis longtems à cette famille, fut conférée à Rodolphe de Lichtenſtein. On croit que Frédéric mourut en priſon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lazius, *de Migrat. Gent. p.* 190. Valvaſor, *Deſcr. de la Carniole*, en Allemand, *p.* 329. Megiſori *Carinthia*, *p.* 1052. Spangenberg, *Adelſp. partie* 2. Spener.

AUFI (*Mohammed Ben Ibrahim*) Auteur d'une Grammaire Arabique. Il vivoit l'an 315 de l'Hégire, & 927 de Jéſus-Chriſt. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUFIDIEN, Officier de l'Empereur Trajan, ſur la fin du premier ſiécle. Ce Prince l'envoya dans la Cherſonéſe Taurique, où il fit mourir le Pape S. Clément, l'an 100. * Euſébe, *l.* 3. *Hiſt. c.* 29.

AUFIDIENS, famille très illuſtre à Rome, avoit produit de grands hommes; entre autres, Cn. AUFIDIUS ORESTES, qui fut Conſul l'an 683 de Rome, & 71 ans avant Jéſus-Chriſt, avec P. Cornélius Lentulus Sura; AUFIDIUS TUCA ou Sura, Juriſconſulte & Diſciple de Servius; T. AUFIDIUS Orateur, qui vivoit du tems de Sylla. On dit qu'il ne parloit pas facilement; mais qu'il avoit une merveilleuſe connoiſſance du Droit. Il eſt différent d'AUFIDIUS *Naruſa* ou *Mamuſa*, qui fit un recueil de quelques Traitez compoſez par d'autres, & les mit en un volume, diviſé en CXL livres. Les anciens Auteurs parlent encore d'autres Romains de ce nom. * Priſcien, *l.* 8. Sénéque, *Epiſt.* 30. Pline, *l.* 3. *Epiſt.* 9. Cicéron, *in Oratore.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 22. Bernardin Rutilius, *in Vit. Juriſc.* Zaſius, &c.

AUFIDIUS (Cneus) Citoyen Romain, vivoit vers l'an 654 de Rome, & cent ans avant Jéſus-Chriſt. Cicéron dit que, quoiqu'il fût aveugle, il étoit très éclairé dans les Lettres. Il écrivit en Grec une Hiſtoire, qui eſt ſouvent citée par Pline & par d'autres. Quelques-uns croyent que c'eſt le même qui fut Queſteur l'an 635 de Rome, & 119 ans avant Jéſus-Chriſt, ſous le conſulat de Cécilius Métellus & de Cotta, & depuis Tribun du Peuple en l'année 640, durant laquelle il publia la Loi Aufidia. Mais il y a apparence que ce dernier étoit, ou l'Aufidius qui avoit été adopté par Cneus, ou quelque autre de cette famille. * Cicéron, *Tuſcul.* 5. Pline, *l.* 6. *c.* 9. & *l.* 8. *c.* 17. Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 2 *c.* 4.

AUFIDIUS BASSUS, Hiſtorien Latin, a vécu du tems des Empereurs Auguſte & Tibére. Il écrivit une Hiſtoire de la Guerre d'Allemagne, & une autre des Guerres civiles. Nous avons perdu ſes Ouvrages; mais nous les voyons alléguez par les Anciens. Il faut éviter de confondre cet Auteur avec d'autres du nom de Baſſus, comme Cæſius Baſſus, Junius Baſſus, & d'autres. * Quintilien, *l.* 10. Sénéque, *Suaſor.* 6. Pline, *l.* 3. *Epiſt.* 5.

AUFIDIUS MODESTUS, Grammairien, a vécu dans le premier ſiécle; d'autres diſent dans le ſecond. Il écrivit des

des Interprétations ſur les paſſages difficiles de Virgile. * Philargyrius, *in l. 2. Georgic.* Voſſius, &c.

AUFIDIUS (M. Lurco ou Lingo) fut un des ancêtres de l'Imperatrice Livie. C'eſt celui qui trouva le premier l'invention d'engraiſſer des paons; ce qui lui apporta un profit très conſidérable. * Pline, *l.* 10. *c.* 20.

AUFIDIUS ATTICUS. *Cherchez* ATTICUS.

AUFKIRCHEN, gros bourg dans le Comté d'Oetingen à l'orient de la ville de Dinkelſpiehl, dans le Cercle de Souabe, ſur les confins de la Franconie.

AUFNAU, & AUFNAY, petite Iſle dans le Lac de Zurich, ſous la juriſdiction de Rapperſwil.

AUFRID, Evêque d'Utrecht. *Voyez* ANFRID.

AUFSTEIN. *Voyez* AUFFENSTEIN.

A U G.

AUGANS, AGUANES, & AGUVANES, peuple du Mogoliſtan dans la partie occidentale, entre les Provinces de Cabul & de Hajacan.

AUGARE. *Voyez* ABGAR.

AUGARARS ou AUGERARS, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil, en la Province ou Gouvernement de Porto-Séguro. * De Laet.

AUGE, le Païs d'Auge, *Augia*, *Algia*, petit païs de France dans la Normandie, qui eſt étendu depuis la côte de la mer au ſeptentrion, juſques vers Séez au midi, entre le Lieuvin & le Beſſin. On comprend d'ordinaire en ce païs là les villes de Séez, d'Argentan, de Falaiſe, d'Hieſmes, de Pont-l'Evêque, & de S. Sauveur ſur Dive. Ce petit païs eſt fort bon pour le pâturage, & les bœufs y ſont forts & bien gras. On appelle les Habitans du païs les *Augerons*. Au reſte, il ne faut pas confondre, comme quelques-uns l'ont fait, le *Païs d'Auge* avec le *Païs d'Ouche*, puiſque ces deux contrées ſont très réellement diſtinguées dans les Cartes. Le Païs d'Auge eſt dans l'Evêché de Liſieux, & s'étend juſques à la mer; & le Païs d'Ouche eſt dans l'Evêché d'Evreux, à l'Orient de l'Evêché de Liſieux.

AUGE (Daniel d') connu dans ſes Ouvrages ſous le nom d'AUGENTIUS, Profeſſeur Royal des Lettres Gréques dans l'Univerſité de Paris, a vécu vers l'an 1580 & 1585. Il étoit de Villeneuve l'Archevêque, qui eſt un bourg de Champagne, dans le Diocéſe de Sens, & il compoſa divers Traités particuliers. Il a traduit pluſieurs Traitez des anciens Péres, comme l'Inſtitution du Prince Chrétien de Syneſius, quatre Homélies de S. Macaire d'Egypte, une Oraiſon de la vraye Nobleſſe, de Philon Juif, & il a compoſé quelques autres piéces, dont Antoine du Verdier-Vauprivas & François de la Croix-du-Maine ont fait le dénombrement dans leurs Bibliothéques.

AUGE, Abbaye de Bénédictins. *Voyez* REICHENOW.

AUGE, riviére de la Province de Brie, qui fait partie de la Champagne, ſe décharge dans l'Aube au deſſus d'Anglure.

AUGE, ſorte de ſupplice uſité chez les anciens Perſes. On s'y prenoit de cette maniére. On mettoit le Criminel à la renverſe dans une auge, & après l'avoir fortement attaché par les piez & par les mains aux quatre coins, on le couvroit d'une autre auge, à la réſerve de la tête, qui ſortoit par un trou fait exprès pour cela. Dans cette poſture on lui donnoit la nourriture néceſſaire, juſqu'à ce que les vers, qui s'engendroient de ſes excrémens, lui euſſent ôté la vie en rongeant ſes entrailles; ce qui alloit d'ordinaire à vint jours, pendant leſquels le patient ſouffroit des tourmens indicibles. C'eſt de ce ſupplice que l'Eunuque Mithridate fut puni par les ordres d'Artaxerxés I. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 2.

AUGEA, fille d'*Alaus*. *Voyez* AUGEE.

AUGEAS. *Voyez* AUGIAS.

AUGEAS. *Voyez* AUGEE.

AUGE'E ou AUGE'AS, d'Athénes, Poëte Grec, qui compoſa quelques Comédies. Il eſt différent d'un autre Poëte Comique de ce nom, cité par Etienne de *Byzance*; & ce dernier étoit de Tégée en l'Iſle de Créte. On ne ſait pas en quel tems ils ont vécu. * Suidas. Etienne de *Byzance*.

AUGE'E ou AUGE'A, fille d'*Alaus*, Roi d'Arcadie. Hercule la débaucha, & en eut un fils, nommé *Téléphe*. Alaus en fut tellement irrité, qu'il fit mettre la mére & le fils dans une barque, & les expoſa ſur la mer. On dit que Minerve ſe chargea elle-même de la conduite de ce bateau, qui vint aborder à l'embouchure du fleuve Caycus, dit aujourd'hui *Caſtri* & *Chiai*. Teuthras ou Teuthrantes y vit Augéa, & en fut ſi charmé, que non ſeulement il l'épouſa, mais qu'il donna encore la Couronne à ſon fils Téléphe. * *Euripide*, cité par Strabon, *l.* 13.

AUGELA, petit païs d'Afrique dans la Barbarie, eſt dans la partie occidentale du Déſert de Barca, au pié des montagnes nommées *Metes*, du côté du midi. Il y a quelques Habitans dans ce païs, & il y avoit autrefois la ville d'*Augila* ou *Ægila*. * Marty, *Diſt. Géogr.*

AUGENTIUS. *Voyez* AUGE (Daniel d')

AUGER (Edmond) né à Alleman, village proche de Sezanne au nord-eſt, dans le Diocéſe de Troyes, de parens Laboureurs, fut élevé chez un oncle Curé, d'où il alla à Lyon trouver ſon frére, qui y exerçoit la Médecine, & qui le deſtinant à être Jéſuite, l'envoya à Rome avec une Lettre de recommandation au célébre P. le Févre; mais avec ſi peu d'argent, qu'il fut contraint de demander l'aumône dans une partie du chemin. Ayant trouvé le P. le Fevre mort lorſqu'il arriva à Rome, il s'aviſa d'aller avec une écritoire au champ de Flore, où ſe rangent ceux qui font profeſſion d'Ecrivains, & ayant vu paſſer un Jéſuite, il accourut à lui, & lui parla d'une maniére ſi touchante, que ce Pére, qui étoit Procureur de la maiſon profeſſe, l'emmena avec lui. Quoique le jeune Auger eût fait d'aſſez bonnes études, il accepta néanmoins de ſervir à la cuiſine dans cette maiſon; mais les éloges que les novices faiſoient de ſon eſprit; ayant engagé ſaint Ignace à le vouloir connoître, il fut bientôt tiré de ce vil endroit, pour entrer au noviciat. On dit que le Saint, après une aſſez longue converſation, lui demanda une Epigramme; & qu'Auger l'ayant pris lui-même pour ſujet, il lui demanda, s'il croyoit de bonne foi qu'il eût toutes les belles qualitez qu'il lui donnoit, à quoi le jeune homme répondit avec ſa vivacité ordinaire, *Ce n'eſt pas là mon affaire; mais ſi vous ne les avez pas, vous devez les avoir.* Après ſon noviciat, où ſaint Ignace ſe plut à le conduire avec une attention particuliére, on l'appliqua à enſeigner la Poëſie & la Rhétorique à Pérouſe, à Padoue, & dans le Collége Romain. On obſerve qu'il ménageoit ſur les exercices de la Claſſe le tems de faire le Catéchiſme, & qu'il faiſoit dés-lors admirer ſon éloquence par des exhortations dans les rues, ſuivant l'uſage d'Italie. Mais ce fut en France qu'il eut particuliérement occaſion de déployer ſes grands talens. Quelques Evêques de ce Royaume, étonnez du progrès de la doctrine des Proteſtans, avoient demandé du ſecours au Pére de Laynez, Général de la Compagnie, qui deſtina auſſi-tôt Auger pour Pamiers, où il arriva ſur la fin de l'an 1559, avec deux autres Jéſuites; & depuis ce tems-là, il ne ceſſa de travailler avec un zéle infatigable non ſeulement dans cette ville, mais en pluſieurs autres, quoiqu'il fût expoſé continuellement à être maltraité, ou même à perdre la vie. Le Baron des Adrets, dont les cruautez ſont célébres, l'arrêta à Valence en Dauphiné, & le condamna à être pendu; mais le diſcours qu'il prononça ſur l'échelle, attendrit juſqu'à un Miniſtre, qui ſe flattant de le gagner, demanda ſa grace & l'obtint; & les Catholiques de cette ville trouvérent peu après le moyen de le faire évader. Ce danger ne rendit ſon zéle que plus ardent & plus efficace; toute l'Auvergne s'en ſentit, & dans la ſeule ville d'Yſſoire, plus de quinze cens Huguenots touchez par ſes diſcours, abjurérent leur doctrine. La ville de Lyon lui doit encore plus que toutes les autres: ce fut lui qui, en 1563, fut chargé de la cérémonie du rétabliſſement de la Religion Catholique dans cette ville. Il dit la premiére Meſſe dans l'Egliſe métropolitaine, & on admira ſa prudence & ſa modération dans le diſcours qu'il prononça enſuite; mais ſa charité brilla encore davantage à l'occaſion d'une cruelle peſte, & il eut le bonheur de découvrir & de rendre inutile une nouvelle entrepriſe des Huguenots ſur la ville. Dans toutes les autres villes, il y fut toûjours le même, c'eſt à dire, un homme également zélé & prudent. Il prêcha le Carême de l'an 1567, devant Charles IX, & en 1575 Henri III le prit pour ſon Prédicateur & ſon Confeſſeur: ce qui lui attira depuis de fâcheuſes affaires, ces proceſſions de Pénitens auſquelles le Roi aſſiſta vêtu d'un ſac, ayant déplu à beaucoup de gens, & le blâme en étant tombé ſur le P. Auger. Son attachement à la perſonne du Roi le rendit auſſi odieux à tous ceux des Catholiques qui étoient entrez dans la Ligue. Il pouvoit ſe mettre à couvert des dangers, en acceptant un Evêché que Henri III lui offroit; mais il le refuſa conſtamment, & il ſe détermina à demander ſon congé, qu'il n'obtint qu'après des inſtances ſouvent réitérées. Il ſe retira d'abord à Lyon, d'où les Ligueurs craignant qu'il ne ramenât à l'obéiſſance du Roi une ville où il avoit tant de crédit, l'obligérent de ſortir, & de ſe réfugier à Tournon. De là, ſur un ordre de ſon Général, il paſſa en Italie, pour ſe rendre à Rome; mais la nouvelle de la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe y ayant été portée dans ce tems-là même, & le Pape s'étant déclaré pour la Ligue, ſon Général lui donna un nouvel ordre d'aller à Veniſe, & de là à Bologne, où il apprit le déteſtable parricide commis contre ſon Roi. Il fit enſuite peu de ſéjour à Milan, & étant allé à Côme, il y mourut le 19 Janvier 1591, dans ſa 61 année. Il a laiſſé quelques bons Ouvrages de Controverſe, & on aſſure qu'il a fait rentrer dans l'Egliſe Romaine plus de quarante mille Huguenots. * *Voyez ſa Vie* par le P. Dorigny, *imprimée en* 1716.

AUGERI, Hiſtorien. *Voyez* AMALRIC AUGERI.

AUGI, Viſir du Sultan Mohammed, fils de Malek Schah le Seljiucide, qui trahit ſon maître. *Voyez* le nom de ce Sultan. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUGIAN, ville de la Province d'Adherbigian. Naſſireddin lui donne 82 degrez dix minutes de longitude, & 37 degrez huit minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUGIAS ou AUGE'AS, que les Poëtes font fils du Soleil, & Roi d'Elide, promit une récompenſe conſidérable à Hercule, s'il vouloit nettoyer ſes écuries qui étoient pleines de fumier, croyant qu'il lui ſeroit impoſſible de le faire. D'où eſt venu le proverbe, *Augiæ ſtabulum repurgare*, quand on veut exprimer quelque choſe qui paroît impoſſible. Hercule en vint pourtant à bout, en faiſant paſſer un bras du fleuve Alphée, & un autre du Pénée, dans les écuries d'Augias, qui ſe vit condamné par le jugement même de ſon fils Phylée, de lui payer ce qu'il lui avoit promis. La colére le porta à bannir de ſes Etats Phylée & Hercule, qui lui fit la guerre, le tua, & mit Phylée ſur le thrône. * Apollodore, *Bibliotb. l.* 2. *c.* 4. Erafme, *Prov.*

AUGIE. *Voyez* AUGIAS.

AUGILES, peuples de Cyréne en Afrique, qui n'adoroient point d'autres Divinitez que les Dieux Manes, qu'ils reclamoient dans leurs affaires & dans leurs entrepriſes, & par leſquels ils juroient auſſi ſur leurs ſépulchres.

AUGON (le mont) *Augonius mons*, montagne d'Italie. Elle fait partie de l'Apennin, & eſt ſituée dans le Paveſan. Quelques

ques Géographes croyent que le mont Augon eſt l'*Augus* des Anciens, que d'autres Géographes mettent à *monte Codro*, qui eſt à la ſource de la Trebbia. * Baudrand.

AUGOUSTE. *Voyez* AGOUSTE.

AUGSBOURG, ville. *Voyez* AUSBOURG.

AUGST, village ſitué ſur le Rhin, entre Rheinfelden & Bâle. Il eſt aſſez petit aujourd'hui, mais fameux par le nom qu'il porte. Il occupe une partie du terrain, où étoit autrefois la célébre ville d'*Auguſta Rauracorum*, que les *Rauraciens* brulérent avant leur transmigration, & que Munatius Plancus fit rebâtir enſuite par les ordres de l'Empereur Auguſte. Il n'eſt pas certain par qui elle a été entiérement brûlée, & détruite. Il y en a qui croyent qu'on en doit attribuer la deſtruction à Attila Roi des Huns, & d'autres diſent que ce ſont les Suabes, qui l'ont ravagée dans le cinquiéme ſiecle. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'elle étoit encore en bon état ſous l'Empereur Valentinien II qui mourut en 392. Les Habitans du village d'Augſt trouvent encore en foſſoyant leurs vignes, ou en labourant leurs champs, pluſieurs Antiques; cela arrive plus rarement aujourd'hui qu'autrefois, où l'on rencontroit ſouvent des *ſtatuës*, des *cachets en bagues* & d'autres Antiquitez, dont le Cabinet d'*Amerbach*, qui a été incorporé à celui de la Bibliothéque de Bâle, & celui de Meſſieurs Feſch, dans la même ville, ſont richement ornez. Environ le commencement de ce ſiécle on trouva, en creuſant les fondemens d'une maiſon, un *Mercure de bronze* haut, à peu prés, de dix pouces. Au deſſus du village on voit encore cinq moitiez de tours rondes, fort enfoncées dans la terre; leur partie concave regardant le chemin qui paſſe tout auprés. Les murailles en ſont fortes, & bien faites. Les Antiquaires ne ſont pas d'accord ſur le but originaire de ces tours. Le fameux Juriſconſulte *Amerbach* étoit du ſentiment que ces tours étoient les débris d'un Amphithéatre où ſe faiſoient les combats des bêtes féroces; Charles Patin en a eu la même opinion & les a fait graver. Plus loin du village au-delà des cinq tours, on voit un conduit ſouterrain, que les Païſans appellent le *Heydenloch*, c'eſt à dire la *caverne des anciens Payens*. Ce conduit s'étend fort loin, le long de la montagne, & l'on en voit encore des veſtiges au deſſus de Liechſtall. Les Antiquaires varient encore ſur ce ſujet; les uns croyent que c'étoit un chemin dérobé pour pouvoir entrer & ſortir de la ville; les autres penſent, avec plus de vraiſemblance, que c'étoit un aqueduc qui fourniſſoit les eaux néceſſaires pour les fontaines & les bains de la partie ſupérieure de la ville. * Munſter, *Coſmograph. l.* 3. Stumpf, *l.* 12. *c.* 13. Uriſiſius, *Chron. Baſil. l.* 1. *c.* 9. *p.* 31. Charles Patin, *Relat. Hiſtorique*, *p.* 109.

AUGST, *Auguſta*, bourg de France en Picardie. Il eſt ſitué dans la contrée de Vimeux ſur la côte, environ à deux lieues de la ville d'Eu, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUGURE, *Augurium*, Art de deviner l'avenir, & de porter un jugement ſur le ſuccès des entrepriſes, par le vol & par le chant des oiſeaux. On tient que cet uſage eſt venu des Chaldéens & des Grecs, d'où il a paſſé en Toſcane, & de là chez les Latins & chez les Romains. L'Hiſtoire nous apprend que Rémus & Romulus prirent les augures pour la fondation de Rome, & même pour décider de celui qui en ſeroit Roi. Romulus fonda un Collége de trois Augures pris des trois Tribus. Ils étoient de race patricienne; mais l'an 454 de la fondation de Rome, & le 300 avant Jéſus-Chriſt, on en fit cinq plébeiens: en ſorte que le Collége des Augures fut de neuf. Ce nombre demeura fixe juſqu'au tems de Sylla, qui l'augmenta juſqu'à quinze. L'Election des Augures appartenoit au peuple; on l'accorda enſuite au Collége des Augures, qui en ſubſtituérent à la place de ceux qui mouroient. L'an 651 de la fondation de Rome, & le 103 avant Jéſus-Chriſt, Cn. Domitius Ahénobarbus, Tribun du Peuple, fit paſſer ce droit au Peuple par une Loi. Sylla rendit au Collége le droit d'élire les Augures, & Céſar le lui ôta. Après ſa mort, il lui fut rendu par Antoine; mais les réglemens qu'il avoit faits, ayant été déclarez nuls, le Peuple ſe remit en poſſeſſion de choiſir les Augures. Enfin, ſous le régne d'Auguſte, le Collége nommoit les Augures; mais le Prince y eut depuis la principale part.

Voici de quelle maniére les Augures ſe conduiſoient pour juger de l'avenir. Ils alloient à la campagne dans un tems ſerein, tenant en main un bâton, avec lequel, tournez vers l'orient, ils déſignoient un eſpace du Ciel & de la Terre, dans lequel ils devoient obſerver ce qui ſe paſſeroit. Ils offroient enſuite un ſacrifice, & faiſoient de longues priéres; aprés leſquelles, revêtus de leur robe augurale, & ayant la tête voilée, ils regardoient fixement vers le Ciel, & remarquoient les oiſeaux qui paſſoient dans l'eſpace qu'ils avoient déſigné. Les différentes eſpéces d'oiſeaux, & leurs différens mouvemens, avec la variété de leur chant, faiſoient les bons ou les mauvais préſages. Ils obſervoient auſſi de quel côté venoit le tonnerre & ſes différens roulemens, & en tiroient des prédictions. Enfin ils jugeoient de tous les événemens, que l'on regardoit comme des pronoſtics de l'avenir.

Les Romains ne faiſoient aucune entrepriſe de conſéquence ſans avoir conſulté les Augures; ce qui donnoit à ces Magiſtrats une grande autorité. Ils arrêtoient les déliberations du Sénat & du Peuple, & les entrepriſes des Généraux d'Armées, en déclarant que les augures n'étoient pas favorables. Ils obligérent même les Dictateurs & les autres Magiſtrats d'abdiquer leurs charges, en prononçant qu'ils n'avoient pas été élus avec de favorables auſpices.

Voici pluſieurs remarques ſur les Divinations & les Augures des Anciens.

I. Varron met quatre eſpéces de Divinations, qu'il tire des quatre élémens; la premiére eſt la Pyromantie, qui ſe prend du Feu; la ſeconde, l'Aëromantie, qui ſe prend de l'Air; la troiſiéme, l'Hydromantie, qui ſe prend de l'Eau; & la quatriéme, Géomantie, qui ſe prend de la Terre: chacunes de ces eſpéces en ont d'autres ſous elles.

II. Les perſonnes qui ſe méloient de cet Art, avoient différens noms, ſelon la maniére dont ils s'y occupoient. *Incantatores*, Enchanteurs, ou ceux qui ſe ſervent de mots. *Ariuli*, ceux qui faiſoient des priéres exécrables, & des ſacrifices déteſtables à l'entour des autels. *Haruſpices*, ceux qui s'attachoient aux heures, ordonnant ce qu'il falloit faire, & qui conſidéroient attentivement tout ce qui étoit au dedans du corps de l'animal, c'eſt à dire, *les parties internes*, comme entrailles, qu'on appelle *exta*: ils prédiſoient là-deſſus ce qui devoit arriver, & tiroient des conjectures ſur le paſſé, par l'inſpection des os, du ſang, & de certaines marques qu'ils rencontroient. *Pythii*, Pythiens, qui prédiſoient l'avenir, lorſqu'ils étoient remplis de l'Eſprit Pythonique, c'eſt à dire, *du ſerpent d'Apollon*: cette façon d'augurer appartenoit principalement aux filles qui faiſoient profeſſion de virginité. *Voltivoli*, Voltivoles, étoit le nom que portoient ceux qui, pour changer la complexion de quelqu'un, faiſoient de cire, de terre graſſe, ou d'autre matiére molle, ſon image ou ſa figure, afin que la perſonne répréſentée vînt dans le même état, & eût le même ſort que l'image. Virgile & Ovide font mention de cette eſpéce de maléfice, lequel ceſſoit, quand ils confeſſoient leur crime, ou qu'ils le révoquoient. *Imaginarii*, ou Imagiers, étoient ceux qui ſe faiſoient de petites idoles en forme d'image où le Diable préſidoit, pour ſavoir les choſes douteuſes. *Conjectores*, Conjecteurs, qui expliquoient les ſonges, & par leur moyen prévoyoient les événemens. *Chiromantici*, Chiromantiens, qui devinent par l'inſpection de la main. *Specularii*, Spéculaires, qui ſe ſervent de miroirs, ou d'autres corps polis & reluiſans, pour répréſenter certains objets, qui les aident à deviner. *Mathematici*, Aſtrologues Judiciaires, qui prétendent deviner par le moyen des Aſtres & des Planétes, étudiant leurs mouvemens & leurs conjonctions. *Genethliaci*, Genethliaques, qui dreſſent les horoſcopes par la conſidération exacte, & une attention particuliére de l'heure & du moment auquel on vient au monde. *Saltatores*, Sauteurs, qui prédiſent un bon ou un mauvais ſuccès, par un ſaut ou un mouvement inopiné du corps d'une perſonne, ou d'une bête. *Sortilegi*, ceux qui tiroient les billets appellez *ſortes*, ſur leſquels on conſultoit les Oracles. *Augures*, Augures, qui tiroient leurs conjectures *du vol ou du chant des oiſeaux*: par le vol, on n'entendoit pas ſeulement celui des alles, mais auſſi le mouvement & la démarche du pié: c'eſt pourquoi *Auſpicium*, l'Auſpice, ſe diſoit proprement de la conſidération des oiſeaux, ſavoir, comment ils voloient, comment ils ſe repoſoient, & comment ils ſautilloient.

III. Les Romains étoient ſi adonnez aux augures & aux auſpices, qu'ils ne décidoient de rien, ſoit en paix, ſoit en guerre, en particulier ou en public, qu'ils ne s'en fuſſent ſervis: ces auſpices ſe prenoient par les yeux ou par les oreilles; ainſi l'origine du mot *auguriun*, augure, vient d'*avis garrium* ou *avis garritus*, le chant & le ramage de l'oiſeau.

IV. Quand les Augures rompoient un deſſein, ils ſe ſervoient de ces deux mots, *alio die*, à un autre jour.

V. Ces deux mots, *vitium & calamitas*, vice & calamité, étoient d'uſage dans la cérémonie des augures; *vitium*, ſe diſoit, quand le tonnerre grondoit; *vitium & calamitas*, tout enſemble, lorſqu'il tonnoit, qu'il grêloit & que la foudre tomboit: c'eſt ce qui faiſoit dire, *vitio creatus Magiſtratus*, un Magiſtrat créé avec vice ou défaut, c'eſt à dire, avec un mauvais augure, s'il avoit tonné lorſqu'il avoit été créé & choiſi.

VI. Ces mots, *addixit avis*, l'oiſeau l'a promis, ſignifioient un heureux ſuccès. On ſe ſervoit encore de ces termes, *cornix vel corvus fecit reſtum*, la corneille ou le corbeau l'a fait bon, pour témoigner que la choſe étoit de bonne eſpérance.

VII. Le lieu où ſe faiſoit la cérémonie de l'augure, ſe marquoit quelquefois ſeulement en l'air avec un bâton augural, (ce qu'ils appelloient *templum*) ou bien on le bâtiſſoit, en prononçant certains termes conſacrez à cet uſage: ce lieu pour-lors étoit nommé *locus auguſtus*, lieu auguſte. On prenoit auſſi garde au trémouſſement ou battement des alles, & à la façon de manger des oiſeaux, que l'on nomme en Latin *guſtus* & *guſtatus*; d'autant que le mouvement du corps, & la façon de manger trop lente ou trop avide, étoient les deux moyens de prendre augure des oiſeaux. Entre ces lieux auguſtes, il y en avoit de plus grands & de moindres; les uns & les autres étoient quelquefois entourez d'ais, ou de pieux, ou de piques; quelquefois ils étoient décrits ſeulement avec des lignes tracées ſur la terre, ou limitez par de longs cuirs.

VIII. *Templum*, ſignifioit le lieu que l'Augure avoit marqué pour ſes prédictions, aprés avoir prononcé les termes de ſon Art: ce qu'on exprimoit par le participe du prétérit *effatus*.

IX. Le vetbe *ſpecio*, je regarde, étoit un terme augural, ainſi que Varron le marque; d'où l'on a nommé *auſpicium*, auſpice, comme qui diroit la vue & la conſidération des oiſeaux.

X. Les oiſeaux par le chant deſquels on faiſoit l'auſpice, étoient appellés *oſcines*, oiſeaux de chant, comme qui diroit, chantant du bec; entre leſquels, ceux qui s'étoient fait entendre de bien haut en l'air, étoient appellez *aves ſupervagantes*, oiſeaux ſurerrans.

XI. Les oiſeaux, du vol deſquels on tiroit augure, étoient appellez *alites*; & s'ils étoient de bon augure, on les nommoit *prapetes*, à cauſe qu'ils s'étoient repoſez de la façon qu'on deſiroit; ou bien, parce qu'ils avoient prédit

ce

ce que l'on ſouhaitoit, devant qu'on l'eût demandé.

XII. Les oiſeaux qu'on ſurnommoit *oſcines*, étoient particulierement le corbeau, la corneille, le pivert, la chouette, & un certain oiſeau qu'on nomme en Latin *parra*. Entre ceux qu'on appelloit *alites*, étoient le buſard, l'offifrage ou le fanguale, en Latin *offifraga* ou *fangualis*, qui étoit une eſpece d'aigle; l'immuſſile, autre eſpece d'aigle, en Latin *immuſſilus*; l'aigle commun, & le vautour, &c.

XIII. Les oiſeaux qui prédiſoient du mal, étoient nommés *aves infoæ*; quand ils commandoient que l'on fît quelque choſe, ils étoient appellez *aves admiſſivæ*; quand ils défendoient de faire quelque choſe, ils étoient nommez *aves arcula*, ou *mobra aves*: quelques-uns penſent que l'oiſeau qui défendoit quelque choſe, a été appellé *clivius avis*, ou *clivia avis*.

XIV. Quand l'oiſeau ne préſageoit rien de bon, on diſoit *avis eſt altera*, l'oiſeau eſt autre: & quand il promettoit du bien, on diſoit *avis eſt ſiniſtra*, l'oiſeau eſt du côté gauche: car il eſt à remarquer, que *ſiniſtra auſpicia*, étoient eſtimez heureux, d'autant qu'ils permettoient de faire quelque choſe; ils étoient eſtimez tels, parce que chez les Romains la main gauche étoit de bon augure, & la droite de mauvais, d'autant que la main gauche étoit à leur égard la partie ſeptentrionale, du côté de laquelle ils croyoient que la foudre étoit plus haute & plus proche de Jupiter.

XV. On conjecturoit auſſi ce qui devoit arriver, par la vue des entrailles des victimes, par leur fuite des autels, ou par leurs cris effroyables; & quand tout cela ne ſignifioit rien de bon, on diſoit, *piacularia*, ou *peſtifera auſpicia*, des auſpices piaculaires, dangereux, peſtiferez.

XVI. Les augures qu'on tiroit du renard, du loup, du ſerpent, du cheval, & d'autres animaux à quatre piez, étoient appellez *auſpicia pedeſtria*, auſpices pédeſtres. *Caduceum auſpicium*, l'auſpice caduque, ou de chûte, étoit quand la baguette des Prêtres, ou le bonnet, ou la couronne, ou la robe, ou les entrailles, ou quelque autre choſe venoit à tomber par quelque accident à celui qui prenoit l'auſpice. *Salutis augurium*, l'augure pour le ſalut du Peuple, étoit celui que l'on prenoit, pour ſavoir ſi les Dieux vouloient qu'on demandât le ſalut du Peuple. *Jugi auſpicium*, l'auſpice du joug, étoit quand des bêtes attelées ſe rencontroient, ou quand une bête de voiture faiſoit ſon ordure étant attelée. Il y avoit encore des auſpices qu'on nommoit *auſpicia ex acuminibus* ou *cæleſtia*, auſpices d'enhaut, auſpices céleſtes, ou pris des lieux hauts; ceux-ci étoient quand il faiſoit des éclairs, ou quand il tonnoit. *Perennia*, (qui ne fait pas au génitif pluriel *Perennium*, comme quelques uns l'écrivent, mais *Perennium*, puiſqu'il vient de *Perenne*: voyez Feſtus) étoient des cérémonies qu'il falloit obſerver dans les auſpices.

XVII. Entre les augures, quelques-uns étoient appellés *oblativi*, quand ils s'offroient d'eux-mêmes, & ſignifioient ce qu'on demandoit; quelques-uns *impetrativi*, quand ils montroient ce qu'on deſiroit, & étoient impétrés, c'eſt à dire, obtenus; & d'autres *ſtativi*, quand ils déſignoient le lieu où il falloit prendre l'augure.

XVIII. Le mot *ſedere* s'eſt pris quelquefois pour *augurium capere*, prendre augure; parce que l'Augure avoit coutume de le prendre étant aſſis: il le prenoit néanmoins quelquefois étant couché.

XIX. Les Augures publics étoient appellez *les interprétes de Jupiter*, & tiroient leurs Augures du Ciel, des oiſeaux, des animaux à quatre piez & des victimes. On éprouvoit la victime avant que de l'immoler: ce qui ſe faiſoit en lui arrachant du poil d'entre les cornes, & lui paſſant un fer rouge depuis le front juſqu'à la queuë par-deſſus le dos: de plus, on lui jettoit ſur le front une pâte ſalée, faite de pur froment & de ſel. Les foyers & les couteaux étoient auſſi arroſez, l'on jettoit de l'eau dans l'oreille de la victime, & l'on paſſoit le couteau depuis ſon front juſqu'à ſa queuë avant que de la tuer. On jettoit outre cela du vin entre ſes cornes, les ſacrificateurs prononçant certaines paroles myſtérieuſes. Quand on ſacrifioit aux Dieux Infernaux, on tournoit la tête de la victime vers la terre pour l'immoler; au contraire, ſi l'on ſacrifioit aux Dieux Céleſtes, on lui tournoit la tête vers le Ciel: c'eſt la remarque de Myrtilus ou Myrſilus *l. 1. de l'Hiſtoire de Lesbos*. Servius ajoûte ſur *le v. 244. du l. 6. de l'Enéide*, que les Anciens obſervoient le même rit pour la main en verſant le vin.

XX. Quand on inauguroit quelqu'un, c'eſt à dire, quand on le recevoit pour être aggrégé au Collége des Augures, on lui faiſoit jurer qu'il ne révéleroit rien des Myſtéres de l'Art.

XXI. Une tempête étoit appellée *ſuprenum augurii tempus*, le ſouverain tems de l'augure; & le Fort où les Augures exerçoient leur Art publiquement, étoit appellé *Auguraculum*, l'Auguracle, ou *Arx*, le Fort.

XXII. Voici quelques termes dont on ſe ſervoit pour demander réponſe aux Augures, & ceux dont ils uſoient pour répondre. Celui qui demandoit parloit ainſi, *Quirite Fabi, te mihi auſpicium volo*, Fabius Quirite, je te veux en auſpice pour moi; & l'Augure répondoit, Je vous ai entendu, *audivi*. Danet dans ſon *Dictionnaire des Antiq. Rom. & Gréq.* rapporte cette Demande en d'autres termes, & dit, *Quinte Fabi, te volo mihi in Auſpicio eſſe*, ou, *in auſpicium adhibere*, Quintus Fabius, je veux que vous me ſerviez à prendre l'augure. Enſuite le demandeur uſoit de ces termes, Dites-moi s'il vous paroît qu'il y aura ſilence, *Dicite ſi ſilentium eſſe videbitur*, c'eſt à dire, s'il n'y aura point de tonnerre: puis on répondoit, Il paroît qu'il y a du ſilence, c'eſt à dire, que l'air eſt calme & tranquille, *Silentium eſſe videtur*. De plus on interrogeoit de cette maniére, Dites ſi les oiſeaux repaiſſent, *Dicito ſi paſcuntur aves*, & l'on répondoit, Ils repaiſſent, *Paſcuntur*. Il faut remarquer qu'on enfermoit les oiſeaux ou les pouſſins dans des cages, & qu'à meſure qu'ils en ſortoient, on leur préſentoit de la pâte: & comme ils mouroient preſque de faim, ils ſe jettoient auſſi-tôt deſſus avec avidité: que s'il en tomboit quelque choſe de leur bec, on répondoit à celui qui faiſoit faire la cérémonie de l'Augure ces mots, *Tripudium ſoliſtimum*, ou *ſolvium*, il y a un trépignement, un rejaillîſſement de deſſus la terre: ce qui étoit de bon augure. Mais s'ils ne mangeoient point, on diſoit, *Pullarius auſpicium mentitur*, Celui qui a eu ſoin des pouſſins trompe l'auſpice. Quant au mot *tripudium*, il valoit autant que *terripavium* ou *terripudium*, c'eſt à dire, battement de la terre; parce qu'il falloit pour un bon augure, qu'il tombât quelque choſe de la mangeaille des oiſeaux qui frappât la terre. On a ajoûté *ſolliſtimum*, comme pour dire *in ſolidum*, ſur la terre ou ſur la pierre dure: car afin que la cérémonie fût en forme, il ſe devoit faire un rejaillîſſement de deſſus la terre, de la mangeaille qu'on donnoit aux oiſeaux ou pouſſins; s'ils ne mangeoient pas, ou s'ils ne vouloient point ſortir de la cage, c'étoit un ſigne de grand malheur.

XXIII. *Silentium*, le ſilence étoit un mot conſacré & propre aux Augures, pour ſignifier le calme & la ſérénité de l'air. *Antica pars & poſtica*, ſignifioient les parties du Ciel qui étoient devant le viſage de celui qui prenoit l'augure ou l'auſpice, & celles qui étoient derriére lui. Les unes & les autres ſe diviſoient en parties orientales & occidentales, c'eſt à dire, celles qui tournoient du côté de l'orient ſe prenoient pour orientales, & celles qui tournoient du côté de l'occident pour occidentales. La raiſon pour laquelle les Romains eſtimoient que les choſes qui arrivoient du côté de la main gauche, étoient de bon augure, & que celles qui arrivoient du côté de la droite, étoient de mauvais augure; & qu'au contraire les Grecs eſtimoient que la droite étoit de bon augure, & la gauche de mauvais; c'eſt que les Romains ſe tournoient vers l'orient, & les Grecs vers l'occident: de ſorte qu'aux uns & aux autres le ſeptentrion étoit le côté heureux, comme on l'a déja remarqué. Ainſi les Latins s'accommodant aux Grecs, prennent quelquefois *dextra*, la droite, pour *læva*, heureuſe; & *ſiniſtra*, la gauche, pour *mala*, la mauvaiſe.

XXIV. *Avis canit*, l'oiſeau donne l'Auſpice; *malum occinit*, il donne mauvais préſage; *monitus avis*, l'avertiſſement de l'oiſeau; *augur avem conſulit*, l'Augure conſulte l'oiſeau; *avium voces, volatuſque interrogare; aves ſuſpicere*, conſulter les voix & le vol des oiſeaux, conſiderer leur vol; *nuntiare*, annoncer; *obnuntiare*, rapporter mauvaiſe nouvelle; *ſervare*, ou *de cœlo ſervare*, obſerver le tems. De plus, après ces paroles, *Eſto dixi, ô ſi qua via eſt*, ce qui étoit *oblativum*, devenoit *impetrativum*; & devant que de commencer l'augure on ſe ſervoit de ces paroles, *Jovis pater ſi mihi ea auſpor, urbi populoque Romano Quiritium hac ſanè ſerieque eſſe, uti tu nunc mihi bene ſponſis beneque volueris*, Pére Jupiter, ſi vous m'aſſurez & la ville & le peuple Romain, que leurs affaires demeureront dans leur entier, & ne recevront point de dommage, comme vous me promettez maintenant, & que vous voulez bien l'agréer. Ces paroles s'appelloient *effata*.

XXV. Si l'Augure avoit quelque playe, il ne pouvoit pas exercer les fonctions de ſa dignité augurale: il falloit pour cela qu'il fût dans une parfaite ſanté, tant les Romains avoient d'égard à cette Science frivole. Le tems étoit auſſi preſcrit; car ſelon la Science des Augures, toute ſorte de tems, n'y étoit pas propre. Les augures ſur le minuit, le Ciel étant ſerein, & ſans orage ni vent, déſignoient un hémicycle, c'eſt à dire, un demi-cercle, marquant leur Temple en l'air, avec leur bâton augural, & déterminant les bornes & les régions (c'étoient leurs termes) par où les oiſeaux devoient voler, tant à droite qu'à gauche. La baguette ou le bâton augural étoit ſans nœuds, & courbé par le haut, & s'appelloit en Latin *lituus*.

XXVI. Les foudres, les éclairs, les tonnerres, ont encore fait partie de l'Art d'augurer & de deviner: d'où eſt venu que les lieux qui avoient été frappez de la foudre, étoient ſacrez, & que l'on poſoit ſur le lieu foudroyé un autel, & comme une petite chapelle ouverte par le haut, que l'on nommoit *puteal*. Le lieu foudroyé & conſacré par l'immolation d'une brebis par les Augures, étoit appellé *Bidental*, & il n'étoit pas permis de marcher ſur ce lieu: de même, ſi un arbre venoit à être frappé de la foudre, il ſe nommoit *fanaticus*. *Struſtoarii* étoient ceux qui accumuloient certains gâteaux appellez *ſerta*, qu'ils faiſoient pour l'expiation & pour la conſécration de ces arbres frappez de la foudre. Outre cela on nommoit *loca obſtita*, les places ſur leſquelles la foudre étoit tombée. Pour attirer la foudre, on ſacrifioit à Jupiter *Elicius* ſur le Mont-Aventin, ſelon l'invention de Numa. Les Augures diviſoient les foudres en cette ſorte; en foudres, qu'on appelloit *fulmina bruta*, foudres vaines & brutes; & en foudres qu'ils appelloient *fulmina fatidica*, foudres fatidiques, c'eſt à dire, qui ſervoient aux Augures à expliquer l'avenir, ſelon les régles de leur Art. Entre ces derniers, il y en avoit de nommez *conſiliaria*, qui conſeillent; *poſtulatoria* ou *poſularia*, qu'on a demandez; *monitoria*, qui avertiſſent; *peſtifera*, qui ſont dangereux; *fallacia*, qui trompent; *denſitalia*, *perempalia*, ou *peremptoria*, qui ôtent & détruiſent les mauvais augures qui ont précédé; *atteſtata*, que l'on a appellez pour témoins; *atterrata*, qui ſont tombez ſur la terre; *obruta*, qui ſe ſont enfouis; *regalia*, royaux; *infera* ou *infera*, malheureux; *hoſpitalia*, qui ſont ſigne de protection; *familiaria*, qui touchent le ſuccés d'une famille; *auxiliaria*, qui ſignifient du ſecours; & *perverſa*, qui ſont de mauvais augure. On les diviſoit encore autrement, en foudre renverſant, *fulmen deficiens*; foudre tranſperçant, *fulmen tranſigens*; foudre ſurprenant & ſoudain, *fulmen corripiens*; & foudre attachant ſur une pointe, comme en fichant, *fulmen infigens*.

XXVII. Les Augures faiſoient porter le feu devant eux, & ſe

ſont appellez *Pyrphores*, πυρφόροι, & quand ils faiſoient leurs cérémonies, ils étoient couronnez d'olivier ou de laurier, & vêtus de robes blanches; mais auparavant ils ſe diſpoſoient par un bain, & mangeoient le cœur & le foye d'un vautour, d'un corbeau ou de quelqu'autre animal, dont ils ſe ſervoient pour deviner. Les Augures nommez *Fanatiques*, étoient très défaits; ils avoient la barbe & les cheveux négligez, & portoient une torche ou flambeau allumé à la main: alors l'Augure la tête voilée, & vêtu d'une double robe augurale, de pourpre & d'écarlate, ayant les yeux attachez au Ciel, conſidéroit attentivement les parties du Ciel, & durant qu'il faiſoit ſes priéres, il ſe tenoit debout & dans une poſture immobile.

XXVIII. La dignité des Augures étoit en ſi grande vénération parmi les Romains, que ceux qui étoient dans les premiéres charges ſe faiſoient honneur d'être admis dans leur Collége. Les Rois même affectoient d'entendre l'Art d'augurer, & ſe l'attribuoient comme digne de leurs perſonnes.

XXIX. Les Sénateurs étoient à Rome les maîtres des auſpices: & le Général d'Armée, ſoit qu'il fût Proconſul, ſoit qu'il fût Préteur, l'étoit en fait de guerre: ſi le Lieutenant remportoit la victoire, le Général, ſous les auſpices duquel il avoit combattu, triomphoit.

XXX. Quoique les Magiſtrats ſe mêlaſſent des auſpices, auſſi-bien que les Augures, il y avoit néanmoins des différences dans la maniére dont chacun d'eux l'exerçoit. Les Augures avoient ſeulement le rapport ſans l'aſpect, & les Magiſtrats avoient l'un & l'autre; les Augures étoient obligez & contraints d'augurer, & les Magiſtrats le faiſoient ſeulement quand ils le jugeoient à propos; les Augures annonçoient les Aſſemblées, aprés qu'elles avoient été ordonnées, ou qu'elles avoient été déja faites, & les Magiſtrats ſeulement quand on les devoit faire; les Augures annonçoient aprés avoir pris l'auſpice, & les Magiſtrats devant & aprés l'auſpice; trois Augures prenoient l'auſpice quand on devoit porter une Loi par les Curies, & un ſeul Magiſtrat ſuffiſoit pour empêcher l'Aſſemblée, s'il avoit pris l'auſpice, quoiqu'il fût peu verſé dans cet Art.

Il y avoit encore quelques autres eſpéces d'auſpices, ou maniéres d'augurer, que l'on appelloit auſſi *Divination*, & que l'on pourroit appeller, *des Arts viſionnaires*; comme 1°. La *Nécromantie*, ou la *Nécromance*, qui eſt un Art déteſtable, par lequel on communique avec le Démon, en l'invoquant pour opérer des choſes extraordinaires, ſur-tout pour évoquer & faire paroître les morts: c'eſt ainſi que la Pythoniſſe, dont il eſt parlé 1 *Samuel* ou 1 *Rois*, *ch.* 28. fit paroître l'ame de Samuel à Saül par l'Art de Nécromance. L'on a vu quelquefois dans les grandes villes, & même dans les Cours des Princes, des Nécromantiens. Ces mots viennent du Grec νεκρὸς, *mortuus*, un mort, & μάντις, *vates*, un Devin, μαντεία, Divination. 2°. *Anthropomantie*, eſt la prétendue Science de deviner, en regardant attentivement les entrailles d'un enfant mort ou d'une autre perſonne. 3°. La *Lécanomancie*, quand on ſe ſert d'un baſſin plein d'eau, pour voir les objets ou les perſonnes dont on ſouhaite être inſtruit. Quelques-uns expliquent de ces derniers augures ce qui eſt dit dans l'Ecriture, *Geneſe*, *ch.* 44. *v.* 5. que Joſeph ſe ſervoit d'une coupe pour tirer des augures. Le terme Hébreu *nachaſch*, נחש, ſe prend ordinairement en mauvaiſe part dans l'Ecriture, de même qu'en Latin *augurari*; mais Grotius croit qu'on les peut prendre en bonne part en cet endroit, & qu'apparemment Joſeph ſe ſervoit de la taſſe dont il eſt ici queſtion, lorſque pour ſe préparer à expliquer les ſonges, il répandoit des liqueurs, & faiſoit des ſacrifices à Dieu. Le terme Latin *augurari*, ſignifie quelquefois ſimplement, *conjecturer* ou *deviner l'avenir*, ſans aucun mélange de ſuperſtition ni de Magie. Ainſi ce paſſage, *la coupe dans laquelle mon maître a coutume de tirer augure* (*in quo augurari ſolet*) ne veut pas dire néceſſairement une Divination défendue & magique, telle qu'étoit celle dont parlent quelques Anciens, qui ſe faiſoit par le moyen d'une taſſe pleine d'eau, ou d'autre liqueur que l'on répandoit, & dont on tiroit des augures pour l'avenir. *Diligenter & per aurem vaſorum effundebant*, dit Euſtathe ſur l'Odyſſée, *divinum augurium captantes*. Julius Sirénius parle auſſi d'une coupe divinatoire, dont ſe ſervoient les Aſſyriens, les Chaldéens & les Egyptiens. On la rempliſſoit d'eau, & l'on y mettoit une lame d'argent, ou des pierres précieuſes gravées de certains caractéres; & en prononçant quelques paroles, on invoquoit le Démon, qui répondoit auſſi-tôt du fond de cette eau, par une eſpéce de ſifflement. *Jul. Firm. de Fato*, *c.* 18. *apud Perer.* Pline, *l.* 30. *c.* 2. fait mention des Divinations par le moyen des eaux & des baſſins. 4°. La *Gaſtromantie*, quand on employe un vaiſſeau de verre fait en façon de ventre, plein d'eau, & entouré de bougies allumées, ou d'un ſeau plein d'eau, dans lequel on jette une piéce d'argent. 5°. La *Catoptromantie*, lorſqu'on plonge un miroir dans un baſſin plein d'eau, & qu'on y fait regarder à un enfant ou à une femme groſſe qui n'a pas encore atteint le neuviéme mois de ſa groſſeſſe. 6°. L'*Onychomantie*, quand on ſe ſert de l'ongle du pouce, ou de la main d'un jeune enfant, que l'on couvre de ſuif ou d'huile, pour lui faire voir ce que l'on prétend, aprés l'avoir tourné au ſoleil. 7°. L'*Hydromantie*, quand on regarde avec attention dans l'eau pour y découvrir quelque nouvel objet: ce qui ſe pratiquoit quelquefois avec un miroir. Varron dit que l'Hydromantie a été inventée par les Perſes, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en ſont fort ſervis. Ce mot vient du Grec ὑδρομαντεία compoſé de ὕδωρ, *aqua*, de l'eau, & de μαντεία, *Divinatio*. 8. La *Bélomantie*. *Voyez* cette eſpéce de Divination au mot BELOMANTIE: il eſt curieux. 9. La *Geomantie*, ou pour parler plus ſelon l'uſage, la *Géomance*, eſt une eſpéce de Divination, qui conſiſte à faire de la main droite, & au hazard, des lignes & des points qu'on marque ſur un morceau de papier, ſans les compter: car alors on prétend ſur ces diverſes figures que le hazard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'événement de toute queſtion propoſée. Quoiqu'il n'y ait rien de plus vain que l'Art de la Géomance, il y a eu cependant des Chrétiens aſſez mauvais pour employer leur tems & leurs veilles à compoſer des Traitez ſur cet Art frivole. Robert Flud, d'ailleurs aſſez habile homme, s'eſt laiſſé infatuer de la Géomance, dont il a fait un gros Traité. La Géomance de Catan eſt la plus fameuſe de toutes les Géomances. On compte encore pluſieurs autres eſpéces de Géomance, que l'on peut conſulter dans Roſin, dans Dempſter, & dans pluſieurs Auteurs modernes qui ont traité des Antiquitez Romaines.

Il ne faut pas oublier ici quelques autres eſpéces d'augures, ou maniéres de deviner.

1°. L'*Alectoromantie* ou l'*Alectryomantie*, conſiſte à mettre du blé ſur les vint-quatre lettres de l'Alphabet, & ſelon les Lettres que le coq piquotte, on devine par le moyen du mot que le coq forme.

2°. L'*Haruſpicine* ſe prend dans un ſens plus étroit pour l'*Hiéroſcopie*, c'eſt à dire, pour la façon de deviner dans les ſacrifices & par les choſes ſacrées. La victime étant encore en vie, donnoit auſſi pluſieurs ſignes & moyens de deviner, dans le tems qu'on la produiſoit, ou qu'on la conduiſoit à l'autel, quand on la manioit, & quand on verſoit le vin ſur elle. *Extiſpicina*, l'Extiſpicine, ou l'inſpection de ſes entrailles, étoit pour deviner par leur mouvement & par chacune des parties de la victime, lorſqu'elle venoit d'être égorgée. On avoit égard particuliérement au foye; c'eſt pourquoi les Grecs l'ont nommée σπλαγχνία, attention, inſpection ſur le foye. Les *Haruſpices* ſont ainſi nommez, ſuivant quelques Auteurs, du mot *horuge*, qui en vieux langage des Latins, eſt le même que *boſtia*, victime, boſtie, d'autant que ces Haruſpices devinoient par la conſidération des victimes. Pour augurer, ils ne s'arrêtoient pas tout à fait à l'inſpection des entrailles; ils y joignoient encore pluſieurs pratiques, que l'on pourroit nommer *attentives*, ou d'*attention*; ils conſidéroient la flamme du feu qui conſumoit la victime; ils regardoient comment le fiel rejailliſſoit, & comment la veſſie qu'ils mettoient ſur le feu, ayant l'ouverture bouchée de laine, ſe crevoit & jettoit l'eau qu'elle contenoit. Ils jettoient auſſi les langues dans le feu, aprés avoir choiſi le foye, comme étant la principale partie de l'animal, & la plus eſſentielle pour augurer ou deviner dans les formes. Pendant la cérémonie, ces Haruſpices étoient voilez, & portoient des manches courtes, ayant la barbe raſe, & tenant en la main droite leur bâton augural. On croit que c'eſt un certain Tagès qui eſt l'inventeur de l'*Haruſpicine*.

3°. La *Pyroſcopie* ou la *Pyromantie*, ſe faiſoit par le feu: car l'on jettoit de la poix broyée dans le feu, où l'on allumoit des flambeaux empoiſſez pour ainſi dire, & marquez de certains caractéres. Si les flammes venoient à s'unir, c'étoit bon ſigne; ſi elles alloient de côté, comme en ſe diviſant, c'étoit mauvais ſigne; ſi la flamme formoit trois pointes, on eſpéroit quelque choſe de glorieux; ſi elle étoit diviſée en pluſieurs rayons, elle ſignifioit la mort au malade, & la maladie à celui qui étoit en ſanté; ſi elle petilloit, c'étoit une infortune; ſi elle s'éteignoit, c'étoit un grand malheur. La victime ſe jettoit auſſi quelquefois dans le feu, & on ne conſidéroit que la flamme, ſa couleur, ſa lueur, ſa façon de monter en haut, ſa ſplendeur, ſon bruit, ſi elle devoroit promptement la victime, ſi elle s'éteignoit, &c. Les peuples de Lithuanie ont été fort adonnez à cette *Pyromantie*, auſſi bien que les Chaldéens & les Egyptiens.

4°. La *Capnomantie* ſe prend de la fumée, & principalement de la graine de ſeſame ou jugeoline, & de pavot noir. Les Juifs, dit-on, s'en ſervoient, prenant garde ſi elle montoit en ligne droite ou de côté.

5°. La *Libanomantie* ſe prenoit de l'encens que l'on jettoit dans le feu. 6°. La *Téphromantie* ſe tiroit des cendres des ſacrifices; & 7°. La *Rhabdomantie* ſe prenoit de petites baguettes de bruyére avec leſquelles on brûloit les chairs des victimes que l'on poſoit ſur du myrte & ſur du laurier, les arroſant d'huile, mêlée avec du lait & du miel. On ſe ſervoit quelquefois de ces baguettes pour deviner ce qui devoit arriver, par exemple, ſi elles fleuriſſoient d'elles-mêmes.

Perſonne ne doute aujourd'hui que ces augures ne fuſſent frivoles & ſuperſtitieux. Ce n'eſt pas néanmoins que Dieu ne faſſe connoître des effets naturels qui doivent ſuivre, par quelques ſignes naturels, vérifiez & ſoutenus de l'expérience; le plongeon, par exemple, la corneille, l'alcyon, l'hirondelle font leurs préſages. L'on voit dans l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament, & même dans les Hiſtoires profanes, que Dieu a trouvé à propos de faire connoître pluſieurs choſes par des ſonges myſtérieux. Il a quelquefois voulu faire conjecturer ce qu'un enfant deviendroit un jour, par exemple, par des abeilles qui venoient faire leur miel ſur ſa bouche, & qui préſageoient par-là que cet enfant charmeroit un jour par la douceur & par la force de ſon éloquence: ce qu'on dit être arrivé à Platon & à ſaint Ambroiſe, lorſqu'ils n'étoient encore qu'au berceau. Tout le monde ſait que les fourmis qui apportoient en diligence des grains de blé dans la bouche de Midas, pendant qu'il étoit au berceau, ſembloient prédire aſſez clairement qu'il ſeroit un jour fort riche. La vaine curioſité, & une paſſion violente qui régnoit parmi les Payens, de percer dans l'avenir, les portoient à ajoûter foi aux Démons, qui paſſoient chez eux pour des Oracles ſaints & ſacrez, & de prendre leurs augures des choſes qui n'avoient aucune connexion avec ce qu'ils conjecturoient. Les Aſſyriens, peut-être à cauſe de leur vaſte étendue de terre, tiroient du Ciel & des Aſtres tout leur Art de deviner. Les Chaldéens & les Egyptiens les ont imitez; les Ciliciens, ceux de Pamphylie, les Piſidiens ſe ſont attachez au chant & au vol des oiſeaux

oiſeaux. La Gréce pour ſavoir les choſes futures avoit ſes Pythies ou Prêtres Devins, & ſes Devineresſes ou vieilles femmes Dodonéennes; & l'Égypte ſon fameux Oracle d'Ammon. Les Romains s'adonnoient particuliérement aux Augures, à l'exemple de Romulus leur Fondateur, qui ne voulut point bâtir la ville de Rome, ſans avoir auparavant exercé ſon Art d'augurer. L'Étrurie ou la Toſcane s'eſt rendue fort recommandable dans cette ſorte de Science. Ces Divinations ſe faiſoient tantôt par je ne ſai quelle fureur, tantôt par le moyen des ſonges, tantôt par le propre mouvement d'une perſonne, d'un oiſeau, d'une bête. Les livres des Sibylles, parmi les Romains avoient leurs Interprétes, les ſonges avoient les leurs, &c. Strabon tient que les Grecs ont eu leur Aſtronomie des Phéniciens; & ſi l'on en croit Euſébe, les Phéniciens l'ont eue d'Abraham, qui l'avoit tirée des Chaldéens. Les Romains ont pris le mot *divinatio*, Divination, de *divi*, des Dieux; & les Grecs l'ont appellé *μαντικὴ*, *Art de fureur*.

Il y en a qui ont voulu mettre au nombre des augures, ce qui ſe pratiquoit chez le peuple Juif. Les Juifs avoient leurs Prophétes, leurs Prêtres & leur Souverain-Pontife, qui éclairez de Dieu prédiſoient ſûrement les choſes futures. Le Grand-Prêtre pour prédire ſe ſervoit de ſon Ephod, que les Septante traduiſent par le mot de *Rational*. Cet Ephod étoit un morceau d'étoffe quarré, orné de douze pierres précieuſes, qui étoit ſuſpendu ſur la poitrine. C'eſt dans cet Ephod, que l'on trouvoit *Urim & Thummim*, c'eſt à dire, *la lumiére & la verité*. On croit que par l'éclat ou l'obſcurité & le terniſſement de ces pierres précieuſes, le Pontife préſageoit les événemens. Suidas remarque que cet Ephod étoit large comme la main, qu'au milieu il y avoit une étoile d'or, & un diamant entre deux émeraudes, ſur leſquelles étoient écrits les noms des douze Tribus, & que le Souverain Prêtre attachoit cet Ephod à ſon col, lorſqu'il conſultoit Dieu; ſi le diamant brilloit, c'étoit bon ſigne; s'il demeuroit ſans jetter de feu, Dieu n'approuvoit pas la demande; s'il paroiſſoit de ſang, c'étoit ſigne de maſſacre; ſi ſa couleur étoit noire, ſigne de mortalité. *Voyez* plus au long ce qui regarde l'Ephod, au mot EPHOD. *Voyez encore les mots*, ORACLE, SORT, AUSPICES.

Les exemples des Augures ou des Auſpices les plus diſtinguez dans l'Hiſtoire Gréque & Romaine, ſont les ſuivans. Le Roi L. Tarquin, voulant joindre quelques compagnies de Cavalerie à celles qui avoient été faites par Romulus, l'Augure Actius Nævius l'en détourna. Tarquin ſe ſentant offenſé de ce qu'il s'oppoſoit à ſon deſſein, lui demanda ſi une autre choſe qu'il avoit en l'eſprit ſe pourroit exécuter. Actius lui répondit que cela ſe pourroit très facilement: en ſorte que Tarquin croyant le ſurprendre, lui commanda en raillant, de couper avec un raſoir une pierre à éguiſer. Actius auſſi-tôt ſe mit en état de lui obéir, & tranchant net cette pierre aux yeux du Prince, lui montra, dit Valére Maxime, par cet effet incroyable, combien il étoit verſé dans l'Art de deviner.

Tibérius Gracchus, ſe diſpoſant à une nouvelle & périlleuſe entrepriſe, obſerva dès le matin chez lui le chant & le vol des oiſeaux, pour ſavoir ſi ſon deſſein réuſſiroit; mais il reconnut auſſi-tôt que l'iſſuë en ſeroit infortunée. Au ſortir de ſa maiſon, il tomba ſi rudement ſur la porte, qu'il s'écorcha un orteil d'un pic; quelques pas plus loin, trois corbeaux firent choir devant lui les éclats d'une tuile briſée, & lui prédirent ſon deſtin par l'horreur de leurs croaſſemens funébres. Il mépriſa ces augures, & ne laiſſa pas de pourſuivre ſon chemin vers le Capitole, où le Grand-Prêtre Scipion Naſica le renverſa par terre d'une piéce d'un ſiége rompu.

Claudius étant ſur le point de donner un combat ſur mer, du tems de la premiére guerre Punique, eut, ſelon la coutume, recours aux auſpices; mais celui qui nourriſſoit les pouſſins, d'où l'on tiroit les augures, l'avertit qu'ils ne vouloient pas ſortir de leur cage, pour venir manger; dont Claudius ſe mit fort en colére, & les fit jetter dans la mer, diſant, *Puiſqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.*

L. Junius, Collégue du précédent, ayant pareillement mépriſé les Auſpices, perdit ſon Armée navale par une tempête; le premier fut condamné par le Peuple à la mort; & l'autre ſe la donna de ſa propre main, pour éviter la honte du ſupplice.

Le Souverain-Pontife Métellus allant à ſa maiſon des champs à Tuſculum, rencontra deux corbeaux, qui traverſoient ſi ſouvent ſon chemin & le preſſoient de telle ſorte, qu'il fut contraint de retourner ſur ſes pas, & de rentrer dans la ville; & la nuit ſuivante, le feu prit au Temple de Veſta. Metellus l'ayant appris, ſe jetta parmi les flammes, d'où il ſauva l'image de Pallas.

Cicéron fut averti de ſa mort par un pareil auſpice. Il étoit au fauxbourg de Gayette, lorſqu'en ſa préſence un corbeau arracha l'aiguille d'un cadran, & à l'inſtant le vint prendre par le bas de ſa robe, l'arrêtant de ſon bec, juſqu'à ce qu'un de ſes Eſclaves lui eut annoncé que des ſoldats venoient pour le faire mourir.

Dans le tems que Brutus mit en campagne le reſte de ſon Armée, contre Céſar Auguſte & Marc-Antoine, on vit fondre deux aigles, l'un du côté du camp de Céſar, & l'autre de celui de Brutus; les deux aigles en étant venus aux priſes, après avoir longtems combattu dans les airs, celui du côté de Brutus s'enfuit bleſſé.

Alexandre voulant faire bâtir une ville en Égypte, Dinocrate Architecte habile lui en traça le plan & l'enceinte ſur le lieu même, & ſe ſervit au lieu de craye, de farine d'orge ſéchée, pour la marquer; mais une volée d'oiſeaux accourus d'un lac voiſin mangea cette farine, d'où les Prêtres Egyptiens tirérent un bon augure, diſant *que cette ville ſeroit un jour capable de nourrir beaucoup d'étrangers.*

Un aigle s'étant abattu ſur un Palais où devoit coucher le Roi Déjotarus, qui régloit toutes ſes actions ſur le vol ou le cri des oiſeaux, il n'y voulut jamais entrer. En effet, la nuit ſuivante ce Palais tomba par terre, & fut ruiné de fond en comble. Quelque plauſibles que paroiſſent ces faits, ils peuvent être l'effet du hazard; & l'Art ou la Science prétenduë des Augures étoit ſi frivole, qu'un Payen même (c'eſt Cicéron) n'a pas pu s'empêcher de dire qu'il s'étonnoit comment deux hommes exerçant la charge d'Augures pouvoient ſe rencontrer ſans rire. Voilà ce que l'Hiſtoire profane nous apprend de plus ſpécieux en faveur des Augures.

AUGURELLUS (Jean Aurelius) Poëte Latin, étoit de Rimini. Il vivoit vers l'an 1510 & 1515, & a été ſurnommé *le petit homme au grand génie*, ſans que l'on en ſache trop bien la raiſon. Il mourut à Tréviſe, âgé de 83 ans. On a de cet Auteur, des *Odes*, des *Elegies* & des vers *Iambes*. Ces derniers ſont les moindres de ſes Poëſies. Quant à ſes piéces *lyriques*, il n'y a pas fort réuſſi, parce que ce genre de Poëſie demande de la vivacité, de la force, de la délicateſſe, de la nobleſſe, de la grandeur, un tour aiſé, un air poli, & beaucoup d'enjouement; & Aurelius n'avoit preſque aucune de ces qualitez. Ses Diſcours ou Sermons ne ſont véritablement que des Diſcours, c'eſt à dire, des mots & du babil. Augurellus avoit la paſſion de fouiller & de faire de l'or; & il en fit un Poëme, ſous le titre Grec de *Chryſopœe*, qui eſt la meilleure de ſes piéces. * Paul Jove, *Elogior. num.* 68. *p.* 159 100. *Edit. in douze.* Lorenzo Craſſo, *de Poët. Græc. p.* 80. Jules Céſar Scaliger, *Hyperetitic. l.* 6. *Poëtic. p.* 78. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 7. Artic. 1140 des Jugemens ſur les Poëtes.

AUGURINUS. *Cherchez* MINUTIUS AUGURINUS.

* AUGUSTA, ſurnom donné, premiérement à Livie femme de l'Empereur Auguſte, & enſuite à pluſieurs autres Impératrices.

* AUGUSTA eſt & a été le nom Latin de quantité de villes qui ne ſont plus, ou qui ſont connues ſous d'autres noms.

* AUGUSTALES, eſt le nom que l'on donnoit à une fête qui ſe celebroit tous les ans à l'honneur d'Auguſte, le quatrieme des Ides d'Octobre, c'eſt à dire, le 12. de ce mois, ſelon notre maniére de compter. Elle fut inſtituée en mémoire de ſon heureux retour à Rome, après avoir laiſſé en bon état la Sicile, la Gréce, l'Aſie, la Syrie & ce que l'Empire avoit conquis ſur les Parthes. Cette fête étoit fort ſolemnelle & accompagnée de Jeux publics. * Dion, *l.* 54 & 56. Danet, *Antiq. Rom.*

AUGUSTAUX (Jeux) en Latin *Auguſtales Ludi*, avoient été inſtituez en l'honneur d'Auguſte. Tacite nous apprend qu'ils furent troublez à leur premiére repréſentation, par l'émulation des Auteurs. Ce Prince avoit témoigné autrefois de la complaiſance pour ces ſortes de divertiſſemens, en faveur de Mécenas, éperduëment amoureux d'un bouffon nommé *Batillus*. * *Antiquitez Romaines.*

AUGUSTAUX, en Latin *Auguſtales* & *Sodales Auguſtales*. C'étoit une Société de Prêtres inſtituez en l'honneur d'Auguſte, après que les Romains l'eurent mis par flatterie au nombre des Dieux immortels. Ce fut l'Empereur Tibére qui inſtitua cette Société ou ce Collége, qu'il nomma *Auguſtales*, pour offrir à Auguſte des ſacrifices dans le Temple qu'il fit bâtir ſous ſon nom, aſſignant un fonds pour leur ſubſiſtance: ce qui ne ſe pratiqua pas ſeulement à Rome, mais auſſi dans les Provinces des Gaules; & principalement dans la ville de Lyon, où on lui bâtit un Temple magnifique, à frais communs des douze villes. On y voyoit la ſtatuë de chaque Province avec ſes Armes, pour apprendre à la poſtérité qu'elles avoient toutes contribué à la décoration du Temple. La flatterie & la ſuperſtition venant à s'augmenter, on inſtitua dans la ſuite des Communautez de Prêtres en l'honneur des Empereurs, qu'on déifioit après leur mort; & on les appella *Auguſtales* d'un nom général, ou du nom de l'Empereur au ſervice duquel ils étoient conſacrez, comme, *Flavii*, *Adrianales*, *Æliani*, *Antonini*. Ce qui rendit ces Communautez plus conſidérables & plus illuſtres, c'eſt que les nouveaux Empereurs ſe mettoient du nombre, à l'imitation de Tibére, qui s'étoit mis dans le rang des Fréres Auguſtaux, & y avoit fait entrer Druſus, Germanicus & Claude. Neron en fit autant, en quoi ils furent ſuivis des autres Empereurs. * *Antiq. Romaines.*

AUGUSTBERG ou AUGUSTBOURG, *Auguſtoberga*, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Saxe, au Marquiſat de Miſnie, ſur une montagne, près de la rive droite de la petite riviére de Schop. Elle eſt au ſud-oueſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Auguſte Electeur de Saxe la fit bâtir dans le XVI ſiécle, & lui donna ſon nom. Elle appartient encore à l'Electeur de Saxe. Il y a dans le château d'Auguſtbourg un bouleau ſi grand, qu'on peut ranger ſous ſes branches, pour être à couvert, une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours dans l'an. * Tavernier, *en ſes Relations.*

AUGUSTE (Caius Julius Céſar Octavianus) Empereur de Rome, étoit fils d'*Octavius* & d'*Accia*, fille de *Julie*, ſœur de *Jules-Céſar*, & fut appellé d'abord C. Octavius. Il naquit ſous le conſulat de Cicéron & d'Antoine, l'an 691 de la fondation de Rome, 3941 du Monde, ſuivant le calcul d'Uſſerius, & le 3972 ſelon celui qu'on a ſuivi dans tout cet Ouvrage, & 63 ans avant l'ére Chrétienne, le 23 de Septembre, ſelon Dion, & le 22 ſelon Suétone; car le nom *calendas Octobres* dans le tems qu'Auguſte vint au monde, tomboit ſur le 22 du mois de Septembre, qui n'avoit alors que 29 jours, & qui n'en reçut 30 qu'après la reforme du Calendrier par Jules-Céſar. Auguſte n'étoit âgé que de quatre ans, lorſqu'il perdit ſon pére. A douze ans il fit pu-

bli-

bliquement l'oraiſon funébre de ſon ayeule Julie; & à dix-huit, après avoir appris à Apollonie l'aſſaſſinat commis à Rome en la perſonne de Jules Céſar ſon oncle, qui l'avoit adopté, il traverſa d'Epire en Italie, où il fut reçû par une Armée qui vint au-devant de lui à Brindes, & qui s'attacha à ſa perſonne, comme au véritable fils de Jules Céſar. Les noms de C Julius Céſar Octavianus qu'il prit, contre le ſentiment de ſa mére même, attirérent bientôt auprès de lui toutes les créatures de ſon oncle, duquel il ſe porta pour fils adoptif. M. Antoine, qui étoit alors Conſul, jaloux de l'autorité qu'il vouloit réſerver toute entiére pour ſoi, reçut aſſez mal Auguſte, qui arma contre lui, & qui l'obligea, par la crainte, à en uſer autrement; mais ce calme ne dura pas longtems. Auguſte, après avoir célébré des Jeux à ſes dépens, pour la dédicace du Temple de Vénus *Genitrix*, bâti par J. Céſar, & après s'être acquis par cette action la faveur du peuple, ne ſongea plus qu'à la guerre contre Antoine, qui mettoit tout en uſage pour perdre Auguſte, & pour le faire déclarer ennemi public. Auguſte fut créé Vice-Préteur, avec une autorité égale à celle des Conſuls; on le fit Sénateur; on l'honora des ornemens conſulaires; on lui permit de s'attribuer tous les honneurs de la Préture; & on le déclara capable d'exercer le Conſulat dix ans avant l'âge preſcrit par les Loix. Après avoir reçu l'ordre de pourſuivre Antoine avec les Conſuls Hirtius & Panſa, il vint à bout en trois mois de cette guerre, dégagea Decimus Brutus, qui étoit aſſiégé dans Modéne; chaſſa Antoine de toute l'Italie l'an 711 de Rome, & 43 ans avant Jeſus-Chriſt. Hirtius fut tué dans la bataille de Modéne, & Panſa mourut quelques jours après, des bleſſures qu'il y avoit reçues. Etant près de mourir, il découvrit à Auguſte le ſecret du Sénat, dont le but étoit de ſe ſervir d'Auguſte contre Antoine pour les affoiblir l'un par l'autre, & les exclurre enſuite du gouvernement, qu'on devoit remettre tout entier entre les mains des partiſans de Pompée. Auguſte ne fut pas longtems ſans avoir des preuves des mauvaiſes intentions du Sénat; mais la fidélité de ſes Soldats, qu'on tâcha vainement de débaucher, fit échouer les deſſeins de ſes ennemis. On venoit de lui refuſer le Triomphe pour l'affaire de Modéne; quoiqu'on l'eût accordé à Décimus Brutus, que cette victoire avoit dégagé. Cet affront, joint aux progrés de Caſſius, dont l'autorité s'étoit accruë en Aſie par la défaite de Dolabella, fit réſoudre Auguſte à ſe réconcilier, pour ſa ſureté, avec M. Antoine, qui le menaçoit, en cas de refus, de s'unir lui-même avec Brutus & Caſſius. Il ſe fit donc une ligue offenſive & défenſive entre Auguſte, M. Antoine & M. Lepidus, qui avoit ménagé ce Traité: c'eſt là l'origine du Triumvirat. Auguſte épouſa *Claudia*, que Fulvie, femme d'Antoine, avoit eue de P. Clodius, ſon premier mari. Fortifié par ces nouvelles alliances, il envoya 400 de ſes Soldats à Rome demander le Conſulat. Il ſuivit ſes Soldats de près avec quelques autres troupes; entra dans la ville en Conquérant, malgré les Préteurs, qui furent les premiers à l'aller recevoir, avec les deux Légions qu'ils avoient voulu lui oppoſer, & ſe fit ſubroger Conſul, avec Q. Pédius, pour les ſix mois reſtans, en la place d'Hirtius & de Panſa. Ce fut au mois *Sextile*, appellé depuis *Août* de ſon nom, & non au mois de Septembre, comme l'a écrit Velleïus Paterculus, Auguſte étant alors âgé de 20 ans, quoique Tite-Live ne lui en donne que 19. Alors le Sénat, qui avoit été ſur le point de condamner Auguſte, lui confia la garde de Rome, & l'éleva au deſſus des Loix mêmes, en lui permettant de prendre le pas ſur les Conſuls toutes les fois qu'il ſe trouveroit avec eux dans les Armées. Auguſte fit autoriſer ſon adoption par un Edit public; & en vertu d'une Loi expreſſe, il fit condamner Brutus, Caſſius & les autres aſſaſſins de Jules-Céſar. Au mois de Novembre, il s'aboucha près de Bologne avec Antoine & Lepidus, qui avoient paſſé des Gaules en Italie avec la meilleure partie de leur Armée. Il fut arrêté dans cette entrevue, que tous les trois prendroient pour cinq ans le Gouvernement de la République, ſous le nom de *Triumvirs*; qu'ils nommeroient les Magiſtrats; qu'Auguſte laiſſeroit le Conſulat à Vennidius pour le reſte de l'année; que Lepidus ſeroit déſigné Conſul pour la ſuivante; qu'il auroit pour ſon partage l'Eſpagne & la Gaule Narbonnoiſe, avec le Gouvernement de Rome & de toute l'Italie; tandis qu'Auguſte, auquel étoient échuës l'Afrique, la Sicile & la Sardaigne, & Antoine, qui devoit commander ſur toutes les Gaules, marcheroient enſemble contre Brutus & Caſſius en Aſie. Ces conditions furent confirmées par le Peuple à Rome, où les Triumvirs entrérent chacun accompagné de ſes Gardes & d'une Légion. La même année Auguſte & Antoine s'embarquérent avec leurs troupes, & paſſérent en Macédoine, où ils livrérent bataille à Caſſius, près de la ville de Philippe. L'aile où combattoit Brutus fut victorieuſe, & s'empara du camp d'Auguſte; mais celle que commandoit Caſſius fut vaincuë par les troupes d'Antoine, qui ſe rendit maître de ſon camp. Caſſius, pendant le combat, deſeſpérant trop tôt de la victoire, ſe tua lui-même; & Brutus ayant été vaincu dans une ſeconde bataille, ſe donna la mort à ſon tour. Après ces victoires, Antoine demeura en Orient, pour tâcher d'y ruiner le parti contraire; & Auguſte retournant en Italie, ſe chargea de réduire Lepidus, en cas qu'il voulût remuer, & de faire tête à Sextus Pompeius, qui s'étoit fortifié en Sicile.

L'année ſuivante, 41 avant Jeſus Chriſt, pendant qu'Antoine, enyvré de ſon amour pour Cléopatre, Reine d'Egypte, exerçoit en Orient une tyrannie inſupportable, Fulvie ſon épouſe s'appliquoit à ſoulever toute l'Italie contre Auguſte. Cette conduite obligea Auguſte à répudier Clodia, fille de cette femme impérieuſe. Ces déſordres alloient cauſer une rupture ouverte entre Auguſte & Antoine: mais la mort de Fulvie leur donna lieu de ſe réunir par l'entremiſe de Coccéius. Ils eurent une conférence à Brindes, entrérent enſemble en triomphe à Rome, & diviſérent entre eux l'Orient, qui tomba dans le partage d'Antoine, & l'Occident, qui fut celui d'Auguſte; car ce dernier avoit abandonné l'Afrique au Triumvir Lepidus. Antoine épouſa Octavie, ſœur d'Auguſte, veuve de Marcellus, & partit l'an 40 avant Jéſus-Chriſt, pour aller faire la guerre aux Parthes, qu'il vainquit. L'an 38, il revint en Italie avec une puiſſante Flotte, ſous prétexte de ſecourir Auguſte dans la guerre de Sicile. Ce dernier, qui vouloit régner ſeul dans ſon département, refuſa ce ſecours; & peut-être euſſent-ils rompu dès-lors enſemble, ſi Octavie, qui les raccommoda, n'eût fait conſentir Antoine à repaſſer en Orient, après que de leur autorité privée ils ſe furent continuez Triumvirs pour cinq autres années. Deux ans après, Auguſte vainquit & chaſſa de Sicile le jeune Pompée. Lépidus, qui avoit eu part à cette victoire, voulut s'en attribuer tout le profit, & ſe mettre en poſſeſſion de la Sicile; mais ayant été abandonné de ſon Armée, il fut contraint d'avoir recours à la clémence d'Auguſte, qui lui fit dépoſer le nom & l'autorité de Triumvir, & l'envoya en exil. Il permit enſuite à ſa ſœur Octavie, outrée du commerce d'Antoine avec Cléopatre, de ſe rendre auprès de ſon époux en Orient: ce fut ſur l'eſpérance de trouver un prétexte de guerre dans le mauvais accueil qu'on lui feroit. La nouvelle de la mort de Pompée, qui fut défait & tué en Aſie, fut reçue par Auguſte avec de grandes marques de reconnoiſſance pour Antoine, auquel il fit élever des ſtatuës à Rome dans le Temple de la Concorde. C'eſt ainſi que de part & d'autres ils diſſimuloient les ſujets de chagrin qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, juſqu'en l'an 32 avant Jéſus-Chriſt, que leurs diviſions éclatérent tout-à fait. C. Soſius & Domitius Ænobarbus, Conſuls, s'enfuirent de Rome, & ſe refugiérent en Orient auprès d'Antoine, qui répudia Octavie ſa femme, quoiqu'auſſi belle & plus jeune que Cléopatre. Auguſte de ſon côté fit ouvrir publiquement le Teſtament d'Antoine, qui avoit été dépoſé entre les mains des Veſtales. La lecture qu'on y fit des legs qu'il faiſoit à Cléopatre & à leurs enfans communs, qu'il inſtituoit ſes héritiers, & les nouvelles qu'on y répandit de ſon attachement ſervile pour cette Reine, irritérent tellement les Romains, qu'Auguſte n'eut pas de peine à les faire réſoudre à la guerre contre l'un & l'autre. Il ſe paſſa près d'une année en préparatifs. Enfin au mois de Septembre de l'an 31 avant Jéſus-Chriſt, après quelques legers combats, la fameuſe bataille d'*Actium* décida du ſort de ces deux Princes. Antoine vaincu prit la fuite avec Cléopatre, & ſe retira à Alexandrie, où il recommença de ſe plonger dans de nouvelles débauches. Mais Cléopatre & lui, ayant appris qu'Auguſte, qui avoit fait un voyage de très peu de jours en Italie, étoit de retour en Aſie, ils lui envoyérent des députez. Antoine ſe contentoit d'obtenir qu'il lui fût permis de vivre en homme privé; & Cléopatre demandoit le Royaume d'Egypte pour elle & pour ſes enfans. On ajoûte qu'elle envoya ſecrétement à Auguſte le thrône, le ſceptre, la couronne & les autres ornemens des Rois d'Egypte, pour tâcher de mériter au moins ſa pitié, en cas qu'il fût inexorable à l'égard d'Antoine. Il le fut en effet; car tandis qu'il faiſoit des promeſſes avantageuſes à Cléopatre, pour la porter à faire aſſaſſiner Antoine, il ne daigna pas faire de réponſe à ce dernier, ni ſur cette Ambaſſade, ni ſur deux autres, dans l'une deſquelles Antoine lui fit offrir de ſe tuër, s'il ne pouvoit ſauver Cléopatre qu'à ce prix. Auguſte s'avança cependant juſqu'à Peluſium, où il dêlit encore Antoine, qui fut enfin réduit à ſe percer lui-même de ſon épée. Cléopatre, pour éviter la honte de ſervir d'ornement au Triomphe de ſon ennemi, s'ôta la vie, en ſe faiſant piquer par un aſpic. Après leur mort, qui rendit Auguſte Souverain de l'Orient, & lui aſſura l'Empire de tout le Monde, il paſſa en Italie, & rentra à Rome l'an 29 avant Jéſus-Chriſt. On y fit des ſacrifices publics pour lui; & il y remporta l'honneur de trois Triomphes différens, l'un pour la guerre de Dalmatie, l'autre pour celle d'Actium, & le troiſiéme pour celle d'Alexandrie. On dit qu'il délibéra pour lors avec Agrippa & Mécénas ſes favoris, s'il rendroit à la République ſon ancienne liberté; & qu'il retint l'Empire, par l'avis de Mécénas, contre celui d'Agrippa. Pour affermir ſon autorité, il s'appliqua à gagner les Armées par ſes libéralitez, le peuple par l'abondance des vivres, & tout le monde par la douceur de la paix. Ce fut alors qu'il prit le titre d'Empereur, non comme les Généraux d'Armée avoient coutume de le prendre, après quelque victoire; mais comme une marque de la puiſſance ſouveraine. Il y joignit enſuite la charge de Cenſeur; & en cette qualité il fit le dénombrement des Citoyens Romains, qui ſe trouvérent monter à quatre millions ſoixante & trois mille. Dès le commencement de cette année, & avant même qu'Auguſte fût entré dans Rome, le Sénat y avoit fait fermer le Temple de Janus: ce qui ne ſe faiſoit que lorſque les guerres étoient ceſſées dans tout l'Empire Romain. L'année ſuivante, 28 ans avant Jéſus-Chriſt, Auguſte, en mémoire de la bataille d'Actium, fit célébrer les Jeux Actiaques ou Actiatiques, qui ſe renouvellérent depuis tous les cinq ans. Le refus qu'on lui fit de le décharger des affaires (ce qu'il n'eut pas ſans doute ſouhaité, quoiqu'il le demandât) l'obligea de partager les Provinces entre le Sénat & lui. L'Afrique, la Numidie, l'Aſie, la Gréce, l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, les Iſles de Sicile, de Sardaigne, de Candie, la Libye Cyrénaïque, la Bithynie, le Pont & la Bétique en Eſpagne, furent attribuées au Sénat: ces Provinces étoient paiſibles. Auguſte, pour diſpoſer des Armées, ſe reſerva celles où il y avoit quelques mouvemens à craindre, telles que la Luſitanie, les Gaules, la haute & baſſe Germanie, la Céléſyrie, la Phénicie, la Cilicie, l'Iſle de Cypre & l'Egypte. Les autres Etats, quoique gouvernez par des Rois, dépendoient néanmoins des Romains; & à meſure qu'ils étoient réduits en Province, ils étoient réunis à celles de l'Empereur, & non à celles du Sénat.

En-

Entre pluſieurs titres dont ce Prince fut honoré l'an 27 avant Jéſus-Chriſt, il reçut celui d'AUGUSTE, que nous lui avons donné par avance, avec la puiſſance du Tribunat, qui lui fut encore déferé pour toujours l'an 23. Après qu'Auguſte eut fait pluſieurs Réglemens pour la ville de Rome & pour les Provinces de l'Empire Romain, il paſſa dans les Gaules, où il rétablit l'ordre du gouvernement, & alla enſuite en Eſpagne, où il commença ſon VIII & IX conſulat à Tarragone. Il avoit deſſein de paſſer dans la Grande-Bretagne; mais la revolte des Cantabres, qu'il défit par mer & par terre, l'en empêcha. Après que Varron eut défait les Salaſſes, le Sénat fit dreſſer un trophée dans les Alpes à Auguſte, où l'on nommoit juſqu'à quarante-trois peuples habitans de ces montagnes, que l'on prétendoit qu'Auguſte avoit ſoumis au Peuple Romain. On ferma enſuite le Temple de Janus. Auguſte maria ſa fille Julie avec Marcellus ſon neveu, fils d'Octavie. Il tomba malade en Eſpagne, d'où il revint à Rome après ſa guériſon. D'abord qu'il y fut arrivé, il établit dix Préteurs, abdiqua le conſulat qu'il exerçoit depuis neuf ans, & ſubrogea en ſa place L. Seſtius. Le Sénat qui avoit ordonné qu'Auguſte auroit pendant toute ſa vie la puiſſance du Tribunat, ordonna auſſi qu'il pourroit prendre hors de Rome la qualité de Proconſul. Le peuple, affligé par la peſte & par la famine, voulut engager Auguſte à accepter la Dictature; mais il refuſa abſolument cette charge, auſſi-bien que celle de Cenſeur perpétuel. Quelque tems après il paſſa en Sicile, il alla enſuite en Gréce, paſſa l'Hiver à Samos, d'où il voyagea en Aſie, en Bithynie, vint juſqu'en Syrie, & revint paſſer l'Hiver dans l'Iſle de Samos. Les troubles que les élections des Conſuls avoient excitez à Rome, l'obligérent à y revenir promptement. L'an 18 avant Jéſus-Chriſt, il s'appliqua à faire pluſieurs Loix ſur les mariages, & ordonna aux Pontifes Romains de tranſcrire eux-mêmes les Livres des Sibylles, qui commençoient à s'effacer. L'année ſuivante, qui étoit la quinziéme année de ſon régne, il fit célébrer les Jeux Séculaires. Julie ſa fille ayant eu deux enfans d'Agrippa, nommez Cajus & Lucius, Auguſte les adopta, les déclara ſes ſucceſſeurs à l'Empire, & leur donna le nom de *Céſars*. Quelque tems après il paſſa dans les Gaules, où il reſta deux ans, pendant leſquels il ſoumit quelques Peuples qui s'étoient revoltez. Il rendit la liberté à ceux de Cyzique, permit à ceux de Paphos de donner à leur ville le nom d'Auguſte, & revint à Rome la dix-huitiéme année de ſon régne. D'abord qu'il y fut arrivé, le Sénat voulut lui déférer des honneurs, qu'il refuſa généreuſement; mais le ſixieme Mars il prit la charge de Grand-Pontife, que Lépidus Triumvir avoit exercée pendant ſon vivant. Ce fut en cette qualité qu'il ramaſſa juſqu'à deux mille volumes Grecs & Latins, d'Auteurs anonymes, peu dignes de foi, qu'il fit tous brûler, à l'exception des Ecrits des Sibylles, qui furent enfermez ſous une ſtatue d'Apollon. Agrippa étant mort 12 ans avant Jéſus-Chriſt, Auguſte prit Tibére pour l'aider dans le gouvernement de l'Empire. Tibére appaiſa d'abord les troubles excitez par les Pannoniens, & ſon frére Druſus ceux de Sicambrie & des Gaules, & fit élever un autel à Lyon à l'honneur d'Auguſte. L'an 22 de l'empire de ce Prince, il fit épouſer Julie ſa fille, veuve de Marcellus & d'Agrippa, à Tibére, qui répudia ſa femme Agrippine. Le Temple de Janus, qui n'avoit été fermé que deux fois depuis Romulus juſqu'à Auguſte, fut fermé trois fois ſous cet Empereur; premiérement ſous le cinquiéme conſulat de ce Prince, l'an 725 de Rome; enſuite ſous le dixiéme, l'an de Rome 730; enfin ſous l'onziéme, l'an de Rome 731. (*Voyez* le Pére de la Rue ſur ces paroles de Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 298, *Claudentur belli portæ*). C'eſt auſſi à ce Prince qu'on eſt redevable de la reforme du Calendrier, qu'il mit dans l'état où il eſt reſté juſqu'au Pape Grégoire XIII. En cette occaſion Auguſte fit donner ſon nom au mois d'Août, qui juſqu'alors s'appelloit *Sextilis*. On fit auſſi cette année le dénombrement des Citoyens Romains, qui ſe trouvérent monter à 4233000 perſonnes. La 39 année du régne d'Auguſte à compter depuis la mort de Jules-Céſar, dans le tems qu'il étoit Conſul pour la douziéme fois, Jéſus Chriſt vint au monde, ſuivant la plus exacte Chronologie. Dans ce tems-là, Cajus Céſar âgé de 15 ans, fut déclaré Prince de la Jeuneſſe, & déſigné pour être Conſul cinq ans après. Au bout de trois ans, on fit les mêmes honneurs à Lucius Céſar ſon frére. Auguſte apprit avec une extrême chagrin la vie déréglée de Julie ſa fille unique, dont il redoubla la garde dans l'Iſle de Pandataire, ſur la côte de Campanie, où il l'avoit reléguée. Cajus & Lucius Céſars étant morts, Auguſte adopta un troiſiéme fils de Julie & d'Agrippa, dont il portoit le nom. Mais l'imbécillité de ce Prince porta l'Empereur à revoquer cette adoption, & à réléguer Agrippa dans un lieu appellé *Serrento*. Peu de tems après, Auguſte adopta Tibére, qu'il obligea en même tems d'adopter Germanicus ſon neveu. Auguſte ne ſe contenta pas d'avoir adopté Tibére, il l'aſſocia dès-lors à la puiſſance du Tribunat, & le revêtit de pluſieurs autres dignitez conſidérables. La trente-cinquiéme année du régne d'Auguſte, le Peuple voulut lui donner le nom de *Seigneur*: non ſeulement il rejetta ce titre flatteur, mais il fit même publier un Edit pour défendre à qui que ce fût de lui donner cette qualité. Ce Prince parut avoir beaucoup plus de douceur depuis ce tems-là, qu'il n'en avoit eu auparavant. C'eſt à cette année qu'il faut rapporter la conjuration que Cinna forma contre Auguſte. L'Empereur, par le conſeil de Livie ſa femme, pardonna à tous les complices; il fit même déclarer Cinna Conſul pour l'année ſuivante. La quarante troiſiéme année du régne d'Auguſte, les Conſuls firent publier par ſon ordre, avec l'agrément du Peuple & du Sénat, une Loi par laquelle il fut ordonné que Tibére gouverneroit avec Auguſte, qu'il auroit la même autorité que cet Empereur dans les Armées & dans toutes les Provinces du partage de l'Empereur, qui s'occupa les dernières années de ſa vie à faire pluſieurs Réglemens utiles à la République, à écrire l'Abrégé de ſa Vie, dont Grutet nous a conſervé une bonne partie. Il partit de Rome pour aſſiſter aux Jeux que l'on faiſoit à Naples en ſon honneur, & pour conduire Tibére qu'il envoyoit en Illyrie, juſqu'à Bénévent. En revenant, une indiſpoſition ſubite l'obligea de s'arrêter à Nole, où il mourut le 19 Août, âgé de 75 ans, dix mois & 26 jours, dont il avoit régné 44 ans moins 13 jours depuis la bataille d'*Actium*, & 57 ans, ſix mois & deux jours depuis la mort de Céſar. On lui fit des obſéques magnifiques. Le Sénat lui décerna même des honneurs divins, un Temple, des Prêtres, & une Prêtreſſe, qui fut Livie, nommée alors Julie & Auguſte, femme de l'Empereur. Tibére augmenta le nombre de ces Prêtres, qu'il choiſit parmi les plus riches & les plus illuſtres Sénateurs, qu'il engagea par ſon exemple à accepter cette qualité. Voilà les événemens les plus conſidérables du régne d'Auguſte, dans leſquels nous n'avons pas compris le détail des particularitez de tout ce qui ſe paſſa dans les guerres d'Orient & d'Allemagne, de peur de charger cet Article de pluſieurs choſes qui ſe trouveront dans quelques autres. Auguſte étoit d'une taille avantageuſe & bien proportionnée. Il avoit l'air doux, le regard modeſte, le nez un peu élevé près du front, les ſourcils preſque joints enſemble, & les dents petites & ſerrées. Pour les mœurs, il en faut juger bien différemment, par rapport au commencement & à la fin de ſa vie. Tandis qu'il aſpira à la Souveraineté, il parut d'un eſprit inquiet, remuant, artificieux, & prêt de tout ſacrifier à ſa fortune. Il ſe ſignala dans le Triumvirat par ſa cruauté, qui fut fatale à pluſieurs gens de bien. Mais ſi tôt qu'il fut paiſible poſſeſſeur de la Souveraineté, tous ſes vices ſemblérent être changez en vertus. Il ne ſongea plus qu'à maintenir la paix qu'il avoit procurée à l'Univers, à avancer les gens de mérite, & à faire fleurir les Arts & les Sciences, qu'il cultiva lui-même, & qu'il porta ſous ſon empire à leur dernier degré de perfection. De là cette multitude de grands hommes qui ſe formérent de ſon tems, & qu'il excita par ſes faveurs & par ſes libéralitez. Au reſte, Auguſte étoit affable, libéral, bienfaiſant, juſte, modéré, peu vindicatif, peu chaſte, & trop ſoumis aux caprices de ſa femme Livie, qui le tournoit comme il lui plaiſoit.

☞ Il eſt important de remarquer ici les différentes opinions des Auteurs, ſur le commencement de l'empire d'Auguſte. Il y en a quatre, dont la premiére fait commencer ſon régne en l'an 710 de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 44, lorſqu'après l'aſſaſſinat de Jules-Céſar ſon oncle, il vint d'Apollonie ville de Macédoine, en Italie, & que de ſon autorité privée il aſſembla des troupes de Soldats vétérans. La ſeconde commence ſon régne l'an de Rome 711, lorſqu'après la mort des deux Conſuls, Hirtius & Panſa, il ſe fit ſubroger Conſul avec Q. Pédius au mois *Sextile*, appellé depuis *Août*, du nom d'Auguſte; ou en la même année, le 27 Novembre, après qu'il fut déclaré Triumvir avec Marc-Antoine & Lépidus. La troiſiéme opinion commence ſon empire en l'an 723 de Rome, le ſecond jour de Septembre, auquel il gagna la bataille d'Actium contre Marc-Antoine. La quatriéme en met le commencement en l'an de Rome 724, & 30 ans avant Jéſus-Chriſt, lorſqu'après la mort d'Antoine il entra dans Alexandrie, Capitale de l'Egypte. La durée de ſon régne eſt différente, ſelon la diverſité de ces opinions. Si on le commence à l'an de Rome 710, après la mort de Céſar, il a regné 57 ans, cinq mois & quatre jours, ou, ſelon d'autres, ſix mois & deux jours, car il eſt mort le 19 Août de l'an 14 de l'Ere Chrétienne, ſelon le ſentiment commun des Hiſtoriens & des Chronologiſtes. Joſephe a eu égard à cette époque, lorſqu'il a attribué à Auguſte 57 ans, 6 mois & 2 jours de régne, *Antiq. Judaïq. l.* 20. Si on commence l'empire d'Auguſte au 22 Août de l'an 711, on compte 55 ans, onze mois, & 28 jours, depuis le Conſulat, ou 55 ans, huit mois & 22 jours depuis le Triumvirat. C'eſt à peu près le calcul de Suétone, d'Euſébe, de ſaint Epiphane, &c. qui lui donnent 56 ans. Si on a égard à ſa Monarchie après la bataille d'Actium, la durée de ſon empire fut de 44 ans, moins 13 jours. * Dion, Suetone, *&c.* Et ſi l'on ne commence qu'après la mort d'Antoine & de Cléopatre, qui mit fin au régne des Egyptiens, Auguſte regna 43 ans. * Clément *Alexandrin.* Philon Juif, *&c.* Tout ceci eſt néceſſaire pour fixer l'Ere Chrétienne, *dont nous parlerons en ſon lieu.* * Velleius Paterculus, *l.* 2. Tacite, *Annal.* Tite Live, *l.* 117, *& ſuiv.* Appien, *l.* 3. *& ſuiv.* Dion, *l.* 45. *& ſuiv.* Joſephe.

AUGUSTE, ſurnom qu'ont pris les Empereurs Romains, depuis le premier de ce nom, & qu'ils ont donné à leurs fils, à leurs fréres, à leurs femmes, à leurs ſœurs, &c. & à ceux qu'ils aſſocioient à l'Empire, ou qu'ils adoptoient pour les y élever. On donnoit à ces derniers le nom de CE'SAR, avant que de leur donner celui d'AUGUSTE, qui étoit comme un gage infaillible de la Souveraineté, ſi leurs eſpérances n'étoient traverſées par quelque accident extraordinaire.

AUGUSTE ROMULUS, que Caſſiodore, dans ſa Chronique nomme AUGUSTULE, à cauſe de ſa jeuneſſe, & que d'autres, par corruption, ont appellé *Momylle*. Il étoit fils d'*Oreſte*, Patrice & Maître de la milice, qui le fit ſaluer Empereur à Ravenne, l'an 475, après avoir chaſſé Népos, qui lui ſuſcita un puiſſant ennemi. Ce fut Odoacre, Roi des Hérules, lequel entrant en Italie l'année d'après, ſe rendit maître de Rome, fit mourir Oreſte à Plaiſance, défit ſon frére Paul près de Ravenne, & réléga le petit Auguſte en un château de la Campanie, nommé *Lucullan*. C'eſt ainſi que l'Empire Romain fut éteint en Italie, après y avoir ſubſiſté, dit Procope, pendant 522 ans, depuis la bataille de Pharſale gagnée par Jules-Céſar. * Caſſiodore & Marcellin, *Chron.* Jornandès. Procope. Agathias, &c.

AUGUSTE, Electeur de Saxe, fils du Duc Henri & frére de l'Electeur Maurice. Il naquit le 31 Juillet 1526, & fut élevé à la Cour de Ferdinand Roi de Bohême ſous la tutelle de

Jean-Frédéric. De là vient qu'il y eut toûjours une amitié étroite entre lui & l'Empereur Maximilien II. Il donna les premiéres preuves de valeur ſous Charles V, qu'il avoit ſuivi en France & en Allemagne. En 1544, il ſe chargea de l'Adminiſtration du Duché de Mersbourg, & y introduiſit la doctrine de Luther, par le moyen de George, Prince d'Anhalt; mais elle y fut de nouveau abolie en 1548, parce qu'il ſongea à ſe marier. En 1549, la Diéte de l'Empire, aſſemblée à Ausbourg, lui aſſura la ſucceſſion à l'Electorat, au cas que ſon frére Maurice l'Electeur vînt à mourir, ce qui arriva en 1553, où l'Electeur reçut une bleſſure mortelle dans la bataille de *Seversbauſen*. Auguſte n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle, qu'il partit de Danemarck, pour ſe mettre en poſſeſſion de l'Electorat. Il eſt vrai que Jean-Fréderic, qui avoit été Electeur, renouvella ſes prétentions à l'Electorat; mais les affaires furent terminées de cette manière en 1554 par la médiation du Roi de Danemarck, ſavoir, qu'Auguſte retiendroit l'Electorat, qu'il céderoit quelques villes à Jean-Fréderic, & qu'au défaut de la *Ligne Albertine*, *l'Ernеſtine* ſuccéderoit dans l'Electorat. En 1567, il fut obligé de ſe charger de l'exécution contre Jean-Fréderic II, Duc de Gotha, qui avoit été mis au Ban de l'Empire. Il s'acquitta heureuſement de cette commiſſion. Le Cercle de la Saxe Supérieure le dédommagea des frais, en lui payant une ſomme conſidérable en argent comptant; & l'Empereur lui aſſura la ſucceſſion d'une partie du Hainaut. En 1566, il acheta de Henri Bourggrave de Miſnie, quelques Bailliages & villes dans le Voigtland, & les réunit à la Maiſon de Saxe. Il céda en échange à Joachim-Fréderic, Electeur de Brandebourg, le Bourggraviat de Magdebourg, & ne s'en reſerva que quelques Bailliages, avec le droit d'en porter le titre & les Armes. En 1568, il aſſembla le Colloque d'Altenbourg, parceque quelques-uns de ſes Théologiens étoient ſoupçonnez de favoriſer les Catholiques-Romains; mais ces mêmes Théologiens furent faire rompre inceſſamment ce Colloque. En 1580, on publia ce qu'on appelle *Le Formulaire de la Concorde*. L'Electeur Auguſte avoit cet ouvrage tellement à cœur qu'il y employa plus de 80000 écus. Ce fut lui qui fonda le Conſiſtoire ſuprême de Dresde, & le Tribunal d'Appel; outre cela il fit pluſieurs Conſtitutions très utiles à ſon païs. Il apprit le Latin à l'âge de 47 ans, & mourut d'une Apoplexie le 11 Févr. 1586, après s'être acquis la gloire d'être un Prince d'une prudence & d'une ſincérité peu communes, & très bon œconome, puiſque malgré les grandes dépenſes & les bâtimens conſidérables qu'il avoit faits, on trouva après ſa mort 17 millions d'écus dans ſon Treſor. Il étoit grand amateur des Mathématiques, & des Arts méchaniques. L'on conſerve encore des Ouvrages qui prouvent combien il excelloit à travailler au Tour. La Culture des Jardins, la Médecine & la Chymie étoient du nombre des Sciences, auxquelles cet Electeur s'étoit appliqué, & où il ſavoit fort bien diſtinguer les Charlatans & les fourbes, des vrais Savans. Il étoit fort affable pour tout le monde, ſobre & zélé pour la Religion. Il avoit épouſé prémiérement Anne, fille de Chrétien III Roi de Danemarck, dont il eut 9 fils & 6 filles. Il n'y eut que Chrétien de tous ſes fils qui lui ſurvêcût, & qui fut le Succeſſeur de ſon Pére dans l'Electorat. Il épouſa en ſecondes nôces Agnès-Hedwige, fille de Joachim-Ernеſt Prince d'Anhalt, & ne vêcut que 5 ſemaines avec elle. Après la mort de l'Electeur, cette Princeſſe épouſa Jean, Duc de Holſtein. *Voyez* SAXE, la branche cadette ou Albertine. Sleidan, *de Stat. Relig. l.* 26. Thuan. *l.* 28. 39. 41. 84. *&c.* Spangenberg. Peccenſtein. Fauſte.

AUGUSTE. Il y a quantité d'autres Princes qui ont porté le nom d'Auguſte: il faudra les chercher ſous les noms qui les diſtinguent le plus les uns des autres, & qui ſont leurs noms de famille.

AUGUSTIN (Saint) ville & Cap de l'Amérique. *Voyez* SAINT-AUGUSTIN.

AUGUSTIN (Aurelius ſaint) fils de *Patrice*, Bourgeois de Tagaſte, & de *Monique*, naquit à Tagaſte, petite ville de Numidie en Afrique, proche de Madaure & d'Hippone, ſous l'empire de Conſtance, le 13 de Novembre de l'an 354. Son pére étoit Payen, & ne ſe convertit que ſur la fin de ſa vie; mais ſa mére, qui étoit Chrétienne, eut ſoin de lui inſpirer les principes de la Religion, & le fit mettre au rang des Catéchuménes: de ſorte qu'étant tombé malade, il demanda le batême avec ardeur; mais la violence du mal ayant ceſſé, on remit à le batiſer à un autre tems. Son pére lui fit apprendre les principes de la Grammaire à Tagaſte, & l'envoya enſuite à Madaure, pour y étudier les Humanitez. Auguſtin reconnoît lui-même qu'il avoit alors autant d'averſion pour l'étude, & particuliérement pour la Langue Gréque, qu'il avoit de paſſion pour les ſpectacles & pour les Poëtes. Après avoir achevé le cours de ſes Humanitez à l'âge de 16 ans, ſon pére le retira de Madaure, pour l'envoyer faire ſa Rhétorique à Carthage; mais comme il ſe paſſa du tems, pendant qu'on préparoit le fonds néceſſaire pour ſubvenir à la dépenſe qu'il falloit faire pour cela, Auguſtin demeura une année entiére à Tagaſte. L'oiſiveté le jetta dans le deſordre; il partit de Tagaſte vers l'an 371, pour aller à Carthage, où il étudia la Rhétorique avec beaucoup d'application & de ſuccès; mais il y eut un commerce criminel avec une femme, dont vers l'an 372, il eut un fils nommé *Adéodat*, qui étoit un prodige d'eſprit, & qui mourut à l'âge de 16 ans, après avoir eu le bonheur de recevoir le batême. Cependant, Patrice, pére d'Auguſtin, mourut peu de tems après avoir reçu le batême. La lecture d'un Dialogue de Cicéron, intitulé *Hortenſius*, donna à Auguſtin quelque amour de la ſageſſe; mais comme il n'y trouva point le nom de Jéſus-Chriſt, qui étoit gravé dans ſon cœur dès ſon enfance, il ſe mit à lire l'Ecriture Sainte. N'y ayant pas néanmoins trouvé les fleurs de l'éloquence profane, il ne la put goûter, & s'appliqua à l'étude des Catégories d'Ariſtote & des Arts Libéraux, qu'il apprit facilement ſans Maître, par la ſeule force de ſon génie; mais il ſe laiſſa ſurprendre par les Manichéens, embraſſa leurs erreurs, & attira pluſieurs perſonnes dans cette Secte. A l'âge de 19 ou 20 ans, il revint à Tagaſte, où il enſeigna la Grammaire, & fréquenta le Barreau: il eut pour diſciple Alipe. La douleur qu'il eut de la mort d'un de ſes amis, lui fit quitter Tagaſte, d'où il revint à Carthage, pour y enſeigner la Rhétorique: il y arriva à l'âge de 25 ans, ſur la fin de l'an 379, & y profeſſa avec applaudiſſement. Quoiqu'il eût en horreur la Magie, il eſtimoit alors l'Aſtrologie Judiciaire, & ſe mêloit même de deviner & de faire des horoſcopes. Vindicien, Médecin habile, & un nommé Firmin, tous deux amis de S. Auguſtin, le détrompérent de l'Aſtrologie Judiciaire. Il étoit toûjours engagé dans les erreurs des Manichéens; mais la corruption de leurs mœurs, & une conférence qu'il eut avec Fauſte, célébre Manichéen, l'an 383, dans laquelle il reconnut la foibleſſe & l'ignorance de cet Hérétique, commença à l'en détromper. L'inſolence des Ecoliers de Carthage lui fit prendre le deſſein d'aller à Rome, malgré ſa mére, qui vouloit à toute force le retenir, ou partir avec lui. Etant arrivé à Rome, il tomba dangereuſement malade chez un Manichéen: après avoir recouvré la ſanté, il continua de profeſſer la Rhétorique, & attira quelques Ecoliers. Mais comme il reconnut qu'ils étoient la plupart d'aſſez mauvaiſe foi pour s'en aller ſans payer, il chercha à s'établir ailleurs. En ce tems-là, les Citoyens de Milan ayant demandé un Profeſſeur de Rhétorique à Symmaque Préfet de Rome, il choiſit S. Auguſtin pour cet emploi. Etant à Milan, touché par les diſcours de S. Ambroiſe, il réſolut de ſe convertir, de quitter la Secte des Manichéens, & de ſe faire catéchumene dans l'Egliſe Catholique, juſqu'à ce qu'il connût la vérité qu'il cherchoit. Les livres de Platon lui ſervirent à l'inſtruire ſur la Divinité. La converſation de Simplicien & de Potitien avancérent encore ſa converſion; & la lecture des Epîtres de S. Paul acheva ce grand ouvrage la 32 année de ſon âge. Les larmes & les priéres de ſa mére Monique, qui l'étoit venu trouver à Milan, ne contribuérent pas peu à cette converſion. Il continua néanmoins ſes leçons juſqu'aux vacances de l'an 386. Quand elles furent venues, il ſe retira à la campagne dans la Maiſon de Vérécundus, où il s'appliqua ſérieuſement à chercher la vérité, & à ſe préparer au batême, qu'il reçut dans la ville de Milan, de la main de S. Ambroiſe, à Pâques de l'an 387. Après ſon batême, il renonça entiérement à ſa profeſſion, & prit la réſolution de s'en retourner en ſon païs. Il ſe rendit à Oſtie pour s'embarquer: il y perdit ſa mére, & après ſa mort il demeura quelque tems à Rome, & s'embarqua enfin pour retourner en Afrique, au mois d'Août de l'an 388. Il paſſa par Carthage, où il logea chez un Magiſtrat appellé *Innocent*, qui fut guéri miraculeuſement d'une fiſtule, pendant que S. Auguſtin demeuroit chez lui. Il alla s'établir à Tagaſte, où il vendit & diſtribua tous ſes biens aux pauvres, & vécut trois ans en communauté avec quelques-uns de ſes amis, qui vivoient dans l'exercice des jeûnes, des priéres, & d'autres œuvres de piété, & qui s'appliquoient jour & nuit à méditer la Loi de Dieu, & à compoſer des Ouvrages utiles à l'Egliſe. Il n'avoit pas encore bâti de Monaſtére, & n'avoit point reçu encore l'Ordre de Prêtriſe.

S. Auguſtin étant venu à Hippone, pour travailler à la converſion d'un homme de qualité de cette ville, Valére, qui en étoit Evêque, propoſa à ſon peuple d'élire un Prêtre dont cette Egliſe avoit beſoin. S. Auguſtin s'étant trouvé par hazard dans l'Egliſe, fut choiſi par le peuple, & ordonné malgré lui par Valére, au commencement de l'année 391. S. Auguſtin alla auſſitôt faire une retraite, pour ſe préparer aux fonctions du ſacerdoce, & demanda du tems à Valére juſques à Pâques. Valére, qui avoit deſtiné S. Auguſtin pour prêcher en ſa place, lui permit de le faire en ſa préſence, contre la coutume des Evêques de l'Egliſe d'Afrique. Ce fut alors que S. Auguſtin établit à Hippone un Monaſtére ou une ſociété de perſonnes qui mettoient tout en commun, ſans rien poſſéder en propre. Il aſſiſta l'an 393, à un Concile général tenu à Hippone, où il expliqua le Symbole de la Foi en préſence des Evêques, qui conçurent une ſi haute eſtime de ſon ſavoir, qu'ils le jugérent digne d'une plus grande place; mais Valére, qui craignoit qu'on ne lui enlevât une perſonne ſi néceſſaire pour le Gouvernement de ſon Diocéſe, réſolut de le faire ſon Collégue ou Coadjuteur dans l'Egliſe d'Hippone, & le fit ordonner par Mégalius, Evêque de Calame, l'an 395. S. Auguſtin eut bien de la peine à conſentir à cette ordination, quoiqu'il ne fût pas encore, comme il l'a depuis déclaré, qu'elle fût contraire aux Loix de l'Egliſe, & aux Canons du Concile de Nicée, qui défend d'ordonner deux Evêques dans une même Egliſe. Etant Evêque, il établit dans la maiſon épiſcopale un Monaſtére de Clercs, avec leſquels il vivoit: il s'aquitta avec zéle de tous les devoirs d'un bon Evêque, en combattant les Hérétiques & le ſchiſme des Donatiſtes, en inſtruiſant ſon peuple par des prédications continuelles, en ſoulageant abondamment les pauvres, en ſoutenant la vérité & la Diſcipline de l'Egliſe dans pluſieurs Conciles, en combattant les erreurs des Pélagiens, par ſes Ecrits & par ſes actions. Les grands ſervices qu'il a rendus à l'Egliſe, ſes excellens Ecrits & ſes vertus, lui ont mérité les éloges que lui ont donnés les Auteurs de tous les ſiécles ſuivans, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Il mourut à Hippone auſſi ſaintement qu'il avoit vécu, âge de 76 ans deux mois & demi, 34 ans ou environ après ſon ordination à l'Epiſcopat, le 28 Août de l'an 430, ayant la douleur de voir ſon païs envahi par les Vandales, & la ville dont il étoit Evêque, aſſiégée depuis pluſieurs mois. Il avoit été nommément invité par Théodoſe *le Jeune*, pour aſſiſter au Concile d'Ephéſe; mais cet ordre n'arriva en Afrique qu'après ſa mort.

Les Oeuvres de S. Auguſtin compoſent pluſieurs tomes, dans leſ-

leſquels on les a partagez ſuivant l'ordre qu'on a cru le plus naturel. Il y en a un grand nombre d'Editions. Nous ſuivrons la derniére qui a été faite par les Péres Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur: elle eſt partagée en onze tomes. Le I contient les Oeuvres qu'il a compoſées avant que d'être Prêtre, avec les Livres des Retractations & des Confeſſions, qui ſervent comme de Préface à ſes Ouvrages. Le II renferme les Lettres de S. Auguſtin, qui ne repréſentent pas ſeulement l'eſprit & le caractére de ce Saint; mais qui contiennent encore des points très importans touchant la Doctrine, la Diſcipline & la Morale: elles ſont partagées en quatre claſſes. Le III contient ſes Traitez ſur l'Ecriture-Sainte. Le IV, ſon Commentaire ſur les Pſeaumes. Le V, ſes Sermons. Le VI, ſes Ouvrages dogmatiques ſur divers points de Morale ou de Diſcipline. Le VII, l'Ouvrage de la Cité de Dieu. Le VIII, ſes Oeuvres contre les Héréti-ques, à l'exception de ceux qu'il a faits contre les Donatiſtes & contre les Pélagiens. Le IX, ſes Traitez contre les Donatiſtes. Le X, ſes Traitez contre les Pélagiens; & le dernier, la Vie de S. Auguſtin, tirée principalement de ſes Oeuvres, avec des Tables très amples & très utiles.

Les plus conſidérables Ouvrages du premier tome, ſont 1°. deux Livres des Retractations, qui ſont une eſpéce de critique de ſes Ouvrages. Il en rapporte le titre & les premiéres paroles; il en fait le Catalogue, ſuivant l'ordre des tems, & il remarque à quelle occaſion, & pourquoi il les a écrits; il en dit le ſujet, & fait connoître le deſſein qu'il a eu en les compoſant; il éclaircit les endroits qui lui paroiſſent obſcurs; il adoucit ceux qu'il croit être trop durs; il donne un bon ſens à ceux qui ſemblent être capables d'en avoir un mauvais; il redreſſe ceux où il croit s'être écarté de la vérité; enfin il reconnoît ingénuement & de bonne foi les fautes ou les erreurs dans leſquelles il eſt tombé. La Préface de cet Ouvrage eſt fort humble. Il y remarque que ſon deſſein eſt de revoir ſes Ouvrages avec la ſévérité d'un Cenſeur, & de reprendre lui-même ſes propres fautes; qu'il ſuit en cela le conſeil de l'Apôtre, qui dit, *que ſi nous nous jugions nous-mêmes, nous ne ſerions pas jugez par le Seigneur*; qu'il eſt épouvanté par cette parole du Sage, *Il eſt difficile d'éviter de faire des fautes, quand on parle beaucoup*; que ce n'eſt pas le grand nombre de ſes Ecrits qui lui fait peur, puiſque l'on ne peut pas dire que c'eſt trop parler ou trop écrire, quand on ne parle & qu'on n'écrit que pour des choſes néceſſaires; mais qu'il craint juſtement qu'il n'y ait dans ſes Ecrits pluſieurs choſes fauſſes, ou du moins inutiles; que ſi tout âgé qu'il eſt, il ne ſe croit pas encore exemt d'erreur, il eſt impoſſible qu'étant encore jeune, il ne ſoit tombé dans pluſieurs fautes, ſoit en parlant, ſoit en écrivant, d'autant plus qu'il étoit alors obligé de parler très ſouvent; qu'il eſt donc réſolu de ſe juger ſoi même, ſuivant les régles de Jéſus-Chriſt, ſon ſeul Maître, dont il veut éviter le jugement. 2°. Les Confeſſions diviſées en 13 Livres, dont les dix premiers contiennent l'Hiſtoire de ſa vie; & les trois derniers, des réflexions ſur le commencement de la Géné-ſe. Les autres Livres contenus dans ce tome ſont des Ouvrages Philoſophiques, avec ſes Traitez des Soliloques; les trois Livres du Libre-Arbitre; les deux Livres *de la Geneſe*, contre les Manichéens; le Livre *des Mœurs de l'Egliſe*; *des Mœurs des Manichéens*; & le Livre *de la véritable Religion*; tous compoſez avant qu'il fût ordonné Prêtre. Le ſecond tome, compoſé de Lettres, eſt excellent: on y trouve une infinité de queſtions ſur des matie-res eccléſiaſtiques, réſolues & expliquées avec beaucoup de net-teté & de jugement. On y voit la diſpute qu'il eut avec ſaint Jérôme, à l'occaſion du différent de S. Pierre & de ſaint Paul, dans laquelle il témoigna beaucoup de modération. Les Com-mentaires ſur l'Ecriture, contenus dans le troiſieme tome, ſont précédez des Traitez de la Doctrine Chrétienne, qui ren-ferment d'excellentes régles pour l'interprétation de l'Ecriture. Le Commentaire ſur les Pſeaumes, qui remplit le quatrieme to-me, n'eſt pas un Commentaire littéral, mais allégorique ſur les Pſeaumes, mêlé de controverſe & de Morale. Les Sermons contenus dans le cinquieme tome, ſont, ou des Homélies ſur l'Ecriture, ou des Sermons ſur les Fêtes, ſur quelques Saints, & ſur différens ſujets. Ce ne ſont point des Oraiſons, compo-ſées de toutes leurs parties, mais des Diſcours familiers, pro-noncez ſans beaucoup de préparation. Ils ſont preſque tous fort courts, & ne ſont compoſez que de ſentences & de phraſes cou-pées. Les Traitez contenus dans le ſixieme tome, ſont pour la plupart des Traitez de Morale, comme ſur la Virginité, ſur le Mariage, ſur le Menſonge, &c. Le Livre de la Cité de Dieu, qui compoſe le ſeptieme tome, eſt diviſé en 22 Livres, dont les cinq prémiers réfutent ceux qui croyent que le culte des Dieux eſt néceſſaire au bien du Monde, & qui ſoutiennent que tous les malheurs qui étoient arrivez depuis peu, ne venoient que de ce qu'on l'avoit aboli. Les cinq ſuivans ſont contre ceux qui demeurent d'accord que ces malheurs ſont arrivez dans tous les tems; mais qui prétendent que le culte des Divinitez du Paganiſme eſt utile pour l'autre vie. Les Manichéens qui ont ad mis deux Principes, ſont les principaux Hérétiques qu'il attaque dans les Ecrits que contient le huitieme tome; il y réfute auſſi les Ariens dans ſes quinze Livres de la Trinité, & attaque en gé-néral les Payens, les Juifs, toutes les Sectes & toutes les ancien-nes Héréſies. Les Donatiſtes ſont ceux contre leſquels ſaint Auguſtin a le plus écrit & travaillé dans le commencement de ſon épiſcopat, parce qu'ils partageoient preſque l'Afrique avec les Catholiques. Ainſi le neuvieme tome eſt rempli d'un grand nombre d'Ouvrages, dont les principaux ſont les ſept Livres du Batême, les Livres contre Pétilien, &c. Il ſembloit être réſervé pour combattre les Pélagiens; & en effet, il fut conſidéré dans l'Egliſe comme le Défenſeur de la ſaine doctrine touchant la Grace. S. Jérôme, qui avoit commencé à écrire contre les Pé-lagiens, ceſſa quand il apprit que ſaint Auguſtin écrivoit contre eux. Depuis ſa mort on a été perſuadé communément que ſes Livres ſur la Grace ſont ſi exacts, qu'on ne doit jamais s'écar-ter de la doctrine qu'il y a établie, & qu'ils devoient ſervir de régle, à l'exception, dit le Pape Céleſtin I, de quelques ques-tions profondes & difficiles. Sur la fin de ſa vie il a combattu les Semi-Pélagiens dans ſon Traité de la Correction & de la Gra-ce, & dans le Livre de la Prédeſtination des Saints. Saint Pros-per & ſaint Hilaire ſoutinrent ſon parti dans les Gaules, & ſaint Fulgence a depuis été ſon fidéle Diſciple. Innocent I, répon-dant à l'Epître ſynodale du Concile de Miléve, dont ſaint Au-guſtin avoit été le Sécretaire, écrivit que cette ſeule doctrine pouvoit ſuffire pour étouffer l'erreur Pélagienne. S. Proſper rap-porte que Boniface I le conſultoit ſouvent. Céleſtin I défendit cette doctrine contre quelques Evêques des Gaules. Hormiſdas & Jean II en ont fait auſſi de grands éloges; & dans le XVII ſié-cle, Clement VIII proteſta qu'il vouloit S. Auguſtin pour juge des Diſputes qui s'élevérent ſur la Grace entre les Dominicains & les Jéſuites, ſous ſon Pontificat. Les Conciles de Carthage, de Tolède, d'Orange, de Florence & de Trente, ont employé ſes termes, & ont formé quelques-uns de leurs Decrets de ſes concluſions; & les plus illuſtres des Docteurs anciens & moder-nes ont fait gloire de donner des éloges à ſon mérite, & d'être ſes Diſciples & ſes Défenſeurs.

Nous avons quelques Ouvrages de ſaint Auguſtin, imprimez dés l'an 1489. Un Chanoine de Bâle, nommé *Auguſtin Dodo*, eſt le premier qui ait eu ſoin de recueillir tous ces Trai-tez differens, pour les ranger dans un même corps. Il travail-loit à faire des Argumens pour mettre à la tête de tous ces Trai-tez, lorſqu'il fut emporté de la peſte en 1501. Amerbachius, qui en avoit déja commencé l'impreſſion, la continua, & cet Ouvrage parut à Bâle en 1506, en caractéres Gothiques. Le mê-me Ouvrage fut imprimé à Paris en 1515. Froben en fit une au-tre Edition à Bâle l'an 1529, avec des Notes d'Eraſme. Celles-ci furent ſuivies de celles qui ſortirent des Imprimeries des Gaël-lards & de Chevallon, Imprimeurs de Paris. Depuis, les Doc-teurs de Louvain firent une nouvelle recherche des Oeuvres de ce grand Docteur, les mirent en meilleur ordre; & c'eſt ſur ce travail que nous avons les Editions d'Anvers chez Plantin, en 1577; de Paris, dit *du grand navire*, en 1586; de Cologne, de Lyon, de Veniſe, &c. Enſuite on trouva dans l'Abbaye de S. Barthélemi de Fiézole en Toſcane, le Traité de S. Auguſtin, intitulé, *de geſtis Pelagii*; & par les ſoins du Cardinal Sciplon Cobellutio, & de Marc Velſerus, on le publia à Ausbourg l'an 1615. C'eſt ce qui donna la penſée aux Savans de chercher dans les Bibliothéques, de nouveaux Traitez de S. Auguſtin. Les Docteurs de Louvain donnérent 123 Sermons. On en tira onze de la grande Chartreuſe. Claude Ménard publia en 1617, le Traité contre Julien *le Pelagien*, ſous ce titre, *Contra Julianum Hæreticum Pelagianum operis perfecti, ſive reſponſionis poſtremæ, lib. VI.* Le P. Michel Pallidanus, de l'Ordre des Auguſtins, le fit depuis réimprimer à Louvain en 1641. Le P. Jacques Sirmond publia en 1630, quarante Sermons de ſaint Auguſtin, *Sermones novi XL. de variis argumentis.* Jean-Baptiſte Marus fit imprimer en 1644 ſix Sermons, tirés de la Bibliothéque du Vatican, & de la Bibliothéque Barberine. Guillaume Cauérarius donna au public, l'an 1634, un Traité, *de Septem vitiis & de Septem donis Spiritus ſancti.* Le P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire, fit impri-mer à Paris en 1654, un ſupplément des Oeuvres de ce Pére, en deux volumes *in folio*. L'on y trouve tous ces Traitez par-ticuliers. Enfin, les Religieux de l'Abbaye de S. Germain-des-Prez, ſur la fin du XVII ſiécle, nous ont procuré une Edition beau-coup plus ample & plus correcte que toutes celles que nous avions.

S. Auguſtin avoit une vaſte étendue, une grande juſteſſe, & une merveilleuſe pénétration d'eſprit. Il étoit extrêmement fort ſur le raiſonnement. Sa méthode ordinaire eſt d'établir de grands principes, dont il tire une infinité de conſéquences: en ſorte que tous les points ont une grande liaiſon les uns avec les autres. Il a plus raiſonné ſur la plupart des Myſtéres, que les Auteurs qui l'ont précédé. Il agite pluſieurs queſtions, auſquel-les on n'avoit point penſé juſqu'alors, & en a réſolu pluſieurs par la ſeule force de ſon eſprit. Il n'étoit pas fort habile dans les Langues, & avoit fort peu lu les Anciens. Quoiqu'il eût en-ſeigné la Rhétorique, il ne poſſedoit pas l'éloquence des Ora-teurs, ou il la négligeoit; il n'eſt pas même toûjours pur dans ſes expreſſions, & ſe ſert quelquefois de mots impropres ou bar-bares; il uſe ſouvent de pointes & de jeux de mots. Il répéte les mêmes choſes, il rebat les mêmes raiſonnemens en cent en-droits; il s'arrête longtems ſur une même penſée, à laquelle il donne différens tours, & il s'étend ordinairement ſur des lieux communs. Il a traité une infinité de matiéres par principes, & a formé, pour ainſi dire, le corps de la Théologie des Péres Latins qui l'ont ſuivi. Non ſeulement ils ont puiſé dans ſes Livres les principes dont ils ſe ſont ſervis; mais même ils n'ont fait ſouvent que le copier. On a déja dit que quelques Conci-les ſe ſont ſervis de ſes termes pour compoſer leurs déciſions ſur la Grace. Enfin quand dans le XII ſiécle Pierre Lombard a voulu faire un Abrégé de toute la Théologie, il n'a preſque fait au-tre choſe que recueillir des paſſages de S. Auguſtin; & quoique S. Thomas, & les autres Scholaſtiques, ayent ſuivi une métho-de différente, ils ſe ſont néanmoins la plupart attachez aux principes de S. Auguſtin, ſur leſquels ils ont bâti leurs opinions théologiques.

La ville d'Hippone fut priſe dans l'année qui ſuivit la mort de ſaint Auguſtin; ſon corps fut reſpecté des Barbares, & ſon nom fut inſéré dans l'ancien Calendrier de l'Egliſe d'Afrique au 29 d'Août. On prétend que ſon corps fut transféré vers l'an 506, par les Evêques d'Afrique, chaſſez par les Vandales de l'Egliſe de ſaint Etienne, d'Hippone, où il avoit été enterré, & porté avec eux en Sardaigne, où ils étoient exilez. On ajou-

te qu'il fut transféré de Sardaigne à Pavie par ordre de Luitprand Roi des Lombards, le 28 Février l'an 713, dans le Monaſtére de ſaint Pierre, qui étoit alors au fauxbourg de cette ville, & qui dans la ſuite s'eſt trouvé enfermé dans l'enceinte de la ville. Mais on ne ſait point ce qu'il eſt devenu. L'Egliſe de ſaint Pierre eſt compoſée préſentement de Chanoines Réguliers, établis en 1220, & d'Hermites de ſaint Auguſtin, dont le Couvent, fondé dans le XIV ſiécle, eſt de l'autre côté de l'Egliſe, qui eſt demeurée commune entre ces deux maiſons. Les uns & les autres ont voulu faire croire que le corps de ſaint Auguſtin étoit dans un tombeau de brique, cimenté dans la cave de deſſous le grand autel; mais on ne l'a point encore découvert, & on ne ſait point certainement en quel endroit de l'Egliſe il repoſe. * Saint Auguſtin, *dans ſes Confeſſions, Retractations, & pluſieurs autres de ſes Ouvrages.* Poſſidius, *in Vita ſancti Auguſt.* Proſper. Marcellin. Oroſe. Sigebert. Gennade & Trithême. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sixte de Sienne, *l. 4. Biblioth. Sacr.* Les Docteurs de Louvain, *dans leur Préface ſur les Oeuvres de ſaint Auguſtin.* Rivius, *in Vita S. Auguſtini.* Poſſevin. M. Godeau, *Vie de ſaint Auguſtin.* Tillemont, *Mémoires de l'Hiſtoire Eccleſ. tome XIII.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Aut. Eccleſ. du cinquieme ſiécle. tome 3.* Baillet, *Vies des Saints, au 28 Août.*

On appelle vulgairement *Maiſons de ſon Ordre*, toutes les Communautez qui font profeſſion de ſuivre ſa Régle, quoique l'Inſtitut en ſoit fort différent. Les Chanoines Réguliers ſe diſent tous de l'Ordre de ſaint Auguſtin; & en effet, ce ſont ceux qui imitent le plus ſa maniére de vivre. Les Religieux Mendians, nommés *Auguſtins*, prétendent être d'un Ordre fondé par ſaint Auguſtin, ſuivant une Régle fauſſement attribuée à ce Saint. Les Auguſtins, connus en France ſous le nom *de Petits-Péres*, ſe vantent auſſi d'être de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & de ſuivre ſa Régle. *Voyez* AUGUSTINS, Ordre de Religieux.

AUGUSTIN (ſaint) Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, vivoit dans le VI ſiécle. Il étoit Prieur du Monaſtére de ſaint André, de l'Ordre de ſaint Benoît, à Rome, & fut envoyé l'an 596, par le Pape ſaint Grégoire *le Grand*, pour annoncer la Foi de l'Evangile aux Anglois & Saxons, qui s'étoient établis dans la plupart des Provinces de la Grande-Bretagne, & en avoient chaſſé les Bretons, qui s'étoient retirez dans les extrémitez de Galles & de Cornouaille, & dont une partie étoit paſſée en France. On dit que la Reine Berthe contribua beaucoup à ce voyage. Cette Princeſſe, qui étoit fille de Charibert Roi de France, avoit épouſé Ethelbert Roi de Kent en Angleterre, qui étoit Payen, & qui reçut de ſon épouſe les premiéres teintures du Chriſtianiſme. Elle l'en entretenoit ſouvent; & lorſqu'elle le vit diſpoſé à ſe faire inſtruire, elle en avertit ſaint Grégoire, lequel y envoya Auguſtin, avec d'autres Religieux qu'il lui ſoumit comme à leur Abbé. Quelques Eccléſiaſtiques de France ſe joignirent à eux. Ils arrivérent dans le Royaume de Kent, & s'établirent avec la permiſſion du Roi Ethelbert, près de Cantorbéry, dans l'Egliſe de ſaint Martin. De là ils travaillérent à la converſion des Anglois. Le Roi Ethelbert fut un des premiers qui embraſſa la Religion Chrétienne. Saint Auguſtin voyant la bénédiction que Dieu répandoit ſur ſon travail, jugeant qu'il falloit multiplier le nombre des Ouvriers évangéliques, repaſſa en France, où il reçut l'ordination épiſcopale des mains de Virgile, Evêque d'Arles. Etant retourné en Angleterre, revêtu de ce nouveau caractére, il batiſa dix mille perſonnes le jour de Noël 597, & fit ſa demeure à Cantorbéry. Il envoya enſuite deux Députez à Rome pour informer le Pape ſaint Grégoire du ſuccès de ſa Miſſion, & le conſulter ſur diverſes difficultez, qui regardoient la conduite de cette Egliſe naiſſante. Saint Grégoire répondit à ſes difficultez, lui envoya le *Pallium*, érigea ſon Siége en Métropole, & lui renvoya ſes Députez, avec pluſieurs autres Prédicateurs. Saint Auguſtin établit ſon Siége épiſcopal à Cantorbery, qui devint ainſi la Métropole d'Angleterre. Il dedia ſa Cathedrale ſous le nom *de ſaint Sauveur*, & rendit tout ſon Clergé Régulier, en compoſant ſon Chapitre de Moines. Il fonda auſſi à Cantorbéry un Monaſtére en l'honneur de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & y mit pour Abbé, le vénérable Pierre, qui étoit un des Députez qu'il avoit envoyez en Italie. Il travailla à la reunion des Bretons, anciens Chretiens, qui differoient de l'Egliſe Romaine ſur la celebration de la Pâque & ſur quelques autres pratiques. Il eut deux conférences avec eux; mais il ne put rien gagner ſur leurs eſprits. Il etablit pluſieurs Evêques dans les villes du Royaume de Kent, & dans les Royaumes voiſins, entre autres, S. Mellit à Londres, & S. Juſte à Rochetter, & mourut à Cantorbéry le 26 Mai de l'an 607. Il fut enterré dans l'Egliſe de S. Pierre, & a toûjours été honoré en Angleterre comme Apôtre de ce Royaume, juſqu'au tems du Schiſme. * S. Grégoire, *l. 7. Epiſt. 30.* Gregoire de Tours, *l. 4. c. 26.* Béde, *Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 25. & ſuiv.* Guill. de Malmesbury. Polydore Virgile. Baronius. Uſſer, *Antiq. Eccleſ. Britan. &c.* Mabillon, *Vita SS. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints, au 26 de Mai.*

AUGUSTIN (Antoine) Archevêque de Tarragone, a été l'un des plus ſavans hommes que l'Eſpagne ait produits. Il étoit de Saragoſſe, fils d'*Antoine* Auguſtin, Vice-Chancelier d'Aragon, & frére de *Pierre* Evêque d'Hueſca, & d'*Eliſabeth* Ducheſſe de Cardonne. Après avoir étudié en Eſpagne à Alcala & à Salamanque, il paſſa en Italie, & s'y perfectionna dans les Univerſitez de Bologne, de Padoue & de Florence. Il ſe rendit très habile dans la connoiſſance du Droit Civil & Canonique, dans les Belles Lettres, dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans les Langues, & dans toutes ſortes d'Antiquitez ſaintes & profanes. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui, ne ſont point les fruits d'une vieilleſſe conſommée; car il en publia de très beaux dans une grande jeuneſſe, & dés l'âge de 25 ans il compoſa à Florence ſon Traité intitulé, *Emendationes & Opinionum Juris Civilis*, qui lui acquit beaucoup de réputation. Suivant l'exemple d'Alciat, dont il avoit été le Diſciple, il unit la Juriſprudence aux Belles-Lettres: ce que les plus doctes Juriſconſultes ont depuis imité. Lorſqu'il eut été appellé à Rome par le Pape Paul III, il fut un des douze Auditeurs de Rote, & remplit très bien cette charge. En 1544, Jules III le deſtina pour aller en Angleterre, en qualité de Nonce; & Paul IV l'ayant nommé Evêque d'Alife, dans la Terre de Labour, l'envoya l'an 1557 en Allemagne, vers l'Empereur Ferdinand I. A ſon retour, Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'envoya dans la Sicile; & en 1558, il le nomma à l'Evêché de Lérida. En 1562, Auguſtin ſe trouva au Concile de Trente, où il parut avec éclat; & s'étant retiré dans ſon Egliſe, il y travailla à remplir les devoirs d'un bon Prélat, & à compoſer divers Ouvrages. Enfin en 1574, on lui donna l'Archevêché de Tarragone, qu'il gouverna juſques en 1586 qu'il mourut, âgé de 68 ans, trois mois & trois jours. Son corps fut enterré dans ſon Egliſe, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit autant de piété que de ſageſſe & d'érudition. Jamais perſonne ne fit paroître, dans toute la conduite de ſa vie, plus d'intégrité, plus de conſtance & plus de grandeur d'ame, que cet illuſtre Archevêque. Il vivoit avec une tempérance & une chaſteté exemplaire, & il diſtribuoit ſes biens aux pauvres avec tant de libéralité, qu'après ſa mort on ne trouva pas dans ſes coffres de quoi le faire enterrer ſuivant ſa qualité. Il avoit un eſprit ſi élevé, un jugement ſi ſolide, il étoit ſi ſavant & ſi laborieux, qu'il étoit capable de réuſſir dans tous les Ouvrages qu'il eût pû entreprendre. Il étoit bien verſé dans la plus obſcure Antiquité; & il avoit ramaſſé un ſi grand threſor de doctrine, qu'il étoit un des plus riches hommes du monde en cette eſpéce de biens. *Vous excellez*, lui dit Paul Manuce dans une de ſes Epîtres, *en la belle Littérature, & ſi je ſuis quelque choſe à l'égard des autres, étant comparé à vous je ne ſuis rien.* Cependant le Pére Paul, dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, prétend, mais ſans raiſon, qu'Antoine Auguſtin n'étoit point verſé dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Voſſius aſſure qu'Antoine Auguſtin étoit un des plus grands hommes du monde, & que ſes Notes ſur Feſtus ſont remplies de beaucoup d'érudition. Ses Notes ſur Varron, ont auſſi été généralement eſtimées. Le Traité le plus conſidérable de ceux qu'il a compoſez ſur le Droit Canon, c'eſt celui de la Correction de Gratien. C'eſt un Ouvrage d'un travail prodigieux, d'une exactitude merveilleuſe, & d'une très grande utilité. Il y en avoit deux anciennes Editions, l'une à Tarragone, & l'autre poſtérieure, à Paris en 1607; mais M. Baluze en a donné une nouvelle, beaucoup plus belle & plus correcte, avec de ſavantes Notes, imprimée à Paris en 1672. Outre les Ouvrages dont nous avons déja parlé, Antoine Auguſtin a publié les ſuivans, *De Nominibus propriis Pandectarum; Familiæ Romanorum triginta, cum Fulvii Urſini familiis; Epiſtola ad Hieronymum Blancam de Cæſarauguſtana patria communis Epiſcopis atque Concilio; Emendationum & Opinionum Juris Civilis libri IV, ad Modeſtinum, ſive de Excuſationibus liber ſingularis; ad Lelium Taurellium de Militia, Epiſtola; De Legibus & Senatusconſultis Romanorum; Novellarum Juſtiniani Anteceſſoris Epitome, cum Notis & Paratitlis, & Conſtitutiones Græcæ, Auguſtino Interprete; Antiqua Collectionis Decretalium, cum Notis eruditis; Canones pœnitentiales, cum Notis; Conſtitutiones Provinciales, item & Synodales Tarraconenſium; Epitome Juris Pontificii veteris*, Ouvrage diviſé en trois parties qui ſont 1. *de Perſonis*, 2. *de Rebus*, 3. *de Judiciis; Concilia Græca & Latina; Bibliotheca Antonii Auguſtini librorum manuſcriptorum Index; Onze Dialogues en Eſpagnol, des Médailles des Grecs & des Romains, des Antiquitez d'Eſpagne*, traduits deux fois en Italien, & depuis en Latin par André Schot; *Collectio Conſtitutionum Codicis Juſtiniani; Leges Rhodiorum navales, militares, &c. Repertorium Deciſionum Rotæ; De Pontifice Maximo, Patriarchis, Primatibus & Archiepiſcopis; De perfecto Juriſconſulto & Epiſcopo; Annotationes ad M. Valerii Flacci quæ exſtant de Verborum ſignificatione; Breviarium, Horæ & Ordinarium Eccleſiæ Ilerdenſis.* Ant. Auguſtin a auſſi laiſſé quelques Ouvrages qui n'ont pas vu le jour, *Juris Pontificii Inſtitutiones; In Pandectas Florentinas Index verborum omnium, & Variæ Lectiones; ad Hemtanum liber ſingularis; Item ad Lucium; Fragmenta Veterum Scriptorum, Poëtarum & Oratorum; Notæ in Paræmiarum Romanum.* Divers grands hommes parlent très avantageuſement d'Antoine Auguſtin, & entre autres * Paul Manuce, *Epiſt. l. 1. Epiſt. 6. 8. 9* Poſſevin. Le Mire. Leunclavius. Scaliger, &c. *Conſultez* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c. Eloges des Hommes Savans* de M. De Thou, *avec les addit.* d'Antoine Teiſſier, *tome 2. p. 384, & ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715. M. Du Pin, *Nouv. Bibliotb. des Aut. Eccl. du XVI ſiecle.* Baluze, *dans ſa Préface ſur le Traité de la Correction de Gratien.*

AUGUSTIN, né dans la grande Arménie, dans un lieu nommé Bag ou Bagi, entra dans l'Ordre de S. Dominique, qui gouverne ſeul dans ce païs-là ceux qui ſont attachez à l'Egliſe Romaine, & y montra tant de ſageſſe & de conduite, que le Clergé & le peuple de Naxivan l'élurent unanimement pour leur Evêque vers l'an 1620, après la mort de Matthieu Eraſme. Etant arrivé à Rome pour être ſacré, il trouva que le Pape Paul V avoit déja deſigné Paul-Marie Citadini, de Bologne, pour ſucceſſeur d'Eraſme, & même l'avoit fait ſacrer ſous le titre d'Archevêque de Myre; Grégoire XV, ſans changer la diſpoſition de ſon prédéceſſeur, fit ſacrer Auguſtin Evêque de Myre, & le nomma Coadjuteur de Citadini, à qui il ſuccéda en 1627, & ayant gouverné ſon Egliſe avec un zéle vraiment apoſtolique, il mourut le 16 Avril 1653. Les Jacobins de la rue ſaint Honoré à Paris, ont la Relation de ſon Voyage dont on vient de parler, écrite de ſa propre main en Arménien, & un petit Traité de la Pénitence, qu'il avoit compoſé en la même Langue. * Echard, *Script. Ord. Prad. t. 2.*

AUGUSTIN, dit DE LA TRINITE, Portugais, & Reli-

ieux de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, dans le XVI ſiécle, enſeigna la Théologie ſcholaſtique à Coïmbre en Portugal, puis à Toulouſe, où il mourut l'an 1589. Il écrivit ſur le Maître des Sentences, & ſur ſaint Thomas; un Traité de l'immaculée Conception de la ſainte Vierge, &c. * Antoine de la Purification, *in Chron. Aug. Portug. l. 7.* Nicolas Antonio, *Bibliot. Hiſp. &c.*

AUGUSTIN de Fivizano, *Voyez* MOLARI.

AUGUSTIN (Patricius) *Voyez* PATRICE (Auguſtin Piccolomini.)

AUGUSTIN Béro ou Bérous. *Voyez* BE'RO.

AUGUSTIN d'ANCONE. *Voyez* TRIUMPHUS.

AUGUSTIN Nugnès Del-Caſtillo. *Voyez* DEL-CASTILLO.

AUGUSTINES, ou FILLES HERMITES DE S. AUGUSTIN. Ces Filles, qui reconnoiſſent S. Auguſtin pour leur pére, commencérent de ſon vivant en Afrique; & la ſœur de ce grand homme fut leur Supérieure. Il leur donna une Régle qui eſt contenue dans une de ſes Lettres: & c'eſt même de là que l'on prétend que les Religieux Auguſtins ont tiré la Régle qu'ils profeſſent. Quoi qu'il en ſoit, ces Filles furent en ſi grand nombre dans l'Afrique, que l'Egliſe fait le 16 de Décembre une fête en l'honneur de plus de 4000 de ces ſaintes Religieuſes, qui furent martyriſées dans le cinquiéme ſiécle durant la perſécution de Genſeric, Roi des Vandales. L'habit de ces Filles de S. Auguſtin étoit une robe & un manteau noir; une ceinture de peau; un voile rouge, plein de croix & dreſſé en pointe comme un capuce pointu ſur leur tête, afin qu'elles conſervaſſent un perpétuel ſouvenir de la paſſion de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt. Elles marchoient nuds piez; celles qui leur ont ſuccédé ſe ſont répandues particuliérement en Eſpagne & en Italie, où elles ont formé diverſes Congrégations. *Nous allons dire un mot des principales.*

Les Filles Hermites de l'Ordre de S. Auguſtin de la Congrégation inſtituée ſous le titre de LA PE'NITENCE DE Jéſus-Chriſt étoient vétues comme celles *dont nous avons parlé;* mais comme le drap de leurs habits étoit fort rude & très peſant, on les apeloit *les Filles du Sac:* elles marchoient nuds piez. La B. Agnès de *Montepulciano* a fort illuſtré cette Congrégation qui a eu pluſieurs Monaſtéres.

Celle qui porte le nom de Ste. CATHERINE DE LA ROSE eſt établie à Rome, où leur Monaſtére poſſéde les corps des ſaints Martyrs Saturnin, Sezine & Romain. Le Cardinal Nicolas de Cuſa les dota dans le XV ſiécle, & les obligea d'enſeigner les pauvres filles.

Il y a un autre Monaſtére de ces filles à Rome ſous le titre des QUATRE SS. COURONNEZ, Egliſe titulaire d'un Cardinal. Il eſt chargé de l'inſtruction des Enfans blancs; & celui de SAINTE TECLE dans la même ville eſt doté par le Saint Siége pour l'entretien & le mariage de pluſieurs petites filles délaiſſées depuis le berceau, que ces Religieuſes inſtruiſent & élévent à la piété.

La Congrégation ſous le titre de Ste. MARTHE ſe conſacre entiérement au ſervice des malades, ou dans les hôpitaux, ou dans les maiſons particuliéres. Elles aſſiſtent ceux qui ſont à l'agonie, lavent les corps des morts, & diſpoſent de leurs funérailles. Il y en a pluſieurs Maiſons en Italie, en France, & en Allemagne.

Celle qui eſt dite de Ste. CATHERINE établie à Paris, rue S. Denys, loge les pauvres, & fait enterrer les corps des morts qu'on trouve dans les priſons, dans les rues & ſur les bords des riviéres. Elles ſont vétues comme celles de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y a auſſi pluſieurs Monaſtéres d'HOSPITALIE'RES en France, dont la plupart ſont vétues de blanc, la ceinture noire, un rochet de toile blanche, & un manteau noir. Le Couvent de Gênes, dit LE GRAND HOPITAL, y fut inſtitué par la B. Catherine de Gênes & la pieuſe Argentine ſa compagne, & eſt dirigé par les PP. Hermites de S. Auguſtin de la Congrégation dite DES BAPTISTES, établis par le B. Jean-Baptiſte Poggio, Religieux Hermite de S. Auguſtin.

Il y a encore la Congrégation du MONT CALVAIRE, établie à Anvers dans le XIII ſiécle. Elle eſt répandue par toute la Flandre pour le ſervice des hôpitaux, de même qu'il s'en trouve en pluſieurs autres Royaumes, & les SŒURS NOIRES de Cambray logent les pauvres Pélerins, & les traitent avec charité. Enfin il y a des Filles *Déchauſſées* de S. Auguſtin, dont la reforme s'établit en Eſpagne ſous le titre de l'INCARNATION DU SAUVEUR. Le P. Louïs de Léon en donna le deſſein, & la Mére Marie-Anne de S. Joſeph l'exécuta, & fonda les Couvens de Valladolid, de Palencia, de Médina de la Campo, & celui de Madrid, où elle fut appellée en 1611. Le Roi Philippe III, & Marguerite d'Autriche ſa femme, leur fondérent un célébre Monaſtére près de leur Palais, ſous le vocable de l'ANNONCIATION OU INCARNATION. Leur vie eſt des plus auſtéres. Cette Congrégation a paſſé en Italie, & prit ſon commencement dans Naples ſous le titre de S. JOSEPH. Nous paſſerons ſous ſilence pluſieurs autres Congrégations de Filles Hermites de ſaint Auguſtin. * Poſſidius ou Poſſidonius, *in Vit. S Auguſt.* Baronius, *A. C.* 382. & 335. Spondc, *A. C.* 1256. *n.* 5. Bzovius & Raynaldi, *in Annal.* Joannes Mauburnus, *de Vit. Illuſtr. Ord. S. Aug.* Jacques de Bergame, *in Chron.* Maurolicus, *in Mare Oceanum.* Ruiz. Le Mire, *Orig. Ordin. Reſig. & ac Congreg. Clericor.* Joſeph Pamphyle. Philippe Elliſe. Thomas Gratiani. Athanaſe de ſainte Agnès. Pierre de ſainte Hélene. Du Molinet. Le P. Auguſtin Lubin. Maurice de la Mére de Dieu. Hermant, *Hiſtoire des Ordres Religieux, &c.*

AUGUSTINIENS, Hérétiques dans le XVI ſiécle, Diſciples d'un Sacramentaire nommé *Auguſtin*, qui diſoit que le Ciel ne ſeroit ouvert à perſonne avant le dernier jour. * Lindan.

AUGUSTINS, Ordres religieux, qui reconnoiſſent ſaint Auguſtin pour leur maître & leur pére. Ce ſaint Docteur vivoit en commun avec les Clercs d'Hippone, & cette ſociété a été la ſource féconde de tant de Chanoines Réguliers, qu'on a vus depuis dans l'Egliſe, comme ceux de Latran, du ſaint Sépulcre, de ſaint Sauveur, de ſaint Ruf, du Val des Ecoliers, de la Vie commune, & de divers autres qui ſuivent la Régle de ſaint Auguſtin. Il y a longtems qu'on diſpute, pour ſavoir ſi ſaint Auguſtin a inſtitué les Hermites, appellez de ſon nom, auſſi-bien que ces Clercs Réguliers. Quelques-uns prétendent, que ce Saint étant à Milan, s'y retira à la campagne dans un Monaſtére, & que paſſant depuis en Afrique, il y mena douze Religieux, qu'il établit enſuite près de ſa ville Epiſcopale d'Hippone. Selon d'autres Auteurs, ce qu'on allégue pour l'établiſſement des Hermites, ne regarde que les Clercs. Ils ne trouvent point cette inſtitution nettement marquée dans Poſſidius, Auteur de la Vie de ſaint Auguſtin, & ils ſoutiennent que les ſoixante-ſeize Sermons, qu'on ſuppoſe que ce ſaint Docteur a adreſſez aux Hermites, *ad Fratres in Eremo commorantes*, ne ſont que l'Ouvrage d'un Impoſteur. Ce dernier point eſt inconteſtable; mais quelque ſortes que paroiſſent leurs raiſons, la queſtion n'a pas laiſſé d'être jugée problématique, & l'opinion contraire a même été défendue par des Ecrivains célébres. *Voyez* ce qu'en a écrit M. Ferrand en 1688, & la Vie de ſaint Auguſtin, par les PP. Bénédictins, *l. 3. c. 5.* outre le Livre intitulé, *Auguſtini Monachatus propugnatus*, par le P. Bonaventure de ſainte Anne, Auguſtin Déchauſſé. Indépendamment de ces diſputes, il eſt ſûr que le Pape Alexandre IV, par ſes Conſtitutions de l'année 1256, aſſembla diverſes Congrégations d'Hermites qui vivoient à la campagne, & leur donna les Régles de ſaint Auguſtin, & un Général, qui fut Lanfranc Septala de Milan, perſonnage de très grande piété, auquel ſuccéda Clément Auximas. Au reſte, l'Ordre des Auguſtins, ou des Hermites de ſaint Auguſtin, a été très-fécond en Saints & en grands hommes, & a donné à l'Egliſe grand nombre de Docteurs & d'illuſtres Prélats. Cet Ordre s'eſt même diviſé en diverſes branches. Car les Hermites de ſaint Paul, les Jéronymites, les Religieux de ſainte Brigitte, ceux de ſaint Ambroiſe, les Fréres de la Charité, & pluſieurs autres Ordres, juſques au nombre de ſoixante & plus, ſuivent tous la Régle de S. Auguſtin. En France les Hermites de S. Auguſtin ont une Congrégation particuliére, dite *la Communauté de Bourges*, ou *la Province de ſaint Guillaume.*

Cet Ordre a encore produit la reforme des AUGUSTINS DE'CHAUSSEZ. Le P. Thomas de Jéſus, de la Maiſon d'Andrada, jetta les premiers fondemens de cette reforme en Portugal, vers l'an 1574. Depuis en 1588, elle fut approuvée par un Chapitre tenu à Tolède, où le Général de l'Ordre préſida. Louïs de Léon Exprovincial des grands Auguſtins, d'un génie ſupérieur, à qui ſon humilité avoit fait refuſer pluſieurs Evêchez, porta cette reforme en Eſpagne, après que le P. Grégoire Petrochin de Montelparé, Général de l'Ordre, eut donné en 1590 permiſſion à cette nouvelle Troupe de faire des établiſſemens. Le Pape Clement VIII, par un Decret du cinquiéme Decembre 1600, leur permit d'accepter des fondations, de recevoir des Novices à profeſſion, & d'élire des Prieurs clauſtraux de leur reforme: leur premiére Maiſon fut à Talavéra. L'année ſuivante il leur permit d'élire un Provincial & autres Supérieurs, & il confirma le tout par un Bref du 12 Fevrier 1602. Le Roi Philippe III envoya en 1605, treize de ces Religieux aux Indes. Ils fondérent quatre Couvens dans les Iſles Philippines, pénétrérent dans les Iſles Calamines, où ils bâtirent ſix Maiſons, s'étendirent de là dans le Pérou, & entrérent au Japon où pluſieurs reçurent la couronne du martyre. Enfin cette Congrégation d'Eſpagne s'eſt diviſée en pluſieurs Provinces, dont les quatre principales ſont celles de *Caſtille*, d'*Aragon*, de *Valence* & des *Iſles Philippines*. Les Portugais ſe ſont ſéparez après le milieu du XVII ſiécle, de cette Congrégation d'Eſpagne.

La Congrégation d'Italie commença en 1591, & reçut ſon approbation du Pape Clément VIII, l'an 1599. Le P. André Diez Eſpagnol en fut l'Auteur. Il étoit Vicaire-Général de la Congrégation des Hermites de S. Auguſtin de Centorby en Italie, & s'étant démis de ſa charge, il embraſſa la nouvelle reforme ſur le modéle des Déchauſſez d'Eſpagne. Elle s'étendit dans la Romagne, au Royaume de Sicile, dans la Lombardie, le Piémont, & les Etats de Gênes. L'Empereur Ferdinand III appella de ces Religieux à Vienne, & ils y allérent ſous la conduite du P. Marc de S. Philippe. S. M. I. envoya au devant d'eux le Cardinal de Harrach & tous les grands Seigneurs de ſa Cour, & elle les logea dans ſon propre Palais, en attendant qu'elle leur eût fait bâtir une Maiſon tout auprés, en ſorte que leur Egliſe ſert de Chapelle au Palais Impérial, & c'eſt là que les Empereurs ont toujours fait leurs plus grandes cérémonies. Cette Congrégation d'Italie forma quatre Provinces juſqu'en 1656, qu'elle fut diviſée en ſept, qui furent, deux de *Naples*, deux de *Sicile*, une de *Gênes*, une d'*Allemagne*, & depuis encore une de *Piémont*.

La Congrégation de France jetta ſes premiers fondemens en 1595, par les ſoins du Pére Matthieu de ſainte Françoiſe, natif de Verdun, Religieux parmi les Grands Auguſtins, & Prieur d'une de leurs Maiſons. Il prit l'habit d'Auguſtin Déchauſſé à Rome, & vint en France, où il fut établi pour la premiére fois, par Guillaume d'Avençon dans le Prieuré dit de *Villars-Benoît*, ou *Pontcharra*, Diocéſe de Grenoble, dont ce Prélat étoit Prieur Commendataire. Il mourut dans leur Maiſon d'Avignon le ſeptiéme Juin 1617. Il avoit été ſecondé par le P. François Amet de S. Jérôme, ci-devant Grand Auguſtin, Predicateur de la Reine Marguerite de Valois. Cette Princeſſe l'établit à Paris avec des Religieux de ſon Ordre, l'an 1608, dans ſon Hôtel au fauxbourg S. Germain: mais l'inconſtance de cette Reine

Reproduced with permission of the copyright owner. Further reproduction prohibited without permission. www.pbookshop.com

écrit différemment dans les anciens Manuſcrits, où il eſt nommé diverſement *Avianus*, *Anianus* & *Aviennus*. * Gerard. Joan. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 9. *p.* 202. 203. Olaüs Borrichius, *Diſſertat. de Poët. Latin p.* 70. Gaſpar Barthius, *Adverſarior. l.* 46. *c.* 16. *& l.* 44. Philippe Briet, *l.* 4. *de Poët. Lat. p.* 48. 49. *ante meas diſſ.* Saint Aubin, c'eſt à dire, M. de Sacy (Le Maître) de Port Royal, *dans la Préf. de ſa Traduction Françoiſe de Phèdre, vers la fin.* Baillet, *Jugemens des Savans, ſur les Poëtes, tome* 6. Edition de Paris, *in douze*, 1686: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 360. *n.* 1182, de l'Edit. d'Amſterdam 1725.

AVIGLIANA, bourg d'Italie en Piémont, ſur la Doria, entre Turin & Suſe. Les François l'appellent *Veillane.*

AVIGNON, ſur le Rhône, ville de Provence, ſous la domination du Saint Siége, avec Univerſité & Archevêché, qui a pour ſuffragans Carpentras, Cavaillon & Vaiſon. Elle n'eſt Métropole que depuis l'an 1475, ſous le pontificat de Sixte IV. Avant ce tems, c'étoit le Siége d'un Evêché ſuffragant d'Arles. Strabon, Ptolomée, Pline, Pomponius Méla, &c. parlent avantageuſement d'Avignon, qui eſt une ville ancienne, capitale des Cavariens, & appellée *Avenio Cavarum*, *Avenio* & *Avencorum Civitas.* On croit qu'elle fut bâtie par les Marſeillois, ou par les Phocéens mêmes, qui bâtirent Marſeille, environ 215 ans après la fondation de Rome, & 539 avant Jéſus-Chriſt. Avignon fut toûjours attachée à la fortune & aux intérêts de la République Romaine. Auſſi Pline la met entre les villes Latines; & Théodoric nomme *Romains* les citoyens d'Avignon, dans les Epîtres de Caſſiodore. Dès le cinquiéme ſiécle elle fut ſoumiſe aux Bourguignons. Clovis y aſſiégea leur Roi Gondebaud vers l'an 500 ou 501. Depuis elle devint le partage des Goths, & enfin celui des François. Thierri, Roi d'Auſtraſie, eſt le premier qui en ait été le maître. Les Annales de Fulde diſent qu'en 730 les Sarazins prirent Avignon. Charles *Martel* la leur enleva peu de tems après; mais les premiers l'ayant encore ſoumiſe en 737, Charles la reprit, & y tua un grand nombre d'Infidéles. Dans le IX ſiécle, cette ville paſſa des mains des François en celle des Rois d'Arles ou de Bourgogne; & depuis elle eut en même tems pour maîtres les Comtes de Provence, ceux de Toulouſe & ceux de Forcalquier. Depuis la donation du Royaume de Bourgogne à Conrad *le Salique*, les Habitans d'Avignon formérent une maniére de République Impériale, ſous des Conſuls; & en 1206, Guillaume VI, Comte de Forcalquier, & Bertrand ſon frére, ayant confirmé les priviléges que Guillaume V, leur ayeul, leur avoit accordez, à eux & à leur Egliſe, ils élurent un Chef de leur République, nommé *Podeſtat*, qui gouvernoit encore vers l'année 1234. Les Comtes de Provence & de Toulouſe en étoient pourtant les Seigneurs légitimes; car depuis le partage fait l'an 1135, entre Raymond Bérenger, I. de ce nom, Comte de Provence, & Alfonſe Jourdain, Comte de Toulouſe, à cauſe de leurs Femmes, la ville d'Avignon reſta en commun à ces deux Princes, & chacun y avoit ſes Juges & ſes Officiers. Dans la ſuite les Comtes de Provence ſuccédérent aux droits que les Comtes de Forcalquier avoient ſur Avignon. Cependant au commencement du XIII ſiécle, les Habitans de cette ville témoignérent plus d'inclination pour Raymond *le Vieux*, Comte de Toulouſe, Chef & Protecteur des Albigeois; ſoit que ce Prince, qui étoit Seigneur du Comté Venaiſſin, eût des ſentimens conformes aux leurs: ſoit qu'il eût plus de complaiſance pour leur nouvelle République. Après ſa mort, arrivée en 1222, ils ne balancérent point à ſuivre le parti de Raymond *le Jeune*, ſon fils, qui lui ſuccéda. A ſa conſidération ils firent un ſanglant affront à Louis VIII, Roi de France, qui marchoit contre les Albigeois en 1226; car lui ayant envoyé des ôtages, & lui ayant proteſté qu'ils ne prenoient point de part aux deſſeins des Sectaires, ils lui fermérent les portes de leur ville, lorſque ce Prince y voulut entrer à la tête de ſon Armée, avec le Légat du Saint Siége. Le Roi aſſiégea Avignon, la prit, fit démolir une partie des murailles, combler les foſſez, abattre trois cens maiſons qui étoient à la campagne, & punir quelques ſéditieux. Cela arriva en la même année 1226: ce qu'un Poëte de ce tems-là a exprimé dans ce diſtique.

Quinque quater junctis & ſex cum mille ducentis
Juſto judicio corruit Avenio.

Depuis en 1251, Charles, I. de ce nom, Comte de Provence, Roi de Naples, &c. & ſon frére Alfonſe, Comte de Toulouſe, s'étant aſſemblez à Beaucaire, pour y régler quelques affaires qui regardoient les limites de leurs Etats, ils réſolurent de ſoumettre entiérement Avignon, où leurs Officiers étoient peu conſidérez par les Habitans. Cette réſolution fit trembler ceux d'Avignon: ils envoyérent des Députez pour rendre obéiſſance à ces deux Princes, & obtinrent que leurs priviléges ſeroient conſervez. C'eſt ce qu'ils appellent *les Conventions*, confirmées par les Papes, & ce qu'ils préſentent aux Légats à leur entrée dans leur ville. Après l'accord de Beaucaire, cette ville appartint encore en commun aux Comtes de Provence & à ceux de Toulouſe. Les Rois de France ſuccédérent à ces derniers, outre qu'ils avoient d'autres droits particuliers ſur Avignon. Le Roi Philippe *le Bel* mariant en l'année 1290, ſon frére Charles de Valois avec Marguerite, fille de Charles II, Comte de Provence, céda à ce dernier ſon droit ſur la moitié de cette ville. Charles II laiſſa Robert, pére de Charles III, qui le fut de Jeanne I. Celle-ci ſuccéda à ſon ayeul en 1343. & le Pape Clément VI, profitant de l'extrême néceſſité où étoit réduite cette Princeſſe, tira d'elle Avignon, pour la ſomme de quatre-vint mille florins d'or de Florence, évaluez à quarante ou quarante-huit mille livres de France, par contrat de vente du 19 Juin de l'an 1348. On aſſure que cette ſomme ne fut jamais payée; & que même on compenſa par-là quelques reſtes de penſions dûs au Saint Siége pour le Royaume de Naples & de Sicile. L'Auteur de l'Hiſtoire des Evêques d'Avignon, s'emporte contre ceux qui diſent que cette ſomme ne fut point payée, & les renvoye au contract de vente, qui dit le contraire. Mais croit-il qu'on dût mettre dans cet Acte public, que cet argent n'avoit pas été touché? Les Officiers de la Cour Romaine ne ſont pas de ces ſortes de bévues. Depuis ce tems la ville d'Avignon a été ſoumiſe au Saint Siége. Ceux qui conſidérent les choſes ſans prévention, ſoutiennent que la Reine Jeanne n'avoit aucun droit d'aliéner cette ville, ni aucune autre de ſon douaire; qu'elle étoit encore mineure; que ſon ayeul Robert l'avoit expreſſément défendu par ſon teſtament; que ſon Conſeil déclara cette aliénation nulle & illégitime; & que le même Pape Clément VI déclara par une Bulle donnée un an après cette vente, que toutes les aliénations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pourroit faire à l'avenir, ſeroient nulles; & qu'ainſi dans toute la rigueur, la vente prétendue de cette ville ne peut paſſer que pour un ſimple engagement. C'eſt pour cette raiſon qu'après l'attentat commis l'an 1662, à Rome, contre le Duc de Créquy, pour lors Ambaſſadeur de France, le Parlement de Provence, par Arrêt donné le 26 Juillet de l'an 1663, déclara que la ville d'Avignon & le Comtat Venaiſſin étoient de l'ancien domaine & dépendance du Comté de Provence, & comme tels les réunit à la Couronne. Enſuite il nomma des Commiſſaires pour en prendre poſſeſſion au nom du Roi; ce qui fut exécuté. Mais par la paix de Piſe, concluë le 12 Mars 1667, cette ville & le Comtat furent rendus au S. Siége. On en a uſé de même en 1689 & 1690, ſous le Pape Innocent XI. Le Pape Clement V, ayant été couronné à Lyon en 1305, alla deux ou trois ans après à Avignon, où il établit le Siége de l'Egliſe. Ses ſucceſſeurs Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, & Gregoire XI demeurérent dans la même ville. Le dernier, à la perſuaſion de ſainte Catherine de Sienne, remit le Saint Siége à Rome, d'où il avoit été transféré depuis ſoixante-dix ans. C'eſt ce que les Italiens appellent *la captivité de Babylone de l'Egliſe*; faiſant alluſion aux ſoixante & dix années que dura la captivité des Enfans d'Iſraël à Babylone. Grégoire XI partit d'Avignon le 13 Septembre de l'an 1376, & étant arrivé à Rome le 17 Janvier 1377, il y mourut le 27 Mars de l'année ſuivante 1378. Les Romains obligérent les Cardinaux de faire un Pape de leur nation; & ils nommérent le 8 Avril Barthélemi Prignani, Archevêque de Bari, qui prit le nom d'*Urbain VI*. Cependant les Cardinaux François & quelques Italiens, proteſtant de cette violence, ſe retirérent à Fondi, où ils élûrent le 21 de Septembre le Cardinal Robert, des Comtes de Genéve, qui prit le nom de *Clement VII*, & ſe retira à Avignon, où il ne mourut que le dixieme Septembre de l'an 1394. Pierre de la Lune lui ſuccéda ſous le nom de *Benoît XIII*. Mais ce Pape quitta enfin Avignon, pour ſe retirer en Aragon, & fut dépoſé dans le Concile de Conſtance. La ville d'Avignon eſt très bien ſituée, dans une campagne fertile: elle a au couchant le Rhône, qui coule le long de ſes murailles; & de l'autre côté un bras de la Sorgue, qui la traverſe preſque par le milieu. La Durance coule à une lieue d'Avignon, & ſépare ſon territoire de la Provence. Cette ville a de très beaux reſtes de la magnificence des Papes qui y ont fait leur ſéjour. Le Palais où ils demeuroient, eſt un ouvrage de Jean XXII. Il y en a encore pluſieurs autres qui méritent d'être conſidérez, comme celui des Archevêques, qui fut bâti par le Cardinal Arnoul de Via. L'Egliſe métropole, ſous le titre de Notre-Dame de Doms, eſt ancienne & magnifique. Ses ſaintes Reliques, ſes tombeaux & ſes peintures, y attirent les Curieux. Il y a un célébre Chapitre. Les Chanoines y prirent la Régle de ſaint Auguſtin en 1096, en la préſence du Pape Urbain II, & ils furent ſécuariſez en 1481, par Sixte IV. Cette Egliſe reconnoît ſaint Ruf pour ſon premier Evêque. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels Juſt, Donat, Maxime, Magnus, Agricole & Veredemus, ſont reconnus pour Saints. Jacques d'Oſſat, qui fut depuis Pape, ſous le nom de *Jean XXII* avoit été Evêque d'Avignon. Le Pape Jules II avoit gouverné la même Egliſe, n'étant alors que Cardinal: ſon nom étoit *Julien de la Rovére.* Il y fonda le 22 Août de l'an 1476, le Collége dit *du Roure.* Le Pape Sixte IV érigea cette Egliſe en Archevêché l'an 1475. Les Papes Jean XXII, Clement VI, & Innocent VI gouvernérent eux mêmes, par des Vicaires, l'Evêché d'Avignon, qui compte pluſieurs Cardinaux entre ſes Prélats; comme Jacques & Arnaud de Via, Anglicus Grimoaldi, Faidit d'Algrefeuille, Simon de Cramaud, Alain de Coëtivi, Julien de la Rovére, Hippolyte de Médicis, Alexandre Farnéſe, Annibal de Bozzuto, George d'Armagnac, François Taruggi, &c. Outre la Métropole de Notre-Dame de Doms, Avignon a un très grand nombre d'autres belles Egliſes, entre leſquelles il y en a pluſieurs collégiales; comme celle de ſaint Agricole, qui eſt la premiere Paroiſſe, où Jean XXII fonda le Chapitre en 1321; celle de ſaint Pierre, fondée par le Cardinal du Pré en 1358; celle de ſaint Didier, &c. L'Egliſe des Célеſtins eſt renommée par la Chapelle & le tombeau de S. Pierre de Luxembourg. Celle des Cordeliers eſt conſidérable par la largeur du ceintre de ſa voûte, qui n'eſt ſoutenuë d'aucuns pliers. On y voit le tombeau de Madame Laure, que Pétrarque a rendu ſi célébre par ſes vers, & que le Roi François I honora d'une Epitaphe. On voit dans l'Egliſe des Péres de la Doctrine Chrétienne, le corps du bienheureux Céſar de Bus, Fondateur de cette Congrégation. Il ſeroit ennuyeux de parler de toutes les autres Egliſes; car Avignon eſt une des villes du monde où il y a le plus de Maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes. On y a conſidéré autrefois comme une choſe myſtérieuſe le nombre de ſept, en ſept Paroiſſes, ſept Colléges, ſept Hôpitaux, ſept Portes, ſept Palais, ſept Couvens de Religieux & ſept de Religieuſes. L'Univerſité y fut fondée l'an 1303; ſous le

le régne de Charles II, Comte de Provence, qui lui donna de très amples priviléges. Le Pape Boniface VIII en confirma la fondation par une Bulle authentique. Les Péres Jéſuites ont un très beau Collége à Avignon, & une autre Maiſon, où eſt le Noviciat pour la Province de Lyon. Le Pape gouverne cette ville & le Comté Venaiſſin, par un Vice-Légat. Il y a un Siége ou Auditoire pour la Juſtice, & un Bureau des Monnoyes. La Police de la ville dépend des Conſuls, qui s'aſſemblent dans le Palais, dit *la Maiſon de ville*. Il y a auſſi des Juifs à Avignon qui payent tribut, & qui y ont une petite Synagogue. Le commerce de cette ville eſt aſſez conſidérable. On eſtime ſes murailles, qui ſont de pierres de taille bien cimentées, avec diverſes Tours. L'Hiſtoire la plus ample qu'on ait d'Avignon & du Comtat, a été compoſée en Italien par le P. Sébaſtien Fontani Caſtrucci, Carme, & imprimée à Veniſe en 1678 en deux volumes *in quarto*. Mais un Curieux d'Arles en garde une compoſée vers l'an 1640, par D. Polycarpe de la Riviére, Chartreux, ſur les Mémoires d'Antoine Maſelli, Chanoine de S. Agricole d'*Avignon*, qui les avoit puiſés dans les Archives, les Cartulaires & les Manuſcrits. On a auſſi une courte Deſcription d'Avignon & du Comtat par le ſavant & exact Ecrivain Joſeph-Marie Suarès; une Deſcription hiſtorique du Comtat, par le Chevalier de Belleville; & une Hiſtoire Chronologique de l'Egliſe, des Evêques & Archevêques d'Avignon, par François Nouguier. * Strabon, *l.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 19. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Caſſiodore, *l.* 3 *Epiſt.* 38. Catel, *Hiſt. des Comtes de Toulouſe.* N. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.* Nouguier, *Hiſt. de l'Egliſe d'Avignon.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Du Puy & Caſſan, *Recb. des Droits du Roi*, *&c.*

CONCILES D'AVIGNON.

Le I. Concile d'Avignon fut tenu en 1060, par Hugues de Clugny, Légat de Nicolas II. Le ſecond fut tenu en 1080, par Hugues de Die, Légat du Saint Siége, ſous le Pape Grégoire VII. Ce Pontife, très irrité de ce qu'Aicard de *Marſeille*, Archevêque d'Arles, avoit pris le parti de l'Empereur Henri IV, l'excommunia: Gibelin, Patriarche de Jeruſalem, fut mis en ſa place. L'Auteur de l'Hiſtoire des Archevêques d'Arles, dit qu'Aicard préſida lui-même à ce Concile; mais apparemment il n'avoit pas vu ce qu'en dit Hugues de Flavigni. Gibelin ne fut élevé ſur le Siége d'Arles qu'en 1090, après la mort d'Aicard. Nous avons perdu les Actes de ce Concile, & nous ſavons ſeulement que ſaint Hugues y fut créé Evêque de Grenoble. Hugues Raymond, Evêque de Riez, Légat du Saint Siége, célébra l'an 1209, un Concile à Avignon, où quatre Archevêques & vint Evêques s'aſſemblérent pour les affaires de l'Egliſe contre les Albigeois. Nous en avons les Actes dans le ſecond volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri, & dans la derniere Edition des Conciles. Milon étoit un des Légats, & il aſſembla une ſeconde fois quelques Prélats dans la même ville en 1210. Bertrand Amauri, Archevêque d'Arles, tint un Concile l'an 1282. Saxi en rapporte le IV Canon, qui eſt contre les Uſuriers. Les Curieux pourront conſulter ſon Hiſtoire des Archevêques d'Arles. On en met un autre ſous l'an 1288; mais il ne pourroit pas avoir été célébré par le même Bertrand, mort dès l'an 1286. Dans le ſiécle ſuivant, l'an 1326, qui étoit le dixiéme du pontificat de Jean XXII, Guisbert de Laval ou de la Vallée Archevêque d'Arles, Jacques de Cabriéres Archevêque d'Aix, & Bertrand d'Eux Archevêque d'Ambrun, puis Cardinal, s'aſſemblerent avec leurs Evêques ſuffragans, dans l'Egliſe du Prieuré de ſaint Ruf-lez-Avignon, où ils firent pluſieurs Statuts. Nous avons les Actes de ce Concile en ſoixante chapitres. *Voyez* l'Hiſtoire des Evêques de Digne de P. Gaſſendi, & la derniere Edition des Conciles. Quelque tems après on célébra un autre Concile contre l'Antipape Pierre de Corberia. En 1337, les mêmes Archevêques d'Arles & d'Ambrun, & Armand de Narciſſo Archevêque d'Aix, s'aſſemblérent encore avec leurs Suffragans dans le Prieuré de ſaint Ruf, & ils y dreſſerent de nouvelles Ordonnances, dont il y en a pluſieurs qui ſont conformes aux premiéres de 1326. *Voyez-les* dans l'Edition des Conciles, & dans l'Hiſtoire des Archevêques d'Avignon de Nouguier. Le Cardinal Pierre de Foix, Archevêque d'Arles, & Légat d'Avignon, célébra l'an 1457, dans cette ville un célébre Concile, où l'on traita de la Croiſade que le Pape Calixte III vouloit faire prêcher. Robert Damiani, Archevêque d'Aix, ſe trouva à cette aſſemblée, avec douze Evêques de Provence. Le Cardinal Alain de Coëtivi étoit alors ſur le ſiége de l'Egliſe d'Avignon. Il avoit tenu lui même divers Synodes, & entre autres un en 1441. Le Cardinal François Maria Taruggi, Archevêque d'Avignon, y aſſembla un Concile provincial en 1594. Les Actes en furent depuis imprimez l'an 1597, à Rome, chez Aloiſio Zanetti. Etienne Dulci, Evêque de la même ville, publia en 1613, des Ordonnances ſynodales, rapportées par Nouguier. * *Conſultez* Bouche, *Hiſt. de Provence, tome* 2. *p.* 77. Pagi, *ad ann.* 1060.

AVIGNON (l'Etat d'). *Voyez* VENAISSIN.

AVIGNON (Nicolas d') Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs du Couvent d'Avignon, eſt regardé comme Bienheureux dans cet Ordre, à cauſe de ſon eminente vertu. Il a, dit-on, été doué du don de Prophétie, & a fait pluſieurs miracles. Il prédit longtems auparavant ſa mort, qui arriva le 29 Septembre 1250. La nouvelle de la mort de ce Religieux s'étant répanduë, une foule de peuple accourut à l'Egliſe pour honorer ſon corps; & un Cardinal accompagné de pluſieurs Evêques, fit la cérémonie de ſes obſéques. * Leandre Alberti, *l.* 5. *de Vir. Illuſtr.* FF. *Prædicat.* Anton. Sen. *Chron. ann.* 1250. *Prædicat. Avenion. l.* 1. *c.* 5. *Diar. Domin.*

AVIGNONE (Barthelemi) né en Aragon, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, après avoir enſeigné la Théologie avec ſuccès, fut envoyé à Rome pour procurer la canoniſation de ſaint Louïs Beltran. Il étoit dans cette ville en 1623, & ayant recueilli les Vies de ce Saint, écrites par Vincent Juſtinien Antiſt & Balthazar-Jean Roca, avec ce qu'il y joignit des Actes du procès de la canoniſation, il vint à en faire une Hiſtoire trés exacte, qu'il fit auſſi-tôt traduire en Italien par Jules-Céſar Boltifango. Cette Hiſtoire parut à Rome en 1623, in 8°. On ne ſait ſi l'Original Eſpagnol a été imprimé. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

AVIGNONET, *Avenionetum*, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au pais de Lauraguais. On l'appelle auſſi quelquefois *Vignonet*. Elle eſt au Diocéſe de S. Papoul, près de la riviére de Lers, à une lieue de Villefranche-de-Lauraguais, au nord-eſt de Caſtelnaudari.

AVILA, ſur l'Adaja, *Abula*, *Arbacala* & *Albicella*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, avec Evêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle eſt célebre par la naiſſance de ſainte Thérèſe. C'eſt une ville aſſez ancienne; & Cluſius croit que c'eſt l'Arcena de Ptolomée. Elle eſt preſque au pié de la montagne qui porte le nom d'Avila, *Sierras d'Avila* * Sanſon.

AVILA (la Sierra d') nom d'une chaine de montagnes de la Vieille Caſtille, qui s'étendent le long de l'Eſtrémadure d'Eſpagne & depuis le Royaume de Léon juſques à la Caſtille nouvelle. * Sanſon, *Cart. Géogr.*

AVILA & AVILES ou AVILLES, *Avilla*, ville d'Eſpagne dans les Aſturies d'Oviédo. Quelques Modernes la prennent pour la *Flavionavia Paſicorum* des Anciens. Elle eſt vers l'embouchure de la riviére dite *Nalon*, près de la Mer de Biſcaye & du Cap de Guzan, que les Eſpagnols appellent *Cabo de las Penas de Guſan*.

AVILA, petite ville de l'Amerique méridionale. *Voyez* ABULA.

AVILA (Louïs d') Gentilhomme Eſpagnol, natif de Plazença, vivoit du tems de l'Empereur Charles-Quint, qui lui donna une Commanderie de l'Ordre d'Alcantara, & qui l'envoya Ambaſſadeur à Rome auprès des Papes Paul IV, & Pie IV. Il fut Général de la Cavalerie au ſiége de Mets, & il envoya un trompette avec des Lettres au Duc de Guiſe qui y commandoit, pour faire reconnoître la ville, comme l'on croit; mais en apparence pour demander un Eſclave fugitif, qui avoit quitté ſon maître, & emmené un cheval d'Eſpagne de grand prix. Le Duc de Guiſe fit chercher le cheval qui avoit été déja vendu; & après en avoir rendu l'argent à celui qui l'avoit acheté, il le renvoya à d'Avila. Mais pour l'Eſclave, le même Duc lui fit dire, qu'il étoit déja bien avant en France, & qu'un Eſclave devenoit libre, auſſi-tôt qu'il y avoit mis le pié. D'Avila écrivit des Mémoires Hiſtoriques de la guerre de Charles-Quint contre les Proteſtans d'Allemagne, *Los Commentarios de la guerra del Emperador Carlos V. contra los Proteſtantes de Alemania.* Cet Ouvrage fut imprimé la premiére fois en Eſpagne l'an 1546, & a été traduit en François & en Latin. D'Avila écrivit d'autres Mémoires de la guerre d'Afrique. Jacques-Auguſte de Thou l'accuſe d'avoir été, dans ſon Ouvrage, partiſan trop paſſionné de l'Empereur. * De Thou, *Hiſt. l.* 4. *c.* 11. & 32. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

AVILA (Jean d') Eſpagnol, ſurnommé *l'Apôtre de l'Andalouſie*, étoit d'Almodoar del Campo, qui eſt un bourg de l'Archevêché de Tolède dans la Caſtille la Vieille. Après avoir étudié en Droit dans l'Univerſité de Salamanque, il alla à Alcala, où il eut pour Maître en Philoſophie le P. Dominique de Soto. Ses parens moururent dans ce tems-là; de ſorte, que ſe trouvant le maître de leurs biens, il les diſtribua aux pauvres, étant déja entré dans les ſaints Ordres, & ayant dit ſa premiére Meſſe dans le lieu de ſa naiſſance. Il eut une vocation extraordinaire pour la prédication de l'Evangile, & il s'y employa d'une maniére ſi efficace, qu'il acquit le nom d'*Apôtre d'Andalouſie*. Les effets de ſes prédications répondirent à ſon zéle par le fruit merveilleux qu'elles produiſirent, & on leur doit la converſion de S. François Borgia, du B. Jean de Dieu, & de divers autres, auſſi-bien que la vocation de Ste. Thérèſe. Jean d'Avila écrivit divers Ouvrages, comme des Lettres ſpirituelles, & d'autres Traitez de piété. Il les compoſa en Eſpagnol, & depuis ils ont été mis en diverſes Langues. Robert Arnaud d'Andilli nous en a donné une excellente Traduction en la nôtre. Celui des Traitez d'Avila, qui a pour titre *Audi filia*, fut adreſſé à une Demoiſelle de qualité, nommée *Sanche Carrille*, fille de Dom Louis Fernandez de Cordoue. Elle devoit aller à la Cour pour y être une des filles d'honneur de la Reine; & avant ſon départ s'étant confeſſée à ce ſaint Prêtre, elle fut tellement touchée de la maniére dont il lui parla, qu'elle quitta ſon deſſein, pour ſe conſacrer à Jéſus-Chriſt. D'Avila commença à l'âge de 50 ans, d'être attaqué de grandes maladies, & elles continuérent durant dix-ſept ans juſqu'à ſa mort, qui arriva le dixiéme du mois de Mai de l'an 1569. Il mourut à Montilla dans l'Andalouſie, & y fut enterré dans l'Egliſe des Jeſuites, où l'on voit ſon Epitaphe. Sa mort répondit à la ſainteté de ſa vie, qui a été écrite par le P. Louis de Grenade, & par Louis Munnoz. Outre les Ouvrages que nous avons d'Avila, il en a compoſé d'autres, qu'on n'a point encore publiez, comme la Reformation de l'Etat Eccléſiaſtique, & des Remarques ſur le Concile de Trente. * Poſſevin, *in Apparat. Sacro Bibl.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. &c.*

AVILA (Gilles Gonzalès d') Jéſuite de Tolède, compoſa divers Ouvrages, & mourut l'an 1596, âgé de 63 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan.* Ribadeneira & Alegambe, *Bibliotb. Script. S. J.*

AVI-

Digitized by Google

AVILA (François d') Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit d'Avila ville de Caſtille. Il ſuivit un Cardinal à Rome, où il ſe trouva ſous le pontificat de Clement VIII, pendant les diſputes au ſujet de la Grace. Il y compoſa un Traité, *de Auxiliis divinæ Gratiæ*, & un autre, *de Confeſſione per literas*. On dit qu'il mourut en 1604.

AVILA (Diégo) de Séville, Religieux de l'Ordre des Trinitaires, profeſſa les Lettres ſaintes ſur la fin du XVI ſiécle. On aſſure qu'il avoit une grande connoiſſance des Langues, principalement de la Gréque & de l'Hebraïque; & qu'il avoit compoſé plus de quarante volumes ſur l'Ecriture. Il mourut à Seville le 22 Avril 1611. * Nicolas Antonio, *Bibliorth. Hiſpan.*

AVILA (Gilles Gonçalès d') Eccléſiaſtique Eſpagnol & Hiſtoriographe du Roi d'Eſpagne, étoit natif de la ville d'Avila, dont il portoit le nom. Il accompagna le Cardinal Pierre Déza à Rome, & fit de grands progrès dans la connoiſſance de l'Hiſtoire ſainte & profane. A ſon retour en Eſpagne il eut un Bénéfice dans l'Egliſe de Salamanque; & ayant été appellé à Madrid en 1612, il fut nommé Hiſtoriographe du Roi pour la Caſtille. Il a compoſé en Eſpagnol l'Hiſtoire des Antiquités de Salamanque; la Vie d'Alfonſe Toſtat; *Theatro de las grandezas de Madrid*; *Theatro eccleſiaſtico de las Igleſias de las Indias*; la Vie de Henri III, Roi de Caſtille, &c. D'Avila eſt mort en 1658, âgé de plus de 80 ans.

AVILA ou d'AVILA (Sanche) Evêque de Plazença, ou Plaiſance en Eſpagne, étoit de la ville d'Avila, fils du Marquis de Velada & de Jeanne Henriquez de Tolède, & naquit l'an 1546. Quoiqu'il fût l'aîné de ſa famille, il ſe conſacra à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, & fut Chanoine & Pénitencier d'Avila. Il prêcha avec beaucoup de ſuccès, & fut Docteur de Salamanque, où il enſeigna les ſaintes Lettres avec réputation. On lui donna l'Evêché de Murcia, ou de Carthagéne, puis celui de Jaën, enſuite celui de Siguença, & enfin celui de Plazença, où il mourut l'an 1625 ou 1626. Il avoit été Confeſſeur de ſainte Thérèſe, & entre les Lettres de cette Sainte, il y en a une ou deux écrites à ce Prélat. Il a laiſſé divers Ouvrages, des Sermons; la Vie de ſaint Auguſtin; celle de ſaint Thomas; & d'autres Traitez de piété. * Gilles Gonçales d'Avila, *Theat. Eccleſ.* Martin de Ximena, *in Annal. Eccleſ. Græc.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan. &c.*

AVILA (François d') Chanoine Eſpagnol, publia des Figures de la Bible, des Sermons, & d'autres Ouvrages de piété. * Alfonſe Fernandez, *Natt. Script. Prad. Ord.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. &c.*

AVILA (Joſeph-Marie) Dominiquain du Couvent de ſainte Marie ſur la Minerve à Rome, fut eſtimé dans ſon Ordre pour ſa piété & pour ſa ſcience. Il fut très intelligent dans la Langue ſainte, c'eſt pour cela qu'on le fit Prédicateur des Juifs en la place du Pére Joſeph-Marie Ciantès, du même Ordre, qui avoit été fait Evêque. Il fut enſuite Provincial de ſa Province, & le Pape Innocent X, reconnoiſſant ſon mérite, le nomma à l'Evêché de Campagna au Royaume de Naples. Son zéle à reformer les deſordres de ſon Diocéſe, lui attira de grandes perſécutions, qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience. La peſte ravageant tout le Royaume de Naples & la ville de Campagna, il s'occupa entiérement à leur adminiſtrer les Sacremens, & à les ſoulager dans leurs néceſſitez. Lui même fut frappé de peſte, & mourut en 1657. * Ughell. *Ital. Sacra, tome* 9. Fontana, *Theat. Dom. p.* 151.

AVILA, Hiſtorien. *Cherchez* D'AVILA.

AVILA-FUENTE, *Abula Fontana*, château & bourg d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille, à ſix lieues de Ségovie, & à huit d'Aranda de Duero ou Douro.

AVILE, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ABILE.

AVILES ou AVILLES. *Voyez* AVILA dans les Aſturies d'Oviedo.

AVIM, ville de Paleſtine dans la Tribu de Benjamin, entre Bethel & Aphara. * *Joſué, ch.* 18. *v.* 23.

AVIN, *Avinus*, riviére de la Cluydesdale, dans l'Ecoſſe méridionale. Elle arroſe le bourg d'Avin, & ſe décharge dans le Cluyd, vers la ville d'Hamilton. * Baudrand.

AVIN. *Voyez* AVON.

AVINGTON. *Voyez* AVINTON.

AVINO & MINAS DE AVINO, *Avium*, petite ville de l'Audience de Guadalajara, dans l'Amérique Mexicane. Elle eſt dans la Province de Zacatécas, entre la ville d'Ellérena, & celle de Nombre de Dios. Avino eſt conſidérable par ſes Mines d'argent.

AVINTON, village ſur le bord de la Saverne vis à vis du château de Barkley, a été anciennement un grand lieu de paſſage, connu des Romains ſous le nom d'*Abon*, *Abona* ou *Abonis*. * Beeverell, *Del. de l'Angl. p.* 609. *Voyez* ABON.

AVIOLA. *Cherchez* ACILIUS.

AVIPONES, peuple. *Voyez* ABIPONES.

AVIQUIRINA, dans l'Amérique méridionale, dans la Mer Pacifique ou de Chili, ſur la côte du Royaume de Chili, & près de la ville de la Conception. * Sanſon. De Laet.

AVIR, montagne, qui eſt ſur le rivage du Golfe de Perſe. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AVIRCE. *Voyez* ABERCE.

AVIS, Ordre Militaire de Portugal. On dit que l'an 1147, ſous le régne d'Alfonſe I, Roi de Portugal, quelques Gentilshommes ſe liguérent pour repouſſer unanimement les Infidéles, & qu'ils prirent le nom de *Nouvelle Milice*; mais il ne paroît pas qu'ils ayent formé un Ordre Militaire avant l'an 1162. On a l'Acte de l'Erection de cet Ordre daté de cette année-là, & on en apprend que Jean Zirita, Abbé de Tarouca de l'Ordre de Cîteaux, leur donna des Conſtitutions, & que le premier Grand-Maître fut Pierre, parent du Roi, *proles regis*, ce qui paroîtroit ſignifier fils du Roi, lequel ſe qualifie Pair de France, *Par Francorum*. Avec ces Conſtitutions les nouveaux Chevaliers embraſſérent la Régle de Cîteaux. L'an 1166, Gerard l'*Intrepide* ayant ſurpris la ville d'Evora, le Roi Alfonſe la donna aux Chevaliers, qui prirent le nom de cette ville; mais en 1181, la donation qui leur fut faite par Sanche I, d'une Terre ſur la frontiére, pour y bâtir un château, leur fit prendre le nom d'Avis, parce qu'ils avoient vu deux oiſeaux au moment que l'on poſoit la premiére pierre. Le Pape Innocent III, en 1204, approuva cet établiſſement, qui fut très avantageux au nom Chrétien, par les victoires continuelles que ces Chevaliers remportoient ſur les Maures. Ils portoient l'habit blanc de Cîteaux, & leurs Armes étoient d'or, à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontez de ſable. En 1213, Rodriguez Garcia de Aça, Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, & ſes Chevaliers, donnérent à ceux de l'Ordre d'Avis diverſes Places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers, pour témoigner leur reconnoiſſance, ſe ſoumirent à l'Ordre de Calatrava, ce qui fut obſervé juſqu'à l'an 1385; mais pendant les guerres des Portugais & des Caſtillans, l'Ordre d'Avis refuſa abſolument de reconnoître l'autre: & l'autorité du Concile de Bâle ne fut pas capable de les faire rentrer dans leur devoir. Le Grand-Maître qui fut nommé alors, fut le dernier de l'Ordre, les Papes n'ayant voulu lui donner dans la ſuite que des Adminiſtrateurs. Enfin en 1550, la Grande-Maîtriſe fut unie à la Couronne de Portugal par le Pape Paul III. * Vaſconcellos, *Anacepb. Reg. Portug.* Reſendius, *de Antiq. urbis Ebor.* Le Mire, *Orig. Ordin. Equeſt.* Favin. Mariana, &c.

AVIS, *Aviſium*, petite ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo. Elle eſt ſur un haut, avec un château ſur la petite riviére de même nom. C'eſt de là, à ce que prétendent quelques uns, que l'Ordre des Chevaliers d'Avis a tiré ſon nom. Elle eſt à ſept lieuës d'Eſtremoz, & à neuf d'Evora.

AVIS, que l'on appelle auſſi *Veis*, & communément *Scheikh Avis*, & *Scheikh Veis*, étoit fils de l'Emir Scheikh Haſſan Ilekhani, ſurnommé en Turc *Buzruk*, c'eſt à dire, *le Grand*, pour le diſtinguer d'un autre Haſſan ſurnommé *Kagiuk*, *le Petit*. Il deſcendoit d'*Abou ſaid* Empereur des Mogols ou Tartares, & étoit par conſéquent de la famille Ilekhanienne, branche de celle de Genghiz-Khan. Son pére étant mort l'an de l'Hégire 757, qui eſt le 1356 de Jéſus-Chriſt, il ſuccéda aux Etats qu'il poſſédoit, dans le tems que pluſieurs Princes Tartares, qui tiroient tous leur origine de Genghiz-Khan, avoient partagé le grand Empire que ce Conquérant avoit laiſſé à ſa poſtérité: car Abou-ſaid avoit été le dernier qui l'eût poſſédé tout entier, excepté le Kathai & la Chine. L'an 759 de l'Hégire, le Scheikh Avis entreprit la conquête de l'Adherbigian. Akhi-Giuk, qui étoit le maître de cette Province, que les Anciens connoiſſoient ſous le nom de Medie, vint au-devant de lui avec une puiſſante Armée; mais il fut défait par Avis, & obligé de ſe retirer dans la ville de Tauris, où ne ſe trouvant pas en ſûreté, il en abandonna la poſſeſſion à ſon ennemi, & chercha ſa ſûreté dans la ville de Nakhgivan, ſur les frontiéres d'Armenie. Avis n'auroit plus eu d'ennemis dans toute cette grande Province, s'il ne s'en fût procuré lui-même par ſa ſévérité: car ayant fait mourir quarante des principaux Seigneurs du païs, il s'aliéna tellement l'eſprit des autres, qu'ils ſe joignirent à Akhi-Giuk, & le remirent en poſſeſſion de tout ce qu'il avoit perdu. Ainſi Avis fut contraint d'abandonner ſa conquête, & de ſe retirer avec une Armée fort délabrée à Bagdet, où il faiſoit ſa réſidence. Il ne perdit pas cependant courage, & pourſuivit toûjours ſa premiére entrepriſe: car nonobſtant l'échec qu'il avoit reçu, il fit marcher dès le Printems ſuivant ſes troupes rafraîchies & renforcées, du côté de Tauris, où ayant ſurpris Akhi-Giuk, qu'un autre ennemi, nommé *Mohammed Moabaffer*, n'avoit pas laiſſé en repos pendant l'Hiver, il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & lui fit perdre la tête. L'an 765 de l'Hégire, & 1363 de Jéſus-Chriſt, Avis eut des affaires domeſtiques: car pendant qu'il étoit dans l'Adherbigian, Khouagé Mergian, auquel il avoit laiſſé le commandement des armes dans Bagdet en ſon abſence, refuſa d'obéir à ſes ordres, & l'obligea de venir en perſonne à main armée pour le ranger à ſon devoir; mais cette expédition fut bientôt finie, car Mergian lui ouvrit les portes de la ville, & obtint le pardon de ſa faute en lui faiſant de nouvelles proteſtations de ſa fidélité. Etant donc rentré dans Bagdet, il y jouït près d'une année du repos que ſes armes lui avoient acquis; puis il ſe jetta tout à coup ſur les villes de Moſul & de Mardin en Méſopotamie, & les emporta en fort peu de tems. L'an 772 de l'Hégire, & de Jeſus Chriſt 1370, Avis prit la réſolution de faire la guerre à l'Emir Véli, qui s'étoit rendu maître de la Province de Mazanderan, après en avoir chaſſé Thogatimur Khan, à qui il avoit fait perdre la vie. Il lui donna bataille près de la ville de Rei, le défit, & le pourſuivit juſqu'à Semenân ſur les frontiéres du Khoraſan, après quoi il retourna victorieux de tous ſes ennemis dans la ville de Bagdet. L'an 776, le Sultan Avis tomba malade, & ſon mal augmentant de jour en jour, les principaux Miniſtres lui demandérent quel ordre il vouloit donner pour ſa ſucceſſion, car il laiſſoit quatre enfans mâles, ſavoir Haſſan, Houſſain, Ahmed & Bajazeth. Il leur répondit qu'il choiſiſſoit Houſſain pour ſon ſucceſſeur, & qu'il vouloit que Haſſan ſe contentât du gouvernement de la ville de Bagdet. Les Miniſtres lui répondirent que Haſſan étant l'aîné, ne ſeroit pas apparemment content de cette diſpoſition; ſur quoi le Sultan leur dit, *Vous ſavez ce qu'il faut faire.* Après cette réponſe, les Miniſtres crurent que le Sultan leur donnoit le pouvoir de faire ce qu'ils jugeroient le plus à propos pour le bien de l'Etat, & ſur cela, ils ſe ſaiſirent de la perſonne de Haſſan, & le tinrent priſonnier ſous une ſûre garde. Avis perdit peu de tems après la parole, & ne put s'expliquer davantage ſur le

ſujet de Haſſan; c'eſt pourquoi, dès qu'il eut fermé les yeux, les Miniſtres de l'Etat, qui vouloient aſſurer la couronne à Houſſain, firent mourir Haſſan leur priſonnier, & enterrérent le même jour le pére & le fils. * Khondemir. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AVIS, AHMED BEN AVIS ou VEIS, ſuccéda à ſon frere Houſſain fils de Scheikh-Avis, *ainſi qu'il va être rapporté.* L'an de l'Hégire 784, de Jéſus-Chriſt 1382, le Sultan Houſſain ayant envoyé Adel Aga, Général de ſes troupes, pour aſſiéger quelques châteaux du territoire de la ville de Rei; & lui ayant donné la plus grande partie de ſes forces, Ahmed ſon frére, ſous quelque prétexte de mécontentement, ſe retira de la ville de Tauris, où étoit la Cour, en celle d'Ardebil. Le Sultan ayant appris cette retraite, lui envoya auſſi-tôt un Exprès pour le faire retourner: mais ce Prince, qui rouloit de grands deſſeins dans ſa tête, refuſa de lui obéir, & aſſembla en même tems le plus de troupes qu'il put, pour venir ſurprendre ſon frére, qui étoit demeuré preſque déſarmé dans ſa capitale. Houſſain, peu en état de réſiſter à ſon frére Ahmed, prit le parti de ſe cacher, & tomba bientôt entre les mains de ce frére, qui le fit mourir. Ahmed prit auſſi tôt la qualité de Sultan; mais le parricide qu'il avoit commis, ayant épouvanté un autre frére qu'il avoit, nommé *Bajazeth*, celui-ci prit la fuite, & s'alla jetter entre les bras d'Adel Aga, qui commandoit l'Armée. Ce Général le reconnut auſſi-tôt pour légitime Sultan, & donna la chaſſe à Ahmed, qui n'ayant pas de forces ſuffiſantes pour lui réſiſter, prit auſſi à ſon tour la fuite, & ſe retira à Marvand. Il arriva cependant qu'Adel Aga voulant pourſuivre Ahmed, & l'ayant déja preſque entre ſes mains, les principaux Chefs de l'Armée ſe mutinérent contre lui en faveur d'Ahmed: de ſorte qu'il fut contraint de ſe retirer avec ſon nouveau Sultan en la ville de Sultanie. Ahmed ayant reçu cet avis, ne manqua pas de ſe jetter auſſi-tôt dans la ville de Tauris, qui étoit abandonnée: mais y étant arrivé, il reçut la nouvelle que Scheikh Ali & Pir Ali l'y venoient aſſiéger Ahmed plein de courage, ſortit de Tauris, & leur alla préſenter la bataille: les deux Armées étoient déja en préſence l'une de l'autre, auprès d'un lieu appellé *Heft Roud*, nom Perſan, qui ſignifie *les ſept riviéres*, lorſqu'Omer Kipchaki, qui étoit dans l'Armée d'Ahmed, abandonna ſon quartier, & ſe joignit à Scheikh-Ali. Cette perfidie lui fit perdre la victoire, ſur laquelle il comptoit déja, & il n'eut point d'autre reſſource que de ſe retirer promptement en la ville de Nakhſchivan, pour ſe joindre à Cara Mohammed le Turcoman, premier Prince de la famille qu'on appelle ordinairement du *Mouton noir*. Ce Turcoman rétablit entiérement les affaires; car lui ayant donné cinq mille chevaux, qu'il conduiſit lui-même, ils marchérent tous deux contre leurs ennemis, & les défirent ſi entiérement, que Scheikh-Ali & Pir-Ali furent tuez dans le combat. Après cette victoire, Ahmed retourna triomphant dans Tauris; mais il n'y demeura pas ſans affaires; car Adel Aga tenoit toûjours bon dans Sultanie avec le Sultan Bajazeth. Il ſortit néanmoins heureuſement de celle-ci, lorſque Tamerlan, après avoir ſubjugué la Perſe, vint l'an 795 de l'Hégire & 1392 de Jéſus-Chriſt, l'aſſiéger dans Bagdet. Ahmed, jugeant bien qu'il ne pouvoit pas réſiſter à de ſi grandes forces, fit paſſer tous ſes bagages au delà du Tigre; puis ſe jettant lui-même avec ſes troupes dans le même fleuve, ſe ſauva de l'autre côté, abandonnant ainſi la ville à la diſcrétion du Vainqueur. Un parti de Tartares le pourſuivit chaudement juſqu'à la plaine de Kerbela, où, après quelques eſcarmouches de part & d'autre, Ahmed, autant par ruſe que par valeur, échappa de leurs mains, & ce parti retourna à Bagdet, pour ſe joindre au corps de l'Armée. Ahmed s'étant ainſi ſauvé des mains de Tamerlan avec Cara Joſef le Turcoman fils de Cara Mohammed, qui lui avoit toûjours tenu fidéle compagnie depuis le grand ſervice qu'il lui avoit rendu à la bataille de Heft-Roud, ſe refugia dans les Etats d'Emanuel Empereur de Conſtantinople: mais ne s'y trouvant pas encore en ſûreté, il réſolut de paſſer en Egypte ſous la protection de Farage Sultan des Mamelucs. Celui-ci, qui apprehendoit la puiſſance de Tamerlan, & qui vouloit entretenir une bonne correſpondance avec lui, l'avertit auſſi-tôt de l'arrivée de ces deux nouveaux hôtes. Tamerlan écrivit à Farage, que s'il vouloit lui donner quelques marques de ſon amitié, il lui envoyât ſous bonne & ſûre garde le Sultan Ahmed, & qu'il retînt priſonnier le Turcoman. Le Roi d'Egypte ne voulant pas violer tout à fait les droits de l'hoſpitalité, & deſirant néanmoins de donner quelque ſatisfaction à Tamerlan, leur donna à tous deux des gardes, qui ne leur ôtoient point la liberté de s'entretenir l'un avec l'autre. Ce fut dans cet entretien qu'ils formérent une ligue étroite entre eux, par laquelle ils s'obligérent de demeurer fermes dans l'alliance du Roi d'Egypte, & de ſe ſecourir réciproquement contre tous, auſſi-tôt qu'ils pourroient recouvrer leur liberté. Ils demeurérent cependant en cet état juſqu'à la mort de Tamerlan, qui n'arriva que l'an de l'Hégire 807, & de Jéſus-Chriſt 1404. La nouvelle de cette mort fit que le Roi d'Egypte careſſa fort ſes priſonniers, & leur donna la liberté. Mais dès que Cara Joſef fut ſorti d'Egypte, il ſe mit à la tête de ſes Turcomans, & s'empara d'une grande partie de la Chaldée & de la Méſopotamie. Le Sultan d'Egypte fort irrité de cette irruption, s'en plaignit aigrement au Sultan Ahmed en faveur duquel elle étoit faite, & n'en recevant aucune ſatisfaction, il lui ôta entiérement ſa protection. Ahmed, quoiqu'abandonné d'un ſi puiſſant allié, ne perdit point courage. Il eut recours à la ruſe, & prenant avec quelques uns des ſiens des habits de pauvre, il ſe gliſſa adroitement dans la ville de Bagdet & excita une grande ſedition contre le Gouverneur, qui y commandoit de la part d'Omar Mirza, à qui Tamerlan l'avoit donnée. Ce Gouverneur en fut chaſſé par les Habitans, & Ahmed paroiſſant auſſi-tôt, fut proclamé Sultan par le peuple. Sur la fin de l'année 808 de l'Hégire, pendant qu'Abubécre Mirza, petit-fils de Tamerlan, étoit occupé au ſiége d'Iſpahan, l'Emir Ibrahim vint de la Province de Schirvan, qui fait partie de la Médie, & s'empara de la ville de Tauris. Ahmed partit auſſi-tôt de Bagdet, & fit marcher ſon Armée vers ces quartiers-là. L'Emir Ibrahim ne l'attendit pas; car dès qu'il eut appris ſa marche, il retourna en Schirvan; & le Sultan Ahmed entra dans Tauris, où il s'abandonna à tous les divertiſſemens auſquels la joye de ſe voir rétabli dans tous ſes Etats le pouvoit porter. L'an 809 de l'Hégire & 1406 de Jéſus-Chriſt, l'Emir Ibrahim, après s'être rendu maître d'Iſpahan, ne laiſſa pas jouir longtems Ahmed de ce repos. Il l'obligea de lui céder Tauris, & de ſe retirer avec précipitation à Bagdet. Dans ces entrefaites, Cara Joſef le Turcoman ſe prévalant de la diviſion de ces Princes, qui ſe faiſoient une rude guerre, & ayant des troupes fraîches & aguerries, ſe jetta ſur la Province d'Adherbigian, & s'en rendit entiérement le maître en deux ou trois ans. Ahmed ne pouvant voir cette conquête qu'à regret, réſolut enfin l'an 812 de l'Hégire, d'attaquer le Turcoman, & de retirer de ſes mains un païs qu'il regardoit comme le patrimoine de ſes ancêtres. Il prit pour cet effet le tems qu'il étoit le plus occupé à la guerre qu'il faiſoit à Cara Othman dans l'Arménie Majeure, & ſurprit Tauris, où il entra l'an 813, ſans y trouver aucune réſiſtance. Cara Joſef n'eut pas plutôt appris le mauvais tour que le Sultan Ahmed lui avoit joué, qu'il vint à lui avec une puiſſante Armée. Ahmed de ſon côté marcha au-devant de Cara Joſef avec toutes ſes forces, & il ſe donna une ſanglante bataille entre ces deux Princes, à deux lieues de Tauris. Le Turcoman la gagna, & la gagna ſi entiére, qu'à peine le Sultan eut-il le loiſir de ſe ſauver dans un jardin, où il demeura caché pendant quelque tems. Il y fut enfin découvert & préſenté à ſon Vainqueur, qui lui reprocha la perfidie dont il avoit uſé à ſon égard, ſans pourtant lui ôter ni la vie ni le titre de Sultan. Il diſpoſa cependant de ſes Etats, & lui ordonna de ne rien entreprendre contre ſon autorité. Mais peu de tems après, les principaux Seigneurs de l'Iraque, qui étoient irritez contre le Sultan, conſeillérent à Cara Joſef de s'en défaire, prenant pour prétexte, que ce Prince, qui étoit d'un naturel fort inquiet, ne demeureroit pas longtems ſans leur attirer une nouvelle guerre, qui acheveroit de les déſoler. Le Turcoman ſuivit leurs avis, & ordonna qu'on fît mourir Ahmed & ſes enfans dans la même année 813 de l'Hégire, qui eſt la 1410 de Jéſus-Chriſt. *Ainſi finit* la famille de Haſſan Buzruk, ſurnommé *Ilekhani*, pére du Scheikh Avis, qui étoit montée à un très haut point de grandeur & de puiſſance; & celle du Mouton noir, appellée en Langue Turqueſque, *Caracoinlu*, prit ſa place. * D'Herbelot, *Bibliotb. Oriens.*

AVIS ALKOUNI, homme réputé ſaint par les Muſulmans, & duquel Jafei a écrit la Vie dans la Section 146 de ſon Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AVIS BEHADIR Prince de la Maiſon d'Avis Ilekhani, pour lequel Scharf al Rami compoſa en Langue Perſienne le Livre intitulé *Anis al Oſchak*, l'an de l'Hégire 816, de Jéſus-Chriſt 1413. * D'Herbelot, *Bibliotb. Oriens.*

AVIT (Saint) ou S. AVI, Abbé de Mici ou de Saint-Memin, près d'Orléans, étoit fils d'un Laboureur de Beauce, & d'une veuve étrangére, d'Auſtraſie. Il naquit ſous le régne de Clovis, & ſe retira dans l'Abbaye de Mici, fondée depuis peu d'années par ce Prince, & gouvernée par S. Euſpice, Prêtre du Diocéſe de Verdun. Il ſortit de cette maiſon avec ſaint Lié, pour vivre dans un deſert du païs de Sologne, où ils vécurent pendant quelques années, juſqu'à ce que S. Avit fut rappellé par Maximin, qui avoit ſuccédé à ſon oncle Euſpice, dans l'Abbaye de Mici. Après la mort de Maximin, l'Evêque d'Orléans établit ſaint Avit Abbé de ce Monaſtére en l'année 520. Clodomir l'aîné des fils que Clovis avoit laiſſez, régnoit alors dans Orléans. L'on prétend que S. Avit lui donna divers avis néceſſaires pour le ſalut de ſon ame. Il voulut auſſi porter ce Prince à traiter Sigiſmond Roi de Bourgogne ſon priſonnier avec plus de douceur. S. Grégoire de Tours témoigne qu'il lui prédit que Dieu ne le laiſſeroit pas longtems jouïr de ſon Royaume, ni de ſa vie même, s'il faiſoit mourir ce Prince. L'événement juſtifia ſa prédiction, & Clodomir fut tué par les Bourguignons, un an après la mort de Sigiſmond. Saint Avit quitta bientôt, vers l'an 525, la charge d'Abbé, ſoit par la mort, ſoit par une ſeconde retraite. * Gregoire de Tours, *l. 3. Hiſtor. c. 6.* Anonymus, *apud Surium. Vies de S. Lié & de S. Calais.* Mabillon, *Acta Sacul. I. Benedict.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt.* Baillet, *Vies des Saints*, 16 *Juin*, édit. de Paris, *in folio.*

AVITABILE (Corneille) natif de Naples, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, fut célébre par ſa piété & par ſa doctrine. Le Chapitre général de l'an 1618 le déclara Maître de Théologie. Il fut depuis Vicaire-général de la Congrégation della Sanità, & Provincial de Sicile, & il mourut en 1636, dans ſa patrie. On a de lui un Traité Italien de la Vie Religieuſe, avec quelques Sermons imprimez à Naples en 1605. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

AVITH. *Voyez* HAVITH.

AVITO, Baronie de Portugal dans l'Alentejo. On ne trouve point *Avito* dans les Cartes, mais on trouve *Alvito ſur la* riviére d'Alvito au midi d'Evora, dans l'Alentejo.

AVITUS (Alphius) Poëte Latin, a vécu apparemment ſous le régne d'Auguſte & de Tibére, & écrivit en vers deux Livres des Vies des grands hommes. Quelques Auteurs croyent, avec aſſez de raiſon, qu'il eſt le même que ce Flavius Alphius Avitus, dont Séneque parle avec eſtime. Priſcien cite des vers d'Alphius, au ſujet de ce Maître d'école des Faliſques, qui voulut livrer à Furius Camillus les enfans dont il avoit ſoin. Terentius Maurus, qui vivoit en même tems qu'Alphius Avitus, parle de lui en ces termes.

Ut

Ut pridem Avitus Alphius
Libros Poëta pluſculos,
Uſus dimetro perpeti,
Conſcripſit Excellentium.

* Priſcien, *l.* 8 Sénéque, *l.* 1. *Contr.* 1. Henri de Valois, *in Not. ad Excerp. Divis Cocceii.* Voſſius, *de Poët. Lat. & de Hiſt. Lat.*

AVITUS (Marcus Mæcilius, ou ſelon d'autres Flavius Eparchius) né en Auvergne d'une des plus illuſtres familles des Gaules, après avoir montré ſa valeur, donna des marques de ſa prudence en divers emplois, ayant été envoyé deux fois en Ambaſſade pour traiter avec les Goths. Après la mort de Placide Valentinien, ſous lequel il avoit été Préfet du Prétoire des Gaules, l'Empereur Maxime le fit Maître de la Cavalerie dans le même département; mais peu après ayant appris que ce Prince avoit été tué, il traita avec Théodoric Roi des Goths, & de ſon conſentement ſe fit reconnoître Empereur à Toulouſe le dixieme Juillet de l'an 455. Dès la même année, toutes les troupes de Pannonie & d'Italie ſe ſoumirent à lui. Il ne put empêcher que Mérouée Roi des François ne prît Tréves; mais il eut plus de bonheur contre les Vandales & contre les Suéves: il oppoſa à ceux-ci les Goths qui en firent un grand carnage, & à ceux là le Comte Ricimer qui battit leur Flotte ſur les côtes de Sicile. Celui-ci fier de ſa victoire entreprit enſuite de détrôner Avitus, & de mettre Majorien à ſa place: ce qui ne lui coûta pas de peine, ce Prince ayant renoncé volontairement à l'Empire au mois de Decembre de l'an 456, après un an & demi de régne. Il fut créé Evêque de Plaiſance dans la Lombardie, & mourut peu après. On dit qu'il eſt enterré à S. Julien de Brioude en Auvergne. Il laiſſa un fils de même nom que lui, & une fille nommée Papianilla, qu'il avoit mariée à C. Sollius Apollinaris Sidonius, ſi célébre par ſes Lettres & par ſes Poëſies. * Proſper. Idatius. Marcellin. Caſſiodore & Théophane, *en la Chron.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hiſt. c.* 11. Sidonius, *l.* 3. *Epiſt.* 1.

AVITUS, Prêtre Eſpagnol, vivoit au commencement du cinquieme ſiécle, en 418. Quelques uns diſent qu'il étoit de Brague, & les autres de Tarragone en Eſpagne. Il traduiſit de Grec en Latin un Traité du Prêtre Lucien, ſur la Tranſlation des Reliques de S. Etienne, premier Martyr, trouvées en 415; & il envoya cette Traduction en Occident par Oroſe. * Gennadius, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, &c.

AVITUS: ce nom a été commun à deux Eſpagnols, qui vivoient au commencement du cinquieme ſiécle, & dont l'un étoit apparemment le même que celui dont nous venons de parler. Ils avoient des ſentimens contraires à la Foi, & les publioient. Eutrope & Paul, Evêques d'Eſpagne, envoyérent le Prêtre Oroſe en Afrique, pour conſulter S. Auguſtin, contre les héréſies de ces deux Avitus. Le premier, qui étoit venu depuis peu de Jeruſalem, ſemoit les erreurs d'Origéne; & le dernier ſoutenoit le dogme d'un certain Victorin, qu'il avoit connu à Rome. Saint Auguſtin publia contre les Priſcillianiſtes & les Origénilles, un petit Traité, qui eſt dans le VI tome de ſes Oeuvres, précédé de cette conſultation d'Oroſe; & il en parle dans le premier livre de ſes Retractations, *c.* 42.

AVITUS (Sextus Alcimus Ecdicius) fils du Sénateur *Iſychius*, & frére d'*Apollinaire*, Evêque de Valence, fut fait Archevêque de Vienne en Dauphiné, au commencement du VI ſiécle; ſon pére avoit gouverné cette Egliſe pendant quelques années. Il a été auſſi illuſtre par ſa naiſſance, que par ſa doctrine & par ſa piété. Il étoit neveu de l'Empereur Avitus. Il eut une liaiſon particuliére avec Clovis, premier Roi Chrétien des François, & eut part à ſa converſion. Son zéle éclata ſur tout contre les Ariens. Il eut pluſieurs conférences avec Gondebaud, Roi des Bourguignons, qui étoit Arien, & il convertit ſon fils Sigismond. Il fut brouillé avec le dernier, pour avoir excommunié dans le Concile de Lyon le Thréſorier de ſon Epargne, nommé Etienne, qui vivoit dans un commerce ſcandaleux. Il fut banni, avec les autres Evêques de ce Concile; mais à ſon retour, il fut très bien auprés de ce Prince, & le convertit. Ce fut Avitus qui lui perſuada de ſe retirer dans le Monaſtére d'Agaune, pour y faire pénitence après qu'il eut fait mourir ſon fils Sigeric. Il écrivit auſſi pour la défenſe du Pape Symmaque, & préſida en 517, au Concile d'Epaone, puis à celui de Lyon. On croit qu'il ſouſcrivit le premier en 506, à celui d'Orléans, où au lieu de *Aventinus Diviensis metropolis*, il faut lire, *Avitus Viennensis metropolis.* Avitus a compoſé des Lettres, des Sermons & des Poëmes. Le P. Sirmond a donné ſes Ouvrages, avec des Notes: ils ont été imprimés à Paris en 1643. Avitus avoit encore compoſé pluſieurs Homélies; mais il n'en reſte qu'une entiére, ſur les Rogations, qui avoient été depuis peu inſtituées par ſaint Mamert. On a les titres de huit autres, avec quelques fragmens. Dom Luc d'Achery a publié dans le cinquieme tome de ſon *Spicilege*, la Conférence qu'eut Avitus avec les Evêques Ariens, en préſence du Roi Gondebaud. Il y a quatre-vint ſept Lettres d'Avitus, dans leſquelles il traite divers points de Diſcipline eccléſiaſtique. De toutes les piéces poëtiques qu'il avoit compoſées, il ne nous reſte que ſix Poëmes; cinq ſur l'Hiſtoire de Moyſe; le I, de la Création du Monde; le II, ſur la Chûte de l'homme; le III, ſur l'Arrêt que Dieu prononça contre lui; le IV, du Déluge; le V, ſur le Paſſage de la Mer Rouge; & le VI, eſt un Poëme à la louange de la Virginité, qu'il adreſſe à ſa ſœur Fuſcine. Il commence ainſi:

Suſcipe complectens Chriſto digniſſima Virgo,
Alcimus iſta tibi, qua mittit nomina frater, &c.

Alcime Avitus mourut le cinquieme Fevrier d'une des années 523, 524, 525 ou 527; car on n'eſt pas bien certain de la fin de ſon pontificat, non plus que de ſon commencement, que quelques-uns placent en l'an 490, & d'autres plus tard. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres, & dans le premier volume des Ecrivains de l'Hiſtoire de France, du Sieur du Chêne, l'Epitaphe de cet illuſtre Prélat en 25 vers. Le ſtile d'Avitus eſt obſcur & embarraſſé. Il ſe ſervoit de pointes aſſez ſpirituelles; mais il avoit peu de nobleſſe & d'élévation. Il étoit médiocrement ſavant, & ne manquoit pas de droiture & de bonne volonté. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hiſt. Franc. c.* 34. Saint Iſidore, *de Vir. Illuſtr. c.* 13. Agobard, *adv. legem Gundob.* Adon de Vienne, *in Cerou.* Honoré d'*Autun*, *de Lumin. Eccleſ. libell.* 3. Sigebert. Trithéme. Sixte de Sienne. Poſſevin. Baronius. Bellarmin. Adrien de Valois, *l.* 7. *Rerum Franc.* Sirmond, *in Præf. & Not. ad Alcimum.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.* M. Du Pin, *Nouv. Bibliotb des Aut. Eccleſ. du VI ſiécle.* Baillet, *Jugement des Savans ſur les Poëtes*, *tom.* 6. *p.* 532: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 437. *n.* 1199. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

A U K.

AUKLAND, & BISHOPS AUKLAND, *Auklandia*, petite ville ou bourg de l'Angleterre ſeptentrionale, ſitué dans le Comté de Durham, à neuf lieuës de la ville de ce nom. * Maty, *Diſt. Géogr.* Aukland eſt ſitué ſur la Ware. L'Evêque de Durham y a un fort beau Palais de campagne, & une belle Chapelle qui fut relevée de ſes ruïnes par le Docteur Cofins, Evêque de Durham. *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1. *p.* 61.

A U L.

AULAGAS, Lac de l'Amérique méridionale dans le Pérou. On le nomme encore Lac de Paria, & il eſt près de la Province de los Charcas. Ce Lac communique par la riviére de Défaguadéro avec un autre grand Lac qu'on nomme *Titicaca.* De Laet. Sanſon. Maty, *Diſt. Géogr.*

AULBONE *Voyez* AUBONNE.

AULCESTER, *Aulceſtria*, *Alceſtria*, bourg d'Angleterre ſur la riviére de Trow, dans le Comté de Warwick, entre la ville de ce nom & celle de Worceſter. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AULDBY, *Vetus Habitatio*, bourg d'Angleterre ſur la riviére de Darbent, dans le Comté d'Yorck, entre la ville de ce nom & celle de Hull. On croit qu'Auldby eſt l'ancienne *Derventio*, ville des Brigantes. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AULE, riviére à une lieue de Sidon. Elle eſt profonde & large, & on la paſſe ſur un grand pont de pierre. Elle tire ſa ſource d'un village nommé *Barook* dans le Mont-Liban. Les Marchands François ont une manufacture auprés de cette riviére, la plus conſidérable de toutes celles qu'ils ont au Levant. * Maundrell, *Voyage d'Alep, &c. p.* 73.

AULÉGELLE. *Voyez* AULU-GELLE.

AULERCES ou AULERCIENS, *Aulerci*, Peuples de l'ancienne Gaule, qu'on diviſoit en trois, qui étoient *Aulerci Cenomani*, *Diablintes* & *Eburovices*, ceux du Mans, du Perche, & du Diocéſe d'Evreux. Tite-Live parle de ces trois Peuples comme d'un ſeul. C'eſt au ſujet d'Ambigat, & de ſes deux neveux Bellovéſe & Sigovéſe. Céſar les prend auſſi quelquefois pour un ſeul Peuple; mais depuis ils furent diviſez en trois. * Tite-Live, *l.* 5. Céſar, *de Bello Gall* Briet, *Géogr.* Sanſon, *Carte de l'ancienne Gaule.*

AULETES. *Voyez* PTOLOMEE XII.

AULIDE, ville & port de Béotie, ſur le détroit de Négrepont. Ce fut le rendez vous des Capitaines Grecs qui allérent au ſiége de Troye. Ce fut auſſi dans ce lieu-là, & dans ce tems là qu'Agamemnon ayant tué à la chaſſe une biche de Diane, ſa Flotte fut retenue par les vents contraires, juſques à ce que par l'ordre de Calchas il ſacrifia à Diane, ſa fille Iphigénie. *Voyez* IPHIGENIE. Servius, ſur le 426 vers du 4. *l. de l'Enéide de Virgile*, dit qu'Aulide eſt une Iſle de la Mer Egée. * Homére. Virgile. Strabon. Pline, &c.

AULIQUE, eſt un nom qui ſe donne en Allemagne à une Cour d'Officiers ſupérieurs de l'Empire, que l'on appelle *le Conſeil Aulique*, *la Cour* ou *la Chambre Aulique*, qui a une juriſdiction univerſelle & en dernier reſſort, ſur tous les Sujets de l'Empire, pour tous les procès qui y ſont intentez. Ainſi on dit en Allemagne, Conſeil Aulique, Cour ou Chambre Aulique, Conſeiller Aulique. Le Conſeil Aulique eſt établi par l'Empereur, qui en nomme les Officiers; mais l'Electeur de Mayence a droit de le viſiter. Ce Conſeil eſt compoſé d'un Préſident Catholique, d'un Vice-Chancelier que l'Electeur de Mayence préſente, & de dix-huit Aſſeſſeurs ou Conſeillers, neuf Catholiques, & neuf Proteſtans. Ils ſont diviſez en deux Bancs, dont l'un eſt occupé par des Nobles, & l'autre par des Juriſconſultes. Ils tiennent leurs aſſemblées auprés de la perſonne de l'Empereur; c'eſt pourquoi on l'appelle *Juſtice de l'Empereur.* Ce Conſeil a concurrence avec la Chambre Impériale de Wetzlar, en ce que la prévention y a lieu; & lorſqu'une Cauſe y eſt retenue, elle ne peut être portée à la Chambre Impériale, & *vice verſâ.* L'Empereur même ne peut pas en empêcher, ni ſuſpendre la déciſion, & encore moins évoquer à ſoi les Cauſes dont l'une ou l'autre Cour eſt une fois ſaiſie; ſi ce n'eſt du conſentement commun des Etats de l'Empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant, ce même Conſeil n'arrête rien ſans la participation de l'Empereur, & décréte ainſi, *fiat votum ad Cæſarem.* C'eſt qu'on en fait le rapport à l'Empereur dans ſon Conſeil d'Etat. Cette Cour Aulique

ceſſe auſſi-tôt que l'Empereur meurt. La Chambre impériale de Wetzlar au contraire eſt perpétuelle, repréſentant non ſeulement le Chef mort, mais encore tout le Corps de l'Empire enſemble, qui eſt toûjours reputé vivant. * Heiſs, *Traité Hiſtor. de l'Empire.*

* AULIS fut l'une des trois filles d'Ogygès. * Hofman. *Lexic. Univ.*

AULISIO, (Dominique) naquit à Naples, le 14 Janvier 1649. Son pére étoit Antoine Auliſio. Il étudia le Latin ſous Floriati & Marténa, où il eut pour condiſciples le Cardinal del Giudice, & le Prince de Cellamare. Il fit des progrès ſi rapides dans les études, qu'à l'âge de 19 ans on le vit enſeigner avec un applaudiſſement général la Rhétorique & la Poëſie. On aſſûre qu'il poſſédoit toutes les Langues Orientales & Occidentales, à pouvoir les écrire & les parler; & ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'il les apprit ſans Maître. Il en a fait autant de preſque toutes les Sciences; il n'y en a point qu'il n'ait approfondie & dans laquelle il n'ait tâché de porter quelque nouvelle lumiére. Il perdit ſon pére à l'âge de 19 ans, & ſa mére dix ans après; de ſorte qu'il ſe vit chargé du ſoin d'un frére cadet & de cinq ſœurs. Il eut à combattre l'ennemi commun des Gens de Lettres, la néceſſité. A l'âge de 26 ans, il enſeigna en qualité de Profeſſeur extraordinaire, mais ſans aucun gage. A 34 ans il obtint la chaire des Inſtituts, qui lui rendit cent ducats de Naples; à 40 ans il eut la chaire du Code, qui vaut 140 ducats. Depuis ſa 46 année juſques à ſa fin, il jouït de la principale chaire du Droit civil & de 1100 ducats de revenu. Il mourut le 29 Janvier 1717, âgé de 68 ans. Il fut enterré avec les honneurs dûs à un Comte Palatin, caractére qu'on acquiert à Naples lorſqu'on a enſeigné publiquement plus de 20 ans. Il gouverna auſſi, par l'ordre de Charles II, pendant 23 ans, l'Ecole de l'Architecture militaire, ayant 25 ducats de gage, par mois. Il vivoit fort ſolitairement, ne ſortoit preſque jamais de la ville, & étoit fort éloigné de tout ce qui s'appelle ambition; ayant refuſé pluſieurs diſtinctions que le Duc de *Médina-Celi* & le Comte de Daun lui avoient offert. Il n'a jamais eu de maladie, que la fiévre qui l'a emporté en peu de jours. Il étoit grand Antiquaire, & il eſtimoit ſi fort ce qui ſentoit l'Antiquité, qu'il a porté ce goût même dans la Philoſophie, ne s'attachant qu'à la Platonicienne. De là vient que ſon oncle maternel Léonard di Capoa ayant publié des ſentimens conformes à ceux de Descartes, il ſe ſouleva ſi violemment contre lui qu'il le déchira par pluſieurs vers ſatyriques. On y trouve une Epigramme où il ſe mocque de l'Hypothéſe que l'Arc en ciel forme un cercle entier. Ce ſont ces vers qui lui ont attiré la plus terrible de toutes les tempêtes. Tous les Savans, amis de ſon oncle, fondirent ſur lui par des ſatyres, & le déchirérent impitoyablement; de ſorte qu'il réſolut de ſe retirer pour toûjours de la converſation des Gens de Lettres, & de s'enſevelir dans ſon cabinet. C'eſt à cet accident que la République des Lettres doit peut-être tant de beaux Ouvrages qu'Auliſio a compoſez. En voici la liſte; *De Gymnaſii conſtructione; De Mauſolei Architectura; De Harmonia Timaica & numeris Meticis;* (Tout ceci fait un *in quarto* imprimé à Naples 1694.) *Commentarii Juris civilis ad Tit. Pandect.* 3 *vol. in quarto*; *Delle Scuole ſacre, quarto* 1723; *Hiſtoria de Ortu & progreſſu Medicinæ libri octo.* Ce dernier Ouvrage n'a pas été publié par l'Auteur, parce qu'en même tems qu'il l'eut achevé, celui de Mr. Daniel le Clerc ſur la même matiére vit le jour. * *Vita di Domenico Auliſio*, qui ſe trouve à la tête de ſon Livre *Delle Scuole ſacre.*

AULLAGAS. *Voyez* AULAGAS.

AULNAY, *Alnia*, bourg de France, ſitué dans le Poitou, aux confins de la Xaintonge, à quatre lieuës de S. Jean d'Angeli, vers l'orient, & environ à huit de Niort du côté du midi. On prend Aulnay pour l'*Aunedonacum* des Anciens. * Baudrand.

AULNAY, *Alnetum*, bourg avec une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le païs Beſſin en Normandie, avec titre de Baronie, d'un revenu très conſidérable. * M. Huet Evêque d'Avranches a rendu ce lieu célébre, par l'Ouvrage qu'il y compoſa ſous le titre, *Quæſtiones Alnetanæ.*

AULNE, *Alna*, village avec une Abbaye, dans le païs de Liége ſur la Sambre, à une lieue au-deſſous de la petite ville de Thuin. Il en eſt fait mention dans les Vies des Saints. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

AULNOIS, païs. *Voyez* AUNIS.

AULNOY. *Voyez* AUNOY.

AULOT, *Aulotum*, bourg d'Eſpagne en Catalogne. Il eſt ſitué dans la Viguerie de Campredon, ſur la riviére de Fluvia, au ſeptentrion de la ville de Vic. Aulot a eu autrefois un Evêché. On aſſure que dans le territoire de cette petite ville il y a douze merveilleuſes fontaines d'air, qui exhalent inceſſamment un petit vent, chaud en Hiver, & ſi froid en Eté qu'on ne ſauroit le ſupporter. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

AULPS, ville. *Voyez* AUPS.

AULUGELLE, *Aulus Gellius* ou *Agellius*, Grammairien Latin qui vivoit à Athénes dans le ſecond ſiécle, & ſous l'empire d'Adrien, c'eſt à dire, vers l'an 130 de Jéſus-Chriſt. Il écrivit en Latin vint livres des Nuits Attiques, *Noctium Atticarum libri viginti.* Les autres n'en mettent que dix-neuf; car en effet, nous n'avons preſque que l'argument du huitiéme. Cet Ouvrage eſt un ramas ingénieux de beaucoup de choſes différentes, qui regardent principalement la Critique. On nomme diverſement ce Grammairien, *Agellius* ou *Aulus-Gellius.* Voſſius eſt pour *Agellius*, qu'on trouve plus ordinairement dans les Manuſcrits anciens. D'autres ſoutiennent qu'Aulus Gellius eſt le véritable nom de ce Critique. Cette diverſité de ſentimens a fait le ſujet d'une des Diſſertations de Pierre Lambecius. Beroalde fit imprimer l'Ouvrage d'Aulu-Gelle à Veniſe en 1509. Frédéric Gronovius en procura une autre édition en 1651. Son fils en a publié une autre en 1667 & en 1668. On en donna une autre à Leiden en 1666, avec les Commentaires d'Antoine Thyſius & de Jacques Oyſel. Aulu-Gelle a une infinité de fragmens des Anciens, & c'eſt en cela que conſiſte principalement ſa bonté & ſon prix. Entre autres, le chapitre qui traite des douze Tables eſt une très bonne piéce. * S. Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 9 *c.* 4. Eraſme, *in Ciceroniano. dial. p.* 148. Poſſeriora Scaligerana, *p.* 93. Juſte Lipſe, *Epiſt. l.* 4. *Epiſtola* 19. Ger. Joh. Voſſius, *Præfat. l. de Vitiis Serm.* Claude du Verdier, *Cenſur. Autor. p.* 15. 16. Quenſtedt, *de Patr. Vir. Illuſt. p.* 366. Dempſter, *in Indice autorum præfixo Antiq. Rom. Præf. l.* 2. & *l.* 6. *c.* 23. Scioppius, *de Arte crit. p.* 6. Louis Vivès, *in Præfat.* Henri Etienne, *ad Gellium.* Le même, *Prolog. in edit. A. Gell.* Franç. Vavaſſor, *de Ludicra Dictione, p.* 270.

AULUS. Ce ſurnom a été commun à divers illuſtres Romains. *Cherchez* le nom par lequel ils ſont les plus connus, comme POSTHUMIUS, &c.

AULUS GELLIUS. *Voyez* AULU-GELLE.

AULUS LICINIUS ARCHIAS. *Cherchez* ARCHIAS.

AULUS SABINUS, Poëte Latin. *Voyez* SABINUS.

AULUS SERENUS, ancien Poëte Latin. *Cherchez* SERENUS.

AUMALE, ſur la Brêle, en Latin *Albemala*, petite ville de France en Normandie, avec titre de Duché. Elle a eu autrefois des Comtes particuliers. HENRI dit *Etienne*, Comte de Troyes & de Meaux, ſecond fils d'*Eudes* II, Comte de Champagne, laiſſa EUDES, qui devint Comte d'Aumale par ſa femme, qu'on fait ſœur utérine de *Guillaume* dit *le Bâtard*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. De ce mariage naquit ETIENNE pére de GUILLAUME, dont la fille unique porta le Comté d'Aumale à un autre *Guillaume* de Magneville, qui vivoit en 1179. Ce Comté entra depuis dans la Maiſon de Ponthieu. *Marie*, fille de GUILLAUME, II du nom, Comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France, fille du Roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, épouſa SIMON de Dammartin, ſecond fils d'*Alberic* II, qui prit le titre de Comte d'Aumale & de Ponthieu, & qui mourut en 1239. L'an 1340, *Blanche* de Ponthieu, Comteſſe d'Aumale, &c. fille ainée & héritiére de *Jean*, Comte d'Aumale, & de *Catherine* d'Artois, épouſa JEAN, V du nom, Comte de Harcourt, &c. à qui le Roi Jean fit couper la tête à Rouen l'an 1355. Ils laiſſérent divers enfans, entre autres JEAN VI, pére de JEAN VII, lequel épouſa en 1389, *Marie* fille de *Pierre* II, Comte d'Alençon, & en eut 1. *Jean* VIII, Comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneuil, le 17 Août 1424, ſans laiſſer de poſtérité; & 2. *Marie*, qui porta le Comté d'Aumale dans la Maiſon de Lorraine, &c. *Marie* de Harcourt épouſa l'an 1417, ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont, pére de FERRI II, qui laiſſa RENÉ II. Celui-ci mort en 1508, donna le Comté d'Aumale à CLAUDE ſon fils puîné, Duc de Guiſe, &c. lequel d'*Antoinette* de Bourbon, eut FRANÇOIS. Le Roi Henri II érigea l'an 1547, en Duché, le Comté d'Aumale, en faveur de ce dernier, qui fut depuis Duc de Guiſe; mais il céda ce Duché à ſon frére CLAUDE de Lorraine, qui fut Duc d'Aumale, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel-Général de la Cavalerie legére, & Lieutenant-Général en Normandie, dont la poſtérité eſt rapportée à l'Article de LORRAINE. Ce Duché d'Aumale appartient aujourd'hui à LOUIS AUGUSTE de Bourbon, Duc du Maine, fils *naturel* du Roi Louis XIV.

AUMALE, Maiſon illuſtre & ancienne, connue autrefois ſous le nom de Neelle, dont André Duchêne a donné une ample Généalogie.

I. YVES Seigneur de Neelle ou Nesle, & en Latin *de Nigella*, floriſſoit vers l'an 1000. Il fut pére d'YVES qui ſuit.

II. YVES, II du nom, Seigneur de Neelle, eut pour fils DROGON qui ſuit.

III. DROGON, Seigneur de Neelle & de Faluy, ſe diſtingua dans les Croiſades de la Terre-ſainte, où il fut avec Hugues le Grand Comte de Vermandois, frére du Roi Philippe I, & y eſt qualifié Sieur vaillant, & l'un des principaux de France, *vir fortis, Princeps terræ Galliarum Drogo de Nabella.* Il eut pour fils RAOUL qui ſuit.

IV. RAOUL I, Seigneur de Neelle, donna en 1119, le moulin de Faluy ſur Somme à l'Egliſe de Saint Quentin, & trois ans après, il céda à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray un certain droit de dixmes qu'il avoit à *Gouy*. Il épouſa la fille ainée de Guillaume d'Eu Comte de Soiſſons, & d'*Ade* héritiére de ce Comté, laquelle deſcendoit des anciens Comtes de Vermandois, iſſus, en ligne maſculine, de l'Empereur Charlemagne. De ce mariage vinrent 1. *Yves*, III du nom, Comte de Soiſſons par la mort de Renaud ſon couſin, fils de Jean, & épouſa Yolande de Haynault, dont il n'eut pas d'enfans; 2. Drogon mort ſans hoirs; 3. RAOUL qui ſuit. 4. *Thierry*, Archidiacre de l'Egliſe de Rheims.

V. RAOUL de Neelle, II du nom, Châtelain de Bruges, épouſa *Gertrude*, niéce de Thierry d'Alſace, Comte de Flandre, dont il eut 1. Conon, Comte de Soiſſons après Yves III, ſon oncle, mort ſans hoirs d'*Agnès*, Dame de Pierrefons; 2. *Raoul* Comte de Soiſſons après ſon frére, qui épouſa 1°. *Alix* de Dreux, fille de Robert de France, Comte de Dreux & de Braine, & petite-fille de Louis le Gros Roi de France: & 2°. *Yolande* de Joinville. Il eut du ſecond lit deux fils, 1. *Jean* de Neelle, Comte de Soiſſons, duquel ſont deſcendus les autres Comtes de Soiſſons; 2. *Raoul* de Neelle-Soiſſons, Sire de Keure, qui épouſa 1°. la Reine de Chypre: 2°. la fille de Jean, Sire de Hangeſt, de laquelle il eut *Yolande* de Soiſſons, Dame de Keure alliée avec Bernard, Sire de Moreul, dont eſt deſcendue la Mai-

Maiſon de Moreul, qui depuis a pris le ſurnom de Soiſſons; 3. JEAN qui ſuit.

VI. JEAN de Neelle eut de la ſucceſſion de ſon pére la Châtellenie de Bruges, & de celle d'Yves, Comte de Soiſſons, les Seigneuries de Neelle, de Falvy & de la Hérelle. Ayant reçu quelques déplaiſirs, dans la Cour du Comte de Flandre, il ſe retira en Picardie, où il mourut & fut enterré à Orcamp-lés-Noyon. Il avoit épouſé *Eliſabeth* de Lambersart, dont il eut 1. *Jean*, Sire de Neelle, qui vendit l'an 1224, ſa Châtellenie de Bruges à Jeanne Comteſſe de Flandre & de Haynault, pour le prix de 24545 *livres ſix ſols huit deniers pariſis*, & qui épouſa *Eufrace* fille de Hugues Candavene, Comte de S. Pol, & d'Yolande de Haynault, veuve d'Yves de Neelle, Comte de Soiſſons, ſon grand oncle, & mourut ſans lignée; 2. RAOUL qui ſuit; & 3. *Gertrude* de Neelle, Dame dudit lieu, qu'elle porta en mariage à Raoul de Clermont, petit-fils de Renaud & d'Alix de Vermandois, ſœur d'Eudes, dernier Comte de Vermandois, dépouillé de ſes Etats, & veuve de Hugues de France, Comte de Vermandois.

VII. RAOUL de Neelle, III du nom, Seigneur de Faluy & de la Hérelle, ne ſuccéda point à ſon frére en la Seigneurie de Neelle, parce qu'il mourut avant lui. Il épouſa *Alix* de Roye, fille de Barthélemi de Roye, Grand-Chambrier de France, ſous les Rois Philippe-Auguſte & Louis VIII, & de Péronille de Montfort, ſœur de Simon, Comte de Montfort, de Leiceſtre & de Toulouſe, Duc de Narbonne; laquelle Alix de Roye étoit veuve de Jean d'Alençon, fils de Robert, Comte d'Alençon. Il eut de ce mariage 1. JEAN qui ſuit, 2. *Simon*, Chanoine de l'Egliſe de Noyon.

VIII. JEAN de Neelle, II du nom, Seigneur de Faluy & de la Herelle, épouſa 1°. *Béatrix*, fille de Guillaume, Comte de Joigny: 2°. Jeanne de Ponthieu, Reine de Caſtille, de Léon, de Galice, de Cordoue & de Sicile, Comteſſe de Ponthieu, de Monſtreuil & d'Aumale, & veuve de Ferdinand III, Roi de Caſtille, de Léon, de Cordoue & de Sicile, mort en 1250, & fille ainée de Simon de Dammartin, frére de Renaud, Comte de Boulogne, & de Marie héritiére du Comté de Ponthieu, fille de Guillaume Comte de Ponthieu & de Monſtreuil, & d'Alix de France, fille du Roi Louis VIII. Il eut du premier lit deux fils, 1. *Jean* Seigneur de Faluy & de la Hérelle, qui, de *Marie* ſa femme, eut *Guy* de Neelle tué à la bataille de Courtray en 1302; & 2. *Jean*, Sire de Faluy, qui épouſa *Jeanne* Dame de Vaudeuil, & Raoul de Neelle. Du ſecond lit vinrent deux fils & une fille: l'aîné des fils fut GUY qui ſuit, & la fille fut *Jeanne*, dite de Faluy, femme de *Guillaume* de Béthune ſurnommé de Locres.

IX. GUY de Neelle, dit d'Aumale, à cauſe qu'il étoit appanagé d'une partie de ce Comté, au préjudice de Ferdinand de Caſtille, dit de Ponthieu, ſon frére utérin; fut tué avec Guy de Neelle à la bataille de Courtray en 1302, étant Maréchal pour le ſervice du Roi. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, GUILLAUME qui ſuit.

X. GUILLAUME de Neelle eſt qualifié, dans les Actes publics, Comte d'Aumale, & eſt quelquefois ſurnommé de Ponthieu & de Neelle. Il aſſiſta en 1320, au contract de mariage, qui fut paſſé à Rondeſchaut ſous Montfort, au mois d'Août, entre Bouchard IV, Comte de Vendôme & de Caſtres, & Alix de Bretagne, fille d'Artus, II du nom, Duc de Bretagne, & d'Yolande de Dreux, Reine Douairiére d'Ecoſſe, & pleiges les clauſes de ce contract, comme étant un des plus proches parens. Il épouſa N.. Dame de Bouberch, dont il eut 1. RAOUL qui ſuit; 2. *Jeanne*, dite de Ponthieu, morte ſans hoirs, de Dreux de Creve-cœur.

XI. RAOUL de Neelle Aumale, IV du nom, qualifié Comte d'Aumale, en partie Seigneur d'Hecquincourt, de Boullencourt, de Houdrey, de Sery & d'Herſennes, épouſa N... de Hagnieville, dont il eut AYMERY qui ſuit.

XII. AYMERY, auſſi qualifié Comte d'Aumale, Seigneur d'Hecquincourt, de Houdrey, de Sery, & de Boullencourt, épouſa Jeanne d'Eſpaigny, Dame dudit lieu, du Quênoy, de Chavigny, de la Blanche-Maiſon, de Riencourt, & de pluſieurs autres grandes Terres, dont il eut pour fils JEAN qui ſuit.

XIII. JEAN d'Aumale, III du nom, Seigneur d'Eſpaigny, d'Hecquincourt, de Houdrey & de Sery, épouſa *Jeanne* de Soiſſons-Moreul, Vicomteſſe du Mont-Notre-Dame-fontaine, de Notre-Dame-Framicourt, de Lesdin & de Montbréhan, fille de Bernard, deſcendu de Bernard, Sire de Moreul, & d'Yolande de Soiſſons mentionnée ci-deſſus. De ce mariage vinrent, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Guillaume*, tige des Seigneurs de Chavigny & de Nampeel, rapportée en ſon lieu; 3. *Renaud*, Chanoine de S. Quentin & Abbé commendataire; 4. *Iſabeau*, femme d'Antoine de Brouilly, Seigneur de Chevriéres; 5. *Jeanne*, femme de Matthieu de Hondſchoten, fils de ce grand Guerrier Baudouin de Hondſchoten, Banneret de Flandre, qui avoit épouſé Mahaut fille d'Arnoul Comte de Guines, & de Mahaut de S. Omer, & 6. *Catherine*, femme de Jean de Rennel, Chevalier, Capitaine en la garniſon de Boulogne ſur mer, fils de Guillaume de Rennel, Chevalier, Capitaine de cinquante Hommes d'armes pour le Roi Louis XI, & d'Yſabeau de Hangeſt.

XIV. JEAN d'Aumale, IV du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur d'Eſpaigny & du Quênoy, épouſa *Jeanne* de Raſſe, Dame de Rieux ſur Oiſe, de Haucourt près de S. Quentin, de Chiniolle au païs de Santerre & de Monbreton, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Jean-Philippe*, tige des Vicomtes du Mont-Notre-Dame rapportée ci-après; & 3. *Magdelaine*, mariée en 1514 à Jean Seigneur d'Eſtourmel en Cambreſis, de Tenpieux, de Guyencourt & de Haiſſecourt.

XV. CHARLES d'Aumale, Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt & Riencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Dauphin François, & de Charles, Duc d'Orléans, qui furent envoyez en Eſpagne pour ôtages de l'exécution du Traité de Madrid, fait entre le Roi d'Eſpagne & François I leur pére, fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épouſa *Antoinette* de Pardieu, Dame de Blanche-Maiſon, de Riencourt, de Desmarets, de Boullainvilliers, & de Falaiſe, fille de Valentin de Pardieu, créé Comte de la Motte, Baron de Kelsbecque, Gouverneur de Gravelines, & Grand-Maître de l'Artillerie d'Eſpagne, tué d'un coup de canon au ſiége de Dourlens en 1595, & inhumé en la ville de Douay, en la Chapelle du Séminaire dit de la Motte, qu'il avoit fondé. De ce mariage vinrent 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. Charlotte, femme d'Antoine de Brouilly, Seigneur de Meſvillers.

XVI. PHILIPPE d'Aumale, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt & de Rieux, fut tué devant Boulogne n'étant âgé que de 25 ans. Il avoit épouſé *Antoinette* de Hangeſt, d'une des plus grandes Maiſons & des mieux alliées de la Province de Picardie, laquelle ſe remaria en ſecondes nôces avec *Anne* de Boullainvilliers, Comte de Dammartin, fils de Philippe Comte de Fauquemberghes, & de Françoiſe d'Anjou, Comteſſe de Dammartin. Elle eut du prémier lit 1. NICOLAS qui ſuit; 2. *Philippe*, femme du Seigneur de Moyencourt; & 3. *Jeanne*, mariée 1°. à Claude de la Fayette iſſu du Maréchal de ce nom: 2°. à Lancelot du Lac, Baron de Chémerole & de Cremail.

XVII. NICOLAS d'Aumale, Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt, de Rieux, de Marché, & de Courte-manche, Gouverneur de Henri Prince de Condé & depuis ſon Conſeiller & Chambellan, épouſa *Charlotte* Gailliard de Longjumeau, fille de Michel, Seigneur de Longjumeau, de Chailly & du Fay, & Pannetier ordinaire du Roi, & de Souveraine d'Angoulême, fille *naturelle* de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, pére du Roi François I. Leurs enfans furent 1. DANIEL qui ſuit; 2. *Benjamin*, Seigneur de la Marche, qui d'*Anne* de Buriſy ſa femme eut trois fils morts jeunes & deux filles, l'une nommée *Hermige*, femme du Seigneur de Ranchicourt & d'Antravelle, & l'autre appellée *Anne*, femme du Seigneur d'Aiſſier & du Fayt; 3. Philippe Seigneur de Thérigny, prémier Ecuyer du Prince de Condé, qui épouſa *N.*.. d'Yaucourt; 4. Paul, Baron de Chiniolle, qui, de *Judith* Travaux, Dame de Gondreville & de Gravelotte, eut un fils nommé Louis, Seigneur de Gondreville & de Gravelotte, qui épouſa *Jeanne* fille de Manaſſé de Pas Feuquiéres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Toul & Verdun, & d'Anne Arnaud, laquelle ſe remaria à Pierre de Monmorency, Chevalier, Seigneur d'Acqueſt, ayant eu Judith d'Aumale, mariée 1°. à Jean de Maubert, Seigneur de Boisgibaut: 2°. à Louis Marquis de Cruſſol; & une fille nommée Judith, femme de Jean de Proiſſy Seigneur de Moregny; 5. Charlotte femme d'Antoine du Gard, Seigneur de Méricourt & de Fréneville; 6. Eliſabeth, femme de François du Four, Baron du Mets, Colonel au ſervice des Etats de Hollande; 7. & 8. Charles & Henri tuez à la guerre.

XVIII. DANIEL d'Aumale prit la qualité de Comte d'Aumale, qui avoit été attribuée à ſes ayeux. Il fut Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt, de Rieux & de Marché, Chambellan & Favori du Prince de Condé, & épouſa Françoiſe de S. Pol, Dame de Villers-outreau, de Valiére & de Gennes, fille de Claude Gouverneur de Cambray, maſſacré par les pratiques de Balagny ſon rival, & de Jeanne de Bours. De ce mariage vinrent 1. *Henri* Comte d'Aumale, Seigneur de Rieux, tué au ſiege de Boiſleduc, ſans lignée; 2. *Charles*, Colonel d'Infanterie au ſervice des Provinces Unies, mort en 1654; 3. PHILIPPE-NICOLAS qui ſuit; 4. *Charlotte*, femme de Claude de la Veſpierre, Vicomte de Plémont, Seigneur de Liembrune & du Pleſſis; 5. *Jeanne*; & 6. *Suſanne*, femme de *Frédéric*, Comte de Schomberg, Maréchal de France & Surintendant des Finances.

XIX. PHILIPPE-NICOLAS Comte d'Aumale, Marquis de Haucourt, après ſes fréres, Seigneur de Villers-outreau, de Mondetour en Cambreſis, de Gennes & de Marché, épouſa *Anne* de Culkmierop, fille de Joachim, Intendant des Finances de Hollande, & ſœur d'Eliſabeth, femme de Jean de Monmorency, Seigneur de Villeroye. Il mourut en Picardie en 1661, laiſſant de ſon mariage 1. *Joachim*; 2. *Daniel*; 3. *Charles-Louis*; 4. *Amaranthe*; 5. *Corneille-Charles*; 6. *Jacob*; & 7. *Sophie Charlotte*.

BRANCHE DES VICOMTES DU MONT-NOTRE-DAME.

XV. *Jean Philippe* d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame, ſecond fils de Jean, IV du nom, & de Jeanne de Raſſe, épouſa *Magdelaine* de Villers l'Iſle-Adam, fille de Jacques de Villers, Seigneur de l'Iſle-Adam, de Nogent-ſur-Oiſe & de Valmondois, Conſeiller, Chambellan du Roi Charles VII, Sénéchal du Boulonois & Garde de la Prévôté de Paris, & de Jeanne de Neelle, dont il eut, 1. LOUIS qui ſuit; 2. *François*, tige de la branche des Seigneurs du Quênoy, *rapportée ci-après*.

XVI. LOUIS d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Châtillon ſur-Marne, épouſa *Antoinette* Bermoër, dont il eut *Jacques*, Baron de Baſoches, mort ſans enfans de *Marie* de Hennin-Liétard, ſa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU QUENOY.

XVI. François d'Aumale, Seigneur du Quênoy, d'Alengoujart & de la Cour-aux-bois, ſecond fils de Jean Philippe, & de Magdelaine de Villers l'Iſle-Adam, épouſa le 22 Juin 1548, Michelle de Bayencourt, Dame de Ligniéres & du Saulchoy, veuve de Gabriel de Monmorency, Seigneur de Bours, de Villeroye & de Guéchart, & fille d'Antoine ou Pierre Seigneur de Bou-

Bouchavanes, Gouverneur de Dourlens, & de Jeanne de Calonne, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Gabriel*, tige des Seigneurs du Saulchoy, *rapportée ci-après*.

XVII. FRANÇOIS d'Aumale, II du nom, Seigneur du Quênoy, de Lignière, de Montclerc & de la Cour-aux-bois, épouſa le 27 Octobre 1573, *Mabelle* de Gadimes, fille de François Seigneur de Gadimes & du Château d'Airon, Lieutenant au Gouvernement des ville & château de Monſtreul, & de Marguerite de Quéréque, dont il eut 1. ADRIEN-JEAN qui ſuit; 2. *Philippe Adrien*; 3. *Pierre*; 4. *François*; 5. *Marie*; 6. *Iſabeau*; 7. *Anne* d'Aumale.

XVIII. ADRIEN-JEAN d'Aumale, Seigneur du Quênoy, de Boisrault, de Cantigny, de Vaudricourt, de Moreul, de Vergny, de Belle-Engliſe & de Beaulieu, Sergent Major à Dourlens, épouſa le 29 Février 1620, Louiſe de Cajac, fille de Jean, Seigneur de Camin, Lieutenant au Gouvernement de Calais & Pais reconquis, Capitaine du Château de Hames, & de Gilette de la Mironière, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur du Quênoy, Cantigny, Vaudricourt, & Moreul, marié en 1672, à *Elémore* Henriette de S. Juſt, Chanoineſſe de Remiremont, dont il eut Marie-Louiſe, & Eliſabeth-Henriette. 2. JACQUES qui ſuit.

XIX. JACQUES d'Aumale, Seigneur de Moreul, épouſa le dixieme Septembre 1675, *Suſanne*, fille de Gilbert de Courcelles, Chevalier, Seigneur de la Grange, dont il eut 1. *Pierre*; 2. *Marc-Antoine*; 3. *Marie-Magdeleine*; 4. *Marie-Suſanne*; & 5. *Charlotte* d'Aumale.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU SAULCHOI.

XVII. GABRIEL d'Aumale Seigneur du Saulchoy, de Montclerc, de Grazeloix & de Ripot, ſecond fils de François & de Michelle de Bayencourt, épouſa le 27 Février 1581, *Catherine* Paillart, Dame de Balaſtre & de Bugny, fille de Jean, Seigneur de Balaſtre & de Meurſent, & de N... de Ravenel dont il eut 1. *Philippe*, Seigneur de Balaſtre & de Bugny, Comte du Mont-Notre-Dame, après la mort de Jacques ſon couſin, marié à *Marie* de Lafond, dont il eut *Marie*, femme du Seigneur de Ville lez-Noyon, *Jeanne*, femme de Jean de Héricourt, Chevalier, Seigneur de Courcelles en Champagne, *Claude*, Comte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Balaſtre, qui épouſa *Magdeleine* fille de Louis du Clauſel, Seigneur de Voiſin, & de Magdelaine du Saultoir; 2. ANTOINE qui ſuit; 3. Charlotte; & 4. Gabrielle.

XVIII. ANTOINE d'Aumale, Seigneur de Bugny, épouſa en 1652, *Jeanne* de Blondel, veuve de Louis, Chevalier, Seigneur de Sorel, d'Ugny, de Legny & de Pleſſier, & fille de Pierre, Seigneur de Frênes & d'Anne Picquet, dont il eut 1. *Louiſe*; & 2. *Jeanne*.

XIX. ANDRÉ d'Aumale, Seigneur de Bugny & d'Yvrencheux, épouſa en 1692, *Marguerite* Hémart, fille de Jean-Baptiſte, Seigneur de Breviller & de Nauroy, Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frère unique du Roi, & de Marguerite Cocquielle dont il eut 1. *Jean Baptiſte*. 2. *André François* & 3. *Louis-Alexandre*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAVIGNY ET DE NAMPEEL.

XIV. GUILLAUME d'Aumale, Seigneur de Chavigny & de Nampeel, troiſiéme fils de Jean & de Jeanne de Soiſſons Moreul, fut Porte-enſeigne du Roi Louis XII, & épouſa *Louiſe* de Wiſſebecque, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Charles* qui épouſa N... de Paléologue.

XV. JEAN d'Aumale, IV du nom, Seigneur de Chavigny & de Nampeel, épouſa *Florence* de Blécourt, fille du Seigneur de Brunezel & de Cambrone, dont il eut 1. MICHEL qui ſuit, & 2. *Bonne*, femme de Charles de la Fontaine, Seigneur de Vjarmes.

XVI. MICHEL d'Aumale, Seigneur de Chavigny & de Nampeel, épouſa *Anne* de la Vieſville, dont il eut 1. CATHERIN qui ſuit; 2. *Guillemette*, femme de *Louis* Douglas.

XVII. CATHERIN d'Aumale, Chevalier, Seigneur de Nampeel, Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & l'un des Gentilshommes ordinaires de ſa Cour, épouſa *Louiſe* Hotman, Dame de Morfontaine, laquelle ſe remaria en ſecondes noces à *Joſias* de Monmorency, Seigneur de Bours, de Guichart & de Villeroye.

André du Chêne a compoſé l'Hiſtoire de cette Maiſon d'Aumale. *Voyez* La Morlière, *des Maiſons de Picardie*. *Le Nobiliaire du Cambreſis* par Carpentier.

Cette Maiſon porte d'argent à une bande de gueules, chargée de trois tourteaux d'or.

Cet Article eſt tel qu'il a été envoyé.

AUMIGNON (l') *Aumignona*, *Dalmania*, riviére du Vermandois en Picardie. Elle baigne le bourg de Vermand & ſe décharge dans la Somme, environ à une lieue au deſſus de Peronne. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUMONIER. *Voyez* GRANDS-AUMONIERS.

AUMONT, Maiſon noble & illuſtre en France. L'Abbaye de Reſſons, de l'Ordre de Prémontré, dans le Diocéſe de Rouen, reconnoit les Seigneurs d'Aumont pour ſes Fondateurs. On y voit leur tombeau. Jean, Abbé de Reſſons vivoit en 1150, ce qui témoigne que cette Abbaye eſt des plus anciennes. La ſuite la plus ſûre des Seigneurs d'Aumont ſe prend depuis JEAN, I du nom, qui ſuit.

I. JEAN, I du nom, Sire d'Aumont, vivoit en 1248, & laiſſa de *Mabille* ſa femme, JEAN, II du nom, qui ſuit.

II. JEAN, II du nom, Sire d'Aumont, étoit mort en 1300, & laiſſa entre autres enfans d'*Iſabelle* ſa femme, JEAN, III du nom, qui ſuit.

III. JEAN, III du nom, Sire d'Aumont, ſe trouva à la bataille de Caſſel en 1328, en l'Oſt de Tournay en 1339, en ceux de Vironfoſſe & de Bouvines en 1340, où il fut fait Chevalier, & étoit mort en 1358, ayant eu entre autres enfans d'*Agnès*, dite *Jeanne* Baillif, PIERRE, I du nom, qui ſuit.

IV. PIERRE, I. du nom, Sire d'Aumont, de Bertecourt, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Jean & Charles V, mourut le dixiéme Avril 1381, laiſſant entre autres enfans de *Jeanne* du Délouge, qui fut Gouvernante du Roi Charles VI, PIERRE, II du nom, qui ſuit.

V. PIERRE, II du nom, dit *Hutin*, Sire d'Aumont, Porte-Oriflamme de France, mort le 13 Mars 1413, après avoir porté les armes plus de 40 ans. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Beauvais, Dame de Remaugis, fille de *Colart* Châtelain de Beauvais, & de *Marguerite* de Roye, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jacqueline* de Châtillon, Dame de Cramoiſy, fille de *Jean* de Châtillon, Seigneur de Ganaclus, ſouverain Maître d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* de Sancerre ſa troiſiéme femme: 3°. *Jeanne* de Mello, Dame de Cléry, de Chapes, de Poiſy, &c. fille de Guy de Mello, Seigneur de Givry, &c. & d'*Agnès* Dame de Cléry. Il eut de ſa ſeconde femme 1. *Ferry* d'Aumont, Seigneur de Cramoiſy, qui de *Claude* de Grancey, fille de *Robert*, Seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille nommée *Marguerite*, mariée à N... Seigneur d'Aigremont; & 2. *Jacques* d'Aumont, Chambellan du Roi, mort à la bataille de Nicopolis en Hongrie en 1396: de ſa troiſiéme femme ſortirent 3. JEAN, IV du nom, Sire d'Aumont, qui ſuit; 4. *Jeanne* d'Aumont, femme de Louis de Mello, Seigneur de ſaint Priſc, &c. 5. *Marie*, alliée à *Arnaud* de Gaure, Seigneur d'Eſcornais, morte en 1463; 6. *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* le Brun, Seigneur de Paloiſeau: 2°. à *Gilles* de Gamaches, Chambellan du Roi: 3°. à *Pierre* du Fay, Seigneur de Montchevreuil; 7. *Catherine*, mariée à *Jacques* de Soyecourt, Seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans; & 8. *N.* d'Aumont, Dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN, IV du nom, dit *Hutin*, Sire d'Aumont, de Chars, de Chapes, Echanſon du Roi, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épouſa en 1405, *Yolande* de Châteauvillain, ſeconde fille & héritiére de *Jean* de Châteauvillain, IV du nom, Seigneur du Thil & de Marigny, & de *Jeanne* de Grancey, dont il eut entre autres enfans, JACQUES qui ſuit.

VII. JACQUES, Sire d'Aumont, de Méru, de Chapes, &c. Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, vivant en 1456. Il épouſa *Catherine* Dame d'Eſtrabonne & de Nolay, fille aînée de *Guillaume* Seigneur d'Eſtrabonne & de Nolay, & de *Marguerite* de Rougemont, dont il eut 1. *Blanche* d'Aumont, mariée en 1477, à *François* de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Sénéchal de Toulouſe, &c. 2. *Marguerite* d'Aumont, Dame de Manieres, alliée à *Robert* de Bautot; 3. JEAN, V du nom, qui ſuit; & 4. *Ferry* Seigneur d'Aumont, &c. mort en 1525, laiſſant de *Françoiſe* de Ferriéres, fille de *Guillaume* Seigneur de Ferriéres, de Thury & de Dangu, & de *Jacqueline* de Fayel, Vicomteſſe de Breteuil, *Anne* Dame d'Aumont, de Méru, de Thury, &c. mariée en 1521, à *Claude* de Montmorency, Baron de Foſſeux, &c; *Louiſe* d'Aumont, Dame de Chars, mariée 1°. à *François*, Seigneur de Rouville: 2°. à *Jacques* d'Archiac, Seigneur d'Avalles; & *Jeanne* d'Aumont, mariée 1°. à *Guiſpard* de Vienne, Seigneur de Littenois: 2°. à *Philibert*, Seigneur de Sailenage, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEAN, V du nom, Sire d'Aumont, Baron de Couches, d'Eſtrabonne, de Nolay, de Chapes, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa en 1480, *Françoiſe* de Maillé, Dame en partie de Châteauroux, fille aînée de *Marmoutin* de Maillé, dit *de la Tour-Landry*, & d'*Antoinette* de Chauvigny, Dame de Châteauroux, dont il eut 1. *Pierre* & 2. *Felix* d'Aumont, morts ſans alliance; & 3. PIERRE d'Aumont dit *le Jeune*, qui ſuit.

IX. PIERRE d'Aumont, III du nom, dit *le Jeune*, Seigneur d'Eſtrabonne, de Cors, de Nolay, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri II, épouſa 1°. en 1527, *Françoiſe* de Sully, Dame de Cors, fille aînée de *Guyon* de Sully, Seigneur de Cors, de Romefort, &c. & de *Jeanne* Carbonnel: 2°. *Anne* de la Baume, fille de *Mars*, Comte de Montrevel, & d'*Anne* de Châteauvillain ſa ſeconde femme; 3°. *Antoinette* de Miolans. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & laiſſa de ſa premiére, 1. JEAN, VI du nom, Sire d'Aumont, &c. Maréchal de France, qui ſuit; & 2. *Jacqueline* d'Aumont, mariée en 1551, à *Tori*, Seigneur d'Alégre, &c.

X. JEAN, VI du nom, Sire d'Aumont, Comte de Châteauroux, &c. Maréchal de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*, épouſa 1°. *Antoinette* Chabot, fille de *Philippe*, Comte de Charny & de Buſançois, Amiral de France: 2°. *Françoiſe* Robertet, fille de *Florimond*, Baron d'Alluye, Sécretaire d'Etat, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. *René* d'Aumont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort ſans alliance en 1586, à l'âge de 18 ans; 2. *Antoine* d'Aumont, Marquis de Nolay, Baron d'Eſtrabonne, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & du Boulonois, mort en 1635, âgé de 73 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine* Hurault de Chiverny, veuve de *Virginal* d'Eſcoubleau, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, Comte de Chiverny, Chancelier de France, morte le 13 Avril 1615, ni de *Louiſe Iſabelle* d'Angennes Rambouillet, ſes deux femmes; 3. JACQUES, qui ſuit; 4. *Françoiſe*, mariée en 1592 à *René* de Rochebaron, Comte de Berzé; 5. *Marie*, morte

morte ſans alliance; & 6. autre *Marie* d'Aumont, alliée à *François* de Chalençon, Vicomte de Rochebaron.

XI. JACQUES d'Aumont, Baron de Chapes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, mourut le 14 Juillet 1614, laiſſant de *Charlotte-Catherine* de Villequier, fille unique de *René* de Villequier, Baron de Clairvaux, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur de Paris, & de *Françoiſe* de la Marck ſa première femme, 1. CESAR, qui ſuit; 2. ANTOINE Duc d'Aumont, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Roger*, Evêque d'Avranches, mort en 1653; 4. *Charles*, Marquis d'Aumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Spire d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Landau en Octobre 1644, à l'âge de 38 ans, ſans enfans de *Marguerite* Hurault-Chiverny, veuve d'*Eraſme* de Daillon, Comte de Briançon, & fille de *Henri*, Comte de Chiverny, &c. Gouverneur du Païs Chartrain, & de *Marie* Gaillard, ſa ſeconde femme; 5. *Anne* d'Aumont, mariée 1°. à *Antoine* Potier, Seigneur de Sceaux, Sécretaire d'Etat: 2°. à *Charles* Comte de Lannoi, Chevalier des Ordres du Roi; & 6. *Jacques-Emmanuel* d'Aumont, Seigneur d'Aubigny & de Faye, mort en 1645, laiſſant de *Suſanne* de S. Aubin, Dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel* de S. Aubin, Seigneur des mêmes lieux, & de *Louiſe* d'Héricourt, qu'il avoit épouſée en 1632, pour fille unique *Anne-Eliſabeth* d'Aumont, ſeconde femme d'*Erard* du Châtelet, Marquis de Thons, Maréchal de Lorraine, morte le neuviéme Juin 1665.

XII. CESAR d'Aumont, Marquis de Clairvaux, Vicomte de la Guerche, &c. Gouverneur de Touraine, dit *le Marquis d'Aumont*, mourut le 20 Avril 1681. Il avoit épouſé 1°. *Renée* aux-Epaules, dite *de Laval*, fille de *René* aux-Epaules, dit *de Laval*, Marquis de Nêles, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie Amelot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Carnetin, Préſident-ès Requêtes du Palais, morte en Octobre 1675, dont il eut pluſieurs enfans morts jeunes; *Anne* d'Aumont, mariée à *Gilles* Fouquet, ci-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; & *Charlotte* d'Aumont, morte ſans alliance le ſeptiéme Novembre 1723, âgée de 78 ans.

XII. ANTOINE d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du corps, Gouverneur de Boulogne & du Païs Boulonois, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*, épouſa *Catherine* Scaron de Vaures, morte en Novembre 1691, dont il eut 1. Louis-MARIE-VICTOR Duc d'Aumont, qui ſuit; 2. *Charles*, Abbé d'Uſerches, Longuilliers, &c. mort en 1695; 3. *Eliſabeth*, mariée en 1661, à *Charles* Comte de Broglio, Gouverneur d'Avênes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte le 27 Janvier 1717, en ſa 78 année, & 4. *Catherine-Marie* d'Aumont, Abbeſſe du Pré au Mans, morte en 1708.

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Boulogne & du Païs Boulonois, né le neuviéme Décembre 1638, mourut ſubitement à Paris le 19 Mars 1704, en ſa 72 année. Il épouſa 1° en Novembre 1660, *Magdelaine-Fare* le Tellier, fille de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, morte le 22 Juin 1668, à l'âge de 22 ans: 2°. en Novembre 1669, *Françoiſe-Angélique* de la Mothe-Houdancourt, fille aînée de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louiſe* de Prie, Gouvernante des Enfans de France, morte le cinquiéme Avril 1711, âgée de 61 ans. Du premier lit ſont ſortis 1. N. d'Aumont Marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667; 2. LOUIS Duc d'Aumont, qui ſuit; 3. N... mort jeune en 1669; 4. *Magdelaine-Eliſabeth-Fare* d'Aumont, mariée en 1677, à *Jacques*, Marquis de Béringhen, premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ſes Ordres; & 5. *Anne-Charlotte* d'Aumont, alliée en Février 1683, à *François-Joſeph*, Marquis de Créquy, Lieutenant-Général des Armées du Roi: du ſecond lit eſt iſſu 6. LOUIS-FRANÇOIS d'Aumont, Marquis de Chapes, Duc d'Humiéres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Compiégne & du Boulonois, né le 30 Mars 1671, qui a épouſé le 15 Mai 1690, *Anne-Louiſe-Julie* de Crevant, fille de *Louis* de Crevant, Duc d'Humiéres, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, &c. & de *Louiſe-Antoinette-Thérèſe* de la Châtre, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humiéres. Il en a *Louiſe Françoiſe* d'Aumont, mariée en Mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand* de Gramont, Duc de Gramont de Crevant d'Humiéres, Pair de France, dit *le Duc de Guiche*.

XIV. LOUIS Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, Gouverneur & Lieutenant-Général du Boulonois, Gouverneur de Boulogne & de la Tour d'Ordre, de Monthulin & d'Etampes, né le 19 Juillet 1667, mourut le ſixiéme Avril 1723, en ſa 56 année. Il avoit épouſé le 17 Decembre 1690, *Olympe* de Brouilly, fille aînée & héritiére d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 23 Octobre 1723, en ſa 62 année, dont il eut 1. LOUIS-MARIE, qui ſuit; & 2. N..., d'Aumont, né en Decembre 1692.

XV. LOUIS-MARIE Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de la ville & citadelle de Boulogne, &c. né en Octobre 1691, mourut le cinquiéme Novembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épouſé le troiſiéme Juillet 1708, *Catherine* de Guiſcard, fille unique de *Louis*, Comte de la Bourlie, Chevalier des Ordres de Roi, &c. & d'*Angélique-Elizabeth* de Langlée, morte le neuviéme Juillet 1723, en ſa 35 année, dont il eut 1. *Marie-Louis*; 2. *Hippolyte*, Marquis de Chapes, mort le deuxiéme Août 1720, en ſa neuviéme année; 3. LOUIS-AUGUSTIN, qui ſuit; & 4. *Nicolas-Olympe* d'Aumont.

XVI. LOUIS-AUGUSTIN Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. * D'Avila, *Hiſt. l.* 9. De Thou & Matthieu, *Hiſt.* Godefroy & le P. Anſelme, *Offic. de la Couronne.*

AUMONT (Jean d') Marechal de France, l'un des grands Capitaines de ſon tems, Comte de Châteauroux, Baron d'Eſtrabonne, de Chapes, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées en Bourgogne & en Bretagne, porta dès ſa premiere jeuneſſe les armes pour le ſervice du Roi, & ſuivit le Maréchal de Briſſac en Italie, où il fut Capitaine d'une compagnie de Cavalerie. En 1557, il fut bleſſé à la journée de Saint-Quentin, & y reſta priſonnier. L'année ſuivante il ſe trouva à la priſe de Calais, & aux batailles de Dreux, de Moncontour, de S. Denys, au ſiege de la Rochelle, & en diverſes autres occaſions, où il paya très bien de ſa perſonne. Le Roi Henri III, voulant récompenſer ſes ſervices, le fit Chevalier de l'Ordre du ſaint-Eſprit le premier Janvier de l'an 1579, puis Maréchal de France le 23 Décembre ſuivant. Après la mort de ce Prince, il ſe rangea auprès de Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Champagne. Enſuite il conduiſit du ſecours au Roi devant Dieppe, & le ſervit très utilement à la bataille d'Ivry & ailleurs; & ſur-tout dans le Bourbonnois contre le Duc de Nemours. Lorſqu'il eut été pourvu du Gouvernement de Bretagne, il y ſoumit diverſes places; mais en aſſiégeant le château de Comper, à quatre lieues de Rennes, il y reçut un coup de mouſquet, qui lui caſſa les deux os du bras, & il en mourut le 19 Août de l'an 1595, âgé de 73 ans. *Nous avons parlé ci-deſſus de ſa femme & de ſes enfans.*

AUMONT (Antoine d') & d'Eſtrabonne, Pair & Maréchal de France, étoit Duc d'Aumont, Marquis d'Iles, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes du corps, Gouverneur & Lieutenant-Général de Paris, de Boulogne & du Boulonois. Il étoit ſecond fils de JACQUES d'Aumont, & de *Charlotte* de Villequier, & petit-fils de JEAN, Maréchal de France. Il fut élevé à la Cour en qualité d'Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, & il commença à porter les armes ſous le Seigneur de Chapes ſon frére. Il ſervit au ſiége de Montauban en 1621, fut bleſſé au combat de l'Iſle de Ré en 1627, ſe trouva l'an 1628 au ſiége de la Rochelle, & l'année d'après à l'attaque du Pas de Suze. L'an 1632, le Roi le choiſit pour être Capitaine de ſes Gardes, le fit Chevalier du ſaint-Eſprit en 1633, & Gouverneur de Boulogne en 1636. Depuis en 1637, le Seigneur d'Aumont défit ſept cens Eſpagnols près de Monthulin; ſervit aux ſiéges de Heſdin, d'Arras, d'Aire, & au paſſage de la riviére de Colme, le 19 Juin 1645. Dans la ſuite, il fut Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté, & ſe trouva à la priſe de Courtray, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé, au combat d'Eſtaires en 1647, à la bataille de Lens en 1648, & au paſſage de l'Eſcaut en 1649. En 1650, il eut le commandement de l'aile droite à la bataille de Rhétel. Ce fut après cette célébre journée que le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France le cinquiéme Janvier 1651. Depuis il rendit encore de grands ſervices. En 1662, il fut fait Gouverneur de Paris, puis Duc & Pair de France en 1665. Il ſuivit le Roi à la campagne de Flandres en 1667, & à ſon retour il mourut à Paris d'apoplexie le onziéme Janvier de l'an 1669, âgé de 68 ans.

A U N.

AUN ou AOUN (Abou Aûn Abdallah Ben Aûn Ben Arthaban Al-Baſri) homme célébre parmi les Muſulmans, étoit natif de la ville de Baſſora, & avoit été affranchi. Avant lui on parloit fort de la tempérance de Ben Sirin; mais il l'effaça, & la fit oublier entiérement. On dit qu'il étoit tellement maître de ſa langue, qu'il ne lui échappa jamais aucune parole mal à propos, & qu'il ne s'emporta jamais à dire aucune injure, pas même à un Eſclave. Auſſi Auzai diſoit que Sofian & lui étant morts, tous les hommes étoient devenus égaux à cauſe des grandes qualitez que ces deux perſonnages avoient par deſſus les autres. Sa coutume étoit de ne ſaluer jamais les Cadariens, gens qui nioient les décrets de Dieu & la prédeſtination. Il mourut l'an 150 de l'Hégire, & 767 de Jéſus-Chriſt, âgé de 85 ans, ſous le califat d'Almanzor. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUNAIRE. *Voyez* AUNHAIR.

AUNAY. *Voyez* AULNAY.

AUNE, petite riviére de Devonshire ou du Comté de Devon en Angleterre, dans la partie méridionale de ce Comté. Elle eſt entre la riviére de Dart à l'orient, laquelle donne le nom à la ville de Dartmouth, & celle d'Arme à l'occident. Elle ſe décharge dans la Manche ou Mer Britannique. * Sanſon, *Carte du Royaume de Weſtſex.*

AUNEAU, petite ville de France dans la Beauſſe, à quatorze lieues de Paris, & à quatre de Chartres. Elle eſt célébre par la défaite des Allemands, Reitres, Suiſſes & Lanſquenets, que le Duc de Guiſe y tailla en piéces le 24 Novembre de l'an 1587. Ils avoient cherché inutilement un gué ſur la Loire, quand ce Duc les défit. C'étoit Henri de Lorraine, I de ce nom, Duc de Guiſe, dit *le Balafré.*

AUNEDDIN, ſurnom d'Abou Modhaffer Jahia Ben Mohammed al Vezir. Il eſt Auteur d'un Commentaire ſur la Logique de Ben Sakith, intitulé *Eſſah al Mambek*, & d'un Poëme ſur l'Art d'écrire, intitulé *Argiouzat ſil Khatb.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUNGERVILLE. *Voyez* BURI.

AUNHAIR, communément SAINT AUNAIRE, *fils de Paſtor & de Ragnoare*, étoit d'une famille riche, noble & fort con-

considérée dans la ville d'Orléans. Il suivit la Cour pendant quelques années dans le palais de Gontran, Roi de Bourgogne; mais il renonça bientôt à cet emploi, s'engagea dans la Clérícature, & se mit sous la discipline de Siagrius, Evêque d'Autun. Il fut élu Evêque d'Auxerre l'an 571, après la mort d'Ethérius, & souscrivit en cette qualité au IV Concile de Paris en 573. Il assista encore aux Conciles que Gontran fit assembler dans ses Etats en 583 & en 585. En 586, il tint un Synode à Auxerre, où il fit des Réglemens qui furent très approuvez. Il eut part à la pacification des troubles de Poitiers, excités vers l'an 589, & mourut le 25 Septembre l'an 605. * Grégoire de Tours, *l.* 9. *Vita apud Labbæum. Bibliotb. Manuſc.* Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints*, 25 *Septembre*.

AUNIS ou PAÏS D'AUNIS, *Alnenſis*, *Alnetenſis*, ou *Alnienſis Tractus*. Gouvernement général, qui faiſoit autrefois partie de celui de Saintonge. Il eſt borné au nord & à l'orient par le Poitou, au midi par la Saintonge, & au couchant par l'Océan. La Rochelle en eſt la ville capitale. Les autres villes ſont Rochefort, le Brouage, Marennes, Royan, l'Iſle de Ré, l'Iſle d'Oléron; il y a auſſi les bourgs de Marans, de Surgéres, de Soubize, de Saujon, &c. Ce païs, quoique ſec, produit de bon blé & beaucoup de vin: dans les endroits marécageux il y a des marais ſalans, dont on tire le meilleur ſel qu'il y ait en Europe.

AUNIX. *Voyez* AUNIS.

AUNOY, petit païs dans l'Iſle de France: on n'en connoît plus les confins, qui ſont confondus avec ce qu'on appelle *la France*. Il eſt vers Livry, Bois-le-Vicomte & Claye, entre Paris & Meaux. On n'en fait mention, ſelon Baudrand, que dans certains Titres; même il n'y a aucun lieu conſidérable. Ce païs a donné le nom à une Maiſon ancienne, dont l'on ne rapportera ici la poſtérité que depuis GAUTIER qui ſuit.

I. GAUTIER d'Aunoy, Seigneur de Moncy-le-Neuf & de Grand-Moulin, qui vivoit encore en 1314, & épouſa 1°. *Iſabelle*; 2°. *Gillette* de Clary. Du premier mariage ſortirent 1. PHILIPPE qui ſuit; & 2. *Gautier* d'Aunoy, Seigneur de Savigny, qui épouſa *Marie N.*

II. PHILIPPE d'Aunoy, Seigneur de Grand Moulin, épouſa *Agnès* de Montmorency, fille d'*Erard*, Seigneur de Conſlans, &c. & de *Jeanne* de Longueval, ſa premiere femme, dont il eut 1. PHILIPPE II, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui étoit Chambellan de M. de Poitiers en 1357, & Capitaine de la ville & marché de Meaux en 1386; & 3. *Jean* d'Aunoy, dit *le Galois*, vivant en 1382.

III. PHILIPPE d'Aunoy, II du nom, dit *le Galois*, Seigneur de Grand Moulin, de Villeron, &c. ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut Capitaine des Gens-d'armes du Diocéſe de Senlis en 1364, Maître-d'Hôtel des Rois Charles V & Charles VI, & étoit mort en 1392. Il épouſa *Agnès* de Villiers, dont il eut 1. ROBERT qui ſuit; 2. *Jean*, Maître-d'Hôtel du Duc de Bourgogne, qu'il ſuivit au ſecours de la ville de Maſtricht en 1408, & étoit dans la ville de Meaux en 1421, lorſqu'elle fut aſſiégée par le Roi d'Angleterre, dans la capitulation de laquelle il eſt nommé; & 3. *Marguerite* d'Aunoy, alliée à *Pierre* de Villiers-le-Bel.

IV. ROBERT d'Aunoy, dit *le Galois*, Seigneur d'Orville & de Villeron, Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, Capitaine de la ville & marché de Meaux, ſervit le Roi Charles V, en ſes guerres contre les Anglois: fut fait ſouverain Maître & général Reformateur des Eaux & Forêts de France en 1413, & mourut le 21 Novembre 1414. Il épouſa 1°. *Jeanne* la Thiaiſe, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Michaud* de Sempy, dont il eut CHARLES qui ſuit.

V. CHARLES d'Aunoy, dit *le Galois*, Seigneur d'Orville, de Louvres-en-Pariſis, de Villeron, &c. étoit mort en 1427. Il épouſa en 1403, *Jacqueline* de Paillart, Dame en partie de Gouſſainville, fille de *Philibert* de Paillart, Seigneur de Thorigny-Liſy-ſur-Ourcq, & de Gouſſainville, Préſident au Parlement de Paris, & de *Jeanne* de Dormans, Dame de Silly, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Hector* de Flavy, Chevalier; & 3. *Iſabelle* d'Aunoy, vivante en 1445.

VI. JEAN d'Aunoy, dit *le Galois*, Seigneur d'Orville, de Louvres, de Villeron, de Gouſſainville en partie, de Silly-en Mulcien, de Vitry-ſur-Seine, de Monceaux & d'Epinay-ſous-Montmorency, Echanſon & Chambellan du Roi, mourut en 1489. Il épouſa *Iſabeau* de Rouvroy, dite *de Saint-Simon*, fille de *Gaucher*, Seigneur de Saint-Simon, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut 1. PHILIPPE, III du nom, qui ſuit; 2. *Artus*, Seigneur d'Orville, de Louvres, &c. Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris. Abbé de Nogent-ſous-Coucy, vivant en 1527; 3 *Guillaume*; & 4. *Charlotte* d'Aunoy, mariée 1°. à *Humbert* de Neufchâtel, Seigneur de Plancy; 2°. à *Miles* de Dampierre, Seigneur de Cucy près d'Ancy-le-Franc.

VII. PHILIPPE d'Aunoy, III du nom, dit *le Galois*, Seigneur de Chivré, d'Orville, de Louvres, de Silly, &c. Echanſon du Roi, mort après l'an 1499, avoit épouſé le quatriéme Décembre 1468, *Catherine* de Montmorency, Dame de Trêmes & de Gouſſainville en partie, qui au moyen de ce mariage fut entiérement réunie, ſeconde fille de *Charles* de Montmorency, Seigneur d'Avret-Ménil, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut 1. *Charles*, mort ſans alliance; 2. *Antoine*, Chanoine de Beauvais & de Laon, Seigneur de Gouſſainville, qu'il donna en 1527, conjointement avec *Artus* ſon oncle, à *Aymar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Préſident de la Chambre des Comptes, qui avoit épouſé *Anne* Baillet ſa niéce; 3. 4. *Louis* & *Jean*, morts ſans alliance. 5. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Maricourt, Seigneur de Moncy-le Chaſtel; 6. *Anne*, qui épouſa *Jean* le Maire, Seigneur de Pariſis-Fontaine; 7. *Germaine*, dont l'alliance eſt ignorée; 8. *Marie*, alliée 1°. le 19 Décembre 1517, à *Antoine* d'Estrées, Seigneur de Berne, Capitaine du château de Péronne; 2°. à *Raoul* de Bernets, Seigneur de Cardenoy; 9. *Jeanne*, Dame de Trêmes & de Silly, ſeconde femme de *Thibaut* Baillet, Seigneur de Sceaux, Préſident au Parlement, dont elle eut *Anne* Baillet, épouſe d'*Aymar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Préſident de la Chambre des Comptes, auquel *Artus* d'Aunoy, Seigneur d'Orville, & *Antoine* d'Aunoy ſon neveu, grand-oncle & oncle de ſa femme, donnérent la Terre de Gouſſainville, par contract du mois de Mars 1527; 10. *Perrette* d'Aunoy, mariée à *Jean* le Bouteiller, Seigneur de Moucy-le-Vieil & le-Neuf; & 11. *Louiſe* d'Aunoy, Religieuſe à Poiſſy. * Du Chêne, *Hiſt. de la Maiſon de Montmorency*. Le P. Anſelme, &c.

* AUNOY (Marie Catherine &c. Comteſſe d') eſt connue par ſes Ecrits. Elle avoit épouſé François de la Mothe Comte d'Aunoy. Elle mourut en 1705, au mois de Janvier, étant veuve du Comte d'Aunoy. Sa mére, qui en ſecondes noces avoit épouſé le Marquis de Gadaigne, mourut à Madrit, où elle jouiſſoit d'une penſion conſidérable que le Roi Charles II lui avoit donnée, en recompenſe d'un ſervice qu'elle avoit rendu à l'Etat dans le tems qu'elle étoit à Rome. Philippe V lui laiſſa la jouiſſance de cette penſion. Le premier Ouvrage que la Comteſſe d'Aunoy donna au public, fut le *Voyage d'Eſpagne*. Elle avoit ſuivi dans ce Royaume la premiére femme de Charles II. Ses autres Ouvrages ſont, *Mémoires d'Eſpagne*, qui ont été imprimez pluſieurs fois en France, & en Hollande; *Mémoires de la Cour d'Angleterre*; *Hippolyte Comte de Douglas*; *Hiſtoire de Jean de Bourbon Prince de Carency*; *le Comte de Warwik*. Ce ſont tout autant de petits Romans qu'on peut lire avec plaiſir. Elle a auſſi publié quantité de *Contes de Fées*, & une *Paraphraſe ſur le Miſerere*. Elle a laiſſé quatre filles. * Bayle, *Dict. Crit.*

* AVO.

AVO (ſaint) Abbaye en Lorraine. *Voyez* SAINT AVO.

AVOCAT, homme ſavant dans la Juriſprudence, qui en vertu de ſes Licences & de ſa Matricule, plaide & défend de vive voix ou par écrit, le droit des Parties qui ont beſoin de ſon aſſiſtance. On diſtingue entre *Avocat plaidant*, & *Avocat conſultant*, diſtinction qui ſe rapporte à celle que mettoient les Romains entre les *Avocats*, & les *Juriſconſultes*. Il y avoit ſeulement cette différence, que la fonction des Juriſconſultes, qui donnoient ſimplement leurs conſeils, étoit diſtincte, & ſéparée de celle des *Avocats*. Les Juriſconſultes ne plaidoient point, c'étoit une eſpéce de Magiſtrature privée, & perpétuelle; principalement ſous les prémiers Empereurs. D'autre côté, les Avocats ne devenoient point Juriſconſultes; au lieu qu'en France les Avocats deviennent Juriſconſultes en ce ſens-là; ayant acquis de l'expérience & de la capacité dans la plaidoirie, & ne pouvant plus en ſoutenir le tumulte, & la fatigue, ils deviennent Avocats conſultans. C'eſt la récompenſe de leurs travaux, & la retraite d'honneur de leur vieilleſſe. C'eſt pourquoi à l'audience des Parlement, ils ſe placent ſur les ſiéges inférieurs, couverts de fleurs de Lys, avec les Juges des Juriſdictions ſubalternes. Dans les anciennes Ordonnances ils ſont nommez Avocats Conſeillers, *Advocati Conſiliarii*. Pour être reçu Avocat, il faut avoir pris ſes Licences dans une Faculté en Droit, après y avoir étudié trois ans, y avoir été examiné deux fois, & y avoir ſoûtenu deux Théſes. Il faut prêter ſerment, & ſe faire immatriculer au Parlement où l'on veut plaider. La Loi 14 du Code, *l.* 2. *t.* 7. appelle le métier des Avocats une *milice*, parce que les Avocats combattent pour la vie & pour la fortune de ceux qui implorent leur ſecours. Dans les anciennes pratiques & ſtiles des Cours, les Avocats ont été appellez *Parliers* ou *Amparliers*. Le mot de *Parlier* eſt encore en uſage en quelques endroits de la Suiſſe, comme à Berne, & dans le Comté de Neufchâtel. Ils ont auſſi été appellez *Conteurs* & *Plaidours*. Les Romains avoient une opinion honorable de la profeſſion d'Avocat. Les Conſuls & les Sénateurs ſe tenoient honorez de ce titre. Les Empereurs préférant la robe à l'épée, donnoient aux Avocats les titres de *Comtes* & de *Clariſſimes*; & ils portoient ſi loin l'honneur qui étoit dû à cette profeſſion, qu'on les déſignoit par le nom *honorati*. On les nommoit auſſi *Patroni*. L'Empereur Théodoſe ayant réuni dans ſa Novelle *de poſtulando*, tous les éloges imaginables, conclut que les priviléges qu'il leur accorde, ſont peu de choſe pour une fonction ſi noble & ſi néceſſaire. Cette profeſſion s'avilit dans la ſuite. Pendant que la République étoit floriſſante, ceux qui aſpiroient aux charges, plaidoient gratuitement pour s'aquérir la bienveillance du peuple. Mais depuis que la faveur populaire ne ſervit plus à parvenir aux dignitez, & que les Avocats ne furent plus récompenſez par les charges, ils devinrent mercénaires. Le métier d'Avocat fut un métier lucratif. Les Avocats de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun *Cincius* fit une Loi que l'on nomma *Cincia*, afin de corriger cet abus. Elle defendoit aux Avocats de rien exiger de leurs Cliens. Il étoit d'abord défendu aux Avocats de prendre aucun préſent pour plaider une Cauſe. L'Empereur Auguſte y ajoûta une peine. L'Empereur Claude les réduiſit à ne prendre pas plus de dix grands ſeſterces pour chaque cauſe. Ménage cite un Titre de Charlemagne, tiré de Nauclérus, qui défend aux Avocats, quand ils viendront plaider, d'amener plus de 30 chevaux. * Furetiére, *Dict.*

AVOCATS d'Egliſe. *Voyez* ADVOUEZ.

AVOGASIE, Province d'Aſie, entre la Mer Noire, la Géorgie & la Comanie. Elle s'étend le long de la mer, & on la prend quelquefois pour une partie de la Géorgie. Ses places ſont Santa-Sophia, Coita, Ajazo, &c. L'Avogaſie & la Mingrélie répondent à la Colchide des Anciens. * Sanſon.

* AVOISE, bourg de la Province du Maine, en France, dans le Gouvernement général de l'Orléanois, ſur la rivière de Sarte.

* AVOLA, petite ville de Sicile, ſituée ſur une montagne, pas loin de la côte orientale de la Vallée de Noto.

AVON & AVIN, *Avona*, *Avonus*, *Alaunius*, rivière d'Angleterre, qui a ſa ſource dans le Comté de Wilt, où elle arroſe Salisbury, & qui après avoir traverſé une partie du Comté de Hant, ſe décharge dans la Manche au couchant de l'Iſle de Wight. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AVON, *Avona*, *Abonis*, rivière d'Angleterre, qui naît dans le Comté de Wilt, ſépare ceux de Sommerſet & de Glocester, baigne les villes de Bath & de Briſtol, & ſe décharge dans le Golfe de la Saverne. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AVON, *Avona*, petite rivière d'Angleterre, qui a ſa ſource dans le Comté de Leiceſter, arroſe la ville de Warwick & le Comté de même nom, & ſe décharge dans la Saverne à Tewkesbury, entre la ville de Worceſter & celle de Glocester. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AVON, *Avo*, petite rivière d'Angleterre, qui coule dans le Comté de Monmouth, & ſe joint à l'Ouske, vis à vis de la ville de Caërleon. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AVON, rivière d'Ecoſſe. *Voyez* AVEN.

AVON, *Avona*, petite riviere d'Ecoſſe. *Voyez* AVEN.

AVON, *Avo*, rivière d'Ecoſſe qui a ſa ſource dans le Comté d'Argyle, traverſe le Lac d'Aw & le païs de Lorne, & ſe décharge dans la Mer d'Irlande à Dunſtafag, vis à vis de l'Iſle de Mul. Il y a pluſieurs autres rivières en Ecoſſe qui portent le nom d'*Avon*; mais elles ne ſont point conſidérables. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AVON, rivière d'Ecoſſe. *Voyez* AVIN.

AVOTH-JAIR, c'eſt à dire, *les villes de Jaïr*, qui étoient au nombre de trente, dont Jaïr, Juge des Iſraëlites, étoit maître. Ce Jaïr avoit trente fils tous braves. Il les établit Seigneurs de ces trente villes qui étoient de ſa dépendance. * *Juges*, *ch.* 10. *v.* 4.

AVOUEZ ou AVOCATS des Egliſes. *Cherchez* ADVOUEZ.

AVOYE. *Voyez* HADWIGE.

A U P.

AUPS ou AULPS, ville de France en Provence, dans le Diocèſe de Fréjus. Elle eſt nommée dans les anciens Titres, *Alpes*, *Alpium urbs*, & *Caſtrum de Alps* ou *de Alpibus*. Il eſt évident que ce nom lui a été donné de celui des Alpes, qui commencent de s'élever aſſez près de cette ville. Il y a Bailliage, & une Egliſe collégiale, qui a été autrefois à Valmoſine. Pierre d'Aups, que les Auteurs du XIII ſiécle ont nommé *de Alpbis* & *de Alpibus*, ſe ſignala en Orient durant les Croiſades. Il y a apparence qu'il étoit de la Maiſon de Blacas. Les Auteurs de l'Hiſtoire générale de Provence ne l'ont pas aſſez bien connu. * Bouche, *Chronologie de Provence*, *l.* 4. Du Cange, *Hiſt. de Conſtant.*

A U R. A V R.

AURACH, *Auracum*, *Uracum*, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg, entre la ville de Tubingue & celle d'Ulm. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & a une bonne citadelle. * Maty, *Diſt. Geogr.*

AURAI, ſurnom de Khalil, Auteur du Livre intitulé *Beſibdat al mahboub ſi tek ſir al khouloub*, c'eſt à dire, la bonne nouvelle annoncée à l'ami, touchant l'expiation de ſes fautes. C'eſt une exhortation à la pénitence. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AURAIS, Montagne. *Voyez* AURASE.

* AURAN, AVRAN, HAURAN & HAVRAN, Canton ſitué à l'orient ſeptentrional de la Terre-Sainte, & que l'on prend pour l'Iturée. * *Ezéchiel*, *ch.* 47. *v.* 16. S. Jérôme dit qu'Auran eſt une ville du païs de Damas. * Le P. Calmet, *Diſt. de la Bible.*

AVRANCHES, ville de France dans la Baſſe Normandie, avec Evêché ſuffragant de Rouen. Elle eſt élevée ſur une colline au deſſus de la rivière de Sée, & n'eſt pas éloignée de la mer, ni du Mont-ſaint-Michel. Elle eſt ſur les frontiéres de la Bretagne, à dix lieues de Coutance, & à quatorze de Saint-Malo. Avranches a auſſi Bailliage & Election, avec titre de Vicomté, que ſaint Louïs, Roi de France, acheta en 1236, de Robert de Praëre. Charles III, Roi de Navarre, céda ſes droits ſur ce Vicomté à Charles VI, Roi de France, en 1404. C'eſt une ville ancienne, que les Auteurs ont nommée diverſement, *Abrinca*, *Abrincatum*, *Legedia* & *Ingena Abrincatuorum*. Robert Cénalis croit qu'on lui donna le nom d'*Abrinca*, d'*Arbinca* & d'*Arborica*, parce qu'elle étoit bâtie dans un bois, & environnée d'arbres de haute futaye. On croit auſſi que les *Ambiliates* de Céſar ſont les peuples du Diocéſe d'Avranches. La ville n'eſt pas grande; mais elle eſt forte & bien ſituée. L'Egliſe cathédrale eſt dédiée ſous le titre de ſaint André, avec un Chapitre, dont le Doyen eſt le Chef. Les autres Dignitez ſont le Chantre, le Thréſorier, l'Ecolâtre, & les deux Archidiacres: il y a de plus vingt-cinq Chanoines. Le plus ancien de ſes Evêques dont nous ayons connoiſſance, eſt Népus ou Népos, qui ſe trouva l'an 511, au premier Concile d'Orléans. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels Paternus, Sénérius, Sévérus, Léodovald & Aubert, ſont reconnus pour Saints. Louïs Hébert, Robert Cénalis, François Péricard, Charles Vialart, & Roger d'Aumont, ſont célébres par leur doctrine & par le zéle qu'ils ont témoigné pour la Diſcipline eccléſiaſtique. Charles Vialart avoit été Général des Feuillans, & avoit publié une Géographie Eccléſiaſtique, ſous ſon nom de religion, qui étoit Charles de Saint-Paul. Roger d'Aumont ſoutint avec beaucoup de vigueur les droits de l'Egliſe. Outre l'Egliſe cathédrale de ſaint André, l'on voit dans Avranches trois Paroiſſes, un Prieuré de Religieuſes Bénédictines, dont la Communauté eſt nombreuſe; un Couvent de Capucins; un Hopital, avec un Collége dans le fauxbourg des Champs. Le Palais Epiſcopal, la maiſon du Doyen, l'Auditoire, le Promenoir du petit Palais, &c. ſont dignes d'être vus dans cette ville. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans cette ville, Bailliage, Vicomté, Election, & un Bureau des Traites Foraines. * Céſar, *l.* 3. *de Bell. Gall.* Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Grégoire de Tours, *l.* 9. *Hiſt.* Philippe le Breton, *l.* 1. *Philipp.* D'Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CONCILES D'AVRANCHES.

En 1172, Théodin & Albert, Cardinaux Légats du S. Siége, célébrérent un Concile à Avranches, pour y informer contre les aſſaſſins de ſaint Thomas de Cantorbéry. Le Pape Alexandre III les ſollicitoit d'examiner avec ſoin cette affaire importante. Roger de Hoveden dit que Henri II, Roi d'Angleterre, s'y juſtifia par ſerment de ce crime. François Péricard Evêque d'Avranches, publia des Ordonnances ſynodales vers l'an 1615, & Roger d'Aumont en publia auſſi dans un Synode tenu en 1646.

AVRANCHIN (Le) *Abrincenſis Ager*, petit païs de France en baſſe Normandie, entre le Coutantin au ſeptentrion, le Beſſin à l'Orient, le Maine & la Bretagne au midi, & le Golfe du Mont-Saint-Michel à l'Occident. Il eſt ainſi nommé de la ville d'Avranches ſa capitale, & le Mont Saint-Michel eſt auſſi compris en ce païs-là, ainſi que Pont-Orſon & Saint-James. Ces deux petites villes ſont ſur la rivière de Coëſnon, qui ſépare la Normandie de la Bretagne. Mortain, ancien Comté, eſt au-deſſus de la petite rivière de Lances, ſur laquelle il y avoit un beau pont de pierre, qui joignoit cette ville avec Neubourg. Les autres rivières de ce païs ſont la Sée & la Selune, qui ſe perdent dans la Gréve, près de laquelle il y a un pont de pierre. Ces deux-ci & le Coëſnon portent des bateaux plats de vint tonneaux, auſſi-loin que le flot les pouſſe, c'eſt à dire, une lieue dans les terres: le reſte de leur cours eſt embarraſſé de moulins & de chauſſées. L'air de l'Avranchin eſt aſſez doux & tempéré; les hommes y aiment la guerre; on n'y trouve ni manufacture ni commerce; le blé n'y vient pas toûjours en aſſez grande quantité pour nourrir les Habitans; les pâturages y ſont rares; mais les cidres y ſont les meilleurs de la Baſſe Normandie, & les lins & les chanvres y ſont abondans. On y fait du ſel blanc dans quatre Paroiſſes.

AURASE, AURAZ & AURAIS, *Mons-Auraſius*, anciennement *Audus*, montagne de Barbarie en Afrique. C'eſt une partie du Mont-Atlas. Elle s'étend beaucoup ſur les confins de la Conſtantine & de Zeb, & principalement dans la Bugie.

AURASIUS, Archevêque de Tolède en Eſpagne, vers l'an 610, a fleuri ſous les régnes de Viteric, de Gondemar & de Siſebut, Rois des Viſigoths, ſelon ſaint Ildefonſe. C'étoit un Prélat d'une grande piété, lequel écrivit divers Traitez pour la défenſe de la Foi, & pour la conſolation de ſon troupeau, qu'il gouverna environ douze ans. * Saint Ildefonſe, *de Scriptoribus Eccleſ. c.* 5.

AURAT, D'AURAT & DORAT (Jean) en Latin *Auratus*, étoit en grande réputation ſous les régnes de François I, de Henri II, de François II, de Charles IX & de Henri III. Il étoit Limoſin, natif ou de Limoges, ou d'un bourg voiſin; & n'étant pas ſatisfait du nom de *Dijacmatin* ou *Dijcmandi*, qui étoit celui de ſa famille, il prit celui d'*Aurat*. Ceux qui ont travaillé à ſon éloge avouent qu'il avoit l'extérieur d'un païſan; mais que la nature avoit heureuſement corrigé ce défaut, en lui donnant un eſprit délicat & une ame noble. D'Aurat étoit ſavant dans la connoiſſance des Langues, & principalement de la Gréque, qu'il avoit appriſe ſous d'excellens Maîtres. On le crut capable de l'enſeigner, & il eut à Paris une Chaire de Profeſſeur Royal en cette Langue. Il ſervit beaucoup au rétabliſſement des Lettres Gréques; & il fut dans une eſtime particuliére, non ſeulement parmi les Savans, mais encore auprès des perſonnes de la premiére qualité. Il compoſoit dans toutes les occaſions des vers Grecs & Latins: ceux qu'il faiſoit en François plaiſoient auſſi beaucoup, & lui acquirent auſſi le titre de *Poëta Regius*, ou de *Poëte Royal*. Sainte-Marthe nous apprend dans l'Eloge qu'il nous a laiſſé de d'Aurat, qu'on ne publioit aucun Livre du tems de ce Poëte, qu'il n'écrivît en faveur de l'Auteur, & qu'il ne mouroit preſque perſonne, pour peu qu'il fût de bonne famille, que la Muſe de d'Aurat n'en ſoupirât la perte. Mais en cela il donna trop à ſon inclination, & ne conſultoit pas aſſez ni ſes forces, ni le goût de ſon ſiécle. Auſſi arriva-t-il qu'ayant continué opiniâtrément à faire des vers dans ſa vieilleſſe, ſes Ouvrages ſe ſentirent extrêmement de la foibleſſe de ſon âge, & firent tort à ſa réputation. Il s'amuſa même à faire des Anagrammes, cherchant du bon-ſens dans le renverſement bizarre d'un nom. D'Aurat avoit épouſé une femme de très bonne famille, de laquelle il eut divers enfans; & entre autres une fille, qu'il maria à *Nicolas* Goulu, *Gulonius*, auquel il céda la Chaire de Profeſſeur en Langue Gréque. Sur la fin de ſes jours, âgé de près de 80 ou plutôt de 71 ans, il perdit ſa femme, & ſe remaria à une jeune fille de 19 à 20 ans. Ce deſſein ſurprit ſes amis; & comme ils lui repro-

choient cet amour, qui leur sembloit hors de raison, d'Aurat leur répondit agréablement, qu'on le lui devoit permettre comme une licence poëtique; & que puisqu'il falloit mourir d'un coup d'épée, autant valoit-il en choisir une dont la lame fût bien fine, & dont la poignée fût d'argent, que d'en choisir une mal propre, & gâtée par la rouille. Il eut un fils de ce second mariage, & mourut sur la fin du mois d'Octobre, ou selon d'autres, le premier Novembre de l'an 1588. Il a laissé des Poëfies Gréques, Latines & Françoises. Jean d'Aurat avoit la réputation d'être un rare Critique, un Censeur severe, mais équitable, des ouvrages d'autrui, & un homme qui pénétroit jusqu'au fond les Auteurs les plus obscurs de l'Antiquité. Mais cet habile homme s'est contenté de donner des leçons de Critique de vive voix. Il n'étoit pas seulement considéré comme le Pére & le Maître commun des meilleurs Poëtes du Royaume durant son siécle; mais il étoit aussi grand Poëte lui-même. M. Teissier, & après lui M. Baillet, nous ont donné une liste de ses Poëfies, mais elle n'est nullement exacte. Il étoit difficile qu'elle le fût, les Poëfies de d'Aurat ayant été imprimées très confusément, & très peu correctement. Il n'y en a qu'une Edition qui est de Paris, *in octavo*, 1586. & non de Bâle *in quarto*; & l'on n'y trouve point la Traduction de Phocylide, ni celle de l'Hippolyte d'Euripide, dont parle M. Baillet. Dans ses Poëfies Latines qui ont vu le jour, on trouve cinq livres de ses Poëmes, trois de ses Epigrammes, un de ses Anagrammes, un de ses Vers funébres & Epitaphes, deux de ses Odes, deux de ses Epithalames, un des Poëfies diverses, l'Hippolyte d'Euripide & Phocylide traduits en vers, les sommaires ou argumens des Pseaumes, mis en distiques: ce qui fut réuni en un Recueil. Dans ce Recueil il y a plusieurs vers véritablement dignes de d'Aurat; mais il y a quantité d'autres piéces négligées, qui n'ont souvent ni force, ni délicatesse, ni pureté; parce que la trop grande facilité avec laquelle il les composoit, ne souffroit pas qu'il se donnât le loisir de les limer & de les polir, particuliérement celles qu'il a faites en sa vieillesse, où on ne trouve plus ces beautez & cette force, que la vigueur de l'âge avoit données aux productions de sa jeunesse, & qui sont presque toutes un peu languissantes; mais tant qu'il a été dans la force de son génie poëtique, personne de son tems n'a mieux réussi que lui dans le genre lyrique, & il a eu grande part à la gloire d'Horace & de Pindare. Muret en fait beaucoup de cas, mais d'autres n'en ont pas fait la même estime. Janus Douza, homme qui sans doute en pouvoit bien juger, a fait, dans son Echo, ce Distique qui ne fait pas d'honneur à d'Aurat,

Qualia sed cenſes, ſenio defecta caduco
Vulgavit Vates quæ Lemovix? EMO VIX.

C'est d'Aurat qui a donné du cours à l'Anagramme, & qui l'a remis en usage, s'il est vrai que les Anciens en ayent jamais connu quelque chose. C'est une invention assez ingénieuse, & un amusement de l'esprit qui paroît divertissant, mais qui devient ridicule lorsqu'on s'imagine qu'il y a du mystére dans le sens que produit la transposition des lettres. Après tout on doit laisser l'Anagramme aux Ecoliers, comme un véritable jeu de Collége. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3. Papire Masson, *in Elog. Aur.* La Croix-du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Françoise*, *&c.* Joseph Scaliger, *in Scaligeran. p.* 21. Baillard, *Acad. tome* 2. *l.* 5. *p.* 360. Baillet, *Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 352 *& suiv.* n 1337 de l'Edit. d'Amsterdam 1725. *Menagiana*, *tome* 2. *p.* 195.

AURAY, petite ville de France en Bretagne, sur un golfe ou bras de mer, dit *le Morbihan*, près de Vannes. Elle est célébre par la victoire que Jean, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, Comte de Richemont & de Monfort, y remporta en 1364, sur Charles de Blois, qui lui contestoit son droit sur ce Duché Cette bataille donnée le 29 Septembre, décida cette querelle en faveur du premier, qui devint paisible possesseur de ce païs, par le Traité conclu à Guérande le 12 Avril 1365. * Maty, *Dict. Geogr.*

AURAZ. *Voyez* AURASE.

AURBACH. *Voyez* AUERBACH.

AURE, petite riviére de France dans le Perche. Elle a sa source dans la forêt de Perche, passe à Verneuil, à Tillières & à Nonnancourt, & se jette dans l'Eure au-dessous d'Anet. * Sanson. Baudrand, *Dict. Geogr.*

AURE, petite riviére de l'Election de Bayeux en Normandie, dont on ne peut donner une description exacte sans parler en même tems de la Drôme. Celle ci a sa source dans la Paroisse de Drôme à huit lieues de la mer: celle-là a la sienne à six lieues de la mer dans la Paroisse de Parfouru; & elles coulent l'une & l'autre du midi au nord. Celle d'Aure baigne les murailles de Bayeux du côté de l'orient, & celle de Drôme passe à une demie lieue de cette ville du côté du couchant. Elles se joignent ensuite dans la Paroisse de Maisons; puis formant deux cours, elles vont se perdre à trois quarts de lieue de la mer, dans une prairie, qui est au pié d'un côteau d'environ deux cens toises de long: on appelle ce lieu *la Fosse de Soucy*. L'eau commence à se perdre sensiblement à 150 toises loin du côteau; quand elles sont arrivées au bout de leur cours, l'une se termine à une fosse où l'eau tombe en tournant doucement, & l'autre au contraire se perd dans des pierres, entre lesquelles on voit fondre l'eau avec beaucoup de bruit. Les deux riviéres ayant ainsi disparu, coulent sous terre jusqu'à Port-en-Bessin, où on les voit renaître par petits ruisseaux qui coulent sur le sable, & par plusieurs bouillons, ou petites gerbes d'eau, qu'on remarque lorsque la mer est basse. * Piganiol, *Nouv. Descript. de la France.*

AURE, EURE, EVRE ou YEVRE, riviére de Berry, qui passe à Bourges, où elle reçoit l'Auron & l'Auréte. * Papire Masson, *Descrips. Fium. Gall.*

* AURE (le Val d') vallée de France dans l'Armagnac méridional, le long de la riviére du grand Neste, à l'orient de la Bigorre.

AVRE, riviére. *Voyez* AUREGUE.

AURE ou AUREE (sainte) de la race des Sarazins en Espagne, étant Chrétienne, se retira dans un Monastére. Elle fut mandée par le Juge, qui l'engagea par menaces à lui promettre qu'elle quitteroit la Religion Chrétienne; mais étant rentrée dans le Monastére, elle se repentit de sa faute, alla hardiment à l'Eglise; & ayant ensuite confessé généreusement la Foi de Jésus-Christ, elle fut condamnée à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté le 19 Juillet de l'an 856. * Euloge de Cordoue, *Memoriale Sanctorum & Martyrum Hispanorum*, *l.* 3. *c.* 17. Baillet, *Vies des Saints.*

AURE, Maison ancienne, d'où sont sortis les Ducs de Gramont, tire son origine du Val d'Aure dont on vient de parler. Elle est issue des premiers Comtes de Cominges, ainsi que le remarque Oihénard dans sa *Notitia utriusque Vaſconiæ*. Il y a eu de cette Maison un Capitoul de Toulouse en 1349. Il y a eu plusieurs branches de cette Maison, savoir, celle des Vicomtes de *Larboust* tombée par fille dans celle d'Astorg-*Montbartier*; & une autre des Vicomtes d'*Aster*, dont étoit MENAUD d'Aure, Vicomte d'Aster, qui dans le XVI siecle épousa *Claire*, héritiére de l'ancienne Maison de Gramont en Navarre, dont il prit le nom & les armes. *Voyez* GRAMONT. * La Faille, *Hist. de la Nobl. des Capitouls.*

AUREBAT. *Voyez* AURIBAT.

AUREE (Sainte). *Voyez* AURE.

AUREGUE, petite riviére de France en Picardie, qui coule par le Santerre à Roye, & de là se rend dans la Somme.

AURELE, Martyr de Cordoue, fils d'un Mahométan & d'une Chrétienne, ayant perdu son pére & sa mére en bas âge, fut élevé par sa tante dans le Christianisme. Il épousa une fille Chrétienne comme lui: ils firent secrettement pendant un assez long tems l'exercice de la Religion; mais ayant enfin été découverts, ils furent condamnez à mort, & exécutez le 27 Juillet de l'an 852. * Euloge de Cordoue, *Memoriale Sanctorum & Martyrum Hispanorum*, *l.* 2. *c.* 10. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 27 *Juillet.*

AURELE. *Cherchez* AURELIUS.

AURELE MARC. *Cherchez* MARC AURELE.

AURELIANUS (Ambroise). *Voyez* AURELIUS.

* AURELIE, fille d'Aurélius Cotta & Mére de Jules César.

* Suétone, *dans la Vie de Jules César*, *ch.* 74.

* AURELIE MESSALINE, mére de Décimus Claudius ou Clodius Albinus qui fut créé César par Sévére, & qui fut ensuite Empereur. * Jul. Capitolinus, *in Vita Clodii Albini*, *c.* 6.

* AURELIE fameuse Courtisane. * Cicéron, *Epist. ad Famil. l.* 9. *Epist.* 22.

AURELIEN (Lucius Domitius Aurelianus) naquit selon quelques Auteurs dans la Mésie, d'autres disent à Sirmich. Son pére étoit Fermier d'une Terre qui appartenoit au Sénateur Aurélius; & sa mére, Prêtresse du Temple du Soleil dans son village. Il prit de bonne heure le parti des armes, & son assiduité aux exercices le fit remarquer. L'Empereur Maximin *lui* donna le commandement de 300 hommes, & sous *le régne* de Gordien, il fut fait Tribun de la sixiéme Légion Gallicane. De si beaux commencemens flattérent agréablement l'ambition d'Aurélien, qui s'éleva par degrez aux premiéres charges. Valérien le donna à Gallien son fils pour commander sous lui dans les Gaules, il fut ensuite Inspecteur des Camps & des Armées dans la même Province, & enfin Vicaire d'Ulpius Crinitus, Président de la Thrace, qui l'adopta de l'avis de l'Empereur même l'an 257. Les Auteurs ne disent plus rien ensuite d'Aurélien jusqu'au tems de la mort de Gallien qui arriva en 268, & à laquelle quelques Auteurs disent qu'il eut part. Ce qu'on apprend de Zosime, c'est qu'il commandoit alors un gros corps de Cavalerie; & Vopisque observe que Claude se servit de lui pour achever la défaite du Tyran Auréole. Le même Empereur l'employa aussitôt après contre les Goths, qu'il ne put arrêter, & ensuite contre les Suéves & les Sarmates, qu'il défit en quelques rencontres. Enfin Claude étant mort vers le mois de Novembre de l'an 270, les troupes qu'Aurélien commandoit, le proclamérent Empereur, & il n'eut pas de peine à devenir maître de tout l'Empire, tel que Gallien l'avoit tenu, Quintille qui avoit été fait Empereur en même tems, n'ayant osé lui tenir tête, & s'étant fait mourir lui-même. L'Histoire d'Aurélien est fort obscure; mais on ne laisse pas de démêler le gros des événemens à la faveur des fragmens de Dexippe, Auteur contemporain. On y apprend que les Juthunges Scythes, que d'autres appellent Marcomans, ayant entrepris alors d'envahir l'Italie, Aurélien les maltraita tellement, qu'ils furent obligez de demander la paix; mais que leurs propositions ne paroissant pas assez raisonnables, Aurélien les quitta pendant quelque tems pour aller châtier les Vandales qui menaçoient aussi d'une irruption. Ceux-ci, dit Dexippe, ne coutérent qu'une seule bataille, la paix fut conclue dès le lendemain; mais l'absence d'Aurélien, quoique fort courte, pensa être fatale à l'Italie. Les Juthunges y étoient déja entrez, & avoient pénétré jusqu'à Plaisance. Aurélien qui les y atteignit, eut le malheur d'être battu à la premiére rencontre; mais il ne se découragea pas, & le fruit de sa constance fut la défaite entiére des Barbares. L'Empereur ayant mis ainsi l'Etat en sûreté du côté du dehors, s'appliqua à pacifier le dedans; mais d'une maniére qui le fit passer pour cruel. Il en coûta la vie à plusieurs Sénateurs, accusez d'avoir cabalé contre lui, lorsqu'il avoit eu du

du deſſous; ce qui fit dire *qu'il étoit bon Médecin, mais qu'il tiroit trop de ſang.* L'on fut ravi de le voir s'éloigner pour mettre Zénobie à la raiſon. Cette illuſtre Princeſſe avoit toûjours été ménagée juſques-là: tout ce qui eſt à l'orient du Boſphore de Thrace lui obéiſſoit, & elle étoit capable d'entreprendre de ſe ſoumettre tout l'Empire. Aurélien marcha contre elle en 272, car tout ce qu'on vient de dire, s'étoit paſſé dans le cours de l'année 271; & après avoir défait comme en chemin faiſant quelques troupes de Goths & d'autres Barbares, qui s'étoient préſentées ſur les frontiéres de la Thrace, il paſſa le détroit, & fit enfin le ſiege de Tyane. Cette ville n'ayant pas été capable de l'arrêter longtems, Zénobie lui préſenta la bataille dans un lieu nommé Himmes. Elle y fut battue, & n'ayant pas été plus heureuſe auprès d'Emeſe, elle fut forcée de ſe renfermer dans Palmyre, où Aurélien l'inveſtit auſſi-tôt. On ignore les particularitez de ce ſiége, qui ne paroît pas avoir été fort long. Zénobie deſeſpérant de défendre la place, trouva moyen d'en ſortir; mais elle fut arrêtée lorſqu'elle étoit prête de paſſer l'Euphrate. Aurelien ayant pris Palmyre peu après, l'emmena avec lui, & n'eut pas plutôt pacifié ce païs-là qu'il réſolut d'en faire autant dans les Gaules, qui depuis plus de douze années, étoient ſoumiſes à des Princes particuliers. Tétrique qui y régnoit alors, ne fut pas fort difficile à vaincre. Il avoit lui-même invité Aurélien à reprendre ce beau païs, & lorſqu'il le vit arrivé, il abandonna ſon Armée, & vint ſe préſenter à lui. Aurélien reconnut mal ce ſervice en le faiſant paroître à ſon triomphe avec Zénobie; mais il répara enſuite en quelque ſorte cette injure, lorſqu'il lui confia le Gouvernement de toute l'Italie, à l'exception des cinq Régions ſuburbicaires. Une ſédition des Ouvriers de la Monnoye dans Rome, lui donna bientôt après occaſion de ſatisfaire ſa cruauté naturelle, en les puniſſant ſévérement. Il aggrandit Rome, & s'appliqua avec ſoin à réformer les mœurs. Ayant eu avis que les Barbares de la Germanie étoient entrez dans la Vindélicie, il alla les en chaſſer: mais deſeſpérant d'en pouvoir toûjours faire autant de ceux qui faiſoient des entrepriſes ſur la Dacie, il abandonna cette Province, & en fit paſſer tous les Habitans au midi du Danube, dans une partie de la Méſie & de la Dardanie, qu'il appella Dacie. Tels ſont à peu près les événemens du régne d'Aurélien, qui juſqu'alors avoit traité les Chrétiens avec beaucoup d'humanité. On ne ſait ce qui put l'engager à les perſécuter; mais les Edits qu'il avoit faits contre eux, n'étoient pas encore publiez dans tout l'Empire, lorſque Dieu prenant la défenſe des ſiens, châtia ſa témérité. Mneſthée, ſon Affranchi, craignant que ce Prince ne ſe défît de lui, ſur quelque ſoupçon qu'il avoit conçu de ſa fidélité, le voulut prévenir. Il contrefit ſon écriture, & dreſſa un rôle des plus vaillans de l'Armée, comme ſi Aurélien les eût tous marquez pour les faire mourir. Ce Mémoire tomba entre les mains de ces proſcrits prétendus, qui tuérent l'Empereur. Les autres diſent qu'un nommé *Mucapor* exécuta ſeul cette réſolution par ordre de Mneſthée. Quoi qu'il en ſoit, on aſſaſſina ce Prince en un lieu nommé *Cænophrurium*, entre les villes d'Héraclée & de Byzance, en Thrace, lorſqu'il marchoit pour faire la guerre aux Perſes. Ce fut le 29 Janvier, ou ſelon d'autres, au mois de Mars 275, après un régne de près de 15 ans, étant alors âgé de 75 ans. Tacite lui ſuccéda. On dit que dans la guerre contre les Sarmates, Aurélien tua de ſa propre main en un ſeul jour quarante-huit hommes, & qu'en différens autres jours de bataille, il en tua plus de neuf cens cinquante. Pour l'en féliciter, on repréſenta à Rome pendant pluſieurs jours, une ſorte de ballet, ou danſe militaire, où de jeunes filles & de jeunes garçons en danſant, chantoient tour à tour ces mots rapportez par Vopiſcus, *c.* 6. & que Saumaiſe a ainſi rangez,

Mille, mille, mille, decollavimus,
Unus homo mille decollavimus,
Mille vivat, qui mille occidit,
Tantum vini habet nemo,
Quantum fudit ſanguinis.

Le même Vopiſcus rapporte encore ces vers rimés,

Mille Sarmatas, mille Francos,
Semel & ſemel occidimus,
Mille Perſas quærimus.

Quoiqu'Aurélien fût très cruel, on le regretta beaucoup, & on érigea en ſon honneur les monumens les plus magnifiques. On le déifia, & on lui conſacra un Temple. Il ne laiſſa en mourant qu'une fille, dont le petit-fils vivoit encore ſous le régne de Dioclétien. * Vopiſcus, *en ſa Vie.* Eutrope, *l.* 7. Caſſiodore & Euſébe, *en la Chron.* Tillemont. Bayle, *Dict. Crit.* 4. *Edit.*

AURELIEN FESTIVUS, Affranchi de l'Empereur Aurélien, vivoit vers l'an 275. Il avoit écrit une Hiſtoire, où il parloit d'un Tyran nommé *Firmus*, qui s'étoit élevé ſous l'Empire du même Aurélien. Cet Auteur ne nous eſt connu que par un ſeul paſſage de Vopiſcus, qui cite cet Ouvrage. * Vopiſcus, *in Firmo.*

AURELIEN, Archevêque d'Arles, d'où il étoit natif, vivoit dans le VI ſiécle, & fut élu en 546 après la mort d'Auxanius. Le Pape Vigile lui envoya le *Pallium*, & le créa ſon Vicaire dans les Gaules, à la recommandation du Roi Childebert. Depuis, Aurélien ſe trouva l'an 549, au cinquiéme Concile d'Orléans. En 550, le Pape Vigile, à qui Aurélien avoit écrit touchant l'affaire des trois Chapitres, lui fit réponſe qu'il n'avoit rien fait contre les déciſions du Concile de Chalcédoine, ni contre les Décrets de ſes prédéceſſeurs. Enſuite ce même Pape l'exhorta d'engager le Roi Childebert, qui avoit beaucoup de conſidération pour le Saint Siége, à écrire à Totila Roi des Oſtrogoths, une Lettre de civilité, pour l'empêcher de troubler la tranquillité de l'Egliſe & de la ville de Rome. Aurélien mourut le 16 Juin de l'an 555. Il bâtit deux Monaſtéres dans Arles, l'un pour des hommes, dont ſaint Florentin fut Abbé; & l'autre pour des filles; & il dreſſa pour ces Monaſtéres une Régle double, qui ſe trouve dans le Recueil des Régles de Luc Holſtenius. * Ennodius, *in Epiſt.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Baronius, *Epiſtola Vigilii Pontif.* Le cinquiéme Concile d'Orléans. Holſtenius. Sirmond. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Le Comte. D. Maſſillon, *IV. Sæcul. Bened. Itiner.* Baillet, *Vies des Saints au 16 Juin.*

AURELIEN, Clerc de l'Egliſe de Reims, vivoit ſur la fin du IX ſiécle, vers l'an 890 ou 896, ſous le régne de Charles *le Simple.* C'étoit un excellent Muſicien. Il compoſa un Ouvrage des Tons de la Muſique, qu'il intitula, *Tonorum regularis:* Trithéme dit, après Sigebert, qu'Aurélien dédia cet Ouvrage à Bernard premier Chantre, qui fut depuis Evêque. Ce fut plutôt à Séſilfe, qui étoit alors Archidiacre de l'Egliſe de Reims, & qui la gouverna après la mort d'Hérivée en 922. Barthius attribue d'autres Ouvrages à ce Clerc, & entre autres, la Vie de ſaint Martial de Limoges, que d'autres donnent à un Aurélien, auſſi Evêque de Limoges. * Sigebert, *in Cath.* c. 110. Trithéme, *de Script. Eccl.* Barthius, *Adverſar. l.* 43. *c.* 21. *&c.*

* AURELIEN. Il eſt parlé de pluſieurs perſonnes de ce nom dans le Code Théodoſien. Le premier étoit Commis ſur les vivres ſous Valentinien l'ancien, en 367. Le ſecond étoit Gouverneur de Rome en 393, ſous Théodoſe le Grand. Le troiſiéme étoit Proconſul d'Aſie en 395, & l'année ſuivante Préfet du Prétoire. Le quatriéme étoit ſous Théodoſe le Jeune en 415, dans le même emploi. * Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theodoſ.*

AURELIENNE (Porte) en Latin *Aurelia Porta*, étoit une porte de Rome au haut du Janicule, ainſi nommée d'un certain *Aurélius*, homme conſulaire. On l'appelle aujourd'hui *Porte de ſaint Pancrace.*

* AURELIENNE, (famille) La famille des Auréliens a été conſidérable à Rome, & féconde en hommes illuſtres.

AURELIO ou AURELIUS, Roi des Aſturies ou d'Oviédo en Eſpagne, étoit fils puîné d'*Alfonſe* I, dit *le Catholique*, & frére de *Froila.* Il aſſaſſina ce dernier, & ſe mit ſur le thrône vers l'an 668 ou 669. Il s'allia avec les Maures, & donna ſa ſœur en mariage à *Silo*, qui étoit un Prince Infidéle. On dit même qu'il payoit à Abdérame un tribut annuel d'une ſomme d'argent, & d'un certain nombre de jeunes filles. Aurélio mourut l'an 675 qui étoit le 813 de l'Ere d'Eſpagne. * Mariana, *l.* 7. *c.* 6. Rodéric, &c.

AURELIUS, fameux Peintre du tems d'Auguſte, avoit accoutumé de donner aux Déeſſes qu'il peignoit, la reſſemblance de quelque Courtiſanne qu'il aimoit; & c'eſt ce qui donna autrefois ſujet à ſaint Juſtin Martyr, de ſe railler des Payens qui adoroient les Maîtreſſes de leurs Peintres, ou les Mignons de leurs Sculpteurs. Pline, *l.* 35. *c.* 10. ſur la fin, ſemble dire que ce Peintre vivoit quelque tems avant Auguſte, & il le nomme *Arellius.*

AURELIUS PHILIPPUS, Hiſtorien Latin, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, vers l'an 226. Lampridius en parle ainſi dans la Vie d'Alexandre Sévére: *Il eut dès ſon enfance pour Précepteurs Valerius Cordus, Lucius Veturius, & Aurelius Philippus, Affranchi de ſon pére, qui écrivit depuis ſa Vie,* & non pas celle de ſon pére Varius Marcellus, mari de Mammée, qui mourut dans une condition privée, & qui n'a rien fait qui ſoit digne de mémoire.

AURELIUS VERUS, Hiſtorien Latin, a vécu dans le troiſiéme ſiécle, ſous l'Empire de Dioclétien. Il ne nous eſt connu que par un paſſage de Lampridius, par lequel nous voyons qu'il avoit écrit la Vie de l'Empereur Alexandre Sévére.

AURELIUS OPILIUS, Hiſtorien Latin, qui avoit donné à ſes Ouvrages le titre de *Muſes*, auſſi bien qu'Hérodote. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 25.

AURELIUS VICTOR (Sextus) Hiſtorien Latin, vivoit dans le IV ſiécle, ſous l'Empire de Conſtance & de Julien *l'Apoſtat.* Ce dernier l'ayant trouvé à Naiſſe, le fit Gouverneur de la ſeconde Pannonie en 361. On peut s'imaginer que cet emploi l'obligea d'interrompre ſon Hiſtoire; mais de la maniére que nous l'avons, elle n'exigeoit pas beaucoup de loiſir. Quelques-uns croyent qu'Aurélius Victor avoit compoſé une Hiſtoire plus étendue, dont quelqu'un fit enſuite l'abbrégé que nous avons, qui a fait perdre l'Ouvrage même de l'Hiſtorien. Il y en a même qui veulent que non ſeulement il ſoit l'Auteur du Traité *de Origine Gentis Romanæ*, qui paſſe ſous ſon nom, & que quelques-uns aiment mieux donner à *Aſconius Pedianus*; mais auſſi d'un abrégé de l'Hiſtoire des Empereurs, qui s'étend juſqu'à la mort du grand Théodoſe, & qui court ſous le nom d'un *Aurelius Victor*, qui vivoit ſous Honorius & Arcadius: car rien n'empêche que celui qui fut fait Gouverneur de la ſeconde Pannonie en 361, n'ait vécu juſques au commencement de l'empire des enfans de Théodoſe. Une inſcription, où l'on voit Sextus Aurélius Victor, Préfet de la ville, élevant un monument à Théodoſe, ſemble confirmer cela. Ammien Marcellin témoigne que celui qui fut fait Gouverneur de Province en 361, fut longtems après Préfet de la ville. Ainſi cette inſcription, bien loin de prouver, comme le prétend Voſſius, qu'il faut reconnoître deux Hiſtoriens du nom de *Sextus Aurelius Victor*, prouve tout le contraire. Il fut Conſul en 369, avec Valentinien, & ce fut par ſon ſeul mérite qu'il s'éleva aux premiers emplois: car il avoue lui-même qu'il

qu'il étoit né à la campagne, & que ſon pére étoit un homme ſans Lettres, & d'une médiocre condition. Jules Capitolin cite dans la Vie de Macrin, *ch.* 4, un AURELIUS VICTOR, ſurnommé *Primus* ou *Pinnus*, qui avoit compoſé une Hiſtoire, dont il rapporte un paſſage. Cet Aurélius vivoit dans le troiſieme ſiécle. * Paul Diacre, *de Geſt. Longob. l.* 2. *c.* 11. Andre Schot & Anne le Févre, *Præfat. in opera Aurel. Victor.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 8. Caſaubon, &c.

AURE'LIUS ou AURELIANUS (Ambroiſe) Romain, étant reſté en Angleterre vers l'an 477, ſous l'empire de Zénon, ne put voir qu'avec un très grand chagrin, les cruautez que les Saxons avoient exercées contre les Bretons, naturels du païs. Il anima ces derniers à la vengeance; & ayant pris la pourpre, il ſe mit à leur tête, & les mena contre Vortiger, Chef de ces mêmes Saxons, qu'ils avoient appellez contre les Ecoſſois & les Piétes. Il combattit avec tant de prudence & de courage, qu'il remporta une victoire ſur eux. Il eut le même avantage dans d'autres occaſions, & mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une bataille. Gildas *le Sage* dit qu'Aurélius travailla beaucoup pour rétablir la Diſcipline Eccléſiaſtique, dans les lieux où elle avoit été ruinée par la tyrannie des Saxons. On croit qu'il mourut vers l'an 500. * Gildas, *de Excid. Britan.* Bede, *de ſex. Ætat. in Zen. & l.* 1. *Hiſtor. Angl. c.* 16. Adon, *in Chron. &c.*

AURE'LIUS, né en Italie, ou dans les Gaules, ſe retira en Afrique, où il fut fait Diacre de l'Egliſe de Carthage, puis élevé ſur le Siége de cette Egliſe, l'an 392, après la mort de Généthlius. Il étoit ami de ſaint Auguſtin, & ſe gouverna par ſes conſeils. Il aſſembla dans Hippone, le huitiéme Octobre de l'an 393, un Concile général de toute l'Afrique, auquel il préſida. On y fit divers Canons ſur la Diſcipline. Saint Auguſtin, encore Prêtre, y aſſiſta ſous ſon Evêque Valére, & y prononça un Diſcours contre les Donatiſtes. Aurélius tint encore quelques autres Conciles à Carthage, pour travailler à la réunion des Donatiſtes avec les Catholiques. Il aſſiſta à la Conférence de Carthage, contre les Donatiſtes, tenue en 411, & fut le premier des Prélats nommez pour y ſoutenir la cauſe des Catholiques. Après avoir combattu les Donatiſtes, il attaqua les Pélagiens, condamna Célеſtius dans un Concile, tenu à Carthage en 412, & Pélage dans un autre Concile de l'an 416. Il ſoutint ces condamnations par des députations qu'il envoya à Rome, aux Papes Innocent & Zoſime, & à l'Empereur Honorius à Ravenne, & les confirma dans un Concile tenu en 419. Depuis ce tems-là, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ne nous apprend plus rien de lui. On ne ſait point l'année de ſa mort. Le jour de ſa fête eſt marqué au 20 Juillet, dans l'ancien Calendrier de l'Egliſe de Carthage. * *Oeuvres de ſaint Auguſtin. Conciles d'Afrique. Acta Collat. Carthag.* Baronius, *Vie de S. Auguſtin*, par M. Tillemont, & par les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccléſiaſtiques* du cinquiéme ſiécle, & dans Optat.

AURELIUS COTTA (*Voyez*) COTTA.

AURELIUS OLYMPIUS NEMESIANUS. *Cherchez* NEMESIEN.

AURELIUS APOLLINARIS. *Voyez* APOLLINAIRE (Auréle).

AURELIUS, ou AURE'LIO BRANDOLINI. *Voyez* BRANDOLINI.

AURE'LIUS (Corneille) de la famille de Lopſen, natif de Goude en Hollande, a vécu vers l'an 1500, ſous l'Empire de Maximilien I. Il fut Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin à Hemſdonck prés de Dordrecht, & Précepteur d'Eraſme. C'eſt ce qu'on connoît par une Lettre qu'Alard d'Amſterdam écrivit à Aurélius, par laquelle il le prie de répondre à un Ouvrage de Gérard Geldenhaur de Nimégue, Religieux Porte-croix, qui s'étoit trompé en parlant de la ſituation de la Hollande. Aurélius compoſa deux Traitez, l'un intitulé, *Defenſio Gloriæ Batavinæ*; & l'autre, *Elucidarium variarum Quæſtionum ſuper Batavinu regime*, que Bonaventure Vulcanius publia ſous le titre *de Situ & Laudibus Batavia.* L'Empereur Maximilien ayant vu des vers de la façon de ce Chanoine Régulier, lui envoya la couronne de Poëte. *Diadema Imperatorium, ſive de Officio boni Imperatoris; De Gloria & miſeria ſeptem Artium Liberalium; Querimonia Pacis; De Beata Virginis Deipara doloribus Odarum liber; De S. Cornelio Pont. & Martyre, de SS. Martino & Nicolao; De Hollandia illuſtribus Viris & locis; Orationum libri duo; Epiſtolæ variæ*, &c. On ne ſait pas en quelle année il eſt mort; mais il y a apparence qu'il vivoit encore en 1520, car on lui attribue un Poëme, compoſé en l'honneur de l'Empereur Charles-Quint, ſous ce titre, *Prognoſticon, ſeu Caroli Quinti Cæſaris Præconium.* * Vulcanius, *in præf. Aurel.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat.* Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 148.

AURELIUS (Julien) de Leſſines dans le Hainaut, Avocat au Grand Conſeil de Malines, puis Conſeiller du Duc d'Arſchot & de ſon fils, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *De Cognominibus Deorum Gentilium libri tres; Commentarius & Paraphraſis in duas priores Horatii Satyras.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 197.

AURELLI, & plutôt ARELLI (Jean Mucio) Poëte Latin, étoit de Mantoue, & vivoit au commencement du XVI ſiécle. On a les Poëſies de cet Auteur imprimées dans le Recueil des Délices des Poëtes Latins d'Italie. On le loue de l'exactitude qu'il a apportée dans la compoſition de ſes vers. Il a obſervé avec le dernier ſcrupule, toutes les régles de la meſure & de la cadence: ſes mots ſont choiſis, & placez fort à propos. Il s'eſt appliqué ſur-tout à limer ſon diſcours & ſes penſées, & celles des autres, auſquelles il donne un tour ſi naturel, qu'on les prendroit aiſément pour les ſiennes. Arelli a mis en uſage les ornemens, les agrémens & les mignardiſes de Catulle, avec cette différence, & ſi on peut le dire, cet avantage ſur cet Ancien, qu'on ne trouve dans ſes vers rien de libre, ni qui puiſſe bleſſer la pudeur. * Jules Céſar Scaliger, *Hypercrit. l.* 6. *Poetic. c.* 4. *p.* 792. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 7. *p.* 79: ou *n.* 1233.

* AURENG-ABAD, ville du Royaume de Décan, au ſud-eſt de Surate, & au nord-eſt de Goa.

AURENG-ZEB, ſecond fils de *Cha-gehan*, Grand-Mogol, ou Roi de la Terre-ferme de l'Inde, au deçà & aux environs du Gange, empriſonna ſon pére, & s'empara du Thrône en 1660. *Voyez* CHA-GEHAN. Dès qu'il ſe fut rendu maître d'Agra, il ſongea à s'établir ſur le Thrône par la perte de ſes trois fréres, Dara-cha, Morat-Bakche, & Sultan Sujah. Il s'étoit déja aſſuré de la perſonne du Prince Morat-Bakche, qu'il avoit fait conduire dans la forteresſe de Goualéor. Il porta enſuite ſes armes victorieuſes contre ſon frére Dara-cha, qui étoit l'aîné, & le légitime ſucceſſeur de la Couronne. Les Armées des deux fréres étant en preſence, il ſe donna une ſanglante bataille, où Dara-cha eut du deſavantage, par la trahiſon de ceux qui s'étoient engagez dans ſon parti, & fut contraint de s'enfuir, dans le deſſein de paſſer en Perſe, ou Cha-Abas II étoit diſpoſé à le recevoir. Mais ariant à Candahar, il fut trahi par un Seigneur du païs des Patanes, nommé *Gion-kan*, qui autrefois avoit été Officier de Roi ſon pére; & qui, ayant été condamné à la mort pour ſes crimes, avoit obtenu la grace, par l'interceſſion de Dara-cha. Lorſqu'il fut entré dans la maiſon de ce Seigneur, où il croyoit trouver un aſyle, il fut très ſurpris de ſe voir entre les mains d'un traître & d'un ingrat, qui lui donna des Gardes, & le fit conduire à Jehanabat. Aureng-zeb fit ſemblant de déſapprouver la trahiſon de Gion-kan, pour éviter la haine du peuple; mais il donna ordre qu'on coupât la tête à Dara cha: ce qui fut auſſi-tôt exécuté. Après avoir ſacrifié ſon frére aîné à ſon injuſte ambition, il ne ſongea plus qu'à détruire ſon autre frére Sultan Sujah, lequel étoit dans le Royaume de Bengale, où il aſſembloit des forces, pour venir délivrer le Roi Cha-gehan ſon pére, qui vivoit encore, & qui étoit enfermé dans la forteresſe d'Agra. Aureng-zeb voulut alors ſe faire déclarer Roi; mais le Grand Cadi, ou Chef de la Religion, qui a droit de proclamer le nouveau Roi, s'oppoſa ouvertement à ſon deſſein, & lui dit que la Loi de Mahomet, & la Loi de nature, lui défendoient également de lui donner ce titre du vivant de ſon pére: outre que, pour monter ſur le Thrône, il avoit fait mourir ſon frére aîné, à qui l'Empire devoit appartenir. Aureng zeb ne pouvant gagner le Cadi, le dépoſſéda de ſon office, comme un perturbateur du repos public, & en fit élire un autre, qui fit les cérémonies de la proclamation en 1660. Après avoir reçu les hommages de tous les Grands du Royaume, il envoya une puiſſante Armée contre le Sultan Sujah, qui fut trahi par ſes Capitaines, & contraint de paſſer le Gange, pour ſe retirer dans le Royaume d'Arakan, où il épouſa la fille du Roi. Par ces moyens injuſtes, Aureng-zeb demeura paiſible poſſeſſeur de la Couronne. Mais c'eſt une choſe très remarquable, que dès qu'il fut monté ſur le Thrône, il s'impoſa lui même une pénitence, pour expier ſes crimes, ne ſe nourriſſant que de pain d'orge, d'herbages & de confitures, & ne buvant aucune ſorte de liqueur agréable. Il fut fort belliqueux, & conquit les Royaumes & païs de Décan, de Viſapour, de Golconde & de Carnate. Il campoit ordinairement au milieu de ſon Armée, craignant que ſes fils ne lui fiſſent le même traitement qu'il avoit fait à ſon pére Cha-gehan. Il a eu quatre fils, Cha Alem, Cha-Akbar, Azemdara, & Cambax. Cha-Akbar ayant voulu remuer, & ne pouvant réuſſir, ſe refugia en Perſe, où il mourut quelques années après. Cha-Alem étoit dans un Gouvernement de l'Indoſtan, & les deux autres avec Aureng-zeb, dans le Décan, prés de la forteresſe d'Amadanagar. Aureng-zeb y tomba malade le ſeptiéme Fevrier 1707. Sa maladie cauſa du déſordre dans ſon camp, & brouilla ſes deux fils, Azemdara & Cambax. Leurs gens ſe battirent, & il en reſta vint ſur la place. Aureng-zeb, informé de ce tumulte, commanda au premier Viſir Aſſed-Chan de l'appaiſer, & ordonna à Azemdara, d'aller prendre poſſeſſion du Royaume de Décan, d'Aurengabad, de Brampour, de Baddar, & des autres païs, juſqu'à la riviére de Naarbada; & à Cambax, d'aller auſſi prendre poſſeſſion des Royaumes de Viſapour, de Golconde & des païs de Carnate. Ils obéirent tous deux. Cambax ſe rendit maître du Royaume de Viſapour, & aſſembla une Armée de trente mille hommes. Azemdara ayant appris l'extrémité de la maladie de ſon pére, marcha lentement, & revint ſur ſes pas. Aureng-zeb mourut le quatriéme Mars, âgé de prés de cent ans, ayant déclaré ſon fils aîné Cha-Alem, Roi d'Indoſtan. Azemdara arriva le lendemain, & fut reconnu Roi par le premier Viſir & par les Officiers, & ſe fit proclamer ſous le nom de Mahomet-Azem-Cha. Il y fit battre de la nouvelle monnoye, fit de grandes libéralitez aux Généraux & aux Soldats, & envoya des troupes du côté de la frontiére de l'Indoſtan. Le Général Chiriquilis-Cham, gendre du Prince Cambax, s'étant retiré avec ſes troupes, Azemdara le fit ſuivre par le Général Dulficar-Chan, avec des troupes. Ce dernier l'ayant atteint, lui donna bataille; mais il fut défait. Cha-Alem ayant gagné les Gouverneurs & les Officiers, & particuliérement des Rasbouts, des Patans, & d'autres peuples, marcha vers Déli. Il y fut reçu, & s'aſſit ſur le Thrône que ſon grand-pére Cha Gehan avoit fait faire. Il avoit quatre fils, qui étoient déja aſſez avancez en âge, & avoient des fils & des petits-fils. Le ſecond de ces fils, appellé Hallameddin, partit du Royaume de Bengale avec de grandes forces, pour venir au ſecours de ſon pére, & s'empara d'Agra, dont il fit mourir le Gouverneur, pour avoir arrêté des Lettres qu'on écrivoit à la Cour à Cha-Alem. Le Prince de Cambax ſe préparoit auſſi à la guerre, lorſqu'il reçut une Lettre de Cha-Alem, qui l'aſſuroit qu'il lui ſerviroit de pére, & qu'il le protégeroit & maintiendroit dans la poſſeſſion de ce qu'Aureng-

zeb

zeb lui avoit laiſſé. Sur ces aſſurances, le Prince Cambax ſe fit couronner Roi à Viſapour, & il envoya auſſi tôt ſon fils avec dix-huit mille chevaux, pour prendre poſſeſſion du Royaume de Golconde, que le Gouverneur Roultan Deli-Chan lui remit, avec vint cinq ſacs de roupies, ou douze cens cinquante mille écus, des revenus du païs. Le Prince Cambax rendit au Prince Gehan-Ghir la forteresſe de Pampanacta, avec toutes ſes dépendances: ce qui le gagna de telle ſorte, qu'il lui envoya un ſecours de dix mille Soldats: & pluſieurs Chefs des peuples, appellés *Marattes*, imitérent ſon exemple. Cependant Azemdara marchoit contre Cha-Alem, avec cent cinquante mille hommes aguerris. Il arriva au mois d'Avril à Aurengabad, où il s'arrêta huit jours, & il continua ſa route, après y avoir laiſſé ſes femmes, ſes bagages & le premier Viſir, à cauſe de ſa vieilleſſe. Cha-Alem envoya à ſa rencontre les Princes Haſſameddin & Mashoudi ſes fils, qu'il chargea du ſoin de la guerre, & demeura à Agra. Ils s'avancérent vers la riviére Naarbada, où ils ſe couvrirent d'un retranchement de ſix lieues de longueur. Azemdara n'en étoit éloigné que de douze lieues; mais ayant vu comme ils étoient retranchez, & la ſupériorité de leurs forces, il n'oſa pas entreprendre de paſſer la riviére, & il écrivit au Viſir & à ſes amis, de lui envoyer du ſecours. Les deux Princes, ne voulant pas tirer la guerre en longueur, abandonnérent leurs retranchemens, & firent avancer leur Armée dans la plaine. Azemdara paſſa la riviére avec ſon Armée. Le 19 de Juin, les deux Armées ſe rencontrérent rangées en bataille; mais ce jour-là il n'y eut que quelques eſcarmouches. Le 20, les deux Armées ſe battirent longtems, mais d'aſſez loin, & avec peu de perte. Sur le ſoir le Sultan Bedarbek, fils aîné d'Azemdara, attaqua un corps de Cavalerie commandé par Sultan Mahmed-Guery, fils du Prince Haſſameddin, lequel, après un long combat, fit plier les troupes de Bedarbek. Ce Prince au deſeſpoir, pouſſa ſon éléphant contre Mahmed-Guery, & le perça de ſa lance. Ce dernier, quoique bleſſé à mort, pouſſa auſſi ſon éléphant ſur le Prince Bedarbek, & lui donna de ſa lance au travers du corps: en ſorte qu'ils tombérent morts en même tems. Le Sultan Valatabar, ſecond fils d'Azemdara, attaqua auſſi le Sultan Iskandar, fils du Prince Mashoudi; mais il reçut un coup de lance à la gorge, dont il mourut le ſoir. Azemdara, furieux de la perte de ces deux fils, qu'il aimoit tendrement, exhorta à la vengeance ſes Généraux, qui lui promirent de ne le point abandonner. Le lendemain, à la pointe du jour, il ſe trouva entouré par l'Armée ennemie; toutefois il ne perdit pas courage, & il chargea avec tant de vigueur, qu'il auroit remporté la victoire, ſi les troupes avoient obſervé quelque ordre. Le combat dura prés de huit heures, quoiqu'il eût en peu de tems perdu ſoixante mille hommes. Comme il tâchoit de rallier ſes troupes, le Sultan Razimſekader, l'un des fils de Cha-Alem, vint fondre ſur lui avec quinze mille chevaux & mille chameaux, portant chacun un fauconneau; & après les premiéres décharges, il le chargea le ſabre à la main, & fit un grand carnage. Le Sultan Mashoudi l'attaqua d'un autre côté: de maniére qu'il ne reſtoit que ſix mille chevaux à Azemdara, de cent cinquante mille hommes qu'il avoit amenez. Alors il quitta ſon éléphant, & monta ſur un cheval pour ſe ſauver; mais ſon cheval fut tué. Il ſe défendit encore le ſabre à la main, & le cangiar ou poignard à l'autre, & tua plus de vint hommes qui vouloient le ſaiſir. Enfin voyant arriver le Sultan Mashoudi, qui crioit qu'on le prit, il ſe tua lui-même de ſon poignard, pour ne pas tomber entre les mains de ſes ennemis. Ainſi il périt avec tout ſon parti, & le Sultan Cha Alem eſt demeuré maître de l'Empire. * Bernier & Tavernier, *Voyages des Indes*. Le Pére Catrou, Jeſuite, *Hiſtoire de l'Empire du Grand Mogol. Memoires du tems.*

AURENTZHAUSEN. *Voyez* ARENTZHAUSEN.

AUREOLE, eſt une eſpéce de couronne rayonnée, que les Peintres & les Sculpteurs donnent aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs & aux Docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Joſephe d'Angles *in 4. Sent. diſt. 4. art. 6. concluſ. ult.* dit que les Vierges au Ciel porteront ſur leur tête une petite couronne blanche, les Martyrs une couleur de pourpre, & les Docteurs une verte. * Joſephe d'Angles. Le P. Séguenot ayant dit que cette Auréole étoit une invention des nouveaux Scholaſtiques, de laquelle les Péres n'ont jamais parlé, ni même les premiers Docteurs de l'Ecole, & dont on ne trouve aucun fondement dans l'Ecriture, il fut cenſuré par la Faculté de Théologie de Paris: cependant il y a encore pluſieurs habiles Théologiens qui ne trouvent point de fondement à ce ſyſtême dans l'Antiquité. Quant à l'Auréole que les Peintres mettent ſur la tête des Saints, le P. Sirmond dit que cette coutume eſt empruntée des Payens, qui environnoient de rayons la tête de leurs Dieux; & peut-être que cette couronne rayonnée a été d'abord donnée à Apollon, qu'ils prenoient pour le Soleil, ſous le nom de *Phœbus*. * *Voyez* ſaint Thomas, *au ſupplement de ſa Somme*, *Queſtion* 116.

AUREOLE, Dace de nation, & Berger de profeſſion, ſi l'on en croit Trébellius Pollion, s'avança par la voye des armes, & s'y diſtingua tellement, qu'il mérita d'être nommé Général de la Cavalerie. L'Auteur qu'on vient de citer, a laiſſé une Hiſtoire aſſez courte de la Vie d'Auréole, mais elle n'eſt que trop remplie de fautes; on ne peut même comprendre ce qu'il dit de la revolte de ce Général dans l'Illyrie. Qui peut croire qu'ayant pris le titre d'Empereur, il l'aura quitté, & ſe ſera contenté de commander la Cavalerie? Zoſime le repréſente comme un homme à qui l'Empereur Gallien avoit donné toute ſa confiance, avec le Gouvernement de la Ligurie & de la Rhétie, Provinces très importantes alors à cauſe de Poſthume & des autres Tyrans des Gaules, qui faiſoient mine de vouloir envahir l'Italie. Auréole ne méritoit pas tant de faveurs, s'il eſt vrai, comme le dit Trébellius Pollion, qu'il avoit laiſſé échapper Poſthume, après la déroute de l'Armée qu'il commandoit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ſe revolta enfin lui-même en 367 contre Gallien, & qu'il ſe cantonna dans la Ligurie. Gallien ne l'y laiſſa pas longtems en repos; il marcha contre lui accompagné de ſes meilleurs Généraux, & aſſiégea Milan, où le Tyran s'étoit renfermé. Ce ſiége étoit deja fort avancé, lorsqu'Auréole s'aviſa de contrefaire un Mémoire ſous le nom de Gallien, qui y paroiſſoit avoir formé le deſſein de faire mourir les principaux Officiers de l'Armée. Ce Mémoire communiqué à la plupart d'entre eux fut cauſe de la mort de l'Empereur. Il fut tué: mais Claude II, qui lui ſuccéda ne voulut point d'accommodement avec Auréole, qui fut tué quelques jours après, ſes troupes ayant été taillées en piéces. Si l'on peut faire uſage de ſes médailles, il s'appelloit Manius Acilius Aureolus, mais elles ſont ſuſpectes, & même on n'en trouve plus. * Zoſime *l.* 1. Zonare. Aurelius Victor.

AUREOLE. *Voyez* ORIOL (Pierre).

* AURETTE, petite riviére du Berry Province de France, & qui entre à Bourges dans l'Aure.

AURIA ou DORIA (Joſeph) de Naples, célébre Mathématicien dans le XVI ſiécle, compoſa divers ouvrages. * Blancanus, *Chron. Mathem. p.* 61.

AURIA, (Vincent) naquit à Palerme en Sicile le cinquiéme Août 1625, d'une famille noble, originaire de Gênes, qui y porte le nom de *Doria*. Après ſes prémiéres études, il s'attacha à la Juriſprudence, & fut reçu Docteur en Droit à Catane en 1652. Le Barreau qu'il fréquenta d'abord, lui déplut bien-tôt, & il l'abandonna pour ſe livrer entiérement au penchant qu'il avoit pour les Belles-Lettres. Toute ſa vie s'eſt paſſée à étudier, & à compoſer des Livres. Le ſoin de ſa fortune ne l'a jamais pu retirer de ſon travail; & quoiqu'aſſez mal partagé des biens de ce monde, il s'en conſoloit avec les Muſes, qu'il préferoit à tout. Il a été agrégé à pluſieurs Académies. Il n'avoit pas encore vint ans, lorsqu'il fut reçu dans celle des *Raccoſi* de Palerme. Celle des *Arcadiens* de Rome le fit entrer dans ſon corps en 1705. Il eſt mort à Palerme le ſixiéme Décembre 1710, âgé de 85 ans, qu'il a paſſé dans le célibat. Auria a laiſſé un bon nombre d'Ouvrages en Italien, & quelques-uns en Latin, comme, *Epiſtola de origine Motuca urbis Siciliæ*, ſur l'origine de la ville de Modica, Lettre qui ſe trouve dans l'Ouvrage de *Placide Caraffa* qui a été imprimé en 1653, *in quarto*, *à Palerme*, ſous le titre de *Motuca illuſtrata*; *Adnotationes ad Vitam B. Auguſtini Novelli nobilis Panormitani*, *ex familia de Thermes*, *Autore Bernardo Rieta J. C. Siculo Drepanenſe*, *Panormi*, 1664 *in quarto*. On peut trouver le Catalogue raiſonné de ſes Oeuvres Italiennes dans le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes Illuſtres*, *tome* 3.

AURIBAT (le païs d') petit païs de la Gaſcogne en France. Il eſt auprés d'Adour & de la ville de Dax, ou d'Acqs, qui en eſt la capitale, & il fait partie de ce qu'on appelle les Landes. Il a été habité autrefois par les Tarbelliens. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AURIBELLI (Martial d') ou AURIBEAU, a été le 29e. Général de l'Ordre de ſaint Dominique, dont il avoit pris l'habit à Avignon, l'an 1424. Sa piété & ſa ſcience l'élevérent aux charges les plus conſidérables de ſon Ordre. Il reçut le bonnet de Docteur l'an 1438, & fut quelque tems après Provincial de la Province de Provence. Il y rétablit la vie réguliére, qui y étoit fort déchue dans les Maiſons Religieuſes. L'Ordre de ſaint Dominique s'étant aſſemblé à Nantes, pour élire un Général, on choiſit le P. Martial Auribelli. Il établit la reforme dans pluſieurs Couvens de tous les Royaumes. Il contribua beaucoup à la canoniſation de ſaint Vincent Ferrier, dont il dreſſa l'Office, qu'on chante dans cet Ordre. Pendant que ce Supérieur étoit occupé au bien de ſon Ordre, le Pape Pie II le dépoſa de ſa charge en 1462. On a cru que le Pape ne l'avoit ainſi traité, que parce qu'il étoit trop attaché à la France. Après cette dépoſition, le Pape fit tenir un Chapitre général à Sienne, d'où il étoit, pour élire un ſucceſſeur. Ce fut le P. Conrad d'Aſt, Piémontois, qui exerça cette charge juſqu'à la mort de Pie II. Paul II, ſon ſucceſſeur, ſuſpendit le P. Conrad de ſa charge, & rétablit en 1465 le Pére Auribelli, qui gouverna l'Ordre de ſaint Dominique avec autant de ſageſſe que la premiére fois. Il fit ſa viſite en Eſpagne, pour y introduire la reforme; & après avoir tenu pluſieurs Chapitres généraux, il mourut à Avignon le 21 Septembre 1473, âgé d'environ 70 ans. * Lopès, *Hiſtor. ſanctit Dominici*, *parte* 3. *l.* 2. *c.* 44: & *l.* 3. *c.* 3. *l.* 2. *p.* 2. *Pradic. Aven. l.* 3. *c.* 5. Font. *Monum. Dom. p.* 347.

AURIC, ou AURICK. *Voyez* AURIK.

AURIC-HYSAR, & AURIC-HISSAR, *Auricheſara*, bourg de la Turquie en Europe, ſitué dans la Bulgarie ſur les frontiéres de la Romanie. On le prend pour l'*Oxyſtagum* des Anciens. Maty, *Diſt. Géogr.*

AURIEGE, ou plutôt ARIEGE, *Alburacis*, *Aurigera* & *Ariega*, riviére de France, a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent le Comté de Foix d'avec le Rouſſillon, & tire ſon nom du ſable doré, qu'on voit dans ſon fond & ſur ſon rivage. Elle paſſe à Foix, à Pamiers, à Saverdun, &c. Elle reçoit l'Arget prés de Foix; huit à neuf lieuës au deſſous elle reçoit le Léve; & la Léze trois ou quatre lieuës plus bas. L'Auriége eſt rapide & poiſſonneuſe, & l'eau en eſt très bonne à boire; mais elle n'eſt navigable que depuis Hauterive, deux à trois lieuës prés de ſon embouchure. * Papyre Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* Bayle, *Diſt. Crit.*

AURIFABER (Gilles) Chartreux, Vicaire du Monaſtére du Mont Sion en Zélande, a vécu dans le XV ſiécle, & s'eſt diſtingué par ſa doctrine & par ſa piété. Il laiſſa divers Traitez,

De Laud. Carth; *Opus exemplorum*: *Sermones de tempore & Sanctis*, & mourut le 20 Fevrier de l'an 1466. * Pierre Sutor, *Bibliotb. Carth. p.* 4. Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 22.

AURIFICUS, AURIFEX, ou ORIFICUS BONFILIUS (Nicolas) de Sienne, Religieux de l'Ordre des Carmes, dans le XVI siécle, a laissé divers Ouvrages, dont les plus considérables sont, *De Vita & moribus Clericorum*; *De Antiquitate, dignitate, & veritate Missæ*; *Summa aurifica*; *De Canonis*; *De Velamine mulierum*, *&c.* Le Cardinal Paleoti parle avec estime de ce dernier Ouvrage. Aurificus publia aussi les Oeuvres de Thomas Waldensis. Il vivoit encore l'an 1592, qui étoit le 60 de son âge. * Possevin. *in Appar. sacro*. Lucius, *Bibliotb. Carmel.* Alegre, *in Parad Carmel.* Le Mire, *de Script. sec. XVI.*

AURIFLAMME. *Voyez* ORIFLAMME.

* AURIGNAC, bourg de France dans le Bas Cominges, près de la riviére de Louge ou de Touche au nord-nord-est de S. Bertrand de Cominges.

AURIGNY, *Orniacum*, *Auriniaca*, petite Isle de France, dans la Manche en Normandie, près de la côte occidentale du Coutantin, dont elle n'est séparée que par un détroit, qu'on nomme *le Raz-Blanchart*, de trois petites lieues de large. Les Anglois l'appellent *Orney*. Elle leur appartient encore, n'ayant qu'un bourg qu'ils nomment la ville. Elle est toute environnée de rochers, à trois lieuës du cap de la Hogue, & à près de six lieuës de l'Isle de Guernesay.

AURIK, en Latin *Auricum*, petite ville d'Allemagne, dans la Frise orientale appellée autrement Oost-Frise, avec un petit bourg, qui est la résidence des Comtes d'Embden. Elle est environ à trois lieuës d'Embden, dans un païs peu fertile, dont elle est capitale, & qu'on nomme *Aurikerland*. * Sanson. Baudrand.

* AURIKERLAND, *Aurikia*, partie de l'Oost-Frise ou du Comté d'Embden. C'est un petit païs tout couvert de marais & de bois, & qui tire son nom de la ville d'Aurik qui en est la capitale.

AVRIL (Pierre Simon) *Voyez* AVRIL.

AVRIL (Philippe) Jésuite, a donné en 1693, au public un Livre qui a pour titre, *Voyage en divers Etats d'Europe & d'Asie, entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine*. Il a dedié cet Ouvrage à M. Jablonowski Palatin de Russie.

AVRIL, en Latin *Aprilis*, le second mois de l'année de Romulus, qui n'étoit composée que de dix mois, & qui commençoit par Mars. Mais c'est le quatriéme mois de l'année de Numa, qui la fit de douze mois, la commençant par Janvier. Macrobe fait venir le nom *Aprilis* du mot Grec ἀφρὸς comme qui diroit *Aphrilis*, c'est à dire *Vénérien* ou *né de l'écume de la mer*, à cause que ce mois fut dédié à Vénus par Romulus. Il y a d'autres Auteurs qui font venir ce mot plus raisonnablement du verbe *aperire*, qui signifie *ouvrir*; parce qu'en ce mois les fleurs commencent à s'épanouir, & la terre à ouvrir son sein, & à produire les semences & les herbes. Quant à ce qui regarde les Fêtes & les cérémonies pratiquées par les Romains durant ce mois, *voyez* FESTES DES PAYENS.

AURILLAC, ORILHAC, ORILLAC ou ORLIAC, sur la Jordane, *Aureliacum*, *Aurilliacum* & *Meriolacum*, ville de France dans la Haute Auvergne, avec Bailliage & Présidial, auquel ressortissent ceux de Saint-Flour, de Carlat & de Murat, & plusieurs villages. Ce fut Henri II, qui y établit le Siége Présidial. C'est une très jolie ville, assez bien bâtie, située dans une vallée délicieuse, avec un château fort ancien, sur le penchant d'une colline, à vint-quatre lieues de Clermont, & à quinze lieues de Cahors. Elle est célébre par son commerce de tapisseries, de dentelles, & par d'autres manufactures communes en Auvergne. Les Etymologistes font venir le nom d'*Aurillac*, des grains d'or que l'on trouvoit autrefois dans un Lac voisin, du Latin *Auri Lacus*. Quelques Auteurs ont cru que cette ville a eu autrefois titre de Comté, parce qu'Ebles II, Comte de Poitou & Duc de Guienne, étant encore extrêmement jeune, fut recommandé à S. Géraud, appellé Comte d'Aurillac, vers l'an 892, ou 895. Mais cette ville n'a jamais été un Comté; & saint Géraud n'a porté ce titre que parce qu'il étoit fils de Comte, ou de Gouverneur: ce qui s'observe encore en Allemagne, où les fils des Ducs & des Comtes sont nommés Comtes & Ducs. Outre le Bailliage & le Présidial, il y a encore une Election & une célébre Abbaye. Saint Géraud étoit Seigneur d'Aurillac; il en est le Patron. Aujourd'hui cette ville est soumise à la jurisdiction de l'Abbé d'Aurillac, dont l'Abbaye relève immédiatement du Saint Siége. L'Abbé a titre de Comte; il a le pouvoir de donner la Tonsure, les quatre Mineurs, & des Dimissoires pour prendre les Ordres. Cette Abbaye étoit autrefois un Monastére de l'Ordre de saint Benoît, qui fut sécularisé par la Bulle de Pie IV, du 13 Mars 1561. Il ne s'est point fait de sécularisation plus authentique; les trois Ordres d'Auvergne l'avoient demandée; les Rois Henri II & Charles IX l'avoient sollicitée; & l'Abbé & les Religieux avoient présenté leur supplique. Outre l'Abbé, qui est le Chef du Chapitre, il y a le Doyen & le Chantre, Dignitez; l'Aumônier & le Sacristain, Personats; dix Chanoines, deux Chapelains & dix Prébendez. Cette ville souffrit beaucoup en 1562, durant les guerres civiles. Les Protestans, dit le Président de Thou, s'assemblérent en grand nombre à Aurillac en Auvergne, & y pillérent les Eglises, & renversérent les images des Saints. Ils en furent depuis chassez par Bressons & Montilli. Les Jésuites y ont un Collége. Cette ville a six portes, & est très peuplée, quoiqu'il n'y ait qu'une Paroisse. Le fauxbourg des Fréres annonce une ville encore plus considérable qu'Aurillac; & quoiqu'il ne consiste qu'en une longue rue, le coup d'œil en est magnifique, à cause de quatre Couvens dont il est orné. D'un côté sont les Cordeliers & les Carmes; de l'autre deux Couvens de filles: ces quatre maisons sont très bien bâties, & ont de beaux enclos. Le château qui est élevé, & qui commande la ville, est dans le fauxbourg de saint Estephé, c'est à dire, de saint Etienne. On ne doit pas oublier la Communauté de près de soixante Prêtres, nez ou batisez dans l'Eglise paroissiale, & qui jouissent chacun de près de trois cens livres de revenu pour dire leur Messe dans cette Eglise, & y assister aux Offices divins, sans être obligez à aider le Curé dans ses fonctions. Aurillac est le lieu de la naissance du Pape Sylvestre II, & du célébre Guillaume, Evêque de Paris. * De Thou, *Historiarum l.* 31. Papyre Masson, *Descr. Fluminum Galliæ*. Du Chêne, *Antiquitez des Villes*. Besli, *Histoire des Comtes de Poitou*. Juitel, *Histoire d'Auvergne*.

AVRILLOT (Barbe) dite sœur MARIE DE L'INCARNATION, Carmélite, étoit de Paris, fille de *Nicolas* Avrillot, Seigneur de Champlâtreux, Maître des Comptes, & de *Marie* Luillier. Elle fut mariée au Sieur Acarie, aussi Maître des Comptes, & elle en eut six enfans. Après la mort de son mari, elle se fit Carmélite à Amiens, en qualité de sœur Converse, l'an 1614, & elle est morte en odeur de sainteté à Pontoise, le 18 Avril de l'an 1618. Sa Vie contient des exemples d'une vertu très solide, & on y trouve des choses très singuliéres. Elle a été écrite par Du-Val, Docteur & Professeur de Sorbonne, par le P. Maurice Marin, Barnabite, & par d'autres. Du Saussai a aussi fait son Eloge en Latin, parmi les Additions au Martyrologe des Saints de France.

AURISPA (Jean) natif de Noto en Sicile, a été l'un des plus doctes personnages du XV siécle. Il entendoit la Langue Gréque & la Langue Latine. Il étoit bon Orateur, & il écrivoit très bien pour ce tems-là en prose & en vers. On dit qu'il fut honoré de la couronne poëtique en Italie. Il fut Sécretaire du Pape Nicolas V, qui lui donna de fortes preuves de sa considération, en le gratifiant de deux bonnes Abbayes. Il entretint un long commerce de Lettres avec Philelphe; & l'on trouve son nom avec éloge dans Laurent Valle, dans Antoine Panormita & dans plusieurs autres Auteurs illustres. Il se retira à Ferrare, & y vécut dans une grande vieillesse, honoré de l'estime des Seigneurs de ce païs-là, mais d'une estime avantageuse en toutes maniéres; car il reçut de leur libéralité, non seulement dequoi vivre, mais aussi dequoi être riche. On lui attribue une Traduction d'Archimède, la Version du Commentaire d'Hiérocles sur les vers dorez de Pythagore, & celle d'un Traité de Consolation de Philiscus à Cicéron. L'Epitome de Gesner fait mention de ces trois Ouvrages, sans marquer s'ils avoient été imprimez. On sait pourtant que l'Hiérocles d'Aurispa fut imprimé à Bâle chez Henri Pierre in octavo, l'an 1543. Gesner rapporte un morceau de la Préface, par où il paroit qu'elle fut faite lorsque l'Auteur avoit déja 80 ans. Il y avoit dans la Bibliothéque de Gabriel Naudé un Manuscrit, qui avoit ce titre, *Comparatio de præstantia Hannibalis Carthaginensis, Alexandri Magni, & Scipionis Majoris Romani apud inferos, ex Græco in Latinum conversa ab Aurispa Oratore ad Baptistam senatorii & equestris Ordinis Civem Romanum.* * Labbe, *Nova Bibliotb. Mscr. Librorr. p.* 231. *edit.* 1653. *Siculorum qui in literis floruerunt Elogia*, composez par Jérôme Raguza, Jésuite, *p.* 144. *&c.* * Bayle, *Dictionnaire Critique*

AURNHAMMER (Dominique) Allemand, natif de Constance, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, enseigna la Philosophie, & ensuite la Théologie dans la Maison des Prémontrez de Marchtal, puis dans la Maison de son Ordre à Constance, fut fait Docteur en Théologie vers 1652; & en 1655, étoit Prieur de sa Maison, & Vicaire national en Suisse. Ce fut alors qu'il fit imprimer un Cours de Philosophie, sous ce titre, *Connubium pietatis cum sapientia*. Il s'en est fait une seconde édition en 1660, à Douay, sous le titre d'*Apparatus Philosophicus*. * Echard, *Script. Ord. Prad. t.* 2.

AUROGALLUS (Matthieu) vivoit dans le XVI siécle. Il étoit né dans la Bohême, & enseigna les Langues dans l'Université de Wittemberg. Il avoit été curieux de ramasser beaucoup de Livres de la bonne Antiquité; & il ne se contentoit pas de les aimer, comme font tant d'autres, qui cherchent à se faire un nom par de nombreuses Bibliothéques: il en aimoit aussi beaucoup la lecture. On a de lui, *Compendium Hebræa Chaldæaque Grammatices*, imprimé à Wittemberg *in octavo* l'an 1525, & à Bâle l'an 1539; & *De Hebræis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium, & aliorum locorum nominibus liber e veteri instrumento congestus*, imprimé à Wittemberg l'an 1526, & à Bâle l'an 1529, *in octavo*. Cette seconde édition avoit été augmentée par l'Auteur. Il mourut l'an 1543, & avoit travaillé avec Luther à la Traduction de la Bible. * *Epitome Bibliotb. Gesneri.* Bayle, *Dict. Crit.*

* AUROJOKI, riviére de Finlande, Province des Etats du Roi de Suéde à l'orient du golfe Bothnique: elle coule du nord au Sud, & se décharge dans la mer un peu au dessous d'Abo.

AURON, riviére de France dans le Berri. Elle vient de Valagni, passe au pont de Chargi, au point d'Is, à Dun-le-Roi, à S. Denys le Palin & à Bourges, où elle se joint à l'Eure. *Voyez* AURE.

AURONZO, *Auronium*, bon bourg d'Italie dans l'Etat de Venise, situé dans le Frioul, sur la riviére d'Ansie, près de la ville de Cadore. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURORE, Déesse, que les Anciens croyoient présider à la naissance du jour, étoit, selon quelques-uns, fille d'Hypérion & d'Æthra ou Théa; & selon d'autres, du Soleil & de la Terre. Si l'on en croit les Poëtes, qui sans doute ont voulu peindre par leurs expressions les couleurs dont le Ciel brille au lever du Soleil, tout étoit vermeil chez cette Déesse, son teint, sa bouche, ses doigts, ses habits, & son char même. Ils ont supposé que la rosée se formoit des larmes de l'Aurore; & dans leurs fic-

fictions, ils se sont fort étendus sur ses amours. Elle ne s'attacha, disent-ils, qu'à des Mortels, & elle enleva ceux qu'elle aimoit. Le premier objet de sa tendresse fut Tithon, jeune Prince célébre par sa beauté, & fils ou frére de Laomédon, Roi de Troye. Elle le transporta en Ethiopie, pour le posséder en liberté; & après l'avoir épousé, elle en eut deux fils, Emathion & Memnon. Mais elle ne lui fut fidéle qu'autant que dura sa beauté. Lorsqu'il devint âgé, elle le quittoit tous les matins pour Céphale, dont elle étoit amoureuse; & le pauvre Tithon fut trop heureux d'être changé en cigale, pour être délivré des incommoditez d'une trop longue vieillesse. Cependant ce ne fut qu'avec une extreme difficulté, que l'Aurore se fit aimer du jeune Céphale; il fallut le brouiller avec son épouse Procris, à qui la jalousie contre l'Aurore couta la vie. Elle fut tuée malheureusement par son époux, qui en fut au desespoir; & l'Aurore, pour consoler son amant, le transporta en Syrie, où elle en eut enfin un fils, appellé Tithon. Apollodore parle encore d'un enlevement du Géant Orion par l'Aurore. Au reste, pour justifier ces rapts si fréquens attribuez à l'Aurore, il est bon de remarquer que les Anciens, pour marquer la mort prématurée d'un jeune homme, supposoient qu'il avoit été enlevé par cette Déesse: c'étoit leur maniére de s'exprimer. De là vint la coutume d'enterrer avant le lever du Soleil, ceux qui mouroient dans la fleur de leur âge. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin, *Fab.* 189. & 270. Diodore, *Antiq.* Servius, *in lib.* 1. *Æneid.* Eustathius, *in Homerum.* Tzetzes, *in Lycophron.* Ovide, *l.* 7. & 13. Vossius, *in Pompon. Melam.*

AURSPERG, *Arusperga*, bourg d'Allemagne dans l'Archiduché d'Autriche. Il est dans le Comté de Windisch, aux confins de la Carniole, sur une montagne, où la riviére de Gurck prend sa source. Quelques Géographes prennent Aursperg pour la ville des anciens Japodes, nommée *Arupins*, *Arupium*, *Arupenum castrum*; laquelle d'autres placent à Lippa en Croatie. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURSPERG ou URSPERG, *Aursperga*, *Ursperga*, bourg avec une Abbaye. Il est dans la Souabe en Allemagne, près de la riviére de Mindel, à quatre lieues de la ville de Burgaw, du côté du midi. L'Abbaye d'Aursperg est de l'Ordre de Prémontré. Elle fut fondée l'an 1125, & elle n'a porté que le titre de Prévôté jusqu'en 1349. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AURSPERG. La famille des Princes & Comtes d'Aursperg qui depuis le XV siécle a possédé la charge de Chambellan & de Maréchal héréditaire du Duché de Carniole & de Windismarck, ne tire pas, comme le prétend Wolfgang Lazius, son origine des Romains, & du château d'*Arupenum* qu'ils avoient bâti; mais plutôt des Allemans, comme le fait voir Jean Louis Schoonleben. Il semble que ceux de la famille d'Aursperg abandonnérent du tems de Charlemagne, leur ancien château d'Aursperg ou d'Ursperg en Souabe, & se retirérent dans la Carniole où cette famille devint si puissante, qu'elle se joignit aux Ducs de Carniole pour entrer dans les païs voisins, où elle bâtit de nouveaux châteaux, & s'étendit davantage. Quelques-uns de cette famille qui s'arrêtérent dans le Frioul quittérent leur ancien nom d'Aursperg, & prirent celui de Seigneurs de Cucagne, qui dans la suite des tems ont fait plusieurs branches considérables, connuës sous les noms de *Freschi*, *de Zucco*, *de Partistagno*, *de Valvasore*. De cette derniére sont sortis les *Barocci*, Nobles de Venise, & les Comtes de S. Phoca. Le Chef de cette famille est

ODERIC, d'Aursperg, qui accompagna en Italie Poppon nommé par l'Empereur Henri II, pour Patriarche d'Aquilée, dont il obtint la permission de faire bâtir le château de Cucagne dans le Frioul, & par lequel il fut honoré de la charge de Chambellan héréditaire.

ADOLPHE, frére d'Oderic naquit en 990, & mourut en 1060, laissant trois fils, 1. CONRAD qui suit; 2. *Adolphe* II; & 3. *Pélerin* ou *Pilgrin* I, qui bâtit sur une hauteur le château d'Opper-Aursperg.

CONRAD, I du nom, épousa *Barbe* de Finkenberg, & en eut 1. CONRAD II qui suit; 2. *Adolphe* III; & 3. *George* I. Il mourut en 1081.

CONRAD, II du nom, épousa *Catherine*, Baronne de Sonneg, de laquelle il eut 1. PILGRIN II, qui suit; & 2. *Jean* I. Il mourut à Reifnuts en 1107.

PILGRIN, II du nom, fut pére 1. de PILGRIN III; 2. de *Conrad* III; & 3. d'*Engelbert* I. Il mourut en 1160.

PILGRIN, III du nom, épousa *Sophie* de Hertogsbourg & en eut 1. ADOLPHE IV; & 2. *Conrad* IV.

ADOLPHE, IV du nom, épousa *Caranque* de Falkembourg, & il en eut 1. OTHON I; & 2. *Engelbert* II. Il mourut en 1204.

OTHON, I du nom, épousa *Elizabeth* de Sumeregk, & il en eut 1. *Engelbert* III; 2. JEAN II; & 3. *Othon* II.

JEAN II du nom, épousa *Claire* de Tuschental, & en eut 1. HERBARD I, appellé autrement MANIHALM; 2. *Pierre*; 3. *Wolfgang*; 4. *Jean* III, surnommé l'*Enfant Noble*, & 5. *Frédéric* I. Il mourut en 1246.

HERBARD, I du nom, épousa en 1250, *Anne* de Reissenberg, & il en eut 1. HERBARD II; 2. *Guillaume* I; 3. *George* II; 4. *Jean* IV; 5. *Volckard* I; 6. *Othon* III; & 7. *Manthalm* II.

HERBARD, II du nom, mourut en 1304, & laissa quatre fils, dont l'un qui s'appelloit JEAN V en laissa autant, parmi lesquels se trouve MANIHALM, ou MANIHELM III, qui épousa *Anne* de Katzenstein, dont il eut cinq fils, desquels il n'y eut que l'aîné, qui s'appelloit THEOBALDE I, qui ait continué la posterité. Manihalm mourut en 1353.

THEOBALDE, I du nom, épousa *Ursule* de Leichteneg, de laquelle il eut plusieurs enfans, parmi lesquels se trouvent 1. ENGELHARD I, qui continua la posterité des Princes & Comtes d'aujourd'hui; & 2. WOLCKARD VI, *dont on parlera ci dessous.* Theobalde mourut en 1423.

ENGELHARD I, qui est la souche de la famille des Princes d'Aursperg, naquit en 1404, & fut fait en 1460, Chambellan héréditaire du Duché de Carniole & de Windismarck. De six fils qu'il eut, PANCRACE II continua la posterité; & VOLKHARD VII s'établit en Autriche. *On en parlera ci dessous.* PANCRACE, II du nom, naquit en 1441, & fut Maître d'hôtel de l'Empereur Frédéric. Il rebâtit le château d'Aursperg ou d'Aurspurg, qui avoit été détruit cent ans auparavant. Il épousa en 1469, *Anne* fille de Troyen Comte de Frangipane, qui étoit de Croatie. Il en eut treize enfans. Parmi les fils étoit TROYEN ou TROJANUS qui suit.

TROYEN ou TROJANUS, fut Chambellan héréditaire de Carniole & de Windismarck, & Membre du Conseil Imperial. Il donna en 1529, des preuves de sa valeur au siége de Vienne, où il demeura pendant plusieurs années en qualité de Conseiller, & porta en 1531, le titre de Baron dans sa famille. Il épousa *Anne* d'Eck de Neubourg, & il en eut neuf enfans, parmi lesquels on remarque HERBARD, qui suit & *Wichard*. Ce dernier fut après la mort de son frére Chef de la milice de Carniole & Général en Croatie. Il mourut sans posterité en 1577. Leur frére *Théodoric* a laissé des enfans. Troyen mourut en 1540.

HERBARD, naquit en 1528. Il remporta en 1560 une victoire sur les Turcs, & fut fait en 1566 Chef des milices de Carniole. En 1575, il eut la tête emportée dans un combat près de Budasco, mais son corps fut enterré à Laubach. Il avoit épousé *Marie-Christine*, Baronne de Spauer, & il en eut quatre fils, entre autres CHRISTOPHLE II, qui suit; & *Wolfgang Engelbert* qui fut fait prisonnier dans la bataille où son pére fut tué, & fut mené à Constantinople, où il fut vendu cherement. Il mourut sans avoir laissé d'enfans, & l'on croit que sa mort fut l'effet d'un poison que lui donnérent les Turcs.

CHRISTOPHLE, II du nom, naquit en 1550. Il se trouva en 1578, à la bataille qui se donna contre les Turcs en Croatie. Il fut Chef des milices & Sénéchal de Carniole, & fut à la tête de la Noblesse & de la milice du païs contre les Turcs. En 1582, il assista à la Diéte d'Ausbourg en qualité de Député de Carniole & de Croatie, & mourut a Laubach en 1592. Il avoit épousé en 1573, une Baronne de Maltzan qui étoit de Silésie, après la mort de laquelle il épousa en 1589 *Elizabeth*, Baronne de Thanhausen. Il eut cinq fils, entre autres, HERBARD & THEODORIC qui suivent.

HERBARD fils de Christophle, II du nom, naquit en 1574, fut fait en 1608 Sénéchal de Carniole, & mourut en 1618. Il n'eut qu'un fils nommé JEAN-ANDRE, qui suit.

JEAN-ANDRE naquit en 1613, fut fait Comte, & mourut en 1664. Il avoit épousé *Elizabeth*, Baronne de Lamberg, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres *Wolfgang-Engelbert*, qui en 1669 épousa *Catherine-Elizabeth*, Comtesse de Trilleck, de laquelle il eut *Adam-Siffroy* en 1676; & *Jean-Herbard* en 1683. Ce dernier fut Membre du Conseil privé de l'Empereur & Chef de la milice de Carniole, & mourut en 1702.

THEODORIC, second fils de Christophle II, naquit en 1578. Il fut Chambellan héréditaire, & Maréchal héréditaire de Carniole & de Windismarck. Il fut fait Comte, & Député de tout le païs. En 1626, il devint Sénéchal, & en 1628 Chef des milices. Il porta à ses Descendans la qualité de Maréchal héréditaire. Il mourut en 1634. Il avoit épousé *Sidonie*, fille de Côme Gall de Graffenberg, de laquelle il eut cinq fils dont deux moururent jeunes. Les trois autres furent WOLFGANG-ENGELBERT, HERBARD & JEAN-WICHARD qui suivent.

WOLFGANG-ENGELBERT naquit en 1610. Après avoir achevé ses études & ses voyages, il fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand II. En 1638, on le fit Président des Députez du païs, en 1646 Senéchal, & en 1649 Chef des milices de Carniole. Il conserva toutes ces dignitez jusques à sa mort. Lorsque l'Empereur Léopold reçut l'hommage des Etats de Carniole à Laubach, il le fit Membre du Conseil privé, ce qui l'obligea à se transporter à Vienne dans les années suivantes. Il mourut à Laubach en 1673.

HERBARD, fils de Théodoric qui étoit second fils de Christophle II, naquit en 1613, prit dés sa jeunesse le parti des armes, & fut fait en 1654, Général pour la conservation des frontiéres. Il mourut en 1668. Il avoit épousé Anne Elizabeth de Muschkon, de laquelle il eut six fils & deux filles, dont il en mourut quatre dans leur jeunesse.

JEAN-WICHARD d'Aursperg, fils de Théodoric qui étoit second fils de Christophle II, fut Prince du S. Empire, Duc de Monsterberg en Silésie, Comte & puis Prince de Thengen, Comte de Gotscher & Wels, Seigneur de Schoonberg & de Seissenberg, premier Chambellan & Maréchal héréditaire du Duché de Carniole & de Windismarck, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & premier Ministre d'Etat de S. M. Impériale. Il naquit en 1615, & il sut par ses rares qualitez se mettre bien avant dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand III, qui l'employa dans des affaires & des négociations importantes, le nomma Membre du Conseil privé, lui fit obtenir l'Ordre de la Toison d'or, l'établit pour premier Maître d'Hôtel de Ferdinand IV, Roi des Romains, de Hongrie & de Bohéme, & le fit en 1653 Prince de l'Empire, avec voix & séance dans la Diéte de Ratisbonne; après quoi en 1654 il fut admis & introduit à la Diéte, dans laquelle l'Empereur comme Roi de Bohéme l'investit du Duché de Monsterberg en Silésie, & en reçut l'hommage en 1654, par le moyen du Comte Christophle-Léopold Schafgotsch. Il eut aussi le fief de Wels dans la Haute Autriche. L'Empereur le fit son premier Ministre. Son frére Léopold qui lui succéda, lui conserva cette dignité. Il assista en cette qualité à la Capitulation qui se fit en 1658 à Francfort. Il acha-

Digitized by Google

acheta le Comté de Thengen en Souabe, & après que ce Comté eut été érigé en Principauté, il prit en 1664, dans l'assemblée de ce Cercle, la première place après le Duc de Hohenzollern-Sigmaringen. En 1665, après la mort du Prince de Porcia premier Maître d'Hôtel, l'Empereur lui fit offrir l'emploi vacant, mais il ne voulut pas l'accepter, & à son refus on le donna au Prince de Lobkowitz. Enfin par ordre de l'Empereur il fut obligé de se retirer de la Cour & de se rendre dans son Comté de Wels, d'où il alla à Laubach où il mourut le 13 Nov. 1677, dans la 63 année de son âge. En 1673, il avoit hérité de son frere aîné Wolfgang-Engelbert le Comté de Gottschee, & la Seigneurie de Seisenberg. Il avoit épousé *Marie Catherine*, fille de George Achatius, Comte de de Losenstein, Dame d'honneur de l'Impératrice, & après la mort de sa femme il voulut embrasser l'état ecclésiastique, pour devenir Cardinal. On trouve dans l'Histoire de Léopold I, faite par le Jésuite François Wagner, les raisons, & de sa disgrace, & de l'envie d'être Cardinal. Aursperg tenoit à la Cour Impériale le parti des François, & fut cause qu'en 1667, elle ne se mêla point des affaires des Païs-Bas Espagnols, & laissa faire les François. Aursperg vouloit être Cardinal, & comme il ne pouvoit parvenir à cette dignité par le canal de la Cour Impériale, il pria le Roi de France par une Lettre où il faisoit mention des services qu'il lui avoit rendus, de vouloir bien lui accorder sa recommandation auprès du Pape. Le Pape donna à la Cour de Vienne connoissance de cette démarche, & l'Empereur par un présent de deux mille pistoles trouva le moyen d'enlever cette Lettre du cabinet du Roi de France. Cette Lettre accompagnée de quelques autres preuves de l'infidélité d'Aursperg fut examinée à Vienne dans le Conseil secret, & sur la demande qui fut faite, pour savoir ce que méritoit Aursperg, tout le Conseil conclut à la mort. Mais Léopold, quoique du vivant de son frère Ferdinand, il eût été appellé d'une maniére choquante *l'Evêque* par Aursperg, lui donna la vie, & se contenta de le reléguer dans le Comté de Wels. Ensuite il obtint la permission d'aller demeurer à Laubach, où étoient ses biens. Il laissa trois fils, 1. FERDINAND; 2. FRANÇOIS CHARLES; & 3. LEOPOLD qui suivent; & quatre filles qui sont 4. *Françoise*, 5. *Thérèse*, & 6. *Aloisia* ou *Louise* qui furent Religieuses; & 7. *Marie Anne* qui en 1693 épousa *Henri-François*, Prince de Mansfelu & de Fondi, Membre du Conseil privé de l'Empereur, Veld-Maréchal-Général, & Chevalier de la Toison d'Or, lequel mourut en 1715.

FERDINAND, Duc de Monsterberg & de Frankenstein en Silésie, & Prince du S. Empire, fils aîné de Jean-Wichard Prince d'Aursperg, épousa en 1678 *Anne Marie* fille de Jean-Maximilien, Comte de Herberstein, & il en eut en 1684, *Marie-Thérèse*, mariée à Sigismond, Comte d'Aursperg, & mourut en 1706, au mois d'Août. Son frére lui succéda.

FRANÇOIS-CHARLES, second fils de Jean-Wichard Duc de Monsterberg & de Frankenstein en Silésie, Prince du S. Empire du nom d'Aursperg, &c. Membre du Conseil privé de l'Empereur & Général ou Grand-Maître de l'Artillerie, premier Chambellan & Maréchal héréditaire de Carniole & de Windismark, naquit en 1660, & fut toujours dans le service dès sa jeunesse. A l'âge de 20 ans il étoit déja Colonel du Régiment de Mansfeld. Il se trouva aussi parmi les troupes commandées par le Duc de Lorraine pour la levée du siége de Vienne, & après l'heureux succès de cette entreprise, ce fut lui à qui le Général donna la commission de porter à Lintz cette bonne nouvelle à l'Empereur. Il servit ensuite dans la guerre de Hongrie, pendant laquelle il donna en plusieurs occasions des preuves de sa valeur. Il fut fait Gouverneur de Karestat en Croatie. Après la mort de son frére aîné, l'Empereur l'envoya en 1709 en Silésie, pour présider à l'Assemblée des Etats en l'absence de celui à qui cela appartenoit, & pendant ce tems-là il employa ses soins à mettre en bon état son Duché de Monsterberg. Il commença aussi à bâtir un château à Frankenstein, & retourna en 1710 à Vienne, où il mourut le sixieme Juin de l'année 1713. Il avoit épousé en 1685 *Thérèse* fille de Charles-Ferdinand Comte de Rappach, laquelle en qualité de Tutrice de ses enfans, se chargea de l'administration du Duché de Monsterberg; & en 1714, elle fut honorée de la charge de premiére Maitresse d'hôtel de l'Impératrice Christine-Elizabeth. Elle avoit eu de son Mari, 1. *Marie-Anne* qui mourut jeune; 2. *Marie-Françoise* née en 1691, Dame d'honneur de l'Impératrice régnante; 3. *Léopold-Jean*, mort jeune, & 4. HENRI-JOSEPH qui suit.

LEOPOLD, Comte d'Aursperg, troisiéme fils de Jean-Wichard, fut fait en 1689 Conseiller Aulique, & en 1700 Membre du Conseil privé de l'Empereur. Il fut pendant plusieurs années Envoyé extraordinaire en Angleterre depuis l'an 1694, & ensuite en Espagne. Il fut aussi à Turin en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur en 1705, & il fit si bien qu'il attira le Duc de Savoye dans le parti de son Maître. Cette intrigue se trouve agréablement déduite dans un petit Ecrit qui a pour titre, *Les Intrigues secrettes du Duc de Savoye*. Il mourut la même année sans laisser d'enfans.

HENRI-JOSEPH, fils de François-Charles, Duc de Monsterberg & de Frankestein en Silésie, Prince d'Aursperg & du Saint Empire, naquit en 1696, & succéda à son pére. Après avoir fait ses voyages, il épousa en 1719, *Dominique*, fille de Jean-Adam, Prince de Lichtenstein.

VOLCKARD, VII du nom, fils d'Engelhard I, Seigneur d'Aursperg & frére de Pancrace II, fit la branche d'Autriche. Il naquit en 1438, s'établit en Autriche, suivit la Cour Impériale, & porta en 1493 le casque aux obséques de l'Empereur Frederic III. Il mourut en 1495, & laissa quatre fils dont l'un nommé *Sigismond* II, épousa *Sabine*, Baronne de Rauberin, dont il eut douze enfans, & mourut en 1541. Parmi les fils de Sigismond on remarque entre autres 1. *Volckard* VIII, qui fut Ecuyer de l'Empereur, & qui mourut en 1591, laissant quatre fils; & 2. SIGISMOND-NICOLAS, qui suit.

SIGISMOND-NICOLAS, Baron d'Aursperg, Seigneur de Burgstal, aquit le titre de Baron avec Volckard son frére, & fut en 1573 reçu parmi les Etats d'Autriche. Il mourut en 1581. Il eut treize enfans, dont l'aîné WOLFGANG-SIGISMOND continua la postérité. Il étoit Grand-Veneur d'Autriche, & mourut en 1598, laissant treize enfans de sa femme *Felicité* de Windisgratz. Il eut trois fils qui continuérent la postérité, savoir WOLFGANG-NICOLAS, WICHARD & ANDRE' qui suivent.

WOLFGANG-NICOLAS eut pour fils *Sigismond-Erasme*, qui fut pére de *Rodolphe-Sigismond*. Ce dernier eut en 1671 un fils nommé *Wolfgang Ebruric*, Comte d'Aursperg, Assesseur de la Justice d'Autriche; & en 1612, *François-Joseph Melchior*.

WICHARD, fut pére de *Charles* & de *Maximilien*, Comtes d'Aursperg. Les fils de Charles furent. 1. *Wolfgang-Engelbert*, Comte d'Aursperg, qui naquit en 1664, & qui de sa femme *Marguerite-Constance*, Comtesse de Dietrichstein, eut en 1688 *Christophle-Albert*, & en 1689 *Charlotte-Constance*; 2. *Charles-Joseph* né en 1665, qui fut tué dans la guerre de Hongrie où il servoit en qualité de Capitaine; 3. *Wolfgang-Matthieu* né en 1667; & 4. *Maximilien-Louis* né en 1668. *Maximilien*, l'autre fils de Wichard, épousa *Susanne-Elizabeth*, Baronne de Polheim, de laquelle il eut *Wolfgang-Ferdinand*; en 1677 *Wolfgang-Auguste*; en 1680 *Wolfgang-Ebrurie*, & en 1689 *Godefroy*.

ANDRE' eut pour fils *Wolfgang-Sigismond* qui mourut en 1665, & qui fut pére de *Wolfgang-George Léopold*, Comte d'Aursperg qui naquit en 1664, & qui en 1708 fut un des Généraux de l'Empereur. Il épousa *Marie-Thérèse* de Raittenau de laquelle il eut plusieurs enfans.

VOLCKARD VI du nom, fils de Théobalde & frére d'Engelhart I, commença la branche de Schonberg, qui prend son nom du château de ce nom. Il mourut en 1451, & eut pour fils GEORGE IV, qui suit; 2. GUILLAUME; & 3. JEAN VIII, qui furent les premiers Grands-Chambellans & Maréchaux héréditaires du Duché de Carniole.

GEORGE, IV du nom, continua la postérité & mourut en 1589. L'un de ses fils, nommé JEAN IX, lui succéda.

JEAN, IX du nom, étoit le Chef des milices de Carniole. Il alla comme Député en 1518, à la Diéte tenue à Inspruk par Maximilien I. Lorsqu'en 1529 les Turcs vinrent devant Vienne, il voulut se sauver; mais il fut perdu en chemin, & il y a lieu de croire qu'il fut tué par les Turcs qui rodoient par le plat païs. Il avoit aussi été un des Généraux de l'Empereur contre les Vénitiens, lorsqu'ils faisoient la guerre dans l'Istrie. De ses sept fils, WOLFGANG-ENGELBERT lui succéda: *George* & *Léonard* moururent sans enfans.

WOLFGANG ENGELBERT mourut en 1557, & eut de deux femmes six enfans, dont entre autres furent, 1. *Jean* XI, qui en 1580 laissa une belle & nombreuse postérité; mais dont tous les fils moururent sans laisser d'héritiers, de sorte que la race s'éteignit en *Guillaume* qui vécut le plus longtems; 2. ANDRE' qui suit.

ANDRE naquit en 1557, & fut l'Achille de son tems. Après qu'il eut achevé ses études & ses voyages, & qu'il fut de retour des Païs-Bas, il prit le parti des armes, & fit en 1578 la campagne contre les Turcs sur les frontiéres de la Croatie, où avec un petit nombre de Cavaliers il mit 500 Turcs en fuite. Il fut en 1580 fait Général des frontiéres de Croatie, & après avoir souvent battu les Turcs avec un petit nombre d'hommes, il contribua beaucoup à la Victoire remportée sur le Bacha Turc Hassan en 1593, dans la bataille de Sisseg, près de la Culpe ou Kulp, & s'aquit en cette journée une gloire immortelle. Il en reçut les complimens du Pape Clement VIII, de Marie l'Archiduchesse veuve, & de plusieurs autres Princes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lazius, *de Migratione Gentium.* Megiseri *Annales Carinth.* Valvasor, *Ehre des Hertzogth. Crain.* Wurmbrand, *Collectanea Geneal. ex Arch. Stat. Aust.* Gunldo, *Vita di Leopoldo.* Schonleben, *Arbor Geneal. Famil. Aurspergensis*, Mſc.

AURTEME. *Voyez* ARTEME.

* AURUNCULEIUS, un des Lieutenans de César qui fut battu sur la frontiére de Germanie avec Titurius son Collégue. * Suétone, *dans la Vie de Jules-César, ch.* 25.

A U S.

AUSA, riviére. *Voyez* AVESA.

AUSBERT, Archevêque de Rouen. *Voyez* ANSBERT.

AUSBOURG ou AUGSBOURG, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec Evêché suffragant de Mayence. C'est l'*Augusta Vindelicorum* des Anciens, que les Allemands nomment *Augsperg*, & les Italiens *Augusta*. Elle est située sur un des bras de la riviére de Lech *Licus*, & sur le Werd, Wert, Werdach, Wertach ou Wenden, que les Anciens ont connu sous le nom de *Vindo* ou *Vinda*. De *Licus* & de *Vinda*, on a fait *Vindelicus* & *Vindelici*. Le Poëte Fortunat en parle ainsi dans la Vie de Saint Martin,

Si tibi Barbaricos conceditur ire per amnes,
Ut placide Rhenum possis transcendere & Istrum,
Pergis ad Augustam, quam Vindo Licusque fluentat, &c.

Un autre Poëte nommé Richard exprime encore mieux par ces vers ce que je viens de dire:

Ke-

Digitized by Google

Respicit & latè fluvios Vindamque Licumque
Miscentes undas, & nomina littoris: unde
Antiquam gentem, populumque urbemque vocarunt
Vindelicam.

Mais, comme je l'ai dit, le nom de la riviere de *Vinda* a été changé en celui de Werda. Ce que Camerarius a auſſi obſervé:

Vinda parum à propria deflexo nomine voce
Sic proprium, quod nunc Werda vocatur, habet.

Auſbourg eſt une ville très ancienne, dont Tacite a parlé avec éloge, comme de la capitale des Rhétiens. Druſus Néron, ſurnommé *le Germanique*, & frére de Tibére, la ſoumit l'an 739 de Rome, 15 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. L'Empereur Auguſte y établit une Colonie Romaine; & c'eſt de là qu'elle a eu le nom d'*Auguſta*. Elle étoit très puiſſante, lorſqu'Attila la ruïna preſque entiérement dans le cinquieme ſiécle, vers l'an 451. On la répara dans la ſuite, & elle fut ſoumiſe aux Suéves & aux Allemands, juſqu'à ce que Clovis eut défait ces derniers, l'an 496, dans la bataille de Zulpic ou de Tolbiac. Elle revint alors aux François, & fut depuis compriſe dans le partage des Rois d'Auſtraſie, juſqu'au tems de Charles *Martel*. Elle ſouffrit beaucoup en 787, lorſque Charlemagne alla contre Taſſillon, Duc de Bavière. Dans le IX ſiécle, Ausbourg fut ſoumiſe aux Rois de Germanie; mais après la mort de l'Empereur Arnoul & de Louis III, en 912, elle ſe rendit ville libre & Impériale. Les Hongrois troublérent ſouvent la tranquillité dont elle jouiſſoit; mais l'Empereur Othon les défit en 955, & rendit le calme & le repos à cette ville. Dès-lors elle devint une des plus riches, des plus marchandes & des plus célébres de toute l'Allemagne. En 1051, l'Empereur Henri III, dit *le Noir*, y tint au mois de Fevrier la Diéte de l'Empire: ce que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ont fait après lui. En 1077, Rodolphe, Duc de Souabe, y fit une Aſſemblée contre Henri IV, dit *le Vieil*. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes pour Ausbourg, qui fut priſe & pillée en 1088, par Guelfe Duc de Bavière. Elle fut preſque entiérement brûlée ſous Lothaire II, en 1131 ou 1132; mais elle ſe releva avantageuſement de ſes pertes; car elle fut ſi bien rétablie ſous Conrad III & Frédéric *Barberouſſe*, qu'elle devint plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant. C'eſt ce qui lui attira de nouveaux Habitans, qui s'y augmentérent encore dans les ſiécles ſuivans, où Charles IV, Venceſlas, & Sigiſmond lui donnérent de nouveaux priviléges. Les Chefs de cette ville fournirent, par reconnoiſſance, une grande ſomme d'argent au dernier de ces Empereurs, qui l'employa à la guerre contre les Huſſites de Bohême. Des intérêts particuliers la brouillérent avec Louis Duc de Bavière, & l'on régla ces différents en 1469. Maximilien, I du nom, y tint pluſieurs fois les Aſſemblées ou Diétes de l'Empire. Luther y vint rendre compte de ſa créance à celle de 1518. Dans celle que l'Empereur Charles Quint y tint en 1530, les Proteſtans preſentérent leur Confeſſion de Foi, dreſſée par Mélanchthon; & dans une autre Diete de 1548, le même Empereur y propoſa ce Formulaire, dit *Interim*, qui fit tant de bruit dans l'Egliſe par la tolérance de la Communion ſous les deux eſpéces, & du mariage des Prêtres. Jules Pflug, Michel Sidonius & Jean d'Iſlebe ou d'Eſleben, travaillérent à ce Formulaire. Cette ville avoit eu part aux guerres civiles que les Allemands ſe faiſoient au ſujet de la Religion. Les Proteſtans s'y étoient établis, & en avoient chaſſé l'Evêque & le Clergé. Charles-Quint prit Ausbourg, y établit la Religion Catholique, & changea le Gouvernement politique. Les Proteſtans reprirent cette ville le premier jour du mois d'Avril en 1552. Il y rétablirent le Conſeil ancien que l'Empereur avoit aboli, & rendirent aux Quartiers le droit de ſuffrage qu'il leur avoit ôté. Les Miniſtres Proteſtans y furent auſſi remis dans l'exercice de leurs emplois. On fit depuis la paix en cette ville. Dans le XVII ſiécle, elle s'eſt reſſentie, comme les autres, des malheurs de l'Allemagne. Elle avoit reçu en 1632, le Roi de Suéde avec des honneurs extraordinaires; le Duc de Bavière la prit deux ans après en 1634, & les Habitans ſouffrirent durant le ſiége de ſi grandes incommodités, que la famine les réduiſit à manger des rats, des chats, & même, à ce qu'on dit, de la chair humaine. Elle recouvra depuis ſa liberté par la paix d'Oſnabruck; mais elle ſouffrit beaucoup dans les années 1703 & 1704, & ſes fortifications furent très endommagées par le ſiége qu'en fit l'Electeur de Bavière. On ne doit pas oublier la Ligue qui s'y forma en 1687, entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, les Princes de l'Empire, le Prince d'Orange, les Hollandois, le Duc de Savoye, pour déclarer la guerre à la France, & pour déthrôner Jacques, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne. L'air y eſt pur & ſain: les rues ſont larges & belles; & on y trouve divers magaſins remplis de toutes ſortes de marchandiſes. Il y a une quantité prodigieuſe d'Orfévres & d'Artiſans, qui travaillent à ces curioſitez qui nous viennent d'Allemagne. La Maiſon de ville où le Sénat s'aſſemble, paſſe pour un chef-d'œuvre. Sa grande ſalle eſt de cent dix piez de long, ſur 58 de large, & 52 de hauteur. Le pavé eſt de marbre jaſpé; les murailles couvertes de peintures, & le platfond très riche par les dorures & les peintures qui brillent en divers compartimens. On voit au devant une très belle fontaine, qui a au milieu de ſon baſſin la ſtatue de l'Empereur Auguſte, de bronze, avec d'autres figures de métal. L'Arcenal mérite encore d'être vu. On y trouve une couleurine de cuivre de 26 piez de long, & qui eſt de ſix livres de balle. Les murailles de la ville ſont bâties à l'antique, avec pluſieurs tours; mais ſes foſſez larges, profonds & remplis d'eau en quelques endroits, avec divers baſtions & demi-lunes, en font une ville de défenſe, quoiqu'aſſez irréguliére dans ſes fortifications faites à diverſes fois. On y trouve pluſieurs Egliſes, & les Jéſuites y ont un très beau Collége. Quelques Auteurs diſent qu'un certain Lucius y prêcha la Foi ſur la fin du ſecond ſiécle, vers l'an 190. Voici ce que l'on trouve de plus ſûr. Denys, qui en étoit Evêque, y ſouffrit le martyre durant la perſécution de Dioclétien, avec Afra, Digna, Eunomia, Euprepia, & pluſieurs autres. Dans le ſiécle ſuivant, les Ariens y avoient fait recevoir leurs erreurs. Saint Ambroiſe y envoya deux Eccléſiaſtiques qui y rétablirent la Foi. Vers l'an 580, ſaint Colomban & ſaint Gall prêchérent à Ausbourg & dans les païs voiſins; & en 618, Zoſime fut établi Evêque de cette ville. Depuis ce Prélat, nous avons connoiſſance de tous ceux qui ont gouverné l'Egliſe. Dans le XVI ſiécle, Luther en troubla la tranquillité. Cependant les Catholiques & les Luthériens y ont libre exercice de leur Religion: ce qui fut accordé à ces derniers par la paix d'Oſnabruck, conclue le 24 Octobre de l'an 1648. Il fut auſſi réglé que des ſept Conſeillers des familles nobles qui forment le Conſeil ſecret, les deux premiers, qu'on nomme Préſidens de la République, ſeroient l'un Catholique, & l'autre Proteſtant; & des cinq autres, il y en auroit trois Catholiques. Pour les Sénateurs, Syndics, Aſſeſſeurs & autres Officiérs, le nombre eſt égal de part & d'autre. Au ſujet des trois Thréſoriers, on met alternativement deux Proteſtans & un Catholique. L'Evêque de cette ville réſide à Dillingen ſur le Danube, où eſt auſſi l'Univerſité, & eſt élu par le Chapitre, compoſé de 40 Chanoines. Il ne laiſſe pas d'avoir un Palais dans Ausbourg, une bonne partie de la ville lui appartenant, & preſque tout le territoire étant de ſon domaine. Ausbourg eſt la Capitale du Cercle de Souabe, & pour ramaſſer en peu de mots ce que l'on en peut dire par rapport à l'état où elle eſt aujourd'hui, ſa ſituation ſur le Wertach & ſur un bras du Lech qu'on a détaché de cette riviére pour le faire paſſer dans la ville, ſes fontaines qui rendent les rues extrêmement propres, ſes édifices publics, ſes ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, en font une des plus magnifiques, des plus belles & des plus riches villes d'Allemagne. Marcus Velſerus, *in Comment. de Reb. Auguſt.* Sigismond, *in Chron. Aug.* Henri Maiſach, *Chron. de Auguſt. Epiſc. & Abbat.* Bertius, *l.* 3. *Comment. Rer. Germ.* Cluvier, *German. Deſcr.* De Thou, *Hiſt. l.* 5. 10. *& ſuiv.* Le Mire, *Not. Epiſc.* Brachelius, *l.* 5. *Hiſt. ſui temp.* Chapeauville. Lotichius, &c. *Cherchez* CONFESSION & DIÈTE. *Relation des Voyages de* Charles Patin. Miſſon, *Voyage d'Italie.*

Catalogue de tous les Evêques d'Ausbourg juſques en 1714.

1. Zoſime, mourut en 608.
2. Perwelfe, m. en 614.
3. Dagobert, m. en 630.
4. Mannus, m. en 649.
5. Wichon, m. en 667.
6. Brichon, m. en 687.
7. Zaiſon, m. en 708.
8. Marcoman, m. en 738.
9. Wicterpe, m. en 755.
10. Toſſon, m. en 768.
11. St. Simpert, Duc de Lorraine, & fils de la ſœur de Charlemagne, doit avoir uni l'Evêché de *Neubourg* à celui d'*Ausbourg*. m. en 818.
12. Hanton, m. en 864.
13. Nitgare, m. en 869.
14. Vodalman, m. en 876.
15. Wigger ou Widegarde, m. en 887.
16. Lanton, m. en 887.
17. Adalbéron, Comte de Dillingen, m. en 909.
18. Hiltin, m. en 923.
19. St. Uitic, Comte de Kyboug & de Dillingen, m. en 973: c'eſt à celui-ci qu'on attribue d'avoir procuré à tout l'Evêché d'Ausbourg le privilége de n'être pas incommodé des rats, & que ceux même qu'on y apporte de dehors crevent au moment de leur arrivée dans le Diocéſe.
20. Henri, Comte de Gayſſenhauſen, m. en 981. Il étoit le dernier de la famille, & doit avoir fait la donation de ſon Comté à l'Evêché.
21. Erichon, Comte d'Alttorff, m. en 988.
22. Luitholde, m. en 996.
23. Gebhard I, Comte d'Amerthal, m. en 1000.
24. Sigfrid I, m. en 1007.
25. Brunon, frére de l'Empereur Henri II, m. en 1029.
26. Eberhard I, m. en 1047.
27. Henri II, m en 1064.
28. Embricon, Comte de Leiningen, m. en 1077.
29. Sigfrid II, Comte de Dornberg, m. en 1096.
30. Wigolde, m. en 1089, fut élu en même tems que le précédent.
31. Herrman, Comte de Wittelsbach, m. en 1133.
32. Walther I, Comte Palatin de Tubingue, réſigna en 1153.
33. Conrad, Comte de Lützelſtein, m. en 1167.
34. Hardevic, de Llerheym, m. en 1184.
35. Udaſchalque, dernier Comte d'Eſchenlohe, mourut en 1202, & légua à l'Evêché, *Eſchenlohe, Kuffingen, Ebringen*, & le Château de *Trettenrieth*.
36. Hardevic II, m. en 1208.
37. Sigfrid III, de Rechberg, m. en 1227.
38. Sibothon, Comte de Gundelfingen, réſigna en 1252.
39. Hartman, dernier Comte de Kyboug & de Dillingen, m. en 1286. Il a légué à l'Evêché la Seigneurie de *Wittislingen*, la ville & le Château de *Dillingen*, & tous les villages qui en dépendent juſques auprès de Donawert.
40. Sigfrid IV, d'Elrichshauſen, m. en 1288.

41. Wolfrad de Rodt, m. en 1300. Il incorpora à l'Evêché, par achat, le Château de *Hopfen*, & les Paroiſſes de Fugger, de *Schoneck*, de *Seyfriedsberg*, d'*Eggental*, de *Pfaffhauſen* & de *Hattenbourg*.

42. Dégenhard, Comte de Helfenſtein & de Heidenhaym, m. en 1307.

43. Frederic Speet de Vahingue, m. en 1330.

44. Udalric II, de Schoneck, m. en 1336.

45. Henri III, de Schoneck, il réſigna en 1348.

46. Marquard I, de Randeck, réſigna en 1368.

47. Walther II, de Hohenſchlitz, m. en 1369.

48. Jean I, Schadland, réſigna en 1372.

49. Burcard d'Ellerbach, m. en 1404.

50. Eberhard II, Comte de Kirchberg, m. en 1411.

51. Anſelme de Memmingue & Frédéric II, de Graveneck
52. furent Evêques en même tems, depuis l'an 1412, juſques en 1420 où le Pape les dépoſa.

53. Pierre de Schaumberg, m. en 1469.

54. Jean II, Comte de Wertenberg, m. en 1486.

55. Frédéric III, Comte de Zollern, m. en 1505.

56. Henri IV, de Lichtenau, le dernier de ſa race, m. en 1517.

57. Chriſtophle de Stadion, m. en 1543.

58. Othon, Sénéchal de Waldbourg, m. en 1573.

59. Jean Egolfe de Knœringne, m. en 1575.

60. Marquard II, de Berg, m. en 1591.

61. Jean Othon de Gemmingen, m. en 1598.

62. Henri V, de Knœringen, m. en 1646. Il acheta la Seigneurie d'*Ottilienberg* avec les villes & les dîmes qui en dépendent, & l'incorpora à l'Evêché.

63. Sigismond-François, Archiduc d'Autriche, réſigna en 1665.

64. Jean-Chriſtophle, Baron de Freyberg, m. en 1690.

65. Alexandre-Sigismond, Pfaltz Grave ou Comte-Palatin de Neubourg, qui accablé d'une maladie, remit en 1714, l'adminiſtration de ſon Evêché à Jean-George de Stauffenberg Evêque de Conſtance qui étoit ſon Coadjuteur.

CONCILES D'AUSBOURG.

Saint Boniface célébra l'an 742, un Concile pour la Diſcipline de l'Egliſe, dont nous avons ſept Canons. On croit qu'il fut tenu à Ausbourg, quoique d'autres le marquent à Ratisbonne. En 952, ſous le pontificat d'Agapet II, & ſous l'empire d'Othon I, les Prélats s'aſſemblérent, & tinrent un Concile dans cette ville, où l'Empereur ſe voulut trouver avec les Seigneurs François & Allemands. Nous en avons les Actes en neuf Chapitres, que Caniſius a eu ſoin de recueillir dans le cinquiéme volume de ſes Lectures anciennes. Othon, Cardinal & Evêque d'Ausbourg, y fit des Ordonnances dans un Synode tenu le 12 Novembre 1548; & Henri Mayer en publia l'an 1610, à Dillingen, que Henri Evêque d'Ausbourg avoit réglées.

AUSBOURG (l'Evêché d') *Auguſtanus Epiſcopatus*, petit Etat d'Allemagne, en Souabe, ſous la puiſſance de l'Evêque d'Ausbourg. Les Habitans l'appellent *das Bisthum von Augspurg*. Il s'étend le long de la riviére du Lech, l'eſpace de dix milles d'Allemagne du nord au ſud; mais il eſt fort étroit de l'orient à l'occident en divers endroits, & eſt preſque renfermé entre les riviéres de Lech & de Wertach, depuis leur ſource juſqu'à leur confluent. Il a auſſi quelques endroits qui en dépendent ſur le Danube, entre Ulm & Donawert, comme Dillingen, ſéjour ordinaire de cet Evêque, qui eſt Prince de l'Empire, avec le territoire aux environs, qui fut donné à cet Evêché en 1260, par Hartman, qui en étoit le dernier Comte, & qui étoit auſſi Evêque d'Ausbourg.

AUSBOURG (Confeſſion d'). C'eſt ainſi qu'on nomme la Confeſſion de Foi qu'on préſenta à Ausbourg en 1530. Car après que les Controverſes de Religion eurent cauſé des mouvemens conſidérables en Allemagne, Charles-Quint fit eſpérer en 1529, qu'à la prochaine Diéte de l'Empire, on traiteroit amiablement de cette affaire. Jean Electeur de Saxe, en donna avis à Luther, & lui ordonna de dreſſer des Articles qui renfermaſſent ſon ſentiment, à l'égard des Controverſes. Luther exécuta cette commiſſion à Torgau, où il dreſſa 17 Articles. Au mois d'Avril ſuivant, l'Electeur ſe rendit à la Diete de l'Empire. Luther, Mélanchthon, Agricola, Juſte Jonas, George Spalatin, Jean Brentius & Erhard Schnepf l'y ſuivirent. Tous ces Théologiens enſemble, excepté Luther qui s'étoit arrêté à Cobourg, repaſſérent ces 17 Articles & les rangérent par le moyen de Mélanchthon qui leur ſervit de Sécretaire. Les Articles ainſi mis en ordre furent envoyez à Luther, qui les approuva dans une Lettre écrite aux Princes de ſon parti à Ausbourg. La Diéte étant commencée, l'affaire de la Religion fut la prémiére qu'on mit ſur le tapis. Dans la ſeconde Seſſion le Nonce du Pape harangua longtems; & l'Electeur de Saxe, conjointement avec quelques autres Etats, fit demander à l'Empereur par le Chancelier George Pontanus, qu'on leur accordât la permiſſion de faire la lecture de leur Confeſſion de Foi. L'Empereur accorda cette demande; la lecture de la Confeſſion fut faite en Allemand le 25 Juin, par Chrétien Bayer, Conſeiller de l'Electeur de Saxe. Pontanus Chancelier de l'Electeur ſe tenoit à côté de celui qui liſoit, ayant dans ſa main une copie Latine de la Confeſſion. Il eſt à remarquer que cette lecture ſe fit au nom de l'Electeur de Saxe, des autres Princes, & des villes de Nuremberg & de Reutlingen. La lecture finie, on remit la Confeſſion à l'Empereur, qui la reçut gracieuſement & ordonna à ſes deux Sécretaires Valdeſſus & Schweiſſus de la traduire en Eſpagnol & en Italien. Son exemple fut ſuivi par les Députez des Puiſſances étrangéres, de ſorte qu'en peu de tems cette Confeſſion fut publique dans toute l'Europe. Le Clergé Catholique Romain travailla fortement de ſon côté, & porta l'Empereur à nommer des Théologiens, qui refutaſſent la Confeſſion d'Ausbourg. Ces Théologiens furent Jean Faber, Jean Eccius, Conrad Wimpina, Conrad Collin, Jean Cochlæus, Medardus, & Auguſtin Marlus. Leur Réfutation parut ſix ſemaines après. On eſſaya en même tems de trouver un milieu pour une réunion générale, mais ce fut en vain, d'autant plus que Philippe, Landgrave de Heſſe, quitta la Diéte. Enfin on publia une concluſion, qui n'étoit pas trop favorable au parti de Luther, & qui portoit, que la Confeſſion étoit ſuffiſamment réfutée par des argumens tirez de la Parole de Dieu. On proteſta contre cette concluſion, & on fit une Apologie de la Confeſſion qui répondoit à la Réfutation article par article. On la préſenta vainement à l'Empereur; il refuſa conſtamment de l'accepter. L'Original de la Confeſſion d'Ausbourg ſe conſerve dans les Archives de l'Empire, & l'Edition qui en a été faite à Wittenberg en 1531, y eſt conforme, quant aux choſes mêmes. Les Etats Luthériens la ſignérent une ſeconde fois en 1561, à Naumbourg, & la préſentérent à l'Empereur Ferdinand I. Cependant en 1540, Melanchthon, à qui ces différents de Religion déplaiſoient beaucoup, avoit fait faire à Wittenberg, à l'inſçu de Luther, une nouvelle Edition de la Confeſſion d'Ausbourg, dans laquelle, pour s'accommoder un peu à ceux qui ſuivoient les ſentimens de Zwingle, il avoit fait, de ſa propre autorité, quelques changemens, ſur-tout dans le dixiéme Article. De là eſt venue la diſtinction de la *Confeſſion* d'Ausbourg *changée* & *non changée*. Les Docteurs des Egliſes Réformées ne font aucune difficulté d'accepter la *Confeſſion changée*; mais ceux qui s'attachent exactement à la Doctrine de Luther ſuivent la Confeſſion *non changée*. * Chytræus. Celeſtinus, *Hiſt. Aug. Confeſſ.* Saubert de Mirac, *Aug. Confeſſ.* Dorſchæus, *de Providentia circa Aug. Confeſſ.* Selneccerus, *de init. cauſis & progreſſ. Aug. Confeſſ.* Myllius, *Præluſiones in Aug. Confeſſ.* Varenii *Exegeſis Aug. Confeſſ.* Sleidanus, *de ſtatu Relig.* Seckendorf, *Hiſt. Luther.*

AUSCH, ville de la Tranſoxane, ou du païs appellé par les Arabes *Maouraalnahar*, c'eſt à dire, *delà la riviére*. Naſſireddin & Ulug Beg lui donnent 102 degrés 20 minutes de longitude, & 43 degrés 20 minutes de latitude ſeptentrionale, dans le cinquiéme Climat. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUSCH. *Cherchez* AUCH.

AUSCHI, ſurnom d'*Abu Marwan Abdalmalek*, natif de la ville d'Auſch. Il eſt Auteur d'un Livre fait à la louange des Arabes, intitulé *Eſtedlal bel bak fi taf dbil al Arab ala gemi al Kbalk*, pour répondre à Ben Arès, qui en avoit compoſé un pour prouver les avantages qu'avoient les autres Nations ſur les Arabes. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUSE, riviére de France en Auvergne. Elle a ſa ſource entre cette Province & le Forez, paſſe à S. Anthéme, à Pont-Château, à Maurignac; & ayant reçu le Joro, l'Artier, &c. qui la rendent aſſez groſſe pour porter bateau, elle ſe joint à l'Allier. * Sanſon. Baudrand.

AUSEN, nom que les Goths donnoient à leurs Généraux d'Armée, après qu'ils avoient remporté quelque victoire: ce nom ſignifioit en leur langue, *plus qu'homme*, ou *demi-Dieu*. * Jornandès, *ch.* 43. *de l'Hiſt. des Goths.* Speiman, in *Gloſſar. Archaol.* les appelle *Anſes*.

AUSES, certains peuples d'Afrique, qui, ſelon *Hérodote*, ſe cachoient preſque tout le viſage de leurs cheveux, qu'ils laiſſoient tomber ſur leur front. Les filles de ce païs combattoient l'une contre l'autre tous les ans à certain jour, en l'honneur de Minerve, avec des pierres & des bâtons: celles qui étoient vaincues, & qui mouroient dans le combat, étoient cenſées avoir perdu leur virginité: & celles qui s'étoient le plus ſignalées dans le combat, étoient miſes ſur un char que l'on conduiſoit autour du Lac Tritonien. Hérodote, *l.* 4.

AUSIG. *Voyez* AUSSIG.

AUSITIDE, autrement la Terre de Hus, dans l'Arabie Heureuſe, que Job a rendu célébre par ſa patience. D'autres croyent que Job habitoit dans l'Arabie Déſerte près de la Chaldée. * *Jérémie, ch.* 25. *v.* 20.

AUSON ou AUSONE, fils d'Ulyſſe & de Calypſo, duquel les plus anciens peuples de l'Italie doivent avoir tiré leur nom d'*Auſoniens*, quoiqu'on les ait auſſi appellez *Aurunceques*. Ils peuplérent le *Latium* & la partie inférieure de l'Italie du côté de la mer. C'eſt ce qui donna à ce païs le nom d'Auſonie, que les Poëtes ont, dans la ſuite, rendu commun à toute l'Italie. * Servius. Pline. Cluverii *Ital. Antiq. l.* 3. *c.* 9. Cellarii *Geogr. Antiqua.*

* AUSONE (Jules) célébre Médecin, fut pére du Poëte Auſone. Il étoit de Bazas, & s'établit à Bordeaux. Sa femme qui s'appelloit *Æmilia Æonia* étoit fille de Cæcilius Argicius Arborius, qui s'étoit refugié en Aquitaine après un banniſſement qui l'avoit privé de tous les biens qu'il poſſedoit dans ſon païs qui s'appelle aujourd'hui la Bourgogne. Cet Arborius s'étant arrêté à Dax, y épouſa une femme vertueuſe, qui n'avoit pas beaucoup de bien & qui s'appelloit *Æmilia Corinthia Matra*. De ce mariage vint un fils & trois filles. Le fils fut ce même Æmilius Magnus Arborius qui enſeigna la Rhétorique à Toulouſe, & qui prit grand ſoin de l'éducation de ſon neveu Decimus Magnus Auſonius. Une des filles fut mariée à Julius Auſonius, ou Jules Auſone qui fait le ſujet de cet Article, & qui eut d'elle quatre fils dont le Poëte Auſone eſt le ſecond. Jules Auſone étoit un homme d'un grand mérite, & s'il reſſembloit au portrait qu'en fait ſon fils Auſone, on peut dire qu'il étoit un reſte du ſiécle d'or. Il étoit uniforme dans toute ſa conduite. Il offroit gratis ſes ſoins à tous ceux qui vouloient en profiter, & travailloit à répondre à la bonne opinion qu'on avoit de lui; mais il ne jugeoit jamais avantageuſement de ce qu'il faiſoit. Il baiſſoit

les

les procès, & il ſe contentoit de conſerver ſon bien ſans l'augmenter ni le diminuer. Il ne voulut jamais être ni témoin ni accuſateur contre la vie de perſonne, il étoit ſans envie & ſans ambition, & il mettoit les juremens & le menſonge dans un même degré. Il ne ſe laiſſa jamais entraîner dans aucune conjuration ni dans aucune cabale, & il obſervoit religieuſement les loix ſacrées de l'amitié. Il faiſoit conſiſter la félicité, non à poſſéder ce qu'on deſiroit, mais à ne deſirer pas ce qui ne pouvoit pas procurer le bonheur. Il ne cherchoit point à approfondir les ſecrets d'autrui, il n'inventoit jamais de faux bruits pour ternir la reputation d'autrui, & il gardoit le ſilence, quand les véritez qu'il ſavoit, pouvoient être deſavantageuſes. Il ne croyoit pas que de n'avoir pas commis de fautes, fût une choſe qui méritât de la louange, & il eſtimoit plus les bonnes mœurs que les Loix, c'eſt à dire, qu'il faiſoit une bonne action parce qu'elle étoit bonne, & non pour ſe conformer aux Loix. Il entretint fidélement la foi conjugale pendant quarante-cinq ans qu'il fut marié. On le comparoit aux anciens Sages de la Gréce, & il s'étoit réglé ſur eux dans les choſes les plus difficiles, en faiſant ce qu'ils avoient enſeigné, & il s'étudioit bien plus à vivre en Sage qu'à parler en Sage. Il étoit éloquent en Grec plus qu'en Latin. On ne doit donc pas s'étonner de l'éloge que ſon fils lui a donné après ſa mort, *Parent.* 1.

Ut nullum Auſonius, quem ſectaretur, habebat,
Sic nullum, qui ſe nunc imitetur, habet.

On a remarqué qu'il a été honoré de pluſieurs emplois conſidérables ſans avoir la peine de les exercer, & qu'il mourut à l'âge de 90 ans, ſans avoir reſſenti les incommoditez de la vieilleſſe. Il marchoit encore ſans bâton, & n'avoit dans aucun de ſes membres ni défaut ni infirmité. Il écrivit en Latin quelques Ouvrages de Médecine, deſquels Vindicianus & Marcellus parlent avec éloge. Scaliger aſſure qu'il fut Médecin de l'Empereur Valentinien, avant même que ſon fils fût fait Précepteur de Gratien, mais on ne trouve de cela aucune preuve dans Auſone. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Auſone, *in Præfatione ad Syagrum*, & *in Epicedio. Parental.* Marcellus, *in Epiſtola præfixa libro de Re Medica*, & *cap.* 25 *ejuſdem libri.* Scaliger, *in Vita Auſonii.*

AUSONE (Decius Magnus) de Bourdeaux, Poëte & Conſul Romain, a vécu dans le IV ſiécle, & étoit fils de Jules Auſone, de Bazas, célébre Médecin. Il lui dreſſa un éloge funebre qui commence ainſi, *Edyl.* 3.

Nomine ego Auſonius, *non ultimus arte medendi,*
Et mea ſi noſſes tempora, primus eram.
Vicinas urbes colui, patriâque, domoque,
Vaſates patria, ſed lare Burdigalam, &c.

Il le nomme encore dans ces vers, qu'il a faits à l'honneur de ſes parens, ſous le titre de *Parentalia.* Sa mére avoit nom *Æmilia Æonia*, & il épouſa une Dame nommée *Attuſia Lucana Sabina*, qui mourut à l'âge de 28 ou 30 ans. Auſone ne ſe remaria point, & éleva trois ou quatre enfans qu'il avoit d'elle, entre autres un de ſon nom, dont il déplore la mort dans les vers qu'il a compoſez en l'honneur de ſes parens morts. Après avoir appris les Lettres Gréques & Latines ſous Æmilius Magnus Arborius, qui étoit ſon oncle, & ſous Tiberius Minervus, il enſeigna la Grammaire, puis la Rhétorique à Bourdeaux, & s'acquit une ſi grande réputation, que l'Empereur Valentinien le choiſit pour être Précepteur de ſon fils Gratien, qui fut depuis déclaré Auguſte à Amiens le 24 Août de l'an 367. Auſone s'acquitta très bien de cet emploi, & ſon Eléve par reconnoiſſance, l'honora des charges les plus conſidérables de l'Empire, comme de la charge de Préfet du Prétoire des Gaules & d'Italie vers l'an 376, & même du Conſulat en 379. Son Collégue fut Hermogénianus Olybrius. On ne ſait pas le tems de la mort d'Auſone; mais il eſt ſûr qu'il vivoit encore en 390, & 392. C'eſt en ce tems qu'il écrivit ſon Epître en vers à ſaint Paulin. Les Poëſies d'Auſone ſont une preuve de ſon eſprit & de ſon érudition; on y voit régner une grande facilité; mais beaucoup d'inégalité, de négligence & de dureté. Au reſte il ſeroit à ſouhaiter que le tems eût effacé la mémoire de ſon Centon, & de quelques autres de ſes Poëſies ſales & impudiques. Son Poëme de la Moſelle eſt ſans contredit le meilleur de ſes Ouvrages; & ſi l'on en croit Symmaque, ce Poëme mérite d'aller de pair avec les vers de Virgile. Ses Poëſies furent imprimées dès l'an 1490 à Milan, & depuis il s'en eſt fait diverſes Editions, dont la meilleure eſt la derniére que Tollius a donnée avec les notes de Vinet, de Scaliger, & d'autres habiles gens. Trithême s'eſt lourdement trompé, lorſqu'il a dit qu'Auſone avoit été Evêque de Bourdeaux. Quelques Auteurs prétendent que les Diſtiques Moraux qui portent le nom de Caton, ſont d'Auſone; mais c'eſt une conjecture dont on ne voit aucun fondement. * Baronius, *in Annal.* Vinet & Scaliger, *in Præf. Oper. Auſon.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Geſner, *in Biblioth.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccleſ. &c.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tom.* 6. *pag.* 466 & *ſuivantes:* ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 382. *n.* 1180 de l'edit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

AUSONE, premier Evêque d'Angoulême. On tient qu'il fut un des Diſciples de ſaint Martial de Limoges. Auſone vivoit, à ce que l'on croit, ſous l'empire de Gallien. On écrit qu'il fut martyriſé dans une irruption que Chrocus Roi des Allemands fit dans les Gaules, que Baronius fixe à l'an 261. D'autres diſent qu'il fut mis à mort par les Vandales. Si cela étoit vrai, il n'auroit vécu que ſur la fin du IV ſiécle, puiſque les Vandales ne firent leur première courſe dans les Gaules qu'en 406. Mais tout ce qu'on écrit de ſaint Auſone eſt fort incertain, parce qu'il n'eſt fondé que ſur une Légende apocryphe pleine de fables & de fauſſetez. Elle a été reformée par François de Courlay; mais comme cet Auteur n'a point eu d'autre monument que la Légende, ce qu'il rapporte eſt très incertain. * *Ancienne Légende de la Vie de S. Auſone. Vie de S. Auſone* par Courlay, publiée l'an 1636, par François Boſquet. *Les Continuateurs* de Bollandus, au 22 Mai. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Baillet.

* AUSONE, frére de ce Julien à qui S. Jérôme a écrit des Lettres. * Hofm. *Lexic. Univ.*

* AUSONE, Sophiſte, a écrit des Lettres à Nonius, avec quelques autres choſes. * Suidas.

AUSONIE. *Voyez* ITALIE.

AUSONIUS POPMA, Grammairien. *Cherchez* POPMA.

AUSPICE, *Auſpicium.* C'étoit chez les Anciens une eſpéce d'Augure, qui s'appliquoit à conſidérer le vol des oiſeaux, pour ſavoir ſi quelque entrepriſe qu'on faiſoit, devoit être heureuſe ou malheureuſe. Pline attribue l'invention de l'Auſpice à Tireſias Thébain, qui apprit à conſidérer le vol des oiſeaux, *ab avium aſpectu*; & l'AUGURIUM à Caras, *ab avium garritu*, de leur chant & de leur gazouillement. Clément Alexandrin veut que les Phrygiens ayent été les premiers qui obſervérent le vol des oiſeaux, qu'on appelloit *Præpetes*, comme ceux de qui ils obſervoient le chant & la maniére de manger, s'appelloient *Oſcines.* C'eſt ainſi qu'il faut entendre ce vers d'Horace, *l.* 3. *Od.* 27. *v.* 11.

Oſcinem corvum proce ſuſcitabo
Solis ab ortu.

Les trois plus conſidérables oiſeaux étoient le corbeau, la corneille & le hibou; comme auſſi l'aigle, le vautour & le milan. Romulus eſt vraiſemblablement celui qui inſtitua les auſpices à Rome. On appelloit *Auſpex* celui qui prenoit l'auſpice par le vol des oiſeaux. *Voyez* AUGURE.

* AUSPITZ, ville de Moravie à deux ou trois lieues au nord de la riviére de Teya, environ à cinq lieues des frontiéres de l'Autriche.

AUSQUEIUS (Claude d'). *Voyez* DAUSQUEIUS.

* AUSSE, gros bourg de la Haute Stirie, dans le Cercle d'Autriche en Allemagne. Il eſt recommandable par ſes Salines. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AUSSIG & USTA, *Auſſia*, bourg ou petite ville de Bohême, ſituée ſur les frontiéres de Miſnie, ſur l'Elbe, à trois lieues au deſſous de la ville de Leitomeritz. * Baudrand.

AUSSOIS. *Voyez* AUXOIS.

AUSSONE ou AUXONE, *Auſſonia*, ſur la Saone, ville de France dans le Duché de Bourgogne, avec Vicomté & Bailliage. C'eſt une petite ville très agréable & aſſez forte, à cinq lieues de Dijon, & environ à quatre de Dole, du Diocéſe de Beſançon. Dans le XVI ſiécle, les Habitans d'Auſſone témoignérent beaucoup de zéle pour la Religion Catholique durant les guerres civiles. En 1562, ils ordonnérent aux Proteſtans de ſortir de la ville, ou d'embraſſer l'ancienne Religion. Néanmoins la choſe ſe fit ſans répandre preſque de ſang; car il n'en mourut qu'un ou deux, & il n'y eut qu'une maiſon ou deux de pillées. Auſſone eſt le Siége de deux Officialitez, l'une diocéſaine, & l'autre métropolitaine, pour la partie du Diocéſe de Bourgogne & au Préſidial de Dijon: une Mairie & Vicomté qui a la juſtice ordinaire de la ville, & la Police: une Juſtice Conſulaire, & un Grenier à ſel, l'une & l'autre du Parlement de Dijon. Auſſone eſt au milieu des deux Bourgognes: ſa ſituation dans une plaine eſt aſſez belle: on y paſſe la Saone ſur un pont. Son ancienneté n'eſt pas connue; mais on ſait qu'elle a formé aſſez longtems une petite Souveraineté, ſous le titre de Comté, qui en 1237, fut donné en échange de la Seigneurie de Salins par Mahaud de Bourgogne femme de Jean, Comte de Bourgogne & de Châlon, au Duc de Bourgogne Hugues IV, qui l'unit au Duché. Le Bailliage d'Auſſone eſt ſitué à l'orient & à l'occident de la Saone: la partie orientale faiſoit partie du Comté, l'autre a été tirée du Bailliage de Dijon. Le païs eſt bas, marécageux preſque par-tout, & coupé en pluſieurs endroits par de petites riviéres qui entretiennent la fraîcheur des prairies: on y voit des bois de haute futaye & des taillis; mais le principal commerce eſt celui du blé qu'on y recueille, & de celui qu'on y tire du Baſſigny, pour le débiter, ainſi que le bois, à Lyon. Les priviléges accordez aux Habitans d'Auſſone, leur ont auſſi donné la facilité de faire le commerce des vins des païs voiſins, comme du Mâconois & du Beaujolois, qu'on débite aux Lorrains & aux Comtois. * Gareau, *Deſcr. du Gouvern. de Bourgogne.* De Thou, *l.* 31. Sanſon.

AUSSUN (Pierre d') célébre Capitaine dans le XVI ſiécle, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, étoit de Bigorre, d'une famille noble & ancienne. Il porta les armes pendant 40 ans avec beaucoup de réputation, & rendit de très bons ſervices en Italie & en Flandre. En 1544, il ſe trouva à la bataille de Cérizoles, & il y paya très bien de ſa perſonne. Pour l'en récompenſer, le Roi Henri II lui donna le Gouvernement de Turin, avec une compagnie de Gens-d'armes, & le fit Chevalier de l'Ordre en 1554 & 1556. Peu après, en 1562, il combattit à la bataille de Dreux, & il y fut emporté par les fuyards; mais en-

enſuite retournant ſur ſes pas, il ſe rangea près de Guiſe. Cependant il fut tellement touché d'avoir été obligé de fuir devant l'ennemi, qu'il en mourut de déplaiſir peu de tems après, à Chartres ou à Paris. Le Baron de Forquevaulx a écrit ſa Vie parmi celles des Capitaines François. * *Conſultez* auſſi les Mémoires de Langey, de Montluc, de Brantôme, l'Hiſtoire de De Thou, de Paradin, de la Popelinière, &c.

AUST ou AUSTELIVE, comme on le nommoit autrefois, *Auſta*, *Auſtelива*, village du Comté de Glocester en Angleterre. Il eſt ſur la Saverne, entre la ville de Briſtol & celle de Chepſtow. Comme autrefois on y paſſoit la Saverne à gué, on lui donna le nom de *Trajectus*, qui ſignifie *paſſage*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUST, riviére de France. *Voyez* OUSTE.

AUSTBERT. *Cherchez* AUTPERT.

AUSTELIVE. *Voyez* AUST.

AUSTERLITZ, que ceux de Bohême appellent SLAWKOW, en Latin *Auſterlittum* & *Slaukovia*, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, ſur une petite riviére entre la ville de Hraditſe & celle de Brin. Elle eſt Capitale d'un Cercle qui porte ſon nom. Elle a été preſque ruinée par les Suédois durant les guerres d'Allemagne du XVII ſiécle. * Sanſon.

AUSTERWIK, ou OSTERWIK, petite place d'Allemagne dans la Baſſe Saxe, & dans la Principauté de Halberſtadt, ſur le ruiſſeau d'Ols. Elle eſt préſentement à l'Electeur de Brandebourg, & étoit autrefois le Siége des Evêques de Halberſtadt, dont elle eſt éloignée de trois milles d'Allemagne, & autant de Brunſwick. Cette ville portoit anciennement le nom de Selingſtadt. Charlemagne y fonda un Evêché, qui a depuis été transféré à Halberſtadt, & enfin changé en Principauté ſéculiére par les Proteſtans. * Heiſs. Baudrand. Bourgon, *Geograph. Hiſtor.*

* AUSTI, AUSTA & AUSCHA, eſt un nom commun à quelques villes de Bohême.

1. AUSTI, ville du Cercle ou Province de Béchin, à ſept milles de Prague. Elle étoit autrefois du domaine des Seigneurs de Sézym, mais elle appartient préſentement au Collége des Jéſuites de Prague.

2. AUSTI, ville du même Cercle ſur le Lauſnitz, entre Plan & Tabor proche d'un bois. Elle appartenoit autrefois, comme la précédente, aux Seigneurs de Sézym: c'eſt pourquoi, pour la diſtinguer des autres villes du même nom, on l'appelloit *Auſti Seſemi*. Elle a été ruinée par Ziska en 1420.

3. AUSTI, qui s'appelle auſſi AUSIG & AUSSIG. *Voyez* AUSSIG.

4. AUSTI, ville de Siléſie, de la dépendance de Buntſlaw dans le Duché de Jawer.

5. AUSTI, ville de Bohême dans la Préfecture de Hradetz, ſur l'Orlitz touchant la frontiére de la Préfecture de Chrudim. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AUSTRAL, c'eſt à dire, méridional; car les Latins donnoient le nom d'*Auſter* au vent du midi. Ainſi on nomme Terres Auſtrales toute la partie méridionale du Monde d'où ce vent ſouffle; & latitude auſtrale, la latitude du côté du midi. *Voyez* TERRES AUSTRALES. * Pline, *l. 2. ch. 47.*

AUSTRASIE, païs d'Allemagne, ou plutôt de France, en deçà du Rhin, avec titre de Royaume. Il eſt difficile de fixer au juſte les limites de cet ancien Royaume d'Auſtraſie. Il contenoit ce qui étoit entre le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe & le mont de Vauge. On y avoit compris la Lorraine d'aujourd'hui, que les Auteurs Latins appellent quelquefois Auſtraſie. Mais cet état renfermoit encore d'autres païs en deçà de la Meuſe. Rheims, Châlons, Laon & Cambray en dépendoient. On y ajoûtoit auſſi l'ancienne France & tous les peuples ſubjuguez au delà du Rhin. THIERRI, I du nom, fils de CLOVIS *le Grand*, fut le premier Roi d'Auſtraſie. Il mourut en 534, & laiſſa *Théodebert* I, mort en 548, & frére de *Thibaud* qui mourut ſans laiſſer de poſtérité. Clotaire I, dit *le Vieux*, Roi de France, & frére de Thierri I, ſe rendit maître, vers l'an 555, de l'Auſtraſie, qui fut ainſi réunie à la Couronne. On l'en ſépara après la mort de Clotaire I, qui laiſſa divers enfans. SIGEBERT I, qui étoit le cinquiéme, fut Roi d'Auſtraſie, & fut aſſaſſiné l'an 575 ou 576. CHILDEBERT ſon fils lui ſuccéda; & après ſa mort en 595, *Théodebert* II fut mis ſur le thrône. Ce dernier fut tué à Cologne en 611. *Thierri* II, dit *le Jeune*, ſon frére, prit ſa place & mourut bientôt après en 612, ne laiſſant que des fils *naturels* qu'on égorgea preſque tous. Ainſi l'Auſtraſie fut encore réunie à la Couronne, ſous Clotaire II, dit *le Jeune*, & *le Grand*. Ce Monarque mort l'an 628, laiſſa DAGOBERT, I du nom, Roi de France, lequel eut d'une de ſes Maîtreſſes nommée *Regnetrude*, SIGEBERT II, qu'il fit lui-même Roi d'Auſtraſie. Ce dernier mourut en odeur de ſainteté vers l'an 650 ou 654, & eut pour ſucceſſeur ſon fils DAGOBERT, qu'il recommanda à Grimoald Maire du Palais d'Auſtraſie; mais ce perfide l'envoya en Hibernie. Le P. Henſchénius croit que Clotaire IV, Roi de France, fut fils de ce Dagobert, auſſi bien que Thierri II. Cependant nous n'en avons point de preuves. Après Dagobert, l'Auſtraſie fut réunie une troiſiéme fois à la Couronne; & ce Royaume, qu'on a appellé auſſi le Royaume de Metz, n'eut plus de Roi particulier. Les villes d'Auſtraſie ou de Lorraine les plus connues, ſont Amame, Bar-le-Duc, Blanmont, Charmes, Dieuze, Eſpinal, * Metz, Mirecour, * Nancy, * Pont à Mouſſon, Neuf-Château, Raon, Remiremont, * Toul, Vaudemont, * Verdun. Ces villes d'Auſtraſie ſont aujourd'hui dans la Lorraine, excepté Metz, Toul & Verdun, leſquelles, quoiqu'enclavées dans le Duché, ſont avec leur territoire ſous l'obéiſſance de la France depuis plus de cent ans. * Grégoire de Tours, *l. 3. & ſuiv.* Valois, *Geſta Vet. Franc. tome 1. & Bereng. Aug.* Henſchéntius, *de Trib. Dagob. & in Præf. SS. M. Mart.* Louis Chantereau le Febvre, *Conſid. Hiſt. de France.* Dom Jean Mabillon, *tome 4. Vit. SS. Bened.* Briet, *Géogr.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France.* Le P. Anſelme.

AUSTREBERTE (ſainte) fille de *Befroi* Comte Palatin, c'eſt à dire, *Seigneur de la Cour*, l'un des premiers Officiers du Roi Dagobert, née l'an 633, au païs d'Artois, dans le territoire de l'ancienne ville de Térouanne, reçut le voile de la main de l'Evêque de Saint Omer, & ſe retira dans l'Abbaye du Pont, près de la riviére de Somme, au deſſous d'Abbeville. Elle fut depuis élue Prieure de cette Maiſon, & Abbeſſe d'une Abbaye fondée en ce païs par Amalbert Ketelbutre Seigneur du païs. Ayant été maltraitée dans ce Monaſtére, elle le quitta, & ſe rendit ſuivant les conſeils de Filbert, Abbé de Jumiéges, dans un Monaſtére qu'il avoit établi dans le païs de Caux, dont elle fut Abbeſſe, & où elle attira quantité de Religieuſes. Elle mourut le dixiéme Février 704, âgée d'environ 71 ans. * *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti ſæculi VII.* Baillet, *Vie des Saints*, 10 Fevr. *édit. de Paris in folio* 1700.

AUSTREGILDE, dite *Bobile*, épouſe de *Gontran*, Roi d'Orléans & de Bourgogne, avoit été Demoiſelle de la Reine Mercatrude. Le Roi étant devenu amoureux d'Auſtregilde, l'épouſa en 566, après avoir répudié la Reine ſon épouſe. Gontran eut divers enfans de cette femme, qui mourut au mois de Septembre de l'an 580. En mourant elle pria le Roi de ſe défaire de Nicolas & de Donat ſes Médecins, qui avoient eu ſoin d'elle pendant ſa maladie, prétendant qu'ils lui avoient donné des remédes qui la faiſoient mourir. Ce que Gontran exécuta, contre les loix de la juſtice, parce qu'elle l'avoit exigé de lui par ſerment, comme témoigne la Chronique de Marius. * Grégoire de Tours, *l. 5. § 36.*

AUSTREGISILE, Archevêque de Bourges, né en cette ville le 29 Novembre l'an 551, pratiqua la vertu dès ſon enfance, & fut à la Cour du Roi Gontran; mais il ne voulut point s'engager dans le mariage, & prit enfin le deſſein d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. Ayant quitté la Cour, il ſe retira près d'Aunaire, Evêque d'Auxerre, pendant près de quatre ans, & alla enſuite trouver Etherius Evêque de Lyon, qui l'ordonna Prêtre, & le fit Abbé de S. Niſier, dont l'Egliſe étoit alors deſſervie par les Religieux, & a été depuis changée en Paroiſſe & en Chapitre de Chanoines. Le Siége épiſcopal de Bourges étant venu à vacquer au mois d'Octobre de l'an 611, par la mort d'Apollinaire, Auſtregiſile fut demandé par le Clergé & par le peuple pour Evêque à Thierri II, Roi de Bourgogne. Il fut reçu dans la ville, & ſacré le 15 Février 612. Il gouverna ſon Egliſe pendant l'eſpace de 12 ans, & mourut le 20 Mai 624. Son corps fut levé l'an 1324, par l'Archevêque Guillaume du Broc, & placé honorablement dans l'Egliſe, où avoit toûjours été ſa ſépulture. On dit qu'il ne ſe trouve plus préſentement. Il y a longtems qu'il eſt honoré dans l'Egliſe de France comme Saint. * *Vie de S. Auſtregiſile*, dans Bollandus, *& dans les Actes du* P. Mabillon.

AUSTREMOINE (Saint) eſt l'un des ſept illuſtres Miſſionnaires apoſtoliques qui furent envoyez dans les Gaules par les Evêques de Rome, vers l'an 250. Il s'arrêta en Auvergne, où il annonça l'Evangile dans la ville capitale de cette Province appellée alors Auvergne. Grégoire de Tours dit qu'après que ce Saint eut converti pluſieurs perſonnes, il mourut en paix. Les Auteurs plus récens en font un Martyr. On a marqué ſa fête au premier de Novembre dans le Martyrologe Romain, ſans lui donner la qualité de Martyr. Il fut enterré au village d'Iſſidore ou plutôt d'Ixiodore, que l'on croit aujourd'hui être la ville d'Iſſoire dans la Baſſe Auvergne ſur l'Allier. * Grégoire de Tours. *Hiſt. l. 2. c. 30. de Gloria Confeſſor.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſt. tome 4.* Labbe, *Bibliath. Manuſcr. tome 2.* Savaron, *dans ſes Origines d'Auvergne.* Mabillon, *Acta Sanct. ſæcul. III. Benedict. p. 2.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.*

* AUSTRIA, eſt un nom Latin qui convient également à deux païs très différens & fort éloignez l'un de l'autre, je veux dire à l'*Auſtraſie* & à l'*Autriche*.

AUSTRICHE. *Voyez* AUTRICHE.

AUSTRUDE (Sainte) Abbeſſe à Laon, étoit fille de *Blandin Baſon*, & de ſainte *Salaberge*. Elle naquit au Diocéſe de Toul vers l'an 634. Elle ſe conſacra à Dieu dès ſes premiéres années, & reçut le voile de religion dans une Abbaye de Laon, dont ſa mére étoit Abbeſſe. Elle lui ſuccéda l'an 654. Son frére Baudouin fut aſſaſſiné, & elle fut accuſée auprès du Roi Thierri III, de crime d'Etat. Ebroïn Maire du Palais vint à Laon: elle ſe juſtifia; mais elle penſa être maſſacrée par Ebrohard, qui avoit excité une ſédition dans la ville de Laon, & qui vouloit entrer de force dans le Monaſtére dont elle étoit Abbeſſe. Ayant évité cet accident par la mort d'Ebrohard, l'Evêque de Laon voulut s'approprier ſon Monaſtére. Elle le conſerva par la protection de Pepin Maire du Palais, & mourut, ſelon quelques-uns, en 688, ſelon d'autres en 707. * Mabillon, *in ejus Vita, ſæcul. VII. Benedict.* Bulteau, *l. 3. de l'Hiſt. Monaſtique d'Occid.* Baillet, *Vies des Saints, 17 Octobre.*

AUSTURIUS. *Voyez* ASTURIUS.

A U T.

AUTAN KELURAN, ville du Turqueſtan, ou de la Turquie Orientale, ſituée dans le ſixiéme Climat. Ulugbeg qui régnoit près de ces quartiers-là, lui donne 110 degrez de longitude, & 46 degrez 45 minutes de latitude ſeptentrionale. Naſſireddin lui en donne 116 de longitude, & ſeulement 46 de latitude. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

AUTBERT. *Voyez* AUTPERT.

AUTEL, édifice ou eſpéce de table, dont les Anciens ſe ſervoient

voient pour offrir des ſacrifices aux Dieux. On ignore l'origine des Autels, & on ne ſait préciſément point quel a été celui qui en a bâti le premier. L'opinion la plus commune eſt que cet uſage paſſa des Grecs chez les Latins. On prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui ayent fait des Idoles pour les adorer; c'eſt ce qui a fait croire qu'ils avoient dreſſé les premiers des Autels. Comme dans le Paganiſme il y avoit trois ſortes de Dieux, il y avoit auſſi des Autels différens, pour les Dieux de chaque eſpéce. *Les Dieux Céleſtes* étoient les ſeuls pour leſquels les Idolâtres élevoient des Autels, qu'ils appelloient *Altaria*, à cauſe qu'ils étoient hauts. Cela ne doit pas s'entendre de la hauteur meſurée depuis le pié de l'Autel: car il n'étoit jamais ſi haut, qu'un homme de taille ordinaire ne pût ſacrifier deſſus; mais cette hauteur ſe doit prendre de la ſurface de la terre, au deſſus de laquelle on élevoit beaucoup les Autels qu'on dreſſoit aux Dieux céleſtes, ſoit par des marcheplez à pluſieurs degrez, ſoit en élevant le pavé même des Temples. Pour les *Dieux Infernaux*, on creuſoit des foſſes, où l'on poſoit les Autels des ſacrifices: il y en a des exemples dans Homére. Quant aux *Dieux Terreſtres*, on leur dreſſoit des Autels avec de la terre fort peu élevée, que l'on couvroit de gazon & de verveine. On appelloit tous ces Autels du nom commun *Ara*, que quelques-uns ont tiré du Grec ἀρὰ, qui ſignifie *priére*. Varron dit qu'au commencement on n'avoit point d'autre Autel qu'un trépié, qui étoit un vaſe à trois piez, que l'on rempliſſoit de feu, & ſur lequel on brûloit la victime. Il ajoûte que les Miniſtres, qui faiſoient le ſacrifice, tenoient d'une main l'anſe de ce trépié. Lorſque les Payens faiſoient quelque ſerment, ils avoient auſſi coutume de tenir l'Autel: d'où vient ce beau mot de Périclès, *qu'il faut être ami juſqu'aux Autels*, c'eſt à dire, qu'il n'y a point d'ami qu'on doive aimer, juſqu'à être parjure pour l'amour de lui. Les Autels ne pouvoient être touchez, ni même approchez ſans ſacrilége, par les femmes ou filles débauchées, ni par les meurtriers. Ils ſervoient d'aſyles, tant aux innocens qu'aux coupables, que l'on ne pouvoit arracher de l'Autel ſans ſacrilége, à moins que ce ne fût des gens coupables de crimes énormes. Il y avoit des Autels d'or, de cuivre, de marbre, de bois, de terre, de gazon & de pierre. Ils n'étoient pas tous conſtruits de la même maniére. Les uns étoient ronds, les autres quarrez, ou à pluſieurs angles. D'abord on en fit de portatifs, que l'on tranſportoit dans les différens endroits où on vouloit ſacrifier.

A l'égard des Autels du vrai Dieu, ils ont été de différentes matiéres en différens tems. Noé, au ſortir de l'Arche, dreſſa un Autel au Seigneur, ſur lequel il offrit des victimes, *Geneſe*, *ch.* 12. *v.* 20. Abraham en bâtit un à Sichem, *Geneſe*, *ch.* 12. *v.* 7, & y invoqua le Seigneur, *Geneſe*, *ch.* 13. *v.* 4. Il en dreſſa un autre dans la vallée de Mambré, *ibid. v.* 18. Iſaac & Jacob dreſſérent auſſi des Autels en l'honneur de Dieu. Dieu ordonna aux Iſraëlites de ne lui point dreſſer d'Autels que de terre, & que s'ils en faiſoient, ils n'y employaſſent point de pierres taillées, & qu'il n'y eût point de degrez pour y monter. Il y avoit dans le Tabernacle deux Autels, l'Autel des holocauſtes, qui eſt décrit, *Geneſe*, *ch.* 27, l'autre des parfums, *Geneſe*, *ch.* 30. Joſué, après avoir pris la ville de Haï, fit un Autel de pierres non polies, & immola deſſus des victimes. Il ne devoit y avoir pour le Peuple d'Iſraël qu'un Autel pour y offrir des victimes. Les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, qui en dreſſérent, furent obligées de ſe diſculper, en diſant qu'ils ne l'avoient pas fait pour y offrir des ſacrifices, mais ſeulement pour ſervir de monument, *Joſué*, *ch.* 22. Il y eut dans le Temple, comme dans le Tabernacle, deux Autels, l'un pour les holocauſtes & l'autre pour les parfums. Il n'étoit point permis aux Juifs d'offrir des ſacrifices en aucun autre endroit.

Dans la nouvelle Loi, les Chrétiens ont toûjours eu dans les lieux où ils ſe ſont aſſemblez, des Autels ſur leſquels ils offroient le ſacrifice de l'Euchariſtie. Leurs premiers Autels étoient des tables de bois. On les a fait depuis de pierre; & le Concile d'Epaune de l'an 509. ordonne que l'on ne conſacrera point d'Autel, qui ne ſoit de pierre. S. Grégoire de Nyſſe, *Orat. in Bapt. Chriſti*, parle des Autels de pierre. Du tems de S. Athanaſe & d'Optat, c'eſt à dire, dans le IV ſiécle, les Autels étoient ordinairement de bois. L'uſage de la conſécration des Autels eſt aſſez ancien, & cette cérémonie étoit réſervée aux Evêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que ſur des Autels conſacrez, on a fait des Autels portatifs, dont on ſe ſert quand on ſe trouve dans des lieux où il n'y a point d'Autels conſacrez. Il y en avoit du tems de Béde & de Hincmar. Les Grecs ſe ſervent à la place d'Autels, de linges bénits, qu'ils appellent *ἀντιμήνσια*, *antimenſes*, c'eſt à dire, *ce qui tient la place d'autels*. Il n'y avoit autrefois qu'un ſeul Autel dans chaque Egliſe. Dans la ſuite on y en a érigé pluſieurs dans diverſes Chapelles. * Servius, *pour l'Autel profane*. Bona, *de Rebus Liturgicis*, *pour l'Autel eccleſiaſtique*.

AUTEL *privilégié*, eſt un Autel, auquel ſi on dit une Meſſe à l'intention d'un défunt, il eſt, *dit-on*, délivré des peines du Purgatoire. Les Brefs d'Autels privilégiés ne s'accordent que pour *un jour* la ſemaine, en faveur d'un Autel d'une Egliſe en laquelle on dit ſept Meſſes par jour; ou pour *deux jours*, ſi on en dit quatorze; ou pour *trois jours*, ſi on en dit vint & une. On n'en accorde point au delà; & encore n'eſt-ce que pendant ſept ans. * Furetiére, *Dict.*

AUTEL *de la prothéſe*, *Menſa prothéſeos*, eſt le nom que les Grecs donnent à un petit Autel, ſur lequel ils béniſſent le pain, avant que de le porter au grand Autel, où l'on fait la Liturgie. Le P. Goar néanmoins, dans ſes Notes ſur l'Euchologe ou Rituel, *p.* 16, croit qu'on doit plûtôt donner le nom de *Table* que d'*Autel*, à ce que les Grecs appellent *prothéſis*, & que Génébrard a traduit par le mot Latin *altare*. En effet, les Grecs ne célébrent jamais la Liturgie en un ſeul jour que ſur un Autel; & celui de la prothéſe ne ſert qu'à préparer le pain, ſur lequel le Prêtre fait pluſieurs bénédictions. Le P. Goar prétend que cette Table de la prothéſe étoit autrefois dans la Sacriſtie; & il le prouve par quelques exemplaires Grecs, où au lieu du mot de *prothéſe*, on lit celui de *ſacriſtie*: ce qui a beaucoup de vraiſemblance. En effet, on préparoit autrefois dans les ſacriſties de nos Egliſes, auſſi bien que dans celles des Grecs, & des autres Orientaux, le pain qui étoit deſtiné au ſacrifice. On faiſoit cette préparation avec beaucoup de cérémonies. Suicer, *dans ſon Treſor Eccléſ.* & Du Cange, *dans ſon Gloſſaire Grec*, ſur le mot de *prothéſis*, ont parlé de ce petit Autel ou Table de la prothéſe. Meurſius, *dans ſon Gloſſaire*, ſur le mot ἄρτος, *pain*; & M. Simon ci-devant Prêtre de l'Oratoire, *ſur les Opuſcules de Gabriel de Philadelphie*, en ont auſſi fait mention.

AUTEL *de Lyon*, en Latin, *Ara Lugdunenſis*, Autel qui fut dédié à Auguſte l'an de Rome 744. Il étoit dans un Temple qui fut bâti à frais communs par ſoixante Peuples des Gaules, avec autant de ſtatues, qui portoient les titres de chacune de ces Nations. Ce fut dans ce Temple que l'Empereur Caligula établit, ſelon Suétone, ces Jeux Académiques, où tant d'Orateurs & de Poëtes ſe rendoient de différens endroits du monde pour faire parade de leur Eloquence & de leur Poëſie. Mais comme il étoit ordonné que celui qui ne gagneroit pas le cœur de ſes Auditeurs, ſeroit plongé dans la Saône, s'il n'aimoit mieux effacer de la langue ſes Ecrits, cela a donné occaſion à Juvénal de faire paſſer comme en proverbe pour une grande crainte, celle d'un Orateur, qui devoit haranguer devant l'Autel de Lyon,

Palleat ut nudis preſſit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad Aram.

Satyre 1. *v.* 43.

AUTEL *du Dieu inconnu*, qui étoit à Athénes. On demande quel étoit cet Autel conſacré *au Dieu inconnu*? Saint Jérôme enſeigne que cet Autel n'étoit pas préciſément inſcrit, comme le dit ſaint Paul; mais qu'il portoit: *Aux Dieux de l'Aſie, de l'Europe, & de l'Afrique; aux Dieux inconnus & étrangers*; & que l'Apôtre changea exprès le pluriel en ſingulier, parce qu'il n'avoit beſoin pour ſon deſſein que de montrer aux Athéniens qu'ils adoroient un Dieu inconnu. D'autres croyent que S. Paul a voulu parler des Autels que l'on voyoit ſans aucune inſcription particuliére, dans pluſieurs endroits de l'Attique, érigez enſuite d'une expiation ſolemnelle du païs faite par le Philoſophe Epiménide. D'autres veulent que l'Autel du Dieu inconnu ſoit celui dont parlent Pauſanias & Philoſtrate. Ces Auteurs diſent qu'il y avoit à Athénes des Autels conſacrez aux *Dieux inconnus*: il y avoit apparemment pluſieurs Autels dont chacun étoit inſcrit *au Dieu inconnu*; c'eſt pourquoi ils en ont parlé au pluriel, comme d'Autels inſcrits aux Dieux inconnus. Lucien dans le Dialogue *Philopatris*, jure par le *Dieu inconnu d'Athénes*. Il ajoûte, *Etant arrivez à Athénes, & y ayant trouvé le Dieu inconnu, nous l'avons adoré, & lui avons rendu graces, élevant les mains au Ciel.* Pierre le Mangeur, Auteur de l'Hiſtoire Scholaſtique, raconte que ſaint Denys l'Aréopagite, ayant remarqué, étant à Alexandrie, l'éclipſe qui arriva contre nature à la mort du Sauveur, en conclut, que quelque Dieu inconnu ſouffroit; & que n'en pouvant alors ſavoir davantage, il érigea à ſon retour à Athénes l'Autel au Dieu inconnu, qui donna occaſion à ſaint Paul de faire à l'Aréopage le Diſcours que rapporte ſaint Luc. Théophylacte raconte d'une autre maniére l'occaſion de cet Autel. Après une bataille que les Athéniens avoient perdue, un ſpectre leur apparut, & leur dit, que c'étoit lui qui étoit cauſe du malheur qui leur étoit arrivé, & que c'étoit en haine de ce que célébrant des Jeux en l'honneur de tous les autres Dieux, ils n'en faiſoient point à ſon honneur: après cela il diſparut ſans dire ſon nom. Les Athéniens pour réparer leur faute, érigérent auſſi-tôt un Autel *au Dieu inconnu*. Oecuménius raconte la choſe un peu autrement. Les Athéniens frappez d'une maladie brûlante, qui ne leur permettoit pas de rien ſouffrir ſur leurs corps, s'adreſſérent inutilement à tous les Dieux qui étoient honorez dans leur ville. Voyant qu'ils n'en recevoient aucun ſoulagement, ils s'aviſérent d'ériger un Autel au *Dieu inconnu*, de peur que quelque Divinité étrangére ne les eût frappez dans ſa colére. On attribua à ce Dieu inconnu la guériſon de leur maladie. D'autres diſent que durant la guerre des Perſes contre les Grecs, ceux-ci envoyérent *Philippide* demander du ſecours aux Lacédémoniens; que le Dieu Pan lui apparut ſur le mont *Parthénius*, & ſe plaignit qu'il étoit le ſeul Dieu à qui ils ne rendiſſent point leurs adorations; & qu'en même tems il leur promit ſon ſecours s'ils le recevoient au nombre de leurs Dieux. Ils le firent, & lui érigérent un Autel; & de peur qu'il n'y eût encore quelque autre Dieu mécontent de leur indifférence, ils bâtirent un Autel au Dieu inconnu. Il n'eſt aucun de ces ſentimens qui ne ſouffre quelque difficulté. L'Autel intitulé, *Aux Dieux de l'Aſie, de l'Europe, de l'Afrique, aux Dieux inconnus, & étrangers*, n'eſt pas apparemment celui dont parle ſaint Paul: les Aréopagites ne l'auroient pas reconnu au ſeul nom du Dieu inconnu. Ceux d'Epiménide qui ne portoient l'inſcription d'aucune Divinité, ne ſont pas non plus l'Autel que l'on cherche. Les Hiſtoires que raconte l'Auteur de l'Hiſtoire ſcholaſtique, Théophylacte, & Oecuménius, n'ont aucun garant dans l'Antiquité. Il y a donc aſſez d'apparence que les Athéniens, peuple extrêmement ſuperſtitieux, dans la crainte d'avoir oublié quelque Divinité, à laquelle ils n'euſſent pas rendu leur culte, avoient érigé, dans quelque endroit de leur ville, des Autels inſcrits *au Dieu inconnu*, dont ſaint Paul prit occaſion de leur prêcher Jéſus-Chriſt, Dieu véritablement inconnu à leur égard, &

qu'ils adorient déja en quelque ſorte ſans le connoître. C'eſt la penſée de ſaint Chryſoſtome, qui eſt fondée ſur ce que nous avons rapporté ci-devant de Philoſtrate, de Pauſanias & de Lucien. Saint Auguſtin ne doute pas que les Athéniens n'ayent adoré le vrai Dieu, ſous le nom *du Dieu inconnu*. Il compare leur culte à celui que les Schiſmatiques rendent à Dieu hors de l'Egliſe. L'Apôtre vouloit donc les porter à adorer utilement & ſagement dans l'Egliſe, ce qu'ils adoroient aveuglément & inutilement hors de l'Egliſe, *Ut eumdem Deum quem præter Eccleſiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Eccleſia ſapienter & utiliter colerent.* * D. Calmet, *Dict.* & la *Diſſertation* qui eſt à la tête de ſon Commentaire ſur les Actes des Apôtres.

AUTELS (Guillaume des) en Latin *Altorius*, Gentilhomme de Bourgogne, naquit en 1529, à Montcevis dans le Charolois. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, en proſe & en vers, dont on pourra voir le dénombrement dans les Bibliothéques de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivas.

AUTE'SION, Thébain, eut un fils nommé *Théras*, qui mena les Lacédémoniens & les Minyens, chaſſez de Lemnos par les Péaſgiens, dans une Iſle qu'il nomma *Thera*, de ſon nom. * Pauſanias, *l.* 7. Hérodote, *l.* 4.

AUTHARIS, Roi des Lombards. *Voyez* ANTHARIC.

AUTHE', fille du Géant Alcyonée, qui fut tué par Hercule à coups de fléches. Il eut ſept filles, leſquelles de regret de la mort de leur pére, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms de ces filles étoient *Authé* qui eſt à la tête de cet Article, *Phoſonie*, *Méthone*, *Alcippe*, *Pallène*, *Aſtérie*, & *Deimo*. * Janus Parrhaſius, *in Claudianum ex Heſeſandro.* Claudien, *Carm.* 36. *v.* 185.

AUTHENTIQUES. On entend d'abord par-là les Novelles de Juſtinien. Y ayant eu du tems d'Irnére deux Traductions de ces Novelles, dont l'une exprimoit le texte Grec, mot pour mot, & l'autre, qui étoit de la main de Julien l'Antéceſſeur, en rendoit plutôt le vrai ſens que les termes, Irnére s'étant attaché à la prémiére quoiqu'elle ne fût pas comparable à la ſeconde, cette Verſion fut appellée *authentique*, & les Novelles mêmes prirent auſſi le nom d'*authentiques*, & de *Liber Authenticorum*. Dans la ſuite, on entendit auſſi par le terme d'*Authentique*, ce que l'on appelle *Excerpta Novellarum*, ce qui ſe trouve joint à pluſieurs Loix du Code, pour ſavoir d'abord ſi le texte du Code de Juſtinien n'a point été annullé par les Novelles. On croit communément qu'Irnére a fait ces *Excerpta* dans le XII ſiécle. Il ſe peut qu'Irnére ait contribué quelque choſe à la perfection de cet Ouvrage: cependant Jean Strauch a prouvé qu'il étoit beaucoup plus ancien, puiſque Grégoire *le Grand* qui a vécu vers la fin du VI ſiécle, & Burchard, auſſi bien qu'Ivon qui ont écrit tous deux avant Irnére, citent les Authentiques dans leurs Ouvrages. Fichard, dans la Vie d'Irnére, remarque qu'il y a déja longtems qu'on avoit enlevé les Authentiques à Irnére, & que dans la ſuite elles lui ont été rendues ſur la parole d'Accurſe. Au reſte, il faut obſerver à l'égard de ces *Authentiques*, qu'elles ne s'accordent pas toujours avec l'original des Novelles. C'eſt ce qui a donné lieu à une régle généralement reçue, que les Authentiques n'ont force de Loix, qu'autant qu'elles s'accordent avec les Novelles. * Fichard, *in Vit. Juriſconſultorum.* Pancirolle, *l.* 2. *c.* 13. Gentilis, *de libris Juriſt.* Strauchii *Irnerii non erranti c.* 2. §. 4. Pagenſtecher, *in proluſione ad Irnerium injuria vapulantem*, *p.* 4.

AUTHIE, en Latin *Alcida*, riviére de France en Picardie. Elle a ſa ſource à Coigneu, près des bornes de l'Artois, un peu au-deſſus du château d'Authie: elle paſſe à Douriens & à Auxy, & ſe jette dans la mer à Pont-à-Collines, dans un lieu dit *le Pas d'Authie*. * Sanſon. Baudrand.

AUTHIER DE SISGAU (Chriſtophe d') Evêque de Bethléem, étoit fils d'*Antoine* d'Authier de Siſgau, Seigneur de Saint-André. Il naquit à Marſeille l'an 1609 & à l'âge de 17 ans il entra dans la célébre Abbaye de Saint-Victor de la même ville, pour y prendre l'habit, & en même tems poſſeſſion de l'office de Capiſcol, qui lui avoit été réſigné, & auquel ſont annexez quatre Prieurez. Après ſa profeſſion, qu'il fit le onziéme Octobre 1627, il alla à Avignon étudier en Philoſophie & en Théologie. Ce fut pendant le cours de ſes études, n'ayant encore que 23 ans, qu'il jetta l'an 1632 les premiers fondemens de la Congrégation du ſaint Sacrement, qui fut d'abord appellée *des Prêtres Miſſionnaires du Clergé*; mais le Pape Innocent X, en la confirmant l'an 1647, lui donna le nom de *Congrégation du ſaint Sacrement*, pour les Miſſions & la direction des Séminaires. La profeſſion qu'il avoit faite dans l'Ordre de ſaint Benoît, l'empêcha d'abord d'être à la tête de cette Congrégation eccléſiaſtique; mais ayant été ſacré Evêque de Bethléem en 1651, cette dignité le mit en état de prendre la direction de cet Inſtitut: ce qu'il continua juſqu'à ſa mort, qui arriva dans le Séminaire de Valence en Dauphiné, le 17 Septembre 1667. * *Voyez* ſa Vie par N. Borely, de cette Congrégation.

AUTOBEZACES & MITREUS. *Voyez* MITREUS & AUTOBESACES.

AUTOCE'PHALES. Les Grecs donnoient ce nom aux Evêques qui n'étoient point ſoumis à la juriſdiction des Patriarches, & qui étoient indépendans auſſi-bien qu'eux. Dans l'Egliſe Orientale, l'Archevêque de Bulgarie, & quelques autres Métropolitains, jouiſſoient de ce privilége; & dans l'Egliſe Occidentale, les Archevêques de Ravenne s'étoient attribué la même exemtion: de ſorte qu'ils ne dépendoient, ni des Patriarches de Conſtantinople, ni des Souverains-Pontifes de Rome. Mais les Grecs ayant été chaſſez de l'Italie, les Papes réduiſirent ces Archevêques ſous leur obéiſſance, ſelon le rapport d'Anaſtaſe. Dans l'origine, tous les Métropolitains étoient Autocéphales. Dans la ſuite, les Evêques des grandes villes de l'Empire s'attribuérent des droits ſur les Provinces qui étoient de leurs Diocéſes, ſavoir, celui d'ordonner les Métropolitains, de convoquer le Synode du Diocéſe, & d'avoir inſpection générale ſur toutes les Provinces qui en dépendent. Tels furent les droits de l'Evêque de Rome ſur le Diocéſe du Vicariat de Rome, ou ſur les Provinces ſuburbicaires: tels furent les droits de celui d'Alexandrie ſur les Provinces d'Egypte, de Libye & de Thébaïde; & de celui d'Antioche, ſur tout ce qu'on appelloit *le Dioceſe d'Orient*. L'Evêque d'Ephéſe ſemble auſſi avoir eu quelque choſe de pareil ſur le Diocéſe d'Aſie; & celui de Céſarée en Cappadoce, ſur le Diocéſe de Pont. L'Archevêque de Conſtantinople envahit depuis la juriſdiction ſur la Thrace, & ſur ces deux Diocéſes. Mais pluſieurs Egliſes reſtérent Autocéphales, tant en Orient qu'en Occident, c'eſt à dire, indépendantes, quant à l'ordination des Evêques, d'un Patriarche, ou d'un Exarque. En Occident, l'Evêque de Carthage étoit indépendant des autres Patriarches, & Primat du Diocéſe d'Afrique. L'Evêque de Milan, dans les commencemens, étoit Chef du Vicariat d'Italie, & n'étoit point ordonné par l'Evêque de Rome. Dans les Gaules & dans l'Eſpagne, les Metropolitains ne recevoient point l'ordination de l'Evêque de Rome. Le Métropolitain de l'Iſle de Cypre jouiſſoit auſſi de la même autocéphalie, qui lui fut confirmée contradictoirement avec l'Evêque d'Antioche, par le Concile d'Ephéſe, *Action VII*, & dans le Concile *in Trullo*, *Canon XXXIX.* * Du Cange, *Gloſſar. Latin.* M. Du Pin, *de Antiqua Eccleſia Diſciplina.*

AUTOCHTHONES, nom que les Grecs ont donné aux Peuples qui ſe diſoient originaires du païs qu'ils habitoient, & qui ſe vantoient de n'être point venus d'ailleurs. Αὐτόχθονες eſt compoſé d'αὐτὸς *même* & de χθὼν *terre*; comme qui diroit, *naîfs de la terre même*. Les Latins les appelloient *indigenæ*, c'eſt à dire, *nés ſur le lieu*. Les Athéniens croyoient être de ce nombre. * *Voyez* la préface de Thucydide.

AUTOCLES, Athénien, fut déclaré par ſes Citoyens Général d'une Flotte de trente vaiſſeaux de guerre, pour aller au ſecours d'Alexandre *Phérée*. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

AUTOCRATES, Auteur Grec, qui avoit écrit une Hiſtoire d'Achaïe. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Athénée le cite deux fois, *l.* 9. & 11.

AUTOCRATE'S d'Athénes, Poëte comique, cité par Suidas.

* AUTODORE, Auteur Epicurien, dont Diogéne Laërce fait mention dans la *Vie d'Héraclide*.

AUTOLE'ON. Dans le tems que les Crotoniates faiſoient la guerre aux Locriens, ces derniers avoient coutume toutes les fois qu'ils alloient à la guerre, de laiſſer une place vuide dans leur Armée rangée en bataille, à Ajax *le Locrien*, comme s'il eût été préſent. Autoléon, Général des Crotoniates, ayant remarqué cette place, y vint fondre avec impétuoſité; mais il fut bleſſé dans la poitrine par le ſpectre d'Ajax. La playe empiroit de jour en jour, juſqu'à ce qu'ayant conſulté l'Oracle, il ſe fit porter dans une Iſle du Pont Euxin, nommée *Achillée*, où il ſe trouva parfaitement guéri, après avoir appaiſé les Manes d'Ajax, & des autres Héros. * Photius, *ex Conone.* Pauſanias, *l.* 3.

AUTOLYCUS, fils de Mercure, ſelon les Poëtes, *étoit* un fameux Voleur, qui ſe retiroit vers le Mont-Parnaſſe, dans la Phocide en Gréce. Il avoit une adreſſe extraordinaire pour enlever ſubtilement ce qu'il vouloit dérober: *ce qui* a fait dire à Ovide, *Metamorph. l.* 11. *v.* 313.

Naſcitur Autolycus furtum ingeniosus ad omne.

& à Martial, *l.* 8. *Epigram.* 59. *v.* 4.

Non fuit Autolyci tam picata manus.

On lui a donné Mercure pour pére; parce que ce Dieu étoit le protecteur des Larrons & des Voleurs.

AUTOLYCUS, Philoſophe, a fleuri ſous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant Jeſus-Chriſt. Il fut Précepteur d'Arcéſilas, fils de Seuthès, dont Diogéne *Laërce* a écrit la Vie. Autolycus compoſa divers Traitez d'Aſtronomie, dont Joſeph Auria de Naples a mis en Latin ceux qui nous reſtent, *de Sphæra*, & *de Siderum Ortu*. * Voſſius, *de Math. c.* 33. §. 14.

* AUTOLYCUS, Héros qui avoit accompagné Jaſon à la conquête de la Toiſon d'or, ou Hercule à la Guerre contre les Amazones. On le ſervoit particuliérement à Sinope ville du Pont, dans l'Aſie Mineure. Lucullus ayant pris cette ville, emporta ſa ſtatue à Rome. Voyez les Supplémens de Tite-Live par *Jean Freinsbemius*, *l.* 63.

* AUTOMEDE, Poëte Grec, dont parle Iſaac Tzetzès dans les Prolégoménes ſur Lycophron.

* AUTOME'DON, fils de Dioras, fut le Cocher & l'Ecuyer d'Achille. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 477.

Una ingens Periphas & equorum agitator Achillis
Armiger Automedon.

Automedon étoit ſi habile à conduire un chariot, que l'on s'eſt ſervi depuis de ſon nom pour déſigner un Cocher adroit. Cela ſe voit dans Juvenal, *Sat.* 1. *v.* 61.

——— *Puer Automedon nam lora ferebat;*

dans Ovide, *de Arte Amatoria*, *l.* 1. *v.* 8

Tiphys & Automedon dicor Amoris ego;

& dans

& dans Ciceron, *pro Roſcio Amerino*, où il employe le mot d'*Automedon* pour celui de *Glaucia*.

* AUTOMEDON, Auteur Grec, auquel on attribue l'Epigramme ſuivante.

Ἐυθέμενον ἀρότροιο μὲν μόθον, ἀμφὶ δὲ λοῖσθον,
Εἶτα βόε μὲν χαίταις τὸ πρῶτον ἔτυπε δόκανα.
Ἦν δ' ἁπαλὴ χαίτη τις, ἔχει χάριν, ὃν κατατρίβει
Ἐυθὺς τὸν χαίτην, τρίτιλλα λαβὼν μεγάλαν.
Ταῦτ' ἰδὼν σοφὸς ἐνὴρ, μηκέτ' ἀνίσχειν ἐκέλευσε,
Μὴ τὸ κατὰ ζωὴν καὶ τέλος ἐς μόρον ἔλθῃ.

Qui nulli debet, fortunatiſſimus ille eſt;
Proximus hunc cœlebs: tertius orbus erit:
Quod ſi quis demens uxorem duxerit, illi
Hæc ita res demum commoda grata feret,
Eveniat ſi ſors, ut grandi dote receptâ
Protinus uxorem deferat in tumulum.
Hæc doctus ſæpies: Epicurum quærere fruſtra
Qua ſit mente ſinas, quæque velut monades.

AUTOMENES, Roi de Corinthe, ſuccéda à ſon pére *Téleſtès* vers l'an 3227 du Monde, & 808 avant Jéſus-Chriſt. Son régne ne fut que d'une année. En 3228, on établit à Corinthe des Magiſtrats annuels, appellés *Prytanes*. On ne ſait point ſi ce fut après la mort d'Automénès, ou ſi ce Prince avoit fait une abdication volontaire de la Royauté. La domination des Prytanes dura juſqu'au tems de Cypſéle & de Périandre ſon fils, Tyrans de Corinthe pendant 49 ans. * Euſébe, *in Chron.* Pauſanias, *l.* 2.

AUTOMNE (l') *Autumnus*, troiſiéme Saiſon de l'année, où l'on fait la recolte des vins & des fruits. Quelques uns dérivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*. Héſiode, en ſa Théogonie, fait les Saiſons filles de Jupiter & de Thémis, & n'en met que trois non plus qu'Orphée, en quoi Phidias les ſuivit, n'ayant taillé que trois ſtatues de ces Déeſſes. Les Egyptiens n'en reconnoiſſoient que trois, le Printems, l'Eté & l'Automne, leur donnant quatre mois à chacune, & les répréſentant par une roſe, un épi, & une pomme ou raiſin. Nonnus, ſur la fin de l'onziéme livre de ſes Dionyſiaques, met quatre Saiſons de l'année, comme fait Philoſtrate, l'Hyver, le Printems, l'Eté & l'Automne. „ Les Saiſons, dit-il, aux yeux de „ couleur de roſes ſéches, filles de l'An inconſtant, vites du „ pied comme un tourbillon de vent ". Il y a à Meudon un Automne de marbre, fait par un nommé *Jacques*, natif d'Angoulême, ſous la figure d'un jeune homme, couronné de pampres & de raiſins, qu'il fit à Rome l'an 1550. Lindwod a fait un diſtique, pour marquer le tems auquel tombe le commencement, non ſeulement de l'Automne, mais encore de chaque Saiſon de l'année.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver, Cathedratus
Æſtuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

* Hofman, *Lexic. Univerſ.*

* AUTOMNE (Bernard) Juriſconſulte François, étoit Avocat à Bordeaux, & donna au public en 1610 pour la premiére fois, à l'âge de 44 ans, un Livre qui a pour titre *Cenſura Gallica in Jus Civile Romanum*. Il a auſſi écrit ſur les Coutumes de Bourdeaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit* par Denys Simon.

AUTON, le Volcan d'Auton, *Autonus mons* : c'eſt une de ces terribles montagnes qui vomiſſent des flammes & des cendres brûlantes. Elle eſt dans l'Amérique méridionale, au Royaume de Chili, dans la Province de Chucuito, près de la ſource de la riviére de Riobio : elle fait partie des Andes. * Sanſon. Baudrand.

NB. On ne trouve ce nom ni dans la Carte du Chili de Sanſon, ni dans celle de M. Deliſle. Ce pourroit bien être le Volcan d'Antoco. *Voyez* ANTOCO. M. Maty l'appelle *le Volcan d'Anton*, quoiqu'il le place entre l'Article d'*Autre* & celui d'*Autriche*.

AUTON (Jean d') Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, Prieur de l'Angle, & Hiſtoriographe de France, vivoit ſous le régne de Louis XII, & s'étant attaché à la ſuite de ce Prince, décrivit avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tout ce qu'il y vit, ou dont il fut informé par des témoins oculaires, depuis l'an 1499, juſqu'en 1508. Théodore Godefroy publia l'Hiſtoire des deux derniéres années dès l'an 1615, & cinq ans après il donna les années 1499, 1500, 1501 & 1502. Les trois autres n'ont point encore vu le jour, quoique l'année 1502 ſoit curieuſe, & que les deux ſuivantes, moins fécondes en événemens qui ayent pu attirer l'attention de l'Auteur, ne ſoient pas mépriſables. On ne ſait rien de la mort d'Auton ; mais il y a apparence qu'elle arriva en 1508, où finit ſon Hiſtoire.

AUTONNE. *Voyez* OTTENETTE.

AUTONOE, fille de Cadmus & d'Hermione, & ſœur d'Agavé & de Sémélé, épouſa Ariſtée, & en eut Actéon, qui fut élevé par Chiron, & depuis métamorphoſé en cerf.

Une autre AUTONOE, fille de Périée, & maîtreſſe d'Hercule, dont elle eut un fils appellé *Palémon*.

Une autre AUTONOE fille de Nérée & de Doris. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin, *Fab.* 176. & 180.

AUTPERT, AUSTBERT ou ANSBERT (Ambroiſe) Moine de l'Ordre de ſaint Benoît, & Abbé de S. Vincent de Voltorne, a fleuri dans le VIII ſiécle. Il étoit François, & apparemment né en Provence, comme il ſemble le dire ſur la fin de ſes Commentaires ſur l'Apocalyſe, où il parle ainſi, *Ambroſius, qui Autpertus, ex Galliarum Provincia ortus, &c.* Trithéme, Geſner, Simler, Poſſevin, le Mire, Bellarmin, Marcellus, & divers autres, ſe ſont trompez de plus d'un ſiécle, au ſujet d'Ambroiſe Autpert. Ils ont écrit qu'il a compoſé ſes Livres ſur la fin du IX ſiécle, en 890. Il eſt pourtant ſûr que c'eſt dans le VIII ſiécle, puiſqu'il dit lui-même qu'il a fait & achevé cet Ouvrage du tems du Pape Paul, & de Didier, Roi des Lombards. Or le Pape Paul fut aſſis ſur la chaire de ſaint Pierre en 756 ou 757, & mourut l'an 767 ; & Didier régna juſqu'en 774, que Charlemagne le fit priſonnier à Pavie. Ambroiſe, après avoir été quelque-tems à la Cour du Roi Pepin, paſſa en Italie, & ſe rendit au Monaſtére de ſaint Vincent ſur Voltorne dans l'Abruzze, où il fit profeſſion de la vie monaſtique. Il fut élû en 777, Abbé de ce Monaſtére ; mais comme Poton avoit été auſſi élu par le parti des Lombards, la cauſe fut portée au Pape Adrien I, qui les manda l'un & l'autre à Rome. Autpert mourut en chemin, le 19 Juillet l'an 778. Il avoit compoſé pluſieurs Commentaires ſur l'Ecriture ſainte, entre autres des Commentaires ſur les Pſeaumes & ſur le Cantique des Cantiques, que Sixte de *Sienne* aſſure qu'on imprima en 1536 à Cologne, & dix livres de Commentaires ſur l'Apocalypſe, qu'il dédia au Pape Etienne IV, qui fut élu en 768. Il donna à cet Ouvrage le titre de *Speculum parvulorum*. Quelques perſonnes envieuſes l'avoient voulu empêcher de le publier, & s'étoient même adreſſées au Pape Etienne, qui malgré cela exhorta Ambroiſe d'y travailler, lui écrivant en ces propres termes, *Labora ſicut expiſti*. Le Livre du *Combat des Vertus & des Vices*, qui étoit parmi les Oeuvres de ſaint Auguſtin, & qui porte le nom de ſaint Ambroiſe dans quelques Manuſcrits, eſt de cet Auteur. Il avoit écrit, ſelon Sigebert, un Traité *de la Cupidité*, qui ſe trouvoit Manuſcrit dans la Bibliothéque de ſaint Benoît de Cambridge. Il a fait des Vies des ſaints Paldon, Tazon & Taton, premiers Abbez de Voltorne, qui ſont d'autant meilleures, qu'il s'eſt uniquement appliqué à dépeindre leurs vertus. Il y a une Homélie ſur la Transfiguration de Notre-Seigneur, qui eſt à la fin de ſon Commentaire ſur l'Apocalypſe, dans un Manuſcrit de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez. Il en avoit fait une ſur l'Aſſomption de la Vierge, qui étoit la dix-huitiéme parmi les Sermons de ſaint Auguſtin ſur les Saints. Il y en a une ſur la Purification, imprimée parmi les Sermons attribuez à ſaint Ambroiſe, qui ſe trouve inſérée dans une Homélie ſur la même fête, attribuée à Alcuin, & imprimée dans le premier tome des Mélanges de M. Baluze. La Chronique de l'Abbaye de Saint-Vincent, de laquelle Du Chêne a publié quelques fragmens, marque que cet Auteur mourut l'an 778. * Paul Diacre, *l.* 6. *de Geſt. Longob. c.* 40. Du Chêne, *tome* 3. *p.* 672. Sigebert. Trithéme, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du VII ſiecle.* Baillet, *Vies des Saints.*

AUTRICHE, païs d'Allemagne & Archiduché, eſt la Haute Pannonie des Anciens : ſon nom moderne vient d'*Oeſterreych* ou *Terre Orientale*, ou plûtôt *Royaume oriental*. Elle a la Hongrie au levant, la Baviere au couchant, la Moravie au ſeptentrion, & la Stirie au midi. On la diviſe en Haute & Baſſe. La premiére eſt en-deçà du Danube, & l'autre au delà. Vienne, capitale du païs, eſt dans la Baſſe Autriche ; les autres villes ſont Lintz, Ens, Neuſtat, Krems, &c. C'eſt un bon païs, extrêmement fertile, & où il y a beaucoup de mines, & ſur tout de ſouffre. Il y a auſſi beaucoup de montagnes & de riviéres. Le Mont-Kalemberg s'étend depuis le Danube, juſqu'à la Save & à la Drave. Les riviéres, outre le Danube, ſont le Téja, le Kamps, la Leythe, &c. Dans les IX & X ſiécles, l'Autriche étoit la frontiére de l'Empire, contre les violences ordinaires des Barbares, & principalement des Hongrois. Ces derniers y faiſoient continuellement des courſes, & de là ils ſe répandoient dans la Baviére, & dans les autres Provinces de l'Allemagne. L'Empereur Henri I, dit l'*Oiſeleur*, voyant qu'il étoit d'une extrême importance d'établir quelqu'un dans l'Autriche, qui pût arrêter ces irruptions, en inveſtit l'an 928, LEOPOLD, ſurnommé l'*Illuſtre*, fils d'ALBERT, & petit-fils de HENRI des Comtes de Bebepergen, ſortis des anciens Ducs de Souabe. Leopold repouſſa ſouvent les Hongrois, & épouſa *Richarde*, fille de l'Empereur. Othon, I du nom, érigea l'Autriche en titre de Marquiſat, & en confirma la poſſeſſion à ſon beau-frére Léopold, lequel mourant vers l'an 983, laiſſa ALBERT I, & HENRI I. Leurs ſucceſſeurs ſont LEOPOLD II, mort en 1040 ; LEOPOLD III, en 1044 ; ALBERT II, en 1056 ; ERNEST, en 1075 ; LEOPOLD IV, mort en 1096 ; & LEOPOLD V, dit *le Saint*, qui mourut l'an 1136. Son fils aîné HENRI II, fut le premier Duc d'Autriche. L'Empereur Frédéric *Barberouſſe* érigea l'Autriche en Duché, par Lettres données à Ratisbonne le 17 Septembre de l'an 1156. Henri mourut en 1177, & ſon frére LEOPOLD VI, qui lui ſuccéda, & mourut en 1194, laiſſa LEOPOLD VII. Ce dernier mourut en 1230, & eut *Frédéric*, qui ne laiſſa point de poſtérité, & fut étranglé en 1240 ou 1246. Alors l'Autriche ſe vit encore expoſée aux violences des Hongrois, & même des Bavarois, qui y faiſoient ſans ceſſe des courſes. Les Etats du païs s'étant aſſemblez, réſolurent de ſe ſoumettre à Henri Marquis de Miſnie, ou à l'un de ſes fils, Thierri & Albert. Mais OTTOCARE II, depuis Roi de Bohême, prétendit que l'Autriche lui appartenoit, du chef de ſa femme, héritiére de Frédéric. Le Roi Venceſlas ſon pére, dit *le Bongne*, commença à l'y établir ; & après ſa mort en 1253, Ottocare lui-même s'en rendit maître. L'Empereur Frederic II avoit trop d'affaires avec les Papes, pour s'oppoſer au Roi de Bohême. RODOLPHE I, élevé à l'Empire après lui en 1273, tua Ottocare dans une bataille, & mit le Duché d'Autriche dans ſa famille. Rodolphe eſt la tige de la Maiſon d'AUTRICHE, qui s'eſt rendue ſi célébre & ſi puiſſante depuis quatre cens ans, & qui a donné juſqu'à préſent vint-quatre Empereurs à l'Allemagne, & ſix Rois à l'Eſpagne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Il y a juſqu'à dix opinions différentes touchant l'origine de la Maiſon d'Autriche. Nous n'entreprendrons point de les rapporter toutes; car quelques Généalogiſtes Eſpagnols ont eu des entêtemens ſi ridicules ſur ce ſujet, qu'ils ne méritent pas qu'on ſe donne la peine d'examiner leurs rêveries. Ils ne ſe ſont pas contentez de tirer la Maiſon d'Autriche du cheval de Troye, ils ſont remonter ſes prédéceſſeurs juſqu'à Noé. Laiſſons-là ces Auteurs fabuleux. Charles-Quint avoit raiſon, lorſqu'il témoigna qu'il faiſoit plus d'état de la vertu & de la gloire, que d'une longue ſuite d'ayeux, dont la preuve étoit incertaine: auſſi reçut-il froidement le Généalogiſte, qui faiſoit ſortir ſa Maiſon de la première race des Rois de France. Selon cet Auteur, Théodébert II, Roi d'Auſtraſie, petit-fils de Sigebert I, & de Brunehaud, & fils de Childebert II, & de Faileube, eut trois fils de Bilichilde, Clotaire, Merouée & un certain Sigebert, que ce Généalogiſte fait tige de la Maiſon d'Autriche. Tous les Auteurs François, anciens & modernes, parlent à la vérité de Clotaire & de Mérouée, qui furent égorgez; mais ce Sigebert eſt inconnu aux plus ſavans. Cet Auteur prétendoit que ce dernier Prince fit bâtir le château de Habsbourg ou Habſpurg dans l'Argow, entre Bâle & Zurich, & qu'il fut Chef de la Maiſon d'Autriche. Les Eſpagnols modernes ne ſont pas encore revenus de cette erreur; & Joſeph Pelizer de Salas publia en 1641, un Ouvrage intitulé *Fama Auſtriaca*, contre Dupleix, qui avoit combattu ces opinions. D'autres ſont deſcendre la Maiſon d'Autriche des Comtes d'Altembourg, par un Seigneur nommé *Guntran*, qui a vécu dans le IX ſiécle. Il y en a qui diſent que Pierre Frangipani, Italien, s'étant retiré dans la Suiſſe vers l'an 1130 ou 1135, pendant le Schiſme de Pierre de Léon, dit *Anaclet* II, contre Innocent II, il y eut un Albert Frangipani qui fit bâtir le château de Habsbourg, & qui fut ayeul de Rodolphe. Divers Généalogiſtes croyent que cette illuſtre Maiſon eſt ſortie des Seigneurs du château de Trieſte dans le Frioul, ou de Trieſten en Suiſſe, où l'ayeul de Rodolphe épouſa l'héritiére de la Maiſon de Habsbourg. D'autres diſent que les ayeux de Rodolphe deſcendoient des anciens Ducs de Zæringhen, & des Comtes de Vindenoſſe: & d'autres enfin prétendent que leur véritable origine doit ſe tirer des Comtes d'Alſace. Selon quelques-uns, Ratbothon, frére de Werner, Evêque de Strasbourg en 1070, eſt le huitiéme ayeul d'Albert, qu'on ſurnomme *le Sage*, pére de RODOLPHE; & ce dernier eſt le véritable Chef de la Maiſon d'Autriche. On ne peut aſſurément lui en donner un qui ſoit plus illuſtre; car le ſeul mérite de Rodolphe l'éleva ſur le Thrône Impérial par la voye d'élection, à Francfort le dernier Septembre de l'an 1273. Rodolphe travailla beaucoup pour la gloire de l'Empire; mais il n'oublia pas les intérêts de ſa famille. Il ſoutint à Ottocare Roi de Bohême, qui s'étoit emparé de l'Autriche, que cette Province étoit un fief maſculin; & qu'au défaut de mâles, elle devoit retourner à l'Empire. Son plus grand droit fut dans les armes; il les prit contre Ottocare, & le tua dans une bataille donnée près de Vienne en Autriche, le 26 Août 1278. Enſuite Rodolphe donna l'inveſtiture de ce Duché, auquel la Stirie étoit unie dès-lors, à ſon fils aîné, du conſentement des Princes & des Etats de l'Empire, l'an 1282, & mourut en 1291. Depuis, les Princes de cette Maiſon en ont préféré le nom à celui du château de Habsbourg ou de Habspurg. Les Princes de cette Maiſon ajoûtérent en peu de tems à leurs autres biens le Duché de Carinthie, & le Comté de Tirol. Le premier fut donné par Charles IV à Othon, petit-fils de Rodolphe. Rodolphe II acquit le ſecond par ſon mariage avec Marguerite, qui en étoit Comteſſe. Pour rendre l'Autriche la plus conſidérable Principauté d'Allemagne, l'Empereur Frédéric *le Pacifique* l'érigea en Archiduché en 1477, pour ſon fils Maximilien, qui fut depuis Empereur, avec ces prérogatives, que les Archiducs pourroient créer dans toute l'étendue de l'Empire, des Comtes, des Barons & des Gentilshommes; qu'ils ſeroient Conſeillers-nez de l'Empereur, qui ne pourroit mettre leur Terre au ban de l'Empire; qu'ils recevroient l'inveſtiture de leur Etat à cheval, revêtus d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & ſur la tête une couronne à deux pointes; qu'ils ſeroient cenſez l'avoir obtenue, s'ils ne la recevoient point après l'avoir demandée trois fois; qu'ils auroient la liberté d'aſſiſter aux Diétes, ou de ne s'y trouver pas; & qu'enfin ils auroient connoiſſance des affaires de l'Empire, qu'on ne pourroit régler ſans leur participation.

GENEALOGIE DE LA MAISON D'AUTRICHE.

I. RODOLPHE, Comte de Habsbourg, Empereur, eut deux femmes, *Anne*, fille d'*Albert* Comte de Hochberg, morte en 1281, & *Agnès*, fille d'*Othon* Comte de Bourgogne, qui ne lui donna point d'enfans. De la première il eut 1. ALBERT qui ſuit; 2. *Rodolphe*, mort au berceau; 3. *Herman*, noyé dans le Rhin, âgé de 18 ans, l'an 1282, après avoir fiancé la fille d'*Edouard* II, Roi d'Angleterre, 4. *Frédéric* & 5. *Charles*, morts jeunes; 6. *Rodolphe*, Duc de Suabe, Landgrave d'Alſace, que quelques-uns nomment Roi de Bohême. Il mourut en 1308, laiſſant d'*Agnès*, fille d'*Ottocare* Roi de Bohême, un fils unique, *Jean* Duc de Soubabe, qui après avoir tué ſon oncle l'Empereur Albert, pour pénitence de ſon parricide, prit l'habit des Hermites de ſaint Auguſtin à Piſe, & y mourut l'an 1313. Les filles de Rodolphe furent 7. *Jutta*, épouſe de *Venceſlas* VI Roi de Bohême, morte en 1297; 8. *Clémence*, femme de *Charles*, ſurnommé *Martel*, Roi de Hongrie & de Naples, Duc d'Anjou, décedée en 1301; 9. *Mathilde*, mariée à *Louis*, dit *le Sévére*, Electeur Palatin, morte en 1304; 10. *Marguerite*, femme de *Théodoric*, Comte de Clèves; 11. *Agnès*, alliée à *Albert* II, Electeur & Duc de Saxe, morte en 1327; 12. *Hedwige*, épouſe d'*Othon*, Marquis & Electeur de Brandebourg; 13. *Catherine*, femme d'*Othon*, Duc de Baviere & Roi de Hongrie, morte en 1285; 14. & *Euphémie*, Religieuſe.

II. ALBERT I, Duc d'Autriche, puis Empereur, fut tué en 1308. (*Voyez* ALBERT.) Il avoit épouſé *Eliſabeth*, fille de *Menard*, Duc de Carinthie, & Comte de Goricie, décédée en 1313. Leurs enfans furent 1. FREDERIC qui ſuit; 2. *Rodolphe*, ſurnommé *le Débonnaire*, qui fut Roi de Bohême, & qui mourut en 1308, ſans enfans, ni de *Blanche* ſa première femme, fille de *Philippe* III, Roi de France, morte en 1305, ni de ſa ſeconde, *Eliſabeth*, fille de *Prémiſlas*, Roi de Bohême; 3. *Léopold*, ſurnommé *le Glorieux*, mort en 1327. Il épouſa *Catherine*, fille d'*Amédée* V, Comte de Savoye, dont il eut *Catherine*, épouſe d'*Enguerrand*, Comte de Coucy; & *Agnès*, femme de *Boleſlas*, Duc de Siléſie. Des Auteurs donnent pourtant une autre femme à Léopold, ſavoir, *Catherine* de Luxembourg, fille de l'Empereur *Henri* VII, dont il eut deux filles; 4. OTHON, ſurnommé *le Hardi* ou *le Joyeux*, quatriéme fils d'ALBERT, mourut en 1338, ou 1340, après avoir épouſé 1°. *Eliſabeth*, fille d'*Etienne*, Duc de Baviere, de laquelle il eut *Frédéric*, mort en 1344, âgé d'onze ans; & *Elizabeth*, fiancée à *Edouard* Roi d'Angleterre, morte en 1346 avant le mariage: 2°. Anne de Luxembourg, fille de Jean, Roi de Bohême, dont il eut *Léopold*, mort en 1345; 5. *Henri*, ſurnommé *le Pacifique*, cinquiéme fils d'ALBERT, qui fut Chanoine, puis Coadjuteur de Mayence, puis ſe maria, & mourut en 1372, ſans enfans d'*Eliſabeth*, fille de *Robert* Comte Palatin du Rhin, ni de ſa ſeconde femme *Eliſabeth*, fille du Comte de Wirtzbourg; 6. ALBERT ſixiéme fils de l'Empereur, *dont nous parlerons après ſon frere Frédéric.* Les filles d'ALBERT I, furent 7. *Agnès*, épouſe d'*André* III, Roi de Hongrie, ſurnommé *le Vénitien*, morte Religieuſe l'an 1363; 8. *Eliſabeth*, mariée à *Frédéric* III, Duc de Lorraine, décedée en 1352: 9. *Anne*, alliée 1°. à *Herman* II, Marquis de Brandebourg; 2°. à *Henri* VI, Duc de Wratiſlav; 10. *Catherine*, fiancée à l'Empereur *Henri* VII, puis mariée à *Charles*, Duc de Calabre, morte en 1323; & 11. *Gutte* ou *Bonne*, épouſe de *Louis* Comte d'Oëttingen, décédée en 1329.

III. FREDERIC, Duc d'Autriche, dit *le Beau*, fut élu Empereur par quelques Electeurs en 1314. (*Voyez* FREDERIC) & mourut en 1330. Il avoit épouſé 1°. *Iſabelle*, fille de *Jacques*, Roi d'Aragon, qui mourut durant ſa priſon: 2°. *Cunegonde* de Baviére, fille de l'Empereur *Louis*, laquelle perdit la vue à force de pleurer la mort de ſon époux. De la première il eut 1. *Eliſabeth*, promiſe à *Charles* IV, Empereur, ou ſelon d'autres, à *Jean* de Luxembourg, Roi de Bohême, morte avant ſon mariage, en 1334; & 2. *Anne*, qui épouſa 1°. *Louis* dit *le Romain*, fils de l'Empereur *Louis* de Baviére; 2°. *Jean* ou *Henri*, Comte de Goricie: de ſa ſeconde femme, Frederic eut deux fils, 3. 4. *Frédéric* & *Léopold*, morts au berceau; & 5. *Eliſabeth*, femme de *Gontbier*, Comte de Schwartzenbourg.

III. ALBERT II, Duc d'Autriche, ſurnommé *le Sage* & *le Contrefait*, ſuccéda à ſes fréres. (*Voyez* ALBERT.) Il mourut en 1358. De ſon épouſe *Jeanne*, fille & héritiere d'*Ulric*, Comte de Ferrette, décédée en 1353, il laiſſa 1. RODOLPHE qui ſuit; 2. ALBERT, *mentionné après Rodolphe*; 3. LEOPOLD, *dont nous parlerons après ſes fréres*; 4. *Frédéric*, dit *le Splendide*, tué à la chaſſe par le Baron de Potendorf, l'an 1362; 5. *Agnes*, femme de *Henri* II, Duc de Siléſie, morte en 1356; 6. *Marguerite*, épouſe d'*Othon*, Marquis de Brandebourg, de la Maiſon de Baviére; & 7. *Catherine*, Religieuſe à Vienne.

IV. RODOLPHE II, dit *l'Ingénieux*, ſuccéda à ſon pére. Il épouſa 1°. *Catherine*, fille de *Charles* IV, Empereur, morte en 1360: 2°. *Marguerite* Comteſſe de Tirol, décédée en 1373. Ayant ſuivi l'Empereur ſon beau-pére en Italie, il mourut à Milan ſans poſtérité le 25 Juillet 1360, à l'âge de 22 ans, non ſans ſoupçon de poiſon.

IV. ALBERT III, ſurnommé *l'Aſtrologue*, ſuccéda à ſon frere, (*Voyez* ALBERT) & mourut l'an 1395. Il avoit épouſé en 1366, *Eliſabeth*, auſſi fille de l'Empereur *Charles* IV, laquelle mourut en 1373. Il ſe remaria avec *Beatrix*, fille de *Frédéric* III, Burgrave de Nuremberg, dont il eut ALBERT IV, qui ſuit.

V. ALBERT IV, dit *le Patient*, mourut en 1404. (*Voyez* ALBERT) Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille d'*Albert* de Baviére, Comte de Hollande: 2°. *Mathilde*, fille de *Louis*, Duc de Baviére, dont il n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage ſortirent 1. ALBERT V, qui ſuit; & 2. *Marguerite* ou *Anne*, mariée en 1412, à *Henri* dit *le Riche*, Duc de Baviére, morte en 1447.

VI. ALBERT V, Empereur, mourut en 1439. (*Voyez* ALBERT.) De ſa femme *Eliſabeth* de Luxembourg, fille de l'Empereur *Sigiſmond*, il eut 1. *George*, mort au berceau; 2. LADISLAS, qui ſuit; 3. *Eliſabeth*, femme de *Caſimir*, dit *le Grand*, Roi de Pologne, morte en 1505; & 4. *Anne*, mariée à *Guillaume* III, Duc de Saxe, décédée en 1461.

VII. LADISLAS d'Autriche, naquit en 1440. Après la mort de ſon pére, il fut Roi de Hongrie. (*Voyez* LADISLAS V.) Il mourut le 23 Novembre 1457, ſur le point d'épouſer *Magdelaine* de France, fille du Roi *Charles* VII. Ainſi la ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche paſſa à ſes couſins.

IV. LEOPOLD d'Autriche, III. du nom, fut le troiſiéme fils d'ALBERT II. On le ſurnomma *le beau Gendarme*. Il eut quelque différent avec ſon frére Albert III, pour ſes partages; & après la mort de celui ci, il acquit le domaine de Veldkirch, le Comté de Hehenberg, & la Marche Tréviſane. Ayant entrepris la guerre contre les Suiſſes, qu'il prétendoit s'être revoltez contre ſa Maiſon, il leur livra bataille à Sempach près de Lucer-

ne, & il y fut tué le neuvième Juillet 1386. Il avoit épouſé *Viridis*, fille de *Bernabon* Comte de Milan, dont il eut 1. *Guillaume*, dit *l'Ambitieux*, mort en 1406, ſans enfans, ni de *Hedwige*, fille de *Louis* de Pologne, Roi de Hongrie, ſa première femme, ni de la ſeconde, *Jeanne*, fille de *Charles* dit *le Petit*, Roi de Hongrie & de Sicile; 2. FRE'DE'RIC, qui ſuit; 3. *Léopold*, ſurnommé *le Gras* ou *le Superbe*, qui attaqua une ſeconde fois les Suiſſes à Sempach, où il fut battu & où il mourut en 1411, ſans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe* dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne; 4. ERNEST *mentionné ci-après*; 5. *Agnes*, femme de *Boleſlas* Duc de Siléſie; 6. *Eliſabeth* fiancée à *Henri*, Comte de Goritie, morte avant les noces; & 7. *Catherine*, femme de *Conrad*, Comte de Hardeck, Burgrave de Magdebourg.

V. FRE'DE'RIC d'Autriche, III du nom, fils aîné de LE'OPOLD, eut grande part à l'évaſion du Pape Jean XXIII, de la ville de Conſtance, où on tenoit le Concile en 1415, & par-là, il encourut la diſgrace de l'Empereur Sigiſmond, qui le fit excommunier dans la Seſſion 27 de ce Concile. Les Suiſſes profitérent de cette conjoncture, & s'emparérent de ſes terres, ſurtout du Comté de Habsbourg. Ce Prince mourut en 1439. Il avoit épouſé *Eliſabeth*, fille de l'Empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: ſa ſeconde femme, *Anne*, fille de *Frédéric* Duc de Brunſwick, lui laiſſa, outre quatre enfans morts au berceau, SIGISMOND, qui ſuit.

VI. SIGISMOND d'Autriche, Comte de Tirol, dit *le Simple*, naquit en 1427, & mourut en 1496. Il fut fiancé avec *Radegonde* de France, fille du Roi *Charles* VII, morte avant les noces. Il épouſa enſuite *Eleonore*, fille de *Jacques* I, Roi d'Ecoſſe, dont il eut un fils mort au berceau. Elle décéda en 1480; & l'an 1484, ce Prince ſe remaria avec *Catherine*, fille d'*Albert*, Duc de Saxe, dont il n'eut point d'enfans.

V. ERNEST I, dit *de Fer*, fut le quatriéme fils de l'Archiduc LE'OPOLD. Il fut Duc de Stirie & de Carinthie, quitta l'état Eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé, pour ſe marier, & mourut en 1424. Sa première femme, *Marguerite*, fille de *Barnime* III, Duc de Poméranie & de Stetin, mourut ſans enfans. La ſeconde *Zimburge*, fille de *Ziemowite*, Duc de Maſſovie, décédée en 1429, lui donna dix enfans, dont cinq, *Erneſt*, *Rodolphe*, *Léopold*, *Alexandrine* & *Anne*, moururent au berceau. Les autres furent; 6. FRE'DE'RIC, qui ſuit; 7. *Albert*, dit *le Prodigue* ou *le Débonnaire*, qui eut avec ſon frére *Frédéric*, de grands démêlez qui ſe terminérent à Fribourg, où, pour éternifer la mémoire de cette reconciliation, il fonda l'an 1450, une belle Académie, & qui mourut en 1463, ſans enfans de *Mathilde*, fille de *Louis*, Duc de Wirtemberg, morte en 1482; 8. *Marguerite*, alliée en 1431, à *Frédéric* II, Electeur de Saxe, morte en 1486; 9. *Catherine*, alliée en 1445, à *Charles*, Marquis de Bade, morte en 1490; & 10. *Eliſabeth*, épouſe de *Hugues*, Comte de Werdenberg.

VI. FRE'DE'RIC IV, dit *le Paiſible*, né en 1415, fut élu Empereur en 1440, & mourut en 1493. (*Voyez* FRE'DE'RIC.) Il avoit épouſé en 1453, *Eleonore* de Portugal, fille d'*Edouard*, & ſœur d'*Alphonſe* V, Rois de Portugal, morte en 1467. Il en eut 1. *Chriſtophle*, mort en 1456, âgé de quelques mois; 2. MAXIMILIEN, qui ſuit; 3 *Jean*, mort en 1467, âgé de ſix mois; 4. *Hélène*, morte jeune en 1461; & 5. *Cunegonde*, née en 1465, mariée en 1487, à *Albert* Duc de Bavière, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe, & mourut en 1520.

VII. MAXIMILIEN, I du nom, fut le premier nommé Archiduc d'Autriche, titre dont ſon pére l'honora après ſon mariage. Il étoit né en 1459, fut élu Empereur en 1486, & mourut en 1519. (*Voyez* MAXIMILIEN.) Il avoit épouſé 1°. en 1477, la plus riche héritiére de l'Europe, *Marie*, fille de *Charles* dit *le Hardi* ou *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, morte en 1482; 2°. en 1494, *Blanche-Marie*, fille de *Galéas Marie* Duc de Milan, morte en 1511, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent, 1. *François*, mort enfant; 2. PHILIPPE, qui ſuit; & 3 *Marguerite*, née en 1480, fiancée 1°. au Roi de France *Charles* VIII, puis à *Jean* Prince d'Eſpagne, fils du Roi *Ferdinand* dit *le Catholique*, & mariée à *Philbert* II, Duc de Savoye, morte en 1530 (*Voyez* MARGUERITE.) L'Empereur Maximilien *laiſſa auſſi des enfans naturels, ſavoir* George, *Evêque de Brixen, puis Archevêque de Valence en Eſpagne, enfin Evêque de Liege, mort en* 1557; Frédéric Maximilien, *dit* d'Amberg, *qui fut Général de l'Infanterie, ſous l'Empereur Charles Quint, mort à Milan en* 1553, *& qui avoit épouſé* Eliſabeth, *Comteſſe d'Ottingen*; Marguerite, *mariée à* Jean *Comte d'Oſtfriſe; & trois autres filles, mariées, l'une à* Louis, *Comte de Halfeſtein, l'autre à* Louis *de la Marck, Seigneur de Herbemont & de Rochefort; la troiſiéme à* François *de Melun, Prince d'Epinoy.*

VIII. PHILIPPE I, dit *le Bel*, Archiduc d'Autriche, puis Roi d'Eſpagne, naquit en 1478, & mourut en 1506. Il avoit épouſé en 1469, *Jeanne* d'Aragon, qu'on a nommée *la Loca* ou *la Folle*, fille & héritiére de *Ferdinand* V, ſurnommé *le Catholique*, Roi d'Aragon, de Grenade & de Sicile, & d'*Iſabelle*, Reine de Caſtille & de Léon. Cette nouvelle alliance porta la Maiſon d'Autriche à ce point d'élévation, où on l'a vue depuis: ce qui donna ſujet à ce diſtique:

Bella gerant fortes: tu, felix Auſtria, nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Les enfans qu'il eut de ce mariage, furent 1. CHARLES, tige de la branche d'Eſpagne; 2. FERDINAND, tige de la branche d'Allemagne; 3. *Eléonore*, née en 1498, mariée 1°. en 1519, à *Emmanuel*, Roi de Portugal: 2°. en 1530, à *François* I, Roi de France, morte en Eſpagne en 1558; 4. *Iſabelle*, mariée en 1515, à *Chriſtierne*, Roi de Danemarck, morte à Gand en 1525; 5 *Marie*, alliée en 1525, à *Louis* II, Roi de Hongrie & de Bohême, morte Gouvernante des Païs-Bas en 1558; & 6. *Catherine*, née poſthume, promiſe à *Frédéric* II, Electeur de Saxe, mariée en 1525, à *Jean* III, Roi de Portugal, qui la répudia, morte en 1571.

MAISON D'AUTRICHE D'ESPAGNE, finie en 1700.

IX. CHARLES-Quint, né en 1500, mourut en 1558. Il avoit pris poſſeſſion des Etats d'Eſpagne en 1517, & fut élu Empereur en 1519. (*Voyez* CHARLES Quint.) D'*Iſabelle*, fille d'*Emmanuel*, Roi de Portugal, qu'il avoit épouſée en 1529, & qui mourut en 1539, il eut 1. PHILIPPE II, qui ſuit, 2. *Ferdinand*, mort jeune en 1545; 3. *Marie*, alliée en 1548, à l'Empereur *Maximilien* II, morte en 1603; 4. *Jeanne*, qui épouſa en 1553, *Jean* II, Roi de Portugal, morte en 1578. *Avant ſon mariage, il eut, l'an* 1522, *de* Marguerite *Vangeſt, une de ſes Maîtreſſes*, Marguerite *d'Autriche, mariée en* 1535, *à* Alexandre *de Médicis, dont elle reſta veuve en* 1537. *Elle ſe remaria l'année ſuivante avec* Octave *Farneſe Duc de Parme, & mourut en* 1586; *& depuis ſon veuvage, l'Empereur eut* Jean d'Autriche, *né en* 1543. (*Voyez* DOM JUAN.) *Celui-ci mourut en* 1578, *laiſſant deux filles naturelles*; Jeanne *mariée à* François *Botero, Prince en Sicile*; & Anne, *Abbeſſe à Burgos, toutes deux mortes en* 1630

X. PHILIPPE II naquit en 1527, & mourut en 1598. (*Voyez* PHILIPPE.) Il avoit épouſé 1°. en 1543, *Marie*, fille de *Jean* III, Roi de Portugal, décédée en 1545: 2°. en 1554, *Marie*, fille de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, morte en 1558: 3°. en 1559, *Eliſabeth* de France, fille du Roi *Henri* II, morte en 1568: 4°. en 1570, *Anne*, fille de l'Empereur *Maximilien* II, morte en 1580. Du premier lit, il eut 1. *Charles*, dit *Dom Carlos*, né en 1545, mort en 1568: (*Voyez* CHARLES) du ſecond lit, il n'eut point d'enfans: du troiſiéme lit, il eut 2. *Iſabelle-Claire-Eugénie*, née en 1566, mariée en 1599, à *Albert* Archiduc d'Autriche, morte en 1633, Souveraine des Païs-Bas; & 3. *Catherine*, née en 1567, mariée en 1585, à *Charles-Emmanuel* Duc de Savoye, morte en 1597: du quatriéme lit, il eut 4 PHILIPPE III, qui ſuit; 5. *Ferdinand*, né en 1571, mort en 1575; 6 *Jacques*, né en 1573, mort en 1582; 7 *Diégo*, né en 1574, mort en 1582; 8. *Charles-Laurent* & 9. *Marie*, qui moururent au berceau.

XI. PHILIPPE III naquit en 1578, & mourut en 1621. Il avoit épouſé en 1599, *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc de Gratz, morte en 1611. Il en eut 1. PHILIPPE-DOMINIQUE-VICTOR, qui ſuit; 2. *Charles*, né en 1607, mort le 30 Juillet 1632; 3 *Ferdinand*, Cardinal-Diacre, Archevêque de Tolède, & Gouverneur des Païs-Bas, né en 1609, mort à Bruxelles le neuviéme Novembre 1641. *ayant eu pour fille naturelle* Marie Anne d'*Autriche*, dite de la Croix, *née à Bruxelles le* 26 *Juillet* 1641, *qui fut miſe au Monaſtére des Carmélites Deſchauſſées de Madrid à l'âge de cinq ans, où elle prit l'habit, morte le troiſiéme Septembre* 1715; 4. *Alphonſe*, mort en 1612, n'ayant qu'un an; 5. *Anne-Marie-Maurice*, née en 1601, mariée en 1615, à *Louis* XIII, Roi de France, morte le 20 Janvier 1666; 6. *Marie*, née & morte en 1603; 7. *Marie Anne*, née en 1606, mariée en 1631, à l'Empereur *Ferdinand*, morte le 13 Mai 1646; & 8. *Marguerite*, née en 1610, morte dans ſon enfance.

XII. PHILIPPE IV, auſſi nommé DOMINIQUE-VICTOR, naquit en 1605, & mourut le quinziéme Septembre 1665. Il avoit épouſé 1°. en 1615, *Eliſabeth* de France, fille du Roi *Henri* IV, morte le 6 Octobre 1644: 2°. en 1649, *Marie-Anne* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand* III, décédée le 16 Mai 1696. Du premier mariage, il eut 1. *Balthaſar-Charles-Dominique Philippe-Victor Luc*, né en 1630, mort en 1646, étant fiancé à *Marie Anne* d'Autriche, que ſon pére épouſa depuis; 2. *Marguerite-Marie*, née & morte en 1621; 3. *Marguerite Marie Catherine*, née & morte en 1623; 4. *Marie*, née en 1625, morte l'année ſuivante; 5. *Marie-Antoinette*, née en 1631, morte en 1636, & 6. *Marie Thérèſe*, née le 20 Septembre 1638, mariée en 1660, à *Louis XIV*, Roi de France, morte le 30 Juillet 1683. Du ſecond lit, il eut 7. *Philippe-Proſper*, né en 1658, mort peu après; 8. *Ferdinand-Thomas*, mort jeune; 9. CHARLES II, qui ſuit; 10. *Marguerite Thérèſe*, née le 12 Juillet 1651, mariée à l'Empereur *Léopold* en 1666, morte le onziéme Mars 1673; & 11. *Marie-Ambroiſe*, morte dans ſon enfance en 1655. Philippe IV *laiſſa auſſi un fils naturel*, Dom Juan d'Autriche, *né d'une Comédienne en* 1629. *Il fut Grand-Prieur de Caſtille, Général des Armées de ſon pére, & mourut le* 17 *Septembre* 1679, *laiſſant pour fille naturelle*, Marie-Catherine-Iſabelle. *morte à Bruxelles le* 26 *Novembre* 1714, *en ſa* 53 *année. Le Roi Philippe IV en avoit encore d'autres, qu'il ne reconnut pas*, Louis-Henri, *Religieux de ſaint Dominique, mort Evêque de Malaga en* 1692: & Ferdinand Valdès, *Gouverneur de Novare, Général de la Cavalerie dans le Milanez.*

XIII. CHARLES II, Roi d'Eſpagne, naquit le ſixiéme Novembre 1661. Il épouſa 1°. en 1679, *Marie-Louiſe* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, frére du Roi *Louis* XIV, morte le 12 Fevrier 1689: 2°. en 1690, *Marie-Anne* de Baviére-Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume*, Duc de Neubourg, puis Electeur Palatin. Il mourut le premier Novembre 1700, ſans enfans, & en lui finit cette branche aînée de la Maiſon d'Autriche; & ſes Royaumes paſſérent dans la Maiſon de France. *Voyez* FRANCE.

MAISON D'AUTRICHE D'ALLEMAGNE.

IX FERDINAND I, Empereur, Chef de la branche de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, étoit le deuxiéme fils de PHILIPPE I, Archiduc d'Autriche. Il naquit en 1502. Son frére Charles-Quint lui abandonna en 1550, tous les biens qu'il poſſé-

doit en Allemagne, le fit élire Roi des Romains en 1551, & lui céda l'Empire en 1556. Il mourut en 1564. De ſa femme *Anne*, fille de *Ladiſlas*, Roi de Hongrie & de Bohême, qu'il épouſa en 1521, & qui mourut en 1547, il eut 1. MAXIMILIEN II, qui ſuit; 2. FERDINAND, Comte de Tirol, Marquis de Burgaw, qui naquit en 1529, & mourut en 1595, & qui avoit épouſé 1°. *Philippine*, fille de *François* Welſer d'Ausbourg, morte en 1580: 2°. en 1582, *Anne-Catherine*, fille de *Guillaume* Duc de Mantoue, morte en 1620: du premier lit, il eut un fils & une fille, morts jeunes; *André*, Cardinal, Evêque de Conſtance & de Brixen, Gouverneur des Païs-Bas, mort en 1600, âgé de 42 ans, *Charles*, Marquis de Burgaw, né en 1560, mort en 1618, ſans enfans de *Sibylle*, fille de *Guillaume*, Duc de Cléves, qu'il épouſa en 1608, & qui mourut en 1620. *Celui-ci laiſſa ſeulement deux enfans naturels*, Ferdinand & Charles, *Seigneur de Hohenberg; l'aîné mourut en* 1660, *ſans poſtérité; le cadet laiſſa un fils*, Charles Sigiſmond *père de* François-Antoine, *& de* Charles-Joſeph, *Seigneur de Hohenberg, & qui demeurérent proche de Rotenbourg ſur le Necre, dans des terres de l'ancien Comté de Hohenberg*. FERDINAND Comte de Tirol, eut de ſon ſecond lit, *Anne* d'Autriche, mariée en 1611, à l'Empereur *Mathias*, & morte en 1618, & une autre *Anne-Marie*, Religieuſe. Les autres enfans de l'Empereur FERDINAND, furent 3. *Jean*, mort jeune; 4. CHARLES, Archiduc de Gratz, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après*; 5. *Eliſabeth*, née en 1525, mariée en 1543, à *Sigiſmond-Auguſte*, Roi de Pologne, morte en 1545; 6. *Anne*, née en 1528, mariée en 1546, à *Albert*, Duc de Baviére, morte en 1580; 7. *Marie*, née en 1530, mariée en 1546, à *Guillaume*, Duc de Juliers, morte en 1584; 8. *Magdelaine*, née en 1532, Religieuſe à Vienne; 9. *Catherine*, née en 1533, mariée 1°. à *François* de Gonzague, Duc de Mantoue: 2°. à *Sigiſmond-Auguſte*, Roi de Pologne, veuf de ſa ſœur *Eliſabeth*, morte en 1572; 10. *Eléonore*, née en 1534, mariée en 1561, à *Guillaume* de Gonzague, Duc de Mantoue, morte en 1594; 11. *Marguerite*, née en 1536, morte en 1567; 12. *Barbe*, née en 1539, mariée en 1569, à *Alfonſe* d'Eſt, II du nom, Duc de Ferrare, morte en 1572; 13. *Urſule*, morte jeune; 14. *Hélene*, qui ſe fit Religieuſe, & mourut en 1574, à 31 ans; & 15. *Jeanne*, née en 1547, mariée en 1565, à *François* de Médicis, Grand-Duc de Toſcane, morte en 1568.

X. MAXIMILIEN II, Empereur, né en 1527, fut élu Roi des Romains en 1562, & mourut le 12 Octobre 1576. Il avoit épouſé ſa couſine *Marie* d'Autriche, fille de l'Empereur *Charles-Quint*, dont il eut 1. *Ferdinand*, mort jeune; 2. RODOLPHE II, *qui ſuit*; 3. *Erneſt*, Gouverneur des Païs Bas, né en 1553, mort le 20 Fevrier 1595; 4. MATTHIAS, *mentionné après ſon frére*; 5. *Maximilien*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, élu Roi de Pologne en 1587, & mort en 1618, âgé de 60 ans; 6. *Albert*, Prince des Païs-Bas, né en 1559, & mort en 1621, ſans enfans d'*Iſabelle-Claire-Eugénie*, fille de *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, qu'il avoit épouſée en 1598, en quittant le chapeau de Cardinal. (*Voyez* ALBERT.) 7. *Vencaſlas*, né en 1561, mort en 1578; 8. *Frédéric* & 9. *Charles*, morts au berceau; 10. *Anne*, née en 1549, mariée en 1570, à *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, morte en 1580. (*Voyez* ANNE.) 11. *Eliſabeth*, née en 1554, mariée en 1570, à *Charles* IX Roi de France, morte en 1592; 12. 13. deux *Maries*, mortes au berceau; 14. *Marguerite*, née en 1567, morte Religieuſe en 1633; & 15. *Eléonore*, née en 1568, morte en 1581.

XI. RODOLPHE II, né en 1552, fut Empereur après ſon pére. Il mourut le dixiéme Janvier 1612, ſans avoir été marié, & *laiſſa ſeulement cinq enfans* naturels; 1. Jules-Céſar d'*Autriche, qui fut Gouverneur d'une place en Bohême*; 2. Matthias *d'Autriche, Marquis du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Chambellan de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment Impérial*; 3. Charles *d'Autriche*; 4. Charlotte *d'Autriche, épouſe de* François-Thomas *d'Oiſelay, Comte de Cantecroix*; & 5. Anne-Dorothée *d'Autriche, Religieuſe aux Carmélites Dechauſſées de Madrid*.

XI. MATTHIAS, né en 1557, fut Roi de Hongrie & de Bohême, puis Empereur après ſon frére, & mourut en 1619, ſans enfans d'*Anne* d'Autriche, fille de l'Archiduc *Ferdinand*.

BRANCHE DES ARCHIDUCS DE GRATZ, puis Empereurs.

X. CHARLES d'Autriche, II du nom, dernier des fils de l'Empereur FERDINAND I, naquit en 1540. Il eut la Stirie, la Carinthie & la Carniole pour ſon partage, fit ſa réſidence à Gratz, & mourut le troiſiéme Août 1590, ayant eu pluſieurs enfans de *Marie*, fille d'*Albert* II, Duc de Baviére, qu'il avoit épouſée en 1570, & qui mourut en 1608. Ces enfans furent 1. *Ferdinand*, mort au berceau; 2. FERDINAND II, qui ſuit; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Maximilien-Erneſt*, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique, né en 1583, mort en 1616, *laiſſant un fils naturel*, Charles *d'Autriche tué en* 1641, *ſervant le Roi d'Eſpagne en Piémont*; 5. LEOPOLD, qui fit *la branche d'*INSPRUCK *rapportée ci-après*; 6. *Charles* poſthume, né en 1590, qui fut Maître de l'Ordre Teutonique, Evêque de Breſlau, & mourut le 28 Décembre 1624; 7. *Anne*, née en 1573, mariée en 1592, à *Sigiſmond* III, Roi de Pologne, morte en 1598; 8. *Marie Chriſtine*, née en 1574, mariée en 1595, à *Sigiſmond* Bathori, Prince de Tranſſylvanie, mais qui en ayant été ſéparée pour impuiſſance, ſe fit Religieuſe, & mourut en 1621; 9. *Catherine-Renée*, née en 1576, morte en 1595; 10. *Eliſabeth*, née en 1577, morte en 1586; 11. *Grégoire-Maximilienne*, née en 1581, morte en 1597, étant promiſe à *Philippe* III, Roi d'Eſpagne; 12 *Eléonore*, née en 1582, morte Religieuſe en 1620; 13. *Marguerite*, née en 1584, mariée en 1599, à *Philippe* III, Roi d'Eſpagne, morte en 1611; 14 *Conſtance*, née en 1588, mariée en 1605, à *Sigiſmond* III, Roi de Pologne, décédée en 1631; & 15. *Marie-Magdelaine*, née en 1589, alliée en 1608, à *Côme* de Medicis, II du nom, Grand-Duc de Toſcane, morte en 1631.

XI. FERDINAND II, Empereur, né en 1578, fut adopté par l'Empereur Matthias, qui le fit élire Roi de Bohême en 1617, & Roi de Hongrie en 1618. Il fut fait Empereur en 1619, & mourut le huitiéme Fevrier 1637. Il avoit épouſé 1°. en 1600, *Marie-Anne*, fille de *Guillaume* Duc de Baviére, morte en 1616: 2°. *Léonore* de Gonzague, fille de *Vincent* I, Duc de Mantoue, dont il n'eut point d'enfans, morte le 17 Juin 1655. Du premier lit il eut 1. *Jean Charles*, né en 1605, mort en 1619; 2. FERDINAND III, qui ſuit; 3. *Léopold-Guillaume*, né en 1614, qui fut Evêque de Paſſau, de Strasbourg, d'Halberſtadt, d'Olmutz & de Breſlau, Maître de l'Ordre Teutonique, & Abbé de Mourbach, Gouverneur des Païs-Bas en 1647, juſqu'en 1656, mort le 19 Novembre 1662; 4. *Chriſtine*, née en 1601, morte peu après; 5. *Marie-Anne*, née en 1610, mariée en 1635 à *Maximilien* Electeur de Baviére, ſon oncle, morte le 25 Septembre 1665, & 6. *Cécile-Renée*, née en 1611, mariée en 1637, à *Ladiſlas*, Roi de Pologne, morte le 13 Mars 1644.

XII. FERDINAND III, dit ERNEST, Empereur, naquit en 1608, & mourut en 1657. Il avoit épouſé 1°. en 1631, *Marie-Anne* d'Autriche, fille de *Philippe* III, Roi d'Eſpagne, morte le 13 Mai 1646; 2°. en 1648, *Marie-Léopoldine*, fille de l'Archiduc *Léopold*, morte le neuviéme Avril 1649: 3°. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Charles* II, Duc de Mantoue, morte le ſixiéme Décembre 1686. Du premier lit il eut 1. *Ferdinand-François*, né le troiſiéme Septembre 1633, fait Roi de Bohême en 1646, de Hongrie en 1647, élu Roi des Romains le onziéme Mai 1653, & mort le neuviéme Juillet 1654; 2. *Philippe-Auguſte*, né en 1637, mort en 1639; 3. *Maximilien Thomas*, né en 1638, mort en 1639; 4. LEOPOLD IGNACE, qui ſuit; 5. *Marie Anne*, née en 1634, mariée en 1648, à *Philippe-Balthaſar*, Infant d'Eſpagne, lequel mourut avant la conſommation du mariage, puis en 1649, à *Philippe* IV, Roi d'Eſpagne, pére de celui qu'elle avoit fiancé, & mourut le 16 Mai 1696; & 6. *Marie*, née & morte en 1646. L'Empereur Ferdinand eut du ſecond lit 7. *Ferdinand-Charles-Joſeph*, qui né en 1649, fut Evêque de Paſſau & de Preſlau, puis Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & mourut le 27 Janvier 1664. Les enfans du troiſiéme lit furent, 8. *Thérèſe-Marie-Joſephe*, née en 1652, morte en 1653; 9. *Eléonore-Marie*, née en 1655, mariée 1°. en 1670, au Roi de Pologne *Michel* Wiſnowiski; 2°. en 1678, à *Charles-Léopold*, Duc de Lorraine, morte le 17 Décembre 1697; 10. *Marie-Anne-Joſephe*, née en 1654, mariée en 1678, à *Jean-Guillaume* de Baviére, Prince de Neubourg, depuis Electeur Palatin, morte le 14 Avril 1689; & 11. *Ferdinand-Louis-Joſeph*, né & mort en 1657.

XIII. LEOPOLD I, Empereur, joignit à ce nom ceux d'IGNACE-FRANÇOIS-BALTHASAR-JOSEPH-FELICIEN. Il naquit le neuviéme Juin 1640, fut élu Roi de Hongrie & de Bohême en 1655, & Empereur en 1658. Il mourut le cinquiéme Mai 1705. (*Voyez* LEOPOLD.) Il avoit épouſé 1°. en 1666, *Marguerite-Thérèſe* d'Autriche, fille de *Philippe* IV, Roi d'Eſpagne, morte le 12 Mars 1673: 2°. la même année *Claude-Félicité* d'Autriche, fille de *Ferdinand Charles*, Archiduc de Gratz; & l'ayant perdue le huitiéme Avril 1676, il prit une troiſiéme alliance le 14 Décembre ſuivant avec *Eléonore Magdelaine-Thérèſe*, fille de *Philippe-Guillaume* de Baviére, Duc de Neubourg, depuis Electeur Palatin, morte le 19 Janvier 1720, en ſa 66 année. Du premier lit l'Empereur eut 1. *Ferdinand-Vinceſlas-Joſeph*, né le 28 Septembre 1667, mort quatre mois après; 2. *Marie-Antoinette-Joſephe*, née le 18 Janvier 1669, mariée en 1685, à *Maximilien-Emmanuel*, Electeur de Baviére, morte le 24 Décembre 1692; 3. *N.* Archiduc, né & mort en 1670; & 4. *Marie Anne-Joſephe*, &c. née & morte en Fevrier 1672: du ſecond lit il eut 5. *Anne-Marie-Joſephe*, &c. née le onziéme Septembre 1674, morte le 21 Décembre ſuivant; & 6. *Marie Joſephe-Clémence*, &c. née le onziéme Octobre 1675, morte le onziéme Juillet 1676: du troiſiéme lit il eut 7. JOSEPH-JACOB-IGNACE, qui ſuit; 8. *Léopold-Joſeph-Guillaume*, &c. né le 12 Juin 1682, mort le troiſiéme Août 1684; 9. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, &c. Archiduc, puis Empereur, *dont il ſera parlé après ſon frére aîné*; 10. *Marie-Eliſabeth Lucie Thérèſe*, née le 13 Décembre 1680, Gouvernante du Tyrol; 11. *Marie-Anne-Joſephe*, &c. née le ſeptiéme Septembre 1683, mariée le neuviéme Juillet 1708, à *Jean* V, Roi de Portugal; 12. *Marie-Thereſe Joſephe*, &c. née le 22 Août 1684, morte le 28 Septembre 1696; 13. *Marie-Joſephe-Colette*, &c. née le ſixiéme Mars 1687, morte le 14 Avril 1703; 14. *Marie-Magdelaine-Joſephe*, &c. née le 26 Mars 1689; & 15. *Marie-Marguerite*, &c. née le 22 Juillet 1690, morte en 1693.

XIV. JOSEPH, quinziéme Empereur de ſa Maiſon, portoit encore les noms de JACOB-IGNACE-JEAN-ANTOINE-EUSTACHE. Il naquit le 26 Juillet 1678, fut déclaré Roi de Hongrie, en 1687, élu Roi des Romains le 24 Janvier 1690, ſuccéda à l'Empire en 1705, & mourut le 17 Avril 1711. Il avoit épouſé le 15 Janvier 1699, *Wilhelmine-Amélie*, fille de *Jean-Frédéric* de Brunſwick, Duc de Hanover, & de *Bénédictine Philippe-Henriette*, Comteſſe Palatine, dont il a eu 1. *Léopold-Joſeph*, né le 28 Octobre 1700, mort le quatriéme Août 1701; 2. *Marie-Joſephe*, &c. née le huitiéme Décembre 1699, alliée le 20 Août 1719, à *Frédéric-Auguſte*, Prince Electoral de Saxe; & 3. *Marie-Amélie*, &c. née le 22 Octobre 1701, mariée le cinquiéme Octobre 1722, à *Charles Albert-Cajetan-Jean-Joſeph-George*, Prince Electoral de Baviére.

XIV. CHARLES, VI du nom, ſeiziéme Empereur de ſa famille, qui porte auſſi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH, eſt né le premier Octobre 1685. Il a été élu à Francfort le 12 Octobre 1711, Empereur, après la mort de ſon frére aîné, mort ſans enfans mâles, couronné le 22 Décembre ſuivant, & Roi de Hongrie le 21 Mai 1712. Il a épouſé le 23 Avril 1708, *Eliſabeth-Chriſti-*

Chriſtine de Brunſwick, fille de *Louis-Rodolphe* de Brunſwick-Wolfenbuttel, & de *Chriſtine-Louiſe* Princeſſe d'Oetingen, laquelle a abjuré le Luthéraniſme, pour embraſſer la Religion Catholique. De cette alliance ſont iſſus 1. *Léopold-Jean-Joſeph-Antoine-François de Paule-Ermengilde-Rodolphe-Ignace Balthaſar*, Archiduc d'Autriche, né le 13 Avril 1716, mort le quatriéme Novembre de la même année; 2. *Marie Thérèſe-Walburge-Amélie-Chriſtine*, née le 13 Mai 1717; 3. *Marie-Anne-Eléonore Wilhelmine-Joſephe*, Archiducheſſe d'Autriche, née le 14 Septembre 1718; & 4. *N.* née le cinquiéme Avril 1724.

RAMEAU DES ARCHIDUCS D'INSPRUCK, ſorti de la branche d'Autriche en Allemagne finie en 1665.

XI. LEOPOLD d'Autriche, né en 1586, qui le cinquiéme des fils de CHARLES d'Autriche, Archiduc de Gratz, eut le Comté de Tirol pour ſon partage, & fut le premier qui porta le titre d'Archiduc d'Inſpruck. Après avoir été Evêque de Paſſau & de Strasbourg, il fut Général des Armées de l'Empire dans les guerres de Juliers & de Paſſau, & mourut le troiſiéme Septembre 1632. Il épouſa en 1626, *Claude* de Médicis, fille de *Ferdinand* I, Grand-Duc de Toſcane, morte le 25 Décembre 1648, dont il eut 1. FERDINAND-CHARLES, qui ſuit; 2. SIGISMOND-FRANÇOIS, *mentionné ci après*; 3. *Marie-Eléonore*, née en 1627, morte en 1629; 4. *Iſabelle-Claire*, née en 1629, mariée en 1649, à *Charles* de Gonzague, Duc de Mantoue, morte en 1685; & 5. *Marie Léopoldine*, née en 1632, mariée en 1648, à l'Empereur *Ferdinand* III, morte le neuviéme Avril 1649.

XII. FERDINAND-CHARLES, Archiduc d'Inſpruck, naquit en 1628, & mourut le 30 Décembre 1662. Il avoit épouſé en 1646, *Anne* de Médicis, fille de *Côme* II, Grand-Duc de Toſcane, morte le 12 Septembre 1676, dont il eut 1. un fils mort en naiſſant, l'an 1654; 2. *Claude-Félicité*, née en 1653, mariée en 1673, à l'Empereur *Léopold*, morte le huitiéme Avril 1676; & 3. *Marie-Magdeleine*, née le 17 Août 1656, morte de la petite-vérole le 20 Janvier 1669.

XII. SIGISMOND-FRANÇOIS Archiduc d'Inſpruck, frére du précédent, naquit en 1630. Il fut Evêque d'Illingen, d'Ausbourg, de Gurck & de Trente, puis Cardinal en 1655; mais après la mort de ſon frére, il renonça à ſes bénéfices pour ſe marier. Il mourut le 25 Juin 1665, pendant qu'on traitoit ſon mariage avec *Marie-Hedwige-Auguſte*, fille de *Chriſtian-Auguſte*, Comte Palatin de Sulzbach. * Guilliman, *Hiſt. Arch. Auſtriac.* Julius Bellus, *Laur. Auſtriaca.* Cuſpinien, *Auſtr.* Richard Bartholin, *Auſtria.* Jean Gans, *Arbor Geneal. Dom. Auſtr.* Wolfgangus Lazius, *de Auſtr. & Comment. in Geneal. Auſtr.* Wicherd à Polheim, *Chron. Auſtr.* Bertius, *l.* 2. *Rer. German.* Gerard de Roo, *Annal. Archid. Auſtr.* Froiſſard. Philippe de Comines. Guillaume Lamormaini, *Idea Princ. Chriſt. Ferdin. II.* Thuldenus & Brachelius, *Hiſt. noſtri temp.* Chanterceau le Febvre. Du Bouchet. Du Chêne. Spener. Rittershuſius. Montandré, *Portrait de la Maiſ. d'Autr.* Imhof. *Not. Imp.*

* AUTRONIUS ſoupçonné d'être entré dans une conſpiration contre la République avec M. Craſſus, P. Sylla & Jules Céſar, fut, après avoir été déſigné Conſul, condamné pour avoir brigué les ſuffrages du Peuple. Suetone, *dans la Vie de Céſar. ch.* 9.

AUTRUCHE, grand oiſeau, qui a les alles courtes, fort eſtimé pour les plumes, qui ſervent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c.

L'Autruche eſt du nombre des oiſeaux que Dieu dans la Loi de Moyſe, défendit aux Juifs de manger, *Lévitique, ch.* 11. *v.* 16. Les Perſes en trouvoient la chair ſi bonne, que non ſeulement ils en mangeoient, mais que même ils en ſervoient ſur les tables de leurs Rois. *Heracl. Cuman. apud Athen. l.* 4. *c.* 17. Les Autruches ſe chaſſent en Afrique. Elles ſont ſi communes au Pérou, qu'elles vont par troupes comme le bétail. Les Sauvages en mangent la chair, & leurs œufs ſont bons, quoique de difficile digeſtion. Les femelles ſont preſque toutes mêlées de gris, de noir & de blanc. Les mâles ſont blancs & noirs, & ſont bien plus eſtimez, parce que leurs plumes ſont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs ſoyes plus fines. On ne les chaſſe qu'après leur mue, & lorſque leur plumage eſt ſec. Ce ſont des oiſeaux fort vites à la courſe & au demi vol, & on les chaſſe avec des barbes harpez, comme lévriers, qui les attrapent à la courſe. L'Autruche ſe ſert de ſes alles, non pas pour voler; mais pour aider à ſa courſe, lorſque le vent lui eſt favorable; car alors elle s'en ſert comme un navire fait de ſes voiles. Lorſque l'Autruche voit que ſes œufs ſont prêts à éclorre, elle en caſſe quatre, qui venant à ſe corrompre, il s'y engendre quantité de vers, dont ſes petits ſe nourriſſent, comme témoigne le P. Acaret, *en ſa Relation du Pérou.* Elien avoit dit autrefois quelque choſe de ſemblable. On a vu vers le Cap de Bonne Eſpérance des œufs d'Autruche ſi gros, qu'un ſeul ſuffit pour donner à manger à ſept hommes. On a fait à Paris dans l'Académie des Sciences, la diſſection de pluſieurs Autruches dont la plus grande étoit de ſept piez & demi de haut, depuis la tête juſqu'à la terre. L'Autruche a l'œil comme l'homme, en ovale, ayant de grands ſourcils, la paupiére d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiſeaux, avec une paupiére au dedans comme l'ont la plupart des brutes. Son bec eſt court & pointu, ſa langue petite, & adhérente, comme aux poiſſons; ſes cuiſſes groſſes, charnues & ſans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeâtre, rayée par des rides qui repréſentent un réſeau, dont les mailles pourroient laiſſer entrer le bout du doigt; ſes jambes ſont couvertes par devant de grandes écailles en table; ſes piez fendus, & compoſez ſeulement de deux doits fort grands, & auſſi couverts d'écailles, avec des ongles aux grands doits, & non pas aux petits. Elle n'a pas de plumes de diverſes ſortes, comme les autres oiſeaux, qui en ont de molles & de lanugineuſes, pour leur ſervir de fourrure, & d'autres dures & fermes, pour voler. Celles de l'Autruche ſont toutes molles & effilées, comme le duvet. Elles ne ſervent ni à voler, ni à les vêtir. Elles ont le tuyau juſtement au milieu de la plume: c'eſt pourquoi les Egyptiens repréſentoient la Juſtice par une plume d'Autruche. La peau de ſon cou eſt de chair livide, couverte d'un duvet blanc, clair-ſemé & luiſant, qui tient plus du poil que de la plume. Son corps eſt couvert de plumes noires, blanches & griſes. Quant au dedans du corps de l'Autruche, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloiſons, qui diviſent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la ſituation droite de haut en bas, & un cinquiéme ſitué en travers. Ses ventricules ont été trouvez remplis de foin, d'herbe, d'orge, de féves, d'os & de cailloux, dont il y en avoit de la groſſeur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un juſqu'au nombre de 70 doubles, la plupart uſez & conſumez preſque des trois quarts, & rayez, apparemment par leur frottement mutuel, plutôt que par éroſion. Mais il faut remarquer que les Autruches avalent le fer, de même que les autres oiſeaux avalent les cailloux, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir, & pour le digérer, comme ont cru les Anciens: au contraire, elles meurent, quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore de Sicile appelle les Autruches, *des cerfs-oiſeaux.* Le P. Vanſlebe, *dans ſa Relation d'Egypte*, rapporte à la *page* 103, une choſe fort particuliére en parlant des Autruches. „ J'ai lu, *dit-il*, dans un vieux Manuſcrit Arabe, intitulé, *Granhoret Imeſſe*, que lorſque cet „ oiſeau veut couver ſes œufs, il ne ſe met pas deſſus, comme „ font les autres; mais le mâle & la femelle les couvent avec „ leur regard ſeulement; & lorſque l'un des deux a beſoin d'al„ ler chercher ſa nourriture, il avertit ſon compagnon par ſon „ cri, & celui-ci reſte, & continue à regarder ſes œufs, juſqu'à „ ce que l'autre ſoit revenu; & de même encore quand celui-ci „ a beſoin à ſon tour d'aller chercher ſa nourriture, il avertit „ de la même maniere ſon compagnon, afin qu'il demeure, & „ qu'ainſi l'un d'eux ſoit toûjours préſent pour regarder les œufs, „ juſqu'à ce que les pouſſins ſoient éclos. Car s'ils diſcontinuoient d'un ſeul moment, les œufs ſe corromproient, & il „ n'en ſortiroit aucun pouſſin ". Il eſt parlé de l'Autruche en pluſieurs endroits de l'Ecriture, premiérement dans le *Lévitique, ch.* 11. *v.* 16, *ainſi qu'on l'a déja remarqué au commencement de cet Article*; dans le *Deuteronome, ch.* 14 *v.* 15; dans le livre de *Job, ch.* 30. *v.* 19, où il dit qu'il a été le frére des dragons & le compagnon des Autruches. Le même Job dit, *au ch.* 39. *v.* 13. que la plume de l'Autruche eſt ſemblable à celle de la cicogne & de l'épervier. Iſaïe, *ch.* 13. *v.* 21, pour faire entendre que Babylone ſera tout à fait déſerte, & qu'elle ne ſera jamais rebâtie, dit que les bêtes ſauvages s'y retireront, que ſes maiſons ſeront remplies de dragons, que les Autruches y viendront habiter, & que les Satyres y ſeront leurs danſes. Le même Prophéte, *ch.* 34. *v.* 13, en parlant du païs d'Edom, dit que les épines & les orties croîtront dans ſes maiſons, que les chardons rempliront ſes forteresſes, & qu'elle deviendra la demeure des dragons, & le pâturage des Autruches. *Voyez* encore dans le même Prophéte, *ch.* 43. *v.* 20; *voyez* auſſi *Jérémie, ch.* 50. *v.* 39, & dans ſes Lamentations, *ch.* 4. *v.* 3; & le Prophéte Michée, *ch.* 1. *v.* 8.

AUTUN, ſur l'Arroux, ville de France en Bourgogne, avec Evêché ſuffragant de Lyon. Cette ville, qui eſt des plus anciennes du Royaume, fut célébre du tems des Romains, & fut la Capitale de la République des Eduens ou Autunois, dont le païs contenoit une partie de la Bourgogne Duché, la Breſſe, le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois, la Principauté de Dombes, le Nivernois, &c. Elle avoit alors le nom d'*Æduа*, qu'on changea depuis en celui d'*Auguſtodunum*, en l'honneur d'Auguſte. Divers Auteurs l'ont encore appellée, *Auguſtodunum Æduorum*, & *Fluvia*. Les Anciens ont prononcé *Augudum* d'*Auguſtodunum*, puis Augdun & Autun. Ce nom étoit formé de celui d'Auguſte & du mot Celtique *dunum*, qui ſignifie *ville* ou *montagne*. Herric, Auteur de la Vie de S. Germain, en parle en ces termes:

Urbs quoque profectum meritis & nomine ſumſit
Auguſtodunum demum cum corpora vocari
Auguſti montem tranſfert quod Celtica lingua, &c.

Les Autunois eurent ſouvent les armes à la main contre les Auvergnats, qui vouloient leur diſputer la Souveraineté des Gaules. Ils avoient un Magiſtrat nommé *Vergobrette*; & quoique cette dignité ne fût qu'annuelle, ceux qui la poſſédoient, avoient un empire abſolu ſur la vie & ſur les biens de leurs Sujets. Les Druïdes avoient leur Sénat à Autun, & les jeunes Gaulois y avoient leur Ecole. Ces peuples furent toûjours amis & alliez des Romains, qui les appellérent *leurs fréres*, & qui leur donnérent droit de Bourgeoiſie dans leur ville. La ville d'Autun étoit grande, belle & magnifique. Le circuit de ſes murailles étoit d'environ deux mille pas: on y voyoit un Capitole, divers Temples & d'autres édifices, dont les reſtes marquent encore la magnificence. Mais cette ville ſi célébre fut enſuite la proye des Barbares. Attila la ruïna en 451, les Normands la pillérent dans le IX ſiécle, & les Rois Bourguignons ne l'avoient pas traitée avec plus d'humanité. Godemar y fut aſſiégé vers l'an 523, par Childebert & Clotaire fils de Clovis *le Grand*. Ils emportérent Autun, & tant de malheurs la réduiſirent dans un ſi miſérable état, que les autres villes uſurpérent le rang qui lui étoit dû. La Bourgogne étant devenue le partage du Roi Gontran, ce Prince choiſit Châlon pour ſa demeure. Guillaume le Breton marque aſſez bien les divers états de cette ville, dans le premier Livre de ſon Poëme ſur Philippe *Auguſte*. Il en parle en ces termes:

Ædua quos mittit urbs antiquiſſima, plena
Divitiis, multiſque tumens legionibus olim,

Romuſidique hac juſtiſſima, gente ſuperba,
Aſſiduis bellis pluſquam vicina fatigans.
At modo nullis fere vaſtis habitata colonis,
Quam rex Arturus Roma ſubduxit, eandem
Poſtea Norvegus evertens Rollo redegit
In ſolitum prorſus, vix ut veſtigia reſtent.

Autun, quoique déchue de ſa premiére grandeur, eſt encore très conſidérable. On y remarque trois parties. La premiére eſt le Château, où ſont les deux Cathédrales, ſavoir, l'ancienne des ſaints Nazare & Celſe; & la nouvelle, de ſaint Lazare & la Collégiale de Notre-Dame, fondée en 1444, par Rollin, Chancelier du Duc de Bourgogne. Entre ces Egliſes, dans la Place du Terreau, on voit une fort belle fontaine. La ſeconde partie s'appelle la Ville, & on y remarque le Champ-Saint-Lazare, qui eſt la plus grande Place d'Autun, & preſque au milieu. La troiſiéme eſt appellée Mars-Chaud. La porte de Mars-Chaud, & celles des Marbres, de ſaint Branché, de Maitron, de Cocau & de Carouge, ſont les principales. A quelque diſtance eſt l'ancienne porte d'Arroux, dont l'architecture eſt admirable, ainſi que celle de la porte Saint André, qui eſt auſſi éloignée de la ville, & dans les anciens murs, dont les pierres ſont ſi égales & ſi bien jointes, qu'on a peine à en remarquer les jointures. Autun eſt ſituée ſur une colline aſſez roide, & au pié de trois grandes montagnes, qui la couvrent à l'orient & au midi: des autres côtez elle a la vue d'une belle campagne. Sa longueur eſt d'un quart de lieue, & ſa largeur eſt preſque égale. Son Evêque eſt le premier ſuffragant de l'Archevêque de Lyon, & il y avoit autrefois un Traité entre les deux Egliſes, ſuivant lequel leur Temporel étoit gouverné pendant la vacance de l'un des Siéges, par celui qui rempliſſoit l'autre. Outre les deux Cathédrales, & la Collégiale dont on a parlé, il y a encore dans la ville une Abbaye de Bénédictins, deux de Bénédictines; deux Prieurez, l'un de l'Ordre de ſaint Benoît, l'autre de celui de ſaint Auguſtin, où il y a des Religieux de la Congrégation de France; ſept Paroiſſes; un Séminaire dirigé par les Prêtres de ſaint Sulpice à Paris, qui eſt l'un des plus beaux du Royaume; & un autre petit Séminaire; des Couvens de Cordeliers, de Capucins, de Jacobines, d'Urſulines & de Filles de la Viſitation; un Collége où les Jeſuites enſeignent les Humanitez; un Hôpital de ſaint Antoine, pour les malades; & un Hôpital général. Pour ce qui regarde le Temporel, Autun eſt un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-générale d'Autunois, & il y a une Lieutenance des Maréchaux de France. C'eſt auſſi le ſecond Bailliage principal du Parlement de Bourgogne, auquel eſt unie la Chancellerie aux Contracts; & il y a un Préſidial uni au Bailliage, auprès duquel eſt une Chancellerie. Il y a encore une Mairie, qui a la Police; & des Juſtices Seigneuriales de l'Evêché, du Chapitre, des Abbayes & du Prieuré de ſaint Symphorien, qui reſſortiſſent toutes au Bailliage; une Maîtriſe particuliere de la Table de marbre de Bourgogne; une Juſtice Conſulaire, un Grenier à ſel, & une Subdélégation de l'Intendance. * Garreau, *Deſcr. du Gouv. de Bourg.*

Cette ville a eu autrefois des Comtes particuliers, ſous la ſeconde race de nos Rois. RICHARD, dit *le Juſticier*, fut le neuviéme Comte d'Autun en 879; & en 888, le Roi Charles *le Simple* le fit Duc de Bourgogne. *Ermengarde* ſa fille épouſa *Gilbert* Comte d'Autun. Dans la ſuite ce Comté fut uni à la Bourgogne. Aujourd'hui Autun eſt encore une aſſez belle ville, avec Bailliage, dont le reſſort eſt aſſez borné. Elle eſt capitale d'un petit païs, dit *l'Autunois*. En 1425, on fit à Autun les cérémonies du mariage d'*Agnes* de Bourgogne, fille du Duc *Jean*, mariée le 17 Septembre avec *Charles*, I du nom, Duc de Bourbon. Dans le XVI ſiécle, Autun eut part aux malheurs de l'Etat pendant les guerres civiles; & l'an 1562, les Proteſtans en ſortirent, pour ſe retirer à Lyon, parce que ceux de leur parti étoient alors maîtres de cette derniére ville. Le peuple y témoigna beaucoup de zéle pour la Religion; & il faut avouer que, bien qu'Autun ait été très célébre dans l'antiquité, ſa grandeur eccléſiaſtique a toûjours été préférable à ſon éclat temporel. Elle reconnoît ſaint Amateur pour ſon premier Evêque. Celui-ci a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels on compte Retitius, Simplicius, Proculus, Arippin, Siagre & Léger, qui ont le titre de Saints. Ces Prélats ont eu de tems immémorial le droit du *Pallium*, & celui de Régale ſur l'Archevêché de Lyon, lorſque le Siége eſt vaquant, comme les Archevêques de Lyon ont le même droit ſur Autun. L'Egliſe cathédrale, ſous le titre de *ſaint Lazare*, & autrefois de *ſaint Nazaire*, eſt très belle par elle-même & par ſon Chapitre. Le Diocéſe diviſé en vint-quatre Archiprêtrez, a plus de ſix cens Paroiſſes, pluſieurs Collégiales, Abbayes & Prieurez. Outre la Cathédrale, Autun a grand nombre d'Egliſes, les Abbayes de Saint-Martin, de Saint-Andoche, de Saint-Jean *le Grand*, & pluſieurs autres Maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes. On y voit auſſi des reſtes de ſon ancienne magnificence, comme, des ſtatues, des colomnes, des aqueducs, des arcs de triomphe, & d'autres ouvrages de l'antiquité. Ce qu'on appelle le *Janitoye*, étoit un Temple de Janus; le *Mont-Dru*, le ſiége des Druides; *le Marchaud*, le champ de Mars; *le Mont-Jou*, le Mont de Jupiter, *Mons Jovis*. Autun a encore produit un grand nombre d'hommes illuſtres. Céſar parle de Dumnorix, de Divitiacus & de Surus. Tacite nomme Sacrovir. On y peut encore ajoûter Euménius Orateur, Grégoire Evêque de Langres, ſaint Germain de Paris, ſaint Didier de Vienne, Honorius Prêtre d'Autun qui a écrit divers Ouvrages, Barthélemi de Chaſſenuz, de Monthelon, de Ganay, le Préſident Jannin, Jean Munier, &c. Divers Auteurs ont travaillé à l'Hiſtoire d'Autun; mais il y en a peu d'imprimées. Jean Munier, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun, recueillit d'excellens Mémoires, qui après ſa mort arrivée en 1630 furent revûs & publiez en 1660, à Dijon, par Claude Thiroy. Guyon donna auſſi une Diſſertation ſur les Ma. Edmond Thomas, Chantre & Official d'Autun, ſes anciens monumens: & Nicolas Nault, Juge Nivernois, une Hiſtoire de l'ancienne Bibracte, trez Ouvrages moins conſidérables, dont les pe verſes villes de Bourgogne pour le rang dans l'. tats, ont été l'occaſion. François du Chêne d aſſûre que les Habitans de Beaune, trompez p vains mal inſtruits, qui prétendoient que leu cienne Bibracte, diſputoient la préſéance à A quante ans; & Hugues Salin, Médecin, avan me choſe en 1708, dans une Diſſertation part ne l'a pas cru, & François Baudot, Maître Dijon, la refuta en 1710 par une Diſſertatio de la ville d'Autun, & ſur celle de la ville d *l.* 4. *c.* 18. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Cicéron cite, *Annal. l.* 3. Céſar, *l.* 1. *de Bell. Gall. & ſeq.* re de Tours. Sidonius Apollinaris. Aimoin. Ba ſeneu, *in Catal. Gloriæ Mundi*, *p.* 1. & 12. Co Saint-Julien-Balleure, *de Antiq. Civit. Æd.* P *Bourg.* Du Chêne, *Hiſt. de Bourg. & Recherch.* re Maiſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Robert & Sain *Chriſt.* Jean Munier, *Mémoires d'Autun.* Sincé *&c.*

CONCILES D'AUT

Saint Leger Martyr, Evêque d'Autun, célé un Concile dont on a recueilli quinze Canons dans les Editions des Conciles de France. C tre, tenu vers l'an 1055, contre Robert de Be ſi maltraité Aganon, Evêque d'Autun, que C Hugues de Beſançon, Aicard de Châlon, & D s'aſſemblérent en cette ville avec ſaint Hugues prendre des meſures dans une affaire de cette ce que nous apprenons d'un autre Hugues, A ce ſaint Abbé de Clugni. D'autres ne marquen que ſous l'an 1072; mais ce tems ne s'accor auquel ont vécu ces Prélats qui s'y trouvéren virent. Il y a eu un autre Concile en 1077. de la Chaiſe-Dieu, y fut fait Abbé de Saint- Hugues de Die qui y préſida. Hugues de Fl aſſez particuliérement; & Gratien en a fait a la dix-neuviéme Diſtinction du Decret, au ſu peuvent entrer dans l'état monaſtique ſans le l'Evêque, & de ceux pour qui le conſenten ſpirituel eſt requis. *Quæſt.* 3. *c.* 1. Le Con eſt plus célébre. Hugues, Archevêque de Ly y parla contre les noces inceſtueuſes du Roi ayant répudié *Bertbe*, fille de *Florent*, Comte prétexte de parenté, avoit épouſé *Bertrade* de rente, du vivant même de Foulques *le Réchin* ſon mari. On combattit encore dans ce Conc l'Antipape Guibert, l'héréſie des Simoniaque des Clercs, les Moines qui ſe marioient en res, &c. Hugues de Flavigni & Bertholde pa le. Ce dernier, qui étoit Allemand, ignor d'Autun. *In Galliarum civitate*, dit-il, *quam C nem, vulgariter dicunt, congregatum eſt generale rando Hugone, &c.* Ces paroles ont été un Binius, Coriolan & autres, qui en ont fait tienne, *Concilium Oſtenſe*, & Starovolscius en cile d'Oſtie.

AUTUN, *Auguſtodunum*, village de Fran dans le petit païs de Royanez, entre le bourg & la ville de Romans. * Maty. *Voyez* AOST

AUTUNOIS (l') *Auguſtodunenſis tractus*, Duché de Bourgogne. Il eſt ainſi nommé ſa Capitale. Il eſt borné au ſeptentrion par l par le Dijonnois & le Châlonnois, au midi le Bourbonnois, & au couchant par le Nivern étendu. Ses principales villes ſont Autun, S & Bourbon-Lancy.

AUV.

AUVERGNE, Province de France, a Elle a le Forez au levant; le Haut Lim la Marche au couchant; les Cévennes & le & le Bourbonnois au ſeptentrion. On la Baſſe. Celle-ci, connue ſous le nom de long de l'Allier dans une plaine extrêmement prend Clermont Capitale de la Province, M Aigueperſe, Brioude, Iſſoire, Beſſe, Billo Comte, Lezoux, &c. La Haute Auvergne Saint-Flour, Mauriac, &c. Le Mont de C par ſa hauteur & par ſes ſimples. Les autres tiles en pâturages: mais ce qu'il y a de plus gne de l'attention des Curieux, c'eſt que l' où commencent les montagnes qui vont toû juſques à la Mer Méditerranée; & qu'à meſ ſent, on voit croître les rochers & diminu labourable. Les montagnes d'Auvergne ſo d'un gazon épais & moëlleux; leurs terre en herbes ſeulement, & tout au plus en fr moutons, les chévres y peuvent paître en en eſt de même des montagnes du Gévau Dans le Vivarais où elles ſont plus baſſes,

plient; dans les Cevennes, ce ne ſont que des pyramides, des gerbes, des pains de ſucre, des rochers; & dans le bas-Languedoc, tout eſt plein de cailloux. Mais tout ce qui y vient eſt exquis, la qualité des fruits y compenſe abondamment la quantité, & les herbes que le païs produit ſont toutes herbes balſamiques & odoriférantes. Le ruiſſeau de Tiretaine, auprès de Clermont, a la vertu de pétrifier; & ſes eaux gluantes & bitumineuſes y ont formé un pont, qu'on dit que le Roi Charles IX eut la curioſité d'aller voir. Un autre ruiſſeau forme comme une montagne de poix, par ſes eaux ſi gluantes, que les oiſeaux y ſont quelquefois arrêtez. Il y a près de Beſſe un Lac ſans fond; & on aſſure que quand on y jette une pierre avec violence, cette agitation fait élever une vapeur épaiſſe, qui ſe réſout en petite pluye. On parle encore de l'eau d'une Fontaine qui a le goût du vin, de divers Etangs particuliers, & d'une Mine d'argent près de Pontgibaut. Les rivières d'Auvergne ſont l'Allier, la Dordogne, le Lot, la Dore, l'Alaignon ou Alagnon &c. Cette Province a produit des Maiſons très nobles & très anciennes. Quelques Auteurs prétendent que l'Auvergne avoit autrefois trois Comtez, celui de Clermont, dont la ville de ce nom étoit la Capitale; le Comté d'Auvergne, dont Vic-le-Comte étoit la première; & un autre Comté d'Auvergne, que le Roi Jean érigea en Duché vers l'an 1360. Outre ce Duché, il y a aujourd'hui ceux de Montpenſier, de Mercœur & de Randan, les Marquiſats de Langeac, d'Effiat & d'Alégre, &c. Les Auvergnats étoient très célébres parmi les peuples de l'ancienne Gaule: ils ſe vantoient d'avoir la même origine que les Romains, & d'être deſcendus comme eux des Troyens. Le Poëte Lucain en parle ainſi, *l.* 1. *v.* 427.

Arvernique auſi Latio ſe fingere fratres
Sanguine ab Iliaco populi.

Ce ſont ces peuples qui, vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jéſus-Chriſt, ſuivirent en Italie Bellovéſe, neveu d'Ambigat, Roi de la Gaule Celtique. L'an 545 de Rome, & 209 avant Jéſus-Chriſt, ces mêmes peuples ſe joignirent à Aſdrubal, qui paſſoit les Alpes pour conduire un puiſſant ſecours à ſon frére Annibal, & faire la guerre aux Romains. Strabon parle du Royaume des Auvergnats, qui s'étendoit depuis la Loire juſqu'à Narbonne & à Marſeille d'un côté; & de l'autre juſqu'à l'Océan, les Pyrénées & le Rhin. Le même Auteur fait mention du Roi LUERIUS, ſi puiſſant & ſi magnifique, qu'il faiſoit diſtribuer nombre de piéces d'or & d'argent à tous ceux qui s'approchoient de ſon chariot. Florus, Eutrope & Oroſe en rapportent des choſes aſſez particuliéres. Son fils BITUITUS, dont le nom eſt conſervé ſur les médailles, qui avoit pris le parti des Allobroges, fut défait par le Conſul Q. Fabius Maximus, ſur le bord de l'Iſére, l'an 633 de Rome, & 121 avant Jéſus Chriſt. Ce Roi fut mené priſonnier à Albe, & ſon fils CONONTIAT à Rome. Depuis, CELTILE, un des Grands d'Auvergne, fut tué, pour avoir eu deſſein d'uſurper la Souveraineté. Son fils VERCINGETORIX eſt célébre par ſon courage & par ſa conduite. Ce fut lui qui entreprit de faire lever le ſiége de Gergovie à Céſar, & qui défendit Alexia. Il y fut pris, & mené à Rome l'an 702 de la fondation de cette ville, & 52 avant Jéſus-Chriſt. Enſuite, l'Auvergne fut réduite en Province Romaine, & fit partie de l'Aquitaine. Les Romains y avoient des Gouverneurs, & Pline fait mention de Vibius Avitus ſous Néron. Les Comtes ſuccédérent à ces Gouverneurs, juſqu'à ce que les Romains laiſſérent prendre vers l'an 419, l'Auvergne par les Goths, à qui Clovis l'enleva l'an 507, après la bataille de Vouillé ou Vouglay près de Civaux. Nos Rois de la première & de la ſeconde Race gouvernérent l'Auvergne par des Comtes & des Ducs; & nos Hiſtoriens en nomment pluſieurs, comme Brandulus, Baſolus, Ageſipus, Hortenſius, Ithier, Bermond, Guérin & d'autres, que Juſtel a recueillis dans l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon d'Auvergne. Ces Comtez n'étoient alors que des Gouvernemens qui ſe donnoient pour un certain tems, ou à vie, ſelon la volonté des Princes. Depuis, cette dignité devint héréditaire ſur la fin de la ſeconde race de nos Rois. Le Comté d'Auvergne l'a été, & a paſſé en trois différentes Maiſons.

RENAUD, Comte de Poitiers, fut tué en 843, du tems du Roi Charles *le Chauve*, dans une bataille donnée contre Nomenoé, qui ſe diſoit Roi de Bretagne, & contre Lambert, Comte de Nantes. Il laiſſa deux fils, HERVÉ, qui ſuit; & BERNARD, qui continua la branche des Comtes de Poitiers. HERVÉ fut Comte d'Auvergne, & fut tué avec Bernard Comte de Poitiers, ſon frére, pour le ſervice du Roi Charles *le Chauve*, contre le même Lambert, en 845. Il laiſſa RAYMOND, I du nom, pére d'*Etienne*, qui fut tué par les Danois en 863, ſans laiſſer de poſtérité. BERNARD, fils de BERNARD Comte de Poitiers, fut Comte d'Auvergne, après la mort d'Etienne ſon couſin, & fut tué en 886, dans une bataille donnée contre Boſon, Roi d'Arles ou de Provence, laiſſant d'*Ermengarde*, ſa ſeconde femme, fille de *Guérin*, Comte de Mâcon, 1. *Guerin* Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, mort ſans poſtérité avant l'an 887; 2. *Guillaume* I, dit *le Pieux*, Comte d'Auvergne & Duc de Guienne, qui ne laiſſa point de lignée. d'*Ingelberge* ſa femme, & qui mourut en 927; & 3. *Adelinde*, mariée à *Acfred* Comte de Bourges.

SUITE GENEALOGIQUE DES COMTES D'AUVERGNE.

I. ACFRED I, Comte de Bourges, épouſa *Adelinde*, dont il vient d'être parlé, & en eut entre autres enfans, 1. *Acfred* II, Comte d'Auvergne, mort ſans lignée en 929, & 2. GUILLAUME II, qui ſuit.

II. GUILLAUME II, Comte d'Auvergne, &c. fut pére de RAYMOND, qui ſuit.

III. RAYMOND II, Comte d'Auvergne, &c. qui laiſſa de *Berthe* de Toſcane, veuve de *Boſon* Comte d'Arles, & fille de *Boſon* Marquis de Toſcane, 1. ROBERT I, qui ſuit; & 2. *Guillaume* Vicomte.

IV. ROBERT, I du nom, Comte d'Auvergne, &c. vivoit ſous le régne du Roi Lothaire, & laiſſa d'*Ingelberge* ſa femme, 1. GUY I, qui ſuit; 2. *Robert*; & 3. *Guillaume* d'Auvergne.

V. GUY I, du nom, Comte d'Auvergne, épouſa *Ingelberge*, dont il eut 1. ROBERT II, qui ſuit; 2. *Etienne*, Evêque de Clermont en 1017; & 3. *Guillaume* d'Auvergne.

VI. ROBERT, II du nom, Comte d'Auvergne, laiſſa d'*Ermengarde*, fille de *Guillaume* I, Comte d'Arles ou de Provence, 1. GUILLAUME III, qui ſuit; 2. *Ermengarde*, mariée à *Eudes* II, Comte de Blois & de Chartres; & 3. *Berthe*, femme de N... Comte de Nantes.

VII. GUILLAUME, III du nom, Comte d'Auvergne, vivoit en 1059, & laiſſa de *Philippine*, fille d'*Etienne*, Comte de Gévaudan, 1. ROBERT III, qui ſuit; 2. *Guillaume*, mort ſans poſtérité; 3. *Etienne*, Evêque de Clermont; 4. *Pouce*; 5. *Bégon*; & 6. *Philippine* d'Auvergne, mariée à *Archambault*, III du nom, Sire de Bourbon.

VIII. ROBERT, III du nom, Comte d'Auvergne & de Gévaudan, vivoit en 1095, & laiſſa d'*Emme*, fille de *Roger* I, Comte de Sicile, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée en 1086, GUILLAUME qui ſuit.

IX. GUILLAUME, IV du nom, Comte d'Auvergne, mort en 1157, laiſſant ROBERT qui ſuit.

X. ROBERT, IV du nom, Comte d'Auvergne, qui de N... fille de *Guigues* Dauphin, III du nom, Comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, eut GUILLAUME, V du nom, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des Dauphins d'*AUVERGNE, *rapportée ci-après*. Ce fut ſur lui que *Guillaume* VI, dit *le Vieux*, ſon oncle, qui étoit fils puîné de *Guillaume* IV, s'empara du Comté d'Auvergne, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de ſon frére Robert IV, ſe fondant ſur la coutume de ce tems-là, qu'il fit valoir les armes à la main avec le ſecours du Roi Louis *le Jeune*. Guillaume V ne laiſſa par néanmoins, quoique dépouillé, de ſe qualifier Comte d'Auvergne; mais ſes enfans ne prirent que la qualité de Dauphins d'Auvergne.

X. GUILLAUME, VI du nom, dit *le Vieux*, Comte d'Auvergne, fils puîné de GUILLAUME IV, ſe maintint en la poſſeſſion du Comté d'Auvergne, au préjudice du Comte Guillaume V dit *le Jeune*, ſon neveu, & épouſa *Anne* de Nevers, fille de *Guillaume* IV, Comte de Nevers, dont il eut 1. ROBERT V, qui ſuit; & 2. *Béatrix* d'Auvergne, mariée à *Berard* IV, Sire de Mercœur.

XI. ROBERT, V du nom, Comte d'Auvergne, fonda l'Abbaye du Bouchet en Auvergne, & laiſſa de *Mabaud* de Bourgogne, fille d'*Eudes*, II du nom, Duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne, 1. *Guillaume*, VII du nom, Comte d'Auvergne, mort ſans poſtérité; 2. GUY II, qui ſuit; 3. *Robert*, Evêque de Clermont, & Archevêque de Lyon, mort en 1233; 4. *Robert* d'Auvergne, dit *de Clermont*, Seigneur d'Oliergues, dont la poſtérité eſt ignorée; & 5. *Marie* d'Auvergne, femme d'*Albert* Seigneur de la Tour.

XII. GUY, II du nom, Comte d'Auvergne, aidé de Richard, Roi d'Angleterre, eut guerre contre le Roi Philippe-*Auguſte*, qui le dépouilla du Comté d'Auvergne en 1210, pour crime de felonie. Ce Comte fut auſſi longtems en guerre avec ſon frére Robert, Evêque de Clermont, qui l'excommunia. Ces diviſions diminuérent beaucoup l'autorité & les biens des Comtes ſes ſucceſſeurs. Il mourut en 1224, laiſſant de *Perronelle* de Chambon, 1. GUILLAUME VIII, qui ſuit; 2. *Hugues* d'Auvergne; 3. *Guy*; 4. *Alix*, mariée vers l'an 1206, à *Raymond* IV, Vicomte de Turenne; 5. *N...* d'Auvergne, accordée à *Guy* IV, Comte de Forez.

XIII. GUILLAUME VIII, Comte d'Auvergne, rentra en grace auprès du Roi ſaint Louis, qui le rétablit dans le Comté d'Auvergne, à la reſerve de la portion appellée *la Terre d'Auvergne*, depuis érigée en Duché, & qui eſt demeurée unie au domaine de la Couronne, & mourut avant l'an 1247. Il avoit épouſé *Alix* de Brabant, veuve de *Louis* Comte de Eos, fille de *Henri* I, Duc de Brabant, & de *Mabaud* de Boulogne. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Arnould* de Wiſemale en Brabant, & vivoit encore en 1260. Les enfans de ce mariage furent 1. ROBERT VI, qui ſuit; 2. *Guy* d'Auvergne, dit *de Clermont*, Prévôt de Lille en Flandre, puis Archevêque de Vienne en 1265; 3. *Guillaume*, Archidiacre de Liége; 4. *Henri*, vivant en 1258; 5. *Mathilde*, mariée à *Robert*, II du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne; & 6. *Marie* d'Auvergne, femme de *Vauſier* Bertoud, Seigneur de Mainnes.

XIV. ROBERT, VI du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, à cauſe de ſa mére, qui en avoit acquis les droits, mourut en 1276. Il avoit épouſé *Eléonore* de Baſſie, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, Seigneur de Baſſie, & d'*Eléonore* de Forez, dont il eut 1. *Guillaume*, IX du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1277, ſans laiſſer de poſtérité de N... de Beaujeu fille de *Humbert*, V du nom, Seigneur de Beaujeu, Connétable de France; 2. ROBERT VII, qui ſuit. 3. *Godefroy*, tué à la bataille de Courtray l'an 1302; 4. *Guy*, Evêque de Tournay & de Cambray, mort en 1336; 5. *Mathilde*, mariée en 1291, à *Etienne*, Seigneur du Mont ſaint Jean; & 6. *Marie* d'Auvergne, Religieuſe à Fontevrault.

XV. ROBERT, VII du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, ſervit le Roi Philippe *le Bel* dans les guerres de Flandre l'an 1297, & à la bataille de Courtray en 1302, & fit ſon teſtament en 1314. Il avoit épouſé en 1276, *Béatrix* de Montgaſ-

con, fille de *Falcon*, Seigneur de Montgaſcon, & d'*Iſabeau* de Ventadour, dont il eut pour fils unique ROBERT VIII, qui ſuit.

XVI. ROBERT, VIII du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, épouſa 1°. en 1303, *Blanche* de Bourbon, fille de *Robert* de France, Comte de Clermont, & de *Beatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, morte en 1304: 2°. en 1312. *Marie* de Flandre, fille de *Guillaume* Seigneur de Tenremonde & de Richebourg, & d'*Alix*, Dame de Neſle. Du premier lit ſortit 1 *Guillaume* X, Comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1332, laiſſant de *Marguerite* d'Evreux, fille de *Louis* de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, qu'il avoit épouſé en 1321, *Robert*, mort jeune en Aragon; *Jeanne* Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1338 à *Philippe* de Bourgogne, Comte d'Artois: 2°. en 1349 à *Jean*, ſurnommé *le Bon*, Roi de France, mort en 1360; & *Blanche* d'Auvergne, morte jeune. Les enfans du ſecond lit de ROBERT VIII, Comte d'Auvergne & de Boulogne, furent 2. JEAN, qui ſuit; 3. *Guy*, Archevêque de Lyon, nommé Cardinal par le Pape Clement VI, en 1342, mort en 1373; 4. GODEFROY d'Auvergne, dit *de Boulogne*, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné*; 5 *Robert*, mort jeune; 6. *Mahaud*, alliée en 1334, à *Amé*, III du nom, Comte de Genéve; & 7. *Marguerite*, Religieuſe

XVII. JEAN, I du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, porta la qualité de Comte de Montfort, & de Seigneur de Montgaſcon, du vivant de *Guillaume* X, ſon frére aîné du premier lit, & de la Comteſſe *Jeanne* ſa fille, femme du Roi *Jean*, par la mort de laquelle les Comtez d'Auvergne & de Boulogne retournérent à JEAN I, ſon oncle, qui épouſa avant 1336, *Jeanne* de Clermont, Dame de Saint-Juſt, fille de *Jean* de Clermont, Seigneur de Charolois, & de *Jeanne* Dame d'Argies, dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2 *Marie* de Boulogne, Dame de Saint-Juſt, mariée en 1375, à *Raymond* VII, Vicomte de Turenne; & 3. *Jeanne* de Boulogne, mariée à *Béraud* I, Dauphin d'Auvergne.

XVIII. JEAN, II du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, épouſa en 1374, *Eléonore* de Cominges, veuve de *Bertrand* II, Comte de l'Iſle-Jourdain, & fille de *Raymond*, Comte de Cominges, dont il eut pour fille unique, *Jeanne*, II du nom, Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1389, à *Jean* de France, Duc de Berry, Comte de Poitou, d'Etampes, &c: 2°. en 1416, à *George* Sire de la Tremoille, Baron de Sully & de Craon, morte ſans poſtérité vers l'an 1423.

XVII. GODEFROY d'Auvergne, dit *de Boulogne*, fils puîné de ROBERT VIII, Comte d'Auvergne, & de *Marie* de Flandre ſa ſeconde femme, fut Baron de Montgaſcon, après ſon frére *Jean*. Il épouſa 1°. en 1364, *Marguerite*, Dauphine d'Auvergne, fille de *Jean*, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & d'*Anne* de Poitiers, morte en 1374: 2°. en 1375, *Jeanne*, fille de *Bertrand* Comte de Ventadour: 3°. en 1376, *Blanche* le Boutellier de Senlis, veuve d'*Imbaud* du Peſchin, fille unique de *Guy* le Boutellier de Senlis, Seigneur de Leuroux, d'Ermenonville, & de *Marie* de Cherchemont, dont ſortit 1 *Antoine* de Boulogne, mort au voyage de Hongrie en 1396. GODEFROY eut de *Jeanne* de Ventadour ſa ſeconde femme, 2. *Marie* Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mariée en 1388, à *Bertrand* de la Tour, III du nom, laquelle étant veuve, recueillit les Comtez d'Auvergne & de Boulogne, qui lui échûrent par ſucceſſion, comme étant la plus proche héritiére de *Jeanne*, II du nom, ſa couſine, morte ſans poſtérité de *Jean* de France, Duc de Berry, ni de *George*, Sire de la Tremoille. Par cette ſucceſſion le Comté d'Auvergne paſſa dans la Maiſon de la Tour, dont on trouvera la poſtérité à LA TOUR.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAISON des Comtes de CLERMONT, *Dauphins d'Auvergne.*

VIII. ROBERT III eut pour fils, GUILLAUME qui ſuit.

IX. GUILLAUME, IV du nom, Comte d'Auvergne, &c. mourut en 1157, laiſſant 1. ROBERT IV, qui ſuit: 2. GUILLAUME VI, dit *le Vieux*, qui s'empara du Comté d'Auvergne ſur *Guillaume* V, dit *le Jeune*, ſon neveu, prétendant qu'il devoit être préferé aux enfans de ſon frére aîné, ſe fondant ſur la coutume de ce tems-là, *ainſi qu'il a été remarqué ci-devant*; & 3. N... d'Auvergne, mariée à N... Comte Du Puy.

X. ROBERT, IV du nom, Comte d'Auvergne, épouſa *Béatrix* fille de *Guigues*, Dauphin, III du nom, Comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne Comté; dont il eut pour fils unique, GUILLAUME qui ſuit.

XI. GUILLAUME, V du nom, dit *le Jeune*, ſur lequel le Comté d'Auvergne fut uſurpé par *Guillaume* VI, dit *le Vieux*. Encore que Guillaume V en fût privé, il ne laiſſa pas, pour en conſerver le droit, de ſe qualifier toûjours Comte d'Auvergne. Il épouſa *Jeanne* de Calabre, dont il eut un fils DAUPHIN qui ſuit.

XII. DAUPHIN d'Auvergne, Comte de Clermont, épouſa N... Comteſſe de Montferrand, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit: & 2. *Alix* de Clermont, dite *Dauphine*, mariée à *Renaud*, Comte de Nevers.

XIII. GUILLAUME, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, eut trois femmes, *Iſabeau*, *Huguette* & *Philippine*, & de ces mariages il laiſſa ROBERT I, qui ſuit; & *Catherine*, mariée à *Guichard* de Beaujeu, Seigneur de Montpenſier

XIV. ROBERT I, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, laiſſa d'*Alix* de Ventadour, 1. ROBERT II, qui ſuit; 2. *Hugues*, mort en 1290: 3. *Alix*, mariée à *Eudache*, Seigneur de Montboiſſier; 4. *Marthe*, mariée à *Géraud* de Rouſſillon; & 5. *Alix*, Religieuſe.

XV. ROBERT II, Dauphin d'Auvergne, mont, mort en 1281, eut de *Mahaud*, fille d Comte d'Auvergne, 1. ROBERT III qui ſ mort en 1295; 3. *Guy*, Chevalier du Temple me de *Guillaume* Seigneur d'Apchon; 5. *Jean* Seigneur de Rochebaron, fils du Comte de l Religieuſe.

XVI. ROBERT III, Dauphin d'Auvergne, eut deux femmes. De la premiere, *Alix* d 1. JEAN qui ſuit; 2. *Robert*; 3. un autre de Tournay, mort en 1302; & 4. *Dauphine*. *Iſabeau* de Châtillon, Dame de Jaligny, il la gneur de Jaligny & de Combronde, mort en Chanoine de Clermont, mort en 1337; 7. *Pierre* Aycelin, Seigneur de Montaigu; & 8.

XVII. JEAN, Dauphin d'Auvergne, &c. d'*Anne* de Poitiers, fille d'*Aimar* III, Comte BERAUD qui ſuit; 2. *Amé*, Seigneur de R *Iſabeau* de la Tour; 3. *Hugues*; 4. *Iſabeau*, ma de Chalençon-Polignac; & 5. *Marguerite*, d'Auvergne, Seigneur de Montgaſcon.

XVIII. BERAUD I, Dauphin d'Auvergn Mercœur, eut de ſa femme *Marie* de Villem Pape Jean XXII, 1. BERAUD II, qui ſuit; 4. *Robert*; 5. *Jeanne*, mariée 1°. à N... Sei à *Guy* de Sévérac; 6. *Marguerite*, morte ſa mariée 1°. à *Henri*, Seigneur de Montaigu: te, Seigneur de Rével: 8. *Catherine*, alliée Beaufort, frére du Pape Grégoire XI, & ne & 9. *Blanche*, femme de *Guérin* II, Seigneu

XIX. BERAUD II, Dauphin d'Auvergn mont, dit *le Grand*, épouſa 1°. *Jeanne* de Fo de Sancerre. Du premier lit vinrent 1. BE qui ſuit; & 2. *Anne*, mariée en 1368, à *Lou* bon, Prince du Sang Royal de France, en l che des Dauphins d'Auvergne, lorſqu'elle f ne d'Auvergne & Comteſſe de Clermont, pa ceſſe *Jeanne* ſa niéce, dont nous allons parle ſurvécut. Et du ſecond ſortirent 3. *Jean* & poſterité; 5. *Robert*, Evêque de Chartres & alliée à *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Sa ne, femme de *Randonet* II, Vicomte de Polig femme de *Jean*, Seigneur de Beuil, Amir *Jacquette*, Abbeſſe de Saint-Mehoux en Bou

XX. BERAUD III, Dauphin d'Auvergne mont, épouſa 1°. *Jeanne* de la Tour d'Au *trand* III, Seigneur de la Tour, & de *Ma de Boulogne*, de laquelle il eut une fille uniq *guerite* de Chauvigny, Vicomteſſe de Broſſe d'enfans.

XXI. JEANNE Comteſſe de Clermont, gne, mariée en 1426, à *Louis* de Bourbo penſier, Prince du Sang Royal de France, en 1436.

Au moyen du mariage d'*Anne* Dauphine, la Princeſſe *Jeanne*, avec *Louis* II, Duc de B né d'Auvergne & le Comté de Clermont, p che de Bourbon-Montpenſier, & de là vin France, Duc d'Orléans, par ſon mariage bon, Ducheſſe de Montpenſier, dont la fil léans, dite *Mademoiſelle*, diſpoſa par teſtame LIPPE de France, Duc d'Orléans, frére u XIV. * Strabon, *Géogr. l.* 4. Céſar, *de Bel l.* 4. Paul Diacre, *Hiſt. Miſcellan.* 4. & 6. gne. Du Puy, *Droits du Roi*. Sainte-Mar France. Du Chêne, *Recherches des Antiqui* Anſelme.

AUVERGNE (Pierre d') Chanoine d RE d'AUVERGNE.

AUVERGNE (Martial d') Limoſin reur au Parlement de Paris, qui vivoit v en vers François l'Hiſtoire du Roi Charle Ouvrage, *les Vigiles du Roi Charles VII.* *Vierge Marie*. Il compoſa encore un Tr quante Arrêts d'amour, ſous le titre d'A quels Benoît Curce Symphorien, Juriſcon Commentaires très ingénieux. Lilio Gir Auteurs, parlent avantageuſement de lu ne, *Bibliotb. Franc.* Du Chêne.

AVULA, ville. *Voyez* AVOLA.

A U X

AUX, ville. *Voyez* AUCH.

AUXANIUS, Archevêque d'Arl re, l'an 543. Il demanda l'uſage du *Palli* le lui accorda, ayant ſu que l'Empereu bert Roi de France, le ſouhaitoient. L core ſon Vicaire dans les Gaules, comm de ce Pape. Auxanius mourut l'an 546. Saxi, *Pontif. Arelat.*

AUXENCE, Arien, uſurpateur du lan, étoit natif de Cappadoce, & s'attac véque d'Alexandrie. Pour recompenſe vers l'an 342 ou 343, & lui inſpira ces & cet eſprit de Schiſme, qui le porta de lences. Dans la ſuite, l'Empereur Co 355, & ayant envoyé en exil S. Denys

y fit venir de Cappadoce cet Auxence, qu'il fit Evêque, quoiqu'il ne fût aucunement connu du peuple, & qu'il ne sût pas même le Latin. L'Empereur Valentinien étant à Milan en 364, vit avec douleur l'état où cette grande ville se trouvoit, au sujet de la Religion qui partageoit les esprits, & où Auxence étoit abandonné du peuple Catholique. Comme ce Prince s'étoit engagé de ne faire violence à personne en matière de conscience, il n'osa s'opposer aux faux Prélats. Saint Hilaire de Poitiers s'étant trouvé à Milan, parla hautement & avec liberté contre Auxence, que dans une requête présentée à l'Empereur, il traita de blasphémateur & d'ennemi de Jésus-Christ. Valentinien ordonna une Conférence réglée, que le Prélat Arien évita autant qu'il put; mais se voyant pressé, il avoua que le Fils étoit vrai Dieu. Il fut obligé d'en faire une déclaration publique, & trompa l'Empereur, comme nous l'apprenons de saint Hilaire. Depuis, il fut excommunié dans un Concile tenu l'an 368, à Rome, par le Pape Damase, & fut condamné par saint Athanase & par les Prélats des Gaules. Il occupa néanmoins le Siége épiscopal de Milan jusqu'en 374, que saint Ambroise lui succéda. * S. Hilaire, *contra Auxentium* Baronius, *in Annal. A.* C. 355, 359, 360 *& suiv.* Hermant, *Vie de saint Athanase, &c.*

AUXENCE, dit *le Jeune*, étoit un Hérétique Arien, que l'Impératrice Justina entreprit d'opposer à saint Ambroise. Divers Auteurs l'ont confondu avec le premier Auxence, qui étoit de Cappadoce, au lieu que ce dernier étoit de Scythie. Auxence *le Jeune* s'étoit noirci de crimes dans son pais, & s'étoit avancé entre les Hérétiques, par ses flatteries, & par ses violences contre les Fidéles. Comme il craignoit d'être connu, il changea de nom, & prit celui de *Mercure*; mais on ne le nomma jamais autrement qu'Auxence. Il osa défier saint Ambroise à la dispute, & choisit pour Juges quelques Payens & l'Empereur Valentinien *le Jeune*, qui n'étoit encore que catéchumène & enfant. Saint Ambroise refusa de reconnoître pour arbitres des choses de la Foi, des Séculiers, & des ennemis de la Religion. On lui conseilla de publier ses raisons par écrit: il le fit, & soutint hautement, que soit que l'on consultât les Livres sacrez de l'Ecriture, soit que l'on examinât la Tradition, on trouveroit que sur le sujet de la Foi, les Evêques avoient toûjours jugé les Princes Chrétiens, bien loin d'avoir été jugez eux mêmes par les Princes. Le Cardinal Baronius place cette contestation sous l'an 386 * Saint Ambroise, *Orat. in Auxentium.* Paulin, *in Vita S. Ambrosii.* Saint Jérôme, *in Chron.* Ruffin, *l.* 2. *c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 25. Baronius, &c.

AUXENCE, Evêque de Mopsueste en Cilicie, avoit été Soldat sous l'Empereur Licinius, si on en croit Suidas, & aima mieux quitter l'epée, & renoncer à la profession militaire, que d'offrir des raisins à Bacchus; mais il est difficile d'accorder cela avec ce que l'Histoire Ecclésiastique nous apprend d'Auxence, Evêque de Mopsueste, qui succéda dans ce Siége à Macédonius, après le Concile de Sirmich, tenu l'an 351 contre l'Hérésiarque Photin. Cet Auxence reçut avec des démonstrations d'amitié Aëtius, Chef des Anoméens, exilé dans son Diocése. Cette conduite, avec les louanges que lui donne Philostorge, l'ont fait soupçonner d'Arianisme. Les Grecs ne l'ont point reconnu pour Saint: cependant il se trouve au 17 Décembre dans le Martyrologe Romain. * Philostorge. Suidas. Tillemont, *Mémoires Eccléf. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

AUXENCE (Saint) ou AUXENT en Bithynie, étoit Persan d'origine, & Syrien de nation, fils d'*Abdas*, que la persécution du Roi Sapor avoit obligé d'abandonner le païs pour sa Religion, & de venir fort jeune s'établir en Syrie dès le tems de l'Empereur Constance. Auxence vint à Constantinople à la Cour de l'Empereur, & y fit liaison avec des personnes de piété. Il prit ensuite la résolution de se retirer l'an 449, dans une solitude, passa la mer, & s'arrêta sur une montagne de Bithynie nommée *Oxie*, à trois lieues & demie de Chalcédoine, où l'on tient qu'il fit plusieurs miracles. Il fut mandé au Concile de Chalcédoine, étant soupçonné d'être du parti d'Eutyche, & approuva la décision de ce Concile. Le Patriarche de Constantinople l'ordonna Prêtre, après quoi il retourna dans sa solitude, & se fit conduire sur la montagne de Siope, beaucoup plus haute que celle d'Oxie, & moins éloignée de Chalcédoine. Quelques personnes touchées de sa vie exemplaire, vinrent s'établir auprès de lui, jusqu'au nombre de soixante & dix. Tout enfermé qu'il étoit dans sa cellule, il conduisit un grand nombre de Solitaires de l'un & l'autre sexe. Il eut même la direction de plusieurs Séculiers; il faisoit des instructions réglées, tant aux Moines qu'aux Religieuses du Monastére de Trichinére, qui s'étoient établies près de sa cellule. Il mourut le 14 jour de Fevrier de l'an 463, selon les uns; & selon d'autres, vers l'an 470. * *Sa Vie, apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints, au* 14 *Fevrier.*

* AUXENCE, Gouverneur de l'Augustamnique sous l'Empereur Constance, en 342. * Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theodoſ.*

AUXERRE, sur l'Yonne, ville de France, sur les confins de la Bourgogne, avec titre de Comté, Bailliage, Présidial, Election & Evêché suffragant de Sens, est une ville ancienne, que les Auteurs ont nommée diversement, *Autiſſiodorum, Antiſſiodorum, Ait ſſiodorum, Autefiodorum, Autoſſiorum, Autoſſiodorum, Autojudorum, Autiſiodorum, Autefiodorum, Autricum, Altrium, Altiodorum, Alcetorum, Alciodrum.* On a trouvé dans les fondemens de quelques Tours des inscriptions Romaines qui portoient le nom de Vibius: ce qui a fait croire qu'elle avoit été bâtie par quelqu'un de cette famille Romaine. Il est fait mention de cette ville dans l'Itinéraire d'Antonin. Ammien Marcellin parle de cette ville, & dit que Julien *l'Apoſtat* s'y arrêta quelque tems, pour y faire rafraîchir son Armée, vers l'an 356. Dans le siécle suivant, Auxerre fut prise, & presque ruinée par Attila. Les Sarazins y entrérent & la pillérent en 732. Elle étoit sous la domination de Comtes particuliers. Le Roi Robert l'emporta vers l'an 1005. Cependant Auxerre a eu encore depuis des Comtes particuliers qui relevoient des Rois de France, jusqu'à ce qu'elle ait été réunie à la Couronne. Les Anglois la pillérent en 1358, & les Huguenots en 1567. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne, au bas de laquelle coule la riviére d'Yonne, qui lui sert d'ornement & de rempart, & qui y fait valoir le commerce. Outre qu'Auxerre est un lieu de passage, pour aller dans les villes les plus considérables du Royaume; il y a un Pont de pierre sur la riviére construit du tems de saint Louis en 1266, de grandes Places, diverses Fontaines, & de belles Eglises. La Cathédrale de saint Etienne est assez magnifique. Le Chapitre avoit autrefois à sa tête un Prévôt; mais en 1177, la Prévôté fut annexée à la Mense capitulaire, & la place de Doyen devint la premiére Dignité. Après lui il y a le Grand Archidiacre d'Auxerre, le Chantre, le Thréſorier, l'Archidiacre de Puisaye, le Pénitencier. Outre ces Dignitez, le Chapitre est composé de 63 Prébendes, dont il y en a trois d'annexées à trois de ces Dignitez, savoir un Doyen, un Chantre & un Thréſorier; une à l'Abbé de Saint-Marien, une au Collége de la ville, & une divisée en deux Personats, dont jouissent le Sous-chantre & le Lecteur. Six autres sont partagées en douze semi-Prébendes; les cinquante & une restantes sont possédées par des Chanoines, du nombre desquels est le Théologal, qui est simple Chanoine. Il y a encore une Prébende héréditaire dans la Maison de Beauvoir Chatelus, accordée en 1423, à Claude de Beauvoir, Seigneur de Chatelus, Vicomte d'Avalon, & à ses successeurs & héritiers mâles, Seigneurs de Chatelus, en reconnoissance de ce qu'il remit au Chapitre la ville de Cravan, ancien patrimoine de ce Chapitre. Le Doyenné, la Chantrerie, la Prébende annexée à l'Abbaye de Saint-Marien, la Précepteriale, & huit semi-Prébendes, sont conférées de plein droit par le Chapitre; les autres Dignitez & Prébendes par l'Evêque. Saint Pérégrin, Martyr, est le premier Evêque d'Auxerre. On croit qu'il y fut envoyé par Sixte II, l'an 258. Saint Germain, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, a relevé par sa sainteté la réputation de cette Eglise, & est mort en 448. Marcellien, Valére, Eladius, Amateur, Allodius, Fraternus, Ursus, Optat, Droctoalde, Romain, Anachaire ou Aunacharius ou Aunnair, Didier & plusieurs autres Evêques d'Auxerre, sont encore reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs: comme Héribaud, qui se trouva l'an 849 au Concile de Tours, & qui est nommé dans les Ecrits de Loup, Abbé de Ferriéres, Alain, Pierre de Belle-Perge, Jacques Amiot, Hugues de Châlons, Geofroi & Robert de Nevers, Hugues mort en 1151, Guillaume de Touci, Hugues de Noyers, Guillaume surnommé d'Auxerre, Renaud de Seignelay, Guy de Mello, Erard de Lésini, les Cardinaux Pierre de Mortemar, Taillerand de Perigord, Robert & Philippe de Lenoncourt, Philibert Babou de la Bourdaisiere, &c. On voit encore à Auxerre l'Abbaye de Saint-Germain, de l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de Saint-Maur; celle de Saint-Pierre, de l'Ordre de saint Augustin, Congrégation de France; celle de saint Marien, de l'Ordre de Prémontré; celle de S. Julien, de Bénédictines; celle de Notre-Dame des Isles, de Bernardines; deux Prieurez; une Commanderie de Malte dans le Grand Prieuré de France; douze Paroisses & un Séminaire dirigé par les Missionnaires; des Couvens de Jacobins, de Cordeliers, de Capucins, d'Augustins Déchaussez, d'Ursulines, de Filles de la Visitation, un Collége, où les Jesuites enseignent les Humanitez, un Hôpital pour les malades, & un Hôpital général. Auxerre est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-générale d'Autun. Il y a une Lieutenance des Maréchaux de France, un Bailliage principal & Présidial du Parlement de Paris, auquel ressortissent la Prévôté royale de la même ville, les Justices des Enclos & Seigneuries de l'Evêché, du Chapitre, des Abbayes & de la Commanderie; & la Mairie, qui a la Police. Il y a encore une Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts, ressortissantes à la Table de marbre de Paris, une Justice Consulaire du Parlement de Paris, un Grenier à sel de la Cour des Aides de la même ville, & de la Direction de Dijon. On ne doit pas omettre qu'Auxerre est la treiziéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne, & la douziéme qui nomme l'Elu du Tiers-Etat, à tour de rouë le premier Alcade.

Grégoire de Tours fait mention de quelques Comtes d'Auxerre dès le VI siécle; savoir Pénius & Mommos son fils. Un nommé Ermenolde l'étoit en 780. Les Conrads & leurs enfans lui succédérent. Après celui là, Girvolde eut ce Comté, qui passa de lui à deux de nos Rois, Charles *le Gras* & Eudes, & puis à Richard Duc de Bourgogne, dont les successeurs, Ducs de Bourgogne, se l'approprierent, mettant en leur place des Vicomtes, jusqu'au Duc Henri, frére du Roi Hugues *Capet.* Enfin ce Comté, qui n'avoit point été héréditaire sous les deux premiéres Races de nos Rois, le devint sous la troisiéme.

Dix ans après que le Roi Robert eut pris Auxerre, en 1005, sur *Landri*, Comte de Nevers, il maria *Adelais* sa fille ou sa sœur, avec RENAUD I, Comte de Nevers, fils du même *Landri*, & lui donna en dot le Comté d'Auxerre. Renaud, I du nom, mourut en 1040, & fut pére de GUILLAUME I. Celui-ci, mort en 1085, eut RENAUD II, mort en 1067; & *Robert*, Evêque d'Auxerre. Renaud II laissa GUILLAUME III, mort en 1148, pére de GUILLAUME IV, mort en 1160; & de *Renaud* Comte de Tonnerre, qui ne laissa point de postérité. GUILLAUME IV eut *Guillaume* V, mort dans la Palestine l'an 1168; GUY, qui continua la postérité, *Renaud* Comte de Tonnerre, mort l'an 1191, sans lignée; & *Anne*, femme de *Guillaume* VII, Comte d'Auvergne. GUY, mort en 1176, eut *Agnès*, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, mariée en 1184 à *Pierre* II de Courtenay, Empereur de Constantinople. Elle laissa de

Sire de Sempy en 1382, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne* d'Enghien, qui étoit remariée en 1385, à *Jacques* de Harcourt, Seigneur de Montgommery. *Il laiſſa pour fils* naturel Jean, *vivant en* 1409; 3. DAVID qui ſuit; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* d'Ailly, Seigneur de Boubers-ſur-Canche; 2°. à *Jean* de Longuilliers, Seigneur d'Angoudeſſan; & 5. *Yolande* d'Auxy, mariée à *Guillaume* de Hardentun, Seigneur de Maiſons.

IX. DAVID, Sire & Ber d'Auxy, ſuivit le Roi au ſecond voyage, qu'il fit en 1383, pour le ſecours du Comte de Flandre; & le Duc de Bourgogne, lorſqu'il alla contre les Liégeois pour y rétablir l'Evêque; & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Uſſon, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut 1. *Philippe* Sire & Ber d'Auxy, qui étoit avec le Duc de Bourgogne en 1417, lorſqu'il alla à Tours pour y ſurprendre la Reine; qui ſuivit auſſi ce Prince à la levée du ſiége de Senlis, & qui mourut de contagion à Paris en 1418; 2. *Jacques*, Sire & Ber d'Auxy &c. qui ſuivit auſſi le parti du Duc de Bourgogne, en la compagnie duquel il étoit en 1421, à la rencontre qu'il eut près de Mons-en-Vimeu, contre les gens du Dauphin, & qui mourut en 1422, ſans enfans d'*Iſabelle* de Chaumont, fille de *Lionel* Seigneur de Quitry, & de *Robine* de Montagu, qu'il avoit épouſée le 16 Janvier 1414; 3. JEAN, IV du nom, qui ſuit; 4. *Catherine*, mariée à *Gilles* de Mailly, Seigneur d'Authuille & d'Audinfer; & 5. *Hugues* d'Auxy, Seigneur de Gennes, qui mourut avant l'an 1466. Il avoit épouſé par contract du 24 Août 1441, *Catherine* de Régneauville, veuve de *Guichard* de Fieſles, & fille aînée de *Colart*, Seigneur de Régneauville & d'Etrées, dont il eut *Catherine* d'Auxy, mariée à *Louis*, dit *Perceval* de Dreux, Seigneur de Pierrecourt. DAVID *eut auſſi un fils* naturel, *nommé* Jean, *dit* Hector, *vivant en* 1400.

X. JEAN Sire & Ber d'Auxy, IV du nom, Seigneur de Fontaines-ſur-Somme &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, Chevalier de la Toiſon d'or, Maître des Arbalêtriers de France, *dont il ſera parlé ci après dans un Article ſéparé*, épouſa par contract du 17 Septembre 1447, *Jeanne* Dame de Flavy, de Baſſentin, &c. fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Flavy, &c. Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* d'Antoing, Dame de Maiſerolles, dont il eut 1. *Iſabeau* Dame d'Auxy, mariée à *Philippe* de Crévecœur, Seigneur des Querdes, Maréchal de France, Chevalier de la Toiſon d'or, morte ſans poſtérité; & 2. *Marie* d'Auxy, qui ſuccéda dans tous les biens de ſa Maiſon, alliée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Gruthuſe, Gouverneur de Picardie. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, 1. Jean *Seigneur de Vareilles & de Bouſſois, qui laiſſa poſtérité*; 2. Antoine *Seigneur de la Tour, Capitaine des Archers du corps de l'Empereur Maximilien, qui laiſſa auſſi poſtérité*; 3. George *Maître-d'hôtel du Roi Louis XII*; & 4. Marguerite, *alliée par contract du ſeptième Janvier* 1462, *à* Charles *Bonneteau, Seigneur de Feſtus près de Houdaing.*

SEIGNEURS DE DOMPIERRE.

XII. HUGUES d'Auxy, fils puîné de JEAN, Sire & Ber d'Auxy, I. du nom, fut Seigneur de Dompierre, & étoit en la compagnie de Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, en la guerre de Gaſcogne, ſous le Connétable d'Eu en 1337. Il épouſa *Iſabelle* de Marigny, veuve de *Guillaume*, Comte de Tancarville, & fille d'*Enguerrand*, Seigneur de Marigny, dont il eut 1. *Pierre* d'Auxy, qui fut aſſaſſiné au château de Saint-Martin en 1364, ſur le refus qu'il fit de le remettre à Mathieu de Braquemont, à la femme duquel il appartenoit, & à la garde duquel il avoit été commis par le Comte d'Eu; & 2. ENGUERRAND qui ſuit.

VIII. ENGUERRAND d'Auxy, Seigneur de Dompierre, épouſa *Iſabeau* de Goulons, fille & ſeule héritiere de *Regnaut* de Goulons, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Jean*, mort avec ſon frére aîné à la bataille d'Azincourt en 1415; & 3. *Catherine* d'Auxy, qui devint héritiere de ſes fréres, mariée à *Denys*, Seigneur de Rambures, Maître des Arbalêtriers de France.

IX. PHILIPPE d'Auxy, Seigneur de Dompierre, d'Eſcouys, de Boſc-Roger, de Manneville & d'autres terres de la Maiſon de Marigny, qui lui furent adjugées par Arrêt du 26 Avril 1393, fut Sénéchal de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville en 1402, ſervit en Picardie en 1404, ſous le Comte de Ligny, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* d'Eſtouteville, fille de *Colart*, Seigneur de Torcy.

AUXY (Jean Sire & Ber d') IV. du nom, Seigneur de Fontaines-ſur-Somme, de Fumechon &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, Capitaine d'Abbeville, de Courtray & d'Oudenarde, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, premier Chambellan du Comte de Charolois, & Maître des Arbalétriers de France, eut toute ſa vie une grande autorité auprès du Comte de Charolois & du Duc Philippe de Bourgogne, qui le pourvut de la Capitainerie de Courtray en 1425, de celle de S. Riquier, & de l'office de Maître des Eaux & Forêts du Comté de Ponthieu en 1433: ce qui fut confirmé par le Roi en 1438 & 1463. Il ſe trouva au Traité de paix conclu à Arras en 1435, entre le Roi & ce Duc; reprit ſur les Anglois la ville de Gamache l'année ſuivante; & ayant été établi par ce Prince Capitaine-Général des frontiéres de Picardie & du Ponthieu, il ſe rendit maître de la ville & du château de Crotoy en 1437. Ce Prince lui donna encore la même année l'office de Maître des Eaux & Forêts du Comté d'Artois, & la Capitainerie de Thérouanne, le fit Chambellan & Garde de la perſonne du Comte de Charolois l'an 1440, lui donna l'office de Sénéchal de Ponthieu, & la Capitainerie d'Abbeville en 1442, avec la faculté de faire exercer ces charges par ceux qu'il en jugeroit capables. Il le fit Chevalier de ſon Ordre de la Toiſon d'Or en 1445, le retint de ſon hôtel en 1446, & lui donna 400 livres de penſion en récompenſe de ſon château d'Auxy, qui avoit été brûlé & démoli par les Anglois, & qu'il fit depuis rebâtir. Ce Prince lui accorda encore en 1450, la Capitainerie d'Oudenarde, que le Roi lui confirma trois ans après. Il jouiſſoit d'une penſion de 600 livres en 1459, comme premier Chambellan du Comte de Charolois, & de la Capitainerie de Rupelmonde. Le Roi le pourvut en 1461, de l'office de Maître des Arbalêtriers de France, à 2000 livres de penſion; le retint ſon Chambellan; lui donna l'office de Maître des Eaux & Forêts de Picardie & de Ponthieu, & la Capitainerie d'Abbeville en 1463; & pouvoit d'occuper ſon hôtel à Abbeville. Le 23 Février 1464, le Comte de Charolois lui donna derechef l'office de Sénéchal, de Gouverneur de Ponthieu, avec la Capitainerie d'Abbeville par Lettres du 16 Mai 1466: ce qui fut confirmé par le Roi le 15 Juin ſuivant, avec le titre d'Amiral ſur les côtes de la riviére de Somme, le premier Août de la même année; & la forteresſe de Fallais lui fut donnée le 14 Février ſuivant. Il ſe démit en 1467, de la Capitainerie d'Oudenarde, & de l'office de premier Chambellan de Charles, Duc de Bourgogne, & vivoit encore en 1470. * Sainte-Marthe. Le P. Anſelme &c.

AUXY-AUX-MOINES, *Alciacum* village des Païs-Bas Catholiques dans l'Artois, ſur la riviére de Ternois, à une lieue au deſſus de la ville d'Heſdin. Ce lieu n'eſt conſidérable que par une Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, qui lui a fait donner le nom d'*Auxy-aux-Moines*. * Maty, *Dict. Géogr.*

A V Y. A U Z.

AVY (ſaint) Abbé de Châteaudun, étoit fils d'un Artiſan. Il ſe retira aſſez jeune dans le Monaſtére de Menat en Auvergne. Après y avoir paſſé quelques années, il vint à l'Abbaye de Micy avec Saint Calais; & de là ils s'en allérent dans une ſolitude au païs de Dunois près de Chartres, où ſaint Avy bâtit un Monaſtére. On croit qu'il eſt mort vers l'an 530. Saint Grégoire de Tours témoigne qu'il fut enterré à Orléans. Les noms, le tems & les circonſtances de la vie de ſaint Avy & de S. Avit Abbé de Micy, ſont tellement ſemblables, qu'on pourroit croire que c'eſt le même. Mais ſaint Grégoire de Tours les diſtingue parfaitement; & ils ſont d'ailleurs bien diſtinguez par les différens jours où on célébre leur fête; car on a fait de l'Abbé de Micy le 19 Décembre, & le 17 Juin de l'Abbé de Châteaudun. * Grégoire de Tours, *de Gloria Confeſſor. c.* 99. Surius. Mabillon. Le Cointe. Bulteau, *Hiſt. Monaſt.* Baillet, *Vies des Saints.*

* AUYAMAS, riviére de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme. Elle coule à peu près d'orient en occident, & ſe jette dans la riviére de Céſar. Elle eſt dans le Gouvernement de Ste. Marthe. * Sanſon.

AUZAI, ſurnom d'un des plus anciens & des plus célébres Docteurs du Muſulmaniſme, qui ſe nommoit *Abu Amru Abdalrahman Ben Amru*. Il étoit natif de Damas, & contemporain de Ben Aun, duquel néanmoins il ſurvécut. On dit qu'il a répondu ſur ſoixante & dix mille queſtions. Il mourut l'an 157 de l'Hégire, & 774 de Jéſus-Chriſt, ſous le califat d'*Almanzor*. Il tiroit ſon ſurnom d'Auza, famille des Hémiarites, qui s'étoit établie dans une bourgade de Syrie, à laquelle elle avoit donné ſon nom. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AUZOLE (Jacques d'). *Voyez* PEYRE (Jacques d'Auzole la)

* AUZON, petite ville de la Baſſe Auvergne près de l'Allier, avec un château. Elle eſt à deux lieues de Brioude, à l'orient de l'Allier. * Sanſon.

A W.

AW, *Awus*, Lac de l'Ecoſſe méridionale, ſur les frontiéres du Comté d'Argyle & du païs de Lorne. Son étendue eſt aſſez grande du ſeptentrion au midi, mais il n'eſt pas large à proportion. La riviére d'Avon le traverſe, & va ſe décharger enſuite dans la mer d'Irlande.

AWDRAHAM (David) Eſpagnol. *Voyez* DAVID.

AWEN-MORE, petite riviére d'Irlande qui coule dans le Comté de Wicklo, en Lagénie, paſſe à Arcklo ou Arklo, & peu après ſe décharge dans la mer d'Irlande. Quelques-uns croyent que c'eſt l'*Oboca* des Anciens. * Baudrand.

AWLEN. *Voyez* AHLEN.

AWN, EMLY, ou EMELY, bourg du Comté de Tiperary dans la Mommonie en Irlande. Il n'a rien de recommandable que d'avoir été anciennement un Evêché. * Beeverell, *Delices d'Irlande* p. 1418.

A X A.

AX. *Voyez* DAX.

AX, riviére. *Voyez* EX.

AXA, fille de *Caleb*, fut promiſe à celui qui emporteroit la ville de Chariat-Sépher, ou Kirjath-Sépher. Ce qu'Othoniel ayant exécuté vers l'an du Monde 2590, & avant l'Ere Chrétienne 1445, il épouſa Axa. Elle agit ſi adroitement par le conſeil de ſon mari, que Caleb lui augmenta ſa dot de pluſieurs terres. * *Joſué, ch.* 15. *Juges, ch.* 1.

AXAGUAS, les Axaguas, *Axagui*, Peuples de l'Amérique méridionale dans la Province de Vénézuéla, vers les Caracas. ¶ Jean de Laet.

AXAMINSTER. *Voyez* AXMINSTER.

AXAR & AXARA. *Voyez* ANAZARBE.

AXARAFE (l') petit païs d'Eſpagne dans l'Andalouſie: c'eſt un des quatre Quartiers du territoire de Séville. Il eſt ainſi nommé d'un mot Arabe, qui ſignifie *l'héritage des olives*. Il a ſix lieues de long & dix de large; tout ſon tour eſt d'environ vingt lieues. Son principal lieu eſt Triana, près de Séville, outre lequel il y a Haznacaçar, Alcala-del-Rio, & une quinzaine d'autres châteaux ou villages. * Roderico Cara.

AXB. AXE.

AXBRIDGE, c'eſt à dire, *Pont ſur l'Axe*, *Axa*, *Axbridge*, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet, ſur la riviére d'Axe, à trois lieues au deſſous de la ville de Wels. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AXE, *Axus*, riviére d'Angleterre. Elle coule dans le Comté de Sommerſet, baigne Wels & Axbridge, & ſe décharge dans la Saverne. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AXEE, ou AXEUS, pére d'Actor. *Voyez* ACTOR, fils d'Axéus.

AXEL, l'un des quatre Offices ou Bailliages que la Généralité des Provinces-Unies des Païs-Bas poſſéde dans la Flandre Hollandoiſe. Axel eſt une petite ville, à une lieue & demie de Hulſt & à quatre de Gand.

* AXEL (Jean Honoré van) d'Utrecht, fut Avocat à Rome, & ſe fit un plaiſir de faire un bon accueil à tous ſes Compatriotes qui faiſoient le voyage de Rome. On a de lui, *Juris totius Canonici Compendium*, ſive *Summa in libros quinque Decretalium ſacri Concilii Tridentini Decretis accommodata.* * Valere André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 518.

AXERETO (Blaiſe) Général des Galéres de Gênes en 1435, gagna la fameuſe bataille navale de l'Iſle-Ponce, où il prit Alfonſe V, Roi d'Aragon, ſurnommé *le Sage* & *le Magnanime*, qui vouloit ſe mettre en poſſeſſion du Royaume de Naples, avec Jean, Roi de Navarre, & Henri, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, frére d'Alfonſe, & pluſieurs Princes & grands Seigneurs qui étoient dans le parti de ce Roi. Il les mena à Milan, où Philippe Duc de Milan les remit en liberté. Ce Duc ſe ſervit encore d'Axéréto contre les Vénitiens, & lui donna la Seigneurie de Serravalle pour recompenſe. * Uberto Foglieta, *Elog. clar. Lig.*

AXEUS. *Voyez* AXEE.

AXH. AXI.

AXHOLM, Iſle dans la Province de Lincoln. Cette Iſle eſt formée par les riviéres de *Trente* & du *Dun*. Elle a environ dix milles en longueur & quatre en largeur. On y trouve de l'albâtre, & un arbriſſeau odoriférant qu'on appelle Gall. * *Etat de la Grande-Bretagne*, *ſous George II. tome* 1. *p.* 86.

AXIM ou ATSIN. *Voyez* ATSIN.

AXIOKERSES, nom que les Samothraces donnoient à Pluton & à Proſerpine, & que l'on croit être tiré des mots Syriaques *Acazi*, c'eſt à dire, *ma portion*; & *Kerès*, qui ſignifie *deſtruction* ou *mort*, parce que l'Empire des morts étoit entre les mains de ces deux Divinitez du Paganiſme. * Scholiaſte d'Apollonius, *l.* 1. Samuel Bochart, *in Canaan.*

AXIONIQUE, *Axionicus*, Poëte Grec, qui fut Auteur de quelques Comédies, ſelon Athénée. On ignore en quel tems il a vécu. On en peut voir quelques fragmens dans le Recueil de Hugues Grotius, intitulé *Excerpta ex Tragicis Comicis.*

* AXIOPISTE, étoit de Locres, ſelon quelques-uns, & de Sicyone, ſelon d'autres. Il avoit fait deux Ouvrages dont l'un étoit appellé *la Regle*, & l'autre les *Apophthegmes* ou les *Deviſes.* * *G. Diſt. Univ. Holl.* Athénée, *l.* 14.

AXIOPOLI, *Axiopolis*, *Axium*, ville de la Turquie d'Europe, dans la Baſſe Bulgarie, ſur la rive droite du Danube, vers les Dobruges. Tous ne conviennent pas que ce ſoit l'ancienne Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'Iſter. Il y a des Géographes qui mettent cette ancienne ville à *Flocz*, petite ville de la Valaquie, ſituée à l'embouchure de la riviére de Launza dans le Danube; & d'autres qui croyent qu'elle eſt *Gelaz*, petite ville de la Moldavie ſur le Danube. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AXIORAME, dix-ſeptiéme Souverain-Pontife des Juifs. Il fut fils d'*Iſus*, auquel il ſuccéda, & laiſſa cette charge à ſon fils *Phideas*. On ne ſait pas préciſément combien d'années il l'exerça. * Tirin, *Chronol. ſacrée*, *ch.* 42.

AXIOTHEE, *Axiothea*, femme d'eſprit, ſe déguiſoit en homme pour aller entendre Platon, dont elle étoit Diſciple avec Lalthenie de Mantinée. C'eſt ce que rapporte Diogéne Laërce dans la Vie de Platon, ſur le témoignage de Dicéarque. Peut-être eſt-ce la même dont parle Thémiſtius; car il dit qu'une Etrangére ayant lu quelques livres de la République de Platon, ſe déguiſa en homme, alla à Athénes, & étudia quelque tems de cette maniére, ſans ſe faire connoître. Clément d'Alexandrie nomme encore d'autres femmes qui firent la même choſe. Ce qui donna lieu à quelques médiſances, dont toute la ſageſſe & toute la gravité de Platon ne purent le ſauver. *Voyez* Ménage, *ſur Diogéne Laërce*, *l.* 3. §. 46.

AXIUS (Paul) natif de Bigorre, Orateur, Poëte & Profeſſeur de Rhétorique à Bourdeaux, vivoit dans le IV ſiécle, du tems d'Auſone, qui ſoumettoit ſes Ouvrages à ſa cenſure. Il ſe retiroit ſouvent dans une petite maiſon, nommée *Crebenæ*, qu'il avoit en Bigorre. Auſone lui écrivit diverſes Lettres, & lui adreſſa ſon Centon nuptial, & d'autres vers. * Auſone, *Idyll.* 27. & 28. & *Epiſt.* 11. 12. & *ſuiv.* Elie Vinet, *ſur Auſone.* De Marca, *Hiſt. de Bearn*, *l.* 1. *c.* 10. *n.* 11. &c.

AXM. AXO. A

AXMINSTER & AXMISTER, *Axa* ville d'Angleterre dans le Comté de Dé celui de Sommerſet & de celui de Dorſet. *

* AXMOUTH, petite ville ou bourg du Comté de Dévon, à la droite de l'embou d'Ax, ſur laquelle eſt Axmiſter ou Axminſter

AXONES. *Voyez* CYRBES.

AXONIUS, (Joachim) de Grave, Doc & Canonique, & Poëte, fut d'abord Précepteu lain. Enſuite il ſe mit à voyager, & parcour tats de l'Europe. Il alla même juſques dans près il ſe retira à Anvers, où il fut revêtu d ſeiller de l'Amirauté. Il mourut à Anvers en Il a traduit de Grec en Latin, *Maximi Plan cbrum Chriſti*; *Gregorii Palami*, *Philoſophi Gr tulus eſt*, *Lis inter Corpus & Animam*, & *Dei j tis*; *Excerpta Heſiodi de Juſtitia*; *Agapeti Pr randus*, *Carthaginenſis Diaconus*, *de Officio Du* auſſi de lui, *Anemologium*, *ſeu de Ventorum n minis arbitrio adverſus Lutherum & Calvinum cum in laudem Coſmographiæ*; *Gamelion*, *ſeu Ni lippi Lalani Comitis*; *Expeditio in mortem Ante maris Præfecti.* * Valére André, *Bibliotb. Be*

AXUM ou CHAXUM, *Caſſumo*, *Ca Acbacuma*, ville de la Province de Sire, ét du Royaume de Tigré en Ethiopie. C'éto ville des Axumites ou Auxumites, qui furen lien & par Juſtinien, la ſeiziéme année de ſo *in Aurelano.* Paul Diacre, *Hiſtor. l.* 16. *c.* 2 *c.* 8. Ludolf, & Jeronimo Lobo, *en leur d'Ethiopie.*

AY. AYA. AY

AY, riviére de France dans la Normandi Coutantin, & ſe décharge au Havre de côte Occidentale.

AY. *Voyez* AÏ.

AYABIRA. *Voyez* AIABIRA.

AYALA (Luc-Fernandez de) natif de M de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit célé doctrine & par ſon zéle. Il étoit en mêm Théologie, Prédicateur & Directeur. En 1 d'Oran, & Prédicateur-général; & peu après ſulteur & Commiſſaire du ſaint Office. C vrages, l'un de la vie & de la mort de l'A Murcie en 1635, & en 1649 à Madrid; l'au derniére ville en 1648, & c'eſt un Traité Vierge. * Echard, *Script. Ord. Prad. t.* 2.

AYALA (Diégo d'Ayala Lopez). *Voyez* NIGA.

AYAMAN. *Voyez* ARABIE HEUR MAN.

AYAMONTE, ville d'Eſpagne en A tiére du Royaume de Portugal, à l'embouch la Guadiane, dans le golfe de Cadiz. Elle une colline; mais fortifiée contre les Port château ſur le rocher, parce qu'elle eſt ſi garve, vis à vis de Caſtro Marin, à dix-hu à vint-deux de Seville.

AYAMONTE. (Marquis d') *Voyez* Z

AYAN, la côte d'Ayan, ou d'Ajen, côte d'Afrique, dans la Haute Ethiopie, noctiale juſqu'au douziéme degré de latitu a environ trois cens lieues de côte en lon porte le nom de Mer de Zanguébar, & ge ſur le détroit de Babel Mandel, ou ſur largeur va toûjours en diminuant du nord j le n'a pas plus de ſoixante lieues. Ses h Royaume de Dangali, le détroit de Babel midi la Mer de Zanguébar, & au couchan le eſt ſéparée par une longue chaîne de m fertile en millet, en orge, en fruits, & nourrit quantité de chevaux, de vaches & tire du miel, de la cire, de l'encens, de l'or, & quantité d'eſclaves. Ses Habita bazanez, à la reſerve de quelques Noir dans les terres: ils ſont généralement M d'Ayan eſt diviſée en quatre Etats, les R dea, de Mandagono, & de Brava. Marm Sanſon. Du Val.

AYBERT (ſaint) Prêtre reclus, Bén quit l'an 1060, dans le village d'Eſpéene de Tournay en Flandre. Il ſe retira près du Monaſtére de ſaint Crépin en Hainaut le écartée de ſa maiſon, ſe mit ſous ſa genre de vie. Régnier Abbé de ſaint Cr lui le voyage de Rome, où cet Abbé al confirmation de l'établiſſement des Bén baye, qui, depuis ſa fondation par ſaint avoit toûjours été occupée par des Clercs diſtins ne s'y étoient établis que depuis dix reclus étant de retour, ſe renfermérent é Aybert voulut, quelque tems après, g

que, & demeura pendant vint-cinq ans dans le Monaſtére de ſaint Crépin, après leſquels il ſe retira de nouveau dans une cellule, qu'il fit bâtir au milieu d'un déſert. La réputation de ſa ſainteté y attira une grande foule de monde. Burchard, Evêque de Cambray, l'ordonna Prêtre, avec un pouvoir particulier d'adminiſtrer dans ſa cellule les ſacremens de Pénitence & d'Euchariſtie: pouvoir qui lui fut confirmé par les Papes Paſchal II, & Innocent II. Cependant il renvoyoit tous les pénitens à leur Evêque. Il diſoit tous les jours deux Meſſes, la premiére pour les vivans, l'autre pour les morts. Il récitoit auſſi tous les jours le Pſeautier entier aux Matines des morts, dont les Nocturnes étoient compoſez de 50 Pſeaumes avec leurs trois Leçons. Il mourut âgé de 80 ans, le jour de Pâques, l'an 1140, qui tomboit au ſeptiéme d'Avril. * *Vie de S. Aybert*, par Robert, Archidiacre d'Oſtrevant, donnée par Surius & par Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AYC. AYD. AYE.

AYCELIN. *Voyez* MONTAIGU.

AYDES. *Voyez* AIDES.

AYDUACAL. *Voyez* ANCHISE, montagne.

AYEN. (Comtes d') *Voyez* NOAILLES.

AYERBE, petite ville d'Eſpagne en Aragon, entre Saragoſſe & Jaca, ſur la riviére de Gallego. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Nemanturiſta*, que d'autres placent à Olite, petite ville de Navarre.

AYG. AYL. AYM.

AYGLERI. *Voyez* AIGLIER.

AYGNANI, Général de l'Ordre des Carmes. *Voyez* ANGRIANI.

AYGUES. *Voyez* EIGUEZ.

AYGULFE. (ſaint) *Voyez* AIGULPHE.

AYLE (ſaint) ou S. AGILE, Abbé de Rebais, étoit fils d'*Agnoald*, l'un des principaux Seigneurs de la Cour de Childebert II, Roi d'Auſtraſie & de Bourgogne, & de Deutérie, qui tiroit ſon origine de la premiére Nobleſſe de Bourgogne. S. Colomban logé chez Agnoald, lui perſuada de vouer ſon fils au ſervice de Dieu. Agnoald, ſuivant cet avis, le conduiſit au Monaſtére de Luxeuil, où il apprit les Lettres, & fut élevé dans la piété par ſaint Euſtaſe. Il y embraſſa la vie religieuſe. Après la mort d'Agnoald, ſaint Colomban ayant été chaſſé par le Roi Thierri, à la ſollicitation de la Reine Brunehaud, les Religieux députérent Ayle vers ce Prince, qui le reçut favorablement, & lui accorda ſa protection pour le Monaſtére de Luxeuil. Cinq ou ſix ans après, ſaint Ayle fut choiſi par les Evêques, avec l'Abbé Euſtaſe, pour aller porter l'Evangile aux Peuples infidéles de delà les Monts de Voſge & de Jura, juſqu'en Baviére. Après cette Miſſion, ſaint Ayle revint à l'Abbaye de Luxeuil, & fut enſuite choiſi par ſaint Ouen, Référendaire ou Chancelier de France, pour Abbé du Monaſtére de Rebais, que ce Seigneur venoit d'établir nouvellement. Cette Election fut confirmée par l'Aſſemblée des Evêques, tenue à Clichy, le premier de Mai 636. Il fit pratiquer exactement la Diſcipline Monaſtique dans ce lieu; & après avoir gouverné cette Abbaye pendant quatorze ans, il mourut le 30 jour d'Août 650, & il eut pour Succeſſeur ſaint Philbert. Il pouvoit avoir 66 ou 67 ans au plus; & c'eſt contre toute vraiſemblance qu'on le fait centénaire, puiſqu'il n'avoit que ſept ans, lorſqu'il fut mis à Luxeuil, qui ne fut bâti qu'en 590. * Mabillon, *ſæculum ſecundum Bened.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occid. l.* 3. *c.* 24. Baillet, *Vies des Saints.*

AYLESBURY. *Voyez* AILESBURY.

AYLESHAM, *Ælesbamia*, petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Norfolc. Elle eſt à trois lieues de celle de Norwich, du côté du ſeptentrion. * Maty, *Diſt. Geogr.*

AYMALLOUX (les) Peuples d'Afrique, dans le païs des Négres, qui habitent le long de la côte.

AYMAN. *Voyez* AIMANT.

AYMARANES (les) Peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le Gouvernement de Lima. Ils ſont fort étendus dans le païs, vers la ville de Cuſco & la riviére d'Apurima; & c'eſt de là qu'eſt dite la Langue Aymara ſi fort en uſage au Pérou, dont ſe ſervent auſſi les Peuples Cauches, Canas, Caranguas, & Collaguas, qui ſont fort ſouvent compris ſous le nom des Aymaranes.

AYMARES. *Voyez* AYMARANES.

AYMARGUES, *Aymargua*, *Armajanica*, petite ville de France dans le Languedoc, ſur la petite riviére de Viſtre, entre la ville de Nîmes & celle d'Aiguemortes, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand, *Diſt. Géogr.*

AYME, ville de Savoye dans la Tarentaiſe, à peu près à l'eſt de Monſtiers, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

AYMÉRIES ou AIMERIES, petite ville ou grand village des Païs-Bas dans le Hainault François. Elle eſt au ſud-oueſt de Maubeuge, dont elle eſt éloignée de deux ou trois lieues. Elle eſt près de la rive droite de la Sambre, avec un bon château & titre de Baronnie.

AYMET, ville de Périgord. *Voyez* EYMEZ.

AYMON. *Voyez* AIMON Evêque d'Halberſtadt.

AYMONTE. *Voyez* AYAMONTE.

A Y N.

AYNADEKI, *Aynadechium*, petite ville de la Haute Hongrie. Elle eſt dans le Comté de Sag, entre la ville de Filleck & celle de Gomer, à deux lieues de la premiére & à ſix de la derniére. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AYNE, riviére. *Voyez* AISNE.

AYO. AYR. AYS.

AYOLA ou ZACARAT, grande riviére de la Natolie. *Voyez* SANGAR.

AYORA, petite ville dominée par un vieux château. Elle eſt dans le Royaume de Valence, Province d'Eſpagne, ſur la riviére de Xucar, à l'occident de la ville de Xativa. * Maty, *Diction Geogr.*

AYOTECOS, *Ayoteci*, montagnes qu'on remarque, à cauſe de leur grande hauteur. Elles ſont dans la Province de Tlaſcala vers la Mer Pacifique, dans l'Amérique ſeptentrionale. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AYOU, Abbé de Lérins. *Voyez* AIGULPHE.

AYR, *Avola*, riviére de France. Elle a ſa ſource dans le Duché de Bar, paſſe aſſez près de Clermont en Argonne, baigne Varennes, & ſe décharge dans l'Aiſne au deſſous du bourg de Sénarque. * Maty, *Diſt. Géogr.*

AYR, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* AIRE.

AYR, ville d'Ecoſſe. *Voyez* AIRE.

AYRACK, Province de Perſe. *Voyez* YERACK.

AYRAULT. *Voyez* AIRAULT.

AYRAY FERRER (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né à Saragoſſe, s'eſt diſtingué dans ſon Ordre, où, après avoir été reçu Docteur en Théologie, il fut fait Cathédrant de Huéſca, Examinateur ſynodal de Saragoſſe, & Recteur des études dans le Couvent de la même ville. Son amour pour ſa patrie l'engagea à lever les Plans du Royaume d'Aragon, & à en dreſſer une Carte, qu'il fit graver en 1715, à Paris. Il auroit été à ſouhaiter qu'il y eût joint une deſcription. * Echard, *Scriptor. Ord. Prad. tom.* 2.

AYR-FYRTH, ou *le Golfe d'Ayr*, *Æſtreus Sinus*, petit Golfe de la Mer d'Irlande, & partie de celui de Clwyd. Il eſt entre la petite Iſle de Ladi & les côtes du Comté de Kyle, & de celui de Carrick. On croit que c'eſt le Golfe qu'on nommoit autrefois *Vidogara*, *Vendogara*, *Vidara*, & *Vindara*. * Maty, *Diſt. Geogr.*

AYROU. *Voyez* AIROU.

AYRY (Saint) ou AGRI. *Voyez* AIRY (Saint).

AYS ou EYE, *Aya*, *Eya*, bon bourg d'Angleterre, dans le Comté de Suffolck, à cinq ou ſix lieues de la ville d'Ipſwich, du côté du nord. Ays a droit de députer au Parlement. * Maty, *Diſt. Géogr.*

A Y T. A Y U.

AYTA (Viglius d'). *Voyez* AYTTA.

AYTON & AITON, *Auona*, petite ville de la Gréce dans la Livadie, environ à cinq lieues des Dardanelles de Lépante du côté du nord. Il y a dans cette ville un Evêché ſuffragant de Lépante, & on croit que c'eſt l'ancienne ville d'Etolie, qui fut appellée *Calydon*, & enſuite *Aquila*, que quelques-uns pourtant placent à *Calata* ou *Galata*, village voiſin. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* AYTOUN, petite ville de l'Ecoſſe méridionale ſur la petite riviére d'Ey ou Y, dans la Province de Marche au nord-nord-oueſt de Barwick, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* AYTTA ou AYTA (Viglius d') de Friſe, naquit en 1507, le 18 d'Octobre, d'une famille très noble qui portoit le ſurnom de Zuichem. Il fit ſes études à Deventer, à la Haye, à Leiden, à Louvain, & les acheva à Dole en Franche-Comté. Il eut commerce de Lettres avec Eraſme, qui lui procura la connoiſſance d'André Alciat. En 1529, il alla Avignon, d'où la peſte le fit ſortir avec Alciat qui étoit appellé à Bourges, où il le ſuivit. Alciat ayant reçu une vocation pour l'Italie, Aytta prit ſa place & enſeigna dans cette ville la Juriſprudence pendant deux ans. Enſuite il fit le voyage d'Italie, & prit ſa route par l'Allemagne, pour en viſiter les plus célébres Académies, où il fit connoiſſance avec les Savans des lieux par où il paſſa. Etant arrivé à Padoue, il fut, malgré ſa jeuneſſe, honoré de la charge de Profeſſeur en Droit, & il y enſeigna avec un applaudiſſement univerſel les Inſtitutes de Juſtinien. Il n'y demeura qu'une année, & après une abſence de 14 ans, il lui prit envie de revoir ſa patrie. En revenant il eut à Fribourg le plaiſir de voir Eraſme, & alla voir Froben à Bâle, où il publia par le moyen de ce célébre Imprimeur, les Inſtitutions Gréques de Théophile qu'il avoit tirées à Veniſe de la Bibliothéque du Cardinal Boſſarion. Dès qu'il fut de retour, François Evêque de Munſter l'établit en 1534, Juge dans ſa Cour de Juſtice. En 1535, l'Empereur Charles-Quint le fit Aſſeſſeur de la Chambre Impériale. En 1537, Guillaume Duc de Baviére lui conféra la charge de Profeſſeur dans l'Académie d'Ingolſtadt. Enfin Marie Gouvernante des Païs-Bas le rappella dans le païs, en le faiſant Conſeiller au Grand Conſeil de Malines, & l'Empereur l'honora des charges de Préſident du Conſeil d'Etat, & de Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, dont il le fit Chevalier. Il mourut à Bruxelles le ſixiéme Mai de l'an 1577, & fut enterré à Gand dans le tombeau qu'il s'étoit fait dreſſer lui-même en l'Egliſe de S. Jean. On a de lui, *Commentarii in Titulos X, libri II, Inſtitut. de Teſtamento; Commentarius in Tit. Digeſt. de Rebus creditis, & ad Tit. de Edicto D. Adriani tollendo; De Vita ſua; De Muncre Juriſconſulti; Conſilia ſeu Reſponſa Juris; Diarium Germanicum; Epiſtolæ; De Familiis Principum Imperii Germanici; Mandata & Inſtructiones variæ; Tractatus Fœderum.*

* Valere André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 844. *& ſuiv.*

AYUTLA & AYUTLAN, riviére de l'Amérique ſeptentrionale. Elle coule dans l'Audience de Guatimala, ſur les confins de la Province de ce nom & de celle de Soconuſco, & elle ſe décharge dans la Mer Pacifique. * Maty, *Dict. Géogr.*

A Z.

AZA, ville de Cappadoce ſur les confins de l'Arménie Mineure. Elle eſt au pié d'une montagne, preſque entre Trébiſonde & Néocéſarée. * Ptolomée. Strabon.

* AZA, ou HUZA. Ses enfans retournérent de Babylone avec Zorobabel. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 49 *Voyez* HUZA.

* AZA ou HAZA, ville de la Tribu d'Éphraïm. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 28.

* AZA, ſe dit quelquefois pour Gaza. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* AZA, ſe dit quelquefois pour la ville d'Azoth. * Le P. Calmet *Dict. de la Bible.*

* AZA, dans Joſephe, eſt une montagne, auprés de laquelle Judas Macchabée combattit contre Bacchide dans la derniére bataille où il mourut. Dans le *premier livre des Macchabées*, *ch.* 12. *v.* 19, cette même montagne eſt appellée Azoth. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* AZOTH.

AZABE-KABE'RI, ſupplice que les méchans ſouffrent dans le ſépulchre, ſelon la ſuperſtition des Mahométans. Ce mot eſt compoſé d'*Azab*, qui ſignifie *ſupplice* ou *tourment*, & de *Kaber*, qui veut dire *ſépulchre* ou *tombeau*. Voici comme les Auteurs décrivent cette punition. Ils diſent qu'auſſi-tôt qu'un mort eſt dans le ſépulchre, il eſt reçu par l'Ange de la mort, qui l'avertit de l'arrivée des deux Anges Inquiſiteurs, dont l'un s'appelle *Monkir*, & l'autre *Nekir*. Si ces Inquiſiteurs le trouvent innocent, ils le laiſſent en repos: mais s'il eſt coupable, ils le frappent à grands coups de marteaux de fer, & le tournentent juſqu'au jour du Jugement. D'autres diſent que ces deux Anges Examinateurs ſe retirent, aprés avoir battu le coupable avec une barre de fer, & que la terre ſerre ſi fort ce malheureux, qu'il ſouffre des douleurs étranges. Aprés cela viennent deux autres Anges, qui aménent avec eux une créature très difforme, & qui l'ayant laiſſée dans le ſépulchre, s'en retournent en Enfer. Ce monſtre épouvantable demeure avec le coupable juſqu'au jour du Jugement, qu'ils vont enſemble dans les enfers, pour y ſouffrir autant de tems qu'il eſt ordonné par la juſtice de Dieu; car c'eſt une opinion généralement ſuivie parmi les Turcs, qu'il n'y a point de Mahométan qui ſoit puni éternellement; mais ils tiennent qu'aprés avoir expié ſes crimes pendant un certain nombre d'années, il entre dans le Paradis par le crédit de Mahomet. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

AZAC ou AZACH. *Voyez* ASOPH.

* AZADKAR, ville de Perſe, eſt ſituée ſelon Tavernier au 82 degré, 15 minutes de longitude, & au 36 degré, 32 minutes de latitude.

AZAEL, Roi de Syrie. *Voyez* HAZAEL.

AZAEL, frére de Joab, l'an 2982 du Monde, & 1053 avant Jéſus-Chriſt, pourſuivant les ennemis, qui vouloient empêcher que David ne fût reconnu Roi aprés la mort de Saül, fut tué par Abner, qui l'avoit prié de ceſſer de le pourſuivre. Il eſt dit de cet Azaël, II Samuel ou II *Rois*, *ch.* 2. *v.* 18, qu'il étoit extrêmement agile & leger à la courſe, en quoi il égaloit les chevreuils qui ſont dans les bois; & Joſéphe ajoûte qu'il devançoit à la courſe le cheval le plus vigoureux. Virgile, *Enéide*, *l.* 5. *v.* 319, en parlant de Niſus, ſe ſert d'une expreſſion plus hardie,

Emicat, & ventis, & fulminis ocyor alis.

Le même Poëte, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 808, en parlant de Camille, exprime ainſi la légéreté de cette Princeſſe à la courſe,

Illa vel intacta ſegetis per ſumma volaret
Gramina, nec teneras curſu laſſaſſet ariſtas:
Vel mare per medium fluctu ſuſpenſa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.

Ce qu'il a emprunté d'Homére, *Iliade*, *l.* 20. *v.* 226. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 1.

AZAFIA, Ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

AZAMOGLANS, jeunes eſclaves de Turquie. *Voyez* AGIAMOGLANS.

AZAMON, montagne aſſiſe à l'oppoſite de Zéphoris, & qui traverſe la Galilée. Elle ſervit de retraite à certains factieux de cette ville, pour faire tête aux Romains, qui d'abord les attaquérent. Comme les premiers combattoient d'un lieu éminent, ils eurent au commencement quelque avantage, & tuérent deux cens de leurs ennemis: mais à la fin, les Romains s'étant rendus les maîtres de cette montagne, en firent un horrible carnage, en tuérent plus de mille, & il y en eut très peu qui ſe ſauvaſſent. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 57.

AZAMOR, ville de la Province de Ducala, ou Duquéla, dans le Royaume de Maroc en Afrique, ſur la côte ſeptentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le Roi de Portugal s'en rendit maître en 1508, & l'abandonna volontairement en 1540, parce qu'il étoit difficile de la défendre contre le Chérif, Roi de Maroc, d'autant qu'elle eſt commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve eſt fort dangereuſe pour les vaiſſeaux. Il ne l'eut pas plutôt quittée, que le Chérif s'en empara, & y envoya deux Alfaquis, ou Docteurs de la Loi, pour la repeupler au plutôt. Sur ces nouvelles, le Gouverneur de Maragnan pour le Roi de Portugal, alla l'eſcalader la nuit, & prit ou tua tous les Maures qui y étoient. Le
zamor, & les deux Alfaquis furent emmenez
échangez contre des captifs Chrétiens. Cela
Maures n'oſérent plus repeupler la ville, qu
La pêche des aloſes rapporte beaucoup au Ch
très chérement aux Marchands Chrétiens, le
ſûreté que dans leurs vaiſſeaux, & n'entrent
où perſonne ne demeure. * Marmol, *de l'Af*

AZAN. *Voyez* AZZAN.

AZANIA, côte d'Afrique. *Voyez* AYAI

* AZANOTH, AZNOTH, & AZ
BOR, ville de la Paleſtine. Il en eſt fait m
c. 19. *v.* 34.

AZAOTAN & AZAOAT, vaſtes déſ
Afrique, où l'on trouve rarement de l'eau, é
obligez de les traverſer, ſe conduiſent comm
bouſſole. * Sanut, *l.* 9. Marmol, *l.* 8.

AZAPH, ville de la petite Tartarie. *Vo*

* AZARAD, déſert d'Afrique. Il fait
Zaara au nord de celui de Ghir, dans le pais

AZARE CAH: c'eſt le nom d'une Secte
les Muſulmans. Ils ont tiré leur origine de l
groſſirent leurs troupes en fort peu de tems
liſes, & devinrent ſi puiſſans, qu'ils donnére
défirent ſouvent les Armées que l'on envoy
ſe déclarérent ennemis jurez des Ommiades
beaucoup de peine dans l'Ahovaze & dans
nienne & Perſienne. Jézid & Abdalmalek
Maiſon, les pourſuivirent à diverſes reprifes,
rent de ſe cantonner dans la Province de C
peu ils ſe diſſipérent. Ces gens là ne reco
puiſſance, ni temporelle, ni ſpirituelle, po
toient joints à toutes les Sectes ennemies
D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZARE'EL. *Voyez* HAZARE'EL.

AZAREHATÉS, Mathématicien Ara
Aſtrologie, vivoit dans le XI ſiécle. * Génét

AZARIAS. Il y a eu pluſieurs perſonn
Le premier du nom d'Azarias fut le quat
Pontiſe des Juifs. Comme il avoit ſuccédé
ſon pére *Achimaas*, auſſi la laiſſa-t-il aprés ſ
ram. On ne ſait pas préciſément combien
cette dignité. I *Chronic.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.*
Sacrée, *ch.* 42. Il y en a qui diſent qu'A
charge dix huit ans, c'eſt à dire, juſqu'à l'
Ils veulent qu'il la laiſſa à ſon fils *Jobannam*; m
ces deux Pontifes *Joram*, *Iſus*, *Axioram*, *Pl*
lus, qui ſe ſont tous ſuccédez de pére en fils.
l. 10. *ch.* 11.

Le ſecond Azarias étoit fils de *Jobannam*,
en la charge de Souverain Sacrificateur, I
ch. 6. *v.* 10. *Joſephe* appelle Azarias, *Urieb*
Ce Grand-Sacrificateur étoit très zélé pour
de Dieu, & s'aquitter dignement de ſon M
voir au Roi *Ozias*, fils d'*Amaſias*, lorſqu'un
nelle, par un orgueil inſupportable & ſacrile
revétu des ornemens Sacerdotaux, voulut
ple pour offrir à Dieu les encenſemens ac
d'or. Azarias le ſuivit ſans perdre de tem
Sacrificateurs inférieurs; lui remontra qu'il
emploi; & lui commanda de ſe dépouiller,
ſoir, & de deſcendre de l'autel, pour ne
s'attirer le châtiment, que méritoit un ſi gra
que ſon orgueil jettoit dans l'aveuglement
lui étoit permis de joindre la puiſſance ſpiri
le, ne fit que mépriſer les remontrances du
ceux qui l'accompagnoient; & comme ils l
du Sanctuaire, il ſe mit en ſi grande col
tous de les faire égorger. Mais à peine eu
naces, qu'il ſe vit couvert de lépre. Az
crificateurs voyant le miracle que Dieu a
ce Prince orgueilleux, le chaſſérent du Te
d'aller demeurer dans une maiſon ſéqueſtré
cette maladie le reſte de ſes jours. On ne
tems Azarias fut Souverain Sacrificateur. *
ch. 26. *v.* 17. Il s'appelloit *Joël*.

Le troiſiéme Azarias fut auſſi Souverain
céda à ſon pére *Helcias*, l'an du Monde 34
625. Il laiſſa ſa charge à ſon fils *Saraïas*
Saréas. Il fut le trentiéme Grand-Sacrific
Chronic. ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 14. On ne
tems il occupa cette dignité. * Tirin, *Ch*

Le quatriéme Azarias étoit fils du Grar
mais il n'eut point cette charge. Il étoit
* I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 2.

Le cinquiéme Azarias étoit fils de Nat
Gardes du Roi Salomon * I ou III *Rois*

Le ſixiéme, qui fut auſſi apellé *Ozias*,
de Juda. Il n'avoit encore que ſeize ans
prendre le Gouvernement du Royaume,
avant Jéſus Chriſt 826, aprés la mort de ſ
Lachis. Le premier ſoin qu'il ſe donn
ceux qui étoient coupables de ce crime.
la les commencemens de ſon régne par d
aimoit la juſtice, & ſon courage intrépide
très belles choſes. Les premiers qui en ſe
les Philiſtins, auſquels il prit Gath, Jam
abattit les murailles & où il bâtit des
de bonnes garniſons. Les Arabes, qui

trée de *Garbaal*, éprouvérent ſa valeur; les Ammonites plierent ſous ſes armes, & ſe rendirent ſes tributaires, & il ſubjugua tout le païs, qui s'étend juſqu'aux frontiéres de l'Egypte. Après avoir domté ſes ennemis, & s'être rendu célébre par ſes conquêtes, il donna toute ſon application à rétablir la fortereſſe & les murailles de Jéruſalem, qui étoient encore dans l'état pitoyable où les avoit miſes *Joas*, Roi d'Iſraël, lorſqu'il prit ſon pére priſonnier & qu'il fit abattre trois cens coudées des murailles pour entrer dans cette ville en triomphe. Il fit auſſi conſtruire pluſieurs Tours dans la ville, hautes de 150 coudées, bâtit quantité de Forts dehors la ville, fit faire pluſieurs Aqueducs; & comme il ſe plaiſoit fort à l'Agriculture, il fit faire quantité de beaux jardins & planter des vignes. Ce Prince, à qui ſon plaiſir ne faiſoit point négliger les affaires de la guerre, entretenoit toûjours trois cens ſoixante & dix mille Soldats choiſis, tous bien armez, diſtribuez par Régimens, commandez par deux mille bons Officiers, afin d'être toûjours en état de ſe défendre contre ſes ennemis, ou de ſecourir ſes amis. Enfin jamais Roi ne fut plus heureux qu'Azarias ou Ozias. Tant qu'il fut fidéle à Dieu, la fortune lui rit en toutes choſes. Mais l'orgueil ſe mêla dans cette grande proſpérité, & le porta à vouloir uſurper l'Office de Souverain-Sacrificateur, comme nous venons de le dire au commencement de cet Article; il fut frappé d'une lépre incurable, qui le contraignit de vivre le reſte de ſes jours, ſéparé de tout commerce avec les hommes. Il régna cinquante-deux ans à Jéruſalem. Sa mére avoit nom *Jécholja*, & étoit de cette même ville. Son fils *Jotham* ou *Joatham*, gouverna toûjours le Royaume depuis la lépre d'Ozias, & fut ſon ſucceſſeur après ſa mort. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. Le régne de ce Roi eſt mémorable, par les grandes choſes qui arrivérent durant ce tems-là. On inſtitua à ſa cinquiéme année les Olympiades; à la neuviéme, *Sardanapale*, Roi d'Aſſyrie, fut vaincu par *Phulhelochus* & par *Arbaces*, Généraux de ſes Armées; à la deuxiéme ou troiſiéme, le Prophéte *Ozée* commença à prêcher au Peuple; à la cinquiéme ou ſixiéme, *Joël* & *Jonas*; à la vint-troiſiéme, *Amos*; à la vint cinquiéme, *Iſaïe* fils d'*Amos*, qui a écrit l'Hiſtoire de la vie & des actions de ce Roi. Ce fut cette même année qu'il fut frappé de lépre, qui lui dura le reſte de ſes jours, c'eſt à dire, vint ſept ans. Il en vécut ſoixante-huit, & mourut l'an du Monde 3161, & avant Jéſus Chriſt 874. Il fut le neuviéme Roi de Juda. * Tirin, *Chronol. Sacrée*, *ch.* 39.

Le ſeptiéme Azarias fut fils de *Jéhu* & pére de *Helas*. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 39.

Le huitiéme fut fils d'*Uziel*, autrement dit *Sophonie*.

Le neuviéme fut Prophéte & grand Capitaine. Il étoit fils d'*Obed* & petit fils d'*Addo*. Cet Addo avoit été envoyé à *Jéroboam*, fils de *Nabath*, & ayant été trompé par un autre Prophéte, fut tué par un lion, l'an du Monde 3045, avant Jéſus Chriſt 990. I ou III *Rois*, *ch* 13. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 29. Azarias alla au devant d'*Aſa*, au retour de la défaite des Ethiopiens, & lui dit que le Seigneur l'avoit toûjours favoriſé de ſa protection, & qu'il devoit uniquement à ſon ſecours la belle victoire qu'il venoit de remporter; qu'il devoit ſe faire un grand ſcrupule lui & ſes peuples d'abandonner le ſervice de ſes Autels, & que tant qu'ils lui ſeroient fidéles, il ne ceſſeroit de les protéger & de les rendre invincibles. Aſa prit plaiſir aux avertiſſemens du Prophéte, & detruiſit les idoles de la Montagne d'*Ephraïm*. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. Azarias entra volontiers dans la conſpiration qui ſe fit contre la Reine Athalie, & ſoutint hardiment le parti du Grand-Sacrificateur *Joïada*. Ils furent cinq grands Capitaines, qui conduiſirent cette affaire ſi ſecretement & avec tant de prudence, que perſonne ne la ſut, qu'au moment qu'elle fut exécutée. Ces Capitaines furent 1. *Azarias*, fils de *Jérobam*; 2. *Iſmaël*, fils de *Johanam*; 3. notre Azarias, fils d'*Obed*; 4. *Maaſias*, fils d'*Adaja*; 5. *Eliſaphat*, fils de *Zébri*. Ils allérent de ville en ville, pour ſolliciter les Sacrificateurs, les Lévites & les Chefs de famille d'entrer dans cette union, pour établir ſur le thrône la famille de *David*, à quoi ils réuſſirent. Il ne faut diſtinguer d'un autre Azarias fils d'Obed qui vivoit 60 ans après, & dont il eſt parlé ſous le régne de *Joïada*, II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 1. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 21.

Joſaphat eut deux fils, tous deux apellez Azarias.

Le dixiéme fut le nom, que l'Ange *Raphaël* emprunta pour ne pas faire connoître ce qu'il étoit au vieux *Tobie*, lorſqu'il conduiſit ſon fils à Ragès, ville du Royaume des Médes. * *Tobie*, *ch.* 5. *v.* 18.

Le onziéme étoit fils d'*Oſaïas*, qui accuſa le Prophéte *Jérémie* de menſonge & de trahiſon, à cauſe qu'il diſſuadoit les Iſraëlites d'aller en Egypte après la deſtruction de Jéruſalem par *Nabuchodonoſor*, & qu'il leur conſeilloit de demeurer en Judée. Cet Azarias aſſiſté de *Johanam* fils de *Coré*, & d'autres ſéditieux, prit ceux qui reſtoient encore avec les Prophétes *Jérémie* & *Baruch*, fils de *Néri*, & les forçà d'aller avec eux en Egypte, où ils moururent tous miſérablement.

Le dernier Azarias étoit un brave Capitaine de Jéruſalem, que *Judas Maccabée* avoit laiſſé avec *Joſeph* fils de *Zacharie*, pour la garde de la Ville, pendant que lui alloit faire des courſes ſur les ennemis. Ces deux Capitaines Azarias & Joſeph croyant ſe ſignaler par quelque belle action, allérent attaquer la fortereſſe de Jamnia, où *Gorgias* les reçut ſi vertement, qu'il leur tua deux mille hommes, & pourſuivit le reſte juſqu'aux portes de Jéruſalem. L'Auteur du Livre des *Maccabées* attribue cette perte à la préſomption de Joſeph & d'Azarias, qui ne voulurent pas déférer au commandement de leur Général, & qui ne firent pas réflexion, que Dieu ne les avoit pas deſtinez pour rétablir le Royaume de Judée. * I *Machab ch.* 5. *v.* 56 Le nom d'*Azarias* ſignifie *ſecours du Seigneur*, ou, *le Seigneur*, *qui prête le ſecours*. * Simon, *Dictionaire de la Bible*

AZARIAS, Rabbin Italien, dont nous avons les Ouvrages imprimez en un volume à Mantoue en 1574. Ce Livre eſt intitulé *Meor en ajim*, *la Lumiere des yeux*. Il traite de pluſieurs faits qui appartiennent à l'Hiſtoire & à la Critique; & il fait voir qu'il a plus d'érudition & plus de connoiſſance de la Littérature des Chrétiens que les autres Juifs, qui ne liſent ordinairement que leurs Ecrivains, au lieu qu'Azarias a lu les Livres de nos Auteurs, qu'il cite ſouvent. Il examine pluſieurs faits qui regardent la Chronologie. On trouve auſſi dans ce même Livre une Traduction Hébraïque du Livre d'Ariſtée touchant la Verſion des Septante. * *Voyez* Jean Buxtorf, *dans ſa Bibliotheque*.

AZARO. *Voyez* ASSORUS de Sicile.

AZAU. *Voyez* HASO.

AZAY, ou AZAY-LE-RIDEAU, petite ville de France dans la Touraine, ſur la rive droite de l'Indre au ſud-oueſt de Tours. Elle étoit conſidérable autrefois, mais ce n'eſt pas grand' choſe aujourd'hui.

AZAZ & HAZAZ. *Voyez* HAZAZ.

AZAZEL. Les Interprétes de l'Ecriture, tant Juifs que Chrétiens, ne s'accordent pas entre eux ſur la ſignification de ce mot *Azazel*, qui ſe trouve *au ch.* 16 *du Lévitique*: ce qui a fait que pluſieurs ont retenu dans leurs Verſions de l'Ecriture, le mot *Azazel*, comme un nom propre. Quelques Rabbins ont cru que c'étoit le nom d'une montagne, où le Sacrificateur envoyoit le bouc dont il eſt parlé en ce lieu-là. Mais S. Jerôme traduit le mot *Azazel* par *Caper emiſſarius*, *Bouc émiſſaire*, en ſuivant les Septante, qui ont en cet endroit traduit ἀποπομπαῖος dans ce même ſens, comme l'expliquent Théodoret & S. Cyrille. Aquila & Symmaque ont auſſi traduit *le Bouc renvoyé ou mis en liberté*. Le Juif David de Pomis ſuit dans ſon Dictionnaire cette derniére interprétation. Il remarque ſeulement que, ſelon le ſentiment de quelques Auteurs, Azazel eſt le nom d'une montagne d'où l'on précipitoit le bouc qui ſervoit de victime en cette cérémonie. Grotius appuye auſſi l'interprétation de la Vulgate dans ſes Notes ſur le *ch.* 16 *du Lévitique*, où il obſerve que ce bouc ſignifioit que les péchez qui avoient été expiez par la victime, ne retournoient plus devant Dieu: ce que les Juifs expliquent des péchez qui ne méritent ni la mort ni la peine d'être retranché du peuple de Dieu. Bochart croit que le mot Azazel eſt un terme purement Arabe, qui ſignifie *éloignement*, *départ*. Spencer conjecture que c'étoit un Démon, & que quand on envoyoit le bouc à Azazel, cela marquoit qu'on l'abandonnoit au Diable. Les Caballiſtes & Julien *l'Apoſtat* ont été du même ſentiment que Spencer. Origéne n'en paroît pas éloigné. M. le Clerc croit qu'Azazel ſignifie *un précipice*. Toutes ces conjectures ſont aſſez mal établies. L'opinion la plus vraiſemblable eſt celle qui dérive ce mot de *Hez*, qui ſignifie *un bouc*, & d'*azal*, qui ſignifie *il s'en eſt allé*. Quand le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, ce qui ne lui étoit permis qu'une fois l'an, il prenoit deux boucs, qu'il préſentoit à l'entrée du Tabernacle. Il jettoit le ſort pour voir lequel des deux ſeroit immolé au Seigneur, & lequel ſeroit mis en liberté. Il mettoit ſa main ſur la tête de ce dernier, il confeſſoit ſes péchez & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber ſur cet animal la peine qu'ils avoient méritée. On attachoit à la tête du bouc une bandelette rouge. Le Talmud dit que cette bandelette paroiſſoit conſtamment blanche, quoi qu'elle fût rouge, pendant que Simon *le Juſte* vécût; ce qui étoit de bon augure; & à quoi on appliquoit ce qui eſt dit, *Iſaïe ch.* 1. *v.* 18. mais après la mort de Simon *le Juſte* cela varioit. Un homme deſtiné à cela, ou un Prêtre, ſelon quelques Interpréres, conduiſoit le bouc dans un lieu déſert & éloigné, le précipitoit & le mettoit en liberté. L'endroit où on le conduiſoit étoit le bord d'un rocher eſcarpé, à douze milles de Jéruſalem. Le Talmud dit que tant que Siméon *le Juſte* vécut, ce bouc en le lâchant ſur le bord de ce précipice s'étoit toûjours écraſé; & que depuis ſa mort, il ſe ſauvoit toûjours en Arabie, où les Saraſins l'attrapoient & le mangeoient * Bochart, *dans ſon Hierozoicon*. J. Spencer, *de Leg. Heb. ritualibus*. *Diſſert. de Capro emiſſ.* D. Calmet, *ſur le Lévitique*.

AZAZIA ou AZAZIAS. *Voyez* HAZAIA.

AZAZIL, Anges, qui ſelon les Mahométans, ſont les plus proches du thrône de Dieu. On les joint ordinairement avec les Azrafil, qui ſont les Séraphins, & avec les Kerubiin, ou Chérubins. Saadi fait mention des Azazil dans la Préface de ſon Boſtan; cependant il les comprend tous collectivement ſous un nom ſingulier: car il dit que, lorſque Dieu diſtribue ſes graces Azazil dit avec une profonde humilité, *C'eſt de vous ſeul Seigneur*, *que tout notre bonheur dépend*. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZAZON-THAMAR. *Voyez* ASASON THAMAR.

AZBUC, HAZBUCK, AZBOC. *Voyez* HAZBUC.

A Z D. A Z E.

AZD, nom d'une Tribu des Arabes fort célébre, de laquelle ſont ſortis pluſieurs hommes illuſtres, qui ont pris le ſurnom d'*Azdi*. Abubécre Mohammed Ben Vaſſa, eſtimé un des plus doctes perſonnages d'entre les Tabein, qui ſont parmi les Docteurs du Muſulmaniſme les ſucceſſeurs des compagnons de Mahomet, étoit de cette Tribu, & porte le ſurnom d'*Azdi*. Il avoit reçu ſa doctrine & ſes traditions d'Ans, qui étoit un des Rabbanin, c'eſt à dire, un des plus autorifez Docteurs du Muſulmaniſme, & mourut l'an de l'Hégire 127, & de Jeſus Chriſt 745 Il y a eu pluſieurs autres Docteurs de cette Tribu, qu'on trouvera en les cherchant par leur nom propre. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZEBEDO & AZEVEDO (Pierre Gonzalès d'). *Cherchez* GONZALES.

AZECA, ou AZEKA, ville des Amorrhéens, du partage

ge de la Tribu de Juda, où Dieu fit pleuvoir une grêle de cailloux sur les ennemis de son Peuple, comme il est rapporté dans le livre de *Josué*, *ch.* 10. Roboam, Roi de Juda, fit quelques réparations à cette ville, & un Roi de Babylone la ruïna entiérement. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 9. *Jerémie*, *ch.* 34.

AZEL & ATSEL, l'un des Descendans de Saül par Jonathan. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37 & 38. *ch.* 9. *v.* 43 & 44.

AZELBOURG, *Azelburgum*, anciennement *Augusta Actilia*. C'étoit autrefois une ville des Vindeliciens; maintenant ce n'est plus qu'un village. Il est dans la Baviére, sur le Danube, prés de la ville de Straubing. Quelques Géographes mettent ici la ville nommée anciennement *Atilia*, qui pourroit bien être la même qu'*Augusta Actilia*; mais d'autres mettent Atilia à Altembourg, village dans le même Païs qu'Azelbourg. * Maty, *Diff. Geogr.*

AZEM, ESEM, & HETSEM. *Voyez* ESEM.

AZEM, Royaume de la Terre ferme de l'Inde au delà du Gange, aux environs du Lac de Chiamay. C'est un des meilleurs païs de toute l'Asie; car il produit tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer, & de plomb, & quantité de soye. La laque, qui est une gomme tirant sur le rouge, dont on fait du vernis & de la cire d'Espagne, y croît sur les arbres en abondance, & est très excellente. On y voit aussi beaucoup de vignes & de bons raisins; mais on n'y fait point de vin: on laisse seulement sécher le raisin, pour en tirer de l'eau de vie. Quoique les peuples de ce Royaume ayent toutes sortes de viandes, la chair de chien est leur mets le plus délicieux; & tous les mois dans chaque ville on tient un marché où il ne se vend que des chiens, qu'on y amène de tous côtez. Ils n'ont point de sel; mais ils suppléent à ce défaut, en faisant une poudre avec des feuilles de figuier, séchées & brûlées, laquelle ils font bouillir dans de l'eau; & cette eau étant consumée, il se trouve au fond un sel blanc qui est assez bon. Kemmerouf est la Capitale du Royaume d'Azem. Le Roi faisoit autrefois sa résidence à Azem, qui est à vint cinq ou trente journées de Kemmerouf. Les tombeaux des Rois sont dans la ville d'Azoo: ils sont remplis de richesses, parce que ces Idolâtres croyent qu'aprés leur mort ils vont dans un autre monde, où ceux qui auront bien vécu, jouïront de toutes sortes de delices; mais que les autres y souffriront beaucoup d'incommoditez, qu'ils pourront soulager avec ce qu'ils auront dans leurs tombeaux. C'est pourquoi chaque Roi fait bâtir dans la grande Pagode, comme une Chapelle, pour y avoir sa sépulture; & pendant sa vie il envoye serrer dans la cave où il doit être mis, quantité d'or & d'argent, de tapis & de meubles précieux. Lorsqu'on met le corps du Roi dans cette cave, on y enferme encore plusieurs choses de grand prix, avec quelque Idole d'or ou d'argent, qu'il a particuliérement adorée pendant sa vie. Mais ce qui est le plus étrange, c'est qu'une partie des femmes qu'il a le plus aimées, & des principaux Officiers de sa maison, se font mourir par quelque poison, pour être enterrez avec lui, & l'aller servir en l'autre monde. Outre cela ils enterrent vifs un éléphant, douze chameaux, six chevaux, & plusieurs chiens de chasse, croyant que tous ces animaux reprennent vie, pour servir le Roi en l'autre monde. Le peuple du Royaume d'Azem vit à son aise, & le Roi ne léve aucun subside sur ses Sujets, se reservant pour son domaine toutes les mines tant d'or & d'argent, que d'acier, de fer & de plomb, auxquelles il fait travailler par des Esclaves, qu'il achete de ses voisins. Les Etrangers font dans ce Royaume un grand négoce de bracelets d'écaille de tortue, & de coquilles de mer; & d'autres de corail & d'ambre jaune, pour les riches du païs. On tient que c'est dans le Royaume d'Azem où la poudre à canon a été premiérement inventée, & que la connoissance en est passée dans la Chine, par le moyen du commerce. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

AZENAR ou AZENER, qu'on fait petit fils d'*Eudes* Comte d'Aquitaine, passa en Espagne, & suivit Garcias Innigo Roi de Navarre contre les Maures, vers l'an 855. Il s'insinua dans ses bonnes graces, & obtint de lui les terres qui sont entre les deux rivieres qui portent le nom d'*Aragon*, avec le titre de Comté, qu'il posséda prés de quinze ans. Son fils Galinde lui succéda. Ce sentiment est celui de divers Auteurs François & Espagnols; mais P. de Marca rapporte un passage de la Chronique de S. Arnoul de Mets qui témoigne le contraire. Car il y est marqué sous l'an 839, qu'Azenarius, Comte de la Gascogne Citérieure, s'étoit retiré quelques années auparavant de l'obéïssance de Pepin; qu'il étoit mort d'une maniére épouvantable; & que son frére Sanche s'étoit rendu maître de ce païs, contre la volonté de Pepin. S'il y a eu un Comte d'Aragon, il étoit apparemment fils de celui-ci. Les anciens Titres marquent que Garcias Innigo épousa Urraque de la famille d'Azénar. * Garibay, *Hist. l.* 9 *c.* 1. & 9 De Marca, *Histoire de Béarn*, *l.* 3. *c.* 1. *&c.*

AZENETA, petite ville du Royaume de Valence, à la droite du chemin de Villa-Réal à San-Matheo, est remarquable par sa situation sur une montagne nommée *Pegna Golosa*, où l'on recueille tous les ans une très grande quantité de plantes rares & d'herbes médicinales.

AZER, ville de Palestine dans la Tribu de Manassé au-delà du Jourdain, sur le grand chemin qui va à Sidon. * *Josué*, *ch.* 1. 7. *v.* 7.

AZERBEYAN. *Voyez* ADERBIGIAN.

AZEVEDO (Silvestre d') Portugais, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ayant été envoyé à Malaca dans les Indes Orientales, passa dans le Royaume de Camboye vers l'an 1580, & fléchit tellement l'esprit du Souverain par sa patience, qu'il obtint de lui la permission de prêcher l'Evangile. Il s'en servit avantageusement pour convertir quelques Courtisans & un grand nombre de gens de toute condition: & en mourant vers l'an 1589, il eut la consolation de laisser la porte ouverte aux Missionnaires qui voudroient le suivre. On lui laissant la liberté de prêcher, lui demanda un res de la Religion en la Langue de Camboye quitta très heureusement en 1585. Cet Ouv nu en Europe. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

AZEVEDO, (Louïs de) naquit en 157 est une petite ville de Portugal. Il entra d Jésuites en 1589, & aprés qu'il eut été pen Recteur du Collége de Tayne, il fut env autres en Ethiopie en 1604. Il y converti de Payens, & mourut en 1634. Il a traduit pienne le Nouveau Testament, un Catéchism re. Il a aussi fait imprimer quelques Comm & de Ribéra sur les Epitres aux Romains & Alegambe, *Bibl. Soc. J.*

AZEVEDO, famille de Portugal, qui tomba dans la Maison de Zuniga. *Voyez* ZU

AZG. AZH.

AZGAD. *Voyez* HAZGAD.

* AZGAN, montagne d'Afrique d Chaüs au Royaume de Fez.

AZGANGAN, *Azganganus mons*, monta Fez en Barbarie. Elle est assez étendue, & milieu de la Province de Garéta * Maty,

AZHAR (Aboul Azhar Mohammed Be Livre intitulé, *Akhbar ôkala al mogrannin. Hist qui sont devenus fous.* Il mourut l'an de l'Hégi Christ 937. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZHARI ou AZHERI, surnom d'Ab med Ben Ahmed, natif de la ville de Hémet excellent Grammairien, Orateur & Jurisconsu entier de l'Arabie, pour apprendre la Langu posa plusieurs Ouvrages dont un seul qui a contient dix volumes. On a aussi de lui un C coran, intitulé, *Tafsir*. * D'Herbelot, *Bibl*

A Z I.

AZIGE. *Voyez* TINTO.

* AZILAR, gros bourg de la Turq la Natolie, sur la route de Constantinople à en parle dans ses Voyages, *l.* 1. *c.* 2. & dit vanzéras.

AZIN, riviére de France dans le Berr vers les confins du Bourbonnois, & entre l'Evre au dessus de Savigny.

AZINCOURT, petit village en Pica Il est renommé par la bataille que les Franç Octobre de l'an 1415. Les Anglois, qui av Roi Henri V, profitant des desordres domes en tuérent prés de dix mille en cette journ trouvérent quatre Princes du Sang, avec C nétable de France. Il y eut aussi quinze cen suites de cette bataille furent aussi funestes q * Mézeray, *Histoire de France, régne de Char*

* AZINGA ASKON, fils d'Ubbo, F un homme belliqueux. *On croit que Jesus Chr* gne. Il n'eut pas beaucoup de bonheur à la guer les Bataves, *mais il fut dangereusement blessé* champ de bataille. Les Bataves laissérent ci la place. Dans une autre expédition cont fut pas plus heureux, & il fut obligé de s'en païs sans avoir rien fait. Dans une autre oc plus malheureux, car il fut fait prisonnier relâcha à la sollicitation du Prince Diocare sous lui que Staveren devint une ville, & q le Fondateur. Quelques-uns, comme Win c'est sous cet Azinga que les Frisons & les S à paroître. Les Auteurs lui donnent un long régna 82 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Supp de Frise*, en Hollandois.

AZIOTH, *Azota*, petite ville d'Egyp Nil, hors du Delta, dans la Basse Egypte, ou environ de Damiéte. Cette ville a é anciens Egyptiens y ont adoré Diane, so *baſtis*, parce que cette ville se nommoit *Bubaſtus*. D'autres appellent cette Déesse I te d'Egypte appelle cette ville *Agatha*, & nom de *Siout*. M. Maty qui la met bien Cassilif de Manselout, comme elle y est qu'elle est à trente mille pas de Damiette, lieues d'une heure de chemin. Cependant qu'à Damiette, il y a prés de cent lieues.

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, su de la mer Rouge, environ à quarante-c Elle est à présent presque réduite en vill Rue. Bernier.

AZIZA. *Voyez* HAZIZA.

AZIZ BILLAH, surnom d'Abu Mar *Leddinillah*, second Calife de la race des Il succeda à son pére à l'âge de 21 ans, l' 975 de Jésus-Christ, & donna la conduite har, qui avoit été premier Ministre de so qué que son oncle, son grand-oncle, & pére, s'entremirent eux-mêmes pour le

ce qui n'étoit encore arrivé qu'à Harun Raſchid avant lui. Il étoit d'un très bon naturel, & aimoit ſon peuple, qu'il gouverna pendant l'eſpace de 21 ans & ſix mois. Il mourut dans la ville de Belbais étant au bain, l'an 386 de l'Hégire, 996 de Jéſus-Chriſt. Ce Caliſe avoit épouſé une femme Chrétienne, de laquelle il eut une fille; & en ſa conſidération, il fit deux de ſes frères, nommé *Jérémie* & *Arſénius*, l'un Patriarche de Jéruſalem, & l'autre d'Alexandrie, tous deux Melkites ou Orthodoxes. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils nommé *Hakem Beemrillah*. Abulfarage rapporte un trait de ſa bonté & de ſa clémence, fort remarquable. Un Poëte Satyrique ayant compoſé des vers fort injurieux contre le Viſir & contre le Sécretaire des commandemens de ce Prince, dans leſquels il n'étoit pas épargné lui même, ce Viſir lui en porta ſes plaintes, & lui demanda le châtiment de l'Auteur. Aziz, après avoir lu les vers, lui fit cette réponſe, *Comme j'ai part avec vous à l'injure, je deſire que vous preniez part avec moi au mérite du pardon que je lui accorde.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZIZI, Auteur d'un Ouvrage de Géographie, qui eſt ſouvent cité par Abulféda dans ſon Livre intitulé, *Takuim al boldan.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZIZUS, Roi des Emeſiens, épouſa Druſille, Juive de créance, fille du vieil Agrippa, & ſœur du jeune; mais Felix, Proconſul de Judée, en étant devenu amoureux, la lui ravit vers l'an 54 de Jéſus-Chriſt, & entretint un commerce public avec elle. C'eſt pour cela que ſaint Paul, qui eut quelque conférence avec Félix, lui parla une fois de la chaſteté & du jugement dernier, comme il eſt marqué dans les Actes des Apôtres, *ch.* 24. *v.* 25. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5.

AZL. AZM. AZO.

AZLI, Auteur d'un Abrégé du Livre intitulé *Giavaher Alcoran.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* AZMAVETH, ville qui paroît avoir été ſituée dans la Tribu de Juda, ou dans celle de Benjamin, à quelque diſtance de Jéruſalem, car on les trouve aſſociées avec les villes de Guilgal, & de Gueba, *Neh. ch.* 12. *v.* 29. * Relandi *Paleſtina &c. l.* 3.

ASMAVETH, nom d'homme. *Voyez* HAZMAVETH.

AZMI, Auteur d'un Traité de Muſique intitulé, *Anis al Arefin.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZMI ZADEH, ſurnom de Moſthafa Ben Mohammed, Auteur d'un Commentaire ſur le Livre intitulé, *Eſcharat u al nadbatr.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

AZMON. *Voyez* ASEMONA.

AZMOTH, nom d'homme. *Voyez* HASMAVETH.

AZMOTH, ville. *Voyez* AZMAVETH.

AZNOTH. *Voyez* AZANOTH.

AZO ou AZO PORTIUS. *Cherchez* AZON.

AZO, ville. *Voyez* AZOO.

AZOCH, ou AZOCHIS, ville de la Tribu de Zabulon en Galilée, au ſeptentrion de Séphoris. Elle fut attaquée un jour de Sabbat par Ptolomée Lathurus, qui faiſoit la guerre à Janneus, & priſe d'aſſaut. Il en emmena dix mille eſclaves, & un très riche butin, l'an du Monde 3931, avant Jéſus-Chriſt 104. * Joſephe, *Ant Jud. l.* 13. *ch.* 20. *art.* 550.

AZOF & AZOFF, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

AZOLIN ſurnommé *Sabinien*, Juriſconſulte de Bologne, vivoit vers l'an 1313. Il laiſſa quelques Ouvrages de Droit. * Alidoſi, *de Script. Bonon.* Bumaldi, *Bibliotb. Bonon.*

AZOLIN (Laurent) Evêque de Narni en Italie, étoit natif de Formignano, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Eccléſiaſtique, & floriſſoit vers l'an 1630. Il étoit Théologien, Juriſconſulte, & avoit même du naturel pour la Poëſie: ce que l'on remarque dans les Satyres qu'il a compoſées en Langue Toſcane, d'un ſtile également vif & ſublime. Le zéle qu'il avoit pour le bien de ſon Egliſe, lui attira l'amour & la vénération des peuples; mais il fut obligé de quitter ſon Diocéſe pour obéir au Pape Urbain VIII, qui le choiſit pour ſon Sécretaire, & lui confia les plus importantes affaires de l'Egliſe. Il étoit ſur le point d'être élevé à la dignité de Cardinal, lorſqu'il mourut dans un âge peu avancé, parce qu'il étoit d'une complexion foible & délicate. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Vir. Illuſtr.*

AZOLIN (Décio) Cardinal, de la même famille que le précédent, naquit à Fermo dans la Marche d'Ancone le onzieme Avril 1623, & y fit ſes études. Etant allé à Rome, il entra chez Jean-Jaques Pancirole, Patriarche titulaire de Conſtantinople, que le Pape Urbain VIII envoyoit Nonce en Eſpagne, & duquel il fut Sécretaire. Ce Patriarche ayant été nommé Cardinal en 1643, prit Azolin pour ſon Conclaviſte après la mort du Pape Urbain VIII. Ce Cardinal étant devenu premier Miniſtre du Pape Innocent X, plaça ſa créature à la Sécrétairerie d'Etat. Le Pape le prit pour un de ſes Camériers d'honneur, & lui fit exercer quelque tems *par interim*, la charge de Sécretaire d'Etat: enſuite il fut Sécretaire des Brefs aux Princes, & s'acquitta de cet emploi avec tant de ſuccès que le Pape l'appelloit *ſon aigle.* Les Brefs qui ſortoient de ſa plume, étoient pleins de belles penſées, toutes exprimées ſi noblement, qu'on les liſoit plus d'une fois avec plaiſir. Ce fut lui qui découvrit au Pape l'intrigue du Cardinal Aſtalli, neveu adoptif de Sa Sainteté, avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Sa récompenſe fut un chapeau de Cardinal qu'Innocent X lui donna le neuviéme Mars 1654. Il fut Sécretaire d'Etat ſous le Pape Clément IX, & dans les quatre Conclaves où il ſe trouva, il eut bonne part à l'élection des Papes Alexandre VII, Clément IX, Clement X, & Innocent XI; car il étoit un des Cardinaux des plus eſtimez de ſa faction, que l'on appelloit *l'Eſcadron volant.* Le Pape Alexandre VII l'avoit donné à la Reine Chriſtine de Suéde, pour régir les affaires de ſa maiſon, dont il s'acquitta ſi fort au contentement de cette Princeſſe, qu'elle l'inſtitua ſon heritier univerſel; mais il n'en jouït que cinquante jours, étant mort d'hydropiſie la nuit du ſeptiéme au huitiéme de Juin 1689, en ſa 67 année. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Philippe. Cette ſucceſſion paſſa à *Pompée* Azolin, ſon neveu, qui avoit été Gentilhomme de cette Princeſſe. * *Mémoires concernans la Reine Chriſtine.*

AZOLO. *Voyez* ASOLO.

AZOMAX & AZONACH. *Cherchez* AGONAX.

AZON, ou AZO PORTIUS, célébre Juriſconſulte du douziéme ſiécle, floriſſoit à Bologne en Italie l'an 1193. Il avoit été Diſciple de Jean Boſſani de Crémone; & il s'acquit une ſi grande réputation, qu'on lui donne les titres de *Maître du Droit*, & de *Source des Loix.* Cependant l'envie que ſon rare mérite lui attira, lui fit quitter l'Italie pour aller à Montpellier, où il ſuccéda à Placentinus. Il fut rappellé depuis à Bologne, & ſon nom y devint encore plus célébre qu'auparavant. On dit qu'il avoit juſqu'à dix mille Auditeurs. Dans la chaleur d'une diſpute, il jetta un chandelier à la tête de celui contre lequel il diſputoit, dont il mourut: ce Docteur fut arrêté, & on lui fit ſon procès, bien que cet accident fût arrivé ſans aucun deſſein de tuer. L'action étoit très pardonnable, ſuivant la diſpoſition de la Loi *ad beſtias de pœnis*, qui veut la modération de la peine d'un coupable, lorſqu'il a excellé en public par quelque Science ou Art. Azon, ſoit par l'ennui & la longueur de ſa priſon, ou parce qu'il étoit prévenu ou rempli de ſon ſavoir, s'écria *ad beſtias, ad beſtias*, voulant faire connoître que ſon abſolution étoit dans cette Loi: ce qu'ayant été rapporté à ſes Juges, qui en ignoroient la diſpoſition, ils s'imaginérent qu'il les inſultoit, juſqu'au point de les traiter de bêtes; ils le condamnérent à mort, & le privérent des honneurs de la ſépulture: ce qui fut exécuté l'an 1200 ou l'an 1225, ſelon quelques-uns. Néanmoins pluſieurs ne conviennent point de cette fin tragique d'Azon, qu'ils traitent de fable, ſur des Auteurs contemporains, qui diſent le contraire. Azon a compoſé une Somme ou Apparat ſur le Codé & le Digeſte, dont parlent tous les Auteurs qui l'ont ſuivi. Contius a donné au public un Commentaire du même Azon, ſur toutes les Loix du Code, dont il avoit le Manuſcrit, qui a été imprimé chez Nivelle l'an 1577. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Forſter & Fichard, *in Vit. Juriſc.* Guillelmus Paſtrergicus, *de Orig. Rer.* Pancirol, *de Leg. Clar. Interpret.* Burtius, *Bonon. Illuſt.* Sigonius, *Hiſt. Bonon.* Bumaldi, *Bibliotb. Bonon. &c.*

AZON & ADSON Abbé. *Voyez* ADSON.

AZONACH. *Voyez* AGONAX.

AZONES, étoit le nom que les Grecs donnoient à certains Dieux, reconnus & adorez indifféremment par-tout, comme le Soleil, Mars, la Lune & Pluton. C'étoient auſſi les Dieux qui pouvoient également être invoquez par deux partis oppoſez l'un à l'autre, comme Mars, Bellone, la Victoire. Ces Dieux Azones étoient appellez chez les Latins *Dii Communes*, Dieux communs. Virgile en fait mention *au* 12 *l. de l'Eneïde*,

Dis & communibus aras.

Voyez Servius ſur cet endroit. Les Chaldéens, de même ſentiment en cela que les autres Idolâtres, croyoient qu'il y avoit de certains Dieux qui ne préſidoient que ſur certaines Zones, & qui étoient appellez par les Grecs Ζωναῖοι. Ils en admettoient d'autres qui préſidoient également ſur toutes les Zones, qu'on a appellez à cauſe de cela Ἄζωνοι, *ſans zones.*

AZOO AZAHAD, déſert d'Afrique dans le Zaara. C'eſt la partie orientale du déſert de Zanhaga, vaſte plaine de ſables, où les caravanes des voyageurs ſe conduiſent par la bouſſole, & par l'obſervation du ſoleil & des étoiles. Il eſt ſi ſec, qu'en trente milles d'étendue, on n'y trouve qu'un miſérable puits.

AZOO, ville de la preſqu'iſle de l'Inde au delà du Gange, dans le Royaume d'Azem. Azoo eſt le lieu de la ſépulture des Rois d'Azem. *Voyez* AZEM, Royaume, & ce que Tavernier dit de la ſépulture & des tombeaux des Rois de ce païs dans la ville d'Azoo.

AZOPH, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

AZOPHI. *Voyez* EBENNOZOPHIN.

AZOR, fils d'Eliacim. Il eſt nommé dans la Généalogie du Fils de Dieu, comme un des ayeux de Jéſus Chriſt ſelon la chair. * *S. Matthieu, c.* 1. *v.* 13.

AZOR, ville. *Voyez* ASOR.

AZOR (Jean) Jéſuite, natif de Lorca, qui eſt une ville d'Eſpagne dans le Diocéſe de Carthagéne, a vécu dans le XVI ſiécle, a enſeigné à Alcala, à Rome & ailleurs. Il étoit ſavant dans la connoiſſance des Langues, de la Théologie morale, & de l'Ecriture; & il a laiſſé *Inſtitutionum Moralium tomi tres; in Canica, &c.* Le P. Jean Azor mourut à Rome le 19 Fevrier de l'an 1603. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

AZORES (les Iſles) *Voyez* ACORES.

AZORO. *Voyez* ASSORUS de Sicile.

AZOTE & AZOTUS. *Voyez* AZIZUS.

AZOTE, c'eſt le nom que les Grecs donnent au Dimanche de la Septuagéſime, parce que l'Evangile de ce jour eſt la parabole de l'Enfant prodigue: ce que ſignifie en Grec le terme d'*Azote.* Ils le nomment auſſi *Proſphoneſime.* * Allatius. Du Cange. Baillet.

AZOTE & AZOTH, *Azotus*, ville de la Paleſtine, une des cinq Satrapies des Philiſtins, où ces peuples retinrent l'Arche de l'Alliance du tems de Samuel. Elle fut aſſignée à la Tribu de Juda par Joſue, & ſe trouvoit entre Jamnia & Aſcalon. Elle fut priſe par Tartan, Général de Sargon Roi d'Aſſyrie, puis par Pſammitichus, Roi d'Egypte, après un ſiége de 29 ans. Elle eſt célébre pour avoir été le lieu de la défaite & de la mort de *Judas Maccabée.* Ce grand homme, après avoir combattu tout le jour avec une valeur incomparable, à la tête d'une poignée de monde

de, contre une Armée très nombreuſe conduite par le Général *Bacchide*, s'appercevant que ce Capitaine étoit à l'aile droite avec l'élite de ſes Troupes, prit les plus vaillans des ſiens, l'alla charger avec tant de hardieſſe, qu'il perça ces redoutables bataillons, les rompit, les mit en fuite, & les pourſuivit juſqu'au ſommet de la montagne d'Aſa. Ceux de l'aile gauche de Bacchide jugérent bien que Machabée avoit trop donné à ſon courage, & s'étoit engagé plus avant qu'il ne faloit. Ils allérent à lui à toute bride, le ſuivirent, & l'environnérent de toutes parts. Ce Général des Juifs, dans l'impoſſibilité où il ſe vit de ſe ſauver, fit ferme, tua un grand nombre d'Ennemis; mais comme on le chargeoit de tous côtez, il ſe trouva ſi las & ſi hors d'haleine, qu'il tomba de défaillance, & mourut ſur la place. * *Joſeph, Antiquit. Judaïq. l.* 12. *ch.* 19. I *Macchab. ch.* 9 *v.* 15. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, il y avoit dans cette ville un Evêché ſuffragant de Céſarée. Entre ſes Evêques, l'on trouve 1 *Sylvain* qui ſouſcrivit au premier Concile de Nicée; 2. *Chariſius* qui ſe trouva au Conciliabule de Séleucie tenu l'an 359; 3. Héraclius qui ſe trouva au Concile de Calcédoine, & qui eſt mal à propos nommé Prælius dans le *quatrieme tome des Conciles Généraux*, *p.* 787; enfin *Lazare* qui ſe trouva au Concile de Jéruſalem en 536. Baudouin, Roi de Jéruſalem, la prit ſur les Infidéles l'an 1101, & elle fut ruinée quand les Chrétiens furent chaſſez de la Paleſtine. On aſſure qu'il y avoit une Egliſe avec la maiſon épiſcopale, au lieu où l'on croyoit que ſaint Philippe ſe retrouva, après avoir batiſé l'Eunuque de la Reine Candace. Du tems de ſaint Jérôme, c'étoit une place forte: préſentement ce n'eſt plus qu'un méchant village, nommé *Aſſete*, ſous la domination des Turcs, à trois milles ou environ de la Mer de Syrie. Cette ville, que les Hébreux nomment *Aſhdod*, & d'autres *Aſcet* & *Aizete*, eſt l'*Azotus Paralia* des Auteurs Latins, differente d'*Azotus Ippini*, qui étoit auſſi une ville épiſcopale dans la Paleſtine, comme Adrichomius l'a remarqué. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 5. *Actes des Apôtres*, *ch.* 8. Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. *de Bello ſacro*. Adrichomius. Le Mire.

AZOTUS. *Voyez* AZIZUS.

* AZOU, petite ville de Perſe ſur la route d'Alep à Tauris
* Tavernier, *Voyages*, *l.* 3. *ch.* 3.

AZOW, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

AZOZES. *Voyez* l'Art. d'ADSON ou AZON.

AZPILCUETA. *Voyez* ASPILCUETA.

A Z R. A Z U.

AZRAC Ebn Azrac ſurnommé *Al Farekhi*, parce qu'il étoit natif de la ville de Miafarekin. Il eſt Auteur d'un *Tarikh* ou Hiſtoire, rédigée par l'ordre des tems. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZRAEL. *Voyez* AZRAÏL.

* AZRAÏL ou AZRAEL, nom de l'Ange Exterminateur qui ſépare les ames des corps, ſelon la tradition Muſulmanne, empruntée des fables des Talmudiſtes.

AZRAKI, Auteur Arabe, qualifié *Hakim* & *Schaer*, Philoſophe & Poëte. Il a compoſé un Poëme, intitulé *Alfiah u Maſiah*, pour le Sultan Throgul le *Seljucide*, qui étoit devenu impuiſſant avec les femmes. Il y a mêlé pluſieurs Hiſtoires laſcives, & beaucoup de figures impudiques. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* AZRIEL ou HAZRIEL, un des Chefs de la demi Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain. C'étoit un vaillant homme. Lui & les autres Chefs de cette demi Tribu, abandonnérent Dieu pour ſervir les Idoles. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

* AZRIEL, de la Tribu de Nephtali, fut pére de Jérimoth.
* I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 19.

AZRIKAM. *Voyez* HAZRIKAM.

AZRUN, ſœur jumelle de Caïn, ſelon les Orientaux. Son frére, diſent-ils, vouloit l'épouſer, parce qu'il la trouvoit plus belle qu'Ovain, jumelle d'Abel, qu'Adam voulut lui donner pour femme, donnant en même tems Azrun à Abel. Cette jalouſie fut cauſe que Caïn tua ſon frére, ſelon la tradition des Chrétiens d'Orient, rapportée par Ebn Batrikh. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZUA, ville de l'Amérique. Elle eſt dans les Antilles, ſur la côte méridionale de l'Iſle de S. Domingue, & au couchant de la ville de ce nom. Azua a un port aſſez bon & fréquenté. * Maty, *Dict. Géogr.*

AZUAGA, petite ville avec une bonne citadelle. Elle eſt ſituée dans l'Eſtrémadure d'Eſpagne, entre la ville de Mérida & celle d'Elléréna. * Maty, *Dict. Géograph.*

AZUAGUES, Peuples d'Afrique qui ſe ſont répandus dans les Provinces de Barbarie & de Numidie. Ce ſont la plupart des Paſteurs, mais il y a auſſi parmi eux des Artiſans qui font de la toile & du drap. Ils vivent dans les montagnes & ſur les côteaux, & ſont tributaires du Roi de ce païs. Ils ont été autrefois fort puiſſans, & depuis quelque tems même, il y en a d'entre eux qui vivent en liberté. Leurs principales habitations ſont dans les Provinces de Trémécen & de Fez: mais les plus vaillans demeurent entre le Royaume de Tunis & le Bilédulgérid, d'où ils ont eu ſouvent la hardieſſe d'attaquer les Rois de Tunis. Leur Chef ſe nomme maintenant Roi de Cuco, & leur langage eſt celui des Bérébéres; mais ils parlent auſſi Arabe, particuliérement ceux qui trafiquent ſur la frontiére de Tunis. Ils ſe vantent d'être Chrétiens d'origine; & pour ſe diſtinguer des autres Africains & Arabes, ils ne ſe raſent point la barbe, ni ne coupent point leurs cheveux autour de la tête, comme ſont les Mahométans, & ſont outre cela grands ennemis des Arabes, & des autres Peuples de l'Afrique. Par un ancien uſage, ils ſe font avec le fer une croix bleue à la joue ou à la main, pour marque diſent-ils, leur origine. Cela vient de ce que les Empere Chrétiens & les Goths régnans en Barbarie, affranchirent tout tribut ceux qui avoient embraſſé la Foi; & parce que c cun ſe diſoit Chrétien lorſque les Commiſſaires des Tartes voient, pour éviter la tromperie, on ordonna à ceux qui étoi véritablement Chrétiens, de porter une croix gravée ſur le ge ou à la main. Ce que firent les Azuagues, qui perſévér dans le Chriſtianiſme, juſqu'au régne des Califes. Quelque tres Africains portérent de ſemblables croix; mais par ſuite de tems ils ſe ſont marquez d'autres figures. Les filles n des Arabes ſe gravent avec le fer d'une lancette diverſes de marques ſur le ſein, ſur les mains, ſur les bras & ſur les pour leur ſervir d'ornement. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

AZUBA. *Voyez* HAZUBA.

AZUMAR, *Septem Aræ*, *Azumara*, ville du Royaum Portugal dans la Province d'Alentéjo, entre les villes de légre & d'Elvas.

AZUR. *Voyez* HAZUR.

AZURI, *Sura*, *Azura*, *Zura*, petite Iſle de la Da dans le Golfe de Veniſe, ſur la côte, vis à vis de la ville bénico, dont elle n'eſt éloignée que de treize milles d'Ita le eſt à la République de Veniſe; mais il n'y a aucun dé dérable.

A Z Y. A Z Z.

AZYMES, une des fêtes les plus célébres qu'il y e les Juifs. Elle fut inſtituée l'an du Monde 2544. mençoit le lendemain de celle de Pâques, le quinziéme lune de Niſan. Elle duroit ſept jours, durant leſquel mangeoit point d'autre pain que celui qui étoit ſans l cuit ſous la cendre. En chacun de ces jours les Ju deux taureaux, un bélier & ſept agneaux, qui étoient holocauſte, & un chevreau pour les péchez. Les Sac ſe nourriſſoient de la chair de ces animaux. Le ſecon cette fête, qui étoit le ſeiziéme de Niſan, on com manger des grains qu'on avoit nouvellement recueil' quels on n'avoit point encore touché. Et pour té Dieu ſa reconnoiſſance, on lui offroit les prémices qu'on recueilloit. Cette offrande étoit pour les Sac qui étoient obligez d'en laiſſer une poignée ſur l'aute te il étoit permis à chacun de faire ſa moiſſon. Au tem mices on offroit à Dieu un agneau en holocauſte. *Antiq. Judaïq. l.* 3. *c.* 10. *art.* 133. *Exode*, *ch.* 12. *v.* la fin, où l'on voit l'inſtitution de cette fête. Il en lé dans le *Lévitique*, dans les *Nombres* & dans le Deu

AZYMITES, nom que les Grecs donnent aux Romains, parce qu'ils ſe ſervent de pain azyme ou dans le ſacrifice de la Meſſe. Le P. Sirmond dans tion faite exprès, a montré qu'avant le dixieme ſiéc ne s'étoient point ſervis d'azymes, & qu'ils commu du pain levé. On eſt convenu dans le Concile de l l'on peut varier ſur cette coutume, ſelon qu'il plaît a auſſi appellé *Azymites* certains Peuples qui obéiſſ raſins, lorſque les François entrérent dans la Sy douté ſi c'étoit un nom de Nation ou de Secte; ma eu aucun doute là-deſſus, ſi l'on avoit ſu qu'au lie il faut lire Azamiens. La Perſe, dans les derniers pellée Azamie. On la trouve ainſi nommée par C par Fréculphe; dans d'autres on *lit* Azemie; & c core altéré d'une autre maniére dans Paul Jove, q mie. On appelle encore préſentement le païs des *Azemi*. * Du Cange, *Gloſſar. Latinit.*

AZZALMOUOUK. *Voyez* EZZEMULI

AZZAN & HAZAN. *Voyez* HAZAN.

AZZEDDOULAT ou EZZEDDOUL du fils de Moez Eddoulat, fils de Buiah, dont étoit Bakhtiár, qui ſignifie *heureux*. Ce Prince ne moins; car Adhad-Eddoulat, fils de Rokn-Edd germain, le dépouilla de la dignité d'Emir-al-O re, de Chef des Conſeils & des Armées, & pour re du Palais du Calife. Cette charge, qui le re la milice, lui donnoit par conſéquent une autorit que Souveraine dans les Etats du Calife. Après été chaſſé de Bagdet, il ne laiſſa pas de trouver mis & de force pour faire la guerre à ſon couſi jours malheureux, car après avoir été battu plu priſonnier, il fut obligé de recourir à la clémen qui lui donna la vie & la liberté. Nonobſta il voulut faire encore un dernier effort pour r le de Bagdet. Il amaſſa pour cet effet des tro nouveau bataille à Adhad Eddoulat auprès de ſur le Tigre; mais celui-ci en ayant remport juſqu'à faire ſon ennemi priſonnier, il l'envoy de dans un château de la Perſe, qui lui appa ce avoit commandé dans Bagdet onze ans ap pére Moaz Eddoulat, & fut mis à mort par d'Adhad Eddoulat, l'an de l'Hégire 367, de Jé la trente-ſixiéme année de ſon régne. Ce Prin qu'il renverſoit avec ſes ſeuls bras un taureau aux lions. Six enfans qu'il laiſſa demeurére niers; mais enfin ayant pratiqué une intellige des, ils échappérent des mains de Samſam-E ſuccéda à Adhad-Eddoulat ſon pére, & lui fir re. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orien.*

AZZO. *Voyez* AZON.

AZZOLINI (Décio) Cardinal. *Voyez* A

Digitized by Google

Digitized by Google